Orrery bought at Dublin 1739.

2

6 — 8



LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des faints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréfiarques & des Schifmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illuftres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philofophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui fe font rendus recommandables en toutes fortes de Profeffions, par leur Science; par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRES

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plufieurs Familles illuftres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Ifles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux confidérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la fituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiftratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & folemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiftoire eft curieufe; & autres Chofes, & Actions remarquables.

AVEC

L'Hiftoire des Conciles Généraux & Particuliers, fous le nom des lieux où ils ont été tenus.

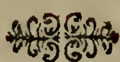
Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieufes, pour l'éclairciffement des difficultez de l'Hiftoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très confidérablement.

TOME HUITIEME. Lettres SEH—Z.



A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.
A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.
A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NE'AULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.
A UTRECHT, Chez E. NE'AULME.
LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weft-Frife.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



SEHARJA ou SARIA, fils d'Atser, de la Tribu de Benjamin. Il en est fait mention I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 44.

SEHESIMA. *Voyez* SABATSIM.

* SEHIR, montagne de l'Idumée, qui a reçu son nom de Séhir Horien, qui y habitoit, ou, selon d'autres, d'Esaü même, qui y a aussi habité, & qui y étoit. שׂעיר *Schahir*, c'est à dire *Velu.* * *Genése, ch.* 36. *v.* 8. & Jean le Clerc, sur cet endroit, *Josué, ch.* 15. *v.* 10. Cette montagne porte aujourd'hui le nom de *Sardenay.*

SEHIR Horien: ses Descendans habitérent dans les montagnes qui portérent le nom de *Séïr* à cause de celui qui y avoit habité le premier. Ce Séïr devoit être ancien, puisque du tems d'Abraham les Horiens étoient un peuple. Moïse rapporte les Descendans de Séïr, *Genése, ch.* 36. *v.* 20, *&c.* Esaü & sa famille firent la guerre aux Horiens & les chassérent, *Deuteronome, ch.* 2. *v.* 12. Ces montagnes de Séïr, habitées d'abord par les Horiens & ensuite par les Iduméens, étoient au midi de la Judée entre Horeb & la Mer Morte. Il y avoit onze journées d'Horeb à Cadès-barné. Le lieu qui est nommé *Tzeira* ou *Tsâhir* II. ou IV. *Rois, ch.* 7. *v.* 21, n'est autre chose que la montagne de Séhir. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Relandi *Palæstina*, §. 67 & 68.

SEHIRA ou SEHIRATH, ville ou village de Palestine, sur la montagne d'Ephraïm. * *Juges, ch.* 3. *v.* 26.

SEHON, Roi des Amorrhéens. *Voyez* SIHON.

* SEHORIM, Israëlite de la famille d'Ithamar, de la Tribu de Lévi. Sa famille fut la quatriéme dans l'ordre des vint-quatre Sacerdotales. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 8.

SEJAN (Ælius) Favori & Ministre d'Etat de l'Empereur Tibére, naquit à Vulsines, ville de Toscane, de *Sejus Strabo*, Chevalier Romain; & étant encore jeune, il suivit la fortune de Caius César, petit-fils d'Auguste. Depuis, par divers artifices, il s'empara si absolument de l'esprit de Tibére, que ce Prince lui confia les secrets qu'il cachoit à tout le monde. Il étoit rusé, calomniateur, lâche & orgueilleux tout ensemble, plein de pudeur & de modestie en apparence; mais au dedans dévoré d'une ambition insatiable. Il devint Chef des Cohortes Prétoriennes, & s'éleva jusqu'à être aussi puissant que Tibére même. Ce Prince, très satisfait de sa conduite, le nommoit par-tout le compagnon de ses soins & de ses travaux, & souffroit que son image fût révérée dans les places publiques, sur les théatres, & dans les Enseignes des Légions. Drusus, fils de l'Empereur, ne pouvoit souffrir Séjan; & dans quelque contestation qu'ils eurent ensemble, il lui donna un soufflet. Séjan outré de dépit, ne trouva point de moyen plus sûr pour se venger, que de corrompre Livie, femme de Drusus. Il en vint à bout, en lui promettant l'Empire; & ayant mis Eudémus, Médecin, dans sa confidence, il obtint les derniéres faveurs de cette femme. Ce crime fut suivi de divers autres; car Drusus fut empoisonné, & Agrippine, Germanicus, & ses fils moururent aussi par les artifices de Séjan. Il voulut épouser Livie: mais Tibére ne le trouva pas à propos. La grandeur aveugloit tellement ce Favori insolent, qu'il étoit insupportable à tout le monde. Tibére, qui restoit dans l'Isle de Caprée, étoit averti de tout ce que Séjan faisoit à Rome, élevé jusqu'au plus haut comble de grandeur où un Sujet pouvoit arriver. Un jour il se vanta qu'il étoit Empereur de Rome, & que Tibére n'étoit que Prince de l'Isle. Une autre fois il fit répréſenter une Comédie, où l'on se moquoit de la tête pelée de Tibére. Ce Prince ne pouvant plus souffrir cette audace, donna ordre au Sénat de faire le procès à Séjan, ce qui fut exécuté: de sorte que dans un même jour il fut arrêté & étranglé en prison. Ses enfans furent aussi exécutez, & Tibére enveloppa dans la perte de ce Favori tous ceux qui lui étoient suspects, & dont il se vouloit venger. Cette exécution se fit le 18 octobre de l'an 31 de Jésus-Christ. * Tacite, *Annal. l.* 3. 4 & 5. Suétone, *in Tiberio.* Xiphilin, &c.

SEJAN, *Sejanus*, nom d'un cheval de Séjus, Capitaine Romain, étoit, *dit-on*, de la race de ces chevaux qu'Hercule mena à Argos, après avoir tué Diomède, Roi de Thrace. Par une certaine fatalité, que l'on attribuoit à ce cheval, ceux qui le possédérent, périrent tous misérablement; car ce Séjus fut condamné à mort; & Dolabella, Consul, qui l'acheta 2330 écus, étant assiégé à Laodicée en Syrie, par Cassius, se tua lui-même. Ensuite Cassius, & après lui Antoine, qui en devinrent les maîtres, se firent aussi mourir euxmêmes. De là est venu le proverbe, en parlant d'un homme malheureux, *Il a le cheval de Séjus.* * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 9.

SEICHES de BARBARIE. *Voyez* SECHES.

SEID, SCIVED ou SUETHA, ancienne petite ville épiscopale, suffragante de Jérusalem. Elle est dans la Judée, sur le bord oriental du Jourdain, à quatre lieues au dessus de la Mer de Galilée. On fait voir près de ce lieu le tombeau de Job. Mais comment Job, qui vivoit dans l'Arabie Déserte, près de la Chaldée, aura-t'il été enterré près de Jérusalem? * Baudrand. Spanheim, *Hist. Jobi.*

SEID BATTAL, dont le nom signifie en Arabe *Seigneur vaillant* ou *Prince courageux*, est un Héros Mahométan, dont le sépulchre est en grande vénération parmi les Turcs. Les Dervis l'honorent particuliérement, parce qu'il fut cause, à ce qu'ils disent, que ceux dont il étoit le Chef, conquirent la plus grande partie de l'Asie. Son corps est dans un monastére de la Natolie, qui est bâti au milieu d'une campagne; & c'est où les Dervis tiennent leur Chapitre général, qui est quelquefois composé de plus de huit mille Religieux Mahométans, & où ils font une Fête & une réjouïssance solemnelle. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

SEIDE, ville. *Voyez* SIDON.

SEIDELIUS (Bruno) natif de Querfurt au Comté de Mansfeld en Allemagne, Médecin & Poëte Latin, mourut vers l'an 1577. On a sept livres de Poësies de cet Auteur, savoir, deux d'Elégies, trois d'Odes, un d'Epigrammes, & un d'Idylles épiques; mais on n'estime guéres que ses Elégies, qui ont de la douceur & de la naïveté. * Melchior Adam, *Vitæ Medic. German.* Quenstedt, *Dial. de Patr. Viror. Illust.* Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poët Lat.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 293. *n.* 1322. édit. d'Amsterdam 1725.

SEIE, Déesse. *Voyez* SEGETIE.

SEIF-AGA, fameux Imposteur à Paris en 1657, se disoit un des premiers Kans ou Ministres de la Cour de Perse, & qu'il avoit été Gouverneur de Candahar, ville des Indes, que le Roi de Perse avoit conquise sur le Grand Mogol, & ensuite de Bagdad ou de Babylone, avant que cet endroit eût été pris par Amurath IV. Il ajoûtoit que quoiqu'il eût fort bien défendu cette place, il n'osoit cependant retourner dans sa patrie. Il se vantoit encore qu'Amurath avoit fait un grand cas de lui. Quelques Seigneurs François, comme le Duc de Saint-Agnan & l'Archevêque de Sens, ajoutérent foi à ces contes, jusques à ce qu'on apprit qu'il n'avoit été qu'un Commis des péages à Bagdad. Il étoit d'une fort belle taille & entretenoit trois laquais, habillez à la Persane. * De Rocoles, *des Imposteurs insignes. Dict. Allemand.*

SEIGNELAY, bon bourg de France, avec titre de Marquisat. Il est dans le Comté d'Auxerre en Bourgogne, sur le Serin ou le Serain, entre Auxerre & Joigny, à trois lieues de l'une & de l'autre. Ce bourg appartient à la Maison de Colbert. *Voyez* COLBERT. Cette Terre a été à la Maison de Savoisy: Charles de Savoisy, Grand Echanson de France, en avoit fait bâtir le château, sur la fin du XIV siécle. * Baudrand & Maty, *Dict. Géogr.*

SEILLANS: c'étoit anciennement une ville de la Gaule Narbonnoise: maintenant c'est un bourg de France situé en Provence, à cinq lieues de Fréjuls, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEILLE ou HAUTE SEILLE, en Latin *Alta-Sylva*, étoit autrefois un village & une paroisse, nommée *Tanconville*: c'est aujourd'hui une Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, située au païs de Vosge, dans le Comté de Blamont en Lorraine. Il a été ainsi nommé, parce qu'il étoit anciennement au milieu d'une grande & haute forêt, que le Vulgaire de ce païs a appellée *Seille*, par corruption du mot Latin *Sylva.* Ce fut l'an 1140, que quelques Religieux de l'Abbaïe de Teuilley, du diocése de Langres, vinrent s'établir en ce lieu, où ils furent reçus comme des Anges de Dieu par Agnés de Bar, Comtesse de Salms, & par ses deux fils, Henri & Haman. * Ruite, *Recherches des Antiquitez de la Vosge.*

SEILLE, riviére de Lorraine, a sa source dans le Lac de Lindre, baigne Dieuze, Marsal, Moyenvic, Vic, Nomény, & se décharge, non dans la Meuse, comme le dit M. Maty, mais dans la Moselle à Metz, où elle se partage en deux pour laver ses murailles. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SEILLE, petite riviére de la Franche-Comté, qui se rend dans la Saone entre Challon sur-Saone & Mâcon, à quatre lieues ou environ de la derniére. * Sanson, *Carte des deux Bourgognes.*

SEILLE, riviére de Cambresis. *Voyez* SELLE.

SEIMOUR. *Cherchez* SEYMOUR.

* SEINE (La) gros village de France en Provence, dans la Viguerie de Toulon, sur le bord de la mer, est au sud-ouest de Toulon, dont il est séparé par la rade de Toulon. Il en est éloigné d'environ une lieue & demie. * De Wit & Jaillot, *Cartes de Provence.*

SEINE ou LA SEINE, *Sequana*, grande riviére de France, a sa source en Bourgogne, ou plutôt elle en a deux; l'une à Chanceaux, & l'autre entre le même bourg & celui de Saint-Seine, dans le Bailliage de la Montagne. Elle coule à Châtillon & à Bar-sur-Seine; puis arrosant la Province de Champagne, elle passe à Troyes, & reçoit l'Aube à Méry, l'Yonne à Montereau, & diverses autres riviéres, jusqu'à ce qu'étant entrée dans l'Isle de France, elle arrose Melun & Corbeil, reçoit la Marne à Charenton, & traverse Paris, où elle forme quelques Isles. En quittant cette ville, elle fait plusieurs tours & retours, puis elle reçoit l'Oise, entre en Normandie, passe au Pont-de-l'Arche où est le confluent de l'Eure, à Rouen, à Caudebec, à Honfleur & Harfleur, & se décharge près du Havre-de-Grace dans l'Océan, où elle a son reflux, appellé *la Barre* par ceux du païs. Son embouchure est extrêmement large, & ce reflux la fait remonter l'espace de trente lieues, deux fois le jour. * Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.*

SEINSHEIM, bourg d'Allemagne dans la Franconie. Il est chef de

de la Baronnie de Seinsheim, située entre le Comté de Schwartzemberg & le Marquisat d'Onspach. Le Bailliage d'Erlach, enclavé dans l'Evêché de Wirtzbourg, dépend de cette Baronnie, qui appartient à la Maison de Schwartzemberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'IR. *Voyez* SEHIR.

SE'IRA. *Voyez* SEHIR.

SEISLAS *Voyez* CIASLAS, le seiziéme des Rois de Dalmatie.

SEISSEL, petite ville de France dans le Bugey, sur le Rhône, à six lieues d'Annecy, vers le Couchant septentrional. C'est là où l'on commence à se servir du Rhône pour naviger; ce qu'on ne peut faire plus haut, à cause qu'il se cache dans la terre pendant quelque tems. On y trouve des Augustins, des Capucins, un Prieuré de Bernardines, des Religieuses de la Visitation, & un Hopital.

SEISSEL (Charles de). *Voyez* SEYSSEL.

SEISSEL (Claude de). *Voyez* SEYSSEL.

SEITTEN. *Voyez* GEITHEN.

SEIZE (Les) nom d'une Faction qui se forma à Paris en 1589, pendant la Ligue, & dont les principaux étoient au nombre de quarante. Parce qu'ils avoient distribué à seize d'entre eux les seize quartiers de Paris, pour y faire exercer ce qui avoit été résolu dans leur Conseil, on les nomma *les Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des personnes qui conduisoient ce parti. Ce fut un Bourgeois de Paris, nommé *la Rocheblond*, qui commença cette Ligue particuliére, pour s'opposer aux desseins du Roi Henri III, lequel favorisoit, disoit-on, les Huguenots, & pour empêcher que le Roi de Navarre ne succédât à la Couronne de France. La Rocheblond eut d'abord une conférence secrette avec deux Docteurs & Curez, l'un de saint Sévérin, & l'autre de saint Benoît à Paris, & avec un Chanoine de Soissons, qui prêchoit à Paris. Peu de jours après, ces quatre en attirérent huit autres à leur parti; & ce furent-là comme les douze faux Apôtres, & les Fondateurs de la Ligue de Paris, qui fut bientôt composée de nouveaux Associez, gens d'Eglise, de Palais & de Boutique. Pour garder quelque ordre dans cette conspiration, ils en choisirent seize d'entre eux, ausquels on distribua les seize quartiers de la ville de Paris, afin d'y observer ce qui s'y feroit, & d'y exécuter les ordres de leur Conseil. Cette Faction se joignit à la grande Ligue, commencée à Péronne; mais eut aussi ses intérêts particuliérs, & ne seconda pas toûjours les intentions du Duc de Guise, ni celles du Duc de Mayenne, à qui elle préféra le Roi d'Espagne. *Voyez* LIGUE. * Maimbourg, *Hist. de la Ligue.*

SELA. *Voyez* TSELAH.

SELA ou SCELA, fils de Juda, l'un des douze Patriarches, & de Sua ou 'Sçuah, Cananéenne. Il avoit promis de le donner pour mari à Thamar, qui avoit déja épousé successivement deux de ses fils, dont elle étoit veuve. Mais ayant négligé de tenir sa parole, il commit par mégarde un inceste avec elle. * *Genése, ch.* 38. *v.* 5.

SELANDE ou ZELAND, que ceux du païs nomment *Seeland*, grande Isle de Danemarck, dans la Mer Baltique, a eu autrefois le nom de *Codanonia*. Le Sund ou Oresund, la sépare du côté du Levant de la Province de Schonen; & le Bel-sund la sépare au Couchant de celle de Funen. Coppenhague en est la ville capitale; les autres sont, Roschild, & Elseneur; avec les forteresses de Cronenbourg & de Frideriksbourg, & près de trois cens quarante villages. Elle contient environ dix-huit lieues Danoises de long, & quatorze de large; & comme c'est toute terre plate, & bois de haute futaye, il y a beaucoup de pâturages. Il n'y croît point de froment, & on n'y peut recueillir que quelque peu de seigle, d'avoine & d'orge; mais à cela près, elle est extrêmement fertile. * Meursius, *Hist. Dan. &c.*

SELANDE, l'une des Provinces-Unies. *Voyez* ZELANDE.

SELCHA étoit anciennement une ville du Royaume de Basan, puis de la demi-tribu de Manassé, au Levant du Jourdain. Elle étoit au pié du Mont-Hermon, à quatorze lieues de la ville de Dan, ou Césarée-de Philippe, vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

SELD (George-Sigismond) Vice-Chancelier de l'Empire, naquit en 1516, à Ausbourg où son pére étoit Orfévre, ou Mathématicien selon d'autres. A l'âge de 12 ans il fut envoyé au Gymnase d'Ingolstadt, d'où il partit en 1530 avec deux Barons de Fugger pour l'Italie, & fit deux ans de séjour avec eux à Padoue. Il passa ensuite en France & s'appliqua à Bourges au Droit, à l'Histoire, aux Mathématiques & au Grec. De là, il retourna à Padoue, & après y avoir pris le dégré de Docteur il revint dans sa patrie. Louïs, Duc de Baviére, lui ayant alors offert la charge de Conseiller, il l'accepta, & épousa la fille du Chancelier du Duc. En 1546, Charles-*Quint* le nomma son Conseiller, & quatre ans après son Vice-Chancelier. Ce fut dans ce poste qu'il aida à dresser le Traité de Passau; & en 1557, il assista en qualité de Commissaire Impérial avec Jules Pflug, Evêque de Naumbourg, au Colloque de Worms. Après la mort de Charles-*Quint* il conserva la charge de Vice-Chancelier auprès de Ferdinand I, son successeur, & cinq ans après il demanda sa démission, qui lui fut accordée à condition qu'il demeureroit encore un an en Cour pour être employé dans de certaines affaires de l'Empire comme Conseiller Privé. Il se retira au bout de ce terme sur ses Terres en Baviére avec toute sa famille, & reçut bientôt après la nouvelle que Ferdinand, le jour avant sa mort, avoit fort souhaité de le voir. Maximilien I, étant monté sur le thrône, offrit à Seld ses anciens emplois, qu'il accepta selon les avis de Philippe, Roi d'Espagne, & d'Albert, Duc de Baviére. A peine avoit-il été pendant six mois à la Cour, que le 26 mai 1565, il lui arriva un très grand malheur; car en revenant d'une maison de campagne à Vienne, les chevaux de son carosse s'effarouchérent & prirent le mords aux dents. Voyant cela, il voulut tenter de sauter du carrosse; mais le saut qu'il fit fut si malheureux, qu'il en mourut bientôt après. Voici les titres de ses Ouvrages, *Repertorium Juris*; *Genealogia maximarum Familiarum*; *La Vie & les Actions de l'Empereur Charles-Quint*, en Allemand. En 1688, on a fait imprimer un Manuscrit intitulé, *Discursus de Cæsaris & Romani Pontificis potestate*, dans lequel il décide cette Question, *si un Empereur voulant se démettre du Gouvernement de l'Empire, est obligé de le faire entre les mains du Pape.* * Pantaléon, *Prosop. l.* 3. Chytræi *Saxonia.* Zwingeri *Theatrum.* De Thou, *Hist. l.* 12. Melchior Adam, *Vitæ Jurisconsultorum. Dict. Allemand.*

SELDEN (Jean) naquit le sixiéme décembre 1584, à Salvington, petit village, qui est au Couchant de la ville de Terring dans le Comté de Suffex. Son pére, qui portoit le nom de *Jean*, comme lui, & sa mére *Marguerite* Baker étoient tous deux de bonne famille. Il fit ses premiéres études à Chichester, ville capitale du Comté de Suffex, sous Hugues Baker, Recteur de l'Ecole de cette ville, & fameux Jurisconsulte. Il y étudia les Belles Lettres, & passa à Oxford en 1598. Deux Membres du nouveau Collége entreprirent de contribuer à son avancement; l'un s'appelloit *Antoine Baker*, frére de son premier Maître; & l'autre *Jean Young* ou *Junius*. Il étudia sous eux, pendant quatre ans, & fit de grands progrès dans l'étude de la Langue Latine. Il se rendit à Londres en 1612, pour s'appliquer à l'étude de la Jurisprudence, & il y fut reçu dans la Société qui portoit le nom de *Clifford*. Cette Société étoit alors une des huit qu'il y avoit à Londres, pour faire cette sorte d'étude. Celle du Temple étoit plus fameuse, il y passa deux ans après. Il s'y acquit bientôt une grande réputation, & y gagna l'amitié du Chevalier Robert Cotton, qui possédoit une Bibliothéque curieuse & riche, sur-tout en piéces du moyen âge & appartenantes à l'Angleterre, de Spelman & de Cambden. Celle que le célébre Ussérius, Archevêque d'Armagh, avoit lié avec lui dès l'an 1609, dura toute leur vie malgré la diversité de leurs sentimens. Il publia en 1618, son Traité des *Dixmes*, qui fit beaucoup de bruit, & qui lui attira bientôt la haine du Clergé. Il fut cité devant la grande Commission, & on l'obligea à se retracter. Le Roi Jacques I, mécontent du Parlement de 1621, ayant fait emprisonner quelques-uns des Membres de la Chambre des Communes, qu'il croyoit avoir été les Auteurs de la contradiction qu'il y avoit trouvée, fit aussi arrêter Selden; car quoiqu'il ne fût pas Membre de cette Chambre, il y avoit été appellé en qualité de Jurisconsulte pour dire son sentiment touchant les priviléges des Parlemens, & y avoit opiné fortement en leur faveur & contre la Cour. Sa détention ne fut pas cependant de longue durée. Lancelot Andrews, Evéque de Winchester, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour, rendit en cette occasion service à Selden, qui fut élargi au bout de cinq semaines. En 1623, il fut nommé Député au Parlement par la ville de Lancastre; mais il s'y tint neutre. Le torrent l'entraîna dans le premier Parlement de Charles I, en 1625, où il fut encore député par le bourg nommé *Grand-Bedwin*, dans la Province de Wilt. Il s'y déclara fortement contre le Duc de Buckingham, & lorsqu'en 1626 ce Seigneur fut accusé dans les formes par les Communes, Selden ne refusa pas d'avoir part au plaidoyé qui fut fait contre lui. Animé du même esprit, il osa paroître encore en 1627, contre la Cour, en faveur de M. Hambden, dont il fut un des Avocats. Son affaire ayant été portée au Parlement de 1628, Selden se signala selon sa coutume dans les délibérations, & prononça plusieurs Harangues qui sont imprimées. Le Parlement de 1629 ne fut pas moins agité que les précédens, & Selden y portant les mêmes dispositions s'attira un nouvel orage. Charles résolut enfin de pousser à bout des gens qui ne l'avoient pas épargné. Pour cela, après avoir dissous le Parlement, il fit citer au Banc du Roi quelques-uns de ses Membres qu'il avoit fait arrêter. Selden, qui se trouvoit de leur nombre, chicana le terrein, & s'opiniâtra constamment à demander le bénéfice des loix, sans pouvoir se résoudre à recourir aux priéres, comme la Cour l'exigeoit. De la Tour où il avoit été mis d'abord, on le transféra dans une prison publique, où il fut exposé à perdre la vie à cause de la peste qui s'y étoit introduite. Ses amis lui firent obtenir une prison plus commode, & on ne sait comment il en sortit. A peine fut-il élargi, que le Roi le fit encore emprisonner, le soupçonnant d'être l'Auteur d'un Ecrit séditieux qui se répandit en 1630. Le Roi Jacques I, peu avant sa mort, avoit ordonné à Selden de ramasser tout ce qui pourroit servir à faire voir que l'Empire de la mer appartenoit à la Couronne de la Grande Bretagne. Il y avoit travaillé, mais l'affront qu'il avoit reçu par son emprisonnement lui avoit fait supprimer son Ouvrage. La Cour en étant informée, sentit la faute qu'on avoit faite de le ménager si peu, & résolut de ne rien oublier pour le gagner. L'Archevêque Laud se chargea de le ramener: il y réussit à la fin, & l'Ouvrage parut en 1636, sous le titre de *Mare Clausum*, où il entre dans une opinion opposée à celle de Grotius, qui en 1609, avoit donné un Traité avec ce titre *Mare Liberum*. Selden se vit alors si bien à la Cour qu'il ne tint qu'à lui de s'élever aux premiers emplois, mais il leur préféra le plaisir de pouvoir se donner tout entier à l'étude. Il fut encore député au Parlement en 1640, par l'Université d'Oxford. Dans les brouilleries entre le Parlement & le Roi, il se déclara pour le Parlement & devint la maîtresse roue de son parti. Il fut un des Laïques que le Parlement choisit pour assister à l'assemblée des Théologiens, qui établit le Presbytérianisme sur les ruïnes de l'Episcopat. En 1643, le Parlement le fit Garde des Regîtres de la Tour & un des Commissaires de l'Amirauté, & l'année suivante, il ordonna qu'on lui donneroit cinq mille livres sterling pour le dédommager de ce qu'il avoit souffert en 1628. Il y a, *dit Colomiez*, des Auteurs qui disent qu'il refusa généreusement cette somme. En 1645, Selden fut élu Chef du Collége de la Trinité à Cambridge; mais il refusa cet honneur, sans qu'on en puisse pénétrer les raisons. On a cru mal à propos que ce refus

venoit d'une averſion ſecrette qu'il avoit pour le Clergé, car il a été Procureur de l'Univerſité d'Oxford, & a été lié d'amitié avec pluſieurs Théologiens Epiſcopaux. Il mourut le 30 novembre 1654, âgé de 70 ans. Au milieu de toutes les affaires & de tous les embarras qu'il a eus pendant le cours de ſa vie, il n'a jamais diſcontinué de s'appliquer à l'étude, qui faiſoit tout ſon plaiſir. Le grand nombre de ſes Ouvrages le fait aſſez connoître. Il laiſſa une partie de ſa bibliothéque à l'Univerſité d'Oxford & le reſte à trois Juriſconſultes de ſes amis, qui en firent eux mêmes préſent à la même Univerſité. Sa liberté à dire ſes ſentimens & à les ſoutenir, le brouilla pluſieurs fois avec les Cours de Jacques I, & de Charles I. On peut dire cependant qu'on ne voit point dans ſes Ecrits ce zéle impétueux des divers partis qui agitoient l'Angleterre de ſon tems, & qu'il n'y dit rien qui reſſente l'amertume de celui de la plupart des Théologiens Anglois qui vivoient alors. Il paroît qu'il s'eſt un peu entêté des Ecrits des Juifs, dont il a voulu quelquefois tirer des lumiéres qu'il auroit pu mieux tirer d'ailleurs, comme il a fait dans ſon Ouvrage *du Droit de la Nature & des Gens* ſelon les Principes des Juifs. Quelques-uns ont voulu rendre ſa Religion ſuſpecte; mais M. Wilkins, qui a donné ſa Vie à la tête de ſes Oeuvres, prétend que quoiqu'il ait été aſſez libre dans ſes ſentimens; il n'a cependant jamais rien dit, ni fait, qui pût faire douter qu'il ne fût attaché à l'Egliſe Anglicane. Voici l'Epitaphe qu'il ſe fit lui-même & qu'on a gravée ſur un marbre attaché à la muraille au deſſus de ſon tombeau,

Johannes Seldenus heic juxta ſitus, natus eſt XVI Decembris MDLXXXIV Salvintoniæ, qui viculus eſt Terring occidentalis in Suſſexiæ maritimis, parentibus honeſtis, Joanne Seldeno Thomæ filio, & Quinis ſecundo, an. MDXLI nato, & Margaretha, filia & hærede unica Thomæ Bakeri de Rushington, ex Equeſtri Bakeriorum in Cantio familia, filius e cunis ſuperſtitum unicus, ætatis fere LXX annorum. Denatus eſt ultimo die Novembris an. ſalutis reparatæ MDCLIV per quem expectat heic reſurrectionem felicem.

On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Analectôn Anglo-Britannicôn, libri duo, de Civili adminiſtratione Britanniæ Magnæ uſque ad Normanni adventum*; *Jani Anglorum facies altera*; *Traité du Duel*, en Anglois; *Les titres d'Honneur*, en Anglois; *Louanges des Loix Angloiſes* par le Chevalier Jean Forteſcue, avec des Notes de Jean Selden, en Anglois; *Diſſertation ſur les Juifs d'Angleterre*, en Anglois; *De Diis Syris*; *Traité des Dîmes*, en Anglois; (Cet Ecrit arma le Clergé Anglois contre lui & lui cauſa bien des affaires) *Spicilegium in Eadmeri quinque libros Hiſtoriarum*; *Marmora Arundelliana, ſive Saxa Græce inciſa ex venerandis priſcæ Orientis gloriæ ruderibus, auſpiciis & impenſis Thomæ Comitis Arundelliæ vindicata, & in ejus ædibus diſpoſita, Commentariolos adjecit Joannes Seldenus*; *De Succeſſionibus in bona Defuncti ſecundum Leges Hebræorum*; *Mare Clauſum ſeu de Dominio Maris*; *Vindiciæ ſecundum integritatem exiſtimationis ſuæ per convicium de ſcriptione Maris Clauſi petulantiſſimum & mendaciſſimum inſolentius læſæ in Vindiciis Maris Liberi, adverſus Petrum Baptiſtam Burgum Liguſtici maritimi Dominii Adſertorem*; *De Jure Naturali & Gentium juxta Diſciplinam Hebræorum*; *Les Privilèges des Barons d'Angleterre aſſemblez en Parlement*, en Anglois; *De la Judicature dans le Parlement, ou du Pouvoir des Pairs & des Communes pour y rendre Juſtice*, en Anglois; *Eutychii Ægyptii Patriarchæ Orthodoxorum Alexandrini Eccleſiæ ſuæ Origines ex ejuſdem Arabico nunc primum edidit ac Verſione & Commentario auxit Joannes Seldenus*; *De Anno Civili & Calendario Judaico*; *Uxor Hebraica, ſive de Nuptiis & Divortiis ex Jure Civili, id eſt Divino & Thalmudico veterum Hebræorum, libri tres*; *Fleta ſive Commentarius Juris Anglicani ſic nuncupati*; *De Synedriis & Præfecturis veterum Hebræorum, libri tres*; *Præfatio ad Hiſtoriæ Anglicanæ Scriptores decem*; *Traité où l'on prouve que le jour de la Naiſſance de Jeſus-Chriſt doit être fixé au 25 décembre*, en Anglois; *Diſſertation ſur la charge de Chancelier en Angleterre*, en Anglois; *Traitez de Jean Selden*, en Anglois; *Entretiens de Table*, en Anglois. Tous ces Ouvrages ont été réünis par David Wilkins & imprimez en trois volumes *in folio*, à Londres 1726. Voici quatre vers que Gérard Langbaine fit pour mettre au bas du portrait de Selden,

Talem ſe ore tulit, quem gens non barbara quævis
Quantovis pretio mallet habere ſuum.
Qualis ab ingenio, vel quantus ab arte, loquentur
Dique ipſi & lapides, ſi taceant homines.

Dans le dernier diſtique on fait alluſion à deux Ouvrages de l'Auteur, ſavoir, le Traité des Dieux des Syriens, & l'Explication des Marbres d'Arundel. * *Sa Vie par* Wilkins. Wood, *Athenæ Oxonienſes.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 5. *p.* 21 *& ſuiv. Colomeſiana.*

S E'L E'B I M. *Voyez* S Ç A H A L A B I M.

S E'L E'B I M. *Voyez* S A B A T S I M.

* S E'L E D, fils de Nadab de la Tribu de Juda, mourut ſans enfans. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 30.

S E'L E M B R I A. *Voyez* A G R I O M E'L A.

S E'L E M N E, *Selemnus*, fleuve de l'Achaïe, province du Péloponnéſe, coule proche de la ville de Patras. On dit que les hommes & les femmes qui s'y baignoient, oublioient leurs amours, & n'avoient plus que de l'indifférence. Pauſanias, qui parle de cette tradition, ajoûte que ſi l'eau de Sélemne avoit cette vertu, elle ſeroit préférable à de groſſes ſommes d'argent. La Fable ſuppoſe que Vénus donna cette qualité à ces eaux, en faveur de l'Amant de la Nymphe Argyra, lequel s'appelloit *Selemnus*, & avoit été aimé de cette Nymphe, qui le mépriſa lorſque l'âge eût effacé ce qu'il avoit d'agrément. Sélemne mourut de regret, & fut changé en fleuve par Vénus. Ne pouvant ſe guérir de ſa paſſion, même après ce changement, il couloit vers l'endroit où il pouvoit joindre Argyra; mais Vénus lui en fit perdre le ſouvenir, & il prit un autre cours. * Pauſanias, *in Achaicis.*

S E'L E'N A S, Sécretaire d'Ulphila, Evêque des Goths, inventa les Lettres Gothiques, & ſuccéda à ſon Maître dans cet Evêché. Il vivoit vers l'an 370 ſous l'empire de Valens. * Socrate, *l.* 5. *c.* 33.

S E'L E'N E, Concubine de Simon *le Magicien. Voyez* H E'L E'N E.

S E'L E S T A D T ou S C H L E S T A D T, ville de la Baſſe Alſace, ſur la riviére d'Ill, étoit autrefois libre & Impériale, & du Gouvernement de Haguenaw. Aujourd'hui elle appartient à la France depuis la paix de Weſtphalie, par laquelle ce Gouvernement lui a été cédé. Séleſtadt eſt à quatre milles de Briſac, & à quelque peu moins de Colmar, au ſud-ſud-oueſt de Straſbourg. Ses fortifications furent ruïnées en 1673, & réparées entiérement deux ans après: de ſorte qu'elle eſt maintenant une place très-forte. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E L E U C I D E S, nom des Deſcendans de Séleucus, Roi de Syrie. L'Ere ou l'Epoque des Séleucides eſt de ſi grande importance dans l'Hiſtoire, qu'elle mérite qu'on en faſſe ici mention. Quelques Auteurs la nomment ſimplement l'*Ere des Grecs.* Les Juifs la nomment l'*Ere des Contracts*, parce que lorſqu'ils tombérent ſous le Gouvernement des Rois Syro-Macédoniens, ils furent obligez de s'en ſervir dans toutes les dates des contracts & des autres piéces civiles. Ils s'y accoutumérent ſi bien, que plus de mille ans encore depuis Jeſus-Chriſt, ils n'avoient point d'autre maniére de compter les années. Ce fut alors qu'ils s'aviſérent de compter depuis la création du monde. Les Arabes nomment cette Ere, *Taric Dilcarnaïm*, c'eſt à dire, l'*Ere du Bicornu.* Il y en a qui veulent que ce ſoit à cauſe d'Alexandre *le Grand*, ſuivant eux nommé *le Bicornu* dans l'Alcoran & dans pluſieurs livres Arabes, parce qu'il vouloit ſe faire paſſer pour être le fils de Jupiter Ammon. Mais le ſavant M. Prideaux remarque, 1. Que comme cette Ere commence depuis l'entrée de Séleucus dans Babylone, 312 ans avant Jeſus-Chriſt, & douze ans après la mort d'Alexandre, il n'eſt pas naturel de rapporter cette Epoque à rien de ce qui regarde Alexandre; 2. Qu'Appien nous fournit une particularité qui ſert à expliquer pourquoi les Arabes ont nommé cette Ere *Taric Dilcarnaïm.* Cet Auteur remarque que Séleucus étoit ſi fort, qu'en prenant un taureau par les cornes il l'arrêtoit tout court, & que cela avoit donné lieu aux Sculpteurs de lui mettre ordinairement deux cornes de bœuf à la tête. Ainſi il y a beaucoup d'apparence que c'eſt lui & non pas Alexandre que les Arabes déſignent par *le Bicornu*, dans le nom qu'ils donnent à leur Ere. Les deux livres des Macchabées l'appellent l'*Ere du Royaume des Grecs*, & tous deux l'employent dans leurs dates, avec cette différence pourtant que le premier de ces livres le fait commencer au printems, & l'autre à l'automne de la même année. Le calcul de ce dernier ſe trouve par là le même que celui qu'ont ſuivi les Syriens, les Arabes, les Juifs, & tous ceux qui ſe ſervoient autrefois de cette Ere, ou qui l'employent encore aujourd'hui, à la réſerve des ſeuls Chaldéens. Ces derniers ne regardent pas Séleucus comme bien établi à Babylone avant le printems de l'année ſuivante, qu'arriva la retraite de Démétrius. Ils ne firent commencer l'Ere des Séleucides qu'à cette Epoque; d'où vient que toutes les années de cette Ere commençoient auſſi parmi eux dans la même ſaiſon. Ainſi quoique toutes les autres nations qui s'en ſervoient, la fiſſent commencer vers l'équinoxe d'automne de l'an 312 avant Jeſus-Chriſt, les Chaldéens n'en plaçoient le commencement qu'au printems de l'année ſuivante. L'Auteur du premier livre des Macchabées eſt le ſeul qui la faſſe commencer un an entier avant les Chaldéens. * Scaliger, *de Emend. Temp. l.* 2 & 5. Pétau, *de Doct. Temp. l.* 2. Langius, *de Annis Chriſti, l.* 2. *c.* 17. Riccioli, *Chron. Reform.* Calviſius. Torniel. Salian. Le Pére Pagi dans ſa Diſſertation *de Periodo Græco-Romana*, où il refute quelques erreurs vulgaires, que l'on a ſur l'Ere d'Alexandre. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome* 2. *p.* 515 *& ſuiv.*

S E'L E U C I E, ville de l'ancienne Cilicie ou de l'Iſaurie, & aujourd'hui de Caramanie, a été autrefois très-conſidérable, & étoit nommée Séleucie la rude, *Seleucia aſpera*, peut-être à cauſe des montagnes dont ce païs eſt tout rempli; & par d'autres Auteurs, *Olbia* & *Hiria.* Saint Grégoire de Nazianze l'appelle *la Séleucie de ſainte Thécle*, parce qu'elle étoit célébre par le tombeau de cette Martyre. Les Modernes la nomment *Seleſchia*, *Seleucà* & *Saleſica.* Elle a été métropole d'Iſaurie, & a eu un Archevêché, ſous le Patriarchat d'Antioche. * Ammien Marcellin, *l.* 24. *c.* 5. Strabon. Ortélius. Le Noir, &c.

CONCILE DE SE'LEUCIE.

Les Partiſans de l'Héréſie d'Arius, très-puiſſans à la Cour de Conſtance, portérent cet Empereur à indiquer un Concile Oecuménique à Nicomédie; mais après que cette ville eut été ruïnée par un tremblement de terre, on réſolut de le tenir à Nicée. Cette ſeconde propoſition fut encore ſans effet; car les Hérétiques firent en ſorte que Conſtance ordonna qu'il ſe tiendroit deux Conciles à la fois; l'un à Séleucie, pour l'Orient; & l'autre à Rimini, pour les Prélats d'Occident. La choſe fut exécutée de cette ſorte: tous les Evêques convoquez en Orient, ſe rendirent à Séleucie le 13 ſeptembre de l'an 359, & le Concile s'ouvrit le 27 du même mois. Il s'y trouva cent ſoixante Prélats, preſque tous Ariens. Saint Hilaire de Poitiers, qui étoit en exil dans la Phrygie, vint à ce Synode, & défendit puiſſamment la vérité orthodoxe, en quoi il ne fut ſecondé que par quelques Evêques d'Egypte. Les Hérétiques avoient fait courir le bruit

bruit que ce Saint, & ses confréres des Gaules, étoient Sabelliens ; mais il se purgea bientôt de ce soupçon. Le Concile se trouva divisé en deux opinions, parce que les uns vouloient qu'on commençât par les controverses de la Foi ; & les autres, que l'on traitât des accusations & des dépositions des Evêques. Les Semi-Ariens, qui admettoient dans Jesus Christ la ressemblance de la substance, ne vouloient point que l'on dressât de nouvelle Confession de Foi. Au contraire Acacius de Césarée, condamnant le Concile de Nicée, & diffamant son Symbole, en présenta un, où il disoit que la ressemblance du Fils avec le Pére, étoit de volonté seulement, & non de substance. Il avoit appris cette doctrine d'Aëtius, qui servit de prétexte à ce Concile. Les Sémi-Ariens détestérent cette Confession de Foi, disant qu'il se falloit tenir à celle qu'on avoit faite à Antioche l'an 341: & en effet, ils la confirmérent. Mais comme la division augmentoit toûjours, Léonas, que Constance avoit envoyé avec Laurice, pour faire observer l'ordre dans le Concile, le rompit le quatriéme jour, & renvoya les Evêques. Ensuite les Sémi-Ariens s'étant assemblez dans l'eglise, & ayant cité inutilement Acacius, ils le déposérent, lui & plusieurs autres Prélats. Anien, qui étoit Prêtre d'Antioche, fut mis en la place d'Eudoxe déposé. Mais ceux du parti d'Acacius s'étant saisis de lui, le mirent entre les mains de Laurice & de Léonas, lesquels après l'avoir fait garder quelque tems par les Soldats, l'envoyérent en exil. Ceux qui venoient de l'ordonner, se plaignirent de cette violence, & députérent dix d'entre eux à Constance, pour l'avertir de ce qui s'étoit passé; de quoi ils avoient aussi donné avis aux autres Evêques par une lettre Synodale. * S. Athanase, *de Synod.* Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 21. Sulpice Sévére, *Hist. Sacra*, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Théodoret, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. Baronius, *in Annal.* Herman, *Vie de S. Athanase*, *l.* 8. Godeau, *Hist. Ecclés.*

SE'LEUCIE, sur le Tigre, ville d'Asie, dite *Seleucia ad Tigrim*, fut bâtie par le Roi Séleucus *Nicator.* Trajan la prit avec Ctésiphonte; & Cassius brûla l'une & l'autre. Du tems de Julien l'*Apostat*, elle s'appelloit *Coché*, comme nous l'apprend Ammien Marcellin, *l.* 24. *c.* 5. Les Modernes sont en peine de trouver cette ville, que quelques-uns prennent pour *Mosul*, & d'autres pour *Hellé*, à deux journées de Bagdet. Sanson croit que c'est la même que *Bagdet* ou *Bagdat*, qui ayant été prise souvent & reprise par les Turcs, est soumise aux derniers depuis l'an 1638. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 6. *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 24. *c.* 5. Ortélius. Le Noir. Sanson.

Ce fut environ l'an 294 avant Jesus Christ que Séleucus fit bâtir Séleucie à quarante milles de Babylone. Elle étoit sur la rive occidentale du Tigre, vis à vis de l'endroit où est aujourd'hui Bagdad, sur l'orientale. Elle devint bientôt une grande ville. Pline dit qu'elle avoit six cens mille Habitans. Les Habitans de Babylone se retirérent là à cause de la commodité de la situation & des priviléges que Séleucus accorda à sa nouvelle ville. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 565.

SE'LEUCIE, ville de Syrie, surnommée *Pieria*, & bâtie par le même Séleucus *Nicator*, étoit près de l'Oronte, avec Archevêché. Le Noir la nomme *Soldin*; & d'autres la prennent pour *Séleuche Ielber.*

SE'LEUCIE, autre ville de Syrie, sur le fleuve Belus, avec Evêché suffragant d'Apamée. On croit que son nom moderne est *Divertigi.* Séleucus *Nicator* bâtit neuf villes de ce nom. *Voyez* son article. * Ferrari, *in Lex. Géogr.*

SE'LEUCIE, ville de Pisidie, sur les confins de la Pamphylie, avec Evêché suffragant d'Antioche de Pisidie. S. Paul y établit la Foi. Les Turcs la nomment *Carasazar*, & d'autres *Celestria.* C'est dans cette ville que mourut l'Empereur Trajan.

SE'LEUCIENS, Hérétiques, venus de Séleucus & d'Hermias, dans le quatriéme siécle, faisoient Dieu corporel, & soutenoient que la matiére élémentaire étoit éternelle. Ils batisoient en imprimant un fer chaud sur le front, & soutenoient d'autres erreurs contre la gloire du Verbe fait chair. * S. Augustin, *Hær.* 59. Nicéphore, *l.* 11. *c.* 14. Philastrius. Sandére. Pratéole ou du Preaux, &c.

☞ Ces deux Hérétiques (Séleucus & Hermias) étoient de Galatie, selon Philastrius. Ils croyoient, comme Hermogéne, que la matiére étoit éternelle; mais ils avoient ajoûté à ce dogme les erreurs suivantes, 1. Que Dieu est corporel : 2. Que les ames sont tirées de la terre : 3. Que le mal vient de Dieu ou de la matiére: 4. Que le Sauveur n'est point assis à la droite de son Pére en corps; mais qu'il a quitté son corps, & l'a laissé dans le soleil: 5. Que le Paradis est visible: 6. Que les ames étant de feu & d'esprit, ne doivent pas être batisées par l'eau: & 7. Qu'il n'y a point de résurrection, ou qu'elle n'est autre chose que la génération continuelle des hommes. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

SE'LEUCUS NICATOR ou NICANOR, qui signifie *Victorieux* & *Conquérant*, Roi de Syrie, I. du nom, étoit fils d'*Antiochus* & de *Laodice.* On dit qu'il portoit sur sa cuisse la figure d'une ancre, & qu'il avoit apporté cette marque en naissant. *Voyez* LAODICE'. Après la mort d'Alexandre, dont il étoit un des Généraux d'armée, il s'établit à Babylone, mais il en fut chassé par Antigonus, & se retira en Egypte, près de Ptolémée. Depuis il traversa toute la Perse, & fit alliance avec Sandrocotus, Roi des Gangarides, peuples de l'Inde, dont il reçut un renfort de cinq cens éléphans, & de six mille hommes de pié. A son retour il se ligua avec Ptolémée, Cassandre & Lysimachus, contre Antigonus, Roi de l'Asie Mineure, qui fut tué dans la bataille d'Ipsus, la premiére année de la CXIX Olympiade, l'an 304 avant Jesus Christ, & partagea avec eux les provinces de cette conquête. Ce fut ce Prince qui commença le Royaume de Syrie qui de son nom fut appellé des Séleucides. Depuis il fit la guerre à Démétrius; puis il reçut sous sa protection l'Eunuque Philétére, qui se retira auprès de lui avec neuf mille talents qu'il avoit amassez dans le Gouvernement de Pergame. Il alla au devant de Lysimaque, qui poursuivoit Philétére, lui livra la bataille, & le tua, l'an 281 avant Jesus Christ. Après cette victoire, il forma le dessein de conquérir la Thrace & la Macédoine; mais il fut assassiné par Ptolémée *Céraune* dans la ville d'Argos, la premiére année de la CXXV Olympiade, l'an 280 avant Jesus Christ, le 78 de son âge, & le 32 de son régne. C'étoit un prince vaillant, & néanmoins fort doux. On rapporte de sa modération un exemple qui est assez extraordinaire. Son fils Antiochus *Soter* étant tombé dans une langueur amoureuse pour Stratonice sa belle-mére, & le Médecin Erasistrate ayant reconnu la cause du mal de ce Prince par un soudain tressaillement de son pouls à la vue de cette Reine, Séleucus eut la bonté de la lui céder, & de permettre qu'il l'épousât. Il renvoya aux Athéniens la bibliothéque que Xerxès leur avoit enlevée, & qu'il trouva en Perse. Il fit bâtir seize villes, appellées *Antioche*, en mémoire de son pére; six *Laodicées* en l'honneur de sa mére; neuf *Séleucies*, pour immortaliser son nom; trois *Apamées*, & une *Stratonice*, en faveur de ses femmes, outre *Berrhee*, *Edesse*, *Bella*, *&c.* où il envoya des Juifs, ausquels il donna de beaux priviléges. Il tenta de joindre le Palus Méotide à la Mer Caspienne; mais ce dessein ne put réüssir. Joseph fait mention d'un prodige qui lui arriva dans un de ses sacrifices. Le bois, *dit-il*, destiné pour le bucher, s'alluma en sa présence, sans qu'on y eût mis le feu. Antiochus *Soter* lui succéda. * Plutarque, *in Séleuco.* Joséphe. Justin. Arrien.

SE'LEUCUS II, fils d'Antiochus dit Θεὸς, *le Dieu*, eut le surnom de *Callinicus.* Les Savans ne sont pas d'accord sur la raison pour laquelle il porta ce nom, qui signifie un *Vainqueur Heureux.* Quelques-uns disent qu'il lui fut donné par ironie, comme à un Prince presque généralement malheureux dans toutes ses entreprises; mais M. Vaillant croit qu'il prit ce nom après la victoire qu'il remporta sur son frére Antiochus, en mémoire de laquelle il fonda une ville qu'il nomma *Callinicopolis.* Il succéda à son pére 247 ans avant la naissance de Jesus Christ, dans la seconde année de la CXXXIII Olympiade. D'abord en entrant dans le gouvernement de ses Etats il suivit le mauvais conseil de sa mére Laodice, & fit mourir Bérénice, la seconde épouse de son pére Antiochus, avec le fils qu'elle en avoit eu & qui étoit encore au berceau. Il ne s'attira pas seulement par là la révolte de diverses villes de ses Etats, mais encore une grande guerre de la part de Ptolémée *Evergetes*, Roi d'Egypte & frére de Bérénice. Ptolémée lui enleva presque tout son païs jusques à l'Euphrate, & en auroit apparemment fait autant du reste de son Royaume, si une rebellion, qui s'alluma en Egypte, ne l'eût rappellé. Séleucus perdit aussi ses flottes par des tempêtes dans le tems qu'il s'en vouloit servir pour ranger à leur devoir les villes rebelles. Il eut pourtant le bonheur de voir que ces villes rentrérent d'elles mêmes dans l'obéïssance, soit qu'elles le crussent déja assez puni, soit qu'elles n'aimassent pas à vivre sous le joug des Egyptiens. La guerre avec Ptolémée s'étant rallumée, Séleucus fut encore battu & ses troupes presque entiérement défaites. Il crut se fortifier en appellant à son secours son frére cadet, Antiochus *Hierax*, à qui il fut obligé de promettre pour récompense toute l'Asie Mineure jusques au Mont-Taurus. Mais à peine eut-il obtenu par ce moyen une tréve de dix ans, que son frére même l'attaqua & le battit dans une grande action qui se passa près d'Ancyra. Euménès, Roi de Bithynie, qui savoit profiter en maître de la discorde de ces deux fréres, défit Hiérax à son tour. Séleucus lui même battit ensuite aussi son frére, qui se vit enfin obligé de se retirer auprès de Ptolémée son ancien ennemi, qui le fit aussi-tôt mettre dans une prison fort dure, de laquelle il ne se sauva que pour périr, ayant été assassiné par des Voleurs en chemin. Avec tout cela les affaires de Séleucus n'étoient pas encore relevées, car le Royaume de Syrie avoit trop souffert par ces guerres intestines. L'on remarque sur tout que, pendant ces troubles, Arsace, qui avoit déja arraché, sous les Rois précédens, les Provinces de Syrie, situées au delà du Tigre & affermi par là le Royaume des Parthes, avoit augmenté considérablement ses forces, tellement que les Rois suivans de Syrie n'étoient plus en état de rien tenter contre lui. Athénée dit que Séleucus *Callinique* ayant entrepris une expédition contre Arsace en avoit été fait prisonnier, mais qu'ensuite il fut remis en liberté, après avoir reçu de grandes civilitez de la part d'Arsace. Il mourut d'une chûte qu'il fit de son cheval dans la deuxiéme année de la CXXXVIII Olympiade, 227 ans avant la naissance de Jesus Christ dans la 20 année de son régne. * Strabon, *l.* 13 *&* 16. Justin, *l.* 27. Appien, *de Bellis Syriacis.* Athénée, *l.* 5. Polyen. Plutarque. Polybe. Vaillant, *Historia Seleucidarum.* *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

SE'LEUCUS III, surnommé *Céraune* ou *le Foudre*, succéda à son pére Séleucus *Callinique*, la troisiéme année de la CXXXVIII Olympiade, & la 226 avant Jesus Christ. Séleucus ne méritoit rien moins que le titre de *Ceraunus.* C'étoit un Prince très foible de corps & d'esprit, très indigent, & qui n'a jamais rien fait de considérable. Son régne fut fort court, & son autorité mal établie dans les Provinces & dans l'armée. Ce qui l'empêcha de la perdre tout à fait fut qu'Acheüs, son cousin, fils d'Andromachus, frére de sa mére, homme de cœur & de tête, prit le maniment des affaires. Attalus, Roi de Pergame, s'étant saisi de toute l'Asie Mineure, Séleucus marcha contre lui, & laissa la Régence de la Syrie à Hermias, Carien. Mais comme il n'y avoit point d'argent pour payer l'armée, Nicanor & Apaturius, deux des premiers Officiers, conspirérent contre lui pendant qu'il étoit en Phrygie, & l'empoisonnérent, la troisiéme année de son régne, la deuxiéme de la CXXXIX Olympiade, & la 223 avant Jesus Christ. Il eut pour successeur son frére Antiochus *le Grand.* * Polybe. Justin. Appien, *in Bellis Syriacis.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 150.

S E'L E U C U S IV, dit *Philopator*, régna aprés son pére Antiochus *le Grand*, la deuxiéme année de la CXLVII Olympiade, & la 191 avant Jesus Christ; mais avec une trés-grande diminution de puissance & de gloire, à cause des pertes que les Syriens avoient faites contre les Romains. Ce Prince fut favorable aux Juifs, & fournit un revenu annuel pour l'entretien des sacrifices. Ce fut de son tems qu'arrivérent les choses qui sont décrites dans le second livre des Machabées. Siméon, Préfet du temple, donna avis à Séleucus des thrésors qui étoient dans le Lieu Saint. Héliodore, qui fut envoyé pour les enlever, fut fouetté rigoureusement par deux Anges, & ne fut guéri que par les priéres d'Onias. Séleucus, qui avoit donné son fils Démétrius en ôtage à Rome, fut empoisonné par Héliodore, la deuxiéme année de la CLI Olympiade, & la 175 avant Jesus Christ, qui étoit la douziéme de son régne. Son frére Antiochus s'empara du Royaume. * II. *Machabees*, *l.* 3. Strabon, *l.* 16. Justin, *l.* 32. Appien. Sulpice Sévére, &c.

S E'L E U C U S V, fils de Démétrius *Nicator*, se mit sur le thrône la premiére année de la CLXIV Olympiade, & la 124 avant Jesus Christ; mais Cléopatre sa mére, qui venoit de ravir la vie à Démétrius son époux, le tua d'un coup de fléche l'année après son couronnement. Son frére Antiochus *Grypus* lui succéda. * Appien, *in Bellis Syriacis.* Justin, *l.* 9. Eusébe, *in Chron.*

S E'L E U C U S VI succéda à son pére Antiochus *Grypus* la quatriéme année de la CLXX Olympiade, & la 97 avant Jesus Christ. Il s'opposa aux entreprises de son oncle Antiochus de Cyzique qui vouloit régner; & le réduisit à se tuer. Mais Antiochus *Eusébe* ou *le Pieux*, fils de ce dernier, fit la guerre à son cousin Séleucus, qui fut chassé de son Etat, & qui s'étant retiré dans la ville de Mopsueste en Cilicie, y fut brûlé par les Habitans la quatriéme année de la CLXXI Olympiade, & la 93 avant Jesus Christ. * Appien, *in Bellis Syriacis.* Justin. Joséphe. Eusébe.

S E'L E U C U S, surnommé *l'Homére*, Grammairien d'Alexandrie, avoit écrit des Commentaires sur presque tous les Poëtes, comme nous l'apprenons de Suidas. * Vossius, *de Hist. Græc.*

S E'L E U C U S de Tarse, a composé un Ouvrage en vers sur la Pêche, cité par Athénée; des Mêlanges, & d'autres Ouvrages. Quelques-uns le confondent avec Se'leucus *le Grammairien* de ce nom, natif d'Emése, qui avoit écrit l'Histoire des Parthes en deux livres selon Suidas. Strabon cite un Se'leucus *de Babylone*, *l.* 1. & Porphyre un autre, qu'il appelle le *Théologien*, *l.* 2. * *Consultez* Vossius, *de Hist. Græc.*

S E'L E U C U S, Soldat de Cappadoce, & l'un des plus braves de toute l'armée Romaine, porta à Pamphile, Martyr, la nouvelle du genre de mort que l'Empereur avoit prononcé contre lui, & prit de là occasion de se faire Chrétien: ce qui fut cause qu'on lui ôta la charge qu'il avoit dans l'armée. Il n'en témoigna aucun ressentiment, & s'adonna tellement à la piété, qu'il devint le pére des orphelins, le protecteur des veuves, & le bienfaicteur des pauvres. Depuis il fut brûlé à petit feu, sous l'Empereur Dioclétien. * Eusébe, *de Martyribus Palæst.*

S E'L E U C U S, fameux Mathématicien, vers l'an 75 de Jesus Christ, étoit souvent consulté par l'Empereur Vespasien sur le succès de ses entreprises. C'est le même dont Othon avoit pris les avis, pour disposer son élévation à l'Empire. * Tacite, *Hist.* 2.

S E L G I U C I D E S: c'est le nom d'une Dynastie puissante divisée en trois, qui a régné en Orient & dont le Chef a été Selgiuk, que quelques-uns disent tirer son origine d'Afrasiab, Roi du Turquestan. Il y a eu, selon les Orientaux, trois Dynasties contemporaines des Selgiucides, la premiére de la Perse, dans laquelle on compte quinze Sultans; la seconde est la Dynastie des Selgiucides du Kerman ou de la Caramanie Persienne, qui a eu onze Princes, qui ont régné pendant l'espace de 150 ans; la troisiéme est des Selgiucides de Roum, c'est à dire, des Romains, ou plutôt des Grecs, dont les Empereurs prenoient le nom d'Empereurs des Romains, & c'est cette partie de l'Asie que nous appellons l'*Asie Mineure* ou *la Natolie*. Elle a duré 220 ans, sous quinze Sultans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

S E'L I M, ville. *Voyez* S Ç I L K I M.

S E'L I M, I. de ce nom, Empereur des Turcs, étoit second fils de *Bajazet* II. L'ambition lui fit prendre les armes contre son pére; mais il perdit une bataille, & néanmoins par les intrigues des Janissaires, il fut préféré à son aîné Achmet. Bajazet lui remit sa couronne, & ce fils inhumain craignant quelque changement, lui fit donner du poison, & ôta ainsi la vie à celui qui la lui avoit donnée. Il monta sur le thrône en 1512, & commença son régne par des largesses extraordinaires qu'il fit aux Janissaires & aux Grands de la Porte. Son frére Achmet, qui avoit recherché l'amitié & la protection du Sultan d'Egypte, perdit une bataille, fut pris & mis à mort par ordre de Sélim. Ce Prince barbare se défit aussi de son autre frére Corchut, homme paisible & ami des Lettres, qui même lui avoit rendu de bons services, dans le tems de sa disgrace. Il trempa encore ses mains dans le sang de huit de ses neveux; & fit mourir autant de ses Bassas, qui l'avoient fidélement servi en diverses occasions. D'ailleurs ce Sultan étoit courageux, infatigable dans les travaux, sobre, libéral, ami de la Justice. Il se plaisoit à la lecture de l'Histoire: on dit même qu'il s'occupoit souvent à faire des vers en sa Langue, & qu'il n'y réüssissoit pas mal. Achmet, frére de Sélim, avoit laissé un de ses fils nommé Amurath, qui se retira chez les Perses, & cette protection fut le sujet d'une guerre avec le Sophi Ismaël. Sélim y eut du desavantage, mais dans la suite il gagna la bataille de Zalderane le 26 août 1514. Il est vrai que cette victoire lui couta plus de cinquante mille hommes; & qu'à son retour, il perdit encore beaucoup de monde avec son artillerie, au passage de l'Euphrate. Dans la suite il prit diverses villes en Perse, & défit quelques petits Princes, qui ne lui avoient pas été favorables. Bientôt après il porta ses armes contre Campson Gauri, Sultan d'Egypte, qu'il défit & tua près d'Alep en Syrie, le 26 août de l'an 1516. Alep se rendit avec Damas & le reste de la province, & la Palestine lui fut soumise par Sinan Bassa. Cependant les Mammelus, retournez en Egypte, créérent Tomumbey Sultan, & se préparérent à resister aux Ottomans. Mais Sélim entrant dans leur païs, emporta le Caire sur la fin du mois de janvier de l'an 1517, & défit le nouveau Sultan un Mardi 27, jour du même mois. Ce Prince infortuné ayant été trouvé dans un marais, où les Arabes l'avoient caché, fut pendu par ordre de Sélim. Celui-ci retournant à Constantinople, fut attaqué d'un charbon pestilentiel à l'épine du dos. Il voulut se faire porter à Andrinople, croyant que l'air de cette ville lui feroit meilleur; & il mourut à Cluri en Thrace, au lieu même où il avoit combattu & fait empoisonner son pére, le 22 septembre de l'an 1520, le 46 de son âge, & le huitiéme de son régne. D'autres disent qu'il régna huit ans, & huit mois. Soliman II lui succéda. * Leunclavius, *in Pand. Turc. l.* 7. §. 215. Paul Jove, *in Selim.* Mézeray. *Continuation de* Chalcondyle, *en l'Hist. des Turcs.*

S E'L I M II, fils de Soliman II, & petit-fils de Se'lim I, succéda à son pére en 1566, âgé de quarante-deux ans. La mort de ses fréres Mustapha & Bajazet, dont on s'étoit défait du vivant de Soliman, lui ouvrit le chemin du thrône, dont il se montra indigne par ses vices. Il étoit craintif & sans courage, & n'aimoit que les femmes & le vin. Néanmoins le courage de ses Généraux d'armée lui fut favorable; car Piali & Mustapha lui conquirent l'Isle de Chypre en 1571, & Louchali remporta une victoire en Barbarie contre les galéres de Malte. Mais après la perte de Chypre, les Chrétiens gagnérent le septiéme octobre la fameuse bataille de Lépante, où Hali Bassa fut tué. On ne doute point que ce n'ait été la plus grande playe, qu'eût reçu de longtems l'Empire Ottoman. Si les Chrétiens eussent sçu jouïr des avantages de leur victoire, ils auroient sans doute emporté Constantinople, où tout étoit dans une consternation générale. Sélim en sortit pour lors & se retira à Andrinople. Depuis il donna la paix aux Vénitiens, & mourut d'apoplexie le 13 décembre de l'an 1574. Amurath III fut son successeur. * Mézeray, *Hist. des Turcs.*

S E'L I N C O U R T, village avec Abbaïe dans l'Amiennois en Picardie, à neuf lieues d'Amiens vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E'L I N G A, S E'L E N G I S K O Y, ville des Moscovites, située dans la grande Tartarie, à l'emboûchure de la riviére de Sélenga, dans le Lac de Baykal, qui est une des sources du Jeniseia. Le Pére Avril dit qu'elle est sur le chemin de Tobolsk à Péking; & M. Witsen, dans sa grande Carte, la met environ au milieu du chemin de ces deux villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E'L I N G S T A T, S E'L I G E N S T A T, petite ville, autrefois impériale, maintenant dépendante de l'Archevêché de Mayence. Elle est située sur le Mein, un peu au dessus d'Aschaffembourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* S E'L I V R E'E, ville de la Turquie en Europe dans la Romanie, sur la Mer de Marmara, à 17 lieues de Constantinople vers le Couchant. Sélivrée est une assez grande ville, divisée en haute & basse. Elle étoit anciennement épiscopale, & elle est maintenant archiépiscopale. On l'appelle en Latin *Selybria*, *Selymbria*, *Salabria*, *Eudonopolis* * Maty, *Diction. Géogr.* Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

S E L K I R K, Capitale du Vicomté d'Etterick, dans l'Ecosse méridionale, située sur la riviére d'Etterick. C'est là que l'on administre la Justice pour tout le Vicomté. La charge de Shérif héréditaire de ce païs, appartient à la famille de Murray de Philiphaugh, qui est très ancienne. Le Chef de cette famille fut fait un des Lords de la Session par le Roi Guillaume & la Reine Marie. Cette ville est remarquable par la défaite totale du Marquis de Montrofs sous le régne de Charles I, par les troupes du Parlement, commandées par David Lesly, dans la vallée nommée *Philiphaugh*, de l'autre côté de la riviére. C'est de cette vallée que la famille, de laquelle on vient de parler, prend son titre. * Cambden, *Britannia.*

* S E L L A, petite riviére d'Espagne dans l'Asturie de Santillana, coule du sud au nord, & se décharge dans l'Océan, au bourg nommé *Riba de Sella.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* S E L L E, riviére de France dans le Cambresis, prend sa source en Picardie, dans la partie septentrionale de la Tiérache, entre peu après dans le Cambresis qu'elle traverse du sud au nord, puis du sud-sud-est au nord-nord-ouest, entre dans le Hainaut & tombe dans l'Escaut entre Bouchain & Valenciennes, un peu au dessus de Dénain. Elle arrose Saint-Souplet, Cateau-Cambresis, Briatre ou Briat. Solêmes ou Solemnes, Haspre dans une isle que la riviére forme, &c. * De Witt & Allard, *Carte du Hainaut.*

S E L L E, riviére d'Espagne. *Voyez* S E L L A.

S E L L E ou S E L Y E, petit bourg de la Basse Hongrie, situé sur le Drave, au midi de la ville de Sighet. On le prend pour l'ancienne *Aquæ Balissæ*, petite ville de la Basse Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E L L E S - E N - B E R R Y. *Voyez* C E L L E.

S E L L E - E N - A R D E N N E. *Voyez* C E L L E S.

* S E L L E R I (Grégoire) natif de Muggione dans le territoire de Pérouse, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Professeur en Théologie & Sécretaire de la Congrégation de l'Indice, fut fait au mois de mai 1711, Maître du Sacré Palais; & le neuviéme décembre 1726, le Pape Benoît XIII le créa Cardinal. Mais il ne jouït pas longtems de sa dignité, étant mort le 30 mai 1729, âgé de 74 ans, dix mois & 19 jours. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* S E L L I A, ville & Comté d'Efclavonie. La ville eft fur la rive droite de la Save au fud de Warafdin, dont elle eft éloignée d'environ douze lieues. * Sanfon, *Carte de la partie méridionale du Royaume de Hongrie.*

* S E L L I U S (Bernard) de Nimégue, a publié *Problemata ex utriufque Teftamenti Hiftoriis defumpta*, avec figures en tailles-douces. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 112.

S E L L U M, fils de Jabès. *Voyez* S Ç A L L U M.

S E L M O N. *Voyez* T S A L M O N.

S E'L O. *Voyez* S I L A R O.

S E'L O M B R I A. *Voyez* S E'L I V R E'E.

S E L S E Y, prefqu'ifle près de Chichefter dans le Comté de Suffex en Angleterre. Elidwach ou Adelwach, Roi des South-Saxons, ou Saxons méridionaux, l'affigna vers l'an 711, à Wilfride, Archevêque d'Yorck, pour fa demeure, quand il fut banni de fon païs par le Roi de Northumberland, & qu'il vint prêcher aux Saxons méridionaux. Godwal, Roi des Weft-Saxons, ou Saxons occidentaux, ayant conquis le Royaume des Saxons y bâtit un monaftére & en fit un fiége épifcopal, qui fut maintenu dans le même lieu pendant 300 ans, jufqu'à ce qu'en 1070, l'Evêque Stigand tranfporta ce fiége à Chichefter. Ce lieu eft encore renommé pour fes bons pétoncles & fes bonnes écreviffes. * *Dict. Anglois.*

S E L T Z, bourg avec une Abbaïe. Il eft du Palatinat du Rhin, enclavé dans l'Alface, & fitué à l'embouchure du Seltzbach dans le Rhin, entre Strasbourg & Philisbourg, à neuf ou dix lieues de chacune. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E L V A: c'eft une petite ifle du Golfe de Venife. Elle eft au midi de la Morlaquie, entre l'Ifle d'Oféro, & celle de Pago. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E L V E (Jean de) premier Préfident au Parlement de Paris, étoit né dans le Limofin, d'où fa famille étoit originaire, & non du Milanois. Son pére FABIEN de Selve, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de la Marck, Gouverneur d'Auvergne, étoit fils de FABIEN de Selve, & d'*Elifabeth* de Baudeny. Jean de Selve ayant de l'inclination pour les Lettres, quitta la profeffion des armes que fon pére avoit fuivie, pour s'adonner à l'étude de la Jurifprudence, & fut élevé, par le Roi François I, à la charge de premier Préfident au Parlement de Bourdeaux en 1514. Le Roi ayant conquis le Duché de Milan l'année fuivante, l'y appella, afin de s'affurer de ces nouveaux Sujets, en les foumettant à la conduite de ce fage & fidéle Miniftre, auquel il donna la premiére adminiftration de la Juftice dans le Milanois. Lorsque cet Etat fe fut fouftrait à la domination de ce Prince, de Selve retourna en France, où il fut honoré de la charge de premier Préfident au Parlement de Rouen. En 1521, le Roi le fit premier Préfident du Parlement de Paris; & lorsque ce Prince eut été fait prifonnier de l'Empereur à la bataille de Pavie, Louïfe de Savoye fa mére le choifit avec François de Tournon, alors Archevêque d'Ambrun, depuis Cardinal & Archevêque de Lyon, pour aller à Madrid traiter de la délivrance de ce Monarque avec l'Empereur Charles-*Quint*. Il y fut envoyé avec cet Archevêque, accompagné de Philippe Chabot, Baron de Brion; mais il étoit chargé des plus fecrettes inftructions. Après avoir heureufement exécuté cette commiffion, il revint à Paris, où il continua fes fonctions ordinaires. Il fut nommé l'an 1529, par les Cours fouveraines, pour porter de leur part la parole aux Etats du Royaume affemblez à Paris, où il mourut au mois d'août de la même année. Ce Magiftrat fut enterré à Saint-Nicolas du Chardonnet, où l'on voit fon Epitaphe. On lui attribue communément le livre *de Beneficio*, qui n'eft point de lui, & on l'a accufé fauffement d'avoir corrompu l'Hiftoire de Philippe de Commines. Il laiffa de *Cécile* de Buxis, fa femme, fille de *Jean* de Buxis & de *Béatrix* de Moneftier, Dame de Modftrade en Languedoc, fix enfans, dont l'aîné LAZARE de Selve, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & Ambaffadeur en Suiffe, époufa en 1534, *Marie* Pignard, fille de *Gui* Pignard, Seigneur de Dampierre en Baffigny, de Chalifer, de Sabelines & de Varaunes, Notaire & Sécretaire du Roi & Baillif de Langres, & de *Gillette* Allegrain. Le fecond, *Jean-Paul* de Selve, fut Evêque de Saint-Flour en Auvergne. Le troifiéme, *George* de Selve, Evêque de Lavaur, fut Ambaffadeur à Venife, en Angleterre, & en Efpagne. Le quatriéme, *Odet* de Selve, Préfident du Grand Confeil, mourut Ambaffadeur à Rome. Le cinquiéme, *Jean* de Selve, fut Abbé de Saint-Vigor. Le dernier, *Jean-François* de Selve, fut Ambaffadeur à Conftantinople. LAZARE, le premier de tous ces enfans, fut pére de GEORGE de Selve, qui eut de fon mariage avec *Diane* Groflot, entre autres enfans, JEAN-BATISTE de Selve, Seigneur de Cromiéres, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi. Il avoit époufé *Jacqueline* Bouchaut de laquelle il eut *Jean Batifte* de Selve, Seigneur de Cromiéres, Maître d'Hôtel du Roi, qui époufa en 1645 *Charlotte* Marreau, dont il eut JEAN-BATISTE de Selve, Procureur-général en la Cour des Monnoyes de Paris, mort en 1691, laiffant des enfans; & *Pierre* de Selve, lequel après avoir fervi longtems dans le régiment de Picardie, en devint Lieutenant-Colonel, fut fait Chevalier de faint Louis à mille livres de penfion, & Brigadier des armées du Roi en 1704. Il défendit la ville de Saint-Venant en 1710, & n'en fortit que le deuxiéme octobre après un long fiége pour une telle place, avec tous les honneurs de la guerre, & fut fait Maréchal de camp le 29 novembre de la même année. Il défendit Bouchain en 1711, & y fut fait prifonnier de guerre. Il mourut fur la fin de mars 1721, âgé de plus de 82 ans, laiffant un fils & deux filles jeunes. * Bayle, *Diction. Critique. Mémoires généalogiques.*

S E L V E (George de) fils de JEAN, premier Préfident au Parlement de Paris, fut Evêque de Lavaur, & fucceda l'an 1529, à Pierre du Buis. Le Roi François I l'employa dans des Ambaffades auprès du Pape, de l'Empereur Charles-*Quint* & de la République de Venife. Il compofa quelques livres de piété en François, & traduifit en cette même Langue huit Vies des Hommes Illuftres de Plutarque. Ce Prélat mourut l'an 1541. * Antoine du Verdier, *Biblioth. Franç. p.* 449. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome* 2. *p.* 1142. Pierre Bunelli, *Epift. ad Petr. Danef. & Petr. Fabr.*

S E'L Y B E'R I. *Voyez* S E'L I V R E'E.

S E M.

SEM, Patriarche, fils de *Noé*, naquit l'an 1559 du monde, & 2476 avant Jefus Chrift. Il eft toûjours nommé le prémier entre les enfans de Noé, Cham le fecond, & Japhet le troifiéme: ce qui fait croire que c'eft auffi l'ordre de leur naiffance, & que Sem étoit l'aîné, comme il eft dit dans la Vulgate, *Genéfe*, *ch.* 11. *v.* 21. Cependant, *Genéfe*, *ch.* 9. *v.* 24, Cham eft appellé le plus jeune des enfans de Noé; & il eft dit, *Genéfe*, *ch.* 11. *v.* 10. que Sem engendra Arphaxad en la centiéme année de fa vie, deux ans après le déluge, c'eft à dire, l'an 602 de Noé; d'où il s'enfuit que Noé n'avoit engendré Sem que l'an 502 de fa vie. Cependant il eft marqué, *Genéfe*, *ch.* 5. *v.* 32, que Noé commença à engendrer à l'âge de cinq cens ans: d'où l'on conclut que Sem n'étoit pas fon fils aîné, & que Japhet étoit venu au monde deux ans avant lui. C'eft peut-être ce qui a déterminé les Hébreux à dire que Sem n'étoit pas le fils aîné de Noé. Mais comme le texte de la *Genéfe*, *ch.* 5. ne diftingue point la naiffance des trois fils de Noé, & qu'il porte qu'il les eut à l'âge de cinq cens ans, on peut dire que ce terme fignifie qu'il les eut tous trois vers l'âge de cinq cens ans. D'ailleurs il fe peut faire que Sem aït engendré Arphaxad au commencement de fa centiéme année & de la deuxiéme après le déluge, & que Noé n'ait engendré Sem qu'à la fin de l'an 500 de fa vie, auquel cas il fera vrai de dire que Sem étoit né l'an 500 de la vie de Noé. Quoi qu'il en foit, Sem eft toujours nommé dans l'Ecriture comme le premier des enfans de Noé. Ses Defcendans s'établirent tous en Afie. Quelques-uns veulent qu'il ait joüi non feulement du droit d'aineffe, mais encore du Sacerdoce, qu'ils prétendent y avoit été attaché: c'eft fans aucun fondement. Ceux-qui ont foutenu que ce Patriarche eft celui qui paroît fous le nom de Melchifédech, ont encore avancé une plus grande chimére. Sem mourut l'an 2158 du monde, & 1877 avant Jefus Chrift, âgé de 600 ans, ayant pu voir 15 générations de fes Defcendans. * *Genéfe*, *ch.* 11. *v.* 10 & 11. S. Auguftin, *de Civ. Dei*, *l.* 6. *c.* 3. Ifidore, Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teftament.* M. Du Pin, *Differt. Prél. fur la Bible.* Les Juifs attribuent à Sem la Tradition Théologique des chofes que Noé avoit apprifes des premiers hommes. Sem les communiqua à fes enfans. Les Rabbins croyent que Sem tenoit une Académie, ou une Ecole de Religion fur le Mont-Thabor. Ils difent que c'eft le même que Melchifédech, & ils récitent plufieurs autres contes à leur maniére. M. Jurieu ayant fait voir que ceux qui attaquent les Juifs fur leur penfée que Sem n'eft pas le Melchifédech qui alla au devant d'Abraham, ne fe fervent pas toûjours de bonnes raifons, rapporte enfuite celles qui l'engagent à rejetter l'opinion Judaïque. La premiére eft tirée de ce que S. Paul dit *que celui qui n'étoit pas de même race qu'eux avoit dîmé Abraham.* La feconde qu'il ne comprend pas ce qui auroit conduit Sem dans le païs de Canaan. M. Bochart rejette auffi la prétention des Juifs par plufieurs raifons qu'il allégue dans fon *Phaleg*, *l.* 2. *c.* 1. *p.* 77. Le même Savant croit que les Payens ont fait de Sem leur Beel-Zébub & leur Pluton, en haine de ce que fa famille étoit contraire à l'idolâtrie des Gentils. M. Jurieu conjecture que Sem étoit un Théraphim de Laban. * Jurieu, *Hift. des Dogmes & des Cultes*, *&c. p.* 69 *&c.* Bochart, *Phaleg. &c. l.* 1. *p.* 11. *Epitre aux Hébreux*, *ch.* 7. *v.* 6.

S E'M A H A T. *Voyez* S Ç I M H A T H.

S E M A I N E, efpace de fept jours, qui recommencent fucceffivement. Cette maniére de compter le tems eft venue des Juifs, qui le feptiéme jour célébroient le Sabbat, c'eft à dire, *jour du repos*, pour obéïr au commandement de Dieu, & pour fuivre la Tradition reçue depuis Adam jufques à Moïfe. Cette coutume paffa chez les Grecs, & chez les autres peuples. Quelques-uns néanmoins croyent que les autres nations ont féparé le tems par le nombre de fept jours, à caufe des fept planétes, ou à caufe des quatre quartiers du mois lunaire, qui ont chacun fept jours; ou par une certaine vénération qu'ils avoient pour le nombre de fept, fi célébre parmi les anciens Philofophes de la Secte de Pythagore. Les Juifs ne donnoient point de nom particulier aux premiers jours de la femaine, mais le feptiéme s'appelloit *Sabbat*, qui veut dire *repos*; parce qu'ils s'abftenoient de toute forte d'ouvrages ferviles, en mémoire de ce que Dieu avoit ceffé ce jour-là fon admirable ouvrage de la création du monde, qu'il avoit continué pendant les fix premiers jours. Les Juifs avoient trois fortes de femaines, 1. des femaines de jours; 2. des femaines d'années, qui fe comptoient d'une année fabbatique à l'autre & qui étoient de fept années; 3. des femaines de fept fois fept années, ou de 49 ans qui fe comptoient d'un Jubilé à l'autre. On compte des femaines d'années au lieu de femaines de jours pour trouver l'accompliffement de la Prophétie de Daniel. La Fête de la Pentecôte étoit appellée la Fête des femaines, parce qu'il en falloit compter fept depuis l'oblation de la gerbe d'orge jufqu'à cette célébration. Les Payens donnérent le nom d'une des fept planétes à chaque jour de la femaine, celui du Soleil, au premier jour; de la Lune, au fecond; de Mars, au troifiéme; de Mercure, au quatriéme; de Jupiter, au cinquiéme; de Vénus, au fixiéme; & de Saturne, au feptiéme. On rapporte une autre raifon de cet ordre. On donne chaque heure du jour à quelqu'une des Planétes, & l'on commence par le Soleil, en cette maniére. La premiére heure du premier jour étant donnée au Soleil, on donne en defcen-

descendant la seconde à Vénus, la troisiéme à Mercure, la quatriéme à la Lune; puis, en prenant les plus hautes Planétes, la cinquiéme à Saturne, la sixiéme à Jupiter, & la septiéme à Mars. Continuant dans cet Ordre, la huitiéme est pour le Soleil, puis la 15, & ensuite la 22. Vénus a la 23, & Mercure la 24. Ainsi la premiére heure du second jour, est pour la Lune; celle du troisiéme jour, pour Mars; du quatriéme, pour Mercure; du cinquiéme, pour Jupiter; du sixiéme, pour Saturne. Ce que l'on peut compter sur cet ordre des Planétes, marqué par des chifres.

5. Saturne, *septiéme.*
6. Jupiter, *cinquiéme.*
7. Mars, *troisiéme.*
1. Le Soleil, *premier jour,*
2. Vénus, *sixiéme.*
3. Mercure, *quatriéme.*
4. La Lune, *second.*

Les Chrétiens appellent encore les jours du nom des Planétes, (à la réserve du Dimanche, ou *jour du Seigneur*, que les Anciens appelloient *Dies Solis*, jour du Soleil; & du Samedi, dont le nom vient de *Sabbatum*, & non pas de *Saturnus*,) car Lundi, veut dire, jour de la Lune; Mardi, jour de Mars; Mercredi ou Mécredi, jour de Mercure; Jeudi, jour de Jupiter; nommé autrefois *Jovis*; & Vendredi, jour de Vénus. Le principal jour de la semaine, est le Dimanche parmi les Chrétiens; & le jour du Sabbat, ou le Samedi chez les Juifs. Les Idolâtres avoient de la vénération pour le Jeudi, à cause de Jupiter, qu'ils estimoient être le plus grand des Dieux. Les Mahométans observent le Vendredi, parce que ce fut en un pareil jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque, où on ne vouloit pas le reconnoître pour Prophéte. Ils appelloient cette fuite, *Hégire*, c'est à dire, *Persécution.* * Le Pére Pétau, *de Doctr. Tempor.* J. Selden, *de Jure Gent.*

* SE'MARJA ou SE'ME'RIA, Israëlite, qui, après la Captivité de Babylone fut contraint de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 10. *v.* 41.

* SE'MARJA ou SÇE'MARJA, fils de Roboam, Roi de Juda, & d'Abihaïl. Il en est parlé II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 19.

SE'MARITH. *Voyez* SÇIMRITH.

* SE'ME'BER ou SÇE'ME'BER, Roi de Tséboïm, contre lequel Kédor Lahomer, Roi d'Hélam, & quelques autres firent la guerre, & sur lequel ils eurent de grands avantages. * *Genése, ch.* 14. *v.* 1.

SE'ME'CHON, Lac à l'Orient de la Tribu de Nephtali, dont la longueur est de soixante stades, & la largeur de trente: ses marais vont jusques à Daphné. La ville de Séleucie est située sur ce Lac. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 1.

SE'MED. *Voyez* SÇE'MED.

SE'ME'DO (Alvar) natif de Niza, dans la province d'Alentéjo en Portugal, entra dans la Compagnie de Jesus en 1602, à l'âge de 17 ans, & après sa Philosophie fut envoyé à Goa, où il finit ses études. Etant allé ensuite dans la Chine, il fixa son séjour à Nanquin, où il travailla avec beaucoup de zéle à la conversion des Chinois; mais en 1617, on l'arrêta avec les autres Missionnaires, & après l'avoir tenu quelque tems en prison, on le transporta dans une cage de fer très-étroite à Canton, où il reçut ordre de sortir du Royaume. Son zéle ne lui ayant pas permis de suivre cet ordre, il rentra peu après dans la Chine, où il continua à instruire les Fidéles, & à gagner des ames à Jesus-Christ, jusqu'à ce qu'on l'envoya à Rome pour les affaires de la Mission. Il retourna encore à la Chine avec d'autres Jésuites, fut fait Provincial & Visiteur des Missions, & enfin après avoir employé quarante-six ans dans ces pénibles emplois, il mourut à Canton l'an 1658, âgé de 73 ans. Son voyage en Europe lui donna occasion d'y publier un Traité de l'Empire de la Chine, & de la prédication de l'Evangile dans cet Empire, par les Péres de son Ordre. Il le publia d'abord en 1642, en Espagnol, à Madrid, & l'année suivante étant arrivé à Rome, il le donna en Italien dans cette ville. On en a donné une Traduction Françoise en 1655, à Paris. Ses lettres sur la Mission de Nanquin, ont paru avec d'autres à Rome en 1627. * *Mémoires de Portugal.*

SE'ME'I, Créature de Saül, s'emporta contre David & le maudit, lorsque ce Roi s'enfuyoit devant Absalom, l'an 1023 avant Jesus-Christ. Ceux qui accompagnoient ce Prince voulurent punir Séméï de sa témérité; mais David s'y opposa, & lui pardonna généreusement. Cependant, lorsque Salomon lui eut succédé à la Couronne d'Israël, il fit mourir ce téméraire, qui étoit sorti de Jérusalem, contre l'expresse défense que lui en avoit faite ce Roi. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 16. *v.* 5. *& suiv.*

SE'ME'I, nom de quatre différens personnages. *Voyez* SÇIMHI.

SE'MEIA, Prophéte. *Cherchez* SCE'MAHJA & l'article de ROBOAM.

SE'MEIA, faux Prophéte. *Voyez* SCE'MAHJA.

SE'ME'IM, Roi de Fez. *Cherchez* MOULEY ISMAEL.

SE'ME'LE', fille de Cadmus, Roi de Thébes, fut aimée de Jupiter, qui la débaucha, & la rendit mére de Bacchus. On dit que Junon déguisée en vieille, lui ayant conseillé de prier son Amant de la venir voir dans toute sa majesté, la maison où elle étoit fut brûlée, & l'enveloppa dans son incendie. * Ovide, *Métam. l.* 3.

* SE'MELIER (Jean-Laurent Le) né à Paris d'une famille honnête, entra en 1678 dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. L'étude de la Théologie fut sa principale occupation, & il commença à l'enseigner en 1694, ce qu'il fit pendant six ans. Ensuite il fut deux ans Recteur de la maison de sa Congrégation à Vitry-le-François, un an à Noyers en Bourgogne, & trois ans à S. Julien de Paris. Il se rendit assidu aux Conférences publiques, qui furent établies en 1697, au Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet. En 1713, il publia en quatre volumes les *Conférences sur le Mariage*, & en 1715 il les fit réimprimer en cinq volumes avec beaucoup de corrections & d'augmentations. En 1718, il mit au jour les *Conférences sur l'Usure & sur la Restitution*, en quatre volumes *in douze*, & en 1724 il en donna une nouvelle édition beaucoup corrigée & augmentée. Depuis sa mort, arrivée le deuxiéme juin 1725, à l'âge d'environ 65 ans, on a imprimé ses *Conférences sur les péchez* en trois volumes *in douze.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SE'MENA, riviére d'Asie. *Voyez* GE'ME'NE.

SE'MENDRIA, SENDE'ROW, SMIDE'ROW ou SPLENDE'ROBI, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie, sur le Danube, à dix lieues au dessous de Belgrade. On prend Sémendria pour l'ancienne *Singidunum*, ville de la Mœsie supérieure. Elle a été épiscopale, capitale de la Servie, & le siége de ses Despotes. Elle est aujourd'hui capitale d'un Sangiacat, & défendue par une bonne citadelle. Les Allemands la prirent l'an 1668, & ils la perdirent de nouveau l'an 1690. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

SE'MER, SÇE'MER ou SOMER: ce fut celui qui donna le nom à la ville de Samarie; parce qu'Amri ou Homri, Roi d'Israël, acheta de lui la montagne de Samarie, & y bâtit la ville de ce nom. * I. ou III. *Rois, ch.* 16. *v.* 24. *Voyez* SAMARIE.

* SE'MER ou SÇE'MER, fils de Mahli, de la Tribu de Lévi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 46.

* SE'MER, SÇE'MER ou SÇOMER, fils de Héber, eut pour enfans Ahi, Rohéga, Jéhubba & Aram. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 34.

SE'MERON, ville de Palestine dans la Tribu de Zabulon. * *Josué, ch.* 11. *v.* 1.

SE'MERON, montagne. *Voyez* TSE'MARAJIM.

SE'MERONE, *Semeronius*, Babylonien, est un Auteur ancien, dont l'Ouvrage n'est pas connu, & qui mérite d'avoir place ici, à cause de son opinion sur l'Empire des Assyriens, & sur celui des Perses. Ce fut, *dit-il*, Persée, fils de Danée, qui établit cet Empire par la défaite de Sardanapale. Cette opinion, qui n'a pas fait fortune, est rapportée par l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie.

SE'MEUR, ville. *Voyez* SE'MUR.

SE'MIAMIRE, *Semiamira* ou *Semis*, étoit mére de l'Empereur Elagabale ou Héliogabale, qui créa en sa faveur un Sénat de femmes, dont elle fut la Présidente. Les femmes jugeoient dans ce Sénat des affaires de leur sexe, & de ce qui regardoit leur état. Elle fut tuée avec son fils l'an de Jesus-Christ 222, & après sa mort on abolit cette Jurisdiction qui n'avoit pu être établie que par un Elagabale, c'est à dire, par le plus lâche & le plus infame des Empereurs. * Lampridius, *in Heliogabalo.*

SEMI-ARIENS ou DEMI-ARIENS. Ceux qui suivoient les sentimens d'Arius, se divisérent dans la suite en deux partis principaux. Les uns, suivant l'hypothése de leur Maître, soutinrent que le Fils est dissemblable au Pére ἀνόμοιος; c'est pourquoi on les nomma *Anoméens*; & tel étoit Eunomius, dont la réputation dans le parti fit qu'on les nomma ensuite *Eunomiens*; d'autres, qui refusoient de recevoir le mot de consubstantiel, comme marquant une parfaite égalité, sembloient s'approcher beaucoup plus du sentiment des Péres de Nicée, parce qu'ils disoient que le fils étoit ὁμοιούσιος *semblable en essence* ou *semblable en toutes choses* au Pére. On leur donna le nom de *Semi-Ariens*, comme n'étant qu'à demi dans les sentimens d'Arius. Ce furent eux qui eurent le plus de part aux Conciles de Rimini & de Séleucie. Cependant ils étoient encore subdivisez; car les uns faisoient consister la ressemblance du Fils au Pére dans la seule volonté, & les autres dans la substance. Parmi ceux-ci il y en avoit plusieurs qui étoient Orthodoxes, & qui se réünirent dans la suite à l'Eglise Catholique. C'est ce qu'on peut voir dans les livres citez au bas de cet article. * Socrate, *l.* 2. Rufin, *l.* 1. Théodoret, *Hæret. Fabul. l.* 4. *c.* 3. Sozoméne, *l.* 4. Sulpice Sévére, *Hist. Sacra, l.* 2. Baronius, *in Annal.* Herman, *Vie de saint Athanase, l.* 7. *& suiv.* Tillemont, *Hist. des Ariens.*

SE'MIGALLEN ou SE'MIGALLIE: c'est la partie orientale du Duché de Courlande. La riviére de Masza, Musza ou Mutza la sépare presque entiérement de la Courlande propre. La Livonie, la Lithuanie & la Samogitie la bornent des trois autres côtez. Ses lieux principaux sont Mittaw capitale, Bauske, Dobelen, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'MINAIRES. On donne ce nom aux Communautez ecclésiastiques, où l'on éleve les Clercs pour les instruire de tous les devoirs de leur ministére. L'institution de cette sainte retraite n'est pas nouvelle dans l'Eglise. Saint Ambroise observoit jusqu'à la façon de marcher de ceux qu'il vouloit faire Clercs; & ayant remarqué que quelqu'un qui demandoit de l'être, marchoit d'une maniére étourdie, il refusa de l'admettre. S. Léon défend d'ordonner ceux qui n'ont pas donné des marques de leur capacité. Les Conciles & les Papes ordonnent la même chose, avec des termes extrémement forts. C'est pour cette raison qu'autrefois les Clercs vivoient en communauté, & que dans toutes les Eglises il y avoit un Ecolâtre, que nous appellons présentement *Théologal*, & qui étoit obligé d'instruire les autres. Eugéne II, Alexandre III, Innocent III, & divers autres Pontifes, ont fait des Ordonnances salutaires pour procurer des Maîtres & des Instructeurs aux Clercs qui se disposoient au Sacerdoce. En 1436,

1436, Eugéne IV établit un Séminaire à Florence, comme nous l'apprenons de saint Antonin, qui fut peu de tems après Archevêque de cette ville. Dans le même tems le Bienheureux Pierre Berland, Archevêque de Bourdeaux, fonda une maison, où l'on avoit soin d'instruire douze Clercs pendant dix ans; & divers autres Prélats en ont agi de même. Enfin le Concile de Trente a ordonné l'établissement des Séminaires, qui se sont heureusement multipliez dans le monde Chrétien; sur tout depuis que S. Charles, S. François de Sales, & divers autres grands Prélats en ont donné l'exemple. En France les Séminaires s'augmentent tous les jours par les soins des Evêques: & c'est principalement par ce saint établissement qu'on donne de bons Prêtres à l'Eglise, & qu'on met de sages Ouvriers dans la Vigne du Seigneur. Entre ceux qui y ont travaillé avec le plus de bénédiction, il faut convenir que Jean-Jacques Olier, Supérieur du Séminaire de S. Sulpice de Paris est des plus illustres, * IV *Concile de Tolède. Concile de Trente*, *Sess.* 23. *c.* 18. Eugéne II, *in Concilio Rom. distinct.* 37. *c.* 12. Alexandre III, *in Concilio Rom. c.* 18. Innocent III, *in Concilio Rom. c.* 11. Saint Léon, *Epist.* 87. Saint Antonin, *tit.* 22. *c.* 10. §. 6. Lurbæus, *de Aquit. Illust.* Sponde, *in Annal. &c. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

SE'MINARA, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ultérieure, à une lieue du Golfe de Gioia, & à trois lieues de la ville de ce nom vers le midi. Les François y défirent les Espagnols l'an 1503. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEMI-PE'LAGIENS, Hérétiques du cinquiéme siécle qui se sont élevez en France. Rejettant le sentiment de S. Augustin sur la Grace & sur la Prédestination, ils donnoient trop encore au Libre Arbitre. Cassien doit être mis dans la même classe. Prosper ayant donné avis de ces sentimens à S. Augustin, ce Pére écrivit contre eux les livres *de Prædestinatione Sanctorum* & *de Dono Perseverantiæ.* * Prosper, *Epist. ad Augustin.* Baronius, *in Annal.* Cassien, *Collat.* 14. Vossius. Ussérius. Norisius, *in Hist. Pelagian.* Pétau, *Dogm. Theol. tome* 3. *Dict. Allemand de Bâle.*

SE'MIRAMI: c'est un passage des montagnes de l'Ardirbeitzan ou Aderbéjan. Il conduit de cette province à celle d'Arzérum, & ainsi des Etats de Perse à ceux du Turc, & anciennement de la Médie à l'Assyrie. Il y a dans ce passage un chemin de cinq lieues taillé dans le roc par les ordres de la Reine Sémiramis, comme on croit.

SE'MIRAMIS, Reine des Assyriens, fille de la Déesse Syrienne Dercéto ou Atergatis, fut d'abord mariée à Ménon, Général des armées du Roi Ninus. Son penchant, qui la portoit à suivre son mari dans les armées, & à combattre à ses côtez, la fit connoître à Ninus, qui en devint amoureux. Elle abandonna Ménon, qui se pendit de regret, & elle se donna à ce Prince, qu'elle accompagna dans ses conquêtes. Depuis, comme Tutrice du jeune Nynias, son fils, elle succéda à Ninus. Elle étendit les conquêtes du Roi son époux, d'un côté jusqu'à l'Ethiopie, & de l'autre jusques dans les Indes. Après avoir soumis la Médie, la Libye & l'Egypte, où elle fit la guerre au Roi Stabrobatès, elle éleva un magnifique tombeau à Ninus, changea la montagne de Bagistone en statue, en fit renverser d'autres pour applanir les grands chemins; & ayant achevé Babylone, elle y fit bâtir ces murailles, selon l'opinion commune, & élever ces jardins, qui passérent pour des merveilles du monde. Quelques Auteurs attribuent à Nitocris, qui vécut longtems depuis, la construction de ces murs merveilleux de Babylone; mais ils conviennent que Sémiramis fit renfermer entre des chaussées très-élevées l'Euphrate, qui inondoit auparavant tout le païs; mais cette Héroïne souilla sa gloire, en s'abandonnant à des impuretez extraordinaires. On dit qu'elle faisoit égorger ceux qui lui avoient servi à contenter ses lubricitez; & qu'ensuite elle leur élevoit de magnifiques tombeaux. Son fils Nynias lui plut tant, qu'elle le sollicita à commettre un inceste; mais ce Prince la fit mourir, après qu'elle eut regné 42 ans, & qu'elle en eut vécu 62. Ceux qui admettent ce récit, que Diodore de Sicile a pris de Ctésias, ne s'accordent pas entre eux sur le tems auquel on doit rapporter ces grands événemens; & il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque tous les systêmes qu'on a imaginez là-dessus, n'ont plu qu'à ceux qui en ont été les inventeurs. Ninus ne trouve point de place dans la vraye Chronologie; mais Sémiramis, dont on ignore l'époux, y en tient une honorable; car on trouve qu'elle étoit Reine d'Assyrie, dans le tems même où l'Assyrie devint un puissant Etat, où, si l'on veut, un Empire. C'est à l'année 2806 du monde, & la 1229 avant Jesus-Christ, qu'on l'a trouve jettant les fondemens de ce grand Empire, qui subsista 520 ans, selon Hérodote. Il y avoit alors 1004 ans que Babylone étoit fondée: ce qui s'accorde, à ce qu'a écrit Erranius, ancien Auteur, cité par Etienne de Byzance: & Troye fut prise par les Grecs 46 ans après; ce qui revient encore parfaitement à ce que Porphyre assure, que divers Auteurs avoient écrit que Sémiramis vivoit très-peu de tems avant ce mémorable événement de l'Histoire Gréque. * Justin, *l.* 2. Diodore de Sicile, *l.* 2. Torniel, *in Annal.* Salian. Pétau, &c.

* SE'MIRAMOTH ou SCE'MIRAMOTH, Israëlite de la famille de Lévi, & du nombre des Portiers du Temple. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 18.

SEMLYM, bourg de l'Esclavonie en Hongrie. Il est sur le Danube, un peu au dessus du confluent de la Save, & de la ville de Belgrade. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEMONES: c'est un nom que les Latins donnoient à certains petits Dieux, qu'ils n'estimoient pas dignes du ciel, mais qu'ils croyoient aussi trop au dessus des hommes ordinaires, pour être destinez à demeurer sur la terre parmi eux. On les appelloit *Semones*, comme qui diroit *semi-homines*, demi-hommes, c'est à dire, *moitié-hommes & moitié-dieux.* Tels étoient Janus, Pan, les Satyres, les Faunes, Priape, Vertumne, Mercure. C'est ainsi qu'il faut entendre Tite-Live, dans le *l.* 8. *c.* 20, où il dit, *bona Semoni Sanco censuerunt consecranda*, & autres endroits semblables. * Varron, *in Mystagog.*

SEMOY, riviére des Païs-Bas, a sa source dans le Luxembourg, près de la ville de ce nom, baigne Chiny, Bouillon, Orchimont, & se décharge dans la Meuse, à deux lieues au dessus de Charleville. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEMPACH, petite ville de Suisse, dans le Canton de Lucerne, est située sur la rive orientale du petit lac qui est formé par la riviére de Sur, lequel n'a qu'environ deux lieues de long, & une demi-lieue de large. Sempach a son Avoyer, sa police & son Conseil, & n'est point soumise à la jurisdiction du Baillif. Celui qui y est n'a d'autorité que sur le lac. Ce fut en 1386, le neuviéme juillet que se donna la bataille de Sempach entre Léopold, Duc d'Autriche, & les Cantons Suisses; & où le premier fut vaincu & tué, avec un très-grand nombre de Seigneurs & de Gentilhommes. On voit leurs noms & leurs armes dans une Eglise, qui a été bâtie au dessus de la ville, sur le champ de bataille, & à l'endroit même où Léopold fut trouvé mort. Tous les ans le neuviéme juillet on fait des réjouïssances & des processions en mémoire de cette victoire, qui assura la liberté des Suisses. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 401.

* SEMPELIUS ou SIMPILIUS (Hugues) Jésuite Ecossois, est Auteur de douze livres *de Mathematicis Disciplinis* qui furent imprimez à Anvers en 1635. Il mourut en 1654. * Hofman, *Lex. Univ.*

SEMPERIUS (André) Médecin Espagnol, & Professeur à Valence, avoit toutes les qualitez d'un grand Orateur, & fut appellé dans l'Isle de Sardaigne, pour y professer. Il retourna bientôt après dans son païs, & a laissé plusieurs Ouvrages, *Grammaticæ Præceptiones; Rhetorica ac de concionandi ratione; In tabulas Rhetoricæ Cassandri; In Ciceronis Brutum seu Oratorem.* * Dom Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

SEMPRINGHAM. *Cherchez* GILBERT de SEMPRINGHAM.

SEMPRONE, montagne. *Voyez* SAMPIONE.

SEMPRONIUS. *Cherchez* ASELLIO.

SEMPRONIUS TUDITANUS (C.) Consul Romain, écrivit des Commentaires Historiques, qui ne sont pas venus jusqu'à nous; mais qui sont citez par les Anciens. * Pline, *l.* 13. *c.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 14. Macrobe, *l.* 1. *c.* 13. Cicéron, *in Bruto*, *&c.*

SE'MUR-EN-AUXOIS, ville du Duché de Bourgogne sur l'Armanson, avec Présidial, Bailliage, Chancellerie aux contracts, &c. Elle est située sur un rocher escarpé, & est entourée de montagnes de tous côtez, hors de celui d'orient; elle est petite, mais ses cinq fauxbourgs la font paroître assez grande. On y trouve un Prieuré de l'Ordre de saint Benoit, un autre de Chanoines Réguliers, des Carmes, des Capucins, des Minimes, des Filles de l'Ordre de saint Dominique, & de la Visitation, des Ursulines, &c.

SE'MUR-EN-BRIENNOIS, autre ville de Bourgogne, dans le diocése d'Autun, comme la premiére, avec Bailliage. Elle est située sur une petite montagne, dont les vues donnent sur la riviére de Loire, qui passe à une demi-lieue de là.

SEN.

SE'NAA ou ASNAA, Juif dont les enfans, après le retour de la captivité de Babylone, réparérent la porte de Jérusalem, appellée *des poissons.* * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 3. *v.* 3.

SE'NACLE, lieu où se tenoit le Sénat Romain. Il y en avoit trois à Rome, un dans le temple de la Concorde, entre le Capitole & la place Romaine; un autre proche de la porte Capéne; & un troisiéme au temple de Bellone. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 14.

SE'NAT: nom que l'on a donné à l'assemblée des Juges souverains, composée anciennement des vieillards. Les Lacédémoniens & les Carthaginois ne recevoient dans leur Sénat que des gens âgez de 60 ans. Ce nom a été particuliérement consacré au Sénat de Rome, qui avoit la principale autorité dans l'Etat pour les affaires publiques. On fait remonter son autorité & son établissement au tems de Romulus, qui le composa de cent Sénateurs, qui furent choisis par les Tribus du peuple, entre les plus sages & les plus qualifiez qui se trouvoient alors à Rome. Le Sénat avoit droit de délibérer & d'ordonner sur les affaires publiques, à l'exception de la création des Magistrats & des Loix qui concernoient le peuple. Il pouvoit bien être d'avis de la guerre ou de la paix; mais on ne pouvoit ni déclarer la guerre ni faire la paix sans le consentement du peuple, & sans son autorité. C'étoit au Sénat à juger les Criminels, à envoyer & à recevoir les Ambassadeurs: il avoit aussi la direction des deniers publics. Le Dictateur, les Consuls, les Préteurs, les Tribuns du peuple, le Gouverneur pendant l'interrégne, & le Gouverneur de Rome, avoient droit d'assembler le Sénat & de le consulter. Le lieu de l'assemblée étoit ordinairement, ou le temple de la Concorde, entre le Capitole & la place publique, ou un lieu proche de la porte Capéne, ou le temple de Bellone, dans lequel le Sénat donnoit audience aux Ambassadeurs étrangers.

L'Assemblée du Sénat commençoit par un sacrifice qu'on faisoit aux Dieux. Auguste changea cette coutume, & ordonna que chaque Sénateur fit un sacrifice de vin & d'encens sur l'autel du Dieu, dans le Temple duquel le Sénat étoit convoqué, avant que de prendre sa séance, & de pouvoir délibérer d'aucune

affaire, comme nous l'apprenons de Suétone, *ch.* 35 de la Vie de ce Prince. Il falloit ensuite faire serment en touchant l'autel & attestant les Dieux de dire son avis avec sincérité & sans flatterie; ce qui n'empêcha pas que sous les Empereurs, le Sénat ne s'abandonnât aux derniéres de toutes les bassesses, pour flatter ces Princes.

Après le serment, les Sénateurs prenoient séance: le Consul, ou celui qui y présidoit, proposoit les affaires publiques & particuliéres, sur lesquelles on avoit à délibérer, & finissoit par ces mots, *Patres Conscripti, quid fieri placet?* c'est à dire, *Péres Conscrips, que trouvez-vous bon que l'on fasse?* Le Président demandoit les avis, commençoit par les plus considérables & poursuivoit jusques aux derniers. Cet ordre ne fut pas toujours suivi, car l'on demandoit quelquefois les avis tantôt aux uns & puis aux autres, sans garder aucun rang. Ces avis se donnoient ou de vive voix, ou seulement en levant la main, ou en se rangeant du côté de celui de l'avis duquel on étoit. C'est ce que *Flavius Vopiscus* a compris en un seul passage de la *Vie d'Aurélien. Post hæc interrogati plerique Senatores sententias dixerunt; deinde aliis manus porrigentibus, aliis pedibus in sententiam euntibus; plerisque verbo consentientibus, conditum est Senatusconsultum.* Lorsqu'une délibération contenoit plusieurs chefs, sur quoi les avis se trouvoient partagez, on délibéroit sur chaque chef en particulier, *dividebatur sententia.* Une affaire étant passée à la pluralité des voix, le Consul prononçoit l'Arrêt du Sénat. En voici les termes.

S. C. A.

Ces trois Lettres signifioient, *Senatusconsulti Auctoritas*, titre ordinaire de tous les Arrêts du Sénat.

Pridie Kalend. Octobris in Æde Apollinis scribendo adfuerunt L. Domitius, Cn. Filius Ænobarbus, Q. Cæcilius, Q. F. Metellus. Pius, Scipio, &c. Quod Marcellus Consul V. F. c'est à dire, *verba fecit, de Provinciis Consularibus, D. E. R. I. C.*, c'est à dire, *de ea re ita censuerunt, uti L. Paulus, C. Marcellus Coss. cum Magistratum iniissent, &c. de Consularibus Provinciis ad Senatum referrent, &c.* Et après avoir exposé l'affaire dont il étoit question, & la résolution du Sénat, il ajoûte, *Si quis huic Senatusconsulto intercesserit, Senatui placere auctoritatem perscribi, & de ea re ad Senatum Populumque referri.* Après quoi, si quelcun s'opposoit, on écrivoit son nom au bas, *huic Senatusconsulto intercessit talis. Auctoritatem* ou *auctoritates perscribere*, c'est mettre au Grêfe les noms de ceux qui ont conclu à l'Arrêt, & qui l'ont fait enregîtrer.

Les Consuls emportoient chez eux au commencement les minutes des Arrêts, mais à cause des changemens qu'on y faisoit souvent, il fut ordonné sous le Consulat de L. Valerius & de M. Horatius, que les Arrêts du Sénat seroient mis dans le Temple de Cérès à la garde des Ediles. Enfin, les Censeurs les portoient dans le Temple de la Liberté, dans des armoires appellées *Tabularia.*

Les assemblées ordinaires du Sénat se tenoient trois fois par mois, savoir, le jour des Calendes, des Nones & des Ides. Auguste les réduisit à deux assemblées par mois, les jours des Calendes & des Ides; & dans les mois de septembre & d'octobre, il déchargea les Sénateurs de s'y trouver, à l'exception de ceux que l'on avoit tirez par sort. Les assemblées extraordinaires étoient convoquées par les Magistrats. On y opinoit de deux maniéres, savoir, en demandant à chacun son avis en commençant par le Prince du Sénat, ensuite par les Consuls désignez, après par les Consulaires, & enfin de suite, suivant qu'il plaisoit au Consul de les nommer, observant toutefois de garder toûjours le même ordre par où il avoit une fois commencé. L'autre maniére d'opiner dans les choses plus faciles, étoit quand le Magistrat avoit fait son rapport & donné son avis, il disoit, *Que ceux qui sont de cet avis passent de mon côté;* ce qui se faisoit sur le champ. Il y avoit un certain nombre de Sénateurs nécessaires pour faire un Arrêt solemnel: il en falloit d'abord cent, ensuite deux cens, & enfin quatre cens. Les Sénateurs qui ne se trouvoient pas au Sénat étoient condamnez à une amende. La décision du Sénat étoit souveraine, à moins que les Tribuns du peuple n'y formassent opposition, & en ce cas il falloit porter l'affaire au peuple; cependant les Tribuns n'entroient point dans le Sénat; mais examinoient à la porte les premiéres résolutions prises par les Sénateurs, pour les approuver ou les rejetter. Son autorité diminua sous les premiers Empereurs; mais elle subsista encore longtems, & fut peu à peu anéantie. *Voyez* l'article suivant. * *Antiq. Gréq. & Rom.* M. Du Pin, *Hist. Profane.* Pitiscus, *Lexicon Antiq. Rom.*

SE'NATEURS, Magistrats Romains, que Romulus créa pour être ses Conseillers d'Etat, & pour juger les différents du peuple. Ils étoient au nombre de cent, choisis des plus nobles familles de Rome, & entre les vieillards les plus distinguez par leur prudence. Romulus les nomma Sénateurs, en Latin *Senatores*, ou par rapport à leur âge, ou par rapport à leur sagesse. Il les appella aussi Péres, *Patres*, soit pour marquer le respect qu'on leur devoit, soit pour leur faire connoître qu'ils devoient être les Protecteurs, & comme les Péres du peuple. Quelque tems après, lorsque les Sabins eurent été reçus dans la ville, Romulus & le Roi Tatius créérent cent nouveaux Sénateurs, tirez des plus illustres Maisons de Rome. Tarquin l'*Ancien* augmenta encore ce nombre, choisissant dans les familles Plébeïennes ou bourgeoises, cent personnes remarquables par leur vertu. Il leur donna le titre de *Patriciens*, & les fit ensuite recevoir dans le Sénat, qui fut alors composé de trois cens Sénateurs. Ceux qui avoient été ajoûtez aux deux cens premiers, furent appellez *Conscripts*, & de là est venu l'usage, quand on parloit au Sénat, de donner aux Sénateurs le titre de *Patres Conscripti.* Longtems après, C. Gracchus fit faire une Loi pour ajoûter trois cens Sénateurs de l'Ordre des Chevaliers, mais cette Loi ne subsista pas longtems; cependant le nombre des Sénateurs ne fut point fixé. Des Chevaliers entrérent dans le Sénat du tems de Sylla; & du tems des Triumvirs on comptoit près de neuf cens Sénateurs. Jules César ayant fait entrer plusieurs personnes indignes dans le Sénat, Auguste le réforma sur l'ancien pié. Dans les premiers tems il n'y avoit que ceux qui étoient de la race patricienne, c'est à dire, descendus des trois cens anciens Sénateurs, qui fussent admis dans le Sénat. Ensuite, on y fit entrer les Plébeïens, quand ils avoient passé par les Magistratures. Il falloit qu'un Sénateur fût au moins âgé de vint ans, & qu'il eût au moins huit cens mille sesterces de bien: ce qui monte à vint mille écus. Après y avoir été admis, s'il lui survenoit quelque perte qui diminuât considérablement son bien, il perdoit sa charge & son rang. C'étoit aux Censeurs à choisir ceux qui devoient avoir entrée dans le Sénat, & à les en chasser quand ils s'en rendoient indignes. Les Sénateurs avoient aussi le droit de choisir entre les Sénateurs celui qui devoit tenir le premier rang, & à qui l'on donnoit le nom de *Prince du Sénat.* Cette dignité étoit à vie, & l'on n'en nommoit un nouveau qu'après la mort du précédent. L'habit des Sénateurs étoit une tunique ornée de grands galons, qu'ils appelloient *latus clavus*, qui les distinguoient des Chevaliers. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 5. M. Du Pin, *Hist. Profane.* Pitiscus, *Lexic. Antiquit.*

On appella depuis SE'NATEUR le souverain Magistrat de Rome. Albéric remarque en sa Chronique, que la dignité de Sénateur, qui avoit été supprimée depuis le régne de l'Empereur Constantin, fut rétablie par les Romains, sous le pontificat d'Innocent II, contre lequel ils faisoient la guerre. Ils créérent Sénateur Jordan, fils de Pierre Léon, à qui ils firent serment de fidélité & d'obéïssance. Vers l'an 1100, par un traité fait avec le Pape Eugéne, la dignité de Sénateur fut soumise à l'autorité du Pape; & cela dura jusqu'en 1194; car alors les Romains élurent cinquante-six Sénateurs, au lieu du souverain Sénateur qu'ils avoient auparavant. Mais le nombre de ces Magistrats causant des troubles, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder, le peuple Romain rétablit le gouvernement d'un seul, dont l'autorité duroit deux ans. En 1237, l'Empereur Frédéric III fit en sorte qu'il y eût deux Sénateurs; mais on ne sait si ces deux dignitez subsistérent longtems; car les Historiens ne parlent que d'un Sénateur en 1244, 1252, &c. L'an 1263, Charles, Comte d'Anjou, fut élu Sénateur de la ville de Rome pour toute sa vie: ce qui déplut fort au Pape Urbain IV, lequel en écrivit à saint Louïs, frére de Charles. Celui-ci étant devenu Roi de Sicile, donna en 1266, la dignité de Sénateur à Henri, fils du Roi de Castille. Le Pape Nicolas III se fit élire Sénateur par le peuple en 1278. Après sa mort cette dignité fut déférée au Pape Martin IV, qui établit en sa place Charles, Roi de Sicile, l'an 1281. Ses Descendans en jouïrent; & le Roi Robert la fit exercer par le Baron Guillaume, qui fut chassé par les Romains, lesquels élurent Etienne Colonna & Poncel Ursin. Aujourd'hui on appelle Sénateur à Rome le Juge & Magistrat ordinaire de la ville. Cette dignité est à vie, & à la nomination du Pape, qui ne la peut conférer à un Citoyen Romain; car, contre la coutume des autres villes, qui n'élisent pour Magistrat que de leurs propres Citoyens, celui-ci doit être étranger. Il a pour collatéraux trois Conservateurs du peuple, qui sont ordinairement Gentilshommes Romains, & dont l'Office répond à celui d'Echevins à Paris. Ils sont élus, & on les change tous les mois. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

* SE'NATSAR, SÇE'NATSAR ou SENNE'SER, fils de Salathiel, & petit-fils de Jéchonias, Roi de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 18.

SE'NATUS-CONSULTE, Sentence du Sénat, donnée à la pluralité des suffrages; voici la maniére dont cela se faisoit. Après qu'on avoit délibéré sur une affaire, le Consul, qui présidoit, commençoit à répéter toutes les opinions différentes qui avoient été avancées sur la matiére. Ceux qui étoient du premier sentiment se levoient, & alloient auprès de celui qui l'avoit ouvert, ou se rangeoient à l'endroit que le Consul leur indiquoit. On faisoit la même chose à l'égard de la seconde, de la troisiéme opinion, &c. Cela étant fait on comptoit les suffrages qui étoient pour chaque opinion & celle qui en avoit le plus étoit censée celle du Sénat. Les sentences du Sénat pouvoient cependant être invalidées & abolies, lorsque les Tribuns du peuple protestoient contre elles, ou si elles étoient données dans un jour de mauvais augure ou dans un lieu indu, *loco non auspicato.* * Pitiscus, *Lex. Antiq. Rom. Dict. Allemand de Bâle.*

SENAULT (Pierre) fut Clerc au Grêffe du Parlement de Paris, & Grêffier du Conseil de la Ligue. Il fut chassé de Paris le 30 mars 1594, par ordre de Henri III, Roi de France. Il fut pére de JEAN-FRANÇOIS qui suit. * *Remarques sur la Satire Ménippée*, *tome* 2.

SENAULT (Jean-François) né à Paris en 1601, entra dès sa plus tendre jeunesse dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, qui étoit depuis peu établie en France par le Cardinal de Bérulle. Il parut avec éclat dans cette Compagnie naissante, où il remplit les emplois les plus considérables, & se distingua par ses talens pour l'éloquence de la chaire & du cabinet. Il fut un des premiers Prédicateurs de son tems, & prêcha pendant quarante années sans interruption à Paris, & dans les villes principales de la France. Il a laissé plusieurs livres excellens de piété & de Morale; une Paraphrase sur le livre de Job; de l'usage des passions; l'Homme Chrétien; l'Homme criminel; des Panégyriques des Saints; & divers autres Ouvrages, entre lesquels sont des Vies de personnes illustres par leur piété, comme de Magdelaine de S. Joseph, Carmélite Déchaussée, 1645, 1670; du Bienheureux Regnauld de S. Gilles, Doyen d'Orléans, & de-

depuis Religieux de saint Dominique, 1645; de Jean-Baptiste Gault, Prêtre de l'Oratoire, 1647. Ses rares qualitez le firent juger digne de l'Episcopat; mais sa modestie l'empêcha d'accepter cette dignité, qu'il refusa à deux diverses fois. Son desintéressement lui avoit fait refuser des pensions considérables qui lui furent offertes. Son grand mérite, & les services importans qu'il avoit rendus à sa Compagnie, l'en firent élire le Chef en 1662. Il exerça cette charge pendant dix années, avec l'amour & l'estime de tous les siens, & mourut à Paris le troisiéme jour d'août 1672. * *Mémoires Historiques.*

SENAUX (Marguerite de) Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, célébre sous le nom de la Mére *Marguerite* de Jesus, & Fondatrice des monastéres de saint Thomas & de la Croix à Paris, née à Toulouse l'an 1590, étoit fille de *François* Senaux, Seigneur de Montbrun, Sécretaire du Roi, dont le frére étoit Conseiller au Parlement de Toulouse, fut mariée à M. *Raymond* de Garibal, Conseiller au Parlement de Toulouse, Juge d'une grande intégrité & capacité, avec lequel elle vécut jusqu'en 1618. Se voyant sans enfans, ils se séparérent d'un commun consentement. Le mari prit l'habit de Chartreux, & après avoir vécu dans ce saint Ordre pendant douze années, il mourut Prieur de la Chartreuse de Villefranche en Rouergue. La femme, âgée de 29 ans, se fit Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, au couvent de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse, & reçut pour nom de Religion celui de *Marguerite de* Jesus. Elle fut appellée à Paris par la Comtesse de Saint-Paul, pour y fonder, comme elle fit, le monastére de Saint-Thomas, qui fut établi dans le Fauxbourg-Saint-Marcel, le sixiéme mars 1627, puis au Marais du Temple, & qui a été transféré au bout de la rue-Vivien, dans le quartier de Richelieu. Elle sortit de son monastére du Marais l'an 1636, pour fonder celui de la Croix, qui fut établi proche de l'église de saint Eustache, puis auprès du Louvre, & enfin dans le Fauxbourg-Saint-Antoine. Ce fut là qu'elle passa le reste de ses jours, estimée & considérée de tout le monde, mais sur tout fort aimée de la Reine Anne d'Autriche. Elle y mourut le septiéme de juin 1657, âgée de 68 ans. Le frére de cette Dame fut Président aux Enquêtes au Parlement de Toulouse, & ayeul de *Bertrand* de Senaux, qui fut nommé Evêque d'Autun en 1702, sur la démission volontaire de son oncle maternel Gabriel de Roquette. Il vécut très-saintement dans l'Episcopat, & mourut de même en 1709. * *Mémoires du tems.*

SENCHE'RIB. *Voyez* SENNACHE'RIB.

SEND, province de Perse en Asie. Elle est le long de l'Océan, entre le Makeran, le Sigistan, & les Etats du Mogol. Ce païs répond presque entiérement à l'ancienne Gédrosie. * Maty, *Dict. Géogr.*

SENDEROW. *Voyez* SE'MENDRIA.

SENDOMIR. *Voyez* SANDOMIR.

SENDREW. *Voyez* SE'MENDRIA.

SENE', nom d'un des rochers par où devoit passer Jonathas, fils de Saül, Roi d'Israël, pour se rendre au Corps de garde des Philistins. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 14. *v.* 4.

SE'NE'CHAL DE FRANCE, ancien Officier de la Couronne, avoit la Surintendance de la Maison du Roi & en régloit la dépense pendant la paix & en tems de guerre. Il avoit la conduite des troupes, & portoit le principal étendart. La dignité de Sénéchal fut reconnue pour la premiére de la Couronne, sous le Roi Philippe I. Le Grand Sénéchal étoit quelquefois Grand-Maître de la Maison du Roi, Gouverneur de ses Domaines & de ses Finances. Il rendoit la Justice aux Sujets du Roi, étoit au dessus des autres Juges, & signoit aussi le premier dans les lettres patentes que les Rois faisoient expédier. Voici ce que l'on peut recueillir des titres anciens.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES SENE'CHAUX de France, depuis l'an 980, jusques en 1190, ou environ.

I. Ge'ofroy, I. Comte d'Anjou, surnommé *Grisegonnelle*, fut honoré de la charge de Sénéchal de France, tant pour lui que pour sa postérité, en reconnoissance des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, sous le régne de Lothaire. Il mourut devant le château de Marson, le 21 juillet 987.

II. Guillaume, Sénéchal de France, autorisa de son seing le titre de la fondation du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, l'an 1060.

III. Raoul, Sénéchal de France, assista à la célébre assemblée des Grands de France, que le Roi Robert fit convoquer à Paris l'an 1067, pour être présens à la dédicace de l'église du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

IV. Fre'de'ric, Sénéchal de France, souscrivit l'Acte de l'immunité que le Roi Philippe, I. du nom, accorda à l'église de S. Spire de Corbeil l'an 1071.

V. Robert, Sénéchal de France, signa un titre en faveur du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs l'an 1079.

VI. Hugues, Sénéchal de France, est nommé dans les lettres du mois de mars de l'an 1083. Quelques Historiens ont cru qu'il étoit Comte de Vermandois, & fils du Roi Henri I; mais cela n'est pas certain.

VII. Gervais, Sénéchal de France, autorisa de sa signature une concession faite à l'Abbaïe de S. Jean d'Angely, l'an 1085.

VIII. Gui de Montlhéry, dit *le Rouge*, Comte de Rochefort-en-Iveline, Seigneur de Gournay-sur-Marne, fut en grand crédit auprès du Roi Philippe I, qui l'éleva à la dignité de Sénéchal de France avant l'an 1095.

IX. Hugues de Montlhéry, Seigneur de Crecy, Sénéchal de France, souscrivit des lettres patentes du Roi Philippe I, données en faveur du Prieuré de S. Eloi de Paris, l'an 1107.

X. Anseau de Garlande, Seigneur de Gournay-sur-Marne, fut créé Sénéchal de France l'an 1108, & gagna les bonnes graces du Roi Louïs *le Gros*, qui lui donna l'administration des affaires du Royaume.

XI. Guillaume de Garlande, II. du nom, Seigneur de Livry, succéda à son frére Anseau dans la charge de Sénéchal de France l'an 1118. Il étoit Général de l'armée du Roi au combat de Brenneville en Normandie, l'an 1119.

XII. Etienne de Garlande, fut premiérement élu Evêque de Beauvais vers l'an 1100, & fait Chancelier de France l'an 1108; Après la mort de son frére Guillaume, il obtint l'Office de Sénéchal de France, & eut l'administration des principales affaires du Royaume.

XIII, Raoul I, dit *le Vaillant*, Comte de Vermandois, de Valois, d'Amiens & de Crespy, Seigneur de Péronne, rendit des services considérables aux Rois Louïs *le Gros* & Louïs *le Jeune* pendant leurs guerres. Il fut fait Sénéchal de France l'an 1131, & établi Régent du Royaume pendant le voyage d'Outremer du Roi, l'an 1147.

XIV. Thibaut I, dit *le Bon*, Comte de Blois & de Chartres, fut élevé à la dignité de Sénéchal l'an 1152, & rendit de grands services aux Rois Louïs *le Jeune* & Philippe-*Auguste*. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

SE'NE'CHAL AU DUC: c'étoit un grand Officier créé par les Ducs de Normandie, qui jugeoit les affaires pendant la cessation de l'Echiquier. Il revoyoit les jugemens rendus par les Baillifs, & les pouvoit réformer. Il avoit le soin de maintenir l'exercice de la Justice & des Loix par toute la Province de Normandie. Par les lettres qui rendirent l'Echiquier fixe & perpétuel en 1499, il est porté, qu'arrivant le décès du Grand Sénéchal de Brezé, cette charge demeureroit éteinte & que sa jurisdiction demeureroit alors abolie. * Furetiére, *Dict. de* 1727.

SE'NE'CHAL (Le Grand) en Angleterre, est nommé en Anglois *Lord High Steward.* C'est le premier Officier de l'Etat & comme le Viceroi. Il est à peu près ce qu'étoient autrefois les Maires du Palais en France, & son pouvoir étoit si excessif, qu'on a jugé à propos de supprimer cette charge. Henri de Bullingbrook, fils de Jean de Gand, Duc de Lancastre, qui parvint à la Couronne sous le nom de Henri IV, est le dernier qui l'ait eue. Il est vrai qu'en certain cas, le Roi fait un Grand Sénéchal, particulierement lorsqu'il s'agit du couronnement, & de juger un Pair du Royaume, accusé de quelque crime capital. Dans le premier cas, le Grand Sénéchal tient sa Cour dans le Palais de Westminster, où il reçoit les placets des Nobles, & autres personnes, qui ont droit de faire certaines fonctions dans la cérémonie du couronnement, & de recevoir certains émolumens. Dans la marche qui se fait ce jour-là, de l'Eglise Collégiale de Westminster, où le Roi est sacré, jusqu'à la salle où sa Majesté dîne, il a rang immédiatement devant la personne du Roi, & porte en sa main la couronne de Saint Edouard: sa charge finit avec la cérémonie. Quand il s'agit de juger un Pair ou une Pairesse du Royaume, pour quelque crime capital, le Roi fait un Grand Sénéchal, comme pour son couronnement, *pro hac vice*, & fait ériger une Cour exprès pour cela au milieu de la salle de Westminster. Quoique lui seul soit proprement le Juge de cette Cour, il y fait néanmoins venir les douze Juges de la Loi. Les Pairs du Royaume, qui sont présens, condamnent, ou absolvent l'accusé à la pluralité des voix, & la sentence est prononcée par le Grand Sénéchal. Quand il vient à la Cour c'est avec les Hérauts & Sergens d'armes, marchant avec leurs masses devant lui & l'Huissier à la Verge noire, lui présente à genoux en entrant une baguette blanche, qui est la marque de sa commission. Pendant le procès, il est assis sous un dais, respecté comme un Roi. On le traite de *Grace*, titre qu'on donnoit autrefois aux Rois d'Angleterre avant que celui de Majesté prît sa place. Le procès achevé il rompt publiquement sa baguette, & ainsi finit son Office. * *Etat de la Grande Brétagne*, &c. *tome* 2. *p.* 22. &c.

SE'NE'CHAUX EN FRANCE. Les Ducs s'étant emparez de la puissance d'administrer la Justice, & ne voulant pas l'exercer en personne, établirent des Officiers pour la rendre en leur nom & en leur autorité. Ils les appellérent *Baillifs* en certains lieux, & *Sénéchaux* en d'autres. Ils étoient révocables à volonté; mais lorsque les Rois de la troisiéme race commencérent à réünir à la Couronne les villes qui en avoient été démembrées, particuliérement du tems de Hugues Capet, ils attribuérent aux Juges ordinaires, c'est à dire, aux Baillifs & aux Sénéchaux, la connoissance des cas royaux, & des causes d'appel du territoire des Comtes. Sous la deuxiéme race c'étoient des Commissaires, ou *Missi Dominici*, que les vieux Historiens nomment *Messagers*, qui jugeoient ces causes d'appel, dévolues au Roi. Ainsi ces Baillifs & Sénéchaux sous la troisiéme race furent revêtus non seulement du pouvoir des Commissaires Royaux ou *Missi Dominici*, mais ils succédérent en quelque sorte à toute l'autorité des Ducs & des Comtes; en sorte qu'ils avoient l'administration de la Justice, des armes, & des Finances. Sur tout ils jugeoient en dernier ressort: ce qui a duré jusques au tems que le Parlement fut rendu sédentaire par Philippe le Bel. Avant cela on ne remarque aucuns Arrêts rendus sur des appellations des jugemens des Baillifs & des Sénéchaux. Mais toutes les charges étant devenues perpétuelles par l'ordonnance de Louïs XI, les Baillifs & les Sénéchaux, non contens de n'être plus révocables, tâchérent encore à devenir héréditaires. C'est pourquoi les Rois appréhendant qu'ils n'usurpassent l'autorité souveraine, comme avoient fait les Ducs & les Comtes, leur ôtérent d'abord le maniment des Finances; puis le commandement des armes par l'établissement des Gouverneurs: on leur laissa seulement la conduite de l'Arriére-ban pour marque de leur ancien pouvoir. Enfin, l'exercice de la Justice a passé à leurs Lieutenans. Il ne leur reste que la simple séance à l'audience, & l'honneur que les sen-

sentences & contracts sont intitulez en leur nom. Lorsque le Sénéchal est présent, son Lieutenant prononce, *Monsieur dit*, & lorsqu'il est absent, *nous disons*. Le Sénéchal du Loudunois est l'un des prémiers Sénéchaux Royaux, les autres Sénéchaussées n'ayant été réünies à la Couronne que long-tems après. Les prémiers Rois de la troisiéme race n'avoient conservé que Paris; la Beauce, la Sologne, la Picardie, & une partie de la Bourgogne. Le Sénéchal de Bourdeaux est Grand Sénéchal de Guienne. La Provence est divisée en neuf Sénéchaussées sous un Grand Sénéchal. Il y a un Sénéchal particulier dans chaque Sénéchaussée. *Voyez* LIEUTENANT de Robe-Longue. * Furetiére, *Dict. de* 1727. Piganiol de la Force, *Nouvelle Description de la France, tome* 1. *p.* 306. *&c.*

SE'NE'CIO. *Cherchez* HE'RENNIUS SE'NE'CIO.

SE'NECTAIRE ou SAINT-NECTAIRE (Magdelaine de) *Voyez* SAINT-NECTAIRE.

SENEF, bourg du Brabant, dans les Païs-Bas Catholiques, sur les frontiéres du Hainaut & du Comté de Namur, est célébre par la victoire que les François, commandez par Loüis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, & les Hollandois par le Prince d'Orange, se battirent vigoureusement tour à tour, & s'attribuérent également l'honneur de cette journée. * Maty, *Dict. Géogr.*

Voici ce que M. Burnet dit de la bataille de Senef. „ Les „ François, *dit-il*, eurent d'abord l'avantage. Mais le Prince „ de Condé le poussa trop loin, & les Hollandois, devenus tout „ autres depuis qu'un Nassau les commandoit, soutinrent le „ choc avec beaucoup de bravoure. Le Prince d'Orange char- „ gea lui même en plusieurs endroits. Suivant trop son coura- „ ge, il se trouva une fois dans un Corps François, qu'il prit „ pour être de ses gens. Dans cette erreur il leur ordonna de „ charger, & ils lui répondirent *que la poudre leur manquoit.* „ Ayant reconnu à la Langue qu'il étoit avec ses ennemis, il se „ dégagea de la troupe avec une grande présence d'esprit, & fit „ approcher les siens, qui les mirent aisément en déroute. L'a- „ ction de l'après-midi répara la perte du matin, & remplit „ tout le monde & particuliérement le Prince de Condé, d'esti- „ me pour la prudence & le cœur du Prince d'Orange. Le Prin- „ ce d'Orange m'a dit, *continue l'Evéque de Salisbury*, que la „ veille il vit venir de l'armée Françoise un Capucin, qui eut „ une longue conversation avec de Souches, Général de l'Em- „ pereur; que ce Général fit si mal son devoir dans l'action, que „ le Prince dit le soir au fils, que son pére en avoit agi si lâche- „ ment que n'eût été le respect dû à l'Empereur, il lui auroit „ cassé la tête. On dépouilla le Traître de ses emplois, mais „ trop tard. " * M. Burnet, *Mémoires, tome* 2. *p.* 81.

SE'NE'GA ou SE'NE'GAL, païs aux environs de la riviére de même nom, dans la Nigritie en Afrique. La riviére de Sénéga est une branche du Niger, & se partage encore en plusieurs bras, qui après avoir formé plusieurs isles, grandes & petites, se rassemblent & se jettent dans l'Océan. Entre ces isles du Sénéga, celle que l'on nomme l'*Isle de Saint-Loüis*, est une des plus belles, & une habitation des François. Elle est accompagnée de deux autres, dont l'une est appellée l'*Isle aux Rois*, & l'autre l'*Isle aux Anglois*, parce qu'ils y ont une petite Colonie, qui est maintenant déserte. Quelques Voyageurs rapportent que le Sénéga est un Royaume, & que la ville capitale a le même nom de *Sénéga*, ou celui de *Tulucatan*. D'autres disent qu'il n'y a point de Royaume de Sénéga, & que dans ce païs on ne voit que des cases de Négres, qui composent des villages. Les Royaumes que ceux-ci nomment dans le païs de Sénéga, qu'ils prennent pour toute la Nigritie, sont ceux de Foulles, de Tombut, de Brak, de Guroloph, de Galain, de Thim & de Cahior. Ils disent que le païs où habitent les François, appartenoit au Roi Brak, dont le Royaume s'appelloit *Ouballe*, & non pas Sénéga, quoiqu'il fût aux environs de la riviére de Sénéga. * *Rélation de la Nigritie & du Sénéga.*

SE'NE'QUE (Lucius Annæus) *Seneca*, Orateur, né à Cordoue en Espagne, composa les Déclamations que nous avons encore aujourd'hui, & que l'on a faussement attribuées à son fils le Philosophe. Il épousa une Dame Espagnole, nommée *Elbia*, dont il eut trois fils; SE'NE'QUE *le Philosophe*; *Annæus Novatus*, depuis surnommé *Jules Gallion*, par adoption; & *Annæus Méla*, pére du Poëte Lucain. Sénéque s'adonna entiérement à l'étude de la Philosophie. Novatus, célébre par son érudition, fut élevé à des charges publiques à Rome; & Méla se contenta de la fortune de son pére.

SE'NE'QUE (Lucius Annæus) *Seneca*, Philosophe Stoïcien, né à Cordoue peu avant la mort d'Auguste, vers l'an 13 de Jesus-Christ, fut instruit dans l'Eloquence par son pére, & eut pour Maîtres de Rhétorique Hygin, Cestius & Asinius Gallus; ensuite de quoi il étudia la Philosophie sous Socion Alexandrin, & sous Photin, de la Secte des Stoïques. Dès le commencement de l'empire de Caligula, il donna des preuves de son savoir & de son éloquence en divers plaidoyers. Mais voyant que Caligula se piquoit d'être l'homme du monde le plus éloquent, il ne parla plus en public, de peur de donner de la jalousie à ce Prince ambitieux & colére. Quelque tems après, étant soupçonné d'être un peu trop familier avec la veuve de son bienfaicteur Domitius, il fut rélégué en l'Isle de Corse, où il demeura près de deux ans, & où il écrivit ses livres de *Consolations*, qu'il adressa à sa mére & à Polybe; & quelques autres Ouvrages. Son Apothéose de l'Empereur Claude en prose & en vers, a été traduite en François, aussi en prose & en vers, par M. l'Abbé Estieu, connu par quelques autres piéces, écrites avec politesse, & où régne le bon goût. Cette Traduction a été imprimée dans les *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Pére Desmolets de l'Oratoire, *tome* 1. *partie* 2. Agrippine ayant épousé l'Empereur Claude, rappella Sénéque, pour lui donner la conduite de son fils Néron, qu'elle vouloit élever à l'Empire. Ce Prince profitant des instructions de son Précepteur, fut très-estimé, & passa les cinq premiéres années de sa domination d'une maniére à servir de modéle aux meilleurs Princes. Mais après que Poppée & Tigellin se furent rendus maîtres de son esprit, il s'abandonna à ces crimes abominables qui l'ont rendu la honte du genre humain. La vertu de Sénéque étoit une censure continuelle de ses vices. Il s'en voulut défaire, & se servit d'un de ses Affranchis, nommé *Cléonicus*, qui avoit ordre de lui donner du poison; mais la chose n'eut point d'effet, où par le repentir de ce Domestique, ou par la défiance de Sénéque, qui ne vivoit que de fruit, & qui ne buvoit que de l'eau. Quelque tems après, Néron sachant que son Précepteur avoit sçu la conjuration de Pison contre sa personne, profita de cette occasion pour se défaire de lui. Il lui laissa le choix du genre de mort, & Sénéque se fit ouvrir les veines. Pendant ses derniers momens, il s'entretint avec ses amis, qui pleuroient alentour de lui; & par de graves discours il tâcha d'arrêter leurs larmes, se servant tantôt de la douceur, tantôt de la sévérité. Sa femme Pauline se fit ouvrir en même tems les veines, pour mourir avec lui. Sénéque ennuyé des longueurs de la mort, pria Statius Annæus, son Médecin & son ancien ami de lui donner un poison, qu'il lui gardoit depuis long-tems à tout événement. Mais les veines étant déja épuisées, & les membres froids, le venin n'eut pas le même moyen d'agir, & on fut obligé de l'étouffer avec la vapeur d'un bain chaud. Il mourut l'an 65 de Jesus-Christ; & le 12 du régne de Néron. Ce Philosophe avoit été honoré des charges de Préteur & de Questeur, & même, selon quelques-uns, avoit été élevé au Consulat. Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages; qui sont assez connus, sans qu'il soit nécessaire d'en faire le dénombrement. Il faut éviter de les confondre avec ceux de son pére. Il y a eu des Auteurs qui ont cru que Sénéque avoit été Chrétien, & avoit eu commerce de lettres avec saint Paul. Mais pour être convaincu du contraire, il ne faut que remarquer ce que Tacite en rapporte, parlant de sa mort: *Comme il entroit dans le bain*, dit-il, *il prit de l'eau, dont il arrosa les plus proches de ses Domestiques, & dit qu'il faisoit ces effusions à Jupiter le Libérateur.*

☞ On ne doit point douter de la supposition des treize Epîtres, tant de Sénéque à saint Paul, que de saint Paul à Sénéque, quoique saint Jérôme & saint Augustin semblent les avoir reconnues pour véritables. Car 1. ces lettres ne sont ni du stile de saint Paul, ni de celui de Sénéque. Le stile de celles qui sont attribuées à Sénéque, est barbare, & plein de termes peu Latins. Les lettres que l'on rapporte sous le nom de saint Paul, ne ressentent en aucune maniére la gravité de cet Apôtre. 2. Il y est dit que dans l'incendie de la ville de Rome, sous Néron, il n'y eut que cent trente-deux maisons de brûlées, quoiqu'il soit certain qu'une grande partie de la ville fut consumée par le feu, comme le rapporte Tacite, qui assure que de quatorze quartiers de la ville, il n'en resta que quatre entiers; qu'il y en eut trois, dont les maisons furent entiérement consumées; & que dans les sept autres il en restoit très-peu. 3. La date de ces lettres est fausse; l'une est datée sous le Consulat d'Aprianus & de Capiton, pour Vipsanius & Capiton; qui étoient Consuls cinq ans avant l'incendie. L'autre est du mois de mars, & l'incendie ne commença, suivant Tacite, qu'au mois de mai. 4. Elles ne contiennent rien qui soit digne de saint Paul & de Sénéque. Il n'y a presque aucune pensée morale dans celles de Sénéque, ni aucune pensée Chrétienne dans celle de l'Apôtre. Jacques le Févre d'Etaples les a cru véritables, les a publiées avec celles de S. Paul, & les a commentées. Sixte de Sienne, dans sa *Bibliothéque sacrée* les défend aussi, de même qu'Antoine Possevin, Alphonse Salméron, François Bivarius, Jacques Pamélius, Marguerin de la Bigne. M. Fabricius, dans ses *Apocryphes du Nouveau Testament, tome* 1. *p.* 880, *&c.* rapporte les jugemens de plusieurs Savans sur ces Lettres, à la tête de l'édition qu'il en a donnée. Sénéque a composé plusieurs Ouvrages de Philosophie Morale, suivant les Principes des Stoïciens, *De Ira, de Consolatione, de Providentia, de Tranquillitate animi, de Constantia Sapientis, de Clementia, de Brevitate vitæ, de Vita, de Otio Sapientis, de Beneficiis*, & quantité de Lettres Morales. On lui attribue encore des Questions naturelles, & des Déclamations ou Controverses; mais ces derniéres sont, comme on l'a dit plus haut, l'Ouvrage de son pére. Il avoit encore composé d'autres Ouvrages d'Histoire. Pour les Tragédies qui portent le nom de Sénéque, & que quelques uns attribuent au moins en partie au Philosophe, c'est un Recueil de Tragédies de differens Auteurs. La *Médée l'Hippolyte* & les *Troades*, sont les plus belles; l'*Octavie*, la *Thébaïde*, & les autres piéces sont beaucoup plus foibles; mais il n'y a point d'Anciens qui attribuent aucune de ces piéces à Sénéque *le Philosophe*. La meilleure édition des Tragédies de Sénéque est celle de Gronovius; elle est préférable à celle de Thysius, *Variorum*. * Tacite, *Annal. l.* 12. 14 & 15. Suétone, *in Nerone*. Aulu-Gelle, Quintilien, &c. ne parlent point avantageusement de Sénéque. Jules Scaliger, *Hypercrit. seu Poët. l.* 6. Joseph Scaliger, *in primis Scaliger.* Ger. Joan. Vossius, *lib. singul. de Poët. Lat.* Antoine Godeau, *Hist. de l'Eglise, fin du premier siécle.* René Rapin, *Réflexions sur la Poëtique.* Hédelin d'Aubignac, *de la Pratique du Théatre.* Rosteau, *Sentimens sur quelques livres qu'il a lus.* Loüis Thomassin, Prêtre de l'Oratoire, *de la Méthode d'étudier & d'enseigner chrétiennement les Poëtes, l.* 1. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 298. *n.* 1160. édit. d'Amsterdam 1725. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.* Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

SE'NE'QUE le Tragique. *Voyez* l'article précédent.

SE'NE'QUE, Evêque de Jérusalem dans le second siécle, succéda à Philippe, Il étoit du nombre de ces Evêques de la nation Juive qui succédérent à saint Jacques, depuis l'an 111, jusqu'à l'an 135.

S E'N E'Q U E, certain Vieillard ignorant, renouvella les erreurs des Pélagiens dans la Marche d'Ancone, vers l'an 493. Cet Hérétique faifoit demeurer en même maifon les Clercs, les Moines & les Vierges facrées, & ofoit déchirer publiquement la mémoire de S. Auguftin & de S. Jérôme. Le Pape Gélafe en étant averti, écrivit aux Evêques de cette province des lettres, pour les exhorter à étouffer ces erreurs dans leur naiffance. * *Epift.* 3. 4. 5 & 6.

S E'N E R L E U S. *Voyez* S E'V E R L E U S.

S E N E'S, ville de France dans les montagnes de Provence, a un Evêché fuffragant d'Ambrun. Quelques Auteurs ont cru que Ptolomée fait mention de cette ville en parlant de celle qu'il nomme *Sanitium*, dans les Alpes maritimes; mais ils fe trompent, puisque Senès n'eft point dans le païs des Védiantins. Les Latins la nomment *Civitas Sanitienfium*, *Sanefio*, *Sanitio* & *Sanitium*. Le plus ancien Evêque dont nous ayons connoiffance, eft Urfius, qui a foufcrit à l'Epître fynodale des Prélats des Gaules au Pape faint Léon. L'églife cathédrale eft dédiée fous le titre de l'Affomption de Notre-Dame. Le Chapitre, qui étoit autrefois de l'Ordre de faint Auguftin, fut fécularifé par le Pape Innocent X, en 1647. Il eft compofé d'un Prevôt, d'un Archidiacre, d'un Sacriftain & de cinq Chanoines, dont l'un eft Camérier; outre un Curé & trois autres Eccléfiaftiques. La ville eft petite & peu confidérable: fa Jurifdiction temporelle eft en partage entre l'Evêque, le Chapitre, & le Comte de Carces. Senès eft fituée à quatorze lieues d'Ambrun, à huit de Sifteron & de Graffe, à quatre de Digne & de Caftellane. Le diocéfe de Senès ne comprend que quarante deux paroiffes. Cette ville a été la demeure des Sutriens, pris par Antonin pour les *Cemenelenfes*, peuples des Alpes maritimes; ce qui eft caufe que quelques-uns ont cru que Senès étoit le *Cemenebum*, cité des Védiantins, dont on voit encore les ruïnes à trois lieues de Nice dans un terroir appellé *il Piano de Cimies*. Jean de Soanem, Evêque de Senès, fut condamné en 1727, par le Concile d'Ambrun. *Voyez* A M B R U N. * Ptolomée, *l.* 3. *c.* 1. Bouche, *Hiftoire de Provence*. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S E'N E T E R R E. *Voyez* S A I N T - N E C T A I R E.

S E N F R E D, Roi des Eaft-Saxons ou Saxons Orientaux, en Angleterre, étoit le plus jeune fils de Sebbi. Il fuccéda à fon frére Sigeard, mais il ne régna que fept ans.

S E N G A M I, ville capitale d'un Royaume, ou plutôt d'une province de même nom. Elle eft dans le Quanto, région de l'Ifle de Niphon dans le Japon. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E N G E'B E'R E (Polycarpe) Jurifconfulte au XVII fiécle, étoit de Brunfwick. Il a écrit contre le livre *de Mutuo* de Saumaife. Il difputa une Chaire en Droit de l'Univerfité d'Angers, contre un nommé Macquin. M. Ménage, qui avoit été fon Difciple, ne s'oublia point, pour lui rendre fervice dans cette occafion; mais Macquin lui fut préféré, parce qu'il en favoit plus que lui. Néanmoins, à caufe de fon mérite & de fa capacité, Meffieurs d'Angers lui firent une penfion de cent écus par an, pour l'obliger à refter dans leur ville: & M. de Boilefve, conjointement avec quelques autres perfonnes, lui en donna autant; de forte qu'il avoit fix cens livres chaque année. On voulut l'accufer d'avoir corrompu fes Juges, quoiqu'il eût eu du deffous; mais M. Ménage fut fon défenfeur. On dit auffi que le même plaida pour M. Sengébére, qui vouloit répudier fa femme pour caufe d'adultére. * *Ménagiana.* Bayle, *Dict. Crit.*

S E N G H A M (Guillaume) Anglois, de baffe naiffance, fut Profeffeur en Théologie, & fe fit Religieux de l'Ordre de faint Auguftin. Il a fait des livres, qui ont pour titre, *De Legibus & Fide*; *De Remediis tentationum*; *De clauftro Animæ*, &c. & floriffoit vers l'an 1260, fous Henri III, Roi d'Angleterre. * Pitfeus, *de Illuftr. Angl. Script.*

S E N G L E (Claude de La) quarante-feptiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, qui pour lors réfidoit à Malte, fuccéda en 1553, à Jean d'Homédes, & fut élu abfent, pendant qu'il étoit Ambaffadeur pour l'Ordre à Rome. Il étoit auffi Grand-Hofpitalier & Chef de la Langue de France. Lorsqu'il fut arrivé à Malte, le premier jour de l'an 1554, il fit travailler aux fortifications de la ville, & fit clorre de bonnes murailles & de baftions l'Ifle de Saint-Michel, qui fut appellée l'*Ifle* ou la *Cité de la Sengle*. Vers ce tems-là, l'Empereur voyant que la Religion n'avoit pu accepter la donation de la ville d'Africa, entre Tunis & Tripoli, la fit démolir à force de mines, & témoigna qu'il auroit voulu en avoir fait autant de Tripoli, comme le Grand-Maître d'Homédes le lui avoit confeillé. L'an 1555, le Grand-Maître de La Sengle fit réformer les Statuts de l'Ordre, & en fit un volume nouveau, qui fut approuvé par le Pape. L'année fuivante, François de Lorraine, Grand-Prieur de France, frére du Duc de Guife, arriva à Malte avec deux galéres & un navire, chargé de toutes fortes de provifions. Il donna à l'églife de Malte l'image de S. Jean-Baptifte, l'aigle de de S. Jean l'Évangélifte, & la ftatue de Moïfe, le tout de bronze, avec de riches paremens pour l'autel, & d'autres préfens pour l'Infirmerie. Le Grand-Maître le fit feoir au Confeil près de fa chaife, au deffus de l'Evêque de Malte; mais il ne lui permit néanmoins d'opiner qu'à fon rang. Dans l'églife, le Grand-Prieur eut fa place avant tous les Grand-Croix: diftinction qui ne fut accompagnée d'aucune cérémonie particuliére. Après quatre années de gouvernement, pendant lefquelles le Grand-Maître de La Sengle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la sûreté de l'Ifle, & au bien de la Religion, il mourut en 1559, regretté de tout le monde, & eut pour fucceffeur Jean de La Valette. * Bofio, *Hiftoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

S E N G U E R D (Arnold) Docteur & Profeffeur en Philofophie à Amfterdam, étoit de cette même ville. Il étudia en Philofophie à Leyde fous Burgerfdyck, & fut reçu Docteur dans cette Faculté à l'âge de 19 ans. Il paffa de là à l'étude de la Théologie, & après y avoir fait des progrès, il alla s'y perfectionner à Franeker fous Amêfius & fous Maccovius. Sa réputation lui obtint une Chaire de Profeffeur en Métaphyfique, & en Phyfique dans l'univerfité d'Utrecht. Après y avoir profeffé long-tems; il fut appellé pour exercer la même profeffion dans l'Ecole Illuftre d'Amfterdam fa patrie, & y fut reçu au mois de mai 1648, par une Harangue qu'il fit fur *le véritable Philofophe*, qu'il donna depuis au Public. Le Magiftrat le fit enfuite fon Bibliothécaire, & un des Scholarques de fon Collége. Il a publié divers Ouvrages, une Logique; une Idée de la Métaphyfique; un Collége fur la même Science; un Collége de Phyfique; une Introduction à cette Science; un Collége de Morale; une Oftéologie du corps humain; un petit Ouvrage *de Oftento Dolano*. Il fuivoit prefque en tout le fentiment d'Ariftote. Il mourut en 1667, âgé de 56 ans. Il laiffa un fils unique, nommé *Wolfred* Senguerd, Docteur en Philofophie & en Droit, Profeffeur en Philofophie à Leyde, & Bibliothécaire dans l'Univerfité. Il a donné divers Ouvrages au Public fur la Philofophie. * Janus Klenckius, *Oraifon funébre d'Arnold Senguerd. Mémoires du tems.*

S E'N I G A G L I A ou S I N I G A G L I A, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, fur la côte du Golfe de Venife, avec Evêché fuffragant de l'Archevêché d'Urbin, eft un Ouvrage des anciens Gaulois Sénonois, qui s'établirent en ce païs, & fut pour cela nommée *Sena Gallica* ou *Senogallia*. Cette ville eft petite, mais affez jolie & affez forte, avec un beau port dans le même endroit où elle reçoit la riviére dite *Nigola*. Les Malateftes & les Ducs d'Urbin ont été fucceffivement maîtres de Sénigaglia, qui eft préfentement de l'Etat Eccléfiaftique. Le Cardinal Antoine Barberin, Evêque de cette ville, y publia des Ordonnances fynodales en 1627. Cette ville eft célébre dans l'Hiftoire par la défaite d'Afdrubal. La montagne voifine en a pris le nom de *Mont d'Afdrubal*; & la plaine qui eft aux environs, s'appelle *Malarota*. * Schraderus.

* S E'N I R ou S Ç E'N I R: c'eft le nom que les Amorrhéens donnoient à la montagne appellée autrement *Antiliban*. Les Sidoniens l'appelloient *Hermon*. * *Deuteronome*, *ch.* 3. *v.* 9.

S E N K A N, petite ville de Perfe, à une journée de Soltanie, vers l'occident, fur la route de Derbent à Ifpahan. C'eft la meilleure place de rafraîchiffement qu'on trouve fur toute cette route. Il y a grande abondance d'oranges, de citrons, de grenades & de raifins, du veau & du mouton à bon marché. Elle eft fituée dans une plaine, qui eft d'ailleurs féche & ftérile. Elle étoit fort marchande avant que Tamerlan l'eût fi fort ruïnée, qu'il n'y a pas d'efpérance qu'elle fe rétabliffe. * Struis, *Voyages*, *p.* 301.

S E N L I S, ville de France en Valois, avec Evêché fuffragant de Rheims, fur la Nonnette. Les Latins la nomment *Sylvanectum*; & quelques-uns la prennent pour l'*Auguftomagus* de Ptolomée, & pour le *Sylviacum* de Loup de Ferriéres. Cette ville eft fituée dans un endroit fort agréable, près de la Forêt de Rets, qui lui a donné le nom de *Sylvanectum*. Saint Procule fonda l'églife de Senlis, dont il fut le premier Evêque. Outre la cathédrale, qui eft confacrée fous le titre de Nôtre-Dame, il y a fept paroiffes, deux collégiales & une Abbaïe de Chanoines Réguliers de la Congrégation de France. Il y a auffi un Bailliage & fiége Préfidial, une Prevôté royale pour la ville & banlieue, les Juftices de l'églife de Notre-Dame & des Chapitres de Saint-Rieul & de Saint-Framboud, une Election, un Grenier à fel, une Maréchauffée, une Maîtrife particuliére des Eaux & des Forêts, & une Capitainerie royale des chaffes. Senlis fouffrit un fiége contre la Ligue, & vit le combat qui s'y donna entre les Ducs de Longueville & d'Aumale; celui-ci Ligueur, & l'autre du parti du Roi. * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.*

C O N C I L E S D E S E N L I S.

Le premier Concile qui porte le nom de cette ville, fut célébré en 863, dans une maifon de campagne voifine, dite *Convicinus*. Rothade de Soiffons y fut privé de l'Epifcopat, pour avoir dépofé injuftement un Prêtre. Hincmar de Rheims, ancien ennemi de ce Prélat, y préfidoit. Charles *le Chauve* affembla les Evêques des provinces de Sens & de Rheims à Senlis l'an 873, pour y faire le procès à fon fils Carloman, qui étoit Diacre, & qui s'étoit revolté contre lui. Ce malheureux Prince y fut convaincu de ce crime, puis aveuglé & mis dans l'Abbaïe de Corbie, d'où il fortit fecrettement, & fe retira auprès de fon oncle Louïs *le Germanique*, qui lui donna l'Abbaïe d'Epternac, où il mourut peu de tems après. L'an 990, Arnoul de Rheims préfida à un Concile de Senlis, où Charles, Duc de Lorraine, fut excommunié, pour avoir mis en prifon Adalbéron Evêque de Senlis, & ruïné tout le païs voifin. On en célébra un autre en 1310, pour les affaires des Templiers. L'an 1316, on y tint un Concile national contre Pierre de Latilli, Evêque de Challon, accufé de quelques violences. En 1317, Robert de Courtenay, Archevêque de Rheims, préfida à un Concile affemblé contre les ufurpateurs des biens eccléfiaftiques. Guillaume de Trie, fucceffeur de Robert, en tint un en 1326, & en 1402. Les Prélats s'y affemblérent, pour chercher les moyens de finir le Schifme entre Boniface IX & Benoît XIII. Le Cardinal François de la Rochefoucaud y publia des Ordonnances en 1620, comme Artur Fillon en avoit publié dans le XVI fiécle.

S E N L I S, l'une des plus anciennes Maifons de l'Ifle-de-France, tiroit fon origine des anciens Comtes de Senlis, dont une branche prit depuis le nom de *Bouteiller*, conjointement avec celui de *Senlis*, à caufe que plufieurs Seigneurs de cette Maifon avoient poffédé la charge de Bouteiller de France.

ce. L'on en rapporte ici la poſtérité depuis ROTHOLD qui fuit.

I. ROTHOLD de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, Chevalier, vivoit ſous le régne du Roi Hugues *Capet*, & fut pére 1. de FOULQUES qui fuit; & 2. de *Gui* de Senlis, dont on ne trouve que le nom.

II. FOULQUES de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, vivoit en 1027, & laiſſa de *N.* . . ſa femme 1. LANDRY qui ſuit; & 2. *Garnier* de Senlis, nommé en une Chartre du Roi Philippe I, de l'année 1076, lequel fut pére de *Gautier* de Senlis, vivant du tems du Roi Louïs *le Gros*.

III. LANDRY de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, épouſa *Ermengarde*, dont il eut 1. GUY, I. du nom, qui ſuit; 2. *Hubert*, Chanoine de l'égliſe de Paris en 1119; & 3. *Simon* de Senlis, qui paſſa en Angleterre, où il s'établit, & donna origine aux Comtes de Huntington & de Northampton.

IV. GUY de Senlis, I. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Villepinte, & de Bray-fur-Onette, ſurnommé *de La Tour*, fit de grands biens au Chapitre de l'égliſe de Senlis, & au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, & vivoit en 1099 & 1106. Il avoit épouſé *Berthe*, dont il eut 1. *Guy* de Senlis, II. du nom, qui fut élevé auprès du Roi Louïs VI, dit *le Gros*, ſigna pluſieurs Chartres accordées à l'Abbaïe de Saint-Denys en France, & au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, comme Bouteiller de France, & mourut ſans poſtérité en 1112; 2. *Louïs*, qui défendit pendant quelque tems Pont-Audemer, aſſiégé par Henri, I. du nom, Roi d'Angleterre en l'an 1124, depuis pourvu de la charge de Bouteiller de France, qu'il exerçoit en 1128, & vivoit encore en 1132; 3. GUILLAUME, I. du nom, qui ſuit; & 4. *Etienne* de Senlis, qui fut fait Chancelier de France en 1106, par le Roi Philippe I, dont il ſe démit. Il fut depuis Doyen de l'égliſe d'Orléans en 1113, Evêque de Paris en 1123, & mourut le 30 juillet 1140.

V. GUILLAUME de Senlis, I. du nom, ſurnommé *le Loup*, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Villepinte, de Bray-fur-Onette, ſuccéda à ſon frére en la charge de Bouteiller de France, qu'il exerça depuis l'an 1129, juſqu'en 1147, & eut de *Berthe* ſa femme, 1. GUY, III. du nom, qui ſuit; 2. *Barthélemi*, Doyen de l'égliſe de Paris, puis Evêque & Comte de Châlons en 1147, qui mourut au voyage de la Terre-Sainte en 1151; 3. *Pierre*, Archidiacre de l'égliſe de Soiſſons; 4. *Etienne*, Doyen de l'égliſe de Senlis, vivant en 1182; & 5. HUGUES, *qui fit la branche des Seigneurs de* VILLEPINTE, *rapportée cy-après*.

VI. GUY de Senlis, III. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Monteſpillouer, de Braſſeuſe, de Bray, &c. fut Bouteiller de France, après ſon pére, & mourut en 1188. Il avoit épouſé en 1152, *Marguerite* de Clermont, Dame en partie de Luſarches, fille de *Renaud*, II. du nom, Comte de Clermont-en-Beauvaiſis, & de *Clémence* de Bar, morte le 29 octobre 1187, dont il eut 1. GUY, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, ſurnommé *le Bouteiller* & *le Loup*, Seigneur de Braſſeuſe, mort ſans poſtérité après l'an 1190; 3. *Renaud*, ſurnommé *le Bouteiller*, Evêque de Toul en 1210, & que Matthieu de Lorraine, ſon prédéceſſeur, qui avoit été dépoſé, fit aſſaſſiner le dixiéme avril 1217; 4. NEVELON, *qui fit la branche des Seigneurs de* BRASSEUSE, *rapportée cy-après*; 5. *Mabaud*, morte le 18 octobre. . . . & 6. *Adeline* de Senlis, vivante en 1180.

VII. GUY de Senlis, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Luſarches, de Monteſpillouer, de Coye, de Bray & de Montméliand, fut fait Chevalier en 1181, puis fut pourvu en ſurvivance de la charge de Bouteiller de France par le Roi Philippe *Auguſte*. Il prit la Croix en 1190, pour accompagner le Roi au voyage de la Terre-Sainte. Il y en fit un ſecond, où il fut fait priſonnier à Damiette par les Infidéles; d'où étant de retour, il mourut le 16 octobre 1221. Il avoit épouſé avant l'an 1187, *Eliſabeth* de Trie, fille d'*Enguerrand*, II. du nom, Seigneur de Trie, dont il eut 1. GUY, V. du nom, qui ſuit; 2. GUILLAUME, II. du nom, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. RAOUL, *qui fit la branche des Seigneurs d'*ERMENONVILLE, *rapportée cy-après*; & 4. *Marie* Le Bouteiller de Senlis, vivante en 1210.

VIII. GUY Le Bouteiller de Senlis, V. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, &c. épouſa *Eliſabeth* de Garlande, fille de *Guillaume*, V. du nom, Seigneur de Livry, & d'*Alix* de Châtillon. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Beaumont, Chambrier de France, ayant eu de ſon premier mariage, GUY, VI. du nom, qui ſuit.

IX. GUY Le Bouteiller de Senlis, VI. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, &c. mourut au ſiége de Damiette, outre-mer, le huitiéme août 1248, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Milly, ſa femme.

VIII. GUILLAUME Le Bouteiller de Senlis, II. du nom, fils puîné de GUY, IV. du nom, & d'*Eliſabeth* de Trie, fut Seigneur de Chantilly, de Courteuil, de Montméliand, &c. & vivoit en 1239. Il avoit épouſé *Alix* de Mauvoiſin, fille de *Guy*, Seigneur de Roſny, & d'*Alix* de Porrhoët, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. *Guy*, mort ſans poſtérité; & 3. *Agnès* Le Bouteiller de Senlis, vivante en 1254.

IX. JEAN Le Bouteiller de Senlis, I. du nom, Seigneur de Chantilly, &c. mort en 1286, avoit épouſé *Jeanne* d'Aunoy, Dame de Moucy-le-Neuf, fille & héritiére de *Pierre* d'Aunoy, Seigneur de Moucy-le-Neuf, & Sénéchal de Dammartin, dont il eut 1. GUILLAUME, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Raoul* Le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Courteuil, mort le dixiéme février 1332, ſans alliance.

X. GUILLAUME Le Bouteiller de Senlis, III. du nom, Seigneur de Chantilly, de Montméliand, de Moucy-le-Neuf, &c. ſervit en la guerre de Flandre en 1303, & vivoit encore en 1333. Il avoit épouſé 1. en 1288, *Léonore* de Beaufault, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaufault: 2. *Blanche* de Montmorency, fille d'*Erard*, Seigneur de Conflans, & de *Jeanne* de Longueval ſa premiére femme, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſon premier mariage, furent 1. *Guillaume* Le Bouteiller de Senlis, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, de Montméliand, de Moucy-le-Neuf, &c. qui diſſipa & vendit tous ſes biens, & mourut ſans poſtérité de *Jeanne* de Clermont, ſœur de *Jean* de Clermont, Seigneur de Chantilly, Maréchal de France, & fille de *Raoul* de Clermont, Seigneur de Thorigny, & de *Jeanne* de Chambly, Dame de Montgobert; 2. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 3. *Jeanne*, mariée 1. à *Matthieu*, V. du nom, Seigneur de Montmorency, d'Eſcouen & de Damville: 2. à *Jean* de Guynes, Vicomte de Meaux, Seigneur de la Ferté-Gaucher, &c. & 4. *Iſabeau* Le Bouteiller de Senlis, alliée 1. à *Jean* de La Tournelle, Seigneur de Villiers: 2. à *Simon* du Hamel, Seigneur de Ligniéres en Picardie.

XI. JEAN Le Bouteiller de Senlis, II. du nom, Seigneur de Courteuil & de Belloy, épouſa 1. *Jeanne* de Villebéon: 2. *Jeanne* de Luſarches, dont il n'eut point d'enfans, & laiſſa de la premiére, GUILLAUME, V. du nom, qui fuit.

XII. GUILLAUME Le Bouteiller de Senlis, V. du nom, Seigneur de Courteuil, de Belloy, &c. mourut ſans poſtérité de *Marguerite* de Cugniéres, Dame de Saintines, fille de *Pierre*, Seigneur de Cugniéres, & de *Jeanne* de Noury, Dame de Saintines & de Braſſeuſe. Elle ſe remaria à *Pierre*, Seigneur de Sermoiſes, &c. dont elle eut pour fille unique *Marie* de Sermoiſes, Dame de Saintines, de Braſſeuſe, de Moucy le-Neuf, de Curlu, &c. qui épouſa avant l'an 1387, *Guillaume* Le Bouteiller de Senlis, II. du nom, Seigneur de Saint-Chartier, &c. *ainſi qu'il ſera remarqué cy-après.*

SEIGNEURS d'ERMENONVILLE.

VIII. RAOUL Le Bouteiller de Senlis, troiſiéme fils de GUY, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, &c. & d'*Eliſabeth* de Trie, fut Seigneur d'Ermenonville, de Monteſpillouer, de Luſarches en partie, &c. & mourut en juin 1250. Il avoit épouſé 1. en 1230, *Jeanne* de Rougemont, fille de *Guy*, Seigneur de Rougemont, & d'*Iſabeau* d'Achéres: 2. *Marguerite* de Corbeil, fille de *Jean* de Corbeil, & de *Jeanne*, Dame de Lorry. Du premier mariage vint, 1. *Jeanne* Le Bouteiller, alliée à *Thibaut*, Comte de Beaumont, Seigneur en partie de Luſarches: & du ſecond ſortirent, 2. RAOUL, II. du nom, qui ſuit; 3. *Guillaume*, Seigneur de Monteſpillouer, mort ſans enfans de *Jeanne* ſa femme; 4. *Géofroy*, Chanoine & Archidiacre de Beauvais, puis de Sens, qui vivoit encore en 1294; & 5. *Anſeau* Le Bouteiller, Seigneur en partie de Luſarches & de Coye, qui vivoit en 1287, & eut de *Jeanne* ſa femme, une fille unique, nommée *Marguerite* Le Bouteiller, morte jeune.

IX. RAOUL Le Bouteiller, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Monteſpillouer, de Dravel & de Lorry, en la Prevôté d'Orléans, fut l'un des Seigneurs qui aſſiſtérent à la Chevalerie de Philippe de France, fils du Roi ſaint Louïs, le jour de la Pentecôte, 1267, & qui y eurent robes d'hermine, & mourut en 1276. Il avoit épouſé *Marguerite* de l'Iſle-Adam, dont il eut 1. *Guy*, Seigneur d'Ermenonville & de Dravel, vivant en 1311, & mort ſans enfans de *Jacqueline* de Soiſy; 2. GUILLAUME, I. du nom, qui ſuit; 3. *Jean*, mort ſans alliance; 4. *Raoul*, Chanoine d'Orléans; & 5. ADAM Le Bouteiller de Senlis, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTESPILLOUER *& de* NOISY, *rapportée cy-après.*

X. GUILLAUME Le Bouteiller, I. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Monteſpillouer, de Lorry & des Ruées, épouſa avant l'an 1290, *Jeanne*, fille de *Géofroy*, Seigneur de la Chapelle, dont il eut 1. GUY, II. du nom, qui ſuit; 2. *Géofroy*, Chancelier & Chanoine de Chartres & de la ſainte Chapelle de Paris, premier Chapelain du Roi, mort le troiſiéme juillet 1377; 3. 4. *Iſabeau* & *Marguerite* Le Bouteiller, mortes ſans alliance.

XI. GUY Le Bouteiller, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Lorry, &c. mort avant l'an 1350, avoit épouſé *Blanche* de Chauvigny, fille de *Philippe*, Seigneur de Leuroux, de S. Chartier & de Neufuy-Pailloux en Berry, & de *Blanche* de Beaujeu, dont il eut 1. GUY, III. du nom, qui ſuit; 2. GUILLAUME, *qui a fait la branche des Seigneurs de* S. CHARTIER, *rapportée cy-après*; 3. *Marie*, alliée 1. à *Renaud* de S. Maard, Seigneur de Vineul & de Bertecourt: 2. à *Oger*, II. du nom, Seigneur d'Anglure & de Chemiſy; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Guillaume* de Courcy: 2. à *Nicolas* Bracque, Seigneur de Châtillon-ſur Loing, & de Saint-Maurice-ſur-Laveron; & 5. *Raoul* Le Bouteiller, Seigneur de Monteſpillouer, mort à la bataille de Poitiers en 1356; qui avoit épouſé *Marguerite* de Courtenay, fille de *Philippe*, Seigneur de la Ferté-Loupiére, & de *Marguerite* d'Arrablay, dont il eut pour fille unique *Jeanne* Le Bouteiller, Dame de la Ferté-Loupiére, de Croquetaine & d'Arrablay en partie, mariée avant le troiſiéme décembre 1364, à *Erard* de Thianges, Seigneur de Marolles.

XII. GUY Le Bouteiller, III. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Leuroux, &c. vivoit en mars 1384, que ſon fils le fit interdire par Arrêt. Il avoit épouſé *Marie* de Cherchemont, fille de *Guillaume*, Seigneur de Cherchemont, & de *Catherine* Lapſault, dont il eut 1. *Jean*, mort ſans alliance après l'an 1394; & 2. *Blanche* Le Bouteiller, mariée 1. le onziéme février 1362, à *Philippe* de Leſpinaſſe: 2. vers l'an 1365, à *Imbaut*, Seigneur du Peſchin: 3. vers l'an 1376, à *Godefroy* d'Auvergne, dit *de Bologne*, Seigneur de Montgaſcon & de Rocheſavine.

SEIGNEURS de S. CHARTIER.

XII. GUILLAUME Le Bouteiller, fils puîné de GUY, II. du nom,

nom, Seigneur d'Ermenonville, &c. & de *Blanche* de Chauvigny, Dame de S. Chartier, &c. fut Seigneur de S. Chartier, de Neufuy-Pailloux & de Villedieu, vivoit en 1374, & épousa *Jeanne* de Meudon, dont il eut GUILLAUME, II. du nom, qui fuit.

XIII. GUILLAUME Le Bouteiller, II. du nom, Seigneur de S. Chartier, de Villedieu, de Neufuy-Pailloux, de Saintines, de Montefpillouer, de Moucy-le-Neuf, &c. Confeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal d'Angoumois & de Limofin, mourut l'an 1420. Il avoit époufé avant l'an 1387, *Marie* de Sermoifes, Dame de Saintines, de Braffeufe, de Moucy-le-Neuf, de Curlu, &c. fille unique de *Pierre* de Sermoifes, Seigneur de Curlu, & de *Marguerite* de Cugniéres, Dame de Saintines, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de S. Chartier, qui mourut à la bataille de Baugé en 1421, fans poftérité légitime; & 2. *Guillaume* Le Bouteiller, III. du nom, Seigneur de S. Chartier, de Villedieu, &c. Chambellan du Duc d'Orléans, qui fe trouva au fiége de Montargis en 1427, & mourut fort âgé, fans avoir été marié, le 20 août 1461.

SEIGNEURS de MONTESPILLOUER, de Noify, & d'Orville.

X. ADAM Le Bouteiller, fils puîné de RAOUL Le Bouteiller, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, & de *Marguerite* de l'Ifle-Adam, fut Seigneur de Montefpillouer, de Coye & de Noify près de Beaumont, & Chambellan du Roi Philippe *le Bel*. Il avoit époufé *N*. . . dont il eut 1. *Guy*, Seigneur de Montefpillouer, mort fans enfans de *Marguerite* de Ruilly, fa femme; 2. *Amauri*, Seigneur de Coye & de Noify, mort en 1346 fans lignée; 3. ADAM, II. du nom, qui fuit; 4. ANSEAU, I. du nom, *qui continua la poftérité rapportée après celle de fon frére aîné*; 5. *Jean*, qui laiffa des enfans de *Marguerite* de Machaut, laquelle étoit veuve en 1361; 6. *Jacqueline*, mariée 1. à *Jean* du Châtel, Seigneur de Vienne-en-Brie: 2. à *Pierre* de Beaumont, Seigneur de Charny; & 7. *Jeanne* Le Bouteiller, alliée 1. à *Pierre* de Machaut: 2. à *Louïs* de Beaumont, Seigneur de Sainte-Geneviéve.

XI. ADAM Le Bouteiller, II. du nom, Seigneur de Noify, époufa *Jeanne* du Châtel, Dame de Coudray, dont il eut 1. *Jean*, muet de naiffance, vivant en 1395; & 2 *Ifabeau* Le Bouteiller, mariée 1. à *Gaucher* du Châtel, Seigneur de Malicorne: 2. à *Pierre* de Villaines.

XI. ANSEAU Le Bouteiller, I. du nom, fils puîné d'ADAM, Seigneur de Montefpillouer, &c. fut Seigneur d'Orville, Valet-Tranchant du Roi Philippe *de Valois*, & vivoit en 1342. Il avoit époufé *N*. . . dont il eut ANSEAU, II. du nom, qui fuit.

XII. ANSEAU Le Bouteiller, II. du nom, Seigneur d'Orville, Ecuyer d'Ecurie de Charles, Duc d'Orléans, époufa *Nicole* de l'Hopital, fille de *Jean* de l'Hopital, & de *Jeanne* Bracque, Dame de Choify-aux-Loges, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur d'Orville, vivant en 1445; & 2. *N*. . . Le Bouteiller, mariée à *Philippe* Ridel, Ecuyer.

SEIGNEURS de BRASSEUSE.

VII. NE'VELON de Senlis, dit *le Bouteiller*, fils puîné de GUY de Senlis, III. du nom, Seigneur de Chantilly, &c. fut Seigneur de Braffeufe, & époufa *Alix*, dont il eut 1. GUILLAUME qui fuit; & 2. *Agnès* Le Bouteiller, mariée à *Raoul*, Seigneur de Franconville.

VIII. GUILLAUME de Senlis, Seigneur de Braffeufe, vivant en 1241, avoit époufé 1. *Béatrix*: 2. *Ifabelle*, dite *de Braibant*, veuve de *Jean* d'Orléans, & fille de *Milès* de Provins, dit *de Braibant*, Seigneur du Pleffis, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. *Guillaume*, qui ne laiffa qu'une fille, Dame de Braffeufe, mariée à *Guy* de Néry, Seigneur de Saintines; & 2. JEAN qui fuit.

IX. JEAN de Senlis, dit *le Bouteiller*, fuivit Charles de France, Comte d'Anjou, au Royaume de Sicile, & y fut Grand-Maréchal. Il époufa *Jeanne* de Chaumont, fille de *Gilles*, Seigneur de Latainville, dont il eut *Gilles* de Braffeufe, Seigneur de Latainville, vivant en 1296.

SEIGNEURS de VILLEPINTE, & de Charenton.

VI. HUGUES de Senlis, I. du nom, fils puîné de GUILLAUME de Senlis, I. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, &c. Bouteiller de France, fut Seigneur de Villepinte & de Charenton, & laiffa d'*Adeline* fa femme, 1. HUGUES, II. du nom, qui fuit; & 2. *Renée* de Senlis, mentionnée dans un titre de l'Abbaïe de S. Denys.

VII. HUGUES de Senlis, II. du nom, dit *le Loup*, Seigneur de Villepinte & de Charenton, mort avant l'an 1248, avoit époufé 1. *Jeanne* de la Pic: 2. *Marie*. Du premier mariage vint 1. *Euftachie* de Senlis, mariée à *Philippe* de Noëmy: & du fecond fortirent 2. GUY qui fuit; 3. *Guillaume*, qui époufa *Agnès*; & 4. *Adelaïs* de Senlis, mariée à *N*. . . Seigneur de Thieux.

VIII. GUY de Senlis, Seigneur de Villepinte & de Charenton, vivoit en 1253, & époufa *Ifabeau* de Pomponne, dont il eut 1. HUGUES, III. du nom, qui fuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Renaud* de Pomponne; & 3. *Adelaïs* de Senlis, Religieufe en l'Abbaïe d'Hyéres.

IX. HUGUES de Senlis, III. du nom, Seigneur de Villepinte & de Charenton, venditen 1281, avec *Péronelle*, dite *Comteffe*, fa femme, à l'Abbé & aux Religieux de Saint-Denys en France, tout ce qu'il avoit à Villepinte. * Juftel, *Hiftoire de la Maifon d'Auvergne*. Blanchard, *Hiftoire des Préfidens*. Le Pére Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*.

SENNA ou TSIN. *Voyez* TSIN.

SENNAAR ou SÇINHAR. *Voyez* SÇINHAR.

SENNABARIS. *Voyez* E'NABRIS.

SENNACHE'RIB ou SANCHE'RIB, Roi des Affyriens, fuccéda à fon pére Salmanazar ou Sçalmanééfer vers l'an du monde 3318, & le 717 avant Jefus Chrift. Il fit de grandes conquêtes dans la Paleftine & dans les provinces voifines, entra en Egypte, & en fit la conquête fur Séthon, Prêtre de Vulcain. Etant irrité contre Ezéchias, Roi de Judée, il envoya Rabfacès ou Rab-Sçaké lui faire des menaces, fe moquant de la confiance que ce Prince avoit en Dieu, contre les forces d'un Monarque, à qui jufqu'alors nulle Puiffance n'avoit réfifté. Ezéchias entendant ces infultes, fe couvrit d'un fac, & alla dans un temple, où il fit lire les lettres blafphématoires de Sennachérib, & où il implora le fecours de Dieu. Le Prophéte Ifaïe lui fit dire de ne point craindre ces menaces, & lui promit que Dieu combattroit pour lui. En effet, Sennachérib ayant mis le fiége devant Jérufalem, Dieu envoya pendant la nuit un Ange qui tua cent quatre-vints-cinq mille hommes de l'armée de ce Prince, qui voyant le matin cette grande défaite, fe retira dans fes Etats, laiffant tout fon bagage au pouvoir de ceux dont il croyoit la ruïne affurée. Bientôt après il fut tué dans un temple à Ninive, par deux de fes fils, Adramélech & Sérazar ou Adrammelec & Sçaréetfer, l'an du monde 3326, & le 709 avant Jefus Chrift. La Tradition des Hébreux, que faint Jérôme rapporte, eft qu'ils avoient été avertis, que pour rendre Nérofch ou Nifroc un de fes Dieux favorable, il avoit réfolu de les lui facrifier, & qu'ils voulurent prévenir cette cruauté par fa mort. Ils furent contraints de s'enfuir en Arménie; & Afarhaddon, Efarchaddon ou Efarhaddon, qui étoit le cadet, fuccéda au Royaume. II. ou * IV. *Rois*, *ch.* 18 & 19. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 32. *Ifaie*, *ch.* 37. *Tobie*, *ch.* 1. Jofephe, *Antiq. Jud. l.* 10. *ch.* 10 & 11. S. Jérôme, *in caput* 37 *Ifaiæ*. Ufferius, *Annal.*

SENNE, riviére des Païs-Bas, a fa fource près de Soignies, dans le Hainaut, où elle baigne Hall, & entrant dans le Brabant, elle paffe à Bruxelles, & fe va décharger dans le Dêmer, un peu au deffous de Malines. * Maty *Dict. Géogr.*

* SENNE, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle du Haut Rhin. Elle eft dans le Comté d'Ifembourg en Wétéravie, où après avoir arrofé la ville de Budingen, elle fe jette dans le Nidder. Son cours eft du nord-eft au fud-oueft.

* SENNE, petite riviére de France en Normandie dans le païs de Caux, coule à peu près du fud au nord, & va fe rendre dans la mer. Son emboûchure eft à l'oueft de Dieppe, dont elle eft éloignée de près de deux lieues.

SENNE'BRIS. *Voyez* E'NABRIS.

SENNERT (Daniel) fameux Médecin dans le XVI & le XVII fiécle, étoit fils d'un Cordonnier de Breflaw en Siléfie, où il naquit l'an 1572. Après avoir étudié dans les plus célébres Univerfitez d'Allemagne, il fut reçu docteur en Médecine l'an 1601, & Profeffeur un an après à Wittenberg, où il fut très eftimé par la maniére nouvelle dont il y exerça fa profeffion. Il y mourut de pefte le 21 juillet de l'an 1637. Il fut le prémier qui introduifit dans l'Univerfité de Wittenberg l'étude de la Chymie. Les Malades couroient à lui de toutes parts, & il ne refufoit à perfonne fon affiftance. Il n'exigeoit jamais rien pour fes peines, fe contentant de prendre ce qu'on lui préfentoit, & même il rendoit aux pauvres ce qu'ils lui donnoient. La pefte fut plus de fept fois à Wittenberg pendant qu'il y profeffa, mais jamais il ne fongea à en fortir & ne refufa point de vifiter les Malades. L'Electeur de Saxe, qu'il guérit d'une grande maladie en 1628, le mit au nombre de fes Médecins ordinaires, & lui laiffa cependant la liberté de demeurer à Wittenberg. L'attachement qu'il eut pour la Chymie, & la liberté avec laquelle il s'écarta de la méthode des Anciens, lui fufcita grand nombre d'ennemis. Son fentiment étoit que la femence de tous les êtres vivans eft animée, & que l'ame de cette femence produit l'organifation. Il croyoit auffi que l'ame des bêtes n'étoit pas matérielle; & cette derniére opinion le fit accufer d'impiété par fes adverfaires, qui tiroient de fon principe cette conféquence, que, fi l'ame des bêtes eft incorporelle comme il le prétendoit, n'étant point, felon lui, produite de la matiére, il falloit qu'elle fût créée de Dieu, & immortelle comme celle des hommes. Sennert fe récrioit contre cette conféquence, qu'il difoit lui être imputée par la malignité de Jean Freitage fon principal adverfaire. Elle paroiffoit pourtant naturelle, d'autant plus qu'il avoit avancé que ce n'étoit que par une grace fpéciale du Créateur, que l'ame des hommes ne périffoit pas avec le corps, comme faifoit celle des bêtes; celle-ci étant de fa nature auffi immortelle que l'autre. Il attribuoit auffi la formation des métaux & des minéraux à des êtres intelligens & fpirituels. Voici fes Ouvrages, *Quæftionum Medicarum controverfarum liber, cui acceffit Tractatus de peftilentia*; *Epitome Naturalis Scientiæ*; *Auctuarium Epitomes Phyficæ*; *De Chymicorum cum Ariftotelicis & Galenicis confenfu & diffenfu liber*; *Inftitutionum Medicinæ libri quinque*; *De Febribus libri quatuor*; *Epitome Inftitutionum Medicinæ & librorum de Febribus*; *De Scorbuto Tractatus*, &c.; *Medicinæ Practicæ libri fex*; *De Dyfenteria*; *De Arthritide Tractatus*, *cui acceffit Tragopodagra Luciani*; *Hypomnemata Phyfica*; *Paralipomena cum præmiffa Methodo difcendi Medicinam*, *Tractatus pofthumus*; *Methodus difcendi Medicinam*; *De bene vivendi beateque moriendi ratione Meditationes*; *De fungis læfarum partium corporis humani Obfervatio*; *Epiftola de Fermentatione Platonica.* * La Vie de Sennert, à la tête de fes Oeuvres, qui après avoir été reimprimées plufieurs fois en France & en Italie en trois tomes, le furent encore à Lyon l'an 1676, en fix volumes *in folio*. Vander Linden, *de Script. Medic.* Bayle, *Dictionnaire Critique*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres*, *tome* 14. *p.* 140 & *fuiv.*

SENNERT (André) Professeur en Langues Orientales dans l'Académie de Wittenberg, que l'on croit fils du précédent, a publié un fort grand nombre de livres. On en peut voir le catalogue dans le second volume du *Diarium Biographicum* de M. Witte. Voici le titre de quelques-uns, *Athenæ & Inscriptiones Wittenbergenses; Dissertatio de quatuor Linguæ Hebraicæ ætatibus; Scrutinium Religionum; de Religionum varietate, & una sola Christiana & vera; De principio Religionis in genere & Christianæ in specie; De punctorum vocalium Hebr. neque cum litteris, neque cum verbo Dei coævitate; De Urim & Tummim.* Il exerça 51 ans sa profession, & mourut à l'âge de quatre-vints-quatre ans le 22 décembre de 1689. Il avoit appris la Langue Arabe à Leide sous Golius, & trouva une très bonne Méthode de l'enseigner, selon le témoignage de Pocock. La pureté de ses mœurs & la tempérance lui procurérent l'avantage de parvenir à une tres-grande vieillesse avec la vigueur du corps & de l'esprit, qui sont nécessaires pour le travail de l'étude & pour tous les soins d'un Professeur. * *Oraison funébre de Sennert.* Bayle, *Dict. Crit.*

SENNE'SER. *Voyez* SE'NATSAR.

SENNESERTÆUS, Roi d'Egypte, est le même que PSAMMUS (*Voyez cet article*) & le même que Ctésias appelle *Amyrteus.* Il y a quelque apparence, que joignant les deux noms, de *Psammus* & d'*Amyrtes*, on en a fait *Psammyrthæus*, & ensuite par corruption, *Sennesertæus.* On lui attribue un superbe obélisque, haut de cent vint cinq piez, & orné de figures hiéroglyphiques, qu'il fit placer dans la ville d'Héliopolis, d'où l'Empereur Auguste le fit transporter à Rome, où il fut dressé dans le grand Cirque. Le Pape Sixte V le fit retirer de terre, où il avoit été longtems caché, depuis le saccagement de la ville de Rome par les Goths, & le fit élever dans la place Flaminienne, proche de la principale porte de la ville, le 25 mars 1589. Ce Pape fit ajoûter au haut de cet obélisque, une grande croix de cuivre doré. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus, tome* 3.

SENNETERRE (Généalogie de la Maison de). *Voyez* SAINT-NECTAIRE.

SENNIUS, nom de plusieurs hommes illustres de familles Romaines, dont on trouve des Inscriptions ou d'autres monumens. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SENNO, riviére. *Voyez* SINO.

SENOCH (Saint) né en Poitou, Abbé en Touraine, dans le VI siécle, entra jeune dans la Cléricature, & se bâtit lui même un monastére dans le diocése de Tours, où il assembla quelques Solitaires. Grégoire, Evêque de Tours, eut une considération particuliére pour lui, & rapporte plusieurs miracles que ce pieux Solitaire avoit faits. Il mourut âgé de 40 ans en 579. * Grégoire de Tours, *Vit. Patr. c.* 25. Baillet, *Vies des Saints*, 24 *octobre.*

SE'NONOIS, païs de France entre la Champagne particuliére, l'Auxerrois, la Puisaye & le Gâtinois. Ce fut la demeure des Sénonois, peuple très puissant de la Gaule Celtique, qui renfermoit ce qui se trouve entre la Seine, le Rhône & les Monts de Joux & de Vauge. On a douté fort long-tems si les Séquaniens & les Sénonois n'étoient qu'un peuple. Florus nomme indifféremment ceux de Sens *Senones* & *Sequani.* Le nom des Séquaniens n'étoit point en usage dans les anciens tems. Les Sénonois seuls étoient connus, & l'on ne fit cette différence qu'après les expéditions de Brennus. Les Sénonois se partagérent alors en deux nations. Ceux qui demeurérent en deçà de la Seine gardérent le nom de *Sénonois*, & ceux qui passérent au delà prirent celui de *Séquaniens*, & occupérent un païs qui d'un côté s'étendoit jusques aux Helvétiens & de l'autre jusques aux Alpes. Ce païs fut un des prémiers Comtez que possédérent les Seigneurs héréditaires. L'an 1015, le Roi Robert l'unit à la Couronne après la mort de Rainard II. Ses successeurs y établirent des Vicomtes qui n'en étoient proprement que les Gouverneurs. Sens en est la capitale. Les autres villes sont Tonnerre, Chably, Saint-Florentin, Joigny, Nogent-sur-Seine, Bray, & Montereau-Faut-Yonne. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SENS, ville de France, située à l'orient d'hiver, & à 26 lieues de Paris, est du grand Gouvernement de Champagne, & de la Généralité de Paris. C'est la capitale d'un petit païs, dit le *Sénonois*, qui fait le sujet de l'article précédent. (*Voyez* cy-dessus). Elle est sur la pente douce d'une colline à l'orient de la riviére d'Yonne, qui arrose ses murs, & au septentrion de l'endroit, où la petite riviére de Vanne se perd dans l'Yonne: elle a au Couchant à quelque distance une chaîne de montagnes couvertes de vignes. C'est le Siége d'un Archevêché très-ancien & très-célébre, avec Bailliage & Présidial, Prevôté, Election, Maîtrise des Eaux & Forêts, Grenier à sel, Jurisdiction consulaire & Maréchaussée. Son Bailliage est un des quatre anciens du Royaume. L'enceinte de cette ville est de 1340 toises, & sa forme est ovale. On compte 17 paroisses, tant dans la ville que dans les fauxbourgs, qui sont au nombre de cinq, & qui contiennent plus de peuple que la ville même; l'un d'entre eux est compris en partie dans une isle que la riviére d'Yonne forme vis à vis de la ville: c'est où l'on passe cette riviére sur deux ponts de pierre. La ville est arrosée dans ses principales rues de ruisseaux qu'y entretient un bras de la Vanne, conduit par un aqueduc de pierres. Le terrein des environs est abondant en tout ce qui est nécessaire à la vie, sur tout en bons vins; & les dehors de la ville sont tout à fait charmans. Cette ville est une des plus anciennes des Gaules: elle est connue dans César sous le nom d'*Agendicum Senonum*, & elle devint dans la suite la capitale de la quatriéme Lyonnoise. Elle a perdu présentement son ancien nom d'*Agendicum*, & n'a retenu que celui des peuples qui l'habitoient autrefois, & de qui Tite-Live a parlé sous le nom de *Galli Senones.* Ce sont eux qui long-tems avant la venue de Jesus Christ, firent des établissemens considérables en Italie, fondérent Sienne, *Sinigaglia* &c. prirent Rome sous la conduite de Brennus, & s'étendirent même jusques dans la Gréce. César soumit ces peuples à l'Empire Romain comme le reste des Gaules, & ils y demeurérent sujets jusques à la conquête que Clovis en fit. Sous la fin de la seconde race des Rois de France, la ville fut soumise à des Comtes particuliers d'abord amovibles, & qui se rendirent de petits Souverains dans la suite. Ils en furent expulsez par le Roi Robert l'an 1005, & la ville fut réünie à la Couronne de France. Quand elle rentra sous l'obéïssance de Henri IV, en 1594, il l'exemta de tailles à perpétuité. La Foi Chrétienne y a été prêchée dans le second ou dans le troisieme siécle par saint Savinien, que la ville révére comme son Apôtre: il y a eu depuis lui dans cette ville un grand nombre de Prélats également recommandables par leur sainteté, par leur naissance, & par les grands emplois qu'ils ont exercez. L'Archevêque avoit autrefois sept Evêchez suffragans, savoir Chartres, Auxerre, Meaux, Paris, Orléans, Nevers & Troyes; & il n'y en a plus à présent que trois, savoir, Auxerre, Nevers & Troyes. Ce changement est une suite de l'érection de Paris en Archevêché, faite en 1622. L'Archevêque de Sens prend la qualité de Primat des Gaules & de Germanie, depuis la concession que le Pape Jean VIII a faite de ce titre à Ansegise, Archevêque de Sens; mais il ne jouït point de la Jurisdiction de Primat depuis le XV siécle. L'église métropolitaine, devant laquelle on voit une grande place, est dédiée à saint Etienne premier Martyr. Cette église, qui est spacieuse & belle, a trois grandes portes d'une Architecture Gothique: sa façade est ornée de deux grosses tours, dont l'une est surmontée d'une lanterne de pierre, où est l'horloge de la ville; l'autre n'est pas entiérement finie, mais on a couvert toute sa charpente de plomb, ce qui fait un ornement assez singulier. La nef a 30 toises & deux piez de long; le chœur 20 toises & deux piez, & la croisée 22 toises & deux piez. Le Chapitre de cette église est composé de cinq Dignitez, de quatre Personats, qui sont les Archidiacres de Gâtinois, de Melun, de Provins & d'Etampes, de trente & un Chanoines effectifs, de quatre Chanoines à l'autel de la Vierge, qui portent tous des soutanes rouges aux Fêtes annuelles, de douze semiprebendez & d'un grand nombre de Chapelains. Les cinq dignitez sont, l'Archidiacre de Sens, qui a des priviléges fort singuliers, comme d'inthroniser l'Archevêque & les Evêques suffragans, &c. le Thrésorier, le Doyen, le Préchantre & le Cellerier: ces trois derniers sont électifs par le Chapitre, duquel le Doyen est Président-né: il jouït de beaucoup de prérogatives, & prend des Bulles. Il y a peu d'églises qui possédent un plus grand nombre de Reliques, & qui ayent des ornemens aussi somptueux. Le grand autel est orné d'un rétable d'or à grosses figures entourées de compartimens, & enrichi de pierreries: il a dix piez de long, & quatre piez de haut: on y voit au milieu une figure assise tenant un livre: elle est entourée d'Anges, & plus loin on voit de côté & d'autre les images de la sainte Vierge, de S. Jean-Batiste & des quatre Evangelistes; & dans les extrêmitez l'histoire de S. Etienne en bas relief. La sonnerie est sans contestation la plus harmonieuse qu'il y ait dans le Royaume. Il y a dans ses fauxbourgs & aux environs les Abbaïes de Saint-Jean, de Saint-Pierre le-Vif ou plutôt S. Pierre-le-Vic, de Saint-Antoine, de Saint-Paul, & de Sainte-Colombe, où est enterré le Roi Raoul. Il y a encore plusieurs autres maisons ecclésiastiques & Religieuses, un Collége, un hôtel-Dieu, & un hopital général. A une lieue & demie de Sens, on voit la fontaine de Véron, qui est célébre par ses particularitez. Elle est située au pié d'une montagne, & forme d'abord un bassin de près de sept toises & demie de diamétre, qui est toûjours également plein: à deux toises de ce bassin elle fait tourner un moulin, & son eau en rejaillissant sur ses murs, durcit & pétrifie en assez peu de tems la mousse qui s'y rencontre. Il en résulte des pierres spongieuses, caverneuses, légéres, & dans quelques-unes desquelles on distingue encore la mousse. Ce fait est si réel, qu'il faut de tems en tems arracher ces pétrifications, qui, sans cela, empêcheroient la roue de tourner. Au bout de 500 pas ce ruisseau se perd dans la prairie voisine. Vis à vis du bourg de Véron, proche duquel est située cette fontaine, on voit de l'autre côté de la riviére d'Yonne, le village d'Estigny, fameux par la paix qui s'y fit en 1576, entre Henri III, & le Duc d'Alençon par les sollicitations de Catherine de Médicis leur mére. * César, *de Bello Gall. l.* 6. & 7. Ptolomée, *l.* 2. *cap.* 18. Florus, *l.* 1. *cap.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 17. *cap.* 21. Tite-Live, *l.* 4. Polybe, *l.* 2. Jacques Taveau, *Senon. Arch. Vitæ.* Morin, *Exerc Eccl. l.* 1. *cap.* 31. Du Chêne, *Rech. des Ant. des villes.* Papyre Masson, *Descr. Flum. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. H. Mathoud, *de vera Senonum origine Christiana.* Pasquier, *l.* 4. *c.* 29.

CONCILES DE SENS.

Sévin, Archevêque de Sens, célébra en 986 ou 987, un Concile provincial, dont fait mention l'Auteur de la Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de cette ville. Gelduin en assembla deux en 1048, le premier à Etampes, & l'autre dans sa ville, où il confirma la fondation d'un monastére de Provins, faite par Thibault III, Comte de Champagne. Dans le même siécle, l'Archevêque Richer tint en 1080, un Synode à Sens. Henri Sanglier en 1127, en célébra un autre. Celui de 1140 est le plus célébre: aussi étoit-il assemblé des provinces de Sens & de Rheims. Le Roi Louïs *le Jeune* s'y trouva: saint Bernard y disputa contre Pierre Abailard, qui y fut condamné, & qui en appella au Pape. Robert, Moine de Saint-Marian d'Auxerre, parle d'un Concile tenu en 1198. Pierre de Capoue, Cardinal & Légat du saint Siége, envoyé par le Pape Innocent III, y présida. On y traita des moyens d'obli-

bliger le Roi Philippe *Auguste*, à reprendre sa femme Ingeburge, & à quitter Agnès de Méranie. Mais il fut principalement assemblé contre les Hérétiques de ce tems, dits *Popelicains*. On y déposa l'Abbé de Saint-Martin de Nevers. Gilles ou Gillon Cornu, Archevêque de Sens, assembla un Concile en 1252. Les Evêques y écrivirent une lettre en forme d'avis à Thibault VI, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, surnommé *le Posthume*, *le Grand*, & *le Faiseur de Chansons*. En 1310, on tint un Concile de la province de Sens à Paris, pour l'affaire des Templiers, & cette assemblée fut suivie de deux autres en 1320 & 1324. Il y eut encore un Concile sous l'Archevêque Louïs de Melun en 1461, où il fut fait de fort beaux réglemens, & un autre où ces réglemens furent renouvellez avec quelques changemens, sous le pontificat de Tristan de *Salazar*, l'an 1085. On peut voir ces réglemens dans le *Spicilége*, *tome* 1. *p*. 751. Dans le XVI siécle, le Cardinal du Prat convoqua les Prélats de sa province à Paris en 1528; & dans le XVII, le Cardinal du Perron les y assembla en 1612. Etienne Poncher, le Cardinal Louïs de Bourbon, & Octavien de Bellegarde, ont publié des Ordonnances Synodales, celui-ci en 1644, & les autres en 1525 & en 1554.

S E N S E N N A. *Voyez* S A N S A N N A.

S E N T I N, en Latin *Sentinus*, est le nom d'un faux Dieu, de qui les Payens croyoient que l'enfant recevoit les puissances ou facultez des sens, dans le ventre de la mére. * Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l*. 7.

* S E'N T I N A, anciennement petite ville de l'Ombrie, fut ruïnée par les Lombards & n'est plus qu'un village de l'Etat de l'Eglise, situé dans le Duché d'Urbin, sur le Sentino, à cinq lieues au dessous de Gublio. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E N T I N O, petite riviére de l'Etat de l'Eglise. Elle naît dans le Duché d'Urbin, près de Gubio, passe à Sentina, & se va décharger dans le Fiuméfino, au dessous de Fabriano. * Maty, *Dict. Géogr.*

* S E'N U A, pére de Juda, de la Tribu de Benjamin, lequel après la Captivité de Babylone, fut Lieutenant sur la ville de Jérusalem. * *Nehémie* ou II. *Esdras*, *ch*. 11. *v*. 9.

S E'N U F I U S, Moine du quatriéme siécle, vivoit en réputation de sainteté dans une solitude d'Egypte, qu'on appelloit *Siere*. L'Empereur Théodose, qui avoit à combattre le Tyran Maxime, ne voulut point s'engager dans cette guerre, sans consulter ce saint Solitaire. Il en écrivit à Théophile, Patriarche d'Alexandrie, pour tâcher par son moyen, de l'attirer à la Cour. Théophile alla trouver Sénufius, auquel il fit savoir les ordres & l'intention de l'Empereur. Ce bon Solitaire se tournant du côté de l'orient, & levant vers le ciel son scapulaire & son bâton, pria Dieu de leur accorder la même vertu qu'il auroit la bonté d'accorder à sa présence: ensuite il le mit entre les mains de Théophile, & lui recommanda de dire à l'Empereur, qu'il portât le scapulaire sur soi, & qu'il tînt le bâton à sa main au commencement de la bataille, & qu'infailliblement il remporteroit la victoire. Le succès du combat fut tel que ce saint homme l'avoit fait espérer. L'Empereur ayant vaincu Maxime, le poussa jusqu'à Aquilée, où il l'assiégea & le prit, mais il ne put empêcher que les Soldats ne lui coupassent la tête, l'an de Jesus Christ 388. * Saint Augustin, *de Civitate Dei*, *l*. 5, Baronius, *Annal. tome* 4. *ad ann*. 388.

S E O. S E P.

S E'O N ou S Ç I O N, ville de Palestine, dans la Tribu d'Issachar. * *Josué*, *ch*. 19. *v*. 9.

S E'O N, ville des Moabites. *Voyez* S I H O N.

S E O R. *Voyez* T S O H A R.

S E'P A N. *Voyez* S A Y P A N.

S E'P E R O U ou C E'P E R O U. *Voyez* C A I E N N E.

* S E'P H A M ou S Ç E P H A M, ville sur les frontiéres de Canaan du côté de l'Orient. * *Nombres*, *ch*. 34. *v*. 10. Il y en a qui croyent que c'est la même qui est appellée *Sçiphamoth*, ou *Schiphmoth*, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch*. 30. *v*. 28, où il est dit que le Roi David envoya aux Habitans de cette ville une partie du butin qu'il avoit ôté aux Voleurs de Siceleg. *Voyez* J. Le Clerc *sur les Nombres*, *ch*. 34. 10. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

S E'P H A M, nom d'homme. *Voyez* S Ç U P P I M.

S E'P H A R, montagnes d'Arabie à l'Orient de la ville nommée *Muza*. Ces montagnes produisent l'encens & la myrrhe: Moïse leur donne le nom de la ville capitale. * *Genése*, *ch*. 10. *v*. 30. C'est là où habitérent les Descendans de Jectan ou Joktan. Ce fut le vintiéme campement des Israëlites. Ils y vinrent de Kéhélath ou Ceelatha, & en partirent pour aller en Arada ou Harada. Les montagnes de Séphar sont appellées par les Grecs *Climax*. Ptolomée dit que les Sabéens & les Anchites habitent sur la montagne Climax, & que les Rhabanites s'étendent jusques-là. D. Calmet prétend que par Séphar, il faut entendre le païs des Sépharvaïm dans l'Arménie, que Strabon, *l*. 10. appelle *Sarapares*; ou des Sarapanes, sur le Phasis, dont il parle, *l*. 11; ou des Tapires, dont il parle au même livre; ou plutôt des Sapires, dont parle Hérodote, *l*. 1. & 4, & qu'il dit être les seuls peuples qui séparent les Colchiens & les Médes. Il ajoûte que le Saphir, que l'on trouve principalement dans la Médie, pourroit bien tirer son nom de ces peuples. * *Nombres*, *ch*. 33. *v*. 23 & 24. *Voyez* J. le Clerc, sur la *Genése*, *ch*. 10. *v*. 30. Bocharti *Phaleg*. *l*. 2. *c*. 30. Dom Calmet, *in Genesin c*. 2. *v*. 11. & *Dict. de la Bible*.

S E'P H A R I T E S, nom d'une Secte de Mahométans, vient de *Séphar*, qui signifie *quantité*, *attribut*, *forme*. Ils admettent en Dieu des attributs d'éternité, de sagesse, de puissance, de bonté, &c. Ils croyent même que Dieu a une figure visible, & des sens comme l'homme; mais ils disent que cette figure est composée de parties corporelles & spirituelles, & que les organes de son corps ne sont point sujets à la corruption, ni à aucune altération. Ils ont quelque rapport avec les Hérétiques, nommez *Anthropomorphites*. Ceux d'entre les Mahométans, qui leur sont le plus opposez s'appellent *Moatazalites*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

S E'P H A R V A J I M, ville d'Assyrie, où il y avoit un temple consacré à *Adrammelec* & *Anammélec*, qui avoient été apparemment quelques Rois de ce païs-là. On leur sacrifioit des enfans. Ce fut en partie de cette ville que le Roi d'Assyrie envoya des gens, pour habiter la ville de Samarie. * II. ou IV. *Rois*, *ch*. 17. *v*. 24 & 25.

S E'P H A S. On prétend que c'est le nom du quarante-huitiéme Disciple de Jesus Christ, & qu'il fut Evêque de Cana en Galilée. * Simon.

S E'P H E T. *Voyez* S A P H E'T A.

S E'P H I R O T H, mot Hébreu, qui se trouve souvent dans les livres des Juifs, sur tout des Caballistiques, signifie *dénombrement*. Ils marquent par là les dix noms ou attributs de Dieu, sur lesquels ils ont écrit plusieurs Ouvrages, qui ne paroissent pas avoir beaucoup de solidité. Reuchlin en a traité assez au long dans ses livres de la Caballe, où il rapporte ces dix noms divins de cette maniére, *couronne*, *sagesse*, *intelligence*, *bonté*, *puissance*, *ornement*, *victoire*, *louange*, *fondement*, *Royaume*. Ils ajoûtent au dessus de tout cela l'*infini*. * Simon.

S E'P H O R A. *Voyez* les articles M O I S E & P H U A.

S E'P H O R I S, ancienne ville de Galilée dans la Palestine, à quatre milles de Nazareth, & vers le Mont-Carmel, est située sur une colline au milieu d'une plaine. Elle est célébre par la naissance de saint Joachim & de sainte Anne, pére & mére de la sainte Vierge, & a été nommée depuis *Diocésarée*. C'étoit autrefois une ville très-forte & très-considérable. Hérode voyant que cette place étoit importante pour la sûreté de sa Tétrarchie, en fit la principale forteresse de toute la Galilée. Proche de cette ville est une grande fontaine, appellée communément *la Fontaine de Séphoris*, où, à cause de la commodité de la plaine & des eaux, les Chrétiens ont plusieurs fois assemblé leurs armées contre les Infidéles, du tems des Rois de Jérusalem. A présent la ville est comblée de ruïnes, & sur le haut de la colline on voit le reste d'une église qui avoit été bâtie à la place de la maison de saint Joachim. Plusieurs croyent que saint Joachim ayant quitté Séphoris, alla demeurer à Nazareth avec sainte Anne sa femme, d'où il se retira à Jérusalem, dans le tems que sainte Anne étoit enceinte de la Vierge. *Voyez* N A Z A R E T H. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*.

Séphoris étoit éloignée de dix milles du Mont-Tabor, & de 18 milles de Tibériade. Joseph dit que Gabinius y mit un des cinq Tribunaux pour rendre la Justice: les autres étoient à Jérusalem, à Jéricho, à Gadare, & à Amathunte. Elle devint la capitale de Galilée, lorsque Néron l'eut donnée à Agrippa *le Jeune*. Elle fut détruite en 339, à cause de la sédition de ses Habitans. Jean Phocas dans sa description de la Palestine, dit que Séphoris n'étoit plus habitée de son tems, & qu'elle n'avoit plus aucuns restes de son ancienne splendeur. Il y a des médailles qui portent le nom de cette ville, qui étoit un Evêché. Maundrell qui la nomme *Sepharia*, & qui y a passé, dit que ce n'est plus qu'un pauvre village, qui n'a que quelques restes par ci par là, pour marquer que ç'a été autrefois un lieu plus considérable. * Relandi *Palæstina*, *l*. 3. Maundrell, *Voyages*, *p*. 196.

S E P T E G L I S E S (Les) de l'Asie Mineure, dont parle S. Jean dans son Apocalypse, étoient Ephése, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie, & Laodicée. * S. Jean, en son *Apocalypse*. On peut voir la description de ce qui en reste dans les Voyages des Sept-Eglises, publiez en François & en Anglois par Jacob Spon & par George Whéler.

S E P T - F O N T S, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, fille de Clairvaux dans le Bourbonnois, à six lieues de Moulins, a été ainsi nommée, à cause de sept fontaines qu'on y trouvoit, lorsqu'il fut établi: présentement il n'y en a qu'une, qui fournit de l'eau à tous les offices, & qui va se perdre dans un ruisseau, lequel forme un assez grand canal dans le jardin. Cette Abbaïe ne suffisoit que pour un Abbé, & pour quatre Religieux, qui vivoient scandaleusement, lorsque Dom Eustache de Beaufort en fut fait Abbé. Il entreprit en 1663, d'y mettre la réforme, mais il ne put les gagner: & afin d'exécuter son dessein, il fut obligé de payer une pension à ces quatre Religieux, qui se retirérent dans d'autres maisons de la commune Observance. Il reçut peu après trois Religieux, à qui il fit pratiquer exactement la Régle de Cîteaux, rétablit les lieux réguliers, & eut la consolation avant sa mort, qui arriva en 1709, de voir sa Communauté composée de cent Religieux de chœur, & de près de cinquante Fréres-Convers. Toutes les austéritez de la Trappe ont été admises dans cette Abbaïe: le silence perpétuel, le travail des mains, le long Office, l'abstinence de la viande & du poisson. On y a néanmoins beaucoup de soin des malades: on y fait l'aumône à tous venans, & on ne refuse l'hospitalité à personne. * Drouet de Maupertuis, *Hist. de la Réforme de Sept-Fonts*. De Villefore, *Vies des Péres d'Occident*.

S E P T - I S L E S (Les) anciennement *Siadæ* & *Byadetæ*. Ce sont sept petites isles de France. Elles sont à deux lieues de la côte septentrionale de Bretagne, & à cinq de la ville de Tréguier. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E P T - T O U R S, château de Constantinople. *Cherchez* C H A T E A U D E S S E P T - T O U R S.

S E P T A. *Voyez* C E U T A.

S E P T A L A ou S E T T A L A (Louïs) Médecin de la ville de Milan, où il avoit pris naissance le 27 fevrier 1550, apprit

apprit & profeſſa la Médecine dans l'Univerſité de Pavie, avec beaucoup de gloire. Il y fut reçu Docteur à vint & un an, & Profeſſeur à vint-trois, & fut choiſi pour Hiſtoriographe par Philippe III, Roi d'Eſpagne; mais il s'excuſa d'accepter ce dernier emploi, pour n'être point détourné de ſa profeſſion. Depuis il ſe mit à enſeigner dans les Ecoles de Milan, & à écrire pluſieurs Traitez de Philoſophie & de Médecine. Le Duc de Baviére fit tous ſes efforts pour l'attirer dans ſes Etats: le Duc de Toſcane tâcha de l'engager à venir à Florence: la ville de Bologne lui promit des honneurs & des récompenſes conſidérables, & le Sénat de Veniſe lui fit des offres tres-avantageuſes; mais l'amour de la patrie eut plus de puiſſance ſur l'eſprit de Septala, que leurs ſollicitations, auſquelles il préféra auſſi l'éducation de ſa famille, compoſée de ſept fils & de ſix filles. Philippe IV, Roi d'Eſpagne, lui donna la qualité de Protophyſicien dans l'Etat de Milan, par une patente tres-ample de l'an 1628. L'année ſuivante la peſte affligea la ville de Milan, & Saptala en fut attaqué en deux endroits de ſon corps. Il n'en étoit pas encore bien guéri, lorſqu'il tomba dans une apoplexie, qui lui fit perdre l'uſage de la voix & de la moitié de ſes membres: cependant il s'en guérit par ſes remédes, & vécut encore dans une ſanté languiſſante, juſqu'à l'an 1633, auquel il mourut d'une fiévre ardente, & d'un flux de ventre, âgé d'environ quatre-vints ans. Il fut enterré dans l'egliſe de ſaint Nazaire à Milan. Ses lumiéres extraordinaires lui faiſoient juger de l'avenir par les traits du viſage, & par la complexion des corps. Il a traité de la Philoſophie dans ſes Commentaires ſur les Problêmes, ſur les Politiques, & ſur la Morale d'Ariſtote, dans ſes livres de Politiques qu'il a écrits en Italien; & il a expliqué la Médecine dans ſes Commentaires ſur Hippocrate, dans ſes Réflexions médicinales, diviſées en neuf livres, dans ſon Opuſcule de la préſervation de la peſte, & dans quelques autres Ouvrages ſavans. * Pierre Caſtellan, *in Vit. Medic.*

SEPTANTE (Les) Diſciples de Jeſus Chriſt. Il eſt certain que Notre-Seigneur, aprés avoir choiſi douze Apôtres, fit encore choix de 70 Diſciples ſelon le Grec, ou de 72 ſelon la Vulgae, pour les envoyer dans les villes de Judée; mais leurs noms & leur vie ſont entiérement inconnus. Euſébe met de leur nombre S. Matthias, Joſeph, Barſabas, ſurnommé *le Juſte*, qui étoient ſans contredit de ce nombre; Thaddée, frére de S. Thomas, envoyé à Abgare, Roi d'Edeſſe, & Soſthéne, compagnon de S. Paul. S. Epiphane y ajoûte S. Marc & S. Luc, & les ſept premiers Diacres. D'autres y joignent Nathanaël, Barnabé, Silas & quelques autres, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres; mais ſans fondement. L'Hiſtoire des Septante Diſciples, qui porte le nom d'*Hippolyte* & de *Dorothée*, eſt entiérement fabuleuſe. On fait la Fête des Septante Diſciples au 15 juillet. * *Luc, ch.* 10. *v.* 1 & 17. Euſébe, *Hiſt. l.* 1. *c.* 12. S. Epiphane, *Hæreſ.* 51. Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.* Baillet, *Vies des Saints au* 15 *juillet. Voyez* DISCIPLES.

SEPTANTE, nom que l'on donne ordinairement aux ſoixante-douze Interprétes ou Traducteurs de l'Ecriture Sainte, que Ptolémée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, employa à traduire l'Ancien Teſtament d'Hébreu en Grec l'an du monde 3758 & 277 ans avant Jeſus Chriſt. Ces Interprétes lui furent envoyez par le Souverain Pontife Eléazar, qui choiſit dans chaque Tribu du peuple Juif, ſix des plus ſavans en Hébreu & en Grec. Saint Juſtin Martyr, ou l'auteur du Diſcours contre les Grecs, ſaint Irénée & ſaint Clément, aſſûrent que le Roi Ptolémée fit enfermer ces ſoixante-douze Interprétes dans des chambres particuliéres, pour reconnoître le rapport qu'il y auroit entre les Traductions faites ſéparément, & qu'elles ſe trouvérent toutes conformes. Saint Juſtin ajoûte qu'il avoit vu à Alexandrie l'endroit & les ruïnes de l'édifice qui contenoit toutes ces chambres. Mais ſaint Auguſtin doute de cette Hiſtoire, & ſaint Jérôme n'y ajoûte aucune foi, parce que ni Ariſtée, Officier de ce même Roi, ni Joſéphe, ni Philon, qui ont fait les premiers l'Hiſtoire de la Verſion des Septante, & qui n'ont rien oublié pour la faire valoir, n'ont rien dit de ces cellules; & qu'au contraire, Ariſtée, ou l'Auteur du livre qui porte ce nom, dit que les Septante firent cette Verſion, en conférant enſemble. C'eſt ſur le témoignage des mêmes Auteurs que ſaint Jérôme aſſûre que les Septante n'ont traduit que les cinq livres de Moïſe; car Ariſtée, Ariſtobule, & Philon diſent qu'ils n'ont traduit que la Loi, qui ſignifie ordinairement le Pentateuque ſeul. Quand même on voudroit l'entendre de tous les livres de l'Ancien Teſtament, Joſéphe exclut cette explication, en témoignant que cette Loi étoit celle du Légiſlateur des Juifs, ce qui ne convient qu'à Moïſe & à ſes livres. Les Talmudiſtes ſont de ce même avis. Néanmoins S. Juſtin, & la plupart des anciens Péres, ont cru que les Septante avoient traduit toute la Bible. Quoi qu'il en ſoit, ſi la Verſion Gréque des autres livres de la Bible n'eſt point des Septante, il faut toûjours avouer qu'elle eſt très-ancienne, & que les Juifs n'en ont point eu d'autres avant Jeſus Chriſt. Cette Traduction fut un Ouvrage important pour la converſion des Gentils, qui eurent par ce moyen l'intelligence des Saintes Ecritures; & qui ſans cela, comme dit Euſébe de Céſarée, étoient en danger de ne les avoir pas aprés la venue du Meſſie. Car les Juifs auroient caché leurs livres par la haine & l'envie qu'ils portoient aux Chrétiens, ou ils leur auroient donné quelques méchantes Verſions. Que ſi les Gentils en avoient eu d'ailleurs quelque bonne, les Juifs n'auroient pas manqué de la rendre ſuſpecte, en blâmant les Traducteurs; mais ils n'avoient rien à dire contre une Traduction faite par les Hébreux, que leur Souverain Pontife avoit choiſis. La Verſion des Septante a toûjours été fort autoriſée dans l'Egliſe; Jeſus-Chriſt même s'en eſt ſervi, lorſqu'il a cité l'Ecriture: il l'a donnée à ſes Apôtres, quand ils ſont allez porter ſon Evangile par toute la terre; & ceux-ci l'ont laiſſée aux Egliſes comme la régle de leur Foi. Tous les Péres des ſix premiers ſiécles de l'Egliſe, l'ont eue en vénération, & l'ont employée contre les Juifs & contre les Gentils. Depuis ce tems, une infinité de grands hommes, & de célébres Auteurs, en ont fait une eſtime toute particuliére, la préférant au texte Hébreu, que quelques-uns prétendent, que les Juifs ont corrompu depuis la venue du Meſſie. Elle a été ſuivie par le VI Concile général, tenu à Conſtantinople, qui a compté 5508 ans depuis la création du monde juſqu'à Jeſus Chriſt, conformément au calcul des Septante. L'Egliſe Romaine même s'eſt réglée dans ſon Martyrologe ſur la ſupputation de ces Interprétes, rejettant celle des Hébreux. Julien, Archevêque de Toléde, qui floriſſoit vers l'an 670 de Jeſus Chriſt, & qui eſt cité par le Cardinal Baronius, préféroit cette Verſion à toutes les autres. Saint Auguſtin parlant de toutes les Verſions qui étoient de ſon tems dans le cinquiéme ſiécle, où vivoit auſſi ſaint Jérôme, dit que les Juifs donnoient plus d'éloges à celle de ſaint Jérôme, qu'à celle des Septante; mais que les Egliſes de Jeſus Chriſt préféroient à toutes les autres celle de ces Interprétes. Cependant la Chronique du texte Hébreu, ou de la Vulgate a prévalu, & avec raiſon, ſur celle des Septante, qui ne paroît pas pouvoir être ſuivie ſans détruire tout ce qu'il y a de plus aſſuré dans l'Hiſtoire tant ſacrée que profane. * Paul Pezron, *Antiquité des Tems.* Hody, *Diſſert. contra Ariſt.* imprimée à Oxford en 1685. *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, par M. Simon. M. du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible.*

☞ L'Hiſtoire de la Verſion des Septante, qui porte le nom d'*Ariſtée*, eſt l'Ouvrage d'un Juif Helléniſte, qui a écrit longtems après le tems où l'on ſuppoſe qu'a été faite la Verſion des Septante. L'Ariſtobule, qui parle de cette Verſion, eſt encore un Auteur plus récent. Ce qu'en diſent Philon & Joſéphe eſt tiré de ces Auteurs. La fable des cellules dans leſquelles on ſuppoſe que les Septante furent renfermez, eſt une invention encore plus nouvelle; & ce que les Auteurs Chrétiens diſent de la Verſion des Septante n'a aucun fondement dans l'Hiſtoire ancienne. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'eſt que cette Hiſtoire, toute fabuleuſe qu'elle eſt dans ſes circonſtances, a quelque choſe de vrai pour le fonds, & qu'il y eut une Verſion Gréque de l'ancien Teſtament, faite du tems de Ptolémée *Philadelphe*, & qui a été appellée la Verſion des Septante, depuis que quelques Hiſtoriens ont écrit qu'elle avoit été compoſée par 72 perſonnes. Les premiers qui ont parlé de la Verſion des Septante, ne parlent que de la Verſion de la Loi, c'eſt à dire, des cinq livres de Moïſe: cependant on donne le nom de Verſion des Septante à la Traduction Gréque de tous les livres de l'Ancien Teſtament, quoiqu'il paroiſſe aſſez qu'elle vient de différens Auteurs. * M. Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible.*

On ne peut pas douter, *dit le ſavant & judicieux M. Prideaux*, qu'il ne ſe ſoit fait une Traduction Gréque des livres ſacrez Hébreux, du tems des Ptolémées, en Egypte. Car nous avons encore cette Traduction, & c'eſt la même qu'on avoit du tems de Notre-Seigneur, puiſque preſque tous les paſſages que les Ecrivains ſacrez du Nouveau Teſtament citent du Vieux dans l'original Grec, ſe trouvent mot à mot dans cette Verſion. Et l'on ne peut pas douter non plus, vu la paſſion qu'ont eu les Princes de la race des Ptolémées, de remplir leur bibliothéque d'Alexandrie de toutes ſortes de livres, que cette Traduction n'y ait été miſe, dès qu'elle fut faite. Le livre qui porte le nom d'*Ariſtée*, qui eſt le fondement de tout ce qu'on dit de la maniére dont ſe fit cette Traduction par 72 Anciens, envoyez exprès de Jéruſalem à Alexandrie, du tems de Ptolémée *Philadelphe*, eſt une fiction manifeſte, inventée pour donner plus de crédit à cette Verſion. Les Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone juſqu'au tems de Notre-Seigneur, donnoient extrémement dans les Romans de Religion; comme cela paroît par leurs livres apocryphes, qui ſe ſont conſervez juſqu'à nous, dont pluſieurs ſont de cette eſpéce. Le livre que nous avons encore ſous le nom d'*Ariſtée*, eſt un de ces Romans, & écrit par un Juif Helléniſte. C'eſt une choſe évidente par les raiſons que voici, 1. L'Auteur de ce livre, quoiqu'il ſe diſe Payen Grec, parle tout en Juif; & dès qu'il s'agit de Dieu où de la Religion des Juifs, il en parle dans des termes qui ne conviennent qu'à un Juif, & fait parler de la même maniére Ptolémée, Démétrius, André, Soſibius, & les autres perſonnages, qu'il introduit ſur la ſcéne; ce qui fait voir clair comme le jour, que ce n'eſt pas un Ariſtée, où un Grec Payen, qui en eſt l'Auteur; mais un Juif Helléniſte, qui emprunte ſon nom. 2. Il fait faire une dépenſe prodigieuſe à Ptolémée pour avoir cette Verſion. Il lui en coute pour racheter les captifs, ſix cens ſoixante talens; en vaſes d'argent, envoyez au Temple, ſoixante & dix talens; en vaſes d'or, cinquante; & en pierreries pour ces vaſes, cinq fois la valeur de l'or, c'eſt à dire, deux cens cinquante talens; en ſacrifices & autres articles pour l'uſage du Temple cent talens. Il fait préſent, outre cela, à chacun des 72 Députez, de trois talens d'argent à leur arrivée, c'eſt à dire, en tout de deux cens ſeize talens, & quand il les congédia de deux talens d'or à chacun, & d'une coupe d'or du poids d'un talent. Tout cela mis enſemble fait ſeulement la ſomme de mille quarante-ſix talens d'argent, & cinq cens ſeize talens d'or, qui reduits en monnoye d'Angleterre fait un million neuf cens dix-huit mille cinq cens trente-ſept livres ſterling, dix ſchellings, ſans compter pluſieurs autres menus préſens qu'Ariſtée lui fait encore faire aux Députez, & les frais du voyage, & de leur dépenſe pendant leur ſéjour en Egypte. De ſorte qu'en tout il ſe trouvera que Ptolémée pour avoir ce livre aura dépenſé près de deux millions ſterling; c'eſt à dire, à peu près vingt fois autant que toute la bibliothéque entiére pouvoit valoir. Qui pourra croire, après cela, que Ptolémée ait voulu faire cette prodigieuſe dépenſe pour un ſeul livre, dont ni lui ni ſa Cour, tant qu'ils demeuroient dans

dans le Paganisme, ne pouvoient pas se soucier beaucoup; & que la rélation qui lui fait faire cette dépense puisse être une Histoire véritable? 3. Les questions qu'on propose aux 72 Députez, & leurs réponses, ont tout à fait l'air de Roman. Quand Ptolémée se seroit donné la peine de les proposer, ce qui ne paroit nullement vrai-semblable, il faut être bien crédule pour croire qu'on y eût donné sur le champ les réponses qu'on rapporte dans cette piéce. Il ne faut que les examiner tant soit peu de sang froid, pour voir qu'elles sont préméditées avec beaucoup d'art; & que la question & la réponse sont l'une & l'autre de l'invention de l'Auteur. 4. L'envoi de 72 Anciens de Jérusalem à Alexandrie pour cela, & la demande de Démétrius, de les tirer six à six de chaque Tribu, sentent fort l'invention d'un Juif, qui a en vue le Sanhédrin & le nombre des douze Tribus d'Israël. Mais que Démétrius, un Grec Payen, connoisse leurs 12 Tribus & les 72 Membres de leur Grand Conseil, c'est ce qui ne paroit pas trop vraisemblable. Les noms d'Israël & des 12 Tribus étoient en quelque maniére absorbez alors par celui de Juifs, & peu de gens les connoissoient sous un autre nom. Et quoiqu'au retour de la captivité de Babylone, quelques-unes des autres Tribus se fussent jointes aux Juifs, & que par là les noms de ces Tribus eûssent pu se conserver parmi leurs Descendans, on ne peut pas raisonnablement étendre cela à toutes. Il y a au contraire tout lieu de croire que les noms de plusieurs des autres Tribus s'étoient tout à fait perdus, & ne subsistoient plus du tems de Ptolémée Philadelphe; de sorte qu'il étoit impossible de trouver de quoi choisir les six Membres qu'il falloit pour cette Députation. Mais supposons que les 12 Tribus subsistassent encore assez pour être ainsi distinguées, quelle apparence qu'il se trouvât en chacune six hommes, où même parmi tous les Habitans de la Judée 72 hommes, qui eussent toutes les qualitez qu'on leur donne pour cet Ouvrage? Jusqu'au tems d'Alexandre *le Grand*, les Juifs n'avoient point eu de commerce avec les Grecs; & il n'y avoit que 55 ans que ce Prince étoit venu à Jérusalem. Pendant ces 55 ans quelques-uns avoient, sans doute, appris le Grec; sur tout depuis que Ptolémée en avoit tant attiré à Alexandrie, & Séleucus à Antioche, où le plus grand nombre des Habitans étoient Grecs de nation. Mais qu'en Judée, où il n'y avoit aucune raison, qui les portât à apprendre cette Langue, il se trouvât six hommes de chaque Tribu qui sçussent si bien cette Langue: c'est une autre affaire. Ce n'est pas encore là la plus grande difficulté. Il falloit aussi que ceux qui devoient travailler à cet Ouvrage sçussent parfaitement bien l'Hébreu, qui étoit la Langue de l'Original; mais l'Hébreu alors n'étoit plus leur Langue: depuis le retour de la Chaldée, c'étoit le Chaldéen qui étoit leur Langue maternelle. L'Hébreu n'étoit plus que la Langue des Savans, & ces Savans étoient trop occupez à enseigner & à gouverner leur peuple, pour avoir le tems & les occasions de fréquenter assez les Grecs pour apprendre leur Langue; sur tout n'en ayant point du tout besoin: de sorte que pour soutenir cette Histoire, il faut supposer, 1. Qu'il y avoit alors un assez grand nombre de gens de chaque Tribu en Judée; 2. Qu'il y avoit en chaque Tribu bien des gens qui savoient parfaitement l'Hébreu; 3. Que dans ceux de cette derniére espéce, il y en avoit assez qui savoient très bien le Grec, pour en choisir six de chaque Tribu, qui eussent les qualitez qu'il falloit pour cet Ouvrage: chacun de ces articles pris séparément, est contre toutes les apparences dans le tems dont il s'agit, & beaucoup plus tous ensemble. On ne sauroit rendre de bonne raison non plus, pourquoi on envoye 72 personnes de Jérusalem à Alexandrie pour cela, car il n'en falloit pas la dixiéme partie. Quelques-uns des plus anciens Thalmudistes disent qu'il n'y en eût que cinq qui y travaillérent, & les apparences sont assûrément pour eux. Il y a dans ce livre plusieurs faits qu'on ne sauroit ajuster avec l'Histoire de ce tems-là. 1. Aucune de ces Histoires ne parle de la victoire qu'Aristée fait remporter à Ptolémée *Philadelphe* sur Antigonus dans un combat naval. Si par cet Antigonus il entend Antigonus, le pére de Démétrius Poliorcétes, il étoit mort dix-sept ans avant que Ptolémée *Philadelphe* fût Roi; & s'il veut dire le fils de ce Démétrius, qu'on nommoit *Antigonus Gonatas*, qui régna en Macédoine, il n'y a pas un seul Auteur qui parle d'aucune victoire que Ptolémée *Philadelphe* ait remportée sur lui. 2. Il dit que le Philosophe Ménédémus étoit présent quand les 72 Deputez répondirent aux questions que leur proposoit Ptolémée. Or il est constant, par ce qu'en disent des Auteurs très dignes de foi, qu'il ne pouvoit pas être alors en Egypte, si tant est qu'il vécût encore, à quoi il n'y a pas grande apparence, puis qu'il mourut dans un âge fort avancé, peu de tems après la guerre des Gaulois en Gréce. Mais 3. ce qui prouve évidemment la fausseté de toute l'Histoire d'Aristée, c'est que son principal Acteur Démétrius de Phalére, qu'il répréfente comme le Favori de Ptolémée *Philadelphe*, bien loin d'être en faveur à la Cour de ce Prince, avoit encouru sa disgrace, pour avoir voulu détourner son pére, de lui mettre la couronne sur la tête, & dès que le pére qui l'avoit toûjours protégé, fut mort, on l'avoit mis en prison, où il mourut peu de tems après: par conséquent, il ne pouvoit pas jouer le rôle qu'on lui donne dans cette piéce. M. Prideaux ne trouve pas les récits de Philon, de Justin Martyr & d'Epiphane, plus autentiques que celui d'Aristée. Ce savant Anglois attribue la Version Gréque du Vieux Testament à des Juifs d'Alexandrie, pour rémédier à l'ignorance dans laquelle les Juifs, qui s'étoient retirez en Egypte & sous Alexandre *le Grand* & sous Ptolémée *Soter*, étoient tombez par rapport à la Langue Hébraïque & au Chaldéen. D'abord on ne traduisit que les cinq livres de la Loi, qui étoient alors les seuls qu'on lût dans les Synagogues. Dès qu'on eut introduit la coutume de lire les Prophétes, on les traduisit aussi en Grec, & enfin, des particuliers pour l'usage domestique traduisirent le reste du Vieux Testament, & de la sorte la Version de tout le Vieux Testament se trouva complette. Dès que la Religion Chrétienne se répandit, cette Version fut plus connue & plus recherchée parce que les Apôtres s'en étoient servis. Toutes les Eglises Gréques en firent usage, & jusqu'à Saint Jérôme les Latins n'avoient qu'une Traduction faite sur cette Version. Tous les Commentaires prenoient cette Version pour le texte, & y ajoûtoient leurs explications. Et quand des nations se convertissoient à la Foi Chrétienne, ils faisoient des Versions en leur Langue sur celle des Septante, comme l'Illyrienne, la Gothique, l'Arabique, l'Ethiopique, l'Arménienne & la Syriaque. Il est vrai qu'il y avoit aussi une ancienne Version Syriaque, faite sur l'Hébreu, & les Eglises Syriaques d'Orient s'en servent. Pour les éditions de la Bible des Septante, *voyez* BIBLES GRE'QUES. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 55 & *suiv.*

SEPTANTE SEMAINES DE DANIEL, nombre de soixante-dix semaines d'années, c'est à dire, de soixante dix fois sept ans, ou de sept fois soixante & dix ans, qui font quatre cens quatre-vints-dix années. Ce nombre mystérieux fut révélé au Prophéte Daniel par l'Ange Gabriel, pour marquer le tems de la naissance de Jesus Christ, & de sa mort. Cette révélation porte que le Messie devoit mourir au milieu de la soixante dixiéme semaine, c'est à dire, entre la troisiéme & la quatriéme année de cette semaine. En voici les paroles, *ch.* 10. *v.* 27. *Et in dimidio hebdomadis deficiet hostia & sacrificium: & au milieu de la derniére semaine l'hostie & le sacrifice cesseront*, c'est à dire, les victimes ne seront plus immolées suivant la Loi, & les anciens sacrifices finiront par l'oblation de celui dont ils étoient les figures. Les Savans remarquent qu'on ne peut compter ces soixante-dix semaines, qui contiennent quatre cens quatre-vints-dix ans, ni du tems que Dieu promit le rétablissement de la ville de Jérusalem, pendant la captivité de Babylone; ni du tems que Cyrus, Roi de Perse, en donna la permission par un Edit solemnel, après avoir remis le peuple d'Israël en liberté; mais du tems que la ville fut rebâtie sous Néhémie, Echanson d'Artaxerxès *Longuemain*, Roi de Perse. Ils distinguent aussi deux commencemens du régne d'Artaxerxès *Longuemain*. Le premier doit être pris du vivant de son pére Xerxès, lorsqu'Artaxerxès fut associé à l'Empire, l'an du monde 3557, & avant Jesus Christ 478; & l'autre après la mort de son pére, l'an du monde 3562, & le 473 avant Jesus Christ: ce second régne dura quarante ans. Ils observent encore qu'il ne faut pas entendre cette Prophétie des années purement lunaires & Arabiques, parce qu'il n'est pas croyable que l'Ange Gabriel ait parlé d'une autre sorte d'années, que de celle qui étoit en usage parmi les Juifs, & presque parmi toutes les nations de la terre, qui se servoient d'années vrayement solaires de 365 jours, ou de lunaires ajustées aux solaires, par le moyen des embolismes. Après avoir établi ces véritez, on prouve que la ville de Jérusalem fut rebâtie l'an 21 du régne d'Artaxerxès *Longuemain*, l'an 3581 du monde, & 454 ans avant Jesus Christ. Depuis cette année, jusqu'à l'an 30 de l'Ere Chrétienne, que Jesus Christ batisé par saint Jean, commença de prêcher, & de se manifester au peuple, il y a 483 ans, qui font 69 semaines d'années solaires. Au milieu de la soixante & dixiéme, le Messie fut crucifié, l'an 33 de son âge, & trois ans trois mois aprés son batême. La fin de la derniére semaine tombe sur l'an 37 de l'Ere Chrétienne, après trois ans quelques mois écoulez depuis la mort de Jesus Christ. Marsham, dans son *Canon Ægyptiacus* (*ad sæc. XVII*) calcule les LXX semaines, d'une maniére toute différente des autres Interprétes. Il les fait finir à la nouvelle dédicace du Temple, par Judas Macchabée. * Pétau, *de Doctr. Temp.* Usserius, *Chronol.* Le Pére Labbe, *Hist. Chronol. Bible de* Vitré.

SEPTEMBRE, septiéme mois de l'année, à compter depuis l'équinoxe du printems, comme faisoit Romulus; & le neuviéme à commencer l'année par le mois de janvier, comme on fit dans la suite. On a voulu donner plusieurs noms d'Empereurs Romains à ce mois. Le Sénat voulut le faire appeller *Tiberius*, en l'honneur de l'Empereur Tibére, * Suétone, *Tibére*, *ch.* 26. Domitien le fit appeller *Germanicus*, selon le témoignage du même Suétone. On lui donna le nom d'*Antoninus*, pour honorer la mémoire d'Antonin *le Pieux*, * Jules Capitolin, *in Antonino Pio.* L'Empereur Commode le fit appeller *Herculeus* ou *Hercules*, comme le dit Hérodien. Enfin l'Empereur Tacite voulut lui donner son nom, selon Vopiscus. Mais nonobstant tout cela il conserva le nom de Septembre, que Romulus lui avoit donné. Il n'étoit d'abord composé que de 30 jours, mais Numa Pompilius ordonna d'en ajoûter un; en sorte qu'il fut de 31. Mais César le remit sur l'ancien pié où Romulus l'avoit établi, & ordonna qu'il n'auroit dans la suite que 30 jours. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

Le premier jour de ce mois se célébroit en l'honneur de Neptune.

Le second jour étoit remarquable par la victoire qu'Auguste remporta sur Antoine & Cléopatre, à la journée d'Actium.

Le quatriéme, on donnoit les Jeux Romains, qui duroient huit jours.

Le huitiéme étoit remarquable, à cause de la prise de Jérusalem par Vespasien.

Le treiziéme, le Préteur fichoit le clou à la muraille du Temple de Minerve, pour marquer par là le nombre des années de l'Empire Romain. Mais dans la suite la cérémonie de ficher le clou fut destinée à d'autres usages, principalement à faire cesser la peste, & pour cela on créoit un Dictateur.

Le quatorziéme, on donnoit une Cavalcade de chevaux pour les éprouver, on la nommoit *Equiria.*

Le vintiéme, on célébroit la mémoire de la naissance de Romulus.

Le vint-troisiéme, les Chevaliers Romains célébroient la naissan-

ſance d'Auguſte. Cette Fête duroit deux jours entiers.

Le vint-cinquiéme étoit dédié à Vénus.

Le trentiéme on dreſſoit un banquet à Minerve, & on célébroit une Fête, qui s'appelloit *Meditrinalia*, à l'honneur de la Déeſſe Méditrine, *a medendo*, parce que les Romains commençoient alors à boire du moût ou du vin nouveau, qu'ils mêloient avec du vieux, ce qui leur ſervoit de Médecine. * *Antiq. Grèq. & Rom.*

S E P T I M A N I E, nom ancien de la province Narbonnoiſe, qui lui fut donné à cauſe du nom des ſept villes qui lui furent attribuées, ſavoir, Toulouſe, Béziers, Nîmes, Agde, Maguelone, Lodéve & Uſès. * Grégoire de Tours, *c.* 28 & 30. Sidonius Apollinaris, *l.* 3. *Epiſt.* 1.

S E P T I M I U S, Auteur qui avoit écrit l'Hiſtoire d'Alexandre Sévére, comme nous l'apprenons de Lampride, *in Alexandro Severo*, eſt différent d'un autre Auteur, qui avoit traduit l'Hiſtoire de la guerre de Troye de Dictys de Créte. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

S E P T I M I U S S E'V E'R E, Empereur. *Cherchez* S E'V E'R E.

S E'P U L C R A U X, nom que l'on a donné à ceux, qui nioient la deſcente de Jeſus Chriſt aux enfers, quant à l'ame, & qui diſoient qu'il n'y eſt deſcendu que quant au corps, interprétant le mot d'*enfer* par celui de *ſépulchre*. * Pratéole.

S E'P U L C R E (Chanoines Réguliers, Chanoineſſes Réguliéres, & Chevaliers du Saint-) On a débité ſur les uns & ſur les autres beaucoup de fables, que nous ne rapporterons pas, nous contentant d'établir la vérité de ce qui les regarde. L'an 1114, Arnoul, Patriarche Latin de Jérúſalem, engagea les Chanoines ſéculiers du Saint-Sépulcre à vivre réguliérement, en leur donnant pluſieurs égliſes, & de grands biens: & la piété de ces Chanoines, qui ſe répandirent bientôt dans preſque toute la Paleſtine, charma pluſieurs Princes d'Europe, qui en revenant dans leurs Etats, en amenérent avec eux, & leur donnérent des établiſſemens. Ce fut Louïs *le Jeune*, qui en mit dans l'égliſe de ſaint Samſon d'Orléans, qu'Etienne de Tournay appella pour cette raiſon *fille de Sion*. Les Comtes de Flandre ſuivirent ſon exemple. L'an 1162, un Gentilhomme de Pologne leur fonda à Miechow, à huit lieues de Cracovie, un couvent qui en a produit pluſieurs autres, & qui eſt préſentement Chef d'une Congrégation, dont le Supérieur a le titre de Général. Il comprend une vintaine de maiſons, tant dans le Royaume de Pologne, que dans la Siléſie, la Moravie & la Bohéme. Il y eut auſſi en peu de tems des Chanoines Réguliers du ſaint Sépulcre en Italie, en Allemagne, & en Angleterre, & il y eut auſſi des Religieuſes; mais elles ne commencérent à avoir des maiſons en France qu'en 1622, Dame Claude de Mouy, veuve de George de Joyeuſe, & enſuite de Henri de Lorraine, Comte de Chaligny, ayant fondé cette année-là le couvent de Charleville, dont quelques Religieuſes furent détachées en 1635, pour prendre poſſeſſion de celui de Belle-Chaſſe dans le fauxbourg-Saint-Germain à Paris. L'an 1459, le Pape Pie II, ayant inſtitué un Ordre Militaire, ſous le nom de Notre-Dame de Bethléem, y unit les biens des Chanoines du Saint-Sépulcre, leſquels il ſupprima; mais ce nouvel Ordre n'ayant pas ſubſiſté, cette ſuppreſſion n'eut lieu que l'an 1484, où le Pape Innocent VIII incorpora de nouveau ces Chanoines à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ou de Rhodes: ce qui ne fut pourtant pas exécuté en Pologne, non plus qu'en Sicile, où il y a encore deux ou trois maiſons qui ne ſont plus que des Prieurez en commende, à la nomination du Souverain. Il eſt certain qu'il n'y avoit point encore alors de Chevaliers du Saint-Sépulcre, puiſqu'il n'en eſt pas fait mention dans la Bulle d'Innocent VIII; mais on peut croire ce que Favin a avancé, qu'en 1496, le Pape Alexandre VI, permit au Gardien du couvent de Saint-François à Jéruſalem de créer de ces Chevaliers, puiſqu'en 1516 Léon X, & en 1525 Clément VII, permirent de vive voix à ce Gardien de faire des Chevaliers, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs. Ces Chevaliers devoient être nobles, & ils ſont ferment qu'ils le ſont, & qu'ils ont aſſez de bien pour vivre ſans faire trafic; cependant il n'y en a guéres que de roturiers, Marchands de profeſſion. L'an 1558, ceux d'entre eux qui étoient établis en Flandre, pour donner du luſtre à leur Ordre, élurent pour Grand-Maître Philippe II, Roi d'Eſpagne, & déférérent auſſi cette dignité à Dom Carlos ſon fils, & à ſes ſucceſſeurs; mais le Grand-Maître de l'Ordre de Malte fit tant d'inſtances auprès de Philippe II, qu'il renonça à cette Grande-Maîtriſe. Depuis cela, Charles de Gonzague, Duc de Nevers, voulut ſe déclarer Grand-Maître de cet Ordre, & n'y réüſſit pas, Henri IV s'y étant oppoſé, à la priére de l'Ordre de Malte. Ainſi ce ſont toûjours les Cordeliers qui diſpoſent de cet Ordre: ceux qui en ſont, ne ſe ſont point encore accordez ſur la croix qu'ils devoient porter: il y en a qui portent la croix de Jéruſalem, en or, au bout d'un ruban, & en broderie rouge ſur leurs manteaux; les autres la portent d'or, émaillée de rouge, & cantonnée de quatre croiſettes de même. Pour les Religieuſes elles portent une croix double de taffetas cramoiſy, & un anneau d'or, où eſt gravé le nom de Jeſus, avec la croix double. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Relig. tome* 3. *ch.* 17 & 18.

S E'P U L C R E de J E'R U S A L E M (Saint) *Voyez* C A L V A I R E.

S E'P U L C R E, lieu deſtiné à enterrer les corps des défunts, ou les os & les cendres des corps qu'on brûloit. C'étoit des lieux ſacrez; & ceux qui violoient les ſépulcres, ou qui y foulloient, furent toûjours odieux à toutes les nations, & on les puniſſoit très-ſévérement. Les Pyramides étoient bâties pour ſervir de ſépulcres aux Rois d'Egypte. Les Egyptiens appelloient leurs tombeaux des maiſons éternelles, au lieu qu'ils n'honoroient leurs Palais & leurs maiſons que du titre d'hôtelleries, pour le peu de tems que nous demeurons en cette vie, en comparaiſon du ſéjour que nous faiſons dans le ſépulcre. On lit ſur un vieux marbre,

Perpetuas ſine fine domos mors incolit atra;
Æternoſque levis poſſidet umbra Lares.

Ce n'étoit pas aſſez que les plus fameux des Payens euſſent témoigné par leur conduite que la vanité étoit le grand mobile de leurs actions, s'ils ne l'euſſent encore fait revivre après leur mort. Les Mauſolées, les Obéliſques, & les Monumens ſuperbes qu'ils ſe faiſoient dreſſer, en ſont des preuves inconteſtables. „ C'eſt une belle choſe, *diſoit une Reine dans l'Hiſtoire* „ *d'Hérodote*, d'être honorée après ſa mort d'un magnifique Mo- „ nument, qui ſoit un témoignage de notre gloire à la poſtérité. Le Poëte Varron parle d'un Barbier nommé *Licinus*, qui eut l'ambition d'avoir un tombeau de marbre,

Marmoreo Licinus tumulo jacet, & Cato parvo;
Pompeius nullo: Credimus eſſe Deos?

La Pyramide de Ceſtius, qui ſubſiſte encore à Rome, & qui avoit au dedans une chambre peinte de la main d'un très-bon Maître, n'eſt que le tombeau d'un particulier. Les gens de qualité avoient des voûtes ſépulcrales, où ils plaçoient les cendres de leurs ancêtres. On en a trouvé autrefois à Nîmes une ſemblable, avec un riche pavé de marquéterie, qui avoit tout alentour des niches dans le mur, où étoient rangées dans chacune des urnes de verre doré, remplies de cendres.

Après l'expulſion des Rois, les Romains n'enterrérent plus les morts dans la ville; ce qui fut expreſſément défendu par la Loi des douze Tables, *In Urbe ne ſepelito néve urito*, c'eſt à dire, *N'enterrez & ne brûlez point dans la ville.* On vouloit éviter par là, & avec raiſon, l'infection que les corps enterrez pouvoient cauſer dans des climats auſſi chauds que l'eſt l'Italie; & auſſi pour éviter les incendies, comme il en arriva aux funérailles de Clodius, qui fut brûlé à la place des Roſtres; car alors le feu prit au palais, & brûla toute la face de devant qui regardoit ſur la place, avec pluſieurs maiſons voiſines. Quoique les Loix des douze Tables défendiſſent d'enſevelir dans l'enceinte de la ville, il y a eu pourtant des Romains qui ont eu ce privilége, & avant la Loi & depuis la Loi, comme la famille des Claudiens, qui avoit ſa ſépulture ſous le capitole; comme Valérius Publicola, & Poſthumius Tubertus, à qui le peuple Romain, par une ordonnance expreſſe, accorda & à leurs Deſcendans la liberté d'être enterrez dans la ville. Il eſt vrai que Plutarque écrit que de ſon tems on n'y enterroit aucun de la race de Publicola, ſe contentant ſeulement, lorſque quelqu'un de cette famille venoit à mourir, de mettre une torche ardente deſſus le ſépulcre, qu'on retiroit auſſi-tôt, pour montrer qu'ils avoient le privilége de s'y faire enterrer; mais qu'ils ſe déportoient volontairement de cet honneur, faiſant au reſte porter leur corps dans le ſépulcre qu'ils avoient en la contrée de Vélie. Ceux-là pareillement jouïſſoient du même privilége qui avoient rendu quelque ſervice à la République, ou qui avoient triomphé des ennemis de l'Empire. Les Vierges Veſtales & les Empereurs avoient auſſi le droit de s'y faire enterrer; mais à l'exception de ces trois ſortes de perſonnes, on ne lit point dans les Hiſtoires qu'aucun ait été enſeveli dans la ville. L'Empereur Adrien impoſa une amende de quatre piéces d'or à ceux qui ſe feroient enterrer dans la ville, étendant même cette peine aux Magiſtrats qui l'auroient permis. Il voulut de plus, comme parle le Juriſconſulte Ulpien, que le lieu du ſépulcre fût confiſqué & profané, & qu'on levât le corps ou les cendres de celui qu'on y auroit enterré. Cette ordonnance fut renouvellée par les Empereurs Dioclétien & Maximien, l'an de la fondation de Rome 1043 & de Jeſus-Chriſt le 289, le 28 de ſeptembre.

On bâtiſſoit les ſépulcres ſur les grands chemins les plus fréquentez, comme ſur le chemin qui conduiſoit à Brindes, dit *Via Appia*, ou le chemin d'Appius; ſur le chemin de Flaminius, ou ſur le chemin Latin, où étoient les ſépulcres des Calatins, des Scipions, des Serviliens & des Marcels; & cela pour faire ſouvenir les paſſans qu'ils étoient mortels, & les porter à l'imitation des vertus des grands hommes, qui étoient repréſentez ſur ces ſuperbes tombeaux, ou dans les Inſcriptions qu'on y liſoit. Agéne Urbique fait mention de quelques autres places dans les Fauxbourgs qui ſervoient à bâtir des ſépulcres. Il y en avoit une nommée *Culinæ*, où étoient enterrez les pauvres & les Eſclaves; une autre, dite *Seſtertium*, où étoient mis les corps de ceux que les Céſars faiſoient mourir.

Il y avoit des ſépulcres de famille & d'autres héréditaires. Les ſépulcres de famille étoient ceux qu'une perſonne faiſoit faire pour ſoi & pour tous ceux de ſa famille, c'eſt à dire, pour ſes enfans & proches parens, & pour ſes Affranchis. Les héréditaires étoient ceux que le Teſtateur ordonnoit pour ſoi & pour ſes héritiers, ou qu'il avoit acquis par droit d'héritage. Les perſonnes ſe pouvoient réſerver un ſépulcre particulier, où perſonne n'eût été mis. Ils pouvoient auſſi défendre par teſtament d'enterrer dans leur ſépulcre de famille, aucun de leurs héritiers. Quand on vouloit montrer qu'il n'étoit pas permis à un héritier d'être enterré en un ſépulcre, on y gravoit ces lettres, qui ſe trouvent encore aujourd'hui en une infinité de lieux, H. M. H. N. S. c'eſt à dire, *Hoc monumentum hæredes non ſequitur*, *ce tombeau n'eſt point pour les héritiers*; ou ces autres, H. M. *ad* H. N. T R A N S. c'eſt à dire, *Hoc monumentum ad hæredes non tranſit. Le droit de ce tombeau ne ſuit point l'héritier.*

Les Anciens avoient encore une autre ſorte de ſépulcre, qu'ils nommoient d'un mot Grec κενοτάφιον, *Cénotaphe*, qui ſignifie

un *sépulcre vuide*, fait en l'honneur de quelqu'un, & où son corps ne repose point. L'usage de ces sépulcres vuides fut trouvé par la superstitieuse opinion des Anciens, qui croyoient que les ames de ceux dont les corps n'étoient point enterrez, erroient cent ans le long des fleuves de l'enfer sans les pouvoir passer. On élevoit un tombeau de gazon: ce qui s'appelloit *injectio glebæ;* après quoi on pratiquoit les mêmes cérémonies que si le corps eût été présent. Ainsi Virgile, *Enéïde, l. 6. v.* 494 *& suiv.* fait passer à Charon l'ame de Déïphobe, quoiqu'Enée ne lui eût dressé qu'un Cénotaphe ou tombeau vuide, & simplement honoraire. Suétone, dans la vie de l'Empereur Claude, leur donne cette derniere épithéte. On mettoit dessus ces mots, OB HONOREM ou MEMORIÆ, *à l'honneur* ou *à la memoire;* au lieu qu'aux autres où reposoient les cendres, on y gravoit ces lettres, D. M. S. pour montrer qu'ils étoient dediez aux Dieux Manes. Quand on ajoûtoit *Tacito nomine*, c'étoit pour dire que les personnes dont les cendres y étoient enfermées, avoient été déclarées infames pour quelque crime, exclues du sépulcre de la famille, & enterrées à l'écart par la permission du Prince ou du Magistrat. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

SE'PULCRE DE MOISE. On raconte qu'en 1655, au mois d'octobre, des Pasteurs Maronites, paissant leurs chévres dans les montagnes de Nébo & d'Abarim, s'apperçurent que de tems en tems quelques-unes de leurs chévres s'éloignoient du troupeau de deux ou trois jours de chemin, & qu'à leur retour elles étoient comme embaumées d'une odeur excellente. Pour approfondir la cause d'un effet si extraordinaire, ils suivirent leurs chévres, & arrivérent à des précipices d'une profondeur prodigieuse, au milieu desquels ils apperçurent une petite vallée, mais fort agréable, à laquelle on ne pouvoit arriver qu'à travers quantité de quartiers de rochers, que des tremblemens de terre avoient apparemment détachez des montagnes voisines. Ils s'y rendirent avec assez de peine & y trouvérent un caveau creusé dans la roche vive avec une Inscription assez courte qu'ils ne purent déchifrer. Toute la caverne exhaloit une odeur admirable, & les Pasteurs en rapportérent leurs habits tout parfumez. La chose fut bientôt rapportée à Mataxat, Patriarche des Maronites, qui demeuroit au Mont-Liban dans le Monastére de Canobéen Kadischa Mariam. L'odeur de leur habit donnoit un grand poids à tout ce qu'ils racontoient. Le Patriarche y envoya deux de ses Prêtres, gens d'une sagesse & d'une prudence éprouvée, & en particulier Aben-Useph, recommandable par sa grande capacité. Ils trouvérent le monument comme on le leur avoit annoncé & y lurent cette inscription, *Moïse, serviteur de Dieu.* Le Patriarche transporté de joye va trouver Morat, Bacha de Damas, & lui demande la garde du tombeau. Les Grecs, les Arméniens, les Juifs, & les Franciscains, informez de cette avanture, se remuérent & répandirent beaucoup d'argent pour avoir, à l'exclusion les uns des autres, la garde de ce précieux tombeau. Les Juifs sur tout mirent tout en œuvre pour se la faire ajuger, & remontroient que cela les regardoit plus qu'aucun autre, puisque Moïse étoit leur Législateur. On flattoit déja les Ottomans de la gloire qu'ils avoient d'être les dépositaires des sépulchres de Jésus-Christ à Jérusalem, de Moïse au Mont-Nébo, & de Mahomet à la Mecque. Hornius ajoûte, que les Jésuites, pour éluder les espérances & pour rendre inutiles les poursuites de tous les Prétendans, obtinrent des Turcs, que le tombeau & les avenues, qui y conduisoient, feroient fermées, & qu'on feroit défense sous peine de la vie à qui que ce fût d'y aller. Ainsi le Bacha Morat envoya ordre au Sangiac de Jérusalem & de Japhet de faire boucher le tombeau & la caverne. Mais ce n'étoit pas là la vue de ceux qui avoient sollicité cet ordre: leur dessein étoit d'enlever eux mêmes le corps du tombeau, & de le transporter en Europe. En effet ils prirent avec eux les Druses du Mont-Liban & allérent clandestinement ouvrir le sépulcre; mais ils n'y trouvérent rien. Toutefois comme ils vouloient au moins arracher quelques pierres de ce tombeau, le Sangiac de Jérusalem averti de leur entreprise, envoya du monde qui les dissipa & les maltraita. Cet événement fit grand bruit à la Cour de Constantinople, & les Savans furent partagez sur le jugement qu'on devoit porter de cette découverte. Un savant Juif, nommé *Jéchonias*, fils de Gad, demeurant à Saphette, compofa un livre pour faire voir que ce n'étoit point le sépulchre de Moïse, Législateur des Hébreux; mais d'un autre Moïse plus récent de plusieurs siécles; ainsi s'évanouït l'espérance dont on s'étoit flatté à cette occasion. C'est ce que raconte Hornius; mais Bartolocci, qui a examiné de près toute cette Histoire, en fait voir la fausseté ou du moins la rend fort suspecte par trois remarques; la prémiere, que le Juif Jéchonias, fils de Gad est inconnu & paroit inventé à plaisir; la seconde, que le Patriarche des Maronites, qui vivoit en 1655, ne s'appelloit pas *Mataxat*, mais *Jean*, auquel succéda George *Besbebel*; la troisiéme, que le Bacha de Damas d'alors s'appelloit *Beschis* & non pas *Morat.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

SE'PULTURE. Il y a eu parmi les Anciens trois sortes de sépultures des corps morts; les uns les brûloient; les autres les mettoient en terre; & quelques-uns les renfermoient dans des coffres de pierre. La plus ancienne maniére est de les enterrer, comme il paroît par le témoignage des plus anciens livres de l'Histoire Sainte & des premiers Monumens d'Egypte. Celle de brûler les corps s'est introduite dans la suite: l'on en voit des vestiges dans Homére & dans les *livres des Rois.* Les Romains se sont servis de l'une & de l'autre sépulture; mais les corps des personnes de considération, étoient plus communément brûlez. Pour les Chrétiens, l'usage a été de tout tems d'enterrer leurs corps. Les Egyptiens les embaumoient, & les réservoient dans des coffres de pierre & de bois. La sépulture étoit une chose sacrée, que les ennemis ne refusoient pas à leurs ennemis. On la refusoit à ceux qui étoient executez à mort pour leurs crimes; mais les Empereurs & les Juges l'accordoient par grace. Il n'étoit point permis à Rome d'ensevelir les corps, ni de les brûler dans la ville, à moins que ce ne fussent ceux des Empereurs, ou des personnes du premier rang. Les sépulcres étoient ordinairement hors de la ville; on y bâtissoit des édifices qui servoient de tombeaux. Les Anciens avoient le soin de faire construire des sépulcres pendant qu'ils étoient encore en vie: de là cette Inscription si fréquente sur les tombeaux des Anciens, V. F. *vivus fecit*, c'est à dire, *un tel a bâti ce sépulcre de son vivant.* Ceux qui ne se donnoient pas cette peine, avoient soin de laisser à leurs héritiers un fonds qu'ils destinoient à cet usage: ce que l'on avoit soin de marquer par cette Inscription, *de suo* ou *de sua pecunia fecit.* D'abord on achetoit quelque portion de terre, sur laquelle on faisoit construire un sépulcre qui servoit à tous les Descendans de celui qui l'avoit fait. Nous trouvons des exemples de cet usage dans l'Histoire sacrée & profane, mais il seroit trop long de les rapporter. Dans la suite chaque particulier eut le sien. On environnoit les sépulcres de murailles, plus ou moins solides, à proportion des richesses de celui qui les avoit fait bâtir. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Pitiscus, *Lexicon Antiq. Romanarum.*

SE'PULVE'DA: c'étoit anciennement une ville des Arévaques dans l'Espagne Tarraconoise; maintenant c'est un petit bourg de la Castille Vieille, situé au confluent des petites riviéres de Duraton & de Castille, à neuf ou dix lieues de Ségovie, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'PULVE'DA (Jean-Ginès de) né à Cordoue en Espagne, mérita par sa science que l'Empereur Charles-*Quint* l'honorât du titre de son Théologien & de son Historiographe. Il apprit la Grammaire à Cordoue, la Logique & la Physique à Complute ou Alcala de Hénarès. Après avoir étudié trois ans en Philosophie, il s'attacha à la Théologie; & afin de n'être pas à charge à ses parens, il se transporta à Bologne, dans le dessein de remplir la place vacante de celui qui étoit chargé d'instruire les jeunes Espagnols, qu'on y entretenoit pour apprendre les Sciences. Ayant fait de grands progrès dans la Théologie, il passa à Rome, y étant appellé par Albert Pio, Prince de Carpi, qui le reçut avec beaucoup d'honnêteté dans sa maison, laquelle étoit le rendez-vous des Savans qui étoient à Rome dans ce tems-là. Il séjourna vint ans en Italie & il revint en Espagne comblé de gloire. Il entretint pendant quelque tems un commerce de lettres avec Erasme, qui le met au nombre de ceux qui ont imité l'éloquence de Cicéron. Cela n'empêcha pas Sépulvéda d'écrire contre Erasme pour la défense du Prince de Carpi: son livre est intitulé, *Antapologia pro Alberto Pio, Comite Carporum, in Erasmum*, 1532. On a plusieurs Ouvrages de Sépulvéda, *De Vita & Rebus gestis Ægidii Albornotii Cardinalis; Descriptio Collegii Hispanorum Bononiensis; De Regno & Regis Officio; Epistolarum libri septem; De Correctione Anni & Mensium Romanorum; Dialogus de appetenda Gloria, qui inscribitur* Gonsalus, *De Honestate Rei Militaris, qui inscribitur* Democrates; *Apologia pro libro de justis Belli causis suscepti contra Indos; Oratio ad Carolum Quintum ut Bellum suscipiat in Turcas; Dialogus de Ratione dicendi Testimonium in causis occultorum criminum, qui inscribitur* Théophilus; *De Ritu Nuptiarum & Dispensatione; De Fato & Libero Arbitrio contra Lutherum.* Il a fait outre cela plusieurs Traductions. Il déclare dans une de ses lettres que non seulement il consulte les Savans, mais aussi les Demi-savans sur ses Ouvrages. Il est un des plus fameux Interprétes d'Aristote: de sorte qu'au jugement de Gabriel Naudé, plus on aura d'esprit, plus on estimera la Version que Sépulvéda a faite des Oeuvres de ce Philosophe, aussi-bien que ses Notes. Cependant M. Huet prétend qu'il ne peut tenir rang entre les excellens Traducteurs. Il eut un grand différent avec Barthélemi de Las Casas qui s'étoit plaint diverses fois à cet Empereur de l'avarice, de la cruauté & des débauches des Espagnols dans les Indes. Ce dernier pressa fortement l'Empereur, dans un Conseil tenu à Valladolid, de reprimer les excès de cette licence cruelle; mais il s'y trouva des personnes qui en excusérent le déréglement, parce qu'ils en tiroient un grand profit; & Sépulvéda entreprit de défendre leur cause. Il assuroit que ce que faisoient les Espagnols, leur étoit permis par les constitutions divines & humaines, & par les droits de la guerre. Il fit même un livre sur ce sujet; & comme il étoit prêt de le faire imprimer, Las Casas & l'Evêque de Ségovie s'y opposérent. On tint sur ce différent plusieurs assemblées en Espagne; & enfin il fut résolu que cette affaire, qui regardoit la conscience, seroit examinée par des Théologiens, que l'on consulta l'an 1547. Ceux d'Alcala de Hénarès & de Salamanque furent d'avis qu'il étoit de l'intérêt de l'Eglise de supprimer le livre de Sépulvéda, parce qu'il ne contenoit qu'une mauvaise doctrine; mais Sépulvéda n'en demeura pas là, car il envoya son livre à ses amis à Rome pour l'y faire imprimer, bien que l'Empereur en eût encore défendu la publication dans tous ses Etats, & qu'il eût donné ordre d'en faire supprimer tous les exemplaires. Sépulvéda, irrité de cette défense, persévéra toûjours dans son opiniâtreté, & demanda qu'il lui fût permis de disputer sur ce sujet avec Barthélemi de Las Casas & avec l'Evêque de Ségovie. Il obtint ce qu'il demandoit; & trois ans après on ouvrit une Dispute publique, où se trouva Dominique de Soto, fameux Théologien, Confesseur de l'Empereur; mais ce Prince, qui étoit accablé d'affaires importantes, & qui avoit plusieurs guerres à soutenir, ne fit point terminer cette affaire: ainsi les cruautez des Espagnols dans les Indes furent plutôt tolérées, qu'approuvées. Au reste, s'il en faut croire l'Auteur de la Bibliothéque Espagnole, le Président de Thou s'est trompé sur les années de la vie de Sépulvéda; car il étoit né en 1491, & mourut à Salamanque, où il étoit Chanoine, en 1572, âgé de 81 ans. Il a fait l'Histoire de l'Empereur Char-

les-

les-*Quint*, & une Paraphrafe Latine de la Morale d'Ariftote à Nicomachus, qui n'ont pas vu le jour. * De Thou, *Hift.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp.* Naudé.

SEQ. SER.

SE'QUANOIS ou SE'QUANIENS, peuples anciens de la Gaule Celtique. Ils habitoient le païs qu'on nomme aujourd'hui *Franche-Comté*, & Céfar dans fes Commentaires dit qu'ils étoient comptez entre les plus vaillans peuples des Gaules. Le pouvoir de leurs Rois étoit très-borné, & ils n'avoient proprement que celui de Chef & non celui de Maître. Catamantalède eut l'avantage d'obtenir le titre d'ami & d'allié du peuple Romain, mais Cafticus, fon fils, fe ligua avec Orgétorix, Général des Helvétiens, & avec Dumnorix d'Autun, qui vouloient fe rendre maîtres d'une partie des Gaules. Ces peuples eurent une longue guerre avec les Eduens pour la préféance, & après divers combats qui les affoiblirent, ils appellérent à leur fecours Ariovifte, Prince de Germanie, qui ravagea les Terres de leurs ennemis. Ariovifte les ayant traitez enfuite plutôt en ennemi qu'en Allié, ils implorérent l'affiftance de Céfar, qui croyant qu'il étoit de l'intérêt de la République de s'oppofer à ces Barbares, de peur qu'ils ne fe jettaffent en Italie, fit demander une entrevue à Ariovifte. Ce Prince répondit fiérement aux Députez de Céfar, que s'il vouloit lui parler il pouvoit venir lui même. Cette réponfe l'obligea de s'avancer avec fes Légions & il apprit en chemin que l'ennemi vouloit s'emparer de Befançon. Céfar fit diligence, attaqua l'ennemi & le mit en déroute. Céfar mit fes troupes en quartier d'hiver dans le païs des Séquaniens, qui furent depuis fidéles aux Romains. Augufte forma de leur province la cinquiéme Lyonnoife, que l'on appella auffi la province des Séquaniens ou *Maxima Sequanorum*. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Céfar, *Comment.* Ptolomée. Pline. *Notit. Gall.*

SE'QUESTER. *Cherchez* VIBIUS.

SE'QUINO, ou felon la *Carte de la Gréce* publiée à Amfterdam fous le nom de M. Delifle, SE'QUIN ou SESSIN, riviére & ville d'Afie dans la petite Caramanie, vers les côtes méridionales de la Natolie.

SER, ville. *Voyez* TSER.

SER CAMBIUS (Jean) Hiftorien de Lucques fa patrie, étoit un homme inftruit des Loix, mais mauvais Grammairien, & dont le ftile eft bas & rempant. Il s'attacha à Guinigio qui domina dans Lucques au commencement du XV fiécle, & que les Lucquois regardoient comme un Tyran. Il obtint en 1400, une des premiéres places de la Magiftrature, & eut le titre de Porte-enfeigne de la Juftice. (*Vexillifer Juftitiæ*) Il avoit écrit en deux livres une Chronique de l'Hiftoire de Lucques. Le premier qui commençoit à l'an de Jefus-Chrift 1164, & qui finiffoit au mois d'avril 1400, eft perdu ou caché encore dans quelque coin de bibliothéque. Le fecond depuis 1400, jufqu'en 1409, a été donné au Public par M. Muratori dans le tome 17. de fa collection des Ecrivains de l'Hiftoire d'Italie. *Voyez* fa préface. On trouve dans ce fecond livre plufieurs chofes curieufes touchant le Grand Schifme qui affligea fi longtems l'Eglife. * *Le Supplément de Paris* 1736.

* SERAIN, SEREIN & SERIN, petite riviére de France, prend fa fource au Duché de Bourgogne, dans l'Autunois, traverfe l'Auxois, & fait fon cours à le prendre en général, du fud-fud-eft au nord-nord-oueft, jufques à Pontigny dans le Sénonois: de là jufqu'à l'Yonne où elle fe décharge, elle coule de l'eft à l'oueft. M. Maty dans l'article de Seignelay, & quelques Cartes, la nomment mal à propos *Senin*.

SERAIO. *Voyez* SARAIO.

SE'RAMBAYE. *Voyez* SURBAIA.

SE'RAPES, Dieux Pénates des anciens Egyptiens, ou images de leurs Dieux tutélaires. On mettoit de ces Sérapes dans les Pyramides d'Egypte; & leur office, felon la penfée de ces Idolâtres, étoit de veiller à la confervation des corps qui y étoient enterrez dans des caves fouterraines, & de tranfporter les ames dans les cieux. Ces Idoles étoient gravées de haut en bas, de plufieurs caractéres hiéroglyphiques tenus pour facrez par les Egyptiens. * Dapper, *Defcript. de l'Afrique.*

SE'RAPHINS, Anges du premier Ordre de la premiére Hiérarchie. Ce nom fignifie en Hébreu *ardens* ou *flamboyans*, & défigne le zéle enflammé de ces bienheureux Efprits. Il y en a deux dépeints dans une vifion qu'eut Ifaïe, qui chantoient fans ceffe, *Saint, Saint, Saint Seigneur, Dieu des armées, la terre eft toute pleine de fa gloire*, ou *tout ce qui eft dans toute la terre eft fa gloire.* * *Ifaïe, ch. 6. v.* 3.

SE'RAPHINS, Ordre Militaire de Suéde. *Cherchez* CHE'RUBIN.

SE'RAPIE (Sainte) Vierge & Martyre en Italie, dans le fecond fiécle, convertit, à ce que portent les Actes de fa Vie, une Dame de la province d'Ombrie, nommée *Sabine*, chez laquelle elle demeuroit. Elle fut arrêtée par ordre du Juge, déclara qu'elle étoit Chrétienne, & fut condamnée à être mife dans un lieu infame, pour être abandonnée à deux Egyptiens. Dieu permit que ces deux hommes en entrant dans ce lieu fuffent faifis d'un étourdiffement, qui les empêcha d'attenter à la pudicité de Sérapie. Le Juge l'ayant fait venir de nouveau à fon Tribunal, la follicita à facrifier aux Dieux; & comme elle perfifta à le refufer, il lui fit donner des coups de bâton, & la condamna à avoir la tête tranchée. On tient que Sabine fut auffi condamnée à mort un an après. On fait leur mémoire au troifiéme de feptembre; & dès le cinquiéme fiécle il y avoit à Rome une églife qui portoit le nom de fainte Sabine; mais les Actes de ces deux Saintes ne font pas authentiques. * *Acta apud* Mombricium & Balufium, *tome* 2. *Mifcellan.* Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour l'Hiftoire Eccléfiaftique.* Baillet, *Vies des Saints.*

SE'RAPION, ancien Peintre, excelloit à peindre des décorations de théâtre, mais il ne pouvoit faire le portrait. Dionyfius avoit un génie tout contraire; car il ne réüffiffoit qu'à peindre des hommes. * Pline, *Hift. l.* 35. *c.* 10.

SE'RAPION, *Serapio*, d'Antioche, avoit écrit une Defcription de la Terre, & eft cité par Cicéron, *ad Atticum, l.* 2. *Epift.* 6. & par Pline, qui le met entre les Auteurs qu'il fuit dans fon quatriéme livre. Il eft plus récent qu'Eratofthéne, qu'il reprend en divers endroits.

SE'RAPION d'Afcalon, Auteur d'un Traité de l'Explication des Songes, cité par Fulgence, dans fa *Mythologie, l.* 1. *Fab. de Daphné.*

SE'RAPION d'Athénes, Poëte & Médecin, vivoit du tems de Nerva & de Trajan, vers l'an de Jefus-Chrift 98, & eut beaucoup de part à l'amitié de Plutarque, comme il l'affure lui-même, *de ei Delphico, l.* 2. * Caftellan, *in Vit. Medic.* Plutarque l'appelle *Sarapion.*

SE'RAPION, Evêque d'Antioche, fuccéda à Maximin, la dixiéme année de l'empire de Commode, l'an 189 de Jefus-Chrift, fur la fin du fecond fiécle. Eufébe parle de lui comme d'un Ecrivain excellent, & dit avoir lu une lettre de fa façon contre Domnin, qui avoit abandonné le Chriftianifme pour embraffer la Religion des Juifs. Il avoit auffi compofé un Ouvrage contre un Evangile fauffement attribué à faint Pierre, dont Eufébe rapporte le titre, par lequel il paroît que cet Ouvrage étoit adreffé à l'Eglife de Roffe en Cilicie, où certains Hérétiques avoient produit ce faux Evangile, pour établir l'Héréfie des Docétes, qui enfeignoient que Jefus-Chrift n'avoit pas fouffert réellement, mais feulement en apparence: erreur commune à prefque tous les premiers Hérétiques. Sérapion avoit encore écrit une lettre contre la Secte des Montaniftes, & quelques autres Epîtres, dont S. Jérôme fait mention. Il mourut l'an 211, & eut pour fucceffeur Afclépiade. * Eufébe, *in Chron. & Hiftor. l.* 6. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du fecond fiecle.*

SE'RAPION, Evêque d'Héraclée, avoit été Diacre de S. Chryfoftome dans l'églife de Conftantinople, fous l'empire d'Arcadius, vers l'an 400 de Jefus-Chrift. Il fut caufe que tout le Clergé fe déclara contre S. Chryfoftome, qui vouloit réformer la Difcipline eccléfiaftique. Sérapion ofa dire à ce Prélat, en préfence du Clergé, qu'il n'en viendroit jamais à bout, s'il ne les châtioit tous également: ce qui fut caufe que plufieurs du Clergé tâchérent d'aigrir le peuple contre S. Chryfoftome & contre Sérapion; mais ce faint Patriarche chaffa de fon églife ces Libertins, & ordonna Sérapion Evêque d'Héraclée dans la Thrace. * Eufébe, *in Hift. Ecclef.*

SE'RAPION ou SARAPION, Evêque de Thmuis en Egypte, vivoit dans le quatriéme fiécle, & fut un des amis particuliers de S. Antoine, qui avoit été fon Maître dans la vie folitaire. Quelques Auteurs croyent que c'eft le même Sérapion dont parle Rufin, qui étoit Supérieur de plufieurs monaftéres, & qui avoit fous fa conduite environ dix mille Solitaires. S. Athanafe le jugeant utile à l'Eglife, le retira de fa folitude, pour le faire Evêque. Il faifoit tant d'état de fon jugement, qu'il lui foumettoit fes Ouvrages; & il l'engagea même à entreprendre en fa faveur un voyage vers l'Empereur Conftance, pour tâcher d'adoucir l'efprit de ce Prince, n'ofant y aller lui-même, de peur de tomber dans les embûches des Ariens. Sérapion en fut perfécuté, & fut envoyé en exil, pour avoir été un des plus zélez défenfeurs de la Confubftantialité du Fils de Dieu. S. Jérôme dit qu'il mérita le nom de *Scholaftique*, à caufe de fon éloquence; qu'il publia un livre contre les Manichéens; & un autre des titres des Pfeaumes; & diverfes Epîtres. Il avoit été ordonné Evêque de Thmuis vers l'an 340. Il fut un des cinq Evêques députez l'an 355, en Occident, vers l'Empereur, pour défendre S. Athanafe, & mourut vers l'an 358. Canifius a donné au Public fon Traité contre les Manichéens. Il y a bien de l'apparence que ce Sérapion, Evêque de Thmuis, n'eft pas le même que Sérapion dans le Territoire d'Arfinoé, quoiqu'il eût été auffi Moine & Abbé. * Saint Jérôme, *de Script. Ecclef. c.* 99. & *Epift.* 84. Rufin, *in Vit. Patrum.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Baronius, *in Annal. & Martyrol. ad diem* 12 *mart.* Godeau, *Hift. Eccléf.* Canifius, *Antiq. Lect. tome* 5. Turrien, *in Proleg. edit. Serap.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du quatriéme fiécle.*

SE'RAPION, célébre Abbé, & Chef de dix mille Religieux, vivoit dans une grande fainteté fous l'Empire de Valentinien & de Valens, vers l'an 365 de Jefus-Chrift, dans l'Egypte, proche de la ville d'Arfinoé, aujourd'hui *Suès* ou *Arizut*, vers la Mer Rouge. Ces Solitaires vivoient de leur travail; & pendant la moiffon ils coupoient les blez, dont ils faifoient une provifion fuffifante pour eux & pour les autres. Il eft confondu par quelques Auteurs avec le précédent. * Eufébe, *in Hift. Ecclefiaftica.*

SE'RAPION, furnommé *le Sindonite*, faifoit profeffion d'une fi grande pauvreté, qu'il ne vouloit pofféder qu'une chemife ou robe de toile pour fe couvrir, d'où il aquit le furnom de *Sindonite*. Il étoit d'Egypte, où il fe fit Solitaire. Depuis, il ne s'arrêta, ni dans aucun cloître, ni dans aucun hermitage; mais il fe mit à voyager en divers païs. Ayant un jour rencontré une veuve réduite à une extrême pauvreté, afin de la pouvoir affifter, il fe vendit à des Comédiens, & lui fit donner le prix du marché. Ce ne fut pas le feul bien qui en provint; car il convertit à la Foi ces Comédiens, qui reçurent le Batême, & quittérent leur profeffion. Il fit la même chofe envers un Manichéen, à qui il s'étoit vendu, & lui perfuada de renoncer à fon Héréfie. Enfin, après plufieurs voyages, il retourna dans le défert, où il mourut âgé de 60 ans, vers le commencement du

du cinquiéme siécle. * Bollandus. Palladius, *Lauf. Hist.*

S E'R A P I O N (Saint) Martyr dans le troisiéme siécle, sous l'Empire de Maximin. Il en est fait mention dans les Martyrologes; mais on ne sait rien de particulier des circonstances de son martyre. * Baillet, *Vies des Saints*, 21 *mars*. Il ne faut pas le confondre avec un autre Martyr d'Alexandrie du même nom, qui souffrit sous l'Empire de Philippe, & qui fut massacré après la mort de sainte Apolline, l'an 249 de Jesus-Christ: on en fait la Fête au 14 de novembre. * Eusébe, *Hist. l. 6. c.* 42. Epiphane, *Hæres.* 69. Baillet, *Vies des Saints*, 14 *novembre*.

S E'R A P I S, fausse Divinité que les Egyptiens adoroient. *Cherchez* A P I S & O S I R I S. Cette Divinité étoit adorée dans plusieurs endroits de la Gréce, & principalement à Athénes. Les Romains bâtirent un temple à cette Divinité dans le Cirque de Flaminius, qui étoit dans le neuviéme quartier de Rome. Dans la suite, les Romains défendirent en différens tems de célébrer dans leur ville les cérémonies des sacrifices de Sérapis. L'idole dont l'Empereur Adrien, & après lui Julien l'*Apostat*, voulurent avoir une copie, étoit composée de toute sorte de métaux, de bois & de pierres précieuses. Le temple & la statue furent démolis du tems de Théodose *le Grand*, en 389, après une sédition excitée à Alexandrie par les Payens. Ils étoient irritez de ce que Théophile d'Alexandrie ayant demandé un vieux temple à l'Empereur, on y avoit trouvé des grottes souterraines, qui révéloient le secret honteux de leurs mystéres. Quelques Auteurs prétendent que le nom de *Sérapis* est tiré d'un mot qui veut dire *Sauveur du Monde*, & que les Egyptiens, par Sérapis, ont voulu répréfenter Joseph, qui par sa sage prévoyance sauva l'Egypte pendant une longue famine. Julius Firmicus Materculus le fait venir du nom de *Sara*. Nymphodore dans Clément Alexandrin, le tire d'un mot Grec, qui veut dire *mort;* & d'autres croyent en découvrir l'origine dans le nom d'*Apis*, & le mot Hébreu *Sor*, qui signifie *bœuf;* ainsi on a dit *Sor-Apis*, puis *Serapis*, comme si on eût voulu dire *le bœuf d'Apis*. D'autres enfin en cherchent l'étymologie dans les mots Hébreux *Sar-abir*, qui signifient *Prince puissant*. Quoi qu'il en soit, Sérapis étoit regardé comme l'Inventeur & le Dieu de la Médecine. * Clément Alexandrin, *Strom. l.* 1. Julius Firmicus, *de Error. Profan. Relig. c.* 14. Rufin, *l.* 2. *c.* 22. Baronius, *A. C.* 389. Arnauld de Pontac & Valois, *in Not. ad Eufeb.* Cornélius à Lapide, *in caput* 41 *Genefeos.* Jean Spencer, *de Leg. Ritual. Hebr. l.* 3. *Dif.* 5. *c.* 3. Vossius, *de Theol. Gentil. l.* 1. *c.* 29. Pitiscus, *Lex. Antiq.*

Sous Ptolémée *Philadelphe* on apporta du Pont à Alexandrie l'image de Sérapis, & il fallu solliciter trois ans pour l'obtenir. Voici ce que les Auteurs anciens racontent sur ce fait. Pendant que Ptolémée I étoit occupé à fortifier Alexandrie, & à l'embellir de temples & d'autres bâtimens publics, il vit en songe un jeune homme très-beau & d'une taille au dessus de l'humaine, qui lui ordonna d'envoyer dans le Pont, & d'en faire venir sa statue, pour la garder dans sa capitale, en l'assurant que c'étoit le moyen de la rendre grande & fameuse, & d'attirer la prospérité dans ses Etats; & après lui avoir donné cet ordre, il fut enlevé au ciel dans une flamme de feu. Ptolémée surpris de cette vision consulta les Prêtres d'Egypte, qu'il trouva fort ignorans sur ce qui regardoit le Pont, dont il s'agissoit, aussi bien que sur tous les autres païs étrangers. N'en pouvant rien tirer, il s'adressa à Timothée, Athénien, qui lui apprit qu'il y avoit une ville de Sinope, auprès de laquelle dans un temple de Jupiter il y avoit à côté de la statue de ce Dieu, une statue de femme que l'on croyoit être Proserpine. Ptolémée, sommé de nouveau, envoya des Ambassadeurs au Roi de Sinope, pour lui envoyer cette statue, mais les Ambassadeurs dûrent consulter l'Oracle à Delphes, qui leur répondit qu'ils devoient emporter l'image de son pére & laisser celle de sa sœur. Le Roi de Sinope fut inflexible malgré les préfens & les sollicitations, jusques à ce que cette ville ayant été affligée par la famine, le peuple consentit de céder leur Dieu à Ptolémée pour un convoi chargé de blé qu'il leur envoya. La statue fut apportée à Alexandrie, & mise dans un des fauxbourgs, nommé *Rhacotis*, où elle fut adorée sous le nom de *Sérapis*, & où on lui bâtit dans la suite un temple fameux, appellé le *Sérapéon*. Ammien Marcellin dit qu'il surpassoit en beauté & en magnificence tous les temples du monde, hormis le Capitole de Rome. On assembla une magnifique bibliothéque dans ce temple. *Voyez* B I B L I O T H E'Q U E de P T O L E'M E'E. Polybe dit que l'ancienne demeure de Sérapis étoit sur la côte de la Propontide, du côté de la Thrace, vis à vis de Hiéros, & que Jason lui offrit là des sacrifices, en allant à son expédition des Argonautes. Ce fut de là que ceux de Sinope prirent le culte de ce Dieu. Et ce fut de ceux de Sinope que les Egyptiens l'apprirent. Jusques là ils avoient absolument ignoré Sérapis & tout ce qui le regardoit. Aussi Hérodote n'en parle-t'il point. Dès que la statue d'Apis eut été posée à Alexandrie, Nicocréon, Roi de Cypre, qui n'en avoit jamais entendu parler, envoya s'informer quel Dieu c'étoit. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 17 *& suiv.*

S E'R A R I U S (Nicolas) Jésuite Lorrain, qui a fait longtems sa résidence à Mayence, étoit né au mois de décembre de l'an 1555, à Rambervilliers dans le diocése de Metz, & étoit entré chez les Jésuites en 1572. Il a composé plusieurs Ouvrages utiles à l'Eglise, & entre autres des Commentaires sur une bonne partie du Vieux Testament, qu'il a accompagnez de Prolégoménes, où il traite de plusieurs questions qui regardent la Bible en général. Ces Prolégoménes ou Préliminaires font paroître son érudition & son jugement. Il a eu toutes les qualitez nécessaires à un Interpréte de l'Ecriture; car outre qu'il savoit la Langue Gréque & l'Hébraïque assez à fond, & beaucoup mieux que ne les savent souvent ceux qui font des Commentaires sur l'Ecriture, il avoit bien étudié cette matiére, & étoit exercé dans le stile des livres sacrez. Il pouvoit même mettre à profit la lecture des Ouvrages des Rabbins, comme il l'a fait voir dans les Disputes qu'il a eues avec Drusius & avec Scaliger. Mais sa méthode n'est pas assez critique; car il mêle trop d'érudition inutile dans ses questions & dans ses Commentaires. Son jugement & sa capacité paroissent davantage dans ses Prolégoménes sur la Bible, où il rapporte plusieurs questions, qu'il traite solidement & en peu de mots. Son livre des trois Hérésies, qui étoient autrefois chez les Juifs, savoir, des Pharisiens, des Saducéens, & des Esséniens ou des Esséens, lui aquit de la réputation. Joseph Scaliger, qui a écrit contre lui, & qui étoit très-mordant, n'a pas laissé d'en dire quelquefois du bien, & de l'appeller *Jesuitam doctissimum.* Il mourut à Mayence le 20 mai 1609. * M. Simon.

S E'R A S K I E R, c'est à dire, *Général d'armée* en Langue Turque. Ce nom n'est en usage que depuis quelques années, & signifie proprement *Chef des troupes;* car *Ker* ou *Kier* veut dire *Chef;* ainsi Cadilesker est le *Chef des Cadis*. Besplier dit que *Ser* en Langue Persane, signifie *Chef* ou *Commandant;* & *Asker*, en Arabe, signifie une *armée*. Plusieurs ont cru que c'étoit une ancienne charge dont la fonction avoit été changée, comme celle de Connétable en France, qui avoit été créée pour avoir la direction de l'Ecurie, & fut ensuite employée au commandement absolu sur les armées; mais ils se sont trompez, car le mot de *Séraskier* n'a jamais rien signifié que ce qu'il signifie, si ce n'est que cette charge, qui d'abord paroissoit avoir du rapport à celle de Généralissime des armées, s'est tellement avilie, qu'on en donne la qualité au moindre Commandant, ainsi qu'on l'a vu dans la Morée, où le Séraskier n'avoit pas sous lui plus de quatre mille hommes. * *Histoire des troubles de Hongrie*, *tome* 5. Besplier, *Notes sur Ricaut, de l'Empire Ottoman.*

S E'R A V A L. *Voyez* S E R R A V A L L E.

S E R B E L L O N, famille Italienne qui a donné plusieurs personnes de marque, comme on le verra cy-dessous. Les Fables généalogiques le font descendre de CERDUBELLIUS, Chef des Espagnols au tems de Scipion l'*Africain*. Il y a, *dit-on*, quelques siécles qu'elle se divisa en trois branches, parce qu'il y eut trois fréres qui sortirent de Bourgogne où leur famille florissoit, & qui s'en allérent, l'un au Royaume de Valence, l'autre à Naples, & l'aîné de tous à Milan. La branche d'Espagne se transporta longtems après en Sardaigne, où elle subsiste encore. Celle de Naples est éteinte, ou a été réünie avec celle de Milan, qui a eu plus d'éclat que toutes les autres, & qui fait figure encore à présent. C'est d'elle que sont sorties les personnes dont on va parler. * Giov. Pietro de Crescenzi, *nel suo Amphiteatro Romano apud Prioratum. Scen. d'Huom. Illustr.*

S E R B E L L O N (Jean-Pierre) fut pére & oncle de plusieurs personnes illustres. Il se maria en l'année 1506 avec *Elisabeth* Rainoldi, qui étoit d'une famille noble & ancienne dans Milan, & qui fut tante de *Jean-Baptiste* Rainoldi, Président du Sénat de la même ville. Il eut de ce mariage cinq fils & deux filles. L'une des deux fut Religieuse, l'autre épousa le Comte de Macagno. L'aîné des fils, nommé *Gabriel*, fut un très-grand Capitaine. *Il aura son article cy-après.* Le second nommé *Jean-Batiste*, se fit d'Eglise, s'attacha à la Cour de Rome, fut fait Evêque de Cassano dans la Calabre, n'y résida point, à cause qu'on lui fit faire dans Rome plusieurs manéges importans, & fut déclaré par le Pape Pie IV Châtelain du Château-Saint-Ange, pour tout le tems que dureroit son Pontificat. Le troisiéme fils de Pierre Serbellon s'appelloit *Fabrice: il aura son article à part.* Le quatriéme fils eut nom *Jean-Antoine*, & fut Evêque de Foligno, puis de Novare, & le premier Cardinal que le Pape Paul IV créa l'an 1560. Il fut Gouverneur de plusieurs villes de l'Etat Ecclésiastique, Légat de Pérouse & de la Romagne, Evêque d'Ostie & de Vélétri, & mourut Doyen du Sacré Collége l'an 1591. C'étoit un fin Politique; qui eut part aux plus secrettes négociations de la Cour de Rome sous les Papes Pie IV, Pie V, Grégoire XIII, & Sixte V. Comme il étoit cousin de Pie IV, il n'eut pas de peine à obtenir de grandes prérogatives pour le Collége des Docteurs de Milan. Il trouva plus de difficulté à les faire confirmer par Sixte V, qui avoit résolu de les abolir; mais enfin il en vint à bout, & les fit même amplifier. Le dernier des fils ne se mêla que des affaires domestiques. Notre Serbellon eut une sœur nommée *Cécile*, qui fut mariée l'an 1485 à *Bernard* de Médicis ou de Médequin, Admodiateur à Milan des Fermes Ducales, & qui fut mére du Pape Pie IV, & grand-mére de saint Charles Borromée. De ce mariage sortirent six fils & sept filles. * Giov. Petro de Crescenzi, *nel suo Amphiteatro Romano, apud Priorat. Scen. d'Huom. Illustr.* Bayle, *Dict. Crit.*

S E R B E L L O N (Gabriel) Chevalier de Malte, & Grand-Prieur de Hongrie, fut un des plus célébres Capitaines du XVI siécle. Après avoir donné des preuves de sa valeur, en soutenant le siége de Strigonie en Hongrie, il se distingua encore en qualité de Lieutenant Général dans l'armée de Charles-*Quint*, lorsque ce Prince, au passage de l'Elbe en 1547, triompha du Duc de Saxe, qui étoit à la tête des Protestans d'Allemagne. Serbellon servit depuis en Italie, où il prit Saluces en Piémont en 1552, pour l'Empereur son Maître. On l'y vit Lieutenant-Général du Marquis de Marignan, son cousin, & Général de la sainte Eglise, tant par mer que par terre, sous le Pontificat de Pie IV. Ce fut dans ce poste qu'il fit paroître les grands talens qu'il avoit pour l'Architecture Militaire: car après avoir recouvré Ascoli, il fortifia le Château-Saint-Ange, rebâtit Civita-Vecchia, & ordonna plusieurs travaux de cette nature. Philippe II l'envoya dans le Royaume de Naples & en Sicile, pour y mettre en état de défense les places qu'il jugeroit en avoir besoin. Lorsqu'il passa à Malte, il y traça la place de la nouvelle ville. Il dirigea encore plusieurs ouvrages de fortifications dans les

les Païs-Bas, où il rendit de grands services dans l'emploi de Général de l'Artillerie, & où la citadelle d'Anvers, quoique tracée sur les desseins de l'Ingénieur Paccioti, fut bâtie sous sa conduite. Depuis, après son retour en Italie, il eut très-grande part à la victoire de Lépante en 1571. Il commanda l'année suivante en Sicile, & fut fait Viceroi de Tunis; mais les Turcs le vinrent assiéger dans cette ville, qu'ils emportérent de force après quatorze assauts, & il y fut fait prisonnier en 1574. On l'échanga contre six Officiers Turcs. Il gouverna depuis le Milanois comme Lieutenant-Général, en 1576 & 1577. Il fut demandé par Dom Juan d'Autriche, pour commander sous ce Prince dans les Païs-Bas, où il passa avec deux mille hommes, qu'il avoit levez dans le Milanois; mais la maladie qui les saisit tous deux, & de laquelle Dom Juan mourut, empêcha Serbellon d'y rendre de grands services. Cependant après avoir recouvré sa santé, quoiqu'âgé de plus de 70 ans, il contribua beaucoup à la prise de Mastricht, & repassa en Italie l'an 1579. Philippe II l'avoit choisi pour commander l'armée Espagnole, qui devoit entrer dans le Portugal après la mort du Cardinal Henri, couronné Roi de cet Etat, mais la mort arrêta Serbellon, lorsqu'il étoit sur le point de passer en Espagne l'an 1580. Un de ses fils fut tué au siége de Tunis. * Priorato. Bayle, *Dict. Crit.*

SERBELLON (Fabrice) frére de GABRIEL, *dont nous venons de parler*, après avoir été Capitaine d'une Compagnie d'ordonnance, & Gouverneur de Pavie pour l'Empereur Charles-*Quint*, exerça la charge de Commissaire général de l'armée de Piémont, & fut déclaré en 1560, Gouverneur de l'Etat d'Avignon par le Pape Pie IV, & Général de ses armées. Il soutint avec chaleur le parti des Catholiques contre celui des Protestans; & ce fut lui qui en 1562, s'étant joint aux Comtes de Sommerive, de Suze, de Carces, &c. Chefs des Catholiques de Provence, prit & fauva la ville d'Orange, où il se commit de grandes cruautez. Le Pape Pie V le continua dans les mêmes charges que son prédécesseur lui avoit données en ce païs-là: il les quitta peu après en 1566, & étant retourné à Rome sur la fin de la même année, pour y prendre possession du Généralat de l'Eglise, il y mourut. Il avoit épousé *Françoise* Malespine, sœur du Marquis de Malgrado. * Priorato. Bayle, *Dict. Crit.*

SERBELLON (Jean) Comte de Castillon, & Seigneur de Romagnano, sixiéme fils de JEAN-BATISTE, servit avec succès dans les armées du Roi d'Espagne. Il apprit le métier dans le Milanois auprès du Comte Jean-Pierre Serbellon, son frére, Général de l'Artillerie & Gouverneur de Gattinara, dont il eut le régiment après que ce dernier eut été tué à Verceil. Le zéle avec lequel il se distingua en diverses occasions dans les troubles de la Valteline, le firent nommer Conseiller au Conseil suprême d'Espagne en 1627, Général de l'Artillerie & Gouverneur du Montferrat en 1628. Il servit depuis au siége de Casal, sous le Marquis de Spinola, & dans l'armée d'Allemagne, sous le Duc de Féria, en qualité de Capitaine-Général de l'Artillerie. Dans la suite, il parut avec éclat à la bataille de Nortlingue, que les Impériaux gagnérent contre les Suédois en 1634. Depuis il commanda contre le Duc de Rohan dans la Valteline; & fut envoyé en Catalogne, avec la qualité de Mestre-de-camp général, où il fut obligé de lever le siége de Leucate, qu'il avoit formé. Il y fut blessé dangereusement; & après avoir été guéri de ses blessures, il mourut de maladie à Perpignan le 21 février 1638. Il avoit épousé *Louïse*, fille du Marquis *Jean-Jérôme* Marin, issu de *Thomas* Marin, Duc de Terra-Nuova, & en eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut fait Marquis de Romagnano par le Roi d'Espagne. * Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. Illustr.* Bayle, *Dict. Crit.*

SERBONIDE. *Voyez* SIRBON.

SERCHIO, anciennement *Æsaris*, *Anser*, *Auser*, riviére d'Italie, prend sa source aux montagnes de l'Apennin, dans l'Etat de Modéne, traverse la Vallée de Carfagnana, & l'Etat de Lucques; & se décharge dans la Mer de Toscane, à deux lieues de l'emboûchure de l'Arno, après avoir reçu l'Osaro, & baigné Castel-Nuovo de Carfagnana, Barga & Lucques. * Maty, *Dict. Géogr.*

SERDAR, nom que les Turcs & les Perses donnent à un Général d'armée, qu'ils appellent aussi *Ser-Asker*. * Bespier, *Notes sur Ricaut, de l'Empire Ottoman.* *Voyez* SE'RASKIER.

SE'RE'GIPPE DEL RE', petite ville maritime du Brésil. Elle est capitale de la Capitanie de Sérégippe, qui est entre celle de Pernambuco & de Bahia. * Maty, *Dict. Geogr.*

SE'REIN, riviére. *Voyez* SE'RAIN.

SE'RE'NA. *Voyez* COQUIMBO, port & ville.

SE'RE'NE, *Serena*, femme de l'Empereur Dioclétien, étoit Chrétienne, & mourut saintement. Les Martyrologes & les anciens Auteurs ecclésiastiques parlent avantageusement de sa piété; mais les Ecrivains profanes n'ent font pas mention.

SE'RE'NE, *Serena*, fille d'un frére de l'Empereur Théodose *le Grand*, & femme de *Stilicon*, fut étranglée après son mari, comme complice de ses desseins contre l'Empereur Honorius, l'an de Jesus-Christ 409. *Cherchez* STILICON.

SE'RE'NE'GAR ou SIRINIGAR, ville du Mogolistan en Asie sur le Gange, dans le Royaume de Siba, vis à vis de celui de Pitan. On prend communément Sérénégar pour la Canagora de Ptolomée, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Canagu* ou *Canagigu*, lieu de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'RE'NITE'. Ce titre a été autrefois pris par les Rois & par les Evêques. Les Rois de France de la premiére & de la seconde race, parlant d'eux mêmes, disoient quelquefois *notre Sérénité*. Nous voyons qu'Adalard, Evêque de Clermont, & de Gauzlin, se donnoient aussi le même titre. A présent le Pape & le Sacré Collége, écrivant à l'Empereur, aux Rois, & au Doge de Venise, leur donne à tous le titre de *Serenissime Cæsar* ou *Rex* ou *Princeps*. Les Comtes d'Avaux & de Servien, écrivant en 1645 une lettre circulaire à tous les Princes de l'Empire, leur donnérent aussi la qualité de *Sérénissimes*. L'Empereur ne donne au Roi d'Angleterre que le titre de *Sérénité*, quoique ce Roi traite l'Empereur de *Majesté Impériale*; & tous les autres Rois se contentent de ce traitement, à l'exception du Roi de France. Le Doge de Venise prend aussi le titre de *Sérénité*, qui lui est particulier. Le Roi de Pologne le donne aux Electeurs, quand il leur écrit. L'Empereur écrivant à ces mêmes Princes, & aux autres Princes de l'Empire, ne leur donne que le titre de *Dilection*; mais lorsqu'il traite avec eux, il qualifie les Electeurs de *Sérénité Electorale*; & les autres Princes de l'Empire, de *Sérénité Ducale*. Les Plénipotentiaires du Roi de France à Munster se défendirent de donner le titre de *Sérénité* à l'Electeur de Brandebourg, sur ce que le mot de *Sérénité* n'étoit point François, & que le Roi ne donnoit ce titre à personne.

Les Princes Allemands estiment plus le titre de *Sérénité* que celui d'*Altesse*. Cependant lorsqu'en 1603 l'Ambassadeur d'Espagne à Venise qualifia de *Sérénité* le Duc de Mantoue, ce Duc sachant qu'il en usoit ainsi, dans la pensée que le titre étoit inférieur à celui d'*Altesse*, que les Rois d'Espagne avoient porté pendant une longue suite d'années, s'en tint offensé, & ne donna à cet Ambassadeur que le titre de *Seigneurie*. * *Memoires curieux.*

SE'RE'NIUS GRANIUS, Proconsul d'Asie, écrivit en faveur des Chrétiens à l'Empereur Adrien, dans le même tems qu'Aristide présenta à cet Empereur une Apologie. * Eusébe, *l.* 4. *c.* 8 & 9.

* SE'RENT, village de France, en Bretagne, dans la Recepte de Vennes. Le *Dictionnaire Universel de la France* lui donne plus de quatorze cens Habitans. Il est au nord-est de la ville de Vennes, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. * De Witt & Jaillot, *Cartes de Bretagne.*

SE'RE'NUS (Annæus) *Voyez* ANNÆUS.

* SE'RE'NUS (Aulus) ancien Poëte Latin. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. Il a écrit en vers Lyriques, & est cité par Térentianus, Dioméde, Nonnius, Fortunatianus, Capella. * Vossius, *de Poët. Lat. c.* 8.

SE'RE'NUS SAMMONICUS, Médecin célébre du tems de l'Empereur Sévére & de Caracalla son fils, vers l'an de Jesus-Christ 210, écrivit divers Traitez d'Histoire & des Choses Naturelles, dont il n'est venu jusqu'à nous qu'un Poëme de la Médecine & des Remédes, d'un stile bas & rampant. Il dressa une bibliothéque, où il y avoit soixante-deux mille volumes. Il périt par ordre de Caracalla dans un festin. Son fils, qui fut héritier de sa bibliothéque, est Q. SE'RE'NUS SAMMONICUS, que Lilio Giraldi & d'autres ont confondu avec son pére. Il fut Précepteur du jeune Gordien, auquel il laissa ses livres, & eut beaucoup de part dans l'amitié d'Alexandre, fils de Mammée & des Doctes de son tems. * Spartien, *in Geta & Caracalla.* Jules Capitolin, *in Gordiano.* Macrobe, *Saturn. l.* 2. *c.* 12. Riccobon, *in Frag. Vet. Testam.* Lilio Giraldi, *Dial.* 4. *Poët.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 2. *de Poët. c.* 4. *de Phil. c.* 12. §. 21. Louïs Jacob, *Traité des Biblioth. c.* 21. &c. *Voyez* ABRACADABRA, & ce que M. Baillet dit du Poëme de Sérénus, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 2. *p.* 358. *n.* 1170. édit. d'Amsterdam 1725.

SE'RE'NUS, Evêque de Marseille vers l'an 590, fit ôter les images qui étoient dans les églises de son diocése; mais ce ne fut que par un excès de zéle pour empêcher que quelques nouveaux Chrétiens, convertis de l'Idolâtrie à la Foi, ne les adorassent comme des idoles & des fausses Divinitez. C'est pourquoi saint Grégoire *le Grand*, qui lui écrivit sur cela, loua d'un côté son zéle, & d'un autre, en blâma le déréglement, lui ordonnant de rétablir les images, en instruisant le peuple du saint usage qu'il en devoit faire. * Saint Grégoire, *l.* 7. *Epist.* 111. Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

SE'RES, SE'RIQUE, ou païs de *Séres*, grande région de l'Asie, confine vers le Couchant avec le Mont-Imaüs, vers le midi avec la Chine; vers le Levant avec la Mer orientale, & vers le nord avec celle de Scythie. Quelques-uns la comprennent dans l'ancienne Scythie; & les autres l'en ont séparée. Ses villes étoient *Issedon-Sérica*, *Asmira*, *Damna*, *Ottorocora*, *Piada* & *Thagura*. Tout ce païs est aujourd'hui contenu dans l'extrémité de la Grande Tartarie, où sont les Royaumes de Tangut & de Niuche, qu'on nomme aussi *Tenduc* & *Charchir*. D'autres y ajoûtent encore le Catay, & estiment qu'*Issédon-Sérica* est *Suchur* d'aujourd'hui, comme *Thagura*, *Campion* ou *Tangut*. Les peuples qui portent le nom du païs, sont célébres pour les manufactures & pour les ouvrages de soye. * Strabon, *l.* 15. Cluvier, *Introd. in Univ. Geogr. l.* 5. Guillaume Sanson, *Géogr.* &c. *Dict. Allemand.*

Les Séres étoient de la grandeur des Géans; avoient les yeux bleux, les cheveux roux, la voix horrible, & vivoient deux cens ans & quelquefois davantage. Ils étoient barbares & ne mangeoient ni bœufs ni brebis. Ils ne laissoient pas de mener entre eux une vie paisible. Ils fuyoient la fréquentation des Etrangers, & n'avoient aucun langage distinct par lequel ils pussent se faire entendre. Quand les Marchands venoient dans leur païs pour avoir quelques-unes de leurs marchandises, les Séres les laissoient Juges de leur valeur & recevoient ce qu'on leur donnoit sans acheter aucune chose des autres. Ils s'occupoient à faire des ouvrages de cotton & de soye, qu'ils tiroient des feuilles des arbres. Après qu'ils avoient trempé cette soye dans l'eau, ils la filoient & en faisoient de la toile. Leurs loix défendoient de tuer, de dérober, de paillarder, & d'adorer les idoles. Leurs habits étoient de grand prix & faits de leur soye. * Davity, *Etats du Grand Cam.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

Les Séres envoyérent des Ambassadeurs & des présens à l'Em-

 pe-

pereur Auguste pour lui demander son amitié. Ces Séres, dit M. Prideaux, venoient de la Chine, & comme ils étoient fameux pour la fabrique de la soye, on donna le nom de *Serica* à la soye & celui de *Sericum* à l'étoffe parmi les Grecs & les Romains. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 135 *& suiv.*

SERETH, anciennement *Tiaranthus*, riviére de la Turquie en Europe, naît dans la Transsylvanie, & passant en Moldavie, baigne Soczowa & Targorod, d'où elle entre en Valaquie; & ayant reçu le Missovo & le Bardalach, elle se décharge dans le Danube, un peu au dessus d'Axiopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

SERFINO ou SERPHINO, en Latin *Seriphus*, isle de l'Archipel vers l'Europe, est remplie de rochers, & a environ trente milles de circuit, entre l'Isle de Thermia ou Fermenia, & l'Isle de Sifano. Les Poëtes disent que Persée y fut élevé; & qu'ayant un jour montré aux Habitans la tête de Méduse, il les changea en pierres. On tient que les grenouilles ne crient point dans ce païs-là, & qu'étant transportées ailleurs, elles prennent l'usage de leurs cris ordinaires. C'est d'où vient le proverbe, *Rana Seriphia*, pour marquer un homme qui ne fait ni parler ni chanter. On y reléguoit autrefois les Criminels. * Pline, *l.* 8. *c.* 58. Didyme. Juvénal, *Sat.* 6. *v.* 564. *Sat.* 10. *v.* 170.

SERGE, Historien, vivoit dans le neuviéme siécle. Il avoit fait une Histoire de ce qui s'étoit passé dans l'Empire & dans l'Eglise depuis le tems de l'Empereur Copronyme jusques à la huitiéme année de Michel *le Bégue*, qui est la 828 de Jesus-Christ. Cet Ouvrage est perdu. * Photius, *Biblioth.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du neuviéme siécle.*

SERGIUS, I. de ce nom, Pape, étoit originaire d'Antioche en Syrie, & natif de Palerme en Sicile, ou, selon d'autres, avoit été nourri à Palerme. Après la mort du Pape Conon, Théodore Archiprêtre, & Paschal Archidiacre, partagérent les suffrages du peuple, & formérent un Schisme, qui ne dura pas longtems; parce que le Clergé & les gens de bien élurent canoniquement Sergius le 26 décembre de l'an 687. L'Epitaphe de ce Pontife, qu'on a trouvée dans le Vatican, dit qu'il ne gouverna qu'après la mort de Théodore,

> *Limina quisquis adis Petri metuenda Beati,*
> *Cerne pii Sergii, excubiasque Petri.*
> *Culmen Apostolicæ Sedis, vel jure paterno*
> *Electus tenuit, ut Theodorus obit, &c.*

Cependant aucun des anciens Ecrivains n'a parlé de cela, ni de ce qui est encore exprimé dans la même Epitaphe, que Sergius fut chassé de son Siége par un Clerc, nommé Jean, & qu'après un exil de sept années, il y fut rétabli selon les vœux de tout le monde,

> *Pellitur urbe Pater, pervadit Sacra Johannes*
> *Romuleosque Greges dissipat ipse Lupus.*
> *Exul erat patria septem volventibus annis,*
> *Post, populi multis ille redit precibus, &c.*

Quoi qu'il en soit, il improuva les Canons de ce Concile, que les Grecs ont nommé *Quini-Sexta-Synodus*: ce qui le brouilla avec l'Empereur Justin *le Jeune*, qui voulut s'en venger par les armes de Jean, dit *Longin*, son Exarque à Ravenne. Peut-être est-ce lui qui fit souffrir à Sergius tous ces maux dont parle son Epitaphe. Ils ne servirent qu'à faire éclater davantage la vertu de ce Pape, qui s'empressa de faire cesser le Schisme de l'Eglise d'Aquilée, encore séparée pour l'affaire des trois Chapitres. Ce Pontife ordonna qu'on chanteroit l'*Agnus Dei*, *&c.* à la Messe; il voulut faire venir le Vénérable Béde à Rome; mais il ne put lui persuader de quitter son isle; & il se rendit très-recommandable par sa vertu & par sa science. On dit encore qu'ayant été accusé d'un crime d'impureté, un enfant né seulement depuis neuf jours, parla pour justifier son innocence. Il mourut le neuviéme septembre de l'an 701, ayant tenu le siége treize ans, huit mois & quatorze jours. Nous avons de lui une Epître à Céolfride, Abbé Anglois, & quelques Décrets. Son successeur fut JEAN VI. * Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.* Ciacconius, *in Sergio I.* Coccius. Possevin.

SERGIUS, II. du nom, Romain, fut élu après Grégoire IV, le dixiéme février de l'an 844. Jean, Diacre de l'Eglise Romaine, s'étoit voulu élever par force sur le Siége de saint Pierre; mais il en fut exclus comme un téméraire & un ambitieux. Sergius n'osant porter le nom de Pierre, par respect pour celui du Prince des Apôtres, prit celui de Sergius, ce qui détruit l'opinion du Vulgaire, qui s'imagine que ce Pape avoit nom *Groin de Pourceau*, & que ce fut ce qui le porta à changer de nom. On prend le change en ceci; car cette Histoire ne peut regarder que Sergius IV, qui étoit d'une famille de ce nom. Sergius II mourut le 12 avril 847, après trois ans deux mois & deux jours de Siége. LEON IV lui succéda.

SERGIUS, III. du nom, Romain, a deshonoré son caractére par ses vices, & n'étoit encore que Diacre de l'Eglise Romaine, lorsqu'il voulut se mettre par force sur la Chaire Pontificale. Il avoit extrémement cabalé, & étoit soutenu d'un parti puissant; mais le Clergé élut canoniquement Formose en 890 ou 891. Sergius, outré de ressentiment, attira dans ses intérêts Adalbert, Marquis de Toscane, son parent, chassa le Pére Christophle, se mit en sa place, & se fit consacrer, non pas en 908 comme on l'a cru, mais en 906, conformément à une Inscription rapportée par Gruter. Etienne VI avoit fait déterrer le corps de Formose, & avoit traité très-indignement ce cadavre. Cette action fut improuvée par le Concile de Rome tenu l'an 901, sous Jean IX successeur d'Etienne; mais Sergius l'approuva avec éloges; & abrogeant les Actes de Formose, entreprit même de faire perdre la mémoire de son nom. La vie scandaleuse de Sergius fut la honte de l'Eglise, & le sujet des larmes des gens de bien. Il avoit un commerce honteux avec une femme de qualité, nommée *Marozie*, de laquelle il eut un fils, qui fut depuis le Pape Jean XI. Mais enfin le ciel délivra l'Eglise de ce monstre, qui fut chassé, ou qui, selon d'autres, mourut en 910. ANASTASE III gouverna après lui. * Sigebert, *in Chron.* Baronius, *in Annal.* Ciacconius. Onuphre. Du Chêne, *in Sergio III.* Gruter, *p.* 1162. *n.* 2.

SERGIUS, IV. du nom, dit auparavant *Pierre Buccaporci* ou *Groin de Pourceau*, Evêque d'Albe, fut élu après Jean XIX, au mois d'août 1009, & gouverna l'Eglise jusqu'au 13 mai de l'an 1012. Il composa l'Epitaphe de Silvestre II, & eut pour successeur BENOIT VIII. * Dithmar, *Hist. l.* 6. *in fine.* Baronius, *in Annal.* Coccius, *in Thes. Cath.* Possevin, *in Apparatu Sacro.*

SERGIUS, I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, Syrien de nation, fut élevé sur le Siége de cette Eglise après Thomas, en 610. On dit qu'il étoit déja noirci des erreurs des Acéphales & des Jacobites; mais il déguisa si adroitement ses sentimens, qu'ils ne parurent que vers l'an 629. Alors il commença à se déclarer Chef du parti des Monothélites, persuada à l'Empereur Héraclius, qu'en Jesus-Christ il n'y avoit qu'une volonté & une opération, & le porta même à le déclarer par un Edit, qu'on nomma *Ecthesis*, c'est à dire, *Exposition de la Foi.* Quelque tems après, ce méchant Prélat assembla à Constantinople un Synode d'Evêques de son parti, qui approuvérent cet Edit, & le firent afficher en présence du peuple aux portes de la grande église: ce qui répandit le poison de l'Hérésie dans divers diocéses. Sophrone combattit cette impiété par ses lettres à Sergius. Celui-ci en parut piqué, & en écrivit au Pape Honorius, mais avec tant de soumission & des sentimens si orthodoxes en apparence, que ce Pontife lui fit une réponse très-favorable. Les Monothélites abusant du nom du Pape, prirent la civilité du Pape pour une approbation de leur Doctrine. *Voyez* HONORIUS. Sergius mourut l'an 639, & après sa mort, sa mémoire fut condamnée dans divers Synodes, sur tout dans le sixiéme Concile général, célébré l'an 681. * Saint Jean de Damas, *V. Monoth. Hær.* Nicéphore, *l.* 18. *c.* 54. Sandére, 122 *Hær.* Baronius, *in Annal. &c.*

SERGIUS, II. du nom, Patriarche de Constantinople, étoit de la même Maison que Photius, & fut extrémement passionné pour le parti de ce Patriarche. Il succéda à Sisinnius, qui mourut en 999; & après avoir gagné un grand nombre d'Evêques, il fit assembler à Constantinople un Synode, où il accusa l'Eglise Romaine de tous les points que Photius lui avoit reprochez, & renouvella ouvertement le Schisme, en effaçant le nom du Pape des Dyptiques, c'est à dire, du livre où l'on écrivoit les noms de ceux pour qui on prioit durant les saints Mystéres. Sergius tint le Siége vint ans: ce qui lui donna lieu de fortifier le Schisme par son autorité & par ses intrigues. Nous avons sous son nom une Epître contre les Occidentaux, laquelle est de Photius. Il mourut en 1019. *Voyez* SCHISME.

☞ Le Cardinal Baronius, & après lui Henri de Sponde, se se font trompez, lorsque, contre le témoignage de l'Historien Curopalate, ils ont mis entre Sisinnius & Sergius, un Patriarche nommé *Jean*, sur ce que Pierre, Patriarche d'Antioche, dans sa lettre à Michel Cérularius, élu Patriarche de Constantinople en 1043, dit qu'il est témoin que sous le très-saint Patriarche Jean, l'on faisoit dans les priéres de la Messe, commémoration du Pape, aussi appellé *Jean*, qui étoit Jean XIX, créé en 1003, & mort en 1009: car dans l'original Grec cité par Allatius, qui l'avoit vu à Rome, ce Jean est qualifié *Patriarche d'Antioche*, & non pas de Constantinople. Ainsi on nommoit en ce tems-là le Pape dans les Dyptiques d'Antioche, sous le Patriarche Jean, & on le nommoit à Constantinople sous le Patriarche Sergius. L'erreur du Cardinal Baronius vient de ce qu'il s'est fié à la copie Latine de cette lettre, qui n'est pas conforme à l'original Grec, où il y a Πατριάρχȣ Αντιοχείας. * Maimbourg, *Histoire du Schisme des Grecs.*

SERGIUS, Moine Arménien, vivoit dans le septiéme siécle, & étant sorti de son monastére, pour s'attacher aux impiétez des Ariens & des Nestoriens, voyagea en Arabie, & y fit amitié avec le faux Prophéte Mahomet. Cet Imposteur s'associa avec lui, & se servit de lui pour composer son Alcoran.

SERGIUS, Evêque de Joppe, envahit le Siége de Jérusalem, en 636, après la mort de S. Sophrone. C'étoit un Prélat Hérétique, qui, par malice, ou par ignorance, causa la perte d'une partie des Traitez du même Sophrone, lorsque Jérusalem fut prise par les Sarasins. * Baronius, *A. C.* 636.

SERGIUS, Confesseur, très-célébre à Constantinople, dans le neuviéme siécle, composa une Histoire, qu'il commence par Michel *le Bégue*, Empereur d'Orient. * Photius, *Cod.* 67.

SERGIUS, Confesseur, différent de celui dont nous venons de parler, mourut pour la défense des images, sous Léon *l'Isaurique.* Le Ménologe de l'Empereur Basile en fait mention, *le* 13 *mai.* * Baronius, *A. C.* 735.

SERGIUS GALBA. *Cherchez* GALBA.

SERGNI ou SERGNA. *Voyez* ISERNIA.

SERICA. *Voyez* SERES.

SERICOURT (Simon Le Maistre, Sieur de) *Voyez* MAISTRE (Simon Le)

* SERIGNAN, petite ville de France, en Languedoc, est dans l'Evêché de Béziers sur la rive droite de l'Orbe un peu au dessus de son embouchure. Elle est à peu près au sud-est de la ville de Béziers, dont elle est éloignée de près de deux lieues.

* SERIIR-EL-LAN, ville de Perse, est à 63 degrez 15 minutes de longitude, & à 45 degrez 15 minutes de latitude. * Tavernier, *Voyages de Perse*, *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 405. édit. de Hollande 1692.

S E'R I L L Y. *Voyez* C E'R I L L Y.

S E'R I N ou S E'R I N I, famille. *Voyez* cy-dessous S E'R I N I, autrement Z R I N I.

S E'R I N (Comtes de) *Voyez* S E'R I N I.

S E'R I N, petite riviére du Duché de Bourgogne. *Voyez* S E'R A I N.

S E'R I N I, autrement Z R I N I, famille de Comtes en Hongrie, dont le château originaire Zrini, fut ruïné par les Turcs dans le XVI siécle, & rebâti dans la suite sous le nom de *Sérinwar. George*, Seigneur de Czackenthurn, vivoit dans le commencement du XVI siécle, & eut d'une Comtesse de Corbau, son épouse, 1. *Jean*, Evêque de Zagrab, qui perdit la vie près du château de Vinondola en 1542; 2. *Nicolas*, Général Impérial & Commandant à Sigeth, ville de la Basse Hongrie, qui finit sa vie glorieusement le septiéme septembre de l'an 1566. Car ayant résisté vigoureusement aux Turcs & se voyant dépourvu de munitions de bouche, il fit une sortie avec sa garnison, qui consistoit encore en 217 hommes, & combattit courageusement jusques à ce qu'il resta sur la place avec les siens. Il étoit âgé de 49 ans. *George*, son fils, dont l'article suit, eut *Nicolas* & *George*. L'aîné mourut sans laisser des enfans, mais le cadet eut *Nicolas* & *Pierre*. *Jean-Antoine*, fils de Pierre, fut obligé de renoncer à son nom de famille & de prendre celui de *Gadé*. Il reprit cependant dans la suite le nom de *Sérini* & sçut tellement s'insinuer à la Cour Impériale qu'il y obtint la charge de Gentilhomme de la Chambre. En 1681, il fut soupçonné d'une correspondance secrette avec les Mécontens de Hongrie & envoyé prisonnier à Prague, où il obtint bientôt après sa liberté. Deux ans après, l'Empereur étant obligé d'aller à Lintz, il s'en fallut peu qu'il ne le fit tomber entre les mains des Turcs, c'est pourquoi il fut mis en prison au château de Rothenberg, où il mourut en 1703 ayant auparavant perdu l'usage de la parole & de la raison. Il ne laissa point d'enfans & fut ainsi le dernier de sa race. *Héléne*, sa sœur, mariée avec le Prince Ragotzki & ensuite avec le fameux Comte de Tékeli, mourut quelques mois avant lui. * Bucellin, *Germaniæ Topo-Chrono-Stemmatographia sacra & profana*. Imhof, *in Spicilegio*. Matth. Ritterhusius, *Annales Rerum Europicarum*, *Décade* 2. Ricaut, *de l'Empire Ottom. partie* 2. *Dict. Allemand.*

S E'R I N I (George, Comte de) fils du fameux Comte NICOLAS Sérini & de *Catherine* Frangipani, naquit en 1549. Il suivit les traces de son pére, & à peine avoit-il 25 ans, lorsque l'Empereur Maximilien II le nomma Gouverneur de Canischa, & ensuite Général de la Hongrie, au delà du Danube. Conjointement avec le Comte François Nadasti, il battit en 1581, près de Gorbonos, Scanderbeg, le fils du fameux Persan Ulama. En 1587, il battit le Beg Turc, à Sigeth. Après cette victoire il s'accommoda avec Balthasar Buthiani, & assista à la Diéte à Presbourg en qualité de *Magister Tavernicorum*. En 1593, il se trouva aussi à la victoire remportée sur les Turcs près d'Albe Royale; & en 1594, il tenta une expédition contre eux dans le Marquisat de Windischmarck, prit Bresmiki & Ségeste sur eux, & se rendit derechef heureusement dans le camp des Impériaux au bout de dix jours. En 1595, il prit Babotzscha sur les Turcs, fortifia cette place & en fit lever le siége que Hassan Bassa y avoit mis en 1596. En 1597, il se trouva à la prise de Papa & fit diverses expéditions contre les Turcs. Il eut deux fils, *Nicolas* & *George*; & une fille nommée *Sidonie*, qui fut d'abord mariée à *George* Leckowitzsch, personnage fameux dans les guerres de Hongrie, & ensuite au Comte *Nicolas* Nadasti. Il mourut en 1603. * Isthuanfius, *de Rebus Hungaricis. p.* 514. *Dictionnaire Allemand.*

S E'R I N I (George) fils de GEORGE II, dont l'article précéde, naquit en 1596. Ayant perdu son pére à l'âge de sept ans, il fut élevé dans les Sciences convenables à sa naissance, dans lesquelles il fit de si grands progrès qu'il fut généralement aimé & estimé. L'Empereur Ferdinand II le nomma en 1622, Ban ou Viceroi de Dalmatie, de Croatie & de l'Esclavonie. Il porta de grands coups aux Turcs dans ce poste, leur enleva souvent bon nombre de bétail, & quand ils le poursuivoient, il les repoussoit vigoureusement en leur faisant perdre beaucoup de monde. Lorsqu'en 1626, le Duc de Friedland avança en Hongrie avec l'armée Impériale, il céda sa charge pour un tems à Sigismond Erdéodi, & alla joindre l'armée du Duc avec quelques troupes. Ayant un jour coupé la tête à un Turc dans une escarmouche, il la montra au Duc en disant, *voilà comme il faut traiter les ennemis de l'Empereur*, à quoi le Duc repliqua froidement, *J'ai bien vû d'autres têtes coupées, mais je n'en ai point coupé*. Au reste, cette démarche de Sérini irrita tellement le Duc, que ne pouvant s'en venger autrement, il lui fit manger dans un repas une rave empoisonnée dont il mourut à Presbourg en 1626. L'Empereur Ferdinand fut fort affligé de sa mort. * *Dict. Allemand.*

S E'R I N I (Nicolas, Comte de) grand Guerrier du XVII siécle & frére aîné du précédent. Les Turcs ayant pris en 1660, le Fort de Waradin, il alla en échange assiéger celui de Canischa, qu'il auroit sans doute emporté, eu égard à l'état dans lequel cette place se trouva, s'il n'avoit reçu ordre de la Cour Impériale de lever le siége, parce qu'on n'étoit pas d'humeur de rompre entiérement avec les Turcs. Cet ordre le toucha tellement au vif qu'il se retira à Czackenthurn, résolu d'y mener une vie privée. Mais les Turcs ayant commencé d'exercer de nouvelles hostilitez, il pensa à la défense de sa patrie & de ses propres biens, & fit bâtir dans le voisinage de Canischa un Fort sur une Isle du Muer près des frontiéres de la Turquie en 1661. Il nomma ce Fort *Nouveau Sérinwar*. On jugea différemment de tout cela, les uns regardoient ce Fort comme un boulevard pour la Stirie, & d'autres comme un prétexte infaillible d'une guerre entre l'Empereur & la Porte. Les derniers se fortifiérent dans leur conjecture, parce que l'Empereur Turc fit étrangler le Bassa de Canischa pour n'avoir pas empêché la construction de ce Fort. Bientôt après on en vint à une rupture ouverte. Les Turcs la commencérent par une irruption dans les Terres de Sérini, d'où il les repoussa vigoureusement & en leur faisant perdre bien du monde. Ils assiégérent ensuite le nouveau Sérinwar; mais après avoir perdu quantité de gens & le Bassa qui les commandoit, ils se virent obligez à décamper sans avoir rien avancé. En 1663, il chercha à faire lever le siége de Neuhausel; mais cette place ne s'étant pas défendue aussi longtems qu'on l'auroit cru, il fit une irruption dans le païs des Turcs & y eut divers grands avantages. Au mois de novembre ceux de Canischa, s'étant joints à un grand nombre d'autres Turcs & de Tartares, attaquérent chaudement quelque peu de troupes que Sérini commandoit; mais il les battit tellement, que dans la suite son nom seul les effraya. Bientôt après il ruïna le fameux pont d'Esseck, & causa de grands dommages aux Turcs en prenant & en désolant plusieurs de leurs places, ce qui les aigrit si fort, qu'ils cherchérent à le faire périr par toute sorte de moyens soit secrettement soit à découvert. Ceux de Canischa formérent un projet fort dangereux contre lui, de sorte qu'il feroit infailliblement tombé entre leurs mains, si quelques Cravates n'étoient pas venus à son secours. Là-dessus il rassembla toutes ses troupes & ravagea par le feu & le fer les environs de Canischa. Mais peu de tems après, le Grand Vizir inonda les Terres de Sérini avec une grande armée, prit le nouveau Sérinwar & fit de terribles ravages. Le Comte ne perdit point courage pour cela, & la réputation de sa valeur ne le fit pas seulement estimer à la Cour Impériale de l'Empereur Léopold, auprès duquel il se trouva depuis la grande perte que les Turcs lui avoient causée; mais aussi de tous les Potentats Chrétiens. Lors donc que tout le Monde Chrétien, hormis ses envieux, formoit des vœux pour la prolongation de sa vie, il la perdit d'une maniére bien fatale. Etant à la chasse du sanglier, au mois de novembre 1664, il fut tellement blessé par un sanglier, qu'un quart d'heure après il en mourut. Il y en a qui disent qu'il ne fut pas tué par le sanglier, mais par une bale qui lui étoit entrée audessous de l'œil & qu'on trouva ensuite dans sa tête, & qu'il étoit incertain si le coup étoit parti d'un Chasseur aposté par le Comte Nadasti, ou du Page du Comte Sérini, qui au lieu du sanglier auroit malheureusement attrapé son Maître. Son fils Adam fit en 1687, au couronnement de Joseph, pour Roi de Hongrie, les fonctions de Maréchal du Royaume & perdit la vie en 1691 près de Salankemen, où il se trouva comme Lieutenant-Colonel dans les troupes Impériales. * Lorenzo Crasso, *Elogii de' Capitani Illustri*, *p.* 381. *Theatrum Europæum.* Gualdo, *Hist. di Leopoldo. Dict. Allemand.*

S E'R I N I (Pierre Esdrin, Comte de) étoit fils du fameux NICOLAS II, Comte de Sérin, qui après s'être signalé en diverses occasions contre les Turcs, fut tué à la chasse par un sanglier le huitiéme d'octobre 1664. Pierre son fils, Viceroi de Croatie pour l'Empereur, fut fait un des principaux Chefs de la revolte des Hongrois, qui commença en 1665. Ces peuples se plaignoient que l'Empereur Léopold violoit leurs priviléges, & ruïnoit leur païs par les garnisons Allemandes. Le Comte de Sérin, à qui l'Empereur avoit ordonné de travailler à fortifier les places frontiéres, bien loin d'exécuter les ordres de sa Majesté Impériale, ne s'étudia qu'à les traverser. Il leva des troupes en 1666, conjointement avec Nadasti, Président du Conseil souverain de Hongrie, sous prétexte de s'opposer aux Turcs, qui vouloient se saisir d'un passage pour aller en Dalmatie. Ils cachérent par cet artifice le dessein qu'ils avoient de s'assurer de la personne de l'Empereur, qui devoit aller à Surméne recevoir l'Impératrice sa femme, qu'on lui amenoit d'Espagne. Pour cet effet, ils avoient fait venir cinq cens hommes bien armez, autour de Puttendorf, place appartenante au Comte Nadasti. Le Commandant de ces troupes avoit promis de poignarder l'Empereur, lorsqu'il passeroit en poste avec le Prince de Lobkowits, Grand-Maître de sa Maison, & douze Gentilshommes seulement, par le lieu où ce Commandant devoit être en embuscade; mais les Conjurez ne furent pas assez diligens, & l'Empereur se rendit auprès de l'Impératrice, avant qu'ils fussent arrivez au rendez-vous. Le Comte de Sérin, dont l'ambition étoit excessive, eut un nouveau sujet de mécontentement en 1668, lorsque l'Empereur lui refusa le Gouvernement de Carlostad, parce que cette nouvelle dignité l'auroit rendu maître de toute la Croatie. Il forma le dessein de trahir son Souverain, & de faire une Ligue pour soustraire la Hongrie à sa domination. Après avoir engagé dans cette entreprise son beau-frére le Comte de Frangipani, son gendre le Prince Ragotzki, & le Comte de Nadasti, il trouva le moyen de gagner en 1669, le Comte de Tattembach, qui lui proposa néanmoins plusieurs difficultez sur l'exécution d'un dessein si hardi. Le Comte de Sérin, après avoir réfléchi sur les objections de Tattembach, jugea qu'il étoit néceſsaire de mettre les Turcs de la partie, & que pour traiter avec eux, il falloit se servir des Transsylvains, qui étant sous la protection du Grand Seigneur, pourroient envoyer des Députez, sans donner aucun ombrage aux Impériaux.

Cependant les Chefs de la Ligue, voulant que tout le Royaume de Hongrie fût instruit de l'union qu'ils avoient jurée, firent faire un étendart, où étoit répréſenté un bras tenant deux cimeterres teints de sang, & surmonté d'un croissant, pour montrer que c'étoit sous la protection des Turcs qu'ils prétendoient maintenir leur Ligue. Leurs propositions ayant été examinées par les Ministres de la Porte, le Grand Seigneur déclara qu'il ne donneroit aucun secours, qu'on ne lui eût livré quelques places dans le Royaume, pour la sûreté de ses troupes: c'est pourquoi le Comte de Sérin, & les autres Chefs, résolurent d'attaquer quel-

quelques bonnes places de l'Empereur, pour les mettre entre les mains des Infidéles. Cependant, foit que le Sultan, qui n'étoit pas trop porté à rompre avec l'Empereur, eût donné ordre de découvrir cette confpiration au Réfident de l'Empereur; ou que Panagioti, Grec de nation, qui avoit fervi d'Interpréte à ce Réfident, & qui avoit fçu les propofitions des Tranffylvains, eût revélé le fecret, l'Empereur apprit ce qui s'étoit paffé à la Cour du Grand Seigneur. En 1670, l'Empereur envoya dans la Croatie, le Général Major Spankau avec fix mille hommes, & plufieurs piéces de canon, pour s'oppofer aux entreprifes du Comte de Sérini; lequel ne fe voyant pas en état de réfifter à fon Prince, réfolut d'implorer fa clémence, & envoya fon fils à la Cour, pour ôtage de fa fidélité. Mais pendant ce tems-là Spankau affiégea la ville Czackenthurn, où étoit le Comte de Sérini, & Frangipani fon beau-frére, & les preffa fi vivement, qu'ils furent contraints de l'abandonner. Les Impériaux y étant entrez, fe faifirent de la Comteffe de Sérini, & de tous les effets des deux Comtes, qui fortirent de la ville par une porte fecrette avec trente Maîtres feulement; & fe retirérent dans le château du Comte de Kéri, croyant qu'il étoit leur ami. Mais Kéri les fit conduire à Vienne, où l'Empereur les fit mettre féparément en lieu de fûreté. C'eft une chofe furprenante que Frangipani même tâcha de perdre fon beau-frére, pour profiter de fes charges, oubliant qu'il étoit lui-même coupable du même crime. Il n'y eut pas jufqu'au Prince Ragotzki fon gendre, qui ne contribuât à le faire tomber dans le précipice, en remettant entre les mains de l'Empereur toutes les lettres que fon beau-pére lui avoit écrites. On avoit déja intercepté une lettre que le Comte de Sérini avoit écrite à Frangipani; & le Capitaine Tfcholnits, qui favoit le fecret de l'affaire, & qui s'étoit repenti d'avoir pris un engagement criminel contre fon Prince, avoit porté à l'Empereur la lettre que Frangipani lui avoit envoyée. Depuis l'emprifonnement des deux Comtes, on fe faifit de la perfonne de Nagiférents, Sécretaire de la Ligue, qui avoit les piéces de la conjuration, & les traitez que l'on avoit faits avec les Princes voifins. On trouva dans fa chambre cinq caffettes pleines de lettres, d'Actes & d'inftructions, qu'on envoya à Vienne; & entre autres, les lettres du Comte de Sérini & de Frangipani, qui fervirent à leur conviction, & à découvrir leurs complices. Le Comte de Nadafti ayant été arrêté à Vienne après l'ouverture de ces caffettes, on transféra les Comtes de Sérini & de Frangipani à Neuftad, où il furent mis dans des prifons différentes. L'Empereur nomma des Commiffaires pour inftruire le procès de ces Comtes dans toutes les formes de la Juftice; & lorsque le procès fut inftruit, il leur donna des Juges, qui étoient tous de la plus haute qualité, & qui avoient les principales charges de l'Empire. Ces Seigneurs affemblez en 1671, condamnérent le Comte de Sérini, Frangipani & Nadafti, à avoir la main droite coupée, & la tête tranchée: déclarant tous leurs biens confifquez, & leurs familles dégradées de nobleffe. Mais l'Empereur leur fit grace à l'égard de la peine d'avoir la main coupée. Les principaux Chefs d'accufation contre le Comte de Sérini, étoient, d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat; d'avoir animé les Hongrois à prendre les armes contre leur Souverain; d'avoir réfolu avec Frangipani, de fe rendre maître du Royaume de Hongrie; & d'avoir envoyé à Conftantinople, pour obtenir un fecours d'hommes & d'argent. Le 30 avril 1671, l'exécution fe fit publiquement dans la ville de Neuftad. Le Comte de Sérini défit lui-même fa vefte, qu'il donna à fon Page, par qui il fe fit lier les cheveux & bander les yeux, avec un mouchoir brodé d'or. S'étant remis à genoux, il prononça avec beaucoup de fermeté ces derniéres paroles, *mon Dieu, je remets mon efprit entre vos mains*, & en même tems l'Exécuteur lui donna le coup; mais n'ayant pas trouvé la jointure, il fut contraint d'en donner un autre pour lui féparer la tête du corps. On mit l'un & l'autre à un coin de l'échafaut; & après les avoir couverts d'un drap noir, le Pére Gardien des Capucins exhorta les Affiftans à prier Dieu pour fon ame. L'exécution de Frangipani ayant été faite enfuite, on mit leurs corps & leurs têtes dans deux cercueils, qui furent portez au cimetiére du Dôme, où le Clergé les inhuma avec beaucoup de cérémonie. *Anne-Catherine* Frangipani, veuve du Comte de Sérini, eut le même fort le 18 novembre 1673. Leur fils *Pierre* Efdrin, Comte de Sérini, étant trop jeune pour être enveloppé dans la condamnation de fon pére, fut pourtant condamné à quitter le nom & les armes de fa famille: on lui donna le nom de *Gadé*, & on l'enferma pour fa vie dans le château de Rattemberg. Mais lorsque l'Electeur de Baviére fit irruption dans le Tirol en 1703, il fut transféré à Gratz en Stirie, où il mourut de maladie, au mois de novembre de la même année. *Héléne* Efdrin fœur de ce jeune Comte, époufa *François-Léopold*, Prince de Ragotzki, dont elle eut un fils, qui s'eft trouvé à la tête des Mécontens de Hongrie. En fecondes noces elle fe maria au fameux *Emeric*, Comte de Tékeli, & fe fignala pour le fervice de cet époux. Après différentes révolutions, elle mourut à Galata le dixiéme février 1703. *Voyez* R A G O T Z K I. * *Hiftoire des troubles de Hongrie.*

S E'R I O, riviére de l'Etat de Venife. Elle naît aux confins de la Valteline, & coulant vers le midi, elle paffe près de Bergame, baigne Crême, & fe décharge dans l'Adda. * Maty, *Dict. Géogr.*

* S E'R I P A N D O (Jérôme) de la Pouille, fut Cardinal, & Légat du Pape Pie IV, au Concile de Trente, où il mourut en 1563. Il a fait des Commentaires fur les Epîtres de S. Paul; & fur les Epîtres Catholiques, & un Traité de la Juftification en trois livres. * Hofmanni *Lexic. Univ.* Victorellus, *in Additionibus ad Ciacconium.*

S E'R I P H U S, Ifle de la Mer Egée, eft du nombre de celles qui portent le nom de Cyclades. Celles qui l'environnent font les Ifles de Polyægos, de Théra, de Siphnus & de Serfanto. Elle a 30000 pas de circuit entre l'Ifle de Thermia ou Ferménia & l'Ifle de Sifano, & eft fort bien cultivée. Les Poëtes difent que Perfée y fut élevé, & qu'ayant un jour montré aux Habitans la tête de Médufe, il les changea en pierres. Autrefois elle étoit fi déferte & fi défagréable, qu'un certain Stratonicus y étant & ayant appris de l'hôte chez qui il logeoit, que les parjures étoient punis de l'exil parmi eux, repliqua qu'apparemment tout le monde tâchoit de commettre ce crime, pour être banni d'une demeure auffi miférable. C'eft ce que Plutarque rapporte. Pour cette même raifon on avoit accoutumé à Rome de transporter dans cette Ifle ceux qui étoient coupables de grands crimes. Au refte on dit que les grenouilles de cette Ifle étoient entiérement muettes & qu'étant tranfportées ailleurs, elles reprenoient leurs cris ordinaires. C'eft ce qui a donné lieu au proverbe de *Seriphia rana*, pour défigner des perfonnes qui ne favent rien dire. * Ariftophane, *Scholiafte.* Plutarque *de Exilio.* Ovide, *Metam. l.* 7. *v.* 464: *de Arte amandi*, *l.* 3. *v.* 192. Pline, *l.* 8. *c.* 58. Juvénal, *Sat.* 10. *v.* 170. Sénéque *ad Helv. c.* 6. Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 21. Stace, *Achilléïde*, *l.* 1. *v.* 202. Lloyd. Tournefort, *Voyage. Dict. Allemand. Voyez* auffi S E R F I N O.

S E'R I Q U E. *Voyez* S E'R E S.

S E'R I R A L D H E'H E B, nom d'un païs qui s'étend entre le Pont-Euxin & la Mer Cafpienne, où eft fituée la ville de Derbent. Il veut dire *Throne d'or*, & a été donné à cette province à caufe que Noufchirvan Kefra, Roi de Perfe, de la quatriéme Dynaftie, nommée des *Saffaniens* ou des *Kofroès*, ayant fait achever la grande muraille commencée par Alexandre *le Grand*, & qui féparoit les peuples feptentrionaux de Khofar, & de Kip-Chak, qui font les Scythes Hyperboréens, d'avec les provinces du refte de l'Afie, il établit un Gouverneur de la Marche ou frontiére, auquel il accorda le privilége de s'affeoir fur un thrône d'or, en confidération de l'importance du pofte qu'il lui confia. C'eft ce que rapporte M. d'Herbelot dans fa *Bibliothéque Orientale.* Il ajoûte qu'Ebn-Schunah dit que Marvan, furnommé *Hémar*, conquit ce païs l'an 121 de l'Hégire, fous le Califat de Hefcham, dixiéme Calife de la race des Ommiades. Il fait aujourd'hui partie de Schirvan & appartient au Roi de Perfe. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* S E R K A I C H E, ville de Perfe eft à 90 degrez 15 minutes de longitude, & à 32 degrez 50 minutes de latitude. Il fe fait dans cette ville quantité d'ouvrages d'ofier que l'on tranfporte en Turquie & en Perfe. * Tavernier, *Voyage de Perfe*, *l.* 3. *c.* 13. *p.* 405. édit. de Hollande 1692.

* S E R K A S ou S E'R A K A S, ville de Perfe, eft à 85 degrez 35 minutes de longitude, & à 36 degrez 15 minutes de latitude. Cette ville eft agréable tant par fon affiette que par l'abondance de fes belles eaux. * Le même.

S E R L I E R. *Voyez* E R L A C H, ville de Suiffe.

* S E R L I O (Sébaftien) célébre Architecte, né à Bologne, hérita de la plupart des Deffeins & des Ecrits de Balthazar Péruzzi, Peintre de Sienne. Il avoit étudié l'Architecture ancienne & moderne. Il a fait imprimer un livre d'Architecture, très-eftimé & qui a été réimprimé plufieurs fois. Plufieurs Auteurs ont parlé de lui avec éloge. Il eft mort en France, au fervice de François I, qui le fit travailler à Fontainebleau & dans d'autres maifons royales. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* S E R M A I S E ou S E R M A I Z E, bourg de France, en Champagne, dans le Pertois, fur la rive gauche de la riviére de Saux, eft à l'eft-nord-eft de Vitry-le-François. Il eft confidérable, & par le nombre de fes Habitans que le *Dictionnaire Univerfel de la France* fait monter à près de deux mille, & par fes eaux minérales.

* S E R M E'G H O N, ville de Perfe, eft à 85 degrez 37 minutes de longitude, & à 37 degrez 32 minutes de latitude. Le terroir de cette ville eft affez fertile, & néanmoins produit fort peu de fruits. * Tavernier, *Voyage de Perfe*, *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 405. édit. de Hollande 1692.

S E R M E N R A I. *Voyez* A S K E R.

S E R M E N T, jurement que l'on fait pour autorifer une chofe. Le ferment folemnel des Dieux chez les Payens étoit par les eaux du Styx. La Fable dit que la Victoire, fille du Styx, ayant fecouru Jupiter contre les Géans, il ordonna par reconnoiffance que les Dieux jureroient par fes eaux, & que s'ils fe parjuroient, ils feroient privez de vie & de fentiment pendant neuf mille ans, felon Servius, qui rend raifon de cette Fable, en difant que les Dieux étant bienheureux & immortels, jurent par le Styx, qui eft un fleuve de trifteffe & de douleur, comme par une chofe qui leur eft entiérement contraire: ce qui eft jurer par forme d'exécration. *Voyez* Servius *fur le fixiéme livre de l'Enéïde.* Héfiode dit dans fa *Théogonie*, que lorsque quelqu'un des Dieux a menti, Jupiter envoye Iris pour apporter de l'eau du Styx dans un vafe d'or, fur lequel le menteur doit jurer; & s'il fe parjure, il eft une année fans vie & fans mouvement; mais pendant une grande année, qui en contient plufieurs millions de communes. Diodore de Sicile, *l.* 11, dit que le temple des Dieux Paliques, célébres dans la Sicile, y étoit très-refpecté & très-ancien; qu'il y avoit dans ce temple deux baffins d'eau bouillante & enfoufrée, très-profonds, toûjours pleins, fans jamais déborder. On faifoit dans ce temple des fermens folemnels, & les parjures y étoient punis fur le champ de quelque grande peine. Quelques-uns y perdoient la vue. Silius Italicus a exprimé en vers la même chofe que Diodore, *Punicorum*, *l.* 14. *v.* 219. felon M. Drakenborch, & *v.* 220. felon M. Chriftophle Cellarius

Et qui præfenti domitant perjura Palici
Pectora fupplicio.

Vir-

Virgile en a aussi parlé, *Enéïde*, *l.* 9. *v.* 584,

Symethia circum
Flumina, pinguis ubi & placabilis ara Palici.

On appelloit *Delli* les deux bassins où se faisoient les sermens, & où la vengeance divine éclatoit sur les parjures. Voici ce qu'en dit Macrobe après Callias, *Nec longe inde lacus breves sunt, quos Incolæ Crateres vocant, & nomine Dellos appellant, fratresque eos Palicorum æstimant.* Aristote assûre que celui qui juroit, écrivoit son serment sur un billet qu'il jettoit dans l'eau. Le billet surnageoit si le jurement étoit véritable, & disparoissoit s'il étoit faux. Apollonius de Tyane, *l.* 1. *ch.* 4, parle d'une fontaine assez semblable, qui étoit à Tyane en Cappadoce, dans sa Vie écrite par Philostrate. Quelques-uns ont cru que ce mystére des juremens & de la punition des parjures est une imitation de ce qui est écrit dans le *livre des Nombres*, touchant les épreuves de l'eau de jalousie, qu'on faisoit boire aux femmes accusées d'adultére. Les Romains juroient par leurs Dieux & par les Héros mis au nombre des Dieux, comme par Quirinus, par Hercule, par Castor & par Pollux, &c. Ils commencérent à jurer par le salut des Empereurs & par leurs Génies sous Jules César, au rapport de Suétone. Tibére ne le voulut pas souffrir; mais Caligula faisoit mourir ceux qui refusoient de le faire : & il en vint jusqu'à cet excès de folie, qu'il voulut qu'on jurât par le salut & par la fortune de ce beau cheval qu'il avoit résolu de faire son Collégue dans le Consulat, comme le témoigne Dion, *l.* 56. Les Romains juroient aussi par le Génie les uns des autres, comme on le voit par un endroit de Sénéque, *jurat per Genium meum.* * *Antiq. Gréq. & Rom.*

SERMENT (Louïse-Anastasie) fille savante de Grenoble en Dauphiné, avoit l'esprit grand & décisif, & Quinaut la consultoit comme sa Muse choisie. Elle étoit sujette à de grandes infirmitez, qui lui faisoient désirer ardemment la mort. Elle la pressa même par de fort beaux vers de la délivrer des maux cruels qui la tourmentoient. Favorablement écoutée, elle mourut en finissant une belle Epigramme,

Nectare clausa suo
Dignum tantorum pretium tulit illa laborum.

* De Vigneul Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, *tome* 1. *p.* 145. édit. de Rotterdam, 1700.

SERMIDO, ancien bourg de Lombardie. Il est dans le Mantouan sur le Pô, entre Mantoue & Ferrare, à sept lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

SERMIONE, petite ville ou bourg de l'Etat de Venise, en Italie. Ce lieu est dans le Novarois, sur une petite presqu'isle qui s'avance dans le Lac de Garde, vers le milieu de la côte méridionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

SERMONE'TA, petite ville avec titre de Duché. Elle est dans la Campagne de Rome, à quatre lieues de Ségni vers le midi. Sermonéta est fortifiée, & elle a été bâtie sur les ruïnes de l'ancienne *Sulmo*, petite ville des Volsques. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'RON, Général des armées d'Antiochus *Epiphanès*, Roi de Syrie, succéda en cette dignité & dans le Gouvernement de Syrie à Apollonius. Il ne fut pas plus heureux que lui; car il perdit huit cens hommes, que Judas Machabée lui tua, & le reste fut mis en fuite. Il y a apparence que Séron fut aussi tué dans cette rencontre, puisqu'il n'est plus parlé de lui dans l'Histoire des Machabées. * I. *Machabées*, *ch.* 3. *v.* 13 & 23.

SE'RONGE, ville de l'Empire du Grand Mogol, en l'Inde au delà du Gange, entre Brampour & Agra. Il s'y fait un grand négoce de toutes sortes de toiles peintes, qu'on appelle *Chites*, dont tout le menu peuple de Perse & de Turquie est habillé, & dont on se sert en plusieurs païs, pour faire des couvertures de lit & des nappes de table. On fait de ces toiles ailleurs qu'à Séronge; mais les couleurs ne sont pas si vives, & elles s'en vont en les lavant plusieurs fois; au lieu que celles de Séronge se conservent toûjours, & deviennent plus belles après avoir été lavées. Il y passe une riviére dont l'eau a la vertu de donner cette vivacité à ces couleurs. Pendant la saison des pluyes, qui durent quatre mois, les Ouvriers impriment leurs toiles, selon que les Marchands étrangers leur en donnent les desseins; & lorsque la pluye a rendu la riviére trouble, ils y lavent les toiles aussi-tôt qu'il ne pleut plus; parce que cette eau trouble fait tenir les couleurs, & les rend plus vives. Il se fait aussi à Séronge une sorte de toiles qui est si fine, que quand elle est sur le corps, on voit toute la chair comme si elle étoit à nud. Il n'est pas permis aux Marchands d'en transporter de celles-là, & le Gouverneur les envoye toutes pour le Serrail du Grand Mogol, & pour les Principaux de la Cour. C'est de quoi les Sultanes & les femmes de qualité se font des chemises & des robes pour l'été. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

SERPA, petite ville de Portugal, est située sur une hauteur, avec un château, proche de la Guadiane, à six lieues des frontiéres de l'Andalousie, dans la province d'Alentéjo. Les environs de cette ville sont fort agréables, & plantez de petites forêts de figuiers & d'oliviers. Elle est au sud-est de Beia, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

SERPENT, animal qui étoit adoré des Payens. On en gardoit dans des corbeilles de jonc ou d'osier, qui étoient consacrez à Bacchus, à Cérès & à Proserpine. S. Epiphane, dans le premier livre contre les Hérésies, parle de certains Hérétiques, nommez *Ophites*, qui gardoient dans leurs temples un serpent dans un coffre, & l'adoroient, le baisoient & lui donnoient du pain à manger. Les Egyptiens en gardoient un dans leurs temples, & particuliérement dans ceux de Sérapis & d'Isis. Esculape, Dieu de la Médecine, étoit adoré sous la forme d'un grand serpent; & Justin Martyr, qui avoit été Payen, leur reprochant leurs superstitions, leur parle en ces termes: „ Vous „ répréſentez auprès de ceux que vous estimez Dieux, un ser- „ pent, comme quelque chose de fort mystérieux. " Clément Alexandrin dit que dans la célébration des Bacchanales, ceux qui y assistent se mettent des serpens autour du corps, & s'ensanglantent le visage du sang des boucs sacrifiez à cette impure Divinité. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

On prétend garder à Milan dans l'église de S. Ambroise un serpent d'airain, qu'on montre comme étant celui de Moïse; mais, *dit* Dom Calmet, on en croit ce que l'on veut. Elien parle d'un dragon sacré qu'on nourrissoit en Phrygie, dans un bois consacré à Diane. Il parle aussi des serpens domestiques, qui étoient dans les maisons des Egyptiens, qu'on y nourrissoit & qu'on regardoit comme des Divinitez domestiques. Il parle encore d'un autre serpent adoré dans une tour à Mélite en Egypte. Il avoit un Prêtre & des Officiers; on lui servoit tous les jours sur une table, ou sur un autel, de la farine détrempée avec du miel, qui se trouvoit mangée le lendemain. Encore aujourd'hui les serpens sont honorez dans le Calicut. Les Rois & les Bramines les regardent comme des animaux créez de Dieu pour affliger les hommes, & les punir de leurs péchez. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* SERPENT (Riviére au) riviére de l'Amérique septentrionale coule du nord-ouest au sud-est, & se rend dans un petit Lac, entre le Lac Supérieur & le Lac Buade ou Lac de Missisacaigan. * M. Delisle, *Carte du Canada.*

* SERPENTE'RA, isle de la Mer Méditerranée, près de la côte de l'Isle de Sardaigne, & du Cap de Carbonara ou Ferrato, à l'est de la ville de Cagliari, dont elle est éloignée d'environ sept lieues. * Sanson, *Carte de Sardaigne.*

* SERPENTE'RA, petite isle de la Mer Méditerranée, près de la côte orientale de l'Isle de Sardaigne, est au sud-ouest de la précédente, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * Le même.

SERPENTICOLES, nom que l'on donne aux Juifs qui adoroient le serpent d'airain, que Moïse avoit élevé dans le désert. Cette Secte d'Idolâtres dura jusqu'au tems du Roi Ezéchias, comme cela est marqué dans l'ancien Testament. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 18.

SERPENTS (L'Isle des) petite isle de la Mer Noire. Elle est à l'emboûchnre du Danube; & quelques-uns lui donnent les noms de *Pizina* ou de *Barillana.* On l'appelloit anciennement *Peuce.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SERPHINO. *Voyez* SERFINA.

SERRA-LIONA. *Voyez* SIERRA-LIONA.

SERRAIL. *Voyez* TURCS.

SERRAIL, ville. *Voyez* SARAIO.

SERRANE, isle de la Mer du Nord, vers l'Amérique septentrionale, entre la Jamaïque & la côte de Nicaragua, a été appellée ainsi d'un Gentilhomme nommé *Serrano*, qui partit avec la flotte d'Espagne du tems de Charles-*Quint*, & qui y fut jetté par la tempête, laquelle brisa son vaisseau contre les rochers de cette isle. Serrano s'y sauva à la nage, n'y découvrit ni herbes, ni arbres, ni eaux, & courut toute l'isle, qui a environ deux lieues de tour, sans y trouver aucun rafraîchissement. Pressé par la faim, il prit quelques écrevices sur le bord du rivage, & s'en nourrit pendant quelques jours. Puis ayant vû de grosses tortues sortir de la mer, il trouva le moyen d'en arrêter & d'en tuer. Après avoir vécu ainsi trois ans, mangeant de la chair de tortues & d'écrevices, & buvant de l'eau du ciel, qu'il ramassoit dans les écailles de tortues, il apperçut un autre malheureux qui s'étoit sauvé d'un naufrage, & qui avoit abordé dans cette isle. Cette Compagnie lui donna quelque consolation: de sorte qu'ils vécurent ensemble quatre ans, pendant lesquels un vaisseau qui passa heureusement de ce côté-là, les reçut, & les emmena en Espagne. Le dernier mourut en chemin; mais Serrano fut conduit jusqu'en Allemagne, & présenté à Charles-*Quint*, comme un homme fort extraordinaire; car il avoit tout le corps velu comme un ours, & une barbe qui lui descendoit plus bas que la ceinture, aussi-bien que les cheveux. L'Empereur lui fit don de quatre mille huit cens ducats, à prendre au Pérou; mais il n'en fut pas plus riche, car il mourut en allant à Panama pour les recevoir. * *Histoire des Yncas du Pérou.*

SERRANHILAS, est un amas de petites isles, ou plutôt d'écueils, qui sont au nord de l'Isle Serrane, entre la Jamaïque & la côte de Honduras. * Maty, *Dict. Géogr.*

SERRANO PIMENTEL (Louïs) né à Lisbonne en 1613, s'aquit une grande réputation en Portugal par la connoissance des Mathématiques, & par son habileté dans toutes les parties des fortifications. Jean IV, Roi de Portugal, se servit utilement de lui dans la province d'Alentéjo, où il eut part à presque toutes les expéditions militaires; & par ses services il mérita le titre de premier Cosmographe, d'Ingénieur en chef du Royaume, & de Lieutenant-général de l'Artillerie. Il joignit l'amour de la Poësie aux Mathématiques, & fut Membre de l'Académie *Dos Singulares* à Lisbonne, où il mourut le 14 décembre 1679, âgé de 68 ans. Aussi-tôt après sa mort, on publia deux Ouvrages, qu'il avoit composez, savoir, en 1680, *Methodo Lusitano de defensivas fortificaciones*, *&c.*; & en 1681, *Arte practica de Navegar*, *&c.* * *Mémoires de Portugal.*

* SERRAVALLE, petite ville d'Italie, dans le Trévisan, province des Etats de la République de Venise. Elle est au nord de la ville de Trévise dont elle est éloignée de six à sept lieues. * Sanson, *Carte de la Basse Lombardie.*

SERRAVALLE, bourg d'Italie dans le Milanois, & enclavé dans l'Etat de Gênes, en Italie, à trois lieues de Tortone

ne vers le midi. Il y a aussi un bourg de ce nom dans le Trévisan, environ à une lieue de Cénéda, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SERRE (Jean Puget de La) naquit environ l'an 1600, à Toulouse. Il fut Garde de la bibliothéque de Monsieur, frére du Roi, & Historiographe. L'Abbé de Marolles dit dans son dénombrement que de La Serre fut Abbé & Conseiller d'Etat, & qu'il acheva ses jours dans le mariage. C'étoit un Auteur fort médiocre, mais très-fécond, ce qui fait que S. Amand disoit de lui, *La Serre, qui livre sur livre desserre.* Despréaux se moque de cet Auteur dans sa troisiéme Satyre lorsqu'il fait dire à un de de ses campagnards,

Morbleu, dit-il, *La Serre est un charmant Auteur!*

M. Brossette dit à l'occasion de ce vers, que ce misérable Ecrivain, qui a tant écrit en vers & en prose, débitoit bien ses livres à mesure qu'ils paroissoient, mais que les ayant fait imprimer en un corps, personne ne voulut plus les acheter. Un jour que de La Serre eut la curiosité d'aller entendre les conférences que Richesource faisoit sur l'Eloquence dans une maison de la place Dauphine, l'ayant écouté jusques au bout, il alla l'embrasser en lui disant, *Ah! Monsieur, je vous avoue que depuis vint ans j'ai bien débité du galimathias, mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit dans toute ma vie. Le Sécretaire de la Cour, ou la maniére d'écrire les lettres,* Ouvrage que de La Serre dédia à Malherbe en 1625, fut imprimé trente fois dans l'espace d'environ vint ans, & l'a été encore depuis bien des fois. L'Auteur du *Parnasse Réformé* fait tenir ce plaisant langage à de La Serre. „ Je n'ai point travaillé pour l'immortalité de mon nom; j'ai „ mieux aimé que mes Ouvrages me fissent vivre, que de faire „ vivre mes Ouvrages, & j'ai toûjours cru qu'un homme sage „ devoit préférer les pistoles de son siécle aux vains honneurs „ de la postérité, &c. " Il est mort ou sur la fin de l'an 1665 ou au commencement de l'année 1666. * *Bibliothéque du* Richelet de 1728. *Parnasse Réformé, p.* 36 *& suiv.*

* SERRE, riviére de France, en Picardie, prend sa source dans la Champagne, près de l'Abbaïe de Signy, coule d'abord de l'est à l'ouest, jusques au dessous de Marle en traversant la Tiérache, puis du nord-nord-est au sud-sud-ouest, pour se rendre dans l'Oyse, environ deux lieues au dessus de Crécy. * Sanson, *Carte du Gouvernement Général de Picardie, &c.*

SERRE-LIONNE. *Voyez* SIERRA-LIONA.

SERRES, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine, entre Salonichi, Amphipoli & Philippi. Cette ville est médiocrement grande, & elle est Siége d'un Archevêché. On la prend pour l'ancienne *Apollonia Mygdoniæ.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SERRES, gros bourg ou petite ville de Dauphiné, situé sur la riviére de Buech, à six lieues au dessus de Sisteron, vers le nord-nord-ouest. On voit au sommet de la montagne, au pié de laquelle ce bourg est bâti, les ruïnes d'un château, qui étoit une des places de sûreté, qui avoient été données aux Protestans de France. * Maty, *Dict. Géogr.*

SERRES (Jean de) célébre par divers Ouvrages, a été engagé toute sa vie dans le Calvinisme. On n'est pas d'accord sur le lieu de sa naissance. Frisius, dans la *Bibliothéque* de Gesner, dit qu'il naquit dans le Vivarais: Ménage le fait naître à Montpellier: Guy Allard prétend qu'il étoit du Bas Dauphiné: celui-ci ajoûte qu'il fut Ministre à Montélimart: & Cayet assûre qu'il l'a été à Orange. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étudia à Lausanne, & que ce fut en 1570, qu'il commença à paroître, en donnant la premiére partie de son livre intitulé, *De Statu Religionis & Reipublicæ in Francia*; car encore qu'entre ceux qui ont parlé de cet Ouvrage il y ait diversité d'opinions sur son Auteur, que les uns prétendent être Eobanus Hessus; les autres, François Hotman, ou Théodore de Béze, ou Pierre de la Place, il est certain que l'Ouvrage qui a paru sous ce titre en cinq parties, dont chacune est composée de trois livres, & qui comprend l'Histoire de la Religion & de la République en France, depuis le quatriéme septembre 1557, jusqu'au 14 mai 1576, est de Jean de Serres; puisqu'outre qu'il l'avoue lui-même, on trouve dans l'édition de 1557, des quatre premiéres parties, son Symbole, qui étoit, *Etiam veni, Domine Jesu.* La même année 1570, il fit paroître les *Mémoires de la troisiéme guerre civile*, depuis le 23 mars 1568, jusqu'au quatriéme mai 1569, qui sont imprimez à la fin des *Mémoires de l'Etat de France*, sous Charles IX, & ayant évité le massacre de la saint Barthélemi, il se retira à Lausanne, où il commença divers Ouvrages qui parurent en 1575, comme la Paraphrase Gréque de quelques Pseaumes; la Vie Latine de l'Amiral de Coligny; & peut-être aussi le *Discours merveilleux de la Vie de Catherine de Médicis*; car le témoignage de Jean Decker, qui lui attribue ce dernier Ouvrage, n'est pas préférable à celui de Guy Patin, qui le donne à Théodore de Béze; ni à celui de Maimbourg, qui en fait Auteur Henri Etienne. Peu après il revint en France, & fut mis en prison par ordre du Roi Henri III. Il avoit obtenu sa liberté, & étoit Ministre à Nîmes en 1582, lorsqu'il entra en dispute avec les Jésuites de Tournon, contre lesquels il composa deux livres au nom de l'Université de Nîmes; & deux autres en son propre nom, qu'il fit réimprimer depuis à la Rochelle, dans un Recueil en six volumes intitulé, *Doctrinæ Jesuiticæ præcipua Capita.* Cet Auteur avoit joint à l'étude de la Théologie, celle de la Philosophie & de l'Histoire de France. Ses Ouvrages philosophiques sont, une nouvelle édition des Oeuvres de Platon, qui parut en 1577, à Genéve avec ses Notes, & sa nouvelle Traduction Latine, à laquelle on préfére celle de Marsile Ficin; un Traité de l'Immortalité de l'Ame; & un autre de l'Usage de l'Immortalité de l'Ame. Ses Ouvrages Historiques sont, outre ceux qu'on a déja citez, son Inventaire de l'Histoire de France, imprimé en 1597, que Jean de Montliard, & autres, ont continué en différens tems jusqu'en 1643; & le Recueil des choses mémorables arrivées en France depuis 1547, jusqu'à la mort de Henri III, dont il donna ensuite une seconde édition, où il ne finit qu'en 1596: d'où vient qu'on appelle cet Ouvrage l'Histoire des cinq Rois; & dans son Inventaire on trouve bien des choses, pour me servir des expressions du célébre Pasquier, qu'il ne faut croire que sous bénéfice d'Inventaire. Il fait presque par tout le Prédicant, plutôt que l'Historien; il ne garde aucune mesure à l'égard des Papes & des Rois de France; il suit les plus mauvais guides, comme le faux Turpin; débite même des faits importans, dont on ne trouve pas la moindre trace dans les Auteurs contemporains, & y joint des détails, qu'il n'a trouvé que dans son imagination: enfin, il se sert par tout de métaphores, d'expressions basses & fades, de sots proverbes; & néanmoins ce livre a été réimprimé plusieurs fois; & même on s'est donné la peine d'en faire des Traductions en Latin & en Anglois. D'Aubigné assûre que de Serres avoit composé cet Ouvrage pour se faire payer de dix mille écus qu'il disoit lui être dûs par Henri IV, & il y a lieu de le croire; puisque de Serres lui-même marque dans sa préface, qu'il avoit été employé dans de grandes affaires dedans & dehors le Royaume. Henri IV l'avoit consulté pour savoir si on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine: il avoit répondu qu'on le pouvoit; & quoiqu'après cette réponse il eût écrit avec emportement son Histoire, il ne laissa pas que d'entreprendre de concilier les deux Religions. Ce fut pour commencer ce grand Ouvrage, qu'il publia en 1597, à Paris, son Traité *De Fide Catholica, sive de Principiis Religionis Christianæ communi omnium Christianorum consensu semper & ubique ratis.* Cet Ouvrage ne pouvoit contenter les Catholiques, parce que l'Auteur y reconnoissoit trop peu d'articles de Foi; mais ils se contentérent de mépriser son Ouvrage: au lieu que les Huguenots de Genéve indignez contre l'Auteur, résolurent de s'en venger. Suivant Malingre, il étoit près de se déclarer Catholique, lorsque lui & sa femme moururent. Un autre Auteur observe que les Ministres de Languedoc & Béze, n'ayant pu le détourner de faire imprimer son dernier Ouvrage, on l'empoisonna, & qu'il mourut en 1598, âgé de 50 ans. Cayet dit aussi qu'il sentit les pointes des autres Ministres, pour avoir fait imprimer ce livre, & que sa mort subite ne fut pas sans soupçon de méchanceté. Enfin, Jacob Spon, dans son *Histoire de Genéve*, observe que de Serres fut enterré le même jour que sa femme, & mis dans le même tombeau. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, on trouve qu'il fut Auteur d'un Commentaire Latin sur l'Ecclésiaste, imprimé à Genéve en 1580, & d'un Abbrégé des Annales de France, aussi Latin, qui parut en 1612, à Francfort. Konig a fait trois différens Auteurs de ce Ministre. * Le Long, *Biblioth. Hist. de la France.*

On trouve parmi les lettres de Casaubon une lettre de Jean de Serres à ce Savant, du onziéme août 1597, datée *ex Serrano nostro.* C'étoit un petit fief situé aux portes d'Orange & dont de Serres portoit le nom. Il l'invite à le venir voir quoique sa maison se ressentît encore de sa prison. On croit que les églises Réformées de France lui avoient donné sa maison pour prison, parce qu'il avoit refusé de rendre compte de l'argent qu'il avoit reçu pour ces églises. Il est vrai qu'il paroit 1. par le Synode National de Montauban tenu au mois de juin 1594, que de Serres fut exhorté à rendre ses comptes à Montpellier, faute de quoi il étoit menacé de la suspension du Ministére; 2. Qu'au Synode National tenu à Saumur au mois de juin 1596, de Serres se plaignit de ce qu'on vouloit lui faire rendre compte des deniers qui n'étoient point ecclésiastiques, mais royaux. On reconnut qu'en effet ces deniers étoient royaux, & le Synode se contenta d'ordonner qu'il rendît ses comptes au terme que le Commissaire du Roi lui prescriroit. On ne voit point par là qu'il ait été retenu comme en prison de la part des églises. On le chargea même dans ce Synode de Saumur, de répondre aux livres de Pierre Cayet, qui avoit embrassé la Religion Romaine. D'Aubigné dit dans son *Hist. Univ. l.* 4. *ch.* 11: *& l.* 5. *ch.* 2, que de Serres étoit un de ceux, qui ne trouvant pas le moyen de se pousser fort haut dans l'Eglise Reformée, projettérent pour leur propre avancement, la réünion de l'Eglise Romaine & Protestante, & que s'en étant ouverts avec plusieurs Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine, Rotan avoit promis au Roi, au nom de ceux qui avoient projetté cette réünion, de trahir la cause des Réformez dans une Conférence publique. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 316 *& suiv. & tome* 10. *p.* 151. *Bibliothéque du* Richelet de 1728. Aymon, *Synodes de France, tome* 1. *p.* 186 *& suiv.*

SERRI. *Voyez* SERRY.

* SERRIE'RES, gros bourg de France, en Languedoc, dans le Vivarais, sur la rive droite du Rhône, vers les confins du Dauphiné & du Forès. Il est à peu près au nord de Viviers dont il est éloigné d'environ 18 lieues. Sa situation est au bas d'une montagne.

SERRONI (Hyacinthe) premier Archevêque d'Alby, naquit à Rome le 30 août 1617, & fut pourvu par le Pape Urbain VIII de l'Abbaïe de Saint-Nicolas à Rome, lorsqu'il n'avoit encore que huit ans. Depuis il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, & s'y distingua en peu de tems, par sa vertu, & par le progrès qu'il fit dans les Sciences. Il fut reçu Docteur après son Cours de Théologie, l'an 1644. Dès l'année précédente il avoit été choisi par le Pére Michel Mazarin, Maître du Sacré Palais, frére du Cardinal Jules, premier Ministre de France, pour être soulagé dans les fonctions de sa charge. Le Pére Mazarin ayant ensuite été créé Cardinal, du titre de sainte Cécile, & nommé par le Roi à l'Archevêché d'Aix dès l'an 1645, emmena le Pére Serroni en France, pour se servir de ses conseils. Ser-

Serroni se fit bientôt connoître à la Cour, & fut nommé par le Roi à l'Evêché d'Orange en 1647. A son retour en France en 1648, il fut nommé Vicaire Apostolique dans la province ecclésiastique de Tarragone, dont tous les Evêchez étoient vacans, & où il fit durant cinq ans les fonctions épiscopales avec un zéle ardent & un travail infatigable. Le Roi sachant qu'il n'avoit pas moins de talent pour les affaires politiques, que pour les ecclésiastiques, le fit Intendant de la Marine & de la province de Provence. Peu de tems après il fut envoyé en Catalogne en qualité de Visiteur général & d'Intendant de l'armée, & il y procura le repos des peuples, en leur faisant aimer la domination Françoise. Le Roi l'ayant appellé depuis à la Conférence de Saint-Jean de Luz, pour y soutenir les intérêts de la France sur le fait des limites, en présence du Cardinal Mazarin & de Dom Louïs de Haro, il les ménagea avec beaucoup d'habileté & de prudence; & fut ensuite nommé à l'Evêché de Mende en 1661, puis à l'Abbaïe de la Chaise-Dieu en 1672. Enfin le Roi le transféra en 1676, à Alby, dont il fut fait le premier Archevêque en 1678, cette Eglise ayant été érigée alors en métropole. Il avoit été premier Aumonier de la Reine-Mére, dont il fit l'Oraison funébre en présence de l'assemblée du Clergé de France. Il mourut à Paris le septiéme janvier 1687, âgé de 70 ans, & souhaita d'être enterré sans pompe dans l'église des Jacobins du Noviciat, au Fauxbourg-Saint-Germain, où il avoit mis la premiére pierre de ce nouveau bâtiment. Son cœur fut porté dans l'église métropolitaine d'Alby. Il a fondé un Collége & un Séminaire à Mende, & un autre Séminaire dans la ville d'Alby, & a fait des libéralitez considérables aux Religieux de la Chaise-Dieu. On a de lui des *Entretiens affectifs de l'ame avec Dieu, sur les Pseaumes de David*, imprimez à Paris en 1688, en trois tomes; des *Exercices spirituels* & des *Méditations sur les sept Pseaumes de la Pénitence*, 1686; *une Oraison funébre & un Sermon.* On garde aussi dans un cabinet de Paris d'autres Ouvrages de sa composition. * *Mémoires du tems.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 2. p.* 339 *& suiv.*

SERRY (Jacques-Hyacinthe) né à Toulon, & fils d'un Médecin de la Flotte, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique; fit sa Licence en 1688 & 1689, à Paris; alla l'année suivante à Rome, où il fut Théologien du Cardinal Altiéri, & Consulteur de la Congrégation de l'Index; fut reçu Docteur à Paris en 1697; & la même année fut fait Professeur de Théologie dans l'Université de Padoue. En 1700, il parut à Louvain un Ouvrage, sous le nom d'*Augustin Le Blanc*, mais qu'on fait être du Pére Serry, intitulé, *Historia Congregationum de Auxiliis divinæ Gratiæ, &c.* Avant que cette Histoire fût imprimée entiérement, un Théologien, qui avoit eu communication des feuilles, adressa à l'Auteur une lettre Françoise, imprimée en 1698, à Liége, à laquelle le Pére Serry, caché sous le nom qu'il avoit choisi, répondit l'année suivante; mais l'affaire n'en demeura pas là. *Questions importantes, &c.* & *Errata de l'Histoire des Congrégations* de Auxiliis, ce sont les titres de deux Ouvrages du premier Critique, qui parurent en 1701 & en 1702, & ausquels le Pére Serry répondit par deux Ouvrages, dont il intitula le premier l'*Histoire des Congrégations* de Auxiliis *justifiée*, en 1702; & le second, *le Correcteur corrigé*, en 1704. Un inconnu, qui prit le nom de Charles-Gaspard Metzéne, & qui se dit Syndic de l'Université de Tréves, adressa aussi une plainte à cette Université, qu'il prétendit maltraitée par le Pére Serry, lequel fut encore obligé de prendre la plume pour repousser cette accusation: &, ce qui fut encore plus capable de l'embarrasser, on publia en 1705 à Anvers une nouvelle Histoire des Congrégations *de Auxiliis*, dont l'Auteur n'a rien de commun avec le Pére Serry, que de n'avoir pas voulu que son Ouvrage parût sous son nom, ayant pris celui de Théodore Eleuthére. Ce fut pour combattre tous ses Adversaires à la fois, que le savant Dominicain donna en 1709, à Anvers, une nouvelle édition de son Histoire, augmentée considérablement; & il semble qu'ensuite on se soit lassé de disputer, soit qu'on ait trouvé que la vérité étoit suffisamment éclaircie, ou pour d'autres raisons. Le Pére Serry a eu encore une autre dispute, à l'occasion d'un livre de feu M. de Launoy, intitulé, *Véritable Tradition de l'Eglise sur la Prédestination & sur la Grace*, qui ne parut qu'en 1702. Le Dominicain, qui trouva dans ce livre des choses qui ne lui parurent pas supportables, entreprit de le refuter, & publia à Cologne, *Divus Augustinus summus Prædestinationis & Gratiæ Doctor a calumnia vindicatus*; & l'année suivante il parut une Lettre Latine, qu'on supposoit écrite des Champs Elysées par M. de Launoy, & adressée au Révérend Pére Général de la Compagnie de Jesus, pour lui montrer que dans tout son livre il n'avoit presque fait que copier des Ecrivains de la Compagnie. On ne peut éclaircir le doute, si cette lettre est du Pére Serry. Le Pére Gabriel Daniel, Jésuite célébre, le crut; & dès la même année 1705, il fit imprimer une Lettre au Révérend Pére Antonin Cloche, Général de l'Ordre de saint Dominique, touchant le *Divus Augustinus, &c.* & la Lettre. Le Pére Serry, dans une Lettre Françoise à ce Pére, imprimée aussi la même année à Cologne, s'attacha sur tout à repousser le reproche qu'on lui faisoit d'avoir soutenu une proposition Hérétique. En 1706, un Traité Théologique du même Pére Daniel, touchant l'efficacité de la Grace, attira de la part du Pére Serry un Ecrit intitulé, *Schola Thomistica vindicata.* Il répondit en même tems à une Lettre de ce Pére, & on ne voit pas que la dispute ait été plus loin. Quelques personnes ont attribué à ce Dominicain des Lettres écrites des Champs Elysées, au nom des enfans morts sans Batême; mais il ne les a pas reconnues, & il est douteux s'il est Auteur des *Vrais Sentimens des Jésuites touchant le Péché Philosophique*, comme quelques gens le prétendent. On a encore de lui un Ecrit Italien sur les Cultes Chinois; *Divus Augustinus Divo Thomæ conciliatus*; *De Romano Pontifice in ferendo de Fide Moribusque judicio, falli & fallere nescio, eodemque Conciliis Oecumenicis, auctoritate, potestate, jurisdictione superiori, Dissertatio duplex, accedit Appendix de mente Ecclesiæ Gallicanæ & Academiæ Parisiensis circa duo illa Sedis Apostolicæ Privilegia*; quelques autres Ecrits sur des contestations entre les Missionnaires dans l'Isle de Chio; & un Ouvrage important, imprimé à Venise en 171[illegible], sous ce titre, *Exercitationes Historicæ, Criticæ, Polemicæ de Christo, ejusque Virgine Matre.* Il vivoit encore en 1720. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædic. tome* 2.

SERSELLI, anciennement *Rusubricari* & *Rusicibar*, petite ville avec un port & une bonne citadelle. Elle est dans le Ténès, province du Royaume d'Alger, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SERTHOLM. *Voyez* ERTHOLM.

SERTORIUS, Capitaine Romain, né à Nursie dans le païs des Sabins, & élevé à Rome, s'y distingua par son éloquence dans les Plaidoyers. Suivant la coutume des Romains, il prit le parti des armes. Il se trouva à la bataille où Servilius Cæpio fut vaincu par les Cimbres, & nonobstant la blessure qu'il avoit reçue il traversa le Rhône à la nage, habillé & chargé de ses armes. Il servit depuis sous C. Marius, & ensuite en Espagne en qualité de Tribun de la milice sous Didius, où il se distingua beaucoup. Dans la guerre civile il suivit le parti de Cinna, eut la réputation d'avoir usé de beaucoup plus de modération que Cinna, lorsque leur parti fut devenu le plus fort à Rome, & d'avoir empêché les autres de commettre aucune cruauté autant que cela lui étoit possible. Sylla de retour de la Gréce s'étant emparé de Rome, Sertorius s'enfuït en Espagne, où il ramassa par son crédit un nombre assez considérable de troupes pour fermer le passage des Pyrénées à l'armée de Sylla qui n'auroit pas passé selon les apparences, si Jules Salinator, qui y commandoit pour Sertorius, n'eût été assassiné par trahison. Il s'enfuït alors en Afrique avec 3000 hommes, lesquels s'étant perdus par divers malheurs, il résolut de se retirer aux Isles Atlantiques pour y finir tranquillement sa vie. Mais ce projet n'ayant pas pu s'exécuter, il retourna en Afrique & s'y étant mêlé dans une guerre intestine des Maures, afin de donner de l'occupation à ses troupes, il eut le bonheur de défaire Paccianus du parti de Sylla, qui étoit venu au secours de l'autre parti; de le tuer & de s'attirer ses troupes. Peu de tems après, les Lusitains, revoltez contre les Romains, lui offrirent le poste de leur Général, qu'il accepta quoi que ses troupes & celles des Lusitains ne montassent pas en tout à 8000 hommes. Une des grandes ruses de Sertorius étoit de faire des marches promptes & imprévues, ce qui fatiguoit beaucoup les troupes Romaines armées pesamment, & étoit cause que souvent Sertorius leur coupoit les vivres. D'ailleurs, il étoit très-habile à former avantageusement un camp. Il ne s'exposoit jamais à livrer bataille à moins qu'il ne fût bien sûr de la gagner. Pour mieux profiter de la simplicité des Lusitains, il menoit avec lui & se faisoit suivre par tout d'une très-belle biche, qu'il disoit lui avoir été donnée par Diane pour prendre ses avis & pour la consulter sur l'avenir. Quoique les Romains eussent envoyé contre lui 120000 hommes d'Infanterie, 6000 de Cavalerie & 2000 Arbalêtriers, & que toute l'Espagne fût pour eux dans le tems que Sertorius ne pouvoit pas compter sur 20 villes, ils ne purent pas le battre; mais au contraire ils en souffrirent toûjours des pertes considérables. Métellus, un de leurs plus fameux Généraux, ne pouvant lui porter aucun coup, fut obligé de demander de nouveaux secours. Pompée fut donc envoyé avec une armée toute fraîche. Sertorius ne laissa pas de prendre sous les yeux de Pompée la ville de Lauros & de la raser. Il se battit ensuite près de Suéro, & le reste de l'armée auroit sans doute été très-mal traité, si Métellus ne se fût avancé de grand matin avec son armée, le lendemain de la bataille. Malgré tous les avantages que Sertorius gagna sur les Romains, son amour pour la patrie fut si grand, qu'il leur offrit toûjours la paix, à condition que le décret de son exil, porté par Sylla, seroit annullé. Il offrit de vivre alors en simple particulier à Rome & témoigna en même tems une tendresse extraordinaire pour sa mére, dont la mort l'affligea si fort, qu'il ne donna aucun ordre de guerre pendant sept jours. Lorsque Mithridate lui offrit son alliance sous des conditions désavantageuses pour les Romains, il lui fit dire, qu'il ne permettroit jamais que Rome perdit un pouce de terrain par sa faute. Mithridate, charmé de la générosité de cet exilé, lui accorda toutes les conditions qu'il demandoit & reçut son Ambassadeur avec toutes les marques possibles de distinction. La fortune de Sertorius paroissoit la mieux affermie, lorsque la jalousie de Perpenna lui porta le coup fatal. Ce Romain, du parti de Cinna, étoit venu en Espagne dans le dessein de faire la guerre contre le parti de Sylla pour son propre compte & d'y attirer peut-être Sertorius; mais à l'approche de Pompée, ses Soldats, peu prévenus en faveur de son expérience dans la guerre, le contraignirent de se joindre à Sertorius. L'orgueil de Perpenna ne pouvant supporter ce coup, sur tout lorsqu'il pensoit qu'il étoit mal séant qu'une personne de sa naissance reçut des ordres d'un homme qui n'étoit pas d'une égale extraction, l'engagea à animer contre Sertorius tous ceux chez qui la même jalousie pouvoit avoir lieu. Perpenna prépara un repas à Osca, aujourd'hui *Huesca*, auquel il invita Sertorius & tous les Conjurez qui exécutant leur dessein massacrérent ce grand Guerrier lorsqu'il ne se défioit d'aucun d'eux. Les Assassins furent bientôt punis de leur crime, car au lieu de succéder à Sertorius dans son autorité en Espagne, comme ils se l'étoient promis, la plupart des villes détestant leur crime se rangérent du côté de Métellus & de Pompée. Perpenna fut pris & tué par ordre de Pompée. La mort de Sertorius arriva l'an de Rome 681. * Velleius Paterculus, *Hist. Rom.* Tite-Live. Florus. Appien, *de* [illegible]

Bellis Civilibus. Cicéron, *Orat. pro Lege Manilia.* Plutarque, *in Sertorio. Dict. Allemand.*

SERTORIUS FONTANE'RI. *Cherchez* FONTANE'RI & VASSALLI.

SERVAIS (Saint) dixiéme Evêque de Tongres, ville de l'Evêché de Liége, connut faint Athanafe en Occident, & fut du nombre des Péres qui affiftérent au Concile de Sardique, contre les Ariens, l'an 347. Il réfifta courageufement aux Ariens dans le Concile de Rimini, l'an 359, & il fut un des vint qui tinrent bon pour la Foi de Nicée; mais à la fin, lui & S. Phétade d'Agen, fe laifférent furprendre par Valens, l'un des Ariens, qui leur infinua d'ajoûter un mot à leur Confeffion de Foi, & ce mot captieux alloit contre la Confubftantialité du Fils de Dieu. *Voyez* RIMINI. Comme l'Empereur Conftance favorifoit le parti des Ariens, il fut député avec S. Maximin, Evêque de Tréves, pour lui aller demander la paix de l'Eglife. Il prévit les invafions des Barbares dans les Gaules; & après avoir quitté Tongres, il fe retira à Maftricht, où fes fucceffeurs ont demeuré jufqu'à faint Hubert, qui transféra le fiége épifcopal à Liége, vers l'an 713. Saint Servais mourut en 403, extrémement âgé. * Barthélemi Fifen, *Hift. Leod.* Socrate. Sozoméne.

SERVALE, Archevêque. *Cherchez* SE'VALE.

SERVAN. *Voyez* SCHIRVAN.

SERVANS d'ARMES, Fréres du troifiéme rang, dans l'Ordre de Malte, portent l'épée & fervent à la guerre; mais ils ne font pas nobles de quatre races, comme les Chevaliers. Quoiqu'ils foient Gentilshommes, ils ne peuvent être reçus que dans ce rang, fi leur nobleffe ne va jufques au bifayeul, & au delà de cent ans, tant du côté de la mére que du côté du pére. Le premier rang eft des Chevaliers; le fecond des Chapelains ou Prêtres; & le troifiéme des Servans d'armes. * *Mémoires de l'Ordre.*

SERVAT. *Cherchez* LOUP, Abbé de Ferriéres, connu auffi fous le nom de *Servatus Lupus.*

* SERUESTON, ville d'Afie dans le Royaume de Perfe, eft à 78 degrez 15 minutes de longitude, & à 29 degrez 15 minutes de latitude. Il y a autour de cette ville de très-bonnes terres labourables, & de très-beaux jardinages. * Tavernier, *Voyage de Perfe, l. 3. ch. 13. p.* 406. édit. de Hollande 1692.

SERVET (Michel) naquit l'an 1509, à Villa-Nuéva en Arragon, où fon pére étoit Notaire. La date de fa naiffance fe tire de la réponfe qu'il fit le 28 août de l'an 1553, ayant alors 44 ans. Après qu'il eut fait fes premiéres études dans fa patrie, fon pére l'envoya à Touloufe, pour y étudier en Droit. Ce fut là qu'il commença à fe livrer au goût qu'il avoit pour la nouveauté, & qu'il s'entêta d'une doctrine oppofée au dogme de la Trinité. Les premiéres idées qui lui vinrent fur ce fujet, lui parurent des veritez conftantes, & il réfolut dès l'âge de vint ans de s'ériger en Réformateur. Dans ce deffein il voulut s'aboucher avec les Réformateurs d'Allemagne qui faifoient alors du bruit, & fe tranfporta en 1530 à Bâle, où il conféra avec Oecolampade. Leurs conférences roulérent fur le dogme de la Trinité en général, & en particulier fur la Confubftantialité du Verbe. Servet pour fe couvrir avoua que *Jefus-Chrift eft Fils de Dieu.* Mais Oecolampade lui repliqua que s'il vouloit paffer pour un vrai Chrétien, il devoit confeffer que *Jefus-Chrift eft Fils éternel de Dieu, & d'une même effence avec fon Pére.* Servet fe plaignit de ce qu'Oecolampade, qui étoit fi doux, le pouffoit fi vivement, alors Oecolampade lui dit, *Je ferai doux pour d'autres chofes, mais non pas quand il s'agit de blafphémes contre Jefus-Chrift.* De Bâle il paffa à Strasbourg, & y conféra auffi avec Capiton & avec Bucer. Il eft à préfumer qu'il foutint devant eux fes fentimens avec la même hauteur qu'à Bâle, puifque Bucer, qui étoit affez doux de fon naturel, s'emporta contre lui en Chaire jufqu'à dire, qu'il *méritoit qu'on le mît en piéces, & qu'on lui arrachât les entrailles.* Servet avant que de fortir de Bâle, avoit mis un Manufcrit entre les mains d'un Libraire, pour le faire imprimer; c'étoit fon livre *De Trinitatis Erroribus.* Le Libraire envoya ce Manufcrit à Haguenau, & Servet y alla de Strasbourg en 1531, pour en faire avancer l'impreffion. A peine fut-elle achevée, qu'il compofa en forme de Dialogue fur le même fujet un autre Ouvrage, qu'il publia l'année fuivante, & auquel il ne fit pas difficulté de mettre fon nom, comme au précédent. Il étoit dans un païs, où l'on écrivoit publiquement tout ce qu'on vouloit fur la Religion; & il croyoit pouvoir écrire contre la doctrine de la Trinité, avec la même liberté que les Réformateurs écrivoient contre les dogmes de l'Eglife Romaine. Ces Ouvrages furent cependant mal reçus, & Servet ne vit pas grand jour à fe faire des Difciples. La difette où il fe trouvoit, & le defagrément qu'il avoit de ne point entendre la Langue du païs, l'obligérent enfin à fe retirer à Lyon. Il y demeura deux ou trois ans, & felon toutes les apparences, il y gagna fon pain avec les Libraires, le Barreau, auquel il s'étoit d'abord deftiné, ne lui fourniffant point de reffource. La Médecine lui convenant mieux, il vint à Paris, où il prit des Leçons de Sylvius, de Fernel, & d'autres Profeffeurs, & fe fit recevoir Docteur en Médecine. Béze nous apprend dans fon *Hiftoire des Eglifes Réformées* que Calvin avoit connu Servet à Paris, & qu'il s'y étoit oppofé à fa doctrine, qu'ils étoient même convenus d'entrer un certain jour en difpute fur cette matiére, mais que Servet n'ofa pas fe trouver au lieu marqué. On ne fait point fi Servet demeura ailleurs qu'à Paris jufqu'à l'an 1540, mais il eft probable que pendant ce tems-là il fit un voyage en Italie; ce doit même avoir été avant l'an 1535, puifque dans la préface de fon *Ptolémée,* imprimé cette année-là, il fait entendre qu'il avoit vu ce païs. On voit par fon interrogatoire & par un endroit de fes Ouvrages, qu'il avoit profeffé les Mathématiques à Paris; mais on ne fait, ni en quelle qualité, ni en quel tems. Vers l'an 1540, Servet alla s'établir à Charlieu, petite ville à douze lieues de Lyon, & y pratiqua la Médecine deux ou trois ans. Quelque étourderie qu'il y fit l'obligea vraifemblablement d'en fortir. Il retourna à Lyon, où il fe mit encore au fervice des Libraires, en qualité de Correcteur d'Imprimerie. Ce fut là qu'il commença le commerce de lettres qu'il eut pendant quelque tems avec Calvin. Il l'entama par trois queftions, aufquelles celui-ci répondit; leurs lettres devinrent peu à peu piquantes, & ils conçurent l'un pour l'autre une animofité qui eut des fuites funeftes à l'égard de Servet. Un Ecrit que Servet envoya à Calvin, & dans lequel il inféra trente lettres qu'il avoit reçues de lui, acheva de l'irriter tellement, qu'il ne garda plus de mefure à l'égard de ce Médecin. On prétend même qu'il écrivit à fes amis Viret & Farel, que *fi cet Hérétique tomboit entre fes mains, il feroit en forte qu'il perdît la vie.* Quelques-uns nient ce fait; mais qu'il foit vrai ou faux, il eft fûr que c'étoient les véritables fentimens de Calvin, comme il le fit voir dans la fuite. Servet, qui s'étoit établi à Vienne en Dauphiné, fournit lui-même à Calvin l'occafion qu'il cherchoit de le perdre, en y faifant imprimer fon troifiéme Ouvrage contre la Trinité, qu'il intitula, *Chriftianifmi Reftitutio.* Il n'y mit pas fon nom de Servet, comme il avoit fait aux précédens, mais celui de *Villeneuve,* fous lequel il étoit connu, puifqu'on ne lui en donne point d'autre dans la Sentence qui fut rendue contre lui à Vienne. Quoique l'Ouvrage s'imprimât fort fecrettement, Calvin le fut, & trouva même moyen d'en avoir les feuilles à mefure qu'elles s'imprimoient. Là-deffus il fit écrire au mois de mars 1553, par un nommé *Guillaume Trie* une lettre à Lyon, dans laquelle Servet étoit répréfenté, comme un homme très-pernicieux, & cette lettre fut accompagnée du titre, de l'indice & des premiéres feuilles du livre. Servet fut arrêté à Vienne au commencement du mois de juin fuivant. Ce fut le Vice-Baillif, ou Juge de cette ville qui le mena lui même en prifon, comme pour voir un malade, & qui l'y fit retenir. Il jugea apparemment cette précaution néceffaire, parce que Servet avoit beaucoup d'amis à Vienne, à caufe de fon habileté dans la Médecine. Mais il ordonna au Géolier de le bien traiter, & lui permit d'avoir un valet & de voir fes amis. Servet ne comparut que deux fois devant fes Juges, ayant eu l'adreffe ou le bonheur de fe fauver de fa prifon. Les Magiftrats ayant appris fon évafion, le jugérent par contumace le 17 du même mois, & le condamnérent à être brûlé tout vif à petit feu, en cas qu'on pût le trouver, & cependant à être brûlé en effigie avec fes livres. Cela fut exécuté le même jour à l'égard de fon effigie, qu'on mit fur une charette, qu'on conduifit au lieu deftiné au fupplice des Criminels, & qu'on brûla avec cinq balles de fes livres, après l'avoir attachée à un gibet. Servet forma le deffein de paffer dans le Royaume de Naples, pour y exercer fa profeffion de Médecin, & après avoir rodé en plufieurs lieux pendant trois mois, depuis fon évafion de Vienne où il ne demeura que trois jours en prifon, il arriva à Genéve. Il fe tint caché pendant un mois en attendant une commodité pour partir. Calvin l'ayant découvert le déféra au Magiftrat. Un nommé *Nicolas de la Fontaine,* Habitant de Genéve, & étudiant en Théologie, fit partie criminelle à Servet le 14 août 1553, & entra avec lui en prifon. Auffi tôt qu'ils y furent, Nicolas de la Fontaine produifit trente-neuf articles qui avoient été dreffez par Calvin, fur lefquels il demanda que Servet fût examiné, ce qui fut exécuté fur le champ. Ses réponfes prifes, de la Fontaine préfenta Requête au Confeil par laquelle il demandoit qu'on fît répondre Servet d'une maniére plus précife, & qu'enfuite on commît la pourfuite de cette affaire au Procureur général, en élargiffant le Suppliant des prifons. On fuivit cette procédure. Servet, après plufieurs interrogations commençant à s'ennuyer de fa prifon & à en craindre les fuites, préfenta une Requête au Magiftrat par laquelle il expofoit que c'étoit une pratique nouvelle, inconnue aux Apôtres de Jefus-Chrift & à l'ancienne Eglife, de faire des procès criminels aux gens, au fujet de leurs fentimens fur les dogmes de la Religion; que d'ailleurs s'il étoit coupable d'avoir publié certains fentimens eftimez hérétiques dans Genéve, il ne l'avoit point fait ni dans cette ville, ni dans aucun lieu de fa dépendance; que les queftions qu'il avoit traitées dans fes livres, n'étoient pas à la portée de tout le monde, mais feulement à celle des Savans; qu'il n'avoit été en aucun lieu du monde, féditieux ni perturbateur du repos public; qu'enfin il prioit le Confeil de lui permettre d'avoir un Procureur qui parlât pour lui. Le Procureur général refufa de donner un Avocat à Servet & propofa contre lui trente-huit nouvelles queftions aufquelles Servet répondit en ménageant très-mal les termes à l'égard de Calvin, qu'il traita de Difciple de Simon *le Magicien,* & d'indigne du titre de Miniftre de l'Eglife. Les Miniftres donnérent contre Servet un nouvel Ecrit, qu'ils fignérent tous, & auquel il répondit. Le procès étant fuffifamment inftruit, le Confeil en envoya dès copies aux Eglifes Réformées de Suiffe pour avoir leur fentiment. Servet fut enfuite condamné à être brûlé vif. Farel, qui étoit alors venu faire un voyage à Genéve, l'accompagna au fupplice, le 27 octobre 1553. Servet étant interrogé fur ce qu'il penfoit de la Nature de Nôtre Seigneur Jefus-Chrift, il répondit dans fes interrogations, que la Divinité de Jefus-Chrift étoit éternelle, qu'il étoit fortement perfuadé que Jefus-Chrift étoit le Fils de Dieu, engendré de toute éternité du Pére, & conçu par le S. Efprit dans le fein de la Vierge Marie; que la Divinité de Jefus-Chrift fut communiquée à fon humanité dans le tems de fa conception, qu'ainfi fa chair eft participante de la Divinité, mais que la matiére de la chair étoit venue de la Vierge Marie; qu'il ne condamnoit point ceux qui mettoient quelque diftinction de propriété dans l'effence de Dieu, qu'il reconnoiffoit une différence de perfonnes, mais qu'il rejettoit feulement la penfée de ceux qui vouloient qu'il y eut une diftinction réelle dans la Divinité; & que jamais il n'avoit com-

comparé la Trinité au Cerbère. Il nia de croire que l'ame fût mortelle; mais il avoua qu'il étoit dans la pensée que pendant l'enfance on ne commet point de péché mortel, & qu'il croyoit que pendant tout ce tems-là le Batême étoit inutile; qu'il étoit cependant prêt d'abandonner son opinion, si on lui en faisoit voir la fausseté. Quelques années après, une femme Italienne, mariée à un nommé *Jacob Copa*, fut cassée de la Bourgeoisie de Genéve pour avoir dit qu'on avoit mal fait d'avoir fait mourir Servet, lequel étoit mort Martyr, & qu'on avoit aussi persécuté à tort *Gentilis*.

M. Simon reprend le Chevalier Lubiéniski, qui a écrit l'*Histoire des Anti-Trinitaires de Pologne*, d'avoir dit que Servet étoit très-savant dans les Lettres Humaines, & qu'il avoit une très-grande connoissance de l'Ecriture. M. Simon assûre, au contraire, qu'il a eu bien de la peine à s'expliquer en Latin, & que ce qu'il cite d'Hébreu & de Grec dans les Remarques, est si peu de chose, qu'on ne peut pas en conclurre qu'il ait sçu ces deux Langues. Sandius dans sa *Bibliothéque des Ecrivains Anti-Trinitaires*, fait aussi mention de cette édition, qu'il appelle la premiére, comme s'il y en avoit eu une seconde. En effet, il parle d'une autre édition, qui est différente de la premiére, Servet ayant retranché & changé ses Ouvrages, en les corrigeant, & même en les augmentant. Cette édition, qui est de Vienne en Dauphiné, a été faite en 1553, qui est l'année même qu'il fut brûlé vif à Genéve, à la sollicitation de Calvin. Quoique les livres de cet Hérésiarque soient fort rares, on peut s'instruire de ses sentimens en consultant les *Traitez Théologiques de Calvin*, imprimez à Genéve en 1597, où l'on trouve les Actes de son procès, entre lesquels sont les réponses qu'il fit pour justifier sa doctrine, avec la réfutation du même Calvin. Grotius n'a pu s'empêcher de remarquer que cette condamnation de Servet, par les Magistrats de Genéve, étoit d'un très-méchant exemple pour les Calvinistes de France qu'on pourroit traiter sur le même pié, pour les mêmes raisons dont ils se sont servis contre Servet, qui reprocha à Calvin dans son Apologie, qu'étant Hérétique, accusateur & homicide, il avoit l'impudence de vouloir passer pour Ministre Orthodoxe de l'Eglise, *Quis Orthodoxum dicat Ministrum Ecclesiæ, accusatorem criminalem & homicidam?* Le Chevalier Lubiéniski a rapporté dans son *Histoire des Anti-Trinitaires de Pologne*, un Sermon prononcé par Michel Servet, lorsqu'il étoit sur le point de mourir. Mais M. Simon, dans sa réponse à quelques Théologiens de Hollande, a prétendu que ce Discours étoit une piéce supposée. Une partie des Ouvrages de Servet a été traduite en Flamand, & on trouve facilement en Hollande de ses livres sur la Trinité en cette Langue. Voici la liste des Ouvrages de Servet, *De Trinitatis Erroribus, libri septem per Michaëlem Servetum, alias Reves, ab Arragonia Hispanum; Dialogorum de Trinitate, libri duo; de Justitia Regni Christi capitula quatuor, per Michaëlem Servetum, alias Reves, ab Arragonia Hispanum; Claudii Ptolomæi Geographicæ Enarrationis, libri octo, Bilibaldo Pirckheimero Interprete; Annotationes Johannis de Regio-Monte in errores commissos a Jacobo Angelo in Translatione sua; Syruporum universa Ratio, ad Galeni censuram diligenter exposita, cui post integram de concoctione Disceptationem, præscripta est vera purgandi Methodus cum expositione Aphorismi, Concocta medicari; Biblia Sacra ex Sanctis Pagnini Translatione, sed & ad Hebraicæ Linguæ amussim ita recognita & Scholiis illustrata, ut plane nova Editio videri possit; Replique de Michel Servet à la Réponse de Calvin à ses trois Questions; Christianismi Restitutio, hoc est, totius Ecclesiæ Apostolicæ ad sua limina vocatio, in integrum restituta cognitione Dei, Fidei Christianæ, Justificationis nostræ, Regenerationis, Baptismi, & Cœnæ Domini Manducationis, restituto denique nobis Regno Cœlesti, Babylonis impiæ captivitate soluta, & Antichristo cum suis penitus destructo; Réponse aux Articles de Calvin; Lettre à Abel-Pepin; Thesaurus Animæ Christianæ.* * Sandius, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*, *p.* 6. De la Roche, *Biblioth. Angloise*, *tome* 2. *p.* 76 & *suiv: tome* 5. *p.* 5 & *suiv.* Henri ab Allwoerden, *Vita Michaëlis Serveti*, *Helmstadii* 1728. *Bibliothéque Raisonnée*, *tome* 3. *p.* 172 & *suiv.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 11. *p.* 224-247. Ruchat, *Hist. de la Reformation, &c. tome* 3. *p.* 106 & *suiv. Hist. de Genéve* de l'édition de 1730, *tome* 1. *p.* 293 & *suiv. aux Notes.* Sandére, *Hær.* 227. Pratéole, *V. Servet.* Florimond de Raimond, *l.* 1. *c.* 15. *n.* 5. Sponde, *A.C.* 1531. *n.* 10. 1553. *n.* 14. Calvin, *Epist.* 152 & *suiv.* M. Simon, *Réponse à quelques Théologiens de Hollande*, imprimée à Rotterdam en 1686.

*SERUG, fils de Réhu, fut pére de Nacor, ayeul de Tharé & bisayeul d'Abraham. * *Genése*, *ch.* 11. *v.* 20 & *suiv.* I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 25. 26 & 27. *Voyez* aussi SARUG.

SERVIANUS (Julius) *Voyez* SEVERIANUS.

SERVIE, est le nom d'un païs situé entre le Lim, le Drin & la Morave, qui s'étendoit du midi au nord depuis la plaine de Cernizza jusqu'à la Save & au Danube. Les Serviens, peuples Esclavons, qui habitoient auprès des Monts-Crapack, lui ont donné ce nom, l'Empereur Héraclius leur ayant permis, vers l'an 630, de s'y établir, parce que les Avares l'avoient dépeuplé presque entiérement. On ne connoît pas leurs premiers Rois. Constantin Porphyrogénéte ne nomme que ceux qui avoient vécu peu avant lui, Boisesthlas, Rodoslas, Prosogoès, Blastemir: celui-ci vécut du tems de Basile de Macédoine, vers l'an 870, puisqu'il eut guerre avec Presiam, Roi de Bulgarie. Profitant des desordres de la Dalmatie, après la mort du Roi Paulimir, il l'envahit toute, hors quelques places les plus méridionales; mais il se contenta de l'hommage des Bans, & en déchargea même Crainan son gendre, Ban de Trébigne. Ses trois fils, Muntimir, Stroimir & Goinic, qui lui succédérent, après avoir battu les Bulgares, se brouillérent entre eux. Muntimir chassa ses deux fréres, & Prieslas son fils lui succéda; mais il fut chassé après une année de régne par Pétrislas fils de Goinic, qui régna vint ans. Michel Ban de Zachlumes ayant fait avertir Siméon, Roi de Bulgarie, que ce Prince étoit près de faire un traité contraire à ses intérêts avec l'Empereur, Siméon donna des troupes à Paul, fils de Boréne, & petit-fils de Muntimir, qui chassa Pétrislas, & régna trois ans. L'Etat de la Servie étoit sans doute déplorable alors. Paul ayant mécontenté les Grecs & les Bulgares, ils aidérent Zacharie, fils de Prieslas, qui rentra dans ses Etats; mais ce Zacharie s'étant joint aux Romains contre les Bulgares, Siméon en fut si irrité, qu'il résolut de détruire le Royaume de Servie. La fuite du Roi ne lui laissa aucun moyen de se venger, il présenta aux peuples Tzeesthlas, fils de Clonimir, & petit-fils de Stroimir; mais après l'avoir fait reconnoître, il se saisit de sa personne, & de tous les Seigneurs, qu'il fit conduire en Bulgarie. La Servie fut dépeuplée alors, ceux des Habitans qui ne furent pas transférez avec leur Roi, fuïrent en divers lieux. Sept ans après, Tzeesthlas échappé de prison eut peine à y trouver cinquante hommes. L'Empereur Romain Lacapéne ayant déclaré qu'il le prenoit sous sa protection, on revint de tous côtez dans la Servie, qui dépendit depuis des Grecs. On ne sait pas ce qui y arriva après la mort de Tzeesthlas; mais il semble que les Bulgares ne la laissérent pas longtems en repos, & l'on a même lieu de croire qu'ils s'en rendirent maîtres une seconde fois; puisqu'en 979, Jean Zimiscès s'étant emparé de la Bulgarie, envahit aussi la Rascie comme une de ses provinces. On a dit ailleurs, que le Ban de Rascie d'alors paroît avoir eu droit à la Couronne de Servie, & l'avoir transmis aux Rois de la Dalmatie méridionale. Ce qui est certain, c'est que la Servie dont on parle ici, perdit son nom, & ne fut plus appellée que Bulgarie; parce qu'elle fit partie du Royaume de Bulgarie; & qu'au contraire le nom de Servie fut donné à un Royaume, dont les Princes ne possédérent rien dans la Servie que dans le treiziéme siécle. Neeman II, l'un de ces Rois, qui régna vers l'an 1230, est celui qui reprit l'ancien Royaume de Servie sur les Bulgares, lesquels perdirent en même tems plusieurs places au delà de la Morave. Etienne Milutin, petit-fils de Neeman, à qui appartenoit la Couronne après la mort du Roi Etienne Urose, la laissa à Urose Milutin, son frére, & ne se réserva que cet ancien Royaume de Servie, qui de là fut appellé la Terre du Roi Etienne. Il fut réüni à la Couronne après la mort de Dragutin, en 1307; mais sous le régne d'Etienne Dufcien, le Comte Lazare Bukowitz en obtint le Gouvernement avec le titre de Despote de Servie, & fit sa résidence à Séméndrie, appellée autrement Sphendérovie, ou Zendrew. Ce Comte devint indépendant après la mort d'Urose, dernier Roi de Servie, l'an 1368, & il ajoûta à ce qu'il possédoit par la concession des Rois, tout ce qui fait encore présentement le païs appellé Servie, c'est à dire, une partie de la Bulgarie au delà de la Morave, & la Rascie; mais cette derniére province tomba après sa mort, qui arriva le neuviéme juin de l'an 1389, au pouvoir des Turcs. Etienne Bukowitz, fils de Lazare, lui succéda, & mourut l'an 1421. On nomme ses successeurs, George Brankowitz, fils de sa sœur, qui mourut l'an 1456; George II, son fils, à qui Sultan Amurath fit crever les yeux; & Lazare II, qui ayant chassé son frére, vit aussi-tôt la Servie envahie par Etienne, Roi de Bosnie, & par les Turcs, & mourut de déplaisir au mois de décembre de l'an 1458. Ces Princes eurent beaucoup de part aux guerres entre les Hongrois & les Turcs, & ils furent souvent maltraitez par les uns & par les autres. Etienne, Roi de Bosnie ne conserva pas longtems les places dont il s'étoit emparé dans la Servie: elles furent toutes reprises par Sultan Mahomet, qui détruisit aussi le Royaume de Bosnie, l'an 1463. La Servie est demeurée depuis aux Turcs, & elle fait partie du Beglierbéglick. * *Voyez* Constantin Porphyrogénéte, *du Gouvernement de l'Empire.* Du Cange, *Familles Byzantines.*

SERVIEN, Maison illustre par son ancienneté & par ses alliances, est originaire de Dauphiné, où l'une de ses branches est encore établie. Entre les deux autres qui ont fixé leur séjour à Paris, la seconde a donné à l'Etat, le célébre ABEL Servien, l'un des grand hommes que la France ait employez dans le Ministére.

I. PIERRE Servien porta le titre de *Damoiseau* dans un hommage qu'il rendit en 1340, à Humbert, Dauphin de Viennois; & dans un autre de la même année pour la Mistralie de Moras, & pour la Châtellenie ou Gouvernement du château de Pisançon. Trois ans après, lorsque la souveraineté du Dauphiné eut été transportée au fils aîné de France, il prêta serment de fidélité au nouveau Dauphin, avec les autres Gentilshommes de la province, & lui rendit depuis foi & hommage en 1349, pour les Terres qu'il possédoit. Son fils fut ANTOINE, I. du nom, qui fuit.

II. ANTOINE Servien, I. du nom, est qualifié *Noble* dans une transaction qu'il passa au mois de juillet 1349, avec les Habitans de La Mote-Fanjas, dans le Royannois. Sur quoi il est bon de remarquer que l'ancien usage du Dauphiné étoit de distinguer les Gentilshommes par le titre de *Noble*, & non par celui d'*Ecuyer*, qui ne s'est introduit en cette province, que dans le XVII siécle. On voit dans un aveu & dénombrement rendu par Antoine Servien au Roi Dauphin Charles VI, le premier juillet 1404, qu'il résidoit à la Saune, dans le Bailliage de Saint-Marcellin. Il rendit encore deux hommages au Roi, en 1407, & en 1417, & il laissa pour fils, ANTOINE, II. du nom, qui suit.

III. ANTOINE Servien, II. du nom, est compris au nombre des Gentilshommes de Dauphiné, dans trois révisions de feux, faites en cette province, dans les années 1423, 1429, & 1436. De son épouse, dont nous ignorons le nom, il laissa quatre fils, 1. *Ennemond*, qui servit dans un Arriére-ban de l'année 1436; 2. CLAUDE *qui continua la postérité*, 3. *Antoine*; & 4. *Jean* Servien, nommé avec *Claude* son frére, dans une révision de l'an 1446.

IV. Claude Servien, I. du nom, qui eſt nommé entre les Nobles de la province dans deux Actes publics des années 1446 & 1450, épouſa le 18 juin 1447, *Marguerite* de Bologne, fille de noble *François* de Bologne. De cette alliance, il eut 1. Claude, II. du nom, qui ſuit; 2. *Marie*, mariée le 13 ſeptembre 1485, à noble *Jean* Carrie; & 3. *Antoinette* Servien, épouſe de noble *François* de Vinay, Seigneur de Châtillon & de Saint-Jean d'Autavéan, laquelle fit ſon teſtament le 25 mai 1506.

V. Claude Servien, II. du nom, paſſa pluſieurs Actes de reconnoiſſance en qualité de Noble, dans les années 1507, 1518 & 1519. Il avoit épouſé le 12 mars 1495, *Jeanne* de Lemps, fille de noble *Hugues* de Lemps, Seigneur du Mouchet. Leurs enfans furent 1. Jean qui ſuit; 2. *Antoinette*, mariée à *Hubert* d'Arzac, Seigneur de la Cardonniére; 3. 4. *Jeanne* & *Héléne* Servien.

VI. Jean Servien, Seigneur de Biviers, Conſeiller au Parlement de Grenoble, prit alliance le quatriéme janvier 1500, avec *Catherine* Morard, fille de *Jean* Morard, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite* Laurel. Elle ſe remaria avec *Jacques* de Portier, Seigneur de Brie, & laiſſa de ſon premier mari, 1. Girard qui ſuit; 2. *Jacques*, frére jumeau du précédent; 3. *Jean-Jacques*; 4. *Claudine*, mariée 1. à noble *Amien* de Galbert: 2. à noble *Jean* de Materon, Conſeiller & Avocat général au Parlement de Grenoble; & 5. *Louïſe* Servien, Religieuſe en 1516, à la Chartreuſe de Premol.

VII. Girard Servien, Seigneur de Biviers, & de Château-Perrin, fut reçu Conſeiller au Parlement de Grenoble le 24 janvier 1554, & fit ſon teſtament le deuxiéme mai 1564. Il avoit épouſé *Guigonne* Fléard, fille de noble *Cyprien* Fléard, & de *Méraude* Olivier. De cette Dame, qui teſta le cinquiéme décembre 1574, il laiſſa, 1. Ennemond, I. du nom, qui ſuit; 2. *Sévérin*, mort ſans avoir été marié; 3. *Jacques*, mort ſans alliance; 4. *Henri*; 5. Antoine, *tige de la ſeconde branche, rapportée cy-après*; 6. *Alexandre*, Conſeiller & Receveur général de la Généralité de Tours; 7. *Catherine*, mariée 1. à *Claude* de Fillon, Ecuyer, Receveur général des Finances dans le Marquiſat de Saluces: 2. à *Céſar* de Rocca; 8. *Claudine*, Religieuſe de la Chartreuſe de Premol; 9. 10. *Exoarde* & *Charlotte*, Religieuſes à Montfleuri; & 11. *Méraude* Servien, Religieuſe à Saint-Juſt.

VIII. Ennemond Servien, I. du nom, Conſeiller du Roi, Receveur général des Finances, puis Théſorier de France en la Généralité de Rouen, céda ſes droits héréditaires en Dauphiné à Antoine Servien, ſon frére, & fixa ſon ſéjour à Paris, où il épouſa *Elizabeth* Baſtonneau, de laquelle il eut 1. Nicolas qui ſuit; 2. *Magdelaine*, morte jeune; & 3. *Geneviéve* Servien, épouſe de *Pierre*, Seigneur de Puſſay & de Cottainville.

IX. Nicolas Servien, Conſeiller du Roi, Théſorier de France en la Généralité de Rouen, & Receveur général des Parties Caſuelles à Paris, épouſa *Marie* Groulart de la Cour, fille de *Claude* Groulart, premier Préſident au Parlement de Normandie, de laquelle il laiſſa 1. Ennemond, II. du nom, qui ſuit; 2. *Eliſabeth*, femme de *Nicolas* de Bauquemare, Seigneur de Bourdeny, Préſident aux Requêtes du Palais à Paris; 3. *Barbe*, mariée 1. à *Dreux* le Féron, Conſeiller au Parlement: 2. à *Pierre* de Gruel, Marquis de la Frette, Maréchal de camp, & Capitaine des Gardes de Gaſton de France, Duc d'Orléans; & 4. *Antoinette* Servien, alliée en 1634, à *François* de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte en janvier 1680.

X. Ennemond Servien, II. du nom, Seigneur de Montigny, né à Paris le 30 ſeptembre 1620, fut d'abord Conſeiller au Grand Conſeil, & enſuite Sécretaire du Cabinet & des Commandemens de la Reine-Mére Anne d'Autriche. Il prêta ferment pour cette charge le 23 mai 1653, mais il ſe retira de la Cour à l'âge de 35 ans, & ſe conſacra dès lors à la retraite, partageant ſon tems entre la priére & le ſoulagement des pauvres. Il employa une grande partie de ſon bien, pour ſoutenir & entretenir les Ecoles de charité, inſtituées par le Pére Barré, Minime, & il les viſitoit ſouvent avec beaucoup de zéle & d'édification. Il mourut le 16 juillet 1659, âgé de près de 80 ans.

SECONDE BRANCHE DE SERVIEN.

VIII. Antoine Servien, Seigneur de Biviers, étoit le quatriéme fils de Girard Servien, & de *Guigonne* Fléard. Les ſervices qu'il rendit au Roi Henri IV, dans ſon emploi de Procureur des trois Ordres du Dauphiné, le firent pourvoir par ce Prince d'une charge de Conſeiller honoraire au Parlement de Grenoble. Il avoit épouſé par contract du deuxiéme juin 1582, *Diane* Bailly, fille de noble *George* Bailly, Conſeiller au Parlement de Grenoble, & d'*Iſabeau* de Murinais, dont il eut, entre autres enfans, 1. Abel qui ſuit; 2. Ennemond, *tige de la troiſiéme branche, rapportée cy-après*; 3. *François*, Evêque de Bayeux, ſacré au mois de janvier 1655, mort le deuxiéme février 1659; 4. *Alexandre*, Chevalier de Malte, tué l'an 1625, dans un combat de cinq galéres de ſon Ordre, contre ſix galéres de Biſerte; 5. *Iſabeau*, épouſe de noble *Artus* de Lionne, Conſeiller au Parlement de Grenoble, puis Evêque de Gap, & mére de *Hugues* de Lionne, Miniſtre & Sécretaire d'Etat; 6. *Eléonore*, mariée à *Balthaſar* de Murinais, Procureur des trois Ordres du Dauphiné; 7. 8. *Barbe* & *Anne* Servien, Religieuſes à Montfleury.

IX. Abel Servien, né à Grenoble en 1533, Chevalier, Marquis de Sablé & de Châteauneuf, Comte de la Roche-des-Aubiers, Baron de Meudon, Sénéchal d'Anjou, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Surintendant des Finances, & Chancelier des Ordres du Roi, fut reçu Procureur général au Parlement de Dauphiné, au mois d'août 1616, & deux ans après il fut pourvu par le Roi d'une charge de Conſeiller d'Etat; mais il ne vint ſervir au Conſeil que l'an 1624, où il fit bientôt connoître ſa capacité & ſa prudence dans pluſieurs affaires qui lui furent confiées. Après s'être ſignalé dans des emplois très-conſidérables, il fut honoré en 1630, de la charge de premier Préſident au Parlement de Bourdeaux, qu'il alloit exercer, lorſque ſa Majeſté le retint pour remplir la charge de Sécretaire d'Etat vacante par la mort de M. de Beauclerc. Il s'aquitta ſi dignement de toutes les fonctions de ſa charge, que le Roi l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire avec le Maréchal de Toiras, pour négocier la paix dans l'Italie, dans la Valteline, & dans le païs des Griſons, où il traita avec les Commiſſaires Impériaux & avec les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, de Savoye & de Mantoue. Peu après, le Roi lui envoya commiſſion de traiter encore de la paix entre ſa Majeſté & le Duc de Savoye: ce qui fut exécuté par le traité de Quéraſque en 1631. Il revint à la Cour, & y exerça ſa charge juſqu'en 1636; mais connoiſſant que le Cardinal de Richelieu lui rendoit de mauvais offices, il la remit volontairement entre les mains du Roi, qui le récompenſa de cent mille écus, & en pourvut M. des Noyers. Il ſe retira en Anjou, d'où la Reine Régente le rappella en 1643, & l'envoya Plénipotentiaire avec le Duc de Longueville & le Comte d'Avaux, pour traiter à Munſter en Weſtphalie, de la paix générale avec les Députez de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. Dans cet intervalle, il reçut plein pouvoir du Roi en janvier 1647, pour aller en Hollande traiter au nom de ſa Majeſté avec les Etats Généraux des Provinces-Unies, pour la garantie des traitez qui ſe faiſoient à Munſter. Après avoir achevé cette négociation particuliére, il retourna en Weſtphalie, où il trouva les Députez des Provinces-Unies tellement changez, qu'ils parloient de traiter ſéparément avec l'Eſpagne, en quittant les intérêts de la France. Ce deſordre fit que le Duc de Longueville & le Comte d'Avaux, avec leſquels il étoit brouillé, ſuppliérent le Roi de les rappeller. Mais M. Servien, qui demeura après leur départ, ne perdit point l'eſpérance de renouer les traitez; & auſſi-tôt qu'il eut reçu pouvoir du Roi de les conclurre ſeul, il tenta tous les moyens imaginables pour achever celui d'Eſpagne. Voyant qu'il ne pouvoit y réüſſir, il conclut la paix avec l'Empire, aux conditions glorieuſes à la France, que tout le monde peut voir dans le traité. Après avoir terminé heureuſement cette affaire, il revint à la Cour, où le Roi, pour reconnoître ſes ſervices, l'établit Miniſtre d'Etat en avril 1648. Sa Majeſté, pendant les troubles du Royaume, fut encore obligée de l'éloigner; mais le rappellant avec plus d'honneur, elle lui donna la charge de Garde des Sceaux de ſes Ordres; & en 1653, le fit Surintendant des Finances de France, après la mort du Duc de la Vieuville. L'année ſuivante, il fut créé Chancelier des Ordres, par la démiſſion de l'Abbé de la Riviére; & peu après il fut pourvu de la charge de Sénéchal d'Anjou, par la démiſſion du Prince de Guémené. Enfin ce Miniſtre, après avoir utilement ſervi l'Etat, mourut en ſon château de Meudon le 17 février 1659, âgé de 65 ans, trois mois & 17 jours. Il a été un des premiers Membres de l'Académie Françoiſe, & avoit épouſé le ſeptiéme janvier 1641, *Auguſtine* Le Roux, veuve de *Jacques* Hurault, Marquis de Vibraye, & fille de *Louïs* Le Roux, Chevalier, Seigneur de La Roche-des-Aubiers, & d'*Avoye* Jaillard. Il laiſſa de cette alliance 1. Louïs-François qui ſuit; 2. *Auguſtin*, Abbé de Saint-Jouin-Les-Marnes, & Prieur de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris, mort le ſixiéme octobre 1716; & 3. *Marie-Antoinette* Servien, épouſe de *Maximilien-Pierre-François* de Béthune, Duc de Sully, morte le 16 janvier 1702.

Le Pére Bougeant, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire des Guerres & des Conteſtations qui précédérent le traité de Weſtphalie*, fait le portrait ſuivant de M. Servien. „ Il avoit, *dit-il*, l'eſprit vif & „ pénétrant; il étoit prompt dans ſes réſolutions, & ferme juſ- „ qu'à l'opiniâtreté. Il écrivoit avec beaucoup de feu & de ju- „ ſteſſe en François. Il n'avoit peut-être pas l'eſprit auſſi orné „ que le Comte d'Avaux, mais il avoit le ſtile plus ſerré & „ plus fort. Il étoit d'ailleurs naturellement fier & impatient, „ bruſque & rude dans ſes maniéres. Lorſqu'il alla à la Haye „ en 1647 faire le traité de garantie, il négocia ſi durement avec „ les Etats Généraux, qu'ils lui témoignérent leur mécontente- „ ment, en lui refuſant le préſent ordinaire. Il étoit auſſi na- „ turellement jaloux des moindres avantages qu'on prenoit ſur „ lui, & ſon chagrin éclata quelquefois à Munſter de la maniére „ la plus fâcheuſe. " Les Ouvrages de M. Servien, ſont une Harangue de 18 pages, imprimée à Paris, *in quarto*, en 1647; il l'avoit faite à la Haye en l'aſſemblée des Etats Généraux, *Lettres de Meſſieurs d'Avaux & Servien, Ambaſſadeurs en l'aſſemblée de Munſter pour la paix générale*, à Cologne 1650, *in octavo*; quelques Ecrits dans le Recueil intitulé, *Divers Mémoires concernant les derniéres guerres d'Italie*, à Paris, *in douze*, 1669; autres Ecrits dans le Recueil intitulé, *Négociations ſecrettes touchant la paix de Munſter & d'Oſnabrug, &c.* à la Haye, *in folio*, 1725. Sur ſes Ouvrages encore manuſcrits, *voyez la Bibliothéque de France* par le Pére Le Long.

X. Louïs-François Servien, Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, Baron de Châteauneuf, Grand-Sénéchal d'Anjou, mort ſans alliance, le 29 juin 1710, âgé de 66 ans, *laiſſant une fille naturelle, nommée* Marthe-Antoinette *Servien, mariée en* 1703, *à* François *Bellinzani, Seigneur de Sompuis.*

TROISIE'ME BRANCHE DE SERVIEN.

IX. Ennemond Servien, Chevalier, Seigneur de Coſſay, & de la Balme, Conſeiller d'Etat, Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné, & Ambaſſadeur en Savoye, étoit fils puîné d'Antoine Servien, & de *Diane* Bailly. Il fut pourvu en 1623 de la charge de Théſorier en Dauphiné, puis de celle de Pré-

Président de la Chambre des Comptes en 1628, & fut nommé Commissaire en 1632 avec son frére Abel Servien & le Président d'Expilly, pour régler les limites du Dauphiné & de la Savoye. L'année suivante il servit très-utilement à Pignerol en qualité de Commissaire général des guerres, & de Contrôleur des Fortifications. Il fut fait Conseiller d'Etat en 1635, Garde des Sceaux, Président au Conseil souverain de Pignerol, Intendant de Justice au delà des Monts en 1645, & fut gratifié en 1654, d'une pension de six mille livres. Enfin il fut nommé en 1648, Ambassadeur en Savoye, & s'est aquitté très-dignement des fonctions de cet emploi jusqu'en 1676. De son épouse *Justine* de Bressac, fille de *Henri* de Bressac, Baillif de Valence en Dauphiné, & de *Justine* de Cossaing de Pusignau, il a laissé 1. *Abel*, Président au Conseil souverain de Pignerol, mort avant son pére; 2. MAURICE-AME'DE'E qui suit; 3. *Hugues-Humbert*, Abbé de Cruas & de Lioncel, Prieur de Croisy, Camerier d'honneur du Pape Clément IX, & Camerier secret & Participant du Pape Innocent XI, connu par les grands services qu'il a rendus à la Couronne auprès des Papes, & choisi par le Roi en 1670, pour régler quelques différents survenus au sujet des limites entre la République de Gênes & le Duc de Savoye; 4. *Ennemonde*, épouse de *François* de Charron, Marquis de S. Ange, premier Maître d'Hôtel de la Reine Anne d'Autriche; 5. 6. *Justine* & *Françoise*, Religieuses de la Visitation à Valence; & 7. *Charlotte-Christine* Servien, mariée à *Joseph* de la Porte, Seigneur de la Porte, d'Eydoche, & d'Aiguebelle, second Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, puis premier Président au Parlement de Metz.

X. MAURICE-AME'DE'E Servien, Seigneur de Cossay, & de la Balme, a servi dans les armées du Roi en qualité de Capitaine de Chevaux-Legers.

La Maison de Servien porte *d'azur à trois bandes d'or au chef cousu d'azur, chargé d'un lion issant d'or.*

* S E R V I E'R E (Nicolas Grollier, dit *de Serviére*) est Auteur du *Cabinet de Méchanique*, lequel porte son nom à Lyon, & dont les ouvrages attirent encore aujourd'hui l'attention de toutes les personnes curieuses qui passent dans cette ville. Il a servi à la guerre pendant 40 ans, & fit en plusieurs siéges les fonctions d'Ingénieur avec beaucoup de succès. Sept coups de de fusil au travers du corps, & un œil crevé à l'âge de 14 ans, font voir qu'il n'avoit pas moins payé de sa personne que des talens de son esprit. Il mourut à Lyon au mois d'octobre 1689, âgé de 93 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

S E R V I L I A N U S. *Cherchez* Q. F A B I U S M A X I M U S.

S E R V I L I E, sœur utérine de Caton d'Utique, fut mariée deux fois, 1. à M. Junius Brutus, dont elle eut Brutus qui tua César: 2. avec Décimus Junius, dit *Silanus*, qui fut Consul l'an de Rome 691. Elle fut amoureuse de César, lorsqu'il étoit encore jeune; & ses amours furent découverts à Caton par une avanture qui arriva dans le Sénat, lorsqu'on délibéroit sur l'affaire de Catilina. On rendit à César une lettre de Servilie: Caton ayant cru qu'elle venoit de la part de Catilina, la voulut voir, & reconnut que c'étoit une lettre galante de sa sœur Servilie. Elle abandonna même une de ses filles à César. Elle eut une sœur de même nom, femme de Lucullus, encore plus débauchée qu'elle, & qui ne cédoit en rien à Claudia premiére femme de Lucullus, qui fit divorce avec elle, comme avec la premiére. * Plutarque, *in Catone*, *in Bruto & Lucullo.* Suétone, *in Cæsare.*

S E R V I L I U S, Consul Romain, mourut de la peste avec son Collégue Æbutius l'an 290 de Rome, & le 464 avant Jesus-Christ. * Tite-Live.

S E R V I L I U S A H A L A, Général de la Cavalerie, tua Spurius Mélius l'an 316 de Rome, & le 438 avant Jesus-Christ. * Tite-Live.

S E R V I L I U S P R I S C U S, Dictateur, ruïna la ville des Fidénates l'an 319 de Rome, & le 435 avant Jesus-Christ, avec diverses autres places sur les Æques: ce que Tite-Live remarque plus au long, *Décade* 1. *l.* 4. *ch.* 21 & 22.

S E R V I L I U S (Cépion Q.) Consul Romain, fut envoyé dans les Gaules avec une puissante armée pendant la guerre des Cimbres & des Teutons. Son avarice insatiable le porta jusqu'à piller les temples de Toulouse, & à emporter une somme de cent mille livres d'or, & de cent dix mille livres d'argent, l'an de Rome 648, & le 106 avant Jesus-Christ, qui avoit été consacrée aux Dieux du païs. Toutes ses troupes périrent; & lui-même ayant eu la hardiesse de venir à Rome, il fut condamné par le peuple Romain, & mourut en prison ou en exil. C'est de là qu'est venu le proverbe, *aurum habet Tolosanum*, pour signifier l'argent qui ne profite point. * Strabon, *l.* 4. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 9. Justin, *l.* 32. Erasme, *Adag. tit. Infortunii vel Exitii.* Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 30.

☞ On gardoit dans la famille des Serviliens une piéce de monnoye d'airain, à laquelle ils sacrifioient, & présentoient des piéces d'or & d'argent, qu'elle consumoit, à ce que l'on disoit. On ajoûte qu'elle paroissoit croître & décroître, & que ces changemens étoient les préfages de quelque bonheur ou de quelque malheur qui devoit arriver dans la famille, dont l'honneur s'augmentoit ou diminuoit, à mesure que cette piéce fatale devenoit plus grosse ou plus petite. * Pline, *l.* 6. *c.* 8.

* S E R V I L I U S (Jean) dont le nom naturel est K N A A P, étoit du païs de Liége, & florissoit vers le milieu du XVI siécle. On a de lui, *Dictionarium Triglotton; Explanationes in Bucolica Corn. Graphæi; De Rebus pace belloque gestis; Geldro-Gallica Conjuratio; Oratio Gratulatoria Carolo Quinto, ex Hispania in Brabantiam reduci; Gratulatio Ladislao Ursulo, Consuli electo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 562.

S E R V I T E S ou S E R V I T E U R S de la V I E R G E, Ordre Religieux, fondé à Florence vers l'an 1232. *Voyez* Saint P H I L I P P E B E'N I Z I. Il y a eu aussi une Congrégation de Serviteurs de la sainte Vierge, Mére de Jesus-Christ, à Marseille en l'an 1257: elle suivoit la Régle de saint Augustin. Benoît, Evêque de cette ville, approuva cet Institut, qui fut depuis confirmé par une Bulle de Clément IV, en 1266: ce qui fait connoître que cette Congrégation de l'Ordre de saint Augustin est différente d'une autre, dite *de la Pénitence de la Magdelaine*, & qui suivoit aussi la Régle de saint Augustin: elle fut aussi fondée à Marseille l'an 1272. La Congrégation des Serviteurs de la Vierge, établie à Venise, est la même que celle des premiers, dits *de l'Annonciade*. Cet Ordre fut aboli en France sous le Pape Grégoire X, au second Concile de Lyon, tenu en 1274. L'église & la maison qu'ils avoient à Paris, & que l'on avoit nommée des *Blancs-Manteaux*, à cause qu'ils portoient des habits & des manteaux blancs, fut donnée par le Pape Boniface VIII aux Guillemites, qu'on appella toûjours *Blancs-Manteaux*, quoiqu'ils portassent des manteaux noirs. *Voyez* B L A N C S M A N T E A U X. Depuis on a donné ce couvent aux Religieux Bénédictins, qui le possédent encore aujourd'hui. * Le Mire, *de Orig. Monach. l.* 2. *c.* 19. Sponde, *A. C.* 1257. *num.* 4. Guesnai & Russi, *Histoire de Marseille.*

S E R V I T I A. *Voyez* S A R V I T Z A.

S E R V I U S T U L L I U S, sixiéme Roi des Romains, étoit fils d'Ocrisia, qui avoit été faite Esclave, mais qui sortoit d'une bonne famille de *Corniculum*, au païs Latin. Il fut gendre du Roi Tarquin *l'Ancien;* & après la mort de ce Prince, l'an de Rome 177, & le 577 avant Jesus-Christ, il fut élu Roi de cet Etat. Dès le commencement de son régne il défit l'armée des Veyens & des Toscans; & étant de retour à Rome, il ne songea plus qu'à gouverner paisiblement les Romains. Il institua le dénombrement du peuple, établit la distinction des rangs & des Centuries entre les Citoyens, régla la milice, augmenta l'enceinte de la ville de Rome, & y enferma les Monts Quirinal, Viminal & Esquilin. Il fit bâtir un temple de Diane sur le Mont-Aventin. Tarquin, qui fut surnommé *le Superbe*, avoit épousé Tullia, fille de Servius, & devoit recueillir la Couronne après lui. Cet impie aima mieux la lui ravir par violence, que de l'attendre paisiblement. Il fit assassiner son beau-pére, & se mit sur le thrône. Tullia en témoigna une joye si aveugle, qu'elle fit passer son chariot sur le corps de son pére sanglant & étendu au milieu de la rue. Servius Tullius mourut l'an 220 de Rome, & le 534 avant Jesus-Christ, après un régne de 44 ans. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 6. Denys d'Halicarnasse, &c. M. Du Pin, *Histoire Profane*, *tome* 1. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

S E R V I U S P I C T O R, fils de Fabius Pictor. *Consultez* Gesner. Vossius, &c.

S E R V I U S S U L P I T I U S R U F U S, Orateur & Jurisconsulte, étoit Disciple de Lucilius Balbus, & de Caius Aquilius Gallus, & imitateur de Q. Mucius Scévola, qui le porta à l'étude de la Jurisprudence, par ces belles paroles, qu'il lui dit un jour, comme par reproche, *Turpe est Patricio & causas oranti, Jus, in quo versatur, ignorare.* Il fut Consul à Rome, l'an 703 de cette ville, & 51 avant Jesus-Christ, avec Marcus Marcellus. Il laissa divers Traitez de Droit, & eut des Disciples qui lui firent honneur. Les plus illustres étoient Pub. Alphénus Varus, C. Aulus Aufidius, &c. Pendant la guerre qu'Antoine avoit entreprise, Sulpitius fut prié de lui aller parler dans le tems qu'il assiégeoit Modéne, & de le porter à un accommodement: il accepta cet emploi, & mourut en chemin l'an 710 de Rome, & 44 avant Jesus-Christ. * *Voyez* Cicéron, Aulu-Gelle, Pomponius, & les autres citez par Forster, *Hist. Juris Civil. l.* 2. *c.* 42.

S E R V I U S H O N O R A T U S, dit *Maurus*, Grammairien célébre, vivoit sous l'empire de Constantin & sous celui de Constance. On prétend même que saint Jérôme avoit appris les Humanitez sous lui. Il a écrit des Commentaires sur Virgile, & divers autres Ouvrages. Macrobe parle souvent de lui, *Saturn. l.* 1 & 6. * Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro*, &c. Pitiscus, *Lexicon Antiquit. Roman.*

* S E'R U O N, ville d'Asie dans le Royaume de Perse, est à 79 degrez 15 minutes de longitude, & à 32 degrez dix minutes de latitude. Ce n'est qu'une petite ville, mais dont le terroir produit en abondance du vin, des dates & autre fruits. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 406. édit. de Hollande 1692.

S E R V U S D E I, saint Prélat, qui florissoit sur la fin du cinquiéme siécle, écrivit un Traité contre ceux qui disoient que Jesus-Christ étant sur la terre, ne voyoit point son Pére. * Gennade, *de Script. Eccl.* Trithéme, &c.

* S E'R Y, bourg de France, en Champagne, dans le Rételois, sur le ruisseau de Plumeron, au nord de Rétel, dont il est éloigné de près de deux lieues.

S E S. S E T.

SE'S A C, Roi d'Egypte. *Voyez* S E'S O N C H O S I S.

S E S A N N E, petite ville de France dans la Brie Champenoise, à treize lieues de Troyes vers le nord, à titre de Comté. Elle est située dans une plaine ouverte à l'orient, & bornée à l'occident par des collines qui produisent d'assez bon vin. Il y a Election & Grenier à sel.

S E S A N N E, bourg. *Voyez* S E Z A N E.

S E'S A R G A, est une petite isle de la Mer Pacifique. Elle est de celles qu'on appelle *les Isles de Salomon*, & il n'y a rien de remarquable que le Volcan de Sésarga, qui est une de ces montagnes, qui vomissent des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E'S A V O N. *Voyez* C H E'C H U A N.

S E S C A N, S E S C H A N ou S U K A M O R Z I, anciennement *Buges*, *Byces*, *Bice*. C'est un grand Lac de la peti-

te Tartarie en Europe. Il sépare la Tartarie de Nogais de la Crimée, se déchargeant dans la Mer de Zabaché par un canal, qui est fort court, & n'étant séparé du Golfe de Nigropoli, que par un Isthme de demi-lieue, sur lequel est bâtie la ville de Pérécop ou Précop. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'SIA ou SESSIA, riviére de Lombardie. Elle a sa source dans les Alpes aux confins du Valais & du Duché d'Aouste, traverse la vallée de Sésia, puis coule vers les confins du Piémont & du Milanois, & se décharge dans le Pô, entre Casal & Valence, après avoir baigné Verceil, Romagnano & Borgo di Sésia ou di Sessia. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'SONCHIS. *Voyez* l'article suivant.

SE'SONCHOSIS ou SE'SOSTRIS, Roi d'Egypte, le premier de la douziéme Dynastie d'Africanus, régna dans la petite Diospole vers l'an 1510 avant Jesus-Christ. On croit qu'il inventa l'Art de manier & de monter les chevaux. C'est apparemment le même que Sésonchis. On dit que voulant savoir quelle étoit la premiére Langue du monde, il fit couper la langue à une nourrice, & l'enferma dans un lieu écarté, avec un enfant nouveau né, lequel commençant à parler, prononça le mot de *bec*, qui dans le langage des Paphlagoniens, peuples de l'Asie Mineure, signifie *pain*, d'où ce Roi tira une conjecture, que les Paphlagoniens étoient les plus anciens peuples de la terre, & que leur Langue étoit la premiére du monde. Hérodote raconte ce fait autrement, & dit que ce fut Psammitichus qui fit cette expérience, & que *bec* est un mot Phrygien. Ce Roi est, suivant Hérodote, *l.* 2, Aristote, *Politiq. l.* 7, Dicéarque, Diodore de Sicile, Eusébe, &c., le fameux Sésostris qui a devancé de quelques siécles la guerre de Troye, & qui fut un des plus grands Conquérans qui ayent jamais été. Il régna 46 ou 51 ans. Il entreprit l'expédition d'Asie, la dix-huitiéme année de son régne; & laissa cependant son frére Armaïs, ou autrement Danaüs, Régent du Royaume d'Egypte. Les Grecs disent que Sésostris fit la guerre avec succès aux Assyriens, aux Médes & aux Scythes; qu'il subjugua la Phénicie, la Syrie, & toutes les provinces de l'Asie Mineure, avec la Thrace & la Colchide; mais parce que son frére Armaïs vouloit usurper la souveraineté, il interrompit le cours de ses conquêtes pour retourner promptement en Egypte, après neuf ans d'absence; & après avoir chassé Armaïs il y régna 33 ans depuis son retour.

Quant à ce qui regarde les conquêtes de Sésostris, Hérodote, qui en parle, dit que lorsqu'il avoit vaincu des nations belliqueuses avec peine, il faisoit graver sur des colomnes son nom & sa patrie, & qu'il n'avoit surmonté ces peuples que par la force. Mais quand il venoit à bout d'une nation sans effort, il le marquoit aussi sur des colomnes, où il faisoit connoître par les figures qu'il y faisoit graver, qu'il regardoit ce peuple pusillanime comme un peuple de femmes. Cet Auteur assure qu'il a vu de ces colomnes dans la Palestine & dans l'Ionie; & Strabon témoigne qu'il en restoit encore de son tems. Ce Conquérant fit aussi bâtir dans toutes ses villes d'Egypte des temples magnifiques, qu'il enrichit des dépouilles de ses ennemis. Il fit élever deux Obélisques de marbre, dont chacun avoit six-vints coudées de hauteur; & tous les Historiens demeurent d'accord qu'après Osiris, l'Egypte n'a point eu de plus grand Roi que Sésostris. Il étoit grand en toutes maniéres; car on remarque qu'il étoit haut de quatre coudées, trois palmes & deux doits. Strabon dit que ce puissant Roi avoit entrepris de joindre par un canal la Mer Rouge avec le Nil, avant la guerre de Troye. Sésostris fit mettre sa statue & celle de sa femme devant le temple de Vulcain, & celle de ses quatre fils. Celle du Roi & de la Reine étoient de trente coudées de haut; celle des enfans n'avoient que vint coudées. Lorsque Darius, Roi de Perse, voulut faire mettre sa statue avant celle de Sésostris, le Prêtre de Vulcain s'y opposa, sous prétexte que Darius n'avoit pas fait d'aussi grandes actions. Sésostris eut pour successeur Phéron, son fils. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Profanes.* Hérodote, *l.* 2. *c.* 102.

SE'SOSTRIS, troisiéme Roi de la même Dynastie, vers l'an 1425 avant Jesus-Christ. Quelques-uns le confondent avec le grand Sésostris *le Conquérant;* mais il l'a précédé. Marsham croit que celui-ci est le *Sésac* ou *Sçisçak* de l'Ecriture; mais il se trompe.

SE'SOSTRIS, SOSOSIS ou SE'THOSIS, Roi d'Egypte, le premier de la XIX Dynastie, & le sixiéme des Diospolites, commença à régner à Diospole l'an 1005 avant Jesus-Christ. Ce Sésostris est le *Sésac* ou *Sçisçak* ou *Sésonchis*, dont il est parlé II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12, qui prit Jérusalem, sous le régne de Roboam, fils de Salomon.

SESSA, en Latin *Suessa*, & anciennement *Aurunca*, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, avec titre de Duché. Elle est aussi épiscopale, sous la métropole de Capoue. L'abondance de ses vins & de ses blez l'ont rendu célébre. * Pline, *l.* 3. *c.* 5.

SESSIA. *Voyez* SE'SIA.

SE'STED. *Voyez* SCHE'STED.

SESTERCE: c'étoit une petite monnoye d'argent valant la quatriéme partie d'un denier Romain, lequel denier pesoit environ autant qu'une réale, & ainsi pouvoit valoir environ cinq sols. Car les Romains s'étant longtems servis de monnoye d'airain, qu'ils appelloient *as*, au lieu d'*æs*, ou *libra* & *pondo*, parce qu'elle pesoit une livre, commencérent enfin par le denier, à battre des monnoyes d'argent: ce qui arriva l'an de la fondation de Rome 585. Ce denier étoit marqué d'un X, parce qu'il valoit dix as, & se divisoit en deux quinaires, marquez d'un V, parce qu'ils valoient chacun cinq as; & le quinaire se divisoit encore en deux sesterces, marquez L. L. S, parce qu'ils valoient chacun deux as ou deux livres & demie. Mais enfin les Copistes, pour leur commodité, nous ont donné une H. pour les deux L. L, qui faisoient deux livres, & ont toûjours retenu l'S, qui fait *semi:* de sorte qu'ils ont marqué le sesterce H. S, c'est à dire, *sestertius*, qui est dit pour *semistertius*, deux & demi, comme qui diroit, un demi ôté de trois. Les Flamands & autres peuples parlent encore ainsi aujourd'hui, & disent, par exemple, un demi ôté de six, pour dire, une piéce de cinq sols & demi. Les Grecs ont dit de même τρίτον ἡμιταλαντον, *tertium semi-talentum*, pour dire, deux talens & demi.

On demande s'il faut distinguer deux sortes de sesterces, le grand & le petit. Il y a deux opinions là-dessus, l'une de Budé, qui est la plus commune, & l'autre d'Agricola. Le premier distingue deux sortes de sesterces, le petit appellé *sestertius*, & qui, comme nous avons dit, étoit une petite espéce de monnoye d'argent valant deux as & demi; & le grand appellé *sestertium*, du genre neutre, qui n'étoit qu'un mot de compte, valant mille petits sesterces.

L'opinion d'Agricola, est que le mot de *sestertium* est le même que *sestertius;* en sorte que *sestertii deni*, & *sestertia dena*, soient la même chose. Mais la différence, selon lui, est dans la maniére de compter; parce que quand on met par le génitif *denæ sestertiûm* pour *sestertiorum*, il faut sous-entendre *millia;* & les Copistes, *ajoûte-t'il*, n'ayant pas compris ce sens, ils nous ont mis *sestertia* au lieu de *sestertiûm*, lorsqu'ils ont vu la marque du sesterce; comme en cet exemple de Cicéron contre Verrès, *H. S. ducenta & quinquaginta.*

Mais soit que dans ces rencontres on lise *sestertia ducenta*, en prenant le mot de *sestertium* neutre, pour mille petits sesterces ou *sestertiûm ducenta*, en sous-entendant *millia*, il n'y a personne qui ne voye que cela revient au fonds au même nombre.

Il y a seulement de la difficulté à l'objection qu'on peut faire sur la force de ces mots *sestertius* & *sestertium*, qui étant adjectifs, de même que *semistertius* & *semistertium*, demandent leur substantif; car ce substantif ne peut-être qu'*assis nummus* pour *sestertius*, deux as & demi; & *assis pondo* pour *sestertium*, *as* masculin, & *pondo* neutre, n'étant que la même chose parmi les Romains, parce que l'*as* étoit du poids d'une livre.

Scioppius répond qu'avec *sestertium* l'on sous-entend *minæ pondo;* en sorte que le grand sesterce soit à l'égard de la mine des Grecs, ce qu'est le petit à l'égard de l'*as* Romain. Mais quelle apparence que les Romains ayent inventé une monnoye qui n'ait pris son fondement que sur celle des Grecs, & non sur celle qui leur étoit particuliére; joint que si cela étoit, il faudroit nécessairement que la mine revînt précisément à la livre Romaine, ou la dragme au denier: afin que comme la mine vaut cent dragmes, elle valût aussi cent deniers, c'est à dire, mille as, de même que le grand sesterce en vaut mille petits: or c'est ce que l'on ne peut nullement assûrer; au moins Agricola, Manuce, André Scot & Capella, n'en demeurent pas d'accord.

Que si parmi les Historiens on trouve que les Grecs usent du mot de *dragme* où les Latins usent de celui de *denier*, cela vient, *dit Manuce*, de ce qu'ils n'avoient pas de terme plus approchant ni plus propre pour se faire entendre, ou même de ce que dans les derniers tems les Empereurs remirent en effet le denier au même poids que la dragme, c'est à dire, à raison de huit à l'once; au lieu qu'auparavant il est certain, par le témoignage de Pline & de Tite-Live, qu'il étoit plus pesant, ayant été fait premiérement à raison de six, puis de sept à l'once.

Par là il est clair que ce qui a donné cours à l'opinion de Budé, soit pour le grand sesterce, soit pour le rapport du denier à la dragme, n'a été que parce qu'on l'a trouvée la plus aisée, & qu'elle est venue la premiére.

En effet, si l'on considére ce que rapporte Sanctius, qu'autrefois presque tous les noms en *us* se trouvoient aussi en *um* dans la même signification; que d'ailleurs les expressions des Romains étoient toûjours concises, de sorte qu'il n'y avoit rien de si ordinaire parmi eux que la figure appellée *ellipse*, par laquelle à peine disoient-ils deux mots de suite sans y sous-entendre quelque chose, & par laquelle même ils régloient les autres expressions des comptes; on verra que l'opinion d'Agricola a bien plus de fondement que l'autre, qui est venue sans doute, ou du peu d'intelligence des Copistes, qui en mille rencontres ont corrompu ce qui n'étoit écrit que par des lettres seules ou par abbrégé; ou de l'erreur de ceux qui n'ayant pas vu que *sestertiûm* est un génitif pour *sestertiorum*, ont pris ce mot pour le nominatif ou pour l'accusatif d'un nom neutre.

Si avec la marque du sesterce H. S. on voit un nom de nombre qui se décline, & qu'il soit au masculin, il marque simplement la somme qu'il exprime; par exemple, *H. S. deni*, signifie dix petits sesterces. S'il est au neutre, comme *H. S. dena*, il marque mille petits sesterces: ainsi soit qu'on lise *sestertia dena*, selon Budé, *sestertiûm dena*, *supple millia*, selon Agricola, *H. S. dena*, signifiera toûjours dix mille sesterces.

Mais si avec la marque du sesterce H. S. on trouve un nom de nombre indéclinable, ou un qui se déclinant puisse être pris pour le masculin & pour le neutre, on ne peut juger de sa signification que par la suite, par la matiére & par le sens.

Ainsi quand Cicéron a dit contre Verrès, *ad singula medimna multi H. S. duorum, multi H. S. quinque accessionum cogebantur dare*, on ne peut que par la suite juger de la somme qu'il veut marquer, parce que son expression peut convenir aux nombres simples & aux milles. Mais la suite fait voir qu'il parle de simples sesterces seulement; puisque si on les prenoit par mille, la somme seroit ridicule pour le sujet.

Il faut prendre garde que les mots de *Sestertius* ou de *nummus* ne sont souvent que la même chose; en sorte que *mille nummûm*, *mille sestertiûm*, ou *mille nummûm sestertiûm*, se peuvent dire indifféremment l'un pour l'autre.

Mais il y a diverses opinions dans la raison que l'on rend de cette construction & de ces expressions; car sans parler de celle de Nonius & de quelques Anciens, qui ont cru sans raison que ces

ces génitifs *nummûm* & *sestertiûm*, formez par syncope pour *nummorum* & *sestertiorum*, étoient des accusatifs, on prend d'ordinaire *mille*, comme un substantif qui gouverne le génitif *nummûm* & *sestertiûm*. Néanmoins si nous en croyons Scioppius, *mille* est toûjours adjectif, de même que les autres noms de nombre; & par conséquent il faut supposer un nom d'où dépende le régime de ce génitif. Cet Auteur, dans sa lettre XIV, s'efforce de montrer qu'il faut alors sous-entendre *res* ou *negotium*; de même que quand Juvénal a dit,

Quantum quisque suâ nummorum possidet arcâ.

où *quantum* étant adjectif, doit nécessairement supposer *negotium*: de sorte que si l'on disoit *res* ou *negotium mille nummorum est in arca*, la Syntaxe seroit toute simple & toute réguliére; mais si l'on dit *mille nummorum est in arca*, elle sera figurée, & l'on sous-entendra toûjours *res*, qui gouvernera *mille nummorum*, qui sont l'adjectif & le substantif au génitif. Or *res mille nummorum*, est la même chose que *mille nummi*, de même que Phédre a dit *res cibi* pour *cibus*.

Quand on trouve *sestertiûm decies numeratum esse*, dans Cicéron, c'est une syllepse de nombre, où *numeratum*, qui se rapporte à *negotium*, est pour *numerata*, qui se devroit dire, comme il est même en quelques éditions, parce que l'on suppose *centena millia*. De même, *an accepto centies sestertiûm fecerit*, dans Velleïus Paterculus, est pour *acceptis centies centenis millibus sestertiûm*. De même encore, dans Plaute, *Trinummus*, *Acte* 2. *Scene* 4. *v.* 23 & 24, *Trapezitæ mille drachumarum redditæ*, est pour *res mille drachmarum reddita*.

Or comme les Anciens ont dit, *decies sestertiûm*, pour *decies centena millia sestertiûm*; ils ont dit aussi, *decies æris*, pour *decies centena millia æris*.

Souvent le mot de *sestertiûm* est omis par les Auteurs, par une figure nommée *ellipse*, comme fait Suétone, Vie de César, *cb.* 33. *promissumque jus annulorum cum millibus* CCCC *distulit*; & le même, Vie de Vespasien, *cb.* 18. *primus e fisco Latinis Græcisque Rhetoribus annua centena constituit*, c'est à dire, *centena millia sestertiûm*.

Selon l'opinion de Gassendi, l'*as* Romain valoit neuf deniers monnoye de France, l'once d'argent étant estimée sur le pié de soixante & dix sols. Le denier Romain valoit dix *as*, c'est à dire, huit sols de la même monnoye; & le petit sesterce, nommé *sestertius*, valoit, suivant ce calcul, deux sols; mais le grand sesterce, qui en comprenoit mille, valoit environ cent une livres dix-sept sols; & on l'exprimoit en Latin par *unum sestertium*, *duo sestertia*, *&c.* * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

S E S T I U S ou S E X T I U S, nommé *Publius*, Romain fort généreux, assista Cicéron avec main forte, contre les embûches de Clodius. Ayant été appellé en jugement pour ce sujet, Cicéron le défendit dans une de ses Oraisons.

* S E S T O, ville d'Italie dans le Milanois, sur la rive gauche du Tésin, dans le Milanois propre, est à l'ouest-nord-ouest de Milan, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

S E S T O, en Latin *Sestos*. *Voyez* D A R D A N E L L E S.

S E S T O L A, ville d'Italie. C'est la principale du Frignano, contrée de l'Etat du Duc de Modéne. Elle est grande, bien peuplée, sur les confins du Bolonois & des Etats du Grand-Duc, & a garnison & Gouverneur.

S E S T O S. *Voyez* D A R D A N E L L E S.

S E S T R E, le grand S E S T R E, bourg de la Guinée en Afrique: il est sur la côte de Mallaguette, vers le Cap de Palmas. On nomme quelquefois ce lieu *Paris*, parce que l'an 1366 les François y avoient bâti un Fort, & fondé une Colonie, qu'ils ont depuis abandonnée. Au reste, il y a sur la même côte le petit Sestre, au Couchant du grand. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E S T R I D I L E V A N T E, ville d'Italie, sur la côte orientale de Gênes. On l'appelle *Di Levante*, pour la distinguer de SESTRI qui suit. Au sortir de cette ville, pour aller à Sarsane, on entre dans des montagnes très-hautes & très-difficiles, au milieu desquelles il y a un village nommé *Mataran*, éloigné de la mer & de tout commerce. Plusieurs Géographes croyent que Sestri di Levante, est l'ancienne *Tigulia* ou *Segesta Tiguliorum*.

S E S T R I D I P O N E N T E, petite ville ou gros village d'Italie sur la côte de Gênes. Ce lieu est au sud-ouest de la ville de Gênes dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

S E'T E (Le Cap de) est sur la côte du Languedoc, au sud du Lac de Maguelone & de la petite ville de Frontignan. On a fait un beau port prés de ce Cap. On l'appelle *le Port-Louis*, & c'est le commencement du fameux canal de Séte ou du Languedoc, qui va se rendre dans la Garonne à Toulouse. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E'T E, province du Royaume de Lovango, dans l'Afrique: la riviére, qui arrose cette contrée, lui a donné son nom. Elle est à seize lieues de Majamba, & la mer est à son Couchant. Les Habitans de Lovango & de Séte font commerce de bois rouge: il vient de leur païs & c'est leur plus grand négoce. Les Marchands le vont acheter chez eux & le portent à Majamba. Les Habitans vivent de millet de bananas & de chasse. * De la Croix, *Rélat. de l'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S E T H, troisiéme fils d'*Adam*, naquit l'an 130 du monde, & le 3905 avant Jesus-Christ. Il imita son pére en sa piété envers Dieu, & ses enfans suivirent un si saint exemple. Aussi l'Ecriture les appelle *Enfans de Dieu*, pour les distinguer de ceux de Caïn, nommez *Enfans des hommes*. Il fut pére d'Enos, & mourut l'an 1042 du monde, & 2993 avant Jesus-Christ, âgé de 912 ans. Voici comment Joséphe parle de ce Patriarche & de ses Descendans. *Seth fut élevé auprès de son pére, & se porta à la vertu. Il laissa des enfans semblables à lui, qui demeurérent en leur païs, où ils vécurent très-heureusement & dans une parfaite union. On doit à leur esprit & à leur travail, la Science de l'Astrologie; & parce qu'ils avoient appris d'Adam que le Monde périroit par l'eau & par le feu, la crainte qu'ils eurent que cette Science ne se perdît avant que les hommes en fussent instruits, les porta à bâtir deux colomnes; l'une de brique, & l'autre de pierre, sur lesquelles ils gravérent les connoissances qu'ils avoient acquises, afin que, s'il arrivoit qu'un déluge ruinât la colomne de brique, celle de pierre demeurât pour conserver à la postérité la mémoire de ce qu'ils avoient écrit. Leur prévoyance réüssit; & on assure que cette colomne de pierre se voit encore dans la Syriade.* * *Genése*, *cb.* 4. 5 & 6. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *c.* 2. Suidas, *in voce* Σήθ. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Marsham, *in Cbron. Can. Ægypt. ad sæc.* 1. Ussérius, *in Annal.*

☞ Ce témoignage de Joséphe paroît fort suspect, n'étant aucunement appuyé sur l'Ecriture Sainte, ni d'aucun Auteur plus ancien, & contenant bien des choses qui ont tout l'air de fable. Ce qu'il dit des colomnes érigées par les Descendans de Seth, n'est pas moins fabuleux; mais il a donné lieu aux Auteurs profanes de parler de certaines colomnes érigées dans la Terre Syriadique, que l'Auteur du livre sur l'Exaëméron attribue à Eustathe d'Antioche, & qu'il confond avec celles de Seth. * M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Auteurs Profanes.*

* S E'T H A R ou S C E'T H A R, un des principaux Seigneurs de la Cour d'Assuérus que ce Prince consulta sur ce qu'il devoit faire à la Reine Vasçhti qui avoit refusé de venir au festin du Roi. * *Esther*, *cb.* 1. *v.* 4.

Il ne faut pas le confondre avec Z E'T H A R, dont il est parlé au dixiéme verset du même chapitre. *Voyez* Z E'T H A R.

* S E'T H I (Simon) Médecin Grec entre les Modernes, a enseigné que le poisson étoit un aliment très-salutaire à plusieurs sortes de personnes, & entre autres aux sédentaires, aux vieillards, aux malades & aux gens de foible complexion, parce qu'il fait un sang de moyenne consistance, qui est propre à leur tempérament. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, *tome* 1. *p.* 5. édit. de Rotterdam 1700.

S E'T H I E N S ou S E'T H I N I E N S, Hérétiques, sortis de Valentin, furent appellez ainsi du nom de *Seth*. Ils enseignoient que deux Anges ayant créé, l'un Caïn & l'autre Abel, & celui-ci ayant été tué, la grande Vertu, qui étoit au-dessus des autres Vertus, avoit voulu que Seth fût conçu comme une pure semence; mais qu'enfin les deux premiers Anges s'étant mêlez les uns avec les autres, la grande Vertu avoit envoyé le délugc pour ruïner la mauvaise engeance qui en étoit venue; que toutefois il s'en étoit glissé quelque partie dans l'Arche, d'où la malice s'étoit répandue dans le monde. Ces Hérétiques composérent plusieurs livres, sous le nom de Seth & des autres Patriarches. Quant à Jesus-Christ, ils se persuadoient, ou qu'il étoit Seth, ou qu'il tenoit sa place. * Tertullien, *de Præscr. c.* 47. S. Irénée, *l.* 1. *c.* 7. *& suiv.* S. Epiphane, *Hær.* 31. Baronius, *A. C.* 145. Sixte de Sienne, *Bibliotb. l.* 2. Godeau, *Hist. Ecclésiastique*, *&c.*

S E'T H O N, Roi d'Egypte, & Prêtre de Vulcain, régna à Memphis vers l'an du monde 3359, qui est le 676 avant Jesus-Christ. Il ne gouverna l'Egypte que quatre ans. Après lui il y eut une Anarchie. Il amassa une si prodigieuse quantité d'or & d'argent, qu'il laissa après sa mort quatre cens mille talens, ou six cens mille si l'on réduit les talens d'Egypte en talens Attiques, à raison de 1500 livres, monnoye de Hollande chaque talent. Hérodote assure que de son tems on voyoit la statue de Séthon, avec un rat dans la main; parce que Sennachérib étant allé lui faire la guerre, les rats mangérent les harnois des chevaux, & les courroyes des boucliers des Soldats de son armée à Péluse, & qu'ensuite il fut contraint de se retirer. Joséphe raconte la même chose d'une autre maniére, & dit que Sennachérib ayant employé beaucoup de tems devant Péluse, se disposoit à donner l'assaut, quand il apprit que Tharacus ou Thiraca, Roi d'Ethiopie, marchoit au secours de cette ville, & qu'à cette nouvelle il leva le siége. D'autres disent que Séthon se servit d'un certain artifice pour assembler une grande quantité de rats champêtres, qui étant chassez vers les ennemis, leur donnérent l'épouvante, & les mirent en fuite. * Hérodote. Joséphe.

S E'T H U R. *Voyez* S T H U R.

S E'T I A, autrefois *Citbæum*, ville de l'Isle de Candie. Elle est capitale du Territoire qui porte son nom, & qui est la province la plus orientale de cette Isle. Sétia est sur le Golfe de même nom, le long de la côte septentrionale, à vint-sept lieues de Candie, vers le Levant. C'est une petite ville; mais elle est forte, & a un bon port, & un Evêché suffragant de Candie. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E'T I A (Monte di) anciennement *Dicte* ou *Dictæus Mons*, montagne de l'Isle de Candie. Elle s'étend depuis Castel-Pédiada jusqu'à la côte orientale, où elle forme les Caps de Salomon & de Sidéro. Cette montagne, où les Anciens ont cru que Jupiter avoit été nourri, porte aussi le nom de *Lassiti*. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E'T I A ou S E Z Z A, ville des anciens Volsques, dans le *Latium*, aujourd'hui *Sezza*, petite ville de la Campagne de Rome dans l'Etat Ecclésiastique, est située sur une montagne proche le marais, appellé *le Paludi Pontine*. Il y croît d'excellent vin, & l'on voit près de la montagne quelques ruïnes d'un ancien Cirque. Elle a eu autrefois le siége d'un Evêque, mais elle ne l'a plus à présent. * Schrader, *Monum. Ital.*

S E'T I N E S, nom que l'on donne par abus à la ville d'Athénes. Il est certain que les Grecs & les Turcs l'appellent *Atthina*; & c'est une erreur qui n'est pardonnable qu'à des Matelots, de la nommer Sathine ou Sétine; parce que, lorsqu'on veut dire *à Athénes*, on prononce *s'Atinan* pour εἰς Ἀθήναν. Il en est arrivé de même au nom de Thébes, que ceux du païs prononcent *Thiva*, Θήβα; & lorsqu'ils veulent dire *à Thébes*, ils prononcent *s'Tivan*, pour εἰς Θήβαν, d'où les Etrangers ont fait *Stibes*, faute de savoir que l'*s* est pour la préposition εἰς abbrégée qui signifie *à*. Ainsi les Francs appellent *Stinco*, l'Isle de Cô ou Lango, parce qu'ils ont oui dire aux Grecs *Stin Co*, pour εἰς

τὴν Κῶ, c'eſt à dire, *à Cô*. C'eſt la même erreur qui a fait appeller Conſtantinople par les Turcs, *Stinbol* ou *Stanbol*, parce que les Grecs l'appellent πόλις, *polis*, c'eſt à dire, *la ville* par excellence, comme les Romains appelloient autrefois Rome: de ſorte que, quand ils parlent d'aller à Conſtantinople, ils ſe ſervent de cette expreſſion, *s'tin polin*, c'eſt à dire, *à la ville*. On peut faire la même remarque ſur *s'tilemnos*, c'eſt à dire, *à Lemnos*, d'où les Mariniers ont forgé *Stalimini*; *s'Dilous*, pour εἰς Δῆλος, c'eſt à dire, *à Délos*, d'où vient le nom de *Sdiles*, & *s'ton Egripon*, c'eſt à dire, *à Egripos*, d'où l'on a fait *Négripont* & *Négrepont*, joignant la lettre *n* avec le véritable nom. * J. Spon, *Voyage*, *en* 1675, *tome* 2. *p.* 90 & 91. édit. de Lyon 1678.

S E T O N ou S E T O N U S (Jean) Philoſophe Ecoſſois, & l'un des plus ſubtils de ſon tems, étoit de l'Univerſité d'Oxford. Il fut Auditeur & Bibliothécaire de Scipion Cobellutio, Cardinal du tître de ſainte Suſanne; mais comme il étoit vif & colére, il ne put reſter avec ſon Maître. Le Maréchal d'Effiat le voulut avoir pour être Précepteur de ſes enfans; mais ils ne purent s'accorder, parce que Séton ne voulut jamais ſe contraindre à porter la longue robe. Il épouſa à Rome une Angloiſe, avec laquelle il alla à Londres, où bientôt après il mourut avant le milieu du XVII ſiécle. Il étoit habile dans la Langue Gréque, dans la Juriſprudence, & autres Sciences, ainſi que Naudé, qui l'avoit connu à Rome, en parle dans ſon *Naudæana*. Séton paſſa preſque toute ſa vie à interpréter les livres d'Ariſtote. Il a fait des Commentaires fort eſtimez ſur la Métaphyſique, compris en douze livres. * Piſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.* Léland.

* S E T O N ou plutôt S E A T O N, *Setonum*, *Moridunum*, ancien bourg ou village d'Angleterre ſur la côte méridionale du Comté de Dévon, à l'emboûchure de l'Ax, vers les confins du Comté de Dorcheſter. * Maty, *Dict. Géogr.*

S E T T A L A. *Voyez* S E P T A L A.

S E T T E (Le Cap de) *Voyez* S E T E.

S E T T E N I L, fortereſſe d'Eſpagne, bâtie ſur un roc, dans lequel on a pratiqué des maiſons. Elle eſt dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalouſie, & au nord de la ville de Ronda. * Baudrand.

S E T T L E, ville avec marché, dans le Comté d'Yorck en Angleterre, dans la contrée nommée *Staincliff*, ſur la riviére de Ribble, à 165 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* S E T U V A L, ou S E T U B A L, ou S A I N T - U B E S, ville de l'Eſtrémadure de Portugal, ſur la côte à l'emboûchure du Zadaon, à ſix ou ſept lieues de Lisbonne vers le ſud-eſt. Sétuval eſt une ville forte, défendue par ue bonne citadelle, & elle a un port fort fréquenté. Les Anglois & les Hollandois tirent de cette ville une très-grande quantité de ſel. * Maty, *Dict. Géogr.* Elle a treize portes, quatre paroiſſes, quelques couvens, trois mille Habitans, & un Tribunal de Juſtice, qui étend ſa Juriſdiction ſur 14 bourgs ou villages. * *Deſcr. Sumaria del Reyno de Portugal.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* L'Auteur des *Délices d'Eſpagne & de Portugal*, dit, *tome* 5. *p.* 777. que c'eſt mal à propos qu'on lui donne le nom de *Saint-Ubes*.

S E U. S E V.

S E U d'U R G E L (La) *Voyez* U R G E L.

S E V A - G Y, premier Miniſtre du Roi de Viſapour, dans les Indes Orientales, ſous prétexte que ſon Maître ne vouloit pas faire vigoureuſement la guerre contre le Grand-Mogol, comme il le lui conſeilloit, ſe revolta contre lui. Ceux qui étoient jaloux par avance de la gloire qu'ils s'imaginoient bien que ce Miniſtre, à qui naturellement le commandement des troupes devoit être confié, acquerroit dans cette occaſion, combattirent ſon avis avec tant de chaleur, en mêlant même dans leurs diſcours des traits piquans, qui le regardoient perſonnellement, qu'ils furent ſi bien faire comprendre au Roi, que ſous ombre de repouſſer le Mogol, il aſpiroit à de plus grandes choſes, que le Roi aima mieux expoſer ſon païs à la honte de l'eſclavage, que de l'affranchir pour jamais par les mains de Séva-gy. Celui-ci ſortit du Conſeil, choqué du mépris qu'on faiſoit de ſes raiſons & de ſa perſonne, & ne penſa dès ce moment qu'à ſe venger & à ſe mettre au deſſus de ceux qui ſe croyoient au deſſus de lui. Il employa d'abord à découvrir parmi les perſonnes que ſa fortune lui attachoit, ceux qui ſeroient capables de s'engager avec lui, & qui préféroient à leur devoir l'eſpérance ou l'amitié. Ayant fait ſon choix, & mis dans ſon intrigue un grand nombre de Seigneurs, il s'éloigna de la Cour, ſous le prétexte de ſa ſanté, & ſe retira ſur ſes terres, pour y rêver aux moyens d'éclater avec ſuccès.

Le Roi & ſes Miniſtres, jaloux du mérite de Séva-gy, ne ſe mirent pas d'abord beaucoup en peine de cette retraite. Cependant celui-ci ayant aſſemblé ceux de ſon parti, s'empara d'une fortereſſe de conſéquence ſur les confins du Royaume près de Décan, & donna des ordres pour fare paſſer des troupes de ce côté-là. Toutes les provinces étoient alors dans de grands mouvemens; & comme on faiſoit par tout des levées, les chemins étoient pleins de gens de guerre, qui alloient ſe rendre à leurs régimens. Cela contribua extrémement à cacher les deſſeins des Revoltez, parce qu'on ne diſtinguoit point les troupes de Séva-gy de celles du Roi. Ce Seigneur, qui étoit fort riche, entre autres bonnes qualitez, avoit celle d'être libéral juſqu'à la profuſion. Il fit diſtribuer aux Soldats par leurs Capitaines de grandes ſommes d'argent, pour les mieux unir enſemble, & ſe les attacher tous. Il profita de l'effet de ſes préſens, & de la bonne diſpoſition où il trouva ſon armée. Il s'en ſervit pour l'exécution d'une entrepriſe, qui eût paſſé pour téméraire, ſi le ſuccès ne l'eût juſtifiée. Ce fut d'aller attaquer dans ſon camp le Général des troupes du Mogol, qui étoit retranché aſſez près d'Aureng-Abad, capitale du Décan. Le Souverain de ce Royaume étoit allié de celui de Viſapour; en ſorte que l'apparence de ſecourir un Prince allié, colora en quelque ſorte cette entrepriſe; mais en même tems il ſe ſatisfaiſoit lui-même, en exécutant un conſeil qu'il avoit donné; & il attiroit ſur les terres de Viſapour toutes les forces du Mogol, dont on devoit attendre naturellement la vengeance; parce qu'il ne pouvoit d'abord ſavoir que Séva-gy combattoit contre les ordres de ſon Souverain. Ce Général, avant que de partir, laiſſa dans ſa fortereſſe une garniſon de vieux Soldats ſous un Commandant dont il connoiſſoit le courage & la fidélité, ſe conſervant par là une clef du Royaume de Viſapour, & une retraite dans la néceſſité. Il marcha enſuite vers Aureng-Abad, avec ſix mille hommes armez à la légére, & des meilleures troupes qu'il eût. Le Général du Mogol étoit aſſez éloigné de ſon armée, dans un camp mal fortifié, & près d'un Serrail où il paſſoit le tems dans les plaiſirs. La ville étoit bloquée; & à la vue d'une armée nombreuſe, il ſe croyoit hors d'inſulte. Les thréſors de ce Général, qui étoient immenſes, n'étoient pas mieux gardez. Séva-gy aſſembla ſes principaux Officiers, leur découvrit l'importance de ſon entrepriſe; leur en apprit la facilité, & qu'il étoit aiſé à des gens comme eux d'enlever Cakeſtkam avec toutes ſes richeſſes. Il leur exaggéra l'obligation que leur auroit le Roi de Viſapour, leur Maître commun, & les récompenſes qu'ils en devoient attendre. Séva-gy cacha ſes Soldats pendant le jour dans un petit bois fort épais, près du camp ennemi, pour attendre la fraîcheur & l'obſcurité de la nuit. Cakeſtkam n'étoit point ſur ſes gardes; ſes ſentinelles, imitant leur général, faiſoient mal leur devoir. La nuit qui étoit fort noire, parce que la Lune n'éclairoit point, étant venue, Séva-gy conduiſit ſes troupes ſans bruit juſqu'au milieu du camp ennemi; & elles commencérent alors à ſe jetter ſur les gens du Mogol l'épée à la main, en firent un carnage horrible, & remplirent tout de confuſion. Le fils du Général du Mogol ayant été tué, cet Officier fut dans le dernier deſeſpoir, & ſa douleur le rendit immobile. Les plus braves de ſon armée coururent où il étoit; & s'étant rangez près de ſa perſonne, réſolurent de périr juſqu'au dernier, pour s'empêcher d'être pris; & par une réſiſtance opiniâtre vinrent à bout de leur deſſein.

On ne ſavoit point encore la cauſe de tout ce tumulte. On alluma des feux par tout le camp pour la découvrir. Mais l'effroi redoubla, lorſqu'à la lueur des feux on reconnut Séva-gy, & les Sujets du Roi de Viſapour. On ne douta point que toute l'armée de ce Prince ne fût proche. Cakeſtkam fut bleſſé dans la mêlée de deux coups d'épée; & la néceſſité où il étoit de vaincre ou de périr, lui fit faire des actions extraordinaires de bravoure. Le jour approchant, Séva-gy donna les ordres pour la retraite, craignant que la lumiére ne fît appercevoir les ennemis de ſon petit nombre, & qu'il n'en fût accablé. Ses troupes, quoiqu'acharnées à tuer & à charger le butin, obéïrent exactement: l'épaiſſeur du bois favoriſa leur retraite; & l'effroi qu'ils laiſſérent après eux, leur donna le tems de regagner leurs poſtes, qu'il ne faiſoit pas encore grand jour.

La ſeconde entrepriſe de Séva-gy fut contre Surate, qu'il fit piller par ſon armée, dans le deſſein de s'enrichir, & d'accoutumer ceux ſur qui la gloire n'auroit pas aſſez de force, à le ſuivre au moins par l'eſpérance du butin. Le pillage dura trois jours & trois nuits; après quoi Séva-gy ſortit de la ville auſſi facilement qu'il y étoit entré, ayant trouvé dans ce ſeul lieu preſque toutes les richeſſes de l'Orient, & fait pour la guerre des fonds qui ne devoient de longtems être épuiſez.

Juſques-là il avoit commandé ſon armée lui-même ſans le ſecours de perſonne; mais voulant l'augmenter de beaucoup, il créa ſous lui quatre Lieutenants Généraux, & leur donna de groſſes ſommes, tant pour leur fournir de quoi ſoutenir leur emploi, que pour diſtribuer aux Compagnies. Il envoya de toutes parts pour faire des Soldats, pendant que d'autres gens obſervoient par ſon ordre la contenance du Mogol, & celle du Roi de Viſapour. Quand il eut ſur pié une armée conſidérable, il ne ſe hâta point d'exécuter ſes deſſeins; mais il s'occupa d'abord à diſcipliner ſes troupes, & à les exercer au mêtier de la guerre. Le Mogol, qui ne démêloit point ſi Séva-gy avoit combattu par les ordres du Roi de Viſapour, ou par ſon propre mouvement, réſolu de ſe venger, entra dans ce Royaume, y enleva quelques places, & eut l'avantage dans quelques combats. Séva-gy profita de ce tems pour occuper auſſi de ſon côté pluſieurs places du Viſapour, & fit enfin connoître au Mogol par ſa conduite, qu'il avoit agi ſans ordre dans l'entrepriſe ſur la perſonne de Cakeſtkam. Il entra dans les villes maritimes, qu'il trouva preſque toutes dégarnies, le Roi de Viſapour en ayant retiré ſes troupes pour faire la guerre au Mogol. Il choiſit les places maritimes, parce qu'elles ſont plus aiſées à défendre & plus difficiles à attaquer. Outre la commodité des ports, & la liberté de ſe mettre en mer, il penſa encore qu'en occupant ainſi les côtes, & traitant bien les Européens qui arriveroient aux Indes, il pourroit s'en faire aimer & s'en ſervir dans les occaſions. Il envoyoit des rafraichiſſemens à tous les vaiſſeaux qui abordoient dans des lieux de ſa dépendance, & leur faiſoit rendre tous les bons offices qu'on auroit pu attendre d'un Prince allié. Il vint à bout de pluſieurs autres villes fortifiées par la nature & par l'art, & ſe fit des chemins dans des lieux qu'on croyoit inacceſſibles. Les forces du Roi de Viſapour étant diviſées, n'étoient pas capables de s'oppoſer à un tel Conquérant, qui avoit toutes les qualitez d'un grand Général, & ſur tout une pénétration à prendre le bon parti, & une activité inconcevable. A peine avoit-il gagné une bataille ou pris une ville à un bout du Royaume, qu'il étoit à l'autre extrémité, faiſant le dégât par tout, & ſurprenant des places importantes. Il joignoit à cela une clémence & une bonté qui lui gagnoient les cœurs de ceux que ſes armes venoient de ſoumettre. Il fit des courſes ſur les ter-

terres des Portugais, dont il avoit reçu quelque déplaisir; il prit sur eux l'Isle de Bardes; & après avoir désolé le païs, leur fit appréhender pour Goa. Il revint ensuite sur ses pas, rentra sur les terres du Mogol, & lui fit voir qu'il étoit seul capable de lui tenir tête, & même de l'aller insulter jusques dans le cœur de ses Etats. Il n'étoit pas moins habile dans le cabinet qu'à la tête des armées. Il pratiquoit des gens de commerce & des Marchands affidez, qui dans les différens voyages qu'ils étoient obligez de faire, avoient soin de parler avantageusement de lui, louoient sa façon de gouverner, & préparoient les esprits à s'y soumettre. Ensuite, sur les avis qu'on lui donnoit, il suivoit de près sa réputation, & ne laissoit point refroidir l'ardeur que tant de discours faits exprès avoient mis pour lui dans les esprits. Par tous ces moyens Séva-gy parvint à un tel degré de puissance, que le Grand Mogol craignant pour ses Etats, se prépara tout de bon à lui faire la guerre. Il nomma Jessingue, puissant Seigneur de la Cour, pour commander ses armées: il lui ordonna de reprendre les places que Séva-gy avoit conquises dans ses Etats, & lui donna des ordres secrets de ne rien épargner pour le gagner, & pour lui faire prendre la conduite des armées du Mogol. Ce Général réüssit, & Séva-gy entra dans un accommodement qui le mettoit à la tête des armées d'un puissant Empire, & ouvroit une si grande carriére à sa valeur. Cela parut dans la guerre qu'il fit au Roi de Visapour; & s'il n'eût point souillé ses grandes actions par la honte qui est attachée à ruïner sa patrie, il eût mérité des éloges infinis. Le Mogol voulut se servir de Séva-gy dans la guerre qu'il se préparoit de faire au Roi de Perse. Il l'invita pour cet effet de se rendre à sa Cour; & afin qu'il en trouvât le séjour plus agréable, il le fit Raja, qui est la plus haute qualité où le Roi puisse élever ceux qu'il veut honorer. Les caresses du Souverain lui attirérent l'envie de bien des personnes, & entre autres celle de Cakestkam & de sa femme, qui ne pouvoient voir sans de secrets desirs de vengeance, celui qui étoit la cause de la mort de leur fils, & de l'affront que ce Général avoit reçu devant Aureng-Abad. Il se forma donc contre Séva-gy un parti, qui fut si bien gagner l'esprit du Roi, qu'il fut résolu de l'arrêter. Ce Prince voulut donner cette satisfaction à Cakestkam, qui étoit son oncle, & à ses amis; mais comme il avoit besoin de Séva-gy, & qu'il lui avoit promis de ne le point laisser en proye à ses ennemis, il lui ouvrit peu de tems après, les moyens de s'échapper de sa prison. Ces ménagemens réüssirent mal au Roi: il ne contenta personne, en voulant satisfaire tout le monde. Séva-gy ne sentit que l'injure qu'on lui avoit faite, & le parti de Cakestkam trouva fort mauvais l'évasion du prisonnier, qu'il ne manqua pas d'attribuer à la facilité du Roi. Séva-gy, rendu à son armée, vit bien qu'il ne faloit dépendre de personne, & prit le dessein de se faire à force de brigandages un Royaume légitime. Il caressa fort ses Officiers, qu'il appelloit ses fréres & ses amis; il vécut fort familiérement avec eux, & se conduisit avec tant d'habileté, n'affectant rien, & faisant proposer par d'autres les choses dont il paroissoit éloigné, & qu'il désiroit fort dans le fonds, qu'il se rendit entiérement absolu.

Lorsqu'il se crut en état de pouvoir tout espérer de la bonne volonté des siens, il donna un repas magnifique à ses Généraux, & après avoir fait bonne chére, ayant dans la chaleur du vin été nommé Roi par quelques-uns des Assistans, l'armée répondit par des acclamations & par des cris de joye. Il fut proclamé Roi de tout le païs qu'il avoit conquis, & les principaux Officiers prêtérent serment de fidélité. Il s'étoit fait un Royaume aux dépens des Rois de Visapour, de Décan & du Mogol. Las de vaincre, il voulut s'assurer ses conquêtes en les limitant. L'armée du Mogol se préparoit à le combattre, & il avoit épuisé ses thrésors. C'est ce qui le fit résoudre à piller Surate une seconde fois: ce qu'il exécuta par une intelligence ménagée avec le Gouverneur.

Il eut besoin des richesses qu'il trouva dans Surate, pour se soutenir dans le rang où sa valeur l'avoit élevé. L'intérêt des Rois voisins lui suscita de puissans adversaires, & lui fournit de nouveaux sujets de victoires ou d'intrigues; car il étoit toûjours prêt à combattre ou à négocier. Le Roi de Visapour ayant résolu de lui faire la guerre, donna le commandement de ses troupes à un de ses anciens Favoris, nommé *Romton Jamain*, homme de tête & grand Guerrier; mais intéressé & avare: aussi ne fut-il pas à l'épreuve des pratiques de Séva-gy, & l'amour des richesses rendit inutiles en lui toutes ses grandes qualitez. Ils eurent une conférence ensemble, Séva-gy lui fit voir l'impossibilité des desseins que le Roi de Visapour avoit formez contre lui. Il lui promit une somme de trente mille pagodes, qui sont des piéces d'or, qui peuvent valoir sept à huit livres monnoye de France. Cette offre fut une puissante raison à Romton Jamain, il succomba, & sur différens prétextes, qui ne manquent jamais aux Traîtres, il retira son armée, faisant valoir à son Prince, comme un service important, d'avoir pu la ramener entiére des détroits où le malheur l'avoit engagée, & d'avoir fait une belle retraite. Cette intrigue ne laissa pas d'être découverte, & il en couta la tête à Romton Jamain.

Abdelkam fut élu Général à sa place. Il étoit fils d'un des plus grands Seigneurs du Royaume, qui vivoit avec beaucoup d'éclat; mais qui avoit une passion démesurée pour les femmes. Séva-gy & lui avoient longtems partagé la faveur du Roi de Visapour. Séva-gy étoit tout-puissant dans le Conseil; le Prince se reposoit sur Abdelkam du soin des affaires étrangéres & de la guerre. La revolte de Séva-gy les ayant séparez, Abdelkam obtint la permission de se retirer. Il s'enferma dans son Serrail, & n'eut plus d'autre pensée, que celle de chercher les plus belles femmes du monde pour le remplir, & il y en avoit assemblé jusqu'à deux cens. Lorsqu'il eut ordre de se mettre à la tête de l'armée du Roi de Visapour, la jalousie s'allumant dans son ame, & craignant que quelqu'un ne profitât de son absence, il fit poignarder en sa présence ces deux cens malheureuses femmes, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à recevoir un semblable traitement. Cette barbarie fut cause que Séva-gy prêta l'oreille au conseil qu'on lui donna d'assassiner Abdelkam.

Quand les deux armées furent près l'une de l'autre, Séva-gy envoya un Héraut pour proposer à Abdelkam d'avancer seul pour conférer à la tête de son armée; qu'il en feroit autant de son côté; que de même, pour plus de sûreté, il offroit de quitter ses armes, pourvu qu'Abdelkam voulût se dépouiller des siennes. Abdelkam, qui avoit toûjours reconnu de la probité en Séva-gy, accepta l'offre, & s'avança seul, sans avoir d'autre assurance que la parole de son ennemi. Séva-gy avoit cependant sous sa veste un poignard caché, bien résolu de s'en servir, & de finir par là une guerre qui auroit peut-être duré longtems, & dont le succès étoit douteux. Quand ils furent l'un près de l'autre, après quelques honnêtetez, Séva-gy tira son poignard, & le lui enfonçant dans le sein, *Tien*, lui dit-il, *voilà ce que méritent ceux qui souillent leur vie par des crimes honteux. Ceux qui comme toi violent toutes les loix naturelles, ne doivent point avoir part au privilége du Droit des Gens.* Séva-gy, après cette action, se retira vers les siens, qui aussi-tôt tombérent de furie sur l'armée d'Abdelkam, toute consternée de la mort de son Général. Il en tailla en piéces une partie, & l'autre se rendit à discrétion. Il fit prêter le serment aux meilleures troupes, & en grossit les siennes. Ce fut ainsi que finit la seconde entreprise du Roi de Visapour contre Séva-gy, qui avec le nouveau secours de troupes dont il avoit augmenté son armée, avança dans le Royaume de ce Prince, & s'empara de plusieurs places considérables, qui étoient au cœur de l'Etat & sans défense. Il y établit des Gouverneurs, & disposa de toutes choses à son gré, usant dans ces païs nouvellement conquis d'une clémence & d'une bonté qui lui soumettoient par inclination les mêmes hommes qu'il venoit de s'assujettir par la force des armes. Il choisit ensuite le plus beau païs & le plus abondant en fourrages, pour y faire camper son armée, & lui donner tout à la fois le loisir & la commodité de se rafraîchir. Il employa ce tems à méditer de nouveaux projets. Il en conféra avec ses Généraux, & leur fit voir que sa gloire l'appelloit du côté de Cambaye & de Guzurate; que les villes du Visapour, qu'il avoit soumises, fourniroient aux frais de la guerre, tandis qu'il étendroit ses conquêtes d'un autre côté. L'indolence de plusieurs grands Seigneurs du Décan, qui vivoient dans leurs terres comme autant de petits Souverains, lui fit aussi penser à porter ses armes de ce côté-là. Pour mieux comprendre ce qu'on va dire, il faut rappeller les choses d'un peu plus haut. Jamais le Royaume du Décan n'eut plus de splendeur que vers l'année 1500. Il étoit dans ce haut période, où les Etats ne pouvant plus s'élever, doivent nécessairement diminuer. Les grands Seigneurs, & ceux qui remplissoient les Gouvernemens importans de l'Etat, conspirérent ensemble, & convinrent que chacun se rendroit indépendant de son côté, après s'être défait de la personne de leur Souverain. Ainsi les forces du Royaume étant desunies, étoient moins en état de s'opposer aux entreprises de Séva-gy, à qui rien jusqu'alors n'avoit pu résister. Il partagea ses troupes, pour attaquer en même tems ces différens Princes, sans qu'ils pussent se secourir l'un l'autre, chacun ayant assez à faire à défendre ses Etats. Il fit un corps de dix mille hommes des plus braves de son armée, & en donna le commandement à son fils, jeune Prince qui s'étoit formé à la guerre dans l'école de son pére, & qui étoit aimé & estimé de toutes les troupes. Il eut ordre d'attaquer le Royaume de Cambaye & de Guzarate. Sa réputation l'ayant prévenu chez ceux qu'il alloit combattre, il se rendit tributaire en moins de rien un fort grand païs. Séva-gy fit un second corps d'armée sous la conduite d'un de ses plus anciens Généraux, & l'envoya dans les païs voisins des côtes de Malabar, depuis Chaoul jusqu'à une journée de Surate, avec ordre d'attaquer plusieurs petits Souverains, qui s'estimant en sûreté par la situation des lieux, se croyoient hors d'insulte, & ne reconnoissoient personne au dessus d'eux. Aussi, ni le Mogol, ni aucune autre Puissance n'avoient entrepris jusqu'alors de les assujettir, à cause de la difficulté des chemins, & faute de connoître ce païs tout couvert de forêts. Tous les Etats de ces petits Princes sont séparez par des bois ou par de petites riviéres, & ils n'ont pour Soldats que des Etrangers & des hommes ramassez dans les montagnes. Le Général de Séva-gy trouva plus de résistance que le jeune Prince n'en avoit rencontré de son côté. Il eut à combattre un païs où il étoit si difficile de conduire des troupes, qu'il falloit vaincre la nature avant que de combattre des hommes. Ce n'étoit par tout que châteaux fortifiez au milieu des forêts, où les rochers, d'une grandeur démesurée, servoient de défense. A chaque pas on trouvoit des riviéres ou des torrens, qui arrêtoient & hommes & chevaux, sans que le Commandant eût aucune connoissance des lieux. Il ne perdit point courage pour toutes ces difficultez, & en trois campagnes il soumit à Séva-gy tous ces petits Souverains, qui, dans plus de cent lieues de païs ne reconnoissoient personne au dessus d'eux. On mit des Gouverneurs dans les places conquises, on les confia à de bonnes garnisons, & l'armée victorieuse retourna joindre Séva-gy, pour se préparer à de nouvelles conquêtes. Ce Prince, qui avoit compris qu'un des principaux secours qu'avoient ces Rois qu'il venoit de vaincre, pour soutenir leurs Etats, consistoit dans les contributions que leur fournissoient les Portugais, pour les obliger à arrêter les courses de leurs Sujets, voulut conserver ces mêmes contributions à ses Gouverneurs, sous prétexte qu'ils s'employeroient à empêcher les brigandages que ceux du païs avoient accoutumé de faire. Il envoya donc une ambassade à Daman, & pour faire honneur à celui qu'il choisit pour cette commission, il le fit accompagner par un gros corps de

de Cavalerie, qui marchoit plutôt en ordre de bataille, que comme des gens qui n'étoient en chemin que pour faire honneur à celui qu'ils accompagnoient. Le bruit courut aussi-tôt à Daman que l'armée de Séva-gy marchoit contre la ville; & comme elle n'étoit pas trop en état de défense, selon la coutume des Portugais dans les Indes, tout fut dans un moment dans le plus grand desordre du monde, & chacun se prépara à la retraite avec ce qu'il avoit de plus précieux. Cependant l'Ambassadeur approcha avec sa troupe; on lui refusa l'entrée de la ville, jusqu'à ce qu'ayant fait connoître qu'il ne venoit pas en ennemi, l'épouvante où l'on étoit, & la joye qu'on avoit de se voir délivré d'un péril qu'on regardoit comme inévitable, firent qu'on lui accorda généralement tout ce qu'il demanda.

Pendant que le fils de Séva-gy & ses Généraux travailloient à étendre les bornes de son Royaume, ce Prince de son côté n'oublioit rien pour faire réüssir les desseins qu'il avoit sur le Décan. Il commença par s'emparer des places peu importantes, & se jetta, ensuite sur de grandes terres & des châteaux, qui par la mort de Jessingue, & avec l'agrément d'Aurengzeb, avoient passé au fils de ce malheureux. Ce fut par là qu'il attaqua le Décan, & cette expédition ne lui couta pas beaucoup. Ce ne fut pas assez à Séva-gy d'avoir fait ces progrès de ce côté-là, il fut encore gagner deux puissans Gouverneurs de province; il les combla de présens, & fit avec eux une ligue offensive & défensive, pour se soutenir réciproquement, ou pour attaquer ceux dont la trop grande puissance les incommoderoit. Séva-gy n'alla pas plus avant dans le Décan; & voyant d'un autre côté que ses Lieutenans lui avoient soumis tout le païs qui est depuis Daman jusqu'au port de Chaoul, il prit avec lui un corps d'armée, & alla conquérir lui-même tout ce qui s'étend depuis Goa jusqu'à Chaoul. Ce fut là que d'un seul coup, pour ainsi dire, il prit des richesses immenses: aussi se rendit-il maître de quantité de fort belles villes, & qui par le négoce étoient devenues très-opulentes. Il laissa de bonnes garnisons dans ces nouvelles conquêtes, avec des Gouverneurs d'une bravoure reconnue, & qui pour la plûpart avoient fait la guerre sous lui dans tous les lieux où il l'avoit portée. Les Portugais, qui voyoient le feu des villes voisines, commencérent à craindre pour leurs meilleures places, d'autant plus qu'on leur rapportoit tous les jours, que Séva-gy disoit ouvertement, qu'il avoit dessein de s'en emparer.

Le Roi de Visapour étoit mort après que son armée eut été défaite par celle de Séva-gy. Il avoit laissé un fils âgé de six ans, sous la tutelle d'un Prince du sang royal, homme puissamment riche, & qui avoit tout le mérite qu'il faut pour commander en Souverain & pour former un Roi. Séva-gy cependant ayant pris dans le Visapour les places qui se trouvérent à sa bienséance, avoit tourné d'un autre côté ses pensées & ses armes; de sorte que le Visapour, sous la conduite du jeune Prince, jouïssoit de tous les avantages d'une profonde paix. Ce fut en ce temslà que les nouvelles conquêtes de Séva-gy donnérent de nouvelles inquiétudes au Mogol, & qu'il fit dessein d'armer contre lui tous les Rois voisins. Il envoya une superbe ambassade au Roi de Visapour, & l'engagea à faire conjointement la guerre contre l'ennemi commun. Séva-gy avoit eu des avis sûrs de cette négociation du Mogol dès le commencement, & rien ne pouvoit arriver de plus conforme à ses desirs, qu'une guerre déclarée si ouvertement & avec un si grand éclat. Ce Prince, comme un éclair, voloit d'un païs à l'autre, & se trouvoit toujours où il étoit le moins attendu. Depuis quelques mois il avoit paru aux portes de Surate, où l'épouvante avoit été si grande, que tout le monde avoit pris la fuite. Dans le même tems il envoya sommer les Portugais de Daman, de lui payer de grosses contributions & un tribut annuel, qu'il leur avoit imposé pour des places qu'il leur avoit rendues. Après les préparatifs de guerre du Mogol & du Visapour, on ne doutoit point que Séva-gy n'allât fondre à Amadabath, une des plus riches & des plus puissantes villes du Mogol: & lorsqu'on ne songeoit qu'à s'y fortifier, & que sur le bruit de sa venue tout y étoit en allarme & dans le trouble, on apprit avec une extrême surprise que ce Prince étoit à plus de cent lieues de là aux portes de la capitale du Royaume de Golconde, d'où il avoit envoyé demander au Roi deux millions de pagodes, qui font douze millions monnoye de France; ajoûtant qu'autrement il pourroit venir au devant de lui, & l'empêcher d'entrer dans sa capitale, qu'il alloit faire piller par son armée. Le Roi de Golconde avoit envoyé la plus grande partie de ses troupes au siége de Saint-Thomé défendue par les François; & dans la ville royale, où il se croyoit en sûreté, il n'avoit que sa maison, & des négocians très-peu capables de le défendre, en sorte qu'il se vit obligé d'obéir aux ordres de Séva-gy, qui reçut ce grand secours d'argent, pour soutenir les nouvelles guerres que l'on préparoit contre lui. Le Roi de Golconde avoit devant Saint-Thomé plus de soixante mille hommes, & ses Généraux avoient des ordres exprès de prendre la place; mais quand il eut épuisé son thrésor, pour arrêter l'entreprise de Séva-gy, les troupes n'étant plus payées, comme elles avoient accoutumé, se dissipérent, & le Roi de Golconde fut obligé d'envoyer des ordres de lever le siége. Après cet exploit, Séva-gy se retira dans ses places, pour faire reposer son armée. Il passoit le tems à se promener & à se divertir avec ses Généraux, affectant cette tranquillité, pour insulter aux grands mouvemens que se donnoient ses ennemis, & sur tout le Roi de Visapour. Il eut même la hardiesse, lorsque tout le Royaume armoit contre lui, d'aller avec un camp volant enlever Bicholin, place frontiére, & d'autres villes importantes & très-fortes du Visapour, qui sont si voisines de Goa, qu'il n'y a que la riviére qui sépare les Terres des Portugais de celles de Séva-gy. * Carré, *Voyage des Indes Orientales.*

SE'VALE ou SERVALE, Archevêque d'Yorck en Angleterre, dans le XIII siécle, fut élevé dans l'Université d'Oxford, où, sous la discipline de saint Edmond, il fit beaucoup de progrès dans les Sciences & dans la vertu. Après avoir reçu le bonnet de Docteur, il fut choisi pour être Doyen de l'église d'Yorck; & quelque tems après, il fut élevé sur le Siége de cette métropole, pour la gouverner en qualité d'Archevêque. Le Pape Alexandre IV exigeoit du Clergé d'Angleterre des subsides, dont les Prélats murmuroient, quoiqu'ils n'osassent s'en plaindre. Séwale mit la main à la plume, & écrivit au Pape une lettre animée de zéle & de liberté. Cette liberté lui suscita avec la Cour de Rome des affaires, qui furent suivies de plusieurs Censures. Il mourut en 1258, laissant divers Traitez de sa façon; des Ordonnances synodales; un Ouvrage à son Clergé; un volume d'Epîtres & de Sermons, &c. * Matthieu Paris, *Hist. Angl. sub Henrico III.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.* Léland, &c.

SE'VARAMBES, sont des peuples imaginaires, comme ceux de l'Utopie de Thomas Morus, & de la nouvelle Atlantis du Chancelier Bacon. L'Histoire qui en a été publiée, a été traduite de l'Anglois en François, par Denys Vairas. NB. Elle porte le titre de Traduction; mais c'est un véritable Original.

SE'VE'CUS, Roi d'Egypte, fils de Sabacon, Ethiopien, commença à régner l'an 724 avant Jesus-Christ. C'est ce Roi qui est nommé *Seus, Sua* ou *So*, II. ou IV. *Rois, c.* 17. *v.* 4. avec lequel le Roi Osée ou Hosée fit une ligue, quand il refusa d'envoyer le tribut à Salmanazar. Nous lisons dans Isaïe, *c.* 20, que Dieu ordonna à ce Prophéte d'être trois ans sans tunique & sans souliers, pour servir de signe contre l'Egypte & contre les Ethiopiens: ce qui fut accompli; car trois ans après, Sennachérib ou Sanchérib Roi d'Assyrie, étant venu l'an 714 avant Jesus-Christ en Egypte, fit la guerre aux Egyptiens, & ravagea leur païs. L'an 710 Rapsacès ou Rabsçaké, Général d'armée de Sennachérib, marcha contre Tharacus ou Tirhaca, frére de Sévécus, Roi d'Egypte, qui venoit au secours d'Ezéchias, comme il est marqué dans Isaïe, *ch.* 20. *v.* 9. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 9.

* SEVENBERGEN, ville du Brabant Hollandois dans la Baronnie de Breda, sur les confins de la Hollande, est située au nord ouest de Breda dont elle est éloignée de trois lieues.

SEVENBERGEN. *Voyez* TRANSSYLVANIE.

SE'VENNES. *Cherchez* CE'VENNES.

SEVENOKE, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle *Godsheath*. Elle tire son nom de Guillaume Sevenoke, enfant exposé dans cette ville, qui devint Maire de Londres en 1418, & qui fonda le Collége & l'hopital de cette ville. Elle est au sud-est de Londres, dont elle est éloignée de sept à huit lieues, selon Sanson dans sa *Carte du Royaume de Kent*. Le *Dictionnaire Anglois* (supposé qu'il n'y ait point de faute dans la traduction de cet article) pousse cet éloignement jusques à soixante milles Anglois.

SEVENWALD ou SEVENWOLDEN, c'est à dire, *les sept forêts*, contrée des Provinces-Unies. C'est une des trois parties de la Frise. Elle est située entre le Westergo, l'Ostergo, l'Overissel, & le Zuyderzée. A la réserve de la petite ville de Sloten, on n'y trouve que des villages. Celui de Backeveen fait conjecturer que c'est dans cette contrée qu'étoit la forêt nommée anciennement *Baduhennæ Lucus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'VERAC, Terre considérable en Rouergue, a donné le nom à une Maison, qui a produit un Maréchal de France, & dont l'on rapporte ici la postérité depuis GUY, I. du nom, qui suit.

I. GUY, I. du nom, Seigneur de Séverac, vivoit en 1246, & fut pére de GUY, II. du nom, qui suit.

II. GUY, II. du nom, Seigneur de Séverac, vivoit en 1272, & laissa de *Richarde* sa femme GUY, III. du nom, qui suit.

III. GUY, III. du nom, Seigneur de Séverac, épousa *Gaillarde*, Dame de Bruniquel, fille de *Guillaume* de Tolose, Vicomte de Bruniquel, dont il eut 1. GUY, IV. du nom, qui suit; 2. DORDE ou DE'ODAT, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Alzias*; 4. *Raimond-Bertrand*; 5. *Richarde*, mariée à *Raimond*, I. du nom, Baron d'Estéing; & 7. *Héléne* de Séverac, alliée à *Guillaume* de Barriére.

IV. GUY, IV. du nom, Baron de Séverac, servit en 1303, sous les Comtes d'Artois, & mourut vers l'an 1318, ayant institué son frére pour héritier. Il avoit épousé en 1293, *Béatrix* de Béziers, dont il eut 1. *N.* . . qui fut empoisonné, 2. *Richarde*, mariée à *Pierre* des Cases, morte vers l'an 1326; & 3. *Saurine* de Sévérac, lesquelles plaidérent longtems pour la succession de leur pére, prétendant avoir la Baronnie de Séverac, qu'elles cédérent néanmoins par transaction du cinquiéme mai 1352, moyennant certains biens qu'on leur abandonna.

IV. DORDE ou DE'ODAT de Séverac, fils puîné de GUY, III. du nom, Baron de Séverac, eut cette Baronnie en vertu des testamens de son pére & de son frére aîné; eut de grands procès pour soutenir ses droits sur cette Terre contre ses niéces; dissipa beaucoup de biens, & mourut fort endetté. Il avoit épousé *Jeanne* de Narbonne, fille d'*Amaury*, III. du nom, Vicomte de Narbonne, & de *Jeanne* de l'Isle-Jourdain, laquelle lui survécut longtems, & termina avec ses niéces le procès pour la Terre de Séverac. Leurs enfans furent 1. GUY, V. du nom, qui suit; 2. *Amaury*, Archidiacre d'Alby & de Rodès, qui fit son testament en 1399; 3. *Gaillarde*, mariée à *Bertrand* de Montal, Seigneur de Roquebrou; & 4. *Alzias* de Séverac, Seigneur de Beaucaire, qui contribua beaucoup à chasser les Anglois de Guienne, & reconnut le Roi Jean pour son Souverain, en reconnoissance dequoi le Roi Charles V lui fit don en 1369, de tous les biens qu'avoit à Combret un Officier du Prince de Galles. Il épousa 1. *Marguerite* du Breuil, veuve de *Bertrand* de Ca-

Castelpers, & fille de *Guillaume* du Breuil, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* de Campendu, Dame de Salelles, veuve de *N.* . . Seigneur d'Anan, dont il eut *Amaury*, Maréchal de France, *dont l'Eloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*, mort sans postérité de *Souveraine* de Solages.

V. GUY, V. du nom, Baron de Séverac, mourut avant l'an 1350, laissant *Dauphine* de Canillac, seconde fille de *Marquis*, Seigneur de Canillac, & d'*Alix* de Poitiers, enceinte de GUY, VI. du nom, qui suit.

VI. GUY, VI. du nom, surnommé *le Posthume*, Baron de Séverac, transigea en 1359, après la mort de sa mére, & de Marquis, Seigneur de Canillac, son ayeul, avec Roger, Comte de Beaufort, de la part de la succession de sa mére, & en eut les Terres de Caudesaigues, de Ferriéres & de Mories, & fit son testament en 1390. Il avoit épousé par contract du deuxiéme novembre 1364, *Jeanne*, Dauphine d'Auvergne, fille de *Béraud*, I. du nom, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & de *Marie* de Villemur, dont il eut 1. GUY, VII. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée par son pére à *Hugues*, Seigneur d'Arpajon, laquelle eut 12000 livres en mariage, & ses enfans furent substituez à leur oncle en la Baronnie de Sévérac, qu'ils ont possédée dans la suite; & 3. *Blanche* de Séverac, mariée à *Louïs* de Peyre, Seigneur de Pierrefort & de Ganges.

VII. GUY, VII. du nom, Baron de Séverac, Seigneur de Caudesaigues, &c. fit le 21 octobre 1416 son testament, par lequel il institua Amaury de Séverac, Maréchal de France son cousin, son héritier au cas qu'il n'eut point d'enfans, ce qui arriva. Il avoit épousé le cinquiéme mars 1389, *Elips* de Landore, fille & héritiére d'*Arnaud*, Seigneur de Landore, Vicomte de Cadars, &c. & de *Jeanne* Rollande.

S E'V E R A C (Amaury, Baron de) Maréchal de France, fils d'ALZIAS de Séverac, Seigneur de Beaucaire, & de *Marguerite* de Campendu, Dame de Salelles, sa seconde femme, demeura jeune sous la tutelle d'*Amaury* de Séverac, Archidiacre d'Alby, son oncle. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il alla servir en Flandre sous le Comte d'Armagnac, & à son retour, il fit sortir les Anglois du château de la Garde, qu'ils occupoient: de là il passa en Aragon, où il demeura prisonnier dans une rencontre; & ayant payé sa rançon, il entreprit par dévotion le voyage d'Outremer, & visita les saints lieux. A son retour, il alla en Lombardie avec le Comte d'Armagnac, & fut l'un de ceux qui aidérent à remettre en l'obéïssance du Roi le Comté de Pardiac. Après y avoir soumis un grand nombre de forteresses, il alla, avec les troupes qu'il commandoit, attendre les Anglois devant Bourdeaux. Le Comte d'Armagnac, qui l'avoit fait son Maréchal, l'envoya en Lombardie conduire un certain nombre de Gendarmes, avec lesquels il défit le Comte de Valentinois, qui s'opposoit à son passage & le fit prisonnier. A son retour, le Duc de Berry le fit Sénéchal de Rouergue & de Quercy en 1410, & il y fut maintenu en 1415. Les divisions étant depuis survenues dans le Royaume, le Comte d'Armagnac venant au secours de la Maison d'Orléans, lui confia en son absence la garde de ses Terres, de sa femme & de ses enfans; ce qui lui causa depuis un grand procès avec le Sire d'Arpajon, qu'il poursuivit criminellement pour quelques paroles outrageuses qu'il avoit dites de lui. Après la perte de la bataille d'Azincourt en 1415, le Connétable d'Armagnac le manda, & lui donna l'Avant-garde des troupes qu'il mena en Normandie, avec lesquelles il défit celles des Anglois. Pendant que le Duc de Bourgogne mit le siége devant Paris, il alla se poster en un endroit où il défit plusieurs de ses gens; mais après que cette ville eut donné entrée aux Bourguignons, & que le Connétable eut été pris, il se retira en Guienne, auprès de la Comtesse d'Armagnac, y assembla des gens de guerre, à l'aide desquels il ramena le jeune Comte d'Armagnac en son païs, l'ayant tiré de la ville de Nîmes, où il étoit alors environné d'un grand nombre de Gendarmes, qui tenoient le parti du Duc de Bourgogne. Il maintint autant qu'il put l'autorité royale dans le païs; mais le Roi voulant se servir de sa personne, le rappella auprès de lui, & connoissant son mérite & son expérience, le pourvut de la charge de Maréchal de France, tout absent qu'il étoit, laquelle il fut obligé d'accepter après l'avoir d'abord refusée. Il vint à Cosne avec 800 hommes d'armes & 400 Archers, où il s'opposa en 1423, au passage que les Bourguignons y vouloient faire de la riviére, & perdit peu après la bataille de Crévant, ce qui n'empêcha pas le Roi de le faire son Lieutenant-Général en Mâconois, en Lyonnois & en Charolois en 1426. Il avoit été institué dès l'an 1416, héritier de tous les biens de la Maison de Séverac, par *Guy*, VII. du nom, son cousin; mais se voyant hors d'espérance d'avoir des enfans de sa femme, il donna par son testament fait en 1421, la Baronnie de Sévérac & ses autres Terres au Comte d'Armagnac & au Vicomte de Lomagne son fils, s'en réservant seulement l'usufruit; & depuis par Acte du septiéme mai 1426, il leur remit entiérement ses Terres, en haine de quoi le Comte de Pardiac, qui les prétendoit, le fit arrêter au château de Ganges, où il le fit étrangler par ses gens en 1427. Le Comte d'Armagnac fut soupçonné d'y avoir consenti; mais il s'en purgea, & mit même en procès le Comte de Pardiac à ce sujet. Ce Maréchal avoit fondé en 1416, six chapellenies en la chapelle de son château de Séverac, & douze autres en l'église de saint Christophle près de Valendin. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

S E'V E'R E (Cornélius) Poëte Latin, qui vivoit du tems d'Auguste, vers l'an 730 de Rome, & le 24 avant Jesus-Christ, composa un Poëme du Mont-Etna, qu'on attribuoit à Virgile, & qui se trouve dans les Catalectes. Quintilien dit qu'il écrivit en vers la guerre de Sicile; sur quoi Joseph Scaliger, dans ses Animadversions sur Eusébe, conjecture, avec beaucoup de raison, que cet Ouvrage étoit de la Guerre civile, & non pas de Sicile, & qu'il faut lire dans le texte de Quintilien, *bellum civile*, pour *bellum Siculum.* Cependant de savans Critiques croyent qu'il s'agissoit dans ce Poëme de *la Guerre de Sicile.* Marc Sénéque fait mention de ce Poëte dans ses *Suasoires*, où il rapporte quelques vers sur la mort de Cicéron; & son fils en parle dans son Epître 79. On croit aussi qu'il est le même dont Ovide fait mention dans une de ses Elégies. Nous avons une belle édition de Cornélius Sévére, publiée à Amsterdam en 1703, *in douze*, avec les Notes de Joseph Scaliger, de Frédéric Lindenbrog, & de Théophile Goralle, c'est à dire, de M. Jean le Clerc. * Ovide, *de Ponto*, *l.* 1. *Epist.* 8: *l.* 4. *Epist.* 2. Sénéque, *Suasor. VII.* Quintilien, *l.* 10. Eusébe & Scaliger, *in Animadv. n.* 2048, *&c.* Bayle, *Dict. Crit.*

S E'V E'R E (Sévérus) Hérésiarque, Chef des SE'VE'RIENS, tira dans le second siécle ses erreurs des Ecrits de Tatien. Il nioit la résurrection, rejettoit l'usage du vin, qu'il disoit procéder de la conjonction du serpent avec la terre, & se moquoit du Vieux Testament, des Actes des Apôtres, & des Epîtres de S. Paul. Selon la doctrine de cet impie, la femme étoit l'ouvrage du Diable, & ceux qui se marioient faisoient l'œuvre de cet esprit de ténébres. Il coupoit l'homme en deux piéces, attribuant à Dieu les parties depuis la tête jusqu'à la ceinture, & le reste au mauvais Principe. Clément Alexandrin & Origéne, qui écrivirent contre Tatien, combattirent aussi les rêveries de son Disciple. * S. Augustin, *Hær.* 24. Eusébe, *Hist. l.* 4. Baronius, *A. C.* 174.

S E'V E'R E (Lucius Septimius Sévérus) Empereur, naquit l'an de Jesus-Christ 146, à Leptis, Colonie Romaine en Afrique, d'un pére nommé GE'TA, & de Fulvia Pia. Après s'être élevé par sa valeur aux plus importantes charges de l'Empire, il s'empara du thrône, sous prétexte de venger la mort de l'Empereur Pertinax, en l'an 193. Il étoit alors dans la Pannonie; & étant venu à Rome, il se fit revêtir de la pourpre par les Soldats, qui tuérent Didius Julianus. Pescennius Niger avoit été déclaré Empereur par les Légions de Syrie, & Albin dans la Grande Bretagne. Il défit le dernier des deux, & marcha contre l'autre, qui fut tué après avoir perdu la bataille d'Issus. Ensuite, après un siége de trois ans, Sévére prit Byzance, qui avoit favorisé son parti, & en fit un village. Peu après, il mena son armée contre les Parthes, les Médes, les Arabes, & plusieurs autres Barbares, & en revint victorieux. Il punit aussi la rebellion des Juifs d'une façon fort rigoureuse; & Spartien dit que pour les avoir subjuguez, le Sénat lui décerna les honneurs du triomphe, à lui & à son fils. Lorsque les guerres d'Orient furent achevées, Sévére ne songea plus qu'à se débarasser d'Albin; & après divers combats, il le défit entiérement près de Lyon, & usa très-mal de sa victoire. Il y fit égorger sa femme, ses enfans, ses amis, grand nombre de personnes de qualité; & un de ses Historiens remarque jusqu'à quarante Consulaires qui éprouvérent sa vengéance. Ce fut cette extrême sévérité qui lui fit donner le nom de *Sylla Punique.* Les Chrétiens des Gaules, & entre autres ceux de Lyon, se trouvérent engagez dans le massacre qu'il fit faire des Partisans du Rebelle. Il ruïna presque toute cette ville, & il suscita contre l'Eglise la cinquiéme persécution, quoique pendant les premiéres années de son empire, il eût assez bien traité les Fidéles, en reconnoissance de ce que la santé lui avoit été rendue par un Chrétien nommé Procule. Après la défaite d'Albin, Sévére partagea la Bretagne en deux Gouvernemens. Le premier, qui comprenoit les parties méridionales, fut donné à Héraclite. Virius Lupus eut le second, qui étoit composé des provinces septentrionales voisines des Calédoniens. La quinziéme année de Sévére, les Calédoniens voyant que les Soldats Romains s'étoient énervez par l'oisiveté, prirent les armes, coururent dans la province Romaine, & firent d'abord de si grands progrès que l'Empereur, quoi qu'âgé de 60 ans & affligé de la goutte, prit la résolution de passer dans la Bretagne pour reprimer ces desordres. Il assembla une nombreuse armée & ne voulut point écouter les Ambassadeurs des peuples du Nord, si ce n'est qu'ils se voulussent remettre à sa discrétion, ce qu'ils refusérent. Il marcha donc vers leur païs avec Caracalla, son fils aîné, ayant laissé Géta à Londres pour gouverner les provinces méridionales. Il pénétra avec des peines infinies vers ces peuples & les subjugua. Mais il vit bien que cette conquête ne pouvoit être conservée, & il l'abandonna, se contentant de séparer l'Isle en deux parties par une muraille au même endroit où Adrien avoit élevé son rempart. Cette expédition lui fit prendre le titre de *Britannicus Maximus.* Les malheurs domestiques troublérent le bonheur de l'Etat, dans la personne des deux fils de Sévére, Antonin Caracalla, & Géta, qu'il avoit déclarez Césars & Associez à l'Empire. Le premier ne pouvant attendre que la mort lui laissât la puissance souveraine par une succession légitime, la voulut usurper par un parricide. Un jour marchant à cheval derriére son pére, il mit la main à l'épée pour le tuer; & il l'auroit fait, si ceux qui étoient à l'entour de lui, faisant un grand cri, ne l'en eussent empêché. Sévére vit cette action, la dissimula, & fut tellement accablé par l'horreur d'un crime si noir, qu'il en mourut un an après à Yorck en Angleterre, le quatriéme février 211, après avoir regné 17 ans, huit mois & trois jours, & avoir vécu 70 ans. Cet Empereur avoit de l'esprit, du bon sens, de la valeur & de la conduite, aimoit les Gens de Lettres, savoit les Mathématiques & l'Histoire, & avoit écrit celle de sa Vie. Les deux Princes ses fils qui lui succédérent, retournérent à Rome, après avoir fait la paix avec les Calédoniens. * Spartien, *in Sept. Severo.* Dion. Aurélius Victor. Eutrope. Orose. Eusébe. Baronius. M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *p.* 57 *& suiv.*

S E'V E'R E. *Voyez* A L E X A N D R E, Empereur.

S E'V E'R E (Fl. Valérius Sévérus) fils d'une sœur de l'Empe-

pereur Maximien Armentaire, fut créé César par ce Prince l'an 305, avec Maximin, & fut chargé du foin des affaires d'Italie & d'Afrique. Il ne jouït pas longtems de cet avantage; car Maxence fe fit déclarer Empereur à Rome: ce qui obligea Sévére d'y venir en diligence, pour étouffer cette rebellion en fa naiffance. Mais il y eut du defavantage, & fut obligé de fe retirer à Ravenne, d'où Maximien Hercule le fit fortir, fous prétexte de paix. On l'étrangla fur le chemin de Rome l'an 307. Lactance dit qu'on lui ouvrit les veines. * Zozime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 9. *&c.*

SE'VE'RE (Libius Sévérus) fut falué Empereur d'Occident dans Ravenne après la mort de Majorien, le 19 novembre de l'an 461. Le Sénat approuva cette élection avant que d'avoir eu le confentement de Léon, Empereur d'Orient; mais le nouvel Empereur n'eut pas le loifir de rien entreprendre; car Ricimer le fit empoifonner le 15 août 465. * Marcellin & Caffiodore, *in Chron.*

SE'VE'RE, Prélat de l'Ifle de Minorque, dans le cinquiéme fiécle, écrivit une lettre circulaire de la converfion des Juifs de cette Ifle, & une rélation des miracles opérez par les Reliques de faint Etienne qu'Orofe y avoit laiffées. * Gennadius, *de Script. Eccl.* Baronius, *A. C.* 418. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du cinquiéme fiécle.*

SE'VE'RE, Africain, Evêque de Miléve étoit grand ami de S. Auguftin, dont il lifoit les Ecrits avec beaucoup d'affiduité. Il vivoit vers l'an 420, & mourut avant S. Auguftin. Avant qu'il mourût, il nomma dans fon Clergé un fucceffeur à fa place, fans fe mettre en peine du confentement du peuple. Mais comme l'on craignoit une émeute après fa mort, S. Auguftin vint à Miléve à la follicitation du Clergé, fit la paix, & négocia fi bien que le fucceffeur, nommé par Sévére, demeura Evêque de Miléve. Il paroît que Sévére a écrit un grand nombre de lettres, dont il ne nous refte qu'une feule, qui fe trouve parmi celles de faint Auguftin, * *Epift.* 110 *&* 136. Cave, *Hift. Liter. Script. Ecclef. partie* 1. *p.* 222. *Dict. Allemand.*

SE'VE'RE, Ufurpateur de la chaire d'Antioche, & Hérétique, étoit né dans une ville de Pifidie, nommée *Sozopole*, de pére & de mére Idolâtres. Pendant fa jeuneffe il fe diffama par beaucoup de débauches, & s'adonna particuliérement aux fuperftitions de la Magie. Pour fe juftifier, il vint à Tripoli, ville de Syrie, où il reçut le Batême. Depuis il fit quelque tems profeffion de la vie monaftique dans un monaftére qui étoit bâti entre Gaze & Majuma; mais ayant donné dans l'opinion de ceux qui rejettoient le Concile de Chalcédoine, & qu'on nommoit *Acéphales*, il en fut chaffé. De là il vint à Conftantinople, pour fe plaindre à l'Empereur Anaftafe de ce mauvais traitement. Ce fut là qu'il fe mit dans fes bonnes graces, & qu'il acquit un pouvoir abfolu fur fon efprit. Quelque tems après, Sévére accompagné d'une troupe de fcélérats, chaffa de fon Siége Flavien d'Antioche, qui étoit un Prélat très-Catholique, & fe mit en fa place l'an 512. Il commença par prêcher les erreurs des Eutychiens, & prononça anathême contre le Concile de Chalcédoine. Enfuite il fit tous fes efforts pour attirer les Evêques de fon Patriarchat à fa communion. Il employa la douceur, puis la violence, fit fléchir les uns par crainte, pendant que les autres réfiftoient courageufement. Pour s'en venger, il ravagea l'églife, & fit tuer & manger aux chiens trois cens Moines, dont il n'avoit pu ébranler la conftance. D'ailleurs il menoit une vie abominable, & avoit rempli fon Palais de femmes débauchées. Ces violences & ces defordres durérent jufqu'en 519, que Juftin, qui l'année précédente avoit fuccédé à Anaftafe, voulant donner la paix à l'Eglife, condamna Sévére à avoir la langue coupée. Ce méchant homme fe fauva dans Alexandrie, où il évita cette punition. Il trouva dans cette ville des Prélats de fon parti, & continua à vivre dans fes abominations & dans fes impiétez. Ses Difciples furent nommez SE'VE'RIENS. Il avoit écrit quelques Traitez en forme de lettres, pour foutenir fon opinion. * Nicéphore, *l.* 15. Baronius, *A. C.* 511. *n.* 15. 16. 17 *&* 18. 512. 517. 519. 535, *&c.* Godeau, *Hift. Eccléfiaft. du feptiéme fiécle.*

SE'VE'RE, Evêque de Malaga en Efpagne, vers l'an 590, écrivit contre Vincent de Saragoffe, Arien, un livre intitulé, *Correctorium.* Nous avons auffi de lui un Traité de la Virginité, adreffé à fa fœur, & quelques Epîtres. * Ifidore, *de Script. Eccl.*

SE'VE'RE d'ALEXANDRIE, Evêque des Afmuméens, vivoit dans le neuviéme fiécle, en même tems qu'Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, qui a écrit des Annales en Arabe, & qui étoit de la Secte des Melchites. Ce Sévére au contraire, étoit de la Secte des Cophtes ou Jacobites, & a compofé des Annales qui contiennent trois tomes des Vies des Patriarches d'Alexandrie, où il décrit auffi l'origine des Evêques de ce païs-là. Abraham Ecchellenfis s'eft fervi des témoignages de cet Hiftorien Cophte contre Selden, dans fon *Eutychius vindicatus.* Sévére affûre dans fa préface qu'il a compofé fon Hiftoire fur plufieurs Actes qu'il a trouvez dans la bibliothéque d'Egypte, & qui étoient écrits en Grec ou en Cophte, d'où ils ont été traduits en Arabe. Cette Hiftoire de Sévére étoit dans la bibliothéque de M. Gaulmin, & eft préfentement dans celle du Roi de France.

SE'VE'RE. *Cherchez* ALEXANDRE Sévére, AQUILIUS Sévérus, CASSIUS Sévérus, ODON Sévére, & SULPICE Sévére.

* SE'VE'RIANUS, & SERVIANUS (Julius) qui avoit époufé Pauline, fœur de l'Empereur Adrien, fut trois fois Conful. Adrien, prêt de mourir, obligea fon beaufrére à fe donner la mort, afin qu'avant que d'expirer, il fût affuré que Servianus ne lui furvivroit pas, & ne régneroit pas après lui. Servianus étoit alors âgé de 90 ans. * Spartien, *in Adriano*, *c.* 1. 8 *&* 25.

SE'VE'RIE, grand païs avec titre de Duché dans la Mofcovie, qui s'étend depuis le Boryfthéne jufques à la mer. C'étoit d'abord un Duché fouverain, que les Ducs de Lithuanie s'affujettirent enfuite; mais qui depuis, auffi bien que le Duché de Lithuanie, parvint à Cafimir, fils de Jagellon, & Roi de Pologne. Sous Jean Bafilowitz, ce païs fe revolta contre la Pologne & fe donna aux Ozars. La capitale en eft Novogrod, éloignée de 36 lieues vers le fud de Smolensko. * *Dict. Allemand.*

SE'VE'RIE, ville de Pologne. *Voyez* SE'BE'RIE.

SE'VE'RIEN, *Severianus*, Evêque de Gabale, ville de Syrie, dans le quatriéme fiécle, & au commencement du cinquiéme, fut invité, en confidération de fon éloquence, par faint Jean Chryfoftome, de prêcher dans l'églife de Conftantinople; & lorfque ce Saint fut obligé de faire un voyage en Afie, il fut laiffé à fa place pour avoir foin de fon troupeau. Mais fa conduite lui attira des reproches de faint Chryfoftome, ce qui lui fit prendre parti entre les perfécuteurs de ce Prélat. Comme il avoit beaucoup de pouvoir fur l'efprit de l'Impératrice Eudoxe, il lui fit croire que faint Jean Chryfoftome, dans un de fes Sermons, l'avoit appellée Jézabel; & en très-peu de tems il forma un orage épouvantable contre ce faint Evêque, qui fut dépofé. Sévérien voulut ajoûter l'outrage à l'injure, dans un Difcours qu'il fit après cette dépofition; déclama très-aigrement contre lui; & avança qu'il mériteroit d'être dépofé pour fon orgueil, quand même il n'eut pas été coupable d'autres crimes. Le peuple, qui le confidéroit comme le principal auteur de l'injuftice faite à fon Evêque, & qui favoit que la jaloufie l'avoit rendu fon ennemi, ne put entendre ce Difcours fans s'émouvoir. Saint Chryfoftome fut rappellé, & quelque tems après fit chaffer de la ville Sévérien, fur quelque rapport que lui fit le Diacre Sérapion; mais l'Impératrice Eudoxe fit fa paix. Sévérien en témoigna beaucoup de reffentiment, & devint une feconde fois l'un des plus cruels perfécuteurs de ce faint Evêque. Gennade dit qu'il avoit lu de lui une Expofition fur l'Epître de faint Paul aux Galates. On a imprimé fous fon nom en Angleterre l'an 1612 fix Homélies Gréques fur l'Oeuvre des fix jours, avec les Ouvrages de faint Chryfoftome. On eft auffi perfuadé qu'entre les fix publiées fous le nom du dernier par le Cardinal Sirlet, il y en a quelques-unes qui font de Sévérien, & que Théodoret & faint Jean de Damas lui attribuent. * Gennade, *de Vir. Illuft. c.* 21. Socrate, *l.* 16. Sozoméne, *l.* 8. Nicéphore, *l.* 13. Pallade, *in Dial. Vit. S. Chryf.* Baronius, *A. C.* 400. 401. *&* *fuiv.* Bellarmin, *de Script. Eccl. &c.*

SE'VE'RIENS. *Voyez* SE'VE'RE, Héréfiarque, dans le fecond fiécle; & SE'VE'RE, Ufurpateur de la Chaire d'Antioche dans le fixiéme fiécle.

SE'VE'RIN (Saint) Abbé, Apôtre de Baviére & d'Autriche, dont on ne fait point la patrie, parce qu'il a voulu demeurer caché, prêcha dans le cinquiéme fiécle l'Evangile dans la Pannonie. Il y fut en grande réputation de fainteté, & mourut le huitiéme de janvier 482. * Eugippius, *Vita fancti Severini.* Baillet, *Vies des Saints.* Saint Grégoire de Tours fait mention de deux autres SE'VE'RINS, l'un Evêque de Cologne, qui vivoit du tems de faint Martin de Tours; & l'autre qui étoit venu des païs d'Orient à Bourdeaux, qui avoit été reçu par faint Amand vers l'an 404, & que l'on dit avoir fait quantité de miracles en ce païs. * Grégoire de Tours, *de Miraculis Martyr. l.* 1. *c.* 4. *de Gloria Confeffor. c.* 45.

SE'VE'RIN (Saint) de Château-Landon, dans le Gâtinois, Abbé d'Agaune dans le Valais, qu'on a depuis appellé *S. Maurice*, dans les cinquiéme & fixiéme fiécles. La réputation de fa fainteté étoit fi grande, que le Roi Clovis étant tombé malade en 504, le fit venir à Paris, afin qu'il lui procurât fa guérifon. On dit que ce Saint en entrant à Paris, guérit un lépreux; & qu'ayant mis fa robe fur la tête du Roi, ce Prince fut guéri fur le champ. Clovis, en reconnoiffance, lui donna de l'argent pour diftribuer aux Pauvres, & lui accorda la grace de plufieurs Criminels. Sévérin quitta enfuite Paris pour retourner en fon païs; & étant arrivé fur la montagne de Château-Landon, où il y avoit une petite chapelle, il y trouva deux Prêtres, Pafchafe & Urficin, qui exercérent envers lui l'hofpitalité. Il tomba malade en ce lieu, où il mourut le onziéme février 507, & fut enterré en cette chapelle, dans la place de laquelle Childebert fils de Clovis, fit depuis bâtir une grande églife, qui fut longtems adminiftrée par des Eccléfiaftiques féculiers, vivans en communauté, & qui dans le XII fiécle embrafférent la Régle de faint Auguftin. Le corps de faint Sévérin demeura dans fon cercueil jufqu'au feptiéme fiécle, dans lequel faint Eloi lui fit une châffe d'argent, qui fut brifée & emportée dans une irruption des Normands. On en fit depuis une autre, qui fut fauvée à ce qu'on croit, de l'embrafement du monaftére brûlé par les Anglois. Les Huguenots ayant pillé l'Abbaïe, voulurent avoir la châffe de faint Sévérin: on fut obligé de leur donner le métal; mais on prétend que l'on a réfervé une partie des offemens du Saint. C'eft ce faint Sévérin, qui eft le Patron titulaire de la paroiffe de ce nom à Paris, & non pas un autre S. SE'VE'RIN, Solitaire près de cette ville, dont on fait la Fête au mois de novembre. * *Vie de faint Sévérin écrite par* Faufte, *dans* Bollandus, *& les fiécles Bénédictins de* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints.*

SE'VE'RIN, *Severinus*, Pape, Romain de nation, fut élu après Honorius I, le 29 mai 640, après que le Siége eut vaqué un an, fept mois & 18 jours. Il réfifta courageufement aux follicitations preffantes de l'Empereur Héraclius, qui le vouloit obliger de foufcrire à un Edit ou Expofition de Foi, qu'il avoit publiée fous le nom d'*Ecthefis.* Au contraire il la condamna comme hérétique, & mourut après avoir gouverné deux mois & quatre jours, JEAN IV lui fuccéda. * Baronius, *in Annal.*

SE'VE'RINE, *Ulpia Severina*, femme de l'Empereur Aurélien, n'eft connue que par les médailles. Elle eut de fon mari-

tiage une fille qui fut mére d'un autre AURE'LIEN, homme d'un mérite distingué, & Proconsul de Cilicie sous le régne de Constantin. Sévérine survécut à Aurélien, qui fut tué l'an 275, & même elle conserva le rang d'Impératrice jusqu'à sa mort, qui arriva deux ans après ou environ, ainsi qu'on le voit par ses médailles. * Vopiscus, *in Aureliano.*

SE'VE'RINUS de MONZAMBANO. *Voyez* MONZAMBANO.

SE'VERLEUS ou SE'NERLÆUS (Jean) Anglois du diocése de Salisburi, Docteur en Droit Civil & Canonique, enseigna longtems à Oxford. Il fit plusieurs livres des Ecrits qu'il avoit dictez à ses Ecoliers, & qu'il mit au jour sous le tître de *Lectura Ordinaria*, & *Lectura Extraordinaria*, dont les Manuscrits ont été longtems gardez dans la bibliothéque de Norwich. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

SE'VERNE, riviére d'Angleterre. *Voyez* SAVERNE.

SE'VE'RUS (Annius) *Voyez* ANNIUS SE'VE'RUS.

SE'VE'RUS (Aquilius) *Voyez* AQUILIUS.

SE'VE'RUS (Cornélius) *Cherchez* SE'VE'RE.

SE'VESTIA: c'étoit anciennement une ville épiscopale de Cilicie, suffragante de Tarse. Elle est maintenant sur la côte de Caramanie en Natolie, entre Scalemure & Tarse. * Maty, *Dict. Géogr.*

SE'VI (Sabathaï) insigne Fourbe, qui osa se dire le Messie des Juifs en 1666, naquit à Smyrne dans la Natolie sous le régne d'Amurat IV, l'an 1626, & étoit fils de Mardochée, Juif de Religion. Après avoir fait un grand progrès dans les Sciences, il alla à Constantinople, d'où il fut chassé par les Rabbins; ce qui l'obligea de retourner à Smyrne. En 1662, il fit un voyage à Jérusalem, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur, à cause de sa capacité: & il y vécut trois ans dans l'estime de tous ceux de sa nation. C'est la coutume des Juifs de Jérusalem, de députer tous les trois ans à Constantinople, en Egypte, & dans les autres païs, un nombre de Rabbins, pour recueillir les aumônes. Sévi fut choisi pour aller en Egypte; & en passant par la ville de Gaza, à deux journées de Jérusalem, il y rencontra Nathan, Juif originaire d'Allemagne, lequel ayant fait ses études à Jérusalem, s'étoit retiré à Gaza, où il avoit épousé la fille d'un Marchand fort riche. Ce Nathan, charmé de la science de Sévi, lia une étroite amitié avec lui, & forma le dessein de le faire passer pour le Messie: à quoi Sévi consentit, se voyant appuyé d'un homme, qui pouvoit faire de grandes dépenses pour l'exécution de cette entreprise. Lorsque Sabathaï Sévi fut de retour de son voyage d'Egypte, Nathan écrivit aux Juifs de Jérusalem qu'ils ne regardassent point Sévi comme un homme ordinaire, mais comme le Messie; qu'ils le reçussent comme leur Roi, & qu'il leur montreroit bientôt des effets de sa puissance & de sa sainteté. Le peuple, qui est amateur de la nouveauté, vint au devant de lui avec des cris de joye, qui éclatérent de toutes parts: de sorte que les Turcs accoururent pour empêcher ce desordre; mais les Rabbins les ayant appaisez par une somme de cinq mille écus, chassérent cet Imposteur hors de Jérusalem. Il se réfugia à Smyrne, d'où il sortit au mois de janvier 1666, pour retourner à Constantinople, afin d'y faire son entrée en qualité de Messie. En approchant des Dardanelles, il fut arrêté par des Chiaoux, ou Sergens du Grand-Seigneur, qui lui ayant mis les fers aux piez, le montérent sur un cheval, & le menérent par terre à Constantinople, où les Juifs qui avoient été avertis de son arrivée, ne laissérent pas de le recevoir comme leur Libérateur, quoiqu'ils le vissent dans les chaînes. De là il fut ramené dans un des châteaux des Dardanelles, d'où le Grand-Seigneur ordonna qu'on le transférât à Andrinople. Sabathaï Sévi y arriva le 14 septembre 1666, & eut une conférence avec le premier Médecin du Sultan, qui étoit un Juif Renégat envoyé de la part de sa Hautesse, dans la pensée que ce prétendu Prophéte se découvriroit plus confidemment à lui qu'à un Turc naturel. Leur résultat fut que, pour éviter une mort ignominieuse, dont il étoit menacé, il n'y avoit point d'autre moyen que de se faire Turc, à quoi cet Imposteur consentit. Le Grand-Seigneur ayant été averti de la résolution de Sévi, ordonna qu'on l'amenât en sa présence. A l'entrée de la salle, ce faux Messie jetta à terre le bonnet de Juif, qu'il foula aux piez, & en même tems un Page du Grand-Seigneur lui mit un turban sur la tête; & le dépouillant de la robe Juive de drap noir, le revêtit d'une autre, dont sa Hautesse lui faisoit présent. En cet état il parut devant le Sultan, qui le nomma *Agi Mehemed Efendi*, c'est à dire, *l'estimé Docteur Méhémet.* Il le fit Capigi-Bachi, & lui donna cinquante écus de pension par mois. Ce Renégat voulut faire passer cette action pour une feinte nécessaire, afin de se maintenir dans l'esprit des Juifs; mais bientôt après il commença à prêcher en public le Mahométisme; & pendant cinq années il excita plusieurs Juifs à prendre le Turban comme lui. Enfin le tems étant venu, non de la rédemption des Juifs, mais de la perte de Sévi, le Grand-Seigneur, qui eut avis qu'il ne laissoit pas de faire secrettement des Fêtes avec les Juifs, commanda qu'on le conduisît au château de Dulcigno dans la Morée, où il mourut avec sa femme le dixiéme septembre 1676, âgé de 50 ans. * De La Croix, *en ses Mémoires, partie* 2.

Lorsque les Juifs d'Amsterdam eurent la nouvelle de ce prétendu Messie, plusieurs vendirent leurs effets & se retirérent en Palestine, après avoir acheté un bon nombre de livres faits par les Juifs soit imprimez soit manuscrits. Plusieurs Juifs de Constantinople vénérent encore la mémoire de cet Imposteur. * Joh. Christoph. Wolfii *Bibliotheca Hebraica*, *in voce* Schabtaï Zévi.

SE'VIGNE' (Françoise-Marguerite de) a été dans le siécle passé aussi connue par la beauté de son esprit, que distinguée par sa naissance & par les autres dons de la Nature. Sa mére la mena en 1663 à la Cour, où le bruit de sa sagesse & de sa beauté l'avoit déja précédée, & où elle répréfenta divers personnages dans plusieurs Ballets & Fêtes qui y furent données en 1663, 1664 & 1665. En 1669, le 27 janvier, elle fut mariée à *François-Adhémar* de Monteil, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence & des armées de sa Majesté. Madame de Sévigné, mére de la Comtesse de Grignan, est célébre par ses lettres si spirituelles & si délicatement écrites. Sa fille est morte le 13 août 1705. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SE'VILLE, sur le Guadalquivir, ville d'Espagne, capitale de l'Andalousie, avec Archevêché, est nommée par les anciens Auteurs, *Hispalis ad Bætim*, *Hispal* & *Ispalis.* Cette ville, qui est très-ancienne, est la plus considérable d'Espagne après Madrid, & l'une des plus riches & des plus marchandes de l'Europe. Les Maures la prirent avec le reste du païs en 713, & la gardérent durant 534 ans, jusqu'au 22 décembre 1248, que Ferdinand III, Roi de Léon & de Castille, la leur enleva après un siége de seize mois. L'enceinte de Séville est presque ronde, & enferme divers magnifiques Palais, de belles églises, & de grandes places, qui ont toutes des fontaines, dont les eaux sont apportées par des aqueducs de cinq ou six lieues loin de la ville. L'Archevêque a 80000 écus Romains de revenu, mais quand il n'est pas Cardinal, le Roi en prend la moitié. Son Chapitre a plus de 150000 écus de rente; & quatre Chanoines ont le privilége d'être vétus en Cardinaux. L'église métropolitaine, qui est la plus grande de toute l'Espagne, a cent soixante & quinze pas de long, & quatre-vints de large, avec des chapelles tout à l'entour, un beau chœur, une riche Sacristie, & un clocher très-haut, où l'on compte vint-quatre grosses cloches. Il y a encore à Séville Université, Inquisition, & un lieu où l'on bat la monnoye, appellé *la Tour de l'or.* Séville & Ségovie sont les seules villes en Espagne, où l'on fabrique des piéces d'or & d'argent. Les Voyageurs y admirent la propreté du lieu où les Marchands s'assemblent, pour parler des affaires de leur négoce. Il y a un très-grand nombre de Colléges & de maisons religieuses, avec sept portes. On passe par celle de Triana un grand pont de bâteaux, qui conduit dans un très-beau fauxbourg de même nom, où les Curieux trouvent de quoi se satisfaire. On admire plusieurs raretez à Séville; & c'est en ce sens que les Espagnols disent, *Qui no ha visto Sevilla, no ha visto maravilla.* Il y a une porte qu'on nommoit encore il n'y a pas fort longtems la porte d'Hercule: on lit ces vers au dessus,

Condidit Alcides, renovavit Julius urbem,
Restituit Christo Fernandus tertius Hæres.

Il est certain que Jules César nomma cette ville *Julia Romula.* Cela se voit en beaucoup d'Inscriptions que rapporte Ambrosio de Moralès, où Séville est appellée *Colonia Hispalensium*, & en d'autres *Julia Romana.* Isidore le dit en termes exprès dans ses Etymologies, *Hispalim Julius condidit, quam ex suo nomine & Romæ urbis vocabulo, Juliam Romulam vocavit.* C'est dans cette ville que fut signé le neuviéme novembre 1730, le traité entre les Rois d'Angleterre, de France & d'Espagne. * Rodrigue Caro, *Antiquid. de Sevilla.* Alonso Morgado, *Hist. de Sevil.* Mérula, *de Script. Hispan.* Mariana, *Biblioth. Script. Hispan.* Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Espagne & de Portugal.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONCILES DE SEVILLE.

L'Eglise de Séville a eu des Prélats illustres, entre lesquels les saints fréres Léandre & Isidore ont été des plus renommez. Ils ont tous deux célébré un Concile en cette ville, le premier en 590, & le second en 619. De celui-là nous avons trois Canons, adressez à l'Evêque de Pégase; & de l'autre, nous en avons treize.

Il y a aussi en Espagne SE'VILLA *la Vieja*, qui est une ville ruïnée d'Andalousie, prés de Séville. Elle a été la patrie de Silius Italicus, & des trois Empereurs, Trajan, Adrien & Théodose *l'Ancien*, selon Moralès, Mariana, &c. Les Anciens l'ont nommée *Italica.*

SE'VILLE, que les Espagnols nomment ordinairement *Sevilla del Oro*, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Jamaïque, avec un port sur le Golfe du Mexique. Elle est peu considérable, & depuis quelques années elle a été prise par les Anglois sur les Espagnols, qui en étoient les Fondateurs.

SEULPHE, Archevêque de Rheims, & Légat du saint Siége, fut Ministre d'Etat du tems du Roi Charles *le Simple*, & des Rois Robert & Raoul. Ce fut à lui & à Herbert, Comte de Vermandois, que Raoul donna le commandement de l'armée qu'il envoya contre les Normands, que Seulphe obligea en 923, de faire la paix avec le Roi, & de renouveller l'alliance. Peu auparavant il avoit sacré Emme, femme du Roi Raoul, dans l'église de Rheims, où il couronna cette Reine, en qualité d'Archevêque & de premier Ministre. La même année le Pape Jean X lui envoya le *Pallium*, qui étoit alors la plus grande marque de distinction dans l'Eglise (car la pourpre du Cardinalat n'étoit pas encore en usage.) Sur quoi il faut remarquer que le Pape ne donnoit point le *Pallium* aux Archevêques de Rheims, qu'il ne leur donnât en même tems le tître de Légat Apostolique: ce qui a fait que ces Archevêques se sont qualifiez depuis Légats-nez du saint Siége. Seulphe mourut l'an 925. * Le Comte d'Auteuil, *des Ministres d'Etat.*

SE'VRE ou SEURE, en Latin *Separa*, nom de trois riviéres en France. La premiére est la Sévre Nantoise, qui prend sa source dans le Poitou, dont elle traverse une partie, à peu prés du sud-est au nord-ouest, jusques à Aigrefeuille dans l'Evêché de Nantes, puis du sud au nord jusques à la Loire ou el-

elle se décharge un peu au dessous de la ville de Nantes. La seconde qui est la Sévre Niortoise, prend aussi sa source dans le Poitou, trois ou quatre lieues au dessus de S. Maixent, arrose cette ville & celles de Niort, de Maillezais & de Murans, & se rend ensuite dans la Mer. La troisiéme est en Anjou. Elle est beaucoup plus petite que les deux autres, coule du sud-est au nord-ouest & porte ses eaux dans la Loire, six lieues ou environ au dessus de Nantes.

SEURE, ville. *Cherchez* BELLEGARDE, sur la Saône.

SEW. SEX. SEY. SEZ.

SEWER ou SHURE, en Latin *Suirius*, fleuve d'Irlande, dans la province de Mounster ou Mommonie. Cette riviére prend sa source dans le Comté de Tipérari, coule d'abord du nord-ouest au sud-est, puis du nord au sud jusques au dessous de Cashel, ensuite du nord-ouest au sud-est, enfin de l'ouest à l'est en séparant les Comtez de Tipérary & de Kilkenny jusqu'à ce qu'elle se décharge dans le Barrow. Elle arrose Cashel, Carick & Waterford. * Sanson, *Carte de l'Irlande méridionale.*

SEXAGE'SIME, huitiéme Dimanche avant Pâques. *Voyez* CAREME.

SEXTIUS AFRICANUS. *Voyez* AFRICANUS (Sextius.)

SEXTUS, Médecin de la Secte des Empiriques, dans le second siécle, sous l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, écrivit dix livres contre les Mathématiciens, & trois des opinions des Pyrrhoniens. On a cru qu'il étoit le même que SEXTUS de Chéronée, petit-fils de Plutarque; & qu'il a été l'un des Précepteurs d'Antonin *le Philosophe*, comme Jules Capitolin le remarque expressément dans la Vie de ce Prince. Mais si ce sentiment est véritable, il ne faut pas croire qu'il ait composé un Traité *de Medecina Animalium*, qu'on lui attribue, & qui est un Ouvrage d'un Platonicien. * Vossius, *de Philosoph. c.* 12.

SEXTUS, Auteur qui a vécu dans le second siécle: il a écrit un Traité de la Résurrection, duquel Eusébe fait mention, *Hist. l.* 5. *c.* 27.

SEXTUS, Philosophe de la Secte de Pythagore, laissa un Traité intitulé, *Enchiridion Sententiarum*, traduit de Grec en Latin par Rufin. C'est ce même Sextus, que quelques-uns ont ridiculement confondu avec saint Sixte, Pape & Martyr. * Gesner, *in Biblioth.* Ce Recueil de Sentences a été imprimé plusieurs fois. La derniére édition est celle d'Amsterdam de 1688: il y est joint à divers Traitez Mythologiques, Physiques & Moraux. * *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

SEXTUS, Africain, est Auteur d'une Chronologie, & d'un Ouvrage en onze livres, intitulé Κεςῶν, qu'il dédia à Alexandre, fils de Mammée. * Vossius, *de Philos. & Phil. Sect.*

SEXTUS AURE'LIUS VICTOR. *Cherchez* AURE'LIUS VICTOR.

SEXTUS AB HEMMINGA. *Cherchez* SIXTE.

SEXTUS JULIUS FRONTIN. *Voyez* FRONTIN.

SEXTUS POMPEIUS FESTUS. *Voyez* FESTUS.

SEXTUS POMPONIUS. *Cherchez* POMPONIUS.

SEXTUS RUFUS, personnage Consulaire dans le quatriéme siécle, & vers l'an 364, composa un Abbrégé de l'Histoire du peuple Romain, qu'il dédia à l'Empereur Valens. Cet Ouvrage intitulé, *Breviarium Historiæ Romanæ*, s'étant trouvé fort corrompu, fut corrigé sur divers Manuscrits, par Jean Cuspinien. Raphaël Volaterran dit que le véritable nom de cet Ecrivain étoit *Festus Rufus*. Blondus, Marlien & quelques autres ont cru qu'un Sextus Rufus, vivant du tems de Dioclétien, avoit laissé une Description de Rome: s'ils ne se trompent pas, c'est un Ecrivain différent de l'Auteur de l'Abbrégé. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 8.

SEYDE, ville de la Phénicie en Syrie. *Voyez* SIDON.

SEYMOUR, Maison considérable en Angleterre, dont sont issus les Ducs de Sommerset, les Marquis & les Comtes de Hartford & les Barons de Beauchamp, qui descendent de JEAN qui suit.

I. JEAN Seymour de Wolfhal, dans le Comté de Wilt, Chevalier, mort le 21 décembre 1536, eut entre autres enfans d'*Elisabeth*, fille de *Henri* Wentworth de Nettelsted sa femme, 1. EDOUARD, I. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, troisiéme femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre, mariée le 20 mai 1536, morte le 14 octobre 1537; 3. *Henri*, mort sans enfans de *Barbe*, fille de *Thomas* Morgan; 4. *Thomas*, Baron de Sudley, Amiral d'Angleterre, Chevalier de la Jarretiére, qui épousa *Catherine* Parre, veuve de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre, dont elle avoit été la sixiéme femme, morte en 1547, *duquel il sera parlé cy-après* en l'article séparé d'EDOUARD son frére aîné; 5. *Elisabeth*, mariée 1. à *Antoine* Oughtred, Chevalier: 2. à *Grégoire*, Baron de Cromwel: 3. à *Jean* Paulet; & 6. *Dorothée* Seymour, qui épousa *Clément* Smith, Chevalier.

II. EDOUARD Seymour, I. du nom, Vicomte de Beauchamp en 1536, Comte de Hartford ou Hertford en 1537, Protecteur du Royaume d'Angleterre sous le Roi Edouard VI, Baron d'Angleterre, Duc de Sommerset en 1547, Chevalier de la Jarretiére, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, eut la tête tranchée le 24 janvier 1552. Il avoit épousé 1. *Catherine*, fille de *Guillaume* Fillol de Woodland: 2. *Anne*, fille d'*Edouard* Stanhope de Shelford, morte en 1587, dont elle eut entre autres enfans, 1. EDOUARD, II. du nom, qui suit, 2. *Henri*, mort sans postérité de *Jeanne* Percy, fille de *Thomas*, Comte de Northumberland; 3. *Anne*, mariée 1. à *Jean* Dudley, Comte de Warwick: 2. à *Edouard* Umpton, Chevalier; 4. 5. *Marguerite* & *Jeanne*, mortes sans alliance; 6. *Marie*, alliée 1. à *André* Rogers: 2. à *Henri* Peyton; & 7. *Elisabeth* Seymour, seconde femme de *Richard* Knightley de Faussay.

III. EDOUARD Seymour, II. du nom, Comte de Hartford, Baron de Beauchamp, mort en avril 1621, avoit épousé 1. *Catherine* Grey, fille de *Henri*, Duc de Suffolc: 2. *Françoise* Howard, fille de *Guillaume*, Baron d'Effingham, morte le 15 mai 1598: 3. *Françoise* Howard, fille de *Thomas*, Vicomte de Bindon. Du premier lit sortirent entre autres enfans 1. EDOUARD, III. du nom, qui suit; & 2. *Thomas* Seymour, mort sans postérité d'*Isabelle*, fille d'*Edouard* Onléze de Catesby.

IV. EDOUARD Seymour, III. du nom, Baron de Beauchamp, mort en 1618, avant son pére, avoit épousé *Honorée*, fille de *Richard* Rogers de Brianston, dont il eut 1. EDOUARD, IV. du nom, qui suit; 2. GUILLAUME, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné*; 3. FRANÇOIS, *qui a fait la branche de* TROWBRIDGE, *rapportée cy-après*; & 4. *Honorée* Seymour, mariée à *Ferdinand* Dudley, Chevalier des Bains.

V. EDOUARD Seymour, IV. du nom, mort avant son pére, épousa *Anne* Sackville, fille de *Robert*, Comte de Dorset, dont il eut 1. 2. *Edouard* & *Anne* de Seymour, morts en enfance.

V. GUILLAUME Seymour, fils puîné d'EDOUARD, III. du nom, Baron de Beauchamp, fut Comte, puis Marquis de Hartford en 1640, Chevalier de la Jarretiére, & Duc de Sommerset en 1660, & mourut le 24 octobre de la même année. Il avoit épousé 1. *Arabelle* Stuart, fille de *Charles*, Comte de Lénox, morte en 1615: 2. *Françoise* Dévereux, fille de *Robert*, Comte d'Essex, dont il eut entre autres enfans, 1. HENRI qui suit; 2. *Jean*, Duc de Sommerset après la mort de son neveu, mort en avril 1675, sans laisser de postérité de *Sara*, fille de *Richard* Alston, Chevalier; 3. *Françoise*, mariée 1. à *Robert*, Comte de Molineux: 2. à *Thomas*, Comte de Southampton: 3. à *Conyer*, Baron d'Arcie; 4. *Marie*, alliée à *Heneage*, Comte de Winchelsey; & 5. *Jeanne* de Seymour, qui épousa *Charles*, Baron Clifford de Landsborough, morte le troisiéme novembre 1679.

VI. HENRI Seymour, Baron de Beauchamp, mourut avant son pére, à l'âge de 28 ans, ayant eu entre autres enfans de *Marie*, fille d'*Artus*, Baron Capel, 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Elisabeth* Seymour, mariée en 1676 à *Thomas* Bruce, Comte d'Ailesbury.

VII. GUILLAUME Seymour, Duc de Sommerset, Marquis de Hartford, Baron de Beauchamp, &c. mourut sans alliance le 12 décembre 1671. Son oncle *Jean* lui succéda, *ainsi qu'il a été remarqué.*

BRANCHE DES BARONS de Trowbridge, puis Ducs de Sommerset.

V. FRANÇOIS Seymour, troisiéme fils d'EDOUARD Seymour, III. du nom, Baron de Beauchamp, fut créé Baron de Trowbridge en 1640, & mourut le 12 juillet 1664. Il avoit épousé 1. *Françoise*, fille & héritiére de *Gilbert*, Baron d'Arlington: 2. *Catherine*, fille de *Robert* Lée de Bilsley, dont il eut 1. CHARLES qui suit; & 2. *Françoise* Seymour, mariée à *Guillaume* Ducie, de Toxtworth.

VI. CHARLES Seymour, Baron de Trowbridge, mort en août 1665, avoit épousé 1. *Marie*, fille & héritiére de *Thomas* Smith de Soley: 2. *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Baron d'Arlington. Du premier lit vint entre autres enfans, 1. *Françoise*, mariée à *George* Hungerford de Cadenham: & du second sortirent entre autres, 2. *François*, Baron Seymour de Trowbridge, Duc de Sommerset, né le 17 janvier 1657, tué en 1678; & 3. CHARLES qui suit.

VII. CHARLES Seymour, Duc de Sommerset, Chevalier de la Jarretiére, &c. a épousé le 30 mai 1682, *Elisabeth* Percy, veuve de *Henri* Cavendish, Comte d'Ogle, & fille de *Joscelin*, Comte de Northumberland, dont est issu un fils né en 1687. *Imhoff, *Hist. Généalogique des Pairs d'Angleterre.*

SEYMOUR (Edouard) étoit frére de *Jeanne* Seymour, épouse de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre, après la mort d'Anne de Boulen; & par cette alliance, oncle d'Edouard VI, fils de sa sœur & de Henri VIII. Edouard VI, ayant été proclamé Roi, & déclaré Chef de l'Eglise Anglicane, quoiqu'il fût en bas âge, Seymour se fit créer Duc de Sommerset, Tuteur du Roi, & Protecteur du Royaume. Cette dignité le rendit maître de l'Etat, & lui donna un pouvoir absolu sur le spirituel & sur le temporel du Royaume. Le Roi Henri VII avoit ruïné plusieurs monastéres; mais il n'avoit pas touché à un grand nombre d'églises bâties par ses prédécesseurs. Le nouveau Protecteur fit dessein de les détruire entiérement, & imposa silence aux Evêques & aux Pasteurs Catholiques Romains, pour donner pouvoir aux Luthériens & aux Zuingliens de prêcher leur doctrine au peuple. Il chercha aussi tous les moyens de gagner l'esprit du Roi Edouard, dont il avoit la conduite & l'autorité entre les mains, afin qu'étant devenu majeur, il approuvât les changemens que son oncle auroit faits dans la Religion. Il avoit un frére, nommé THOMAS Seymour, pourvu de la charge d'Amiral, lequel après la mort de Henri VIII, épousa *Catherine* Parre, sixiéme femme de ce Roi. Ayant eu quelque différent avec lui, il résolut de le perdre, & suborna des Calomniateurs, qui le firent condamner en 1549, à avoir la tête tranchée, pour avoir, *dit-on*, attenté sur la personne du Roi. Mais enfin, Jean Dudley, Comte de Warvik, attira à son parti les plus puissans du Royaume, & accusa le Protecteur d'abuser de son autorité au préjudice de l'Etat. Après l'avoir mis en prison, il l'obligea de quitter la qualité de Protecteur; & l'an 1552, il lui fit couper la tête. * Sandérus, *Histoire du Schisme d'Angleterre.*

SEYMOUR (Anne, Marguerite & Jeanne) trois sœurs illustres par leur science en Angleterre, dans le XVI siécle, étoient filles d'EDOUARD, ainsi qu'il a été remarqué cy-dessus. Elles composérent cent-quatre Distiques Latins sur la mort de la Reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François I, lesquels furent traduits en François, en Grec, en Italien, & imprimez à Paris en 1551, sous le titre de *Tombeau de Marguerite de Valois, Reine de Navarre.* Ces filles ont été louées par Ronsard & par Nicolas de Herberay, Sieur des Essars, Auteur de la Version Françoise des *Amadis des Gaules.* * Bayle, *Dict. Crit.* édit. de 1702.

SEYNE, grande riviére de France. *Voyez* SEINE.

SEYNE, petite ville de France en Provence, aux confins du Dauphiné & du Comté de Nice, entre Embrun & Digne, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEYR. *Voyez* SE'IR.

SEYSSEL (Charles de) frére du Baron d'Aix, dont il est parlé dans la seconde partie de l'article suivant, & Evêque de Genéve. Le Chapitre des Chanoines de Genéve le choisit en 1490; mais Antoine Champion, Président de Turin & Chancelier de Savoye, qui avoit été marié, & qui étoit alors Evêque de Mont-de-Vis en Piémont, obtint du Pape l'Evêché de Genéve. Charles de Seyssel, élu dans les formes, ne voulant pas lui céder, il y eut un grand procès entre eux. Champion ayant obtenu Sentence du Métropolitain de Vienne contre de Seyssel, & étant aidé par le Seigneur de Bresse, vint pour s'en rendre maître de gré ou de force. Il y eut quelque rencontre des deux partis au Pont de Chancy, où il en demeura quelques-uns sur la place, & de Seyssel céda au plus fort. En 1510, Philippe de Savoye, Evêque de Genéve, n'aimant point l'Etat ecclésiastique, céda sa place à Charles de Seyssel, qui remonta de la sorte sur le thrône épiscopal de Genéve. Il envoya cette même année aux dépens de la ville, deux Députez à Strasbourg, demander à Maximilien, Roi des Romains, la confirmation des libertez de la ville, autorisées par la Bulle de l'Empereur Frédéric Barberousse, par laquelle ils lui firent connoître que la ville étoit franche de certains droits qu'on exigeoit alors d'elle. L'Evêque mourut en 1513 à Moiranc, revenant d'un pélerinage à Notre-Dame du Puy. Il étoit d'une humeur douce & honnête, mais il n'avoit pas beaucoup d'étude, ni un esprit fort pénétrant. Il étoit toûjours opposé aux volontez du Duc, qui lui dit un jour *qu'il l'avoit fait Evêque, mais qu'il le déferoit, & le rendroit le plus pauvre Prêtre de son diocése.* Bonnivard dit, que ce qui fit qu'on regretta à Genéve de Seyssel, ne fut pas tant le zéle qu'il fit paroître pour la conservation de la Jurisdiction ecclésiastique, & des libertez de la ville, que la comparaison que l'on faisoit de lui avec Jean de Savoye, son successeur, qui travailla sans détour, & de concert avec le Duc, à faire passer Genéve sous la domination de ce Prince. * Spon, *Histoire de Genéve* de l'édition de 1730, *p.* 109 *& suiv.*

SEYSSEL (Claude de) Archevêque de Turin, né à Aix en Savoye, ou, selon d'autres, à Seyssel, petite ville du Bugey, fut Maître des Requêtes, & Conseiller du Roi Louïs XII, dont il écrivit l'Histoire depuis l'an 1498, jusqu'en 1515. Il assista au nom de ce Prince au Concile de Latran, sous Léon X, & fut nommé en 1510 à l'Evêché de Marseille, où il reçut le Roi François I, & la Reine Claude, son épouse. En 1517, il fut fait Archevêque de Turin, où il avoit autrefois professé le Droit avec un applaudissement universel. Il mourut le premier de juin 1520, & laissa un livre contre les Vaudois; un Traité de la Providence; de la Dignité de Roi; de trois Etats de Voyageurs au Pape Léon X; des Commentaires sur l'Evangile de saint Luc; & sur le Droit Civil. Il traduisit aussi en François l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe de Césarée, Thucydide, Appien Alexandrin, Diodore de Sicile, Xénophon, Justin, les Oeuvres de Sénéque, &c. Il a aussi composé plusieurs Ouvrages qui servent à illustrer l'Histoire moderne. L'an 1566, parut à Bâle son *Speculum Feudorum:* en 1540, & en 1557, on imprima à Paris son Traité intitulé, *la Loi Salique des François*, qui selon Chantereau le Févre, est le premier où la Loi Salique ait été alléguée au sujet du Droit de la Couronne de France, ceux qui l'ont précédé n'ayant allégué que l'ancienne coutume du Royaume. On publia aussi à Paris en 1519, 1540 & 1548, sa *grande Monarchie de France*, qui a paru plusieurs fois en Latin de la Traduction de Sleidan, & où l'Auteur soutient une opinion fort extraordinaire dans un Conseiller des Rois de France, qui est, que l'état de ce Royaume est mixte, & que le Roi est dépendant du Parlement. Enfin, il donna lui-même l'an 1508, à Paris, l'Histoire de Louïs XII, qui a été réimprimée plusieurs fois, & où l'on trouve des faits très-curieux; &, comme pour suppléer à ce qui y manquoit, il publia en 1570, la Rélation de la célébre bataille d'Agnadel. Philibert Pingon a fait son Eloge, dans un Ouvrage intitulé *Augusta Taurinorum.* * Chassaneus, *Catalogus Gloriæ Mundi, partie* 10. Ughel, *des Archevêques de Turin, tome* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 665 *&* 669. Antoine du Verdier, *Biblioth. p.* 149.

☞ De la famille de ce Prélat, il y a eu plusieurs Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade, savoir, en 1438, JEAN de Seyssel, Seigneur de Barjat, de La Rochette, &c. Maréchal de Savoye, & Lieutenant-Général de Bresse; en 1465, CLAUDE de Seyssel, Seigneur d'Aix, aussi Maréchal de Savoye; en 1618, BERTRAND de Seyssel, Baron de Serra & du Chastelard, Colonel d'Infanterie, Cornette Blanche de la Noblesse de Savoye, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes. Une branche de Seyssel prit le nom de La Chambre. *Voyez* LA CHAMBRE.

SEYTRES-CAUMONT, Maison ancienne, dont nous rapporterons ici la Généalogie depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME de Seytres, Seigneur du Puy-Saint-Martin en Dauphiné, &c. vivoit en 1180. Il épousa *Marie* de Clavayson, dont il eut 1. GE'RAUD, I. du nom, qui suit; & 2. *Pons* de Seytres qui se maria: on ignore le nom de sa femme, on sait seulement qu'il fut pére de *Bernard*, Chanoine de l'église de Romans, qui vivoit en 1309; de *Pétronille;* de *Banastave;* d'*Agnès* & de *Marguerite.*

II. GE'RAUD de Seytres, I. du nom, épousa en 1230 *Pétronille* de Montault, fille de *Jean*, Seigneur de Montault. Il fit plusieurs donations aux Abbaïes de Bonlieu, de Soyon & d'Ayguebelle. Ses enfans furent GE'RAUD, II. du nom, qui suit; & quelques filles.

III. GE'RAUD de Seytres, II. du nom, épousa en 1273, *Garsende* de Sabliéres, dont il eut plusieurs enfans, 1. ARNAUD qui suit; 2. *Hugues*, Prieur de Chabrillan; 3. *Guillaume*, Archiprêtre de Sauson; 4. *Portiére*, femme de *Perrinet* de Montrond, Chevalier en 1322; 5. 6. 7. 8. *Guillemette*, *Alisée*, *Guionette*, & *Julienne* de Seytres, Religieuses dans l'Abbaïe de Bonlieu.

IV. ARNAUD de Seytres épousa en 1336, *Alix* de Mornas, fille de *Guillaume* de Mornas, Chevalier, qui le rendit pére 1. d'ETIENNE qui suit; & 2. de *Garsende* de Seytres, femme de *Guillaume* des Marais, Chevalier.

V. ETIENNE de Seytres, Capitaine-Gouverneur de la ville & château de Montélimar, en 1360, donna cinquante florins d'or pour la bâtisse des murailles de la ville de Montélimar, sur lesquelles se voyent encore ses armes. Il se maria 1. avec *Maragde* de Livend, qui mourut sans enfans: 2. avec *Marguerite* de Saillans, qui mourut sans laisser de postérité: 3. avec *Bonne* de Gotafred, fille de *Damien* de Gotafred, Seigneur de Molard, dont il eut 1. *Louïs*, mort en bas âge; 2. *Jean*, qui épousa *Catherine* Guillot, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Philippine*, mariée à *Charles* de Seytres, Seigneur de Nouesan, son cousin; 3. ANTOINE qui suit, 4. *Rostaing*, Chevalier de Rhodes; 5. *Damien*, Doyen de Montélimar, Prevôt de S. Apollinaire de Valence, Archidiacre d'Aix en Provence; 6. *Catherine*, mariée en 1403 avec *Jean* de Génas, Chevalier, fils de *Guillaume* de Génas, & de *Jeanne* de Sales; & 7. *Amoureuse* de Seytres, qui épousa *Jean* de Génas, Chevalier, en 1310.

VI. ANTOINE de Seytres, épousa en 1406 *Maréte* de l'Eperon, dont il eut JEAN de Seytres qui suit.

VII. JEAN de Seytres, épousa l'an 1441 *Delphine* Spifame, Dame de Caumont, dont il eut 1. OLIVIER qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de Rhodes, Commandeur du Poët-Laval, Baillif de Manosque, mentionné en 1508 dans le testament de son frére; 3. *Pierre*, Protonotaire Apostolique, Camérier d'honneur du Pape Léon X, Prevôt de Cavaillon; 4. *Charles*, Seigneur de Nouesan & de Château-Rathier en Dauphiné, qui fut Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Valentinois, & Maître d'Hôtel du Dauphin, & qui épousa *Philippine* de Seytres, sa cousine, dont il eut *Josserand* de Seytres, Seigneur de Nouesan, de Montolion & de la Bastide; *Claude*, qui de son mariage avec *Marguerite* de Vélieu eut *Alain* de Seytres, Seigneur de Nouesan, &c. dont une fille fut mariée dans la Maison de Mons-Savasse en Dauphiné; 5. *Catherine*, femme de *Nicolas*, Seigneur de Caromb en 1463; 6. *Eléonore*, qui épousa *Jean* de Pellegrin, Chevalier, en 1466; 7. *Polixéne*, qui épousa *Jean* de Merles, Chevalier, en 1467; 8. *Marguerite*, qui épousa en 1472 *Gilles* de Berton, Seigneur de Crillon; 9. *Perrette*, qui épousa *Pierre* de Bisquis ou Bischeriis, Coseigneur de Caderousse, en 1473; & 10. *Louïse* de Seytres, Religieuse de Ste Claire à Aix.

VIII. OLIVIER de Seytres, Seigneur de Caumont, &c. épousa en 1482 *Jeanne* de Galéan, dont il eut 1. BALTHASAR qui suit; 2. *Gillette*, mariée en 1504 avec *Aymard* d'Urre, Seigneur de Teyssiéres & de Venteyrol; 3. *Delphine*, qui épousa *François* de Moreton, Seigneur de Chabrillan en 1506; & 6. *Anne* de Seytres, Abbésse de S. Laurent d'Avignon, Ordre de S. Benoît.

IX. BALTHASAR de Seytres, Seigneur de Caumont, épousa *Catherine* de Mayaud-d'Eguilles, dont il eut 1. LOUÏS, I. du nom, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Verquiéres, qui épousa *Sibylle* de François, Dame de Châteauneuf-les-Martignes, *& qui fit la branche des Marquis de* VAUCLUSE, *qui subsiste encore à présent*; 3. *Marguerite*, mariée en 1549 avec *Gaspard* de Thomas, Seigneur de La Garde & de Ste Marguerite; 4. *Blanche*, femme de *Louïs* de Rouvillast, Seigneur de Barroux, en 1550; 5. 6. *Philippine* & *Françoise*, Religieuses à S. Laurent d'Avignon; & 7. *Louïse* de Seytres, qui épousa en 1558 *Jean-Louïs* de Martine, Seigneur de Courtilles & du Villars, Gouverneur de la Principauté d'Orange.

X. LOUÏS de Seytres, I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1560, & de celui du Pape en 1574, épousa en 1568 *Marguerite* de Berton-Crillon, dont il eut 1. GASPARD qui suit; 2. *Gilles*, Evêque de Toulon en 1599; 3. *Christophle*, Chevalier de Malte en 1584, & ensuite Baillif de Manosque; 4. *Henri*, qui épousa *Gabrielle* de Valavoire, dont il eut des enfans, & entre autres, *François* de Seytres, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de Ste Luce, & connu sous le nom de *Baillif de Caumont*, fameux par ses entreprises sur mer, Ambassadeur de sa Religion auprès de sa Sainteté; 5. *Richarde*, qui prit alliance avec . . . . de Cabassol du Réal, Coseigneur de Barbantane; 6. *Françoise*, qui épousa 1. en 1574 *Louïs* de Pérussis, Coseigneur de Caumont: 2. *Jean* de Fortia, Seigneur de Montréal; 7. *Marguerite*; 8. *Silvie*; 9. *Emilie*, femme de *Melchior* de Seytres, Seigneur de Châteauneuf-les-Martignes, en 1594; 10. 11. *Catherine* & *Jeanne* de Seytres, Religieuses de Ste Claire à Avignon.

XI. GASPARD de Seytres, Seigneur de Caumont, perdit un bras au siége de la Bréoule en 1586. Il servoit alors dans l'armée du Duc d'Epernon avec le brave Crillon son oncle, Chevalier des Ordres du Roi, Mestre-de-camp du régiment des Gar-

des Françoises. Il épousa *Susanne* d'Obrecht en 1592, dont il eut 1. Louïs, II. du nom, qui suit; 2. *Magdelaine*, femme de *François* de Granolachs, Seigneur de Saint-Martin en 1628; 3. *Blanche*, qui épousa en 1611 *Henri* de Panisse; 4. *Marguerite*, qui épousa en 1631 *Louïs* de Varadier des Seigneurs de Saint-Andiol; 5. 6. *Louïse* & *Sibylle* de Seytres, Religieuses à Ste Claire à Avignon.

XII. Louïs de Seytres, II. du nom, Seigneur de Caumont & de Verquiéres, élu de la Noblesse du Comtat d'Avignon en 1640, épousa *Louïse-Françoise* de Grillet-Péruzzi, Dame en partie de Caumont, dont il eut 1. *Paul*, Seigneur de Caumont, &c. qui épousa en 1648 *Louïse* de Fortia de Montréal, & mourut sans laisser de postérité en 1705; 2. *Charles-François*, Chevalier de Malte en 1640, qui périt au naufrage des galéres de France sur les côtes de Sardaigne en 1653; 3. Louïs-François, dit le *Comte de Caumont*, qui suit; 4. *Magdelaine-Blanche*, femme de *Jean-Batiste* de Couet, Marquis de Marignane & des Isles d'or en 1654; 5. 6. *Diane* & *Françoise*, Religieuses de Ste Claire à Avignon; & 7. *Catherine* de Seytres, Religieuse & Abbesse de S. Laurent d'Avignon.

XIII. Louïs-François de Seytres, dit *le Comte de Caumont*, épousa en 1684 *Marie-Catherine* de Fortia de Montréal, dont il eut 1. *Marie-Françoise-Pauline*, qui épousa en 1711 *Paul-Aldonce-François* de Théfan-Vénasque, Marquis de Saint-Gervais, Seigneur de Vénasque, de Saint-Didier, de Métamis, de Barbantane, &c.; 2. *Louïse-Gasparde*, Religieuse de Ste Claire à Avignon; 3. *Gabrielle*, Religieuse de Saint-Laurent à Avignon; 4. Joseph qui suit; & 5. *François-Benoît* de Seytres, mort au berceau.

XIV. Joseph de Seytres, Marquis de Caumont, né le 30 juin 1688, épousa en 1722 *Elisabeth* de Doni, dont il a eu 1. *Louïse-Marie-Catherine-Gabrielle-Elisabeth*, née le 15 septembre 1723; 2. *Paul-Hyppolite-Emmanuel*, Comte de Caumont, né le 13 août 1724; 3. *Angélique-Gabrielle-Sophie*, née en novembre 1725, morte le 17 août 1729; 4. *Joseph-François-Xavier*, né le quatriéme décembre 1726, Chevalier de Malte reçu le 17 juin 1727; 5. *Aldonce-Angélique-Polixéne*, née le 25 mai 1728, morte le 31 décembre 1728; 6. *Jeanne-Batiste-Thérése-Flavie*, née le cinquiéme octobre 1729; & 7. *Louïs-Augustin-Casimir* de Seytres, né le 18 octobre 1731.

Isabeau de Seytres, d'une puissante Maison de Valentinois, épousa *Humbert* de Villeneuve, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Lyon, premier Président du Parlement de Dijon, Ambassadeur en Suisse & à Venise sous Louïs XII & François I, Baron de Jou-sur-Tarare, fils de *Jean* de Villeneuve & de *Catherine* Bletterans. * Le Laboureur, *Masures de Lislebarbe, tome 2. p.* 644 & 645. *Titres originaux qui se conservent dans les Archives du château de Caumont, situé dans le Comtat Venaissin, diocése de Cavaillon. Généalogie manuscrite dressée en* 1519 par Jean Jarfaing, Sécretaire de Madame Philippine de Seytres, Dame de Nouefan. *Istoria d'Avignone & del Contado Venesino del* Padre Fantoni. *Hist. manuscrite des Guerres du Comtat Venaissin*, par Louïs de Péruffis, Seigneur de Caumont. *Histoire de Provence* de Nostradamus. *Histoire du Dauphiné* du Président de Vaubonnois. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana, tome* 1. *de Episc. Tolonen. &c. Recueil des Mémoires & Instructions servant à l'Histoire de France*, chez Bouillerot, 1606, &c.

SEZANE, petit bourg de Dauphiné dans les Alpes, entre le Mont-Genévre & le Mont-Sestiéres, à trois lieues de Briançon, & à quatre de Suze. Quelques Géographes prennent Sezane pour le bourg des anciens Brigantiens, nommé *Scingomagus*, *Cingomagus*, que d'autres placent à Suze, petite ville de Piémont. * Maty, *Dict. Géogr.*

SEZANE, ville. *Voyez* SESANNE.

SEZZA, ville d'Italie dans la Campagne de Rome. *Voyez* SETIA.

SFA. SFE. SFO.

SFACCHIA (Montagnes de) anciennement *Leuci Montes.* Ces montagnes sont dans le Territoire de la Canée, qui est la partie occidentale de Candie. Elles sont vers la petite ville de Castel-Sfacchia, & la demeure des Sfacchiotes. * Maty, *Dict. Géogr.*

SFETIGRADO, petite ville fortifiée, est dans l'Albanie, aux confins de la Macédoine, & à vint lieues de Croya, vers l'orient méridional. Les Turcs la nomment *Siurgice.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SFONDRATI (Jean-Batiste) Grand Jurisconsulte, que Louïs Sforce, Duc de Milan, fit Sénateur, & qu'il employa en diverses négociations auprès des Rois de France, d'Espagne, de Naples, à Rome, près des Ducs de Ferrare, & enfin à Venise, où il mourut en 1497. Il avoit épousé *Marguerite* Homodei, fille de *Signorole* Homodei, & de *Laure* Trivulce, dont il eut 1. François qui suit; & 2. *Julie* Sfondrati, mariée à *Clet* Picenardo, Docteur ès Loix.

II. François Sfondrati, né à Crémone en 1494, fut aussi Sénateur de Milan, & Conseiller d'Etat de l'Empereur Charles-*Quint*, qui l'envoya à Sienne, pour pacifier les troubles de cette ville, & mérita le titre de *Pére de la patrie.* Etant entré dans l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme, le Pape Paul III le fit Evêque de Sarno, puis Archevêque d'Amalphi; l'envoya Nonce en Allemagne, & le créa Cardinal en 1544. Il fut depuis Légat du Pape auprès du même Empereur, & s'y opposa autant qu'il put à la promulgation de l'*Interim.* Enfin, après avoir eu la légation de Pérouse, & l'Evêché de Crémone, il mourut le 31 juillet 1550, âgé de 56 ans, ayant eu des voix pour être élu Pape. On imprima à Venise en 1559, un Poëme de ce Cardinal, intitulé, *l'Enlévement d'Héléne.* Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Antoine* Visconti, Coseigneur de Soma, morte en 1535, dont il eut 1. Paul qui suit; & 2. *Nicolas*, né le onziéme février 1535, après la mort de sa mére, dont on ouvrit le côté pour le tirer. Il fut aussi Sénateur de Milan; mais ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se mit sous la conduite de saint Charles Borromée, & fut Evêque de Crémone en 1560, en laquelle qualité il assista au Concile de Trente jusqu'à la conclusion. Le Pape Grégoire XIII le nomma Cardinal le 12 décembre 1583; mais il se retira à Crémone, d'où le Pape Sixte V l'envoya à Turin en 1587, pour tenir sur les fonts le Prince Philippe-Emmanuel, fils aîné de Charles-Emmanuel, Duc de Savoye. Enfin il fut élu Pape après la mort d'Urbain VII, le cinquiéme décembre 1590, prit le titre de Grégoire XIV, & mourut le cinquiéme octobre 1591. *Voyez* GRE'GOIRE XIV. François Sfondrati eut aussi quatre filles Religieuses. * *Voyez* Ciacconius.

III. Paul Sfondrati, Comte de la Riviére, Baron de La Vallée d'Assise, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, épousa *Sigismonde*, fille de *Sigismond*, Marquis d'Est, dont il eut 1. Hercule qui suit; 2. *Paul-Emile*, Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. *Anne*, mariée à *Hercule* Visconti, Comte de Salicéto; & 4. François, *qui a fait la branche des Marquis de* Montafie, *rapportée cy-après.*

IV. Hercule Sfondrati, Comte de la Riviére & du Saint Empire Romain, Duc de Montemarciano, Général de la sainte Eglise, fut envoyé en France par le Pape Grégoire XIV, à la tête de plusieurs troupes, pour soutenir le parti de la Ligue, & mourut en 1637, âgé de 68 ans. Il avoit épousé en 1591, *Lucréce* Cibo, fille d'*Albéric*, Prince de Masse & de Carrare, dont il eut 1. Vale'rian qui suit; & 2. *François.*

V. Vale'rian Sfondrati, Comte de la Riviére, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort le 19 décembre 1645, âgé de 39 ans, épousa *Paule* Marliana, fille de *Louïs*, Comte de Marliana, dont il eut 1. Hercule, II. du nom, qui suit; 2. *François*, Décurion de Milan, qui épousa *Héléne* Légnana; & 3. *Céléstin* Sfondrati, Cardinal, *qui aura son article cy-après.*

VI. Hercule Sfondrati, II. du nom, Comte de la Riviére & du Saint Empire Romain, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques, mort en février 1684, avoit épousé *Barbe* Schinchinella, dont il eut 1. Joseph qui suit; 2. 3. *Paul* & *Hercule* Sfondrati

VII. Joseph Sfondrati, Comte de la Riviére, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Montafie.

IV. François Sfondrati, fils puîné de Paul Sfondrati, Comte de la Riviére, &c. & de *Sigismonde* d'Est, fut Comte de Montafie, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Général de l'armée navale du Pape, & Châtelain du Château-Saint-Ange. Il avoit épousé *Blanche*, fille de *Jean-Pierre* Visconti, dont il eut 1. Sigismond qui suit; 2. *Jean*, Sénateur de Milan; 3. *Grégoire*, qui fut d'Eglise; 4. *Charles*, Gouverneur de Verceil; 5. *Philippe*, Chevalier de Malte; 6. *Pierre*, Religieux Théatin; & 7. *Jean-Batiste* Sfondrati, nommé Evêque de Pavie en 1639, mort le 18 novembre 1647.

V. Sigismond Sfondrati, Marquis de Montafie, Chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant-Général de la Cavalerie legére, Capitaine Général de l'Artillerie, & Surintendant des Gens de guerre en Flandre, fut blessé d'un coup de canon au siége de Gravelines le deuxiéme mai 1652, & il en mourut sans laisser de postérité de *Geneviéve-Anne* de la Tour-Tassis, morte en 1664, fille de *Léonard*, Comte de Tassis. * *Voyez* Imhoff, *en ses vint Familles d'Italie.*

SFONDRATI (Paul-Emile) Cardinal, fils de Paul Sfondrati, Baron de la Vallée d'Assise, & neveu du Pape Grégoire XIV, naquit en 1561, & fut élevé par les Disciples de saint Philippe de Néri. Son oncle le fit Cardinal le 19 décembre 1590, & Légat de Bologne, & se reposa sur lui de beaucoup de soins. Il s'en aquitta avec une grande vigilance, & fut toûjours conserver beaucoup de modestie; en sorte que les murailles de son Palais n'avoient que des images pour toute tapisserie. Il ne se servit jamais de vaisselle d'argent, & les pauvres se ressentirent de ses libéralitez. Dès que son oncle fut décédé, il prit le parti de la retraite. Il rétablit l'église de sainte Cécile, dont il étoit titulaire; & ayant trouvé le corps de cette Sainte, il orna richement son tombeau, & fit de grands embellissemens à ce temple, où il fonda quatre Chapelains & deux Clercs. Il fut fait Evêque de Crémone en 1607, & il y fit des œuvres de piété extraordinaires. Il fut encore Evêque d'Albano, & mourut le 14 février 1618, aussi saintement qu'il avoit vécu, ayant laissé tout son bien à son église de sainte Cécile. * Ciacconius, *Hist. Pontif. tome* 4.

SFONDRATI (Céléstin) Milanois, Cardinal, petit-neveu du précédent, & fils de Vale'rian Sfondrati, Comte de la Riviére, ayant pris l'habit de saint Benoît, fut Professeur des saints Canons dans l'Université de Saltzbourg, puis Abbé de Saint-Gal. Le Pape Innocent XII lui donna la pourpre le 12 décembre 1695; mais il n'en jouït pas longtems, étant mort à Rome dans de grands sentimens de piété, le quatriéme septembre 1696, âgé de 53 ans. Il est Auteur de divers Ouvrages: le premier fut fait en 1681, avec ce titre, *Disputatio Juridica de Lege in præsumptione fundata adversus Probabilismum.* Le second parut en 1684, sous le nom d'Eugéne Lombard, & avec ce titre, *Regale Sacerdotium Romano Pontifici assertum.* Il fut suivi d'un autre en 1687, intitulé, *Galliæ Vindicta*, &c. l'un & l'autre pour combattre les décisions du Clergé de France, dans son assemblée de 1682, au sujet de la Régale, & touchant l'autorité du Pape. Il y attaquoit fortement ceux qui avoient écrit pour appuyer les sentimens du Clergé; entre autres, le Pére Maimbourg. Cet Ou-

Ouvrage fut encore suivi d'un troisiéme imprimé en 1688, contre les franchises des quartiers des Ambassadeurs à Rome. Aussi a-t'il pour titre, *Legatio Marchionis Lavardini Romam, ejusque cum Innocentio XI dissidium, &c.* Ces Ouvrages, outre son mérite personnel, contribuérent beaucoup à lui faire donner le chapeau. En 1695, il fit encore imprimer un Traité, sous ce titre, *Innocentia vindicata, &c.* où il prétendoit prouver que S. Thomas avoit écrit en faveur de l'Immaculée Conception: c'est là qu'il dit, sous la foi du faux Flavius Dexter, que la Conception Immaculée de la sainte Vierge avoit été définie dans un Concile des Apôtres, & que cette Fête étoit d'institution Apostolique. Mais celui de tous ses Ouvrages qui a fait le plus de bruit, c'est le *Nodus Prædestinationis dissolutus*, qui ne parut qu'après sa mort, & contre le sentiment de quelques Cardinaux, & autres amis du défunt, qui jugeoient qu'il ne l'avoit pas mis dans sa perfection. A peine ce livre parut-il en France, qu'il y fit du bruit, pour les pensées extraordinaires de l'Auteur sur la Grace, sur le Péché originel & sur l'état des enfans morts avant le Batême. Deux grands Archevêques, & trois illustres Evêques, s'unirent ensemble pour écrire au Pape contre ce livre: leur lettre étoit datée du 23 février 1697. Le Pape leur fit réponse le sixiéme mai suivant, qu'il feroit examiner le livre par des Théologiens. En effet il le fit examiner; mais il n'y a eu aucun jugement prononcé sur cet Ouvrage, contre lequel il y a eu plusieurs autres Ecrits: quelques autres ont été faits pour le justifier. * *Mémoires Hist.*

SFORCE ou SFORZE, Maison illustre en Italie, & qui a été en possession du Duché de Milan, n'a pas eu des commencemens bien brillans: elle doit toute sa gloire à la valeur de JACQUES, *dont nous allons parler.*

I. JACQUES Sforce, connu sous le nom de *Jacomuzio*, surnommé *le Grand*, Connétable du Royaume de Naples, naquit le 28 mai 1369, à Cotignole, petite ville de la Romagne, entre Imola & Faënza. Sansovin dit qu'il étoit petit-fils d'un Gentilhomme, nommé *Jean* Attendulo, lequel fut pére de *Michel* Attendulo, Capitaine de la République de Venise, qui de *Polixéne* de San-Sévérino eut notre Jacques, qui changea son nom d'*Attendulo* en celui de *Sforce*; & deux filles, l'une mariée à *Ugolin*, Comte de Centona, & l'autre à *Martin* Caracciole, Comte de Sant-Angélo, frére du Grand-Maréchal de Naples. Paul Jove dit que ce Guerrier étoit sorti *ex honesta Familia*, d'une honnête famille. Léandre Alberti le dit fils d'un Païsan, sur le témoignage de Piétro M. Carento, Ecrivain natif de Cotignole. Le même Alberti raconte que Jacomusio voyant un jour passer une Compagnie de Soldats par son village, il jetta sur un arbre le coutre de sa charrue, après s'être dit que si cet instrument restoit sur l'arbre, ce seroit une marque de sa vocation à la guerre; & que s'il tomboit en bas, c'en seroit une qu'il devoit persévérer dans la culture de la terre. Le coutre s'arrêta sur l'arbre, & Attendulo s'enrôla sur le champ. Il passa par tous les degrez de la discipline militaire, & devint enfin le plus fameux Guerrier d'Italie. D'abord il ne commanda que cent hommes; mais sa réputation dans la suite en attira jusqu'à sept mille sous ses enseignes. Le surnom de *Sforce* lui fut donné parce qu'il ne parloit que de ravage & de saccagement, & qu'il vouloit par force faire tout ce que bon lui sembloit. Il combattit longtems Jeanne II, Reine de Naples, qu'Alfonse d'Aragon vouloit dépouiller; & fut fait Connétable du Royaume. Il fut Gonfalonier de la sainte Eglise, & créé Comte de Cotignole par le Pape Jean XXIII, en dédommagement de 14000 ducats que l'Eglise lui devoit. Dans la suite il contraignit le Roi de lever le siége de devant Naples; reprit plusieurs places qui s'étoient revoltées dans les provinces de l'Abruzze & de Labour; & en poursuivant les ennemis, il se noya au passage de la riviére d'Aterno, dite aujourd'hui *Pescara*, le troisiéme janvier 1424, âgé de 54 ans, voulant secourir un de ses Pages. Il avoit épousé 1. *Antoinette* Salimbéni, Siennoise, veuve de *François* de Casal, Seigneur de Cortona, laquelle lui apporta en dot Montegione, Monténégro, Ripa, Bagno & Cluse: 2. *Catherine* Alopa, sœur de *Rodolphe*, Grand-Camerlingue du Royaume de Naples: 3. *Marie* Marzana, fille de Jacques Duc de Sesse, & veuve de *Nicolas*, Comte de Césano. Du premier lit il eut 1. BOSIO Sforce, Comte de Santa-Fior, *dont nous rapporterons la postérité*: du second lit, 2. 3. deux fils morts jeunes, & 4. une fille: du troisiéme lit il eut 5. *Charles* Sforce, qui fut Religieux chez les Hermites de S. Augustin, sous le nom de *Frére Gabriel*, & Général de son Ordre. Le Pape Nicolas V lui donna l'Archevêché de Milan en 1454: il mourut en 1457. Il eut encore 6. un autre fils légitime, dont on ne sait pas la mére, qui fut Religieux chez les Fréres Mineurs, & qui mourut Evêque d'Ascoli en 1442. JACQUES Sforce, *avant ses mariages, avoit eu une Maîtresse*, Lucie *Trézana, Demoiselle, qu'il maria après en avoir eu plusieurs enfans, savoir*, FRANÇOIS *Sforce qui suit*; Léon, *né en* 1407, *mort en* 1440, *sans postérité*; Jean, *né en* 1409, *& mort depuis l'an* 1450; ALEXANDRE, *Seigneur de Pésaro*, dont il sera fait mention cy-après; Louïse, *mariée à* Léonard *de S. Sévérin, Comte de Cajazze; &* Antoinette, *alliée à* Ardition, *Comte de Carrara.*

II. FRANÇOIS Sforce, I. de ce nom, Duc de Milan, fils *naturel* de JACQUES, soutint la réputation que son pére s'étoit aquise dans les armes. Il étoit né le 23 juillet 1401, & Ladislas, Roi de Naples & de Calabre, lui avoit donné le Comté de Tricarico en 1412. En 1421, il fut Viceroi pour Louïs, Duc d'Anjou, adopté par la Reine Jeanne, & défit en 1424 les troupes de Braccio, qui disputoient le passage d'Aterno; mais cet avantage ne servit de rien, car son pére ayant été noyé, il fallut abandonner l'entreprise de faire lever le siége d'Aquila, à quoi l'on se préparoit. La Reine Jeanne, II. du nom, lui donna comme à l'aîné des enfans de Jacques Sforce, quoiqu'illégitime, toutes les Terres du défunt. Il combattit avantageusement pour elle contre les Aragonois, & contribua beaucoup à les chasser de la ville de Naples au mois de janvier 1425, de même qu'à la victoire remportée le sixiéme juin suivant sur les troupes de Braccio, près d'Aquila, où ce Général fut tué. Le Pape Martin V l'envoya peu après contre Nicolas Trincio, Seigneur de Foligno, qu'il contraignit d'accepter la paix aux conditions qu'il lui imposa. Il servit ensuite le Duc de Milan, soit contre les Florentins, soit contre les Vénitiens, desquels il défit en 1431 la flotte, qui étoit entrée dans le Pô. Après la mort de la Reine Jeanne, arrivée en 1435, il s'attacha aux intérêts de René, Duc d'Anjou, qu'elle avoit fait son héritier. Ce Prince fut malheureux, & obligé de céder à la fortune; mais Sforce qui n'avoit pas moins d'esprit que de courage, fut se soutenir. Il se rendit maître de plusieurs places dans la Marche d'Ancone, & usurpa même quelques Etats qui appartenoient à l'Eglise; ce qui obligea le Pape Eugéne IV de l'excommunier, & de faire prendre les armes contre lui. Le même Pape lui avoit pourtant, quelques années auparavant, confié la garde de la Marche d'Ancone, & la dignité de Gonfalonier de l'Eglise; & en cette qualité il avoit battu Braccio, Usurpateur de quelques Terres de l'Etat Ecclésiastique. La Ligue que le souverain Pontife fit contre lui, lui fit perdre la Marche d'Ancone en 1444. Il rétablit pourtant bientôt après ses affaires, par une bataille qu'il gagna, où le fils de Picinin & le Cardinal Fermo, Légat du Pape, furent faits prisonniers. Le Pape, les Vénitiens & les Florentins l'élurent peu après pour Général de leurs troupes, dans la guerre qu'ils déclarérent au Duc de Milan. Il avoit déja commandé l'armée des Vénitiens contre ce Prince, & l'avoit forcé à lui tenir sa parole, pour la conclusion du mariage de sa fille; mais ce Duc étant mort en 1447, les Milanois appellérent Sforce son gendre pour leur Capitaine; & après plusieurs belles actions en leur faveur, contre les Vénitiens, puis contre eux-mêmes, jusqu'à assiéger Milan, il les força en 1450, à le recevoir pour Duc, malgré les droits légitimes de Charles, Duc d'Orléans, fils de Valentine de Milan, laquelle étoit fille du Duc Jean Galéas. Le Roi de France Louïs XI, qui n'aimoit pas le Duc d'Orléans, transporta en 1464, à François Sforce, tous les droits que la France avoit sur Gênes, & lui donna Savonne, qu'il tenoit encore. Ainsi Sforce, avec cet appui se rendit maître de Gênes, & mourut en 1466. *Voyez* son Histoire écrite par Jean Simonéta, *en XXXI livres.* Il avoit épousé 1. *Polixéne* Ruffo, veuve de *Jacques* Marilli, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & fille de *Charles* Ruffo, Comte de Montalte & de Corigliano, Grand Justicier du même Royaume, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Blanche-Marie*, fille *naturelle* de *Philippe-Marie*, Duc de Milan, qu'il avoit fiancée en 1430, qu'il épousa en 1441, & qui mourut en 1468. Il en eut 1. GALE'AS-MARIE qui suit; 2. *Philippe-Marie*, Comte de Pavie, né en 1447, qui fut fiancé en 1459 avec *Marie*, fille de *Louïs*, Duc de Savoye, mais dont le mariage ne se fit point, mort après l'an 1479; 3. *Sforce-Marie*, né en 1449, créé Duc de Bary par Alfonse d'Aragon, Roi de Naples, qui lui donna en mariage sa petite-fille *Léonore* d'Aragon, mort en 1479; 4. LOUÏS-MARIE, dit *le More* ou l'*Ethiopien*, Duc de Milan, *mentionné cy-après*; 5. ASCAGNE-MARIE, Evêque de Pavie & de Crémone, né en 1455, fait Cardinal en 1484, mort le 28 mai 1505, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 6. *Octavien*, né en 1458, noyé en 1476; 7. *Hippolyte*, née en 1445, mariée à *Alfonse* d'Aragon, Duc de Calabre, puis Roi de Naples, morte le 20 août 1488; & 8. *Elisabeth*, mariée à *Guillaume*, Marquis de Montferrat. *Le Duc* François *Sforce laissa aussi plusieurs enfans naturels, savoir*, Sforce, *tige des Comtes de Burgo-Novo, Vicomte de Sforce, qui vivoit encore en* 1483; Tristan, *Sénateur de Milan, mort vers l'an* 1477; Polidorf *ou* Jean-Marie, *Archevêque de Gênes, mort en* 1513; Jules, *mort avant l'an* 1498; Léonard, *mort en* 1483; *& trois filles.*

III. GALE'AS-MARIE Sforce, Duc de Milan, né le 14 janvier 1444, fut envoyé en France par son pére, avec le titre de Comte de Pavie, au secours du Roi Louïs XI. Etant devenu Duc de Milan, ses débauches & son extrême férocité le firent assassiner en pleine église le jour de saint Etienne, le 26 décembre 1476. Il avoit épousé 1. en 1466, *Dorothée* Gonzague, fille de *Louïs*, Marquis de Mantoue, laquelle il fit empoisonner en 1468: 2. la même année *Bonne*, fille de *Louïs*, Duc de Savoye, morte en 1485, dont il eut 1. JEAN-GALE'AS-MARIE qui suit; 2. *Hermès*, qui se retira en Allemagne après la mort de son frére, & fut Ambassadeur à Rome pour l'Empereur Maximilien en 1502; 3. *Blanche-Marie*, née le cinquiéme avril 1472, promise à *Philippe*, Duc de Savoye, puis à *Jean-Matthias* Corvin, Prince de Hongrie, mais mariée en 1493 avec l'Empereur *Maximilien*, & morte le 31 décembre 1510; & 4. *Anne*, née en 1473, mariée en 1491, à *Alfonse* d'Est, Duc de Ferrare. *Les enfans naturels du Duc* GALE'AS-MARIE, *furent* Galéas, *Comte de Malzo*; Charles, *mort avant l'an* 1491, *laissant deux filles*; Alexandre, *qui laissa aussi deux filles*; Octavien, *Evêque de Lodi, qui essuya en cette qualité bien des traverses, & qui mourut en* 1540; Catherine, dont nous parlerons cy-après, *mariée* 1. *à* Jérôme *Riario, Seigneur d'Imola, Prince de Forli*: 2. *à* Jean *de Médicis*; *&* Claude, *épouse de* Pierre *de Vermes, puis de* N. . . *Frégose, fils du Duc de Gênes.*

IV. JEAN-GALE'AS-MARIE Sforce, Duc de Milan, fut sous la tutelle de sa mére & du Sécretaire d'Etat Cécus Simonéta. Mais Louïs-Marie Sforce, son oncle, dit *le More*, obligea la Duchesse de s'enfuïr de Milan, & fit couper la tête dans Pavie au fidéle Simonéta, quoiqu'âgé de 70 ans, & s'empara ainsi du Gouvernement. Il profita si bien de l'imbécillité du jeune Prince, qu'il ne lui laissa plus que le titre de Duc, & lui fit donner un poison lent, dont il mourut à Pavie, peu de jours après l'entrée du Roi de France Charles VIII en cette ville, le 21 octobre 1494. Il avoit épousé le deuxiéme février 1489, *Isabelle* d'Ara-

gon, fille d'*Alfonse*, Roi de Naples. Ce mariage se fit d'abord par Procureur, par Louïs-Marie, dit *le More*, qui étant devenu amoureux de cette Princesse, voulut faire casser cet engagement pour l'épouser lui-même; mais n'y ayant pas réüssi, on prétend, & les Auteurs Italiens l'assurent, Guichardin le premier, qu'il en empêcha quelque tems la consommation par une ligature magique. Enfin lui & la femme qu'il prit, maltraitérent tellement la Duchesse, qu'elle fut sur le point d'attenter à sa vie. Après la mort du Duc son mari, elle se retira au Royaume de Naples dans le Duché de Bari, qui lui avoit été cédé, & elle y mourut le onziéme février 1524. (*Voyez* Bayle, *Dict. Critiq.*) au mot ARAGON. Leurs enfans furent 1. François, II. du nom, qui suit; 2. *Bonne*, née en 1491, mariée en 1518, à *Sigismond*, Roi de Pologne, lequel étant mort en 1558, elle se retira à Bari, & y mourut le 17 novembre 1558; (M. de Thou dans son Histoire, ne parle pas avantageusement d'elle) & 3. *Hippolyte* Sforce, née en 1493, morte en 1501.

V. François Sforce, II. du nom, né en 1490, fut livré par sa mére à Louïs XII, Roi de France, pour le garentir de la fureur de son oncle. Le Roi l'envoya en France en 1499, & le fit élever à Marmoutier, dont il fut Abbé en 1504; mais en 1511, étant à la chasse, il fut tué par la chûte de son cheval.

III. Louïs-Marie Sforce, dit *le More* ou *l'Ethiopien*, fils puîné du Duc François, I. du nom, naquit le troisiéme août 1451, usurpa le Duché sur son petit-neveu, & mourut en prison en France l'an 1510. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé en 1491, *Béatrix* d'Est, fille d'*Hercule*, Marquis de Ferrare, morte le deuxiéme janvier 1497, dont il eut 1. Maximilien qui suit; & 2. François, III. du nom, *mentionné après son frére. Il eut aussi des enfans naturels*, Léon *&* César, *morts en* 1496; Jean-Paul, *tige des Marquis de* Caravaggio, *rapportée cy-après; &* Blanche, *mariée à* Galéas *de San-Sévérino*, *morte en* 1496.

IV. Maximilien Sforce, fut d'abord nommé *Hercule*. Il naquit en 1471. Son pére après sa déroute, l'envoya à l'Empereur Maximilien, qui fit de grands efforts par la suite pour l'établir Duc de Milan. Il y fut reçu en 1512, mais il n'y resta pas longtems paisible. Il se trouva au combat de Novare en 1513; mais en 1515, il fut obligé de céder la ville de Milan au Roi François I, & de se retirer en France, avec une pension de trente mille écus d'or. Il mourut à Paris en juin 1530, sans avoir été marié, & fut enterré aux Carmes.

IV. François Sforce, III. du nom, succéda à son frére *Maximilien*, lorsqu'il eut cédé son Etat au Roi François I, l'an 1515, & fut rétabli à Milan en 1522. Il en fut encore chassé, puis rétabli en 1529, par l'Empereur Charles-*Quint*. Ce dernier lui fit des plaintes, de ce qu'il traitoit avec le Roi François I, qui lui avoit envoyé Merveille, en qualité d'Ambassadeur secret. Sforce pour l'en desabuser, viola les Droits des Gens; & par une insigne perfidie, il fit couper la tête à Merveille. Il mourut le 24 octobre 1535, n'ayant laissé aucun enfant de *Christine*, sa femme, qui étoit fille de *Christierne* II, Roi de Danemarck, & d'*Elisabeth*, sœur de l'Empereur Charles-*Quint*.

MARQUIS de CARAVAGGIO, Bâtards des Ducs de Milan, éteints en 1697.

IV. Jean-Paul Sforce, fils naturel de Louïs-Marie Sforce, Duc de Milan, dit *le More*, se signala pour le Duc *François*, son frére, au combat de Novare, & à la défense de Milan, aussi bien qu'à celle de Lodi. L'Empereur Charles-*Quint* étant à Bologne, lui fit l'honneur de le faire couvrir devant lui, & le Duc François lui donna le Marquisat de Caravaggio, & le Comté de Galliati. Il mourut le cinquiéme décembre 1435, en courant la poste pour aller trouver l'Empereur, qui le flattoit de l'espérance de lui donner le Duché de Milan. De *Violante* de Bentivoglio, son épouse, il n'eut qu'un fils qui suit.

V. Mutio Sforce, I. du nom, fut élevé sous la tutelle de sa mére, & se retira près de l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui donna une grosse pension. Il mourut au siége de Metz en 1552, laissant de *Faustine* Sforce, fille de *Bosio* II, Comte de Santa-Fior, un fils unique qui suit.

VI. François Sforce, I. du nom, Marquis de Caravaggio, épousa *Constance* Colonne, , fille de *Marc-Antoine*, Connétable de Naples, dont il eut 1. Mutio, II. du nom, qui suit; 2. *Fabrice*, Grand Prieur de Venise, Général des galéres de Malte, qui servit à la tête d'un régiment qu'il avoit levé à ses dépens pour le Roi Philippe III, dans les guerres de Piémont & du Milanois; 3. *Louis*, Abbé; 4. *Faustine*, mariée à *André* Caretto, Marquis de Final; 5. 6. *Violante* & *Jeanne*.

VII. Mutio Sforce, II. du nom, Marquis de Caravaggio, fut élevé Enfant d'honneur du Roi Philippe II, qui lui donna place dans le Conseil secret de l'Etat de Milan. Il étoit homme de Belles Lettres, institua en 1594 l'Académie *des Inquiets*, & mourut âgé de 45 ans, ayant eu d'*Ursule* Péretti, niéce du Pape *Sixte* V, & veuve de *Marc-Antoine* Colonne, Connétable de Naples, 1. Jean-Paul qui suit; 2. François-Marie, *mentionné après son frére aîné*; & 3. 4. 5. trois filles mortes sans alliance.

VIII. Jean-Paul Sforce, II. du nom, Marquis de Caravaggio, servit dans les guerres du Piémont & du Montferrat, à la tête de 500 chevaux levez à ses dépens, & fut Général de la Cavalerie. Il épousa *Marie* Aldobrandin, niéce du Pape *Clément* VII, & sœur de *Marguerite*, Duchesse de Parme, & mourut jeune, peu après avoir reçu les patentes de Viceroi d'Aragon. Il avoit eu 1. *François-Marie*, mort dans la fleur de son âge; 2. *Mutio*, décédé dans son enfance; 3. *Ursine*, mariée à *Hercule-Théodore* Trivulce, Prince du Saint Empire; & 4. *Olympe*, femme de *Ferdinand* de Gonzague, Prince de Castiglione.

VIII. François-Marie Sforce, fut Chevalier de Malte & commanda deux régimens pour le Roi d'Espagne au siége de Verceil, puis servit sur les galéres de la Religion. Mais son frére étant mort sans enfans mâles, il quitta la croix, prit possession du Marquisat de Caravaggio, & fut du Conseil secret de l'Etat de Milan. Il épousa *Blanche-Marie* Impériale, fille de *François-Marie*, Duc de Saint-Ange, & mourut en 1680, âgé de 68 ans, laissant 1. François-Marie II, qui suit; & 2. *Anne-Marie*, morte jeune.

IX. François-Marie Sforce, II. du nom, Marquis de Caravaggio, mourut jeune le 13 juillet 1697, laissant d'*Eléonore* Salviati, fille de *François*, Duc de Guiliano, qu'il avoit épousée le 13 juin 1696, *Blanche* Sforce-Visconti, Marquise de Caravaggio, Comtesse de Galliati, & de Lactarella, mariée le dixiéme octobre 1716, à *Jean-Guillaume*, Comte de Sinzendorff, Chambellan de l'Empereur, morte en couches en novembre 1717.

SEIGNEURS de PESARO, ISSUS de Mutio-Attendulo, par bâtardise.

II. Alexandre Sforce, troisiéme fils de Mutio-Attendulo, & de *Lucie* Trézana, sa Maîtresse, né le 29 octobre 1410, ne se rendit pas moins recommandable dans les armes, que son frére *François*, Duc de Milan. Après que celui-ci eut obtenu du Pape la Marche d'Ancone, il y établit Alexandre, Gouverneur, qui défendit Camérino en 1435, contre Forte-Braccio, un des plus grands Généraux de son tems. Il le battit, & l'emmena prisonnier & dangereusement blessé, dans sa place, où il mourut. Il ne se signala pas moins en 1441, contre les troupes d'Alfonse d'Aragon, qu'il défit, & prit leur Général Raimond de Cardonne. On lui surprit peu après la ville d'Assise; mais il s'en vengea l'an 1444, par la défaite de ses ennemis. Son frére, le Duc de Milan, acheta la ville de Pésaro, dont il récompensa ses services. Il conduisit en 1453, deux mille hommes au secours des Florentins; mais en 1471, il combattit contre eux pour les Vénitiens, & mourut en 1473, ayant eu de *Constance* Varane, son épouse, 1. Constant qui suit; 2. *Jeanne-Batiste*, mariée en 1459, à *Frédéric* de Monfeltre, Duc d'Urbin, morte en 1471, âgée de 26 ans; & 3. *Genévre*, mariée 1. à *Sanctius* Bentivoglio, Seigneur de Bologne: 2. à *Jean* Bentivoglio, successeur de *Sanctius*.

III. Constant Sforce, succéda à son pére, & s'appliqua à embellir sa ville de Pésaro, & à la fortifier. Il rendit de grands services aux Florentins; mais par légéreté, il passa du côté des Vénitiens, leurs ennemis, & mourut peu après, le 19 juillet 1483, sans enfans légitimes de *Camille* de Marzana, fille de *Marin*, Duc de Sesse, & de *Léonore* d'Aragon. *Mais il laissa deux bâtards*, Jean *qui suit; &* Galéas, *qui s'attacha au service du Pape Jules II, & conduisit les troupes auxiliaires de ce Pontife à l'Empereur Maximilien devant Pavie. Après la mort de son neveu, il voulut s'emparer de Pésaro; mais le Pape ne le souffrit pas. Il se retira auprès de son parent Maximilien, Duc de Milan, & fut tué par accident en* 1513.

IV. Jean Sforce, quoique bâtard, succéda à son pére dans la Seigneurie de Pésaro, par l'autorité du Pape Sixte IV, à condition d'une redevance annuelle de 750 écus. La veuve de son pére fut assez généreuse pour lui tenir lieu de mére. Elle engagea ses Sujets à le reconnoître pour leur Seigneur; mais il fut assez ingrat, lorsqu'il fut en âge, pour dépouiller cette Dame de toute autorité, & la chasser de Pésaro. Après avoir servi quelque tems Ferdinand, Roi de Naples, l'entrée du Roi de France Charles VIII dans l'Italie, lui fit penser à ses affaires. Il crut se donner de la protection, en épousant *Lucréce* Borgia, fille du Pape *Alexandre* VI, mais peu de tems après, soit qu'il l'eût répudiée, soit que le Pape la lui eût reprise, il se brouilla avec ce Pontife, & fut chassé de Pésaro, par César Borgia, frére de son épouse. Il se retira à Venise, où il épousa *Genévre* Tiépolo, fille de *Matthieu*, Sénateur de Venise, & après la mort du Pape, il rentra dans Pésaro. On l'accusa d'avoir commerce avec Bajazet, Empereur des Turcs, de lui mander tous les desseins des Princes Chrétiens, & de l'avoir excité à faire la guerre aux Vénitiens, pour faire par là une diversion en faveur de Louïs Sforce, Duc de Milan. On lui reproche aussi d'avoir fait étrangler en prison Pandolfe Collénuccio, Habitant de Pésaro, homme fameux dans la République des Lettres. Il mourut en 1510, laissant de sa seconde femme un fils, *Constant*, II. du nom, mort en 1512, âgé de trois ans. Sa veuve se fit Religieuse.

COMTES de SANTA-FIOR, ISSUS du légitime mariage de Jacques-Mutio-Attendulo.

II. Bosio Sforce, I. du nom, fils unique de Jacques-Mutio-Attendulo, & d'*Antoinette* Salimbéni, sa premiére femme, né en 1411, servit utilement le Duc de Milan son frére, dans ses guerres, & fut blessé au siége de sa capitale. Il fut Gouverneur d'Orviéte pour le Pape Martin V en 1430, & mourut le quatriéme mars 1477. Il avoit épousé 1. en 1430, *Eléonore*, fille & héritiére de *Gui*, Comte de Santa-Fior: 2. *Griséide*, de Capoue. Du premier lit il eut 1. *Jules*, mort sans enfans de *Françoise* Farnése; 2. Gui qui suit; & 3. *François*, Comte de Castel-Arquaro, qui *laissa un bâtard*, Sforcin *Sforce*, *qui se distingua dans les Lettres & dans les armes, & mourut en* 1527, *âgé de* 50 *ans*.

III. Gui Sforce, Comte de Santa-Fior, épousa *Françoise* Piccolomini, dont il eut 1. Fre'de'ric, I. du nom, qui suit; & 2. *François*, mort sans enfans de *N.* . . Césarini.

IV. Fre'de'ric Sforce, I. du nom, Comte de Santa-Fior, épousa *Diane* des Ursins, fille de *Nicolas*, Comte de Pétiliano, dont

dont il laissa 1. Bosio, II. du nom, qui suit; 2. *Ascagne*, Grand Prieur de Hongrie pour l'Ordre de Malte; 3. *Alfonse*, Archevêque de Bénévent, mort jeune; & 3. *Hippolyte*, mariée 1. à *Frédéric* Farnése: 2. à *Jérôme* de Bourbon, des Comtes du Mont-Sainte-Marie.

V. Bosio Sforce, II. du nom, Comte de Santa-Fior, & de Castel-Arquaro, épousa *Constance* Farnése, fille du Pape *Paul* III, dont il eut 1. *Gui-Ascagne*, né le 25 novembre 1518, créé Cardinal le 18 décembre 1534, Légat de Bologne, Camerlingue de la sainte Eglise, Protecteur d'Espagne, mort le septiéme octobre 1564; 2. Ascagne qui suit; 3. Mario, I. du nom, *qui a continué la postérité rapportée cy-après*; 4. *Alexandre*, qui fut Clerc de la Chambre, & encourut la disgrace du Pape Paul IV. Il fut rétabli ensuite, & fait Evêque de Parme, par la démission de son frére aîné. Le Pape Pie IV le fit Préfet général de l'Annone, l'envoya au Concile de Trente, & lui donna le chapeau de Cardinal le 12 mars 1565. Il fut encore Protecteur d'Espagne, & Légat dans tout l'Etat Ecclésiastique, sous le Pape Grégoire XIII, & mourut subitement le 16 mai 1581. Les autres enfans de Bosio Sforce sont 5. *Charles*, Prieur de Lombardie, qui fut du parti du Roi de France contre l'Empereur; 6. *Paul*, Marquis de Procéno, qui prit le parti de l'Empereur & des Médicis, fut un des plus grands Capitaines qui fût en Italie de son tems, & mourut en 1597, sans enfans de *Lucréce* Pio; 7. *Françoise*, mariée à *Jérôme* des Ursins, Comte d'Anguillara; 8. *Julie*, alliée avec *François* Sforce Pallavicini, Marquis de Corte-Maggiore; 9. *Camille*, épouse de *N*. . . Marquis de Mazzarini; & 10. *Faustine*, femme de *Mutio* Sforce, Marquis de Caravaggio.

VI. Ascagne Sforce, Comte de Santa-Fior, & de Castel-Arquaro, Chevalier de la Toison d'Or, fut Général de la Cavalerie de Côme de Médicis, & rendit de grands services à l'Empereur dans l'Italie. Le Pape Pie V l'envoya en France, Général de ses troupes, au secours du Roi Charles IX, & il se distingua à la bataille de Moncontour. Il se trouva ensuite à la bataille de Lépante pour les Vénitiens, & mourut en 1577, âgé de 55 ans. Il avoit épousé 1. *Louïse* Pallavicini: 2. *Catherine* de Nobilis, niéce du Pape *Jules* III, dont il eut 1. François, I. du nom, qui suit; 2. *Bosio*, III. du nom, mort sans avoir été marié; & 3. *Constance*, mariée à *Jacques* Buoncompagno, Duc de Sora.

VII. François Sforce, I. du nom, Comte de Santa-Fior, Marquis de Varci & de Castel-Arquaro, Duc de Fiano, né le sixiéme novembre 1562, servit en Flandre sous le Prince Alexandre Farnése, & y fut Général des troupes Italiennes; mais il n'y resta pas longtems, le Pape Grégoire XIII l'ayant créé Cardinal en 1583. Il fut ensuite Evêque d'Albano & de Frescati; & après avoir eu des emplois très considérables dans la Cour de Rome, il mourut le deuxiéme septembre 1624, *laissant deux enfans bâtards, quoique Ciacconius ait dit qu'il avoit épousé une sœur du grand Duc de Toscane*; Sforce *Sforce, Duc de Fiano, Seigneur de Castel-Arquaro, mort sans postérité, de* N. . . *Pio de Carpi*; & Catherine, *mariée* 1. *à* Fabrice *Savelli, Marquis de Ricci*: 2. *à* Frédéric *de Rubeis*, Comte de Saint-Second.*

VI. Mario Sforce, I. du nom, troisiéme fils de Bosio II, fut Comte de Valmontone & de Ségni. Il s'attacha au parti de la France, & s'y distingua durant les guerres d'Italie. Il fut aussi Capitaine Général de l'Infanterie du Duc de Toscane, & Chevalier de l'Ordre du Roi de France, & de Calatrava en Espagne. Il avoit épousé *Fulvia* Conti, Comtesse de Ségni, dont il eut Fre'de'ric qui suit.

VII. Fre'de'ric Sforce, II. du nom, Duc de Ségni, Comte de Valmontone, épousa *Béatrix* des Ursins, fille de *Virginio*, Duc de Gravina, dont il eut 1. Alexandre qui suit; 2. *Jean-Batiste*; 3. *Françoise*, mariée 1. à *Ascagne* de La Cornia, Marquis de Castillon: 2. à *Alexandre*, Marquis de Pallavicini; & 4. *Ersilie*, femme de *François* Colonne, Prince de Palestrine.

VIII. Alexandre Sforce, Prince de Valmontone, Duc de Ségni, Marquis de Procéno, Comte de Santa-Fior, fut fait Chevalier des Ordres du Roi de France en 1608, & mourut le 25 août 1631. Il avoit épousé *Eléonore* des Ursins, fille de *Paul-Jourdain*, Duc de Bracciano, & d'*Isabelle* de Médicis, sœur de *François*, Grand Duc de Toscane, & tante de *Marie* de Médicis, Reine de France, dont il eut 1. Mario, II. du nom, qui suit; 2. Paul, Marquis de Procéno, *mentionné cy-après*; 3. *Frédéric*, fait Cardinal en 1645, puis Evêque de Rimini; & qui ayant pris les intérêts d'Espagne, fut Protecteur du Royaume de Naples, Archimandrite de Sicile, & Vice-Camerlingue de l'Eglise, mort le 28 mai 1676, âgé de 72 ans; 4. *Henri*, filleul du Roi Henri IV, Chevalier de Malte, *qui laissa un bâtard*, Ascagne *de La Cornia, Marquis de Sforce, mort à la fin du XVII siécle, laissant des enfans d'une femme de Paris*; 5. *Anne*; 6. *Marie*; & 7. *Constance* Sforce, épouse de *Corneille*, Marquis de Bentivoglio, morte en 1695.

IX. Mario Sforce, II. du nom, Duc d'Ognano & de Ségni, épousa *Renée* de Lorraine, fille de *Charles*, Duc de Mayenne, dont il eut Louïs-François-Marie qui suit.

X. Louïs-François-Marie Sforce, Duc de Sforce, d'Ognano & de Ségni, Comte de Savella & de Santa-Fior, Souverain de Castel-Arquaro, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1675, & mourut le septiéme mars 1685, âgé de 67 ans, sans avoir eu d'enfans d'*Artémise* Colonne, sa premiére femme, fille de *Jules-César*, Duc de Carbognano, morte en 1677, ni de la seconde, *Louïse-Adélaïde* de Damas, fille de *Claude-Léonor*, Marquis de Thianges, qu'il épousa en 1678.

IX. Paul Sforce, Marquis de Procéno, second fils d'Alexandre, Prince de Valmontone, Duc de Ségni, &c. & d'*Eléonore* des Ursins, fut nourri en sa jeunesse près du Roi Louïs XIII. Il épousa 1. *Isabelle* Bentivoglio: 2. *Olympia* Cési, de la famille des Princes de Saint-Ange. Ses enfans furent 1. François, II. du nom, qui suit; 2. *Maximilien*, mort jeune, s'étant destiné à l'Eglise; 3. *Antoine*, Abbé, qu'on a loué pour la beauté de ses vers Latins, mais dont la vie déréglée lui attira de mauvaises affaires, & qui mourut à Viterbe en 1696; 4. Fre'de'ric, III. du nom, *mentionné cy-après*; 5. *Alexandre*, Evêque de Viterbe, mort Nonce du Pape à Turin, le huitiéme avril 1701; & 6. *Catherine*, femme de *François-Marie*, Duc de Salviati.

X. François Sforce, II. du nom, prit le titre de Comte de Santa-Fior, après la mort du Duc Sforce, son cousin germain. Il devint le Chef de cette Maison, & résidoit à Naples, où il avoit épousé *Dorothée* Tocco, niéce de *Léonard*, Prince d'Achaïe, mais il n'en a point eu d'enfans.

X. Fre'de'ric Sforce, III. du nom, frére du précédent, fut Duc de Césarini, par son mariage fait en 1673, avec *Lucie* Césarini, fille de *Julien*, Prince de Gensano, & mourut le onziéme octobre 1712, âgé de 64 ans. Il eut de ce mariage, 1. Caje'tan qui suit; 2. *George*, institué en 1712, Légataire universel de Jules, dernier Prince de Savelli; 3. *Olympia*, mariée en 1699, à *Scipion* de Capoue, Prince de Vénafco; & 4. *Cornélie*.

XI. Caje'tan Sforce, Duc de Césarini, obtint en septembre 1716, un Bref du Pape Clément XI, par lequel le saint Pére dérogeant à tous les testamens, substitutions, & généralement à tous les autres Actes qui ont rapport aux affaires de sa Maison, lui donne pouvoir de prendre la qualité du Duc de Sforce-Césarini Savelli & Péretti, l'habilitant à soutenir ses prétentions pour la succession des deux derniéres maisons, particuliérement au Comté de Chinchon en Castille. * Paul Jove, *Vie de Sforce* le Grand. Scipion Ammirato, *Histoire de Florence*. Simonéta. Ripamente. Ughel, *Italia sacra*. Zazzara, *della Nobile Famil. Sfort*. Imhof, *Hist. Geneal. Ital. & Hispan. &c.*

SFORCE (Ascagne-Marie) Cardinal, cinquiéme fils de *François* I, Duc de Milan, naquit en 1455, & eut part aux révolutions de sa famille, après l'assassinat commis en 1476, en la personne de *Galéas-Marie* son frére. Simonéta, premier Ministre, qui s'étoit emparé de toute l'autorité, pendant la minorité de Jean-Galéas-Marie, fit reléguer Louïs-Marie & Ascagne, oncles de ce jeune Prince; mais Louïs-Marie étant revenu, il supplanta Simonéta, & s'empara si bien du gouvernement, qu'il ne laissa à son neveu que le titre de Duc. Cette conduite ne plaisant point à Ascagne, il conjura contre son frére, qui l'ayant reconnu, le relégua à Ferrare. Ils se raccommodérent dans la suite; de sorte que Louïs-Marie demanda pour Ascagne le chapeau de Cardinal, & l'obtint du Pape Sixte IV, en 1484, en considération du mariage de *Jérôme* Riario, neveu de sa Sainteté, avec *Catherine* Sforce, *dont il sera parlé dans l'article suivant*. Ce nouveau Cardinal devint dans la suite Administrateur des Evêchez de Novare & de Crémone, & Légat du Patrimoine de saint Pierre. Comme il eut grande part à l'élection du Pape Alexandre VI, sa récompense fut l'Office de Vice-Chancelier, outre plusieurs Bénéfices, quantité de terres ou châteaux & le Palais Borgia à Rome. Redoutant pourtant dans la suite le caractére de ce souverain Pontife, il sortit de Rome & se retira sur les Terres des Colonnes. Le Roi de France l'engagea ensuite à aller traiter avec le Pape, des affaires qui concernoient les intérêts de sa Majesté. Mais Sforce toûjours sur ses gardes, ne voulut point se rendre à Rome, que Jean Borgia, Archevêque de Valence, fils naturel de sa Sainteté, ne se fût remis comme en ôtage entre les mains des Colonnes. Cette premiére entrevue n'ayant pas réüssi, il s'en revint; mais étant retourné peu après vers le saint Pére pour le même dessein, & n'ayant pas pris les mêmes précautions, il fut arrêté prisonnier au Château-Saint-Ange, où pourtant Alexandre VI n'osa le garder longtems, de crainte d'irriter le Roi de France. Louïs XII étant entré dans le Milanois à main armée contre le Duc Louïs, dit *le Maure*, & l'ayant forcé dans Novare, & envoyé prisonnier en France, le Cardinal qui étoit à Milan, voulut se sauver; mais les troupes Vénitiennes l'arrêtérent en chemin, & le livrérent au Roi, qui l'envoya en prison à Pierre-Encize de Lyon, d'où l'on le transféra quelque tems après à la Tour de Bourges, d'où il sortit bientôt par les bons offices du Cardinal d'Amboise, premier Ministre d'Etat, sous la parole qu'il donna de ne point sortir de France sans un ordre exprès du Roi. Il lui fut accordé pour se rendre au Conclave, à condition qu'il donneroit sa voix au Cardinal d'Amboise, mais il n'en fit rien; & ce dernier irrité voulut le ramener en France, mais le Pape Jules II l'empêcha. Enfin il mourut de peste à Rome le 27 mai 1505, & fut enterré dans l'église de sainte Marie, où le même Pape oubliant généreusement les anciennes contestations qu'ils avoient eues ensemble pendant qu'ils étoient Cardinaux, lui fit ériger un superbe Mausolée, *Virtutum memor honestissimarum, contentionum oblitus*, porte l'Epitaphe qu'il y fit poser. * Aubéry, *Histoire des Cardinaux. Histoire de France, en la Vie de Louïs XII*.

SFORCE (Catherine) fille *naturelle* de *Galéas-Marie* Sforce, Duc de Milan, & femme de *Jérôme* Riario, Prince de Forli, auquel elle porta la Seigneurie d'Imola, fut une Héroïne de son tems: car ayant été mise en prison avec ses enfans, après la mort de son mari, qui avoit été assassiné par François Ursus, Chef des Rebelles de ce païs-là, elle ne s'étonna pas de sa disgrace; mais par son adresse & par sa constance, elle trouva moyen de venger le défunt, & de conserver la Souveraineté qu'il s'étoit aquise. La forteresse de Rimini, où il y avoit une bonne garnison, tenant encore pour elle, & ne se voulant point rendre que par son ordre, elle témoigna en termes ambigus, que pour en venir à bout, il étoit nécessaire qu'on lui permît d'y entrer, afin qu'elle pût parler en toute liberté, & au Commandant & aux Soldats, laissant cependant ses enfans pour ôtage à Ursus, & aux autres Conjurez. Aussi tôt que cela lui eut été accordé, se

ſe voyant en lieu de ſûreté, & en état de pouvoir agir en Maîtreſſe, elle commanda aux Rebelles de mettre les armes bas, & les menaça des derniers ſupplices s'ils n'obéïſſoient. Les Conjurez fruſtrez de leurs eſpérances, la menacérent de leur côté de tuer ſes enfans en ſa préſence; mais elle leur répondit hardiment en levant ſes juppes, qu'il lui reſtoit encore de quoi en avoir d'autres. Sur ces entrefaites, elle reçut un ſecours conſidérable, que lui envoya Louïs Sforce ſon oncle, Duc de Milan; & après que les Conjurez ſe furent écartez, elle recouvra par ſa prudence & par ſon courage, la puiſſance ſouveraine qu'ils avoient voulu lui faire perdre par la mort de ſon mari. Elle reſta Tutrice de ſes enfans, dont l'aîné ſe nommoit *Octavien* Riario, & fut bien faire valoir ſon gouvernement pendant les guerres des François en Italie en 1494, & les années ſuivantes. Elle ſe remaria ſecrettement à *Jean* de Médicis: ce mariage fut déclaré dans la ſuite, & elle en eut *Jean* de Médicis, pére de *Côme*, dit *le Grand*. Le Duc de Valentinois, bâtard du Pape Alexandre VI, l'ayant aſſiégée dans Forli, elle s'y défendit vigoureuſement l'an 1500; mais elle fut obligée de céder à la force. On l'emmena priſonniére à Rome, où on l'enferma dans le Château-Saint-Ange; d'où, par l'interceſſion d'Yves d'Alégre, on la mit bientôt après en liberté, mais ſans lui reſtituer ſes Etats, dont le Duc de Valentinois fut inveſti, & qui après la mort d'Alexandre VI, furent réünis au ſaint Siége. * Joh. Michaëlis Bruti *Hiſtoria Florentina*, *l.* 8.

SFORCE (Rodolphe) de Padoue, Evêque de Pola en Iſtrie, & docte Juriſconſulte, avoit exercé divers emplois à Rome, & fut élevé par le Pape Urbain VIII, à l'Epiſcopat. Il mourut en 1626. * Jacques-Philippe Thomaſini, *in Elogiis*.

SFORCE (Iſabelle) qui vivoit dans le XVI ſiécle, peut tenir rang parmi les femmes ſavantes. On trouve quelques unes de ſes lettres dans le Recueil qu'Hortenſio Lando fit imprimer à Veniſe l'an 1549. On y trouve la lettre de conſolation qu'elle écrivit à Bonne Sforce, veuve depuis peu du Roi de Pologne, & celle qu'elle écrivit à Marguerite Bobbia, pour faire l'Apologie de la Poëſie. * Bayle, *Dict. Crit.*

SHA. SHE. SHI. SHO. SHR. SHU.

SHADTWIEN ou SHOTWIEN, ville d'Allemagne vers le Mont-Simeren, qui fait une partie du Mont-Cétius, ſur le ſommet duquel il y a un gros monceau de pierres qui marque les bornes de l'Autriche, & qui la ſépare de la Stirie. Shadtwien eſt une très-forte place, ſituée entre des rochers ſur le paſſage des montagnes. Quelques-uns nomment cette ville *Clauſtra Auſtriæ*. * Edouard Brown, Anglois, *Voyage de Vienne*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SHAFTSBURY (Le Comte de) *Voyez* COOPER.

SHAFTSBURY ou SHAFTON, en Latin *Septonia*, ville avec marché, dans la contrée ſeptentrionale du Comté de Dorſet, qu'on appelle *Upper-Wimborn*. Elle eſt ſituée ſur une haute montagne dans les confins du Comté de Wilt. La vue en eſt belle, & l'air très-pur; mais elle manque un peu d'eau. Dans le tems de la conquête des Normands, elle avoit dix paroiſſes, réduites préſentement à huit, avec environ cinq cens maiſons bâties de pierre de taille. Quelques-uns ont écrit que le Roi Kanut, Danois, y mourut; & que la ville avoit été bâtie par le Roi Alfred en 800. Le Roi Edouard, ſurnommé *le Martyr*, y a été enterré. En 1672, le Roi Charles II créa Antoine Ashley Cooper, alors Chancelier d'Angleterre, Comte de Shaftsbury. Ce Comte mourut en Hollande, & ſon fils lui ſuccéda dans ſes titres & dignitez.

* SHAKESPEAR (Guillaume) Poëte Anglois, Tragique & Comique, mort en 1576, a paſſé en ſon tems pour le Corneille des Anglois. Il avoit un beau génie, mais il n'avoit aucune connoiſſance des régles, & d'ailleurs on trouve dans ſes Tragédies pluſieurs ſcénes qui ſentent plus la farce que la Tragédie. Malgré cela, il eſt regardé, encore à préſent, avec une eſpéce de vénération en Angleterre. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

SHANNON. *Voyez* SHENNON.

SHAP, grande paroiſſe dans la partie occidentale du Comté de Weſtmorland en Angleterre. C'eſt là où eſt la ſeule Abbaïe de ce Comté, fondée par Thomas, fils de Goſpatrick, ſous le régne de Henri I. Il y a une fontaine qui a ſon flux & ſon reflux pluſieurs fois dans un jour. Ce qu'il y a encore de remarquable dans ce lieu, ce ſont de grandes pyramides de pierres rangées dans un mille d'étendue à une égale diſtance. Il y en a qui ont neuf piez de haut, & quatorze de circonférence. C'eſt ſans doute, le monument de quelque grand exploit arrivé en ce lieu. C'eſt préſentement une ville avec marché. * *Dict. Anglois.*

SHAPOR, ville du Mogoliſtan en Aſie. Elle eſt dans le Bérar, aux confins du Royaume d'Orixa, & elle eſt eſtimée par conjecture la *Sora* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

SHARP (Jean) Anglois, Philoſophe & Théologien, a fait divers Ecrits, intitulez, *Determinationes de Sacramento Altaris contra Wicleſitas; De Orationibus Sanctorum; De Suffragiis Viatorum*, dont les Manuſcrits ſont demeurez à Oxford, dans le Collége de Merton; *Quæſtiones de Adoratione Imaginum; De Suffragiis Sanctorum; De Incarnatione Verbi; Quæſtiones de Anima; De Peregrinatione; De Poteſtate Sacerdotii, &c.* Il mourut l'an 1390, ſous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

SHARP (Jean) Archevêque d'Yorck, naquit à Bradford dans la province d'Yorck le 16 février 1644. En 1660, il vint à Cambridge & y prit ſes degrez de Philoſophie. Ayant reçu les Ordres ſacrez, il fut d'abord Chapelain de Heneage Finch; enſuite en 1672, à ſa recommandation, Archidiacre en Berkshire; & en 1675, Prébendaire de Norwich. Il fut pendant quelque tems Paſteur d'un troupeau à Londres & enſuite de S. Gilles *in the field* en Middleſex. Il prit auſſi le degré de Docteur en Théologie & fut Doyen de Norwich. S'étant fort oppoſé dans ſes Sermons au Papiſme, qui s'étendoit ſous Jacques II, Henri Compton, Evêque de Londres, reçut ordre de le ſuſpendre de ſes fonctions. L'Evêque ayant refuſé de le faire, il eut le même ſort que Sharp, qui cependant reçut bientôt après la permiſſion de reprendre ſes fonctions. En 1689, il obtint le Doyenné de Cantorbéry, mais on ne put pas le déterminer alors à choiſir un des Evêchez pour lors vacans. L'Archevêque Tillotſon, ſon ami intime, eut enfin en 1691, tant d'aſcendant ſur ſon eſprit qu'il le diſpoſa à accepter l'Archevêché d'Yorck, vacant par la mort de Lamplug. Il mourut dans cette dignité le deuxiéme février 1713. Son érudition, jointe à une grande éloquence & pénétration d'eſprit, eſt aſſez connue des Savans. Il excelloit à réſoudre des Cas de Conſcience embaraſſans. Sa vie eſt regardée par les Anglois comme un modéle d'une vie véritablement Chrétienne. On a de lui quatre volumes de *Sermons*. * Le Néve, *Life of the Archb. of Yorck. Faſti Oxon.* Bentheim, *Engl. Kirchenſt.* Burnet, *Hiſt. of England. Diction. Allemand de Bâle.*

SHEALE, ville dans le Comté de Durham en Angleterre, dans le quartier de Cheſter, à l'emboûchure de la riviére de Tine, où la flotte de charbon de Newcaſtle vient prendre ſa charge. * *Dict. Anglois.*

SHEFFIELD ou SHEAFIELD, ville avec marché en Angleterre, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Stafford*, ſur la riviére de Dun, près des limites du Comté de Derby, & célébre depuis longtems pour ſon négoce en inſtrumens de fer, & ſur tout en couteaux & en lames. On y voit encore les ruïnes de l'un de ſes cinq châteaux ſituez ſur la riviére, à cinq milles de diſtance l'un de l'autre. * *Diction. Anglois.*

SHEFFORD, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Bedford, qu'on appelle *Clifton*. * *Dict. Anglois.*

SHENNON ou SHANNON: c'eſt la plus grande riviére d'Irlande. Elle a ſa ſource aux confins du Comté de Roſcomen, & de celui de Létrim en Connacie, coule ſur les confins de cette province, de la Lagénie & de la Momnonie, & ſe décharge dans la mer par une fort large emboûchure. Elle baigne Létrim, Jamestown, Athlone & Limerick, & forme dans ſon cours un grand nombre de Lacs, dont les plus conſidérables ſont ceux d'Allyne, d'Eſc, de Réc, de Derg & d'Agamiſch. * Maty, *Dict. Géogr.*

SHEPEY, SHEPPEY ou SHEPYE, anciennement *Toliapis*, iſle du Comté de Kent en Angleterre, n'eſt ſéparée de la terre-ferme que par une branche du Médway, & n'a que deux lieues de long & une de large. Son terroir a ceci de particulier, qu'il n'y vient point de taupes. La capitale de l'iſle eſt Queensboroug. Les autres lieux remarquables ſont Minſter, Eaſt-Church, Warden, Leysdon, Elmſley. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

* SHEPHAVEN ou SHIPHAVEN, Lac ou Golfe d'Irlande, dans la partie ſeptentrionale du Comté de Dunghall, Donegall, Tirconnel ou Tyrconnel.

SHEPPIUS ou DE SCEPPEY (Jean) Evêque de Rocheſter, & Thréſorier d'Angleterre, prit l'habit de Religieux dans le couvent de Rocheſter, & fut reçu Docteur dans l'Univerſité d'Oxford. Il s'adonna à la prédication; & après avoir fait un voyage à Paris, il fut élevé à la dignité d'Evêque en 1352. Ce Prélat laiſſa trois livres de Sermons, dont on garde les Manuſcrits dans les Colléges de Wadham & de Merton à Oxford, & mourut en 1360. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

SHERBORN, en Latin *clarus Fons*, *Schurburnum*, autrefois ville épiſcopale d'Angleterre, n'eſt maintenant qu'un bourg, conſidérable par ſes manufactures de drap, & ſitué dans le Comté de Dorcheſter ſur l'Ill, aux confins du Comté de Sommerſet. Il y a un autre bourg de ce nom dans le Comté d'Yorck, à quatre lieues de la ville de ce nom vers le ſud-ſud-oueſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

SHERIF: c'eſt en Angleterre un Magiſtrat dont le pouvoir s'étend ſur toute une province & dont le principal devoir eſt de faire exécuter les Sentences des Juges, de choiſir les Jurez, &c. C'eſt pour ainſi dire, *le Grand Prévôt* de la province. Les Shérifs étoient autrefois choiſis par le peuple, aujourd'hui c'eſt le Souverain qui en fait le choix, & voici de quelle maniére. Les Juges nomment ſix perſonnes de chaque province, Chevaliers ou Ecuyers riches. De ces ſix le Conſeil d'Etat en choiſit trois, & de ces trois Sa Majeſté choiſit celui qu'elle juge à propos. Autrefois les Shérifs occupoient ce poſte pluſieurs années de ſuite, préſentement on les change toutes les années, & il n'y a que celui de Weſtmorland qui ſoit héréditaire dans la famille du Comte de Tanet. Les Shérifs ont deux ſortes de Cours, l'une appellée *the County-Court*, & l'autre *the Shérifs-Tourn*. La premiére ſe tient tous les mois par le Shérif ou ſon Subſtitut, qu'on appelle *Under-Shérif* ou *Sous-Shérif*. Dans cette Cour il juge les cauſes civiles de la province au deſſous de 40 ſchelins. L'autre Cour ſe tient deux fois l'année, un mois après Pâques, & un mois après la S. Michel. Ici on fait la recherche de toute offenſe criminelle contre le droit coutumier, hormis dans les cas exceptez par Acte de Parlement. Mais tous les Pairs du Royaume, & ceux qui ont droit de tenir de ſemblables Cours, ſont exemts de la Juriſdiction de celle-ci. C'eſt encore un des devoirs du Shérif de rendre à la Thréſorerie toutes les taxes publiques, les amendes, & les ſaiſies, qui ſe ſont faites dans la province, ou d'en diſpoſer ſuivant les ordres du Roi. Et quand les Juges font leurs circuits dans les provinces, c'eſt à lui à prendre ſoin qu'ils ſoient bien reçus & gardez,

tout le tems qu'ils continuent dans la province, dont il eſt le Shérif. Il n'y a que Londres où il y ait deux Shérifs, qui portent tous deux le tître de *Shérif de Londres* & de *Middleſex*, Middleſex étant la province dans laquelle Londres eſt ſitué. Enfin, dans chaque province le Shérif a un Subſtitut, qu'on appelle *Under-Shérif*, & qui fait preſque toutes les affaires; étant mieux verſé que le Shérif dans celles qui regardent ſon Office, parce que ſon emploi eſt fixé. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 188 *& ſuiv.*

SHETLAND (Les Iſles de) ſont à 80 milles au nord-eſt des Iſles Orcades du côté de la Norvége, au 61 & 62 degré de latitude. Pluſieurs Auteurs croyent que ces Iſles ſont l'*ultima Thule* des Anciens. C'eſt un climat extrémement froid, mais cela n'empêche pas que pluſieurs de ſes Habitans n'y vivent juſqu'à un grand âge. Leur ſituation eſt telle, qu'au ſolſtice d'été on y voit toute la nuit aſſez clair pour pouvoir lire aiſément. Alors le Soleil ne s'y couche qu'entre dix & onze du ſoir & ſe léve entre une & deux du matin. Mais en hiver les jours y ſont très-courts, & les nuits longues à proportion. Les marées y ſont ſi violentes, & la mer ſi tempêtueuſe; que depuis octobre juſqu'au mois d'avril ces Inſulaires n'ont aucune correſpondance avec les païs étrangers. Il n'en faut pas d'autre preuve, que celle-ci. La derniére révolution arriva au mois de novembre 1688, & ils n'en furent rien juſqu'au mois de mai de l'année ſuivante, lorſqu'un Pêcheur y arriva, qui leur en porta la nouvelle. Ils le mirent d'abord en priſon, pour lui faire ſon procès, comme coupable du crime d'Etat. Les grains que ces Iſles produiſent ſont l'orge & l'avoine, mais ſur tout l'orge. Elles produiſent auſſi quantité de bétail & de brebis; & celles-ci ſont ſi prolifiques, que la plupart portent deux ou trois agneaux à la fois. Elles abondent auſſi en oiſeaux de terre & de mer; ſur tout en oyes, & en canards de pluſieurs ſortes. Mais il n'y a point de coqs de bruyére, ni aucun des autres oiſeaux qui vivent dans les bruyéres; & ſi on en porte du dehors dans les bruyéres de ces Iſles, ils y meurent. Durant la plus grande partie de l'année le poiſſon y eſt en grande abondance, principalement la morue & le harang. Il y a auſſi de toutes ſortes de poiſſon à coquille, des chiens & des veaux de mer, des loutres, & des baleines. Le poiſſon fait la principale partie de leur commerce. Les Hollandois, les Hambourgeois, & les autres, y viennent pêcher au mois de juin, & s'en retournent au mois d'août ou de ſeptembre. On a vu juſqu'à 2000 bâteaux de Pêcheurs à la fois, au Sund de Braſſa. Ces iſles produiſent auſſi un grand nombre de chevaux, qu'on appelle *Schelties*. Ils ſont de petite taille, mais ils rendent bon ſervice, & vont l'amble naturellement. On compte 68 de ces Iſles, outre 30 rochers, qui ſervent de retraite aux oiſeaux de mer. Mainland eſt la principale. Elle s'étend en longueur l'eſpace de 60 milles, & dans ſa plus grande largeur juſqu'à 16. Ses côtes ſont les plus fertiles & les plus peuplées; les parties méditerranées étant montagneuſes, pleines de Lacs & de marais. Il y a deux petites villes, ſavoir Lerwick & Scalloway; celle-là à l'Orient, & l'autre au Couchant de l'Iſle. Lerwick eſt la plus conſidérable, à cauſe de ſon commerce, & l'on y compte juſqu'à 300 familles. Mais Scalloway eſt la plus ancienne, & il y a un château à quatre étages. Yell, au nord-eſt de Mainland, a 18 milles de long, & neuf de large. Il y a trois égliſes & diverſes chapelles. Vuſt ou Wiſt au nord-eſt de Yell, n'eſt pas tout à fait ſi grande. Mais c'eſt une Iſle unie, agréable à la vue, fertile & aſſez bien peuplée. Burray a trois milles de long, & abonde en pâturages & en poiſſon. Il y a une égliſe, & ceci d'aſſez remarquable: c'eſt qu'il n'y a point de ſouris, & qu'elles ne peuvent vivre où il y a de la terre de cette Iſle. Unot, la plus agréable de toutes, a huit milles de longueur, trois égliſes, & autant de havres. Les Habitans diſent que les chats n'y peuvent vivre. Les Iſles de Shetland ne contiennent que douze paroiſſes, quoiqu'il y ait un beaucoup plus grand nombre d'égliſes & de chapelles. Les Habitans originaires du païs ſont deſcendus des Norvégiens, & parlent une eſpéce de dialecte corrompu de la Langue Norvégienne. Mais les perſonnes diſtinguées parmi eux, venues d'Ecoſſe, parlent Ecoſſois. Ils n'ont point de Médecins; & s'ils reçoivent quelque bleſſure, ils ſe traitent eux mêmes. Comme ils n'ont que peu de blé de leur cru, ils en font venir des Orcades. Le petit lait eſt leur boiſſon commune, qu'ils mettent en barriques, & l'enferment dans des celliers frais, où il devient ſi fort, qu'il monte à la tête. Mais les plus aiſez font de bonne biére, dont ils font part libéralement aux Etrangers. Pour leur uſage, & celui des Norvégiens, ils font de gros drap, beaucoup de bas & de gands à l'aiguille. Pour le chaufage ils n'ont pas de bois, non plus que les Orcadiens, mais ils brûlent des tourbes & de la bruyére. Ils font profeſſion de la Religion Proteſtante, & ſont généralement fort dévots, auſſi bien que les Habitans des Orcades. Les principales familles de ces Iſles, & des Orcades, ſont celles de *Bruce*, de *Sinclair*, de *Mouat*, de *Nivet*, de *Chiney*, de *Stuart*, & de *Graham*. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 305 *& ſuiv.*

SHINNER, famille très-ancienne & illuſtre du païs de Vallais, anciennement appellée *Zmitweg*. Pierre Zmitweg, qui vivoit l'an 1375, fut le dernier qui porta ce nom. Ses fils prirent celui de SHINNER, & formérent deux branches très-conſidérables, dont l'aînée fut continuée par Matthieu & par Nicolas ſon frére dans le païs de Vallais. La ſeconde branche s'établit dans le Canton de Berne, & y fleurit encore ſous le nom de SHINNER. L'un & l'autre a eu des perſonnes, qui dans leur païs ont occupé les premiéres charges de l'Etat. Matthieu Shinner qui reſta dans le Vallais, étoit Grand Baillif de Syon, & Chef de la République. Nicolas ſon petit-fils, Chanoine de Syon, fut élu Evêque de cette même ville, Comte & Préfet du païs de Vallais après Joſué de Syllina, qui fut chaſſé du Siége l'an 1494. Il ne ſiégea que quatre ans, & remit l'Evêché à ſon neveu MATTHIEU Shinner, auquel il avoit déja donné l'an 1500, l'adminiſtration de toutes les affaires, à cauſe de ſon grand âge. Ce Matthieu étoit un des plus grands hommes de ſon ſiécle, grand Politique, laborieux & infatigable, très-attaché aux intérêts du ſaint Siége & de l'Empire, ami particulier de l'Empereur Maximilien. François I, Roi de France, diſoit ordinairement qu'il craignoit plus la plume du Cardinal de Syon, que les épées de ſes ennemis. Il mit tout en uſage pour avancer la gloire des Suiſſes, qu'il avoit engagez dans le parti du Pape & de l'Empereur. Ce fut lui qui négocia leur alliance avec le Pape Jules II, l'an 1500, en vertu de laquelle il mena pluſieurs fois des troupes en Italie. Il chaſſa les François du Milanois, & rétablit le jeune Duc Maximilien Sforce l'an 1512. Pour ces grands ſervices rendus à toute l'Italie, les Suiſſes obtinrent le tître de libérateurs & déſenſeurs du ſaint Siége; & l'Evêque reçut en 1511, du Pape Jules II, le chapeau de Cardinal. L'Empereur lui fit préſent de la ville & du château de Viguéſa, & d'autres endroits. Jules II & Léon X le firent Légat en Allemagne & en Lombardie. Sa réputation étoit montée à un ſi haut degré, qu'on tient que s'il n'avoit pas donné ſa voix à Laurent de Médicis, il auroit lui-même obtenu la tiare; & cet honneur lui ſeroit arrivé immanquablement, s'il avoit ſurvécu le Pape Adrien VI. Il mourut à Rome en ſeptembre 1522. Il y a eu depuis, pluſieurs autres perſonnes de diſtinction de cette famille, qui ont exercé les premiéres charges de la République de Vallais. * *Memoires manuſcrits.*

SHIPHAVEN. *Voyez* SHEPHAVEN.

SHIPTON-MALLET, grand bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Sommerſet, qu'on appelle *Whiſton*. * *Dict. Anglois.*

SHIRBURNE, Evêque de Chicheſter en Angleterre, fut honoré de cette dignité, en récompenſe des grands ſervices qu'il avoit rendus dans pluſieurs Ambaſſades, dont il s'étoit aquitté avec honneur. Il étoit Philoſophe & Orateur. * Pitſeus.

SHIRTON, ville d'Angleterre avec marché, dans le Canton du Comté de Worcheſter, appellé *Oſwalderſon*. Elle eſt ſur la Stoure, fort près du Comté de Warwick. * *Diction. Anglois.*

SHIRWODUS (Jean) Evêque de Durham, & Anglois de nation, vivoit vers l'an 1470. Il ſavoit les Langues Gréque & Latine, & étoit Poëte, Rhétoricien, Philoſophe & Théologien. Après avoir demeuré longtems en Angleterre, il vint en France, étudia à Paris, où il fit amitié avec Roch, Chartreux. De là il paſſa en Italie, où il ſe perfectionna dans la Langue Gréque, & où il rechercha beaucoup de livres Grecs, qu'il acheta & qu'il porta en Angleterre. Enfin il parvint à l'Evêché de Durham. Les livres Grecs qu'il avoit apportez d'Italie, furent longtems cachez, & furent trouvez depuis par Robert Donſtal, dernier Evêque de Durham. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Scripc.* Léland.

SHOGGLE, ville de la Syrie ſur l'Oronte. Elle eſt grande, mais mal propre. L'eau de la riviére en eſt mal ſaine de même que le poiſſon. Il y a un beau Kan, qui ſurpaſſe de beaucoup tous les autres bâtimens de la même nature. Il fut fondé par le ſecond Cuperli qui y annexa un revenu ſuffiſant pour fournir à tous les Voyageurs qui y paſſent une portion raiſonnable de pain, de bouillon, & de viande. L'on a ajoûté à l'Occident de ce Kan un autre quarré pour l'entretien d'un certain nombre de pauvres, & c'eſt encore un don du charitable Cuperli. * Maundrel, *Voyages*, *p.* 6.

SHOREHAM, ville & port de mer d'Angleterre dans la contrée du Comté de Suſſex, qu'on appelle *Bramber*. * *Dict. Anglois.*

SHOTWIEN. *Voyez* SHADTWIEN.

SHREWSBURY, en Latin *Salopia*, ville capitale du Comté de Shrop en Angleterre. Elle eſt ſituée ſur la Saverne, à dix lieues de Cheſter, vers le midi. Cette ville eſt fort peuplée, riche par le grand débit de draps qu'on y fabrique, & forte par ſa ſituation, étant environnée par la Saverne de tous les côtez, à la réſerve du nord. On croit qu'elle a été bâtie des ruïnes de l'ancienne *Uriconium*, qui n'en étoit pas éloignée. Il y a peu de villes en Angleterre dont les rues & les bâtimens publics & particuliers ſoient plus propres. Le tître de Comte de Shrewsbury avoit été longtems ſans poſſeſſeur, juſqu'à ce que Henri VI créa Comte de Shrewsbury en 1442, *Jean Talbot*, Maréchal de France; & ce tître a continué dans ſa famille juſques à *N*. . . Comte de Shrewsbury, qui eſt le douziéme de ce tître, & qui a été honoré du tître de Duc par la Reine Anne. *Voyez* TALBOT. Cette ville envoye deux Députez au Parlement. * *Dict. Anglois. Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 1. *p.* 104. Maty, *Dict. Géogr.*

SHROP-SHIRE, c'eſt à dire, le *Comté de Shrop*, en Latin *Salopia*, province d'Angleterre. Elle a au nord le Comté de Cheſter; au Levant celui de Stafford; au midi ceux de Worcheſter & de Héreford; & au Couchant la Principauté de Galles. Sa longueur eſt de treize lieues, & ſa largeur de huit. Elle abonde en grains & en bétail, & on y trouve des mines de fer & de charbon. Shrewsbury en eſt la ville capitale. On y diſtingue encore les bourgs de Bridgenorth, de Ludlow, de Wenlock, & de Bishops-Caſtle, qui envoyent leurs Députez au Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

SHURE, riviére. *Voyez* SEWER.

S I A.

SI. NB. Quand on ne trouve pas les mots ſur SI, il faut les chercher ſur SY.

S I A G R I U S, Auteur du cinquiéme fiécle, avoit compofé un Traité de la Foi, fur le Myftére de la Trinité, dans lequel il combattoit ceux qui refufoient de donner le nom de Pére à la première perfonne de la Trinité; & il montroit qu'on devoit dire qu'il a engendré, & non pas créé fon Fils, & que le Saint Efprit n'eft point engendré, mais produit. Gennade avoit vu un autre livre fur les Régles de la Foi, lequel portoit le nom de Siagrius; mais qu'il juge être d'un autre Auteur, à caufe de la différence du ftile. * Gennade, *de Script. Ecclef.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du cinquiéme fiécle.*

S I A G R I U S, Roi de Soiffons. *Voyez* S Y A G R I U S.

S I A H - C O U E H ou S I A H - K U H, ifle de la Mer Noire, ou plutôt des *Palus Méotides.* Elle eft à l'emboûchure du Tanaïs, & appartient à la province que les Arabes & les autres Orientaux appellent *Khozar.* On donne auffi le nom de *Siah-Coueh*, qui veut dire en Langue Perfanne *Montagne Noire*, à une chaîne de montagnes, qui s'étend depuis le défert du Khoraffan jufqu'au païs du Ghilan qui eft fur la Mer Cafpienne. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S I A M, grand Royaume, dans la prefqu'ifle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, a du côté du nord les Royaumes de Pégu & d'Ava; vers l'Orient, les Royaumes de Camboje, de Laos, de Jangoma & de Tango; du côté du midi, le Golfe de Siam; & vers l'occident, le Golfe de Bengale, faifant ainfi un demi-cercle, qui a environ 450 lieues de circuit. Quelques-uns difent que le Royaume de Siam s'étend depuis la pointe de Malaca jufqu'au Royaume de Pégu & de Laos, qui le bornent du côté du feptentrion; qu'il a la Mer de la Chine à l'orient, & celle des Indes à l'occident: de forte qu'il femble ne faire qu'une grande prefqu'ifle. On ajoûte que les Cartes Géographiques ne marquent pas bien les provinces & les limites de ce Royaume, & l'on a travaillé fur les lieux à en faire une Carte exacte. On divife ordinairement le Royaume de Siam en onze provinces, qui avoient autrefois le titre de Royaume, favoir, Siam, Mattavan, Siara, Tanafferim, Kéda ou Quéda, Péra, Ihor, Juncalaon, Paarn, Patana & Ligor. Quelques-unes peuvent retenir le nom de Principauté; mais ceux qui les poffédent payent tribut au Roi de Siam, dont ils font les Sujets. Il y a encore d'autres païs, qui confervent le nom de Royaumes, & qui font tributaires du Roi de Siam; comme les Royaumes de Camboje, de Géhor, de Patana, de Quéda, de Singora, &c. dont la plupart préfentent tous les ans un bouquet de fleurs d'or pour tribut. L'air y eft bon, & les Etrangers s'y accoutument aifément. Les côtes de la mer font fort peuplées, à caufe du commerce; car on y aborde du Japon, de la Chine, des Ifles Philippines, du Tonquin, de la Cochinchine, de Sciampaa, de Camboje, des Ifles de la Sonde, de toutes les parties de l'Inde, en deça du Gange & du Golfe de Bengale, de la Perfe & de l'Arabie, & même des Royaumes de l'Europe. Le païs eft très-fertile, & très-abondant en grains, principalement en riz & en fruits de toutes fortes. Il y a des mines de plomb, d'étain, d'argent, & même d'or; mais il eft de bas aloi. Les éléphans y fourniffent quantité d'ivoire. Le commerce y fait débiter tout ce qui eft de plus précieux dans l'Afie; comme des étoffes de foye, des lins, du bois de la Chine, des porcelaines, du mufc, de l'or & de l'argent en barre, toutes fortes d'ouvrages d'orfévrerie, des perles & des pierres précieufes. Les François y ont une factorerie. Les Portugais y font en grand nombre, & l'on y compte neuf ou dix familles de véritables Portugais, & plus de mille de Métys, c'eft à dire, de ceux qui font nez d'un Portugais & d'une Siamoife. Il y a environ cent familles de Cochinchinois, la plupart Chrétiens. Parmi les Tonquinois établis dans les Etats de Siam, il y a fept ou huit familles Chrétiennes. Les Arméniens y font un corps à part, compofé de quinze ou feize familles, toutes Chrétiennes & Catholiques. Les Hollandois y ont auffi une factorerie, & les Anglois une autre. On y voit beaucoup de Turcs & de Mahométans; & les Péguans y égalent prefque le nombre des Siamois originaires du païs. Les maifons font communément de bois, & élevées fur des pilotis, à caufe des inondations qui arrivent tous les ans; mais les Chinois & les Maures en ont fait bâtir à Siam plufieurs de pierre, qui font affez belles. Les richeffes du païs paroiffent dans les pagodes ou temples, par la quantité d'ouvrages d'or, qui en font les ornemens; par la ftructure, qui en eft magnifique; & par leur grand nombre. Il y a de grandes & de belles riviéres, dont la plupart fe débordent pendant que le Soleil parcourt les fignes feptentrionaux, depuis le mois de mars jufqu'au mois de feptembre: ce qui contribue beaucoup à la fertilité des campagnes où elles fe répandent, & où, par une providence admirable, l'épi du riz monte à mefure que les eaux croiffent. Il fe trouve dans ce païs des ferpens longs de plus de vint piez, & qui ont deux têtes; mais celle qui eft au bout où feroit la queue, n'ouvre point la gueule, & n'a point de mouvement. On y voit auffi un animal fort venimeux, qui a environ un pié de long; fa queue eft fourchue, faifant deux pointes; & fa forme eft à peu près comme on nous dépeint celle de la falamandre.

VILLE CAPITALE DU ROYAUME.

Cette ville a été nommée Siam par les Portugais, & eft appellée par ceux du païs *Crung fi ayu thaya*, d'où quelques-uns ont fait *Jutbia*, *Judia* ou *Odia*. *Crung* fignifie *ville excellente.* Leurs Hiftoriens l'appellent encore *Crung teppa ppra ma hà nà Kon*, c'eft à dire, *ville angélique*, *admirable* & *extraordinaire.* On dit qu'ils l'appellent *angélique*, parce qu'ils la croyent imprenable aux hommes. Elle eft bâtie dans une ifle que forme la riviére de *Ménam*, c'eft à dire, *Mére des eaux*, laquelle en cet endroit eft fort large, & fort profonde. Quelques Auteurs prétendent que c'eft un bras du Gange; mais ils fe trompent, car elle a fa fource vers la frontiére de Laos, où elle fort d'une montagne. Cette riviére déborde tous les ans, & inonde tous les environs de la ville. Son eau eft très-faine; mais on y trouve beaucoup de crocodiles d'une grandeur monftrueufe, & qui dévorent les hommes, quand ils les trouvent feuls & fans armes. Siam eft d'une figure prefque ronde, & a environ deux lieues de circuit. Les fauxbourgs, qui font des deux côtez de la riviére, font auffi grands & auffi bien bâtis que la ville. Elle a plufieurs belles rues, & des canaux tirez fort réguliérement, fur lefquels on peut aller en bateau prefque dans toutes les maifons de la ville; les bâtimens y font d'une riche ftructure; & la richeffe des temples furpaffe tout ce que l'on peut voir de plus fuperbe dans les Indes. Ils ont tous des clochers ou pyramides dorées, qui font un très-bel effet de loin. Le Palais du Roi eft fur le bord de la riviére, & a une fi vafte étendue, qu'on le prendroit pour une ville. Toutes fes tours & fes pyramides font auffi dorées; & les appartemens du Roi & de la Reine renferment des richeffes inconcevables. L'or & les pierreries y brillent de tous côtez; & on ne voit rien de fi magnifique dans tout l'Orient, fi ce n'eft dans la Chine. En l'année 1634, les Hollandois y bâtirent une maifon, qui eft une des plus belles que la Compagnie des Indes ait dans l'Orient. Le commerce a attiré dans cette ville plufieurs fortes de nations qui y font établies; mais il n'y a que les François, les Portugais, les Anglois, les Hollandois, les Chinois & les Maures, c'eft à dire, les Turcs & les Mahométans, qui demeurent dans la ville: les autres nations font logées aux environs par camps, c'eft à dire, chaque nation enfemble.

Entre les pagodes ou temples de Siam, la plus fuperbe & la plus célébre eft celle qui eft dans le Palais du Roi. On voit à la porte une vache d'un côté, & de l'autre un monftre extrémement hideux: le dedans eft tout brillant d'or. Les murailles, les lambris, les piliers & toutes les figures, font fi bien dorées, qu'il femble que tout foit revétu de lames de ce métal. Après avoir avancé quelques pas, on voit une maniére d'autel, fur lequel il y a quatre figures d'or maffif, à peu près de la hauteur d'un homme, dont les jambes font croifées à la Siamoife. Au delà eft une efpéce de chœur, où eft la plus riche pagode ou idole du Royaume (car on donne ce nom de pagode indifféremment au temple & à l'idole qui eft dedans.) Cette ftatue eft debout, & touche de fa tête à la voûte du chœur. Elle a environ 45 piez de hauteur, & fept ou huit de largeur: ce qui eft de plus merveilleux, c'eft qu'elle eft toute d'or. De la taille qu'elle eft, il faut qu'il entre dans fa maffe plus de cent pics, c'eft à dire, plus de 12500 livres de ce métal (car un pic pefe 125 livres) & qu'elle vaille au moins 12025000 livres. On dit que ce prodigieux coloffe a été fondu dans le lieu même où il eft placé, & qu'enfuite on y a conftruit le temple. A fes côtez il y en a plufieurs autres de moindre grandeur, qui font auffi d'or, & enrichis de pierreries. A cent pas du Palais du Roi, vers le midi, on voit un autre temple, qui n'eft pas fi riche, mais dont la ftructure eft plus belle & plus réguliére. Cet édifice eft bâti en forme de croix, & furmonté de cinq dômes, dont celui du milieu eft plus grand que les autres: le toit eft couvert de calain ou étain doré. Ce temple eft accompagné de 44 grandes pyramides fort bien travaillées, & tout autour avec fymmétrie par trois plans de différente hauteur. De ces pyramides, les unes font terminées en pointes; & les autres arrondies fur le haut en forme de dôme. Tout l'édifice, avec les pyramides, eft renfermé dans une efpéce de cloître quarré, où l'on voit le long des galeries d'un côté, plus de 400 ftatues de briques dorées, difpofées dans un bel ordre; l'autre côté eft ouvert, & regarde le temple.

DU ROI DE SIAM.

Le Roi de Siam a une autorité très-abfolue; & le refpect que fes peuples ont pour lui, va prefque jufqu'à l'adoration: la pofture où il faut être en fa préfence, en eft une marque. Dans le Confeil même, qui dure quelquefois plus de quatre heures, les Miniftres d'Etat fe tiennent toûjours profternez devant fa Majefté. Quand il fort, tout le monde doit fe retirer, & perfonne n'ofe fe trouver dans fon chemin, que ceux qui en ont un ordre exprès. Toutes les portes & les fenêtres des maifons doivent alors être fermées, fi ce n'eft lorsqu'il fe fait voir à fon peuple dans les jours de cérémonie. Dans l'Ambaffade Françoife en 1685, on avertiffoit même les François de fe tenir dans leurs quartiers, lorsque le Roi devoit fortir. On ne permet à perfonne d'approcher du Palais, quand il y eft. Lorfqu'il va dans la ville, il eft affis dans une chaife d'or, que douze valets portent fur les épaules. Si c'eft un jour de cérémonie extraordinaire, il eft monté fur un éléphant, où il eft affis fur un thrône d'or. Lorfqu'il veut fe divertir fur la riviére, il entre dans un balon, c'eft à dire, une barque très-magnifique, & fe met fous un dais de brocard d'or, accompagné de quelques Mandarins. Tous les autres Mandarins & Seigneurs de la Cour le fuivent, chacun dans fon balon, quelquefois jufqu'au nombre de mille. Dans les jours de Fête, les Mandarins ont coutume d'être tous habillez d'une étoffe de même couleur, & c'eft le Roi qui nomme celle qu'il lui plaît. Le Roi fe montre en public deux fois l'année avec beaucoup de magnificence. Il marche alors fuivi de toute fa Cour, & fait paroître tout ce qu'il a de plus riche. La premiére fois on méne devant lui deux cens éléphans, entre lefquels il y en a un blanc, que le Roi eftime tellement, qu'il fait gloire de fe nommer *le Roi de l'éléphant blanc.* On lui donne à manger dans des vaiffeaux d'or; & quand il vient à mourir, on célébre les obféques de cet animal avec la même magnificence que celles des Grands du Royaume. La feconde fois le Roi paroît fur la riviére avec 200 galéres, dont chacune a 400 rameurs, & eft enrichie de dorures & de peintures. Comme cette feconde fortie fe fait au mois de novembre, & qu'alors la

la riviére commence à s'abaisser, les Prêtres font accroire au peuple qu'il n'y a que le Roi qui puisse arrêter le cours des eaux; & ces bonnes gens se persuadent qu'il va couper ces eaux avec son sabre, afin de les obliger à se retirer dans la mer. Le Roi fait ces deux sorties pour aller à deux pagodes ou temples d'idoles, dont l'une est à Siam, & l'autre à six lieues de la ville, en remontant la riviére. Il sort encore une autre fois de son Palais, mais sans éclat, pour aller à une pagode qui est dans l'isle où les Hollandois ont leur loge. Ces trois pagodes sont richement ornées, & la structure en est très-belle. Les autels sont chargez d'idoles d'or & d'argent. Le temple de la ville contient près de 4000 idoles toutes dorées, outre les trois principales, qui sont d'or massif. Celui qui est à six lieues de la ville, n'est ouvert qu'au Roi & aux Prêtres de sa Loi; & le peuple demeure à la porte, la face contre terre. La pagode qui est dans l'isle des Hollandois, est accompagnée d'une maniére de cloître fort agréable. La grande idole est environnée de plus de 300 autres de diverses grandeurs, qui réprésentent toutes sortes de postures. Le Roi envoye tous les ans à la Chine cinq ou six grands vaisseaux, que l'on appelle *sommes*, chargez des choses dont les Chinois ont besoin; & deux ou trois sommes au Japon. Il fait un pareil trafic à Camboia & à la Cochinchine, au Tonquin, vers toutes les côtes de l'Inde, & dans la Perse, principalement à Surate. De tous ces lieux il tire toutes sortes de riches marchandises, qu'il fait vendre au prix qu'il veut.

Le Roi qui régnoit en 1687 n'avoit qu'une seule femme, à qui l'on donnoit la qualité de Reine; mais il entretenoit un grand nombre de Concubines. Il se faisoit fort bien traiter, & ne buvoit néanmoins que de l'eau, parce que leur Religion défend le vin aux personnes de qualité, aussi-bien qu'aux Talapoins. Le Royaume est héréditaire: de sorte néanmoins que les fréres du Roi succédent à la Couronne préférablement à ses enfans, qui n'y parviennent qu'après la mort de leurs oncles.

Le Roi avoit deux fréres, qui vivoient avec lui dans le Palais. Il avoit aussi, selon la coutume des Orientaux, un fils adoptif, qui l'accompagnoit par tout, auquel il faisoit rendre des honneurs particuliers. La Princesse, fille unique du Roi, avoit sa Cour & son Conseil, composez des femmes des principaux Mandarins. Elle faisoit paroître beaucoup de prudence dans le gouvernement des provinces que le Roi lui avoit données. Elle n'étoit servie que par des femmes; & nul homme ne l'avoit vue ni en public, ni en son Palais. Lorsqu'elle sortoit sur un éléphant, elle étoit enfermée dans une espéce de chaise, où on ne la pouvoit voir. Le Roi s'étoit rendu affable & accessible à tous les Etrangers, principalement aux François, depuis qu'on lui avoit fait connoître la coutume du Roi de France & des autres Rois de l'Europe, qui se montrent tous les jours à leurs Sujets & à toutes sortes de nations. Ce Prince fut tué en 1688, à l'âge de 55 ans ou environ. Deux Princes devoient succéder, selon les coutumes du païs, parce qu'il n'avoit point d'enfans mâles. L'aîné étoit perclus de tous ses membres. Le cadet contrefaisoit le muet, pour ne pas s'exposer à perdre la vie, par le soupçon que le Roi eût pû prendre contre lui. Ils étoient tous deux unis, & l'aîné, à cause de ses infirmitez, cédoit volontiers le Royaume à son cadet. Mais tous deux n'étoient pas trop bien avec le Roi, & ne se mêloient d'aucunes affaires. La Princesse, fille du Roi, étoit, disoit-on, mariée secrettement avec le jeune Prince. Elle étoit âgée de 28 ans, & étoit d'un naturel fier, hautain, fort attachée à la Religion & aux coutumes de ses ancêtres, ennemie des François & des autres Etrangers. Elle se retira de la Cour pour quelque mécontentement qu'elle avoit reçu de son pére, & prévenue de haine pour M. Constance, qu'elle en croyoit être auteur. Prapie, fils adoptif du Roi, qu'on a voulu faire passer pour son fils naturel, étant le mieux dans l'esprit de ce Prince, auroit pu lui succéder, si la chose eût dépendu seulement du Roi; mais sa naissance étoit trop basse, & trop connue. Entre les Grands, Opra Pitracha se distinguoit le plus. Sa famille étoit ancienne & considérée: il étoit frére de lait du Roi, & à peu près de son âge. Il descendoit d'une race, sur laquelle le pére de celui qui régnoit, avoit usurpé la Couronne. Ce Mandarin s'étoit acquis, par l'attache qu'il affectoit de faire paroître pour la Religion, l'estime universelle de tous les Talapoins. Sa prudence lui avoit fait refuser tous les grands emplois don on avoit voulu l'honorer & son fils; mais il n'en avoit pas moins d'accès dans le Palais, & le Roi ne prenoit aucune résolution sans la lui communiquer. Il étoit d'un esprit vif & étendu, capable de manier les affaires, & porté aux grandes entreprises. Son abord étoit fort engageant quand il le falloit, & sa conversation très-agréable. Il savoit bien se faire valoir auprès du Roi, aimant son païs, ennemi des Etrangers, bon Siamois; mais au reste se laissant difficilement surprendre; né sans droiture, avec peu de sincérité, beaucoup d'ambition, trop de délicatesse à railler, & à poursuivre ceux dont il se croyoit méprisé: ce qui lui avoit attiré la haine de tout le peuple & des Etrangers. Au mois de mars, le Roi s'étant trouvé plus mal qu'à l'ordinaire, Prapie commença à former son parti. Opra Pitracha, qui depuis longtems avoit pris ses mesures, mit le plus de monde qu'il put dans les pagodes, autour de Louvo. Il vouloit, disoit-il, s'y enfermer avec les Talapoins; mais auparavant il lui faloit mettre sur le thrône les Princes ausquels il appartenoit. Ces bruits répandus parmi le peuple, grossirent son parti en peu de tems. Il pressa pour lors les Princes de se rendre à Louvo, où, après bien des délais, ils arrivérent. Le bon accueil qu'on leur fit, dissipa leurs soupçons. Prapie, qui ne sortoit presque pas de la chambre du Roi, en fut tiré par adresse, & massacré à la porte, presque sous les yeux du Prince, qui le chérissoit plus que tout le reste de son Royaume. Peu après, M. Constance ayant été appellé auprès du Roi, fut arrêté en chemin, chargé de chaînes, & conduit en un lieu où il fut tourmenté de mille maniéres, aussi bien que sa femme & ses amis. On insinua aux Princes, que les François, d'intelligence avec M. Constance, avoient résolu d'élever sur le thrône Prapie; & il n'en fallut pas davantage pour leur donner de la haine pour les François. Ensuite Pitracha mit toutes ses ruses en usage pour attirer les François de Bancocq à Louvo. Il les employa sans succès; car une juste défiance leur ayant fait pénétrer ce qu'on leur préparoit, il n'y eut pas moyen de les faire sortir de leur Fort: de sorte qu'on en vint à une guerre déclarée. Pendant ce tems, les Mandarins que Pitracha avoit mis dans son parti, en leur promettant de les élever aux premiéres dignitez de l'Etat, secondérent ses desseins. On se saisit aussi-tôt des deux Princes, qu'on fit passer pour des ingrats, & on les envoya à une certaine pagode proche de Thélipoussonne, pour les faire mourir à coups de bois de sandal, enveloppé dans des sacs d'écarlate, suivant la coutume de se défaire des Princes du sang. L'ancien Roi étoit encore en vie, lorsqu'ils périrent. Il fut tué le jour suivant: après quoi Pitracha épousa la Princesse, & monta sur le thrône, sans qu'il arrivât la moindre sédition. Il renvoya les François, qui sortirent, armes, bagages, tambour battant, & méche allumée, l'an 1688. Il mourut en 1703. Le Prince, son fils aîné, lui succéda, & fit tuer le jeune Prince, âgé de 14 à 15 ans, qui étoit fils de Pitracha & de la fille du feu Roi. Le Gouverneur de Ligor se revolta contre ce nouveau Souverain, & se fit déclarer Roi. * *Mémoires Historiques.*

DES PRINCES & DES GRANDS OFFICIERS du Royaume de Siam.

Il y a trois sortes de Princes à la Cour de Siam. Les premiers sont les Princes du sang royal; les Rois de Camboia, de Géhors & des autres Royaumes tributaires du Roi de Siam. Les seconds sont les Princes de Laos, de Chiamay & de Banca, qui ont été pris à la guerre; & quelques autres, qui se sont volontairement mis sous la protection du Roi. Les troisiémes sont ceux que le Roi a élevez au rang de Princes. Aux jours de cérémonies, ils ont de grandes coupes d'or & d'argent, qui sont les marques de leur dignité. Il y a sept grands Officiers dans le Royaume de Siam. Le *Maba Ommarat* est le premier après le Roi, & a droit d'être assis en sa présence. Le *Chacri* régle les affaires de la guerre & de la Justice. Ces deux charges ne sont point remplies aujourd'hui; & l'on croit que le Roi les veut supprimer, parce qu'elles donnent trop d'autorité à ceux qui les exercent. Le *Aaboum* est le Généralissime des armées de terre & de mer. Le *Ok-ïa Vang* a la conduite de toutes les affaires du Palais du Roi. Le *Ok-ïa Pra klang*, que nous appellons le *Barkalon*, a toutes les affaires étrangéres & les magasins du Roi. Le *Ok-ïa Pollatep* a soin des revenus du Roi. Le *Ok-ïa Jambarat* est Juge souverain de toutes les affaires criminelles. Outre ces grans Officiers, le Roi a un Thrésorier, qu'on appelle *Ok-ïa Pacdi*. Ceux qui possédent ces premiéres dignitez, donnent, avec l'agrément du Roi, toutes les autres charges du Royaume, & sont responsables de toutes les fautes qui s'y commettent. Après les sept grandes charges, les plus illustres dignitez sont celles d'*Ok-ïa*, d'*Ok-pra*, d'*Ok-louang*, d'*Ok-quun* & d'*Ok-mun*. Le premier des Ambassadeurs envoyez au Roi de France, l'an 1686, étoit Ok-pra; le second, Ok-louang; & le troisiéme Ok-quun. Des Mandarins qui l'accompagnoient, il y en avoit deux Ok-quun, & les deux autres Ok-mun. Le Conseil d'Etat est composé de plusieurs Mandarins, qui donnent leurs avis au Roi par forme de remontrance, & qui ne peuvent rien résoudre, le Roi se réservant le pouvoir d'approuver ou de rejetter tout ce qu'ils ont délibéré. Le Roi donne la qualité de Mandarin & toutes les autres dignitez du Royaume à qui il lui plait, sans avoir égard à la naissance; parce que tous ses Sujets sont ses Esclaves, & qu'il les abaisse & les éléve, selon sa volonté. C'est le Roi même qui rend la Justice dans les choses de grande conséquence. Il est vrai que les Mandarins examinent les affaires & les procès auparavant; mais ils en font ensuite leur rapport au Roi, qui est assis alors sur un thrône fort élevé; & en ayant pris connoissance, il prononce l'arrêt, que l'on fait écrire en sa présence. Pour les affaires ordinaires, il y a des Jurisdictions établies dans les villes, d'où les appellations ressortissent au Conseil de Siam, capitale du Royaume. Ce Conseil est composé d'un Président & de douze Conseillers, qui jugent en dernier ressort. On procéde dans les matiéres criminelles à peu près comme en France; mais la Justice est beaucoup plus sévére.

MOEURS & COUTUMES DES SIAMOIS.

Les Siamois ne sont pas ordinairement fort magnifiques dans leurs habits. Les hommes & les femmes du menu peuple sont presque habillez de la même maniére. Ils ont un *longuis*, qui est un morceau d'étoffe, long d'environ deux aunes & demie, & large de trois quarts d'aune. Ils se mettent ce longuis autour du corps; en sorte qu'il fait comme une espéce de jupon, qui leur pend depuis la ceinture jusqu'au dessous du genou; celui des femmes descend jusqu'à la cheville du pié. Lorsqu'il fait froid, qu'il pleut, ou que le Soleil est fort chaud, les hommes prennent une autre sorte de longuis, dont ils se couvrent le reste du corps, & les femmes ont une maniére d'écharpe blanche. Les femmes, aussi bien que les hommes, coupent leurs cheveux. Les habits des Mandarins, lorsqu'ils sont dans leur domestique, ne sont différens de ceux du peuple que par la finesse de l'étoffe, mais quand ils sortent, ils ont un longuis de soye, ou de toile peinte de six à sept aunes, si bien ajusté, qu'il ne leur descend que jusqu'aux genoux. Les Mandarins considérables ont sous ce

ce longuis un caleçon étroit, dont les extrémitez font bordées d'or ou d'argent. Ils portent même des veftes dont le corps & les manches font affez larges. Ils ont des fouliers à l'Indienne, fans cordons ou boucles, pour fe déchauffer plus aifément en entrant dans l'appartement du Roi. Les jours de cérémonies qu'ils doivent paroître devant le Roi, ils ont un bonnet qui s'éleve en pointe comme le haut d'une pyramide, & qu'ils attachent par deffous le menton avec un cordon. Le Roi donne à quelques Mandarins, felon leur qualité, des couronnes d'or ou d'argent, faites à peu près comme celles des Ducs & des Marquis, pour mettre autour de leur bonnet: ce qui eft une marque de leur grande diftinction. Les Siamois ont beaucoup d'honnêteté, & ne manquent pas d'affection pour les Etrangers; mais la plupart font diffimulez & méfians. La juftice ne régne pas moins entre eux que l'amitié & la paix. Quand quelque vaiffeau fait naufrage fur les côtes, il y a une Loi qui les oblige de rapporter à la ville capitale tout ce qu'on peut ramaffer du débris, pour être remis entre les mains de ceux à qui ces chofes appartiennent: ce qui s'obferve auffi à l'égard des Etrangers. Ils n'aiment guéres le travail, qu'ils laiffent aux Efclaves & aux femmes, les obligeant à labourer la terre & à avoir foin du ménage, pendant qu'ils s'occupent à d'autres emplois. Ils ne font pas plus habiles dans la navigation que les autres peuples d'Orient; & ce font les Européens qui ont la conduite des vaiffeaux du Roi. Pour les *jonkos*, qui font des bâtimens de la Chine, ce font des Chinois qui les montent; mais quoique ces peuples fe vantent d'avoir depuis plus de 2000 ans l'ufage de la bouffole, ils ne font pas néanmoins fort experts dans l'Art de naviger. Les Siamois ont 33 lettres dans leur alphabeth. Ils écrivent, comme nous, de la main gauche à la droite, au contraire des peuples du Japon, de la Chine, de la Cochinchine & du Tonquin, qui conduifent leur écriture de la main droite à la gauche, & depuis le haut de la page jufqu'au bas. La monnoye du païs eft d'argent, & de la forme à peu près d'une balle de moufquet un peu applatie. La plus baffe eft de petites coquilles, qu'on apporte des Ifles Maldives.

Ces peuples fe perfuadent qu'il eft meffeant à un homme d'avoir les dents blanches comme les bêtes: c'eft pourquoi ils ont coutume de les noircir avec un vernis fait exprès; & pour donner à la couleur le tems de s'attacher, ils ne mangent point pendant un jour ou deux. Ils font fort adonnez à prendre du bétel, de l'aréque & du thé. Le bétel eft la feuille d'un arbre de même nom; & l'aréque eft un fruit à peu près de la groffeur & de la figure des glans. Ils coupent ce fruit en quatre morceaux; & l'ayant mêlé avec de la chaux de coquillage, ils l'enveloppent de la feuille de bétel. Ce mêlange leur paroît d'un fi bon goût, qu'ils en mâchent tous, de quelque condition qu'ils foient, & en quelque lieu qu'ils fe trouvent. Il eft même de l'honnêteté parmi eux, de préfenter le bétel & le thé à tous ceux qui leur rendent vifite. Leur païs leur fournit le bétel & l'aréque; mais ils font venir les feuilles de thé de la Chine & du Japon. Tout le peuple de ce Royaume eft efclave ou du Roi, ou des grands Seigneurs. La Nobleffe parmi les Siamois n'eft point héréditaire. Les charges dont le Prince difpofe à fa volonté, font les Nobles, qui ne font diftinguez du peuple que par ces offices. Quoique la Religion des Siamois permette la polygamie, on en voit peu qui ayent plus d'une ou deux femmes. A l'égard des Dames, le plus grand refpect qu'on leur puiffe témoigner, c'eft de tourner le dos quand elles paffent, pour ne point jetter la vue fur elles. Les Siamois font fort attachez à leurs fuperftitions & au culte de leurs idoles: ce que l'on connoît par la multitude & la magnificence de leurs pagodes, & par les largeffes qu'ils font aux Talapoins. On dit qu'il y a dans le Royaume 40000 temples, & 50000 Talapoins qui font les Prêtres ou Docteurs du païs. Néanmoins, quand un Miffionnaire veut leur parler de la Religion Chrétienne, un préfent leur donne libre accès chez eux, & les difpofe à écouter. Ces peuples aiment auffi les funérailles magnifiques; & les Talapoins leur enfeignent que plus on fait de dépenfes aux obféques d'un mort, plus fon ame eft logée avantageufement, c'eft à dire, dans le corps de quelque Prince, ou de quelque animal confidérable; car ils croyent la Métempfycofe.

Les funérailles des Grands fe font en cette maniére. On dreffe un Maufolée avec des bambous, ou groffes cannes, revêtues de papier peint de toutes fortes de couleurs, & l'on y met autant de bois de fenteur que peut pefer le cadavre. Après que les Prêtres ont fait quelques priéres, on allume le bucher, & on réduit le tout en cendres, que l'on conferve dans des urnes d'or ou d'argent. On ne brûle pas le corps des Criminels qui ont fini leur vie par une mort honteufe, mais on les enterre.

RELIGION DES SIAMOIS.

La Religion des Siamois eft fort bizarre, & on ne la peut parfaitement connoître que par les livres écrits en Langue *Balie*, qui eft la Langue favante, & que perfonne n'entend, hors quelques-uns des leurs; encore ces livres ne s'accordent-ils pas toûjours entre eux. Voici ce qu'on en a pu démêler. Les Siamois croyent un Dieu; mais ils n'en ont pas la même idée que nous. Par ce mot ils entendent un Etre fouverain, compofé d'efprit & de corps, dont le propre eft de fecourir les hommes, c'eft à dire, de leur donner une Loi, & de leur enfeigner la véritable Religion avec les Sciences qui leur font néceffaires. Les perfections qu'ils lui attribuent, font l'affemblage de toutes les vertus morales, poffédées dans un degré éminent. Ils croyent qu'il a une agilité fi merveilleufe, qu'en un moment il peut fe trouver en quelque lieu du monde qu'il lui plaira; qu'il peut paroître aux yeux des hommes, & fe rendre invifible quand il veut; qu'il fait tout, & qu'il eft le Maître & le Docteur de tous les hommes; que fon corps eft infiniment plus brillant que le Soleil; que ce Dieu eft né dans un tems, & qu'il ne dure pas éternellement; qu'il eft devenu Dieu, après avoir aquis une vertu confommée dans les corps où fon ame a paffé de tems en tems, & après s'être dégagé de toutes les paffions humaines pendant un grand nombre de tranfmigrations; que fon bonheur eft accômpli, lorsqu'il meurt pour ne plus renaître, & qu'il ne paroît plus au monde. Cette mort ou cet anéantiffement fe doit entendre d'un repos éternel, dont ce Dieu jouït dans le ciel après un certain nombre d'années, pendant lefquelles il a rempli le nombre des Elus qu'il devoit rendre faints. Alors, *difent-ils*, un autre Dieu lui fuccéde, & gouverne l'univers, c'eft à dire, apprend aux hommes la véritable Religion. Cet autre Dieu eft un homme parfait, qui a mérité la Divinité par fes bonnes actions, & eft parvenu au fouverain degré de fainteté. Ceux qui ont bien vécu deviennent faints, après avoir aquis beaucoup de vertus, & avoir paffé dans plufieurs corps, où ils fe font purifiez de toutes fortes de vices; mais pour devenir Dieu, il faut avoir une fainteté incomparable, & exemte du moindre défaut.

Voilà quels font à peu près les fentimens des Siamois touchant la Divinité. Ils croyent un Paradis & un Enfer, mais ils s'imaginent que les plaifirs du ciel, ni les fupplices de l'enfer ne font point éternels, & qu'on ne demeure dans l'un ou dans l'autre qu'un certain tems, qui eft plus long ou plus court, felon qu'on a fait plus de bonnes actions, ou qu'on a commis plus de péchez. L'enfer, à ce qu'ils difent, eft féparé en huit demeures, qui font comme huit degrez de peine; & ils croyent même qu'il y a un feu qui brûle les damnez. Ils fe figurent auffi dans le ciel huit différens degrez de béatitude; mais ce qu'il y a de plus extravagant, c'eft qu'ils mettent des Rois, des Princes & des peuples, dans les trois premiéres demeures, où il y a encore des mariages entre les Saints. Les ames des hommes qui renaiffent dans le monde, fortent, felon l'opinion des Siamois, de trois endroits différens, favoir, du ciel, de l'enfer, ou du corps des animaux. Ceux dont les ames viennent du ciel, ont quelques marques avantageufes qui les diftinguent. Ils ont en partage la vertu, la beauté, la fanté, les richeffes; & ils naiffent Princes, grands & bien faits. Voilà le principe du refpect que ces peuples ont pour les perfonnes élevées en dignité, ou d'une naiffance illuftre, parce qu'ils les regardent comme des hommes qui doivent bientôt être divinifez ou fantifiez, puisqu'ils ont merité ce haut rang de gloire par leur bonnes actions. Ceux dont les ames fortent des corps des animaux, font moins parfaits que les premiers; mais ceux qui fortent de l'enfer, n'ont aucune bonne qualité, & font expofez à toute forte de malheurs. Les Talapoins expliquent encore autrement cette Métempfycofe, & difent qu'il n'y a aucune bonne action qui ne foit récompenfée dans le ciel, ni aucun crime qui ne foit puni dans l'enfer: d'où ils concluent que lorsqu'un homme vertueux meurt fur la terre, il acquiert une nouvelle vie dans le ciel, afin d'y jouïr du bonheur qui eft dû à fes bonnes œuvres. S'il eft chargé de quelque péché confidérable, après que le tems de fa récompenfe eft fini, il meurt dans le ciel, pour renaître dans l'enfer, & y fouffrir la peine due à fon crime; que s'il n'eft coupable que de quelque faute legére, il rentre dans le monde fous la figure de quelque animal; & ayant fatisfait dans cet état à la juftice, il redevient homme comme auparavant. Ainfi la vie de l'homme fe paffe dans de continuelles tranfmigrations, jufqu'à ce qu'il fe foit fantifié, ou qu'il ait mérité d'être Dieu. Les Siamois croyent qu'il y a des Anges; mais ils les font corporels, & des deux fexes. Ils les diftribuent en fept Ordres, & ils les placent en autant de cieux différens, n'ayant point d'autre emploi que de veiller à la confervation des hommes, & au gouvernement de l'univers. Chaque partie du monde a une de ces Intelligences, qui préfide à ce qui s'y fait. Ils donnent auffi des Anges aux aftres, à la terre, aux villes, aux montagnes, aux forêts, au vent même, & à la pluye. Ils ne reconnoiffent point d'autres Démons que les ames des méchans, qui fortant de l'enfer, où elles étoient détenues, errent pendant un certain tems dans le monde, & font aux hommes tout le mal qu'elles peuvent. Le Dieu que les Siamois adorent à préfent, eft appellé *Sommonokhodom*. Les Talapoins difent que Thévathat, fon frére, conçut de la jaloufie contre ce Dieu, & lui fit la guerre; mais que n'ayant pu lui ravir fa Divinité, il établit une nouvelle Religion, d'où font fortis plufieurs autres Sectes. Ils ajoûtent que les Chrétiens ont tiré leur Religion de la doctrine de ce Thévathat, qui eft, difent-ils, puni dans les enfers, pour avoir perfécuté fon frére Sommonokhodom: ils font accroire au peuple que Jefus-Chrift eft ce Thévathat, dont il eft parlé dans leurs Ecritures. Ces Docteurs tiennent que Sommonokhodom, ayant enfeigné la véritable Religion aux hommes, mourut pour ne plus renaître, & monta au huitiéme ciel, où il jouït d'une béatitude parfaite. Son corps fut brûlé; & fes os, à ce qu'ils racontent, ont été confervez jufqu'à préfent. Ils attribuent à ces os une merveilleufe vertu, & ils affûrent qu'ils jettent un éclat qui éblouït les yeux, & qui fait connoître la Divinité de Sommonokhodom. Si ce Dieu eft maintenant dans le ciel, pour s'y repofer éternellement, fuivant les fuppofitions des Docteurs Siamois, il faut qu'il y ait un autre Dieu dans le monde pour le gouverner.

Les Talapoins, qui font les Prêtres, les Religieux, & les Docteurs des Siamois, font regardez comme les vrais Imitateurs de leur Dieu. Ils ont peu de commerce avec le monde, & ils ne faluent jamais un Laïque, ni même le Roi. Leurs monaftéres font autant de Colléges, où la Jeuneffe eft élevée; & l'on y met tous les enfans de qualité, dès qu'il font capables d'inftruction. Ils vivent fort auftérement, & feroient en effet de grands Saints, s'ils obfervoient toutes les régles de la véritable

Re-

Religion. Ils obéïssent tous à un Chef, qui est le Prêtre de la grande pagode de Siam. Ils sont habillez de toile jaune, & ont la tête rasée. Ils font vœu de chasteté; mais ils peuvent quitter la Prêtrise & se marier. On trouve aussi à Siam de certaines Religieuses, qui se trouvent à toutes les priéres & cérémonies des mosquées; mais elles ne font point de vœu, & n'ont point de Régle particuliére. Ils n'ont point de jours réglez dans la semaine pour leurs dévotions; mais ils en font de particuliéres à tous les quartiers de la Lune. Ils ont une espéce de carême, qui dure trois mois, pendant lesquels ils s'abstiennent de plusieurs sortes de viandes. Ils font des priéres pour les morts, & les enterrent avec beaucoup de cérémonies; car outre la musique, qui accompagne toûjours les funérailles des personnes considérables, on y fait aussi des répréséntations de théatre, & des feux d'artifice. Ils s'accordent aisément avec ceux qui font profession d'une Religion contraire, parce qu'ils croyent que l'on peut faire son salut dans toutes sortes de Religions, exerçant la vertu & la charité. Le peuple y adore les Démons, de peur qu'ils ne leur fassent du mal; mais les Talapoins font tous leurs efforts pour abolir cette coutume. Les Portugais, qui ont tâché d'y introduire le Christianisme, n'ont pu réüssir dans ce bon dessein, non plus que les Mahométans, qui vouloient y faire recevoir les superstitions de leur Alcoran; mais le Roi qui régnoit l'an 1686, & qui envoya un Ambassadeur en France, permit aux François d'y établir un Séminaire de Missionnaires Catholiques.

Il faut ajoûter ici le Systême que les Siamois se sont formé du monde. Ils croyent que le ciel & la terre sont increéz & éternels, & ne comprennent pas que le monde ait jamais commencé, ni qu'il puisse finir. La terre n'est point ronde, selon eux: ce n'est qu'une superficie plate, qu'ils divisent en quatre parties quarrées, séparées par des eaux. Toute la terre est, *disent-ils*, environnée d'une muraille extrémement forte, & prodigieusement haute. Sur ce mur sont gravez en gros caractéres les secrets de la Nature. Au milieu des quatre parties du monde, il y a une montagne fort élevée, autour de laquelle le Soleil & la Lune tournent continuellement; & c'est par la révolution journaliére de ces deux astres, que se fait le jour & la nuit. La masse de la terre a au dessous d'elle, une étendue immense d'eaux qui la soutiennent, comme la mer soutient un navire. Un vent impétueux tient les eaux de dessous la terre suspendues, & les empêche de tomber, soufflant de toute éternité avec une violence infinie. * Le Chevalier de Chaumont, *Ambassade de Siam*. M. de la Loubére, l'Abbé de Choisy, & le Pére Tachard, Jésuite, *Voyage de Siam*.

S I A N G Y A N G, ville de la Chine, troisiéme capitale de la province de Huquang. Elle est voisine de la riviére de Han. Il y a six villes médiocres, qui dépendent de Siangyang, savoir, Jéhing, Nanchang, Caoyang, Coching, Quanghon & Kiun. Il est défendu aux Habitans d'ouvrir des mines, mais ils font un grand trafic de l'or qu'ils puisent avec liberté & abondamment dans les riviéres. On trouve dans ce territoire la montagne de Vuïang, renommée pour ses 27 sommets qui s'élévent vers le ciel, pour 36 coteaux qui vont en montant & pour 24 Lacs ou étangs qui abondent en poisson. On y trouve aussi divers temples magnifiques & des couvens de Sacrificateurs, qui reçoivent leurs Statuts de ceux du Mont Tientai, dans la province de Chékien, & qui s'adonnent incessamment à la contemplation. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S I A P I N: c'est une des Isles Orcades, dépendante de l'Ecosse. Elle est à demi-lieue de celle de Mainland, vers le nord, & a deux lieues de long, & environ autant de large. On y trouve le mouillage d'Elwick, qui est assez bon. * Maty, *Dict. Géogr.*

S I A R A, province de l'Amérique méridionale dans le Brésil. Elle est possédée par les Portugais, qui demeurent dans une petite forteresse qu'ils ont bâtie au pié d'une montagne à côté droit de son port, où il n'y a que de petits navires qui puissent entrer. Mocouru est plus propre pour les grands. Le Gouvernement de Siara s'étend dix ou douze lieues à la ronde, & il y arrive tous les ans deux ou trois petits navires, qui emportent du coton, du cristal & autres pierres, & diverses sortes de bois. Il y croît aussi beaucoup de cannes de sucre. Les Sauvages de ces côtes sont grands & laids de visage. Ils ont les cheveux longs, les oreilles percées & pendantes presque jusques sur les épaules, la peau teinte en noir, excepté depuis les yeux jusques à la bouche. * Laet, *Description des Indes Occidentales, l.* 16. *ch.* 17. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S I B.

SIBA, Royaume de l'Inde propre ou de l'Indostan, vers la source du Gange & le Mont-Caucase, entre Naugracut & Pitan. Outre la ville de Hardware, qui en est la capitale, on y met encore celle de Sérénégar, où le Prince fait sa résidence, & les Terres de *Ratua Mansa*. Les Indiens se sont imaginé que la roche d'où le Gange sort, a la figure de la tête d'une vache, qui est l'animal qu'ils estiment le plus. Aussi y vont-ils souvent s'y baigner par grandes troupes. * Thévenot, *Recueil de Voyages*. Maty, *Dict. Géogr.*

S I B A R I R O U I N A T A. *Voyez* S Y B A R I S.

S I B A R I S. *Cherchez* S Y B A R I S.

S I B B E C A I ou S O B A C H A I, Husçathite, tua Saph, homme vaillant & fort de la race de Rapha, dans la bataille de Gob, du tems de David, Roi d'Israel. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 21. *v.* 18.

S I B E'L I U S (Gaspard) Hollandois, Théologien de Déventer, florissoit vers l'an 1630. Tous ses Ouvrages ont été imprimez en cinq volumes en 1644. Il y a des Commentaires, sur tout sur le Cantique des Cantiques, & sur quelques chapitres de l'Apocalyse; dont divers Ministres, qui aiment à trouver les matériaux tout prêts, se sont bien servis. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

S I B E N, étoit autrefois une ville épiscopale de la Rhétie. Ce n'est maintenant qu'un bourg du Tirol, située sur la riviére d'Eisocko, à trois lieues au dessous de Brixen, qui lui a succédé en dignité épiscopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

S I B E R I E, Royaume ou grande province de l'Empire de Moscovie. Jaillot lui donne pour bornes au nord les Samoyédes & la province de Petzora; à l'est les Ostiaques, les Tingoéses, la Lucomorie, & le Samariqi; au sud, les Gazites, & la province de Pascatir ou Baskir, qui est aussi à l'ouest de la partie méridionale de la Sibérie, les Duchez de Wiadsky, de Premski, de Condinski, & de Petzora. Ce dernier païs, comme nous l'avons dit plus haut, borne aussi une partie de la Sibérie au nord. Frédéric de Wit, dans sa *Carte de Moscovie*, dressée sur les *Mémoires* de M. Witsen Bourgmestre d'Amsterdam, donne à la Sibérie pour bornes, au nord les Samoyédes, à l'est la Loppie & la Lucomorie; au sud la grande Tartarie; du sud-est au nord-ouest les Duchez de Permski & de Condora ou Condinski; & du sud-ouest au nord-est le Duché de Petzora. Tobol, Tobolsk, Tobolska ou Tobolsko en est la ville capitale. Cette province est d'une si grande étendue, qu'elle a des païs tempérez, où l'hiver n'est pas fort rude; & d'autres si froids, que la terre n'y produit ni herbes ni fruits. C'est dans ces endroits stériles, que l'Empereur de Moscovie relégue ceux dont il veut se défaire. On porte tous les ans à Tobolsk le tribut des peaux & des fourrures, que l'on a levé dans toutes les villes qui sont en deça & au delà de l'Oby, & on l'envoye de là au Czar, avec une bonne escorte. Le Czar tient dans cette ville un Vice-Duc, à qui tous les Gouverneurs de Sibérie & du païs des Samoyédes sont soumis. Les Moscovites Chrétiens ont des églises par tout ce païs. A l'orient de la Sibérie sont les Tartares Tingoëses, & ceux de Lucomorie, qui dépendent la plupart d'un Prince Tartare. * Oléarius, *Rélation de Moscovie. Rélation d'un Voyage de Moscovie en* 1679, *par un Anglois*. Maty, *Diction. Géogr.*

S I B E R T D E B E'K A, Religieux Carme. *Cherchez* B E'K A.

S I B E'R U S (Adam) né l'an 1515, à Kemnitz en Misnie, est un Poëte Latin, qui s'est fait connoître particuliérement en Allemagne. Ses Poësies sont en deux volumes, & *au sixiéme tome des Délices des Poëtes Latins d'Allemagne*. Il a fait des Hymnes, des Epigrammes, des Fastes Ecclésiastiques. Cet Auteur est fort estimé en Allemagne. Sa veine coule avec douceur & agrément: elle est reguliére & modeste; mais son stile n'a ni élévation ni grandeur. * Jean André Quenstedt, *in Dialogo de Patriis Viror. Illustr.* Olaüs Borrichius, *Dissert.* 4. *de Poët. Latin.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 301. *n.* 1327. édit. d'Amsterdam 1725.

S I B I L L E. *Voyez* S I B Y L L E.

S I B I L O T, étoit un Fou de la Cour de Henri III, Roi de France; d'où vient qu'on s'est servi quelquefois de ce mot, pour marquer en général un fou & un ridicule. En voici un exemple tiré de l'Epigramme composée par le célébre d'Aubigné sur Monsieur de Candale, qui avoit embrassé la Religion Réformée pour plaire à la Duchesse de Rohan, qui étoit de cette Religion, & dont il étoit extrémement amoureux,

Hé quoi donc, petit Sibilot,
Pour l'amour de Dame Lizette,
Vous vous êtes fait Huguenot,
A ce que nous dit la Gazette.
Sans ouïr Anciens ni Pasteurs,
Vous vous êtes donc fait des nôtres;
Vraîment nous en verrons bien d'autres,
Puisque les yeux sont nos Docteurs.

On appelle encore *Sibilot* celui qui siffle & parle du ventre, celui qui contrefait les esprits & les ames des défunts, pour se moquer de leurs apparitions, ou pour faire peur aux gens simples. * Ménage.

S I B I R ou S I B E R, ville de la Sibérie, dans la Tartarie Moscovite. Elle est environ à quinze lieues de la ville de Tobolsk, vers le Levant, sur la riviére de Sibir, qui vient se décharger dans l'Irtisch, au dessous de la ville de Tobolsk. * Maty, *Dict. Géogr.* Frédéric de Witt, *Carte de Moscovie*, dressée sur les Mémoires de M. le Bourgmestre Witsen.

S I B I R I E. *Voyez* S I B E'R I E.

S I B M A. *Voyez* S A B A M A.

* S I B O N I T I D E, païs au delà du Jourdain, des dépendances de la moitié de la Tribu de Manassé qui eut son partage au delà de ce fleuve. * Simon, *Dict. de la Bible.*

S I B O T A S. *Voyez* S Y B O T A S.

S I B R A N D, Abbé de l'Ordre de Prémontré, qui vivoit en odeur de sainteté dans le XIII siécle, étoit Frison, & avoit pris l'habit de Religieux dans un monastére dit *Marie Garden*, ou *Hortus Beatæ Mariæ*. Il fut élevé à la dignité d'Abbé l'an 1230, mourut huit ans après, & laissa la Vie de saint Siard, & celle de saint Frédéric, Fondateur de Marie-Garden. * Le Mire, *in Chron. Præm.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 808. Vossius, *de Hist. Lat.*

S I B R A N D L E'O, de Leuwarden en Frise, publia dans le XVI siécle les Vies des Abbez de Marie-Garden.

S I B R A N D L U B B E R T, Professeur en Théologie, *Voyez* L U B B E R T.

S I B R A N D S I C C A M A. *Voyez* S I C C A M A.

S I B U R I U S, Médecin célébre par ſa ſcience, & par le rang conſidérable qu'il tenoit dans la ville de Bourdeaux, vivoit ſous l'empire de Valentinien, vers l'an 370. * Marcellus, *in libro de Empiricis, Phyſicis & Rationalibus Medicamentis.*

S I B Y L L E, ſœur de *Baudouin* IV, Roi de Jéruſalem, & femme de *Gui* de Luſignan, fut mariée à *Guillaume*, dit *Longue-épée*, Marquis de Montferrat, dont elle eut un fils, appellé *Baudouin*, que ſon oncle fit couronner Roi, ſous le nom de Baudouin V. Ce jeune Prince étant mort un an après être parvenu à la Couronne, Sibylle fut placée ſur le thrône en 1186; mais Héraclius, Patriarche de Jéruſalem, excité à cela par les Chevaliers du Temple & les Hoſpitaliers, l'obligea auparavant de répudier *Gui* de Luſignan. Elle le fit en apparence; mais, après que tous ſe furent engagez par ferment de reconnoître pour Roi celui qu'elle choiſiroit, elle mit la Couronne ſur la tête de Gui, & déclara qu'étant véritablement ſon mari, elle ne pouvoit choiſir d'autre Roi. Tous les Aſſiſtans, liez par leur ſerment, déférérent au choix de Sibylle, excepté le Comte de Tripoli, qui avoit eſpéré de poſſéder cette Princeſſe & la Couronne. * *Hiſt. de ſaint Louïs, en* 1688.

S I B Y L L E S: on a donné ce nom à des filles Payennes, que l'on dit avoir prophétiſé la venue ou quelques actions de Jeſus-Chriſt. Ce nom eſt tiré de deux mots Grecs, qui ſignifioient *conſeil de Dieu*, Σιȣ̃ Βȣλὴ, en Eolien, ou de Σιȣ̃ Βυλλὴ, *remplie de Dieu*: d'autres le font deſcendre du vieux adjectif *ſibus*, qui ſignifie *callidus*. L'opinion la plus probable, eſt que ce nom, qui étoit particulier à la Prophéteſſe de Delphes, eſt devenu enſuite commun aux autres Prophéteſſes. Les Anciens ne conviennent point ſur le nombre des Sibylles, ni ſur le tems, ni ſur le lieu où elles ont paru. Les uns n'en connoiſſoient qu'une, deux, trois ou quatre: les autres en comptent juſqu'à dix. Les Poëtes cependant en comptent juſqu'à douze. La premiére & la plus ancienne eſt la *Delphique*, que quelques-uns appellent *Artémis*. Elle vivoit longtems avant la guerre de Troye, & il y en a qui croyent qu'Homére a inſéré pluſieurs de ſes vers dans ſon Iliade. C'eſt la même que Théodore de Sicile nomme *Daphné*, fille de Tiréſias. La ſeconde eſt la Sibylle *Erythrée*. La troiſiéme étoit de Cimmérie, petit canton d'Italie près de Cumes. La quatriéme étoit la *Cumane*. La cinquiéme de l'Iſle de Samos, avoit nom *Euryphile*, ſelon Euſébe, & *Erythrée*, ſelon le ſentiment de Solin: elle vivoit du tems de Numa Pompilius, Roi des Romains. La ſixiéme *l'Helleſpontique*, native du bourg de Marpeſſe, dans l'Helleſpont. La ſeptiéme étoit de Libye, & la huitiéme de Perſe. Saint Juſtin Martyr croit qu'elle étoit fille de l'Hiſtorien Béroſe; & d'autres ajoûtent qu'elle étoit Juive, nommée *Sambethia*, & qu'elle laiſſa 24 livres, où elle parloit de la venue du Meſſie. La neuviéme de Phrygie, publia ſes prédictions à Ancyre. La dixiéme de Tivoli, dite *Albunée*, fut honorée comme une Déeſſe. L'Hiſtoire Romaine parle de neuf livres que la Sibylle Cumane préſenta à Tarquin *le Superbe*, dont elle lui demanda 300 écus. Ce Prince s'en moqua: alors elle jetta dans le feu trois de ſes livres, lui préſenta les ſix autres, & lui en demanda la même ſomme. Le mépris de Tarquin cauſa encore la perte de trois autres livres, que la Sibylle brûla: ce qui ſurprit extrémement ce Prince, qui lui donna les 300 écus qu'elle ſouhaitoit, pour avoir les trois derniers livres, qu'il fit enfermer dans un coffre de pierre, & mettre comme une choſe ſacrée dans le Capitole, ſous la garde de deux Patrices, nommez *Duumvirs*. Les Romains les conſultoient dans leurs malheurs, & lorſqu'il arrivoit quelque prodige extraordinaire. Leurs livres, qui étoient gardez dans le Capitole à Rome, ayant été brûlez dans l'embraſement de ce ſuperbe édifice, du tems de Sylla, 83 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, les Conſuls propoſérent au Sénat d'envoyer des Ambaſſadeurs en Gréce & en Aſie, pour ramaſſer les Oracles de ces fameuſes Devinereſſes. Octacilius Craſſus, & L. Valérius Flaccus, furent députez vers Attalus, Roi de Pergame, & rapportérent environ mille vers attribuez aux Sibylles, que pluſieurs particuliers leur fournirent. On députa 50 perſonnes pour les revoir, parce qu'il y avoit des choſes qui paroiſſoient fauſſes ou ſuperflues, & enſuite on les mit dans le Capitole, que l'on avoit rebâti, à la place des livres qui y avoient été conſumez dans l'incendie du temple. Du tems d'Auguſte on brûla juſqu'à 2000 vers, attribuez aux Sibylles; & l'on enferma en deux caſſettes d'or, dans le temple d'Apollon, ceux qu'on crut être véritables. Quelques-uns diſent que ces livres furent brûlez dans l'embraſement de la ville de Rome, ſous Néron; mais ils n'en rapportent point de preuves convaincantes. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que tant qu'il y eut des Empereurs Payens à Rome, on garda toûjours avec ſoin ces Oracles des Sibylles, que l'on conſultoit dans les néceſſitez preſſantes. Julien *l'Apoſtat*, voulant rétablir toutes les anciennes ſuperſtitions Payennes, fit chercher & conſulter ces livres. Nous avons préſentement pluſieurs vers Grecs attribuez aux Sibylles, & diviſez en huit livres; mais beaucoup de Savans croyent qu'ils ont été ſuppoſez dans le ſecond ſiécle. Iſaac Voſſius en fait une diſtinction aſſez remarquable. Il dit que les anciens livres Sibyllins, conſervez juſqu'à l'embraſement du Capitole, étoient entiérement profanes; mais que ceux qui furent apportez de Gréce par Octacilius Craſſus, contenoient quelques Prophéties que certains Juifs avoient données, comme étant des Sibylles: c'eſt pourquoi on y voit des prédictions de la venue du Meſſie. Il ajoûte, que c'eſt de ces derniers livres, que les Péres de l'Egliſe ſe ſont ſervis contre les Infidéles; car Clément Alexandrin, S. Juſtin Martyr, Lactance Firmien, S. Auguſtin, & divers autres ſaints Péres, ont rapporté ſous le nom des Sibylles, des vers prophétiques de la vie & de la mort de Jeſus-Chriſt, comme ceux de S. Auguſtin, dans le 18 *livre de la Cité de Dieu*, *ch.* 23.

In manus iniquas Infidelium veniet,
Dabunt Deo alapas manibus inceſtis,
Et oribus immundis expuent ſalivas venenoſas, &c.

Pierre Petit, Médecin de la Faculté de Paris, a fait touchant les Sibylles une Diſſertation fort curieuſe, où il prétend prouver qu'il n'y a jamais eu qu'une ſeule femme qui ſe mêlât de prophétiſer, à qui les anciens Docteurs Grecs ayent donné ce nom. Pour établir ſon opinion, il fait voir que ceux qui ont parlé des Sibylles, ſe contrediſent tous: les uns en mettent dix, les autres quatre, les autres trois, & d'autres deux, & ne s'accordent pas dans les noms qu'ils leur donnent. Il remarque l'origine de ces variétez, qui viennent, *dit-il*, de ce que ces Auteurs n'ont fait que recueillir certains paſſages de Varron, de Pauſanias, de Lactance, & d'autres, ſans y faire de juſtes réflexions, & de ce qu'ils ont confondu la véritable Sibylle avec d'autres Devinereſſes. Il prouve enſuite que la Sibylle étoit Gréque, parce que tous les Oracles qu'on a attribuez aux Sibylles, étoient écrits en Grec; & qu'il n'y a point d'apparence que des femmes nées dans la Chaldée, dans la Phrygie & dans l'Italie, ayent voulu écrire en Grec, ni même qu'elles l'ayent pu: ſi ce n'eſt que l'on ſuppoſe qu'elles ayent eu le don des Langues, auſſi-bien que celui de prophétie. Il conclut de là que, s'il y a pluſieurs Sibylles, elles étoient toutes Gréques; & que pour le ſavoir, il faut conſulter les Auteurs de cette nation. Or Platon, Plutarque & Dion Chryſoſtome, diſtinguent la Sibylle des autres Devins, & en parlent comme d'une femme unique. Il remarque que Cicéron n'a jamais parlé de Sibylle qu'au nombre ſingulier, & que Pline ne dit pas qu'il y eût des ſtatues de trois Sibylles à Rome, mais trois ſtatues de la Sibylle. Enſuite il refute l'opinion de ceux qui croyent que le nom de Sibylle convenoit à toutes les femmes qui prédiſoient l'avenir, par le témoignage de pluſieurs Auteurs anciens, comme, Pauſanias, Hygin, Plutarque, Platon, Arrien, Hérodote & Xénophon, qui parlent de pluſieurs Prophéteſſes ou Devinereſſes, & ne leur donnent point le nom de *Sibylles*. Après avoir établi qu'il n'y a eu qu'une Sibylle, cet Auteur prouve que ſon nom étoit *Hérophile*, & que ſon païs natal étoit la ville d'Erythrée dans l'Aſie Mineure; que la diverſité des noms qu'on lui a donnez, vient des voyages qu'elle a faits, ou de ſes enlévemens faits par le Génie qui l'inſpiroit, & qui la tranſportoit en pluſieurs lieux; enfin, qu'elle mourut à Cumes en Italie. * Diodore de Sicile, *l.* 4. *c.* 4. Pauſanias, *in Achaïcis.* Chryſippe, *de Divin. l.* 1. Solin, *c.* 7. Saint Juſtin Martyr, *in Paræn. ad Gent.* Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1 & 4. Euſébe, *in Chron. & Hiſt.* Sozoméne, *Hiſt. l.* 2. *c.* 1. Nicéphore, *l.* 8. *c.* 9. Lactance, *adverſ. Gent. l.* 1. *c.* 6. Jean Bocace, *de Femin. Illuſt.* Onuphre, *Tract. de Sibyllis.* Sébaſtien Barrada, *in Concord. & Hiſt. Evang. tome* 1. *l.* 3. *c.* 25. Riccioli, *Chron. Reform.* P. Petit, *de Sibyll.* David Blondel. Iſaac Voſſius. Servat Gallé. M. Du Pin, *Diſſert. prélim. ſur la Bible.* Nous ajoûterons ici ce qu'en dit M. Prideaux.

L'endroit où l'on prétend que la Sibylle demeuroit à Cumes, & où ſe rendoient ſes Oracles, étoit une grotte, taillée dans le roc. Juſtin Martyr, qui avoit vu cette grotte, parle ainſi & de l'endroit & de la prétendue Prophéteſſe. „ Cette Sibylle, qu'on „ prétend qui étoit Babylonienne d'origine, & fille de Béroſe, „ l'Hiſtorien de Chaldée, étoit venue, je ne ſai comment, dans „ la Campanie, & c'eſt là qu'elle rendoit ſes Oracles, dans une „ ville, nommée *Cumes*, qui eſt à ſix milles de Bayes. J'ai vu l'en- „ droit. C'eſt un grand Oratoire, taillé dans le roc, qui doit „ avoir beaucoup donné de peine à faire, car il eſt très-bien „ travaillé & fort ſpacieux. Là, à ce que me dirent les Habitans „ du lieu, qui le tiennent par tradition de pére en fils, cette „ Sibylle rendoit ſes Oracles. Ils me montrérent au milieu de „ la grotte trois endroits creux, taillez auſſi dans le roc, où „ ils diſoient qu'elle ſe baignoit en les rempliſſant d'eau: qu'en- „ ſuite s'étant habillée, elle ſe retiroit dans l'appartement le „ plus enfoncé de la grotte, qui étoit une eſpéce de cellule, „ auſſi taillée dans le roc; & que s'y poſant ſur un ſiége élevé, „ qui s'avançoit vers le milieu, elle y prononçoit des Oracles. " Voilà ce que dit Juſtin Martyr de cette grotte. Onuphrius dit qu'on a continué encore à la montrer pluſieurs ſiécles après, juſques à l'an 1539 qu'un terrible tremblement de terre, qui ſecoua toute la Campanie, jetta du fond de la mer à Pouzol, des montagnes de ſable, de gravier, & d'une matiére bitumineuſe, qui abîmérent cet antre de la Sibylle. Le même Auteur ajoûte que plus de neuf ans après, c'eſt à dire, l'an 1548, ſe trouvant ſur les lieux, il s'informa exactement des Habitans de ce qui regardoit cet antre; qu'ils lui dirent, que toutes les particularitez que Juſtin en rapporte étoient préciſément dans le même état qu'il les a décrites juſqu'au tremblement de terre; mais qu'alors tout avoit été abîmé. Cependant on montre encore aujourd'hui aux Voyageurs un antre prétendu de la Sibylle. Les opinions ſe trouvent partagées ſur le tems où a vécu cette Sibylle. Juſtin Martyr, en la faiſant d'origine Babylonienne, & fille de l'Hiſtorien Béroſe, la met plus bas que le tems d'Alexandre. Sans doute qu'il s'eſt trompé: & qu'il a pris Athénaïs, la ſeconde Sibylle, pour elle. Car cette ſeconde s'appelle *Erythréenne* auſſi bien que l'autre; & elle eſt à peu près du tems dont parle Juſtin; mais cette derniére n'eſt jamais venue à Cumes en Italie, où Virgile fait vivre la premiére, du tems de la guerre de Troye; & prétend qu'elle y étoit quand Enée y paſſa. D'autres la mettent du tems de Tarquin, le dernier Roi de Rome. Ces derniers fondent leur opinion ſur la ſuppoſition que ce fut elle même qui apporta ſes livres de prophéties à ce Roi. Mais c'eſt ce que ne dit point l'Hiſtoire. Voici comment on conte la choſe. Sous le régne de Tarquin *le Superbe*, il vint à Rome une femme d'un païs étranger, offrir au Roi neuf volumes des Oracles des Sibylles, dont elle demandoit trois cens piéces d'or. Tarquin ne

ne voulant pas lui donner cette fomme; elle en brûla trois des neuf: & lui offrit les fix qui reftoient au même prix qu'elle avoit demandé des neuf. Tarquin la prit pour une folle, & fe moqua d'elle. Elle en brûla encore trois autres; & lui demanda, d'un grand fang froid, s'il vouloit lui donner ces trois cens piéces d'or des trois qui reftoient. Un procédé fi étrange fit foupçonner à Tarquin qu'il y avoit là-dedans quelque chofe de myftérieux qui pouvoit être de grande importance; & il envoya chercher les Augures pour leur en parler. Les Augures lui dirent qu'ils trouvoient, par je ne fai quels fignes, que ce qu'il avoit méprifé étoit un préfent des Dieux; que c'étoit grand dommage, & une perte irréparable, qu'il n'eût pas acheté les neuf livres entiers; enfin, ils le prefférent de donner à cette femme ce qu'elle demandoit des trois qui reftoient. Il le fit; elle lui donna les livres & lui recommanda bien de les conferver précieufement, ajoûtant qu'ils contenoient la deftinée de Rome: après cela elle difparut, fans qu'on ait pu favoir ce qu'elle étoit devenue. Tarquin les fit mettre dans une efpéce de coffre de pierre, dans une voûte fouterraine du temple de Jupiter au Capitole; & en commit la garde à deux perfonnes de la premiére qualité de Rome; qui eurent des ordres bien formels de ne pas divulguer ce qu'ils contenoient; de ne pas fouffrir que perfonne les lût qu'eux; & de n'y pas laiffer lire un feul mot en les montrant: jufques là qu'un d'eux, nommé *M. Attilius*, ayant permis, malgré cette défenfe, à Pétronius Sabinus d'en tirer copie, on le fit coudre dans un fac, & jetter dans le Tibre; punition particuliére aux Parricides à Rome. Après l'abolition de la Royauté à Rome, la République continua d'avoir pour ces livres le même refpect; & elle en fit adroitement un des plus grands refforts de fa Politique, pour tranquillifer l'efprit du peuple dans toutes les conjonctures délicates qui furvinrent dans cet état. Arrivoit-il quelque grand malheur? Annonçoit-on des prodiges effrayans? Le peuple fe trouvoit-il étonné par quelqu'autre accident? On ordonnoit d'abord d'aller confulter ces livres. Et ceux à la garde de qui ils étoient commis, ne manquoient pas d'apporter une réponfe propre à calmer les efprits. Enfin, les Magiftrats de Rome fe font tirez par ce fecours de bien des pas difficiles. Auffi n'y avoit-il rien à Rome qu'on gardât avec plus de foin, & d'une maniére plus facrée, pour les rendre plus refpectables, & pour en rendre l'ufage plus infaillible. Les Gardiens de ce thréfor étoient toûjours des perfonnes du premier rang: leur charge étoit à vie, & les exemtoit de toutes les charges onéreufes, civiles & militaires; en un mot c'étoient des perfonnes confacrées uniquement à un emploi fi important & fi facré. D'abord il n'y en avoit que deux: enfuite, on augmenta leur nombre jufqu'à dix; & fur la fin il y en avoit jufqu'à quinze. Il n'étoit permis qu'à eux de lire ces livres; encore n'étoit-ce que dans les occafions épineufes où le bien de l'Etat le demandoit, & en vertu d'un Décret du Sénat, qui le leur ordonnoit. Ces livres furent gardez avec le plus grand foin, jufqu'aux guerres civiles de Marius & de Sylla, que le feu ayant pris par hazard au Capitole, ils furent confumez dans cet incendie. Cela arriva fous le Confulat de Cornélius Scipion l'Afiatique & de C. Norbanus Flaccus, l'an 83 avant Jefus-Chrift. Sept ans après, le Capitole étant rebâti, C. Scribonius Curion, le Conful, propofa au Sénat de rétablir les Oracles des Sibylles. On étoit trop convaincu de l'utilité que la République en avoit tiré dans fes plus grands befoins, pour ne pas tâcher de les ravoir. Le Sénat fit des perquifitions. On trouva, qu'il n'y en avoit plus à Cumes, l'endroit où la Sibylle qui les avoit rendus avoit fait fa réfidence; mais on découvrit qu'il y en avoit quelques-uns de la même Sibylle, à Erythre en Ionie, le lieu de fa naiffance. On députa trois Membres du Sénat, P. Gabinius, M. Octacilius, & L. Valérius, pour en aller tirer copie, & les apporter à Rome. Ils y firent un Recueil d'environ un millier de vers Grecs, qui paffoient pour les prophéties de cette Sibylle & de quelques autres, qu'on trouva chez plufieurs particuliers; & ils l'apportérent au Sénat. On en fit en même tems d'autres gros Recueils à Samos, à Ilium, & dans d'autres endroits de Gréce, de Sicile, d'Afrique & d'Italie, où il s'en trouva un grand nombre; & le tout fut dépofé dans le Capitole, à la place de ceux que le feu avoit confumez. Mais il y avoit une différence confidérable entre ceux-ci & les premiers. Les premiers, qui étoient péris dans l'incendie, n'ayant jamais paffé par d'autres mains que par celles des perfonnes à la garde de qui ils étoient confiez, le Public ne favoit rien de ce qu'ils contenoient, qu'à mefure qu'on le leur difoit dans l'occafion. Ces derniers n'avoient pas le même avantage. Comme ils avoient été entre les mains de tout le monde, dans les endroits où on les avoit recueillis pour les apporter à Rome, ils étoient trop connus, & la réputation que leur avoient donné les Romains, les faifoit encore plus rechercher des Curieux, & du peuple même: de forte qu'à peine y avoit-il un feul de ces Oracles, dont les particuliers n'euffent une copie. C'eft fans doute de quelqu'une de ces copies de particuliers que Virgile avoit tiré la prophétie Sibylline de la venue du Chrift, & du rétabliffement de la Juftice & du bonheur du monde par lui, qu'il a expliquez dans fa quatriéme Eglogue. Et c'eft de là auffi que venoient tant d'autres prophéties de même efpéce qui couroient. Comme, pendant que ces Oracles étoient ainfi entre les mains de tout le monde, les Romains ne pouvoient pas en tirer l'ufage qu'ils en avoient fait jufqu'alors, ils firent une loi qui défendoit aux particuliers, fous peine de mort, d'en garder des copies; ordonnant à ceux qui en avoient chez eux, de les apporter au Préteur de la ville. Malgré cette défenfe plufieurs perfonnes les avoient gardées; & il s'y étoit fait même plufieurs additions par friponnerie. Ce fut ce qui obligea Augufte, en revêtant le Pontificat, de renouveller la Loi. Après l'examen rigoureux qu'il fit faire de ce grand nombre d'exemplaires qui s'en trouva, après avoir fait brûler tous ceux qu'on découvrit qui étoient fuppofez, il fit mettre le refte avec ceux qui étoient déja dans le Capitole pour l'ufage de l'Etat. Dans la fuite Tibére en fit encore faire une autre révifion, qui en condamna encore au feu plufieurs volumes; & on ne garda que ceux qui parurent importans, & propres à l'ufage qui les avoit fait rechercher à l'Etat: & tant que Rome continua dans le Paganifme, on y eut toûjours recours. Car dans le tems de l'approche de la venue de Chrift le Sauveur, le grand Oracle de la vérité, tous les autres Oracles ayant ceffé, il ne reftoit aux Payens à confulter que ces prophéties des Sibylles, & les Sorts Virgiliens & Prénestins, avec quelques autres divinations auffi ridicules. Ces Oracles des Sibylles eurent donc la vogue jufques à l'an 399, qu'ils furent entiérement détruits. Car quelque tems auparavant, les Payens avoient fait courir à Rome une prophétie, tirée, à ce qu'ils prétendoient, des Oracles des Sibylles, qui portoit, que Pierre ayant fondé, par Magie, la Religion Chrétienne, cette Religion dureroit 365 ans, & pas davantage; & qu'au bout de ce terme elle s'évanouïroit, & fe perdroit entiérement dans le monde. Ce terme tombant fur l'an 398, qui étoit le 365 depuis l'Afcenfion de Notre Seigneur au ciel, & le commencement de l'établiffement de la Religion Chrétienne, l'Empereur Honorius en prit occafion de faire voir à toute la terre l'impofture & la friponnerie de ces prétendues prophéties; & ordonna de les détruire. En conféquence de cet ordre, l'année fuivante 399 Stilicon les fit tous brûler, & abattit jufques aux fondemens le temple d'Apollon où elles avoient été gardées. Il y a pourtant encore aujourd'hui un Recueil de vers Grecs, en huit livres, qu'on appelle les Oracles des Sibylles. Il faut que ce Recueil fe foit fait entre l'an 138 & le 167 de Notre Seigneur. Ce ne peut pas être plus tôt, car il y eft parlé du fucceffeur d'Adrien, Antonin *le Pieux*, qui ne parvint à l'Empire que l'an 138: & ce ne peut pas être plus tard non plus, parce que Juftin Martyr le cite fouvent, & y appelle comme à une piéce authentique, lui qui n'a pas paffé l'an 167, puisqu'il fouffrit le martyre fous la quatriéme perfécution. * Prideaux, *Hiftoire des Juifs*, *tome* 5. *p.* 170 *& fuiv.*

OBSERVATION SUR LES LIVRES SIBYLLINS.

Nous avons préfentement plufieurs vers Grecs attribuez aux Sibylles, divifez en huit livres; mais prefque tous les Savans conviennent que c'eft un Ouvrage fuppofé. Il paroît avoir été écrit à la fin de l'empire d'Antonin, ou au commencement de celui de Marc-Auréle; puisqu'il y eft fait mention de Trajan, d'Adrien, de Marc-Auréle, de Lucius, & de ces trois derniers comme vivans. Quelques-uns ont cru que les livres des Sibylles, citez par les Péres, font différens de ceux-ci, & que ce font les véritables Oracles des Sibylles. Mais ce que l'on fait des Oracles anciens attribuez aux Sibylles, c'eft qu'ils ne contenoienr rien que des fuperftitions Payennes; au lieu que les Oracles citez par les Péres, font des prophéties très-claires de Jefus-Chrift, ou des véritez évangéliques. En examinant même les prédictions des Sibylles citées par les Péres, & le Recueil des vers que nous avons fous le nom des Sibylles, on verra qu'il y a très peu de différence entre les uns & les autres. Le Syftême de Voffius ne paroît pas fans difficulté; car les vers Sibyllins, rapportez de Gréce par Octacilius Craffus, où il prétend qu'il s'étoit gliffé des Prophéties des Juifs, fur l'avénement du Meffie, n'étoient pas moins profanes que les premiers livres de la Sibylle de Cumes. D'ailleurs, les Prophéties qui regardent Jefus-Chrift, font plus claires que celles des Prophéties des Juifs; & la doctrine des livres Sibyllins eft plutôt celle d'un Chrétien, que celle d'un Juif. Jefus-Chrift y eft prédit clairement; la Réfurrection, le Jugement & le feu de l'Enfer y font marquez en termes formels: ainfi il y a plus d'apparence que c'eft l'Ouvrage d'un Chrétien, que celui d'un Juif. Au refte, quoique la plupart des anciens Péres ayent cité les livres des Sibylles comme véritables, il y en a eu qui en ont douté. Origéne répondant au Philofophe Celfe, qui appelloit les Chrétiens *Sibylliftes*, témoigne qu'il y avoit des gens parmi les Chrétiens qui n'approuvoient pas qu'on fe fervît de ce témoignage. Saint Auguftin a reconnu la fauffeté de ces Oracles, & affure qu'on peut dire qu'ils ont été fuppofez par des Chrétiens. * *Confultez* M. Du Pin, *Differtat. prélim. fur la Bible.*

Quant à ces vers qui nous reftent fous le nom de Sibyllins, ils font écrits en un fort mauvais ftile; leur Auteur ne favoit pas bien la Langue Gréque; il y a des barbarifmes, des étymologies puériles & frivoles, qui n'ont aucun air de l'ancienne Gréce, & qui ne fentent nullement la gravité de la matiére que l'on y traite, comme l'ont bien remarqué Henri de Valois, dans fes Remarques fur l'Hiftoire Eccléfiaftique d'Eufébe; Gérard Voffius, au livre des Poëtes Grecs; & Tanégui le Févre, Vies des Poëtes Grecs. Ceux qui voudront s'inftruire à fond de la matiére des Sibylles, touchant leurs perfonnes & leurs livres, peuvent confulter les Traitez particuliers qui en ont été faits exprès, 1. par Onufre Panvini, Hermite Auguftin de Vérone, en Latin; 2. par le Sieur David Blondel, Proteftant de Châlons en Champagne, en François; 3. par Erafme Schmid, Allemand de Mifnie, en Latin; 4. par Tobie Wagner, Allemand, demeurant à Tubingue, en Latin; 5. par Daniel Clafen, Jurifconfulte, en Latin; 6. par le Sieur Jean-Chriftophle Salbach, en Allemand; 7. par le Pére Jean Craffet, Jéfuite, en François; 8. par Ifaac Voffius, Hollandois, Chanoine de Windfor en Angleterre, en Latin; 9. par Jean Marckius, Profeffeur de Groningue, en Latin; & 10. par M. Petit, Médecin, dont on dit que le Traité a été imprimé à Leipfic. * M. Du Pin, *Differt. Prélim. fur la Bible.*

SIBYLLISTES: c'eft le nom que Celfe donna à ceux qui

qui approuvoient les Oracles prétendus des Sibylles; & qui en faisoient usage. *Celse*, dit Origéne dans son livre contre ce Payen, *nous objecte qu'il y a parmi nous des Sibyllistes; peut-être, parce qu'il a ouï dire qu'il y en a parmi nous qui reprennent ceux qui disent que la Sibylle est une Prophetesse, & les appellent Sibyllistes.*

S I C.

SICAIRES: c'étoient des Voleurs & des Assassins qui parurent en Judée quelque tems avant la guerre des Juifs contre les Romains. Ils furent nommez *Sicaires*, à cause qu'ils portoient une dague que les Latins nomment *Sica*. Joséphe dit qu'ils cachoient leur dagues, qu'ils se mêloient dans la foule de ceux qui venoient à Jérusalem aux grandes Fêtes, qu'ils perçoient ceux qu'ils jugeoient à propos, & qu'après cela ils étoient souvent les premiers à crier au meurtre. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

SICAMBRES, peuples de Germanie, compris autrefois sous la nation des Istévons. On prétend qu'ils furent appellez *Sicambres* de Cambra, fille de Bélinus, Roi Breton, qui épousa Anténor, Roi des Francs. Elle étoit si prudente & si habile qu'elle civilisa les Sujets de son époux. Un proverbe qui s'établit parmi eux y conserva glorieusement sa mémoire. Quand quelqu'un parloit prudemment, les Francs disoient d'abord *Sy Cambra*, c'est à dire, *voyez Cambra*, ou *c'est une autre Cambra.* Les Grecs & les Latins, qui leur entendoient souvent prononcer ces paroles, leur en donnérent le nom de *Sicambres*, qu'ils portérent jusqu'à ce qu'ils prirent celui de *Francs*, de *Francus*, leur Monarque. Ces peuples s'étant donc avancez vers le Rhin, ils étendirent leurs limites jusques au fleuve *Visurgis*, nommé présentement le *Weser*. Les Sicambres étoient un peuple puissant & nombreux, le plus considérable des Istévons, & qu'on estimoit le plus belliqueux de toute la Germanie. César piqué de cette fierté, fit faire en dix jours un pont sur ce fleuve, & marcha contre eux. Ils se retirérent dans des bois, & César n'ayant osé les y attaquer, repassa le Rhin, & fit rompre le pont qu'il y avoit fait construire. Les Sicambres étoient partagez en trois nations, les Usipétes, les Tenctériens, & les Bructériens. Les Cattes ayant chassé les premiers de leur païs, ils furent errans pendant quelque tems. Une partie passa dans les Gaules & fut défaite par César. Ceux qui échapérent, s'étant joints aux autres, vinrent s'établir dans une contrée des Sicambres, qui forme à présent le Comté de la Marck & une partie de la Westphalie. Ils furent subjuguez par Drusus & ne voulurent pas suivre les Sicambres dans la Gaule Belgique. Les Tenctériens, que les mêmes ennemis chassérent de leur païs, n'eurent pas un meilleur sort que les Usipétes. Ils s'arrêtérent avec eux dans le païs des Sicambres, qui leur en assignérent une assez grande étendue entre les Usipétes, les Bructériens & les Ubiens, ce qui forme à présent une partie de la Westphalie, & du Duché de Berg, & quelque peu du Comté de la Marck. Les Suéves les chassérent de ce païs, ce qui leur fit repasser le Rhin pour chercher retraite parmi les Ménapiens. Les Bructériens habitérent originairement entre les Angrivariens & les Chamaves. Ils étoient divisez en grands & en petits. Ces trois peuples quittérent le nom de *Sicambres* pour prendre celui de *Francs*. Ils occupoient alors tout ce qui étoit entre l'Océan & le Mein, & comme le païs étoit fort peuplé, une partie passa dans la Gaule Belgique, & elle y jetta les fondemens de la Monarchie Françoise. Les autres demeurérent dans la Germanie, distinguez par le surnom de *Francs Orientaux.* C'est d'eux que le nom de Franconie est dérivé. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr. Biblioth. Raisonnée, tome* 4. *p.* 366.

SICAMBRIE, ville de la Pannonie. Une Inscription trouvée dans l'ancienne Bude en Hongrie, nous apprend que c'est cette ville que ceux du païs nomment *Alt Offen.* * Briet, *Géogr.* Lazarius, *R. P. R. c.* 2. *Sect.* 2. Cluvier. Rhenanus. Ferrari. Ortélius, &c.

SICAMIN ou SICAMINUM, ville de Phénicie sur les frontiéres de la Palestine, près de la Mer de Syrie, éloignée de vint milles de Ptolémaïde, en tirant vers le midi, & autant de Césarée. Elle est présentement ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

SICAMINO, ville de Béotie. *Voyez* SYCAMINON.

SICANDRO, petite isle de l'Archipel, près de celle de Policandro. On la prend pour l'ancienne *Oenos*. Elle a cinq lieues de circuit, & point d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

SICARD ou SICHARD, Evêque de Crémone dans le XII & dans le XIII siécle. On ignore le tems de sa naissance & les premiéres circonstances de sa vie; mais on apprend de lui-même qu'ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure cléricale d'Offroy, Evêque de Crémone, en 1179; le Sous-diaconat, de Luce III, en 1183; & qu'il fut fait lui-même Evêque de Crémone en 1185. L'année suivante il moyenna la paix entre l'Empereur Frédéric I, & les Habitans de Crémone, & il réüssit. En 1187, à la priére des mêmes Habitans, il alla en Allemagne pour demander à l'Empereur la permission de rétablir le château de Mainfroy. Ce fut lui qui obtint d'Innocent III, la canonisation de S. Hommebon, Citoyen de Crémone. Sicard étoit alors à Rome en 1199. il alla en 1203 en Arménie, où il eut plusieurs conférences avec Pierre, Cardinal Légat du saint Siége en ce païs-là, & l'année suivante étant à Constantinople, il y ordonna plusieurs Clercs dans l'église de sainte Sophie par l'ordre du même Légat. Ughelli s'est trompé en faisant faire à Sicard un voyage en Orient l'an 1209. Ce Prélat étant enfin revenu à Crémone, y mourut l'an 1215, au mois de janvier. Il a composé plusieurs Ouvrages, savoir, l'Histoire de la Vie & de la Mort de saint Hommebon, les Vies des Papes & deux Chroniques: on lui attribue aussi un Traité de l'Humilité & un autre des Offices divins. De ces deux Chroniques, l'une étoit plus ample, l'autre l'étoit moins. Sicard donna à la premiére le titre simple de *Chronique*, & à la seconde celui de *Mitrale*. M. Muratori a consulté l'une & l'autre, & n'en a fait qu'une Chronique, qu'il a donnée au Public conformément aux Manuscrits dans son *tome* 7. *des Ecrivains d'Italie, p.* 530. Cette Chronique commence à la naissance de Jesus-Christ, & va jusqu'en l'an 1213. Ce que Vossius a dit, que Laurent Lauréti, Carme du XVI siécle, que son mérite éleva à l'Episcopat, avoit fait des Remarques sur Sicard, est vrai; mais la conclusion que l'on en tire, que ce Sicard n'est pas le même que l'Evêque de Crémone, est fausse: car on n'a pas dû dire que Laurent Lauréti dédia un Ouvrage à Sicard, mais qu'il lui consacra des Remarques, c'est à dire, qu'il travailla sur le Traité des divins Offices de ce Prélat; ce qui ne suppose nullement que celui-ci fût vivant. Ainsi c'est le même Sicard que Laurent Lauréti voulut bien éclaircir ou commenter, plusieurs siécles après la mort de ce Prélat, comme cela est arrivé à quantité d'autres Auteurs. Ce qu'on ajoûte, que Sicard n'avoit pas non plus continué sa Chronique jusqu'à l'an 1221 est encore vrai; mais il l'est aussi qu'un autre a fait cette continuation depuis l'an 1213, où finit celle du Prélat. * *Voyez* la préface de M. Muratori sur la Chronique de Sicard, dans le *tome* 7. *des Ecrivains de l'Histoire d'Italie*, imprimé à Milan, *in folio*, en 1725. NB. L'Auteur de cet article met la mort de Sicard au mois de janvier de l'an 1215; mais selon le Manuscrit de M. Cuyper de Déventer, Député à l'Assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, ce Prélat mourut au mois de juin.

* SICCAMA (Sibrand Tétard) Frison, Docteur en Droit Civil & Canon, Sécretaire de la ville de Bolswert, a donné au Public les Ouvrages suivans, *de Veteri Anno Romuli & Numæ Pompilii Antithejes; De Judiciis Centumviralibus, libri duo; Antiquæ Frisiorum Leges; Pastorum Kalendarium, libris duobus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 809.

SICCIUS DENTATUS, Tribun du peuple, fit paroître son courage un peu après que les Rois eurent été chassez de Rome, vers l'an de cette ville 247, & avant Jesus-Christ 507: car il se trouva en 120 batailles ou rencontres, & huit fois en champ clos, où il vainquit toûjours son ennemi. Il reçut pour récompense de sa valeur extraordinaire, des chaînes, des brasselets & des couronnes d'or, & plusieurs marques d'honneur, & accompagna neuf Généraux d'armées dans leurs triomphes, ausquels il avoit contribué. Siccius reçut 45 playes par devant, sans en avoir reçu aucune par derriére: c'est pourquoi il fut surnommé *l'Achille Romain.* * Pline, *l.* 7. *c.* 28. Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 11.

SICELEG, ville de la Palestine, au milieu de la Tribu de Siméon, est une des principales de cette Tribu. Achis ou Akis, Roi de Geth ou Gath, la donna à David, pour s'y retirer avec ses femmes & ses Domestiques, quand il fuyoit la persécution de Saül. David y demeura jusques à la mort de ce Prince, employant le tems à faire diverses courses sur les ennemis des Israëlites, pendant que le Roi de Geth croyoit que c'étoit sur les Terres d'Israël. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 27.

SICHARBAS. *Voyez* SICHE'E.

SICHARD (Jean) fameux Jurisconsulte du XVI siécle, naquit à Bischoffsheim en Franconie, de parens assez pauvres. Il étudia les Humanitez à Erford & à Ingolstadt, & le Conseil de Munich l'appella ensuite pour y venir régenter. Il n'y fit pas un long séjour & passa à Fribourg en 1522. Deux ans après il fut appellé à Bâle, où il enseigna la Rhétorique pendant cinq ans. Dans ce tems-là il s'insinua dans la faveur de Ferdinand, Archiduc d'Autriche, qui par un Diplome solemnel lui accorda l'accès dans les plus fameuses bibliothéques de l'Allemagne. Il mit par ce moyen au jour *Breviarium Aniani, octo priorum librorum Codicis Theodosiani; Institutiones Caii; Pauli libri receptarum Sententiarum.* Il retourna ensuite à Fribourg où il aquit la bibliothéque de Jean Manlius, qui avoit été Conseiller auprès de l'Empereur Maximilien. Il étudia le Droit sous Zasius & Dérer, & prit le degré de Docteur en 1531, en même tems que Jean Fichard. Ulric, Duc de Wirtemberg, ayant rétabli l'Université de Tubingue, offrit la Chaire du Code à Sichard, qui l'accepta & qui eut en même tems le titre de Conseiller du Duc Ulric, & ensuite aussi de son fils Christophle. Il mourut en 1552. Son *Commentarius in Codicem* est fort estimé. * Pancirolle, *l.* 2. *c.* 77. Gothofredus, *Biblioth. Jur.* Simon, *Biblioth. des Auteurs. Dict. Allemand.*

SICHARD, Evêque de Crémone. *Voyez* SICARD.

SICHE'E. *Voyez* DIDON & PIGMALION.

SICHEM, fils de Hémor, Roi des Sichémites. *Cherchez* DINA.

SICHEM, dite aussi SICHIMA, ville de la Tribu d'Ephraïm, dans la province de Samarie, est la même que saint Jean nomme *Sichar*. Quelques Auteurs croyent que son nom de Sichem est tiré de celui du fils de Hémor, Roi de ce païs. Elle fut ruïnée par les enfans de Jacob, & fut depuis rétablie. Abimélech la ruïna une seconde fois, & y fit semer du sel dessus; mais depuis, Jéroboam, premier Roi d'Israël, la rebâtit, & en fit la capitale de son Etat. Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de NAPLOUSE ou de *Nouvelle Samarie*. Cette ville est très-illustre dans l'Ecriture, à cause des choses qui y sont arrivées; car sans parler de l'enlévement de Dina, ce fut l'héritage de la sépulture de Joseph. On y voyoit aussi ce puits que Jacob lui avoit donné, où le Sauveur du monde convertit la Samaritaine. Outre cela Dieu y renouvella l'alliance avec son peuple, un peu avant la mort de Josué; & dans la suite les Israëlites s'y assemblérent après la mort de Salomon, pour l'élection de Roboam son fils, dont la réponse imprudente causa en ce même lieu, la division de cet Etat. * *Genése, ch.* 34. *Josué, ch.* 24 *& dernier.* I. ou III. *Rois*

Rois, *ch.* 12. II. *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 16. *S. Jean. ch.* 4. Joféphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1 *&* 5. S. Jérôme, *de locis Hebraic.* Bochart, *p.* 1. *c.* 7. *§.* 16 *&* 17. Mafius, *fur le dernier chapitre de Jofué.* Torniel, *A. M.* 2114. *num.* 3. 4802. *num.* 2. *Voyez* N A P L E S ou N A P L O U S E, ville de Paleftine.

Sichem étoit à dix milles de Silo & à 40 de Jérufalem. Depuis la ruïne de Samarie par Salmanazar, Sichem fut la capitale du païs, & Jofeph dit qu'elle l'étoit encore du tems d'Alexandre *le Grand.* Il y avoit une églife, bâtie fur le puits de Jacob. S. Jérôme dit que Ste Paule la vifita. Le Martyr Antoninus la vit au fixiéme fiécle, de même qu'Adamnus, au feptiéme, & S. Willibald, au huitiéme. Mais Phocas, qui vifita les lieux faints au XII fiécle, & qui décrit la fituation de Sichem & du puits de Jacob, ne fait pas mention de l'églife. Sichem étoit un Evêché dont l'Evêque Germain foufcrivit en 314 au Concile d'Ancyre, & Jean au Concile de Jérufalem en l'an 536. * Relandi *Palæftina*, *l.* 3.

S I C H E M, petite ville du Brabant Efpagnol, fituée fur la riviére de Démer, entre Arfchot & Dieft. On voit, un peu au midi de cette ville, un monaftére célébre, nommé *Scherpen-Heuvel*, en Latin *Afper Collis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

S I C H I N O. *Voyez* S I C I N O.

* S I C I G N A N O, bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, eft à peu près au fud-eft de Salerne, dont il eft éloigné d'environ dix lieues. * Sanfon, *premiére Carte du Royaume de Naples.*

S I C I L E, la plus grande Ifle de la Mer Méditerranée, avec titre de Royaume, étoit autrefois jointe à l'Italie, felon les anciens Hiftoriens, & en fut féparée par un coup de mer. Elle a au Couchant la Mer de Tofcane, l'Italie au feptentrion, la Mer de Sicile au Levant, & celle d'Afrique au midi. On tient qu'elle fut premiérement habitée par les Géans, les Leftrigons & les Cyclopes; qu'elle eut le nom de *Sicanie*, de Sicanus, Roi des Ibériens, qui s'y vint établir; & que depuis elle prit le nom de *Sicile* des Siculiens. Longtems auparavant elle a porté celui de *Trinacrie*, à caufe que par fes trois promontoires qui avancent dans la mer, elle fait comme un triangle, ou plutôt la figure de la lettre Gréque Δ. Ces promontoires font le Cap Paffaro, *Pachynum Promontorium*; le Cap Boeo, *Lilybæum*; & le Phare, *Pelorum*. Le fecond a plufieurs noms outre celui de *Boeo* qui paroit le feul véritable. Les uns l'appellent *Boco* & *Béco*, & d'autres *Coco*. Pour avoir une connoiffance parfaite des anciens Siciliens, il faut remarquer qu'ils habitoient le païs Latin, qu'ils furent obligez de quitter aux Aborigénes; & qu'ayant confervé quelques Terres le long du Tibre, fur les confins de la Tofcane, ils en furent chaffez par les Pélafges & par les mêmes Aborigénes. Morges, fils d'Italus, les reçut dans l'ancienne Oenotrie; mais leur Chef, que quelques-uns nomment *Siculus*, ayant donné fujet à Morges de le foupçonner de quelque mauvais deffein, fut encore contraint de chercher une nouvelle habitation avec fon peuple. Ce fut alors que, chaffez de tout le continent, ils traverférent enfin la mer, & pafférent dans l'Ifle de Trinacrie, qui de leur nom eft encore appellée *Sicile*. Ils la partagérent avec les Sicaniens, qui s'y étoient déja établis. *Confultez* fur les premiéres Colonies de la Sicile, Bochart, *Phaleg. l.* 1. *c.* 27. 28 *&* 29. Avant les Romains, aucun Prince ne fut Souverain de toute l'Ifle. Denys fe rendit maître de Syracufe; Agathoclès & Hiéron le furent enfuite; & la Sicile fut longtems le théatre de la guerre entre les Carthaginois & les Romains, qui en demeurérent enfin paifibles poffeffeurs, & dont elle fut la premiére conquête hors de l'Italie. Les Grecs, qui envoyérent fouvent des Colonies en Sicile, avoient nommé ce païs avec une partie de l'Italie, *la Grande Gréce.* Dans la décadence de l'Empire Romain, la Sicile fut pillée & ufurpée par Genféric, Roi des Vandales, en 439 & 440. Bélifaire la prit en 535, & depuis les Sarafins s'y établirent. Leurs Gouverneurs, qu'on nommoit *Emirs*, fe maintinrent à Palerme, depuis environ l'an 827, jufqu'en 1070, qu'ils en furent chaffez par les Normands, conduits par Robert Guifchard & Roger. Ce dernier y établit un Royaume, & fut pére de Guillaume I, dit *le Mauvais.* Conftance, fa fille, le porta à l'Empereur Henri VI, fon époux, pére de Frédéric II, qui le fut de Conrad. Mainfroi, bâtard de Frédéric, ufurpa cet Etat, & fut vaincu par Charles de France, Duc d'Anjou, Comte de Provence, &c. Celui-ci, I. de ce nom, fils de Louïs VIII, Roi de France, & frére de faint Louïs, fut invefti du Royaume de Naples & de Sicile. *Voyez* A N J O U. Ses fucceffeurs y ont régné, prefque toûjours en guerre avec les Aragonois, qui y prétendoient droit, du Chef de Conftance, fille du bâtard Mainfroi, Elle époufa Pierre III, Roi d'Aragon. *Voyez* A R A G O N. De fon tems les Siciliens maffacrérent tous les François qui étoient dans leur Ifle, à l'heure des Vêpres, le jour de Pâques l'an 1282, & c'eft ce que l'on appelle *les Vêpres Siciliennes.* Depuis, le Royaume de Sicile paffa fous la domination des Efpagnols, qui y établirent un Viceroi. Par le traité de paix conclu à Utrecht en 1713, entre l'Efpagne & la Savoye, Philippe V, Roi d'Efpagne, céda & tranfporta la Sicile & les Ifles qui en dépendent, à Victor Amé, II. du nom, Duc de Savoye, lequel ayant pris le titre de Roi de Sicile le 21 feptembre, & étant arrivé à Palerme le onziéme octobre fuivant avec la Ducheffe fon époufe, y firent leur entrée le 21 décembre de la même année 1713, & furent couronnez Roi & Reine de Sicile le 24, par l'Archevêque de Palerme, affifté des Evêques de Mazara, de Syracufe & de Céfalu. Cette cérémonie fut d'autant plus remarquable, qu'il ne s'en étoit point vu de femblable depuis quelques fiécles. Le Duc de Savoye ne jouït pas longtems de ce nouveau Royaume. Philippe V, Roi d'Efpagne, qui le lui avoit cédé, y envoya en 1719, une armée qui envahit bientôt prefque toute l'Ifle; la flotte d'Angleterre qui n'avoit pu être à tems pour s'oppofer à la defcente, battit le onziéme août de la même année, la flotte Efpagnole; & les troupes de l'Empereur, qui y vinrent enfuite en grand nombre, contraignirent enfin les Efpagnols d'abandonner l'Ifle. Ainfi l'Empereur en fut le maître, & on convint qu'elle lui refteroit par le traité de paix, qui devoit être fait à Cambray. Mais la derniére guerre entre les Rois de France, d'Efpagne, & de Sardaigne d'un côté, & l'Empereur de l'autre, a changé la fituation des affaires. Les Efpagnols fe font emparez de la Sicile qui par la paix conclue entre ces Puiffances a été cédée en pleine propriété à l'Infant Dom Carlos qui porte aujourd'hui le nom de *Roi des deux Siciles*, c'eft à dire du Royaume de Naples & de la Sicile proprement dite. Ce n'eft pas ici le lieu de rapporter de quelle façon les Efpagnols s'y établirent; de parler des droits que les Rois de France prétendent fur cette Ifle; comme héritiers des Comtes de Provence; de ceux que le faint Siége y prétend; ni des guerres qu'on y a faites durant plus de deux fiécles. Nous nous contenterons de remarquer que la Sicile eft divifée en trois provinces ou Vallées, Val di Démona, Val di Noto, Val di Mazara, & que Palerme en eft la capitale. Cette ville eft auffi un fiége d'un Archevêque, qui a pour fuffragans dans la même Ifle, Gergenti, Mazara & Maltha. Les autres villes Archiépifcopales font, Meffine, qui a pour Evêchez fuffragans, Cifalu, Patti, Lipari; & Mont-Réal, dont les fuffragans font, Catane ou Catania & Saragouffe. On trouve encore en Sicile les villes fuivantes, Trapano, Termini, Caronia, Naro, Tindaro, Xacca ou Sacca, Milazzo, Alicate, Caftro Joanni, &c. Il y a deux Univerfitez dans cette Ifle; l'une à Meffine, & l'autre à Catane ou Catania. La Sicile eft extrémement fertile & abondante en toutes fortes de grains & de fruits; & fut autrefois nommée le grenier de Rome. Le Mont-Etna ou Mont-Gibel y eft célébre, à caufe des flammes qu'il jette. La Sicile fouffrit une épouvantable défolation en 1693, par un tremblement de terre arrivé le neuviéme & le onziéme janvier. Les villes de Catane ou Catania, d'Agoufte, de Syracufe, de Jaci, de Lentini, de Carlentini, de Noto, de Modica, de Ciéli, de Nagufa, furent prefque entiérement abîmées; 36 autres tant villes que villages, furent en partie détruites, & 23 autres fort endommagées. La perte des perfonnes fut eftimée de près de 15000. * *Mémoires du tems.* Cluvier, *Defcr. Sicil. Ant.* Diodore de Sicile, & Tite-Live, citez par Léandre Alberti, *Defcr. Sicil.* Thomas Fazel, *Hift. Sicil. & de Reb. Sicul. Rerum Sicul. Script.* Guillaume, *Hift. Norm. in Sicil.* Hugues Falcandi, *de Reb. geft in Sicilia.* Géofroy Malaterra, *de Reb. Vifchardi.* Antoine de la Sale, *Généal. & Chronique des Norm. Rois de Sicile. Hift. des Princes de Norm. en Sicile.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sainte-Marthe, *Hift. Geneal.* Dupleix & Mezéray, *Hift. de France.* Bouche, *Hift. de Provence.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in Annal. Eccl.* Hubert Goltzius, *Sicilia & Magna Græcia.* De Larrey, *Hift. du Roi Louïs XIV*, *tome* 1. *p.* 313.

* S I C I L E (La Mer de) eft proprement une partie de la Mer Ionienne qui eft au midi de la Calabre, & qui baigne la côte orientale de la Sicile. * Maty, *Dict. Géogr.*

S I C I L E (Le Fare ou Phare de) *Voyez* M E S S I N E (Le Phare de)

* S I C I L E S (Le Royaume des deux) fut formé en 1125 par le Roi Roger, & comprenoit l'Ifle de Sicile qu'on nommoit *la Sicile Ultérieure* ou *au delà du Fare*, & le Royaume de Naples qui portoit le nom de *Sicile Citérieure* ou de *Sicile en deça du Fare.* Le Roi d'Efpagne donne encore ces anciens noms à ces deux païs dans les Actes publics; mais dans l'ufage ordinaire on a rendu à l'ifle fon ancien nom de *Sicile*, & on a donné à la terre-ferme le nom de *Royaume de Naples*, à caufe de la ville de Naples qui en eft la capitale.

S I C I L I E N N E S (Vêpres) *Voyez* l'article de P R O C H I T A.

S I C I L I E N S, peuples de Sicile. *Voyez* l'article de Sicile.

S I C I N O ou S I C H I N O, Ifle de l'Archipel, à quelques lieues de celle de Milo vers le Levant. Elle n'a que cinq à fix lieues de tour. Elle produit le meilleur froment de l'Archipel. Il n'y a que deux villages qui font au haut de la montagne, habitez de Laboureurs & de païfans. Ils ne vivent que du revenu de leurs terres. Comme il n'y a aucun port confidérable dans cette Ifle il n'y a auffi aucun trafic. Pline, Apollonius Rhodius, Etienne *le Géographe*, affûrent qu'elle fe nommoit anciennement *l'Ifle au vin* à caufe de la fertilité de fes vignes; fur quoi le Scholiafte d'Apollonius remarque qu'elle prit le nom de *Sikinus* d'un fils de Thoas, Roi de Lemnos, feule perfonne de l'Ifle qui fe fauva par l'adreffe de fa fille *Hypfipyle* dans cette cruelle expédition où toutes les femmes égorgérent non feulement leurs maris pendant la nuit, mais auffi tous les garçons du païs, outrées de ce qu'ils leur préféroient les Efclaves qu'ils venoient de faire en Thrace. Thoas aborda dans l'Ifle dont nous parlons, & fut très-bien reçu d'une Nymphe qui lui fit part de fes faveurs, & de laquelle naquit Sikinus, qui donna fon nom au païs. Il y a encore affez de vin en Sicino pour mériter fon ancien nom, beaucoup de figues & peu de coton. Cette Ifle a été du domaine des Ducs de Naxie. Il n'y a point de Latins dans cette Ifle, où le Cadi eft ambulant: le Vaivode eft le plus fouvent un Grec ou un Franc qui vient des Ifles voifines. Il y a un Conful de France. * Tournefort, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 255 *& fuiv. Hift. Nouv. des anciens Ducs de l'Archipel.*

S I C L E, monnoye qui étoit en ufage parmi les Hébreux dès le tems d'Abraham. Quelques-uns en font de deux fortes; l'un qui eft appellé *facré* ou *Sicle du Sanctuaire*; & l'autre qui eft nommé *Sicle royal* ou *Laïc.* Ils difent que le premier valoit quatre drachmes, & que le fecond n'en pefoit que deux; que celui-là étoit employé dans les chofes qui regardoient les facrifices, & le culte divin; & que celui-ci étoit pour le commerce or-

ordinaire. Mais cette erreur a été introduite par ceux qui ignoroient le rapport des poids Hébraïques avec ceux d'Athénes; car il n'y avoit en effet qu'une sorte de sicle à l'égard du poids; & le sicle d'argent ou d'or étoit toûjours de deux drachmes Hébraïques, qui en valoient quatre de celles d'Athénes: ce qui a fait dire qu'il y avoit des sicles qui pesoient quatre drachmes. Les Septante le font servis, pour exprimer ce sicle, du mot *didrachmon*, qui signifie *de deux drachmes;* mais cela vient de ce qu'ils ont fait leur Version en la ville d'Alexandrie, où les poids étoient égaux à ceux des Hébreux: ainsi il est toûjours vrai que le sicle ne valoit pas moins que le *tetradrachmon* des Athéniens, & du reste de la Gréce, c'est à dire, quatre drachmes Attiques. Celui qu'on appelloit *saint* ou *sacré*, avoit ce nom, parce qu'il étoit gardé dans le Sanctuaire, pour servir de modéle certain & assuré, comme il est porté par le texte Hébreu, en ces termes, *selon le sicle du Sanctuaire*, & comme on l'observe encore en tous les lieux bien policez, où l'on garde dans l'Hôtel-de-ville les poids & les mesures sur lesquelles on conforme les autres. * Goodwin, *de Ritib. Hebr.* Wafer, *de Num. Hebr.* Bernard, *de Mens. & Pond. Antiq.*

On tient que le sicle est la premiére monnoye dont on s'est servi dans le monde, parce qu'il étoit en usage du tems d'Abraham. Alors il n'étoit ni marqué, ni frappé, & n'avoit d'autre prix que sa valeur intrinséque: on le donnoit au poids. Les sicles qui courent, soit d'argent, soit d'autre métal, sont faux. Le texte sacré ne fait aucune mention de monnoye frappée par Abraham, par Josué, & par David. Il n'y a que des Rabbins, nez depuis la prise de Jérusalem, qui en parlent. Toutes ces piéces ne paroissent que depuis deux ou trois siécles. Conringius rejette toutes ces monnoyes des Juifs comme fausses, & ne reçoit que les Samaritaines; mais il auroit de la peine à prouver la différence. Xénophon dans l'expédition du jeune Cyrus contre son frére Artaxerxès Mnémon, parle de sicles comme d'une monnoye qui avoit cours à Lydia, ville de l'Arabie Pétrée. C'étoient des sicles des Arabes qui pesoient moins que ceux des Juifs. Selon Hésychius c'étoit une monnoye de Perse qui valoit huit oboles Attiques. Ceux de Xénophon n'en valent que sept & demi. Du Cange dit que les sicles ont été aussi en usage chez les Anglois & les Allemands. *Sperling. Furetiére, *Dict. de* 1727.

S I C L E R (Sébastien) naquit à Rotweil en Souabe en 1618. Ses parens étoient riches; mais le mépris qu'il avoit pour tous les biens de la terre, lui fit garder le silence toute sa vie sur les avantages de sa naissance. Ses parens, bien loin d'user à son égard d'une molle indulgence, l'éloignérent dès son enfance de tout ce qui pouvoit le porter le moins du monde aux plaisirs. Quoiqu'il eût de l'esprit, il ne fit aucun progrès dans la Grammaire. Dès l'âge de 18 ans il voyagea dans la Suisse & dans le Tirol, où il fut engagé par un Colonel au service de l'Empereur en qualité de Volontaire. Il fit une campagne en Flandre, & fut blessé à un siége Le Colonel ayant été rappellé & nommé Gouverneur de Constance, Sicler embrassa cette occasion de quitter une profession qu'il n'avoit prise qu'à regret. Il continua donc ses voyages, & fit amitié avec un jeune Baron, avec lequel il alla en Hollande & aux Païs-Bas, en France & en Espagne.

Etant à Toléde, où les Cordeliers tenoient alors un Chapitre général, il rencontra le Gardien de Munich, à qui il communiqua le dessein qu'il avoit de se faire Religieux. Le Gardien examina sa vocation, & promit de le recevoir, au cas qu'à leur retour en Allemagne, il se trouvât ferme dans cette résolution. Sicler s'embarqua cependant pour l'Italie, y visita plusieurs villes, & se rendit de là à Munich, où les troubles survenus en Baviére obligérent le Gardien des Cordeliers de lui conseiller à remettre à un tems plus tranquille son entrée en religion. Ce Gardien étoit connu d'un Ministre du Duc de Baviére, qui lui demanda un Intendant sur la fidélité duquel il se pût décharger du soin de ses affaires domestiques. Le Gardien lui donna Sicler, à dessein de l'arrêter à Munich par cet emploi, jusqu'à ce que les troubles fussent appaisez. Le Ministre fut si content de Sicler qu'il lui procura une Lieutenance dans les troupes du Duc. Il étoit dans ce poste honorable, lorsque le Marquis d'Hocquincourt fut envoyé en Baviére pour mener des troupes à l'Electeur de ce nom, & pour traiter avec lui. Dans une des audiences que M. d'Hocquincourt eut de l'Electeur, il lui demanda un homme éclairé qui connût le païs, qui entendît les affaires, & des conseils de qui il se pût servir dans la commission que le Roi de France lui avoit donnée. Ce Prince chargea son Ministre de satisfaire à cette demande, & ce Ministre choisit Sicler, que l'Electeur présenta au Marquis d'Hocquincourt. Il ne fut pas longtems sans connoître le mérite de l'homme qu'on lui avoit donné, & il fut si satisfait de ses services, qu'à son retour en France il voulut l'emmener avec lui. M. d'Hocquincourt l'ayant donc mené à Pérone, lui donna sa table, & lui offrit une Compagnie dans son régiment. Mais Sicler la refusa, dans le dessein qu'il avoit de ne pas demeurer longtems en France, & de retourner en son païs pour y embrasser la profession religieuse.

Pendant qu'il s'entretenoit de cette espérance, l'Intendant du Marquis d'Hocquincourt fut assassiné à Paris. Ce Seigneur souhaita de pouvoir remplir cette place d'une personne aussi sage & aussi fidéle que Sicler, & la Marquise d'Hocquincourt l'obligea à l'accepter; ce qu'il ne fit que pour peu de tems, sans vouloir recevoir ni gages ni récompenses, ayant toûjours la pensée de retourner en Allemagne à la premiére occasion. Quand il fut dans cette charge, il prit connoissance des dépenses qui se faisoient avant lui, & retrancha beaucoup d'abus qui s'étoient glissez. Il ne manqua pas de se brouiller avec quelques Domestiques, qui ne s'accommodoient pas de sa vigilance. Il y avoit un Ecuyer, qui vouloit s'ériger en Maître, & qui donnoit souvent des repas à ses amis. Un jour qu'il en avoit invité plusieurs à manger avec lui, il fut extrémement surpris de ne voir rien de prêt à l'heure du repas. Il entra dans une colére si furieuse contre Sicler, qu'il savoit être l'auteur de cet affront, qu'il l'outragea de paroles. Sicler n'y répondit que par le silence, & laissa passer les emportemens de cet homme, qui dans la suite lui demanda son amitié.

En 1650, Sicler fit la campagne avec le Marquis d'Hocquincourt, qui commandoit un camp volant près de Fîmes. Les ennemis fondirent sur lui; & comme il vit qu'il alloit avoir toute leur armée sur les bras, il se retira. Sa retraite fut si précipitée, que son bagage, sa vaisselle & son argent furent pillez, & ses Domestiques faits prisonniers. Ce qu'il perdit de plus important, fut la cassette où étoient ses papiers. Les envieux de Sicler ne laissérent pas échapper une si belle occasion de le ruïner dans l'esprit de la Marquise d'Hocquincourt, qu'ils savoient être d'ailleurs en colére contre lui. Ils lui insinuérent, que dans l'action de Fîmes il avoit fait paroître autant de chaleur à sauver le chariot où étoit l'argent du Marquis d'Hocquincourt, que de négligence à sauver le sien propre; qu'il étoit aisé d'en deviner la raison: qu'il avoit voulu sauver l'argent du Marquis d'Hocquincourt, pour en profiter dans le tumulte du pillage, & perdre le chariot où étoit le regître de ses comptes, pour ôter toute connoissance de ses malversations. Ils l'accusérent encore d'avoir fait de grands profits sur ses dépenses. La Marquise écouta sans peine cette calomnie, & demanda compte à Sicler de toute son administration. Il lui répondit avec respect, que la perte de ses papiers lui ôtoit les moyens de rendre un compte exact par écrit, & qu'il ne pouvoit plus le rendre que verbalement. Il n'y avoit que le Marquis d'Hocquincourt qui pût terminer cette affaire par son autorité; mais il fut lui-même prévenu par les Calomniateurs. Un Capitaine, qui commandoit dans le château de Pérone, contribua plus que tout autre à faire réüssir la calomnie. Il dit qu'il ne doutoit point que Sicler n'eût sauvé l'argent du pillage; qu'à la vérité il n'y avoit pas de quoi l'en convaincre; mais que si l'on vouloit l'envoyer prisonnier au château, il trouveroit bien le moyen de le lui faire avouer. Le Marquis, trompé par ces faux rapports, & flatté par ces vaines espérances, consentit que Sicler fût arrêté. Le Capitaine n'eut pas plutôt obtenu cette permission, qu'il fit prier Sicler de venir dîner avec lui. Dès qu'il y fut arrivé, le Commandant lui déclara l'ordre qu'il avoit de le faire mettre en prison; & au moment même le fit enfermer au fond d'une tour, plus bas que la surface de l'eau des fossez. Dans cet effroyable séjour, il n'avoit point d'autre nourriture que du pain bis.

Le Capitaine, après l'avoir laissé assez longtems en cet état, s'imagina que, lassé de tant de miséres, il confesseroit le vol dont on l'accusoit, & alla lui demander si la prison ne l'avoit pas fait revenir de son opiniâtreté, & s'il n'étoit pas prêt à découvrir où il avoit mis l'argent du Maréchal d'Hocquincourt. Sicler ne voulant pas confesser un crime dont il ne se sentoit pas coupable, le Capitaine crut que la prison étoit une torture trop lente, & fit serrer les pouces à Sicler avec le chien d'un pistolet, & exposa ses piez à un feu ardent. Ne pouvant rien tirer par ces cruautez, il feignit de le vouloir faire passer par les armes, ne doutant point qu'il ne déclarât tout à la vue de la mort. On le mena sur la terrasse; on lui banda les yeux; on l'attacha sur une chaise; & toute la garnison étant assemblée, on lui cria aux oreilles qu'il avouât son vol, puisqu'il ne lui serviroit de rien de le nier, & qu'il alloit être exécuté. Au même tems, on tira autour de lui une infinité de coups de mousquet. Le Capitaine l'épouvanta souvent pendant sa prison par l'image de divers genres de mort, pour arracher la confession de sa bouche; mais enfin, touché de sa patience, il prit de plus doux sentimens, lui fit entendre la Messe aux jours de Dimanche, & l'invita à sa table. Sicler le remercia de la grace qu'il lui faisoit de permettre qu'il assistât au service divin; mais il s'excusa de manger à sa table, pour ne pas rompre le jeûne au pain & à l'eau, dont il s'étoit fait une loi.

Le Maréchal étant retourné à Pérone, & ayant appris les indignes traitemens que cet innocent prisonnier avoit soufferts avec une patience invincible, ordonna de le mettre en liberté. Il se retira dans une hôtellerie du fauxbourg, où il se proposoit de demeurer jusqu'à ce qu'il eût trouvé un lieu pour entrer en Religion. Mais une des personnes qui avoient le plus contribué à sa persécution, ne put souffrir une présence qui lui reprochoit son injustice, & lui fit donner ordre de s'éloigner. Ceux chez qui il logeoit, lui procurérent des connoissances à Noyon. Une Dame de cette ville devint sa protectrice. Elle rencontra Sicler dans une chapelle, & ayant trouvé l'occasion de l'entretenir, elle fut tellement édifiée de ses discours, qu'elle lia amitié avec lui, & l'assista dans tous ses besoins.

Sicler étant à Noyon, redoubla ses priéres pour apprendre du Ciel le genre de vie auquel il se devoit fixer. Il consulta là-dessus les Chartreux, qui jugérent qu'il étoit appellé à une vie encore plus solitaire que la leur. Par leur avis, il se présenta à l'Evêque de Noyon, qui après l'avoir longtems éprouvé, lui permit de prendre l'habit d'Hermite dans son diocése. Quand il eut ses lettres, il changea son nom de *Sicler* en celui de *Frére Sébastien*, & se retira à son hermitage, qui étoit un petit logement bâti sur la montagne d'Arbroye, à un quart de lieue de Noyon, & un peu moins de la maison des Chartreux, ausquels il appartenoit. Ce logement n'étoit pas éloigné de la paroisse, & Frére Sébastien n'avoit pas loin à aller pour assister à la Messe.

Dans cette retraite, il dormoit peu, prioit beaucoup, travailloit des mains, remuoit la terre, creusoit des fossez, portoit de pesans fardeaux, ne buvoit pour l'ordinaire que de l'eau, & ne mangeoit que du pain. Que s'il apprêtoit quelquefois du potage ou des légumes à l'huile, il en apprêtoit pour huit jours: de sorte qu'à la fin de la semaine ce mets étoit tellement moisi, qu'un

qu'un autre en auroit eu horreur. Il inventa une nouvelle espéce de lit, pour avoir toûjours la mort présente. C'étoit un cercueil, dans lequel il coucha plusieurs années avec ses habits. Les trois premiéres années de sa retraite, il vécut d'aumônes. Un jour de chaque semaine il alloit à Noyon, où chacun s'empressoit de lui donner du pain, du vin, de la viande & de l'argent. Il disoit souvent à ceux qui lui offroient ainsi leurs biens. *Un peu de pain & un peu d'eau me suffit, donnez ce que vous avez aux pauvres.* Il leur donnoit lui-même le superflu de sa quête, & n'en gardoit que ce qui lui étoit absolument nécessaire.

Après ce tems-là, les Chartreux lui apprirent à jetter des images en plâtre, & à tourner; & dès qu'il fut un métier, il s'abstint de mendier, le prix de ses petits ouvrages étant plus que suffisant pour fournir à tous ses besoins. Depuis cela il ne sortit presque plus de sa cellule, si ce n'étoit pour aller quelquefois porter ses ouvrages à la Chartreuse, & pour recevoir les avis du Pére Prieur touchant sa conduite. Ainsi appliqué uniquement à la mortification de la chair & aux œuvres de piété, il passa plusieurs années dans son désert, jusqu'à sa mort, qui arriva le dernier janvier 1695, en la 66 année de son âge, & en la 44 année de sa retraite. Dès que le bruit de sa mort fut répandu, les Habitans de l'Arbroye se rendirent en foule à l'hermitage, & enlevérent le corps. Les Chartreux, chez lesquels il avoit déclaré par Acte public, qu'il souhaitoit d'être enterré, implorérent le secours de la Justice contre la violence des Païsans, qui résolus d'obéïr, après néanmoins avoir résisté longtems, demandérent en grace de porter eux-mêmes le corps de Frére Sébastien à la Chartreuse: ce qui leur fut accordé. Les Chartreux ont cru que le plus grand honneur qu'ils pouvoient rendre à sa mémoire étoit de publier ce qu'ils savoient de ses vertus. Ils en ont fait imprimer la Vie à Lyon *in douze.* * *Journal des Savans de 1699.*

SICLI, petite ville de la vallée de Noto, en Sicile, est à trois lieues de la ville de Noto, vers le Couchant, à la source de la riviére de Siclo, qui se décharge dans la Mer d'Afrique, après un cours de trois lieues, & qui portoit anciennement le nom de *Motycanus Fluvius.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SICULES, SZEKHE'LI ou ZECKELI: c'est un des trois principaux peuples de Transsylvanie. Ils sont vers les confins de la Moldavie & de la Pologne. Leurs principales contrées portent le nom de *Scepsi*, de *Kesdi*, d'*Orbay*, de *Csik*, de *Kafzon*, de *Maros* & d'*Uduardeles*, qu'on appelle les sept contrées *Siculicales.* Ils possédent encore celles de *Gyirgio*, de *Marcus Zeck* & d'*Aranias Zeck.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SICULIANO, petite ville à demi ruïnée, de la Vallée de Mazara en Sicile, est à l'embouchure de la riviére *delle Canne*, à quatre lieues d'Agrigente ou Gergenti, vers le Couchant. Quelques Géographes prennent Siculiano pour la ville nommée anciennement *Camicus* & *Inycus*, bâtie par Dédale. * Maty, *Dict. Géogr.*

SICYONE, ville du Péloponnése, autrefois considérable, est présentement ruïnée. Celle qu'on a bâtie sur ses ruïnes, appartient aux Turcs, & on la nomme *Vasilica.* Le Royaume des Sicyoniens en Europe, est très-ancien. Selon Pausanias, Egialée en fut le premier Roi, & fut suivi de 26 autres Rois. Africanus & Eusébe en ont rapporté, non seulement les noms, mais aussi les années de leur régne, qui se montent environ à 960 ans; & après eux on compte que le gouvernement fut pendant 30 à 40 ans entre les mains des Prêtres d'Apollon, quoiqu'il eût été conquis par Agamemnon, Roi de Mycénes, & ensuite par le fils de Téméne, qui le soumit au Royaume d'Argos & de Mycénes. Suivant cette Chronologie, le Royaume de Sicyone doit avoir commencé l'an 1837 du monde, le 2198 avant Jesus-Christ, c'est à dire, environ 181 ans après le Déluge; mais il y a lieu de douter que cette succession des Rois Sicyoniens soit juste: car du tems de Platon, on ne connoissoit point de Rois plus anciens en Gréce que Phoronée; & Egialée, premier Roi des Sicyoniens, que l'on fait si ancien, est, selon Apollodore, frére de Phoronée. La plupart de ceux qui sont dans la liste de ces Rois, sont des Princes d'autres villes, ou dont les noms paroissent imaginez. Du tems d'Homére, il n'y avoit point de Rois à Sicyone. Cette ville étoit sous la domination d'Agamemnon, Roi de Mycénes, quoiqu'Adraste y eût régné auparavant, du tems de la guerre de Thébes. Homére semble l'en faire le premier Roi. * Diodore de Sicile, *in Hist.* Thucydide. Pline. Strabon, &c. Eusébe, *in Chron.* Ubbo Emmius, *Vetus Græcia, l.* 1. Salian, *in Annal.* Pétau. Scaliger. Ussérius, &c. M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Hist. Profanes.*

LISTE DES ROIS DE SICYONE
tirée des Tables Chronologiques du Pére Pétau.

1.	Egialée	régne 52 ans
2.	Europs	45
3.	Telchin	20
4.	Apis	25
5.	Thelxion	52
6.	Egydrus	34
7.	Thurimachus	45
8.	Leucippus	53
9.	Méfapus	47
10.	Aratus	48
11.	Plemnæus	48
12.	Orthopolis	63
13.	Marathus	30
14.	Marathus	20
15.	Echyrée	55
16.	Corax	30
17.	Epopée	35
18.	Laomédon	régne 40
19.	Sicyon	45
20.	Polybe	40
21.	Inachus	42
22.	Phœstus	8
23.	Adraste	4
24.	Polyphides	31
25.	Pélasgus	20
26.	Zeuxippus	32

Le Pére Pétau met le commencement du Royaume de Sicyone en l'an 1800 du monde; mais selon notre systéme qui met la naissance de Jesus-Christ à l'an 4035 du monde, ce Royaume doit avoir commencé l'an du monde 1870, & avant 2165.

SID. SIE. SIF.

SIDARISO, bourg de la Zaconie en Morée, entre Mistra & Malvasia. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Gerenia*, petite ville de la Laconie; & d'autres pour l'ancienne *Oenoe*, qui étoit près de la précédente. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIDDE, ville de l'Arabie Heureuse. *Cherchez* ZIDEN.

SIDDEBUREN. *Voyez* SIDEBUREN.

SIDE, SIDA ou SE'DY, ville maritime de Pamphylie, dans l'Asie Mineure, nommée aujourd'hui, selon Thévet & Molétius, *Scandalor* ou *Canelobora*, &, selon Le Noir, *Chirisonda*, est sur la Mer Méditerranée, aux extrémitez de l'Isaurie, & a été autrefois le Siége d'un Archevêché; mais aujourd'hui elle est presque toute ruinée. Strabon, Pline, Tite-Live, & les autres anciens Auteurs, en font souvent mention.

CONCILE DE SIDE.

Amphilochius, Evêque d'Icone, célébra en 385, un Synode à Side contre les Massaliens. Flavien d'Antioche avoit appris les dogmes de ces Hérétiques, d'un certain Adelphius, qui se présenta à ce Concile, pour être reçu à la pénitence; mais, comme on ne put s'assûrer que son repentir fût véritable, on le rejetta. * Photius, *Biblioth. Cod.* 52. Quelques Auteurs croyent que le Concile d'Orient, tenu en 427 contre les mêmes Massaliens, fut célébré à Side.

* SIDEBUREN, village ou bourg des Provinces-Unies, dans la Seigneurie de Groningue, à l'est de la ville de Groningue dont il est éloigné d'environ trois lieues.

SIDENHAM. *Voyez* SYDENHAM.

SIDERA, isle. *Voyez* SIDRA.

* SIDE'RO (Le Cap) est sur la pointe septentrionale & orientale de l'Isle de Candie. Nicolas Visscher dans sa *Carte de Candie* donne aussi à ce Cap le nom de *Paliopoli.*

SIDE'ROCAPSA, ville de Macédoine, où Philippe, pére d'Alexandre *le Grand*, fit battre des Philippes d'or, lorsque Crémidas eut trouvé les mines, & les eut mises en valeur. Ces mines-là rendoient chaque année plus de 3000 talens d'or, & produisent aujourd'hui neuf ou dix mille ducats par mois au Grand-Seigneur. Il y a cinq ou six cens fourneaux dans les montagnes de Sidérocapsa, appartenans à différens Maîtres, qui y fondent l'or. * Bélon, *des Singularitez d'Asie, &c.* Diodore.

SIDINIENS, peuples de Germanie compris sous les Suéves Orientaux. Ils confinoient avec les Nuythons & les Semnons, & leur païs contenoit une grande partie de la Nouvelle Marche de Brandebourg, du Duché de Stettin & de la Grande Pologne. Selon Strabon ils étoient Sujets de Marobo-duus. Il n'y avoit pour lieu remarquable que *Viritium.* Selon Pirckheim dans sa *Germanie*, les limites de ces peuples alloient jusques à la Mer Baltique. Cela fait voir qu'il a cru que leur païs comprenoit la partie de la Poméranie Citérieure, où sont les villes de Wolgast, d'Anclam, d'Usédom & de Gripswalde. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3.

SIDITES (Marcel) vivoit du tems de Marc-Antonin, vers l'an 150 de Jesus-Christ. On lui attribue des livres de Médecine en vers, & un Traité des Poissons. Cassiodore en fait mention.

SIDMOUTH. *Voyez* SIGMOUTH.

SIDNACESTER, ville qui a été le Siége d'un Evêché, dans le Comté de Lincoln en Angleterre, & qui continua, depuis Eadhed (*Etbedus*) qui y fut sacré Evêque en 678, jusqu'à la mort d'Eadulphe II, arrivée vers la fin du siécle suivant. * *Dict. Anglois.*

SIDNEY, famille illustre d'Angleterre, tire son origine de GUILLAUME Sidney, qui vint d'Anjou en Angleterre avec le Roi Henri II, de qui il étoit Chambellan. De lui descendit longtems après un autre GUILLAUME, qui accompagna le Lord d'Arcy en Espagne, contre les Maures, l'an troisiéme de Henri VIII. Ce Prince s'en servit sur mer contre les François, & contre les Ecossois à la bataille de Floddon. Il se signala dans plusieurs tournois en France; fut Chambellan & Grand-Maître de Henri VIII, l'an 15 de son régne; accompagna le Duc de Suffolck dans son expédition contre la France, où il assista à la prise de plusieurs places, & mourut âgé de soixante & dix ans. Il eut pour successeur HENRI son fils, qui fut fait Chevalier par Edouard VI, & son Grand Echanson pour sa vie. A l'âge de 22 ans, il fut envoyé Ambassadeur en France. Il fut fait ensuite Vice-Thrésorier, Gouverneur des revenus, & Justicier d'Irlande sous le régne de Philippe & de Marie. La Reine Elisabeth l'envoya Ambassadeur en France & en Ecosse, le fit Chevalier de la Jarretiére, & Lord Député d'Irlande, où il éteignit la rebellion de Shan O Néale, & mit sa tête sur le château de Dublin. Il étouffa aussi le soulevement des Butlers & des Clanrickerds. Il partagea le païs en Comtez; bâtit le pont d'Athlone; fortifia cette vil-

ville, de même que Caricfergus, Athenry, &c. Il fit faire des chambres dans le château de Dublin, pour y conſerver les Archives du Royaume, & voulut que les Loix en fuſſent imprimées. Enfin il mourut au Palais de l'Evêque de Worceſter en 1586, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé *Marie*, fille aînée de *Jean*, Duc de Northumberland, de laquelle il eut trois fils, PHILIPPE, ROBERT & *Thomas*. Philippe *duquel il ſera parlé dans un article ſéparé*, étant mort, ſon frére ROBERT lui ſuccéda. Il fut fait Gouverneur de Fleſſingue & de Ramekens, deux villes des Païs-Bas, que la Reine Eliſabeth avoit en engagement. En 1597, étant joint à François Vére, pour le commandement des troupes Angloiſes auxiliaires, il eut beaucoup de part à la victoire remportée ſur les Eſpagnols à Turnhout. L'an premier du régne de Jacques I, il fut fait Lord Sidney de Penshurſt, dans le Comté de Kent, & Grand Chambellan de la Reine. Le quatriéme de mai de l'an troiſiéme du régne du même Prince, il fut créé Vicomte de l'Iſle; l'an 14 du même régne, il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére; & deux ans après Comte de Leiceſter. Sa premiére femme fut la fille de *Jean* Gamage, Chevalier, de laquelle il eut trois fils & huit filles. Sa ſeconde femme fut fille de *Thomas* Smith. Il mourut en 1626, & eut pour ſucceſſeur ROBERT, qui épouſa *Dorothée*, fille de *Henri*, Comte de Northumberland, de laquelle il eut quatre fils, 1. PHILIPPE, Comte, qui vivoit encore en 1701; 2. *Robert*; 3. *Algernon*; 4. *Henri*; & huit filles, 5. *Dorothée*, mariée à *Henri*, Comte de Sunderland; 6. *Lucie*, mariée à *Jean* Pelham de Laughton, dans le Comté de Suſſex, Baronnet; 7. *Anne*; 8. *Eliſabeth*, mariée en Irlande; 9. 10. *Marie* & *Diane*, qui moururent toutes deux jeunes; 11. 12. *Françoiſe* & *Iſabelle*, dont nous ne ſavons rien. PHILIPPE. . . . Vicomte de Strangford, épouſa *Catherine*, fille de *Guillaume*, Comte de Salisbury, de laquelle il eut un fils nommé ROBERT, Comte de Leiceſter, vivant en 1701, qui a épouſé *Eliſabeth*, fille de *Jean*, Comte de Bridgewater; & deux filles, *Dorothée*, mariée à *Thomas*, fils de *Thomas* Cheak du Comté d'Eſſex, Chevalier; & *Eliſabeth*, qui mourut jeune.

SIDNEY (Philippe) naquit le 29 novembre 1554, à Penshurſt, dans le Comté de Kent en Angleterre, ſuivant la conjecture d'Antoine Wood, de *Henri* Sidney, Gentilhomme Anglois qui a rempli des poſtes conſidérables ſous la Reine Marie, & de *Marie*, fille aînée de *Jean* Dudley, Duc de Northumberland. Son pére lui fit donner au Batême le nom de *Philippe* en l'honneur de Philippe II, depuis Roi d'Eſpagne, qui avoit épouſé la Reine Marie la même année. On l'envoya fort jeune à Oxford, où il étudia dans le Collége de Chriſt juſqu'à l'âge de 17 ans. Il commença enſuite ſes voyages au mois de juin 1572. Il ſe trouva le 24 août ſuivant à Paris, pendant le maſſacre de la S. Barthélemi; & il eſt probable qu'il ſe réfugia alors avec les autres Anglois à l'Hôtel de François Walſingham, qui étoit Ambaſſadeur de la Reine d'Angleterre en France. Au mois de ſeptembre, ou d'octobre de la même année, il paſſa en Lorraine, d'où il alla à Strasbourg, à Heidelberg, & enſuite à Francfort, à Vienne, en Hongrie & dans les païs voiſins. Il paſſa de là en Italie, où il demeura tout l'hiver, & une partie de l'été de l'année 1574. Ce fut alors qu'il retourna en Allemagne, où il trouva Languet: ayant après repaſſé par Francfort & Heidelberg, & avoir vu Anvers, il rentra au mois de mai de l'an 1575 en Angleterre. Il ne demeura pas longtems ſans emploi; car l'année ſuivante la Reine Eliſabeth l'envoya en Ambaſſade en Allemagne, pour complimenter l'Empereur Rodolphe & les Princes d'Allemagne ſur la mort de Maximilien. En paſſant l'année d'après à ſon retour par les Païs-Bas, il alla ſaluer Dom Jean d'Autriche, Gouverneur de ces Provinces pour le Roi d'Eſpagne, & Guillaume, Prince d'Orange. Le premier ne fit pas d'abord grand cas de lui, le regardant comme un jeune homme ſans expérience; mais lorſqu'il l'eut entendu raiſonner, & qu'il ſe fut entretenu quelque tems avec lui, il en conçut tant d'eſtime, qu'il lui donna toutes les marques poſſibles de ſa conſidération & de ſon amitié. En 1579, quoiqu'il ne fût revêtu d'aucune charge qui lui donnât droit de faire des remontrances à la Reine, il lui préſenta une adreſſe, pour la diſſuader de conclurre ſon mariage avec le Duc d'Anjou, dont on parloit alors. Cet Ecrit, qu'il compoſa à la ſollicitation d'une perſonne de conſidération, qui étoit apparemment Robert, Comte de Leiceſter, ſon oncle, lui cauſa quelques chagrins; & il eut à cette occaſion de grandes diſputes avec Edouard Wére, Comte d'Oxford. Ce fut apparemment ce qui l'engagea à ſe retirer de la Cour, l'été ſuivant 1580. Au reſte, on eſt redevable à cette retraite de ſon *Arcadie*, qu'il compoſa alors. Il ne demeura cependant pas longtems éloigné; car les négociations pour le mariage de la Reine Eliſabeth, avec le Duc d'Anjou, ayant été renouées l'année 1581, il fut avec ſon ami Grévill, un de ceux qu'on chargea de la réception des Ambaſſadeurs de France, & lorſque le Duc d'Anjou ſortit d'Angleterre, il l'accompagna juſqu'à Anvers. Le huitiéme janvier 1582, la Reine le créa Chevalier, & trois ans après, c'eſt à dire en 1585, lorſqu'il voulut accompagner en Amérique François Drake, qui y méditoit quelque expédition, cette Princeſſe le retint ne voulant pas ſe priver d'un ſi bon Sujet, & le fit au mois d'octobre de cette année, Gouverneur de Fleſſingue, qui étoit une des villes que les Hollandois avoient livrées à la Reine d'Angleterre, en qualité d'ôtages, & outre cela Commandant de la Cavalerie Angloiſe, qui ſervoit dans les Païs-Bas. Il remplit ces deux poſtes d'une maniére glorieuſe, & qui fit connoître ſa prudence & ſon courage. Au mois de juillet 1586, il prit par ſurpriſe la ville d'Axel, & il fut conſerver l'honneur de la nation Angloiſe à l'entrepriſe ſur Gravelines. Au combat de Zutphen, qui ſe donna le 22 ſeptembre de cette même année, il eut deux chevaux tuez ſous lui, & lorſqu'il montoit ſur le troiſiéme, il reçut une bleſſure dangereuſe. On le porta auſſi-tôt à Arnheim, où il mourut le 25 jour de ſa maladie, c'eſt à dire le 16 octobre, dans ſa 32 année. Son corps fut porté en grande pompe à Fleſſingue, & de là à Londres, où il fut enterré dans l'égliſe de S. Paul. Il avoit épouſé une fille de *François* Walſingham, dont il n'a eu qu'une fille, nommée *Eliſabeth*, qui naquit en 1585, & qui fut dans la ſuite mariée à *Roger* Mannors, Comte de Rutland, dont elle n'eut point d'enfant. C'eſt ſur ſa naiſſance que Scipion Gentilis fit ſon Poëme, intitulé *Nereus*. On a de ce Seigneur en Langue Angloiſe, *L'Arcadie de la Comteſſe de Pembrok*; *Lettre à la Reine Eliſabeth pour la diſſuader d'épouſer le Duc d'Anjou*; *Aſtrophel & Stella*, *Poëme*; *Défenſe de la Poëſie*; *Sonnets & Remédes pour l'Amour*; *Ourania*, *Poëme*; *Eſſai ſur la valeur*; *Almanſor & Almanzaïde*, *Nouvelle*; *L'Hélicon Anglois ou Recueil de Chanſons*; *Inſtructions pour les Voyageurs ſur les Obſervations qu'ils doivent faire dans chaque païs*. Traduction des Pſeaumes en vers Anglois: cet Ouvrage n'a pas été imprimé. Sidney avoit commencé à traduire en Anglois l'Ouvrage François de Philippe du Pleſſis de Mornay, ſur la Vérité de la Religion Chrétienne contre les Athées, &c; mais ayant laiſſé cette Traduction imparfaite, Arthus Golding la finit. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienſes*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 15 *p.* 217 *& ſuiv.*

SIDNEY (Algernon) fils de *Robert*, Comte de Leiceſter, & Ambaſſadeur de la République d'Angleterre près de Guſtave, Roi de Suéde, fut un excellent eſprit, ſavant, ſur tout dans l'Hiſtoire & dans la Politique. Il s'attacha fortement au parti de Cromwell, parce qu'il crut que c'étoit celui de la liberté. Quand les affaires changérent de face, il crut qu'il n'étoit point en ſûreté dans ſa patrie, & il alla chercher une retraite ailleurs. Il employa ſon loiſir à compoſer un Traité du Gouvernement, imprimé à Londres en 1698, traduit enſuite en François, & imprimé à la Haye en 1702. Il eſt compoſé contre un livre de Robert Filmer, intitulé *Patriarcha*. Quand Charles II, Roi d'Angleterre penſa à publier une amniſtie en faveur de ceux qui avoient été oppoſez à ſon pére & à lui, les amis de Sidney le ſollicitérent à retourner dans ſa patrie, lui promettant toute ſûreté, & lui faiſant même eſpérer des avancemens conſidérables. Mais il ne crut pas devoir ſe fier à toutes ces belles promeſſes. Il ſavoit que le crime qu'on lui imputoit n'étoit pas d'une nature à pouvoir ſi-tôt s'oublier. On l'accuſoit entre autres d'avoir écrit ces mots dans l'*Album* que l'Univerſité de Coppenhague lui préſenta, & d'avoir mis ſon nom au bas.

Manus hæc inimica Tyrannis,
Enſe petit placida cum libertate quietem.

Cependant il faut que l'amour de la patrie & les grandes promeſſes qu'on lui faiſoit le perſuadaſſent dans la ſuite. Ce qu'il avoit craint lui arriva. Il fut pris; on lui fit ſon procès, dans lequel on rapporta entre autres, un Traité qu'il avoit fait contre les Principes de Robert Filmer, comme une preuve qui faiſoit contre lui. Ce n'eſt pas néanmoins le même Ouvrage dont nous avons parlé; mais un beaucoup plus court, qui n'étoit pas achevé. L'Ecrit qu'il donnna aux Shérifs peu de momens avant ſa mort, porte qu'il avoit compoſé deux Ouvrages contre Filmer, l'un fort ample, & l'autre moins étendu. Quoi qu'il en ſoit, il fut condamné à perdre la tête, & il fut exécuté. *Voyez la préface de ſon Traité du Gouvernement*, *& les Nouvelles de la République des Lettres*, du mois de mars 1700, *p.* 243.

SIDON, ville maritime de Phénicie en Syrie, fut bâtie, ſelon d'anciens Auteurs, par Sidon, fils aîné de Chanaam. Il en eſt parlé dans le livre de Joſué, comme d'une des plus grandes villes de ſon tems. D'ailleurs elle n'étoit pas moins célébre par la magnificence & les richeſſes de ſes Habitans, que par l'adreſſe de ſes Ouvriers. On y fit du verre pour la premiére fois, après que les Marchands en eurent trouvé l'invention dans la province. Sidon, du tems des Chrétiens, fut ville épiſcopale, & ſuffragante de Tyr. Quant à ſes Rois, *voyez* TYR. Les Auteurs profanes dérivent le nom de Sidon de la pêche que l'on fait dans ces mers: *Tyriorum gens condita a Phœnicibus fuit*, *qui* (dit Juſtin, l. 18. c. 3.) *terræ motu vexati*, *relicto patrio ſolo*, *Aſſyrium ſtagnum primo* (par où M. Réland entend le Lac Aſphaltide) *mox mari proximum littus incoluerunt*, *condita ibi urbe*, *quam à piſcium ubertate Sidona appellaverunt*, *nam piſcem Phœnices Sidon vocant.* Les Syriens nomment la pêche צידא / d'où l'on a formé le nom de la ville de *Bethzaïda*. Théodoſe, Evêque de Sidon, ſouſcrivit au Concile de Nicée en 325. Il y a pluſieurs médailles de la ville de Sidon. Après la priſe de Jéruſalem par les Chrétiens, Euſtache Garnier, Seigneur de Céſarée, reçut en don la ville de Sidon, dit *Seyde*, & eut divers ſucceſſeurs qui en furent maîtres. Elle fut priſe par Guilboha, Chef des Tartares, en 1260, & dans la ſuite du tems elle a été conquiſe par les Turcs, qui en ſont maîtres. Cette ville, nommée à préſent *Seyde*, eſt ſituée ſur le bord de la mer, au ſeptentrion de la ville de Tyr ou Sur, & eſt fort ruïnée. On y voit encore ſes deux châteaux, ou plutôt deux petites fortereſſes, qui ne ſont plus capables de défenſe. Les maiſons du Sangiac ou Gouverneur, & du Cady ou Juge, ſont aſſez belles. Il y a auſſi pour les Marchands François trois Cams qui ſont bien bâtis & fort commodes, & particuliérement le grand, où demeurent le Conſul de France, les Religieux de ſaint François, les Capucins, les Jéſuites & les Marchands, qui y ſont grand trafic de coton & de ſoye. Le revenu de ce Cam eſt deſtiné pour les Santons, qui ſont le ſervice de la grande moſquée de la Mecque. Celui du ſecond Cam appartient au Bacha de Damas; & celui du troiſiéme, à l'Aga des Janiſſaires de la Porte. Le Conſul de la nation Françoiſe à Sidon a auſſi le titre de Conſul de Jéruſalem, & eſt obligé par ordre du Roi, ſon Maître, de viſiter la ſainte cité tous les ans à la Fête de Pâques, ſous

sous prétexte d'empêcher les Turcs d'y violer le Sanctuaire, & d'exiger de l'argent des Moines qui le gardent. La ville, dont les maisons sont mal bâties, ne laisse pas d'être occupée par quantité de Marchands & d'Artisans de toutes sortes de nations. Le port étoit autrefois bon, & capable de plusieurs vaisseaux; mais à présent il est tellement ruiné & rempli, qu'il n'y a que des esquifs qui y entrent; les navires demeurent à la rade, à quelques mille pas de la ville, derriére de gros rochers, où ils sont souvent battus de la mer, si-tôt qu'il fait vent. Les Mahométans ont sept ou huit mosquées dans Seyde. Les Juifs y ont une Synagogue. A l'égard des Chrétiens, les Religieux de saint François, les Capucins & les Jésuites y ont chacun leur petite chapelle dans le grand Cam des Marchands. Il y a aussi des Maronites du Mont-Liban, qui sont Catholiques, & des Grecs Arméniens. Hors de la ville on voit plusieurs beaux jardins plantez d'orangers, de citroniers, de palmiers, de tamarins qui sont toûjours verds, & de ces figuiers d'Adam, qui portent un fruit semblable à un petit concombre jaune doré, dont le goût est admirable. On appelle ainsi cet arbre, parce qu'on dit qu'Adam prit de ses feuilles qui ont six piez de longueur, & deux de largeur, pour couvrir sa nudité, après avoir mangé du fruit défendu. On voit aussi près de Sidon quantité de meuriers blancs, dont les feuilles servent à nourrir une infinité de vers à soye, que les Habitans font éclorre dans des cabanes qu'ils dressent le long de ces bocages. A une lieue ou environ de Seyde, est le village de Sidon, c'est à dire, les ruïnes de l'ancienne Sidon, au pié d'une haute montagne, qui fait partie de L'Anti-Liban, sur laquelle est le cimetiére des Chrétiens de la ville, & une petite place ronde couverte d'un tamarin, qui sert de chapelle aux Maronites. * *Josué*, *c.* 11 & 19. Pline, *l.* 5. *c.* 19 & *l.* 36. *c.* 26. Strabon, *l.* 16. Guillaume de *Tyr*, *l.* 14. 17. 19. 21 & 22. Sanut, *l.* 3. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*, &c. Maundrell, *Voyages*, &c. *p.* 76. Sur son nom & sur son antiquité, *il faut consulter* Samuel Bochart, *dans son Phaleg. l.* 4. *c.* 35, & Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

CONCILE DE SIDON.

C'est un Synode que les Hérétiques Eutychiens & Acéphales célébrérent en 512. L'Empereur Anastase les soutenoit, & quatre-vints Evêques de cette faction s'y trouvérent. Flavien d'Antioche & Jean de Paltes y résistérent aux Hérétiques; & cela causa leur déposition. Sévére, qui usurpa depuis le Siége de Flavien, s'y signala par ses crimes & par son impiété. * Marcellin, *in Chron.* Evagre, *l.* 3. *c.* 32. Baronius, *in Annal.* &c.

SIDONAIIA. *Voyez* SYDONAIIA.

SIDONISI. *Voyez* FIDONISI.

SIDONIUS APOLLINARIS (Caius Sollius) Evêque de Clermont en Auvergne, & l'un des plus illustres Prélats du cinquieme siécle, étoit né d'un pére qui avoit possédé la dignité de Préfet du Prétoire des Gaules, sous l'Empereur Honorius. Il naquit à Lyon vers l'an 430, & fut élevé dans les Belles Lettres sous la discipline d'Eusébe pour la Philosophie, & d'Hoënius pour l'Eloquence & la Poësie. Ayant été appellé à Rome par l'Empereur Anthémius, il reçut en entrant dans la Basilique des saints Apôtres, la guérison d'une fiévre qui le travailloit, & s'y trouva aux noces de Ricimer, qui épousoit la fille du même Anthémius. Il prononça un Panégyrique en vers à la louange de ce Prince, sur son second consulat; & pour récompense il fut revêtu de la dignité de Préfet de la ville: ensuite de quoi il fut créé Patrice. Avitus lui fit ériger une statue dans la bibliothéque du marché de Trajan; & Majorien donnant les Jeux Circenses à Arles, il le fit asseoir à sa table entre les personnes de la premiére qualité. Sidonius prononça encore des Panégyriques pour l'un & pour l'autre, & ayant épousé *Papianille*, fille d'*Avitus*, il en eut un fils nommé *Apollinaire*, comme lui; & deux filles, *Roscia* & *Sévériane*. Il fut employé en des ambassades d'importance, où il témoigna une singuliére prudence. Lorsqu'Avitus eut été contraint de quitter l'Empire, & que Majorien poursuivoit ceux qui l'avoient favorisé dans les Gaules, Sidonius fut pris à Lyon, & fut retenu quelque tems prisonnier; mais l'Empereur lui rendit la liberté, avec toutes ses charges, & se servit même de lui pour faire alliance avec Théodoric. Dans la suite, après la mort d'Eparchius, Evêque de Clermont, en 472, Sidonius fut mis à sa place, quelque résistance qu'il pût faire. Aussi-tôt il renonça à toutes les dignitez séculiéres, qu'il laissa à son fils, & s'appliqua à l'étude des Lettres Saintes, où en peu de tems il fit un si grand progrès, qu'Euphrone, Evêque d'Autun, le consulta sur quelques Questions assez difficiles de la Théologie. L'Eglise de Bourges ayant perdu Eulalius son Evêque, vit naître quelques disputes pour l'élection de son successeur; & s'en rapporta à Sidonius, qui fit élire Simplicius. Sa charité pour les pauvres fut extraordinaire; car on remarque que les Bourguignons étant pressez de la famine, il en nourrit jusques à quatre mille. Il souffrit beaucoup pendant le siége que les Goths mirent devant Clermont, & par la persécution des Hérétiques & de deux méchans Prêtres. Enfin comblé de gloire & de vertu, & aussi célébre par sa sainteté que par son érudition, il mourut un Samedi 23 août de l'an 482, âgé d'environ 52 ans. Nous avons neuf livres de ses Epîtres, avec 20 piéces en vers. Pierre Colvius, Jean Savaron & le P. Sirmond, ont publié ses Ouvrages, avec de doctes Remarques. On y voit la Vie de ce Prelat, que l'on pourra consulter. Les Poësies de Sidonius en vint-quatre piéces ont été imprimées avec les neufs livres de ses Epîtres. Il fait paroître de l'esprit dans ses vers, & même de l'Eloquence poëtique; mais c'est de celle de son siécle, qui dégénéroit déja beaucoup de l'ancienne, par l'affectation dont il usoit dans les allusions sur les mots & dans les rencontres des noms qui avoient de la ressemblance. Il n'avoit pas le génie de la Poësie, & il écrit d'une maniére séche & dure; il invente plusieurs mots nouveaux, qui paroissent un peu choquans, & faire des fautes de quantité. On ne laisse pas de remarquer en lui une érudition plus que médiocre, & plus grande que son siécle ne sembloit le souffrir: on a remarqué que les vieux mots, les phrases dures & obscures, ne paroissent point tant dans ses vers que dans sa prose.

Les Notes du Pére Sirmond sur les Oeuvres de Sidonius, n'ont pas rendu entiérement inutiles celles de Savaron; & plusieurs mêmes parmi les Etrangers prétendent que l'édition de Savaron ne céde guéres à celle du P. Sirmond, quoique celle-ci ait été postérieure à l'autre. Sidonius renonça à la Poësie en renonçant au siécle, & il ne fit plus de vers depuis qu'on l'eut fait Evêque. La maison de Polignac prétend être issue de ce Prélat, & que du mot *Apollinaire* s'est formé insensiblement celui de *Polignac*. *Voyez* POLIGNAC. * Gennade, *de Vir. Illust. c.* 92. Ruricius, *in Epist.* Avitus de Vienne, *Epist.* 38. Grégoire de Tours, *Hist. l.* 2. *c.* 22 & *suiv.* Flodoard. Aimoin. Sigebert. Honoré d'Autun. Trithême. Baronius. Bellarmin. Robert & Sainte-Marthe, *in Gall. Christ.* Du Saussay, *in Mart. Gall.* &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

SIDONIUS (Heldinge) *Cherchez* HELDINGE SIDONIUS.

SIDOTTI (Jean-Batiste) Sicilien, zélé pour la conversion des Infidéles, étant passé au Japon, nonobstant les loix rigoureuses du païs, qui en défendent l'entrée à tous les Européens, principalement aux Missionnaires, y fut d'abord arrêté & condamné à mort, puis envoyé au Gouverneur de la province, qui lui laissa quelque liberté. Mais comme on sut qu'il avoit converti quelques Japonois à la Foi Chrétienne, il fut condamné à un supplice extraordinaire. Les Infidéles l'enfermérent les mains liées, entre quatre murailles, si étroites qu'il ne pouvoit se remuer, & on lui donnoit un peu de ris & d'eau sur le soir, pour toute nourriture. Il ne résista pas longtems à ce tourment continuel, & mourut au bout de quelques jours de faim & de misére au commencement de 1714, dans les souffrances pour la Foi Chrétienne. * *Mémoires du tems.*

SIDRA: c'est une des isles de l'Archipel, située sur la côte de Sacanie entre le Golfe de Napoli & celui d'Egine. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria* & *Irene*, où Démosthéne fut exilé, & se fit mourir par le poison: d'autres la mettent à *Poros*, qui est située dans le Golfe d'Egine, au Couchant du Cap de Schilli, & près du bourg de *Saronia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIDRA (Le Golfe de) est un grand Golfe de la Mer de Barbarie. Il est entre les côtes de Tripoli & de Barca, & il prend son nom de la petite isle de Sidra, qui est au fond du Golfe. On y voit les Séches ou Basses de Barbarie, qui sont des écueils fort dangereux. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIDRA, ville de Cilicie. *Voyez* SYDRA.

SIDRACH, autrement ANANIAS, un des trois compagnons de Daniel. *Cherchez* ANANIAS.

* SIDRO (Capo) Cap de la Livadie en Gréce. Il est à l'emboûchure de l'Asopo dans le Golfe de Négrepont. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIDRONIUS HOSSCHIUS, Poëte Latin. *Voyez* HOSSCH ou HOSSCHIUS.

SIE'CLE. On entend ordinairement par ce mot un espace de cent années; sur quoi il est bon de remarquer que le tems depuis la naissance de Jesus-Christ se compte souvent par siécle: en sorte que le premier siécle soit l'espace des premiers cent ans; le second siécle, l'espace du tems depuis la fin du premier siécle jusques à deux cens ans; & ainsi de suite. Quoique cette explication puisse suffire à ceux qui ont un peu d'intelligence, il ne fera pas néanmoins inutile de metrre ici une table, qui fasse voir à l'œil cette différence de siécles.

I.	Siécle.	Depuis 1. jusques à 100. après la naissance de Jesus-Christ.			
II.	Siécle.	Depuis	101.	jusques à	200.
III.	Siécle.	Depuis	201.	jusques à	300.
IV.	Siécle.	Depuis	301.	jusques à	400.
V.	Siécle.	Depuis	401.	jusques à	500.
VI.	Siécle.	Depuis	501.	jusques à	600.
VII.	Siécle.	Depuis	601.	jusques à	700.
VIII.	Siécle.	Depuis	701.	jusques à	800.
IX.	Siécle.	Depuis	801.	jusques à	900.
X.	Siécle.	Depuis	901.	jusques à	1000.
XI.	Siécle.	Depuis	1001.	jusques à	1100.
XII.	Siécle.	Depuis	1101.	jusques à	1200.
XIII.	Siécle.	Depuis	1201.	jusques à	1300.
XIV.	Siécle.	Depuis	1301.	jusques à	1400.
XV.	Siécle.	Depuis	1401.	jusques à	1500.
XVI.	Siécle.	Depuis	1501.	jusques à	1600.
XVII.	Siécle.	Depuis	1601.	jusques à	1700.
XVIII.	Siécle.	Depuis	1701.	jusques à	1800.

Ainsi, quand on dit qu'un homme illustre florissoit dans le cinquiéme siécle, c'est à dire, dans l'espace du tems depuis l'an 401 jusques au 500 inclusivement, le siécle prenant son nom du nombre centénaire, auquel il finit.

* SIEGBERG ou SIEGBOURG, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Duché de Berg, est au sud-est de Dusseldorp, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

SIE'GE (Le Saint) *Voyez* SAINT SIE'GE.

SIEGEN, ville médiocre dans le Comté de Naſſau-Dillenbourg, ſur la riviére de Siegen dont elle porte le nom. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne au haut de laquelle paroît le château, qui ſert de réſidence au Prince, & qui fut renouvellé par Jean l'aîné, Comte de Naſſau, qui y ajoûta un très-beau jardin. Il y a une branche de Naſſau qui ſe nomme *de Siegen*. Le pére de cette branche fut Jean II, fils puîné de Jean l'aîné, Comte de Naſſau. * *Dict. Allemand.*

SIEGEN, riviére d'Allemagne. Elle a ſa ſource dans les Etats de Naſſau, où elle baigne la ville de Siegen. Elle traverſe enſuite une petite partie des Etats de Cologne & de Berg, arroſe Siegenberg, reçoit l'Agger, & ſe décharge dans le Rhin, une lieue au deſſus de Bonn. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIEGENBERG ou SEEGBERG, bourg avec une Abbaïe célébre, eſt dans le Duché de Berg en Weſtphalie, ſur la riviére de Siegen environ à trois lieues de Bonn vers le Levant. Ce bourg eſt au pié d'une montagne, & l'Abbaïe au deſſus. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIE'NE, ville d'Egypte. *Voyez* SYE'NE.

SIENNE (Antoine de) Portugais, Dominicain, dit *de la Conception*, mort en 1586, a fait une Bibliothéque des Auteurs de ſon Ordre qui ont écrit ſur la Morale ou ſur la Spiritualité; mais elle eſt pleine de fautes, dont une partie eſt de l'Auteur, & l'autre eſt de l'Imprimeur. Il y a auſſi un grand défaut d'exactitude, de même que dans ce qu'a fait Alfonſe Fernandès, Dominicain Eſpagnol, ſur les mêmes Ecrivains. * Poſſevin, *in Appar. Sacro, p.* 93. Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp. p.* 43. *Præf.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 113. *n.* 110. §. 2. édit. d'Amſterdam 1725.

SIENNE (Hugues de) *Voyez* BENCIIS (de)

SIENNE, ville d'Italie en Toſcane, avec Archevêché & Univerſité, nommée par les Latins *Sena* & *Senæ*, eſt ſituée au milieu des montagnes, qui la rendent naturellement très-forte, & eſt conſidérée comme une des plus grandes villes de l'Italie. On y admire ſa citadelle, ſes Palais & ſes égliſes, ſur tout la métropole, qui eſt preſque toute bâtie de marbre blanc & noir. Son pavé à la Moſaïque eſt orné de riches figures, qui répréſentent diverſes Hiſtoires de l'Ancien Teſtament. Sa voûte eſt d'azur, avec des étoiles d'or, & eſt environnée de deux rangs de colomnes. Il y a un corridor, ſous lequel on voit en marbre blanc les buſtes de quelques Papes & de quelques Empereurs. Le grand hopital, les maiſons des Dominicains & des Cordeliers, les Palais & les rues ſont magnifiques. On y voit diverſes belles fontaines, dont la principale eſt celle de Branda, à la grande place. Cette place eſt remarquable par deux endroits; car ſes maiſons ſont toutes de même architecture, ſoutenues d'arcades, qui la rendent de forme ronde; d'ailleurs elle eſt bâtie en façon de coquille, & eſt profonde dans le milieu. Ce qu'il y a de plus curieux, c'eſt qu'on la pourroit remplir d'eau, & même y donner la répréſentation d'un combat naval, tel que ceux des anciens Romains. Sienne fut bâtie par les Gaulois Sénonois, après la priſe de Rome par Brennus, & fut depuis une Colonie Romaine. Après la décadence de l'Empire ſous Honorius, elle fut ſujette à de grandes viciſſitudes; ayant été ſoumiſe à divers Maîtres, elle devint enfin République. Elle a paſſé ſous la domination des Grands Ducs de Toſcane, qu'elle reconnoit aujourd'hui pour Princes légitimes, & qui en qualité de Ducs de Sienne relévent de l'Empereur, qui leur en donne l'inveſtiture: les Rois d'Eſpagne de la Maiſon d'Autriche la leur donnoient auparavant. Les Siennois ſont ingénieux & honnêtes, & parlent la Langue Italienne avec plus de politeſſe qu'en aucun autre lieu d'Italie. L'Univerſité y eſt célébre. Cette ville a produit de grands hommes, & entre autres S. Bernard de l'Ordre de ſaint François; le Bienheureux Ambroiſe & Ste Catherine, de l'Ordre de S. Dominique; le Bienheureux Jean Colombin, Fondateur des Jéſuates, le Pape Alexandre III, Pie II, Pie III, Alexandre VII, & divers autres, ou Cardinaux, ou Docteurs. Pie II érigea en métropole l'égliſe de Sienne, qui n'étoit auparavant que le Siége d'un Evêque. * Blondus, *Ital. Illuſtr.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Giugurta Thomaſi, *Hiſt. di Siena.* Orlando Malavolti, *de Fatti & Guerre de' Saneſi.* Guichardin. Paul Jove. Mérula, *Deſcr. Ital.*

CONCILES DE SIENNE.

Dans la XLIV Seſſion du Concile de Conſtance, tenu en 1418, l'on en aſſigna un, qui ſe devoit célébrer à Pavie l'an 1421. En effet, le Pape Martin V y envoya ſes Légats, & quelque Prélats François & Allemands s'y trouvérent en même tems. Mais la peſte qui faiſoit de furieux ravages en cette ville, fut cauſe qu'on transféra le Concile à Sienne. Il commença le huitiéme novembre, & finit au mois de février de l'année ſuivante. On y réſolut de pourſuivre le procès commencé contre les Huſſites, & on y ratifia la condamnation de l'Antipape Benoît XIII. On y parla de l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latine; & enfin on y choiſit la ville de Bâle pour la célébration d'un Concile général, aſſigné en 1431. Alfonſe, Roi d'Aragon, qui ſoutenoit le faux Pontife, envoya des Députez à Sienne, où les Prélats n'étoient pas trop d'accord: ce qui fut cauſe que le Pape ſe ſervant du prétexte des bruits de peſte, leur fit dire de ſe ſéparer. On célébra un autre Concile à Sienne en 1589. * Malavolti, *Hiſt. Senen.* Platina, *in Martino V.* Sponde, *A. C.* 1413. *n.* 2. *& ſuiv.*

* SIENNOIS, province du Duché de Toſcane en Italie, a le Piſan au Couchant, le Florentin au nord, l'Etat de l'Egliſe au Levant, & la Mer de Toſcane au midi. Outre Sienne qui en eſt la capitale, on y trouve Groſſéto, Sovana, Pienza, Monte-Pulciano, Monte-Alcino, &c. Le petit Etat Delli Préſidii enclavé dans cette province, appartient aux Eſpagnols. La Principauté de Piombino a ſon Prince particulier, ſous la protection des Eſpagnols. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIERQUES. *Voyez* SIRQUES.

SIERRA, eſt une petite contrée de la Caſtille Nouvelle en Eſpagne. Elle eſt vers les confins des Royaumes d'Aragon & de Valence. Cuença en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIERRA, païs de l'Amérique dans le Mexique. Il eſt diviſé en deux parties, la Haute & la Baſſe Sierra. La premiére s'étend depuis la ville de Mexique vers le nord par une chaîne de montagnes, & ce ſont ceux de Tlaſcala qui l'habitent. L'autre a ſon étendue du côté de l'Occident entre des montagnes, & comprend un grand nombre de hameaux & de villages, & entre autres celui de Quauhchinango, qui en eſt le plus remarquable, & que l'on trouve à vint-ſept lieues de la ville de Mexique à l'Occident d'été. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SIERRA, eſt une petite province du Pérou. Elle eſt entre celle de Los Charcas, de Thécuman & de Chaco. On n'y voit rien de conſidérable que Santa Crux de la Sierra, qui eſt une Colonie des Eſpagnols. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIERRA-LIONA, c'eſt à dire, *Montagne de la Lionne*, Royaume ſur les frontiéres de la Nigritie & de la Guinée en Afrique, eſt placé par quelques Géographes, dans la Guinée; & par d'autres, dans le païs des Négres. Il prend ce nom d'une chaîne de montagnes, qui s'étend juſques ſur la côte, & qui eſt ainſi appellée, parce que les flots donnant ſur un des écueils, qui eſt ſur le rivage, font un bruit qui reſſemble au rugiſſement d'une lionne. Il ſe forme ſur les ſommets de ces montagnes des foudres, des éclairs & des tonnerres, que l'on entend en pleine mer, à vint ou trente lieues de la côte. Ce Royaume commence au Cap de Verga, & finit au Cap Tagrin. Le terroir eſt ſi fertile, que les oranges, les citrons, les figues & les raiſins, y viennent preſque ſans culture. On y fait d'excellent vin, & de l'huile de dattes; & du marc de ce vin, mêlé avec cette huile, on fait du ſavon, qui eſt beaucoup meilleur que celui de l'Europe. C'eſt pourquoi les Portugais en défendent le tranſport dans leur Royaume, de peur que la bonté de celui-ci n'empêche le débit de celui du païs. Les cannes de ſucre y croiſſent en abondance, principalement dans les Iſles de Las Sombréras. Il y a auſſi beaucoup de coton & du bois rouge qui eſt meilleur que celui qu'on apporte du Bréſil, parce qu'il ſert à la teinture juſques à ſept fois. On y trouve encore de la cire, de l'ivoire, de l'ambre gris, du poivre rond & du poivre long, qui eſt plus eſtimé que celui des Indes: c'eſt pourquoi le Roi d'Eſpagne en défend l'entrée dans ſes Etats. Mais les François, les Anglois & les Hollandois qui abordent cette côte, en apportent en Europe; & les Portugais le vont vendre & troquer ſur les côtes de la Guinée, où il eſt fort recherché. On y a auſſi découvert pluſieurs mines d'or & de fer. Dans la montagne de Machamala, qui eſt près des Iſles Bannanes, il y a une grande roche de cryſtal, où l'on voit diverſes pyramides de la même matiére, renverſées, & comme ſuſpendues en l'air: ce qui augmente l'admiration, c'eſt qu'en les frappant du doigt par deſſous, elles réſonnent comme une cloche. On y trouve de trois ſortes de ſinges, dont il y en a d'une certaine eſpéce, qu'on nomme *baris*, & que l'on prend étant petits, pour les élever & les apprivoiſer. Ils ſont ſi dociles aux inſtructions qu'on leur donne, qu'après quelque tems, ils rendent preſque autant de ſervice qu'un Eſclave; car ils marchent ordinairement tout droits comme les hommes, pilent du millet dans un mortier, vont puiſer de l'eau dans une cruche, ſavent tourner la broche, & faire mille petits tours d'adreſſe, qui divertiſſent leurs Maîtres. Les Hollandois trafiquent beaucoup ſur la riviére de Sierra-Liona: les principales marchandiſes qu'ils y portent, ſont des barres de fer, des couteaux, des haches, des médailles de cuivre, des braſſelets, des pendans d'oreilles, du cryſtal, du corail, du vin d'Eſpagne, de l'eau de vie & de l'huile d'olive. Les Anglois avoient bâti un Fort pour la ſûreté du commerce, dans une petite iſle de la riviére de Sierra-Liona, mais les Hollandois s'en rendirent maîtres ſous la conduite de l'Amiral Ruiter, l'an 1664. Le butin qu'ils y firent conſiſtoit en quatre ou cinq cens dents d'éléphans, en barres de fer, en ſoixante charges de ſel, & quelques autres marchandiſes.

DES MOEURS, DU GOUVERNEMENT & de la Religion des peuples de Sierra-Liona.

Les Habitans de Sierra-Liona ſont plutôt baſanez que noirs. Ils s'impriment des marques ſur le viſage & en divers endroits du corps avec un fer chaud; ils ſe percent les oreilles & le nez, pour y pendre des bagues & des joyaux, & vont preſque nuds, ne portant qu'une ceinture autour des reins. On diſtingue deux ſortes de Négres dans ce Royaume. Les anciens Habitans ſont nommez *Capez*, & ſont les plus ingénieux de toute la Guinée; mais comme leur païs fournit ſuffiſamment à leur entretien, ils aiment le repos, & ſont ennemis du travail, auſſi-bien que de la guerre. Les autres Négres s'appellent *Cumbas* ou *Manes*, c'eſt à dire, *Antbropopbages*, parce qu'ils ont été aſſez cruels pour manger des hommes, & ſont encore fort brutaux. L'an 1515, les Cumbas firent irruption dans le païs des Capez; & voyant la fertilité du terroir, ils réſolurent de s'établir aux lieux qu'ils trouvérent les plus commodes, après avoir chaſſé les uns, vendu les autres aux Portugais, & mangé le reſte. Ces malheureux vaincus venoient ſe jetter eux-mêmes entre les bras des Portugais, les priant de les prendre pour Eſclaves, afin de ſe ſauver des mains de ces barbares, qui ſont devenus depuis un peu moins farouches. Dans chaque ville il y a une grande maiſon, où l'on inſtruit les jeunes filles pendant un an. A la fin de l'année toute cette troupe de filles ſort en pompe au ſon des inſtrumens, pour

pour aller dans une place ; où elles dansent en présence de leurs péres & de plusieurs jeunes gens. Lorsque le bal est fini, les garçons choisissent pour femmes celles qui leur plaisent le plus, & font quelque présent au pére.

Ces peuples sont gouvernez par un Roi, qui rend la Justice lui-même, accompagné d'un nombre de Conseillers. On voit quelque chose d'extraordinaire dans cette audience, où ceux qui plaident, ont un masque sur le visage, pour n'être pas reconnus, & pour parler avec plus de liberté. Les Conseillers sont reçus en cette charge d'une maniére surprenante. Le Roi ayant fait entrer dans la chambre du Conseil celui qu'il veut honorer de cette qualité, le fait asseoir sur un siége de bois, destiné à cette cérémonie. Puis il lui donne un coup sur les joues avec les boyaux sanglans d'une chévre, & lui barbouille ainsi tout le visage, sur lequel on jette en même tems de la farine de ris, après quoi on lui met un chapeau rouge sur la tête: ce qui le rend *Solatéqui* ou *Conseiller du Roi.* Quelques Historiens ajoûtent qu'on le porte en triomphe dans toute la ville, assis dans cette même chaise. La cérémonie qu'on observe pour élever sur le throne le successeur de la Couronne, n'est pas moins extravagante. Avant qu'on le proclame Roi, on le va trouver dans sa maison, on le charge de chaînes, & on l'améne ainsi dans le Palais, où il est obligé de souffrir un certain nombre de coups qu'on lui donne. Ensuite on rompt ses liens, on le revêt des habits royaux, & on l'améne dans le *Tuncos* ou *salle d'audience*, où les principaux du Royaume sont assemblez, & où le Doyen des Solatéquis lui remet entre les mains la marque de la dignité royale, qui est une espéce de hache, avec laquelle on tranche la tête aux Criminels. Ce récit est du XVI siécle; & c'est ce qui se pratiquoit avant que le Christianisme eût été introduit dans ce païs par les soins du Pére Barreira, Jésuite, qui y alla prêcher l'Evangile en 1607. Ce Missionnaire y fit de si grands progrès, qu'il batisa le Roi, sa famille, & quantité d'autres personnes. Les Portugais donnérent à ce Prince le nom de *Dom Philippe de Lion*, faisant allusion à son Royaume, appellé *Sierra-Liona.* Mais quoique le Roi d'aujourd'hui ait aussi reçu le Batême, il ne laisse pas de souffrir l'idolâtrie, pour ne pas donner occasion de revolte à ses Sujets, dont la plûpart ne veulent point embrasser le Christianisme. * Dapper, *Description de l'Afrique.*

* SIERRA-LIONA, riviére d'Afrique dans le Royaume de même nom, qui fait le sujet de l'article précédent. Elle le traverse du nord-est au sud-est, & se rend dans la mer auprès du Cap Tagrin.

SIERRA-NEVADA, montagnes du Royaume de Grenade en Espagne, sont à quelques lieues de la ville de Grenade & de celle de Guadix, vers le midi, & elles sont une partie des montagnes d'Orospéda. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIERRA-NEVADA, c'est à dire, *Mont de Neige*, montagne de la Castille d'or, dans l'Amérique méridionale, a environ quarante lieues d'étendue, & est une des plus hautes qui soit au monde. On lui donne deux lieues de hauteur; & cette élevation fait que son sommet est toûjours couvert de neiges dans les plus grandes chaleurs de l'année, qui sont excessives en ce païs-là, parce qu'il est proche de la ligne équinoctiale. Une partie de ces côtes, & les plaines qui sont au pié de cette montagne, sont habitées par une espéce de Pygmées. Ces petits hommes demeurent dans les bornes de leur territoire sans en sortir, & n'ont aucun commerce avec les autres hommes. Ils les fuyent même, & se cachent dans des cavernes à la vue des personnes de notre taille. Ils vivent de pain de millet, & se font une boisson avec une sorte de grains, ou avec la racine d'un arbrisseau, nommé *Magure.* * *Mémoires du tems.*

SIFANTO, SIFANO ou SIPHANO, isle de l'Archipel, vers l'Europe, a été connue par les Anciens, sous les noms de *Siphanos* ou de *Siphnos.* Elle a une petite bourgade, nommée *Schinusa*, & est fort stérile. La Religion y est partagée; car les uns y suivent l'Eglise Romaine, & les autres l'Eglise Gréque. Les Latins y ont un Evêque, & les Grecs y ont un monastére pour les hommes, & d'autres pour les filles. On y trouve une mine de plomb; & ceux du païs se vantent aussi d'avoir découvert une mine d'or, qu'ils tiennent cachée, de peur d'y attirer les Turcs. Hérodote dit qu'il y avoit des mines d'or & d'argent, dont on portoit la dîme au temple d'Apollon à Delphes. On dit que quand la flotte de Xerxès fit voile pour ravager la Gréce, il n'y eut des isles de l'Archipel, que celles de Siphano, de Sériphe & de Milos, qui refusérent l'entrée de leurs ports à ces Barbares. Dans ce tems-là, les Habitans de Siphano adoroient le Dieu Pan, & l'on y voit encore le débris de son temple. * Hérodote, *l.* 3.

SIFRIDE ou SIFROY, de Misnie en Saxe, fut Moine, dans le XIV siécle, on ne sait dans quel Ordre. Il s'est rendu célébre par une Chronique ou Abbrégé Historique depuis le commencement du monde jusqu'en 1307. George Fabricius, qui a publié cet Ouvrage, ne le commence qu'à l'an 458, & passe le reste comme inutile, ayant même retranché depuis cette année tout ce qu'il a trouvé exposé suffisamment dans d'autres Auteurs. Nous avons aussi cet Ouvrage dans le Recueil des Auteurs de l'Histoire d'Allemagne, donné par Pistorius à Francfort l'an 1613, & l'on ne trouve rien de plus dans cette édition que dans celle de Fabricius, qui a cru que Sifride vivoit vers l'an 1307, parce que le Manuscrit qu'il a eu finissoit à cette année; mais il y en a un à Leipsic, celui même où Sifride est appellé Moine, où l'Histoire ne finit qu'avec le XIV siécle.

Il faut éviter de confondre cet Auteur avec un autre *Sifride* ou *Sifroy*, qui vivoit vers le milieu du XV siécle, ou vers l'an 1450. Il étoit Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Evêque titulaire de Quars en Mésopatamie, suffragant de Thierry, Archevêque de Mayence, qui tint ce Siége depuis l'an 1436, jusqu'en 1459. Comme il vivoit dans le tems où l'Art de l'Impression fut trouvé, les décisions qu'il donna de quelques Questions de Morale, furent imprimées aussi-tôt qu'il les eut écrites. Il en donna d'abord deux sur ces Questions, *si un Prince Chrétien peut permettre l'usure aux Juifs, & s'il lui est permis de restreindre la liberté des mariages pour la liberté de l'Etat.* Quatre autres suivirent de près sur ces Questions, *si on peut absoudre un Chrétien qui loue sa maison à un Juif Usurier: si les ventes de revenus avec pacte de revendre sont permis; si le Voleur peut employer à de pieux usages les choses qu'il a volées, &c.* Ces deux petits livres sont devenus fort rares. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 1.

SIG.

SIGA, ville d'Afrique, dans la province de Trémécen, au Royaume d'Alger, avec un port sur la Méditerranée, fut autrefois le séjour de Syphax, Roi de Numidie; & depuis fut le Siége d'un Evêché dans la Mauritanie Césarienne. Aujourd'hui elle a nom HARESGOL. Le fleuve de Siga, qui se jettoit dans la mer, est nommé *Tesnet.* * Marmol, *Descr. de l'Afrique.*

SIGALEON, étoit chez les Egyptiens une idole qu'on voyoit dans les temples d'Isis & de Sérapis, en forme d'un jeune homme, qui se tenoit la bouche fermée avec un doit, pour recommander le silence: aussi étoit-il pris pour le Dieu du silence, & son nom vient du mot Grec σιγὴ, qui signifie *silence.* Tous les Auteurs demeurent d'accord que Sigaléon étoit le même qu'Harpocrate, *dont nous avons parlé dans son article*; & que les Egyptiens appelloient indifféremment de ces deux noms, le Dieu du Silence. Quant aux Latins, quelques-uns l'appelloient *Sigaleon*, comme Ausone. D'autres l'appellent *Harpocrate*, comme Catulle, *Epigr.* 59, contre Gellius. *Rendre quelqu'un Harpocrate, ou le faire taire*, étoit une maniére de parler proverbiale chez les Latins, qui étoit prise de cette idole d'Egypte, & qu'Erasme a remarquée dans ses Proverbes.

SIGANFU, ville de la Chine, capitale de 35 autres, dans la province de Xensi. Elle est située sur la riviére de Guei. * Martin Martini, *Atlas Sinicus.* Maty, *Dict. Géogr.*

L'an 1625, on trouva dans la ville de Siganfu une Inscription en caractéres Chinois, & Egyptiens ou Coptiques, qui semble prouver que le Christianisme n'y étoit pas inconnu dans le septiéme siécle. Le Pére Kircher, & d'autres Savans conviennent que l'Evangile fut prêché à la Chine par un Prêtre originaire du Turquestan, Chorévêque de la ville de Nankin, connue autrefois sous le nom de *Kumdam.* Ce Prêtre, que plusieurs croyent avoir été Nestorien, fit cette Inscription en mémoire du Christianisme qu'il y avoit prêché l'an des Grecs 1082, qui répond à l'an de Grace 772. Cette Inscription apprend que des Prêtres venus du Turquestan sous la conduite d'un Supérieur nommé *Olopuen*, commencérent à prêcher l'Evangile l'an 636, que pendant leur Mission les Bonzes les avoient persécutez & avoient tâché d'empêcher le progrès de la Religion. Les unes ne font durer la connoissance de l'Evangile dans la Chine, que jusqu'au dixiéme siécle; les autres jusques à l'an 1200, ou environ. Ce qu'il y a de certain c'est que dans le quinziéme siécle il n'y en avoit plus aucuns vestiges. * Le Gentil, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 190 *& suiv.*

SIGE, riviére. *Voyez* SIEGEN.

SIGE, bourg. *Voyez* SIGUES.

SIGBRITTE. *Voyez* SIGEBRITTE.

SIGEBERT, I. de ce nom, Roi d'Austrasie, & fils de CLOTAIRE I, & d'*Ingonde*, établit son siége à Metz, (non pas à Rheims) & épousa *Brunehaud*, fille d'*Athanagilde*, Roi des Visigots. L'an 567 ou 568, les Lombards unis avec les Huns, les Avares & les Erules, entrérent dans le païs de Sigebert, qui les défit. Dans une seconde bataille, les François prirent la fuite, épouvantez des spectres que les Barbares leur firent apparoître par illusion magique; & le Roi fut obligé d'offrir de l'argent, pour se délivrer, lui & le reste de ses troupes, d'un péril inévitable. Tandis qu'il étoit occupé de cette guerre, son frére Chilpéric prit Rheims, & quelques autres villes de Champagne; mais Sigebert eut raison de cet affront, car il prit Soissons, défit Chilpéric, & retint près d'un an Théodebert son fils prisonnier à Pontyon. Ensuite ayant fait la paix avec Chilpéric, il usurpa la ville d'Arles sur son autre frére Gontran, & la reperdit bientôt. Les Lombards, qui ravageoient les Etats de Sigebert, furent repoussez heureusement par ce Prince, qui fut encore attaqué & défait par Chilpéric l'an 573. Pour s'en venger, il mit sur pié une armée presque toute composée de nations barbares. Chilpéric le voyant venir fondre sur lui avec de si grandes troupes, demanda la paix, qui lui fut accordée généreusement. Mais comme il n'avoit cédé que par force, il reprit les armes contre Sigebert, qui lui tua son fils Théodebert, par le ministére d'un de ses Généraux nommé *Boson*, lui ôta ses Etats, & le contraignit de s'aller enfermer dans Tournay. Chilpéric étoit investi dans cette ville, & alloit être assiégé, lorsque Frédegonde, femme de Chilpéric, fit assassiner Sigebert le sixiéme ou septiéme décembre de l'an 575, à Vitry près de Cambray, par deux hommes, qu'elle arma de couteaux empoisonnez, afin de faire le coup plus sûrement. Ce Prince étoit âgé de 40 ans, & en avoit régné 14. C'étoit un Prince libéral & généreux, & qui avoit de l'esprit, de la douceur & de l'affabilité. Fortunat de Poitiers dit qu'il étoit plutôt le Pére que le Roi de son peuple. Il avoit bâti & enrichi des églises; & entre autres celle de saint Médard de Soissons, où il fut enterré auprès de son pére. Le Roi Chilpéric ayant appris sa mort, sortit de Tournay, & fit mettre son corps en dépôt à Langres près de Douay, d'où il fut depuis porté à Soissons. Sigebert laissa de Brunehaud son épouse, CHILDEBERT II, qui lui succéda, & deux filles, *Ingonde* & *Grodesinde.* * Grégoire de Tours, *l.* 4 & 5. Fauste, *in Vita*

ta sancti Mauri. Marius, *in Chron.* Adrien de Valois, *de Gest. Vet. Franc. tome* 2. *p.* 58 *& suiv.* Le Pére Anselme. Mézeray.

SIGEBERT, que quelques-uns disent être le II. de ce nom, naquit l'an 601 ou 602, de THIERRI II, Roi de Bourgogne & d'Austrasie, & d'une de ses Concubines. La Reine Brunehaud le fit succéder au Royaume de son pére, dans le dessein de régner sous son nom; mais le Roi Clotaire II, à qui les siens le livrerent, le fit tuer sur la fin de l'an 613. * Sainte-Marthe, *Histoire de France.* Mézeray. Adrien de Valois.

SIGEBERT II, surnommé *le Jeune*, à qui ses vertus ont fait mériter le nom de *Saint*, étoit fils de DAGOBERT I, Roi de France, & de *Ragnetrude.* Il fut batisé à Orléans par saint Amand; fut tenu sur les fonts par son oncle Charibert, Roi d'Aquitaine; & le Roi son pére étant à Metz, l'y établit Roi d'Austrasie l'an 631, & lui donna pour Conseillers, Cunibert, Evêque de Cologne, & Adalgise. Ce Prince mourut en réputation de sainteté le premier février de l'an 656. Son corps fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Saint-Martin-des-Champs, près de Metz, qu'il avoit fondée; & l'an 1552, il fut transporté dans l'église collégiale de S. George de Nancy, où il est en grande vénération. Sigebert, Moine de l'Abbaïe de Gemblours, écrivit sa Vie rapportée par Surius. *Voyez* aussi Henschenius, Adrien de Valois, & les Auteurs rapportez par André du Chêne, *Hist. Franc. tome* 1. Baillet, *Vies des Saints, premier février.*

SIGEBERT, Moine de l'Abbaïe de Gemblours ou Giblou, dans le diocése de Namur au Païs-Bas Catholique, étoit en réputation sur la fin du onziéme siécle, & au commencement du XII. Il enseigna quelque tems dans le monastére de S. Vincent de Metz; & s'étant retiré dans son ancienne maison, il y publia divers Ouvrages. Le plus considérable est une Chronique, qu'il commence à l'an 379, ou, selon les autres en 381, où finit celle de saint Jérôme, & qu'il continua jusqu'en 1112. On en a fait diverses éditions: celle qu'Aubert le Mire a publiée l'an 1608, à Anvers, est la meilleure. Sigebert mourut l'année suivante. Il avoit laissé un Traité des Hommes Illustres, qu'Aubert le Mire a fait imprimer, avec les Auteurs qui ont écrit sur ce sujet; la Vie de Sigebert III, Roi d'Austrasie; & celles de saint Maclou, de Guibert, Fondateur du monastére de Gemblours, &c. Sixte de Sienne dit qu'il étoit François, & qu'il avoit composé quelques Commentaires sur l'Ecriture. Sigebert s'étoit attaché au parti de l'Empereur Henri IV, qui fut brouillé avec les Papes Grégoire VII, Urbain II, & Paschal IV. Cet attachement lui a fait publier des choses désavantageuses aux souverains Pontifes. Il avoit composé un Ouvrage pour prouver que les Messes dites par les Prêtres mariez, étoient valables, quoi qu'illicites. On n'en a que le titre, *Apologia ad Henricum Imperatorem contra eos, qui calumniabantur Missas conjugatorum Presbyterorum.* Outre les Ouvrages dont on a parlé, on a encore de Sigebert, *Vita S. Theodorici Episcopi, Fundatoris Ecclesiæ & Abbatiæ S. Vincentii, apud Metenses; Passio sanctæ Luciæ*, carmine; *Sermo in laudem ejusdem; Apologia Prophetiæ sanctæ Luciæ; Passio Thebæorum*, libris tribus, carmine; *Vita S. Theodardi; Vita & Passio S. Lamberti; Translatio ejusdem; De Jejunio quatuor Temporum; Ecclesiastes*, versu heroïco descriptus; *Gesta Abbatum Gemblacensium; Liber Decennalis seu Computus Ecclesiasticus.* * Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sixte de Sienne. Possevin. Le Mire. Vossius. Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 809, 810 *&* 811.

SIGEBRITTE, pauvre femme des Païs-Bas, dans le XVI siécle, se retira à Berghen dans la Norvége, avec sa fille, nommée *Duyveke*, c'est à dire, *colombe.* Le Chancelier du Royaume ayant loué la beauté de cette fille à Christierne, fils de Jean I, Roi de Danemarck, ce Prince devint si passionné pour elle, qu'il la prit dans son Palais avec sa mére; & étant parvenu à la Couronne l'an 1513, il la rendit Maîtresse de toutes ses actions. On voyoit à Coppenhague les Grands du Royaume attendre ses ordres à la porte de son Palais; & il falloit que la Reine souffrît qu'elle fût présente à ses accouchemens. Sigebritte prit même auprès d'elle un des fils de la Reine, nommé *Jean*, âgé de sept ans, pour avoir soin de son éducation. L'orgueil de cette femme & la mollesse de Christierne II, excitérent l'indignation des Grands & du peuple, qui privérent ce Roi indigne de la Couronne, & mirent sur le thrône Frédéric I, son oncle, Duc de Holstein, l'an 1523. Christierne s'enfuit en Hollande avec son thrésor & sa Sigebritte, qu'il fit enlever cachée dans un coffre; & il y acheva sa vie dans la bassesse & dans l'ignominie. * Spéner.

SIGE'E, promontoire & ville de la Troade, a été autrefois épiscopale, & est aujourd'hui ruïnée. Le Promontoire est connu sous le nom de *Capo Jannizari. Voyez* JANNIZARI.

SIGE'E (Louïse) connue sous le nom d'*Aloisia Sigæa*, & que M. Teissier nomme *Sigoia*, *tome* 2. *p.* 21. édit. de Hollande 1715, étoit de Tolède en Espagne, & fille de *Diégo* Sigée, François de nation, & homme très-savant. Il forma lui-même l'esprit de sa fille, & lui apprit la Philosophie & les Langues, le Grec, le Latin, l'Hébreu, l'Arabe & le Syriaque. Elle écrivit même une lettre, en ces cinq sortes de Langues au Pape Paul III. Diégo Sigée, son pére, fut appellé à la Cour de Jean III, Roi de Portugal, & y fut Précepteur de Théodose de Portugal, Duc de Bragance, & de quelques autres Seigneurs. On dit que ce fut lui qui introduisit l'amour pour les Lettres dans cette Cour, où il mena avec lui Louïse sa fille, qu'on mit auprès de l'Infante Marie de Portugal. Cette Princesse, qui vécut dans le célibat, aimoit les Sciences, & avoit encore auprès d'elle Anne de Vaez, qui se distingua aussi par son savoir. Depuis, Louïse Sigée fut mariée à *Alfonse* Cuévas de Burgos. Elle composa un Poëme Latin, qu'elle intitula *Sintra*, du nom d'une ville de Portugal, & qu'elle dédia à l'Infante Marie; un Dialogue *de differentia Vitæ rusticæ & urbanæ.* On lui attribue encore diverses piéces en vers, des Epîtres, &c. mais l'Ouvrage qu'on a publié, sous le nom *de Arcanis Amoris & Veneris*, est plus moderne, & n'est point de Louïse Sigée, qui avoit trop de vertu, pour écrire des choses aussi abominables que le sont les impuretez dont ce livre est rempli. Elle mourut encore jeune, le 13 octobre de l'an 1560. André Résendius en parle en ces termes,

> *Altera Sigæa est Virgo admirabilis, unam*
> *Quam natura potens ideo produxit, ut esset*
> *Femina, quæ maribus vitam opprobrare supinam*
> *Posset, & ignavos magno adfecisse rubore, &c.*

& voici l'Epitaphe qu'il lui fit,

> *Hic sita Sigæa est, satis hoc. Qui cætera nescit*
> *Rusticus est, artes nec colit ille bonas.*

Une de ses sœurs nommée *Angéle* Sigée, savoit aussi le Latin, le Grec, & la Musique. * Vasée, *Chron. Hisp. c.* 9. Alfonse de Madrid, *Hist. Palent. Eccl.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hisp.* Morhof, *Polybistor. l.* 1. *c.* 8. Teissier, *Eloges des Hommes Savans.*

SIGEN, ville & riviére. *Voyez* SIEGEN.

SIGENBERG. *Voyez* SIEGENBERG.

SIGERIC, Roi des Goths en Espagne, fut mis sur le thrône par son armée, après la mort d'Ataulfe, l'an 415. Mais parce qu'il témoigna avoir inclination de faire la paix avec les Romains, ceux qui lui avoient mis la couronne sur la tête, la lui ravirent avec la vie, six ou sept mois après son élection, & lui substituérent Vallia. * Prosper & Isidore, *in Chron.*

SIGERIC, fils de Sigismond. *Voyez* l'article de SIGISMOND, Roi de Bourgogne.

SIGES. *Voyez* SIGUES.

SIGESTAN ou SIGISTAN. *Cherchez* SITZISTAN & DRANGIANE.

* SIGETH, Comté de la Basse Hongrie, séparé de l'Esclavonie par la Drave, & borné ailleurs par le Lac Balaton & par les Comtez de Zalawar, d'Albe-Royale, de Zegzard, de Tolna & de Baraniwar. Ses lieux principaux sont Sigeth capitale, Cinq-Eglises & Turanouitza. * Maty, *Dict. Geogr.* sous le mot ZYGETH.

SIGETH ou ZIGETH, capitale du Comté de Sigeth, est située dans un marais formé par la riviére d'Alma, & a un château entouré de trois fossez & de trois murailles bien fortifiées. Soliman II, Empereur des Turcs, mourut en l'assiégeant, le quatriéme septembre, qui étoit le second mois du siége. Elle fut prise trois jours après, le septiéme septembre 1566. Elle rentra sous l'obéïssance de l'Empereur l'an 1589, après un long blocus. * M. De Thou, *Hist. l.* 39.

* SIGETH, village de la Haute Hongrie dans le Comté de Maramarus, Maromarus, Marmarus, Marmaros, & Moramarus, sur la Teisse, est vers les confins de la Russie Polonoise, & de la Transsylvanie. On prend ce lieu pour l'ancienne *Salinæ*, ville de la Dace. * Maty, *Dict. Geogr.* sous le mot ZYGETH.

* SIGETINCZ, en Latin *Singidonum*, étoit anciennement une ville épiscopale de la Basse Pannonie. Ce n'est présentement qu'un village près de la ville de Syrmisch, dans l'Esclavonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

SIGILLAIRES, Fête qui se célébroit après les Saturnales, & où l'on offroit de petites statues d'or, d'argent, ou d'autres métaux, au Dieu Saturne, au lieu d'hommes qu'on lui sacrifioit auparavant. Hercule changea cette cruelle coutume, en expliquant l'Oracle favorablement. * *Antiq. Rom.*

SIGISMOND, Roi de Bourgogne, fils de GOMBAULT, lui succéda vers l'an 516. Par le ministére d'Alcime Avite, Evêque de Vienne, il fut retiré de l'Hérésie des Ariens, dans laquelle il avoit été nourri. Depuis il eut un soin extrême de réparer dans son Etat les ruïnes que l'erreur y avoit faites. Dans cette vue il fit tenir un Concile à Epaune dés l'an 517, un autre à Lyon, & fit bâtir le monastére de S. Maurice en Chablais. Il avoit épousé 1. *Ostrogothe*, fille de *Théodoric*, Roi des Goths en Italie, de laquelle il eut un fils, nomme *Sigeric.* Après la mort de sa premiére femme, il en épousa une autre, qui haïssant le jeune Prince; & s'en tenant offensée, pour quelques paroles de mépris qu'il lui avoit dites, le rendit suspect à son pére, & le porta à le faire étouffer. Sigismond en eut un regret extrême, & vint au monastére de Saint-Maurice, où il passa plusieurs jours en jeûnes & en larmes, demandant pardon à Dieu de ce crime, par l'intercession des Martyrs. Quelque tems après, Clodomir, fils de Clovis *le Grand*, à qui il avoit succédé au Royaume d'Orléans, prétendit à celui de Bourgogne, du chef de sa mére Clotilde. Ses fréres se joignirent avec lui, défirent Sigismond, le prirent prisonnier, & l'envoyérent à Orléans, où il fut jetté dans un puits, avec sa femme & ses enfans, le premier jour de mai de l'an 523. On dit que ce fut près de cette ville, dans un lieu qu'on appelle encore aujourd'hui *Saint-Sigismond*, & par contraction *Saint-Simon.* L'Eglise l'honore comme un Saint. * Grégoire de Tours. Usuard, *Vie de saint Sigismond.* Du Chêne, &c.

SIGISMOND, Empereur Romain, Roi de Hongrie & de Bohéme, issu de la Maison de Luxembourg, étoit fils de CHARLES IV, & frére de l'Empereur VENCESLAS. Il naquit en 1368, d'*Elisabeth*, fille de *Bobuslas*, Duc de Stettin, & derniére épouse de *Charles* IV, qui, en 1373, acheta la Marche de Brandebourg & la donna en fief à ce fils. Ainsi Sigismond assista en 1376, au couronnement de son frére Venceslas en qualité de Markgrave de Brandebourg. Il fut promis fort jeune avec *Marie*, fille de *Louïs*, Roi de Hongrie, à la Cour duquel il fut élevé pour prendre les mœurs des Hongrois, puisque selon les apparences il devoit un jour succéder à son beau-pére. Après la mort de Louïs, Marie régna sous la tutelle de sa mére. Mais ayant

ayant été faite prisonniére par les Rebelles, Sigismond alla à son secours, l'épousa en 1388, & commença alors à régner sur la Hongrie. Le commencement de son régne fut très-pénible, parce que les Turcs avoient fait de fortes irruptions dans les provinces de la Hongrie avec des forces extraordinaires. Les sommes immenses, que cette guerre exigeoit, engagérent Sigismond à hypothéquer en 1388, la Marche de Brandebourg à Jodoque & Procope, ses cousins. En 1396, l'armée de Sigismond, grossie des troupes auxiliaires, qui lui avoient été envoyées de toutes parts, souffrit une terrible perte près de Nicopolis. On a attribué cette défaite de l'armée de Sigismond à l'attaque précipitée du Général François Jean de Nevers. Sigismond ne trouva aucun autre moyen de se sauver qu'en se mettant sur un petit bateau pour descendre sur le Danube dans le païs Grec. Il fit quelque séjour à Constantinople, qui, pour lors, appartenoit encore aux Empereurs Grecs, & en revint ensuite en Hongrie. Mais comme il s'étoit attiré la haine des Hongrois en faisant mourir 32 des principaux Adhérans de Charles *le Petit*, Roi de Naples, & neveu de Louïs, Roi de Hongrie, d'ailleurs, comme la perte de la bataille de Nicopolis aussi bien que la mort de Marie, son épouse, dont il tenoit tout son droit à la Couronne, avoient fort diminué son crédit, & qu'enfin le nombre des Concubines qu'il tenoit depuis la mort de son épouse, l'avoit rendu fort odieux, plusieurs Grands tramérent une conspiration contre lui, & le surprirent le jour de S. Vitalis en 1401, lorsqu'ils se trouvérent à la Cour sous prétexte de faire la révérence au Roi. Ils le maltraitérent de paroles & de coups, lui arrachérent une partie de sa barbe & l'auroient sans doute tué, si quelques bien intentionnez ne l'eussent garanti de ce malheur par la résistance. On le donna néanmoins à garder aux fils de Nicolas Gara, Palatin de Hongrie, qui avoit été tué par les Adhérans de Sigismond, & l'on proclama pour Roi Ladislas, le fils de Charles *le Petit*. Sigismond fut cependant assez heureux pour que non seulement diverses villes de la Hongrie & entre autres la forteresse de Bude lui demeurassent fidéles; mais de plus pour gagner par des flatteries & de grandes promesses la faveur de la mére des jeunes Garas, & par son moyen celle de ses fils, qui lui donnérent en secret la liberté. Après cela il se retira auprès du Comte de Cilley & de là en Bohéme. Ayant ensuite épousé *Barbe*, Comtesse de Cilley, dans le dessein de se concilier par là les esprits des Grands de Hongrie, avec lesquels elle étoit dans une liaison étroite, il marcha derechef en Hongrie, avec une nouvelle armée en 1401, & réduisit ce Royaume sous son obéïssance. Dans ces entrefaites le Comte Palatin Rupert avoit été nommé Empereur à la place de Venceslas qu'on avoit déposé. Rupert étant mort en 1410, on s'assembla à Francfort; mais comme Venceslas de Bohéme, & Rodolphe de Saxe, qui suivoient encore son parti, ne s'y rendirent pas, il ne s'y trouva que cinq Electeurs. Et comme Sigismond & Jodoque disputérent six mois à qui il appartenoit de donner le suffrage pour la Marche de Brandebourg, cette querelle ne finit que par la mort de Jodoque. Sigismond se donna son suffrage dans une nouvelle élection & fut ainsi élu Empereur. Il s'accommoda ensuite avec son frére Venceslas, qui lui céda volontiers cet honneur; après quoi il fut reconnu Empereur par tout l'Empire. Au commencement de son régne il eut à cœur de terminer le Schisme qui étoit alors entre les Papes, & pour cet effet, après avoir voyagé pendant trois ans en Italie, en France, en Angleterre & en Espagne, il convoqua un Concile à Constance en 1414. Dans ce Concile on déposa trois Papes, Jean XXIII, Grégoire XII, & Benoît XIII, & en 1417 on élut un nouveau Pape, qui prit le nom de Martin V. Jean Hus & Jérôme de Prague furent citez devant le Concile à cause de leur Doctrine, & on leur promit la protection & le saufconduit de l'Empereur. Comme la Doctrine de ces deux Docteurs avoit mis en mouvement toute la Bohéme, & que les principaux de la Cour aussi bien que Venceslas lui-même étoient dans leurs sentimens, les Catholiques s'adressérent à Sigismond, comme à l'héritier présomptif de la Bohéme, qui permit que ces deux hommes fussent brûlez comme Hérétiques. Ceci aigrit si fort les esprits en Bohéme, que Venceslas étant mort en 1419, Sigismond devint si odieux aux Bohémiens qu'ils ne voulurent en aucune maniére le recevoir pour Roi, mais prirent les armes sous Ziska, leur Général, persécutérent à leur tour les Catholiques, firent périr misérablement un bon nombre d'Ecclésiastiques pour venger la mort de Jean Hus, battirent avec beaucoup de courage les armées que le Pape & les Etats d'Allemagne envoyoient contre eux, & saccagérent les provinces voisines de Misnie & de Franconie jusques en 1424, où, après la mort de Ziska, ils parurent mieux disposez à la paix. On convoqua ensuite un Concile à Bâle en 1433. Ce Concile envoya des Députez à Prague où ils dressérent avec des Hussites les *Compacta Pragensia*, en vertu desquels la coupe étoit permise aux Bohémiens dans la célébration de la Sainte Céne. Ce ne fut qu'alors que Sigismond se vit dans la possession tranquille de la Bohéme, tranquillité qui ne dura pas longtems, puisqu'étant arrivé à Prague en 1436 avec son épouse, il mourut peu de tems après, laissant sa fille unique *Elisabeth*, qui fut mariée à Albert II, Duc d'Autriche. Sigismond étoit un Prince insinuant & agréable, & même assez savant pour un Prince, sur tout dans son siécle. Il aimoit les Lettres & ceux qui en faisoient profession. Ayant un jour anobli un Docteur, qui, dans une folle vanité, aima mieux se ranger parmi les Nobles que parmi les Docteurs, il se moqua de lui en disant, *qu'en un jour il pouvoit faire mille Gentilshommes, mais qu'en mille ans il ne pourroit pas faire un homme docte.* Il s'énonçoit avec facilité en plusieurs Langues & particuliérement en Latin. Il étoit dissimulé, vaillant, courageux, quoique malheureux dans les combats. Dans la paix & dans la guerre il fit toûjours paroître une grandeur d'ame véritablement digne d'un Empereur. Il usoit de la victoire avec beaucoup de clémence; & quand on lui en faisoit des reproches, il répondoit qu'en pardonnant à un ennemi, il défaisoit l'ennemi & s'aquéroit un ami. Il étoit libéral jusques à la profusion. Il avoit pour dévise, *qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.* Lorsqu'il parla à Jean Hus, il déclara qu'il lui avoit bien envoyé un saufconduit par Venceslas de Duba & Jean de Chlum, & que ceux qui disoient que Jean Hus n'avoit reçu le saufconduit que quinze jours après son emprisonnement, altéroient la vérité de l'Histoire. Malgré cela voici comment il opina le huitiéme juin 1415, en plein Concile contre Jean Hus, où l'on venoit de faire la lecture des articles extraits de ses livres, que ce Docteur ne voulut pas retracter. „ Vous avez entendu, *dit* „ *l'Empereur*, les accusations intentées contre Jean Hus. Elles „ sont graves, en grand nombre, & prouvées non seulement par „ témoignages dignes de foi, mais par sa propre confession. Il „ n'y en a aucune qui toute seule ne fût, à mon avis, digne du „ feu. Si donc il ne retracte tout, mon sentiment est qu'il soit „ brûlé." Au reste, Sigismond étoit l'un des hommes de son tems le mieux fait, & par sa haute stature, par son port plein de majesté, par la beauté des traits de son visage, par sa barbe longue, & par les cheveux blonds qui lui flottoient sur les épaules à grosses boucles, naturellement formées, s'attiroit par un certain air de grandeur, digne de l'Empire, le respect de tout le monde, & faisoit avouer d'abord en le voyant qu'il étoit digne de commander. C'est le portrait qu'en fait Maimbourg d'après Cuspinien, Bonfinius & d'autres Auteurs. Sigismond mourut à Znaïm dans la Moravie, le septiéme, le huitiéme ou le neuviéme décembre 1437: car les Historiens varient à cet égard. Il avoit régné 51 ans, savoir en Hongrie jusques à sa mort, dans l'Empire 27 ans, & en Bohéme 17. Son corps fut transporté au Grand-Varadin, sépulture des Rois de Hongrie. C'étoit un spectacle lamentable de voir la Reine prisonniére à la suite du cadavre du Roi, son époux, qui l'avoit fait arrêter à Znaïm dès qu'il y fut arrivé. Albert fut élu Roi de Hongrie, d'une voix unanime, & couronné à Albe-Royale le premier janvier de l'année suivante. L'Impératrice Barbe, mise en liberté, se retira à Gratz, qui étoit son douaire, & finit sa vie libertine & infame en 1457. Au reste, il est à remarquer que Sigismond en 1416, créa Duc, Amédée, Comte de Savoye, & qu'en 1427, dans le Concile de Constance, il donna la Marche de Brandebourg avec la dignité Electorale à Frédéric, Burggrave de Nuremberg. Adolphe, Comte de Cléves, fut aussi créé Duc par Sigismond. Enfin, cet Empereur ne reçut la couronne impériale à Rome qu'en 1433, des mains du Pape Eugéne IV. * Hagécius, *p.* 684. Balbin, *Epit. l.* 4. *c.* 6. *Scriptores Hungaricæ & Rerum Sigismundi. Dict. Allemand de Bâle.* Voyez sur tout Lenfant, *Histoire du Concile de Constance; & son Histoire de la guerre des Hussites, &c.*

SIGISMOND, I. de ce nom, Roi de Pologne, à qui ses belles actions firent mériter le nom de *Grand*, étoit fils de CASIMIR IV, & frére de *Jean-Albert* & d'*Alexandre*, tous deux Rois; celui-là mort l'an 1501, & celui-ci l'an 1506. Il avoit donné en diverses occasions des marques éclatantes de son courage & de sa prudence, & fut mis sur le thrône après la mort d'Alexandre son frére, auquel il succéda à l'âge de 40 ans. La République avoit besoin d'un Prince tel que lui, pour la remettre dans son ancien lustre, dont elle étoit beaucoup déchue. En effet il battit les Moscovites, les chassa de la Lithuanie l'an 1541, étendit les bornes de son Etat, le poliça très-avantageusement, & fut extrémement considéré des Princes de son tems. Il mourut le jour de Pâques, de l'an 1548, âgé de plus de 80 ans, après en avoir régné 41. Il avoit épousé 1. en 1512, *Barbe*, fille d'*Etienne*, Comte de Scépusz, & Vaivode de Transsylvanie, morte en 1515, à l'âge de 20 ans: 2. *Bonne* Sforce, fille de *Jean-Galéas*, Duc de Milan, morte en 1558. Du premier lit vinrent, 1. *Hédwige*, mariée en 1535, à *Joachim*, II. du nom, Electeur de Brandebourg, morte en 1573; & 2. *Anne* de Pologne, morte jeune en 1520: du second sortirent 3. SIGISMOND II, qui suit; 4. *Elisabeth*, mariée en 1539, à *Jean* Zapol, Roi de Hongrie, & Vaivode de Transsylvanie, morte en 1560; 5. *Sophie*, alliée en 1556, à *Henri*, Duc de Brunswick, morte sans postérité l'an 1575; 6. *Anne*, qui épousa en 1556, *Etienne* Bathori, Roi de Pologne, & premier Prince de Transsylvanie, & mourut en 1596, âgée de 70 ans, étant la derniére de la Maison de Jagellon; & 7. *Catherine* de Pologne, mariée en 1562, à *Jean*, III. du nom, Roi de Suéde, morte en 1583. * Chromer, *Histoire de Pologne.* Salomon. Neugebauer, *Histoire de Pologne.* Josse-Louïs, Décius & Bernard Vaporius, *in Sigismundo.*

SIGISMOND II, Roi de Pologne, surnommé *Auguste*, fils de SIGISMOND I, Roi de Pologne, avoit été couronné du vivant même de son pére, auquel il succéda en 1548, & fut le dernier Roi de la Maison des Jagellons. Etant veuf d'*Isabelle* d'Autriche, une des deux filles de *Ferdinand*, premier Empereur, il jetta les yeux sur *Barbe* Radzivil, fille de *George*, Castellan de Wilna, & veuve de *Gastold*, Palatin de Lithuanie, & fut tellement charmé de sa beauté, qu'il l'épousa malgré les remontrances de sa mére, des Princesses ses sœurs, de la Noblesse, & du Sénat de Pologne. Il obligea les Gentilshommes & le Sénat du Royaume de la reconnoître pour son épouse légitime, & pour Reine de Pologne. La Noblesse Polonoise, ayant eu cette complaisance pour son Roi, se persuada qu'elle se pouvoit donner plus de licence qu'auparavant. Il ne lui avoit pas encore été permis d'envoyer ses enfans dans les Universitez Protestantes d'Allemagne; elle le demanda, & il fut obligé d'y consentir, sur ce qu'on lui réprésenta que les Professeurs de ces Universitez étoient plus savans que les autres. Ce fut par là que la Réformation entra dans la Pologne; car les Gentilshommes Polonois retournérent dans leur païs, mieux instruits de la doctrine des Protestans, que des Lettres Humaines, & ravagérent les

les Eglises dans les Palatinats où ils étoient les plus forts. Le Roi, résolu de ne se pas commettre avec la Noblesse pour les intérêts de la Religion, pendant qu'il auroit sur les bras les Tartares & les Moscovites, ne répondoit aux requêtes des Catholiques que par des remises: ce qui lui fit donner le nom de *Roi Gieiron*, c'est à dire, en Langue du païs, *Roi de demain*. Dans la suite son zéle se réveilla quoiqu'un peu tard, & lui fit chasser les Ministres hors de ses Etats, sans en pouvoi rbannir entiérement la Doctrine qu'ils y avoient semée. Ce Prince acquit la Livonie à la Couronne de Pologne, favorisa les Savans de son tems, & mourut le septiéme Juillet 1572, après un régne de 24 ans. Il avoit épousé en troisiémes noces *Catherine* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I, Roi des Romains, puis Empereur, veuve de *François* de Gonzague, Duc de Mantoue; mais il n'en eut point d'enfans, non plus que des deux premiéres. Son successeur fut Henri de France, Duc d'Anjou, depuis Roi de France, sous le nom de HENRI III. * Varillas, *Histoire des Révolutions en matiére de Religion*.

SIGISMOND III, fils de JEAN III, Roi de Suéde, & de *Catherine*, fille de Sigismond I, Roi de Pologne, né en 1566, reçut le sceptre des Polonois le neuviéme août 1587, & fut couronné à l'exclusion de Maximilien d'Autriche, qui avoit été élu par quelques Seigneurs. Il s'établit parfaitement dans ce Royaume; & après la mort de son pére, il alla prendre possession de celui de Suéde, où il fut instalé le 19 fevrier 1594. Ce Roi étoit zelé Catholique, ce qui ne plaisoit pas aux Suédois, déja presque tous engagez dans les sentimens des Protestans. Charles, Prince de Sudermanie, oncle du Roi, se servit de cette conjoncture; & entretenant adroitement les murmures des séditieux, il se fit mettre la couronne sur la tête. Cette usurpation fut la semence d'une guerre très-longue, dans laquelle Sigismond ne fut pas heureux. Il eut de grands demêlez avec les Tartares & les Moscovites, qu'il chassa de Smolensko en 1611, après un siége de deux ans, & mourut en 1632, après un regne de 45 ans. Ce Prince avoit épousé *Anne* & *Constance* d'Autriche, qui étoient sœurs, & filles de *Ferdinand*, II. du nom, Empereur. De la premiére il eut LADISLAS-SIGISMOND; & de la seconde, JEAN-CASIMIR, tous deux Rois, tous deux maris d'une même femme, *Marie* de Gonzague de Nevers.

SIGISMOND I, Archiduc d'Autriche & Comte de Tyrol, étoit fils de l'Archiduc *Frédéric* l'aîné qui l'eut de sa seconde épouse *Anne*, fille de *Frédéric*, Duc de Brunswic-Lunebourg, & naquit en 1427. En 1431, il fut promis avec *Radegonde*, fille de *Charles*, Roi de France, mais elle mourut fort jeune. Il succéda à son pére en 1439, sous la tutelle de son oncle Frédéric, Archiduc d'Autriche. Il fit ensuite la guerre aux Suisses & fit prisonnier le Bourguemaître de Schaffhouse. Cette querelle fut appaiséepar la médiation de Louïs, Palatin du Rhin, & de Rodolphe, Comte de Hochberg. En 1460, il se brouilla avec l'Evêque de Brixen, qui étoit le Cardinal de Cusa. L'affaire fut si fort poussée qu'il assiégea le Cardinal à Brunnegk & le fit prisonnier. Pie II le mit là-dessus dans le Ban; mais l'Archiduc en fit si peu de cas qu'il en appella à un Concile général, & fit afficher son appel à Rome par Dom Grégoire de Heimbourg, son Conseiller, qui par là encourut aussi l'excommunication. Mais en 1461, il en appella & publia une Apologie & une invective contre le Cardinal de Cusa. Tous ces Ecrits ont été imprimez ensemble vers le commencement du XVII siécle sous ce titre. *A Pii Papæ II. excommunicatione injusta, Sigismundi, Archiducis Austriæ, Comitis Tyrolis, & Gregorii de Heimburg D. appellationes & contradictiones.* Ils sont aussi inférez dans le second tome de l'Ouvrage de Melchior Goldaste, intitulé, *Monarchia Sacri Romani Imperii*. Enfin, cette querelle fut assoupie en 1465, par la médiation de l'Empereur Frédéric. Lorsqu'il se vit hors d'état de reprendre sur les Suisses les places dont ils s'étoient emparez dans le tems que son pére fut mis au Ban par l'Empereur Sigismond, il engagea ses païs héréditaires d'Autriche sur le Rhin en 1469, pour la somme de 80000 florins d'or, à Charles, Duc de Bourgogne. En 1474, il voulut dégager ces païs par le remboursement de ladite somme, & comme le Duc refusa de recevoir cet argent, Sigismond le déposa dans le change de la ville de Bâle. Là dessus les païs engagez animez par la haine qu'ils portoient aux Bourguignons, à cause de leur tyrannie, retournérent d'eux mêmes à l'Archiduc, ce qui donna occasion à la guerre du Duc de Bourgogne contre l'Autriche & les Suisses. Il mourut en 1497, âgé de 71 ans. * Schrenk, *Heldenb.* De Roo, *Annal.* Bircken, *Ehrenspiegel. Dictionaire Allemand de Bâle.*

SIGISMOND (François) Archiduc d'Autriche, né le 18 novembre 1630, étoit fils de *Léopold* d'Autriche & de *Claudine* de Médicis. Son pére étant mort le troisiéme septembre 1632. Il fut élevé sous la tutelle des Empereurs Ferdinand II, & Ferdinand III. En 1644, il obtint l'Evêché de Gurck & en 1646, celui d'Ausbourg. En 1650, il fit un voyage à Vienne à la Cour de Ferdinand III; & en 1655, il reçut à Inspruck, avec son frére, la Reine Christine de Suéde qui alloit en Italie. En 1658, il fut proclamé Evêque de Trente & confirmé en 1662, par le Pape Alexandre VII. Son frére étant mort le 26 décembre 1662, sans laisser des héritiers mâles, le Gouvernement du Comté de Tyrol, du Marquisat de Burgaw, & des païs Autrichiens en Alsace, lui parvint. En 1665, il résigna ses trois Evêchéz & pensa à se marier; & le troisiéme juin 1665, Jean George, Comte de Koningseck, épousa à Sultzbach, au nom de son Maître, dans la chapelle du Prince, *Hédwige Auguste*, fille de *Christian Auguste*, Palatin de Sultzbach. Mais il mourut d'apoplexie à Inspruck le 15 de ce mois avant que d'avoir vu son Epouse. Il étoit alors âgé de 34 ans & huit mois. On mit en question à la Cour Impériale si ce mariage devoit être regardé comme acompli, & si l'Empereur Léopold, qui héritoit les païs de Sigismond, étoit obligé de remplir les conventions faites avec la veuve. Il lui accorda cependant 15000 florins de pension & le titre d'Archiduchesse. * Galéasso Gualdo, Conte di Priorato, *vita di Leopoldo Cesare*, tome 2. Comitis à Brandeis *Fama Austriaca. Diction. Allemand.*

SIGISMOND BATHORI, Prince de Transsylvanie. *Cherchez* BATHORI.

SIGISMOND DE HERBERSTEIN, né en 1486, fit de grands progrès dans la Jurisprudence & dans la Politique. S'étant rendu très-habile dans les négociations, il fut employé par les Empereurs Maximilien I, & Charles-*Quint* dans des affaires importantes, auprès des Principes d'Allemagne, en Espagne, en Italie, en Pologne, & même en Moscovie, dont il publia une rélation très-juste. * Chytræus, *Chron. Saxoniæ. l.* 6. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* *Voyez* HERBERSTEIN (Sigismond de)

SIGISTAN, Province de Perse. *Cherchez* DRANGIANE & SITZISTAN.

SIGMARINGEN, gros bourg de la Souabe, situé sur le Danube, dans le Comté de Hohen-Zollern, donne le nom à une des branches des Comtes de Hohen-Zollern. *Voyez* HOHEN-ZOLLERN. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIGMOUTH ou plutôt SIDMOUTH, ville maritime d'Angleterre, dans la partie du Comté de Devon, qu'on appelle *Budleigh Orientale*. Il y avoit cy-devant un bon port; mais qui a été comblé par les sables. * *Dict. Anglois.*

SIGNES DU ZODIAQUE: on appelle ainsi les douze Constellations, que l'on a remarquées dans le Cercle du Zodiaque, savoir, le Bélier, *Aries*, ainsi figuré ♈; le Taureau, *Taurus*, ♉; les Gemeaux, *Gemini*, ♊; le Cancer ou l'Ecrevisse, *Cancer*, ♋; le Lion, *Leo*, ♌; la Vierge, *Virgo*, ♍; la Balance, *Libra*, ♎; le Scorpion, *Scorpius*, ♏, le Sagittaire, *Sagittarius*, ♐, le Capricorne, *Capricornus*, ♑; le Verseau, *Aquarius*, ♒; les Poissons, *Pisces*, ♓. Les six premiers de ces Signes sont appellez septentrionaux, à cause que par rapport à la ligne équinoctiale, ils se rencontrent dans la partie septentrionale du Zodiaque; & pour la même raison, les six autres sont nommez méridionaux. Ces douze Signes sont appellez par les Poëtes & par les Astrologues, *les douze Maisons du soleil*, qui fait les différentes saisons de l'année en les parcourant. A l'egard des peuples Septentrionaux, le Bélier, le Taureau, les Gemeaux, font les Signes du printems; le Cancer, le Lion & la Vierge, ceux de l'été; la Balance, le Scorpion & le Sagittaire, les trois Signes de l'automne; le Capricorne, le Verseau & les Poissons, ceux de l'hiver. *Voyez* ZODIAQUE.

SIGNET (Guillaume) Gentilhomme François, est célébre dans l'Histoire, par l'honneur qu'il reçut de l'Empereur Sigismond, lequel passant par la France en 1416, pour aller en Angleterre, séjourna quelque tems à Paris, où il eut la curiosité de voir la Cour du Parlement. Il y alla un jour d'audience, & s'assit au dessus du prémier Président, dans la place où est le siége du Roi, dont plusieurs murmurérent. L'Empereur entendit plaider une cause qui étoit commencée, touchant la Sénéchaussée de Beaucaire ou de Carcassonne, pour la possession de laquelle Guillaume Signet & un Chevalier, étoient en contestation, prétendant tous deux y avoir droit. Une des principales raisons qu'on alléguoit contre Signet, étoit qu'il n'avoit pas la qualité requise, & que cet office avoit toûjours été exercé par un Chevalier. L'Empereur ayant ouï cette contestation, demanda une épée à un de ses Officiers, & appella Signet, auquel il la donna, pendant qu'il étoit à genoux, le faisant Chevalier. Il lui fit aussi chausser des éperons dorez, puis dit à sa partie, *La raison que vous alléguez, cesse maintenant; car il est Chevalier.* Plusieurs s'étonnoient de cette action, parce que le Roi est le seul Empereur en ce Royaume. * Juvénal des Ursins, *Hist. du Roi Charles VI.*

SIGNIFICATIFS, nom donné par quelques Auteurs aux Sacramentaires, qui disent qu'en l'Eucharistie il n'y a plus que le signe du Corps de Jesus-Christ. * Staphylus. Sandére.

SIGNORELLI (Luca ou Lucas) Peintre de Cortone, Disciple de *Pietro della Francisca*, peignit tellement en sa maniére, que leurs ouvrages ont presque toûjours été confondus. Ce Luca étoit un habile Dessinateur, & Michel-Ange l'estimoit tant, qu'il n'a pas fait de difficulté de se servir dans son jugement dernier, de quelque chose de celui que Luca avoit peint à Orviette avec beaucoup d'imagination & de capacité. Il a aussi peint à Lorette, à Cortone & à Rome. Son fils, qui étoit un jeune homme bien fait, & dont il espéroit beaucoup, fut malheureusement tué à Cortone. La nouvelle qu'on lui en apporta l'affligea sensiblement; mais s'armant de constance, il le fit porter dans son attelier, & sans verser de larmes, il le peignit pour en conserver la mémoire, ne trouvant point de consolation, que dans son Art, qui lui rendoit ce que la mort lui avoit ravi. Il alla ensuite à Rome, où le Pape Sixte IV l'avoit appellé, & après y avoir peint plusieurs sujets de la Genése, il revint en sa patrie. Comme il avoit beaucoup de bien, il ne travailla plus que pour son plaisir. Il mourut en 1521, âgé de quatre vint-deux ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 155.

SIGNY, bourg & Abbaïe du Rhételois en Champagne, est à quatre lieues de Château-Porcien, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SIGO ou SIGON dont on ignore la patrie, fut Disciple de S. Fulbert, Evêque de Chartres, mort en 1029, & son ami particulier. Il fut Chantre de l'Eglise Cathédrale de Chartres, & excella dans la Musique. Dans la suite il fut Diacre, &

& se contenta de ce degré. Il mourut le onziéme juillet. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* S I G O ou S I G O N, s'aquit une si grande réputation de doctrine & de piété dans l'Anjou, qu'en 1055, les Moines de S. Florent de Saumur l'élurent unanimement, pour Abbé. Il savoit le Latin, le Grec & l'Hébreu, ce qui étoit peut-être sans exemple dans son siécle. Il assista à un Concile de la Province de Tours qui se tint à Saumur en 1067, & mourut le 12 juin 1070, universellement regretté. On dit que Dieu opéra des miracles après sa mort par son intercession. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

S I G O N I U S (Charles) de Modéne en Italie, fut Professeur des Lettres Gréques en cette ville, dès l'âge de vint-deux ans; puis il enseigna les Humanitez à Padoue, où la République de Venise lui donna une pension. Il a composé d'excellentes Notes sur Tite-Live; de savans Traitez sur le Droit Romain; & a mieux expliqué les Antiquitez de Rome, que tous les Ecrivains qui l'avoient précédé. On remarque, qu'étant si savant, & écrivant si bien en Latin, il avoit néanmoins de la peine à parler cette Langue. Il donna au Public un livre intitulé, *de la Consolation*, dont il voulut faire croire que Cicéron étoit l'Auteur; mais Antoine Ricobon, Lipse & Jean Guilelminus, firent voir que c'étoit l' Ouvrage d' un Ecrivain moderne. Le chagrin qu'il en eut, lui causa, dit on, une maladie qui mit fin à sa vie & à ses travaux. Il mourut à Modéne l'an 1584, âgé de 60 ans; & laissa encore des livres intitulez, *Fasti Consulares ac Triumphi; De Nominibus Romanorum liber; De Consulibus, Dictatoribus & Censoribus Romanis; De Republica Hebræorum.* Quelque habile que fût Sigonius, il ne laisse pas de se tromper fort souvent dans ce livre, c'est pourquoi M. Nicolaï le fit réïmprimer à Helmstadt en 1685, avec des Annotations dans lesquelles il corrige les fautes de Sigonius, il amplifie ce qui étoit un peu trop concis dans son Ouvrage, & indique les Auteurs qui ont traité les matiéres, qui y sont contenues. Ses autres Ouvrages sont *Historia de Regno Italiæ; Commentarii in universam Historiam Romanam; De Antiquo Jure Civium Romanorum Italiæ, &c. Emendationum liber; De Lege Curiata, &c.; De Vita & Rebus gestis P. Scipionis Æmiliani; Emendationum libri duo in quibus Fr. Robostelli reprehensionibus respondet, &c.; Historia de Regno Orientali; Historiæ de Rebus Bononiensibus libri octo; De Vita Andreæ Doriæ; Vita Nicolai Albergati; De Judiciis libri tres; Historia; De Occidentali Imperio; Judicium de Historicis qui res Romanas scripserunt ab urbe condita ad Caroli Magni tempora; De Episcopis Bononiensibus; Vita Laurentii Campegii Cardinalis*, & plusieurs autres. On dit qu'il est Auteur de ce jugement que nous avons de l'Histoire Romaine, depuis la fondation de la ville, jusqu'à Charlemagne. Ce que l'on y trouve à redire, ne vient peut-être que de ce que c'est une piéce posthume, que ce savant Homme avoit laissée imparfaite dans son cabinet, & il ne l'avoit faite apparemment que pour son usage particulier. * De Thou, *Hist.* Lorenzo Crasso. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 187. *n.* 183: *& tome* 5. *partie* 2. *p.* 254. édit. d'Amsterdam 1725. Teisser, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 341 *& suiv.* édit de Hollande 1715. *Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

S I G O V E S E. *Voyez* S E G O V E S E.

S I G T U N, petite ville de Suéde. Elle est dans l'Uplande, sur un petit lac entre Stokholm & Upsal, à sept lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

S I G U E N Z A ou S I G U E N Ç A en Latin *Seguentia* & *Segontia*, sur la riviére de Hénarès, au pié du Mont-Atiença, ville d'Espagne dans la Castille Nouvelle avec Evêché suffragant de Toléde, a une petite Université, une Forteresse & un Arsenal.

* S I G U E S ou S I G E, bourg d'Espagne sur la côte méridionale de Catalogne & dans la Viguerie de Villa-Franca de Panade, est à l'ouest de Barcelone & à l'est de Tarragone, & éloigné de l'une & de l'autre de ces deux villes d'environ huit lieues. On prend ce village pour l'ancienne *Subur.*

S I G W O L F U S, Religieux Anglois de l'Ordre de saint Benoît, dans le VIII siécle, avoit une grande intelligence de l'Ecriture Sainte, comme on le peut voir dans le livre des Questions qu'il a faites sur la Genése, pour en expliquer les difficultez. Il vivoit vers l'an 790. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S H I. S I K. S I L.

* S I H O N, S E H O N ou S E O N, Roi des Amorrhéens, voulut empêcher les Hébreux de passer le torrent ou le fleuve d'Arnon qui séparoit son païs de celui des Moabites. Il fut repoussé par les Israëlites qui défirent son armée, lui ôtérent la vie, & se rendirent maîtres de son païs, l'an du monde 2584, & le 145 avant Jesus-Christ. * *Nombres, ch.* 21. *v.* 23 *& suiv.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.*

* S I H O N ou S E O N, ville des Moabites a tiré son nom de Sihon, Roi des Amorrhéens. * *Jérémie, ch.* 48. *v.* 45.

* S I H O N ou S I H O U N, nom du fleuve que les Anciens ont appellé *Jaxartes. Voyez* l'article de J A X A R T E S.

S I H O R, ville de Palestine dans la partie occidentale de la Tribu d'Aser. * *Josué, ch.* 19. *v.* 26.

* S I K Y, en Asie dans la Natolie, village assez grand que les Cartes nomment mal à propos *Sequino*; car le mot *Siky* (ou plutôt *Syki*) est son véritable nom & signifie en Grec une *figue*, parce que le terroir d'alentour est plein de figuiers sauvages. Ce village est sur la côte de la Propontide ou Mer de Marmara * Spon, *Voyages en* 1675, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 273. édit de Lyon 1678.

* S I L, petite riviére d'Espagne dans le Royaume de Gallice. * Colménar, *Délices d'Espagne, p.* 122.

S I L, riviére d'Asie, naît aux confins du Cardüel en Géorgie, traverse la Circassie, & se décharge dans la Mer de Zabaché. * Maty, *Dict. Géogr.*

S I L A, en Latin *Saltus Rheginorum*, grande forêt du Royaume de Naples. Elle s'étend depuis Cosenza dans la Calabre Citérieure, jusqu'à Rhége dans l'Ultérieure, tout le long du Mont-Apennin. * Maty, *Dict. Géogr.*

S I L A N I O N, Sculpteur célébre, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, vers la XIV Olympiade. Il étoit d'Athénes. On parle des statues qu'il fit de Sappho; de Satirus, qui avoit remporté le prix aux Jeux de la Gréce; de l'Athléte Démarate; du Sculpteur Apollodore; d'Achille & d'Epistates. Il écrivit un Traité des proportions, suivant le témoignage de Vitruve. * Vitruve, *l.* 7. Pline, *l.* 34. *c.* 8. Bayle, *Dict. Critique.*

S I L A N U S, surnom d'une famille Romaine, qui étoit une branche de celle des Juniens, & qui fut très-célébre par les charges que possédérent sous les Césars ceux qui en sortirent; mais plus fameuse encore par leurs malheurs, & par la mort violente dont ils périrent presque tous. CRETICUS SILANUS, Gouverneur de Syrie, sous le régne de Tibére, se saisit de la personne de Vénones, Roi d'Arménie, qui l'étoit venu voir dans son Gouvernement, & lui fit donner des Gardes.

S I L A N U S (M. Julius) fut Consul sous l'empire de Tibére, l'an de Jesus-Christ 19. Ce Prince fit épouser sa fille Junia Claudia ou Claudilla, au Prince Caïus, qui fut depuis Empereur sous le nom de *Caligula*. Claudia mourut peu de tems après; & Caligula son époux, sans avoir égard à cette alliance, sacrifia depuis Silanus, comme beaucoup d'autres, à sa cruauté. Ce Prince l'avoit traité avec beaucoup d'indignité, parce que sa grande naissance, sa prudence consommée, & sa rare vertu, le lui rendoient insupportable. Lorsque Silanus fut Proconsul au commencement de son régne, Caligula, dans le dessein de le chagriner, lui ôta le commandement de la Légion qui défendoit cette province, & le donna à un Lieutenant. Depuis, contre la coutume selon laquelle les Consuls prenoient les avis des Consulaires dans l'ordre qu'ils jugeoient à propos, commençant par ceux ausquels ils vouloient faire plus d'honneur, l'Empereur ordonna que les avis se prendroient dans la suite selon la date des Consulats; & cela de peur que l'âge & le mérite de Silanus ne le fissent trop souvent distinguer des autres. Enfin Silanus n'ayant pu suivre un jour ce Prince sur mer, parce qu'il y étoit lui-même ordinairement très-incommodé, Caligula l'accusa de n'être demeuré à Rome que pour s'en emparer en cas d'accident. Sur ce crime prétendu, il l'obligea de se couper lui-même la gorge. * Tacite, *l.* 4 *&* 6. Dion, *l.* 59. Suétone, *l.* 4.

S I L A N U S (Appius Junius) fut Consul l'an 28 de Jesus-Christ, & s'insinua tres-avant dans les bonnes graces de l'Empereur Claude, qui lui fit épouser Domitia Lepida, mére de Messaline son épouse. L'Impératrice, dont l'impudicité étoit excessive, osa proposer un inceste à son beau-pére, qui en eut horreur. Sa résistance lui couta la vie; car Messaline, après lui avoir tendu inutilement plusieurs piéges, de concert avec Narcisse, engagea cet Affranchi de venir un jour trouver l'Empereur de grand matin, & de lui déclarer, en tremblant qu'il l'avoit vu tuer en songe par Silanus. Messaline, qui étoit présente fit l'effrayée, & témoigna qu'elle avoit été plusieurs nuits de suite tourmentée du même songe. Dans le même instant on avertit l'Empereur que Silanus étoit à la porte de son appartement; & en effet, Messaline avoit donné ordre la veille de le mander pour la même heure. C'en fut assez pour le faire croire coupable, & pour le faire tuer sur le champ, l'an de Jesus-Christ 42. Claude fut même assez stupide pour rapporter fidélement au Sénat de quelle maniére la chose s'étoit passée. Silanus, à ce que l'on croit, avoit épousé en premiéres noces Æmilia Lepida, petite-fille de Julie, & arriére-petite-fille de l'Empereur Auguste. C'est de cette premiére femme qu'il eut Lucius Julius Silanus, fiancé à la Princesse Octavie, fille de Claude: alliance qui ne put détourner la perte ni du pére, ni du fils. * Tacite, *Annal. l.* 13. Dion, *l.* 60. Suétone, *l.* 5.

S I L A N U S (Lucius Junius) fils du précédent, avoit été fiancé, comme nous venons de le dire, à Octavie, fille de l'Empereur Claude. Mais après la mort de Messaline, Agrippine, qui fut la seconde femme de ce Prince; commença à signaler son autorité par la disgrace de Silanus. Cet engagement avec Octavie étoit un obstacle au dessein qu'Agrippine avoit fait de marier cette Princesse à Néron son fils. Pour lever cet obstacle, elle résolut de perdre Silanus; & quoique sa vie fût irréprochable, & qu'il fût tres cher à l'Empereur, elle le fit accuser d'inceste avec Junia Calvina, sa sœur, dont la conduite n'étoit pas des plus réguliéres. L. Vitellius, qui étoit alors Censeur, osa par une lâche flatterie pour Agrippine, ôter Silanus du nombre des Sénateurs, sur cette vaine accusation; & l'Empereur rompit aussi-tôt son mariage avec Octavie. L'année suivante, la 49 de Jesus-Christ, le jour même du mariage de Claude avec Agrippine, Silanus se tua lui même, ou de desespoir, ou par contrainte. Junia, sa sœur, qui fut bannie de l'Italie, se donna aussi la mort, selon quelques-uns. Tacite remarque que l'Empereur fit expier avec de grandes cérémonies l'inceste prétendu de Silanus & de sa sœur, pendant qu'il en commettoit un véritable avec sa niéce Agrippine. * Dion, *l.* 60. Tacite, *Annal.* l. 12. c. 3. *& suiv.*

S I L A N U S (M. Julius) étoit frére du précédent: cela lui tint lieu de crime; car ce fut sous ce prétexte seulement qu'il fut mis à mort, après avoir été Consul l'an 46, puis Proconsul d'Asie. Il fut tué par ordre d'Agrippine l'an de Jesus-Christ 54.

D. JUNIUS SILANUS TORQUATUS, qui avoit été Consul sous l'Empire de Claude, l'an de Jesus-Christ 53, fut tué deux ans après

après à Bénévent, par ordre de Néron. Le prétexte étoit, que Silanus ne pouvoit se contenter de la condition d'homme privé, faisant autant de dépense qu'il en faisoit.

L. Junius Silanus Torquatus perdit aussi la vie par ordre de ce Prince au mois de juin de l'année 65, parce que sa naissance & ses qualitez le faisoient juger digne de l'Empire. * Dion, *l.* 61 & 62. Tacite, *Annal. l.* 15.

Il y eut encore deux Silanus, tous deux Consuls sous l'Empire de Commode, & tous deux tuez par ordre de ce Prince, L'un appellé Dulius Silanus, fut Consul l'an 188; l'autre, appellé Servilius Silanus, le fut l'année suivante. * Ælius Lampridius, *in Vita Commodi, c.* 7.

SILARO ou SE'LO, fleuve de la Principauté Citérieure dans le Royaume de Naples, a cela de propre, que non seulement le bois, mais aussi les feuilles qui y tombent, se convertissent en pierres; néanmoins l'eau de ce fleuve est bonne à boire. Il sort du Mont-Apennin, & va se rendre dans le Golfe de Salerne. * Pline, *l.* 2. *c.* 103.

SILAS, compagnon de saint Paul, nommé *Silvain*, dans les deux *Epitres aux Thessaloniciens*, fut, à ce qu'on croit, un des soixante & douze Disciples, & certainement un des premiérs Chrétiens de l'Eglise. Il s'attacha d'abord à saint Pierre, puis à saint Paul; assista au Concile de Jérusalem l'an 51, & fut envoyé par cette assemblée à Antioche, avec Judas ou Jude, surnommé *Barsabas*, saint Paul & saint Barnabé ou Barnabas, pour y porter le Décret fait dans le Concile. Il demeura à Antioche en la compagnie de S. Paul & de saint Barnabé; & accompagna depuis saint Paul dans ses voyages. Il fut arrêté avec lui à Philippes, où il fut fouetté par l'ordre des Magistrats, & jetté en prison. Sur la minuit, s'étant mis en priéres avec saint Paul, il y eut un tremblement de terre, qui ébranla les fondemens de la prison. Le Géolier surpris de ce miracle, se convertit. Le lendemain, les Magistrats envoyérent pour faire sortir de prison saint Paul & Silas, qui déclarérent qu'ils étoient Citoyens Romains: en sorte que les Magistrats furent obligez de venir eux-mêmes leur faire réparation. De Philippes Paul & Silas allérent à Thessalonique, où ils furent cherchez par les Juifs chez Jason, leur hôte; & s'en étant retirez la nuit, ils se sauvérent à Bérée. Silas fut retenu dans cette ville par une maladie, & revint joindre l'année suivante saint Paul à Corinthe. Les deux lettres de saint Paul aux Thessaloniciens sont écrites de Corinthe, tant en son nom, qu'au nom de Silas & de Timothée. Les Grecs honorent la mémoire de Silas le 30 juillet, & les Latins le 13 du même mois. * *Actes des Apôtres, c.* 15. 16. 20. I. & II. *Epitre aux Thessal. ch.* 1. *v.* 1. Baillet, *Vies des Saints.*

SILAS, Favori d'Agrippa, Roi des Juifs, & Général de ses armées, devint si fier de l'honneur où il se voyoit élevé, qu'il se rendit odieux à ce Prince, lui vantant en importun les services qu'il lui avoit rendus. Le Roi lui ôta ses charges, & le fit mettre en prison. Un an après, Agrippa dans une Fête qu'il faisoit le jour de sa naissance, touché de compassion poür Silas, donna ordre qu'on le délivrât, & qu'on le fît venir; mais celui-ci lui répondit fiérement qu'il ne vouloit pas sortir de sa prison. Hérode, Roi de Chalcide, qui le haïssoit, l'y fit tuer dès qu'Agrippa eut rendu l'esprit, l'an 43 de Jesus-Christ. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *ch.* 6.

SILAS, Juif, natif de Babylone, qui, après avoir quitté le parti d'Agrippa au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut fait Capitaine dans l'armée de ces prémiers, ausquels il rendit de très-grands services, fit des merveilles au combat de Gabaon contre Cestius, & fut tué devant Ascalon, qu'il étoit allé assiéger. Il y perdit dix mille Soldats; & Jean Essénien, qui étoit très-vaillant, mourut aussi dans cette rencontre. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 2.

* SILBERBERG, petite ville d'Allemagne en Siléſie, dans la Principauté ou le Duché de Monsterberg. Elle est vers les confins de la Bohéme, à l'ouest de la ville de Monsterberg, tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ cinq lieues.

SILBURGIUS. *Voyez* SYLBURGIUS.

SILCESTER, anciennement *Vindonus*, *Vindomus*, a été une petite ville des Belges, peuples de la Grande Bretagne. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans le Comté de Hant, aux confins de celui de Barck. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SILE, petite riviére de l'Etat de Venise, en Italie dans la Marche Trévisane, se joint à une branche de la Piave.

SILENCE: les Payens en ont fait une Divinité, qu'on réprésentoit ayant le doit sur la bouche. Ammien Marcellin dit qu'on adoroit aussi la Divinité du Silence, *Silentii quoque colitur Numen.* Les Egyptiens l'appelloient *Harpocrate*, & le faisoient fils d'Osiris & d'Isis. * Ausone l'appelle *Sigaleon* ou selon d'autres *Sigalion*, *Epist.* 25. *v.* 27.

Aut tua Sigaleon Ægyptius oscula signet.

Ce mot vient de Σιγᾷν, *se taire.* L'*Angerona* des Romains étoit aussi la Déesse du Silence, & avoit un cachet sur la bouche. * *Antiq. Rom.*

SILE'NE, Nourricier & Compagnon de Bacchus, est réprésenté par les Poëtes monté sur un âne, & presque toûjours ivre. Virgile en fait une plaisante Description, *dans sa sixiéme Eclogue.* Touchant l'origine de la Fable de Siléne, *voyez* Samuel Bochart, *l.* 1. *c.* 28.

SILE'NE, Historien natif de Cagliari, avoit écrit une Histoire de Sicile, dont Denys d'Halicarnasse, *Hist. l.* 1, & Athénée, *l.* 12, font mention.

SILENTIAIRES: c'étoit autrefois des Esclaves préposez pour faire taire les autres Esclaves. Ce fut depuis une charge fort considérable à la Cour des Empereurs Grecs, de personnes destinées pour les négociations secrettes. Il y avoit, outre le Grand Silentiaire, trente autres Silentiaires ordinaires. * Sénéque, *Epist.* 47. Du Cange, *Glossaire.*

SILE'SIE, grande province d'Allemagne, entre la Pologne, la Bohéme, la Marche de Brandebourg, la Hongrie & la Moravie, est nommée par ceux du païs *Sclesien*, & par ceux qui écrivent en Latin *Silesia.* On la divise en Haute & en Basse Silésie. La Haute comprend neuf Duchez, qui sont Schweidnitz, Brieg, Monsterberg, Grotkaw, Jeggerndorf, Tropaw, Oppelen, Ratibor & Teschen. La Basse Silésie contient huit de ces Duchez, Crossen, Glogaw, Sagan, Lignitz, Jawer, Wolaw, Olsse & Breslaw. Ce païs est arrosé de plusieurs riviéres, fertile & bien peuplé, & renferme aussi diverses mines. Il a fait autrefois partie du Royaume de Pologne; mais depuis plus de 300 ans il a été uni à celui de Bohéme, & il est passé dans la Maison d'Autriche. La ville capitale est Breslaw; les autres sont Glogaw, &c. qui donnent leurs noms aux Duchez dont nous avons parlé. Le Gouverneur de ce Duché doit être un Prince de Silésie, suivant les lettres d'Uladislas, Roi de Hongrie & de Bohéme en 1498. Lorsque les Etats Généraux se tiennent, les Princes & les Barons font un Conseil à part. Les Nobles relevant immédiatement du Roi, en font un autre à part; & les villes font le troisiéme Conseil. L'Evêque de Breslaw, capitale du Duché de ce nom, étoit anciennement élu par le Chapitre; mais l'élection devoit être confirmée par le Roi, & encore à présent l'Evêque est obligé de demander au Roi l'investiture des Droits régaliens ou royaux, & lui rendre la foi & hommage. Les biens des Abbez & des Abbesses qui meurent, n'appartiennent ni aux églises, ni aux parens; mais au Roi de Bohéme. Les Abbez & les Prélats sont tenus de fournir au Roi des secours dans les besoins de l'Etat, & ces contributions sont nommées *Aides charitatifs.* Les Silésiens n'ont aucune séance aux Etats Généraux d'Allemagne, & ne sont point aussi sujets aux contributions qui sont imposées en Allemagne. Ils ne dépendent point non plus de la jurisdiction de la Chambre Impériale; mais de la Cour de Prague, appellée le *Sénat Royal.* L'exercice de la Religion Protestante avoit été banni de cette province, sous le régne des Empereurs, prédécesseurs de l'Empereur Joseph; mais celui-ci en vertu d'un traité fait avec Charles XII, Roi de Suéde, le premier septembre 1707, fut obligé d'y rétablir la Confession d'Ausbourg & de faire restituer à ceux du païs qui la professent, 115 églises, & leur permit d'y en bâtir encore six nouvelles; le tout conformément aux traitez d'Osnabruck, dont le Roi de Suéde demandoit l'exécution, & força en quelque maniére l'Empereur à le lui accorder. Il est vrai que sa Majesté Impériale tira d'eux pour les six nouvelles églises accordées un présent de 56000 florins une fois payez, & outre cela par forme de prêt en différens termes la somme de 380000 florins. * Joachim Curæus, *in Annal. Siles.* Melchior Goldast, *de Regno Bohem.* Nicolas Hénélius, *Silesographia.*

SILHON (Jean de) Conseiller d'Etat ordinaire, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, étoit né à Sos en Gascogne, & mourut en 1666. On a de lui *les deux Véritez*, l'une *de Dieu & de la Providence*, l'autre *de l'Immortalité de l'Ame*; Trois Lettres dont la derniére contient le *Plan d'un Ouvrage* qu'il méditoit *sur la Vérité de la Religion*; *Panégyrique du Cardinal de Richelieu* sur ce qui s'est passé aux derniers troubles de France; *Le Ministre d'Etat*, avec le *véritable Usage de la Politique moderne*; *Histoires remarquables* tirées de la deuxiéme partie du Ministre d'Etat; *Discours des Conditions de l'Histoire*; *Préface du Parfait Capitaine du* Duc de Rohan; *Eclaircissement de quelques difficultez touchant l'Administration du Cardinal Mazarin*; *De la Certitude des connoissances humaines*; Trois Traitez, 1. du Traité de Monçon, 2. de l'acquisition de Pignerol, 3. de la Guerre que la République de Venise a faite aux Archiducs de Gratz. Cet Auteur écrivoit bien; il étoit néanmoins un peu trop diffus, & employoit quelquefois de vieux termes. Il avoit servi 18 ans & davantage dans les grandes affaires sous les ordres du Cardinal auprès duquel Louïs XIII l'avoit mis. C'est ce qu'il dit lui-même dans un placet au Roi Louïs XIV, où il lui rend compte de plusieurs de ses Ouvrages. C'est là qu'il dit que dans un de ses livres „ il détruit avec tant d'évidence & si démonstrativement „ la fausseté de la Puissance indirecte, que quelques-uns attri- „ buent au Pape sur le Temporel des Princes Chrétiens, qu'il „ est persuadé que les Partisans de cette opinion si contraire à „ l'indépendance des Princes, & qui a de si dangereuses consé- „ quences pour eux, n'y sauroient rien répondre qui vaille. „ Ce service si nécessaire, *ajoûte-t'il*, que personne n'a rendu „ avant moi au point que j'ai fait, est digne de quelque considé- „ ration. " Le but de ce placet étoit d'engager le Roi à lui continuer la pension que le Cardinal lui avoit procurée & à lui faire payer queques Ouvrages. Bayle dit que Silhon étoit sans contredit l'un des plus solides & des plus judicieux Auteurs de son siécle. * *Histoire de l'Académie Françoise continuée par l'*Abbé d'Olivet, *tome* I. *p.* 137. 200. 342. 426. édit. de Paris 1730.

SILIAN, Lac de Suéde. Il est assez grand, & situé dans la Dalécarlie, aux confins de la Gestricie. * Maty, *Diction. Géogr.*

SILISTRIE ou DORESTE'RO, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, près du Danube, vis à vis de l'emboûchure du Missowo, & est une ville archiépiscopale, assez grande, forte, défendue par une bonne citadelle, & capitale d'un Sangiacat ou Gouvernement particulier, qui s'étend depuis celui de Nicopoli jusqu'à la Bessarabie & à la Mer Noire, & qui renferme le païs des Tartares Dobruces, & les villes de Chiustenge, de Tomiswar, de Varne, de Mésembria, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

SILIUS ITALICUS (Caïus) Poëte Latin, fut Consul de Rome l'année de la mort de Néron, & la 68 de Jesus-Christ.

Christ. Pline, qui a écrit sa Vie dans la lettre où il parle de sa mort, marque qu'il s'étoit aquis une mauvaise réputation, pour avoir fait volontairement le métier de Délateur; mais qu'il effaça cette tache par la suite de sa vie. Quelques-uns croyent qu'il étoit natif de Séville l'*Ancienne*, dite *Italica*, d'où il a eu le surnom d'*Italicus*; mais d'autres assurent qu'il avoit pris naissance dans une ville d'Italie de même nom. Quoi qu'il en soit, il étoit déja âgé, lorsqu'il s'adonna à la Poësie, ou du moins lorsqu'il composa son Poëme de la seconde Guerre Punique, contenant les expéditions d'Annibal, en XVII livres. Aussi on ne voit point briller dans ses Ouvrages ce feu, qui est le partage de la jeunesse; ou, pour parler le langage de Pline, on découvre dans ce Poëme plus de travail que d'esprit, *scribebat Carmina majore cura, quam ingenio.* Pétrarque a écrit un Poëme sur le même sujet, intitulé *Africa*; mais il y a apparence qu'il ne l'auroit pas fait, s'il eût vu celui de Silius, qui ne fut trouvé que longtems après sa mort, pendant la célébration du Concile de Constance, qui a fini en 1417, & qui avoit commencé à la fin de 1413. Au reste, ce Poëte étoit riche, & possédoit une maison de campagne qui avoit été à Cicéron, & une autre où étoit le tombeau de Virgile. C'est à quoi Martial fait allusion, *l.* 11. *Epigr.* 49. Il mourut à l'âge de 75 ans, d'une faim volontaire. Avant que de commencer son Poëme, il voulut lire l'Enéïde de Virgile, & tâcha même de l'imiter; mais il n'en put attraper que la versification; & comme il ne savoit point les régles de l'Art Poëtique, il crut devoir aussi se proposer pour des modéles à suivre Polybe & Tite-Live, pour le fonds & la suite de ses matiéres: ainsi on a cru dire tout, en l'appellant *le Singe de Virgile*, & *le Copiste de ces deux Historiens.* Sa Guerre Punique, loin d'être un bon Poëme, n'en est pas même un méchant, à le prendre à la rigueur des régles de l'Art. On n'y trouve, ni la Fable, ni l'action, ni la narration; c'est à dire, ni la nature, ni la matiére, ni la forme d'un Poëme. Il ne fait autre chose qu'y raconter des faits véritables, quoiqu'il y mêle des Divinitez & des machines, qui ont un air poëtique & fabuleux; & quand même ces additions seroient véritables, elles ne feroient pas rentrer ces récits dans la nature de l'Epopée; parce que ces Fables ne sont que dans les additions & dans les ornemens de l'action, au lieu que la Fable Epique est l'ame du Poëme & son essence, & que c'est le plan sur lequel tout le reste doit être bâti. Il y a un autre défaut dans ce Poëme; son sujet est trop récent, c'est à dire, trop près du tems auquel il vivoit, & peut-être trop éloigné de celui de la Fable, & ce n'étoit plus le tems des Héros. Au reste, cet Ouvrage de Silius ne laisse pas d'être fort utile en beaucoup d'endroits de l'Histoire Romaine, qu'on ne trouve point aujourd'hui ailleurs que dans son Poëme: tel est ce qu'il rapporte de Xanthippe, de Régulus, de Duillius, & de quelques autres particularitez, qui concernent la premiére guerre Punique, & qui sont perdues dans Tite-Live. Outre cela Silius mérite d'être lu pour la pureté de ses expressions & la beauté de son Latin. * Pline, *l.* 3. *Epist.* 6. Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 13. Tacite. Crinitus. Lilio Giraldi. Vossius. *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie.* 2. *p.* 319. *n.* 1162. édit. d'Amsterdam 1725.

S I L L A (Lucius-Cornélius) *Voyez* S Y L L A.

S I L L E R Y. *Cherchez* B R U L A R D.

S I L L E U S, Prince Arabe, s'étant rendu à Jérusalem de la part du Roi Obodas, pour traiter avec Hérode d'affaires de grande importance, devint amoureux de Salomé, veuve de Costobare, & la demanda au Roi son frére en mariage. Hérode y donna les mains, pourvu que ce Prince voulût se faire Juif; mais comme une telle résolution demandoit du tems, & que la passion que ces deux Amans avoient l'un pour l'autre étoit extrême, Silleus obtint de Salomé tout ce qu'il en put souhaiter, sans que ni la pudeur, ni la crainte d'une réputation flétrie, ni la différence des Religions, pût retenir cette Princesse. Ces intrigues ne purent être si secrettes, qu'Hérode ne les apprît; & quand il les sut, il se vit obligé de dissimuler, pour ne pas deshonorer sa sœur. Silleus étoit très-méchant & très-artificieux, & son ambition le porta à faire mourir Obodas, son Roi & son Maître, & quantité de Seigneurs d'Arabie, pour parvenir à la Couronne. Il fut accusé devant l'Empereur Auguste d'avoir emprunté beaucoup d'argent, afin de pouvoir troubler l'Etat; d'avoir commis divers adultéres, non seulement dans son païs, mais aussi dans Rome; & d'avoir ajoûté à tant de crimes, celui d'avoir voulu surprendre l'Empereur. Toutes ces accusations étant vérifiées, Auguste le condamna à être traîné par les rues de Jérusalem, & à perdre la vie. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *ch.* 16.

S I L L E Y - L E - G U I L L A U M E, bourg de France, situé dans le Maine, à dix lieues du Mans, vers le Couchant septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

S I L L E Y (Les Isles de) *Cherchez* S O R L I N G U E S.

* S I L L I N selon les *Cartes d'Irlande* de Jaillot & de Nicolas Visscher, & S I L L O N selon Beeverell, dans *les Délices d'Irlande*, *p.* 1484, est un petit Lac qui sépare la frontiére méridionale du Comté de Cavan d'avec celui de West-Meath au rapport de Beeverell, & d'avec celui de East-Meath, selon les Cartes alléguées cy-dessus. Sanson l'appelle S Y L L O N.

S I L L Y, Maison considérable en Normandie, a produit Gautier, Seigneur de Silly, de Wateville, d'Osiainville, &c. vivant en 1289; Pierre, Seigneur de Silly, vivant en 1335; & Guillaume, Seigneur de Silly, de La Houlette, &c. qui vivoit en 1397. L'antiquité des tems & la perte des titres obligent de n'en commencer la postérité qu'à Robert qui suit.

I. Robert, Seigneur de Silly, qui vivoit en 1380, épousa *Guillemette* de Neuilly, Dame de Longray, fille de *Guillaume*, Seigneur de Longray, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *Philippe*, Seigneur de Mormanton & de Plouver, à cause de *Jeanne* de Marcy sa femme, vivant en 1456; & 3. *Marguerite* de Silly, Dame de Sauffemênil, mariée à *Pierre* Hervieu, Seigneur de Lanquetot.

II. Jean de Silly, Seigneur de Longray, mourut vers l'an 1466, laissant de *Marguerite* d'Achey, morte en octobre 1473, fille d'*Olivier* d'Achey, & de *Jeanne* d'Averton, 1. Jacques qui suit; 2. *Guillaume*, Abbé de Troarn; 3. Nicolas, *qui a fait la branche de* Dampierre, *rapportée cy-après*; 4. Olivier, *qui a fait celle de* Vautourneux, *aussi rapportée cy-après*; 5. *Marie*, alliée le 25 septembre 1473, à *Mathurin* Robin, Seigneur de La Mestairie; 6. *Guillemette*, mariée à *N.* . . Seigneur de Sainte-Marie-La-Robert; 7. *Jeanne*, femme de *N.* . . Seigneur de Fontenay-Le-Louvel; & 8. *Roberte* de Silly, que l'on croit avoir été Abbesse de Préaux.

III. Jean de Silly, Seigneur de Longray, &c. après avoir été Ecuyer d'Ecurie, Maître-d'Hôtel & Chambellan du Roi, fut nommé le dixiéme mars 1482, Capitaine de deux cens Archers François de la petite Garde du Corps, Baillif & Capitaine de la ville & château de Caën en 1491. Il accompagna le Roi en son voyage d'Italie, où il se signala, exerça la charge de Maître de l'Artillerie au siége de Capoue en 1501, & mourut en 1503. Il épousa *Anne* de Prez-en-Pail, morte le 29 octobre 1529, fille de *Guillaume* de Launay, dit *de Prez-en-Pail*, & d'*Yolante* Fournier, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Jacques*, Abbé de Saint-Pierre-sur-Dive, Evêque de Séez, mort le vint-quatriéme avril 1539; 3. *Charles*, Chevalier de Rhodes; 4. *Claude*, mariée à *Jean* du Feschal, Seigneur de Marboue & du Gripon, Capitaine du château de Caën; 5. *Françoise*, alliée à *Jean* Tranchelion, Seigneur de Palluau; & 6. *René* de Silly, Seigneur de Vaux, de Fontaine-Riant & de Gaspréе, Chambellan du Roi, Baillif d'Alençon, qui épousa *Renée* Le Beauvoisien, Dame de Fontaine-Riant, morte le quatriéme octobre 1541, dont il eut *Jeanne* de Silly, mariée en décembre 1535 à *Louïs*, Sire de Rabodanges; & *Jacqueline* de Silly, Dame de Gasprée, de Sainte-Colombe, &c. alliée à *Denys* d'Angennes, Seigneur de la Loupe, Valet-tranchant du Roi, morte le deuxiéme décembre 1552.

IV. François de Silly, Seigneur de Longray, du Fay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fut premier Ecuyer-tranchant en 1502, Baillif & Capitaine de la ville & château de Caën après son pére, en 1503, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Alençon, Gouverneur & Maître des Eaux & Forêts du païs d'Alençon & du Perche en 1512; Capitaine de l'Arriére-Ban en 1513, & de Chantilly en 1523. Il mourut au camp du Roi devant Pavie, le 21 novembre 1524, laissant trois filles, d'*Aimée* de la Fayette, Dame de Parcy & de Cérisay, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, & d'*Isabelle* de Polignac, à laquelle le Roi donna la Baronnie de l'Aigle, en considération des services qu'elle lui avoit rendus en la compagnie de la Duchesse d'Alençon, pendant sa prison & sa maladie à Madrid. Elle fut depuis Gouvernante de Jeanne, Princesse, puis Reine de Navarre, & vivoit en 1556. Ces filles furent, 1. *Anne*, Dame de Longray, de Parcy, &c. mariée en 1527, à *Jacques* de Goyon, Seigneur de Matignon, Ecuyer-tranchant du Roi, morte en 1551; 2. *Françoise*, Dame du Fay, de Cérisay, &c. mariée 1. à *Frédéric* de Foix, Grand-Ecuyer de Navarre: 2. à *Jean* de Bourbon, Vicomte de Lavedan; & 3. *Louïse* de Silly, Abbesse d'Almenesches.

B R A N C H E D E S S E I G N E U R S de Dampierre.

III. Nicolas de Silly, second fils de Jean, Seigneur de Longray, & de *Marguerite* d'Achey, fut Seigneur de Dampierre, &c. & l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi en 1485. Il épousa *Marie* Thézard, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Jean*, mort sans alliance; 3. *Pierre*, Abbé de Saint-André; 4. *Catherine*, mariée 1. à *Robert* Carbonel, Seigneur de Canisy: 2. à *Gallois* de Bailleul, Seigneur de Limbœuf; & 5. *Jeanne* de Silly, alliée à *N.* . . Seigneur de Corbiéres.

IV. François de Silly, Seigneur de Dampierre, de Malesherbes, &c. épousa en 1517, *Claude* de Mauny, Dame de Saint-Aignan au Maine, fille de *François*, Seigneur de Saint-Aignan, & de *Renée* de Ville-Blanche, dont il eut 1. *Jacqueline*, Dame de Dampierre & de Saint-Aignan, mariée à *George* de Guerchy, Seigneur de Vaux près de Melun, &c.; 2. 3. *Marguerite* & *N.* . . de Silly, mortes sans alliance.

B R A N C H E D E S S E I G N E U R S de Vautourneux.

III. Olivier de Silly, troisiéme fils de Jean, Seigneur de Longray, & de *Marguerite* d'Achey, fut Seigneur de Vautourneux, de Bures, de La Chapelle-près Séez, & vivoit en 1483. Il épousa *Jeanne* Foucher, fille de *François*, Seigneur des Herbiéres, & de *Catherine* de Châteaubriant, dont il eut 1. Louïs qui suit; & 2. *René* de Silly, Seigneur de La Chapelle, qui épousa en 1522, *Catherine* de Berziau, dont il eut *Louïs*, Seigneur de La Chapelle & de Vautourneux, après la mort de son cousin, mort sans enfans; & *Jeanne* de Silly, mariée 1. à *Jacques* Herfant, Seigneur de Bours: 2. à *Julien* de Bellenger, Seigneur de Vautourneux, à cause de sa femme.

IV. Louïs de Silly, Seigneur de Vautourneux, &c. épousa en 1512, *Jacquette* de Bueil, fille de *George*, Seigneur de Château-du-Bois, & de *Françoise* Des Touches sa premiére femme, dont il eut pour fils unique, *Jacques* de Silly, Seigneur de Vautourneux, mort sans postérité en 1555.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la Rocheguyon.

I. GAUTIER de Silly, l'un des Descendans de GAUTIER, Seigneur de Silly, dont il a été parlé au commencement de cet article, fut Seigneur de La Houlette, & épousa *Colette* de Buret, fille de *Jean*, Seigneur d'Agon & de Querquebus, & de *Jeanne* de Murdrac, dont il eut 1. BERTIN qui suit; 2. *Jacques*, Prieur de Saussseuse; & 3. *Jeanne* de Silly, mariée à *Jean* de Sainte-Marie, Seigneur d'Agneaux.

II. BERTIN de Silly, Seigneur de La Houlette, de Lespinay-sur-Odon, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Louïs XI, vivoit encore en 1506. Il avoit épousé *Marie*, Dame de la Rocheguyon, &c. veuve de *Michel*, Seigneur d'Estouteville, & fille de *Gui*, VII. du nom, Seigneur de La Rocheguyon, d'Auneau, de Rochefort, de Ronchevill̲e, &c. & de *Catherine* Turpin, *ainsi qu'il est remarqué au mot de* Rocheguyon. *Voyez* ROCHEGUYON. De cette alliance sortirent, 1. *Jacques*, Seigneur de la Rocheguyon, &c. mort sans alliance avant son pére; 2. *Louïs*, mort jeune; & 3. CHARLES qui suit.

III. CHARLES de Silly, Seigneur de la Rocheguyon, de Rochefort, &c. mourut le quatriéme août 1518. Il épousa en 1504, *Philippe* de Sarrebruch, Dame de Louvois, de Commercy, de Vénisy, de Montmirail, &c. fille aînée de *Robert*, Comte de Roucy & de Braine, Damoiseau de Commercy, & de *Marie* d'Amboise, dont il eut 1. *Nicolas*, Seigneur de la Rocheguyon, mort en Piémont le quatriéme octobre 1527; 2. Louïs qui suit; 3. *Catherine*, mariée en 1536, à *François* de Rohan, Seigneur de Gié; & 4. *Jacques* de Silly, Comte de Rochefort, Damoiseau de Commercy, Seigneur d'Auneau, de Montmirail, de Tresnay, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui en 1560 assista aux Etats d'Orléans, où il porta la parole pour la Noblesse, & mourut en 1570, sans laisser de postérité de *Madelaine* d'Annebaud, sa femme, morte en juin 1568, fille de *Claude* d'Annebaud, Amiral de France, & de *Françoise* de Tournemine.

IV. LOUÏS de Silly, Seigneur de la Rocheguyon, Baron de Louvois, &c. épousa le 16 février 1539, *Anne* de Laval, Dame d'Aquigny & de La Rochepot, fille de *Gui* XVI, Comte de Laval, de Montfort & de Quintin, & d'*Anne* de Montmorency, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *François* Chabot, Seigneur de Brion, Marquis de Mirebeau, &c. & 3. *Antoine* de Silly, Comte de La Rochepot, Baron de Montmirail, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, qui épousa 1. *Marie* de Lannoy, fille de *Louïs*, Seigneur de Morvilliers, & d'*Anne* de La Vieuville: 2. *Jeanne* de Cossé-Gonnor, veuve de *Louïs* Gouffier, Duc de Roanois, & fille d'*Artus* de Cossé, Seigneur de Gonnor, Maréchal de France, & de *Françoise* du Bouchet, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa seulement deux filles de la premiére, savoir, 1. *Françoise-Marguerite*, Dame de Commercy, mariée en juin 1604, à *Philippe-Emmanuel* de Gondy, Comte de Joigny, &c. Général des galéres de France; & 2. *Madelaine* de Silly, Comtesse de La Rochepot, Dame d'Atour de la Reine Anne d'Autriche, alliée à *Charles* d'Angennes, Seigneur Du Fargis, Ambassadeur en Espagne, morte en septembre en 1639.

V. HENRI de Silly, Comte de la Rocheguyon, Damoiseau de Commercy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, né le cinquiéme septembre 1551, épousa *Antoinette* de Pons, Marquise de Guercheville, Dame d'honneur de la Reine, fille d'*Antoine* de Pons, Comte de Marennes, &c. & de *Marie* de Montchenu. Après la mort du Comte de la Rocheguyon, elle prit une seconde alliance avec *Charles* Du Plessis, Seigneur de Liancourt, Comte de Beaumont, Chevalier des Ordres du Roi, &c. dont elle eut des enfans. De son premier mariage elle eut pour fils unique, FRANÇOIS qui suit.

VI. FRANÇOIS de Silly, Comte de la Rocheguyon, Damoiseau de Commercy, Marquis de Guercheville, &c. Chevalier des Ordres du Roi, fut nommé Grand-Louvetier de France en avril 1626, & exerça cet Office jusqu'à sa mort, arrivée au siége de la Rochelle, le 19 janvier 1628, sans laisser de postérité de *Catherine-Gilonne* de Matignon, morte en mars 1622, fille de *Jacques* de Matignon, Comte de Torigny, & d'*Eléonore* d'Orléans. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

* SILLY, village de Normandie dans l'Evêché de Séez, avec une Abbaïe de l'Ordre de Prémontrez, fondée en 1150 par les libéralitez de l'Impératrice Mathilde. Il est au nord de la ville de Séez, tirant vers l'ouest, & en est éloigné de trois à quatre lieues. * *Dict. Univ. de la France.* Jaillot & Frédéric de Witt, *Carte de Normandie.*

SILO, ville de Palestine dans la Tribu d'Ephraïm, où les Israelites mirent le tabernacle. * *Josué*, *l.* 18. *ch.* 1. Cette ville étoit dans un païs de montagnes. Selon Eusébe elle étoit éloignée de 12 milles de Sichem, mais S. Jérôme ne la met qu'à dix milles de cette ville; & tous ces deux Auteurs, la placent dans l'Acrabaténe. Du tems de S. Jérôme, Silo étoit détruite, & l'on n'y montroit plus que les restes de l'ancien autel. L'Arche demeura à Silo depuis l'an du monde 2560 jusques à l'an 2888. Réland présume que Pausanias a pris occasion de Silo de dire que Siléne, compagnon de Bacchus, étoit enterré dans la Palestine. Benjamin de Tudéle dit que l'on montroit à Silo le sépulcre de Samuel; cependant S. Jérôme n'en parle pas. * Rélandi *Palæstina*, *l.* 3.

SILO (Abronus) Poëte Latin, qui vivoit du tems de l'Empereur Auguste, fut Disciple de Porcius Latro, qui mourut l'an quatriéme avant Jesus-Christ. Il avoit un fils qui étoit Poëte aussi bien que lui. Sénéque *le Rhéteur* parle de l'un & de l'autre dans la deuxiéme de ses *Suasoires*, *Memini auditorem Latronis*, Abronum Silonem, *patrem hujus Silonis, qui Pantomimis fabulas scripsit, & ingenium grande non tantum deseruit, sed posuit, recitare carmen, in quo agnovimus sensum Latronis in his versibus,*

Ite, agite, ô Danai, magnum Pœana canentes,
Ite triumphantes, belli mora concidit Hector.

SILO, Prince Sarasin, régna sur le Royaume de Léon & des Asturies, dans le huitiéme siécle. Aurélio, qui avoit assassiné Froila son frére, donna sa sœur à ce Silo. Après la mort d'Aurélio, arrivée en 775, Silo gouverna huit ou dix ans, pendant la minorité d'Alfonse, fils de Froila. * Mariana, *Hist. Hispan.*

SILOE', fontaine de Jérusalem, a sa source au pié du mont de Sion, & se va joindre du côté occidental de la vallée de Josaphat, dans le torrent de Cédron. Il y a près de là une piscine ou un bain célébre par le miracle de l'Aveugle-né, qui recouvra la vue après s'y être lavé les yeux, que Jesus-Christ lui avoit couverts de boue detrempée avec sa salive. Le Roi Ezéchias fit rétablir cette fontaine, qui étoit fort considérable, à cause de la clarté & de l'abondance de ses eaux. Mais Joséphe remarque qu'avant l'arrivée de l'Empereur Titus, elle tarit, aussi bien que toutes les autres fontaines qui étoient aux environs de Jérusalem, & qu'elle ne recommença à couler que pendant le siége de cette ville. Les Sarasins se lavoient ordinairement dans cette fontaine, pour chasser la mauvaise odeur de leur corps; & les Turcs se servent encore de son eau pour éclaircir la vue, & pour guérir le mal des yeux. Nicéphore rapporte aussi que l'Impératrice Héléne fit faire plusieurs ouvrages d'Architecture pour l'ornement de cette fontaine. C'étoit près de cette fontaine qu'étoit la Tour de Siloé, dont parlé *S. Luc*, *ch.* 13. *v.* 4, & par la chûte de laquelle dix-huit personnes furent écrasées. * Eusébe Nieremberg, *de Terra Promissa*, *l.* 1. *c.* 48.

SILT, isle. *Voyez* SYLT.

SILVA. *Cherchez* SYLVA.

SILVAIN. *Cherchez* SYLVAIN.

SILVAIN, Dieu champêtre. *Cherchez* SYLVAIN.

SILVAIN (Saint) Evêque de Gaze, Martyr en Palestine dans le quatriéme siécle, étoit Prêtre de cette ville quand la persécution commença. Il confessa généreusement le nom de Jesus-Christ, & étant amené à Césarée, il fut condamné aux mines l'an 307. Il retourna quelque tems après à Gaze, & en fut élu Evêque; & il eut enfin la tête tranchée pour la Foi, sous l'empire de Maximin. * Eusébe, *de Mart. Palestin. c.* 13.

SILVAIN, Compagnon de S. Paul. *Voyez* SILAS.

SILVANO, bourg du Duché de Milan, est sur la petite riviére de Corone, à demi-lieue de son emboûchure dans le Pô, & à trois lieues de Tortone, vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

SILVANUS RADIUS, de l'Ordre de Camaldoli, Ecrivain du XVI siécle, étoit de Florence, & vivoit encore en 1580.

SILVANUS. *Voyez* KELLER (Jacques)

SILVANUS, Compagnon de S. Paul. *Voyez* SILAS.

* SILVATICUS (Jean-Batiste) a fait un Ouvrage, où il ne parle que des illustres Médecins de Milan, *in quarto*, à Milan 1607. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 131. *n.* 124. édit. d'Amsterdam, 1725.

SILVEIRA (Gonsalve) *Voyez* SYLVEIRA.

SILVERIUS, Pape, qui succéda à *Agapet* I, étoit de la Campagne de Rome, fils d'*Hormisdas*, & fut élevé au Pontificat en 536. On assûre que l'élection de Silverius se fit plutôt par l'autorité de Théodoric, Roi des Goths, que par les libres suffrages du Clergé Romain. Cependant le Diacre Libérat ne parle d'aucune violence, & marque seulement que quelques Prêtres qui lui avoient été contraires, approuvérent son élection, lorsqu'ils le virent ordonné, le 20 juin de l'an 536. L'Impératrice Théodora, femme de Justinien, avoit promis au Diacre Vigile de le faire Pape, & vit rompre ses mesures par l'élection de Silverius. Pour avoir un prétexte de le persécuter, elle lui demanda le rétablissement d'Anthyme, Patriarche de Constantinople, déposé par le Pape Agapet. Sur le refus de Silverius, elle ordonna à Bélisaire de le chasser de Rome, & de mettre en sa place Vigile, avec qui elle avoit concerté cette affaire. Bélisaire le fit accuser d'avoir voulu rendre la ville de Rome aux Goths; l'envoya en exil à Patare, ville de Lycie; & incontinent après il fit élire Vigile par le Clergé, qui n'osa, ou ne put contredire à ses volontez. Lorsque Silverius fut arrivé à Patare, l'Evêque de cette ville, indigné de voir ce saint Pape chassé de son Siége, vint trouver l'Empereur, & lui répresenta si fortement l'injustice de ce traitement, que Justinien commanda qu'on remenât le Pape en Italie. On lui obéït; mais Bélisaire le remit entre les mains des Partisans de Vigile, qui le reléguérent dans une isle déserte de la Mer de Ligurie, dite l'*Isle des Palmes.* Les Evêques lui écrivirent des lettres pour le consoler; & nous avons encore celle d'Amatus. Silverius, qui souffroit des incommoditez étranges dans son exil, fut visité vers l'an 539, par les Prélats de Fondi, de Fermo, de Terracine & de Minturne. Ce fut avec eux qu'il tint un petit Synode, où il prononça sentence d'excommunication contre Vigile, l'accusant d'avoir usurpé le Siége Apostolique. Il lui envoya ce jugement; & Vigile en fut si offensé, qu'il le fit resserrer plus étroitement pendant une année, au bout de laquelle ce bon Pape mourut de faim & d'ennui, le 20 juin de l'an 540. Dieu témoigna par divers miracles qui se firent à son tombeau, combien sa mort étoit précieuse à ses yeux. Vigile, par la mort de Silverius, demeura possesseur du saint Siége. * Libérat, *in Breviario.* Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal. & Martyrol. &c.*

SILVES, ville de Portugal. *Voyez* SYLVES.

SILVESTRE, I. de ce nom, Romain, fut élu Pape après

après Melchiade, le premier février de l'an 314. Aussi-tôt après son ordination, il envoya des Députez au Concile qu'on célébroit à Arles pour l'affaire des Donatistes, & en tint lui-même plusieurs à Rome. On tient que dans le premier Concile, assemblé en 315, il disputa contre les Juifs. Nous avons encore des Actes de cette dispute, que le Pape Adrien envoya depuis à Charlemagne; mais ils sont ou corrompus, ou tout à fait faux, au sentiment des plus habiles Critiques. Il envoya Vitus & Vincent, Prêtres de l'Eglise de Rome, avec Osius, Evêque de Cordoue, au Concile de Nicée, pour y assister en son nom. Le Cardinal Baronius a écrit qu'il approuva les décisions de ce Concile dans un Synode de 275 Evêques, qu'il assembla à Rome; mais c'est un fait supposé. Il mourut le 31 décembre de l'an 335, après avoir tenu le Siége Apostolique 21 ans, onze mois, & un jour. L'Histoire Pontificale lui attribue plusieurs Décrets. Nous ne parlerons point ici des faux Actes de ce Pape; de la lépre de Constantin; du bain de sang des petits enfans, qu'on lui avoit conseillé; de la prétendue donation faite par ce Prince au saint Siége; de l'apparition de saint Pierre & de saint Paul, qui lui commandérent de faire chercher Silvestre, caché dans une caverne du Mont-Soracte, lequel le guérit & le batisa. On sait assez que tout cela est fabuleux. Saint MARC succéda à Silvestre I. * Baronius, *in Annal.* Le Pére Morin, *Histoire de la délivrance de l'Eglise par Constantin*; & les Auteurs alléguez par Louïs Jacob, *in Biblioth. Pontif.*

SILVESTRE II, nommé auparavant *Gerbert*, François, & Moine dans l'Abbaïe d'Aurillac en Auvergne, & non pas dans celle de Fleuri, avoit une grande connoissance des Mathématiques & des Sciences les plus abstraites, & fut choisi par le Roi Hugues-*Capet*, pour être Précepteur de son fils Robert, qui lui succéda. Gerbert s'aquitta tout à fait bien de cet emploi; & fut élevé par Hugues à l'Archevêché de Rheims, l'an 992. En cette année, il fit dans un Synode un long Discours pour prouver que plusieurs Papes avoient été Antéchrists. Avant que d'être Archevêque de Rheims, il avoit été fait Abbé de Bobio en Italie par l'Empereur Othon I. Il exerça pendant quelque tems la charge de Chancelier de France. Cette dignité avoit été déja donnée à Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire. Gerbert en fut inquiété; & se voyant contraint de quitter ce Siége, il se retira en Allemagne auprès de l'Empereur Othon III, qui lui donna l'Archevêché de Ravenne l'an 997. Quelque tems après, le Pape Grégoire V étant mort, l'Empereur fit mettre Gerbert en sa place, l'an 999. Cette élection de Gerbert pour les Siéges de Rheims, de Ravenne & de Rome, donna sujet à ce vers très-connu de son tems,

Transit ab R Gerbertus ad R, fit Papa vigens R.

Il mourut le 12 mai de l'an 1003, comme il est facile de le prouver par son Epitaphe, qu'on voit dans l'église de S. Jean de Latran, & qui fut composée par le Pape Sergius IV, un de ses successeurs.

☞ Nous avons divers Ouvrages de ce Pontife, & entre autres, 149 Epîtres; la Vie de saint Adelbert, Archevêque de Prague; des Traitez de Géométrie, de Rhétorique, de Mathématique, de l'Astrolabe, &c. Ces connoissances passoient pour des prodiges dans le dixiéme siécle, qui étoit un siécle d'ignorance. Le Cardinal Bennon, ennemi des Papes, & quelques autres Auteurs de cette nature, ont pris de là occasion de dire que Silvestre II étoit Magicien; qu'il avoit fait un voyage en Espagne, pour y apprendre ces noires Sciences des Sarasins, qui y étoient très-savans; & que c'étoit par cet Art diabolique qu'il étoit parvenu à la Papauté. On ajoûte que le Démon lui promit qu'il ne mourroit point, qu'il n'eût célébré la Messe à Jérusalem; & qu'il mourut d'abord après avoir officié pontificalement dans l'église de sainte Croix de Jérusalem, qui est une des sept stations de Rome. Il y a sujet de s'étonner que Martin Polonus & Platine ayent donné dans cette fable; puisque Marianus Scotus, Glaber, Ditmar, Helgaud, Lambert, Herman Contractus, & divers autres, qui n'étoient pas éloignez du tems de Silvestre, n'en parlent point, & qu'au contraire ils donnent à ce Pape des Eloges très-pompeux. Aussi les méritoit-il; & il faut avouer que c'étoit un très-beau génie. Il avoit composé, par le moyen des Méchaniques, divers instrumens curieux, comme des orgues hydrauliques, ouvrage ingénieux, dont parle Guillaume de Malmesbury. JEAN XVII fut son successeur. * Baronius, *in Annal.* Ciacconius. Onuphre. Papire Masson & du Chêne, *in Vit. Pontif.* Glaber, *l.* 1. *c.* 4. Naudé, *Apologie des grands Hommes accusez de Magie.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Archiepisc. Rhemens.* Helgaud. Ditmar. Albéric, &c. *Biblioth. Germanique, tome* 6. *p.* 171.

SILVESTRE III, Antipape, nommé auparavant *Jean*, Evêque de Sabine, fut élu contre Benoît IX, l'an 1043 ou 1044. Après trois mois de siége, il fut chassé par la faction des Comtes de Frescati, & Benoît fut rétabli. * Baronius, *A. C.* 1044.

* SILVESTRE (Saint) douziéme Evêque de Besançon, vivoit dans le quatriéme siécle. Il s'étoit marié pour obéïr à ses parens, mais sa femme & lui gardérent la continence & se consacrérent à Dieu. Silvestre, étant élevé à l'épiscopat, fit bâtir à Besançon une nouvelle église, dédiée aux saints Martyrs d'Agaune, Maurice & ses compagnons. Dieu favorisa Silvestre du don des miracles. Sentant sa derniére heure approcher, il fit assembler son Clergé, monta sur son siége pontifical & y mourut. Sa Fête est marquée au dixiéme de mai dans les anciens Martyrologes de Besançon. Il fut fait Evêque à l'âge de 27 ans, & il est mort, âgé de 48 ans, en 396. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SILVESTRE, dit *de Prierio*, Général des Dominicains. *Cherchez* MOZZOLIN.

SILVESTRE (Israël) célébre Graveur, naquit à Nanci le 15 août 1621, de *Gilles* Silvestre, issu d'une bonne famille d'Ecosse, qui étant établie au commencement du XVI siécle dans la Lorraine, s'est divisée en plusieurs branches, qui ont passé en Bourgogne & en Allemagne. Sa mére *Elisabeth* Henriet, étoit fille de *Claude* Henriet, premier Peintre du Duc de Lorraine, qui s'est distingué particuliérement par la maniére de peindre sur les vitres. Cette alliance donna occasion à Gilles Silvestre de s'appliquer à la Peinture; & quoiqu'il fût déja âgé, il devint si amoureux de cet Art, qu'il y réüssit passablement. Israël son fils, à l'âge de dix ans, avoit déja reçu les Elémens du dessein, & commençoit à peindre; mais son pére étant mort d'une peste, dont la ville de Nanci fut infectée, il fut obligé, comme la plupart des Habitans, de déserter, & vint se refugier à Paris, où Israël Henriet, son oncle maternel, dont il portoit le nom, & qui n'étoit point marié, le reçut avec joye, & l'éleva comme son propre enfant. Il le fit d'abord dessiner à la plume, d'après les desseins de Callot. Cette maniére de dessiner en petit à la plume, n'étoit connue à Paris que depuis qu'elle y avoit été mise en vogue par Israël Henriet, qui s'étoit formé sur le goût de Callot: ce qui le fit fort estimer du Roi, auquel il donna plusieurs leçons, & de tous les grands Seigneurs de la Cour, qui se faisoient un plaisir de dessiner sous lui. Mais à quelque degré de perfection que l'oncle ait porté le talent de la plume, on peut dire que le neveu l'a surpassé de beaucoup; car s'écartant tout à fait de Callot, il se rendit original dans un autre genre, qui a été fort estimé. Il s'attacha uniquement à copier la nature, & à dessiner toutes les vues de Paris & de ses environs, qu'il grava ensuite à l'eau forte, avec un grand succès. Il fit depuis deux voyages à Rome, & en rapporta ce grand nombre de belles vues d'Italie que l'on a de lui, & dont tous les Curieux de l'Europe ont orné leurs cabinets. Enfin le Roi reconnoissant la rare capacité d'Israël Silvestre, l'employa pour dessiner & graver toutes les maisons royales, les places conquises par sa Majesté, & autres ouvrages qui sont aujourd'hui dans sa bibliothéque; & le fit Maître à dessiner de Monseigneur le Dauphin. Il fut aussi gratifié par sa Majesté de pensions considérables, & d'un logement au Louvre. Cet habile Dessinateur avoit épousé *Henriette* Sélincart, femme célébre par son esprit & par sa rare beauté, morte le premier septembre 1680, & enterrée à saint Germain de l'Auxerrois, où Israël Silvestre son époux lui fit élever un Monument de marbre blanc, sur lequel elle est réprésentée mourante, & peinte par M. le Brun: ce morceau passe pour le chef-d'œuvre de ce grand homme. Israël Silvestre ne fit que languir depuis qu'il eut fait cette perte; & après avoir mené longtems une vie particuliére, sainte & retirée, il mourut enfin âgé de 70 ans, le onziéme octobre 1691, laissant plusieurs enfans. * Félibien de S. George, *Histoire du tems.*

SILVESTRE, fils de Boleslas, l'un des quatre fils de Prédémir, Roi de Servie, fut élevé à Raguse, où Siva sa mére, qui étoit de cette ville, le fit conduire, lorsque le Tyran Léget fit mourir tous les Princes de la famille royale. Il fut rétabli dans tous les Etats de son ayeul aussi-tôt après la mort du Tyran; & son régne devint illustre par le soin qu'il prit d'appeller à sa Cour les plus habiles gens de Raguse; avec le secours desquels il donna des loix à ses peuples, qui jusqu'alors n'en avoient point eu de certaines. Les Ragusiens assûrent que ce Prince, qui les aimoit, leur donna trois isles, qui leur appartiennent encore aujourd'hui. * Orbino, *Royaume des Esclavons.*

SILVESTRIENS, Ordre Religieux, fut fondé dans le XIII siécle par *Silvestre*, auquel on donne le nom de Saint. Il étoit natif d'Osimo dans la Marche d'Ancone; & son pére étoit sorti de l'ancienne famille des Gazolins. Après avoir étudié la Jurisprudence, il s'appliqua à la Théologie, & y réüssit si bien, que son Evêque le fit Chanoine & Théologal de son église. Il en soutint les fonctions en prêchant plusieurs années avec succès; mais touché de Dieu, il se retira à l'âge de 50 ans dans une solitude à 30 milles d'Osimo, & y vécut dans une austérité pareille à celle des anciens Solitaires. Son exemple y attira tant de personnes, qu'il fallut dans la suite en former un corps, qu'il mit sous la Régle de S. Benoît, à laquelle il ajoûta quelques Constitutions particuliéres. Il établit sa premiére maison sur une montagne déserte & inhabitée, nommée *Montefano*, dans la Marche d'Ancone. Le Pape Innocent IV confirma son Institut, & lui donna en 1248, dans Rome, une maison qui subsiste encore sous le nom de *Saint-Jacques au delà du Tibre.* Ce pieux Instituteur mourut le 26 novembre 1267, âgé de 90 ans, dans son monastére de Fabriano en la Marche d'Ancone. * Hermant, *Hist. des Ordres Religieux, tome* 2.

SILVIA. *Cherchez* SYLVIA.

SILVIUS POSTHUMUS. *Voyez* SYLVIUS POSTHUMUS.

SILVIUS TIBERINUS. *Voyez* TIBERINUS.

SILVIUS. *Voyez* SYLVIUS.

SILVIUS (Enée ou Enéas) Roi des Latins. *Voyez* SYLVIUS (Enéas)

SILVIUS (Enée ou Enéas Silvius, Pape) *Voyez* PIE II.

SILVIUS ou DU BOIS. *Cherchez* BOIS (Jean Du) ou SYLVIUS.

SILURES, ancien peuple Breton du tems de Jules César. Il habitoit au midi du païs de Galles. C'étoit le peuple le plus vaillant & le plus puissant des Bretons. César n'en put venir à bout ni par la clémence ni par la sévérité. Leurs forces étoient si considérables qu'il fallut faire marcher les Légions contre eux pour les réduire. Ils avoient à leur tête Cataractus, leur Roi, fameux par ses grands exploits & généralement estimé parmi ses compatriotes, qui le regardoient comme le plus grand Capitaine que

que la Bretagne eût jamais eu. Ostorius livra bataille aux Bretons, & Cataractus fut fait prisonnier & envoyé à Rome. Il parla à l'Empereur en ces termes au rapport de Tacite. „ Si ma „ modération avoit été aussi grande que ma naissance ou ma „ fortune, Rome me verroit aujourd'hui son allié, & non pas „ son captif; & peut-être n'auroit-elle pas refusé de mettre au „ nombre de ses amis, un Prince qui commandoit à plusieurs „ peuples. L'état donc où je me vois aujourd'hui est autant „ indigne de moi, qu'il est glorieux pour vous. J'ai eu armes, „ chevaux, équipages, grandeurs, revenus. Ne trouvez pas „ étrange si possédant ces choses, qui font l'objet de l'adoration „ des hommes, j'ai tâché de les défendre. Puisque vous vou- „ liez tout avoir, il falloit bien ou conserver par les armes ce „ que je possédois, ou me résoudre à tout perdre. Si je m'étois „ soumis d'abord, votre gloire & mon infortune seroient ense- „ velies dans un silence éternel; & l'oubli suivroit mon suppli- „ ce. Mais après avoir rendu votre nom fameux par ma défaite „ si vous me conservez la vie, je ferai à jamais un exemple de „ votre clémence & de votre générosité. " L'Empereur touché de ce discours pardonna aux captifs, & leur fit ôter leurs chaînes. Malgré les avantages d'Ostorius, les Silures ne voulurent point se soumettre. Ils étoient sur tout irritez de ce que l'Empereur avoit dit que la Bretagne ne seroit jamais tranquille, jusqu'à ce qu'on les eût transportez dans un païs étranger, comme on l'avoit pratiqué à l'égard des Sicambres. Les Silures surprirent donc deux cohortes, que l'avarice des Chefs & le désir du pillage avoit fait trop engager dans le païs ennemi. Ayant battu ces cohortes il tâchérent de porter tous les autres peuples à la revolte, en leur envoyant une partie des dépouilles des captifs qu'ils avoient fait. Ostorius mourut de déplaisir de ne se voir pas en état de terminer la guerre dans la Bretagne. Aulus Didius, qui lui succéda, arrêta les progrès des Silures, qui s'étoient jettez sur les frontiéres de la province Romaine. Enfin, ils furent soumis par Frontinus. * De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angl. tome* 1. *p.* 12 *& suiv.*

S I M.

SIMANCAS (Jacques) Evêque de Badajoz, Espagnol, professa pendant quelques années le Droit Canon & Civil dans l'Université de Salamanque. Depuis, il fut Conseiller du Roi à Valladolid, & parvint à l'Evêché de Badajoz. Il étoit fort savant dans la Théologie, aussi-bien que dans le Droit, & a beaucoup écrit sur l'une & sur l'autre Science. Ses Ouvrages les plus considérables sont, *De Republica administranda; De Dignitate Episcopali*; *De Catholicis Institutionibus.* * *Biblioth. Hispan.*

SIMANCAS, petite ville d'Espagne. Elle est dans le Royaume de Léon, sur le Douro, à deux lieues de Valladolid, vers le Couchant. Il y a dans Simancas un ancien château nommé *Archivo Real;* parce qu'il renferme les Archives du Royaume de Léon. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIMARI, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ultérieure sur l'Alli, près du Golfe de Squilace, entre la ville de Cantazaro, & celle de Belcastro. * Maty, *Diction. Géogr.*

SIMAU ou SINAU, petite ville épiscopale de la Natolie propre en Asie. Elle est près de la riviére de Sangari, à treize ou quatorze lieues de Nicée, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIMBERSKA GORA, ville de la Tartarie dans la province dite *Nagais.* Elle est ancienne & appartient au Grand Duc de Moscovie. La situation de cette place est fort avantageuse, l'air y est doux & la vue assez agréable. Le Grand Tamerlan la détruisit, & son coup d'essai fut de se rendre les Moscovites tributaires de 100000 ducats, après leur en avoir fait payer 300000 autres pour les frais d'une guerre, où ils s'étoient engagez par un pur droit de bienséance, & sans avoir reçu aucune injure de leurs voisins, qui sont en deçà de Casan & d'Astracan, & qui eurent recours à la protection de ce Prince. Jean Struis, dans son *troisiéme Voyage*, *ch.* 11, dit qu'en l'an 1660 la tempête ayant arrêté en ce lieu-là le vaisseau où il étoit, sans qu'on osât lever l'ancre, il alla se promener aux environs, avec quelques-uns du même vaisseau. Etant arrivez sur la montagne d'Arbuchim, où il rapporte qu'il y a eu autrefois une ville de même nom, ils y trouvérent une grosse pierre, qui n'avoit rien de considérable qu'une Inscription en caractéres à demi usez. Un Moscovite vint à bout de les déchifrer & y lut, *Qui que tu sois qui as le bonheur de me rencontrer, sache que ta fortune est faite, si tu as la force de m'ébranler.* Quelques-uns ne crûrent pas la chose impossible, & au péril d'être trompez, ils employérent quelque tems à rouler la pierre de l'autre côté. Le fruit de leur peine fut d'y trouver ces autres paroles, *Ce n'est pas la premiere fois que tu as pris de la peine inutilement.* Le terroir leur parut fertile dans tous les endroits où la curiosité les conduisit. Cependant il étoit désert & n'avoit point été habité depuis que Tamerlan y avoit tout mis à feu & à sang pour se venger des Moscovites, qui avoient pillé & brûlé une de ses villes frontiéres. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SIMCHA. *Voyez* SIME'ON LUZATI.

SIME'ON, second fils de *Jacob* & de *Lia* ou *Léa*, étoit né l'an 2278 du monde, le 1757 avant Jesus-Christ, & eut beaucoup de part à la défaite des Sichémites, dont le Roi avoit enlevé sa sœur Dina. Il fut un de ceux que Jacob envoya en Egypte chercher du blé. Joseph le retint pour ôtage jusqu'à ce que ses autres fréres eussent amené Benjamin. On ne convient point des motifs qui portérent Joseph à en user de la sorte avec Siméon. Quelques Auteurs prétendent que c'est à cause qu'il avoit eu plus de part que ses autres fréres à l'insulte qu'ils firent à Joseph; mais outre que ce seroit supposer dans ce Patriarche une vengeance & un ressentiment qui paroît blesser la charité convenable à un Juste, d'ailleurs on ne rapporte aucune preuve certaine de cet événement. Plusieurs assurent, avec aussi peu de preuve, que Siméon s'offrit lui-même à subir cette peine. Il laissa une postérité très-nombreuse, à laquelle on n'assigna qu'un Canton dans la Tribu de Juda, & quelques terres qu'elle fut obligée d'aller chercher sur les montagnes de Séhir & dans le Désert de Gader. Le crime de Zamri ou Zimri attira la malédiction sur la Tribu de Siméon, qui est la seule que Moïse ne bénit point en mourant. Quoiqu'elle fût composée de 59000 combattans, lors de la sortie d'Egypte, il n'en entra néanmoins que 22000 dans la Terre de Canaan. Siméon mourut âgé de 120 ans, l'an 2398 du monde, le 1637 avant Jesus-Christ. * *Genése*, *ch.* 29 *& suiv. &* 49. *Nombres*, *ch.* 25. *v.* 14: *ch.* 26. *v.* 14. *Deuteronome*, *ch.* 27. *v.* 12. Torniel, *in Annal. Vet. Test.*

SIME'ON, qui étoit appellé *Niger*, étoit un Chrétien de l'Eglise d'Antioche, lequel avoit le don de prophétie, & dont il est fait mention, *Actes*, *ch.* 13. *v.* 1.

SIME'ON, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs, étoit pére de Jean, & ayeul de Matathias, pére des Machabées. Il en est parlé I. *Machab. ch.* 2. *v.* 1.

SIME'ON, fils de Juda, & pére de Lévi, fut un des ancêtres de Joseph, l'époux de la sainte Vierge, mére de Jesus-Christ. * *Luc. ch.* 3. *v.* 30.

SIME'ON, qui étoit un homme juste & craignant Dieu, fut assuré par le Saint Esprit, qu'il ne mourroit point sans voir le Rédempteur d'Israël. Il vivoit dans l'attente d'un si grand bien, & demeuroit presque toûjours dans le temple. L'Esprit de Dieu l'y conduisit, lorsque la sainte Vierge y entra le jour de sa Purification, portant le Sauveur du monde. Ce fut alors qu'il chanta un Cantique de louange, où il témoigna à Dieu sa reconnoissance, & prophétisa à la sainte Vierge ce qui arriveroit. * *Luc. ch.* 2. S. Jérôme, *de Script. Eccl.* Eusébe.

SIME'ON, dit *le Frére du Seigneur*, étoit fils de Cléophas, surnommé *Alphée*, frére de Salomé, femme de Zébédée, & de Marie, sœur de la sainte Vierge, & fut élu Evêque de Jérusalem après saint Jacques, l'an 62 de Jesus-Christ. S. Epiphane dit qu'il reprocha aux Juifs la mort de saint Jacques; mais Hégésippe attribue ces reproches à un Récabite. Il y a de l'apparence que Siméon sortit de Jérusalem avec tous les autres Chrétiens, quand cette ville fut assiégée par les Romains; qu'il se retira à Pella, au delà du Jourdain, & que, quand la guerre fut passée, il revint à Jérusalem, & gouverna cette Eglise, jusqu'à l'empire de Trajan, sous lequel, au rapport d'Hégésippe, cité par Eusébe, Siméon ayant été déféré à Atticus, Gouverneur de la Palestine, après avoir souffert divers tourmens, il fut condamné à la mort, & crucifié à l'âge de six-vints ans, après avoir gouverné l'Eglise de Jérusalem pendant plus de 40 ans, la dixiéme année de Trajan, & la 107 de Jesus-Christ selon la Chronique d'Eusébe, qui est le monument le plus digne de foi que nous ayons sur ce sujet. Il eut Juste pour successeur. * Eusébe, *in Chron. & Hist. l.* 3. Dodwel, *Dissert. de Jure Laicor. Sacerd. l.* 3. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du premier siécle.*

SIME'ON, Patriarche de Jérusalem, gouvernoit cette Eglise sur la fin du onziéme siécle, lorsque cette ville fut prise par les François sous Godefroy de Bouillon.

SIME'ON, surnommé *le Foulon*, autrement *Gnaphée*, fut Archevêque de Séleucie & de Ctésiphonte, deux villes royales de la Perse, éloignées seulement de dix lieues l'une de l'autre. Il vivoit sous l'empire de Dioclétien, & fut accusé faussement auprès de Sapor, Roi de Perse, d'avoir trahi la Religion & l'Etat. Sapor, s'étant trop facilement laissé persuader, mit de grands impôts sur les Chrétiens, pour les contraindre de quitter leur Religion, s'ils vouloient se retirer de ce misérable état. Il fit mourir tous les Prêtres, abattit les églises, & prit tous les biens qui leur appartenoient. Ensuite il se fit amener Siméon comme Traître, & lui commanda de l'adorer, & en même tems d'adorer le Soleil; mais ce saint Evêque lui témoigna l'horreur qu'il avoit de cette impiété & de cette idolâtrie: ce qui fut cause qu'il fut mis en prison, où sa constance n'ayant pu être ébranlée, il fut mené au supplice, avec quatre-vints-dix-neuf autres Martyrs, qu'il vit mourir avant lui, & qu'il exhorta à souffrir généreusement la mort pour la Foi. Il la souffrit lui-même, en rendant graces à Dieu, en l'année 343. * Eusébe, *Hist. Eccl.*

SIME'ON, surnommé *Stylite*, du mot Grec Στύλη ou Στύλος pris de la colomne sur laquelle il a vécu, célébre Anachoréte d'Antioche, naquit dans le petit bourg de Sisan, sur les confins de la Cilicie & de la Syrie, dans le quatriéme siécle. Son pére, qui étoit Berger, l'obligea de passer sa jeunesse dans le même emploi; mais le fils ayant atteint l'âge de 13 ans, entra dans un monastére, où l'austérité de sa vie lui attira de si puissans ennemis, qu'il fut obligé d'en sortir au bout de deux ans. Il alla ensuite se cacher dans une cabanne près du bourg de Télanisse, & y resta trois ans, d'où il sortit pour s'établir sur le haut d'une montagne de Syrie, & demeura sur une colomne élevée de trente-six coudées, dans des exercices d'une continuelle pénitence. Il passoit les nuits en oraison, & partageoit sa journée entre les saints discours qu'il faisoit à ceux qui le venoient consulter, les guérisons admirables de toutes sortes de maladies, & grand nombre de génuflexions qu'il faisoit. On dit que quelqu'un ayant entrepris de les compter, & étant venu jusqu'à 2000, se lassa & ne passa pas outre. Siméon faisoit des actions si surprenantes, que sa renommée vola bientôt par tout le monde. L'Empereur Léon voulut savoir ses sentimens touchant les décisions du Concile de Chalcédoine. Siméon lui récrivit qu'il recevoit la définition faite par les 600 Péres assemblez en ce Concile. Cette lettre s'est perdue, & nous n'avons que celle qu'il en-

voya

voya à Bafile, Archevêque d'Antioche, où il fe nomme un *ver vil & abjet*, *& l'avorton des Moines*, lui qui en étoit l'exemple. Il paffa plufieurs Carêmes fans manger prefque aucune chofe ; & au milieu de ces auftéritez, il vécut plus de 69 ans, & mourut l'an 461 ou 462. On apporta fon corps à Conftantinople, où l'Empereur Léon fit bâtir une magnifique églife en fon honneur. Outre la lettre dont nous avons parlé, on lui en attribue une autre de la Mort: nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, *Sermo breviffimus de morte complectente fuum deceffum* ; mais on la croit d'un autre Siméon *Stylite*, qui a vécu fous l'empire de Juftinien. * Evagre, *Hift. l.* 1. Théodoret, *c.* 26. Eulogius, rapporté par Photius, *Cod.* 230. Cédréne. Glycas. Nicéphore. Métaphrafte, &c. & entre les Modernes, Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Bollandus, *cinquiéme janvier.* Bellarmin, *de Script. Ecclef. &c.* Baillet, *Vies des Saints*, 15 *janv. Nouvelles Vies des Saints*, imprimée chez Lottin 1730.

S I M E'O N *Stylite*, dit *le Jeune*, vivoit dans le fixiéme fiécle, & eft nommé dans le Martyrologe Romain au 12 feptembre. Nous voyons une de fes lettres, citée dans le fecond Concile de Nicée, *Acte* 5. * Evagre, *l.* 5. *c.* 22. Jean Mofch parle auffi d'un autre Siméon, *Prat. fpirit. c.* 57.

S I M E'O N, furnommé *Salo*, c'eft à dire, *infenfé*, demeuroit à Eméfe en Syrie, où il cachoit, fous les apparences d'une folie affectée, les grandes vertus dont il étoit doué. * Evagrius, *Hift. Eccl. l.* 4. Surius, *premier juillet.*

S I M E'O N M E'T A P H R A S T E, ainfi nommé, parce qu'il avoit écrit les Vies des Saints, dans un ftile diffus & orné, vivoit dans le dixiéme fiécle fous Léon *le Philofophe*, & fous Conftantin *Porphyrogénéte* fon fils. Il étoit de Conftantinople, & s'éleva par fa naiffance & par fon mérite, aux emplois les plus confidérables. Il fut même Sécretaire des Empereurs, & eut le département des affaires étrangéres: ce qui a été ignoré par Hofpinien, par Simler & par quelques autres, qui le traitent de Maître d'Ecole, de commun & de miférable Pédant, *trivialis Ludimagifter.* Métaphrafte écrivit la Vie des Saints, dont nous avons diverfes Traductions en Latin, dans Lipoman, dans Surius, &c. On dit qu'ayant été envoyé par l'Empereur en l'Ifle de Créte que les Sarafins venoient de furprendre, le vent contraire jetta fon vaiffeau dans celle de Pharos. Il y rendit vifite à un célébre Anachoréte, qui lui apprit la Vie de fainte Théoctifte, Vierge de Lesbos, & le pria de la mettre par écrit. Siméon le fit; & ayant trouvé du plaifir dans ce travail, il fe vit infenfiblement engagé à le continuer, tel que nous l'avons, traduit en Latin ; car il n'a jamais été imprimé en Grec. Il rapporte fouvent des chofes qui témoignent qu'il étoit crédule; ou pour parler le langage du Cardinal Bellarmin, il les rapporte, non pas telles qu'elles étoient, mais telles qu'elles devoient être. Au refte, Siméon *Métaphrafte* étoit célébre dans l'Eglife Gréque, felon le témoignage qu'en porta au Concile de Florence, André Evêque de Rhodes. *Confultez* l'Eloge que nous avons de lui en profe & en vers, compofé par Michel Pfellus. * Surius. *ad diem* 27 *novemb.* Baronius. Poffevin & Bellarmin. Bollandus, *præf. in Vitas Sanctorum*, *c.* 1. §. 3. Voffius, *de Hift. Græc. l.* 2. *c.* 25. Léo Allatius, *Differt. de Pfellis.*

S I M E'O N, furnommé *le Jeune*, Abbé du monaftére de Xérocerce, a été un des grands Myftiques du XI fiécle. Il ne faut pas tomber dans la faute du Pére Gretfer, & de quelques autres Auteurs, qui ont confondu ce Siméon *le Jeune*, avec SIME'ON Métaphrafte. Il eft dit *le jeune Théologien*, pour le diftinguer de faint Grégoire de Nazianze, qu'on a furnommé par excellence, *le Théologien.* C'eft lui qui a écrit trente trois Homélies de la Foi, & des vertus chrétiennes & religieufes, que le Pére Pontanus a traduites en Latin & a publiées avec plufieurs autres Ouvrages Afcétiques, où l'on trouve les principes des Héfycaftes ou Quiétiftes de ce tems-là. Il étoit Prêtre & Supérieur du monaftére de S. Mamas de Conftantinople, bâti dans un endroit des murailles, dit *Xérocerce*, & a vécu jufqu'après l'an 1150. Il fut mis en prifon fur la fin de fa vie. On le croit Auteur de l'opinion des Moines Grecs, qui ont cru que la lumiére qui parut fur la montagne du Tabor, étoit la lumiére incréée & éternelle de la Majefté divine. * Aubert le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. du XI fiécle.*

S I M E'O N - M A G I S T E R ou L O G O T H E'T A, eft Auteur d'une Chronique, & de vint-quatre Oraifons tirées des Oeuvres de faint Bafile de Céfarée, que Siméon de Maillé, Archevêque de Tours, traduifit en Latin dans le XVI fiécle. Il vivoit fur la fin du X fiécle.

S I M E'O N, Archevêque de Theffalonique, vivoit au commemcement du XV fiécle, & fe rendit également recommandable par fa vertu & par fa doctrine. Son principal Ouvrage eft un Traité de la Liturgie, donné par le Pére Goar. Il avoit encore compofé un Ouvrage contre les Héréfies, & plufieurs autres Ouvrages qui fe trouvent manufcrits dans la Bibliothéque des Péres. Il mourut l'an 1429. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XV fiécle.*

S I M E'O N de D U R H A M, ou *Dunelmenfis.* *Voyez* D U R H A M (Siméon de)

S I M E'O N, nommé *Etienne* par les Grecs, fils de *Néeman*, Roi de Servie, fuccéda à *Thiomile* fon frére l'an 1190, & prit le titre de Roi de Rafcie. Son régne fut paifible, mais de peu de durée. Il avoit eu trois fils avant que de régner, *Etienne*, *Vult*, & *Rafc.* Les deux premiers lui fuccédérent; le troifiéme ayant embraffé la profeffion monaftique, fut appellé *Saba.* Les peuples de Dalmatie honorérent fa mémoire; mais Sinan Baffa fit brûler fes Reliques l'an 1515. Siméon devenu Roi, époufa Eudocie, niéce de l'Empereur Ifaac l'Ange. Il n'en eut point d'enfans, & après fa mort il fe retira dans un monaftére, vers l'an 1198. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

S I M E'O N, fils de Jochaï, Rabbin fameux, que les Juifs confidérent comme le Prince des Cabbaliftes, vivoit au commencement du fecond fiécle, & avoit été, à ce que l'on croit, Difciple du célébre Akiba. Il eft Auteur du livre intitulé *Zobar*, c'eft à dire, *la Lumiére.* Il y en a qui l'attribuent aux Difciples de Siméon, ou à fon fils Eliézer, quoique l'on convienne qu'il ne renferme que ce que Siméon a enfeigné. Voici ce qu'en dit l'Auteur du *Jucbafin* dans un paffage que Morin rapporte dans fes *Exercitationes Biblicæ*, *Cognominarunt librum Zobar de nomine ejus* (fcilicet Simeonis Jochaï) *licet illum non compofuerit*, *fed Difcipuli ejus*, *& filius ejus Eliezer*, *ut Difcipuli Difcipulorum ejus compofuerunt eum juxta id quod ab eo acceperant.* Il y a différens jugemens fur l'excellence de cet Ouvrage, que plufieurs regardent comme très obfcur. Il y en a cinq éditions. La prémiére a été faite à Mantoue en 1560, & la cinquiéme à Amfterdam en 1714. Il y a quelques parties du *Zobar* qui ont été traduites en Latin. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa.*

S I M E'O N, fils de Zémachduran, Rabbin, floriffoit environ l'an 1391. Il a paru dans quelques villes d'Afrique, où il étoit paffé d'Efpagne. Il a écrit, *Obef Mifchpat*, c'eft à dire *Celui qui aime le jugement* ; (c'eft un Commentaire fur Job, imprimé à Venife en 1590) *Zobar Harakiang*, c'eft à dire, *la Lumiére du Firmament; Magen Avot*, c'eft à dire, le *Bouclier des Péres* ; (C'eft un Commentaire fubtil fur la Gémare.) *Des Queftions & des Réponfes.* * J. C. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa.* Bafnage, *Hift. des Juifs*, *&c. tome* 5. *p.* 1745.

S I M E'O N L U Z A T I ou R. S I M C H A, Rabbin du XVII fiécle. Il publia à Venife en 1638, fon *Socrate*, dans lequel il montre que les plus grands génies font foibles, & s'égarent fouvent quand ils ne font pas conduits par la révélation. Il compofa auffi un Traité fur l'état préfent des Juifs. Voici comment il en parle. „ Il eft difficile, *dit-il*, de marquer pré- „ cifément le nombre des Juifs qui font aujourd'hui difperfez „ en tant de lieux. On ne peut pas dire des nouvelles certaines „ des dix Tribus, & on ne fait où elles font. Il y a une affez „ grande quantité de Juifs dans la Perfe, quoiqu'ils y ayent „ peu de liberté. L'Empire du Turc eft leur principale retraite. „ Il y en a plus à Conftantinople & à Salonichi qu'en aucun au- „ tre lieu. On en compte plus de 80 mille dans ces deux villes, „ & plus d'un million dans les Etats du Grand Seigneur. Un „ grand nombre de Pélerins fe rendent à Jérufalem de tous les „ coins du monde, & on y envoye des fommes confidérables „ pour nourrir les pauvres & entretenir les Académies. On „ en trouve beaucoup en Allemagne; mais ils font plus nom- „ breux en Pologne, en Lithuanie & dans la Ruffie. C'eft là „ qu'ils ont des Académies & des Difciples par milliers, les- „ quels étudient les Loix Civiles & Canoniques, parce que les „ Juifs y ont droit de juger les procès civils & criminels, qui „ fe forment dans la nation. Il n'y a pas tant de Juifs parmi „ les Proteftans, quoiqu'on les traite avec beaucoup de dou- „ ceur à Rotterdam, à Amfterdam & à Hambourg. Tous les „ Princes d'Italie reçoivent les Juifs & les favorifent, & il y „ en a pour le moins vint-cinq mille dans ce païs-là. Fez & „ Maroc, & les autres villes voifines, qui ne font pas foumifes „ au Turc, en renferment un nombre d'autant plus grand, „ qu'on peut s'y retirer d'Efpagne & de Portugal dont elles ne „ font pas éloignées. Il y a d'autres lieux d'Afrique fur les „ bords de la mer qui font auffi peuplez de Juifs. " * Bafnage, *Hift. des Juifs*, *&c. tome* 5. *p.* 2034. *&c.*

S I M E'O N B A R T S E'M A H, Rabbin, a compofé un Commentaire fur le livre de Job, fous le titre de *Sepher beth mifpat*, c'eft à dire, *livre de la maifon de Jugement*, qui a été imprimé à Venife. M. Simon a remarqué qu'il y a au commencement de ce Commentaire une longue préface, où l'Auteur rapporte la plupart des opinions des Juifs touchant le livre de Job.

S I M E'O N G I A R M Æ C H I T A, Rabbin, à qui Ebed Jefu, *dans fon catalogue*, attribue une Traduction de la Chronique d'Eufébe, en Langue Syriaque.

S I M E'O N H A D D A R S A N, c'eft à dire, *Siméon le Prédicateur*, célébre Rabbin, a compofé un Commentaire fur toute la Bible, fous le titre de *Jalcut Hattbora.* M. Simon dit que c'eft un recueil des Explications morales & allégoriques des Docteurs Juifs, fur toute l'Ecriture ; que ce recueil a cela d'utile, qu'on peut voir en peu de tems les différentes maniéres dont les anciens Juifs ont expliqué la Bible dans le Talmud, dans les livres Siphrinéïtes, Tanhuma, Megilla; & en un mot, dans les vieux Médrafcim, ou Commentaires allégoriques; mais il ajoûte en même tems, que ces fortes d'Ouvrages ne peuvent prefque fervir qu'à des Prédicateurs Juifs: parce qu'ils font entiérement inutiles pour le fens littéral de l'Ecriture. Buxtorf a auffi parlé du livre de ce Rabbin, dans fa Bibliothéque Rabbinique. Ce livre, qui eft divifé en deux parties, dont la prémiére contient le Pentateuque & la feconde tous les autres livres facrez, fut imprimé pour la prémiére fois à Theffalonique en 1521. Il a été réimprimé plufieurs fois. La derniére édition eft de Francfort fur l'Oder en 1709. Conftantin L'Empereur, en a traduit quelque chofe. * J. C. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa.*

S I M E'O N (Gabriel) de Florence, paffa une partie de fa vie en France, & particuliérement à Lyon, où il fut eftimé bel Efprit, vers le milieu du XVI fiécle. C'étoit fans contredit un homme curieux, & qui avoit du goût pour les belles chofes, comme on s'en peut affûrer par toutes les eftampes qu'on voit dans fes livres, qui bien qu'en bois feulement, font tout à fait agréables à la vue, & d'une propreté qui enchante. Ayant fait un voyage l'an 1557, en Italie, il y recueillit des Infcriptions, des Médailles, & d'autres Monumens de l'Antiquité ; & les ayant fait graver, il publia l'année fuivante à Lyon des Remarques pour en donner l'intelligence. Comme ces curiofitez étoient alors peu communes en France, le Public reçut

fort bien, & le livre de Siméon, & la Traduction Françoife qui en parut la même année fous le titre d'*Illuftres Obfervations Antiques*, *&c.* Il donna auffi dans fa Langue naturelle une Defcription de la Limagne d'Auvergne, qu'Antoine Chappuys publia en François l'an 1561; un Traité de l'Origine & de la fucceffion de la Maifon de Ferrare, & quelques autres Ouvrages: mais on ne fait pas bien quand il mourut.

SIME'ONI ou DE SIME'ONIBUS, Poëte. *Cherchez* GASPAR.

SIMIES ou LES SINGES, deux ifles de l'Archipel, vers l'Afie, font féparées de la Terre-ferme de la Natolie par un petit canal. Elles produifent des vins délicieux, dont les Habitans font quelque trafic; & nourriffent quantité de chévres fauvages. Les Anciens appelloient la plus grande *Sime* ou *Syme*. * Pline. Bofchini, *Archipelago.*

SIMISO, ville archiépifcopale de la Turquie en Afie. Elle eft dans la Natolie propre, fur la Mer Noire, à trente trois lieues de Sinope, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIMLER, (Pierre) de Rhynaw. Il fut Prieur de Cappel, & Adminiftrateur de l'Ecole qui y étoit. Il embraffa la Réformation & ce fut à fa follicitation que le Magiftrat de Zurich rétablit à Cappel l'Ecole, qui avoit été détruite par la guerre de 1531. On y mit quatre Ecoliers pour y être entretenus aux dépens de la maifon, avec d'autres qui y furent nourris aux dépens de leurs parens. L'an 1541, Simler quitta l'adminiftration de cette Ecole pour prendre un Miniftére dans le Freyampt, avec la dignité de Doyen de ce païs-là. Il y mourut le neuviéme juillet 1557, âgé de 71 ans. Il laiffa un fils, qui fe rendit célébre, & qui fuit. * Ruchat, *Hift. de la Réformation*, *&c. tome* 4. *p.* 337.

SIMLER, (Jofias) fils du précédent, naquit à Cappel le fixiéme novembre 1530. En 1544, il alla étudier quelque tems à Zurich fous Henri Bullinger, fon parrain. Il fe rendit en 1546 à Bâle, où il étudia pendant une année la Philofophie & les Mathématiques. De là il fe rendit en 1547 à Strasbourg, où il paffa deux ans dans les études. Etant de retour à Zurich en 1549, il commença à enfeigner dans l'Eglife & dans le Collége. Il faifoit fouvent les Leçons de Mathématique à la place de Gefner. En 1552, on lui donna la Profeffion du Nouveau Teftament, qu'il remplit avec fuccès. On le donna pour Diacre à l'Eglife de S. Pierre en 1557; & en 1563, il fuccéda à Pierre Martyr. Il avoit une mémoire fi heureufe que fur le champ il répondoit en Allemand & en Latin à ce qu'on lui demandoit, comme s'il s'y fût préparé avec foin. Il fembloit qu'il favoit par cœur la Bibliothéque de Gefner, rendant raifon de tous les Auteurs & de tous les livres dont il eft fait mention dans cet Ouvrage. Il étoit favant non feulement en Théologie, mais auffi dans les autres Sciences, & il avoit fait de fi grands progrès dans les Mathématiques fans le fecours d'aucun Maître, que Ramus étant venu à Zurich, ne pouvoit fe laffer de l'admirer. Il avoit commencé l'Hiftoire de la Suiffe, mais il ne put pas l'achever. Il a éclairci les Mathématiques par des inftrumens qu'il a inventez. Il étoit fi bon & fi doux que jamais il ne fentit aucun mouvement de colére, & que même les douleurs de la goutte ne le rendoient ni fâcheux ni chagrin. Quoiqu'il ne fût que médiocrement riche, il étoit fort charitable. Sa converfation étoit très agréable, & il étoit ravi de donner tous les jours quelques heures à fes amis. Il fe maria deux fois, d'abord avec *Elizabeth*, fille de Henri Bullinger, & enfuite avec *Magdelaine*, fille de Rodolphe Gualter. Il laiffa de fa derniére époufe trois fils & une fille. Il mourut à Zurich le dixiéme juillet 1576. Ses Oeuvres imprimées font, *Refponfio de Chrifto Mediatore adverfus maledicum libellum Fr. Stancari*; *Vita Petri Martyris Vermilii*; *Vita Conradi Gefneri*; *De æterno Dei filio*; *De Spiritu Sancto*; *Narratio veterum Controverfiarum de una perfona, & duabus naturis Chrifti, cum Latinis Veterum Scriptis de eadem materia, Annotationibus illuftratis*; *De vera Chrifti fecundum humanam naturam in bis terris præfentia, orthodoxa Expofitio*; *Refponfio ad duas Difputationes Andreæ Mufculi*; *Refponfio ad Jacobum Andream*; *Vita Henrici Bullingeri*; *Refponfio fecunda ad Jacobum Andream*; *Affertio duarum naturarum in una perfona Chrifti, contra Simonem Budnæum*; *Prælectiones in Exodum*; *Apologia Miniftrorum Tigurinæ Ecclefiæ, ad confutationem Jacobi Andreæ pro defenfione Brentiani Teftamenti*; *Epiftola Dominis & Fratribus in Polonia*; *De Principiis Aftronomiæ*; *Notæ in Æthici Cofmographiam*; Item *in Antonini Itinerarium*, *Rutilium & Sequeftrem*; *De Republica Helvetiorum*; (ce livre a été donné en Allemand avec quantité de Remarques par Jean-Jacob Leu, & imprimé *in quarto* à Zurich en 1722) *Valefia*; *Defcriptio Rauracorum*, *Tulingorum*, *Latobrogorum*, *Bojorum*; *De Lepontiis liber I, in quo de Alpibus*; *Vocabula Rei Nummariæ, Ponderum, & Menfurarum Græca, Latina, Hebraica, Arabica, in ordinem alphabeticum digefta.* Il a mis en Latin beaucoup d'Ecrits de Bullinger, & de quelques autres Auteurs. Il a laiffé un Dialogue, où il traite la queftion, *Utrum campanæ pulfu meridie aut vefperi audito, detecto capite fit orandum.* Mais cet Ouvrage n'a pas été imprimé. Conrad Lycofthene entreprit le prémier de faire un abbrégé de la Bibliothéque de Gefner; mais Jofias Simler a beaucoup mieux réüffi dans l'abbrégé qu'il en a fait: car outre qu'il a exactement obfervé les chofes qui manquent à Lycofthéne, qui n'a point marqué, ni la forme des livres, ni le lieu, ni l'année des éditions, ni le nom des Imprimeurs, c'eft que non feulement Simler a bien gardé l'uniformité & la proportion dans cet Ouvrage; mais il l'a encore enrichi de beaucoup de livres nouveaux, qu'il a marquez d'un aftérifque, pour les diftinguer de ceux de Gefner. * De Thou, *Hift. l.* 62. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *paetie* 1. *p.* 45. *n.* 59. édit. d'Amfterdam 1725. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 89. édit. de Hollande 1715.

SIMLER, (Rodolphe) naquit à Zurich en 1568. Il étudia d'abord dans fa patrie, & enfuite à Herborn, où il fut Gouverneur de deux jeunes Seigneurs. Il paffa de là à Montpellier & y prit les dégrez de Maître-ès-Arts & de Docteur en Médecine en 1596. En 1601, il fut fait Profeffeur en Logique à Zurich. Il mourut en 1611, & c'eft précifement l'année que les lettres numérales de fon nom *roDoLphVs SIMLerVs* indiquent. Il n'avoit alors que 43 ans & fa grande érudition fit extraordinairement regretter la perte qu'on faifoit par fa mort prématurée. Il avoit ramaffé le prémier volume *Homiliarum in Pfalmos* de Gualterus, fon grand-pére. Il laiffa auffi une Harangue *de Pace & Concordia Ecclefiaftica* & diverfes Differtations Philofophiques. * Dyrfteler. *Diction. Allemand de Bâle.*

SIMMAQUE. *Cherchez* SYMMAQUE.

SIMMEREN, ville d'Allemagne dans le Bas-Palatinat à quatre lieues de Baccarach & de Bingen, & à cinq de Coblentz, en Latin *Simmera*. Elle eft fituée fur une petite riviére de même nom, qui fe jette dans la Nahe, & capitale d'une Principauté, qui comprend les Bailliages de Simmeren, de Kirchberg & de Stromberg, & qui donne voix & féance au Diétes dans le Collége des Princes. Cette ville avoit fait porter fon nom à une branche de la Maifon Palatine, iffue d'Etienne, fils de l'Empereur Robert, laquelle fuccéda à l'Electorat, lorsqu'Othon-Henri fut mort. Par le teftament de Frédéric IV, les Principautez de Simmeren & de Lautern furent laiffées à Louïs Philippe, fon fils puîné, avec les trois cinquiémes du Comté de Spanheim. L'Electeur Charles-Louïs, étant parvenu à la Régence, prétendit que fon Ayeul n'avoit pu difpofer d'une fi grande partie de fes Etats en faveur de ce Prince, auquel il en difputa la poffeffion. L'an 1654, les Etats de l'Empire voulant prévenir les fuites de ce démêlé, réglérent que le Duc de Simmeren céderoit à l'Electeur Palatin la Principauté de Lautern, & le revenu d'une cinquiéme partie du Comté de Spanheim, avec les deux tiers du Bailliage de Stromberg. Cette tranfaction fut changée quelque tems après, & on en fit une autre par laquelle l'Electeur Palatin, en rendant au Duc de Simmeren, les deux tiers du Bailliage de Stromberg, feroit admis en poffeffion de la Jurifdiction de cette cinquiéme partie de Spanheim, dont le revenu lui avoit été ajugé. Le Marquis de Bade s'y oppofa, foutenant qu'il ne devoit reconnoître pour Cofeigneur du Comté antérieur de Spanheim que le Duc de Simmeren, & il obtint une commiffion de l'Empereur, en vertu de laquelle l'Electeur Palatin devoit être privé de la Jurifdiction. Ce dernier s'y étant oppofé, enfin, par une nouvelle convention faite à Creutznach, il fut ftipulé que le Comté antérieur de Spanheim reconnoîtroit trois Seigneurs, l'Electeur Palatin pour une cinquiéme partie, & le Duc de Simmeren & le Marquis de Bade, chacun pour deux autres. Louïs Herman, Duc de Simmeren, étant mort fans poftérité le 24 de décembre 1673, l'Electeur Palatin hérita des deux cinquiémes du Comté antérieur de Spanheim & du Duché de Simmeren. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* C'eft le titre d'une des branches de la Maifon de Baviére-Palatin. *Voyez* l'article de BAVIE'RE.

SIMMERSHAVEN, bourg avec un port. Il eft fur la côte orientale de Schonen ou Scanie en Suéde, à huit lieues de Chriftianftad vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIMMIAS de Rhodes, Poëte Grec, originaire de Samos, vivoit au commencement des Olympiades, 406 ans après la guerre de Troye. Il avoit écrit des *Antiquitez des Samiens*, felon Suidas. Tzetzès rapporte treize vers tirez d'un Poëme de Simmias, intitulé *Apollon*. Ces vers font fur des hommes qui avoient une tête de chien. * Suidas, *in Lex.* Tzetzès le cite, *Chil.* 7. *Hift.* 144. Parthenius, *Hift.* 33. Il y a encore eu un Grammairien de Rhodes de ce nom, plus récent, dont parle Strabon, *l.* 14.

SIMMIAS de Thébes, Philofophe, avoit écrit 23 Dialogues. * Diogéne Laërce, *de Vit. Philof. l.* 2.

SIMNEL (Lambert) fameux Impofteur, parut en Angleterre vers l'an 1485, fous le régne de Henri VII, auparavant Comte de Richemont, de la Maifon de Lancaftre; & ofa fe faire paffer pour Edouard Plantagenet, neveu du Roi Edouard IV, de la Maifon d'Yorck, pendant que ce Prince étoit prifonnier à Londres. Il étoit fils d'un Boulanger; mais il avoit l'air d'un grand Seigneur; & il avoit reçu de Richard Simon, Prêtre d'Oxford, toutes les inftructions néceffaires pour jouer cette fourbe. Ce Prêtre le mena en Irlande, où l'on avoit une grande vénération pour la Maifon d'Yorck, de laquelle étoit Plantagenet. Il fe ménagea avec tant d'adreffe, que le Comte de Kildare, qui étoit alors Viceroi, fut le premier à le recevoir. La plus grande partie de la Nobleffe fuivit fon exemple, & le peuple en fut tranfporté de joye: tellement que Simnel fut mené au château de Dublin, & fut proclamé Roi avec beaucoup de folemnité. Le Roi Henri VII en ayant eu avis, ordonna que pour defabufer le peuple, on fit fortir de prifon le véritable Plantagenet, & qu'on le menât par la ville de Londres, jufques dans l'églife cathédrale. Mais cela n'ébranla point les Irlandois, qui crurent que le Roi avoit eu lui-même recours à l'impofture, en faifant paroître un jeune homme femblable à Plantagenet. Marguerite, Ducheffe de Bourgogne, fœur d'Edouard IV, ayant appris de quelques Seigneurs Anglois ce qui fe paffoit en Irlande, quoiqu'elle fût fort bien que Simnel étoit un Fourbe, lui envoya neanmoins deux mille hommes aguerris, pour foutenir fa qualité. Les Irlandois n'eurent pas plutôt reçu ce fecours, qu'ils firent couronner ce faux Plantagenet, & le menérent en Angleterre avec une puiffante armée; mais comme ils s'avançoient vers Yorck, Henri leur donna bataille, dans laquelle tous les Chefs furent tuez, & Simnel pris. Le Roi fit grace à cet Impofteur; peut-être parce qu'il n'avoit fait que fuivre les mauvaifes inftructions du Prêtre d'Oxford; & après l'avoir occupé à tourner la broche dans fa cui-

cuiſine, il le mit enſuite dans ſa Fauconnerie. *Voyez* PERKIN. * Salmonet, *Hiſt. des Troubles de la Grande Bretagne.*

SIMOCATTA, Hiſtorien. *Cherchez* THEOPHYLACTE.

SIMOIS, *Simoïs*, maintenant *Chiſime*, fleuve de la Troade, ou petite Phrygie, dans la Natolie, prend ſa ſource au Mont-Ida, & traverſant la campagne de l'ancienne Troye, ſe joint au Scamandre, d'où il ſe va rendre dans l'Helleſpont, au Détroit de Gallipoli, auprès du Cap de Jannizari. Aujourd'hui l'un & l'autre ne ſont plus que de petits ruiſſeaux qui ſe tariſſent en été, & qui en hiver n'ont de l'eau que de la hauteur d'un pié. * Strabon, *l.* 15.

SIMON, Philoſophe d'Athénes, & Corroyeur de profeſſion, avoit appris la Philoſophie, en entendant Socrate qui venoit quelquefois dans ſa boutique. Il écrivit trente-trois Dialogues. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philoſ. l.* 2.

* SIMON, Auteur qui a écrit de la Médecine des chevaux: cet Ouvrage eſt cité par pluſieurs Auteurs. * Joh. Meurſii *Biblioth. Attica.*

* SIMON ou SÇIMMON, Iſraëlite de la Tribu de Juda. Il eut quatre fils, Amnon, Rinna, Ben-hanan & Tilon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 20.

SIMON, I. de ce nom, ou SIZNON, grand Prêtre des Juifs, ſuccéda à ſon pére Onias I, vers l'an 3735 du monde, & 300 avant Jeſus-Chriſt, & fut ſurnommé *le Juſte*, à cauſe de ſa grande piété envers Dieu, & de ſa charité envers les hommes. Il répara le temple de Jéruſalem qui tomboit en ruïne, le fit environner d'une double muraille, & y mena de l'eau par de grands canaux, pour laver les victimes. Après avoir exercé ſa charge douze ans, il mourut l'an du monde 3748, & le 287 avant Jeſus-Chriſt. Son frére Eléazar fut mis à ſa place, à cauſe du bas âge de ſon fils Onias II. * *Eccleſiaſtique, c.* 50. Joſéphe, *Antiq. Jud. l.* 12. *c.* 2. Génébrard, *Chron. l.* 2. Janſénius, *in caput* 50. *Eccl.* Torniel, *A. M.* 3744. *n.* 2.

SIMON II, que l'on nomme auſſi SIMEON exerça le Pontificat l'an 3802 du monde, & le 233 avant Jeſus-Chriſt. De ſon tems Ptolémée *Philopator*, Roi d'Egypte, vint à Jéruſalem, & voulut entrer dans le Sanctuaire du temple; mais Simon s'y oppoſa, & Dieu ſeconda cette oppoſition par une défaillance & un tremblement qui ſurprit Ptolémée. Ce grand Prêtre mourut vers l'an 3858 du monde, le 177 avant Jeſus-Chriſt, & eut pour ſucceſſeur Onias III. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 4. III. *Machabées, ch.* 1. & 2. Euſébe, *in Chron.* Salian, *A. M.* 3822 *& ſuiv.* M. Prideaux, *Hiſt des Juifs, tome* 3. *p.* 174.

SIMON MACHABÉE, Chef des Juifs, étoit fils de Mathatias, & frére de Judas Machabée & de Jonathas. Il ſuccéda à ce dernier, au Gouvernement des Juifs, l'an du monde 3892, & le 143 avant Jeſus-Chriſt. Par ſon courage & ſa prudence, il rendit libres les Juifs qui avoient preſque toûjours été tributaires ou des Perſes ou des Grecs, depuis leur retour de la captivité de Babylone. Il prit auſſi par famine la Citadelle de Sion, qui incommodoit extrémement Jéruſalem, puis fortifia le mont où le temple étoit bâti, & y fit ſon ſéjour. Sous ſon Gouvernement la Judée fut tranquille, & ſi célébre, que les Spartiates renouvellérent avec les Juifs leurs anciennes alliances. Antiochus VII, dit *Soter*, Roi de Syrie, demanda du ſecours à Simon, pour chaſſer Tryphon de ſon Etat, qu'il avoit uſurpé, & l'y engagea par la confirmation de pluſieurs priviléges, que ſon pére Démétrius avoit déja accordez aux Juifs. Mais ſe voyant au milieu d'une armée floriſſante, il ſe moqua de Simon & de ſon ſecours, & demanda les villes de Joppe, de Gazara, & la citadelle de Sion, ou mille talens d'or. Simon refuſa de conſentir à des demandes ſi injuſtes, & Antiochus envoya une armée en Judée, commandée par Cendébée, pour avoir par force ce qu'il n'avoit pu obtenir par ſes menaces. Les enfans de Simon défirent les troupes de ce Prince; mais Simon ne vécut pas long-tems après; car ſon gendre Ptolémée le tua en trahiſon dans un feſtin, avec deux de ſes fils, l'an 3900 du monde, & le 135 avant Jéſus-Chriſt, après huit ou neuf ans de Gouvernement. Jean Hyrcan lui ſuccéda. * I. *Machabées, c.* 14. *& ſuiv.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *Guerre des Juifs, l.* 1. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

* SIMON, fils de Camith, fut grand Pontife des Juifs, pendant un an. * Joſéphe *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 3. édit. Gréque & Latine de Cologne 1691.

SIMON, fils de *Boethus. Voyez* CANTHARA.

SIMON (Saint) Apôtre de Jeſus-Chriſt, ſurnommé *le Cananéen* ou *le Zélateur* ou *Zélotès*, prêcha l'Evangile dans la Méſopotamie, &, ſelon quelques-uns, dans l'Egypte & dans la Perſe, où il reçut la couronne du martyre. Nicéphore & Dorothée ajoûtent que ſaint Simon prêcha auſſi dans la Bretagne & dans l'Afrique; mais c'eſt ſans autorité des Anciens. * *Luc, ch.* 6. *v.* 15. *Actes, ch.* 1. *v.* 13. Euſébe, *Hiſt. l.* 1. Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

SIMON le MAGICIEN, Chef des Simoniaques & des Gnoſtiques, étoit du bourg de Gitton, dans le païs de la Samarie, & ſe trouva dans cette ville, quand Philippe, l'un des ſept premiers Diacres, y alla prêcher l'Evangile la 34 année de Jeſus-Chriſt. Simon y reçut le batême des mains de Philippe. Quelque tems après, voyant que par l'impoſition des mains des Apôtres, le ſaint Eſprit deſcendoit ſur les Fidéles, qui parloient alors pluſieurs Langues ſans les avoir jamais appriſes, & faiſoient des miracles, il offrit de l'argent aux Apôtres pour avoir la même puiſſance. Saint Pierre condamna ce commerce impie, par lequel Simon vouloit rendre vénales les choſes les plus ſaintes; & c'eſt de ſon action ſacrilége que la *Simonie* a pris ſon nom, & que ceux qui trafiquent de choſes ſacrées, ont eu celui de *Simoniaques*. Après le départ de ſaint Pierre & de ſaint Jean, qui étoient venus à Samarie pour impoſer les mains ſur les nouveaux convertis, Simon débita de nouvelles erreurs parmi ſes Sectateurs, leur perſuadant qu'il étoit *la grande vertu de Dieu*. Il tâcha auſſi d'abuſer les Juifs qu'il voyoit animez contre les Fidéles, ſe diſant le fils de Dieu pour eux, & le ſaint Eſprit pour les Gentils. Enfuite il vint à Rome avant ſaint Pierre, pour prévenir les eſprits, & rabattre la gloire des vrais miracles par des illuſions magiques. Elles furent ſi extraordinaires, que les Romains lui conſacrérent une ſtatue, comme à un Dieu, avec le titre de *Saint*: ce que ſaint Juſtin *Martyr* & Tertullien leur reprochent dans leurs Apologétiques. Il eſt vrai que d'habiles Critiques les accuſent de s'être trompez, comme ont fait encore ſaint Irénée & Euſébe, & d'avoir pris le nom de *Semo Sangus* ou *Sancus*, qui étoit une Divinité adorée parmi les Romains, & dont Denys d'Halicarnaſſe & Tite-Live font mention, pour le nom de *Simon Sanctus*. Au reſte, les actions magiques de cet Impoſteur firent ſouvent confondre la verité avec l'impoſture. A ſes folies il ajoûta des erreurs abominables, outre celles qu'il avoit déja débitées à Samarie. Il enſeignoit que toutes ſortes d'impuretez étoient permiſes, même celles que la nature condamne; que les femmes pouvoient être communes; que les corps ne reſſuſciteroient point; & que Dieu n'avoit pas fait le monde; mais que les puiſſances & les principautez céleſtes l'avoient créé avec beaucoup de défauts; qu'une mauvaiſe intelligence, & non pas Dieu, avoit donné la Loi ancienne; & qu'on ne pouvoit recevoir l'Ancien Teſtament, ſans encourir la mort: enfin ſon impudence alla ſi avant, qu'il voulut faire paſſer ſa Concubine, nommée *Héléne* ou *Séléne*, pour le ſaint Eſprit. Il inventa auſſi des titres barbares pour les Anges, qu'il plaçoit dans de nouveaux globes céleſtes. Selon lui, l'unique moyen de parvenir au ſalut, étoit de pratiquer ſes myſtéres ſecrets, auſquels il avoit mêlé beaucoup d'abominations & de ſaletez. La Magie & ſes preſtiges le rendirent cher à Néron, dans l'eſprit duquel il paſſa pour un Dieu, ou du moins pour être plus qu'un homme; mais ſa mort fit bientôt connoître qu'il n'étoit qu'un méchant & qu'un fourbe. Il promit à l'Empereur qu'à certain jour il monteroit au Ciel. Tout le monde accourut à ce ſpectacle; & déja il prenoit l'eſſor dans les nues par l'aſſiſtance des démons qui le portoient, loſqu'à la priére de ſaint Pierre, il tomba à terre & ſe rompit les jambes. La douleur de ſa chûte & la rage d'avoir reçu un affront ſi public, cauſérent bientôt ſa mort, qui arriva l'an 66 ou 67 de Jeſus-Chriſt. * *Actes des Apôtres, ch.* 8. Saint Irénée, *l.* 1. *c.* 20. Saint Epiphane, *Hær.* 21. Saint Auguſtin, *des Hér.* Euſébe, *in Chron. & Hiſt.* Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hiſt. Eccl.*

SIMON, Roi des Bulgares, tres-eſtimé dans le X ſiécle, prit la ville d'Andrinople l'an 924, & la quitta quelque tems après.

SIMON, Iſraëlite de la Tribu de Benjamin, étoit Garde ou Intendant des thréſors du temple de Jéruſalem, & n'oublia rien pour exciter le trouble & la ſédition dans cette ville. Voyant le ſouverain Sacrificateur Onias, III. du nom, fort oppoſé à ſes deſſeins, il alla trouver Apollonius, un des Généraux de Séleucus, & lui découvrit qu'il y avoit dans le Temple des thréſors immenſes, qui n'étoient point deſtinez pour les Sacrifices. Apollonius le dit au Roi, & celui-ci y envoya Héliodore, qui y fut terriblement battu de verges par deux Anges, & laiſſé à demi-mort ſur le pavé. * II. *Machab. ch.* 3. *v.* 4.

SIMON de CYRÉNE ou LE CYRÉNIEN, eſt peut-être de cette partie de la Lybie appellée *Cyréne*. Revenant des champs, dans le tems qu'on alloit crucifier Jeſus-Chriſt, on l'obligea de porter ſa croix juſqu'au Calvaire. Le faux Dorothée raconte qu'il fut pére d'Alexandre & de Rufus, qui furent mis avec lui au nombre des 72 Diſciples, & que Simon fut fait Evêque de Boſtres. Cela doit être mis au nombre des fables débitées par cet impertinent Auteur. * *Matthieu, ch.* 27. *v.* 32.

SIMON, ſurnommé *le Lépreux*, ſoit que ce fût le nom de ſa famille, ou qu'il eût été effectivement lépreux, étoit du bourg de Béthanie, & parent ou voiſin de Lazare. Il eut l'honneur de loger Jeſus-Chriſt chez lui, & de lui donner à manger; & ce fut dans ſa maiſon qu'une femme répandit un vaſe de parfum tres-précieux ſur la tête du Sauveur, arroſa ſes piez de ſes larmes, & les eſſuya de ſes cheveux. Simon s'étant ſcandaliſé d'abord de ce que Jeſus ſouffroit cette femme, eut enſuite une belle occaſion de reconnoître ſa Divinité, voyant ſes penſées découvertes, & confondues de la maniére du monde la plus préciſe; mais on ne ſait s'il fut du nombre des Diſciples: il eſt ſûr ſeulement qu'il étoit de la Secte des Phariſiens. * *Matthieu, ch.* 26. *v.* 6. *Marc, ch.* 14. *v.* 3. *Luc, ch.* 7. *v.* 36, où S. Luc, ne le nomme pas *Simon le Lépreux*, mais *un des Phariſiens*.

SIMON, nom du pére de Judas Iſcariote, qui trahit Jeſus-Chriſt, quoiqu'il fût du nombre de ſes Apôtres. * *Jean, ch.* 13. *v.* 2.

SIMON, ſurnommé *le Noir* ou *Niger. Voyez* SIMEON.

SIMON, Juif de bonne mine, d'une taille avantageuſe, & d'une force extraordinaire, avoit été employé par Hérode *le Grand*, Roi des Juifs à des affaires de grande importance. Après la mort de ce Prince, il ſe mit la couronne ſur la tête, & fut ſalué, reconnu & ſuivi comme Roi par la plupart du Peuple & de la Nobleſſe. Il ſignala le commencement de ſon régne par une infinité de voleries, de meurtres, & d'incendies. Il entra dans Jéricho, fit ſaccager le palais royal, en donna le pillage à ſes gens, puis le réduiſit en cendres. Il en fit de même de toutes les maiſons royales. Ses cruautez ſeroient allées plus loin, ſi Gratus ne s'y fût oppoſé. Ce Capitaine Romain lui donna bataille, & toute l'armée de Simon fut taillée en piéces. Il fut lui-même pris dans un défilé, & condamné à la mort,

après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur & de résolution. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 17. ch. 12.*

SIMON Esſénien, d'une grande vertu. Joséphe dit qu'il expliqua à l'Exarque Archélaüs, le ſonge qu'il avoit fait, & lui prédit tout ce qui lui arriveroit. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 17. ch. 5.*

* SIMON ſurnommé *le Conroyeur* ou *le Corroyeur*, habitant de la ville de Joppe, chez qui étoit logé S. Pierre, lorsque les gens de Corneille le Centenier vinrent le prier de venir vers leur Maître à Céſarée. * *Actes des Apôtres, ch. 9. v. 43.*

SIMON, Docteur de la Loi des Juifs, eut la hardieſſe d'accuſer publiquement dans Jéruſalem le Roi Agrippa, ſurnomme *le Grand*, d'être un homme vicieux & débordé, à qui on devoit refuſer l'entrée du Temple, parce qu'un lieu ſi ſaint ne devoit être ouvert qu'à des perſonnes chaſtes. Cette liberté toucha ce Prince, & le fit rentrer en lui-même: il fit conduire Simon en Céſarée, & le combla de richeſſes & d'honneur. Simon confus de la bonté d'Agrippa, ſe jetta à ſes piez, & lui demanda pardon de ſon indiſcrétion. Le Roi le lui accorda fort agréablement, lui fit de beaux préſens, & le renvoya à Jéruſalem. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 19. ch. 7.*

SIMON & JACQUES, fils de Judas Galiléen. *Voyez* JACQUES & SIMON.

SIMON, natif de l'Iſle de Cypre, ſe mêloit de Magie & étoit ami de Félix, Gouverneur de Judée. Il porta Druſille, femme d'Azize, Roi des Emézeniens à quitter ſon mari, pour épouſer Félix. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 20. ch. 5.*

SIMON, Juif, fils d'Ananias, homme de bien, & ami de ſa patrie, n'oublia rien pour empêcher les Juifs de ſe revolter contre les Romains, & alla à Céſarée prier Florus de ſe rendre à Jéruſalem pour appaiſer les troubles; mais il ne put rien obtenir de ce Tyran, qui le renvoya avec ſes autres Collégues ſans réponſe. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 31.*

SIMON, Juif, fils de Saül de la ville de Scythopolis, & d'une famille illuſtre, avoit beaucoup de courage & une force extraordinaire. Il tint le parti des Romains, & avec les Juifs de Scythopolis il ſe joignit aux Grecs, qui étant en plus grand nombre que les autres, étoient les maîtres de cette ville, pour combattre ceux de ſa nation. Jamais homme ne leur fut plus redoutable. S'étant voulu approcher de Scythopolis, il ne ſe paſſoit point de jour que Simon ne fît des ſorties ſur eux, & n'en tuât pluſieurs, en ſorte qu'il mit les Scythopolitains en Etat de n'appréhender aucune inſulte. Il en fut pourtant tres-mal récompenſé. L'ardeur avec laquelle il s'y portoit devint ſuſpecte à ces Etrangers. Ils craignirent que tout cela ne fût un artifice pour les ſurprendre, & qu'enfin Simon ne vînt ſe joindre avec les Aſſiégeans & ne leur fît un mauvais tour. Dans cette méfiance ils déclarérent à Simon & à tous les Juifs de leur ville qu'ils avoient des raiſons de ne les pas retenir davantage au dedans de leurs murailles; mais que s'ils vouloient demeurer fermes dans leur union avec eux & leur être toûjours fidéles, ils euſſent à ſe retirer dans un bois tout proche. Simon avec les autres Juifs ſes compatriotes acceptérent cette propoſition; & pour délivrer les Scythopolitains de tout ombrage, ſortirent de leur ville, entrérent dans ce bois, & y demeurérent deux jours en repos. Mais la nuit du troiſiéme les Grecs ſortirent ſur eux, en un tems où ils ne ſe défioient de rien, & où ils étoient preſque tous endormis, les maſſacrérent tous, & pillérent tout leur bien. Simon ſurpris d'une ſi horrible perfidie, ſe contenta d'invectiver contre ces Barbares, ne ſe voyant pas en état de repouſſer leurs attaques. Il ſe reprocha encore à ſoi-même d'avoir répandu tant de ſang de ſes propres fréres, qui lui devoit être ſi cher. Enfin comme il vit qu'il faloit être aſſommé, & périr par les mains de ces traîtres, il jetta des yeux de compaſſion & de fureur tout enſemble ſur ſa famille, qui étoit autour de lui, prit ſon pére par les cheveux, & le tua d'un coup d'épée, en fit de même à ſa mére qui ſe préſenta à la mort avec joye, & n'épargna pas plus ſa femme & ſes enfans, qui tous lui préſentérent la gorge. Après avoir trempé ſes mains dans le ſang des perſonnes qui lui étoient ſi chéres, il monta ſur ce monceau de corps morts, & levant le bras, afin que chacun le pût voir, il ſe donna un ſi grand coup d'épée, qu'il en mourut à l'heure même. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 34.*

SIMON, Juif, fils de *Gioras*, de la ville de Géraſa, fut le plus méchant homme du monde. Il fut la cauſe de la ruïne entiére de Jéruſalem, du Temple, & de la Nation des Juifs. Au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, il aſſembla dans la Toparchie de l'Acrabatane des gens qui ne valoient pas mieux que lui, & qui ne demandoient que le deſordre & le trouble. Ses brigandages obligérent les Grands de Jéruſalem d'envoyer contre lui des gens de guerre, qui le contraignirent de ſe retirer à Maſſada avec d'autres Voleurs qui y étoient déja. Il y demeura juſqu'après la mort du Sacrificateur Ananus. Alors il entra dans la Judée avec une armée de vint mille hommes, ſuivie d'une autre de quarante mille, la ravagea, & y mit tout à feu & à ſang. Il fut ſi téméraire que de menacer les Habitans de Jéruſalem & les Zélateurs de les aller aſſiéger, ſi on ne lui rendoit ſa femme & ſes enfans, qu'on lui avoit pris dans une embuſcade. Ceux de Jéruſalem furent ſi aveuglez, que de l'appeller dans leur ville pour l'oppoſer aux violences de Jean de Giſcala. Il y entra en qualité de libérateur, & y fut reçu avec de grandes acclamations. Mais il ne tarda guéres à faire changer ces cris de joye en gémiſſemens épouvantables; car d'abord il ne ſongea qu'à affermir ſon autorité; il traita avec la même fureur ſes amis & ſes ennemis, ne diſtingua point le ſacré d'avec le profane, & acheva de piller ce qui reſtoit dans la ville. On paſſe ſous ſilence les combats qui ſe donnérent entre lui & Jean, pour décider lequel des deux feroit le maître, & tant de cruautez qu'il exerça ſur le peuple. Il ſuffit de dire qu'il y a apparence que jamais les Romains n'auroient pris Jéruſalem, ſi Simon n'y fût point entré. Le ſiége étant formé, les Tyrans penſérent enfin à réſiſter à l'ennemi commun. Simon avec quinze mille hommes, commandez par ſoixante Chefs, occupa la ville haute & le plus grand mur juſqu'à la vallée de Cédron & la montagne d'Acra. Comme il étoit jeune, robuſte & hardi, il fit de tres-belles actions pendant ce ſiége, qui ne tournérent pourtant qu'à ſa confuſion & à la perte de ſa patrie. Car Jéruſalem fut priſe, & le temple brûlé; & lui ſe jugeant indigne de recevoir aucune grace de Tite, après en avoir refuſé ſi ſouvent des capitulations honorables, penſa ſe dérober à la vengeance de cet Empereur, en ſe ſauvant par un chemin ſouterrain. Pour cet effet il aſſembla ſes plus fidéles amis, avec des maçons fournis de matériaux, d'outils & de vivres pour pluſieurs jours, & entra en cet état dans un égout, dont peu de gens avoient connoiſſance. Il ſe promettoit de trouver enfin une ouverture par laquelle il pourroit échapper; mais il fut trompé dans ſon eſpérance, & outre qu'il eut de grandes difficultez à ſe faire quelque chemin ſous terre, les vivres lui manquérent, & il fut contraint de retourner ſur ſes pas. Croyant alors qu'il pourroit mieux tromper les Romains, s'il ſe déguiſoit, il ſe revêtit d'un habit blanc, mit par deſſus un manteau de pourpre, & vint en cet état au lieu où étoit le Temple. Les Soldats Romains, qui y faiſoient garde, ſurpris de le voir, lui demandérent ſon nom; mais au lieu de le leur dire, il les pria ſeulement de lui faire parler à Térentius Rufus qui commandoit. Cet Officier étant venu à lui, & ayant appris de ſa bouche qui il étoit, le fit enchaîner, & l'envoya ainſi à Tite, qui le reſerva pour le jour de ſon triomphe à Rome. Ce miſérable, après avoir paru dans cette occaſion avec les autres captifs, comme le Chef des ennemis, fut traîné la corde au cou, battu de verges, & exécuté dans le grand marché, lieu deſtiné au ſupplice des Criminels. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 7. ch. 18.*

SIMON, Juif, fils de Gamaliel, & homme d'une tres-grande piété. Comme il vit que le temple de Jéruſalem étoit profané par les Zélateurs, il exhorta le peuple à punir ces uſurpateurs de leurs impiétez, & à les chaſſer. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 12.*

SIMON, Iduméen, fils de Cathlas, commandoit cinq mille hommes de la nation dans Jéruſalem, lorsqu'elle fut aſſiégée par Tite; & témoigna beaucoup de valeur dans ce ſiége, à combattre & à repouſſer les Romains. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 12.*

SIMON, Juif, fils d'Eſron. *Voyez* JUDAS, fils de Chelchias.

SIMON, fils de Joſias, Juif de nation, acquit beaucoup de réputation en défendant la ville de Jéruſalem, aſſiégée par Tite. Il étoit du parti de Simon fils de Gioras contre Jean. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 12.*

SIMON, fils de *Jaïr* Iduméen, du nombre des Zélateurs, commandoit dans Jéruſalem ſix mille hommes de ſa nation contre Tite, & fut un de ceux qui donnérent le plus de peine aux Romains. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 12.*

SIMON, premier Duc de Lorraine. *Voyez* LORRAINE.

* SIMON l'Anglois, Diſciple d'Alcuin, prêcha long-tems en Allemagne. Il étoit Docteur, & quelques Auteurs le font Evêque, ſans nommer de quel l'Evêché. Il vivoit l'an 790. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Scriptor.* Alcuin. Léland. Balée.

SIMON LANGTON, Anglois, ſavant, mais ambitieux, prêchoit avec véhémence, & par ſes Sermons ſéditieux, cauſa de grands deſordres dans l'Etat. Il étoit frére d'Etienne, Archevêque de Cantorbéry, après la mort duquel les Chanoines d'Yorck le nommérent pour lui ſuccéder. Mais le Pape & le Roi Jean improuvérent cette élection, ce qui le jetta dans les derniers emportemens. Il mourut l'an 1248, & laiſſa un volume de lettres, & un livre intitulé, *de Pœnitentia Magdalenæ.* * Pitſeus.

SIMON de GE'NES, Médecin célébre vers l'an 1288, s'arrêta long-tems à Rome, où il fut Chapelain du Pape Nicolas IV, & compoſa divers Traitez, *Clavis Sanationis; Expoſitio Gloſſæ marginalis ad Alexandri Iatri libros medicinales, &c.* Il eſt différent d'un autre SIMON de GE'NES, auſſi Médecin, qui vivoit long-tems après, & qui a écrit, *Opus Pandectarum Doctoris Medicinæ.* * Vander Linden, *de Script. Medic.* Raphaël Soprani, *Scritt. della Liguria.*

SIMON de GAND, né d'un Bourgeois de cette ville en Flandre, & d'une femme de Londres, où il fut élevé, parvint à la dignité d'Evêque de Saliſbury, vers l'an 1298. Il a écrit, *De Vita Solitaria, libri ſeptem; Ad ſuos Sacerdotes, liber unus.* * Matthieu de Weſtminſter, *Hiſt. Angl.*

Un autre SIMON, Abbé de Saint-Bertin, fut Auteur d'une Chronique de ce monaſtére depuis l'an 1021, juſqu'en 1148, qui fut celui de ſa mort. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 811.

SIMON de ME'PHAM ou de NE'KAM, Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, docte Théologien & bon Eccléſiaſtique dans le XIV ſiécle, a laiſſé divers Traitez, *de Juſtitiis, de Feriis; de Appellationibus; de Teſtamentis; de Decimis; de Eccleſiis ædificandis; de clandeſtina Deſponſatione.* Il célébra un Concile provincial à Londres; & mourut l'an 1333. * Pitſeus.

SIMON TUNSTED, Anglois, Cordelier, dans le XIV ſiécle, laiſſa divers Traitez de Théologie, & fut Provincial de ſon Ordre. * Léland & Pitſeus, *de Hiſt. Angl.*

SIMON ISLEP, Archevêque de Cantorbéry, protecteur des Savans de ſon tems, étoit tres-ſavant lui-même, & a écrit divers volumes de Sermons; *pro Ordine ſacerdotali Conſtitutiones, &c.* Il mourut l'an 1366. * Leland, Pitſeus, Balée, & les autres Auteurs Anglois font mention de lui.

SIMON SUDBER ou SUBDER, Evêque de Londres, puis Archevêque de Cantorbéry, eut le chagrin de voir l'Etat déchiré par des guerres civiles, & ſe joignit aux gens de bien pour calmer les troubles publics; mais il fut aſſaſſiné aux fauxbourg de Londres l'an 1381. Il avoit publié des Ordonnances ſynodales; des Traitez, *De celebratione Miſſarum, de Pœnitentiis & Remiſſionibus, &c.* * Polydore Virgile, *Hiſt. l.* 20. Pitſeus & Balée, *de Script. Angl.*

* SIMON (Richard) Prêtre d'Oxford, voyant que le peuple recevoit avec joye la fauſſe nouvelle qu'un des fils d'Edouard étoit en vie, ſe mit dans l'eſprit de faire paſſer pour Richard d'York, frére d'Edouard V, un jeune homme nommé *Lambert Simnel. Voyez* l'article de SIMNEL.

SIMON MAJOLUS, d'Aſt, eſt Auteur d'un livre intitulé, *Dies Caniculares*, qui eſt un Ouvrage conſidérable. Il vivoit l'an 1565. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.*

SIMON TORNAQUITI, Religieux Auguſtin de Florence, a compoſé des Sermons & d'autres Ouvrages. * Michaël Pocciantius, *de Script. Florent.*

SIMON, Moine d'Afflighem dans le Brabant, écrivit ſur le Cantique des Cantiques; un Abbrégé de la Morale de ſaint Grégoire, ſur la fin du XIII ſiécle; Commentaire ſur Ezéchiel, tiré des Sermons de S. Grégoire, &c. * Aubert le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 811.

SIMON de HENTON, Religieux Anglois, de l'Ordre de ſaint Dominique, floriſſoit vers l'an 1360. Il fut longtems Profeſſeur en Théologie, & avoit la mémoire ſi heureuſe, qu'il ſe ſouvenoit de tout ce qu'il avoit lu, & ſavoit par cœur toute l'Ecriture Sainte. Il a fait & mis au jour pluſieurs Commentaires ſur Iſaïe, ſur Ezéchiel, ſur Jérémie & ſur Daniel; outre un livre ſur les Proverbes de Salomon; un autre ſur les livres des Machabées; & un autre, *Super præfationes Biblicas Hieronymi.* Pitſeus croit avec raiſon, que c'eſt le même qu'Antoine de Sienne nomme de Winton, *in Biblioth. Prædicat.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script. p.* 416.

SIMON BRE'DON, & BRUNESTON, tous deux célébres pour leurs Ouvrages. Celui-ci de l'Ordre de S. Dominique vivoit en 1337, & l'autre, Médecin & Théologien, étoit en eſtime vers l'an 1386.

SIMON LE COUVREUR, d'Arras, Religieux de l'Ordre des Carmes & Supérieur de Bezançon. Il floriſſoit dans le XV ſiécle, & écrivit les choſes arrivées de ſon tems, ſous le régne de Charles VI.

SIMON de MONFORT. *Cherchez* MONFORT.

SIMON, Prêtre de Tournay, enſeigna au commencement du XIII ſiécle la Théologie à Paris avec beaucoup de réputation; mais s'étant trop attaché à la doctrine d'Ariſtote, il tomba dans quelques erreurs. L'on trouve dans les bibliothéques pluſieurs de ſes Ouvrages manuſcrits. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle.*

SIMON FIDATUS. *Cherchez* FIDATI.

SIMON de SPIRE, de l'Ordre des Carmes, qui vivoit dans le XIV ſiécle, enſeigna la Théologie à Cologne, & fit un Commentaire ſur les Sentences; des Poſtilles ſur la Bible; & un Traité contre les Juifs. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIV ſiécle.*

SIMON, natif de Créte, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, vivoit ſur la fin du XIII ſiécle. Il compoſa trois Traitez en forme de lettres pour les Latins, ſur la Proceſſion du Saint Eſprit. Allatius les avoit vus manuſcrits, & a donné au public une partie du dernier dans ſon Traité contre Hottinger. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle.*

SIMON de CRE'MONE, de l'Ordre des Fréres Hermites de ſaint Auguſtin, vivoit dans le XIV ſiécle. Il a fleuri & prêché longtems à Veniſe, & mourut vers l'an 1400. Il avoit fait des Commentaires ſur le Maître des Sentences & des Sermons.

SIMON ou SIMONIS (Théodore) natif de Berkſtede, dans le païs de Holſtein. Etant Catholique, flottant & cherchant Maître, il demanda à Janſénius, depuis Evêque d'Ypres, l'éclairciſſement de quelques doutes ſur l'infaillibilité du Pape, & ſur quelques autres points. Janſénius lui dit qu'il ne vouloit diſputer avec lui que par écrit, lui déclarant qu'il le regardoit comme un homme qui s'en iroit bientôt en Hollande ſe vanter de l'avoir vaincu. Simonis, qui avoit beaucoup de peine de ſe déterminer à diſputer par écrit, s'y réſolut. Après qu'on eut réïteré les Ecritures deux fois de part & d'autre, il ſe vit aſſiégé dans ſon logis par des Soldats, & menacé de la peine des Hérétiques. Mais celui qui l'interrogea au nom de l'Archevêque de Malines, l'ayant déclaré bon Catholique, il fut remis en liberté, & Janſénius obligé de payer la dépenſe des Soldats. Simonis au bout de deux ans embraſſa la Religion Réformée, & publia un livre qui a pour titre, *De Statu & Religione propria Papatus adverſus Janſenium.* Il retourna dans le Luthéraniſme, qu'il avoit profeſſé avant la Religion Catholique, & embraſſa enfin le parti des Sociniens. Il fut Principal de leur Collége de Kiſſelin en Lithuanie. Il entendoit bien le Grec, & c'eſt lui qui a traduit en cette Langue le *Janua Linguarum* de Coménius. * *Biblioth. Antitrinitar.* Bayle, *Dict. Crit.*

SIMON (Jean-François) naquit à Paris ſur la fin de l'année 1654, de *Jean* Simon, Chirurgien de réputation. Il fit ſes Claſſes au Collége de Navarre & à celui de Du Pleſſis. Comme on l'avoit deſtiné à l'Egliſe, il fit un Cours de Théologie & un Cours de Droit Canon, dont il reçut le Bonnet de Docteur, n'ayant pas encore 30 ans. Il entra en 1684, chez M. Le Pelletier de Souzy, pour prendre ſoin de ſon fils M. Le Pelletier Desforts. M. Le Pelletier, le pére, fut ſi content de M. Simon qu'il en fit ſon Sécretaire, & au bout de quelques années il ſe vit en état d'exercer la commiſſion de Contrôleur des Fortifications. C'eſt dans ce poſte qu'il apprit pluſieurs choſes, qui le rendirent propre à entrer dans l'Académie des Inſcriptions, dont il fut fait Eléve en 1701, par la nomination du Roi; en 1705, il paſſa ſucceſſivement du rang d'Eléve, à ceux d'Aſſocié & de Penſionnaire. M. l'Abbé de Louvois choiſit M. Simon en 1712, pour Garde des Médailles du cabinet du Roi, à la place de M. Oudinet. Comme cette place demandoit une réſidence continuelle à Verſailles, il fut fait *Vétéran* dans l'Académie. Il quitta auſſi le petit collet, le Roi ne voulant point d'Abbé dans cette place, parce qu'il n'y en avoit point eu encore. Craignant d'avoir la pierre, parce que M. l'Abbé de Louvois en étoit mort, il ſe fit ſonder. Il ſe forma un abcès à la veſſie, & une fiévre l'emporta le dixiéme décembre 1719, âgé de 65 ans. On trouve pluſieurs piéces de M. Simon dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions; Une Diſſertation où il explique le Syſtême des Anciens ſur les Préſages, & leurs Idées ſur l'état des Ames après la mort; Diverſes piéces, où il traite des Jeux de hazard & des Acclamations uſitées parmi les Payens; Des temples de l'ancienne Rome, & de la politeſſe de ſes Citoyens; Diverſes Diſſertations ſur les Azyles, ſur l'Hoſpitalité, ſur la Muſique des Anciens, ſur les dévoûmens des Romains, ſur leurs alliances & leurs traitez de paix. Il réüſſiſſoit fort bien dans la Poëſie Latine & Françoiſe; il excelloit ſur tout à faire des Deviſes. * *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions, &c. tome* 5. *p.* 375 *& ſuiv.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 12. *p.* 393 *& ſuiv.*

SIMON (Denys) Conſeiller au Préſidial, & Aſſeſſeur en la Maréchauſſée de Beauvais, a donné en 1692, un Recueil de quelques Auteurs de Droit Civil & Canonique, auquel il a donné le titre de *Bibliothéque Hiſtorique & Chronologique des principaux Auteurs & Interprétes du Droit Civil, Canonique & particulier de pluſieurs Etats & Provinces, &c.* Cet Ouvrage a été imprimé à Paris en 1692, en deux volumes, *in douze*, & a été ſuivi de quelques autres ſur diverſes matiéres de Droit. On a auſſi de lui un Supplément à l'Hiſtoire de Beauvais, où l'on trouve des choſes bien curieuſes, quoique mal rangées, parce que l'Auteur a fait imprimer ce Suppément à diverſes repriſes. Il a laiſſé parmi ſes Manuſcrits des augmentations conſidérables à ſa Bibliothéque Hiſtorique, & à ſes autres Ouvrages. Il eſt mort au mois de mars 1731 dans un âge avancé.

SIMON, SIME'ON ou SIMONIN, enfant tué par les Juifs à Trente le 21 mars 1475. Les Juifs de cette ville ayant pris la réſolution d'immoler un enfant des Chrétiens, un Médecin Juif, nommé *Tobie*, rencontra le ſoir celui-ci, âgé de deux ans & demi, l'enleva dans une maiſon qui tenoit à la Synagogue, où les Juifs lui firent, à ce qu'on croit, des inciſions, & en tirérent le ſang, dont ils ſe ſervirent pour paitrir la pâte du pain azyme qui devoit ſervir à faire leur Pâque. Le crime ayant été découvert, ils furent punis. On montre encore aujourd'hui un couteau, des tenailles, & quatre grandes aiguilles dont les Juifs s'étoient ſervis pour lui tirer ſon ſang, & deux gobelets d'argent dans leſquels ils en avoient bu. Toute cette Hiſtoire tragique eſt peinte dans une égliſe de la ville, où le petit Saint a ſa chapelle. Le Pape Sixte IV le canoniſa. Cette canoniſation attira de grands maux aux Juifs, non ſeulement dans l'Evêché de Trente, où l'on croyoit que le crime avoit été commis, mais auſſi dans les terres de la République de Veniſe. Le deſordre fut ſi grand par l'incitation des Prédicateurs, que le Doge & le Sénat furent obligez de le reprimer & d'ordonner aux Magiſtrats de Padoue de traiter les Juifs comme leurs autres Sujets. On les bannit cependant de la ville de Trente. On a depuis honoré cet enfant comme un Martyr, & ſa Fête a été établie par autorité du ſaint Siége en 1508, au 24 mars. On fait encore l'Hiſtoire de deux autres enfans martyriſez par les Juifs, & honorez le 25 & le 30 mars, ſavoir, de *Richard* à Pontoiſe, & de *Guillaume* à Norwich en Angleterre. * *Acta apud* Bollandum. Baſnage, *Hiſtoire des Juifs, tome* 5. *p.* 2018.

SIMON (Richard) naquit à Dieppe le 13 mai 1638. Il fit ſes études dans le Collége des Prêtres de l'Oratoire de la même ville, & entra dans cette Congrégation par le conſeil du Pére Fournier, Prêtre de l'Oratoire, & Curé de S. Jaques à Dieppe, mais il en ſortit avant que d'avoir achevé ſon année d'inſtitution. M. de la Roque, depuis Official de Rouen, & ſon intime ami, n'eût pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il l'alla trouver à Dieppe, & lui ayant perſuadé de l'accompagner à Paris, ils y firent enſemble leur Théologie. Pendant ce tems, M. de la Roque fournit généreuſement à ſon ami tous les ſecours dont il eut beſoin. M. Simon, ayant fini ſes deux ans de Philoſophie & ſes trois de Théologie, rentra dans l'Oratoire en 1660 ou en 1661. La mort du Pére Bourgoin, Général de cette Congrégation, arrivée quelque tems aprés, & l'élection du Pére Senault, qui fut mis en la place du défunt, firent naître au Pére Simon la penſée d'entrer dans la Compagnie de Jeſus. Il poſtula dans cette vue avec aſſiduité au Noviciat des Jéſuites de Paris; mais lorſqu'il étoit ſur le point d'y être reçu en qualité de Novice, le Pére Bertad, Supérieur de l'Inſtitution, le détourna de ce deſſein. Le Pére Senault, Général de l'Oratoire, envoya le Pére Simon enſeigner la Philoſophie à Jully, d'où il vint à la maiſon de S. Honoré, pour y prendre ſoin de la bibliothéque conjointement avec le Pére Le Cointe, qui en étoit Bibliothécaire. Après avoir demeuré quatre ou cinq ans dans cette maiſon il retourna à Jully, pour y profeſſer un nouveau Cours de Philoſophie. Le Cours fini, il revint à Paris, où il fut ordonné Prêtre en 1670; mais l'année ſuivante le Pére Senault le renvoya à Jully, pour y demeurer auprès du Prince Ceſar d'Eſt, de la Maiſon de Modéne. En 1678, M. Simon quitta l'Oratoire pour ſe retirer à Bolleville, dans le païs de Caux, où il fit les fonctions de Curé pendant quatre ans. Il réſigna ce

ce Bénéfice à la fin de 1681, & se retira à Dieppe, où il mourut, au mois d'avril 1712. On a de lui les Ouvrages suivans, *Factum pour les Juifs de Metz, accusez d'avoir tué un petit enfant Chrétien*; *Fides Ecclesiæ Orientalis, seu Gabrielis Metropolitæ Philadelphiensis Opuscula cum Interpretatione Latina & Notis*; *Cerémonies & Coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs*, traduites de l'Italien de Léon de Modéne, avec un Supplément touchant les Sectes des Caraïtes & des Samaritains de notre tems; *Voyage du Mont-Liban*, traduit de l'Italien du Révérend Pére Jérôme Dandini, avec des Remarques; *Factum du Prince de Neubourg, Abbé de Fescamp, contre les Religieux de cette Abbaïe*; *Histoire Critique du Vieux Testament*; *Réponse* du Pére Simon à une lettre que M. de Veil, Ministre d'Angleterre, avoit adressée à M. Boyle de la Société Royale de Londres; *Réponse d'un Théologien de la Faculté de Paris à M. Spanheim*; *Histoire de l'origine & du progrès des Revenus ecclésiastiques* par Jérôme à Costa; (c'est le nom sous lequel M. Simon s'est déguisé) *Histoire Critique de la Créance & des Coutumes de Nations du Levant* par le Sieur de Monis; (c'est à dire, M. Simon) *Novorum Bibliorum Polyglottorum Synopsis*; *Ambrosii ad Origenem Epistola de novis Bibliis Polyglottis*; *Disquisitiones Criticæ de variis per diversa loca & tempora Bibliorum editionibus, quibus accedunt Castigationes Theologi cujusdam Parisiensis ad Opusculum Isaaci Vossii de Sibyllinis Oraculis, & ejusdem Responsionem ad Objectiones nuperæ Criticæ Sacræ*; *Opuscula Critica adversus Isaacum Vossium*; *Hieronymi Le Camus, Theologi Parisiensis, Judicium de nupera Isaaci Vossii ad iteratas Patris Simonii Objectiones Responsione*; *Autre Réponse* de M. Simon, à la lettre de M. Spanheim contre son Histoire Critique; *Réponse au livre intitulé*, Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament; *De l'Inspiration des livres sacrez avec une Réponse au livre intitulé*, Défense des sentimens de quelques Théologiens de Hollande; *La Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation, avec une Réponse aux nouvelles Objections de M. Smith*; *Dissertation Critique sur la nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, où l'on établit en même tems la Vérité de quelques Principes que l'on a avancez dans l'Histoire Critique du Vieux Testament par* Jean Reuchlin; (c'est à dire, par M. Simon) *Apologie pour l'Auteur de l'Histoire Critique du Vieux Testament, contre les Faussetez d'un libelle publié* par Michel Le Vassor, Prêtre de l'Oratoire; *Histoire Critique du Nouveau Testament*; *Histoire Critique des Versions du Nouveau Testament*; *Histoire Critique des principaux Commentateurs du Nouveau Testament depuis le commencement du Christianisme, jusqu'à notre tems*; M. Simon composa une *lettre pour répondre aux Difficultez proposées par M. Arnaud à M. Steyaert, mais il l'a supprimée*; *Nouvelles Observations sur le Texte & les Versions du Nouveau Testament*; *Difficultez proposées au Pére Bouhours sur la Traduction Françoise des quatre Evangélistes par* le Sieur de Romainville; On lui a attribué un volume de *Lettres Critiques*, imprimées à Bâle, contre le Pére Martianay & les Bénédictins de S. Maur; *Lettres choisies de M. Simon, où l'on trouve un grand nombre de faits Anecdotes de Litérature*; *Nouveau Testament* traduit en François avec des Remarques litérales & critiques; *Rémontrance à M. l'Archevêque de Paris sur son Ordonnance, portant condamnation de la Traduction du Nouveau Testament*; *Moyens de reünir les Protestans avec l'Eglise Romaine, publiez par* M. Camus, Evêque de Bellay, *sous le titre de* l'Avoisinement des Protestans vers l'Eglise Romaine, *nouvellement corrigez & augmentez de Remarques.* L'Auteur y rapproche les deux partis en faisant voir qu'il n'y a pas entre leurs sentimens bien expliquez tant de différence qu'on s'imagine ordinairement. Ne doit-on pas en tirer au moins cette conséquence qu'il faut se supporter les uns les autres? *Bibliothéque Critique, ou Recueil de diverses Piéces Critiques, dont la plupart ne sont point imprimées, ou ne se trouvent que très-difficilement, publiées par* M. de Sainjore, qui y a ajoûté quelques Notes; (Ce livre a été supprimé par Arrêt du Conseil) *Nouvelle Bibliothéque Choisie, où l'on fait connoître les bons livres en divers genres de Litérature, & l'usage qu'on en doit faire*; *Jugement de la nouvelle édition du Dictionnaire Universel de M. l'Abbé Furetiére, faite par* Mrs Basnage de Bauval & Huet; *Nouvelles Remarques Critiques sur le Dictionnaire Universel pour répondre à une lettre de M. de Bauval, insérée dans le* Journal des Savans, *& à une lettre de M. Huet insérée dans les* Mémoires de Trevoux *qui s'impriment à Amsterdam*; *La Vie du Pére Morin de l'Oratoire*, qui a été imprimée à la tête du livre intitulé, *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis.* Il a laissé en mourant ses livres & ses papiers à la bibliothéque de la cathédrale de Rouen. * *Son Eloge, Journal. Litter. tome* 3. *p.* 225. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 1. *p.* 231. *& tome* 10. *p.* 21. 22 *&* 23. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII & XVIII siécle.*

SIMON (Saint-) Maison. *Cherchez* SAINT-SIMON.

SIMONETA (Boniface) de Milan, Abbé de Cornu, monastére de l'Ordre de Cîteaux, dans le diocése de Crémone, a vécu sur la fin du XV siécle, vers l'an 1490, & étoit neveu de Jean Simonéta, qui a écrit l'*Histoire de François Sforce, Duc de Milan.* Entre ses Ouvrages, celui qui lui a acquis le plus de réputation, est son Histoire *Christianarum Persecutionum & Pontificum.* Le dessein en est assez singulier; car il ne rapporte point les choses selon le fil d'une narration continuée, mais dans des lettres, dont la premiére est adressée au Roi Charles VIII. Cet Ouvrage, qui est divisé en six livres contient en CCLXXIX Lettres, tout ce qui s'est passé dans l'Eglise depuis saint Pierre jusques à Innocent VIII, qui succéda à Sixte IV, en 1484. On peut voir par là quelle est l'erreur de ceux qui ont attribué cet Ouvrage au Pape Boniface VIII. Le livre de l'Abbé Boniface Simonéta fut imprimé à Milan l'an 1499, à Bâle en 1509, & ailleurs; & fut traduit en François dans le même tems par Octavien de Saint-Gelais, Evêque d'Angoulême. * Charles de Visch, *Biblioth. Cist.* Aubert le Mire, *in Auct. Script. Eccles.* Caramuel, *Theol. Regul. l.* 1. *Dist.* 34. *num.* 340. Sponde, *A. C.* 1503. *n.* 14. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3.

* SIMONETA (Jean) de Cassaro en Sicile, fut Chancelier de François Sforce, Duc de Milan. Il est Auteur d'une Histoire de ce Prince, en Latin, laquelle commence à l'an 1421, & va jusqu'à l'an 1476. Il fut enveloppé dans l'orage, qui tomba sur Ciccho Simonéta son frére. Il avoit épousé *Catherine* Barbavari, dont il a eu plusieurs enfans, entre autres JACQUES que Clément VII fit Evêque de Plaisance, & que Paul III éleva au Cardinalat en 1535. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* SIMONETA (Ciccho) frére du précédent, fut Sécretaire de François Sforce, Duc de Milan. Il eut le même emploi sous Galéas-Marie, fils de François, & après que celui-ci eut été tué dans une conjuration, il demeura dans la même qualité auprès de Jean Galéas son fils qui étoit en bas âge. La Duchesse Bone, Tutrice de ce jeune Prince, mit sa confiance en Ciccho, qui eut après elle la premiére place dans le Gouvernement. Mais en 1479, Louïs Sforce, surnommé *le Maure*, ayant pris la conduite de l'Etat de Milan, le fit mettre en prison, d'où il le fit mourir dans les tourmens. * *Voyez* le même.

SIMONETA, nom qu'emprunta un fameux Voleur, qui vivoit dans le XVI siecle, & qui se fit ainsi nommer après la mort du Cardinal Louïs Simonéta, auquel il ressembloit beaucoup. Il prit la pourpre & la qualité de Légat, avec un train magnifique, composé de Domestiques qui étoient d'autres Voleurs, & qui affectoient en public de le traiter d'*Eminence.* Trompant ainsi les peuples, il osa donner des dispenses, admettre des résignations de Bénéfices, & lever des excommunications, faisant plus que n'eût pu faire un véritable Légat. Par ce moyen il amassa beaucoup d'argent, & se meubla en Prince. Mais la tromperie fut enfin découverte; & Pierre Donat de Césia, alors Vice-Légat de Bologne, & depuis Cardinal, n'eut pas plutôt sçu qu'il étoit entré dans le Boulonnois, qu'il envoya des gens armez pour le prendre. On lui fit son procés; & après lui avoir fait confesser des crimes horribles, on le cóndamna à être pendu. L'exécution en fut faite d'une maniére toute particuliére; car il fut étranglé avec une corde d'or filé; & on lui fit porter en mourant une bourse vuide pendue au col, avec un écriteau, qui marquoit comme il n'étoit point le Cardinal ou Légat *Simoneta*; mais un Voleur *Sine moneta.* * Aubéry, *Histoire des Cardinaux, &c.*

SIMONIADE, village de Galilée éloigné de 60 stades du grand Champ, où est le petit païs nommé *la Simonitide*, qui termine la Galilée de ce côté-là. *Joséphe. Maty, *Dict. Géogr.*

SIMONIDE, Poëte Iambique, cité par Athénée, par Julius Pollux, par Elien, &c. étoit natif de Minoa, ville de l'Isle d'Amorgos, l'une des Sporades. Suidas veut qu'il ait fleuri 406 ans après la guerre de Troye, c'est à dire, vers l'an 778 avant Jesus-Christ, mais, selon toutes les apparences, il étoit moins ancien. * Etienne de Byzance. Vossius. Bayle, *Dict. Crit.*

SIMONIDE, *Simonides*, Poëte Lyrique, natif de Céos, isle de la Mer Egée, dite aujourd'hui *Zéa*, bien différente de Cos, qui fut la patrie d'Hippocrate, florissoit dans la LXXV Olympiade, sous Darius, fils d'Hystaspe, du tems de Tarquin *le Superbe*, & 480 ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Poëte fut connu & aimé des plus grands hommes de la Gréce & de la Sicile, sur tout de Pausanias & de Hiéron. Il s'exerça en plusieurs genres de Poësie, & réüssit sur tout dans l'Elégie. Quelques-uns ont dit qu'il ajoûta quatre lettres à l'alphabet Grec, qui avant lui n'en avoit que vint; mais il y a apparence que ce fut Simonide l'*Iambique*, beaucoup plus ancien que lui. Celui dont nous parlons avoit composé des Odes, des Tragédies, des Epigrammes, des Elégies, & d'autres Oeuvres diverses; avoit décrit la bataille de Marathon & celle de Salamine, outre des Epigrammes, & un livre intitulé, *Threni*, c'est à dire, *Lamentations.* Nous n'avons que quelques Fragmens de ses Poësies avec des Notes de Fulvius Ursinus, & d'autres restes de quelques anciens Poëtes comme lui, sur lesquels Ursinus a travaillé de la même maniére. Ce Poëte, selon Denys d'Halicarnasse, s'appliquoit particuliérement à bien choisir ses mots; il étoit circonspect dans sa composition; il avoit un talent particulier pour exciter la compassion de ses Lecteurs; & on prétend qu'en ce point il étoit préférable à Pindare. Il mourut âgé de 89 ans, ayant encore une excellente mémoire. On dit même qu'il inventa l'Art de rendre la mémoire locale, & il avoit remporté le prix de Poësie à l'âge de 80 ans, apparemment à Syracuse, la premiére année de la LXXVIII Olympiade. Phénix, Général des Agrigentins, ayant pris la ville de Syracuse, fit démolir le tombeau de Simonide; & à cette occasion Callimaque fit une piéce contre Phénix, dans laquelle il introduisoit Simonide se plaignant de ce que ce Général n'avoit pas eu les mêmes égards pour lui que Castor & Pollux, qui l'avoient sauvé d'une maison prête à tomber, comme Phédre le rapporte dans une de ses Fables. Il étoit Favori d'Hiéron, Tyran de Syracuse, & ne fut pas seulement recommandable par ses Poësies, mais aussi par les sages réponses qu'il donnoit aux questions qu'on lui faisoit. * Suidas. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 1. *p.* 319. *n.* 1107. édit. d'Amsterdam 1725.

SIMONIDE de Céos, dit *le Jeune*, étoit fils d'une fille de Simonide, dont nous venons de parler, & écrivit vers la LXXXII Olympiade, & 452 ans avant Jesus-Christ, *trois livres des Inventions, & trois livres de Généalogies.* * Suidas, *in Lexico.* M. Du Pin, *Biblioth. Hist. des Auteurs profanes.*

SIMONIDE, Magnésien, écrivit l'Histoire d'Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie. * Suidas, *in Lexico.* Lilio Giraldi, *Dial.* 9. *de Poët.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1 *&* 4: *de Poët. Græc. c.* 3 *& suiv.* Léo Allatius, *Dissert de Simonide.* Le Févre, *Hist. des Poët. Grecs.*

* SI-

* SIMONIDE'S (Simon) l'un des bons Poëtes Latins du XVI siécle, naquit à Léopol en Pologne, & après avoir fait son Cours de Philosophie à Cracovie, il alla se perfectionner dans les études en Italie, d'où il revint si rempli d'érudition que Jean Zamoski le plus grand Héros qui fût en Pologne, le choisit pour son Sécretaire, lui témoigna beaucoup d'affection, & lui procura la dignité de Chevalier. Le Pape Clément VIII l'honora de la couronne Poëtique. Juste Lipse lui donna des louanges fort distinguées, le comparant à Catulle, & prétendant que ses vers eussent pu donner de la jalousie à l'Antiquité. Simonidès reçut chez lui à Léopol, en 1597, avec une affection très-particuliére, George Douza qui alloit à Constantinople, & & qui étoit fils de Janus Douza bon Poëte, & bon Humaniste. On a de Simonidès diverses Poësies, entre autres, *Ælinopœan; Odæ Pindaricæ; Joëlis Paraphrasis Poëtica; Hercules Prodicius; Pantezilea; Flagellum Livoris; Odæ in victoriam, nuptias obitumque Samoscii, inque victoriam Thomæ Samoscii Johannis filii, &c.* * Bayle, *Dict. Crit.*

SIMONIENS, Sectateurs de Simon *le Magicien.* Ils vivoient dans toute sorte des débordemens. Eusébe dit que ceux qui entendoient parler pour la premiére fois de leurs mystéres les plus secrets, étoient surpris d'étonnement & d'effroi. Outre l'impudicité ils s'adonnoient encore à toutes sortes de sorcelleries; & quoiqu'au dehors ils fissent en quelque sorte profession du Christianisme, ils ne laissoient pas d'adorer Simon & Héléne, réprésentez sous la figure de Jupiter & de Mars, & de leur offrir des victimes & des libations de vin. Ils regardoient même le culte commun des idoles, comme une chose indifférente; en sorte qu'ils ne s'exposoient point aux persécutions & aux tourmens, comme les Chrétiens, pour ne pas offrir de l'encens aux idoles; & les Payens les laissoient en repos, pendant qu'ils persécutoient le plus ouvertement les Fidéles. Il y a beaucoup d'apparence que saint Jean, saint Pierre & saint Paul, lorsque dans leurs Epîtres ils attaquent les Hérétiques, les faux Apôtres, ces gens qui corrompoient la saine Doctrine par leurs profanes nouveautez de paroles, qui se vantoient faussement d'avoir une lumiére & une science particuliére sur les choses divines, ces ennemis de la Croix de Jesus-Christ, ces hommes qui faisoient leur Dieu de leur ventre, & qui mettoient leur gloire dans ce qui devoit les charger de confusion, entendent parler des Disciples de Simon, de Cérinthe, & de quelques autres Hérétiques du premier siécle. La peinture que saint Paul en fait en plusieurs endroits de ses Epîtres, fait voir que la corruption de leurs mœurs étoit extrême, & que leur Doctrine n'étoit pas plus pure que leurs sentimens. La Secte des Simoniens dura jusqu'au quatriéme siécle. Saint Justin dit que de son tems, c'est à dire, vers l'an 150, presque tous les Samaritains, & encore quelque peu d'autres en divers païs, reconnoissoient Simon pour le plus grand des Dieux. Saint Clément d'Alexandrie dit que ses Sectateurs l'adoroient & tâchoient de se rendre semblables à lui. Saint Irénée dit qu'on les appelloit *Simoniens*, & Origéne assûre qu'on leur donnoit aussi le nom d'*Héléniens* à cause d'*Héléne*. *Voyez* en la raison au mot HE'LE'NE. Le même Auteur dit en un endroit, que la Secte des Simoniens a été réduite environ à trente personnes; ailleurs il assûre qu'il n'y en avoit plus aucun; mais on sait par d'autres témoignages, qu'il y en eut jusqu'au commencement du cinquiéme siécle. Un Auteur qui a écrit sur le Batême contre saint Cyprien, vers l'an 256, dit que quelques Hérétiques, descendus de Simon, faisoient paroître du feu au dessus de l'eau en donnant le Batême. Eusébe parle encore des Simoniens, qui se mêloient parmi les Catholiques & recevoient le Batême dans l'Eglise, répandant ensuite en secret le venin de leur doctrine parmi les Fidéles. Plusieurs furent découverts, & chassez de l'Eglise vers le commencement du quatriéme siécle. On peut voir leurs opinions au mot SIMON, & ailleurs. * Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

SIMONIN, jeune enfant de deux ans. *Cherchez* SIMON-SIME'ON.

SIMONIS (Théodore) *Voyez* SIMON.

* SIMONIS (Folker) Frison, de Sneeck, après avoir été Recteur de l'Ecole Latine de cette ville en fut fait Bourguemaître. Il florissoit vers l'an 1496. On a de lui en Manuscrit *Chronicon Frisiæ.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 220.

* SIMONIS (Jean) Hollandois, Religieux de l'Ordre des Carmes, célébre par son savoir & par sa piété, florissoit vers l'an 1475. On a de lui, *De Potestate Pontificis, Conciliorum & Cesaris; Sermonum liber.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 563.

* SIMONIS (Nicolas) Hollandois, Religieux & Provincial de l'Ordre des Carmes, est Auteur des Ouvrages suivans, *Vade mecum*, ou *Sermones de Tempore & de Sanctis; De Potestate Papæ, Imperatoris & Concilii; Repetitiones & Disputationes; Vitæ Sanctorum Patrum; De Sacris & Mulieribus; Historia Ordinis sui.* Il mourut à Harlem dans un âge avancé. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 696 & 697.

* SIMONIS ou SIMONIUS (Pierre) de Flandre, Licentié en Théologie fut successivement Curé de Courtray, Archiprêtre de Gand, & Evêque d'Ypres en 1565. Il mourut en 1605 dans la 66 année de son âge. On a de lui, *De Veritate libri septem; Apologia pro veritate Catholica adversus Calvinum; Tractatus de Epiphania Domini; Dissertatio de puero Jesu cum Doctoribus in templo disputante; Tractatus de Jesu Christi in monte Thabor cum Mose & Elia colloquio; De Hæreseos Hæreticorumque natura; Oratio in prima Synodo provinciali Mechliniensi anno 1570 habita; Oratio in prima Synodo Diœcesana Gandavensi sub Cornelio Jansenio anno 1571 habita; Oratio funebris in exequiis Cornelii Jansenii; De Studio Sacrarum Literarum amplectendo; De Castitate; De Gulæ Vitio vitando; De Avaritia vitanda; De Pœnitentia, Oleo sacro & Cineribus; De Conceptione Beatæ Virginis Mariæ; De differentia partus Evæ & Mariæ Virginis; De Assumptione Beatæ Mariæ; De Timore Domini; Oratio quodlibetica; An aliqua sit idonea & justa causa deficiendi ab Ecclesia Romana; Concio in Festo omnium Sanctorum.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 761.

SIMONTHORNA, ville de la Basse Hongrie, située sur la Sarwize à deux lieues de Caposwar & à trois de Tolna. Elle a un fossé large de trente pas, environné en dehors d'un marais d'une si grande étendue, que le pont qui y sert de passage a près de trois cens pas de longueur. Le château est bâti de pierres de taille, avec des fortifications à l'antique. Le Prince Louïs de Bade reprit cette place sur les Turcs en 1686, & ce fut par là qu'il commença les conquêtes qu'on lui a vu faire avec une partie de l'armée Chrétienne, après que les Impériaux se furent rendus maîtres de Bude. Il la fit investir le 26 de septembre par la Cavalerie & les Dragons, qui, à la faveur des roseaux qui sont fort hauts dans les marais dont Simonthorna est environnée, s'avancérent & prirent leur poste jusques sur le bord du fossé. L'Infanterie, qui parut peu après sur une hauteur, obligea la garnison de demander à capituler. La place se rendit à discrétion, & l'on y trouva seize piéces de canon de fonte & une de fer, douze cens grenades & trente-cinq tonneaux de poudre. * *Histoire & Description du Royaume de Hongrie*, l. 3. 1688. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SIMPILIUS (Hugues) *Voyez* SEMPE'LIUS.

SIMPLE'GADES. *Cherchez* SYMPLE'GADES.

SIMPLICIEN, *Simplicianus*, Prêtre de Milan, docte & pieux, instruisit S. Ambroise dans les Saintes Lettres, & dans les fonctions épiscopales. Il travailla à la conversion de S. Augustin, & lui écrivit diverses lettres. Depuis il succéda à S. Ambroise sur le Siége de Milan en 397, & mourut au commencement de l'an 401. * Gennade, *in Catal. Illust. Viror.* Baronius, &c.

SIMPLICIUS, Pape, natif de Tivoli, fut élu dix jours après la mort de S. Hilaire, le 20 septembre de l'an 476. Il trouva la ville de Rome dans un état où il eut besoin d'une extrême vigilance pour empêcher que les Hérétiques n'y fissent des progrès, sous l'autorité de l'Empereur Anthémius qui les favorisoit. On a de ce Pape dix-huit lettres, dont les plus importantes sont celles qui s'adressent en Orient, à l'Empereur Zénon & au Patriarche de Constantinople, contre Pierre Mongus, qu'on avoit mis sur le Siége d'Alexandrie. Il y en a plusieurs adressées à des Evêques, pour le réglement de la Discipline ecclésiastique. Telle fut celle qu'il adressa à Florentius, à Equitius & à Sévére, touchant Gaudence d'Aufinium, qui avoit fait des Ordinations illicites, & mal distribué les revenus de son Eglise. Il le priva de la puissance de l'ordination, & ordonna que les rentes de l'église seroient partagées en quatre portions, dont il y en auroit deux pour l'entretien du Prélat & de ses Clercs, & deux pour la nourriture des pauvres & l'entretien des bâtimens. Ce Pontife en fit lui-même élever de très-magnifiques, fit des présens considérables à l'église de saint Pierre, & établit dans la même église & dans celle de S. Paul & de S. Laurent, des Pénitenciers hebdomadaires, pour satisfaire à la dévotion du peuple. Il mourut le deuxiéme mars 483, après avoir gouverné 15 ans, cinq mois & dix jours. S. FE'LIX III lui succéda. * Libérat, *in Breviar.* Anastase, Génébrard, Ciacconius & Du Chêne, *in Simplicio.* Baronius, *in Annal.*

SIMPLICIUS, Evêque d'Autun, assista l'an 347 au Concile de Sardique. Il vivoit en continence avec sa femme avant son élection à l'épiscopat; & pour prouver qu'il en agissoit de même depuis qu'il fut Evêque, il mania des charbons ardens sans se brûler. * Grégoire de Tours, *de Gloria Confessorum*, c. 67 & 77.

SIMPLICIUS, Evêque de Vienne, vivoit dans le même tems que Simplicius, Evêque d'Autun. S. Paulin loue beaucoup sa piété dans une Epître qui s'est perdue, & dont Grégoire de Tours rapporte un fragment. *Hist. Franc.* l. 5. c. 13.

SIMPLICIUS, Philosophe Péripatéticien, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, étoit Phrygien, & ami de Damascius le *Stoïcien.* Il laissa sur les Traitez d'Aristote, des Commentaires que nous avons encore aujourd'hui. * Suidas, *in Damascio.* Gesner, *in Bibliotb.*

SIMPLICIUS. Il y eut un Simplicius, Vicaire de Rome en 374, sous Valentinien; un autre, Préfet du Prétoire sous Arcadius en 395; un troisiéme, Gouverneur de la province Tripolitaine sous Honorius, en 399; & un quatriéme, Proconsul d'Asie sous Théodose *le Jeune.* Il est parlé d'eux dans le *Code Théodosien.* * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

* SIMRI ou SAMRI, pére de Jédihaël un des vaillans hommes de l'armée de David, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. v. 45.

* SIMRI, SÇIMRI ou SEMRI, étoit fils de Sçémahja, & pére de Jédahja, de la Tribu de Siméon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. v. 37.

* SIMRI, fils de Hoza, de la famille de Mérari, de la Tribu de Lévi. Quoiqu'il ne fut pas l'aîné de la famille, son pére l'en établit le Chef. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. v. 10.

* SIMRON, SÇIMRON ou SEMRAM, fils d'Issachar l'un des douze Patriarches. Il fut Chef d'une famille, qu'on appella de son nom *la famille des Simronites.* * *Nombres, ch.* 26. v. 24.

* SIMRON, SÇIMRON ou SE'ME'RON, ville de la Palestine située au midi de la Tribu de Siméon. * *Josué, ch.* 19. v. 15.

SIMSON (Edouard) Théologien Anglois, publia en 1652, une Chronique Universelle depuis la création du monde jusqu'à Jesus-Christ. Il y marque avec soin les années du monde, les Olym-

Olympiades, & les années de la fondation de Rome. On y trouve dans un bon ordre tout ce qui concerne l'Histoire sacrée & profane. * Zeiler, *partie* 3. *p.* 223.

SIN. SIO.

SIN, ville de la Chine en la province de Xamsi, est au pié des montagnes, près du fleuve Chocquang, & capitale des deux autres villes.

SIN, désert d'Arabie entre Elim & Sinaï, fut la huitiéme station des Enfans d'Israël après leur sortie d'Egypte. C'est là qu'ayant consumé la farine qu'ils avoient, la faim qu'ils souffrirent les jetta dans le murmure. Dieu fit tomber dans leur camp une grande quantité de cailles, & le lendemain matin il fit pleuvoir la manne sur la terre. Cette solitude est différente d'une autre, dite aussi SIN ou TSIN, selon saint Jérôme, où étoit un lieu dit *Cadès*, qui fut la 33 station des Enfans d'Israël dans le Désert. Ce fut en ce lieu que Marie, sœur de Moïse, mourut, & que le peuple ayant murmuré, Moïse fit sortir de l'eau d'une roche, ce qu'il avoit déja fait en Raphidim. * *Exode*, *ch.* 16. *Nombres*, *ch.* 20 & 23. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. S. Jérôme, *ad Fabiol.* Torniel, *A. M.* 2544. 2583.

* SINAB ou SÇINAB, Roi d'Adma, contre lequel Kédorlahomer, Roi de Hélam, fit la guerre avec ses Alliez. * *Genése*, *ch.* 14. *v.* 2.

SINABE. *Voyez* SINOPE.

SINABO, Royaume d'Asie. Il a une de ses extrémitez vers l'orient, & va confiner avec celui de Cochinchine. Pour y arriver il faut passer de grandes solitudes, qui se trouvent au delà de Tazatay, de Mandranelle, de Transiane & de Casuby. Ce sont de vastes déserts de sable, dont l'un est de vint deux journées, au sortir duquel on entre dans de grandes montagnes fort stériles, qui selon quelques-uns sont l'*Imaë* des Anciens, séparant la Haute Asie de la Basse. Elles sont remplies de quantité de serpens d'une grandeur prodigieuse; mais sans venin, & dont la chair est un manger excellent. Aprés cela on trouve un autre désert de vint journées, où l'on ne sauroit avoir aucunes provisions que celles que l'on va chercher en s'écartant d'une journée; mais il faut y aller à main armée, à cause de certains Pasteurs Nomades, qui ont de gros mâtins furieux, qui tiennent plus du loup que du chien. On dit que le Roi de Sinabo porte au jour de sa naissance, une tiare composée de trois couronnes, pour montrer qu'il est possesseur de trois Royaumes, qui sont, Sinabo, Magourres & Patanes. Il y a dans ce païs une province appellée *Ismania*. Elle est fort fertile, & il s'y trouve quantité de Païsans riches en bétail, dont ils font un fort grand trafic, & de peaux de toutes sortes de bêtes. * *Voyages de* Vincent Le Blanc, *partie* 1. *c.* 39. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

SINAI, montagne de l'Arabie, sur le bord de la Mer Rouge, dont le Mont-Horeb fait une partie, fut la XII station des Israëlites. En sortant de la servitude d'Egypte, ils s'arrêtérent aux environs de cette montagne presque un an entier; & c'est dans ce tems qu'arrivérent toutes les choses qui sont rapportées dans l'*Exode*, depuis le 19 *chap.* jusqu'à la fin du livre, dans le *Lévitique* entier, & dans les *Nombres* jusqu'au dixiéme *chapitre*. La principale de toutes, est la publication de la Loi que Dieu y donna à Moïse. Les Turcs nomment cette montagne *Gibel-Mousa*, c'est à dire, *Montagne de Moïse*. Elle est formée par l'assemblage de trois montagnes l'une sur l'autre, & elle contenoit anciennement plusieurs chapelles qui étoient desservies par plus de 1400 Hermites. Les Grecs y ont tenu plusieurs Religieux, qui y célébroient l'Office divin. Parmi les chapelles qui y restent, les plus remarquables sont celles de la sainte Vierge, d'Elie, de sainte Anne, de saint Jean, de saint Pantaléon, de David, du Batême de Jesus-Christ, de saint Antoine Hermite, & trois autres, où deux fils d'un Roi d'Ethiopie ont fait leur retraite pendant l'espace de 40 années. Ces chapelles sont dispersées en différens endroits de la montagne, & chacune est accompagnée de son jardin. Le couvent est au bas du mont, où l'on montoit autrefois depuis le pié jusqu'au sommet par 1400 degrez, qu'on tient avoir été faits par l'ordre de sainte Héléne, & dont on voit encore les vestiges. A quelque distance du pié de la montagne on trouve une source dont l'eau est excellente. A un tiers de la hauteur, il y a deux portes qui ferment le chemin, & qui ne sont ouvertes aux Pélerins, qu'après qu'ils ont mis leur conscience en bon état. En continuant de monter, on trouve une pierre, qu'on dit qu'un Ange y mit pour empêcher le passage à Elie. Sur le sommet de la montagne, & sous une grosse roche creusée & ouverte vers l'occident, est le lieu où Moïse demeura pendant les quarante jours qu'il fut sur la montagne. Un peu au delà de cette roche, & en montant du côté droit, il y a une église des Grecs, de laquelle on passe à celle des François, qui est dédiée à l'Ascension de Jesus-Christ. Cinq ou six pas plus loin, & vis à vis de cette église, il y a une autre grotte ouverte vers l'orient, où l'on descend par onze degrez. Ce fut dans cette grotte que Moïse reçut les Tables de la Loi, & qu'il demanda à Dieu de le voir en face. Les Arabes ont bâti au dessus une mosquée. Il y a quantité d'arbres fruitiers, des oliviers & des peupliers, avec deux ou trois belles sources. Les Voyageurs remarquent qu'ils ont plus de peine à descendre de la montagne, qu'à y monter. Son pié est séparé de celui de la montagne de Sainte-Catherine par un grand vallon, où l'on trouve la grotte de S. Onuphre, taillée naturellement dans le roc. Dans le même vallon est le monastére des Quarante Martyrs, où il y a une très-belle église, & un grand jardin, avec plusieurs arbres fruitiers, comme pommiers, poiriers, noyers & orangers. * Torniel. Salian, *in Annal. Vet. Test.* Monconis, *Voyages*, *p.* 1. Thévenot, *Voyages du Levant*, *tome* 1.

☞ Dès le troisiéme siécle de l'Eglise, il y avoit des Religieux sur le Mont-Sinaï; ce que l'on prouve par les Actes de S. Galaction & de S. Cyr, & par la Chronologie des Grecs. Il est vrai que S. Nil, Religieux du Mont-Sinaï, appellé *S. Antoine*, (qui ne forma un monastére qu'en 305) fut son Chef ou le Chef des Moines; & que l'Empereur Marcien écrivant aux Religieux d'Alexandrie en Egypte, marque que les monastéres du Mont Sinaï, avoient tiré d'eux leur origine. Mais ce sont des louanges & des termes de respect, ou bien ils ont parlé de la sorte, parce que ces Solitaires du Mont-Sinaï, se sont élevez à la perfection de l'état religieux, par les instructions de S. Antoine, & par les exemples des Moines d'Egypte qui florissoient dans le quatriéme siécle. * Bollandus, 14 *janv.* Combefis.

SINAU, ville. *Cherchez* SIMAU.

SINCAPOUR, SINCAPUR ou SINCAPURA, Détroit. *Voyez* MALACCA.

SINCLAIR (Olivier) homme de basse naissance, qui fut tellement s'insinuer auprès de Jacques V, Roi d'Ecosse, qu'il pouvoit tout sur l'esprit de ce Prince. Cette grande faveur, jointe à un orgueil insupportable, lui attira autant d'envieux que d'ennemis. Lorsqu'en 1542, il devoit commander en qualité de Général, l'armée d'Ecosse contre celle d'Angleterre, la Noblesse en fut si choquée qu'elle livra comme de dessein prémédité aux Anglois, le champ de bataille, toute l'artillerie & les bagages. Sinclair fut tué dans cette action. * De Larrey, *Histoire d'Angleterrre*, *tome* 1. *p.* 474. *Diction. Allemand.*

SINEPARAMA, Volcan, ou montagne qui vomit des flammes. Elle est dans l'Isle de Niphon, près de la ville de Méaco. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SINES, ou, comme on le trouve en plusieurs Cartes, ODESINES, est une ville maritime de Portugal dans l'Alentéjo, au sud-ouest d'Evora, dont elle est éloignée d'environ 23 lieues.

SYNESIUS, Evêque de Ptolémaïde ou Cyréne. *Voyez* SYNESIUS.

SINEY, bourg de l'Evêché de Liége: il est dans le Condros, à huit lieues de la ville de Liége, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SINGARE, ville de la Mésopotamie, bâtie auprès d'une montagne de même nom, s'appelle aujourd'hui *Atalip*, dans le Diarbeck, province de la Turquie en Asie, entre le Tigre & l'Euphrate. Ce fut dans la campagne qui est proche de cette ville, que se donna en 349 un furieux combat, entre l'armée de l'Empereur Constance, & celle de Sapor II, Roi de Perse. * Ammien Marcellin.

SINGE. Les Egyptiens adoroient les singes. Diodore dit que les Pithécuriens avoient appris ce culte des Egyptiens. Celui qui tuoit un singe étoit puni de mort. On les adore encore dans les Indes. Maffée décrit un temple magnifique dédié au singe, avec un portique destiné à mettre les victimes qu'on lui sacrifie, & soutenu de 700 colomnes, qui ne le cédent point, *dit-il*, à celles du Panthéon de Rome. Quand les Portugais en 1554 pillérent l'Isle de Ceylan, il y avoit un temple magnifique au sommet du Pic-Adam, dans lequel ils ne trouvérent rien qu'une cassette pleine d'or & de pierreries, avec une dent de singe. Les Rois du païs voulurent racheter cette dent qu'ils adoroient, & firent offrir aux vainqueurs 700000 ducats pour la racheter. Mais l'Evêque Gaspar empêcha qu'on n'acceptât l'offre, & fit brûler la dent, & jetter les cendres dans la mer. Ceux de Goa n'oseroient tuer un singe ni un serpent. Ils croyent que ce sont des esprits créez de Dieu pour affliger les hommes & les punir de leurs péchez. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Hofman, *Lex. Univ. au mot* Simia.

SINGEN, village dans le Duché de Wirtemberg proche du fort château de Hohenwiel, est situé sur le haut d'un rocher dans une plaine. Il y a un autre village à un quart de lieue loin, dans une même situation, & également inaccessible. * Monconis, *Voyages.*

SINGES (Les Isles des) *Cherchez* SIMIES.

SINGES, le Mont des Singes, anciennement *Abyla*, *Abyle*, montagne du Royaume de Fez en Afrique: elle est dans la province de Habata, près de la ville de Ceuta. Cette montagne, qui a pris son nom moderne de la grande quantité de singes qu'on y voit, est une de celles qu'on appelloit *les Colomnes d'Hercule*; le Mont Gibraltar en Espagne est l'autre, & les deux ensemble font le détroit de Gibraltar. * Maty, *Dict. Géogr.*

SINGORA, petite ville capitale d'un Royaume dépendant du Roi de Siam: elle est sur la côte orientale de la presqu'isle de l'Inde, deça le Gange, entre la ville de Patane, & celle de Bordelong. * Maty, *Dict. Géogr.*

SINHOA, cité militaire de la province de Junnan dans la Chine. Elle est située au midi, & n'est dans la dépendance d'aucune ville. Les Soldats & les Bourgeois y vivent ensemble avec assez de tranquillité. On voit près de cette ville le Mont de Chécung, fameux par sa fontaine d'eau chaude. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SINIGAGLIA. *Voyez* SENIGAGLIA.

SINIGAY, peuples de l'Amérique septentrionale, voisins & grands ennemis des Sauvages de Goulmaran, qu'ils vont souvent attaquer à la faveur des montagnes, où ils demeurent. Ils sont couverts à demi d'une peau de bête, & se mangent les uns les autres quand ils se font prisonniers. Ils portent des sarbatanes, avec lesquelles ils tirent de petites fléches envenimées qui vont fort roide & la playe est incurable. Leurs maisons sont de paille, & la clôture de leurs villages est d'un bois pointu dont ils empoisonnent le bout, contre l'ennemi qui les viendroit attaquer. De la même paille dont ils couvrent leurs maisons, ils font des ponts pour traverser les riviéres, & ces ponts leur semblent plus sûrs que s'ils étoient faits de pierres. * *Voya-*

ge de Vincent Le Blanc, *partie* 1. *ch.* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SINITHON, Roi d'Angleterre, comme un autre Neptune, se fit élever un thrône au milieu de la mer, où il défendoit aux vagues de l'aborder, mais une tempête vint fondre sur lui, & le submergea en un clin d'œil. * Polydore Virgile, *Hist. d'Anglet.* Pierre de Saint-Romuald, *en son Thrésor Chron. Hist.*

SINNADE, ville maritime de Phrygie. *Voyez* SYNNADE.

SINNER, famille Patricienne de Berne, sortie de la seconde branche des anciens ZMITWEG de Vallais, (*voyez* SHINNER) fut établie dans ce Canton par NICOLAS, frére de *Matthieu* Shinner. Son fils JEAN étoit du Grand Conseil de Berne l'an 1455, & ses Descendans ont toûjours été dans les charges importantes. HENRI Sinner étoit Gardien des Francifcains à Berne & à Strasbourg. Sa probité & son savoir firent que l'Etat l'appella pour remédier aux desordres que la Doctrine de Luther, qui alors commençaà se répandre, causa au couvent des Religieuses de Ste Claire à Konigsfelden. La nouveauté de cette Doctrine commença à l'ébranler lui-même beaucoup: il se laissa persuader, & contribua à la Réformation qui suivit. Peu de tems après il épousa *Agnès* de Mulinès, Thrésoriére de l'Abbaïe, & mourut sans enfans. HENRI Sinner étoit du Grand Conseil, Baillif de Vévay, & Capitaine de Chillon. De son fils aîné, qui passa avec son frére par les mêmes dignitez, descendit RODOLPHE, qui passant presque par toutes les charges les plus considérables de l'Etat, & s'étant distingué dans plusieurs Ambassades & grands emplois avec éclat, monta à la premiére dignité de la République, ayant été élu Avoyer l'an 1696. RODOLPHE son fils aîné, étant du Grand Conseil, fut Baillif du Comté de Lenzbourg. * *Mémoire manuscrit.*

* SINO, SENNO & SIRIO, riviére d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Basilicate, prend sa source dans la partie occidentale de cette province, qu'elle traverse toute entiére pour se rendre dans le Golfe de Tarente. Elle coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du sud-ouest au nord-est jusqu'à Tursi, enfin de l'ouest à l'est jusqu'à la mer. * Sanson, *premiére Carte du Royaume de Naples.*

SINOE'. *Voyez* SINUVA.

SINON, fils de *Sisyphe*, & petit-fils du Voleur *Autolycus*, fut jugé le plus artificieux d'entre les Grecs, & le plus capable de tromper les Troyens. S'étant adroitement laissé prendre par eux, il donna faussement à entendre à Priam que les Grecs étoient embarquez, & l'exhorta à recevoir dans la ville le cheval de bois, où les Capitaines s'étoient enfermez. Pline dit qu'il a été l'inventeur des sentinelles & des feux qui servent de signal. * Virgile, *Enéide*, *l.* 2. Pline, *l.* 7. *c.* 56.

SINOPE, *Sinope*, ville de Paphlagonie, dans l'Asie Mineure, avec un double port sur le Pont-Euxin. Elle occupe l'Isthme d'une presqu'isle d'environ six milles de circuit, terminé par un Cap considérable. Elle fut bâtie, à ce qu'on croit, par les Miléfiens, vers la quatriéme année de la XXXVII. Olympiade, & l'an 629 avant Jesus-Christ. Autolycus, un des Argonautes, a passé pour en être le Fondateur. Les Habitans de Sinope entreprirent de fortifier toutes les avenues de leur Cap pour s'opposer aux entreprises de ce Mithridate, qui suivant Polybe, descendoit d'un des sept Perses, qui firent mourir les Mages. Il ne faut pas confondre ce Mithridate avec le grand Mithridate Eupator, fils de Mithridate Evergétès. Eupator naquit à Sinope, il y fut élevé; il l'honora de ses bienfaits, la fortifia & la mit en état de résister à Muréna, Général de l'armée Romaine, après que Sylla se fut retiré d'Asie. Mithridate fit enfin Sinope capitale de ses Etats, & Pompée voulut qu'il y fût enterré. Pharnace fut le premier qui priva cette ville de sa liberté. Lucullus joignit Sinope aux conquêtes des Romains, en délivrant cette place du joug des Ciliciens, qui s'en étoient emparez sous prétexte de la conserver à Mithridate. Les Romains y envoyérent une Colonie, laquelle occupa une partie de la ville & de la campagne. Les Sinopiens affectérent sous les Empereurs Romains de conserver à leur ville la qualité de Colonie Romaine. Charatice, Capitaine Mahométan, surprit Sinope & la pilla, dans le dessein d'enlever les thrésors que les Empereurs y avoient mis en dépôt, mais il fut obligé d'abandonner la place sans toucher aux richesses, sur l'ordre du Sultan, son Maître, qui recherchoit l'amitié d'Alexis Comnéne. Le Gouvernement de la ville fut donné à Constantin Dalasténe, parent de l'Empereur, & le plus grand Capitaine de ce tems-là. Lorsque les François & les Vénitiens se rendirent maîtres de Constantinople, Sinope tomba sous la puissance de Comnéne & fut une des principales de l'Empire de Trébisonde. Sinope devint ensuite une Principauté, dépendante de Trébisonde; & ce fut, *dit M. Tournefort*, apparemment quelque Sultan qui en fit la conquête, dans le tems que les Turcs se répandirent dans l'Asie Mineure. Il y a peu de Janissaires dans Sinope & l'on n'y souffre aucun Juif. Les Turcs, qui se méfient des Grecs, les obligent de loger dans un grand fauxbourg sans défense. La terre de Sinope, de laquelle Strabon, Dioscore, Pline & Vitruve, ont parlé, n'est pas verte, comme plusieurs personnes le croyent. La terre de Sinope est une espéce de bol plus ou moins foncé que l'on trouvoit autrefois autour de cette ville, & que l'on y apportoit pour l'y distribuer. Sinope a eu un Evêché suffragant d'Amasie. Les Turcs nomment cette ville *Sinabe*, selon Leunclavius, ou *Pordapas*, au sentiment de Chalcondyle. Sinope a été la patrie de Diogéne *le Cynique*, de Diphile *le Comique*, & de quelques autres Savans. On y tire le cinnabre, dont Pline fait mention, *l.* 35. Strabon, *l.* 12. Ptolomée, & les autres Géographes, parlent avantageusement de cette ville, aussi-bien que Valérius Flaccus, *Argon. l.* 5. *v.* 109 & 110. Tournefort, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 203, *&c.*

SINORIX, Tétrarque de Galatie vers l'an 236 avant Jesus-Christ, fut charmé de la beauté de Camma, femme de Sinatus son parent, & se défit de son mari pour l'épouser. Il n'eut pas plutôt commis cet homicide, qu'il alla trouver Camma pour l'instruire de la mort de son époux, & lui parler de mariage. Cette Princesse se voyant extrémement pressée, feignit d'y consentir, & donna jour pour le célébrer. Elle prépara un breuvage d'un poison très-subtil; & étant au pié des autels, elle en but la premiére, & présenta le reste à Sinorix, qui eut de la joye de boire après elle. Le poison fit son effet; & alors se sentant près de la mort, elle s'écria: *J'ai vengé heureusement la mort de mon mari, & lui ai montré ma fidelité. O Dieux! ce monstre que je vous immole, est le plus beau sacrifice que je vous aye jamais fait.* * André Brunner, *Annales Virtutis & Fortunæ Boiorum.*

SINTACORA, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, est sur la côte & aux confins de Canara, entre Goa & Onor. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Simylla* ou *Simela*, laquelle d'autres mettent à Chaul. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SINTHE'MIUS (Jean) de l'Ordre des Jéronymites, eut pour Disciple à Déventer, le célébre Erasme. On a de ce Religieux *Commentarii Grammatici in Doctrinale Alexandri.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 563.

SIENTIEN, ville de la Chine, est une place forte, située au pié des montagnes dans la province de Quicheu. * Maty, *Dict. Géogr.*

SINTZHEIM, étoit une ville du Palatinat du Rhin, capitale du Creichgow, & située à quatre ou cinq lieues d'Heidelberg du côté du midi, & de Heilbron du côté du Couchant. Le Vicomte de Turenne y battit le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara l'an 1674, & les François la brulérent l'an 1689. Cette ville a été le siége des anciens Comtes de Creichgow, dont le dernier nommé *Jean*, ayant été élu Evêque de Spire, la donna à son église avec les autres villes & places de son Comté après que son frére fut mort sans enfans. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SINUESSE, ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, autrefois Colonie Romaine, est nommée par Ptolomée *Sæssa*, par Pline *Suessana*, & par Tite-Live *Sinope*, & étoit renommée par ses bains, qui avoient la propriété de remettre dans le bon sens ceux qui avoient l'esprit aliéné, & de faire avoir des enfans aux femmes stériles. Il y a eu depuis Evêché; mais aujourd'hui cette ville est ruïnée; & c'est sur ses ruïnes qu'est bâtie *Rocca di Mondragone*, qui a titre de Duché. Les anciens Auteurs parlent souvent de cette ville. Baronius, & quelques autres, assurent qu'en 303 on y célébra un Concile au sujet du Pape Marcellin; mais les Actes qui nous en restent, sont supposez. * Marcellin. Pline, *Hist. Nat. l.* 3. §. 9. par le Pére Hardouin.

SINUVA ou SINOE', ville de la Cochinchine en Asie, est capitale de la province de Sinuva, & située sur le Golfe de Cochinchine, aux confins du Royaume de Tunquin. * Maty, *Dict. Géogr.*

SINZENDORFF, Maison originaire de la Haute Allemagne, selon plusieurs Auteurs. Un vieux Manuscrit produit à Trente le 19 mai 1554, dans la maison de Spaw par Wolfgang-Théodoric de Raitenau, Archevêque & Prince de Saltzbourg, quand il fit les preuves de sa Généalogie, comme Chanoine, la fait descendre avec la sienne des anciens Comtes d'Altorf, & fait mention de HENRI de Sinzendorff, vivant en 1044, qui étoit petit-fils d'ETHICON, Comte d'Altorf. L'on se contentera de la rapporter ici depuis CONRAD qui suit.

I. CONRAD de Sinzendorff, vivant en 1364, épousa *Catherine* Emenkel, dont il eut entre autres enfans, JEAN qui suit.

II. JEAN de Sinzendorff, mort en 1340, fut marié deux fois, & eut entre autres enfans, EBRARD ou EVERARD qui suit.

III. EBRARD ou EVERARD de Sinzendorff, vivoit en 1418, & eut de *Barbe*, fille de *Helmbard* Anhangers de Fewregk, 1. *Jean*, dont la postérité ne subsista pas longtems; 2. LE'ONARD qui suit; 3. *Sigismond*, qui ne laissa que des filles; & 4. *George*, mort en 1490, dont la postérité finit en la seconde génération.

IV. LE'ONARD de Sinzendorff-Aichleiten, épousa *Barbe* Mulwanger à Neithard, veuve de *Jean* Jorger, dont il eut 1. LAURENT qui suit; 2. *Christophle*, Chanoine de Saltzbourg, mort en 1528; 3. *Jean*, mort en 1495; 4. *Tiburce*, dont la postérité finit en la troisiéme génération; 5. RHEIMBERT, *qui a fait la branche de* FRIDAW, *rapportée cy-après*; 6. *Magdelaine*, alliée en 1478, à *Wolfgang* Freytag de Waldbach; & 7. *Marguerite* de Sinzendorff, mariée en 1481, à *Léonard* Urfenbeck.

V. LAURENT de Sinzendorff, Chevalier, mort en 1521, épousa *Dorothée*, fille de *Christophle* de Von-Mos-Zum-Weihen, dont il eut 1. LE'ONARD qui suit; 2. *Wolfgang*, dont la postérité est éteinte; 3. *Léopold*, qui eut des enfans morts jeunes; & 4. *Anne* de Sinzendorff, mariée à *Jérôme* Hayden-Dorffhaufen.

VI. LE'ONARD de Sinzendorff-Fewregk & d'Aichleiten, épousa *Anne*, fille de *Jean* de Harrach-Goggitsch, dont il eut 1. JOACHIM qui suit; 2. *Tiburce*, né en 1540, mort sans postérité de *Judith* Volkrahin sa femme; 3. 4. 5. trois filles mortes sans alliance; 6. *Rebecca*, mariée à *Léonard* Hager d'Altenstein; 7. *Frédéric*, né en 1537, mort sans postérité de *Salomé* Stampff; & 8. *Jean* de Sinzendorff-Féselaw, né en 1534, mort en 1595, qui épousa 1. en 1563, *Héléne*, fille de *George* Teschin: 2. *Marie*, fille de *Wolfgang* Hohenfelder-Aisterheim, dont il eut, outre huit enfans morts jeunes; 9. *Anne*, mariée en 1586, à *Jean* Schifer-Jernharding; 10. *Marguerite*, alliée en 1582, à *N.* . . Ehrenreich-Neideck, morte en 1595; & 11. *Marie* de Sinzendorff, qui épousa 1. en 1585, *Annibal* de Sonderndorff: 2. en 1594, *George* Paradiser.

VII. JOA-

VII. Joachim de Sinzendorff-Goggitſch, né en 1544, mourut en 1594. Il épouſa 1. *Héléne*, fille de *Louïs* de Welleburg: 2. *Marie* Rubertin, Baronne. Il eut de cette derniére 1. Auguste qui fuit; 2. Léon, Libre Baron d'Ernſtbrunn, né en 1591, mort ſans poſtérité d'*Anne-Marguerite* de Tieffenbach; 3. *Maximilien*, né en 1592, mort en 1616; & 4. 5. 6. trois autres enfans, mort jeunes.

VIII. Auguste de Sinzendorff, Libre Baron d'Ernſtbrunn, Seigneur de Peckſtall, né en 1590, mourut en..... Il épouſa *Eliſabeth*, fille de *Jean-Frédéric* de Trautmanſdorff, dont il eut 1. Jean-Joachim qui fuit; 2. *Frédéric-Sigiſmond*, qui amaſſa de grands biens, & mourut ſans alliance en 1679; 3. Rodolphe, *qui continua la poſtérité rapportée cy-après*; 4. *Eve-Marie*, alliée à *Philippe*, Comte de Hardeck; & 5. *Eliſabeth* de Sinzendorff, morte en 1681, ſans alliance.

IX. Jean-Joachim, Thréſorier héréditaire du Saint-Empire, Comte de Sinzendorff, Libre Baron d'Ernſtbrunn, &c. né en 1616, fit profeſſion de la Religion Catholique, fut Miniſtre d'Etat & Grand Chancelier de l'Empereur Ferdinand III, & mourut le onzieme novembre 1665. Il épouſa 1. en 1640. *Marie-Salomé*, fille de *Weicard*, Baron de Polheim: 2. *Marie-Maximilienne-Thérése*, Comteſſe d'Altheim. Du premier lit ſortit, outre quelques filles mortes jeunes, 1. *Auguſte*, Thréſorier héréditaire du Saint-Empire, Comte de Sinzendorff, &c. né en 1644, Chambellan de l'Empereur, & Conſeiller de la Régence de l'Autriche inférieure, mort le dixiéme octobre 1676, ſans laiſſer de poſtérité de *Thérèſe* Palfi, fille de *Paul*, Palatin de Hongrie, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Ferdinand*, Marquis d'Obizzi. Du ſecond lit vinrent 2. Jean-Weicard-Michel-Wenceslas qui fuit; 3. *Adolphe-Michel-Thomas*, Comte de Sinzendorff, &c. né le ſeptiéme mars 1659, mort à Conſtantinople le 25 mai 1700, laiſſant de *Marie-Maximilienne*, fille de *Charles-Maximilien*, Comte de Laſchanzki, qu'il avoit épouſée en 1682, *Maximilien-Gabriel-Michel-Joſeph-Antoine*, né le 24 mars 1685; *Charles-Michel-Tobie-Euſtache-Antoine-Joſeph*, né le 16 Septembre 1686; & *Jean-Joachim-Clément-François-Michel-Antoine-Joſeph*, né le 27 novembre 1688; 4. *Michel-Jean-Joachim*, né le 31 mai 1665, qui fut Gouverneur des Principautez de Javarin & de Ratibor en Siléſie, & mourut à la fleur de ſon âge le 28 fevrier 1697, laiſſant d'*Anne-Françoiſe*, fille de *Wenceſlas-Norbert*, Comte de Kinſki, qu'il avoit épouſée en 1693, *Jean-Joachim*, né en 1695, & deux filles; 5. *Marie-Maximilienne*, née en 1660, morte le 13 mars 1673.

X. Jean-Weicard-Michel-Wenceslas, Thréſorier héréditaire du Saint-Empire, Comte de Sinzendorff, & Echanſon héréditaire d'Autriche, Chambellan, Conſeiller d'Etat & Grand Fauconnier de l'Empereur, né le neuviéme janvier 1656, a épouſé *Iſabelle-Magdelaine*, fille de *François-Maximilien*, Landgrave de Furſtemberg-Stulingen, dont il a 1. *Joachim-Antoine-Joſeph-Michel-Wenceſlas*, Comte de Sinzendorff, né le 27 ſeptembre 1689; & 2. *Marie-Maximilienne-Magdelaine*, Comteſſe de Sinzendorff.

IX. Rodolphe, troiſiéme fils d'Auguste de Sinzendorff, Libre Baron d'Ernſtbrunn; &c. & d'*Eliſabeth* de Trautmanſdorff, acquit avec l'agrément de l'Empereur Ferdinand III, le Burgraviat de Reineck, ſitué ſur le Rhin près d'Andernach, prit le titre de Burgrave, & eut place ſur le Banc des Comtes de Weſtphalie, ayant ſigné en cette qualité le récès de la Diéte de l'Empire en 1654. Il fut auſſi Conſeiller Impérial Aulique, & envoyé de la part de ſa Majeſté Impériale près du Roi de Danemarck, des Etats Généraux des Provinces-Unies, & d'autres Etats de l'Empire, & mourut le deuxiéme ſeptembre 1677, ayant eu d'*Eve-Suſanne* de Sinzendorff, 1. *Théodore*, Thréſorier héréditaire du Saint-Empire, Burgrave de Reineck, Comte de Sinzendorff, Echanſon héréditaire d'Autriche, né le 15 novembre 1657, mort ſans alliance en 1706; 2. *Othon-Henri*, né en 1663, mort en décembre 1713, ne laiſſant que des filles de *Louïſe-Sophie*, fille de *Frédéric-Adolphe*, Baron de Haugwis, qu'il avoit épouſée en 1693; 3. Sigismond-Rodolphe qui fuit; 4. *Auguſte-Jean*, Chambellan de l'Empereur, Colonel de Dragons, tué à Vienne dans une rencontre le onziéme mars 1707, par le Comte Colalto; 5. *Anne-Marie*, née en 1673, mariée en 1697, à *Léon*, Comte d'Uhlefeld, & pluſieurs autres filles.

X. Sigismond-Rodolphe, Thréſorier héréditaire du Saint-Empire, Burgrave de Reineck, Comte de Sinzendorff, &c. né en 1670, Grand Chambellan de l'Empereur, &c.

BRANCHE DE SINZENDORFF-FRIDAW.

V. Rheimbert, fils puîné de Léonard de Sinzendorff-Aichleiten, eut Fridaw en partage, & mourut en 1521. Il épouſa 1. en 1492, *Marguerite*, fille de *George* Grabner; 2. en 1500, *Catherine*, fille de *Pilgram* de Walch: 3. en 1516, *Marguerite*, fille de *Henri* Schelin-de-Mulgaſt. Du premier lit vinrent 1. *Chriſtophle*, Chanoine de Saltzbourg, & 2. *Catherine*, mariée à *Jean* d'Idungpeigen: du ſecond ſortirent, 3. *Albert*, Chanoine de Saltzbourg, mort en 1528; 4. *Barbe*, mariée en 1524, à *Alexandre* Kuchler; 5. *Arnoul*, Prevôt de Saltzbourg, mort en 1561; 6. *Eliſabeth*, mariée à *Jacques* Stamp; & autres enfans morts jeunes: du troiſiéme lit vint 7. Pilgram, I. du nom, qui fuit.

VI. Pilgram, Baron de Sinzendorff, I. du nom, né en 1517, & mort en 1579, épouſa 1. *Héléne* Zwicklin: 2. *Suſanne* de Lapiz: 3. *Mathilde* Gaymannin, deſquelles il eut pluſieurs enfans, & entre autres de la derniére, Pilgram, II. du nom, qui fuit.

VII. Pilgram, Baron de Sinzendorff, II. du nom, Libre Baron d'Ernſtbrunn, &c. né en 1576 mourut en 1632. Il épouſa *Suſanne*, fille de *Jean-Frédéric*, Comte de Trautmanſdorff, morte en 1620, dont il eut 1. *Jean-Frédéric*, né & mort en 1611; 2. Jean-Charles qui fuit; 3. *Maximilien*, né en 1613; mort ſans poſtérité; 4. George-Louïs, *qui a fait la branche rapportée cy-après*; *Suſanne-Magdelaine*, née en 1609, mariée à *George-Sigefroy*, Libre Baron de Preuner; & autres enfans morts jeunes.

VIII. Jean-Charles, Baron de Sinzendorff, &c. né en juillet 1612, épouſa *Roſine-Sabine* de Polheim, dont il eut pour fils unique, Charles-Louïs qui fuit.

IX. Charles-Louïs, Thréſorier héréditaire du Saint-Empire, Comte de Sinzendorff, &c. Echanſon héréditaire d'Autriche, né en 1652, Conſeiller Privé de l'Empereur, & Vice-Préſident du Conſeil Aulique, mourut le 20 fevrier 1702. Il avoit épouſé *Willelmine-Emilie*, fille d'*Adolphe*, Comte de Limbourg-Styrum; dont il eut, outre quelques enfans morts jeunes, Louïs-Othon qui fuit.

X. Louïs-Othon, Thréſorier du Saint-Empire, Comte de Sinzendorff &c. Chambellan de l'Empereur, & Capitaine de Dragons.

VIII. George-Louïs, Comte de Sinzendorff, &c. troiſiéme fils de Pilgram, Baron de Sinzendorff, II. du nom, & de *Suſanne* de Trautmanſdorff, né le 17 janvier 1616, augmenta conſidérablement l'éclat de ſa famille, ayant été Miniſtre d'Etat de l'Empereur Léopold, Préſident de la Chambre Aulique de ſes Finances, & Chevalier de la Toiſon d'Or. Il acquit la Terre de Thanhauſen, qui lui donna place parmi les Etats du Cercle de Souabe; & lorſque par la paix de Weſtphalie on eut créé un huitiéme Electorat avec la qualité d'Archithréſorier de l'Empire, en faveur de Charles-Louïs Electeur Palatin, il obtint pour lui & ſa famille la charge de Thréſorier héréditaire de l'Empire ſous l'Archithréſorier, & mourut en 1680. Il épouſa 1. *Anne-Reine* Jorger, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1662, *Dorothée-Eliſabeth*, fille de *Philippe-Louïs*, Duc de Holſtein-Sunderbourg, dont il eut 1. *Chriſtian-Louïs-Ignace*, né le quatriéme janvier 1669, qui eut la jambe emportée d'un coup de canon à la bataille de Siclos, le 12 août 1687, dont il mourut quelques jours après; 2. Philippe-Louïs-Wenceslas-François-Antoine-Bonaventure-Etienne qui fuit; & 3. *Marie-Léopoldine-Louïſe*, Comteſſe de Sinzendorff, née le onziéme avril 1666, mariée en 1687, à *Frédéric-Guillaume*, Prince de Hohenzollern-Hechingen.

IX. Philippe-Louïs-Wenceslas-François-Antoine-Bonaventure-Etienne, Thréſorier héréditaire du Saint-Empire, Comte de Sinzendorff-Thanhauſen, Libre Baron d'Ernſtbrunn, Seigneur de Gfoll, de Konopich, de Béniz, de Teicniz & de Seldwicz, Echanſon héréditaire d'Autriche, Chambellan de la Clef d'or de l'Empereur, Conſeiller Intime d'Etat, Grand Chancelier de la Cour Impériale, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, né le 26 décembre 1671, fut deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, ayant été nommé Chanoine de Cologne, & prit l'épée après la mort de ſon frére aîné. Il fit pluſieurs campagnes pendant ſa jeuneſſe; ſe trouva aux batailles de Steinkerke & d'Orbaſſan; a été envoyé vers les Electeurs de Baviére & Palatin & en France; accompagna l'Empereur Joſeph, alors Roi des Romains, au ſiége de Landau; & fut nommé Conſeiller d'Etat par l'Empereur Léopold en 1705. A l'avénement de l'Empereur Joſeph au thrône impérial, il a été non ſeulement continué en ſa dignité de Conſeiller d'Etat, mais il a auſſi été déclaré Chancelier de la Cour; aſſiſta à ſon couronnement à Francfort, où il exerça ſa charge de Thréſorier héréditaire de l'Empire; & a été premier Ambaſſadeur & Plénipotentiaire au traité de paix d'Utrecht en 1713. Il a épouſé *Catherine-Roſine-Iſabelle-Roſalie*, Comteſſe de Waldſtein, veuve de *Guillaume*, Comte de Lowenſtein, & fille d'*Octavien-Ladiſlas*, Comte de Waldſtein, dont il a 1. Jean-Guillaume-Joseph-Louïs-Nicolas qui fuit; 2. *Philippe-Joſeph-Louïs-Bonaventure*, *qui aura un article ſéparé*; 3. *Octavien-Charles*, Chevalier de Malte, né le dixiéme ſeptembre 1702; 4. *Joſeph-Bernard*, né le huitiéme octobre 1708; 5. *Marie-Joſéphe*, née le 25 décembee 1700; & 6. *Willelmine-Amélie*, née le 23 octobre 1707, morte le 30 octobre 1708.

X. Jean-Guillaume-Joseph-Louïs-Nicolas, Comte de Sinzendorff, &c. Thréſorier héréditaire du Saint-Empire, & Chambellan de l'Empereur, né le dixiéme ſeptembre 1697, a épouſé le dixieme octobre 1716, *Bianca* Sforce-Viſconti, Marquiſe de Caravaggio, morte en couches en novembre 1717. * Rittershuſius. Imhoff &c.

* SINZENDORFF (Philippe-Joſeph-Louïs-Bonaventure, des Comtes de) ſecond fils de *Philippe-Louïs-Wenceſlas-François-Antoine-Bonaventure-Etienne*, Thréſorier du S. Empire, &c. & de *Catherine-Roſine-Iſabelle-Roſalie*, Comteſſe de Waldſtein, né le 14 juillet 1699, à Paris, ſon pére étant alors Envoyé extraordinaire en France, fut d'abord Chanoine de Cologne, d'Olmutz & de Saltzbourg & Abbé de Petſchwar. En 1725, l'Empereur le nomma à l'Evêché de Javarin ou Raab; & en 1726, il fut ſacré à Vienne. En 1727, il fut crée Cardinal par le Pape Benoît XIII. Après la mort de ce Pontife, il fe rendit à Rome, & entra en 1730 dans le Conclave où Clément XII fut élu. Sous ce nouveau Pape, il fut déclaré Membre des Congrégations du Concile, des Rites, *de propaganda fide*, & du Conſiſtoire, & retourna la même année en Allemagne. En 1732, il fut élu Evêque & Prince de Breſlaw & prit poſſeſſion de cet Evêché le 28 de ſeptembre de la même année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SIO, iſle de l'Archipel. *Cherchez* CHIO.

SION, montagne & citadelle de la ville de Jérufalem, que David prit ſur les Jébuſéens, fut depuis emportée par Antiochus, & repriſe par Simon. *Voyez* CE'NACLE DE JE'RUSALEM. * I. *Macbabées*, *ch.* 13. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 12.

SI-

S I O N, montagne de Jérufalem, a donné le nom à l'Ordre Teutonique ou des Teutons, qui fut d'abord appellé *l'Ordre de Notre-Dame-du Mont de Sion.* *Voyez* T E U T O N I Q U E.

S I O N, capitale du Valais. *Voyez* S Y O N.

S I O N I T E (Gabriel) favant Maronite. *Cherchez* G A B R I E L.

S I O R, ville d'Afie, eft la capitale de la province de Sengad, & la principale du Royaume de Corée, où le Roi du païs fait fa demeure fous la protection de l'Empereur de la Chine. Elle eft éloignée de foixante lieues des bornes du Royaume du côté du midi, près du grand fleuve. * Henri Hamel. Baudrand.

S I P. S I R. S I S.

S I P H A N O S. *Voyez* S I F A N T O.

S I P H A X, Roi d'une partie de la Numidie. *Voyez* S Y P H A X.

S I P H E'H I, S C I P H E'H I ou S E'P H E'I, fils d'Allon & pére de Ziza, de la Tribu de Siméon. Il en eft fait mention I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 37.

S I P O N T E, ville ruïnée d'Italie, dans le Royaume de Naples, a été autrefois confidérable, & eft nommée par les Auteurs anciens, *Sipontum*, *Sipus*, *Sepius*, *Sepus*, & *Sipuntum.* Strabon affûre qu'elle fut bâtie par Dioméde. Les courfes des Sarafins dans le VIII fiécle, les tremblemens de terre, & la mauvaife intelligence des Habitans, ont contribué à fa ruïne. Il y avoit un Archevêché, qui a été transféré à Manfrédonia. * Strabon, *l.* 7. Tite-Live, *l.* 8 & 35. Léandre Alberti, *Defcript. Ital.*

S I P O N T E, Golfe dans la Mer Adriatique, près des ruïnes de la ville de Siponte.

S I R A, puits ou citerne près de Jérufalem, où Abner s'étoit caché. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 3. *v.* 26.

S I R A, fœur de S. Fiacre. *Cherchez* l'article F I A C R E (Saint)

S I R A ou S I R O S, une des ifles de l'Archipel. *Voyez* S Y R O S.

S I R A C E S. *Voyez* S Y R A C E S.

S I R A C H, pére de Jéfus, qui a compofé le livre de l'Eccléfiaftique. Voyez *le commencement du chapitre* 51.

S I R A C U S E. *Voyez* S Y R A C U S E.

S I R A D, ville de la Baffe Pologne, eft fituée fur la Warte, à neuf lieues de la ville de Kalifch, vers le midi oriental. Sirad avoit autrefois tître de Duché, & étoit l'appanage du fecond fils des Rois de Pologne; elle eft maintenant capitale d'un Palatinat, qui porte fon nom, & qui eft entre ceux de Kalifch & de Lencici, la Haute Pologne & la Siléfie. * Maty *Dict. Géogr.*

S I R A F, ville maritime du Farfiftan fur le Golfe de Perfe, éloignée de 60 ou de 63 lieues de Schiraz, capitale de toute la province. Cette ville fut long-tems fameufe pour fon commerce; car tous les vaiffeaux Arabes y abordoient, particuliérement de Baffora; & les Chinois, ainfi que les Marchands des Indes, y apportoient toute forte de marchandifes tirées des Indes, de la Terre-Ferme, & de toutes les ifles qui étoient connues alors. Les terres des environs n'étoient pas cultivées, à caufe de leur ftérilité: on n'y voyoit ni arbres, ni jardins: cependant la ville étoit bien bâtie: les Bourgeois, étant la plupart tres-riches, fe faifoient apporter du bois de l'Europe: quelques-uns d'entre eux avoient dépenfé au bâtiment & à l'embelliffement de leurs maifons jufqu'à trente mille dinars, qui font quinze mille piftoles de notre monnoye. Le commerce floriffoit encore à Siraf au commencement du XIV fiécle; mais étant paffé peu après à l'Ifle de Kis-Ben-Omira, & de là à Ormuz, Siraf fut abandonnée & l'on auroit peine à trouver des veftiges d'une ville autrefois fi célébre. * Renaudot, *Rélations des Indes.*

S I R B O N, lac d'Egypte, fur les confins de la Paleftine, entre le Mont-Cafius & Rhinocoruce. Ceux du païs le nomment préfentement *Baranguerlis.* Les Egyptiens, felon Plutarque dans la Vie de Marc Antoine, ont cru que le Géant Typhon refpiroit dans ce lac. Ce lac, qui a environ trente milles de long, eft quelquefois couvert de fable, qui y eft pouffé du défert par un vent du Midi, & qui y forme une croute que l'on prend pour une terre ferme. Darius Ochus y perdit beaucoup de monde & l'Hiftoire fournit des exemples d'armées entiéres, qui y font péries de cette maniére. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Relandi *Palæftina*, *paragr.* 510. Prideaux, *Hiftoire des Juifs*, *&c. tome* 2. *p.* 394.

S I R C K. *Voyez* S I R Q U E S.

S I R E: c'eft le tître dont les François & les Anglois fe fervent fans autre addition, en parlant au Roi, ou en lui écrivant. Il y en a qui dérivent ce mot de l'Hébreu *Sar*, qui fignifie une perfonne diftinguée; d'autres le font venir du Grec Κύριος, *Seigneur*, d'autres du Latin *Senior* ou *Herus*, d'autres du vieux terme gaulois *Seir*, qui doit avoir fignifié le Soleil. Il y en a encore qui croyent, que ce mot vient de celui de *Syrie*, parce que l'on donna ce tître aux Marchands, qui négocioient en Syrie. Du Cange le dérive de *Ser*, qu'on a dit dans la Baffe Latinité pour fignifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Meffer*, & les François *Meffire.* On donne encore en France le tître de Sire à des particuliers, & il fignifie alors *Sieur* ou *Seigneur*, comme *le Sire de Couffy*, *le Sire de Joinville*, *Sire Jean*, *Sire Pierre*, & il eft à remarquer qu'on ajoûte alors le nom de Batême ou celui de la famille. Il n'y avoit que certaines familles d'une nobleffe diftinguée, qui pouvoit prendre le nom de *Sire* devant le nom de leur maifon; mais lorsque le mot de *Sire* fe trouve avec le nom de Batême, il fignifie très peu de chofe. Loifeau dit que les Barons de France, pour fe diftinguer des Barons inférieurs & qui étoient Barons des Duchez & des Comtez, relevans de la Couronne, s'appellérent *Sires*, comme Sire de Bourbon, Sire de Montmonne. Il n'y en a plus à préfent à qui cette qualité appartienne véritablement. Ceux qui poffédent la Terre de Pons en Auvergne, prennent encore la qualité de Sire. Le tître de *Sir*, qui vient de celui de *Sire*, eft donné en Angleterre à toutes les perfonnes de diftinction, qui font au deffous des Barons, & lorsqu'on parle d'un Baronnet ou d'un fimple Chevalier on l'appelle toûjours par fon nom de Batême joint au tître de Sir, comme *Sir Roland Winn*, *Sir Thomas d'Ath*, *Sir Philip Sidney*, *&c.* Lorsque le Roi d'Angleterre crée un fimple Chevalier, il le nomme par fon nom de Batême & lui commande de fe mettre à genoux, mais après qu'il lui a touché l'épaule gauche de fon épée nue, il lui dit en Anglois, *Rife Sir N.* c'eft à dire, levez-vous N. * Fuller, *Mifcell. Sacra*, *l.* 1. *c.* 11. Favin, *Théatre d'honneur*, *l.* 2. *c.* 12. Loifeau, *des Ordres*, *chap.* 11. *n.* 40. Pafquier, *Recherches*, *p.* 690. Du Cange. Ménage. Chamberlain, *State of England*, *partie* 1. *ch.* 4. Miége, *Etat Nouveau de la Grande Brétagne.* Boyer, *Diction. Anglois. Diction. Allemand de Bâle.* Furetiére, *Dict. de* 1727.

S I R E'N E S, monftres de mer, qui étoient moitié femmes & moitié poiffons, étoient appellées *Parthénope*, *Ligée* & *Leucofie.* Elles habitoient fur les côtes de la Sicile, où par la mélodie de leur chant, elles arrêtoient les paffans; mais Ulyffe les évita par adreffe. Par cette fable, les Poëtes ont voulu faire une peinture des charmes de la volupté, dont les Sages feuls font capables de fe défendre. Le nom de Sirénes fignifie *des Chanteufes*, en Phénicien. Il peut fe faire qu'il y ait eu en Sicile des Chanteufes excellentes, qui débauchoient les paffans. * Homére, *in Odyffea*, *l.* 12. Strabon, *l.* 1. & 5. Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 555: & *de Arte amandi*, *l.* 3. *v.* 311. *Voyez* Bochart, *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 27.

S I R I (Vittorio) Hiftoriographe du Roi de France, & ancien Abbé du Vallemagne, mort à Paris le cinquiéme octobre 1685, âgé de 77 ans, étoit Italien. Il s'eft rendu célébre par fon *Mercurio*, *overo Hiftoria di correnti tempi*, qui contient l'Hiftoire du tems, depuis 1641, ou plutôt 1635, jufqu'en 1649, en treize volumes *in quarto.* Il a donné encore *Memorie recondite d'all' anno* 1601, *fino al* 1640, en quatre volumes auffi *in quarto*, Ces Ouvrages font affez eftimez; cependant Dom Bonaventure d'Argonne, fous le nom fuppofé de *Vigneul-Marville* en parle fort mal & d'une maniére à le décrier tout à fait, dans fes *Mélanges d'Hiftoire & de Littérature*, *tome* 1. *p.* 83 & 84. édit. de Rotterdam 1700. *C'étoit*, dit-il, *un Moine Italien*, *qui vendoit fa plume au plus offrant: ce qui a fait dire de lui aux gens même de fa nation*, *que fon hiftoire eft* non da iftorico, mà da falario. *Le Cardinal Mazarin ne l'aimoit pas; & s'il lui faifoit du bien*, *ce n'étoit que pour fe racheter de fes mains*, *qui pinçoient en écrivant. On ne fait quelle mouche le piqua*, *ou par quel inftinct*, *il s'avifa dans le troifiéme tome de fon Mercure*, *où il recherche l'origine des différents entre Urbain VIII*, *& le Duc de Parme*, *de prendre le parti du Duc contre le Pape: peut-être que quelques florins pafférent par là*, *& firent plier l'Hiftorien*, *dont les entrailles crioient famine. Quoi qu'il en foit*, *c'eft là prefque le feul endroit remarquable de fon Hiftoire*, *& il eft furprenant*, che avendo parlato tantò liberamente del Papa, & de' Barberini, fe le paffi fenza caftigo. *Un bel efprit a dit de lui*, *qu'il étoit* tutto fenza arte, fenza ftile, fenza politica, fenza concetti, ò vivacità, fenza eruditione, fenza termine di creanza, & fenza alcuna verità. *Ce font là*, ajoûte le même Auteur, *de belles qualitez pour un Hiftorien: après cela fiez-vous au Vittorio Siri.* Ce portrait eft outré. Le Vittorio Siri n'eft pas fi méprifable qu'on le fait; quoiqu'il ne faille pas toûjours ajoûter foi à tout ce qu'il dit, ni à toutes fes vifions politiques.

S I R I C E, *Siricius*, Sophifte de Sichem ou Naplouze, ville de Paleftine, enfeigna à Athénes, & écrivit quelques Traitez, dont Suidas fait mention, *in Lexico.*

S I R I C E, *Siricius*, Romain, Pape, fuccéda à Damafe le 12 janvier de l'an 383. Urficin, qui s'étoit élevé contre fon prédéceffeur, caufa du tumulte dans le tems de fon élection; mais l'autorité de l'Empereur Valentinien rendit le nouveau Pape paifible poffeffeur de la Chaire, où la liberté des fuffrages l'avoit élevé. Au commencement de fon pontificat, il écrivit une excellente Epître à Himére, Evêque de Tarragone, pour répondre à une autre que cet Evêque avoit adreffée à Damafe, où il demandoit la réfolution de beaucoup de doutes fur la maniére dont il fe devoit gouverner envers les pénitens qui retomboient. Nous avons encore quelques-unes de fes Epîtres. Celle qui eft adreffée aux Evêques d'Afrique, & que les plus habiles Critiques, appuyez fur des conjectures affez vrai-femblables, foupçonnent de fauffeté, contient neuf Canons d'un Synode de quatre-vints prélats, tenu à Rome au mois de janvier de l'an 386. Il affembla fon Clergé, & condamna Jovinien & fes Sectateurs, & en donna avis par une lettre à l'Eglife de Milan. Il adreffa une autre lettre à tous les Evêques Orthodoxes, pour les exhorter à obferver les Canons du Concile de Nicée dans l'élection des Evêques. Enfin il y en a une adreffée à Anifius, Evêque de Theffalonique, & aux autres Evêques de l'Illyrie, par laquelle il renvoye le jugement de Bonofe, fuivant le Décret du Concile de Capoue, par-devant les Evêques voifins de fa province. Ces lettres de Sirice font les prémiéres Décrétales qui font véritablement du Pape, dont elles portent le nom. Au refte, ce Pape eut moins d'égard pour faint Jérôme que fon prédéceffeur: ce qui expofa ce faint Docteur aux injures de ceux dont il avoit cenfuré les diffolutions. Sirice mourut le 22 fevrier de l'an 398, après avoir gouverné pendant 15 ans, un mois & 14 jours. S. ANASTASE lui fuccéda. * S. Ifidore, *de Vir. Illuft. c.* 3. Anaftafe & Ciacconius, *de Vit. Pontif.* Trithême. Quefnel, *Differtat. fur faint Léon &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IV fiécle.*

SIRICHI ou de SIRICHO. *Cherchez* LOBARD.

SIRIE ou SOURIE. *Voyez* SYRIE.

SIRIEN. *Voyez* SYRIEN.

SIRIGUE ou SIRIGUS (Méléce) Auteur Grec. *Cherchez* ME'LE'CE SYRIGUE.

SIRINAGAR. *Voyez* SE'RE'NE'GAR.

SIRINX. *Voyez* SYRINX.

SIRIO, riviere. *Voyez* SINO.

SIRIS, riviére d'Italie, à l'emboûchure de laquelle il y avoit une ville nommée *Siris*, qui fut aussi appellée *Leuternia*, *Polieum*, *Heraclium*. On disoit que cette ville avoit été bâtie par les Troyens, & on y montroit un simulacre de la Minerve de Troye. * Strabon, *l.* 6.

SIRK. *Voyez* SIRQUES.

SIRLET (Guillaume) Cardinal, natif de Stilli, que les autres nomment *Squilace*, dans la Calabre, apprit les Langues Hébraïque, Gréque & Latine à Naples, & passa depuis à Rome. Le Cardinal Marcel Cervin, depuis Pape sous le nom de *Marcel* II, le voulut avoir dans sa maison; & Pie IV, à la sollicitation de saint Charles Borromée son neveu, le fit Cardinal en 1565, & Bibliothécaire du Vatican. S. Charles n'oublia rien pour le faire élire Pape à la création de Pie V, qui l'employa pour la reforme du Missel & du Bréviaire Romain & pour travailler à un Catéchisme des Curez selon le Concile de Trente. Sixte V le nomma aussi pour veiller sur l'édition des Bibles qui se fit de son tems; mais ce Cardinal ne put voir finir cet Ouvrage, car il mourut l'an 1585, âgé de 71 ans. * Petramellarius, Sandére, Muret & quelques autres parlent avantageusement de lui, aussi bien que Sponde, *A. C.* 1585, *n.* 33.

SIRMICH ou SIRMISCH, contrée du Royaume de Hongrie dans l'Esclavonie, en Latin *Sirmiensis Comitatus.* Elle a pris son nom de la ville de *Sirmich*, qui en est la capitale, & s'étend au Midi le long de la Save, qui la sépare de la Servie & de la Rascie; le Danube la borne à l'Orient, le Comté de Valpon au Septentrion, & celui de Poséga à l'Occident. Il y avoit déja plus d'un siécle que les Turcs possédoient cette contrée, quand les Impériaux les en chassérent en 1688. Elle fut reprise sur eux quelque tems après, & les Turcs en font encore aujourd'hui les maîtres. La ville de Sirmich, appellée par quelques-uns *Simag*, & par ceux du païs *Szreims*, *Czreim*, ou *Scheremnia*, est située sur la riviére de Bosweth, au pié du Mont-Artapare, à quinze milles d'Esseck au Midi, & presque au milieu entre Belgrade au Levant, & Arcki au Couchant. Elle est aujourd'hui peu considérable. L'an 271, l'Empereur Claude y mourut de la peste, qui s'étoit mise dans son armée après les grandes batailles qu'il gagna sur les Goths, les Scythes & les Sarmates, & sur tous leurs voisins, qui s'étant liguez contre l'Empire Romain avoient équipé jusqu'à six mille vaisseaux, & mis sur pié une armée de trois cens vint-mille hommes. Ces victoires furent telles qu'il couvrit la campagne des corps de ces Barbares, le bord des riviéres, de leurs lances, de leurs boucliers & de leurs épées, brûla ou fit couler à fond la plus grande partie de leurs vaisseaux dont l'autre partie périt par la tempête, & prit plusieurs Rois avec leurs femmes. L'Empereur M. Aurelius Probus, & M. Auréle Valére Maximilien, qui régna avec C. Auréle Dioclétien, étoient natifs de la même ville de *Sirmium*, ce qui lui avoit peut-être aquis le rang qu'elle a eu de ville Impériale. Elle a encore été remarquable par le siége épiscopal, qui y fut établi plusieurs siécles avant l'érection de ceux de Hongrie, parce qu'on reçut la Foi dans l'Esclavonie dès le tems de Trajan. Ce siége fut occupé dans le quatriéme siécle par le malheureux Photin. L'Evêché de Sirmich est présentement sous la domination des Turcs, qui ont entiérement ruïné la ville, de sorte qu'il n'y a qu'un fort petit nombre d'Habitans. Outre cette ville, que les Latins appellent *Sermium* & *Sirmium*, nom dérivé de *Sirmus*, Roi des Tribulles, la contrée qui en a pris le sien, a encore pour lieux principaux, Peter-Waradin, Salankemen & Semlin. * Maty, *Dict. Géogr. Histoire & Description du Royaume de Hongrie*, *l.* 3. 1688. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONCILES DE SIRMICH.

En 349, il y eut à Sirmich un Concile composé d'Evêques d'Occident, où Photin, Evêque de la ville, qui avoit déja été excommunié, parce qu'il renouvelloit les erreurs de Sabellius, fut condamné. Le second se tint en 351, par les Evêques d'Orient: Photin y fut convaincu d'hérésie, déposé, & envoyé en exil. Ils publiérent une Confession de Foi, à laquelle ils ajoûtérent divers anathêmes. Rien ne la pouvoit rendre suspecte, que l'omission du mot *consubstantiel*; & en effet plusieurs grands hommes la reçurent comme Orthodoxe. Le troisiéme Concile se célébra en 357, & ce fut en celui-ci que l'on dressa la seconde Formule de Foi, contraire à la premiére, & tout-à-fait hérétique; car on n'y employa point le mot de *substance*, dont on s'étoit servi contre Photin. On y assûroit que le Fils étoit moindre que le pére; & l'on y défendoit de disputer & de se servir du terme de *consubstantiel*, & de celui qui signifioit *semblable en substance.* Quelque tems après, les Semi-Ariens ayant en horreur cette Confession de Foi, en dressérent une autre, qui contenoit le mot de *substance*, & omettoit seulement celui de *consubstantiel.* Pour mieux expliquer leur opinion, ils formérent douze définitions, qui confondoient les erreurs & les équivoques des parfaits Ariens, & des Photiniens. Nous disons ailleurs de quelle maniére le Pape Libére & Osius furent trompez dans un de ces Conciles. En 358, il y eut un quatriéme Concile, où l'on fit un recueil de différentes Professions de Foi; & l'an 359, se tint à Sirmich un cinquiéme Concile d'Evêques d'Orient, assemblez avant que d'aller au Concile de Séleucie. * Sozoméne, Théodoret, Socrate, &c. citez par Baronius, *in Annal.* & par Herman, *Vie de saint Athanase.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.*

SIRMOND, (Jaques) naquit le 12 octobre 1559, & selon d'autres en 1557 ou 1558, à Riom en Auvergne, de *Jean* Sirmond, Magistrat de cette ville, & d'*Amable* Barrier. Lorsqu'il eut dix ans, ses parens l'envoyérent à Billon, ville de la Basse Auvergne, pour y étudier dans le Collége des Jésuites, qui est le prémier qu'ils ayent eu en France. Après qu'il eut fait ses Humanitez, il entra dans leur Compagnie le 26 Juillet 1576, & en reçut l'habit le 21 août suivant, dans sa 17 année. Il commença son Noviciat à Verdun, dont il acheva les deux années à Pont-à-Mousson, où il fit ses vœux. Il étudia ensuite en Philosophie, après quoi ses Supérieurs, connoissant ses talens, le firent venir à Paris, où il professa deux années les Humanitez, & trois ans la Rhétorique. Il eut alors l'honneur d'avoir pour Disciple Charles de Valois, Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, & S. François de Sales. Ce fut pendant ce peu de tems qu'il aquit une parfaite connoissance des Langues Latine & Gréque, & qu'il se forma ce beau stile, qui joint à la solidité de son jugement, & à la justesse de ses pensées, a fait estimer tout ce qui est sorti de sa plume. M. Cousin nous apprend dans le Journal des Savans, qu'il avoit pris Muret pour son modéle, & qu'il ne laissoit passer aucun jour sans en lire quelques pages. En 1586, il commença son Cours de Théologie, qui dura quatre ans, pendant lesquels il eut pour compagnon d'études le célébre Fronton du Duc. Il ne se contenta pas d'une Scholastique séche & décharnée, telle qu'on l'enseignoit alors, mais il lut avec soin les Saints Péres, & les Auteurs Ecclésiastiques, & entreprit même dès lors de traduire en Latin quelques Ouvrages des Péres Grecs, & de composer des Remarques sur Sidonius. A peine fut-il sorti de Théologie, que le Pére Claude Aquaviva, Général de sa Compagnie, l'appella en 1590 à Rome, pour être son Sécretaire, & il s'aquita pendant plus de seize ans de cet emploi avec un succès, qui répondit parfaitement aux espérances qu'on avoit conçues de lui. Ses heures de loisir étoient occupées à l'étude de l'Antiquité; il visitoit les Bibliothéques, & en consultoit les Manuscrits; il s'appliquoit aussi à l'étude des Antiques, des Médailles & des Inscriptions; & les Italiens, quoique jaloux de la gloire de leur Nation, ne se faisoient point une honte de le consulter sur ces sortes de matiéres, persuadez que ses connoissances pouvoient suppléer aux lumiéres qui leur manquoient. Le P. Sirmond, pendant son séjour en Italie, lia un commerce d'amitié avec les Savans les plus illustres qui vivoient alors, & particuliérement avec Bellarmin & Tolet, qui étoient de sa Société, & avec les Cardinaux Baronius, d'Ossat & Du Perron. Le Cardinal Baronius tira même de lui de grands secours pour ses Annales Ecclésiastiques, principalement par rapport à l'Histoire Gréque, sur laquelle il lui fournit un grand nombre de piéces traduites de Grec en Latin. Il revint à Paris en 1608, & depuis ce tems il ne cessa point d'enrichir le Public de nouveaux Ouvrages. Il demeura d'abord environ quatre ans dans la Maison Professe, d'où il passa sur la fin de 1612 au Collége, où il devoit être plus commodément pour travailler à la collection des Conciles de France, qu'il avoit entreprise; & cinq ans après il en fut fait Recteur. Le Pape Urbain VIII, qui connoissoit depuis long-tems son mérite, voulut l'attirer de nouveau à Rome, & fit écrire pour cela en France par le P. Vitelleschi, qui étoit alors Général de la Compagnie; mais Louïs XIII ne voulut pas souffrir qu'on lui ravît un homme qui faisoit tant d'honneur à son Royaume, & qui pouvoit lui rendre de grands services. Sur la fin du mois de décembre de l'an 1637, il fut choisi pour être Confesseur du Roi à la place du P. Caussin. Il eut de la peine à accepter un poste si délicat; quelques-uns même de ses amis, qui ne songeoient qu'au tems qu'il lui alloit dérober, jugeoient qu'il lui convenoit moins qu'à un autre; mais enfin, obligé de se soumettre au choix qui avoit été fait de lui, il se conduisit à la Cour avec tant de précaution & de prudence, qu'il n'y donna jamais à personne le moindre sujet de plainte. Renfermé dans les bornes de son Ministére, il ne s'y mêla d'aucune affaire temporelle, & témoigna un desintéressement si parfait, qu'il n'avança aucun de ses parens, & ne demanda qu'un petit Bénéfice pour M. de la Lande, son neveu, auquel il fut contesté. Après la mort du Roi Louïs XIII, arrivée le 14 mai 1643, il quitta la Cour, & reprit ses occupations ordinaires avec la même tranquilité, que s'il ne fût jamais sorti de sa retraite. En 1645, il voulut bien, malgré son grand âge, aller encore à Rome en qualité de Député des Jésuites de France, pour y assister à l'élection d'un Général, à la place du P. Vitelleschi, comme il avoit fait trente ans auparavant, après la mort du P. Aquaviva, son prédécesseur. De retour en France, il donna encore quelques Ouvrages au public, & il se préparoit à en mettre d'autres sous la presse, lorsqu'au retour d'une assemblée, tenue à la Maison Professe, où il s'étoit un peu échauffé en soutenant son avis, il fut attaqué d'une maladie, qui peu de jours après se trouva accompagnée d'un débordement de bile par tout le corps. Il en mourut le septiéme octobre 1651, âgé de 92 ans, en supposant qu'il est né en 1559. „ Il avoit sçu, *dit M. Du Pin*, joindre „ une grande délicatesse d'esprit & un discernement très juste, „ à une profonde érudition. Il savoit en perfection le Grec, „ le Latin, les Auteurs profanes, l'Histoire, & tout ce qui „ s'appelle Belles Lettres. Il avoit une connoissance fort éten- „ due de l'Antiquité Ecclésiastique, & avoit étudié avec soin les „ Auteurs du moyen âge. Son stile est pur, concis, & serré. „ Il affecte néanmoins trop de se servir de certains mots des „ Poëtes Comiques. Il méditoit beaucoup sur ce qu'il écrivoit, „ & avoit un art tout particulier de le réduire en une Note, qui „ comprenoit bien des choses en peu de mots, sans être char- „ gée de rien d'inutile ou d'étranger. Il est exact, judicieux, „ simple

„ simple, & cependant n'omet rien de ce qui est nécessaire. „ Ses Dissertations ont passé pour un modéle sur lequel il seroit „ à souhaiter qu'on se formât. Quand il traitoit une matiére, „ il ne disoit jamais d'abord tout ce qu'il savoit, & se réservoit „ toûjours de nouveaux argumens pour la replique, comme „ des troupes auxiliaires, pour venir au secours du corps de „ bataille. Il étoit desintéressé, équitable, modéré, sincére, „ modeste, laborieux, & cependant familier, conversant agré- „ ablement avec ses amis, & appliqué à ses devoirs. Il s'étoit „ attiré par son érudition & par ses maniéres, l'estime non seu- „ lement des Savans, mais encore de toutes les honnêtes Gens. „ Il a laissé après lui une réputation qui durera pendant plu- „ sieurs siécles." C'est le jugement que M. Du Pin porte de cet Auteur. On a de lui les Ouvrages suivans, *Goffridi Abbatis Vindocinensis Epistolæ, Opuscula & Sermones, edente Jacobo Sirmondo, cum Notis in Epistolas; Magni Felicis Ennodii, Episcopi Ticinensis Opera, Jac. Sirmondus in ordinem digesta, multisque locis aucta emendavit, ac Notis illustravit; Flodoardi Presbyteri, Ecclesiæ Rhemensis Canonici, Historiæ Ecclesiæ Rhemensis libri quatuor, nunc primum Latine, ac multo quam Gallica Versio exhibebat auctiores, cum Appendice Anonymi, & aliis Opusculis ad eandem Ecclesiam spectantibus; Jacobi Cosmæ Fabricii Notæ stigmaticæ ad Magistratum, triginta paginarum; S. Fulgentii de veritate Prædestinationis & Gratiæ libri tres; Valeriani Episcopi Cemeliensis Homiliæ 20; item Epistola ad Monachos de virtutibus & ordine Doctrinæ Apostolicæ, omnia primum, præter unicam Homiliam, post annos plus minus ducentos in lucem edita a Jacobo Sirmondo; Petri Cellensis Abbatis, Epistolarum libri novem cum Alexandri III Papæ Epistolis 56 ad Petrum Cellensem, & ad alios, cum Notis; C. Sollii Apollinaris Sidonii, Arvernorum Episcopi, Opera, primum recognita, & Notis illustrata a Jacobo Sirmondo; Vita S. Leonis Papæ IX, Leucorum antea Episcopi, Wiberto Archidiacono coætaneo auctore; Vita S. Caroli Comitis Flandriæ Martyris; S. Paschasii Radberti, Abbatis Corbeiensis, Opera omnia, recensita & edita à Jacobo Sirmondo; Censura conjecturæ Anonymi Scriptoris de suburbicariis Regionibus & Ecclesiis; B. Eugenii Episcopi Toletani Opuscula, quibus inserti sunt Dracontii libelli duo ab Eugenio recogniti, & adjecta alia varia Martini Episcopi Dumiensis, Columbani Abbatis, Severini Episcopi & Tironis Prosperi, edente Jac. Sirmondo; Idatii Episcopi Chronicon, a Theodosio Augusto ad Leonem, anno Christi 467, & Fasti Consulares, edente Jac. Sirmondo; Marcellini V. C. Comitis Illyriciani Chronicon, a Theodosio Augusto ad Justinianum, anno Christi 534, Jac. Sirmondo edente; Adventoria Causidico Divionensi adversus amici ad amicum Epistolam de suburbicariis Regionibus & Ecclesiis, cum Censura Vindiciarum conjecturæ alterius Anonymi; Anastasii, Bibliothecarii Sedis Apostolicæ, Collectanea, quæ in gratiam Johannis Diaconi, cum Ecclesiasticam Historiam meditaretur, è Græcis versa concinnavit, edente Jacobo Sirmondo; Propempticon Cl. Salmasio adversus ejus Eucharisticon; Caroli Calvi & successorum aliquot Franciæ Regum Capitula, edente cum Notis Jac. Sirmondo; Concilia antiquæ Galliæ, cum Epistolis Pontificum, Principum constitutionibus & aliis Gallicanæ Ecclesiæ monimentis, opera Jacobi Sirmondi; Facundi, Episcopi Hermianensis, libri duodecim, pro defensione trium Capitulorum Concilii Chalcedonensis, editi cum Notis per Jacobum Sirmondum; Opuscula Dogmatica veterum quinque Scriptorum, qui ante annos* 1200 *claruerunt*, 1. *Leporii Presbyteri Libellus Emendationis*, 2. *Capreoli, Episcopi Carthaginiensis Epistola ad Vitalem & Tonantium*, 3. *Breviarium fidei adversus Arianos Hæreticos*, 4. *Isaac ex Judæo Liber fidei*, 5. *Victorini Afri liber contra Manichæos*, item *de principio diei, Notitia Provinciarum & Civitatum Africæ, primum in lucem edita, opera Jac. Sirmondi; Appendix Codicis Theodosiani, novis Constitutionibus cumulatior, cum Epistolis aliquot veterum Conciliorum & Pontificum Romanorum, primum editis opera Jac. Sirmondi; S. Augustini Sermones novi quadraginta cum Notis, edente Jac. Sirmondo; Antirrheticus primus de Canone Arausicano, adversus Petrum Aurelium; Antirrheticus secundus de Canone Arausicano, adversus Petri Aurelii Anæreticum; Dissertatio, in qua Dionysii Parisiensis & Dionysii Areopagitæ discrimen ostenditur; Theodoreti Opera omnia Græce & Latine, Interpretibus variis, ex editione Jacobi Sirmondi; Quæstio triplex de Lege* Celebrandis, *de Paragrapho* duorum Fratrum, *de Codice Alarici Regis; S. Aviti, Archiepiscopi Viennensis, Opera, edita cum Notis per Jacobum Sirmondum; Eusebii Pamphili Cæsareæ in Palestina Episcopi Opuscula quatordecim, primum in lucem edita, opera Jacobi Sirmondi; S. Fulgentii, Ruspensis Episcopi, excerpta ex libris contra Fabianum, edita per Jacobum Sirmondum; Prædestinatus, sive Prædestinatorum hæresis, & libri Sancto Augustino temere adscripti refutatio, ab Authore ante annos* 1200 *conscripta, nunc primum edita a Jacobo Sirmondo; Hincmari Rhemensis Archiepiscopi Opera digesta & edita per Jacobum Sirmondum; Theodulphi Aurelianensis Episcopi, opera, edente cum Notis Jacobo Sirmondo; Rabani, Archiepiscopi Moguntini, Epistolæ tres, de prædestinatione Dei, adversus Gothescalcum, edente Jacobo Sirmondo; Historia Prædestinatiana duodecim capitibus comprehensa, quibus initiis exorta, & per quos potissimum profligata Prædestinatorum hæresis olim fuerit & oppressa, adversus Divinationem Jansenii Iprensis de Prædestinatorum hæresi, ex Augustini ejus tomo primo, libro octavo, capite vigesimo tertio; Amolonis, Archiepiscopi Lugdunensis Epistola ad Gothescalcum, in qua ejus de Prædestinatione & Gratia errores aliquot deprehendit, accesserunt Opuscula duo ejusdem argumenti, edente Jacobo Sirmondo; S. Augustini Sententiæ de Prædestinatione & Gratia Dei, & de libero hominis arbitrio ante annos* 1300 *ex ejus libris collectæ, edente Jacobo Sirmondo; Servati Lupi Presbyteri de tribus Quæstionibus liber, cum ejusdem collectaneo & duabus Epistolis adnexis, ac quibusdam Patrum Græcorum testimoniis, edente Jacobo Sirmondo; Rufini Presbyteri, Provinciæ Palæstinæ, Liber de Fide, primum editus & Notis illustratus a Jacobo Sirmondo; Marcellini & Faustini Presbyterorum Libellus precum ad Imperatores, nunc primum editus opera Jacobi Sirmondi; Triplex nummus antiquus, Christi Domini, Perperenæ Civitatis, HannibalLiani Regis; Anti-Tristanus, sive ad Johannis Tristani Sancti Amantii de triplici nummo antiquo Epistolam Responsio; Anti-Tristanus secundus, sive ad Johannis Tristani Sancti Amantii Antidotum Responsio; Historia Pœnitentiæ publicæ, duodecim distincta capitibus, adversus Antonii Arnaldi ejusque Sectatorum Doctrinam, cum Disquisitione de Azymo, semperne in usu Altaris fuerit apud Latinos; Vetustissima Inscriptio L. Corn. Scipionis Romæ reperta, cum Notis Jacobi Sirmondi; De anno Synodi Sirmiensis & Fidei Formulis in ea editis; De Photino ejusque damnatione; Le P. Sirmond fit pendant son séjour en Italie, la préface de la collection des Conciles*, imprimée à Rome en 1608, *& eut la gloire d'être préféré pour cela à tous les Savans d'Italie; S. Gregorii Neocæsariensis in Origenem Oratio Prosphonetica, Græco-Latina; S. Gregorii Nazianzeni Testamentum Græco-Latinum, Jacobo Sirmondo Interprete; Vita S. Philippi, Presbyteri Argyriensis, ex Græco Codice Latine reddita a Jacobo Sirmondo; Acta Sanctorum Alphii, Philadelphi, & Cyrini Martyrum, ex antiquo Monasterii Cryptæ ferratæ Græco Codice Latine reddita a Jacobo Sirmondo; Opuscula varia; Jacobi Sirmondi Opera varia, nunc primum collecta, ex ipsis schedis emendatiora, Notis posthumis, Epistolis, & Opusculis aliquibus auctiora, accedunt S. Theodosii Studitæ Epistolæ, aliaque Scripta Dogmatica nunquam antea Græce vulgata pleraque, Sirmondo Interprete*, 1696, *in folio*, cinq volumes. Jacques La Baune, Jésuite a procuré cette édition. Les Ouvrages de Théodore forment le cinquiéme volume. * *Sa vie par le* Pére La Baune. *Henri Valesii Oratio in Obitum Jacobi Sirmondi*, à la suite de cette Vie, & dans le recueil de Bates, intitulé, *Vitæ selectorum aliquot Virorum. Les hommes Illustres de* M. Perrault, *tome* 1. Alegambe & Sotwel, *Biblioth. Scriptorum Soc. Jesu.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques.* Colomiez, *Vie du Pére Sirmond.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 17. *p.* 153—180.

SIRMOND (Antoine) neveu du précédent, entra chez les Jésuites l'an 1608, âgé de 17 ans. Il enseigna chez eux la Philosophie pendant cinq ans, s'appliqua ensuite à la prédication, & mourut le 12 janvier 1643. Il est Auteur de divers Ouvrages, d'un Traité *de Immortalitate Animæ*; d'un autre intitulé, *l'Auditeur de la parole de Dieu*; d'un troisiéme intitulé, *le Prédicateur*; & d'un dernier en 1641, sous le titre de *Défense de la Vertu.* Son dessein étoit d'examiner, *s'il est permis d'agir par crainte, ou par espérance, ou par autre motif que celui du pur amour de Dieu*; mais s'étant expliqué fort obscurément, il soutint qu'il n'y a point de précepte d'amour affectif, qui nous oblige par lui-même à faire des actes intérieurs, formels & propres, de la vertu de la charité. Ce sentiment fut généralement condamné. Les Jésuites ont desavoué cet Auteur, & l'ont accusé d'obscurité. * Alegambe, *Biblioth. Script. Apologie pour la Doctrine des Jésuites*, en 1703.

SIRMOND Jean) natif de Riom, de l'Académie Françoise, & Historiographe de France, étoit frére du précédent. Il vint à la Cour, & par la faveur du Cardinal de Richelieu, qui l'estimoit un des meilleurs Ecrivains, qui fussent alors, il fut fait Historiographe du Roi, avec douze cens écus d'appointemens. Il fit pour le Cardinal divers Ecrits sur les affaires du tems. L'Abbé de S. Germain, qui étoit l'Ecrivain du parti contraire, le maltraita fort dans cette piéce, qu'il appelloit *l'Ambassadeur Chimérique.* Après la mort du Roi & du Cardinal, voyant que la faveur ne feroit plus de son côté, & que son ennemi étoit de retour à la Cour, il se retira en Auvergne, & y mourut, âgé d'environ soixante ans, en 1649. Outre quelques piéces qu'on a de lui dans le recueil de Du Châtelet, on trouve celles-ci imprimées separément, en 1617, Consolation à M. le Maréchal d'Ancre, sur la mort de Mlle sa fille: en 1624, Discours au Roi sur l'excellence de ses vertus incomparables & de ses vertus héroïques: en 1629, *Rupella capta*; en 1631, *Défense du Roi & de ses Ministres*, sous le nom du *Sieur des Montagnes*; & la même année, sous celui du *Sieur de Cléonville, Avertissement aux provinces sur les nouveaux mouvemens du Royaume:* la même année encore, la Lettre déchiffrée, ou Lettre de Timandre à Théopompe; le Coup d'Etat de Louïs XIII; Rélation de la paix de Quérasque en 1632; premiére Lettre de change de Sabin à Nicocléon; le bon Génie de la France, à Monsieur, pour l'exhorter à mettre les armes bas: en 1637, Avis du François fidéle, aux Mécontens nouvellement retirez de la Cour: en 1643, Consolation à la Reine Régente sur la mort de Louïs XIII. On lui attribue aussi *l'Homme du Pape & du Roi*, avec une *lettre de Pimandre*; & il est sûr qu'il est l'auteur de la Vie du Cardinal d'Amboise, qui parut en 1631, sous le nom du *Sieur des Montagnes*, & qui ne lui fait pas honneur, parce qu'au lieu de donner à ce grand Ministre les éloges dus à sa vertu & à ses services, il ne s'est proposé que de montrer qu'il étoit fort inférieur au Cardinal de Richelieu. Il publia encore en 1641, tant en François qu'en Latin, une refutation du fameux *Optatus Gallus*; & l'on ne sait pourquoi il affecta encore de se cacher, en prenant le nom de *Sulpice Mandrini Sieur de Gazonval.* Il mourut en 1649. * Pellisson, *Hist. de l'Académie Françoise.*

SIRMPANUS, Capitaine, natif de Transsylvanie, se distingua par un courage extraordinaire pendant qu'un Paléologue commandoit les troupes d'Andronic *le Jeune*, vers l'an 1325. Ce Général trahissoit son Maître pour les intérêts du vieil Empereur, qui maltraita & dégrada Sirmpanus, parce qu'il refusa constamment d'approuver sa lâcheté. Ce vaillant Transsylvain ayant trouvé moyen d'échapper de la prison où il avoit été renfermé, se mit à la tête d'une troupe de Païsans, qu'il disciplina, & alla joindre Andronic *le Jeune*, avec lequel il mit en déroute l'armée de Paléologue, & le fit prisonnier. Pour récompense de cette belle action, il demanda à Andronic *le Jeune* pour Paléologue le pardon qu'Andronic lui accorda; parce que,

que, dit alors cet Empereur, il n'auroit pas été bien féant de conferver un efprit de vengeance dans une ame royale, pendant que Sirmpanus, qui n'étoit qu'un fimple Capitaine, l'avoit affez élevé, pour méprifer le reffentiment de l'injufte traitement que Paléologue lui avoit fait fouffrir. Ce généreux Tranffylvain, n'en demeura pas là, il fupplia encore Andronic de couronner fa clémence par le rétabliffement de Paléologue dans fes biens & dans fes charges: ce que l'Empereur lui accorda par un Acte public. * Jean Cantacuzéne, *Hift. l.* 1. *c.* 3.

SIRNA, petite ifle de l'Archipel, entre celle de Nacfia & les Sdilles. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIROE'S, Roi de Perfe, étoit fils aîné de *Chofroès* II, qui mit fur le thrône un autre de fes fils. Siroès en fut tellement irrité, qu'il mit fon pére en prifon, & quinze jours après le fit mourir, avec tous fes enfans, en 628. Enfuite il fit la paix avec l'Empereur Héraclius, lui envoya la fainte Croix, le Patriarche de Jérufalem, & les Chrétiens que fon pére avoit faits Efclaves. Il mourut en 629, n'ayant régné qu'un an. Adafer ou Adéfir fon fils lui fuccéda. *Cherchez* CHOSROE'S & HE'RACLIUS.

SIROS, ifle. *Voyez* SYROS.

SIRQUES, ville de Lorraine fituée fur la Mofelle, à quatre lieues de Luxembourg, vers le Levant, eft défendue par un bon château, bâti fur une colline voifine. Elle appartient à la France depuis l'an 1643, & eft prife par quelques Géographes pour *Ricciacum*, petite ville des anciens Tréviriens. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIRSBERG, bourg de Lorraine, eft fur une colline, au confluent de la Sare & de la Nide, & à deux lieues au deffous de Vaudrevange. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIRT, riviére de Perfe, coule, felon les petites Cartes de Sanfon, dans le Chufiftan, & fe décharge dans le Golfe de Balfora. Quelques-uns la prennent pour l'ancien *Rhogomanis* ou *Rhogonis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIRVAN ou SIRWAN. *Voyez* SCHIRVAN.

SIRUS ou SYRUS, Médecin de profeffion, puis Moine dans le cinquiéme fiécle, avoit compofé un Traité contre Neftorius; mais il penchoit vers une extrémité oppofée, ne croyant pas que l'on fût obligé de fuivre en tout la définition du Concile de Chalcédoine. Il a fleuri fous l'empire de Léon. * Gennade, *de Script. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du cinquiéme fiécle.*

* SISA ou SISÇA, pére d'Elioreph & d'Ahija Sécretaires de Salomon. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 3.

SISAMNE'S, Juge établi par Cambyfe, Roi de Perfe, s'étant laiffé corrompre par préfens, & ayant rendu une fentence injufte, fut écorché tout vif par ordre de ce Prince vers l'an 524 avant Jefus-Chrift. Ce Prince ordonna qu'on étendît fa peau fur le tribunal où fe rendoit la Juftice, voulant que le fils de Siroès, auquel il donna la charge de ce pére infortuné, y fût luimême affis, pour avoir toûjours devant les yeux les marques de cette jufte févérité. * Hérodote, *l.* 5. *c.* 25. Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 3. *Ext. n.* 3.

SISARA ou SISE'RA, Lieutenant de l'armée de Jabin, Roi de Chanaan, fut vaincu par Baruch, Juge d'Ifraël. En fuyant après la déroute de fon armée, il fut reçu par Jahel, femme de Héber Cinéen ou Kénien, laquelle l'ayant endormi, lui enfonça un clou dans les temples, l'an du monde 2750 & le 1285 avant Jefus-Chrift. * *Juges*, *ch.* 4.

SISARGA ou ZIZARGA, eft une petite ville d'Efpagne, fur la côte de la Gallice, à l'entrée du Golfe de la Corogne, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SISEBUT ou SISEBODE, Roi des Vifigoths en Efpagne, fuccéda à Gadémar l'an 612, & eft loué par les Hiftoriens, pour fa valeur, fa bonté & fon courage. Il reprit fur les Romains la Bifcaye & quelques autres provinces, chaffa les Maures de l'Efpagne, & témoigna fa piété par la converfion des Juifs, qu'il obligea de fe faire Chrétiens, ou de quitter fon Royaume, comme on le voit par le 55 Canon du quatriéme Concile de Tolède, par le fecond de Séville, & par quelques autres. Ce Prince mourut l'an 621. * Frédégaire, *in Continuatione Gregorii Turonenfis*. S. Ifidore, *in Chron.* &c.

SISEK ou SISSEK, place de la Croatie, fituée près de la riviére de Save. On l'appelloit autrefois *Segefta* & *Sifcia*. Amurath, Sultan des Turcs, étant en guerre contre l'Empereur Rodolphe II, Affan Bacha affiégea cette place vers l'an 1590. Elle étoit très-bien fortifiée & paffoit pour un des poftes les plus importans de la Chrétienté. Celui qui y commandoit y tenoit toûjours un bon nombre de gens choifis, & l'attaque de l'ennemi ne l'étonna point. Affan l'ayant envoyé fommer de lui remettre la place, il répondit qu'il y fongeroit, & cette réponfe obligea les Affiégeans à faire tonner le canon, qui tira pendant fept jours fans faire qu'une ouverture de fept ou huit piez. Le Gouverneur voyant qu'ils fe préparoient à donner l'affaut, fit charger de chaînes de fer, de bales de moufquets & de clous, fept piéces de canon, qu'il avoit, & envoya dire au Général Turc, qu'il étoit dans la réfolution de fe rendre, mais qu'il le prioit de ne lui envoyer que des hommes de commandement pour prendre poffeffion de la place, afin qu'on ne pût pas dire de lui, qu'il n'avoit eu en tête, que des gens peu confidérables. Affan ravi d'emporter ce qu'il fouhaitoit, choifit un de fes Lieutenans pour aller trouver ce Gouverneur & le fit accompagner de cinq cens chevaux. Les portes leur furent ouvertes, & fi tôt qu'ils furent entrez, les fept canons commencérent à les foudroyer, en forte qu'il en demeura plus de la moitié fur la place. Le refte périt par les moufquets, & autres armes des Soldats de la garnifon. Cela fut fuivi de plufieurs batailles, dans l'une defquelles Affan fut tué avec fept des principaux Officiers de fon armée. * Du Verdier, *Abbrégé de l'Hiftoire Romaine*, *tome* 8. Th. Corneille, *Dictionnaire Géographique.*

SISENAND, fe rendit maître du Royaume des Vifigoths en Efpagne l'an 631, avec le fecours de Dagobert. Suintile, qui étoit Roi, fut dépofé; & le nouveau Prince ayant fait célébrer le quatriéme Concile de Tolède, mourut après un régne de cinq ans, en 636. * Frédégaire, *in Continuatione Gregorii Turonenfis.*

SISENNA, Hiftorien Latin, dont nous avons perdu les Ouvrages, mais dont les Anciens parlent avec eftime, étoit Orateur, & s'expliquoit avec beaucoup d'éloquence & de politeffe. Ovide parle d'une Verfion des *Miléfiaques d'Ariftide* par Sifenna, *Triftium l.* 2. *v.* 443. * Poffevin, *in Appar. Sacro.* Gefner, *in Bibliotb.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 1. *c.* 10. Velleius Paterculus, *l.* 2. *c.* 9. Cicéron, *in Bruto & de Legibus*, &c.

SISGOW ou SISGAW, contrée du Canton de Bâle, qui s'étend depuis le Rhin vers le midi, le long de la Birfe, jufques dans les montagnes vers le Canton de Soleurre. Elle a le nom du bourg de *Siffach*, qui y eft. Elle portoit anciennement le titre de Landgraviat que l'Empereur Henri III accorda en 1041, à l'Evêque Théodoric. L'Empereur Henri VII en doit avoir fait préfent en 1307, à Othon, Evêque de Bâle. Il s'y trouvoit autrefois divers châteaux & réfidences nobles de Comtes & de Seigneurs, comme, Farnsberg, Wallenberg, Homberg, &c. que le Canton de Bâle poffède aujourd'hui par droit d'achat avec tous les priviléges d'un Landgraviat. * Urftifius, *Chron. Bafil. p. p.* 35. Stumpf, *Dict. Allemand de Bâle.*

SISIGAMBIS. *Voyez* SYSIGAMBIS.

SISINNE (Saint) Martyr, dans le quatriéme fiécle, étoit venu avec Martyrius & Alexandre, de la Cappadoce en Italie, où ils avoient été reçus à Milan par faint Ambroife. Ils furent employez par Vigile, Evêque de Trente, à annoncer l'Evangile dans les Vallées des Alpes. Sifinne y établit une églife à Médoc, & y fut maffacré avec fes deux Compagnons par les Payens le 30 mai de l'an 397. * Paulin, *in Vita Ambrofii.* S. Auguftin, *Epift.* 158. Gaudentius Brixienfis, *Homilia* 40. *Acta apud* Bollandum.

SISINNIUS, Pape, natif de Syrie, fut élu après Jean VII, le 18 janvier de l'an 708. Nous apprenons d'Anaftafe *le Bibliothécaire*, que ce Pape étoit fi incommodé de la goutte, qu'il ne pouvoit pas même porter la main à la bouche, & qu'il mourut fubitement vint jours après fon élection, le feptiéme février. CONSTANTIN lui fuccéda. * Anaftafe, *in Vit. Pontif.*

SISINNIUS I, Evêque de Conftantinople, fut élu après Atticus, & fut facré le dernier février de l'an 426. Il exerçoit les fonctions de la Prêtrife dans un fauxbourg de cette ville avec beaucoup de piété, & c'eft ce qui donna la penfée à la plus grande partie du peuple de le préférer à Philippe & à Proclus, qui avoient chacun des Partifans. On dit qu'un autre Prêtre, natif de Seyde, ne pouvant fouffrir qu'il eût été préféré, parla fort mal de lui dans un livre qu'il publia, intitulé *l'Hiftoire Chrétienne.* C'étoit un Ouvrage monftrueux, fi nous en croyons Socrate, & dans lequel, par un défir ridicule de paroître favant, il faifoit entrer toutes les Queftions de la Philofophie, des Mathématiques, des Arts Libéraux & de la Géographie. Sifinnius ne tint pas le Siége de Conftantinple deux ans entiers, étant mort le 24 décembre de l'an 427, avec la réputation d'un Prélat charitable, tempérant & extrémement doux & modéré. * Socrate, *l.* 7. *c.* 25. & *fuiv.* Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hift. Eccl.* Banduri, *Imperium Orientale.*

SISINNIUS II, Patriarche de Conftantinople, fut élu en 996, après la mort de Nicolas *Chryfoberge.* Ce nouveau Patriarche, qui étoit grand ennemi de l'Eglife Romaine, entreprit de faire valoir tout ce que Photius avoit fait contre les Latins. Dans ce deffein, il fe fervit de la lettre circulaire que cet Auteur du Schifme avoit écrite aux trois Patriarches de fon tems, & dans laquelle il avoit renfermé les points de doctrine & de difcipline eccléfiaftique que l'Eglife Gréque condamnoit. Sans y changer autre chofe que l'infcription, où il mit fon nom au lieu de celui de Photius, il l'envoya à ceux qui tenoient alors les Siéges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérufalem, pour les obliger à s'unir avec lui contre Rome; mais les autres Patriarches refuférent de rompre fi facilement avec l'Eglife Romaine, & Sifinnius ne s'étant pas pris d'affez loin pour une entreprife de fi grande conféquence, n'eut pas le tems de négocier pour en venir à bout, & mourut l'an 999. Son fucceffeur Sergius renouvella ouvertement le Schifme. * Maimbourg, *Hiftoire du Schifme des Grecs.*

* SISMAI ou SISAMOI, fils d'Elhafa & pére de Sçallum, de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 40.

* SISSACH, bourg de Suiffe dans le Canton de Bâle, au fud-fud-eft de la ville de Bâle, dont il eft éloigné d'environ trois lieues. Il donne fon nom au Landgraviat de Sifgaw.

* SISSEG, anciennement ville épifcopale, dans la Croatie, au confluent du Kulp & de la Save, n'eft préfentement qu'un village avec un monaftére. L'Evêché a été transféré à Zagrabia.

SISSOPOLI, anciennement *Apollonia*, ville de la Turquie en Europe, eft dans la Romanie, fur une petite prefqu'ifle, qui eft environnée de la Mer Noire, à dix lieues de Méfembria, vers le midi. Siffopoli eft archiépifcopale, mais fort mal peuplée. *Voyez* APOLLONIA. * Maty, *Dict. Géogr.*

SISTAN. *Voyez* SITZISTAN.

SISTERON, fur la Durance, ville de France en Provence, avec Evêché fuffragant d'Aix, eft nommée par les Latins *Siftero*, *Siftaricum*, *Sequeftero*, *Seguftero* & *Segeftero.* Dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans la Table de Peutinger, il eft fait mention de cette ville, qui eft très-ancienne; mais il n'eft pas facile de prouver qu'elle tire fon origine d'un certain *Sextus*, comme quelques-uns l'ont dit; ou de Vénus *Cythérée*, comme d'autres fe le font imaginé. Sifteron a été autrefois Comté, & eft aujourd'hui une des plus importantes villes de la Provence, avec forterreffe, & fiége de Sénéchal de la province, établi depuis l'an 1635.

1635. L'églife cathédrale de Notre-Dame a un Prevôt & onze Chanoines, dont les trois premiers font, l'Archidiacre, le Capifcole & le Sacriftain. Il y a auffi un Théologal, dix Prêtres Bénéficiers, & un Maître de Mufique. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes.* Bouche, *Hiftoire de Provence.* Colombi, *in Epifc. Sifter.*

SISTON. *Voyez* SITZISTAN.

SISTRE, inftrument de la Déeffe Ifis, adorée particuliérement en Egypte. Sa forme étoit en ovale en maniére de raquette avec trois bâtons qui traverfoient fa largeur, & qui avoient le mouvement libre, afin de pouvoir par leur agitation faire un fon, auquel les Anciens trouvoient de la mélodie. On voit un de ces fiftres tout de cuivre dans la bibliothéque de fainte Geneviéve de Paris: le cuivre étoit la matiére ordinaire, dont on les faifoit, comme on l'apprend d'Apulée, qui en donne la Defcription. Plufieurs Auteurs ont parlé du fiftre; & entre autres, Jérôme Bofius, qui en a fait un Traité exprès intitulé, *Ifiacus de Siftro.*

SISYGAMBIS, mére de Darius. *Cherchez* SYSIGAMBIS.

SISYGAMBIS, femme de Darius, qui fe nommoit auffi STATIRA. *Cherchez* STATIRA.

SISYPHE, premier Roi de Corinthe, & fils d'Eole, fonda cet Etat l'an du monde 2674, & le 1361 avant Jefus-Chrift. Ses Defcendans y régnérent environ 259 ans, jufqu'à ce qu'ils en furent chaffez par les Héraclides l'an 2933 du monde, & le 1102 avant Jefus-Chrift. Les Poëtes parlent affez diverfement de ce Prince, qui étoit extrémement adroit. Ils difent qu'il débaucha Tyro, fille de fon frére Salmonée, & qu'il en eut deux fils, que leur mére maffacra. Il abufa encore de la fille d'Autolycus; & foit pour ces crimes, foit pour le brigandage qu'il exerçoit fur les paffans, foit pour avoir révélé les fecrets des Dieux, il fut condamné aux enfers à rouler une pierre très-pefante au haut d'une montagne, d'où elle defcendoit avec rapidité: il étoit obligé de la remonter avec un travail qui ne finiffoit jamais. * Eufébe, *in Chron.*

SISYPHE, Général des Lacédémoniens. *Cherchez* DERCYLLIDAS.

SISYPHE, né dans l'ifle de Cos, fut, à ce qu'on dit, l'Ecrivain de Teucer, l'un des Généraux Grecs qui firent le fiége de Troye. On affure qu'il compofa l'Hiftoire de ce fiége, & qu'Homére s'eft fervi utilement de cet Ouvrage. Jean Tzetzès, de qui l'on prend ce qu'on dit ici, cite pour fon garant Jean Maléfa, Auteur trop récent pour s'affurer de la vérité de ce qu'il écrit de tems fi éloignez. * Voffius, *Hift. Grecs.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiftor. Prof.*

SIT. SIV. SIU. SIW. SIX. SIZ.

* SITHRI ou SETHRI, fils de Huziel de la Tribu de Lévi. Il en eft fait mention, *Exode, ch. 6. v.* 22.

SITONS, peuples anciens de la Scandie. Ils habitérent originairement la Norvége & une partie de la Laponie Norvégeoife, & furent divifez en Marchiofinniens & en Scritofinniens. Ces peuples vivoient dans un grand déréglement, avant que Norus, fils de Humble, Roi de Suéde, les eût fubjuguez. Il les ramena par fa douceur & par fon adreffe, & leur imprima d'abord la crainte des Dieux. Il leur fit une efpéce de Religion, & afin de les mieux retenir dans le devoir, il leur préfcrivit des loix, leur apprenant par des inftructions & par des exemples, à régler leur vie. La mort de ce Prince fit naître plufieurs petits Royaumes, dont le partage caufa de grands différens, de forte que les Sitons laffez des guerres civiles, abandonnérent leur païs, & commencérent à courir les mers fous le nom des Norvégiens. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* SITRAI ou SETRAI, Ifraëlite, étoit Surintendant des Bergers & des troupeaux de David, Roi d'Ifraël. Il étoit de Saron. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 29.

SITSISTAN. *Voyez* SITZISTAN.

SITTART, bourg du Duché de Juliers en Weftphalie, près de la Meufe, à fept lieues de Ruremonde, vers le midi, a été prefque ruïnée l'an 1677. * Maty, *Dict. Géogr.*

SITTEN, capitale du Valais. *Voyez* SYON.

* SITTI, vallée dans l'Ifle de Candie, remarquable pour fon affiette & pour fa fertilité. Elle eft fituée entre des montagnes fort hautes & rudes, & n'a que deux entrées très-étroites, & très-difficiles, qu'un petit nombre de gens peut garder & défendre contre une grande armée. Le dedans a plufieurs fontaines, arbres, vignes & champs labourables, de forte qu'elle peut nourrir plufieurs milliers d'hommes. * Davity, *Candie.*

SITTI MAANI GIOERIDA, femme de Piétro Della Valle, fameux Voyageur, naquit en 1600, dans la ville de Mardin, capitale de la Méfopotamie, & fut nommée *Maani*, c'eft à dire, en Langue du païs, *Penfée fpirituelle*; comme fi dès fa naiffance fes parens euffent eu quelque préjugé de l'excellence de fon efprit. *Giœrida* eft le nom de fa famille, fort connue en ces quartiers-là par la gloire de fes ancêtres; & *Sitti* eft un titre d'honneur que l'on donne aux Dames de qualité. Dès l'âge de quatre ans elle fut tranfportée, avec tous ceux de la même famille, dans la ville de Bagdet, fur le fleuve du Tigre. La revolte des Curdes contre le Grand-Seigneur, obligea fes parens à cette retraite. Maani s'appliqua à apprendre toutes les connoiffances qui peuvent fervir d'ornement à une perfonne de fa condition, & s'aquit une fi grande réputation à caufe de fon efprit & de fa beauté, que Piétro Della Valle, Gentilhomme Romain, voulut la voir. Il admira les qualitez de cette Demoifelle; & lui ayant promis de l'époufer (ce qu'il fit après) il l'emmena en Perfe & dans fes autres voyages, où en deux ou trois rencontres, elle s'arma pour défendre fon mari, & montra que fon courage ne cédoit point à fa beauté. Maani fit en forte d'attirer auprès d'elle ceux de fa Maifon, croyant qu'ils pourroient plus librement exercer la Religion Catholique dans les Etats d'un Roi dont fon mari avoit déja gagné la faveur. Elle inftruifoit les Chrétiens d'Ifpahan; & ayant vu les cérémonies de l'Eglife Romaine, elle quitta celles des Chaldéens, quoiqu'elles ne foient pas condamnées par l'Eglife; à quoi elle excita auffi ceux de fa famille. Enfin fon mari fut touché de revoir Rome, & d'y mener fa femme; mais, comme ils étoient à Mina, fortereffe de la province de Mogoftan proche d'Ormus, & qu'ils y attendoient l'arrivée des vaiffeaux pour paffer en l'Inde, & de là en Europe, Maani tomba malade d'une fiévre, dont elle mourut en la 23 année de fon âge. Elle fut fort regrettée de tout le monde, & laiffa fon mari inconfolable. Il fit embaumer le corps de fa femme; & l'ayant enfermé dans une caiffe, il le fit porter par toutes les Indes & dans tous fes voyages, l'efpace de quatre ans, jufqu'à Rome, où il le mit dans la fépulture des Seigneurs Della Valle, qui eft la chapelle de faint Paul, dans l'églife de fainte Marie d'*Ara Cœli.* Quelques jours après, au mois de mars 1627, il lui fit des funérailles avec une magnificence extraordinaire. Le catafalque, qui étoit élevé vis à vis de la chapelle, étoit environné de douze figures qui répréfentoient la foi, la piété, la Religion, l'efpérance, la charité, l'humilité, la force, la juftice, la prudence, la tempérance, la chafteté & la libéralité. Ces douze figures foutenoient une couronne au deffus du catafalque. Sur chacun des piédeftaux, étoient des Epitaphes en diverfes Langues que cette Dame avoit fues, en Chaldéen, en Italien, en François, en Efpagnol, en Portugais, en Perfan, en Turc, en Arménien, en Latin, en Grec ancien, en Grec vulgaire & en Arabe. A l'un des côtez des piédeftaux, étoient les armes de Piétro Della Valle, écartélées avec celles de Maani Giœrida. Les Orientaux n'ont pour armes que des chifres: celui de Maani étoit compofé de lettres, qui fignifioient en Langue Chaldéenne, *Maani fervante de Dieu.* Au milieu du catafalque étoit une urne foutenue par quatre autres figures, qui de l'autre main tenoient un cyprès, auquel étoient attachez les vers que tous les Académiciens de Rome avoient faits fur la mort de cette Dame, & dont on a imprimé un volume affez gros. Ces quatre figures répréfentoient l'amour conjugal, la concorde, la magnanimité & la patience. La Meffe fut chantée en mufique, & Piétro Della Valle y fit une Oraifon funébre qui toucha toute l'affiftance; mais que fes larmes l'empêchérent de réciter toute entiére. * Piétro Della Valle, *Rélation de la Géorgie, dans le Recueil de* M. Thévenot, *vol.* 1.

* SITTIM ou SCITTIM, petite ville du païs des Moabites, près du Jourdain vis à vis de la ville de Jéricho, & au pié de la montagne de Péhor. C'eft en ce lieu que les Ifraëlites fe fouillérent avec les filles des Moabites, & participérent au culte idolâtre de Baal-Péhor. Ce fut auffi de ce lieu que Jofué envoya des Efpions pour reconnoître la ville de Jéricho. * *Nombres, ch.* 25. *v.* 1 *& fuiv. Jofué, ch.* 2. *v.* 1.

* SITTIM, forte de bois très-précieux, incorruptible & extrémement leger. L'Arche & le Tabernacle étoient de ce bois. On croit qu'il n'eft pas différent du cédre. * *Exode, ch.* 25. *v.* 5.

SITZISTAN, SIGISTAN ou SISTAN, eft une des provinces les plus orientales de la Perfe. Elle eft bornée au nord par le Sableftan & le Chorafan; au Couchant par le Kerman, au midi par le Makéran & le Send, & au Levant par l'Empire du Mogol. Sitziftan en eft la capitale. Au refte cette province répond au païs que les Anciens appelloient *Drangiane.* *Voyez* DRANGIANE. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIVAGI. *Voyez* SEVAGI.

SIUCHEU, ville de la Chine, quatriéme capitale de la province de Suchuen. Les bâtimens en font confidérables. Les fleuves de Kiang & de Mahu apportent de grandes commoditez aux Habitans qui y trafiquent. Au Couchant il y a un Lac qui a près de trois lieues de large. Les petites villes qui en dépendent font Kingfu, Fuxiun, Nanki, Hinguen, &c. Son territoire eft affez rude, mais fertile & abondant en toute forte de fruits & de grains. Il y a par tout un grand nombre de cannes d'Inde, & force perroquets & autres oifeaux parlans. * *Ambaffade des Hollandois à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SIUCHEU, ville de la Chine, la quatriéme des quatre grandes citez de la province de Nankin. Elle eft voifine de la riviére Jaune, qui divife fon territoire par le milieu. Au nord-eft de cette ville on voit un pont-voguant, fait de trente-cinq grands navires, attachez enfemble par de groffes chaînes de fer. Ce fut là que le premier de la famille de Hana s'ouvrit le chemin pour s'emparer de l'Empire, après s'être rendu maître de la cité de Poi, dépendante de Siucheu. * *Ambaffade des Hollandois à la Chine, ch.* 39. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* SIVERSHAUSEN, village d'Allemagne dans le Cercle de la Baffe Saxe, & plus particuliérement dans le Duché de Lunebourg, eft remarquable dans l'Hiftoire par la bataille qui s'y donna en 1553. Il eft fur les confins de l'Evêché d'Hildesheim à peu près au midi de Zell, dont il eft éloigné de fix à fept lieues.

SIVERTOUN, bourg de l'Ecoffe méridionale. Il eft dans le Comté de Cuningham, environ à deux lieues d'Irwin, vers l'orient feptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIVITA, petite ifle de la Mer Ionienne. Elle eft près de l'Epire, & de la côte méridionale de l'Ifle de Corfou. * Maty, *Dict. Géogr.*

SIVRAY ou CIVRAY, petite ville de France dans le Poitou. Elle eft fituée fur la Charente à trois lieues de fa fource, & à dix de la ville de Poitiers, fur le chemin d'Angoulême. Les Réformez y étoient autrefois en grand nombre & ils y avoient un temple. Il y a une Sénéchauffée royale. Cette ville

eſt la capitale du Comté de Sivray, compoſé de cinq Baronnies, qui ſont Sivray, Chiſay, Aulnay, Melle & Uſſon. Ce Comté eſt un domaine de la Couronne, & membre de celui de Poitou. * *Mémoires manuſcrits.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S I W A S ou S U V A S, ville épiſcopale & capitale du Béglierbéglic de Siwas en Natolie. Elle eſt conſidérable & ſituée au Couchant de Sauſtia, dont elle eſt ſuffragante, & éloignée environ de vint-trois lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

M. d'Herbelot, qui l'appelle *Sivas* dans ſa *Biblioth. Orientale*, dit que les Tables Arabiques lui donnent 71 degrez 30 minutes de longitude, & 39 degrez 30 minutes de latitude ſeptentrionale, dans le 15 climat, & dans le païs de Roum, qui eſt proprement la Natolie, ſous la même latitude que Céſarée de Cappadoce, qui eſt plus à l'Occident de deux degrez & demi de longitude; que les Hiſtoires Turques portent qu'elle a été bâtie par Alaeddin Caïcobad, Sultan des Selgiucides de la Dynaſtie de Roum; mais qu'il y a apparence qu'elle fut ſeulement rétablie & réparée par ce Sultan, puiſqu'elle eſt fort ancienne. Il ajoûte qu'elle fut priſe par les Mogols ou Tartares l'an 640 de l'Hégire ſur le Sultan Gayatteddin Caïkhoſron, Sultan des Selgiucides de Roum; que les Mogols donnérent la vie aux Habitans, qui ſe rendirent à compoſition, & qu'ils ſe contentérent de piller la ville & d'en démolir les murailles. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S I W A S (Le Béglerbéglic de) eſt un des Gouvernemens généraux de la Natolie en Aſie. Il eſt entre ceux de la Natolie propre, de Caramanie, de Maraſch, d'Erzerum, de Trébiſonde & de la Mer Noire. Il renferme ſix Sangiacats ou Gouvernemens particuliers; & ſes villes principales ſont Siwas capitale, Sauſtia, Tocat, Amaſie & Simiſe. Ce Gouvernement eſt une grande partie de l'Amaſie d'aujourd'hui, & de l'ancienne Cappadoce. * Maty, *Dict. Géogr.*

S I X E N N E, village ſur les frontiéres d'Aragon en Eſpagne, eſt célébre par un monaſtére de Filles de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, lequel fut fondé par la Reine Sanche de Caſtille, femme d'Alfonſe II, Roi d'Aragon, ſurnommé *le Chaſte*, vers l'an 1188. La Reine acheta ce lieu-là, qui dépendoit de la Châtellenie d'Empoſte, ou Grand Prieuré d'Aragon & le dota de grands revenus, avec une juriſdiction très-conſidérable. La Prieure y a un beau Palais, & le couvent eſt ceint de murailles comme une forteresse. La Reine Sanche après la mort du Roi, entra dans ce monaſtére, & y prit l'habit avec pluſieurs Princeſſes. Vers l'an 1470, ces Religieuſes s'étant ſouſtraites de l'obéïſſance du Grand-Maître, reconnurent immédiatement le ſaint Siége; mais cent ans après, au mois de juin 1569, craignant de tomber ſous la juriſdiction ſpirituelle de l'Evêque de Lérida, elles envoyérent un Député à Malte pour prêter en leur nom le ferment ſolemnel de fidélité & d'obéïſſance au Grand-Maître de l'Ordre. La Prieure eſt élue par les Religieuſes, & eſt miſe en poſſeſſion par le Châtelain d'Empoſte. Les Filles qui ſe préſentent pour être reçues, ſont obligées de faire leurs preuves de Nobleſſe comme les Chevaliers; mais celles d'Aragon & de Catalogne doivent être de Maiſons ſi nobles & ſi illuſtres, qu'il ne ſoit néceſſaire que de prouver leur filiation. Pendant l'Office elles portent un manteau à pointe, avec la grande croix de toile blanche ſur l'eſtomac, & le cordon, qui étant attaché ſur le col, pend ſur le bras gauche; & elles tiennent un ſceptre d'argent en la main. La Prieure pourvoit aux Bénéfices & aux Cures dans les terres de ſa juriſdiction, donne l'habit d'obédience aux Prêtres qui deſſervent les égliſes de l'Ordre, & a ſéance & voix dans le Chapitre provincial d'Aragon, après le Châtelain d'Empoſte. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem*, *l.* 20. *c.* 6.

P A P E S.

S I X T E, I. de ce nom, Pape, Romain, fut mis en la place d'Alexandre I, le 23 mai de l'an 119 ou 120. Ce qu'on dit qu'il régla par un Décret le jeûne du Carême, établi par les Apôtres, à l'imitation de celui de Jeſus-Chriſt dans le Déſert, & ce qu'on aſſûre que ce fut lui qui ordonna de chanter le *Sanctus* à la Meſſe, n'eſt établi ſur aucun ancien fondement: il n'eſt pas non plus certain qu'il ait fini ſa vie par le martyre. Il mourut l'an 129. Saint Télesphore lui ſuccéda. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.*

☞ On attribue à Sixte I, deux Epîtres Décrétales qui ſont ſuppoſées. Nous avons encore ſous ſon nom un Ouvrage ſuppoſé, qui eſt dans la Bibliothéque des Péres, ſous le nom de Commentaire. Rufin publia comme un Ouvrage ou de ce Pape, ou de Sixte II, des Sentences de Q. Sextius ou Sextus, Philoſophe Pythagoricien, dont Cicéron, Sénéque & Plutarque, parlent avec Eloge. C'eſt une impoſture, dont S. Jérôme le reprend avec véhémence, & qui embarraſſa ſaint Auguſtin, pour l'explication du paſſage que les Pélagiens en tiroient, avant qu'il en eût reconnu la ſuppoſition. * Saint Iſidore, *de Vir. Illuſt.* Platine. Ciacconius. Du Chêne, & Papire Maſſon, *in Vit. Pontif.* Louïs Jacob, *in Biblioth. Pontif.* Théoph. Gale, dans ſa préface ſur *Opuſcula Mythica & Phyſica.*

S I X T E II, d'Athénes, fut élu après Etienne I, dans un tems de perſécution, le 24 août de l'an 257, ou 260 ſelon les autres. Il ne tint le Siége qu'un an moins 18 jours, & eut la tête coupée, pour la défenſe de la Foi, trois jours avant ſon fidéle Diſciple ſaint Laurent, qui, le ſuivant au martyre, lui demandoit la grace d'en être le compagnon. On attribue à ce ſaint Pontife deux Epîtres Décrétales, & diverſes Ordonnances. Il eut ſaint Denys pour ſucceſſeur. * S. Denys d'Alexandrie, *in Epiſt. ad Sixtum II.* S. Ambroiſe, *Offic. c.* 41. Euſébe, *Hiſt. l.* 7. *c.* 7 & 8. Papire Maſſon. Du Chêne, &c.

S I X T E III, Prêtre de l'Egliſe de Rome, fut élu après Céleſtin I, le 26 avril de l'an 432. Les Pélagiens avoient tâché de le faire paſſer pour Partiſan de leur impiété; mais il détrompa les Fidéles par l'anathême qu'il prononça contre eux. Non content de cette déclaration publique, il écrivit à Auréle de Carthage, une lettre qui montroit clairement ſon zéle pour la vérité orthodoxe, contre cette Héréſie. S. Auguſtin lui en écrivit deux, l'une par Albin, Acolythe, & une autre où il traite à fond les matiéres de la Grace. Sixte dès le commencement de ſon Pontificat, tâcha de ramener l'Héréſiarque Neſtorius, qui avoit été déja condamné dans le Concile d'Ephéſe, & qui publia d'horribles calomnies contre lui. Ce Pape travailla à lui ôter la protection de Jean d'Antioche, & envoya à ce Prélat une lettre, dont Vincent de Lérins rapporte un fragment. Il eut la conſolation de voir les Prélats d'Orient réünis, & ſur tout Jean d'Antioche & S. Cyrille d'Alexandrie. C'eſt ce même Pontife à qui on attribue une Viſion de S. Pierre & de S. Apollinaire, pour l'élection de ſaint Pierre *Chryſologue* au Siége de l'Egliſe de Ravenne. Anicius Baſſus, qui avoit été Conſul, l'accuſa d'avoir corrompu une Vierge de l'Egliſe. Pour éclaircir cette accuſation, on aſſembla à Rome un Concile de 56 Evêques, qui trouvérent Sixte très-innocent du ſacrilége dont on l'accuſoit. Quelques Auteurs traitent de fable l'hiſtoire de cette accuſation & de ce Synode. Il mourut le 24 ou 25 de juillet de l'an 440, après avoir gouverné huit ans moins 13 ou 14 jours. L'Hiſtoire pontificale parle de divers ouvrages conſtruits par ordre de ce Pape; entre leſquels celui de la réparation de la Baſilique de ſainte Marie Majeure, ou de la Créche, eſt le plus conſidérable. Il y offrit de très-riches préſens, un autel d'argent, des calices, des coupes, des couronnes, des chandeliers, un encenſoir, & des vaſes baptiſmaux de même métal, outre des maiſons & des héritages qu'il laiſſa pour ſon entretien & pour la ſubſiſtance des Prêtres qui y feroient l'Office. Auſſi ce fut comme un trophée qu'il érigea après le Concile d'Ephéſe, ſur l'Héréſie de Neſtorius, en l'honneur de la Mére de Dieu, comme nous l'apprenons d'une Inſcription en vers, qu'il y fit graver ſur une pierre, & qui s'eſt conſervée juſqu'à nous. Le Pape Adrien, dans ſon Epître à Charlemagne, obſerve que Sixte mit dans cette Baſilique pluſieurs images & peintures ſacrées; qu'à ſa priére l'Empereur Valentinien fit des préſens conſidérables à l'égliſe de ſaint Pierre, & répara le lambris de la Conſtantinienne que les Goths avoient emporté, & qui peſoit 6610 livres. Nous avons de ce Pape trois Epîtres, & quelques piéces de Poëſie ſur le Péché originel, contre Pélage. Les Sectateurs de cet Héréſiarque firent depuis courir, ſous le nom de Sixte, trois ou quatre Traitez, le premier, intitulé, *des Richeſſes*; le ſecond, *de la Chaſteté*; le troiſiéme, *des mauvais Docteurs*; avec un des Oeuvres de la Foi & du Jugement dernier; mais l'impoſture fut aiſée à reconnoître. Saint Léon lui ſuccéda. * Saint Auguſtin, *Epiſt.* 104 & 105. Saint Cyrille, *Epiſt.* 29 & 38. Gennade, *in Catal. c.* 54. Baronius. Bellarmin. Le Mire. Poſſevin. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.*

S I X T E IV, nommé *François* de la Rovére, né le 22 juillet 1414, à Cella, bourg proche de Gênes, à cinq milles de Savone, ſuccéda à Paul II, le neuviéme août 1471. Il étoit Cordelier; & ayant été reçu Docteur à Padoue, il fit des leçons publiques dans l'Univerſité de Bologne, à Pavie, à Sienne, à Florence & à Pérouſe. Il fut fait enſuite Provincial de la province de Ligurie, puis Procureur général de ſon Ordre à la Cour de Rome, Vicaire général de l'Italie, & enfin Général. Il fut fait Cardinal à la recommandation du Cardinal Beſſarion, qui étoit charmé de ſon érudition & de ſon éloquence. Quelques Auteurs aſſûrent qu'il étoit fils d'un Pêcheur; & d'autres veulent qu'il ait reçu la vie de parens nobles. Il commença ſon Pontificat par unir les Princes Chrétiens contre le Turc, qui prit Otrante & quelques autres places. Sixte étoit ſi libéral, qu'il ne refuſa jamais rien de ce qu'on lui demandoit. Il aimoit la magnificence, & en donna des marques dans un très-grand nombre d'édifices qu'il fit élever à Rome. Etant Pape, il fit dreſſer la bibliothéque du Vatican, dont il confia l'Intendance au docte Platine, aſſignant des appointemens à pluſieurs autres perſonnes qui devoient le ſeconder dans le ſoin des livres, & copier les Manuſcrits Grecs, Latins & Hébreux, & donna ordre au même Platine de compoſer l'Hiſtoire des Papes. Il fut le premier qui inſtitua la Fête de la Conception & de la Préſentation de la Vierge. Il établit auſſi celles de ſainte Anne, de ſaint Joſeph, & de ſaint François: il rétablit auſſi la dévotion du Roſaire & du Pſeautier de la ſainte Vierge. Quant au Jubilé de 25 ans en 25 ans, l'ordonnance en avoit été faite en 1470, par Paul II, ſon prédéceſſeur: il ne fit que la confirmer, en fut le premier exécuteur en 1475, & fit d'autres réglemens pour s'oppoſer aux uſures. Il canoniſa ſaint Bonaventure; & voulant favoriſer les Religieux de ſon Ordre, & les autres Réguliers, il leur accorda un très-grand nombre de priviléges & de bienfaits ſpirituels. On l'a accuſé d'avoir eu pour l'aggrandiſſement de ſes parens, une paſſion indigne d'un ſouverain Pontife. Celle qu'il témoigna contre la Maiſon de Médicis & contre les Vénitiens, ne fut pas plus excuſable. Elle le fit entrer dans la conjuration des Pazzi à Florence, & le porta à des guerres injuſtes, dont la mauvaiſe iſſue lui cauſa la mort, le 13 août 1484, après 13 ans & cinq jours de pontificat, & 70 de vie. Innocent VIII fut élu après lui. Sixte avant ſon élevation ſur le Siége de ſaint Pierre, avoit écrit divers Traitez, *De Sanguine Chriſti*; *De futuris Contingentibus*; *De Potentia Dei*; *De Conceptione beatæ Virginis*; & un Ouvrage contre un Carme de Bologne, qui diſoit que Dieu avec ſa toute-puiſſance, ne pouvoit pas ſauver un damné. * Willot, *in Athen. Franc.* Trithéme, *de Scrip. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Wadinge, *in Annal. Minor.* Du Chêne, *Hiſtoire des Papes.* Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Bayle, *Dict. Crit.*

S I X T E V, élu après Grégoire XIII, le 24 avril de l'an 1585, étoit né de pauvres parens, dans un village de la Marche d'An-

d'Ancone, appellé *les Grottes*, près du château de Montalte. Son pére, qui avoit nom *Péretti*, & sa femme appellée *Marie-Anne*, gagnoient leur vie à labourer la terre. Leur fils né le 13 décembre 1521, gardoit les cochons, lorsqu'un Cordelier le trouvant à la campagne dans ce vil exercice, le prit pour être son guide. Ce Pére lui ayant connu de l'esprit dans quelques-unes de ses réponses, le mena avec lui, & lui fit donner dans la suite l'habit de son Ordre, où il eut le nom de Frére Félix Péretti. Il passa avec applaudissement par les emplois de Prédicateur, de Vicaire général de son Ordre, puis d'Evêque & de Cardinal du titre de saint Jérôme. Il prit le nom de Cardinal de Montalte, & après son élection, celui de Sixte, en mémoire de Sixte IV, qui, comme lui, avoit été Religieux de l'Ordre de saint François. On remarque qu'il reçut la tiare un Mécredi, jour fortuné pour ce Pape; car en même jour il naquit, avoit pris l'habit de Cordelier, fut fait Vicaire général de son Ordre, puis Evêque, Cardinal, & enfin souverain Pontife. Pour bien connoître le génie de ce Pape, il le faut considérer dans les différentes affaires qu'il eut à démêler avec les Princes; dans le gouvernement des peuples de l'Etat Ecclésiastique; dans le réglement de sa maison; & dans ce qu'il exécuta pour l'ornement de la ville de Rome, & pour la gloire de l'Eglise. On ne vit jamais un homme ni plus exact ni plus sévére que lui: aussi la rigueur de sa justice apporta la sûreté dans la campagne, & l'abondance dans la ville. Tirer l'épée, ou faire la moindre résistance aux Officiers de la Justice, étoit un crime qu'on ne pardonnoit point à Rome. S'il permettoit des divertissemens du carnaval, c'étoit en faisant dresser des potences pour punir les insolens & les licentieux. Au reste, il étoit ennemi des vices, protecteur de la vertu, judicieux, très-magnifique, ami des Lettres, & passoit une partie de la nuit à étudier, après avoir employé la journée aux audiences. Il prenoit plaisir à considérer les changemens de la fortune, ou plutôt les secrets de la Providence qui l'avoit élevé de la misére de sa naissance aux honneurs & à la grandeur du Pontificat. Ce Pape fit des dépenses incroyables pour l'ornement non seulement de la ville de Rome, mais encore de toutes celles de l'Etat Ecclésiastique. Il tira de terre ce prodigieux obélisque de soixante douze piez de haut, qu'il fit élever dans la place du Vatican, où il dressa la bibliothéque, qui est un de ses chefs-d'œuvre. Cependant en mourant il laissa sept millions d'or, qu'il destinoit pour les pressantes nécessitez de l'Eglise. Il mourut le 27 août 1590, âgé de 69 ans, après avoir régné cinq ans, quatre mois & trois jours, empoisonné, à ce que quelques-uns ont publié, par la faction des Espagnols. Il avoit travaillé à une nouvelle édition des Oeuvres de saint Ambroise, & à un volume du Bullaire. Il publia aussi avant son Pontificat, des Sermons en Langue Italienne, outre quelques autres Ouvrages, & eut pour successeur URBAIN VII. * Sponde, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* Sa Vie a été écrite par Grégorio Léti en Italien, & traduite en François.

· SIXTE de SIENNE, Juif, né à Sienne, ayant été tiré, comme il le dit lui-même, des ténébres de l'erreur par Pie V, lorsqu'il étoit Général de l'Ordre de saint Dominique, se fit Religieux de cet Ordre, & lui en témoigna sa reconnoissance, par un Ouvrage qu'il a divisé en huit livres, intitulé *Bibliothéque Sainte*, où il fait la Critique des livres saints, & donne les moyens de les expliquer. Il étoit sincére Prédicateur de la parole de Dieu, & étoit chéri de Pie V, à cause de son extrême piété. Son érudition étoit assez ordinaire: il savoit bien l'Hébreu, médiocrement le Latin, & très peu le Grec. Ce fut en 1566, qu'il mit au jour sa *Bibliothéque Sainte*, étant âgé de 46 ans; ensuite de quoi il mourut à Gênes l'an 1569, à l'âge de 49 ans. Au reste cet Ouvrage, quelque bien qu'en disent les Catholiques & les Protestans, est fort imparfait, & il y juge souvent assez mal de la plupart de ceux dont il a parlé. On trouvera l'Eloge & la censure de cet Ouvrage dans *l'Histoire Critique du Vieux Testament de M. Simon*, *l.* 3. *ch.* 17. Les plus considérables de ses autres Ecrits font intitulez, *In varios Scripturæ Locos; Quæstiones Astronomicæ, Geographicæ, Problematicæ, &c.; Homiliæ in Evangelia.* * De Thou, Possevin, *in Appar. Sacro.* Hottinger, *Biblioth.*

SIXTE de SIENNE (Jean Wrosham, dit) *Cherchez* WROSHAM.

SIXTE DE HEMMINGA, que quelques-uns nomment de *Hemmema*, Auteur du XVI siécle, naquit dans la Frise occidentale l'an 1533. Son pére HECTOR de Hemminga, d'une famille très-noble & très-ancienne, faisoit figure parmi les premiers du païs. Il envoya Sixte avec trois autres de ses enfans, dont il étoit le cadet, étudier à Louvain. L'aîné, DOCON de Hemminga, fit un grand progrès dans les Sciences, fur tout dans l'Histoire, la Géométrie, & la Géographie, & mourut l'an 1570. Sixte s'adonna aux Mathématiques, qu'il étudia à fonds sous un Professeur de Louvain, Frison de nation, nommé *Gemma.* Il reconnut bientôt la vanité de l'Astrologie Judiciaire, & le peu de fonds qu'il falloit faire fur ceux qui la professent: ce qui lui fit composer un livre pour la refuter par la raison & par l'expérience. Là il attaque les plus fameux Astrologues de son tems, Léowics, Cardan & Gauric, & y fait voir par les horoscopes de plusieurs Princes, entre autres, par celles du Pape Paul III; de l'Empereur Charles-*Quint*; des Rois de France Henri II, François I, & Charles IX; des Rois d'Angleterre, Henri VIII & Edouard VI; des Reines Marie & Elisabeth, & de plusieurs autres personnes de considération, le peu de fonds qu'il y a à faire fur ces sortes de prédictions. Ce livre fut imprimé à Anvers par Plantin l'an 1583, & l'Auteur mourut vers l'an 1586. * Suffridus Petri, *dans ses Décades des Ecrivains Frisons.* Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

* SIXTINUS (Régnier) Frison, Docteur en Droit Civil & Canon, & Professeur dans l'Académie de Marpurg, puis Syndic de Francfort fur le Mein, est Auteur d'un livre intitulé *Tractatus de Regalibus*, & d'un autre qui a pour titre *Exegesis Juris Feudalis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 788 & 789. Lipenii *Bibliotheca Realis Juridica.*

* SIZA ou SÇIZA, pére de Hadina, Rubénite, & chef de la Tribu de Ruben, du tems de David, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 42.

* SIZALISKA, anciennement *Plistus*, petite riviére ou ruisseau de Gréce, dans la Livadie, prend sa source près des ruïnes de Delphes, & se décharge dans le Golfe de Salona, qui fait partie de celui de Lépante. * Maty, *Dict. Géogr.* Spon, *Voyage de Gréce, tome* 2. *p.* 63 & 64. édit. de Lyon 1678.

SIZNON, Grand Prêtre des Juifs. *Cherchez* SIMON.

SIZUN, isle de la Basse Bretagne, dans le diocése de Cornouaille, est éloignée de trois lieues de la terre ferme. Elle étoit autrefois fameuse par l'Oracle d'une Divinité des Gaules, dont neuf Prêtres y étoient consultez par les peuples. Le grand nombre de médailles anciennes qu'on y trouve encore tous les jours, est une marque qu'elle a été fort considérable. L'accès en est très-difficile; & pour y arriver, il faut passer un bras de mer extrémement dangereux, que l'on nomme *le Raz de l'Isle.* * Vie de M. Le Noblets en 1666.

SKA. SKE. SKI. SKO. SKY.

* SKALHOLT, capitale de l'Islande, est une petite ville sans défense. Le Siége d'un Evêque & le Conseil souverain de toute l'isle font ce qu'elle a de plus remarquable. Elle n'est éloignée que de huit ou dix lieues du Mont-Hécla. * M. Martineau Du-Plessis, *Nouv. Geogr. tome* 1. *p.* 196.

SKE'EN ou SCHE'EN, petite ville du Gouvernement d'Aggerhus en Norvége. Elle est vers la Manche de Danemarck, environ à quatre lieues de Tonsberg, vers le Couchant. Skéen est considérable par ses mines de fer & de cuivre. On y en découvrit une d'argent sous le régne de Christian IV, mais il faut qu'elle soit pauvre, puis qu'on n'y travaille point. * Maty, *Dict. Géogr.*

SKEKIUS (Jacques) Médecin, natif de Schorndorff dans le Duché de Wirtemberg en Allemagne, après y avoir appris les Langues & la Philosophie, se rendit capable dès l'âge de vint ans, de faire des Leçons publiques de Philosophie dans l'Université de Tubingue, ville principale du Duché de même nom. Ensuite il étudia en Théologie; & parce que les desordres d'Allemagne l'empêchérent de parvenir aux dignitez ecclésiastiques, il s'adonna à la Médecine, & y fit de si grands progrès, qu'en peu de tems il fut jugé digne d'enseigner publiquement cette Science. Après avoir professé la Philosophie & la Médecine à Tubingue pendant trente ans, il devint aveugle; mais la perte de la vue ne l'empécha point de continuer l'exercice de son emploi, & il mourut âgé de 76 ans. Entre quantité d'Ecrits, qu'il a laissez, & dont il a dicté une partie après avoir perdu la vue, les principaux font, *Dialogus de Animæ Principatu; Tractationes Physicæ & Medicæ; Commentaria in Aristotelis Physica, Ethica, Organum, & Topica; De una Persona & duabus Naturis in Christo adversus Anti-Trinitarios.* * Melchior Adam. Casaubon, *Biblioth. curiosa.*

SKELTON. *Voyez* SCELTON.

SKENINGRAVE, petit port de mer d'Angleterre, dans le Comté d'Yorck, près du château de Mulgrave, vers l'occident, est remarquable par le grand nombre de veaux marins, qu'on y voit près des rochers. * *Dict. Anglois.*

SKIA, isle. *Voyez* SKYE.

SKIALFANDA, riviére de l'Islande, coule dans la Vallée de Bardardal, qui est dans la partie septentrionale de l'isle, & se décharge dans l'Océan. * Maty, *Dict. Géogr.*

SKINK (Le Fort de) *Voyez* SCHENK.

SKIPTON, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté d'Yorck, dans la contrée nommée *Stamcliffe.* * *Dict. Anglois.*

SKIRASSIN. *Cherchez* ASSINSHIRE.

SKOFDE, petite ville de la Westrogothie, en Suéde. Elle est fur la riviére de Tyda, à sept lieues du Lac Wéner, & de la ville de Mariestad, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SKONE. *Cherchez* SCANIE.

SKYE, l'une des Isles Westernes ou Ebudes. Elle n'est séparée du Comté de Ross, en Ecosse, que par un canal d'un mille de large. Sa longueur est de 42 milles & sa plus grande largeur de vint. Il y a au milieu sept hautes montagnes proche l'une de l'autre. Il y a de bons havres & d'excellentes bayes; la pêche y est abondante. Le terroir produit une si grande quantité de grains qu'elle a assez d'orge & d'avoine pour ses voisins dans le continent. Cette Isle nourrit beaucoup de bétail. Les vaches se nourrissent souvent d'algue marine, & observent le réflux de la mer avec beaucoup d'exactitude. Il y a des souterrains où il distille de l'eau qui se pétrifie. Un de ces souterrains, nommé *the Golden cave* ou *la grotte d'or*, a, dit-on, sept milles de long. Dunwegen & Duytingill en sont les bourgs principaux. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 3. *p.* 281, *&c.*

SLA. SLE. SLI. SLO. SLU.

SLABODA, petite ville de Moscovie. Elle est dans le Royaume de Casan, au Levant de la ville de ce nom, fur le Kam, à l'endroit où cette riviére, quittant son cours vers le sud, le prend vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SLAGE, petite ville de la Pomeranie Ducale. Elle est dans la Vandalie fur le Wipper, à trois lieues au dessus de Régenwalde. * Maty, *Dict. Géogr.*

SLAINE ou SLANE, bourg de la Lagénie en Irlande:

il eſt dans le Comté d'Eaſt-Méath, ſur la Boyne, à trois lieues au deſſus de Droghéda. * Maty, *Dict. Géogr.*

S L A N K O W, petite ville ou bourg de la Haute Pologne. Ce lieu a des mines de plomb & d'argent, & eſt ſitué dans le Palatinat de Cracovie, à douze lieues de la ville de ce nom, vers les confins de la Siléſie. * Maty, *Dict. Géogr.*

S L A W K O W. *Voyez* A U S T E R L I T Z.

S L A Y N E ou S L A N E, anciennement *Modonus Fluvius*, riviére de la Lagénie en Irlande. Elle naît dans le Comté de Wicklo, traverſe ceux de Caterlagh & de Wexford, après avoir baigné Fernes, & quelques autres lieux moins conſidérables. Sanſon nomme cette riviére *Urrin* dans ſa Carte particuliére de l'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

S L E A F O R D, grand bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Flaxwel.* Il eſt bien peuplé, & on y voit encore les ruïnes d'un ancien château. Il eſt à 90 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

S L E E S W I C K. *Voyez* S L E S W I C K.

S L E'G O, Comté d'Irlande, a le Comté de Létrim à l'eſt, & celui de Mayo à l'oueſt, l'Océan occidental à ſon nord-oueſt, & il eſt borné au ſud & au ſud-oueſt par Roſcomon & Mayo. Il a 35 milles de long & 34 de large: c'eſt un païs très-fertile & propre à nourrir du bétail. On le diviſe en ſix Baronnies, qui ſont celles de Carbuy, de Tiragbrill, de Corran, de Coolavan, de Léney & de Tyréragh. Dans cette derniére Baronnie il y a une ville nommée *Caſtle-Connor*, qui eſt à 17 milles à peu près à l'oueſt d'Achonry, ſur la riviére de Moy, près des frontiéres de Mayo, & dont la Reine Anne fit Vicomte le Chevalier Chriſtophle Wandsworth, Baronnet, qui a laiſſé ce tître à ſon fils. Il n'y a dans tout ce Comté qu'une ville qui ait droit d'avoir un marché public & d'envoyer ſes Députez au Parlement. C'eſt celle de Slégo ou Slégo-Bille, qui en eſt auſſi la capitale, ſur une baye du même nom, avec un port très-commode, & un bon château, ſitué à 95 milles au nord-oueſt de Dublin. Le très-honorable Jean Scudamore eſt Lord Vicomte Scudamore de Slégo-d'Achonry. A 17 milles preſque au ſud de Slégo, étoit autrefois une ville épiſcopale, mais aujourd'hui elle eſt tout à fait ruïnée, & l'Evêché en eſt réüni avec celui d'Elphin dans le Comté de Roſcomon. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II*, *tome* 3. *p.* 33.

S L E I D A N (Jean) né l'an 1506, dans le village de Sleide proche de Cologne, étoit de ſi bas lieu, que l'on ignore le nom de ſon pére, auſſi bien que la raiſon pourquoi il prit le nom de ſon village. Il paſſa en France l'an 1517, n'ayant alors que douze ans. Son peu de ſanté, l'obligea de ſe retirer à Strasbourg, où ſon ami Sturmius lui procura un établiſſement avantageux. Cette ville avoit reçu la Doctrine de Zwingle, que Sleidan embraſſa. Il fut chargé en 1545, par les Proteſtans, d'une députation vers le Roi d'Angleterre, & fut encore envoyé au Concile de Trente. Il aquit beaucoup de réputation dans ſon parti: il ſe rendit Luthérien avec ceux de Strasbourg, où il mourut de la peſte le 31 octobre 1556.

Quelques uns aſſûrent que le pére de Sleidan ſe nommoit *Philippe*, ſa mére *Vanbetter*, ſon ayeul *Sigebert*, que ſes fréres eurent pluſieurs emplois conſidérables, & que ſes ſœurs furent mariées dans de très-bonnes Maiſons. Il commença d'apprendre les Lettres Gréques & Latines dans le lieu de ſa naiſſance, avec Jean Sturmius, ſon compatriote. A l'âge de 13 ans il alla à Liége pour continuer ſes études. Quatre ans après, il fut rappellé chez lui; & de là ayant été envoyé à Cologne, il fut auditeur de Jacques Sabius, de Jean Céſorius, de Jean Phryſſenus, & de Barthélemi Latome, qui expoſoient les Auteurs Grecs & Latins. Ce fut pendant ce tems-là qu'il prit le nom de *Sleidan*, au lieu qu'auparavant il s'appelloit *Philipſon*, c'eſt à dire, *fils de Philippe*. Etant malade à Cologne, il fut amené par Jean Sturmius à Louvain, où il recouvra ſa ſanté. Le Comte de Manderſcheid, Seigneur de Sleiden, lui confia enſuite l'éducation de ſon fils. Mais Sleidan s'ennuyant de la Cour, alla à Paris, où il vécut quelque tems avec beaucoup de douceur en la compagnie de Sturmius, de Latome, & de Guillaume d'Andernach, Médecin. Puis il étudia en Droit pendant trois années à Orléans, où il prit le degré de Licentié, & il fit de grands progrès dans les Belles Lettres, dans la Langue Latine & dans la Langue Françoiſe. De là il revint à Paris, & il y demeura juſqu'en l'année 1535, en laquelle Sturmius le recommanda au Cardinal du Bellay, qui lui donna une penſion conſidérable parce qu'il prenoit beaucoup de plaiſir dans ſa converſation. Sleidan accompagna l'Ambaſſadeur de France, qui alloit à la Diéte de Haguenau: & cet Ambaſſadeur ayant été rappellé par François I, Sleidan revint en France, où il demeura juſqu'à la tenue de la Diéte de Ratisbonne, qui fut convoquée en 1541. Il eût fait un plus long ſéjour dans ce Royaume, s'il n'eût couru riſque de la vie, pendant la perſécution qu'on y exerçoit contre les Proteſtans. En 1542, on lui donna à Strasbourg la charge de Profeſſeur, laquelle il exerça avec beaucoup de gloire & de ſuccès, s'étant aquis l'eſtime de pluſieurs grands perſonnages, & ſur tout celle de l'illuſtre Jacques Sturmius, qui a ſi bien mérité de la République de Strasbourg. Ce fut par ſon conſeil, & par ſon ſecours, que Sleidan entreprit d'écrire l'*Hiſtoire de ſon tems*, dans laquelle il fit paroître tant d'habileté & tant de connoiſſance des affaires d'Etat, qu'on le choiſit pour un des Médiateurs qui travailliérent à l'accommndement des différens qu'il y avoit entre les Rois de France & d'Angleterre. En 1546, il ſe maria à *Jole*, fille d'un Gentilhomme nommé *Jean* Braun, de Niedbruck, laquelle le rendit pére de trois filles. Les Princes, qui s'étoient liguez à Smalcalde, lui donnérent le tître de leur Hiſtoriographe, avec de gros appointemens. Un an après la mort de ſa femme, il tomba dans une ſi fâcheuſe maladie, qu'il oublia le nom de ſes filles. Avant qu'on imprimât ſon Hiſtoire, elle fut lue dans le Sénat de Strasbourg; & ayant été trouvée véritable, on lui permit de la mettre au jour. M. de Seckendorf dit que Sleidan eſt fort au deſſus de tous les Hiſtoriens qui ont écrit de la matiére qu'il a traitée; Qu'il ne peut pas être accuſé de menſonge, puis que ſon Hiſtoire n'eſt preſque qu'un extrait des Actes publics, qui ſont dans les Archives des Princes; Que Sleidan a très-peu de Cenſeurs, & qu'il a pluſieurs approbateurs & défenſeurs, entre autres Bodin, & M. De Thou; Que le ſeul témoignage de ce dernier eſt préférable à celui de Maimbourg, de Varillas, & de pluſieurs autres Auteurs de cette ſorte. On peut joindre au témoignage de M. De Thou & de Bodin, celui de d'Aubigné. Voici ſes termes: ,, Sleidan ,, eſt un Auteur qui n'a été aſſez loué, ni eſtimé, duquel les ,, labeurs ſentent un eſprit général, duquel les paſſions ne ſont ,, employées que contre le vice, duquel la diligence ne s'atta- ,, che à aucune choſe indigne, & de qui la grandeur ne mépriſe ,, rien de convenable aux loix de l'Hiſtoire; loix qui m'ont don- ,, né goût de lui, & m'ont dégoûté de pluſieurs autres. C'eſt ,, là que j'adreſſe mon Lecteur curieux, principalement pour les ,, affaires de l'Empire d'Allemagne & de Conſtantinople. " Frédéric Hortléder, dans la préface d'un long Ouvrage de la Guerre de Smalcalde, écrit en Allemand, & imprimé l'année 1618, en deux volumes, a défendu cet Hiſtorien contre ceux qui l'ont attaqué. La plus grande plainte qui a été portée contre lui eſt celle d'Albert de Brandebourg, Prince qui a fait tant de bruit par ſes exploits guerriers. En 1557, il publia un Ecrit, dans lequel il invectivoit avec aigreur contre Sleidan, de ce que cet Hiſtorien avoit mis dans ſon Hiſtoire les accuſations de ſes ennemis. Sur quoi Hortléder dit, que Sleidan n'étoit pas reſponſable de la vérité de ces accuſations; qu'Albert ſemble en tomber d'accord, puiſqu'il déclare qu'il auroit été ſatisfait, ſi l'on eût inféré dans une autre édition de cette Hiſtoire les Ecrits par leſquels il pouvoit ſe juſtifier. Après l'Hiſtoire de Sleidan, ſon Traité des *Quatre Monarchies*, eſt le meilleur de ſes Ouvrages. Guillaume Xylander, dans les Leçons qu'il fit ſur cet Ouvrage, en expliqua les endroits les plus remarquables. Ces éclairciſſemens furent continuez par Théophile Madérus, Docteur en Médecine, & enſuite à Heidelberg, & enfin, à Altorf. Henri Meibomius, Profeſſeur à Helmſtadt, a auſſi travaillé ſur le même ſujet, & après lui François Schaper, Juriſconſulte, fit imprimer à Wittenberg ce livre de Sleidan. Enfin, Hornius en a procuré une nouvelle édition en 1669, à Leide avec des Notes. M. Teiſſier a traduit ce Traité en François, & l'a fait imprimer à Berlin en 1700, pour l'uſage du Prince Royal & Electoral de Brandebourg. Gilles Strauchius l'a continué juſqu'en 1668, & Conrad-Samuel Schurtzfleiſch juſqu'à l'année 1678. On a encore de Sleidan un livre intitulé, *De capta Buda a Solimanno*, *anno* 1542. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 250. *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

Dans l'Hiſtoire qu'il a compoſée, il favoriſe preſque par tout les Proteſtans, & eſt fort réſervé ſur ce qu'il trouve d'avantageux pour Charles-*Quint*: c'eſt pourquoi ſon Hiſtoire n'eſt approuvée que pour le ſtile par les Eſpagnols & par les autres peuples ſujets de la Maiſon d'Autriche. Il eſt étonnant qu'il en ait uſé de même à l'égard de François I, puiſque ce Roi lui donnoit une penſion de cent écus. Après ſa mort, ceux qui firent une ſeconde édition de ſon Hiſtoire, en retranchérent tous les faits qui étoient avantageux aux Catholiques, & que Sleidan n'avoit oſé déguiſer ni paſſer ſous ſilence. Il eſt aiſé d'en faire le diſcernement, ſi l'on compare la premiére édition, qui eſt de l'an 1553, avec celle de 1556. Ceux qui blâment ſa partialité, allèguent principalement contre lui l'autorité de Charles-*Quint*, qui diſoit ſelon le témoignage du Jéſuite Pontanus, que cet Hiſtorien avoit publié beaucoup de fauſſetez, en faiſant mention de lui. Les autres aſſûrent que cet Empereur traitoit Sleidan d'Hiſtorien fidéle & exact. Tel eſt l'Auteur de l'Apothéoſe de Ruard Tapper, Chancelier de l'Univerſité de Louvain. Il a traduit en Latin Claude de Seiſſel, *De la République des François*, *& des Devoirs des Rois*; *& l'Hiſtoire de Philippe de Commines.* Il a auſſi abbrégé & mis en Latin l'Hiſtoire de Froiſſard, & le livre de Platon, *De la République & des Loix.* * De Thou, *Hiſt.* Pontanus. Naudé. Bodin. Varillas, *Hiſtoire des Révolutions en matiére de Religion*, dans l'Avertiſſement.

S L E S W I C K, Duché qui porte le nom de ſa capitale, eſt proprement une partie de la Jutlande & porte auſſi à cauſe de cela le nom de *Sud-Jutlande.* Il eſt entre la Nord-Jutlande & le Holſtein, & a des deux côtez la Mer d'Allemagne & la Mer Baltique pour frontiéres. On compte qu'il a 15 à 18 lieues de longueur & huit à dix, & même en des endroits juſques à 14 de largeur. Ce païs appartient en partie au Roi de Danemarck & en partie au Duc de Holſtein-Gottorp. Il eſt diviſé en 13 Offices, Haderslében, Ripen, Tondern, Apenrade, Flensbourg, Principauté de Sonderbourg, Sleswick ou Gottorp, Huſum, Morkirchen, Eyderſtadt, Nordſtrand, Lundenbourg & l'Iſle de Fémeren. Haderslében, Ripen & Flensbourg, appartiennent au Roi de Danemarck, & le reſte au Duc de Gottorp. Le païs eſt fertile en blé, en beſtiaux & en poiſſons, & a un grand nombre de bons ports de mer, comme ſont Coldingen, Haderslében, Genne, Apenrade, Fœhrd, Flensbourg, Eckernfœrd, Kiel, &c. Ses principales riviéres ſont, Coldingaw, Schodtburgſaw, Nipſaa, Lohebeck, Tonderaw, Soholmow, Treen, &c. & parmi les villes remarquables on compte, Sleswick, Flensbourg, Haderslében, Tondern, Eckernfœrde, Borg, Apenrade, Huſum, Tonningen, Friderickſtadt, Gardingen, Sonderbourg, &c. On y parle preſque par tout Allemand, hormis vers le nord où le Danois eſt auſſi en uſage. Au reſte il eſt à remarquer que les Ducs de Holſtein ont poſſédé ce Duché comme un fief relevant de la Couronne de Danemarck juſques en 1658, ou, par la paix de Roſchild, il fut déclaré Duché ſouverain ſans aucune

en liaison de fief avec le Danemarck. * *Dictionnaire Allemand.*

SLESWICK, ville capitale du Duché de ce nom, est située sur la riviére de Sley & fut anciennement appellée *Haidby*. Elle est fort ancienne, & étoit autrefois beaucoup plus grande, & bien fortifiée. Elle étoit aussi fort marchande, & elle a un bon port. Il y a longtems qu'il n'y a plus d'Evêque, & les Canonicats se distribuent par le Roi de Danemarck & le Duc de Holstein à leurs Favoris. * Henricus Ranzovius, *in Comm. Urbium Holsatiæ*. P. Bertius, *Rer. Germ. l.* 33. Chytræus, *Saxonia, l.* 19. Mérian. *Dict. Allemand.*

SLEY, riviére du Duché de Sleswick, baigne la ville de Sleswick, à laquelle elle a donné son nom, & se décharge dans la Mer Baltique. Elle est profonde & large, quoique son cours ne soit pas long. * Maty, *Dict. Géogr.*

SLICHTENHORST (Arent ou Adrien) étoit Docteur en Droit. Nous avons de lui un livre Flamand *in folio*, imprimé à Arnhem, chez Jacob Biesen, en 1654. En voici le titre traduit en François, *Quatorze livres de l'Histoire de Gueldre, depuis le commencement, jusqu'à ce que ce païs secoua le joug du Roi d'Espagne, dont la prémiére partie contient une Description du païs, tirée pour la plupart des Ouvrages Latins d'Isaac Pontanus; mais changé & corrigé par tout, & augmenté de plus de trois cens piéces nouvelles, & d'autres additions considérables.*

SLONIM, *Slonima*, ville de Pologne en Lithuanie, & dans le Palatinat de Novogrodeck, sur la riviére de Sézura, ou selon Sanson Szézura.

* SLOOTANUS (Jean) de Gessen, dans le Brabant Hollandois, à deux lieues de Boisleduc, Docteur en Théologie & Prieur des Dominicains à Cologne, fut un Ecrivain zélé contre les Protestans. On a de lui *Demonstrationes contra Hæreticos; De retinenda Fide libri quatuor; De Veritate Fidei libri quinque; Homiliæ de præcipuis Mysteriis divinæ Incarnationis & Redemptionis nostræ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 564.

SLOOTEN ou SLOTEN, petite ville des Provinces-Unies, est sur un Lac, qui porte son nom, dans le Westergo, en Frise, à une lieue du Zuyderzée, & à trois lieues de Sneeck, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SLUCKZ, en Latin *Slucum*, ville de Lithuanie, dans le Palatinat de Novogrodeck, sur une riviére de même nom, est la capitale d'un Duché, dont le païs est presque tout couvert de bois. Elle est grande, forte, & est renommée par la défaite de trois armées de Tartares, sous Sigismond I, Roi de Pologne.

* SLUPICK (Pierre) Hollandois, né près de Ter-Goude dans un village qui lui a donné son nom, se distingua par son savoir, par sa piété & par son zéle. Dans le seul territoire de Delft il a prononcé environ six mille Sermons. Pendant les troubles de la Religion, il se vit obligé de se retirer à Harlem, dans le couvent de son Ordre. Il mourut en 1574, après avoir donné au Public en Flamand, *Pratique spirituelle de l'Oraison Dominicale.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 761 & 762.

SLUSZOVA, petite ville de Pologne dans la Mazovie, a moitié chemin de Thorne à Bretch, & éloignée de trois lieues de l'une & de l'autre. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

* SLUYPER (Jacques) de Flandre, fut pendant les troubles de Religion contraint d'abandonner sa patrie, & se retira en Picardie où il a vécu quelques années. De là il vint à Arras, où il mourut le premier d'août 1611, âgé de plus de 70 ans. Il étoit Prêtre & Poëte, & l'on a de lui *Elogia Virorum Bellica Laude illustrium; Hymni; Eclogæ septem; Lusus Pastoralis; Epistolæ, &c.* Il a laissé en manuscrit un Poëme *de Bello Africano a Carolo Quinto gesto libri decem*, en vers héroïques; *De Bello a Martino Rossemio circa Lovanium gesto libri duo*, en vers héroïques, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 428 & 429.

SLUZE (Jean-Gualtier) *Cherchez* GUALTIER SLUSE. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

SLUZE (René-François) fut Chanoine de Liége, Abbé d'Amma ou Amaz, & Conseiller de l'Electeur de Cologne. Sa profonde érudition en toutes sortes de matiéres, la connoissance qu'il avoit des Langues Gréque & Latine, & de toutes celles de l'Europe, même de l'Hébraïque & de l'Arabique, & sa grande capacité dans l'Histoire, dans le Droit Civil & Canonique & dans la Géométrie, lui aquirent l'estime de tous les Savans de l'Europe. Il fut reçu dans la Société Royale de Londres, & fut Conseiller ordinaire de l'Evêque & Prince de Liége, & son Grand-Chancelier. Il mourut à Liége le 19 mars 1685, âgé de 62 ans, sept mois & 17 jours. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SMA. SME. SMI. SMO. SMY.

SMAHORS (Procope) célébre Général des Bohémiens après Zisca. On a une Lettre de lui, & de Conrad Santmolich, autre Capitaine des Hussites, datée de l'an 1430, où il crie contre les corruptions qu'il prétendoit se trouver dans l'Eglise de Rome; & offre son secours à tous les Etats de l'Europe, pour chasser les Prêtres incorrigibles. * *Supplementum Fasciculi Rerum Expetend.* Londini 1690.

SMALAND ou SMALANDE, province du Royaume de Suéde, est bornée au midi par le Blecking & par la Scanie; au Couchant par la Hallande, au nord par la Westrogothie & par l'Ostrogothie; & au Levant par la Mer Baltique. Cette province peut avoir quarante lieues du Couchant au Levant, & 25 ou 30 du nord au sud, le long de la côte. Ses villes principales sont Colmar capitale, Jenckoping ou Jonckoping, Wexsio, Ekesio & Westerwick. * Maty, *Dict. Géogr.*

SMALCALDE, petite ville de Franconie en Allemagne, vers les frontiéres de la Thuringe, est dans le Comté de Henneberg, & appartient au Landgrave de Hesse. Elle est devenue considérable par les assemblées que les Princes Protestans y ont souvent tenues, pour y traiter des intérêts communs de leur Religion. Ce fut là que ces Princes s'assemblérent le 22 décembre 1530, craignant qu'ensuite de l'Edit d'Ausbourg, l'Empereur ne voulût les opprimer, à l'occasion de l'assemblée que l'Archevêque de Mayence avoit convoquée à Cologne, pour y élire un Roi des Romains. L'Electeur de Saxe, au lieu d'aller à Cologne, y envoya le Duc Jean-Frédéric son fils, avec ordre de s'opposer de sa part à l'élection, & se trouva à l'assemblée de Smalcalde, pour conclurre une Ligue contre l'Empereur & les Catholiques. Les Princes Luthériens, dont l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse, étoient les principaux Chefs, s'y unirent étroitement ensemble, pour se défendre mutuellement contre tous ceux qui les voudroient troubler dans l'exercice de leur Religion. Ils envoyérent en même tems solliciter les villes Luthériennes d'entrer dans cette Ligue, comme elles firent la plupart, les unes après les autres. Cependant ces Princes, ausquels les Comtes de Mansfeld s'étoient joints, réglérent dans une seconde assemblée, qu'ils tinrent encore à Smalcalde, sur la fin de mars 1531, ce que chacun devoit contribuer & fournir d'hommes & d'argent, en cas qu'il en fallût venir ouvertement à la guerre contre l'Empereur. Ils envoyérent aux Rois de France & d'Angleterre un long Manifeste, pour justifier leur Doctrine & leur conduite, & pour demander du secours, s'assûrant que ces deux Rois, qui n'aimoient pas Charles-*Quint*, les assisteroient puissamment en cette guerre. Le Roi d'Angleterre se contenta de leur écrire, qu'il feroit tout ce qu'ils pouvoient attendre de lui, pour faire en sorte que l'on convoquât au plutôt le Concile libre qu'ils demandoient.

Le Roi François I fit davantage; car étant peu satisfait de l'Empereur, il envoya vers ces Princes Guillaume Du Bellay, qui fit trois choses très-considérables, qu'on n'a pas assez marquées dans l'Histoire qu'on a faite de ce tems-là. 1. Il les exhorta à rentrer dans l'ancienne Religion, leur promettant de leur procurer un Concile libre. 2. Il traita des conditions ausquelles le Roi s'engageoit à les secourir, pour la conservation des droits de l'Empire, qu'ils disoient être violez par l'élection d'un Roi des Romains. 3. Il demanda que leur Ligue ne fût simplement que défensive, pour maintenir leur liberté, si on les attaquoit sur ce sujet. Mais le 23 juillet 1532, on conclut la paix de Nuremberg, par laquelle les Edits de Wormes & d'Ausbourg furent suspendus à l'égard des Protestans. Les Princes confédérez s'assemblérent encore à Smalcalde au mois de décembre 1535, & comme depuis la paix de Nuremberg plusieurs autres Princes & plusieurs villes étoient entrez dans leur alliance, il se trouva à cette assemblée quinze Princes, outre les Députez de trente villes, qui avoient embrassé la Confession d'Ausbourg, comme avoient fait depuis peu deux Ducs de Brunswick, ceux de Poméranie, & les jeunes Markgraves de Brandebourg, après la mort de l'Electeur Joachim I, leur pére, qui étoit grand Catholique. On y renouvella pour dix ans la Ligue que les Protestans avoient faite pour leur défense; & on y reçut les Ambassadeurs des Rois de France & d'Angleterre, qui proposoient d'y entrer sous certaines conditions.

En 1537 les Princes Protestans & les Députez des villes Luthériennes s'étant assemblez à Smalcalde, où ils avoient appellé Luther, Mélanchthon, & plusieurs autres Docteurs, examinérent la Bulle de l'Indiction du Concile, convoqué à Mantoue. Comme leur Ligue étoit devenue très-puissante, par la jonction des Rois de Suéde & de Danemarck, du Duc de Wirtemberg, & de plusieurs autres Princes de l'Empire, ils répondirent fiérement qu'ils ne consentiroient jamais qu'on tînt le Concile hors de l'Allemagne: ce qui obligea Charles-*Quint* d'employer la la force des armes contre eux. Cet Empereur dissipa toutes les troupes de la Ligue en une seule campagne, l'an 1547, & fit prisonniers l'Electeur de Saxe, & le Landgrave de Hesse, qui en étoient les Chefs. (*Voyez l'article suivant.*) Mais en 1552, les restes de la Ligue de Smalcalde se rassemblérent en un corps d'armée, & contraignirent Charles-*Quint* à conclurre la paix de Passau, qui établit le Luthéranisme dans l'Allemagne. * Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme.* Varillas, *Histoire des Révolutions en matiére de Religion.*

On parla à Smalcalde d'inviter les Cantons Réformez à entrer dans la Ligue. Strasbourg fut chargé de leur en faire la proposition, sous cette condition qu'ils souscrivissent à la Confession d'Ausbourg. Le Député de Strasbourg se rendit à Bâle où la Diéte étoit assemblée le 13 février 1531, & proposa, avec les articles de Confédération de Smalcalde, la Confession que Strasbourg avoit présentée à l'Empereur, au sujet de l'Eucharistie, à la Diéte d'Ausbourg, assûrant les Cantons que s'ils pouvoient s'en accommoder, ils seroient reçus dans cette Confédération. Les Cantons déclarérent sagement, „ qu'ils ne vouloient s'en „ tenir qu'à la parole de Dieu, qui est le seul Ecrit qu'on doit „ recevoir sans scrupule, & avec une entiére déférence, & que „ quant à tous les autres Ecrits, ils ont besoin d'être examinez. " On rapporta donc le 29 mars aux Confédérez, *que les Suisses Evangéliques ne vouloient entrer dans la Confédération sous aucune autre condition, que la réserve de leur Doctrine.* Jean-Frédéric, Prince Electoral de Saxe, se chargea de rapporter la chose à son pére. L'Electeur répondit dans une Diéte des Etats Protestans d'Allemagne assemblez à Francfort; „ que puisque les „ Suisses tenoient une Doctrine différente de la leur, touchant „ la Céne du Seigneur, il ne lui étoit pas permis d'entrer en au- „ cune alliance avec eux, &c. " Le judicieux M. Ruchat fait cette remarque. „ Ces Etats auroient dû, selon toutes les ré- „ gles de la saine politique, mettre à quartier les disputes de „ leurs Théologiens, & admettre à leur Confédération tout au- „ tant d'Etats & de Puissances Evangéliques, qu'ils auroient pu „ y attirer. " * Ruchat, *Histoire de la Réformation, &c. tome* 3. *p.* 138 & *suiv.* Sleidan, *l.* 8. *p.* 133.

S M A L C A L D E (Guerre de). C'eſt ainſi que l'on appelle la guerre que les Alliez de Smalcalde eurent avec l'Empereur Charles-*Quint* en 1546 & 1547. Les Alliez ayant longtems différé d'en venir aux hoſtilitez & cherché en vain de finir les affaires à l'amiable, les animoſitez ne firent que croître dans les deux partis. L'Empereur ſe voyant d'ailleurs ſans affaires par la paix avec la France en 1544, & par la tréve, concluë avec les Turcs, ſe propoſa de finir les troubles de Religion par la force, & entra pour cet effet dans une alliance avec le Pape. Quoique les enrôllemens de l'Empereur ſe fiſſent ſous le prétexte de la guerre contre les Turcs, les Proteſtans voyoient bien qu'il y avoit d'autres projets ſur le tapis. En 1546 l'affaire éclatta à Ratisbonne, où l'on dit de la part de l'Empereur, que cette guerre ne ſe faiſoit pas à cauſe de la Religion; mais pour punir quelques Etats inquiets qui avoient choqué la Majeſté Impériale. L'Empereur ſut même détacher de l'alliance de Smalcalde quelques Princes Proteſtans, comme le Duc de Brunſwick & les Markgraves de Brandebourg. Nonobſtant cela les Proteſtans furent les premiers en campagne, & le Duc de Wirtemberg avec quelques villes eurent bientôt formé une armée. Les Envoyez des Etats Proteſtans paſſérent de Ratisbonne à Ulm pour être plus près de l'armée. L'Electeur & le Landgrave ſe trouvérent prêts au mois de juillet; & l'armée des Proteſtans fut menée en Souabe où l'on commença les hoſtilitez en prenant Dillingen & Donawert, & en s'aſſûrant de l'Ecluſe d'Ehrenberg. L'armée Proteſtante ſe trouva forte de 70000 hommes, & pourvue d'une bonne artillerie. Le commandement fut partagé entre l'Electeur & le Landgrave. L'Empereur étoit encore fort éloigné d'être prêt, n'ayant auprès de lui qu'environ 8000 hommes; c'eſt pourquoi il réſolut de ſe poſter prés de Landshut, pour y attendre les troupes qui devoient venir d'Italie. On eût dit que dans de pareilles circonſtances les affaires des Alliez ne pourroient avoir qu'une iſſue heureuſe, mais il ſe trouva parmi eux le défaut commun à tous les Corps commandez par pluſieurs têtes. On paſſa le tems à conſulter ſans entreprendre aucune action d'importance. On fit des marches & des contremarches en bravant les Impériaux ſans les attaquer jamais ſérieuſement. Cette conduite donna du courage aux troupes de l'Empereur dans le tems que les Alliez négligeoient les plus belles occaſions. Sébaſtien Schertel, qui devoit aller dans le Tirol, pour arrêter les troupes d'Italie, fut rappellé mal à propos dans le tems qu'il avoit pris Fueſſen & Ehrenberg, & qu'il y avoit toutes les apparences qu'il ſe rendroit maître d'Inſpruck. On donna le tems à l'Empereur de ſe retirer de Ratisbonne à Landshut, où on négligea de l'attaquer avant qu'il fût renforcé par les troupes d'Italie. On lui donna près d'Ingolſtadt le tems de fortifier ſon camp, lorsqu'il craignoit lui-même d'être ſurpris. On accuſa de tous ces retardemens le Landgrave, qui s'oppoſoit toûjours quand l'Electeur & les autres Généraux étoient d'avis qu'on attaquât. Il eſt vrai que d'autres Hiſtoriens, & particuliérement Sleidan, qui ne devoit pas ignorer la véritable ſituation de ces affaires, ſoutiennent le le contraire. L'Empereur ayant enfin fait venir ſes troupes des Païs-Bas, auſquelles on avoit tâché vainement de couper le chemin; la campagne des Proteſtans eut d'abord l'air d'être ſans fruit. Les Alliez commencérent alors à ſe défier de leurs forces, ſur tout quand on apprit que le Duc Maurice, ſoutenu de quelques troupes du Roi Ferdinand, s'étoit emparé de la meilleure partie de l'Electorat. Cela fit que les Alliez réſolurent au mois de décembre, que l'armée ſe ſépareroit, que la meilleure partie ſuivroit l'Electeur, & qu'environ 9000 hommes prendroient leurs quartiers d'hiver dans le Wirtemberg. L'Empereur négligea auſſi alors de les attaquer, lorsqu'ils étoient en marche; ce qui fit qu'ils échapérent un danger évident. L'Electeur prit, en chemin faiſant, Gémund, & extorqua des ſommes conſidérables de la ville de Francfort, de l'Electeur de Mayence & de l'Abbé de Fulde. L'Empereur, de ſon côté, eut beau jeu après le décampement de cette armée. L'Electeur Palatin & le Duc de Wirtemberg furent obligez de ſe ſoumettre, les villes de Souabe ſe rendirent & l'on prit Darmſtadt. Dans ces entrefaites l'Electeur avoit ſerré de fort près le Duc Maurice & lui avoit enlevé tout ſon païs juſques à Leipſic & à Dreſde. Il avoit même ſurpris à Rochlitz le ſecours Impérial, conduit par le Markgrave Albrecht de Brandebourg, & fait priſonnier le Markgrave. Les Bohémiens étoient même ſur le point de ſe déclarer pour lui, ce qui engagea l'Empereur de venir en perſonne par la Bohéme & la Miſnie avec une armée en 1547. On en vint donc à une action fort ſérieuſe près de Muhlberg ſur l'Elbe le 24 avril. L'Electeur avoit alors affoibli ſon armée par deux détachemens envoyez en Bohéme & dans la Baſſe Saxe; il fut donc battu par l'armée Impériale & fait priſonnier. Il ſe vit contraint dans la priſon de ſigner un accommodement, qui étoit fort préjudiciable à ſes intérêts. Le Landgrave fut auſſi dans la ſuite contraint de ſe ſoumettre & ainſi finit la guerre de Smalcalde. * Sleidan, *l.* 17. 18. 19. De Thou, *Hiſt. l.* 2. *c.* 4. Avila, *de Bello Germanico. Dict. Allemand de Bâle.*

S M A R A G D E, Abbé du monaſtére de Saint-Michel en Lorraine, du diocéſe de Verdun, vivoit dans le neuviéme ſiécle, ſous l'empire de Louïs *le Débonnaire*, & avoit enſeigné les Lettres Humaines dans ſa Communauté, comme il paroît par ſon Commentaire ſur Donat. Il compoſa un Ouvrage du Devoir du Prince, ſous le titre de *Voye Royale*, & l'adreſſa à Louïs *le Débonnaire*, qui étant fort jeune, avoit été fait Roi d'Aquitaine par ſon pére Charlemagne. On a encore de lui des Sermons pour toute l'année; outre le Traité qui a pour titre, *la Couronne des Moines*; & le Commentaire ſur la Régle de ſaint Benoît, qu'il éclaircit & confirme en divers lieux par les autres Régles: en quoi il a ſuivi les Conſtitutions de ſaint Benoît, Abbé d'Aniane. Charlemagne ſe ſervit de ſa plume pour écrire au Pape Léon, touchant la proceſſion du Saint Eſprit. Ce fut Smaragde qui écrivit les Actes de la Conférence qu'on tint à Rome l'an 816, ſur ce même ſujet. La ſituation de ſon monaſtére étoit fort incommode, parce qu'il étoit bâti ſur une montagne, & qu'on avoit de la peine à y avoir de l'eau. Il en bâtit un autre au pié de la montagne, dans la vallée prochaine, ſans pourtant détruire le premier, qu'il deſtina pour être le cimetiére des Religieux, & où il voulut lui-même être enterré. Il obtint de Louïs *le Débonnaire*, & de Lothaire ſon fils, diverſes lettres en faveur de ſa Communauté, & mourut du tems de Louïs, qui donna au monaſtére de Saint-Michel le Prieuré de Salone, fondé par Charlemagne.

Poſſevin, Le Mire, & quelques autres, le confondent avec un autre SMARAGDE ou ARDON, qui vivoit dans le même ſiécle, & qui fut Moine de l'Abbaïe de Saint-Sauveur d'Aniane, dans le diocéſe de Montpellier. Ce dernier mourut le ſeptiéme mars de l'an 843, & compoſa la Vie de ſaint Benoît, premier Abbé d'Aniane, que Dom Hugues Ménard a publiée. * Sigebert, *de Vir. Illuſtr. c.* 118. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ. l.* 4. *c.* 6. Trithéme & Le Mire, *de Scriptor. Eccleſ.* Sixte de Sienne. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Dom Hugues Ménard, *Obſervat. ad Martyr. Bened. l.* 2. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana*, *tome* 4. *De Abb. Anian. & Sancti Mich.* Le Pére Mabillon, *Acta Sanctorum.*

S M E R D I S ou T A N Y O X A R E S, étoit frére de Cambyſe, qui étant tombé en phrénéſie, le fit tuer par Prexaſpès, & mourut lui-même peu de tems après, l'an du monde 3511, & le 524 avant Jeſus-Chriſt. Un Mage de Perſe, qui prit auſſi le nom de *Smerdis*, fit accroire qu'il étoit le frére de Cambyſe, parce qu'il lui reſſembloit fort, & ſe mit ſur le thrône; mais ſa tromperie fut découverte, & ſept des principaux Seigneurs du Royaume le firent mourir, environ ſept mois après ſon uſurpation. *Voyez* D A R I U S H Y S T A P E S. * Hérodote, *l.* 2. Euſébe, *in Chron.* Juſtin.

S M E T (Bonaventure) *Voyez* V U L C A N I U S.

* S M E T I U S (Henri) naquit en 1537, à Aloſt, d'une famille noble. Il perdit ſon pére à l'âge de trois ans, & ſa mére le fit étudier. A l'âge de 15 ans il publia en Latin les Ouvrages ſuivans, *Pythagoræ & Phocylidis Gnomæ Græcæ; Homeri Batrachomyomachia; Suſannæ Hiſtoria.* Il étudia en Médecine à Louvain, & fut reçu Docteur à Bologne, en 1561. Etant de retour dans ſa patrie, il épouſa *Jeanne* Corput & vécut avec elle ſix ans à Anvers, d'où les troubles de la Religion l'obligérent de ſe réfugier à Heidelberg, où il fut Médécin de Frédéric III, Electeur Palatin, & de ſon fils Caſimir. Il pratiqua & enſeigna la Médecine dans cette ville. On a encore de lui *Proſodia in novam formam digeſta; Juvenilia Sacra; Miſcellanea Medica, libri duodecim.* Il mourut à Heidelberg, le 15 de mars 1614, âgé de 82 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 369.

* S M E T I U S (Jean) Miniſtre & Profeſſeur à Nimégue, ville de ſa naiſſance, étoit ſavant & entendoit dix ſortes de Langues. On a de lui *les Antiquitez de Nimégue* qui ont paru ſous le titre de *Theſaurus Antiquarius Smetianus* ou *Pinacotheca.* Il mourut en 1651. Après ſa mort, *Jean* Smétius ſon fils a donné au Public en Flamand, une *Chronique de la ville de Nimégue*, compoſée par ſon pére pour la plus grande partie, & y a mis la derniére main. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* S M E T I U S (Martin) Miniſtre de la Religion Réformée à Weſtwinkel près de Bruges. Il parcourut l'Italie pendant ſix ans & amaſſa quantité d'Inſcriptions qui ont été conſumées par le feu pour la plupart. Il en avoit encore recueilli d'autres qui lui furent enlevées, & qui tombérent entre les mains d'un Capitaine Anglois, de qui les Curateurs de l'Académie de Leyde les achetérent. Juſte Lipſe les publia en 1588. Il finit ſa vie près de Bruxelles, & fut pendu par des Soldats. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 654. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* S M E T O N ou S M E T T O N, Muſicien de la Cour d'Angleterre ſous le régne de Henri VIII. Il fut accuſé d'avoir couché avec la Reine Anne de Bollen, & condamné à mort. Il avoit avoué qu'il avoit eu ce commerce trois fois, mais on prétend qu'il ſe retracta avant que d'être exécuté, & qu'il témoigna un vif repentir d'avoir contribué par cette fauſſe accuſation, au malheur de la Reine. * Larrey & Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Anglet.*

S M I D B E R G. *Voyez* S C H M I T B O U R G.

S M I D E N S T E T (Hartvicus) Orateur, Poëte & Philoſophe, né à Lunebourg au mois d'avril 1539, alla à l'âge de douze ans à Roſtock, ville d'Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, pour s'y perfectionner dans les Humanitez, & pour y apprendre la Philoſophie. De là il paſſa à Wittenberg, ville de la Haute Saxe, & obtint le degré de Docteur en 1563. Il enſeigna en particulier la Rhétorique, & s'aquit tant de réputation, que l'Electeur de Brandebourg lui donna une place de Profeſſeur dans la ville de Koniſberg. Les Electeurs de Brunſwick & de Lunebourg ayant fondé un Collége à Helmſtat, en donnérent une Chaire à Smidenſtet en 1576, d'où il alla enſeigner dans d'autres endroits, & revint à Wittenberg, où il mourut de mort ſubite, le 31 juillet 1595. Il a fait d'excellens Commentaires ſur Cicéron, & ſur pluſieurs Auteurs de la meilleure Latinité. * Boiſſard, *Icones Viror. Illuſtr.*

S M I D E R O W. *Voyez* S E M E N D R I A.

S M I D T. *Voyez* S M I T H.

S M I G L E C I U S (Martin) Jéſuite, natif de Léopol en Pologne, entra à Rome parmi les Jéſuites, l'an 1581, & y fit ſes études. Etant retourné en Pologne, Il y enſeigna la Philoſophie à Wilna, & fit pluſieurs Traitez de Controverſe contre les Calviniſtes & contre les Unitaires. Il a publié contre ces derniers *Nodus Gordianus; Nova Monſtra Arianiſmi.* Il mourut le 16 juillet 1618, âgé de 56 ans. Il a laiſſé deux tomes de Diſputes choiſies ſur l'*Organum* d'Ariſtote. Il a auſſi écrit ſur le Batême, ſur les caractéres des Miniſtres, ſur Jeſus-Chriſt & ſa Satisfaction.

ction. * Starovolscius, p. 90. Alegambe, *Biblioth. Patrum Societ. Jesu.* Sotwel.

S M I L A X, fille très-belle, étant devenue amoureuse d'un jeune homme nommé *Crocus*, fut changée en un arbrisseau de ce nom, semblable au lierre. * Ovide, *Métamorph. l. 4. v.* 283.

S M I N D Y R I D E S ou S M I N D A R I D A, jeune Seigneur Sybarite, étant allé voir la belle Agariste ou Agoraste à Sicyone, pour lui faire l'amour, mena avec lui mille Pêcheurs, mille Oiseleurs, & autant de Cuisiniers; afin que s'il venoit à l'épouser, il n'eût faute ni de viandes, ni de gens pour les apprêter. * Hérodote, *l. 6.* Il se vantoit de n'avoir jamais vu lever ni coucher le Soleil, parce qu'il se couchoit toûjours avant cet astre, & ne se levoit jamais qu'après lui. * Athénée, *Dipnosoph. l. 6.* Il étoit si délicat, qu'ayant couché sur un lit de roses, il se plaignoit de leur dureté, disant qu'elles lui avoient causé des pustules aux épaules. Il mourut l'an du monde 3452, selon Romuald, qu'on peut consulter sur cette année.

S M I R N E. *Voyez* S M Y R N E.

* S M I R C H I T Z, place de Bohéme avec château, est dans le Cercle ou dans la Préfecture de Konigingretz, proche de la rive droite de l'Elbe. Elle est au nord de la ville de Konigingretz, dont elle est éloignée de près de deux lieues.

* S M I S I N G (Théodore) Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs & Lecteur en Théologie à Louvain, fut Provincial de son Ordre, & donna au Public un Ouvrage intitulé *Commentarii de Deo uno & trino*, en deux tomes. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 831.

S M I T (Bonaventure de) *Cherchez* V U L C A N I U S.

S M I T H (Thomas) naquit en 1512, d'une famille noble à Walden, dans le Comté d'Essex. Après avoir été instruit dans sa maison en la Religion des Protestans & dans les Belles Lettres, afin qu'il y fît de plus grands progrès, on l'envoya à Cambridge en 1526. On le choisit en 1532 pour y enseigner la Langue Gréque. En 1539, il alla voyager en France, & de là en Italie, où ayant appris la Jurisprudence, il reçut le dégré de Docteur. Etant revenu en Angleterre, il fut fait Professeur Royal en Jurisprudence. Ce fut en ce tems-là qu'il composa les livres intitulez *De recta Linguæ Anglicæ Scriptione Dialogus; De recta Linguæ Græcæ Pronuntiatione liber*, qui fut imprimé à Paris en 1568, par Robert Etienne. Après la mort de Henri VIII, il fut appellé dans la Maison du Duc de Sommerset, qui administroit les affaires du Royaume pendant la minorité d'Edouard VI. Ce Duc lui donna la charge de Maître des Requêtes, & le fit son Sécretaire, & ensuite Chevalier. L'année 1548 il fut envoyé en Ambassade à l'Empereur, qui étoit à Bruxelles. Après qu'il fut de retour en Angleterre, le Duc de Sommerset fut mis à la Tour de Londres, où Smith s'enferma avec lui. Etant sorti de cette prison, il alla en France avec le Marquis de Northampton, que le Roi Edouard y envoyoit avec le titre de son Ambassadeur, & il fut Sécretaire de cette Ambassade. Jusqu'à ce tems-là, la condition de Smith fut assez heureuse; mais après la mort du Roi Edouard, il arriva un grand changement dans ses affaires; car ayant été dépouillé de toutes ses charges, il n'eut pour tout bien qu'un revenu de cent livres sterling. On lui défendit de sortir du Royaume, & il fut contraint de mener une vie privée, qu'il passa presque toute dans la contemplation & dans l'étude des Belles Lettres. Mais enfin, il fut délivré de cet état, lorsque la Reine Elisabeth fut montée sur le thrône; car elle le rappella à la Cour, & en même tems elle lui donna la charge de revoir la *Liturgie Angloise* avec quelques autres Commissaires. En 1562, il fut envoyé Ambassadeur en France pour demander la restitution de Calais, & pour traiter alliance, au nom de la Reine avec le Prince de Condé. Il y séjourna jusqu'à l'année 1566. Pendant qu'il fut à Paris, il vécut familiérement avec Pierre Ramus & Louïs Régius. En 1567, il retourna en France pour faire exécuter le traité de paix, conclu entre les deux Couronnes. En 1570, il fut admis au Conseil de la Reine. Dans son loisir à la campagne, il s'appliquoit à la Chymie, où il employa beaucoup de tems & d'argent, sans parvenir au but qu'il s'étoit proposé. En 1571, il fut chargé d'une troisiéme Ambassade vers le Roi de France. Pendant qu'il étoit dans ce Royaume, il fut honoré de la dignité de Chevalier de la Jarretiére. Il revint en Angleterre en 1572, & fut fait Sécretaire de la Reine, comme il l'avoit été du Roi Edouard, 24 ans auparavant. La même année, il envoya sous la conduite de son fils, une Colonie en Irlande, pour inspirer des sentimens d'humanité aux peuples de ce païs-là, qui étoient extrémement sauvages & barbares. Son fils, après y avoir manié avec succès les affaires dont il étoit chargé, y fut tué par un Irlandois. En 1576, il tomba dans une maladie de langueur, laquelle mit fin à sa vie l'année suivante. Smith étoit savant dans la Physique, dans la Chymie, dans la Géométrie & dans l'Astronomie. Il étoit très-versé dans la Politique, dans l'Histoire, dans l'Eloquence & dans l'Architectonique. Quelques-uns disent, qu'il est l'Auteur d'un certain livre intitulé, *De l'autorité & de la forme du Parlement d'Angleterre*, de quelques Oraisons touchant le mariage de la Reine Elisabeth, d'un Traité des monnoyes des Romains, & de diverses lettres qui se trouvent dans un livre Anglois, intitulé *le Parfait Ambassadeur.* M. De Thou dit que Smith a laissé quelques Ecrits, parmi lesquels on compte un Ouvrage imparfait *De la République Angloise*, & un *Commentaire des Monnoyes.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 147 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

S M I T H (Jean) Savant Anglois du XVII siécle. Il commença ses études au Collége d'Emanuel à Cambridge, où il entra en 1636. Il y eut pour Directeur de ses études le célébre Docteur Wichcote, pour lors Préfet du Collége, pour qui il conserva toute sa vie une estime singuliére & une vive reconnoissance. Il fut ensuite reçu Membre du Collége de la Reine dans la même Université. Comme sa capacité peu commune étoit jointe à une grande assiduité, il se poussa fort dans toutes sortes d'études. Outre la Théologie, il avoit fort approfondi les Mathématiques & la Philosophie. Les Antiquitez Gréques & Latines lui étoient fort connues, & il avoit très-bien lu les Ouvrages des Juifs, dont il savoit se servir fort utilement. Il dirigea néanmoins toutes ses études du côté de la piété & tâcha de mettre le Christianisme dans tout son jour. Il étoit un modéle d'humilité, de douceur & de piété. Il mourut le septiéme août 1652, & fut enterré dans son Collége. Simon Patrick fit son Oraison funébre. On a de lui *Select Discourses*, imprimez en 1660, & publiez par les soins de Jean Worthington, son ami particulier. * *Ex ejus Scriptis. Préface de* Jean Worthington. S. Patrick, *Serm. Dict. Allemand de Bâle.*

S M I T H (Milès) savant Evêque Anglois, étoit fils d'un Arbalêtrier, & naquit à Héreford vers le milieu du XVI siécle. Il étudia à Oxford au Collége du Corps de Christ, & ensuite dans celui du Nez-d'Airain, où il reçut les dégrez Académiques. Après avoir été pendant quelque tems dans les emplois inférieurs, il fut fait Chanoine de la cathédrale de Héreford, Docteur en Théologie & enfin, en 1612, Evêque de Glocester. Il mourut au mois de novembre 1624, & laissa deux fils. Il s'étoit appliqué dès sa jeunesse à l'étude des Auteurs Classiques & de toutes sortes d'Ecrivains modernes. Il n'y avoit aucun livre dans sa vaste bibliothéque qu'il n'eût lu d'un bout à l'autre. Il étoit aussi très-versé dans les Péres & dans les Rabbins. Son érudition dans le Chaldéen, dans le Syriaque & dans l'Arabe, étoit extraordinaire. Il donna un jour une preuve de son érudition dans l'Hébreu à Héreford, lorsqu'on le pria de faire la lecture du soir dans l'église; car ne trouvant point de Bible Angloise à portée, il tira de sa poche une petite Bible Hébraïque sans points, & fit la lecture sur le champ en Anglois, au grand étonnement des Auditeurs. A cause de sa grande érudition, Jacques I le nomma entre les Savans destinez à faire une nouvelle Traduction Angloise de l'Ecriture Sainte. Il fut celui qui eut le plus de part à cet Ouvrage, & la préface qui s'y trouve est de sa main. Son grand savoir dans l'Histoire fit que l'Evêque King le nomma *une Bibliothéque ambulante.* Il étoit fort attaché aux sentimens de Calvin & conséquemment peu ami de Guillaume Laud. On a de lui 15 Sermons imprimez depuis sa mort, *in folio.* * *Ex ejus præfatione Sermon. ejus præfixa.* Wood, *Antiq. & Athen. Oxon. Dict. Allemand de Bâle.*

* S M I T H (Jean-Rodolphe) Baron de Schwartzenhom, Sous-Président du Conseil du Guerre, naquit en 1590. L'Empereur l'envoya en 1629, vers Amurat IV, vers lequel il retourna en 1633, comme Ambassadeur ordinaire. Il y demeura 15 ans en cette qualité, tant sous Amurat que sous Ibrahim son successeur. En 1648, il revint à Vienne, & retourna l'année suivante à Constantinople, pour y conclurre une tréve de 20 ans avec le nouveau Sultan Mahomet IV. En 1663, l'Empereur l'envoya en ambassade vers les Cantons Suisses, pour leur demander du secours contre les Turcs. Il épousa *Héléne* Feldner de Feldek, dont il eut 1. 2. 3, trois fils morts jeunes; 4. *Marie*, mariée avec *Maximilien*, Seigneur de Sérau; & 5. *Polyxéne.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* S M I T H (Richard) Anglois, fut élevé à l'épiscopat par Urbain VIII, sous le titre d'Evêque de Chalcédoine. Ce Pape l'envoya en Angleterre & lui donna la même puissance qu'ont les Ordinaires. Ce Prélat voulant faire observer le Décret de Pie V qui défend aux Réguliers d'entendre les confessions, s'ils ne sont approuvez de leurs Evêques, quelques Réguliers se retirérent de son obéïssance, & soulevérent contre lui un grand nombre de Catholiques. Cela l'obligea de se retirer en France, où le Cardinal de Richelieu lui fit un bon accueil. Le Docteur Kellison, prit alors la défense de Richard Smith, dans un Ecrit Anglois dans lequel il soutenoit l'autorité des Evêques.

Il y a eu un autre RICHARD SMITH qui a fait dans le XVI siécle un Ecrit contre Pierre Martyr, intitulé *Diatriba de Hominis Justificatione*, à Louvain 1550, *in octavo.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

NB. Ce que l'on ne trouve pas sous le mot S M I T H doit se chercher sous le mot S C H M I D T.

S M O L E N S K O, sur le Borysthéne ou Nieper, ville de Lithuanie, capitale d'une grande province de ce nom, avec titre de Duché, est bâtie sur une petite éminence, avec une forteresse, entourée d'une forte muraille, & flanquée de cinquante-deux tours. Autrefois elle a été plus grande qu'elle n'est présentement, quoiqu'elle ait encore près de huit mille maisons. La ville & le Duché de Smolensko a appartenu aux Ducs de Russie, & fut usurpée sur eux par celui de Lithuanie, vers l'an 1403. Depuis, Casimir II, Roi de Pologne, la soumit en 1452, & les Moscovites la lui prirent en 1514. Ceux-ci la conservérent contre les efforts des Polonois jusqu'en 1611, que Sigismond III l'emporta, après un siége d'environ deux ans, où plus de deux mille Habitans périrent. Dans la suite les Moscovites entreprirent de la forcer en 1616 & 1633; mais ce fut inutilement, car la derniére fois, après un siége d'un an, ils y furent défaits par Ladislas. Ce Roi fit fonder par le Pape un Evêché à Smolensko, où il établit des Chanoines, conformément au dessein que son pére Sigismond III en avoit fait. Cette ville a été prise le 12 octobre 1654, par les Moscovites, qui en sont présentement les maîtres.

S M Y R N E, ville de la Natolie, nommée par les Turcs *Ismir*, est située au fond d'un Golfe de l'Archipel, auquel il donne son nom, & au côté droit de l'Isthme, où commence la presqu'isle de Clazoméne, qui est vis à vis de l'Isle de Chio. Quelques Auteurs assûrent qu'elle fut bâtie par les Amazones; & d'autres veulent qu'elle ait été fondée par Thésée; mais Hérodote remarque qu'elle fut d'abord une de celles que les Eoliens

bâtirent, & qu'ensuite les Habitans de Colophon, qui étoient Ioniens, s'en emparérent. L'air y est si tempéré, & la campagne si fertile, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle ait été souvent un sujet de guerre entre les Perses & les Grecs. Cette ville est une des sept qui se vantoient d'avoir vu naître Homére, & a depuis été le Siége d'un Archevêque. Elle est bâtie en forme d'amphithéatre, sur la pente d'une colline qui regarde l'occident d'été, & est encore fort grande, quoiqu'elle ait été ruïnée en partie: ce que l'on reconnoît par les restes des édifices anciens qui s'y voyent. Les Marchands Anglois ont fait fouiller dans les ruïnes de Smyrne, & y ont souvent trouvé de belles statues, qu'ils ont transportées en leur païs. On y en trouve encore tous les jours, dont quelques-unes sont d'une prodigieuse grandeur. La ville est fort peuplée, & contient environ soixante mille Turcs, quinze mille Grecs, huit mille Arméniens, & six ou sept mille Juifs. Pour ce qui est des Chrétiens d'Europe, qui y font tout le commerce, le nombre n'en est pas grand. Chacune de ces Nations y a l'exercice de sa Religion entiérement libre. Les Turcs ont à Smyrne quinze mosquées, & les Juifs sept Synagogues; les Latins y ont trois églises; les Grecs deux; & les Arméniens n'en ont qu'une. Les Capucins François y ont un fort beau couvent, & leur église sert de paroisse, où ils font les fonctions curiales. Il y a aussi des Jésuites François, & des Observantins ou Cordeliers Italiens. Les Turcs, les Grecs, les Arméniens & les Juifs, demeurent sur la colline; & tout le bas, qui est le long de la mer, est habité par les Francs ou Chrétiens d'Europe, qui sont, François, Italiens, Anglois & Hollandois. Chaque Nation a son Consul; & le Consul François a deux Vice-Consuls sous lui, l'un à Scalanove, & l'autre à Chio. Scalanove, c'est à dire, *Port-neuf*, est un bon havre à trois petites journées de Smyrne. Chio est une isle vis à vis de la presqu'isle de Clazoméne, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Smyrne est une ville de bonne chére, & il n'y en a guéres en Europe où l'on se divertisse mieux: ce qu'il faut entendre du quartier des Francs, où il y a deux ou trois Traiteurs qui y tiennent auberge. Pour deux sols on a à Smyrne une perdrix rouge, & le reste du gibier à proportion. Mais les chaleurs y sont grandes en été, & seroient insupportables, sans un vent de mer qui rafraichit l'air, & qui se levant d'ordinaire à dix heures du matin, dure jusqu'au soir. Il n'y a point de Bacha à Smyrne; & la ville est gouvernée par un Cadi, qui n'a pas coutume d'être rude pour les Chrétiens.

Smyrne est la meilleure échelle ou ville de négoce de tout le Levant, particuliérement pour les soyes de Perse, que les Arméniens y apportent ordinairement par terre. Les autres marchandises que l'on y charge, sont du fil & des toiles de coton de Magnésie, des camelots d'Angoura tabisez, & plus beaux que la moire (dont il y en a de rouge teints en cochenille ou écarlate, pour faire des vestes à la Turque) des tapis, des maroquins, &c. On y prend aussi du tabac & de la scammonée, laquelle est le suc d'une plante qui croît aux environs de Smyrne. Le droit de la Douane que les Turcs y lévent, est de trois, de quatre, de cinq ou de huit pour cent, selon les Nations, qui n'y sont pas traitées également. Les Anglois y sont le plus favorisez, & les Arméniens les plus chargez. A Smyrne, de même que dans les autres lieux de la Turquie, si l'on surprend quelqu'un qui veuille frauder la Douane, on ne lui confisque pas sa marchandise; mais on se contente de lui faire payer le double du droit ordinaire. On n'y voit plus ces superbes édifices, ni ces beaux portiques, dont parlent les anciens Auteurs; mais seulement quelques restes, qui sont néanmoins fort curieux.

Le dixiéme juillet 1688, il y eut à Smyrne un tremblement de terre qui en détruisit la plus grande partie: ce qui causa un grand préjudice aux Négocians; car outre qu'il y eut un grand nombre de maisons renversées, le feu prit aux magasins à poudre des Marchands François, Anglois & Hollandois, & fit un plus grand ravage que le tremblement n'en avoit fait. Le château, qui est situé sur le bord de la mer, fut presque tout renversé. La perte des marchandises monta à plus de six millions d'écus; & les Anglois seuls y perdirent plus de 80000 livres sterling. * Tavernier, *Voyage de Perse*. Spon, *Voyage en* 1675.

Strabon décrit de la sorte l'ancienne Smyrne. „ Lors, *dit-il*, „ que les Lydiens eurent détruit Smyrne, tout ce quartier pen„ dant environ 400 ans, ne fut peuplé que par bourgades; mais „ Antigonus la rétablit & ensuite Lysimachus. C'est aujourd'hui, „ *ajoûte-t'il*, la plus belle ville d'Asie. Une partie est bâtie sur „ la montagne, mais la plus grande partie est dans la plaine sur „ le port, vis à vis du temple de Cybéle & du Gymnase. Les „ rues sont les plus belles qu'on ait pu faire, tirées à angles „ droits, & pavées de belles pierres. Il y a de grands & de „ beaux portiques, une bibliothéque publique & un portique „ quarré où est la statue d'Homére; car ceux de Smyrne sont „ fort jaloux de ce qu'Homére a pris naissance parmi eux, & ils „ ont fait frapper un médaillon de cuivre qu'ils appellent *Homé„ rion*. La riviére appellée *Mélé* coule le long de ses murailles. „ (Ce n'est plus à présent qu'un ruisseau.) Entre les autres com„ moditez de la ville il y a un port que l'on ferme quand on „ veut. " Telle étoit Smyrne du tems d'Auguste. Les Citoyens se vantoient, au rapport de Tacite, d'être les premiers de tous les peuples d'Asie qui avoient dressé dans leur ville un temple à Rome, sous le nom de *Rome la Déesse*, dans le tems même que Carthage subsistoit & qu'il y avoit de puissans Rois en Asie, qui ne connoissoient pas encore la valeur des Romains. Smyrne fut faite Néocore sous Tibére avec beaucoup de distinction, & les plus fameuses villes de l'Asie, ayant demandé à cet Empereur la permission de lui consacrer un temple, Smyrne fut préférée. Elle devint Néocore des Césars. Sous Adrien elle fut déclarée Néocore pour la seconde fois, comme le marquent les marbres d'Oxford. Enfin, sous Caracalla, elle eut le même honneur & prit le titre de premiére ville d'Asie qu'elle conserva sous Julia Mæsa, sous Alexandre Sévére, sous Julia Mammæa, sous Gordien Pie, sous Otacilla, sous Gallien, & sous Salonine.

Les Romains, pour se conserver la plus belle porte d'Asie, ont toûjours traité les Citoyens de Smyrne fort humainement; & ceux-ci, pour n'être pas exposez aux armes des Romains, les ont beaucoup ménagez, & leur ont été fidéles. Ils se mirent sous leur protection pendant la guerre d'Antiochus; il n'y a que Crassus, Proconsul Romain, qui fut malheureux auprès de cette ville; non seulement il fut battu par Aristonicus, mais pris & mis à mort; sa tête fut présentée à son ennemi, & son corps enseveli à Smyrne. Perpenna vengea bientôt les Romains, & fit captif Aristonicus. Dans les guerres de César & de Pompée, Smyrne se déclara pour ce dernier, & lui fournit des vaisseaux; après la mort de César, Smyrne qui penchoit du côté des Conjurez, refusa l'entrée à Dolabella, & reçut le Consul Trébonius, l'un des principaux Auteurs de la mort du Dictateur. Mais Dolabella l'amusa si à propos, qu'étant entré la nuit dans la ville, il s'en saisit & le fit martyriser pendant deux jours. Dolabella cependant ne put pas conserver la place; Cassius & Brutus s'y assemblérent pour y prendre leurs mesures. On oublia tout le passé, quand Auguste fut paisible possesseur de l'Empire. Tibére honora Smyrne de sa bienveillance & régla les droits d'asyle de la ville. M. Auréle la fit rebâtir après un grand tremblement de terre. Les Empereurs Grecs, qui l'ont possédée après les Romains, la perdirent sous Alexis Comnéne. Tzachas, fameux Corsaire Mahométan, voyant les affaires de l'Empire fort embrouillées, se saisit de Clazoméne, de Smyrne & de Phocée. L'Empereur y envoya son beaufrére Jean Ducas, avec une armée de terre, & Caspax avec une flotte. Smyrne se rendit sans coup férir, & le Gouvernement en fut donné à Caspax, qui revenant à la ville après avoir accompagné Ducas, reçut un coup d'épée de la main d'un Sarasin. Ce malheureux avoit volé une grosse somme d'argent à un Bourgeois de la ville, & voyant sa condamnation inévitable, il déchargea sa rage sur le Gouverneur. Les Mahométans, sous Michel Paléologue, qui chassa les Latins de Constantinople, se saisirent de presque toute la Natolie. Atin, un de leurs principaux Généraux, prit Smyrne sous Andronic *le Vieux*. Homur, son fils, lui succéda; & comme il étoit occupé à ravager les côtes de la Propontide, les Chevaliers de Rhodes s'emparérent des environs de Smyrne & y bâtirent le Fort-Saint-Pierre. Homur revint à Smyrne, & voulant reconnoître ce Fort, qui n'étoit pas fini, il reçut un coup de fléche dont il mourut. Pendant la vie d'Homur, qu'on appelloit le *Prince de Smyrne*, les Latins brûlérent sa flotte, & se saisirent de la ville. Le Patriarche de Constantinople, qui avoit été fait par l'élection du Pape, ayant jugé à propos de dire la Messe dans la principale église, y fut surpris par les troupes d'Homur, lesquelles ayant mis les Latins en fuite, le décollérent tout revétu de ses habits pontificaux, & massacrérent la Noblesse qui étoit autour de lui. Quelques Historiens Génois rapportent à l'année 1346, une expédition que les Génois firent sur ces côtes, sous le Doge Vignosi, par laquelle ils ajoûtérent à leur domaine Scio, Smyrne & Phocée: suivant les apparences ils ne gardérent pas longtems Smyrne, puisque Morbassan l'assiégea par ordre d'Orcan II, Empereur des Turcs, qui avoit épousé une des filles de l'Empereur Cantacuzéne. Après la bataille d'Angora, Tamerlan assiégea Smyrne, & campa tout près du Fort Saint-Pierre que les Chevaliers de Rhodes avoient fait bâtir, & où la plupart des Chrétiens d'Ephése s'étoient retirez. Ducas, qui a fait la rélation de ce siége, en a rapporté deux circonstances bien singuliéres, 1. Que Tamerlan fit combler l'entrée du port, en ordonnant à tous les Soldats d'y jetter chacun une pierre; 2. Qu'il y avoit fait construire une tour d'un nouvel ordre d'Architecture, composée en partie de pierres & de têtes de morts, rangées comme des piéces de marquetterie, tantôt de front & tantôt de profil. Après la retraite des Tartares, Smyrne resta à Cineites, fils de Carasupasi, Commandant d'Ephése, & qui avoit été Gouverneur de Smyrne sous Bajazet. Cependant Musulman, l'un des fils de Bajazet, jaloux de la grandeur de Cineites, passa en Asie en 1404, dans le dessein de l'abaisser. Cineites fit une puissante ligue avec Caraman, Sultan d'Iconium, & avec Carmian, autre Prince Mahométan; mais ils firent la paix sans en venir aux mains. Cineites n'eut pas si bon marché de Mahomet I, autre fils de Bajazet. Mahomet vint assiéger Smyrne que l'on avoit bien fortifiée & bien munie; Cineites se retira à Ephése, & le Grand-Maître de Rhodes fit travailler avec toute la diligence possible à rétablir le Fort Saint-Pierre que Tamerlan avoit fait raser. La ville se rendit après dix jours de siége. Mahomet en fit démolir les murailles, & mettre à bas une tour que le Grand-Maître faisoit construire à l'entrée du port, depuis ce tems-là les Turcs sont restez paisibles possesseurs de Smyrne, & ont fait relever cette tour, ou pour mieux dire, ils ont bâti une espéce de château à gauche en entrant dans le port des galéres, qui est l'ancien port de la ville. On compte quinze mille Turcs dans Smyrne, dix mille Grecs, dix-huit cens Juifs, deux cens Arméniens & autant de Francs. Ce nombre ne s'accorde pas avec celui qui est rapporté cy-dessus.

L'Evêque Latin n'a que cent écus Romains de rente; celui des Grecs a mille cinq cens piastres. Quoique celui des Arméniens ne subsiste que par les aumônes de sa nation, il est le mieux partagé de tous les Prélats Chrétiens. On amasse ces aumônes les Fêtes & les Dimanches, & on assûre qu'elles montent à six ou sept bourses par an. Dans le tems que M. Tournefort étoit à Smyrne, le Consul de Venise étoit Signor Lupazzolo, âgé de 118 ans. Il avoit eu près de 60 enfans de cinq femmes qu'il avoit épousées. Il parloit de la plus vieux de ses fils qui avoit 85 ans, pendant qu'il avoit une fille de 16 ans. Tout le commerce se fait à Smyrne par l'entremise des Juifs. On a beau les traiter

de

de *Chifous* ou de malheureux, tout passe par leurs mains, & ils vivent d'une maniére aisée & honorable. * Tournefort, *Voyages, &c. tome 2. p.* 205. *& suiv.* Corneille le Brun, *Voyages, ch. 6. où cet Auteur décrit plusieurs Antiquitez, qui se voyent encore à Smyrne.*

EGLISE DE SMYRNE.

L'Eglise de Smyrne a été illustre dès le premier siécle de l'Eglise. Elle écrivit une excellente lettre aux Eglises de Pont, sur le martyre de saint Polycarpe, rapportée en partie par Eusébe, & donnée depuis toute entiére par Usserius, Archevêque d'Armach, & par M. de Valois. * Eusébe, *Hist. l.* 4. *c.* 15.

SNA. SNE. SNI. SNO. SNY.

SNATH, bourg d'Angleterre dans la partie du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Osgodcross*, tout près de Mars-Land, à 136 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

SNEECK, petite ville des Provinces-Unies, est ancienne, & située dans le Westergo en Frise, sur le Lac de Sneeck, environ à trois lieues de Franeker, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SNEECK (Corneille de) appellé par Valére-André *de Snekis*, Frison, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Professeur en Théologie à Rostock, puis Prieur Provincial de son Ordre en Saxe, en France & en Pologne, & Vicaire-Général de la Congrégation de Hollande, a composé *Defensio Ecclesiasticorum*, contre Sébastien Pol, Ministre Luthérien, & 21 *Sermons sur la Confrairie du Rosaire de Notre-Dame.* Il mourut à Leuwaarde le 14 de septembre 1531. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 165.

* SNELL (Rodolphe) d'Oudewater en Hollande, naquit en 1546. Il étoit habile dans les Langues Gréque & Hebraïque, & fit profession de la Médecine. On a de lui *Commentarius in Dialecticam Petri Rami; de Praxi Logica; Ethica methodo Ramæa conscripta; Ramææ Philosophiæ Syntagma; Commentarius in libellum Philippi Melanchthonis de Anima; Explicationes in Arithmeticam Rami; Prælectiones in Geometriam Rami; Apollonius Batavus seu Resuscitata Apollonii Pergæi Geometria; Commentarius in Rhetoricam Thalæi; Annotationes in Ethicam, Physicam & Sphæram Cornelii Valerii.* Il mourut à Leyde en 1613, dans la 67 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 800 *&* 801.

* SNELL (Willebrord) fils du précédent, s'appliqua à l'étude des Mathématiques, & y fit de si grands progrès qu'à l'âge de 19 ans il traduisit les trois premiers livres de l'Almageste de Ptolomée. Il voyagea ensuite en Allemagne & en France, & y fit connoissance avec les plus habiles Mathématiciens. En 1613, il fut fait Professeur en Mathématiques, à Leyde, ville de sa naissance. On a de lui, *de Re Nummaria; Erastothenes Batavus; Observationes Hassiacæ; de Cometa anni* 1618; *Cyclometricum, de Circuli Dimensione secundum Logistarum calculos, deque usu ejusdem; Tiphys Batavus, sive de Navium cursibus & Re Navali.* Il a traduit du Grec les livres d'Apollonius de Perge *de Sectione determinata, & de Sectione Rationis sive Proportionis,* & du Flamand *Hypomnemata Mathematica Simonis Stevini.* Il mourut le premier de novembre 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 850 & 851.

* SNELLAERTS (Dominique) l'un des plus Savans hommes, comme l'un des plus pieux qui ait été de nôtre tems dans les Païs-Bas, naquit à Anvers le 18 mars 1650. Après y avoir fait ses prémiéres études, il alla les continuer à Louvain, où il étudia la Dialectique, la Philosophie, & le Droit Civil & Canonique, & joignit à cette étude celle de l'Histoire Sacrée & Profane, de l'Ecriture Sainte & de la Théologie, sans oublier les Mathématiques. Il fut fait dans la suite Professeur en Philosophie au Collége du Faucon, & il en exerça pendant 16 ans les fonctions avec applaudissement. Il étudia aussi les Langues savantes à fonds. En 1683, il passa de la Chaire de Philosophie à celle d'Histoire. En 1685, le onzieme de septembre, il prit le degré de Licentié en Droit Canon & en Droit Civil. En 1688, il fut fait Président du Collége de S. Yves, & la même année Chanoine de la Cathédrale de Gand. Il rendit de grands services au Chapitre, sur tout en lui procurant par ses soins, la rentrée dans la possession des décimes de l'Isle de Cadzand & des lieux voisins; desquelles les Etats des Provinces Unies prétendoient jouïr par le droit de guerre & qu'ils avoient réünis au Fisc. Il eut commerce avec les Savans de France & de Hollande. En 1694, il fut élu un des Vicaires généraux du diocése de Gand. Le Pape Innocent XI voulut le faire Bibliothécaire du Vatican, mais il ne put se résoudre à l'accepter. En 1698, il fut fait Chanoine gradué de son Eglise, & il comptoit d'y finir ses jours, lorsque l'Eglise d'Anvers, le nomma à la même dignité, & le sollicita si fortement de l'accepter, qu'il se rendit enfin à ses vœux. Il avoit fait à Louvain & à Gand un grand nombre de Dissertations sur des sujets d'Histoire Sacrée & Profane, de Droit, de Discipline, &c., & il avoit presque fini un ample Commentaire sur les quatre Evangélistes, lorsque les douleurs de la pierre, ausquelles il avoit été sujet de bonne heure, le conduisirent au tombeau le troisiéme mars 1720, âgé de 69 ans, onze mois & 17 jours. M. Gaspard Magermans, alors premier Professeur de Philosophie au Collége du Faucon, fit l'Oraison funébre de M. Snellaerts. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SNETHAM ou SNETSHAM, petit bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Nortfolck, qu'on appelle *Smethden*, peu éloigné de la mer, à 82 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SNETISHAM (Richard) Docteur & Professeur en Théologie de l'Université d'Oxford, dont il fut Chancelier; étoit Orateur, Philosophe & Théologien, & fut un des douze qu'on choisit pour examiner les livres de Wiclef. Il a écrit contre quelques articles de ce Docteur; a composé les livres intitulez, *Lectura Theologiæ; Abbreviationes Cantoni, &c.,* & florissoit vers l'an 1420, sous le régne de Henri V, Roi d'Angleterre. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

SNIO, Roi de Danemark, étoit fils de Sivalde III, & monta sur le thrône en 379. Il s'empara de la Scanie & réduisit les Goths à l'obéïssance. De son tems il y eut une grande famine dans le Nord. Les Lombards vinrent en grand nombre dans l'Isle de Rugen & de là dans la Pannonie. Ensuite, ces peuples fondérent leur Royaume en Italie. Pour prévenir la famine, ce Roi ordonna qu'on ne fît pas tant de biére & d'eau de vie de blé, afin d'épargner par là les grains. Les Danois s'accommodérent peu de cette loi. Il y en eut un qui, parce qu'il étoit défendu de trop boire, suça l'eau de vie par un tuyau, ce qui ayant aussi été défendu il trempa du pain dans l'eau de vie & en mangea jusques à ce qu'il fût ivre. Enfin, il s'enivra sans aucun détour, sous prétexte qu'aux enterremens des Rois tout le monde s'enivroit, que selon les apparences il ne vivroit pas jusques à la mort du Roi, & qu'ainsi il faisoit son devoir par anticipation. Snio mourut en 401. * Saxon le Grammairien. Meursius. Crantzius. Pontanus, *in Histor. Danica. Dictionnaire Allemand.*

* SNORRO STURLESONIUS, naquit en 1179 dans l'Isle d'Islande, d'une ancienne famille qui s'établit dans cette Isle du tems du Roi Harald surnommé *aux beaux cheveux*, & qui du côté de sa mére, tiroit son origine des Rois de Danemarc. Dans sa jeunesse il s'appliqua à la recherche des Histoires des Royaumes du Nord, & des Archives de sa patrie. Dans cette vue, il se transporta en Norvége & en Suéde. Il fut Ministre d'Etat du Roi de Suéde, & de trois Rois de Norvége. Dans la suite il appaisa heureusement une sédition qui s'étoit élevée en Islande, dont il fut fait Gouverneur; mais en 1241, il fut forcé dans son château par Gissurus son ennemi qui le fit mourir. On a de lui *Edda Islandica; Chronicon Regum Norvegorum.* Ce dernier Ouvrage a été en 1697 traduit en Islandois par Jean Péringskiold, Archiviste du Roi de Suéde, & il y ajoûta une Version Suédoise. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Barthius, *de Script. Dan.* Molleri *Hypomnemata.*

SNOY (Reinier) étoit de Goude en Hollande. Dès son enfance il fut mis entre les mains d'un Serrurier, pour lui apprendre son métier; mais effrayé des étincelles qui sortoient du fer rouge battu sur l'enclume, il s'enfuit de la boutique. Dans sa jeunesse il fut envoyé à l'Université de Bologne, où il reçut le bonnet de Docteur en Médecine. A son retour en son païs, il s'attacha à Adolphe de Bourgogne, Seigneur de Beures & de la Vére, Chevalier de la Toison d'Or, qui connoissant sa capacité & son mérite, l'honora de sa protection, & lui procura des emplois. Il l'envoya à Jacques IV, Roi d'Ecosse, & à Christiern II, Roi de Danemarck, avec lesquels il traita avec succès. Depuis il fit un voyage en Angleterre, où il exerça quelques années la Médecine. Au sortir de ce Royaume il fut pourvu d'une charge de Judicature dans la ville de sa naissance, s'en acquitta au contentement de ses compatriotes, & n'y renonça que pour suivre la forte inclination qu'il avoit pour l'étude. Outre son Histoire de Hollande, qui comprend en treize livres toutes les affaires de la nation, depuis le commencement jusqu'au tems de l'éléction de Charles-*Quint*, & sa Paraphrase sur les Pseaumes, il composa divers Ouvrages de Belles Lettres, de Poësie, d'Histoire, de Philosophie, de Médecine, de Dévotion, de Theologie & de Controverse. Tels sont, *de Libertate Christiana; Anti-Lutherus; de Arte Poëtica; de Essentia Animæ; Sophologia; Parœneticon ad Carolum Quintum Augustum; Laus Divæ Virginis, versu Sapphico; Praxis Medicinæ,* en deux volumes. Il mourut le premier d'août 1537, à l'âge de 60 ans. * *Voyez sa Vie écrite par* Brassica *de Rotterdam son parent, & imprimée à la tête de son Histoire de Hollande, insérée dans le premier tome des Annales des Païs-Bas de* François Sweertius. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 790 *&* 791.

SNYATIN, petite ville de la Russie Rouge en Pologne, est capitale de la Pokutie, & située sur le Pruth, aux confins de la Moldavie, & à dix-huit lieues de la ville de Halitz, vers l'orient méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

SO. SOA. SOB.

SO, Roi d'Egypte. *Voyez* SOUS.

* SOAID, riviére du Diarbeck prend sa source dans la Turcomanie, coule du nord au sud, arrose la ville de Caraëmit, & tournant vers le sud-ouest, entre dans le Chabur, environ à dix lieues de la ville de Soaïd.

* SOAID, ville située sur la riviére de Soaid, au midi de Caraëmit tirant vers l'est, à la distance d'environ soixante & cinq lieues.

SOAM. *Voyez* SOHAM.

SOANA, *Suanum*, ville d'Italie en Toscane, avec Evêché suffragant de Sienne, est le lieu de la naissance du Pape Grégoire VII. Scipion Tancréde, Evêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1626.

SOARE (Cyprien) est un Auteur fort connu dans les Colléges des Jésuites, où l'on se sert assez ordinairement de la Rhétorique que ce Pére, qui étoit Jésuite lui-même, a composée en Latin. C'est une des plus commodes & des meilleures pour l'usage des classes, qui peut même être utile à d'autres qu'à des Ecoliers. Ses principes sont ceux des Maîtres les plus célébres, Aristote, Cicéron & Quintilien. Il prend les maximes de tous les trois, il emprunte jusqu'aux paroles des deux der-

niers. Cet Ouvrage, tout petit qu'il eſt, l'emporte de beaucoup ſur celui du Pére Cauſſin. Dans le premier, il n'y a rien que de bon à apprendre; il y a bien du mauvais dans le ſecond. Le Pére Soare a réduit ſa Rhétorique en tables, quelque courte qu'elle fût déja, & on les trouve à la fin de ſon Ouvrage, dont on a fait beaucoup d'éditions, même avant 1626. On en a auſſi donné un abbrégé en 1674, à Paris chez Gramoiſi, ſous ce titre, *Summa Rhetoricæ expreſſa e Cypriano Soario, Societatis Jeſu, Sacerdote, &c. in douze.* * Gibert, *Jugement des Savans ſur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique, tome 2. p.* 397. *& ſuiv.*

SOARE'S (Jean) Portugais, Evêque de Conimbre, & Comte d'Arganil, étoit Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, avant que de parvenir à l'épiſcopat. Il aſſiſta au Concile de Trente, & compoſa de grands Commentaires ſur l'Evangile de S. Matthieu, de S. Marc. & de S. Luc. * *Biblioth. Hiſpan.*

SOARE'S (François) Eſpagnol, né à Grenade l'an 1547, entra dans la Compagnie de Jéſus à l'âge de 17 ans. Il poſſédoit parfaitement la Philoſophie & la Théologie Scholaſtique, qu'il profeſſa publiquement à Alcala de Hénarès, à Rome, & à Salamanque, d'où il fut tiré par l'ordre de Philippe II, pour templir la premiére Chaire de Théologie dans l'Univerſité de Conimbre. Enſuite, il prit le Bonnet de Docteur à Evora, & après avoir profeſſé long-tems avec réputation, il ſe retira pour compoſer & mettre en ordre les Ouvrages qu'il a laiſſez en vint-quatre volumes. Il mourut à Liſbonne en 1617, âgé de 70 ans. * Alegambe *de Script. Societ. Jeſu.* Le Pére Noël a fait en deux volumes *in folio* l'Abbrégé des Oeuvres de Soarès & y a joint, 1. un Traité de *Juſtitia & Jure*, tiré de Leſſius; 2. un Traité de *Matrimonio* de la façon du fameux Sanchès. Cet abbrégé doit être imprimé, par les Fréres de Tournes à Genéve. * *Bibliothéque Germanique, tome* 23. *p.* 216.

SOARE'S A-RIBE'RA (Emmanuel) Juriſconſulte Eſpagnol, Diſciple d'Hector Rodéric, a fait de ſavantes Remarques ſur Pinellus, & a laiſſé ce grand Ouvrage intitulé, *Theſaurus receptarum Sententiarum Juris.* * *Biblioth. Hiſp.*

SOARE'S (Joſeph-Marie). *Voyez* SUARE'S.

SOAVE. *Voyez* SOVANA.

SOBA, païs de Syrie. *Voyez* TSOBA.

* SOBAB ou SÇOBAB, fils de David, Roi d'Iſrael, eſt du nombre de ceux qui lui naquirent, lorsqu'il fut établi à Jéruſalem. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 5. *v.* 14.

SOBAC, SOBACH ou SÇOBAC, Général des troupes d'Adarézer Roi de Syrie, fut tué par David, Roi d'Iſraël, dans la bataille d'Hélam, où il y eut quarante mille Syriens de morts, & ſept cens de leurs chariots pris. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 10. *v.* 17 *&* 18.

* SOBAI ou SÇOBAI, Iſraëlite de la Tribu de Lévi. Ses enfans revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Eſdras*, ou I. *Eſdras, ch.* 2. *v.* 42.

* SOBAL ou SÇOBAL, fils de Séhir Horien. Il en eſt fait mention, *Genéſe, ch.* 36. *v.* 20.

SOBERNHEIM, petite ville du Palatinat du Rhin, eſt ſur la Nahe, à trois lieues au deſſus de Creutznach. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOBESLAS I fut le ſixiéme Roi qui gouverna la Bohême pendant les interrégnes, & n'eut pas plutôt ſçu la mort de ſon frére Uladiſlas I, qui l'avoit envoyé en exil, qu'il vint prendre le gouvernement du Royaume. Il remporta une victoire remarquable ſur Lothaire II, Empereur, & ſur Othon, Markgrave de Moravie, lequel fut tué dans le combat. En reconnoiſſance de cette victoire, Sobeſlas fit préſent à ſaint Wenceſlas d'une couronne d'or de douze livres, & d'une autre d'argent de quatre-vints. Lothaire lui offrit ſon amitié, & l'engagea à combattre pour lui contre Conrad & Frédéric, qui furent vaincus. Miroſlas & Stréfémire, qui étoit originaires de Varſovie du côté de leur mére, lui dreſſérent des embûches; mais l'entreprise fut découverte, & ces traîtres furent punis. Sobeſlas alla enſuite dans toutes les Egliſes de Prague, marchant dans les rues piez nuds & la tête découverte, pour rendre graces à Dieu de l'avoir délivré d'un ſi grand danger. Il gouverna avec beaucoup de gloire; ſe joignit à Lothaire II, lorsqu'il rétablit le Pape Innocent III, & partagea avec cet Empereur la gloire de cette pieuſe entrepriſe. Ce fut lui qui rétablit Glatz, que les Polonois avoient ruïné, & Gorlitz, qui avoit été brûlé. Il rebâtit de nouveau Mies & Buriſina, qui tomboient en ruïne. Il fit auſſi renaître par ſon exemple dans l'eſprit des peuples la piété qui ſembloit y être éteinte, & mourut d'un mal de tête la quatorziéme année de ſon régne. * Julius Solimanus, *de Elog. Ducum, Regum, & Interregum Bohemiæ.*

SOBESLAS II fut à peine monté ſur le thrône, qu'il ôta la vie au Gouverneur de Prinda d'un coup de poignard qu'il lui enfonça dans le ſein, ſe plaignant d'en avoir été autrefois maltraité lorsqu'il étoit priſonnier. Mais ayant reconnu ſon crime, il s'en repentit publiquement, & en verſa même des larmes: ce qui ne l'empêcha pas de s'abandonner à des excès de cruauté. André diſputoit le Royaume de Hongrie au Roi Emeric ſon frére, qui ſe retira près de Sobeſlas, croyant que par ſon moyen il pourroit ſûrement ſe rendre vers l'Empereur, pour terminer le différent d'entre lui & ſon frére. Sobeſlas le reçut & l'envoya à André, duquel il recherchoit l'amitié. L'Empereur, fâché de cette trahiſon, lui envoya ordre de lui venir rendre compte de cette action. Il s'excuſa, feignant qu'il étoit malade; mais cette vaine excuſe n'empêcha pas que l'Empereur ne le privât du Royaume, & ne ſubſtituât en ſa place Frédéric, fils du Roi Uladiſlas II. Sobeſlas s'étant mis en état de ſe défendre, & de conſerver le Royaume, donna une rude bataille contre Frédéric auprès de Prague. Eliſabeth, femme de Frédéric, voyant que l'événement de ce combat étoit douteux, fit vœu de bâtir dans le lieu où ſe donnoit la bataille une egliſe & une maiſon pour les pauvres, ſi ſon mari revenoit vainqueur. Dieu exauça la priére d'Eliſabeth; & Frédéric frappa de ſa main Sobeſlas, qui ayant été bleſſé & emporté hors du combat, mourut peu de tems après. * Julius Solimanus, *de Elogiis Ducum, Regum & Interregum Bohemiæ.*

SOBI ou SÇOBI, fils de Nahas de Raba ou Rabba, fut celui qui, avec Makir & Berzellaï ou Barzillaï, fournit à David, Roi d'Iſraël les proviſions qui étoient néceſſaires à lui & à ſon armée, lorsqu'il fuyoit ſon fils Abſalom. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 17. *v.* 27.

SOBIESKI, Maiſon des plus illuſtres de Pologne, dont l'on ne rapporte ici la poſtérité que depuis JACQUES qui ſuit.

JACQUES Sobieski, fut Caſtelan de Cracovie, & Ambaſſadeur extraordinaire de la Couronne de Pologne auprès du Sultan Oſman, Empereur des Turcs, avec lequel il conclut la paix en 1621, & mourut en 1646. Il avoit épouſé *N.*.. fille de *Staniſlas* Zolkiewski, Grand Chancelier & Grand Général de la Couronne, lequel combattit avec beaucoup de valeur le neuviéme ſeptembre 1620, à la bataille de Cicora, qui fut attaqué par les Turcs le 15 octobre ſuivant, par quinze fois différentes, & fut tué le ſixiéme du même mois, abandonné des ſiens, âgé de 73 ans. De ce mariage vinrent 1. *Marc* Sobieski; 2. JEAN qui ſuit; & *N*... Sobieska, mariée à *N*... Duc de Radzivil.

JEAN Sobieski, Grand Duc de Lithuanie, &c. élu Roi de Pologne le 19, & proclamé le 20 mai 1674, Chevalier de l'Ordre du ſaint Eſprit en 1675, mourut à Varſovie le 17 juin 1696, âgé de 72 ans. *Voyez* JEAN III. Il avoit épouſé le ſixiéme juillet 1665, *Marie-Caſimir* de la Grange, veuve de *Jacques* de Radzivil, Prince de Zamoski, Palatin de Sandomir, & fille de *Henri* de la Grange, Marquis d'Arquien, depuis Chevalier des Ordres du Roi, & Cardinal, & de *Françoiſe* de la Châtre-Brillebaut. Cette Princeſſe après la mort du Roi ſon mari, ſe retira à Rome pour y demeurer, & y arriva le 24 mars 1699. Elle y reſta juſqu'au mois de Juin 1714, qu'elle en partit pour venir en France & réſider à Blois, où elle arriva au mois de ſeptembre de la même année, & y mourut le 30 janvier 1716, âgée de 75 ans. Son corps fut porté à Varſovie. Leurs enfans furent 1. JACQUES-LOUÏS-HENRI qui ſuit; 2. *Alexandre-Benoit-Staniſlas*, né le ſixiéme décembre 1677, qui fut nommé le 24 aout 1698, Capitaine des Gardes du Corps de Roi de Pologne, reçut le collier de l'Ordre du ſaint Eſprit en l'égliſe de ſaint Louïs à Rome, le 19 décembre 1700, & y mourut le 19 novembre 1714, en ſa 37 année, ayant un peu avant ſa mort fait profeſſion de la Régle des Capucins entre les mains du Gardien. Quoique ce Prince n'eût point vu le Pape depuis ſon Pontificat, à cauſe qu'on avoit fait difficulté de lui donner le même traitement qu'aux Ambaſſadeurs des Têtes couronnées qu'il prétendoit; cependant le Pape touché des pieux ſentimens de ce Prince, voulut qu'on lui rendît après ſa mort, les honneurs qui lui avoient été refuſez pendant ſa vie, en ordonnant que ſon corps feroit embaumé & expoſé ſur un lit de parade, revêtu du manteau & du collier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Le 20, l'ordre fut donné à tous les Officiers de la Maiſon du Pape, & aux Muſiciens de la chapelle, d'aſſiſter au convoi qui ſe fit à l'entrée de la nuit, avec les mêmes cérémonies qui avoient été pratiquées à celui de la Reine Chriſtine de Suéde, & en dernier lieu à celui du Prince de Monaco, Ambaſſadeur extraordinaire de France. Le corps étoit poſé ſur un lit, porté ſur une grande machine, environné des Gardes Suiſſes, leur Capitaine étant à cheval; les Curſeurs avec leurs maſſes, les Prélats & les autres Officiers venoient enſuite. Ils étoient précédez par un grand nombre de Capucins, puis venoient les Minimes de ſaint André *delle Fratte*, dans la paroiſſe deſquels étoit la paroiſſe du Prince défunt, & la Confrairie des Stigmates, avec pluſieurs autres en leurs habits de pénitens, un cierge à la main. Le convoi paſſa ſous les fenêtres de Monte-Cavallo, d'où le Pape le vit paſſer, & dit le *De profundis* pendant que la marche s'arrêta; puis elle continua juſqu'à l'égliſe des Capucins, où le corps fut mis en dépôt. Le vint-deuxiéme il fut expoſé ſur un catafalque, & la Meſſe fut célébrée par le Sieur Spinola, Auditeur de la Chambre, qui avoit été Nonce en Pologne, ayant quatre Evêques aſſiſtans, qui firent les encenſemens, & elle fut chantée par la Muſique de la chapelle: le corps fut revêtu de l'habit de Capucin, & enterré dans leur egliſe. Toute la dépenſe de la pompe funébre fut faite aux dépens de la Chambre Apoſtolique. Le Roi de Pologne eut encore pour enfans, 3. *Conſtantin-Philippe-Uladiſlas*, né le premier mai 1680, qui reçut à Rome le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit en même tems que ſon frére; 4. *Théréſe-Charlotte-Caſimire*, née le troiſiéme mars 1676, mariée le 15 août 1694, à *Maximilien-Marie*, Electeur & Duc de Baviére, dont elle fut la ſeconde femme; & 5. 6. 7. 8. quatre autres morts jeunes.

JACQUES-LOUÏS-HENRI Sobieski, Prince royal de Pologne, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Stirie &c. né à Paris le deuxiéme novembre 1667, fut arrêté avec le Prince *Conſtantin*, ſon frére, le 28 fevrier 1704, par ordre du Roi Auguſte de Pologne, Electeur de Saxe, croyant qu'ils pouvoient être du nombre des Prétendans à la Couronne de Pologne; & ſur le bruit qui ſe répandit que le Roi de Suéde s'approchoit de la Saxe, ces Princes furent transférez en ſeptembre 1706, du château de Pleiſſenbourg près de Leipſic, en celui de Koningſtein ſur l'Elbe, d'où ils ne ſortirent qu'après la paix entre le Roi de Suéde & le Roi Auguſte, au mois de décembre de la même année. Il épouſa le 25 du mois de mars 1691, *Hédwige-Elizabeth* de Baviére, fille de *Philippe-Guillaume*, Electeur Palatin, Duc de Neubourg, & d'*Eliſabeth-Amélie* de Heſſe-Darmſtad, morte le dixiéme août 1722, en ſa 50 année, ayant eu pour enfans, 1. *Jean*, né le 21 octobre 1699, mort en juillet 1700;

1700; 2. *Marie-Léopoldine*, née le troisiéme janvier 1693, morte le 12 juillet suivant; 3. *Marie-Casimire*, née le 20 janvier 1695, morte le 28 mai 1723, étant promise à *Emmanuel-Théodose* de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, Pair & Grand Chambellan de France; 4. *Marie-Charlotte*, née le 15 novembre 1697, mariée 1. le 20 septembre 1723, à *Frédéric-Maurice-Casimir* de la Tour d'Auvergne, Prince de Turenne, Grand Chambellan de France en survivance, lequel étant mort le premier octobre suivant, après dix jours de mariage, & huit jours de maladie, elle a épousé avec dispense le premier avril 1724, *Charles-Godefroy* de la Tour d'Auvergne, Prince de Bouillon, frére de son premier mari; 5. *Marie-Clémentine*, née en 1701, mariée à Rome le troisiéme septembre 1719, à *Jacques* d'Angleterre, connu sous le nom de Chevalier de Saint-Greorge; & 6. *Marie-Magdelaine* Sobieska, née le quatriéme août 1704, morte aussi-tôt après avoir reçu le batême. * *Mémoires du tems.*

SOBOBA. *Voyez* TSOBE'BA.

SOBRARBE, petite contrée d'Espagne dans l'Aragon. Elle est du côté de la Catalogne & des Pyrénées, au dessous du Mont ou Col de Biels, au Septentrion de la ville de Balbastro. Les Latins la nomment *Sobrarbia*, *Subrarbia* & *Subrarbium*. C'est un païs raboteux, qui a eu titre de Royaume, & dont Ainsa étoit la capitale. Lorsque Pélage se signaloit dans les Asturies contre les Maures, qui avoient envahi l'Espagne, Garcias Ximénès s'étoit fait nommer Roi de Sobrarbe. Les avantages qu'il remporta sur eux en plusieurs occasions, lui donnérent beaucoup de réputation. Avec six cens hommes il en défit un grand nombre, & conquit toutes les petites places, qui étoient voisines des Pyrénées. Il épousa *Erme*, & en eut *Garcie Inigo*, qui lui succéda en 758, & qui s'étant emparé de Pampelune, que Charlemagne avoit démantelée, & dont il rétablit les fortifications, prit le titre de Roi de Pampelune. Il soumit à sa domination toute la Navarre, d'où il chassa entiérement les Maures. Ce Prince régna quarante-quatre ans. Son fils Fostan, qui lui succéda, épousa *Tise*, fille de *Galiud*, Comte d'Aragon, veuve de Dom *Bernard* Barcino, & belle-mére de Zénofre, Comte de Barcelone. Fostan battit les Maures en plusieurs rencontres, & leur enleva diverses places. Il mourut en 824, après un régne de treize ans, & Dom Sanche, son fils & son successeur, acheva de délivrer ce Royaume de la servitude des Maures. Il porta le sceptre dix-sept ans, & le laissa à Ximénès, son fils, qui commença de régner en 832. Ximénès épousa *Marie*, & en eut *Inigo*, qui parvint à la Couronne. Ce Prince fut le prémier qui prit le titre de Roi de Navarre. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S O C.

SOCACHOUF, qu'on écrit SOCHACZOW, est une ville de la Basse Pologne, dans le Palatinat de Rava. Elle est de bois, & a été rétablie sur la fin du XVII siécle. Elle est située entre la ville de Gonbin, d'où elle est éloignée de cinq lieues, & celle de Bloignée à la distance de quatre lieues. Elle est près d'une petite riviére sur le bord d'une plaine élevée en terrasse, au pié de laquelle cette riviére fait une petite isle entre deux agréables canaux, qui ont chacun un petit pont de bois. Au delà de cette ville, & sur la terrasse dont elle occupe le rideau, commencent ces grandes & belles plaines, qui s'étendent jusqu'à la Vistule par un espace de huit grandes lieues. * *Mémoires du Chevalier de* Beaujeu.

Les villes que le Chevalier de Beaujeu appelle *Gonbin* & *Bloignée*, ont dans les Cartes les noms de *Gabin* & de *Blonicz* ou *Blonic*.

SOCCON, SOCION. *Voyez* SOTION.

SOCH. *Voyez* SOCHO.

SOCHIS, ou plutôt SOTHIS selon les Manuscrits, Roi d'Egypte, fit ériger en l'honneur du Soleil, quatorze Obélisques de marbre, ayant tous quarante-huit coudées de haut, à Héliopolis, capitale de son Royaume. Ce *Sochis* ou *Sothis*, est apparemment le même que SE'THOSIS. * Pline, *l.* 36. *c.* 8.

SOCHO, SOCO ou SÇE'CU, ville au septentrion de la Tribu de Juda, fut rebâtie par Héber fils de Caleb; & c'est de là, selon quelques-uns, qu'Héber est appellé *pére de Socho*, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 18. Il y avoit un autre lieu de ce nom dans la Tribu d'Ephraïm. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 22.

SOCHOT. *Voyez* SUCCOTH.

* SOCJA ou SE'CHIA, fils de Sçaharajim, eut pour mére Hodès. Il étoit Israëlite de la Tribu de Benjamin. Il en est parlé, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 9.

SOCIE'TE' ROYALE de Londres. *Voyez* LONDRES.

SOCIN (Marianus) célébre par la connoissance du Droit qu'il enseigna, & sur lequel il écrivit avec succès, naquit à Sienne le quatriéme septembre 1401. Le Pape Pie II, vers lequel ses Citoyens le députérent, lui donna des marques d'estime, & le déclara Avocat consistorial. On peut voir dans les lettres de ce Pape quelle estime il faisoit de Socin, qui mourut à Sienne le 31 septembre 1467, & laissa, entre autres enfans, BARTHE'LEMI qui suit. * Bayle, *Dict. Critiq.*

SOCIN (Barthélemi) ne fut pas moins habile Jurisconsulte que son pére, & enseigna le Droit en plusieurs Académies d'Italie, changeant assez souvent de Chaire. Il étoit né à Sienne le 25 mars 1437. Sur la fin de ses jours une paralysie qui lui étoit tombée sur la langue, le contraignit de se donner à la profession d'Avocat consultant. Il mourut à Sienne l'an 1507, âgé de 70 ans, tellement appauvri par ses débauches, qu'il le fallut enterrer aux dépens du public. On a ses Consultations recueillies en quatre volumes, avec celles de son pére, & imprimées à Venise l'an 1579. * Bayle, *Dict. Crit.*

SOCIN (Marianus) petit-fils du précédent, naquit à Sienne le 25 mars 1482, & y prit le bonnet de Docteur en droit l'an 1521. Après avoir professé le Droit avec beaucoup de gloire dans sa patrie, à Padoue, & à Bologne, il mourut le 19 août 1556, dans la 74 année de son âge, accablé par la violence des remédes dont il s'étoit servi pour se guérir d'une maladie, causée par son incontinence. Il eut treize enfans, dont plusieurs lui survécurent, savoir, *Celse*, *Philippe*, *Camille*, *Alexandre*, & LE'LIE qui suit. * Bayle, *Dict. Crit.*

SOCIN, (Lælius ou Lélie) fils du précédent & prémier Auteur de la Secte Socinienne, naquit à Sienne en 1525. Ayant été destiné au Droit par son pére, il commença de bonne heure à chercher les fondemens de cette Science dans la parole de Dieu. Par cette étude il se dégoûta de la Communion Romaine. Il commença à conférer sur les matiéres de Religion l'an 1546, avec plus de quarante personnes. Ils s'assembloient en secret sur les terres des Vénitiens, & revoquoient principalement en doute le Mystére de la Trinité, & celui de la Satisfaction de Jesus-Christ. Comme Lælius souhaitoit de connoître par lui même le sens de l'Ecriture, il étudia le Grec, l'Hébreu, & même l'Arabe, & sortit promtement d'Italie pour se rendre dans des païs Protestans. La crainte contribua à cette retraite, sachant qu'on ne souffroit pas dans sa patrie, les sentimens particuliers en matiére de Religion. Il commença à voyager l'an 1547, & il employa quatre années à voir la France, l'Angleterre, le Païs-Bas, l'Allemagne, & la Pologne; & puis il se fixa à Zurich. Il se fit connoître aux plus savans hommes de ce tems-là, qui lui témoignérent, par les lettres qu'ils lui écrivirent, l'estime qu'ils avoient conçue pour lui; mais comme il leur fit connoître, par les doutes qu'il leur proposoit, qu'il se laissoit gagner par l'hérésie Arienne ou Photinienne, il se rendit fort suspect. Calvin lui donna de bons avis là-dessus en 1552. *Quod pridem testatus sum*, lui écrivoit ce Réformateur, *serio iterum moneo, nisi hunc quærendi pruritum mature corrigas, metuendum esse, ne tibi gravia tormenta accersas.* Socin profitant de cet avertissement, & plus encore du supplice de Servet, ne découvrit ses pensées qu'avec prudence, & se gouverna avec tant d'adresse qu'il vécut parmi les ennemis capitaux de ses opinions, sans en être maltraité. Il trouva quelques Disciples qui goûtérent ses sentimens. C'étoient des Italiens, qui erroient en Allemagne & en Pologne. Il communiqua aussi ses erreurs à ses parens, par des Ecrits qu'il leur fit tenir à Sienne. Il fit un voyage en Pologne après la mort de son pére, arrivée en 1556, & obtint du Roi quelques lettres de recommandation auprès du Doge de Venise, & auprès du Duc de Florence, afin qu'il pût faire sûrement à Venise le séjour que ses affaires demandoient, pour recueillir la succession de son pére. Ce voyage de Pologne tombe vers l'an 1558. La famille de Socin fut dans ce tems-là dispersée, parce qu'elle étoit suspecte d'hérésie. Lælius retourna à Zurich, où il mourut le 16 de mars de l'an 1562. Zanchius témoigne que Lælius Socin voulut lui insinuer ses erreurs, non pas en les soutenant formellement, mais en les proposant comme des doutes; c'étoit, *dit Zanchius*, un homme qui savoit fort bien le Grec & l'Hébreu, & fort réglé dans ses mœurs. Lælius a composé une Paraphrase du prémier chapitre de Saint Jean. Il fit un Dialogue en 1554, contre l'Ecrit que Calvin avoit publié touchant le droit de faire mourir les Hérétiques. Il fut imprimé en Hollande en 1612, & l'année suivante il fut traduit en Flamand & imprimé dans le même païs. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

SOCIN (Alexandre) dit *le Jeune*, fils de *Marianus*, II. du nom, & pére de *Fauste* Socin, dont nous parlerons dans l'article suivant, reçut à Sienne le bonnet de Docteur en Droit l'an 1530. Il professa le Droit à Padoue pendant quelque tems; mais il fut obligé de quitter cet emploi à cause des brouilleries qu'il eut avec quelques-uns de ses Confréres, & de revenir à Sienne, où il enseigna publiquement. Il alla à Macérata en 1540, pour y professer le Droit dans la nouvelle Académie que l'on venoit d'y fonder. Il ne l'exerça pas long-tems; car il y mourut le 26 avril 1541. Il avoit épousé *Agnès* Pétrucci, fille de *Burgesio* Pétrucci & de *Vittoria* Piccolomini. Il eut de ce mariage FAUSTE qui suit. * *Vita Fausti Socini.* Pancirolle. Bayle, *Dict. Crit.*

SOCIN (Fauste) neveu de *Lélie*, & fils d'*Alexandre*, a été Chef des Sociniens ou Unitaires, & étoit né à Sienne le cinquiéme décembre 1539. Il fut corrompu, aussi-bien que plusieurs de ses parens, par les lettres de son oncle Lélie; & pour éviter les poursuites de l'Inquisition, il se retira en France. Dans le tems qu'il étoit à Lyon, âgé pour lors de 20 ans, il apprit la mort de Lélie, dont il alla recueillir les papiers à Zurich; & de là il s'en alla en Italie, où il passa douze ans à la Cour du Duc de Florence, d'où il se retira en Allemagne l'an 1574, & s'arrêta à Bâle pendant trois ans, où il étudia la Théologie. Il disputa à Zurich l'an 1578, contre François Pucci. Appellé en Transsylvanie par Blandrata, il s'y rendit: on le soupçonna d'y avoir eu part par ses conseils, au supplice de François David. Il se retira l'an 1579, & souhaita d'entrer dans la Communion des Unitaires, qui le rejettérent assez durement; il ne laissa pas d'écrire en faveur de leurs églises. Il fit paroître aussi en ce tems-là son livre *de Magistratu* contre Jacques Paléologue, & il y condamna vivement la prise d'armes des Sujets contre leurs Princes, sous prétexte d'obtenir la liberté de conscience: cependant ce livre fournit à ses ennemis un prétexte pour irriter le Roi de Pologne contre lui; ainsi, après quatre ans de séjour dans Cracovie, il se refugia chez Christophle Morstein, Seigneur de Paulikow, Polonois. Il y vécut plus de trois ans sous la protection de plusieurs Seigneurs du Royaume, & épousa mê-

même une fille de bonne Maison, laquelle mourut en 1587, & dont il eut *Agnès* Socin, qui fut mariée dans la suite à *Stanislas* Wiszowati, Seigneur Polonois. La même année il se vit privé de son patrimoine par la mort de François de Médicis, Grand Duc de Florence, qui jusques là lui en avoit permis la jouïssance. Etant retourné à Cracovie, il y resta jusqu'en 1598, qu'il y courut risque de la vie par une émotion populaire: sa maison fut pillée; on lui enleva quelques-uns de ses Manuscrits, & il fut fort maltraité. Craignant une pareille insulte, il se retira dans un village nommé *Luclavie*, & éloigné d'environ dix milles de Cracovie, chez Abraham Blanski, Gentilhomme Polonois, où il passa le reste de ses jours, & où il mourut le troisiéme mars 1604, âgé de 65 ans. Il ne se contenta donc pas de rejetter les Dogmes de l'Eglise Catholique, que les Calvinistes & les Luthériens avoient déja rejettez; il entreprit l'examen de tous les autres que les Calvinistes avoient retenus, & même de ceux de son oncle. Il prétendoit que les Ariens avoient trop donné à Jesus-Christ; & se déclara nettement Samosaténien & Photinien, soutenant que Jesus-Christ n'étoit qu'un pur homme, qui n'avoit point eu d'existence avant la naissance de Marie, c'est à dire, qu'il nia ouvertement ce qu'on appelle la préexistence du Verbe. Il soutenoit que le Saint Esprit n'étoit point une personne distincte; & qu'ainsi il n'y avoit que le Pére qui fût véritablement & proprement Dieu, à l'exclusion du Fils & du Saint Esprit. Il avouoit néanmoins que le nom de Dieu a été donné à Jesus-Christ par l'Ecriture; mais il avançoit que ce n'étoit pas au même sens qu'au Pére, & que ce terme appliqué à Jesus-Christ ne signifie autre chose, sinon que Dieu le Pére, seul Dieu par essence, lui a donné une puissance souveraine sur toutes les créatures, & l'a rendu par là adorable à tous les hommes & à tous les Anges. Ceux qui ont lu ses Ecrits savent quelles interprétations violentes il a été contraint de donner à l'Ecriture, pour l'ajuster avec ses opinions, & sur tout au commencement de l'Evangile de saint Jean. Il n'a pas craint même d'avoir recours à un voyage de Jesus-Christ au ciel après son batême: voyage qu'il a inventé exprès, afin d'expliquer ce passage de l'Evangile, où Jesus-Christ dit lui-même qu'il est descendu du Ciel, *Nemo ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo*. Il anéantit la rédemption de Jesus-Christ, & réduisit ce qu'il a fait pour sauver les hommes, à leur avoir enseigné la vérité, à leur avoir donné des exemples de vertus héroïques, & à avoir scêllé sa Doctrine par sa mort. Le Péché originel, la Grace, la Prédestination absolue, passent chez lui pour des chiméres; les Sacremens sont de simples cérémonies, sans efficace. Comme il trouvoit encore quelque chose d'incommode à l'esprit humain, dans la présence de Dieu & l'immensité de l'être divin, il a trouvé bon de renfermer Dieu dans un coin du ciel, & de ne lui attribuer que la prescience des effets nécessaires. On met encore au nombre des opinions Sociniennes, celle de la mort & de la résurrection des ames, c'est à dire, que quelques-uns de ses Sectateurs ont voulu que les ames mourussent avec le corps, & qu'elles ressuscitassent avec le corps, pour recevoir leur jugement; avec cette différence, que les Justes ressuscitez seront établis dans la possession d'une félicité éternelle; & les méchans seront condamnez à un feu, qui sera à la vérité éternel; mais qui ne tourmentera pas éternellement les ames & les corps des méchans, & qui consumera & les corps & les ames après un certain tems proportionné à leurs crimes. Il est bien clair que selon cette idée, il faudroit dire que le Christianisme auroit été éteint dès son commencement, & que la Doctrine de Jesus-Christ n'auroit été entendue de personne jusques à Fauste Socin; puisqu'il est constant qu'aucun Chrétien n'a jamais formé cet assemblage d'opinions. Mais les Sociniens ne s'embarrassent pas beaucoup de ces conséquences, parce qu'en proposant ces dogmes, ils ne les proposent pas pour la plûpart comme nécessaires au salut, & qu'ils réduisent les points qu'ils supposent fondamentaux, à un si petit nombre, que presque tous les Hérétiques, & anciens & nouveaux, y peuvent prétendre. Au reste, quoique Fauste Socin ait surpassé tous les Hérétiques de ce tems-ci par le nombre de ses erreurs, il a donné peu de prise sur lui du côté de ses mœurs. Sa maniére d'écrire est élégante & honnête, & très-éloignée de l'emportement de Calvin; mais il ne s'étoit jamais appliqué à l'étude de la Philosophie & de la Théologie Scholastique. Il avoit seulement appris quelque chose de la Dialectique, mais fort tard; & quoiqu'il n'en eût point d'autre connoissance que celle qu'il avoit puisée dans l'Ecriture entendue à sa maniére, & dans les Ecrits de son oncle, il s'érigea en Réformateur. Aussi quelques-uns de ses fréres les Unitaires ne pouvant le souffrir, le traitérent de brouillon, d'emporté & de médisant. Ils lui reprochérent qu'il écrivoit avec trop de précipitation, & qu'il avoit trop de confiance en lui-même: c'est ce qui paroît par la lettre que Scarcialupus lui écrivit l'an 1581, & qui est imprimée parmi les Ouvrages de Socin. Il avoue lui-même, dans sa réponse à Scarcialupus, qu'il n'a étudié sous aucun Maître, & qu'il n'a point eu d'autres secours que les Ecrits de son oncle. Quelques-uns de ses Confréres s'opposérent à ses nouveaux Paradoxes, qu'ils regardoient comme des opinions horribles & contraires à la Parole de Dieu. Voici ce que Niemojévius lui reproche dans une lettre, qu'il lui écrivit l'an 1587, *Non sine mœrore, ne quid gravius addam, incidi inter legendum in quoddam paradoxon Scripturæ Sacræ contrarium, at plane horrendum, dum Christum in morte, sive in Cruce sacrificium obtulisse pernegas.* Avant qu'on eût fait le Recueil des livres qui sont dans la Bibliothéque des Fréres Polonois, il étoit difficile de recouvrer les Ouvrages de Fauste Socin, qui ont été imprimez à la tête de cette Bibliothéque en deux tomes *in folio*. Le premier tome contient ses explications sur quelques endroits de l'Ecriture, & ses Ouvrages didactiques, dont voici les titres, *Explicatio Concionis Christi, quæ habetur capite quinto, sexto & septimo apud Matthæum; Explicatio primæ partis primi capitis Evangelistæ Joannis; Explicatio de loco Pauli in Epistola ad Romanos capite septimo, in qua id præcipue quæritur, utrum Apostolus illic sub sua ipsius persona de seipso jam per Christi personam regenerato, nec ne, loquatur; Explicatio variorum Scripturæ locorum; Commentarius in Epistolam Joannis.* Après cela suivent dans ce premier tome, ses Ouvrages didactiques, savoir; un livre intitulé, *De Auctoribus Scripturæ Sacræ*; & ces autres, *Prælectiones Sacræ; De Ecclesia varii Tractatus; Epistolæ ad Amicos; Elenchi Sophistici; Institutio Religionis Christianæ.* De plus, un Ouvrage intitulé, *Quod Regni Poloniæ & magni Ducatus Poloniæ homines, vulgo Evangelici dicti, qui solidæ pietatis sunt studiosi, omnino deberent se illorum cœtui adjungere, qui in iisdem locis falso atque immerito Ariani vocantur; De Baptismo Disputatio; De Cœna Domini brevis Tractatus; Fragmenta duorum Scriptorum.* Il paroît dans tous ces Ouvrages beaucoup plus de subtilité & de raffinement que de jugement & de solidité. Cet homme s'étoit fait à sa maniére, un plan de Religion, sur lequel il s'est réglé, & auquel il rapporte toutes ses explications de l'Ecriture. Le second tome de ses Ouvrages contient ses Ecrits polémiques, dont voici les titres, selon qu'ils sont marquez à la premiére page de ce tome. *Contra Palæologum de Magistratu; De Christo Servatore contra Covetum; De Statu primi Hominis ante lapsum; De Natura Christi; Contra Assertiones Theologicas Collegii Posnaniensis; Miscellanea Sacra, contra Erasmum Joannis; Contra Weikum; Breves Tractatus; Contra Eutropium; Contra Christianum Franken; Contra Franciscum Davidis.* Il est bon de remarquer que la plupart de ses Disputes sont contre des Anti-Trinitaires, qui ne conviennent point avec Socin dans des points de Religion de très-grande importance. * Henri Sponde. Florimond de Raimond. Hoornbeek, *Summa Controvers. de Socinianismo.* Consultez encore sur les articles des Socins, Æneas Sylvius, *in Epist.* Pancirolle, *de Claris Legum Interpr. l.* 3. *Biblioth. Antitrinitar. Vita Fausti Socini.* Bayle, *Dict. Crit.* M. Simon. Le Pére Athanase, *Histoire du Socinianisme.*

SOCINIENS. *Voyez* UNITAIRES, & FRERES POLONOIS. Depuis que ceux de cette Secte ont été chassez de Pologne dans une Diéte générale, par un Arrêt public l'an 1660, ils se sont retirez en Prusse & dans la Marche de Brandebourg, où ils sont à présent; mais en petit nombre. C'est depuis ce tems-là principalement, qu'ils se sont faits connoître par leurs Ouvrages; qui étoient très-rares, & qui ont été la plupart réimprimez en Hollande: plusieurs même qui étoient écrits à la main, y ont été imprimez. On dit que parmi ceux que l'on nomme *Collegiantes* en Hollande, il y en a beaucoup qui sont tombez dans leurs sentimens. Ils se plaignent de ce qu'ils sont odieux à la plupart des Chrétiens, pour soutenir la vérité & la gloire d'un seul Dieu, Pére de Jesus-Christ. Ils protestent qu'ils sont confirmez dans leur créance par la lecture continuelle qu'ils font des livres sacrez. Ils conjurent & supplient ce grand Dieu, dit M. Stoupp, s'ils sont dans l'erreur, de la leur découvrir, afin qu'ils y renoncent, & qu'ils donnent gloire à la vérité. Leur converſation, ajoûte-t'il, est sainte & sans reproche, autant que les hommes en peuvent juger par ce qu'ils en voyent. Ils s'occupent entiérement à la lecture de la Bible. Dans les assemblées qu'ils font, tous ceux qui s'y trouvent ont la liberté de parler. Un d'entre eux commence un chapitre de l'Ecriture, & quand il a lu quelques versets, où il y a un sens complet, celui qui lit & ceux qui écoutent, disent leur sentiment, s'ils le trouvent à propos, touchant ce qui a été lu.

Cette Secte a fleuri longtems en Pologne. Sigismond Auguste y avoit accordé la liberté de conscience aux Sectes qui s'étoient séparées de l'Eglise Catholique; & à l'abri de cette indulgence les Sociniens ou Unitaires, se mêlérent avec les Protestans, jusqu'à ce que ceux-cy ayant connu les erreurs de ceux-là, ils ne voulurent plus de communication avec eux. Ces nouveaux Sectaires ainsi chassez, ne laissérent pas de s'établir des églises à Cracovie, à Lublin, à Novogrod & autres grandes villes, & d'autres à la campagne chez des Gentilshommes. Ils firent de la ville de Cracovie leur métropole; ils y érigérent un Collége, y dressérent une Imprimerie, & y tinrent tous les ans leur Synode. Cet état de prospérité dura jusqu'en 1638, que les Ecoliers Sociniens ayant brisé une croix qui étoit sur le grand chemin, la Diéte de Varsovie ordonna que ce Collége fût démoli, l'église fermée, l'Imprimerie détruite, & bannit les Ministres & les Régens, ce qui fut exécuté. Quelque tems après, les Juges de Lublin ruïnérent le temple de Kiselire & celui de Bérése dans la Volhynie, parce que les Ministres de Cracovie & les Suppôts du Collége s'y étoient refugiez. La Diéte de 1647 bannit Jonas Slichtingius, pour avoir pubié un livre intitulé, *Confessio Christiana*, & l'Ouvrage fut brûlé par la main du Bourreau. Il leur resta pourtant plusieurs lieux d'exercice jusqu'en 1658. Alors on découvrit que ces Sectaires étoient d'intelligence avec Ragotski, Prince de Transsylvanie, qui attaquoit la Pologne d'un côté, pendant que les Suédois y entroient de l'autre à main armée. Cette découverte fit prendre la résolution à la Diéte de Varsovie, d'extirper entiérement du Royaume cette abominable Hérésie. Ils firent donc une Loi, par laquelle l'Arianisme fut proscrit; & les Ariens & Sociniens compris sous le même nom, furent obligez d'abjurer leurs erreurs, ou de sortir de tout le Royaume dans deux ans, qu'on leur donna pour vendre leurs biens. Cette Loi fut confirmée depuis dans les autres Diétes générales, & fut exécutée à la rigueur.

Ces Hérétiques ont aussi fait plusieurs tentatives pour s'établir en Hollande. La premiére est attribuée à Erasme-Jean, Recteur du Collége à Anvers, qui publia l'an 1585, un Ouvrage où il ne mit pas son nom, & qui avoit pour titre *Antithesis Doctrinæ Christi & Antichristi, de vero Deo.* Zanchius le refuta l'année suivante. La seconde fut celle de Corneille Daems, Jurisconsulte de Malines, qui se transporta de Ter-Goude, lieu de

sa résidence, à Utrecht, pour y semer quelques Traitez de Socin en manuscrit: les Magistrats voulurent le faire arrêter, mais il prit la fuite. La troisiéme fut celle d'Ostorode & de Vaidove, qui vinrent de Pologne à Amsterdam l'an 1598, avec quantité de livres Sociniens, qu'ils commencérent à faire traduire en Flamand. Les Magistrats leur commandérent de se retirer; leurs livres condamnez par les Théologiens de Leyde, furent brûlez par ordre des Etats Généraux; & l'on ne donna que dix jours à ces deux Polonois pour sortir hors des Provinces-Unies. En 1617, Adolphe Vénator fut rélégué dans une isle, pour avoir fait un Ouvrage qui sentoit le Socinien. Cependant le Schisme des Arminiens a depuis favorisé l'entrée du Socinianisme dans la Hollande; car ils n'ont pas refusé la communion ecclésiastique à ceux qui en font profession. Il faut pourtant convenir que les Magistrats & les Synodes se sont élevez en différens tems contre les Sociniens; & en 1653, il fut fait par les Etats un Edit violent pour les expulser des terres de leur obéïssance. Ragotski ne les épargna pas non plus dans la Transsylvanie; cependant ils n'ont pas laissé de se multiplier dans ces différens païs, & l'on dit qu'il y en a beaucoup dans les Provinces-Unies. Ce qui est heureux pourtant, c'est qu'il n'y a aucun Prince, ni aucun Etat, qui en ait fait profession publique. * M. Stoupp, *Relig. des Hollandois*. Bayle, *Dict. Crit.*

SOCINISME ou SOCINIANISME. *Voyez* l'article de SOCIN.

* SOCKAL, ville de Pologne, dans la Russie Noire selon Sanson, ou Russie Rouge selon d'autres. Elle est dans le Palatinat de Belcz, sur la rive droite du Bug, à l'est de la ville de Belcz, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. En 1703, les Suédois s'en rendirent les maîtres, & y firent un butin de plus de douze millions de florins de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SOCO. *Voyez* SOCHO.

* SOCOA, port de mer, en France, dans le païs de Labourd ou des Basques, entre Bayonne & S. Jean de Luz. En 1636, les Espagnols s'en emparérent & y firent quelques ouvrages de fortification; mais ils l'abandonnérent quelques semaines après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SOCOLOVIUS (Stanislas) Polonois, qui florissoit en 1581, a écrit sur les trois premiers Evangélistes; & ses Ouvrages furent imprimez à Cracovie en 1591. Starovolski dit que c'étoit un homme d'un grand esprit, & qui savoit bien le Latin & le Grec. Il traduisit en Latin les Actes entre Jérémie Patriarche de Constantinople, & les Théologiens de Wittenberg, & les intitula *Censura Orientalis Ecclesiæ*: il y ajoûta des Notes, & les dédia au Pape Grégoire XIII. Trois ans après, ces Théologiens ayant publié ces mêmes Actes en Grec & en Latin, Socolovius y fit une réponse, & y ajoûta la sentence définitive du Patriarche Jérémie. * De Thou, *Hist. l.* 73.

SOCONUSCO, petite province de l'Amérique méridionale, qui a pour limites vers le Levant, Guatimala proprement dite; vers le nord, Véra Paz; & du côté du Couchant, Técoantépec, dernier quartier de la Nouvelle Espagne. Elle a environ trente-cinq lieues de long, & un peu moins de large, & elle s'étend le long de la côte de la Mer du Sud. Il n'y a qu'une seule place, habitée par les Espagnols. Elle se nomme *Guevetlan*, en langage du païs, & fut bâtie par Pédro de Alvarado, lorsqu'il étoit Gouverneur de cette province. Il y a fort peu d'Espagnols, qui y demeurent à cause que les naturels du païs sont fort arrogans, & même cruels, par la confiance qu'ils ont en leurs richesses, qu'ils aquiérent aisément par le grand trafic du cacao, que la proximité de la mer leur fait faire avec beaucoup de commodité dans les plus riches provinces de la Nouvelle Espagne. Ils ne laissent pas de payer tribut aux Espagnols. Le terroir n'est pas mauvais, & rapporte assez bien ce qu'on y séme, à l'exception du froment. La province de Soconusco est sujette à de fréquentes tempêtes & à de fort grandes pluyes, depuis avril jusqu'en septembre. Il y descend des montagnes une telle quantité de torrens & de ruisseaux, que tous les chemins en étant couverts, ceux qui veulent aller de Nicaragua & autres provinces Orientales, vers la Nouvelle Espagne, sont contraints de se détourner ailleurs, quoique le chemin soit beaucoup plus court dans les autres mois par cette province. * Laët, *Description des Indes Occidentales, l.* 7. *c.* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SOCOTH ou SUCCOTH, premier campement des Enfans d'Israël, quand ils eurent quitté Ramessès. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 5. Ce mot Hébreu signifie des *tentes*, & c'est aussi le nom du lieu où Jacob, revenant de Mésopotamie, rencontra son frére Esaü. Il y resta une ville de ce nom, qui étoit de la Tribu de Gad. Elle subsistoit encore du tems de saint Jérôme, qui en fait mention sous le nom de *Sacoth*. * Saint Jérôme, *de Locis Hebraïcis*.

SOCOTH-BE'NOTH, idole des Babyloniens, dont il est fait mention, II. ou IV. *Rois, ch.* 17. *v.* 30, fut apportée en Palestine par les peuples que Salmanazar transporta dans le païs de Samarie. Ce nom signifie *les tentes des Filles*. Les Rabbins prétendent que cette idole étoit la figure d'une poule avec ses petits; & Seldénus assure que c'est le nom d'un temple dédié à la Vénus de Babylone, où les Filles s'assembloient. * Rabbi David Kimchi. Rabbi Salomon Jarchi. Seldenus, *de Diis Syris*.

Quelques passages montreront pourquoi le temple de Vénus a été nommé *le Tabernacle des Filles*. Voici ce qu'en dit Hérodote. ,, Il y a une sale coutume entre les Babyloniens, c'est que toutes leurs femmes sont obligées une fois, dans leur vie, de s'exposer dans le temple de Vénus, & de se prostituer à quelque Etranger. Celles qui sont riches & qui ne veulent pas coucher avec des Etrangers, se tiennent devant le temple de la Déesse, dans leurs chariots, sous des lieux voûtez, & leurs domestiques sont derriére elles. Mais la plupart font ceci. C'est qu'elles sont assises dans le temple de Vénus, ayant les temples couronnées de bouquets, & de guirlandes, les unes s'en vont, & les autres viennent. Il y a des allées qui sont distinguées par des cordeaux, & qui vont de tous côtez où les Etrangers se proménent pour voir ces femmes, & choisir celles qui leur plaisent. Quand une fois elles ont pris place dans le temple, elles n'oseroient plus retourner chez elles que quelque Etranger ne leur ait jetté une piéce d'argent dans le giron, & ne les ait emmenées avec lui hors du temple, pour coucher avec elles. Or il faut que cet Etranger, en donnant l'argent, dise, *J'invoque la Déesse Mylitta pour toi*; (car les Assyriens appellent Vénus *Mylitta*.) Il n'est pas permis de rejetter cet argent, quelque petite que soit la somme, parce qu'on le destine à un usage sacré. Il n'est pas permis non plus à une femme de refuser un Etranger, il faut qu'elle suive celui qui le premier lui présente de l'argent. Quand une femme a couché avec un Etranger, elle est réputée avoir fait ce qu'il falloit pour se rendre la Déesse favorable, & elle s'en retourne chez elle. Après cela elle est chaste, & pour rien du monde on n'obtiendroit d'elle une semblable faveur. Celles qui sont belles ne demeurent pas longtems dans le temple. Mais les laides sont obligées d'y faire un long séjour, avant que de pouvoir satisfaire à la Loi, & quelquefois il faut que ces pauvres créatures attendent là jusqu'à trois ou quatre ans. Dans l'Isle de Chypre il y a une Loi fort semblable. " Strabon rapporte la même chose en moins de termes. ,, C'est la coutume, *dit-il*, de toutes les femmes Babyloniennes, d'avoir affaire avec quelque Etranger. Elles viennent à lui en foule & fort ornées, chacune étant couronnée d'une guirlande, & celui des Etrangers qui veut jouïr de l'une d'elles lui jette de l'argent dans le giron, & couche avec elle l'emmenant hors du temple: cet argent est consacré à Vénus. " C'est à cette pratique infame qu'on rapporte encore ce que dit Baruch, *ch.* 6. *v.* 42 *&* 43. * Jurieu, *Hist. des Dogmes, &c. p.* 690 *& suiv.* Rabbi David Kimchi. Rabbi Salomon Jarchi. Seldenus, *de Diis Syris*.

SOCQUIA, anciennement *Badeos*, autrefois ville considérable de l'Arabie Heureuse, n'est maintenant qu'un bourg, situé sur la Mer Rouge, à trente lieues de Médine vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOCRATE, Philosophe, fils de *Sophronisque*, Sculpteur, & de *Panagérète*, sage-femme, étoit Athénien, de la Tribu Alopécide, & naquit la quatriéme année de la LXXVII Olympiade, & l'an 469 avant Jesus-Christ. Il étudia sous Anaxagoras & Archélaüs, & en diverses occasions il donna des marques de son courage, en combattant pour la défense de sa patrie. Il fit deux campagnes, & dans toutes les deux, quoique malheureuses pour son parti, il paya de sa personne, & montra qu'il avoit du courage. Dans l'une il sauva la vie à Xénophon, qui étant tombé de cheval en faisant la retraite, auroit été tué par les ennemis, si Socrate le chargeant sur ses épaules, ne l'eût tiré de la mêlée & porté durant plusieurs stades, jusqu'à ce que le cheval, qui s'étoit échappé, eût été repris. C'est Strabon qui rapporte ce fait. Dans l'autre, les Athéniens ayant été entiérement défaits & mis en fuite, il fut le dernier à faire la retraite, & montra si bonne contenance, que ceux qui poursuivoient les fuyards n'eurent jamais l'audace de l'attaquer. C'est le témoignage que lui rend Athénée. A ces deux expéditions près, Socrate ne sortit pas d'Athénes. Après avoir abandonné l'étude de la Physique, il s'attacha entiérement à la Morale, & cultiva cette partie de la Philosophie, que les autres avoient ou ignorée ou négligée. Critias & Chariclès, deux des trente Tyrans, choquez de ce que Socrate reprenoit leur violence, lui défendirent de converser avec les jeunes gens au dessous de trente ans. Diogéne Laërce prétend que ce Philosophe fut marié deux fois, mais des deux femmes qu'il lui donne, il n'y a que Xantippe qui soit bien connue, de laquelle il eut un fils nommé *Tamproclès*. Socrate disoit au sujet de Xantippe, qu'il l'avoit prise parce qu'il étoit persuadé que s'il pouvoit parvenir à souffrir sa mauvaise humeur, il ne trouveroit plus rien qui lui fût insupportable. Socrate prétendoit avoir un Génie qui le dirigeoit par des inspirations secrettes en certaines occasions. Platon, Xénophon, & d'autres anciens Auteurs en ont fait mention. Plutarque, Apulée, & Maxime de Tyr, ont fait chacun un livre exprès sur ce Génie. Socrate étoit modéré, sobre, chaste, concerté dans ses actions, patient, & possédoit enfin toutes les vertus, qu'il s'étoit rendues naturelles. Il estimoit le repos comme la plus belle de toutes les possessions, & vouloit que la Science seule fût un bien, & l'ignorance un mal. Selon lui, les richesses & les grandeurs n'avoient rien d'honnête; au contraire, elles étoient une source de toutes sortes de maux. Il assûroit aussi qu'il ne savoit qu'une chose seule; c'est qu'il étoit tout à fait ignorant. L'Oracle le déclara l'homme de toute la Gréce le plus sage; mais quelques Auteurs croyent que cet Oracle n'est autre chose que la réputation générale qu'il s'étoit acquise par sa modération & par ses bonnes qualitez. Il disoit d'un Prince qui avoit beaucoup dépensé à faire un Palais, & n'avoit rien employé à se faire honnête homme, *qu'on couroit de tous côtez pour voir sa maison; mais que personne ne s'empressoit pour le voir*. Il recommandoit trois choses à ses Disciples, la sagesse, la pudeur & le silence. Voyant le massacre que faisoient les trente Tyrans, il dit à un Philosophe, *Consolons-nous de n'être pas, comme les Grands, le sujet des Tragédies*. Il disoit *qu'il n'y avoit point de meilleur héritage qu'un bon ami*. Un homme qui se connoissoit en Physionomie, ayant dit de lui, qu'il étoit brutal, impudique & ivrogne; il avoua qu'il avoit eu du penchant pour ces vices, mais qu'il s'en étoit corrigé par la raison. Il disoit ordinairement, *qu'on avoit grand soin de faire un portrait qui ressemblât, & qu'on n'en avoit point de ressembler à la Divinité, dont on est le portrait; qu'on se paroit au miroir, & qu'on ne se paroit point de la vertu*. Il ajoûtoit, *qu'il en est d'une mauvaise femme comme d'un cheval vicieux, auquel lors-*

qu'on est accoutumé, tous les autres semblent bons. Ses sentimens à l'égard de Dieu, étoient très-respectueux & très-raisonnables. Il se moquoit de la pluralité des Dieux du Paganisme: ce qui le fit accuser d'impiété par Anyte & Mélite, & condamner à boire du jus de ciguë. Lorsqu'on lui rapporta qu'il avoit été condamné à mort par les Athéniens: *Et eux*, dit-il, *par la nature. Mais c'est injustement*, dit sa femme: *voudrois-tu que ce fût justement*, reprit-il? Le jour qu'il devoit boire le poison, un de ses amis lui ayant envoyé une belle robe, *comment*, dit-il, *celle qui m'a servi pendant ma vie, ne me suffira pas à la mort?* Il mourut ainsi à l'âge de 78 ans, la première année de la XCV Olympiade, l'an 400 avant Jesus-Christ, Lachès étant Préteur d'Athénes. Les vertus & la fin de ce sage Philosophe lui ont attiré les Eloges de S. Justin Martyr, & de plusieurs Péres, qui ont été jusqu'à dire qu'ils ne desespéroient pas de son salut. Erasme s'est écrié trop hardiment dans un de ses Dialogues, qu'autant de fois qu'il lisoit la belle fin de Socrate, il ne pouvoit presque pas s'empêcher de dire, ô saint Socrate, priez pour nous: *vix mihi tempero quin dicam, sancte Socrates, ora pro nobis*. Les Athéniens ayant permis aux hommes d'avoir deux femmes, Socrate, *dit M. Prideaux*, fut un des premiers qui profita de cette liberté. Il prétend sur le témoignage de Diogéne Laërce & de Porphyre, que Myrto n'étoit pas meilleure que Xantippe, & qu'elles exerçoient le bon Socrate & par leur langue & par leurs coups. * Platon. Xénophon. Diogéne Laërce, *Vitæ Philos. l.* 2. Diodore, *l.* 14. Aristide. Plutarque. Eusébe, &c. citez par La Mothe-Le-Vayer, *de la Vertu des Payens*, *partie* 2. Erasme, *in Convivio Relig.* Naudé, *Apologie des Grands Hommes*, *soupçonnez de Magie.* Charpentier, *Vie de Socrate. Abbregé des Vies des anciens Philosophes*, *en* 1727. *p.* 117. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 270.

SOCRATE, de Rhodes, vivoit apparemment sous l'empire d'Auguste, vers la première année de l'Ere Chrétienne, & écrivit trois livres des Guerres Civiles, dont le dernier est cité par Athénee, *l.* 4. Vossius croit qu'il pourroit être celui que le même Athénée allégue, comme Auteur des deux autres Traitez, *l.* 3 & 9. * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2.

SOCRATE, Auteur d'une Histoire d'Argos. Diogéne Laërce & Plutarque en font mention. * Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2 & 3.

SOCRATE, dit *le Scholastique*, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, apprit à Constantinople la Grammaire sous Ammonius & Helladius, qui étoient d'Alexandrie. Depuis il écrivit en sept livres une Histoire Ecclésiastique, qui commence ou finissoit celle d'Eusébe, c'est à dire, à Constantin, & qui s'étend assez avant jusques dans le régne de l'Empereur Théodose *le Jeune*. Photius le blâme d'être peu exact dans son stile, & moins encore dans l'exposition des Dogmes ecclésiastiques. On l'accuse d'avoir été attaché aux erreurs des Novatiens; & en effet il est facile de découvrir son inclination pour cette Secte, toutes les fois qu'il a occasion d'en parler; car il loue excessivement les Evêques de ce parti, & reprend aigrement les Orthodoxes qui s'étoient opposez à leurs dogmes. * Libérat, *in Breviario*, *c.* 1. Cassiodore, *de Divin. Lect. c.* 17. Evagre, *l.* 5. *c.* 24. Photius, *Cod.* 28 & 30. Sigebert, *Catal. Viror. Illustr. c.* 10. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2.

SOCZOW, SUCZOW, SOCZOWA, SUCZOWA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Moldavie, sur le Séreth. Elle est au nord de Targorod, & à l'ouest de Jassy, à 15 lieues de la première & à environ 20 de l'autre.

SOD. SOE. SOF. SOG. SOH.

SODE'RE, ville dans l'Isle de Sura ou Cholmkil, l'une des Hébudes, au Couchant de l'Ecosse, est très-petite & peu considérable, quoiqu'elle ait été le Siége d'un Evêque.

* SODE'RINI. (Genès) Cet Abbé étoit sorti d'une famille illustre de Venise, & il s'y est fait beaucoup regretter à cause de sa piété & de son savoir, lorsqu'il mourut en 1716. Il s'étoit particuliérement appliqué à la Théologie, à la lecture des Péres, & à l'étude de la Morale Chrétienne. Comme tout son tems étoit partagé entre la priére & l'étude, il a laissé un assez grand nombre d'Ouvrages remplis de piété & de science ecclésiastique. * *Mémoires du tems.* Archimbault, *Piéces fugit. tome* 1. & *p.* 99 *des Nouv. Litter.*

* SODI, pére de Gaddiel, de la Tribu de Zabulon, lequel Gaddiel fut nommé de la part de sa Tribu, pour aller épier le païs de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 11.

SODI ou SUD, nom d'un fleuve dont il est parlé dans Baruch, & que l'on croit être l'Euphrate. * *Baruch*, *ch.* 1. *v.* 4.

SODOMA (Le) Peintre. *Voyez* GIOVAN ANTONIO d'AVERCELLI.

SODOME, suivant l'Hébreu *chaux & ciment*, ville de la Judée, étoit capitale de treize citez, qui furent submergées, selon Strabon, par un Lac formé d'un tremblement de terre, qui avoit aussi allumé quelques soufres & bitumes souterrains. Ce Lac fut depuis appellé *Asphaltite* ou *Mer Morte*, parce que les poissons n'y peuvent vivre. Ce même Auteur ajoûte que l'on montroit le circuit de cette ville, qui étoit, *dit-il*, de soixante stades, & que les cendres qui étoient sur les ruïnes produisoient des arbres qui portoient des fruits, dont l'extérieur étoit très-agréable, mais qui se réduisoient en poussiére très-menue & très-puante, aussi-tôt qu'on les touchoit. L'Histoire sainte rapporte autrement cette destruction; car elle ne met que cinq villes, lesquelles en punition des voluptez détestables des Habitans, furent abîmées & foudroyées du feu du ciel l'an du monde 2138, & 1897 avant Jesus-Christ. * *Genése*, *ch.* 19. *Ezéchiel*, *ch.* 16. Strabon, *l.* 16. *Voyez* GOMORRHE & ASPHALTITE, & la Dissertation de M. Jean Le Clerc, *de Sodomæ subversione.*

On trouve un Sévére, Evêque de Sodome, parmi ceux de l'Arabie qui souscrivirent au premier Concile de Nicée. M. Réland croit que c'est une faute de Copiste; mais Dom Calmet, fondé sur les Notices qui font une mention expresse de Sodome, ville épiscopale, & sur ce qu'Etienne *le Géographe* met Engadi près de Sodome, croit que Sodome a été retablie ou dans le même lieu où elle étoit, ou vis à vis de ce lieu-là. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Rélandi *Palæstina*, *l.* 3.

SOEFVE (Lucien) natif de Paris, & Auteur d'un Recueil en deux volumes, *in folio*, de huit cens Arrêts du Parlement de Paris, rendus depuis 1640, jusqu'en 1681. Dans cet Ouvrage intitulé, *Questions notables tant de Droit que de Coutume*, &c. on trouve les raisons alléguées par les Avocats des parties. Il mourut en 1695, âgé de 78 ans, étant Doyen des Avocats du Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1636.

SOELLO, Isle de Suéde, située au milieu des eaux du Méler, Lac de la province de Sudermanie, est environnée de plusieurs autres isles plus petites. On la nommoit autrefois *Sila*, & ses Habitans sont connus dans l'Histoire sous le nom de *Silinges* & de *Tursilinges*. Les Silinges mêlez avec les Vandales occupérent une partie de l'Espagne. Odoacre étoit Roi des Tursilinges. Soello & les isles voisines, si l'on en croit l'Auteur que nous allons citer, sont les Isles Fortunées des Anciens. Rudbeck l'assûre dans son Atlantique. C'est le plus fertile, & le plus charmant morceau de terre qui soit au monde, si l'on veut en croire M. Thun, dans son *Imago Politici Christiani*, *in Vita Erici Palmskioldii*, &c.

SOEME, fils d'un autre *Soëme*, & frére de Ptolomée, Roi d'Iturée, fut élevé à la Cour d'Hérode, Roi des Juifs, dont il fut un des Favoris. Hérode ayant entrepris un voyage à Rome, pour faire sa paix avec Auguste, lui donna sa femme Mariamne à garder dans le château d'Alexandrion, dont il l'avoit fait Gouverneur, & lui commanda de la tuer, s'il arrivoit qu'on le fît mourir à Rome, afin qu'elle ne tombât pas en d'autres mains. Soëme, vaincu par les civilitez de la Reine, lui déclara les ordres que le Roi lui avoit donnez. Peu de tems après le retour d'Hérode, Mariamne lui reprocha la cruauté qu'il avoit eu dessein d'exercer contre elle. Enfin une Esclave ayant révélé à la question qu'elle avoit appris les ordres cruels d'Hérode par la bouche de Soëme, ce Prince le fit mourir, & Mariamne ensuite, quoiqu'il fût extrémement passionné pour elle, l'an du monde 4007 & le 28 avant Jesus-Christ. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15.

SOEME, homme de qualité & fort vertueux, de la ville de Pétra en Arabie, fut tué en trahison par Silleus. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 4.

SOEME'RE. *Voyez* SOME'RE.

SOEST. *Voyez* ZOEST, ville d'Allemagne.

SOEVE. *Voyez* SOEFVE.

SOFA, fils de Jacques, Iduméen, du parti de Simon, le Chef des Factieux de Jérusalem, commandoit cinq mille hommes de sa nation dans la ville. Il se signala au siége que Tite mit devant cette place, en la défendant contre les Romains. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 16.

SOFALA, petit Royaume, dont la capitale porte le même nom, dans le païs des Cafres en Afrique. Les Portugais appellent le Roi de ce païs, *l'Empereur de l'or*, à cause de ses mines. Les Habitans sont Négres ou Noirs; & il y a plusieurs Sauvages qui mangent de la chair humaine, & qui saignent le bétail pour en boire le sang. Ils ne croyent qu'un Dieu, qu'ils appellent *Mozimo* ou *Guiguimo*, & n'ont point d'idoles; au lieu que les autres Négres de l'Afrique sont grands idolâtres. Ces peuples haïssent aussi le sortilége, le punissent rigoureusement, & traitent avec la même rigueur ceux qui sont coupables de larcin ou d'adultére. Il ne paroît parmi eux aucun culte de Religion, si ce n'est qu'ils observent certains jours, & font quelques Fêtes en mémoire des défunts. Quand le corps d'une personne morte est consumé, ils prennent les os de leur pére, de leur fils, ou de leur femme, pour les garder; & tous les sept jours ils étendent une nappe au lieu où ils mettent ces ossemens, & y servent à manger, comme si les défunts étoient encore vivans; puis ils font quelques priéres, & mangent ensuite ce qu'ils ont mis sur la table. On sert le Roi à genoux; & au lieu de faire l'essai des viandes, il y des Officiers qui mangent de ses restes en sa présence. Lorsqu'il boit, tous ceux qui sont présens jettent des cris de joye, avec quelques paroles en son honneur; & par tout où l'on entend ces cris, on en fait de semblables: de sorte qu'on fait dans la ville toutes les fois qu'il boit. On fait la même chose lorsqu'il éternue ou qu'il tousse. Tout le monde est assis devant lui, hormis les Arabes & les Portugais qui lui parlent debout, & quelques-uns de ses Favoris. Cette coutume vient peut-être de ce qu'étant assis, on n'est pas en état de rien entreprendre contre la personne du Roi. C'est pour cette raison que les Perses mettent leurs mains dans leurs manches, en passant devant le Sophi. Il n'est permis qu'aux Grands d'avoir des portes à leurs maisons; ce que le Roi leur accorde par honneur; car le Roi veut persuader à ses Sujets qu'ils sont assez en assûrance sous sa protection. Il n'y a point de chevaux en ce païs; & l'on n'y fait la guerre qu'à pié, avec des fléches, des javelots, des poignards & de petites haches. Outre ses Gardes, le Roi a deux cens dogues qui l'accompagnent à la chasse & à la guerre. Quand il faut semer ou moissonner, la Reine & toutes les Dames vont à la campagne, & tiennent à honneur d'y donner ordre à leurs biens.

Quelques-uns croyent que ce païs est l'Ophir où Salomon envoyoit tous les trois ans des vaisseaux d'Asiongaber ou Hetsjonguéber (qui est Suès, port de la Mer Rouge,) pour en rapporter de l'or. Plusieurs édifices, qui paroissent bâtis par des Etran-

trangers, & quelques Inscriptions en caractéres inconnus, appuyent cette conjecture. Outre que les Habitans de Sofala se vantent d'avoir des livres qui prouvent que du tems de Salomon les Israëlites navigeoient de trois ans en trois ans vers leur côte, pour y acheter de l'or; on peut confirmer cette opinion par l'autorité des Septante, qui traduisent Ophir par Σώφιρα; car comme le changement d'r en l est assez ordinaire, de *Sophira* on a pu aisément faire *Sofala*. * Dapper, *Description de l'Afrique*. Moquet, *l.* 4. Thomas Lopès, *Voyage des Indes*. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 9. *Voyez* aussi Z O F A L A.

S O F F A, dans la Turquie, est une estrade, ou un plancher de bois, élevé de terre d'environ la hauteur d'un pié, & placé au bout d'une salle ou d'une chambre. Ces soffas servent pour s'y asseoir, ou se coucher dessus, & pour voir en cette posture ce qui se passe dans la rue, parce que l'on y fait des fenêtres tout au tour. Ils sont couverts de beaux tapis, avec de grands coussins de brocard, ou de quelque étoffe riche. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

S O F F R O Y. *Cherchez* C A L I G N O N.

S O F I. *Voyez* S O P H I.

S O F T A S: ce sont parmi les Turcs, certains Dervis Bénéficiers ou Chanoines, qui ont de bonnes rentes, pour venir à la fin de chaque Namas ou priére du jour, dire une maniére d'Office des morts auprès des sépulcres des Sultans. * Grélot, *Voyage de Constantinople*.

S O G D I A N E, grande région de l'Asie, entre les deux Scythies, la Margiane, la Bactriane & la Mer Caspienne, est, selon quelques Modernes, le Zagathay d'aujourd'hui; les autres veulent que ce soit l'Usbeck; & d'autres assûrent que la Sogdiane est proprement une partie du Royaume de Mawrelnahar. On sait du moins que c'est une partie de la Tartarie d'Asie, & que sa capitale est Samarcand, renommée par la naissance de Tamerlan. * Baudrand, *in Auct. Lex. Ferrarii*.

S O G D I E N ou S E'C U N D I E N, *Sogdianus* ou *Secundianus*, Roi de Perse, étoit second fils d'Artaxerxès *Longuemain*, & frére de Xerxès II, auquel il succéda; mais son régne ne fut que de sept mois ou environ, l'an du monde 3611, & le 424 avant Jesus-Christ. * Eusébe, *in Chron*.

S O G H ou A L S O G H, est une grande & belle vallée du Mawrelnahar, dans la Grande Tartarie. On lui donne huit journées d'étendue du Couchant au Levant, le long de la riviére de Sogh. Elle est toute pleine de jardins & de prairies, & la ville de Samarcand en est la capitale. * Maty, *Dict. Géogr*.

* S O H A M, S Ç O H A M ou S O A M, de la famille de Mérari & de la Tribu de Lévi. Il en est parlé I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 27.

S O H E'M E. *Voyez* S O E M E.

S O H N I U S (George) né à Fridberg en 1551, & mort en 1589, fut Professeur en Théologie à Marpourg, & à Heidelberg. On a ramassé & imprimé toutes ses Oeuvres en trois volumes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

S O I. S O L.

SOIE. *Voyez* S O Y E.

S O I G N I E S, petite ville des Païs-Bas, est dans le Hainault, sur la riviére de Senneque, à trois lieues de Mons, vers le nord. On voit près de cette ville le petit bois de Soignies, qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Sogne*, qui est incomparablement plus grand, & situé dans le Brabant, près de Bruxelles & de Hall, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr*.

S O I S S O N N O I S, contrée dans l'Isle de France, qui a pour bornes au nord le Noyonnois & le Laonnois, à l'orient le Rémois, au midi la Brie, & au Couchant le Duché de Valois. Les *Suessiones*, que César appelle dans ses Commentaires *Eleuthériens*, & qu'il domta après la mort de Divitiac, ont habité ce païs. Soissons est sa ville capitale, & Cœuvres est aussi dans le Soissonnois. * Th. Corneille, *Dict. Géogr*.

S O I S S O N S sur l'Aîne, ville de France en Picardie, capitale d'un petit païs dit *le Soissonnois*, avec tître de Comté & Evêché suffragant de Rheims, nommée par les Auteurs Latins *Suessio* & *Civitas Augusta Suessionum*, est très-ancienne, grande & riche. Sous la premiére race des Rois de France, Soissons a été capitale d'un Royaume, & depuis a toûjours porté le tître de Comté. La riviére d'Aîne la traverse d'un côté, & la rend très-marchande par la commodité des gros bâteaux qui y abordent facilement. Il y a dans cette ville Présidial, Généralité & une Académie de beaux Esprits, *dont nous allons parler sous un titre séparé*. L'église cathédrale, dédiée sous le tître des saints Martyrs Gervais & Protais, a un Chapitre, où il y a un Prevôt, un Doyen, un Chantre, quatre Archidiacres, un Thrésorier, un Ecolâtre, & soixante Chanoines. Cette ville renferme plusieurs autres maisons ecclésiastiques & religieuses, avec les Abbaïes de S. Médard, de S. Crespin *le Grand*, de Notre-Dame, toutes trois de l'Ordre de S. Benoît, & les deux premiéres d'hommes; de Saint-Jean des Vignes, de Saint-Léger des Vignes, & de Saint-Crespin en Chaye-lez-Soissons, de Chanoines Réguliers. Outre ces six Abbaïes, il y en a dix-sept autres dans le diocése. Le plus ancien Evêque est saint Sixte, qui le fut ensuite de Rheims, & qui eut pour successeur à Soissons un saint Prêtre, nommé *Sinicius*. L'Evêque est le premier suffragant de Rheims, & a droit de sacrer les Rois très-Chrétiens en l'absence de son Métropolitain, sous l'autorité néanmoins, & par la permission du Chapitre de Rheims. * Pline, *l.* 4. *c.* 17. Strabon, *l.* 4. César, *l.* 2. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 2. Antonin, *in Itiner.* Grégoire de Tours. Flodoard. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes*.

CONCILES DE SOISSONS.

L'an 743 ou 744, vint-trois Prélats s'assemblérent à Soissons pour diverses affaires importantes, qui sont exprimées dans dix Canons, qui nous restent de ce Concile. Le second Concile de Soissons fut tenu en 853 en la présence de Charles *le Chauve*, au sujet des Clercs ordonnez par Ebbon de Rheims. Hincmar, qui étoit à sa place, les fit déposer. Cette affaire eut des suites fâcheuses, & fut débrouillée dans un autre Concile de Soissons l'an 866. Les Evêques s'assemblérent dans l'Abbaïe de Saint-Crespin de Soissons l'an 941, pour l'affaire de Hugues & d'Artauld, tous deux prétendans à l'Evêché de Rheims. Le premier y fut maintenu, & fut consacré dans ce Concile. Manassès de Rheims en tint un l'an 1078, & Rainauld, aussi Métropolitain, en célébra un autre l'an 1092, où l'erreur de Roscelin fut condamnée. Saint Anselme en fait mention, *ad Fulcon. l.* 2. *Epist.* 41, & Conon, Evêque de Palestrine, & Légat du saint Siége, présida à un Concile tenu contre Pierre Abailard l'an 1120. Les Evêques des Métropoles de Rheims & de Sens s'assemblérent l'an 1155, en cette ville, pour y régler diverses affaires du Royaume, & pour y chercher les moyens de s'opposer à certains Seigneurs qui pilloient les biens des Ecclésiastiques & des Séculiers. Rigord nous assure que vers l'an 1201, ou, selon d'autres 1202, on assembla un Concile à Soissons, pour l'affaire de Philippe *Auguste*, qui avoit répudié son épouse Ingeburge, qu'il alla reprendre, lorsque les Prélats étoient sur le point de décider s'il le devoit faire. Le Cardinal des Ursins, Archevêque de Rheims, y en célébra un autre de sa province l'an 1456, & on y travailla à reformer divers abus. Nous avons les Actes de ce Concile dans les Ordonnances synodales d'Arras.

ACADE'MIE DE SOISSONS.

L'Académie de Soissons fut établie sous la protection de M. le Cardinal d'Etrées par lettres patentes du Roi, données au camp devant Dole, au mois de juin 1674, & regîtrées au Parlement le 27 juin 1675.

Avant ces lettres, & dès l'année 1650, les premiers qui ont composé cette Compagnie, s'assembloient réguliérement une fois la semaine, conféroient de leurs études, rapportoient leurs difficultez, & corrigeoient ensemble leurs compositions. Ils étoient animez à ces exercices par plusieurs de l'Académie Françoise, avec qui ils avoient commerce de lettres, & qui leur donnérent la pensée de former un Corps d'Académie.

La réputation qu'eurent ces assemblées, porta M. le Maréchal Duc d'Etrées, Gouverneur de la province, à y assister, & il en eut une si haute opinion, qu'en 1657, il demanda au Roi qu'il lui plût de les autoriser par des lettres. Sa Majesté agréa dès-lors la proposition, mais l'exécution en a été longtems retardée. Il semble qu'elle étoit réservée au crédit de M. le Cardinal d'Etrées, son fils, & à la bienveillance des amis que l'Académie de Soissons avoit dans l'Académie Françoise; & en particulier de Mrs Patru, Pellisson, l'Abbé Tallemant, Prieur de Saint-Albin, & Perrault, qui agirent puissamment dans le tems. Feu M. Colbert prit la peine de faire dresser & expédier les lettres lui-même, & les envoya à Soissons avec une lettre des plus obligeantes.

L'Académie Françoise fait l'honneur aux Académiciens de Soissons de les admettre dans ses assemblées publiques & particuliéres, de leur donner séance, & de demander leurs avis sur les matiéres dont on y délibére, comme à ceux qui la composent. Les Académiciens de Soissons, de leur part, ne manquent pas de donner à Mrs de l'Académie Françoise toutes sortes de marques d'estime & de reconnoissance, & ils prient ceux qui se trouvent à Soissons de venir présider à leurs assemblées. M. l'Abbé Tallemant, Prieur de Saint-Albin, M. le Marquis de Dangeau, & M. Bossuet, Evêque de Meaux, l'ont fait plusieurs fois. M. de Sillery, Evêque de Soissons, qui étoit de l'Académie Françoise, présida très-souvent à celle de Soissons; & quand quelque nouvel Académicien faisoit sa premiére entrée, il vouloit que l'assemblée publique qu'on tient pour ce sujet, se fît dans la salle de son Palais.

L'Académie de Soissons a pris de cette liaison avec l'Académie Françoise, le sujet de sa devise: le corps est un aiglon qui s'éléve vers le Soleil à la suite d'un aigle avec ces paroles pour ame, *Maternis ausibus audax*. Elle compte pour beaucoup l'engagement où elle est de prendre toûjours un Protecteur du Corps de l'Académie Françoise, & de lui envoyer tous les ans une piéce de sa composition. Elle a presque les mêmes Statuts & les mêmes usages que l'Académie Françoise. Le nombre de ses Académiciens est fixé à vint. En voici la liste:

Jean-Baptiste Guérin, Conseiller & Avocat du Roi au Bailliage & Siége Présidial de Soissons, Sécretaire perpétuel de l'Académie, mort le quatriéme avril 1710.

Julien de Héricourt, Ecuyer, Seigneur de Hédouville, Conseiller du Roi audit Présidial, Procureur pour sa Majesté en la Réformation générale des Eaux & Forêts de Languedoc & de Guienne, mort le 17 octobre 1705.

Charles Bertrand, Conseiller du Roi, Baillif du Comté de Soissons, mort le 30 juin 1700.

Etienne Morant, Conseiller du Roi, Lieutenant Criminel en l'Election, mort le premier février 1703.

Ces quatre Messieurs ont commencé les premiéres assemblées.

Jean Arnaud, Prêtre, Curé de Juvigny, reçu dans l'année 1651, mort le 18 août 1709.

Christophle Hasterel, Ecuyer, Seigneur de Preaux, Conseiller du Roi audit Présidial de Soissons, reçu dans la même année 1651, mort en 1685.

Nicolas Le Sueur, Avocat au Parlement, reçu dans l'année 1654, mort au mois de septembre 1669.

Nicolas Hébert, Thréforier de France en la Généralité de Soiffons, reçu dans l'année 1654, mort le 22 mai 1703.
Pierre Parat, Ecuyer, Seigneur de Chaillevay, Capitaine de Cavalerie, reçu en 1654, mort le premier mars 1699.
François Guilloy, Chanoine de l'églife de Soiffons, reçu le 17 décembre 1656, mort au mois de janvier 1698.
Jean Hébert, Chanoine de ladite églife de Soiffons, reçu en l'année 1662, mort le 28 novembre 1684.
Pierre Hafterel, Ecuyer, Seigneur de Preaux, Chevalier d'Honneur au Préfidial de Soiffons, reçu en 1662, mort le 14 mai 1710. Il étoit fils de Chriftophle Hafterel.
Vincent Durand, Avocat au Préfidial, reçu en 1663, mort le 26 février 1672.
François Quinquet, Chanoine de l'églife de Soiffons, & Confeiller-Clerc au Préfidial, reçu en 1663, mort le 27 août 1694.
Antoine Berthemet, Avocat au Préfidial, reçu en l'année 1663, mort en . . . .
N. . . Coufin, Prêtre, Docteur en Théologie, Vicaire général de M. l'Evêque de Luçon, reçu en l'année 1664, mort au mois de novembre 1674.
Louïs de Froidour, Ecuyer, Seigneur de Sérify, Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Grande Maîtrife de Touloufe, reçu en l'année 1665, mort au mois d'octobre 1685.
Henri Delfaut, Ecuyer, Seigneur des Courbes, Confeiller du Roi, premier Préfident au Préfidial de Soiffons, reçu en 1669, mort au mois de juillet 1709.
Nicolas Morant, Chanoine de l'églife de Soiffons, Abbé de Corres, reçu en l'année 1679, mort en . . . .
François Le Vaffeur, Chanoine Régulier de l'Abbaïe de S. Jean-des Vignes, Prieur, Curé d'Auchy-le-Château, reçu en l'année 1681, mort le 21 mai 1700.
Louïs de Héricourt, Doyen & Chanoine de l'églife de Soiffons, reçu au mois de mars 1682, Sécretaire perpétuel de l'Académie. Il eft fils de Julien de Héricourt, de la même Académie.
Roland-René Le Vayer, Chevalier, Seigneur de Boutigny, Confeiller au Parlement de Paris, reçu le feptiéme novembre 1683, mort au mois de novembre 1710.
Charles Le Vayer de Preffac, Prêtre, Supérieur du Séminaire de Cambray, reçu le même jour feptiéme novembre 1683, mort en . . . .
Nicolas Le Tourneux, Prêtre, Prieur de Villiers-fur-Fére, reçu en 1684, mort le 28 novembre 1686.
Noël Bocquillon, reçu le premier décembre 1688, mort à Paris le 25 d'août 1734.
Jean-Baptifte Robineau de Boëne, Chanoine de l'églife de Soiffons, & depuis Prieur-Curé d'Ingré, dans le diocéfe d'Orléans, où il eft né, reçu le quatriéme juillet 1698.
François-Simon Morant, Confeiller & Avocat du Roi au Préfidial de Soiffons, reçu le 27 juillet 1701.
Pierre Charré, Confeiller & Procureur du Roi audit Préfidial, reçu le 23 janvier 1704.
Pierre-Louïs Le Picart, Confeiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts de Soiffons, reçu le même jour 23 janvier 1704.
René-Nicolas de Fleury, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Thréforier de l'églife de Soiffons, reçu le même jour 23 janvier 1704.
Charles-Gilles Guérin, Chanoine de ladite églife, reçu le même jour 23 janvier 1704, mort le 26 novembre 1705. Il étoit fils de Jean-Baptifte Guérin, de la même Académie.
Henri Delfaut, Chanoine de l'églife de Soiffons, reçu le même jour 23 janvier 1704, mort en . . . . Il étoit fils de Henri Delfaut.
Jean Gafchies, Chanoine & Théologie de l'églife de Soiffons, reçu le 23 décembre 1705.
Jean-Baptifte-Zacharie Goffet, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Grand Archidiacre & Chanoine de l'églife de Soiffons, Grand-Vicaire de M. l'Evêque de Soiffons, reçu le 18 août 1706.
Jean-Baptifte Bonnet, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Prevôt de l'églife de Soiffons, reçu le 24 novembre 1709.
Achille de Saffenage, Abbé de Saint-Jean-des Vignes de Soiffons, reçu le feptiéme de feptembre 1712.
Henri-Chrétien de Beyne, Préfident au Préfidial de Soiffons, reçu le 16 mai 1713.
Nicolas Coudray, Ecuyer, Confeiller du Roi, Correcteur des Comptes, reçu le même jour 16 mai 1713.
Charles-Henri-Arnauld de Pomponne, Confeiller d'Etat ordinaire, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roi, cy-devant fon Ambaffadeur à Venife, Abbé de Saint-Médard de Soiffons, reçu le fixiéme feptembre 1714.
Jean-Jofeph Languet de Gergy, Evêque de Soiffons, reçu le 25 feptembre 1715. Il eft de l'Académie Françoife.
Samfon Danré, Confeiller du Roi, & fon Procureur au Bureau des Finances de la Généralité de Soiffons, reçu le huitiéme janvier 1716.
Achille de Gaya, Chanoine de l'églife cathédrale de Soiffons, & Grand-Vicaire de M. l'Evêque de Soiffons, reçu le 14 feptembre 1717, mort en . . . .
Antoine-Charles Bertrand, Ecuyer, Confeiller du Roi, Préfident, Thréforier de France au Bureau des Finances de Soiffons, reçu le même jour 14 feptembre 1717.
François-Bertrand de Long-Prez, Ecuyer, Gentilhomme fervant ordinaire du Roi, reçu le quatriéme feptembre 1719.
Jean-Baptifte Carrier, Avocat au Parlement, Procureur du Roi en la Maîtrife des Eaux & Forêts de Soiffons, reçu le 13 janvier 1721.
Adrien-Robert, Ecuyer, Seigneur de Chalard, reçu le 26 février 1722.
Robert Cuyret, Ecuyer, Confeiller du Roi, Préfident, Thréforier de France au Bureau des Finances de Soiffons, reçu le 26 février 1725.
Barthélemi Carrelet de Rozey, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Grand Archidiacre de l'églife de Soiffons, Prédicateur du Roi, Prieur de Sainte-Marie de Montartaut, reçu le 23 août 1727.
Jean-François Vernier, Avocat au Parlement de Paris & au Bailliage & Siége Préfidial de Soiffons, reçu le 14 d'avril 1728.
Nicolas-François Le Scellier, Seigneur de Chezelles, Confeiller du Roi en fa Cour de Parlement de Metz reçu le 12 novembre 1731.
François-Chrétien de Beyne, Gentilhomme de la Grande Fauconnerie, reçu le 12 de novembre 1731.
Charles le Févre de Laubriéres, Evêque de Soiffons, reçu le 26 août 1733. Ce Prélat a fondé en 1734, à l'Académie de Soiffons un prix annuel qui doit être diftribué à celui qui remplira le mieux, au jugement de ladite Académie, le fujet qui fera indiqué fur quelque fujet d'Hiftoire ou de Litérature. Le prix eft une médaille d'or de 300 livres. * M. de Héricourt, *Hiftoria Academiæ Sueffionenfis. Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1736.

L'an 1728, l'Empereur, l'Efpagne, la France, la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies, convinrent d'envoyer leurs Ambaffadeurs à Soiffons pour tenir un Congrès, dans la vue d'y rétablir la paix de l'Europe & d'y finir ce qu'on n'avoit pu exécuter à Cambray. L'ouverture du Congrès fe fit le 14 juin dans la falle du château. Jean-Chriftophle Bentenrieder, Plénipotentiaire de l'Empereur, mourut le deuxiéme août pendant la tenue du Congrès. M. de Fonféca, prit fa place. Les Plénipotentiaires qui fe féparérent prefque auffi-tôt après s'être affemblez, & qui allérent les uns à Paris & les autres dans leurs Cours refpectives, recommencérent les Conférences le premier de mai 1729; mais fans aucune vigueur, l'affemblée n'étant pas complette. Plufieurs des Plénipotentiaires retournérent de nouveau à Paris pour y conférer avec le Cardinal de Fleury, qui foutenoit le caractére de Médiateur. * *Mémoires du tems.*

SOISSONS (Comtes de) *Voyez* BOURBON & SAVOYE.

SOL (Saint) Hermite en Allemagne dans le huitiéme fiécle, étoit Anglois, du nombre de ceux que la réputation de faint Boniface, Evêque de Mayence, attira en Allemagne. Après avoir demeuré quelque tems auprès de lui, il embraffa la vie monaftique, & fe retira dans un défert, fur les confins de la Baviére & de la Thuringe, où il demeura caché pendant plufieurs années. Son hermitage a depuis été de la dépendance de l'Abbaïe de Fulde. Il eft mort vers l'an 790, & l'on fait mémoire de lui dans les Martyrologes au troifiéme décembre. * Herman. Ric, *apud* Mabillonum *fæcul. III. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints.*

SOLAIRES ou CHAMSI, peuples de la Méfopotamie & des environs, font ainfi nommez, parce que, felon l'opinion commune, ils adorent le Soleil. On ne compte que neuf ou dix mille hommes de cette Secte. Ils n'ont ni églifes, ni temples, & ne s'affemblent que dans des lieux fouterrains & écartez des villes, où ils traitent des matiéres de leur Religion fi fecrettement, qu'on n'a jamais pu rien découvrir de ce qu'ils y faifoient, par ceux mêmes qui fe font convertis à la Foi, dans la crainte qu'ils avoient que cela venant à fe favoir, ils ne fuffent affaffinez par les autres, fuivant la réfolution que l'on en prend dans leurs affemblées. Les Bachas du Grand-Seigneur, voyant que les Solaires ne faifoient aucun acte public de Religion, leur ordonnérent il y a quelques années de fe déclarer, pour favoir fi leur Secte pouvoit être tolérée dans l'Empire du Turc: ce qui les obligea de fe rejoindre aux Syriens ou Jacobites, fans vouloir néanmoins obferver les pratiques du Chriftianifme. Dans la fuite, ils continuérent toûjours de s'affembler en cachette à leur ordinaire. * Michel Le Févre, *Théatre de la Turquie.*

* SOLANE, petite riviére de France dans le Limofin, fe joint à la Courréze aux murailles de Tulle. * Maty, *Diction. Géogr.*

SOLANTO, en Latin, *Solis*, *Olulis*, étoit anciennement une ville de la Sicile; ce n'eft maintenant qu'un petit bourg, fitué dans la Vallée de Mazara, près du Cap de Bongerbino ou Mongerbino, à quatre lieues de Palerme, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOLBAZAR, en Latin, *Solbazaria*, *Halonæ*, anciennement bourg de l'Ionie dans l'Afie Mineure, eft maintenant dans la Natolie propre, près du Madre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SOLDI (Chriftophle de) de Brefcia, de profeffion militaire & de famille noble, floriffoit dans le XV fiécle. Il a écrit en Italien des Annales de Brefcia depuis l'an 1437, jufqu'en 1468. En 1453, il fut choifi avec fept autres notables de Brefcia pour faire fortifier cette place, qui étoit menacée d'un fiége. En 1466, on le choifit encore pour veiller fur les nouvelles murailles dont le Sénat de Venife venoit d'ordonner qu'elle feroit environnée. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* SOLDIN, ville d'Allemagne dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, fur la rive gauche du Mietzel, eft au nord-oueft de Landfperg, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues. Elle fut fort maltraitée des Huffites dans les années 1430, 1431 & 1432. La contrée où elle fe trouve, s'appelle le *Soldines-Kreits*, c'eft à dire, *le Cercle de Soldin.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Brandenburg-Staats-Geogr.*

SOLEIL (L'Ifle du) en Amérique. On lui donne dix lieues

lieues de circuit; mais on ne dit pas si elle est peuplée ou déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOLEISEL (Jacques de) Gentilhomme de la province de Forès, fils de *Matthieu* de Soleisel, Officier des Gensdarmes Ecossois, naquit en l'année 1617, en une de ses Terres nommée *le Clapier*, proche de la ville de Saint-Etienne. Après avoir achevé ses études à Lyon, chez les Jésuites, il suivit l'inclination qu'il avoit pour le Manége. Il apprit à monter à cheval sous plusieurs Ecuyers célébres, particuliérement sous M. de Memon, qui le perfectionna beaucoup. Ensuite il prit des Leçons de M. de Buades, Ecuyer de M. de Longueville, pendant la négociation de Munster, où il avoit suivi le Comte d'Avaux pour voir l'Allemagne, & sur tout pour y conférer avec les Médecins pour les maladies des chevaux, qui sont là aussi fréquens que le sont en France les Médecins des hommes. De là s'étant retiré dans sa province, & ayant reçu plusieurs jeunes Gentilshommes, il s'employa à leur enseigner les exercices du Manége, & en fit d'excellens Ecuyers. M. Bernardi, qui s'est si fort distingué dans sa profession, & qui connoissoit le mérite de M. Soleisel, lui manda qu'il venoit d'établir une Académie à Paris, & le pria de le venir aider. Il y vint & mit en grande réputation cette Ecole. Il ne se contenta pas de connoître pour son utilité particuliére toutes les maladies des chevaux, & tous les remédes qu'on y peut apporter; il voulut que la connoissance qu'il en avoit devînt utile au Public. Il en composa un livre, sous le titre de *Parfait Maréchal*, dont il s'est fait beaucoup d'éditions, & qui a été parfaitement bien traduit en Allemand pendant sa vie. Depuis sa mort il a été imprimé presque en toutes les Langues. C'est un livre original, & qui comprenant tout ce qui regarde les chevaux, a fait oublier les autres livres qui ont traité de cette matiére. Il a aussi composé un petit Ouvrage, qui a pour titre *le Maréchal Méthodique*, sous le nom supposé de *La Bessée*, Ecuyer de l'Electeur de Baviére, & en même tems un *Dictionnaire de tous les termes de la Cavalerie*. L'assemblage de ces deux livres compose une des trois parties des *Arts de l'Homme d'Epée*. Il a aussi augmenté & perfectionné le livre du *Manége* de M. le Duc de Neufcastel; il a laissé des Mémoires sur l'*emboûchure des chevaux*, dont ce qu'il a dit dans son *Parfait Maréchal* n'est qu'une legére ébauche: & c'est un malheur pour le Public, que la mort ne lui ait pas permis de mettre la derniere main à cet Ouvrage. Environ vint ou vint-cinq ans avant sa mort, il quitta l'ancienne méthode de dresser les chevaux, qu'il avoit pratiquée jusqu'alors, pour prendre celle du Duc de Neufcastel, l'ayant reconnue plus courte & plus générale; parce que, suivant cette méthode, il n'y a point de cheval qui ne soit capable d'être dressé au Manége, & que par l'ancienne méthode beaucoup d'excellens chevaux n'y peuvent être dressez. Il mourut de mort subite dans son Académie le dernier jour de janvier 1680, âgé de 63 ans. Il étoit d'un caractére sérieux, mêlé d'une gayeté, qui rendoit son abord & sa conversation tres-agréables. Il avoit l'esprit engageant, le don de se faire craindre & aimer des gens de qualité qui étoient dans son Académie. Ils le regardoient tous comme leur pére; & parce qu'il y avoit toûjours quelque chose à apprendre avec lui, il n'alloit presque nulle part, qu'il ne fût entouré d'une troupe de jeunes Gentilshommes, comme les Rois le sont de leurs Courtisans. Il étoit capable d'élever un Prince; & l'on a dit de lui, *qu'il auroit encore mieux fait le livre du Parfait Honnête Homme, que le livre du Parfait Maréchal.* Il avoit beaucoup de goût pour les Sciences & pour les Arts: il savoit la Musique & peignoit agréablement. C'étoit un homme d'un grand sens & d'un bon conseil, ferme, intrépide, & d'une probité à toute épreuve. Ces vertus morales étoient accompagnées des vertus chrétiennes, qu'il pratiqua pendant toute sa vie. * Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France, tome* 2.

SOLEURE petite ville de France dans le Maine. Elle est située sur la riviére de Sarte à une lieue de Sablé. Il y a un ancien Couvent de Bénédictins dont l'Eglise est belle & digne de l'attention des Curieux. * *Mémoires dressez, sur les lieux en* 1706. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SOLEURE ou SOLEURRE, en Latin *Solodurum*, ville capitale du Canton de ce nom, qui est le onziéme en rang entre les XIII Cantons Suisses. Elle est située sur l'Aar, dans une contrée fort agréable & fertile. L'Aar la divise en grande & petite ville qui ont communication par un beau pont de pierre. Quoique cette ville ne soit pas des plus grandes entre les Cantons, elle ne laisse pas d'être fort remarquable & ornée de plusieurs beaux édifices. Elle est fortifiée à la moderne ayant des remparts & de bons bastions, revêtus de gros quartiers de pierre de taille. Entre ses édifices, on remarque sur tout une grande & ancienne tour, l'Eglise Collégiale de Saint Urse, l'Eglise & le Collége des Jésuites, le palais de l'Ambassadeur de France, l'Arsenal & la Maison-de-ville. Il est certain que cette ville est fort ancienne; mais il est incertain qui en a été le premier Fondateur. Il y en a qui attribuent cette fondation à un des Descendans de Japhet nommé *Salodur*, qui doit avoir vécu dans ce païs là l'an du monde 1984, un peu plus de 300 ans après le Déluge: c'est pourquoi Henri Glaréan fit les vers suivans qui se lisent sur la grande tour,

In Celtis nihil est Soloduro antiquius, unis
Exceptis Treviris, quarum ego dicta soror.

Ce qu'il y a de probable, c'est que cette tour est fort ancienne & qu'elle fut l'occasion qu'on bâtit là une ville & peut-être que la ville lui doit son nom. Il y en a qui croyent que cette tour ne servit d'abord qu'à exiger les péages des marchandises qui descendoient l'Aar, & qu'ensuite quelques boutiques & cabarets qu'on y bâtit, formérent peu à peu une ville qui portoit le nom de la tour, parce que *tour de péage* s'exprime en Allemand par *Zolltburn* ou *Solltburn*. D'autres tirent son étymologie du sel, & croyent qu'il faudroit dire *Salotburn*, parce que selon eux cette tour servoit dès avant la naissance de Jesus-Christ d'entrepôt & de magazin au sel qui passoit par là. Ce qu'il y a de certain c'est que du tems des Romains cette ville s'appelloit *Salodurum* comme cela paroit par une Inscription faite sous l'Empereur Antonin: *Salodurum vicus Saliensium maximus, &c.* Par cette même Inscription il paroit encore que dans ce tems-là le peuple, qui habitoit ce païs, portoit le nom de *Saliens*. D'autres croyent enfin, que cette tour étoit le Fort qui étoit placé là du tems des Empereurs Dioclétien & Maximien, & dans lequel on postoit toûjours une petite garnison. Nous laissons à la liberté de chacun de choisir entre toutes ces conjectures celle qui lui paroîtra la plus plausible. La ville & le païs de Soleurre, que les Helvétiens occupoient du tems de Jules César, fut enlevée dans le commencement du onziéme siécle à l'Empereur Théodose II, par les Bourguignons & les Nuichtons, sous leur Roi Gottgisel, & incorporée au nouveau Royaume de Bourgogne. En 526, elle passa aux Rois de France avec la Bourgogne; & en 888, elle parvint encore aux Rois de Bourgogne, qui rétablirent le second Royaume. Ces Rois ayant pris fin, elle tomba de nouveau à l'Empereur sous Henri III, & eut des Lieutenans Impériaux jusques à la mort de Bertholde V, Duc de Zéringen, auquel tems elle obtint une plus grande liberté. Enfin, après la mort de l'Empereur Frédéric II, elle devint ville libre Impériale sur le pié de Zurich, de Berne, & de Bâle: dans la suite les Empereurs Rodolphe de Habspourg, Adolphe, Albert I, Henri VII, Louïs V, Charles IV, & leurs successeurs, lui accordérent de tems en tems des priviléges considérables. Dans les guerres des Ducs d'Autriche Albrecht & Léopold, contre la ville de Berne, Soleurre tenoit toûjours le parti des Bernois, qui, de leur côté, donnérent aussi divers secours à ceux de Soleurre. En 1382, Soleurre courut grand risque d'être prise par trahison. Un Chanoine nommé *Hans Zumstein*, qui avoit une maison assez vaste, adhérante aux murailles de la ville, étoit convenu avec Rodolphe, Comte de Kybourg, & Thibaud, Comte de Neuwenbourg, que le soir de la S. Martin il recevroit leurs troupes par dessus les murailles de la ville dans sa maison, d'où elles entreroient ensuite dans la ville. Les sentinelles avertirent de l'approche des ennemis, & la Bourgeoisie fut encore à tems sous les armes, tellement que les ennemis se virent obligez de s'en retourner. Le traitre fut dégradé de son caractére, & ensuite écartelé, & le Chapitre des Chanoines privé de la grande dîme de Selzach. En 1481, Soleurre fut reçue dans l'alliance éternelle des Suisses dans une Diéte, tenue à Stantz au païs d'Underwald. Cette ville avoit fait auparavant diverses alliances. En 1291 & 1292, elle fit avec Berne un traité de Combourgeoisie, qui fut renouvellé & confirmé dans les années 1345, 1351, & 1577. En 1374, elle fit une alliance avec Léopold, Duc d'Autriche; en 1382, avec la ville de Bienne; en 1393, avec les huit anciens Cantons; en 1400, avec la ville de Bâle pour 20 ans. En 1477, se fit le traité de l'union héréditaire avec Sigismond d'Autriche. Ce traité fut renouvellé dans les années 1511 & 1555. En 1517, elle renouvella le traité de Combourgeoisie avec Berne & Frybourg. En 1521, elle fit avec la France l'alliance, qui a été renouvellée en 1549, 1564, 1582, 1602, 1663 & 1715. En 1533, elle entra en alliance avec l'Evêque de Sion & la République de Valais, & renouvella cette alliance en 1578. En 1552, se fit avec l'Empereur Charles-*Quint* la Capitulation de Milan, qui a été renouvellée en 1702, avec Philippe V, Roi d'Espagne. En 1560, elle fit une alliance avec le Duc de Savoye; & en 1579, avec l'Evêque de Bâle, une autre qu'elle renouvella en 1655, 1671 & 1695. En 1586, elle fit alliance avec les autres Cantons Catholiques & le Valais; en 1634, avec le Roi d'Espagne, & la renouvella en 1664. En 1651, avec la Savoye elle fit une nouvelle alliance, renouvellée en 1683. En 1529, il y eut parmi la Bourgeoisie de Soleurre de grands différens par rapport à la Religion, une partie des Bourgeois voulant introduire la Réformation & l'autre s'y opposant. Par l'entremise des Députez de Zurich, de Berne & de Bâle, les Magistrats publiérent un Edit qui accordoit la liberté de conscience à tous les Sujets & Habitans du Canton, permettant à chacun de suivre la Religion que la conscience lui dictoit être la meilleure. Mais après la bataille de Cappel on éteignit entiérement à Soleurre la Religion Réformée. En 1546, la foudre tomba dans une tour où il y avoit 300 quintaux de poudre à Canon, ce qui causa un grand dégât dans les maisons voisines & tua cinq personnes. En 1653, les Sujets de cette ville se rebellérent contre le Magistrat qui les battit avec le secours des autres Cantons, les réduisit à l'obéïssance & punit leurs Chefs. Le Gouvernement de Soleurre est Démocratique, mais tempéré par un peu d'Aristocratie. Toute la Bourgeoisie est divisée en onze Tribus, desquelles on tire les Membres du Grand & du Petit Conseil. Les deux Chefs de la ville sont les Avoyers qui alternent toutes les années pour la Présidence, le jour de S. Jean Batiste. Après les Avoyers viennent le Banderet & le Thrésorier. La Souveraineté réside dans le Grand Conseil, composé de cent Membres. Ce Conseil traite des affaires d'Etat en tems de guerre & de paix; entendent les appels en dernier ressort, fait les élections du Thrésorier & des Baillifs, &c. Le Petit Conseil est composé de 33 Membres sans les Avoyers; chaque Tribu fournissant trois Membres à ce Conseil, qui juge les affaires criminelles & les procès civils. La partie, qui est condamnée devant le Petit Conseil, peut en appeller au Grand en payant cinq deniers. Il y a, outre cela, le Conseil privé & de guerre, composé de sept Membres, des deux Avoyers, du Banderet, du Thrésorier, du Sécretaire d'Etat, & de deux Mem-

Membres du Petit Conseil. Ceux-ci délibérent préliminairement sur les affaires d'Etat & de guerre, & rapportent les affaires nécessaires au Petit Conseil, qui en donne ensuite connoissance au Grand. Un emploi fort considérable encore à Soleurre est celui de *l'Homme du peuple*, ou de *Procureur Général*, qui a l'inspection sur tout ce qui regarde le Public, l'honneur & l'utilité de la Bourgeoisie, avec charge de reprendre & de rapporter ce qu'il trouve y être opposé. Il a sa place dans le Conseil Privé & une clef du Thrésor public. Nous en avons parlé cy-dessus comme d'un Membre du Petit Conseil en nommant ceux qui sont du Conseil Privé. Il y a outre cela la Justice, le Consistoire & le Conseil des Orphelins. Les armes de la ville sont un écu *de gueulles coupé d'argent*. L'Ambassadeur de France en Suisse fait ordinairement sa résidence à Soleurre. Le païs, dépendant de Soleurre, est borné à l'Orient & au Sud par le Canton de Berne, au Couchant par l'Evêché, & au Nord par le Canton de Bâle. Le terroir est assez fertile en blez, mais il produit peu de vin. Tout le Canton est divisé en Bailliages interieurs & extérieurs. Les quatre intérieurs sont Buchenberg, Kriegstetten, Læbern & Palm. Les Baillifs de ces Bailliages sont tirez du Petit Conseil & demeurent dans la ville. Les sept extérieurs sont *Falckenstein*, *Bechbourg*, *Gœsgen*, *Olten*, *Dorneck*, *Thierstein* & *Gelgenberg*. Les Baillifs sont obligez à y résider. Au reste, ce Canton a aussi part aux affaires criminelles de la Turgovie & aux quatre Baillages d'Italie. * Stumpf. Stettler. Hafner. Tschudy. Haller. Urstisius. Rahn. Waldkirch. Simler. Steiner. *Dict. Allemand de Bâle. Etat & délices de la Suisse*, tome 3. *p.* 68. Ruchat, *Réform. de la Suisse*.

S O L E U R R E (Le Canton de). *Voyez* l'article précédent vers la fin.

S O L F A R I N O, bourg de Lombardie, situé dans le Mantouan, près du Bressan & du Véronois, est une petite principauté, dont le Prince est de la Maison de Gonzague. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O L F A T E R R A, LES SOUFRIE'RES, LE MONT D'ALUN, en Latin *Sulphureus Mons*, anciennement *Forum Vulcani*, *Campi Phlegræi*, montagne du Royaume de Naples dans la Terre de Labour, environ à demi-lieue de Pouzzol, en tirant vers Naples, est environnée d'autres montagnes en forme d'amphithéâtre. Il y a une fosse longue de quinze cens piez, & large de mille, d'où il sort continuellement des exhalaisons, qui semblent être une fumée, pendant le jour, & une flamme pendant la nuit. Les Anciens ont nommé cette montagne *la demeure de Vulcain* & *les Campagnes ardentes*. Elle apporte beaucoup de revenu au Souverain du païs, à cause de la grande quantité de souffre & d'alun qu'on en tire. Toutes les campagnes voisines sont si pleines de souffre, que quand la terre est tant soit peu entre-ouverte par la chaleur du soleil, on en voit sortir de la fumée. On voit près de ces souffriéres un petit Lac, dont l'eau est noire, épaisse & bouillante. On l'appelle le Lac *Usurier*, parce qu'il retient toûjours quelque chose de ce qu'on y plonge; en sorte, dit-on, que si on y plonge un panier avec trois œufs, il en restera un pour la dixme, quelque précaution qu'on y apporte; mais ce conte est fort sujet à caution. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O L I ou S O L O E', maintenant P A L E S O L, ville maritime dans la Cilicie ou Caramanie, avec Evêché, sous la Métropole de Séleucie, fut bâtie par les Achéens & les Rhodiens: c'est le lieu de la naissance d'Arate, de Chrysippe & de Philémon *le Comique*. Cette ville fut appellée *Pompeiopolis* par Pompée, depuis qu'il y transporta les Pirates qu'il jugea à propos de conserver. On croit que c'est de là qu'est venu le nom de *Solécisme*, parce que ceux de ce païs parloient mal. Il y a une fontaine dont l'eau brûle comme de l'huile dans une lampe. Il y avoit encore en Cypre une ville de ce nom. * Pline, *l.* 31. *c.* 2. Stephanus, *de Urbibus* ou Etienne de Byzance. Quintilien, *Institut. Orat. l.* 1. *c.* 5. Diogéne Laërce, *dans la Vie de Solon*, que l'on dit avoir donné le nom à la prémiére de ces villes.

S O L I A C de B L O I S (Henri) Anglois, qui vivoit sous le régne de Richard I, Roi d'Angleterre, vers l'an 1190, avoit l'honneur d'appartenir à ce Prince, & étoit neveu d'Alix, femme en seconde noces de Henri I, Roi d'Angleterre, ayeul de Richard. Il fut Abbé de divers monastéres, puis Evêque de Winchester. Le Roi Henri, son oncle, ayant sçu où étoit enterré le corps du Roi Artus, lui donna ordre de le chercher: ce qu'il exécuta. Soliac composa un livre de cette Invention, outre quelques autres Ouvrages. * Goodwin, *de Episc. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.*

* S O L I C O W S K I (Jean-Démétrius) Archevêque de Lemberg en Pologne, naquit dans le Palatinat de Siradie, & passa sa jeunesse dans l'Académie de Cracovie. Il fut Sécretaire de Sigismond-Auguste, qui en 1570 l'envoya avec quelques autres à Stetin pour y assister aux Conférences qui s'y tenoient pour travailler à faire la paix entre les Couronnes de Suéde & de Danemarc. Un Ecrit qu'il publia sous le régne de Henri de Valois, le mit en grand danger. Lorsque ce Prince quita la Pologne pour aller prendre possession du Royaume de France, Solicowski le suivit, & demeura quelque tems à la Cour de Henri III, pour tâcher de lui persuader de retourner en Pologne. A son retour dans ce Royaume, il fut envoyé au devant d'Etienne Bathory, élu Roi de Pologne en 1575, qui se servit de ses conseils, lui temoigna beaucoup d'affection, & le choisit pour son Théologien. En 1576, ce Prince l'envoya vers l'Empereur Maximilien II avec quelques autres, mais en retournant en Pologne, ils furent arrêtez & menez prisonniers à Lintz. Quatre mois après ils furent relâchez. En 1582, il fut envoyé en Lithuanie avec George Radzivil, pour y rétablir l'ordre; & en 1583, l'Archevêché de Lemberg étant devenu vacant, il le lui conféra. En 1585, il fut envoyé vers le nouveau Pape Sixte V, pour lui faire des complimens de félicitation de la part du Roi de Pologne. En 1586, le Roi Etienne étant mort, l'Archevêque s'attacha à Sigismond, Roi de Suéde, qui étoit Compétiteur de Maximilien, Archiduc d'Autriche. Ce dernier ayant été battu & fait prisonnier, céda ses prétentions à l'autre pour avoir sa liberté. Il introduisit les Jésuites à Lemberg. Il mourut le 17 juin 1630, après avoir tenu le siége de Lemberg pendant 20 ans. Il avoit été employé en 24 différentes ambassades. On a de lui, une Explication du Pseaume 62; *Fasti Christiani*; *Prussia Ducalis*; *Jus Livonicum & Topographia ejusdem Provinciæ*; *Commentarius Rerum Polonicarum*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

S O L I E R S (Jules-Raimond de) natif de Pertuis en Provence, étoit Jurisconsulte, Historien & Géographe. Il a recherché soigneusement les Antiquitez de la Provence; & Bouche s'est servi de ses Remarques en plusieurs endroits, comme il le témoigne lui-même, *l.* 4. *c.* 1. On garde encore en manuscrit son grand Ouvrage, qu'il avoit écrit en Latin, & dédié au Roi Charles IX, & l'on ne sait pourquoi il ne le publia pas après l'avoir mis sous une si puissante protection; car ce ne fut pas le tems qui lui manqua, puisqu'il vivoit encore en 1596, où finissent des Mémoires Latins de ce qui s'étoit passé de plus remarquable en Provence depuis l'an 1588. Hector de Soliers, son fils, détacha les Antiquitez de Marseille de l'Ouvrage de son pére, & en donna en 1615 une Traduction Françoise.

S O L I E R S (Marquis de) *Voyez* F O R B I N.

* S O L I G N A C, petite ville de France, dans cette partie du Languedoc qui porte le nom de Vélay. Elle est sur la rive gauche de la Loire, à peu près au sud de la ville de Puy-en-Vélay, dont elle est éloignée de près de deux lieues.

S O L I M A N, S U L E I M A N ou S U L E I M I N, Calife ou successeur de Mahomet, régna après son frére Gualid, qui mourut l'an de l'hégire 96, & le 714 de Jesus-Christ. Après avoir équipé une grande armée navale, pour exécuter le dessein que son frére avoit formé, d'assiéger la ville de Constantinople, il ordonna à Marvan, fils de Mahomet, d'entrer en Thrace avec une puissante armée, pour investir Constantinople par terre, pendant qu'il l'attaqueroit par mer. Marvan s'étant campé devant la ville, Soliman arriva avec quinze cens vaisseaux; mais il s'éleva une si grande tempête, que l'armée navale fut contrainte de se retirer vers les côtes de Thrace. Comme les grands vaisseaux ne purent pas si-tôt se garantir, l'Empereur envoya les siens après, chargez de feux d'artifice, qui en brûlérent ou coulérent à fond la plupart. Les autres se brisérent près des murs de Constantinople. Soliman mourut de regret de cette perte, après trois ans de régne, l'an de l'hégire 99, & le 717 de Jesus-Christ. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

S O L I M A N, I. de ce nom, Empereur des Turcs, étoit fils d'Orchan. Quelques Auteurs assurent que son pére lui survécut de deux mois: mais il y a plus d'apparence qu'il mourut avant lui. Soliman fit alliance avec l'Empereur des Grecs, & défit les troupes d'Unglesés & de Cratès, Princes des Bulgares. Il emporta avec le même bonheur Andrinople, Philippopoli, Gallipoli & diverses autres places; & se préparoit à porter plus loin ses conquêtes, lorsqu'il mourut d'une chûte de cheval à la chasse. C'est le sentiment de quelques Auteurs; car tous ne sont pas d'accord de ces faits. Quelques-uns placent sa mort en l'an 1352, & d'autres l'an 1358, après un régne de deux ans. AMURAT lui succéda. * Chalcondyle, *Hist des Turcs.* Jean Cuspinien, *de Turc. Origine.* Théodore Spandagin, *de Hist. Turc.* Christophle. Richer & Paul Jove, *de Reb. Turc.* Pétau, *in Ration. Temp.* Ubbo Emmius, *Rer. Chronol. l.* 5.

S O L I M A N II succéda à son pére SE'LIM I, l'an 1520, & a été l'un des plus illustres Sultans de la Monarchie des Turcs. Ce Prince étoit doué d'admirables qualitez, & ne se trouvoit pas moins propre aux affaires de la paix, qu'à celles de la guerre. D'ailleurs il étoit religieux à tenir sa parole, bon Justicier, peu vicieux, & infatigable dans l'exercice des armes. Gazelles, Gouverneur de Syrie, se revolta après la mort de Sélim, & entraîna une partie de l'Egypte dans sa rebellion. Soliman le défit par ses Lieutenans, & résolut de porter ses armes contre les Chrétiens. L'an 1521, il soumit Belgrade, & Rhodes l'année suivante. Cette victoire fut suivie de la revolte des Egyptiens, & de quelques autres peuples, qu'Ibrahim Bassa défit. Cependant, Soliman étant passé en Hongrie, gagna l'an 1526, la bataille de Mohats, où Louïs II, Roi de Hongrie, se perdit dans un marais. Il fit d'autres voyages dans ce Royaume, où il emporta Bude, Pest, Gran, & quelques autres places; & en 1529, il assiégea inutilement Vienne en Autriche. L'an 1535, il prit & pilla Tauris, & soumit depuis par ses Lieutenans diverses villes & provinces dans l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Il mourut au siége de Sigeth ou Zigeth en Hongrie, le quatrieme septembre 1566, âgé de 62 ans, après 46 ans de régne, & eut pour successeur SELIM II, son fils. * Paul Jove, *in Solimanno.* Thomas Artus, *Continuation de Chalcondyle.*

S O L I M A N III, fils d'IBRAHIM I, succéda à son frére MAHOMET IV. Lorsque ce dernier eut été déposé, Soliman fut tiré de prison, proclamé à sa place, & couronné le 27 novembre 1687. Les affaires des Turcs ne furent pas d'abord heureusement conduites sous ce Prince; car ils perdirent Agria la même année, Albe-Royale la suivante, aussi-bien que Lippa, Illoc, Petri-Varadin ou Peter-Waradin, & Belgrade, qu'on leur emporta d'assaut. Près de neuf mille hommes de leurs troupes y furent passées au fil de l'épée le sixieme septembre. La perte de cette place entraîna celle d'une grande partie de la Bossine ou Bosnie. L'année 1689 commença par la reddition de Zigeth ou Sigeth aux Impériaux. Les Turcs furent battus à Jogodina ou Jagodna sur la Morave, le 30 août, par le Prince Louïs de Bade, avec perte de six mille hommes. Ils en perdirent

dirent autant dans un fecond combat près de Niffa, le 24 feptembre: ce qui fut caufe de la reddition de cette place à difcrétion. Viddin fut prife enfuite d'une troifiéme défaite des Turcs. Dans cet intervalle, Yéghen Bacha, qui depuis deux ans étoit à la tête de quelques troupes revoltées, fut furpris, & eut la tête tranchée par l'ordre du Sultan, auffi-bien que feize des principaux du parti: ce qui diffipa le refte. Le Grand-Vifir fut dépofé, & Kuproli, fils & frére de deux Vifirs de ce nom, qui fut mis à fa place, rétablit un peu les affaires des Turcs. Douze mille Impériaux furent défaits le premier de l'année 1690, à Kafaneck: ce qui fit rentrer l'Albanie fous l'obéïffance de Soliman; mais la ville de Caniska fe rendit aux Impériaux, après un long blocus. Tékéli defit encore les troupes Impériales en Tranffylvanie, & prit leur Général Heufler: ce qui fut fuivi des prifes de Niffa, de Viddin, de Sémendria, & même de celle de Belgrade, qui fut reprife le huitiéme octobre, dans un affaut où fix mille Impériaux périrent. Les villes du Grand-Varadin, de Téméfwar & de Giula furent fecourues par les Turcs, qui prirent encore Pétri-Varadin, Illoc, Valcowar & Orfowa. Et en 1691, ils affiégérent & prirent La Valona en Dalmatie, & la firent fauter, ne pouvant la garder. Soliman avoit fait faire de grands préparatifs pour la campagne fuivante; mais il mourut à Andrinople, d'hydropifie, le 22 juin, n'ayant point eu d'enfans; & il déclara ACHMET, fon frére, pour fon fucceffeur.

SOLIMAN BEN ABDALMALECK, nom du feptiéme Calife de la race des Ommiades, fut le fecond des quatre fils d'Abdalmaleck, qui régnérent après leur pére. Il fucceda à fon frére aîné Valid, l'an 96 de l'hégire, & ne régna que deux ans & huit mois; car il mourut l'an 99 de la même hégire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

Il y a eu plufieurs autres Califes de ce nom, qu'on pourra voir dans l'Auteur que nous venons de citer.

SOLIMAN BEN MAHE'RAN, qui avoit le furnom ou le fobriquet d'*Amafch*, à caufe qu'il avoit les yeux fort gros, étoit l'un des plus célébres Docteurs parmi les Mufulmans en fait de Traditions. Etant né dans la ville de Rei l'an 60 de l'hégire, il fut mené fort jeune en efclavage à Coufah, & acheté par un Arabe de la Tribu d'Affad, & de la famille de Cahel, qui lui donna la liberté: c'eft pourquoi on lui donna auffi les furnoms de *Cabeli* & *d'Affadi*. Ayant été Difciple d'Ans, fils de Malek, il devint Maître de Thouri, & mourut l'an 148 de l'hégire, & de Jefus-Chrift le 765. Un jour il demanda à un Alfaki ou Jurifconfulte, d'où il prenoit fes décifions fur les points de Droit? ce Docteur lui répondit, *je les prends dans les Traditions que vous & vos femblables nous fourniffent.* Amafch lui répondit, *vous autres Jurifconfultes êtes donc des Médecins, & nous fommes vos Apothicaires.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient. fous le mot* AMASCH.

SOLIMAN HASCEN. *Voyez* SOLIMAN, SULEIMAN ou SULEIMIN.

SOLIN (C. Julius) *Solinus*, Grammairien Latin, a compofé un Ouvrage intitulé, *Polyhiftor*, qui eft un recueil des chofes les plus mémorables qu'on voit en divers païs. Nous avons plufieurs éditions de ce Traité, qui eft divifé en foixante & dix chapitres. Au refte, les Savans font en peine de favoir en quel tems vivoit cet Auteur. Philippe de Bergame s'eft imaginé que Solin avoit dedié fon Ouvrage à l'Empereur Augufte; mais il a pris *Auctius* pour *Auguftus*, & n'a pas remarqué que cet Auteur parle de Vefpafien, & de la prife de Jérufalem. Il y a plus d'apparence qu'il vivoit après Pline, qu'il ne fait prefque que copier: ce qui l'a fait furnommer *le Singe de Pline*. Solin parle fouvent de Rome comme de fa patrie. Au refte, Scaliger juge de lui comme d'un Ecrivain de peu de mérite. Saumaife femble avoir relevé la mémoire & le mérite de cet Auteur, par deux volumes de favans Commentaires qu'il a faits fur fon Ouvrage. * Saumaife, *in Prolegom.* Gefner, *in Biblioth.* Voffius, *de Hift. Lat.* Scaliger, *Animadverf. ad Eufebii Chronicon*, *p.* 228.

SOLINGEN, petite ville ou bon bourg du Cercle de Weftphalie, eft dans le Duché de Berg, près du Wipper, à cinq lieues de Dufseldorp, vers l'orient. * Maty, *Diction. Géogr.*

SOLIS & RIBADENEIRA, (Antoine de) l'un des plus excellens Ecrivains que l'Efpagne ait produits dans le XVII fiécle, naquit le 18 juillet 1610, à Alcala de Hénarès, dans la Caftille Nouvelle, en Latin *Complutum*, & étoit fils de *Jérôme* de Solis & de *Marie-Anne* de Ribadeneira. A peine avoit-il fini fes Humanitez, qu'il donna à l'âge de 17 ans, une Comédie Efpagnole intitulée, *l'Amour de fes Devoirs*, qui eut un grand fuccès: elle fut fuivie de quelques autres, qui furent fort goûtées, & dont quelques Auteurs François ont fçu profiter. Il fit auffi quelques autres piéces de Poëfie dans fa Langue naturelle. Nicolas Antonio dit que de Solis excelloit particuliérement dans cette partie du genre comique, que l'on donne à jouer en Efpagne aux Tabarins & aux Bouffons du théâtre, parce qu'il étoit plein de ces rencontres burlefques, qui confiftent en des jeux de mots, & qui fe trouvent plus communément dans la Langue Efpagnole, que dans les autres Langues de l'Europe. A l'âge de vint-fix ans il fe donna à l'étude de la Morale & de la Politique. S'étant attaché à la perfonne du Comte d'Oropéfa, Viceroi de Navarre, & enfuite du Royaume de Valence, qui le prit pour fon Sécretaire, il fit paroître à Pampelune fa belle Comédie d'*Euridice* & d'*Orphée*, qu'il avoit compofée à l'occafion de la naiffance de Manuel-Joachim-Alvarès de Toléde & Portugal, depuis Comte d'Oropéfa, fon fils. Le Roi Philippe IV, l'honora d'une place de Commis à la Sécretairerie d'Etat, & d'une de Sécretaire de fa Majefté; & la Reine, mére de Charles II, le nomma en 1661 Grand Hiftoriographe des Indes, dignité fort lucrative & par conféquent fort recherchée. Ce fut en cette qualité qu'il compofa *l'Hiftoire de la Conquête du Mexique*, Ouvrage généralement eftimé, qui eft des mieux écrits qu'il y ait en Efpagnol, & qui a été depuis traduit en François par M. Citri de la Guette. Cette Traduction a été imprimée à Paris, en 1691, *in quarto*, avec figures; & à la Haye, en 1692, *in douze*, deux volumes. Cette Hiftoire s'étend depuis 1518, jufques en 1621. Le Pére Niceron remarque que de Solis prête fouvent à fon Héros Ferdinand Cortès, des traits de politique, des réflexions, & peut être même des actions dont il n'étoit pas capable & qu'il n'a jamais faites. Solis reçut l'Ordre de Prêtrife à l'âge de 56 ans; & après avoir vécu avec toute la régularité que demande cet état, il mourut le 19 avril 1686, dans fa foixante & fixiéme année. L'Auteur de fa Vie s'eft trompé en lui donnant à fa mort 68 ans, huit mois & un jour. Jean de Goyenéche a écrit fa Vie en forme d'éloge, qu'on trouve à la tête de l'Hiftoire du Mexique. * Ses Comédies ont été imprimées *in quarto* à Madrid en 1681, fous ce titre *Comédies de D. Antonio de Solis.* Ses Poëfies facrées & profanes ont été imprimées dans le même endroit en 1716, fous ce titre, *Varias Poëfias Sagradas y Profanas.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifp. tome* 1. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 286 & 287. *n.* 1508. édit. d'Amfterdam 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 9. *p.* 6. *& fuiv. & tome* 10. *p.* 185 & 186.

SOLIS (Rodéric de) Caftillan, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguftin, qui fut choifi par le Pape Pie V, pour être Vifiteur dans les Royaumes de Valence, d'Aragon & de Catalogne, a laiffé un Commentaire fpirituel en Efpagnol, fur les premiers verfets du Pfeaume 102, felon la Vulgate, & 103, felon l'Hébreu, *Benedic anima mea Domino, &c.*; & un livre intitulé, *Ars bene moriendi.* * *Biblioth. Hifp.*

SOLITAURILES, *Solitaurilia*, Fête inftituée par Servius Tullius, Roi de Rome, en l'honneur du Dieu Mars. Il immola un taureau, un bélier & un bouc, dans le champ de Mars, après avoir fait faire trois tours à ces victimes autour de fon armée, qui étoit rangée en ordre, pour être purifiée par cette cérémonie & par ce facrifice. D'autres appellent cette Fête *Suovetaurilia*, & difent qu'on y facrifioit un pourceau, un bélier & un taureau. Caton parle des *Suovetauriles*, comme d'un facrifice que les péres de famille faifoient dans l'étendue de leurs terres, pour en détourner les orages, les grêles, les dégâts, & toutes fortes de malheurs, & pour obtenir une moiffon abondante. * Denys d'Halicarnaffe, *l.* 4. Tite-Live, *l.* 1. Caton, *de Re Ruft. c.* 141.

SOLMINIHAC (Alain) Evêque de Cahors. *Cherchez* ALAIN.

SOLMONE. *Voyez* SULMONE.

SOLMS, Comté dans le Cercle du Haut Rhin, a pour confins vers le nord les Offices de Blanckenftein, de Herborn & de Beilftein; vers le Couchant l'Office de Weilbourg; vers le midi celui d'Ufingen, & vers le Levant la ville de Wetzlar. Il a fon nom du château de Hohen-Solms, fitué entre Wetzlar & Braunfels, & qui fut démoli en 1344. Cette contrée doit être, à ce que l'on croit, le *Solicinium* dont Ammien fait mention, & où l'Empereur Valentinien fut battu par les Allemands. Il y a dans ce Comté la petite ville & le château de Licha, la petite ville & le château de Hungen, la ville & le château de Braunfels, la ville & le château de Laubach & de Greiffenftein, qui font tout autant de réfidences de différentes branches des Comtes de Solms. Par un privilége de l'Empereur Frédéric III, les Comtes de Solms peuvent fortifier toutes les places qui leur appartiennent. Ils ont au refte féance dans la Diéte de l'Empire fur le Banc des Comtes de la Wétéravie. * Lunig, *R. A. part. Spec. Cont.* 3. *Abth.* 5. *abf. & in Supplem.* Tolner, *Hift. Pal. c.* 7. *p.* 180. *Dict. Allemand.*

SOLMS ou HOHEN-SOLMS, bourg d'Allemagne, qui donne le nom au Comté de Solms, que l'on prétend avoir été fondé par Eberhard, Comte de Naffau dans le neuviéme fiécle. Il eft fitué fur une colline, vers les confins de la Heffe, à deux lieues de la ville de Wetzlar, vers le nord. L'on ne rapportera ici la poftérité de cette Maifon que depuis BERNARD qui fuit.

I. BERNARD, Comte de Solms, qui fervit en 1346 dans l'armée de l'Empereur Louïs IV, contre le Markgrave de Moravie, & mourut en 1380, ayant eu entre autres enfans de *Juftine*, Comteffe de La Lippe, OTHON qui fuit.

II. OTHON, Comte de Solms, mourut le 27 octobre 1409. Il avoit époufé *Agnès*, fille & héritiére de *Philippe*, Comte de Falckenftein & de Minzenberg, morte le premier feptembre 1409, dont il eut 1. BERNARD, II. du nom, qui fuit; 2. JEAN, *qui a fait la branche de* LICH & *de* LAUBACH, *rapportée cy-après*; 3. *Elifabeth*, mariée en 1409, à *Thierry*, Comte d'Ifembourg; 4. *Anne*, alliée 1. à *Gérard*, Comte de Sayn: 2. à *N.* . . Comte de Lohen & de Hengsberg; & 5. *Agnès*, Comteffe de Solms & de Falckenftein, mariée à *Robert*, Comte de Virnenbourg.

III. BERNARD, II. du nom, Comte de Solms, de Braunfels, de Greiffenftein, de Hungen & de Welfersheim, mourut le fixiéme août 1459. Il avoit époufé *Elifabeth*, fille de *Jean*, Comte d'Ifembourg & de Budingen, morte le premier août 1451, dont il eut 1. *Robert*, Chanoine de Mayence, mort aveugle; 2. OTHON, II. du nom, qui fuit; 3. *Philippe*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; 4. *Bernard*, Chanoine de Cologne & de Tréves, & Archidiacre de Liége; 5. *Agnès*, Abbeffe d'Aldembourg; 6. *Marguerite*, alliée à *Salentin*, Comte d'Ifembourg-Grenfaw; & 7. *Elifabeth*, Comteffe de Solms, Religieufe à Aldembourg.

IV. OTHON, II. du nom, Comte de Solms, de Braunfels, &c. né le 22 novembre 1426, mourut le 29 juin 1504, âgé de 78

78 ans, ayant eu d'*Anne*, fille de *Jean*, Comte de Naſſau-Wisbaden, qu'il avoit épouſée en 1464, morte le premier mars 1480, 1. *Philippe*, mort jeune; 2. Bernard, III. du nom, qui ſuit; 3. *Othon*, né en 1474, Chanoine de Mayence & de Tréves, mort en 1482; 4. *Wolfgang*, né en 1481, Chanoine de Mayence, de Cologne & de Tréves; 5. 6. *Marguerite* & *Anne*, Religieuſes à Walsdorf; 7. *Eliſabeth*, née en 1469, mariée à *Wolfgang*, Comte de Furſtemberg; 8. *Marie*, née en 1471, alliée à *Jean*, Comte de Naſſau-Beilſtein; 9. *Anne*, née en 1476, Abbeſſe d'Aldembourg; & 10. *Catherine*, Comteſſe de Solms, née en 1478, mariée à *Jean*, Comte de Sayn & de Witgenſtein.

V. Bernard, III. du nom, Comte de Solms-Minzenberg, &c. né en 1468, fut Conſeiller d'Etat des Empereurs Maximilien I, & Charles-*Quint*, depuis l'an 1505, jusqu'à ſa mort, arrivée le troiſiéme mars 1547, à l'âge de 79 ans, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Guillaume*, III. du nom, Prince de Henneberg, 1. Philippe qui ſuit, 2. autre *Philippe*, né le 24 avril de l'an 1500; 3. *Guillaume*, né l'an 1501, mort en la guerre contre les Turcs l'an 1542; 4. 5. *Othon* & *Wolfgang*, Chanoines de Mayence, de Cologne & de Strasbourg; 6. *Chriſtophle*, mort à Louvain l'an 1515; 7. *Anne*, née l'an 1496, Religieuſe à Aldembourg; 8. *Marie*, née l'an 1498, Religieuſe à Walsdorf; 9. *Catherine*, née en 1503, Religieuſe à Aldembourg; 10. *Eliſabeth*, née en 1507, Religieuſe à Walsdorf; & 11. *Agathe*, Comteſſe de Solms, Religieuſe à Aldembourg.

VI. Philippe, Comte de Solms, &c. né le 23 février 1494, mourut le onziéme février 1581, âgé de 87 ans. Il avoit épouſé *Anne*, fille d'*Othon*, VIII. du nom, Comte de Teckelembourg, ſœur de *Conrad* & d'*Othon*, IX. du nom, derniers Comtes de Teckelembourg, dont il eut 1. Conrad qui ſuit; 2. *Urſule*, mariée à *Wolfgang*, Comte d'Iſenbourg-Budingen; 3. *Ermengarde*, alliée à *Philippe*, Comte de Sayn-Witgenſtein; & 4. *Marguerite*, Comteſſe de Solms-Braunfels, mariée en 1556, à *Erneſt*, Comte de Solms-Lich, morte en mars 1594.

VII. Conrad, Comte de Solms, de Teckelembourg, &c. mourut le 27 décembre 1592. Il avoit épouſé le 16 juin 1559, *Eliſabeth*, fille de *Guillaume*, Comte de Naſſau-Dillembourg, morte le 18 novembre 1603, dont il eut 1. *Henri*, né en 1560, mort jeune; 2. *Erneſt*, né l'an 1562, qui ſervit en Hollande, & fut bleſſé le deuxiéme ſeptembre 1595, dont il mourut à Rhinberg ſans avoir été marié; 3 Jean-Albert qui ſuit; 4. *Evrard*, né en 1565, qui ſervit auſſi en Hollande, & fut bleſſé au ſiége de La Fére le deuxiéme février 1596, dont il mourut peu de jours après à Noyon en Picardie; 5. Guillaume, Comte de Solms, *qui a fait la branche de* Greiffenstein, *rapportée cy-après*; 6. *Othon*, né en 1572, tué au combat de Molzheim le 23 juillet 1610, ſans laiſſer de poſtérité d'*Urſule*, veuve de *Wolfgang*, Comte d'Iſenbourg, & fille de *Jean*, Comte de Gleichen, qu'il avoit épouſée le 13 février 1604; 7. Rainhart, Comte de Solms, *qui a fait la branche de* Hungen, *mentionnée cy-après*; 8. *Philippe*, né en 1576, mort ſans alliance en 1628; & 9. *Julienne*, mariée à *Louïs*, Comte de Sayn & de Witgenſtein; & autres filles mortes jeunes ou ſans alliance.

VIII. Jean-Albert, Comte de Solms, de Teckelembourg, &c. Grand-Maître de la Maiſon de Frédéric V, Electeur Palatin, dont il ſuivit la fortune, né le cinquiéme mars 1563, mourut à la Haye en Hollande le quatriéme mai 1623. Il avoit épouſé 1. le deuxiéme mai 1590, *Eliſabeth*, fille de *Louïs*, Comte de Sayn & de Witgenſtein, morte le 29 avril 1617: 2. *Julienne*, Comteſſe de Naſſau, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, outre 1. 2. 3. 4. quatre fils morts jeunes; 5. *Conrad-Louïs*, né le 15 décembre 1595, mort en 1635, ſans poſtérité d'*Anne-Sibylle*, Baronne de Winnenberg; 6. Jean-Albert qui ſuit; 7. *Eliſabeth*, née le huitiéme octobre 1593, mariée à *Wolfgang-Frédéric* Wild-& Rhingrave; 8. *Urſule*, née le 24 novembre 1594, alliée à *Chriſtophle*, Burgrave de Dohna; 9. *Amélie*, née le 31 août 1602, mariée en 1625, à *Henri-Frédéric* de Naſſau, Prince d'Orange; & 10. *Louïſe-Chriſtine*, Comteſſe de Solms, née le 13 octobre 1606, alliée à *Jean-Wolfbard*, Baron de Bréderode.

IX. Jean-Albert, Comte de Solms, de Teckelembourg, &c. né le deuxiéme juin 1599, ſervit en Hollande, fut Gouverneur d'Utrecht, puis de Maſtricht, & mourut en octobre 1648, ayant eu d'*Anne-Eliſabeth*, fille de *Jean-Adolphe*, Comte de Falckenſtein, 1. Henri-Mastrick qui ſuit; & 2. *Amélie*, Comteſſe de Solms, mariée à *N.* . . Baron de Lottum.

X. Henri-Mastrick, Comte de Solms, de Teckelembourg, &c. né en 1636, paſſa la plus grande partie de ſes jours au ſervice des Etats de Hollande. Il fut depuis Lieutenant Général de leurs armées, & de Guillaume III, Roi d'Angleterre; fut Gouverneur de Nimégue, Grand-Commandeur du Bailliage d'Utrecht, appartenant à l'Ordre Teutonique, & fut tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693. Il avoit épouſé le 29 ſeptembre 1683, *Charlotte-Henriette*, fille de *Charles-Othon*, Comte de Solms-Laubach, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DE GREIFFENSTEIN.

VIII. Guillaume, Comte de Solms, de Teckelembourg, &c. cinquiéme fils de Conrad, Comte de Solms, & d'*Eliſabeth*, Comteſſe de Naſſau-Dillembourg, né en 1570, fut Commiſſaire général de Hongrie pour l'Empereur Ferdinand II, & mourut en . . . . Il avoit épouſé en 1602, *Amélie* de Naſſau, fille de *Jean*, Comte de Naſſau-Dillembourg, dont il eut 1. *Jean-Conrad*, Comte de Solms, né le 27 décembre 1603, qui épouſa *Anne-Marguerite*, fille de *Herman-Adolphe*, Comte de Solms-Lich, dont il eut des enfans morts jeunes; 2. Guillaume qui ſuit; 3. *Louïs*, né le 17 avril 1614, mort ſans poſtérité d'*Anne-Marie*, Comteſſe de Criechingen, veuve de *Jean-George*, Rhingrave, morte en 1684; 4. *Erneſt-Caſimir*, né le onziéme juin 1620, mort jeune; 5. *Jeanne-Eliſabeth*, née le 27 décembre 1602; 6. *Julienne*, née le 30 juin 1605, morte le 16 août 1629; 7. *Sabine*, née le neuviéme juillet 1606, mariée à *George-Hartman*, Baron de Zinzendorff; 8. *Amélie*, née le premier ſeptembre 1607, morte le quatriéme novembre 1608; 9. *Cunegonde*, née le 18 juin 1615; & 10. *Anne-Amélie*, Comteſſe de Solms-Greiffenſtein, née le premier juin 1617, mariée à *Philippe-Rainbart*, Comte de Solms-Hohen-Solms.

IX. Guillaume, Comte de Solms, de Teckelembourg, de Greiffenſtein, &c. né le neuviéme août 1609, mourut le . . . Il avoit épouſé 1. *Jeanne-Sibylle*, fille de *Philippe-Rainbart*, Comte de Solms-Lich: 2. *Erneſtine-Sophie*, fille de *George-Frédéric*, Comte de Hohenloë-Schullingsfurſt. Du premier lit ſortirent 1. Guillaume-Maurice qui ſuit; 2. *Eliſabeth-Marguerite*, alliée à *Louïs-Chriſtian*, Comte de Sayn-Witgenſtein; 3. *Louïſe-Walpurge*, née en 1639, mariée le 18 mai 1687, à *Maurice*, Baron de In & de Kniphauſen; 4. *Chriſtine-Sibylle*, alliée à *Ferdinand-Maximilien*, Comte d'Oetingen-Baldern; & 5. *Charlotte-Erneſtine*, Comteſſe de Solms, née en 1646, mariée à *Albert*, Comte de Loewenſtein-Wertheim: du ſecond lit vinrent 6. *Frédéric-Magne*, Comte de Solms, qui ſervit dans les troupes des Etats Généraux des Provinces-Unies, & fut bleſſé au ſiége de Maſtricht, dont il mourut le cinquiéme août 1676; 7. *Sophie-Amélie*, née en janvier 1653; 8. *Eléonore-Sophie*; 9. *Sabine*; & 10. *Anne-Jeanne*.

X. Guillaume-Maurice, Comte de Solms, de Teckelembourg, &c. s'eſt établi à Braunfels, après la mort de *Henri-Maſtrick*, Comte de Solms, & a épouſé en janvier 1679, *Magdelaine-Sophie*, fille de *Guillaume-Chriſtophle*, Landgrave de Heſſe-Bingenheim, dont il a eu pluſieurs enfans, & dont il ne lui reſte que 1. Guillaume-Henri qui ſuit; 2. *Sophie-Sibylle-Wilelmine*, née le 29 juin 1684, 3. *Chriſtine-Charlotte*, née le onziéme novembre 1690; & 4. *Frédéric-Guillaume*, né le onziéme janvier 1696.

XI. Guillaume-Henri, Comte de Solms, &c. né le huitiéme novembre 1682.

BRANCHE DE HUNGEN.

VIII. Rainhart, Comte de Solms, &c. ſeptiéme fils de Conrad, Comte de Solms, & d'*Eliſabeth*, Comteſſe de Naſſau-Dillembourg, né en 1573, établit ſa demeure à Hungen, fut Conſeiller de l'Electeur Palatin, & mourut en 1630. Il avoit épouſé 1. *Walpurge-Anne*, Comteſſe de Falckenſtein: 2. *Eliſabeth*, veuve de *Philippe-Louïs*, Comte d'Iſenbourg, & fille d'*Adolphe-Henri* Wildt-& Rhingrave. Du premier lit ſortirent 1. *Frédéric*, né le ſixiéme janvier 1617, mort de la petite vérole le 25 août 1628; & 2. *Othon*, né le 19 janvier 1618, mort de la peſte le 26 juillet 1635: du ſecond lit vinrent 3. Maurice qui ſuit; 4. *Philippe*, né le 30 novembre 1625, qui après avoir ſervi dans les armées du Roi de Suéde, ſervit dans celles du Cercle du Haut-Rhin, & mourut à Nuremberg le ſeptiéme janvier 1665, au retour de la guerre contre les Turcs; 5. *Conrad*, né le dixiéme octobre 1627, mort le 17 ſeptembre 1628; 6. *Julienne*, née le 26 novembre 1624, morte le 25 août 1625; & 7. *Amélie*, née le 19 décembre 1628, morte le troiſiéme juin 1636.

IX. Maurice, Comte de Solms, de Hungen, &c. né le 21 novembre 1622, Lieutenant-Général des armées de l'Empereur & de l'Empire, mourut en décembre 1678. Il avoit épouſé *Florentine*, fille de *Jean-Wolfbard*, Seigneur de Bréderode, morte à Francfort le troiſiéme février 1698, étant la derniére de ſa Maiſon, dont il eut *Rainbart-Wolfbard*, Comte de Solms, mort à la Haye l'an 1675, âgé de 19 ans.

BRANCHE DE LICH.

III. Jean, Comte de Solms-Lich, ſecond fils d'Othon, Comte de Solms, & d'*Agnès*, Comteſſe de Falckenſtein, mourut en 1457, ayant eu d'*Eliſabeth-Catherine*, fille de *François*, Baron de Cronberg, morte en 1430, 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2. Cunon qui ſuit; & 3. *Catherine*, Religieuſe à Aldembourg.

IV. Cunon, Comte de Solms-Lich, mourut le troiſiéme mai 1477, ayant eu de *Walburge*, fille de *Jean* Wild-& Rhingrave, 1. *Bernard*, mort jeune; 2. *Jean*, mort à Alexandrie en Egypte l'an 1483; 3. Philippe qui ſuit; 4. *Catherine*, mariée à *Philippe*, Comte de Waldeck; 5. 6. *Anne* & *Marie*, Religieuſes; & 7. *Agathe*, femme de *Philippe*, Comte de Virnenbourg.

V. Philippe, Comte de Solms-Lich, aquit les Terres de Sonnewald & de Pouch en 1537, & mourut le troiſiéme octobre 1544. Il avoit épouſé en 1489, *Adrienne*, fille de *Philippe*, Comte de Hanaw, morte le 12 avril 1524, dont il eut 1. Rainhart qui ſuit; 2. Othon, *qui a fait la branche de* Laubach, *rapportée cy-après*; 3. *Dorothée*, née le 25 janvier 1493, mariée à *Erneſt*, Comte de Mansfeldt, morte en 1578; & pluſieurs autres enfans morts jeunes ou ſans alliance.

VI. Rainhart, Comte de Solms-Lich, né le 12 octobre 1491, mourut le 23 ſeptembre 1562. Il avoit épouſé le 13 janvier 1524, *Marie*, fille de *Gebhard*, Comte de Sayn & de Witgenſtein, morte le 13 mai 1586, dont il eut 1. 2. *Guillaume* & *Adam*, morts jeunes; 3. Ernest qui ſuit; 4. *Evrard*, né en 1530, mort en 1600; 5. *Rainbart*, né le ſixiéme juin 1531, Chanoine de Mayence; 6. *Bernard*, né le 20 janvier 1533, tué à Schweinfurt en 1554; 7. *Philippe*, né le onziéme janvier 1534; 8. *Wolfgang*, né le premier juillet 1539; 9. Herman-Adolphe, *qui a fait la branche de* Hohen-Solms, *rapportée cy-après*; 10. *Urſule*, née le dixiéme octobre 1528, mariée l'an 1563, à *Hugues*, Comte de Montfort; 11. *Dorothée*, née le 22 avril 1535; 12. *Amélie*, ma-

Amélie, née le dixiéme décembre 1537, mariée à *Henri*, Comte de Furstemberg; 13. *Marie*, née l'an 1540; & 14. *Susanne*, née le 29 juillet 1543, morte le 25 mai 1593.

VII. Ernest, Comte de Solms-Lich, &c. né le 17 août 1527, Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, servit au siége de Metz en qualité de Colonel, & mourut le 26 août 1590. Il avoit épousé en 1556, *Marguerite*, fille de *Philippe*, Comte de Solms-Braunfels, morte le 28 mars 1594, dont il eut 1. *Rainhart*, né le 14 février 1562, mort le 23 septembre 1596; 2. *George-Evrard*, né le 30 juillet 1563, qui servit dans les armées des Etats Généraux des Provinces-Unies, & mourut le deuxiéme février 1602, sans laisser de postérité de *Sabine*, fille de *Lamoral*, Comte d'Egmond, qu'il avoit épousée le quatriéme mars 1594; 3. Ernest qui suit; 4. Philippe, *qui a fait la branche de* Neuhaus, *rapportée cy-après*; 5. *Othon*, né le 15 février 1574, mort le 17 juillet 1592; 6. *Marie-Julienne*, née le 28 mai 1559, mariée 1. à *Jean* Hoyer, Baron de Schombourg: 2. à *Sébastien* de Daun, Comte de Falckenstein; 7. *Hédwige*, née le 17 juin 1571, morte le quatriéme octobre 1584; & 8. *Anne*, née le deuxiéme novembre 1575, mariée le premier janvier 1615, à *Rainbart*, Comte de Westerbourg.

VIII. Ernest, Comte de Solms, &c. né le sixiéme juillet 1565, mourut le 24 août 1619. Il avoit épousé le neuviéme janvier 1598, *Anne*, fille de *Bruno*, Comte de Mansfeld, morte le septiéme août 1620, dont il eut 1. Louïs-Christophle qui suit; 2. *Marie-Sabine*, née le dixiéme octobre 1600, Abbesse de Gandersheim; & dix autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

IX. Louïs-Christophle, Comte de Solms, &c. né le sixiéme octobre 1618, épousa *Améne-Amélie*, fille de *Herman*, Comte de Wiedt, dont il eut 1. *Ernest-Auguste*, né le 14 août 1645, mort sans alliance; 2. Herman-Adolphe-Maurice qui suit; 3. *Charles-Louïs*, né le 23 avril 1648, mort le 31 mars 1686; & 4. *Jeanne-Elisabeth*, née le 21 juin 1644, mariée en 1683, à *N*. . . Baron de Waldenheim, morte en . . . .

X. Herman-Adolphe-Maurice, Comte de Solms, &c. né le 12 septembre 1646, a épousé *Anne-Marie*, fille de *Jean-Auguste*, Comte de Solms-Rœdelheim.

BRANCHE DE NEUHAUS.

VIII. Philippe, Comte de Solms, &c. quatriéme fils d'Ernest, Comte de Solms-Lich, & de *Marguerite*, Comtesse de Solms-Braunfels, né le quatriéme juillet 1569, fut Conseiller de l'Empereur, & Colonel d'un régiment, & mourut le 13 février 1631. Il avoit épousé *Sabine* Poppel, Baronne de Lobkowitz, qui lui apporta les Terres de Hérolès & de Humpolès, & dont il eut 1. Philippe-Adam qui suit; & 2. 3. 4. trois autres enfans morts jeunes.

IX. Philippe-Adam, Comte de Solms, Seigneur héréditaire de Neuhaus, d'Oelnitz & de Warglick-sur-Humpolès, fit son testament en 1670, & mourut l'an . . . . . ayant eu d'*Elisabeth-Raschinie* de Riesenbourg, une fille unique nommée *Joséphe*, mariée le 20 février 1689, à *Sigismond-Guillaume*, Comte de Kœnigseck-Rotenfels.

BRANCHE DE HOHEN-SOLMS.

VII. Herman-Adolphe, Comte de Solms, &c. huitiéme fils de Rainhart, Comte de Solms-Lich, & de *Marie*, Comtesse de Sayn & de Witgenstein, né le 28 septembre 1545, mourut le septiéme avril 1601. Il avoit épousé le 19 mars 1589, *Anne-Sophie*, fille de *Jean*, Comte de Mansfeld, dont il eut entre autres enfans, 1. *Jean-Ernest*, né le 20 décembre 1591, mort en Savoye l'an 1617; 2. Philippe-Rainhart qui suit; 3. *Julienne-Elisabeth*, née le 24 mars 1592, mariée à *Herman*, Comte de Wiedt; & 4. *Dorothée-Sophie*, née le 17 octobre 1595, mariée l'an 1616, à *George-Frédéric*, Comte de Hohenloë, morte le huitiéme janvier 1660.

VIII. Philippe-Rainhart, Comte de Solms, &c. né le 24 juillet 1593, mourut en 1635. Il avoit épousé *Elisabeth*, Comtesse de Wiedt-Runckel, dont il eut 1. Philippe-Rainhart qui suit; & 2. *Marie-Eléonore*, née en 1632, mariée en 1647, à *Ernest*, Landgrave de Hesse-Rheinfels, morte en 1689, & autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

IX. Philippe-Rainhart, Comte de Solms, &c. né le 18 juin 1615, mort en 1665, avoit épousé 1. *Anne-Amélie*, fille de *Guillaume*, Comte de Solms-Greiffenstein: 2. *Catherine-Eléonore*, fille de *Jean-George*, Baron de Tschehernembl. Du premier lit vinrent, 1. *Henri-Guillaume*, qui après avoir tué par accident à la chasse Guillaume, VI. du nom, Landgrave de Hesse, se retira en Espagne, & mourut vers l'an 1665, en un combat donné contre les Portugais; & 2. *Jean-Louïs*, mort jeune: du second sortirent, 3. *Jean-Henri-Christian*, né le 20 juillet 1644, qui fut tué le septiéme novembre 1668, par Guillaume, Comte de Solms-Greiffenstein, en haine de ce qu'il s'étoit fait Catholique; 4. Louïs qui suit; & 5. *Marie-Sabine*, mariée en 1683, à *Frédéric*, Comte de Wiedt, mort le 19 janvier 1685.

X. Louïs, Comte de Solms, &c. avoit épousé 1. *Louïse*, fille de *Christian-Albert*, Comte de Dohna, & de *Sophie-Dorothée* de Bréderode, morte le huitiéme novembre 1687: 2. en mai 1691, *Willelmine-Elisabeth*, fille de *George-Guillaume*, Comte de Leiningen-Dagsbourg, dont sont venus des enfans. Du premier lit sortirent, 1. *Christian-Louïs*, Capitaine des Gardes de Guillaume III, Roi d'Angleterre, mort au siége de Limmerick en Irlande, l'an 1690; 2. *Florentine-Marie*, née le 24 août 1674; 3. *Maurice-Frédéric*, né le 31 août 1675; 4. *Théodore-Sophie*, née le 25 septembre 1676; 5. *Louïs-Charles*, né le septiéme novembre 1677; 6. *Amélie*, née le 13 octobre 1678; 7. *Frédéric-Guillaume*, né le 13 février 1682; & neuf autres enfans morts jeunes.

BRANCHE DE LAUBACH.

VI. Othon, Comte de Solms, &c. second fils de Philippe, Comte de Solms-Lich, & d'*Adrienne*, Comtesse de Hanaw, né le onziéme mai 1496, mourut le 14 mai 1522, laissant d'*Anne*, veuve de *Guillaume*, Landgrave de Hesse, & fille de *Magnus*, Duc de Meckelbourg, morte le 16 mai 1625, 1. Frédéric-Magnus qui suit; & 2. *Anne*, mariée en 1541, à *Louïs-Casimir*, Comte de Hohenloë, morte en 1594, âgée de 71 ans.

VII. Frédéric-Magnus, Comte de Solms, &c. né en 1521, mourut le 13 janvier 1561. Il avoit épousé en 1545, *Jeanne*, Comtesse de Wiedt, veuve de *Gaspard*, Comte de Mansfeld, dont il eut 1. *Philippe*, né le 29 juin 1546, mort le 13 décembre 1556; 2. Jean-George qui suit; 3. Othon, *qui a fait la branche de* Sonnenwald, *rapportée cy-après*; 4. *Dorothée*, sœur jumelle de *Jean-George*, née le 26 novembre 1547, mariée le septiéme janvier 1566, à *Henri*, Comte de Ruthen, morte le 18 septembre 1595; 5. *Elisabeth*, née le sixiéme mars 1549, mariée le 13 janvier 1567, à *Louïs*, Comte de Sayn & de Witgenstein, morte le 15 août 1599; & 6. *Anne*, née en 1557, alliée le 15 juillet 1572, à *Jules-George*, Comte d'Erpach.

VIII. Jean-George, Comte de Solms, &c. né le 26 novembre 1547, mourut le 19 août 1600. Il avoit épousé le septiéme décembre 1572, *Marguerite*, veuve de *Guillaume*, Comte de Hohenstein, & fille de *George*, Comte de Schombourg, morte le 20 juin 1606, dont il eut 1. *Philippe-George*, né le 29 novembre 1573, mort le sixiéme septembre 1595; 2. *Frédéric*, né le 30 novembre 1574, mort sans postérité d'*Anne-Marie*, fille de *Jacques*, dernier Baron de Hohengerolzegk, laquelle se remaria à *Frédéric*, Markgrave de Bade, & mourut en 1649; 3. *Christophle*, né le 17 décembre 1575, mort le 24 janvier 1596; 4. Albert-Othon qui suit; 5. *Wolfgang*, né le 20 novembre 1581, mort le huitiéme janvier 1611; 6. Henri-Guillaume, *qui a fait la derniére branche de* Sonnenwald, *rapportée cy-après*; 7. Jean-George, *qui a fait la branche de* Barrut, *dont il sera parlé cy-après*; 8. *Agnès*, née le septiéme janvier 1578, mariée le 26 septembre 1593, à *Maurice*, Landgrave de Hesse, morte le 23 novembre 1602; 9. *Dorothée*, née le 31 janvier 1579, mariée 1. le cinquiéme octobre 1595, à *Martin*, Comte de Rheinstein-Blakenburg: 2. en 1607, à *Jean-Casimir*, Rhingrave; 10. *Marguerite*, née le 29 novembre 1580, alliée en 1609, à *Jean-Jacques*, Comte d'Eberstein; 11. *Agathe*, née le 16 septembre 1585, mariée en 1609, à *Evrard*, Seigneur de Rappolstein, morte le 13 novembre 1648; 12. *Sibylle*, née le 19 octobre 1590, alliée en 1618, à *Auguste*, Prince d'Anhalt; 13. *Sophie*, née le huitiéme mai 1594, mariée le quatriéme octobre 1612, à *Joachim-Ernest*, Markgrave de Brandebourg; & 14. 15. 16. trois enfans morts jeunes.

IX. Albert-Othon, Comte de Solms, &c. né le neuviéme décembre 1576, fut tué d'un coup de canon devant Breda le deuxiéme mars 1610. Il avoit épousé le huitiéme octobre 1601, *Anne*, Landgrave de Hesse, dont il eut 1. Albert-Othon qui suit; 2. *Marguerite*, née en octobre 1604, mariée en 1623, à *Henri-Wolrad*, Comte de Stolberg; 3. *Eléonore*, née en 1605, mariée le huitiéme décembre 1627, à *Frédéric-Magnus*, Markgrave de Bade, morte en 1637; 4. *Christine*, née en 1607, alliée à *Emicon*, Comte de Leiningen; & 5. 6. 7. 8. quatre autres filles mortes jeunes.

X. Albert-Othon, Comte de Solms, &c. né posthume le 20 juin 1610, fut tué à la chasse d'un coup de fusil l'an 1656. Il avoit épousé le onziéme septembre 1631, *Catherine-Julienne*, fille de *Philippe-Louïs*, Comte de Hanaw, dont il eut 1. Charles-Othon qui suit; & 2. *Elisabeth-Albertine*, mariée en 1671, à *Guillaume*, Prince d'Anhalt, morte le deuxiéme janvier 1693.

XI. Charles-Othon, Comte de Solms, &c. né le 22 août 1633, mourut le sixiéme août 1676. Il avoit épousé en février 1654, *Améne-Elisabeth*, Comtesse de Benthem, dont il eut 1. *Catherine-Amélie*, née le 26 septembre 1654, mariée en 1680, à *Philippe*, Landgrave de Hesse-Cassel; 2. *Anne-Belgique-Florentine*, née le neuviéme septembre 1663, alliée le cinquiéme mai 1690, à *Charles-Auguste*, Comte d'Isembourg-Budingen; & 3. *Charlotte-Henriette*, née le quatriéme janvier 1667, mariée le 25 septembre 1683, à *Henri-Mastrick*, Comte de Solms-Braunfels.

DERNIERE BRANCHE DE SONNENWALD.

IX. Henri-Guillaume, Comte de Solms, &c. sixiéme fils de Jean-George, Comte de Solms-Laubach, & de *Marguerite*, Comtesse de Schombourg, né le 21 mars 1583, fut fort considéré du Roi de Suéde, qui lui procura le Comté de Schwartzenberg, avec la Seigneurie de Landsberg. Il mourut à Schweinfurt le 21 mars 1632, des blessures qu'il reçut lorsque le Général Tilly s'empara de Bamberg. Il avoit épousé 1. le cinquiéme octobre 1612, *Sophie-Dorothée*, fille de *Guillaume*, Comte de Mansfeld, morte le 22 janvier 1617: 2. en 1620, *Marie-Madeleine*, fille de *Louïs-Evrard*, Comte d'Oëtingen. Du premier lit sortirent 1. *Jean-George*, né le 16 janvier 1617, mort en 1618; 2. *Anne-Sibylle*, mariée en 1633, à *Joachim-Ernest*, Comte d'Oettingen, morte le 20 septembre de la même année; & 3. *Ernestine-Sophie*, morte jeune: du second lit vinrent 4. George-Frédéric qui suit; 5. *Jean-Christian*, né le 25 octobre 1628, mort le 13 mars 1629; 6. *Elisabeth-Charlotte*, mariée 1. à *George-Frédéric*, Comte de Rappolstein: 2. à *Jean-Philippe*, Comte de Leiningen-Bokenheim, morte en 1666; 7. *Sophie-Dorothée*, née en 1622, mariée le dixiéme octobre 1647, à *Ul-*

Ulric, Duc de Wirtemberg, morte le 12 feptembre 1648; & 8. 9. 10. 11. quatre autres filles mortes jeunes.

X. George-Fre'de'ric, Comte de Solms, &c. né en 1625, mourut le 26 juillet 1688. Il avoit époufé 1. en 1648, *Praxède*, fille de *Louïs-Evrard*, Comte de Hohenloë-Phœdelbach: 2. en 1664, *Anne-Sophie*, fille de *Chriftian*, Prince d'Anhalt-Bernbourg. Du premier lit fortirent huit enfans morts jeunes ou fans alliance; & 9. Othon-Henri qui fuit: du fecond vinrent 10. Henri-Guillaume, *dont la poftérité fera rapportée après celle de fon frére aîné*; 11. *Sophie-Albertine*, née en octobre 1672, mariée le 25 juin 1692, à *Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg; & 12. 13. 14. 15. 16. cinq autres enfans morts jeunes.

XI. Othon-Henri, Comte de Solms, &c. né en 1655, époufa en 1689, *Charlotte* de Grofeck, dont il eut entre autres enfans, 1. François-Evrard qui fuit; 2. *Charles-Chriftian*, né le 17 feptembre 1692; & 3. *Erneftine-Elifabeth*, née le 12 décembre 1695.

XII. François-Evrard, Comte de Solms, &c. né le 17 mai 1691.

XI. Henri-Guillaume, Comte de Solms, &c. fils puîné de George-Fre'de'ric, Comte de Solms, &c. & d'*Anne-Sophie*, Princeffe d'Anhalt, fa feconde femme, né en 1668, époufa le 13 décembre 1691, *Jeanne-Chriftine*, fille de *Henri*, Baron de Friefen, morte le fixiéme octobre 1694, laiffant pour enfans 1. *Willelmine-Chriftine*, née en 1692; & 2. *Louïfe*, née en 1693.

BRANCHE de BARRUT, de ROEDELHEIM, & d'Affeinheim.

IX. Jean-George, Comte de Solms, &c. feptiéme fils de Jean-George, Comte de Solms-Laubach, & de *Marguerite*, Comteffe de Schombourg, né le 19 novembre 1591, mourut de la pefte à Prague le quatriéme février 1632. Il avoit époufé le 28 mai 1620, *Anne-Marie*, fille de *Frédéric-Magnus*, Comte d'Erpach, dont il eut 1. *Jean-Louïs*, né en 1621, mort le 14 juin 1631; 2. Jean-Auguste qui fuit; 3. Jean-Fre'de'ric, *qui a fait la branche de* Wildenfels, *rapportée cy-après*; 4. Fre'de'ric-Sigismond, *dont la poftérité fera rapportée après celle de fes aînez*; 5. Jean-George, *qui eut auffi des enfans mentionnez cy-après*; 6. *Sophie-Elifabeth*, mariée à *Jean-Wolfgang*, Baron de Schellendorff; 7. *Sophie-Marie*, alliée 1. à *George-Erneft*, Baron de Schombourg: 2. à *George-Albert*, Markgrave de Brandebourg-Culmbach, morte le fixiéme avril 1688; 8. *Anne-Marie*, morte fans alliance en 1688; & 9. *Eléonore*, mariée à *Henri-Joachim* de Schulenbourg.

X. Jean-Auguste, Comte de Solms, né en 1623, mourut en 1680. Il avoit époufé en 1653, *Barbe-Marie*, fille de *Jean-Philippe*, Comte de Craz-Scharfenbourg, dont il eut 1. *Jean-Charles-Evrard*, Comte de Solms, &c. né le quatriéme juillet 1657, qui a fervi en Italie dans les armées du Roi d'Efpagne en qualité de Brigadier, & qui en 1696 a cédé fes droits à fes fréres puînez fe refervant feulement une penfion & le château de Rœdelheim; 2. Louïs qui fuit; 3. Louïs-Henri, *qui a fait la branche de* Geilndorf, *rapportée cy-après*; 4. *Guillaume-Frédéric*, né le 15 novembre 1669, tué au fiége de Bude le 22 feptembre 1694; 5. *Sophie-Elifabeth*, fœur jumelle de *Jean-Charles-Evrard*, née le quatriéme juillet 1657; 6. *Anne-Marie*, alliée à *Hermand-Adolphe-Maurice*, Comte de Solms-Lich; 7. *Eléonore-Magdelaine*; & 8. 9. 10. trois fils morts jeunes.

XI. Louïs, Comte de Solms-d'Affeinheim, &c. né le 28 feptembre 1664, a fervi dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & a époufé le onziéme janvier 1696, *Charlotte-Sibylle*, fille de *Frédéric*, Comte d'Ahlefeld, & de *Marie-Elifabeth*, Comteffe de Leiningen, dont il a entre autres enfans, Fre'de'ric-Auguste-Charles qui fuit.

XII. Fre'de'ric-Auguste-Charles, Comte de Solms, &c. né le neuviéme octobre 1696.

BRANCHE DE GEILNDORF.

XI. Louïs-Henri, Comte de Solms, &c. fils puîné de Jean-Auguste, Comte de Solms, & de *Barbe-Marie*, Comteffe de Craz-Scharfenbourg, né le 25 août 1667, a fervi dans les troupes du Roi d'Angleterre, & a époufé en 1695, *Willelmine-Chriftine*, Comteffe de Limpurg-Geilndorf, dont il a des enfans.

BRANCHE DE WILDENFELS.

X. Jean-Fre'de'ric, Comte de Solms, troifiéme fils de Jean-George, Comte de Solms-Barrut, & d'*Anne-Marie*, Comteffe d'Erpach, né le 19 février 1625, établit fa demeure à Wildenfels, où il demeura jufqu'en 1676, que *Charles-Othon* fon coufin étant mort fans enfans mâles, il s'établit à Laubach, où il mourut le 30 décembre 1696, âgé de 71 ans, étant le plus âgé de fa Maifon, ayant eu fept enfans de *Bénigne*, fille de *Sigifmond-Sigefroy*, Comte de Promnitz, favoir, 1. Fre'de'ric-Ernest qui fuit; 2. *Charles-Othon*, né le 13 feptembre 1673, qui s'eft trouvé en 1697, au traité de paix de Ryfwick, au nom du Cercle de Wétéravie; 3. *Henri-Guillaume*, né le 16 mai 1675, qui a fervi dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg; 4. *Magdelaine-Willelmine*, née le premier janvier 1668; 5. *Ertmude-Bénigne*, née le 13 avril 1670, mariée en 1694, à *Henri*, Comte de Ruthen; & 6. 7. deux autres enfans morts jeunes.

XI. Fre'de'ric-Ernest, Comte de Solms, &c. né le 26 mars 1671, Confeiller Aulique de l'Empereur, puis Confeiller d'Etat, & Préfidént Proteftant de la Chambre Impériale de Wetzlar, mourut le 27 janvier 1723, en fa 52 année.

SECONDE BRANCHE DE BARRUT.

X. Fre'de'ric-Sigismond, Comte de Solms, &c. quatriéme fils de Jean-George, Comte de Solms-Barrut, & d'*Anne-Marie*, Comteffe d'Erpach, né en 1627, eut Barrut par traité fait avec fon frére aîné, & mourut en 1696, âgé de 69 ans, ayant eu d'*Erneftе*, fille d'*Othon*, Baron de Schombourg, 1. Fre'de'ric-Sigismond qui fuit; 2. *Jean-Chriftian*, né le huitiéme octobre 1670, qui a époufé en 1697, *Conftantine-Héléne*, fille d'*Elie-André*, Comte de Henckel; 3. *Ertmude-Amélie*, née le fixiéme juin 1677; 4. *Hédwige-Charlotte*, née le 24 octobre 1678; & 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. huit autres enfans morts jeunes.

XI. Fre'de'ric-Sigismond, Comte de Solms, &c. né le fixiéme août 1669, a époufé le 19 avril 1692, *Amélie-Chrétienne*, Baronne de Lutzelbourg, dont il a entre autres enfans, Gottlob-Alexandre qui fuit.

XII. Gottlob-Alexandre, Comte de Solms, né en 1697.

X. Jean-George, Comte de Solms, &c. dernier fils de Jean-George, Comte de Solms-Barrut, & d'*Anne-Marie*, Comteffe d'Erpach, né en 1629, demeura à Barrut avec fon frére *Frédéric-Sigifmond*, & mourut le 12 octobre 1690. Il avoit époufé 1. *Sophie-Eléonore*, fille de *George-Aribert*, Prince d'Anhalt, morte en couches en 1677: 2. en 1688, *Eléonore*, fille de *Henri*, Comte de Ruthen-Lobenftein, dont il a eu deux enfans morts jeunes.

PREMIE'RE BRANCHE DE SONNENWALD.

VIII. Othon, Comte de Solms, troifiéme fils de Fre'de'ric-Magnus, Comte de Solms-Laubach, & de *Jeanne*, Comteffe de Wiedt, né le 25 juin 1550, s'établit à Sonnenwald, & s'aquit la Seigneurie de Wildenfels en Voigtlande. Il époufa en 1581, *Anne-Emilie*, fille d'*Albert*, Comte de Naffau-Sarbruche, morte le 29 juin 1612, dont il eut 1. Fre'de'ric-Albert qui fuit; 2. *Anne-Marie*, alliée le 15 janvier 1609, à *Philippe-Erneft*, Comte de Hohenloë; 3. *Dorothée*, mariée en 1616, à *George*, Comte Palatin du Rhin, morte en 1625; & 4. 5. 6. 7. quatre enfans morts jeunes.

IX. Fre'de'ric-Albert, Comte de Solms, &c. mourut en 1615, ayant été brûlé de poudre à canon, fans laiffer de poftérité de *Sophie*, Baronne de Tautenberg, veuve de *Gafpard*, Comte de Mansfeld. * *Voyez* Rittershufius. Imhoff, &c.

SOLOBRE'NA. *Voyez* SALOBRE'NA.

SOLOCHO (Les Ifles de) font trois petites ifles, environnées de fameux écueils, qu'on nommoit anciennement *la Grande Syrte*, & aujourd'hui *les Seiches* ou *les Baffes de Barbarie*. Elles font dans le Golfe de Sidra, appellé quelquefois le *Golfe de Solocho*. Leurs noms anciens font *Gæa*, *Pontia*, *Mizynos*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOLOE', ville. *Voyez* SOLI.

SOLOGNE, en Latin *Solonia* ou *Sécalonia*, petit païs de France, entre celui d'Orléans, de Blois & de Bourges. Romorantin dans le Blaifois en eft la capitale. Les autres villes font Gergeau & Sully dans l'Orléanois propre, Aubigny dans le Berri, &c. Le païs eft arrofé par diverfes riviéres, & fertile en feigle: d'où vient que quelques Auteurs le nomment *Siligonia*; & *Sabulonia*, parce qu'il eft fablonneux.

SOLOMNIAC, Abbaïe de France, eft dans le Limofin, fur la Briance, à une lieue de Limoges. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOLON, l'un des fept Sages de Gréce, fils d'*Exéceftide*, naquit à Athénes la deuxiéme année de la XXXV Olympiade, & l'an 639 avant Jefus-Chrift. Le pére de Solon defcendoit du Roi Codrus & fa mére étoit coufine germaine de la mére de Pififtrate. Il employa une partie de fa jeuneffe à voyager en Egypte, & après s'être inftruit de la forme du gouvernement des loix & des coutumes du païs, il revint à Athénes. Il fut appellé au gouvernement de fa patrie, & abolit les loix de Dracon, qui étoient extrémement févéres, pour en publier d'autres plus douces, l'an 594 avant Jefus-Chrift. Ce nouveau Légiflateur modéra le luxe, abolit plufieurs cérémonies fuperftitieufes, permit aux Athéniens d'inftituer tel héritier qu'ils voudroient, pourvu qu'ils n'euffent point d'enfans. Il ne fit point de loix contre les parricides, parce qu'il ne croyoit pas qu'il y en pût avoir. Il divifa les Citoyens en trois différens ordres, felon les biens dont chaque particulier étoit alors en poffeffion. Il donna entrée dans les affaires publiques à tout le peuple, excepté aux Artifans qui ne vivoient que de leur travail. Il ordonna que les principaux Magiftrats feroient perpétuellement choifis entre les Citoyens du premier ordre. Il défendit de mal parler des morts. Si un homme avoit époufé une riche héritiére & fe trouvoit impuiffant, il permettoit à la femme d'avoir commerce avec celui qu'elle voudroit des plus proches parens de fon mari. Il ordonna que l'on notât d'infamie celui qui auroit diffipé fon bien, & qui ne nourriroit pas fon pére & fa mére dans fa vieilleffe. Cependant le fils n'étoit pas obligé de nourrir fon pére s'il ne lui avoit fait apprendre un métier dans fa jeuneffe. Salamine, d'où il étoit originaire, étoit à la bienféance des Athéniens; cependant ils avoient défendu, fous peine de la vie, de parler de la recouvrer fur les Mégariens, qui en étoient les maîtres, à caufe des pertes qu'ils avoient faites, en effayant de la prendre. Solon contrefit l'infenfé, & ayant récité quelques vers de fa façon, il perfuada aux Athéniens de prendre les armes; enfuite de quoi ils foumirent cette ifle avec plus de bonheur qu'ils n'avoient efpéré. Solon fut choifi pour commander les troupes & il fut joindre la fineffe à la force. Dans une conteftation des pauvres & des riches on offrit à Solon le fouverain pouvoir, mais il le refufa. Pififtrate fe rendit fouverain d'Athénes; & Solon après s'être oppofé, autant qu'il le put, à fa tyrannie, fe retira pour

pour voyager en Egypte & dans la Lydie, où il trouva Crésus, lequel s'étant fait voir à Solon dans toute sa magnificence, & lui demandant s'il avoit vu quelque chose de plus beau, *Oui*, dit-il, *les paons, les faisans & les cocqs; d'autant plus que leur beauté est naturelle, & que la vôtre est empruntée.* Il ne voulut pas aussi le nommer heureux, qu'il n'eût fourni heureusement toute sa carriére; parce que tout est incertain jusqu'à la mort. Solon disoit *que les loix ressemblent aux toiles d'araignées, qui n'arrêtent que les mouches; parce qu'il n'y a que les petits qu'on punisse, & que les Grands se sauvent par leur crédit.* D'autres attribuent ce bon mot à Anacharsis. Solon mourut âgé de 80 ans, la deuxiéme année de la LV Olympiade, & l'an 559 avant Jesus-Christ. Toutes les loix de Solon furent gravées sur des tables. Les gens du Conseil assemblez firent serment qu'ils les observeroient, & les feroient observer exactement. Ceux même à qui on en avoit confié le soin, jurérent que si quelqu'un d'eux y manquoit, il seroit obligé de faire présent au temple d'Apollon d'une statue d'or aussi pesante que lui. Anacharsis s'étant moqué de ce que Solon prétendoit contenir un peuple par des loix, Solon lui répondit, qu'il feroit ses loix d'une telle maniére que tous les Citoyens connoîtroient qu'il est plus utile de les observer que de les violer. Pisistrate écrivit fortement à Solon pour le faire revenir à Athénes, mais Solon le refusa constamment. Solon, après avoir quitté Crésus, se retira en Cilicie, où il bâtit une ville de son nom, appellée *Solos*. Etant passé en Cypre, il fit amitié avec Philocypre, Prince d'Oepie. Cette ville étant bâtie dans un endroit fort stérile, Solon conseilla à Philocypre de la placer dans un meilleur païs. Il choisit lui-même une plaine très-fertile, & conduisit cette entreprise, qui réüssit. Philocypre voulut que cette ville se nommât *Solis*. Solon mourut en Cypre. Il ordonna qu'on portât ses os à Salamine, qu'on les brulât, & qu'on en jettât les cendres par toute la campagne. Les Athéniens après sa mort lui dressérent une statue de bronze qui le répréfentoit, son livre des loix à la main, avec les habits de Prince du peuple. Ceux de Salamine lui en dressérent une autre qui le répréfentoit en Orateur, parlant en public les mains cachées sous les plis de sa robe. On assûre qu'il écrivit un Traité des Loix, des Harangues, des Elégies, dés vers ïambiques, & qu'il avoit ou institué ou augmenté le fameux Aréopage d'Athénes. * Hérodote, *l.* 1. Diogéne Laërce, *Vitæ Philosoph. l.* 1. Plutarque, *in Solone*. Eusébe, *in Chron. Abbrégé des Vies des anciens Philosophes, en* 1727. *p.* 14.

S O L O N, Evêque de Rhinocorura, aujourd'hui *Faramida*, succéda à son frére Mélanès dans cet Evêché, dont il étoit natif. Après avoir été Marchand, il embrassa la vie réguliére, à l'exemple de son frére, & de plusieurs autres, qui vivoient dans l'Ordre monastique, sous l'empire de Valentinien & de Valens, vers l'an 370 de Jesus-Christ. * Eusébe, *Hist. Eccl.*

S O L O R, isle de l'Océan Indien, du nombre des Moluques prises en général, est située entre celles de Flores & de Timor. Solor a son Roi particulier, dont la domination s'étend sur quelques autres isles. Adonare en est la ville capitale. On en tire quantité de sandal, & aussi de l'or & des perles. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O L O W K I ou S O L O S K I, isle dans la Mer Blanche, à l'ouest de l'emboûchure de la Dwine, est à huit milles de la terre-ferme, dépend de l'Empereur de Moscovie, & a un célébre monastére, dont l'entrée est défendue aux femmes sous de trés-griéves peines. Elle est à trois cens lieues Polonoises de Moscou, & on y fait grande quantité de sel. Elle est au 65 degré de latitude septentrionale. * Guaninus.

S O L P E. *Voyez* S A L P E.

S O L R E (Comtes de) *Voyez* C R O Y.

S O L R E-S. G E'R Y. *Voyez* S O R L E-S. G E'R Y.

* S O L S O N E, ville épiscopale d'Espagne dans la Catalogne, sur le Cardonero, au nord-nord-ouest de Cardone, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

S O L S O N E, ville d'Espagne en Catalogne, avec Evêché suffragant de Tarragone, n'étoit autrefois qu'un château situé dans le diocése d'Urgel, autour duquel on bâtit quelques maisons. Insensiblement le lieu s'aggrandit, & s'étant peuplé considérablement, il devint une ville, que le Pape Clément VIII, à la considération de Philippe II, Roi d'Espagne, érigea en Evêché l'an 1593. On y unit les monastéres & Abbaïes de Sainte-Marie de Solsone, & de Saint-Laurent de Moralles, de l'Ordre de saint Benoît. Son diocése est de 200 paroisses; & le Chapitre est composé de quatre Dignitez, de douze Chanoines & de cinquante Bénéficiers. * Corbéra, *Catálania Illustrata, l.* 1. *c.* 20.

S O L T A, anciennement *Olintha, Soloëntia, Bolentia*, petite isle du Golfe de Venise, près de la côte de Dalmatie, entre la ville de Trau & l'Isle de Lézine. Les Vénitiens en sont les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O L T A N I E. *Voyez* S U L T A N I E.

* S O L T A W, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Basse Saxe. Elle est vers la source de la Bome dans le Duché de Lunebourg, au sud-ouest de la ville de Lunebourg dont elle est éloignée de près de dix lieues.

S O L T C A M P, Fort des Provinces-Unies, dans la province de Groningue, à l'emboûchure de l'Hunse, ou du Groninger-Diep, du côté du nord.. * Maty, *Dict. Géogr.*

* S O L T H O L M, petite isle dépendante du Royaume de Danemarc entre la Scanie, province du Royaume de Suéde, & l'Isle d'Amac, dont elle est séparée par un détroit d'une lieue ou environ.

S O L T W E'D E L ou S A L T Z W E'D E L, *Heliopolis, Urbs Solis, Vallis Solis*, petite ville de l'Electorat de Brandebourg, dans la Vieille Marche, à laquelle elle faisoit autrefois porter le nom de *Marche de Soltwédel*, est située sur la riviére de Jetze, à cinq lieues de la ville de Danneberg, vers le midi. On dit qu'elle tire son nom d'une statue du Soleil, qu'on y adoroit, & qui fut détruite par Charlemagne, quand il fonda cette ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. La riviére de *Jetze* dont il vient d'être parlé, est appellée *Tecze* par Audifret dans l'endroit où il parle de la ville de Danneberg. Maty dans l'article de *Danneberg* l'appelle *Tetze*. Du Bois lui donne le nom d'*Irtze*. Bunon dans ses Notes sur Cluvier l'appelle *Letza*. Dans la Carte de Brandebourg, publiée à Amsterdam par Covens & Mortier, elle est nomme *Itz* & *Ietze*.

S O L V A T H I U S, 64 Roi d'Ecosse, étoit fils d'Eugéne VIII, & tiendroit sans doute rang parmi les plus vaillans Rois d'Ecosse, si dans la troisiéme année de son régne, il n'eût été attaqué de la goutte aux mains, qui le rendit incapable d'agir lui même. Nonobstant cela il calma tous les troubles de son Royaume fort prudemment, & fort heureusement, par le moyen de ses Généraux. La premiere rebellion fut celle qu'excita *Donalde Bane*, qui s'empara de toutes les Isles occidentales, s'en fit nommer Roi, descendit ensuite dans la Terre-Ferme & commença à piller. Mais Cullan d'Argile, & Dunchal d'Athol, le poussérent dans un bois, & l'y massacrérent avec tous les siens. Gilcolumbe tomba ensuite sur Galloway, où son pére avoit déja pillé, mais les mêmes Généranx le défirent & lui même fut puni de mort. Sous ce régne il y eut paix avec les Anglois & les Pictes. Solvathius, ayant régné 20 ans, mourut en 787, fort regretté de ses Sujets. * Buchanan, *Hist. Scot. Dict. Allemand.*

S O L W E Y, bourg de l'Ecosse méridionale, dans le Nithesdale, sur le Golfe de Solwey, auquel il a donne le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O L W E Y-F Y R T H, c'est à dire, *le Golfe de Solwey*. Ce Golfe, qui est une partie de la Mer d'Irlande, est entre l'Isle de Man & les côtes d'Angleterre. Il prenoit autrefois son nom de la riviére d'Eden, qui s'y décharge; maintenant il porte celui du bourg de Solwey. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O L Y M E, ville capitale de la Judée, fut depuis appellée *Hiérosolyme* ou *Jérusalem*, à cause de la sainteté de son temple. Il y a aussi une ville de ce nom dans la Lycie, proche d'une montagne de même nom, où habitoient les peuples Solymiens. On croit que ce sont ceux-ci dont Homére fait mention. Ils honoroient trois dieux, *Arsalus, Druus* & *Trosobius*, où, comme d'autres les appellent, *Abalus, Arutus*, & *Tosibis*. On croit qu'ils venoient de Phénicie, & leur langage en étoit une preuve: ce qui fait croire que ces Solymiens venoient de Solyme ou de Jérusalem. * Homére, *Iliade, l.* 6 ou Z, *v.* 184. *Odyssée*, *l.* 5 ou E, *v.* 283. Pline, *l.* 5. *c.* 27. Plutarque, *de defectu Oraculorum*. Stephanus *de Urbibus*, ou Etienne de Byzance. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *c.* 3 & *l.* 1. *contre Apion*. Vossius, *de Idololatria, l.* 1. Saumaise, *ad Solinum*.

S O M. S O N.

* S O M A S Q U E, lieu d'Italie entre la ville de Milan & celle de Bergame a donné son nom aux C L E R C S S O M A S Q U E S.

S O M A S Q U E S, Congrégation de Clercs Réguliers. *Voyez* C L E R C S R E'G U L I E R S D E S. M A Y E U L.

S O M B E R N O N (Seigneurs de) branche de la Maison de Bourgogne. *Cherchez* B O U R G O G N E.

* S O M B R E'R O ou S O M B R I E'R E S, l'une des isles Antilles dans la partie septentrionale, sous le 18 degré de latitude septentrionale, & sous le 315 de longitude.

* S O M E'R E (Jacques de) de Gand, Syndic de sa ville, se distingua par ses connoissances & par ses talens pour la Poësie. Sanderus qui lui rend ce témoignage dit qu'il fut Auteur des Ouvrages suivans, *De Legatione sua ad Hanseaticas Civitates, Poema Heroicum; de Legatione sua Anglica; de Aggere Albertino, undis excluso; de Podagra Carmen; de gradibus quibus ad Deum itur, Elegia; in Nuptias Philippi Julii Pomeraniæ Ducis Elegia; Thomæ a Kempis Libellus de Imitatione Christi, carmine Heroico; Vita sua ab anno ætatis* 14, *versu Heroico*. Il mourut à Gand, le 15 juin de l'an 1623. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 429.

* S O M E R E (Henri de) naquit dans un bourg de même nom en Brabant. Il fut Docteur en Théologie à Paris, Professeur à Louvain, & Doyen d'Anvers. On a de lui *Epitome primæ partis Dialogi Guilielmi Ockami; Epistolæ; Epistola de capta Constantinopoli*. Il mourut le 14 août 1472. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 373.

S O M E R, celui à qui appartenoit la montagne où a été bâtie la ville de Samarie. * *Voyez* S E'M E R.

S O M E R C O T (Robert) Cardinal Anglois, fort savant, qui fut en tres-grande réputation, eût pu être élu Pape, s'il ne fût point mort pendant que le Conclave étoit assemblé pour l'élection du nouveau Pape, après la mort de Grégoire IX. Plusieurs ont cru qu'il avoit été empoisonné. Il mourut l'an 1241; & laissa beaucoup d'Ouvrages, qui n'ont point vu le jour. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S O M E R C O T (Laurent) Anglois, qui vivoit vers l'année 1240, sous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre, fréquenta les meilleures Universitez de France, d'Angleterre & d'Italie, où il devint Orateur, Philosophe & Jurisconsulte. Il fut Chanoine de Chichester, & alla ensuite à Rome; parce que Robert Somercot, que quelques-uns assurent avoir été son frére, & d'autres son proche parent, étoit Cardinal, & du nombre de ceux qui par leur mérite paroissoient pouvoir prétendre au souverain Pontificat. Depuis il entra dans la maison du Pape, où il borna son ambition à la charge de Sous-Diacre, qu'il exerçoit dans les Messes solemnelles. Il a laissé quelques Ouvrages, entre autres, *De Formis Electionum*. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S O M E R S E T. *Voyez* S O M M E R S E T.

* S O M L I O, S O M L Y O ou S O M L I O B A T O R, ville

ville de Hongrie dans le Comté de Zathmar, vers les confins de la Tranfſylvanie, au ſud-ſud-oueſt de la ville de Zathmar, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. Il y a encore un autre lieu du nom de SOMLIO ou SOMLYO, dans le Comté de Bihor, qui confine à celui de Zathmar; & un troiſiéme dans le Comté de Weſprim, à peu près à l'oueſt de la ville de Weſprim, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

SOMMA (Monte di) ou VE'SUVE. *Voyez* VE'SUVE.

SOMMA (Monte di) Montagne qui eſt fort haute, dans le Duché de Spolette, entre la ville de Spolette & celle de Terni. * Miſſon, *Voyage d'Italie.* Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

* SOMMA, petite ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour au pié du Mont-Véſuve, donne ſon nom à ce Volcan qui s'appelle auſſi *Monte di Somma.*

* SOMMA, petite ville du Duché de Milan en Italie, à l'eſt du Téſin, & à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Milan, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* SOMMALE (Henri) de Dinant, Jéſuite, reçu dans la Société par S. Ignace même, à Rome, en 1551. Il fut Profeſſeur en Langue Gréque à Laurette; & à ſon retour dans le Païs-Bas, il fut fait le premier Recteur du Collége de Douay, & prêcha avec applaudiſſement. Il a procuré les éditions des Ouvrages Suivans, *Thoma a Kempis Opera; Divi Auguſtini Confeſſionum libri tredecim; Meditationes, Soliloquia & Manuale ejuſdem; Beatus Anſelmus de Excellentia Beatæ Mariæ Virginis; Similitudinum Libellus & Epiſtolæ*, du même Auteur; *Albertus Magnus de Paradiſo Animæ; Divi Anſelmi Archiepiſcopi Cantuarienſis Tractatus de quatuordecim virtutibus Beatorum; Joannis Trithemii Abbatis Commentarius in Regulam S. Benedicti.* Il eſt auſſi Auteur d'un livre intitulé *Faſciculus divini Amoris atque Devotionis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 369 & 370.

SOMMASQUE, ville. *Voyez* SOMASQUE.

SOMMASQUES (Clercs) *Voyez* CLERCS RE'GULIERS DE S. MAYEUL.

SOMME ou LA SOMME, en Latin *Somona* & *Samara*, riviére de France en Picardie, a ſa ſource en un lieu dit *Fon-Somme*, au deſſus de S. Quentin, paſſe à Amiens & à Abbeville, & ſe jette dans la mer près de S. Valeri. * Baudrand.

SOMMEIL, *Somnus*, dont les Poëtes ont fait un Dieu, fils de l'Erébe & de la Nuit, & frére de la Mort. Orphée l'appelle *bienheureux Roi des Hommes & des Dieux*, & *grand Enchanteur des Mortels*; parce que pendant le repos qu'il donne aux hommes, il leur éclaire quelquefois l'entendement, & leur découvre les choſes à venir & les deſſeins des Dieux. Ovide, en ſuivant la Fable, place ſon palais dans un antre profond, au païs des Cimmériens, où le ſoleil ne luit jamais, en un lieu écarté, où l'on n'entend aucun bruit, ſinon le doux murmure du rûiſſeau d'oubli, qui invite à dormir. Au devant de ſon logis il y a des pavots & une infinité d'herbes qui aſſoupiſſent les hommes. Là ce Dieu dormant repoſe en une ſalle où il y a un lit d'ébéne, garni de plumes, & entouré de rideaux noirs, ayant autour de ſoi une infinité de ſonges couchez çà & là les uns ſur les autres. Entre ſes enfans il y en a trois principaux, Morphée, Phobétor & Phantaſe; le premier, pour répréſenter les images des hommes; le deuxiéme, pour imiter celles des bêtes; & le troiſiéme, pour peindre toutes les choſes inanimées. Les Anciens mettoient une corne dans une main du Sommeil, & dans l'autre une dent d'éléphant: c'eſt pourquoi Virgile dit qu'il y avoit deux portes par où venoient les ſonges, l'une de corne, & l'autre d'ivoire. On lui dédia un autel auprès de celui des Muſes, ſelon Pauſanias. * Orphée, *in Hymn.* Ovide, *Metam. l.* 11. *v.* 592. Servius, *ſur la fin du l.* 6. *de l'Enéide.*

SOMMER ou SUMMER (Jean) Religieux Anglois, de l'Ordre de Saint François, vers l'année 1390, & ſous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre, fit toutes ſes études à Oxford, où il devint Philoſophe & Mathématicien. Il a fait pluſieurs livres, entre autres, *Aſtrorum Canones; de Quantitate Anni; Calendarii Caſtigationes; de Facultate Metrica, &c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.* Léland.

SOMMERDIC (François Arſens, Seigneur de). *Cherchez* AARSEN.

* SOMMERFELD, ville de Siléſie en Allemagne, dans la Principauté de Croſſen, ſur la riviére de Lupa, eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Croſſen dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues. * Sanſon, *Carte de Siléſie, &c.*

SOMMERIVE (Comtes de) *Voyez* SAVOYE (René de) (Claude de) (Honorat de)

SOMMERSET (Le Comté de) ou SOMMERSETSHIRE, en Latin *Sommerſetia*, vaſte Comté dans la partie Occidentale d'Angleterre, tire ſon nom de *Somerton*, qui en étoit autrefois la capitale, & qui aujourd'hui n'eſt plus qu'un petit bourg, fort peu conſidérable. Ce Comté a vers le Nord, la Mer de Saverne; vers le nord-eſt, la riviére d'Avon, qui le ſépare d'avec Glocesterſhire; vers le Sud, Dorſet & Dévonshire; vers l'Eſt, Wiltshire, & vers l'Oueſt, encore Dévonshire. De l'Eſt vers l'Oueſt de ce Comté en compte 55 milles, & du Nord au Sud 42. Tout le Comté comprend 385 égliſes paroiſſiales, & 36 villes à marché. Les anciens Romains en nommoient les Habitans & ceux de Hantshire & de Wiltshire, les *Belges*, *Belgæ.* Du tems de l'Heptarchie ce Comté faiſoit partie du Royaume de Weſt-Sex, & aujourd'hui il forme le Diocéſe de l'Evêché de Bath & Wells. En été il y a peu de païs comparables à celui-ci, où il y a une grande abondance de prez, de pâturages & de champs fertiles en blez. Mais en hiver il eſt à ſon tour fort triſte & marécageux. On tire une grande quantité de plomb des montagnes de Mendip, qui ſont au Nord du Comté. Il eſt vray qu'il n'approche pas de la bonté de celui de Derbishire; cependant on s'en peut fort bien ſervir pour en faire de la dragée & des bales, parce qu'il eſt plus dur que l'autre plomb. On trouve dans les mêmes mines en abondance la calamine, qui eſt une pierre minérale dont on ſe ſert pour jaunir le cuivre & pour le changer en laiton. Ce païs eſt encore remarquable par les fameuſes eaux de Bath, & par la fontaine de S. Vincent près de Briſtol. On y trouve en quantité le paſtel, que les Teinturiers employent & dont les anciens Bretons ſe peignoient la peau. Il en croit ſur tout beaucoup aux environs de Glaſſenbury ou Glaſtonbury, qui doit tirer ſon nom du mot Latin *Glaſtum*, qui eſt le nom de la plante du paſtel. Près des montagnes de Mendip, dans le village de Chedder ou Chadder, on fait les meilleurs & les plus gras fromages d'Angleterre. Ce païs eſt encore fameux par les excellens chiens qu'il produit. Briſtol eſt connu par ſes Diamans, qui ſe tirent de la roche de S. Vincent. A Taunton on fabrique de très belles ſerges, & à Briſtol on fait du ſavon gris. En 1607, la Saverne s'étant débordée elle inonda 20 milles en longueur ſur quatre de largeur en Sommerſetshire. Les villes de Briſtol, Bath, Wells, Taunton, Bridgewater, Mynhead, Ilcheſter & Mildburnhave, ont le privilége d'envoyer des Députez au Parlement. Le prémier Comte de Sommerſet fut *Guillaume de Mohun*, qui obtint ce titre en 1138; le ſecond, *Guillaume Longue-Epée*, fils naturel de Henri II, créé en 1197; le troiſiéme, *Reginald de Mohun*, créé en 1297; le quatriéme, *Jean de Beauford*, créé en 1396. Cette dignité demeura dans ſa famille juſques en 1471, ſix de ſes Deſcendans l'ayant portée ſucceſſivement. Le dixiéme fut *Edmond*, troiſiéme fils de Henri VI, créé en 1496; le onziéme, *Henri Fitz-Roi*, fils naturel de Henri VIII, créé en 1525; le douziéme, *Edouard Seymour*, Lord Protecteur ſous Edouard VI, créé Duc en 1546, & décapité en 1552; le treiziéme, *Guillaume Carre*, créé en 1614; le quatorziéme, *Guillaume Seymour*, Marquis de Hertford, qui fut rétabli dans la dignité de ſon grand-pére en 1660, par Charles II, & créé Duc de Sommerſet. * *Dictionnaire Allemand.*

SOMMERSET (Guillaume) dit *de Malmesburi*, Anglois, & Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît vers l'an 1140, dans le monaſtére de Malmesburi, eſt ſurnommé encore *le Bibliothécaire.* Henri Savil, qui fit imprimer ſes Ouvrages à Londres l'an 1596, aſſûre que ſon mérite lui doit faire tenir la premiére place entre les Hiſtoriens de ſa Nation. Il dédia cinq livres *de Rebus geſtis Regum Anglorum*, à Robert, Comte de Glocester, fils naturel de Henri I; deux *de Hiſtoria novella*; & en compoſa encore quatre *des Prélats Anglois*; & d'autres qu'on lui attribue. * On pourra conſulter Balæus, Pitſeus, Geſner, Voſſius, Bellarmin, &c.

SOMMERSET (Le Duc de) *Voyez* SEYMOUR (Edouard).

SOMMERSET (Robert Car, Comte de) fils d'un Gentilhomme d'Ecoſſe, fut Page, puis Valet de chambre de Jacques, I. de ce nom, Roi d'Angleterre, qui le fit enſuite Chevalier & Gentilhomme de ſa Chambre du lit. Il prit même la peine de l'inſtruire dans les affaires d'Etat. Quelque tems après il lui donna la charge de Grand Thréſorier d'Ecoſſe, & le fit Lord d'Angleterre, Baron de Brandeſpech, Vicomte de Rocheſter, & Chevalier de la Jarretiére. Etant parvenu à ces grands honneurs, il forma le deſſein d'épouſer la femme du Comte d'Eſſex, fille du Comte de Suffolck, alors Grand-Chambellan, qu'il entretenoit depuis ſix ou ſept ans; & pour y parvenir, il lui perſuada d'accuſer ſon mari d'impuiſſance: ce qui ſervit à faire rompre leur mariage. Après quoi il obtint du Roi la permiſſion d'épouſer cette Comteſſe. Sa Majeſté l'avoit fait auparavant Comte de Sommerſet. Dans cette haute élévation, il ſe rendit ſi odieux à tout le monde par ſon orgueil & par ſes injuſtices, que ſes envieux conſpirérent enſemble pour le ruïner. Afin de l'éloigner de la perſonne du Roi, ils introduiſirent à la cour un jeune Gentilhomme Anglois, nommé *George Villers*, qui fut depuis Duc de Buckingham. Celui-ci gagna les bonnes graces du Roi, & devint ſon Favori dans le tems que les deſordres du Comte de Sommerſet vinrent à la connoiſſance du Roi, qui en fut informé par la Reine & par les Seigneurs de la Cour. On l'accuſa d'avoir détourné quelques joyaux de la Couronne, ce qu'il ne put nier: de ſorte que ſe ſentant coupable d'autres crimes, il demanda au Roi un pardon général pour tout ce qu'il pouvoit avoir fait. Le Roi le lui accorda; mais la Reine & tous les Seigneurs d'Angleterre s'oppoſérent à l'expédition de cette grace. On fit connoître au Roi les crimes du Comte & de ſa femme, qui furent arrêtez priſonniers avec leurs complices en 1616, & furent condamnez à être pendus. Le Roi accorda un répit au Duc de Sommerſet & à ſa femme qui fut ſouvent renouvellé juſqu'en l'année 1621, qu'ils eurent la liberté d'aller demeurer dans une maiſon de campagne, ſans être pourtant déchargez de leur condamnation. Enfin, en 1624, ils obtinrent des lettres de pardon. Après que le Comte de Sommerſet eut été condamné, le Roi lui donna quatre mille livres ſterling de rente en fonds de terre, ſous le nom d'un de ſes Domeſtiques. Ce préſent, joint à d'autres circonſtances, firent extrémement gloſer ſur le comte du Roi. Le Comte de Sommerſet & ſon épouſe ſe haïrent autant qu'ils s'étoient aimez. Ils vécurent long-tems enſemble dans une même maiſon ſans ſe voir & ſans ſe parler. La Comteſſe mourut d'une maladie extraordinaire. Pour le Comte il vécut aſſez long-tems pour voir ſa fille mariée au Duc de Betford qui eut d'elle le Lord Ruſſel, décapité ſous le régne de Charles II. * De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tome* 7. *p.* 101. Du Puy, *Hiſt. des Favoris.*

SOMMERSET (Eliſabeth de) Ducheſſe de Powis, Gouvernante du Prince de Galles, fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, étoit ſœur de Henri, Duc de Beaufort, & fille d'EDOUARD de Sommerſet, Marquis de Wigorne, deſcendant de Jean de Gand, Duc de Lancaſtre, fils d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Elle fut élevée par ſon grand-pére Henri, Marquis

quis de Wigorne, qui ayant foutenu le dernier en Angleterre les intérêts du Roi Charles I, dans fon château de Ragland, mourut en 1646, prifonnier d'Etat du Parlement rebelle. Après fa mort, elle fut menée à Nivelle, pour y être élevée dans la Religion Catholique; & enfin elle époufa *Guillaume* Herbert, Duc de Powis, Pair & Grand-Chambellan d'Angletterre, de l'Illuftre famille des Herbert de Pembrock, iffue d'un fils *naturel* de Henri I, Roi d'Angleterre, fils de Guillaume *le Conquerant.* Dans le tems de fon mariage, elle vendit jufqu'à fon collier de perles pour fecourir fon pére, alors prifonnier, & dépouillé de tous fes biens par les revoltez. Elle avoit une très-grande charité, une égalité & une fermeté d'efprit extraordinaires, une très-grande pénétration, & une furprenante habileté pour les affaires les plus épineufes. Un fcélérat, nommé *Dangerfield*, produifit contre elle plufieurs Chefs d'accufation. On la cita devant le Confeil Privé le jour de la Touffaints 1678, fans lui avoir donné la moindre connoiffance du fujet qui l'y faifoit appeller; & elle déconcerta tellement fes accufateurs, qu'elle fut mife en liberté. Elle fupporta avec conftance fa prifon d'un an dans la Tour de Londres, où fon mari fut cinq ans. En fuite elle paffa en France, pour laiffer écouler ces tems orageux, & fe retira à Bourges *incognito*, avec une partie de fa famille. Le Roi Jacques II, s'y étant retiré en 1689, la fit Gouvernante du Prince de Galles fon fils. Elle mourut à Saint-Germain en Laye, le 21 de mars 1691. De fon mariage font fortis, le Marquis de Montgommery, & cinq filles; *Marie*, alliée à Mylord Montaigu; *Françoife*, à Mylord, Marquis de Suffolck; *Anne*, à Mylord, Vicomte de Caringthon; *Lucie*; & *Wénefride*. * *Memoires du tems.*

SOMMERSET (Maurice, dit de) *Cherchez* MAURICE, dit *de Sommerfet.*

* SOMMERSHAUSEN, beau bourg d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. Il eft fitué fur la rive droite du Mein, & dans la Baronnie de Limpurg. Il eft au fud-fud-eft de Wirtzbourg, dont il eft éloigné d'environ deux lieues.

SOMMERTON, ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Sommerfet, & capitale de fon canton, étoit autrefois confidérable, & donnoit fon nom au Comté. Elle eft encore grande & bien bâtie, à cent milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.* Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 641, dit que Somerton n'eft à préfent qu'un bourg.

SOMMIER, (Jean-Claude) Archevêque de Céfarée, fils d'un Baillif de Vauvillers au Comté de Bourgogne, fut d'abord employé à la conduite des ames en différentes Paroiffes du Diocéfe de Toul. Le Cardinal de Biffy, fon Evêque, lui ayant trouvé du talent pour la prédication, l'envoya à Paris l'an 1693, pour s'y former fur le modéle des Prédicateurs, qui y prêchoient alors. Il en exerça le Miniftére pendant quelques années, en prêchant l'Avent, le Carême, & autres Sermons, dans la Cathédrale de Toul, & en d'autres Eglifes du Diocéfe. S. A. R. Léopold I, Duc de Lorraine, lui donna les patentes de fon Prédicateur ordinaire; en laquelle qualité il précha les Oraifons funébres de Charles V, Duc de Lorraine; de Marie-Eléonore d'Autriche, Reine Douairiére de Pologne, fon époufe; du Prince Jofeph de Lorraine, leur fils; de la Princeffe Charlotte Elifabeth-Gabrielle de Lorraine, Abbeffe de Remiremont; & du Prince Léopold Clément de Lorraine, enfans de fadite Alteffe Royale. Ces piéces ont été mifes fous la preffe. Enfuite rappellant le goût qu'il a toûjours eu pour l'Hiftoire, & pour la Théologie Pofitive, il a compofé l'Hiftoire Dogmatique de la Religion dans fes trois Etats, favoir, fous la Loi de Nature, fous la Loi écrite, & fous la Loi de Grace. Cet Ouvrage a été imprimé en fix tomes *in quarto.* Il a auffi compofé l'Hiftoire dogmatique du faint Siége, dont il a donné au public fix tomes *in octavo*, & en 1731, il travailloit actuellement au feptiéme. Ces livres fe trouvent chez Truain, Marchand Libraire à Nancy. Il a fait quelques Poëfies Latines, qui ont plu à ceux qui ont du goût pour ce genre d'écrire. Il a réfidé à Rome en qualité d'Envoyé de Lorraine fous les Pontificats de Clément XI, d'Innocent XIII, & de Benoît XIII, qui l'a créé Archevêque de Céfarée, Evêque Affiftant du thrône pontifical, & Grand Prévot de l'infigne Eglife Collégiale de S. Diez. S. A. R. François III, Duc de Lorraine, l'honore de fes bienfaits & de fes graces; & l'a continué dans l'emploi de fon Confeiller d'Etat, & de Confeiller Prélat en la Cour fouveraine de Lorraine & Barrois. * *Cet article a été fourni avant que le Duc de Lorraine eût échangé la Lorraine contre le Grand Duché de Tofcane.*

SOMMIERES, petite ville de France dans le Languedoc, fur la Vidourle, entre Nîmes & Montpellier, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre, eft confidérable par fes manufactures de ferges, qui fe répandent dans tout le Languedoc & dans les Provinces voifines. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOMMONOKHODOM. Les Siamois appellent ainfi le Dieu qu'ils adorent à préfent, & en font une hiftoire affez extraordinaire. Les Talapoins, c'eft à dire, les Docteurs & les Prêtres de ce Royaume, fuppofent que Sommonokhodom naquit Dieu, après plufieurs tranfmigrations de fon ame dans différens corps: (ce que nous avons expliqué dans l'article de Siam). Dès fa naiffance divine, il eut, difent ces Docteurs, une connoiffance parfaite de tout ce qui regarde de Ciel, la terre, le paradis, l'enfer, & des fecrets impénétrables de la Nature: il fe fouvint auffi de tout ce qu'il avoit jamais fait dans les différentes vies qu'il avoit menées; & après avoir enfeigné aux peuples de grandes chofes, il les laiffa écrites dans des livres, afin que la poftérité en profitât. C'eft dans ces livres qu'il raconte de lui-même, qu'étant devenu Dieu, il fouhaita un jour de manifefter aux hommes fa Divinité par quelque prodige extraordinaire; qu'alors il fe fentit porté en l'air dans un thrône, tout éclatant d'or & de pierreries, & que les Anges étant defcendus du Ciel, lui rendirent les honneurs & les adorations qui lui étoient dûs. Son frére Thévathat, & fes Sectateurs, ne purent voir la majefté de ce Dieu fans jaloufie, & conjurérent fa perte; mais l'Ange Gardienne de la terre (car les Siamois font les Anges des deux fexes) déclara hautement que Sommonokhodom étoit veritablement devenu Dieu, & exhorta ces Rebelles à reconnoître fa Divinité: ce qu'ayant fait inutilement, elle preffa fes cheveux mouillez, & en fit fortir une mer immenfe, dans laquelle ils furent tous fubmergez. On trouve encore dans les livres de Sommonokhodom, que depuis le tems qu'il afpira à devenir Dieu par la fainteté de fes actions, il étoit revenu au monde cinq cens cinquante fois dans différens corps, même d'animaux; & qu'étant finge, il avoit délivré une ville d'un monftre qui la défoloit. Etant devenu Dieu, il parcourut le monde avec une agilité qui le portoit en un moment par tout où il vouloit, & enfeigna aux hommes la Religion qu'ils devoient fuivre pour être faints. Après avoir vécu quatre-vints deux ans, il connut que fon départ du monde approchoit; & l'ayant prédit à fes Difciples, il fut attaqué d'une violente colique, dont il mourut. Son ame monta, difent-ils, au huitiéme ciel, où elle jouît d'un repos & d'un bonheur éternel: de forte qu'elle ne renaîtra jamais. Voilà ce que les Talapoins appellent l'anéantiffement du Dieu qui gouvernoit le monde; parce que vivant dans le ciel, il ne paroît plus fur la terre. Pour fon corps, il fut brûlé; & fes os, à ce qu'ils rapportent, ont été confervez jufqu'à préfent. Il y en a une partie dans le Royaume de Pégu, & l'autre dans celui de Siam. Ils attribuent à ces os une vertu miraculeufe, & affûrent qu'on les voit briller d'une fplendeur toute divine. Avant que de mourir, il ordonna qu'on fît fon portrait après fa mort, pour conferver le fouvenir de fa perfonne, & lui rendre les refpects qui lui étoient dûs.

On dit auffi qu'il laiffa les marques d'un de fes piez gravez en trois lieux différens, dans le Royaume de Siam, dans celui de Pégu, & dans l'Ifle de Ceylan. Les peuples y vont en pélerinage de tous côtez, & honorent ces veftiges avec une dévotion extraordinaire. Voilà le Dieu anéanti des Siamois, que le peuple adore; mais le Roi de Siam, qui régnoit en 1688, avoit reconnu la fauffeté de cette Religion. Il croyoit que Dieu eft éternel, & que fa providence veille inceffamment au gouvernement du monde; & il ne s'attachoit point aux fuperftitions des Talapoins. *Voyez* THEVATHAT, frére de Sommonokhodom. * Le P. Tachard, Jéfuite, *Voyage de Siam.* M. de La Loubére dit que les Siamois appellent cette idole *Sommona-Codom.* Ils difent que *Codom* étoit fon nom, & que *Sommona* fignifie en Langue *Balie* un *Talapoin*, c'eft à dire, un Religieux des forêts. Cette idole s'appelle encore *Poutifat*, ou Seigneur *Pouti*, nom qui répond à celui de Bouda. M. de la Croze croit que *Bouda*, *Sommona-Codom*, & *Xaca*, Légiflateur des Indiens, ne font que la même perfonne. * *Hift. du Chriftianifme des Indes*, *p.* 500. *&c.*

SOMOSA (Salgado de) Abbé d'Alcala. *Cherchez* SALGADO.

SONCINI. *Cherchez* BARBO. (Paul)

SONCINO, petite ville du Duché de Milan, en Lombardie, eft dans le Crémonois, fur l'Oglio, au nord-nord-oueft de Crémone, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

SOND (Le) ou SUND, célébre Détroit dans les Etats de Danemarck, entre la province de Schonen & l'Ifle de Séelande, eft la clef de la Mer Baltique, que ceux du païs nomment *Die Sund* ou *Ore-fund*, en Latin *Sundicum Fretum*

Ce Détroit a environ une lieue de France en largeur. La ville d'Elfeneur & le château de Cronembourg en défendent l'entrée. Ce dernier eft tres-bien fortifié, & a un baftion qui s'avance dans la mer, & où il y a toûjours 50 à 60 piéces de canon en batterie à fleur d'eau qui couleroient à fonds tous les bâtimens qui voudroient y paffer fans payer les droits que le Roi de Danemarck y prend, & qui montent par an à plus de trois millions de livres. Ces droits y font d'autant plus confidérables, qu'ils fe prennent fur les Etrangers feulement, & ne fe payent qu'en argent. Lorsqu'un navire arrive à la rade, le Capitaine ou Maître eft obligé de venir déclarer aux Douaniers d'où il vient, où il va, de quelles marchandifes il eft chargé, & quelle en eft la quantité: après cette déclaration, les Commis le vont vifiter, & ce qu'ils trouvent d'ômis ou de recélé, eft confifqué abfolument. On ne fait payer les droits de douane que fur la valeur que les Marchands ont déclaré leurs marchandifes; mais comme le Roi de Danemarck n'ignore pas que la plupart des Marchands, pour payer les droits plus modiquement, mettent fouvent un prix à leurs marchandifes au deffous de leur jufte valeur, il a donné des ordres pour prendre la marchandife pour fon compte fur la déclaration des Marchands, lorsque l'on reconnoît ou que l'on foupçonne le deffein qu'ils ont de frauder. On prend d'abord un noble à la rofe, qui vaut trois écus, pour le corps du vaiffeau, lorsqu'il eft petit, & une rifdale pour les Commis; ce qui leur tient lieu de gages: on paye le double lorsque le vaiffeau eft de médiocre grandeur, & le triple pour les plus grands vaiffeaux. Après on fait payer pour les marchandifes, favoir, trente pour cent pour les vins & eaux de vie, & un pour cent de toutes les autres marchandifes, de quelque qualité qu'elles foient. Les Hollandois, qui font le principal commerce du Nord, ne payent en général qu'un pour cent de toutes fortes de marchandifes, en confidération des obligations que leur a le Danemarck; & les Suédois n'en payent point du tout depuis le traité de paix qui fut fait entre les deux Couronnes par l'entremife du Roi de France, le huitieme mai 1680, par lequel fa Majefté Danoife rendit à la Suéde, entre plufieurs autres conquêtes qu'elle avoit faites, la ville d'Elfimbourg, qui eft vis à vis de Cronembourg, & qui contribue à boucher aux Etrangers le paffage de ce Détroit

droit. Au reste il est bon de remarquer que les navires qui vont dans la Mer Baltique, au nombre d'environ 3000 tous les ans, sont obligez de repasser dans ce détroit en retournant chez eux, & de payer de nouveau les droits qu'ils ont payez en allant, quand même ils n'auroient pas vendu leurs marchandises. On n'en excepte que ceux qui ayant déchargé à Coppenhague, ou dans les autres villes dépendantes de la Couronne de Danemarck, s'en retournent sans charge : ce qui arrive très-rarement. * Jordan, *Voyages Histor. tome* 8.

SONDE (La) ou ISLES DU SUD. Les Portugais donnent ce nom à toutes les isles de la Mer des Indes, qui sont au delà de la presqu'isle de Malaca. On les divise ordinairement, à cause de leur grand nombre, en Isles de la Sonde, qui sont vers l'orient, & en celles qui sont vers l'occident. Entre celles qui sont vers l'orient, les principales sont *Gilolo* & les Isles de *Banda* fameuses pour la grande quantité de noix muscades qu'elles produisent ; *Flores*, ainsi nommée de ses fleurs, qui ont l'odeur approchante de celle du musc; *Célébès* ou *Macassar*, qui produit quantité de ris, & où il y a une ville de même nom, dont les Habitans sont si attachez à l'Alcoran, qu'ils refusent même de boire du vin de palmier, qui est excellent, & qui ne céde en rien à des vins de raisins; & les *Molucques*, qui portent le girofle & les muscades en abondance. Entre les Isles de la Sonde qui sont vers l'occident, les principales sont *Borneo*, *Sumatra* & *Java*, où est la ville de Batavia, que les Hollandois ont bâtie, & ainsi nommée en mémoire de leurs ancêtres, appellez *Bataves*. Toutes ces Isles de la Sonde ont un air mal sain pour les Etrangers. La longueur des jours y est égale à celle de la nuit, à cause qu'elles sont ou dessous ou proche de la ligne équinoctiale. Les Habitans ont le teint noir, & la plupart vont tout nuds, ne cachant que ce que la pudeur ne permet pas de découvrir. Ils sont fort belliqueux, & particuliérement ceux de Sumatra, qui sont tellement acharnez sur leurs ennemis, qu'ils mangent ceux qu'ils prennent. On y compte plusieurs Rois; mais celui de Borneo n'en a que le titre. Toutes les affaires sont réglées par l'autorité de la Reine, & le peuple ne reçoit les enfans pour successeurs à la Couronne, que comme fils de la Reine, & non en qualité de fils du Roi, parce qu'ils ne croyent pas pouvoir être certains que le Roi soit leur pére ; mais on ne peut douter que la Reine n'en soit la mére. * Davity. Tavernier, *Hist. des Indes*.

SONDE (La) Détroit de la Mer des Indes, en Asie, entre les Isles de Sumatra & de Java. Ceux du Païs-Bas la nomment *Straet Van Sunda*; & les Latins *Sondæ Fretum*.

SONDERBURG, place forte du Holstein, où Christierne II, Roi de Danemarck, fut emprisonné par son oncle. Elle a son Prince particulier. * Spéner.

SONDEREITER, Allemand. *Cherchez* GREGOIRE SONDEREITER.

* SONDERSHAUSEN ou SUNDERSHAUSEN, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, dans la Thuringe, sur la rive gauche de la riviére de Wipper ou Wippra, est à peu près au sud de Nordhausen, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

SONDO. *Voyez* SUNDO.

SONDRI ou SONDRIO, petite ville des Grisons, est capitale de la Valteline, située sur l'Adda, entre Bergame & Coire, environ à douze lieues de chacune. Son Gouverneur a inspection sur la conservation de tout le païs, & fait les fonctions de Général en tems de guerre. Il a sous lui un Lieutenant qui juge de toutes les affaires civiles; mais des sentences duquel on peut appeller aux Grisons. * Maty, *Diction. Géogr.* Hoffman, *Lex. Univ.*

SONERUS (Ernest) célébre Docteur & Professeur en Médecine à Altorff, naquit à Nuremberg en 1574, de *Marc* Soner qui avoit été anobli, par l'Empereur Maximilien II. Ayant fait sa Philosophie & commencé l'étude de la Médecine à Altorff, il fit un voyage avec quelques autres Gentilshommes en Hollande, en Angleterre, en France & en Italie. A son retour il prit à Bâle le degré de Docteur après y avoir soutenu des Théses *de Melancholia*, & exerça ensuite la Médecine dans sa patrie avec beaucoup de succès. Après la mort de Philippe Scherbius, qui avoit été son Précepteur & son ami, il fut nommé à sa place Professeur en Philosophie & en Médecine à Altorff, & demeura dans ce poste jusques à sa mort, arrivée en 1613. Il n'eut pas seulement la réputation d'un bon Médecin, mais aussi d'un Philosophe pénétrant, & s'aquit un grand nom par ses Commentaires sur Aristote. Les Unitaires ou les Sociniens lui donnent rang parmi les adhérans de leur Secte, & Crellius avoua qu'il ne devoit à aucun de ses Précepteurs autant qu'à Sonérus. On lui attribue un Ouvrage, publié en 1654, dans lequel on tâche de prouver que l'éternité des peines des méchans étoit opposée à la Justice de Dieu. Voici les titres de quelques autres Ouvrages qu'on croit être sortis de sa plume, *Disputatio contra Radecium de Immortalitate Animæ; Argumenta ad probandum, solum Patrem esse illum Deum Israëlis; Disputatio de Prædestinatione; De Unitate animarum & intelligentiis, cum appendice; De Cœna Domini; Contra Graverum de Satisfactione, &c.* Les Ouvrages suivans ont été imprimez avec son nom, *Epistolæ quædam Medicæ; Orationes de Insomniis, de Vita contemplativa, &c.; De Theophrasto Paracelso ejusque perniciosa Medicina; Disputationes; Commentarius in Metaphysicam Aristotelis, &c.* * George Richter, *in ejus Orat. funebri.* Sandii *Biblioth. Anti-Trinit. Vita J. Crellii per J. P. Dict. Allemand de Bâle.*

SONGES. *Voyez* SOMMEIL.

SONGO, contrée de la Basse Ethiopie, est le long de la Mer de Congo, entre le Royaume de Loango, le païs de Sondo & celui de Bamba, duquel le Zaïre la sépare. Le Songo étoit autrefois une province du Royaume de Congo; mais quelques Rélations modernes assurent que le Gouverneur s'est rendu indépendant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SONGO, ville d'Afrique en Nigritie, dans le Royaume de Madingue.

SONNEBERG (Jean de) Comte Allemand, de l'illustre famille des Seigneurs de Walburg, Porte-enseigne de l'Empire, est célébre dans l'Histoire par le duel qu'il soutint l'an 1470, contre Antoine-Marie, Italien. Lorsque Sigismond, Duc d'Autriche, assiégeoit la ville de Roverédo dans le Tirol, les Vénitiens envoyérent au secours de cette ville une armée commandée par Rupert-Marie, dont le fils Antoine fit faire un défi à quiconque de l'armée des Allemands voudroit se battre contre lui pour la gloire de sa nation. Le Comte de Sonneberg accepta le défi, & le prix de la victoire fut fixé à cent florins, avec les armes & le cheval du vaincu. Les combattans se trouvérent au jour nommé sur les bords de l'Adige, entre les camps des deux armées, où le combat fut donné, & où le Comte Allemand demeura victorieux. * Bembo, *Hist. Venet.*

SONNEBERG ou SONNENBERG: c'est un château du Tirol, situé sur la riviére de Lutz, à l'est de Feldkirch, dont il est éloigné de trois à quatre lieues. Ce château est chef d'un Comté de même nom, uni à celui du Tirol, & situé près du Rhin, vis à vis du Canton d'Appenzel en Suisse. Il appartenoit aux Comtes de Werdemberg; mais Sigismond, Archiduc d'Autriche, l'aquit pour trente mille florins vers l'an 1463. * Maty, *Dict. Géogr.*

SONNEBURG, ville de Suéde en l'Isle d'Oësel, dans la Mer Baltique.

SONNECK. *Voyez* SAANEK.

SONNENBERG, ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg. *Voyez* SUNNEBERG.

SONNENBERG, château du Tirol. *Voyez* SONNEBERG.

* SONNEWALD, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, dans la Basse Lusace, est sur le Dober, à l'ouest-nord-ouest de Cotwitz ou Cotbuss, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

SONNINO ou SUNINO, bourg avec titre de Principauté, dans la Campagne de Rome, à deux lieues de Terracine vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SONNIUS (François) Evêque de Boisleduc, puis d'Anvers, étoit natif d'un petit village de Brabant, nommé *Son*, d'où il prit le nom de *Sonnius*; car celui de sa famille étoit *Vanden Velde*, ou *Du Champ*. Il s'avança par sa science dans l'Université de Louvain; & après avoir été reçu Docteur, il fut fait Curé de la paroisse de saint Jacques dans la même ville de Louvain, où il fut aussi Chanoine. Depuis, Philippe II, Roi d'Espagne l'envoya à Rome pour l'établissement des nouveaux Evêchez dans le Païs-Bas; & il s'aquita si bien de cet emploi, qu'il fut nommé lui-même pour être un de ces nouveaux Prélats à Boisleduc, puis à Anvers après la mort de Philippe Le Noir, Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or. Ce Prélat, l'un des plus doctes Théologiens de l'Université de Louvain, avoit autrefois, par le commandement de l'Empereur Ferdinand, conféré touchant la Religion avec Mélanchthon, avec Matthias Flacius, dit *Illyricus* ou *l'Esclavon*, & avec quelques autres. Il assista au Concile de Trente, & a laissé des marques de sa doctrine dans ses Ecrits, qui sont quatre livres (Valére André n'en compte que trois) de la Démonstration de la Religion Chrétienne par la parole de Dieu; un Traité des Sacremens; une Réfutation de la Confession de Foi des Calvinistes; des Ordonnances synodales; & le Catéchisme ou Institution de la Vie Chrétienne. Il mourut le 30 juin de l'an 1576, & fut enterré dans l'église d'Anvers, où l'on voit son tombeau de marbre. * Le Mire, *in Hist. Belg. & de Script. sæculi XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 242. Strada, *de Bello Belg. l.* 1. Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Gazay, &c.

SONNOIS, petit païs de France auec titre de Baronnie, dépendant de la province du Maine. Du Couchant il confine à Alençon, dont le fauxbourg, nommé *Montsaux*, est compris dans ce païs; du Levant à Bélême, qui est dans le Perche; du midi à Balon, dans le Maine, & du nord à Sées, en Normandie. Ce païs a douze lieues de longueur depuis Balon jusques à Sées, & autant de largeur depuis Alençon jusques au Perche, de sorte qu'il est quarré. Mémers, qui est située vers les confins du le Perche, en est la ville capitale. Frênay sur l'Orne est de ce même païs, avec S. René, S. Remi-du Plain, S. Côme & Nôtre-Dame, qui ne sont qu'un bourg en deux paroisses, & quelques autres lieux, moins considérables. * Davity. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SONQUAS, sorte de Cafres qui habitent sur des montagnes, au nombre de trois ou quatre mille personnes. Ils ne vivent que de venaison & d'une racine qui leur sert de pain. Ces Cafres sont voleurs de profession. Les Hotentots les poursuivent, mais ils ne sauroient les attraper, ni les trouver dans leurs antres. Ils n'ont pour habit que des peaux de busle qu'ils cousent ensemble. On trouve dans le païs qu'ils habitent des chevaux & des ânes sauvages, mouchetez de couleurs si belles & si vives, qu'un Peintre auroit peine à imaginer rien d'approchant. Les chevaux ont le dos & le ventre rayé de jaune, de noir, d'azur & d'écarlate. Les Sonquas portérent une de ces peaux en 1662, au Cap de Bonne-Espérance, & la donnérent pour du tabac aux Hollandois, qui l'ayant remplie de paille la suspendirent dans la salle du château, comme une curiosité, digne d'être vue par les Etrangers. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SONTHEIM. *Voyez* OBER-SONTHEIM.

SOO. SOP.

SOORA ou SORA, petite ville avec une citadelle, eft vers le milieu de l'Ifle de Zélande en Danemarck, fur un petit Lac, environ à quatre lieues de Roskild ou Rofchild, vers le midi. Soora avoit autrefois une Univerfité, qui eft réduite à une petite Ecole. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOOSKA, petite ville de Mofcovie, dans la province de Wologda, à trente-cinq lieues de la ville de ce nom, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOPATER, Difciple de faint Paul, qui devoit l'accompagner en Afie. * *Actes, ch.* 20. *v.* 4. On croit que c'eft le même que celui qui eft appellé *Sofipater*, *Romains*, *ch.* 16. *v.* 21. que faint Paul falue, & qu'il nomme fon coufin. On célébre fa Fête le 25 de juin.

SOPATER, d'Apamée, Philofophe, qui vivoit à Alexandrie dans le quatriéme fiécle, fut mis à mort par ordre de l'Empereur Conftantin *le Grand.* Il étoit Difciple de Jamblicus, paffoit pour le Prince des Platoniciens de fon tems, & laiffa un Traité de la Providence; outre divers abbrégez d'Hiftoire, & quelques autres Ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas & de Photius, *Cod.* 141. Eunapius en fait auffi mention *in Vita Ædefii*, & Sozoméne, *Hift. Eccl. l.* 1. *c.* 5. Suidas parle encore de deux autres Sopater, dont l'un fut furnommé *Parode*; & l'autre laiffa quelques piéces de théatre.

SOPHAI. *Voyez* TSOPHAI.

SOPHAN ou SÇOPHAN, ville de Paleftine dans la Tribu de Gad. Les Juifs difent que dans la fuite on la nomma *Amath.* Il y avoit une autre Sophan, dans la Tribu de Zabulon, où S. Epiphane dit que Malachie, le Prophéte, étoit né. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 35. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Relandi *Palæftina*, *l.* 3.

SOPHE'NE, *Sophene*, province de l'Arménie Majeure, vers le Couchant, s'étendoit fur les frontiéres de la Méfopotamie. Selon Etienne de Byzance, elle touchoit à la Comagéne; & felon Strabon, elle étoit renfermée dans une vallée de vafte étendue, entre les monts *Taurus* & *Antitaurus.* * Etienne de Byzance. Strabon, *l.* 11.

SOPHI ou SOFI, nom commun aujourd'hui à tous les Rois de Perfe, n'eft pas un nom d'impofition, tel que les noms de *Pharaon* ou *Ptolémée*, donnez aux Rois d'Egypte, ou celui de *Céfar* aux Empereurs de Rome; mais un nom de race, ou plutôt de Religion; car ceux qui defcendirent d'Ali & de Fatima, fille de Mahomet, prirent ce nom de *Sophis.* Ils fondérent pour l'explication de l'Alcoran, une Secte, nommée *Iménie*, laquelle a été embraffée par les Perfans Mahométans, & par d'autres peuples de l'Inde Orientale, qui font oppofez à la Secte d'Omar, que profeffent les Turcs. Afin de pouvoir par quelque marque, difcerner ceux qui faifoient profeffion de la Secte d'Ali, ils ne portoient en leurs turbans, par humilité, aucune touffe de foye, ni aucun ornement d'or ou d'argent; mais feulement de laine de couleur, qui eft appellée en Langue Arabique *Sophi.* D'autres tirent l'origine de *Sophi* d'un mot Arabe, qui fignifie *pur* & *fincére.* Ces Sophis s'emparérent de la Perfe, après avoir chaffé les Ufumcaffans, race Turquefque de différente Secte, appellez *Chérifs.* Il y eut un fils de Kech Aidar ou Secaidar, de la race d'Ali, lequel gagna tellement l'amour du peuple, par le zéle qu'il portoit à fa Secte, que de Berger fugitif & banni qu'il étoit, il fit des conquêtes tant en Perfe, que fur les terres des Turcs, & devint l'un des plus puiffans Seigneurs d'Afie, où il fonda un Royaume dans la Perfe vers l'an 1370. Il s'attribua le premier le titre de *Sophi*, comme Chef principal de leur Secte: nom que les Rois de Perfe, fes fucceffeurs, ont toûjours retenu depuis. * Belleforêt, *Hift. Univerf. l.* 2. Thévet, *Cofmogr. Univerf. l.* 9. *c.* 12. 13. 14. 15 & 16. Leunclavius, *Onomaftique Turquefque.* Paul Jove, *Hift. l.* 37. Scaliger, *de Emendat. Tempor.* Anfelme Soler, *de Pileo.*

Voici la maniére dont a parlé de ce titre M. Petis de la Croix, Doyen des Sécretaires Interprétes du Roi de France, Lecteur & Profeffeur Royal à Paris, dans fa *préface* d'un livre intitulé, *les Mille & un Jour, Contes Perfans*, traduit par lui en François, & imprimé à Paris en 1710. „ Le terme de *Sofi* vient „ de *fouf*, qui fignifie de la *laine*, parce que les Religieux *Sofis* en „ font habillez: il vient encore de *fafa*, qui fignifie *pureté*, & de „ *tefaouf*, qui eft la Théologie Myftique, ou le Quiétifme dont „ ils font profeffion. On n'appelle point, *dit-il*, les Rois de „ Perfe *Sophis*, n'en déplaife à Golius, à d'Herbelot & aux autres „ qui font tombez dans cette erreur, & fur la foi defquels le Pu„ blic croit bonnement que c'eft un titre qu'on donne aux Rois „ de Perfe, comme s'ils portoient un froc: ce terme ne leur con„ vient point, & c'eft comme fi l'on difoit *Empereur Capucin.* Il „ ajoûte, que s'étant un jour fervi de ce terme en préfence de „ Gens favans à Ifpaham, & traité le Roi de *Sofi*, il excita leur „ rifée. Ils lui dirent que ce terme ne fignifioit autre chofe que „ *Moine*; mais que les Européens le confondoient avec celui de „ *fefevy*, qui fignifie un Defcendant de *Che-fefy*, d'où font fortis „ les Rois de Perfe, comme fi l'on difoit *Sefgens.* " Cependant quoi qu'en dife M. de la Croix, les Rois de Perfe ont porté longtems ce titre. Scheik-Sofi qui jetta les fondemens de la grandeur de la Maifon royale de Perfe, fut le Fondateur, ou plutôt le Reftaurateur de cet Ordre. Ifmaël qui conquit la Perfe, en étoit, & faifoit gloire d'en être. C'eft lui qui choifit les Religieux de cet Ordre pour garder fa perfonne: il voulut que tous les grands Seigneurs de fa Cour fe fiffent Sofis: il en fut le Grand Maître, & fes fucceffeurs le font encore. Les grands Seigneurs continuent d'y entrer; mais cependant comme le commun des Sofis n'eft plus employé qu'aux fonctions d'Huiffiers du Palais, & même d'exécuteurs de la Juftice, le mépris qu'on en fait, eft caufe qu'on n'en donne plus le nom au Roi de Perfe. * Engelbert Kemper, *Rélations de la Perfe & de la Haute Afie*, fous le titre, *Amœnitatum Exoticarum*, &c. 1712.

SOPHIANA, ville affez grande, que quelques Auteurs croyent être l'ancienne *Sophia* de Médie. D'autres tiennent qu'elle a été nommée *Sophiana* des Sophis, qui établirent leur demeure en ce lieu-là, quand Ifmaël premier quitta Ardebil, & tranfporta la Cour à Tauris. Elle n'en eft qu'à une journée. Son affiette eft dans un vallon où il y a beaucoup d'eaux, & on ne fauroit prefque la voir qu'on ne foit dedans, à caufe de la quantité d'arbres plantez dans les rues & aux environs, ce qui la fait prendre plutôt pour une forêt que pour une ville. Pour aller de là à Tauris, on traverfe de grandes plaines belles & fertiles, entrecoupées de plufieurs ruiffeaux, qui viennent des montagnes des Médefois du côté du nord. L'eau n'en eft pas également bonne, & il y en a quelques-unes dont on ne peut boire. Ce fut où l'armée du Sultan Amurath vint camper quand il affiégea Tauris. Cha-Séfi, Roi de Perfe, ayant appris qu'il avoit brûlé cette grande ville, & qu'il avançoit dans le païs avec plus de cent mille hommes, dit fans s'émouvoir qu'il le falloit laiffer approcher, & qu'il favoit le moyen de fe venger fans beaucoup de peine de l'invafion des Turcs. Ils vinrent jufqu'à quinze journées d'Ifpahan, & alors Cha-Séfi donna fes ordres pour faire détourner devant & derriére toutes les eaux qui ne viennent que de fources, & qu'on ne conduit que par des canaux dans l'intérieur de la Perfe, où il n'y a point de riviéres. L'armée des Turcs périt auffitôt de foif dans des païs vaftes & arides, où elle s'étoit imprudemment engagée. * Tavernier, *Voyage de Perfe.* Sophiana eft au nord-oueft de Tauris.

SOPHIE, ville de la Turquie en Europe, autrefois dans la Baffe Mœfie, & préfentement capitale de la Bulgarie, avec Archevêché, fut bâtie par l'Empereur Juftinien. Depuis elle s'eft augmentée par la ruïne de Sardique, & eft tombée fous la domination des Turcs. C'eft le fiége d'un Baffa. *Voyez* SARDIQUE.

SOPHIE, femme de l'Empereur *Juftin* II, & niéce de Théodora, femme de Juftinien, eut beaucoup de part aux affaires; & pour les gouverner, profita de la foibleffe d'efprit de fon mari. Après fa mort, elle contribua à faire mettre Tibére-Conftantin fur le thrône, dans l'efpérance de l'époufer; mais comme elle fut que cet Empereur avoit fait appeller fa femme *Augufte*, elle fut tellement indignée de fe voir éloignée de fon efpérance, qu'elle confpira contre ce Prince, en faveur de Juftinien, neveu de Juftin. Cette entreprife ne réüffit pourtant pas; & il fallut que malgré fon ambition elle fe renfermât dans le Palais de fon nom. Elle vivoit encore fous le régne de Maurice; & l'on ne fait pas bien en quel tems elle mourut. * Evagre, *l.* 5. Procope. Nicéphore, &c.

SOPHIE (Sainte) célébre églife de Conftantinople. *Voyez* SAINTE-SOPHIE.

SOPHILE, *Sophilus*, de Sicyone, ou, felon d'autres de Thébes, Poëte Comique, vivoit du tems de Ptolémée *Lagus*, vers l'an 325 avant Jefus-Chrift. Il laiffa diverfes piéces, dont Diogéne Laërce cite un vers, *in Vita Stilponis.* * Lilio Giraldi & Voffius, *de Poët. Græc.*

SOPHIM. *Voyez* SUPH.

SOPHISTES, titre que l'on donna aux Philofophes, puis aux Rhéteurs & aux Déclamateurs qui faifoient profeffion d'éloquence, avec quelque extérieur de Philofophie. Dans la fuite ce nom fut donné à tous ceux qui excelloient dans quelque Art & dans quelque Science que ce fût. Ainfi l'on trouve dans l'Antiquité, des Jurifconfultes, des Médecins, des Poëtes, des Orateurs, & même des Théologiens, à qui on a cru faire honneur de les appeller *Sophiftes.* On qualifioit auffi quelquefois de ce titre ceux qui fe diftinguoient dans le monde par leur fageffe & par leur gravité. C'en en ce fens que Solon fut appellé *Sophifte.* On voit par là que le nom de *Sophifte* étoit fort honorable chez les Grecs & les Latins; jufques-là que les Chrétiens n'ont point fait difficulté de l'attribuer aux Ecrivains eccléfiaftiques, pour marquer l'eftime qu'on faifoit d'eux. C'eft en ce fens que Claudien Mamert femble appeller faint Auguftin un *Sophifte*, & que Tertullien appelle Miltiade, qui étoit un célébre Ecrivain fous l'Empereur Commode, *le Sophifte des Eglifes*, parce qu'il avoit écrit favamment pour la défenfe de la Religion Chrétienne. C'eft auffi pour faire honneur à Rabanus Maurus, qu'on lui a donné le nom de *Sophifte* par excellence. Ce titre fut honorable dans l'Occident & parmi les Latins, jufqu'au XII fiécle, où l'on s'en fervoit encore pour faire l'Eloge des Savans, comme il paroît dans l'Hiftoire d'Oldéric ou Ordéric Vitalis, Moine contemporain de faint Bernard; mais il avoit commencé de s'avilir dans l'ancienne Gréce, avant le tems même de Platon & de Philippe de Macédoine. Car depuis que Protagoras, Hippias, Prodicus & Gorgias eurent fait un trafic fordide avec leurs Ecoliers, mettant à prix d'argent la fageffe & l'éloquence, ce nom de *Sophifte* devint odieux, & fut méprifé des honnêtes gens: c'eft ce qui a fait dire à Cicéron, qu'on appelloit *Sophiftes* ceux qui profeffoient la Philofophie avec une vaine oftentation de paroles, & pour un gain fordide. Sénéque nomme *Sophiftes* des Charlatans, qui couroient de ville en ville pour diftribuer leur fcience & leur éloquence. C'eft contre ces fortes de Sophiftes qu'Ifocrate a fait une Oraifon toute entiére, dans laquelle il entend fous ce nom ceux qui s'appellent Dialecticiens & Rhéteurs, quoique leur profeffion ne confiftât que dans des difputes frivoles & de pures chicanes de mots. En ce fens un Sophifte n'eft proprement qu'un Déclamateur qui n'a que du babil, un Auteur de difcours inutiles & captieux, un Dialecticien ou un Orateur, qui ne s'occupe qu'à de vaines fubtilitez, & qui met toute fon étude à nous furprendre par des fophifmes. * Suidas, *in voce* Σοφιςής. Macri, *in Hierolex.* Baillet, *Jugemens des Savans*,

vans, *&c. tome* 1. *partie* 1. *p.* 176 *& ſuiv. ch.* 5. §. 2. édit. d'Amſterdam 1725.

SOPHOCLE, *Sophocles*, d'Athénes, Poëte Tragique, que quelques-uns, à cauſe de la douceur de ſes vers, ont nommé *l'Abeille*, & d'autres *la Siréne Attique*, naquit la deuxiéme année de la LXXI Olympiade, & la 495 avant Jeſus-Chriſt, plus jeune qu'Eſchyle, & plus âgé qu'Euripide, quoique mort dix ans après lui. Il ſignala ſon courage en diverſes occaſions, & fut un des Généraux de l'armée Athénienne avec Periclès; mais ſa plus grande réputation vient de la Poëſie Dramatique, dans laquelle il a excellé. Il compoſa 120 Tragédies, avec quelques Elégies, & des Hymnes à Apollon; cependant d'un ſi grand nombre de piéces de théatre, il ne nous en reſte que ſept, qui font encore aujourd'hui beaucoup d'honneur à l'Auteur. Sophocle enchérit ſur les établiſſemens qu'avoit faits Eſchyle. Il ajoûta beaucoup à la perfection de la Tragédie, & fut incomparablement plus exact & plus judicieux que tous ceux qui l'avoient devancé. Il eſt allé ſi fort au delà de tout ce qu'Eſchyle avoit mis en uſage, qu'au ſentiment de pluſieurs, il a élevé le théatre des Grecs au plus haut point de perfection, auquel on l'ait jamais vu, même en préſence d'Euripide. Il ajoûta aux deux Entre-parleurs un troiſiéme Acteur; il compoſa le chœur de quinze perſonnes, au lieu qu'il n'étoit que de douze, de l'inſtitution d'Eſchyle, qui l'avoit trouvé de cinquante. Il fit encore quelques autres réglemens, qui donnérent une nouvelle face au théatre. C'eſt ce qui a fait dire à M. Deſpreaux, qu'Eſchyle avoit à la vérité jetté les fondemens néceſſaires pour élever le théatre, & qu'il avoit même commencé à le polir; mais que

Sophocle enfin donnant l'eſſor à ſon génie,
Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie;
Intéreſſa le chœur dans toute l'action;
Des vers trop raboteux polit l'expreſſion;
Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine,
Où jamais n'atteignit la foibleſſe Latine.

Cicéron avoit une ſi haute idée du mérite de Sophocle, qu'il ne faiſoit point difficulté de l'appeller un *Poëte divin*, & Virgile le regarde comme le premier d'entre les Poëtes Tragiques: c'eſt ſans doute parce qu'il a excellé dans l'art d'exciter les paſſions, & de les répréſenter dans leurs plus grands mouvemens, ſans faire perdre à aucun d'entre ſes perſonnages le rang qu'il leur avoit une fois donné, ni la dignité du caractére qu'il leur avoit imprimé. En effet il garde fort bien les mœurs & les bienſéances; il n'a point de ſuperfluité, ni de cette abondance incommode qui rend un diſcours ennuyeux; & il ne dit que le néceſſaire. Il avoit ſur tout un talent particulier pour exciter la compaſſion; & il excelle dans la peinture des choſes. Son ſtile n'eſt pas ſeulement élevé & magnifique, mais il eſt encore pur & châtié; il paſſe Euripide pour la grandeur de l'expreſſion & de la ſublimité du ſtile; mais il a moins de netteté que lui; Sophocle depeint les hommes comme ils doivent être, au lieu qu'Euripide les répréſente comme ils ſont. Ariſtote pour ce ſujet avoit jugé Sophocle préférable à Euripide; parce que c'eſt le propre, *dit-il*, d'un véritable Poëte de mettre les hommes ſur le pié de vertu & de perfection où ils peuvent & doivent être, comme a fait Sophocle; au lieu que ceux qui les font voir tels qu'ils ſont ou qu'ils ont été, font plutôt l'office d'un Hiſtorien, comme on pourroit, ce ſemble, le penſer d'Euripide. Ses chœurs ſont mieux diſpoſez que ceux d'Euripide; ſon ſtile répréſente l'humeur & le courage d'un homme de guerre, tel qu'étoit Sophocle, qui avoit été Lieutenant Général de l'armée de la République d'Athénes. Ce ſtile a tout à fait l'air du beau monde, au lieu que celui d'Euripide n'a que l'air de l'Ecole. Il eſt incomparablement plus exact dans ſes compoſitions qu'Eſchyle, à cauſe que les fictions de ce dernier ſont fort ſouvent monſtrueuſes, & ſouvent incroyables; au lieu que Sophocle ſe tient toûjours dans une régularité très-judicieuſe. Auſſi eſt-il beaucoup plus régulier & plus net dans ſon ordre que ni Eſchyle ni Euripide même, quoique ce dernier fût venu après lui; & on remarque qu'il a pratiqué diſtinctement la diviſion du Poëme Dramatique en cinq Actes. Sophocle enfin a beaucoup de naturel & de bon ſens; il eſt judicieux dans ſes Fables, paſſionné dans les expreſſions; & c'eſt par cet endroit qu'il touche les cœurs beaucoup mieux qu'Euripide, quoique les Tragédies de celui-ci ayent peut-être plus d'action, plus de Morale & des incidens plus merveilleux, que celles de Sophocle.

Les ſept Tragédies qui nous reſtent de Sophocle ſont, *Ajax Maſtigophore, ou qui porte le fouet; Electre; Oedipe le Tyran; Antigone; Oedipe de Colone; les Trachinies;* & *Philoctéte*. Son *Philoctéte*, ſes deux *Oedipes*, & ſon *Ajax* ſont des plus eſtimées. Scaliger le fils ne fait point difficulté d'appeller le *Philoctéte* une Tragédie divine, & il témoigne de l'étonnement de voir qu'un ſujet ſi ſtérile par lui-même, ait été ſi bien amplifié par le Poëte. Cicéron nous a conſervé un trait d'Hiſtoire, qui doit donner bonne opinion de ſon *Oedipe de Colone*. Il dit que Sophocle étant devenu fort âgé, ſes enfans qui s'ennuyoient de le voir vivre ſi longtems, & qui ne pouvoient ſouffrir qu'il abandonnât le ſoin de ſes affaires domeſtiques pour ne vaquer qu'à ſa Poëſie, le voulurent faire paſſer pour un fou, ou pour un homme que l'âge avoit fait tomber dans cette eſpéce de démence, que nous appellons *l'enfance des Vieillards*. Sur ce pié ils le déférérent au Magiſtrat pour le faire déclarer incapable de gouverner ſon bien. Sophocle, qui avoit contre lui ſon grand âge pour témoin, & ſes propres enfans pour accuſateurs, crut ne pouvoir mieux faire pour ſe défendre que de montrer aux Juges la Tragédie de l'*Oedipe de Colone*, qu'il venoit d'achever, afin de leur prouver par cette piéce qu'il n'avoit pas encore perdu l'eſprit. Les Juges en furent très convaincus après la lecture de la Tragédie, & le renvoyérent abſous avec de grands éloges pour un ſi bel Ouvrage, au rapport d'Apulée, qui dit que la peine penſa retomber ſur la tête de ſes enfans. L'*Oedipe Tyran* eſt auſſi une très-belle piéce. Ariſtote parle toûjours de l'Oedipe de Sophocle comme d'un modéle le plus achevé de la Tragédie. Quelques-uns prétendent, entre autres M. d'Aubignac, que l'*Ajax* eſt une des plus belles piéces, non ſeulement de toutes celles que le Poëte a faites, mais encore de tout le théatre des Anciens. L'artifice dont le Poëte ſe ſert pour y faire toutes choſes, eſt, ſelon lui, ſi délicat, que l'on ne peut pas dire qu'il y affecte une ſeule parole; & ce qui s'y paſſe eſt ſi bien ajuſté, que tout y paroît néceſſaire: c'eſt en quoi conſiſte le grand art. Tout y eſt proportionné & meſuré, il a pourvu à tout, & il ne laiſſe rien à deſirer. L'artifice des narrations y eſt admirable. C'eſt à peu près tout ce que l'on peut dire en général & en particulier des Tragédies de Sophocle, qui mourut la troiſiéme année de la XCIII Olympiade, & l'an 406 avant Jeſus-Chriſt: on aſſûre que ce fut de joye d'avoir remporté le prix par une de ſes Tragédies dans ſon extrême vieilleſſe, honneur dont il avoit joui pendant vint-trois ans. Une des meilleures éditions des Tragédies de Sophocle eſt celle que Paul Etienne publia avec les Scholies Gréques, les Notes de Joachim Camérarius & celles de Henri Etienne ſon pére. Pluſieurs eſtiment auſſi celle qui parut à Cambridge l'an 1673, *in octavo*, avec la Verſion Latine, & toutes les Scholies Gréques à la fin. Mais le public ſouhaite encore quelque choſe de meilleur & de plus achevé. * Ariſtote, *Poëtic. c.* 15. Cicéron, *de Divinatione*, *l.* 2. & *in libro de Senectute*. Virgile, *Eclog.* 8. *v.* 10. Longin, *du Sublime*, *c.* 13. Denys d'Halicarnaſſe, *in Opuſcul. Critiq.* Quintilien, *Inſtit. Orator. l.* 10. *c.* 1. Plutarque. Laurentio Craſſo, *de Poët. Græc. in Sophocle.* Athenæi *Dipnoſoph. l.* 13. Philoſtrate, *Vita Apollonii Tyanenſis.* Apuleius, *in Apologia ſua.* Lilio Grégorio Giraldi, *de Hiſt. Poët. Poſter. Dial.* 7. Scaligerana. Voſſius, *Inſtitut. Poëticar. l.* 2. Hédelin d'Aubignac, *Pratique du Théatre*, *l.* 3 *& l.* 4. M. Boileau-Deſpreaux, *Art Poëtique*, *Chant.* 3. *v.* 75 *& ſuiv.* Taneguyle Févre, *Abbrégé de la Vie des Poëtes Grecs.* René Rapin, *Réflex. ſur la Poët. & ailleurs.* L. Thomaſſin, Prêtre de l'Oratoire, *Méthode d'étudier & d'enſeigner chrétiennement les Poëtes*, *tome* 1. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 3. *partie* 1. *p.* 348 *& ſuiv. n.* 1113. édit. d'Amſterdam, 1725.

SOPHOCLE, dit *le Jeune*, Poëte Grec, & petit-fils du premier, compoſa pluſieurs piéces de théatre.

SOPHONIAS ou SOPHONIE, le neuviéme d'entre les petits Prophétes, étoit fils de *Chuſi* ou *Cuſci*, qui étoit fils de *Godolias* ou *Guédalja*, fils d'*Amarias* ou *Amarja*, fils d'*Ezéchias*. Quelques-uns prenant cet Ezéchias pour le Roi de ce nom, ont ſuppoſé que Sophonias étoit de la race royale: mais il n'eſt pas certain que cet Ezéchias ſoit le Roi de Juda. Sophonias commença de prophétiſer ſous le régne de Joſias, vers l'an 3411 du monde, & le 624 avant Jeſus-Chriſt. Nous avons ſa Prophétie en trois chapitres, où, exhortant les Juifs à la pénitence, il prédit leur ruïne, celle de l'idolâtrie, & parle enſuite de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, & du bonheur de l'Egliſe. Le ſtile de ce Prophéte eſt ſemblable à celui de Jérémie, dont il ſemble n'être que l'Abbréviateur, ſelon la remarque de S. Iſidore. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

SOPHONIE, Prêtre, fils de *Maaſias* ou *Mahaſéja*, qui vivoit ſous Sédécias, dont il exécutoit les ordres contre Jérémie. Il fut fait priſonnier par Nabuchodonoſor ou Nébucadnetſar, lorſque la ville de Jéruſalem fut priſe, & ce Prince le fit mourir. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 18.

SOPHONISBE, fille d'Amilcar Carthaginois, étoit femme de Syphax, Roi de Numidie, qui fut défait par le premier Scipion *l'Africain*. Elle fut priſe dans une bataille par le Roi Maſſiniſſa allié des Romains, qui l'épouſa; mais Scipion improuvant ce mariage, contraignit Maſſiniſſa de ſe ſéparer d'elle. Ce Prince n'obéïſſant qu'avec douleur envoya du poiſon à Sophonisbe pour lui épargner la honte d'être menée en triomphe à Rome. Elle mourut ainſi l'an de Rome 551, & le 203 avant Jeſus-Chriſt. * Tite-Live, *l.* 20.

SOPHONISBE de CRE'MONE, ſurnommée ainſi du lieu de ſa naiſſance dans le Duché de Milan, étoit fille d'Amilcar d'Auguſcivolé, au commencement du XVI ſiécle, & ſe rendit célébre par les excellens tableaux qu'elle peignit. Philippe II, Roi d'Eſpagne en ayant vu quelques-uns, la fit venir à Madrid, & lui donna un rang honorable parmi les Dames de la Reine; mais la négligence des Eſpagnols à faire part aux Etrangers de ce qu'ils ont de rare chez eux, nous ôte la connoiſſance de ce qu'elle a peint pour ce Prince. On ne voit de ſa main qu'un deſſein, que Thomas Cavaliéri, Gentilhomme Romain, envoya d'Eſpagne au Duc de Toſcane, & qui répréſente une femme qui rit en regardant un petit garçon qui pleure d'avoir été pincé par une écreviſſe. * Vaſari.

SOPHRON, Poëte Grec, natif de Syracuſe, ville de Sicile, vivoit du tems de Xerxès, vers la LXXV Olympiade, & l'an 480 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit en ce genre de Poëſie libre, que les Anciens appelloient *des Mimes*, où les proverbes, les alluſions, les parodies, les équivoques, & toutes les figures du ſtile burleſque & comique n'étoient pas épargnées. Suidas marque qu'il avoit écrit en langage Dorien. On met un autre SOPHRON, Poëte Comique, ſous la CXXVII Olympiade, vers l'an 272 avant Jeſus-Chriſt. Platon eſtimoit ſi fort cet Auteur, qu'on dit qu'en mourant il avoit ſes Poëſies ſous ſon chevet. * Suidas. Julius Pollux. Lilio Giraldi, *Dialog. de Poët.* Voſſius, *de Poët. Græc.* Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.*

SOPHRONE, *Sophronius*, Evêque de Jéruſalem, natif de Damas en Syrie, étoit un Solitaire d'une grande doctrine, & d'u-

d'une éminente piété, & fut élevé sur le Siége de l'Eglise de Jérusalem, l'an 633, du tems de l'Empereur Héraclius. Il fut un des plus illustres défenseurs de la Foi Catholique, contre l'Hérésie des Monothélites, & écrivit au Pape Honorius & à Sergius de Constantinople, Chef des Hérétiques qui ne reconnoissoient qu'une seule volonté en Jesus-Christ. Sophrone composa la Vie de sainte Marie Egyptienne, qui fut produite pour le culte des images, dans le septiéme Concile général, tenu à Nicée en 787. Il est cité par saint Jean de Damas, aussi-bien que par d'autres Auteurs, & on lui attribue quelques autres Ouvrages que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Etant devenu Evêque de Jérusalem, il assembla les Prélats qui étoient ses suffragans, condamna les opinions des Monothélites, & mourut le onziéme mars de l'an 636, laissant une affliction extraordinaire de sa mort à toute l'Eglise Catholique. * *Second Concile de Nicée*, *Act.* 4. S. Jean de Damas, *de Imag.* Photius, *Cod.* 231. Nicéphore Calliste, *l.* 7. *c.* 3. Baronius. Bellarmin, &c.

SOPHRONE, Patriarche de Constantinople dans le XV siécle.

SOPHRONE, célébre Auteur, qui vivoit du tems de saint Jérôme, vers l'an 392 de Jesus-Christ, écrivit, étant encore fort jeune, un Panégyrique de la ville de Bethléem, puis un Traité de la destruction de la statue de Sérapis. Il traduisit aussi de Latin en Grec la Vie de saint Hilarion; un livre de la Virginité à Eustochie; & divers Opuscules de saint Jérôme qui en fait mention, *Script. Eccl. ch. pénultiéme.* Plusieurs ont cru que ce Sophrone est Auteur de la Traduction Gréque des Ecrivains ecclésiastiques de saint Jérôme, qu'Erasme fit imprimer à Bâle en 1526, chez André Cratander. Vossius avoit donné dans cette opinion, comme il s'en explique deux fois, *Hist. Grecs*, *l.* 2. mais son fils Isaac Vossius a détrompé le public en faisant voir que l'Ouvrage publié par Erasme, sous le nom de Sophrone, est un Ouvrage supposé; que la Traduction est peu fidéle; & qu'outre cela elle n'est point ancienne, *in Not. ad Epist. S. Ignatii*, *p.* 357.

SOPHRONIE, *Sophronia*, illustre Dame Romaine à qui l'on peut donner le nom de *Lucréce Chrétienne*, étoit mariée au Gouverneur de Rome, qui eut la lâcheté de permettre à l'Empereur Maxence d'avoir avec elle un commerce criminel. Aussitôt qu'elle eut appris que les Gardes de Maxence étoient venus chez elle dans le dessein de la conduire à l'Empereur, elle demanda & obtint quelque tems pour se parer, entra dans sa chambre & s'enfonça une épée dans le sein, & mourut de cette blessure l'an 310 de Jesus-Christ. Eusébe, *Hist. Eccl. l.* 8. *c.* 14. & *Vie de Constantin*, *l.* 1. *c.* 34. parle d'une Dame Romaine qui fit cette action, sans la nommer. * Bayle, *Dict. Crit.*

SOPHRONISTES, certains Magistrats entre les Athéniens, étoient presque semblables aux Censeurs de Rome, bien qu'ils fussent en plus grand nombre, & n'eussent pas tant d'autorité. Ils avoient l'œil sur les actions des jeunes gens. * Sigonius.

* SOPHRONIUS, Gouverneur de Constantinople, sous Valentinien *l'Aîné.* S. Basile & S. Grégoire de Nazianze lui ont écrit plusieurs lettres. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

SOPOTO, petite ville à demi ruïnée. Elle est dans l'Epire, près de la bouche du Golfe de Venise, environ à douze lieues de Butrinto vers le nord. Quelques Géographes prennent Sopoto pour *Hecatompedum*, d'autres pour *Sestria*, & d'autres pour *Olpæ*, petite ville de l'ancienne Epire. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOPPAN, *Soppia*, *Soppiana* & *Sopiana*, bourg de Hongrie, situé dans l'Esclavonie, sur la Drave, à onze lieues de Posséga, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SOPPEN, province du Royaume de Macassar, dans l'Isle de Célébès, l'une des Isles Molucques, est au nord du Golfe de Saleyer. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

SOPRANI (Raphaël) donna en 1667, les Eloges des illustres Liguriens, & de ceux de la ville de Gênes. Dans la même année, Michel Justiniani donna un premier volume sur le même sujet. Ces deux Auteurs ont beaucoup mieux réüssi dans ce travail, que n'ont fait dans le XVI siécle, ni Hubert Fogliéta, ni Jacques Bracelli, qui fit en particulier un petit Recueil de ceux de Gênes. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 128. *n.* 119. édit. d'Amsterdam 1725.

SOPRON, qu'on appelle aussi OEDENBURG ou ODENBURG, petite ville forte, située dans la Basse Hongrie, près du Lac de Neusidler, du côté du Couchant, & vers les confins de l'Autriche. Elle est capitale du Comté de Sopron, qui est entre ceux de Muzon, de Javarin, de Sarwar & l'Autriche. On peut remarquer dans ce Comté, outre la ville de Sopron, celle de Chepreg. On met Sopron au 36 degré, 37 minutes de longitude; & au 47 degré, 55 minutes de latitude.

S O R.

* SOR ou SORR, riviére d'Alsace, prend sa source vers les confins de la Lorraine, arrose Elzas-Zabern, traverse l'Alsace à peu près de l'est à l'ouest, & après avoir formé une petite isle, se décharge dans le Rhin, au nord-est de Strasbourg à la distance de sept à huit lieues.

SOR, petite riviére du Haut Languedoc en France. Elle baigne Sorréze, & se décharge dans l'Agoust, à deux lieues au dessous de Castres. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOR, riviére de Portugal. *Voyez* SABOR.

SORA, ancienne ville du *Latium*, enlevée aux Samnites sous le Consulat de Marcus Fabius & de Servius Sulpicius, présentement ville & Duché du Royaume de Naples en la Terre de Labour, avec Evêché. * Tite-Live, *Décade* 1. *l.* 7. Juvénal, *Sat.* 3. *v.* 223. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 394. Maty, *Diction. Géogr.*

SORA, petite ville de Danemark. *Voyez* SOORA.

SORA, ville de Perse, où étoit établie une fameuse Académie de Juifs: elle est à présent dans le Royaume du Mogol. * *Continuation de l'Histoire de Joséphe.*

SORA, ville de Sardaigne. *Voyez* SORRES.

SORABAS, SORABOS, SORABUS, SARRABOUS ou SARRABUS, bourg de la Sardaigne, sur la côte orientale de l'isle, à l'embouchure de la riviére de Serro, ou Sépus, & à onze lieues de Cagliari, vers le nord. On prend ce bourg pour la ville nommée anciennement *Chanados.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SORACTE, *Soracte*, montagne de la Toscane, nommée à présent *Mont-S. Sylvestro*, étoit consacré à Apollon, dont les Prêtres étoient de la famille des Hirpiens. Faisant les cérémonies de leurs sacrifices, on prétend qu'ils marchoient piez nuds sur de la braise sans se brûler. * Pline, *l.* 7. *c.* 2.

* SORAGNA ou SORANCA, bourg d'Italie, dans le Duché de Parme, sur le Stirone, fut en 1709 érigé en Principauté. Il est situé vers les confins du Duché de Plaisance, à l'ouest-nord-ouest de la ville de Parme dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

SORANCA. *Voyez* SORAGNA.

* SORANUS (Baréas) étant Proconsul en Asie, s'attira la haine de l'Empereur Néron par sa justice & sa vigilance, en faisant nettoyer le port d'Ephése, & souffrant que ceux de Pergame empêchassent Acratus, l'Affranchi de Néron, d'emporter toutes leurs peintures & leurs statues. Mais l'amitié de Rubelbius Plautus, étoit le crime dont on l'accusoit publiquement, & d'avoir essayé de gagner sa province, pour s'en servir à de nouvelles entreprises. Il fut condamné à la mort, & toute la grace qu'on lui fit, fut de lui donner le choix du supplice. * Tacite, *Annal. l.* 16. vers la fin.

SORANUS, d'Ephése, fils de *Ménandre* & de *Phœbé*, Médecin, du tems de Trajan & d'Adrien, vers l'an 118 de Jesus-Christ, professa la Médecine à Alexandrie, puis à Rome, & laissa divers Traitez.

Un autre SORANUS, Médecin d'Ephése, & postérieur à celui dont nous avons parlé, composa un Traité des maladies des femmes, & de leurs parties secrettes: Adrien Turnébe en a publié un fragment. Il écrivit aussi la Vie des Médecins.

SORANUS de Cilicie, fut surnommé *Mallotès.* On a cru que l'Ouvrage que nous avons, imprimé à Bale chez Cratander l'an 1528, & intitulé *Isagoge Medica*, est de ce dernier; mais il est sûr que cet Ouvrage est d'un Auteur Latin. Au reste cette Chronologie apprendra aux Curieux quel cas on doit faire des lettres qu'on a publiées sous le nom de Marc-Antoine à Soranus, avec les réponses que ce Médecin lui écrit au sujet de Cléopatre. * Justus, *in Chron. Med.* Castellan, *in Vit. Med.* Vander Linden, *de Script. Med.* Vossius, *de Orig. & Progr. Idololatriæ*, *l.* 4. *c.* 86 & 89: *de Hist. Græc. l.* 3: *de Natura Artium*, *sive de Philosophia*, *l.* 5. *c.* 12. §. 15.

SORANUS, Poëte Latin. *Cherchez* VALERIUS SORANUS.

* SORANZO, est le nom d'une des plus anciennes familles de Venise, laquelle en 1312 a produit un Doge, nommé *Jean*, qui se rendit maître de Zara, de Négrepont & de quelques autres places. Ce fut sous son gouvernement que l'Arsénal de Venise fut achevé. Il mourut en 1328. Marc Soranzo fut en 1259 troisiéme Procurateur de S. Marc, dans un tems où il n'y en pouvoit avoir que deux à la fois. Plusieurs autres de la même famille ont exercé les premiers emplois de la République. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Palatii *Fasti Ducales.* Leo Matina, *Elog. Duc. Venet.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, *p.* 175, 182, 200, 238, 315, 502, 522. Quenstedt, *de Patriis Illustr. Vir. Mercure Historique.*

SORANZO ou SUPERANTIUS (Lazare) Noble Vénitien, a écrit avec beaucoup de jugement, un livre de l'état des affaires des Turcs, & vivoit vers l'an 1601. * Quenstedt, *de Patriis Illustr. Vir.* 1602.

SORATOF, ville de la Tartarie, située à cinquante deux degrez douze minutes d'élévation dans une grande plaine, à une lieue ou environ du Wolga. Tous les Habitans de cette ville sont Mousquetaires Moscovites, sous le commandement d'un Vaivode, que l'Empereur de Moscovie y envoye pour la conservation du païs contre les Tartares Kalmoucs, qui occupent une grande étendue de terre, depuis ces quartiers-là jusques à la Mer Caspienne & à la riviére de Jaika. La ville de Soratof est éloignée de Samara de trois cens cinquante worstes, qui font soixante lieues d'Allemagne. * Oléarius, *Voyage de Moscovie & de Perse.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SORAW, ville, château & Seigneurie de la Basse Lusace sur les frontiéres de Silésie, à deux lieues de la ville de Prybus. Elle appartient aux Comtes de Promnitz; mais la Maison de Saxe-Mersebourg, à qui la Basse Lusace appartient, en a la jurisdiction suprême. Ce païs, qui s'appelloit anciennement *Sarowe* ou *Terra Zarowe*, étoit autrefois d'une plus grande étendue, & s'étendoit jusques sur les bords de la Sar, riviére de la Moyenne Marche, de sorte que Soraw peut signifier, les environs de la Sar. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est fort liée avec les Sorabes, & que par là même elle doit être une des plus anciennes villes de la Lusace. En 1684, le deuxiéme mai, cette ville fut reduite en cendres, au château & à quelques maisons près. Le feu en consumant l'église paroissiale fit aussi périr la belle horloge, qui y étoit & qu'on faisoit aller de pair avec celle de Strasbourg. En 1701, le 25 d'août, cette ville souffrit encore une perte extraordinaire par un autre incendie. * *Dict. Allemand.*

* S O R B A (Guy) Prêtre de Trapano en Sicile, possédoit à fonds les Humanitez, & sur tout la Poësie. Il florissoit vers l'an 1624. On a de lui *Poëma Heroicum de Sicilia liberata a Comite Rogerio; Poëma Tragicum de destructione Trojæ; Epigrammata & Elegiæ; De Rebus Drepanitanis Opusculum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

S O R B I E R E (Samuel) naquit au commencement du XVII siécle de parens Protestans & d'une famille honnête dans la ville de Saint-Ambroix ou Saint-Ambroise, qui dépend du diocése d'Usès. Un fils unique qu'il a laissé disoit que son pére étoit né le septiéme septembre 1615. Mais selon la Légende de son estampe, qui fut gravée après sa mort, sur celle que le célébre Audran avoit gravée à Rome en 1667, il faut qu'il fût né cinq ans auparavant. Sa mére *Louise* Petit étoit sœur de *Samuel* Petit, Ministre de Nîmes, connu par divers Ouvrages. Sorbiére ayant perdu son pére & sa mére fort jeune, fut élevé par Samuel Petit son oncle. Après avoir pris près de lui les premiéres teintures des Belles Lettres, il alla à Paris en 1639, ou ayant conçu du dégoût pour l'étude de la Théologie, il s'appliqua à celle de la Médecine, & y réüssit si bien, qu'il en fit peu de tems après pour son usage un systême abbrégé, qui fut imprimé dans une grande feuille de papier sous ce titre, *Systême de la Médecine Galénique pour le soulagement de la mémoire.* Il passa en Hollande en 1642, où sous le nom déguisé de *Gutbertus Higlandus*, il fit imprimer une lettre, qu'il addressa à André Rivet, contre le *Crurifragium Prodromi Rivetiani*, que de La Milletiére avoit publié. On voit cette lettre à la fin de l'Apologétique de Rivet contre Grotius. Pendant son séjour en Hollande il aida à faire la Version de la Description de la Grande Bretagne par Camden, laquelle devoit entrer dans un des tomes du grand Atlas, & traduisit en François peu de tems après l'*Utopie* de Thomas Morus. Sorbiére retourna en France en 1645, & l'année suivante il vint encore en Hollande. Il se maria à la Haye à *Judith* Renaud, fille de *Daniel* Renaud, natif aussi comme lui de S. Ambroix. Il alla ensuite à Leide, où il eut dessein de se fixer, pour y exercer la Médecine, & il y fit imprimer son Discours sceptique sur le passage du chyle, & sur le mouvement du cœur. Il publia ensuite sa Traduction de la Politique de Thomas Hobbes, qu'il accompagna d'un Discours apologétique de sa Version. Il avoit fait imprimer trois ans auparavant cette même Politique en Latin, à la priére de Gassendi & du Pére Mersenne. Avant que de quitter la Hollande, pour faire plaisir à son beau-pére, qui avoit quelque intérêt dans la Compagnie des Indes Orientales, il publia sans nom, la *lettre d'un Marchand du Bresil à un de ses amis d'Amsterdam*, où il tâchoit de faire voir la nécessité qu'il y avoit d'entretenir cette Compagnie. A son retour en France, il fut fait Principal du Collége de la ville d'Orange en 1650; & ce fut là, où pour faire plaisir au Comte de Dhona, qui en étoit Gouverneur, il fit imprimer un Discours contre les vrayes causes des troubles d'Angleterre, & la *Lettre d'un Gentilhomme François à un de ses amis d'Amsterdam, sur les desseins de Cromwel.* Sur la fin de 1653, il alla à Vaison, où il se fit Catholique; après quoi étant allé à Paris, au commencement de 1654, il y publia un Discours touchant sa conversion, lequel il dédia au Cardinal Mazarin. Le Clergé lui ayant accordé une pension de 400 livres, il prit le petit collet, en vue d'un bon Bénéfice, que lui faisoit espérer le Cardinal, qui en attendant, s'étoit obligé de son Chef à une pension de trois cens livres. De Paris il alla à Rome, où il se fit connoître au Pape Alexandre VII, par une lettre Latine qu'il lui adressa, & qui étoit écrite contre les Protestans. Etant retourné à Paris, il fit imprimer une autre lettre Latine contre M. Riolan, sur l'opinion des veines lactées. On la trouve insérée dans le livre des Observations de Pecquet. Du moins croit-on que Sorbiére est ce *Sebastianus Aletophilus*, sous le nom duquel cette lettre fut publiée, de même que celle qui en 1657, fut adressée *ad Lignerium de vitanda in scribendo acerbitate.* La préface sur la Vie de Gassendi, que l'on voit à la tête de ses Oeuvres, est aussi de la façon de cet Auteur. Il fit aussi celle qui a été jointe au *Syntagma Philosophiæ Epicuri*, en la seconde édition, faite en 1659, en laquelle année il publia aussi ses *Lettres & Discours sur diverses matiéres curieuses.* Il étoit de l'Académie des Physiciens, qui s'assembloient chez Montmaur, Doyen des Maîtres des Requêtes. En 1664, il fit imprimer une lettre sur la difficulté que faisoient plusieurs Ecclésiastiques de signer le Formulaire touchant les cinq Propositions de Jansénius. Le Pére Niceron remarque que c'étoit là une matiére qui n'étoit guéres de sa compétence & qu'on pouvoit lui dire,

Non tali auxilio nec defensoribus istis
Tempus eget.

Mais il étoit, ajoûte-t'on, de ces gens qui se font toûjours de fête, & qui se fourrent où on ne les demande point. En 1655, il publia son Discours sur la Comête. Etant ensuite passé en Angleterre il fit imprimer la rélation de son voyage, pour laquelle il fut exilé par lettre de cachet à Nantes, & d'où il fut rappellé peu de tems après par une seconde lettre de cachet. On croit qu'on s'étoit plaint au Roi du côté du nord, de ce qu'il avoit parlé avec trop de liberté du Comte d'Ulefeld, qui avoit épousé la fille naturelle du Roi de Danemarck. Après la mort du Pape Alexandre VII, il publia un gros Recueil de Poësies en diverses Langues, à la louange du Cardinal Rospigliosi, avec qui il étoit en commerce de lettres, & qui fut fait Pape sous le nom de Clément IX. Il alla à Rome en 1667 pour se trouver à l'exaltation de ce nouveau Pape, dont la nomination lui donna lieu d'adresser une lettre Latine à Montmaur, sous le titre de *Clementis IX Icon.* Pendant son séjour à Rome, il donna son Discours sur la Transfusion du sang d'un animal dans le corps d'un homme. Son voyage de Rome ne lui ayant pas réüssi comme il espéroit, il retourna à Paris, où il fit imprimer un Fragment de lettres *Illustrium & Eruditorum Virorum*, dans lequel il affecta de fourrer toutes celles qu'il avoit reçues de Clément IX, lorsqu'il n'étoit que Cardinal. Il n'eut à Rome qu'une bourse de 100 pistoles pour les frais de son voyage. On lui donna aussi quelques Bénéfices litigieux en Bretagne. Louïs XIV lui donna la charge de son Historiographe en 1660 avec une pension de 1000 livres, & deux ans après, il lui en donna une autre de même valeur en qualité de Savant. Alexandre VII lui en avoit donné deux, une de 150 livres, & l'autre de 136; & en 1664, il lui donna le Prieuré de Saint-Nicolas-de la Guierche, qui valoit 500 livres de revenu. Le Cardinal Mazarin lui avoit fait donner en 1658, la chapelle de Notre-Dame-la Gisante, à peu près de même revenu; & en 1660, il lui fit donner une pension de 800 livres sur le Clergé. Si Sorbiére n'eût pas été si fort adonné à ses plaisirs, il auroit été plus content de sa destinée, qu'il ne l'étoit, & ne se seroit pas plaint continuellement, comme il le faisoit, de l'injustice de la fortune à son égard. On peut même assûrer que s'il eût eu l'esprit un peu tourné à la piété, & s'il n'eût pas préféré à la vie d'un véritable Ecclésiastique celle d'un Philosophe, qui aime un peu trop ses plaisirs, il auroit été infailliblement pourvu d'autres Bénéfices plus considérables. Car au fond il étoit honnête homme, il savoit l'art de plaire à tout le monde, il avoit du mérite & ne manquoit pas de Patrons. Il mourut le neuviéme d'avril de l'an 1670, d'une hydropisie redoublée. On dit qu'il mourut un peu trop en Philosophe, & qu'il prit du laudanum pour s'étourdir, & pour ne souffrir pas l'agonie. Sa science étoit médiocre. Il étoit fort attaché à la Philosophie de Gassendi & à la Médecine de Galien. Jamais homme n'a mieux sçu son Rabelais dont il révéroit la mémoire. Charron & Montagne étoient ses Héros, & il ne pouvoit souffrir qu'on en parlât mal. Il laissa divers Manuscrits; entre autres, *Avis à un Médecin, &c.* quatre petits Discours sur l'excès des complimens & de la civilité; de la Critique, sur ce que l'on dit communément, que les hommes ne changent point, & sur la Solitude; le *Sorberiana*, c'est à dire, les sentences ou bons mots qu'on suppose qu'il avoit dits, & qui ont été imprimez en 1694; un grand Recueil de lettres, tant Latines que Françoises, qu'il avoit écrites à plusieurs personnes savantes, avec leurs réponses, dont on pourroit faire deux volumes *in folio*, & qui sont entre les mains de son fils; divers Traitez sur la Médecine, sur la Chronologie, &c. Il avoit aussi fait plusieurs Traductions, & entre autres celle de Crellius, *de Causis Mortis Christi*, qu'il estimoit infiniment. *Voyez* la lettre de M. Graverol, mise au devant du *Sorberiana.* On peut aussi trouver diverses particularitez de la Vie de Sorbiére, dans celle de Descartes, écrite par Baillet, & imprimée à Paris *in quarto*, en 1691, & dans Vigneul-Marville, *Mêlanges d'Histoire & de Littérature, tome* 1. *p.* 225. édit. de Rotterdam 1700. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 82 *& suiv. & tome* 10. *p.* 134.

S O R B I N, dit de S A I N T E-F O Y (Arnaud) Evêque de Nevers, né à Montech en Quercy, près de Montauban, étudia à Toulouse, où il reçut le bonnet de Docteur en Théologie. Le Cardinal d'Armagnac lui donna la Cure de Sainte-Foy; & quelque tems après, l'ayant attiré près de soi, il lui donna la Théologale de son église de Toulouse, après qu'il eut exercé le même emploi à Auch. Depuis, ayant été envoyé à Paris, il fut Prédicateur du Roi Charles IX, & le fut aussi de Henri III, qui le nomma à l'Evêché de Nevers. Il fut sacré à Paris dans l'église de sainte Geneviéve du Mont, le 22 juillet de l'an 1578; & après avoir rempli pendant 28 ans d'Episcopat tous les devoirs d'un bon Prélat, il mourut le premier jour de mars de l'an 1606, âgé de 64 ans. Il a laissé, entre autres Ouvrages, la Vie de Charles IX, imprimée à Paris en 1574; l'Oraison funébre de ce Roi; celles de Claude de France, Duchesse de Lorraine; de Marguerite, Duchesse de Savoye; du Connétable de Montmorency; de Côme de Médicis, Duc de Toscane, &c. des Homélies sur les dix Commandemens; Marques de l'Eglise; Histoire des Albigeois, &c. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas. *Biblioth. Franç.* De Thou. Sponde. Génébrard. Sainte-Marthe, &c.

S O R B O N. *Cherchez* R O B E R T S O R B O N.

S O R B O N I Q U E, Acte de Théologie qui se soutient en Sorbonne par les Bacheliers de la Faculté de Théologie de Paris, qui sont en Licence, & qui dure depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, dont François Maironis, Cordelier, donna le premier l'exemple l'an 1315, & qui fut depuis ordonné dans la reforme de l'Université, faite par le Cardinal d'Estouteville en 1452. *Voyez* l'article de M A I R O N I S. *Du Boulay, *Histor. Universit. Paris.*

S O R B O N N E, Collége de Théologie de l'Université de Paris, fondé du tems de saint Louïs l'an 1256, par Robert de Sorbon, Confesseur & Aumonier du Roi, Chanoine de Paris, en faveur de seize pauvres Ecoliers en Théologie, quatre de de chaque nation de l'Université. Saint Louïs donna à ce Collége des maisons qui étoient de son domaine dans la rue-Coupe-Gueule, vis à vis du Palais des Thermes, & fit un échange avec Robert de Sorbon, d'une rente qu'il avoit sur une maison située dans le même endroit, contre une autre rente que Robert de Sorbon avoit sur une autre maison. Robert de Sorbon se servit de cet emplacement que le Roi lui avoit cédé pour bâtir le Collége de Sorbonne, qui n'étoit alors que pour seize pauvres Ecoliers étudians en Théologie, & un Proviseur. Depuis ce tems-là les choses ont changé, & ce Collége a servi de demeure aux Docteurs & aux Bacheliers, aggrégez à cette maison. Ils sont tous Docteurs ou Bacheliers de la Faculté de Théologie de Paris; mais ils sont reçus de la maison de Sorbonne par les suf-

fra-

fr̃ges de ceux qui la composent, après avoir soutenu un Acte, que l'on appelle *Robertine*, que les Bacheliers sont ordinairement avant que d'entrer en Licence. De ceux qui sont de la maison, il y en a de deux sortes; les uns sont de la Société, & ont droit de demeurer en Sorbonne, & de donner leurs suffrages dans les assemblées de la maison; les autres sont de l'Hospitalité, c'est à dire, aggrégez à la maison, sans néanmoins être de la Société. Ce Collége a produit un grand nombre de célébres Docteurs, & s'est maintenu dans sa simplicité jusqu'au tems que le Cardinal de Richelieu, pour immortaliser son nom, choisit cette maison pour y faire une église & un édifice magnifique, où il y a, pour trente-six Docteurs de la Maison & Societé de Sorbonne, des logemens qui s'accordent à l'ancienneté. Il y a des Ecoles extérieures, où six Professeurs, dont les chaires sont fondées par le Roi, par la maison, ou par des particuliers, enseignent la Théologie. * Claude Hémeré, *de Acad. Parif.* Du Breuil, *Antiq. de Paris.* Pierre de la Marteliére, *Plaidoyer pour l'Université en* 1611. Dupleix & Mézeray, *Hist. de France.* Du Puy, *Hist. du Schisme.* Sponde. Davity, *Descript. de France, &c.* Du Boulay, *Histor. Universit. Paris. Memoires du tems.*

* S O R E (Jacques) né au village de Floques, à une petite lieue de la ville d'Eu en Normandie, a été, au rapport de Brantome, un des bons hommes de mer de son tems. Voyant la guerre allumée entre la France & l'Angleterre en 1563, il arma une fregate legére pour aller en course contre les ennemis de l'Etat, & se rendit formidable sur mer. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre le fit, à la recommandation de l'Amiral de Chatillon, Amiral de Navarre: ce qui lui donna lieu de courir fréquemment sur les vaisseaux Espagnols. Il en prit entre autres un qui en 1570 portoit des Missionnaires au Bresil, & il eut la cruauté de les faire mourir & de les jetter dans la mer. Las d'une vie si agitée, il se retira au Comté d'Eu où il est mort. Il étoit de la Religion Réformée, mais on croit qu'il avoit embrassé la Religion Romaine quelques années avant sa mort. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

S O R E A U. *Voyez* S O R E L (Agnès)

S O R E K (La Vallée de) dans la Palestine, à sept ou huit milles de Bethléem, entre le midi & l'occident, est fort célébre à cause de ses vignes & des herbes odoriférantes dont elle est remplie. Il y croît des grapes de raisin qui pésent jusqu'à deux livres, & le vin est le plus agréable de toute la Terre sainte. C'est apparemment de ce vignoble que les Espions de Moïse rapportérent cette grappe de raisin, dont la grosseur étoit si extraordinaire, qu'il fallut que deux hommes la portassent, attachée à un levier, sur leurs épaules. Les Arméniens en possédent maintenant une bonne partie, qu'ils cultivent pour eux-mêmes. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

S O R E L (Charles) Sieur de Souvigny, né à Paris l'an 1599, étoit fils d'un Procureur dans cette ville, & neveu de Charles Bernard, premier Historiographe de France, à qui il succéda dans cet emploi l'an 1635. Il eut aussi la qualité de Conseiller du Roi en ses Conseils. Pour reconnoître l'obligation qu'il avoit à son Oncle de son éducation, il composa un Discours sur sa Vie & ses Ecrits, auquel il en joignit un autre de la charge d'Historiographe de France, qu'il publia en 1646, avec la Vie de Louïs XIII, par le même Bernard; & il continua aussi la Généalogie de la Maison Royale de Bourbon, que cet Auteur avoit fort avancée, s'étant même donné la liberté d'y faire quelques changemens. Cet Ouvrage est en deux volumes *in folio*, imprimez en 1634 & 1646. Sorel s'étoit fait connoître dès l'an 1628, par un Avertissement sur l'Histoire de France, qui reparut en 1630, à la tête de son Histoire de la Monarchie Françoise, dont le second volume ne fut imprimé qu'en 1636; mais quelques considérations l'obligérent à retrancher beaucoup de choses de ce petit Ouvrage. Pour son Histoire de la Monarchie, comme elle n'étoit pas entiére, & qu'il n'y touchoit que les faits les plus importans, le Public en fit peu de cas. En 1642, il publia un Ecrit pour défendre la revolte des Catalans contre le Roi d'Espagne; & en 1662, sa Bibliothéque Françoise, Ouvrage où l'Auteur n'exécute point du tout ce qu'il s'étoit proposé, savoir, de mettre les François à portée de se rendre habiles dans toutes les Sciences, en les étudiant dans les livres écrits en cette Langue, sans consulter les Auteurs Grecs & Latins; mais qui est inestimable, parce que dans la seconde partie, où est la guide de l'Histoire de France, il y a des jugemens exacts sur plusieurs de nos Historiens. Il donna encore en 1662, l'Histoire de la Monarchie Françoise, sous le régne de Louïs XIV, jusqu'à cette année; & en 1666, il donna divers Traitez sur les droits & prérogatives des Rois de France, savoir, deux, où il prouva contre Jacques Howel, Anglois, que le Roi de France a toûjours eu la préséance sur les autres Rois; & que, bien que l'Empereur soit en possession de précéder tous les Rois, néanmoins cette possession n'a aucun fondement raisonnable par rapport au Roi de France; & deux autres pour éclaircir les prétentions du Roi sur la Lorraine, & ses droits sur la Flandre. Sorel composa encore d'autres Traitez sur divers sujets, dont le détail n'a rien d'intéressant. Guy Patin lui attribue *le Roman de Francion*, *le Berger Extravagant*; *Orphire de Crisante*; *Philosophie Universelle*, *&c.* Il fut un de ceux que M. de Sallo maltraita dans ses Journaux des Savans de l'an 1665, & on n'en avoit dit dans ce Dictionnaire, que ce que ce trop sévére Censeur en avoit écrit. Ce qu'on a dit de sa patrie & de sa naissance, on l'a appris du Pére Le Long, *Biblioth. Histor. de la France.* Le Pére le Long a ignoré le tems de la mort de Sorel, mais il est certain qu'il fut enterré à S. Germain l'Auxerrois à Paris le neuvieme mars 1674. *Voyez* le détail de ses Oeuvres dans le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 31. *p.* 391 *& suiv.*

S O R E L ou S U R E L, dite aussi S O R E A U (Agnès) surnommée *la Belle*, parce qu'elle étoit une des plus charmantes personnes de son tems, étoit native & Dame de Fromenteau, qui est un village de la Touraine, dans le diocése de Bourges. Le Roi Charles VII, ayant eu la curiosité de la voir, ne put s'empêcher de l'aimer, lui fit de grands biens, & lui donna le château de Beauté-sur-Marne. Elle fut aussi Dame de Rochesferie, d'Issoudun & de Vernon-sur-Seine. Le Roi quittoit pour l'amour d'elle le soin des affaires publiques; mais Agnès lui reprochant cette indolence, fut si bien l'animer contre les Anglois, qu'il se mit en état de les chasser du Royaume. Elle l'assûra qu'un Astrologue lui avoit prédit qu'elle seroit aimée du plus grand Roi du monde; mais que cette prédiction ne le regardoit point, puisqu'il négligeoit de s'établir dans un Etat que ses ennemis avoient usurpé; & que pour l'accomplir, elle se verroit obligée de passer à la Cour du Roi d'Angleterre. Ces reproches touchérent le Roi, qui prit les armes, pour satisfaire en même tems, & à son amour, & à son ambition. On dit que le Roi François I, se trouvant un jour dans la maison d'Artus Goussier de Boissi, Comte d'Etampes, autrefois son Gouverneur, & pour lors Grand-Maître de France, s'amusa à feuilleter un porte-feuille, qui étoit dans la chambre de Madame de Boissi. Cette Dame, de la Maison de Hangest, aimoit la peinture, & y avoit dessiné le portrait de diverses personnes illustres, entre autres, celui d'Agnès Sorel. Le Roi fit des devises & des vers pour chacun de ces portraits, & écrivit ceux-ci de sa propre main pour la belle Agnès.

Plus de louange & d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer,
Close Nonnain, ou bien dévot Hermite.

Nous avons ce quatrain parmi les Poësies de Melin de S. Gelais. La belle Agnès mourut le neuvieme de fevrier de l'an 1450, au château du Mênil, à un quart de lieue de Jumiéges, & non pas à Jumiéges même, comme divers Auteurs l'ont écrit. Elle étoit encore jeune, & en parfaite santé: ce qui fait croire qu'on l'avoit empoisonnée par ordre du Dauphin Louïs XI, qui ne l'aimoit point, parce que son pére l'aimoit trop. On mit son cœur & ses entrailles à Jumiéges, & son corps fut porté au château de Loches, où elle fut enterrée au milieu du chœur de l'église collégiale, sous une tombe de marbre noir, Sa figure y est de marbre blanc, avec des Anges qui tiennent un carreau, sur lequel elle repose sa tête, & deux agneaux à ses piez. Agnès avoit fait de grands biens à cette église; cependant, après sa mort, les Chanoines demandérent à Louïs XI, la permission de retirer ce tombeau du milieu du chœur de leur église, comme leur étant incommode dans les cérémonies. Ils crurent que l'aversion de ce Prince pour Agnès, passeroit jusques à ses cendres; mais ce Prince blâma le dessein des Chanoines, & leur conseilla d'avoir un peu plus de reconnoissance pour la mémoire d'une personne qui leur avoit fait tant de biens. Le Roi Charles VII, eut deux filles de la belle Agnès, *Charlotte*, femme de *Jacques* de Brezé, Comte de Maulévrier; & *Marguerite*, mariée à *Olivier* de Coëtivi, Seigneur de Taillebourg. La belle Agnès eut pour frére Jean Soreau, Seigneur de Saint-Géran, de Vaux, &c. qui fut nommé Grand-Véneur de France en 1451; & qui l'étoit encore en 1482, & eut entre autres enfans de *Charlotte* Bourgoin, sa femme, fille d'honneur de la Reine, Antoine Soreau, Seigneur de Saint-Géran, qui épousa en 1527, *Péronne* de Salagnac, Dame de Magnac, fille de *Foucault*, Seigneur de Magnac, & d'*Anne* de Gourdon-Genouillac, dont il eut pour fille unique *Anne* Soreau, Dame de Saint-Géran, qui épousa en 1540, *Gabriel*, Seigneur de La Guiche, de Chaumont, &c. * Monstrelet. Du Haillan. *La Chronique de Saint-Denys, en Charles VIII.* Belleforêt, *Cosmogr.* Du Chêne. Mézeray. Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

S O R E S, petite ville de France en Languedoc. Elle est du Diocése de Lavaur dans le Lauraguais, & située sur le Sor, près de la montagne noire, à deux lieues de S. Papoul à l'Orient, & à neuf de Toulouse. Elle est remarquable par une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoit, fondée par Pepin, Duc d'Aquitaine. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S O R E T, province de l'Empire du Mogol en Asie. Elle est autour de l'emboûchure du Padder, dans le Golfe de l'Inde, entre les Royaumes de Guzarate, de Jesselmére & de Tatta. Janagar en est la ville capitale. * Maty, *Diction. Géogr.*

S O R E T ou S O R E T H (Jean) vint-troisiéme Général des Carmes, & premier Réformateur de l'Ordre, naquit en Normandie vers l'an 1420. Ayant fait ses Humanitez, il prit l'habit des Carmes dans leur Couvent de Caen en Normandie. Ses Supérieurs l'envoyérent à Paris, pour y étudier la Théologie. Il s'y rendit fort habile & reçut le Bonnet de Docteur. Son mérite le fit élever aux dignitez de son Ordre. En 1440, il se trouva au Chapitre Général d'Ast en qualité de Définiteur & de Provincial de la Province de France; au Chapitre Général tenu à Châlons, où il fut en qualité de Provincial de Toscane; & au Chapitre Général tenu à Rome en 1447, où il fut encore nommé Définiteur & Provincial de France. Pendant son Provincialat, il visitoit à pié les Couvens de la Province, accompagné d'un seul compagnon. Il fit beaucoup de bien, prêchant sur tout d'exemple. En 1451, il fut élu Général de tout l'Ordre dans un Chapitre tenu à Avignon. Il travailla sérieusement à la Réforme de son Ordre. On reconnoissoit toûjours ses habits en ce qu'ils étoient toûjours les plus vils, & les plus rapiécez. Son entretien ordinaire étoit avec les plus simples & les plus jeunes de Couvent; il prenoit plaisir à les instruire & à leur apprendre à mortifier leurs passions. Il eut à essuyer beaucoup de contradictions dans la réforme de l'Ordre. Il institua les Carmélites &

& obtint pour elles du Pape Nicolas V, les mêmes privilèges que les Ordres de S. Dominique & de S. Auguſtin avoient pour la réception de pareilles Religieuſes. Il fonda cinq Couvens de ces Filles Carmélites & en prit toûjours ſoin. Ce Général tenant ſon Chapitre à Bruxelles en 1462, fit approuver ce qu'il avoit fait pour la réforme de l'Ordre. Il alla trouver le Pape Paul II, duquel il obtint en 1466, une Bulle qui confirmoit ce qui avoit été ordonné dans les Chapitres Généraux touchant l'élection des Prieurs des Couvens réformez. Etant revenu en France pour achever la réforme de tous les Couvens, il fut empoiſonné à Nantes dans le Couvent en mangeant des mûres. Il mourut en 1471. Dans le Chapitre tenu à Aſt en Piémont en 1472, on confirma les Conſtitutions qu'il avoit faites, & il fut ordonné que toutes les Provinces en auroient un exemplaire. * Héliot, *Hiſt. des Ordres*, *&c. tome* 1. *p.* 323. *&c.*

S O R E'T O, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, ſur la riviére de Métramno, à trois lieues au deſſous de Soriano. On prend Soréto pour l'ancienne *Altanum*, petite ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R G U E, riviére du Comtat Vénaiſſin, en Provence, prend ſa ſource de la fontaine de Vaucluſe, qui eſt au pié d'un affreux rocher. Cette riviére commence à porter bateau à cinq cens pas de ſa ſource, paſſe à Liſle, ſe ſépare en deux branches, dont l'une ſe jette dans le Rhône à Avignon; l'autre ayant reçu la Naſque & l'Ouvéze, & baigné Sorgues, ſe décharge dans le même fleuve. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R G U E S ou L E P O N T-D E S O R G U E S, petite ville ou bourg du Comtat Venaiſſin, en Provence. Ce lieu eſt ſitué au confluent de la Sorgue, de la Naſque, & de l'Ouvéze, à demi-lieue du Rhône, & à une lieue & demie d'Avignon, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R I, *Monti-Sori*, ou *Ærei*, montagnes de Sicile, qui ſont vers le milieu de l'iſle, s'étendent du nord au ſud, depuis la riviére de Furiano, dans la Vallée de Démona, juſqu'au delà du Lac de Perguſa, dans celle de Noto. Ces montagnes ſont fort hautes; & celle qu'on nomme *Artiſino* ou *Articina*, & qui eſt près du bourg de Calataſſibéta, dans la Vallée de Noto, en eſt le ſommet le plus élevé. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R I, nom d'homme. *Voyez* T S E'R I.

S O R I A, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille. Elle eſt capitale d'un Majorat ou Bailliage, & ſituée ſur le Douro, à quinze lieues de Siguenza, vers le nord. Soria a été bâtie des ruïnes de l'ancienne Numance, qui en ſont éloignées d'une lieue du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R I A U (Daniel) en Latin *Soriavius*, Peintre & Architecte Flamand, ſe retira pendant les guerres dans la ville de Hanau en Allemagne, où il contribua beaucoup à l'embelliſſement de cette ville, que l'on bâtiſſoit de nouveau. Les égliſes, les hôtels & les portes, ſont de ſon ordonnance; & ſes tableaux y ſont fort eſtimez. * Vermander.

S O R I D A N, Iſle, qui appartient à l'Arabie, & que les Arabes appellent *Zobetb*. Elle eſt à 21 dégrez d'élévation aſſez près de la terre ferme, & de la ville de Torre, qui eſt vis à vis, à trente-ſix lieues du Mont-Marſovan. Cette Iſle a pluſieurs lieux bien bâtis & eſt aſſez habitée. Elle eſt trop expoſée au Soleil pour que le blé y vienne. On y ſéme cependant de l'orge, du millet, de l'avoine, &c. Il y a quantité d'aigles qui leur raviſſent leurs bêtes à laine. La plupart des Inſulaires vivent de poiſſon, qui eſt leur trafic le plus commun. Ils ſont tous Mahométans, & vivent ſous la domination du Turc. Ils empoiſonnent leurs fléches, de ſorte que ceux qui en ſont bleſſez ne peuvent guérir. * Davity, *Iſle d'Arabie.* Th. Corn. *Dict. Géogr.*

S O R I O (Balthaſar) Dominicain de Valence en Eſpagne, reçut l'habit des Fréres Prêcheurs au couvent de Saint-Onuphre vers l'an 1475. Dès qu'il eut achevé ſes études, il vint à Paris pour y prendre le bonnet de Docteur. Il retourna enſuite dans l'Aragon, où il enſeigna la Théologie à Lérida avec ſuccès. Il y combattit les erreurs de certains Novateurs qui avoient avancé publiquement que ſaint Joſeph étoit véritablement le pére de Jeſus-Chriſt; qu'il avoit été conçu ſans péché originel; & qu'il étoit réellement préſent dans l'Euchariſtie. Ils avoient auſſi débité quatre autres propoſitions, également impies: ce qui fit qu'on les nommoit *les ſept blaſphêmes*. Le Pére Sorio fit contre ces erreurs un Ouvrage, qu'il fit imprimer en 1511, & donna au Public quelques autres Ouvrages, *Sermones de Sanctis*; *Homiliæ decem ſuper Pſalm.* 44; *de Laudibus Beatæ Virginis*. Il établit dans Tortoſe un Collége pour l'Ecole de ſaint Thomas, & un pour les nouveaux convertis de la Catalogne, dont la plupart étoient des Turcs: établiſſement qui contribua fort à la converſion de pluſieurs Infidéles. Ce vertueux & zelé Religieux mourut âgé de plus de cent ans le 27 ſeptembre 1557. * Diag. *Hiſt. Provinc. Aragon. l.* 1. *c.* 47. Antonius Senenſis, *Bibliotb. Ordin. FF. Prædic. in Pio*, *partie* 2. *l.* 4. *col.* 211. Echard, *ſcript. ordin. FF. tome* 2.

S O R I T E S, peuples Ichthyophages, voiſins des Indiens, n'uſoient point d'autres viandes que de poiſſon, qu'ils découpoient avec les ongles, & qu'ils mettoient rôtir au ſoleil, pour en faire du pain. * Pline, *l.* 7. *c.* 2. ſous le mot O R I T Æ.

* S O R L E ou S O R L E-S A I N T-G E'R Y, place des Païs-Bas Catholiques dans le Hainaut, eſt au ſud-eſt de Beaumont, dont elle n'eſt éloignée que d'environ trois quarts de lieue.

* S O R L E, ou ſelon la Carte des Païs-Bas Catholiques, attribuée à M. Deliſle, & imprimée à Amſterdam chez Mrs Covens & Mortier, S O R-L E-C H A T E A U, petite place forte de Hainaut, eſt au ſud-eſt de Maubeuge, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. En 1637, elle ſe défendit courageuſement contre le Vicomte de Turenne avant que de ſe rendre. Les Eſpagnols la reprirent la même année. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

S O R L I N G U E S ou de S I L L E Y (Les Iſles) Iſles d'Angleterre, ſituées vers le Cap de Cornouaille, dans la partie méridionale & occidentale d'Angleterre, ſont au nombre de cent quarante-cinq, entre leſquelles il y en a dix ou douze très conſidérables, pour leurs mines d'étain. * Davity. Briet. Blaeu. Les Sorlingues ſont à 60 milles au Couchant de la Province de Cornouaille. On les appelle en Anglois *the Iſles of Scilly*, & en Latin *Silurum Inſulæ*, que quelques-uns prennent pour les *Caſſitérides* des Anciens. Scilly paſſoit autrefois pour la principale. Mais aujourd'hui Sainte Marie a cette prééminence, étant la plus grande & la plus fertile de toutes. Elle n'a cependant que trois lieues de tour. Ces Iſles furent conquiſes par *Etbelſtan*, un des Rois Saxons, & depuis ce tems-là elles ont toûjours été conſidérées comme une partie de Cornouaille. * *Etat de la Grande Brét. ſous George II. tome* 1. *p.* 51.

S O R M A N I, nom d'une famille patricienne de Milan, auſſi illuſtre qu'ancienne, qui a donné à l'Epée, à l'Egliſe & à la Robe beaucoup de perſonnes diſtinguées, entre autres ceux dont les articles ſuivent.

S O R M A N I (Paul) Comte de Brianza, deſcendoit de l'ancienne & très illuſtre famille patricienne des Sormani de Milan, fertile depuis pluſieurs ſiécles en grands hommes d'épée, & de robe, & en perſonnes diſtinguées dans les dignitez Eccléſiaſtiques, & dans les emplois politiques; mais laiſſant à part les plus anciens, je commence par ce Comte qui fut Meſtre-de-camp d'infanterie Italienne & qui, à l'aide des milices, qu'il leva à la hâte dans le païs, s'oppoſa au Duc de Rohan, & l'empêcha de paſſer au pont de Lecco, comme il tâchoit de faire, pour envahir l'Etat de Milan, tandis que les armes du Roi étoient toutes occupées à la défenſe des places au delà du Po. * *Cet article a été fourni tel qu'il eſt.*

S O R M A N I (Alexandre) frére de Paul, dont on vient de parler, fut Lieutenant Général, il ſe porta valeureuſement en Flandre & en Italie, il défendit Crémone, & fut envoyé avec un corps conſidérable d'infanterie Italienne au ſecours de Lindo, que les Suédois tenoient aſſiégé. Ce brave & fameux Guerrier mourut à Milan âgé de 90 ans en 1695. * *Cet article a été fourni tel qu'il eſt.*

S O R M A N I (Le Comte Antoine) fut fils de Paul. Il ſervit dans les armées de Charles II, Roi d'Eſpagne, paſſa enſuite au ſervice de l'Empereur Léopold I, qui le fit Gentilhomme de ſa Chambre, puis étant mis à la ſuite du Roi Charls III, lorsqu'il paſſa en Eſpagne, il reſta en Portugal pour le ſervice de ce Prince, & il y commanda dans la Province de Beira, en vertu des lettres patentes de la Reine Catherine, Régente du Royaume, d'où il fut rappellé en Catalogne auprès de la perſonne dudit Roi Charles III, qui l'envoya en qualité de ſon Miniſtre Plénipotentiaire vers quelques Princes de l'Allemagne, les Etats Généraux, & la Reine Anne d'Angleterre. Il fut Commandant & Gouverneur de Tarragone & de ſa frontiére, & dans les quarante campagnes qu'il a faites en Hongrie, Allemagne, Eſpagne, Portugal, & Italie, il s'eſt ſignalé dans les divers emplois dont il s'eſt aquité, & en pluſieurs batailles, ſiéges, & autres rencontres, & enfin, après avoir paſſé par tous les dégrez militaires, l'Empereur Charles VI, le fit Maréchal de camp Général de ſes armées. Il mourut dans ſon Gouvernement de Pavie à l'âge de 73 ans en 1730. * *Cet article a été fourni tel qu'il eſt.*

S O R M A N I (François) frére dudit Maréchal Antoine, fut Conſeiller dans l'Etat de Milan, & Député Ambaſſadeur de ladite ville, au Pape Innocent XII. Ce fut un homme d'une grande conſidération: il mourut à Milan, âgé de 80 ans, en 1726. Divers Auteurs font mention de cette ancienne famille, & entre autres Le Fagnano, Sanſovino, Moriggia, Bruſoni, &c. * *Cet article a été envoyé tel qu'il eſt.*

* S O R N. Dans l'*Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 3. *p.* 272, ce nom eſt donné à la riviére ſur laquelle ou proche de laquelle ſe trouve la ville de Delemont ou Delſperg; mais les Cartes nomment cette riviére *Birs*, *Birſa* ou *Birſe*.

S O R O, riviére de Portugal. Elle prend ſa ſource vers l'Eſtrémadure d'Eſpagne, coule vers les confins de celle de Portugal & de l'Alentejo, baigne Ponte-de Soro, reçoit le Zatas, & ſe décharge dans le Tage, au bourg de Bénavanté. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R O C K, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Moldavie, ſur le Nieſter ou Turla, au ſeptentrion de Jaſſi, & eſt diviſée en vieille & nouvelle ville, toutes deux fortifiées. Les Polonois en ſont les maîtres, & y ont fait bâtir un bon château. Les Turcs l'aſſiégérent inutilement l'an 1692. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R R, riviére d'Alſace. *Voyez* S O R.

S O R R E N T O ou S U R R E N T O, en Latin *Surrentum* & *Surentum*, ville maritime du Royaume de Naples, en la Terre de Labour, avec Archevêché. Les Anciens en font ſouvent mention. * Léandre Alberti. Baudrand.

* S O R R E'S ou S O R A, étoit anciennement une ville épiſcopale de la Sardaigne. On en voit encore les ruïnes à ſix lieues de Saſſari vers le Levant. Son Evêché a été uni à l'Archevêché de Saſſari, dont il étoit ſuffragant. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R R E'Z E, bourg avec Abbaïe. Il eſt en France, dans le Languedoc, ſur la riviére de Sor, à deux lieues de S. Papoul, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O R T ou F O R T U N E, Déeſſe honorée par les Payens, ſous le nom de *Fors*, *Fortuna*. Les Anciens ſe ſervoient de ſorts en pluſieurs occaſions, pour prévoir l'avenir, ou pour décider ſur ce qu'ils avoient à faire. Il y avoit des ſorts dans les

les temples, dont les Prêtres étoient les Miniftres, comme à Dodone & à Delphes en Gréce, à Prénefte & à Antium en Italie. Ces forts fe tiroient avec une efpéce de dez gravez de caractéres dont on fe fervoit pour répondre aux queftions de ceux qui venoient faire des demandes. En confultant des Tables, il y avoit diverfes maniéres de tirer les forts: dans quelques endroits on les jettoit foi-même, dans d'autres on les faifoit fortir d'une urne. Dans l'Orient on fe fervoit de fléches pour décider du fort. Le Prophéte Ezéchiel dit que Nabuchodonozor ou Nébucadnetzar mêla fes fléches contre Ammon & Jérufalem, & que la fléche fortoit contre Jérufalem, c'eft à dire, que celle qui étoit marquée pour fervir contre Jérufalem fut tirée. (*Voyez* FLE'CHES) On employoit auffi les vers des Poëtes pour les forts, en ouvrant leurs livres; & l'on croyoit que ce que le hazard faifoit trouver, étoit une prédiction. Cet ufage fe pratiquoit en Gréce & en Italie. Le Poëme de Virgile fervit dans les derniers tems à cet ufage chez les Latins; comme ceux d'Homére, & les Poëfies d'Euripide avoient fervi chez les Grecs; mais la maniére la plus ordinaire de tirer les forts, étoit de mettre dans un feau d'eau, dans des urnes & dans le fein, des boules, fur lesquelles il y avoit des marques. Ceux qui jettoient au fort, retiroient ces boules: celui qui tiroit la boule marquée pour le prix, gagnoit. On a depuis fubftitué des billets roulez de même grandeur & de même forme, où l'on écrit dans quelques-uns ce qui doit échoir à celui qui tire le billet, ou pour lequel il eft tiré. L'Empereur Elagabale inftitua pour les feftins une efpéce de forts, en faifant diftribuer aux Conviez, des cuilliers fur lefquelles étoit écrit ce qu'on devoit donner à chacun des Conviez après le repas, comme le remarque Lampridius, dans la Vie de cet Empereur. Les forts ont auffi été en ufage parmi les Juifs, & même dans le temple, pour diftribuer les fonctions aux Prêtres & aux Lévites, qui fe trouvoient de fervice. Des Juifs, elles pafférent chez les Chrétiens. Saint Matthias fut élu Apôtre par la voye du fort, qui fut jetté entre lui & Barfabas, furnommé *le Jufte*, comme il eft rapporté dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 1. *v.* 23 *& fuiv.* Saint Auguftin & d'autres Péres n'ont pas defapprouvé cet ufage, quand il s'agit de l'élection des Evêques ou des Miniftres, & que c'eft entre perfonnes dignes que le fort eft jetté; mais comme on fe fervoit dans le Paganifme des livres des Poëtes pour les forts, on employoit dans le Chriftianifme les livres de l'Ecriture Sainte, & l'on prenoit pour Loi ou pour décifion les fentences que l'on trouvoit à l'ouverture des livres facrez, quand elles convenoient au fujet. Saint Auguftin ne defapprouve pas cet ufage, fi ce n'eft quand on l'employe pour des affaires mondaines; & Grégoire de Tours le pratiquoit. Les Normands apportérent cet ufage en Angleterre, à la confécration de Guillaume, fecond Evêque Normand du Diocéfe de Norwich. Les mots qu'on trouva à l'ouverture de la Bible pour lui furent *non hunc, fed Barabbam*; *non pas celui-ci, mais Barabbas.* D'où l'on conclut qu'il ne feroit pas long-tems Evêque, & qu'il auroit un fucceffeur qui feroit un brigand. La chofe arriva. Car ce Guillaume étant venu à mourir peu après, cet Evêché fut donné à Herbert de Lozinga, autre Normand, qui étoit le Courtier Général du Roi Guillaume *le Roux*, pour la fimonie, ce Prince vendant ouvertement tous les Bénéfices de l'Eglife. Herbert avoit déja acheté pour fon pére l'Abbaïe de Winchefter, & celle de Ramfay pour lui même, & il obtint alors cet Evêché par les mêmes voyes. Quand il fut queftion de l'y confacrer, le paffage de la Bible, qui fe préfenta, fut celui-ci, *amice ad quid venifti? Compagnon, pour quel fujet ès-tu venu ici?* Ces paroles de Jefus-Chrift à Judas frappérent cet Evêque; fa confcience lui reprocha d'avoir volé l'Eglife & trahi Jefus-Chrift. Pour expier fes crimes il bâtit la Cathédrale de Norwich, dont il pofa la prémiére pierre en 1096, & enfuite il plaça dans ce lieu là le Siége épifcopal, qui étoit auparavant à Thetford. Quelques-uns prenoient pour fort divin, les premiers mots de ce qu'ils entendoient chanter en entrant dans l'églife. Néanmoins l'ufage des forts a été condamné dans plufieurs Conciles comme fuperftitieux; & c'eft en effet tenter Dieu, que de fe fervir de cette voye pour avoir connoiffance des chofes inconnues. *Voyez* BATH-KOL. * *Antiquitez Gréques & Romaines.* Prideaux, *Hift. des Juifs*, *tome* 4. *p.* 53 *& fuiv.* *Voyez* SORTS DES SAINTS cy-deffous.

* SORTA, Cap de la côte de Tripoli en Barbarie, au fonds du Golfe de Sidra à quelques lieues d'Arcudia vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SORTINO, petite ville de Sicile, dans la Vallée de Noto. Elle eft fur la riviére d'Anapo, à trois lieues de Syracufe, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SORTS DES SAINTS. On appelloit ainfi anciennement une efpéce de divination que l'on faifoit en ouvrant le livre des faints Evangiles, ou des Epîtres des Apôtres, ou des Prophétes, ou du Pfeautier, en prenant pour Oracles ce qui fe préfentoit d'abord à la vue, au haut de la page, ou au premier verfet. Il en eft parlé dans S. Auguftin, *Epift.* 109. *ad Januarium*, dans les Conciles d'Orléans, d'Auxerre, &c., dans le Pénitentiel Romain, dans les Capitulaires de Charlemagne. De là eft peut-être venue la coutume que l'on obfervoit autrefois d'ouvrir le livre des Evangiles après l'élection d'un Evêque, pour voir par le paffage que l'on y rencontreroit, quel préfage on devoit tirer de la conduite du nouvel Evêque. Les Auteurs appellent ce figne de l'avenir *Prognofticon*; & l'on en voit plufieurs exemples dans Guillaume de *Malmesbury*, dans Guibert, dans Pachymére, &c. * Du Cange, *Gloffar. Latin.*

SOS. SOT.

* SOS ou SOZ, bourg confidérable d'Efpagne, dans l'Aragon au fud de la riviére d'Onzella vers les confins de la Navarre, au nord-nord-oueft de Saragoffe, dont il eft éloigné d'environ vint lieues. Il y a dans ce bourg un beau château où eft né le Roi Ferdinand V, dit *le Catholique.* * Colménar, *Délices d'Efpagne*, *p.* 668.

* SOSARE, Roi d'Affyrie, régna depuis l'an 2708 du Monde jufqu'en 2727. Il fut mis fur le thrône après Lamprides, & Lamparès lui fuccéda. * Eufébe, *in Chron.*

* SOSARME, Roi d'Affyrie, régna après Panias l'an 2803 du monde, & Mitrée fut fon fucceffeur. * Eufébe, *in Chron.*

SOSIANUS. *Cherchez* ANTISTIUS.

SOSIAS, Philofophe, nioit la Providence de Dieu, & foutenoit que toutes chofes arrivoient par hazard. Diagoras, Hippon & Epicure étoient dans la même erreur.

SOSIBE, *Sofibius*, de Lacédémone, Grammairien, qui vivoit du tems de Ptolémée *Philadelphe*, vers l'an 273 avant Jefus-Chrift, avoit écrit quelques Ouvrages Hiftoriques, citez par Athénée, par Arnobe & par Clément Alexandrin. Diogéne Laërce fait mention de Sosibe, adverfaire d'Anaxagoras; & Tacite d'un autre Sosibe, qui vivoit du tems de l'Empereur Claude, vers l'an 50 de Jefus-Chrift, & qui fut Précepteur de Britannicus. * Gefner, *in Bibliotb.* Jufte-Lipfe, *in Tacitum.* Voffius, *de Hiftor. Græc. l.* 1. *c.* 15.

SOSICLE, *Sofictes*, de Syracufe, Poëte Tragique, du tems de Philippe de Macédoine & d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 336 avant Jefus-Chrift, compofa foixante & treize piéces, & fut fept fois victorieux. * Suidas, *in Soficle.*

SOSICRATE, *Soficrates*, de Rhodes, Hiftorien Grec, compofa un Ouvrage fur l'Ifle de Créte; un Traité Hiftorique des fucceffions des Philofophes qu'Eunapius donne à Sotion; & d'autres alléguez par les Anciens: ce qu'on pourra voir dans Voffius, qui parle de quelques autres Auteurs de ce nom, *de Hift. Græcis*, *l.* 3.

SOSIGE'NE, Mathématicien d'Egypte, vivoit du tems de Jules-Céfar, qui fe fervit de lui pour reformer le Calendrier. C'eft celui qui forma l'année Julienne, laquelle commence 45 ans avant la naiffance de Jefus-Chrift. * Pline, *l.* 18. *c.* 25. Suétone. Dion, &c.

SOSIPATER, étoit Capitaine dans l'armée de Machabée: lui & Dofithée, autre Capitaine dans les mêmes troupes, défirent dans un combat dix mille hommes de l'armée de Timothée, Chef des Ammonites. * II. *Machab. ch.* 12. *v.* 9.

SOSIPOLIS, nom d'un Dieu que les Eléens adoroient, depuis une victoire fignalée qu'ils remportérent fur les Arcadiens, par un prodige furprenant. Les deux partis, à ce que difent les Hiftoriens, étoient fur le point de combattre, lorsqu'une femme parut au milieu du camp des Eléens, & leur promit un fecours affuré. Cette femme portoit un petit enfant entre fes bras, qu'elle mit à terre auffi-tôt que les Arcadiens approchérent. Ceux-ci donnant tête baiffée dans le gros des Eléens, virent un ferpent énorme qui combattoit pour leurs ennemis, en la même place où cette femme avoit mis fon enfant. La frayeur faifit les Arcadiens, qui tournérent le dos, & furent taillez en piéces. Depuis ce tems-là les Eléens reçurent au nombre de leurs Dieux cet enfant, & le nommérent *Sofipolis*, qui fignifie *Confervateur de la ville.* Ils élevérent un temple, où il y avoit un autel pour Lucine, & un autre pour Sofipolis. Les ftatues de ce Dieu le répréfentoient comme un petit enfant, vêtu d'une robe femée d'étoiles, & portant entre fes mains une corne d'abondance. Une feule Prêtreffe, habillée de blanc, avoit le pouvoir d'entrer dans le lieu le plus fecret du temple, où étoit l'idole de Sofipolis, qu'elle alloit confulter, pour en recevoir des Oracles. * Paufanias, *in Eliacis.*

☞ Sosipolis eft encore fouvent un furnom donné à Jupiter, dans les villes dont on croyoit qu'il étoit finguliérement le Confervateur.

SOSISTRATE, Chef d'Efclaves à Syracufe, lequel ayant affemblé plufieurs Rebelles, fut furpris par l'artifice d'Hermocrate, qui fe fervit de fon ami Déimachus. Il y a eu encore un autre Sosistrate à Syracufe, qui s'empara de la fouveraineté & des biens d'Agathocle, & de fes partifans. * Polyen, *l.* 1. *c.* 43. *& l.* 5. *c.* 37.

SOSITHE'E, *Sofitheus*, natif de Syracufe, ou felon d'autres, d'Athénes où d'Alexandrie, Poëte Grec, vivoit fous la CLXVI Olympiade, vers l'an 116 avant Jefus-Chrift, & compofa des Tragédies, comme nous l'apprenons de Suidas & de Lilio Giraldi, *Dial. de Poët.*

SOSIUS, Général d'une armée Romaine en Judée, fut envoyé par Antoine pour aider Hérode à fe rendre maître de Jérufalem: ce qu'il fit auffi l'an du monde 3998, 27 ans, jour pour jour, après que Pompée l'eut prife. * Joféphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 28.

SOSNA ou SCOSNA, anciennement *Hyrgis*, riviére de Mofcovie. Elle coule dans l'Ukraine, entre le Doniec & le Don, dans lequel elle fe décharge. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOSPELLO, petite ville des Etats de Savoye. Elle eft capitale d'un des quatre Vicariats du Comté de Nice, & fituée fur la riviére de Bévéra, à deux ou trois lieues de Monaco, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOSSAVIE, contrée de la Pruffe Ducale. Elle eft dans la Pomélanie, vers les confins de la Gallindie & du Palatinat de Ploskow en Pologne. Seldaw, Gilgenburg & Heidenburg en font les bourgs principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOSTE'ROPOLIS ou SOTE'ROPOLIS, petit bourg

bourg de Bithynie, auprès de Nicomédie, eſt le lieu où Conſtantin *le Grand* fut empoiſonné par ſes fréres, ſelon Zonaras, *Annal. l.* 3. Euſébe, dont le témoignage doit prévaloir, ne dit point que Conſtantin ait été empoiſonné. Il marque même poſitivement qu'il mourut d'une maladie d'accident, & que ce fut à Aquiron, château Impérial, où il s'étoit fait porter.

SOSTHE'NE, Roi de Macédoine, régna après Méléagre, fils de Ptolémée *Céraune*, la premiére année de la CXXV Olympiade, & la 280 avant Jeſus-Chriſt. La couronne fut une récompenſe du courage dont il avoit donné des preuves, en combattant contre les Gaulois. Il fut tué deux ans après, dans l'irruption que Brennus, Général des Gaulois, fit dans la Macédoine. * Pauſanias. Juſtin, &c.

SOSTHE'NE de Gnide, avoit écrit quelques Ouvrages Hiſtoriques, citez par Plutarque, comme Geſner, Voſſius, &c. l'ont remarqué.

SOSTHE'NE. Il y a eu un homme de ce nom, Diſciple de Jeſus-Chriſt, que l'on compte entre les ſeptante-deux Diſciples. Il y en a eu un autre, Chef de la Synagogue des Juifs dans la ville de Corinthe, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres, lequel étant converti à la Religion Chrétienne, fut accuſé par les Juifs, & traîné au Tribunal de Gallion, Proconſul d'Achaïe, où il fut battu. Le nom de Soſthéne ſe trouve encore à la tête de la premiére Epître de ſaint Paul aux Corinthiens. Quelques-uns ont cru que c'étoit un Diſciple de Jeſus-Chriſt; d'autres, avec plus de vrai-ſemblance, eſtiment que c'eſt celui qui étoit Chef de la Synagogue des Juifs. * *Actes des Apôtres*, *c.* 18. I. *Epît. aux Corinthiens*, *c.* 1. *v.* 1. Euſébe, *Hiſt. l.* 1. *c.* 12. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire de l'Egliſe*, *tome* 1.

SOSTRATE, Intendant des Finances & des impôts, que Séleucus, IV. du nom, fils d'Antiochus *le Grand*, avoit mis ſur Jéruſalem. Il fut encore Gouverneur de la fortereſſe de cette ville; puis dépouillé de ce Gouvernement par ſon Maître, qui l'envoya en exil dans l'Iſle de Cypre. * II. *Macbab. ch.* 4. *v.* 27 & 29.

SOSTRATE, *Soſtratus*, de Cnide, ville de la Carie dans l'Aſie Mineure, célébre Architecte & Ingénieur, fut fort eſtimé de Ptolémée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, vers l'an 273 avant Jeſus-Chriſt: c'eſt pourquoi Strabon le nomme l'*Ami* ou le *Favori des Rois*, *φίλος τῶν βασιλέων*. Entre les édifices que cet Architecte bâtit, les promenades ou terraſſes, ſoutenues ſur des Arcades qu'il fit à Cnide, paſſoient pour des ouvrages très-conſidérables; mais le plus magnifique fut le Fanal de l'Iſle de Pharos, proche d'Alexandrie. Ptolémée lui donna la conduite générale de ce ſuperbe édifice, qu'on regardoit comme une des merveilles du monde. Strabon rapporte cette Inſcription qui s'y voyoit gravée de ſon tems,

Σώστρατος Κνίδιος Δεξιφάνους, Θεοῖς Σωτῆρσιν ὑπὲρ τῶν πλωϊζομένων.

c'eſt à dire, *Soſtrate de Cnide, fils de Dexiphanès, aux Dieux Conſervateurs, pour ceux qui navigent ſur mer.*

Quelques Auteurs ont cru que Soſtrate avoit mis cette Inſcription ſans le conſentement de Ptolémée; mais que pour empêcher que ce Prince ne s'en apperçût, il la couvrit de maçonnerie, ſur laquelle il en grava une autre, qui tomba en pouſſiére quelques années après, & laiſſa voir celle qui étoit cachée deſſous. Ce qui peut avoir donné lieu à cette opinion de Lucien dans ſes Dialogues, c'eſt que le nom de Ptolémée ne ſe trouve point dans cette Inſcription, & que Soſtrate n'y eſt pas déſigné comme Architecte; mais comme celui qui auroit conſacré l'ouvrage. A quoi l'on répond, ſuivant le rapport de Pline, que Ptolémée ayant permis à Soſtrate de graver ſon nom ſur le Phare, ſans lui préſcrire ni de quelle maniére, ni en quels termes il vouloit qu'il le fît, Soſtrate crut peut-être ne pouvoir mieux reconnoître cette faveur ſignalée, qu'en traitant de divinité le Prince de qui il l'avoit reçue, & en dédiant cet ouvrage non ſeulement à ce Roi, mais auſſi à la Reine ſa femme, & aux Princes qui devoient régner après lui, qu'il comprenoit ſous ces mots, *de Dieux Conſervateurs*, qui étoit une épithéte ſi chérie des Rois Grecs, que pluſieurs en ont pris le ſurnom de *Soter*, Σωτήρ. Quoi qu'il en ſoit, Strabon ne paroît faire aucun doute que ce ne fût du conſentement de Ptolémée, que Soſtrate mit cette Inſcription. * Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 36. Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes*, *l.* 1. *p.* 68 & 69. édit. de Trevoux 1725.

SOSTRATE, l'un des jeunes gens qui eut part à la conſpiration contre Alexandre *le Grand*. * Q. Curce, *l.* 8. *c* 6. *Voyez* HERMOLAUS, Page d'Alexandre *le Grand*.

SOSTRATE, Grammairien, floriſſoit du tems d'Auguſte, vers le commencement de l'Ere Chrétienne, & étoit fils d'Ariſtodéme, Précepteur de Strabon, qui en fait mention au livre quatorziéme. Il avoit écrit divers Traitez, & eſt différent de quelques autres de ce nom, dont Voſſius donne la connoiſſance aux Curieux, *de Hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 5.

SOTADE, *Sotades*, ancien Poëte Grec, natif de la ville de Maronée dans la Thrace, étoit un Auteur laſcif & médiſant. Il avoit compoſé un Poëme en une ſorte de vers ïambiques irréguliers, dont il y en avoit de *rétrogrades*, & qu'on appella de ſon nom, *vers Sotadiques*, *Sotadeum carmen.* Suidas les appelle, à cauſe de leur ſujet, *κιναιδοι*, comme s'il diſoit, *ſans honte & ſans pudeur*, & propres pour ceux que les Latins appelloient *Cinædi.* Sotade eut l'inſolence d'en compoſer, contre le Roi d'Egypte Ptolémée *Philadelphe*, quelques-uns qui coûtérent la vie à leur Auteur; car ce Roi l'ayant fait enfermer dans un coffre de plomb, le fit jetter dans la mer. * Athénée, *l.* 14. Suidas. Strabon.

* SOTEAULX (Jean) de Montigny-ſur-Sambre, a donné en 1566 une édition des Oeuvres de Profper d'Aquitaine. En 1571, il publia *Annotationes marginales ad Concilium Tridentinum*; & en 1570, *Summa Pontificalium & Synodalium Conſtitutionum.* Il mourut en 1567, à Cambron, où il étoit Lecteur en Théologie. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 564.

SOTER, Pape, né dans la ville de Fondi en la Campagne de Rome, fut mis ſur le ſiége de ſaint Pierre, après Anicet, l'an 168. Le livre des Pontifes Romains, dit qu'il fit défenſe aux Diaconeſſes de toucher le linge où repoſe le corps de Jeſus-Chriſt, & d'offrir de l'encens dans l'Egliſe. Si cette ordonnance eſt de lui, il y a apparence qu'elle fut faite, à cauſe que dans la Secte des Montaniſtes les femmes ſe mêloient de quelques fonctions eccléſiaſtiques. On lui en attribue beaucoup d'autres. Ce ſaint Pape fut martyriſé pendant la perſécution de Marc-Antonin *le Philoſophe*, l'an 176. Il eut pour ſucceſſeur ELEUTHE'RE. Il n'eſt point mis dans l'ancien Calendrier Romain, au rang des Martyrs. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

SOTE'RICUS, Poëte Grec d'Oaſis, ville de Libye, vivoit vers l'an 285, & publia un Eloge de Dioclétien, une Vie d'Apollonius de Tyane, & diverſes autres piéces. * Lilio Giraldi, *Hiſt. de Poët. Græc. Dial.* 4. Il eſt différent d'un autre SOTE'RICUS d'Alexandrie, qui fut un excellent Muſicien. * Plutarque, *Tract. de Muſica.* Voſſius, *de Hiſt. & Poët. Græc.*

SOTE'RIES, en Latin *Soteria*, ſacrifice de ſalut, Jeux & ſolemnitez qui ſe faiſoient par le peuple, pour le ſalut & la conſervation du Prince, principalement lorſqu'il relevoit de maladie. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

* SOTHERTON ou SUTTERTON, village d'Angleterre dans la province de Lincoln, étoit autrefois ſur le bord de la mer, & en eſt à préſent à plus de deux milles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 161.

SOTHIS. *Voyez* SOCHIS.

SOTHWEL. *Voyez* SOTWEL.

* SOTION, Philoſophe Péripatéticien Eſpagnol, eſt Auteur d'un livre intitulé, *Κέρας Ἀμαλθείας*, c'eſt à dire, *la Corne d'Amaltbée* ou *la Corne d'abondance.* Cet Ouvrage eſt plein d'érudition. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 8.

SOTION, Philoſophe, vivoit du tems de Tibére, vers l'an 30 de Jeſus-Chriſt, & fut Précepteur de Sénéque, comme le témoigne ce dernier, *Epiſt.* 49 & 58. Il y a eu un autre SOTION, qui étoit en réputation du tems des Ptolémées, vers l'an 270 avant Jeſus-Chriſt, & qui eſt Auteur d'un livre des ſucceſſions des Philoſophes, cité par Eunapius, *in Proœmio*, & de divers autres Traitez. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. Photius parle d'un SOTION, qui avoit écrit des Fleuves, des Fontaines, & des Lacs, *Cod.* 189.

SOTO (Dominique) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né a Ségovie l'an 1594, ſe fit Religieux l'an 1524, à Burgos, étant déja âgé de 30 ans. Il étoit fils d'un Jardinier, & étudia les Principes de la Grammaire à Ségovie. Pour avoir de quoi vivre, il fut obligé de ſe retirer dans un petit bourg proche de Ségovie, nommé *Ochando*, où il ſervoit de Sacriſtain. De là il vint à Alcala, où continuant ſes études, il fit amitié avec Pierre-Fernandès de Saavédra, & acheva ſon Cours de Philoſophie ſous ſaint Thomas de Villeneuve, qui fut depuis Archevêque de Valence. C'eſt là que Soto ſe fit connoître, auſſi-bien que dans l'Univerſité de Paris, où il vint étudier avec le même Saavédra, & où il fut reçu Maître-ès-Arts. Lorſqu'il fut de retour en Eſpagne, il enſeigna la Philoſophie à Alcala, en ayant obtenu la chaire au concours, & quelque tems après, il prit l'habit de l'Ordre de ſaint Dominique. Ce fut alors qu'il prit le nom de *Dominique*: car au Batême on l'avoit appellé *François.* Il continua d'enſeigner à Burgos & ailleurs, & publia ſes Traitez philoſophiques, qui ſont des Commentaires ſur la Philoſophie d'Ariſtote. Il fut envoyé en 1545, au Concile de Trente avec Barthélemi de Carranza, qui étoit auſſi Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & qui fut depuis Archevêque de Tolède. Soto parut avantageuſement dans ce Concile, y parla en public, principalement le premier Dimanche de l'Avent, & y publia en 1547, ſes deux livres *de Natura & Gratia*; qu'il dédia aux Evêques, qui formoient cette aſſemblée. Ce fut dans cette occaſion qu'on lui permit de prendre pour deviſe une Foi, ou deux mains fermées, d'où ſortoit une flamme, avec ces paroles de ſaint Paul aux Galates, *Fides quæ per Charitatem operatur.* En partant de Trente, il alla en Allemagne joindre l'Empereur, qui lui voulut donner en 1549 l'Evêché de Ségovie. Il refuſa cet honneur; mais il ne put s'oppoſer à celui que Charles-*Quint* lui fit, de l'employer pour Juge du célébre différent d'entre Barthélemi de Las Caſas, & Sépulvéda, au ſujet de la conquête des Indes, & de la liberté des Indiens. Il étoit alors en Eſpagne, & ayant exécuté ce qu'on attendoit de lui, il ſortit de la Cour en 1550, & ſe retira à Salamanque, où il mourut le 15 novembre de l'an 1560, âgé de 66 ans. Divers Auteurs, même Proteſtans, ont fait l'Eloge de Soto. Outre les Ouvrages que nous avons citez de lui, on a encore des Commentaires ſur l'Epitre aux Romains, & ſur le Maître des Sentences; *De Juſtitia & Jure*; *De tegendis ſecretis*; *De Pauperum cauſa*; *De cavendo Juramentorum abuſu*; *Apologia contra Ambroſium Catharinum*; *In Porphyrium & Organum Ariſtotelis*, *&c.* * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 4. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Simler. Covarruvias. Alfonſe Fernandès. Antoine de Sienne, &c.

SOTO (Fernand de) Général de la Floride en Amérique, fils d'un ſimple Gentilhomme de Xérès de Badajoz, dans l'Eſtrémadure Portugaiſe, paſſa dans l'Amérique, & accompagna François Pizare dans la conquête du Pérou. Après la priſe du

Roi

Roi Atabalipa l'an 1532, il eut si bonne part à la distribution de ses thrésors, qu'il se vit riche en peu de tems, de plus de cent quatre-vints mille écus d'or. Etant de retour en Espagne, il se fit un magnifique équipage, & parut avec le train d'un grand Seigneur. L'Empereur Charles-*Quint* lui donna le Gouvernement de l'Isle de Cuba, avec la qualité de Général de la Floride, & le titre de Marquis des Terres qu'il pourroit conquérir. Pour aller à cette nouvelle conquête, il équipa sept navires, & les fournit de toutes sortes de munitions; puis ayant nommé des Capitaines, il y fit embarquer neuf cens hommes qu'il avoit choisis. Il partit au mois d'avril 1538, de la rade de Saint-Lucar, d'où il passa aux Canaries, & de là aux Antilles. Lorsqu'il fut arrivé à l'Isle de Cuba, il envoya sa femme avec ses navires au port de la Havana, qui est à l'autre bout de l'Isle, à 180 lieues de la ville de Saint-Jacques, & traversa cette isle avec le reste de ses gens. Le 18 du mois de mai 1539, il partit de la Havana avec la flotte, & découvrit la côte de la Floride le 25 mai, jour de la Pentecôte. Après que toute l'armée eut pris terre, il avança dans le païs, & demanda aux Américains, s'ils n'avoient point connoissance de quelques provinces, où il y eût de l'or ou de l'argent. On l'assura qu'il y avoit des peuples fort riches au delà de la province de Cale, vers l'occident: c'est pourquoi il marcha de ce côté-là, & arriva à Cale, d'où il avança dans la province de Palaché, où on lui dit qu'il y avoit beaucoup d'or plus avant dans le païs. Il courut de province en province, trouvant quelquefois des Cassiques, ou Princes Indiens, qui le recevoient bien, & d'autres, contre lesquels il fut souvent obligé de combattre. Enfin, la mort arrêta ses courses le 21 mai 1542. Il mourut en un tems, & dans un païs, où ses gens, accablez de fatigues, ne pouvoient guéres lui donner de consolation, ne sachant eux-mêmes comment ils pourroient éviter leur perte. Moscolo d'Alvarado, qui fut élu Général en sa place, voulut qu'on cachât sa mort aux Indiens, parce que de Soto leur avoit toûjours voulu faire croire que les Chrétiens étoient immortels. On l'enterra la nuit, près d'une des portes du bourg de Guachoya; mais parce que quelques Indiens regardoient curieusement la terre, qui paroissoit remuée depuis peu, Moscolo le fit déterrer une autre nuit fort secrettement; & ayant rempli de sable les mantes dont il étoit enveloppé, il le fit porter dans un canot, au milieu de la riviére, pour y être la proye des poissons. * *Histoire de la Floride*, *traduite l'an* 1685, imprimée chez D. Thierry, à Paris.

S O T O (Pierre de) né à Cordoue en Espagne de parens nobles, entra fort jeune dans l'Ordre de saint Dominique l'an 1519, & s'aquit tant de réputation, que l'Empereur Charles-*Quint* le choisit pour son Confesseur; mais ayant suivi ce Prince en Allemagne, & ayant reconnu par lui-même les progrès que la Réformation y avoit faits, il demanda & obtint la permission de quitter la Cour, pour mieux combattre les Protestans. Ce fut à sa sollicitation que le Cardinal Othon Truchses, Evêque d'Ausbourg, rétablit les études, dans l'Université de Dillingen en Souabe: il s'offrit lui-même pour y remplir une Chaire, & la remplit en effet jusqu'en 1553. Alors Philippe, Prince d'Espagne, depuis Roi, II. de ce nom, ayant épousé Marie, Reine d'Angleterre, jetta les yeux sur Soto & sur deux autres Théologiens de son Ordre, pour rétablir la Religion Romaine dans les Universitez d'Oxford & de Cambridge. La mort de la Reine arrivée en 1558 ne permit pas à ces Théologiens de finir ce qu'ils avoient commencé. Soto revint à Dillingen, & y demeura jusqu'en 1561. Alors par ordre de Pie, il se rendit au Concile de Trente, où il parut avec distinction, & où il mourut le 20 avril de l'an 1563. Entre ses Ouvrages, il y en a quelques-uns de Controverses contre Jean Brent Protestant, au sujet de la Confession de Foi que le Duc de Wirtemberg avoit fait présenter aux Péres du Concile de Trente, le 24 janvier 1552. Les autres sont, *Institutiones Christianæ*, Ausbourg 1548, Anvers 1551; *Methodus Confessionis*, Dillingen 1553; *Tractatus de Institutione Sacerdotum*, *qui sub Episcopis animarum curam gerunt*, Dillingen 1558; *Doctrinæ Christianæ Compendium*, Dillingen 1560. Son Traité *de Institutione Sacerdotum*, fut imprimé par ordre du Cardinal d'Ausbourg; & son utilité a été si généralement reconnue, qu'on en a fait diverses éditions en Italie, en Allemagne & en France. * Echard, *Scriptores Ordinis Fratrum Prædicatorum*, *tome* 2.

S O T O M A Y O R (Louïs de) né à Lisbonne vers l'an 1526, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, fut envoyé à Louvain pour y faire ses études, & fut choisi en 1554, pour enseigner les Humanitez dans l'Université d'Oxford. Après la mort de Marie, Reine d'Angleterre arrivée en 1558, il revint dans le Païs-Bas, d'où il passa en Allemagne; & en 1561, il reçut ordre de Dom Sébastien, Roi de Portugal, de se rendre au Concile de Trente. En 1564, le Concile étant fini, Sotomayor retourna enfin dans sa patrie, & fut nommé pour expliquer l'Ecriture dans son couvent de Lisbonne: mais presque aussitôt le Roi lui ordonna d'occuper la premiére Chaire de l'Ecriture dans l'Université de Coïmbre, & il la tint vint années entiéres, après quoi il s'appliqua uniquement à perfectionner ses Commentaires. Ceux qu'il a composez sur le Cantique des Cantiques, furent imprimez en 1599 & 1601, à Lisbonne, & il s'en fit en 1605, une nouvelle édition à Paris, où des Notes postérieures & plus courtes de Sotomayor parurent aussi en 1611. Ses Commentaires sur les deux Epîtres de saint Paul à Timothée, & sur l'Epître à Tite parurent encore en 1610, à Paris. Ce qu'il avoit fait sur le reste de l'Ecriture n'a pas vu le jour: l'Auteur ne mourut pourtant qu'à l'âge de 84 ans, le 29 mai 1610; mais il avoit toûjours appréhendé de donner ses Ouvrages au Public; & ce qu'il en a donné, il ne l'a fait qu'après en avoir été pressé par le Pape Cément VIII. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædic. tome* 2.

S O T O M A Y O R. *Voyez* C A S T I L L O & Z U N I G A.

S O T O V E N T O, S O T A V E N T O ou S O T T A V E N T O, *les Isles de Sotovento*, c'est à dire, *les Isles qui sont sous le vent*. Ces isles sont celles des Antilles, qui sont le long des côtes de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale. On en trouve les principales dans cet ordre en avançant du Levant au Couchant, la Marguerite, Cubagua ou l'Isle des Perles, la Tortuga, l'Urchilla, la Rocca, l'Isle d'Aves, Bon-Ayre, Curaçao & Oruba ou Aruba. Les Espagnols les appellent *les Isles de Sotavento*, parce qu'ils les laissent à main gauche sous le vent, quand ils navigent vers le Mexique. * Maty, *Dict. Géogr.* Robbe, *Géographie*, *tome* 2.

S O T W E L (Nathanaël) qui vivoit en l'année 1685, est un des trois Auteurs de l'Ouvrage que nous avons, sous le nom de *Bibliothéque des Ecrivains de la Société de Jesus*. Pierre de Ribadeneira, Jésuite Espagnol, mort en 1611, est le premier qui a commencé cet Ouvrage. Philippe Alegambe, Jésuite d'Anvers, mort l'an 1652, ayant bâti sur les fondemens qu'avoit jettez Ribadeneira, a continué l'Ouvrage jusqu'à son tems, & Sotwel en a fait la seconde continuation. Comme ces Auteurs n'ont pas été éloignez des tems ausquels ont vécu les Ecrivains dont ils rapportent les Ecrits & les actions, de là vient que Ribadeneira, qui vivoit dans le commencement de la Société, qu'Alegambe, qui vivoit dans le milieu, c'est à dire, durant le progrès, & que Sotwel ensuite, n'ont parlé que des Auteurs contemporains, & dont ils pouvoient avoir une pleine connoissance, par la grande correspondance qu'il y a de toutes les maisons d'une même Société réguliére entre elles. Ils sont fort exacts à ne mettre dans cette Bibliothéque de la Société, que des gens qui ayent été effectivement Jésuites. Ils sont même si scrupuleux sur ce point, que, quand un de leurs Ecrivains est sorti de leur Compagnie, ils ont pris le parti, ou de n'en point parler du tout, comme on le voit à l'égard de *Papire Masson*, de *Marc-Antoine de Dominis*, de *Chrétien Francken*, &c. ou du moins de n'en parler que jusqu'au tems de leur sortie, & de ne rapporter que les Ouvrages qu'ils ont faits dans la Société; comme on le voit en la personne de *François Macédo*, Portugais, qui de Jésuite se fit Cordelier; de *Claude Dausquey*, Flamand, qui laissa la Société pour se faire Chanoine à Tournay; & de quantité d'autres en France & dans les autres païs, qu'il est inutile de citer. L'ordre chronologique est fort bien observé dans cet Ouvrage; ils marquent par tout le tems & le lieu de la naissance de leurs Auteurs, l'âge où ils se sont faits Jésuites; leurs emplois; leurs principales actions, selon la suite des tems. Cette Bibliothéque est assez bien écrite, sans affectation de stile particulier, & sans ornemens trop recherchez. Cependant elle a trouvé des Censeurs comme les Bibliothéques des autres Ordres Religieux. Plusieurs ont cru y trouver un peu de cet amour de Communauté, ou de Société, qu'ils disent avoir porté ces trois Auteurs à ne répréstenter presque jamais leur Ecrivains que par le bel endroit: ils ajoûtent qu'on n'apperçoit dans tout ce gros volume que des éloges, & que parmi une si grande multitude d'Auteurs & de livres, on ne voit pas qu'Alegambe ou Sotwel y en reconnoissent un seul, qui soit mauvais; si ce n'est peut-être ceux qui ont été mis à l'Inquisition ou à l'*Index*. D'autres ont remarqué qu'il n'y a presque pas un Ecrivain dans toute cette Bibliothéque, qu'on ne dépeigne comme un Saint. Alegambe & Sotwel se sont laissé quelquefois séduire par de faux Mémoires, sur la foi desquels ils traitent d'Hérétiques plusieurs personnes d'un rang distingué, & d'une foi très-orthodoxe; entre autres deux Avocats généraux du premier mérite, savoir, M. Marion, & M. Servin, & quelques autres Magistrats, qui ont été non seulement la gloire & l'ornement du Parlement & de la France; mais encore des défenseurs très-zélez de la Religion Catholique. Au reste l'édition de Sotwel est moins exacte & moins belle que celle d'Alegambe, qui fut faite à Anvers l'an 1643. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Nathanaël Sotwel, *Præf. ad edit. Rom. Biblioth. Societ. Jesu.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 115. *n.* 112. édit. d'Amsterdam 1725.

S O V. S O U.

S O V A, bourg & province de même nom. On les place dans le Royaume de Bagamédri, en Abyssinie, le long du bord oriental du Nil des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O U A B E, S U A B E ou S U A U B E (La) est un Cercle & province d'Allemagne, qui a tiré son nom des *Suéves*, ses Habitans, qui, selon le sentiment de quelques-uns, demeuroient d'abord dans la Haute Scanie, en Suéde & aux environs de la Mer Baltique, qui, par cette raison, porte encore aujourd'hui le nom de *Mare Suevicum*. Le nom même des *Suédois* & de *Suecia* peuvent en être des restes, quoique Rodéricus Toletanus ait soutenu le contraire en disant que les Suéves s'étoient retirez de la Souabe vers le Nord, ce qui n'est nullement vrai-semblable. Car non seulement Suétone dit en termes exprès que l'Empereur Auguste attira une partie des Suéves vers le Rhin, mais de plus on ne trouve chez aucun Auteur ancien la moindre trace que la demeure originaire des Sueves ait été la Souabe d'aujourd'hui. On voit plutôt que les Allemands en furent les premiers Habitans, & que les Hermundures furent leurs voisins vers le Nord. Les Hermundures occupoient la Franconie, jusques à l'endroit où la Sala se décharge dans l'Elbe. Ils changérent ensuite de demeure & laissérent les environs de la Sala aux Thuringiens. Les Hermundures étoient ou eux mêmes des Suéves, ou se mêlérent avec les Suéves, qui venoient du Nord. Car dans le quatriéme siécle le nom des Hermundures disparoit entiérement dans ce païs, & les Auteurs ne font mention que des Sué-

Suéves. Ammien Marcellin, qui vivoit fur la fin du quatriéme fiécle, eft le dernier qui faffe mention des Hermundures. Depuis ce tems-là les Ecrivains nous répréfentent toûjours la Franconie habitée par des Suéves jufques aux frontiéres de la Thuringe. Les Suéves s'avancérent enfuite davantage & fe mêlérent avec les Allemands, de forte que dans les tems poftérieurs les Ecrivains employent indifféremment les noms d'*Allemands* ou de *Suéves*. Les Suéves donc venus depuis le Nord, s'étendirent tellement, depuis la Viftule jufques fur le Danube, qu'ils furent entiérement confondus avec les Allemands. De là vient que Tacite dit que les Suéves occupérent la meilleure partie de l'Allemagne. Clovis, ayant vaincu les Allemands & les Souabes, craignit que fe joignant aux Thuringiens, Saxons, & aux autres peuples Suéves, ils ne fecouaffent le joug des Francs: c'eft pourquoi il amena vers l'an 630 une partie des Francs de l'Auftrafie dans la contrée que nous appellons aujourd'hui *la Franconie*, pour fervir de barriére aux Suéves & aux Thuringiens & pour les obferver de près. Il arriva par ce changement que le païs, fitué entre le Danube & le Rhin, conferva le nom des Suéves, & que les autres peuples quoiqu'auffi Suéves, mais fituez au delà des Francs vers la Viftule, perdirent ce nom & en prirent chacun un particulier. L'Empire Romain fe trouvant fort foible fous Honorius, les Allemands & les Souabes pénétrérent dans les Alpes Rhétiques & s'y établirent, &c. Du tems des irruptions des Huns, ils s'emparérent prefque de toute la Vindélicie; & de l'autre côté les Bavarois ne demeurérent pas les bras croifez, mais s'étendirent depuis l'Inn, qui leur fervoit auparavant de limite, jufques fur le Leck, qui fépare encore aujourd'hui la Baviére de la Souabe. Vers le Couchant la Souabe étoit bornée par le Rhin. Ce fut dans ces limites qu'habitérent les Allemands ou les Souabes, qui donnérent tant d'exercice aux Romains & aux Francs, que les François comprennent encore aujourd'hui fous le nom d'Allemands tous les peuples de la Germanie. A l'égard des Romains, fort affoiblis par les irruptions des Huns & des Goths, les Souabes fe tirérent heureufement d'affaire, mais les Francs les fubjuguérent. Car les Allemands étant entrez avec une puiffante armée en 496 dans le païs des Francs Auftrafiens, Clovis vint au fecours de Sigebert, Roi Franc, qui faifoit fa réfidence à Cologne, & les défit après une vigoureufe réfiftance près de *Tolbiacum*, maintenant *Zulpich*. Par cette victoire les Francs devinrent maîtres de tous les païs Allemands entre la Thuringe & le Danube. Théodoric, Roi des Oftrogoths, intercéda auprès de Clovis pour les Allemands, afin qu'il en ufât avec plus de douceur avec les vaincus. Depuis ce tems-là la Souabe eut fes Ducs, dont les Francs fe défioient toûjours beaucoup. Le Roi Pepin & Carloman, fon fils, mirent tellement les Ducs rebelles des Allemands à la raifon, qu'ils ne remuérent plus. La Souabe demeura cependant un Duché, qui eut fes Ducs, fujets d'abord aux Rois Francs, & enfuite à ceux de Germanie. Cette fujettion ne les priva pas de la meilleure partie de leur ancienne liberté. Car quoique Clovis les eût réduits dans un efclavage des plus durs, ils fe remirent pourtant fi bien, que Procope, du tems de Juftinien, en parle comme de gens entiérement libres; & dans les loix des Allemands, le Duc de Souabe eft appellé *Dominus*, & les affaires de fon reffort *Res Dominicæ*. Les mêmes loix leur donnent de très-beaux priviléges, & il paroît de ce que les Ducs ont fait de tems en tems de leur plein pouvoir, qu'ils jouïffoient d'une grande autorité. Ils fuccédoient la plupart par le droit de naiffance & du fang, tellement que les Empereurs ne pouvoient pas faire que l'on omît même un gendre. Ils avoient leur milice & leurs garnifons. Bref, on découvre par tout qu'avant Charlemagne ces Ducs n'étoient pas de fimples Magiftrats des Rois Francs & des Empereurs; mais qu'ils régnoient de leur propre autorité. Il eft vrai qu'après le rétabliffement du Duché fous Conrad I, les Empereurs Francs & Saxons fe donnérent bien des libertez, & qu'ils régnérent d'une maniére affez illimitée; mais il faut auffi convenir que ce pouvoir qu'ils s'arrogeoient, ne duroit qu'autant qu'ils étoient en état de s'y maintenir par la force des armes. Le dernier Duc de Souabe fut Conradin, fils de l'Empereur Conrad IV. Il eut la tête tranchée à Naples par ordre de Charles, Comte d'Anjou, en 1268 ou 1269. Voici le fait. Conradin avoit hérité de fon pére le Royaume de Sicile, que le Pape prétendoit être un fief qui dépendoit de lui. Mais comme l'Empereur Conrad IV, & depuis fa mort Manfréde, le Tuteur de Conradin, s'oppofoient de toutes leurs forces à cette prétention, le Pape crut ne pouvoir mieux faire que d'offrir la Couronne de Naples à Charles, Comte d'Anjou, qui reçut avec joye cette offre, reconnut le Pape comme Seigneur feudataire, marcha avec une puiffante armée à Naples, & s'en empara, malgré la forte & vigoureufe défenfe de Manfréde. Conradin étant parvenu à un certain âge, les Princes d'Italie l'exhortérent à ne pas céder fi aifément la Couronne de Naples, qui lui appartenoit. Conradin vendit là-deffus prefque tout ce qu'il poffédoit en Souabe, ramaffa une armée confidérable & combattit avec fi peu de fuccès en Italie contre Charles d'Anjou, qu'il en fut fait prifonnier & décapité par fes ordres, avec Frédéric d'Autriche. Les Etats de Souabe ont tellement fçu fe délivrer de toute fujettion envers les Ducs, qu'après l'interrégne il n'en eft refté que très-peu. Les Empereurs d'aujourd'hui ne poffédent plus de ce Duché que le Bailliage de Souabe & quelques autres morceaux, & fe font contentez de prendre la qualité de Prince de Souabe, tître que Maximilien I porta le premier. Les autres Princes, Prélats, Comtes, la Nobleffe & les villes, font prefque tous immédiats de l'Empire, & compofent le Cercle de Souabe, dont l'Evêque de Conftance & le Duc de Wirtemberg font les Directeurs. Ce Cercle eft encore divifé en quatre quartiers, dont le premier eft dirigé par le Duc de Wirtemberg, le fecond par les Markgraves de Bade, le troifiéme par l'Evêque de Conftance, & le quatriéme par l'Evêque d'Ausbourg. * Rodéricus Tolétanus, *Hift. Vandal. c.* 9. Tacite, *Annal. l.* 13. Velleius Paterculus, *c.* 106. *Einleitung zur Oft-Franckifchen Hift. welche den Gefchicht-Schreiberen des Haufes Wurtzbourg vorgefetzt is*, *p.* 347. Régino Sigebertus. Jornandès, *de Reb. Goth. fub Leone.* Procope, *Rerum Gothicarum*, *l.* 1. Aufone, *in Epigram. ad Valentinianum & Panegyr. de quarto Confulatu Honorii.* Paul Diacre, *l.* 2. *c.* 15. Walafridus Strabo, *Præf. Vitæ S Galli.* Caffiodore, *l.* 2. *Epiftola ultima.* Furftnérus, *de Jure Suprematus*, *c.* 16. Schurtzfleifch, *Differtatio de Rebus Badenfibus.* Mérian, *Topogr. Suev. p.* 3.

SOUABE (L'Alliance de) étoit une Ligue entre la Nobleffe de l'Empire & particuliérement de Souabe, & quelques villes Impériales de ce Cercle, conclue à Eflingen en 1488, à l'occafion de l'Empereur Frédéric III, & de Maximilien, Roi des Romains. Plufieurs autres provinces, Electeurs & Princes de l'Empire, y entrérent enfuite, de forte que dans peu elle fe vit fort puiffante. Dans le commencement on divifa tous les Alliez en deux Claffes, dont l'une étoit compofée des Prélats, Comtes, Seigneurs & Gentilshommes, & l'autre des villes. Chaque Claffe avoit fon Directeur & neuf Confeillers. L'Empereur, quelques Electeurs & divers Princes, y étant entrez, ils formérent une Claffe à part, & l'on nomma d'abord trois Directeurs & fept Confeillers de chaque Claffe. Cette Ligue avoit auffi un Confeil de guerre, & quand on en venoit à une guerre, l'Empereur en nommoit le Général à fes dépens. Les Archives de la Ligue étoient prefque toûjours à Eflingen. La caufe prochaine & fecrette de cette Ligue fut en partie la force de la Ligue des Suiffes & le trop grand pouvoir des Ducs de Baviére, qui incommodoient beaucoup leurs voifins plus foibles, & qui fur tout ne vouloient plus obéïr à l'Empereur. Mais la raifon publique de cette Ligue étoit, à ce qu'on difoit, la confervation de la paix du païs, traitée pour dix ans en 1486. Cette Ligue parvint affez bien à fon but, puisqu'auffi tôt qu'elle fut faite, les Ducs de Baviére cefférent d'inquiéter leurs voifins, & que d'autres furent retenus par la crainte des fecours que cette Ligue tenoit toûjours prêts en faveur des opprimez. Ulric, Duc de Wirtemberg, & les païfans rebelles, fentirent affez la force de l'Alliance de Souabe, le premier ayant été dépouillé de fon païs, & les autres humiliez d'une maniére bien efficace. Cette Ligue ne réüffit pas fi bien lorsqu'en 1499, elle fe laiffa animer contre les Suiffes par l'Empereur Maximilien I, car non feulement elle ne gagna prefque aucun avantage fur les Suiffes, mais elle perdit bien des batailles contre eux, plufieurs de fes bons Guerriers furent tuez, & les païs les plus voifins de la Suiffe fort maltraitez. Cette Ligue fut d'abord conclue pour huit ans, mais en 1496, elle fut prolongée pour deux ans, en 1500 pour 12 ans, en 1512 pour dix ans, & en 1522, pour onze ans. L'Empereur auroit fort fouhaité qu'après l'expiration du dernier terme on eût encore prolongé la Ligue, mais fon pouvoir étoit à charge à plufieurs depuis l'expulfion du Duc de Wirtemberg, & il fembloit qu'elle ne devoit fervir qu'à procurer l'avantage de la Maifon d'Autriche. Les Ducs de Baviére, qui y étoient auffi entrez, ne pouvoient pas fupporter la grandeur de la Maifon d'Autriche. Les difficultez de Religion avoient troublé l'harmonie & la bonne intelligence des Alliez; les villes Impériales, prefque toutes Proteftantes, étoient entrées dans l'alliance de Smalcalde; le Landgrave de Heffe, qui étoit le feul Prince Proteftant de la Ligue, n'en vouloit plus être, & ayant outre cela formé le deffein de rétablir le Duc de Wirtemberg dans fes Etats, il fut ranger dans fon parti les Electeurs de Mayence, de Tréves & du Palatinat, & fut appuyé en tout cela par l'Ambaffadeur de France. Toutes ces raifons rendirent les mouvemens des Impériaux entiérement inutiles; quelques-uns des Alliez renoncérent fans détour à l'Alliance dans les affemblées; d'autres prefcrivirent des conditions qu'ils favoient ne leur pouvoir être accordées; plufieurs enfin, refuférent de fe déclarer, & de cette maniére l'Alliance de Souabe expira en 1534. * Datt, *de Pace Imperii publ. l.* 2. *c.* 4 *& fuiv.* Seckendorff, *Hift. Lutheranifmi*, *l.* 1 *&* 3. Crufius, *Annales Sueviæ.* Sleidan. Hortléder. Tfchudy. Stumpf, *in Chron. Helvet.* Urftifius, *Chron. Bafil.* Pirckheimer, *de Bello Helvet. Dict. Allemand de Bâle.*

SOVADOU ou SOUADOU, amas de petites ifles dans le Golfe de Cambaye, du nombre des Ifles Maldives. Elles font au fud d'un autre amas d'ifles qui porte le nom de *Male*, & dont elles font éloignées de plus de cent lieues. Il faut paffer la Ligne, pour aller des unes aux autres. C'eft dans quelqu'une de ces petites ifles que le Roi de ce païs envoye en exil ceux qu'il veut punir de quelque faute. Les Habitans en font rudes & groffiers, & ont leurs maifons diftinguées par rues fans aucune ville. * Davity, *Maldives.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* M. Delifle, *Carte des Indes & de la Chine.*

SOUBIAC, autrement *Subiaco*, petite ville de l'Etat Ecclé-fiaftique, dans la Campagne de Rome, fur la riviére de Téverone. Il y a une Abbaïe célébre de l'Ordre de faint Benoît, & on y voit la folitude, qui eft devenue fameufe par la retraite de ce Saint. * Raph. Pabretti, *in Differt.*

SOUBISE, petite ville de France avec tître de Duché, dans la Saintonge, fur la Charente, à cinq lieues de la Rochelle vers le midi. Cette ville paffa en 1575, dans la Maifon de Rohan, par le mariage de *Catherine* de Parthenai, fille & héritiére de *Jean* de Parthenay l'Archevêque, avec René de Rohan, II. du nom. Ce Jean de Parthenay, connu fous le nom de Soubife, va faire le fujet de l'article fuivant.

SOUBISE (Jean de Parthenay, Seigneur de) eft l'un des Héros du XVI fiécle, parmi les Proteftans de France. Il commença à goûter la doctrine des Réformez, à la Cour du Duc de Ferrare, lorsque Renée de France, fille de Louïs XII, & femme de ce Duc, y recueillit quelques Docteurs de la Religion Ré-

for-

formée, & embrassa leurs sentimens. Etant de retour en France, il s'employa à soutenir le parti qu'il avoit pris, & fut l'un des plus considérables associez du Prince de Condé, qui le choisit pour commander dans Lyon, lorsque cette grande ville, où la Réformation avoit pris le dessus, ne parut pas être en de bonnes mains sous le Baron Des Adrets. Soubise conserva cette place avec toute la valeur possible. Le Duc de Nemours l'y assiégea inutilement, & la Reine-Mére tâcha en vain de le surprendre par des négociations. Il fut mêlé fort avant dans les soupçons touchant le meurtre du Duc de Guise, & l'on trouve même que les dépositions de Poltrot le chargérent considérablement; néanmoins les plus équitables Ecrivains conviennent qu'il n'eut point de part à cette action abominable. Il avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi, & fut fait Chevalier de l'Ordre le septiéme de décembre 1561. Il avoit commandé l'armée de Henri II en Toscane, & pour me servir des termes de M. Le Laboureur, il étoit homme *de grande menée & de grand service*. Il mourut en 1566, âgé d'environ 54 ans. Il avoit épousé la fille aînée de la Maison d'Aubeterre, *Antoinette* Bouchard, dont il n'eut qu'une fille, *Catherine* de Parthenay, *dont il a été parlé aux mots* PARTHENAY & ROHAN. Le premier mari qu'elle eut, savoir, *Charles* de Quellenec, Baron Du Pont-en Bretagne, prit le nom de SOUBISE. C'est ce Soubise, qui paroît avec honneur dans toutes les opérations les plus remarquables de la seconde & de la troisiéme Guerre civile. Il fut fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, mais il s'évada par adresse. La Noue ayant été blessé au siége de Fontenay-le-Comte, l'année suivante, Soubise commanda en chef, & se rendit maître de la place. En la même année il reçut deux blessures au siége de Saintes. Il fut tué à la saint Barthélemi, après s'être défendu comme un lion. Il étoit accusé d'impuissance. * Varillas, *Hist. de l'Hérés. l.* 10. & *Histoire de Charles IX, l.* 1. Béze, *Hist. Ecclésiast. l.* 11. Le Laboureur, *Addit.* à Castelnau. D'Aubigné, *Vraye Hist. des troubles*, *tome* 1. *l.* 13.

SOUBISE (Benjamin de Rohan, Duc de) petit-fils du précédent, & fils de *René* de Rohan, II. du nom, & de *Catherine* de Parthenay, seconda vigoureusement les entreprises du Duc de Rohan son frére, soit pour secourir les Rochelois, soit pour maintenir en France le parti de ceux de la Religion. Il avoit apris le métier des armes en Hollande sous le Prince Maurice, & il fut un des Gentilshommes François, qui se jettérent dans Bergue, lorsque les Espagnols assiégérent cette Place, l'an 1606. Il soutint le siége de Saint-Jean-d'Angeli en 1621, contre une Armée, que le Roi Louïs XIII, commandoit en personne; & il obtint en rendant la place, abolition du passé, sous promesse d'obéïssance pour l'avenir. Il ne laissa pas, sur la fin de la même année, de se rendre maître de Royan. Au mois de février 1622, il s'empara d'Olonne, & se rendit tellement maître de la campagne, dans le Bas-Poitou, que ses Partis allérent faire des prisonniers, jusques à cinq lieues de Nantes. Cette supériorité ne dura guéres. On l'attaqua si vertement dans l'Isle de Rié, après l'avoir subjuguée, que l'on y dissipa toutes ses forces. Il se retira à la Rochelle, où il essuya bien des marques de mépris & de mécontentement; ce qui l'obligea de passer d'autant plutôt en Angleterre, afin d'y demander du secours. Sur l'avis qu'on en reçut à la Cour de France, on le déclara criminel de léze-Majesté au premier Chef le 15 juillet 1622. Il trouva moyen d'équiper quelques Vaisseaux, nonobstant le refus du Roi d'Angleterre; mais ils périrent à Plymouth par une tempête. Au commencement de l'année 1625, il se saisit de l'Isle de Ré, & fit sur Blavet ou Port-Louïs en Bretagne, une entreprise qui ne lui réüssit qu'à demi: car c'étoit assez son étoile, que de n'être pas fort heureux dans les vastes projets qu'il formoit. Il se saisit du port, & de six navires de guerre qu'il y trouva: les Troupes de débarquement s'emparérent de la ville; mais ayant trouvé de la résistance au Fort, il fit rembarquer son monde & se retira, non sans laisser quelques vaisseaux échouez. L'un de ceux qu'il prit, nommé *la Vierge Marie*, étoit monté de 80 piéces de Canon, & avoit coûté plus de deux cens mille écus. Il eut le déplaisir de se voir desavoué par ceux de la Religion, quoiqu'on ne doutât pas, qu'il n'eût concerté toutes choses avec le Duc de Rohan son frére, dans les conférences qu'il avoit eues avec lui à Castres, pendant l'automne de l'année 1624. Il publia un Manifeste, dont on crut que *la Milletiére*, qui se qualifioit *Intendant de l'Amirauté des Eglises*, étoit l'Auteur: & en attendant le tems propre pour faire une descente du côté de Bourdeaux, il se rendit formidable par la prise de plusieurs vaisseaux marchands, tint en échec toute la côte, depuis l'emboûchure de la Garonne, jusqu'à l'emboûchure de la Loire. Il entra dans la Garonne le onziéme de juin 1625, avec une flote de 74 voiles, fit descente dans le Médoc & s'empara de Castillon. Au bout du compte, cette grande équipée fut peu de chose. Il fallut qu'il s'en retournât bien tôt dans l'Isle de Ré, d'où s'avançant quelques jours après vers la flotte des Ennemis, il brûla l'Amiral de Hollande, ce qui obligea la Cour à hâter les entreprises qu'on méditoit, pour nettoyer toute cette côte. Le Duc de Montmorency, Amiral de France, assisté des vaisseaux Hollandois, battit la flotte de Soubise. On le chassa de l'Isle de Ré, & puis de celle d'Oléron, & on le contraignit de se retirer en Angleterre. Il y servit beaucoup pour obtenir aux Rochelois les secours, qu'on leur envoya. Lorsque, malgré tous ces secours, cette ville eut été soumise, il ne se soucia point de jouïr en France du bénéfice de l'Amnistie. Il aima mieux demeurer en Angleterre, où il mourut sans postérité, & d'où il tâcha de nuire à la Cour de France, autant qu'il lui fut possible. Le nom de SOUBISE subsiste encore dans la Maison de Rohan en la personne de *François* de Rohan, Duc de Montbason; lequel François de Rohan s'appelle *Prince de Soubise*. Il épousa le 16 d'avril 1663, *Anne* de Rohan, fille de *Henri* de Chabot, & de *Marguerite* de Rohan, héritiére du Duc de Rohan. Il étoit en 1701, Capitaine des Gendarmes, & s'est signalé en diverses occasions; à la bataille de Senef, par exemple, où il eut la jambe cassée. La Princesse de Soubise son Epouse a été Dame d'honneur de la feue Reine de France, & a passé pour une des plus grandes beautez de la Cour. Les Auteurs du tems l'ont fort louée. Sa vertu & sa sagesse n'ont pas eu moins d'éclat que sa beauté. On a débité que le Prince de Soubise fut un de ceux qui rendirent leur commission de Lieutenant-Général, pour n'avoir pas été compris dans la Promotion des Maréchaux de France, qui se fit au mois de mars 1693. Mr. l'Abbé de Soubise son fils a fort paru pendant tout le cours de ses études. Il étoit Coadjuteur de l'Evêché de Strasbourg depuis quelques mois en 1701. Il a été fait Cardinal en 1712. On trouve son éloge dans l'Epître dédicatoire des Oeuvres Posthumes du Chevalier de Méré. * *Voyez* divers tomes du *Mercure François*, & Bayle, *Dict. Critique*.

SOUCHE DE S. AUGUSTIN (La) noble & ancienne Maison du Bourbonnois, dont est JEAN, I. du nom, qui suit.

I. JEAN de La Souche, I. du nom, Chevalier, Seigneur de La Souche & autres lieux, fut pére d'IMBAUD, I. du nom, qui suit.

II. IMBAUD de La Souche, I. du nom, Chevalier, Seigneur de La Souche, épousa *Marguerite* de L'Heyron, à laquelle il fit un legs par son testament passé par devant Imbry, Notaire, en l'année 1323, déclarant d'ailleurs par son testament vouloir être enterré dans sa sépulture de Doyes auprès du tombeau de *Jean* de La Souche son pére, laissant pour enfans 1. *Jean* de La Souche, mort sans alliance; & 2. IMBAUD, II. du nom, qui suit.

III. IMBAUD de La Souche, II. du nom, Chevalier, Seigneur de La Souche & autres lieux, épousa *Marguerite* de Murat, dont il eut pour enfans, 1. *Pierre* de La Souche; duquel la postérité est ignorée; & 2. JEAN, II. du nom, qui suit.

IV. JEAN de La Souche, II. du nom, Chevalier, Seigneur de La Souche & autres lieux, épousa *Agnès* de Tison, dont il eut pour enfans, 1. *Pierre* de La Souche, duquel la postérité est ignorée; & 2. JEAN, III. du nom, qui suit.

V. JEAN de La Souche, III. du nom, Chevalier, Seigneur de La Souche & autres lieux, épousa *Isabelle* de Rochedragon, dont il eut pour fils unique, PIERRE qui suit.

VI. PIERRE de La Souche, Chevalier, Seigneur de La Souche, de La Varenne & autres lieux, épousa *Marie* de La Garde, de laquelle il eut pour fils unique, LOUÏS qui suit.

VII. LOUÏS de La Souche, Chevalier, Seigneur de La Varenne & autres lieux, épousa *Péronelle* d'Etampes, dont il eut pour fils unique, GILBERT qui suit.

VIII. GILBERT de La Souche, Chevalier, Seigneur de La Souche, de Beaune, de La Varenne & autres lieux, épousa en 1466, *Antoinette* de Saint-Quentin-Beaufort, fille d'*Antoine* de Saint-Quentin, Chevalier, Seigneur de Saint-Quentin-de Blet & de Beaufort, & de *Jeanne* d'Aubiére, dont il eut pour enfans 1. *Charles* de La Souche, Chevalier, Seigneur de Saint-Julien & autres lieux, qui épousa en 1505, *Anne* de Chareil, veuve de *Jean* de Sarre, Chevalier, Seigneur de Noyan, & de Saint-Augustin, pére & mére de *Gabrielle* de Sarre, qui épousa la même année 1505, 2. JEAN, IV. du nom, qui suit.

IX. JEAN de La Souche, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de La Souche, de La Varenne & autres lieux, Gentilhomme de la Maison de Bourbon, frére puîné dudit *Charles* de La Souche, Seigneur de Saint-Julien, &c. épousa *Gabrielle* de Sarre, sa niéce, dont il eut 1. BLAISE qui suit; 2. *Louïs* de La Souche, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, dit *de Malte*, auquel ladite *Gabrielle* de Sarre sa mére établit une pension par le partage qu'elle fit à ses autres enfans par devant Laurent Notaire, le 15 mai 1559; 3. GABRIEL de La Souche, *dont la postérité sera déduite après celle de son frére aîné.*

X. BLAISE de La Souche, Chevalier, Seigneur de La Souche de Saint-Augustin, de Pravier & autres lieux, épousa en 1561 *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, fille de *Louïs-Jean*, Chevalier, Seigneur de Bellenave, en Bourbonnois, Gentilhomme de la Chambre du Roi Charles IX, & de *Magdelaine* de Brouillard-Mont-Jay, de laquelle il eut pour enfans, 1. LOUÏS qui suit: 2. JOACHIM de La Souche, *dont il sera parlé après son frére*; 3. ETIENNE de La Souche, *dont la postérité sera rapportée après celle de ses fréres*, ainsi que celle de leur frére 4. GABRIEL; 5. 6. 7. *Marguerite*, *Lucréce* & *Charlotte*, dont la postérité & les alliances sont ignorées; & 8. *Isabelle* de La Souche de Saint-Augustin, leur sœur cadette, qui fut Religieuse à l'Abbaïe de Marsigny-Les-Nonnains sur Loire.

XI. LOUÏS de La Souche, Chevalier, Seigneur de Noyan & autres lieux, qui de *Caristye* de Méchatin n'a eu qu'une fille nommée *Anne* de La Souche, Dame de Noyan, qui épousa *N.* . . de La Motte d'Aspremont, Chevalier, Seigneur de Noyan, à cause de sa femme, & autres lieux, dont il eut pour fils unique, *Jacques* de La Motte d'Aspremont, Chevalier, Seigneur dudit Noyan, &c. qui de *Barbe* d'Avreuil a eu pour enfans quatre filles, savoir, 1. *Claire* de La Motte d'Aspremont, Demoiselle d'honneur de la Reine de Pologne; 2. 3. 4. *Marie*, *Jeanne* & *Magdelaine* de La Motte d'Aspremont, ses sœurs.

XI. JOACHIM de La Souche, Chevalier, Seigneur de Pravier & autres lieux, second fils de BLAISE de La Souche de Saint-Augustin, & de *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, épousa en 1619, *Marie-Silvie* de Chalus, dont il eut entre autres enfans morts jeunes ou sans alliance, trois fils & une fille, savoir, 1. *Claude* de La Souche, Chevalier, Seigneur de Pravier, &c. qui de *Jeanne* de Troussebois, qu'il épousa en 1651, a eu entre autres enfans morts jeunes ou sans alliance, *Magdelaine* de La Souche, mariée en 1684, à *François* des Boyaux, Chevalier, Seigneur de Coulombiére, dont sont venus des enfans; *Jeanne* de La Souche, Dame de Pravier, mariée en 1690, à *Victor* Deschamps; Che-

Chevalier, Seigneur de Bifferet, Des Montets & autres lieux, dont font venus des enfans; *Marie-Auguftine* de La Souche, Religieufe de la Vifitation en la ville de Moulins en Bourbonnois, morte en odeur de fainteté le 21 avril 1714; 2. *Annet*, Chevalier, Seigneur de Montaigu, &c. qui époufa *Gilberte* de Montmajour, dont il a eu entre autres enfans morts jeunes, *Jeanne* de La Souche, Dame de Nobleval, décédée en 1730, dans un âge très-avancé; 3. *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de Chauviére & autres lieux, qui époufa *Anne* Le Groin, de laquelle il a eu *Claude* de La Souche, Chevalier, Seigneur de Chauviére, marié à *Eléonor* de Courtay, dont il a eu pour fils unique, *Jean-Denys* de La Souche, Chevalier, Seigneur de Chauviére & autres lieux, vivant en 1735; & 4. *Gilberte* de La Souche, qui époufa en 1650, *Antoine* de Sarre, Seigneur de Néverdiére & autres lieux, dont font defcendus les Seigneurs de SARRE d'aujourd'hui.

XI. ETIENNE de La Souche, Chevalier, Seigneur de S. Auguftin & autres lieux, troifiéme fils du Seigneur BLAISE de La Souche de S. Auguftin, & de la Dame *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, époufa en 1612, *Gilberte* de Moncoquier, feule & derniére du nom de cette Maifon, étant reftée fille unique de *François* de Moncoquier, Chevalier, Seigneur dudit Moncoquier-Les-Foucaux & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances de fa Majefté, & d'*Efther* d'Amanzé, laquelle étoit fille de *Pierre* d'Amanzé, Chevalier, Seigneur Comte d'Amanzé, & d'*Antoinette* de Coligny, coufine iffue de germain de l'Amiral de Coligny, & du Cardinal de Châtillon fon frére, de laquelle *Gilberte* de Moncoquier il eut pour enfans, 1. PHILIPPE qui fuit; 2. *Péronnelle*, mariée à *Jean* de Châteaubodo, Chevalier, Seigneur du Beffay, de La Garde & autres lieux, dont il y a poftérité; & plufieurs autres filles Religieufes.

XII. PHILIPPE de La Souche, Chevalier, Seigneur de Saint-Auguftin, de Moncoquier-Les-Foucaux & autres lieux, époufa en 1655, *Marguerite* de Bergier, fille de *Nicolas* de Bergier, Ecuyer, Seigneur de Chevraye & autres lieux, & de *Marie* Feydeau, fille de *Jacques* Feydeau, Seigneur de Vefvres, de Clufors, &c. & de *Catherine* Du Four, dont il a eu entre autres enfans morts jeunes ou fans alliance, 1. CLAUDE qui fuit; 2. *Gilbert*, Chanoine de l'églife Royale & Collégiale de Notre-Dame de Moulins-en-Bourbonnois, décédé le feptiéme feptembre 1709; *Gilbert*, Docteur de Sorbonne, Prieur & Baron Commendataire d'Anzy-Le-Duc, Chanoine de Mâcon, cy-devant Aumonier de Feue fon Alteffe Royale Madame Douairiére d'Orléans; 4. *Marie-Etiennette*, mariée à *Henri* de Flory, Chevalier, Seigneur de La Barre, de Billy & autres lieux, dont elle a eu cinq ou fix enfans morts jeunes ou fans alliance; & 5. *Marguerite* de La Souche, derniére fille du Seigneur PHILIPPE de La Souche de Saint-Auguftin, laquelle a époufé en 1697, *Jean-François* Carpentier, Chevalier, Seigneur de Crécy, fils de *Jean-François* Carpentier, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit Crécy, & d'*Anne* de Carpentier, dont elle a eu pour enfans, 1. *Nicolas* Carpentier de Crécy, mort en bas âge; & 2. *Gilbert* Carpentier, Chevalier, Seigneur de Crécy & autres lieux, qui a époufé en l'églife paroiffiale de S. Sauveur à Paris, le 23 février 1724, *Louïfe* Thoynard, dont font venus des enfans.

XIII. CLAUDE de La Souche de Saint-Auguftin, Chevalier, Seigneur de Moncoquier-Les-Foucaux & autres lieux, a époufé *Catherine* de Bilquin, fille du Gouverneur de ce nom, de la ville de Dinan en Flandre, de laquelle il a eu pour enfans, 1. *Gilbert* de La Souche de S. Auguftin, Chevalier, Seigneur Des Foucaux & autres lieux, Moufquetaire du Roi de la feconde Compagnie, qui a époufé le 27 mai 1733, en l'églife paroiffiale de Saint-Paul à Paris, *Anne* d'Albon, fille de *François* d'Albon, dit *le Comte d'Albon*, Chevalier, Seigneur d'Abret, de Saint-Didier & de Gaudiniéres, Capitaine d'Infanterie dans le régiment des Fufiliers du Roi, & d'*Antoinette* Chardon, fille de *Jean* Chardon, Confeiller de la Cour des Aides de Clermont en Auvergne, & de *Françoife* Fayol; 2. *Marie-Barbe*, Religieufe de la Vifitation de la ville de Moulins en Bourbonnois; 3. *Marguerite*, mariée en 1720, à *Jean* Defchamps, Chevalier, Seigneur de Pravier, de Bifferet, Des-Montets & autres lieux, fon coufin, fils aîné de *Victor* Defchamps, Chevalier Des Montets, & de *Jeanne* de La Souche, dont font venus des enfans.

XI. GABRIEL de La Souche de S. Auguftin, I. du nom, quatriéme fils du Seigneur BLAISE de La Souche de S. Auguftin, & de Dame *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, fut Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem, dit *de Malte*, & Commandeur de La Vault-Franche, dans les preuves de nobleffe duquel il eft fait mention de fon ancienneté & des illuftres alliances de fa Maifon, & entre autres de celle de fa mére, defcendue de *Magdelaine* d'Anjou, fille *naturelle* de RENE' d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, qui avoit époufé le onziéme feptembre 1496, *Louïs-Jean*, Chevalier, Seigneur de Bellenave, fa mére, ainfi qu'il eft rapporté dans le procès verbal de fes preuves, fait par deux Chevaliers Commandeurs de Malte, le 20 octobre 1579, figné, de Villars & de La Maifon-Neuve.

X. GABRIEL de La Souche, II. du nom, Chevalier, Seigneur de La Varenne & autres lieux, troifiéme fils de JEAN de La Souche, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de La Souche, &c. & de *Gabrielle* de Sarre, époufa en 1559, *Gabrielle* Du Pefchin, dont il eut pour enfans, 1. *Antoine* de La Souche, Chevalier, Seigneur de Beaune, marié à *Louïfe* de Murat, de laquelle il eut deux filles, *Gilberte* & *Françoife* de La Souche, dont la poftérité eft ignorée; 2. *Gabriel* de La Souche, Chevalier, Seigneur de La Varenne & autres lieux, qui époufa *Marie* de Saint-Aubin, de laquelle il eut trois fils, favoir, 1. *Jean* de La Souche, Chevalier, Seigneur de Neuville, Lieutenant de la Meftre-de-camp du régiment du Térail, qui époufa en 1646, *Jeanne-Marie* de Villards, de laquelle il eut pour enfans, *Jean*, *Gilbert*, *François*, & autre *François* de La Souche, dont il y a poftérité; 2. *Antoine* de La Souche, Chevalier, Seigneur de Neuville en partie, Maréchal-des-logis de la Meftre-de-camp du régiment du Térail, qui époufa en 1643, *Barbe* de Leftouffé, de laquelle il eut pour enfans, *Claude* & *Pierre* de La Souche, dont il y a poftérité; & 3. *Gabriel* de La Souche, qui prit le parti de l'Eglife.

Ladite Maifon de La Souche de S. Auguftin *porté écartelé au premier & quatriéme d'argent à deux léopards de fable, couronnez d'or, qui eft de La Souche; au deuxiéme & troifiéme de fable à trois fleurs-de-lis d'or, au chef abbaiffé, ondé de même, qui eft Moncoquier.* * *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, *tome* 1. *p.* 232 & 233: *tome* 7. *p.* 199: *tome* 9. *p.* 470 & 471. *Généalogie d'Amanzé*, *p.* 42. *Indice Armorial par* Paliot, *p.* 147 & 409. *Hiftoire de Malte par* M. l'Abbé de Vertot.

SOUCHES (Louïs Ratuit, Comte de) Général des armées de l'Empereur, étoit François, & felon le bruit commun, fils d'un Epicier de la Rochelle. Ses enfans ont produit des déclarations, l'une du fixiéme août 1686, l'autre du 12 mars 1687, fignées par les Magiftrats de la Rochelle, par l'Evêque de la ville, par le Commandant pour le Roi, par l'Intendant, & par d'autres perfonnes de confidération, par lefquelles il paroît que JEAN Ratuit, Ecuyer, Sieur des Bares, & *Marguerite* de Bourdigalle, pére & mére du Comte de Souches, étoient iffus de Gentilshommes, d'une famille des plus anciennes nobleffes du païs, ayant tenu toûjours rang parmi les autres Gentilshommes de la province. On trouve ces déclarations dans le *Dictionnaire Critique* de Bayle de la feconde édition. Il fervit en Suéde, où il eut un régiment de Dragons, & un d'Infanterie; mais ayant eu querelle avec Stalhans, fon Général, il rendit fes commiffions, & fe battit avec lui. Voulant retourner en France, il s'arrêta quelques jours à Vienne, où l'Archiduc Guillaume, frére de l'Empereur Ferdinand III, l'engagea à prendre un régiment de Dragons au fervice de Sa Majefté Impériale. En 1645, Torftenfon, Général Suédois, ayant battu les Impériaux, fe rendit maître de plufieurs places dans la Moravie. Le bruit de fa marche obligea les troupes de l'Empereur de lever le fiége d'Olmuts. Il ne reftoit plus à ce Prince de place forte dans cette province que Brin; mais le Comte de Souches, qui s'étoit jetté dedans, fit une fi belle défenfe, qu'il donna le tems à fa Majefté Impériale de faire fecourir cette place, devant laquelle les Suédois perdirent plus de Soldats qu'ils n'auroient fait dans une bataille rangée. Souches fut récompenfé par le Gouvernement de Brin; & cette ville obtint par fa fidélité le premier rang entre les villes de Moravie, qu'Olmuts perdit pour n'avoir pas bien réfifté aux Suédois. Il fe diftingua dans toutes les occafions par fa valeur, fut élevé dans les charges, & paffa par toutes celles de l'armée. L'an 1664, ayant le commandement général des troupes de la Haute Hongrie, il prit Neytracht & le château de Leuwents, après avoir défait les Turcs, qui l'avoient affiégé: il en tua fix mille, gagna onze canons, cent drapeaux, & tout leur bagage. L'an 1674, étant venu joindre dans le Brabant les troupes de l'Efpagne & de Hollande, il fe trouva à la bataille de Senef, & il mourut en Moravie l'an 1682, âgé de 74 ans, étant alors Confeiller d'Etat & de Guerre de fa Majefté Impériale, Maréchal de camp général, & Commandant général des frontiéres d'Efclavonie. Il époufa 1. *Anne-Elifabeth*, Comteffe de Hoffkirk: 2. *Anne-Salomé*, Comteffe d'Afpremont & de Reckheim. Du premier mariage il eut 1. *Jean-Louïs*, Comte de Souches, qui a époufé *Eve-Eléonore* de Nottgaf & de Wétenberg, Comteffe de l'Empire, dont il eut *Louïfe*, Dame d'Honneur de l'Impératrice, femme de l'Empereur Léopold, puis mariée à *N.* . . Comte de Horn; 2. *Claude*, Dame d'Honneur de l'Impératrice après fa fœur; & 3. *Thérèfe* de Souches, Carmélite. Et du fecond vinrent, 4. CHARLES qui fuit; & 5. *N.* . . de Souches, mariée à *Charles*, Comte de La Tour.

CHARLES, Comte de Souches, Général de l'Infanterie de l'Empereur, mourut d'une bleffure qu'il reçut à la bataille de Salankemen en Hongrie, en 1691, ayant eu de *Marie-Anne* de Bucheman, Louïs, II. du nom, Comte de Souches, qui fert dans les troupes de l'Empereur; & *Charles-Jofeph*, Chevalier de Malte. Il faut fe précautionner à fon égard, contre les Mémoires du Comte de Chavagnac, qui paroît fon ennemi déclaré. * *Rélation des guerres de Flandre & d'Allemagne.* Prade, *Hiftoire d'Allemagne.*

SOUDAN, nom que l'on donnoit autrefois aux Lieutenans Généraux des Califes, & dans leurs provinces & dans leurs armées, Ces Soudans fe rendirent enfuite fouverains. Saladin, Général des troupes de Noradin, Roi de Damas, prit ce titre, & fut le premier Soudan d'Egypte. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

SOUS-DIACONAT, Ordre eccléfiaftique, inférieur à celui du Diaconat, & néanmoins très-ancien dans l'Eglife, puifque faint Ignace, faint Cyprien, & le Pape Corneille, en font mention. Les Sous-Diacres n'étoient pas ordonnez comme les Miniftres facrez, par l'impofition des mains; & les Scholaftiques ont douté que le Sous-diaconat fût un Sacrement. Dans l'ordination des Sous-Diacres, l'Evêque leur fait toucher le calice & la paténe. Ce rit eft établi dans le quatriéme Concile de Carthage, & dans les anciens Pontificaux. On leur donne encore la tunique, le manipule & le livre des Epîtres; mais cette cérémonie eft plus nouvelle. Les Grecs leur impofent les mains. Leur ancienne fonction étoit de recevoir les oblations des Fidéles pour les porter au Diacre, qui les préfentoit au Prêtre, ou les mettoit fur l'autel. Ils avoient droit d'entrer dans le Sanctuaire, de toucher les vafes facrez, & de fervir les Diacres à l'autel. Le Célibat a eté annexé à l'Ordre des Sous-Diacres en Occident, dès le quatriéme fiécle. En Orient, ils n'y ont pas plus

plus été obligez que ceux qui étoient dans les Ordres facrez; & même dans les premiers tems ils pouvoient fe marier, après avoir été ordonnez Sous-Diacres; mais cela leur fut défendu par le Concile *in Trullo*, & par la Loi de Juftinien. * Morin, *de Sacris Ordinat.* Thomaffin, *Difcipl. de l'Eglife.*

SOUDRIC. *Voyez* SOUTHWARK.

SOUE'GES (Etienne-Thomas) né le 29 mars 1633, à Stafford près d'Agen, entra jeune dans l'Ordre de faint Dominique, enfeigna la Philofophie à Bourdeaux, & la Théologie à Avignon, où il fut auffi Maître des Novices; & s'appliqua à recueillir les divers Monumens propres à donner une Hiftoire exacte de fon Ordre. Il avoit fait des découvertes confidérables en ce genre dès l'an 1674, lorsque le Général de l'Ordre le jugea digne de gouverner le Noviciat général de Paris; & ce fut dans cette ville, que par des converfations avec d'habiles gens, tels que M. l'Abbé de Vienne, & le Pére Jacques Quétif, il fe vit enfin en état de commencer l'impreffion d'une année Dominicaine, c'eft à dire, d'un Recueil des Vies des Religieux de fon Ordre, qui fe font rendus illuftres par leur piété, rangées dans l'ordre des jours où ils font morts. Il publia en 1678, & les deux années fuivantes, les trois premiers mois; mais avec peu de fatisfaction, parce qu'il avoit confié fa copie au Pére Feuillet, qui au lieu de ne reformer que le ftile, s'y étoit donné de grandes libertez, & avoit fait des fautes affez groffiéres. En 1684, & les années fuivantes, jufqu'en 1696, parurent les cinq mois fuivans, à chacun defquels il ajoûta des Supplémens pour les mois précédens, avec d'autres Recueils; & il continuoit ce travail lorsqu'il mourut, le 19 janvier 1698. Souéges avoit de la Critique, & néanmoins n'a pu fe défendre de certains préjugez. D'autres Religieux de fon Ordre, entre les mains de qui on a mis fes papiers, ont continué l'année Dominicaine, qui n'eft pas exemte de fautes, & peut pourtant paffer pour un fort bon Ouvrage. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædic. tome* 2.

SOUFY, Secte ancienne & célébre chez les Perfans. La doctrine de cette Secte eft toute myftérieufe, & ceux qui la profeffent fe font une affaire capitale de n'en révéler le fonds qu'avec prudence, de forte qu'ils ne caufent aucun trouble ni dans la Religion, ni dans la Philofophie du païs. L'opinion la plus commune des Orientaux fait venir le mot de *Soufy* de celui de *Souf*, qui fignifie *de la laine*, à caufe que les Soufy renoncent à tout luxe, ne s'habillant que de poil de chévre, qui eft l'étoffe ordinaire des habits en Arabie. On marque communément l'origine de cette Secte à l'an 200 de l'Hégire. Cheic-Aboufaïd en fut le Fondateur. Il eut beaucoup de Difciples, parce qu'il étoit grand Philofophe, & homme fort auftére. Ils ont un livre où tous leurs fentimens font recueillis, tant fur la Philofophie, que fur la Théologie. Ils le nomment, *Galchendras*, c'eft à dire, *le Parterre des myftéres*, pour faire fentir que cette doctrine eft toute myftique. Ils fe défendent beaucoup de l'accufation d'Athéïfme, que leurs ennemis leur intentent. Ils fe vantent même de communiquer avec Dieu, & ils ne parlent que de révélations & d'unions avec l'Etre fuprême. Ils s'affemblent les foirs pour faire les *commémorations de Dieu*, comme ils parlent. Ils fe prennent par la main & tournent en branlant la tête, & criant de toute leur force l'un à l'autre, *Hou*, *Hou*, c'eft à dire, *Dieu* ou *l'Etre qui exifte par lui même.* Ils font cela jufques à ce qu'ils écument & qu'ils tombent par terre. Quand ils font revenus à eux mêmes, ils recommencent & ils appellent cela fe mettre en extafe ou s'unir à Dieu. Ils fe fervent communément du chant, de la danfe & de la mufique pour arriver à cet état unitif. Ils enfeignent que par un entier détachement des chofes de la terre, & par l'union fpirituelle avec Dieu, on s'éléve jufques à l'extafe, on eft infpiré comme les Prophétes, on connoit l'avenir, & on fent, par intervalles, les félicitez du Paradis. Ils recommandent fort le jeûne; ils en ont de très auftéres, & tous les ans ils en ont un de quarante jours, pendant lesquels ils fe renferment dans une niche, dorment & mangent le moins qu'ils peuvent. Ils en fortent fouvent affez dérangez. Lorsqu'on leur reproche qu'il n'y a rien de fenfé dans leurs fentimens, ils repliquent que cela ne paroit qu'à ceux qui en veulent juger par les Sciences humaines, qui couvrent la lumiére plutôt que de la découvrir. Ils entendent fpirituellement tout l'Alcoran & fpiritualifent tous les préceptes qui regardent l'extérieur de la Religion; & quoiqu'ils pratiquent les purifications comme les autres Mahométans, ils n'en font aucun cas dans le fonds, difant que tout le culte de Dieu eft intérieur, & c'eft particuliérement de ce dogme que nait la haine que leur portent les Gens d'Eglife. Ils font profeffion d'aimer tout le monde. Ils enfeignent que les joyes du Paradis confiftent dans une union intime avec Dieu, & les peines de l'Enfer dans le regret d'en être féparé. Ils ajoûtent cependant que les fens auront leurs joyes ou leurs douleurs par les quatre objets que Dieu créera, proportionnées à leur capacité. Les Magiftrats leur font auffi la guerre. Ils ont plufieurs Ouvrages qui expliquent leur *Galchendras*: le plus eftimé de ces Commentaires eft celui qu'ils nomment *Menavi*, où l'on voit que la vie intérieure confifte dans *la connoiffance*, *la purgation*, & *l'illumination.* Chardin croit que cette Théologie myftique a paffé d'Orient en Occident par la voye de l'Afrique, & qu'elle s'eft d'abord communiquée à l'Efpagne. * Chardin, *Voyages*, &c. *tome* 2. *p.* 153.

SOUILLAC, ville & Châtellenie, fituée fur la Dordogne en Quercy, avec une Abbaïe de l'Ordre de faint Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, autrefois Doyenné dépendant d'Aurillac ou Orilhac. Cette ville a donné le nom à la Maifon de SOUILLAC, qui en a poffédé autrefois une partie à titre de Seigneurie; comme on le voit par la difpofition de la ville, féparée en deux parties, qui ont eu chacune leurs murailles, & comme on le voyoit encore à la fin du XVII fiécle par les reftes du château, où les armes de la Maifon de Souillac étoient fculptées en plufieurs endroits. On parlera des ancêtres des Sires de Souillac aux articles de Turenne & de Wifred; & on ne commencera ici leur Généalogie qu'à AYMAR I, fils de *Bernard*, Comte de Turenne, & de *Dédane*, lequel eut en partage Souillac & plufieurs autres Terres, dont partie avoit été donnée au Comte Bernard par Géraud, cinquiéme Abbé d'Aurillac, ainfi qu'il paroît, & par la Chronique d'Aurillac, & par l'Acte de donation que Frotard, Vicomte de Querci avoit faite auparavant de Souillac, & d'autres lieux à cette Abbaïe. Cet Aymar eut pour fils AYMAR qui fuit.

I. AYMAR, Seigneur de Souillac, eft le premier de cette Maifon, qui eft furnommé *de Souillac* dans plufieurs Chartres de l'Abbaïe d'Uzerche, à laquelle il fit des donations, & fut attaché quelque tems au parti de Charles, Duc de la Haute Lorraine, & de fes enfans, contre le Roi Robert, comme tous les Seigneurs de cette partie du Bas Limofin, ainfi qu'il paroît entre autres par une chartre rapportée par D. Mabillon, *Annal. Bened. tome* 4. *l.* 49. *p.* 41. pour une donation faite par un Aymar, de quelques vignes à Iffandon, *regnante Roberto*, *& Ludovico*, *& Karloino.* Ce qui eft d'autant plus remarquable, que le Roi Robert étoit reconnu par le Duc d'Aquitaine & par le Vicomte du Bas Limofin. Il permit à quelques-uns de fes Vaffaux de donner à l'Abbaïe d'Uzerche des biens qu'ils tenoient de lui, & laiffa EBRARD qui fuit.

II. EBRARD, I. du nom, Seigneur de Souillac, fut préfent à la donation faite à l'Abbaïe d'Uzerche par Bofon I, Vicomte de Turenne, & à celle que Raymond, Vicomte de Turenne, Succeffeur de Bofon, fit à la même Abbaïe, à laquelle Ebrard de Souillac fit auffi des donations. Archambaud, Vicomte de Comborn, petit-fils d'Archambaud, Vicomte de Comborn, & de Sulpice, héritiére de Turenne, & Bernard fon fils, ayant donné à l'Abbaïe d'Uzerche des biens qui venoient de la Maifon de Turenne, Ebrard de Souillac les reclama, prétendant qu'ils lui appartenoient. Quoique les Vicomtes de Comborn fuffent puiffans, l'Abbé & les Religieux d'Uzerche ne crurent pas pouvoir fe maintenir dans la poffeffion de ces biens, fi Ebrard de Souillac ne leur cédoit les droits qu'il prétendoit y avoir. C'eft pourquoi ils firent agir auprès de lui fa femme & fes amis avec tant de fuccès, qu'ils le gagnérent, comme il eft dit dans leur Cartulaire, & le firent renoncer à fes droits, qu'il céda entiérement à cette Abbaïe, à laquelle il fit encore quelques autres donations. Il fut pére d'AYMAR II, qui fuit.

III. AYMAR de Souillac, II. du nom. Sa femme & Gasbert leur fils firent une donation à l'Abbaïe du Vigeois. Il eft encore fait mention de lui dans d'autres Chartres du même Cartulaire, & dans une Chartre de l'Abbaïe d'Uzerche, au fujet de quelques dixmes tenues par le Doyen d'Agumont, du tems de Raymond, Vicomte de Turenne, & d'Euftorge, Evêque de Limoges vers l'an 1121. Il laiffa 1. *Ebles*; & 2. GAUSBERT qui fuit. *Ebles* de Souillac & fes fils, *Ebles* & *Guillaume*, *Gausbert*, fon frére, & fes fils, donnérent à l'Abbaïe d'Uzerche, le 29 décembre 1144, la moitié des dixmes d'Agumont. Eblès eft nommé le premier entre les garans d'une donation que Guy d'Ayen, Etienne de Terraffou, & Guillaume, fréres, firent vers 1160, d'un mas à Iffandon, à l'Abbaïe du Vigeois.

IV. GAUSBERT de Souillac, III. du nom, fit avec *Ebles* fon frére, la donation dont il vient d'être parlé, paffée à Montmége, qui étoit dans la Maifon de Souilac, avec ce qu'elle a poffédé dans la Châtellenie & Comtorie de Terraffou. Gausbert foufcrivit le premier la donation que fit à l'Abbaïe d'Uzerche, Euftorge, veuve de Bofon II, Vicomte de Turenne, du confeil de fes Barons. Il fut pére 1. d'AYMAR II, qui fuit; & 2. de *Bertrand.*

V. AYMAR de Souillac, III. du nom, eft nommé avec fon pére dans la Chartre de la donation qu'ils firent à l'Abbaïe d'Uzerche en 1144, & foufcrivit la donation faite en 1179, par Elie de Noailles, fils de Guillaume de Noailles, à l'Abbaïe de Dalon. Il laiffa 1. EBLES qui fuit; & 2. *Gausbert*, Abbé de Solognac.

VI. EBLES de Souillac, III. du nom, fut préfent en 1197, à la confirmation de la donation que Raymond II, Vicomte de Turenne, avoit faite à l'Abbaïe de Beaulieu en 1190, lorsqu'il partit pour la Terre-Sainte. Il jura les conventions du traité du mariage de Raymond IV, Vicomte de Turenne, avec Hélis d'Auvergne, fille de Gui II, Comte d'Auvergne, vers l'année 1206, & fut pére d'EBLES IV, qui fuit.

VII. EBLES de Souillac, IV. du nom, fut préfent à l'hommage fait à Raymond IV, Vicomte de Turenne, en 1221, par Malfre, Seigneur de Caftelnau; & fut pére de HUGUES qui fuit.

VIII. HUGUES de Souillac, I. du nom, Seigneur de Montmége & d'Aferac, Cofeigneur de Terraffou, Chevalier, tranfigea en 1269, avec Renaud de Pons, Vicomte en partie de Turenne. Il fut enterré dans l'Abbaïe de Terraffou, & fut pére, 1. de BELHOMME qui fuit; 2. de *Gaillard*, qui ordonna par fon Teftament d'être enterré dans le monaftére de Terraffou, auprès de fon pére; 3. de *Géraud*, qui vivoit en 1292, & qui fut pére de *Bertrande* de Souillac; & d'*Ebles* VI. qui vivoit en 1300, & duquel étoit defcendu *Géraud* de Souillac.

IX. BELHOMME de Souillac, I. du nom, Seigneur de Montmége, & Chevalier, étoit mort en juin 1273, & laiffa de fon mariage avec *Alafie*, 1. EBLES qui fuit; 2. *Gausbert*, Chevalier, qui vivoit en 1308 & en 1324; 3. *Bertrand*, Clerc nommé entre ceux que Pierre, Seigneur de Malemort & de la ville de Brive, Chevalier, pria d'être témoins & de mettre leur fceau au Teftament qu'il fit en 1285, voulant partir pour aller en Aragon; 4. *Jaubert*, Chevalier, qui vivoit en 1314; & 5. *Hugone*, qui fit donation à *Ebles* fon frére, au mois d'avril 1275. Entre les témoins qui ont foufcrit à cet Acte, on trouve Bofon de Salagnac,

lagnac, Archidiacre de Médoc; Matfroi de Salagnac, Prieur de Santa-Terra; Aimeri de Salagnac, Chevalier; & Hélie de Salagnac, Damoiseau.

X. Ebles de Souillac, V. du nom, Seigneur de Montmége, &c. Chevalier, vivoit l'an 1284, & fut pére 1. de Hugues II, qui fuit; 2. d'*Ebles*, Chevalier, vivant l'an 1302, qui fit la même année échange avec Matfroi, Seigneur de Salagnac; & ce qu'il en eut avoit été porté dans la Maiſon de Salagnac par le mariage de Marie avec Hélie Seigneur de Salagnac. Il maria auſſi en 1303, Munde de Cazals, ſa niéce, fille de Ranulfe de Cazals, Damoiſeau, avec Raimond de Maleville, Damoiſeau, fils de Jean, Seigneur en partie de Maleville, dans le diocéſe de Rodès, Chevalier. Ebles de Souillac eut encore 3. *Gui*, Clerc, vivant en 1314; & 4. *Belhomme* de Souillac, Chevalier, qui fut en 1312, une des cautions du traité de Géraud, Seigneur de La Roche avec Arnauld, Abbé de Tulles, & qui d'*Alaïs* de S. Rabier eut pour enfans, *Marie*, alliée à *Raymond* Du Fraiſſe, Damoiſeau; *Raymonde*, mariée à *Pierre* de Mirabel, Damoiſeau; & *Jacques* de Souillac, qui épouſa en 1322, *Betrande*, dite *Hugone* de S. Rabier, fille & héritiére de *Guillaume* de S. Rabier, dont il eut *Raymond*, Chevalier, qui ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems, & qui étoit employé en 1364, pour le ſervice du Roi, avec Guillaume, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne, & épouſa *Raymonde* de Rageau, d'une ancienne Maiſon du Bas Limoſin.

XI. Hugues de Souillac, II. du nom, Seigneur de Montmége, &c. Chevalier, ſuccéda à ſon pére avant le mois de décembre 1292, comme il paroît par des tîtres de cette année, & de l'année 1300, & mourut avant l'année 1309. Il laiſſa 1. Hugues III, qui fuit; & 2. *Ebles* de Souillac, Prieur d'Eſpagnac, & Chambrier de Tulles en 1322. La Maiſon de Souillac écarteloit alors les trois léopards d'Angleterre, à cauſe qu'elle poſſédoit des Terres relevantes du Duché de Guienne.

XII. Hugues de Souillac, III. du nom, Seigneur de Montmége, &c. Le Roi Charles *le Bel*, par ſes lettres de 1323, le prit ſous ſa protection & ſauvegarde, comme ſes prédéceſſeurs Rois y avoient pris ſes prédéceſſeurs. Il fut fait Chevalier par ce Prince, & rendit des ſervices importans dans les guerres contre les Anglois ſous ce régne & ſous celui de Philippe *de Valois*. Un compte de Jean le Mire, Thréſorier des guerres, apprend qu'en 1337, il ſervoit avec 24 Ecuyers & 60 Sergens dans l'armée du Roi, que commandoit en Gaſcogne, contre les Anglois, le Comte d'Eu, Connêtable de France. Sous le même régne il vendit de ſes biens, pour en employer le prix au ſervice du Roi, comme il paroît par les lettres qui lui furent accordées en 1341, pour y rentrer. Il laiſſa 1. Ebles qui fuit; & 2. *Hugues*, dit *Hugonot* de Souillac, ſous le ſceau de qui Guillaume Flamens, Seigneur de Vilhac, donna une quittance à Toulouſe le ſixiéme mars 1369. Les armes y ſont écartelées de trois léopards & de trois épées.

XIII. Ebles de Souillac, VI. du nom, Seigneur de Montmége, &c. Chevalier, ſervit dans les guerres contre les Anglois. Il vivoit l'an 1361, & laiſſa 1. *Jean*, Seigneur de Montmége, qui vivoit l'an 1376 & 1390; 2. *Pierre*, qui vivoit l'an 1375; 3. Marquis qui fuit; 4. *Robert*, dont il eſt fait mention dans un regître des Chartres de France des années 1395 & 1396, pour des lettres de rémiſſion qui lui furent accordées.

XIV. Marquis de Souillac, Seigneur de Montmége, &c. vivoit l'an 1405, & laiſſa 1. Louïs qui fuit; 2. *Jean*, Prêtre, qui vivoit l'an 1416.

XV. Louïs de Souillac, Seigneur de Montmége & d'Aſerac, Coſeigneur de Terraſſou & de Saint Rabier, fut maintenu dans l'indépendance de ſa Terre d'Aſerac par le Sénéchal de Périgord, qui déclara l'an 1405, que les Habitans d'Aſerac n'étoient tenus à aucuns devoirs qu'envers leur Seigneur, & qu'il poſſédoit cette Terre en toute juſtice. Elle étoit dans la mouvance immédiate du Roi; & quoiqu'enclavée dans le Périgord, elle ne relevoit ni du Comte de Périgord, ni du Vicomte de Limoges. Il laiſſa de *Jeanne* de Sully ſa femme, Bertrand qui fuit.

XVI. Bertrand de Souillac, Seigneur de Montmége & d'Aſerac, Coſeigneur de Terraſſou, &c. Chevalier, ſervit en la guerre contre les Anglois, & traita l'an 1447, avec Jean de Bretagne, Comte de Penthiévre & de Périgord, Vicomte de Limoges, ſur leur différent pour la Juſtice de quelques dépendances de Montmége. Il céda l'an 1457, à Jean de Rouffignac, Seigneur de Couzages-de Chavagnac, tout le droit qu'il avoit dans la Châtellenie de Couzages, Jean s'étant obligé de donner pour cela ce qui en feroit réglé par l'Evêque de Sarlat. Il laiſſa 1. Jean II, qui fuit; 2. 3. *Poncet*, Seigneur d'Aſerac, & *Jean*, morts ſans avoir été mariez; & 4. *Jeanne* de Souillac, mariée à *Philippe* de Bouſſigniac, Seigneur de La Marche de Saint-Rabier, laquelle teſta en 1504.

XVII. Jean de Souillac, II. du nom, Seigneur de Montmége, &c. épouſa *Marguerite* de Rouffignac, ſœur de *Guy*, Seigneur de Rouffignac, &c. dont il eut 1. Jean III, qui fuit; 2. *Guy*, Protonotaire Apoſtolique; & 3. *Anne* de Souillac.

XVIII. Jean de Souillac, III. du nom, Seigneur de Montmége & d'Aſerac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſervit dans les armées des Rois Louïs XII, & François I, & fit hommage de ſa Terre d'Aſerac au premier, entre les mains du Chancelier, l'an 1515. Il commanda dans la province de Périgord en l'abſence du Lieutenant-de-Roi. Il avoit épouſé l'an 1506, *Catherine* de Livron, fille de *Bertrand*, Seigneur de Bourbonne, &c., & de *Françoiſe* de Baufrémont, Dame de Bourbonne, & mourut en 1528, laiſſant de ſon mariage, 1. *François*, Seigneur de Montmége, qui réünit à cette Terre la portion, dite *de Saint-Chamant*, par échange fait le 14 octobre 1542, avec Hugues, Seigneur de Saint-Chamant-lez-Montmége, auquel il donna ce qu'il avoit à Pazayat, & mourut ſans poſtérité; 2. Nicolas qui fuit; 3. Bertrand, *qui a fait la branche d'*Aserac, *rapportée cy-après*; & 4. *Gabrielle* de Souillac, Religieuſe.

XIX. Nicolas de Souillac, Seigneur de Montmége, &c. épouſa l'an 1550, *Gabrielle* de Meillars, fille de *Jean*, Seigneur de Meillars, & de *Marguerite* du Saillant, dont il eut, 1. Jean IV, qui fuit; 2. *Hélie*, reçu Chevalier de Malte l'an 1586; 3. *Pierre*, Archidiacre de Marcaiis en l'égliſe de Sarlat; 4. *François*, Seigneur de la Barde, qui de *Marie* Alardin ſa femme, eut *Gabriel*, Seigneur de la Barde, marié à *Noëlle* de Ville, dont il laiſſa des enfans, morts ſans alliance; 5. *Souveraine*, mariée à *Jean* de Calvimont, Seigneur Du Chélar; 6. *N*.... mariée à *N*.... *Hélie* de Pompadour, Seigneur de Coulonges; & 7. *Catherine*, morte fort âgée ſans alliance.

XX. Jean de Souillac, IV. du nom, Seigneur de Montmége, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, quoique Catholique, fut tres-attaché à la perſonne du Roi Henri IV, dans le tems que ce Prince étoit encore engagé dans la Religion Réformée, & ſe diſtingua dans les guerres de la Ligue, & contre les Eſpagnols. Il épouſa *Jeanne* de Pompadour, fille de *Louïs*, Seigneur de Pompadour, & de *Peyronne* de La Guiche, dont il laiſſa 1. Jean V. qui fuit; 2. *Louiſe*, mariée à *Jean* de Reillac, Seigneur de Palvézi, que ſon frére inſtitua après ſon mariage, héritiére par ſon teſtament du huitieme mai 1655, à la charge du nom & armes de Souillac pour ſes enfans, qui furent, 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2. autre *Jean*, Abbé de Terraſſou; 3. *François* de Reillac, Comte de Montmége, Seigneur de Salagnac, &c. qui épouſa en 1681, *Théréſe-Gabrielle* d'Aubuſſon, fille du Seigneur de Chaſſingrimont, dont il laiſſa deux fils, l'aîné, Colonel d'Infanterie, tué en une embuſcade en Piémont l'an 1704, & l'autre mort l'an 1705, tous deux ſans alliance; 4. *Marguerite* de Reillac, mariée l'an 1680, à *Jean* du Bern'at, Seigneur de Palvézi & de la Chapelle-Albarels. Les autres filles de Jean de Souillac & de *Jeanne* de Pompadour furent, 3. *Jeanne*, Religieuſe de l'Ordre de Saint Dominique; 4. *Marguérite*, alliée à *Jean* de Royére, Seigneur de Peyreaux, de Badefol & de Loms; & 5. autre *Marguerite*, mariée à *Jean* de Beaulieu, Seigneur de la Filolie.

XXI. Jean de Souillac, V. du nom, Seigneur de Montmége, de Salagnac & de Gausbert, &c. Capitaine-Colonel des Cent Suiſſes de la Garde ordinaire du Corps du Roi, Lieutenant-Général de ſes armées, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, nommé à l'Ordre du Saint Eſprit le 15 janvier 1652, mourut ſans alliance l'an 1655, & fut inhumé dans l'Abbaïe de Terraſſou. Les Suiſſes l'avoient ſurnommé *le Bon Capitaine*.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ASERAC.

XIX. Bertrand de Souillac, Seigneur d'Aſerac, fils puîné de Jean de Souillac, III. du nom, & de *Catherine* de Livron-Bourbonne, ſervit dans les armées du Roi Henri II; puis, ayant embraſſé la Réformation, il rendit à ſon parti des ſervices conſidérables, ſe trouva dans les premiéres guerres de la Religion, & fut bleſſé à la bataille de Moncontour. Il avoit épouſé l'an 1565, *Marguerite* de Heu, fille de *Robert*, Seigneur de Malroy, & de *Claude* du Châtelet, de laquelle il laiſſa Jacob qui fuit.

XX. Jacob de Souillac, Seigneur d'Aſerac, Souverain de Bertoncour & de Rurange, Seigneur de Rouffignac, de Malroy, de Châtillon, & de Xieulle, &c. héritier des Sires de Heu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſervit fort jeune dans les armées du Roi Henri IV, auquel il fut toûjours tres-attaché. Il commanda en l'abſence de Claude-Antoine de Vienne, Seigneur de Clervaut, frére uterin & beau-frére de Marguerite de Heu ſa mére, les troupes qu'il avoit levées pour les Religionnaires, dont il étoit l'un des principaux Chefs, & auſquels il rendit des ſervices conſidérables. Il ſe fit Catholique quelques années avant ſa mort, ainſi que la plupart de ſes enfans. Il avoit épouſé le 20 fevrier 1593, *Marguerite* de Bourzoles, fille de *François*, Seigneur de Bourzoles, Vicomte de Carlus, &c., & de *Françoiſe* de Caumont, Dame de Berbiéres; dont il eut 1. *Iſaac*, mort enfant; 2. David qui fuit; 3. *Jean*, qui ſervit Volontaire en Hollande, & qui mourut l'an 1635, Capitaine dans le Régiment de Montmége; 4. Bardi, *qui a fait la branche des Comtes* Du Bourg, *rapportée cy-après*; 5. 6. *Benjamin* & *Jean-Frédéric*, tuez au ſiége de Cazal; 7. *René*, mort des bleſſures qu'il reçut au combat du fauxbourg S. Antoine l'an 1652, où il commandoit un régiment de Cavalerie; 8. Jacques, *qui a laiſſé poſtérité rapportée après celle de ſes fréres*; 9. *Marguerite*, alliée le huitiéme avril 1615, à *Jacques* Du Saillant, Seigneur de Saraſac & de La Marche; 10. *Bonne*, mariée le 21 juin 1621, à *Gilles* de Sédiéres, Seigneur de Montamat; 11. *Gabrielle*, mariée le huitiéme octobre 1625, à *Jacques* de Giou, Seigneur de Cailus & de Salles, Gouverneur pour le Roi, de Calvinet en Auvergne; 12. *Françoiſe*, fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mariée en fevrier 1627, à *Jean-Baptiſte* d'Auray-de-Brie, Seigneur de Séronville, de Courvoy, de Lierville, de Chérenville, de Verdes, & de Geveaudun. Elle fut la premiére de ſa Maiſon qui ſe fit Catholique, ſon pére n'ayant changé qu'en 1633.

XXI. David de Souillac, Marquis d'Aſerac, Comte de Caſtelnau-d'Eauzan, Seigneur de Rouffignac, né le 28 mars 1603, ſervit dans les armées de Louïs XIII, & le ſuivit dans pluſieurs des entrepriſes que ce Prince fit en perſonne. Il donna pendant les troubles de la minorité de Louïs XIV, des preuves de ſon attachement au ſervice de ſa Majeſté. Il devint l'an 1655, l'aîné de ſa Maiſon, par le décès de ſon couſin, *Jean* de Souillac, Seigneur de Montmége. Il avoit épouſé le 24 ſeptembre 1633, *Louiſe*

Louïse de Baudéan, fille de *Henri*, Comte de Parabére, Marquis de la Mothe-Saint-Héraye, Baron de Pardeilhan, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Poitou, & de *Catherine* de Pardeilhan-d'Armagnac, dont il eut 1. JACQUES-LOUÏS qui fuit; 2. *Henri*, mort le quatriéme mai 1665; 3. *Jean*, mort jeune; 4. *Alexandre*, qui fervit dans les Gardes du Corps du Roi, & mourut le 17 juin 1666; 5. *François*, mort le 29 juin 1666; 6. *César*, Capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal-Etranger, mort à Dijon l'an 1679, après s'être diftingué en plufieurs occafions; 7. *Charles*, qui fervit Volontaire en Portugal l'an 1665 & 1666, mort fans poftérité le onziéme fevrier 1670; 8. *Achille*, mort le 25 feptembre 1685, fans alliance; 9. *Marguerite*, née le 23 décembre 1638; 10. 11. 12. *Marguerite-Sophie*, *Catherine* & *Bérénice*, mortes jeunes; 13. *Magdelaine*, née le dernier mai 1652, alliée le 21 août 1681, à *Louïs* de Narbonne, Comte de Clermont, Seigneur de Montfort, &c. morte le feptieme mars 1687; 14. *Marie-Anne* de Souillac, morte jeune.

XXII. JACQUES-LOUÏS de Souillac, Marquis d'Aferac & de Caftelnau-d'Eauzan, Baron de Caixon, &c. né le 28 de mars 1635, fervit dans l'armée du Roi en Catalogne & en Italie, & mourut avant fon pére le 28 feptembre 1668. Il avoit époufé en novembre 1666, *Rofe* de Pujos, fille unique de *Jacques* de Pujos, Baron de Caixon, Seigneur de Montblanc, de Vergé, de Marfeilhan, de Péreuil, & de Bugard, & de *Jacquette* de La Mothe, née le 15 fevrier 1648, morte le 19 octobre 1701, âgée de 53 ans, enterrée dans l'églife des Capucins de Tarbes, fondez par Jacques de Pujos fon pére. Il laiffa de fon mariage, 1. JACQUES-JOSEPH-AUGUSTE qui fuit; & 2. *Louïfe* de Souillac, née le neuviéme avril 1669, morte le 16 mai 1686, fans alliance.

XXIII. JACQUES-JOSEPH-AUGUSTE de Souillac, Sire de Heü, de Souillac, Marquis d'Aferac & de Caftelnau-d'Eauzan, Baron de Caixon, Seigneur de Montblanc & de Vergé, &c. né le 13 avril 1668.

BRANCHE DES COMTES DU BOURG.

XXI. BARDI de Souillac, Comte Du Bourg, fils puîné de JACOB de Souillac, & de *Marguerite* de Bourzoles, fervit Volontaire en Hollande, fous le Prince d'Orange, puis dans les armées du Roi, & s'y diftingua par fa valeur en Italie, & en Catalogne où il fut bleffé au fiége de Salces. Depuis il fervit dans l'armée d'Allemagne, où il fe trouva à toutes les occafions qui s'y pafférent jufqu'en 1640. Il époufa 1. le troifieme mai 1640, *Sufanne* du Maine, Dame du Bourg-en-Quercy, fille & héritiére d'*Ifaac* Du Maine, Seigneur Du Bourg, de La Cour, de Malherbe, Du Pallant, & de La Veau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la ville de Moiffac, & Lieutenant-de-Roi d'Antibes, & de *Jeanne* de Déjan de Saint-Projet: 2. *Elifabeth* de Ferriéres, fille de *Jean* de Ferriéres, Seigneur de Sauvebœuf, Maréchal de camp des armées du Roi, & de *Claude* d'Efcars. Il a laiffé du premier lit 1. ISAAC qui fuit: & du fecond, 2. FRANÇOIS, *dont la poftérité fera rapportée après celle de fon frére aîné*; 3. *Charles*, Capitaine de Cavalerie, tué au combat de Confarbrick près de Tréves en 1675; 4. *Françoife*, Religieufe à l'Abbaïe de La Régle à Limoges, née le 19 mars 1648, morte au mois d'août 1701; 5. *Marie* de Souillac.

XXII. ISAAC de Souillac, Comte Du Bourg, a fervi plufieurs campagnes, s'eft trouvé à toutes les conquêtes que le Roi Louïs XIV fit en perfonne en Flandre & en Franche-Comté jufques en 1675, & au combat de Senef en 1674, & à celui de Turkheim en Allemagne en 1675. Il époufa la même année *Marguerite-Urfule* de Narbonne, fille de *Jean* de Narbonne, Comte de Clermont, & d'*Anne* Bouchard d'Aubeterre, & eft mort le feptiéme fevrier 1719. De fon mariage il a eu 1. *Louïs*; 2. autre *Louïs*, mort en Italie Capitaine d'Infanterie; 3. *Jean-Louïs*, mort jeune; 4. *Léon*, Prêtre; 5. *Louïs-Benoit*, mort en Italie après le combat de Caffano, où il fut fait prifonnier, & reçut plufieurs coups, dont il mourut; 6. *François*; 7. *Louïs-Jofeph*; 8. *Françoife*; 9. *Anne*, née le 12 janvier 1689, Religieufe de l'Annonciade à Agen, morte en 1722; 10. *Françoife-Geneviéve* de Souillac, auffi Religieufe de l'Annonciade à Agen.

XXII. FRANÇOIS de Souillac, Seigneur de Verneuil, &c. fils de BARDI de Souillac & d'*Elifabeth* de Ferriéres, fa feconde femme, époufa *Charlotte* d'Aubuffon, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemar & de Beauregard, & de *Jeanne* de Loupdat; dont il a laiffé, 1. JACQUES-JOSEPH qui fuit; 2. *Jean-George*, Bachelier de Sorbonne, Prieur de S. Germain-de-Pont-Remieu & Evêque de Lodére; 3. *Ifaac*, mort jeune; 4. *Marguerite*, morte fans alliance.

XXIII. JACQUES-JOSEPH de Souillac, Seigneur de Rouffignac, a fervi dans les Moufquetaires du Roi.

XXI. JACQUES de Souillac, Marquis de Châtillon, Seigneur de Rouffignac, de Saint-Félieu & de Formiguére, Lieutenant-Général des armées du Roi, & au Gouvernement du Rouffillon, Lieutenant-de-Roi de la ville de Perpignan, fils puîné de JACOB de Souillac & de *Marguerite* de Bourzoles, rendit au Roi des fervices importans dans fes armées & dans la province de Rouffillon. Il s'affura de Salces pendant les premiéres guerres civiles, & maintint cette ville dans l'obéïffance du Roi. Il fit ceffer la revolte de la garnifon de Collioure, par fa feule préfence, conferva cette place au Roi, & raffura de même le refte de la province, où les Efpagnols avoient tant d'intelligence, & le Roi fi peu de troupes, qu'ils ne fe promettoient rien moins que d'en faire facilement la conquête. Il contribua de même par fes foins aux avantages que les armées du Roi remportérent en ce païs fous plufieurs Généraux. Après la paix des Pyrenées, il fut nommé par le Roi pour régler les différents furvenus pour les limites. Ce qu'il en a établi, a été éxecuté, fans qu'on y ait rien changé dans les affemblées qui fe font faites pour le même fujet enfuite des traitez de Nimégue & de Ryfwick. Les Miquelets s'étant revoltez quelque tems après, & ayant affiégé Céret, il affembla la Nobleffe du païs, & quelques milices, & marcha à leur tête pour faire lever le fiége. La guerre ayant été déclarée entre la France & l'Efpagne, les ennemis entrérent dans le Rouffillon, & prirent Bellegarde. Ils avoient auffi des intelligences dans toutes les autres places. Son zéle pour le fervice du Roi, le fit au plutôt rentrer dans cette province, d'où il étoit abfent. Il y raffura les peuples par fa préfence, & contribua beaucoup aux avantages que M. de Schomberg remporta, l'ayant informé au vrai de l'état de la province, & de celui des ennemis. Il mourut à Perpignan le 26 fevrier 1681, fut inhumé dans la cathédrale, & le Confeil fouverain de la province affifta en corps à fes funérailles. Il avoit époufé *Elifabeth* Le Cocq, fille de *Louïs* Le Coq-Magdelaine, Seigneur de La Cantinoliére, & d'*Elifabeth* de Bourzoles, laquelle a été Dame d'honneur de la Princeffe de Conti, veuve de François Louïs de Bourbon, Prince de Conti, & fut avec Mademoifelle de La Roche-fur-Yon, dans le carroffe où étoit le cœur de Madame la Ducheffe de Berry en 1719, lorfqu'on le porta au Val-de-Grace. De ce mariage font nez 1. LOUÏS-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, né à Perpignan en 1680, Colonel d'un régiment d'Infanterie, lequel s'eft trouvé à la bataille de Ramillies, & à celle de Malplacqué, où dans le tems que le Marechal de Villars fut bleffé, il fe trouva tout proche de lui, & a fervi depuis dans l'armée d'Efpagne, & a été reçu Chevalier de Saint-Lazare en 1716; & 2. *Marie-Françoife* de Souillac, mariée à Paris le troifieme novembre 1694, à *Jean-George* de Nupces, Seigneur de S. Florentin, Baron de Thaix, Préfident à mortier au Parlement de Touloufe, morte en 1710. * *Les Cartulaires d'Uzerche, de Tulles, de Beaulieu, de Dalon, du Vigeois.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Dom Jean Mabillon, *Actes des Saints de l'Ordre de faint Benoît.* Du Chêne, *Biblioth. de Clugni & Ecrivains François.* Chronique de Géofroy, Moine du Vigeois. Juftel, *Hiftoire de la Maifon d'Auvergne & de Turenne. Memoires manufcrits* du feu Pére Dom Jean-Baptifte Pradillon, Abbé & Général des Feuillans. *Hift. de faint Martial, partie* 3. La Thaumafiére, *Hift. du Berry. Mémoires du tems.* Du Bouchet, *Généal. de la Maifon d'Aubuffon.* Le Pére Anfelme, *Maifons de France.* D'Hozier, *Généalogie de la Maifon de Livron. Mémoires de Chavagnac.*

Les armes de cette Maifon font d'Or à trois épées de gueules, mifes en pal, la pointe en bas.

SOULAC, bourg de France, dans le Médoc en Guienne, à l'emboûchure de la Garonne. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la petite ville, nommée anciennement *Noviomagus*, *Biturigum Vibifcorum*, que d'autres mettent à Bourg, petite ville fituée au confluent de la Garonne & de la Dordogne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SOULAPOUR, ville d'Afie, dans la prefqu'ifle deçà le Gange, au Royaume de Vifapour, vers les confins du Royaume de Golconde, eft fituée fur la rive droite du Corfténa ou Coulour, au fud-eft de la ville de Vifapour. * M. Delifle, *Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel.*

SOULE, païs de France dans celui des Basques, qui l'appelloient autrefois *Caberoa.* Il a eu depuis le nom de *Soule*, en Latin *Subola*, à caufe qu'il s'eft maintenu feul dans l'obéïffance des Rois de France, parmi les païs dont il eft environné. Il a au Couchant la Baffe Navarre; au Midi la Haute dans les Vallées de Saluzar & de Roncal, avec les Monts-Pyrenées & la Vallée d'Anfo en Arragon; au Levant & au Septentrion le Béarn. Quoiqu'il ne foit guéres moins étendu que la Baffe Navarre, il eft beaucoup moins peuplé. La principale ville eft Mauléon. Les autres lieux font Ste. Grace, Montori, Tarders, Barvina, & grand nombre de Paroiffes. Tous ces bourgs, à l'exception de celui de Ste. Grace, ont Juftice moyenne & baffe. La haute appartient au Juge Général du païs, féant à Lizarre près de Mauléon, dont les appellations pour les cas préfidiaux vont au Siége Préfidial d'Acqs ou de Bourdeaux à l'option des appellans. Ce païs a eu fes Vicomtes, & n'a été entiérement réüni à la Couronne que fous les régnes de Charles VIII, & de Louïs XII. Il répond pour le fpirituel à l'Evêque d'Oléron qui y tient un Official & un Vicaire. Ce païs ne paye rien au Roi. * Davity, *Païs des Bafques.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SOULECHAT (Denys) Cordelier dans le XIV fiécle, avança quelques erreurs touchant la renonciation aux biens temporels, & touchant la charité & la perfection de l'amour, qui furent condamnées par la Faculté de Théologie de Paris. Il en appella au Pape Urbain V, pour lors à Avignon, qui confirma ce jugement, & le renvoya à Paris pour les retracter en préfence de Jean de Dormans, Cardinal Evêque de Beauvais: ce qui fut exécuté dans de célébres Théfes, foutenues dans l'églife des Dominicains un Jeudi après le Dimanche de *Quafimodo*, en 1369. * Sponde, *en cette année*, *n.* 9.

* SOULFOUR (Nicolas) étoit de Savoye. Dans le tems qu'il fe deftinoit à être un des premiers Membres de la Congrégation de l'Oratoire que M. de Bérulle étoit fur le point d'établir, le Cardinal de La Rochefoucaud ayant été nommé en 1610, pour aller faire au Pape le compliment d'obédience de la part du Roi, l'emmena avec lui. M. Soulfour demeura deux ans de fuite à Rome, en qualité d'Intendant de la Maifon du Cardinal & de Protonotaire Apoftolique. De retour en France en 1612, il fe rendit à l'Oratoire, & plus de deux ans après il donna au Public deux Ouvrages traduits de l'Italien, favoir, *Hiftoire de la Vie, Vertu, Mort & Miracles de S. Charles Borro-*

mée ; Sermons du devoir des Prélats & Pasteurs de l'Eglise, composez en Italien par le Révérendissime Tullio Carréto, Evêque de Casal. En 1618, il fut renvoyé à Rome pour y remplir une des six places que le Roi Louïs XIII y a données à la Congrégation de l'Oratoire de France. Il en revint deux ans après avec le Commandeur de Sillery qui revenoit de son Ambassade; & il mourut le 17 mai 1624, dans sa 75 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1636.

SOULIER. *Voyez* CHAUSSURE.

* SOULIER (Pierre) du diocése de Viviers, exerça le métier de Cordonnier ou de Tailleur à Paris, sous le nom de Vivarès, avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il étudia les Controverses & s'y rendit assez habile pour disputer avec ses adversaires. Madame la Duchesse de Bouillon l'envoya dans la Vicomté de Turenne, & l'on assûre qu'il fit du bien dans ses Missions. M. l'Evêque de Sarlat, qui lui procura une Cure de médiocre revenu, le mena avec lui à Paris, & le fit établir Syndic des affaires concernant les temples des Huguenots dans le diocése de Sarlat. Il s'aquita si bien de cette fonction, qu'il l'exerça aussi pour plusieurs autres Evêques. On ignore le tems de sa mort. On a de lui *Histoire du Calvinisme; Histoire des Edits de pacification; Abbrégé des Edits, des Arrêts & des Declarations de Louïs XIV*, par rapport aux Huguenots. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. On peut aussi voir ce que M. Jurieu dit de M. Soulier dans *l'Esprit de M. Arnaud, tome* 2. *p.* 250 *& suiv.*

* SOULIERS, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie d'Hyéres, vers les confins des Vigueries de Brignolles & de Toulon, est au nord-ouest de la ville d'Hyéres, & au nord-est de Toulon, à environ trois lieues de la premiére, & à deux lieues de la derniére. * Jaillot, *Carte de Provence.*

SOULOGNE. *Voyez* SOLOGNE.

SOUMEL, ville du Royaume de Bengale, dans l'Empire du Grand Mogol, vers le Gange. Il y a une mine de diamans, que l'on estime beaucoup. * Davity, *de l'Asie.*

SOUMELPOUR, gros bourg sur la riviére de Gouel, au Royaume de Bengale, dans l'Empire du Grand Mogol, ou Terre-Ferme de l'Inde, deçà le Gange, appartient à un Raja ou Prince souverain, tributaire du Grand Mogol. On trouve dans le sable de cette riviére quantité de diamans, que l'on y cherche au commencement de fevrier, lorsque les eaux sont basses. On commence à chercher depuis le bourg de Soumelpour jusqu'aux montagnes d'où sort la riviére de Gouel, qui sont éloignées du bourg d'environ cinquante lieues; & il y a ordinairement huit ou dix mille personnes qui travaillent à cette recherche. C'est de cette riviére que viennent les belles pointes de diamans, qu'on appelle *pointes naïves;* mais l'on n'y trouve pas beaucoup de grandes pierres. * Tavernier, *Voyages des Indes. l.* 2. *ch.* 17. *p.* 345. édit. de Hollande 1692.

SOUMENAT, ville des Indes, située au delà du fleuve Indus, sous le 106 degré de longitude, & le 17 de latitude septentrionale. Cette position répond juste à celle de la ville de Visapour, capitale du Royaume de Décan; car le 106 degré de Nassireddin est le 116 des Géographes modernes. La ville de Soumenat a donné le nom à une grande province, qui fut conquise l'an 410 de l'hégire par Mahmoud, fils de Sebekteghin, premier Sultan des Gaznévides; & parce que ce païs étoit rempli de choses rares & curieuses, ce Conquérant y voulut séjourner pendant une année entiére; & l'on dit même qu'il eut dessein d'y transporter le siége de son Empire, qui étoit établi dans la ville de Gaznah. Pendant le tems que Mahmoud demeura dans cette ville, on voulut lui faire voir ce qu'il y avoit de plus considérable; & pour cet effet on le conduisit dans un temple des Indes, au milieu duquel on voyoit une idole suspendue en l'air; & comme il la regardoit avec admiration, les plus habiles de ceux qui étoient auprès de lui, lui firent entendre que cette idole étoit de fer; & que les murailles de ce temple étant couvertes d'aiman, il étoit fort naturel que la statue, attirée également de tous côtez par la vertu magnétique de ces murailles, demeurât ainsi suspendue en l'air. Alors le Sultan Mahmoud ayant ordonné la démolition de ce temple, un de ses côtez ne fut pas plutôt abattu, que l'idole fut brisée par le commandement du même Sultan. L'Auteur du *Giamê Albakoïat* dit que l'on fit voir dans ce même païs au Sultan Mahmoud une mine d'or si abondante, que ce métal poussoit hors de terre, & s'étendoit en diverses branches, comme s'il eût été végétal. Dans ce même lieu, ce Sultan apprit que la mine des rubis hauts en couleur, appellez vulgairement *escarboucles*, qu'il cherchoit, ne se trouvoit point dans le continent des Indes; mais qu'elle étoit de Sérandib, que nous appellons *Ceylan.* Ce qui est rapporté dans cet article de l'idole suspendue en l'air, de la vertu de l'aimant & de la mine d'or, est absolument faux, & apprend à ne se pas trop fier aux Voyages de Tavernier. * *Voyages de* Tavernier. Je ne sai pourquoi cette réflexion tombe plutôt sur Tavernier que sur d'Herbelot qui dit absolument la même choses dans sa *Bibliothéque Orientale.*

SOUNA ou SOUNE, l'une des Isles Orcades. Elle est à un mille de la côte septentrionale de l'Ecosse; & elle n'est considérable que par une grande quantité d'ardoises qu'on en tire, & qu'on transporte jusqu'en Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

SOUPER, en Latin *Cœna*, vient du mot Grec Κοινὴ, c'est à dire, *commun*; parce que les Anciens soupoient ordinairement ensemble ou en compagnie, au lieu qu'ils dînoient seuls le plus souvent. Le souper étoit le meilleur de leurs repas. Ils dejeûnoient le matin fort légérement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur: Ils appelloient ce repas en Latin *jentaculum*, & en Grec ἀκράτισμα & ἀκρατισμὸς d'ἄκρατος, qui signifie du *vin pur.* Le second repas étoit le dîner, *prandium.* Ils avoient encore un autre repas, qu'ils faisoient quelquefois, & qu'ils appelloient *commissatio* ou *commessatio*, une collation ou un réveillon. Suétone fait mention de ces quatre repas dans la Vie de Vitellius, *Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in jentacula, & prandia, & cœnas, commessationesque, &c.*

Ces soupers se faisoient de différentes maniéres. Il y en avoit un nommé *Cœna recta*, un souper splendide, que les Grands de Rome donnoient à leurs Courtisans & à leurs amis, qui les avoient accompagnez dans leurs visites ou dans la poursuite des charges. Ceux qui vouloient éviter la dépense & l'embarras, leur faisoient distribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à souper; & cette distribution s'appelloit *Sportula.* Domitien retrancha ces distributions, & rétablit les festins appellez *Cœna recta*, comme nous l'apprend Suétone, *Sportulas publicas sustulit, revocata Cœnarum rectarum consuetudine.*

Il y avoit un souper nommé *Cœna dapsilis*, un festin abondant en viandes; soit que ce mot vienne de *dapes*, qui signifie, des viandes exquises, ou du Grec Δαψίλεια abondance de toutes choses. Il y avoit *Cœna acroamatica*, du mot Grec ἀκροάματα, qui signifie, des conversations plaisantes & agréables. C'est un souper où l'on dit quantité de bons mots pour se divertir. Il y avoit encore *Cœna adventitia, intervallata, novemdialis, & duodenaria*, appellée en Grec Δωδεκάθεος, parce que les Conviez étoient au nombre de douze, habillez en Dieux & en Déesses. Il y avoit encore un autre souper pontifical, que le souverain Prêtre donnoit le jour de son inauguration.

Ils soupoient pour l'ordinaire l'été à la neuviéme heure du jour, c'est à dire, vers les quatre heures du soir, au printems & en automne à trois heures, & en hiver à deux. Mais les Romains & les Grecs ont fort changé là-dessus, soupant tantôt à une heure & tantôt à une autre, comme on peut le remarquer dans les Auteurs. Ils prenoient en se mettant à table une robe, qu'ils appelloient *vestis cœnatoria*, ou *pallium cœnatorium.* Martial en fait mention.

Il y avoit une table dressée au milieu de trois lits, sur laquelle on mangeoit; une autre pour servir de buffet, nommée *abacus*, sur laquelle on mettoit les verres, le dessert, &c. Varron parle de quatre sortes de tables: celle où l'on mangeoit; une autre quarrée nommée *urnarium*, où l'on mettoit les pots, les vases, les flacons & les bassins; une troisiéme appellée *cylibantium*, du Grec κύλιξ qui signifie un hanap ou une tasse; & la quatriéme se nommoit *cartibulum*, où l'on découpoit les viandes qu'on servoit ensuite par portions à chaque Convié. Autour des lits & de la table il y avoit une espéce de marchepié un peu élevé, sur lequel étoient assis les enfans, qui mangeoient avec les Chefs de la maison, selon le témoignage de Suétone, dans la Vie de l'Empereur Claude, *ch.* 32, *Adhibebat omni cœnæ & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui, more veteri, ad fulcra lectorum sedentes vescerentur.* Ils ne se servoient point de napes, & ils avoient des valets, dont les uns étoient employez à nettoyer les tables, lorsqu'on avoit desservi, & qu'on vouloit apporter un autre service; les autres avoient soin de balayer ce qui tomboit de la table, & ce que l'on crachoit; quelques-uns tenoient de grands éventails, pour faire du frais & pour chasser les mouches; & d'autres enfin étoient pour servir à boire & à manger. C'est ce que nous dit Horace, *l.* 2. *Satire.* 8. *v.* 10. *& suiv.*

His ubi sublatis, puer alte cinctus, acernam
Gausape purpureo mensam pertersit: & alter
Sublegit quodcumque jaceret inutile, quodque
Posset cœnantes offendere.

c'est à dire, *ce premier service étant ôté, un Esclave bien propre vient nettoyer la table, qui étoit d'un bon gros bois. Un autre après lui ramassoit les restes, & tout ce qui auroit pu choquer les yeux des Conviez.*

Ils servoient d'ordinaire à trois services. Le premier service ou l'entrée de table, étoit appellée *Antecœna* ou *Gustatio*, où l'on servoit des mûres, des œufs, & choses semblables: le second s'appelloit proprement *Cœna* & *Caput Cœnæ*, où l'on servoit les viandes les plus exquises; & le troisiéme étoit le dessert, appellé *Bellaria, Mensa Pomorum:* c'est ce que dit Suétone d'Auguste, *Cœnam ternis ferculis præbebat.* On buvoit à l'entrée du repas un coup de vin Grec; mais César, dans les festins qu'il fit au peuple, fit servir de quatre sortes de vins, savoir de Chio, de Lesbos, de Falerne & le Mamertin. Ils faisoient des effusions de vin à l'honneur des Dieux au commencement & à la fin du souper, & buvoient chacun dans une même tasse fort grande, qu'on emplissoit de vin, après en avoir fait les effusions,

Nec prius aut epulas aut munera grata Lyæi
Fas cuiquam tetigisse fuit, quam multa precatus
In mensam Fabio sacrum libavit honorem.

* Silius Italicus, *de Bello Punico secundo, l.* 7. les trois derniers vers. Virgile parle de ces effusions faites à la fin du repas que Didon donna à Enée, *Enéïde, l.* 1. *v.* 727.

Postquam prima quies epulis, mensæque remotæ,
Crateras magnos statuunt & vina coronant....
Hic Regina gravem gemmis auroque poposcit,
Implevitque mero pateram.....
Tum facta silentia tectis.
Jupiter (Hospitibus nam te dare jura loquuntur)....
Dixit, & in mensa laticum libavit honorem,
Primaque libato summo tenus attigit ore:
Tum Bitiæ dedit increpitans......
Post alii Proceres, &c.

Lu-

Lucien nous a laiſſé la deſcription du feſtin d'une noce, dans un Dialogue intitulé *des Lapithes*, que nous rapporterons ici, pour faire encore mieux comprendre la maniére dont les Anciens ſe traitoient. ,, Comme on fut aſſemblé, *dit-il*, & qu'il fallut ,, ſe mettre à table, les femmes, qui étoient en aſſez grand ,, nombre, & l'épouſée au milieu couverte d'un voile, prirent ,, le côté de la main droite, & les hommes ſe mirent vis à vis; ,, le Banquier Eucrite au haut bout, puis Ariſtenet, enſuite ,, Zénothémis & Hermon: après eux s'aſſit le Péripatéticien ,, Cléodéme, puis le Platonicien, & enſuite le marié, moi a- ,, près, le Précepteur de Zénon après moi, puis ſon Diſciple. ,, On mangea aſſez paiſiblement d'abord; car il y avoit quan- ,, tité de viandes, & fort bien apprêtées. Après avoir été quel- ,, que tems à table, Alcidamus *le Cynique* entra: le Maître de ,, la maiſon lui dit qu'il étoit le bien venu, & qu'il prît un ,, ſiége près de Dionyſidore. Vous m'eſtimeriez bien lâche, ,, dit-il, de m'aſſeoir à table, ou de me coucher comme je ,, vous vois à demi renverſez ſur ces lits avec des carreaux de ,, pourpre, comme s'il étoit queſtion de dormir & non pas de ,, manger: je me veux tenir debout, & paître deça & delà à la ,, façon des Scythes, &c. Cependant les ſantez couroient à la ,, ronde, & l'on s'entretenoit de divers diſcours. Comme on ,, tardoit à apporter un nouveau ſervice, Ariſtenet, qui ne vou- ,, loit pas qu'il ſe paſſât un moment ſans quelque divertiſſement, ,, fit entrer un Bouffon pour réjouïr la compagnie. Il commença ,, à faire mille poſtures extravagantes, avec la tête raſe & ſon ,, corps tout diſloqué, & à chanter des vers en Egyptien, a- ,, près quoi il ſe mit à railler chacun; dont on ne faiſoit que ,, rire. On apporta le dernier ſervice, où il y avoit pour cha- ,, cun une piéce de gibier & un morceau de venaiſon, de poiſ- ,, ſon & de deſſert; en un mot, tout ce qu'on peut honnête- ,, ment ou manger ou emporter. " * *Antiq. Grèq. & Rom.*

* S O U R, riviére des Païs-Bas Autrichiens, dans le Duché de Luxembourg. Elle prend ſa ſource aux environs de Baſtoigne, traverſe la province en ſerpentant, à peu près de l'oueſt-nord-oueſt à l'eſt-ſud-eſt juſques vers les confins de l'Archevêché de Tréves, puis tournant du nord au ſud, va ſe rendre dans la Moſelle à Waſſerbillich, deux lieues au deſſus de Tréves.

S O U R, ville. *Voyez* T Y R.

S O U R A T E. *Voyez* S U R A T E.

S O U R D I S D'E S C O U B L E A U. *Cherchez* E S C O U-B L E A U.

S O U R E, bourg de l'Eſtrémadure de Portugal. Il eſt à cinq lieues de Coïmbre vers le ſud-oueſt ſur la riviére de Soure.

S O U R E, riviére de Portugal, dans l'Eſtrémadure, & dans ſa partie occidentale, coule du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, arroſe Soure, & ſe rend dans le Mondégo près de ſon embouchure.

S O U R G U E, riviére. *Voyez* S O R G U E.

S O U R I E. *Cherchez* S Y R I E.

S O U R I Q U O I S, peuples ſauvages du continent de l'Amérique ſeptentrionale proche de l'Acadie: on les appelle aujourd'hui *Micmak*. Les premiers François qui abordérent dans ce païs-là, les trouvérent aſſez traitables, & depuis on les a preſque tous convertis à la Religion Chrétienne. Les Jéſuites ont une Miſſion chez eux à la riviére de Saint-Jean. Ils ont un autre village dans l'Iſle Royale où un Eccléſiaſtique eſt leur Miſſionnaire: ils occupent pluſieurs autres endroits du Golfe de Saint-Laurent.

Voici ce qu'en rapporte De Laët, dans ſon *Hiſtoire du Nouveau Monde*. Les Souriquois ſont, *dit-il*, des peuples ſauvages, qui habitent la province d'Acadie, dans la Nouvelle France, en Amérique. Il n'y a que les principaux d'entre eux, qui portent de la barbe; les autres l'arrachent entiérement. L'été ils vivent de poiſſon, & l'hiver de venaiſon. Ils ont appris des François à ſe ſervir de pain & de légumes. Ils obéïſſent à leurs Caciques, qu'ils appellent *Sagamos*. A l'égard de la Religion, ils ont ſeulement quelque culte ſuperſtitieux, qui leur eſt enſeigné par des Magiciens, qu'ils nomment *Autmoins*. Ces Impoſteurs ſont métier de leur prédire l'avenir, après avoir conſulté le Démon. Ils exercent auſſi la Médecine & la Chirurgie: leurs remédes ſont d'humecter de leur haleine les parties malades; & quelquefois d'entamer la veine, pour en ſucer le ſang: puis ils les couvrent d'une petite peau, qu'ils tirent des teſticules du Caſtor.

S O U R I S T A N. *Voyez* S Y R I E.

S O U R O U S, peuples du Bréſil, qui habitent, ainſi que les Caramels, près de la riviére de la Plata vers le Paraguay. L'air de leur païs eſt fort tempéré, & ils y paſſent ſouvent la nuit au ſerain ſans en être incommodez. Ils ſont grands Chaſſeurs & fort adroits à tirer de l'arc, & vivent d'une racine dite *Manioc*, dont ils font de la farine qu'ils mangent ſans la faire cuire. Ils en font auſſi leur breuvage, & pour cela ils la font bouillir avec de l'eau, qui en reçoit le goût du lait aigre. Ils ſe nourriſſent auſſi de farine, de poiſſon ſéché au Soleil, & mangent à terre ou ſur des eſpéces de jonc, dont ils couvrent leurs cabannes. Ils ſont extrémement ignorans, ſans lettres ou caractéres. Leur commerce principal eſt le bois de bréſil qu'ils vont chercher loin, & que les hommes & les femmes apportent ſur leurs épaules, pour l'échanger avec de petits miroirs, de petits couteaux, & autres ſemblables bagatelles. Le Bréſil eſt un arbre fort haut qui ne porte point de fruit & qui a de petites feuilles. Il y en a de différentes couleurs, comme jaune, blanchâtre & incarnat. Ils en trafiquent avec les Marchands ſans s'entendre que par ſignes. Leur bois eſt mis tout droit d'un côté, & ce qu'on leur veut donner en échange eſt mis de l'autre, & chacun emporte la marchandiſe dont il eſt content. Tous leurs biens ſont en commun, à l'exception des femmes, qui gardent fidélité à leurs maris, & s'il arrive que quelqu'une y manque, elle eſt punie ſans rémiſſion, à moins qu'elle n'abandonne le païs. Ils n'en prennent qu'une qu'ils vont demander au pére, & ce pére ne la refuſe jamais à un homme brave, c'eſt à dire, qui ait été à la guerre & qui ait fait quelque action de valeur. Leurs Prêtres font quelques cérémonies en les mariant. Ils leur font changer d'Otoya, ou ſouliers de corde, & le pére fait porter dans leur cabanne un panier où il y a pour ſa fille des ceintures de cotton & quelques rubans pour lui lier les cheveux, quelques piéces d'Otoya & des fleurs, & pour ſon mari de belles plumes. A l'égard des filles & des veuves, elles vivent avec une entiére liberté. Il eſt rare qu'on voye un mari & une femme avoir enſemble quelque démêlé, & lorſque cela arrive, ils regardent cette méſintelligence comme un effet de la colére de leurs Dieux, & tâchent de les appaiſer par un ſacrifice. Quant un enfant eſt venu au monde, ſa mére le met dans un petit réſeau de cotton, ſans l'envelopper d'aucun autre drapeau, & chaque fois qu'il ſe ſouille, elle le nettoye avec du ſable. Quand cet enfant veut dormir, on lui met le front contre la terre ou le ſable, ſans qu'il coure aucun danger en s'endormant de cette maniére. C'eſt d'ordinaire en buvant & en mangeant que ces peuples forment le deſſein d'aller à la guerre pour faire des priſonniers. Ils ſortent tous enſemble en ſaluant le Soleil, & lui promettant de lui en ſacrifier quelques-uns des plus beaux & des mieux faits, s'il les favoriſe dans leurs combats. Ils choiſiſſent quatre des plus vieux d'entre eux pour les commander, & marchent parez de force plumes avec certains inſtrumens, qui font grand bruit. Leurs armes ſont des maſſes de bréſil, des arcs très-grands, & des fléches, faites d'un bois très-dur, & dont la pointe eſt auſſi perçante que ſi elle étoit armée de fer. Ils vont dans cet équipage quinze ou vint lieues dans les montagnes pour tâcher d'attraper leurs ennemis, & ils y combattent ſi obſtinément, qu'ils aiment mieux mourir que de ſe laiſſer prendre. Leur plus grande gloire eſt de pouvoir faire des priſonniers, qu'ils aménent bien liez chez eux. Là, ils leur font toutes ſortes de bons traitemens, & les marient même quelquefois avec leurs ſœurs. Le priſonnier demeure avec celle qu'il a épouſée juſqu'au jour qu'il doit être ſacrifié. On lui ſignifie ce jour le ſoir précédent, & cette nouvelle ne l'empêche point de ſe bien rejouïr & de faire bonne chére avec tous ceux qui ont réſolu ſa mort. Le jour du ſacrifice venu, ils lui font faire le tour de leur habitation, & ſans s'étonner il vante en marchant tout ce qu'il a fait, & leur dit qu'il en a pris & mangé pluſieurs de leur nation, & que ſa mort ſera bien vengée par ceux de la ſienne. Les autres de leur côté marchent en chantant & en danſant, & lorſqu'ils ſont arrivez au lieu où l'exécution ſe doit faire, ils lui détâchent les mains qu'il avoit liées, & lui diſent qu'il ſe venge comme il pourra avant qu'on le ſacrifie. Alors il prend tout ce qu'il rencontre, & frappe de tous côtez juſqu'à ce que quelqu'un d'eux l'aſſomme d'un coup de maſſe. On fend le corps auſſi-tôt, d'où l'on arrache toutes les entrailles, & on donne le cœur aux Prêtres pour le ſacrifier au Soleil. Enſuite, ils nettoyent le corps avec de l'eau chaude, & après l'avoir mis en pluſieurs piéces, ils les font rotir ſur un gril de bois, ne tournant jamais la chair qu'elle ne ſoit entiérement cuite d'un côté. Cette chair eſt pour eux un mets très-délicieux. La femme du priſonnier fait paroître une grande déſolation, & elle eſt encore plus grande quand elle ſent qu'elle eſt groſſe, puiſqu'elle fait qu'on ſera la même choſe de ſon enfant ſi-tôt qu'il aura deux ou trois ans; car quoique cet enfant ſoit leur ſang, c'eſt auſſi celui de leur ennemi, & ils ne l'épargnent point. Malgré ce fort penchant à la cruauté, ils ne mangent que les hommes & font grace aux femmes. * Vincent Le Blanc, *Voyages*, *partie* 3. *ch.* 16. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S O U R S E'E. *Voyez* S U R S E'E.

S O U S, Royaume d'Afrique, en la partie occidentale du Biledulgérid, au Roi de Maroc.

S O U S, Roi d'Egypte, dont il eſt fait mention, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 4, où il eſt dit qu'Oſée ou Hoſée, dernier Roi d'Iſraël, envoya une ambaſſade à Sous, So ou Sua, Roi d'Aſſyrie. Ce Roi eſt apparemment Sévéchus Ethiopien, fils de Sabacon, qui commença à régner l'an 724 avant Jeſus-Chriſt, qui eſt le tems du régne d'Oſée. Marsham croit que c'eſt Sabacon; mais il y a plus d'apparence que c'eſt Sévéchus. * Marsham, *Can. Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.* *Voyez* auſſi S U A.

S O U S, fils adoptif de Proclès, & petit-fils d'Ariſtodéme, fut le ſecond Roi de Lacédémone, de la famille des Proclides, pendant qu'Agis, fils d'Euryſthéne, & auſſi petit-fils d'Ariſtodéme, régnoit pour la famille des Euryſthénides. * Pauſanias, *in Laconicis*. M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

S O U S, nom commun à pluſieurs villes: la plus ancienne de toutes eſt celle qui a été appellée par les Anciens *Suſe*, & qui étoit la capitale des Rois de Perſe, qui y faiſoient leur réſidence, au tems du Prophéte Daniel. *Voyez* S U S E.

S O U S A, province d'Afrique dans le Royaume de Tunis. Elle comprend les villes de Souſa, de Mahométa, d'Héraclie, & de Moneſter. Souſa ou Suſe, étoit autrefois une grande ville & la capitale de la province, mais préſentement elle n'eſt pas fort conſidérable. Il y en a qui croyent que c'eſt *l'Adrumetum*, & Marmol la prend pour le *Siagul* de Ptolomée. Les Romains la bâtirent ſur un rocher proche de la mer, à vint-cinq milles de Tunis au delà du Cap de Bon, contre l'iſle de Pantalarée & plus près de la Sicile qu'aucune ville d'Afrique. Les Habitans ſont affables & civils, quoique la plupart ne ſoient que des Matelots. Les autres ſont des Marchands qui négocient au Levant & en Turquie. La lie du peuple eſt compoſée de Tiſſerans, de Pâtres & de Potiers. Le Gouverneur y fait ſa réſidence, & les Habitans contribuent douze cens ducats pour ſon entretien. Il y

y a dans Sufe un bon port où les Corfaires de Tunis font à l'ancre. Le terroir de cette province rapporte de l'orge, des figues, des olives, & eft fertile en pâturages. * De La Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* auffi S U S E.

S O U S ALACSA, ville en Mauritanie, a un terroir fertile & abondant en toute forte de bons fruits, & porte les plus groffes cannes de fucre que l'on voye ailleurs. L'on dit même que le fucre qu'elles portent eft fi fin, qu'une livre fuffit pour convertir dix livres d'eau en firop. C'eft auffi dans cette ville & dans fes dépendances que l'on fabrique ces riches tapis, que nous nommons *Tapis de Turquie.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

S O U S O S, peuples d'Afrique en Nigritie. Ils font dans les hautes montagnes, entre les Royaumes de Melli, de Mandinga, la Guinée particuliére & le païs de Malaguette dans lequel on les comprend. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O U S S E, anciennement *Rhuſpina*, *Ruſpina*, ville avec un bon port, dans le Royaume de Tunis en Barbarie, entre la ville de Mahométa & celle d'Elmadia. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O U S T E R. *Voyez* S U S E.

* S O U T C H E'O N, ville de la Chine, fort marchande. Elle eft fituée fur une groffe riviére, nommée *Tay*, qui fort d'un grand Lac, & qui à peu de lieues de là fe jette dans la mer. Cette ville eft l'une des plus grandes, des plus agréables & des plus célébres, d'entre toutes les villes de commerce qu'il y ait en la Chine. Elle eft extrémement peuplée, & l'on y voit un nombre prodigieux de vaiffeaux & de bateaux. Le Roi ou Empereur de la Chine en tire foixante millions de livres par an pour les droits d'entrée & de fortie; outre le blé, le ris & les fruits délicieux qu'il faut livrer à la Cour & qu'on tranfporte, *dit-on*, fur 999 gros bâtimens, nommez *Jonkos*, dont chacun porte la charge de trois à quatre cens quintaux. * M. Du Bois, *Géographie Moderne*, *p.* 672 *&* 673.

* S O U T C H O U E N, province de la Chine, eft au fud de la province de Chenfi. Elle eft bornée au nord par une muraille, & à l'Orient par le fleuve Hoang, qui l'arrofe auffi à l'occident. C'eft la plus grande province de la Chine. On compte dans cette province huit villes, qui commandent à plus de 120 autres. * Le même, *p.* 670.

S O U T H (Robert) Docteur en Théologie, naquit à Londres en 1631. Après avoir fait fes études au Collége de Weftminfter & à celui de Chrift à Oxford, il prit les degrez Académiques & fut nommé Chanoine de l'églife de Chrift en 1670. Il fuivit enfuite, en qualité de Chapelain, l'Ambaffadeur Hyde en Pologne, & à fon retour il obtint la Cure d'Iflip dans la province d'Oxford. Il refufa depuis conftamment d'accepter un emploi plus important, qu'il auroit pourtant facilement obtenu par le moyen de fes amis auprès de Charles II; & fous Jacques II, il refufa un Archevêché en Irlande. Il ne voulut pas d'abord reconnoître le Prince d'Orange & fon droit à la Couronne, bien moins encore figner l'invitation qu'on addreffoit à ce Prince. A la fin le Roi Jacques ayant cédé la Couronne, & le Roi Guillaume ayant été couronné avec fon époufe, il réfolut de fe foumettre fans pourtant vouloir accepter aucun Evêché vacant par la dépofition de ceux qui avoient refufé de prêter le ferment de fidélité. Bientôt après il fut fort fâché de l'Acte paffé en faveur de la tolérance des Presbytériens & des Non-Conformiftes. Quoiqu'il fût toûjours malade pendant les derniéres années de fa vie, il ne laiffa pas de témoigner fon zéle pour l'Eglife, qu'il croyoit être en danger tant que duroit le procès du Docteur Sacheverell, en faveur duquel il parloit dans toutes les occafions. Il mourut en 1716. Il a publié quatre volumes de Sermons, *in octavo*, & a laiffé en Manufcrit diverfes Harangues Latines & des Poëfies. Ses Oeuvres pofthumes ont été imprimées à Londres en 1717. Il avoit une fi violente difpute avec le Docteur Sherlock, qu'il accufoit de Trithéïfme, qu'à la fin le Roi interpofa fon autorité en impofant filence à tous les deux. * *Dict. Allemand.*

S O U T H A M, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Warwick, dans la contrée nommée *Knightlow*, à 64 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

S O U T H A M P T O N, ville & Comté d'Angleterre, avec port. *Voyez* H A N T S H I R E.

S O U T H E R L A N D ou S U T H E R L A N D, province de l'Ecoffe feptentrionale. Elle eft bornée au nord par les Comtez de Caithneff & de Strathnavern, & c'eft par rapport à ces Comtez, qu'elle porte le nom de *Southerland*, qui fignifie un *païs méridional*; le Comté d'Affint le confine vers le Couchant; celui de Rofs, vers le midi; & la Mer d'Ecoffe au Levant. Ce païs peut avoir neuf lieues de côtes. Sa largeur n'eft qu'environ de cinq. Le terroir y eft fertile en blé, en orge & en pâturages. On y trouve des mines de fer, & des carriéres d'ardoife & de tuf. Dornok capitale, & Brora, en font les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O U T H - P E'D E R T O N. *Voyez* P E'D E R T O N.

S O U T H - R A N A L S. *Voyez* R A N A L S.

S O U T H R A Y E (Simon) Religieux Anglois de l'Ordre de faint Benoît, dans l'Abbaïe de Saint-Alban, que d'autres font Hermite de faint Auguftin, étoit Docteur en Théologie dans l'Univerfité d'Oxford, & vivoit l'an 1382, fous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. Il a écrit contre Wiclef & fes Sectateurs, *De auctoritate Eccleſiæ*; *De Sacramento Altaris.* * Pitfeus, *de Illuſt. Angl. Script.* Joféphe Pamphile.

S O U T - V I S T, Ifle occidentale d'Irlande, au midi de l'ifle de Léwis. Elle a 21 milles de long & quatre de large. Il y a un Lac de la longueur de trois miles, où la mer s'eft fait un paffage, quelques efforts que les Habitans ayent fait pour l'empêcher. Les Habitans font généralement bien faits, robuftes, & civils envers les Etrangers. Il y en a plufieurs qui vivent fort longtems. Ils parlent Irlandois, & font prefque tous Catholiques Romains. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II*, *tome* 2. *p.* 284.

S O U T H - U L S T E R: c'eft un païs de la Terre de Feu, dans l'Amérique méridionale, vers l'entrée orientale du Détroit de Magellan. Jean Narborong Anglois le découvrit, & lui donna ce nom l'an 1670. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O U T H - W A L L E S, ancien Royaume d'Angleterre, en la Principauté de Galles. *Voyez* G A L L E S.

S O U T H W A R K, ville ou bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée Nord-Eft du Comté de Surrey, qu'on appelle *Brixton*, fituée au côté méridional de la Tamife, vis à vis de Londres, à laquelle il eft joint par le fameux pont de Londres. Il eft fi grand & fi peuplé, qu'il ne céde point aux meilleures villes d'Angleterre. La principale rue depuis l'églife de S. George jufqu'au pont, eft ornée de beaux édifices, & les Habitans font un grand commerce dans tout le païs. Il y a deux églifes paroiffiales; l'une de fainte Marie, l'autre de faint George. On y voit l'hopital de faint Thomas pour les malades; & deux prifons, pour ceux qui font retenus pour dettes. La monnoye eft un lieu de fureté pour les detteurs infolvables, où plufieurs fe rendent pour éviter la prifon, & où ils vivent dans une efpéce de communauté. Il y a pour le divertiffement des Habitans un lieu appelle *Bear-Garden* En un mot, quoique l'on compte Southwark pour une partie de Londres, qui eft fous la jurifdiction du Maire de cette ville, les Habitans ont pourtant divers anciens priviléges, qui leur font particuliers; comme d'avoir leur propre Cour, & de nommer leurs Députez au Parlement. * *Dict. Anglois.*

S O U T H W E L L ou S O U T H W E L L I U S (Richard) Hiftorien Anglois, a écrit quelques endroits de l'*Hiſtoire d'Angleterre.* Les Auteurs, qui en font mention, n'en difent pas autre chofe. * Pitfeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

S O U T H W E L L, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Nottingham, qu'on appelle *Thurgarton*, fur un petit ruiffeau, qui fe décharge dans la Trente, & qui a une églife collégiale. Il eft à 94 milles de Londres. * *Diction. Anglois.*

S O U T H W O U L D, S O V O L D ou S W O L D, petite Communauté & port de mer, dans le Comté de Suffolk, célébre pour être le rendez-vous de la flotte Angloife, lorsque l'Angleterre eft en guerre contre la Hollande, & pour les deux victoires navales remportées fur elle, le troifiéme juin 1665, & le 28 mai 1672, fous le commandement du Duc d'Yorck, depuis Jacques II. La ville eft forte & agréable, fituée fur le penchant d'une colline, ayant la mer à l'eft, à l'occident la riviére de Blithe, fur laquelle il y a un pont volant, & au midi une baye de fon nom. Il y a plufieurs piéces de canon en batterie fur la colline. * *Dict. Anglois.*

S O U T - L E E W E. *Voyez* L E E W E.

S O U V I G N Y, petite ville de France fur le Quefne. Elle étoit autrefois capitale du Bourbonnois, où elle eft fituée, à deux lieues de Moulins, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

S O U V R E', Maifon confidérable defcend de Mace', I. du nom, qui fuit.

I. Mace', I. du nom, Seigneur de Souvré au Perche, étoit mort en 1351, laiffant de *Jeanne* de La Rofiére, 1. *Jean*, Seigneur de Souvré, qui époufa *Colette* de Beaumont, dont il eut pour fille unique, *Jeanne*, Dame de Souvré, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Mébezon; 2. *Guillaume*, mort fans poftérité; & 3. Mace', II. du nom, qui fuit.

II. Mace' de Souvré, II. du nom, époufa *Iſabeau*, Dame de Gévraife, dont il eut 1. Guillaume qui fuit; 2. *Jean*, qui fut d'Eglife; & 3. autre *Jean* de Souvré, que *Colette* Guy, fa femme, rendit pére de *Pierre* & de *Jean* de Souvré.

III. Guillaume de Souvré, Seigneur de Gévraife, fit partage avec fes fréres en 1391, & époufa *Marguerite* de La Nouvelle, dont il eut 1. Pierre qui fuit; 2. *Macé*, vivant en 1414; & 3. *Jeanne* de Souvré, mariée à *Jean* Savary.

IV. Pierre de Souvré, Seigneur de Gévraife, laiffa de *Maurette* de Beaurepaire fa femme, laquelle prit une feconde alliance avec *Charles* de Magny, Ecuyer, 1. Mace', III. du nom, qui fuit; 2. 3. *Iſabeau* & *Marie* de Souvré.

V. Mace' de Souvré, III. du nom, Seigneur de Gévraife, Prévôt des Maréchaux en Bretagne, en 1471, mourut en 1502. Il époufa le 28 juin 1474, *Yolande* de Laval, fille de *Thibault*, Seigneur de Saint-Aubin, & d'*Anne* Mainbier, Dame de Bois-Dauphin; dont il eut 1. Antoine qui fuit; 2. *Marquiſe*, alliée à *René* de Saint-Aubin, Seigneur de Taumaffin; 3. *Renée*, mariée à *Jacques* Le Cirier, Seigneur de Sémur au Perche; & 4. *Antoinette* de Souvré, Abbeffe d'Eftival.

VI. Antoine de Souvré, Seigneur de Gévraife & de Souvré, fervit en Italie fous le Roi Louïs XII, & fut bleffé à la bataille de Ravenne; & fous François I, dans les guerres contre l'Empereur Charles-Quint. Il époufa en 1510, *Françoiſe* Berzeau, Dame de Courtenvaux, fille de *Jacques*, Seigneur de Courtenvaux & de La Salle, Sécretaire des Finances, & Contrôleur général des guerres, & de *Jeanne* de Villiers, dont il eut 1. Jean, I. du nom, qui fuit; & 2. *Marie* de Souvré, mariée 1. en 1533, à *Gilles* Auvé, Seigneur de La Ventroufe & Du Feuillet: 2. à *Nicolas* de Harcourt, Baron d'Efcouché, Seigneur de Ferriéres, &c.

VII. Jean, I. du nom, Seigneur de Souvré, de Courtenvaux, &c. laiffa de *Françoiſe* Martel fa femme, fille unique de *Charles*, Seigneur de La Roche-du-Maine, dit *la Roche-Martel* en Loudunois, & de *Lucréce* de Sarcelles, 1. Gilles qui fuit; 2. *Renée*, mariée à *Adam* des Efcotais, Seigneur de la Chevalerie au

Mai-

Maine; 3. *Jeanne*, alliée à *Jean* du Bellay, Baron de La Flotte; 4. *Marthe*, femme d'*Antoine* de Lavardin, Seigneur de Rannay; 5. *N.* . . mariée à *N.* . . Seigneur de La Barre; & 6. *Marguerite* de Souvré, Abbesse de Preaux.

VIII. Gilles, Seigneur de Souvré, Marquis de Courtenvaux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, avoit épousé en mai 1582, *Françoise* de Bailleul, Dame de Renouard, fille de *Jean*, Seigneur de Renouard, &c. & de *Jeanne* d'Aché, dont il eut 1. Jean, II. du nom, qui suit; 2. René, *qui a fait la branche de Renouard, rapportée cy-après*; 3. *Gilles*, Evêque de Cominges, puis d'Auxerre, Thrésorier de la sainte Chapelle de Paris, Abbé de Saint-Florent de Saumur, &c. mort le 19 septembre 1631; 4. *Jacques*, Chevalier de Malte, Grand Prieur de France, &c. *dont il sera parlé dans un article séparé*; 5. *Françoise*, Gouvernante du Roi Louïs XIII, mariée à *Artus* de Saint-Gelais, dit *de Lésignen*, Seigneur de Lansac, morte le 28 juin 1657, âgée de 75 ans; 6. *Magdelaine*, alliée à *Philippe-Emmanuel* de Laval, Marquis de Sablé, Seigneur de Bois-Dauphin, &c. morte le 19 janvier 1678, âgée de 79 ans; & 7. *Anne* de Souvré, Abbesse de Saint-Amand de Rouen, morte le 14 mars 1651.

IX. Jean, II. du nom, Seigneur de Souvré, Marquis de Courtenvaux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Touraine, mourut le neuviéme novembre 1656, en sa 72 année. Il avoit épousé le 22 avril 1620, *Catherine* de Neufville, Dame de Pacy, Dame d'atour de la Reine Anne d'Autriche, fille de *Charles*, Marquis d'Alincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lyon, & de *Marguerite* de Mandelot, Dame de Pacy, sa premiére femme, dont il eut 1. *Nicolas*, mort jeune; 2. *Louïs*, tué à l'attaque des lignes d'Arras le deuxiéme juin 1640; 3. Charles qui suit; 4. *Eléonore*, Abbesse de Saint-Amand de Rouen, morte le 28 août 1672; & 5. *Magdelaine* de Souvré, Abbesse de Saint-Amand après sa sœur, morte le neuviéme septembre 1691.

X. Charles de Souvré, Marquis de Courtenvaux, &c. mourut avant son pére le troisiéme mai 1646, ayant épousé le 17 mai 1645, *Marguerite* Barentin, fille de *Charles*, Seigneur de Villeneuve, Président en la Chambre des Comptes, & de *Magdelaine* de Querquisinien, Dame d'Ardivilliers. morte le huitiéme février 1704, âgée de 77 ans, dont il eut pour fille unique, *Anne* de Souvré, Marquise de Courtenvaux, &c. née posthume le 30 novembre 1646, mariée le 19 mars 1662, à *François-Michel* Le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, morte le deuxiéme décembre 1715, âgée de 69 ans, dont sont venus des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Renouard.

IX. René de Souvré, second fils de Gilles de Souvré, Maréchal de France, & de *Françoise* de Bailleul, Dame de Renouard, fut Seigneur de Renouard, Baron de Messey, &c. & mourut l'an 1635. Il avoit épousé le 27 septembre 1617, *Marie* Courtin, fille de *François*, Seigneur de Rosay, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* Lescalopier, dont il eut 1. *Joseph*, Seigneur de Renouard; 2. *François*, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve; 3. *François*, Marquis de Souvré, qui se noya en Portugal en se baignant en 1657; 4. *Marie*, Religieuse à Saint-Amand; 5. *Anne*, Religieuse à Vignats; 6. *Magdelaine*, Religieuse à Saint-Amand; & 7. *Jeanne* de Souvré. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

S O U V R E' (Gilles de) Marquis de Courtenvaux, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Touraine, & Maréchal de France, fils de Jean de Souvré, Seigneur de Courtenvaux, & de *Françoise* Martel, s'attacha au service de Henri de France, Duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne l'an 1573. A son retour, ce Prince le fit Grand-Maître de sa Garderobe, & Capitaine du château de Vincennes. Il se trouva à la bataille de Coutras l'an 1587, & conserva la ville de Tours sous l'obéïssance du Roi pendant les troubles de la Ligue. Depuis il y reçut Henri III, avec toute sa Cour au mois de janvier 1589, & après la mort de ce Monarque, il rendit des services considérables au Roi Henri IV, qui le choisit pour être Gouverneur du Roi Louïs XIII, dont il fut premier Gentilhomme de la Chambre. Il fut ensuite honoré du Bâton de Maréchal de France l'an 1615, après avoir eu le Collier des Ordres dès l'année 1584. Ce Maréchal mourut l'an 1626, âgé de 84 ans.

S O U V R E' (Jacques de) Grand-Prieur de France, fils de Gilles de Souvré, Maréchal de France, n'avoit que cinq ans lorsqu'il fut reçu dans l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Il demeura depuis auprès du Roi Louïs XIII, jusqu'en 1628, qu'il fut à Malte, & sur l'avis qu'il eut du siége de Cazal, il y alla signaler son courage. Ensuite il mit sur pié, pour le service du Roi, un régiment de cavalerie, qu'il commanda quatorze ans: & ayant été rappellé par sa Majesté, il le ramena en France. En 1646, il alla commander les galéres de France, en qualité de Lieutenant Général, pour le siége de Portolongone, où il aquit beaucoup de gloire. Depuis il servit toûjours son Ordre en ses Ambassades ordinaires & extraordinaires auprès de sa Majesté. Il parvint enfin au Grand-Prieuré de France l'an 1667, & après avoir soutenu ce caractére avec tout l'éclat & toute la magnificence possible, il mourut le 22 mai 1670, en sa 70 année. C'est lui qui a fait bâtir le superbe hôtel du temple, pour être la demeure ordinaire des Grands-Prieurs de France. Il fit commencer ce bel édifice dès le vivant de son prédécesseur, le Grand-Prieur de Boissy, après en avoir obtenu la permission du Grand-Maître.

S O U Z A (Louïs de) Portugais, natif de Santaren, dans le diocése de Lisbonne, étoit fils de Lopès de Souza Coutinho, Gouverneur du château de Saint-George de La Mine, & de Marie de Noronha, l'un & l'autre de famille illustre. Son pére, mort au mois de janvier de l'an 1577, à l'âge de 63 ans, avoit servi étant jeune dans les Indes Orientales, & s'étoit trouvé en l'an 1538 au siége de Diu, où il avoit donné des preuves d'une valeur extraordinaire. Il publia lui-même l'an 1556, à Coïmbre, une rélation de ce siége en Portugais. Louïs, ou plutôt Manuel, car c'étoit son nom de batême, qu'il ne quitta qu'avec le monde, fut reçu de bonne heure dans l'Ordre de Malte; & dans le cours de sa caravanne, il fut pris par les Turcs, qui le délivrérent après avoir reçu sa rançon. Etant de retour dans sa patrie, il renonça à l'Ordre de Malte, & alla servir dans les troupes en Amérique & dans les Indes Orientales; après quoi il épousa Magdelaine de Vilhéna, veuve de Dom Jean de Portugal, lequel étoit fils de Dom Manuel de Portugal, & petit-fils de Dom François de Portugal, premier Comte de Vimioso. De ce mariage naquit une fille, qui vécut peu; & sa perte commença à faire sentir à ses parens, que ce n'étoit pas dans leur état qu'il falloit s'attendre à un parfait contentement; mais ce qui acheva de les déterminer à quitter le monde, fut l'exemple de Dom Louïs de Portugal, Comte de Vimioso, qui entra dans l'Ordre de saint Dominique, & de Jeanne de Mendoça sa femme, qui se fit Religieuse dans le même Ordre. Souza & son épouse crurent ne pouvoir mieux faire que de les imiter, prirent l'habit de Religion en 1614, & devinrent un parfait modéle de toutes les vertus propres à l'état qu'ils avoient embrassé. Souza vivant dans le monde, avoit cultivé les Belles Lettres, il parloit & écrivoit avec beaucoup de politesse, & il avoit toute l'érudition qu'on pouvoit souhaiter dans un homme de condition; jusques-là qu'il avoit écrit une belle & savante préface, qui a été imprimée à Valence à la tête des Poësies Latines de Jacques Falcone. Ces qualitez le firent choisir pour écrire l'Histoire de son Ordre en Portugal, dans sa Langue naturelle. Il recueillit divers Mémoires, les digéra avec beaucoup de soin, & fit imprimer la premiére partie de cette Histoire en 1623, dans son couvent de Bemfica, près de Lisbonne. Il avoit aussi écrit en Portugais la Vie de Dom Barthélemi des Martyrs, qui parut en 1619 à Viana, & une Histoire de Dom Jean III, Roi de Portugal; mais comme il avoit mis ce dernier Ouvrage entre les mains du Viceroi, pour le faire examiner, sans en garder de copie, on ne sait ce qu'il est devenu. Cet excellent homme mourut en réputation de grande piété, au mois de mai de l'an 1632, & on conserva soigneusement ses papiers, dont on s'est servi pour composer la seconde & la troisiéme partie de l'Histoire de l'Ordre de saint Dominique en Portugal, qui ont été imprimées en 1662 & en 1678, à Lisbonne. * Echard, *Script. Ordinis Fratrum Prædicatorum, tome 2. Mémoires de Portugal.*

S O U Z A (Louïs de) Portugais, né à Porto le 16 octobre 1630, étoit fils de Diégo Lopès de Souza, Comte de Miranda, & de Léonore de Mendoça. Il fut élevé à la Cour d'Espagne en qualité d'Infant de la Reine, revint dans son païs en 1646; & en 1651, il en sortit pour aller à Rome, où il fut reçu Docteur en Droit Canon. Il parcourut ensuite l'Italie, l'Allemagne, les Païs-Bas, la France; & étant retourné l'an 1656 en Portugal, il prit possession du Doyenné de Porto, dont il étoit pourvu depuis quatre ans; fut nommé Gouverneur de ce diocése par le Chapitre; & reçut aussi ordre du Roi d'en prendre le Gouvernement civil & militaire en l'absence du Comte de Miranda son frére, Ambassadeur en Hollande. En 1669, il fut fait Grand-Aumonier du Prince Dom Pierre; en 1673, Conseiller d'Etat; en 1675, Archevêque de Lisbonne; & enfin Cardinal le 22 juillet 1697. C'est lui qui a fait rebâtir le Palais des Archevêques de Lisbonne, avec beaucoup de magnificence. Il mourut le quatriéme janvier 1702, âge de 71 ans, deux mois & 18 jours. * *Mémoires de Portugal.*

S O U Z A D E M A C E' D O (Antoine de) né à Porto le septiéme septembre 1608, parvint par divers degrez à la charge de Sécretaire d'Etat du Roi Dom Alfonse VI qui le combla de biens, & mourut le premier novembre 1682. On a de lui divers Ouvrages, tant en Portugais qu'en Latin, comme, *Flores de Espanha; Excellencias de Portugal*, 1631; *Genealogia Regum Lusitaniæ*, 1643; *Harmonia politica*, 1651; *Decisiones Supremi Senatus Lusitaniæ*, 1660, *&c.* * *Mémoires de Portugal.*

S O W. S O Y. S O Z.

S O W E. riviére. *Voyez* S A W.

S O Y E: les Séres sont les premiers qui se sont avisez de travailler la soye. *Voyez* S E' R E S. C'est d'eux qu'elle est venue aux Perses & des Perses aux Grecs & aux Italiens. La premiére étoffe de soye qu'on ait vu en Europe, fut après la conquête de la Perse par Alexandre; & c'étoit encore de ce païs-là que les Romains la tiroient quand leur Empire fut devenu florissant. Mais elle fut longtems d'une cherté prodigieuse en Europe. On l'achetoit au poids de l'or à la lettre. Car les Perses eurent grand soin d'empêcher de passer dans les païs étrangers une manufacture qu'ils trouvoient tant de profit à y débiter. Ils réüssirent pendant longtems à empêcher qu'on ne transportât de chez eux des vers à soye, ou qu'il ne sortît du païs quelcun qui sût comment il falloit faire pour les élever. Mais l'Empereur Justinien, qui mourut l'an 565, trouvant qu'il étoit bien rude d'acheter si cher des Perses cette marchandise, s'avisa d'envoyer deux Moines aux Indes (d'autres disent que ces Moines se présentérent d'eux mêmes à l'Empereur, qui les renvoya à Sérinde, où ils avoient demeuré) pour y apprendre comment se faisoient ces étoffes & pour lui apporter des vers, afin d'y faire travailler dans ses Etats. Les Moines à leur retour lui dirent, qu'on ne pouvoit pas transporter les vers si loin. Il les renvoya une seconde fois pour lui apporter seulement des œufs ce qu'ils firent.

On réüssit à les élever à Constantinople, & c'est de ces œufs que sont venus tous les vers à soye qui sont aujourd'hui en Europe. Jusques là on avoit si peu sçu comment se faisoit la soye, que l'on croyoit communément que c'étoit un arbre qui la produisoit. Pendant longtems il n'y avoit que les femmes qui portassent des étoffes de soye, & un homme qui en auroit porté, auroit passé pour efféminé. Ainsi sous le régne de Tibére, vers le commencement, Tacite remarque, *Annal. l. 2. c.* 33, qu'on fit une Loi *ne vestis serica viros fœdaret*, *que les hommes ne se deshonorassent pas en portant un habit de soye.* Quand l'étoffe étoit toute de soye, elle s'appelloit *Holosericum*, quand il n'y avoit que la trâme de soye & que la chaîne étoit de laine ou de lin, on l'appelloit *Subsericum.* Quand dans la suite les hommes commencérent à en porter, ce n'étoit d'abord que de la derniére espéce; l'autre demeura longtems affectée aux femmes. Lampridius remarque comme une chose infame dans Héliogabale, qu'il étoit le premier homme qui eut porté une étoffe toute de soye. Mézeray dit que ce ne fut que sous un Roger de Sicile, environ l'an 1130, qu'on vit dans cette Isle & dans la Calabre des Ouvriers en soye, qui furent une partie du butin que ce Prince rapporta de Corinthe, d'Athénes & de Thébes, dont il fit la conquête dans son expédition de la Terre-Sainte. Les François apprirent des Siciliens & des Calabrois à nourrir les vers à soye, à filer leur production & à la mettre en œuvre. Mézeray assûre que Henri II, Roi de France, fut le premier qui porta des bas de soye aux noces de sa sœur. Savary dit que Mézeray se trompe par rapport à l'établissement des manufactures de soye à Tours, qu'il avance y avoir été placées du tems de François I, quoique Louïs XI les y eût mises dès l'an 1470. Les premiers Ouvriers qui y travaillérent y furent appellez de Gênes, de Venise, de Florence, & même de la Gréce. En 1480, Louïs XI leur donna au mois d'octobre des lettres patentes, qui contiennent de grands priviléges dont une partie leur est encore conservée. * Vossius, *in Etymol. sub voce* S E'R I C U M, *& de Idolol. l.* 4. *c.* 90. Saumaise, *in Notis ad Tertullianum de Pallio*, *ad Solinum & ad Hist. Augustam.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 136 *& suiv. aux Notes. Mémoires de Littérature*, *&c. tome* 5. *p.* 218. Savary, *Dict.*

S O Y E C O U R T (Gilles, Seigneur de) &c. servit en France en qualité de Chevalier Banneret en 1323, & étoit Echanson de France en 1328. Il assista en 1331 au Jugement solemnel rendu au Louvre en faveur du Duc de Bourgogne, touchant le Comté d'Artois, & fut retenu du Conseil du Roi en 1338. Il servit en 1340 en l'ost de Bouvines. Le Roi l'envoya en septembre 1343 à Boulogne sur mer, pour terminer le différent qui étoit entre Hugues Quiéret, Amiral de France, & plusieurs Patrons de Gallées.

I. Il descendoit de Robert, Seigneur de Soyecourt, qui fit du bien à l'Abbaïe de Gomerfontaine en 1268, & qui de *N.* . . sa femme, eut pour fils, Huet qui fuit.

II. Huet, Seigneur de Soyecourt, de Franviller, de Mouy, de Houdainville, de Cuvilly & de Torsy, fut l'un des Seigneurs, qui, avec le Connétable, conduisirent en Cour le Comte de Juliers en 1389. Il épousa *Béatrix*, fille de *Raoul* de Heilly, dont il eut entre autres enfans, 1. Gilles, I. du nom, qui fuit; & 2. selon quelques-uns, autre *Gilles* de Soyecourt, Chanoine de Noyon, & Sous-Doyen de Bayeux.

III. Gilles, I. du nom, Seigneur de Soyecourt, de Mouy, de Franviller, de Houdainville, de Cuvilly, de Torsy-en-Ternois, & de Montigny-Lancoup, Echanson de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut à la journée de Crécy, le 26 août 1346. Il épousa *Marguerite* de la Tournelle, dont il eut entre autres enfans, 1. Charles qui fuit; & 2. Gilles de Soyecourt, *qui fit la branche des Seigneurs de* Mouy *& de* Montigny, *rapportée cy-après.*

IV. Charles, Seigneur de Soyecourt, de Franviller, &c. servit dans les guerres de Picardie en 1350, sous le Roi de Navarre, & en 1364, en qualité de Chevalier Banneret, sous le Comte de Tancarville, Lieutenant de Roi ès parties de Champagne & de Brie, & ne vivoit plus en 1372. Il épousa *Philippe* de Créquy, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Soyecourt, &c. lequel, à cause de la foiblesse de son esprit, fut mis sous la curatelle de son frére; 2. Hugues qui fuit; & 3. *Blanche* de Soyecourt, Dame de Verton & de la Neufville, mariée à *Jean* de Warignies, dit *le Galois.*

V. Hugues, Seigneur de Soyecourt, &c. servoit en 1380, sous le Seigneur de Coucy, & épousa *Agnès* de Cayeu, Dame de Bouvaincourt & de Ménéslies-en-Vimeu, dont il eut 1. Gilles, II. du nom, qui fuit; & 2. *Jean* de Soyecourt, Seigneur de Franconville, qui vivoit en 1419.

VI. Gilles, II. du nom, Seigneur de Soyecourt, &c. fut fait Chevalier en 1430, devant la ville de Compiégne, lorsque Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, y mit le siége, fut l'un des Seigneurs que le Roi Charles VII envoya à Arras en 1435, pour y négocier le traité de paix qui y fut conclu la même année, & mourut peu après dans un âge fort avancé. Il épousa *Marguerite* de Mailly, Dame de Grand-Manoir près de Lihons, veuve de *Henri* de Boisy, Seigneur de Chaulnes, & de *Gilles*, Seigneur de Rouvroy, & fille de *Gilles* de Mailly, Seigneur de Lorsignol, & de *Jeanne* de Billy, Vicomtesse d'Ouchies, dont il eut pour fils unique, Jean, I. du nom, qui fuit.

VII. Jean, I. du nom, Seigneur de Soyecourt, de Franviller, &c. épousa *Isabeau* Du Bos, Dame de Gouy & de Bavincourt en Artois, dont il eut 1. François, I. du nom, qui fuit; & 2. *Agnès* de Soyecourt, mariée à *Michel* d'Aust, Seigneur de Rumiéres.

VIII. François, I. du nom, Seigneur de Soyecourt, de Franviller, de Grand-Manoir, de Gouy, de Bavincourt, &c. prit alliance avec *Barbe* de Mouy, fille d'*Antoine* de Mouy, Sénéchal de Vermandois, & d'*Isabeau* de Saint-Blaise, dont il eut François, II. du nom, qui fuit.

IX. François, II. du nom, Seigneur de Soyecourt, &c. épousa *Perronne* de Pisseleu, fille de *Jean*, Seigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Marie* d'Argicourt, sa premiére femme. Elle prit une seconde alliance avec *Hutin* de Mailly, Seigneur d'Auchi & de La Neuville-le-Roi, &c. ayant eu de son premier mari, 1. Jean, II. du nom, qui fuit; & 2. *Jeanne* de Soyecourt, mariée à *Gérard* d'Athies, Seigneur de Moyencourt, morte sans enfans.

X. Jean, II. du nom, Seigneur de Soyecourt, de Franviller, &c. épousa *Perronne* de Soissons, Dame de Réneclufe, d'Offin, &c. fille de *Thibaut* de Soissons, Seigneur de Moreuil, & de *Marguerite*, Dame de Poix, dont il eut plusieurs enfans, & dont il ne resta que Gilles, III. du nom, qui fuit.

XI. Gilles, III. du nom, Seigneur de Soyecourt, &c. épousa 1. *Isabeau* de Gouy, Dame de Gouy & de Tortfontaine, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Michelle* de Rochebaron, Dame de Lignon, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Lignon, & d'*Anne* de Monchy-Montcaurel ou plutôt-Montcavrel, dont il eut Jean, III. du nom, qui fuit.

XII. Jean, III. du nom, Seigneur de Soyecourt, &c. épousa *Antoinette* de Raisse, fille unique de *François*, Seigneur de La Hargerie, de Courcelles, de Tilloloy, &c. Maître d'Hôtel des Rois Louïs XII, François I, & Henri II, & d'*Anne* de Fouquesolles, Dame de La Motte, de Mazinghen, &c. Elle prit une seconde alliance avec *Louïs* d'Ongnies, Comte de Chaulnes, dont elle eut des enfans: & de son premier mariage elle eut pour fils unique François, III. du nom, qui fuit.

XIII. François, III. du nom, Seigneur de Soyecourt, de Tilloloy, de Réneclufe, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fut élevé Page du Roi François I, & accompagna le Cardinal de Lorraine au voyage qu'il fit à Rome en 1550, après la mort du Pape Paul III. Il étoit dans la ville de Metz en 1552, lors du siége qui y fut mis par l'Empereur Charles-*Quint*, & au combat de Renty en 1554, étant alors Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur d'Humiéres. Il servit en Piémont & au Duché de Milan en 1555 & en 1556, sous le Maréchal de Brissac, & se trouva les mêmes années aux siéges de Quiers, d'Yvrée, de Wlpian & autres places; fut Capitaine de deux Compagnies de gens de pié, & servit en plusieurs occasions jusqu'en 1571, qu'il conduisit avec le Comte Ludovic de Nassau, frére du Prince d'Orange, l'entreprise sur la ville de Mons en Hainaut, dont ils s'emparérent le 24 mai de la même année. Il s'y enferma avec le Capitaine de La Noue, dit *Bras de fer*, & en soutint avec lui le siége contre le Duc d'Albe, qui battit cette place pendant vint-quatre jours: ils furent obligez de la rendre par capitulation. Se voyant sans enfans mâles, il fit son testament le dixiéme avril 1591, & son codicille le 31 juillet 1595, par lesquels il institua sa fille aînée pour son héritiére universelle. Il épousa le 30 mars 1555, *Charlotte* de Mailly, veuve de *Jean* de Taix, Capitaine de Loches, Colonel Général de l'Infanterie Françoise, & Grand-Maître de l'Artillerie de France, fille & héritiére d'*Antoine* de Mailly, Seigneur d'Auchy, de La Neuville-le-Roi, de Tupigny, de Hallencourt, &c. & de *Jeanne*, Dame d'Yaucourt, dont il eut 1. 2. 3. *Maximilien*, *Charles* & *Abdias*, morts jeunes; 4. *Françoise*, instituée héritiére universelle par son pére, mariée par contract du 22 février 1580, à *Ponthus*, Seigneur de Belleforiére, d'Istre, de Cagny, &c. Gouverneur de la ville de Corbie, dont la postérité prit le titre de Marquis de Soyecourt; (*Voyez* B E L L E F O R I E'R E) 5. *Charlotte*, Dame de Verton, alliée à *François* de La Fontaine, Seigneur d'Ognon; & 6. *Susanne* de Soyecourt, qui épousa *Gui* de Monceaux, dit d'*Auxy*, Seigneur de Saint-Samson.

S E I G N E U R S de M O U Y & de M O N T I G N Y.

IV. Gilles de Soyecourt, second fils de Gilles, I. du nom, Seigneur de Soyecourt, &c. Echanson de France, & de *Marguerite* de La Tournelle, fut Seigneur de Mouy, de Montigny-Lancoup, &c. & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi: il ne vivoit plus en 1370. Il épousa *Agnès* de Thianges, Dame de Valery, veuve de *Robert* de Dreux, Seigneur de Beu, dont il eut 1. Gilles qui fuit; & 2. *Jeanne* de Soyecourt, Dame de Mérecourt-sur-Somme, mariée à *Matthieu* de Hangest, Seigneur de Genlis.

V. Gilles de Soyecourt, dit *le Borgne*, Seigneur de Mouy, de Montigny, de Valery, &c. Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, vivoit en 1383. Il épousa *Jeanne* de Péquigny, fille de *Jean*, Seigneur de Péquigny, & de *Jeanne* de Saint-Pol, dont il eut 1. Charles qui fuit; 2. *Marguerite*, Dame de Joucy; & 3. *Susanne* de Soyecourt, alliée à *Aubert* de Hangest.

VI. Charles de Soyecourt, Seigneur de Mouy, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa 1. *Isabeau*, Dame de Châtillon & de Sains, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Châtillon, & de *Jeanne* de Coucy sa premiére femme, morte en 1403: 2. *Emmelaye* de Nostemberck, Dame d'honneur du corps de la Reine. Du premier mariage vinrent, 1. *Charles*, mort avec son pére à la bataille d'Azincourt; 2. *Jacques*, Seigneur de Sains, qui épousa en juillet 1405, *Catherine* d'Aumont, fille de *Pierre*, II. du nom, dit *Hutin*, Sire d'Aumont, Porte-oriflamme de France, & de *Jeanne* de Mello, sa troisiéme femme, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Marie*, morte sans alliance; 4. *Jeanne*, mariée à *Jean* Malet, Vicomte de Corbeil; 5. 6. *Isabeau* & *Louïse*, mortes sans alliance; 7. *Catherine*, alliée à *Philibert* de Vaudray, Seigneur de Montbouzon, Baillif d'Amont au Comté de Bourgogne; & 8. *Adeline* de Soyecourt, qui étoit mariée en 1425 à *Pierre* Gié, sur lequel la portion qu'il avoit en la Terre de Mouy, à cause de sa femme, fut confisquée comme sur un

Rebelle. Du second mariage sortirent 9. Louïs qui suit; & 10. *Isabelle* de Soyecourt.

VII. Louïs de Soyecourt, surnommé *le Grand*, Seigneur de Mouy, après la mort de ses fréres, fut aussi Seigneur de Romeaux, Baillif de Vermandois, Gouverneur du Comté de Clermont-en-Beauvaisis, Capitaine de la ville de Compiégne, & Chambellan du Roi, & mourut sans postérité, ni de *Blanche* de Nesle, morte en 1427, fille de *Gui* de Nesle, III. du nom, Seigneur d'Offemont & de Mello, Grand-Maître de la Maison de la Reine Isabeau de Baviére, & de *Marguerite* de Coucy, Dame de Romény-sur-Marne, ni de *Marie* de Villiers, fille de *Jacques*, Seigneur de l'Isle-Adam, &c. Garde de la Prevôté de Paris, & de *Jeanne* de Nesle. Elle prit une seconde alliance avec *Gui* Pot, Comte de Saint-Pol, Seigneur de La Rochepot, Baillif de Vermandois, dont elle eut postérité. Louïs eut pour successeur en la Terre de Mouy, *Artus* de Vaudray son neveu; & *pour enfans* naturels, Jean *de Soyecourt*, *vivant en mai* 1460; & Louïs *de Soyecourt*, *vivant en* 1489. * *Voyez* La Morliére, *Histoire de Picardie.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.* Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, &c.

* SOYER (François) Religieux Cordelier, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller & Prédicateur du feu Roi Louis XIV, s'aquit en son tems une grande réputation dans son Ordre & à la Cour. On assure qu'il étoit si humble qu'il refusa trois Evêchez. Il seconda M. Nicolas Richer dans son animosité contre les Solitaires de Port-Royal-des-Champs, mais ce dernier changea ensuite de sentimens & se retira lui-même à Port-Royal. Le Pére Soyer imita peu de tems après son ami, non en se retirant avec lui, mais en donnant une retractation de tout ce qu'il avoit dit contre Mrs de Port-Royal. Il mourut en 1660 ou 1661 en faisant la visite des maisons de son Ordre. Il publia un Ouvrage intitulé, *Pratique familiére pour bien faire la profession Religieuse*, & depuis sa mort on a fait imprimer trois volumes de ses *Oeuvres spirituelles.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SOZOMÉNE (Hermias) *Sozomenes*, dit *le Scholastique*, dans le cinquiéme siécle, étoit natif de Salamine en l'Isle de Chypre, & fréquenta longtems le Barreau à Constantinople. Il a écrit en neuf livres l'*Histoire Ecclésiastique*, depuis le troisiéme Consulat de Crispe & du jeune Constantin, tous deux enfans de l'Empereur Constantin, & tous deux Césars, c'est à dire, depuis l'an 324, jusqu'au 17 Consulat de Théodose *le Jeune*, l'an 439. Il dédia à l'Empereur cet Ouvrage. Nous avons perdu la narration qui contenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 420, jusqu'à la fin. S. Grégoire *le Grand* juge que cette Histoire n'est pas aussi authentique dans l'Eglise que celle d'Eusébe, parce que Sozoméne y donne trop de louanges à Théodore de Mopsueste; mais ces Eloges se trouvent aussi dans l'Histoire de Socrate. Les Ecrivains ecclésiastiques font cas de cet Ouvrage, où nous apprenons la pratique constante de la Pénitence publique dans l'Eglise Romaine, & où il en décrit toutes les particularitez. Quelques-uns l'accusent d'avoir favorisé les erreurs des Novatiens. Il mourut vers l'an 450. * Saint Grégoire, *l.* 6. *Epist.* 95. Cassiodore, *de Divin. Lect. c.* 17. Photius, *Cod.* 32. Nicéphore Calliste, *in Proœm. Hist. Eccl.* Trithéme. Baronius. Bellarmin. Possevin. Vossius. Le Mire, &c.

SOZOMÉNE, Prêtre de Pistoye, vivoit à Florence dans le XIII siécle, & composa une Histoire qu'il commença par la création du Monde. Il s'étendoit beaucoup sur la Vie des Papes, & avoit recueilli avec soin ce qu'avoient déja dit des Papes, Anastase *le Bibliothécaire*, Paul Diacre, & divers autres. Ptolomée de Luques parle de cet Ouvrage comme d'une Histoire considérable, que l'Auteur avoit divisée en trois parties, & dont nous n'avons plus qu'une partie manuscrite à Padoue. * Raphaël Volaterran, *Comment. Urban. l.* 22 & 23. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 64. &c.

SOZOMÉNE (Jean) Jurisconsulte de Venise au XVII siécle. Il étoit originaire de l'Isle de Chypre, d'où ses ancêtres s'étoient retirez lorsqu'elle tomba au pouvoir du Turc. Il a donné une nouvelle Version Latine des dix livres de la République de Platon, qu'il a rédigez en un Discours continu, en retranchant la forme de Dialogue. Cela rend l'Ouvrage plus clair & plus court. Cette Traduction fut imprimée à Venise *in quarto*, l'an 1626. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

S P A.

SPA, bourg du païs de Liége, dans le Marquisat de Franchimont, sur la petite riviére de Wése, est au sud-est de la ville de Liége, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est renommé à cause de ses eaux minérales. Ce n'étoit anciennement qu'un petit village que la vertu de ses eaux a fait aggrandir & ériger en bourg, pour y pouvoir loger la grande foule de monde qui y vient tous les ans pour les boire. On y a vu en différens tems plusieurs Rois & Princes souverains qui y sont venus pour ce sujet. Il contient un peu plus de trois cens maisons qui sont baties en forme de croissant. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 3. *p.* 312 & *suiv.*

SPACO, pauvre femme, née dans l'esclavage, & dont le mari, nommé *Mitradate*, gardoit les troupeaux d'Astyage, est aussi connue sous le nom de CYNO, qui lui a été donné par les Grecs, & qui signifie *chienne*, de même que Spaco. Cette femme fut en quelque sorte la seconde mére de Cyrus. Harpagus, Seigneur Méde, ayant eu ordre d'Astyage de faire mourir ce petit Prince, chargea le mari de Spaco de l'exposer sur quelque montagne déserte, & de le faire avertir de sa mort: celui-ci en parla à sa femme, qui venoit d'accoucher d'un enfant mort, & qui l'engagea à exposer cet enfant au lieu de Cyrus. Cet artifice réüssit, & Cyrus ne fut reconnu que dix ans après. On dit qu'il conserva toûjours une singuliére affection pour Spaco, dont le nom donna occasion de dire que ce Conquérant avoit été nourri par une chienne. * Hérodote, *l.* 1.

SPADA (Bernardin) Cardinal, né d'une honnête famille de Brisighella, petite ville d'Italie dans la Romagne, se fit Ecclésiastique, & fut employé par Urbain VIII, qui l'envoya en France, & qui à son retour le fit Cardinal en 1626. Il fut choisi par le même, pour terminer les différens qui étoient entre sa Sainteté & le Duc de Parme, lequel s'étoit emparé de quelques châteaux qui appartenoient au saint Siége. Le Cardinal Spada étoit savant, & aimoit fort les Belles Lettres. Il mourut à Rome le dixiéme novembre 1661, âgé de 68 ans. Il eut pour frére 1. HORACE qui suit; 2. *Virgile*, Commandeur de l'hopital du S. Esprit à Rome; & 3. *Sigismond* Spada, Chanoine de saint Pierre, Votant de la Signature, Prélat de la Consulte, Gouverneur de Fano & de Spoléte. HORACE, Marquis de Spada, fut pére de FABRICE Spada, Cardinal, *dont il sera parlé cy-après.* * *Histoire des Cardinaux.*

SPADA (Jean-Batiste) Cardinal, né à Lucques le 27 août 1597. Après avoir été Avocat Consistorial de la Chambre Apostolique, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Gouverneur de Rome l'an 1635, Sécretaire de la Consulte, Présìdent de la Romagne l'an 1644, Patriarche de Constantinple, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, le neuviéme mars 1652; Evêque de Rimini, puis de Palestrine, l'an 1655; & mourut à Rome le 23 janvier 1675, âgé de 77 ans. Il est enterré à saint Bonaventure.

SPADA (Fabrice) neveu du précédent, né le 18 mars 1643, fut nommé Archevêque de Patras en 1672, puis Nonce en Savoye & en France, fut Evêque de Palestrine, Préfet de la Signature de Justice, Sécretaire de la Congrégation du saint Office, & nommé Cardinal par le Pape Clément X, le 27 mai 1675, mourut à Rome le 15 juin 1707, en sa 75 année, & dans la 42 de son Cardinalat.

SPADA (Horace-Phillippe) Luquois, Evêque d'Osimo, qui avoit été Nonce en Pologne, & avoit été nommé Cardinal du titre de S. Onuphre, par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706, mourut le 28 juin 1724, âgé de 64 ans, six mois, six jours, après avoir été Cardinal 18 ans, un mois, & dix jours.

* SPADA (Le Cap) est en la côte septentrionale de l'isle de Candie vers l'ouest.

SPAGMAGMARISI, riviére de l'Epire. *Cherchez* PAGMAGMARISI.

SPAGNOLI (Batiste) dit MANTUAN, parce qu'il étoit de Mantoue, naquit l'an 1448, &, selon Paul Jove, étoit *bâtard* de la famille de Spagnoli à Mantoue. Le témoignage de cet Auteur est démenti par celui de divers autres. Spagnoli prit l'habit parmi les Religieux Carmes de la Congrégation de Mantoue, & y fut six fois Vicaire Général. Il témoigna beaucoup de zéle à maintenir cette réforme & les anciennes pratiques de l'Ordre. Il s'opposa fortement au Pére Marc de Monte-Catino, Procureur Général de l'Ordre, qui voulut engager les Religieux de la Congrégation de Mantoue à quitter la couleur tannée pour prendre la noire. Le Pére Batiste s'opposa même à l'exécution d'un bref du Pape Sixte IV, que le Pére Marc avoit obtenu, sous prétexte de mettre de l'uniformité dans l'Ordre. On ordonna une commission de Cardinaux, qui maintinrent la Congrégation de Mantoue dans l'usage de la couleur tannée. L'an 1513, il fut obligé d'accepter la charge de Général même, & mourut le 20 mars 1516, âgé de 78 ans. Nous avons ses Ouvrages en IV volumes, recueillis par le Pére Laurent Guyler de Bruxelles, & imprimez à Anvers. Il avoit un génie tres-facile pour la Poësie; mais il le gâta, au sentiment de Lilio Giraldi, pour avoir trop composé. Au reste, sa fécondité étoit surprenante; car il a composé plus de 55000 vers. Trithême lui donne des louanges excessives. Jovianus Pontanus, Pic de la Mirande, Philippe Béroalde, Baronius, & d'autres Ecrivains, parlent aussi tres-avantageusement de lui. Il étoit bon Théologien, bon Philosophe, & passoit pour le plus excellent Poëte de son tems. C'est ce qui fit que Fréderic I, Duc de Mantoue, en 1530, ayant fait ériger un arc de triomphe dans la plus belle place de la ville, y fit porter les statues de Virgile, & du Pére Batiste Mantouan. * Petrus Lucius, *Biblioth. Carmel.* Possevin. Bellarmin. Trithême, *de Script. Eccl.* Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 61. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Lilio Giraldi, *Dial.* 1. *de Poët. sui temp.* Alégre, *de Parad. Carmel.* &c. Héliot, *Hist. des Ordres Religieux*, *tome* 1. *p.* 331.

SPAHAN. *Voyez* ISPAHAN.

SPAHIS, sorte de Cavaliers dans l'armée des Turcs, reçoivent leurs gages ordinaires, au thrésor du Grand Seigneur, & ne possédent pas de Terres comme les Zaims & les Timariots. Spahi signifie un Soldat qui sert à cheval, *un Cavalier.* Ils sont au nombre de douze ou quinze mille en Europe; & il y en a de deux sortes. Les premiers sont appellez *Silathtari* ou *Silahdars*, c'est à dire, *hommes armez*, & ont une Cornette jaune; les autres se nomment *Spahi-Oglanis*, c'est à dire, *valets de Spahis*, & ont une Cornette rouge. Ces derniers marchent aujourd'hui devant leurs Maîtres, & sont plus considérez qu'eux; parce que dans une bataille où leurs Maîtres prenoient la fuite, ils soutinrent l'effort des ennemis. Leurs armes sont la lance & le cimeterre, avec l'arc & les fléches. Quelques-uns portent des cottes de mailles, & des casques de la couleur de leurs Cornettes. Ils ne sont séparez ni par Compagnies, ni par régimens; & ils ne gardent aucun ordre, se contentant de suivre leur étendart. Ils sont obligez de faire la garde à cheval, comme les Janissaires la font à pié aux environs du pavillon du Grand Seigneur, & de celui du premier Visir.

Les Spahis d'Asie sont bien mieux montez que ceux d'Europe; mais les derniers sont plus adroits & plus vaillans, à cause des guer-

guerres qu'ils ont continuellement avec les Chrêtiens. Les Spahis d'Asie étoient autrefois bien plus puissans qu'ils ne sont à présent; ils ne venoient jamais à l'armée, qu'ils ne fussent suivis de trente ou quarante hommes chacun, sans leurs chevaux de main, leurs tentes & leur bagage, qui étoit proportionné à la grandeur de leur train. Mais cet équipage ne plut pas au Visir Kupriuli, qui le trouvoit trop superbe pour de simples Cavaliers; & comme il savoit qu'ils avoient l'esprit porté à la rebellion, & à la faction, qui régnoit en ce tems-là parmi la plupart des Grands de l'Empire, il fit périr leurs Chefs l'un après l'autre, & n'a point eu de cesse qu'il ne les ait entiérement ruïnez: de sorte que ceux qui restent aujourd'hui, sont si pauvres & si misérables, qu'ils sont réduits à se mettre dix ou douze ensemble, pour entretenir une méchante tente, deux ou trois chevaux, & une mule, qui sert à porter leur bagage & leurs provisions. Ils sont fort souples, & tellement réduits, qu'ils souffrent qu'on les batte sous la plante des piez, comme on fait les Janissaires sur les fesses; ce qui se fait ainsi, afin que les Fantassins ne soient point incommodés par la partie qui leur sert à marcher, & les autres par celle qui leur sert à se tenir à cheval. La paye des Spahis est différente; mais en général elle va depuis douze aspres jusques à cent par jour. Ceux que l'on tire des Serrails de Péra, d'Ibrahim Bacha, & d'Andrinople, qui sont autant de Séminaires où on apprend à la jeunesse les principes de la Guerre & des Lettres, ou qui ont été Cuisiniers, qui est un office considérable dans ces Sociétez, ou *Baltagis*, ou Fendeurs de bois dans le Serrail du Grand Seigneur, & qui en sortent pour devenir Spahis, n'ont pas moins de douze aspres de paye par jour; mais ceux que l'on tire de la petite ou de la grande Chambre du Serrail du Grand Seigneur, que l'on appelle *Seniserai*, en ont dix-neuf; & s'ils sont assez heureux pour avoir possédé quelque petite charge, on la leur augmente de deux ou de trois. Ceux que l'on tire des autres Chambres plus éminentes pour les employer à la guerre, comme de la Lavanderie, du lieu où on fait les turbans, du Laboratoire, de la Thréforerie, de la Fauconnerie, &c. ont d'abord trente aspres de paye par jour. Cette paye augmente assez souvent de deux aspres, à cause des services extraordinaires qu'ils rendent à la guerre, par la faveur du Visir, ou de celui qui tient les régîtres: elle augmente aussi de deux aspres pour chaque tête qu'ils apportent de leurs ennemis, & d'autant pour les avis qu'ils donnent de la mort d'un Spahis, qui se prend sur la paye du défunt. Le Grand Seigneur fait cela, afin de n'être point trompé, en continuant de payer les appointemens d'un homme mort. A l'avénement à l'Empire, ou au couronnement du Grand Seigneur, on augmente par forme de gratification du Sultan, la paye de l'armée entiére des Spahis. Par ces divers moyens, il y a des Cavaliers qui portent leur paye jusques à cent aspres par jour, qui est le plus haut où elle puisse jamais aller. On les paye de quartier en quartier, & ils peuvent être neuf mois sans recevoir leur paye; mais s'ils attendent que l'année se passe, ils ne peuvent demander de l'argent que pour neuf mois; & le quatriéme quartier, ou plus, s'il est du, est confisqué au profit du Prince, & porté à l'Epargne. On les paye à présent dans la salle du Visir, & en sa présence, ce qui se faisoit auparavant dans la maison de leurs Thrésoriers. Quand le Grand Seigneur va en personne à la guerre, il fait selon la coutume des anciens Sultans, un présent de cinq mille aspres à chaque Spahis. On appelle cette libéralité *Sadack Ackebiasi*, c'est à dire, *don pour acheter des fléches*. Les Spahis étoient autrefois fort estimez, mais plusieurs revoltes ont engagé les Visirs à les abaisser. Les Spahis d'Asie sont si fort en horreur parmi le peuple, qu'au moindre mot on les assommeroit à coups de pierre. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*, *l.* 3. *c.* 6. Tournefort, *Voyages*, *&c. tome* 2. *p.* 45.

SPALATINUS (George) naquit en 1482, à Spelt, ville appartenante à l'Evêché d'Eychstætt ou Aichstatt, qui s'appelle *Spalatum* en Latin. Il commença ses études au Collége de S. Sébalde à Nuremberg, où on l'envoya en 1497. Il les poussa ensuite à Erffurt & à Wittenberg. En 1507, il fut nommé Prédicateur à Hohen-Kirchen, & l'année suivante Précepteur au Couvent de Georgenthal. En 1509, on lui confia l'instruction du Prince Jean Frédéric, depuis Electeur de Saxe. Il fit la même charge en 1511, auprès d'Othon & d'Ernest, Princes de la Maison de Brunswick & de Lunebourg, qui étudioient à Wittenberg. Quelque tems après, l'Electeur Fréderic *le Sage* le nomma son Prédicateur & son Sécretaire. En 1515, il fut Chanoine d'Altenbourg, & témoigna depuis toûjours beaucoup de reconnoissance envers cette ville. Comme il n'étoit pas seulement dans des postes fort importans, mais avoit aussi une grande autorité, on l'employoit dans des affaires de grande conséquence & on l'obligea à divers voyages. En 1518, il se trouva par ordre de l'Electeur à la Diéte de l'Empire à Ausbourg, tenue par l'Empereur Maximilien I. L'année suivante il accompagna l'Electeur à Francfort sur le Mein, lorsqu'on y devoit élire un nouvel Empereur. Charles-*Quint* ayant été élu, Spalatinus suivit encore l'Electeur au couronnement à Aix-la-Chapelle; & en 1521, à Worms pour y observer les affaires de Religion, qui y seroient traitées. En 1523, il suivit encore l'Electeur à la Diéte à Nuremberg, & fut employé dans des affaires de la derniére importance. Parmi tant de travaux, Spalatinus s'ennuya de la vie de la Cour, & comme il avoit dessein de se marier, il résolut de la quitter, mais Luther l'en détourna de toutes ses forces. Frédéric *le Sage* étant mort en 1525, Spalatinus obtint encore dans la même année le poste de Surintendant à Altenbourg, & celui de Conseiller ecclésiastique. On lui donna en même tems commission d'écrire l'Histoire des Electeurs Jean & Jean Frédéric. En 1526, il suivit l'Electeur Jean à la Diéte de Spire, & en 1528, il fut nommé Visiteur Général. En cette qualité il visita par ordre de l'Electeur les Eglises de Misnie & de Voigtlande. En 1530, il suivit encore l'Electeur à la Diéte d'Ausbourg lorsqu'on présenta la Confession d'Ausbourg. L'année suivante il accompagna le Prince Jean Frédéric à Cologne, pour assister à l'élection d'un Roi des Romains. Il fut en même tems Prédicateur de ce Prince, qu'il accompagna en 1532 à Schweinfurt, à Nuremberg & à Wittenberg. En 1533, il se trouva à la consultation avec le Nonce du Pape à Weymar. En 1534, l'Electeur alla à Cadan, pour faire un accommodement avec Ferdinand, Roi des Romains, entre lui & les Maisons de Hesse & de Wirtemberg. Spalatinus l'y accompagna & fit de même en 1535, lorsque l'Electeur alla à Vienne pour prendre l'investiture. Dans la même année Spalatinus alla à une conférence à Smalcalde & ensuite à Venise pour y acheter des livres. L'année suivante, il vint à Wittenberg avec l'Electeur & y signa la Forme de Concorde dressée entre les Luthériens & les Zwingliens. En 1537, se tint la fameuse conférence à Smalcalde, où Spalatinus se trouva aussi, & où il signa les articles de Smalcalde & les autres livres symboliques de l'Eglise Luthérienne. A son retour de Smalcalde, il commença par ordre du Duc Henri, à visiter les Eglises de Freyberg, & continua cet ouvrage en 1538. En 1539, il fut encore employé par le Duc Henri à arranger les Eglises des Provinces qu'il avoit eues depuis la mort du Duc George, son frére. A la fin Spalatinus se laissa de tant de voyages, & demeura presque toûjours chez lui depuis ce tems-là. Il assista cependant en 1541, à la visitation des Eglises de Zeitz, & l'année suivante à l'ordination de Nicolas Amsdorff, pour l'Evêché de Meissen. Dans la même année, il fut obligé de visiter les Eglises à Wurtzen & en quelques autres endroits de la Misnie. Sur la fin de sa vie il tomba dans une grande tristesse à cause d'une dispense dans une affaire matrimoniale. Luther le consola de son mieux; mais il ne laissa pas d'en être fort abattu & mourut le 16 janvier 1545, âgé de 63 ans. Il a composé divers Ouvrages de Théologie & d'Histoire; mais il s'est sur tout occupé à traduire du Latin en Allemand, & de l'Allemand en Latin divers Ouvrages de Luther, d'Erasme & de Mélanchthon. Il a outre cela traduit en Allemand le livre de Pétrarque, intitulé, *De Remediis utriusque Fortunæ*. * Melchior Adam, *in Vitis Theologorum*. Sleidanus, *Commentatio de Statu Relig. & Reipubl.* Seckendorff, *Hist. Lutheranismi.* Schlegelius, *Historia Vitæ Georgii Spalatini. Dict. Allemand.*

SPALATO ou SPALATRO, ville & port de mer de Dalmatie, sous la domination des Vénitiens, avec títre d'Archevêché, a pour Evêchez suffragans, Nona, Lésina, Trau, Scardona, Sébénico, Macarska, Tine, Almissa, Dulma dans la Bosnie, Zégna dans la Croatie. Dans les monumens des derniers siécles, elle est appellée *Spalatum;* & ce nom-là lui peut être venu du mot Latin *palatium;* parce que c'étoit autrefois un Palais de l'Empereur Dioclétien, natif de Salone, à une lieue de Spalatro. On l'appelle aussi *Salonæ novæ* & *Spilten* en langage du païs. Ceux qui ont dit que le Palais de Dioclétien étoit à *Epetium*, se sont écartez de six ou sept milles; car on voit les ruïnes de cette ancienne ville plus au delà, vers l'emboûchure de la petite riviére de Zarnovissa. Spalatro est fortifiée de bastions de pierres de taille; & à la portée du mousquet hors de la porte du Levant, elle est défendue par une forteresse sur une éminence qui commande la ville. Les Vénitiens y tiennent peu de Soldats, parce qu'ils sont sûrs de la forteresse de Clissa, sous laquelle il faut passer de Turquie à Spalatro. L'église cathédrale de cette ville étoit autrefois un petit temple au milieu du Palais de Dioclétien. Depuis que ce temple a été changé en église, on l'a percé pour y faire un chœur, & on y a pratiqué quelques fenêtres; car auparavant il ne recevoit du jour que par la porte, suivant la coutume des Payens, qui faisoient presque tous leurs temples obscurs, pour rendre leurs mystéres plus vénérables, & qui y allumoient des flambeaux & des lampes pour les éclairer. Les murailles du Palais de Dioclétien qui embrassent les deux tiers de la ville, sont presque entiéres, & font un quarré juste, avec une porte au milieu de chaque face. Sous l'arc des portes, les pierres sont entées en mortaise les unes sur les autres: ceux qui bâtissoient alors, prétendant de cette maniére rendre leur voûte plus assûrée. Le païs est très-fertile: c'est pourquoi on fait très-bonne chére à Spalatro, & à bon marché. Les perdrix n'y valent que cinq sols, & un liévre n'y coute guéres davantage. On y a la viande de boucherie pour un sol la livre; & des tortues grosses comme les deux poings, pour quatre ou cinq sols. * Jacob Spon, *Voyage d'Italie en* 1675, *tome* 1. *p.* 98 *& suiv.* édit. de Lyon 1678.

SPALDING (Raoul) Religieux Anglois de l'Ordre du Mont-Carmel, Docteur & premier Professeur dans l'Université de Cambridge, étoit Philosophe & Théologien. Entêté de nouvelles opinions, il les voulut publier, & s'opiniâtra à les soutenir: ce qui le fit soupçonner d'Hérésie. Ses principaux Ouvrages sont, *Sermonum liber unus*; *In Elenchos Aristotelis Quæstiones quadraginta quinque*, en deux lettres; *Determinationes Sacræ Scripturæ.* Il mourut à Stamfort vers l'an 1390 sous le régne de Richard II. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* Léland. Thomas Waldensis, &c.

SPALDING, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie du Comté de Lincoln, qu'on nomme *Holland*. Elle est bien bâtie, & a un bon négoce, quoiqu'elle ne soit pas loin des marais. Elle a plusieurs vaisseaux & barques marchandes, qui lui appartiennent. Elle est à 98 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SPANDABATE. *Voyez* SPHENDADATE.

SPANDAW ou SPANDOW, ville fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans la Moyenne Marche de Brandebourg sur le Havel, vis à vis de l'emboûchure de la Sprée, & à trois lieues au dessous de Berlin. Spandow est

la

la galére de Brandebourg. On y envoye les Criminels travailler aux fortifications, que l'on continue depuis quelque tems. On y garde aussi quelquefois les prisonniers d'Etat. * Maty, *Dict. Geogr.*

* SPANGENBERG, petite ville d'Allemagne dans la Hesse, est au sud-sud-est de Cassel, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

SPANGENBERG. *Cherchez* JEAN SPANGENBERG, dans les Hérétiques du nom de JEAN.

SPANGENBERG (Cyriac) naquit le 17 juin 1528, à Nordhausen, où son pére étoit Pasteur. Après avoir étudié la Théologie pendant quatre ans à Wittenberg sous Luther & Mélanchthon, il fut appellé à Eislében, pour y être Recteur & Diacre. Peu de tems après il fut appellé au Pastorat de l'église de Mansfeld, poste dans lequel il fut pendant 24 ans. Dans le tems de la Controverse de l'*Interim* il se rangea du parti de Flaccius Illyricus, & s'opposa avec les Théologiens de la Basse Saxe à Philippe Mélanchthon & à ses Adhérans, ce qui le fit fort haïr par ses adversaires, qu'on nommoit alors *Adiaphoristes*. Le Comte de Mansfeld cependant, qui l'estimoit beaucoup, continua à le protéger. Mais lorsqu'il commença à se servir en Chaire d'expressions extrémement fortes pour la défense de Flaccius, & qu'il s'éleva même une grande dissension entre les fréres du Comte de Mansfeld, il fut enfin déposé de sa charge en 1574, & chassé du païs. Il suivit alors le Comte Volrade de Mansfeld, son Maître, qui vivoit aussi dans une espéce d'exil à Strasbourg. Le Comte y étant mort en 1578, Spangenberg fut appellé à la charge de Prédicateur à Schlitz. Mais Jean George de Schlitz, son Patron, étant mort, il se vit derechef obligé de s'exiler. Il demeura à Vach, sous la protection de Guillaume, Landgrave de Hesse, jusqu'à ce qu'Ernest, Comte de Mansfeld, l'appella avec tous les siens à Strasbourg, où il l'entretint jusques à sa mort arrivée en 1604. Comme il s'étoit aussi appliqué à l'Histoire, il en a donné divers Ouvrages en Allemand, comme, *La Chronique de Henneberg; La Chronique de Querfurth; La Chronique de Mansfeld* ou *de Saxe; Le Miroir de la Noblesse.* Parmi ses Ouvrages de Théologie il y en a un intitulé, *De Peccato originis*, qu'il publia sous le nom de *Candidus Sylvester* en 1586. Gilles Hunnius l'a refuté. Au reste les Savans ont porté de Spangenberg le jugement suivant, qu'il étoit bon Prédicateur, mais peu versé dans la Controverse, & que son orgueil ne lui avoit jamais permis de retracter ce quil avoit une fois avancé, quoiqu'on l'eût convaincu par de bonnes raisons qu'il étoit dans l'erreur. * Fecht, *in Apparatu*, *p.* 107. Melchior Adam, *in Vit. Theologorum Germ. p.* 347. Freheri *Theatrum*, *p.* 328. Quenstedt, *Dial. de Patriis illustrium Virorum*, *p.* 218. Serpilii *Lebens beschreibung. Biblioth. Script. partie* 4. *p.* 345. *& partie* 5. *p.* 124 *& suiv.* Kruger, *Onomast. Chronol.* 27. Micrælius, *Hist. Eccl. l.* 3. *p.* 549. *Dict. Allemand.*

SPANHEIM, famille, est originaire du Bas Palatinat du Rhin, où il y a encore une branche de ce nom. Celle qui est connue par les emplois qu'elle a eus, & par le rang qu'elle tient dans la République des Lettres, fut transplantée au Haut Palatinat dans le XVI siécle, & y a exercé des charges & pris des alliances considérables. WIGAND Spanheim, au commencement du XVII siécle, étoit Docteur en Théologie, & Conseiller ecclésiastique de l'Electeur Palatin, & résidoit à Amberg. Il étoit fort estimé du Prince & des Savans de son tems, & beau-frére du Chancelier Petsch. Il mourut l'an 1620, en lisant une lettre de son fils qui l'avoit fait pleurer de joye, ayant eu de *Renée* Tossan, filleule de *Renée* de France, Duchesse de Ferrare, & fille de *Daniel* Tossan, Ministre à Orléans, puis Professeur en Théologie, & de *Marie* Couet, fille de *Philibert* Couet, Avocat au Parlement de Paris, 1. FRE'DE'RIC, *dont il sera parlé dans l'article suivant;* & 2. 3. deux filles.

SPANHEIM, (Frédéric) naquit à Amberg dans le Haut Palatinat le premier janvier 1600. Il fut élevé avec beaucoup de soin sous les yeux de Wigand Spanheim, son pére. Après avoir étudié dans le Collége d'Amberg jusques en 1613, il fut envoyé l'année suivante à Heidelberg. Il y fit de grands progrès & dans les Langues & dans la Philosophie. Il retourna chez son pére l'an 1619, & peu après il fut envoyé à Genéve pour y étudier en Théologie. Les malheurs du Palatinat le firent résoudre à épargner à son pére les frais de sa pension; c'est pourquoi il alla dans le Dauphiné en 1621, & demeura trois ans en qualité de Précepteur chez le Gouverneur d'Ambrun, qui étoit Jean de Bonne, Baron de Vitrolle. Il entra deux fois en conférence réglée sur des matiéres de controverse, d'abord avec le Pére Hugues, Jésuite d'Avignon, qui prêchoit le Carême à Ambrun, & ensuite avec un Cordelier de Naples. Spanheim se tira glorieusement d'affaire. Il retourna à Genéve, & puis il vint à Paris, où il trouva Samuel Durant, son parent, Ministre de Charenton, qui lui déconseilla d'accepter la Chaire de Philosophie de Lausanne que Leurs Exc. de Berne lui offroient. Il fit un voyage de quatre mois en Angleterre en 1625, & après avoir fait encore quelque séjour à Paris, il s'en retourna à Genéve. Il y disputa une Chaire de Philosophie & l'emporta en 1626. L'année suivante il se maria avec *Charlotte* Du Port, fille de Pierre Du Port, Seigneur de Mouillepié & de Boismasson, &c. Poitevin. Il se fit recevoir Ministre quelque tems après, & il succéda en 1621, à la profession de Théologie que Bénédict Turretin laissoit vacante par sa mort. Il s'aquitta de ces fonctions en habile homme, & en homme infatigable, de sorte que sa réputation se répandit & que plusieurs Académies le souhaitérent. Celle de Leyde fut la plus heureuse, parce qu'il en accepta la vocation. Pendant qu'il étoit Recteur de l'Académie de Genéve, il prononça en 1635, au jour des promotions, une Harangue au sujet de la Réformation de cette ville. Cette piéce a été imprimée sous le titre de *Geneva Restituta*. Ce ne fut qu'après les sollicitations de la Reine de Bohême, & de Messieurs les Etats de Hollande, qui écrivirent des lettres fort pressantes aux Messieurs de Genéve au mois de février 1642, qu'on lui permit de suivre sa vocation. Pour lui marquer combien on étoit satisfait de ses services, Messieurs de Genéve lui firent présent d'une médaille d'or, lorsqu'il partit. Il se fit recevoir Docteur en Théologie à Bâle. Il partit de Genéve en 1642, après y avoir été Professeur en Théologie onze ans de suite, & il arriva à Leyde le troisiéme jour d'octobre de la même année. Il y soutint, & y augmenta même sa réputation. Il étoit fort considéré dans les Cours de la Reine de Bohême & du Prince d'Orange. La Reine Christine lui écrivit pour lui apprendre combien elle l'estimoit & combien elle avoit goûté ses Ouvrages. Il mourut accablé par ses travaux au mois de mai de l'année 1649. Il laissa sept enfans, dont les deux aînez *Ezéchiel*, & *Frédéric*, se sont rendus très célébres, & dont les articles suivent. Il étoit fort rigide sur les innovations & il n'épargnoit sur cela ni amis, ni ennemis. Il ne put garder le silence contre Amyraut, & il ne vécut pas assez longtems pour repliquer de la maniére qu'il auroit voulu. Sorbiére dit en parlant de Spanheim „ qu'il avoit la tête forte & bien remplie d'érudition; „ qu'il étoit propre aux affaires, ferme & adroit, ardent & laborieux. Il faisoit des Leçons publiques en Théologie quatre „ fois la semaine; il en faisoit de plus d'une sorte de privées „ à ses Ecoliers; il écoutoit les Proposans; il prêchoit en Allemand & en François; il visitoit les malades; il écrivoit une „ infinité de lettres; il composoit en même tems deux ou trois „ livres sur des sujets différens; il assistoit tous les Mécredis „ au Conseil de son Altesse, qui l'attiroit à la Haye; il étoit „ Recteur de l'Université, & parmi toutes ces occupations, il „ ne laissoit pas de faire la recepte & la dépense de sa maison, qui „ étoit pleine de pensionnaires." Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Le Soldat Suédois*, Ouvrage qui parut en 1632, & que l'on attribua à Balzac, qui a écrit à Spanheim sur ce sujet une lettre qui est imprimée; *Le Mercure Suisse; Un Commentaire Historique sur la Vie & la mort de Messire Christophle, Burgrave de Dobna; Mémoires sur la vie & la mort de la Princesse Louïse-Juliane, Electrice Palatine, née Princesse d'Orange; Trois Sermons sur le Thrône de Grace, de Jugement, & de Gloire; Dubia Evangelica; Chamierus contractus; Exercitationes de Gratia universali; Epistola ad Cotterium; Epistola ad Buchananum; Vindiciæ de Gratia universali; Une lettre au Prince Edouard lorsqu'il eut changé de Religion; Theses Theologicæ; Des Harangues.* * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition *Hist. de Genéve*, de l'édition de 1730, *tome* 1. *p.* 506. Pictet, *Théologie*, *tome* 3. *p.* 160 *&* 161.

SPANHEIM, (Ezéchiel) naquit à Genéve l'an 1629, de *Frédéric* Spanheim, fameux Professeur de Théologie en cette ville, & ensuite à Leyde, & de *Charlotte* Du Port, qui comptoit parmis ses ancêtres l'illustre *Budé.* (*Voyez* l'article précédent) Dès sa plus tendre jeunesse, il se fit si bien connoître par ses progrès dans l'étude des Belles Lettres, qu'étant allé à Leyde en 1642, avec son pére, il gagna d'abord l'amitié de Nicolas Heinsius & de Claude Saumaise, & la fut ménager, malgré l'animosité mutuelle de ces deux Savans l'un contre l'autre. Il ne se contenta pas de se perfectionner dans la connoissance des Langues Gréque & Latine; il s'appliqua aussi à l'Hébreu & à l'Arabe, avec tant d'ardeur qu'il fut bientôt capable de soutenir, sans le secours d'aucun Professeur, des Théses qu'il avoit faites pour combattre le sentiment de Louïs Capel sur les caractéres Hébreux. A l'âge de 20 ans, il perdit son pére, qui mourut au mois de mai 1649, & donna en même tems des marques de son érudition & de son respect pour la mémoire d'un pére si estimable, en le défendant contre M. Amyraut. Peu de tems après il s'en retourna à Genéve, où il fut honoré du titre de Professeur en Eloquence, dont il ne fit jamais les fonctions. Sa réputation se répandant de plus en plus dans les païs étrangers, l'Electeur Palatin Charles-Louïs, le fit venir à sa Cour pour diriger les études, & pour veiller sur les mœurs de son fils unique. Non seulement il s'aquitta parfaitement bien de cet emploi, mais il fit encore paroître sa conduite & sa discretion en se ménageant dans l'esprit de l'Electeur & de l'Electrice, qui étoient brouillez ensemble. Pendant qu'il étoit à cette Cour, il employoit le tems qu'il avoit de reste, à s'avancer de plus en plus dans les Belles Lettres Gréques & Latines, & à examiner avec soin les livres qui peuvent contribuer à l'éclaircissement du Droit public de l'Allemagne. M. Spanheim n'avoit point encore vu l'Italie, où fleurissoit alors l'étude des Antiquitez & des Médailles. L'Electeur lui en fournit une bonne occasion, en l'envoyant dans ce païs, avec des lettres pour divers Princes d'Italie, & avec ordre de se transporter ensuite à Rome, pour examiner les intrigues des Electeurs Catholiques à cette Cour. M. Spanheim s'attira d'abord l'estime & la considération de la Reine Christine, chez laquelle, toutes les semaines, il y avoit une assemblée de Savans, & il lui dédia la premiére de ses Dissertations sur l'excellence & l'utilité des Médailles anciennes. La même année il fit un voyage à Naples, en Sicile, & à Malte, & retourna ensuite à Rome. Il y vit la Princesse Sophie, mére de George I, Roi d'Angleterre, avec laquelle il avoit déja eu un commerce de lettres, sur des sujets de Politique & de Littérature. Cette Princesse, ravie d'avoir rencontré un homme, qu'elle connoissoit déja du côté de la science, & dont le pére avoit rendu de grands services au Roi, & à la Reine de Bohême, ses pére & mére, ne put se résoudre à s'en priver si-tôt, & en ayant obtenu la permission de l'Electeur, son frére, elle le ramena avec elle en Allemagne. De retour à Heidelberg au mois d'avril 1665, il fut reçu avec tous les témoignages possibles d'estime par son Maître, qui l'employa à d'autres négociations dans des Cours étrangéres. La même année il alla à celle de Lorraine, & la suivante à celle de l'Electeur de Mayence, & après avoir

avoir aſſiſté aux conférences, qui ſe tinrent à Oppenheim & à Spire, pour les affaires du Palatinat, il paſſa en France. Il fut enſuite envoyé par l'Electeur au Congrès de Breda en 1668, & revint après en France. Après tous ces voyages il retourna à Heidelberg; mais il n'y reſta que le tems qu'il fut retenu par une dangereuſe maladie. Quand il fut guéri, ſon Maître l'envoya en Hollande, & enſuite en Angleterre, à la Cour de Charles II. En 1679, l'Electeur de Brandebourg ayant rappellé ſon Envoyé à la Cour d'Angleterre, en donna l'emploi à M. Spanheim avec le conſentement de l'Electeur Palatin. Quoique chargé en même tems des affaires de ces deux Princes, l'illuſtre Spanheim s'en aquitta ſi bien, que l'Electeur de Brandebourg voulut le faire paſſer entiérement à ſon ſervice: ce qu'enfin l'Electeur Palatin lui accorda. Les ordres de ſon nouveau Maître le firent paſſer en France en 1680, avec le titre d'Envoyé extraordinaire. Pendant neuf années entiéres de ſéjour à Paris, il n'en ſortit que deux fois; la premiére, pour aller reçevoir à Berlin la dignité de Miniſtre d'Etat, & la ſeconde pour complimenter Jaques II, ſur ſon avénement à la Couronne d'Angleterre. Après une ſi longue Ambaſſade, il eut le plaiſir de paſſer quelques années de ſuite à Berlin, dans un loiſir ſtudieux, & il en profita pour mettre au jour quelques Ouvrages. Après la paix de Ryſwik, il fut tiré de nouveau de ſon cabinet, pour aller en Ambaſſade en France, où il demeura depuis l'an 1697, juſqu'en 1702. L'Electeur de Brandebourg ayant pris pendant ce tems là le titre de Roi de Pruſſe, lui conféra la qualité & les honneurs de Baron. En 1702, il quitta la France, & alla en Ambaſſade en Angleterre, où il employa ſes heures de loiſir à ſes études favorites. Il y eſt mort le ſeptiéme novembre 1710, dans la 81 année de ſon âge. Il n'a laiſſé qu'une fille qui a épouſé en Angleterre le Marquis de Montandre. Il eſt ſurprenant qu'en faiſant les fonctions de Miniſtre public, avec tant d'exactitude, & en tant de voyages différens, il ait trouvé aſſez de tems pour faire les Ouvrages qu'il a publiez, qui ſont proprement des piéces d'érudition & de travail, & qu'il ne pouvoit faire que dans ſon cabinet & parmi ſes livres. On peut dire de lui qu'il s'eſt aquitté des négociations & des emplois dont il a été chargé, comme auroit fait un homme qui n'auroit eu autre choſe en tête que cela; & qu'il a écrit comme un homme, qui auroit pu employer tout ſon tems à l'étude & dans le cabinet. Les affaires & le grand monde ne lui donnérent jamais de dégoût pour l'étude; & l'étude aſſidue, à laquelle il s'appliquoit, ne le rendit pas moins propre à vivre dans le monde & à ſe faire eſtimer de ceux mêmes qui n'avoient aucun goût pour l'érudition. Il n'étoit ſavant que quand il falloit l'être; & il n'entroit dans le commerce de ceux qui ne ſavent ce que c'eſt que ſcience, qu'autant que cela étoit néceſſaire pour faire réüſſir ſes négociations. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Theſes contra Ludovicum Capellum pro Antiquitate Litterarum Hebraicarum; Diſquiſitio Critica contra Amyraldum; Diſcours ſur la Créche & ſur la Croix de Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt; Diſcours du Palatinat, & de la Dignité Electorale contre les prétentions du Duc de Baviére; Les Céſars de l'Empereur Julien, traduits du Grec avec des Remarques & des Preuves illuſtrées par les Médailles & autres Monumens; Diſſertationes de præſtantia & uſu Numiſmatum Antiquorum; De Nummo Smyrnæorum inſcripto* Σμυρναίων πρυτάνεις, *ſcilicet, de Veſta & Prytanibus Græcorum Diatriba; Lettre ſur l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament du Pére Simon; Epiſtolæ duæ ad Laurentium Begerum; Epiſtolæ quinque ad Andream Morellum; Juliani Imperatoris Opera, cum Variorum Notis, recenſente Ezechiele Spanhemio, qui Obſervationes adjecit; Obſervationes in Callimachum; Orbis Romanus ſeu ad Conſtitutionem Imperatoris Antonini de qua Ulpiani Lege 17 dig. de Statu Hominum, Exercitationes duæ; Obſervationes in tres priores Ariſtophanis Comœdias.* Il eſt auſſi Auteur de la préface qui eſt à la tête de l'édition des Oeuvres de l'Empereur Julien, à Leipſic, en 1696, *in folio*, & des Notes fort amples ſur la premiére Harangue de cet Empereur, qui ſont dans la même édition. Ses deux Exercitations Latines ſe trouvent dans l'onziéme tome des Antiquitez Romaines de Grævius. Elles ont auſſi paru ſéparément avec des augmentations, à Londres, 1704, *in quarto.* * *Son Eloge* dans les *Acta Eruditorum, Lipſiæ* 1711, *p.* 522. *Bibliothéque Choiſie, tome* 22. *p.* 174. *Mémoires de Trevoux*, 1711. *octob. p.* 1763. *Journ. Litt. tome* 10. *p.* 6. Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 2. *p.* 222 *& ſuiv.*

SPANHEIM (Frédéric) fils de *Frédéric* Spanheim, & frére du précédent, naquit à Genéve en 1632. Il commença ſes études à Genéve & les continua à Leyde, après que ſon pére y eut été appellé. Il étudia la Philoſophie & les Langues ſous Heerbordius, Uchtmannus, Cocceius & Boxhorne. A l'âge de 19 ans il obtint le degré de Maître-ès-Arts en 1651. Il perdit bientôt après ſon pére, & quoique ſa mére retournât alors à Genéve, il demeura à Leyde pour y finir ſes études, particuliérement celles de Théologie, puiſque ſon pére avoit ordonné dans ſon lit de mort qu'il devoit s'y appliquer. Il fit donc ſa Théologie ſous Jacques Trigland, Abraham Heidan & Jean Cocceius. Comme Claude de Saumaiſe vivoit encore, il s'exerça dans la Critique ſous ce grand homme. Il fut reçu Miniſtre en 1652, & eut par là occaſion de faire paroître ſes beaux talens. Bientôt après, Charles-Louïs, Electeur Palatin, lui offrit une Chaire de Profeſſeur en Théologie à Heidelberg, où il alla âgé de 23 ans, après avoir reçu le degré de Docteur en Théologie. Il fit ſa charge avec une aſſiduité extraordinaire & publia divers Ouvrages qui furent très-bien reçus, comme, *Hiſtoria Jobi; Exercitatio de Auctore Epiſtolæ ad Hebræos; Hiſtoria Imaginum reſtituta; De Papa fœmina, &c.* La réputation que ces Ouvrages lui aquirent, lui attira diverſes vocations fort honorables, qu'il refuſa cependant toutes juſques à ce qu'en 1670 on lui offrit la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Leyde. Il y fit ſa Harangue inaugurale *De Prudentia Theologi*, & ſe diſtingua toûjours comme il avoit fait auparavant par une application ſinguliére aux fonctions de ſa charge. Il s'attira par là l'eſtime de tout ce qu'il y avoit de perſonnes diſtinguées. Son *Hiſtoria Eccleſiaſtica, Chronologia & Geographia ſacra* & divers autres Ouvrages, où il faiſoit paroître une connoiſſance profonde de la Théologie & des Antiquitez, le firent généralement admirer. Il ſuivoit les ſentimens de ſon pére & étoit fort zélé pour l'Orthodoxie. Il mourut le 18 mai 1701. Ses Ouvrages ont été imprimez en trois volumes *in folio*. Le premier tome qui parut en 1701, contient ſa *Geographia, Chronologia, Hiſtoria Sacra & Eccleſiaſtica.* Le ſecond & le troiſiéme, publiez en 1703, contiennent, *Libri decem Miſcellaneorum ad Sacram Antiquitatem & Eccleſiæ Hiſtoriam pertinentium; Scripta Theologica Exegetico-Didactico-Elenchtica.* * Trigland, *in Laudatione funebri Fridrici Spanhemii*, qui ſe trouve à la tête du ſecond volume des Oeuvres de Spanheim. *Dict. Allemand de Bâle.*

SPANHEIM ou SPONHEIM, Comté. C'eſt une contrée du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle a au Levant l'Electorat du Palatinat; celui de Mayence au nord; au Couchant celui de Tréves; & au midi les Duchez de Lorraine & de Deux-Ponts. Ce païs eſt partagé entre pluſieurs Souverains. On le diviſe en Comté *Antérieur*, & en *Ultérieur*; l'Antérieur eſt au Levant. Les Electeurs Palatins en poſſédent de cinq parties trois, avec la ville de Creutznach, capitale du Comté; les Marquis de Bade ont les deux autres. Ils poſſédent en commun le château de Cauſſenberg, qui eſt la citadelle de Creutznach. Le Comté Ultérieur eſt diviſé en cinq Bailliages. Le Palatin de Birkenfeld poſſéde celui de Birkenfeld; le Marquis de Bade celui de Caſtellaun, & les deux enſemble poſſédent en commun ceux de Traerbach, d'Allenbach & de Winterberg. Ce Comté, qui a pris ſon nom du bourg de Spanheim, a eu ſes Comtes particuliers, & renfermoit les Duchez de Simmeren, de Veldents & de Deux-Ponts. * Maty, *Dict. Géogr.*

SPANIUS, Roi de la Baſſe Egypte, ſuivant George Syncelle, régnoit dans le tems qu'Athothès II étoit Roi de la Thébaïde, vers l'an 2084 avant Jeſus-Chriſt. Son régne a été de trente-ſix ans. * Marsham, *Canon. Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

SPANNUCHIO, Gentilhomme Siennois, avoit l'adreſſe d'écrire en caractéres très-déliez, ſur la fin du XVII ſiécle. L'on a vu de lui le commencement de l'Evangile de ſaint Jean que l'on nomme l'*In principio*, écrit ſans aucune abbréviation, ſur du velin, dans un eſpace qui n'étoit pas plus grand que le petit ongle, d'une lettre néanmoins ſi bien formée, qu'elle égaloit le caractére des meilleurs Ecrivains. Telle étoit l'Ecriture & les traits d'un Peintre Anglois, nommé *Oeillarde*, lequel faiſoit de pareils ouvrages avec un pinceau: ce qui eſt encore plus ſurprenant; car le pinceau ne ſe ſoutient pas comme une plume à écrire. On a vu de ſemblables merveilles dans ce ſiécle, comme des coches de verre à quatre roues, attelez de trois chevaux, avec le Cocher tenant ſon fouet déployé en l'air, le tout couvert de l'aile d'une mouche; un jeu de quilles avec ſa boule, dans une boëte garnie de ſon couvercle, le tout d'ivoire bien travaillé, qui ne peſoient pas enſemble trois grains. Paul Colomiez dit qu'il a vu à Moulins un Orfévre, natif d'Amſterdam en Hollande, qui avoit enchaîné une puce en vie à une chaîne d'or de cinquante chaînons, qui ne peſoient que trois grains. Ces prodiges de l'induſtrie humaine ont paru auſſi parmi les Anciens, qui ont parlé de l'Iliade d'Homére, renfermée dans la coquille d'une noix, d'un chariot d'ivoire, qu'une mouche couvroit de ſes ailes, d'un navire auſſi d'ivoire de pareille grandeur, fait par le fameux Myrmécide. Dans le XVI ſiécle, un Religieux Italien, nommé *Frére Alumno*, renferma tout le Symbole des Apôtres, avec le commencement de l'Evangile de ſaint Jean, dans un eſpace grand comme un petit denier, ce qui fut admiré par l'Empereur Charles-*Quint* & par le Pape Clément VII. Jérôme Faba, Prêtre Italien, natif de la Calabre, fit en bouis un Ouvrage, qui répréſentoit tous les myſtéres de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, & ſe pouvoit enfermer dans la coquille d'une noix; un caroſſe de bois de la grandeur d'un grain de froment, où l'on voyoit un homme & une femme dedans, un cocher qui le conduiſoit, & des bœufs qui le tiroient, & pluſieurs autres ouvrages que l'on préſenta à l'Empereur Charles-*Quint*, à François I, Roi de France, & à Philippe II, Roi d'Eſpagne. * Blaiſe Vigénére, *Traité des Chiffres.* Sirlet, *de Antiq. Calabriæ.* Pierre Aretin, *dans ſes Lettres Italiennes*, *p.* 164. Paul Colomiez, dans le livre intitué ΚΕΙΜΗΛΙΑ.

SPAQUE ou SPACO. *Voyez* SPACO.

* SPAREMBERG, château fortifié du Comté de Ravensberg, dans le Cercle de Weſtphalie, dans le voiſinage de Bilevelt. Les Impériaux s'en emparérent en 1623 pour le Duc de Neubourg; mais en 1628 les Brandebourgeois aidez des Hollandois s'en remirent en poſſeſſion. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SPARE'THRA, femme d'Amorgès, Roi des Saces. Ce Prince ayant été pris par Cyrus, elle arma trois cens mille hommes, & deux cens mille femmes, & avec ces troupes, elle alla attaquer les Vainqueurs. Cyrus battu, eut encore le déplaiſir de voir arrêter Parmiſe, ſon beaufrére, & les trois fils de Parmiſe. Le malheur de ces Princes procura un traité de paix entre les Perſes & les Saces. Cyrus pour obtenir leur liberté conſentit de rendre Amorgès, & vécut depuis dans une parfaite intelligence avec lui. L'Hiſtoire de Sparéthra n'a point d'autre garand que Ctéſias.

SPARGAPISE, fils de Tomyris, Reine des Maſſagétes, commanda ſous l'autorité de ſa mére, la troiſiéme partie de l'armée des Maſſagétes, & à la tête de ces troupes il défit une partie de celle des Perſes, que Cyrus avoit expoſée au carnage à deſſein; mais n'étant pas en garde contre le piége qu'on lui avoit ten-

tendu, la vue des munitions de bouche éparſes dans le camp qu'il venoit de forcer, lui fit oublier que l'ennemi étoit proche; & il s'enivra tellement que Cyrus ſurvenant tout à coup n'eut pas de peine à défaire l'armée qu'il commandoit. Spargapiſe ayant pu à peine ſonger à ce qui ſe paſſoit, fut du nombre des priſonniers, & ne connut l'état où ſon ivreſſe l'avoit réduit que lorſqu'elle fut entiérement diſſipée. La honte qu'il en conçut le jetta dans le deſeſpoir: il demanda qu'on le déchargeât de ſes chaînes, & auſſi-tôt qu'il eut obtenu cette grace, il ſe donna la mort avec les premiéres armes qu'il trouva ſous ſa main. * Hérodote, *l.* 1.

SPARTACUS, fils de *Leucon*, & petit-fils de *Satyrus*, qui étoit fils d'un autre *Spartacus*, qui étoit Roi de Pont, après la mort de ſon pére; l'an troiſiéme de la CVI Olympiade, 354 avant Jeſus-Chriſt. Il ne régna que cinq ans, & eut pour ſucceſſeur ſon frére Pariſade. * Diodore de Sicile, *l.* 16.

SPARTACUS, natif de Thrace, Chef des Eſclaves revoltez qui firent la guerre aux Romains, étoit un Artiſan, qui s'étant fait Soldat, déſerta & devint Voleur de grand chemin. Depuis ayant été pris & fait Eſclave, il fut mis au rang des Gladiateurs pour ſervir dans les ſpectacles publics; mais il perſuada à ſoixante & dix de ſes Camarades de ſe mettre en liberté: ce qu'ils firent, ayant rompu les portes du lieu où ils étoient retenus à Capoue, vers l'an 681 de Rome, & 73 avant Jeſus-Chriſt. Ils ſe rendirent maîtres de la campagne, & défirent le Préteur Vatinius, & Clodius Glaber; mais ils furent défaits par Ateius & Craſſus, Préteurs, & par le grand Pompée. * Plutarque, *in Pompeio & Craſſo.* Tite-Live. Florus, &c.

SPARTE. *Cherchez* LACE'DE'MONE.

SPARTES. Ce nom fut donné aux hommes que l'on croyoit nez des dents du ſerpent, leſquels Cadmus ſema, après avoir tué ce monſtre. Statius, *l.* 3. *v.* 181, les appelle *Sata ferrea; & l.* 4. *v.* 553, *Gens Martia.* Les premiers Rois de Thébes, Ménalippe, Mégare, Créon, ſont appellez *Spartes.* Il ne faut pas confondre ces Spartes avec les Lacédémoniens, appellez *Spartes*, ou plutôt *Spartiates*, du nom de la ville. * Eſchyle, *Tragœdia ſeptima contra Thebas.* Lactance, *l.* 3. *c.* 4.

* SPARTHE'E, Roi des Aſſyriens ſuccéda à Mamyle vers l'an du monde 2496, & mourut l'an 2535.

SPARTIEN (Ælius) Hiſtorien Latin, vivoit vers l'an 290 de Jeſus-Chriſt, du tems de Dioclétien, auquel il dédia la Vie d'Adrien, & celles d'Ælius Vérus, de Didius Julianus, de Sévére, & de Peſcennius Niger. Nous avons auſſi de lui la Vie de Caracalla. Il parle de quelques autres Vies qu'il avoit eu deſſein d'écrire, mais qui ne ſont point venues juſqu'à nous. * Voſſius, *de Hiſt. Latin.*

* SPARTIVENTO, Cap du Royaume de Naples, à l'extrémité de la Calabre Ultérieure à l'endroit qui joint la côte méridionale avec l'orientale. Il donne ſon nom au Golfe de Spartivento qui s'étend au nord de ce Cap, juſqu'à celui de Burſano qui en eſt éloigné d'environ trois lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SPATAFORA (Placide) Jéſuite, naquit à Palerme en Sicile, l'an 1628. Il apprit les Humanitez & la Philoſophie, & les enſeigna avec ſuccès. Il étoit fort verſé dans la connoiſſance des Langues Gréque & Latine, & entendoit bien la Poëſie & la Muſique. Il mourut à Palerme le premier de novembre 1691. On a de lui, *Patronymica Græca & Latina; Phraſiologia, ſeu Lugdodædalus utriuſque Linguæ Latinæ & Romanæ, Adoleſcentibus Rhetoricæ Candidatis facem præferens, pars prima & ſecunda; Proſodia Italiana; Precetti Grammaticali, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

SPAZZARINI (Dominique-Jean) natif de Padoue, a rendu ſon nom célébre par l'Hiſtoire de Veniſe, qu'il a écrite d'un ſtile ſemblable à celui de Salluſte. Il mourut en 1519, âgé de 90 ans. Scardéoni.

SPE.

SPECCIA, ville & Golfe d'Italie. *Voyez* SPEZZE ou SPETIA.

* SPE'CIALIS (Nicolas) Hiſtorien célébre qui a vécu dans le XIII & dans le XIV ſiécle. Il a laiſſé une excellente Chronique écrite en Latin. Elle contient *l'Hiſtoire de Sicile*, depuis l'an 1282, juſques en 1337. Il y a eu un autre NICOLAS SPE'CIALIS que pluſieurs Auteurs ont confondu avec l'Hiſtorien. Ce Nicolas étoit Viceroi de Sicile, qualité qui ne convient point à l'Hiſtorien; & d'ailleurs il mourut plus d'un ſiécle après l'autre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SPECTACLES, lieux d'où l'on regardoit les Jeux publics, d'où le nom a été donné aux Jeux mêmes. Dans les commencemens le peuple s'aſſembloit tumultuairement dans les places pour la répréſentation des Jeux. Dans la ſuite on dreſſa des échaffauts pour placer les ſpectateurs. Tarquin *le Superbe* eſt le premier qui en ait fait dreſſer à Rome. Ce nom de *ſpectacles* a paſſé du lieu où les ſpectateurs étoient, aux répréſentations mêmes; & l'on a ainſi appellé les Jeux du Cirque, les Tragédies, les Comédies, & les autres répréſentations des Acteurs ou Bâteleurs, des *ſpectacles.* Il y en a eu de pluſieurs ſortes, tant en Gréce qu'à Rome, & en d'autres villes. *Voyez* JEUX.

* SPEECKAERT (Bonaventure) de Bruxelles, Capucin, a publié en Flamand un Ouvrage qui a pour titre *Le Miroir de la Sageſſe de Jeſus-Chriſt.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 115.

* SPEECQ (Jacques) d'Anvers, Bachelier, Licentié & enfin Docteur en Théologie, enſeigna la Philoſophie à Paris dans le Collége du Cardinal. On a de lui *Diſſertatio Metaphyſica de Ente atque ei annexis.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 430.

SPEED (Jean) né à Farrington dans le Comté de Cheſter en Angleterre, fut deſtiné à apprendre un métier, &, comme diſent quelques-uns, celui de Tailleur. Mais M. Fulk Grevil, le Patron des Gens de Lettres, lui voyant un eſprit au deſſus de ce à quoi il étoit deſtiné, lui donna le moyen de faire ſes études. Ce fut lui qui deſſina les Cartes, & qui compoſa l'Hiſtoire de la Grande Bretagne, aidé de Robert Cotton, de M. Cambden, de Barha & d'autres. Cette Hiſtoire qui a été faite avec beaucoup de ſoin & d'exactitude, parut en 1614, en Anglois, & dès l'an 1616 on en donna une Traduction Latine à Amſterdam. Speed fit auſſi les Généalogies de l'Ecriture pour les relier avec la Bible, comme ſervant beaucoup pour entendre l'Hiſtoire ſainte. Il avoit reçu pour cela une patente du Roi Jacques I, qui lui fit toûjours du bien. Il mourut à Londres en 1629. * *Diction. Anglois.*

SPELLO: c'étoit autrefois une ville épiſcopale, ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Ombrie, province de l'Etat de l'Egliſe. Il eſt à une lieue de Foligno vers le nord occidental, ſur une colline, où l'on voit les ruïnes d'un théatre, & quelques autres veſtiges de ſon antiquité. * Maty, *Diction. Géogr.*

SPELMAN (Henri) Chevalier Anglois, mort en 1641, étoit très-ſavant dans les Antiquitez de ſon païs, dont il a publié les Conciles. Il étoit encore aſſez habile dans la Baſſe Latinité, & dans l'Hiſtoire des derniers ſiécles, comme il paroît par ſon *Gloſſarium Archæologicum*, qui a été imprimé pour la troiſiéme fois à Londres en 1687. On peut voir ſa Vie à la tête de cet Ouvrage. Il publia en 1626, la premiére partie de ſon Gloſſaire, ſous le nom d'*Archéologue*, dans lequel il entreprenoit d'expliquer dans un ordre alphabétique les termes barbares & étrangers, les vieux mots remis en uſage, & les nouveaux qu'on inventa depuis dans l'Europe, après la décadence de l'Empire Romain, & l'établiſſement des Francs, des Goths, & des Vandales dans ces provinces. Cela étoit de grande utilité, ſur tout pour les mots Saxons; mais la ſeconde partie de cet Ouvrage n'eſt pas de la même force: auſſi eſt-elle poſthume, & dreſſée ſur des Mémoires qu'il avoit laiſſez en aſſez mauvais ordre. On a lieu de s'étonner que Spelman ayant vécu près de quinze ans après l'édition de ſa premiére partie, il n'ait pas mis la derniére main à la ſeconde: il n'a pas même exécuté avec aſſez d'exactitude & de ſuffiſance ce qu'il avoit entrepris dans ſa premiére partie, & il n'explique pas les termes & les choſes qui regardent les coutumes, les uſages différens, tant des égliſes, que des Etats divers, qui ont ſubſiſté en même tems, ou qui ſe ſont ſuccédé les uns aux autres. Cet Auteur étoit habile dans ce qui concerne les Saxons & les Anglois; mais il avoit peu de connoiſſance des affaires de France, qui eſt cependant la principale, & la plus importante, pour bien entendre tous les Auteurs de la Moyenne & Baſſe Latinité, à cauſe de la part que les François ont eu dans tout ce qui s'eſt paſſé de conſidérable dans le monde. * Grotius, *ad Gallos, Epiſt. ad Peireſcium. Journal des Savans du cinquiéme janvier* 1665. Du Cange, *Gloſſarium ad Auctores Mediæ & Infimæ Latinitatis in Præfatione n.* 63.

SPELTA (Antoine-Marie) né à Pavie le 19 de mai de l'an 1553, mort dans ſon païs au mois de mars 1632, eſt un Poëte qui étoit aſſez eſtimé de ſon tems, pour les vers Latins. On trouvoit dans ſes vers de la douceur & de la gravité, tout à la fois. Il a fait des vers Italiens qui n'ont pas eu le même ſuccès. * Ghilini, *Theatro d'Huom. Letter. partie* 1.

SPENCER. Il y a deux branches de cette Maiſon en Angleterre.

PREMIE'RE BRANCHE, *qui ne ſubſiſte plus depuis l'an* 1414.

I. L'on ne rapportera ici la premiére que depuis HUGUES Spencer, qui fut tué le ſixiéme août 1265, au combat d'Eveſham, donné contre le Comte de Leiceſter, ayant eu d'*Alive*, fille de *Philippe* Baſſet de Wicombe, & veuve de *Roger* Bigod, Comte de Norfolck, 1. HUGUES qui ſuit; 2. *Eléonore*, mariée à *Hugues* de Courtenay; & 3. *Jeanne* Spencer, alliée à *Guillaume* de Ferrers de Groby.

II. HUGUES Spencer, ſurnommé *le Vieux*, fut créé Comte de Wincheſter en 1321, & eut la tête tranchée le neuviéme octobre 1326, âgé de 90 ans, *ainſi qu'il ſera remarqué cy-après dans un article ſéparé en parlant de ſon fils.* Il épouſa *Iſabelle*, fille de *Guillaume* Beauchamp, Comte de Warwick, & veuve de *Patrice* Chaworth, dont il eut 1. HUGUES Spencer, ou le DE'PENSIER, ſurnommé *le Jeune*, qui ſuit; & 2. 3. deux filles, Religieuſes.

III. HUGUES Spencer, ou le DE'PENSIER, dit *le Jeune*, dont *il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, eut le même ſort que ſon pére. Il épouſa *Eléonore* de Clare, fille de *Gilbert*, Comte de Gloceſter, & de *Jeanne* Plantagénet, dont il eut 1. *Hugues* Spencer, Baron de Glamorgan, mort le huitiéme février 1349, ſans poſtérité d'*Eliſabeth* Montagu, veuve de *Gilles* Baddleſmére, & fille de *Guillaume*, Comte de Sariſburi; 2. EDOUARD qui ſuit; 3. *Iſabelle*, mariée à *Richard* Fitz-Alan, Comte d'Arondel; & 4. *Eliſabeth* Spencer, alliée à *Maurice*, Baron de Berkley.

IV. EDOUARD Spencer, mort en 1342, avoit épouſé *Anne*, fille de *Henri*, Baron de Ferrers & de Groby, dont il eut entre autres enfans, 1. EDOUARD qui ſuit; & 2. *Henri* Spencer, Evêque de Norwich, *qui aura ſon article cy-après.*

V. EDOUARD Spencer, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort le onziéme novembre 1375, épouſa *Eliſabeth*, fille de *Barthélemi* Burghers, dont il eut 1. THOMAS qui ſuit; 2. *Eliſabeth*, mariée 1. à *Jean* d'Arondel: 2. à *N.* . . . Baron de Zouche; 3. *Anne*, qui épouſa 1. *Hugues* Haſtings: 2. *Thomas* Morley;

& 4. *Marguerite* Spencer, alliée à *Robert* de Ferrers, Baron de Charley, morte en 1415.

VI. THOMAS Spencer, Baron de Glamorgan & de Morganok, fut créé Comte de Glocefter en 1397, & eut la tête tranchée en 1400. Il avoit époufé *Conftance*, fille d'*Edmond* Plantagenet, Duc d'Yorck, dont il eut 1. *Richard* Spencer, qui mourut le feptiéme octobre 1414, fans enfans d'*Elifabeth* Névill, fille de *Raoul*, Comte de Weftmorland; & 2. *Ifabelle* Spencer, mariée 1. à *Richard* de Beauchamp, Baron de Bergavenny: 2. à *Richard* de Beauchamp, Comte de Warwick.

SECONDE BRANCHE DE LA MAISON de Spencer qui fubfifte.

L'on ne rapportera ici cette feconde Branche que depuis JEAN Spencer, qui étoit fils de JEAN SPENCER de Hodenhall dans le Comté de Warwick. Il époufa *Sufanne*, fille de *Richard* Knigthley-de-Faufley, dont il eut JEAN qui fuit.

II. JEAN Spencer, Chevalier, avoit époufé *Catherine*, fille de *Thomas* Kitfon de Hengrave, & fut pére de JEAN qui fuit.

III. JEAN Spencer, Chevalier, fut marié à *Marguerite* fille de *Robert* Catline, Lord-Chef de Juftice de la Cour du Banc du Roi, dont il eut ROBERT qui fuit.

IV. ROBERT Spencer, fut créé le 21 juillet 1603, Baron de Wormleighton, & fut envoyé peu après vers Frédéric, Duc de Wirtemberg, pour lui porter l'Ordre de la Jarretiére. Il mourut le 25 octobre 1627. Il avoit époufé *Marguerite*, fille de *François* Willougby de Wollaton, dont il eut entre autres enfans, 1. *Jean* Spencer, créé Chevalier du Bain en 1616, mort avant fon pére; 2. GUILLAUME qui fuit; 3. *Marie*, alliée à *Richard* Anderfon; & 4. *Elifabeth* Spencer, mariée à *George* Franc-de-Bufton, morte en 1618.

V. GUILLAUME Baron Spencer, mort en décembre 1636, avoit époufé *Pénélope*, fille de *Henri* Wriothefley, Comte de Southampton, dont il eut trois fils & fept filles, entre autres, 1. HENRI qui fuit; 2. *Guillaume* Spencer de Ashton-Hall, mort fans enfans d'*Elifabeth*, fille de *Dutton*, Baron Gérard de Bromley; 3. *Marguerite*, alliée à *Antoine* Cooper, Comte de Schaftfbury; 5. *Anne*, qui époufa *Robert* Townfend; & 6. *Elifabeth* Spencer, mariée 1. à *Jean*, Baron Craven-de-Ryton: 2. à *Henri* Howard: 3. à *Guillaume*, Baron de Crofts.

VI. HENRI Baron Spencer, fut créé Comte de Sunderland le huitiéme juin 1643, en confidération de fa fidélité & de fes bons fervices: & fut tué au combat de Newburg le 20 feptembre fuivant. Il avoit époufé *Dorothée* Sidney, fille de *Robert*, Comte de Leicefter, dont il eut 1. ROBERT qui fuit; & 2. *Dorothée* Spencer, premiére femme de *George* Savill, Marquis d'Halifax.

VII. ROBERT Spencer, Comte de Sunderland, Chevalier de la Jarretiére en 1687, époufa *Anne* Digby, fille de *George*, Comte de Briftol, dont il a eu un fils; & *Anne* Spencer, mariée en 1688, à *Jacques* Douglas, Comte d'Arran. * Imhoff, *en fon Hiftoire des Pairs d'Angleterre.*

SPENCER ou LE DE'PENSIER (Hugues) devint le Favori d'Edouard II, Roi d'Angleterre, l'an 1320, par le crédit de fon pére, nommé auffi HUGUES Spencer, Comte de Winchefter; mais le pouvoir qu'il s'acquit en peu de tems fur l'efprit de ce Prince, fit concevoir aux Barons une haine extraordinaire contre lui. Ils s'abfentérent de la Cour, & cherchérent les moyens de le perdre. La Terre de Gomers mife en vente par Guillaume de Brévi, & qu'il emporta par la faveur du Roi, fur plufieurs Grands qui fouhaitoient de l'avoir, leur fournit une occafion favorable. D'abord ils s'unirent tous enfemble, & fe déclarérent contre Spencer. Enfuite, indignez de n'avoir eu nulle raifon du Roi, fur les plaintes qu'ils lui avoient fait faire contre ce Favori, par le Comte de Lancaftre fon proche parent, ils s'affemblérent plufieurs fois, & enfin fous la conduite du même Comte de Lancaftre, ils drefférent des articles pour le banniffement de Spencer pére & fils. Comme ils ne pouvoient rien faire fans le confentement du Roi, ils envoyérent à fa Majefté quelques Evêques, qui ne furent point écoutez: ce qui mit les Barons en une telle fureur, qu'ils vinrent les armes à la main à Londres, où le Roi leur permit d'entrer. Ce Prince fit enfuite publier un Edit, par lequel les deux Spencers furent bannis du Royaume, & les Barons eurent des lettres d'abolition de tout ce qu'ils avoient fait. Spencer le jeune, revint bientôt après dans le Royaume; car étant averti de quelques remuemens qui s'y faifoient, il fe rendit hardiment auprès du Roi, & lui confeilla de lever des gens de guerre, pour s'oppofer aux entreprifes des Barons, dont les uns, dans une rencontre, furent taillez en piéces, & les autres faits prifonniers, condamnez à mort, & executez en 1321, lorsque Spencer le pére fut fait Comte de Winchefter. Froiffard parle autrement de cette exécution, & dit que Spencer ayant eu avis de ce qu'on tramoit contre lui, remontra au Roi, que les Grands avoient deffein de le chaffer du Royaume: ce qui détermina le Roi, quoique le Parlement fût affemblé, à en faire arrêter plufieurs, & faire couper la tête à vint-deux des plus puiffans, dont le Comte de Lancaftre fut le premier. Cette exécution attira fur Spencer une haine univerfelle, & particuliérement l'indignation de la Reine Elifabeth, fœur de Charles *le Bel*, Roi de France, & celle du Comte de Kent, frére du Roi Edouard II. Spencer fe défiant de la mauvaife volonté de cette Reine, qui avoit fujet d'être irritée contre lui, la brouilla avec le Roi, qui ne la voulut plus voir. La Reine ne pouvant fouffrir l'infolence de Spencer, prit fon fils Edouard, & vint en France, accompagnée du Comte de Kent, & de quelques Gentilshommes, pour implorer le fecours du Roi Charles *le Bel* fon frére, qui la reçut fort bien, & qui lui promit de la fervir en tout ce qu'il pourroit. Spencer eut l'adreffe de rompre ce coup, & fit que Charles *le Bel* obligea la Reine d'Angleterre de fortir de fon Royaume, où elle étoit depuis trois ans, fans lui vouloir donner aucun fecours. Elle fe retira en Hainaut, où le Comte de Hainaut lui fit beaucoup d'honnêtetez. Jean de Hainaut, frére du Comte, s'étant mis avec la Reine à la tête des Seigneurs du Hainaut, & d'un bon nombre de Gens de guerre, paffa en Angleterre, & mit le fiége devant Briftol où étoit le Roi avec les deux Spencer. La ville s'étant rendue à compofition, Spencer le pére, âgé de 90 ans, fut mené à la Reine. On lui fit fon procès, & il fut condamné à être traîné, puis décapité, & enfin attaché au gibet: ce qui fut exécuté le neuviéme octobre 1326. La Reine continua le fiége devant le château de Briftol, où étoit le Roi & le jeune Spencer, & les contraignit de fe fauver à la faveur de la nuit: mais la tempête les ayant rejettez à Briftol, ils furent pris par Henri de Beaumont, & menez à la Reine & à fon fils. Le Roi fut enfermé par le commandement de la Reine, dans le château de Berche, & fon fils Edouard III, fut couronné à fa place. Spencer fut mis fous la garde de Thomas Wage, Maréchal de l'armée, qui lui fit fuivre l'armée, lié & garotté fur un méchant cheval, ayant deux trompettes devant lui, lorsqu'il entroit dans les villes, pour le montrer au peuple en cet équipage. C'eft ainfi qu'il fut mené à Héreford, où après avoir été jugé & condamné par les Barons & les Chevaliers, il fut traîné fur un bahu par toute la ville, les trompettes fonnantes, & conduit dans la place publique, où étant lié à une échelle, on lui coupa les parties honteufes, qui furent jettées dans le feu, à caufe qu'il étoit accufé de fodomie. On lui arracha le cœur, qui fut jetté au feu, puis on lui trancha la tête, & on mit fon corps en quatre quartiers. La tête fut portée à Londres, & les quatre parties du corps aux quatre coins d'Angleterre, ce qui fut exécuté le 29 novembre 1326, quelques mois avant que le Roi Edouard II mourût en prifon. *Hift. des Favoris de* M. Du Puy.

SPENCER (Henri) Evêque de Norwich en Angleterre, petit-fils de HUGUES Spencer, dit *le Jeune*, étoit hardi, entreprenant, & ne cherchoit que les occafions de fe fignaler à la guerre, fans avoir d'égards pour fon caractére. Le Pape Urbain VI lui envoya l'an 1382, fes Bulles avec des lettres, par lefquelles il lui donnoit pouvoir de faire publier par tout le Royaume d'Angleterre une Croifade contre les Clémentins, c'eft à dire, contre ceux qui tenoient le parti du Pape Clément VII, & principalement contre les François. Urbain lui accorda la dixiéme partie des revenus de tous les Bénéfices d'Angleterre, outre l'Indulgence pléniére pour tous ceux qui contribueroient aux frais de cette guerre: de forte que Spencer ayant amaffé par ce moyen plus de deux millions, leva une armée de quinze mille hommes de pié, & de deux mille chevaux, tous vieux Soldats, outre un grand nombre d'Eccléfiaftiques qui prirent les armes à fon exemple. Avec ces forces il vint defcendre à Calais fur la fin d'avril 1383; mais il fe laiffa gagner par les Gantois, ennemis declarez de Louïs, Comte de Flandre, & tourna fes armes contre les Flamands, quoiqu'ils fuffent tous Urbaniftes, auffi bien que leur Comte. Ainfi il prit Gravelines, & toutes les autres villes de la côte qui n'étoient nullement fortifiées en ce tems-là, tailla en piéces douze mille païfans ramaffez, qui l'oférent attendre en bataille auprès de Dunkerque, & s'empara de Bruges, de Bourbourg, & de Mont-Caffel. Spencer ayant formé enfuite le fiége d'Ypres, Charles VI, Roi de France, alla en perfonne avec une puiffante armée, au fecours du Comte de Flandre fon Vaffal, le contraignit de lever le fiége, & reprit toutes les autres villes fur les Anglois. Ainfi cet Evêque repaffa en Angleterre, après n'avoir fait autre chofe en cette guerre mal entreprife, que ruïner les Urbaniftes, quoique fon armée eût été levée au nom du Pape Urbain. * Maimbourg, *Hift. du grand Schifme d'Occident.*

SPENCER (Edmond) né à Londres, fut élevé à Cambridge, où il devint fort favant. Il fe diftingua principalement par fes Poëfies Angloifes, & par fes imitations du Poëte Chaucer. On dit qu'ayant préfenté à la Reine Elifabeth une de fes piéces, elle en fut fi charmée qu'elle ordonna au Lord Cécil fon Thréforier, de lui donner cent livres fterling en préfent. Le Thréforier lui remontra que la fomme lui paroiffoit un peu trop forte, fur quoi la Reine lui repliqua, qu'il lui donnât donc ce qu'il croiroit être de raifon. Mais le Chancelier occupé d'autres affaires, oublia Spencer, qui quelque tems après préfenta à la Reine une Requête en quatre petits vers, dont voici le fens, *on m'avoit promis il y a quelque tems qu'on me feroit raifon pour ma rime, mais depuis ce tems jufques à préfent je n'ai reçu ni rime ni raifon.* La Reine cenfura le Thréforier, & ordonna que l'on comptât inceffamment les cent livres fterling au Poëte. Spencer fut enfuite Sécretaire du Lord Grey, Lord deputé en Irlande; mais quoique cette place foit fort lucrative, il ne s'y enrichit pas. La piéce de Spencer la plus eftimée eft fa *Fairy Queen*, c'eft à dire, *la Nymphe Reine*, qui eft dit-on, une fi bonne piéce, qu'elle eft encore aujourd'hui en réputation. A fon retour d'Irlande, en 1588, on lui déroba le peu qu'il avoit, enforte qu'étant tombé dans la difette, il eut le cœur fi ferré qu'il en mourut. Il fut honorablement enterré près de Chaucer, aux dépens de Robert, Comte d'Effex. Son Epitaphe ne confifte qu'en ces deux vers,

Anglica, te vivo, vixit plaufitque Poefis:
Nunc moritura timet, te moriente, mori.
Fuller.

SPENCER, (Jean) favant Théologien Anglois, né en 1630. Il commença fes études dans l'Univerfité de Cambridge, où il prit les dégrez académiques, & celui de Docteur en Théologie. En 1667, il fut nommé Maître du Collége du Corps de Chrift.

Christ. En 1672, il obtint un Canonicat; & en 1677, le Doyenné d'Ely: il conserva néanmoins sa charge de Maître du Collége du Corps de Christ. Il étoit aussi laid de visage que distingué par les talens extraordinaires de son esprit & par sa Litérature sacrée & profane. Il s'est sur tout fait connoître dans la République des Lettres par son Ouvrage *de Legibus Hebræorum Ritualibus earumque Rationibus*. Cet Ecrit fut reçu avec beaucoup d'applaudissement par les Savans, quoique quelques Théologiens, dont les idées systématiques tomboient par là, se soient fort révoltez contre lui. Léonard-Chapellow, Professeur en Arabe à Cambridge, ayant promis une nouvelle édition de l'Ouvrage de Spencer, auquel il devoit ajoûter un quatriéme livre, trouvé parmi les Manuscrits de l'Auteur, dans lequel il est traité des Cérémonies que les Juifs ont empruntées des Payens, & que Dieu ne leur a pas commandées, & quelques Dissertations du même Auteur qui n'ont pas encore vu le jour, a dégagé sa promesse en 1727, ayant fait imprimer à Cambridge les Oeuvres de Spencer en deux volumes, *in folio*. On a aussi en Anglois de Spencer un *Discours sur les Prodiges & sur la Vanité des Présages*, & un *Traité sur les Prophéties vulgaires*. Il mourut le 27 mai 1693, âgé de 63 ans. On ne doit pas le confondre avec Guillaume Spencer, natif de Cambridge & Membre du Collége de la Trinité, qui a aussi vécu sur la fin du siécle passé, qui a publié en Grec & en Latin avec des Remarques Critiques, *Origenes contra Celsum & Philocalia*, & qui a promis un Traité complet, *De Scriptoribus Ecclesiasticis, qui ab ortu Christi usque ad Synodum Nicænam floruerunt*. * *Ex Script. eorum.* Le Néve, *Fast. Eccles. Angl.* Bentheim. *Biblioth. Angl. tome* 12. *p.* 2. & *tome* 14. *p.* 2. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

S P E'N E R (Philippe Jacques) né à Rappoltsweiler en Alsace le onziéme janvier 1635, commença ses études sous des Précepteurs domestiques, & apprit de bonne heure qu'il étoit destiné pour le saint Ministére. Il tâcha d'abord de se sévrer de tous les plaisirs de la jeunesse, & s'attacha à la lecture de l'Ecriture Sainte & des Ouvrages de Morale de Baili, de Southom & d'Arnd, quoiqu'avec cela il ne négligeât pas l'étude de la Philosophie & de la Philologie. En 1651, il passa à Strasbourg, où il prit le dégré de Maître-ès-Arts en 1653, & s'appliqua ensuite beaucoup à l'Histoire d'Allemagne. En 1654, il fut nommé Précepteur de Christian & de Jean-Charles, Princes de Birckenfeld, qu'il quitta en 1656, lorsqu'ils alloient en France. Pendant ce tems-là il avoit fait connoissance avec un grand nombre de Gentilshommes, ce qui lui donna occasion de leur faire des Leçons de Géographie, de Généalogie & d'Histoire. Il se fit si fort estimer par là, que Bœcler, pour lors Professeur en Histoire à Strasbourg, lui procura tous les avantages qu'il pouvoit. En 1659, il alla à Bâle pour entendre le célébre Buxtorff, & y soutint des Théses publiques. Il se rendit de Bâle à Genéve & à Lyon, d'où il revint à Bâle pour s'en retourner à Strasbourg, après avoir été à Tubingue. En 1663, il obtint du Magistrat de Strasbourg une place de Prédicateur, dont il fit les fonctions, jusques à ce qu'en 1666 il fut appellé à Francfort sur le Mein au *Séniorat*, qu'il accepta avec le consentement du Conseil de Strasbourg. Il s'attacha dans ce poste à témoigner toute la soumission due au Magistrat, à n'affecter aucune supériorité sur ses Collégues, à retrancher de ses Sermons toute ostentation d'érudition, en y employant une grande simplicité, à parler fort peu de controverse, à traiter les adversaires plutôt avec douceur qu'avec emportement, & à abolir la fausse idée qu'on avoit communément que le Christianisme consistoit dans l'extérieur. Quoiqu'il vît assez l'état défectueux de l'Eglise, il ne s'érigea jamais en Réformateur, mais il se contenta de réveiller le zéle des autres par ses conseils. Sa vie étoit simple & sans reproche, il gémissoit cependant sur ses défauts intérieurs. Le grand soin qu'il se donna pour prouver sa foi par ses œuvres ne permit pas qu'il demeurât longtems sans être inquiété. On attaqua sur tout les assemblées de piété qu'il avoit commencées en 1670, & qu'il avoit transférées dans l'Eglise en 1682, sous l'approbation du Magistrat, & on les taxa d'innovations. Quoiqu'il se fût défendu dans une Epître, il ne put pas jouïr de la tranquillité qu'il souhaitoit, puisqu'on décrioit avec violence les efforts qu'il faisoit pour porter les hommes aux bonnes œuvres. En 1684, Monsieur de Seckendorff l'invita à accepter la charge de premier Prédicateur à la Cour de l'Electeur de Saxe. Quoiqu'il refusât alors ce poste, il l'accepta en 1686, parce que divers Théologiens lui firent comprendre qu'il ne pouvoit pas en conscience résister à cette vocation. Spéner étant dans ce nouvel emploi commença à catéchiser en particulier les enfans, se donna beaucoup de mouvement pour mettre en vogue la solide piété, & recommanda aux Pasteurs & aux Régens des Ecoles, de concourir avec lui au même but. Dans le même tems quelques Maîtres-ès-arts & Candidats en Théologie commencérent à Leipsic à faire des assemblées, où l'on lisoit & expliquoit l'Ecriture Sainte sous la direction du Docteur Albert. Comme il s'y glissa quelques désordres & que les Prédicateurs se mettoient là-dessus en mouvement, quelques ennemis de ces assemblées de piété inventérent alors le nom de *Piétistes*, & accusérent le Docteur Spéner des abus commis à Leipsic, parce que c'étoit lui qui avoit conseillé & approuvé les assemblées de piété. Il est vrai que ces accusations n'auroient pas pu nuire à Spéner, s'il n'avoit pas été brouillé pour d'autres raisons avec son Electeur. On se servit donc de cette circonstance, & l'on poussa si bien l'affaire, qu'enfin il fut résolu qu'on congédieroit le Docteur Spéner. Justement dans cette année 1691, l'Electeur de Brandebourg lui envoya une vocation écrite de sa propre main, où il lui offrit les charges de Prévôt, d'Inspecteur & de Conseiller Consistorial à Berlin. Spéner accepta la vocation & fit sa charge avec beaucoup de fruit parmi mille adversitez jusques à sa mort, arrivée en 1705, lorsqu'il étoit âgé de 70 ans. Outre un grand nombre d'Ouvrages de piété en Allemand, il a aussi publié, *Opus Heraldicum*; *Theatrum Nobilitatis*; *Sylloge Historico-Genealogica*, &c. * *Curriculum vitæ D. Speneri. Diction. Allemand.*

S P E'R A (Pierre-Ange) Prêtre, natif de Pomarico dans le Royaume de Naples, a composé cinq livres sur la noblesse & l'excellence des Professeurs de Grammaire & des Humanitez en Langue Gréque & Latine, où il rapporte leurs éloges & la suite de leurs Ouvrages. Cet Ouvrage qui est assez considérable, fut imprimé, *in quarto*, à Naples l'an 1641. Il vivoit encore en 1661. * *Voyez la Bibliothéque Napolitaine* du Toppi, & M. de la Monnoye sur Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 169. *n.* 162. édit. d'Amsterdam 1725, où il dit que Spéra a vu en quatre livres, *in quarto*, un Centon Virgilien sur la Passion.

S P E R E L L I (Spérello) natif de Jési, étant Assesseur du Saint Office, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 14 novembre 1699, & mourut d'apoplexie à Rome le 22 mars 1710, en la 72 année de son âge, & la onziéme de son Cardinalat, & fut inhumé en l'église de saint Jean-Porte-Latine, dont il étoit titulaire.

S P E R L E T T E (N...) Professeur ordinaire en Philosophie dans l'Université de Hall, & Directeur de la nation Françoise en cette ville, avoit été Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes & S. Hidulphe, & avoit embrassé depuis longtems la Religion Réformée. C'est de Berlin, où il enseignoit la Philosophie au Collége François, qu'il avoit été appellé à Hall, à la fondation de l'Université. Il est mort en 1725. * *Biblioth. German. tome* 11. *p.* 232.

S P E R L I N G A. *Voyez* S P I R L I N G A.

S P E R L O N G A, bourg du Royaume de Naples, est sur la côte de la Terre de Labour, entre Gaëte & Terracine, à trois lieues de l'une & de l'autre. Ce bourg a été bâti sur les ruïnes de l'ancienne *Amycla*, ville des Arunciens. * Maty, *Diction. Géogr.*

S P E R M A N (Thomas) que quelques-uns nomment O-PERMANUS, Religieux Anglois de l'Ordre de Saint Dominique, & Docteur en Théologie, florissoit vers l'an 1300, sous le régne d'Edouard I, Roi d'Angleterre. Il a laissé plusieurs Ouvrages intitulez, *Commentaria in totam Genesim*; *In Epistolam Divi Pauli ad Hebræos*; *In Epistolam canonicam Divi Jacobi*; *Quæstiones disputatæ*, &c. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S P E'R O N S P E'R O N I, Italien, né à Padoue l'an 1504, commença d'y enseigner la Philosophie à l'âge de 24 ans. Il ne s'attira pas moins l'estime du Public par sa vertu, que par la beauté de son génie, par son éloquence & par son érudition. Les Magistrats de Padoue l'envoyérent à Venise, où il acquit tant de réputation, que lorsqu'il parloit dans le Sénat, les Avocats & les Juges des autres Tribunaux quittoient le Barreau pour l'entendre. On dit qu'étant à Rome, il fut interrogé par quelques Cardinaux, quel étoit le sens de ces lettres que l'on voyoit gravées sur la porte du palais du Pape, M. CCC. LX. Il repondit, *multi cæci Cardinales crearunt Leonem decimum*, parce que le Pape étoit encore trop jeune, lorsqu'il fut élevé à cette dignité. Spéroni enseignoit en Italien, & il écrivoit merveilleusement bien en cette Langue. Il étoit si estimé par ceux de Padoue, qu'ils lui donnoient le nom d'*Aristote*, d'*Homére* & de *Démosthène*. Ils lui érigérent même une statue dans le palais. Spéroni mourut en 1588, âgé de 84 ans. Ses principaux ouvrages sont, *Prima e seconda parte de' Dialoghi*; *Apologia della prima parte de' Dialoghi*; ses Dialogues; sa Tragédie, intitulée *Canace*; ses Discours de la prudence des Princes; *Orazioni*; *Della Milizia*; *In lode della Terra*; *Dell' Eloquenza volgare*; *Del lattare i figliuoli*; *Dialogo della Cura familiare*; *Esposizione dell' Orazione domenicale*; *Lettere famigliari*; *Apologia*; *Composizioni diversi*; *Varii versi*; *Discorsi della prudenza de' Principi*; *Sopra le Sentenze che non si facci troppo*, & *conosci se stesso*; *Dell' Amor di se stesso*; *Lezioni recitate in difesa della Canace*. Ses Dialogues ont été traduits en plusieurs Langues. Gruget les a traduits en François, &c. Thomasini. De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 451. édit. de Hollande 1715, où il est toujours nommé *Spéron Spérone.*

S P E R T H I S, illustre Lacédémonien. *Voyez* B U R I S.

S P E U S I P P E, *Speusippus*, d'Athénes, Philosophe, Successeur de Platon, & fils de la sœur de ce dernier, nommée *Potone*, florissoit vers l'an 347 avant Jesus Christ. On l'accuse d'avoir été colére, adonné à ses plaisirs, & fort avare. Un jour qu'il étoit incommodé, se faisant porter à l'Académie, il rencontra Diogéne, qui lui dit qu'il ne le faloit point, puisqu'il avoit encore la lâcheté de vivre en cet état. Depuis il se fit mourir, l'âge & la douleur l'y contraignant. Il écrivit divers Commentaires, & des Dialogues. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philos. l.* 4.

* S P E Y, riviére d'Ecosse. Elle en est la plus grande après le Tay, & la plus rapide de toutes. Elle sort du pié d'une montagne vers les confins de Loch-Aber, dans la province de Badenoch qu'elle traverse toute entiére de l'occident à l'orient; puis elle coule au nord-est entre les provinces de Murrai & de Banf, & presque dans tout son cours qui est de 60 milles, elle est bordée de montagnes, de forêts & de précipices, & reçoit quantité d'autres riviéres. Lorsqu'elle est arrivée à six milles de la mer, elle court droit au nord, au travers de belles plaines & bien cultivées, puis se jette dans l'océan avec tant de rapidité, que la marée n'y peut monter qu'à la hauteur d'un mille. Elle a ceci de particulier, qu'en été elle s'agite & se déborde dans les grandes chaleurs, sans qu'il fasse aucune pluye, seulement lorsque les vents d'ouest soufflent. Tout l'avantage qu'elle communique à ceux qui habitent sur ses bords, est la pêche des saumons, qui y est très abondante. * Beeverel, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1042, 1043, 1454, 1455.

S P E Y E R. *Voyez* S P I R E.

S P E Z Z E, S P E T I A, petite ville de l'Etat de Gênes, eſt près des confins du Duché de Maſſa, à deux lieues de Sarzana, vers le Couchant. Spezze eſt au pié d'une colline, & au fond du Golfe de Spezze, dans un terroir fort fertile & fort agréable, où les Génois ont bâti pluſieurs maiſons de plaiſance. * Maty, *Dict. Géogr.*

S P E Z Z E (Le Golfe de) petit Golfe de la Mer Méditerranée. Il s'avance environ deux lieues du ſud au nord dans la côte de Gênes. Il portoit autrefois le nom de la ville de Luna. On lui donne maintenant celui de la ville de Spezze; & pour défendre cette ville contre les Pirates, on a bâti pluſieurs petits Forts ſur les bords. Au reſte, on trouve au milieu de ce Golfe une ſource d'eau douce, qui s'éleve en bouillonnant juſqu'au deſſus de l'eau ſalée; en ſorte que les vaiſſeaux peuvent s'y rafraichir d'eau. * Maty, *Dict. Géogr.*

S P H. S P I.

SPHENDADATE, Mage, l'un des Officiers de Tanyoxarcès, ſecond fils de Cyrus, ayant été frappé de verges par ordre de ce Prince, ſe vengea de cet affront, en l'accuſant d'attenter à la vie de Cambyſe ſon frére. Cette accuſation, qui n'étoit ſoutenue d'aucunes preuves, fut écoutée. Tanyoxarcès appellé à la Cour, fut obligé de boire du ſang de taureau, dont il mourut; & le Mage qui lui reſſembloit parfaitement, ayant pris ſon nom & ſes vêtemens, gouverna auſſi les provinces de ſon appanage. Quelques années après, un Eunuque qu'il avoit maltraité, & qui le reconnoiſſoit, en donna avis à la Reine-Mére, qui ne put en avoir raiſon. Enfin Cambyſe étant mort, Sphendadate lui ſuccéda, ſans que perſonne s'apperçût de la fraude, juſqu'à ce que l'Eunuque Ixabate, qui avoit conduit le corps de Cambyſe au tombeau des Rois, revint à la Cour. Cet homme à qui Cambyſe avoit confié le ſecret de la mort de ſon frére, ne put voir ſur le thrône l'auteur de cette mort; & pénétré de douleur, il courut au camp publier tout ce qu'il ſavoit. Une ſi étrange nouvelle ne cauſa pas d'abord tout l'effet qu'on auroit penſé, & le Mage parut avoir fait ceſſer le danger, en faiſant mourir Ixabate; mais au defaut des autres, ſept Seigneurs Perſes conjurérent contre lui, & deux Officiers leur donnérent entrée dans le palais. Le faux Tanyoxarcès ſurpris entre les bras d'une de ſes Maîtreſſes, ſe défendit quelque tems avec le pié d'un fauteuil, mais enfin il fut percé de coups, & mourut ainſi après avoir régné ſept mois. Cet article eſt tiré de Ctéſias, qui a nommé les Conjurez, Onophas, Idernès, Norondabate, Mardonius, Bariſſès, Artaphernès, & Darius. Hérodote nomme ce Mage Smerdis, & il en donne une hiſtoire fort différente.

S P H E'R U S du Boſphore, Philoſophe, fut Diſciple de Zénon *le Cittéen*, puis de Cléanthe. Il vivoit ſous le régne de Ptolémée *Evergetes*, vers l'an 222 avant Jeſus Chriſt; & laiſſa un Traité des Philoſophes d'Erythrée, dont Ménédéme étoit le Chef; & quelques autres piéces. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philoſophico in Zenone Cittieo & Cléantho*, *l.* 7.

S P H I L S B Y ou S P I L S B Y, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Bullingbrook*, eſt à cent & un milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

S P H I N X, monſtre que les Poëtes ont feint avoir fait ſon ſéjour près de Thébes. Ils diſent que Junon irritée contre cette ville, ſuſcita contre elle ce monſtre, qui avoit le viſage & la parole d'une fille, des ailes d'oiſeau, & le reſte d'un chien ou d'un lion. Il propoſoit des queſtions énigmatiques, & dévoroit ceux qui ne pouvoient les réſoudre. On conſulta l'Oracle, qui répondit qu'on ne feroit point délivré du Sphinx, ſi l'on ne devinoit le ſens de ſon Enigme, qui conſiſtoit à ſavoir quel étoit l'animal qui avoit quatre piez le matin, deux ſur le midi & trois ſur le ſoir. Oedipe en vint à bout & fit connoître que l'homme étoit cet animal qui ſe traînoit à quatre piez avant qu'il fût marcher; qui dans l'âge viril, ſe ſoutenoit ſur deux; & lequel enfin dans la vieilleſſe, avoit beſoin d'un bâton qui lui ſervoit de troiſiéme pié. Le monſtre, de rage, s'écraſa la tête contre un rocher. * Apollodore, *in Biblioth.* Statius, *Thebaïde*, *l.* 1. *v.* 66.

S P H I N X. Hérodote parle ainſi d'un Androſphinx, auquel il donne une tête d'homme. „ On voit un de ces Sphinx auprès des grandes Pyramides d'Egypte, environ à quatre milles du Caire vers l'occident, proche le rivage du Nil. Il eſt d'une groſſeur extraordinaire, & l'on doute ſi cette figure monſtrueuſe, à été taillée d'une roche que la nature ait formée en cet endroit, ou ſi elle y a été tranſportée d'ailleurs; ce qui eſt aſſez vraiſemblable, parce que les terres des environs ſont des ſables déliez & unis. Pour s'en éclaircir, on a voulu creuſer ſous le Sphinx; mais on n'a pu en venir à bout, parce qu'il eſt enſeveli dans le ſable juſqu'aux épaules. Cette figure eſt toute d'une piéce, & la matiére en eſt fort dure. Les proportions de la tête y ſont bien gardées." Pline en parle en ces termes, *Au devant des Pyramides, il y a un Sphinx qui eſt encore admirable. C'eſt une eſpéce de Divinité champêtre pour les Habitans. On croit que le Roi Amaſis y eſt enterré, & que cette machine a été apportée d'ailleurs. Il eſt taillé d'une ſeule pierre polie. La tête de ce monſtre a douze piez de circuit, quarante trois piez de longueur; & en profondeur depuis le ſommet de la tête juſqu'au ventre, cent ſoixante deux piez.* Les Hiſtoriens racontent pluſieurs fables de cette figure. Ils diſent entre autres, qu'elle rendoit des Oracles; mais c'étoit une fourberie des Prêtres, qui avoient creuſé un canal ſous terre, lequel aboutiſſoit au ventre & à la tête de ce monſtre, & paſſoient par là pour rendre leurs réponſes équivoques à ceux qui venoient conſulter l'Oracle. Comme le ſon de la voix s'augmentoit extrémement dans le creux de cette figure, & qu'il n'en ſortoit que par la bouche, cela faiſoit un grand bruit; & les Payens trop crédules, s'imaginoient entendre la voix terrible de cette prétendue Divinité. Pline rapporte qu'il y avoit un grand nombre de ces Sphinx dans les lieux inondez par le Nil, & qu'ils ſervoient de marque pour reconnoître le terme de l'accroiſſement de ſes eaux. Aben Vaſchia, Auteur Arabe, eſt auſſi de ce ſentiment. Le Sphinx, a cauſe du ſens allégorique que les Egyptiens lui donnoient, étoit dépeint en deux maniéres; ou ſous la forme d'un monſtre, qui avoit le corps d'un lion, & le viſage d'une fille; ou ſous la figure d'un lion étendu ſur un lit de juſtice. La premiére figure étoit pour marquer l'accroiſſement du Nil; & la ſeconde repréſentoit *Momphta*, Divinité Egyptienne, qui commandoit ſur les eaux, & qui étoit comme la directrice des débordemens du Nil. Ces figures ne ſont pas une preuve que ces peuples ayent cru qu'on trouvoit de ſemblables animaux en quelque endroit du monde. Ce n'étoit que des emblêmes & des caractéres ſenſibles, qui exprimoient leurs penſées; & les Sphinx ne ſignifioient autre choſe que l'état où le Nil eſt lorsqu'il inonde l'Egypte. Comme ces inondations arrivent au mois de juillet & d'août, lorsque le ſoleil parcourt les Signes du Lion & de la Vierge, & que les Egyptiens ſont naturellement portez à faire de ces ſortes d'unions monſtrueuſes, ils imaginérent cette figure rampante contre terre, compoſée de la tête d'une fille & du corps d'un lion, pour marquer que le Nil ſe débordoit, lorsque le ſoleil parcouroit ces deux ſignes. Quelques uns croyent que de là eſt venue chez les Egyptiens, & chez tous les peuples de l'Europe la coutume, de faire les tuyaux, les canelles & les robinets de fontaine, en forme de tête de lion. Les Anciens mettoient auſſi le Sphinx au devant des portes de leurs temples, pour faire connoître que la ſcience des choſes divines eſt enveloppée de Myſtéres & d'Enigmes. * Dapper, *Deſcript. de l'Afrique.*

* S P I E G E L (Henri) fils de Laurent, né à Amſterdam en 1548, fut un habile Poëte de ſon tems, & eut commerce avec les Savans des Païs-Bas. La piéce qui lui a fait le plus d'honneur eſt intitulée *Hartſpiegel*, c'eſt à dire, *le Miroir du cœur.* Il mourut en 1612, âgé de 64 ans. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* S P I E G E L (Adrien) de Bruxelles, Chevalier, Philoſophe & Médecin très-renommé de Padoue, fut premier Profeſſeur en Anatomie & Chirurgie. On a de lui *Iſagoge in Rem Herbariam; de Lumbrico lato; de Febri Semi-tertiana; de Humani corporis Fabrica; de formato Fœtu.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 18.

S P I E G E L (Jaques) fameux Juriſconſulte Allemand vers l'an 1538. Il étoit natif de Seleſtat, & fils de la ſœur de Beatus Rhenanus. Jaques Wimphelingius avoit été ſon Précepteur dans les Humanitez. Il étudia le Droit à Fribourg ſous Zaſius & vivoit enſuite à Strasbourg en qualité de Conſeiller de l'Empereur Charles-*Quint* & du Roi Ferdinand I. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Lexicon Juris Civilis; Notæ in Guntheri Ligurinum; in Antonium Panormitanum de dictis & factis Alphonſi Regis Arragoniæ.* * Melchior Adam, *in Juriſconſultis. Dict. Allemand.*

S P I E G E L B E R G, petit païs du Cercle de Weſtphalie. Il eſt entre le Comté de Schaumbourg & la Baſſe Saxe. Sa longueur eſt de ſix lieues, & ſa largeur de quatre. Le bourg de Spiegelberg en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* S P I E L B E R G. Il y a trois lieux de ce nom. L'un eſt une forteresse de Moravie près de la ville de Brinn, & ſert de priſon aux Criminels d'Etat qui y ſont envoyez de la Cour de Vienne; l'autre eſt dans une petite iſle du Danube dans la Haute Autriche, à quelques lieues au deſſous de Lintz: le troiſiéme eſt en Souabe dans le Comté d'Oeting vers les confins de la Franconie, au nord de la ville d'Oeting, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné d'environ trois lieues. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

S P I E'R A (François) Juriſconſulte & bon Avocat, étoit de Citadella dans le territoire de Padoue & vivoit dans le commencement du XVI ſiécle. Ayant entendu parler des ſentimens des Réformez, il les embraſſa avec beaucoup de zéle, & tâchoit de les inſpirer à tous ceux qui l'approchoient. Son changement & ſa conduite furent rapportez à Jean de la Caſa, Archevêque de Bénévent, qui étoit alors Légat à Veniſe. Spiéra comprit aiſément tout le danger qu'il couroit. Cependant il ſe réſolut enfin d'obéïr aux ordres du Légat, ſe rendit à Veniſe, ſe confeſſa coupable de ce qu'il avoit fait, promit qu'à l'avenir il ſeroit obéïſſant à l'Egliſe, & demanda pardon de s'être éloigné des ſentimens de ſes péres. Le Légat fut charmé de cette docilité & voulut que Spiéra, de retour chez lui, fît un déſaveu public pour réparer le ſcandale. Il accepta la condition, mais il ne fut pas plutôt de retour qu'il commença de ſe repentir de ce qu'il avoit promis. Cependant aux inſtances de ſes amis & de ſes parens, qui lui firent comprendre qu'il ſe perdroit lui & ſa famille, s'il tergiverſoit, il fit la rétractation que le Légat avoit exigée. Peu après il tomba cruellement malade de corps & d'eſprit, & commença à ſe défier de la miſéricorde de Dieu. On le porta de Citadella à Padoue pour lui donner des ſecours de toutes les eſpéces. En vain les Docteurs tâchérent-ils de lui faire comprendre que Dieu étoit ſouverainement miſéricordieux, ſon déſeſpoir alla ſi loin qu'il ne doutoit plus que l'Enfer ne lui fût deſtiné pour avoir, *diſoit-il*, lâchement renoncé à la vérité, par des mouvemens de crainte. Il ajoûtoit qu'il éprouvoit déja dans ſon ame toutes les horreurs de l'Enfer; qu'il ne pouvoit plus aimer Dieu, mais qu'il le haïſſoit même. Il refuſoit toute nourriture, & rejettoit celle qu'on lui donnoit par force. Finalement il expira dans le plus cruel deſeſpoir, faiſant ſentir, par ſon exemple, qu'on ne doit point agir contre les lumiéres de ſa conſcience par quelque motif que ce ſoit. * Sleidan, *de l'Etat de la Religion, &c. l.* 21. *p.* 277.

* SPIERBACH, petite riviére d'Allemagne, prend fa fource dans le Duché de Deux-Ponts, coule de l'oueft à l'eft & après un cours de fix ou fept milles, tombe dans le Rhin à Spire. Ce fut près de cette riviére qu'en 1703 les Alliez qui vouloient faire lever le fiége de Landau, eurent du deffous.

SPIFAME (Jaques-Paul) Parifien, forti d'une noble famille originaire de la ville de Luques en Italie, & établie à Paris dès l'an 1350, auquel vivoit Barthélemi Spifame, duquel font iffus tous ceux de ce nom, Seigneurs des Biffeaux, des Granges & de Paffy. Il avoit pour pére & mére, Jean Spifame, Seigneur de Paffy, Sécrétaire du Roi, & Thréforier de l'Extraordinaire des Guerres, & Jaquette Ruzé, & fe trouva le dernier de cinq fréres. Il fut Confeiller au Parlement, puis Préfident aux Enquêtes, d'où il monta à la charge de Maître des Requêtes, & fut nommé Confeiller d'Etat. S'étant confacré à la Profeffion eccléfiaftique, il fut Chanoine de l'Eglife de Paris, Chancelier de l'Univerfité, Abbé de S. Paul de Sens, Grand-Vicaire de Charles, Cardinal de Lorraine & Archevêque de Rheims; enfin, il fut nommé Evêque de Nevers en 1547, par le Roi Henri II. Il affifta à l'affemblée des Etats tenus à Paris l'an 1557. Spifame fe retira à Genéve en 1559. Il amena avec lui une femme qu'il n'avoit pas encore époufée, mais qu'il époufa dans les formes, par la permiffion du Confiftoire & du Magiftrat. Cette femme avoit eu pour premier mari un Procureur, pendant la vie duquel Spifame avoit eu un mauvais commerce avec cette femme, d'où naquit un fils nommé *André*, qui paffoit pour fils du Procureur. Lorsque le Procureur fut mort en 1539, Spifame & la veuve du défunt vécurent comme mari & femme, mais fans avoir folemnifé de mariage, Spifame étant Eccléfiaftique. Spifame, Catherine de Gafperne, veuve d'Etienne Le Grêle, leur fils André, & une fille nommée *Anne*, née longtems après la mort de Le Grêle, quittérent Paris en 1559, & vinrent à Genéve pour changer de Religion. S'étant marié publiquement, il vécut d'une maniére édifiante. Le Parlement de Paris donna contre lui un Décret de prife de corps en 1559. Spifame fe fit confidérer dans Genéve par fes maniéres, par fon efprit & par fon favoir. Il avoit apporté des biens confidérables, dont il faifoit un bon ufage tant par les charitez, qu'en vivant noblement. Il fut reçu Bourgeois & introduit dans les Confeils des Deux cens & des Soixante. Le Magiftrat le confultoit fur les matiéres de l'Etat de quelque importance. Il fit divers voyages pour les affaires de la Religion. Il prit le caractére de Miniftre à Genéve des mains de Calvin & fut nommé en 1561 pour Pafteur de l'églife d'Iffoudun, où il ne refta pas longtems. Il rendit de grands fervices à la caufe des Réformez de France en allant en Allemagne, où le Prince de Condé l'envoya pour juftifier fa prife d'armes. Il y publia les quatre lettres que Catherine de Médicis avoit écrites à ce Prince, pour lui recommander le bien du Royaume, & les intérêts du Roi, fon fils. Il inventa beaucoup de fecrets, tira de grands fecours des Princes d'Allemagne, & harangua l'Empereur à la Diéte de Francfort en 1562, avec tant de force que ce fut un des meilleurs Manifeftes des Réformez. L'Empereur fit rappeller les Reitres & les Lanskenets, & mettre au Ban de l'Empire le Comte de Roquendolfe, & autres Chefs, qui les commandoient au fervice du Roi de France. Spifame harangua trois fois dans ce païs-là. Il revint enfuite à Genéve. Il avoit beaucoup de talent pour les Finances. Jeanne d'Albret l'attira à fa Cour, où il alla en 1564, par la permiffion de la République de Genéve. Mais il ne fut pas fe faire aimer & fut congédié. De retour à Genéve & ennuyé d'une vie privée, il afpira à avoir des emplois diftinguez en France. Il butoit même à avoir l'Evêché de Toul en Lorraine pour le faire changer de Religion, *difoit-il*; mais l'Amiral de Châtillon, à qui il en écrivit en 1566, & le parti Proteftant, crurent qu'il avoit un autre deffein, que ce projet chimérique. Claude Servin, Contrôleur dans la Maifon de la Reine de Navarre, lui vint faire un procès d'injure à Genéve & ils entrérent tous deux en prifon le onziéme mars 1566. Théodore de Béze prit alors occafion de manifefter le caractére & la conduite de Spifame. Il fut accufé d'avoir fait un faux contract de mariage, muni de faux fceaux pour fruftrer fon neveu de fon héritage en faveur de fon fils adultérin. Il avoua le fait, de même que d'avoir fait un autre faux Acte qu'il avoit produit au Confiftoire de Genéve. Le Confeil réüniffant toutes ces accufations condamna Spifame à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 23 mars 1566, fur la place du Molard. M. Spon dit qu'il marqua une grande repentance de fes fautes, & qu'il fit au peuple une belle remontrance fur l'échafaut. La Harangue qu'il fit devant l'Empereur fe trouve au tome fecond des *Mémoires* de Caftelnau fous le nom de *Seigneur de Paffi*, qu'il avoit pris. On a de lui dans le troifiéme tome des *Mémoires* de M. le Prince, une lettre qu'il publia en 1563, fous le titre de *Lettre addreffée de Rome à la Reine*, où pour fe mieux déguifer, il s'appelloit *Marco Bruccio*; & un Difcours imprimé l'an 1565, à Paris, *fur le congé obtenu par le Cardinal de Lorraine de faire porter armes défenfives à fes gens*, *&c.* * Bullinger, *Hift. fui temp. l.* 1. Sponde, *A. C.* 1559. *num.* 18. Sainte-Marthe, *Gallia Chriftiana*. Du Verdier, *Biblioth. Franç. p.* 260. Spon, *Hift. de Genéve, de l'édition de* 1730, *tome* 1. *p.* 314, *aux Notes*. La Popeliniére, *l.* 8. Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

SPIGA, anciennement *Æfapus* & *Æfepus*, petite riviére de la Natolie. Elle a fa fource au Mont-Ida, & coulant vers le nord, elle va fe décharger dans la Mer de Marmara ou Propontide, à onze lieues de la ville de Chizico, qui eft Cyfique, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SPIGHETTO. *Cherchez* GRANELLO.

SPIGNO ou SPIN, bourg autrefois fortifié, avec un château & un Marquifat. Il eft dans le Monferrat, entre Acqui & Savone. Ce bourg eft un fief de l'Empire, & il a fon Marquis particulier de la Maifon de Carréto. * Maty, *Diction. Géogr.*

SPILSBY. *Voyez* SPHILSBY.

SPINA (Alexandre) fut Religieux du couvent de Sainte-Catherine de Pife, de l'Ordre de faint Dominique. De fon tems, un particulier ayant inventé les lunettes vers l'an 1295, & ne voulant pas en découvrir le fecret au public, Spina trouva le moyen d'en faire de fon invention, à peu près comme Galiléo Galilei. Il avoit oüi dire qu'un Flamand avoit inventé des lunettes à longue vue, que l'on nomma d'un mot Grec *Telefcopes*, & il vint à bout d'en faire de femblables l'an 1298, fans avoir jamais vu celles du Flamand. Dans la bibliothéque de ce couvent de Pife, on garde un Manufcrit d'une ancienne Chronique Latine, en parchemin, où l'on marque la mort de Frére Alexandre Spina, l'an 1313, & l'on y ajoûte cet Eloge, *Quæcumque vidit aut audivit facta, fcivit & facere. Ocularia ab aliquo primo facta, & communicare nolente, ipfe fecit & communicavit.* Dans un Sermon de Frére Jordan de Rivalto, Religieux du même Ordre, cité dans le Dictionnaire de la Crufca, au mot *Occhiale*, il eft dit expreffément qu'il n'y avoit pas vint ans qu'on avoit trouvé l'Art de faire des lunettes pour mieux voir. Ce Frére Jordan mourut l'an 1311. Le Sermon où Jordan remarque cette nouveauté, eft parmi ceux qu'il prononça à Florence vers l'an 1305. Depuis ce tems-là, on a parlé des lunettes; au lieu qu'auparavant il n'en étoit fait mention en aucune maniére. Gordon, Médecin & Profeffeur à Montpellier, dans le livre intulé *Lilium Medicinæ*, voulut enchérir fur cette invention, & compofa un collyre, dont la vertu, *difoit-il*, étoit fi grande, qu'il pouvoit faire lire un vieillard fans lunettes. Si les Grecs & les Latins avoient eu connoiffance des lunettes, il en feroit parlé dans quelques endroits, où il eft queftion de vieillard; & Pline, au chapitre des Inventeurs des chofes, *l.* 7. *ch.* 56. *n.* 57. n'auroit pas manqué d'en faire mention. Il y a quelques Auteurs modernes qui citent certains fragmens de Plaute; & l'on trouve *Faber Ocularius* & *Ocularíarius*, dans les marbres fépulcraux; mais cela ne prouve rien pour les lunettes. Que fi l'ufage des lunettes leur étoit connu, cette connoiffance s'étoit perdue dans la fuite des tems, & a été renouvellée dans le XIII fiécle. * Spon, *Recherches curieufes d'Antiquité.*

SPINA ou L'EPINE, eft le nom de deux familles très-illuftres; l'une dans la Calabre au Royaume de Naples, connue fous le nom de Barons de MAMOLA; & l'autre, qui tire fon origine d'une ancienne & illuftre famille des Païs-Bas Efpagnols, eft rapportée cy-devant fous le mot *Epine*. *Voyez* EPINE (L')

SPINA (Barthélemi) natif de Pife, prit l'habit dans l'Ordre de faint Dominique, vers l'an 1494. Après avoir exercé avec honneur plufieurs emplois dans fon Ordre, le Pape Paul III le nomma Maître du Sacré Palais l'an 1542. Il s'aquitta de cette charge avec beaucoup de zéle & de fageffe, & fut un de ceux que le Pape choifit pour affifter à la Congrégation deftinée à examiner les matiéres que l'on devoit propofer, pour être décidées dans le Concile, qui devoit fe tenir à Trente. Spina, mourut l'an 1546, âgé d'environ 72 ans, & laiffa divers Ouvrages recueillis la plupart en trois volumes *in folio*, imprimez à Venife; le premier en 1519, & les deux autres en 1535. * Pallavicini, *Hiftoria Concilii Tridentini*, *l.* 8. *c.* 1. *num.* 1. Fontana, *Syllab. Magiftr. Sacri Palatii, tit.* 41. Pio, *partie* 2. *l.* 4. Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

☞ Il y a eu un autre SPINA, Auteur du *Fortalitium Fidei*, que les uns appellent *Alfonfe*, d'autres *Jean*, quelques-uns *Barthélemi*; mais indépendamment de fon nom de batême, on fait qu'il étoit Religieux de l'Ordre de faint François à Valladolid; & qu'ayant commencé à travailler à cet Ouvrage au plus tard en 1459, il n'y avoit pas mis la derniére main en 1485. Le Pére Théophile Raynaud, qui n'aimoit pas les Dominicains, accufe Barthélemi Spina, dont on vient de parler, d'avoir voulu fe faire honneur de cet Ouvrage; mais il n'en donne aucune preuve, & il n'en avoit point. On ne fait où il a trouvé que l'Auteur du *Fortalitium Fidei* avoit été Juif. Loin de le dire dans fon Ouvrage, il infinue par tout, que ce qu'il dit des Juifs, il l'a appris dans les entretiens qu'il a eus avec quelques-uns d'eux, étant déja Religieux. Il y a trois éditions anciennes de ce livre, toutes trois Gothiques. La premiére eft fans date; la feconde eft de Nuremberg, 1485; & la troifiéme, de cette même ville, 1494, *in quarto*. Il y en a eu d'autres depuis, deux entre autres à Lyon en 1611, & en 1625, par les foins de Guillaume Totani, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2. *p.* 61.

Henri Warton dans fes *Additions à l'Hiftoire Littéraire de Guill. Cave*, *p.* 115 *& fuiv.* eft du fentiment que l'Auteur du *Fortalitium* fe nommoit *Alphonfe*, & qu'il avoit été Juif. Il ajoûte qu'il étoit Recteur de l'Univerfité de Salamanque, qu'il avoit été Inquifiteur, & qu'il avoit travaillé à fon Ouvrage en 1458. Il fut imprimé à Nuremberg en 1494, fous le nom de l'Auteur avec ce titre, *Fortalitium Fidei contra Judæos*, *Saracenos*, *aliofque Chriftianæ Fidei inimicos*, *in quarto*. Warton donne le précis de cet Ouvrage, où l'Auteur enfeigne que les Indulgences des Evêques font inutiles, & où il étale les argumens des Juifs contre plufieurs Dogmes de l'Eglife Romaine. *Voyez* ALPHONSE SPINA.

SPINA (Jean de L'Epine, nommé auffi) Miniftre de l'Eglife Réformée dans le XVI fiécle, avoit été Carme ou Auguftin, ou Jacobin, felon quelques Auteurs, avant que de fe faire Huguenot. En allant prêcher à Angers en 1555, il s'arrêta à Châteaugontier, où Jean Rabec, Huguenot, fut pris. L'Epine entra en Conférence avec lui, pour le faire changer; mais le contraire arriva. Bien loin de perfuader à Rabec de quitter fes fentimens, le Religieux prit ceux de Rabec, & fe mit à prêcher fui-

suivant les Principes des Réformez. Etant devenu suspect, il se retira à Montargis auprès de Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare, qui étoit de la Religion Réformée, où il se déclara ouvertement en faveur du Calvinisme. Il assista au Colloque de Poissi, & eut l'an 1566, avec Du Rosier, une célébre Conférence contre deux Docteurs Catholiques. Il fut demandé pour Ministre à la Rochelle en 1561. Il a composé plusieurs livres de Morale & de Controverse, comme, *Un Traité des Tentations & le moyen d'y résister; Traité Consolatoire contre toutes sortes d'afflictions qui arrivent ordinairement aux Fidéles Chrétiens; Traité pour ôter la crainte de la mort; Discours du vrai Sacrifice & du vrai Sacrificateur; Défense & Confirmation du Traité du vrai Sacrifice & du vrai Sacrificateur à l'encontre des frivoles Réponses de René Benoît Docteur en Théologie; Sept livres de la Tranquillite de l'Esprit; De Justitia Christiana; De Confessione peccatorum; De Ægrotis consolandis; De Providentia Dei.* Quelques-uns de ses Ouvrages ont été traduits en Latin. Il échappa au massacre de la saint Barthélemi, & mourut à Saumur l'an 1594. * Vincent, *Recherches sur les Curiositez de la Rochelle.* Varillas. Maimbourg. Bayle, *Dict. Crit.*

SPINALONGA, étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant c'est une forteresse de l'Isle de Candie. Elle est située sur une petite isle, où elle a un fort bon port, environ à vint lieues de la ville de Candie, vers le Levant. * Maty, *Dict.Géogr.*

SPINALONGA (Le Golfe de) est une partie de la Mer de Candie. Il s'étend depuis la ville de Spinalonga, dont il prend le nom, jusqu'à la ville de Candie, & au Cap della Fraschia. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SPINARZA, riviére de Gréce dans l'Albanie, coule de l'est à l'ouest, & se rend dans le Golfe de Venise dans l'endroit où il y a une ville du même nom.

SPINARZA, riviére de la Morée. *Voyez* STROMIO.

* SPINELLI (Matthieu) de Juvénatio dans le Royaume de Naples, fut très-considéré dans sa patrie, & résida plusieurs fois en qualité de Syndic ou de Député de ses Concitoyens auprès des Rois Mainfroy & Charles I. Il fut employé dans plusieurs affaires, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude & à écrire l'Histoire. Il avoit fait un Journal fort étendu de ce qui s'est passé depuis l'an 1247 jusqu'en 1268, dans le Royaume de Naples. Nous en avons perdu une partie, & le reste a été publié en Italien par M. Muratori, avec la Traduction Latine & les Notes du Pére Daniel Papebroch, Jésuite. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SPINELLO, Peintre Italien, natif d'Arezzo dans la Toscane, s'aquit de la réputation sur la fin du XIV. siécle. Etant âgé de plus de 77 ans, il fit dans la ville d'Arezzo un tableau, où il réprésenta de quelle maniére les mauvais Anges s'étant voulu élever au dessus de Dieu, furent précipitez dans les abîmes de l'Enfer. Parmi ces Démons il peignit un Lucifer, sous la forme d'une bête monstrueuse; & prit tant de soin à rendre cette figure horrible, que son imagination en demeura remplie: de sorte qu'une nuit en dormant, il lui sembla voir le Diable tel qu'il l'avoit peint, qui l'interrogeoit en quel lieu il l'avoit vu si difforme, & pourquoi il le réprésentoit d'une maniére si épouvantable. Spinello s'éveilla aussi-tôt, tremblant de tout le corps; & sa frayeur fut si grande, qu'il en pensa mourir. Depuis ce songe il eut toûjours la vue égarée, l'esprit troublé, & ne vécut pas longtems après. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 196 & 197. édit. de Trevoux 1725.

SPINENSIS, étoit un Dieu, qui dans l'opinion des Anciens, présidoit au déracinement des ronces & des épines. * S. Augustin, *de Civit. Dei, l.* 4.

* SPINA, qui étoit autrefois une petite ville d'Italie dans le Duché de Milan, n'est présentement qu'un village, situé sur la rive gauche de l'Adda. Il est à l'est de la ville de Milan, tirant vers le sud, & en est éloigné de six à sept lieues.

SPINOLA, bourg d'Italie, avec titre de Marquisat, dans le voisinage du Montferrat, du Milanois & du païs de Gênes. * Du Val, *Géogr.*

SPINOLA: la Maison de Spinola a tiré son nom de ce bourg, & est divisée aujourd'hui en plusieurs branches, dont les unes sont établies en Italie, & les autres en Espagne. Le Duc de Saint-Pierre au Royaume de Naples, & le Duc de Saint-Sévérin, Marquis de Los-Balbasès, sont de cette famille, qui a produit plusieurs grands hommes. Le Sacré Collége a vu trois hommes de cette Maison revêtus de la pourpre en moins de trente années, savoir, Jules Spinola, créé Cardinal par Alexandre VII, l'an 1666, mort le onziéme mars 1691, âgé de 79 ans; Jean-Batiste, dit le Cardinal de Sainte-Cécile, créé par Innocent XI, en 1681, après avoir été longtems Gouverneur de Rome, mort le quatriéme janvier 1704, âgé de 89 ans; & un autre Jean-Batiste Spinola, Gouverneur de Rome, créé Cardinal par Innocent XII, l'an 1695, sous le nom de San Céfaréo (pour le distinguer de son oncle, Cardinal de Sainte-Cécile) mort le 19 mars 1719, âgé de 73 ans. Il y a eu de cette famille Philippe-Charles-Frédéric Spinola, Comte de Brouay, qui après avoir été Gouverneur du Comté de Namur, embrassa le parti de Charles, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, qui le nomma son Plénipotentiaire pour le traité de paix; mais il mourut à Bruxelles le 18 octobre 1709.

Ambroise Spinola fut l'un des plus célébres Généraux qui ait commandé dans le XVII siécle. Frédéric Spinola, son frére, après avoir servi quelques années en Flandre, dans les armées du Roi d'Espagne, fut élu Général des galéres aux Païs-Bas. Il n'en commanda d'abord que quatre, avec lesquelles il remporta plusieurs avantages sur les Hollandois; & dans la suite il s'en fit encore donner d'autres. En les amenant en Flandre, il en perdit cinq dans un combat contre les Hollandois. Ce fut lui qui engagea Ambroise Spinola son frére, à venir servir en Flandre à la tête de neuf mille Italiens, la plupart vieux Soldats, parmi lesquels on comptoit beaucoup de gens de naissance. Il n'y fut pas longtems sans se signaler, & il eut ordre bientôt après de lever deux régimens d'Allemands, deux d'Italiens, & un de Walons, pour en former une armée, avec laquelle il devoit exécuter quelque grand projet, de concert avec son frére; mais la mort de Frédéric, qui fut tué entre Ostende & l'Ecluse, dans un combat naval contre les Hollandois, fit prendre d'autres mesures au Marquis de Spinola. Le siége d'Ostende traînoit en longueur, & l'on desespéroit presque de son succès, lorsque l'Archiduc d'Autriche obligea Spinola de se charger du commandement. Il le fit, & s'y conduisit avec tant de valeur & de prudence, que cette place célébre fut emportée l'an 1604 par composition, après un siége de trois ans, & après avoir couté la vie à plus de cent quarante mille personnes, tant d'un parti que de l'autre. Les services qu'avoit rendus Spinola, le firent nommer Général des armées d'Espagne dans les Païs-Bas. Il avoit en tête le Comte Maurice de Nassau, le plus habile Capitaine de son tems, contre lequel il se soutint avec une conduite à toute épreuve. Depuis il eut ordre d'entamer la tréve, qui fut conclue entre les Etats Généraux & l'Espagne, le 27 janvier 1608, & qui donna quelque repos aux armées; mais la contestation qui s'éleva sur la succession de Cléves & de Juliers, mit encore toute l'Europe en combustion. Spinola eut ordre de lever de nouvelles troupes; & après avoir pris Aix-la-Chapelle, il s'empara de Wézel & de quelques autres places. L'an 1620, il fut choisi par l'Empereur, pour exécuter en qualité de Général de ses armées, le Ban auquel avoit été mis l'Electeur Palatin. Il fit de grands apprêts, s'avança dans le Palatinat; & après avoir donné l'allarme aux Princes Protestans, il s'empara d'Oppenheim, de Creutznach, & de plus de trente autres places. L'année suivante il couvrit le Comte de Berghe, qui faisoit le siége de Juliers, & qui emporta cette place. Il échoua lui-même à celui de Berg-op Zoom; & fut plus heureux à celui de Breda, qu'il emporta après un long siége, l'an 1625. Mais l'an 1629, les Ministres d'Espagne, mal conseillez, prirent le parti de le rappeller des Païs-Bas, où leurs affaires, abandonnées d'un Chef tel que lui, allérent depuis en décadence. Il fut envoyé en Italie, où il forma le siége de Casal l'an 1630, & se rendit maître de la ville & du château; mais la citadelle demeura entre les mains de Toiras, qui devoit la rendre, s'il n'étoit secouru dans un tems marqué. Spinola mourut dans cet intervalle, la même année, d'une maladie causée par le chagrin qu'il avoit d'avoir été mal payé de ses services. Un Poëte François lui a rendu plus de justice par ce Sonnet qui mérite d'être rapporté,

Spinola gît ici, Passant, c'est assez dit:
Son nom seul doit servir d'ornement à l'Histoire;
L'Europe en mille endroits fut témoin de sa gloire;
Sa valeur l'éleva, sa valeur le perdit.

Pour trop bien le servir, l'Espagnol le rendit
L'objet infortuné de sa malice noire:
On flétrit ses lauriers, on flétrit sa mémoire;
Il le dit en mourant, & le Ciel l'entendit.

N'en sois point étonné, les plus dignes services
Au chemin de l'honneur trouvent des précipices,
Et pour trop mériter deviennent odieux.

Quel Heros fut jamais plus Héros dans la guerre!
Si plutôt il eût pris sa place dans les Cieux,
L'Espagnol auroit pris moins de places en terre.

* Bentivoglio. Strada. Grotius, *Histoire de Flandre.*

* SPINOLA (Ferdinand) Amiral de Philippe II, Roi d'Espagne, fut attaqué par les Anglois & les Hollandois près de Douvres; & de six galéres qu'il commandoit, il en périt deux sur les côtes de Flandre, & les quatre autres échouérent. Il se retira à Dunkerque. Ceci arriva le 23 septembre 1602. Cette victoire donna aux Hollandois occasion de rendre la liberté à 180 Forçats que Spinola avoit sur ses galéres, & à d'autres personnes. En 1603, il alla avec huit galéres & quatre frégates tomber sur les vaisseaux du Prince Maurice, commandez par Jos. de Moor qui se défendit courageusement. Spinola fut tué dans ce combat, & l'on prétend que les ennemis perdirent beaucoup plus de monde que les Hollandois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* SPINOLA (Gaston) né à Palerme en Sicile, mais originaire de Gênes s'est aquis une haute estime par son savoir & par sa valeur, de laquelle il donna des preuves en Afrique, puis en Flandre, sous Dom Juan d'Autriche. Il fut élevé aux plus hauts emplois, & devint Général & Gouverneur du Duché de Limbourg. Le Roi Philippe II, pour lui témoigner le cas qu'il faisoit de sa personne, l'honora du Collier de son Ordre. Il florissoit encore en 1614. On a de lui *Descriptio Ducatus Limburgensis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

* SPINOLA (Jean-Batiste) Noble Sicilien, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, & se distingua par sa Poësie. Il naquit le neuviéme janvier 1609 & fut Membre de l'Académie de Messine. Il mourut le 22 juin 1643. On a de lui *Il Belvedere, Idillio favoloso; Il Rogiero, rappresentatione tragi-mari-Satiri-Comica, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

SPINOLA (Charles) Jésuite, étoit fils unique d'*Octave* Spinola, Comte de Tassacole, Grand-Ecuyer & Favori de l'Empereur Rodolphe II, & petit-fils d'*Augustin* Spinola, qui se rendit célébre sous Charles-*Quint.* Le Pére Spinola naquit à Gênes en 1564, fut élevé à Nole, sous les yeux du Cardinal Philippe Spinola, son oncle, qui étoit Evêque de cette ville-là;

s'y

s'y fit Jésuite à la fin de 1584, malgré les oppositions de sa famille; étudia les Mathématiques sous le fameux Clavius, & les professa avant même que d'avoir achevé ses études de Théologie. Il demanda ensuite avec les derniéres instances d'être envoyé au Japon, & l'obtint après bien des poursuites. Il s'embarqua à Lisbonne au mois d'avril 1596, fut pris par des Anglois, qui le menérent en Angleterre. Ayant été échangé, il se rendit à Lisbonne, & se rembarqua au mois de mars 1598, & prit terre à Nangazaqui en 1602. Il y travailla avec zéle & avec succès jusqu'en 1618, qu'il fut pris & mis en prison à Omura. Il y demeura quatre ans avec des incommoditez inconcevables, & en sortit en 1622, pour être mené à Nangazaqui, où il fut brûlé vif le dixiéme septembre, avec le Pére Sébastien Kimura, le premier Prêtre Japonnois, & quelques autres Religieux de sa Compagnie, plusieurs autres des deux Ordres de saint Dominique & de saint François, & un grand nombre de Laïques. *Voyez* sa Vie écrite en Italien par le Pére Fabio-Ambrosio Spinola, & dédiée à un Seigneur de sa Maison, traduite en Latin par le Pére German Hugon, & dédiée au fameux Ambroise Spinola, Gouverneur des Païs-Bas. Le Pére d'Orléans l'a aussi écrite en François. * Alegambe, *Mort. Illust.* Nieremberg, *Claros Varones. Histoire du Japon des* Péres Trigault, Solier, Crasset & de Charlevoix.

SPINOSA (Jean) Espagnol, vivoit au XVI siécle. Il naquit à Bélovado, dans la province de Rioja, au Royaume de Castille, & entra dès l'age de 14 ans chez le Marquis d'Alarzon. Ce Seigneur étant mort, Dom Pédro de Gonzalès de Mendoza, son Gendre, succéda à ses emplois, & fut nommé par l'Empereur Charles-*Quint* pour Capitaine Général dans la Sicile. Il donna à Jean Spinosa la charge de Sécretaire des chifres & des affaires d'Etat, & eut sujet de s'en louer; car dans le tems que la flotte de Barberousse occupoit le Détroit de Messine, Spinosa eut le bonheur & l'adresse de traverser ce Détroit, & d'apporter en Sicile les ordres de l'Empereur, & l'argent qui étoit dû anx Soldats. Quelque tems après, il appaisa dans le Royaume de Naples la mutinerie des troupes. Il suivit Mendoza dans les guerres de Piémont, & lui servit de Sécretaire. Après la mort de ce Seigneur, il fut envoyé à Venise pour les affaires du Milanois. Il séjourna à Venise pendant douze ans, & commanda ensuite dans quelques provinces de la Lombardie, sous le Marquis de La Cuéva, Gouverneur du Milanois. Il avoit aussi commandé dans l'Abruzze, où il avoit fait exécuter deux fameux Voleurs. Il a composé un Ouvrage à la louange des Femmes, intitulé, *Gynæcepænos*, imprimé à Milan en 1580, & un autre sous le titre de *Micracanthos*, dans lequel il avoit inséré les actions & les paroles les plus remarquables des grands hommes. * *Préf. de* Serranus *sur le Gynæcepænos.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Bayle, *Dict. Crit.*

SPINOSA ou SPINOZA (Benoît) né à Amsterdam le 24 novembre 1632, fut fils d'un Juif Portugais & Marchand, qui l'avoit nommé *Baruch*; mais quand Spinosa eut abandonné le Judaïsme, il prit le nom de *Benoît*. Il a fait profession ouverte de l'Athéïsme, qu'il a même réduit en systême dans le XVII siécle. Après avoir étudié la Langue Latine sous un Médecin, nommé *Van den Ende*, il employa quelques années à l'étude de la Théologie; puis il se consacra tout entier à celle de la Philosophie. Plus il aquéroit de connoissances, & plus il se formoit de doutes sur le Judaïsme, lesquels ses Rabbins ne pouvoient résoudre. On dit que les Juifs lui offrirent de le tolérer pourvu qu'il voulût accommoder son extérieur à leur Cérémonial, & qu'ils lui offrirent même une pension annuelle, mais qu'il ne put se résoudre à une telle hypocrisie. Sa conduite trop libre à leur égard, le brouilla bientôt avec eux, malgré l'estime qu'ils faisoient de son érudition. Enfin un coup de couteau qu'il reçut d'un Juif, en sortant de la Comédie, l'engagea de se séparer tout à fait de la Communion Judaïque. Ce ne fut pas pour embrasser une autre Religion; il se contenta d'emprunter le secours de la Philosophie pour la recherche de la vérité; & cette discussion trop curieuse le précipita dans la plus déplorable de toutes les erreurs. Son esprit étoit tout géométrique, & la Méthode de Descartes étoit celle qui l'accommodoit le plus. Pour philosopher avec plus de loisir, il abandonna Amsterdam, & se retira à la campagne chez un homme de sa connoissance qui demeuroit entre Amsterdam & Oudekerke, où de tems en tems il s'occupoit à faire des microscopes & des télescopes, que ses amis avoient soin d'aller prendre chez lui, pour les vendre & lui en faire tenir l'argent. Cette vie cachée lui plut tellement, qu'il ne put s'en détacher, lors même qu'il se fut établi à la Haye; jusques-là qu'il étoit des trois mois de suite sans sortir de son logis. Mais cette solitude étoit égayée par les visites qu'il y recevoit des Esprits forts, de tout sexe & de toute condition. Il y fut attaqué d'une maladie lente, qui l'accompagna constamment jusqu'à la fin de sa vie. Il étoit fort sobre naturellement, aisé à contenter, bon ménager, & ne cherchant point à vivre aux dépens d'autrui. Il prenoit fort peu de soin de ses habits, ne se distinguant point à cet égard du simple Bourgeois. Il n'avoit beaucoup de penchant ni à la tristesse, ni à la joye. Il étoit affable, d'un commerce aisé, parlant familiérement à ses hôtes, & exhortant à souffrir avec patience des maux, qui étoient comme un partage que Dieu leur avoit assigné. Son hôtesse de la Haye, qui étoit Luthérienne, lui demanda un jour s'il croyoit qu'elle pût être sauvée dans la Religion, dont elle faisoit profession; à quoi Spinosa répondit, *votre Religion est bonne, vous n'en devez pas chercher d'autre, ni douter que vous n'y fassiez votre salut, pourvu qu'en vous attachant à la piété, vous meniez en même tems une vie paisible & tranquille.* Apparemment ne jugea-t'il pas à propos de découvrir ses sentimens à une femme, qui n'y auroit rien compris, ou qui en auroit été scandalisée. Un de ses amis, nommé *Simon* de Vries voulut le faire son héritier, mais Spinosa ne voulut pas que de Vries privât son propre frére de son héritage. Le frére fut donc héritier, à condition qu'il feroit à Spinosa une pension viagére pour son entretien. L'héritier lui en voulut faire une de 500 florins; mais Spinosa se contenta de 300, qui lui furent toujours exactement payez. Dès qu'il eut publié quelques Ouvrages, il se fit un grand nom dans le monde, parmi les personnes les plus distinguées, qui le regardoient, comme un beau génie & un grand Philosophe. M. Stoup, dans sa *Religion des Hollandois*, reproche aux Théologiens Réformez, d'avoir vu imprimer sous leurs yeux en 1670, le *Tractatus-Theologico-Politicus*, sans s'être mis en peine de le refuter. Mais M. Braunius, Professeur à Groningue a bien fait voir, que M. Stoup se trompoit, & que plusieurs personnes avoient écrit contre ce livre. Le même M. Stoup commandant à Utrecht pour le Roi de France, entretint commerce de lettres avec Spinosa, & le pria, enfin, de se rendre à Utrecht, où le Prince de Condé avoit envie de le voir. Il s'y rendit, muni d'un passeport; & on a publié qu'il avoit eu divers entretiens avec ce Prince: cependant on assure que cela est faux, parce que le Prince étoit déja parti d'Utrecht; mais il s'entretint avec M. Stoup, qui lui offrit de lui faire avoir une pension du Roi de France, s'il vouloit lui dédier quelque Ouvrage; mais Spinosa ne voulut pas le promettre. A son retour à la Haye la populace le regarda comme un espion, & l'on craignit qu'elle ne vînt l'assassiner dans sa maison; ce qui n'eut pourtant point de suite. Ce fut alors que l'Electeur Palatin voulut l'attirer à Heidelberg, n'ayant apparemment aucune connoissance du venin qu'il tenoit encore caché, & qui se manifesta dans la suite plus ouvertement: on lui permettoit de philosopher en toute liberté, de laquelle on espéroit qu'il n'abuseroit point, pour troubler la Religion qui étoit établie publiquement. Spinosa refusa cette vocation, craignant que cet emploi n'allât à le distraire de ses Méditations, outre qu'il ne savoit pas bien jusqu'où s'étendroit la liberté qu'on lui accordoit. A l'égard de ses Ouvrages, on lui en attribue, dont il n'est pas sûr qu'il soit l'Auteur; quelques-uns sont perdus, ou du moins ne se trouvent point; les autres sont imprimez & connus de tout le monde. Toute notre dispute avec Spinosa semble consister à savoir, si le vrai Dieu est une substance éternelle distincte de l'Univers & de toute la Nature, & si par un Acte de volonté entiérement libre, il a tiré du néant le monde & toutes les créatures, comme nous le prétendons; ou si l'univers & tous les êtres qu'il renferme, appartiennent essentiellement à la Nature de Dieu, considéré comme une seule substance, dont la pensée & l'étendue infinies sont les proprietez, comme le prétend Spinosa. Il avoit composé sur l'*Iris* un Traité, qu'il jetta au feu six mois avant sa mort; parce que des personnes distinguées ne lui conseillérent pas de le donner au Public. Il avoit aussi commencé une Traduction de l'Ancien Testament en Flamand; & il y avoit déja longtems que les cinq livres de Moïse étoient achevez, quand peu de jours avant sa mort, il jetta tout cet Ouvrage au feu. M. Jean Brédenbourg & M. Poiret dans ses *Cogitationes rationales de Deo, Mente humana & Malo*, de la derniére édition, sont ceux qui ont le plus solidement refuté Spinosa. Au reste on a bien débité de faux contes sur sa mort. Tout ce qui en est dit, par exemple, dans le *Ménagiana*, est entiérement faux. Jamais Spinosa ne fut en France, quoique quelques personnes eussent tâché de l'y attirer. Il n'est pas moins faux, qu'il soit mort de peur. Il étoit d'une complexion délicate, mal-sain, maigre, & attaqué de phthisie depuis plus de vint ans. Il mourut assez subitement entre les mains d'un Médecin, qu'il avoit fait venir d'Amsterdam, dans le tems, que son hôte & son hôtesse, qui ne le croyoient pas si près de sa fin, étoient à l'église. On a encore publié, que, dans le tems de sa maladie, il avoit pris les précautions nécessaires, pour n'être pas importuné par la visite de gens incommodes: qu'il avoit dit plusieurs fois, *O Dieu, aye pitié de moi misérable pécheur;* qu'il avoit souvent soupiré en prononçant le nom de Dieu, & qu'interrogé par ceux qui l'ouïrent, s'il croyoit donc l'existence d'un Dieu, il avoit répondu que ce mot lui étoit échappé, & n'étoit sorti de sa bouche que par coutume & par habitude; qu'il tenoit près de soi du suc de Mandragore tout prêt; qu'il en prit, quand il sentit approcher la mort; qu'ayant ensuite tiré les rideaux de son lit, il perdit toute connoissance, étant tombé dans un profond sommeil, qui le conduisit à la mort; qu'il avoit défendu de laisser entrer qui que ce fût dans sa chambre, quand il approcheroit de sa fin; & que se voyant à l'extrémité il avoit fait appeller son hôtesse, & l'avoit priée d'empêcher qu'aucun Ministre ne le vînt voir, parce qu'il vouloit mourir paisiblement & sans dispute. Tout cela est démenti par l'hôte & par l'hôtesse de Spinosa, gens de probité, qui ont déclaré qu'ils n'en avoient pas la moindre connoissance, & qu'ils étoient persuadez, que tous ces faits étoient tout autant de mensonges. Il mourut le 21 de février 1677, à l'âge d'un peu plus de 44 ans., & fut enterré le 25 du même mois dans l'église neuve de la Haye avec un convoi de six carrosses & de plusieurs personnes distinguées. On vendit publiquement tous ses meubles selon la coutume, & le tout revint à la somme de quatre cens florins treize sols. Ce n'étoit que par degrez, & non pas tout d'un coup qu'il étoit tombé dans l'Athéïsme, dont il paroît très-éloigné dans la Démonstration Géométrique des Principes de Descartes, qu'il publia l'an 1644, en Latin. On ne peut nier qu'il ne fût homme de beaucoup d'esprit, ce qui rend sa chûte moins concevable, & ce qui doit servir de leçon à ceux qui osent creuser les matiéres de Foi avec plus de curiosité que de soumission. Celui de ses livres qui fit le plus de bruit pendant sa vie, fut son *Tractatus Theologico-Politicus*, imprimé à Amsterdam en 1670, (quoique le titre porte à Hambourg) où il prit soin de renfermer les semences de cet Athéïsme, qu'il enseigna hautement dans ses *Opera posthuma*. Le *Tractatus Theologico-Politicus* de

de Spinosa a été traduit & imprimé en François, sous les trois titres suivans, *Réflexions curieuses d'un Esprit desintéressé sur les matiéres les plus importantes au salut, tant public que particulier, in douze*, à Cologne 1678; *Traité des Cérémonies superstitieuses des Juifs, tant anciens que modernes, in douze*, à Amsterdam 1678; & *la Clef du Sanctuaire, in douze*, à Leyde 1678. Cette Traduction est du Sieur de Saint-Glain, Angevin, Capitaine au service des Etats Généraux & qui a ensuite travaillé à la Gazette Françoise de Rotterdam. Spinosa semble avoir pour but principal de détruire toutes les Religions, & particuliérement la Judaïque & la Chrétienne; & d'introduire l'Athéïsme, le libertinage, & la liberté de toutes les Religions. Il soutient qu'elles ont toutes été inventées pour l'utilité que le Public en reçoit, afin que tous les Citoyens vivent honnêtement, & obéïssent à leurs Magistrats, & qu'ils s'adonnent à la vertu, non pour l'espérance d'aucune récompense après la mort, mais pour l'excellence de la vertu en elle-même, & pour les avantages que ceux qui la suivent en reçoivent dès cette vie. Bayle prétend pourtant que Spinosa n'a point enfeigné cela, étant certain, *dit-il*, que jamais Athée n'a pensé de cette maniére, & qu'il n'eût pu raisonner ainsi, sans se rendre ridicule. Spinosa n'expose pas nettement dans ce livre l'opinion qu'il a de la Divinité; mais il ne laisse pas de l'insinuer & de la découvrir; au lieu que dans ses Discours il dit hautement que Dieu n'est pas un Etre doué d'intelligence, infiniment parfait & heureux, comme nous nous l'imaginons; mais que ce n'est autre chose que cette vertu de la nature, qui est répandue dans toutes les créatures. Les Oeuvres de Spinosa ont été condamnées par un Décret public des Etats de Hollande; mais on ne laisse pas de les vendre publiquement. On a fait plusieurs réponses au livre de Spinosa. François Cuper, Socinien, mort à Rotterdam en 1695, qui faisoit profession de la Religion des Mennonites, a écrit un livre exprès, mais qui contient des choses assez foibles. M. Huet, Evêque d'Avranches, dans son livre de la *Démonstration Evangélique*, a refuté ce que Spinosa a dit des livres de l'Ecriture & de leurs Auteurs. M. Simon, dans un livre imprimé en Hollande, sous le titre de l'*Inspiration des livres sacrez*, a refuté le Systême de Spinosa, touchant les livres de la Loi; où il prétend que cet homme n'étoit point véritablement savant dans la Critique de l'Ecriture, ni dans la Littérature des Juifs. Le Pére Lami Bénédictin, le Pére Mauduit de l'Oratoire, & plusieurs autres Savans de toutes les nations & de toutes les Communions, ont écrit contre cet Athée; mais l'on trouve que personne n'y a mieux réüssi qu'un Bourgeois de Roterdam, dans un livre qu'il publia en 1675, sous ce titre, *Enarratio Tractatus Theologico-Politici, una cum Demonstratione Geometrico ordine dispofita, Naturam non esse Deum.* Spinosa avance d'étranges paradoxes dans son livre, par exemple, il fait consister la Prophétie des anciens Prophétes du Vieux Testament, en ce qu'ils ont eu une imagination plus forte que celle du commun; & celle de Moïse, dans un entendement plus excellent; ce qu'il étend même jusqu'à Jesus-Christ. Sur ce principe, il dit que des Païsans, des ignorans, & même des femmes, qui ont eu une forte imagination, ont été Prophétes: d'où il conclut que la diversité des Prophétes, vient de la diversité des imaginations & du tempérament. Il avance plusieurs autres paradoxes, qui n'ont aucun fondement, & paroît fort ignorant dans ce même livre, quand il parle de Jesus-Christ & de ses Apôtres. Il dit entre autres choses, que Jesus-Christ n'ayant pas été envoyé pour les Juifs seuls, a accommodé son esprit aux notions de tous les peuples du monde. En un mot Spinosa raisonne selon ses préjugez de Philosophie sur des faits de Religion qu'il n'a pas étudiez. *Voyez* ses Oeuvres posthumes, imprimées en 1677. * Stoup, *Religion des Hollandois.* M. Simon. Bayle, *Dict. Crit.* seconde édit.

Dès que Spinosa eut résolu de quitter la Synagogue, il coucha dans un Ecrit Espagnol les raisons de sa démarche: cet Ecrit n'a pas été imprimé, mais l'Auteur en fit couler plusieurs Traits dans son *Tractatus Theologico-Politicus.* M. Wolf dit avoir vu ce dernier livre imprimé en Espagne en Latin sous le titre d'*Operum Chirurgicorum.* On dit que Spinosa, pendant quelque tems, se dit Chrétien, & que tantôt il se rendoit dans les assemblées des Réformez, & tantôt dans celles des Luthériens. Plusieurs lui attribuent le livre *de Jure Ecclesiasticorum* qui parut en 1665, sous le nom de *Lucius Antistius Constantin.* Mais le savant Auteur de la *Bibliothéque Raisonnée*, dit que Spinosa avoit confié à ses meilleurs amis, qu'il n'en étoit pas l'Auteur. Il y a plus d'apparence, ajoute-t'on, que cet Ouvrage est du à M. Van den Hooft, si opposé au Stadthoudérat dans les Provinces-Unies. Plusieurs Ecrits que Spinosa laissa après sa mort, ont été imprimez en 1677, *in quarto*, avec ce titre, *B. D. S. Opera Posthuma.* Ce Recueil contient cinq Traitez, 1. *Ethica more Geometrico demonstrata;* 2. *Un Ouvrage de Politique;* 3. *De Emendatione Intellectus;* 4. *Epistolæ & Responsiones;* 5. *Compendium Grammatices Linguæ Hebrææ.* L'Abbé Lenglet à fait imprimer à Amsterdam un Recueil avec ce titre, *Réfutation des erreurs de Benoît Spinosa par* M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, *par* le Pére Lami, Bénédictin, *& par* M. le Comte de Boulainvilliers, *avec la Vie de Spinosa, écrite par* M. Jean Colérus, *&c.* * Jean-Christophle Wolfius, *Bibliotheca Hebræa, tome 1. p.* 239 *& suiv. Bibliothéque Raisonnée, tome* 7. *p.* 163 *& suiv.* Jean Colérus, *la Vérité de la Religion de Jesus-Christ défendue contre Spinosa. Chevræana.* Bayle, *Dict. Crit. Nouvelles de la République des Lettres, septembre*, 1700, *p.* 300; *décembre*, 1700, *p.* 688; *juillet*, 1706, *p.* 68.

SPINTHARUS, Poëte Tragique, fut Auteur de deux piéces, autrefois très-connues, l'une sous le nom de *Semele fulminata*; & l'autre sous celui de *Hercules ardens.* * Diogéne Laërce. Suidas.

SPINTHARUS, fameux Architecte de la ville de Corinthe, bâtit le temple d'Apollon à Delphes. * Pausanias, *l.* 10, ou *in Phocicis.*

SPIR (Le Val de) une des contrées du Comté de Roussillon en France. Elle est vers les Pyrénées, le long de la riviére de Tech, où sont les villes de Bolo, d'Elna, de Collioure & de Bellegarde. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SPIRDING, nom d'un Lac de la Prusse Ducale.

SPIRE, en Latin *Spira*, ville d'Allemagne, située sur les bords du Rhin dans le Bas Palatinat, l'une des plus anciennes des Gaules, à deux lieues de Philisbourg, à cinq des ruïnes d'Heidelberg, & à seize ou environ de Strasbourg & de Mayence, presque au milieu entre l'une & l'autre ville. Elle étoit autrefois habitée par les Némétes, ce qui la fit appeller *Noviomagus Nemetum.* Rudiger ou Rutger qui en étoit Evêque, la fit entourer de murailles dans l'onziéme siécle, & dès ce tems-là on la nomma *Spire*, d'une petite riviére de ce nom qui l'arrose. L'Empereur Henri IV, qui prit soin de l'aggrandir, la mit au nombre des villes libres l'an 1090. Henri V lui accorda en 1166, le privilége de choisir ses Bourguemaîtres & ses Sénateurs entre ses principales familles, & l'exempta des impositions que les Evêques avoient établies, entre autres du droit qu'ils exigeoient sur les biens de ceux qui mouroient. L'an 1158, Frédéric lui fit restituer son territoire, que possédoient ces mêmes Evêques; & en 1384, Venceslas lui donna la prérogative de pouvoir donner le droit de Bourgeoisie à ceux des autres villes qui voudroient s'y habituer. Charles-*Quint* y fixa en 1530 la Chambre Impériale, composée de deux Présidens, l'un Catholique & l'autre Protestant, & de quinze Conseillers, dont il y en a huit qui sont Catholiques. Quant à l'Evêché de Spire, il est enclavé dans le Palatinat entre les Bailliages de Neustadt, de Germersheim, de Bretten & d'Heidelberg, & divisé par le Rhin en deux parties. Il est fait mention des Evêques des Némétes dans quelques Conciles, sans qu'on marque précisement le tems de la fondation de cet Evêché. Jessius assista en cette qualité au Synode qui se tint à Cologne, en l'an 343, contre Euphratès & les autres Ariens; & l'an 610, le Roi Dagobert I rétablit ce même Evêché, auquel le Roi Sigebert annexa les dîmes en 646. Les Empereurs Othon l'affranchirent de la jurisdiction des Comtes & des Droits qu'il devoit aux Souverains du païs. Henri II, Conrad II, Henri III & Henri IV lui firent donation des bourgs de Rotenburg, d'Eppingen, de Hersheim, de Hornbach, de Weibstad, de Minderbach & de Bruchsal. Jean, Comte de Creichgow, donna à l'Eglise de Spire plusieurs Terres dépendantes de ce Comté, tant en deça qu'au delà du Rhin. L'un de ses successeurs, nommé *Emeric*, acheta de Henri de Colln, Gentilhomme du païs, quelques bourgs, parmi lesquels étoit celui d'Udenheim, que Gérard fit entourer de murailles. George, Comte Palatin du Rhin, y fit bâtir un Palais au commencement du quatorziéme siécle & y transféra la résidence des Evêques. Philippe de Flerstein obtint du Pape Paul III, & de l'Empereur Charles-*Quint*, que la Prévôté de Weissenbourg seroit incorporée à cet Evêché, & Philippe-Christophle de Sotern qui fit achever les fortifications d'Udenheim en 1639, voulut qu'on l'appellât *Philisbourg.* L'étendue de l'Evêché de Spire consiste en des plaines fertiles, situées avantageusement pour le profit des Habitans, à cause de la commodité du Rhin. Son domaine est composé des Bailliages de Saint-Remi, d'Altenstadt, de Lauterbourg, de Jockenon, de Magdebourg, de Landeck, & de deux petites contrées, qu'on nomme l'*Ober-Gericht*, & le *Bebr-Wald.* Les bourgs les plus remarquables sont Weibstadt & Bruchsal sur la petite riviére de Saltz, lieu ordinaire de la résidence des Evêques, & Philisbourg, place forte. Le Chapitre est composé de neuf Chanoines Capitulaires, & de douze domiciliez. Ses Dignitez sont celles de Prévôt, de Doyen, d'Ecolâtre, de Custode, de Chantre & de Prévôt de Saint-Gui. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3 *p.* 239 *& suiv.* édit. de Hollande 1695.

La ville de Spire si riche & si bien bâtie n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de pierres. S'étant rendue aux François au mois de septembre 1688 sur la sommation qui lui en fut faite par le Marquis d'Uxelles, Lieutenant Général des armées du Roi de France, elle éprouva le désastre le plus terrible que puisse causer la guerre. On fit publier à son de trompe le 20 de mai de l'année suivante que tous les Habitans eussent à se retirer dans six jours avec leurs meubles, parce que le septiéme on mettroit le feu dans toute la ville, avec défense aux Soldats de les troubler en aucune sorte dans le transport de leurs effets. On déclara en même tems aux Magistrats, que le Roi ne faisoit point retirer les Habitans de la ville par aucun chagrin qu'il eût contre eux, mais parce qu'ayant besoin ailleurs de ses troupes, sa Majesté ne vouloit point que ses ennemis trouvassent de la subsistance dans cette place. Le terme fatal étant expiré, ils furent contraints de sortir de Spire, & en moins d'un demi jour, cette grande & fameuse ville fut consumée par le feu. En faisant sauter les murailles on trouva une urne antique de terre grisâtre qui étoit remplie de deux ou trois cens piéces d'or, d'argent, & de cuivre de différente valeur & de différent coin, que l'on reconnut pour de la vieille monnoye Allemande. L'église cathédrale que l'on détruisit étoit fort belle. Elle appartenoit aux Catholiques, quoique la plupart des Habitans fussent de la Religion Protestante. C'étoit un grand vaisseau bien éclairé avec de grandes tours pyramidales aux quatre coins. L'Empereur Henri IV, qui avoit achevé de bâtir cette église en 1096, y étoit enterré avec les Empereurs Conrad II, Henri III, Henri V, Philippe, Rodolphe I, Adolphe & Albert I. On voyoit le Palais épiscopal à la droite & la Maison des Chanoines à la gauche avec un cloître fort ancien, au milieu duquel il y avoit une représentation du Mont des Oliviers, taillée dans le roc. On l'estimoit un chef d'œuvre de sculpture. Le devant de l'église étoit embelli d'une grande place, capable de contenir dix mille hommes en bataille, & environnée de quantité de belles maisons, entre lesquelles celle des Jésuites étoit remarquable. Lorsque cet-

cette ville subsistoit, on montroit aux Etrangers la Cour du Conseil où se faisoit l'assemblée ordinaire de la Chambre Impériale, & du Magistrat de Spire. Au devant de la porte on voyoit suspendu à un anneau de fer un os que l'on croyoit être l'os principal du bras d'un homme, quoiqu'il ne fût guére moins gros que la cuisse & qu'il fût long à proportion. Leurs Archives faisoient foi que cet homme vivoit il y a treize cens ans; qu'il avoit vint-cinq piez de haut, qu'il s'appelloit *Olps*, & qu'il fut tué dans un siége contre la ville. L'échelle s'étant rompue sous lui lorsqu'il montoit à l'assaut, il avoit été accablé avec des tonneaux de poix bouillante. L'os de la hanche de ce même homme étoit dans la grande salle où il étoit vu de tout le monde. La destruction de cette place a fait connoître qu'il n'y avoit point dans les plus fameuses villes d'Allemagne de si belles caves ni en si grand nombre. Elles étoient profondes, vastes & bien voûtées, avec de grands piliers, qui soutenoient tout le poids de la maison & des rues sous lesquelles elles avançoient toûjours. Depuis la paix de Ryswick les Habitans de Spire ont travaillé au rétablissement de leur ville. * Du Mont, *Voyage du Rhin*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LISTE DES EVEQUES DE SPIRE.

1. Jasimus ou Jessius, vers l'an 348. On ignore quels ont été ses successeurs, jusques à l'an 610.
2. Athanase depuis 610 jusqu'en 652.
3. Principius, mort en 678.
4. Tragbod, mort en 686. Depuis cet Evêque, il se passa bien des années sans que sa place fût remplie.
5. Basin, établi par Charles *Martel*.
6. Laton ou Jatton, depuis 755 jusqu'en 767.
7. David, mort en 775.
8. Sigewin, mort en 802.
9. Othon I, ou Athon, mort en 810.
10. Freydon, mort en 814.
11. Benoît, mort en 822.
12. Hertime, mort en 841.
13. Gerhard, élu en 848, assassiné en 849. Depuis lui le Siége fut vacant pendant 32 ans.
14. Gottdank, depuis 881 jusqu'en 884.
15. Ainhard ou Rheinhard I, appellé par d'autres *Gebhard* ou *Bernard*, mort en 890.
16. Amelric I, mort en 893.
17. Bernard, mort en 913.
18. Amelric II, mort en 941.
19. Re'ginon ou Re'ginobalde I, mort en 958.
20. Godefroy I, mort en 959.
21. Odgar, Bénédictin, mort en 969.
22. Balde'ric, mort en 987.
23. Rupert ou Robert, mort en 1005.
24. Walther ou Gauthier, mort en 1031.
25. Sigfried, Siffroy ou Sigefroy I, mort en 1032.
26. Re'ginger, mort aussi en 1032.
27. Re'ginobalde II, mort en 1039.
28. Sigeboth ou Sibichon, mort en 1051.
29. Arnolphe ou Arnold I, mort en 1055.
30. Conrad I, mort en 1057.
31. Einhard, mort en 1067.
32. Henri I, mort en 1075.
33. Rutger ou Roger Hutsman, mort en 1090.
34. Jean I, de Walfram, Comte de Creigchau, mort en . . .
35. Gebhard, Comte d'Aurach, mort en 1110.
36. Brunon, mort en 1123.
37. Arnolphe II, Abbé de Corwey ou Corvey, mort en 1127.
38. Sigfried, Siffroy ou Sigefroy II, Comte de Leiningen ou Linanges, mort en 1142.
39. Gunther ou Gonthier, Comte de Leiningen ou Linanges, mort en 1156.
40. Ulric I, de Durmentz, mort en 1168.
41. Godefroy II, mort en 1178.
42. Conrad II, mort en 1184.
43. Rabod ou Radbod, mort en 1188.
44. Ulric II, de Rechberg, mort en 1192.
45. Othon II, Comte de Henneberg, mort en 1202.
46. Conrad III, Comte de Scharffenek, aussi Evêque de Metz, mort en 1224.
47. Be'ringer, Baron d'Euringen, mort en 1232.
48. Conrad IV, Comte de Druchbourg, mort en 1237.
49. Conrad V, Comte d'Eberstein, mort en 1245.
50. Henri II, Comte de Leiningen ou Linanges, mort en 1272.
51. Fre'de'ric, Baron de Bolland, mort en 1302.
52. Siboth, Baron de Lichtenberg, mort en 1314.
53. Emicon, Comte de Leiningen ou Linanges, mort en 1328.
54. Berthold, Comte de Buchek, devenu en 1329 Evêque de Strasbourg.
55. Walram, Comte de Veldentz, mort en 1336.
56. Baudouin, Comte de Luxembourg, qui se démit en 1337, mort en 1353, après avoir été Archevêque de Mayence & de Tréves & Evêque de Worms.
57. Ge'rard d'Ehrenberg, mort en 1363.
58. Lambert de Buren, qui se démit en 1372, & devint Evêque de Strasbourg.
59. Adolphe, Comte de Nassau, devenu en 1373 Archevêque de Mayence, mort en 1388.
60. Nicolas de Wisbaden, mort en 1396.
61. Raban de Helmstadt, qui se démit de l'Evêché de Spire, aussi bien que de l'Archevêché de Tréves qui lui fut conféré en 1430, mort en 1439.
62. Rheinhard II, de Helmstadt, mort en 1456.
63. Sigfried, Siffroy ou Sigefroy IV, de Venningen, mort en 1459.
64. Jean II, Nix de Hogeneck qui se démit.
65. Matthias de Rammingen, mort en 1478.
66. Louïs de Helmstadt, mort en 1505.
67. Philippe I, de Rosenbourg, mort en 1513.
68. George, Comte Palatin du Rhin, mort en 1529.
69. Philippe II, de Fleesheim.
70. Marquard de Hatstein.
71. Rodolphe de Frankenstein.
72. Everard de Dunheim.
73. Philippe-Christophle de Sotern, aussi Archevêque de Tréves, mort en 1652.
74. Lothaire-Fre'de'ric de Metternich, aussi Archevêque de Mayence & Evêque de Worms, mort en 1675.
75. Jean-Hugues, Baron d'Orsbeck, élu en juillet 1675, aussi Archevêque de Tréves, mort en 1710.
76. N. . . N. . .
77. Damien-Hugues-Philippe, Comte de Schonborn, Cardinal, Evêque de Spire le 30 novembre 1719.

SPIRE, pour les Diétes. *Cherchez* DIE'TE.

SPIRIDION, Evêque de Trémithunte, dans l'Isle de Chypre, a été illustre par ses miracles. Il assista au Concile général de Nicée l'an de Jesus-Christ 325, & y ayant fait taire un Philosophe, qui embarrassoit les plus savans par ses argumens contre la Religion, il le convertit, en lui exposant un Abbrégé de la Foi Chrétienne. * Socrate, *l.* 1. *c.* 8. Sozoméne, *l.* 1. *c.* 16. *&c.*

SPIRITU-SANTO, Capitanie du Brésil dans l'Amérique méridionale. Elle est à vint degrez de la Ligne, à soixante lieues de la riviére appellée *Rio de Janeiro*, & à cinquante de Porto Séguro vers le sud. Ce Gouvernement passe pour le plus fertile de toutes les provinces du Brésil, & le mieux fourni de toutes les choses nécessaires à la vie. Les Sauvages naturels sont nommez *Margajates*, & aiment autant les Portugais qu'ils les haïssoient quand ils commencérent à s'établir parmi eux. La ville de Spiritu-Santo est située sur le bord de la mer & habitée d'environ deux cens familles de Portugais. Les Jésuites y ont une maison, & sont chargez du soin de six villages des Brasiliens situez aux environs, parmi lesquels on compte beaucoup de Chretiens: les Espagnols en ont été les maîtres, mais ils en ont été délogez en 1704. * Laët, *Descr. des Indes Occid. l.* 15. *c.* 19. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Abr. Du Bois, *Géographie Moderne, p.* 881.

SPIRITU-SANTO, ville de la Nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale. Elle est sur le Golfe de Mexique dans la province de Guaxaca, vers les confins de celle de Tabasco.

SPIRITU-SANTO, que les Portugais nomment *Rio de lo Spiritu-Santo*, riviére d'Afrique, dans le Royaume de Monomotapa, se décharge dans l'Océan Ethiopique, près du Cap de Saint-Nicolas ou Cabo de San Nicolao.

SPIRLINGA, petite ville de Sicile, la seule qui n'eut point de part au massacre des François, qu'on appelle *les Vêpres Siciliennes.* * *Dict. Anglois.*

SPISE'LIUS. *Voyez* SPIZE'LIUS.

SPITAL, bourg de la Haute Carinthie en Allemagne. Il est sur le Lyser, près de la Drave, à douze lieues au dessus de Clagenfurt. * Maty, *Dict. Géogr.*

SPITAMAS, Seigneur Méde, épousa Amytis, fille d'Astyage, dernier Roi des Médes, & il en eut deux fils, Spitacès & Mégabernès. Astyage ayant été vaincu par Cyrus, & s'étant caché à Ecbatane dans un endroit très-secret du Palais, Cyrus persuadé que le lieu de sa retraite étoit connu de sa fille & de son gendre, ordonna qu'on les mît eux & leurs enfans à la question. Astyage en ayant été averti, para ce coup en se livrant lui-même au Vainqueur, & il fut mieux reçu qu'il n'avoit osé espérer; mais la beauté d'Amytis rendit Spitamas coupable. Le Conquérant amoureux de sa Captive lui fit un crime d'avoir dit qu'il ne savoit ce qu'on lui demandoit d'Astyage, & il fut condamné à la mort. Il n'est parlé de lui que dans Ctésias.

* SPITHEAD, fameuse rade dans la partie méridionale d'Angleterre, est entre l'Isle de Wigt & la ville de Portsmouth. Il en est souvent parlé dans les Gazettes.

* SPITHOLDE (Egbert) de Zutphen, Licentié de Théologie à Cologne, & Pléban de Notre-Dame d'Anvers, a donné au Public, *Pia Precationum & Contemplationum Exercitia*, en Latin & en Flamand; *Meditationes in Passionem & Resurrectionem Christi.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, 196.

SPITIGNEUS I, treiziéme Duc de Bohéme, eut pour pére Borivorius, qui lui céda le Gouvernement de ses Etats l'an 905 de Jesus-Christ. Les commencemens du régne de ce jeune Prince furent louables & heureux; mais le libertinage auquel il s'adonna dans la suite, fit naître dans l'esprit de Borivorius un repentir d'avoir mis son fils sur le thrône, après avoir même abusé de la Religion, sous prétexte d'aggrandir ses Etats. Spitigneus méprisa les ménaces que son pére & sa mére Ludmilla lui firent de la colére de Dieu; mais par un châtiment de la Justice divine, il mourut huit jours après dans la ville de Prague, témoignant néanmoins beaucoup de regret de ses fautes, l'an 907 de Jesus-Christ. Il fut le premier des Princes de Bohéme enterré à la maniére des Chrétiens, dans l'église de Teynetz ou Taynetz, que sa mére avoit dédiée à Notre-Dame. * Julius Solimanus, *de Elog. Duc. Reg. & Interreg. Bohemiæ.*

SPITIGNEUS II, vint-deuxiéme & dernier Duc de Bo-

Bohéme, succéda à son pére Bre'tislas I, l'an de Jesus-Christ 1052, & fut fort cruel & vicieux au commencement de son régne. D'abord il chassa de ses Etats tous les Allemands, sans excepter ni sa mére, ni les Religieuses. Il cassa les Ordonnances de son pére; ôta à ses fréres la Moravie; & fit mettre en prison trois cens des principaux Gentilshommes de Moravie. Cette maniére de gouverner, qui sembloit devoir perdre ce Prince, fut cause d'un changement surprenant. Sévére, Evêque de Prague, s'étant opposé à ses desseins, & saint Vitus l'ayant averti de changer de conduite, il cassa lui-même ses Ordonnances, restitua la Moravie à ses fréres, & rendit la liberté à ces trois cens Gentilshommes qu'il avoit fait prisonniers. Ensuite il établit des Juges, ausquels il ordonna d'expédier en trois jours les affaires des veuves & des pupilles. Ayant rencontré à la porte de la ville de Prague une pauvre femme, qui le prioit de l'écouter, il descendit aussi-tôt de cheval, & lui donna audience deux heures entiéres. Pendant le reste de sa vie, il fit toûjours lire, lorsqu'il étoit à table, les Ordonnances de tous ses prédécesseurs, qui avoient gouverné la Bohéme, afin d'avoir les mêmes sentimens dans le gouvernement de cet Etat. Il mourut, après avoir régné six ans, l'an 1058. * Julius Solimanus, *de Elog. Duc. Reg. & Interreg. Bohemiæ.*

SPITZBERG, grand païs dans l'Océan septentrional, entre la Groenlande & la Nouvelle Zemble, qui en sont éloignées de trois cens milles. Ce païs, qui fut découvert en 1595, par Guillaume Barendson & Jean Corneille, Hollandois, qui cherchoient un chemin pour aller à la Chine par la Mer Glaciale, afin d'abbréger la navigation des Indes Orientales, s'étend au delà du quatre-vintiéme dégré de latitude, & on l'a divisé en deux parties. On a donné à la partie orientale le nom de *Nouvelle Frise*, & l'occidentale a retenu celui de *Spitzberg* ou de *Montagne pointue*. Ils lui donnérent ce nom, à cause de quantité de petites montagnes qui paroissent sur ses côtes: d'autres l'appellent *Spigerberg*; & les Anglois *Nieulande*. On ne sait pas si c'est une isle ou une presqu'isle; mais il est certain que nous n'avons point dans nôtre hémisphére de païs plus septentrional. Aussi l'air y est extrémement froid, & l'hiver très-rigoureux. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce climat, c'est que les corps n'y sont point sujets à la corruption. En hiver le Soleil demeure sous l'horison quatre mois entiers, deux mois avant le solstice, & deux mois après. Le printems & l'automne y sont si incommodes par l'épaisseur des brouillards, qu'à peine y voit-on la Lune, quand elle est sur l'horison. Le Soleil y luit quatre mois de l'été, sans se coucher; & pendant ce tems-là, si le Soleil paroît clair & étincelant, il préfage du froid, ainsi que l'ont observé les Matelots, principalement quand le vent est nord; & il signifie de l'orage, quand le vent est sud. Dans cette saison on y voit quantité d'oiseaux de mer, qui ressemblent à des canards; & un grand nombre d'ours & de renards, tirant sur le blanc, & quelques-uns de noirs, dont la chair est bonne à manger. Il y a aussi des rangiféres ou rennes, qui ne vivent que de mousse: ces derniers ressemblent assez à nos cerfs. L'on y voit des ours blancs, presque aussi grands que nos bœufs, & qui ne se nourrissent que du poisson qu'ils prennent dans la mer. On voit près des côtes de cette terre quantité de baleines, dont quelques-unes ont jusqu'à deux cens piez de long; & c'est là où les Hollandois vont à la pêche des baleines. Ils partent ordinairement de Hollande au mois de mai, & reviennent en août ou septembre. * *Géographie* de Blaeu. La Peyrére, *Rélat. de Groenlande.* Audiffret, *Géogr. Ancienne & Moderne*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SPIZE'LIUS (Théophile) Auteur Luthérien, vivant en 1685, a publié deux livres assez gros; l'un sous le titre de *Felix Litteratus*; & l'autre, sous celui d'*Infelix Litteratus*, dont l'un parut en 1670, & l'autre en 1676, à Ausbourg. On a encore de lui, *Elevatio Relationis Montezinianæ, de repertis in America Tribubus Israëliticis, nec non Discussio Argumentorum pro origine Gentium Americanarum Israëlitica, a Menasse Ben Israël in spe Israëlis conquisitorum*, en 1661, *in octavo*; *De Re Literaria Sinensium Commentarius*, à Leyde 1660, *in douze*; *De Atheismo*; Une Notice Latine des Manuscrits de Théologie, qui se trouvent dans les principales Bibliothéques de l'Europe, à Ausbourg. Dans le *Felix Litteratus* il prétend faire voir les vices de Gens des Lettres, & les malheurs qui leur arrivent, 1. par leur impiété & leur Athéïsme; 2. par leur orgueil; 3. par leur amour propre & leur vanité; 4. par leur envie & leurs basses jalousies; 5. par leurs querelles & leurs différents; 6. par leur médisance; 7. par leur ambition & le désir de la gloire; 8. par leur avarice; 9. par leurs curiositez pernicieuses. Dans le second il tâche de faire voir un labyrinthe de malheurs, d'où les Gens de Lettres ne sauroient se tirer, quand ils étudient par de méchans motifs, & plutôt pour eux-mêmes que pour Dieu & le prochain. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 269. *n.* 256. édit. d'Amsterdam 1725. *Voyez* aussi le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 35. *p.* 44.

SPL. SPO.

SPLINDEROBI. *Voyez* SE'MENDRIA.

* SPOELBERG (Guillaume) de Bruxelles, né le 21 août 1569, fut Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Définiteur du Païs-Bas, & Pére Gardien de divers monastéres. Il prêcha avec beaucoup d'édification. On a de lui en Flamand, *Le Miroir de la Conscience*; *Exercices sur les Mystéres du Sacrifice de la Messe*; *Méditations sur la bonté de Dieu*; *Méditations sur les œuvres de la sainte Vierge Marie*; *Instruction Catholique contre le Catéchisme de Philippe de Marnix*; *Le Triomphe des Saints du Tiers Ordre de S. François.* Il a traduit en Latin & enrichi de Notes *Le Miroir de la Vie de S. François & de ses Compagnons*; *Sermons Moraux pour les Dimanches & les Fêtes de l'année*; *Exhortations aux Religieux*, *&c.* Il est mort à Malines au mois de mai de l'an 1633. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 333 & 334.

SPOLE (André) Professeur en Mathématiques à Upsal, où il mourut en 1699, avoit été avec M. Picart dans l'Isle de Funen & à Uranibourg, pour vérifier les Observations de Ticho-Brahé. Il avoit commencé à imprimer son Cours de Mathématiques, & on en a dû continuer l'impression après sa mort, de même que les Observations qu'il a faites dans le nord de la Suéde, par ordre du Roi, avec le Sieur Bilberg. * *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts*, *janv. & fevr.* 1702.

SPOLETE, *Spoletium* & *Spoletum*, sur la Marogia, ville d'Ombrie, avec château & Evêché, donne son nom à ce païs qui a titre de Duché, dans l'Etat Ecclésiastique. Elle est située sur le penchant d'une montagne: ce qui rend les rues inégales, bien qu'elles soient grandes & belles. Il y a de belles églises, & la cathédrale de Notre-Dame est presque toute de marbre. Cette ville, qui est très-ancienne, résista à Annibal. Longtems après, Longin, Exarque de Ravenne, y établit des Ducs assez renommez dans les Histoires. On y a vu autrefois des restes magnifiques d'un théatre, d'un temple & d'un Palais des Rois Goths, qui y firent souvent leur séjour, mais le tout a été entiérement ruïné, & les pierres ont été employées il y a longtems au bâtiment du château. Le Pape Grégoire IX célébra en 1234 un Concile à Spoléte, où pour le recouvrement de la Terre-Sainte, l'Evêché avoit été transféré de Spello. Pierre Ursin, Evêque de cette ville, y publia des Ordonnances synodales en 1583. * Ughel, *Italia Sacra.* Rainaldi *Ann.* 1234. Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Sigonius, *de Reg. Ital.* Misson, *Voyage d'Italie.*

SPON (Charles) étoit né le 25 décembre 1609, à Lyon, où son pére étoit un Marchand considérable, & où son ayeul, natif d'Ulm en Allemagne, s'étoit venu établir pour le négoce. Il fut envoyé dès l'âge d'onze ans à Ulm, pour y apprendre le Latin, & il y fit de très-grands progrès. Son talent pour la Poësie Latine étoit si naturel, que dès l'année 1624, il réüssissoit admirablement à faire toutes sortes de vers Latins. A son retour d'Allemagne, il fut envoyé à Paris, où il fit de très bonnes études. Il logea avec M. de Rodon ou Dérodon en 1625 & 1626, & fut son Disciple en Philosophie. Après avoir étudié deux ans en Philosophie sous un si bon Maître, il étudia encore la Physique l'an 1627, au Collége de Lizieux, sous Guillaume Mazure. Dans la suite il s'attacha pendant trois ou quatre ans aux études de la Médecine dans la même ville de Paris, sous Messieurs Pijet, Merlet, Cousinot, Charpentier, Guibert, Perreau & Du Val. Il étudia aussi les Mathématiques & l'Astronomie sous Jean-Batiste Morin. M. Spon quitta Paris l'an 1632, & s'en alla à Montpellier, où ayant ouï pendant quelque tems les Leçons de Messieurs de Delleval & de Delort, il se fit recevoir Docteur en Médecine la même année avec beaucoup de succès. Il fut aggrégé au Collége de Médecine de Lyon le septiéme août 1635, après avoir pratiqué deux ans de suite au Pont-de-Vesle dans la Bresse, pour satisfaire à la coutume du Collége de Lyon, qui veut que les Aspirans fassent quelques années de pratique hors de la ville. Depuis ce tems-là, il pratiqua la Médecine à Lyon avec beaucoup d'applaudissement jusqu'à sa mort. M. Cousinot, Médecin du Roi, lui procura l'an 1645, des lettres de Médecin du Roi par quartier; mais ce ne fut qu'un titre honoraire, auquel il étoit incomparablement moins sensible qu'au commerce qu'il entretenoit réglément avec plusieurs Savans de l'Europe, sur tout avec Gui Patin, Professeur en Médecine à Paris; avec Moreau, Médecin de la même Faculté; avec Hoffman, Médecin & Professeur célébre de Nuremberg; avec Reinesius, Médecin de Leipsic; avec Remi Fesch, Jurisconsulte & Antiquaire de Bâle; avec Sachs, Médecin & Académicien de Breslau; avec Bernier, savant Philosophe & Médecin, & célébre Voyageur; & avec Beslay, Médecin de Mademoiselle de Dombes. Il savoit le Grec en perfection, entendoit l'Allemand aussi bien que sa Langue maternelle, & cultiva toûjours avec soin la Poësie Latine. En 1636, il mit en vers les Aphorismes d'Hippocrate; mais parce que d'autres Auteurs en firent autant, il ne voulut pas publier les siens. Il fit imprimer en 1661, les Prognostiques d'Hippocrate, en vers Héroïques, qu'il intitula *Sibylla Medica*, & qu'il dédia à son ancien ami, Gui Patin. Depuis la publication de cet Ouvrage, il avoit composé en vers Latins la *Mythologie*, qu'il vouloit dédier à M. Beslay; mais ce livre est demeuré là. Il a publié un *Appendix* Chymique à la pratique de Péréda, & la Pharmacopée de Lyon, à laquelle le Collége lui avoit donné commission de travailler. Le Public lui est encore fort redevable du soin qu'il prenoit de plusieurs livres qui s'imprimoient à Lyon. On y en imprimoit peu en Médecine qu'il ne vît, & qu'il ne rangeât; & on lui doit entre autres le volume des Lettres de Sennert, dont il procura l'impression. Il mourut le 21 février 1684.

SPON (Jacob) fils du précédent, naquit à Lyon en 1647. Après avoir été reçu Docteur en Médecine à Montpellier, il se rendit à Strasbourg, où il passa deux années chez le savant Bœcler, & il y prit d'autant plus le goût des Antiquitez, qu'il y contracta une amitié très-étroite avec le fameux Charles Patin. En 1669, il fut aggrégé au Collége des Médecins de Lyon. Quelque tems après, M. Vaillant, Antiquaire du Roi, passant à Lyon, pour se rendre en Italie à la recherche des médailles & autres Antiquitez, le jeune Spon se joignit à lui. Il fit ensuite le voyage de Dalmatie, de Gréce & du Levant en 1675 & en 1676, dont il fit imprimer la rélation à son retour; & donna aussi en 1683, la Rélation d'un voyage qu'il fit en quelques provinces de France. Comme il étoit né dans la Religion Réformée, il sortit du Royaume en septembre 1685, peu avant la révocation de l'Edit de Nantes, dans le dessein de se retirer à Zurich en Suisse, où son pére avoit eu droit de Bourgeoisie; mais il mourut en chemin à Vévay, ville du Canton de Berne, sur

le Lac Léman, le 25 décembre 1685. Il étoit aussi de l'Académie établie à Nîmes par lettres patentes du Roi en 1682. Ses Ouvrages sont, *Recherches des Antiquitez de Lyon*, *in octavo*, Lyon, 1673; *Ignotorum atque obscurorum Deorum Aræ*, *in octavo*, Lyon, 1677; *Voyage de Grèce & du Levant*, en trois volumes, *in douze*, Lyon, 1678; *Réponse à la Critique publiée par M. Guillet, contre ces Voyages*, avec quatre lettres sur le même sujet; Le Journal d'Angleterre du Sieur Vernon, & la liste des erreurs commises par M. Guillet dans son *Athènes ancienne & nouvelle*, *in douze*, Lyon, 1679; *Histoire de Genéve*, en deux volumes, *in douze*, quatre éditions, Lyon, 1680 & 1682; Utrecht, 1685; Genéve, 1730, en deux volumes, *in quarto*, en quatre volumes, *in douze*, édit. considérablement augmentée. Les Notes & les piéces justificatives sont de feu M. Gautier, d'abord Professeur en Philosophie, & ensuite Conseiller du petit Conseil. M. Firmin Abauzit, Gentilhomme François & Bibliothécaire de la République de Genéve, si estimé par sa modestie, de tous ceux qui le connoissent, est l'Auteur des Notes sur les Inscriptions ajoûtées au Recueil de M. Spon, de même que des premiéres Notes sur le corps de l'Histoire, qui regardent l'établissement du Christianisme à Genéve, & la domination des anciens Rois de Bourgogne. C'est au même M. Abauzit que l'on doit trois Dissertations Latines sur quelques Inscriptions. *Lettre au Pére la Chaise, sur l'Antiquité de la Religion*, *in douze*; imprimée en plusieurs endroits; (M. Arnauld y a fait une réponse, qui a été imprimée en 1681) *Recherches curieuses d'Antiquité*, *in quarto*, Lyon, 1683; *Miscellanea eruditæ Antiquitatis*, *in folio*, Lyon, 1676, & 1683; (Le Journal de Leipsic en a fait l'éloge au mois de septembre 1683) *Aphorismi novi ex Hippocratis operibus passim collecti*, *Gr. Lat. cum Notis*, *in douze*, Lyon, 1683; *Observations sur les fiévres & sur les fébrifuges*, *in douze*, seconde édition, Lyon, 1681, & 1684. Il traduisit encore en Latin *le Traité de l'usage du Thé, du Caffé & du Chocolat:* on lui a aussi l'obligation de l'édition du *Traité des Mélons*, par M. Pons; celle du *Voyage de Congo*; & celle du *Voyage d'Italie*, trouvées dans les Mémoires du Sieur Huguetan, Avocat. Il avoit soin de l'édition du *Glossaire de du Cange*, quand il sortit du Royaume; & laissa plusieurs Manuscrits. * Lettre de M. Minutoli, insérée dans la *Republ. des lettres*, au mois de juin 1686. *Biblioth. raisonnée*, *tome* 7. *partie* 1. *p.* 50.

SPONDE (Henri de) Evêque de Pamiers, natif de Mauléon-de-Soule, bourg de Gascogne, entre la Navarre & le Béarn, vint au monde le sixiéme janvier de l'an 1568, & eut pour Parrain Henri de Bourbon, depuis Roi de France, & IV. de ce nom. Il eut pour pére Sponde, Sécretaire de Jeanne, Reine de Navarre, qui faisant profession du Calvinisme, le fit élever dans les mêmes sentimens. Son inclination pour les Lettres parut dans le progrès qu'il fit dans l'étude de la Langue Gréque & de la Latine; & par la facilité qu'il eut à apprendre celle d'Ecosse, dans un voyage qu'il fit en ce Royaume, à la suite de Guillaume Salluste du Bartas, Ambassadeur pour le Roi de France. A son retour, il étudia en Droit Canon & Civil; fut Maître des Requêtes; & fut si touché par la lecture des livres de Controverses de M. du Perron & du Pére Bellarmin, depuis tous deux Cardinaux, qu'étant animé d'ailleurs par l'exemple de son frére Jean de Sponde, qui avoit déja quitté la Religion Réformée, il l'abjura aussi l'an 1595. L'année suivante, il publia contre les Protestans, son livre *de Cœmeteriis Sacris*, qu'il augmenta depuis. En 1600, il accompagna le Cardinal de Sourdis à Rome, où il fut fait Prêtre cinq ou six ans après. Depuis il travailla à l'Abrégé des Annales du Cardinal Baronius, & les continua jusqu'à l'an 1606, puis jusqu'à 1640. Afin que cet Ouvrage fût plus parfait, il travailla à ses Annales Ecclésiastiques de l'Ancien Testament jusqu'à Jesus Christ, qui ne sont proprement qu'un Abbrégé de celles de Torniel. Ayant été nommé par le Roi Louïs XIII, à l'Evéché de Pamiers en 1626, il refusa cette dignité, & ne l'accepta qu'après un commandement que lui en fit la Pape Urbain VIII. Revêtu de cette dignité, il n'oublia rien pour faire entrer ceux de son diocése dans le sein de l'Eglise Romaine, & fit imprimer en 1630 à Toulouse ses Ordonnances synodales, publiées aux Synodes de 1620 & 1630. Il y établit aussi une Congrégation Ecclésiastique, des Séminaires, des maisons religieuses, & mourut à Toulouse le 18 mai 1643, en la 75 année de son âge. Il fut enterré dans l'église cathédrale, avec cette Epitaphe qu'il s'étoit faite, *Hic jacet corpus Henrici Spondani, quondam Episcopi Apamiarum, cujus anima requiescat in pace.* Ceux qui voudront en savoir davantage, verront la Vie de ce Prélat, écrite par le Sieur Pierre Frizon, Docteur de Sorbonne. Elle est au commencement du premier volume de sa continuation des Annales, & dans le second de la France Chrétienne. On a fait une Critique de ses Annales, sous le nom d'*Observationes Anonymi ad Annales, &c.* M. de la Monnoye attribue à Sponde un petit livre intitulé le *Magot Genevois*, 1613, *in octavo.* * *Hommes Illustres de Perrault.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres &c. tome* 11. *p.* 16 *& suiv.*

SPONDE (Jean de) frére du précédent, nâquit à Mauléon en 1557, fut d'abord Calviniste comme lui, & lui donna l'exemple de se faire Catholique. Il fut Lieutenant-Général au Présidial de la Rochelle, & puis Maître des Requêtes de Henri IV. N'étant âgé que de 25 ans, il publia l'an 1583 sur Homére des Commentaires qui ne sont pas fort estimez. Il mourut le 18 mars 1595. Après son changement il en publia les motifs. On donna après sa mort un livre de controverse qu'il avoit laissé imparfait. Ce livre fut imprimé en 1596 par les soins de Florimond de Raimond avec ce titre, *Réponse du feu Sr. de Sponde, Conseiller & Maître des Requêtes du Roi au Traité des Marques de l'Eglise fait par Théodore de Béze.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 138. *n.* 430. édit. d'Amsterdam, 1725. Bayle, *Dict. Crit.* 4. édition. *Bibliothéque du Richelet de* 1728.

SPORADES, isles de l'Archipel vers l'Asie, sont ainsi appellées, parce qu'elles sont dispersées çà & là vers la Candie, & non pas ramassées en forme de cercle comme les Cyclades. Il y en a dix dans la Mer de Créte, savoir, *Thera*, *Anaphé*, *Thérasie*, *Jos*, *Sicinus*, *Laguze*, *Pholegandre*, *Cimolus*, *Siphnus* & *Melus*; & d'autres dans la Mer Carpathienne, comme *Astipalea*, *Telus*, *Chalcia*, *Carpathus*, *Casus*, *Léros*, & plusieurs autres. On croit que ce sont ces isles qu'Homére appelle *Calydnes.* Toutes ces isles, autrefois florissantes, ont été ruïnées par les Romains, les Sarasins, les Corsaires, & enfin par les Turcs, ausquels elles obéïssent à présent presque toutes. Il y a toutefois des Grecs qui y sont profession de leur Religion. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 7. Strabon. Denys surnommé *Periegetes.* Magin, *Géogr.*

SPOTSWOOD (N. N.) célébre SurIntendant d'Eglise en Ecosse, sortoit d'une très-ancienne famille, qui avoit rang & séance parmi les Pairs du Royaume, & portoit les mêmes armes que la Maison de Gordon, dont elle pouvoit être une branche collatérale. Son pére perdit la vie en 1513, à la malheureuse bataille de Flodden, & laissa ce fils unique, qui pour lors n'avoit que quatre ans. Ses parens le destinérent aux études qu'il poussa avec beaucoup de succès dans les Académies. Comme la Religion Réformée commença alors à se faire jour & à s'étendre en Ecosse, il la reçut aussi. Il passa ensuite en Angleterre où l'Archevêque Cramer le fortifia & l'affermit dans sa créance, tellement que Spotswood devint un des plus prudens & des plus zélez Prédicateurs. Il étoit dans une amitié étroite avec le Comde Lénox, dont le fils, Mylord Darley, épousa Marie, Reine d'Ecosse. Il étoit aussi fort lié avec le Comte de Murray, qu'il accompagna lorsqu'il alloit à la Cour de France en qualité d'Ambassadeur, pour négocier un mariage entre sa Reine & le Dauphin. Il fut enfin élu Surintendant des Eglises de Lothian, de Merche & de Tivedale: il se tint toûjours fort attaché aux principes des Réformez, & cependant il ne pouvoit souffrir la rigueur des Presbytériens contre l'ordination épiscopale: c'est pourquoi il travailla de son mieux à concilier ces deux partis. Lorsqu'en 1566, la Reine Marie fut accouchée d'un Prince, qui fut ensuite Jaques VI, le Clergé, pour lors assemblé, nomma Spotswood pour exhorter la Reine à faire batiser ce Prince selon le rite de l'Eglise Protestante. Dans cette audience Spotswood prit le jeune Prince sur ses bras & prononça à haute voix une priére pour sa prospérité. La priére finie, il s'adressa au Prince & l'exhorta à confirmer cette priére par le mot *Amen*, que Spotswood prononça ensuite en son nom. Ce trait ayant été récité dans la suite à Jaques VI, il témoigna un respect particulier pour cet Ecclésiastique & avoit coutume de l'appeller son *Amen.* Spotswood mourut le cinquiéme décembre 1585, âgé de 76 ans, laissant un fils qui fut Archevêque de S. André & dont l'article suit. * De Larrey, *Hist. d'Angl. tome* 2. *p.* 118. *&* 408. *Dictionnaire Allemand.*

SPOTSWOOD (Jean) Archevêque Ecossois, fils du précédent, naquit en 1565. Il fit paroître un génie extraordinaire dans son enfance, & fit ses études dans l'Université de Glaskow, où il reçut les dégrez Académiques à l'âge de 16 ans. Il succéda à son pére dans le Pastorat de Calderet; quelque tems après il suivit, en qualité de Chapelain, Louïs, Duc de Lénox, dans son Ambassade auprès de Henri IV, Roi de France. Lorsque Jacques I prit possession de la Couronne d'Angleterre, il mena Spotswood avec lui à cause de sa grande érudition, & lui donna ensuite l'Archevêché de Glaskow avec une place dans son Conseil Privé d'Ecosse. Il fut ensuite choisi pour servir la Reine dans son voyage à Londres. Elle le nomma alors son Aumonier. En 1610, il présida dans l'assemblée à Glaskow, où l'Autorité épiscopale fut rétablie. En 1615, il fut transféré à l'Archevêché de S. André & ainsi nommé Primat & Métropolitain de toute l'Ecosse. Il présida l'année suivante à Aberdeen dans une assemblée où le Marquis de Huntley, qui avoit été excommunié, fut derechef reçu dans la Communion de l'Eglise, après avoir témoigné sa repentance. En 1633, il eut l'honneur de couronner Charles I, & deux ans après il en fut nommé Lord Chancelier. En 1639, les troubles d'Ecosse l'obligérent à quitter ce Royaume & à se retirer en Angleterre, où il mourut d'abord après, âgé de 74 ans. Doué d'une piété exemplaire & digne de l'Eglise primitive, il étoit aussi judicieux Prédicateur que charitable envers les pauvres & les affligez. Lorsque la famine travailla l'Isle d'Orkney, il n'exhorta pas seulement les autres à contribuer à son soulagement, mais il leur servit d'exemple en faisant des charitez plus proportionnées à la grandeur de sa compassion qu'à celle de son bien. Il tâcha aussi de rétablir la Discipline Ecclésiastique & les revenus presque éteints de son Archevêché. Il fit cette derniére démarche avec tant de prudence & de discrétion que personne de son Diocése ne put s'en plaindre. On n'a de lui que son *Histoire Ecclésiastique d'Ecosse*, qui va depuis l'an de Jesus Christ 203, jusques en 1624, & qui fut imprimée à Londres en 1655. Il composa cet Ouvrage à la sollicitation de Jaques I, qui connoissant son jugement, son courage & la beauté de son stile, le crut très propre pour ce travail. Voici un morceau de son Epitaphe qui est à l'Abbaïe de Westminster, où il fut inhumé,

Præsul, Senator, pene Martyr hic jacet,
Quo nemo sanctior, gravior, constantior,
Pro Ecclesia, pro Rege, pro recta fide,
Contra sacrilegos, perduelles, perfidos,
Stetit ad extremum usque vitæ spiritum;
Solitumque talium meritorum præmium

Diras rapinas, exiliumque pertulit.
Sed hac in urna, in ore posterûm, in Deo,
Victor potitur pace, fama, gloria.

* *Arch-Bishop Spotswood's Life prefix'd to his History. Dictionnaire Anglois.*

SPOTTUS. *Voyez* SPROTTUS.

S P R. S P U.

SPRANGER (Barthélemi) Peintre, natif d'Anvers, étoit fils d'un Marchand de cette ville, & vivoit dans le XVI siécle. On reconnut l'inclination qu'il avoit pour le dessein à quelques figures qu'il crayonna encore tout jeune dans des livres de compte: ce qui obligea son pére de le mettre sous la discipline d'un Peintre de sa connoissance. Spranger étudia avec application les Principes de l'Art, & s'adonna à considérer les ouvrages de Floris, & à lire les Poëtes. Ensuite il vint en France, & fut reçu chez le Peintre de la Reine-Mére, auquel il fit connoître son génie, en traçant sur les murailles les fictions qu'il avoit lues dans les Poëtes. De là il passa les Alpes, & s'arrêta quelque tems à Milan, où il fit de son invention une danse de Sorciers dans les ruïnes d'un colisée. Ce morceau le mit en réputation; car le Cardinal Farnese l'ayant vu, attira Spranger à Caprarole, pour travailler dans son palais; puis il le présenta au Pape Pie V, qui le retint pour son Peintre domestique, & lui donna un logement dans le Belvéder. Il y fit sur une planche de cuivre de six piez, le Jugement dernier, où l'on compte cinq cens figures parfaitement diversifiées. On trouva ce tableau si parfait, qu'on le mit auprès de la sépulture du Pape son Maître, pour y servir d'un perpétuel ornement. Il fit encore plusieurs autres grands ouvrages dans les églises de Rome, & fut ensuite appellé par l'Empereur Maximilien II, à Vienne en Allemagne, où il peignit quelques histoires de la Passion dans le palais de Fasangarten. Après la mort de cet Empereur, Rodolphe, son successeur, retint à son service Spranger qui fit pour ce Prince plusieurs beaux ouvrages, & eut la direction des Arcs triomphaux qu'on dressa à ce nouvel Empereur, dans le tems de son entrée à Vienne. L'Empereur fut si jaloux des ouvrages de ce Peintre, qu'il lui défendit de peindre pour des particuliers; & pour lui en ôter les moyens, il lui commanda de le suivre dans tous ses voyages, & le retint à Ausbourg aussi longtems que dura la Diéte Impériale que l'on y tint l'an 1582. Depuis, ce Prince ayant établi sa Cour à Prague, logea Spranger dans son palais, lui donna un festin, une triple chaîne d'or avec sa médaille, & l'anoblit quelque tems après. Goltzius a gravé quelques uns de ses ouvrages, entre autres, le Banquet des Dieux aux noces de Cupidon & de Psyché. Spranger se voyant fort âgé, demanda permission de se retirer de la Cour. Ce fut alors qu'il peignit pour un de ses amis, nommé Pilgrino, un très-beau tableau de Venus, avec Mercure qui enseigne les élemens à Cupidon. Après quoi il alla faire un voyage dans sa patrie, d'où étant revenu à Prague, il mourut fort âgé. * Vermander.

SPRAT, (Thomas) fils d'un Ministre de la province de Dévon, en Angleterre, naquit en 1634. Il fit ses études à Oxford & se fit distinguer. Il fut admis aux conférences Philosophiques que les Docteurs Wilkins, Ward, Bathurst, Wren & autres, tenoient, & qui jettérent ainsi les premiers fondemens de la Société Royale. N'ayant guéres plus de vint quatre ans, il fit deux piéces en vers dont il reçut beaucoup d'éloges lorsqu'elles parurent, mais dont il ne fut pas également content dans la suite. Les ennemis de Sprat lui reprochérent souvent les louanges excessives qu'il avoit prodiguées à Cromwel dans une de ses Odes. La révolution de 1660 le changea du blanc au noir, & l'extréme ardeur qu'il avoit auparavant témoigné pour le parti Républicain, se convertit, tout à coup, en haine implacable. Le Presbytérianisme n'eut guére d'adversaire plus violent, ni l'obéïssance passive de défenseur plus outré. Il se fit d'Eglise. Il accumula bien-tôt Bénéfices sur Bénéfices, & la faveur de la Cour l'éleva enfin à l'Episcopat en lui donnant l'Evêché de Rochester en 1683. Jaques II, se servit utilement de sa plume. Pendant que le Duc de Monmouth se préparoit à l'expédition malheureuse qu'il fit en Angleterre, Sprat écrivit l'Histoire de la conspiration que l'on avoit imputée aux Protestans, & dont l'Historien fit tomber tout le blâme sur les Non-Conformistes. Cette piéce fit beaucoup de bien & de plaisir au Roi qui voulut engager l'Auteur à en publier une seconde partie, où l'on donneroit un narré de l'entreprise & des desseins du Duc. Mais il n'écrivit pas cet Ouvrage, ayant connu les vues de la Cour, de laquelle il se détacha dès le mois d'Août 1688, & se soumit à la révolution quoique d'assez mauvaise grace, de sorte que le Public le crut toûjours plus favorable à la cause vaincue qu'à celle qui avoit remporté la victoire. Il mourut le 20 mai 1713, & eut après sa mort pour successeur le Docteur François Atterburi. Sprat se piquoit de bien écrire, tant pour le tour délicat qu'il donnoit aux choses, que pour le stile élégant & fleuri qui régnoit par tout. Son Chef d'œuvre est son *Histoire de la Société Royale, établie à Londres, &c.* Cette Histoire, qui est dédiée à Charles II, a été réïmprimée plusieurs fois. On a encore de lui *un Poëme* Anglois *sur la peste d'Athénes*, & plusieurs le préférent aux descriptions que Thucydide & Lucréce en ont laissées; *Remarques sur le Voyage d'Angleterre par* Sorbiére; *La Vie du Poëte Abr. Cowley; Un volume de Sermons; Description de la conspiration des Presbytériens contre le Roi; Quelques Lettres.* * *Bibliothéque Angloise*, *tome* 11. *p.* 1. M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angl. tome* 10. *p.* 101. *Athen. Oxon. tome* 2. Le Néve, *Fast. Angl.* Burnet, *Hist. of England.*

SPRÉE, ou SPRÉHE, riviére d'Allemagne, prend sa source en Bohême, dans le Cercle de Leitomeritz, dont elle traverse la partie septentrionale du sud au nord. Ensuite, gardant à peu près le même cours, elle traverse la Lusace jusqu'à Ledeleben, puis de l'ouest à l'est jusques dans le voisinage de Fridland, & enfin du sud au nord, jusques à ce qu'elle entre dans la Moyenne Marche de Brandebourg qu'elle traverse du sud-est au nord-ouest jusques au Havel où elle se décharge un peu au dessous de Spandow. Dans son cours, elle arrose les villes suivantes, Schlockenow, Budissen ou Bautzen, Klugk, Sprehenberg, Cotbutz ou Cotwitz, Fahre, Luben, Ledeleben, Bezekow, Furstenwalde & Berlin.

*SPREEUWEN (Guillaume) de S. Tron, Chanoine Régulier de Tongres, se distingua par une piété exemplaire. On a de lui *Fasciculus Myrrhæ, seu pii Discursus super Mysteria Redemptionis Humanæ, & præcipua totius anni Festâ; Schola triplex, Perfectionis, Compassionis & Jubilationis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 334.

* SPRÉE-WALD ou SPRÉHE-WALD, étendue de païs arrosé par la riviére de Sprée dans la Lusace, commence environ à deux lieues au dessous de Cotbutz, & renferme l'espace de six lieues, dans lequel la Sprée forme treize isles. * *Carte de l'Electorat de Brandebourg*, publiée à Amsterdam par Jean Covens & Corneille Mortier.

* SPRÉHENBERG ou SPREMBERG, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Basse Lusace, sur la Sprée, est au sud-est de Cotwitz ou Cotbutz, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

SPRÉTUS (Didier ou Didacus) de Ravenne, Ecrivain du XVI siécle, composa un Ouvrage de la grandeur, de la destruction & de la réparation de cette ville, où il avoit pris naissance. Il étoit contemporain de Léandre Alberti, qui parle de lui, en sa *Description d'Italie*, *p.* 310. édit. de Venise, 1581.

*SPROT, SPROTTA & SPROTTAW, riviére de Silésie, prend sa source dans la Principauté de Lignitz, coule du sud-est au nord-ouest entre la Principauté de Glogaw & celle de Lignitz, poursuit le même cours jusques à Tham, puis tournant de l'est à l'ouest, elle forme un lac, & arrose la ville de Sprottaw où elle se jette dans le Bober.

SPROTTAW, ville du Duché de Glogaw en Silésie, située sur la riviére de Sprotta, avoit autrefois son Duc particulier, dont la famille fut éteinte en 1395. Elle est à quatre milles de Glogaw, à l'occident. * Spéner.

SPROTTUS ou SPOTTUS (Thomas) Anglois, de la ville de Cantorbéry, & Religieux de l'Ordre de saint Benoît, étoit Historien, & florissoit vers l'an 1274, au commencement du régne d'Edouard I. Il a fait des livres intitulez, *Cantuariensis Historia; Abbatum sui cœnobii Vitæ & Res gestæ, &c.* * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

SPURINA, jeune homme extrémement beau, voyant que plusieurs femmes étoient passionnées pour lui, ce qui le rendoit odieux & suspect à leurs maris, se défigura le visage, aimant mieux par cette difformité prouver sa continence, que de tenter par sa beauté l'impudicité de quelques femmes. * Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 5. *Ext.* 1.

SPURINA ou SPURINNA, Devin & Mathématicien, avertit César qu'il eût à se donner de garde des ides de Mars. César l'ayant rencontré le matin des ides, lui dit en se moquant de ses prédictions, *Hé bien, Spurina, les ides sont venues: Oui*, répondit-il, *mais elles ne sont pas passées.* L'issue justifia les menaces de ce Devin; car le même jour César fut massacré. * Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 6. *Ex.* 13. *l.* 8. *c.* 11. *Ex.* 2.

☞ Il y a un autre SPURINA, Chef des Parthes, qui tua Crassus; & un autre SPURINA, l'un des Généraux d'Othon, dont Tacite fait mention, *Hist. l.* 2. *c.* 11. & Pline *le Jeune*, *l.* 3. *Epist.* 1.

SPURIUS MÉLIUS, de l'Ordre des Chevaliers Romains, affecta la royauté dans Rome. Il se fervit pour cet effet de la grande famine, qui affligea le peuple Romain, sous le consulat de Proculus Geganius Macerinus, & de Lucius Menenius Lanatus, & qui fut si grande, que plusieurs s'alloient précipiter de desespoir dans le Tibre. Spurius, dans le dessein de se rendre Souverain, distribua quantité de blé au peuple. Le Sénat fut contraint, pour reprimer son insolence, de créer Dictateur L. Quintius Cincinnatus, qui sur le champ l'envoya assigner de comparoître devant lui, par Servilius Hala ou Ahala, Général de la Cavalerie. Celui-ci, voyant qu'au lieu d'obéïr, il s'efforçoit de soulever le peuple, lui passa son épée à travers le corps; & il n'en fut point blâmé du Sénat. Il y en eut même plusieurs qui proposérent d'exterminer les enfans de Spurius Mélius, selon la coutume de ces tems-là, où, quand le chef de la famille étoit criminel, on enveloppoit sa postérité dans la punition qu'on en faisoit. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 3. *Ex.* 2.

* SPURN-HEAD, cap d'Angleterre sur la côte orientale, dans le Duché d'Yorck, près de la plus large emboûchure du fleuve Humber.

S Q U.

SQUILLACE ou SQUILLACI, *Scilatium*, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec Evêché suffragant de Reggio, a été autrefois une des plus importantes des païs des Brutiens dans la Grande Gréce, & Colonie des Athéniens. Strabon & Ptolomée la nomment *Scilacium*; Pline, *Scylaceum*; & les autres, *Scylletium.* * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Cluvier &c.

SQUISUS ou SQUISIUS (Jean) natif de Cornouaille, s'acquit une grande réputation auprès des Grands du Royaume d'Angleterre. Il eut beaucoup de part dans les secrets du Cardinal Wolsey, vers l'an 1530, sous le régne du Roi Henri VIII. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S T A.

STABEL, STABERIUS, STABLO, STACE, STACHYS. *Voyez* après la Table de la réduction des Stades.

STADE, ancienne mesure géographique qui des Grecs passa chez les Romains, valoit suivant l'opinion commune cent vint-cinq pas géométriques ou 625 piez. Le Pas géométrique contient cinq piez de Roi, & le pas commun n'en a que trois.

RE'DUCTION DES STADES AUX MILLES ROMAINS, CHACUN DE MILLE PAS GE'OME'TRIQUES.

Stades.	*Milles.*	*Stades.*	*Milles.*	*Stades.*	*Milles.*	*Stades.*	*Milles.*	*Stades.*	*Milles.*
8	1	208	26	408	51	608	76	808	101
16	2	216	27	416	52	616	77	816	102
24	3	224	28	424	53	624	78	824	103
32	4	232	29	432	54	632	79	832	104
40	5	240	30	440	55	640	80	840	105
48	6	248	31	448	56	648	81	848	106
56	7	256	32	456	57	656	82	856	107
64	8	264	33	464	58	664	83	864	108
72	9	272	34	472	59	672	84	872	10 9
80	10	280	35	480	60	680	85	880	110
88	11	288	36	488	61	688	86	888	111
96	12	296	37	496	62	696	87	896	112
104	13	304	38	504	63	704	88	904	113
112	14	312	39	512	64	712	89	912	114
120	15	320	40	520	65	720	90	920	115
128	16	328	41	528	66	728	91	928	116
136	17	336	42	536	67	736	92	936	117
144	18	344	43	544	68	744	93	944	118
152	19	352	44	552	69	752	94	952	119
160	20	360	45	560	70	760	95	960	120
168	21	368	46	568	71	768	96	968	121
176	22	376	47	576	72	776	97	976	122
184	23	384	48	584	73	784	98	984	123
192	24	392	49	592	74	792	99	992	124
200	25	400	50	600	75	800	100	1000	125

Pour les nombres au delà de 1000 stades, il faut joindre la réduction du surplus avec celle de 1000. Par exemple 1200 stades se réduisent à 150 milles, prénant 125 milles pour les 1000 stades, & 25 milles pour les 200 stades.

STABEL. *Voyez* STAVELO.

STABERIUS (Lucius) Gouverneur d'Apollonie pour Pompée, en fut chassé par les Habitans qui favorisoient le parti de César. * César, *de Bello Civili l.* 3. Appien, *l.* 2.

STABLO. *Voyez* STAVELO.

STACE, *Statius*, natif de *Sellæ*, ville d'Epire, s'appliqua à la Poësie & à l'Eloquence, & en vint faire vers l'an 65 profession à Rome, où il eut plusieurs Disciples de l'Ordre des Chevaliers & des Sénateurs; entre autres, Domitien, qui ayant été depuis élevé à l'Empire, recompensa son mérite du laurier des Muses, & d'une couronne d'or. Il avoit épousé une femme appellée *Ageline*, de laquelle il eut STACE le Poëte, qui nous apprend ces particularitez, *l.* 5. *Sylve* 3.

STACE ou STATIUS (Publius Papinius) Poëte Latin, né à Naples, étoit fils du précédent, & eut beaucoup de part dans les bonnes graces de Domitien, auquel il dédia ses Poëmes de la Thébaïde & de l'Achilléïde. Il se retira enfin avec sa femme *Claudia* à Naples, où il mourut peu après Domitien, vers l'an centiéme de Jesus Christ. Quelques Auteurs ont cru que Stace, après la mort de sa femme, épousa Polla Argentaria, qui étoit veuve de Lucain; mais il y a peu d'apparence. Il avoit composé des piéces de théâtre, que nous avons perdues, aussi-bien que l'*Agave* dont parle Juvénal.

☞ Quelques Auteurs qui se sont imaginé que Stace étoit Gaulois, & natif de Toulouse, n'ont pas examiné ses *Sylves*, où il marque le contraire. Ils l'ont confondu avec STATIUS *Sursulus*, *Sursulis* ou *Ursulus*, Rhéteur, qui vivoit du tems de Néron, vers l'an 60 de Jesus Christ, & qui étoit de la même ville de Toulouse, comme Eusébe l'a remarqué dans sa Chronique. Les Anciens ne paroissent pas avoir fait grand cas des Ouvrages Poëtiques de Stace, & ne l'ont regardé que comme un Poëte très-médiocre, beaucoup au dessous de Virgile, plutôt Historien que Poëte. Dans les siécles du moyen âge, où le même goût ne régnoit pas, ils ont eu un fort tout différent. Plusieurs en ont été charmez; & ceux qui s'appliquoient dans ces tems-là à sa lecture, en faisoient leurs délices. On peut voir dans Barthius les témoignages des Auteurs de ces tems-là, qui ont parlé favorablement de ce Poëte; mais les Modernes ont été assez partagez dans les jugemens qu'ils en ont portez. Les uns ont prétendu que Stace avoit plus de solidité & de discernement que Virgile même; les autres ont soutenu avec plus de raison, qu'il n'avoit ni l'art, ni le génie, ni la diction de Virgile. Jules Scaliger & M. de Marolles lui donnent sans façon le premier rang après Virgile. Ce que l'on peut dire en général des Poësies de Stace, c'est que sa diction est assez fleurie & magnifique; mais elle ne se soutient pas; elle n'est pas choisie par tout: on le voit tantôt se guinder comme sur des échasses, & s'élever fort haut; tantôt marcher à pas tremblans, & ramper à terre. C'est peut être ce qui a porté un Auteur moderne à se le réprésenter sur la pointe la plus exhaussée du Parnasse, mais dans la posture d'un homme qui n'y peut tenir & qui est sur le point de se précipiter. Il étoit plus heureux que Martial pour la versification, il faisoit des vers avec plus de facilité & d'abondance, & c'est ce qui le rendoit plus agréable à l'Empereur Domitien; mais outre cette enflûre que tous les Connoisseurs y ont trouvée, il est beaucoup plus obscur & plus inégal. Il a fait consister l'essentiel de la Poësie dans la grandeur & la magnificence des paroles, plutôt que dans les choses. Ses vers remplissent l'oreille sans aller au cœur: il est aussi bizarre dans ses idées que dans ses expressions. Les deux Poëmes qu'il dédia à Domitien, n'ont rien de régulier: tout y est trop disproportionné. Ses deux principaux Poëmes sont, la *Thébaïde*, en XII livres; l'*Achilléïde*, dont on n'a que deux livres, parce que sa mort l'empêcha de la continuer; & les *Sylves*, en cinq livres. Dans ses *Sylves*, il est plus agréable & plus naturel qu'ailleurs. Dans sa *Thébaïde*, il est plus peigné,

gné, plus ajusté & plus fardé. Dans son *Achilléide*, il est plus inégal que dans tout le reste. Le volume des *Sylves* est un assemblage de plusieurs piéces sur différens sujets qui méritent une lecture attentive, à cause des choses excellentes qui s'y rencontrent parmi plusieurs qui sont assez communes. Les plus savans ont jugé ces *Sylves* meilleures que la *Thébaïde* & que l'*Achilléide*, parce qu'étant, ce semble, plus négligées, elles paroissent écrites plus naturellement. Sa *Thébaïde* ni l'*Achilléide* ne sont point de vrais Poëmes Epiques : on y trouve à la vérité des fictions; mais ce sont des fictions racontées dans un ordre historique. Il faut donc conclurre que Stace n'est qu'un Historien, ou tout au plus un Poëte irrégulier & monstrueux en comparaison de Virgile ou d'Homére; & on peut appliquer à Stace un de ses propres vers, par lequel il fait connoître qu'il avoit assez de modestie pour témoigner qu'il ne pouvoit suivre Virgile que de loin, & qu'il ne le vouloit faire même qu'en baisant les vestiges qu'il avoit tracez.

Sed longe sequere & vestigia semper adora.

* Priscien le Grammairien, & autres Auteurs du même tems. Papinius Statius, *l.* 1. *Sylv.* 2 & 3. Sévére Sulpice. Julés César Scaliger, *en plusieurs endroits de sa Poëtique.* Olaus Borrichius, *Dissert.* 1. *de Poët. Lat.* Gaspard Barthius. Gérard Jean Vossius, *Institut. Poëtic.* Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, *Préf. de sa Traduct. Franç.* Philippe Briet, *de Poët. Lat.* René Rapin, *Réflexions sur la Poëtique.* Le Pére Le Bossu, *Traité du Poëme Epique.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 2. *p.* 347 & *suiv. n.* 1166. édit. d'Amsterdam 1725.

S T A C E C Y R I L E, Historien. *Cherchez* C Y R I L L E S T A T I U S.

S T A C H Y S, Disciple de S. Paul, dont il est fait mention dans l'Epître aux Romains, *ch.* 16. *v.* 9. où l'Apôtre le nomme *son cher Stachys.* On prétend, qu'il fut Evêque de Bysance. Le Martyrologe Romain, qui met sa Fête le 31 octobre, dit qu'il fut sacré Evêque de cette ville par S. Paul.

S T A D E, lieu où l'on faisoit les courses publiques, fut ainsi nommé, parce que l'espace de la course étoit divisé par stades. Il y en avoit un célébre à Pise dans l'Elide, un autre à Delphes, près du temple d'Apollon, & dans plusieurs autres endroits de la Gréce. Il y avoit des gens qui couroient armez pour mieux faire paroître leur agilité. * Jacob Spon, *Voyage* de Gréce, *tome* 2. *p.* 66. édit. de Lyon 1678. Pitiscus, *Lexic. Antiquit.*

S T A D E ou S T A D E N, ville autrefois Impériale & Anséatique, dans la Basse Saxe en Allemagne, est une place assez forte dans le Duché de Bréme, à sept milles de Hambourg, sur la riviére de Schwinge, qui entre dans l'Elbe un peu au dessous. Elle appartenoit aux Suédois depuis la paix de Munster. Le Duc de Brunswick la prit par famine l'an 1676, & la leur rendit l'an 1680, suivant le Traité de paix conclu à Zeil, par la médiation du Roi de France; mais le Roi de Danemarck la prit le sixiéme septembre 1712, & fit la garnison prisonniére de guerre. * Baudrand.

* S T A D E ou S T A D E N, petite & jolie ville d'Allemagne dans la Wéteravie, sur la riviére de Nidda, à quelque distance de Friedberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

S T A D I A, anciennement *Dium*, petite ville de Gréce dans la Macédoine, est sur le Golfe de Salonichi, à cinq lieues de Chitro vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T A D I N G S, Secte de séditieux en Allemagne, qui commença vers l'an 1230, & exerça plusieurs violences, principalement contre les Ecclésiastiques. On dit qu'ils honoroient Lucifer, qu'ils ne faisoient aucun cas des commandemens de Dieu, & qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes de crimes. Ils se répandirent dans l'Evêché de Bréme, & dans les extrémitez de la Frise & de la Saxe, & s'attroupant, massacroient les Ecclésiastiques & les Religieux, pilloient les Eglises, & commettoient une infinité de maux. Le Pape Grégoire IX fit faire une croisade contre eux. L'Archevêque de Bréme, le Duc de Brabant, & le Comte de Hollande les attaquérent, & les defirent l'an 1234. Il en demeura six mille sur la place, & les autres périrent diversement: de sorte qu'il n'en resta que très-peu, qui se convertirent & rentrérent dans leur devoir l'année suivante. * Gothofredus Monachus, *in Glossar.* Du Cange. Albertus Stadensis, *ad annum* 1234.

S T A D I U S (Jean) célébre Mathématicien, naquit à Loenhout, petit village du Brabant, le premier jour de l'an 1527. Après avoir appris les Lettres Humaines, il s'adonna aux Mathématiques, & se rendit en peu de tems capable de les enseigner dans l'Université de Louvain, où il les avoit apprises. Il fit pour l'Evêque & Prince de Liége des Ephémérides, qu'il supputa depuis 1554, jusqu'en 1606, à l'imitation de celles d'Alphonse, Roi d'Arragon. De Liége il passa en Savoye, où il fit admirer sa capacité, & revint en Flandre, où s'étant arrêté à Bruges, il travailla aux Fastes des Romains, qui ont été mis en lumiére par Hubert Goltzius. De là ayant été appellé en France par Henri III, il enseigna à Paris les Mathématiques, en succédant à Ramus, conjointement avec Martin Brès de Grenoble. Il y acquit une grande réputation, qu'il ternit néanmoins, en se mêlant de prédire l'avenir aux Gens de Cour. Il a fait plusieurs Traitez d'Astrologie, où il montre les figures, & explique les mouvemens des corps céleste, & a laissé des Commentaires sur Florus, & une Histoire avec ce titre, *Provinciæ Brasiliæ Historia.* Il étoit joint d'une amitié fort étroite avec Joseph Scaliger qui faisoit un grand cas de la vertu & de l'érudition de Stadius. Ce savant homme mourut à Paris l'an 1579, âgé de 52 ans.

Il y a eu un autre Jean Stadius, natif de Homburg dans la Hesse, lequel a fait en Allemand la Description du païs des Anthropophages. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 164 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

* S T A D L O ou S T A D L O N, lieu du Cercle de Westphalie, en Allemagne, dans l'Evêché de Munster, sur la riviére de Borkel, vers les confins du Comté de Zutphen, est à peu près à l'ouest-nord-ouest de Munster, dont il est éloigné de dix à onze lieues. Ce fut là qu'en 1623 le Duc de Brunswick Christian fut battu par le Général de Tilly. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

S T A D L E R. *Cherchez* R O D O L P H E S T A D L E R.

S T A D T B E R G, autrefois M A R S P E R G, petite ville du Duché de Westphalie en Allemagne, est sur le Dymel, près du Comté de Waldeck, & de l'Evêché de Paderborn. Stadtberg a été fortifiée. Les Suédois la prirent & en démolirent les fortifications l'an 1645. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T A D T H A G E N, anciennement *Indago*, bourg du Cercle de Westphalie, est dans le Comté de Schaumbourg, à cinq lieues de Minden vers le Levant. Maty, *Dict. Géogr.*

S T A F A N G E R. *Voyages* S T A V A N G E R.

S T A F F A R D E, Abbaïe de Piémont, est célébre par la bataille qui s'y donna le 18 août 1690, entre l'armée des Alliez, commandée par le Duc de Savoye, & celle du Roi Louïs XIV, à la tête de laquelle étoit M. de Catinat, depuis Maréchal de France. Ce sage Général, résolu d'attaquer les ennemis, fit sonder un marais qui étoit entre eux & lui, les fit prendre en flanc de ce côté-là, & mit en fuite leur aîle gauche. La droite, après quelque résistance, fut aussi renversée, & la plus grande partie de leur Infanterie ayant été taillée en piéces, fut abandonnée par la Cavalerie, qui se sauva au delà du Pô. On prétend qu'ils laissérent aux François le champ de bataille, leur artillerie, quantité de drapeaux, de munitions, & près de quatre mille hommes sur la place; & que les Vainqueurs, ausquels cette victoire soumit toute la Savoye, & une partie du Piémont, ne perdirent en cette occasion que 150 hommes, & n'en eurent que 150 de blessez. *Mémoires du tems.*

* S T A F F O R A, riviére du Duché de Milan en Italie dans le Pavesan, coule à peu près du sud au nord, & après avoir arrosé Voghéra se décharge dans le Pô, vis à vis de l'embouchure du Terdoppio.

S T A F F O R D ou S T A F F O R D S H I R E, province méditerranée d'Angleterre a 141 milles de tour. Elle est bornée au nord par les provinces de Chester & de Darby, à l'est par les provinces de Darby & de Leicester; au sud par la province de Worcester & à l'ouest par celle de Shrop ou Shrewsbury. Le terroir en est montagneux & stérile au nord, mais au midi il produit en abondance du blé, des pâturages, du fer & du charbon de terre. De ce charbon l'on fait plusieurs utensiles curieux, polis & noirs comme du jayet, mais fragiles. Il y a plusieurs riviéres, la Trente, la Dove, le Churnet, la Blithe, le Saw, &c. La Dove rend les terres voisines extrémement fertiles, & rend les moutons qui y paissent les meilleurs qu'il y ait en Angleterre. Il y a aussi des sources de sel presque aussi bon que celui de la province de Chester. Il y a plusieurs villes & villages, Stafford, Lichfield, Newcastle, Burston, &c. Stafford, qui est la capitale de la Province, est sur le Saw à 106 milles de Londres. C'est une ville agréable, bien bâtie, où il y a deux Paroisses & une Ecole publique. * *Etat de la Grande Brétagne sous George II. tome* 1. *p.* 109. & 110.

S T A F F O R D, ville. *Voyez* l'article précédent.

S T A F F O R D, nom d'une ancienne famille Normande appellée originairement Toney, alliée à Guillaume *le Conquérant.* Le premier qui prit le nom de Stafford fut Robert, qui étoit Gouverneur du château de Stafford sous le régne de ce Prince. Les mâles de la famille étant éteints après trois générations, l'héritiére se maria à un nommé Bagot, d'une ancienne famille, dont le fils prit le nom de sa mére, comme plus illustre, selon la coutume de ce tems-là. Son nom étoit *Hervy* de Stafford, que Dugdale nomme *Lord*, quoiqu'il ne nous dise pas comment il avoit acquis ce titre. Les successeurs de cette famille furent de grands hommes, qui rendirent de bons services à leurs Princes, contre les Anglois & contre les François. Ralph, Lord Stafford, Sénéchal de Guienne, repoussa Jean, fils du Roi de France, devant Aiguillon. Il eut aussi part à l'honneur que les Anglois remportérent à la bataille de Crécy: il fut employé en diverses Ambassades, fut fait Chevalier de la Jarretiére par Edouard III, & se signala dans la réduction des Rebelles d'Irlande. Le 14 Septembre de l'an 23 du régne de Henri VI, Humphroy, Duc de Stafford, à cause de son alliance avec le Roi, & des bons services qu'il lui avoit rendus, fut créé Duc de Buckingham: ce qui causa bien de l'animosité entre lui & le Duc de Warwick, à qui le Roi avoit donné le pas. Cela fut accommodé par Acte du Parlement, qui ordonna qu'ils auroient le pas tour à tour; mais après la mort du Duc de Warwick, il eut le pas sur tous les Ducs, à la réserve des Princes du sang. Il eut aussi de grands présens, parce qu'il s'étoit fortement attaché au parti du Roi, contre le Duc d'Yorck. Henri, petit-fils de ce Duc, lui succéda, & fut le principal de ceux qui engagérent Richard, Duc de Glocester, à usurper la Couronne, & à se défaire de ses neveux, qui étoient les légitimes héritiers. En récompense de ses services, il eut les plus grands emplois du Royaume, & obtint de Richard tout ce qu'il voulut. Cependant il se rebella contre lui. On ne sait si ce fut par un remords de conscience, ou pour quelque autre raison; mais une partie de ses gens l'abandonnant, & le débordement des eaux empêchant les autres de le joindre, il fut contraint de s'enfuir dans la maison d'un de ses domestiques, nommé *Humphrey Banister*, qu'il avoit beaucoup élevé, & auquel il se fioit entiérement. Celui-ci le livra pour gagner cent livres sterling, promises à ceux qui s'en saisiroient, & que Richard refusa de payer, sous prétexte qu'il haïssoit la trahison. Le Duc fut décapité

dans la place publique de Salisbury en 1483. Edouard fon fils aîné, lui fuccéda dans fes biens & honneurs. Il eut auffi le malheur de perdre la tête le 17 mai 1521, accufé du crime de haute trahifon. Son fils Henri fut rétabli dans fes dignitez & dans une partie de fes biens. Les mâles de cette famille finirent l'an 1637, laiffant *Marie*, héritiére de cette Maifon. Elle epoufa *Guillaume* Howard, fils cadet de *Thomas*, Comte d'Arondel & de Surrey, Comte Maréchal d'Angleterre, que Charles I créa Vicomte de Stafford. *Voyez* fon fort malheureux à l'article de H O W A R D. * Dugdale, *Baronage.*

S T A F F O R D de Hooke, branche de la famille de l'article précédent, defcendoit de Jean Stafford de Bromshall, dans le Comte de Stafford. Le premier qui parvint au degré de Gentilhomme, fut Humphroy, créé Lord Stafford de Suthwich la quatriéme année du régne d'Edouard IV, & fait Comte de Dévon la neuviéme année du même régne. Mais il ne joüit que peu de mois de cet honneur; car ayant quitté le Comte de Pembrock, quand il marchoit contre les Rebelles du Nord, commandez par Jean Conyers, fous prétexte que le Comte lui avoit ôté fes quartiers; & le Comte ainfi affoibli ayant été défait & pris le lendemain par les Rebelles, le Roi fut fi irrité contre lui, qu'il ordonna qu'on fe faisît de fa perfonne & qu'on lui coupât la tête: ce qui fut exécuté au mois d'août de l'an neuviéme du régne d'Edouard. Il ne laiffa point d'enfans. Il y a eu deux autres Seigneurs de la famille de Stafford, favoir le Lord Bourchier & le Comte de Wilt; mais ces familles furent bientôt éteintes. * Dugdale.

S T A G I R E, *Stagira*, ville de Macédoine, dite préfentement *Liba nova*, eft renommée pour avoir été le lieu de la naiffance d'Ariftote. Le Pére Lubin en fes *Tables Géographiques* dit que Stagire eft dans la contrée Amphaxitide, fur la côte du Golfe Strimonique, & que c'eft la *Stantira*, dont parle Ptolomée, *l.* 3. *ch.* 13. Il ajoûte que Nicétas l'appelle *Macra.* * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S T A G N A R A, ville de la Turquie en Europe, eft dans la Romanie, fur la Mer Noire, entre Malathia & Sifopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T A G N A R A, anciennement *Develton Stagnum*, Lac de la Romanie. On le trouve près de la ville de Dévelto. * Le même.

S T A G N O, petite ville de Dalmatie, avec Evêché fuffragant de Ragufe, eft fituée fur la Mer Adriatique ou Golfe de Venife, avec un bon port, & appartient à la République de Ragufe.

* S T A I N, bourg d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche, eft fur la rive gauche du Danube, à l'oueft de la ville de Vienne tirant vers le nord, & en eft éloigné d'environ 15 lieues.

S T A I N, petite ville du Cercle d'Autriche, dans la Carniole, eft fur la riviére de Zéïs, qui la partage en deux, & à cinq lieues de la ville de Laubach vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T A I N. *Voyez* Z U M - S T A I N.

S T A I N. *Voyez* S T E I N.

S T A I N A W. *Voyez* S T E I N A W.

S T A I N D R O P ou S T A I N D O R P. *Voyez* S T A N H O P.

S T A I N M O R E (La montagne ou le rocher de) eft un rocher d'Angleterre fort élevé dans le Comté de Weftmorland, remarquable par une croix qui a été plantée pour fervir de limites entre les Royaumes d'Angleterre & d'Ecoffe, après la paix conclue entre Guillaume *le Conquérant*, & Malcolm, Roi d'Ecoffe. On y voit du côté du midi les armes d'Angleterre, & du côté du nord celles d'Ecoffe. On l'appelle aujourd'hui *Recroff.* * *Dict. Anglois.*

S T A L I M E'N E, ifle de l'Archipel vers l'Europe, avec une ville de même nom, a été connue anciennement fous le nom de *Lemnos*, que les Grecs modernes ont corrompu, & changé en celui de *Staliméne.* Elle appartenoit aux Vénitiens, & fut prife dans le XV fiécle par Mahomet II. On trouve dans les carriéres de cette ifle la terre figillée, falutaire pour beaucoup de maladies, fur tout pour les pertes de fang. Les Anciens la nommoient *Terre Lemnienne* ou *Sphragienne*, & le Grand Seigneur en tire un revenu confidérable. Chaque année le jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur, qui échoit au mois d'août, les Caloyers de l'ifle viennent recueillir cette terre auprès d'une chapelle appellée *Sotira*, ou *chapelle du Sauveur*, & la mettent dans des facs, où l'on applique le fceau du Grand Seigneur, comme autrefois on y appliquoit le fceau des Puiffances qui régnoient dans ce païs, d'où eft venu le nom de la *terre figillée*, ou cachetée d'un fceau, qui eft fignifié par celui de Σφραγίς. Toute cette ifle eft cultivée, & produit des vins excellens. C'eft le lieu de la naiffance de Marulle, illuftre & courageufe fille, qui voyant fon pére tué au fiége de la ville de Cochino dans le XV fiécle, prit fon épée & fon bouclier, & animant les Citoyens contre les Mahométans qui étoient à la porte de la ville, contraignit Soliman Bacha de lever le fiége. Pour récompenfe de ce grand fervice, Lorédano, Général des Vénitiens, lui donna double paye, lui offrit de choifir pour mari celui qu'elle voudroit des plus vaillans Capitaines de l'armée Vénitienne, & lui promit de lui faire donner fon douaire par la République. Les Vénitiens reconquirent cette ifle en 1656; mais ce fut pour peu de tems, car les Turcs la reprirent l'année fuivante après un long fiége. *Cherchez* L E M N O S. * Hilarion de Cofte, *des Femmes Illuftres.* Bochart.

S T A M B O U L ou S T A M B O L, les Turcs appellent ainfi cette fameufe ville en Europe, nommée autrefois *Byzance*, maintenant *Conftantinople.* *Voyez* C O N S T A N T I N O P L E.

* S T A M P A, famille de Comtes dans le Duché de Milan, eft originaire du païs des Grifons, & tire fon nom de la petite ville de Stampa, dans le voifinage de Chiavenne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

S T A M P A L I A, ifle de l'Archipel vers l'Afie, s'appelloit autrefois *Aftypalæa*, & eft mife par Strabon au nombre des ifles Sporades. Elle eft vers cette partie de l'Archipel, que l'on nomme *Mer de Scarpanto*, & que l'on nommoit autrefois *Mer Carpathienne.* Anciennement cette ifle avoit une ville appellée auffi *Aftypalæa*, où il y avoit un temple confacré à Apollon, & révéré de toute la Gréce. Aujourd'hui cette ville fubfifte fous le nom de *Stampalia*, qui lui eft commun avec l'ifle. On y voit un château élevé fur la pointe d'une montagne; & fur le frontifpice duquel, font arborées les armes de Venife, celles de France & celles de Tofcane. L'églife principale du lieu eft confacrée à faint George; on y fuit le Rite Grec, c'eft à dire, les cérémonies de l'Eglife Gréque; & l'on y eft foumis pour le fpirituel à l'Evêque de Sériphanto, qui y réfide une partie de l'année. Les Papas ou Prêtres Grecs y vivent dans une ignorance extraordinaire. Les Miffionnaires que l'Eglife Latine y envoye, n'ont point de plus grand vice à combattre parmi ces Infulaires, que le blafphême, qui y eft très-commun. Le païs eft très-ftérile, & manque d'eau douce: de forte qu'il n'y a que cette feule habitation dans l'ifle, qui, pendant les guerres de Candie, ait été fouvent infultée, par les débarquemens tant des Turcs que des Vénitiens. * Bofchini, *Archipelago.*

S T A N B E'R I U S (Jean) Evêque de Héreford, & Anglois de nation, étoit Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel, Docteur & Profeffeur en Théologie à Oxford. Henri VI, Roi d'Angleterre, l'appella près de lui, fe fervit de fes confeils dans les affaires de la Religion, & le prit pour fon Confeffeur. Quelque tems après, il fut élevé par ce Prince à l'Evêché de Norwich, qu'il fut contraint de quitter, à caufe de Guillaume Polus, Duc de Suffolc. L'an 1448, il fut nommé à l'Evêché de Bangor, où il ne demeura que cinq ans, & fut pourvu de l'Evêché de Héreford. Il mourut à Ludlow, dans le couvent des Carmes, le onziéme jour de mai de l'an 1474, fous le régne d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Il a laiffé quantité d'Ouvrages, entre autres, *De Vigore Sacræ Scripturæ; De Vigore Decretorum.* * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

S T A N C A R U S (François) de Mantoue, a vécu dans le XVI fiécle. Ayant été chaffé d'Italie comme hérétique, & n'ayant pu s'établir en Allemagne, il s'en alla en Pologne, où il enfeigna la Langue Hébraïque dans le Collége de Cracovie; mais quand on eut remarqué qu'en expliquant le texte de l'Ecriture, il y gliffoit les dogmes des Proteftans, il fut déféré à l'Evêque de Cracovie, & mis en prifon. Il en fut tiré par le crédit de quelques Seigneurs, & trouva un afyle dans la maifon d'Olefniski, où il établit le culte de la Religion Proteftante, & abolit celui de l'Eglife Romaine. Olefniski fonda enfuite une églife Réformée à Pinczovie, l'an 1550, & Stancarus y ouvrit une Ecole, à laquelle il donna pour régle les maximes des Réformez. Quelque tems après il fut envoyé en Pruffe, & il exerça dans Konigsberg, pendant une année, la charge de Profeffeur en Langue Hébraïque. Il eut alors de grands différents avec Ofiander, touchant la qualité, fous laquelle Jefus-Chrift eft notre Médiateur. Ofiander foutenoit que c'étoit en qualité de Dieu; & Stancarus, que c'étoit en qualité d'homme. Les Réformez de Pologne furent partagez fur cette queftion. Les Synodes fe déclarérent contre l'opinion de Stancarus; mais il eut pendant qu'il vécut plufieurs partifans, lefquels après fa mort, fe déclarérent pour l'Arianifme. Il publia divers Ecrits, tant de Critique que de Controverfe, dans lefquels il fe répandoit en injures contre les Luthériens & les Calviniftes qui n'étoient pas de fon avis. * Florimond de Raimond, *de Origin. Hær. l.* 2. *c.* 14. *num.* 6. Bellarmin, *de Juft. l.* 2. *c.* 1. Onuphre, *A. C.* 1551. Gautier, *Chron. du XVI fiécle*, *c.* 30. Bayle, *Diction. Crit.* édit. de 1702.

S T A N C O N, Archevêque de Prague. *Voyez* S B I N K O.

S T A N D I A, anciennement *Dia*, eft une petite ifle de l'Archipel. Elle eft à trois lieues de la ville de Candie, vers le nord. On y trouve deux ports, mais point d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T A N D I C U S (Jean) Anglois, Docteur en Théologie, & Religieux de l'Ordre de faint François, confidérant les abus que produiroit la Traduction de la Bible en Langue vulgaire, chercha les moyens dans l'affemblée du Parlement, d'obtenir une défenfe à l'avenir pour empêcher que les femmes & les gens de métier ne donnaffent des explications indignes de l'Ecriture Sainte. Il mourut l'an 1556, pendant que Marie & Philippe II régnoient en Angleterre, & laiffa un Traité, *De non edendis in Vulgari Sacris Bibliis.* * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

S T A N D O N ou S T A N D O N H T (Jean) Principal du Collége de Montaigu, dans l'Univerfité de Paris, naquit à Malines, où il commença fes études. Ne pouvant les achever, par rapport à la pauvreté de fes parens, il alla à Ter-Goude en Hollande, où il avoit ouï dire qu'il y avoit une Communauté appellée les *Donataires*, dans laquelle on enfeignoit les pauvres *gratis.* Il y fut reçu & inftruit dans la Grammaire, puis il vint à Paris, où il fut obligé de fe donner dans l'Abbaïe de fainte Geneviéve, aux emplois les plus bas. Cependant il ménagea fi bien fon tems, qu'il en trouva affez pour étudier: de forte qu'il fe rendit capable d'enfeigner, & obtint une Chaire de Régent dans le Collége de fainte Barbe. Après la mort du Principal du Collége de Montaigu, fon intime ami, le Chapitre de Notre-Dame, auquel appartenoit la nomination d'un fucceffeur, le choifit pour remplir cette place, nonobftant les ftatuts du Collége, qui ordonnoient qu'elle fût remplie par une perfonne de la nation de France. Dans la fuite il fut élu Recteur de l'Univerfité, & fe rendit célébre par fes prédications. Il avoit une grande affection pour les pauvres qui fe portoient à l'étude, & établit

blit plusieurs Communautez à Cambray, à Louvain, à Valenciennes, à Malines & à Paris. L'an 1491, il destina une partie de son Collége pour loger une Communauté de pauvres Ecoliers, auxquels il fournissoit toutes les choses nécessaires à la vie, excepté le pain que leur donnoient les Péres Chartreux à sa sollicitation: ce qu'ils observent encore aujourd'hui. Dans le tems que le Roi Charles VIII partit pour la conquête du Royaume de Naples, Standonht fut connu de l'Amiral de Graville, qui le prit pour son Confesseur, & qui à sa considération fit construire le bâtiment du Collége de Montaigu avec la chapelle. Standonht y augmenta le nombre des pauvres Etudians qu'il y entretenoit jusqu'à soixante & douze, en mémoire des soixante & douze Disciples de Jesus-Christ; & leur donna pour les instruire douze Maîtres, qui tous menoient une vie fort frugale. C'est ainsi que s'occupant à des œuvres de charité, il reprenoit d'ailleurs les vices de son tems avec un zéle qui lui suscita des affaires. Louïs XII ayant succédé à Charles VIII, en 1498, avoit répudié sa femme, pour épouser Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur. Un des Disciples de Standonht parla publiquement contre cette conduite du Roi, lequel ayant sçu que cet Ecolier s'étoit sauvé de nuit, par l'avis de son Maître, tourna toute sa colére contre Standonht, & le fit condamner à la mort; mais à la priére de ses amis, & sur tout de l'Amiral, il ne fut puni que d'un bannissement de deux ans. Il se retira à Cambray, où il fut bien reçu de l'Evêque, lequel s'en allant en Espagne, le fit son Vicaire spécial dans tout son diocése. Standonht y établit plusieurs Colléges en faveur des pauvres Ecoliers, passa même en Hollande, où il réforma plusieurs maisons Religieuses, appuyé de l'autorité du Comte de Nassau. Les deux années de son exil étant expirées, il revint à Paris, à la priére de l'Amiral, qui obtint sa grace du Roi. Quelque tems aprés son retour, il arriva malheureusement que dans une procession du Recteur, un Ecolier prit l'Hostie consacrée à la Messe qui se célébroit à cette solemnité, & la foula aux piez. Ce malheureux ayant été arrêté sur le champ, fut mis en prison, où les principaux Docteurs de Sorbonne ne purent venir à bout de lui faire connoître l'énormité de son sacrilége. Standonht qui étoit du nombre, en conçut tant de déplaisir, qu'il en mourut, après une longue maladie, le deuxiéme février 1501. Il ordonna que son corps fût inhumé à l'entrée de la chapelle de son Collége avec cette seule Epitaphe sur son tombeau, *Pauperis mementote Standonis.* * *Mémoires Historiques.*

S T A N E F E L D ou S T R E F E L D (Guillaume) Carme Anglois, & Docteur de l'Université d'Oxford, a composé les Chroniques de son couvent, sous le tître de *Historia Newembiensis Cœnobii*, un livre de Sermons, &c. Il mourut l'an 1390, sous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S T A N E H O U S E, petite ville auprès de Plymouth en Angleterre. Elle n'est peuplée que de François réfugiez. Ils y vivent doucement par la générosité d'un Gentilhomme Anglois, nommé *M. Hedgecombe*, à qui ce lieu appartient. Il n'exige presque rien d'eux pour le loyer des maisons, & leur fait plusieurs libéralitez. * *Mémoires du Marquis de. . . . &c. tome* 5. *p.* 174.

S T A N E S, grand bourg d'Angleterre avec marché, & bien peuplé, dans la contrée du Comté de Middlesex, qu'on appelle *Brangbink.* Il a un pont sur la riviére de Surrey, & est à quinze milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

S T A N F O R D, en Latin *Durobrivæ*, ville ancienne, & remarquable d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Kesteven*, est sur la riviére de Wéland, & sur les frontiéres des Comtez de Northampton, & de Rutland, une partie étant située dans le premier de ces deux Comtez; mais la plus considérable est dans celui de Lincoln. Elle est grande & bien peuplée, ayant sept paroisses, & divers ponts sur la riviére, pour joindre les parties de la ville qui sont sur ses deux bords. Les maisons en sont de pierre, bien bâties, les rues belles & larges; & elle est environnée d'un bon rempart. C'est une Corporation (comme on parle en Angleterre) qui députe deux Membres au Parlement. Sous le régne d'Edouard III, étant survenu des disputes entre les Habitans du nord & ceux du sud, les Etudians d'Oxford allérent passer quelque tems à Stanford, & y bâtirent un Collége, dont on voit encore les ruïnes. Ils refusérent de retourner à Oxford; jusqu'à ce qu'ils y furent forcez par une proclamation. Cela donna occasion à un statut de l'Université, qui oblige par serment ceux qui reçoivent les degrez de Bachelier, de n'aller jamais professer la Philosophie à Stanford. En 1628, Henri Lord Grey de Grooby fut fait Comte de Stanford, & eut pour successeur dans cette dignité, en 1637, Thomas son petit-fils. * *Diction. Anglois.*

* S T A N F O R D, petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Nottingham, vers les confins du Comté de Leicester. Elle est sur la riviére de Wreack, à peu près au sud de la ville de Nottingham, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. On y a trouvé quelques monumens d'Antiquité, particuliérement des médailles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 332.

S T A N H O P, S T A N H O R P, S T A I N T H O R P E, S T A I N D O R P E, S T A I N D R O P ou S T A Y N D O R P, bourg d'Angleterre avec marché, dans l'Evêché de Durham, & dans le quartier appellé *Darlington*, à 196 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.* Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 223.

S T A N H O P E (Philippe) fils & héritier de Jean Stanhope, descendu d'une ancienne famille du Comté de Nottingham, fut fait Baron du Royaume en 1616, sous le tître de *Lord Stanhope de Shelford*, par le Roi Jacques I, l'an 14 de son régne; & le quatriéme du mois d'août 1628, qui étoit l'an quatriéme du régne de Charles I, il fut fait Comte de Chesterfield. Il eut onze fils, dont sept moururent jeunes; *Philippe* & *Ferdinand* perdirent leur vie au service du Roi; Henri, l'héritier présomptif, épousa *Catherine*, fille aînée de *Thomas*, Lord Wotton; & étant mort en 1634, son pére, qui vécut jusqu'en 1656, laissa pour héritier son petit-fils Philippe, qui épousa trois femmes: 1. *Anne* Percy, fille aînée d'*Algernon*, Duc de Northumberland: 2. *Elisabeth* Butler, fille de *Jacques*, Duc d'Ormond, de laquelle il eut un fille qui mourut jeune; & une fille, nommée *Elisabeth*, vivante en 1701: 3. *Elisabeth* Dormer, fille aînée de *Charles*, Comte de Carnarvan, de laquelle il eut deux fils, Philippe qui continua la postérité; & *Charles.* Il y a eu un autre de cette famille, portant le tître de *Lord Stanhope de Harington*, dans le Comté de Northampton; mais cette branche est éteinte. * *Dict. Anglois.*

S T A N H O P E (Charles) fils aîné d'Alexandre Stanhope, & petit-fils de Philippe, Comte de Chesterfield, & d'*Anne* de Pakkington de Westwood, sa seconde femme, fut élevé en partie en Espagne, où son pére avoit été Envoyé extraordinaire, au commencement du régne du Roi Guillaume, après quoi il voyagea en France & en Italie, où il aquit une parfaite connoissance de ces deux Langues, comme il avoit fait de l'Espagnole. Ayant embrassé le parti des armes, il servit comme Volontaire en Flandre, où il se signala au siége de Namur, où commandoit le Roi d'Angleterre, qui le gratifia d'une Compagnie d'Infanterie. En 1704, il fut fait Brigadier d'armée; en 1708, Général-Major; & en 1709, Lieutenant-Général, Membre du Conseil Privé, commandant en Chef les troupes Angloises en Espagne, & en même tems Envoyé extraordinaire & Plénipotentiaire auprès de l'Empereur Charles VI, qui prétendoit à la Couronne d'Espagne, & avec lequel il conclut un traité de commerce fort avantageux à l'Angleterre. Le 27 juillet 1710, il remporta près d'Almanara la victoire, qui fut attribuée à sa conduite & à sa valeur, & dont il fut remercié publiquement par l'Empereur. Le 20 août suivant il aquit beaucoup de gloire à la bataille de Saragosse, ainsi que le 20 décembre de la même année à la défense de Brihuéga, où il fit une vigoureuse résistance; mais il fut obligé de céder à la valeur du Duc de Vendôme, Généralissime des troupes Espagnoles, & de se rendre prisonnier de guerre. Après avoir été échangé en 1712, contre le Duc d'Escalona, Viceroi de Naples, il retourna en Angleterre, où il fut favorablement reçu de toute la Cour, & engagea le Parlement en 1713, de prier la Reine Anne par une adresse, de faire en sorte que le Duc de Lorraine fît sortir de ses Etats le Chevalier de Saint-George, prétendant à la Couronne. Lors de l'avénement du Roi George au thrône d'Angleterre, il fut fait Sécretaire d'Etat, & Membre du Conseil Privé, où il fit voir qu'il étoit aussi bon Politique que vaillant Capitaine; & le 31 octobre 1714, jour du couronnement de sa Majesté il partit pour Vienne, où il reçut des marques sensibles de l'estime de l'Empereur, qui lui fit présent de son portrait enrichi de diamans, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus en Espagne. En janvier 1715, il fut nommé Président du Committé secret, & en cette qualité il accusa le Duc d'Ormond devant la Chambre Haute, du crime de haute trahison, & fut l'un des Commissaires établis pour le bill contre ce Duc. En juillet 1717, il fut créé Baron d'Elveston & Vicomte de Mouhone; & au mois d'avril 1718, Comte de Stanhope. Il étoit nommé premier Plénipocentiaire au Congrès de Cambray, lorsqu'il mourut à Londres le 16 février 1721, en sa 50 année, n'ayant été malade que vint-quatre heures, laissant deux fils & deux filles de *Lucie*, fille de *Thomas* Pitt, Gouverneur du Fort de Saint-George. Le 28 du même mois son corps fut porté avec une pompe extraordinaire à sa Terre de Chévening, dans le Comté de Kent. Trois cens Gardes du Corps ou Grenadiers à cheval & deux bataillons des Gardes à pié, le carrosse du Roi, celui du Prince de Galles, & cent autres carosses à six chevaux tant de l'Archevêque de Cantorbéry, du Lord Chancelier, que des principaux Seigneurs de la Cour, l'accompagnérent jusqu'à la sortie du fauxbourg de Sowthwark. Les Hérauts d'armes portant la couronne de Comte & les autres trophées, marchant à la tête, étoient suivis des tambours, trompettes & timbales de la Garde du Roi, qui voulut qu'on rendît tous ces honneurs à la mémoire de son Ministre qu'il chérissoit. * *Voyez* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre. Mémoires du tems*, *&c.*

S T A N I H U R S T ou S T A N I H U R S T E (Nicolas) *Cherchez* N I C O L A S.

S T A N I S L A S I, Roi de Pologne, fut élu à Varsovie le 12 juillet 1704, par les principaux Polonois qui s'y étoient assemblez, sous la protection de Charles XII, Roi de Suéde, au lieu & à la place du Roi Auguste, Electeur de Saxe, qu'ils destituérent de la Couronne, pour ses infractions aux *Pacta conventa.* Il se nommoit *Stanislas Leczinski*, & étoit Palatin de Posnanie, & Général de la Grande Pologne, âgé pour lors de 27 ans. Il a été Ambassadeur extraordinaire auprès du Grand Seigneur l'an 1699. Feu son pére avoit été Grand Thrésorier de Pologne; & sa mére étoit fille du Grand Général Jablonowski. Sa femme du nom de *Catherine*, l'une des plus riches héritiéres du Royaume, est de la Maison Opolinski. Ils furent couronnez ensemble à Varsovie le quatriéme octobre 1705, en présence du Roi de Suéde qu'il accompagna en Saxe. Là on conclut à Raenstad le 24 septembre 1706 un traité de paix entre les deux Rois d'une part, & le Roi Auguste, qui renonça à la Couronne de Pologne, & reconnut pour légitime Souverain de cet Etat Stanislas I. Ce nouveau Roi resta avec le Roi de Suéde en Saxe jusqu'en septembre 1707, qu'ils revinrent en Pologne, & y firent la guerre pour en chasser entiérement les Moscovites. Le Czar fut obligé d'en sortir en 1708, mais le Roi de Suéde ayant trop poussé son ennemi après avoir remporté plusieurs avantages sur lui, fut défait entiérement lui-même au mois de juillet 1709, & le Roi

Sta-

Staniflas ne fe trouvant pas en fûreté dans la Pologne, où les Mofcovites revinrent, & où le Roi Augufte renoua un nouveau traité en fa faveur, ce Monarque fut obligé de fe retirer en Suéde, puis en Turquie, où il a fait quelque féjour, & paffa en 1714, dans le Duché de Deux-Ponts. Depuis le mariage de la Princeffe fa fille avec Louïs XV, Roi de France, il a demeuré avec la Reine fa femme à Chambort, maifon royale dans le Blaifois. Après la mort du Roi Augufte, ce Prince fe rendit en Pologne dans l'efpérance de remonter fur le thrône de ce Royaume, dans lequel il eut un parti qui le proclama Roi; mais fon Compétiteur le Prince Electoral de Saxe, devenu Electeur de Saxe après la mort du Roi fon pére, foutenu de l'Empereur Charles VI, & de l'Impératrice de Ruffie, l'emporta fur le Roi Staniflas. Cela a donné occafion à une guerre qui a été terminée depuis peu d'années, à condition que Frédéric-Augufte Electeur de Saxe demeurera paifible poffeffeur du thrône de Pologne, & que la Lorraine fera par un échange cédée au Roi Louïs XV, qui en faveur du Roi fon beau-pére fera revivre le Royaume d'Auftrafie. * *Mémoires du tems.*

STANISLAS GILEPSIUS, Polonois, a écrit *de multiplici Siclo, & talento Hebraïco*; *De menfuris Hebraïcis.*

STANISLAS HOSIUS. *Voyez* HOSIUS.

STANISLAS SOCOLOVI. *Voyez* SOCOLOVIUS.

STANISLAS (Saint) Evêque de Cracovie, né l'an 1030 de parens illuftres par leur nobleffe & par leur piété, fit fes études à Gnefne & à Paris. Etant retourné en Pologne l'an 1059, il entra dans le Clergé, & fut élu Evêque de Cracovie l'an 1071. Boleflas II étoit alors Roi de Pologne, & le quatriéme des Rois, depuis que ce païs avoit été érigé en Royaume par l'Empereur Othon III. Staniflas l'ayant repris de fes débauches publiques, & l'ayant même menacé de l'excommunier, parce qu'il avoit enlevé la femme d'un Seigneur de Pologne, lui fufcita des affaires. Staniflas, voyant que le Roi ne changeoit point de mœurs, l'excommunia, & fit même ceffer l'Office divin. Boleflas, Prince cruel réfolut de fe venger de l'Evêque, en le faifant maffacrer; mais ceux qu'il avoit envoyez pour l'affaffiner, n'ayant pas voulu exécuter cette déteftable action, Boleflas alla lui-même tuer Staniflas dans la chapelle de faint Michel, où il s'étoit retiré, le huitiéme de mai 1077. La nouvelle de cet affaffinat ayant été portée à Rome, le Pape Grégoire VII excommunia Boleflas & fes complices, & interdit le Royaume. Quelque tems après, Boleflas, haï de fes Sujets, fut obligé de s'enfuïr en Hongrie, & le Royaume de Pologne fut 215 ans fans avoir des Rois, gouverné feulement par des Princes. * Longin, *Vita Staniflai.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, *feptiéme mai.*

STANLEY (Jean) defcendu d'une ancienne famille de Howton, dans le Comté de Chefter, devint fort riche par l'héritage d'*Ifabelle*, fille & héritiére de *Thomas* de Lathom, Chevalier. On raconte qu'un THOMAS de cette famille ayant eu un fils *naturel*, nommé *Oskytel*, d'une femme qui mourut peu après, & n'ayant point d'enfans de fa femme, il réfolut d'adopter cet Oskytel; mais en forte qu'il ne parût pas qu'il en fût le pére. Ayant obfervé qu'un aigle avoit fait fon nid dans le grand trou d'un chêne, dans fon parc de Lathom, il y fit porter fecrettement fon fils, vêtu de haillons, & appella enfuite fa femme, pour lui faire voir ce prétendu miracle. Il ajoûta que puifqu'il n'avoit point d'enfant, le Dieu tout-puiffant lui en avoit envoyé un, qu'il avoit réfolu d'adopter; & il lui déguifa fi bien la vérité, que fon époufe fit porter l'enfant dans fa maifon avec beaucoup de tendreffe, & l'éleva avec autant de foin que fi ç'avoit été fon propre fils. Par ce moyen ce fils devint héritier de grands biens; & depuis, les enfans mâles & héritiers de cette Ifabelle, pour conferver la mémoire de cet événement, ont toûjours porté dans leur cimier un enfant dans un nid d'aigle, avec l'aigle par deffus. THOMAS, petit-fils de *Jean*, fut Membre du Parlement parmi les Barons, l'an 21 du régne d'Edouard IV. L'année fuivante il accompagna Richard, Duc de Glocefter en Ecoffe; puis fe déclara contre lui en faveur du jeune Roi Edouard V, ce qui penfa lui couter la vie. Le Duc étant parvenu à la Couronne, il fut mis en prifon; mais élargi peu après, & fait même Grand-Maître de la Maifon du Roi, Connétable d'Angleterre pour fa vie, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. Mais ayant époufé en fecondes noces *Marguerite* de Beaufort, veuve d'*Edmond* Tudor, Comte de Richemont, qui en avoit eu *Henri* de Richemont, qui fut Roi fous le nom de Henri VII, il devint fufpect, comme étant trop bon ami de cette faction. Pour cet effet on lui refufa la permiffion de fe retirer de la Cour, jufqu'à ce qu'il eût donné fon fils & héritier GEORGE pour ôtage, de peur qu'il n'eût deffein de fe retirer pour joindre le Comte de Richemont, quand il débarqueroit en Angleterre. C'étoit là en effet fon deffein, comme cela parut lorfqu'il fe rangea du côté de ce Comte le jour de la bataille, malgré ce que lui envoya dire le Roi, que s'il ne fe rangeoit à fon devoir, il feroit mourir le Lord Strange fon fils. Le Roi Richard ayant été tué, le Lord Stanley mit la couronne qu'il trouva parmi les dépouilles, fur la tête du Comte de Richemont, qu'il proclama Roi, fous le nom de Henri VII. Après cela il obtint le titre de Comte de Derby en 1485, & devint enfuite Lord Grand-Maître d'Angleterre. THOMAS, fils de *George* fon fils aîné, lequel mourut en 1487 du vivant de fon pére, lui fuccéda; & EDOUARD, fils de THOMAS, fuccéda à fon pére, mort en 1521. Il fut dans les premiéres charges & dignitez du Royaume, fous les régnes de Henri VIII, d'Edouard VI, de Marie & d'Elifabeth. HENRI, fon fils & fucceffeur, fut un des Juges de Marie Stuart, Reine d'Ecoffe; & l'an 32 du régne d'Elifabeth, il fut créé Grand-Juge extraordinaire du Royaume pour le jugement de Philippe, Comte d'Arondel. Son fils FERDINAND lui fuccéda; mais il mourut jeune en avril 1595, ne laiffant que trois filles. Sur quoi GUILLAUME fon frére & héritier mâle, lui fuccéda dans fes dignitez. Il y eut un procès entre lui & fes niéces, fur le titre de l'Ifle de Man, & il fut obligé d'acheter d'elles diverfes de leurs prétentions, avec le confentement du Roi, qui fut confirmé par Acte du Parlement. GUILLAUME, mort en 1642, eut pour fucceffeur JACQUES, fon fils & héritier, diftingué par fon favoir, fa prudence, fa fidélité & fa valeur. Il en donna de bonnes marques dans les guerres civiles, principalement lorfqu'avec 600 chevaux il combattit deux heures contre trois mille hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, commandez par le Colonel Lilburne. Il reçut dans ce combat fept coups fur fa cuiraffe, treize fur fon cafque, & cinq ou fix bleffures aux bras ou aux épaules, ayant eu de plus deux chevaux tuez fous lui. Cependant il s'ouvrit le chemin jufqu'au Roi Charles II à Worcefter, d'où, après la défaite du troifiéme feptembre 1651, il s'enfuit avec ce Prince dans le Comté de Stafford, où l'ayant mis en fûreté, & cherchant à s'y mettre foi-même, il eut le malheur d'être pris dans le Comté de Chefter par le Colonel Edge, qui le préfenta au Confeil de guerre, lequel jugea qu'il avoit violé l'Acte paffé le 12 août 1651 qui défendoit toute correfpondance avec Charles Stuart & avec fon parti, & le condamna à mort. *Charlotte* de la Tremouille, fa veuve, qui avoit auparavant foutenu le fiége dans fa maifon de Lathom pendant quatre mois avec beaucoup de courage & de conduite, demeura dans l'Ifle de Man, jufqu'à ce que les Habitans de cette Ifle, gagnez par un homme qui avoit été auparavant fon domeftique, fe faifirent d'elle & de fes enfans, qui demeurérent prifonniers jufqu'au rétabliffement de Charles II. L'on connoîtra mieux cette Maifon par la table Généalogique qui fuit, & que l'on ne rapportera que depuis JEAN, I. du nom, qui fuit.

I. JEAN Stanley, I. du nom, fut nommé Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére en 1408, époufa *Ifabelle*, fille de *Thomas* Lathom de Lathom, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui fuit; & 2. *Thomas* Stanley, mort fans poftérité de *Mathilde*, fille & héritiére de *Jean* Arderne d'Elford.

II. JEAN Stanley, II. du nom, laiffa d'*Ifabelle* Harington, pour fils unique, THOMAS, I. du nom, qui fuit.

III. THOMAS Stanley, I. du nom, mort en 1459, avoit époufé *Jeanne*, fille de *Robert* Goushill, dont il eut entre autres enfans, 1. THOMAS, II. du nom, qui fuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Guillaume* Troutbek; 3. *Elifabeth*, mariée à *Richard* Moulineux; & 4. *Guillaume* Stanley, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, qui eut la tête tranchée le 16 février 1495. Il avoit époufé *Elifabeth*, fille de *Thomas* Hopton, dont il eut pour fils unique *Guillaume* Stanley, qui de *Jeanne*, fille de *Géofroy* Maffy-de-Tatton, laiffa pour fille unique *Jeanne* Stanley, mariée à *Richard* Bréreton.

IV. THOMAS Stanley, II. du nom, Baron, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, fut créé Comte de Darby en octobre 1485, & mourut le neuviéme novembre 1504. Il époufa 1. *Eleonore* Névill, fille de *Richard*, Comte de Warwick: 2. *Marguerite* de Beaufort, veuve d'*Edmond* Tudor, Comte de Richemont, dont il n'eut point d'enfans. Il eut entre autres du premier lit, 1. GEORGE qui fuit; 2. EDOUARD, *qui a fait la branche des Barons de* MONTE'GLE, *mentionnée cy-après*; 3. *Jacques*, Evêque d'Eli en 1506, mort le 22 mars 1525; & 4. *Marguerite* Stanley, mariée à *Jean* Osbaldefton.

V. GEORGE Stanley, Baron de Strange, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort avant fon pére le cinquiéme décembre 1487, avoit époufé *Jeanne*, fille & héritiére de *Jean*, Baron de Strange de Knockin, dont il eut entre autres enfans, 1. THOMAS, III. du nom, qui fuit; & 2. *Jeanne* Stanley, mariée à *Robert* Sheffield.

VI. THOMAS Stanley, III. du nom, Comte de Darby, mort le 24 mai 1521, époufa *Anne*, fille d'*Edouard*, Baron de Haftings, dont il eut entre autres enfans, 1. EDOUARD qui fuit; & 2. *Marguerite* Stanley, mariée à *Robert* Ratcliff, Comte de Suffex.

VII. EDOUARD Stanley, Comte de Darby, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mourut le 24 octobre 1572. Il avoit époufé 1. *Dorothée* Howard, fille de *Thomas*, Duc de Norfolck: 2. *Marguerite*, fille d'*Elie* Barlow: 3. *Marie*, fille de *George* Cotten de Cumbermére. Du premier lit vinrent, 1. HENRI qui fuit; 2. *Thomas*, Chevalier, mort fans poftérité de *Marguerite*, fille de *George* Vernon de Haddon; 3. *Anne*, mariée 1. à *Charles*, Baron Stourton: 2. à *Jean* Arondel de Lanherne; 4. *Elifabeth*, alliée à *Henri*, Baron Morley; 5. *Marie*, qui époufa *Edouard*, Baron Stafford; & 6. *Jeanne* Stanley, mariée à *Edouard*, Baron Dudley: du fecond fortirent entre autres, 7. *Marguerite*, alliée 1. à *Jean* Jermyn: 2. à *Nicolas* Pointz; & 8. *Catherine* Stanley, mariée à *Thomas* Knyvet.

VIII. HENRI Stanley, Comte de Darby, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort le 25 feptembre 1594, avoit époufé *Marguerite* Clifford, fille de *Henri*, Comte de Cumberland, morte en 1569, dont il eut entre autres enfans, 1. FERDINAND qui fuit; & 2. GUILLAUME, *qui continua la poftérité après celle de fon frére aîné.*

IX. FERDINAND Stanley, Comte de Darby, mourut en avril 1595. Il époufa *Alix*, fille de *Jean* Spencer d'Althorpe, dont il eut 1. *Anne*, mariée à *Grey* Bruges, Baron de Chandos; 2. *Françoife*, alliée à *Jean* Egerton, Comte de Bridgewater; & 3. *Elifabeth* Stanley, qui époufa *Henri*, Baron Haftings, Comte de Huntington.

IX. GUILLAUME Stanley, fils puîné de HENRI, Comte de Darby, Baron Strange de Knockin, Seigneur de Manne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, puis Comte de Darby après la mort de fon frére aîné, mourut le 29 feptembre 1642. Il époufa *Elifabeth* de Vére, fille d'*Edouard*, Comte d'Oxford, dont il eut

eut entre autres enfans, 1. Jacques qui fuit; & 2. *Anne* Stanley, mariée 1. à *Henri* Portman d'Orchard: 2. à *Robert* Carr, Comte d'Ancrum en Ecosse.

X. Jacques Stanley, Comte de Darby, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, qui eut la tête tranchée le 15 octobre 1651, avoit épousé *Charlotte* de la Tremouille, fille de *Claude*, Duc de Thouars, morte le 31 mars 1664, dont il eut entre autres enfans 1. Charles qui fuit; 2. *Marie*, alliée à *Guillaume* Wentworth, Comte de Stafford; 3. *Catherine*, mariée à *Henri* Pierrepont, Marquis de Dorchester; & 4. *Emilie* Stanley, qui épousa *Jean* Murray, Comte d'Athol.

XI Charles Stanley. Comte de Darby, mourut le 21 décembre 1672. Il épousa *Dorothée-Helene* Rup, dont il eut 1. Guillaume Richard-George qui fuit; 2. *Charlotte*, mariée à *Thomas* Savage, Vicomte de Colchester, & autres enfans.

XII. Guillaume-Richard-George Stanley, Comte de Darby, Baron Strange, Seigneur de Manne, a épousé *Elisabeth*, fille de *Thomas* Butler, Comte d'Offery.

BRANCHE DES BARONS de MONTE'GLE.

V. Edouard Stanley, fils puîné de Thomas Stanley, II. du nom, Comte de Darby, fut Baron de Montégle, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. Il épousa *Anne*, fille & héritiére de *Jean* Harington, dont il eut pour fils unique, Thomas qui fuit.

VI. Thomas Stanley, Baron de Montégle, mort le 18 août 1560, avoit épousé 1. *Marie* Brandon, fille de *Charles*, Duc de Suffolck: 2. *Helene*, fille de *Thomas* Preston de Lebens, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent entre autres, 1. Guillaume qui fuit: 2. *Elisabeth*, mariée à *N.* . . . Zouch; & 3. *Marguerite* Stanley, alliée à *N.* . . . Sutton.

VII. Guillaume Stanley, Baron de Montégle, épousa 1. *Anne*, fille de *Jacques* Leyburne: 2. *Anne*, fille de *Jean* Spencer d'Althorpe, dont il eut pour fille unique *Elisabeth* Stanley, mariée à *Edouard*, Baron Morley. * *Voyez* Imhoff, *en son Hist. des Pairs d'Angleterre.*

S T A N L E Y (Thomas) savant Gentilhomme Anglois, fils du Chevalier Thomas Stanley, naquit à Cumberlow dans le Comté de Hartford. Il étudia au Collége de Pembrock à Cambridge, & donna de bonne heure des preuves d'une capacité & d'un esprit supérieur. Il y prit aussi le degré de Maître-ès-Arts & fit ensuite un voyage en France, en Italie & en Espagne. A son retour, sous la domination de l'Usurpateur, il ne voulut point prendre de part aux affaires publiques, & se mit dans le Collége des Jurisconsultes, nommé *Middle-Tempel*. Il étoit non seulement fort versé à la lecture des anciens Poëtes Grecs & Latins, mais il avoit aussi lui-même de très-beaux talens pour la Poësie. Outre les Poëmes qu'il a composez, il en a aussi traduit un grand nombre du Latin, du Grec, de l'Italien, & de l'Espagnol. Il s'est sur tout fait un grand nom par son *Histoire de la Philosophie*, écrite en Anglois & qui contient les Vies, les opinions, les actions & les Discours des Philosophes de chaque Secte. Elle a été traduite en Flamand. Dès 1690, M. Le Clerc de Hollande traduisit en Latin la partie de cette Histoire qui regarde la Philosophie des Orientaux, & depuis il a joint cette partie à ses Oeuvres Philosophiques. Godefroy Oléarius a traduit l'Ouvrage entier en Latin, & cette Traduction qui est fort estimée, a été imprimée à Leipsic en 1711, *in quarto*. M. Stanley a donné aussi une Version Latine des Tragédies d'Eschyle avec les Scholies & un Commentaire. Cet Ouvrage a paru à Londres en 1664, *in folio*. M. Stanley est mort le 12 avril 1678. * *Voyez* sa Vie, au devant de la Traduction Latine de son Histoire de la Philosophie. *Fasti Oxonienses*, *tome* 1. *Dict. Allemand de Bâle.*

S T A N S A R O N, Roi fabuleux de Curium, appellé maintenant *Piscopia*, dans l'Isle de Chypre, étoit, *dit-on*, un grand Capitaine, très-estimé d'Alexandre, qui le voulut avoir avec lui dans toutes ses guerres. On débite qu'il fut un des trois Rois de Chypre, qui emportérent le prix dans un tournoi prétendu, qu'Alexandre fit en Syrie, où les Princes de toutes les nations se trouvérent. * *Histoire générale du Royaume de Chypre.*

S T A N T O N, Philosophe Anglois, & grand Mathématicien, est Auteur du livre intitulé, *Canones in Tabulas Arsachelis.* * Léland. Pitseus.

S T A N T O N, petit bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Gartry*. Il est à 108 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

S T A N T Z ou S T A N N E S, en Latin *Statio*, *Stantium*, est un gros bourg à une lieue au dessus du Lac des quatre Cantons. Autrefois c'étoit la place capitale de tout le Canton, mais depuis la division qui a été faite, ce n'est la capitale que de la partie inférieure. Au dessous de Stantz il y a un village au bord du Lac avec un port nommé *Stantzstad* ou *rivage de Stantz*, & l'on y apporte ordinairement toutes sortes de denrées & de marchandises des lieux voisins. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2 *p.* 450.

*S T A P E L S (Etienne) de Herckenrode, Jésuite, a donné au Public, en Flamand, *L'Art de bien vivre & de bien mourir*, & *les Exercices de Méditations réduites en pratique.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 818.

* S T A P E R T (Cyprien) connu aussi sous le nom de V O M E'L I U S, naquit en Frise l'an 1515. Après avoir fait ses premiéres études dans sa patrie, il les poursuivit à Ter-Goude, à Harlem, & ailleurs. Il commença l'étude du Droit à Wittenberg, & l'acheva à Cologne & à Louvain. Il reçut à Mayence le Bonnet de Docteur, & fut honoré du titre de Comte Palatin & d'Assesseur de la Chambre Impériale. Il exerça cette charge pendant 15 ans, depuis l'an 1563 jusqu'à sa mort. Il mourut à Spire le cinquiéme mars 1573. On a de lui, *Silvarum libri tres; Oda ad Deum pro tranquillo Christiani Orbis statu; Epicedium ad Carolum V Imperatorem; Miscellanea; Virorum aliquot celebrium Civitatis Magdeburgensis Epitaphia.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 168.

S T A P H Y L U S, fils de Siléne, ou selon d'autres, de Bacchus, est le premier, à ce qu'on écrit, qui a appris à mêler l'eau avec le vin. * Pline, *l.* 7. Apollodore, *l.* 1. Le Scholiaste d'*Apollonius sur le troisiéme livre des Argonautes.*

Il y a eu un autre Staphylus de Naucrate, ville d'Egypte, qui a écrit l'Histoire de Thessalie, d'Attique, d'Eolie & d'Arcadie. * Harpocration. Sextus Empyricus. Pline. Le Scholiaste d'*Apollonius sur le livre quatriéme des Argonautes.*

S T A P H Y L U S (Frédéric) né à Osnabrug en 1514, alla à l'Université de Wittenberg en 1535, & y ayant demeuré plus de dix ans, il obtint la Chaire de Professeur en Grec au Gymnase de Breslau, où il épousa la fille du Surintendant Jean Hesse. Bientôt après il fut appellé à la Chaire de Professeur en Théologie à Kœnigsberg & fut le premier qui refuta les Principes d'André Osiander sur la Doctrine de la Justification. En 1553, il embrassa la Religion Catholique Romaine, après quoi l'Archevêque de Saltzbourg le pourvut d'un Canonicat, à quoi l'Evêque de Passau ajoûta une Prébende, & celui de Ratisbonne un Vicariat. Il fut le troisiéme, avec Jean Wicélius & Etienne Agricola, qui quittérent la Religion Luthérienne, & qui composérent un livre des *Discordances*, tirées des livres & des principaux articles de foi des Luthériens. Il présenta ce livre à l'Empereur Ferdinand I, qui en récompense lui donna le titre de son Conseiller. Il obtint le même titre du Duc de Baviére. En 1557, il assista au Colloque de Worms, & mourut de phthisie à Ingolstadt le cinquiéme mars 1564. Il y fut enterré au Couvent des Franciscains. * Freheri *Theatr. Erudit. p.* 199. Bucholtzeri *Index Chronol. Dict. Allemand.*

S T A P L E T O N (Thomas) célébre Controversiste, sorti d'une noble famille d'Angleterre, fut Chanoine de Chichester; & étant sorti d'Angleterre, pour éviter la persécution que l'on faisoit aux Catholiques, passa en Flandre, où il expliqua publiquement l'Ecriture Sainte à Douay. Le Roi d'Espagne le fit aller à Louvain, où il fut Professeur Royal en Théologie, & Chanoine de l'église de S. Pierre. Ce fut dans ces emplois qu'il passa les quarante-deux années de son exil avec beaucoup de réputation. Il mourut à Louvain le 12 octobre de l'an 1598, pendant que la Reine Elisabeth régnoit en Angleterre. On a de lui quantité d'Ouvrages, imprimez séparément, & recueillis en quatre tomes, publiez à Paris en 1620: ils sont la plupart de Controverse. En voici la liste. Dans le premier tome on trouve, *De Principiis Fidei doctrinalibus libri duodecim; Defensio Successionis ecclesiasticæ; Relectio Principiorum Fidei doctrinalium; Defensio Auctoritatis ecclesiasticæ; Triplicatio pro Ecclesiæ Auctoritate:* dans le second, *De Justificatione libri duodecim; Propugnaculum Fidei primitivæ Anglorum; De Protestantismo Dissertatio:* dans le troisiéme, *Antidota Evangelica; Antidota Apostolica in Acta Apostolorum; In Epistolam D. Pauli ad Romanos & in Epistolas ad Corinthios:* dans le quatriéme, *Promptuarium Morale in Evangelia; Promptuarium Catholicum; Tres Thomæ, seu Res gestæ S. Thomæ Apostoli, S. Thomæ Archiepiscopi Cantuariensis, & Thomæ Mori.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siécle.* Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 867.

S T A R A B A T H, ville. *Cherchez* A S T E'R A B A T H.

* S T A R A I A R U S S A, ville de Moscovie, dans le Duché de Novogorod-Wéliki, ou de la grande Novogorod, à l'embouchure de la riviére de Lovat dans le Lac d'Ilmen. * *Carte de la Moscovie méridionale*, publiée à Amsterdam, & attribuée à M. Delisle. Sanson appelle cette ville *Stara Russa.*

S T A R C A I U S (Olivier) Anglois, qui vivoit en 1550, laissa divers Traitez curieux. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S T A R E M B E R G (Conrad-Balthasar) Comte de Staremberg, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller au Conseil d'Etat de l'Empereur Léopold, son Camérier, & Gouverneur, Président du Conseil de la Régence de l'Autriche Inférieure, s'aquitta de ces grands emplois avec honneur & se fit fort estimer en 1683 au siége de Vienne, pendant lequel il défendit cette ville contre l'armée des Turcs. Sa résistance donna le tems au Roi de Pologne & aux Princes d'Allemagne de s'avancer pour faire lever le siége au Grand-Visir Cara-Mustapha. Il mourut fort vieux à Vienne au mois de mai 1687. * *Abbrégé de l'Histoire de l'Europe.*

S T A R G A R D, ville du Duché de Meckelbourg, est capitale de la Seigneurie de Stargard, & située à 17 lieues de la ville de Stettin, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T A R G A R D, contrée du Duché de Meckelbourg, en Basse Saxe, est au Levant de la Vandalie, & aux confins du Duché de Stettin & du Marckgraviat de Brandebourg. Le païs a environ treize lieues de long, & six de large. Ses lieux principaux sont, Stargard, capitale, Brandebourg, Mirow, Németrow. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T A R G A R D, la nouvelle Stargard, ville des Etats de Brandebourg, est capitale de toute la Poméranie Ducale, & située dans le Duché Propre de Poméranie, à sept lieues de Stettin, du côté du sud-est. Comme cette ville est sur la riviére d'Ihne, qui se décharge dans l'Oder, elle a tenu autrefois un rang considérable entre les villes Anséatiques. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T A R G A R D, petite ville ou bourg de la Poméranie Royale, est dans la Pomerélie, sur la riviére de Fers, à sept ou huit lieues de Dantzic, vers le midi. * Maty, *Diction. Geogr.*

S T A R N B E R G, ville de Baviére. *Voyez* S T E R N-B E R G.

S T A R O R U S S A. *Voyez* S T A R A I A R U S S A.

S T A R O S T I E. On appelle ainſi en Pologne des Terres que les Rois de Pologne diſtribuent comme bon leur ſemble, pourvu que ce ſoit à des Polonois. Autrefois elles faiſoient les domaines de ces Princes ; & c'eſt de là qu'on les appelle *biens royaux.* L'un d'entre eux, que le Chevalier de Beaujeu croît être Sigiſmond-Auguſte, céda volontairement ce domaine aux Gentilshommes, pour les aider à ſoutenir les dépenſes qu'ils étoient obligez de faire, lorsqu'on les commandoit pour quelque expédition militaire. Ce Roi ſe réſerva ſeulement pour lui & pour ſes ſucceſſeurs le droit de nommer à ces Seigneuries, & de les diſtribuer à qui il lui plairoit; & que le thréſor de la République pourroit jouïr du revenu pendant la vacance, juſqu'à la nomination d'un Staroſte, comme les Rois de France ont droit de jouïr des Evêchez & autres Bénéfices de leur nomination par œconomat. Outre cela on chargea les Staroſties d'un impôt appellé *quarta*, qu'on écrit en Polonois *Kwarta*, parce qu'il eſt la quatriéme partie du revenu; ce qui fait le fonds pour l'entretien des Arſénaux, de toute l'artillerie du Royaume & de la Cavalerie ou Gendarmerie Polonoiſe, avec ce qu'on léve auſſi ſur les biens d'Egliſe. Cette taxe ſe rapporte aux décimes qu'on léve en France ſur les Bénéfices; & aux reſponſions que l'on tire à Malte ſur les Commanderies de l'Ordre. Il y a deux ſortes de Staroſties, les unes ſimples, les autres à Juriſdiction; ayant un Tribunal appellé *Grode*, avec un Juge & un Tabellionage, où s'enregîtrent tous les Actes paſſez dans ſon reſſort, les proteſtations, les contracts, les conſtitutions paſſées en Diéte, & tout ce qui doit ſervir de piéce authentique. Les Staroſties à Juriſdiction jugent à mort même les Gentilshommes: ce qui fait que les femmes ni les jeunes hommes ne peuvent poſſéder de ces Staroſties. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

S T A R O V O L S K I (Simon) a donné au public une Centurie des Ecrivains illuſtres Polonois, & des illuſtres Orateurs de Sarmatie, c'eſt à dire, du même païs, & du voiſinage. Le premier Ouvrage parut en 1625 & 1627, à Francfort, à Veniſe & ailleurs; & l'autre fut imprimé à Florence en 1628. On a encore de lui *Commentarii in quatuor libros Inſtitutionum; Inſtitutiones Rei Militaris, libri octo; Epitome omnium Conciliorum; Monumenta vel Epitaphia Illuſtrium Sarmatarum.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 164. *n.* 156. édit. d'Amſterdam 1725.

* S T A S F U R T, ville d'Allemagne dans les Etats de l'Electeur de Brandebourg, au ſud-oueſt de la ville de Magdebourg, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues, eſt ſituée ſur la riviére de Selke.

S T A T A N U S, l'un de ces petits Dieux que les Payens honoroient. Celui-ci préſidoit, ſelon eux, aux enfans nouveaux-nez, lorsqu'ils étoient reçus ſur la terre, au ſortir des entrailles de leurs méres, où ſelon d'autres, lorsqu'ils commençoient à pouvoir ſe tenir debout. Quelques-uns en ont fait une Déeſſe, qu'ils appelloient *Statine.* * Pline, *Natural. Hiſtor. l.* 7. Tertullien, *de Anima.* Roſin, *Antiq. Rom. l.* 2. *c.* 9.

S T A T E N-E Y L A N D, petite iſle, eſt ſituée à l'orient du détroit de Weygats, & près de cette côte de la Moſcovie, que les Hollandois nomment *Nouvelle Hollande.* Ils la découvrirent le troiſiéme août 1594, & lui donnérent le nom de *Staten-Eyland*, c'eſt à dire, l'*Iſle des Etats.* Elle n'a qu'une lieue de long, & environ deux de tour. Du côté qui regarde la terre-ferme, on y trouve quelques ports, où les vaiſſeaux ſont à l'abri; mais toute cette côte eſt hériſſée de rochers affreux, dont la coûleur reſſemble à celle de la cendre. Le dedans de l'iſle n'eſt guéres plus fertile; car la terre y eſt mêlée de pierre & d'argille: ce qui fait qu'il y a peu de verdure. On y a trouvé dans les fentes des rochers quelques morceaux de criſtal de roche, qui ont à la vérité un éclat approchant de celui du diamant, mais qui ſont fort aiſez à caſſer: ce qu'on attribue au grand froid. * Blaeuw, *Deſcript. de Weygats.*

S T A T E N - L A N D. *Voyez* T E R R E D E S E T A T S.

S T A T I L I N U S. *Voyez* S T A T A N U S.

S T A T I O (Achille) ſavant Portugais, dans le XVI ſiécle, & d'une famille illuſtre, naquit à Vidigueira, bourg de la province d'Alentéjo, en 1524, & eut pour pére *Simon* Nonius, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, Gouverneur de Sétubal ou S. Ubes, qui ſervoit dans les armées des Indes, où il attira ſon fils. Il lui voulut perſuader de ſuivre ſa profeſſion; mais Statio lui préféra l'étude des Sciences, où il fit un ſi grand progrès, qu'on le regarda comme un prodige de doctrine. Il revint en Portugal, étudia à Evora, & voyagea enſuite dans le Païs-Bas, à Paris, à Padoue, & enfin à Rome, où il s'arrêta, & où il fut Bibliothécaire du Cardinal Sforce. Ce fut alors qu'il commença de publier ce grand nombre d'Ouvrages qu'il nous a laiſſez ſur Cicéron, Horace, Catulle & Suétone. Il donna enſuite des Oraiſons, des Epitres, les Oeuvres de ſaint Ferdinand; Diacre de Carthage, de Grégoire d'Elvire, les Régles de ſaint Pacôme, divers Traitez de ſaint Chryſoſtome, de ſaint Grégoire de Nyſſe, de ſaint Athanaſe, &c. qu'il traduiſit de Grec en Latin, & d'autres Ouvrages excellens. Pie IV, Pie V, & Grégoire XIII l'honoroient de leur eſtime, & le voyoient avec plaiſir. Statio mourut à Rome le 16 octobre 1581, âgé de 57 ans, & fut enterré dans l'égliſe des Prêtres de l'Oratoire, qu'il avoit faits héritiers de ſa bibliothéque. * André Schot, *Bibliotb. Hiſp.* Juſte Lipſe; *Var. Lect. l.* 1. *c.* 11. Jérôme Ghilini, *Theatr. d'Huom. Lett.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp. tome* 1.

S T A T I O N S. On appelle ainſi les lieux où le peuple d'Iſraël s'arrêta pendant ſon voyage de quarante années, depuis ſa ſortie d'Egypte juſqu'à ce qu'il entrât en la Terre promiſe. On les nomme en Latin *Manſiones* ou *Stationes*, & l'Ecriture-Sainte en compte quarante-deux.

La I. Station fut en Socoth ou Succoth, l'an 2544 du monde, & le 1491 avant Jeſus-Chriſt. Au commencement du mois lunaire de Niſan (qui répond à mars & à avril) Dieu commanda aux Juifs de préparer le ſacrifice de l'agneau, qu'ils devoient manger ſur le ſoir du 14 jour de la Lune; & le lendemain matin qui étoit le 15, ils partirent de la ville de Rameſſès ou Rahmeſès, & allérent en Socoth.

La II. Station fut à Ethan ou Etham, ſur les extrémitez du Déſert, où les Iſraëlites avec Moïſe, furent conduits par une colomne de feu. Ils y arrivérent le dix-ſeptiéme jour du mois de Niſan.

Ils firent leur III. Station le 20 à Phiahiroth ou Piahiroth, près de la Mer Rouge, où ils campérent. Pharaon les pourſuivit avec toute ſon armée, qui fut engloutie par les eaux de la Mer Rouge.

La IV. Station fut le 21 du mois, ſur le bord de la Mer Rouge, après que le peuple d'Iſraël l'eut paſſée à ſec. Moïſe alors chanta un Cantique, & ſa ſœur Marie, avec tout le peuple, rendirent graces à Dieu.

Le 24 jour, les Iſraëlites vinrent en un lieu nommé *Mara*, où Moïſe adoucit les eaux, qui étoient améres; & ce fut leur V. Station.

Ils campérent à Elim, VI. Station, le premier jour du mois Ijar. Ils y trouvérent douze fontaines d'eau claire, & ſoixante-dix palmiers.

La VII. Station fut le 12 du mois, en un lieu que ſaint Jérôme, en l'Epître à Fabiola, nomme *Jam ſupb*, proche de la Mer Rouge.

De là ils paſſérent dans le déſert de Sin, où ils firent la VIII. Station le 15 d'Ijar. Dieu leur y envoya du ciel des cailles, & la manne, qui fut leur nourriture ordinaire pendant tout le voyage.

Le dernier jour d'Ijar les Iſraëlites firent leur IX. Station en un lieu nommé *Dopbca* ou *Dopbka.*

Le premier jour du mois Sivan ils arrivérent à Alus, où fut leur X. Station; & le lendemain à Raphidim ou Réphidim, où ils firent la XI. Ce fut là que Moïſe frappant le rocher d'Horeb avec ſa baguette, en fit ſortir quantité d'eau. Ce fut là auſſi que ſe donna le combat contre les Amalécites, depuis le matin juſqu'au ſoir.

La XII. Station fut le 24 du mois au pié du Mont-Sinaï. Le peuple y demeura preſque un an entier.

Dans le tems de cette Station, Moïſe reçut la Loi de Dieu, chatia le peuple qui avoit adoré le veau d'or, & fit dreſſer le tabernacle. Aaron fut conſacré grand Pontife; & les Juifs célébrérent la ſeconde Pâque le ſoir du 14 jour de Niſan, l'an du monde 2545, & le 1490 avant Jeſus-Chriſt. Ils partirent de là le 20 du mois Ijar.

La XIII. Station fut le 23 d'Ijar, en un lieu nommé *Kibrotbtaava*, c'eſt à dire, *les ſépulcres de la concupiſcence*, près du déſert de Pharan. Moïſe établit alors un Sanhédrin ou Sénat, de ſoixante & dix perſonnes fort ſages, pour juger avec lui.

Sur la fin du mois Sivan, le peuple alla camper en Haſeroth ou Hatſeroth, où fut la XIV. Station.

La XV. Station fut à Rethma ou Rithma, près de Cadès-Barné, d'où Moïſe envoya des eſpions en la Terre de Chanaan.

Le peuple d'Iſraël fit ſa XVI Station à Remmonpharès ou Rimmon-pérets, étant retourné par le déſert de Pharan vers la Mer Rouge, après avoir perdu la bataille contre les Amalécites.

Durant l'année 2546 du monde, & 1489 avant Jeſus-Chriſt, l'Ecriture ne fait mention que de deux Stations des Iſraëlites; la XVII, à Lebna ou Libna; & la XVIII, à Reſſa ou Riſſa.

La XIX Station fut en Ceelatha ou Kéhélath; où Coré, Datan & Abiron ou Abiram furent punis de Dieu, & où la verge d'Aaron fleurit.

Les trente-cinq années qui ſuivent du voyage des Iſraëlites dans le déſert nous ſont preſque inconnues, à la réſerve des lieux des Stations où ils campérent, ſelon que la colomne de feu les conduiſoit. La XX Station fut en Sépher ou Sçépher; la XXI, à Arada ou Harada; la XXII, à Maceloth ou Makhéloth; la XXIII, à Thahath ou Tahath; la XXIV, à Tharé ou Térah; la XXV, à Methca ou Mithca; la XXVI, à Heſmona ou Haſçmona; la XXVII, à Moſeroth; la XXVIII, à Bénéjaacan ou Béné-Jahacan; la XXIX, au Mont Gadgad ou Hor-Guidgad; la XXX, à Jétébatha ou Jotbath; la XXXI, à Hébrona ou Habrona; la XXXII, à Aſiongaber ou Hetsjon-guéber; la XXXIII, à Cadès ou Kadès, appellé autrement *Déſert de Tſin*, où mourut Marie, ſœur d'Aaron & de Moïſe, l'an du monde 2583; & le 1452 avant Jeſus-Chriſt; la XXXIV, en la montagne de Hor, ou Aaron mourut, âgé de 123 ans; la XXXV, à Salmona ou Tſalmona après avoir remporté une ſignalée victoire ſur Arad ou Harad, l'un des Rois Cananéens, *Nombres, cb.* 21. *v.* 3. la XXXVI, à Phunon ou Punon, où Moïſe fit élever le ſerpent d'airain pour guérir ceux qui étoient bleſſez par les ſerpens de ce Déſert; la XXXVII, à Oboth; la XXXVIII, à Ijéabarim ou Hijéhabarim, qui dans le verſet 45 porte le nom de Hijim; la XXXIX, à Dibon-gad, près du fleuve Arnon, au delà du Jourdain; la XL, à Halmon-Déblataïm, ou Halmon vers Diblatajim, d'où les Iſraëlites envoyérent des Députez à Séhon ou Sihon Roi des Amorrhéns, pour lui demander paſſage, & à ſon refus ſe ſaiſirent de ſon païs; la XLI, près des montagnes d'Abarim ou Habarim & de Nébo, dont le ſommet ſe nommoit *Pbaſga* ou *Piſga*; la XLII, près des montagnes & dans les plaines de Moab & du Jourdain. * *Exode, cb.* 12. *v.* 37. *cb.* 13. *v.* 20: *cb.* 14. *v.* 2: *cb.* 15. *v.* 1 *&* 23: *cb.* 16. *v.* 1: *cb.* 17. *v.* 1.

v. 1: ch. 19. v. 2: *Nombres*, ch. 33 depuis le *verſet cinquiéme* juſqu'au *cinquantiéme* incluſivement.

L'an 2584 du monde, & 1451 avant Jeſus Chriſt, Moïſe mourut, & en ſa place Joſué fut Capitaine général des Juifs. Il prit la ville de Jéricho, défit les Gabaonites, & fit aux Iſraëlites le partage de la Terre de Chanaan. * *Joſué*, ch. 3. & *ſuiv.*

STATIONNAIRES. *Voyez* LIMENARQUES.

STATIONS, terme uſité anciennement dans l'Egliſe, pour ſignifier un jour que les Chrétiens paſſoient en priéres, & dans lequel ils jeûnoient juſqu'à l'heure de None. * Tertullien, *de Corona Militis; de Jejuniis, ad uxorem*, l. 2. S. Cyprien, *Epiſt.* 41. S. Ambroiſe, *Serm.* 25. Ce terme a auſſi été en uſage parmi les Hébreux, pour ſignifier le rang de ceux qui aſſiſtoient aux ſacrifices; & parmi les Latins, pour marquer le lieu où les Avocats & les autres perſonnes publiques ſe tenoient pour juger ou pour répondre aux conſultations. Stations, ſuivant l'uſage le plus recent de l'Egliſe Romaine, ſont les chapelles où le Clergé & le Peuple vont en proceſſion, & s'arrêtent pour y célébrer une partie de l'Office divin. A Rome les Stations étoient marquées dans les principales Fêtes à certaines égliſes. L'Auteur de la Chronique Orientale rapporte cet uſage à ſaint Cyrille; mais c'eſt ſans fondement; & l'uſage de ces Stations n'a guéres été connu qu'en occident. Dans les derniers tems, les Papes & les Evêques ayant indiqué des égliſes où l'on étoit obligé d'aller prier pour gagner le Jubilé, on leur a auſſi donné le nom de *Stations*. Il y avoit quelque choſe de pareil chez les Romains, où, dans les Fêtes extraordinaires de réjoüiſſances ou de deuil, on ordonnoit des Stations du peuple dans tous les temples. * *Memoires de* M. Du Pin.

STATIRA, ſœur & femme de Darius *Codomannus*, fut priſe avec ſa belle-mére & ſes enfans, par Alexandre, à la bataille d'Iſſus, l'an du monde 3703 & le 332 avant Jeſus Chriſt. Elle étoit groſſe pour lors, & s'étant bleſſée, elle mourut peu après, & fut enterrée magnifiquement par les ſoins d'Alexandre, qui l'avoit traitée avec beaucoup de reſpect. * Plutarque. Quinte-Curce.

STATIRA, fille de Darius *Codomannus*, fut priſe par Alexandre *le Grand*, avec ſa mére, après la bataille d'Iſſus, ville de Cilicie. Ce Prince, qui l'avoit refuſée, lorsque Darius la lui offrit pour gage de la paix, l'épouſa lorsqu'elle fut ſon Eſclave. Les noces furent célébrées après qu'Alexandre fut de retour des Indes; & ce fut comme une eſpéce de triomphe. Il y eut neuf mille perſonnes à cette Fête, à chacune deſquelles ce Conquerant donna une bouteille d'or, pour ſacrifier aux Dieux. Statira n'eut point d'enfans, & fut tuée par ordre de Roxane, après la mort d'Alexandre, l'an du monde 3712 & le 323 avant Jeſus Chriſt. * Plutarque, *Vie d'Alexandre.*

STATIUS. *Voyez* STACE.

STATIUS (Annæus) *Voyez* ANNÆUS.

STATUES, figures des faux Dieux, des Héros, & des Hommes illuſtres, que l'on a dreſſées pour leur rendre quelque vénération, ou pour honorer leur mémoire. Cédréne en attribue l'origine à Saruch ou Sérug, biſayeul d'Abraham. Quelques Auteurs néanmoins la rapportent aux Aſſyriens, & diſent que Ninus, fils de Bélus, bâtit un temple en l'honneur de ſon pére, & lui érigea des ſtatues, qui furent adorées, & qui donnérent naiſſance à l'idolâtrie. On ajoûte que Sémiramis, ſon épouſe, fit tailler la montagne de Bagiſtone par des Sculpteurs, & y fit répréſenter ſa ſtatue, avec cent autres figures, qui lui offroient des préſens. Mais ce ſont là de belles rêveries des anciens Grecs, qui vouloient par le récit de ces merveilles, s'attirer l'admiration de leurs compatriotes. Darius, fils d'Hyſtaſpe, ayant été élevé ſur le thrône par la ruſe de ſon Ecuyer, fit ériger ſa ſtatue à cheval, avec cette Inſcription, *Darius, fils d'Hyſtaſpe, a acquis le Royaume de Perſe, par la valeur de ſon cheval, & par l'artifice d'Ebarus, ſon Ecuyer.* Les Divinitez des Egyptiens étoient répréſentées dans leurs temples ſous des figures humaines & d'animaux, ou ſous des ſymboles myſtérieux, & ſouvent chimériques. Le ſéjour que firent les Hébreux en Egypte, eût inſpiré à ce peuple l'amour du culte des idoles, ſi Dieu, par la bouche de Moïſe, ne leur eût défendu expreſſément de ſe faire aucune ſtatue pour l'adorer: défenſe qu'il renouvella depuis dans le Décalogue. Ils ne laiſſérent pas de fondre un veau d'or, en l'abſence de leur Légiſlateur, & de lui rendre un culte public. Lorsqu'ils entrérent dans la Terre de Promiſſion, ils eurent ordre d'exterminer tous les peuples qui adoroient des idoles. L'Ecriture fait mention longtems auparavant des idoles de Laban, que lui déroba ſa fille Rachel, femme de Jacob; mais dans la ſuite rien n'eſt plus commun que d'y voir des ſtatues adorées par des peuples & des nations infidéles; celle de Bel ou Baal, celle d'Aſtarte, de Moloc, de Camos, de Nabuchodonoſor, &c. Il n'y avoit aucune ſtatue dans le tabernacle du Seigneur: Moïſe, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, fit faire ſur l'Arche des images de Chérubins en or, par Beſeléel ou Betſaléel & Obliab ou Aholiab; & depuis, Salomon fit ſoutenir la cuve, appellée *la grande mer*, par douze bœufs d'airain. Les Troyens conſervoient religieuſement la ſtatue de Pallas, appellée *Palladium*, qui fut enlevée par Ulyſſe & par Dioméde. Enée tranſporta de cette ville en Italie, les ſtatues de ſes Dieux Pénates, & des idoles des Samothraciens. Les Phéniciens reçurent des Egyptiens, l'art de tailler & de fondre des ſtatues. Cet Art paſſa de Tyr en Afrique avec Didon. Quant aux Grecs, on ne voit point qu'ils ayent eu de ſtatues avant le tems de Cécrops, Roi d'Athénes, vers lequel tems naquit Dédale. Depuis, la Sculpture fut en très-grand honneur dans la Gréce. Cela paroît par les fameuſes ſtatues de Jupiter *Olympien*, de Diane d'*Ephéſe*, de Vénus de *Cnide*, & de tant d'autres, dont le détail ſeroit infini. L'uſage des ſtatues ſembloit d'abord n'avoir été conſacré qu'à la Religion; elles devinrent dans la ſuite une récompenſe du mérite des hommes illuſtres. On en élevoit aux Athlétes, qui avoient vaincu dans les Jeux publics, aux Généraux, aux Hommes d'Etat, & aux particuliers mêmes, qui s'étoient ſignalez par quelque action de piété ou de généroſité. Quelquefois ces monumens ſe multiplioient tellement, que Démétrius *Phalereus*, qui vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, fut honoré par les Athéniens, pour recompenſe de ſes ſervices, de trois cens ſoixante ſtatues d'airain, dont pluſieurs étoient placées ſur des chariots à deux chevaux. Il y a apparence que les Grecs tranſmirent aux Romains la coutume d'éterniſer la mémoire des grands hommes, par des ſtatues qu'on leur dreſſoit. Les ſtatues de Romulus & de ſes ſucceſſeurs, que l'on a gardées pluſieurs ſiécles dans le Capitole, furent preſque les ſeules qu'il y eût à Rome, pendant que la ſouveraine puiſſance fut entre les mains des Rois. Celles de Brutus, d'Horatius Coclès, de Clélie, & une infinité d'autres, parurent bientôt après, & ces marques d'honneur devinrent ſi communes, par la liberté que chacun ſe donnoit de ſe faire ériger des ſtatues; qu'il fut ordonné qu'on ôteroit des places publiques toutes celles qui avoient été miſes ſans l'ordre du Sénat ou du Peuple. Ainſi le droit de décerner des ſtatues, demeura au Sénat & au Peuple, juſqu'au tems des Empereurs. Les femmes mêmes aſpiroient à cet honneur, & l'obtinrent non ſeulement dans les Provinces, mais auſſi dans Rome. Sous les premiers Empereurs on vit un nombre prodigieux de ſtatues; & il eſt marqué dans l'Hiſtoire, que l'on ne pouvoit compter celles de Séjan, Favori de Tibére. Les temples, les palais, les portiques, les amphithéâtres, les thermes ou bains, & les places publiques, étoient remplies de ſtatues, que le mérite ou la flatterie avoit élevées: ce qui fit dire aſſez ingénieuſement à un Ancien, *qu'il y avoit dans Rome un peuple de marbre & de bronze, qui égaloit preſque le nombre des Citoyens.* Caligula & Claudius s'oppoſérent aux entrepriſes des particuliers qui uſurpoient cet honneur, & ordonnérent qu'il ne ſeroit accordé qu'à ceux qui auroient rendu des ſervices conſidérables à la République dans la Guerre, ou dans les Magiſtratures. A l'égard de la matiére, la plus ancienne étoit le bronze ou le marbre. On y employa enſuite l'argent, l'or & l'ivoire. Les ſtatues d'argent commencérent à être en uſage ſous le régne d'Auguſte; mais cet Empereur trouvant cette dépenſe exceſſive, fit fondre les ſiennes, & en fit faire de bronze ou de marbre. Il n'en fut pas de même de ſes ſucceſſeurs, & principalement de Domitien, qui voulut que celles qu'on lui conſacreroit dans le Capitole, fuſſent d'or & d'argent, & d'un certain poids. Caligula, Claudius & Commode eurent des ſtatues d'or; & il parut encore quelque choſe de cette magnificence ſur la fin du IV ſiécle, au tems de l'Empereur Théodoſe, pour qui Arcadius en fit faire une d'argent, qui peſoit juſques à ſept mille quatre cens livres. Les buſtes de cire, que les perſonnes de qualité avoient droit d'expoſer dans les veſtibules de leurs maiſons, n'étoient pas, à proprement parler, des ſtatues; mais des images de leurs ancêtres, à demi-corps, dont le nombre marquoit la nobleſſe des Romains.

On trouve de quatre ſortes de ſtatues dans l'Antiquité, les *coloſſales*, les *curules*, les *équeſtres* & les *ſtatues en pié*. Les *coloſſales* étoient celles qui paſſoient la grandeur ordinaire; & l'on n'en faiſoit que pour les Dieux. Néron fut le premier des Empereurs Romains qui voulut avoir de ces ſtatues. Zénodore lui en fit une de cent dix piez de hauteur; mais ce Prince étant mort preſque dans le même tems, elle fut conſacrée au ſoleil. Commode en fit ôter la tête, & mettre la ſienne à la place de celle de Néron. Adrien & Alexandre *Sévére* érigérent auſſi des ſtatues coloſſales. Les ſtatues appellées *curules*, étoient poſées ſur des chars à deux ou à quatre chevaux, & ſe décernoient à ceux qui avoient étendu les bornes de l'Empire Romain. Auguſte honora de ces ſtatues la plupart de ſes Généraux. On en voit auſſi de lui & de ſes ſucceſſeurs ſur des Médailles, où les chars ſont quelquefois tirez par des éléphans; & cela étoit emprunté des Grecs, qui rendoient ces ſortes d'honneurs à leurs Athlétes victorieux. Quant aux ſtatues équeſtres, celle de Clélie montre que l'uſage en étoit fort ancien à Rome; & l'on ſait que Sénéque a pris de là occaſion de reprocher aux hommes de ſon ſiécle qu'ils devoient rougir de paroître en litiére dans une ville où les femmes avoient mérité des ſtatues à cheval. Ces ſtatues néanmoins n'ont pas été ſi communes en Italie que dans la Gréce; & l'on ne voit pas qu'aucun Romain ait fait dreſſer tout à la fois ſix-vints ſtatues équeſtres, comme fit Alexandre, pour autant de Cavaliers tuez dans un combat. Les Poëtes Latins ont célébré celle de l'Empereur Domitien, qu'ils ont comparée pour ſa groſſeur au cheval de Troye; & l'on voit encore aujourd'hui à Rome celle de Marc-Auréle. Pour ce qui eſt des ſtatues en pié, il y en avoit plus que de toutes les autres enſemble: auſſi eſt-ce l'état le plus naturel, celui qui exprime mieux l'air & la taille, & qui convient le plus aux perſonnes majeſtueuſes. On érigeoit les ſtatues des Empereurs avec de grandes magnificences. Les Panégyriques, les Jeux du Cirque & de l'amphitheâtre, les Comédies, les largeſſes publiques faiſoient partie de la cérémonie, & cela recommençoit tout les ans. On rendoit à ces ſtatues des honneurs preſque divins; on leur offroit même de l'encens & des victimes comme à celles des Dieux; & elles ſervoient d'aſyle à ceux qui y avoient recours.

Bergier remarque que les grandes ſtatues étoient diſtinguées en *auguſtes*, *héroïques* & *coloſſiques*. Les *auguſtes* répréſentoient les Empereurs, les Rois & les Princes. Les *héroïques* étoient les images des Héros ou Demi-dieux, & avoient deux fois la grandeur d'un homme. Les *coloſſiques* ſe faiſoient pour les Dieux, & contenoient trois hauteurs, comme le Jupiter *Olympien* d'Elide en Gréce, qui étoit un ouvrage du célébre Phidias; la Minerve d'Athénes, haute de trente-ſix coudées, faite d'ivoire & d'or;

le Jupiter du Capitole à Rome, que Carvilius fit faire des corcelets & des casques des Samnites, qu'il avoit vaincus; le colosse d'Apollon de quarante coudées de hauteur, dans la ville de Tarente, travaillé par le fameux Lysippe; & le colosse du Soleil, que Charès Lydius éleva sur le port de Rhodes. Pline rapporte qu'en une ville d'Auvergne, dans les Gaules, on voyoit une statue colossale de Mercure, qui avoit quatre cens piez de haut, & à laquelle Zénodore avoit employé dix ans de travail.

Les Grecs faisoient leurs statues presque nues, pour faire paroître l'excellence de leur Art, en répréséntant les corps au naturel; mais les Romains les revêtoient d'habits de guerre ou de paix. Telles sont les statues de Jules César, & d'Auguste, que l'on voit encore aujourd'hui au Capitole de Rome. * *Genése. Exode. Rois.* Diodore de Sicile. Pline, *l.* 36. Ovide. Virgile. Frigelius, *de Statuis Romanorum.*

STATUES PERSIQUES, statues qui répréséntent des Perses captifs avec leurs vêtemens ordinaires, servent de pilastres. Les Lacédémoniens furent les inventeurs de ces morceaux d'architecture, lorsqu'après avoir vaincu les Perses à la bataille de Platée, & mené leurs captifs en triomphe, ils bâtirent une galerie, qu'ils appellérent *Persique*, dont ces sortes de statues soutenoient la voûte, pour laisser à la postérité des marques de leur victoire, & punir l'orgueil des Perses par cet opprobre. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 1.

* STAVANGER ou STAFFANGER, ville du Royaume de Norvége, est épiscopale, suffragante de Drontheim, capitale d'un Gouvernement qui porte son nom, & située sur la côte près de la forteresse de Doeswick, à trente lieues de Berghen vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* STAVANGER (Le Gouvernement de) contrée du Royaume de Norvége, a au nord le Gouvernement d'Aggerhus & celui de Berghenhus dans lequel plusieurs Géographes la comprennent. Elle est baignée par la mer aux autres endroits. Ce païs est le plus tempéré, le mieux peuplé & le mieux cultivé de la Norvége. Il n'y a pourtant aucune ville que Stavanger. * Le même.

STAVELO ou STABLO, bourg avec une Abbaïe célébre de l'Ordre de S. Benoît. Le territoire de cette Abbaïe est enclavé dans le païs de Liége; & le bourg est situé sur la Rechte, à trois lieues de la ville de Limbourg, vers le midi. L'Abbé de Stavelo est souverain, & porte le titre de Prince de l'Empire. * Le même.

* STAVENHAGEN, ville du Duché de Meckelbourg, dans la Vandalie, vers les confins de la Poméranie, au sud-est de Rostock, dont elle est éloignée de 14 lieues.

STAVEREN, ville des Provinces-Unies, est dans la Frise, sur la côte occidentale de la Frise & l'orientale du Zuiderzée, & à sept lieues de Harlingen, vers le midi. Staveren a été une ville puissante; mais elle est beaucoup déchue, parce que les sables en ont presque entiérement bouché le port. On trouve entre Staveren & Hindelope le village de Molquerum, dont les Habitans parlent un langage inintelligible à tous les autres Frisons. * Maty, *Dict. Géogr.*

STAUFACHER. *Voyez* STOUFACHER.

STAVLO. *Voyez* STAVELO.

STAUPITIUS (Jean) étoit né dans une famille noble de Misnie. Il entra de bonne heure chez les Augustins & s'appliqua avec succès à la Philosophie & à la Théologie dont il reçut le Bonnet de Docteur. Il joignit beaucoup de vertu à ses connoissances, & on crut faire un bon choix que de l'établir Vicaire général dans toute l'Allemagne. Frédéric, Electeur de Saxe, ayant établi en 1502, une Univerfité à Wittenberg, Staupitius fut fait Doyen de la Théologie. En 1508, il appella d'Erford Martin Luther, & l'engagea à prendre les degrez de Docteur en Théologie & une Chaire dans cette Faculté. Lorsque Luther eut composé ses Théses contre les Indulgences, Staupitius les approuva. Ensuite, voyant que la Dispute alloit plus loin qu'il ne croyoit, il se retira en Angleterre dans l'Evêché de Salisbury, où il fut fait Abbé de S. Pierre. Il y mourut le 28 décembre 1525. Luther en fit toujours un grand cas. Il disoit de lui qu'il n'étoit pas seulement éloquent en chaire, mais même qu'il se rendoit agréable & respectable chez les Grands. Il le blâmoit seulement de n'avoir pas assez de courage. Il a écrit en Allemand, *De l'Amour de Dieu; De la Foi Chrétienne; De l'Imitation de la Mort de Jesus-Christ. Voyez* aussi STUPITZ (Jean). * Albinus, *in Chronico Misnienfi*, *p.* 339. Melchior Adam, *in Vitis Theol. Germ.* Frehéri *Theatrum*, *p.* 102.

STAURACE, *Stauracius*, fils de *Nicéphore* I, Empereur d'Orient, fut associé à l'empire au mois de décembre de l'an 803, & s'étant trouvé à la bataille que son pére perdit contre les Bulgares, le 26 juillet de l'an 811, il y fut blessé dangereusement. On le porta à Constantinople, où ayant appris que son beaufrére Michel Rangabe s'étoit fait saluer Empereur le deuxiéme octobre, il se retira dans un monastére, & y mourut le cinquiéme janvier de l'année suivante. Sa femme *Théophanie* se retira aussi dans un monastére. * Cédréne & Zonare, *in Annal.* Théophane, *in Chron. &c.*

STAYNDORP ou STAYNDROP. *Voyez* STANHOP.

STE.

STEENBERGEN, petite ville qui appartenoit au Prince d'Orange, Guillaume III, Roi d'Angleterre, est dans le Brabant Hollandois, environ à deux lieues de Berg-op-Zoom, vers le nord. Steenbergen est fortifiée, & le Fort qu'on y a bâti n'en est éloigné que d'un quart de lieue. * Maty, *Dict. Géogr.*

STEENKERKE. *Voyez* STEINKERQUE.

STEENWYCK, en Latin *Stenovicum*, petite ville de la Seigneurie d'Overissel, dans les Provinces-Unies, est sur la riviére d'Aa, & sur la frontiére de la Frise occidentale. Elle fut attaquée & prise sous Alexandre Farnése, Duc de Parme, par le stratagême d'un Chef Espagnol, nommé *Verdugo*, qui instruisit une jeune fille, pour savoir par son moyen de quelle hauteur étoit l'eau qui étoit dans le fossé. Elle s'en approcha, faisant semblant d'aller au marché, & y laissa tomber son chapeau à la faveur d'un petit vent, qui l'emporta dans le fossé, où elle descendit aussi-tôt pour le prendre, sans que la Sentinelle s'en allarmât. Elle fut si adroite, qu'elle sonda dans le même tems le fossé, où il n'y avoit pas beaucoup d'eau. Elle en instruisit Verdugo, qui en donna avis au Comte Taxis; & pendant que ceux de Steenwyck se divertissoient sans autre précaution pour la garde de leur ville, que celle de mettre sur les murailles quelques statues de Saints qu'ils avoient prises dans Hasselt, les ennemis passérent par l'endroit que la fille leur avoit marqué, donnérent l'escalade, emportérent la place, & firent main-basse sur les ennemis. * Famianus Strada, *Hist. Belg. partie* 2. *l.* 5.

STEENWYCK (Henri) Peintre Flamand, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une petite ville dans la province d'Overissel, fut Disciple de Jean Vries. Son inclination le porta à faire en petit des perspectives des dedans d'églises; & il a fait en ce genre tout ce que l'on peut faire. Les guerres de Flandre le contraignirent de sortir de son païs pour aller à Francfort, où après avoir exercé longtems sa profession, il mourut en 1603. Il laissa un fils, qui suivit le même genre de Peinture, & qui a beaucoup travaillé en Angleterre, pour le Roi de la Grande Bretagne, où il vivoit honorablement. Après sa mort sa veuve alla s'établir à Amsterdam, où elle gagnoit sa vie à peindre aussi des perspectives. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, *p.* 398.

STE'FANO (N...) Peintre de Florence, Disciple du fameux Giotto, a été un des premiers qui ont pris garde à faire paroître le nud sous des draperies; & à observer plus réguliérement la perspective. Il travailla à Florence, à Pise & à Assise, & mourut en 1350, âgé de 49 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 136.

STE'FE, STEFFE ou SITIFI, ville de la province de Bugie en Afrique dans le Royaume d'Alger. Marmol lui donne le nom de *Tetzteza*; & Gramaye, celui de *Distefe*. La plupart la prennent pour *l'Apsar* de Ptolomée. Elle est à quinze milles de la mer au midi de Bugie, dans une plaine fort agréable, qui s'étend depuis cette ville jusques au Mont-La-Abès. Ses murailles sont de pierres de taille d'une grandeur extraordinaire. Les Arabes l'ont détruite; & elle a été repeuplée par trois cens familles. * De La Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

STE'GANOGRAPHIE, Art d'écrire secrettement, & d'une maniére inconnue à tout autre qu'à celui à qui on écrit, est un mot Grec, composé de στεγανὸς *caché*, & de γραφὴ, *écriture*. Cet artifice avoit été en usage chez les Anciens; mais il semble que personne n'en avoit donné des régles avant Trithéme, Abbé de Spanheim, dans le diocése de Mayence, lequel entreprit de le faire, non seulement dans les six livres de la *Polygraphie*, mais encore dans le fameux Ouvrage de la *Stéganographie*, qui a fait tant de bruit dans le monde. Quoiqu'il n'ait travaillé à cet Ouvrage, que pour relever ce merveilleux secret, son dessein n'étoit pourtant pas de le rendre intelligible indifféremment à toute sorte de personnes. Il prétendoit n'écrire que pour les Savans & pour les Ministres d'Etat; & afin de détourner de sa lecture le vulgaire & les personnes simples, il feignit d'avoir habitude avec des esprits malins. Ainsi on a pris bonnement pour des Diables, certains noms extraordinaires, formez à la façon des Hébreux, comme ceux de *Pamersiel*, *Camuel*, *&c.* qui ne servent qu'à marquer sa méthode. C'est pourquoi ce bon Abbé fut pris pour un Magicien, sur tout depuis que Charles Boville, Mathématicien, ayant vu cet Ouvrage chez l'Auteur même, & l'ayant parcouru sans y faire réflexion, vint publier par toute la France que ce n'étoit que des mystéres diaboliques: c'est ce qui a fait dire à Possevin, que la Stéganographie étoit pleine de superstitions & de Magie. Les calomniateurs de l'Abbé Trithéme poussérent la chose si loin, que l'Electeur Palatin, Frédéric II, fit brûler l'original de cette Stéganographie, qu'il avoit dans sa bibliothéque. Cela n'a pas empêché néanmoins que plusieurs Savans n'ayent entrepris de polir ce que Trithéme avoit inventé. Le plus illustre de ces Apologistes, est le Duc de Lunebourg, qui fit imprimer en 1624, un livre sur cette matiére, qu'il intitula *Cryptographie*, c'est à dire, *écriture cachée*. Le célébre Caramuel publia aussi une *Stéganographie* à Bruxelles, puis à Cologne en 1635, laquelle n'est autre chose qu'une explication de la Stéganographie de Trithéme, & de la *Clavicule* du Salomon d'Allemagne. Le Pére Gaspard Schot, Jésuite Allemand, donna au public l'an 1665, l'*Ecole Stéganographique*, où il justifie fortement cet Abbé. Enfin, un savant Allemand, nommé *Wolfgang-Ernest-Heidel*, a fait un Commentaire sur la Stéganographie de Trithéme, où il donne de nouvelles maniéres de déguiser tout ce qu'on veut dans une lettre, par le moyen de divers caractéres, avec des principes fort ingénieux pour le déchiffrement. * J. Caramuel, *in Cursu Liberali.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 2. *partie* 3. *p.* 18 *& suiv. n.* 614. édit. d'Amsterdam 1725.

STE'GE. *Voyez* STE'KE.

STE'GEBORG, petite ville d'Ostrogothie en Suéde, est sur la côte, & a un bon port assez fréquenté, à dix lieues de Nycoping, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

STEGMAN (Joachim, Christophle & Laurent) trois fréres Sociniens natifs de la Marche Allemande, qui se sont faits connoître par quelques Ouvrages dans le XVII siécle. Joachim étoit

étoit Recteur du Gymnase de Racovie, ensuite Pasteur de l'église Socinienne à Clausenbourg, où il mourut en 1632. On a de lui, *Controversiæ hujus temporis de Ecclesia; Institutiones Arithmeticæ & Geometricæ; Disquisitio an & quomodo Pontificii refutandi; De Judice Controversiarum.* Il travailla aussi avec Crellius à la Traduction Socinienne Allemande du Nouveau Testament. Christophle, le second frére, a publié un Ouvrage de Philosophie. Laurent fut chassé de son Rectorat de Racovie en 1637, lorsque cette Ecole fut abolie. Joachim Stegman, fils de ce Joachim, dont nous venons de parler, s'est fait un nom par ses Ouvrages. Il prêchoit d'abord en Pologne; en ayant ensuite été chassé, il essuya bien des revers & fut enfin Prédicateur des Sociniens à Clausenbourg, où il mourut en 1678, âgé d'environ 60 ans. On a de lui, *Disquisitio inter duas de S. Trinitate partes*, sous le nom feint de *Magnus Amicus Honesti; Demonstratio veritatis Religionis Christianæ*, qui se trouve dans les Oeuvres de Brénius; *Præfatio in Catechesin Racovianam*, & divers autres Ouvrages dont on peut voir la liste dans la Bibliothéque des Anti-Trinitaires de Sandius. * *Dict. Allemand de Bâle.*

S T E I G E R, famille illustre de Suisse, qui est établie dans le Canton de Berne, depuis le tems de la Réformation, a fourni à l'Etat divers Sénateurs, & deux Thréforiers du païs de Vaud, charge très-importante dans ce Canton. * *Mémoire manuscrit.*

* S T E I G E R W A L D, nom d'une forêt d'Allemagne dans le Cercle de Franconie & dans l'Evêché de Bamberg. Elle est au Couchant du Mein, environ à trois lieues de la ville de Bamberg vers le midi. Cette forêt fait une partie de celle qu'on appelloit anciennement *Hercynie.* * Maty, *Dict. Géogr.* Sanson, *Carte du Cercle de Franconie.*

S T E I N sur le Rhin, ville située sur la rive droite de ce fleuve à deux lieues de Schaffhouse, est sous la protection du Canton de Zurich. Il y a là un pont sur le Rhin. Ce fut en 966, que Burcard II, Duc de Souabe, environna de fossez & de murailles cet endroit, qui auparavant n'étoit qu'un amas de maisons ou un bourg, & lui accorda le droit de marché & divers autres priviléges. Burcard avoit fait cela pour préserver cet endroit des irruptions des Hongrois. Au reste, la ville de Stein tire son nom d'un grand rocher qu'on fit sauter & dont les parties furent employées à bâtir une partie des maisons. Le pont, qui s'y trouve, existoit déja dans le neuviéme siécle. Depuis l'an 1005, jusques au tems de la Réformation, il y avoit à Stein une Abbaïe de Bénédictins, bâtie par l'Empereur Henri II, à l'honneur de S. George & de S. Cyrille. La ville a pour armes un S George à cheval, & l'Abbaïe avoit pour les siennes le même Saint à pié. En 1267, cette ville passa des mains des Ducs de Souabe entre celles des Barons d'Altenklingen, qui en 1359, revendirent la meilleure partie de leurs droits sur cette ville aux Ducs d'Autriche. Mais le Duc Frédéric ayant été mis au Ban de l'Empire du tems du Concile de Constance, l'Empereur Sigismond s'empara de Stein en 1415. Dans la suite, cette ville parvint encore entre les mains des Seigneurs d'Altenklingen, qui en 1433 la vendirent, avec toutes ses dépendances, à ceux de Klingenberg, dont la Bourgeoisie de Stein se racheta en 1457, & entra peu de tems après en alliance avec les Cantons de Zurich & de Schaffhouse. Mais comme cette ville eut de tems en tems des attaques à soutenir, elle se mit en 1484 sous la protection du Canton de Zurich en se réservant tous ses droits & priviléges. Et c'est aussi dans cet état qu'elle s'est toûjours depuis conservée. Dans le tems de la Réformation, elle l'embrassa. En 1633, le 28 d'août, Gustave Horn, Général Suédois, y passa avec la moitié de son armée, assiégea ensuite Constance, & repassa encore par Stein, où il fit enterrer quelques Officiers du premier rang. En 1643, on fit bâtir les fortifications telles qu'elles sont aujourd'hui. La ville de Stein a haute & basse Justice & est gouvernée par un Bourguemestre. Le Conseil est composé de 24 têtes, dont 12 font le petit Conseil, & 12 forment la Justice. Ils nomment eux mêmes à toutes les charges excepté à celles de Président de la Justice & de son Sautier, qui sont élus par la ville de Zurich, mais qui est obligée d'y nommer des Bourgeois de Stein. Le Grand Conseil est composé des 24 dont nous venons de parler & de 24 autres Membres, qui tous ensemble répréfentent le pouvoir suprême. La ville de Stein posséde deux belles Seigneuries, savoir, celles de Ramsen & de Wagenhausen, & le droit de chasse des deux côtez du Rhin * Stumpf. Simler. Steiner. Bluntschli. Tromsdorf, *Accur. Géogr. Commentar. manuscriptus. Dict. Allemand de Bâle.*

* S T E I N, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, sur la rive droite du Rhin, au nord-nord-est de Worms, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* S T E I N-A M-A N G E R, petite ville de Hongrie dans le Comté de Sarwar, en Latin *Comitatus Castriferrensis*, est située sur la riviére d'Anger qui se rend dans le Guntz. Elle est à peu près au nord de Sarwar ou Rotenthurn, tirant vers l'est, & en est éloignée de six à sept lieues. * *Carte de Hongrie par* Nicolas Visscher.

S T E I N, ville de Carniole. *Voyez* Z U M-S T A I N.

S T E I N A C H. *Voyez* N E C K E R-S T E I N A C H.

* S T E I N A W, ville de Siléfie, en Allemagne, dans la Principauté de Wolaw, sur la rive droite de l'Oder, à peu près à l'ouest-nord-ouest de la ville de Wolaw, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

S T E I N D A L. *Voyez* S T E N D A L.

S T E I N F O R D. ou S T E I N F U R T. *Voyez* S T E N-F O R D.

* S T E I N H E I M, petite ville d'Allemagne dans le Comté de Hanaw, sur le Mein, à l'est de Francfort-sur le Mein dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* S T E I N H O R S T, bourg du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans le Duché de Holstein, au nord-est de Hambourg, dont il est éloigné de neuf lieues.

S T E I N K E R Q U E, petit village près d'Enghien, dans le Comté de Hainaut, est devenu célébre par la victoire que les troupes de France, commandées par François-Henri de Montmorency, Maréchal, Duc de Luxembourg, y remportérent sur celle des Alliez, le 30 août 1692. Ces derniers s'imaginérent qu'attaquant avec du Canon les François, qui n'avoient pas encore le leur, il leur seroit aisé de venger l'affront qu'ils avoient reçu à Leuze l'année précedente; mais l'infanterie Françoise, qui d'abord avoit laissé prendre une partie du Canon qu'on lui amenoit, retourna sur les ennemis avec tant de vigueur, qu'elle recouvra sa perte, poussa les Alliez, les défit, en laissa plus de douze mille sur la place, en fit quinze cens prisonniers, & prit douze piéces de Canon, avec quelques drapeaux. * *Memoire Historique.*

M. de Larrey ne fait pas monter si haut la perte des Alliez, commandez par le Roi Guillaume III. On perdit, *dit-il*, de braves Soldats jusqu'au nombre de deux mille, & les meilleurs Officiers de l'armée Angloise. Les François firent une perte assez égale tant du côté des Soldats, dont plus de deux mille furent tuez, que du côté des Officiers qu'ils laissérent parmi les morts. L'Historien du Roi d'Angleterre rapporte aussi les raisons qui avoient fait pencher la victoire du côté des François, comme l'arrivée d'un nouveau corps de troupes, commandées par le Marquis de Bouflers, qui tombérent sur des troupes qui avoient déja combatu pendant plus de quatre heures; la jalousie qu'il y avoit entre le Prince de Wirtemberg & le Comte de Solms, qui empêcha le dernier d'exécuter les ordres du Roi, qui l'envoyoit au secours des Anglois à la tête desquels étoit le Prince de Wirtemberg, &c. * Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 4. *p.* 718. & 719.

S T E K E, S T E G E, petite ville du Danemarck, située sur la côté septentrionale de l'Isle de Moen, Mone ou Mona, est defendue par un vieux château, où l'on tient ordinairement Garnison. * Maty, *Dict. Geogr.*

S T E L L A, montagne de Galatie, dans l'Asie Mineure, près de la ville d'Ancyre, que les Turcs nomment *Almadag*, est remarquable par la défaite de deux Grands Princes. Le prémier est Mithridate, qui y fut vaincu par Pompée *le Grand*, 63 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Le second est Bajazeth I, Empereur des Turcs, & son fils Mula, qui furent vaincus & pris par le Grand Tamerlan l'an 1397, victoire qui eût apparemment mis fin à l'Empire Ottoman, si les Princes Chrétiens l'eussent attaqué immédiatement après.

S T E L L A (Auruntius) Poëte Latin, sous l'Empire de Tite & de Domitien, fut Préteur & Duumvir, & vivoit vers l'an 88 de Jesus-Christ. Il écrivit en vers les prétendues victoires que l'Empereur Domitien remporta cette année-là sur les Sarmates, & célébra *la Colombe de Jantbide* ou *Violente*, comme Catulle, *le Passereau de sa Lesbie* ou *Clodia.* Il nomme cet Ouvrage *Astérie*, parce que ce mot Grec veut dire *étoile* en Latin. Selon les apparences, il épousa cette Violente ou Violentille, parce que Stace célébre leurs noces, *en la première de ses Sylves.*

* S T E L L A, riviére d'Italie dans le Frioul, coule à peu près du nord-nord-ouest au sud-sud-est, garde une ligne parallele avec le cours du Tajamento, & se rend dans la partie septentrionale du Golfe de Venise. * Sanson, *Carte de la Basse Lombardie.*

S T E L L A (Jacques) Portugais, & Religieux de l'Ordre de saint François, dans la province de S. Jacques en Espagne, florissoit dans le XVI siécle. Le Cardinal Antoine de Granvelle le choisit pour son Confesseur, & le Roi Philippe II, prit souvent ses Conseils. Ses Ouvrages sont, *De la vida, loores, y excellencias del Evangelista S. Juan*, Lisbonne, 1554; *Vanidad del mundo*, Salamanque, 1574. Il en a paru une Traduction Françoise à Paris en 1578; une Latine à Cologne en 1585; une Italienne, par Jean-Baptiste Pérusio, Jésuite, la même année 1585, à Florence; *De ratione Concionandi*, Salamanque, 1576 & 1596, Vénise, 1584, Cologne, 1586; *Meditationes des amor de Dios*, Salamanque, 1578; *Commentaria in Evangelium Divi Lucæ*, Alcala, 1578, & Anvers, 1607. * *Mémoires de Portugal.* Le Grand Dictionnaire Universel Hollandois lui donne le nom de *Diégue.*

S T E L L A (Erasme) Auteur d'un Traité des Pierres précieuses, qu'il publia en 1530, & d'un livre des Antiquitez de Prusse, &c. * Simler, *Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat.*

S T E L L A (Jacques) né l'an 1596, étoit fils de *François* Stella, Flamand de nation, lequel, à son retour d'Italie, s'arrêta à Lyon, s'y établit, & eut ce fils qui n'avoit que neuf ans lorsque son pére mourut. Après s'être soigneusement exercé dans le dessein, & s'être rendu capable de profiter des choses rares que l'on voit en Italie, il en entreprit le voyage à l'âge de 20 ans. Son passage par Florence lui donna occasion de se faire connoître du Grand Duc Côme de Médicis, qui, voulant faire un superbe appareil pour les noces de son fils, l'arrêta, & lui donna le moyen d'exercer son génie. Ce Prince, ayant reconnu l'habileté de Stella, le logea, & lui donna une pension pareille à celle de Callot, qui étoit pour lors à Florence. Stella ayant demeuré sept ans en cette ville; & y ayant fait plusieurs Ouvrages de peinture, de dessein & de gravure, passa à Rome, où il demeura onze ans, à faire de sérieuses études sur les sculptures antiques, & sur les peintures de Raphaël & des autres. Enfin, après s'être acquis beaucoup d'habileté & de bon goût, après avoir fait quantité de tableaux qui ont été gravez, & s'être acquis une grande réputation dans Rome, il prit la résolution de retourner en France, dans le dessein néanmoins de passer au service du Roi d'Espagne, qui l'avoit fait demander avec instance. Il passa par Milan, où il refusa la direction de l'Académie de Peinture, que le Cardinal Albornos lui offrit. Lorsqu'il

qu'il fut arrivé à Paris, il ne fongea plus qu'à fe préparer au voyage d'Efpagne; mais le Cardinal de Richelieu, qui en eut avis, l'arrêta par l'efpérance qu'il lui donna d'un parti plus glorieux & plus utile. Il le préfenta au Roi, qui lui donna une penfion de mille livres, & un logement dans les Galeries du Louvre. Il n'eut pas plutôt donné des preuves de fa capacité, que le Roi le fit Chevalier de Saint-Michel. Il peignit enfuite pour le Roi quantité de grands tableaux, dont la plupart furent envoyez à Madrid, & travailla pour plufieurs eglifes, & pour divers particuliers. Comme il étoit fort laborieux, il employoit en hiver les foirées à faire des deffeins de l'Hiftoire fainte, de jeux champêtres, de jeux d'enfans, qui tous font une fuite de plufieurs piéces qui ont été gravées; auffi bien que plufieurs frontifpices de livres, & divers ouvrages antiques, avec une frife de Jules Romain, dont il avoit apporté les deffeins d'Italie. L'amour qu'il avoit pour fon art; & fa trop grande attache au travail l'affoiblirent fi fort, que, quelques années avant fa mort, il traîna une vie languiffante, & mourut l'an 1647, âgé de 61 ans. * M. de Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 472.

S T E L L A (Louïs) fils d'un Jurifconfulte, appellé *Pierre*, & dont on a quelques Ouvrages Latins, imprimez à Lyon au commencement du XVI fiécle. Louïs vivoit vers le milieu du XVI fiécle. On dit qu'à l'âge de quinze ans il fe fit admirer dans l'Univerfité d'Orléans, en y enfeignant avec un grand concours & un fuccès extraordinaire, les Auteurs Grecs, & particuliérement Lucien, Ariftophane, & la Grammaire de Théodore de Gaze. Cela veut peut-être dire que Stella s'étoit rendu affez habile dans le Grec à quinze ans, pour pouvoir entendre & traduire feul, fans le fecours d'autrui, toute forte d'Auteurs Grecs. C'eft à peu près le témoignage qu'en a rendu Joachim Sterck, dit *Fortius* de Ringelberg, dont Stella étoit Ecolier. Ce Profeffeur, qui enfeignoit alors à Orléans, en parle comme d'un des meilleurs fujets de fa Claffe, & qui favoit fort bien le Grec. M. Baillet remarque, que Louïs de l'Etoile n'a pu être Régent à 15 ans, puisqu'à cet âge il étoit actuellement Ecolier de Joachim de Ringelberg. M. de La Monnoye ajoûte à cela que Louïs de l'Etoile fut reçu le 30 mars 1537 Confeiller au Parlement de Paris, & le 22 juin 1554 Préfident aux Enquêtes. Il mourut l'an 1559. Il avoit époufé *Marguerite* de Montholon, fille de François Montholon, Préfident au même Parlement, & Garde des Sceaux de France. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c.* *tome* 5. *partie* 1. dans laquelle fe trouve le Traité des *Enfans célèbres par leurs études*, *p.* 132. *n.* 42. édit. d'Amfterdam 1725. Joachim Sterck, ou Fortius de Ringelberg, *in Vit. per* Melchiorem Adamum, *p.* 84.

S T E L L A (Jules-Céfar) Romain, vivoit dans le XVI & le XVII fiécle, du tems de Sixte V, & des Papes fuivans jufqu'à Urbain VIII. Il étoit né avec un bel efprit, & il avoit les difpofitions les plus belles du monde pour l'étude. Son génie étoit tourné à la Poëfie, & il y réüffit dès l'enfance. Il fit un Poëme de la *Colombéïde*, en deux livres, ou des expéditions de Chriftophle Colomb, dans le Nouveau Monde. Cette piéce fut admirée par Muret, par Vettori, par Bargée & par Magno, c'eft à dire, par les premiers Connoiffeurs du tems, & il fut pris pour l'Ouvrage d'un homme fait, quoique l'Auteur n'eût pas vint ans. Le Pére Bencius lui même, quoique fon Maître, publioit par tout qu'il fe reconnoiffoit inférieur à fon Ecolier par cet Ouvrage. Stella enivré de cet heureux fuccès de fa Mufe naiffante, voulut fe repofer, & crut avoir affez travaillé pour fa réputation, & en avoir affez fait pour le refte de fes jours. Appuyé de cette vaine confiance, il fe relâcha de fes études, il tomba dans l'oifiveté & dans l'amour des plaifirs, qu'il termina par un mariage mal afforti, où il s'engagea, & par un grand verre de vin qui, dit-on, fut caufe de fa mort. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca*, *partie* 1. Baillet, *Traité Hiftor. des Enfans devenus célèbres par leurs études*; *&* *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 89. *n.* 1438: & *tome* 5. *partie* 1. 338. *n.* 4. *du ch.* 28. édit. d'Amfterdam 1725.

* S T E L L E S, jeune garçon, s'étant moqué de Cérès qui avaloit un peu goulument ce que fa mére qui étoit une bonne vieille femme, lui avoit préfenté, cette Déeffe indignée de fon audace, l'en punit en le changeant en lézard, de l'efpéce que les Latins nomment *Stellio*. * Ovide, *Metam. l.* 5. *Fab.* 7.

S T E N A Y, en Latin *Stenæum*, *Stenacum*, & anciennement *Sathanacum*, ville forte de la Lorraine fur la Meufe, eft fituée dans le Duché de Bar entre Verdun & Sedan. Dans le X fiécle on fait déja mention de cet endroit comme appartenant alors aux Comtes d'Ardennes, qui etoient en même tems Ducs de la Haute & Baffe Lorraine. Godefroy de Bouillon fit fortifier le Château de cette ville afin d'être en état d'incommoder de là l'Evêque de Verdun, fon ennemi. Mais dans la fuite il le lui vendit pour une fomme fort confidérable, lorsqu'il fe prépara pour fon expédition dans la Terre-Sainte. Stenay parvint du depuis, avec la Prévôté qui en dépend, aux Comtes de Luxembourg, & enfuite à ceux de Bar, fans qu'on puiffe découvrir aucune marque que les Evêques de Verdun y ayent confenti. Les Comtes de Luxembourg s'étoient cependant réfervé le droit de Seigneurs, & c'eft à caufe de cela que Charles-Quint exigea & obtint des Ducs de Lorraine le devoir de Vaffal, comme cela paroit clairement par le Traité de Crépy en Laonnois, de l'année 1544. Mais en 1602, l'Archiduc Albert, Régent des Païs-Bas Efpagnols, céda fon Droit de Seigneur fur Stenay contre le Comté de Chini. Charles IV, Duc de Lorraine céda enfuite, par un traité, fait en 1641, avec Louïs XIII, Stenay à la France. Cette ceffion fut dans la fuite confirmée par la paix des Pyrénées. Louïs XIV, fit préfent de Stenay au Prince de Condé en 1646. Mais ce Seigneur ayant pris les armes contre la Cour, & s'étant enfin rangé du côté des Efpagnols, les troupes de France reprirent Stenay en 1654, & en démolirent toutes les fortifications. A la paix des Pyrénées cette place fut reftituée à ce Prince avec tous les droits qu'il y avoit eus auparavant. * *Dict. Allemand de Bâle.*

S T E N D A L ou S T E N D E L, petite ville forte, fituée dans la Vieille Marche de Brandebourg, fur la riviére de Vecht, près de l'Elbe, & à dix lieues de la ville de Magdebourg, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T E N D E L (Benoît) Allemand, natif de Hall, dans la Saxe, enfeigna avec applaudiffement la Théologie vers l'an 1470. Il compofa des Commentaires fur la Genéfe, fur le Lévitique, fur le Deuteronome; & laiffa divers autres Ouvrages de Philofophie & de Théologie. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Gefner, *Biblioth.*

S T E N F O R D ou B O R C H-S T E N F O R D E, petite ville du Cercle de Weftphalie, capitale du Comté de Stenford, eft fur l'Aa au nord-nord-oüeft de Munfter, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

S T E N K O R A Z I N, célébre Cofaque, fouleva le peuple de Mofcovie contre le Grand Duc, & commença fa rebellion l'an 1667. Après avoir ravagé les frontiéres de Mofcovie & de Perfe, il obtint le pardon, & promit d'être fidéle au Czar; mais il recommença bientôt fes pilleries & fes facriléges, n'épargnant pas même les églifes, & maltraitant les Prêtres. Il prit la ville de Saretza, & défit l'armée du Grand Duc; puis il fe faifit de la ville d'Aftracan, & y exerça mille cruautez. Ses Emiffaires & lui promettoient par tout la liberté & l'exemption du joug (car ils appelloient ainfi la domination des Bojars ou Nobles du païs, qu'ils difoient être les oppreffeurs du peuple.) Il avoit préparé deux vaiffeaux de mer, dont l'un étoit garni de velours rouge, & l'autre de velours noir. Il faifoit courir le bruit que le Seigneur Czarowits Alexis, fils aîné du Grand Czar étoit dans le premier, quoique ce Prince fût mort depuis quelque tems, & que celui qui en faifoit le perfonnage fût un Prince de Circaffie. Dans l'autre étoit un Eccléfiaftique, qu'il faifoit paffer pour le Patriarche Michou, lequel avoit été condamné l'an 1666, par les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, & relégué dans un monaftere. Par ces artifices, joints aux violences, il avoit engagé dans fa rebellion près de deux cens mille hommes; mais enfin le Czar leva une puiffante armée fous la conduite du général Dolgerok, qui défit une partie de ces rebelles près de la ville d'Arfamas, & en fit exécuter à mort onze mille dans l'efpace de trois mois. Il y eut parmi ces revoltez une Religieufe, vétue d'un habit d'homme, qu'elle avoit mis fur celui de fon Ordre, laquelle commandoit fept mille hommes, & témoigna une conftance merveilleufe avant que d'être brûlée vive. On en appliqua plufieurs à la queftion, & ils avouérent que leur deffein étoit de prendre la ville de Mofcou, & de fe défaire des plus Grands-Seigneurs. Leur mot étoit *Not fcbai*, c'eft à dire, *le non attendu*; voulant par là fignifier que le Prince Czarowits Alexis venoit contre leur attente. Le Knées Czar Batof eut ordre de pourfuivre les rebelles, qui étoient vers Tanebœf, & en maffacra jufqu'au nombre de cent mille. Stenko Razin ayant été defait auprès de Simbiersko, fe refugia dans un défert avec ceux qui lui reftoient de fon parti, mais il fut pris avec fon frére Frolko, par le Capitaine Jacolowitz qui les mena à Mofcou. On leur y fit une entrée digne de leur perfidie. Stenko étoit conduit dans un chariot, où il étoit attaché à une potence avec des chaînes de fer; & Frolko fuivoit ce chariot auquel il étoit lié, ayant une chaîne au col, & les fers aux piez. Celui-ci fut enfuite étranglé; & Stenko-Razin eut le bras coupé à l'endroit du coude, & la jambe gauche; puis eut la tête tranchée le fixiéme juin 1671. * *Relation de la Rebellion de Stenko-Razin*, *traduite de l'Anglois par* C. Defmares l'an 1672.

S T E'N O B E'E, dite auffi A N T E'E, femme de Prœtus, Roi des Argiens, devint amoureufe de Bellérophon, qu'elle voulut perdre, en l'accufant d'avoir tenté de la fuborner. *Voyez* B E L L E'R O P H O N.

S T E'N O C R A T E. *Voyez* D I N O C R A T E.

S T E N O N II, ou S T E'N O N-S T U R, II. du nom, Roi de Suéde, fils de SUANTON-STUR, fuccéda à fon pére l'an 1512, & après avoir régné environ deux ans, fuivant les loix du païs, il oublia qu'il commandoit à une nation jaloufe de fa liberté. Mais le deffein qu'il avoit de fe rendre abfolu, n'eut pas plutôt éclaté, que la Suéde fe divifa en deux partis. L'un étoit de ceux qui prétendoient maintenir la liberté de la nation, en dépofant le Roi; l'autre étoit des amis de fon pére Suanton, qui foutenoient qu'en confidération de cet incomparable Prince, il ne falloit pas porter les chofes à l'extrémité; mais attendre que le Roi fe reconnût de lui-même. Ce parti fut le plus fort; & les autres ne voulant point céder, eurent recours à l'ordinaire reffource des Rebelles, qui eft d'appeller les Etrangers dans leur patrie, & invitérent les Danois à rentrer dans la Suéde. Chriftian II, Roi de Danemarck, leva une puiffante armée, & attaqua d'abord Stockholm, ville capitale du Royaume de Suéde. Le fiége y fut conduit d'une maniére extraordinaire. Les lignes y furent creufées dans la glace; il y avoit au moins quatre piez de neige fur les huttes des Soldats, & les vivres leur étoient diftribuez avec beaucoup d'épargne. Sténon mit fur pié une armée confidérable, & la mena droit à Stockholm, dont il fit lever le fiége. Chriftian fe mit à la difcrétion de Sténon, & lui demanda la paix, renonçant à toutes fes prétentions fur la Suéde. L'alliance étant fignée entre les deux Rois, Chriftian s'en retourna en Danemarck; mais n'ayant pu réüffir par la force, il employa la rufe pour vaincre Sténon. Après avoir fourni fa flotte d'un nombre fuffifant de Soldats d'élite, il repaffa en Suéde, feignant de demander en mariage la Princeffe de Suéde, fille de Sténon, pour le Prince de Danemarck, fon fils. Le

Le mariage fut conclu ; mais Sténon demanda d'être le gardien de fa fille, jufqu'à ce qu'elle fût en âge. Chriftian fruftré de l'efpérance qu'il avoit conçue d'emmener la Princeffe de Suéde, forma le plus déteftable projet dont on eut ouï parler dans les Royaumes du Nord depuis qu'ils étoient Chrétiens. Il réfolut d'enlever Sténon ; & pour en venir à bout avec plus de facilité il invita ce Prince, avec les quatre principaux Seigneurs de Suéde, à dîner dans le plus fuperbe de fes vaiffeaux. Sténon promit d'y aller, & envoya par avance les quatre Seigneurs; mais ils ne furent pas plutôt arrivez qu'on les mit aux fers. Le Roi à fon arrivée remarqua quelque chofe de fombre fur le vifage du Roi de Danemarck, & demanda à parler aux quatre Seigneurs Suédois ; à quoi Chriftian ne fachant que répondre, qui pût fatisfaire le Roi de Suéde, fe mit en pofture d'achever par la violence ce qu'il avoit commencé par l'artifice. Sténon étoit accompagné de peu de gens, & dix fois autant de Danois avoient mis pié à terre, fous prétexte de lui faire honneur. Néanmoins il fe défendit avec tant de valeur, qu'il donna loifir aux Suédois de venir à fon fecours. Les Danois furent repouffez, & Chriftian fit voile avec les quatre Seigneurs. Ayant pris de nouvelles forces dans fon Royaume, il retourna en Suéde, & fe jetta dans la Gothie occidentale. Sténon conduifit fes troupes au combat, & avoit fait pencher la victoire de fon côté, lorfqu'il reçut un coup d'épée qui le fit tomber. Ses gens l'emportérent hors de la preffe, & ce fpectacle fit perdre courage aux Suédois, qui cédérent le champ de bataille au Roi de Danemarck. Sténon mourut trois jours après en 1520. & Chriftian fe rendit maître du Royaume de Suéde. * Varillas, *Hiftoire des Révolutions en matiére de Religion.*

S T E N T O R, homme Grec, lequel par fon cri faifoit autant de bruit que cinquante autres, felon Homére, *Iliade*, *l.* 5. *v.* 785 & 786. d'où eft venu le proverbe, *Stentore clamofior*, c'eft à dire, *Faifant plus de bruit que Stentor.* * Juvénal, *Satyre* 13. *v.* 112.

S T E'P H A N A R D U S, de la noble famille des Vicomercati de Milan, entra dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs, & fut très-cher à Othon Vifconti, Archevêque de Milan, mort en 1292. Stéphanard lui furvécut & ne mourut qu'en 1297. Othon ayant fondé un Lecteur pour la grande églife de Milan, Stéphanard fut le premier qui remplit cette place. Ce Religieux ne manquoit ni d'efprit ni d'érudition, & il s'eft fait connoître en fon tems par un affez grand nombre d'Ouvrages, eftimez de fes contemporains, mais dont la plupart font demeurez manufcrits. On cite entre autres, une Chronique, un Abbrégé du Droit Civil, un Traité de l'irrégularité, un dialogue *de Apprehenfione*, *Liber periarchon nominum*, *Chronicon metricum fuper Lucam.* Prefque tous ces Ouvrages fe trouvent manufcrits dans la bibliothéque des Fréres Prêcheurs de S. Eutrope de Milan, & dans la bibliothéque Ambrofienne. Louïs-Antoine Muratori a donné le troifiéme volume de fes Anecdotes, imprimé à Padoue en 1713, *in quarto*, & depuis dans le neuviéme volume de fon grand recueil des Ecrivains de l'Hiftoire d'Italie, en 1726, à Milan, un Poëme en Latin de cet Auteur, de ce qui s'eft paffé à Milan fous l'Archevêque Othon Vifconti. Ce Poëme qui eft très-hiftorique, eft en deux livres: la fin du fecond manque. Paul Jove a confondu Gualvaneus de La Flamma, avec Stéphanard de Vicomercato dans fon éloge d'Othon Vifconti, où il appelle mal-à-propss *Stéphanard Flamma*, celui qu'il devoit appeller *Stéphanard de Vicomercato.* Son autorité a trompé auffi Voffius, qui dans fon livre des *Hiftoriens Latins*, *l.* 2. *c.* 62, met en doute fi *Stéphanard de Vicomercato* eft le même que *Stéphanard Flamma*, quoique le nom de Stéphanard ne foit du qu'à Vicomercato, & que le prénom de *Flamma* foit pour Gualvaneus. * *Voyez* les autoritez citées dans cet article; *le tome* 3. *des Anecdotes* de Muratori, *p.* 59. & *fuiv.* & *le* 9. *des Ecrivains de l'Hiftoire d'Italie*, *p.* 59. & 60.

S T E'P H A N A S, nom d'un des premiers Chrétiens de la ville de Corinthe, dont faint Paul batifa toute la famille. Il fut envoyé par les Corinthiens avec Achaïcus & Fortunatus pour vifiter faint Paul à Ephéfe. * I. *Corinthiens*, *ch.* 1. *v.* 16: & *ch.* 16. *v.* 15. 16 & 17.

* S T E'P H A N E S C H I S (Jacques Cajétan de) Cardinal, fils de *Pierre* Cajétan & de *Perna* de la Maifon des Urfins, fit fes études à Paris, où au bout de trois ans il fut fait Maître en Philofophie, & l'enfeigna. Il en fut rappellé par fa famille, à la follicitation de laquelle il s'appliqua à la Jurifprudence. Le 17 decembre 1295, il fut créé Cardinal par le Pape Boniface VIII, qui l'employa en diverfes Légations. En 1334, il fut fait Protecteur des Minorites par Jean XXII; & le 23 juin 1243, il mourut à Rome, d'une fiévre chaude. On a de lui *de Ratione*, *Inftitutione* & *Celebratione anni Jubilæi* ; *de Electione* & *Abdicatione Cæleftini VI*; *Sermones* & *Epiftolæ plures* ; plufieurs Poëfies fpirituelles & profanes en Latin élégant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius. Oldoin. Panvinius. Victorel. Aubery. Wadding, *Annal. Minor. Nomencl. Cardinalium.*

NB. Ce que l'on vient de dire dans cet article, ne s'accorde pas avec l'article de la Maifon de Cajétan, ni avec la lifte des Cardinaux.

S T E'P H A N I D E (Guillaume) que d'autres appellent *Etienne*, fortoit d'une illuftre famille, originaire de Normandie, & fut Religieux de faint Benoît à Cantorbéry, où il fit fa Philofophie. Enfuite il étudia en Théologie en France, & fut le compagnon inféparable de S. Thomas de Cantorbéry. Il vivoit l'an 1190, fous Richard I, Roi d'Angleterre, & laiffa plufieurs Ouvrages, entre autres, un *de Vita* & *Paffione Thomæ*, &c. * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

S T E'P H A N I O N, fut le premier qui fit jouer des Comédies, dont les fujets étoient Romains, par des Acteurs revétus d'habits longs ou à la Romaine. On les appella *Togatæ*, pour les diftinguer des Comédies Gréques, qui étoient nommées *Palliatæ.* Il danfa dans les Jeux féculaires qui fe célébrérent de fon tems, la premiére fois fous Augufte, & la feconde fous le quatriéme confulat de Claude Céfar, l'an 47 de Jefus-Chrift, entre lefquels il n'y eut que 63 ans d'intervalle; mais il vécut encore long-tems après. * Pline, *Hift. l.* 7. *c.* 48.

S T E'P H A N O. *Voyez* S T E'F A N O.

S T E'P H A N S W E E R D T, S T E'P H A N S W E E R D T, S T E'V E'N S W E E R D T, S T E'P H A N S W A A R D T & S T E'V E N S W A A R D T, petite ville ou fortereffe des Païs-Bas. Elle eft dans la Gueldre Efpagnole, fur une petite ifle de la Meufe, entre Ruremonde & Mafeyck, à une lieue de celle-ci, & à deux de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* S T E P H O L M ou S T E P E H O L M E S, ifle qui fe trouve à l'embouchure de la Saverne, riviére d'Angleterre. Elle eft au nord de la partie occidentale de la côte de Sommerfet, de laquelle elle eft éloignée d'environ deux lieues.

S T E'P H O N I U S (Bernardin) Jéfuite Italien, de la Terre Sabine, né l'an 1560, mort le huitiéme décembre 1620, a paffé pour un des bons Poëtes Latins de fon fiécle. Il a fait trois Tragédies, *Crifpe*, *Symphorofe* & *Flavie*, qui furent reçues du public avec beaucoup d'eftime, & répréfentées avec applaudiffement. Naudé, *p.* 275 de fon *Mafcurat*, dit que la piéce intitulée *Flavie*, n'a pas été imprimée. Le Vittorio Roffi, qui avoit été grand ami de ce Religieux, prétend que fon Crifpe avoit effacé par l'éclat & la beauté des penfées & du ftyle tout ce qui avoit paru en Latin dans le genre tragique depuis Sénéque. Stéphonius a fait encore d'autres Poëfies, qui parurent après fa mort. Le Roffi dit qu'il avoit encore fait une piéce Macaronique, qui a couru fous le titre de *Macharonis Forza.* Il ajoûte qu'il ne fe pouvoit trouver rien de plus beau ni de plus agréable dans cette efpéce de burlefque. Il n'étoit pas auffi bon Orateur que Poëte, fes Harangues étant un peu trop couvertes de fard, de fleurettes & de beautez étrangéres. * Janus Nicius Erythræus, *in Pinacoth.* 1. Philippe Alegambe, & Nathanaël Sotwel, *in Biblioth. Societ. Jefu.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 501. *n.* 1395. édit. d'Amfterdam 1725.

S T E R C K. *Cherchez* F O R T I U S, &c.

S T E R C O R A I R E: c'eft ainfi qu'on nommoit à Rome une chaire, qui étoit autrefois devant le Portique de la Bafilique Patriarchale, fur laquelle on faifoit affeoir le Pape le jour de fa confécration. Le chœur de Mufique lui chantoit alors ces paroles, du *Pfeaume* 112 felon la Vulgate, & le 113 felon l'Hébreu, *v.* 6 & *fuiv.* *Il tire de la pouffiére celui qui eft dans l'indigence*, & *il éléve le pauvre de deffus le fumier pour le placer avec les Princes de fon peuple*, afin d'infinuer au Pape, dit le Cardinal Rafpon, la vertu de l'humilité, qui doit être le prémier degré de fa grandeur. Le Pape, après avoir demeuré quelque tems dans cette chaire, prenoit des mains du Camerier trois deniers, qu'il jettoit au peuple, en prononçant ces paroles: *je n'ai ni or ni argent à mon plaifir (ou pour mon plaifir) mais ce que j'ai je vous le donne.* Cet ufage a été aboli fous Léon X. * Lenfant, *Hift. du Concile de Conftance*, *p.* 545.

S T E R L I N G (Le Comté de) ou S T E R L I N G S H I R E, province d'Ecoffe au Midi de Menteith, dont elle eft féparée par le Forth. C'eft une belle & fertile Province. Sa longueur eft de huit lieues & fa largeur de trois. Les Romains y pénétrérent par la valeur d'Agricola, mais fans pouffer plus loin leurs conquêtes. Sterling, fa capitale, eft fituée fur le Forth, & a une vue charmante. Il y a un château magnifique & d'une grande force, de forte que Sterling a été autrefois reputée comme la clef de l'Ecoffe, n'y ayant point de paffage commode fur cette riviére que par le pont de Sterling. Ce pont a quatre arcades & une porte de fer. Les vaiffeaux viennent jufques au pont en pleine marée, mais le havre eft un peu plus bas. Le Comte de Marr, Chef de l'ancienne famille des Areskins, en étoit Gouverneur héréditaire. On lifoit fur une porte de ce château cette fuperbe infcription, *Nobis hæc invicta dedere centum fex proavi.* Ce que M. de Larrey traduit de la forte,

Cent fix Rois, nos ayeux, nous ont de pére en fils
De ce château royal l'héritage tranfmis.

Il fut cependant pris fur les Royaliftes, qui y avoient mis leurs meilleurs effets, en 1651, par le Lieutenant Général Monck. Les Anciens appelloient la ville de Sterling *Binobara*, mais Ptolomée la nomme *Vindovara.* C'étoit une borne de l'Empire Romain en Bretagne, comme il paroit par une Infcription vers le pont au bas du château, qui marque qu'une des ailes de l'armée Romaine faifoit garde en cette place. C'étoit là, felon l'opinion la plus commune, que commençoit le retranchement que fit élever Sévére, pour arrêter les courfes des Barbares de Bretagne fous l'Empereur Dioclétien, qui le fit fortifier de nouveau. Théodofe *le Jeune* étant parvenu à l'Empire, fit réparer ce retranchement, pour mettre les peuples de la Bretagne à couvert des irruptions des Calédoniens. Le lieu où cette muraille commençoit a caufé de grandes difputes entre les Savans, mais la plupart fe font réünis & croyent être bien fondez à foutenir que c'eft auprès de Sterling, qui porte encore le nom de *Peen-Wal*, *caput valli*, c'eft-à-dire, *le commencement du rempart.* La bataille, dans laquelle Robert Bruce, Roi d'Ecoffe, défit les troupes d'Edouard II, Roi d'Angleterre, en 1314, fut donnée près de cette ville. Outre le Forth qui arrofe la Province du côté du Nord, il y a l'Aven ou Avon, le Carron, & le Bannock ou Bannockburn. * *Etat de la Grande Brétagne fous George II*, *tome* 2. *p.* 251. & *fuiv.* Larrey, *Hift. d'Angleterre*, *tome* 4. *p.* 301. Audiffret, *Géogr. Anc.* & *Mod.* *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S T E R N B E'G E R (Luc) Difciple de Luther & de Melanchthon, prêchoit des opinions déteftables en Moravie l'an 1561, contre Jefus-Chrift & fa fainte Mére. Il rejettoit le nom de la Trinité avec les Ariens, & ne vouloit admettre ni le Batême ni l'Euchariftie, parlant de ces Sacremens avec des termes qu'on ne pourroit mettre fans horreur fur le papier. * Surius, *in Chron.* Génébrard, *in Pio IV.* Pratéole. Gautier, *Chron. fæculi XVI. cap.* 38.

S T E R N B E R G, petite ville des Etats de Brandebourg, fituée dans un Duché qui porte fon nom, à fix lieues de Francfort fur l'Oder, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T E R N B E R G (Le païs ou le Duché de) contrée de la nouvelle Marche de Brandebourg, dans la Haute Saxe. Elle eft vers la Siléfie, entre la Warte & l'Oder. Elle peut avoir dix lieues de long & quatre de large. Le païs eft fort montagneux, & fes lieux principaux font Sternberg & Droffen. * Maty, *Dict. Géogr.*

* S T E R N B E R G, lieu du Cercle de Weftphalie, en Allemagne, dans le Comté de Lemgow ou de la Lippe; eft au nord-eft de la ville de Lemgow, dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

* S T E R N B E R G, lieu du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Comté de Henneberg, eft à l'eft-fud-eft de la ville de Henneberg, dont il eft éloigné de cinq à fix lieues. Il eft fur la riviére de Rerke.

* S T E R N B E R G, lieu du Royaume de Bohéme dans le Cercle ou la Préfecture de Caurzim ou Kaurfim à une petite diftance de la rive gauche de la riviére de Sazawa. Il eft à peu près au fud de la ville de Caurzim, tirant vers l'oueft, & en eft éloigné d'environ quatre lieues.

* S T E R N B E R G, petite ville du Cercle de la Baffe Saxe dans le Duché de Meckelbourg. Elle eft à peu après à l'oueft de Guftrow, dont elle eft éloignée d'environ fix lieues.

* S T E R N B E R G ou S T A R N B E R G, petite ville du Cercle de Baviére, en Allemagne, vers le bord occidental & feptentrional du Lac de Wurm, au fud-fud-oueft de Munich, dont elle eft éloignée de quatre à cinq lieues.

* S T E R N B E R G, petite ville d'Allemagne dans la Moravie, au nord-eft d'Olmutz, dont elle eft éloignée de deux à trois lieues.

S T E'R O N, (Henri) Moine de l'Abbaïe d'Altech en Allemagne, & Chapelain de l'Abbé Herman, dans le XIV fiécle, écrivit des Annales depuis l'an 1152, qui fut le prémier de Frédéric Barberouffe, jufques à l'an 1273, que Rodolphe I reçut le fceptre impérial. Fréher rapporte cet Ouvrage dans le prémier volume des Ecrivains d'Allemagne, & Henri Canifius l'a donné plus correct en fes *Antiquæ Lectiones.* Eberhard, Archidiacre de Ratisbonne, continua ces Annales jufqu'à l'an 1305. Stéron y avoit ajoûté les Vies des Empereurs Rodolphe de Hapsbourg, d'Adolphe de Naffau, & d'Albert d'Autriche, jufqu'à l'an 1300. Ulric & Conrad Wélingue d'Ausbourg, fréres, Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, y firent encore une addition jufqu'à l'an 1335. * Fréher, *Script. Germ. tome* 1. Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Gefner. Voffius.

S T E R Q U I L I N U S, étoit un Dieu que les Payens invoquoient lorsqu'ils fumoient la terre, du mot Latin *Sterquilinium*, *fumier.* * Servius, *in* 1. *Georg.*

S T E R T Z I N G E N, anciennement *Vipitenum*, *Vepitenum*, *Fortia Caftra*, bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu eft dans le Tirol, fur l'Eifock, à fix lieues d'Infpruck vers le midi. On y fabrique de bonnes lames d'épée; & on dit qu'il y a des mines d'argent dans fon territoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

A quatre ou cinq lieues de Stertzingen, à une portée de moufquet d'un village, appellé *Gries*, on voit fur la route une grande planche d'airain contre une colomne fur laquelle on lit l'heureufe rencontre de Charles-Quint & de Ferdinand, fon frére, qui ne s'étoient point vus depuis que le prémier étoit parti pour l'Afrique d'où il revenoit chargé de gloire. Ses conquêtes font décrites fur cette table où font plufieurs figures en bas relief, qui répréfentent ces deux Princes avec leur fuite. * Jouvin de Rochefort. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S T E'S I B R O T E. *Voyez* S T E'S I N B R O T E.

S T E S I C H O R E, *Stefichorus*, Poëte Lyrique, étoit d'Himéra, ville de Sicile, & vivoit vers la XLII Olympiade, & l'an 612 avant Jefus-Chrift. De plufieurs Ouvrages qu'il avoit compofez, nous n'avons aujourd'hui que quelques fragmens qui fe réduifent à trente ou quarante vers d'un fort grand nombre, pour lefquels toute l'Antiquité témoignoit avoir beaucoup d'eftime. Horace nous apprend que fon ftyle étoit grand, plein & majeftueux; mais il femble que fon principal talent confiftoit dans la Poëfie Lyrique. Denys d'Halicarnaffe dit que Stéfichore avoit toutes les bonnes qualitez & les graces de Pindare & de Simonide; mais qu'il les a furpaffez tous deux dans la grandeur de fon fujet, où il a fort bien gardé les caractéres des mœurs & des perfonnes. Quintilien témoigne que c'étoit un génie fublime; qu'il avoit pris des fujets grands & élevez, comme des guerres importantes, & les belles actions des plus vaillans Capitaines, pour exercer dignement fes talens; & qu'il avoit fort bien foutenu la majefté du Poëme Epique par fa lyre; mais qu'il étoit quelquefois accablé de fon abondance, & que pour n'avoir pas fçu fe modérer il avoit perdu l'avantage qu'il auroit eu d'être le fecond après Homére, & de l'approcher de fort près. Alexandre *le Grand* mettoit Stéfichore au rang de ces Poëtes, que l'on doit lire & étudier. Ce Poëte écrivoit en Langue Dorique. Stéfichore n'étoit pas fon véritable nom; mais il fut ainfi appellé dans la fuite pour avoir arrêté & fixé la maniére de la danfe aux inftrumens, ou du chœur fur le théâtre, *Stéfichorus*, c'eft à dire, *Stator Chori.* On dit de lui qu'il fit quelques vers contre Héléne, & que Caftor & Pollux fes fréres, prirent les chofes fi à cœur, qu'ils punirent l'emportement du Poëte par un aveuglement dont il fut frappé. Il devint plus fage; & ayant chanté la palinodie dans un Ouvrage avantageux à Héléne, il recouvra l'ufage de la vue, & perdit la vie la premiére année de la LVI Olympiade, & l'an 556 avant Jefus-Chrift. Stéfichore eut pour fréres *Marin*, Géométre, & *Halianacte*, Législateur: il eut auffi des filles fort favantes. On dit que pendant qu'il étoit enfant, un roffignol fe plaça & chanta fur fa bouche pour préfager la future douceur de fa Poëfie. Phalaris fut du nombre de fes amis. * Horace, *l.* 4. *Ode* 9. *ad Lollium.* Denys d'Halicarnaffe, *lib. de Auctoribus Græc. Jud.* Quintilien, *Inftitut. Oratoriar. l.* 10. *c.* 1. Eufébe, *in Chron.* Suidas, *in Lexico.* Lilio Giraldi, *Hift. Poët.* Tanaquil le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.* C'eft Paufanias qui a publié particuliérement la fable des vers contre Héléne, Héfychius l'a copiée, & plufieurs l'ont fuivi. *Voyez* encore Ragufæ *Elogia Siculorum.* On dit là que Stéfichore naquit en la XXXVII Olympiade, & l'on y trouve une lettre de Phalaris à Stéfichore. Phalaris, attaqué par les vers du Poëte, changea totalement à fon égard & devint fon ennemi.

S T E S I C L E'E, *Steficlea*, Dame Athénienne, d'une rare beauté, étant aimée de Thémiftocle & d'Ariftide, fut la premiére caufe de la difcorde qui furvint entre ces deux excellens Capitaines au fujet du gouvernement, vers l'an 483 avant Jefus-Chrift. * Plutarque, *Vie de Thémiftocle.*

S T E'S I C R A T E, *Stefícrates*, Sculpteur célébre; entreprit un Ouvrage prodigieux, dont la matiére devoit être le Mont-Athos même. Le Mont-Athos, aujourd'hui *Monte-Santo*, eft une prefqu'ifle jointe à la Macédoine, & qui avance dans l'Archipel, entre le golfe de *Monte-Santo*, autrefois *le Golfe Strimonique*, & *le Golfe Singitique.* Il offrit de tailler ce mont, qui eft d'une hauteur prodigieufe, d'en former une ftatue d'Alexandre *le Grand*, de laiffer dans chaque main une efpace pour y bâtir une ville, & de faire paffer la mer entre fes jambes, par la communication des deux golfes que cette prefqu'ifle fépare. Il mourut lorsque fon Ouvrage n'étoit encore qu'ébauché. D'autres difent qu'Alexandre refufa de l'y laiffer travailler. * *Voyez* Lucien, *de la maniére d'écrire l'Hiftoire*, &c. P. Bélon, *Obferv. l.* 1.

S T E'S I M B R O T E, fils d'*Epaminondas*; Général des Thébains, fut tué par ordre de fon pére, pour avoir donné bataille aux Lacédémoniens, malgré la défenfe de fon pére, quoiqu'il eût remporté la victoire. * Plutarque. M. Du Pin, *Biblioth. Univerf. des Hift. Prof.*

S T E'S I M B R O T E, *Stefimbrotus*, de Thafe, eft un Hiftorien Grec, qui doit avoir vécu peu avant Philippe de Macédoine. On ne fait pas quel étoit le titre de fon Hiftoire; mais feulement que les illuftres actions de Thémiftocle, de Cimon & de Périclès, Généraux des Athéniens y étoient décrites avec beaucoup d'exactitude, & que Plutarque a bien profité de fon travail. Voffius, *de Hift. Græc. l.* 4. *c.* 7.

* S T E T I N ou S T E T T I N (Le Duché de) province de la Poméranie Royale, entre le Comté de Gutzkow, le Duché propre de Poméranie, le Markgraviat de Brandebourg, & le Duché de Meckelbourg. Ce païs peut avoir 38 lieues du nord-oueft au fud-eft, & fa largeur varie depuis fept jufques à dix lieues.

S T E T I N, ville capitale, & autrefois Anféatique, de la Poméranie, fur l'Oder. Elle doit, *dit-on*, tirer fon nom des anciens Sidiniens, qui habitérent dans cette contrée, tinrent leurs affemblées dans ces environs, & donnérent leur nom à tout le Duché. Lorsqu'elle fut habitée par les Vandales, elle étoit d'une forme toute différente de celle que les Saxons lui donnérent enfuite. Elle eft fituée fur une petite colline dans une contrée fort agréable & riante. L'Oder paffe au pié de fes murs. Cette ville eft grande & bien fortifiée, a de belles Eglifes & un château, qui fervoit autrefois de réfidence aux Princes du païs & enfuite aux Gouverneurs de la Poméranie, que la Suéde & la Maifon de Brandebourg y envoyoient. Il y a auffi un Gymnafe & plufieurs autres établiffemens. Les grands priviléges de cette ville ont donné lieu à bien des difputes entre les Princes & les Bourgeois; les prémiers tâchant de les refferrer, dans le tems que les derniers ne penfoient qu'à les conferver & à les étendre. Après l'extinction de la Maifon des Ducs de Poméranie, cette ville, auffi-bien que tout le païs, devoit tomber entre les mains de celle de Brandebourg; mais la Poméranie Citérieure & Stetin tombérent entre les mains des Suédois. Il eft vrai qu'en 1677, l'Electeur Frédéric Guillaume prit cette ville, mais il la céda de nouveau dans le traité fuivant. En 1710, la Pefte y régna, & en 1713, elle fouffrit beaucoup du bombardement des Saxons & des Mofcovites. Le Roi de Pruffe interpofa fa médiation; il paya aux Mofcovites 400000 écus pour les dédommager des frais du fiége, & prit la ville en féqueftre, à condition pourtant qu'il y auroit auffi des troupes Saxonnes & de Holftein. Mais le Roi de Suéde n'étant pas content de ce traité & faifant retirer en 1715, les garnifons Pruffiennes de diverfes places ainfi féqueftrées, le Roi de Pruffe fit défarmer une partie des troupes de Holftein, qui fe trouvoient dans Stetin & l'autre partie fe retira auprès des Suédois. La Régence Suédoife fut auffi alors obligée de fortir de Stetin, qui prêta hommage au Roi de Pruffe. Tout ceci fe paffa en 1715. Depuis ce tems-là ce Prince en eft demeuré le poffeffeur jufqu'à préfent. * *Diction. Allemand.*

S T E T T I N, N I E W-S T E T T I N, c'eft à dire, *la Nouvelle Stettin*, petite ville mal peuplée. Elle eft dans la Caffubie, province de la Poméranie Ducale, fur le petit Lac de Willem, & à dix lieues de Coflin vers le fud-fud-eft. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T E U C H U S (Auguftin) dit E U G U B I N U S, natif de

de Gubio, dans le Duché d'Urbin en Italie, vers l'an 1540, étoit Chanoine Régulier de la Congrégation du S. Sauveur, & fut choisi pour être Garde de la Bibliothéque Apostolique. Il avoit une connoissance particuliére des Langues orientales, & s'en servoit dans cet emploi pour mettre en meilleur ordre des Manuscrits qui étoient en ces Langues. Quelque tems après on lui donna l'Evêché de Chisaimo en Candie. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme, des Notes sur le Pentateuque, des Commentaires sur 47 Pseaumes, sur Job, &c. *De perenni Philosophia libri decem; Adversus Lutheranos libri tres; Cosmopœia seu de Mundi Opificio &c.* Sonnius imprima l'an 1577, à Paris, tous les Ouvrages d'Augustin Steucus, qu'il mit en trois volumes. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI, &c.* *Voyez* le jugement qu'en fait M. Simon, *Hist. Critique du Vieux Testament, l. 3. c. 12.*

S T E'V E, ou plutôt S A N-E S T E V A N (Pierre Jacques) Médecin, natif de Valence en Espagne, savoit parfaitement trois Langues, étoit Mathématicien, Anatomiste, & s'acquit de la réputation par les leçons publiques qu'il fit dans les Ecoles de Médecine. Il a fait de belles Remarques sur *Nicandri Colophonii Theriaca, Heroïco Carmine reddita;* & a composé un savant Commentaire, *in Hippocratis librum secundum* Ἐπιδημιῶν, *seu popularium Morborum*, imprimé à Valence, l'an 1582.

Il laissa un fils, MARTIN-SAN ESTEVAN, qui se fit Jésuite, au commencement que cette Société fut reçue en Espagne. Ce dernier avoit professé la Théologie pendant plusieurs années: il fut envoyé aux Indes par ses Supérieurs, pour y prêcher la foi, & mourut en 1619. * *Bibliotheca Hispanica.*

S T E' V E N S (Jean Guillaume) étoit, *dit-on*, de Ruremonde & fils d'un Prêtre. Il tâcha de recueillir les débris du Royaume de Munster après le supplice de Jean de Leyde & de quelques autres Chefs des Anabatistes. Il étoit accompagné de son frére Jacob. Pour augmenter le nombre de ses Sujets, il établit parmi eux la Polygamie; il leur permit aussi le larcin & le vol. „ Car, *disoit-il*, les richesses de la terre n'apar-„ tiennent qu'à Jesus-Christ & à ses Disciples, & elles ont été „ distribuées d'une maniére injuste par les loix humaines. Dieu „ veut aujourd'hui que l'on ôte le superflu des riches & qu'on „ le donne à son peuple." En vertu de cette permission, les Sectateurs de Jean Guillaume commirent de grands désordres. Ils pillérent de nuit pendant cinq ans plusieurs châteaux & plusieurs maisons en Gueldre, & dans les païs de Cléves & de Juliers, & ils tuérent quelques personnes. Stévens, qui avoit trois cens Voleurs sous sa conduite, fut enfin arrêté dans le Duché de Cléves & détenu en prison jusques en l'an 1579. Une jeune femme de Wésel découvrit tous leurs crimes. On fit mourir un homme & deux femmes, qui confessérent que les gens de leur Secte soutenoient que l'homme étoit né pour multiplier son espéce, & par conséquent qu'il étoit permis à chacun d'épouser plusieurs femmes, & de répudier celles qui étoient stériles. Stévens fut condamné au feu à Cléves. Il nia opiniatrément les crimes dont on l'accusoit, & il se jetta au milieu des flammes sans donner aucun signe de repentance. * G. Brandt, *Histoire de la Reformation, tome 1. p.* 284 & 285.

S T E V E N S W E E R T. *Voyez* S T E P H A N S W E R T.

* S T E'V E R S (Palaméde) né à Londres & issu de parens Hollandois de Delft. Son pére avoit été appellé en Angleterre par le Roi Jacques I, & il y avoit mené sa femme qui y accoucha de Palaméde. Quelque tems après ils revinrent à Delft où nôtre Stévers passa depuis toute sa vie. Il s'appliqua sans Maître à la Peinture, & il y fit de tels progrès, qu'il passa pour un des plus habiles Maîtres de son tems. Il mourut à l'âge de 31 ans le 26 mars 1638. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas, partie* 1.

S T E'V I N (Simon) un des meilleurs Mathématiciens du XVI siécle, étoit natif de Bruxelles, & s'établit en Hollande, où il eut la charge d'Inspecteur des digues. Le Prince Maurice de Nassau, grand amateur des Mathématiques, fit beaucoup de cas de Stévin, qui inventa une sorte de chariots qui roulent par le moyen des voiles. On a imprimé ensemble ses Ouvrages en Latin en 1608, & en François en 1634. L'on estime sur tout ce qu'il a écrit sur la Statique. Ses Ouvrages sont, *Arithmetica seu Ars supputandi; Problematum Geometricorum libri quinque; Hypomnemata Mathematica, de Cosmographia, de Praxi Geometrica, de Statica, de Optica, cæterisque Miscellaneis; de Portuum investigandorum Ratione, quam Staticen vocant; Modus Fortificationis; Vita Politica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 813. Sweertius. Vossius, *de Scient. Mathem. Diction. Allemand.*

S T E' W E' C H I U S (Godescalc) de Heusden, a publié des Notes sur *Végéce, Frontin, Apulée, Arnobe*, & un assez beau Traité des Particules de la Langue Latine. C'etoit un habile & honnête homme, au sentiment de Scioppius, & il mérite sa place parmi les bons Critiques. Ce qu'il a fait sur Végéce & sur Frontin est bon & rare. * Gaspard Scioppius, *de Arte Critiq. Posteriora Scaligerana.*

S T E Y A E R T (Martin) étoit né à Somerghem, fit ses études à Louvain, & y professa ensuite la Philosophie, après quoi il fut fait Chanoine Théologal d'Ypres. Il fut promu au doctorat à l'âge de 28 ans, contre l'usage établi dans cette fameuse Université de n'en recevoir qu'à 30; mais il mérita cette prérogative par la maniére éclatante dont il s'étoit distingué dans ses études de Théologie. On l'accuse d'avoir abandonné le parti de S. Augustin, c'est à dire, des Jansénistes, pour embrasser celui des Molinistes, & d'avoir ensuite violemment persécuté dans les Païs-Bas & ailleurs, ceux qu'il avoit lâchement abandonnez. On peut voir là-dessus les *Difficultez proposées à Mr. Steyaert*, imprimées à Amsterdam chez la Veuve *Schipper*, quoique le titre porte qu'elles l'ont été à Cologne. Il n'y a point de nom d'Auteur, mais on ne doute point qu'elles ne soient du célébre Antoine Arnauld. En 1675, la Faculté le députa à Rome avec le Pére Lupus & M. Van Vianen, & il y contribua beaucoup à faire censurer, par le Pape Innocent XI, 65 propositions de Morale relâchée. Son attachement à l'étude fut extraordinaire, étant Chanoine d'Ypres: il ne sortoit de son cabinet que pour aller à l'église; & pendant son sejour à Rome, il ne prit par chaque nuit que deux heures de sommeil. Ce prodigieux travail lui acquit de la réputation. Outre sa Langue naturelle & les Langues savantes, la Latine, la Gréque & l'Hébraïque qu'il savoit passablement, il parloit encore aisément François, Espagnol, Italien, Allemand & Anglois. L'Histoire sacrée & profane, la Géographie ancienne & nouvelle lui étoient familiéres; mais il fit toûjours son étude principale des Péres & des Théologiens. En 1685, il fut fait Recteur de l'Université. Le Pape Innocent XI, & le Roi d'Espagne Charles II, qui lui avoient donné l'exclusion, la levérent, dès qu'il eut signé sans restriction, ni explication, ni distinction, le Formulaire d'Alexandre VII. Il fut fait ensuite Président du Collége de Baius, puis du grand Collége, Censeur des livres, Chanoine & Doyen de saint Pierre de Louvain; Professeur Royal en Theologie, Vicaire Apostolique de Boisleduc, Commissaire Apostolique & Official de tout le diocése de Louvain, & Conservateur de l'Université. Tous ces emplois qu'il eut tout à la fois, ne l'empêchérent pas de donner au Public plusieurs Ecrits de Morale & de Controverse sur toutes les questions qui furent agitées de son tems. On a de lui, un Ecrit contre Jansénius, & M. Nicole y répondit par un Ouvrage qui a pour titre, *Disquisitio*, &c. *Avis à M. l'Archevêque de Cambray, pour lui rendre compte de sa commission.* Cet Ouvrage a donné lieu à publier plusieurs Ecrits contre lui. Le plus considérable est celui de M. Arnaud, intitulé, *Difficultez proposées à M. Steyart*, en neuf parties, dans lequel il attaque les Aphorismes Théologiques de M. Steyaert, qui est encore Auteur des livres suivans, *Notæ in Propositiones damnatas; Déclaration de son sentiment sur la longueur de la conversion ordinaire; Réponse briéve à la Défense de la Critique; Défense contre la Critique; Corollaire sur le Formulaire*, en 1692; *Censure* d'un livre intitulé *La Doctrine & la Pratique de S. Charles*, en 1665; *Décrets sur les Brefs du Pape Innocent XI; Mandement sur la publication du Formulaire; Déclamation joyeuse.* M. Arnauld écrivit contre lui. Il mourut âgé de 54 ans, le 17 avril 1701. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

S T E Y R ou S T E Y E R, petite ville de l'Autriche. Elle est sur une montagne au confluent de la riviére de Steyr, avec l'Ens, & à trois lieues au dessus de la ville d'Ens. Quelques Géographes prennent Steyr pour l'ancien bourg du Norique, nommé *Actir, Asturis, Castaris;* les autres pour la ville du même Norique, nommée *Claudivium, Claudionum, Claudia;* mais il n'y a pas une grande certitude en tout cela. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T E Y R ou S T E Y E R, petite riviére d'Allemagne en Autriche. Elle a un cours à peu près paralléle à l'Ens dans lequel elle se décharge à la ville de Steyr.

S T E Y E R M A R C K. *Voyez* S T I R I E.

S T H. S T I.

S T H E'N E'L U S, Roi d'Argos & de Mycénes, fils de Crotopus, dernier de la race de Phoronée, succéda à son pére dans le Royaume l'an 1487 avant Jesus-Christ. Il régna onze ans, & eut pour successeur Danaüs, Etranger venu d'Egypte. * Castor. Pausanias. Apollodore. Eusébe, *in Chron.* Tatien. Hygin. M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Prof.*

S T H E'N E'L U S, Roi d'Argos & de Mycénes, étoit fils de Persée & d'Andromède, succéda à son pére, & régna huit ans. Eurysthée son fils posséda la Couronne après lui. * Eusebe, *in Chron.*

S T H E'N E'L U S, fils d'Actor, l'un de ceux qui accompagnérent Hercule dans son expédition contre les Amazones. Revenant de cette guerre, il fut tué par une des Amazones d'un coup de fléche, & enterré sur les côtes de Paphlagonie. On dit que les Argonautes passant par ce lieu, il obtint de Proserpine la permission de sortir des enfers pour venir voir ces Héros; qu'il leur apparut, & s'évanoüt aussi-tôt; & que Mopsus avertit les Argonautes d'aborder au rivage, & de rendre les derniers devoirs à Sthénélus. Cette expédition des Argonautes est de l'an 1262 avant Jesus-Christ.

S T H E' N E'L U S, fils de *Capanée* & d'*Evane*, fut l'un des Capitaines Grecs qui vinrent au siége de Troye, l'an 1194 avant Jesus-Christ. Virgile le met au nombre de ceux qui s'enfermérent dans le cheval de bois, pour se rendre maîtres de la ville. * *Enéïde, l.* 2. *v.* 261. Horace, *Carm. l.* 1. *Ode* 15: & *l.* 4. *Ode* 9.

* S T H E'N O, S T H E'N Y O ou S T H E'N O, fille de Phorcys & de Céta, Céto ou Céton, fut l'une des trois Gorgones, & eut pour sœurs, Méduse & Euryalé. Hygin, dans sa *préface*, la fait fille de Gorgon.

*S T H E'N I O N, S O S T H E N I U M, I S T E N I A, S T E G N A, bourg de la Romanie, situé sur le Canal de Constantinople, au milieu du chemin de la ville de ce nom à la Mer Noire. Ce lieu est sur le petit Golfe de Sthénion, en Latin *Sosthenius Sinus*, & anciennement *Leosthenium, Laosthenes* & *Portus Senum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

S T H E'N I P P U S, Lacédémonien, ayant été condamné à une amende par les Ephores, feignit d'être transfuge chez les Egéates, qui le reçurent comme un ennemi des Lacédémoniens; mais ayant gagné pendant qu'il demeuroit chez eux ceux qui n'étoient pas favorables à leur Prince Aristocle, il le tua,

tua, avec leur fecours, dans le tems qu'il alloit offrir un facrifice. * Polyen, *l.* 2. *c.* 26.

STHUR, homme de la Tribu d'Afer, l'un de ceux qui furent envoyez par Moïfe pour confidérer la Terre promife. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 14.

STIBARUS DE RABENECK (Daniel) né à Wirtzbourg, ville de la Franconie, l'an 1503, étudia à Erfurt. Il lia amitié avec Joachim Camérarius, qui étoit déja en réputation, & qui fe rendit tres-illuftre par fon favoir. Ce fut là que Stibarus, malgré fa mauvaife fortune, & l'humeur trop févére de fon Tuteur, fit un grand progrès dans les Lettres. Après avoir été admis dans un Collége eccléfiaftique, où, fuivant la coutume du païs, on éléve ceux que l'on deftine aux charges publiques, il parvint à un haut degré de fcience. Lorsqu'il fut revenu dans fon païs, il exerça des emplois fort confidérables pendant vint années. Il fit paroître fon courage dans les guerres de fa patrie contre Albert, Markgrave de Brandebourg, & fut nommé Ambaffadeur auprès de lui pour conclurre la paix. Au retour de fon ambaffade, il devint paralytique, & mourut peu de tems après, le feptiéme d'août de l'an 1555, âgé de 52 ans. * Melchior Adam, *Vitæ Germ. Jurifc. & Polit.*

STIEFEL ou STIFELS (Michel) Miniftre Proteftant, natif d'Eflingen, ville de la Souabe en Allemagne, a donné au Public un livre d'Arithmétique, où l'Algébre eft expliquée avec une méthode tres-facile. Il fit le Prophéte, & fe mit en tête de faire croire que le jour du Jugement devoit arriver l'an 1553. Il mourut à Iéna en Thuringe, âgé de 80 ans. * Quenftedt, *de Patr. Illuft. Vir.* Poffevin, *Biblioth.* Sponde. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 288. édit. de Hollande 1715.

STIGELIUS (Jean) Allemand, natif de Gotha en Thuringe, mort le 21 février 1562, en la 47 année de fon âge, a publié des vers Latins, qui fe trouvent au fixiéme tome des Délices des Poëtes d'Allemagne. On les a mis auffi en un volume à part, qui comprend des Epithalames, des Epitaphes & des Epigrammes. Il avoit auffi tourné plufieurs Pfeaumes en vers; il avoit même commencé des Faftes Chrétiens à l'imitation d'Ovide. Son ftyle, fuivant Borrichius, eft ferré, grave & agréable; il fait paroître du feu, quand la matiére femble le demander; & fes Elégies ont quelque chofe de plus beau que le refte de fes Poëfies. * Olaüs Borrichius, *Differt. de Poët. Lat.*

STIGLIANI (Thomas) Chevalier de Malte, de Matéra dans la Bafilicate, au Royaume de Naples, mort fous le pontificat d'Urbain VIII, a donné un affez grand nombre de Poëfies Italiennes, qui l'ont fait confidérer comme un des ornemens de fon païs. Il a fait le *Chanfonnier*, divifé en huit livres, dont les quatre premiers ne contiennent que des amours de différentes efpéces; & les quatre derniers, des fujets héroïques, moraux, funébres & familiers. La premiére édition de ces Poëfies faite à Venife en 1601, fut condamnée à Rome le 16 décembre. Le *Chanfonnier reformé*, parut à Venife en 1605. On a encore du Stigliani un autre Poëme fort grand touchant le *Nouveau Monde*, dont les vint premiers Chants parurent à Plaifance l'an 1617. L'Ouvrage fut réimprimé à Rome en 1628, augmenté de trente-quatre livres. Son Polyphéme eft une efpéce de Paftorale en ftances. * Girolamo Ghilini, *Teatro d'Huom. Letter. partie* 1, Nicolas Toppi, *nella Biblioth. Napolit.* Léon. Nicodéme, *addizioni alla Biblioth. Napolit.* Francifco Balducci, *nella Lettera al Lettore ò verò præfat. ad Stigliani Opera.*

STIGLIANO, STILLIANO, bourg du Royaume de Naples. Il a titre de Principauté, eft dans la Bafilicate, à cinq lieues de Turfi, vers le Couchant, & appartient à la Maifon de Caraffe. *Voyez* CARAFFE, Maty, *Dict. Géogr.*

STIGMATES, fignes ou caractéres dont on marquoit les Efclaves qui avoient été fugitifs: c'étoit ordinairement au front, & la marque la plus commune étoit une F. On fe contentoit quelquefois de leur mettre un collier ou un braffelet, fur lequel on écrivoit le nom du Maître. Quelques-uns ont cru qu'on imprimoit auffi des caractéres fur les mains, fur les bras ou fur les épaules des Soldats Romains; mais cet ufage n'a pas été général, & ne fe pratiquoit ordinairement qu'à l'égard des nouveaux Soldats. A préfent le nom de Stigmates ne fe dit guéres que des marques ou impreffions des playes de Jefus-Chrift, que l'on fuppofe avoir été faites par un Ange fur le corps de faint François. *Voyez* fur ce fujet l'article de S. FRANÇOIS. A l'égard des anciens Stigmates, *voyez* Hérodote, *l.* 7. Athénée, *Dipnofophiftes*, *l.* 1. Aufone, *Epigramme* 15. Pétrone. Nonius Marcellus.

Les Payens fe faifoient des Stigmates, ou des incifions à l'honneur de leurs Divinitez. Ces Stigmates s'imprimoient ou par un fer chaud, ou par une aiguille, avec laquelle on faifoit plufieurs piquures, que l'on empliffoit enfuite d'une poudre noire, violette, ou d'une autre couleur, qui s'incorporoit avec la chair, & demeuroit imprimée pendant toute la vie. Prudence *περὶ Στεφάνων*, *Hymne* 10. *v.* 1076 *& fuiv.* décrit en ces termes la pratique des Payens,

> *Quid, cum facrandus accipit fphragitidas?*
> *Acus minutas ingerunt fornacibus,*
> *His membra pergunt urere, ut igniverint;*
> *Quamcumque partem corporis fervens nota*
> *Stigmarit, hanc fic confecratam prædicant.*

La plupart des femmes Arabes ont les bras & les joues chargez de ces fortes de Stigmates. Lucien dans fon livre de la Déeffe de Syrie dit que tous les Affyriens portoient de ces caractéres imprimez, les uns fur les mains, & les autres fur le cou. Ptolémée *Philopator* ordonna qu'on imprimât une feuille de lierre, qui eft un arbre confacré à Bacchus, fur les Juifs qui avoient quitté leur Religion, pour embraffer celle des Payens. Philon, Juif, dit qu'il y a des hommes, qui pour s'attacher au culte des idoles, fe font fur la chair des caractéres avec des fers chauds. Procope remarque l'ancien ufage des Chrétiens, qui fe faifoient fur le poignet & fur les bras des Stigmates, qui répréfentoient la croix, ou le Monogramme de Jefus-Chrift. Cet ufage fubfifte encore aujourd'hui prrmi les Chrétiens d'Orient, & parmi ceux qui vont vifiter le faint Sépulcre. Conftantin *le Grand*, ayant défendu de faire des Stigmates fur le vifage des Efclaves, on écrivit fur des colliers, qu'on leur mettoit, ce que l'on marquoit auparavant fur le front. Hoffman ne croit pas que l'on fe bornât à l'une de ces deux lettres Φ & F. il préfume qu'il y avoit une efpéce de légende que Pétrone nomme *notum fugitivorum Epigramma*, *l'Ecriteau accoutumé des Efclaves fugitifs.* Martial, *l.* 2. *Epigr.* 29. *v.* 9 *&* 10, le fortifie dans cette penfée,

> *Et numerofa linunt ftellantem fplenia frontem:*
> *Ignoras quis fit? Splenia tolle, leges.*

Il n'auroit pas falu beaucoup de bandelettes *numerofa Splenia*, pour couvrir le front, s'il n'y eût eu qu'un Φ ou une F. On voit par Columella, *l.* 10, que ceux qui avoient reçu ces marques honteufes, tâchoient de les effacer;

> *Ponitur & lactis guftum quæ condiat herba;*
> *Dejectura quidem fronti data figna fugarum,*
> *Vimque fuam idcirco profitetur nomine Graio.*

On voit dans Hérodote, *l.* 7. *c.* 35. que la coutume de marquer les Efclaves fugitifs étoit fort ancienne, puifqu'entre les châtimens que Xerxès fit ridiculement infliger à l'Hellefpont, l'Hiftorien remarque qu'on lui brûla des Stigmates. Dès le tems de Moïfe les Payens fe faifoient des incifions & fe marquoient par un efprit de fuperftition; pratique qui eft défendue aux Ifraëlites en ces termes, *Lévitique*, *ch.* 19. *v.* 28. *Vous ne ferez point d'incifions dans vôtre chair pour un mort, & vous n'imprimerez point de caractéres fur vôtre corps.* * D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Hoffmanni *Lexicon Univ.*

STIGNANO (Lucius Colutius Salutatus de) *Voyez* COLUCE.

* STIKHUSEN ou STUKHUIZEN, Fort du Cercle de Weftphalie, dans le Comté d'Embden ou d'Ooft-Frife, eft au fud-eft de la ville d'Emden, dont il eft éloigné d'environ fept lieues.

STILARI, CAPO STILARI, bourg de la Natolie Propre. Il eft fur le Cap Blanc ou de Stilari, qui eft au Couchant de Smyrne, vis à vis de l'Ifle de Scio. * Maty, *Diction. Géogr.*

STILICHON, Vandale d'extraction, fervit dans les armées de l'Empire, fous Théodofe *le Grand*; & s'étant acquis beaucoup de part dans fes bonnes graces, il époufa *Séréne*, niéce de ce Prince, & fille de fon frére. Quelque tems après, Théodofe ayant déclaré fes fils Empereurs, Arcadius d'Orient, & Honorius d'Occident, donna Rufin pour Tuteur au premier, & Stilichon au fecond. Comme Stilichon avoit beaucoup de courage & d'expérience, tout profpéra entre fes mains, jufqu'à ce que l'ambition le perdit. Vers l'an 402, il défit les Goths dans la Ligurie; de forte qu'Alaric, qui depuis 30 ans avoit ravagé la Thrace, la Gréce, & les provinces de l'Illyrie, fans trouver aucune réfiftance, fut contraint de fuïr; mais Stilichon, pour fes intérês particuliers, priva l'empire du fruit de cette victoire, & ternit fa gloire propre. Car pouvant empêcher Alaric de fe fauver, & le tenant affiégé de toutes parts, il fit une fecrette alliance avec lui, & le laiffa échapper, jugeant lui-même que fa grandeur, qu'il vouloit foutenir, à quelque prix que ce fût, ne fe pouvoit conferver que par la guerre, qui le rendoit néceffaire à fon Maître. Quelque tems après, il défit Radagaife, autre Chef des Barbares. Stilichon étoit deux fois beau-pére de l'Empereur, qui avoit époufé Marie, & après la mort de celle-ci, Thermantie, fes deux filles. Son pouvoir exceffif lui infpira la penfée d'élever fon fils Eucherius à l'Empire. Il entretint long-tems des alliances fecrettes avec les Barbares, & fe fervit d'Alaric, tantôt le battant, & tantôt le laiffant vaincre; mais cette trahifon fut enfin découverte, & Stilichon fut tué par ordre d'Honorius l'an 408. Son fils Eucherius fut étranglé avec Séréne, que Placidie, fœur de l'Empereur, accufa d'avoir fait venir les Barbares devant Rome pour l'affiéger, & d'avoir eu part à tous les deffeins de fon mari. Le Sénat ordonna que le nom de Stilichon fût rayé de tous les lieux publics où il fe trouveroit gravé, & que l'on abattît toutes fes ftatues. * Profper & Marcellin, *in Chron.* Orofe, *l.* 7. Claudien, *de Stilichone.*

STILLINGFLEET (Edouard) l'un des plus célébres Théologiens Anglois du XVII fiécle, naquit en 1635, à Cranburn, dans le Comté de Dorfet. Après avoir fait fes prémiéres études, il fut reçu dans le Collége de faint Jean à Cambridge en 1648, & fut fait *Socius* du même Collége en 1653. Quelque tems après, il fe retira à la campagne, pour mieux étudier, & pour vaquer auffi à l'inftruction des autres. Après avoir été fait Maître-ès-Arts dans la même Univerfité, il fe retira à Nottingham. En 1657, dans des tems fort difficiles, ayant eu un Bénéfice à Sutton, il ne voulut pas en exercer les fonctions, fans avoir reçu l'impofition des mains de l'Evêque, quoique ce Prélat eût été alors chaffé de fon Siége par ceux qui gouvernoient. Ses Ouvrages le firent bien-tôt connoître. Humfred, Evêque de Londres, fut un de ceux qui furent perfuadez de fon mérite. Ce Prélat le fit Curé de la paroiffe de

faint André en 1665. Peu après, le Roi Charles II le choifit pour un de fes Aumoniers; & en 1670, à la recommandation de ce Prince, il fut élu Chanoine de la cathédrale de faint Paul. Deux ans auparavant il avoit été créé Docteur en Théologie à Cambridge avec beaucoup d'applaudiffement. Il fut fait dans la fuite Doyen de l'églife cathédrale de Contorbéry, & peu après Archidiacre, puis Doyen de la cathédrale de Londres. Il s'acquitta de tous ces emplois avec beaucoup de prudence & de zéle dans des tems fort difficiles. Il fut enfin créé Evêque de Worchefter en 1689. Il avoit été plufieurs années Orateur de la Chambre Baffe Eccléfiaftique; & le Roi Guillaume III l'employa pour revoir la Liturgie Anglicane. Il mourut le 27 mars 1699. Sa Bibliothéque, tres-nombreufe, puisqu'on y comptoit entre autres cinq mille volumes *in folio*, a été achetée par Narcis, Primat d'Irlande, & mife à Dublin pour les ufages publics. Tous les Ouvrages de M. Stillingfleet ont été imprimez en fix volumes *in folio*. Le principal eft fes *Origines facræ*. Il y en a plufieurs de Controverfe contre l'églife Romaine. Il a auffi écrit contre M. Locke, qui avoit avancé qu'on ne pouvoit favoir fi l'ame n'étoit point matérielle, & qu'on ne pouvoit prouver fon immortalité que par l'Ecriture. *Voyez fa Vie au devant de fes Ouvrages.*

Voici ce que M. Burnet dit de ce célébre Evêque. „ Stillingfleet, *dit-il*, beaucoup plus favant & plus réfervé que „ Tillotfon, étoit auffi d'une humeur plus altiére. *L'Irenicum*, „ qu'il écrivit dans fa jeuneffe, pour pacifier les troubles de „ l'Eglife, montroit tant d'érudition, & un efprit fi modéré, „ que cette piéce paffa pour un chef d'œuvre en fon genre. „ Il y pofoit pour principes, *que les Apôtres établirent, dans le gouvernement eccléfiaftique, des Evêques, des Prêtres, & des Diacres, mais qu'ils n'en firent point de loi perpétuelle, ayant pris cette forme comme plufieurs autres chofes, de la pratique & de la coutume de la Synagogue.* „ D'où il concluoit, *que cette forme de gouvernement doit être certainement licite, puisque les Apôtres l'autoriférent & que néanmoins elle n'eft pas néceffaire, puis qu'ils ne firent point de loi pour la perpétuer.* " Si cette idée plut à quantité de „ gens, elle en choqua plufieurs autres, qui la regardérent „ comme un attentat formé contre l'Eglife Anglicane; cependant il régnoit dans le livre tant de favoir, & tant de rai- „ fonnement, que perfonne n'y a jamais répondu ni des Epi- „ fcopaux ni des Presbytériens. Dans la fuite il attaqua les „ Incrédules avec plus de force qu'on ne l'avoit fait encore; „ & paffa d'eux aux Catholiques Romains, qu'il combattit a- „ vec tant de jufteffe & de vivacité, qu'il n'y eut jamais d'E- „ crits de controverfe, ni plus lus, ni plus eftimez que les „ fiens. Grand homme à tous égards, il connoiffoit bien le „ monde & y fit eftimer fa prudence. Ce fut un malheur pour „ lui d'avoir débuté par *l'Irenicum*. Pour fe laver des foupçons „ que l'on en conçut, il ne fe contenta pas de condamner „ l'Ouvrage; mais encore il fe vit contraint de fuivre l'emportement des autres au delà de ce qui lui convenoit & peut- „ être même contre fes lumiéres. Il s'attachoit extrémement „ à l'étude de notre Jurisprudence, de nos Archives, de nos „ Antiquitez; & nous avons eu peu d'hommes qui l'égalent." * Burnet, *Mémoires Hiftoriques tome* 1. *p.* 378 & 379.

S T I L O, anciennement *Cecinum*, *Cæcinum*, *Carcinum*, *Cocintbum*, eft un ancien bourg des Brutiens. Il eft dans la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples, à fix lieues de Girace, du côté du nord, & à une lieue & demie du Cap de Stilo, appellé anciennement *Carcinum* & *Cocintbum Promontorium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

S T I L P O N, de Mégare, Philofophe & Difciple d'Euclide, vivoit fous la CXVIII Olympiade, 306 ans avant Jefus-Chrift, lorsque Démétrius, I. du nom, furnommé *Poliorcetes*, Roi de Macedoine, prit la ville de Mégare. Ce Prince donna ordre que l'on épargnât la maifon de ce Philofophe; mais fes ordres ne furent pas obfervez, & la maifon de Stilpon fut pillée. Démétrius l'ayant fçu, lui envoya demander un état de tout ce qu'il avoit perdu, afin de le lui faire rendre: à quoi il fit réponfe qu'on ne lui avoit rien pris, puisqu'on ne lui avoit enlevé ni fon favoir, ni fon éloquence. Il donna en même tems des inftructions par écrit à ce Monarque, pour lui infpirer l'humanité, & la noble envie de faire du bien aux hommes, & il en fut fi touché, qu'il fuivit depuis fes confeils. Stilpon étoit fi éloquent, & s'infinuoit avec tant de facilité dans l'efprit de fes Auditeurs, que tous les autres Philofophes quittoient leur Maître pour le venir entendre. Il avoit des fentimens fort équivoques fur la Divinité: ce qui ne l'empêcha pas d'être confidéré comme un des Chefs des Stoïques. Il laiffa quelques Dialogues de fa façon, mais on n'en fit pas grand cas. Cicéron remarque qu'il étoit de fon naturel porté à la débauche; mais qu'il fe corrigea par raifon & par fa doctrine. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philof. l.* 2. Sénéque, *Epift.* 9. & *de Conftantia, cb.* 5. Suidas. Cicéron, *de Fato, c.* 5. Plutarque.

S T I M U L A, Déeffe, ainfi appellée *a ftimulando*, parce qu'elle donnoit de l'émulation, aiguillonnoit, & portoit fans ceffe les hommes aux actions glorieufes: c'eft pour cette raifon que fon temple n'étoit jamais fermé. Elle eft la même qu'on nommoit auffi *Horta*. *Voyez* H O R T A.

S T I M M E R (Tobie) de Schaffoufe en Suiffe, a été un fort bon Peintre, & en a donné des preuves dans les Ouvrages à fraifque qu'il a faits fur les façades de quelques maifons qu'il a peintes à Francfort & dans fa patrie, auffi-bien que par plufieurs tableaux qu'il a faits à Strasbourg, & pour le Markgrave de Bade. Entre un grand nombre d'eftampes en bois que l'on voit de lui, celles de la Bible, qui parurent en 1586, ont un mérite particulier; & c'eft d'elles que Rubens difoit un jour à Sandrart, qu'il avoit beaucoup profité. Sandrart appelle lui-même ce livre un thréfor de fcience pour la Peinture. Bernard Jobius, Imprimeur à Strasbourg, a mis au jour beaucoup de fes eftampes. Stimmer mourut jeune. Il avoit deux fréres, dont l'aîné peignoit fur le verre, & le plus jeune gravoit en bois merveilleufement bien. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 360.

S T I N C H A R, riviére. *Voyez* A R D S T I N.

S T I N C O N, Archevêque de Prague. *Voyez* S B I N K O.

* S T I P P O, ville de la Turquie en Europe dans la Servie, vers les confins de la Macédoine, fut prife en 1690, par les Chrétiens qui la pillérent & la brûlérent, après avoir battu les Turcs qui laiffèrent deux mille morts fur la place. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman*, partie 2.

S T I R I, ville ancienne de Créce, que Paufanias place au Levant du Mont-Parnaffe. Il dit que le chemin de Chéronée à Stiris étoit de fix-vints ftades, & qu'il y en avoit environ foixante de Stiris à Ambriffus. Ce n'eft plus à préfent qu'un village qui garde le nom de *Stiri*. Elle l'a communiqué à une montagne qui n'en eft éloignée que de trois lieues, & fur laquelle il y a un Couvent appellé *S. Luc*. Le Saint, à qui elle eft dédiée, eft un S. Luc, Hermite de cette même montagne. C'eft le plus beau Couvent de toute la Gréce. Il s'y trouve environ cent cinquante Caloyers qui changent d'Abbé tous les deux ans. Ils prétendent que le Fondateur de leur Couvent a été Romanus, Empereur d'Orient, fils de Conftantin VII, & petit-fils de Léon, furnommé *le Philofophe*. Quand il fait bien froid, ils difent l'Office dans une voûte qui eft fous l'Eglife. Ces Caloyers ne mangent jamais de viande, non pas même quand ils font malades, ce qui leur eft commun avec tous les Caloyers, les Grecs n'ayant qu'un feul Ordre qui eft celui de S. Bafile. Le Jeudi, le Samedi & le Dimanche, ils peuvent manger du poiffon & du fromage, & les autres jours ils ne vivent que d'herbes & de légumes. Ils s'adonnent à divers Ouvrages qui regardent le vêtement & la nourriture, & cela eft caufe qu'il y en a peu qui affiftent à l'Office. Ils y vont trois fois en vint-quatre heures. Ils ont été autrefois fort maltraitez par les Turcs. Depuis, pour s'exemter du pillage, ils ont pris un Janiffaire, qui loge proche de la porte & qui leur fert de fauve-garde. Entre leur Couvent & la montagne d'Hélicon, que l'on nomme aujourd'hui *Zagara*, eft un grand vallon. * Spon, *Voyage de la Gréce en* 1675. *tome* 2. *p.* 73 & *fuiv.* édit. de Lyon, 1678. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S T I R I E, en Latin *Stiria*, & felon d'autres *Valeria*, Duché, fitué dans le Cercle d'Autriche, qui confine au Levant avec la Hongrie, au Midi avec la Carniole & le Vindismarck, au Couchant avec la Carinthie & avec l'Archevêché de Saltzbourg, & au Nord avec l'Autriche. Elle doit avoir été anciennement habitée par les Taurifques, & fe divife en Haute & Baffe Stirie. Les deux parties apartiennent à la Maifon d'Autriche & font toutes deux Catholiques Romaines. Dans la Baffe Stirie, particuliérement aux environs de Rackersbourg & de Luetenberg, il croit d'excellent vin: les fruits des arbres, le gibier, le poiffon, les eaux minérales pour les bains, & pour boire, les fources falées, les mines & fur tout de fer, & le blé, s'y trouvent en abondance. La Haute Stirie eft un peu montagneufe; mais elle a de très belles vallées, & fes montagnes fourniffent d'excellens pâturages où le bêtail eft entretenu pendant tout l'Eté. Les Habitans en tirent beaucoup de beurre & de fromage. Ces mêmes montagnes fourniffent auffi plufieurs herbes médicinales en quantité, & ne font pas tout à fait fans mines. L'air de la Haute Stirie eft beaucoup plus fain que celui de la Baffe, où la fiévre, le mal de Hongrie & la pefte régnent affez fouvent. On y trouve des fources qui caufent le goître, à ceux qui en boivent. La Stirie eft arrofée par les riviéres du Muer & de la Drave. La prémiére traverfe tout le païs dans fa longueur. Les Etats de ce Duché font *l'Evêque de Seckau, les Abbez de Rain, de S. Lamprecht, d'Admont & de Neuberg; les Commanderies de Sonntag, de Furftenfeld & de Melling; les Prélats de Seckau, de Varau, de Pela, de Stænfs & de Rottenman; & l'Abbeffe de Gæfs*. Les villes en font *Gratz*, la capitale de tout le Duché, *Rackersbourg*, *Marpourg*, *Furftenfeld*, *Voigtfperg*, *Bruck*, fur le Muer, *Leoben*, *Knittenfeld*, *Judenbourg*, la capitale de la Haute Stirie, *Rottenman*, *Cilly*, *Veiftritz*, *Windifchgratz*, *Pettau* & *Hartberg*. La fameufe Abbaïe de Marienzell appartient encore à la Stirie quoique fituée fur les frontiéres d'Autriche. Cette Province eft gouvernée par un Capitaine Général & il y a une Chambre où Régence à Gratz, pour la décifion des affaires. La Stirie ayant été fous la domination des Ducs de Baviére jufqu'en l'année 1030, l'Empereur Conrad II l'érigea en Marquifat, & il le donna à Ottocare, Comte de Muertzthal, & d'Avelenz, neveu de Marquard, Duc de Carinthie, à la charge qu'il défendroit cette frontiére de l'Empire, contre les irruptions des Barbares. L'Empereur Henri V confirma en 1120, les priviléges que fes prédéceffeurs avoient accordez aux Marquis de Stirie, & ce Marquifat fut érigé en Duché par l'Empereur Frédéric I, en faveur d'Ottocare II. La donation qu'il en fit à Léopold, Duc d'Autriche, fon beau-pére, du confentement des Etats du païs, porta la Stirie dans la prémiére Maifon d'Autriche. Comme Frédéric *le Belliqueux* mourut fans laiffer des enfans, Ottocare, Roi de Bohéme, s'en empara, & l'Empereur Rodolphe I l'en ayant chaffé, Albert, fils de cet Empereur, en fut invefti. C'eft de lui que la feconde Maifon d'Autriche eft defcendue. * Aventin, *Annal. Bob.* Mérian, *Topogr. Stiriæ*. Hagelgans. Laurent de Churelichz, *Narrat. Itineris in Stiriam, &c. Dictionnaire Allemand.* Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Cluvier, *Defcriptio Germaniæ. Scriptores Rerum Germanicarum.*

S T I R U M, S T Y R O N, bourg avec titre de Comté. Il eft dans le Duché de Berg en Weftphalie, fur le Roer, à deux

deux lieues au dessus de Duisbourg. * Maty, *Diction. Géogr.*

S T I V A, montagne, anciennement *Cyrphis.* Elle est dans la Livadie en Gréce. Elle prend son nom du monastére de Stiva; & elle s'étend au midi du Parnasse en forme de promontoire, jusqu'au Golfe de Lépante, entre les petits Golfes de Salone & d'Aspropiti. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T O.

STOA (Jean-François-Quintianus) *Voyez* QUINTIANUS.

S T O B E'E (Jean) *Stobæus*, Auteur Grec du IV ou V siécle, avoit écrit divers Ouvrages, dont Photius fait mention dans sa *Bibliothéque.* Les plus importans sont *Eclogarum*, *Apophthegmatum & vitæ Præceptionum, libri quatuor*; *Collectanea sententiarum*, &c. Il ne nous est resté que ses recueils. Nous n'avons pas le recueil de Stobée tout entier; & parmi ces fragmens mêmes, qui sont indubitablement de Stobée, il se trouve bien des choses ajoûtées par ceux qui sont venus après lui. Cet Auteur n'est pas tant considérable par son esprit ou par son érudition, que parce qu'il nous a conservé un vrai thrésor des rares monumens des anciens Poëtes & des Philosophes, sur tout par rapport à la Morale. * Photius, *Cod.* 167. Gesner, *in Biblioth. & in Proleg. Collect. Sent. Stobæi.*

S T O C B R I D G E. *Voyez* S T O C K B R I D G E.

S T O C C U S ou S T O K E S (Jean) Docteur Anglois, natif du Comté de Suffolck, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étudia à Cambridge, où il fut reçu Docteur. Il florissoit l'an 1374, sous Edouard III, Roi d'Angleterre, & laissa quelques Ouvrages, entre autres, *Ad rationes Hornebii; Determinationes.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S T O C C U S (Pierre) *Voyez* S T O K E.

S T O C H E M, bourg avec un château, dans l'Evêché de Liége, sur la Meuse, entre Mastricht & Maseyck. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T O C K (Simon) Général de l'Ordre des Carmes, & Anglois de nation, se retira dès l'âge de douze ans dans une solitude, & habita dans le creux du pié d'un gros arbre, qui étant nommé *Stock* en Anglois, donna ce nom dans la suite à cet illustre Pénitent. Quelque tems après il rencontra quelques Religieux Carmes, qui étoient passez la premiére fois de la Palestine en Europe. Il prit leur habit, & se rendit considérable par sa piété. On a de lui quelques Ouvrages, tels que sont, *Canones cultus divini ; Homiliæ ad populum; De Christiana pœnitentia; Epistolæ ad Fratres.* Il composa aussi des Cantiques à l'honneur de la sainte Vierge, & mourut à Bourdeaux vers l'an 1250, ou, selon d'autres, en 1265. * Lucius, *in Biblioth. Carmelit.* Alégre, *Parad. Carmelit.* Léland, Balée & Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* Bzovius & Sponde, *in Annal. Eccl.* &c.

☞ On ne peut guéres passer l'article de Simon Stock sans parler de cette vision, en laquelle on dit que la Vierge lui donna le Scapulaire, comme une marque de sa protection spéciale envers tous ceux qui porteroient ce petit habit, qui garderoient la virginité, la continence ou la chasteté conjugale, selon leur état, & qui réciteroient le petit Office de Notre-Dame. Quelques savans hommes de notre tems, entre autres, M. de Launoy, ont écrit contre cette histoire, qui est rapportée dans plusieurs Bulles des Papes, & qui est contenue dans les Leçons de l'Office de la Fête du Scapulaire, approuvé par le saint Siége. Entre les Bulles des Papes, il y en a une de Jean XXII, où ce Pontife assûre que la Vierge lui avoit déclaré dans une apparition, qu'elle délivreroit des flammes du Purgatoire, les Religieux du Mont-Carmel & les Confréres du Scapulaire le Samedi d'après leur mort, s'ils y étoient détenus, pourvu qu'ils se fussent acquittez des devoirs de cette Confrairie. Cependant, le Pape Paul V fit l'an 1613, un Décret par lequel il défendit de réprésenter des images de la Vierge comme descendant dans le Purgatoire, pour en tirer les ames des Fidéles; parce qu'en effet elle n'y descend pas. Mais il permet de croire pieusement que la Vierge assiste les Confréres du Scapulaire d'une intercession spéciale le jour du Samedi, que l'Eglise a consacré à sa vénération. M. de Launoy a fait un volume pour montrer que la vision de Simon Stock est une fable, & que la Bulle qui approuve le Scapulaire, appellée *Sabbatine*, est supposée. * *Voyez* le Rituel de la Confrairie du Scapulaire. Il fait voir que fort long-tems après la mort de Simon Stock, deux Carmes, appellez l'un *Gregorius à Sancto Basilio*, l'autre *Marcus Antonius* de Cazamate, s'étoient avisez d'établir le Scapulaire sur une apparition de la Vierge à Simon. * *Voyez* le Rituel de la Confrairie du Scapulaire. Furetiére, *Dict. de* 1727. *Voyez* S C A P U L A I R E. Il n'est pas si aisé, *dit le P. Héliot*, de savoir le tems que la Confrairie du Scapulaire a été établie. Lézane dit, que les Papes Etienne V, Adrien II, Sergius III, Jean X, Jean XI, & Sergius IV, ont remis la troisiéme partie de leurs péchez à ceux qui entreroient dans cette Confrairie, de cette maniére Stock n'étant mort qu'en 1265, & Etienne V ayant été élu Pape en 816, & ayant accordé, selon les Carmes, des indulgences aux Confréres du Scapulaire, il s'ensuivroit que la Confrairie du Scapulaire étoit établie plus de 450 ans avant qu'on eût songé seulement au Scapulaire parmi les Carmes. * Heliot, *Hist. des Ordres, tome* 1. *p.* 378.

S T O C K A C H, petite ville capitale du Landgraviat de Nellenbourg en Souabe, sur une riviére qui porte son nom, à deux lieues de la ville de Constance, du côté du nord, tirant vers l'ouest. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T O C K A D E. *Voyez* S T O K A D E.

S T O C K B R I D G E, bourg avec marché, dans la contrée du Comté de Southampton, qu'on appelle *Kingsombom*, sur la riviére de Test. Il députe deux Membres au Parlement. * *Dict. Anglois.*

S T O C K E H O L M E ou S T O C K H O L M E, petite isle sur la côte de la Principauté de Galles en Angleterre, vers le Comté de Pembroch. Elle est à l'ouest de la ville de Pembroch, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

S T O C K H O L M. *Voyez* S T O K H O L M.

S T O C K M A N S. *Voyez* S T O K M A N S.

S T O C K P O R T, S T O K E F O R D, S T O R E P O R T, S T O P P O R D ou S T O P F O R D, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Chester, qu'on appelle *Mecklefield*, ou selon d'autres *North-wick*, sur la riviére de Mersey. * *Dict. Anglois.*

S T O C Z O W, petite ville de Silésie, sur la Vistule, dans la Principauté de Teschen, à quatre lieues de la ville de Teschen, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T O E C A D E S, isles de la Mer Méditerranée, sur la côte de Provence, sont appellées *isles d'Hiéres*, parce qu'elles sont près de cette ville. Il y en a trois principales, *Hispa*, *Prote* & *Mese* ou *Pomponiana*, dites *isles du Levant* ou *de Titan*, *Portecros* & *Porquerolles.* Près de là sont celles que les Anciens ont nommées *Phénicie*, *Sturium*, &c. qui sont *Teste de Can*, *Ribaudas*, *Ribaudon* & *Langoustier.* Au reste, ces isles furent peuplées par de saints Moines du tems de Cassien; & il y en avoit encore de l'Ordre de Cîteaux du tems d'Innocent III. Elles sont si fertiles, qu'après la perte de Rhodes, les Chevaliers de Malte avoient résolu de s'y venir établir, avec la permission du Roi de France. * Strabon, *l.* 4. Ptolomée, *l.* 10. *c.* 2. Cassien, *in Collat.* Bouche, *Hist. de Provence.*

S T O E L W E I S S E N B O U R G. *Voyez* A L B E R O Y A L E.

S T O E R, S T O R, riviére du Duché de Holstein en Basse Saxe. Elle coule sur les confins du Holstein Propre & de la Stormarie, baigne Itzehoa, & se décharge dans l'Elbe, environ à une lieue au dessous de la ville de Gluckstad. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T O F L E R (Jean) fameux Mathématicien & Astrologue, naquit à Justingue, dans la Souabe le dixiéme décembre 1452. La bassesse de sa naissance ne l'empêcha point de s'avancer dans les études, jusqu'à se faire admirer. Il cultiva son esprit selon les talens principaux, qu'il avoit reçus de la Nature : car se sentant propre aux Mathématiques, il s'y appliqua beaucoup plus qu'à toute autre chose. Il les enseigna à Tubingue avec tant d'habileté, qu'il s'aquit une merveilleuse réputation. Les livres qu'il publia soutinrent & augmentérent la gloire que ses Leçons lui avoient acquise; mais il ne réüssit pas dans les Prognostics, qu'il eut la hardiesse de publier. Il avoit dénoncé un grand déluge pour l'année 1524, & il avoit jetté la terreur dans toute l'Europe. L'événement le confondit. On ne s'accorde point sur les circonstances de sa mort. Les uns prétendent qu'il mourut de peste à Blaubeuren, le 16 de février 1531. Les autres content, qu'il mourut d'une blessure, que la chûte d'une planche lui fit à la tête dans son cabinet. On ajoûte qu'il avoit prévu un tel malheur. Il eut beaucoup d'amitié pour Munster, son Disciple, & cela servit beaucoup à la République des Lettres; car, sans les copies qu'il lui avoit laissé tirer de ses Ecrits, ils eussent été perdus pour jamais, lors que le feu en fit périr les originaux. Il faut remarquer qu'il fut l'un de ceux, qui travailliérent à réformer le Calendrier; mais cette affaire ne fut finie que longtems après sa mort. Voici la Liste de ses Ouvrages. Son *Kalendarium magnum* dédié à l'Empereur *Maximilien* fut imprimé l'an 1518. Il avoit fait imprimer à Tubingue ses Tables Astronomiques l'année d'auparavant. Il publia aussi *Ratio Compositionis Astrolabiorum; Cosmographicæ Descriptiones*; *de Sphæra Cosmographica, hoc est, de Globi Terrestris artificiosa Structura; de duplici Terræ projectione in planum, hoc est, qua ratione commodius Chartæ Geographicæ, quas Mappas Mundi vocant, designari queant*; Un Commentaire Latin sur la Sphére de Proclus; un Traité Allemand sur la dimension par l'Astrolabe, & par le Quart de Cercle; & la supputation des Conjonctions & des Oppositions, avec la censure des anciens Cycles; la prédiction des Eclipses. Ses Ephémérides commencent selon Vossius à l'an 1432, & finissent à l'an 1525 ; mais selon Melchior Adam elles commencent à l'an 1532, & s'étendent aux vint années suivantes. M. Bayle juge Vossius plus croyable que Melchior Adam. Je n'ai pas ces Tables, *dit-il*, pour les pouvoir consulter; je crois les avoir eues autrefois. Mais il n'est guéres probable, que Stofler, né en 1452, aît commencé des Ephémérides à l'an 1432. Les Ephémérides pour des années déja écoulées étoient assez inutiles. * Melchior Adam, *de Vitis Philosophor.* Vossius, *de Scient. Mathem.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

S T O I C I E N S ou S T O I Q U E S, Philosophes d'une Secte dont Zénon fut auteur, furent ainsi nommez à cause d'un portique, dit par les Grecs *Stoa*, qui étoit un lieu à Athénes, où ils s'assembloient pour conférer. Le fondement de leurs opinions étoit, que tout se faisoit par une nécessité fatale, laquelle ils définissoient un ordre établi & ordonné de tout tems à toutes choses enchaînées les unes aux autres, sans pouvoir être changées par Dieu même; & c'est ce qu'ils appelloient *fatum* ou *le destin*, qu'ils disoient lier les mains à Jupiter même. Ils faisoient aussi les vices égaux: de sorte qu'ils disoient que c'étoit un aussi grand peché de tuer un bœuf qu'un homme ; & qu'il y avoit autant de mal de faire mourir un homme de basse qualité, que si c'étoit un Roi, ainsi que le témoigne Plutarque. Chrysippe, Apollodore, Possidonius, Cléanthe & autres, ont été en réputation parmi les Anciens; mais leurs opinions ont été combattuës par les Platoniciens & par les Péripatéticiens. *Voyez* Z E'N O N L E C I T T I E N. * Diogéne

Laërce, *de la Vie des Philosophes*, *l.* 7. Cicéron, *in Paradoxis.*

* S T O K A D E (Nicolas de Helt) habile Peintre, naquit à Nimégue en 1613. On a peu de ses meilleures piéces dans les Païs Bas, parce qu'il a passé la plus grande partie de sa vie à Rome, à Venise, en France & en Suéde. On ne sait pas le tems de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

S T O K E ou S T O C C U S (Pierre) Carme Anglois, Docteur & premier Recteur de l'Université d'Oxford, fut envoyé par Guillaume Curtneus, Archevêque de Cantorbéry, l'an 1382, à Oxford, pour refuter publiquement la doctrine de Wiclef. Il a laissé plusieurs Ouvrages, dont les plus considérables sont, des Commentaires sur la Bible & sur le Maître des Sentences; un livre d'articles contre Wiclef; un de Questions ordinaires; un Traité *De superioritate Clerici, contra Philippum Repingtanum; contra Nicolaum Herfordium, &c.* Stoke mourut le 28 de Juillet de l'an 1399, en son couvent de Hucheu, dans le Comté d'Oxford, sous le régne de Richard II, qui régnoit pour lors en Angleterre. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

* S T O K E (Amélis ou Mélis) Ecclésiastique d'Utrecht, vivoit dans le treiziéme siécle. Il est Auteur d'une Chronique de Hollande, fort estimée des Curieux des Antiquitez. Janus Douza en a donné une édition, mais depuis M. Corneille d'Alkemade en a publié une beaucoup plus exacte, qu'il a enrichie d'Annotations. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* S T O K E, village d'Angleterre dans le Comté de Nottingham, célébre dans l'Histoire par la bataille qui s'y donna en 1487, entre Henri VII, & le Comte de Lincoln qui la perdit, & où Lambert Simnel qui s'étoit fait passer pour Prince Royal de la Maison d'Yorck, fut fait prisonnier. Les Anglois appellent cette bataille, *the Battle of Stokesfield.*

S T O K E F O R D. *Voyez* S T O K P O R T.

S T O K E G O M E R, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Sommerset, qu'on appelle *Williton.* * *Dict. Anglois.*

S T O K E S (Jean) *Voyez* S T O C C U S.

S T O K E S L E Y, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Langbargh.* * *Dict. Anglois.*

S T O K H O L M ou S T O C K H O L M, en Latin *Holmia*, ville capitale du Royaume de Suéde, avec un port au dégorgement du Lac Méler, est le sejour ordinaire des Rois de Suéde, & est enfermée entre des rochers, des montagnes & des Lacs, qui rendent sa situation tout à fait bizarre. On dit de cette ville, que le hazard & la fortune seule lui ont donné ce plan; & on rapporte que les premiers Suédois, après avoir perdu par le feu leur ville principale, résolurent d'en bâtir une autre, & de commettre à la fortune le choix de sa situation. Pour cela ils jettérent en mer un bâton, dans le dessein de s'arrêter où le sort & la mer le porteroient; & voyant ce bâton s'arrêter entre ces écueils, ils y bâtirent leur ville. Son port est très-sûr, & les plus grands navires approchent si près de la ville, qu'ils semblent toucher les maisons des particuliers, & demeurent tranquilles au milieu du port, sans ancres & sans cables. Stockholm, consiste en six petites isles ou quartiers, & en deux fauxbourgs. Les isles ou quartiers sont, Stockholm, Ridderholm, Koningsholm, Helglandesholm, Schipsholm & Laduggarsland. Les deux fauxbourgs sont celui du Nord & celui du Sud. L'Isle de Stockholm est ce qu'on nomme la ville, & est le quartier le mieux peuplé. Depuis l'an 1641, on a travaillé à donner de la largeur & de l'embellissement à ses anciennes rues, qui étoient étroites & conduites par détours. Sa principale rue, qui est appellée *Regerings-gatan*, est bordée par de tres-belles maisons, qui ont jusqu'à cinq étages de haut. On y voit le palais des Nobles, qui s'appelle *Kiddarchuset.* C'est là que se tiennent les Diétes générales, quand elles sont convoquées à Stokholm; & l'on voit dans la salle de l'assemblée, les armoiries & les titres des Comtes, des Barons & des Gentilshommes de tout le Royaume. Dans cette même isle est le grand marché, qu'ils appellent *Stora-Torger*; & le château du Roi, que nous décrirons cy-après. On y voit aussi le temple nommé *Storaskirken*, dedié à saint Nicolas: il est couvert de cuivre, ce qui est commun aux autres temples & à plusieurs maisons. *L'Isle de Ridderholm* ou *Isle des Nobles*, est jointe à Stockholm par un pont de bois: c'est là qu'est le temple de Cloosterkirk, qui a été autrefois vne église de Cordeliers, & où deux Rois de Suéde sont inhumez. *Koningsholm* ou *l'Isle du Roi*, se nommoit *l'Isle des Moines*, lorsque l'on y professoit la Religion Catholique, parce qu'en ce tems-là on y avoit fait bâtir plusieurs monastéres. Son terrain est inégal; mais on l'applanit tous les jours pour y bâtir des maisons à la moderne. On y voit de fort beaux jardins & d'agréables promenades: cette isle est jointe au fauxbourg du Nord, par un long pont de bois. *Helglandesholm*, ou *l'Isle du Saint-Esprit*, est un quartier où logent beaucoup d'artisans, & qui renferme néanmoins quelques maisons assez belles. Il répond par deux ponts de bois à la ville & au fauxbourg du Nord. *Schipsholm* est l'isle où les vaisseaux viennent mouiller à Stockholm. On voit en ce quartier le palais de l'Amirauté, & quantité de magasins pour l'équipement des flottes: il est joint au fauxbourg du Nord par un pont de bois. *Laduggarsland*, ou *l'Isle de la Métairie*, est ainsi nommée à cause qu'on y trouve la ménagerie du palais du Roi. Il y a beaucoup de jardinages & des maisons où le menu peuple va se promener. Le fauxbourg du Nord, qui y répond par un pont de bois, est d'une étendue assez considérable: c'est la retraite de beaucoup d'artisans, & le quartier où l'on a fait les jardins du Roi. *Le fauxbourg du Sud* est le lieu où l'on vend la plupart des marchandises qui viennent de Moscovie. L'on y a fait bâtir une magnifique Bourse, qui est tres-commode pour l'assemblée des Marchands. Le Lac de Méler forme le port de cette ville; & l'ancrage ordinaire est entre la ville & Schilpsholm. Ce port est admirable pour sa capacité, pour la tenue de son fond, & par son abri: de sorte que les plus grands vaisseaux y sont en sûreté contre les coups de mer, & même contre les insultes de l'ennemi, à cause des Forts qui en défendent le canal. Le château, qui est le palais où le Roi fait ordinairement sa résidence, est sur un terrain qui commande au port, & qui découvre la ville. Sa porte fait face à une grande place publique, laquelle en est séparée par le fossé qui environne le château. Tout le bâtiment est divisé en trois parties, par autant de grandes cours. Dans la premiére on trouve des Corps de Garde, & de grands pavillons, où se tient l'assemblée qui s'appelle le Collége de l'exécution; c'est le Gouverneur de la ville qui y préside, & qui y régle les affaires. La seconde cour contient les appartemens où loge le Roi, qui sont composez de plusieurs pavillons & de quelques galeries, pour la communication de l'un à l'autre: l'antiquité du château n'empêche pas qu'il n'y ait de la symmétrie dans ses appartemens, & des meubles tres-riches. On voit à côté la chapelle du Roi, qui est grande & fort propre, & dont la voûte est enrichie de dorure & de figures de relief tres bien travaillées. Quelques uns des anciens Rois y ont été inhumez. Dans cette même cour sont les chambres où l'on s'assemble pour les affaires de l'Etat, savoir, le Collége des Guerres, la Chancellerie & la Chambre des Comptes. Au dessus de la Chancellerie est la Chambre du Sénat, où s'assemblent les Sénateurs de la Monarchie, & près de la grande salle du Royaume: c'est ainsi qu'ils appellent celle qui est destinée à l'assemblée des Etats Généraux du Royaume, lorsqu'ils sont convoquez à Stockholm. On y voit les armoiries de toutes les provinces qui dépendent de la Couronne. Un peu plus avant on trouve une célébre bibliothéque, où il y a quantité de rares Manuscrits, avec un grand nombre de bustes & d'autres figures qui répréſentent des Dieux, des Empereurs & des Rois, dont la plupart ne sont pas tant remarquables par la richesse de la matiére, qui est de différens métaux, & même de pierre fine, que par la beauté & la régularité du travail. La troisiéme cour est occupée par les appartemens de la Reine, qui sont aussi très-commodes & fort bien meublez. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le château, c'est une tour ronde, que l'on nomme *Trekronor*, c'est à dire, *la Tour des trois Couronnes*, parce qu'on voit sur son sommet trois couronnes de cuivre doré, qui répréſentent les armoiries de Suéde, & désignent les trois Royaumes, de Suéde, de Danemarck & de Norvége, autrefois soumis à un même Roi. Il y a quantité de piéces de canon en batterie dans les premiers étages de cette tour. Cet édifice fut presque tout consumé par un incendie le 17 mai 1697. Les Rois de Suéde n'ont point affecté de lieu particulier pour leur sépulture, tant à cause que la Couronne a passé en différentes Maisons, qui ont choisi les tombeaux de leurs familles particuliéres, qu'à cause de la diversité des Religions & des différens changemens du Siége Royal, qui a été transféré en plusieurs villes comme dans les prémiers tems à Upsal, puis à Biork, à Sighuna, qui a été ruinée par les Moscovites, à Scara, puis derechef à Upsal, & en dernier lieu à Stockholm. Les Rois Idolâtres étoient enterrez sous les trois montagnes d'Upsal, qui sont à une demi-lieue de cette ville, autrefois la capitale du Royaume. Ils appellent ces trois hauteurs, *Gambla*, *Upsala*, *Hegar.* La plupart des Rois Catholiques sont inhumez dans les villes de Strengnes & de Waldstena. Les Rois Luthériens ont leurs sépulcres dans l'eglise cathédrale d'Upsal, à la réserve de Gustave Adolphe, surnommé *le Grand*, & de Charles Gustave, surnommé *Auguste*, qui ont leurs tombeaux à Stockholm dans l'église de Ridderholm, qui appartenoit autrefois aux Cordeliers, & qui se nomme encore *Cloosterkirk.* Les corps de ces deux Princes sont dans une cave au dessous d'une chapelle destinée à mettre le tombeau du Roi Gustave; & l'on a bâti une autre chapelle de pierre de taille, les autres n'étant que de briques, pour y faire le Mausolée de Charles X, surnommé *Auguste.* Quelques Seigneurs de Suéde y ont aussi les leurs, savoir, les Comtes de Walaburg, de Leijonhnfrud, les Barons de Wachmeister, & quelques autres. * Eschauguete, ou *Description de Suéde.* Jovain ou Jouvin, *Voyage de Danemarck.* Davity. Saxon *le Grammairien*, *Hist.* Payen. *Voyage de Suéde.*

S T O K H O L M ou S T O K E H O L M E, isle. *Voyez* S T O C K E H O L M E.

* S T O K M A N S (Pierre) Jurisconsulte du XVII siécle, Flamand, fut élevé par son mérite à divers emplois. Il a été Professeur à Louvain, Conseiller du Roi, Maitre des Requêtes, Garde des Archives de Brabant & Intendant de la Justice Militaire. Il a aussi assisté avec distinction à quelques Diétes de l'Empire. On a de lui plusieurs Ouvrages fort estimez, entre autres, *Sommium Hipponense sive de Controversiis hodiernis; Augustini Judicium*, *Relatore Philotimo*, *in quarto*, 1641; *Jus Belgarum circa receptionem Bullarum Pontificiarum*, 1649; *Defensio garum contra Evocationes & peregrina Judicia.* En 1667, il fit imprimer à Bruxelles chez Foppens, *in quarto*, un Traité intitulé, *De jure Devolutionis*, *in quo exploduntur Observationes Anonymi.* Tous ses Ouvrages sur le Droit ont été recueillis & imprimez en 1700, *in quarto*, à Bruxelles. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

S T O K P O R T. *Voyez* S T O C K P O R T.

S T O L B E R G, petite ville avec un château. Elle est capitale du Comté de Stolberg, en Thuringe, & est située à quatre lieues de la ville de Northausen vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T O L B E R G, Comté, petit Etat de la Thuringe, en Haute Saxe. Il est entre les Comtez de Mansfeld, de Schwartzbourg, de Hohenstein, & la Principauté d'Anhalt. Il n'a que quatre lieues de long, & trois de large, & la ville de Stolberg en

en eſt le ſeul lieu conſidérable. Les Comtes de Stolberg poſſédent encore le Comté de Wernigerode en Baſſe Saxe, & ils ſont diviſez en deux branches, qui portent les noms de Stolberg-Iſenbourg, & de Stolberg-Guderen. * Maty, *Diction. Géogr.*

* STOLBERG ou STOLBURG, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans l'Ertzegeburge, au ſud-oueſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée de 14 à 15 lieues.

STOLHOFFEN ou STOLHOVEN, petite ville du Markgraviat de Bade en Souabe. Elle eſt ſur le Rhin, à une lieue au deſſus du Fort-Louïs, & à quatre au deſſous de Straſbourg. Stolhoffen eſt une place forte par ſa ſituation dans des marais; mais les ouvrages ne ſont que de gazon. * Maty, *Dict. Géogr.* Le *Grand Dictionnaire Univerſel Hollandois* ne lui donne que le nom de village. En 1710, les François forcérent les lignes de Stolhoffen.

STOLPE, petite ville avec un vieux château. Elle eſt capitale de la Vandalie, province de la Poméranie Ducale, & ſituée ſur la riviére de Stolpe, à ſept lieues de Rugenwalde vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* STOLPE, riviére d'Allemagne, dans la Poméranie, prend ſa ſource dans la Pruſſe Royale, traverſe du ſud-eſt au nord-oueſt tout le Comté de Butow & la Vandalie, & ſe jette dans la Mer Baltique, quatre à cinq lieues au deſſous de la ville de Stolpe.

* STOLPEN, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans la Miſnie, vers les confins de la Haute Luſace, à l'eſt-ſud-eſt de Dreſden, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

* STOLTZENAW, ville du Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne dans le Comté de Hoye ſur le Wéſer. Elle eſt au ſud de la ville de Hoye, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

STONAR, ville maritime de l'Iſle de Thanet dans le nord-eſt du Comté de Kent. Elle eſt remarquable pour avoir été le lieu de la ſépulture de Vortimer, Roi des Bretons, qui après avoir vaincu les Saxons en pluſieurs batailles, & les avoir chaſſez de cette Iſle, ordonna que ſon corps y fût enterré, croyant épouvanter par là les Saxons, & les détourner du deſſein d'y faire jamais deſcente. Il ſembloit avoir voulu imiter Scipion *l'Afriquain*, qui ayant remporté pluſieurs avantages contre les Carthaginois, ordonna que ſon tombeau fût tourné du côté d'Afrique, pour épouvanter encore ces mêmes ennemis, & les éloigner des côtes d'Italie. Mais les Bretons éprouvérent par de triſtes expériences, la différence qu'il y a entre un Roi en campagne à la tête de ſes armées, & un Roi couché dans le tombeau. * *Dict. Anglois.*

STONE, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Stafford, qu'on appelle *Pirehill*, ſur la Trente. Elle eſt ſur le grand chemin de Cheſter. * *Dict. Anglois.*

STONE-HENGE, édifice ſurprenant, & le monument ancien le plus curieux qu'on puiſſe voir en Angleterre. Il eſt dans la plaine de Saliſbury, à deux milles à l'occident d'Ameſbury, dans le Comté de Wilt. Il eſt compoſé de pluſieurs grandes pierres griſâtres, qui n'ont point été taillées, dont quelques-unes ont 28 piez de long & dix d'épaiſſeur. Elles ſont placées deux à deux perpendiculairement ſur la terre, avec une troiſiéme miſe de travers, & unies enſemble avec des tenons & des mortaiſes. Speed croit que ce monument eſt l'ouvrage d'Aurélius, ſurnommé *Ambroſius*, Roi de Bretagne, en mémoire de ces Gentilshommes traîtres, qui furent maſſacrez en cet endroit-là par les Saxons dans un jour de conférence. Mais l'Auteur d'un livre Anglois écrit ſur ce ſujet, & qui a pour tître *Stone-henge reſtored*, entreprend de prouver que c'eſt un temple conſtruit par les Romains en l'honneur de *Cœlus* ou de *Cœlum*, fils de l'*Æther* ou du jour, le plus ancien des Dieux des Payens. Voici ſes raiſons. Que ce ſoit un ouvrage des Romains, cela paroît par l'ordre & par le modéle de ce monument. Ce ſont quatre triangles équilatéraux inſcrits dans un cercle, avec un double portique, modéle fort uſité chez les Romains dans leurs édifices magnifiques. Ajoûtez que les architraves ſont toutes ſans mortier, ſelon l'Architecture Romaine, où il étoit ordinaire d'avoir *ſaxa nullo fulta glutino*, des pierres qui n'étoient unies ni ſoutenues par aucun ciment. La ſituation, l'aſpect & la forme de cet édifice marquent que c'étoit un temple dédié au Dieu *Cœlum* ou le *Ciel*. Il eſt ſitué dans une plaine ouverte de toutes parts, ſans bois, ſans villages à l'entour. Il eſt tout découvert ſans aucun toit. Sa figure eſt circulaire, & par conſéquent toute propre à ſervir de temple pour le ciel qui eſt rond. Mais comment a-t'on pu tranſporter de ſi grandes pierres dans cet endroit-là? Voilà ce que dit l'Auteur du livre Anglois. Cambden croit que ce ſont des pierres artificielles, faites ſur les lieux, & que les Anciens avoient ce ſecret. Ainſi les citernes de Rome étoient faites de ſable, dont les grains étoient unis enſemble par une eſpéce de ciment, & qui devenoit par là auſſi dure que les pierres. Il ajoûte qu'on trouve en creuſant dans cet endroit-là divers os de corps humains. On a une répréſentation de cet édifice, gravée par le célébre Sébaſtien Le Clerc, dans le livre intitulé, *Hiſtoire des ſingularitez naturelles d'Angleterre*, imprimé à Paris en 1667; & Childrey, Auteur de cette Hiſtoire, traduite de l'Anglois par Pierre Briot, ſoutient que ce n'eſt qu'une chaîne de différentes pierres arrangées naturellement, ce qui paroît plus vrai-ſemblable.

STONEY-STRETFORD ou STRATFORD, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée ſeptentrionale du Comté de Buckingham, qu'on appelle *Newport*. Elle eſt ſituée ſur le bord oriental de la riviére d'Ouſe. C'eſt une bonne & grande ville, où il y a deux paroiſſes, & que quelques Géographes prennent pour le *Lactodurum* des anciens Romains. Ce fut là qu'Edouard *l'Ancien* boucha le paſſage aux Danois, en fortifiant Towceſter. Ce fut auſſi là que le Roi Edouard éleva une croix en mémoire de la Reine Eléonore ſon épouſe, de qui le corps repoſa en cet endroit-là, quand on le tranſportoit du Comté de Lincoln dans l'Abbaïe de Weſtminſter. Cette ville eſt ſur le grand chemin du nord d'Angleterre au ſud, & les Voyageurs y peuvent loger commodément. Il y a dans le Comté de Warwick une autre ville de ce nom, qui eſt bien peuplée, & a deux paroiſſes. Elle eſt ſur la riviére d'Avon, ſur laquelle il y a un bon pont de pierre. * *Dict. Anglois.*

STOOR-JUNKARE, ſecond Dieu des Lapons Idolâtres, eſt comme le Lieutenant du Dieu Thor. Ce nom eſt emprunté des Norvégiens, qui nomment *Junkares* les Gouverneurs des provinces. Les Lapons appellent encore ce Dieu *Stourapaſſe*, c'eſt à dire, *ſaint & grand.* Ils croyent que tous les animaux & les bêtes ſauvages, comme les ours, les loups, les renards, les rennes ou cerfs, les poiſſons & les oiſeaux ſont ſous ſon empire. Chaque famille a ſon Stoor-Junkare, & l'adore ſur quelque rocher, ou près de quelques cavernes, ou ſur le bord d'un marais. La figure de ce Dieu eſt une pierre brute, qui ſemble avoir une tête, & que l'on trouve entre les rochers, ou ſur le bord des Lacs. Les Lapons admirent cette pierre, comme faite par un ordre exprès de Stoor-Junkare, afin qu'il ſoit adoré ſous cette figure. Ils poſent cette idole à terre ſur une petite butte, & l'accompagnent ſouvent de pluſieurs petites *ſeites*, ou petits Dieux, à meſure qu'ils rencontrent de ces ſortes de pierres. La plus grande a le nom de Stoor-Junkare; la ſeconde répréſente ſa femme; la troiſiéme ſon fils ou ſa fille; & toutes les autres ſes ſerviteurs ou ſes ſervantes: ce qui forme la famille & les Officiers de cette Divinité. On lui ſacrifie ordinairement un renne mâle (c'eſt un animal qui reſſemble à un cerf) & après avoir immolé la victime, on arrange en demi-cercle derriére ſa figure, les cornes & les os de cet animal. * Scheffer, *Hiſtoire de la Laponie.*

STOPFORD ou STOPPORT. *Voyez* STOCKPORT.

STOR, riviére. *Voyez* STOER.

STORCK (Ambroiſe) en Latin *Pelargus*, né en Wétéravie dans le Landgraviat de Heſſe-Darmſtad, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, ſe rendit habile dans les Langues Gréque & Latine, les Belles Lettres & la Théologie, prêcha longtems à Tréves, & diſputa contre les Proteſtans dans les conférences, & dans ſes Ecrits, où l'on trouve autant de politeſſe que de fermeté & de jugement. En 1546, il aſſiſta au Concile de Trente en qualité de Théologien & de Procureur de l'Archevêque de Tréves, & l'année ſuivante ſuivit les Péres du Concile à Bologne, où il eut auſſi procuration de l'Archevêque de Cologne. Il accompagna auſſi l'an 1552 l'Archevêque de Tréves à ce Concile qu'on venoit de recommencer, & revint avec lui à Tréves, où il mourut l'an 1557. Il avoit fait imprimer dès l'an 1528, une défenſe du Sacrifice de l'autel contre Oecolampade. En 1539, il publia à Cologne ſes lettres à Eraſme avec celles que ce Savant lui avoit écrites: il donna auſſi l'an 1541, à Wormes, des Traductions Latines de la Liturgie de ſaint Jean Chryſoſtome & du Symbole de Nicée, avec le texte Grec, & la Verſion de l'ancienne Doxologie: ſes autres Ouvrages ont été imprimez enſemble en 1534, à Fribourg en Briſgau, & à Cologne. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

STOREPORT. *Voyez* STOCKPORT.

STORK (Nicolas) étoit de Saxe & originaire de Zuickau en Siléſie. Son nom qui en Allemand ſignifie *Cigogne* fut changé en celui de *Pelargus* qui ſignifie en Grec la même choſe, & ſous lequel il eſt plus connu des Savans que par ſon nom propre. Après avoir été attaché à Luther, il l'abandonna, & forma une nouvelle Secte d'Anabatiſtes avec Thomas Muncer vers l'an 1522. Il ſe donna pour un homme inſpiré, & aſſûra que le Seigneur lui avoit parlé par un Ange, pour lui promettre la ſouveraineté de l'Univers. Sa Secte devint nombreuſe. Il chercha à abolir toutes les ſources de la Tradition: les Monumens les plus vénérables de l'Antiquité, Péres de l'Egliſe & Conciles, étoient ſelon lui les inſtrumens de perdition. La lecture de l'Ecriture Sainte, lui paroiſſoit une occupation au moins infructueuſe & ſoutenoit que l'unique application du Chrétien devoit être de céder à l'inſpiration, & de s'abandonner à la force de l'eſprit intérieur. Il ſe diſoit naturellement ignorant, mais que Dieu lui avoit révélé la connoiſſance qui rend les hommes ſages à ſalut. Cellarius fit de vains efforts pour s'oppoſer à ce deſordre, & Luther ne put en arrêter le cours qu'en obtenant du Duc de Saxe un Edit de proſcription contre Stork, Muncer & leurs Adhérans. Stork ſe retira à Zuickau, d'où il alla en Souabe & en Franconie où il fit ſoulever les Païſans contre leurs Seigneurs: il fallut recourir aux armes pour diſſiper cet orage, & il ſe fit alors un grand carnage de Fanatiques. Stork fut aſſez heureux pour ſe ſauver, & chercha un azyle dans ſon païs. Il eſt incroyable quels mouvemens ce Séducteur produiſit par ſes artifices, ſur tout à Freyſtadt, où l'on s'empara des égliſes avec violence, & d'où l'on chaſſa les véritables Paſteurs. Le mal eut été beaucoup plus loin, ſi Stork n'eût été chaſſé de la ville par Arrêt. Alors il paſſa en Pologne l'an 1527, mais ayant perdu dans ce Royaume beaucoup de ſon crédit, il ſe retira à Munich en Baviére où il jetta les fondemens d'un Anabaptiſme moins outré, qui dans la ſuite s'établit en corps de République dans la Moravie. Il mourut accablé de miſéres & de pauvreté. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. *Hiſtoire de la Réformation, tome* 1. *p.* 41.

* STORK (Abraham) habile Peintre, né à Amſterdam, excelloit ſur tout à répréſenter des tempêtes ſur mer, & des vaiſſeaux en pleine mer & ſur la côte, avec les gens qui travaillent à charger & à décharger. On admire ſur tout le tableau où

où il répréfente la réception du Duc de Marleborough fur l'Amftel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas, partie* 3.

STORMARIE: c'eft la partie méridionale du Duché de Holftein, en Baffe Saxe. Elle eft renfermée entre l'Elbe, le Stoer, qui lui donne le nom, la Trave & la Bille. Sa longueur du Couchant au Levant eft de vint lieues, & fa plus grande largeur de dix. On la divife en trois contrées. La Stormarie occidentale, où font Glukftad & Krempe, eft au Roi de Danemarck. La Stormarie orientale, qui comprend les Bailliages de Trittow, de Trembuttel, de Steinhorft, de Reinbeck & de Bramftede, appartient au Duc de Holftein-Gottorp. Le Comté de Pinnenberg eft au milieu des deux Stormaries. La partie méridionale de ce Comté, où font Pinnenberg & Altena, dépend du Roi de Danemarck, la feptentrionale du Duc, que nous venons de nommer, & la ville de Hambourg, fituée dans ce Comté, eft indépendante. * Maty, *Dict. Géogr.* Hoffman, *Lex. Univ.*

STOUFACHER (Werner) Suiffe, a rendu fon nom célébre parmi ceux de fa nation, parce qu'il fut un des trois Conjurez qui donnérent la liberté à leur patrie, opprimée par les vexations de Grifler, Gouverneur de ce païs pour l'Empereur Albert I. Ce Gouverneur avoit ufurpé fur lui une fort belle maifon l'an 1307, & ofa le menacer, après lui avoir fait une injuftice. Stoufacher prit une réfolution de fecouer ce joug infupportable, & communiqua fon deffein à Walther Furft, d'Ury, & à Arnold de Melchthal, d'Underwald, aufquels fe joignit Guillaume Tell, qui tua dans la même année le Gouverneur Grifler. Le premier jour de l'année fuivante 1308, les trois Cantons de Schwitz, d'Ury & d'Underwald raférent toutes les forteresses du païs, & jettérent les fondemens de leur République. * Simler, *de Republ. Helvet.*

STOUP (N. . .) Brigadier. Il avoit été Miniftre de l'Evangile & avoit fervi l'Églife de la Savoye à Londres au tems de Cromwel. Il eft l'Auteur du livre qui a pour titre *La Religion des Hollandois*. Ce livre fut compofé à Utrecht en 1673, pendant que les François en étoient les Maîtres. M. Stoup y étoit alors en qualité de Lieutenant Colonel d'un régiment Suiffe. Il fut tué à la journée de Steinkerken au mois d'août 1692. Jean Brun ou Braunius, Profeffeur en Théologie à Nimégue, & enfuite à Groningue, a refuté le livre de M. Stoup, par un Ouvrage intitulé, *La véritable Religion des Hollandois, avec une Apologie pour la Religion des Etats Généraux des Province-Unies* 1675. Il y a eu un autre Stoup, Lieutenant Général des armées du Roi de France, & Colonel du régiment des Gardes Suiffes, mort en 1701, à l'âge de 80 ans. Ils étoient tous les deux du païs des Grifons. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition, dans l'article de SPINOZA aux Notes. Larrey, *Hiftoire de Louïs* XIV, *tome* 7. *p.* 411. *Voyez* STUPPAN.

STOUR, riviére. *Voyez* STOURE.

STOURE ou STOWRE, riviére d'Angleterre, qui coule fur les confins du Comté d'Effex, & de celui de Suffolck, & fe décharge dans la Mer d'Allemagne, à Harwich. * Maty, *Dict. Geogr.*

* STOURE, STOWRE ou STOWER, riviére d'Angleterre dans le Comté de Kent, coule du fud-oueft au nord-eft, arrofe Cantorbéry, & fe jette dans la mer à l'orient de Réculver.

STOURMINSTER. *Voyez* STURMINSTER.

STOW, grand & beau bourg avec marché en Angleterre, dans la contrée appellée auffi *Stow*, eft fituée fur l'Orwel, a une belle églife, & fait un bon commerce d'étamines & autres étoffes. * *Dict. Anglois.*

STOW (Jean) né à Londres, eft Auteur d'une Chronique d'Angleterre & d'une ample Defcription de la ville de Londres, de laquelle il a comme immortalifé les Monumens & la gloire. Il eft fort exact à marquer les tems dans fa Chronique: & le Chancelier Bacon & le célébre Cambden fe font fervis utilement de fon travail. Il mourut le cinquiéme avril 1605, & fut enterré à Londres. Sa Chronique a été continuée depuis par une autre main. * Fuller, *Engl. Works.*

STOWER ou STOWRE, riviére. *Voyez* STOURE.

STOW-ON-THE-WOULD, bourg d'Angleterre avec marché, fitué dans la partie orientale la plus reculée de la contrée qu'on appelle *Slaughter*, dans le Comté de Glocefter. * *Dict. Anglois.*

S T R.

STRAALSUND. *Voyez* STRALSUND.

STRAASBOURG. *Voyez* STRASBOURG.

* STRAAT (Antoine) de Saint-Omer, Jéfuite, enfeigna la Logique, la Morale & les Mathématiques. Il mourut à Munfter à Weftphalie, en 1636, âgé de 44 ans. On a de lui, *Epigrammatum libri aliquot; Lufus anagrammaticus, in nomen Guilielmi Lamormaini, ducentenis vicibus variatus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 857.

* STRAAT (Jacques) d'Anvers, Jéfuite & Théologien, fut Recteur des Colléges de Louvain & de Bruges, & Provincial de Flandre. On a de lui, outre quelques Ouvrages de piété en Flamand, *Meditationes Liturgicæ; Stimulus pietatis ad Sacrificium Miffæ pie audiendum & faciendum; Apologia Catholica adverfus Cantilenam Gallice editam in Reverendum Patrem Cottonum; Declaratio præcipuorum Articulorum Fidei Catholicæ; Demonftratio Fidei Catholicæ.* Il mourut le feptiéme avril 1734. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 450.

* STRAATMAN (Théodore) de Gueldre, Jurifconfulte, eft Auteur des deux Ouvrages fuivans, *Harmonia Titulorum utriufque Juris; Conciliationes Legum Pandectarum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 831.

STRABANE, bourg de l'Ultonie en Irlande. Il eft dans le Comté de Tyrone, fur la riviére nommée *le Lac Foyle*, à cinq lieues au deffus de la ville de Londonderri. * Maty, *Dict. Géogr.*

STRABON, pére du grand Pompée, vivoit vers l'an 654 de Rome, & 100 avant Jefus-Chrift. Il fut extrémement haï des Romains, même après fa mort: fon fils au contraire fut plus aimé d'eux qu'aucun autre Capitaine qui l'ait devancé. * Plutarque, *Vie de Pompée.*

STRABON, Philofophe & Hiftorien, originaire de Gnoffe, ville de Créte, & natif d'Amafie, ville de Cappadoce ou de Pont, floriffoit fous Augufte & Tibére, vers l'an 14 de Jefus-Chrift. Il étudia fous Xénarque, Philofophe Péripatéticien; puis s'attacha à la Secte des Stoïciens; ce qu'il marque en divers endroits de fa Géographie. Cet Ouvrage, que nous avons en dix-fept livres, témoigne quelle étoit l'érudition & la force du génie de fon Auteur, qui avoit voyagé en divers païs, pour y obferver la fituation des lieux, & les coutumes des peuples dont il devoit traiter. Il parle lui-même de Commentaires Hiftoriques & de quelques autres Traitez de fa façon, qui ne font pas venus jufqu'à nous. On croit qu'il mourut vers la 12 année de l'empire de Tibére, & la 25 de Jefus-Chrift. Il eft facile de juger qu'il étoit extrémement âgé, fi l'on fait réflexion fur ce qu'il dit au livre fecond, que Cornélius Gallus, Gouverneur d'Egypte avoit été fon ami particulier. * Suidas, *in Lex.* Voffius, *de Hift. Græc. l.* 2. *c.* 6.

STRABON, Sicilien, avoit fi bonne vue, qu'étant au Cap de Marzala, ou de Lilybée dans la Sicile, il découvrit les vaiffeaux qui partoient du port de Carthage en Afrique, & en comptoit toutes les voiles, quoiqu'il en fût éloigné d'environ 130 milles d'Italie. Valére Maxime l'appelle *Lyncée, l.* 1. *c.* 8. *Ext.* 14. * Pline, *l.* 7. *c.* 21.

STRABON. *Cherchez* WALAFRIDUS STRABO, FANNIUS STRABO.

* STRACCIA-CAPPA, petit Lac d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, eft à une lieue du Lac de Bracciano, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

STRADA (Famien) Romain, Jéfuite célébre, a paffé pour un des plus habiles Ecrivains du XVII fiécle, & eft Auteur de l'Hiftoire des guerres des Païs-Bas, écrite en très-beau ftyle, mais trop partial en faveur des Efpagnols. Il a laiffé quelques Ouvrages, & entre autres *Prælufiones Academicæ*, qui font imprimées. Il préparoit un Traité de Devifes, & un autre d'Epitaphes, lorsqu'il mourut l'an 1649. * Lorenzo Craffo, *aux Eloges.*

STRADA (Jacques de) natif de Mantoue, fe fit de la réputation dans le XVI fiécle par fon habileté à deffiner les médailles anciennes. On garde dans la bibliothéque Impériale à Vienne dix volumes de deffeins de médailles, tant Gréques, que Latines, d'une grande beauté, ainfi qu'il paroît par quelques-unes que Lambecius a fait graver dans la Defcription de cette Bibliothéque. C'eft fans doute fur ces deffeins qu'ont été gravées les médailles qu'*Octave* de Strada, fils de *Jacques* a données avec les Vies des Empereurs en 1615, & en 1629; & encore celles dont Panvini a donné les revers dans fes livres des Jeux du Cirque & des Triomphes, cet habile homme fe faifant un plaifir de communiquer fes deffeins. Pour fon Epitome du Thréfor des Antiquitez, qu'il fit imprimer l'an 1553, à Lyon, & dont il procura une Traduction Françoife, par Jean Louveau, d'Orléans, dès la même année, quoiqu'il ait été eftimé d'abord, on le méprife préfentement, & avec raifon. * Lambecius, *Comment. Biblioth. Cæfar. tome* 1.

STRADAN (Jean) Peintre, né à Bruges en 1527, de la célébre famille des Stradans, laquelle après la mort de Charles *le Bon*, treiziéme Comte de Flandre, qu'elle fit affaffiner dans l'églife de faint Donat de Bruges, fut prefque tout à fait éteinte, ou du moins difperfée de côté & d'autre. Le Peintre dont nous parlons alla en Italie, & s'arrêta à Florence, où il fit quantité d'ouvrages à fraifque & à huile pour le Grand Duc. Vafari le fit travailler aux peintures qui ont été faites dans la chambre de ce Prince. Il deffinoit fort bien les chevaux, & fon génie le portoit à peindre des chaffes. Il mourut en 1604, âgé de 74 ans. Tempefte a été fon Difciple. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 371.

STRADELLA, bourg du Duché de Milan. Il eft dans le Pavefan, près du bord méridional du Pô, à trois lieues de Pavie vers le Levant. Quelques-uns prennent Stradella pour l'ancienne *Jella* ou *Jelleia*, petite ville de la Gaule Cifpadane. * Maty, *Dict. Géogr.*

STRAFFORD ou STRASFORTH: c'eft le nom d'une contrée de la partie occidentale de la province d'Yorck, fur les frontiéres des Comtez de Nottingham & de Derby. Elle n'eft pas moins étendue que le Comté de Rutland, & comprend les villes de Sheafield, de Rotheram, de Doncafter & de Tickhill. La famille des Wentworths fleurit pendant longtems dans cette contrée où elle poffédoit des biens confidérables. 1. THOMAS, Lord Wentworth, fut nommé Comte de Cléveland le feptiéme février 1625, & mourut en 1667, le feptiéme mars fans laiffer des héritiers. 2. THOMAS, Vicomte Wentworth, Lord Wentworth de Wentworthhoufe, de Neumerch, d'Overfley, &c. obtint la dignité de Comte de Strafford le 12 janvier 1639, dans laquelle fon fils *Guillaume* lui fuccéda le 12 mai 1641, & mourut au mois d'octobre 1695, fans laiffer des héritiers. * Camdeni *Britannia.* Heylyn's, *Help to Englifh Hift. p.* 202.

STRAGIONI, en Latin *Oftracine*, bourg de la Baffe Egypte, fitué fur la Mer Méditerranée, à 18 lieues des embouchures du Nil vers le Levant. C'étoit autrefois une ville

le épiscopale du Patriarchat d'Alexandrie. * Maty, *Diction. Géogr.*

* S T R A K O N I T Z, petite ville du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Prachen, sur l'Ottawa, au nord-nord-ouest de Prachatitz. Elle en est éloignée d'environ cinq lieues.

S T R A L E N, forteresse des Païs-Bas. Elle est dans la Gueldre Espagnole, entre la ville de Gueldre & celle de Venloo. Les François en ruïnérent les fortifications vers l'an 1672. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T R A L Z U N D ou S T R A L Z U N D E, ville d'Allemagne dans la Poméranie Citérieure, est bâtie en triangle, & a trois portes, appellées de *Frank*, de *Knip*, & de *Tripsée*. On n'y peut aller que par des digues fort longues & bien fortifiées. Le côté entre la porte de Frank, & celle de Knip, regarde l'isle de Rugen, dont il est séparé par la mer; celui-d'entre la porte de Frank & celle de Tripsée, regarde Gripswalde & la Poméranie; & celui qui est entre la porte de Tripsée & de Knip, regarde Damgarten & le païs de Meckelbourg. Les deux derniers côtez sont environnez de grands marais, & Stralzund ne peut être attaquée que par ces trois digues: le reste est entouré de la mer & de marais impraticables. Le Markgrave de Brandebourg, Electeur de l'Empire, l'assiégea vers le 28 octobre 1678, & la prit par capitulation le 25 novembre; mais elle fut rendue au Roi de Suéde, par la paix qui fut conclue à Saint-Germain-en-Laye, proche de Paris l'an 1679. De plus de deux mille maisons, à peine y en eut-il cinq cens qui ne fussent brûlées par les bombes, & autres feux d'artifice. Les troupes des Rois de Danemarck & de Prusse ont pris cette ville le 22 décembre 1715, après un siége de près de trois mois, & la garnison a été faite prisonniére de guerre à l'exception des Suédois naturels. * *Mémoires du tems.*

S T R A M U L I P A. *Cherchez* B E'O T I E.

S T R A N D T. *Voyez* N O R T S T R A N D T.

S T R A N D T - F R I S E N: c'étoit autrefois une assez grande contrée de la Chersonése Cimbrique. Elle est maintenant dans le Duché de Sleeswick en Jutlande, & elle comprend le Gouvernement d'Eyderstede, de Husum, & une partie de ceux de Flensbourg & de Tonderen, le long de la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T R A N E'E (Jean-André) né d'une famille honorable de la ville de Valence en Espagne, étoit grand Philosophe, Mathématicien & Théologien, & fit des Leçons publiques sur l'Ecriture Sainte, dans l'Université de Valence. Il fut Précepteur de Jean Borgia, Duc de Gandie (non de Candie) & fut fort curieux des anciennes médailles. Comme il en avoit ramassé un très-grand nombre, il avoit commencé d'en composer un Traité, & de faire quelques Notes sur l'Histoire de Pline, lorsqu'il mourut. Son frére Martin Stranée, qui étoit Apothicaire, étant son héritier, fit fondre toutes ces médailles, & en fit faire un mortier pour son usage. * *Bibliotb. Hispan.*

S T R A N U. *Voyez* B A C U.

S T R A S B O U R G, ville Impériale d'Allemagne, avec Evêché suffragant de Mayence, est capitale de l'Alsace, & l'une des plus belles & des plus grandes d'Allemagne. Son nom veut dire en François, *Bourg de la Rue*, à cause, dit-on, qu'après qu'Attila l'eut ruïnée, il en fit un grand chemin pour aller de France en Allemagne. On la nommoit autrefois *Silberthal* ou *Argentine*, par ce que c'étoit le Bureau général de la recepte des deniers que les Romains tiroient de l'Allemagne. Son pont de bois bâti sur le Rhin avec des pilotis, rapporte un grand revenu à cette ville, par le péage qu'on y fait payer. Elle est située à un quart de lieue du Rhin, au milieu d'une grande campagne, où elle reçoit les riviéres d'Ill & de Brusche. Celle-ci, après avoir rempli les fossez de la ville, sert à y apporter plusieurs denrées, & principalement du bois flotté, qu'on y améne de la Haute Alsace. Elle fait la séparation de la vieille ville, par les anciens fossez, qui lui servent de canal, jusqu'au lieu où elle se joint à l'Ill. L'arsénal & la maison de ville méritent d'être considérez par les Voyageurs; & l'église cathédrale de Notre-Dame est digne de leur admiration, non seulement par la magnificence & la grandeur de son bâtiment, & par ses portes d'airain; mais par sa tour, qui est pyramidale, d'un ouvrage tout à jour, très-estimé pour son travail & pour sa hauteur, & qui a cinq cens soixante-quatorze piez de hauteur. On y admire encore une horloge merveilleuse, qui marque les mois & les jours de l'année; le Soleil & la Lune faisant le tour du Zodiaque en vint-quatre heures; les heures & les minutes; les sept jours de la semaine figurez par les sept planétes qui passent en chariot; un visage de Lune qui fait paroître ses phases, & en marque l'âge, &c. Les ressorts qui servoient à marquer les éclipses de la Lune & du Soleil, sont arrêtez, ainsi que plusieurs autres, dont l'effet étoit très-agréable. L'Evêché de Strasbourg est ancien, & c'est le Roi Dagobert qui lui a donné les principales terres dont il jouït en Alsace. Le Luthéranisme s'étant introduit à Strasbourg, l'Evêque & son Chapitre furent chassez l'an 1559, & Charles Cardinal de Lorraine qui en fut fait Evêque à Saverne, après la mort de Manderscheid arrivée en 1592, n'obtint la jouïssance de ses revenus qu'en 1604. Louïs XIV qui se rendit en 1682 maître de cette ville, qui lui fut cédée par la tréve de 1684, & par la paix de Ryswick l'an 1697, y rétablit la Religion Catholique, sans néanmoins contraindre les Luthériens à abjurer leurs sentimens. Outre les revenus dont l'Evêque jouït en Alsace, il a en Souabe deux Bailliages, où il a la même supériorité territoriale, que les plus puissans Princes de l'Empire dans leurs Etats. Ce sont les douze Chanoines capitulaires qui l'élisent. Ces douze Chanoines sont ceux qui ont entrée & voix délibérative au Chapitre: il faut qu'ils soient au moins Sous-Diacres: cinq d'entre eux sont pourvus d'une des Dignitez du Chapitre: ces Dignitez sont celles de Grand Prevôt, de Grand Doyen, de Custode, d'Ecolâtre & de Camerier. Il y a douze autres Chanoines, qu'on appelle domiciliez: ils n'entrent point au Chapitre, mais ils parviennent par ancienneté aux places des Capitulaires: les uns & les autres sont obligez de résider trois mois dans les terres de l'Evêché, & d'assister soixante fois à l'église; & ils ne peuvent être reçus qu'après avoir fait preuve de huit quartiers de haute noblesse des deux côtez. Il y a aussi un Corps de vint Prébendiers qui composent le grand chœur de ladite cathédrale. Le bas Chœur est composé de plusieurs Chapelains & Chantres. On appelle le *grand chœur*, le Corps des Prébendiers, comme on appelle le *grand Chapitre* le Corps des Comtes ou Chanoines. Ce grand chœur a ses biens en particulier, ses Collations, son Syndic, son Receveur, sa maison de recepte & sa *Chambre*, c'est à dire, le lieu où les Prébendiers s'assemblent pour faire leurs délibérations. Les biens du grand chœur sont gouvernez au nom du Corps par quatre Députez, dont le premier s'appelle *Senior Deputatorum*. Ces Députez sont tirez du Corps par une élection qui s'en fait tous les ans à la S. Jean. Ils rendent compte de leur administration une fois la semaine à tout le Corps des Prébendiers assemblez en chambre. Il y a encore trois autres églises collégiales à Strasbourg, savoir, celles de saint Pierre *le Jeune*, de saint Pierre *le Vieux*, & de tous les Saints, & un Collége de Jésuites, auquel est uni le Séminaire, dans lequel il y a toûjours huit François originaires du Royaume, avec un hopital de Bourgeois, & un hopital François pour les Soldats. Quant aux jurisdictions, on remarque à Strasbourg le Directoire de la Noblesse de la Basse Alsace, & le Magistrat. Le Directoire connoît en premiére instance des affaires concernant les Gentilshommes, & par appel de celles qui ont été jugées dans les Justices des Seigneurs; & on n'en peut appeller ni au Civil ni au Criminel, lorsque les affaires n'excédent pas la somme de 500 livres. Pour le Magistrat, il est distribué en cinq Chambres, dont les trois premiéres sont appellées la Régence perpétuelle, & forment un Corps dont les Membres se succédent les uns aux autres. Ces Chambres sont la Chambre des Treize, qui reçoit les appellations du grand & du petit Sénat, & les juge en dernier ressort, si la somme n'excéde pas mille livres: la Chambre des Quinze, qui a la direction & l'économie des revenus de la ville; & la Chambre des Vint & un, qui est réduite à six, & qui n'a presque d'autre fonction que de fournir des sujets pour les deux premiéres. Les deux autres Chambres sont le grand Sénat, qui connoît des affaires Civiles à la charge de l'appel, & des Criminelles en dernier ressort; & le petit Sénat, qui connoît des moindres affaires. Il y a aussi à la tête de chacune des vint Tribus un Chef tiré de la Régence perpétuelle, avec des Echevins & une Justice particuliére qui connoît des affaires sommaires. Il y a aussi un Hôtel des Monnoyes, où le Magistrat faisoit fabriquer des espéces avant que cette ville fût sous l'obéïssance du Roi de France qui en 1694 y établit les Officiers néceſſaires, tant pour la fabrication que pour la réformation des espéces; & une Université pour les quatre Facultez des Arts, de Théologie, de Droit & de Médecine, qui fut fondée en 1538, par l'avis du Syndic Jacques Sturmius, & à laquelle on a uni les revenus de l'eglise collégiale de saint Thomas, d'où vient que les Professeurs de cette Université, quoique Luthériens, prennent les titres de Prevôt, de Doyen & de Chanoines de saint Thomas. * Tacite, *de Mor. Germ.* César, *l.* 1. Bertius, *Rer. Germ. l.* 3. *c.* 2. Cluvier, *Descript. Germ.* François Guilliman, *de Argent. Episc.* Bruchius, *de Episc. Germ.* Wimphelinge. Henschénius, &c. Jordan, *Voyages Historiq. tome 6.*

S T R A S B O U R G, petite ville de Brandebourg. Elle est dans la Marche Uckerane, aux confins de la Poméranie, & à trois lieues du Lac Ucker, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T R A S B O U R G, fort joli bourg de la Basse Carinthie, en Allemagne. Il est sur la petite riviére de Gurck, à deux lieues au dessus de la ville de Gurck. L'Evêque de cette ville y a son palais, & y fait sa résidence ordinaire. * Maty, *Diction. Géogr.*

S T R A S B U R G ou S T R A S B O U R G, petite ville forte avec un bon château, est située sur la rive droite du Dribentz, dans la Prusse Royale. Elle porte aussi le nom de *Brodnitz*. Elle a été souvent prise & reprise pendant les guerres du XVII siécle. Elle est à l'est-nord-est de Thorn dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* S T R A T E'G I U S, Vicaire de l'Afrique sous Honorius en 403. Il y a eu aussi un Straté'gius, Préfet du Prétoire en Illyrie, en 415. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

S T R A T F O R D, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du sud-ouest du Comté de Warwick, qu'on appelle *Barlickway*. Elle est située sur la rive septentrionale de la riviére d'Avon, sur laquelle il y a un beau pont de pierre. On l'appelle *Stratford-sur-l'Avon*, pour la distinguer de plusieurs autres lieux de même nom, dans d'autres Comtez. * *Dictionnaire Anglois.*

S T R A T H E R N ou S T R A T H E R N E, province méridionale d'Ecosse entre les Comtez d'Athol au Nord & de Menteith au Midi. Elle prend son nom de la riviére de Hern, qui la traverse & qui se jette dans le Tay. On croit que c'est le *Jerna* des Anciens, habité par les Calédoniens. Là, où le Hern se jette dans le Tay, étoit Abernéthy, capitale des Pictes. * *Etat de la Grande Brétagne sous George II, tome* 2. *p.* 250.

S T R A T H - N A V E R N, province d'Ecosse, dans la partie septentrionale, est divisée en cinq contrées, qui sont, Hallowdail, Strath-Navern, Runthail, Westmoan, & Durénish. Strath-Navern est au couchant de la province de Caithness ou Cathness, environné de la mer au Nord & à l'Ouest. Cette province tire son nom de la riviére de Navern, qui la traverse

ſe du Sud au Nord. Il y a quantité de lacs, de bois, de montagnes, de bétail, de bêtes fauves & ſur tout de loups. Les Habitans aiment beaucoup la chaſſe, & mépriſent ceux qui ne l'aiment pas. Ils ſont robuſtes, courageux, civils envers les Etrangers, de bonne humeur, & gens ſans façon. Ils n'ont que des villages dont le principal eſt *Tung*, où fait ſa demeure le Lord, qui eſt le Chef de la famille de Mackay. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 280.

STRATIUS. *Voyez* STRAAT (Antoine)

STRATOCLE, Chef des Athéniens, fut oppoſé à Philippe Roi de Macédoine. Ce Prince plus fin que lui, fit ſemblant de ſe retirer, & engagea Stratocle dans des défilez, où il le défit à Chéronée. * Polyen, *l.* 4. *c.* 2.

STRATON, Roi de Sidon, que Darius mit ſur ce thrône, au préjudice de ceux auſquels le Royaume appartenoit par le privilége de leur naiſſance. Alexandre *le Grand* s'étant rendu maître de cette ville l'an 332 avant Jeſus-Chriſt, le priva de la Couronne, parce qu'il ne ſe ſoumit pas aſſez tôt. Epheſtion ayant eu le choix de remplir ſa place, procura cet honneur à Abdolonyme: ce qu'Alexandre approuva. *Voyez* ABDOLONYME. * Q. Curce, *Hiſt. Alex. l.* 4. *c.* 1: ou *c.* 3. *in uſum Delphini.*

STRATON, Roi de Tyr en Phénicie, s'éleva ſur le thrône par ſon adreſſe. Les principaux du peuple, pour ſe défendre contre leurs ennemis, offrirent le Royaume à celui qui verroit le plutôt le ſoleil levant. Straton s'étant mis ſur le ſommet d'une montagne, la tête tournée vers l'occident, vit le premier les rayons du ſoleil, dès qu'il parut ſur l'horiſon, & fut ainſi couronné Roi. * Juſtin, *l.* 18. *ch.* 3.

NB. Ces deux Stratons, dont l'un eſt appellé *Roi de Sidon* & l'autre, *Roi de Tyr*, ſont un ſeul & même perſonnage. * Freinſhemius ſur Quinte-Curce, dans l'endroit cité cy-deſſus. Notes de D. L. M. dans ſa Traduction de Juſtin.

STRATON DE LAMPSAQUE, Philoſophe, dit *le Phyſicien*, étoit fils d'Arcéſilaüs, & Diſciple de Théophraſte *le Péripatéticien.* Le ſurnom de *Phyſicien*, qu'il a mérité, témoigne l'attachment qu'il avoit à rechercher les ſecrets de la Nature: auſſi le choiſit-on pour être Précepteur de Ptolémée *Philadelphe*, qui le combla de ſes bienfaits. Apollodore, cité par Diogéne Laërce, témoigne qu'il gouverna l'Ecole de Théophraſte, ſous la CXXXIII Olympiade, vers l'an 248 avant Jeſus-Chriſt, & qu'il y enſeigna pendant dix-huit ans. Il laiſſa un tres-grand nombre d'Ouvrages, *de la Royauté; de la Juſtice; du Bien*, &c. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philoſoph. l.* 5.

STRATON. Il y a eu ſept autres grands hommes de ce nom. Le premier fut Diſciple d'Iſocrate. Le II fut Médecin, & eut Eraſiſtrate pour Maître. Le III écrivit l'Hiſtoire de Philippe, & de ſon fils Perſée, & leurs guerres contre les Romains. Le IV eſt apparemment *le Géographe*, dont parle Suidas; bien que d'autres croyent que ce Straton d'*Amaſie*, eſt le même que Straton *de Lampſaque*, dont nous avons parlé. Le V avoit fait des Epigrammes, & étoit différent d'un autre Poëte Comique de même nom. Le VI exerça la Médecine, comme le rapporte Ariſtote; & le VII, qui demeuroit à Alexandrie, fut un Philoſophe de la Secte des Péripatéticiens. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philoſ. l.* 5. *in Stratone.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 5. *c.* 20.

STRATON LE RHE'TORICIEN, fut ami de Brutus, & lui donna le coup de la mort, à ſa priére, après la bataille de Philippes, l'an 712 de Rome, & le 42 avant Jeſus-Chriſt. Il ſe réconcilia depuis avec Auguſte, par le moyen de Meſſala. * Plutarque, *en la Vie de Brutus.*

STRATON, nom d'une tour du palais royal de Jéruſalem, dont le paſſage étoit obſcur, & où Ariſtobule fils de Jean Hyrcan, & petit-fils de Simon Machabée fit aſſaſſiner ſon frére Antigonus. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 19.

STRATONICE, fille de Démétrius, Roi de Macédoine, fut mariée à Séleucus *Nicator*, Roi de Syrie. Antiochus *Soter*, fils de Séleucus, d'un autre lit, étoit devenu éperduement amoureux de cette Princeſſe. Son pére la lui céda, pour lui rendre la ſanté, que cette paſſion lui avoit fait perdre, vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant Jeſus-Chriſt. * Juſtin, *l.* 14.

STRATONICE, fille d'un Muſicien, & l'une des femmes ou concubines de Mithridate, Roi de Pont, outrée de ſe voir abandonnée par ce Prince, livra au grand Pompée la fortereſſe, appellée *Symphorium*, à condition que ce Géneral lui conſerveroit ſon fils Xypharès, s'il tomboit entre ſes mains. Elle offrit auſſi de lui remettre les thréſors qui étoient enfermez dans cette fortereſſe; mais Pompée les lui laiſſa, & n'en prit que ce qui pouvoit ſervir à l'ornement de ſon Triomphe & à celui des temples. Mithridate, pour ſe venger de cette trahiſon, maſſacra ſur le rivage aux yeux même de Stratonice, le Prince Xipharès, qu'il avoit eu d'elle, & priva ſon cadavre des honneurs de la ſépulture, l'an du monde 3971, & le 64 avant Jeſus-Chriſt. * Plutarque. Appien, *in Bellis Mithridaticis.* Dion, *l.* 37.

STRATOPE'DON, fortereſſe vers la ville haute de Jéruſalem, joignant le palais d'Agrippa & de Bérénice. * Joſéphe, *Guerres des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 32.

STRATTIS d'OLYNTHE, Hiſtorien Grec, vivoit quelque tems après Alexandre *le Grand*, vers l'an 300 avant Jeſus-Chriſt, & peut être le ſuivit-il dans ſes expéditions militaires; car il écrivit une eſpéce de Journal de la Vie de ce Prince en cinq livres, outre une Hiſtoire de ſa mort, & un Traité des Fleuves, des Lacs, des Fontaines, qui eſt un ſujet que divers Auteurs avoient traité. * Suidas, *in Lexico.*

STRATTON, ville avec marché en Angleterre, dans le Comté de Cornouaille, où il croît une grande quantité d'ail. Elle eſt à 174 milles Anglois de Londres, & eſt célébre par la victoire que Charles I y remporta ſur les Parlementaires, le 16 mai 1643. L'armée de ceux-ci étoit fort nombreuſe, & retranchée au ſommet d'une colline, où les troupes du Roi montérent par divers endroits. Le combat dura depuis cinq heures du matin juſqu'à cinq heures du ſoir, & le ſuccès fut douteux juſqu'à ce qu'enfin les Parlementaires pliérent, & laiſſérent 300 des leurs morts ſur la place, & 170 priſonniers, avec 13 piéces de canon, & tous leurs bagages & munitions. Ralph Hopton fut fait Baron de Stratton, pour cette victoire. * *Dict. Anglois.*

STRAVANELLIUS (Richard) Religieux Anglois de l'Ordre de S. Dominique. Il floriſſoit l'an 1295, ſous le régne d'Edouard I, Roi d'Angleterre. Il a fait un grand Ouvrage, que l'on trouve à Paris dans la Bibliothéque des Jacobins, & qui eſt une Concordance de la Bible, qui porte pour titre. *Concordantiæ Anglicanæ.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

STRAUBING ou STRAUBINGEN, ville du Duché de Baviére en Allemagne. Elle eſt fortifiée, capitale d'une Régence ou petite province, qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Danube, qu'on y paſſe ſur un pont, à huit lieues au deſſous de Ratisbonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

STRAUCH, (Gilles) Théologien & Mathématicien, né à Wittenberg le 21 février 1632, eut pour pére *Jean* Strauch, fameux Juriſconſulte, qu'il perdit à l'âge de ſept ans. Après qu'il eut bien étudié les Humanitez, la Philoſophie & les Langues, ſur tout les Orientales, il alla à Leipſic & s'y appliqua à la Théologie. Vers la fin de 1650, il revint à Wittenberg & y reçut le dégré de Maître-ès-Arts le 28 avril 1651. Il donna preſque tous les jours ſix ou huit heures de Leçons particuliéres de Logique, de Métaphyſique & de Mathématiques, & préſida deux fois par ſemaine dans des Théſes publiques. Deux ans après il fut nommé Adjoint de la Faculté Philoſophique, & pendant 16 ans il en fut Aſſeſſeur. Ce fut dans ce tems-là qu'il publia ſes Diſſertations ſur la Période Julienne & ſur quelques autres matiéres Chronologiques, qu'il fit enſuite imprimer enſemble en un volume. En 1655, il prit le dégré de Bachelier en Théologie; en 1656, il fut nommé Profeſſeur extraordinaire en Hiſtoire; & en 1657, il fut créé Licentié en Théologie. En 1659, il fut nommé Profeſſeur en Mathématiques & compoſa alors divers Ouvrages, comme, *Breviarium Hiſtoricum; Aſtrognoſiæ Compendium*; *de Numerorum Doctrina Aphoriſmi* 344; *Continuatio Sleidani de quatuor ſummis Imperiis ab initio Caroli-Quinti, uſque ad annum* 1668. En 1662, le 13 octobre, il prit le dégré de Docteur en Théologie; & en 1664, il fut nommé Profeſſeur ordinaire en Hiſtoire; & réſigna la Profeſſion des Mathématiques. En 1666, l'Electeur le nomma Aſſeſſeur de la Faculté de Théologie, & lui donna commiſſion d'écrire un Ouvrage intitulé; *Defenſio & Vindiciæ Conſenſus repetiti fidei veræ Lutheranæ contra Calixtum & ejus aſſeclas.* Jean Micrælius étant mort, on ſouhaita que Strauch lui ſuccédât dans la charge de Recteur du Collége à Stettin. Erneſt, Duc de Gotha, l'appella auſſi à ſa Cour d'où il ne partit qu'au regret de ce Prince. De retour à Wittenberg il écrivit ſon *Breviarium Theologicum* à la ſollicitation de ce même Prince. En 1669, le Sénat de Dantzic l'appella à la charge de Recteur, de Profeſſeur en Théologie & de Paſteur de l'Egliſe de la Trinité. Il accepta cette vocation en 1670, mais l'aigreur avec laquelle il agit contre les Catholiques & les Réformez, lui fit tant d'ennemis qu'il ſe vit obligé d'accepter la vocation qu'il eut pour Hambourg, quoiqu'en même tems il en eût une du Roi de Suéde pour la Chaire de Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Gripswalde. Etant en chemin pour Hambourg il fut arrêté de la part de l'Electeur de Brandebourg, & conduit à Cuſtrin, parce que depuis quelque tems il avoit prêché avec beaucoup de véhémence & d'aigreur contre les Réformez. Les Rois de Suéde & de Pologne, auſſi bien que les Hambourgeois, ſollicitérent en vain ſon élargiſſement, qu'il obtint à la fin par l'interceſſion de ſon troupeau de Dantzic, & des Réformez eux mêmes. Depuis ce tems-là, il mena une vie tranquille & mêla moins de fiel dans ſes Sermons. Il mourut en 1682, ſans laiſſer des enfans. Voici la liſte des Ouvrages qu'il a publiez, outre ceux dont il a déja été fait mention, *Breviarium Chronologicum; Geographia Mathematica; Aphoriſmi Aſtrologici cum methodica doctrina Cypriani Leovitii; de Judiciis Nativitatum; Doctrina Aſtrorum Mathematica; de priſcæ Eccleſiæ in cenſendis Hæreticis æquitate; de Manichæiſmo; de Waldenſibus; de Catechumenis; de priſcis publice pœnitentium ritibus; de computo Thalmudico-Rabbinico; de anno Hebræorum eccleſiaſtico; de Computo veterum Germanorum; de Computo Julio-Conſtantiniano; de Computo Gregoriano; de Ritibus flagellandi apud Judæos; de Chriſtianiſmo Senecæ; de Monothelitarum Hæreſi; de Ænigmate Samſonis e Judicum cap.* 14. *v.* 14. * Witte, *Memor. Theol. dec.* 16. Hartknoch. Puffendorff, *de Rebus geſtis Frederici Wilhelmi*, *l.* 13. §. 59. 16. 3. 5. 6. 15. 23. 24. 16. 66. Arnold, *Ketzer-Hiſtor. Dict. Allemand.*

STRAVICHO ou STRAVICO, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Romanie, ſur le petit Golfe de Stravicho, aux confins de la Bulgarie, entre Méſembria & Siſſopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

STRAVICHO ou STRAVICO, autre petite ville de la Turquie en Europe dans la Bulgarie, entre les embouchures du Danube, ſur la Mer Noire, à douze lieues de Kilia Nova, vers le midi oriental. * Maty, *Diction. Géogr.*

STRE'BE'E (Jacques-Louïs) en Latin *Strebæus*, natif de Rheims, mort vers l'an 1550, s'eſt diſtingué particuliérement parmi le grand nombre des Traducteurs de ſon ſiécle, par la grande connoiſſance qu'il avoit des deux Langues, Gréque & Latine, & par les bonnes qualitez qui ſont néceſſaires à ceux qui ſe mêlent de traduire. La Verſion qu'il a faite des Morales,

les, des Oeconomiques, & des Politiques d'Aristote, est tres-fidéle, & d'un style tres-pur. * Scævola de Sainte Marthe, *Elog. l.* 1. Pierre Daniel Huet, *de Claris Interpretibus, l.* 1. Konig, *Biblioth. Vetus & nova.*

S T R E'D A M, Chartreux. *Cherchez* G E'R A R D S T R E'D A M.

* S T R E E K (George de) habile Peintre, naquit à Strasbourg en 1632. Il savoit ménager avec art le clair & l'obscur, & passoit pour avoir un hardi pinceau. Il a fait aussi quelques bons portraits.

S T R E I N ou S T R E I N N, S T R I N I U S ou S T R E I N N I U S (Richard) Baron de Schwartzenaw, & Conseiller de l'Empereur, de la Religion Protestante, né l'an 1538, étoit tres-savant dans les Antiquitez Romaines, & les a beaucoup éclaircies, sur tout dans le livre qu'il a fait, *de Gentibus & Familiis Romanorum.* Il y travailla l'an 1557, n'étant pas encore âgé de 20 ans, & l'acheva vers le mois de mai de l'an 1558; mais il ne parut que l'année suivante chez Henri Etienne. Il publia quelques Discours, pour défendre la Liberté des Provinces-Unies; mais il ne voulut pas en paroître l'Auteur, de peur de choquer les Princes de la Maison d'Autriche, dont il étoit sujet. On a aussi de lui quelques Traitez de Théologie; & un livre intitulé, *Commonitorium de Roberti Bellarmini Scriptis atque Libris.* Strein mourut l'an 1600. * Vossius, *de Philos.* Baillet, *Traité Historique des Enfans devenus célébres par leurs études*, *n.* 52.

Richard Streinn après avoir appris les Humanitez & la Jurisprudence, alla étudier à Strasbourg sous François Hofman. Il y demeura près de vint mois, pendant lesquels il composa diverses Dissertations sur les Comices, sur les Auspices; sur les Cérémonies, & sur la Milice des Romains. Dans la Bibliothéque de l'Empereur il y a un Ouvrage de Streinn, intitulé *Anti-Anicien*, où il refute le livre d'un Bénédictin, nommé *Arnold Wion*, qui prétendoit avoir trouvé que de la famille Romaine nommée *Anicien*, étoient sortis les Princes de la maison d'Autriche, & S. Benoît, Patriarche des Bénédictins. Il y a dans la bibliothéque de l'Empereur plusieurs Ouvrages de Streinn, qui n'ont pas été imprimez. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 395 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

* S T R E I T H A G E N (André) du païs de Juliers, issu d'une famille distinguée, fit ses premiéres études dans la ville de Juliers, & les continua à Cologne. Il étoit versé dans toutes les Sciences, mais il excelloit sur tout dans la Poësie, dans la Musique & dans l'Algébre. On a de lui *de Diva Virgine A-spri-collense*, versu elegiaco; *Libellus Chrono-Distichorum; Echo Miscellanea; Epigrammata; Vita Sancti Gangulphi; Paraphrasis Psalmorum Davidicorum, &c.* * Valére André, *Bibliotheca Belgica, p.* 56 *&* 57.

* S T R E'L A, petite ville du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Prachen, sur l'Ottawa, à l'ouest de Pisek, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* S T R E'L E N, ville de Silésie dans la Principauté de Brieg, sur l'Olaw. Elle est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Brieg, dont elle est éloignée d'environ six lieues. Elle fut presque entiérement consumée par le feu en 1707.

* S T R E'L I T Z, ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans la Seigneurie de Stargard, au Duché de Meckelbourg, vers les confins de l'Electorat de Brandebourg. Elle est au sud-est de Gustrow, dont elle est éloignée de près de vint lieues.

* S T R E'L I T Z E S, ou S T R E'L E T Z E S, gens de guerre qui étoient chez les Moscovites, ce que sont les Janissaires parmi les Turcs, composoient un Corps formidable de troupes, ont été abolis par Pierre le Grand en 1683.

S T R E L L, S T R I G, I S T R I G Y, riviére de Transsylvanie. Elle coule tout le long des montagnes d'Eisenthor, & se décharge dans le Maros, vers les confins de la Haute Hongrie. On prend cette riviére pour l'ancienne *Sargentia*, *Sargetia*, dans laquelle Décébale, Roi des Daces, attaqué par l'Empereur Trajan, cacha ses thrésors. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T R E L L A: c'est le nom d'une montagne de Portugal, où il y a un lac, dans lequel on trouve souvent des débris de navires, comme mats, voiles, ancres &c. quoique la mer en soit à plus de treize lieues. * Jordan, *Voyages Historiques, ch.* 22.

S T R E N G N E S S, ville de Suéde dans la Sudermanie, sur le Lac Méler, à quinze lieues de Stokholm, vers le Couchant, avec Evêché suffragant d'Upsal. On y voit le tombeau du Roi Charles IX. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T R E'N I E, *Strenia*, Déesse des Romains, qui présidoit aux présens qu'ils se faisoient les uns aux autres le premier jour de l'an, lesquels on nommoit *Strenæ*, & que nous appellons *Etrennes*. On célébroit sa Fête le même jour, & on lui sacrifioit dans un petit temple proche de la Voye sacrée. * Dempster, *in Paralipom. ad Rosini Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 13. *ad Regionem quartam.*

S T R E'N U A. *Cherchez* A G E'N O R I A.

S T R E'O M S ou S T R O M S A, l'une des Isles Orcades, située à six lieues de celle de Mainland, du côté du nord. Elle est fort petite; mais elle a un bon port, fréquenté par les Anglois & par les Hollandois, qui vont à la pêche autour des Isles Orcades & de Shetland. * Maty, *Dict. Géogr.*

S T R I D O N, dit présentement *Strigna* ou *Sdrin*, ville de la Pannonie, est célébre pour avoir été la patrie de saint Jérôme. Quelques Auteurs la placent vers la Dalmatie; mais il y a plus d'apparence qu'elle est dans la Stirie sur le Muer.

* S T R I E G A, ville de Silésie, dans la Principauté de Schweidnitz, sur la Zala, est au nord-nord-ouest de la ville de Schweidnitz, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. En 1718, le feu y causa beaucoup de dommage.

S T R I G. *Voyez* S T R E L L.

S T R I G E'L I U S (Victorinus) naquit à Kaufbeuren, ville Impériale de la Souabe en Allemagne, le 26 décembre 1524. Son pére, Ivo Strigélius, étoit Docteur en Médecine. En 1538, Victorin fut envoyé à Fribourg pour y faire ses études. A l'âge de dix-huit ans il alla à Wittenberg, où il étudia sous Luther & Mélanchthon, & y reçut le dégré de Maître-ès-Arts l'an 1544. Il ouvrit des Ecoles, particuliérement à Wittenberg, d'où il alla à Magdebourg & à Erfurt. Il fut en 1548, Professeur en Théologie à Iéna, où il se maria: puis il alla à Leipsic, & à Heidelberg, où il s'aquit l'estime des plus savans hommes de son tems; entre autres, de Paul Mélisse, & de Matthieu Wésembeeck, qui firent des vers pour lui. Il s'étoit trouvé à la conférence d'Altenbourg, convoquée l'an 1568, par Auguste Electeur de Saxe, & par Jean Guillaume de Saxe, pour terminer quelques différens de Religion, suscitez par Ménius, sur la nécessité des bonnes œuvres. En 1557, il eût un différent avec Flacius Illyricus, qui l'accusoit d'enseigner une doctrine erronée touchant le *Franc Arbitre*, ce qui fut cause qu'on le mit en prison; mais l'année 1562, il en fut délivré par l'Empereur Maximilien II. Il enseigna la Théologie & la Dialectique à Leipsic; mais il fut obligé de quitter cette ville, parce qu'on ne vouloit pas qu'il expliquât son sentiment touchant la Céne du Seigneur. En 1567, on lui donna la charge de Professeur en Ethique & en Théologie à Heidelberg. Crénius soutient que M. de Thou s'est trompé en disant que Strigélius avoit assisté à la conférence d'Altenbourg, & qu'il avoit, suivant les apparences, confondu Strigélius avec Paul Eber. Ses Ouvrages imprimez sont, *Arithmetica; Epitome doctrinæ de Primo Motu; Argumenta & Scholia in duodecim minores Prophetas; Argumenta & Scholia in librum Judicum, libros Samuelis, Regum & Paralipomenôn, in Esaiam, Jeremiam, Ezechielem & Danielem, in libros Esdræ, Nehemiæ, Esther & Ruth, in Proverbia Salomonis, in Novum Testamentum, in libros Tobiæ, Judith, Baruch, Fragmenta ex Esther & Daniele, in librum Sirach, Sapientiæ, & in Maccbabæorum libros; Conciones XXI, quibus explicatur Historia Passionis & Resurrectionis Domini; Hypomnemata in omnes Psalmos; In Erotemata Dialecticæ Ph. Melanchthonis* Ὑπομνήματα; *In omnes libros Novi Testamenti Hypomnemata; In Epitomen Philosophiæ Moralis Melanchthonis Hypomnemata; de præsentia Corporis & Sanguinis Christi in administratione Cœnæ Domini, Commentarius; Tres partes Locorum Communium; Explicatio Epistolarum Dominicalium; Ratio legendi Scripta Prophetica & Apostolica; Orationes XXX, de præcipuis Patriarchis, Prophetis & Regibus, quorum Historia in libris Mosis, Samuelis, Regum & Paralipomenôn recitantur; Anthologia, id est, Sententiæ insigniores ad Psalmos Davidis annotatæ; Doctrina de Sacramentis populariter & breviter explicata; Enchiridion Locorum Theologicorum; Opuscula Theologica; Argumenta & Scholia in libros Mosis; Postilla in Evangelia totius anni; Epistolæ de negotio Eucharistico; Synopsis doctrinæ Christianæ; Consilium formandi Studii Theologici; Ratio concionandi; Explicatio Catechismi; Admonitiones de Ratione optima interpretandi Scripta Prophetica & Apostolica; Aliqua Miscellanea Sacra; In Rhetoricen Melanchthonis breves Commentationes; In Melanchthonis libellum de anima Notæ breves; Annotationes in libros Ciceronis de Officiis, de Senectute, de Amicitia, in Somnium Scipionis, in Paradoxa, in primum librum Tusculanarum Quæstionum; Notæ in Justinum; In Historiam Josephi Annotationes; in Aristotelem de Anima Notæ; Scholæ Historicæ in Chronicon Melanchthonis; Scholæ Historicæ à condito mundo usque ad natum Christum; Orationum tomi duo.* Ses Traductions sont, *Aristotelis de Vita & Moribus libri*, item *Politici & Physici; Isocratis Archidemus Notis illustratus; Aristotelis ad Nicomachum cum Commentariis; Theodoreti Sermones de Providentia; S. Basilii Exaëmeron.* Il y a aussi de lui, *Laudatio funebris Ægidii Medlerii*, & un volume d'Epitres imprimées, & un autre qui n'a pas été publié & qui se trouve à Zurich dans la Bibliothéque du docte Hottinger. Il mourut à Heidelberg le 26 juin 1569, âgé de 44 ans & six mois. * De Thou, *Histor.* Melchior Adam. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 315 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

S T R I G E S. *Cherchez* S T R Y G E S.

S T R I G O N I E ou G R A N, ville de la Basse Hongrie, sur le Danube, au dessus de Bude, est située dans une plaine, & commandée par une montagne voisine, au haut de laquelle est bâti le château. L'Archevêque de Strigonie est Primat, Chancelier, Chef du Conseil du Royaume, & a été honoré du titre de Prince de l'Empire, par l'Empereur Charles VI, au mois de décembre 1714. Cet Archevêque jouïssoit autrefois de cent mille écus de revenu, avant que les Turcs se fussent emparez de la ville. L'église cathédrale est dans le château; & le Roi saint Etienne qui la fit bâtir, y est enterré. Soliman II prit cette ville en 1543, & l'Archiduc Matthias l'assiégea en 1574 avec cinquante mille hommes; mais il fut obligé de lever le siége. Le Comte de Mansfeld, Général des troupes Impériales, tenta de nouveau cette entreprise en 1595, & défit quatorze mille Turcs; mais il mourut peu de tems après devant cette place. L'Archiduc Matthias continua le siége, & obligea la ville de se rendre par capitulation, après qu'elle eut été 52 ans sous la domination des Infidéles. Depuis, Mahomet III en forma le siége l'an 1606, & la reprit. Les Impériaux y rentrérent en 1683, après la levée du siége de Vienne, & après un rude combat, donné contre les Turcs par les Impériaux & les Polonois, au bourg de Barkan, proche de cette ville, où le Roi de Pologne, & le Prince Jacques, son fils, coururent grand risque de la vie. Les Turcs l'assiégérent encore en 1684, mais le Prince Charles de Lorraine, Général de l'armée Impériale, accompagné de l'Electeur de Baviére, des Princes de Conty, de la Roche-sur-Yon, de Commercy, & de plusieurs autres Volontaires François, les contraignit de lever le siége, & défit en-

tiérement leur armée. * *Hist. des troubles de Hongrie, dans la préface.*

* STRIGONIE ou GRAN (Le Comté de) petite province de la Basse Hongrie, entre les Comtez de Javarin, de Vesprim, d'Albe Royale & de Pilicz. Il est de peu d'étendue. Strigonie capitale, & Vicegrad en sont les lieux principaux.

STRISSOVITSE', qu'on écrit *Strifzowicé*, est un village de Pologne, dans le Palatinat de Lublin, situé dans un fonds, avec un étang d'un côté, & un château de brique de l'autre sur les coteaux voisins. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

STRIVALI ou STROFADI, anciennement STROPHADES, petites isles de la Mer Ionienne, au midi de l'Isle de Zante, vers la côte occidentale de la Morée. Servius dit que le nom de Strophades leur fut donné, à cause de la Métamophose des filles de Triphon en Harpyes. Il n'y en a que deux, qui sont fort basses, & dont la plus grande n'a que trois ou quatre milles de circuit, & produit néanmoins dans un si petit espace, une grande quantité de raisins & de fruits excellens. Les sources y sont si abondantes, qu'on ne sauroit presque planter un bâton en terre, qu'il n'en sorte de l'eau. On dit que dans les fontaines de cette isle, il se trouve souvent des feuilles de plane, quoiqu'il n'en croisse point là, mais seulement dans la Morée, dont elle est éloignée à peu près de trente milles. C'est ce qui fait croire assez vrai-semblablement, que ces sources viennent de ce païs-là, par des canaux souterrains, que la nature a formez sous la mer. Les Habitans des Isles de Strivali ne se marient jamais; car il n'y en a point d'autres que des Caloyers ou Moines Grecs, jusqu'au nombre de soixante ou quatre-vints. Leur couvent est bâti en maniére de forteresse, avec une terrasse au dessus, garnie de bons canons, & une herse sarrasine à leur port, pour en empêcher l'entrée aux Corsaires. On dit néanmoins qu'ils n'ont rien à craindre, & que même les Turcs, & ceux de Barbarie, respectent ces bons Religieux, & n'abordent en l'isle que pour y prendre de l'eau. Les Poëtes ont feint que les Harpyes se retirérent dans ces isles, lorsque Zéthès & Calaïs les poursuivirent jusques-là. * Virgile, *Enéïde l.* 3. J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675. Le P. Coronelli, *Descript. de la Morée.*

STROD (Radulphe ou Raoul) Poëte Ecossois & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vers l'an 1370, laissa un Itinéraire de la Terre-Sainte, & plusieurs autres Traitez.

* STROMA, petite isle de la Mer d'Ecosse, près de la côte septentrionale de la province de Cathness ou Caithness, dans le Détroit de Pentland ou Pictland.

STROMBERG. *Voyez* STRONBERG.

STROMBOLI, STRONGYLE, une des Isles de Lipari, dans la Mer de Toscane, au septentrion de la Sicile, est ainsi appellée, à cause de sa rondeur, qui est de dix milles de circuit. Elle jette jour & nuit des flammes souffrées, qui rendent une grande puanteur, & font qu'elle est toûjours stérile. Il y a toutefois certains cantons qui rapportent quantité de fruits, & du coton en abondance. Ses Habitans connoissent par la fumée, quel vent doit souffler trois jours d'avance. Parce qu'Eole y régna, cela donna lieu à la Fable, qu'il étoit le Roi des Vents. * Magin.

* STROMIO ou SPINARZA, petite riviére de la Morée, prend sa source dans la Tzaconie, traverse la partie orientale du Belvédére, coule à peu près du nord-nord-est au sud-sud-ouest, & se jette dans le fonds du Golfe de Coron.

STROMONA, *Strymon*, fleuve qui sépare la Thrace ou la Romanie de la Macédoine, prend sa source au Mont-Orbel, qui fait partie du Mont-Hæmus, & se va jetter dans l'Archipel, au Golfe de Contessa. Quelques uns lui donnent le nom de *Radini* & d'*Isbar*. Les Grues, ausquelles il a donné le nom de *Strymoniæ aves*, s'y plaisent fort pendant l'été, mais aussitôt après cette saison, comme ce fleuve devient extrémement froid, elles passent dans le Nil qui est chaud. * Pline. Strabon. Lucain, *Pharsale, l.* 3. *v.* 199.

Deseritur Strymon tepido committere Nilo
Bistonias consuetus aves.

STROMSA. *Voyez* STRE'OMS.

STRONBERG, petite ville de l'Evêché de Munster en Westphalie. Elle est à trois lieues de Lipstad, vers le Couchant septentrional, & elle est capitale d'un petit païs, qui a titre de Burgraviat. L'Evêque de Munster a obtenu l'an 1653, d'avoir séance au Collége des Princes de l'Empire, en qualité de Burgrave de Stronberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* STRONBERG ou STROMBURG, ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, au sud de Bacharach, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

STRONGOLY, petite ville avec Evêché & titre de Principauté. Elle est située dans la Calabre Citérieure sur un fort haut rocher à une lieue de la Mer Ionienne & à quatre de Santa Sévérina dont son Evêché est suffragant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Macella* ou *Macalla* ville de la Grande Gréce; mais il y a plus d'apparence qu'elle soit l'ancienne *Perelia* ou *Perilia*, comme d'autres l'estiment. * Maty, *Dict. Géogr.*

STRONGYLE, une des Isles Eoliennes. *Cherchez* STROMBOLI.

STRONGYLE, ancien nom de l'Isle de *Naxus*, maintenant *Nixia*, dans l'Archipel, vers l'Europe. * Pline, *l.* 4. *c.* 11.

STROPHADES, Isles de la Mer Ionienne. *Voyez* STRIVALI.

STROUD, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Glocester, qu'on appelle *Bisleigh*, située sur la riviére de Stroud, où il y a un pont, & grande quantité de moulins à foulon. La ville est belle, bien bâtie & marchande, & celle de toute l'Angleterre où l'on teint le mieux en écarlate, l'eau de la riviére de Stroud ayant une qualité particuliére pour cela. Elle est à 78 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

STROVISI, VERDOGNA, TYPANIA, petite ville de la Morée. Elle est dans la Zaconie, près du Duché de Clarence, à quinze lieues de Léondari, vers l'Orient. * Maty, *Diction. Géogr.*

STROZZI: les deux STROZZI de Ferrare, savoir, TITE, le pére, mort peu après l'an 1502, âgé de plus de 80 ans, & HERCULE, son fils, tué par un rival, l'an 1508, ont l'un & l'autre fait des Poësies Latines, qui se trouvent parmi les *Délices des Poëtes d'Italie*, publiées par Ranutius Gherus ou Janus Gruterus. Les Elégies du pére sont d'un style net & agréable; mais elles sont un peu trop tendres; son fils *Hercule*, dans les vers qu'il a publiez, a porté ce défaut encore plus loin que son pére. * Jules Scaliger, *Hypercritice, l.* 6. *Poët. c.* 4. Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poët. Lat.* Paul Jove, *Elogior. n.* 52.

STROZZI (Jean-Batiste, dit *Philippe*) fut l'un de ceux qui conspirérent après la mort de Clement VII, pour soustraire leur patrie à la domination des Médicis. Il en couta la vie à Alexandre de Médicis, qui fut assassiné; mais son successeur Côme poussa les Conjurez avec tant de succès, que Strozzi, après la perte de la bataille de Maronne, où il fut fait prisonnier, se poignarda lui-même dans sa prison l'an 1538, après avoir fait son testament, & écrit avec la pointe de son poignard, sur le manteau de la cheminée de la chambre où il étoit enfermé, ce vers de Virgile, *Enéïde, l.* 4. *v.* 625.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

De son épouse *Clarice* de Médicis, niéce du Pape Léon X, il eut 1. *Laurent* Strozzi, Cardinal, & Archevêque d'Aix, mort à Avignon le quatriéme décembre 1571; 2. ROBERT, mari de *Magdelaine* de Médicis, & pére d'*Alphonsine*, épouse de *Scipion* de Fiesque, Comte de Lavagne, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis; 3. *Léon*, Chevalier de Malte, & Prieur de Capoue, renommé pour ses exploits de mer, qui fut tué pour le service de la France, au siége du château de Piombino, en 1554; 4. PIERRE, Maréchal de France, qui suit; 5. *Constance*, femme de *Laurent* Ridolphi; & 6. *Magdelaine*, épouse de *Flaminio* Astaba. * *Epîtres de Rabelais.* Brantôme. Balzac, *Entret.* 34. *c.* 6. Bayle, *Dict. Critique.*

STROZZI (Pierre) fils du précédent, fut Maréchal de France, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne. Après avoir été destiné en sa jeunesse à l'Etat ecclésiastique, il quitta cette profession pour embrasser celle des armes. Il servit en qualité de Colonel, sous le Comte Gui Rangon, en Italie, & contribua beaucoup à faire lever le siége de Turin aux Impériaux l'an 1536. L'année suivante il fut défait près de Montemarlo, par Côme, Duc de Florence, le deuxiéme août. Etant ensuite passé en France, il se trouva au siége de Luxembourg l'an 1543, & fut encore battu par le Prince de Sulmone, au mois de juin de l'an 1544. Il servit en 1545, dans l'armée navale, sous l'Amiral d'Annebaut, puis fut créé Général des Galéres de France. Le Roi lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Italie au secours des Siennois, avec laquelle il défit Rodolphe Baglioni, & Ascagne de la Corne; mais il perdit la bataille de Marciano, & y fut même blessé dangereusement le deuxiéme d'août l'an 1554. Il fut honoré du Bâton de Maréchal de France la même année, & fut fait Lieutenant Général de l'armée du Pape Paul IV, avec laquelle il reprit le port d'Ostie, & quelques autres places aux environs de Rome l'an 1557. Lorsqu'il fut de retour en France, il se trouva au siége de Calais au mois de janvier 1558, & mourut le 20 de juin suivant, d'une mousquetade qu'il reçut au siége de Thionville, allant reconnoître un lieu commode pour dresser une batterie. Son corps fut porté à Epernay, où il fut enterré. De *Laudamine* de Médicis, son épouse, il eut 1. PHILIPPE qui suit; & 2. *Claire*, premiére femme d'*Honorat* de Savoye, I. du nom, Comte de Tende. * Théodore Godefroy, *Histoire de François I.* Le Baron de Forquevault, *Vies des plus grands Capitaines.* Le Pére Anselme. Imhoff, *en ses vint Familles d'Italie.*

STROZZI (Philippe) second du nom, fils de PIERRE, Maréchal de France, naquit à Venise en 1541, & fut mené dès l'âge de sept ans en France, où il fut élevé dans l'exercice des Lettres & des armes. Il alla à la guerre à quinze ans, & fit son apprentissage sous Charles de Cossé. Depuis il se trouva à la prise de Calais & de Guînes en 1558, servit sous le Vicomte de Martigues au siége du petit Leith en Ecosse l'an 1560; fut fait Capitaine d'Infanterie aux premiéres guerres civiles; & reçut à la prise de Blois une arquebusade au travers du corps. Il fut ensuite Mestre-de-camp du régiment des Gardes, servit au siége de Rouen, & fut fait Colonel à la seconde guerre des Huguenots. Il se distingua aux batailles de Saint-Denys & de Jarnac, & fut pourvu de la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise, après la mort de M. d'Andelot. Il fut pris au combat de la Roche-Abeille, par les Huguenots, & se signala encore à la bataille de Moncontour, & au siége de la Rochelle l'an 1573. Depuis il fut honoré par le Roi Henri III, du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit, le premier janvier 1579. Quelque tems après ayant été fait Lieutenant Général de l'armée navale, équipée en faveur d'Antoine, Roi de Portugal, pour les Isles des Açores, il aborda en l'Isle de Saint-Michel, où

où il défit la garnison Espagnole; mais dans le combat naval, qui fut donné près de cette isle le jour de sainte Anne, 28 de juillet 1583, étant tombé entre les mains du Marquis de Sainte Croix, qui commandoit l'armée d'Espagne, il fut tué de sang froid, contre les loix de la guerre & de l'honneur, & fut jetté dans la mer: il n'avoit point été marié. * Brantôme, *Mémoires, tome* 4. Davila, *Guerres Civiles de France.* Mézeray, *Histoire de France.* Godefroy, *Histoire de François I.* Le P. Anselme, *Histoire des Officiers de la Couronne.* Imhoff, &c.

STROZZI (Léon) fils de Philippe Strozzi l'aîné, étoit Chevalier de Malte & obtint la place de Prieur de Capoue du Pape Clement VII, son parent, avec la charge de Général des galéres. Cette derniére charge n'avoit point été en usage jusques alors, & ce fut dans cet emploi que Strozzi porta bien des coups aux Turcs. Il se brouilla ensuite, aussi-bien que toute sa famille, avec les Médicis, & plusieurs Florentins exilez s'attachérent à lui. Il alla avec eux en France, & se mit au service de cette Couronne lorsqu'en 1543, les François & les Turcs assiégérent Nisse. Il assista en personne à ce siége, & le Roi l'envoya ensuite avec dix galéres en Ambassade à la Cour Ottomanne. Henri II lui confia depuis le même caractére. En 1547, Henri II le nomma Chef de ses galéres qu'il envoyoit en Ecosse, où il se rendit maître du Fort de S. André & prit les assassins du Cardinal de ce nom. En 1549, il fut encore envoyé contre les Anglois avec 12 galéres & eut le bonheur de leur couler à fond quelques vaisseaux. En 1551, il commanda encore les galéres de France & forma le dessein d'attaquer les vaisseaux impériaux qui sous le commandement d'André Doria devoient aller prendre l'Archiduc Maximilien en Espagne; & quoique Doria lui échappât, il se servit de cette occasion pour aller à Barcelone en arborant le pavillon d'Espagne & feignant d'être Doria. Peu s'en falut que ce stratagême ne réüssît & qu'il ne surprît Barcelone. Mais comme la fraude fut trop tôt découverte, on lui ferma l'entrée du port, de sorte qu'il ne put faire autre chose qu'enlever une galére, quelques vaisseaux marchands & divers prisonniers qu'il fit sur le rivage. Il conduisit sa capture à Marseille. Pendant son absence le Connétable de Montmorency l'avoit tellement noirci dans l'esprit du Roi, que le Maréchal, son fils, & le Comte de Villars, étoient déja en chemin pour le priver de son commandement. Mais Strozzi n'attendit pas le coup, d'autant plus qu'il soupçonnoit qu'on en vouloit même à sa vie. Il partit donc secrettement avec la galére qu'il venoit de prendre sur les Espagnols, & avec une autre qui appartenoit à son frére, & se rendit à Malte d'où il écrivit au Roi les raisons de sa démarche. Il s'attacha, depuis lors, à agir contre les Turcs dont il avoit appris parfaitement à connoître les côtes dans ses deux voyages à la Porte. Lorsqu'en 1554, la guerre devoit recommencer en Italie, Léon Strozzi fut derechef appellé au service de la France. On lui donna 12 galéres, avec le commandement de tous les ports d'Italie, dépendans de la France, & on lui promit qu'il ne feroit pas obligé de venir en France contre sa volonté. Il accepta ces conditions, quoiqu'on lui en proposât de beaucoup plus avantageuses de la part de l'Empereur. Il revint donc en Italie, & fortifia Porto Hercole, mais dans le tems qu'il vouloit visiter un petit endroit nommé *Scarlino*, un païsan, qui étoit dans une embuscade, lui tira un coup de fusil dont il mourut peu de jours après dans sa 39 année. Son corps fut enterré à Porto Hercole; mais les Impériaux s'étant emparez de cette place l'année suivante, ils le déterrérent & le jettérent dans la mer. Il étoit un des prémiers Capitaines de son tems sur mer; il étoit affable dans la conversation; mais incapable de prendre les maniéres cachées de la Cour; il manifestoit trop librement ses pensées. * De Thou, *l.* 3. 5. 6. 8. 14. Mézeray. Brantôme, *Capit. François, tome* 2. *Diction. Allemand.*

STROZZI (Quiric ou Kiriac) noble Florentin, parcourut dans sa jeunesse la plus grande partie de l'Univers, sans que ses voyages interrompissent ses études. Il étoit grand Architecte, & excelloit sur tout dans la Philosophie Péripatéticienne. On a de lui un neuviéme & un dixiéme livre, en Grec & en Latin, ajoûtez aux huit livres qu'Aristote a composez de la République. Strozzi y a si bien pris son esprit, que cette augmentation sembleroit être un Ouvrage de ce Prince des Philosophes, s'il n'y avoit point mêlé tant d'autorité des Poëtes. Il a fait aussi une Traduction Latine des huit livres des *Stromates* de Clément Alexandrin. Après avoir enseigné la Langue Gréque & la Philosophie à Florence, il professa avec beaucoup d'applaudissement à Bologne & à Pise, où il mourut l'an 1565, âgé de 63 ans. Il étoit frére de LAURENCE Strozzi qui suit. Naudé croit qu'il s'en faut de beaucoup que le Continuateur d'Aristote égale le Philosophe; cependant il avoue que l'Ouvrage & les efforts de Strozzi sont dignes de louange. C'étoit un homme fort intégre, éloigné de toute vanité, d'un esprit honnête, mais quelquefois un peu aigre. Il tenoit souvent des discours qui méritoient qu'on eût pour lui la même vénération que l'on a eu pour les grands hommes de l'Antiquité. * De Thou, *Histor.* Papire Masson. Teissier, *Eloges, des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 228 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

STROZZI (Laurence) sœur du précédent, Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, dans le XVI siécle, naquit de Zacharie Strozzi, au château de Capalla à deux milles de Florence, le sixiéme mars de l'an 1514, & fut élevée dans le monastére de Saint-Nicolas-du-Pré, où elle prit l'habit de Dominicaine. Elle employa à la lecture, le tems qui lui restoit après l'Office divin, & y profita si bien, qu'elle apprit diverses Langues, sur tout la Latine & la Gréque. Elle apprit aussi la Musique, & diverses Sciences; & composa un livre d'Hymnes & d'Odes Latines, sur toutes les Fêtes que l'Eglise célébre. Cet Ouvrage qui est dédié à Lactance des Lactances, Evêque de Pistoye, fut imprimé l'an 1587. La premiére Hymne, qui est une Ode Sapphique sur la Fête de la Circoncision, commence ainsi,

Prima currentis celebratur anni
Nunc dies sacro puero dicata,
Patre Divorum genito, pudica
Matre Maria.

Elle a été traduite en Vers François par Simon George Pavillon, Avocat au Parlement de Paris, & mis en Musique par Jacques Mauduit. Elle mourut le dixiéme septembre 1591, âgée de 77 ans. * De Thou, *Hist. l.* 100. La Roche-Maillet, *aux Portraits des Hommes Illust.* Michel Poccianti, *Florent. Illust.* Louïs Jacob, *Biblioth. Femin.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Zacharie Monti, *en sa Vie manuscrite.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

STROZZI (Jules) Poëte Italien, vivoit dans le XVII siécle, & mourut sous le pontificat d'Urbain VIII, avant l'an 1637. Il a composé la *Venetia Ædificata*, ou de l'origine de la ville de Venise, qui passe pour une des belles Poësies Italiennes: la diction en est pure, les pensées agréables, & le sujet grand & digne d'un Poëme Héroïque. * M. de la Monnoye sur Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 180. *n.* 1471. édit. d'Amsterdam 1725.

STROZZI (Nicolas) aussi Poëte Italien, Florentin, naquit le 30 novembre 1590, & mourut le 17 janvier 1654. Il a publié des Poësies Italiennes, qui sont estimées; *les Sylves du Parnasse*, qui consistent en lauriers, palmiers, myrthes & cyprès; deux Tragédies, 1. *David de Trébizonde*, 2. le *Conradin d'Allemagne.* On a aussi de lui diverses Idylles, dont les principales sont, *le Léandre, l'Erminie, l'Alcine, Armento*, &c. outre cent *Sonnets moraux, avec le corps de l'Histoire*, & un grand nombre d'autres vers en piéces volantes & fugitives. * *Voyez* Leo Allatius, *de Apib. Urbanis.* Rosteau, *Sentimens sur quelques Auteurs qu'il a lus.* M. de la Monnoye sur Baillet, là même.

STRUMETA, STRUMITA, anciennement *Myra, Myrra*, ville d'Asie dans la Natolie. Elle est à une lieue de la Mer Méditerranée, & à quinze de Patéra, du côté du Levant. Elle est Siége d'un grand Archevêché, qui a trente six suffragans. * Maty, *Dict. Géogr.*

STRUTHIUS (Joseph) qui vivoit vers l'an 1573, & Joseph TECTANDER vers l'an 1584, tous deux Polonois, ont traduit l'un & l'autre quelques Ouvrages de Galien, tant véritables que supposez. Struthius n'est nullement exact, & il parle tres-mal. Tectander a quelque chose de moins dur, & de moins barbare dans son style. Il a cherché des fleurs pour orner son discours; mais il ne s'est point fort soucié de prendre l'esprit de son Auteur. * Pierre Daniel Huet, *de Clar. Interpret.*

STRUTHOPHAGES, peuples anciens d'Ethiopie. Ils eurent ce nom parce qu'ils ne s'occupoient qu'à la chasse des autruches, dont ils faisoient leur nourriture ordinaire. Ils se servoient de leur peaux pour s'habiller, & pour en faire des couvertures. Quand les *Simes*, ou Ethiopiens camus, leur faisoient la guerre, ces Struthophages avoient pour armes des cornes de Gazelles, avec lesquelles ils se défendoient. Strabon nomme leurs ennemis *Silles* & non *Simes*, plus noirs que les autres, plus petits & d'une plus courte vie, comme ne passant guére 40 ans. Diodore appelle ces mêmes Silles *Acridophages* ou *Mangeurs de Sauterelles.* Davity, *Etat du Grand Négus.*

Hofman dit que les *Struthophages* sont ainsi appellez, parce qu'ils se nourrissent de moineaux, du mot στρουθὸς qui signifie *moineau*, & de φάγειν qui veut dire *manger.*

STRUVE (George-Adam) fameux Jurisconsulte Allemand, naquit à Magdebourg le 27 septembre 1619. Après avoir fréquenté l'Ecole de Magdebourg, il fut envoyé en 1630, au Gymnase de Schleusingen, où il étudia sous le Recteur André Reyher, & soutint des Thêses *de Theoria Stellarum* en 1635. Il demeura dans cet endroit pendant six ans & retourna à la maison en 1636. Il n'y fit pas un long séjour, mais au mois de juin de la même année il arriva à Iéna, où il fréquenta assidûment les Leçons de Philippe Horst, de Daniel Stahl, de Jean Zeisolde & de Jean Michel Dillherr, & soutint sous ce dernier des Thêses en 1639, *de Victoria & Clade.* S'étant ainsi affermi dans la Philosophie & dans l'Histoire, il s'appliqua avec soin à la Jurisprudence & fréquenta les Leçons de Dominique Arumæus, de Pierre Théodoric, d'Erasme Ungebauer & d'Ortolphe Tilemann. En 1641, il alla à Helmstadt, où il profita des Leçons de Conrad Horneius & de Herman Conringius, & soutint sous celui-ci des Thêses *de Ducibus & Comitibus Imperii Germanici.* Il s'attacha sur tout à Henri Hahnius, sous lequel il soutint encore des Thêses *de Damnis, illis præsertim quæ ex dolo, culpa aut casu proveniunt.* En 1645, il fut appellé à la charge d'Assesseur de la Justice à Hall, & l'année suivante, il prit le dégré de Docteur en Droit & s'appliqua ensuite à plaider. Sur la fin de l'année 1646, il fut appellé à la Chaire de Professeur en Droit à Iéna, où son exactitude à faire ses Leçons lui attira un grand nombre d'Auditeurs. En 1661, la ville de Brunswick le choisit pour le consulter dans les affaires de Droit, & il eut cet emploi jusques en 1663, où il fut appellé à Weimar pour y remplir les fonctions de Conseiller Aulique & de la Chambre. Lorsqu'en 1672, la branche d'Altenbourg fut éteinte, la Maison de Weimar le nomma pour assister au traité de partage qu'il acheva heureusement, & obtint ensuite le titre de Conseiller Privé de cette Maison. En 1674, il retourna à Iéna & y fut prémier Professeur en Droit. Tous les Ducs de Saxe s'en servoient néanmoins pour le conseil dans les affaires. En 1680, il fut Président de la Régence tutélaire & du Consistoire, & Directeur de la caisse du païs. Se trouvant ainsi surchar-

chargé d'affaires, il quitta la Profession pour un tems. Mais comme après la mort du Prince Jean Guillaume de Saxe-Iéna, la Régence de Iéna finit, & que les occupations diminuoient par là, il reprit les fonctions de sa Chaire en 1691. Dans la même année le Landgrave de Hesse-Darmstadt le nomma son Conseiller Privé. Il mourut le 15 décembre 1692, âgé de 73 ans, ayant fait encore peu auparavant le rapport d'un procès devant le Tribunal de Justice à Iéna; c'est pourquoi il disoit dans son lit de mort, *Ordinarium Ienensium stantem oportet mori.* Il étoit d'un tempérament fort robuste & n'avoit eu dans tout le cours de sa vie aucune maladie qu'une fiévre chaude. Sur la fin de ses jours il fut exposé à quelques douleurs néphrétiques. Doué d'une grande pénétration d'esprit, il étoit d'une franchise de cœur extraordinaire, & s'étoit aquis une haute réputation dans toute l'Europe par sa vaste érudition. Il a vêcu dans un double mariage & s'est vû pére de 26 enfans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Syntagma Juris Civilis, Jurisprudentia Romano-Germanica Forensis; Jus Sacrum Justinianeum; Evolutiones Controversiarum; De Vindicta privata; Dissertationes Criminales; Decisiones Sabbathinæ; De Invocatione Nominis Divini; De Delictis;* & un grand nombre de Dissertations en forme de Théses. Burchard-Gotthlieb Struve, son fils, à écrit sa Vie. * *Dictionnaire Allemand.*

STRYCKIUS. *Voyez* STRYKIUS.

* STRYEN, village de la Hollande méridionale, fut inondé en 1421, & desséché en 1436. Il est au sud-ouest de Dordrecht, dont il est éloigné d'environ deux lieues. Il donne son nom à une ancienne famille patricienne de Hollande, connue depuis la fin du XV siécle. C'est de là qu'est issu M. Simon Garbyn, Conseiller & Echevin régnant de la ville de Harlem en 1731. *Voyez* le *Grand Dictionnaire Universel Hollandois*, où se trouve la Généalogie de cette famille depuis la fin du siécle XV jusqu'à présent.

STRYGES, *Stryges*, sont des corps morts qu'on trouve en Pologne, & principalement en Russie, & que l'on appelle en Langue du païs *Upiers.* Ils ont une certaine humeur, qu'on croit être du sang, lequel on prétend que le Démon tire ou succe des corps de quelques personnes vivantes, ou de quelques bestiaux. Il le porte dans ce corps mort, d'où l'on dit qu'il sort en certains tems, depuis midi jusqu'à minuit, après y avoir fait beaucoup de vexations. Ensuite il retourne dans un cadavre, & y verse le sang qu'il a amassé. Il s'y trouve quelquefois de ce sang en si grande quantité que, si l'on n'y met ordre, il sort par la bouche, par le nez, & principalement par les oreilles, en telle abondance, que ce cadavre nage dans son cercueil; & le cadavre a une telle faim, qu'il mange les linges qui sont autour de lui, & que l'on trouve en effet dans sa bouche. Ce Démon qui sort du cadavre, va la nuit répréſenter l'image du mort à ses amis ou à ses parens. Il les embrasse, les serre, & les affoiblit de telle maniére, qu'ils s'éveillent, & crient au secours, auquel tems on dit que ce Démon leur succe le sang pour le porter dans le cadavre. Ceux qui sont ainsi tourmentez, deviennent maigres, atténuez, & meurent à la fin. Cette persécution dure jusqu'à la derniére personne de la famille, à moins qu'on n'en interrompe le cours, en coupant la tête & en ouvrant le cœur aux cadavres, dont on a vu les images durant la vexation. Quand on fait la visite de ces cadavres, on les trouve dans leurs cercueils, mols, flexibles, enflez & rubiconds, quoiqu'il y ait long-tems qu'ils soient morts. Après leur avoir coupé la tête & ouvert le cœur, il en sort une grande abondance de sang qu'on ramasse pour en faire du pain avec de la farine & dont on mange pour se garantir de la vexation. Si-tôt que cela est fait, l'esprit ne revient plus. * *Lisez* le détail de ces fables dans *les Mercures Galans.* de mai 1693, & de février 1694.

STRYKIUS (Samuel) Jurisconsulte Allemand tres-célébre, florissoit sur la fin du XVII siécle & au commencement du XVIII. Il naquit à Lenzen, petit lieu du Markgraviat de Brandebourg dans la Préfecture de Pregnitz. Ce fut le 25 de novembre de l'an 1640. Son pére s'appelloit *Elie* Strykius, qui eut des emplois considérables dans sa patrie; & sa mére, *Eve* Calovie. Après ses premiéres études, il alla l'an 1658, à Wittenberg, où il fit sa Philosophie sous de fort bons Maîtres, après quoi il commença à étudier en Théologie, mais ses amis lui firent quitter ces études pour celle de la Jurisprudence. Après y avoir fait des progrès considérables, il voyagea en Angleterre, vit toutes les Universitez des Provinces-Unies, & n'oublia pas même celle de Louvain, où le célébre Antoine Pérès enseignoit alors. Etant retourné à Francfort sur l'Oder, il s'y fit recevoir Docteur en Droit en 1665. Il commença alors à faire des Leçons, eut de fréquentes Disputes qui ont été imprimées, & composa un Traité sur le Droit des Gens. Sa réputation s'étant accrue, l'Electeur de Brandebourg Frédéric Guillaume, le fit, en 1666, Professeur extraordinaire pour expliquer les Novelles de Justinien. En 1668, il fut fait Professeur ordinaire des Institutes; & en 1672, il le fut pour les Pandectes, ensuite pour le Code, & enfin il fut appellé à la Cour, pour y être Président de la Conr de Justice & Conseiller de l'Electeur. En 1690, l'Electeur de Saxe Jean George III le fit Assesseur du Tribunal souverain des Appellations à Dresde. Il eut permission du Roi de Prusse d'accepter cet emploi, à condition qu'il se rendroit auprès de lui, dès qu'il y seroit rappellé. En partant il fut honoré du titre de Conseiller Aulique. Il ne demeura que deux ans à Wittenberg. Le Roi de Prusse ayant fondé une Université à Hall, voulut, en 1693, que Stryckius la dirigeât, l'honorant en même-tems du titre de son Conseiller intime, & de Président ordinaire dans le Sénat juridique. Il exerça ces emplois pendant 17 ans. A son départ de la Cour de Dresde, le Roi de Danemarck lui fit offrir des gages considérables, pour être son Conseiller d'Etat, & Recteur de l'Université de Coppenhague; mais il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres. Il fut marié deux fois, & a eu un fils, Jean-Frédéric Strykius, Conseiller Aulique de l'Electeur de Saxe, & Professeur en Droit, qui a été son Collégue. Il mourut le premier d'août 1710. Il a publié divers Ouvrages, divers volumes de Dissertations; *Commentationes de Jure Censuum, de Successionibus ab intestato, de Cautelis circa contractus, ultimas Voluntates & juramenta adhibendis, de Consensu Sponsalitio, &c. de usu Pandectarum moderno. Notæ ad B. Brunemanni Jus Ecclesiasticum, & Compendium Schnzianum, &c.* * *Actes de Leipsic* de 1711. p. 129.

STRYKIUS (Jean Samuel) fils du précédent, naquit à Francfort en 1668. Il alla d'abord au Gymnase de Dantzic, ensuite à Wittenberg, & de là il retourna dans sa patrie. S'y étant fait examiner, il fit un voyage en Hollande, & de là à Ratisbonne, où il attendit Schurtzfleisch. Il alla avec lui à Florence, & y vit le *Codex Pandectarum.* De là ils passérent à Rome, à Milan, à Gênes. Il disputa ensuite à Bâle sans Président, alla à Ratisbonne, & revint chez lui en 1692. Il y fut reçu Licentié en Droit, dans la même année. En 1693, il suivit son pére à Halle, où il fut nommé Professeur extraordinaire en Droit, & à la premiére promotion qui s'y fit, il prit le dégré de Docteur. En 1695, il fut fait Professeur ordinaire; & en 1702, il fut nommé Conseiller Aulique de la Duchesse Douairiére d'Eysenach. L'assiduïté & la clarté en enseignant sont les deux qualitez qui l'ont rendu fort recommandable. Voici la liste de ses Ouvrages, *Fundamenta Institut. Brunnemanni Exercitat. Justiniani Institutiones cum notis; Antonii Jus Feudale auctum; Meletemata de Juramentis, &c.* * *Dict. Allemand.*

* STRYKOUSKY (Matthias Ossostevicius) Chanoine en Lithuanie a composé en 1582, une Chronique de Lithuanie en Langue Polonoise, & il y joignit les livres de la Sarmatie Européenne, publiez par Alexandre Guagninus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hartknoch.

STRYMON, fleuve. *Cherchez* STROMONA.

STRYMONA, petite ville de Macédoine. Elle est sur la riviére de Stromona, à dix lieues de Philippi vers le Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

S T U. S T Y.

STUART, nom de la famille Royale d'Angleterre, lequel signifie SENÉCHAL, titre qui a passé en surnom à cette Maison, qui a possédé héréditairement cette charge, & dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis GAUTIER ou WALTER qui suit.

I. GAUTIER OU WALTER Stuart, Seigneur de Dondonald, Sénéchal d'Ecosse, mort en 1258, épousa *Alde* de Domber, dont il eut 1. ALEXANDRE qui suit; & 2. ROBERT Stuart, *qui a fait la branche de* DARLEY *& de* LE'NOX, *rapportée cy-après.*

II. ALEXANDRE Stuart, Seigneur de Dondonald, &c. Sénéchal d'Ecosse, conduisit l'armée d'Alexandre III, Roi d'Ecosse, & mourut en 1286, ayant eu de sa femme, dont le nom est inconnu, 1. JEAN qui suit; & 2. *Jacques* Stuart, dont on ne trouve que le nom.

III. JEAN Stuart, Seigneur de Dondonald, &c. Sénéchal d'Ecosse, fut tué en 1302, ayant eu pour enfans, de la fille & héritiére du Seigneur de Buth, 1. WALTER qui suit; 2. *Jacques*; 3. 4. *Jean* & *Alain* Stuart, qui furent tuez au combat de Halidon, en 1333.

IV. WALTER Stuart, Seigneur de Strathild, de Dondonald, de Buth, &c. Grand-Sénéchal d'Ecosse, mort en 1326, avoit épousé *Marie* Brus, fille de *Robert* Brus, I. du nom, Roi d'Ecosse, dont il eut ROBERT, II. du nom, Roi d'Ecosse, qui suit.

V. ROBERT Stuart, II. du nom, fut reconnu Roi d'Ecosse en 1370, après la mort du Roi David II, son oncle maternel. Il fit de grandes irruptions dans les Comtez de Northumberland & de Westmorland, pour se venger des courses des Anglois; remporta sur eux la victoire à Otterbourg en 1388, & mourut le 19 avril 1390, âgé de 74 ans. Il avoit épousé 1. *Euphémie*, fille de *Hugues*, Comte de Ross, morte en 1373; 2. *Elisabeth*, fille d'*Adam* More, Chevalier, qu'il avoit entretenue pendant quelque tems. Du premier lit vinrent 1. *David* Stuart, Comte de Strathern, pére de *N...* Stuart, mariée à *Patrice* Graham, dont sont issus les Comtes de STRATHERN & de MENTEITH, du nom de GRAHAM; 2. *Gautier*, Comte d'Athol, mis à mort en 1437, à cause du meurtre commis en la personne de Jacques, I. du nom, Roi d'Ecosse, & dont *Robert* Stuart le petit-fils fut exécuté avec *Gautier*, Comte d'Athol son Grand-Pére; (*Voyez* GAUTIER) 3. *Euphémie* Stuart, mariée à *Jacques*, Comte de Douglas. Du second lit sortirent 4. JEAN, dit ROBERT, III. du nom, Roi d'Ecosse, qui suit; 5. *Euphémie* Stuart, mariée à *Jean* Léon; 6. *Elisabeth*, alliée à *Jean* Dumbar, Comte de Murray; 7. ROBERT Stuart, dit *le Jeune*, *qui a fait la branche des premiers Ducs d'*ALBANIE, *rapportée cy-après*; 8. *Gillette*, mariée à *Guillaume* Douglas; & 9. *Alexandre* Stuart, Comte de Boucan, qui resta prisonnier jusqu'à la mort de son pére, & mourut en 1396, ayant eu d'*Isabelle*, fille de *Duncam*, Comte de Lénox, *Duncam* Stuart, mort en 1447, qui fut pére d'*Isabelle* Stuart, mariée à *Mordac* Stuart, Duc d'Albanie; & de *N...* Stuart, alliée à *Alain* Stuart, Seigneur de Darley.

VI. ROBERT Stuart, III. du nom, Roi d'Ecosse, reçut au batême le nom de JEAN, qu'il changea depuis en celui de ROBERT, pour complaire aux Ecossois, qui n'aimoient point le nom de Jean, à cause de Jean de Bailleul, dont le régne fut malheureux pendant la guerre qu'il y eut entre l'Ecosse & l'Angleterre, & mourut le premier avril 1406, de chagrin de ce que son fils avoit

avoit été fait prisonnier des Anglois. Il épousa *Anne-Belle*, fille de *N...* Baron de Dromond, morte en 1400, dont il eut 1. *David* Stuart, Duc de Rothes, né en 1378, qui à cause de ses débauches fut enfermé par le Duc d'Albanie, son oncle, & mourut en prison en 1402, sans laisser de postérité de *Marie*, fille d'*Arcbambaud*, Comte de Douglas; & 2. JACQUES, I. du nom, qui suit.

VII. JACQUES Stuart, I. du nom, Roi d'Ecosse, après avoir été prisonnier en Angleterre pendant 18 ans, fut couronné Roi d'Ecosse en 1424, & fut massacré dans une conspiration de ses Sujets, le 20 février 1437, à l'âge de 44 ans. Il avoit épousé en février 1423, *Jeanne* de Beaufort, fille de *Jean* d'Angleterre, dit *de Beaufort*, Comte de Sommerset, dont il eut 1. *Alexandre*, jumeau, nè le 14 octobre 1430, mort jeune; 2. JACQUES II, qui suit; 3. *Marguerite*, alliée en 1436. à *Louïs* XI, Roi de France, morte en 1445; 4. *Eléonore*, mariée en 1438, à *Sigismond*, Archiduc d'Autriche, morte le 20 novembre 1480; 5. *Isabelle*, qui épousa en 1441, *François*, I. du nom, Duc de Bretagne; 6. *Elisabeth*, mariée à *Jean*, Comte de Vére; 7. N... Stuart, mariée à *Alexandre* Gourdon, Comte de Huntley; & 8. une autre fille mariée au Comte de Morton.

VIII. JACQUES Stuart, II. du nom, Roi d'Ecosse, né jumeau le 14 octobre 1430, fut couronné à l'âge de sept ans en 1437, & fut tué d'un éclat de canon au siége de la forteresse de Roxbourg, le troisiéme août 1460, âgé de 29 ans. Il épousa en 1448, *Marie* d'Egmond, fille d'*Arnoul*, Duc de Gueldre, morte le 16 novembre 1463, dont il eut 1. JACQUES, III. du nom, qui suit; 2. ALEXANDRE, *qui a fait la branche des derniers Ducs d'*ALBANIE, *rapportée cy-après*; 3. *Jean*, Comte de Marr, qui fut condamné à mort en 1480, pour avoir conspiré contre le Roi son frére; 4. *Marie*, alliée 1. à *Thomas* Bodins, Comte d'Arran: 2. à *Jacques* Hamilton; & 5. *N....* Stuart, mariée à *Guillaume* Crichton.

IX. JACQUES Stuart, III. du nom, Roi d'Ecosse, né en 1452, fut tué le onziéme juin 1488, à l'âge de 35 ans, à la bataille de Bannocksbrown, près de Sterling, par ses Sujets rebelles, outrez des mauvais traitemens de ses Favoris. Il avoit épousé en 1470, *Marguerite*, fille de *Christian*, I. du nom, Roi de Danemarck, morte en 1484, dont il eut 1. JACQUES, IV. du nom, qui suit; 2. 3. *Alexandre*, Duc de Rothes & *Jean* Stuart, Comte de Marr, morts jeunes.

X. JACQUES Stuart, IV. du nom, Roi d'Ecosse, se souleva contre son pére, à la sollicitation des Grands du Royaume. Ayant porté la guerre en Angleterre, son armée fut défaite près de la montagne de Flodon, le dixiéme septembre 1513, & son corps fut trouvé parmi les morts, à l'âge de 39 ans. Il avoit épousé en janvier 1503, *Marguerite*, fille de *Henri*, VII. du nom, Roi d'Angleterre, laquelle se remaria à *Henri* Stuart, Seigneur de Messen, & mourut en 1539, ayant eu de son mariage, outre deux fils & deux filles, morts jeunes, 5. JACQUES, V. du nom, qui suit; & 6. *Alexandre* Stuart, Duc de Rothès, né posthume le 29 avril 1514, mort le 16 décembre suivant. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alexandre *Stuart*, *bâtard d'Ecosse, Archevêque de Saint-André, qui fut tué avec son pére le dixieme septembre* 1513: *&* Jacques, *Comte de Murray, mort vers l'an* 1544.

XI. JACQUES Stuart, V. du nom, Roi d'Ecosse, né le 15 avril 1512, eut de longues guerres avec l'Angleterre, & mourut le 13 décembre 1542, âgé de 30 ans. Il épousa 1. le premier janvier 1537, *Magdelaine* de France, fille du Roi *François*, I. du nom, morte le dixieme juillet suivant: 2. en 1538, *Marie* de Lorraine, veuve de *Louïs* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, & fille de *Claude*, Duc de Guise, morte le deuxieme juin 1560, dont il eut 1. 2. *Jacques* & *Artus*, morts jeunes; & 3. MARIE qui suit. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jacques *Stuart, bâtard d'Ecosse, Comte de Murray, qui fut Régent du Royaume, & fut assassiné en* 1571; *&* Robert, *Comte des Orcades, qui ont laissé postérité.*

XII. MARIE Stuart, Reine d'Ecosse, née le huitiéme décembre 1542, eut la tête tranchée le 18 février 1587. Elle avoit épousé 1. le 18 avril 1559, *François*, Dauphin, puis Roi de France, II. du nom: 2. le 29 juillet 1564, *Henri* Stuart, Baron de Darley, Comte de Lénox, Duc de Rothes, dont elle eut JACQUES, Roi d'Angleterre, *ainsi qu'il sera remarqué cy-après, en parlant de la branche de* LE'NOX: 3. en 1567, *Jacques* Hepburn, Comte de Bothwel, qui fut chassé du Royaume d'Ecosse, & se retira en Danemarck, où il fut confiné dans une prison, dans laquelle il perdit l'esprit & la vie.

DERNIE'RE BRANCHE DES DUCS d'ALBANIE.

IX. ALEXANDRE Stuart, second fils de JACQUES, II. du nom, Roi d'Ecosse, & de *Marie* d'Egmont, fut Duc d'Albanie, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Ayant eu de grands différents avec le Roi Jacques III, son frére, il se retira en France, où il mourut en 1485. Il avoit épousé 1. *N....* fille de *Guillaume* Sinclar, Comte des Orcades: 2. en 1480, *Anne* de La Tour, fille de *Bertrand*, VI. du nom, Sire de La Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne. Du premier lit vinrent 1. *Alexandre*, Evêque de Murray, Abbé de Scone; & 2. *N....* Stuart, mariée à *N....* Hamilton: du second lit sortit 3. JEAN qui suit.

X. JEAN Stuart, Duc d'Albanie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Gouverneur du Bourbonnois, d'Auvergne, de Forês & de Beaujolois, accompagna Louïs XII, Roi de France, aux entrées qu'il fit à Gênes. Depuis ayant été rappellé en Ecosse, il fut établi en 1516, Gouverneur du Royaume par les Etats, & mourut en France en 1536, sans laisser de postérité d'*Anne* de La Tour, Comtesse d'Auvergne, &c. fille de *Jean*, I. du nom, Sire de La Tour, Comte d'Auvergne, &c. qu'il avoit épousée en 1505, morte en 1524, & *laissa pour fille* naturelle Eléonore *Stuart*, *mariée en octobre* 1547, *à* Jean *de l'Hopital, Comte de Choisy, d'où descendent les Marquis de* CHOISY.

PREMIE'RE BRANCHE DES DUCS d'ALBANIE.

VI. ROBERT Stuart, dit *le Jeune*, Duc d'Albanie, second fils de ROBERT, II. du nom, Roi d'Ecosse, & d'*Elisabeth* More sa seconde femme, fut Régent du Royaume après la mort de Robert, III. du nom, Roi d'Ecosse son frére, & mourut le troisiéme septembre 1420, ayant eu de *N....* fille de *N....* Comte de Lénox, 1. MORDAC qui suit; 2. *Jean*, Comte de Boucan, Connétable de France, qui fut tué à la bataille de Verneuil au Perche, donnée contre les Anglois le 17 août 1424, laissant de *Marie* de Douglas sa femme, fille d'*Arcbambaud*, Comte de Victon, pour fille unique, *N...* Stuart, mariée à *Guillaume* Saütrun; 3. *Robert*, tué avec le Connétable son frére à la bataille de Verneuil; & 4. *N....* Stuart, mariée à *Alexandre* Lesley, Comte de Rofs.

VII. MORDAC Stuart, Duc d'Albanie, fut Régent du Royaume d'Ecosse après la mort de son pére, & fut condamné à perdre la tête, avec deux de ses fils, par le Parlement d'Ecosse en 1427. Il avoit épousé *Isabelle* Stuart, fille de *Duncam*, Comte de Lénox, dont il eut 1. GAUTIER qui suit; 2. *Alexandre*, qui eut la tête tranchée avec son pére; & 3. *Jacques* Stuart, mort en exil en Irlande.

VIII. GAUTIER Stuart, eut la tête tranchée avec son pére & son frére en 1427, & fut pére 1. d'ANDRE' qui suit; 2. 3. d'*Alexandre* & d'*Artus* Stuart.

IX. ANDRE' Stuart, Seigneur d'Avendal, Chancelier d'Ecosse, eut pour fils unique HENRI qui suit.

X. HENRI Stuart, Seigneur de Messen, &c. mourut sans postérité de *Marguerite*, fille de *Henri*, VII. du nom, Roi d'Angleterre, veuve de *Jacques* IV, Roi d'Ecosse. & qui avoit été séparée d'*Arcbambaud* de Douglas, Comte d'Angus, morte en 1539.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DARLEY, Comtes de LE'NOX.

II. ROBERT Stuart, second fils de GAUTIER ou WALTER Stuart, Seigneur de Dondonald, Sénéchal d'Ecosse, épousa *N...* fille de *Robert* Crux de Crouxteun, dont il eut JEAN qui suit.

III. JEAN Stuart, Seigneur de Darley, fut tué en 1313. Il avoit épousé *Isabelle-Randolphe*, fille de *Thomas*, Comte de Murray, dont il eut ROBERT, II. du nom, qui suit.

IV. ROBERT Stuart, II. du nom, Seigneur de Darley, mourut en 1369, ayant eu de *Marguerite* Douglas, sa femme, ALEXANDRE Stuart qui suit.

V. V. ALEEXANDRE Stuart, épousa *Marguerite* Stuart, Dame de Darley, dont il eut JEAN II, qui suit.

VI. JEAN Stuart, II. du nom, Comte de Darley, obtint de Charles VII, Roi de France, le Comté d'Evreux, avec les Seigneuries d'Aubigny & de Concressaut en Berry, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus, & fut tué au combat de Patay en 1429. Il avoit épousé *Elisabeth* de Lindsey, dont il eut 1. ALAIN qui suit; & 2. JEAN Stuart, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*AUBIGNY, *mentionnée cy-après.*

VII. ALAIN Stuart, Seigneur de Darley, fut tué le 29 octobre 1438, ayant eu de *N....* Stuart, fille de *Duncam*, Comté de Lénox, pour fils unique, JEAN III, qui suit.

VIII. JEAN Stuart, III. du nom, Comte de Lénox, Seigneur de Darley, mourut en 1487. Il avoit épousé *Isabelle* de Montgommery, dont il eut 1. MATTHIEU, I. du nom qui suit; & 2. *Robert* Stuart, Comte de Beaumont-le-Roger, Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé.*

IX. MATTHIEU Stuart, I. du nom, Comte de Lénox, &c. fut tué à la bataille de Flodon le neuviéme septembre 1513, ayant eu de *Marguerite* Hamilton, fille de *Jacques*, Comte d'Arran, pour fils unique, JEAN IV, qui suit.

X. JEAN Stuart, IV. du nom, Comte de Lénox, &c. fut tué en septembre 1527, au combat donné entre les Douglas & les Hamiltons. Il avoit épousé *Elisabeth* Stuart, fille de *N...* Comte d'Athol, dont il eut 1. MATTHIEU II, qui suit; 2. *Robert*, Evêque de Cathness, puis Comte de Merche, mort sans postérité d'*Elisabeth* Stuart, fille de *N....* Comte d'Athol; & 3. JEAN Stuart, Seigneur d'Aubigny, *qui a fait la branche derniére des Ducs de* RICHEMONT, *rapportée cy-après.*

XI. MATTHIEU Stuart, II. du nom, Comte de Lénox, &c. Régent du Royaume d'Ecosse, fut tué en 1572. Il avoit épousé *Marguerite* Douglas, fille & héritiére d'*Archambaud*, Comte d'Angus, mort le dixiéme mars 1578, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune en 1545; 2. autre HENRI qui suit; & *Charles* Stuart, Comte de Lénox, mort en 1576, à l'âge de 21 ans, laissant d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Cavendish, qu'il avoit épousée en 1574, *Arbelle* Stuart, mariée à *Guillaume* Seymour, Comte de Hartford, morte le 27 septembre 1615.

XII. HENRI Stuart, Baron de Darley, Duc de Rothes, puis Roi d'Ecosse, à cause de sa femme, fut étranglé dans son lit le 20 février de l'an 1567, âgé de 21 ans. Il avoit épousé le 29 juillet 1564, *Marie*, Reine d'Ecosse, veuve de *François* II, Roi de France, & fille de *Jacques* Stuart, V. du nom, Roi d'Ecosse, & de *Marie* de Lorraine-Guise. Elle prit une troisiéme alliance en 1567, avec *Jacques* Hesburn, Comte de Bothwel, & eut la tête tranchée le 18 février 1587, ainsi qu'il a été remarqué

été cy-devant, en rapportant la postérité de son pére; & eut de son second mariage JACQUES qui suit.

XIII. JACQUES Stuart, VI. du nom, né le 19 juin 1566, fut couronné Roi d'Ecosse le 28 juillet 1567, & d'Angleterre le 25 juillet 1603, après la mort de la Reine Elisabeth, sous le nom de JACQUES I, & mourut le 27 mars 1625. Il avoit épousé le 20 août 1590, *Anne*, fille de *Frédéric* II, Roi de Danemarck, morte le deuxiéme mars 1619, dont il eut entre autres enfans, CHARLES I, Roi d'Angleterre, qui a continué sa postérité. *Voyez* ANGLETERRE.

DERNIE'RE BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUBIGNY, Ducs de LE'NOX *& de* RICHEMONT.

XI. JEAN Stuart, troisiéme fils de JEAN, IV. du nom, Comte de Lénox, fut Seigneur d'Aubigny en Berry, & Capitaine des Gardes & des Gendarmes Ecossois en France, & mourut en 1567. Il avoit épousé *Anne* de La Quelle, Dame de Châteaubrun, dont il eut EDME, I. du nom, qui suit.

XII. EDME Stuart, I. du nom, Duc de Lénox, Comte de Darley, Seigneur d'Aubigny, &c. Grand-Chambellan d'Ecosse, mort en 15:3, avoit épousé *Catherine* de Balsac, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Entragues, dont il eut 1. *Louïs*, Duc de Lénox & de Richemont, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, & Grand-Maître de la Maison du Roi d'Angleterre, mort le 16 février 1624, à l'âge de 49 ans, qui épousa 1. *N*. . . fille de *Guillaume* Ruthwen, Comte de Gavre: 2. *N*. . . . Cambell, veuve de *Roger* de Montgommery-d'Eglinton: 3. *Françoise* Howard, veuve d'*Edouard* Seymour, Comte de Hartford, & fille d'*Edouard* Howard, Vicomte de Bindon, morte le huitiéme octobre 1639, dont il n'eut point d'enfans; 2. EDME, II. du nom, qui suit; 3. *Henriette*, mariée à *George* Gourdon, Comte de Huntley; & 4. *Marie* Stuart, alliée à *Jean* Ersken, Comte de Marr.

XIII. EDME Stuart, II. du nom, Seigneur d'Aubigny, &c. Amiral & Grand-Chambellan d'Ecosse, mourut en 1624. Il avoit épousé *Catherine*, fille & héritiére de *Gervais*, Baron de Clifton de Leighton-Bronswould, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Henri*, mort à Venise en 1637, à l'âge de 17 ans; 3. *François*, mort jeune; GEORGE, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné;* 5. Louïs, *qui aura un article séparé;* 6. *Jean*, mort des blessures qu'il reçut au combat de Bramden le 29 mars 1644; 7. *Bernard*, Comte de Lichfield, tué au combat de Chester le 22 septembre 1645; 8. *Elisabeth*, mariée à *Henri* Howard, Baron de Maltravers; 9. *Anne*, alliée à *Archambaud* de Douglas, Comte d'Angus; 10. *Catherine*, morte jeune; & 11. *Françoise* Stuart, mariée à *Jérôme* Weston, Comte de Portland.

XIV. JACQUES Stuart, Baron de Leighton, Duc de Richemont & de Lénox, Chevalier de l'Ordre de la Jarretierre, &c. né le sixiéme avril 1612, mourut le 30 mars 1655. Il avoit épousé en 1637, *Marie* Villers, fille de *George*, Duc de Buckingham, dont il eut 1. *Edme* Stuart, III. du nom, Duc de Richemont & de Lénox, mort à Paris le 14 août 1661, à l'âge de onze ans; & 2. *Marie* Stuart, alliée à *Richard* Butler, Comte d'Arran.

XIV GEORGE Stuart, Baron d'Aubigny, fils puîné d'EDME, II. du nom, Baron d'Aubigny, fut tué au combat de Kineton le 23 octobre 1642. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Théophile*, Comte de Suffolck, dont il eut 1. CHARLES qui suit; & 2. *Catherine* Stuart, Baronne de Clifton, mariée 1. à *Henri*, Baron O-Brien en Irlande: 2. à *Joseph* Williamson, Chevalier doré, & Gardien des Archives de Whitehall.

XV. CHARLES Stuart, Comte de Lichfield, Duc de Richemont & de Lénox, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, né en 1639, mourut en Danemarck le 12 décembre 1672. Il avoit épousé 1. *Elisabeth*, fille de *Richard* Rogers de Brianston: 2. *Marguerite*, veuve de *Guillaume* Lewes de Wan, & fille de *Laurent* Banaster de Passenham: 3. *Françoise-Thérése* Stuart, fille de *Gaultier*, desquelles il n'eut point d'enfans.

PREMIE'RE BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUBIGNY, Ducs de LE'NOX *& de* RICHEMONT.

VII. JEAN Stuart, second fils de JEAN Stuart, II. du nom, Comte de Darley, &c. fut Seigneur d'Aubigny & de Concressaut en Berry, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Capitaine des Cent Gendarmes Ecossois en France, & mourut en 1482. Il avoit épousé *Béatrix* d'Apcher, dont il eut BE'RAUD qui suit.

VII. BE'RAUD Stuart, Seigneur d'Aubigny, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, accompagna Charles VIII, Roi de France, en son voyage d'Italie, fut Connétable du Royaume de Naples, & mourut en juin 1508. Il avoit épousé *Willemine* de Boucard, & selon d'autres, *Anne* de Maumont, dont il eut 1. *Anne* Stuart, Comtesse de Beaumont-le-Roger, & Dame d'Aubigny, mariée à *Robert* Stuart, Comte de Beaumont-le-Roger, Maréchal de France; & 2. *Guyonne* Stuart, mariée à *Philippe* Braque, Seigneur de Luat. * *Voyez* Buchanan. Imhoff, *en son Histoire des Rois d'Angleterre, &c.*

STUART (Robert) Comte de Beaumont-le-Roger, Seigneur d'Aubigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des cent Gardes Ecossoises, dit *le Maréchal d'Aubigny*, étoit second fils de JEAN Stuart, III. du nom, Comte de Lénox & d'*Isabelle* de Montgommery. Il rendit de grands services en Italie, où il défendit Novare en l'an 1509, se trouva aux prises de Bologne, de Gênes, & à l'entrée du Roi dans Milan. Depuis il fut fait Gouverneur de Bresse, fut nommé Maréchal de France en 1515: défit les troupes de Prosper Colonne, auprès de Villefranche en Piémont; servit pendant la guerre de Provence en 1536, & mourut en 1542, sans postérité, d'*Anne* Stuart, Comtesse de Beaumont-le-Roger, & Dame d'Aubigny, fille de *Béraud* Stuart, Seigneur d'Aubigny, &c. Connétable de Naples. * *Voyez* le Pére Anselme, *en son Hist. des Grands Officiers de la Couronne.* Imhoff, &c.

* STUART (Louïs) Seigneur d'Aubigny en Berry, étoit fils d'*Edme* Stuart, II. du nom, Duc de Lénox & de Richemont, Amiral & Grand Chambellan d'Ecosse, & de *Catherine*, fille & héritiére de *Gervais*, Baron de Clifton de Leigthon-Bromswould. Il fut envoyé en France dès l'age de cinq ans, & fut élevé à Port-Royal-des-Champs, où l'on cultiva avec soin son heureux naturel & son penchant pour la Littérature. Il entra jeune dans la Cléricature, & fut reçu Chanoine de Notre-Dame de Paris le cinquiéme novembre 1653, par la permutation qu'il fit de son Abbaïe de Haute-Fontaine en Champagne, près de Saint Dizier, avec ce Canonicat que possédoit M. l'Abbé Le Roy. Il résigna ce Canonicat à M. Fourcault au mois de septembre 1665. Après le rétablissement de Charles II, il vint en Angleterre; & le Roi ayant épousé l'Infante de Portugal, M. d'Aubigny eut la charge de Grand Aumonier de la Reine. Il avoit beaucoup d'esprit, & encore plus de franchise. Son commerce avoit des charmes pour ceux qui aimoient à joindre aux agrémens de la conversation l'ouverture du cœur & cette douce union qui est inséparable d'une véritable amitié. Il aimoit la Poësie, & en parloit en bon Connoisseur. Il a travaillé avec le Duc de Buckingham & M. de Saint-Evremont à la Comedie de *Sir Politick would-be*, qui se trouve parmi les Oeuvres de M. de Saint-Evremont, qui y a donné la forme. C'est une piéce de caractéres, dont le faux & le ridicule sont bien représentez. M. de Saint-Evremont à rapporté aussi une conversation qu'il avoit eue avec M. d'Aubigny au sujet des disputes qui firent tant de bruit de son tems entre les Disciples de saint Augustin & les Jésuites. M. d'Aubigny étoit à Paris en 1665, & il comptoit, en retournant en Angleterre, de passer en Hollande, & de visiter avec M. de Saint-Evremont les principales Cours de l'Allemagne. Dans le même tems on sollicitoit pour lui à Rome le chapeau de Cardinal, qu'il obtint préférablement à l'Abbé de Montaigu, qui avoit aussi de puissantes recommandations. Mais il n'eut pas la satisfaction de jouïr long-tems de cette nouvelle dignité; car il mourut à Paris le 13 de novembre 1665, âgé de 46 ans, quelques heures après l'arrivée du Courier qui lui apportoit la Calotte. Il fut inhumé dans l'église des Chartreux de Paris. * *Vie de Saint-Evremont par* M. Desmaiseaux en plusieurs endroits. *Regitres de l'église de Notre-Dame de Paris. Mémoires manuscrits de* M. l'Abbé Le Roy, &c.

* STUART (Jean) fils d'Alexandre, Prince d'Ecosse, est connu dans l'Histoire sous le nom de *Duc d'Albanie*. Son pére qui étoit frére du Roi Jacques III, ayant été obligé de se retirer en France, notre *Jean* son fils y naquit & y fut élévé. Il y demeura jusques en 1515. Alors les Ecossois qui ne pouvoient s'accorder au sujet de la Regence, pendant la minorité de Jacques V, l'élurent pour remplir cette place. Cela fit plaisir au Roi de France, qui l'assista d'hommes & d'argent. Mais comme il n'avoit par lui même, aucune connoissance des affaires d'Ecosse, il ne remplit pas les esperances qu'on avoit conçues de son gouvernement, & se reposa entiérement de tout sur Jean Hepburn, Abbé de S. André, qui lui faisoit faire tout ce qu'il vouloit. Ce fut par ses conseils qu'il obligea la Reine de se retirer en Angleterre. Cela fut suivi de grands troubles qui contraignirent le Régent de retourner en France, après avoir mis ordre aux affaires, & muni plusieurs places de Garnisons Françoises. En 1522, de nouvelles dissensions firent rappeller le Régent qui se prépara à la guerre contre les Anglois qui vouloient l'inquiéter dans sa Régence. Mais comme les Ecossois refusérent de marcher, il quitta de nouveau l'Ecosse & s'en retourna en France pour y chercher du secours. En 1523, il revint en Ecosse avec trois mille hommes. Ensuite il fit en sorte que la guerre contre les Anglois fut resolue, mais quand il fut question de marcher, l'armée refusa de le faire. En 1524, il repassa encore en France, y étant rappellé par le Roi François I. Avant que de partir, il se fit faire serment que pendant son absence on ne feroit aucun changement dans les affaires; mais à peine eut-il le dos tourné que le parti de ceux qui vouloient la paix avec les Anglois devint le plus fort; & pour abolir la Régence du Duc, ils déclarérent le Roi majeur. Ainsi il se vit obligé de rester en France. Il accompagna François I, en Italie, où il eut sous son commandement une partie de l'armée pour faire la conquête du Royaume de Naples. Mais avant que de pouvoir rien entreprendre, ayant appris que François I, avoit été battu devant Pavie dont il faisoit le siége, il fut contraint de revenir sur ses pas, & de se retirer en France avec le débris de l'armée. En 1533, il fut employé pour conduire Catherine de Médicis à son époux. Depuis ce tems-là, il n'est plus fait mention de lui, & il y a apparence qu'il est mort en France. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *Hist. d'Ecosse, l.* 14. De Larrey, *Hist. d'Angleterre, partie* 2. Mézeray & le Pére Daniel, *Hist. de France.*

* STUART (Matthieu) Comte de Lénox, fils de *Jean* Stuart, Comte de Lénox, & de *Marguerite* Hamilton, se retira en France, lorsqu'en 1527, son pére fut battu par le parti des Hamiltons. Il y fut fait Commandant des Gardes Ecossoises. La mémoire du pére de ce brave homme étoit si chére à Jacques V, que ce Prince avoit résolu en cas qu'il ne laissât point d'enfans mâles, de le déclarer son successeur à la Couronne d'Ecosse, mais la mort l'empêcha d'exécuter son dessein. Alors le Cardinal Béton qui ne pouvoir faire la paix avec les Anglois, le rappella en Ecosse en 1543, en lui faisant espérer qu'il épouseroit la Reine Douairiére, & qu'il feroit déclaré Régent du Royaume, pendant la minorité de la Princesse héréditaire. Il vint en Ecosse, accompagné de quelques mille hommes,

mes, obligea le Comte d'Aran, Viceroi, de lui remettre la Princesse qu'il vouloit faire passer en Angleterre, & la fit couronner à Sterling. Le Cardinal n'ayant fait venir le Comte de Lénox de France en Ecosse, que pour l'employer contre la Maison des Hamiltons, & venant de se réconcilier avec eux, auroit bien voulu se débarrasser de ce Comte, & dans cette vue écrivit en France pour l'y faire rappeller. Il fut quelque tems sans s'appercevoir des desseins du Cardinal, mais dès qu'il en eut le vent, il entra dans une furieuse colére contre lui, & se retira à Dumbriton, d'où il revint avec dix mille hommes, contre le Cardinal. Mais il se laissa tellement éblouïr par de feintes propositions d'accommodement, que cela donna lieu à ses gens de le quiter. Quelque tems après ayant découvert qu'on vouloit attenter à sa vie, & que ses ennemis l'avoient tellement noirci à la Cour de France, qu'il ne pouvoit y chercher de retraite, il se rendit auprès du Roi d'Angleterre qui non content de lui faire un accueil favorable, lui fit encore épouser *Marguerite* Douglas, fille de sa fœur. Ce Prince fit avec lui un accord, par lequel le Comte se reconnoissoit pour son Vassal, avec promesse d'appuyer en Ecosse les intérêts du Roi, qui de son côté lui donneroit des secours d'hommes & d'argent pour le maintenir contre le parti de la Reine Douairiére, & le feroit Régent d'Ecosse. Là-dessus les Ecossois le condamnérent à un bannissement, & confisquérent tous ses biens. En 1544, il aborda dans la partie occidentale de l'Ecosse, où il fut joint par ses amis, qui bientôt après ayant appris son alliance avec les Anglois, l'abandonnérent, de sorte qu'il se vit obligé de se rembarquer sur les vaisseaux Anglois qui l'avoient amené. En 1563, la Reine Marie le rappella en Ecosse, fit annuller son bannissement par le Parlement, qui lui fit rendre en même tems tous ses biens, & épousa le fils du Comte en 1565. En 1570, la Reine qui vivoit mal avec son mari, & qui le fit assassiner, étant obligée de prendre la fuite, il fut déclaré Régent du Royaume comme grand-pére du jeune Prince. Etant dans ce poste, il se déclara contre les Partisans de la Reine fugitive & contre ceux qui étoient soupçonnez d'avoir eu part au meurtre de son fils & à celui du Comte de Murray, & cela alla si loin qu'il fit pendre sans forme de procès Jean Hamilton, Archevêque de S. André. En 1571, dans le tems que le Parlement étoit assemblé à Sterling, la ville fut attaquée par ses ennemis. Il fut blessé dans le combat & mourut le même jour au grand regret de tous les Ecossois bien intentionnez. Il professa d'abord la Religion Romaine, mais dans la suite il embrassa la Religion Protestante, qu'il tâcha d'introduire par tout. * *Gr. Dict. Univers. Holl.* Buchanan, *Hist. d'Ecosse*, *l.* 15 & 20. De Larrey, *Hist. d'Angleterre, partie* 2. Mézeray & le Pére Daniel, *Histoire de France.*

* S T U A R T (Patrice) Comte d'Orkney, eut pour pére *Robert*, fils naturel de Jacques V, Roi d'Ecosse. Il fut d'abord Abbé de S. Roodhouse, puis Evêque d'Orkney. Robert eut deux fils, dont l'aîné mourut sans héritiérs. Patrice, le cadet, qui à cause de son grand train se vit accablé de dettes, eut recours à des moyens barbares & inouïs pour amasser de l'argent. Il traitoit ses Vassaux beaucoup plus mal que les Esclaves les plus misérables. Mais à la fin, on porta contre lui des plaintes au Conseil d'Ecosse, qui le fit mener prisonnier dans le château d'Edimbourg. Malgré sa détention, il fut exciter un soulévement par le moyen de Robert son fils naturel, qui dans le commencement eut quelques heureux succès. Mais dans la suite il fut pris par le Comte de Cathness qui le fit pendre à Edimbourg avec quatre autres. Ce soulévement fut cause qu'on fit au Comte d'Orkney, son procès dans les formes. Il fut condamné à mort au mois d'octobre 1614, & on lui tranche la tête en public le sixiéme février 1615. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia, p.* 1080. De Larrey, *Hist. d'Angleterre, partie* 3.

* S T U A R T (Walther ou Gautier) Comte d'Athol, étoit fils de Robert II, Roi d'Ecosse, & proche parent du Roi Jacques I, qu'il attira dans le monastére de S. Johnsson, où il l'assassina. Ce fut l'ambition qui le poussa à commettre ce crime énorme, un certain Astrologue lui ayant prédit que dans un tumulte public il seroit déclaré Roi. Mais il fut trompé dans ses espérances, car les Nobles le poursuivirent si chaudement qu'ils le prirent avec ceux de son parti, dont on fit mourir les principaux. Pour lui, le premier jour on lui donna l'estrapade qui fut si rigoureuse qu'elle lui démit tous les membres. On le mit ensuite au pilori, avec une couronne de fer chaud sur la tête. Le lendemain on le lia sur une claye attachée à la queue d'un cheval qui le traîna par les grandes rues d'Edimbourg. Le troisiéme jour, on lui arracha le cœur & les entrailles que l'on jetta dans le feu, & on lui coupa la tête qui fut exposée sur un poteau dans le lieu le plus élevé de la ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Enéas Sylvius. Buchanan. Cambden. De Larrey.

* S T U B K O P I N G ou S T U B B E K O P I N G, ville de l'Isle de Falster qui dépend du Dannemarck. Elle est sur le Détroit appellé *Gronesund*, avec un bon port.

S T U B N, ville de la Haute Hongrie, à deux milles de Chremnitz & à trois de New-Soll. Il y a proche d'une petite riviére plusieurs bains chauds fort estimez, & qui attirent quantité de monde. Il y a sept bains tant pour les Nobles, que pour les Païsans & autres personnes peu considérables. Ils sont dans une platte campagne, entourez de toute part de montagnes, dont les plus proches sont du côté d'Orient. C'est sur le sommet de ces montagnes qu'on trouve des mines d'argent & de cuivre. * Edouard Brown, *Voyage de Kémora.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

S T U B S (Thomas) Docteur en Théologie, natif de la ville d'Yorck, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & florissoit l'an 1373, sous Edouard III, Roi d'Angleterre. Il étoit fort savant dans l'Histoire Ecclésiastique & dans l'Ecriture Sainte, & laissa entre autres Ouvrages, *Sermones de Sanctis; Meditationes; De perfectione vitæ solitariæ; De Statutis Ecclesiæ, seu Scutum Ecclesiæ; De Archiepiscopis Eboracensibus & eorum successoribus & gestis Chronica; De Arte moriendi, &c.* Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

S T U C K H U I Z E N. *Voyez* S T I K H U I Z E N.

S T U C K I U S, (Jean Guillaume) naquit d'une ancienne famille noble à Zurich en 1542. Il fit ses prémiéres études à Bâle & à Lausanne, & y donna d'abord de grandes espérances de son génie: ce qui fit que Gualter & Lavater, les deux principaux Théologiens de Zurich, s'intéressérent beaucoup à son éducation. Gualter l'envoya à Strasbourg auprès de Hottoman, qui ne put assez se louer de l'assiduité, de la capacité & des grands progrès de Stuckius. Il continua ensuite ses études à Paris & à Tubingue. Il eut dans ce dernier endroit pour compagnon d'étude Jacques Grynæus. En 1561, il accompagna Pierre Martyr au Colloque de Poissy, & étudia depuis cela un an entier à Padoue. A son retour à Zurich, il fut nommé Vicaire de Jacques Ammianus, Professeur en Rhétorique & en Logique. En 1571, il obtint la Chaire de Professeur en Théologie; & en 1578, il fut envoyé à Berne au Synode convoqué à l'occasion de Samuel Hubert. Voici la liste de ses Ouvrages qui lui ont aquis une haute réputation: *Antiquitatum Convivalium libri quatuor; Commentarius in Arriani Periplum Ponti Euxini & Maris Erytbræi; Comparatio Henrici IV, Regis Galliarum, cum Carolo Magno; Oratio funebris in obitum Bullingeri; Narratio de obitu Baronis ab Alto Saxo; Vita Ludovici Lavateri & Josiæ Simleri; De sacrificiis Judæorum & Ethnicorum; Tractatus de Angelis.* Il mourut en 1607. * Hottomanni *Epist.* Gasp. Waseri, *Oratio parentalis Stuckio dicta.* Melchioris Adami, *Vitæ Theol.* Freheri *Theatr. Dict. Allemand de Bâle.*

S T U C K L E Y ou S T U C K E L E Y (Thomas) étoit un cadet de la noble & illustre famille d'Illfracombe dans le Comté de Dévon. Après avoir dépensé tout son patrimoine, il forma divers projets dont aucun ne réüssit. D'abord il pensa à peupler la Floride nouvellement découverte. Son ambition comptoit tellement sur les bons succès, qu'il osa dire à la Reine Elisabeth, qu'il aimoit mieux être Souverain d'une taupiniére, que le premier Sujet du plus grand Prince de la Chrétienté. Il ajoûta qu'il étoit assuré qu'il seroit Prince avant sa mort. *J'espére*, lui dit la Reine, *que j'apprendrai de vos nouvelles, quand vous serez établi dans votre Principauté. Je vous écrirai*, lui repliqua Stuckley: *en quelle langue*, lui dit-elle? *En stile d'un Prince à sa chére sœur*, répondit cet ambitieux. Ses projets touchant la Floride ayant échoué, il alla en Irlande, où ne réüssissant pas mieux, il se rendit en Italie. Le Pape Pie V le fit Baron de Ross, Vicomte de Murrough, Comte de Wexford, & Marquis de Leinster. Il lui donna en même tems huit cens Soldats, entretenus par le Roi d'Espagne, pour l'expédition d'Irlande. Dans son passage Stuckley débarqua en Portugal, dans le tems que le Roi Sébastien & deux Rois Maures entreprenoient de passer en Afrique, & s'embarqua avec eux. Après le débarquement il fut d'avis que les Soldats se reposassent deux ou trois jours, avant que de combattre: mais il ne fut pas écouté. Il fut tué dans la bataille en 1578. après que lui & ses gens eurent vaillamment combattu. * *Dict. Anglois.*

S T U D I T E. *Cherchez* D O S I T H E'E & T H E'O D O R E.

* S T U D I U S, Comte des sacrées Libéralitez sous Arcadius, en 401. S. Chrysostome lui a écrit quelques Lettres. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

S T U G A R D, ville d'Allemagne, *Voyez* S T U T G A R D ou S T U T G A R T.

S T U K E L E Y. *Voyez* S T U C K L E Y.

S T U K H U I S E N. *Voyez* S T I K H U I S E N.

* S T U L I N G E N, petite ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, dans la Principauté & Comté de Furstemberg, sur la rive gauche du Wuttach, vers les confins du Canton de Schafhouse, est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Schafhouse, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle a un château, avec titre de Landgraviat, & appartient au Comte de Furstemberg-Blomberg. * Maty, *Dict. Géogr.* * Nicolas Visscher, *Carte de Souabe.* Jaillot dans sa *Carte de Souabe*, l'appelle *Stutlingen.*

* S T U L L I U S (Jean) de Geersbergen ou Gramont, Médecin de la ville de Courtray, a donné au Public *Methodus Praxeos Medicæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 567.

S T U L W E I S S E N B O U R G. *Voyez* A L B E R O Y A L E.

* S T U M, ville de la Prusse Polonoise, au sud-est de Dantzic, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Pas loin de cette ville est Stumsdorf où les Polonois & les Suédois firent la paix en 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hartknoch.

S T U M P F I U S (Jean) fameux Chronologue de la Suisse, naquit en 1500, à Bruchsal, dans l'Evêché de Spire, & visita, dans sa jeunesse, les Ecoles de Landau, de Dourlach, de Colmar, de Strasbourg & d'Heidelberg. Quoiqu'il eût le double malheur de trouver toutes ces Ecoles mal pourvues à cause de l'ignorance du tems d'alors, & d'être obligé à mendier son pain à cause de la pauvreté de ses parens, il ne laissa pas de faire des progrès dans les études, & prit sur tout à Strasbourg une grande inclination pour l'Histoire, excité par l'exemple de Jérôme Gébwiler. Il y réüssit si bien qu'il surpassa dans la suite son Maitre. Il se félicita d'avoir eu pour compagnons de ses études Sébastien Schertlin (qui dans la suite devint un grand Général) Jean Brentius & Theod. Billicanus. En 1520, il fut envoyé

envoyé à Fribourg pour y étudier aux frais de l'Ordre Teutonique, quoique dans la suite il se plaignît d'avoir été obligé alors de passer la meilleure partie de son tems à chanter dans le chœur, sans pouvoir vaquer à ses études comme il le souhaitoit. Il y fit connoissance avec le fameux Poëte Philippe Engentin. Ayant ensuite reçu les Ordres à Bâle, du Grand Vicaire Limperger, qui s'appelloit aussi *Telamonius*, & dit sa prémiére Messe à Bruchsal, sa patrie, il obtint en 1522, la Cure de Bubikon au Canton de Zurich où il enseigna, de son chef, la même doctrine que Zwingle enseignoit. En 1543, il fut Pasteur à Stamheim, & Doyen du Chapitre. Sa vue & sa mémoire ayant beaucoup diminué, il lui fut permis en 1562, de passer le reste de ses jours tranquillement à Zurich, où il mourut en 1566. Il a écrit en Allemand l'Histoire du Concile de Constance & une Chronique de la Suisse. Cette Chronique fut continuée par son fils Rodolphe, depuis l'an 1548, jusques en 1586; & Gaspard Wafer la continua ensuite jusques en 1606. Il a aussi publié l'Histoire de l'Empereur Henri IV, & traduit divers autres Ouvrages. On conserve encore dans la bibliothéque publique de Zurich quelques-uns de ses Ouvrages en manuscrit. Rodolphe Stumpfius, son fils, fut *Antistes* de l'Eglise de Zurich depuis l'an 1586, jusques en 1592, & se distingua beaucoup par son zéle & par sa grande diligence. Dans le XVI siécle il y eut un Balthazar Stumpfius, natif de Mullhausen sur le Necker, qui fut Conseiller Impérial & Chancelier de la Régence d'Autriche à Ensisheim en Alsace & mourut en 1558. * Pantaléon, *de Viris Illustr. partie* 3. Hottinger, *Helvetische Kirchen-Geschichten.* Hottinger, *Biblioth.* Dyrsteler. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

STUNICA (Jacques Lopès) Espagnol tres-savant dans les Langues Gréque & Latine, dans l'Histoire Ecclésiastique, & Docteur en Théologie de l'Université d'Alcala, a écrit contre Erasme, & a critiqué les Notes de Jacques le Févre d'Etaples sur les Epîtres de saint Paul. Il a mis au jour un livre curieux, dont le titre est assez extraordinaire, *Itinerarium dum Compluto Romam proficisceretur.* Stunica mourut à Naples l'an 1530. * *Bibliotheca Hispanica.*

STUNICA (Diégo) Religieux Espagnol de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, & Docteur en Théologie de l'Université de Tolède, a fait un Commentaire sur Job, & un autre sur le Prophéte Zacharie, qui ont été imprimez à Salamanque. Il a aussi écrit contre les hérésies. Il vivoit après le milieu du XVI siécle. * *Biblioth. Hispanica.*

STUPITZ (Jean) Vicaire général des Augustins en Allemagne, étoit fort considéré de Frédéric, Duc de Saxe, qui se servoit particuliérement de lui, pour faire fleurir l'Université de Wittenberg, que ce Prince avoit fondée en 1502. Lorsqu'on publia les Indulgences accordées par le Pape Léon X, en 1517, Stupitz se plaignit au Duc de Saxe de plusieurs desordres qui se commettoient par les Quêteurs & par les Prédicateurs choisis au gré de ceux qui s'étoient intéressez dans le profit de ces Indulgences, soit qu'il fût touché effectivement de cet abus, ou qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré pour la publication des Indulgences, les Dominicains aux Religieux de son Ordre, qui avoient eu auparavant un même emploi dans la Saxe. Dans la suite, résolu de s'opposer de toute sa force aux Dominicains, il se servit contre eux de celui de tous ses Religieux, & même de celui de tous les Docteurs, qui avoit alors le plus de réputation dans l'Université de Wittenberg, savoir du fameux Martin Luther. Luther ayant prêché contre les Quêteurs, & contre les Prédicateurs des Indulgences, écrivit à l'Archevêque de Mayence, nommé par le Pape pour faire publier ces Indulgences en Allemagne, & lui envoya quatre-vint quinze propositions, qu'il afficha le même jour, veille de la Toussaints aux portes de l'église de Wittenberg. Il y en avoit plusieurs contre la puissance du Pape, contre le thrésor de l'Eglise, & contre la valeur des Indulgences. Jean Tetzel, Dominicain, Inquisiteur de la Foi, auquel on avoit donné le soin de la publication des Indulgences, opposa à ces Théses de Stupitz & de Luther, cent six autres Propositions qu'il publia à Francfort sur l'Oder. Il fit même brûler, comme Inquisiteur, celle de Luther, dont les Sectateurs brûlérent publiquement les Propositions de Tetzel. Ce fut là comme le signal de la guerre, non seulement entre les Augustins & les Dominicains, mais aussi entre les Catholiques & le parti Luthérien. *Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme.* *Voyez* aussi STAUPITIUS (Jean)

STUPPAN (Jean-Nicolas) Professeur en Médecine à Bâle, naquit à Pontrasin au païs des Grisons, le onziéme décembre 1542. Il fut envoyé à Bâle à l'âge de 15 ans, & il y obtint à l'âge de 27 le dégré de Docteur en Médecine. Il succéda à Hospinien dans la charge de Professeur en Logique en 1575, & à Théodore Zwinger dans celle de Professeur en Médecine l'an 1589. Il mourut à Bâle en 1621, âgé de 79 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Une Traduction Latine de l'Histoire Napolitaine*, composée en Italien par *Pandolphe Collenuccio; Medicina Theorica; Binæ Epistolæ Medicæ; Oratio de Cælii Secundi Curionis Vita & Obitu; Francisci Patritii Dialogi de ratione scribendæ legendæque Historiæ, Latine redditi; La Traduction Latine de quelques piéces de Machiavel*, &c. Son fils Emmanuel Stuppan, Docteur en Médecine, prononça l'Oraison funébre de Gaspar Bauhin, & publia le *Lexicon Medicum Castelli* avec des augmentations, & les Aphorismes d'Hippocrate, arrangez & illustrez d'une nouvelle maniére, & quelques autres Ouvrages. Né l'an 1587, il mourut en 1664. Il y a apparence qu'Antoine Stuppan du païs des Grisons & Médecin, mort de peste à Bâle en 1551, étoit de la même famille. Il a fait des Additions au *Dispensatorium Medicamentorum Nicolai Myrepsi*, imprimé à Lyon en 1543, & mis en meilleur Latin; *Albohazen Hali filii Abenragel libri octo; De Judiciis Astrorum.* Cela fut imprimé à Bâle l'an 1551, *in folio.* Au reste la famille des Stuppans, qui est la même que celle des Stouppa, est originaire de Coire dans les Grisons, où elle s'établit dans le commencement du XIII siécle, tant à Chiavenne, que dans la Haute & dans la Basse Engadine. Elle fleurit encore aujourd'hui à Pontrasin dans la Haute, & à Steinsberg dans la Basse Engadine. Il s'en trouve aussi encore une branche à Bâle. Bernardin Stuppan, Docteur en Médecine, se rendit fameux sur la fin du XV & sur le commencement du XVI siécle par son savoir dans la Philosophie & dans la Médecine. Les trois Ligues, par cette raison, lui assignérent une pension. Il mourut en 1527. Environ le même tems vivoit aussi Jean-Nicolas, personnage célébre par son érudition dans toutes les Facultez. En 1580, Nicolas Stuppan, exerçoit la Médecine avec beaucoup de succès à Chiavenne; & son fils, Médecin des Princes de Hongrie vers la fin du XVI, & vers le commencement du XVII siécle, eut la réputation d'un Philosophe & d'un Médecin excellent. Le fameux Général Stoup & son frére le Brigadier, tous deux au service de la France, sortoient aussi de cette famille. * *Dict. Allemand de Bâle.* *Voyez* STOUP.

STUR, Prince de Suéde. *Cherchez* NICOLAS STUR.

*STURBRIDGE, bourg à marché, en Angleterre, dans le Comté de Worcester, sur les confins du Comté de Stafford.

STURE. Il y a trois riviéres de ce nom dans la Lombardie. L'une coule dans le Montferrat & se décharge dans le Pô, au bourg nommé *le Pont de Sture* entre Casal & Vérue; l'autre prend sa source vers les confins de la Savoye, coule dans le Piémont propre, & se décharge dans le Pô à une lieue au dessus de Turin; la troisiéme prend sa source dans le Comté de Nice, baigne Démont dans le Marquisat de Saluces, Coni & Fossant dans le Piémont propre, & se décharge dans le Tanaro à Chérasque. * Maty, *Dict. Géogr.*

STUREIA (Thomas de) Religieux Anglois de l'Ordre de saint Augustin, & savant Théologien, vivoit l'an 1370, sous Edouard III, Roi d'Angleterre, & a laissé quelques Ouvrages intitulez, *Moralitates in Apocalypsim; De Sacramentis; De utroque sæculo Prognosticon; Exceptiones Philosophorum*, &c. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

STURIE (Renaud) de Soissons, Médecin célébre du XVI siécle, a laissé des Paraphrases Poëtiques sur les Aphorismes d'Hippocrate; & un Traité contre les Athées. * Vander Linden, *de Script. Medic.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesnerianæ.*

STURME (Saint) sorti d'une noble famille de Baviére, reçut de saint Boniface les premiéres teintures de la vertu, dans laquelle il fut confirmé par saint Wigbert, compagnon de ce Saint. Il visita toutes les solitudes de la forêt de Buchaw, & y jetta l'an 744 les fondemens de l'Abbaïe de Fulde. Ensuite il parcourut tous les monastéres de l'Italie, & rapporta dans celui qu'il avoit bâti, les plus saintes régles de la vie monastique, pour les y faire pratiquer. La sainteté de sa vie, le fit choisir par Charlemagne l'an 768, pour l'envoyer Ambassadeur vers Thassillon II, & pour prêcher le premier l'Evangile aux Saxons. après qu'il eut beaucoup travaillé pour la Foi. Winterus, fameux Médecin que Charlemagne lui avoit donné, lui fit prendre une Médecine qui n'étant pas bien préparée, avança la mort de ce saint homme, qui mourut le 16 décembre 779. * André Brunner, *Annal. Virt. & Fort. Bojor.*

*STURMINSTER ou STOURMINSTER, bourg à marché dans la province de Dorset, sur la Stoure, au nord-nord-ouest de Dorchester, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

STURMIUS (Jacques) né à Strasbourg, en 1489. Il fut fait Sénateur de la République de Strasbourg & fut honoré plusieurs fois de la charge de Stadtmeister ou de premier Magistrat de cette ville. Il fut employé en quatre-vints & onze Ambassades. Il augmenta de son argent la bibliothéque de Strasbourg. Ce fut par ses conseils qu'en 1538, les Magistrats de Strasbourg établirent une Académie. Il avoit eu déja beaucoup de part au changement de Religion fait en cette ville. Enfin, il mourut le 30 octobre 1555, dans sa 64 année, selon Melchior Adam. Sturmius aida à Jean Sleidan dans la composition de son Histoire, soit par des Mémoires, soit par ses conseils. Sturmius quoique zélé Protestant, ne voulut pas communier pendant quelques années, choqué des disputes qui régnoient entre les Ministres sur le sens de ces paroles *ceci est mon corps.* * Melchior Adam. De Thou, *Hist.* Bayle, *Dict. Crit.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 160 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

STURMIUS (Jean) naquit à Sleiden ou Sleida dans l'Eiffel, proche de Cologne, le premier octobre 1507. Son pére, nommé *Guillaume*, étoit un Homme de Lettres, Thrésorier des Comtes de Manderscheit, qui avoit eu 14 enfans, de *Gertrude* Hulsan. Après que Jean Sturmius eut fait ses premiéres études dans son païs, en 1523, il alla à Liége avec les Comtes de Manderscheit. Il y avoit alors en cette ville une Ecole florissante, où l'on comptoit en même tems neuf fils de Ducs, & dix-neuf Comtes, sans parler des Barons & des autres Gentilshommes, qui y étoient venus pour étudier. De là il passa à Louvain en 1523, & il y employa trois ans à apprendre les Sciences, & deux ans à les enseigner. L'année 1528, il dressa en cette ville une Imprimerie avec Rudger Roscius, Professeur en Langue Gréque, & il mit sous la presse quelques Auteurs Grecs, & entre autres Homére, lesquels il apporta à Paris, où il s'achemina en 1529. Il y demeura huit ans, pendant lesquels il fut Auditeur des savans Professeurs de l'Université de cette ville. Il étudia en Médecine, & il fit des Leçons publiques en Eloquence, en Logique, & en Langue Gréque & Latine. Il se maria en

en cette ville à *Jeanne* Pondéria avec laquelle il vécut 20 ans, & il y goûta les sentimens des Réformez, à cause desquels il courut de grands dangers; car il les professoit ouvertement, & il tâchoit de les inspirer aux autres. Cependant il s'aquit l'amitié de plusieurs savans hommes, & sur tout celle de Le Févre d'Etaples, de Guillaume Budé, du Cardinal Du Bellay, qui l'aima constamment toute sa vie. En 1537, par le conseil de Bucer, Sturmius fut appellé à Strasbourg, & l'année suivante, par l'ordre du Magistrat de cette ville, il rangea le Collége, dont il fut fait Recteur perpétuel, & où il enseigna 45 ans, jusques en 1583. Maximilien II accorda à ce Collége de grands priviléges en 1568; & en 1621, Ferdinand II lui donna les droits d'Université. Sa premiére femme étant morte, il en épousa une seconde, nommée *Marguerite* Wigand, avec laquelle il vécut aussi vint ans, & dont il n'eut qu'un fils, mort dans l'enfance. Celle-ci morte à son tour, il passa à de troisiémes noces, & épousa *Elizabeth* de Hohenbourg. Jamais homme ne fut plus officieux que Jean Sturmius; son plus grand plaisir étoit d'obliger les autres, d'aider leurs études, & de contribuer à l'heureux succès de leurs travaux. Sa maison étoit comme l'hôtellerie des pauvres & des Etrangers, & l'asyle des bannis, sur tout des François, qui avoient quitté leur patrie pour se dérober à la persécution à cause de la Religion Evangélique. Il leur faisoit de grandes libéralitez, aimant mieux s'appauvrir, que d'abandonner ceux qui souffroient pour une telle cause. Comme Jean Oporin, fameux Imprimeur, mourut chargé de dettes, Sturmius céda à ses enfans une somme considérable qu'ils lui devoient. Cependant on le blâmoit de ce qu'il n'assistoit que fort rarement aux exercices publics de la Religion. On le poussa là-dessus d'une maniére qui lui causa du chagrin, & on lui ôta le Rectorat de son Ecole. En 1555, l'Empereur Charles-*Quint* lui donna des lettres de Noblesse. L'Empereur Maximilien II lui accorda beaucoup d'immunitez & plusieurs priviléges. Il s'aquitta avec succès de diverses ambassades vers les Rois d'Angleterre, de France, de Dannemarck, & vers quelques autres Princes. En 1545, il fut envoyé en ambassade aux Rois de France & d'Angleterre, pour moyenner leur accommodement. Quoique Sturmius fût Régent dans un Collége, il ne laissa pas de se conduire avec beaucoup d'addresse & d'habileté dans cette négociation, & ces deux Rois lui firent de grands honneurs. Il fut aimé de François I, de Henri II, de Henri III, Rois de France, de Christian & de Frédéric, Rois de Dannemarck, de la Reine Elizabeth, des Electeurs & des Princes de l'Empire, des Cardinaux Sadolet & Bembe, d'Erasme, de Mélanchthon, de Camérarius, de Manuce, de Calvin, de Béze, de Ramus, & de plusieurs autres savans hommes. Il perdit la vue sur la fin de ses jours; mais il supporta ce malheur avec une constance admirable. Il mourut âgé de 81 ans, cinq mois, & deux jours. Sturmius eut de grandes disputes avec Jean Pappus, sur des Questions Théologiques. C'est pourquoi André Osiander publia contre lui un livre intitulé, *Anti-Sturmius*, dans lequel il dit, que Sturmius excelloit dans la Grammaire, dans la Rhétorique, & dans la Dialectique; qu'il étoit savant dans les Langues, & dans les autres parties de la Philosophie; mais qu'il ne lui appartenoit pas de traiter les matiéres de Théologie, & qu'ainsi il ne devoit pas entreprendre d'expliquer les saintes Lettres, s'il ne vouloit s'exposer à la moquerie de tout le monde Chrétien. On a de lui, *Claudii Galeni Opera; De Literarum Ludis recte aperiendis; De amissa dicendi ratione, & quomodo ea recuperanda sit, libri duo; Partitionum Dialecticarum libri duo; In Partitiones Oratorias Ciceronis libri duo; Luctus ad Joachimum Camerarium, cum Epitaphiis Joannis Sapidi; Bartholomæi Latomi & Johannis Sturmii Epistolæ duæ de dissidio periculoque Germaniæ; Epistolæ duæ de Emendatione Ecclesiæ & Religionis Controversiis; Consilium delectorum Cardinalium de emendanda Ecclesia; Præfatio in quosdam Platonis Dialogos; Commentarius in Orationem Ciceronis, de Aruspicum Responsis; Emendationes in Orationes & Rhetoricorum libros omnes Ciceronis; Ex Ciceronis Epistolis libri tres in usum puerilem; De Demonstratione liber; De Periodis libellus; Ad Werteros fratres Nobilitas Literata; Vita Beati Rhenani; Oratio funebris in obitum Jacobi Sturmii; Commentariolus in Æschinis & Demosthenis Orationes contrarias; De Educatione Principum; De Nobilitate Anglicana; Scholia in primum librum Politicorum Aristotelis; Scholia in Orationes Ciceronis pro Quintio, pro domo sua, pro Cn. Plancio, pro C. Rabirio Posthumo, in Divinationem, contra Verrem, in primam & secundam Philippicam; Dialogi in Aristotelis Rhetoricam; Resolutio Operum Ciceronis; Ciceronis Opera omnia post Naugerianam & Victorianam correctionem emendata a Johanne Sturmio; Classicæ Epistolæ, sive Scholæ Argentinenses restitutæ; Epistola de Victoria Christianorum ad Echinadas; Epistola consolatoria ad Fabricios fratres; Epistola de morte Erasmi, Episcopi Argentinensis; Aristotelis Rhetorica in Linguam Latinam conversa, & Scholiis explicata; Ad Philippum Comitem Lippianum de Exercitationibus Rhetoricis liber Academicus; Prolegomena in varios Auctores; Præfatio in Scripta quædam de Cœna Domini; Hermogenis Partitionum Oratoriarum liber illustratus; Hermogenis de ratione inveniendi Oratoria libri quatuor, & libri de dicendi Generibus Latinitate donati, cum Scholiis; Hermogenis de ratione tractandæ gravitatis occulta; Disceptationes Logicæ; Linguæ Latinæ resolvendæ ratio; De Imitatione Oratoria libri tres, cum Scholiis; De statibus Causarum Civilium; Universa Doctrina Hermogenis; Commentarius in Ciceronis Tusculanam primam; Consolatoria Epistola ad Bernardum Botzeimium; Orationes funebres duæ; Palinodia ad Lucam Osiandrum; Invectiva contra L. Osiandrum*, sous le nom d'Herman Sturmianus; *Anti-Pappi tres contra Johannis Pappi Charitatem & Condemnationem Christianam; Tres partes priores Anti-Pappi quarti*, 1. *Commonitio*, 2. *Anti-Proœmium*, 3. *Anti-Osiander pro exteris Ecclesiis, & pro Synodo*, Neapoli Palat.; *Epistola Apologetica contra Jacobum Andreæ; Epistola Eucharistica Ambrosia ad Joannem Pappum; Confessio Augustana Argentinensis; Epistolarum Eucharisticarum libri primi Epistola quarta; Epistolarum Eucharisticarum libri secundi Epistola secunda; De Cognitione & Exercitatione Linguarum nostri sæculi; Physica; Philosophiæ Naturalis Themata versibus; Epistolæ Classicæ; Neanisci; Leges, Ordo, & Exercitia Scholæ Lavinganæ; De universa Ratione Elocutionis Rhetoricæ libri quatuor*; (Quoique ce titre promette quatre livres, on n'en trouve dans l'Ouvrage que trois, qui comprennent cependant tout ce que l'Auteur promet dans la distribution de son Ouvrage) *In Verrinam Orationem Ciceronis sextam; Rhetorica*; Παρακήρυξις; *Commentarii in Artem Poëticam Horatii; Epistolæ & Orationes variæ; Institutiones Literatæ; De Bello adversus Turcas perpetuo administrando.* *De Thou, *Hist.* Melchior Adam. Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 10 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 29. *p.* 205 *& suiv.*

STURMIUS (Jean) natif de Malines, ville de Brabant, fut Médecin & Professeur de Mathématiques à Louvain, & donna au Public divers Ouvrages, entre autres, *De Rosa Hierichuntina*, qui parut en 1608; *Theoremata Physices*, sive *Philosophiæ Naturalis; Psalterium Beatæ Virginis Mariæ & Meditationes; Ludus Fortunæ; De accurata Circuli Dimensione & Quadratura; Silvula Epigrammatum, Ænigmatum, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 568.

STURMIUS (Jean-Christophle) naquit le troisiéme novembre 1635 à Hippolstein dans le Duché de Neubourg. Il commença ses études dans son païs natal sous Jean-Jacques Beuer, Prédicateur du Prince de Neubourg. Mais la Religion Romaine ayant été introduite à Hippolstein & dans le reste du Duché, après la mort du Comte Palatin Jean-Frédéric, il fut obligé de suivre à l'âge de dix ans ses parens dans l'exil. Arrivé à Weissenbourg il fut d'abord reçu *gratis* par Jean Hupfer, Recteur de l'Ecole, qui fit ensuite en sorte auprès des Scholastiques que Sturmius fut reçu au nombre des jeunes gens qui sont entretenus aux dépens du Prince. Son pére eut de l'emploi auprès du Comte d'Oetingen, & comme Daniel Wulfer, Prédicateur de Nuremberg, se trouva alors en Cour en qualité de Conseiller Ecclésiastique, le jeune Sturmius lui fut recommandé par son pére. Wulffer le reçut chez lui la même année, & s'en servit pour Sécretaire pendant trois ans. Il s'attira tellement l'affection de ce Patron, qu'il lui procura des pensions suffisantes, pour pouvoir étudier pendant huit ans dans les Universitez. En 1656, il alla à Iéna, où il s'appliqua à la Philosophie & aux Mathématiques sous la direction de Weigelius. En 1658, il prit le dégré de Maître-ès-Arts & obtint la liberté de faire des Leçons & de disputer. En 1659, il présida dans des Théses *de Lunæ luce secundaria.* En 1660, il passa en Hollande, où il fit un séjour d'environ une année à Leyde. Il en revint en passant par Hambourg, la Basse Saxe, Magdebourg & Leipsic. Il retourna depuis à Iéna & s'appliqua à la Théologie. Le tems de ses pensions étant fini, il retourna à Nuremberg auprès de son ancien Protecteur, dont il instruisit les fils. Ne voyant point de jour pour son avancement à Nuremberg, il alla trouver son pére à Oetingen, & offrit ses services au Comte, qui en 1664 lui donna la Cure de Deiningen, poste dans lequel il demeura pendant cinq ans. En 1669, il fut appellé à la Chaire de Professeur en Mathématiques & en Physique à Altorff, où il enseigna en cette qualité pendant 34 ans, & se fit un grand nom. Il eut diverses vocations qu'il refusa toutes. La Société Royale de Londres demanda d'avoir son portrait, qu'il lui envoya. On le montre encore aux Etrangers. Il fut deux fois Recteur de l'Université & neuf fois Doyen en Philosophie: il mourut le jour de Noël 1703, étant le *Senior* & le Doyen de sa Faculté. Voici la liste de la plupart de ses Ouvrages, *Universalia Euclidea; Architectura curiosa Germanica Bœcleri*, qu'il a traduite en Latin; *Isaaci Habrechti Planiglobium cœleste & terrestre auctius editum; Archimedes Germanicus; Welperi Gnomonica novis Observationibus aucta; De magna conjunctione Saturni & Jovis*, en Allemand; *Physicæ Conciliatricis conamina; Physica Hypothetica; Mathesis compendiaria; Mathesis enucleata; Mathesis juvenilis*, en deux tomes; *Disputationes Academicæ sub titulo Philosophiæ Elencticæ*, en deux tomes; *Admiranda Iridis; Physica Erotematica; Collegium experimentale curiosum.* * *Programma funebre. Dict. Allemand de Bâle- Actes de Leipsic*, 1704, *p.* 236. *Mémoires du tems.*

STUTGARD ou STUTGART, ville du Duché de Wirtemberg, éloignée d'une lieue du Necker, sert de résidence au Duc, & est située dans un fond très-agréable avec de belles maisons, des fontaines & une grande place. La ville en elle même n'est pas fort grande. Mais depuis que le Duc a fait abattre la porte qui séparoit la ville du fauxbourg d'Eslingen, & que d'un autre côté il a fini un magnifique fauxbourg, mieux bâti que la ville même, & où tous les Ministres du Prince ont presque leurs hôtels, on peut dire que cette ville est d'une grande enceinte. Elle n'est point fortifiée, mais simplement ceinte d'une muraille. Le château est dans cette partie de la ville qui regarde vers Canstadt & est environné d'un fossé d'eau. L'Architecture du château est antique, simple & fort irréguliére; il y a cependant des appartemens magnifiques & meublez superbement. La partie intérieure fut bâtie en 1451, par le Comte Ulric *le Bien-aimé*, & la partie extérieure fut attachée par le Duc Christophle. La Chancellerie, qui est à côté du château, fut bâtie par le même Comte Ulric en 1475. On voit à Stutgard un beau bâtiment destiné pour le cabinet, qui est un des plus riches de toute l'Allemagne. Les Curiositez terrestres & marines, les pierres figurées & les précieuses y sont toutes rangées selon l'ordre alphabétique. Il y en a qui prétendent que le cabinet des médailles perdit quelques piéces rares sous l'inspection de Charles Patin; mais on ne sauroit assûrer si cette accusation est bien ou mal fondée. C'est Monsieur Schuckart, qui a mis le cabinet des Curiositez dans un si bel ordre, que Lilienthal, dans sa *Notitia Rei Literariæ*, lui donne le premier rang, par rapport

à l'ordre, & le dit le plus accompli après le cabinet de Drefde. * *Dict. Allemand.*

STUTLINGEN. *Voyez* STULINGEN.

* STYLITE, furnom donné à quelques Anachorétes, qui avoient leur demeure au haut d'une colomne, qui s'appelle en Grec Στύλη. Le plus renommé d'entre eux eft S. Siméon *Stylite. Voyez* SIME'ON.

STYMPHALE, *Stymphalus*, montagne d'Arcadie, dite préfentement *Monte Poglifi*, felon Le Noir, & felon Pinet, *Vulfi*. Il y a auffi un Lac de STYMPHALE, d'où Paufanias dit que le fleuve Erafim fortoit. * Strabon. Pline. Stace, *Sylv. l.* 4. *Carm.* 6. *&c.*

STYMPHALIDES, certains oifeaux fabuleux d'une groffeur fi extraordinaire, qu'on dit que lorsqu'ils voloient, leurs ailes ôtoient la clarté du Soleil. Ils ne vivoient que de chair humaine; mais Hercule, par l'entremife de Minerve les chaffa de l'Arcadie au bruit des cymbales.

STYPIOTA. *Cherchez* LE'ON, dit STYPIOTA.

STYRUM. *Voyez* STIRUM.

STYX, *Styx*, fontaine d'Arcadie, province du Péloponnéfe dans la Gréce, prenoit fa fource au Lac Phénée, au pié du Mont-Nonacris. Ses eaux étoient fi froides, qu'elles étoient un poifon qui donnoit la mort fur le champ à celui qui en buvoit. Elles avoient une fi grande force, qu'elles rongeoient même le fer & le cuivre, & brifoient tous les vaiffeaux où on les mettoit: en forte qu'elles ne pouvoient être gardées que dans un vafe de corne de pié de cheval. Plufieurs croyent que ce fut avec ces eaux qu'Alexandre *le Grand* fut empoifonné par Antipater. On dit encore que cette fontaine nourriffoit des poiffons qui donnoient la mort à ceux qui en mangeoient. Toutes les mauvaifes qualitez de ces eaux ont donné fujet aux Poëtes de feindre que le Styx étoit un fleuve des Enfers, qui commençoit à paroître fur terre à l'endroit où cette fontaine prenoit fa fource. Selon eux ce fleuve étoit en fi grande vénération parmi les Dieux, que quand quelqu'un d'eux avoit juré par le Styx, il ne lui étoit pas permis de violer fon ferment. Si cela arrivoit, il étoit privé pendant cent ans de la Divinité, & de l'ambrofie, qui étoit leur nourriture. * Apollodore. Hygin. Virgile.

SUA. SUB. SUC. SUD.

SUA, SO ou SOUS, Roi d'Egypte, à qui Ofée ou Hofée, Roi d'Ifraël, envoya des Députez. On croit que ce Prince eft le huitiéme Pharaon, à qui Nécao fuccéda. *II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 4. Ufférius & Marsham croyent que Sua, autrement *Soos* ou *Sous*, eft le même que Sabacon, Roi d'Ethiopie, que l'on donne pour le premier Roi de la Dynaftie des Egyptiens en Egypte. Ufférius dit qu'il commença à régner en Egypte l'an du monde 3277 ayant pris & brûlé vif Bocchoris, Roi de ce païs. Il régna huit ans, depuis 3277, jufqu'en 3285, Il eut pour fucceffeur *Sevecbus*, qu'Ufférius croit être le même Séthon, dont parle Hérodote, *l.* 2. *c.* 141. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible. Voyez* auffi SOUS.

SUABE, un des dix Cercles de l'Empire d'Allemagne. *Cherchez* SOUABE.

SUAGLIES (Pierre) Cardinal & Archevêque de Meffine, dont il étoit natif, après avoir été Chanoine & Chantre de l'églife de Meffine, & Vicaire général de l'Archevêque, il eut plufieurs autres Bénéfices, & étant allé à Rome, il devint Protonotaire Apoftolique, Gouverneur de Rome, Archevêque de Reggio en Calabre, & fut nommé Cardinal en . . . . Il eut auffi le Gouvernement de Tivoli, pendant lequel il fit ôter au peuple Romain la fouveraineté de cette ville-là, que le Pape Jules II leur rendit en 1512, après la mort de ce Cardinal, arrivée en 1511, lorsqu'il étoit Archevêque de Meffine, & qu'il avoit la Légation de Bologne. * Michel Juftiniani, *Hift. des Gouverneurs de Tivoli.*

*SUAH ou SÇUAH, fille de Héber de la Tribu d'Afer, & fœur de Japhlet, de Sçomer & de Hotham. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 32. Il y a auffi un SÇUAH parmi les enfans de Tfophah de la même Tribu. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 36.

*SUAH, SÇUAH ou SUE', fixiéme fils du Patriarche Abraham & de Kéthura. * *Genéfe*, *ch.* 25. *v.* 2. J. Le Clerc fur ce paffage, croit que Suah donna fon nom à la ville de Soaca, dont parle Ptolomée, dans le païs des Darres, près de celui de Madian.

*SUAH ou SÇUAH, eft le nom d'un Chananéen, dont Juda, fils de Jacob, époufa la fille. * *Genéfe*, *ch.* 38. *v.* 2.

SUAL ou SÇUAL, païs ou plaine dans la Tribu de Benjamin, ou felon d'autres, dans celle d'Ephraïm. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 13. *v.* 17.

SUANA. *Voyez* SOVANA.

SUANEFELD (Herman) Peintre Flamand, qu'on appelloit à Rome communément *l'Hermite*, non feulement parce qu'on le trouvoit toûjours feul dans les ruïnes des environs de Rome, à Tivoli, à Frefcati, & autres lieux; mais encore parce qu'il quittoit fouvent la compagnie de fes camarades, pour étudier le païfage d'après la nature. Il s'eft rendu habile en ce genre-là, fans négliger l'étude des figures qu'il deffinoit de fort bon goût. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

SUANES ou SOUANI, peuples du Mont-Caucafe, entre les Tartares Circaffes & les Royaumes d'Imerette & de Carduel, à l'orient de la Mingrélie, font d'une belle taille, & ont le vifage affreux. Quoiqu'ils fe vantent d'être Chrétiens, ils n'ont prefque ni Religion ni piété, & font néanmoins les plus civilifez de tous les peuples qui habitent le Caucafe. Ils viennent par troupes en Géorgie au commencement de l'été, pour s'y louer jufqu'à la recolte; puis ils remportent pour falaire, non pas de l'argent qui leur feroit inutile; mais des toiles, des draps, des tapis, du fel, du fer, des plaques de cuivre, & d'autres utenfiles. Ce font des peuples qui vivent indépendamment de toute puiffance étrangére. Ils font braves Soldats, bons Arquebufiers, & ont l'Art de faire de la poudre & des arquebufes, dont ils fe fervent fort adroitement. Strabon dit qu'il y avoit beaucoup d'or en ce païs, & qu'ils le ramaffoient dans des peaux de moutons; mais cela ne fe voit point maintenant, & leur commerce fe fait par échange. * Le Pére Lamberti, *Rélation de la Mingrélie*, *dans le Recueil de* Thevénot, *l.* 1. Maty, *Diction. Géogr.*

* SUANING (Jean) *le Vieux*, naquit à Rypen dans le Nord-Jutland, & fut Chanoine de cette ville. Chriftian, III. du nom, Roi de Danemarc, fit choix de lui pour Précepteur de fon fils le Prince Frédéric, & le fit auffi fon Hiftoriographe. On a de lui en Manufcrit *l'Hiftoire de Danemarc*, gardée dans la Bibliothéque du Roi, & dont on a imprimé en 1658 la derniére partie qui comprend *la Vie de Chriftiern.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Hiftorique*, en Flamand.

* SUANING (Jean) *le Jeune*, petit-fils du précédent, par fa fille, fut Recteur à Sora, & devint dans la fuite Prevôt dans l'Ifle de Samfoe, où il mourut en 1676, âgé de 77 ans. On a de lui une *Chronologie fort exacte de Danemarc.* Il ne faut pas le confondre avec Jean Suaning petit-fils de Jean Suaning *le Vieux* par fon fils, & qui a été Archevêque de Seelande, mort en 1668. * Les mêmes.

* SUANTON STUR, Régent du Royaume de Suéde, iffu d'une ancienne famille noble de Suéde, fut Général des armées du Roi Sténon Stur, I. du nom, ou *l'Ancien*, & chaffa les Mofcovites des frontiéres de la Suéde, faifant fur eux un très-grand butin. Comme il refufa de le partager avec Sténon Stur, ils eurent enfemble une querelle qui produifit deux partis, dont l'un étoit pour Sténon, & l'autre pour Suanton & pour Jean Roi de Danemarc qui avoit été dépofé, & qui fut alors rappellé. En 1504, après la mort de Sténon, Suanton fut élu Régent du Royaume, malgré l'oppofition de Jean, contre qui il eut la guerre pendant huit ans. Il mourut en 1512 à Wefteras. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chytræi *Saxonia*, *p.* 176. Angeli *Holft. Chron. p.* 229. Gottfried, *Invent. Suec.* Pufendorf, *Hift. de Suéde.*

SUAQUEM, SUAQUEN, SUAKEN, SUACHEN ou SUAGEN, ville d'Afrique, capitale de la côte d'Abex, eft fituée fur la côte occidentale de la Mer Rouge, fous le 20 degré de latitude feptentrionale. C'eft une place grande & forte où les Turcs tiennent une bonne garnifon pour être maîtres de la Mer Rouge. Quelques Géographes la prennent pour la ville que l'on nommoit anciennement *Ptolemaïs Ferarum* & *Epitheras*. C'eft un bon port, bien fréquenté. Près de Suaquem en tirant vers le fud-eft, il y a une petite ifle que quelques-uns nomment auffi *Suaquem*, & où l'on pêche quantité de corail. Elle eft petite & toute ronde, & n'a pas plus de quatre cens braffes de circuit. Les maifons y font proprement bâties, & l'on ne diftingue point celle du Bacha d'avec les autres. Les Bachas, qui commandent fur la côte, aiment mieux demeurer dans cette Ifle qu'à Dalec & à Maçua, à caufe du grand commerce qui fe fait du Royaume des Balores avec celui d'Abyffinie, dont ils tirent un profit très-confidérable. On ne peut arriver à cette Ifle que par un canal. Le Royaume de Balon eft vis à vis de Suaquem. * Maty, *Dict. Géogr.* Martineau Du Pleffis, *Nouvelle Géographie*, *tome* 3. *p.* 128. Du Bois, *Géographie moderne*, *p.* 791. M. Delifle, *Carte de l'Egypte*, *de la Nubie & de l'Abyffinie.* Lobo, *Voyage d'Abyffinie*, *&c. tome* 1. *p.* 47.

SUARE'S. *Cherchez* SOARE'S.

* SUARE'S (Jofeph-Marie) après avoir été Evêque de Vaifon dans le Comtat Vénaiffin, fe retira à Rome chez le Cardinal Barberin fon ami. Il mourut dans cette ville vers l'an 1678 dans un âge avancé. En 1658, il donna une Defcription Latine de la ville d'Avignon & du Comtat Vénaiffin, *in quarto.* En 1660, il publia à Paris *Diatriba quæ Univerfalis Hiftoriæ Syntaxin ex Auctoribus Græcis nondum editis exhibet*, *in octavo.* En 1655, il donna à Rome, *Prænefles Antiquæ libri duo*, *in quarto*, avec figures. En 1667, il fit imprimer une Differtation fur le furnom de *Tracala* qu'un ancien Auteur a donné à Conftantin, & qui a beaucoup exercé les Savans. On a encore de lui *Conjectura de libris de Imitatione Chrifti*, *eorumque Auctoribus.* Il y embraffe une opinion fort finguliére, en prétendant que chaque livre de l'Imitation de Jefus-Chrift a fon Auteur particulier. Il donne le premier livre à Jean Abbé de Verceille, le fecond à Ubertino d'Ilia, le troifiéme à Pierre Rainalducius, & le quatriéme à Gerfon; mais cette opinion eft une pure imagination qui fe détruit par la feule uniformité de ftile qui fe trouve dans les quatre livres. Il eft encore Auteur de quatre Differtations, dont les deux premiéres regardent S. Auguftin, la troifiéme traite de l'habit des Cardinaux dans le Conclave, & la quatriéme touchant M. Laborante, Cardinal de Florence; Trois Differtations fur les Exaples & Octaples d'Origéne. Il a traduit les Opufcules de S. Nil, & les a publiez en Grec & en Latin avec des Notes, à Rome, en 1673. Il a auffi donné l'Explication d'une Infcription & des bas reliefs qui fe trouvent vers l'Arc de Septimius, & un Difcours fur une Mofaïque où S. Pierre eft répréfenté marchant fur les eaux. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. *Voyez* auffi la lifte des Ouvrages de Suarès, dans le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres*, *tome* 22. *p.* 298 & *fuiv.*

SUATHE'S, Roi de la Pannonie, où eft maintenant une partie de la Hongrie, fit un accueil favorable à l'Ambaffadeur des Huns, qui étoient dans la Tranffylvanie, vers l'an 744. Cet Ambaffadeur, qui étoit venu demander des terres pour les cultiver & pour y habiter, remporta une motte de la meilleure terre du païs, une poignée d'herbes, & une bouteille pleine de

l'eau du Danube. Aradus, Général des Huns, jugeant de la fertilité de la Pannonie par la qualité de la terre, des herbes & de l'eau, renvoya le même Ambaſſadeur à Suathès, pour lui faire préſent d'un cheval blanc, avec une ſelle d'or, & une bride dont le mors étoit de même métal. Suathès accorda aux Huns, autant de terre qu'ils en auroient beſoin pour s'y établir, & ſe rejouït de voir dans ſon païs qui étoit déſolé en pluſieurs endroits, une nation qui le peupleroit & qui le cultiveroit. Mais il fut fort ſurpris, lorſque ce même Ambaſſadeur lui vint demander la jouïſſance des terres qui avoient été vendues aux Huns; lui faiſant entendre que les Huns avoient acheté la Pannonie, & qu'ils avoient donné le cheval pour la terre, la bride pour les herbes de la campagne, & la ſelle pour l'eau. Suathès dit en ſouriant qu'il falloit aſſommer le cheval avec une maſſue, jetter la bride dans les prez, & la ſelle dans le Danube. Cette réponſe irrita tellement les Huns, qu'ils prirent la réſolution d'entrer avec toutes leurs forces dans la Pannonie. Suathès leva promptement une armée pour les repouſſer; mais il perdit la bataille & fut noyé dans le Danube. * Bonfin, *Decad.* I. *l.* 9. Ritius, *de Reb. Hung.*

SUATOBOJUS, Roi de Moravie, fils de Suatocopius, commença ſon régne l'an 888, & ne fut pas héritier de la vertu & de la piété de ſon pére, comme il l'étoit de ſa Couronne. Il outragea Méthodius, Archevêque de Volgrade, dans l'égliſe même où ce Prélat célébroit; parce qu'il avoit commencé la Meſſe avant ſon retour de la chaſſe, contre les ordres qu'il lui en avoit donnez, ſans conſidérer que l'Archevêque n'avoit pu différer davantage, l'heure de célébrer étant paſſée. Ce Roi fit entrer ſa meute de chiens juſqu'au pié de l'autel, & fit ſonner du cor par ſes Chaſſeurs dans l'égliſe, pour troubler le Prélat. Cette action lui attira l'excommunication du Pape, & un châtiment exemplaire de la juſtice divine. Le Siége archiépiſcopal fut transféré hors de la ville, & ce Prince ſacrilége fut dépouillé de ſon Royaume par le Duc de Bohéme. * De Rocoles, *des Impoſteurs inſignes, article du dévot Impoſteur.*

SUATOCOPIUS, SUATEBOGUS ou ZUENTIBOLD, Roi de Moravie, commença de régner l'an 860, ſur les Hongrois, ſur les Bohémes, ſur les Polonois, ſur ceux de la Ruſſie-Noire, & étoit néanmoins Feudataire de l'Empire d'Allemagne. Il voulut bien être inſtruit dans la Religion Chrétienne par Cyrille & Méthodius, fréres, qui lui firent quitter l'idolâtrie & les ſuperſtitions des Payens. Son régne fut heureux pendant pluſieurs années; mais il fit difficulté de payer à l'Empereur Arnoul le tribut que ſes prédéceſſeurs avoient payé aux autres Empereurs depuis Charlemagne; & par ce refus, il s'attira une grande guerre en 888. Dans une bataille où ſon armée fut défaite, il fut contraint de prendre la fuite. S'étant trouvé ſeul, il pouſſa ſon cheval juſqu'à une montagne appellée *Sambri*, où il changea ſon habit, & prit celui d'un Païſan. Ainſi déguiſé, il avança dans une vaſte ſolitude, où il rencontra trois Hermites, qu'il pria de le recevoir en leur compagnie, ſans déclarer qui il étoit. Se voyant près de la mort, il ſe fit connoître à ces Hermites, & leur fit promettre d'en avertir ſon fils Suatobojus, qui régnoit en ſa place, appuyé par l'Empereur Arnoul, qui le conſidéroit pour l'avoir tenu ſur les fonts de Batême. Ce Roi ajoûta foi à l'avis que ces Solitaires lui vinrent donner, & envoya des gens pour tranſporter le corps de ſon pére à Volgrade, qui étoit la capitale de la Moravie. * De Rocoles, *les Impoſteurs inſignes.*

SUATOPLUCUS fut le quatriéme Prince qui gouverna la Bohéme pendant les interrégnes. Il étoit fils d'Othon, Marquis d'Olmutz, chaſſa Borivorius II, ſon oncle paternel; & pour couvrir cette injuſtice, il obtint à force d'argent de Henri V, Empereur, la conceſſion du Royaume. Cet Uſurpateur pilla juſqu'aux autels pour acquitter cette grande ſomme qu'il s'étoit obligé de payer. Il combattit pour l'Empereur Henri V, contre la Hongrie, qu'il ravagea entiérement après avoir pris Nitria; & retourna auſſi-tôt en Bohéme, à cauſe de quelques remuemens. Pour couper la racine de ce mal, il fit mourir preſque tous ceux qui étoient originaires de Varſovie, ſans pardonner, ni aux femmes, ni aux enfans, à cauſe de l'ancienne haine que ceux de cette ville avoient conçue contre les Princes de Bohéme. Ceux qui échappérent à la violence de ce Roi, ſe retirérent en Pologne, dans l'eſpérance de ſe venger un jour. Suatoplucus ayant déclaré la guerre aux Polonois, ſous prétexte qu'ils avoient favoriſé Borivorius, ſe mit à la tête de ſon armée, & alla aſſiéger Glogaw, ſur les frontiéres de la Pologne, où il mourut d'un coup de dard qu'il reçut par le derriére, d'un homme qui y avoit été poſté par ceux mêmes de Varſovie qu'il avoit voulu faire mourir. Ce Prince fut extrémement regretté de toute l'armée, & fut apporté en Bohéme, où il fut enterré dans un monaſtére qu'il y avoit fait bâtir. Ladislas II lui ſuccéda en 1109. * Julius Solimanus, *de Elogiis Ducum, Regum & Interregum Bohemiæ.*

SUAUBE. *Voyez* SOUABE.

SUBA, païs du partage de la Tribu de Nepthali, au pié du Liban, où les Cananéens s'étoient maintenus juſqu'à ce que David les rendit tributaires. * II. *Chron.* ou *Paral. ch.* 8. *v.* 3. Ces peuples ayant voulu ſecouer ce joug après la mort de David, obligérent Salomon de les attaquer, & de ſe rendre maître de leurs villes. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 6.

SUBA, riviére du Royaume de Fez. *Voyez* SUBU.

*SUBAEL ou SÇUBAEL, fils d'Hamram de la Tribu de Lévi. Il en eſt fait mention I. *Chron.* ou *Paral. ch.* 24. *v.* 20.

SUBBIANI (Hiacynthe) natif d'Arezzo en Toſcane, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, fut envoyé l'an 1640, par la Congrégation *de Propaganda Fide* dans le Levant, pour y conſoler & fortifier les Chrétiens. Quatre ans après, le Pape Urbain VIII le nomma à l'Evêché titulaire d'Edeſſe, pour être Coadjuteur de Smyrne; mais il mourut avant que de l'avoir propoſé au Conſiſtoire: & ce fut Innocent X ſon ſucceſſeur, qui lui donna cette Coadjutorerie en le déclarant Archevêque d'Edeſſe. Subbiani fut ſacré la même année 1644, dans l'Iſle de Chio; & voulant auſſi-tôt aller à Smyrne, il fut retenu dans l'iſle pour y prêcher le Carême ſuivant: mais il ne le put faire tranquillement. Les Turcs crurent que c'étoit lui qui avoit employé le Pére Alexandre Baldrati de Lugo, qui avoit parlé hautement contre le Mahométiſme. Ils firent mourir celui-ci le dixiéme février 1645, & furent près de traiter de même Subbiani; mais enfin ils le laiſſérent aller; & le Prélat profitant auſſitôt de ſa liberté, ſe rendit à Smyrne, où, après avoir fait ce qui demandoit néceſſairement ſon aſſiſtance, il laiſſa le ſoin du reſte à un Grand-Vicaire, pour aller à Conſtantinople, où il prétendoit obtenir un domicile pour le Patriarche du Rit Latin. Subbiani n'avoit aucune protection; & l'Ambaſſadeur de France, ſur la médiation de qui il avoit compté ſans l'avoir conſulté, loin de ſe vouloir charger de cette affaire, le preſſa de ſortir d'une ville où il ne pouvoit être en ſûreté. Mais il y demeura, & fit publiquement les fonctions épiſcopales pendant près de dix ans. Enfin, ſoit que le Patriarche Grec vînt à s'allarmer, ou que Subbiani ſe ſentît moins capable de ſoutenir de pareils travaux, il ſortit de Conſtantinople en 1655, & ſe rendit à Rome, où il mourut le 15 octobre de l'année ſuivante, âgé de 63 ans. Fontana, dans ſon Théatre, a imprimé la Rélation écrite par Subbiani même, de ce qu'il a fait dans le Levant; & on a imprimé tant en Italien qu'en François, celle qu'il avoit écrite du martyre du Pére Alexandre de Lugo. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

* SUBIACO, petite ville de l'Etat Eccléſiaſtique, en Italie, dans la Campagne de Rome ſur le Téverone, eſt à l'eſt de Paleſtrine, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues. Il y a dans Subiaco une Abbaïe célébre, dont l'Abbé, Seigneur de quatorze bourgs ou villages, n'eſt ſujet à aucun Evêque.

SUBIANI. *Voyez* SUBBIANI.

SUBLET (François) Seigneur des Noyers, Baron de Dangu, Intendant des Finances, & Sécretaire d'Etat, fils de Jean Sublet, Seigneur des Noyers, Maître des Comptes à Paris, & Intendant de la maiſon du Cardinal de Joyeuſe, fut pourvu d'une charge de Thréſorier de France à Rouen; puis appellé dans les affaires par M. de Champigny ſon oncle, Surintendant des Finances avec M. de Marillac. D'abord il y exerça par commiſſion la charge de Contrôleur général des Finances; & de cet emploi, qui fit connoître ſon mérite, il paſſa bientôt à de plus conſidérables. Après que M. de Champigny eut été fait premier Préſident au Parlement de Paris, & M. de Marillac, Garde des Sceaux de France, le Roi donna la Surintendance au Maréchal d'Effiat; & peu de tems après il choiſit M. des Noyers pour remplir la charge d'Intendant des Finances. Enſuite ſa Majeſté l'envoya Intendant de l'armée qui fut commandée par le Maréchal d'Etrées devant Tréves, puis par le Maréchal d'Effiat en Allemagne, & encore après par le Maréchal de La Force en Lorraine. Le Roi lui confia encore le ſoin de faire fortifier les plus importantes places des frontiéres de Picardie, de Champagne & de Lorraine: ce qu'il exécuta avec une vigilance & un deſintéreſſement extraordinaire. Ses belles qualitez lui acquirent les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, qui le propoſa à ſa Majeſté pour remplir la place de Sécretaire d'Etat, que l'éloignement de M. Servien laiſſa vacante au mois de février 1636. Le Roi lui en donna très-volontiers les proviſions, & l'honora encore de la charge de Capitaine de ſon château de Fontainebleau, vacante en 1637, par la mort de M. Zamet; & de celle de Surintendant des Bâtimens de France, qui vaqua l'année ſuivante par la mort du Préſident de Fourcy. M. des Noyers aimoit les Sciences & les beaux Arts. Il établit l'Imprimerie royale dans les galeries du Louvre; & pour laiſſer des marques éternelles de ſa piété, il fit bâtir à ſes dépens l'égliſe du Noviciat des Jéſuites, dans la rue-Pot-de-fer au fauxbourg-S. Germain. Après avoir ſervi ſon Roi & l'Etat avec réputation du plus fidéle & du plus laborieux Miniſtre de ſon ſiécle juſqu'en 1643, il obtint permiſſion du Roi de ſe retirer en ſa maiſon de Dangu, que ſa Majeſté lui avoit donnée, où il paſſa le reſte de ſa vie dans de ſaintes occupations, juſqu'au 20 d'octobre 1645, qu'il mourut, âgé de 57 ans. Il voulut être enterré dans l'égliſe des Jéſuites, qu'il avoit fait bâtir, & ordonna qu'on ne lui dreſſât aucune Epitaphe. Il avoit épouſé *Iſabeau* Le Sueur, ſœur du Baron d'Aulny, de laquelle il eut 1. *Guillaume*, Seigneur des Noyers, Baron de Dangu; & 2. *Magdelaine* Sublet, Religieuſe Carmélite à Pontoiſe.

Michel Sublet, Seigneur d'Heudicourt, Intendant, puis Contrôleur général des Finances, mort en 1602, étoit frére puîné de Mathurin Sublet, Seigneur des Noyers, ayeul du Sécretaire d'Etat. Son fils Claude Sublet, Seigneur d'Heudicourt, fut, comme ſon pére, Intendant des Ordres du Roi, & mourut en 1626, laiſſant de *Magdelaine* Favereau, ſa femme 1. Michel qui ſuit; & 2. *Marie* Sublet, mariée à *Nicolas* Le Sueur, Seigneur d'Aulny.

Michel Sublet, Seigneur d'Heudicourt, ſervit en 1641, à la bataille de Sedan, en qualité de Maréchal de camp, fut depuis Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de Landrecies en 1647, & mourut en 1665. Il avoit épouſé *Denyſe* de Bourlon, morte le ſixiéme mai 1657, fille de *Philippe* de Bourlon, Thréſorier de la Vénerie, & de *Denyſe* de Netz, dont il eut 1. Michel qui ſuit; 2. *Claude*, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de ſon frére aîné, mort de ſes bleſſures en 1672; 3. *François*, Capitaine d'Infanterie de Picardie, puis Capitaine de Cavalerie dans le régiment de ſon frére aîné, qui quitta le ſervice en 1684, & fut Gentilhomme de la Louveterie; 4. *Louis*, Abbé de Saint-Fuſcien; 5. *Marie*, alliée à *N.* . . Seigneur de Ro-

Rosay, Maître des Eaux & Forêts de Normandie ; 6. *Magdelaine*, mariée à *N.* . . Seigneur d'Agencourt; & 8. *Denys* Sublet, Comte d'Heudicourt, qui se trouva à la bataille de Senef, & a épousé *Marie-Françoise* de Lénoncourt, Gouvernante des Princesses, filles du Duc de Lorraine, & fille unique & héritiére du Marquis de Lénoncourt, morte en 1709, dont il a des enfans.

Michel Sublet, Marquis d'Heudicourt, &c. Grand-Louvetier de France, a été Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers, entretenus pour le service du Roi, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, & Brigadier des armées du Roi. Après avoir longtems servi dans les armées du Roi, il fut nommé en 1684 Grand-Louvetier de France. Il épousa en 1666, *Bonne* de Pons, morte le 24 janvier 1709, âgée de 65 ans, fille de *Pons* de Pons, Seigneur de Bourg-Charente, & d'*Elisabeth* de Puyrigault, dont il a eu 1. *Michel*, tué à la bataille de Neerwinde; 2. Pons-Auguste qui suit; 3. *Gaston-Armand*, Abbé de la Roue, nommé à l'Evêché d'Evreux le premier novembre 1709, mort avant que d'avoir été sacré, le dixiéme février 1710; & 4. *Louïse* Sublet, Dame du Palais de Madame la Dauphine, mariée le dixiéme avril 1688, à *Jean-François* de Beauverger, Marquis de Mongon, Lieutenant-Général des armées du Roi, morte en 1707.

Pons-Auguste Sublet, Marquis d'Heudicourt, &c. Grand-Louvetier de France en 1718, par la démission de son pére, a été nommé Brigadier des armées du Roi en janvier 1709, & Maréchal de camp en février 1719. Il a épousé en mai 1715, *Louïse-Julie* de Hautefort, fille de *Louis-Charles*, Marquis de Surville, Lieutenant-Général des armées du Roi, & d'*Anne-Louïse* de Crévant-Humiéres. * Fauvelet Du Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat*. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

SUBSTANTION: c'étoit autrefois une ville capitale d'un Comté, & qui fut quelque tems le siége de l'Evêché de Maguelone & de Montpellier. Ce n'est maintenant qu'un village du Languedoc, situé près de la ville de Montpellier, qui s'est aggrandie de ses ruïnes. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUBU, SUBA ou SE'BOU, riviére de Fez en Barbarie. Elle a sa source dans la province de Chaus, traverse celles de Fez & d'Asgar, passe fort près de la ville de Fez, & se décharge dans l'Océan Atlantique à la Mamorre. Cette riviére, qui est la plus belle de tout l'Empire de Maroc, a deux choses singuliéres. Près de sa source il y a un ancien pont de pierre & de brique, long de cent cinquante toises, & près de son embouchure, autour de ses bords, une forêt qui pourroit fournir du bois pour la construction de quantité de navires. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUBUEL. *Voyez* SE'BUEL.

SUBURBICAIRES. (Provinces) C'est le nom que l'on donnoit à des provinces voisines de Rome; mais il est difficile de dire leur nombre, & de marquer leur étendue. Les plus habiles Auteurs du dernier siécle, ont beaucoup disputé sur ce sujet. Les uns, comme Godefroy & Saumaise, ont voulu renfermer les provinces Suburbicaires à cent milles aux environs de Rome, & les ont réduites à trois ou quatre provinces, savoir, *Tuscia Suburbicaria*, *Picenum Suburbicarium*, *Latium Vetus & Novum*, *Valeria*. Les autres, comme le Pére Sirmond, Blondel, &c. ont donné plus d'étendue aux provinces Suburbicaires, & ont cru que toutes celles qui étoient sous la dépendance du Vicaire de Rome, étoient appellées *Suburbicaires*: ainsi ils comptent de ce nombre, non seulement la Toscane & le *Picenum* Suburbicaire, mais aussi l'Ombrie, la Campanie, le Samnium, la Pouille, la Calabre, l'Abbruzze, la Lucanie; outre les Isles de Sicile, de Sardaigne & de Corse. Quelques-uns ont voulu étendre le nom des provinces Suburbicaires à tout l'Occident; mais les loix des Empereurs qui ont distingué les provinces Suburbicaires de l'Afrique, du Vicariat d'Italie & des Gaules, font assez voir que ce sentiment est insoutenable. Les églises Suburbicaires, dont Rufin fait mention dans la Traduction du sixiéme Canon du Concile de Nicée, répondoient sans doute aux provinces Suburbicaires, c'est à dire, aux provinces de la Préfecture de Rome, suivant le premier sentiment, qui paroît le plus vrai-semblable. * Saumaise, Sirmond, Godefroy, Aléandre, Blondel, Dartis, Leschassier, Gruter & M. Du Pin, ont traité amplement cette matiére dans des Dissertations particuliéres, ou dans leurs Ouvrages.

SUBURRA, étoit un Canton de l'ancienne ville de Rome, qui retient encore aujourd'hui le nom de *Suburra*, dans l'endroit de la ville, dit *Rione di Monti*. C'étoit autrefois le quartier des femmes débauchées, qu'on appelloit *Nonariæ*, à cause qu'elles ne commençoient d'y paroître que sur les neuf heures; & *Suburranæ*, à cause de la place. On voit dans Juvénal, *Satyre* 10. *v.* 156, qu'Annibal ne sembloit desirer rien avec tant de passion, que d'aller arborer ses enseignes au milieu de la place de Suburra,

& media vexillum pono Suburra.

* *Antiquitez Gréques & Romaines.*

SUCAICADA. *Voyez* SUCCADA.

SUCCA: c'étoit anciennement une ville des Contestans. Elle fut ensuite épiscopale, suffragante de Tolède: maintenant ce n'est qu'un village du Royaume de Valence en Espagne, situé à l'embouchure du Xucar, & à une lieue au dessus du bourg de Culléra. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUCCA (Marie de) de Liége, fille de Benoît, Jurisconsulte, naquit en 1600, & eut tant d'inclination pour les Belles Lettres, qu'ayant appris l'Arithmétique & la Musique en peu de tems, elle apprit aussi parfaitement la Langue Latine en moins de six mois: de sorte qu'elle l'écrivoit & la parloit avec facilité. Elle composa son testament en cette Langue un peu avant sa mort, qu'on met en 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 642.

SUCCADA, SUCAICADA, SUCCAIOCADA ou SUCHAIDA, anciennement *Tacatua*, *Tacatue*, *Tacatta*, ancienne petite ville de l'Afrique propre. Elle est sur la côte du Royaume de Bugie, province de celui d'Alger, entre la ville de Chollum & celle de Gigeri. Cette ville a été bâtie par les Romains sur une haute montagne, qui s'étend jusques à la mer à l'endroit du Golfe de Numidie, à douze lieues de Constantine, du côté du nord. Ptolomée, qui la nomme *Tacatue*, lui donne 29 degrez de longitude, & 32 degrez 30 minutes de latitude. Les Goths ont ruïné cette ville; mais comme il y a un port raisonnable, le Gouverneur de Constantine fit bâtir au bord de la mer quelques magasins, & une retraite pour les Marchands de l'Europe, qui y trafiquent. * Maty, *Dict. Géogr.* Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 5.

SUCCADANO, ville des Indes, sur la côte occidentale de l'Isle de Bornéo, vers la méridionale. Elle a un port. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUCCADANO, grande riviére de l'Isle de Bornéo, prend sa source dans la partie septentrionale de l'Isle, & coulant vers le sud, vient se décharger dans l'Océan Indien à Benjarmasen. On assure qu'il se trouve des diamans dans le sable de cette riviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUCCAW. *Voyez* SUCKAW.

SUCCE'S, Divinité à laquelle les Romains avoient élevé un temple, dont on voit encore quelques vestiges dans Rome, entre la Minerve & l'église de saint Eustache. Ils avoient recours à cette Divinité, pour demander un heureux événement dans les affaires qu'ils entreprenoient. Le fameux Praxitéle fit une très-belle statue de ce Dieu, laquelle fut placée dans le Capitole. On réprésentoit ordinairement le Succès sous la figure d'un homme, qui tenoit d'une main une coupe, & de l'autre un épi & une tige de pavot. La coupe signifioit la joye à laquelle ce Dieu invitoit; l'épi marquoit le profit & le bien qu'il apportoit; & le pavot désignoit le repos tranquille dont on ne peut jouïr pendant les inquiétudes d'une attente incertaine. * Pline, *l.* 35. Varron.

SUCCOTH. *Voyez* SOCOTH.

SUCCOTH-BE'NOTH. *Voyez* SOCOTH-BE'NOTH.

SUCCUIR, SUCUIR, SUCHUR ou SYNCHUN, ville de la Grande Tartarie. Elle est dans le Royaume de Tangut, à 90 lieues de la ville de ce nom, vers le Couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Issedon Serica* ou *Essedon*, mais sur des conjectures peu sûres. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUCHEU, ville de la Chine, troisiéme capitale de la Province de Nankin, appellée ainsi du Roi Suius. La commodité d'y aborder fait qu'on y voit un nombre innombrable de Marchands & de marchandises qu'on y apporte de tous les endroits du monde. On peut se promener dans ses rues par eau & par terre comme à Venise. Ses murailles ont environ trois lieues de circuit, & si on veut comprendre ses fauxbourgs, on y en trouve plus de six. Elle a un Bureau qui rend trois millions de ducats à la Couronne, tous les ans: aussi passe-t'elle pour une des plus marchandes, des plus opulentes, & des plus célébres de la haute Asie. Les Habitans, qui sont fort friands des meilleurs morceaux, assaisonnent toutes leurs viandes de sucre, de sel & de vinaigre. Ils ont quantité de barques enrichies d'Or, & diversifiées de couleurs riantes, où la plupart vont faire de grands repas, & d'où ils jettent à manger & à boire au Dieu du Lac Tai, afin qu'après leur mort il veuille leur continuer les plaisirs des sens. Sucheu a six villes sous sa Jurisdiction, Quangxan, Changxo, Ukiang, Kiatung, Yaichang, & Cunquing. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 39. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUCHEU, ville de la Chine, seconde capitale de la Province de Queicheu, qui commande à trois forteresses, Tuso, Xihi & Hoangtan. Elle a au midi le Mont Go, & au Couchant celui de Yéning, tous deux presque inaccessibles. Son territoire abonde en mercure, en cinabre, & autres sucs minéraux. Les Montagnards de cette contrée sont extrémement hardis. Quoiqu'ils ignorent les Lettres, ils ne laissent pas de faire certains contracts, qu'ils font paroître sur je ne sai quelles tables de bois. Quand ils se rencontrent dans quelque péril, ou grand embarras, ils employent des morceaux de tuile pour faire leurs sortiléges, & offrent de l'encens & des sacrifices au Diable, croyant détourner par là les malheurs qui doivent leur arriver. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUCHING, ville de la province de Quangsi dans la Chine. Elle appartient au Roi de Tunquin. * Maty, *Diction. Géogr.*

SUCHITEBEC, petite province de l'Amérique méridionale, voisine vers l'orient de celle de Soconusco, & de Guasacapan. Elle a fort peu d'Habitans, & sa plus grande bourgade n'en a pas deux cens. Leur principale richesse est le cacao, dont leur terroir est fort abondant. * Laët, *Descript. des Indes Occid.* *l.* 7. *c.* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUCHOT. *Voyez* SOCOTH.

SUCHUEN, province de la Chine de grande étendue, & que la riviére de Kiang traverse par le milieu. Ce mot Suchuen veut dire *quatre eaux*. Elle a pour bornes à l'Orient la province de Huquang; au sud-est, celle de Queicheu; au nord-est, celle de Xensi; & au midi, celle de Junnan. Le Royaume de Tibet lui sert de limites au Couchant, & elle a au nord-ouest,

oueft, ceux de Géo & de Cangingu. Cette province a beaucoup de montagnes & de riviéres avec des campagnes très-fertiles & très-agréables. On y trouve quantité de foye, de fimples & de minéraux. La vraye racine de Sina croit feulement dans ces endroits-là; pour la fauvage elle croit par tout: les Chinois nomment l'une & l'autre *folin*. On trouve auffi dans cette province quantité d'ambre rouge & jaune, & de la rhubarbe. On en tire beaucoup de fer, d'étain & de plomb, fans parler des pierres d'aimant qu'on y trouve en quantité. Elle a huit grandes villes, & fix citez principales, fans compter les militaires. Les grandes villes font Chingeu, Paoning, Kunking, Siucheu, Chunting, Queicheu, Lunghan & Mahu; les citez font Tangchuen, Muichen, Kiatung, Kiung, Lincheu & Yacheu; & les villes militaires font, Umung, Ufa, Chingchiung & Kienchang. On les nomme *militaires* parce que tous les Habitans font Soldats, avec tous leurs domeftiques, & qu'ils font obligez d'être toûjours prêts en cas de befoin pour la défenfe des bornes de l'Empire. Les regîtres de la Chine portent que cette province contient quatre cens foixante & quatre mille cent vint-neuf familles, qui font plus de deux millions deux cens mille hommes. Elle contribue fix millions cent fix mille fix cens foixante facs de ris, fix mille trois cens trente-neuf livres de foye, & fept cens quarante neuf mille cent foixante & dix-fept quintaux de fel. * *Ambaffade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUCHUR. *Voyez* SUCCUIR.

SUCHZOW, ville capitale de Moldavie, fur la riviére de STREL. *Voyez* SOCZOW.

* SUCK, SUCKE ou SUKE, riviére d'Irlande, prend fa fource dans le Comté de Mayo en Connacie, coule d'abord de l'eft à l'oueft, puis faifant beaucoup de détours, elle continue fon cours du nord-nord-oueft au fud-fud-eft, traverfe le Comté de Rofcomen, & fe rend dans le Shannon un peu au deffus de Clonefort.

* SUCKAW, petite ville de la Pruffe Polonoife, fur le Rodaun, eft au fud-oueft de Dantzick, dont elle eft éloignée de trois à quatre lieues.

* SUCKOR, ville d'Afie, dans l'Empire du Grand Mogol. Elle eft fur la rive droite du Chaul, appellé autrement *Sietmegus*. M. Du Bois la place dans le Royaume de Tata; mais M. Delifle la met dans celui de Buckor. Elle eft à l'oueft-nord-oueft d'Agra, dont elle eft éloignée tout au moins de cent lieues. * M. Du Bois, *Géographie Moderne*, *p.* 637. M. Delifle, *Carte des Indes & de la Chine*.

*SUCQUET (Antoine) Jéfuite de Malines & Recteur du Collége de cette ville, puis Provincial de Flandre, a publié *Vita Vitæ æternæ*, avec de très-belles figures, en Latin, en François & en Flamand; *Teftamentum Chriftiani hominis*, petit livre excellent. Il mourut à Paris, revenant de Rome, en 1626, dans la 51 année de fon âge, au mois de février. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 76 & 77.

CHARLES Sucquet fon fils fut Auteur d'un Ouvrage intitulé *de Interdictis*. Il mourut jeune. * Le même, *p.* 227.

SUCRE, pour la maniére de le faire. *Voyez* TRINITE' (Ifle de La)

SUD (La Mer du) *Voyez* PACIFIQUE (La Mer)

SUD, la riviére de Sud, grande riviére de l'Amérique feptentrionale. Elle a fes fources dans le païs des Iroquois, & ayant féparé la Nouvelle Suéde du Nouveau Païs-Bas & baigné les Forts de Naffau, d'Helfinbourg, de Gottenbourg, de Chriftiana, & quelques autres, elle fe décharge dans la Mer de Canada, entre l'emboûchure de la riviére de Nort & celle de Chefapeach. * Maty, *Dict. Géogr.* Sanfon, *Carte du Canada* ou *de la Nouvelle France*.

SUD ou SODI, riviére. *Voyez* SODI.

SUDA, bonne fortereffe de l'Ifle de Candie, bâtie fur le Golfe de la Suda, dans une petite ifle éloignée de la terre-ferme de mille pas feulement, & de quatre lieues de la Canée, du côté du Levant. Quelques Géographes prennent la Suda pour l'ancienne *Amphimalia*; mais d'autres affurent qu'on voit les ruïnes de cette ancienne ville au lieu nommé *le Saline*, qui eft fur le Golfe de la Suda, à l'endroit qui s'avance le plus dans les terres. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUDA (Le Golfe de la) c'eft un petit Golfe de la Mer de Candie. Il prend fon nom de la fortereffe de Suda; & c'eft le port le plus affuré de toute la Méditerranée. *Maty, *Dict. Géogr.*

* SUDA ou SOUTHA, petite ifle, l'une des Orcades, au nord de l'Ecoffe. Elle eft l'une des plus méridionales, & n'eft éloignée de la pointe la plus feptentrionale de l'Ecoffe, que d'environ trois lieues.

SUDAVIE, contrée de la Pruffe Ducale, vers les confins de la Lithuanie, de la Polaquie & de la Mazovie. Elle eft toute couverte de forêts, mal peuplée & mal cultivée. Ses bourgs ou villages principaux font, Lick, Olesko, Strandan & Goldap. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUDBER. *Cherchez* SIMON SUDBER.

SUDBURY, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Suffolck, qu'on appelle *Babery*, fur les frontiéres du Comté d'Effex. Elle eft fur la Stoure, fur laquelle elle a un beau pont. Elle eft compofée de trois paroiffes, & fait un bon négoce d'étoffe de foye. Elle donne le titre de Baron au Duc de Grafton. Elle eft à 15 milles Anglois d'Ifpfwich à l'occident, & à 40 de Londres, vers le nord. Elle envoye deux Députez au Parlement. * *Dict. Anglois.*

SUDBURY. *Voyez* SIMON SUDBER.

SUDERKOPING ou SODERKOPING, petite ville de Suéde dans l'Oftrogothie, à quatre lieues de Norkoping, du côté du fud; & c'eft de cette fituation qu'elle a pris fon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUDERMANIE ou SUDERMANLAND, province du Royaume de Suéde. Elle eft bornée par l'Uplande & par la Weftmanie au feptentrion, par la prefqu'ifle de Toren à l'orient, par la Mer Baltique au midi, & par la Néricie à l'occident. Cette province dont la longueur eft de vint-cinq lieues, & la largeur de quinze, eft une des mieux peuplées du Royaume. On a coutume de la divifer en trois parties, qui font le Sudermanland propre, l'Ifle de Toren formée par le Lac Méler, & le Rekarne, fous lefquelles on compte dix territoires. La terre y produit quantité de blé, & on y trouve des mines de divers métaux. Ses principales villes font Nicoping, qui eft la capitale, Strengnefs, qui eft le fiége d'un Evêque, & Trofa, Tréfa ou Trefen. Elle eft devenue célébre par l'élévation de Charles, Duc de Sudermanie, que les Etats de Suéde couronnérent le 15 mars 1607, fous le nom de Charles IX, à la place de Sigifmond, Roi de Pologne, fon neveu. *Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUDEYCA, ville d'Afrique dans la province de Tripoli, Royaume de Tunis. Ptolomée qui la nomme *Trieri*, lui donne avec fon Cap 43 degrez 25 minutes de longitude, & 31 degrez 20 minutes de latitude. Les Mahométans la rebâtirent lorsqu'ils entrérent en Afrique. Elle eft au Levant de Caçar-Hamet. Cette ville étoit autrefois fort peuplée. D'autres Arabes l'ont détruite, & il n'y demeure aujourd'hui que quelques Pêcheurs, vaffaux de Tripoli. * Marmol, *tome* 1. *ch.* 46. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUD-GOTHLANDE, SUD-GOTHIE ou GOTHIE ME'RIDIONALE, partie de la Gothlande, vers le midi, contient les trois provinces de Skone, Schonen ou Scanie, de Bleking & de Halland, & fut vendue au Roi de Suéde en 1330, pour foixante mille marcs d'argent, par Jean, Duc de Holftein, auquel Chriftophle II, Roi de Danemarck, l'avoit engagée. Depuis, Valdemar, Roi de Danemarck, en recouvra la poffeffion en 1341; mais Frédéric III la céda au Roi de Suéde, par le traité de paix fait en 1658. * Maty, *Diction. Géogr.*

SUDRE ou SUEUR (Guillaume) natif de la Guêne, à trois quarts de lieues de Tulles en Limofin, prit l'habit des Dominicains au couvent de Brive, & fut Provincial de la province de Touloufe. Le Pape Clément VI informé de fon mérite, le fit Maître du Sacré Palais. Urbain V l'éleva au Cardinalat en 1366, & l'envoya en même tems à Naples Légat *a Latere*, pour terminer les différents qu'il y avoit entre le Prince de Tarente & le Duc d'Adria. Cette négociation ayant été heureufement terminée, le même Pape le nomma avant l'an 1366, à l'Evêché de Marfeille, où il remplit dignement les devoirs de l'Epifcopat. Il fut enfuite Evêque d'Oftie en 1367, & mourut à Avignon le 28 feptembre 1373. Il fut enterré dans l'églife de fon Ordre. * *Gall. Chrift. tome* 3. Fontana, *Theat. Dominic. p.* 24. 229. Ciaconius, *Vit. Card. Prædic. p.* 446.

SUE.

SUE'DE, que ceux du païs nomment *Sweden*, en Latin *Suecia*, Royaume d'Europe, vers le feptentrion, a pour limites au Couchant le Danemarck & la Norvége; au nord la Lappie ou Laponie; la Finlande & la Mofcovie au Levant; & au midi la Mer Baltique. On divife ordinairement cet Etat en cinq parties, qui font, la Suéde Propre, la Gothie, la Laponie Suédoife, la Finlande & l'Ingrie. Il eft encore partagé en vint-huit provinces, qui font, Angermanie, Bleking, Bothnie occidentale, Cajanie, Carélie, Dalécarlie, Dalie, Finlande feptentrionale & méridionale, Geftricie, Halland, Helfingie, Iemptie ou Iempterland, Ingrie, Kexholm, Lapponie, Medelpadie, Nyland, Oftrogothie ou Oftrogothland, Savolax, Schonen ou Scanie, Smaland, Sudermanland ou Sudermanie, Tavafthus, Upland, Wermeland, Weftmanie & Weftrogothland ou Weftrogothie. Stockholm eft la ville capitale du Royaume. Les autres font Calmar, Carloftad, Chriftianopel, Lincoping, Gotemburg, Upfal, Norkoping, Toorn, &c. Le Roi de Suéde eft auffi Souverain d'une partie de la Poméranie, du Duché de Brémen, & de Bahus en Norvége, &c. La Suéde a beaucoup de riviéres, de lacs, de rochers & de montagnes; & jouït d'un air fi pur, qu'on y a fouvent vu des hommes âgez de 130 & 140 ans. Ses richeffes confiftent dans l'abondance des vivres, dans quelques mines de cuivre, d'argent, de plomb, de fer, avec quantité de bois. Il y a une forêt de trente lieues de longueur, dont les arbres confervent leur verdure malgré la rigueur des hivers. Cette forêt fe trouve entre Jonekoping & Elfimbourg, en paffant par Halmftadt ou Helmftede. Les Suédois font bien faits, robuftes, adroits, bons Soldats, parlent les Langues étrangéres, entendent la Politique, & n'ignorent rien de ce qui peut faire un galant homme. Ils imitent dans leurs habits la magnificence des François, & font accufez de fierté quand ils ont l'avantage. Le Royaume de Suéde a été autrefois électif, quoiqu'il femble que les égards qu'ont eus les Sénateurs pour préférer les enfans de leurs Rois, l'ait rendu héréditaire. Guftave, fils d'Eric de Vaza, en chaffa les Danois, fe fit couronner Roi, & mourut en 1560. Nous rapporterons cy-après le fort de fa poftérité, & les Rois qui lui ont fuccédé. Jean Loccenius a fait une Hiftoire de Suéde, dans laquelle il donne une fucceffion Chronologique des Rois qui ont poffédé ce Royaume, même avant la naiffance de Jefus-Chrift jufqu'à préfent: il y marque auffi les années du commencement de leur régne. Nous l'ajoûterons à la fin de cet article, fans néanmoins approuver toutes les Fables dont il l'a rempli. Ce Royaume doit être regardé comme monarchique. Dans les grandes affaires, le Roi affembloit autrefois les Etats, qui font compofez de la Nobleffe, du Clergé, des

Marchands & des Païſans. La Nobleſſe y envoyoit les aînez des familles: le Clergé députoit deux Prêtres de chaque Communauté: les villes donnoient deux Marchands; & chaque territoire nommoit deux de ſes Habitans : mais en 1680, le Roi Charles IX reçut une autorité abſolue, ſans être obligé de convoquer deſormais les Etats. Mais après la mort funeſte de Charles XII, ſon fils, qui fut tué au ſiége de Frédéricshall la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718, les Etats rentrérent en poſſeſſion de tous leurs anciens droits, & élurent pour Reine de Suéde, le troiſiéme février 1719, la Princeſſe Ulrique-Eléonore, ſœur du feu Roi. Les mêmes Etats, qui étoient encore aſſemblez, aſſociérent à la Couronne, le quatriéme avril 1720, Frédéric, Prince héréditaire de Heſſe-Caſſel, ſon mari. *Voyez* U L R I Q U E. Les autres affaires ſe rapportent à un des ſept Conſeils, qui ſont, le Conſeil de Juſtice, où préſide le Grand Juſticier, accompagné de quatre Sénateurs, de ſix Gentilshommes & de ſix Docteurs; le Conſeil de guerre; le Conſeil de l'Amirauté; celui de la Chancellerie; celui des Finances; celui du Commerce; & celui des Montagnes. Il y a deux Archevêchez en Suéde, ſavoir, celui de Lunden, dans la Scanie, dont les Evêchez ſuffragans ſont ſituez dans le Danemarck; & celui d'Upſal, dans l'Upland, qui a pour Evêchez ſuffragans, Linkoping, Scara, Aroſen, Vexſio; dans la Finlande, Abo; dans la Carélie, Viborg. Les cinq premiers Officiers ſont appellez *les cinq grands Seigneurs*, qui ſont Tuteurs du Roi, & gouvernent le Royaume pendant ſa minorité. La Suéde a cinq Gouverneurs généraux, quatre grands Préſidens de Juſtice, & vint-huit Lieutenans généraux, Gouverneurs des provinces pour le Roi. Les Suédois ont été autrefois Catholiques. Dans le XVI ſiécle ils s'attachérent aux ſentimens de Luther, & les ont ſuivis depuis que Charles déthrôna ſon neveu Sigiſmond. Ils ont des Evêques, des Prêtres & des Diacres mariez. Leurs égliſes ne ſont point différentes des égliſes Catholiques; & aux grandes Fêtes ils vont à confeſſe, & ſe mettent quelquefois dix ou douze aux piez de leurs Miniſtres. Les logis des Prêtres de la campagne doivent être des auberges publiques pour les Paſſans. Les Suédois ont une maniére particuliére pour défricher la terre. Le hoyau n'ayant point aſſez de force pour entamer les pierres & les roches, ils brûlent des forêts entiéres; & après leur conſommation, ils ſément ſur les cendres qui en reſtent, du blé mêlé avec de la terre, & ſans aucun autre travail, ils recueillent deux ans après de fort bon grain. * Cluvier. Ortélius. Mercator. Sanſon & Du Val, *Géogr.* Saxon *le Grammairien*, *Hiſt. Dan.* Olaus Magnus, *Hiſt. Gent. Septentr.* Joannes Magnus, *Hiſt. Reg. Suec.* Albert Crantz, *Chron. Dan. Sued. & Nortw.* Erpold Lindenbourg, *Script. Rer. Germ.* *Diſcours de l'Etat & Couronnne de Suéde.* Payen. *Voyage de Suéde.* Baudrand, *in Add. Lex. Ferr.* Jovin, *Voyages Hiſtoriques de l'Europe*, *&c.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE SUE'DE.

ROIS FABULEUX DE SUE'DE. avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

	Ans du monde.
Eric I, qu'on prétend avoir vécu deux ou trois cens ans après le Déluge.	2045.
Uddo. Alo. Othon.	
Charles I, Biorn I, Céthar, dont on ignore le tems & le régne.	
Gyluve ou Gytfo.	
Judices.	
Odin.	
Humble commença de régner en	2704.
Sittuge,	2743.
Suitdager,	2862.
Aſmond,	2922.
Uffo,	2970.
Hunding,	3014.
Régner,	3062.
Hothebrod,	3091.
Attile I,	3151.
Hother,	3205.
Hotaric Slingebanch,	3283.
Attile II,	3367.

Il y a ici un intervalle de cinq ou ſix cens ans, où l'on ne met aucuns Rois.

Alric,	3947.
Eric II ou Eric III, ſurnommé *le Sage* ou *l'Eloquent*,	3960.

	Ans de Jeſus-Chriſt.
Haldan I,	43.
Sivard,	100.
Eric IV,	169.
Haldan II, ſurnommé *Bergſane*,	181.
Unguin,	194.
Raguald,	203.
Amund,	220.
Haquin I,	226.
Oſten I,	240.
Alver,	262.
Suercher I,	273.
Ingo I,	278.
Fielme.	

	Ans de Jeſus-Chriſt.
Ingel I,	
Jérunder ou Germond,	282.
Haquin Ringo II,	387.
Egile Wendelkraka,	389.
Gothar,	405.
Adel,	433.
Oſten II,	437.
Ingemar ou Canut,	453.
Halſtan I,	455.

Jean Magnus met ici quatorze Rois, ſavoir, Raguald, Swartan, Tordon, Rodolphe, Goſtage, Arthun, Haquin, Charles V, Briger, Eric V, Torille, Biorn, Alaric, que les Anciens ne comptent point entre les Princes de Suéde,

Biorn ou Bern II,	780 ou 800.

On dit que du tems de ce Prince, Charlemagne envoya Herbert prêcher la Foi en Suéde, & qu'il fonda l'égliſe de Lincoping. Il eſt certain que ſous l'empire de Louïs *le Débonnaire*, S. Anſchaire, François de naiſſance, Religieux de Corbie, puis Evêque, alla prêcher l'Evangile en Suéde, & y fonda l'égliſe de Birke. Ce Saint paſſa en Suéde vers l'an 829.

	Ans de Jeſus-Chriſt.
Hérot,	824.
Charles VI,	856.
Biorn III,	868.
Ingel II,	885.
Olaüs I,	891.
Ingo II,	900.
Eric VI, Bederhat,	907.
Eric VII, *le Victorieux*,	917.
Eric VIII,	940 ou 980.
Olaus II,	1012.
Amand *le Charbonnier*,	1019.
Emond I,	1035.
Haquin III, dit *le Rouge*,	1041.
Stenchil,	1059.
Ingo III,	1059.
Halſtan II, frére d'Ingo,	1064.
Philippe, fils de Halſtan,	1080.
Ingo IV, fils de Philippe,	1110.
Raguald,	1129.
Suercher II,	1140.
Eric IX, ſurnommé *le Saint*,	1160.
Charles VII,	1162.
Olaüs II, prit le premier le nom de Roi de Suéde; car ſes prédéceſſeurs ſe qualifioient Rois d'Upſal, leur ville capitale.	
Canut, fils de ſaint Eric,	1168.
Suercher III,	1192.
Eric X,	1211.
Jean I,	1219.
Eric XI, dit *le Bégue*,	1223.
Valdemar,	1251.
Magnus I, dit *l'Adulte*,	1277.
Birger, fils de Magnus,	1291.
Magnus II, dit *Smet*,	1319.
Eric XII,	1360.
Albert Mégalopolitain,	1363.
Marguerite la Danoiſe.	
Eric XIII, Roi de Suéde, de Danemarck & de Norvége,	1396.
Chriſtophle *le Bavarois*,	1441.
Charles VIII, dit *Canut*,	1445.
Chriſtian I,	1457.
Sténon-Stur I, dit *le Vieux*, Adminiſtrateur du Royaume,	1471.
Jean II,	1497.
Sténon-Stur II, Régent ou Adminiſtrateur,	1504.
Sténon-Stur III, Adminiſtrateur,	1512.
Chriſtian II, dit *le Tyran*,	1520.
Guſtave I,	1523.
Eric XIV,	1560.
Jean III,	1568.
Sigiſmond I,	1594.
Charles IX, de Sudermanie,	1604.
Guſtave-Adolphe, II. du nom, ſurnommé *le Grand*,	1617.
Chriſtine,	1632.
Charles-Guſtave, X. du nom,	1654.
Charles XI,	1660.
Charles XII,	1697.
Ulrique-Eléonore,	1719.
Frédéric de Heſſe-Caſſel,	1720.

GE'NE'ALOGIE DES DERNIERS ROIS de Suéde, de la Maiſon de Vaſa.

I. Gustave I, premier Roi de Suéde, de la famille de Vaſa, deſcendoit des anciens Rois de Suéde, & étoit petit-neveu du Roi Canut. Il naquit en 1490, d'Eric Vaſa, Duc de Gripsholm, Sénateur du Royaume de Suéde, & Gouverneur de Halland. Il fut élu Roi en 1523, ne ſe fit couronner que le 13 janvier 1528, & mourut le 29 ſeptembre 1560. *Voyez* G U S T A V E. Il avoit épouſé 1. en 1531, *Catherine*, fille de *Magnus* II, Duc de Saxe-Lawembourg, morte le 23 ſeptembre 1535: 2. l'an-

l'année suivante *Marguerite*, fille d'*Eric-Abraham* de Loholm, morte en 1551: 3. *Catherine*, fille de *Gustave-Olaüs* de Torpa, Gouverneur de Westrogothie. Du premier lit il eut 1. ERIC, XIV. du nom, Roi de Suéde, qui suit; & du second lit naquirent 2. JEAN III, *qui a continué la postérité rapportée cy-après*; 3. *Magnus*, Prince d'Ostrogothie, qui fut imbécille, & mourut en 1595, âgé de 53 ans; 4. CHARLES, qui fut aussi Roi, *dont il sera parlé cy-après*; 5. *Catherine*, née en 1539, mariée à *Edzard* ou *Ezard*, Comte d'Oostfrise; 6. *Cécile*, née en 1540, mariée à *Christophle*, Markgrave de Bade; 7. *Anne-Marie*, née en 1545, épouse de *George-Jean*, Comte Palatin de Lutzelstein; 8. *Sophie*, née en 1547, alliée à *Magnus* III, Duc de Saxe-Lawembourg, morte en 1591; & 9. *Elisabeth*, née en 1549, femme de *Christophle*, Duc de Meckelbourg, morte en 1597.

II. ERIC, XIV. du nom, Roi de Suéde, né le 13 décembre 1533, fut couronné Roi en 1561, déthrôné en 1568, & mourut en prison l'an 1578. *Voyez* ERIC. Il avoit épousé en 1568, une Concubine, nommée *Catherine*, dont il avoit déja eu deux enfans; & ce mariage fut la cause de sa perte. Ces deux enfans furent, *Gustave*, qui épousa *Boritz*, fille de *Fédérowitz*, Czar de Moscovie, & mourut à la Cour de l'Empereur Rodolphe II, l'an 1607; & *Sirie*, mariée à *Henri* Tol, Baron de Finlande.

II. JEAN III, Roi de Suéde, frére du précédent, né en 1537, fut mis sur le thrône de son frére en 1568, & mourut le 26 novembre 1592. *Voyez* JEAN. Il avoit épousé 1. en 1562, *Catherine*, fille de *Sigismond* I, Roi de Pologne, morte le 16 septembre 1583: 2. en 1587, *Granille*, fille de *Jean* Bielke, morte en 1598. Du premier lit il eut 1. SIGISMOND qui suit: & du second, 2. *Jean*, Prince d'Ostrogothie, né en 1589, mort en 1618, sans enfans d'*Elisabeth-Marie* sa cousine, fille de *Charles* IX, Roi de Suéde.

III. SIGISMOND, Roi de Suéde, né le 20 juin 1566, fut élu Roi de Pologne en 1587, revint prendre le thrône de Suéde après la mort de son pére, & y fut installé en 1594; mais son oncle le chassa, & s'empara de sa Couronne: il mourut le 30 avril 1632. *Voyez* SIGISMOND. Il avoit épousé *Anne* & *Constance* d'Autriche, toutes deux sœurs de l'Empereur *Ferdinand* II. De la premiére il eut 1. LADISLAS-SIGISMOND: de la seconde, 2. JEAN-CASIMIR, tous deux Rois de Pologne, & tous deux maris d'une même femme, *Marie de* Gonzague de Nevers.

II. CHARLES IX, Duc de Sudermanie, s'empara du thrône de son neveu, & se fit couronner Roi de Suéde l'an 1607, les Etats l'ayant reconnu dès 1604. Il mourut le 30 octobre 1611. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé 1. l'an 1579, *Anne Marie* de Baviére, fille de *Louis*, Electeur Palatin, morte en juillet 1589: 2. l'an 1592, *Christine*, fille d'*Adolphe*, Duc de Holstein, morte le huitiéme décembre 1625. De la premiére il eut deux fils & trois filles, mortes la même année de leur naissance; 6. *Catherine*, née l'an 1584, mariée l'an 1615, à *Jean-Casimir* de Baviére, Comte Palatin, Duc des Deux-Ponts: de la seconde naquirent, 7. GUSTAVE-ADOLPHE qui suit; 8. *Charles-Philippe*, né l'an 1600, mort en janvier 1625: 9. *Christine*, qui ne vécut qu'un an; & 10. *Marie-Elisabeth*, née l'an 1596, mariée le sixiéme août 1618, à son cousin *Jean*, Prince d'Ostrogothie, morte l'an 1619.

III. GUSTAVE-ADOLPHE, II. du nom, surnommé *le Grand*, Roi de Suéde, né le neuviéme décembre 1594, fut couronné l'an 1617, & fut tué à la bataille de Lutzen, le 16 novembre 1632. *Voyez* GUSTAVE. Il avoit épousé le 25 novembre 1620, *Marie-Eléonore*, fille de *Sigismond*, Electeur de Brandebourg, dont il laissa CHRISTINE qui suit.

IV. CHRISTINE, Reine de Suéde, née le huitiéme décembre 1626, fut couronnée le 30 octobre 1650, & abdiqua le 16 juin 1654, laissant son Royaume à *Charles-Gustave* son cousin, de la Maison Palatine des Deux-Ponts. *Voyez* CHRISTINE.

ROIS DE SUE'DE DE LA MAISON Palatine des Deux-Ponts.

I. CHARLES-GUSTAVE, X. du nom, Roi de Suéde, fils de JEAN-CASIMIR de Baviére, Comte Palatin du Rhin, & de *Catherine* de Suéde, fille du Roi *Charles* IX, naquit le huitiéme novembre 1622, fut couronné Roi l'an 1654, & mourut le 23 février 1660. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé l'an 1654, *Hédwige-Eléonore*, morte le cinquiéme décembre 1715, fille de *Frédéric*, Duc de Holstein, dont il laissa CHARLES XI, qui suit.

II. CHARLES XI, Roi de Suéde, né le 24 novembre 1655, obtint l'an 1680, une suprême & absolue autorité, pour lui & pour les Rois ses successeurs; sans être obligé d'appeller desormais le Conseil du Sénat, ou des cinq premiers Officiers, avec pouvoir de désigner au lit de la mort, qui il lui plaira pour successeur. Il mourut le 15 avril 1697, ayant eu d'*Ulrique-Eléonore*, fille de *Frédéric* III, Roi de Danemarck, morte le cinquiéme août 1693, 1. CHARLES XII, qui suit; 2. 3. 4. trois autres fils morts jeunes; 5. 6. deux filles; 7. *Hédwige-Sophie*, née en 1681, mariée le 12 juin 1698, à *Frédéric*, Duc de Holstein-Gottorp, morte le 22 décembre 1708; & 8. ULRIQUE-ELE'ONORE, *dont il sera parlé après son frére*. *Voyez* CHARLES.

III. CHARLES XII, Roi de Suéde, né l'an 1682, succéda à son pére l'an 1697, & fut tué au siége de Frédéricshall la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718. *Voyez* CHARLES.

III. ULRIQUE-ELE'ONORE, sœur de CHARLES XII, née le troisiéme février 1688, épousa le quatriéme avril 1715, FRE'DE'RIC, Prince héréditaire de Hesse-Cassel, fut élue Reine de Suéde le troisiéme février 1719, jour de sa naissance, & ne fut proclamée Reine qu'en 1720. La même année elle fit couronner le Prince FRE'DE'RIC de Hesse-Cassel son mari, avec qui elle a reconnu l'autorité du Sénat. Ils renouvellérent en même tems les anciens traitez avec l'Angleterre, firent la paix au mois de juin avec le Danemarck, & le onziéme septembre 1721, avec le Czar. *Voyez* ULRIQUE. * *Histoire de Suéde*, par Jean Loccenius, à Francfort, l'an 1676.

Ceux qui voudront s'instruire de ce que les Suédois disent de leurs Antiquitez les plus éloignées, n'ont qu'à consulter un livre *in folio*, imprimé à Upsal, l'an 1685, & intitulé *Olai Rudbekii Atlantica*, &c. Pour ce qui regarde les guerres de Gustave-Adolphe, & des Généraux Suédois, jusqu'à la paix de Munster, & à l'abdication de Christine, on peut consulter l'Histoire de Suéde de M. Samuel Pufendorf.

SUE'DE PROPRE ou SUE'ONIE, grande province du Royaume de Suéde. Elle s'étend entre les montagnes de Norvége & le Golfe de Bothnie, ayant pour bornes la Gothie au midi, & la Laponie Suédoise au septentrion. On la divise en Suéde particuliére ou méridionale, qui comprend l'Uplande, la Sudermanie, la Néricie, la Westmanie, & la Dalecarlie; & en Suéde septentrionale qui prend le nom de *Nordelles*, à cause de sa situation. La Gestricie, l'Helsingie, la Médelpadie, l'Iemptie, & l'Angermanie, sont renfermées dans cette derniére. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUE'DE, la Nouvelle Suéde, province de l'Amérique septentrionale, entre la Virginie, le Nouveau Païs-Bas ou Néderlandt, fut habitée par les Suédois, puis prise par les Hollandois. Les premiers s'y sont encore rétablis, & y ont Christina & Gotemburg. * Laët, *Histoire du Nouveau Monde*.

SUEIRO (Emmanuel) né à Anvers, de parens Espagnols & Portugais, mort l'an 1629, a traduit, de Latin en Espagnol élégant, les Oeuvres de Salluste & de Velleius Paterculus; & n'étant pas content de la Traduction médiocre qu'Antoine de Herréra avoit faite de Corneille Tacite, non plus que de celle que donnérent après lui Balthasar Alamos, & Charles Colonia, il en fit une nouvelle. Il a aussi traduit les Oeuvres de Paul Jove; mais il ne paroît pas que cette Version ait vu le jour. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. tome* 1.

SUE'NON, I. du nom, Roi de Danemarck & de Norvége, étoit fils de Harauld II, & monta sur le thrône en 981. Comme l'Empereur Othon I étoit son Parrain, il fut nommé *Suénon-Othon*. Il se revolta contre son pére qu'il battit trois fois, & fit tous ses efforts pour exterminer le Christianisme, ce qui lui attira bien des affaires. Les Vandales le battirent aussi trois fois & le firent tout autant de fois prisonnier. Les deux premiéres fois il se racheta en payant chaque fois son poids d'argent, après avoir été pesé revêtu de ses armes. Mais la troisiéme fois il fut obligé de payer pour sa rançon son pesant d'or. La premiére fois ce fut le thrésor qui fournit la rançon; la seconde, on vendit les biens appartenans à la Couronne, & la troisiéme fois les Dames donnérent leurs joyaux, ce qui fit qu'il publia une loi en conséquence de laquelle les filles hériteroient toûjours à portions égales avec les fils. Suénon fut ensuite chassé de son pais par Eric VII, Roi de Suéde, & se vit obligé d'errer pendant sept ans en Angleterre & en Ecosse jusques après la mort d'Eric VII, que les Danois le remirent sur le thrône. Il se remit alors à confesser la Religion Chrétienne, quoique de tems en tems, pour ne pas rompre entiérement avec les Etats Payens de son Royaume, il feignît encore le Paganisme. Il fonda l'Evêché de Roschild en 1012. Les Danois ayant été cruellement massacrez en Angleterre, il y fit une expédition & subjugua tout le Royaume, comme il avoit fait auparavant la Norvége. Il mourut à Yorck en 1015. Les Auteurs Anglois le louent fort peu, & disent que voulant piller un couvent, il fut blessé mortellement par une fléche tombée des nues. Canut, son fils, fut Roi d'Angleterre, de Danemarck & de Norvége. *R. Baker. Joh. Stowius, *in Chron. Angl.* Krantzius. Meursius. Saxon *le Grammairien*, *in Dania. Diction. Allemand.*

SUE'NON II, Roi de Danemarck, étoit fils d'Estrithe, sœur du Roi Canut *le Grand*, & fut aussi à cause de cela, nommé *Estritbien*. Son pére s'appelloit *Ulffon* Trogelsen Spragelerg, dont le bisayeul doit être né, dit-on, d'une fille Suédoise, qui s'étant égarée de ses compagnes dans un bois, avoit été rendue enceinte par un ours. Suénon II parvint à la Royauté en 1049. Il fut d'abord malheureux dans la guerre qu'il fit à Harauld, Roi de Norvége. Il eut onze fils & une fille naturelle, & avoit épousé Guthe, Princesse de Suéde, sa proche parente. Les Evêques s'étant élevez contre ce mariage incestueux, il se fit séparer de Guthe. Son Chapelain Suénon Norwage, qui, selon la coutume de ce tems-là, n'avoit pas fort étudié, chanta un jour dans l'église ces paroles, *Deus mulum suum protegat*, au lieu de *Deus Regem famulum suum protegat*, & eut tant de honte de cette bévue, qu'il se mit à mieux étudier, & devint ensuite Evêque de Roschild. Suénon II a fondé divers Evêchez & mourut en 1074. Cinq de ses fils succédérent dans le Royaume. * Krantzius. Saxon *le Grammairien.* Meursius. Pontanus, *in Hist. Dan. Dict. Allemand.*

SUE'NON III, Roi de Danemarck, étoit fils d'Eric IV, dit *l'Illustre*, que Plogue, Jutlandois de naissance, tua. Eric V étant mort en 1147, Suénon, Canut V, & Waldemar I, tous trois issus du sang royal de Danemarck, prétendirent à la fois à la Couronne. Suénon n'eut d'abord à faire qu'à Canut, dans le parti duquel étoit Eschyle, Archevêque en Danemarck; mais Suénon le fit saisir dans l'église, & pour l'engager à se ranger de son côté, il lui fit présent d'une partie de l'Isle de Bornholm. Canut s'étoit cependant fait proclamer Roi en Seelande & Suénon dans la Scanie. Bientôt après, Canut fut défait par Suénon dans une bataille rangée & chassé de Seelande. Il se retira alors en Jutlande. On suspendit pour quelque tems ce différent, lorsqu'à la sollicitation du Pape Eugéne III, Suénon & Canut allérent attaquer les Vandales par mer. Mais la flotte de Suénon ayant été brûlée par les ennemis, les Danois perdirent courage

& refuférent de continuer cette guerre. Après cela les deux Rois reprirent les armes l'un contre l'autre. Dans ces entrefaites Waldemar avoit pris le parti de Suénon, parce que fon pére avoit été tué par celui de Canut. Canut fut fi bien battu devant Wibourg, qu'il fut obligé de fe retirer en Suéde auprès du Roi Suercher II, fon beau-pére. Suénon fortifia Wibourg & fit la guerre aux Vandales avec peu de fuccès. Canut n'étant pas trop bien vu en Suéde, il alla en Pologne, de là en Saxe, & enfin, auprès de Hartwich, Archevêque de Bréme, qui lui promit toute forte de fecours, parce qu'il avoit perdu divers biens ecclé-fiaftiques en Danemarck. Canut revint ainfi en Jutlande, affiégea Wibourg, & fut tellement maltraité dans une fortie qu'on fit de la ville, qu'il fut obligé une feconde fois de s'enfuïr en Saxe. Il fut alors mettre dans fon parti les Frifons, que Suénon furprit & défit. Canut porta fa caufe devant l'Empereur Frédéric Barberouffe, afin qu'il décidât la querelle. Suénon fut cité à Mersbourg, où l'Empereur prononça que le Danemarck feroit un fief de l'Empire, & que Suénon partageroit le gouvernement avec Cauut. Les Etats du Royaume ne fureut pas contens de cette fentence & Suénon ne voulut pas non plus y acquiefcer. Il époufa enfuite *Adelaïde*, fille de Conrad, Duc de Saxe, afin de s'unir plus étroitement les Princes, fes voifins. Les Ecrivains Danois difent qu'avec cette Princeffe Suénon introduifit en Danemarck le luxe dans les habillemens & dans les repas, ce qui épuifa le thréfor & fut fort à charge au Royaume. Suénon entra depuis en guerre avec la Suéde parce que Jean, Prince de Suéde, avoit enlevé deux Princeffes Danoifes, & qu'il les avoit renvoyées après en avoir abufé. La Finlande fut alors conquife par les Danois. Mais Suénon étant de retour dans la Scanie, les grandes extorfions qu'il exerça, excitérent une fi terrible révolte, que le Roi même courut rifque d'être lapidé. Les Etats du Royaume s'étant auffi oppofez à Suénon, Waldemar abandonna fon parti & fe joignit à Canut. Les Danois réfolurent unanimement de chaffer Suénon, particuliérement parce qu'ils avoient été obligez de payer pour la guerre contre les Vandales 3000 marcs d'argent, qui avoient été donnez à Henri *le Lion*, Duc de Saxe, fans pourtant que ce Prince eût fourni aux Danois les fecours promis. Suénon fe vit ainfi obligé de fe fauver avec fa famille en Saxe, auprès de fon beau-pére. Trois ans après il s'empara de la ville de Sleeswick par les fecours que lui donnérent Henri *le Lion* & Hartwich, Archevêque de Bréme, après quoi l'Ifle de Fuhnen fe rangea auffi fous fon obéïffance. On en vint enfin à un accommodement, enfuite duquel Waldemar devoit poffeder la Jutlande, Canut la Seelande & l'Ifle de Fuhnen, & Suénon la Scanie, Halland & Blecking. Suénon ne fit paroître fon mécontentement de ce partage que lorfqu'en 1157, Canut l'eut invité à un repas à Rofchild. Suénon amena alors avec lui des affaffins qui furprirent Waldemar & Canut, tuérent celui-ci, & manquérent Waldemar parce qu'il s'étoit enfui. Dans la même année Suénon & Waldemar en vinrent à une bataille décifive près de Wibourg. Suénon y fut entiérement défait, & forcé à prendre la fuite, mais s'étant embourbé dans un marais profond, les gens de Waldemar le joignirent. Il tâcha de fe tirer d'affaire en difant qu'il n'étoit qu'un Sécretaire, mais il fut trop bien reconnu & eut la tête coupée par les mains d'un Païfan. * Saxon *le Grammairien.* Meurfius. Krantzius, *in Hift. Dan. Dict. Allemand.*

*SUE'NON, Roi de Norvége, fut fils de Canut *le Grand*, Roi de Danemarck, & fut nommé SUE'NON II, parce que Suénon I, Roi de Danemarck, l'avoit auffi été de Norvége. En 1031, il s'empara du thrône par la force des armes; mais il fut chaffé en 1034 & mourut en 1036.

SUE'ONIE ou SUE'NONIE. *Voyez* cy-deffus SUE'DE.

* SUERCHER. Il y a eu de ce nom trois Rois de Suéde. SUERCHER I a régné depuis l'an 273, jufqu'à l'an 276. Ayant fouhaité de voir Odinus qui avoit fait tant de miracles, il lui apparut un fpectre fous la figure d'un nain qui le tranfporta dans le creux d'une montagne, d'où il n'eft point forti depuis. SUERCHER II, fut en 1134, élevé fur le thrône par la Nobleffe, & ayant fait un certain foir une partie pour aller en traîneau, il fut affaffiné par fes propres Domeftiques. SUERCHER III, proche parent du précédent, & fils de Charles VII, monta fur le thrône en 1192, & fut en 1210 tué par Eric X, à la bataille de Latern. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hiftoire de Suéde.* Krantzius, *in Suecia.* Gothofredi *Invent. Sueciæ*, *p.* 46.

SUE'S, ville & port de mer d'Egypte, au fond de la Mer Rouge, donne le nom à l'Ifthme de Sués, qui eft entre la Mer Rouge & la Mer Méditerranée, & fépare l'Egypte de l'Arabie. C'eft le rendez-vous des Ethiopiens, qui y apportent des Indes toutes fortes d'épiceries, des pierres précieufes, des perles, de l'ambre, du mufc, & d'autres raretez. On les tranfporte enfuite par terre, fur des chameaux, jufqu'au Caire, & de là à Alexandrie, où les Vénitiens, & les autres Marchands Chrétiens les viennent acheter. La ville eft environnée d'une campagne pleine de fables & déferte: de forte que les Habitans font obligez de tirer toutes leurs provifions d'ailleurs; & même on y apporte de l'eau de deux lieues loin. On y voit fur une hauteur un château bâti à l'antique. * Dapper, *Defcript. de l'Afrique.*

SUESSA. *Cherchez* SESSA.

SUET, ville. *Voyez* SCHWET.

SUE'TONE (Caius Suétonius Paulinus) Gouverneur de Numidie, l'an 40 de Jefus-Chrift, vainquit les Maures, les pouffa jufqu'au delà du Mont-Atlas, ce qu'aucun autre Général Romain n'avoit fait avant lui, & écrivit une Rélation de cette guerre. L'an 60, il commanda dans la Grande Bretagne, & s'y fignala par fes grands exploits. Il fut Conful, à ce qu'on croit, l'an 63, ou felon les Faftes Confulaires l'an 66 de Jefus-Chrift, (M. Tillemont croit que ce fut fon fils,) & commanda dans le parti de l'Empereur Othon; mais avec moins de fuccès qu'on n'en eût attendu d'un homme de fa réputation. Il prit honteufement la fuite le jour du combat décifif, & s'en fit même un mérite auprés de Vitellius. On s'eft trompé, lorsqu'on a cru qu'il étoit pére de Suétone l'Hiftorien; & qu'il étoit l'Auteur de la Vie d'Othon. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 29. 33. 37: *l.* 16. *c.* 14. *Hift. l.* 1. *c.* 90: *l.* 2. *c.* 23. 25. 31. 32. 60. *Agricola*, *c.* 5. 14. Tillemont, *Hiftoire des Empereurs.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

SUE'TONE (C. Suétonius Tranquillus) Hiftorien, fils de Suétonius Lénis, Tribun de la troifiéme Légion, fous Othon, vivoit vers l'an 118 de Jefus-Chrift, fous Trajan & fous Adrien, dont il fut Sécretaire. Cette charge lui fut ôtée, parce qu'il en avoit ufé avec trop peu d'égard & de refpect auprès de l'Impératrice Sabine. Pendant fa difgrace, il compofa les Vies des douze Céfars, qui font également utiles & agréables. Pline *le Jeune*, qui étoit de fes amis particuliers, le prie, dans une de fes lettres, de ne tarder plus à publier un de fes Ouvrages, qu'il ne défigne point, de peur qu'il ne le gâte à force de le polir: *Perfectum opus abfolutumque eft, nec jam fplendefcit lima, fed atteritur.* Nous avons encore de Suétone, un livre des Grammairiens illuftres, & un des Rhéteurs, dont la meilleure partie nous manque, auffi-bien que celui qui contenoit la Vie des Poëtes; car celle de Térence eft prefque toute de fa compofition, comme Donat le dit, en y ajoûtant quelque chofe. Celles d'Horace, de Juvénal, de Lucain, & de Perfe, font encore vrai femblablement de lui. Quoi qu'il en foit, on ne doute point que faint Jérôme ne l'ait pris pour modéle de ce genre d'écrire, lorsqu'il a compofé fon Traité des Ecrivains eccléfiaftiques. Mais il ne faut pas fe perfuader que la Vie de Pline l'*Ancien*, que nous avons fous le nom de Suétone, foit de fa façon; car le ftile, & plufieurs autres raifons nous perfuadent qu'elle ne vient point de lui. Nous avons perdu plufieurs autres de fes Ouvrages, dont les tîtres fe trouvent dans Aulu-Gelle, Servius, Tzetzès & Suidas. Ce dernier lui attribue des Traitez fur les Jeux que pratiquoient les Grecs; fur les Spectacles que répréfentoient les Romains; fur la République de Cicéron; des habits; des paroles injurieufes; de la ville de Rome; & quelques autres. Aufone parle auffi d'un Traité des Rois, en trois livres, que Ponce Paulin avoit pris pour fujet d'un Poëme de fa façon. L'Ouvrage de Suétone, *des Grammairiens illuftres*, nous feroit d'un plus grand ufage, fi nous avions les Ecrits de ces Grammairiens illuftres, dont il parle. Néanmoins, comme c'eft une piéce de l'Antiquité, on la doit refpecter, & la réputation de fon Auteur doit la faire eftimer; mais l'on peut dire qu'un homme, qui fe mêleroit d'écrire aujourd'hui fur une matiére femblable, & qui ne feroit pas mieux, auroit bien de la peine à fe fauver de la cenfure des Critiques de ce fiécle. Depuis Suétone, il femble qu'on ait négligé de recueillir à part les Ecrits & les actions même des Grammairiens, peut-être à caufe que leur nom & leur profeffion eft tombée dans une efpéce de mépris, depuis qu'on a vu la plupart des Grammairiens dégénérer en Pédans. Les Savans, qui ont été depuis dans cette profeffion, ont mieux aimé le nom de Philologues ou de Critiques. * Pline, *l.* 1. *Epift.* 18: *l.* 5. *Epift.* 11. Aufone, *Epift.* 19. Suidas, *in voce* Τράγκυλλος. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 1. *c.* 31. La Mothe-Le-Vayer, *Jugemens des Hiftoriens Latins.* Jufte-Lipfe, *in Not. ad Tacitum, l.* 2. Bayle, *Dict. Critiq.*

SUE'TONE, dit *Optatianus* ou *Actacianus*, vivoit du tems de l'Empereur Tacite, vers l'an 276 de Jefus-Chrift, & écrivit la Vie de ce Prince, comme nous l'apprenons de Vopifcus.

SUE'VE. *Cherchez* SOUABE.

SUE'VES, peuples d'Efpagne, étoient fortis de la Souabe dans la Germanie. Au commencement du cinquiéme fiécle, ils fe joignirent aux Alains & aux Vandales; & vers l'an 406, ils entrérent dans les Gaules, où ayant pillé diverfes provinces, ils pafférent en Efpagne l'an 409, & s'y cantonnérent dans les provinces de Gallice & de Portugal. Hermenric, qui fut leur premier Roi, mourut vers l'an 440. Ses fucceffeurs font, Richila, Réchiaire, Maldras, Frumarius, Rémifmond, Théodémire, Miron, & Eburice ou Eboric. Ce dernier fuccéda à fon pére l'an 583, & fut déthrôné par le Tyran Andeça, qui époufa la veuve de Miron & confina Eboric dans un monaftére; mais Leuvigilde, Roi des Vifigoths, prit le Tyran, & joignit à fon Etat celui des Suéves, vers l'an 585, felon la fupputation de Jean de Gironne, *in Chron.* * Saint Ifidore, *in Chron.* Mariana, *Hift. Hifpan.*

SUEUR (Euftache Le) excellent Peintre François, fut de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture dès les premiers jours de fon établiffement. Il étudia fous Vouet, comme tous les jeunes Peintres de fon tems: au lieu que les Difciples fe font tous eftimer à proportion de ce qu'ils imitent bien leur Maître, celui-ci, (de même que Le Brun fon contemporain & fon condifciple, & quelques autres encore, qui avoient un génie fupérieur pour la Peinture) s'eft fait confidérer pour avoir quitté de bonne heure la maniére de fon Maître; parce que, quoique Vouet fût très-habile homme, Le Sueur avoit un goût beaucoup plus exquis & plus délicat. Le premier ouvrage de conféquence qu'il entreprit, fut la Vie de faint Bruno, qu'il peignit dans le cloître des Chartreux de Paris dans vint-deux tableaux d'une beauté admirable, & dont quelques-uns, par une malice incroyable, & de laquelle on n'a jamais pu découvrir les Auteurs, ont été gâtez confidérablement, dans les endroits où il y avoit de plus nobles & de plus vives expreffions. Il fit tout cet ouvrage en trois années. Cependant quelques beaux qu'ils foient, ceux qu'il fit depuis en plufieurs endroits le font la plupart encore davantage du côté de la force de la couleur. Un des plus beaux eft celui qu'il fit, pour être mis à Notre-Dame à Paris, en l'année 1650 fuivant la coutume que les Orfévres obfervoient de

depuis longtems d'y en préfenter un tous les ans au premier jour du mois de mai, & qu'on appelloit pour cet effet *le Tableau de mai.* Saint Paul y eft répréfenté prêchant dans la ville d'Ephéfe, & convertiffant les Gentils, qui apportent leurs livres de Sciences profanes, pour être brûlez. Il a fait un tableau d'un Chrift mourant, pour les Capucins de la rue-Saint-Honoré; un tableau de la Magdelaine; & un autre du martyre de faint Laurent pour l'églife de faint Germain-l'Auxerrois, & quelques tableaux de l'Hiftoire de faint Martin pour les Religieux de Marmoutier. Il fit fur la fin de fa vie deux tableaux de faint Gervais & de faint Protais, pour être copiez, comme ils l'ont été dans les tapifferies qu'on voit à faint Gervais à Paris. Ces tableaux font d'une beauté extraordinaire. Ce que Le Sueur avoit de plus remarquable, c'eft qu'il n'y avoit rien d'affecté dans fa maniére. C'étoit la belle nature prife d'après l'idée du beau, qu'il réprefentoit en autant de façons différentes, que les différens fujets le demandoient, n'ayant aucunes maniéres de grouper, de draper, ou de colorier, qui lui fuffent plus ordinaires que les autres, marque certaine de la force & de la facilité d'un génie, qui ne s'affujettiffant à rien de ce qu'il a vu, ni même de ce qu'il a fait, fe figure les objets, felon que le demande la vraifemblance de fon Hiftoire, peignant ce qu'il voit dans fon idée, quand il travaille d'invention, comme il peint ce qu'il voit au dehors de lui, quand il travaille d'après nature. Son bon goût lui avoit fait prendre dans l'étude des figures & des bas reliefs antiques, ce qu'ils ont de grand, de noble & de majeftueux, fans en imiter ce qu'ils peuvent avoit de fec, de dur, & d'immobile; & lui faifoit tirer des ouvrages modernes ce qu'ils ont de gracieux, de naturel, & d'aifé, fans tomber dans le foible & le mefquin, qu'on leur reproche. Quelques gens ont trouvé, qu'il lui manquoit d'avoir été à Rome; mais on ne remarque point dans fes ouvrages, au jugement des Connoiffeurs, ce qui à pu les faire parler de la forte, les tableaux ayant tout le bon goût & toute la nobleffe que l'on peut prendre en Italie. Il a été vrai longtems qu'il falloit aller à Rome & y étudier un tems confidérable, pour réüffir dans la Peinture & dans la Sculpture; mais cette maxime commence à n'être plus vraye, depuis qu'on a tranfporté en France & ailleurs une partie des plus beaux tableaux & des plus belles ftatues, qui faifoient aller en Italie; parce que fi l'on n'a pas les figures en original, on les a du moins fort bien moulées, ce qui fuffit, pour en prendre le goût & la maniére. Il n'y a plus guéres que ceux qui fe connoiffent peu en ces fortes de chofes, & qui veulent pourtant paffer pour Connoiffeurs, qui prétendent que cela doit être ainfi, parce qu'il eft bien plus aifé de favoir, fi un Ouvrier a été à Rome, ou s'il n'y a pas été, que de favoir fi fon ouvrage eft excellent ou médiocre. On ne difconvient pas qu'il ne foit très-utile à un Peintre de voyager en Italie, pour fe former le goût fur les beaux ouvrages qu'on y trouve; mais l'exemple de Le Sueur fait bien voir que cela n'eft pas abfolument néceffaire, pour rendre un homme habile dans ce bel Art. Il mourut le 30 avril de l'année 1655, âgé de trente-huit ans feulement, & eft enterré à Paris, dans l'églife de faint Etienne-du Mont. * Perrault, *les Hommes Illuftres qui ont paru en France dans le XVII fiécle.*

SUEUR (Jean Le) Miniftre de l'Eglife Réformée, vivoit fur la fin du XVII fiécle. Il fut Pafteur de l'églife de La Ferté-Aucol, autrement La Ferté-fous-Jouare. Il a fait un Traité fur la Divinité de l'Ecriture Sainte; mais l'Ouvrage qui lui a donné une grande réputation eft fon *Hiftoire de l'Eglife & de l'Empire.* Il l'a conduite jufques à la fin du dixiéme fiécle. Elle a été imprimée à Genéve en fept volumes *in quarto*, dont le premier parut en 1674, & le feptiéme en 1686, on l'a auffi imprimée *in octavo.* Le célébre M. Pictet avoit entrepris de continuer cet important Ouvrage, & il donna le onziéme fiécle, avant fa mort. On avoit promis le douziéme, qui ne paroit pas encore. * Pictet, *Théol. tome* 3. *p.* 161.

SUEUR (Guillaume) *Voyez* SUDRE.

SUEYRO (Emmanuel) né à Anvers le 20 février 1537, de parens Portugais, fervit avec diftinction dans les troupes d'Efpagne aux Païs-Bas, fut Fidalgue de la Maifon du Roi, & Chevalier de l'Ordre de Chrift, & mourut en 1629 à Anvers. On a de lui une courte Defcription des Païs-Bas en Efpagnol, imprimée l'an 1622, à Anvers; les Annales de Flandre dans la même Langue, qui parurent en 1624, à Bruxelles en deux volumes *in folio.* On a encore du même des Traductions en Efpagnol, de Sallufte, de Tacite & de Velleius Paterculus. * *Mémoires de Portugal.*

SUEZ. *Voyez* SUES.

SUF. SUG. SUH. SUI.

SUFFEGMAR ou SUF-GEMAR, riviére du Royaume d'Alger. Elle naît dans la province de Conftantine, baigne la ville de ce nom, & entrant dans la province de Bugie, elle fe décharge dans la Mer Méditerranée, à fix lieues de Gigery vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUFFENUS, mauvais Poëte, qui vivoit vers l'an 30 avant l'Ere Chrétienne, compofa grand nombre de méchans vers. Catulle parle de lui, en écrivant à Licinius Calvus, *Carm.* 14. *v.* 19

Cæfios, Aquinos,
Suffenum, omnia colligam venena.

Il dit ailleurs à Varus, ou felon d'autres à Varrus, que Suffénus, grand parleur, avoit écrit plus de dix mille vers, qui ne valoient rien. * *Carm.* 22. ou felon Ifaac Voffius, *Carm.* 19.

SUFFETIUS. *Cherchez* METIUS.

SUFFOLCK, province maritime, au fud de celle de Norfolck, & dans le diocéfe de Norwich, a 140 milles de tour. L'air y eft fain hormis vers la mer. Le terroir eft fort diverfifié. Les meilleurs endroits de cette province font autour de Saint-Edmonsbury, où le païs eft charmant & abonde en toute forte de grains. On compte plus de 40 parcs dans cette province. Ses principales riviéres font la Stoure, le Bréton, le Dében, l'Orwell, & le Blith. On y fait beaucoup de fromages & d'excellent beurre. Les manufactures font pour les draps & la toile. Ipswich eft la capitale de la province, & on y trouve outre cela Saint-Edmondsbury, Dunwich, Orford, Alborough, Sudbury, Eye, Stowmarket, Newmarket, Beecles, &c. * *Etat de la Grande Bretagne fous George II, tome* 1. *p.* 111 *&c.*

SUFFOLK (Les Ducs de) *Voyez* BRANDON & POLE (La)

SUFFRAGE, voix ou avis qu'on donne en une affemblée, où l'on délibére de quelque chofe, où l'on élit quelqu'un pour une charge, pour un Bénéfice, &c. Le peuple Romain donna longtems fon fuffrage de vive voix dans les affaires de la République. Il étoit recueilli par les Doyens des Tribus, qui fe nommoient *Rogatores*, lefquels rapportoient enfuite au Préfident de l'affemblée, le fentiment de leurs Tribus. Cette pratique dura jufques en l'an 615 de la fondation de Rome, fous le Confulat de P. Calpurnius Pifo, & de M. Popilius Lénas, que Gabinius, Tribun du peuple, fit paffer la premiére loi de buletins, pour l'élection des Magiftrats. Elle ordonnoit qu'à l'avenir le peuple ne donneroit plus fon fuffrage de vive voix, mais qu'il jetteroit dans la capfe ou l'urne, un buletin, où feroit écrit le nom de celui qu'il voudroit élire. On appella cette loi *Tabellaria*, à caufe qu'on nommoit les buletins *Tabellæ.* Papirius Carbo, auffi Tribun du peuple, fit paffer l'an 625, une autre loi nommée *Papiria*, par laquelle il fut ordonné que le peuple donneroit fon fuffrage par buletins, dans l'homologation des loix: & Caffius, Tribun du peuple, obligea pareillement les Juges par une loi, de donner leur voix par buletins dans les Jugemens. Toutes ces loix furent extrémement agréables au peuple, qui n'ofoit auparavant donner librement fa voix, de peur d'offenfer les Grands. C'eft ce que nous dit Cicéron, dans l'Oraifon pour Plancius: *Grata eft tabella, quæ frontes aperit hominum, mentes tegit, datque eam libertatem ut quod velint faciant.* Il l'appelle encore dans la Harangue pour la Loi Agraire, *Vindicem libertatis*; & dans celle pour Cornélius, *Principium juftiffimæ libertatis.* Ces buletins, balotes ou tablettes, étoient de petits morceaux de bois ou d'autre matiére, fort étroits, marquez de diverfes lettres, felon les affaires dont on délibéroit. Par exemple, s'il s'agiffoit d'élire un Magiftrat, l'on écrivoit les premiéres lettres du nom des Candidats; & on en donnoit autant à chacun, qu'il y avoit de Compétiteurs pour la charge. Dans les affemblées pour la réception de quelque loi, on en donnoit deux à chacun, dont l'une étoit marquée de ces deux lettres U. R. qui vouloient dire, *uti rogas, comme vous demandez*, c'eft à dire, *je confens à la loi que vous propofez*; & l'autre feulement d'un A, qui fignifioit *Antiquo, je rejette la loi.* Dans les jugemens on en donnoit trois, l'une marquée d'un A, qui fignifioit *Abfolvo, j'abfous l'accufé*; l'autre d'un C, *Condemno, je condamne l'accufé*; & la troifiéme de ces deux lettres, N. L. *Non Liquet, on ne peut juger, l'affaire n'eft pas fuffifamment éclaircie.* Ces balotes étoient données à l'entrée du pont du parc par des Diftributeurs de balotes, nommez *Diribitores*; & l'endroit ou le Bureau où ils les donnoient, s'appelloit *Diribitorium.* Ils paffoient de là devant le Tribunal du Conful, ou de celui qui préfidoit à l'affemblée, *qui ciftellam deferebat*, & jettoient dans la capfe ou dans l'urne celles des balotes qu'ils vouloient. Alors la Centurie ou la Tribu prérogative, qui avoit été tirée au fort la premiére pour donner fon fuffrage, étant paffée, on comptoit les fuffrages; & le Crieur difoit tout haut, *Prærogativa renuntiat talem Confulem*, & s'il s'agiffoit d'une loi, *Prærogativa legem jubet*, ou *non accipit.* Le Magiftrat faifoit enfuite appeller les Centuries de la premiére claffe, celles de la Cavalerie les premiéres, & après celles de l'Infanterie. Lorsqu'on n'avoit pas un nombre fuffifant de fuffrages pour avoir une charge, le peuple pouvoit choifir qui bon lui fembloit; & cela s'appelloit en Latin, *non conficere legitima fuffragia, & non explere Tribus.* * *Antiq. Gréq. & Rom.*

SUFFRIDUS PETRI. *Voyez* PETRI.

SUGEN, ville du Royaume de la Chine, fous la domination du Roi de Tonquin. * Martini, *Atlas Sinicus.*

SUGER, Abbé de Saint-Denys en France, principal Miniftre d'Etat, & Régent du Royaume fous le Roi Louïs VII, dit *le Jeune*, naquit l'an 1082, fous le régne de Philippe I, & à l'âge de dix ans, il fut mis dans l'Abbaïe de Saint-Denys, où Louïs fils de France, depuis Louïs *le Gros*, étoit élevé. Lorsque Louïs fut revênu à la Cour, il y appella Suger, qui s'aquit l'eftime de tous les honnêtes gens. Il fe trouva avec l'Abbé Adam, à un Concile de Poitiers, l'an 1106, & fut employé en d'autres affaires importantes; enfuite de quoi il fut pourvu du Prieuré de Touri en Beauffe, & de l'Abbaïe de Saint-Denys. Depuis il affifta à divers Conciles, & fut envoyé à Rome, en Allemagne, & en Guienne. Le Roi Louïs *le Jeune*, qui avoit fuccédé à Louïs *le Gros*, fon pére, ayant deffein d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte, déclara Suger Régent du Royaume. Ce Miniftre vouloit mener lui-même à fes dépens, du fecours aux Chrétiens d'Outremer; mais dans le tems qu'il travailloit pour l'exécution de fon deffein, il fut emporté par une fiévre, l'an 1152, âgé de 70 ans. Suger a été loué par faint Bernard, & par toutes les perfonnes illuftres de fon tems. Il répara l'églife de l'Abbaïe de Saint-Denys. Il laiffa la Vie de Louïs *le Gros*; des Mémoires de fon adminiftration dans l'Abbaïe de Saint-Denys, & de la tranflation des corps des Compagnons de ce Saint; des Epîtres, &c. que Du Chêne a mifes dans le

Corps des Hiftoriens de France. * Guillaume, Moine de Saint-Denys, *en fa Vie*. S. Bernard, *in Epift*. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. de Abbate Suggerio*. Jacques Doublet & Dom Félibien, *Hift. de l'Abbaïe de Saint-Denys*. Auteuil, *Hift. des Miniftres d'Etat*. Dupleix & Mézeray, *Hift. de France*.

SUGULMESSE ou SE'GELMESSE, province de la Numidie en Afrique, qui a celle de Dara au Couchant, celle de Rétel au Levant, le Zara au midi; & les montagnes du grand Atlas au feptentrion. Elle prend fon nom de fa capitale, & eft arrofée de la riviére de Zis. La longueur de ce païs eft de plus de quarante lieues. Ceux qui l'habitent font des Bérébéres, qu'on appelle *Xénétes*, *Zinagiens*, & *Haoares*, fur la frontiére des Morabitins ou Almoravides. Cet Etat avoit autrefois un Prince particulier. Les Almoravides le conquirent; & enfuite les Almohades, puis les Bénimerinis, fous lefquels les peuples s'étant revoltez, leur Seigneur, nommé *Jofeph*, fut tué, & leur capitale ruïnée avec tout ce qu'il y avoit de plus confidérable dans la province. Quelques uns attribuent la fondation de Sugulmeffe, capitale de la province, à un Capitaine Romain, d'autres à Alexandre *le Grand*, mais fans aucune raifon, ce Conquérant n'ayant jamais paffé en Afrique. C'étoit autrefois une ville fort peuplée. Les peuples de la province s'étant ralliez après la deftruction de cette ville, bâtirent quelques forterefses, comme, Ténéquent, Tébuaçant & Mamum, & s'y retirérent. Il y a dans chacune un Chef qui y commande. Comme les Habitans font fort orgueilleux & mutins, ils ont perpétuellement querelle les uns avec les autres. Tout eft à préfent au Chérif à qui cette contrée appartient. Il y a plufieurs grands villages, où l'on trouve quantité de fcorpions; mais il n'y a point de puces. Les Habitans qui fe nourriffent de dattes principalement & d'un peu de blé, font gens groffiers à la réferve de quelques riches Marchands, qui trafiquent au païs des Négres, & qui en rapportent de l'or & des Efclaves pour des marchandifes de Barbarie. Ces peuples, étant de concert, firent une clôture de plus de trente lieues autour de leur Etat pour arrêter les courfes de la Cavalerie, ce qui les rendit libres, tandis qu'ils demeurérent unis; mais leur divifion recommençant, on laiffa ruïner cette clôture, & les Arabes y étant entrez devinrent les maîtres du païs. * Marmol, *Hift. d'Afrique*, *tome* 3. *ch*. 22. 23. Th. Corneille, *Dict. Géogr*. *Voyez* auffi SE'GELMESSE.

SUHAM ou SÇUHAM, fils de Dan, l'un des douze Patriarches. Il donna fon nom à une famille, qu'on nomma de fon nom la famille des *Suhamites* ou *Sçuhamites*. Quand on fit le dénombrement des Ifraëlites dans le Défert, il fe trouva foixante-quatre mille & quatre cens de cette famille. * *Nombres*, *ch*. 26. *v*. 42 & 43.

SUIBERT, Apôtre de Frife, dans le feptiéme & le huitiéme fiécle, étoit Anglois de nation, & avoit été Difciple d'Egbert, Evêque d'Yorck. Il fut envoyé en Miffion dans la Frife, l'an 690, & y convertit à la Foi plufieurs Infidéles. Etant retourné en Angleterre l'an 693, il fut ordonné Evêque de la Frife par S. Wilfride, Evêque d'Yorck. Il revint en Frife, & n'ayant pu, à caufe des guerres des Saxons, continuer fa Miffion, il fe retira avec la permiffion de Pepin, dans un ifle du Rhin au deffous de Cologne, & y bâtit un monaftére, qui fut depuis changé en Chapitre de Chanoines. C'eft le lieu où eft préfentement Keiferswert. Il mourut le prémier de mars de l'an 713. * *Acta apud* Bollandum.

SUICER (Jean-Gafpard) *Voyez* SCHWEITZER.

SUICER (Jean-Henri) *Voyez* SCHWEITZER.

SUIDAS, Auteur Grec, qui vivoit, comme on le croit, avant le dixiéme fiécle, eft Auteur d'un Dictionnaire, que nous avons par les foins de Jérôme Wolfius, d'Emilius Portus, & de M. Kufter, qui nous en a donné une excellente édition en trois volumes *in folio*, à Cambridge, en 1704, avec des Notes. Son Ouvrage renferme plufieurs Hiftoires fouvent peu fidéles. Comme Strabon, Etienne de Byzance, &c. citent un Suidas, il faut dire qu'il y a eu deux Auteurs de ce nom; mais c'eft fans preuve que l'on a fait Moine le Suidas dont nous parlons. Son *Lexicon* n'eft autre chofe qu'une compilation de plufieurs autres Dictionnaires, dont il a nommé les Auteurs à la tête de fon Ouvrage, dans lequel il a fait entrer une grande partie des Scholies, qu'on avoit faites autrefois fur les Poëtes Tragiques & fur les Comiques. Outre l'interprétation des mots, il contient encore les Vies des Savans & des Princes, & diverfes Hiftoires qu'il eft difficile de trouver ailleurs. Quoique Suidas ne foit pas du nombre des anciens Auteurs, on pourroit néanmoins lui en accorder les priviléges, parce qu'il n'y a rien dans fon *Lexicon*, qui ne foit pris des Anciens, & que par cet endroit, on peut le regarder comme un Thréfor de Grammaire; mais c'eft dommage qu'il ait fupprimé les noms des Auteurs anciens, dont il a rapporté les extraits, & qu'il n'ait point eu plus de génie pour faire cette compilation. C'eft dans cette vue que Charles de Philippes appelloit Suidas, une bête couverte d'une toifon d'or, voulant marquer que, quoiqu'il eût chargé fon livre d'excellens extraits des Anciens, il n'avoit pourtant pas eu affez de difcernement pour les employer, comme il auroit été à propos. Mais la principale caufe de l'inégalité qui fe trouve dans tout ce *Lexicon*, vient apparemment de ce que plufieurs y ont fait des additions après la mort de Suidas, comme l'a remarqué Voffius. Et comme les capacitez & les mœurs de ceux qui ont fait des augmentations, ont été fort différentes, auffi bien que les tems aufquels il les ont faites, on ne doit pas être furpris d'y trouver tant de chofes peu exactes. Ainfi les fautes qu'on y remarque, foit contre la pureté de la Religion, foit contre la vérité de l'Hiftoire, foit contre la connoiffance des Belles Lettres, ne lui doivent pas être toutes attribuées. Poffevin a fait un Recueil d'une bonne partie de ces fautes, qu'on peut voir dans fon *Apparat Sacré*, *tome* 2. * Voffius, *Philolog. c*. 5. Phil. Jac. Maufac, *Differt. Critic. ad Harpocration*. André Quenfted, *de Patr. Vir. Illuft*. Joan. Rofin, *in Antiq. Rom*. Carol. Philipp. *in Guftu Philologico*. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. *Mémoires de Trevoux*, *février* 1720.

SUINIBROD ou NYMBOURG, petite ville du Cercle de Boleflaw en Bohéme. Elle eft fituée fur l'Elbe, à neuf lieues de Prague, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr*.

SUINIMIR (Démétrius) Ban de Croatie, fuccéda à Ravifon, Roi de Croatie & de Dalmatie l'an 1075. Il n'étoit pas de la famille royale, & reconnoît lui-même dans un Acte que *fon adreffe foutenue de la grace célefte* lui avoit procuré la Couronne. On apprend d'ailleurs que le Clergé eut beaucoup de part à fon élection, à laquelle il intéreffa auffi le Pape Grégoire VII, en promettant de lui rendre hommage pour ce Royaume, & de lui payer chaque année deux cens écus d'or en forme de tribut. Ce Pape ne craint point de dire dans un Bref, qu'il avoit fait Suinimir Roi de Dalmatie. Les négociations durérent plufieurs mois, & Suinimir ne put être couronné que le quatriéme octobre de l'an 1076. La cérémonie fe fit à Salone dans l'églife de faint Pierre, par Gébizon, Abbé de Saint-Boniface, Légat du faint Siége: on en a encore les Actes. Suinimir époufa *Hélène*, fille de *Béla*, Roi de Hongrie; mais, ou il n'en eut point d'enfans, ou il n'en eut qu'une fille, mariée à un Seigneur nommé *Winich*. Il vivoit encore l'an 1087, mais il faut qu'il foit mort peu après. * Du Cange, *Familles Byzantines*.

* SUINTILE I, autrement CHINTILE, CINTHILE, Roi des Vifigoths en Efpagne, ufurpa en 621, le thrône fur Recaréde II. Il avoit de l'efprit & de la valeur, & il en donna des preuves en enlevant aux Romains ce qu'ils poffédoient encore en Efpagne. Il mourut vers l'an 631, après un régne de dix ans.

SUINTILE II, autrement CHINTILE, CINTHILE ou CHINTDILANE (Flavius) XXVIII Roi des Vifigoths en Efpagne, fuccéda à fon frére Sifennand, mort en 636, & fe diftingua entre les Princes de fon fiécle, par fon amour pour la paix & pour les Sciences. La premiére année de fon régne il fit tenir à Toléde un Concile, qui eft le cinquiéme de ceux qui ont été tenus dans cette ville, & il mourut en 640, n'ayant régné que quatre ans. Tulca lui fuccéda. * Mariana, *l*. 6. Surita. Ifidore de Séville, *in Chron*. Grotius, *Præf. ad Hift. Vandalo-Gothicam*.

SUJONS: c'étoient anciennement des peuples de l'Europe feptentrionale. Ils étoient dans la Scandie, au Levant des Sitons. Ils étoient diftinguez en Hillévions, Scandiens, Guthes, Firéfiens, Nordmans, Sujons propres, Hippodes, & Favons, & ils occupoient la Gothie, la Suéde propre, & la Bothnie. * Maty, *Dict. Géogr*.

SUIPPE, petite riviére du Rhémois en Champagne, baigne Suippe la Longue, Pont-Favergue, & fe décharge dans l'Aîne, un peu au deffous de Neuchâtel-fur-Aîne. * Maty, *Dict. Géogr*.

*SUIREAU (Marie) fille de M. Suireau, Avocat à Chartres, & de Marthe Frefneaut, naquit à Chartres même en 1599. Elle entra le 12 d'avril 1615, dans la maifon de Port-Royal, qui venoit d'être réformée par l'Abbeffe Marie-Angélique Arnauld, & elle y fit profeffion le 16 d'avril de l'année fuivante 1617, âgée de 17 ans. Cinq ans après on la jugea capable d'être envoyée avec Anne-Eugénie Arnauld au monaftére du Lys, Ordre de Cîteaux, pour travailler à la réforme que Madame de la Trémouille Abbeffe de cette maifon, avoit deffein d'y établir. Marie Suireau, nommée alors la *Mére Marie des Anges*, fut pendant trois ans Maîtreffe des Novices au Lys, & y forma d'excellentes Religieufes. Vers ce tems-là Louïfe de Bourbon, Ducheffe de Longueville, voyant que Madame de Soiffons fa fœur, Abbeffe de Maubuiffon, ne pouvoit vivre encore longtems, & fe fentant preffée d'un vif défir de faire mettre la réforme dans ce monaftére, où tout étoit fort en defordre, s'adreffa à la Mére Angélique Arnauld, & lui demanda des fujets capables de remplir fes vœux. La Mére Angélique lui donna Marie Suireau, & Madame de Longueville obtint pour elle un Brevet de Coadjutrice de l'Abbaïe de Maubuiffon. Elle envoya dans le même tems à Rome pour avoir la confirmation du Pape; mais Madame de Soiffons étant morte le 28 de décembre 1626, avant que le Courier fût arrivé, la Princeffe s'adreffa encore au Roi Louïs XIII, & lui demanda l'Abbaïe vacante pour celle en faveur de qui elle venoit d'obtenir le Brevet de Coadjutrice. Le Roi l'ayant accordée, Marie Suireau vint à Maubuiffon le feptiéme de janvier 1627, & pendant vint-deux ans qu'elle fut Abbeffe de cette maifon, elle l'édifia par fa rare fageffe, & par toutes les vertus dont elle étoit ornée; elle en diffipa peu à peu tous les defordres qui s'y étoient introduits; elle y rétablit le fpirituel & le temporel qu'elle avoit trouvé à fon arrivée dans un état digne de pitié; elle gagna par fa douceur, par fa patience & par fes priéres celles qui, loin de vouloir fe foumettre d'abord à la réforme, s'étoient foulevées contre elle avec violence. Elle eut beaucoup à fouffrir au dedans, de l'efprit de propriété & de diffipation qu'elle trouva dominant dans fa maifon; & au dehors, des Moines de Cîteaux, qui la traverférent autant qu'ils purent dans fes réfolutions & dans fes entreprifes, mais elle eut toujours recours à Dieu dans fes peines, & elle eut la confolation de réüffir dans bien des occafions, où il paroiffoit d'abord que le parti néceffaire étoit de tout abandonner. C'eft ce qu'elle éprouva en particulier dans un grand procès qu'elle fe vit obligée de foutenir contre les Habitans de Pontoife, qui vouloient fe rédimer de plufieurs droits dont l'Abbaïe de Maubuiffon joüiffoit depuis fa fondation, & qui furent protégez en cette rencontre par le Cardinal de Richelieu, Gouverneur de Pontoife. Le procès dura deux ans, & l'Abbeffe le gagna, lorsque fes adverfaires fe glorifioient déja, comme s'ils euffent été sûrs de le gagner eux-mê-

mes. Lorsqu'elle eut pris la résolution de quitter Maubuisson pour se retirer à Port-Royal, elle fit agréer Madame l'Abbesse du Lieu-Dieu, qui obtint les provisions nécessaires, & la Mére Marie des Anges sortit de la maison si regrettée, que les Religieuses ne voulurent point assister à la prise de la possession de la nouvelle Abbesse, & que toute la ville de Pontoise marqua une telle affliction de sa sortie, que les riches comme les pauvres, vinrent sur son passage lui témoigner leur extrême affliction. Depuis sa rentrée à Port-Royal de Paris, la Mére Marie des Anges qui comptoit n'y demeurer que comme simple Religieuse, fut élue deux fois Abbesse. Elle est morte en odeur de sainteté, & ayant même fait, dit-on, quelques miracles pendant sa vie, le dixiéme de décembre 1658, âgée de 59 ans. Elle étoit parente du célébre Pierre Nicole. Sa Vie a été écrite fort au long par la Sœur Eustochie, Religieuse de Port-Royal, fille de Madame de Brégis; & M. Nicole prit soin de la revoir, & de s'assûrer par lui-même de l'exactitude des faits qui y sont rapportez. Elle n'a jamais été imprimée. * *Mémoires du tems.*

SUISET, SUINSET ou SWISHED (Roger de) autrement appellé *Tête de Porc*, & surnommé *le Calculateur*, fut un savant Mathématicien, & régenta dans l'Université d'Oxford. Ensuite il quitta le monde, & se fit Religieux de l'Ordre de Cîteaux vers l'an 1350, sous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Il a écrit sur le Maître des Sentences & sur la Morale d'Aristote, & quelques livres d'Astronomie, intitulez *Calculationes Astronomicæ; Introductorium ad Calculationem; Calculationes cum Quæstionibus de reactione; Mathematicæ Commentationes, &c.* * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

SUISKERAY, Isle de la Mer d'Ecosse, l'une des Hébrides. Elle est à 16 milles de celle de Rona; elle est sans herbe & sans bruyére, seulement pleine de rochers, dont quelques-uns sont couverts de mousse noire. Sa longueur n'est que d'un mille. Les oiseaux marins viennent y pondre leurs œufs, & quand leurs petits sont éclos, & qu'ils ont encore l'aile foible, les voisins de l'Isle de Léwis y vont, & employent environ huit jours à les prendre & à faire durcir leur chair au vent, après quoi ils en chargent leurs barques ainsi que de plumes. Il y a dans la même Isle une espéce d'oiseau nommé *Colk*, qu'on ne connoît point ailleurs. Il y vient dans le printems toutes les années, & nourrit ses petits lorsqu'ils sont éclos, jusques à ce qu'ils n'ayent point besoin de son secours. Vers ce tems, les plumes de ces oiseaux tombant d'elles mêmes, les laissent presque tout nuds. Ils se retirent alors vers la mer, & ne sont plus vus jusques au printems de l'année suivante. Ils ont cela de particulier que leurs plumes n'ont point de canon, de sorte que tout leur corps n'est couvert que comme de duvet. * Davity, *Isles Hébrides.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUISKI. *Voyez* ZUSKI.

SUISSE (La) est un grand païs de l'Europe, situé entre l'Allemagne, la France & l'Italie: les Habitans en étoient connus des Romains sous le nom d'*Helvétiens*, que quelques-uns prétendent dériver d'un ancien Prince nommé *Helvetus*. Jules César dit que les anciens Helvétiens étoient séparez de la Germanie vers le Levant & le nord par le Rhin, des Séquaniens vers le Couchant par le Mont-Jura, & de la province Narbonnoise par le Lac Léman & par le Rhône. Il dit de plus que tout le païs fut divisé en quatre quartiers qu'il nomme *Pagi*, savoir *Pagus Urbigenus*, *Pagus Ambronicus*, *Pagus Tigurinus*, *Pagus Tugenus*. L'Auteur de *l'Etat & Délices de la Suisse* conjecture que les anciens Helvétiens viennent de la Gaule Narbonnoise. Il paroit par le récit de César, que le gouvernement de l'ancienne Helvétie avoit quelque rapport avec celui d'aujourd'hui & que ces quatre provinces étoient alliées ensemble, qu'on y jugeoit selon les anciennes coutumes & usages, & que d'ailleurs chaque endroit, en son particulier, étoit souverain; la liberté faisant dès lors leur plus précieux thrésor. Il est vrai que cette liberté souffrit beaucoup de Jules César, & plus encore de A. Cécinna, Général de l'Empereur Vitellius, & ensuite des Rois Bourguignons & François, de la ligne Mérovingienne & Carlovingienne, & enfin, de la seconde race des Rois de Bourgogne depuis l'an 888, jusques en 1033, & des Seigneurs du païs, qui s'étoient élevez, tant sous ces Rois que dans la suite, sous les Empereurs d'Allemagne. Sur tout, lorsqu'Albert I fut parvenu à l'Empire, l'orgueil & la fierté des Baillifs monta à un point que leur Gouvernement ne fut plus qu'une cruelle tyrannie. Le pauvre peuple ayant gémi pendant quelque tems sous ce joug, & réprésenté vainement leurs griefs à l'Empereur, l'amour pour la liberté & l'ancienne valeur Helvétique se reveilla enfin, & l'on pensa à secouer un fardeau si accablant. Les premiers fondemens du recouvrement de la liberté furent jettez au païs d'Ury par la conjuration qui s'y fit le 17 octobre 1307. *Voyez* STAUFFACHER & TELL (Guillaume). Les Empereurs suivans comme Henri VII, Louïs V, Charles IV, & Sigifmond I, reconnurent l'équité de la Ligue des Suisses & la confirmérent hautement. Depuis les heureux succès des armes des Suisses contre Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, contre l'Empereur Maximilien I, contre l'Alliance de Souabe & contre la France en Italie, les Rois & les Etats de l'Europe commencérent à reconnoître la Ligue des Suisses comme une République entiérement libre. L'Empereur Maximilien commença le premier par la paix conclue à Bâle en 1499, & par l'union héréditaire, traitée en 1511. La France suivit l'exemple de l'Empereur par la paix éternelle conclue avec les Suisses en 1516, & par l'alliance, traitée en 1521. Le Pape Jules II fit la même chose, & enfin, les Empereurs, les Rois, les Electeurs, &c. leur envoyérent des Ambassadeurs & en ont aussi reçu de leur part avec les démonstrations d'honneur & de distinction dues aux Envoyez d'un Etat Souverain. En 1647, l'Empereur publia une déclaration dans laquelle il reconnut de nouveau l'exemption de l'Empire & la parfaite Souveraineté des Suisses, ce qui en 1648 fut encore reconnu & inséré dans le sixiéme article de la paix de Munster.

Les frontiéres de la Suisse sont aujourd'hui le Milanois, la Savoye, la Bourgogne, le Sundgaw, le Cercle de Souabe & les trois Ligues des Grisons. Le païs tout entier peut avoir 30 lieues de Suisse de longueur, sur 24 de largeur.

Les villes & les peuples qui composent aujourd'hui la Ligue des Suisses se divisent commodément en trois classes. I. Les XIII Cantons, qui ont entre eux le rang suivant, Zurich, Berne, Lucerne, Ury, Schwitz, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleurre, Schaffhouse & Appenzell. II. Les Alliez des Suisses, qui, pour jouïr de la protection des Cantons, sont en alliance ou avec quelques-uns d'eux seulement, ou avec tous les XIII ensemble. En voici les noms, l'Abbé & la ville de S. Gall, les trois Ligues Rhétiques, l'Evêque de Sion en Vallais & la République de Vallais, la ville de Mullhausen, Bienne, Neufchâtel, Genéve, & l'Evêque de Bâle. Entre ces derniers il n'y a que l'Abbé & la ville de S. Gall & la ville de Bienne qui ayent séance dans les Diétes des Cantons. III. Les Bailliages sujets aux Cantons. Les 12 premiers Cantons ont quatre Bailliages en Italie, Lugano, Locarno, Mendrisio & Val-Magia ou Val-Madia. Les dix premiers Cantons ont part aux jugemens criminels de la Turgovie ou du Turgow. Les huit premiers Cantons gouvernent la Turgovie, le Comté de Sargans, les Bailliages ou Offices libres & le Rhinthal; le Canton d'Appenzell y a aussi part. Zurich, Berne & Glaris envoyent un Baillif à Bade, à Bremgarten, à Mellingen, à Rapperschweil, &c. Les Cantons d'Ury, de Schwitz & d'Underwald, envoyent un Baillif à Bellinzone. Les quatre Bailliages de Morat, de Grandson, de Schwartzenbourg & d'Echalens, sont gouvernez alternativement par les Cantons de Berne & de Fribourg, qui y envoyent chacun à son tour un Baillif. Gastal ou Gastern & Utznach sont gouvernez par les Cantons de Schwitz & de Glaris.

Si l'on demande quelle est la forme du gouvernement des Suisses, on répond qu'il n'y en a point de générale parce que cette République est un composé de différentes villes dont chacune est souveraine chez elle; & a sa forme particuliére de gouvernement, différente de celle des autres villes. Les Cantons s'assemblent réguliérement & ordinairement une fois l'année vers la S. Jean, & la Diéte commence le Dimanche après le jour de S. Pierre & S. Paul. L'endroit où ces Diétes se tiennent est depuis longtems la ville de Bade. Le Canton de Zurich est celui qui convoque les autres. On traite dans ces Diétes des affaires qui regardent les Cantons en général, comme les alliances, la paix & la guerre, les Ambassades & les instructions qu'on leur donne, l'audience qu'on donne aux Ambassadeurs des Puissances étrangéres, les comptes qu'on rend des revenus des Bailliages communs, &c. Selon l'exigence des cas, ou suivant qu'un Canton le demande, on tient aussi des Diétes extraordinaires. Quoique chaque Canton envoye deux Députez aux Diétes, ils n'ont cependant qu'un suffrage. Les Cantons Catholiques, aussi bien que les Protestans, ont aussi leurs conférences particuliéres & préliminaires. Les Catholiques les tiennent à Lucerne ou à Zug, & les Protestans à Arau.

La Suisse jouït généralement d'un air pur, léger & fort sain, quoique froid dans les quartiers méridionaux. Le païs, généralement parlant, est très-fertile en blez, en pâturages, en vin, & en fruits. L'on y nourrit un nombre prodigieux de vaches & de bœufs, & les fromages qu'on en fait sont connus de toute l'Europe. Il y a des quartiers où l'on trouve de bons chevaux fort robustes. Il y a des montagnes qui servent de pâturage au bétail pendant trois mois de l'année, & d'autres qui sont couvertes de neiges & de glaces éternelles. Les montagnes de Suisse renferment sans doute des mines fort riches, puisque le Rhin l'Aar, l'Emme, &c. charrient du sable d'or. On y trouve aussi des mines de fer & de plomb, de souffre, d'eau salée & de crystal de roche, toute sorte de bains chauds & froids: les sources d'eaux minérales & d'eau commune y sont encore en abondance. Le grand nombre de riviéres & de Lacs qui se trouve en Suisse est très-avantageux à ce païs, soit pour les poissons qu'ils produisent, soit pour le transport des marchandises & la commodité du commerce. Ce qu'il y a de remarquable c'est que l'on trouve des Lacs sur les sommets de diverses montagnes. Les cerfs, les ours, les sangliers, les chamois, les chevreuils, les bouquetains, les faisans, les gelinottes, les perdrix, les bécasses, les outardes & toute sorte de gibier, font que la chasse est excellente en Suisse. Enfin, les pierres figurées de toutes les espéces, des voutes naturelles dans des montagnes, les perspectives & les vues les plus variées du monde, les cataractes des fleuves les plus surprenantes; les chemins pratiquez dans des rochers presque inaccessibles, les ponts les plus hardis qu'on puisse imaginer, les magnifiques restes de la grandeur Romaine, qu'on trouve par tout en Suisse, font regarder, avec raison, ce païs comme un riche thrésor de curiositez naturelles & artificielles & comme la source de toute sorte d'eaux admirables par leurs différentes qualitez. La Suisse est aujourd'hui fort bien peuplée, ce qui fait qu'un grand nombre de ses Habitans s'établissent ailleurs. Les Habitans de la campagne sont forts, robustes & capables des plus rudes travaux. Leur disposition naturelle pour la guerre, est entretenue par des exercices réglez qu'on leur fait faire, & la grande quantité de troupes Suisses, qui servent en France, en Hollande, &c. fait que ce païs ne manque jamais d'Officiers expérimentez dans le métier de la guerre. Plusieurs Princes de l'Europe entretiennent aussi des Suisses pour leur Garde. L'an 1464, Jean, Duc de Calabre, fils de René, Roi de Sicile, venant joindre les Princes mécontens, sous le régne de Louïs XI, amena parmi ses troupes cinq cens Suisses, qui furent les premiers que l'on vit en France servir dans les armées. Ce que l'on débite dans les païs étrangers de

de la ftupidité des Suiffes & mille contes ridicules qu'on fait d'eux, n'eft fondé que fur un préjugé; & tout Etranger, qui en fera l'effai, pourra fe convaincre par l'expérience qu'une prononciation rude, des montagnes efcarpées & des vallées profondes ne font pas incompatibles avec des maniéres douces & affables, avec la fincérité, avec l'humanité & avec un jugement folide. Ceux qui les ont vus de près en font très perfuadez. Les grands hommes dans les Sciences, dans les Arts, dans la Politique & dans la guerre; l'Univerfité de Bâle; les Académies de Zurich, de Genéve, de Berne, de Laufanne, &c.; les Colléges des Jéfuites à Lucerne, à Fribourg & à Soleurre, & les Docteurs de Théologie & de Philofophie, qui fe trouvent dans diverfes Abbaïes de Bénédictins, prouvent que les Suiffes ne font pas moins capables des Sciences que les autres nations, & qu'ils travaillent à les cultiver avec beaucoup de foin. Les fabriques de toiles, de laines, de foye, de dorures, de montres & d'autres marchandifes qui fe trouvent à Zurich, à Bâle, à Genéve, & à S. Gall, font fort fleurir le commerce de la Suiffe & rapportent de grands avantages à la nation. Il y a quatre Cantons Proteftans, ceux de Zurich, de Berne, de Bâle & de Schaffhoufe. Il y en a fept Catholiques, Uri, Schwitz, Underwald, Lucerne, Zug, Fribourg & Soleurre. Il y en a deux mixtes, Glaris & Appenzel. * Bullinger. Tfchudy. Hafner. Stumpf. Simler. Steiner. Hottinger. Bucelini. Scheuchzer, *Hift. Helv. nat.* Plantin. Cyfat. Etterlin. Mérian, *Topographia Helvetiæ.* Waldkirch, *Eydgnoffifche Bunds, und Staats-Hiftori. Dict. Allemand de Bâle.* *Voyez* fur tout *l'Etat & les Délices de la Suiffe:* & par rapport à *l'Hiftoire de la Réformation de la Suiffe*, *voyez* M. Ruchat, *Hiftoire de la Réformation, &c. en fix tomes.*

SUITHUN (Saint) Evêque de Winchefter, ville d'Angleterre dans le Comté de Southampton, fut Religieux de l'Ordre de faint Benoît, dont il prit l'habit dans la même ville. Il fut choifi par Egbert *le Grand*, premier Roi d'Angleterre, pour être Précepteur d'Etelwolfe fon fils, & mourut l'an 802. * Pitfeus, *de Illuftr. Angl. Script.* Capgrave. Léland, &c.

SUITZ ou SCHWITZ, eft un des trois Cantons de la Suiffe, qui fecouérent le joug de la Maifon d'Autriche, l'an 1307. Il eft entre ceux d'Uri, de Glaris, de Zurich, & le Lac de Lucerne. Il peut avoir neuf lieues du Couchant au Levant, & fept du nord au fud. Le païs en eft exrémement montagneux. Les Habitans font Catholiques Romains, & le gouvernement eft démocratique. Il n'y a point de ville, & Suitz, qui leur a donné le nom, & même à toute la Suiffe, ne confifte qu'en une églife, & quelques maifons peintes, rangées autour d'une grande place, à une lieue du Lac de Lucerne, & entre des montagnes fi hautes, qu'on y voit de la neige au plus fort de l'été. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUK. SUL.

SUKAW. *Voyez* SUCKAW.

* SULA, ville du Cercle de Franconie en Allemagne dans le Comté de Henneberg fur la riviére de Hafel, eft au nord-eft de la ville de Henneberg, dont elle eft éloignée d'environ fix lieues.

SULACA (Simon) Religieux Neftorien de l'Ordre de faint Pacome, dans le XVI fiécle, s'étant uni à l'Eglife Romaine, fut élu Patriarche par ceux de fon parti, & vint à Rome fous le Pontificat de Jules III, qui lui confirma l'an 1552, fa dignité de Patriarche, après qu'il eut donné une Confeffion de Foi conforme à celle d'Eglife Romaine. Etant retourné en Orient, il établit fon Siége patriarchal à Caramit, ville de Méfopotamie, prit le titre de Patriarche des Affyriens, & ordonna plufieurs Evêques & Archevêques. Les Turcs le firent mourir à la follicitation des Schifmatiques. On lui élut pour fucceffeur un Moine de faint Pacome qui fe nommoit *Hébed Jefu.* * Bayle, *Dict. Crit.* édit. de 1702.

SULACH, Ifle de la Mer des Indes, on la nomme autrement *Xula* ou *Xulo.* Elle eft au nord de celle de Bum, qui en eft voifine, à cinquante lieues de Ternate & à deux degrez de l'Equateur du côté du Sud. Ses Habitans font Anthropophages, & vont tout nuds tant hommes que femmes, fi ce n'eft qu'ils fe font une ceinture au milieu du corps avec des écorces d'arbre. Cette Ifle a fourni quelquefois quatre mille hommes au Roi de Ternate. * Davity. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SULCARD, de Weftminfter, Religieux Anglois de la Congrégation de Clugni, dans le onziéme fiécle, & fous le régne de Guillaume *le Conquérant*, laiffa une Chronique, des Sermons, divers Opufcules & un volume d'Epîtres. On met fa mort vers l'an 1070. * Pitfeus, *de Illuftr. Angl. Script.*

SULCERUS (Simon) Docteur & Profeffeur en Théologie & *Antiftes* de l'églife de Bâle, naquit à Berne, ou felon d'autres dans le village d'Interlappen, dans le Canton de Berne, en 1508. Son pére fut Béat, Prevôt des Moines d'Interlappen, qui avoit fecrettement époufé Marguerite Bærtlin, avoua publiquement après fon changement de Religion ce mariage clandeftin, & protefta qu'il reconnoiffoit fes enfans comme fortis d'un mariage légitime. Simon commença fes études à Berne, à Lucerne & à Bâle, où il étudia d'abord les Mathématiques fous Loritus Glaréanus, & enfuite la Théologie fous Oecolampade & d'autres. En 1531, il fut créé Maître-ès-Arts & reçu Oeconome du Collége. Il paffa depuis à Berne où il enfeigna les Arts & les Langues. L'amour pour la Théologie le fit retourner à Bâle, où il fe pouffa dans l'Hébreu fous Munfter & dans la Théologie fous Simon Grynæus. Il fut auffi nommé Prépofite du Collége. Dans les commencemens de la Controverfe fur le Sacrement de la fainte Céne, il alla en Saxe en 1538, & conféra avec Luther, dont il paroit avoir alors adopté les fentimens, puifqu'il avoit accoutumé d'inculquer à fes domeftiques de croire fimplement les paroles de l'Inftitution. Lorfqu'un Etudiant lui annonça la mort de Bullinger, il doit avoir répondu, *Cecidit ergo columna Zwingliana.* Il fut enfuite appellé à Berne pour y prêcher & demeura dix ans dans fon pofte. Mais la difpute fur la fainte Céne y ayant auffi commencé, il revint à Bâle en 1548, fut derechef Prépofite du Collége, & un an après Pafteur de l'églife de S. Pierre; & en 1552, Profeffeur en Hébreu. Après la mort d'Oswalde Myconius, on donna à Sulcérus la charge d'*Antiftes* de l'églife de Bâle en 1553; en 1556, la Chaire de Profeffeur du Nouveau Teftament; & en 1563, il reçut des mains de Martin Borrhaus le dégré de Docteur en Théologie, étant Recteur de l'Univerfité. En 1564, il paffa à la Chaire de Profeffeur du Vieux Teftament & expliqua le Prophéte Ifaïe comme il avoit fait auparavant l'Evangile de S. Matthieu. Son éloquence, & fon jugement folide lui aquirent bien des Sectateurs, de forte que Jacques Grynæus lui même entra dans fes fentimens touchant l'article de la fainte Céne; mais Grynæus les abandonna enfuite & les fit abandonner à plufieurs autres. Il fut quatre fois Recteur de l'Académie. L'ufage des orgues ayant été banni des églifes depuis le tems de la Réformation, Sulcérus le rétablit, mais avec bien des difficultez. Quelques années avant fa mort il quitta fes emplois & Jacques Grynæus lui fuccéda. Comme il n'avoit point d'enfans il fit en faveur des Etudians trois legs différens, qui fubfiftent encore. Il mourut en 1585, étant Recteur de l'Univerfité. Il a compilé *Thefaurus Locorum Communium ex facris & profanis Authoribus*, mis des préfaces à la tête de divers livres & traduit en Latin les Actes du Synode de Berne. On a imprimé de fes lettres dans différentes Collections, comme dans celle de Fechtius, &c. * *Ex Vitis* Melchioris Adami. *Acad. Baf. Dict. Allemand de Bâle.*

SULGAW ou SULGOW. *Voyez* SAULGEN.

* SULINGEN, petite ville du Cercle de la Baffe Saxe, en Allemagne, dans le Comté de Hoye. Elle eft au fud-oueft de la ville de Hoye dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

SULLY (Maurice de) Evêque de Paris, ainfi nommé, parce qu'il étoit natif d'une petite ville de ce nom fur la Loire, vivoit dans le XII fiécle. Il fut élevé à l'Evêché de Paris après Pierre Lombard, en confidération de fa fcience & de fa vertu; car il étoit d'une affez baffe naiffance, mais d'ailleurs libéral & magnifique. Ce fut lui qui fonda les Abbaïes de Hérivaux & de Hermiéres, outre deux monaftéres de Filles, Gif & Hierres, & qui jetta les fondemens de l'églife de Notre-Dame, l'un des plus grands bâtimens qui fe voyent en France. Il arriva de fon tems que quelques perfonnes doutérent de la réfurrection des corps. Pour temoigner quelle étoit fa foi fur cet article, il ordonna qu'on graveroit fur fon tombeau le premier Répons qui fe dit à l'Office des Morts, *Credo quod Redemptor meus vivit, & in noviffimo die de terra refurrecturus fum, &c.* Ce Prélat mourut l'an 1196, & fut enterré dans l'églife de l'Abbaïe de Saint-Victor, où l'on voit cette Epitaphe, *Hic jacet reverendus Pater Mauricius, Parifienfis Epifcopus, qui primus Bafilicam beatæ Mariæ inchoavit. Obiit anno Domini M. C. XCVI. tertio Idus feptembris.* * Rigord, *in Philippo Augufto.* Guillaume de Nangis, *in Chron.* Vincent de Beauvais, *Speculum Hift. p.* 3. Jacques de Vitry, *c.* 38. Céfaire de Cîteaux, *l.* 6. *c.* 19: *l.* 7. *c.* 43. Du Breuil, *Antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome* 1. *p.* 436 & 437. Trithéme, &c.

SULLY (Eudes ou Odon de) Chanoine Régulier de l'Abbaïe de Saint-Victor-lès-Paris, & Chantre de l'églife de Bourges, puis Evêque de Paris, neveu de Thibaud, Comte de Champagne, fuccéda en 1196 à Maurice de Sully, qui étoit d'une autre famille. Il eut part aux plus grandes affaires de fon tems; & publia des Ordonnances Synodales, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Odon de Sully mourut en 1208. Son corps fut enterré en grande pompe dans le chœur de fa cathédrale, où l'on voit fon Epitaphe en ces termes,

Quem Cathedræ decoravit honor, quem fanguis avitus,
Quem morum gravitas, hic jacet Odo *fitus.*
Præfulis hujus erat, quod habent hæc tempora raro,
Mens fincera, manus munda, pudica caro.
Lenibus hic lenis, toga nudis, victus egenis,
Vita fuit juvenis clara, probata fenis.
Hic bis fexcento Chrifti, quartoque bis anno,
Tredecimo julii tranfiit Odo *die.*

* Etienne de Tournay, *Epift.* 225. Pierre de Blois, *Epift.* 126. 127 & 160. S. Antonin, *tit.* 17. *c.* 7. Suger, *in Vita Lud. VII.* Jacques Du Brueil, *Antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome* 1. Robert, *Gall. Chrift.*

SULLY, petite ville de France, dans la Sologne, fur la Loire à huit lieues au deffus d'Orléans. Sully a un fort beau château & titre de Duché-Pairie depuis l'an 1606, où elle fut érigée en faveur de Maximilien de Béthune, Marquis de Rôny, qui en 1602 avoit acquis la Baronnie de Sully, alors appartenante à la Maifon de La Tremouille. *Voyez* BETHUNE. * Maty, *Dict. Géogr.*

SULLY, Maifon illuftre & ancienne en Berry, tire fon origine de Guillaume qui fuit.

I. Guillaume, fils aîné de Henri, furnommé *Etienne*, Comte Palatin de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, & d'*Alix* d'Angleterre, fut privé de la fucceffion de fon pére & de fon droit d'aîneffe, à caufe de l'imbécillité de fon efprit, & époufa *Agnès*, Dame de Sully, reftée fille unique de *Gilon*, Sire de Sully, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, & d'*Eldeburge*, fœur d'*Etienne*, Vicomte de Bourges, dont il eut 1. Eudes-Archambaud qui fuit; 2. *Raoul*, furnommé *Rabier* de Sully, qui fit le voyage d'Outremer; 3. *Raoul*, Prieur de la Charité & Abbé de Clugni, qui fe démit de fon Abbaïe trois ans après fon éle-

élection, & mourut le 21 septembre 1176; 4. *Henri*, Abbé de Fécamp l'an 1139; 5. *Marie*, alliée à *Henri*, Comte d'Eu; & 6. *Elisabeth* de Sully, Abbesse de la Trinité de Caen.

II. Eudes-Archambaud, Sire de Sully, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, vivoit l'an 1162. Il avoit épousé *Mabaud* de Baugency ou Boisgency, fille de *Raoul*, Seigneur de Baugency, & de *Mabaud* de Vermandois, dont il eut 1. Gilon qui suit; 2. *Henri*, élu Archevêque de Bourges l'an 1184, mort l'an 1199; 3. *Eudes* ou *Odon qui a eu cy-dessus un article séparé*; 4. *Adeline*, mariée à *Raoul*, dernier Prince de Déols & Seigneur de Château-Roux; 5. *Agnés*, alliée à *Renaud*, Seigneur de Montfaucon; & 6. *Mabaud* de Sully.

III. Gilon, Sire de Sully, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, étoit mort l'an 1195. Il avoit épousé *Luce* de Charenton, fille d'*Ebbes*, Seigneur de Charenton, dont il eut 1. Archambaud, II. du nom, qui suit; 2. *Simon*, Archevêque de Bourges, mort l'an 1232; 3. *Philippe*, Chantre de Bourges; 4. Eudes, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Beaujeu, *rapportée cy-après*; & 5. *Bernard* de Sully, Evêque d'Auxerre, mort le sixiéme janvier 1247.

IV. Archambaud, II. du nom, Sire de Sully, &c. est mis au nombre des Barons qui florissoient sous le Roi Philippe *Auguste*, & vivoit l'an 1234. Il avoit épousé 1. *Alix*: 2. *Marguerite*: 3. *Perseon*. Il eut pour enfans 1. Henri, I. du nom, qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur d'Argent & de Clémont; 3. *Jean*, Archevêque de Bourges, mort l'an 1273; & 4. *Gui* de Sully, Prieur des Dominicains de Paris, puis Archevêque de Bourges, après son frére, mort l'an 1280.

V. Henri, I. du nom, Sire de Sully, &c. mourut après l'an 1248. Il avoit épousé 1. *Marie* de Dampierre, dite *de Bourbon*, veuve d'*Hervé*, Seigneur de Vierzon, fille de *Gui*, II. du nom, Sire de Dampierre, & de *Mabaud*, Dame de Bourbon: 2. *Ænor*, Dame de Saint-Vallery, veuve de *Robert*, III. du nom, Comte de Dreux, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint Henri, II. du nom, qui suit.

VI. Henri, II. du nom, Sire de Sully, &c. mourut en Italie au service de Charles de France, I. du nom, Roi de Sicile, l'an 1269. Il avoit épousé *Perronelle* de Joigny, Dame de Château-Régnard, veuve de *Pierre* de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Conches, & fille de *Gaucher* de Joigny, Sénéchal de Nivernois, & d'*Amicie* de Montfort, dont il eut 1. *Jean*, I. du nom, Sire de Sully, mort sans enfans de *Jeanne* sa femme; 2. Henri, III. du nom, qui suit; & 3. *Jeanne* de Sully, mariée à *Adam*, IV. du nom, Vicomte de Melun, morte le quatriéme mai 1306.

VII. Henri, III. du nom, Sire de Sully, &c. mourut l'an 1285, laissant de *Marguerite* de Beaumès, Dame de Château-Meillant, veuve de *Louïs* de Beaujeu, Seigneur de Montferrand, & fille de *Thibault*, Seigneur de Beaumès, 1. Henri, IV. du nom, qui suit; & 2. *Perronelle* de Sully, mariée 1. à *Géofroy* de Lézignen, II. du nom, Seigneur de Jarnac, Vicomte de Châtelleraud, &c.: 2. à *Jean* II, Comte de Dreux & de Braine.

VIII. Henri, IV. du nom, Sire de Sully, &c. Bouteiller de France, assista en juin 1316, à l'assemblée des Grands du Royaume, tenue à Saint-Germain en Laye; & au mois d'avril 1317, fut nommé Bouteiller de France. Il fut envoyé en ambassade l'an 1318, vers le Pape Jean XXII, & le Roi le nomma l'un des exécuteurs de son testament l'an 1321. Il fut depuis établi Gouverneur du Royaume de Navarre l'an 1329, & il en eut l'administration jusqu'en 1334. Le tems de sa mort est incertain. Il avoit épousé *Jeanne* de Vendôme, fille de *Jean*, V. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Eléonore* de Montfort, dont il eut 1. Jean, II. du nom, qui suit; 2. *Philippe*, Seigneur de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, qui fut accordé en 1320, avec *Jeanne* de Harcourt, Dame d'Aurilly & qui mourut sans avoir accompli ce mariage; 3. *Marie*, alliée à *Robert* Bertrand, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France; 4. *Mabaud*, mariée l'an 1318, à *Jean* de Lévis, II. du nom, Sire de Mirepoix; 5. *Marguerite*, alliée l'an 1319, à *Géofroy*, IV. du nom, Seigneur d'Aspremont; 6. *Eléonore*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Liniéres, Vicomte de Merveille, après la mort duquel elle se remaria avec *Vivien*, Seigneur de Barbesieux; & 7. *Jeanne* de Sully, Dame de Corbigny, alliée l'an 1336, à *Jean*, I. du nom, Vicomte de Rochechouart.

IX. Jean, II. du nom, Sire de Sully, &c. étoit mort l'an 1343. Il avoit épousé étant fort jeune, l'an 1320, *Marguerite* de Bourbon, fille de *Louïs*, I. du nom, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Henriette*, mariée à *Jean* de Mélun, I. du nom, Seigneur de La Salle, de La Loupe, &c. & 3. *Béatrix* de Sully, alliée à *Amaury*, VIII. du nom, Vicomte de Narbonne.

X. Louïs, Sire de Sully, &c. fit son testament l'an 1381, & mourut peu après, laissant d'*Isabeau*, Dame de Craon, veuve de *Gui* XI, Sire de Laval, & fille de *Maurice*, IV. du nom, Sire de Craon, & de *Marguerite* de Mello, pour fille unique, *Marie*, Dame de Sully, de Craon, &c. accordée le 27 juillet de l'an 1387, à *Charles*, fils de *Jean* de France, Duc de Berry, lequel étant mort avant l'accomplissement du mariage, elle épousa *Gui*, VI. du nom, surnommé *le Vaillant*, Sire de La Tremouille, Garde de l'Oriflamme de France; après la mort duquel elle prit une seconde alliance avec *Charles*, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Connétable de France.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de Beaujeu.*

IV. Eudes de Sully, quatriéme fils de Gilon, Sire de Sully, &c. & de *Luce* de Charenton, fut Seigneur de Beaujeu, de la Chapelle, de Blet, &c. & mourut vers l'an 1218. Il avoit épousé *Ænor* de Montfaucon, Dame d'Erry, fille d'*Eudes* de Montfaucon, morte en 1250, dont il eut 1. Eudes, II. du nom, qui suit; & 2. *Aremburge* de Sully, Dame d'Erry, l'an 1265.

V. Eudes de Sully, II. du nom, Seigneur de Beaujeu, &c. épousa *Sédille*, fille de *Renoul*, II. du nom, Seigneur de Culant & de Châteauneuf, dont il eut 1. Eudes, III. du nom, qui suit; 2. *Gilles*, qui épousa *Jeanne* du Châtel; & 3. *Françoise* de Sully, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Milly, morte l'an 1329.

VI. Eudes de Sully, III. du nom, Seigneur de Beaujeu, &c. vivoit en 1278, & laissa de *Marguerite* de Milly sa femme, fille de *Godefroy*, Seigneur de Milly en Gâtinois, 1. Gilles qui suit; 2. *Adenet*, Seigneur de Blet, vivant l'an 1286; 3. Pierre, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*Erry *& de* Sancergues, *rapportée cy-après*; 4. *Jean*, Doyen de Meun; 5. *Agnès*, qui étoit mariée l'an 1286; 6. *Ænor*; 7. *Marguerite*; & 8. *Eudes* de Sully, Seigneur de La Motte-Sully, de La Cordille & de La Grange, vivant l'an 1327, pére de *Marguerite* de Sully, alliée à *Guillaume* de Castel de Perron, Seigneur de Saligny; & d'*Ænor* de Sully, Dame de La Motte, mariée 1. à *Hugues* de Castel de Perron, frére de *Guillaume*: 2. à *Dyon* de Voudenay.

VII. Gilles de Sully, Seigneur de Beaujeu, &c. vivoit l'an 1336. Il avoit épousé *Jeanne* de Parroy, fille de *Jean* de Parroy, Chevalier, dont il eut 1. Guion qui suit; & 2. *Gilles* de Sully, Seigneur de La Motte & de Beaumont.

VIII. Guion de Sully, Seigneur de Beaujeu, &c. vivoit l'an 1354, & avoit épousé *Marie* de Chauvigny, Dame de Bussiéres-Daillac, de Vouillon, &c. fille de *Guillaume*, Seigneur de Chauvigny & de Château-Raoul, & de *Jeanne* de Vendôme, Dame de Beaumès, sa seconde femme, dont il eut 1. Gui qui suit; 2. Guillaume, *qui a fait la branche de* Vouillon, *rapportée cy-après*; & 3. *Géofroy* de Sully, Seigneur de Vouillon, mort sans postérité avant l'an 1387.

IX. Gui de Sully, Seigneur de Beaujeu, &c. mourut l'an 1391. Il avoit épousé *Bélasses* de Magnac, Dame de Cluys-dessus & de Bussiéres-Daillac, veuve d'*Aimery* de Castres, dont il eut 1. Ge'ofroy qui suit; & 2. *Bélasses* de Sully, mariée à *Guillaume* de Thianges.

X. Ge'ofroy de Sully, Seigneur de Beaujeu, &c. vivoit l'an 1419, & épousa *Catherine* de Vausse, fille de *Pierre* de Vausse, dit *le Borgne*, dont il eut 1. *Adenet*, Seigneur de Beaujeu, mort jeune, peu après le mois de juin 1397; 2. *N.* . . de Sully, mariée à *N.* . . fils du Seigneur de Pérusse, Sénéchal du Limosin; 3. *Bélasses*, Dame de Cluys-dessus, alliée à *Charles*, Baron de Culant & de Châteauneuf, Grand-Maître de France; 4. *Philippe*, Dame de Beaujeu & de Maupas, mariée à *Simon* de Rochechouart, Seigneur d'Aucourt & de Morogues; & 5. *Jeanne* de Sully, femme de *Rénier* Pot, Seigneur de Rhodes, Chevalier de la Toison-d'Or.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de Vouillon, de Cors, &c.*

IX. Guillaume de Sully, I. du nom, fils puîné de Guion de Sully, Seigneur de Beaujeu, & de *Marie* de Chauvigny, Dame de Vouillon, eut en partage les Terres de Vouillon & de Chappellette, de Saint-Août, &c. & vivoit l'an 1381. Il avoit épousé 1. l'an 1368, *Iseul* de Céris, Dame de Varennes, fille de *Jean*, Seigneur d'Arsons: 2. *Isabeau* de Marigny. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Guillaume*, Seigneur de Vouillon, mort sans alliance; 2. *Iseul* de Sully, Dame de Varennes, mariée l'an 1373, à *Louïs* du Peschin; & 3. *Marie* de Sully. Ceux du second lit furent, 4. *George*, mort sans alliance; 5. Guillaume qui suit; 6. *Marguerite*, que l'on croit avoir été mariée à *Jean* de Culant, Seigneur de La Creste; 7. *Jeanne*; & 8. *Phanette* de Sully, que l'on dit avoir épousé *Josse* de Roucy, Seigneur Du Bois.

X. Guillaume de Sully, II. du nom, Seigneur de la Chapellette, de Vouillon, &c. vivoit l'an 1410, & eut pour fils unique, Guion, I. du nom, qui suit.

XI. Guion de Sully, I. du nom, Seigneur de la Chapellette, de Vouillon, &c. étoit mort l'an 1426. Il avoit épousé le sixiéme mai de l'an 1422, *Jeanne* de Prie, Dame de Cors, fille de *Jean*, Seigneur de Prie & de Buzançois, & d'*Isabeau* de Chénac, dont il eut 1. George qui suit; 2. *Louïse*, alliée à *Philibert* de Choiseul, Seigneur de Lanques; 3. *Marie*, qui épousa 1. *Jean* d'Escovel, Seigneur de Gallemont: 2. *Bernard* Barton, Vicomte de Montbas; & 4. *Guillaume* de Sully, Seigneur de Vouillon, de Saint-Août & de Sacierges, vivant en 1488, qui prit alliance avec *Marguerite* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, Seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline*, Dame de Liniéres, dont il eut *Edouard*, qui fut exécuté à mort, & dont les biens furent confisquez par Arrêt de l'an 1513; 5. *Jean*, Seigneur de Vouillon, mort sans alliance; & 6. *Pierre* de Sully, Seigneur de Vouillon en 1527, qui eut pour enfans *Antoine* & *Catherine* de Sully.

XII. George de Sully, Seigneur de Cors, de Romefort, &c. Baillif de Mante & de Meulan, puis Gouverneur de Tarente en Sicile pour le Roi Charles VIII, vivoit l'an 1498. Il avoit épousé vers l'an 1460, *Antoinette* de Châteauneuf, dont il eut 1. Guion, II. du nom, qui suit; 2. *George*, vivant en 1498; 3. *François*, Religieux en l'Abbaïe de Montgombault; & 4. *Girard* de Sully, Abbé de Saint-Médard de Soissons, Prieur de Saint-Denys de la Chartre, & de Saint-Révérien, mort le dixiéme août 1484.

XIII. Guion de Sully, II. du nom, Seigneur de Cors, de Gargilesse, de Romefort, &c. vivoit l'an 1511, & eut de *Jeanne* Carbonelle sa femme, 1. *Antoine*, Seigneur de Romefort; 2. *Françoise*, Dame de Cors, mariée 1. le 30 juin 1522, à *Philibert* de Saint-Romain, Seigneur de Lurcy: 2. le 20 décembre 1527, à *Pierre* d'Aumont, III. du nom, Seigneur de Château-roux; 3. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Vouhet; 4. *Louïse*, fem-

femme d'*Olivier* Guérin, Seigneur de La Beauffe, de Maugivray, de Claviéres, &c. & 5. *Jean* de Sully, Seigneur de Romefort, mort en 1537, qui de *Marie* Du Moulin eut pour enfans, *Antoine*, mort jeune; & *Magdelaine* de Sully, mariée à *Jean* de Coigne, Seigneur Du Marteau.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ERRY & de Sancergues.

VII. PIERRE de Sully, I. du nom, fils puîné d'EUDES de Sully, III. du nom, Seigneur de Beaujeu, & de *Marguerite* de Milly, eut en partage les Terres d'Erry & de Sancergues, & laiffa de *Jeanne* de Courtenay fa femme, 1. PIERRE, II. du nom, qui fuit; & 2. *Jean* de Sully, Doyen de Meun.

VIII. PIERRE de Sully, II. du nom, Seigneur d'Erry, de Sancergues, &c. vivoit l'an 1388, & eut pour fille unique *Jeanne* de Sully, Dame d'Erry, de Sancergues, &c. mariée à *N.* . . Seigneur de Plancy. * *Voyez* La Thaumafiére, *Hift. de Berry.* Le Pére Anfelme, &c.

* SULLY (Henri) Anglois, eft un de ceux qui ont dans ce fiécle le plus travaillé à perfectionner l'Horlogerie. Feu M. le Duc d'Orléans & M. le Duc d'Aremberg informez de fon mérite, lui firent chacun une gratification de 1500 livres. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Régle artificielle du tems; Traité de la divifion naturelle & artificielle du tems; Des Horloges & des Montres de différentes conftructions; De la Maniére de connoître les Montres & de les régler avec jufteffe; Abbrégé de quelques régles pour faire un bon ufage des Montres avec des réflexions utiles fur la maniére de les bien raccommoder, & fur les abus qui s'y commettent; Court Effai fur l'utilité & fur l'excellence de l'Art de l'Horlogerie, fur les raifons pour lefquelles il n'eft pas plus avancé, à proportion des autres Arts curieux, & fur les moyens les plus probables pour le porter au plus haut degré de perfection auquel il puiffe atteindre; Defcription d'une Montre de nouvelle conftruction, préfentée à l'Académie Royale des Sciences*, à Paris en juin 1716; *Théorie & Defcription de l'Horlogerie.* Il eft mort à Paris le 13 octobre 1728, après avoir fait abjuration de la Religion Anglicane entre les mains de M. le Curé de S. Sulpice. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SULMONE, ville du Royaume de Naples dans l'Abruzze Citérieure, avec Evêché, & une Principauté appartenante à la Maifon de Borghéfe. Elle eft célébre, pour avoir été la patrie d'Ovide, qui en parle fouvent. Il dit, *Trift. l.* 4. *Eleg.* 10. *v.* 3.

Sulmo mihi patria eft, gelidis uberrimus undis,
Millia qui novies diftat ab urbe decem.

Sulmone a auffi été la patrie du Pape Innocent VII. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.* E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome* 2.

SULPICE SÉVÉRE, *Sulpicius Severus*, Prêtre, Difciple de faint Martin, & Hiftorien eccléfiaftique, étoit né dans l'Aquitaine. Quelques uns croyent qu'il étoit d'Agen ou du diocéfe, parce que Phébade, Evêque d'Agen, étoit fon Evêque. Mais M. Bayle remarque judicieufement que cette preuve n'eft pas concluante. Il fut marié, & après la mort de fa femme, il vécut dans la retraite fous la difcipline de S. Phébade, & paffa fous celle de faint Martin, Evêque de Tours, après la mort duquel il vécut encore 23 ans. Il refta quelque tems à Touloufe; enfuite de quoi il fe retira à Eaufe, dans la Gaule Narbonnoife. Sulpice avoit contracté amitié dès fes premiéres années avec Paulin, qui fut depuis Evêque de Nole. Le changement de vie que celui-ci embraffa en quittant les biens & les grandeurs du monde, fut un exemple qui porta Sulpice Sévére à prendre le même chemin: auffi faint Martin le lui propofa comme un modéle accompli, fur lequel il devoit fe former à la piété & à la perfection. Le lieu de fa retraite n'étoit pas beaucoup éloigné de Barcelone, où demeuroit alors faint Paulin, qui l'invita par lettres de l'aller voir, lui mandant entre autres chofes, que s'il l'aimoit, le chemin étoit court & facile, & qu'il étoit bien long s'il ne l'aimoit pas. Sulpice écrivit un Abbrégé de l'Hiftoire Sacrée, depuis la création du monde jufqu'à l'an 400 de Jefus-Chrift. Outre cet Ouvrage, digne des meilleurs fiécles de la Langue Latine, il compofa la Vie de faint Martin; & donna dans d'autres Ouvrages, ce qui lui reftoit à dire de fes actions illuftres & de fes miracles. Il publia encore un Dialogue, où il parle des Solitaires d'Egypte, en rapportant le voyage qu'un nommé *Poftbumien*, fon ami, y avoit fait trois ans auparavant. Gennade dit de Sulpice Sévére, qu'en fa vieilleffe il fut féduit par les Pélagiens; & qu'ayant reconnu fa faute, il fit pénitence, fe condamnant à un filence perpétuel, pour expier le péché qu'il avoit commis en défendant l'erreur. On croit qu'il mourut vers l'an 419 ou 420, ce qui n'eft pas certain. Voici comme S. Paulin de Nole en parle,

Teftis adeft docto mirabilis ore Severus,
Et tota Chriftum cordis virtute fecutus,
Infignis mundi titulis, fed clarior illa
Qua mundum temfit fanctæ virtute fidei,
Nobilitate potens, fed multo extentius idem
Nobilior Chrifti cultu quam fanguinis ortu.

On voit par là que Sulpice Sévére étoit d'une illuftre naiffance.

☞ Au refte, Sulpice Sévére eft demeuré dans l'Ordre de la Prêtrife, & n'a point été élevé à l'Epifcopat, comme l'ont prétendu Charles Sigonius, Pierre Gallefini & Victor Gifelin, qui l'avoient confondu par une erreur Chronologique de plus de cent ans, avec faint Sulpice qui fuit. La meilleure édition des Oeuvres de Sulpice Sévére, & la feule complette eft celle de M. Jean Le Clerc, à Leipfic, 1709, *in octavo.*

SULPICE I, Evêque de Bourges, à qui on a donné le furnom de *Sévére*, ce qui l'a fait confondre avec Sulpice Sévére, dont nous venons de parler, fuccéda à Remi ou Remédius, & foufcrivit au fecond Concile de Mâcon l'an 585, & à quelques autres. Il mourut l'an 591, après fept ans d'Epifcopat. Grégoire de Tours nous apprend qu'il avoit de l'efprit & de l'érudition, & qu'il étoit bon Poëte. Quelques Auteurs ont cru que l'endroit où faint Grégoire parle de Sulpice, a été ajoûté par ceux qui ont travaillé à continuer l'Hiftoire de ce Pére. * Baillet, *Vies des Saints*, 29 *janvier.*

SULPICE II, dit *le Pieux* ou *le Débonnaire*, Evêque de Bourges, étoit natif de la petite ville de Vatan en Berry: il eut beaucoup d'accès auprès de Thierri II, Roi de Bourgogne. Saint Auftregifile ayant eu connoiffance de la vertu & de la piété de Sulpice, lui conféra tous les Ordres facrez, & l'attacha à l'églife de Bourges par quelques Bénéfices confidérables. Clotaire II, Roi de France, le fit fon Aumonier, ou Supérieur d'une Communauté de Clercs ou de Moines qui étoient à fa Cour. Enfin, après la mort de S. Auftregifile, il fut nommé Evêque de Bourges vers l'an 624, & mourut le 18 janvier 644. Nous avons quelques-unes de fes Epîtres, entre celles de S. Didier ou Géry de Cahors, publiées par Canifius, *Antiq. Lect. tome* 5.

Voici les Auteurs qui parlent de ces trois Sulpices: S. Paulin, *Epift.* S. Jérôme, *in caput tertium Ezechielis.* S. Auguftin, *Epift.* 25. Gennade, *de Vir. Illuft. c.* 19. Idace, *Chron.* Grégoire de Tours, *de Miraculis S. Martini, l.* 4. & *Hift. l.* 6. *c.* 39. Aimoin, *Hift. l.* 4. *c.* 16. Honoré d'Autun, *de Lumin. Ecclef. l.* 2. *c.* 19. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Baronius, *in Annal.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2. *c.* 12. Alteferra, *Rer. Aquit. l.* 5. *c.* 6 & 8 George Hornius, *in edit Sulp. Severi.* Giry, *Préface fur la Traduction de Sulpice Sévére.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. de Archiepifc. Bituric.* Barthius. Le Mire. Poffevin. Scaliger. Gefner. Baillet, *Vies des Saints*, 17 *janvier.*

SULPICE ALEXANDRE, *Sulpicius Alexander*, avoit écrit une Hiftoire de France en divers livres, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, *Hift. l.* 2.

SULPICIE, *Sulpicia*, fille de Sulpicius Paterculus, & femme de Fulvius Flaccus, eut la réputation d'être la plus chafte & la plus vertueufe de toutes les Dames Romaines. Elle fut choifie l'an 639 de Rome, & 115 ans avant Jefus-Chrift, parmi cent des plus renommées de Rome, pour préfenter à Vénus *Verticordia* la ftatue que l'Oracle des Sibylles ordonna de confacrer à cette Déeffe, afin qu'elle infpirât aux femmes & aux filles Romaines plus de pudeur qu'elles n'en avoient. * Pline, *l.* 7. *c.* 36. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 15. *Ex.* 12. Jules Céfar Scaliger, *Hypercritiq. Sen. l.* 6. *Poët.* Bayle, *Dict. Crit.*

SULPICIE, Dame Romaine, vivoit du tems de l'Empereur Domitien, vers l'an 90 de Jefus-Chrift, & étoit femme de Calénus. Les vers qu'elle écrivit à fon mari fur l'amour conjugal, fur la fidélité, fur la chafteté que l'on doit garder dans l'état du mariage, fe font perdus; mais il nous eft refté de fa façon une Satire, que l'on met ordinairement à la fin de celles de Juvénal. Elle dit qu'elle a été la premiére à apprendre aux Dames Romaines à difputer de la gloire avec celles de Gréce, qui avoient laiffé de beaux Ouvrages,

Primaque Romanas docui contendere Graiis.

Sidonius Apollinaris en fait mention, *Carm.* 9.

Non quod Sulpiciæ jocus Thaliæ.
Scripfit blandiloquum fuo Caleno.

Martial, qui vivoit dans le même tems, en parle auffi, *l.* 10. *Epigr.* 35,

Omnes Sulpiciam legant puellæ,
Uni quæ cupiunt placere viro;
Omnes Sulpicium legant mariti,
Uni quæ cupiunt placere nuptæ, &c.

& dans l'*Epigramme* 38 *du même livre*, adreffée à Calénus, mari de Sulpicie.

SULPICIUS, famille Romaine, fortie de Camérie, Colonie Romaine, établie dès le tems de Romulus. Cette famille porta quantité d'hommes illuftres de ce nom, furnommez *Camérinus*, *Cornutus*, *Pæticus*, *Longus*, *Paterculus*, *Maximus*, *Prætextatus*, *Rufus*, *Coffus*, *Craffus*, *Florus*, *Galba*, *Canus*, qui en différens tems ont rendu de grandes fervices à la République Romaine. * *Hift. Rom.*

SULPICIUS PÆTICUS (C.) Romain, fut Conful avec C. Licinius Stolon, l'an 391 de la fondation de Rome, & le 363 avant Jefus-Chrift. Le tems de fon Confulat eft confidérable, par l'inftitution des Jeux Scéniques, & par la cérémonie extraordinaire du clou annal, qui fe firent en cette année pour appaifer les Dieux, & faire ceffer la pefte. Les Jeux Scéniques étoient mêlez de danfes, au fon de la flûte; de Poëfies groffiéres, que l'on récitoit; & enfin de Comédies, que l'on commença de jouer par une fuperftition, qui fit croire aux Romains que ces divertiffemens publics, joints aux louanges des Dieux & à quelques facrifices, pourroient délivrer la ville de la pefte qui la défoloit. Mais le mal s'augmentant plutôt que de diminuer, ils s'aviférent d'une autre fuperftition; & fur l'avis que quelques-uns donnérent, que la cérémonie du clou annal avoit fait ceffer plufieurs fois les malheurs de la République, ils créérent un Dictateur pour faire cette cérémonie, & arrêter ainfi la colére des Dieux. Elle fe faifoit ordinairement tous les ans le jour des Ides

Ides de feptembre par les Confuls, qui fichoient un clou dans le mur du temple de Jupiter du côté du temple de Minerve, pour marquer le nombre de ces clous: c'eft pourquoi on l'appelloit *le clou annal*. Dans la fuite le peuple Romain s'étant perfuadé que cette cérémonie plaifoit aux Dieux, & qu'elle arrêtoit leur vengeance, continua de créer des Dictateurs pour la faire avec une folemnité extraordinaire, lorsqu'il étoit affligé de pefte, ou en quelque autre danger. * Tite-Live, *l.* 7. *c.* 3. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 4. *Ex.* 4.

SULPICIUS SAVERRIO (P.) fut Conful Romain avec Décius Mus. Ils furent tous deux envoyez contre le Roi Pyrrhus, qui les vainquit l'an 475 de Rome, & le 279 avant Jefus-Chrift. Décius fut tué dans ce combat. * Cicéron, *de Finibus*, *l.* 2. Zonaras.

SULPICIUS (Afper) Centenier Romain, entra dans la conjuration de Pifon contre Néron, l'an de Jefus-Chrift 65, & étant interrogé par ce Prince pourquoi il avoit confpiré contre lui, *C'eft*, dit-il, *pour l'amour de vous-même, ne voyant point d'autre moyen de faire finir vos crimes.* * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 68. Dion, *l.* 62. Suétone, *l.* 6. *c.* 36.

SULPICIUS GALBA, ayeul de l'Empereur de ce nom, avoit écrit divers Ouvrages. Suétone & plufieurs autres en font auffi mention.

SULPICIUS, Publius Sulpicius Quirinus, mari d'Emilia Lépida, parent de Libon, vivoit du tems d'Augufte & de Tibére. Il n'étoit pas de l'ancienne famille des Sulpicius, étant né dans la ville de *Lavinium*; mais il avoit bien fervi la République, & avoit été Conful avec Valérius Meffala, l'an 742 de Rome. Il triompha peu de tems après pour les victoires qu'il avoit remportées en Cilicie, & fut choifi pour Gouverneur de Caius Céfar, Gouverneur d'Arménie. Il mourut fous le quatriéme Confulat de Tibére, & le deuxiéme de Drufus. Tibére lui fit faire des funérailles aux dépens de la République.

SULPICIUS (Gallus) fut Conful Romain avec Marcellus. Pline nous affure qu'il fut le premier d'entre les Latins, qui donna des raifons naturelles des éclipfes du Soleil & de la Lune. Voici comment Tite-Live raconte la chofe dans le XLIV livre de fon Hiftoire. Etant Tribun de la feconde Légion, il fit affembler les Soldats par la permiffion du Conful; & de peur qu'ils ne priffent à mauvais augure l'éclipfe de Lune qu'il favoit devoir arriver, il les avertit que la nuit fuivante cet aftre feroit éclipfé depuis deux heures jufqu'à quatre, & qu'on n'en devoit tirer aucun mauvais préfage. La nuit du troifiéme au quatriéme de feptembre l'éclipfe arriva, & les Soldats admirérent la fageffe de Sulpicius, qu'ils regardérent comme divine. * Pline, *Hift. Natur. l.* 2. *ch.* 12. Valére Maxime, *l.* 8. *ch.* 11. *Ex.* 1. Frontin, *des Stratag. l.* 1. *ch.* 2. Quintilien, *l.* 1. *ch.* 20.

SULPICIUS (Jean) furnommé *Verulanus*, parce qu'il étoit natif de *Verulum*, ville de la Campagne de Rome, s'attacha aux Belles Lettres, & floriffoit dans le XV fiécle. Il fit un Commentaire fur la Pharfale de Lucain; & deux Traitez *de Re Militari*. Il publia quelques vers Latins *de Moribus*, & *Præludia Grammatica*. On croit que c'eft lui qui enfeignoit dans le Collége de Rome, fous le Pontificat d'Innocent VIII, & qui commença à retablir l'ufage de la Mufique fur le théatre. On le fait auffi Auteur d'une édition de Vitruve. * Bayle, *Dict. Crit.* édit. de 1702.

SULTAN, felon quelques-uns, eft un mot Arabe qui fignifie *Prince*, *Seigneur*, *Roi* ou *Empereur*. D'autres difent que c'eft un mot Perfan, & que dans une ancienne médaille de Chofroès, Roi de Perfe, qui régnoit vers l'an 540, on voit cette Infcription, *Af Soltan*, c'eft à dire, *Roi des Rois*. Leunclavius croit que ce nom eft Turc, & que Tangrolipix, Prince des Turcs, s'en fervit le premier, après avoir défait les Sarafins l'an 1055; mais il eft fûr qu'il a été en ufage auparavant, & qu'il eft encore fait mention des Sultans, du tems de l'Empereur Bafile *Porphyrogénéte*, dans le dixiéme fiécle. On a dit auffi *Saldan*, qui fe lit dans les anciens Auteurs, d'où eft venu le nom de *Soudan*, qu'ont porté les Souverains d'Egypte.

Il y a un Magiftrat à Rome qu'on appelle SULTAN ou SOLDAN, autrement, Juge de la Tour de Nove, ou Maréchal de Rome à la Cour de Savelles. Il a la Garde des prifons, juge de plufieurs affaires criminelles, & de celles des Courtifanes. On lui confie quelquefois la garde du Conclave avec des Soldats. * Du Cange, *Gloffar. Latinit.*

SULTAN CHERIF, nom que les Mahométans donnent au Prince de la Mecque, qui eft extrémement riche, à caufe du profit qu'il tire des caravanes. Il va à cheval, & a les piez nuds, pour marquer qu'il fut autrefois vaincu par le Sultan d'Egypte. Le Grand Seigneur, qui poffede l'Egypte, l'oblige à obferver cette coutume. * Thevenot, *Voyage du Levant.*

SULTANIE, ville de Perfe, fituée dans une grande plaine. Sultan Mahomet Chodabenda, après avoir joint à fes Etats une partie des Indes, des Usbeks & de la Turquie, la fit bâtir des ruïnes de l'ancienne ville de Tigranocerta, & en fit le fiége de fon Empire, dont elle tire le nom de Sultanie. M. Chardin doute cependant que Sultanie ait été bâtie fur les ruïnes de Tigranocerta, Tacite difant que Tigranocerta étoit à 37 milles de Nifibe, ville de la Méfopotamie fur le Tigre à 25 lieues de Ninive. Sultanie a été détruite plufieurs fois; d'abord par Cotza Refchid, Roi de Perfe, à caufe de la rebellion de fes Habitans; enfuite par Tamerlan, puis par d'autres Princes Turcs & Tartares. Les Prédéceffeurs d'Ifmaël Sophi y firent quelque tems leur réfidence, & l'on dit que quelques fiécles auparavant, les derniers Rois d'Arménie y avoient auffi tenu leur Cour, & que de leur tems il y avoit plus de quatre cens églifes. Il n'y en a cependant point d'entiére, & aucun Chrétien n'y habite. Il y a environ fix mille Habitans, & elle eft fituée à 36 degrez 18 minutes de latitude, & à 48 degrez cinq minutes de longitude. Un Sultan en a le Gouvernement. * Tavernier. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Chardin, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 194 &c.

SULTZ, bourg du Duché de Wirtemberg en Souabe. Il eft fur le Neckre, à trois lieues au deffous de Rotweil. Il y a un autre SULTZ, qui eft enclavé dans le territoire des quatre villes Forêtiéres, & qui eft chef du Comté, qui porte fon nom. Il eft à deux lieues de Lauffenbourg vers le fud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SULTZ ou SULTE, petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, vers les confins de la Poméranie, & fur la rive gauche du Rebnitz. Elle eft à peu près à l'eft de Roftok, dont elle eft éloignée de fept à huit lieues.

* SULTZ, famille très-ancienne & très-diftinguée des Comtes de l'Empire dans le Cercle de Souabe, s'eft éteinte dans la perfonne de JEAN-LOUÏS, en 1687.

SULTZA. *Voyez* SULTZE.

* SULTZBACH, ville du Cercle de Baviére, en Allemagne, dans le Haut Palatinat, vers les confins de l'Evêché de Bamberg, eft une Principauté qui appartient à l'une des branches de la Maifon de Baviére, favoir, aux Princes de Neubourg-Sultzbach. Elle eft au nord-nord-oueft de Ratisbonne, dont elle eft éloignée d'environ douze lieues.

SULTZBACH, petite ville & Seigneurie dans la Vallée de S. Grégoire de la Haute Alface. Elle appartient aux Barons de Schawenbourg & eft connue par la fource d'eaux minérales qui s'y trouve au pié de la montagne dans une vallée fort agréable. Ces eaux font fort fréquentées, & l'on y vient fur tout de Bâle & de Strasbourg. Elles fe tranfportent auffi fort loin. * *Dict. Allemand de Bâle.*

SULTZBERG ou SULTZBOURG, petite ville du Brifgaw à deux lieues & demie de Fribourg du côté de Bâle. Birchtilon, Comte du Brifsgaw, y fonda un couvent de Religieufes fur la fin du dixiéme fiécle, & le dota de divers revenus en 1008, avec le confentement de fon frére Gebhard. Birchtilon y voulut auffi être enterré. Mais les Religieufes furent chaffées de ce couvent en 1521 & 1522, avec l'approbation de l'Evêque de Bâle à caufe de la vie fcandaleufe qu'elles menoient. Il faut remarquer que cette expulfion des Religieufes fe fit avant que la Réformation fût introduite dans le Markgraviat de Bade. Cet endroit eft appellé *Mons Salfuginis* dans des anciennes Chartres, y ayant eu une fource d'eau falée dont on découvre encore quelques traces. Erneft, Markgrave de Bade, y fit bâtir un beau château & y réfida pendant quelque tems. Le jeu de paume, qui s'y trouve, forme, avec la vallée voifine, un Echo fi admirable, qu'il répete diftinctement un vers tout entier de Virgile, ce qui eft extrémement rare. Il croit auffi un excellent vin rouge dans les environs de Sultzbourg. * Munfteri *Cofmographia*, *l.* 5. *c.* 298. Mérian, *Topogr. Suev. p.* 180. *Dict. Allemand de Bâle.*

* SULTZBURG, ville du Cercle de Baviére, en Allemagne, dans le Haut Palatinat. Elle eft à l'oueft-nord-oueft de Ratisbonne, dont elle eft éloignée d'environ dix lieues.

* SULTZE, petite ville de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe. Elle eft fur l'Ilm, au nord-eft de Weimar, dont elle eft éloignée de cinq à fix lieues.

SUM. SUN. SUO. SUP.

SUMATRA, l'une des plus grandes Ifles de la Sonde, au midi, & à l'occident de la prefqu'ifle de Malaca, eft plus grande que l'Angleterre & l'Ecoffe jointes enfemble. Dans les terres il y a des montagnes très-hautes; mais fur les côtes & vers la mer il y a de belles campagnes & de bons pâturages. Un grand nombre de riviéres arrofent ce païs, où l'on voit en plufieurs endroits de beaux arbres, qui ne perdent jamais leur verdure. L'équinoctial la coupe prefque par le milieu: c'eft pourquoi les chaleurs y font fort grandes; d'ailleurs l'air y eft mal fain pour les Etrangers, à caufe des Lacs. Les pluyes commencent au mois de juin, & ne finiffent qu'en octobre; & pendant ce tems les vents d'oueft y excitent des tourbillons & des orages. Enfuite il furvient des calmes tout à coup, pendant lefquels le Soleil attire des vapeurs puantes qui caufent de grandes maladies. La terre de cette Ifle eft fertile, & pourroit rapporter toutes fortes de grains; mais on n'y féme que du riz & du millet. On y voit quantité de buffles, beaucoup de chevaux, mais de petite taille; peu de moutons, & affez de poules & de canards. Il y a un nombre Infini de fangliers, qui ne font pas fi grands ni fi furieux qu'en Europe; mais les cerfs y furpaffent les nôtres. Les liévres & les chevreuils y font rares. On rencontre dans les bois & au pié des montagnes, quantité d'éléphans fauvages, de tigres, de rhinocéros, de porcs-épics, de civettes & de finges. Ce païs eft riche en épiceries, en miel, en cire, en coton, & en pierres précieufes, & a des mines d'or, d'argent, d'étain, de fer & de cuivre, dont les Infulaires ont l'induftrie de faire d'auffi belle artillerie, que celle qui fe fait en Europe. On voit au milieu de l'Ifle une montagne qui jette des flammes par intervalles, comme le Véfuve ou Monte di Somma, au Royaume de Naples, & le Mont-Gibel en Sicile. On dit auffi qu'il y a une fontaine, d'où il coule inceffamment du baume. Quelques-uns ont cru que Sumatra étoit la *Taprobane* des Anciens, & que c'étoit là où les vaiffeaux de Salomon alloient quérir l'or, & les autres chofes précieufes dont parle l'Ecriture-Sainte. On a conjecturé que cette Ifle avoit été détachée de la terre-ferme par les courans de la mer; mais l'on en pourroit dire autant de l'Ifle de Ceylan, de la Sicile, & de plufieurs autres. L'Ifle de Sumatra eft divifée en plufieurs Royaumes; mais parce que l'on n'y fait voyage que pour le commerce, on s'eft contenté de découvrir ceux qui font fur la côte.

Le

Le Roi d'Achem posséde la moitié de l'Isle, où sont du côté de l'orient les villes de Pédir, de Pacem, & de Dély; & du côté de l'occident, Daya, Labou, Cinquel, Barros, Bataman, Passaman, Ticou, Priaman & Padag ou Padang. La capitale, nommée *Achem*, est vers le nord, sous un air plus tempéré. L'autre moitié de l'Isle est possédée par cinq ou six Rois. Vers l'orient de l'équinoctial est un petit Roi, dont la capitale se nomme *Andragiri*; plus avant est le Roi de Jambi, qui est le plus riche de tous; puis celui de Palimban. Vers l'occident après Padang, suit le Royaume de Manincabo ou Ménancabo; puis celui d'Andripoura. Le reste de la côte, jusqu'au détroit de la Sonde, est inhabité, parce que tout ce païs est couvert de bois, & rempli de montagnes. La côte, qui est sur le détroit, est sous l'obéïssance du Roi de Bantam, dont la capitale est dans l'Isle de Java. Tous ces peuples sont Malais, & parlent le même langage que ceux de la presqu'isle de Malaca; mais le dedans de l'Isle est habité par les naturels du païs, qui parlent une langue bien différente. Ils sont gouvernez par plusieurs Rois, qui d'ordinaire se font la guerre les uns aux autres. Celui qui habite entre Ticon & Manincabo, est le plus puissant & le plus riche; car il a sous sa puissance la plus grande partie des lieux où se trouve l'or de cette Isle; mais il n'a pas l'invention d'y faire creuser des mines. On n'y recueille l'or que par les ravines des pluyes qui l'entraînent dans quelques petites fosses, qu'ils creusent à la descente des torrens. Ils en font commerce avec ceux de Manincabo, pour du riz, des armes, & des toiles de coton: & avec ceux de Priaman, pour du poivre, du sel, de l'acier, & des toiles de Surate. Mais ils ne traitent point avec les Etrangers; & lorsqu'ils en peuvent attraper quelques-uns, ils les massacrent & les mangent aussi-bien que leurs ennemis. Ils n'ont aucune Religion, & observent seulement quelque police entre eux touchant le mariage, la justice, & le devoir envers leurs Rois. Les Hollandois ont quatre ou cinq forteresses dans l'Isle de Sumatra, & y ont plus de pouvoir que les Rois, dont ils sont presque les maîtres. Les Portugais n'y ont point d'établissement; mais ils y trafiquent quand ils n'en sont point empêchez par les Hollandois. Il croît dans cette Isle un arbre merveilleux, que les Malais appellent *singali*, & les Portugais, *arbol triste de dia*; c'est à dire, *l'arbre triste pendant le jour*. Il pousse plusieurs boutons d'où il sort des bouquets composez de cinq fleurs blanches comme la neige, & un peu plus grosses que la fleur d'orange. Ces boutons s'ouvrent dès que le Soleil est couché, & les fleurs se montrent pendant toute la nuit, jusqu'à ce que le retour du Soleil les fasse tomber, & dépouille l'arbre de toutes ses feuilles. Sur le soir cet arbre recommence à ouvrir ses boutons, qui répandent une odeur si douce, que l'air de tous les environs en est parfumé. On estime fort le poivre de Sumatra, qui est sans doute le meilleur de toutes les Indes, après celui de Cochin, sur la côte de Malabar. Le Royaume d'Achem est le plus considérable de l'Isle. *Voyez* ACHEM. Il y a beaucoup de poivre au Royaume d'Andragiri, mais il est fort menu. L'or y est à meilleur marché qu'en aucun autre endroit de l'Isle. Le peuple de Jambi fait trafic de poivre & d'or, & ceux de Manincabo font commerce d'or; mais il n'est qu'à trente ou trente-cinq pour cent de meilleur marché qu'en France. Vers la côte occidentale de l'Isle de Sumatra, il y a plusieurs isles, les unes plus grandes que les autres, qui n'appartiennent ni au Roi d'Achem, ni aux autres Rois dont nous venons de parler. Celles qui sont habitées, sont occupées par des anciens Originaires, que les Malais n'ont point chassez; parce que peut-être ces petites isles ne leur étoient pas propres. Quelques-uns de ces peuples sont sauvages, & quelques autres un peu civilisez. * Le Général Beaulieu, *Voyages aux Indes Orientales, dans le Recueil de* Thévenot, *tome* 2. Mandeslo, *tome d'*Oléarius.

SUMING, ville du Quangsi dans la Chine. Elle appartient au Roi de Tunquin, avec son territoire, qui renferme cinq autres villes. * Maty, *Dict. Geogr.*

SUMISCAHAC ou SIMISCASAC, bourg de l'Arabie déserte, aux confins de la Syrie, environ à cinquante lieues de la ville d'Anna vers le Couchant, & à quatre-vints-dix de Jérusalem vers le Levant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Saba* de l'Arabie Déserte, & quelques-uns se sont imaginé que les Mages qui vinrent adorer Jesus-Christ à Bethléem, étoient de ce lieu. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUMITANDA (Barthélemi) Roi ou plutôt Prince d'Omura, car Omura, qui est la partie la plus occidentale du Japon, est un trop petit Etat, pour porter le nom de Royaume, n'ayant guéres qu'une ville assez petite, quelques forteresses, & un territoire d'assez peu d'étendue. Sumitanda étoit fils puîné de Xengandon, Roi d'Arima; & le Prince d'Omura étant mort sans enfans légitimes, il fut appellé comme parent à la succession: il y fit les délices de ses Sujets, & ayant le premier de tous les Souverains du Japon embrassé le Christianisme, plusieurs guerres qu'il eut à soutenir à cette occasion, lui donnérent moyen de faire mille belles actions, qui le firent passer pour un des grands Capitaines de l'Empire, il étendit assez loin les bornes de son Etat, qu'il soumit tout entier à Jesus-Christ. Il fut un des Princes qui envoyérent en 1582, une solemnelle ambassade au Pape Grégoire XIII, & plein de gloire & de mérite il mourut le 24 de mai 1587, n'ayant pas voulu se servir d'un Médecin idolâtre qui promettoit de le guérir, parce qu'on soupçonnoit ce Médecin d'être Magicien. Il laissa une famille toute sainte, mais Sanchès son fils & son successeur, après avoir honoré l'Eglise & la mémoire de son pére par des vertus héroïques, mourut Apostat. * Le Pére Charlevoix, *Histoire du Japon.* Bartoli, *Asia.*

SUMMERSBURG. *Voyez* SOMMERSBOURG.

SUNA: c'est ainsi qu'on appelle le Recueil des Histoires & des Traditions, touchant la Religion Mahométane. Les exemplaires qu'on en a sont fort différens les uns des autres, & les Anciens n'ont presque aucun rapport avec les Modernes. C'est que la Tradition a toûjours été fort différente selon les différens païs. Non seulement celle des Perses est fort différente de celle des Arabes, mais celle des Africains l'est de celle des Habitans de la Mecque, & de celle des Arabes du Désert. Cette différence a produit un grand nombre de Sectes, qui ont divisé la Religion Mahométane, & elle a introduit quantité de variations dans l'intelligence de l'Alcoran, & dans la Jurisprudence. La Tradition des anciens Arabes est incontestablement la plus authentique; celle des païs conquis a été altérée par une infinité de nouveautez; les Fakis, ou Docteurs des Arabes, font consister toute leur science à débiter des Histoires qui ayent rapport à Mahomet, & à ses premiers compagnons. On dit de l'un de ces Fakis, Abu-Yacoub-Isaac, Disciple du Chafeï, qui fut Chef d'une Secte, qu'il savoit par cœur soixante dix mille hadith, ou Histoires considérables, & cent mille moins importantantes sur ces sujets. En les citant dans leurs livres, les Mahométans nomment les Auteurs d'où ils les ont tirées, ceux de qui ces Auteurs les ont apprises, & remontent ainsi jusqu'aux premiers, à peu près comme font les Juifs dans leur Talmud. * Renaudot, *Rélation des Indes.*

SUNAM ou SÇUNEM, ville de Palestine dans la Tribu d'Issachar. Joséphe la nomme *Sonna*. On la mit ensuite dans la Galilée près du Mont-Carmel. On dit que ce n'est aujourd'hui qu'un village nommé *Torondolos Gabraleris*. * Maty, *Dict. Géogr.* Il est parlé assez souvent de cette ville dans l'Ecriture. *Voyez* entre autres endroits, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 28. *v.* 4. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 8. *Josué*, *ch.* 19. *v.* 18.

SUNAN, ville de la Chine. Elle est la troisiéme de la province de Quicheu, & elle n'a qu'une autre ville sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUND. *Cherchez* SOND.

SUNDERBOURG, ville & Duché de Danemarck, dans l'Isle d'Alsen, à l'orient du Jutland méridional. C'est le titre d'une des branches de la Maison de Holstein. *Voyez* HOLSTEIN.

SUNDERLAND, ville avec marché dans l'Evêché de Durham en Angleterre. Elle est près de la mer, à l'emboûchure de la riviére de Ware, au nord-est du Comté appellé *Underland*, parce qu'il est toûjours battu des flots de la mer, & entouré d'eau lorsque la marée est haute. Elle est connue par son négoce du charbon, & parce qu'elle donne le titre de Comte à Robert Spencer, qui l'a hérité de Henri son pére, que le Roi Charles I honora de cette dignité en 1643, & qui fut tué la même année à la bataille de Newbury. Cette ville est à deux cens milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SUNDERSHAUSEN. *Voyez* SONDERSHAUSEN.

SUNDGOU, SUNDGAW, SUNDGOW ou SUNTGOW, province d'Allemagne dans le Cercle du Haut Rhin & qu'on rapporte ordinairement à la Haute Alsace. Elle confine vers le Couchant avec le Comté de Montbéliard, vers le sud avec l'Evêché de Bâle, vers le nord avec le Landgraviat d'Alsace & vers le Levant avec le Rhin. Frédegaire fait mention de ce païs sous le nom de *Pagus Suetensis* ou *Sugitensis*, en écrivant l'Histoire des Rois de France de la premiére race dans les *chapitres* 35 & 37 de sa *Chronique*. Ce païs appartenoit anciennement aux Séquanois, mais depuis Clovis & le premier élargissement des bornes du Royaume de France, il a été joint à l'Alsace dont depuis il a presque toûjours suivi le sort. Le terrein en est fort fertile en blez & en vin. Le païs est divisé en quatre Bailliages ou Offices, qui portent le nom des principaux endroits qui s'y trouvent, *Ferrette*, *Thann*, *Altkirch* & *Lanser*. On y trouve aussi les villes de Mullhausen, de Huningue & de Béfort. Ce dernier endroit a été bien fortifié par les François en 1679. Le Sundgau étoit autrefois pour la plus grande partie sous la domination des Comtes de Ferrette comme un fief de l'Evêché de Bâle, & passa ensuite par mariage à la Maison d'Autriche en 1325. Sigismond, Duc d'Autriche, engagea ce païs en 1469, à Charles, Duc de Bourgogne, pour la somme de 80000 florins d'or, & le dégagea derechef en 1474. Dans la guerre de 30 ans la Couronne de France s'en mit en possession & y fut confirmée en 1649 par la paix de Westphalie. * Urstisius, *Chron. Basil. l.* 1. Mérian, *Topogr. Alsat. Descript. Hist.* & *Géogr. de France. Dict. Allemand de Bâle.*

SUNDIVA, Isle de la dépendance du Royaume d'Aracan dans les Indes. Elle est à six lieues de la terre-ferme de Bengale. Son tour est de trente lieues. Il s'y fait grande quantité de sel dont tout le païs de Bengale se fournit, de sorte que plus de deux cens vaisseaux y viennent chaque année & apportent plusieurs marchandises pour échanger contre du sel. Cette Isle est si forte naturellement qu'il est presque impossible d'y aborder sans le consentement des Habitans. C'est ce qui fit prendre aux Portugais la résolution de s'y retirer & de s'y fortifier. Cette Isle appartenoit de droit à un des Rois de Bengale, nommé *Cadaray*, mais le Grand Mogol s'en étoit emparé par la force depuis longtems. Les Portugais la prirent en 1602, & lorsqu'ils en furent maitres, Cadaray leur céda son droit; mais un peu après ceux du païs l'assiégérent, & furent défaits par les Portugais, qui en demeurérent possesseurs. Le Roi d'Aracan voulut les en chasser, mais il fut contraint de faire la paix avec eux. Cependant les Portugais se virent obligez l'année suivante d'abandonner l'Isle, & ils se retirérent dans le païs de Siripur, de Bacala & de Chandecan. * Davity, *Royaume d'Aracan*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUNDO, province du Royaume de Congo dans la Basse Ethiopie. Elle commence au Couchant, à douze lieues de San-Salvador, capitale de tout le Royaume de Congo, & s'étend jus-

jusques au delà des cascades du Zaïre, le long de ses deux rives jusques à Ansico vers le septentrion. Au midi elle a la province de Pango, & c'est entre ces deux provinces, & près des cascades du Zaïre qu'est bâtie Sundo, la principale habitation du païs, & le siége du Viceroi. Les Habitans font grand trafic de sel & de toiles colorées qu'on leur apporte des Indes & du Portugal, & fournissent en échange des toiles de palme, des dents d'éléphant, des fourrures de martres, & des ceintures, faites de feuilles de palmes, dont ils font grand cas. On trouve aussi dans cette province beaucoup de crystal & d'autres métaux entre lesquels le fer est celui qu'ils estiment davantage, parce qu'on en fait des couteaux & des épées. * Linschoten, *Descript. de la Guinée*, *ch.* 5. De La Croix, *Rélat. de l'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SUNGKIANG, ville de la Chine, dans la province de Nanking, est tout à fait marchande: deux autres villes en dépendent.

* SUNI ou SÇUNI, troisiéme fils de Gad l'un des douze Patriarches. Il fut le Chef d'une famille, qui fut appellée de son nom *la famille des Sunites*. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 15.

SUNIELH, femme, qu'Ermanaric ou Hermenric, Roi des Suéves en Espagne dans le cinquiéme siécle, fit mourir avec beaucoup d'injustice. Ce Roi transporté de fureur, parce qu'il ne pouvoit se venger sur la personne d'un Capitaine, qui s'étoit enfui, après avoir quitté son parti, fit prendre Sunielh sa femme, & la fit attacher à deux chevaux indomtez qui la mirent en piéces. Sarus & Ammius, fréres de cette innocente femme, vengérent sa mort, & blessérent Ermanaric, qui mourut quelque tems après. * Procope, *de Reb. Gotborum*, *&c.*

SUNNEBERG, petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg, est située dans le Duché de Sternberg, entre des montagnes fort hautes, près du confluent de la Warte & de l'Oder, environ à trois lieues de Custrin. Sunneberg est un Bailliage des Chevaliers de Malte, duquel dépendent plusieurs Commanderies situées dans la Marche de Brandebourg, la Poméranie, la Lusace, & les Duchez de Saxe & de Meckelbourg. L'Electeur de Brandebourg, maintenant Roi de Prusse, élit le Baillif de Sunneberg; mais l'Ordre de Malte, pour conserver le souvenir de son droit, nomme aussi un de ses Chevaliers Baillif titulaire de Sunneberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUNNING, petit bourg d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée du Comté de Berk, à trois milles Anglois de Reading au nord-est. Il est sur la Tamise, remarquable pour avoir été le Siége de huit Evêques, avant qu'il eût été transporté à Sherbourg, & de là à Salisbury. * *Dict. Anglois.*

SUNNIS, nom de la Secte des Mahométans Turcs, ennemie de celle des Schiais, c'est à dire, des Mahométans de Perse. Les Sunnis soutiennent que Mahomet eut pour légitime successeur Abubéker, auquel succéda Omar, puis Osman, & Mortuz-Ali, neveu & gendre de Mahomet. Ils disent qu'Osman étoit Sécretaire de Mahomet, & homme de grand esprit; que les trois autres étoient non seulement des gens fort éclairez, mais aussi de grands Capitaines; & qu'ils ont plus étendu leur Loi par la force des armes, que par les raisons. C'est pourquoi, dans cette Secte des Sunnis, il n'est pas permis de disputer de la Religion, mais seulement de la maintenir par les armes. Dans l'Empire du Grand Mogol, & dans le Royaume de Visapour, on suit la Secte des Sunnis ou Turcs; & celle des Schiais ou Persans. à Golconde. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

SUNTGAW, SUNDGAW ou SUNDGOW. *Voyez* SUNDGAU.

SUOLA, petite ville de la Livadie en Gréce, sur le Golfe de Lépante, au pié du Mont-Parnasse, & à six lieues des ruïnes de Delphes vers le midi. Cette ville est l'ancienne *Anticyra* ou *Anticyrrha*, ville de la Phocide, différente d'une autre *Anticyre*, qui étoit dans le païs des Locres Epicnémidiens, à l'embouchure de l'Agrioméla, dans le Golfe de Zeiton, près de la petite Isle d'Anticyre, célébre par le bon ellébore qu'elle produisoit. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUPARA, petite ville, capitale d'un Royaume de même nom. Elle est sur la côte occidentale de l'Isle de Célébès en Asie. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUPERIEUR, le Lac SUPERIEUR ou le Lac de Tracy: c'est un des plus grands Lacs de la Nouvelle France, dans l'Amérique méridionale. Le Pére Hennepin Recollet assûre qu'il a cent cinquante lieues du Couchant au Levant, & soixante du nord au sud; & qu'en plusieurs endroits on ne peut pas en trouver le fonds. Ce Lac se décharge dans celui des Hurons, ou de Carégnondi, par un canal peu long, mais fort large.

* SUPERSAX (George) se distingua par ses talens dans le Valais où il étoit né, & dans les guerres d'Italie. Aidé des François, il fit une rude guerre à Matthieu Cardinal & Evêque de Sion, qui eut le crédit de le faire mettre en prison dans le Château-S. Ange. Mais le Roi François, I. du nom, ne se donna point de repos, qu'il ne l'eût fait mettre en liberté, & qu'il n'eût fait chasser du Valais le Cardinal. Il mourut en 1529. Il eut d'une seule femme 12 fils & onze filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Josias Simler, *Descr. Vallesiæ.* Guicciardin. Paul Jove.

SUPH ou TSUPH, nom du païs où étoit Ramath. On croit que c'est le même païs que *Sophim*: ce qui a fait donner le nom de *Ramath-Sophim* à la ville dont étoit Samuel. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 5.

SUPH, nom d'homme. *Voyez* TSUPH.

SUPHA. *Voyez* TSOPHAH.

* SUPHAM, SÇUPHAM ou SÇEPHUPHAM, fils de Benjamin, l'un des douze Patriarches. Il fut Chef d'une famille, qu'on nomma de son nom la famille des Suphamites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 39.

SUPHIS I, Roi des Memphites, succéda à Mésocris, l'an 2094 avant Jesus-Christ. C'est lui que Manéthon fait Auteur d'un livre très-ancien sur la Religion. Il a régné 16 ans. * Manéthon.

SUPHIS II, Roi des Memphites, commença à régner l'an 1932 avant Jesus-Christ. C'est lui qui bâtit la grande pyramide. Il régna 63 ans. * Hérodote, *l.* 2. Diodore, *l.* 1. Manéthon & Africanus, *apud Euseb. in Chron.* Marsham, *Canon. Chronicus.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

SUPINO, ancien bourg des Samnites. Il est maintenant dans le Comté de Molise, province du Royaume de Naples, à sept lieues de Bénévent vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

SUPPLICES. Les Juifs avoient quatre espéces de supplices capitaux, le lapidement, l'occision par l'épée, brûler & étrangler. Le crucifiement étoit un supplice des Romains. Il est vrai que les Hébreux pendoient au bois, mais c'étoit une dépendance de la lapidation principalement. Quand un homme avoit été lapidé ou tué par l'épée, ils lui lioient les deux mains ensemble, plantoient un bois tout droit, d'où sortoit un autre bois de traverse; ils passoient ce bois traversant entre les deux mains du mort, & le laissoient pendre là jusques au soir. Pour couvrir absolument le péché du supplicié & comme pour en abolir la mémoire, on ensevelissoit, à ce que dit Maimonides, l'épée avec laquelle on l'avoit mis à mort, la pierre avec laquelle il avoit été lapidé, ou la serviette avec laquelle il avoit été étranglé.

Les Rabbins racontent plusieurs formalitez qui accompagnoient & qui suivoient la décision des Juges en matiére criminelle. Quand il étoit question de décider de la vie, ou de la mort d'un homme, on y procédoit avec beaucoup de soin. Lorsque les témoins avoient été ouïs, on renvoyoit l'affaire au lendemain; les Juges se retiroient chez eux, mangeoient peu & ne buvoient point de vin. Le lendemain ils se rassembloient deux à deux, pour examiner de nouveau les circonstances du procès. Après cet examen on pouvoit encore réformer le jugement, de maniére que celui qui avoit voté pour la condamnation pouvoit absoudre, mais celui qui avoit absous ne pouvoit plus changer. La sentence étant prononcée, le Criminel étoit conduit au supplice. Un homme placé à la porte de la cour, tenoit un mouchoir à sa main, un peu plus loin étoit posté un Héraut à cheval. S'il se présentoit quelqu'un pour parler en faveur du condamné, la premiére sentinelle faisoit signe de son mouchoir, & le Cavalier couroit pour faire ramener le coupable. Deux Juges marchoient à ses côtez pour entendre s'il avoit lui même quelque chose à dire pour sa justification. On pouvoit ramener le criminel jusques à cinq fois pour entendre ceux qui vouloient produire quelque chose pour sa justification. S'il n'y avoit rien qui arrêtat l'exécution, on publioit à haute voix: *Un tel est abandonné pour un tel crime. Tels & tels ont déposé contre lui. Si quelqu'un a des preuves de son innocence qu'il les produise.* * Jurieu, *Histoire des Dogmes*, *&c. p.* 389. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* SUPPLIMBURG ou SUPPLINGENBURG, château d'Allemagne dans le Duché de Brunswick, sur le Schonter. Il est à l'est de la ville de Brunswick, tirant vers le sud, & en est éloigné de six à sept lieues

SUPRASAX. *Voyez* SUPERSAX.

SUR.

SUR: c'étoit anciennement un grand désert de l'Arabie Pétrée. Les Israëlites y entrérent lorsqu'ils eurent passé la Mer Rouge. Il étoit au nord de la ville, qu'on nomme maintenant *El Tor*. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUR, nom d'homme. *Voyez* TSUR.

SUR, riviére. *Voyez* SAUVER.

SURA, ville des Indes. Elle est dans l'Isle de Java, sur le Détroit de la Sonde, dans une presqu'isle qui joint la côte occidentale avec la méridionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

SURA, ville de la Syrie, près de l'Euphrate, autrefois Episcopale, sous la métropole de Hiérapolis. * Maty, *Dict. Géogr.*

SURA, bourg dans la Lycie, province de l'Asie Mineure, entre Strumida & Bhellos, étoit fameux autrefois par les Oracles que les Prêtres ou les gens du païs y rendoient en considérant les poissons. * *Voyez* Plutarque.

SURA, riviére, maintenant le SOUR. *Voyez* SOUR.

SURA (Æmilius) a écrit un Traité des années du peuple Romain, où il marquoit l'ordre des Magistratures, comme nous l'apprenons de Velleius Paterculus, *l.* 1. *c.* 8. Plusieurs doutent si ce n'est pas ce Mamilius Sura, dont parle Pline, *l.* 8. 10. 17. 18 & 19. *Cherchez* aussi PALPHURIUS SURA.

SURABAIA. *Voyez* SURBAIA.

SURATE, ville du Royaume de Guzarate, dans l'Empire du Grand Mogol, sur le Golfe de Cambaye. Toutes les maisons y sont fort belles, particuliérement celles des François, des Anglois, des Hollandois & des Arméniens. Le négoce y est fort considérable; car on y trouve quantité de diamans, que l'on reçoit du Roi de Golconde, tributaire du Grand Mogol; des perles qui se pêchent au Cap Comorin, & en plusieurs endroits du Golfe Persique; de l'ambre gris que les côtes qui sont vers le Cap de Bonne-Espérance, produisent abondamment; du musc qui vient de la Chine; & de la civette, que l'on recueille de l'animal qui porte ce nom. Il y a aussi de toutes sortes d'étoffes de soye & d'or, des toiles de coton extrémement belles, de l'indigo, & quantité de drogues pour la Médecine, qui croissent dans le païs, ou y sont apportées d'Arabie. Les épices se tirent des Indes; la muscade vient de Malaca; le girofle de Macaçar; la canelle de l'Isle de Ceylan; & le poivre de toute la côte de Malabar. Ainsi il n'y a rien de rare que les magasins de Surate

ne puissent fournir. Le Gouverneur de la ville commande à toute la province, & a un équipage magnifique. Plusieurs Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie composent sa Garde; & soit qu'il sorte sur un éléphant, ou dans un palanquin, qui est une maniére de brancard, c'est toûjours avec un train de Prince. Le Gouvernement de Surate n'est pas néanmoins une dignité perpétuelle, & ceux qui le possédent, n'en joüissent que pour quatre ou cinq ans. La Douane de cette ville est affermée 68000000 au profit du Grand Mogol, & consiste uniquement en ce que tout ce qui entre, & tout ce qui sort, paye la dixiéme partie au Prince, en argent ou en effets, au choix du Marchand. * Dellon, *Voyage des Indes Orientales.* NB. Cet Auteur ne parle point de la somme pour laquelle la Douane de Surate est affermée.

Les Habitans de Surate sont Benjans, Bramans ou Mogols. Ces derniers sont Mahométans & plus considérez que les autres. Les Benjans sont retirez & laborieux & ont beaucoup de dévotion pour les choses religieuses. La ville est aussi peuplée d'Arabes, de Perses, d'Arméniens, de Turcs, de Juifs. Chacun a la liberté d'y vivre à sa mode par rapport à la Religion. Le Pére Alexandre de Rhodes dit qu'il y a vu plusieurs Payens, qui ont un soin extraordinaire de nourrir des chiens, des chats, des rats & qui ne voudroient pas tuer une fourmi, ni une puce. Leurs Prêtres qu'ils appellent *Jogues*, marchent nuds, portant de grands cheveux jusques à terre, & ayant le corps couvert de boue, & ils ont toûjours en main un éventail de plumes avec quoi ils balayent la terre, dans la peur qu'ils ont de tuer quelque moucheron, ou quelque fourmi. Surate est à 21 degrez 42 minutes de latitude. Les Habitans n'épargnent rien pour embellir leurs maisons, où l'on marche sur la porcelaine. Au lieu de carreaux de verre dont on fait les fenêtres en Europe, ils se servent des écailles des crocodiles, ou de tortues & de nacres de perles, dont les couleurs différentes, en adoucissant les rayons du Soleil, rendent sa lumiére plus agréable. * Mandeslo, *Voyage des Indes*, *l.* 1. Tavernier, *Voyage des Indes.* Carré, *Voyage des Indes.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SURATES: on appelle ainsi les chapitres & Sections de l'Alcoran; & c'est ce qui est marqué dans l'ancienne Version Latine de ce livre par le nom *Akoara.*

* SURBAIA, SURABAIA & SE'RAMBAYE, ville d'Asie, dans la partie orientale de l'Isle de Java. *M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

SURE'NA ou SURE'NAS, Général des armées d'Orodès, Roi des Parthes, étoit non seulement considérable par sa noblesse & par ses richesses, mais encore par sa valeur & par son expérience au fait des armes, & étoit regardé de son tems comme le premier personnage, qui fût parmi les Parthes: au reste il ne cédoit à personne pour sa figure extérieure, soit par sa taille, soit par sa beauté. Quand il marchoit par la campagne, il avoit toûjours mille chameaux pour porter ses bagages, deux cens chariots de concubines, mille hommes armez de toutes piéces, & un plus grand nombre armez à la legére; de sorte qu'il faisoit en tout de ses Sujets & de ses Vassaux, plus de dix mille chevaux. Il avoit par succession héréditaire de ses ancêtres, le privilége de mettre le premier le bandeau ou diadéme sur la tête du Roi, quand il étoit declaré tel. C'étoit lui qui avoit rétabli Orodès en son Royaume, & qui lui avoit conquis la ville de Séleucie, ayant été le premier qui dans l'assaut monta sur les murailles, & qui renversa de sa propre main ceux qui les défendoient, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans. Il défit l'an 53 avant Jesus-Christ, & l'an 701 de Rome, l'armée Romaine, commandée par Crassus: outre la valeur que les Parthes firent paroître dans le combat, ce Général se servit de beaucoup de stratagêmes, de maniére que Suréna demeura vainqueur; mais il ternit sa gloire par la perfidie dont il se servit, en demandant à s'aboucher avec Crassus pour la conclusion d'un traité de paix. Il fit de grandes honnêtetez à ce Général Romain, auquel il engagea sa parole, & l'assûra que l'accord étoit conclu entre les deux armées, & qu'il ne s'agissoit que de s'avancer jusqu'à la riviére, pour le mettre par écrit. Crassus le crut & s'avança; mais peu après, Suréna lui fit couper la tête: il ajoûta la moquerie à cette infidélité, & entra en triomphe dans Séleucie, disant qu'il amenoit Crassus. Il avoit forcé un des prisonniers à faire le personnage de ce Général Romain, qu'il avoit fait revêtir d'une robe de femme à la barbaresque, & fit chanter par des Courtisanes Séleuciennes des chansons de raillerie sur la lâcheté de Crassus. Suréna ne jouït pas longtems du plaisir de sa victoire; car s'étant rendu suspect à Orodès, il le fit mourir. Il passoit non seulement pour un homme brave, mais encore pour un homme de tête, sage & capable de donner de bons conseils; mais ces vertus étoient gâtées par le soin efféminé qu'il avoit de sa personne, & par son amour pour les voluptez. * Plutarque, *en la Vie de Crassus.* Florus, *l.* 3. *c.* 11. Bayle, *Dict. Crit.*

SURGE'RES, Baronnie du païs d'Aunis, étoit anciennement possédée par la Maison de Maingot, qui a subsisté jusqu'en l'an 1300, dont un puîné prit le nom, qu'il transmit à sa postérité, que l'on ne rapporte ici que depuis GUILLAUME, I. du nom, qui suit.

I. GUILLAUME Maingot, I. du nom, Seigneur de Surgéres, vivoit l'an 1027, & fut pére 1. de HUGUES, I. du nom, qui suit; & 2. de *Morinel* de Surgéres, nommé dans une Chartre de Saint-Cyprien de Poitiers.

II. HUGUES Maingot, I. du nom, Seigneur de Surgéres, vivant en 1076, se trouve nommé le premier entre les Grands du Palais de Géofroy, Duc d'Aquitaine. Il avoit épousé *Pétronille*, fille d'*Adalbert*, Seigneur de Dampierre-sur-Boutonne, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. 3. 4. *Constantin*, *Hugues* & *Ranulfe*, nommez dans une Chartre de l'an 1096; 5. *Aloïse*, mariée à *Aimery* Raimond, Seigneur de Maluau; & 6. *Pétronille* de Surgéres, qui épousa *Raoul* Du Pui-Du-Fou.

III. GUILLAUME Maingot, II. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre-sur-Boutonne, fut choisi par Guillaume, Comte de Poitou, pour être le Protecteur d'un hopital que ce Comte donna l'an 1083, au Prieuré de Saint-Gilles de Surgéres, fondé par les prédécesseurs de ce Seigneur de Surgéres, & qui est à présent occupé par des Minimes. Il vivoit encore en 1129, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu, 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; & 2. *Gilbert* de Surgéres, dit *de Naleas*, & plus vraisemblement *de Naliers* ou *de Nuaillé*, vivant en 1171.

IV. GUILLAUME Maingot, III. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre, est qualifié Sénéchal de Poitou, dans des lettres de Richard, fils du Roi d'Angleterre, de l'an 1177. Il fonda avec sa femme & son frére en 1171, un hopital à Surgéres, qu'il donna au Prieur & aux Religieux de Saint-Gilles-de-Surgéres; & épousa *Berthe*, fille de *Géofroy* de Rancon, Seigneur de Taillebourg, dont il eut 1. *Simon* Maingot, nommé dans un rôlle des Chevaliers Bannerets du Comté de Poitou, qui épousa *Thomasse*, & dont la postérité est inconnue; 2. GUILLAUME, IV. du nom, qui suit; 3. *Hugues*, qui fut Vicomte de Châtelleraut, par son mariage avec *Ænor*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Châtelleraut, & de *Clémence*, dont il eut pour fille unique *Clémence*, mariée à *Géofroy* de Lésignen, Comte de la Marche; & 4. GE'OFROY de Surgéres, qui prit le nom de GRANGES, & *a fait la branche des Seigneurs de* GRANGES, *rapportée cy-après.*

V. GUILLAUME Maingot, IV. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre, fit de grands biens aux Abbaïes de la Trinité de Vendôme & de Saint-Maixant, & fit son testament en 1221. Il avoit épousé *Berthomée* d'Allemoigne, sœur de *Gautier* & de *Guillaume* d'Allemoigne, Chevaliers, Seigneurs de Sazay, dont il eut 1. GUILLAUME, V. du nom, qui suit; 2. *Géofroy*, mort avant son pére; 3. 4. *Berthe* & *Létice*, nommées dans le testament de leur pére; & 5. *Hugues* de Surgéres, Seigneur d'Azay-sur-Cher, Chevalier, nommé dans le testament de son pére. Il vivoit en 1239, & eut pour fils *Guillaume* de Surgéres, Seigneur d'Azay-sur-Cher, pére de *Géofroy*, &c.; *Géofroy* de Surgéres, Seigneur d'Azay, qui épousa *Alix* de Culan, fille de *Jean*, Sire de Culan, de Châteauneuf, &c. & de *Jeanne* de Bouville, Dame de Romefort & de Savigny en Berry. Elle se remaria à *François* de Liniéres, Seigneur de Rougemont, ayant eu pour enfans de son premier mari, *Jean* de Surgéres, Seigneur d'Azay, sur lequel le Roi Charles V confisqua la Terre d'Azay, à cause qu'il avoit suivi le parti des Anglois; mais étant rentré dans son devoir, elle lui fut rendue par lettres de ce Prince du mois de mars 1372, & mourut sans enfans, ainsi que *Hugues* de Surgéres, aussi Seigneur d'Azay, son frére.

VI. GUILLAUME Maingot, V. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre, surnommé *le Jeune*, étoit mort en 1239. Il avoit épousé *Sibylle*, laquelle en 1243, en qualité de sa veuve, & ayant le bail de ses enfans, reconnut avoir fait hommage à Alfonse, Comte de Poitiers, d'un fief mouvant de Tonnay-Boutonne. Leurs enfans furent, 1. GUILLAUME, VI. du nom, qui suit; 2. *Hugues*, Chevalier, vivant en 1259, & qui avoit épousé *Æline*, fille de *Gouvain* de Tonnay; & 3. *Géofroy* de Surgéres, Chevalier, vivant en 1268.

VII. GUILLAUME Maingot, VI. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre, Chevalier, promit au Comte de Poitiers par lettres du mois de septembre 1240, de lui délivrer son château de Surgéres toutesfois & quantes qu'il en feroit requis, & de n'y faire aucune forteresse de nouveau; & étoit mort en 1263. Il avoit épousé 1. *Alix*, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Sédille* de Chevreuse, fille de *Gui*, II. du nom, Seigneur de Chevreuse, & d'*Hélissende* de la Rocheguyon, dont il eut 1. GUILLAUME, VII. du nom, qui suit; 2. HUGUES, *qui a fait la branche de la* FLOCELIE'RE, *rapportée cy-après*; & 3. *Létice* de Surgéres, mariée 1. à *Aimery* Béchet, Chevalier: 2. à *Pierre* de Marcillac, Seigneur d'Amville.

VIII. GUILLAUME Maingot, VII. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre, étoit mort en 1287, ayant eu pour fils unique de sa femme, dont le nom est ignoré, HUGUES, II. du nom, qui suit.

IX. HUGUES Maingot, II. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre, Chevalier, épousa *Alix* de Parthenay, fille de *Hugues* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, dont il eut 1. GUILLAUME, VIII. du nom, qui suit; & 2. *Guiart* de Surgéres, vivant en 1301, mort sans postérité.

X. GUILLAUME Maingot, VIII. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre, servit en 1301 dans la guerre de Flandre avec un Chevalier & sept Ecuyers, sous le commandement du Seigneur de Bailleus, Sénéchal de Saintonge, & du Seigneur de Bonneval. Il épousa 1. *Jeanne* de Preuilly, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Thomasse* d'Albret, fille d'*Amanjeu*, VI. du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. & de *Rose* Du Bourg, Dame de Verteuil, dont il eut 1. *Guillaume* Maingot, IX. du nom, Sire de Surgéres & de Dampierre, qui servit en 1337 sous le Seigneur de Maignac, Sénéchal de Saintonge, & mourut avant l'an 1342, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Chabannois, fille d'*Eschivart*, Seigneur de Chabannois & de Confolant, laquelle prit une seconde alliance avec *Milès* de Thouars, Seigneur de Pousauges; & 2. *Jeanne*, Dame de Surgéres & de Dampierre après la mort de son frére, mariée 1. à *Jean* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, dont elle n'eut point d'enfans: 2. à *Aymar* de Clermont, Seigneur de Hauterive & Passage en Dauphiné.

La Terre de Surgéres, après avoir été dans la Maison de Clermont, passa dans celle de Fonséque, d'où elle est tombée dans une branche de celle de La Rochefoucault, qui en porte aujourd'hui le nom.

Celle de Dampierre, après avoir aussi passé dans la Maison

son de Clermont, tomba dans celle des de Gondy, Ducs de Retz.

BRANCHE DES SEIGNEURS de La Bougueraine & de La Flocéliére.

VIII. HUGUES de Surgéres, second fils de GUILLAUME Maingot, VI. du nom, Sire de Surgéres, & de *Sédille* de Chevreuse, fut Chevalier, Seigneur de La Bougueraine, Du Breuil, de Valans, d'Alery, de Migré, de Chérue, de Meindroux & de Sigogne, & vivoit en 1296. Il avoit épousé *Jeanne* de Sanzée ou de Sauzée, dont il eut 1. *Hugues*, mort jeune; & 2. GUI, I. du nom, qui suit.

IX. GUI de Surgéres, I. du nom, Sire de La Bougueraine, de Meindroux, &c. vivoit en 1318. Il avoit épousé 1. *Olive* de La Floceliére, fille unique de *Géofroy*, Seigneur de La Floceliére, & de *Jeanne* de Châteaumur, dite *de Belleville*: 2. *Nicolle* Raymond, Dame d'Ozillac. Du premier lit vint 1. GUI, II. du nom, qui suit: & du second sortirent, 2. *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Valans & Du Breuil, qui fut fait prisonnier en la compagnie du Maréchal de Néelle, & mis à grande rançon; en considération de quoi le Roi Jean lui fit don par lettres du 13 octobre 1354, de la somme de mille livres, à prendre sur la recette d'Anjou & du Maine, & qui fut tué peu après servant contre les Anglois, à la bataille qui suivit le siége de Saint-Jean d'Angély; 3. *Guillaume*, Chevalier, qui servit sous Ithier de Magnac, Capitaine & Sénéchal de Saintonge, & qui mourut sans postérité; 4. 5. *Philippe* & *Thomasse*, morts sans alliance; & 6. *Jeanne* de Surgéres, mariée à *Géofroy*, Seigneur d'Argenton en Poitou.

X. GUI de Surgéres, II. du nom, Chevalier, Sire de La Floceliére, &c. servit avec un Chevalier & cinq Ecuyers de sa Compagnie, sous Savary de Vivonne, Seigneur de Thors, Capitaine souverain ès parties de Poitou & de Saintonge, étoit un des Seigneurs de la livrée de Philippe III, Roi de Navarre, ès années 1340 & 1341, & mourut avant l'an 1345. Il avoit épousé 1. *Gillette* Gilbert, dont il eut 1. *Marguerite*, mariée suivant quelques Mémoires, à *Guillaume* de Boisy: 2. en 1321, *Marguerite* de Bourneuf, veuve de *Guillaume* Chabot, Seigneur de La Mothe-Achart & de La Tourmeliére, & fille de *Jean* de Bourneuf, Seigneur de Retz, dont sortirent, 2. JACQUES, I. du nom, qui suit; & 3. *Magdelaine* de Surgéres, mariée suivant quelques Mémoires, à *Eusebe* Du Puy-du-Fou.

XI. JACQUES de Surgéres, I. du nom, Chevalier, Seigneur de La Floceliére, &c. servit sous Jean de Clermont, Seigneur de Chantilly, Maréchal de France, fit son testament le 29 septembre 1380, & vivoit encore en 1382. Il avoit épousé 1. *Marie* de Laval, Dame de Bonnefoy & de Codroy, fille d'*André*, Seigneur de Châtillon-en-Vandelais, de Loué, &c. & d'*Eustachie* de Bauçay, Dame de Benais, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom, qui suit; & 2. *Isabeau* de Surgéres, Dame de Bernezay, de La Bougueraine, de Meindroux, &c. mariée par contract du 13 décembre 1349, à *Joachim* de Clermont, Seigneur de Surgéres, son cousin.

XII. JACQUES de Surgéres, II. du nom, Chevalier, Sire de La Floceliére, de Cérisay & de Saint-Pol, Conseiller & Chambellan du Roi, servit le Roi & Jean de France, Duc de Berry, aux voyages de France, de Bourbourg & de l'Ecluse, avec dix hommes de sa Compagnie, montez, armez & entretenus à ses dépens; fit son testament le deuxiéme décembre 1435, & étoit mort en 1439. Il avoit épousé 1. par contract du deuxiéme décembre 1392, *Marguerite* de Vivonne, fille de *Regnault* de Vivonne, Sire de Thors, Sénéchal de Poitou, & de *Catherine* d'Ancénis: 2. par contract du 23 janvier 1411, *Marie* de L'Isle-Bouchard, fille de *Bouchard* de l'Isle, Seigneur de Thouarsfé & de Gonnor, dont il n'eut point d'enfans: 3. *Marie* de Sillé, veuve de *Jean* de Champagne, laquelle fit son testament le huitiéme novembre 1469. Du premier lit vinrent, 1. *Jacquette*, morte jeune; & 2. *Marie* de Surgéres, alliée en juillet 1426, à *Bertrand* de Dinan, Seigneur de Châteaubriant. Et du troisiéme lit sortirent, 3. JACQUES, III. du nom, qui suit; 4. *Marie*, morte jeune; & 5. *Isabeau* de Surgéres, mariée 1. par contract du 29 juillet 1439, à *Foucault* de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante & de Mauzé, puis Vicomte de Rochechouart, Gouverneur de la Rochelle: 2. à *Guillaume* de Pontville, Seigneur de Saint-Germain & de La Pelousiére.

XIII. JACQUES de Surgéres, III. du nom, Chevalier, Seigneur de La Floceliére, de Saint-Pol, de Cérisay, de Balon, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fit son testament le vintiéme octobre 1491. Il avoit épousé en 1452, *Renée* de Maillé, fille de *Hardouin*, Seigneur de Maillé, & de *Pernelle* d'Amboise, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Balon, mort avant l'an 1483, sans enfans de *Jeanne* de Bretagne, fille de *Guillaume*, Comte de Penthiévre, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avênes, &c. & d'*Isabeau* de La Tour; 2. *Jacques*, qui fut tué à Nantes en août 1488; 3. RENE' qui suit; 4. *Marie*, alliée à *Aymar*, Seigneur de Brisay; 5. *Hardouine*, mariée en 1486, à *Jean* de Coëtquen, Seigneur de Vaurusier; 6. *Françoise*, Dame d'Ambriéres, qui épousa en 1497, *Olivier* Baraton, Seigneur de La Roche-Baraton & de Champiré; 7. *Jeanne*, mariée suivant quelques Mémoires, à *Gaston* de Montferrand, Chevalier, Seigneur de Montferrand & de Langoiran; & 8. *Catherine* de Surgéres, dont l'alliance est inconnue.

XIV. RENE' de Surgéres, Seigneur de La Floceliére, de Cérisay, de Belleville en-Thouarçois, &c. vivoit en 1505, & eut pour enfans de *Philippe* de Belleville, fille de *Gilles*, Seigneur de Belleville, & de *Guillemette* de Luxembourg-Fiennes, 1. *Jacques*, mort jeune, 2. *Renée*, Dame de La Floceliére, de Saint-Pol, de Cérisay, &c. mariée 1. à *François* Hamon, Chevalier, Seigneur de Bonnet, Capitaine de Fougéres, Vice-Amiral de Bretagne: 2. à *Péan* de Brie, Chevalier, Seigneur de Serrant; 3. *Louise*, Dame de Belleville, alliée en 1516, à *Louis* Du Bois, Seigneur des Arpentis; & 4. *Marie* de Surgéres, qui fit profession en l'Abbaïe de Fontevrault le 22 février 1518.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Granges & de Puychénin.

V. GE'OFROY de Surgéres, quatriéme fils de GUILLAUME Maingot, III. du nom, Sire de Surgéres, & de *Berthe* de Rancon, eut en partage les Terres de Granges, de La Gord & de Puychénin. Il fut condamné par jugement du Roi Philippe *Auguste*, à quitter le nom ou les armes de Surgéres, pour avoir tué un de ses fréres; prit le nom de sa Terre de Granges; & retint toûjours les armes de la Maison de Surgéres. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut pour fils LOUÏS, I. du nom, qui suit.

VI. LOUÏS de Granges, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Granges, de Puychénin, &c. vivoit en 1238. Il avoit épousé *Marthe* de Mauzé, fille d'*Arius* de Mauzé & de *Marthe* d'Ars, dont il eut THE'BAUT, I. du nom, qui suit.

VII. THE'BAUT de Granges, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Granges, &c. fit son testament en 1287, & eut de *Marie* de Rexe sa femme, fille unique de *Pierre* de Rexe, Seigneur par moitié de Saint-George de Rexe, 1. THE'BAUT, II. du nom, qui suit; 2. 3. 4. *Agnès*, *Isabelle* & *Catherine* de Granges, nommées dans le testament de leur pére.

VIII. THE'BAUT de Granges, II. du nom, Seigneur de Granges, de Puychénin, de Saint-George, de Rexe, &c. épousa *Marguerite* Ratault, fille de *Pierre* Ratault, laquelle se remaria à *Pierre* de Jaufferant ayant eu de son premier mari, 1. THE'BAUT, III. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Saint-George de Rexe en partie, Lieutenant-Commandant en Aunis, vivant en 1331, qui épousa *Jeanne* de Mons, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Granges, alliée à *Robin* de Châteauneuf; & 3. *Marguerite* de Granges, qui épousa *Hélie* Du Bois, Chevalier.

IX. THE'BAUT de Grange, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Granges, de Mauzé, &c. fut Lieutenant de Guillaume Larchevêque, Sire de Parthenay, commandant l'armée du Roi Philippe *de Valois* au siége de Saint-Jean d'Angély, & eut de grands différens avec Gui & Hugues de Surgéres, Seigneurs de La Floceliére, qui lui disputoient d'être de la Maison de Surgéres, & qu'il eût droit d'en porter les armes. Il avoit épousé 1. *Yolande* de Jaufferant, fille de *Pierre* de Jaufferant, qui avoit épousé en secondes noces *Marguerite* Ratault, sa mére: 2. *Jeanne* Brun, desquelles il n'eut point d'enfans: 3. *Philippe* du Puy-du-Fou, fille de *Jean*, Seigneur du Puy-du-Fou, Chevalier, & de *Catherine* sa femme, dont il eut 1. LOUÏS, I. du nom, qui suit; & 2. JEAN de Granges *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA GORD *& de* MONTFERNIER, *rapportée cy-après.*

X. LOUÏS de Granges, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Granges & de Puychénin, après avoir justifié par devant les Commissaires nommez par le Duc de Berry, pour faire l'examen de ses titres, qu'il étoit issu de la Maison de Surgéres, par GE'OFROY de Surgéres, auquel, pour avoir tué son frére, il avoit été ordonné par le Roi Philippe *Auguste* de quitter le nom ou les armes de sa Maison, fut maintenu dans le droit de porter les armes de Surgéres avec une brisure, comme étant sorti d'un puîné de cette Maison, par jugement du Duc de Berry du 21 août 1379, & mourut en 1387. Il avoit épousé *Nicolle* Omard, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. *Thébaut*, mort sans alliance; & 3. *Jeanne* de Granges, mariée à *Jean* de Faye.

XI. JEAN de Granges, I. du nom, Seigneur de Granges & de Puychénin, vivant en 1407, avoit épousé *Guyonne* des Frans, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Louise*, mariée à *Jean* de Viron; & 3. *Guillemette* de Granges, qui épousa *Pierre* de Viron.

XII. GUILLAUME de Granges, Seigneur de Granges & de Puychénin, épousa *Jeanne* de Châteaubriant, fille de *Guyon* de Châteaubriant, Seigneur Des Roches-Baritaut, & de *Jeanne* de Fontessan, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. *Imbert*, mort sans avoir été marié; 3. *Jeanne*, morte sans alliance; & 4. *Marie* de Granges, qui épousa *Jean* Girard, Seigneur de Bloué.

XIII. JEAN de Granges, II. du nom, Seigneur de Granges & de Puychénin, épousa *Mauricette* Aumonier, fille de *Pierre* Aumonier, & d'*Isabeau* des Noues, dont il eut 1. MATHURIN qui suit; 2. *Amaury*, mort sans postérité; 3. *Jean*, Prieur de Sauzay; 4. *Marie*, alliée à *Louïs* Buhor, Seigneur de La Mothe-Frélon; & 5. *Louïs* de Granges, qui de *Jacquette*, fille de *N*. . . Chauvereau, Seigneur de Pampelis, & de *Catherine* de Montferrand, eut une fille, morte jeune.

XIV. MATHURIN de Granges, Seigneur de Granges & de Puychénin, laissa de *Jeanne* Goulard sa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de La Gésardiére, & de *Jeanne* de Montalambert, pour fille unique, *Catherine* de Granges, Dame de Granges & de Puychénin, mariée à *Simon* Herbert, dont sont venus des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de La Gord, de Cervaux, de Montfernier & de Puiguyon.

X. JEAN de Granges, second fils de THE'BAUT, III. du nom, Seigneur de Granges, &c. & de *Philippe* Du Puy-du-Fou, sa troisiéme femme, eut en partage la Terre de La Gord près de Niort, & vivoit en 1410. Il avoit épousé *Perrette* Aynone, dite *Cruselle*, Dame de Cervaux, fille de *Pierre* Aynon, dit *Cluseau*, Seigneur de Cervaux, & de *Jeanne* de Villeneuve, dont il eut 1. LOUÏS, I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, mort sans alliance;

ce; & 3. Mathurin de Granges, *qui a fait la branche des Seigneurs de* La Gord *& de* La Grégoriére, *rapportée cy-après.*

XI. Louïs de Granges, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Cervaux, servit le Roi Louïs XI dans ses guerres, & épousa *Marguerite* de Cordeault, fille d'*Eustache*, Seigneur de Creuilly, dont il eut 1. *Eustache* de Granges, Comte de Beaune, Seigneur de Cervaux, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, vivant en 1489, pére de *François* de Granges, Seigneur de Cervaux, dit *le Comte de Beaune*, dont on ignore la postérité; 2. Gilles qui suit; 3. *Etienne*, Prieur de Vibrac; 4. *Marguerite*, alliée à *Calas* de Berry, Chevalier; 5. 6. *Jeanne* & *Françoise* de Granges.

XII. Gilles de Granges, Chevalier, Seigneur de Montfernier, mourut avant l'an 1517. Il avoit épousé *Antoinette* Cartier, fille de *Hugues*, Seigneur de Montforlou, & de *Gillette* de Chantefin, dont il eut 1. Louïs, II. du nom, qui suit; 2. *Bertrand*, qui fut d'Eglise; 3. autre *Louïs*, reçu Chevalier de Malte en 1528, qui étoit Commandeur des Espaux, & Thrésorier de son Ordre en 1562; & 4. *Gabrielle* de Granges, mariée à *François* de La Brosse, Seigneur de La Brosse.

XIII. Louïs de Granges, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Montfernier, de Ponceray, &c. vivant en 1546, avoit épousé 1. en 1524, *Andrée* d'Appelvoisin, fille de *Hardy*, Seigneur de Thiors, & d'*Hélène* d'Appelvoisin: 2. en 1537, *Marguerite* de Saint-George, fille de *Guichard*, Seigneur de Vérac & de Couhé, & d'*Anne* de Mortemer. Du premier lit vint 1. *Marguerite* de Granges, mariée en 1547, à *Louïs* Chauviniére, Seigneur de Beaupuy: du second sortirent, 2. *Jean*, Seigneur de Montfernier & de Lorilloniére, qui de *Renée* Girard, Dame Du Plessis & de Montigny, eut pour enfans *Alexandre*, Seigneur de Montfernier, mort sans enfans avant l'an 1608; & *Louïs* de Granges, Seigneur de Montfernier, mort aussi sans postérité de *Jeanne* de Chézelles, fille de *Christophle*, Seigneur de Nueil, Gouverneur de Sedan, & de *Marie* de Montléon, ni de *Charlotte* Du Bellay, ses deux femmes; 3. *Gabriel*, Seigneur de Beauvais, qui de *Marguerite* des Frans eut pour fille *Esther*, mariée à *Louïs* de Beauchamp, Seigneur de Bussay; & *Charlotte* de Granges, qui épousa 1. *Jean* de La Tour-d'Aisenay, Seigneur de Gorce & de Montferrand: 2. *Louïs* de Lostange de Saint-Alvaire, Baron de Pailehez en Saintonge; 4. Ambroise qui suit; 5. *François*, reçu Chevalier de Malte en 1558, mort jeune; 6. *George*, reçu Chevalier de Malte en 1563, mort jeune; & 7. *Louïse* de Granges, Religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

XIV. Ambroise de Granges, Seigneur Du Plessis, de Montfernier & de La Gasteviniére, mort avant l'an 1606, avoit épousé *Renée* de Puiguyon, Dame de Puiguyon, de Germont, de La Vergne, de Bois-Régnier, de Fraigneau, &c. fille unique de *Jean*, Sire de Puiguyon, & de *Marie* de Montalambert, Dame de Fraigneau, dont il eut 1. Philippe qui suit; 2. *Marie*, alliée à *Hélie* de L'Estang, Seigneur de Puigironde; 3. *Susanne*, mariée en 1612, à *René* Gaudin, Seigneur de Clufeau; & 4. *Jeanne* de Granges, qui épousa *Daniel* Raymond, Seigneur de La Micheliére.

XV. Philippe de Granges, Chevalier, Seigneur de Puiguyon, de Germont, &c. épousa en avril 1606 *Marie* Boynet, fille de *Louïs*, Seigneur Du Puy, de La Frémaudiére, &c. & d'*Elisabeth* de Contour, dont il eut 1. René' qui suit; 2. *Louïs*, Seigneur de Bois-Régnier, mort sans laisser postérité de *Marguerite* Grolier sa femme; 3. 4. 5. *Renée*, *Jeanne* & *Marie* de Granges, mortes sans alliance.

XVI. René' de Granges, Chevalier, Seigneur de Puiguyon, mort le 27 décembre 1680, avoit épousé par contract du quatriéme janvier 1647, *Françoise* Barillon, Dame de Somploire, fille de *François*, Seigneur de Somploire, & de *Jeanne* Thévenin, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Charles*, qui, reçu Chevalier de Malte en 1666, fut mené Esclave à Tripoli, & qui auroit été envoyé à Constantinople, si le Chevalier de Narboroug, Général de la flotte Angloise, n'avoit obligé ces Barbares de lui rendre le Chevalier de Puiguyon, qu'il ramena à Malte, où il mourut au retour d'une campagne qu'il avoit faite dans la Morée en 1686; 3. 4. *Marie* & *Marguerite*, Religieuses Cordeliéres à Bressuire; 5. *Anne-Renée*, qui n'est pas mariée; & 6. *Anne* de Granges, alliée à *Pierre* de La Cour-de-Fonteniou, Chevalier, Seigneur de La Guibretiére.

XVII. François de Granges de Surgéres, Marquis de Puiguyon, de La Floceliére, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, ayant échangé la Terre de Somploire pour le Marquisat de La Floceliére, il trouva tous les titres de la branche de Surgéres, par lesquels il a reconnu la raison qui avoit obligé ses ancêtres à quitter le nom de Surgéres pour prendre celui de Granges, & que toutes les branches aînées étoient éteintes. Il joignit le nom de Surgéres à celui de Granges, en prit les armes pleines, & fut maintenu en sa noblesse en 1715, après l'avoir justifiée par titres depuis l'an 1238. C'est lui qui a procuré l'Histoire de sa Maison; & même il l'a écrite, selon quelques-uns, qui conviennent que la préface est d'une autre main. Il mourut le 22 février 1723, âgé de 75 ans. Il avoit épousé le 27 mai 1682, *Françoise* de La Cassaigne, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Laurens, Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Commandant pour le Prince de Condé en ses Comtez de Dun, de Clermont & de Jametz, & de *Louïse* de Bresmond, dont il a eu 1. *Louïs* de Granges de Surgéres, Marquis de Puiguyon, Capitaine dans le régiment de Cavalerie du Duc de Bourgogne, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703, à l'âge de 16 ans; 2. *Jeanne-Françoise*, Dame de La Floceliére, mariée par contract du 31 mai 1706, à *Gilles-Charles* de Granges de Surgéres, Capitaine de vaisseau, son cousin; & 3. *Henriette-Elisabeth* de Granges de Surgéres, mariée en février 1714, à *Alfonse* de L'Escure, Marquis de L'Escure, &c.

Branche des Seigneurs de La Gord & de La Grégoriére, Marquis de La Floceliére.

XI. Mathurin de Granges, troisiéme fils de Jean de Granges, Seigneur de La Gord, & de *Perrette* Aynone, Dame de Cervaux, fut Seigneur en partie de La Gord, vivoit en 1449, & avoit épousé *Marie* Pascaud, Dame de La Gasconniére, dont il eut 1. Jacques qui suit; 2. *Prégent*, Abbé de Sainte-Croix de Talmont; 3. *Marie*; 4. *Magdelaine*, alliée en 1481, à *Louïs* Pizon, Seigneur de La Rouilliére; & 5. *Christophle* de Granges, Seigneur de La Gasconniére, troisiéme fils, qui vivoit en 1516, & épousa *Anne* Cathus, fille de *Louïs* Cathus, & de *Catherine* de Couldun, dont il eut *Louïs* & *Artus*, morts sans alliance; & *Marie* de Granges, alliée 1. à *René* Maucler, Seigneur de La Goronniére: 2. à *Clément* Mesnard, Seigneur de La Grégoriére & Du Plessis-Gastineau.

XII. Jacques de Granges, Seigneur de La Gord & des Cousteaux-Gourdon, avoit épousé *Jeanne* Le Mastin, fille de *Jean*, Seigneur de La Roche-Jacquelin, dont il eut Jean qui suit.

XIII. Jean de Granges, Seigneur de La Gord, de Méray, Des Brosses-Jurand, &c. vivoit en 1561, & eut de *Renée* Janvre, 1. Charles, I. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Louïs* Des Oulliéres, Seigneur de La Cossonniére; & 3. *Marie* de Granges, alliée en 1561, à *Louïs* de L'Hospital, Seigneur de Brillac.

XIV. Charles de Granges, I. du nom, Seigneur de La Gord, vivant en 1592, avoit épousé *Marguerite* de La Bruére, fille de *Nicolas*, Seigneur de Launay, & de *Gillette* Béjary, dont il eut 1. Maurice qui suit; 2. Louïs, *qui a fait la branche des Seigneurs* Des Bigotie'res *&* *de* La Fouchardie're, *dont il sera parlé cy après*; 3. *Jean*, Seigneur de Boissonnet, mort sans enfans de *Susanne* de Beaumont; 4. *Susanne*, mariée à *Jacques* Voussard, Seigneur de Noyers & de Bois-Rousseau; 5. 6. *Marie* & *Gillette* de Granges, mortes sans alliance.

XV. Maurice de Granges, Seigneur de La Gord, mourut avant l'an 1600. Il avoit épousé le neuviéme janvier 1586, *Marie* Mesnard, Dame de La Grégoriére, fille de *Clément*, Seigneur de La Grégoriére & Du Plessis-Gastineau, & de *Marie* de Granges, dont il eut Charles, II. du nom, qui suit.

XVI. Charles de Granges, II. du nom, Seigneur de La Gord & de La Grégoriére, mort avant l'an 1658, avoit épousé par contract du 25 mars 1627, *Gabrielle* de Courtaruel, fille d'*André*, Seigneur de Saint-Remi, & de *Gabrielle* de Fromentiéres, dont il eut 1. Charles, III. du nom, qui suit; 2. autre Charles, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; & 3. 4. 5. trois filles, mortes sans alliance.

XVII. Charles de Granges, III. du nom, Seigneur de La Gord, avoit épousé en 1662 *Louïse* Goulard, fille de *Christophle*, Seigneur de La Grange-Verniére & de Montfernier, dont il eut 1. *Charles* de Granges, IV. du nom, Seigneur de La Gord, Lieutenant de vaisseau, mort sans alliance l'an 170 . ; 2. *Louïs-Nicolas*, Chevalier de La Gord, reçu Garde-Marine en 1684, mort jeune; 3. *Charlotte-Gabrielle*, Religieuse de La Fougereuse; 4. *Marie-Anne*, alliée à *N.* . . Goguet, Seigneur de La Brosse-Ligaut; 5. *Louïse-Héléne*, morte sans alliance; & 6. *Susanne-Angélique* de Granges, mariée à *N.* . . de Marvillaud, Seigneur de La Forêt-Montpensier.

XVII. Charles de Granges de Surgéres, V. du nom, second fils de Charles, II. du nom, Seigneur de La Gord, &c. & de *Gabrielle* de Courtaruel, fut Seigneur de La Grégoriére, & reprit l'ancien nom de Surgéres, à l'exemple du Marquis de Puiguyon son cousin. Il avoit épousé par contract du 26 mars 1658, *Marie* Lange, fille de *Pierre*, Seigneur Du Chasteller, & de *Louïse* Béguignon, dont il eut Gilles-Charles qui suit.

XVIII. Gilles-Charles de Granges de Surgéres, Marquis de La Floceliére & de Mauléon, Capitaine des vaisseaux du Roi, Commandant de la Marine aux Sables d'Olonne, sur les côtes de Poitou & isles adjacentes, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, a épousé par contract du 31 mai 1706, *Jeanne-Françoise* de Granges de Surgéres, Dame de La Floceliére, fille de *François*, Marquis de Puiguyon & de La Floceliére, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Françoise* de La Cassaigne, dont il a 1. *Charles-François*, Marquis de Puiguyon; 2. *François-Louïs*, Comte de Puiguyon; 3. *René-Charles*, dit *l'Abbé de Puiguyon*; 4. *Anne-Françoise*; & 5. *Hardouine-Henriette-Sidrac* de Granges de Surgéres.

Branche des Seigneurs Des Bigotiéres & de La Fouchardiére.

XV. Louïs de Granges, second fils de Charles, Seigneur de La Gord, & de *Marguerite* de La Bruére, fut Seigneur de La Gord & Des Bigotiéres en Poitou, & vivoit en 1653. Il avoit épousé 1. *Anne* de Villates, dont il n'eut point d'enfans: 2. le sixiéme septembre 1616, *Elisabeth* de Rohéan, fille de *Jean* de Rohéan, Seigneur de Génet, & de *Renée* d'Appelvoisin, dont il eut 1. *René*, Seigneur de La Gibonniére, &c. qui épousa en 1653, *Renée* Le Proust, fille de *Pierre*, Seigneur Du Ronday, & d'*Elisabeth* Aubert, dont il n'eut que des filles; 2. *François*; 3. Philippe qui suit; 4. *Louïs*, Seigneur de La Crouilliére; 5. *Elisabeth*, mariée à *Louïs* de Harques, Seigneur de la Brouerie; 6. *Renée*, alliée à *Honoré* Roulet, Seigneur de Saint-Germain; & 7. 8. 9. 10. quatre autres filles.

XVI. Philippe de Granges, Chevalier, Seigneur Des Bigotiéres, avoit épousé en 1667, *Jeanne* de la Préviére, fille de *Charles*, Seigneur de la Fouchardiére, & d'*Esther* Gourde, dont il eu 1. *N.* . . Enseigne de vaisseau, mort en 1701; 2. Samuel qui suit; 3. *N.* . . mort Garde-Marine; 4. *Louïs*, Enseigne de vaisseau en 1712, mort en 1616; & 5. 6. deux filles.

XVII. Sa-

XVII. SAMUEL de Granges de Surgéres, Seigneur de La Fouchardiére, a joint, comme ses cousins, le nom de Surgéres à celui de Granges. * *Voyez* Vialart, *Histoire de la Maison de Surgéres*, imprimée en 1717.

SURINA, contrée de l'Amérique méridionale. On la place dans le païs de l'Amazone, entre les riviéres de Cayane & de Cusiguares, * Maty, *Dict. Géogr.* Les peuples de cette province sont les Surines & les Coripunes, nations les plus curieuses & les plus adroites en ouvrages de bois de toute l'Amérique. Ils font des bancs & des siéges en figures d'animaux avec une délicatesse qui va au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Ils font aussi des javelots & des fléches que recherchent toutes les nations voisines. Les petites idoles qu'ils forment au naturel, sont travaillées avec une telle industrie que les plus habiles Sculpteurs de l'Europe seroient contraints de les admirer. L'échange qu'ils font de tous ces divers ouvrages, leur fait mener une vie aisée & commode, le commerce qu'ils en font leur attirant de tous côtez toutes les choses qui leur peuvent être nécessaires. * Le Comte de Pagan, *Rélation Hist. & Géogr. de la Riviére des Amazones.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SURINAME. *Voyez* SURYNAME.

SURINTENDANT DES FINANCES, charge dont l'inspection s'étendoit sur toutes les Finances du Royaume, a été supprimée en France, après l'emprisonnement de M. Fouquet, l'an 1661. Les fonctions & l'autorité du Surintendant ont passé au Contrôleur général des Finances.

SURINTENDANT DES BATIMENS DE FRANCE. Autrefois il y avoit seulement des Surintendans particuliers pour les maisons royales. M. Damville de Montmorency étoit Surintendant des Bâtimens de Fontainebleau, M. le Duc de Gêvres étoit Surintendant de Monceaux; M. de Fourcy, de Paris & de Saint-Germain en Laye, sous le Roi Henri IV; Mrs des Noyers, Le Camus & Ratabon l'ont été successivement de Paris, de Saint-Germain & de Versailles. Les Surintendans des Bâtimens de Paris étant les plus considérables, à cause de la magnificence de ses édifices, & du titre de capitale du Royaume, ont eu ensuite la qualité de Surintendans généraux des Bâtimens de France. Au soin des bâtimens a toûjours été joint celui des Arts & Manufactures qui servent à la construction & à l'embellissement des maisons royales, comme, l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, les tapisseries, & autres riches étoffes pour l'ornement de ces maisons. M. Colbert y joignit le soin & l'inspection sur tous les Arts & Manufactures du Royaume, & eut le titre de Surintendant général des Bâtimens du Roi, Arts & Manufactures de France. M. de Louvois succéda à M. Colbert de Villacerf, qui mourut en 1699. M. Mansard eut alors cette charge: mais après sa mort, arrivée en mai 1708, le Roi supprima ce titre, & érigea en la place un Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Arts & Manufactures royales, dont fut pourvu M. le Duc d'Antin, en faveur duquel la charge de Surintendant des Bâtimens a été de nouveau créée par le Roi Louïs XV, en 1716. * *Mémoires Hist.*

SURITA (Jérôme) naquit à Saragosse le quatriéme décembre 1502. Son pére se nommoit *Antoine*, & étoit sorti d'une famille noble. Il fit ses études à Complute sous Ferdinand Nonnius Pincianus. Dans sa jeunesse il reçut des marques de la libéralité de Charles-*Quint*, à cause que son pére avoit été domestique du Roi Ferdinand *le Catholique*. Il s'attacha entiérement à l'étude jusqu'à l'année 1543, qu'il fut obligé d'aller en Allemagne, pour consulter l'Empereur touchant quelques affaires du Sénat de Madrid, dont il étoit Sécretaire. L'année 1548, il s'employa à ramasser tous les Brefs des Papes, concernant le Tribunal de l'Inquisition. „ La seule chose dont on peut blâ„ mer Surita, *dit M. De Thou*, ou plutôt le seul malheur dont „ on le doit plaindre, c'est qu'il ait été Sécretaire de l'Inquisi„ tion, & que passant pour un homme très-docte, & qu'étant „ très-propre à gagner l'amitié de tout le monde, il ait été „ obligé de prendre un emploi si cruel & si pernicieux à tous les „ Gens de Lettres, soit qu'il l'eût fait à dessein de pourvoir à sa „ sûreté, ou par le destin de sa nation, afin de soutenir sa digni„ té. " Ce fut la même année 1548, que les Etats d'Aragon le chargérent d'écrire l'Histoire de ce Royaume. Alfonse de Sainte-Croix, Historiographe du Roi d'Espagne, écrivit contre l'Histoire de Surita, mais elle a été défendue par Paës de Castro, & par Ambroise Moralès. Il mourut à Saragosse, âgé de 68 ans, suivant Nicolas Antoine, mais M. De Thou place sa mort au troisiéme novembre 1580, & dit qu'il n'étoit âgé que de 67 ans; ainsi, si cela étoit, il faudroit que la date de sa naissance donnée par Nicolas Antoine dans sa *Bibliothéque Espagnole* fût fausse. Surita étoit selon Vossius un homme d'un jugement & d'une érudition extraordinaire. C'étoit un des plus sincéres, des plus exacts, & des meilleurs Ecrivains d'Espagne. Mais il fut accusé dans le Conseil du Roi Catholique d'avoir découvert avec trop de liberté dans son Histoire, les défauts des Rois de la nation. Il a fait des Notes sur l'Itinéraire d'Antonin, sur César & sur Claudien; *Indices Rerum Aragoniæ.* * Vossius, *de Scient. Mathem.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Possevin. De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 182 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

SURIUS (Laurent) Chartreux, né à Lubeck, étudia à Cologne, où il fut compagnon d'étude de Canisius. Le pére & la mére de Surius étoient de la Religion Protestante, & c'est à Cologne qu'il fut instruit dans la Religion Romaine. Il fit amitié en cette ville avec le Pére Dom Jean Lanspergius, Chartreux, dont il estimoit la vertu; & à son exemple il entra dans la Chartreuse de Cologne. Il s'appliqua d'abord à traduire les Ouvrages de Taulére & de quelques autres, & il recueillit en un volume les Homélies de divers Docteurs de l'Eglise. Depuis il fit un Recueil des Conciles en quatre volumes; & travailla à la Vie des Saints, que nous avons en six tomes. Le Pape Pie V lui témoigna l'estime qu'il faisoit de cet Ouvrage par un Bref exprès. Surius composa aussi une Histoire de son tems, sous le nom de *Mémoires*, & mourut à Cologne le 25 mai de l'an 1578, qui étoit le 56 de son âge, & le 36 de sa Profession. Le Cardinal Du Perron le traite de grande bête & d'ignorant. Seckendorf dit que Surius est un aveugle, qui abboye comme un chien enragé; que c'est le plus impudent & le plus effronté de tous les calomniateurs. Il a travaillé à excuser le massacre de la saint Barthélemi. * Dorlandus, *Chron. Carth.* Petreïus, *Biblioth. Carth.* Sponde, *in Annal. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 151 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

SURNOM, en Latin *Cognomen.* C'étoit proprement chez les Romains le nom qui distinguoit les familles ou les branches dans une même Maison, *in eadem Gente*, comme quand Tite-Live a dit que la Maison des *Potitiens* étoit divisée en douze familles; car *Gens* & *Familia* étoient comme le tout & ses parties. Ceux d'une même Maison ou d'une même race s'appelloient *Gentiles*; & ceux d'une même branche ou même famille, *Agnati*: comme on voit en France, que la Maison royale a souvent été divisée en diverses branches, en celle de Valois, de Bourbon, d'Orléans & de Montpensier, &c. Ainsi quand on dit que la famille des Césars étoit de la Maison des Jules, Jules est le nom commun de la Maison, *nomen Gentis*; & César celui de la famille, *cognomen familiæ.* Le mot *Cognomen* comprend aussi les surnoms donnez pour quelque rencontre particuliére, témoin Salluste, quand il dit de Scipion même, *Masinissa in amicitiam receptus a P. Scipione, cui postea Africano cognomen fuit ex virtute*; & Cicéron parlant à Pomponius, qui fut surnommé *Atticus*, pour avoir parfaitement bien étudié à Athénes, lui dit, *teque non cognomen Athenis solum deportasse, sed humanitatem & prudentiam intelligo.* Si l'on veut examiner la chose, on verra qu'il n'y a point de surnoms de ceux que l'on appelle *cognomina*, & qui distinguent les familles, qui ne soient venus ainsi de quelque rencontre particuliére: il est même vrai que les *prænomina*, qui sont les noms propres, tirent leur origine d'ordinaire de la même source. Ces surnoms étoient héréditaires à tous les Descendans d'une même famille; mais en sorte néanmoins qu'on pouvoit les changer, ou y en ajoûter quelque autre de nouveau. Quelquefois même outre le nom de la famille particuliére, on ajoûtoit celui de la Maison ou de la Tribu à l'ablatif, comme *C. Verres Romulea; Servius Sulpicius Lemonia*, c'est à dire, *ex Romulea*, *ex Lemonia Tribu.* Les Romains mettoient quelquefois le surnom de la famille particuliére avant le nom général, *cognomen ante nomen Gentis*, dit Manuce; comme quand Cicéron a dit, *Balbi Cornelii*, *Papum Æmilium*, & Tite-Live, *Paulus Æmilius*, & semblables; quoique, *Balbus*, *Papus* & *Paulus*, fussent des surnoms de famille, & non pas des prénoms. Quelquefois les surnoms sont devenus des noms, dit Valére Maxime.

SURRENTO. *Voyez* SORRENTO.

SURREY, en Latin *Surria*, Comté d'Angleterre, qui confine vers le nord avec Middlesex, vers le sud avec Sussex, vers le Levant avec Kent, & vers le Couchant avec Hampshire & Barckshire. La Tamise le sépare de Middlesex, & comme ce Comté se trouve sur le bord méridional de ce fleuve, il en a tiré le nom de *Surrey*, qui désigne qu'il est situé au sud de la riviére; car les Saxons appelloient *Rey* une riviére. Depuis l'est vers l'ouest ce Comté a 34 milles, depuis le nord au sud 22, & dans tout son circuit 112 milles. On le divise en 13 Centuries, qui comprennent 140 paroisses & neuf villes à marché, dont les Habitans, aussi bien que ceux de Sussex, étoient connus chez les Romains sous le nom de *Regniens.* Du tems de l'Heptarchie ce Comté, avec le Comté de Sussex, faisoient le Royaume des Sud-Saxons, & aujourd'hui il appartient au diocése de Winchester. Le païs est très-agréable, joüit d'un air sain, & est pourvu de parcs, de forêts & de tous les avantages pour la chasse. Ses frontiéres, sur tout du côté de la Tamise, sont très-fertiles en blez & en foin; l'intérieur du païs est assez stérile. C'est pourquoi l'on compare ce païs à une piéce de drap grossier, dont la lisiére est fort fine; ou à l'arbre de la canelle dont l'écorce vaut mieux que ce qu'elle couvre. Les marchandises qu'on tire de ce Comté sont le bouïs & une certaine terre dont on se sert en foulant les draps. Cette terre qui se trouve près de Rygate est la meilleure de toute l'Angleterre, mais le bouïs qui croit sur tout aux environs de Darking, quoiqu'il soit le meilleur du Royaume, n'est cependant nullement comparable à celui qui vient de la Turquie. Du côté de Cheam on trouve aussi une sorte de terre, qui sert aux potiers. Le long de la Tamise on voit de très-beaux jardins. Autrefois il y avoit dans ce Comté les deux maisons royales de Richemond & de *Non-such.* La premiére fut bâtie par Henri VII, & l'autre par Henri VIII. Entre plusieurs maisons de Gentilshommes, celle de Wimbleton, bâtie en 1588, par Thomas Cécil, mérite sur tout d'être vue. Il s'est autrefois donné dans ce païs deux batailles mémorables, l'une près de Wimbleton, entre les West-Saxons & ceux de Kent; & l'autre près de Farnham, entre les Saxons & les Danois, où ceux-ci eurent du dessous. C'est aussi dans ce Comté que se trouve la maison de Lambeth, bâtie sur le bord de la Tamise dans le XII siécle par l'Archevêque Baudouin, & qui depuis a toûjours été la résidence ordinaire des Archevêques de Cantorbéry, qui, cependant, ont encore un autre Palais à Croydon, où ils font leur demeure en été. Les riviéres de ce Comté sont la Tamise, la Wye, le Mole & le Wandle. La capitale en est Kingston sur la Tamise. Le premier Comte de Surrey fut Guillaume de Warren, créé en 1107, par Guillaume *le Conquérant.* Guillaume, le troisiéme de cette ligne, succéda en 1133, & fut suivi en 1146, par Guillaume de Blois, fils du Roi Etienne, & qui étoit le premier mari d'Isabelle de Warren. Hamelan Plantagénet, fils *naturel* de George, Comte d'Anjou, & second mari d'Isa-

sabelle, succéda au premier en 1163. Sa postérité demeura en possession de ce titre jusques à la quatriéme génération en 1347, où la postérité mâle finit. Richard Fitz-Alan, Thrésorier du Royaume, fut alors nommé Comte de Surrey. En 1398, Thomas Holland, Comte de Kent, fut créé Duc de Surrey & depuis décapité. Thomas Fitz-Alan, fils de Richard, mourut Comte de Surrey en 1414. En 1450, Jean, Lord Mowbray, fut créé Comte de Warren & de Surrey, & ensuite Duc de Norfolck. En 1483, Thomas, Lord Howard, Thrésorier du Royaume, & ensuite Duc de Norfolck, fut nommé Comte de Surrey, & c'est dans cette Maison que ce titre réside encore aujourd'hui. * *Diction. Allemand.*

SURSE'E, petite ville de Suisse, dans le Canton de Lucerne, sur la riviére de Sur, à l'endroit où elle sort du Lac de Sempach, entre la ville de Lucerne & celle d'Araw, environ à cinq lieues de chacune. Sursée est une ville, qui se gouverne par elle-même, sous la protection des Lucernois, ausquels son Avoyer, qui est le premier Magistrat, prête serment de fidélité. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SURSIN (Jean) Docteur en Médecine, étoit de Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Il fut d'abord Régent de Rhétorique dans le Collége de la Fromagerie à Angers, & il en fut le Principal en 1596. Ce fut dans la même année qu'il fit imprimer en un petit volume *in folio* une Grammaire Gréque, avec un Lexicon des Racines Gréques. Quelque tems après il prit à Angers le Bonnet de Docteur en Médecine, & en cette qualité il fut Recteur de l'Université en 1611. Il fit tous ses efforts pour faire établir dans la même Université une Ecole d'Hébreu. * *Mémoires du tems.*

SURUNGA ou SURANGA, ville capitale d'un Royaume de même nom, vers la côte méridionale du Quanto, dans l'Isle de Niphon, une des Isles du Japon. * Maty, *Dict. Géogr.* Surunga étoit fort peuplée pendant que les Empereurs du Japon y faisoient leur résidence. Mais après que Toxogunsama, qui fut élevé à l'Empire en 1620, eut condamné son frére à se fendre le ventre pour quelque mécontentement qu'il en avoit reçu, la plupart des Bourgeois l'abandonnérent pour se retirer en d'autres places, & le commerce y étant tombé en décadence, la ville déchut entiérement de son premier lustre. Voici de quelle maniére se fait le supplice auquel Toxogunsama condamna son frére. Le Criminel s'assied à terre sur les genoux dans une place publique & devant un temple, ayant les piez croisez sous lui, & l'estomach découvert jusques au dessous du nombril. Il y a un homme derriére lui pour lui aider à se tuer en cas qu'il tombe d'abord en foiblesse, & un autre devant qui lui présente le couteau. Douze de ses plus proches parens & amis sont assis à terre, à ses côtez à une distance égale. Six Prêtres, aussi assis derriére celui qui doit prêter sa main pour l'éventrer s'il en a besoin, prennent soin de l'encourager en mourant; & de l'enterrer quand il est mort. Ce genre de supplice s'étend quelquefois sur les parens du coupable quoi qu'innocens, dans quelque endroit de l'Empire qu'ils se trouvent. * *Ambassade des Hollandois au Japon, partie* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

SURY, est une famille très-ancienne & fort illustre en Suisse, qui de tout tems a occupé les premiéres charges du Canton de Soleurre; sur tout dans les trois derniers siécles. Elle compte six Avoyers tirez de son sein. C'est la premiére charge de ce Canton. * *Mémoire manuscrit.*

SURYNAME, forteresse des Hollandois située dans la Guyane, dans l'Amérique méridionale, à l'emboûchure de la riviére de Suryname dans la Mer du nord. Il y a dans ce lieu une bonne Colonie de Hollandois & de François. On en tire une grande quantité de sucre.

SUS. SUT. SUV. SUZ.

SUS, grande riviére de Barbarie en Afrique. Elle prend sa source dans de grandes montagnes, aux confins du Darha, traverse le Guzula, province du Royaume de Maroc, ensuite entrant dans celui de Sus, elle y baigne Tejeuta, Messa & Agoanarba, où elle se décharge dans la mer. * Maty, *Diction. Géogr.*

SUS, Principauté dans le Biledulgérid en Afrique, à laquelle quelques-uns donnent le nom de Royaume, & même d'Empire, étoit une province du Royaume de Maroc, du tems que Sainte-Croix étoit aux Portugais. Depuis que les Espagnols se furent rendus maîtres de Portugal, vers l'an 1580, & que les Portugais eurent abandonné cette place, aussi-bien que celles de Safie & d'Arzille sur les mêmes côtes, les Barbares des environs s'y établirent; & s'y étant fortifiez refusérent l'obéïssance qu'ils devoient au Roi de Maroc, pour se soumettre à un Prince choisi entre eux, qui résida à Illec, capitale de ce païs. Cette Principauté subsista jusqu'à l'arrivée de Mouley-Archy, qui subjugua ces peuples. Ils lui obéïrent pendant tout son régne, & sous les deux premiéres années de celui de Muley-Séméïn; mais ensuite ils se revoltérent, & se donnérent à Muley-Hamet Méhérez. Il y a deux provinces, dont l'une est Sus, où sont les villes de Tarudant, & de Sainte-Croix, nommée par les Barbares *Agader-Aguer;* & l'autre est Schel, où est la ville d'Illec, qui est grande, riche, & bien peuplée. Ces provinces sont séparées du Royaume de Maroc, par des montagnes très-hautes, & presque inaccessibles; & du Royaume de Tafilet, par d'autres montagnes aussi élevées. Sainte-Croix & Aguilou, sont les lieux où les vaisseaux viennent négocier. Le terroir de Sus est fertile en mines, en grains, en fruits & en pâturages pour les troupeaux. On en tire aussi le bon Indigo, qui sert aux teintures, l'alun & le meilleur laiton, que l'on nomme *fusi;* outre l'or de Tibar, que les Négres appellent *macnaqui.* On y voit beaucoup de châteaux & de villages, où les Barbares se sont fortifiez. Les Susis sont plus adroits aux armes, & plus guerriers que tous les autres peuples de l'Afrique. Ils ont tout ce qui leur est nécessaire pour vivre, excepté la laine, qui leur est apportée de beaucoup d'endroits par les Marchands Chrétiens. * Mouette, *Histoire du Royaume de Maroc.*

SUSA, ville du Royaume de Tunis en Barbarie, entre Hamamétha & El-Média, sur la côte, où elle a un bon port. Elle a aussi une bonne citadelle. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Siagul*, & d'autres pour l'ancienne *Ruspina.* * Maty, *Dict. Géogr.*

SUSA, nom d'homme. *Voyez* SAUSÇA.

SUSANNE, fille d'Helcias ou Helcia, que l'on croit avoir vécu dans la Judée du tems de Josias, Roi de Juda, & femme de Joakim, est célébre dans l'Ecriture par sa chasteté. Elle avoit tant de charmes, qu'elle fit naître une violente & criminelle passion dans le cœur de deux vieillards qui étoient Juges & Conducteurs des Israëlites. La pudeur étouffa assez longtems la passion criminelle de ces deux infames vieillards. Mais enfin ils se découvrirent l'un à l'autre leurs pensées secrettes, & formérent un détestable complot entre eux, pour surprendre Susanne lorsqu'elle se baigneroit seule dans son jardin: car s'y étant enfermez en secret, ils prirent l'occasion que ses servantes étoient allées quérir les choses dont elle se devoit servir dans le bain. Ils coururent à elle, lui découvrirent leur infame passion, & la menacérent, si elle résistoit, de déposer publiquement qu'ils avoient trouvé avec elle un jeune homme pour la corrompre. Susanne répondit qu'elle aimoit mieux tomber entre leurs mains, étant innocente, que de commettre un peché devant Dieu. La rage succéda à l'amour de ces vieillards, qui l'accusérent d'avoir commis un adultére, & la condamnérent à perdre la vie. Lorsqu'on la menoit au supplice, pour être lapidée, Dieu suscita Daniel qui fit examiner de nouveau cette affaire. Celle qui avoit été condamnée fut trouvée innocente, & ses Juges ayant été convaincus d'impudicité & de calomnie, souffrirent la même peine qu'ils lui vouloient faire souffrir, vers l'an du monde 3428, & le 607 avant Jesus-Christ. * *Daniel, c.* 13. ou *Histoire de Susanne dans les livres que les Protestans tiennent pour Apocryphes.*

SUSANNE, une des femmes qui suivoient Jesus-Christ & l'assistoient de leurs biens. * *Luc, ch.* 8. *v.* 3.

SUSANNE, Vierge & Martyre à Rome dans le troisiéme siécle, est célébre dans l'Eglise Romaine; mais les Actes de sa Vie & de son Martyre sont fabuleux. On la fait niéce du Pape Caius, & parente de Dioclétien. On dit qu'il la voulut marier à Maximien, & que sur le refus qu'elle fit d'épouser un homme mortel, parce qu'elle avoit fait vœu d'être épouse de Jesus-Christ, elle fut condamnée à mort par Dioclétien; mais toute cette Histoire est feinte, & ne s'accorde point avec la véritable Histoire du tems. Cependant on honore une sainte Susanne Vierge & Martyre l'onziéme août. * *Acta apud* Bollandum.

SUSARION, étoit de Mégare. C'étoit un Poëte Comique extrémement médisant. Il reprenoit les défauts des hommes avec tant de liberté qu'il falut porter des loix pour reprimer sa licence. Si l'on en croit Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1, Susarion fut l'Inventeur de la Comédie. On trouve quelques uns de ses vers, dans Stobée, *Sermo* 67. Etant mal marié on dit qu'il prononça ces vers sur le théatre:

Audite populus, Susarion hæc dicit,
Malum sunt mulieres, verum tamen, ô populares,
Hoc sine malo domum inhabitare non licet
Nam & uxorem ducere & non ducere malum est.

* Ragusæ *Elogia Siculorum.*

SUSCHITZ, petite ville de Bohéme. Elle est dans le Cercle ou la Préfecture de Prachen, sur la riviére d'Ottawa, environ à douze lieues de Pilsen vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUSDAL, ville archiépiscopale de Moscovie. Elle est capitale du Duché de Susdal, & située sur la riviére de Clesma ou Klesma, à vint-sept lieues de la ville de Moscou vers le nord-est. Cette ville n'est bâtie que de bois; ce qui lui est commun avec la plupart de celles de Moscovie. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUSDAL (Le Duché de) province de Moscovie. Elle est entre celles de Wologda, de Wolodimer, de Rézan, de Moscow, de Rosthow, & de Jéroslaw. Le Susdal est un païs plat, & fort fertile, mais presque tout couvert de forêts. Il a eu longtems ses Princes particuliers; mais le Czar Jean Basile s'en rendit le maître. La ville de Susdal, sur la riviére de Klesma, en est le seul lieu considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUSE, ville de Perse, capitale de la Susiane, étoit bâtie à l'entrée d'une grande plaine, qui s'étendoit à perte de vue du côté du midi, & étoit arrosée par le fleuve Eulæus ou Choaspès, aujourd'hui *Tiritiri.* Strabon dit qu'elle fut bâtie par Tithon, pére de Memnon; & Pline ajoûte que Darius la répara. Elle fut le séjour des Rois de Perse, qui y passoient le printems. Depuis, Alexandre *le Grand* l'ayant prise, y épousa Statira, mais aujourd'hui cette ville est entiérement ruïnée. A peine sait-on le lieu où elle a été bâtie; cependant quelques Géographes modernes assurent que son nom moderne est *Souster.* * Strabon, *l.* 15. Ptolomée. Pline. Quinte-Curce, &c.

SUSE ou SUZE, ville du Piémont, sur la Doire, est la capitale du Marquisat de même nom, au pié des Alpes, nommées anciennement *Alpes Cottiennes*, aujourd'hui *le Mont-Cénis*, & *le Mont-Genévre*, qui sépare le Piémont d'avec le Dauphiné. Plusieurs croyent que ce fut à Suze qu'on éleva un Trophée à l'Empereur Auguste l'an 740 de la fondation de Rome, & 14 ans avant Jesus-Christ. L'Inscription y subsiste encore sur un Arc triom-

triomphal de Suze. D'autres ont placé ce Trophée au pié des Alpes maritimes, que nous appellons aujourd'hui le *Col de Tende*, près de Nice & de Monaco, dans un lieu dit *la Tourbie*, par une corruption du nom de *Trophée*; & ce qui confirme cette opinion, eſt un fragment de pierre qu'on voit en ce lieu, où il reſte une partie des lettres qui compoſent ces mots, *Gentes Alpinæ devictæ*, & quelques autres noms de peuples. Quelques-uns croyent qu'Auguſte fit ériger le même Trophée en deux endroits, & concilient ainſi ces deux opinions. * Pline, *l.* 3. *c.* 20. De Boiſſieu. De La Chiéza. Dalechamp, *ſur Pline*. R. de Soliers.

* S U S E (Le Marquiſat de) petite province du Piémont, eſt ſitué entre le Piémont propre, la Savoye & le Dauphiné. Suſe capitale, Veillana & la Novaléſe en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

S U S E, Maiſon. *Voyez* S U Z E.

S U S E S (Cavernes de) en Latin *Cavernæ Suſenſes*, place près de Carthage en Afrique, où 53 Evêques Donatiſtes s'aſſemblérent vers l'an 394, contre Primien, qu'ils prétendoient avoir excommunié ſans ſujet le Diacre Maximien. Ils le citérent dans leur aſſemblée, où ils s'offrirent de l'aller trouver pour juger cette affaire. Primien ſe moqua de cette citation, & maltraita ceux qu'on lui envoya. Malgré cette violence, ils lui donnérent un délai pour ſe reconnoître, & écrivirent une lettre ſynodale à leurs confréres. Le tems de la ſuſpenſion étant arrivé, ils s'aſſemblérent au nombre de cent à Cébarſuſſi, où Primien fut dépoſé. * S. Auguſtin, *l.* 3 & 4. *contre Creſc.* Baronius, *A. C.* 394.

☞ Les Conciles de Binius, & ceux de l'impreſſion du Louvre, *tome* 3. *p.* 459, ſemblent marquer, que le Synode de Cébarſuſſi fut tenu avant celui-ci. Baronius & quelques autres croyent qu'il fut aſſemblé aux grottes ou cavernes de Suſes: en quoi il y a plus d'apparence, ſi l'on conſidére le nombre des Prélats. Il ſe peut faire auſſi que ces deux Synodes ne ſoient que le même, & que le mot Latin *Cebarſuſſenſe* ait été confondu avec celui de *Cavernæ Suſenſes*; où bien ils ont été tranférez d'un lieu à un autre en peu de tems.

* S U S I, pére de Gaddi de la Tribu de Manaſſé, lequel Gaddi fut nommé pour aller épier le païs de Canaan de la part de ſa Tribu. * *Nombres*, *ch.* 3. *v.* 12.

S U S I A N E, grand païs d'Aſie, a eu autrefois tître de Royaume, entre la Syrie, la Babylonie & la Perſe. Ses provinces les plus conſidérables ſont, Charocéne, Caltapitis, Calandéne & Méliténe. Suſe en a été la ville capitale. Cet Etat fut ſoumis à Cyrus, après la mort d'Abradate, s'il en faut croire Xénophon, *in Cyropædia*. * Strabon, *l.* 15. Pline. Hérodote. Quinte-Curce, &c. *Voyez* C H U S I S T A N.

S U S I S T A N. *Voyez* S U S I A N E & C H U S I S T A N.

* S U S I U S (Nicolas) de Bruges, Jéſuite, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Lima Ciceroniana, ſive de Stylo liber ſingularis; Diſceptatio Quodlibeta de pulchritudine Beatæ Mariæ Virginis; Elegiæ Marianæ; Luſus Anacreontæi; Drama Comicum, Pendularia.* On croit que c'eſt auſſi lui qui a fait l'*Hiſtoire de la Vie de Marc-Antoine Del-Rio*, publiée ſous le nom de *Gaſpard Harteveldt*. Il travailloit à un *Commentaire ſur Florus*, lorſqu'il mourut le huitiéme juin 1619 à Courtray. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 697.

S U S O R, bourg ou petite ville de la Natolie, ſur la côte méridionale de la preſqu'iſle, qui s'étend depuis Smyrne juſqu'à l'Iſle de Scio. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Teos* ou *Teios*, ville épiſcopale, ſuffragante d'Ephéſe, & la patrie du Poëte Anacréon, & d'autres la placent à Ségéſi, village de la même preſqu'iſle. * Maty, *Dict. Géogr.*

S U S S A N N E A U (Hubert) naquit à Soiſſons l'an 1514. Il ſe diſtingua par ſes vers Latins, & publia quelques Traitez de Grammaire, qui furent aſſez bien reçus. Il enſeigna les Humanitez à Turin avant qu'il eût de la barbe, comme il le dit dans quelques-uns de ſes vers. Il les enſeigna auſſi à Paris. Il ſe qualifioit Docteur en Droit & en Médecine. * *Bibliothéque* de Geſner. Bayle, *Dict. Crit.*

S U S S E X, contrée maritime de la partie méridionale d'Angleterre, confine vers le nord avec le Comté de Kent & Surrey, vers le midi avec la Manche, vers le Levant avec Kent, & vers le Couchant avec Hampshire, de ſorte que depuis l'eſt vers l'oueſt elle a 80 milles de longueur: ſa largeur du nord au midi en a à peu près le tiers. Tout le païs eſt diviſé en ſix parties qu'on appelle *Rapes*, & qui portent les noms des principaux endroits qui s'y trouvent, comme Chicheſter-Rape, Arundel-Rape, Bramber-Rape, Lewes-Rape, Pévenſey-Rape, & Haſtings-Rape. Ces Rapes ou parties, contiennent 65 Centuries. Chaque Centurie a ſon bois & ſa riviére. L'on y compte en tout 312 paroiſſes & 19 villes à marché. Du tems de l'Heptarchie ce païs avec le Comté de Surrey, formoit le Royaume des Sud-Saxons, & aujourd'hui ce Comté fait le diocéſe de Chicheſter. L'air y eſt épais & chargé de brouillards à cauſe du voiſinage de la mer. Le terroir en eſt ſi riche & ſi fertile qu'il dédommage amplement les Habitans des incommoditez de l'air. La partie ſeptentrionale vers Kent & Surrey abonde en forêts, avantage qui lui étoit cy-devant commun avec tout le Comté, avant que les mines de fer en euſſent fait conſumer la meilleure partie. La partie méridionale de ce Comté a un terrein calcineux, gras & fertile en blez: l'on y voit auſſi de beaux bois & des prairies. Ce qu'il y a de très-remarquable en Suſſex, c'eſt que toutes les riviéres qui l'arroſent y ont leur ſource & s'y perdent auſſi en ſe jettant dans la mer. Les principales ſont le Rother, qui ſépare une partie de ce Comté de celui de Kent, & l'Arun. On trouve en Suſſex un oiſeau qu'on ne rencontre point ailleurs, & que les Habitans appellent *épi de froment*, parce qu'il eſt fort gras dans le tems que le froment eſt mûr. Il eſt de la groſſeur d'une alouette, auſſi tendre, mais plus gras. Le poiſſon tant de mer que de riviére y abonde auſſi. Les mulets de mer d'Arundel, les écreviſſes de mer de Chicheſter, les truites d'Amerly, les coquillages de Selſey, ſont connus. Il n'y a point de Comté en Angleterre qui produiſe un ſi grand nombre & d'auſſi bonnes carpes que celui de Suſſex. On tire auſſi beaucoup de fer des mines, lequel on tranſporte en d'autres endroits. Les meilleurs & les plus gros canons ſe ſont du fer de Suſſex, dont la bonté étoit ſi bien connue de Gundmare, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'il demanda ſouvent la permiſſion à Jacques I, d'envoyer de ces canons en Eſpagne. Il eſt étonnant qu'une côte auſſi étendue que celle de Suſſex n'ait aucun port propre à y recevoir de grands vaiſſeaux. Les ports qui s'y trouvent ſont d'une entrée très-difficile à cauſe des écueils & des bancs de ſable qui les environnent. Le port de Rye, vis à vis de Dieppe, paſſe pour le plus ſûr. Il ſe trouve auſſi en Suſſex des verreries. Guillaume *le Conquérant* aborda en 1066, près de Pévenſey en Suſſex, & battit Harolde à l'éndroit, où, ſelon le rapport de Guillaume de Neubourg, le terrein devient rouge comme du ſang toutes les fois qu'il pleut. Les meilleures places de Suſſex ſont, Chicheſter, le Siége épiſcopal, Horesham, Midhurſt ou Mydhurſt, Lewes, Shoreham, Stening, Steining ou Steneying, Eaſt-Grinſtead, Arundel, Bramber, Haſtings, Winchelſea & La Rye, dont chacune envoye deux Députez au Parlement, outre les Chevaliers du Comté. Dans le commencement du régne de Henri VIII, il y avoit en Suſſex 18 couvens. Le premier Comte de Suſſex fut Guillaume d'Albeney, Comte d'Arundel, qui épouſa en 1178, Adelaïde, la veuve de Henri I. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Guillaume, à qui quatre ou cinq de ſes Deſcendans ſuccédérent. En 1243, ce tître fut donné à Jean Plantagénet, Comte de Surrey, & en 1305, ſon fils Jean lui ſuccéda. En 1529, Henri VIII nomma Comte de Suſſex Robert Ratcliff, dont la poſtérité conſerva ce tître pendant ſix générations. En 1644, Thomas, Lord Savil de Pontefract, fut créé le 14 Comte de Suſſex. Sa famille s'éteignit par la mort de ſon fils. En 1674, Thomas Lennard, Lord Dacres, fut créé Comte de Suſſex. * *Dict. Allemand.*

S U S T E R E N, petite ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Duché de Juliers, près de la Meuſe, vis à vis de Maſeik. * Maty, *Dict. Géogr.*

S U T C H U E N. *Voyez* S O U T C H O U E N.

* S U T H E'L A, S Ç U T H E'L A ou S U T H A L A, de la Tribu d'Ephraïm, fut Chef d'une famille qu'on nomma de ſon nom *la famille des Suthélabites*. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 35.

S U T H E R L A N D ou S O U T H E R L A N D. *Voyez* S O U T H E R L A N D.

S U T L I V I U S ou S U T C L I V I U S, en Anglois S U T C L I F F E (Matthieu) Théologien Proteſtant, Anglois de nation, floriſſoit vers la fin du XVI ſiécle. Il publia pluſieurs livres de Controverſe, les uns en Latin, les autres en Anglois, & s'attacha principalement à refuter le Cardinal Bellarmin. Il écrivit auſſi quelque choſe contre les Presbytériens. Il fit un Ouvrage, où il ne mit point ſon nom, & qui traite de la conformité du Calviniſme & du Mahométiſme: il le publia à Londres l'an 1604. C'eſt la réfutation d'un livre imprimé à Anvers l'an 1596, & à Cologne l'an 1603, ſous le tître de *Calvino-Turciſmus*, id eſt, *Calviniſticæ perfidiæ cum Mahumetana collatio*, & *dilucida utriuſque Sectæ refutatio*. Il avoit été compoſé par deux Anglois Catholiques fugitifs de leur païs, ſavoir Guillaume Rainold, & Guillaume Gifford, depuis Archevêque de Rheims. Le premier avoit été Miniſtre, & avoit témoigné un grand zéle pour la Religion Proteſtante. Il mourut en compoſant l'Ouvrage, dont nous parlons, & le ſecond y mit la derniére main. * *Voyez* les préfaces du livre & de la réponſe. Bayle, *Dict. Crit.*

S U T O R ou L E C O U T U R I E R (Pierre) Chartreux, François de nation, étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, quand il embraſſa l'Inſtitut des Chartreux, & s'éleva par ſon mérite aux principales charges de l'Ordre, comme de Prieur, & de Viſiteur. Il publia divers Ouvrages, *De Vitæ Carthuſianæ Inſtituto; De triplici Divæ Annæ Connubio*, &c. & mourut le 18 juin 1537. Il fut un des plus zélez adverſaires d'Eraſme, contre lequel il écrivit une Apologie pour la Vulgate; une Antapologie; & un Traité de la Traduction de la Bible, & de la condamnation des nouvelles Verſions. Il a auſſi ſoutenu, contre Jacques Le Févre, les trois mariages de ſainte Anne. * Petreïus, *Biblioth. Carth.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

S U T O R I U S. *Voyez* C A L L I N I C U S.

S U T R I, *Sutrium* ou *Colonia Julia Sutrina*, ville d'Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, & ſur la riviére dite *Pozole*, eſt très-ancienne. Aujourd'hui, elle eſt peu habitée, & eſt le Siége d'un Evêché, qui dépend immédiatement de Rome. Tite-Live dit, *l.* 6, que *Sutrium* s'étant revoltée contre les Romains, fut aſſiégée par Camille, qui avoit chaſſé les Toſcans & les Ombres, par leſquels elle étoit opprimée.

C O N C I L E S D E S U T R I.

L'Empereur Henri III aſſembla les Prélats à Sutri, l'an 1046, pour y examiner l'affaire de Grégoire VI, nommé auparavant *Gratien*, qui voyant trois Papes à Rome leur perſuada de ſe dépoſer, & fut mis en leur place l'an 1044. Il fut dépoſé dans ce Concile, & eut pour ſucceſſeur Conſtantin II. L'an 1059, Nicolas fut élu Pape, dans le tems que pluſieurs ſéditieux avoient conſacré par violence l'Archiprêtre de l'Egliſe d'Oſtie, ſurnommé *Mincius*, Evêque de Vélitri, qui prit le nom de Benoît. Pour s'oppoſer à ce Schiſme, on aſſembla un Synode à Sutri, où le faux Pontife fut dépoſé. Nicolas II lui pardonna, & lui per-

permit de vivre à fainte Marie Majeure, fans pouvoir exercer aucune fonction facerdotale.

SUTTERTON. *Voyez* SOTHERTON.

SUTTON, felon d'autres, SUETON (Thomas) Religieux Anglois de l'Ordre de faint Dominique, & Docteur en la Faculté de Théologie de Paris, ou plutôt d'Oxford, célébre par fa piété & par fa fcience, florifloit l'an 1290, fous le régne d'Edouard I, Roi d'Angleterre. Il avoit beaucoup de pénétration & de fubtilité, & une grande netteté dans fes Difcours. Ses principaux Ouvrages font intitulez, *Commentaria in Pfalterium*; *Breviarium Theologiæ*; *Summa Theologiæ cum Quæftionibus difficillimis*; *Concordia Theologorum*; *Quodlibetorum de Relatione, libri duo*; *Quæftionum difficilium, liber unus.* * Pitfeus, *de Illuftr. Angliæ Script.*

* SUTTON, *Lord Lexington.* Cette famille defcend des *Suttons d'Aram*, dans le Comté de Nottingham. Le premier de cette Maifon qui ait été élevé à la dignité de Lord, fut ROBERT Sutton, Chevalier, à qui le Roi Charles I, pour reconnoître fes fervices, & en confidération de fa defcendance de la Maifon de Lexington par les femmes, conféra le titre de Lord Lexington d'Aram. Il époufa 1. *Elizabeth*, fille de *George* Mannor de Hadon: 2. la fille de *Guy* Palms: 3. la fille d'*Antoine* de Saint-Léger, de laquelle il eut ROBERT qui fuit. Il mourut le 13 octobre 1668.

ROBERT, Chambellan du Roi Guillaume III, fut envoyé par ce Prince, Ambaffadeur extraordinaire à Vienne, employé en diverfes affaires d'Etat, & fait par la Reine Anne Membre du Confeil Privé. Il époufa *Marguerite*, fille & héritiére du Chevalier *Gilles* Hungerford de Colfton, & il en eut 1. *Guillaume-George*; 2. *Eléonore-Marguerite*; & 3. *Brigitte.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dugdale, *Peerage of England, partie* 3.

SUTTON ou SUTTON-COLEFIELD, ou felon Sanfon SUTTON-COSFELD, ville d'Angleterre avec marché dans la partie du nord-oueft du Comté de Warwick, qu'on appelle *Hemlingford*, à 88 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* SUTTON, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Héreford, près de l'endroit ou le Lug fe jette dans la Wye. On y voit les reftes du Palais du Roi Offa. Ce fut dans ce Palais que S. Ethelbert, Roi des Anglois Orientaux, étant venu auprès d'Offa, pour lui demander fa fille en mariage, ce Roi barbare le fit inhumainement affaffiner, pour envahir fes Etats. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 455 & 456.

SUVAS ou SUWAS. *Voyez* SIWAS.

SUVO, ville capitale du Royaume de Suvo. Elle eft dans l'Ifle de Niphon, fur la côte méridionale du Jamayfoit, vis à vis de l'Ifle de Ximo. * Maty, *Dict. Géogr.*

SUZA. *Voyez* SAUSÇA.

SUZE (de La Baume) illuftre & ancienne Maifon de Dauphiné, n'eft pas moins diftinguée par fes hautes alliances, que par les actions éclatantes, & les grands emplois de ceux qu'elle a produits.

I. HUGUES de La Baume, I. du nom, Chevalier, époufa *Aagardis* de Saffenage, fille d'*Hector*, Souverain de Saffenage, & eft nommé avec fa femme & fes enfans, dans une chartre du Cartulaire de l'Evêché de Grenoble, par laquelle il paroît qu'ils vendirent au mois d'avril de l'an onze cens, à Hugues, Evêque de Grenoble, le droit de dixmes qu'ils avoient dans la paroiffe de Noyaray. Les fils de Hugues, furent 1. PIERRE, I. du nom, *qui continua la poftérité*; 2. *Hugues*; & 3. *Arnaud* de La Baume.

II. PIERRE de La Baume, I. du nom, Chevalier, approuva une donation faite par Ifmidon Lombard, à l'Evêque Hugues & à fon églife, au mois d'avril 1108, comme il paroît par le Cartulaire que nous avons déja cité. On ne fait point le nom de fa femme; mais il eft conftant qu'il eut pour fils PIERRE, II. du nom, qui fuit.

III. PIERRE de La Baume, II. du nom, Damoifeau, intervint avec Amédée, Comte de Genéve, Guigues de Roffillon, Aimard de Bocfozel, & autres Chevaliers, dans un Acte d'accord, paffé entre Guigues, Dauphin, Comte d'Albon, & Guillaume, Abbé de l'églife de Romans l'an 1134. De fon époufe *Marguerite* de Repellin, il laiffa 1. *Guillaume*; 2. HUGUES, II. du nom, *qui continua la poftérité*; 3. *Aimard*; & 4. *Ajudarde* de La Baume, femme de noble *Lantelme* de Varces.

IV. HUGUES de La Baume, II. du nom, fut marié avec *Jeanne* d'Avaron, & approuva un anniverfaire fondé par cette Dame dans le monaftére de Domen, vers l'an 1200, pour fon pére *Jean*, Seigneur d'Avaron, & pour fa mére *Elife* des Granges. On trouve dans cet Acte le nom de leurs enfans, qui furent 1. *Lantelme*; 2. GUILLAUME, I. du nom, qui fuit; & 3. *Berlion* de La Baume.

V. GUILLAUME de La Baume, I. du nom, qui eft nommé dans l'Acte dont nous venons de parler, vivoit vers l'an 1200, & fut pére de GUILLAUME, II. du nom, qui fuit.

VI. GUILLAUME de La Baume, II. du nom, fut fort confidéré à la Cour du Dauphin André; & dans un traité que fit ce Prince l'an 1227, avec fa belle-fœur Alix de Vergy, Ducheffe de Bourgogne, il fut compris, comme garant, avec Artaud de Roffillon, Aimard de Saffenage, Obert, Maréchal du Dauphin, Gui Alleman, & Gui de Bocfozel. De fon mariage avec *Véronique* de Bérenger, fille de *Pierre* de Bérenger, Seigneur de Prébois, fortirent 1. LOUÏS, I. du nom, qui fuit; & 2. *Aimard* de La Baume, héritier d'Ajudarde de Saffenage, fille de Guigues III, Seigneur de Saffenage, & de Béatrix de Bérenger, par teftament de l'an 1261.

VI. LOUÏS de La Baume, I. du nom, vivoit vers l'an 1250, & fuivit le Roi faint Louïs dans les guerres qu'il fit contre les Infidéles. Il eft nommé, avec fon fils GUILLAUME, III. du nom, qui fuit, dans plufieurs Actes des années 1260, 1262 & 1266.

VIII. GUILLAUME de La Baume, III. du nom, rendit de grands fervices à Béatrix, Dauphine, fur tout dans les différents qu'elle eut avec l'Archevêque de Vienne, & le Comte de Valentinois. Il fut un des Chevaliers qui accompagnérent Guillaume de Roffillon en Orient, l'an 1255, & laiffa GUILLAUME, IV. du nom, qui fuit.

IX. GUILLAUME de La Baume, IV. du nom, Chevalier, fuivit le Dauphin Humbert I, à Paris, l'an 1292, & fut envoyé de fa part vers Philippe *le Bel*, Roi de France, & vers Edouard, Roi d'Angleterre, pour les remercier de ce qu'ils avoient recherché fon amitié. Ses enfans furent 1. *Pierre*, qui rendit hommage à Humbert, Dauphin, le feptiéme janvier 1334, d'une maifon forte qu'il poffédoit dans la Baronnie de Saffenage, & qui fut un des Médiateurs employez par le Dauphin, entre ce Prince, & Hugues de Challon, Seigneur d'Arlay; 2. GUE'LIX qui fuit; 3. *Humbert*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de Saint-Paul dans le Viennois, & Chanoine de Saint-Paul de Lyon. Il fut un des fept Officiers du Confeil, créé par le Dauphin Guigues à Saint-Marcellin, en 1332, & étoit déja Confeiller de ce Prince dès l'an 1330; car Ifabelle de France, époufe de Guigues, lui donna ce titre dans une procuration du 23 mars de la même année. Au refte, Guichenon s'eft trompé dans fon Hiftoire de Breffe, lorsqu'il a cru qu'Humbert étoit fils de Jean de La Baume-fur-Cerdon. Le contraire paroît par un Acte d'hommage, dans les regîtres de la Chambre des Comptes de Dauphiné, où il eft marqué, en termes exprès, que le Pére d'Humbert s'appelloit Guillaume. Il eut encore 4. *Françoife* de La Baume, mariée à noble *Thomas* de Murinais.

X. GUE'LIX de La Baume, Chevalier, eft nommé dans un regître de la Chambre des Comptes de Dauphiné, de l'an 1339, & fut préfent à l'accord paffé, entre Jean, Evêque de Grenoble, & Guigues de Ruins, Sacriftain de la cathédrale de cette ville. Il avoit époufé *Catherine* de Coffonay, de laquelle il eut 1. AIMON, I. du nom, qui fuit; 2. *Arnoul*, Doyen de l'églife cathédrale de Grenoble, en 1343; 3. *Dauphine*, époufe de noble *Lantelme* de Leutzon, à laquelle le Dauphin Humbert II conftitua une partie de fa dot, le premier mars 1340; & 4. *Françoife* de La Baume, Religieufe à la Chartreufe de Prémoy.

XI. AIMON de La Baume, I. du nom, fut préfent à un Acte d'hommage rendu au Dauphin, le 16 mars 1364, par Jacques de Bocfozel. La qualité de Chevalier qu'Aimon porte dans cet Acte, étoit alors une récompenfe de la valeur. Il avoit fignalé la fienne dans les guerres contre les Anglois, fur tout aux fiéges de Limoges, de Cahors, de Sarlat, de Bergérac & de la Rochelle. Il eut pour enfans 1. AIMOIN, II. du nom, qui fuit; & 2. *Louïs*, pére d'*Aimon* de La Baume, & de *Falcone* de La Baume, mariée à noble *Leutzon* de Lemps.

XII. AIMOIN de La Baume, II. du nom, Chevalier, paffa quitance le 19 août 1367, à Odobert, Seigneur de Murinais pour la reftitution de la dot de *Françoife* de La Baume, fœur de *Guélix* de La Baume, mariée à *Thomas* de Murinais. Ses enfans furent 1. *Jean*, mort fans alliance; 2. LOUÏS, II. du nom, qui fuit; 3. *Aimon*, l'un des trois cens Gentilshommes de Dauphiné qui furent tuez à la bataille de Verneuil l'an 1424; & 4. *Pierre* de La Baume, Gouverneur pour le Dauphin de la contrée de Triéves, & Confeiller au Confeil Delphinal.

XIII. LOUÏS de La Baume, II. du nom, Seigneur de Suze-La-Rouffe, d'Eyrieu, &c. accompagna Henri II, Baron de Saffenage, qui fut tué l'an 1424, à la bataille de Verneuil, où il commandoit l'Arriére-Ban de Dauphiné. Il fut Dépofitaire des derniéres volontez de ce Seigneur, & les porta à fa femme *Antoinette* de Saluces, fille de *Hugues* de Saluces, Seigneur de Piafco; Baron de Montjay, & de *Marguerite* de Baux. Cette Dame ayant époufé *Louïs* de La Baume en fecondes noces l'an 1426, lui donna par cette alliance celle de plufieurs têtes couronnées de l'Europe, & eut de lui, entre autres enfans, 1. BERTRAND qui fuit; 2. *Louïfe*, époufe d'*Etienne*, Seigneur de Mondragon & de Saint-Romain; & 3. *Jeanne* de La Baume, femme d'*Antoine-Géofroy*, Seigneur de Malzay.

XIV. BERTRAND de La Baume, Chevalier, Seigneur de Rochegude, de Suze-La-Rouffe, d'Eyrieu, de Plaifian & de Villefranche, hérita de la Terre d'Eyrieu par teftament de Bertrand de Saluces, fon oncle maternel, & réünit par fes foins à fa Maifon, la plupart des Terres qui avoient appartenu à celle de fa mére. Il rendit hommage au Dauphin de la Terre d'Eyrieu le 17 février 1451, fit fon teftament le huitiéme juin 1484, & laiffa de fon époufe *Françoife* Du Fay, fille d'*Antoine* Du Fay, Seigneur de Saint-Jean-d'Ambournay, & d'*Anne* de Groflée, 1. PIERRE, III. du nom, qui fuit; 2. *Charles*, que l'on dit avoir été Evêque d'Orange, mais dont le nom ne fe trouve pas dans le catalogue des Evêques de cette églife; 3. *Jean*, Seigneur de Plaifian, de Villefranche, & Prieur de Rochegude en 1511; 4. *Louïs*, Abbé de Mazan, Prevôt de l'églife cathédrale de Vaifon, & Protonotaire du faint Siége, fouvent employé par le Pape en des négociations importantes; 5. *Ifabeau*; 6. *Jeanne*, mariée 1. à *Gabriel* de Grivel, Seigneur de Villebois & de Laborel: 2. à *Jean* de Plana; & 7. *Philippine* de La Baume, époufe de *Jacques* de Montagu, Seigneur de Vie, de Fontaines & de Cannes en Languedoc, &c. lequel tefta le 14 février 1539, en faveur de fa femme.

XV. PIERRE de La Baume, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Suze-La-Rouffe, d'Eyrieu, &c. époufa *Françoife* Alois, fille de *Louïs* Alois, Seigneur de Vafficu, de laquelle il eut 1. GUILLAUME, V. du nom, qui fuit; 2. *Roftaing*, Abbé de Mazan, qui fut élevé à l'Evêché d'Orange l'an 1543, & mourut le 24 juillet 1555; 3. *Jean*, Seigneur de Plaifian & de Villefranche, marié à *Jeanne* de Joannas, Dame de Montfaucon & de Véfenobres, dont il eut *Françoife* de La Baume, époufe d'*Antoi-*

ne

ne de Fay, Baron de Peyraut; 4. *Claire*, femme de *Charles* de Gramont, Seigneur de Vachéres; 5. *Philippine*, qui s'allia avec *Henri* de Graſſe, Seigneur de Gabris en Provence; & 6. *Catherine* de La Baume, Religieuſe à Monfleury près de Grenoble, puis Abbeſſe de Notre-Dame des Plans en Provence.

XVI. Guillaume de La Baume, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Suze-La-Rouſſe, d'Eyrieu, &c. épouſa le neuviéme ſeptembre 1524, *Catherine* d'Albaron, fille de *Jacques* d'Albaron, Chevalier, Seigneur de Lers, de Monfrin, de Rochefort, & de *Marguerite* de Clermont-Lodéve, ſœur de *François* de Clermont-Lodéve, Archevêque de Narbonne, Cardinal & Légat d'Avignon. Il ne ſe maria qu'après avoir fait pluſieurs campagnes, ſe diſtingua dans les guerres d'Italie, & fit ſon teſtament le 23 juillet 1550. Ses enfans furent 1. François qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée 1. à *Aimard* d'Ancezune, Seigneur de Vinay: 2. à *Annet* de Maugiron, Seigneur de Leiſſins; & 3. *Antoinette* de La Baume, femme de *Louïs* d'Eure, Seigneur Du Puy-Saint-Martin.

XVII. François de La Baume, Comte de Suze, Baron de Lers, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſon Conſeil Privé, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes ordonnances, Amiral des Mers du Levant, Gouverneur pour le Roi de la Provence, & pour le Pape de l'Etat d'Avignon & du Comtat Vénaiſſin, a été l'un des plus grands hommes du XVI ſiécle. Sa valeur ſe ſignala ſur tout dans les guerres contre les Calviniſtes, dont ſes victoires le rendirent la terreur. Il vainquit leurs troupes dans les batailles de Cederon en Dauphiné, & de Saint-Gilles en Languedoc, & triompha en pluſieurs autres occaſions de toute la fortune du célébre Baron des Adrets & de l'intrépidité du brave Montbrun. Une longue ſuite de ſervices éclatans rendus à l'Etat, lui aquit la faveur & l'eſtime des Rois de France, & l'éleva aux premiers honneurs. Après que ſa Terre de Suze eut été érigée en Comté par lettres du mois de décembre 1572, il fut honoré du Collier des Ordres l'an 1581, & reçut le Brevet des charges de Gouverneur de Provence, & d'Amiral des Mers du Levant le premier juin 1578; mais il n'exerça pas ces charges, les Provençaux ne l'ayant pas voulu reconnoître. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Lévis, fille de *Gilbert* de Lévis, Comte de Ventadour, & de *Suſanne* de Lare-Cornillon; & après avoir fait ſon teſtament le 20 mai 1580, il mourut l'an 1587, des bleſſures qu'il avoit reçues en voulant recouvrer la ville de Montélimar. Les enfans qu'il eut de ſon mariage, furent 1. *Ferdinand-Roſtaing*, tué au ſiége d'Iſſoire l'an 1577; 2. Rostaing qui ſuit; 3. *Antoine*, Seigneur de Baulmes, qui s'allia avec *Marie* de Laire, de Guiffrey, de Glandage, de laquelle il laiſſa *Charles*, Baron de Baulmes, de Francy, &c. Abbé de Mazan, en qui cette branche a manqué; *George*, mort jeune; *Marguerite*, morte jeune; *Catherine*, mariée 1. à *Jacques* de Montany de La Tour, Baron de Vinay & de Montany, le 22 juillet 1639: 2. à *François* de Châteauneuf, Comte de Doing, & Baron de Rochebonne; & *Françoiſe*, mariée à *Louïs* Eſcalin des Aymars, Marquis de La Garde; 4. *George*, Baron d'Apts, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, lequel avoit épouſé l'an 1395, *Jeanne* de Maugiron, fille de *Laurent* de Maugiron, Chevalier des Ordres du du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, de laquelle il eut *Timoléon*, époux de *Catherine* de Polignac, & pére d'un fils unique, mort à l'Académie; *Anne*, Seigneur de Mérieu, &c. mort ſans poſtérité; & *Marguerite*, mariée à *Charles* de Bourbon, Baron de Véſigneul; 5. *Louïſe*, épouſe d'*Antoine* de Saſſenage, Baron du Pont-de-Royan; 6. *Catherine*, alliée à *Claude* Alleman, Baron d'Uriage; 7. *Marguerite*, femme de *Pompée* de Pontevés, Seigneur de Buous; 8. *Charlotte*, mariée à *N.* . . du Roure, Seigneur de Saint-Breſt; & 9. *Françoiſe* de La Baume, dont le mari fut *Chriſtophle* de Caſtillon, Seigneur de Vaucluſe & de Villeneuve en Provence.

XVIII. Rostaing de La Baume, Comte de Suze & de Rochefort, Seigneur de Monfrin, &c. Maréchal de camp des armées du Roi, & Baillif des montagnes de Dauphiné, apprit le métier de la guerre ſous le Comte de Suze ſon pére, & combattit ſouvent à ſes côtez. Il fut fait priſonnier en 1587, à Montélimar, où ſon pére fut bleſſé à mort, & paya dix mille écus pour ſa rançon. Depuis, il continua de ſervir pour le Roi Henri III, & lorſque ce Prince eut été aſſaſſiné, il s'attacha aux intérêts du Roi Henri IV. Il ſe trouva au ſiége de Gap, de Tallard, de pluſieurs autres places dans le Viennois, & dans le Gréſivaudan, & donna des preuves d'une valeur diſtinguée en différentes occaſions, ſoit en Dauphiné, ſoit en Provence. Après avoir combattu longtems à la tête de quelques régimens, & avoir ſouvent commandé des troupes en chef, il fut fait Maréchal de camp. Ce Seigneur avoit épouſé 1. le 23 octobre 1583, *Magdelaine* des Prez de Montpézat, fille de *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpézat, & d'*Henriette* de Savoye, Marquiſe de Villars, Comteſſe de Tende, femme en ſecondes noces de *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne: 2. *Catherine* de Grolée-Meuillon, fille de *François* Grolée-Meuillon, Marquis de Breſſieu, & de *Marguerite* de Guaſte de Lupé. Il eut de ſon premier mariage, 1. *Jacques-Honorat*, Comte de Suze, Marquis de Villars, & héritier de *Philibert-Emmanuel* des Prez, Marquis de Villars, ſon oncle, & qui épouſa *Françoiſe-Apronne* des Porcelets de Maillane, de laquelle il eut *Bernard* de La Baume, Comte de Suze, Marquis de Villars, mort ſans alliance; 2. *Marguerite*, épouſe de *Henri* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, fils du Maréchal de France. Du ſecond lit de Rostaing de La Baume naquirent, 3. Anne qui ſuit; 4. *Louïs-François*, Evêque & Comte de Viviers, Prince de Donzére & de Châteauneuf-du-Rhône, Abbé de Mazan & d'Orbeſtier, qui fut nommé Coadjuteur de Viviers en 1615, & ſacré ſous le titre d'Evêque de Pompeiopolis le 24 mai 1618, & qui ayant ſuccédé en 1621 à Jean de l'Hôtel dont il étoit Coadjuteur, préſida ſouvent aux Etats de Languedoc & à l'aſſemblée du Clergé, & mourut le cinquiéme ſeptembre 1690, étant le plus ancien Evêque de la Chrétienté, après avoir rempli le ſiége de Viviers pendant 69 ans; 5. *François*, Chevalier de Malte, tué d'un coup de mouſquet au ſiége de Leucate, à la tête du régiment de Languedoc; 6. *Charles*, auſſi Chevalier de Malte, mort jeune; 7. *Françoiſe*, épouſe de *Juſte-François* de Fay, Baron de Gerlande; 8. *Marie*, alliée à *Joachim* de Montagu, Marquis de Bouzols, & Vicomte de Beaune; 9. *Magdelaine*, Religieuſe de Sainte-Colombe à Vienne; 10. *Charlotte*, mariée par contract du 19 août 1629, à *Antoine* de La Garde, Seigneur de Chambonas; 11. *Anne*; 12. *Henriette*; & 13. *Jeanne* de La Baume, femme de *Jean-Pierre* de Fougaſſes, Marquis de La Barthalaſſe, Seigneur de Taillades & de Beaulieu.

XIX. Anne de La Baume, Comte de Suze & de Rochefort, épouſa le huitiéme mars 1631, *Catherine* de La Croix de Chevriéres, fille de *Félix* de La Croix, Comte de Saint-Valier, Marquis d'Ornacieu, &c. & de *Claudine* de Chiſſé. Il fit ſon teſtament le deuxiéme août 1632, mourut quelques années après; & laiſſa 1. *Louïs-François*, Comte de Suze de Rochefort, &c. Baillif des montagnes de Dauphiné, lequel ſervit pluſieurs campagnes, & épouſa *Paule-Hippolyte* de Monſtiers de Mérinville, fille de *François* de Monſtiers, Comte de Mérinville, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant pour ſa Majeſté au Gouvernement de Provence, Gouverneur d'Avignon & du Comtat Vénaiſſin, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de Roſe, & de *Jeanne* de la Jugie, héritiére de la Maiſon de Rieux en Languedoc, dont il n'eut point d'enfans; 2. Joachim-Gaspard qui ſuit; 3. *Anne-Triſtan*, Evêque de Tarbes, puis de Saint-Omer, & Archevêque d'Auch, Prélat d'un mérite diſtindué, mort en 1705; & 4. *Marguerite* de La Baume, Abbeſſe à Taraſcon en 1710, morte en 1713.

XX. Joachim-Gaspard de La Baume, Marquis de Breſſieu, après s'être ſignalé dans les armées du Roi, ſous le nom de *Chevalier de Suze*, en Afrique, en Candie & ailleurs, épouſa *Marthe* d'Albon de Saint-Forgeux, & mourut en 1682, laiſſant de ce mariage 1. *Anne*, Religieuſe Bénédictine à Taraſcon; 2. Louïs-François qui ſuit; & 3. *Anne-Louïs-François* de La Baume, Chanoine & Comte de Lyon, puis Doyen de la même égliſe en 1722, & Abbé de Saint-Léon de Toul, dès le 30 mars 1709.

XXI. Louïs-François de La Baume, Marquis de Breſſieu, né l'an 1681 a ſervi avec honneur dans le régiment du Roi d'Infanterie, & s'y eſt diſtingué au ſiége de Landau, & à la bataille de Spire en 1703. Il a été fait depuis Colonel d'un régiment d'Infanterie de milices, de la province de Dauphiné qui porte le nom de *Suze*, lequel ayant été caſſé, il fut fait Colonel Réformé à la ſuite du régiment de Rouergue, & a épouſé en 1709, *N.* . . de Reſſeins.

La Maiſon de La Baume-Suze porte d'or à trois chevrons de ſable, au chef d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'argent, armé & lampaſſé de gueulles, couronné d'or. * *Regître de la Chambre des Comptes de Dauphiné*. Bouche, *Hiſtoire de Provence*. Chorier, *Hiſtoire de Dauphiné*, & *Hommes Illuſtres de la même province*. Davila. De Thou. Mézeray, &c. Allard, *Généalogie de la Maiſon de La Baume-Suze*.

SUZE (Henriette de Coligny, plus connue ſous le nom de la Comteſſe de La) qui étoit fille de Gaspard de Coligny, Maréchal de France, Colonel Général d'Infanterie, fut mariée trèsjeune à *Thomas* Hamilton, Comte de Hadington, Ecoſſois, qui ne vécut pas longtems. Elle épouſa en ſecondes noces le Comte de La Suze, de la Maiſon des Comtes de Champagne, dont elle fut quelque tems après ſéparée. La jalouſie que ſon mari conçut contre elle, lui fit prendre la réſolution de la mener à une de ſes Terres. Effrayée de ce deſſein, la Comteſſe en détourna l'exécution, en abjurant la Religion Proteſtante, qu'elle profeſſoit comme ſon mari, & en ſe faiſant Catholique. Le motif n'étoit pas pur, & c'eſt ce qui fit dire à Chriſtine, Reine de Suéde, que la Comteſſe de La Suze s'étoit fait Catholique pour ne voir ſon mari ni en ce monde ni en l'autre. Le changement de Religion, & la continuation de la jalouſie de ſon mari, qui prenoit chaque jour de nouveaux degrez, augmentérent la deſunion. Enfin ne pouvant plus ſe ſupporter, la Comteſſe entreprit de faire caſſer ſon mariage par un Arrêt du Parlement. Quand elle ſe vit en liberté, elle ne s'occupa plus qu'à faire des vers, à écrire des billets galants, à entretenir ſes amis, à fréquenter les compagnies. Remplie de ces idées précieuſes & preſque ridicules en tout, dont la plus grande partie des Romans de ſon ſiécle ſont pleins, elle ſe conduiſoit elle-même comme une Héroïne de Roman, & négligeoit abſolument ſes affaires domeſtiques, qui ne tardérent pas à ſe déranger, & auſquelles elle s'embarraſſa peu de remédier. On prétend que Montplaiſir & Subligny l'ont guidée dans l'art de rimer; mais tout le monde convient qu'elle avoit beaucoup d'eſprit, & une aſſez grande délicateſſe dans les ſentimens. Ses Poëſies l'ont rendue célébre. Elle a excellé ſur tout dans l'Elégie; ſon ſtile eſt touchant & plein de graces; ſes ſentimens ſont tendres & aſſez nobles: mais ſa Morale n'eſt nullement celle de la Religion. Elle a compoſé quelques Odes, une entre autres pour la Reine Chriſtine de Suéde. Elle joignoit à ces talens & à la nobleſſe de ſa naiſſance, ces graces extérieures qui attirent les yeux, & dont une femme qui s'aime eſt ſi jalouſe. Faut-il être ſurpris ſi les Poëtes de ſon tems ont ſi ſouvent chanté ſon eſprit & ſes appas, & ſi elle a trouvé place dans la Clélie de Mademoiſelle de Scudéry & dans d'autres Ouvrages? Madame de La Suze mourut à Paris le dixiéme de mars 1673, & fut inhumée dans l'égliſe de ſaint Paul. Une partie de ſes Poëſies a été imprimée avec quelques vers du Comte de Buſſi-Rabutin, en un petit volume *in douze*, à Paris chez Sercy en 1666, & depuis dans le Recueil de Barbin *tome* 4. On les raſſembla en deux volumes *in douze*, qui parurent en 1684.

1684. En 1695, on les réimprima avec plusieurs piéces de M. Pelisson & de quelques autres, à Lyon, en quatre volumes *in douze*, & ce Recueil a été donné de nouveau à Trévoux en 1725, aussi en quatre volumes *in douze*. On trouve au commencement de ce Recueil un Extrait de la Vie de Madame de La Suze, dont Mignard premier Peintre du Roi, a fait le portrait. M. Titon Du Tillet lui a aussi donné place dans son *Parnasse François*, *in folio*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* SUZON, petite riviére du Duché de Bourgogne en France, dans le Dijonnois. Elle coule de l'ouest à l'est, puis prenant sa route du nord au sud elle se jette dans l'Ouche à Dijon.

SWA. SWE. SWI. SWO.

SWAANENBURG. *Voyez* SWANENBURG.

SWAENENBURG. *Voyez* SWANENBURG.

SWAENS. *Voyez* ZWAENS.

SWALE, riviére du Comté de Richemont, dans le Nord-Riding du Comté d'Yorck; car c'est ainsi qu'on appelle une partie de ce Comté. Elle donne le nom de *Swaledale* à cette partie de la contrée à travers de laquelle elle coule. Elle est principalement remarquable, en ce qu'on dit que Paulin Archevêque d'Yorck, au commencement de la conversion des Saxons, y batisa en un jour plus de dix mille hommes, sans compter les femmes & les enfans. * Cambden, *Britannia*. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 179.

SWAMMERDAM (Jean) Médecin d'Amsterdam, florissoit en 1667, & avoit beaucoup de réputation. Il a composé un Traité sur la Respiration & sur l'Usage des Poumons; un autre *de Fabrica Uteri muliebris*; une Histoire générale des Insectes, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

* SWAMMERDAM, gros bourg de Hollande sur la rive gauche du vieux Rhin, ou du canal qui va d'Utrecht à Leyde. Il est à l'est-sud-est de Leyde dont il est éloigné d'environ trois lieues. En 1672, les François à la faveur des glaces, se rendirent maîtres d'un Fort qui défendoit ce bourg, puis ils y mirent le feu, aussi bien qu'à Bodegrave, & les flammes y consumérent environ six cens maisons & les églises de ces deux bourgs, de sorte qu'il ne resta qu'une seule maison debout. Swammerdam est appellé dans plusieurs Cartes *Swadenburgerdam*, & quelques Auteurs prétendent que son ancien nom est *Zwanenburgerdam*. *Voyez* aussi BODEGRAVE.

* SWANENBURG (Corneille de) Jurisconsulte & Professeur en Droit dans l'Académie de Leyde, naquit le 12 septembre 1574. Les Curateurs de cette Université lui donnérent, quoiqu'il fût encore bien jeune, la Chaire de Droit, où il a enseigné pendant 33 ans avec applaudissement. On n'a de lui qu'un petit Ouvrage qui a pour titre *de Jure accrescendi*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 165.

SWANINGTON (Pierre) Religieux Anglois, de l'Ordre des Carmes, vivoit en 1370 sous Henri III, Roi d'Angleterre, & fut le premier de cet Ordre qui fut Docteur & Professeur en Théologie à Oxford. Ensuite il enseigna publiquement l'Ecriture Sainte à Bourdeaux. Gérard de Boulogne, qui étoit Général de l'Ordre, chagrina en beaucoup d'occasions ce savant homme, parce qu'il avoit été du parti de ceux qui lui résistérent opiniâtrément, lorsqu'il voulut diviser en Angleterre l'Ordre du Mont-Carmel en plusieurs provinces. Il a fait les livres intitulez, *Lecturæ Scripturarum*; *In Magistrum Sententiarum*, *&c.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

SWANSEY, ville maritime avec marché, qui donne son nom à une contrée du sud-ouest du Comté de Glamorgan; elle est est située à l'emboûchure de la riviére de Towy, à 202 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* SWANTEWITZ ou SCHWANTEWITZ, la plus grande idole des Vandales qui lui offroient tous les ans un homme, & particuliérement un Chrétien. Ils rendoient des honneurs royaux au Prêtre de cette idole. Le nom de cette idole signifie, à ce qu'on prétend dans la Langue des Vandales, une *lumiére sainte*, ou un *terrein sacré*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Albini *Meisn. Land-Chron. p.* 150. Knaut, *Prodrom. Misn. p.* 382. Wetken, *Dresdn. Chron. p.* 289. Emser, *in Vita Bennonis*.

SWARTE-SLUYS, c'est à dire, *l'Ecluse-Noire*, petite ville des Provinces-Unies, autrefois fortifiée. Elle est dans l'Overissel, sur la riviére de Vecht, un peu au dessus de son emboûchure dans le Zuyderzée. * Maty, *Dict. Géogr.*

SWASSAM ou SWASHAM (Jean) Evêque de Bangor, en Angleterre, fut Religieux Carme & Docteur dans l'Université de Cambridge. Depuis, il fut élevé à l'épiscopat par le Pape Grégoire XI, & après sa promotion, il assista au Concile qui se tint à Stanford, sous le Pontificat de Boniface IX, & où le Roi Richard II étoit présent, pour voir condamner Wiclef & & ses Sectateurs. Ses Ouvrages les plus considérables sont, *Contra Wiclefitas*, *liber unus*; *Concionum variarum liber unus*. Il vivoit vers l'an 1394. * Pitseus, *de Illustr. Angl Script.* Léland.

SWATHAM, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée sud-ouest du Comté de Norfolck, qu'on appelle *Sout-Greneboe*, à 64 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SWEERT (François) né à Anvers en 1567, a publié les Ouvrages suivans, *Narrationes Historicæ in Deorum Dearumque capita*; *In duodecim Cæsarum Icones*; *Belgii totius, sive XLII Provinciarum Germaniæ Inferioris brevis Descriptio*; *Lacrymæ in Funere Abrahami Ortelii*, *cum Ortelii Vita*; *Selectæ Orbis Christiani Deliciæ*; *Monumenta sepulchralia Brabantiæ*; *Notæ in Hieronymum Magium de Tintinnabulis*; *Flores Lipsiani*; *Joco-seria atque Epitaphia vetera*, *nova*, *Latina*, *Gallica*, *Hispanica*; *Sententiæ rariores ex primæ notæ Historiographis*; *Athenæ Belgicæ*; *Deliciæ Gallicæ*, *selectæ ex urbibus*, *templis*, *Bibliothecis & aliunde*; *Rerum Belgicarum Annales*. Ce dernier Ouvrage lui fit plus d'honneur que tout ce qu'il avoit donné. Il mourut en 1629, à Anvers. * Sweert, *Præf. Athen. Belg.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 161. *n.* 151. édit. d'Amsterdam, 1725. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 243 & 244.

* SWEERT (Robert) frére de François Sweert, naquit à Anvers le quatriéme d'août 1570. Il étudia chez les Jésuites la Poësie & la Rhétorique, puis à Louvain la Théologie. Il devint dans la suite Pléban de l'église de S. Jean de Boisleduc, où il prêcha avec succès pendant quatorze ans. De là il alla à Turnhout, d'où il revint à Anvers, où il fut Chanoine de la cathédrale. On a de lui en Flamand *Le Comble des Mensonges* de François Lansberg, Ministre Hollandois; *De Fide Hæreticis servanda*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 797.

* SWEERT (Jean) neveu de François Sweert, étoit de Diest & Chartreux de Cologne. Il a réduit en Abbrégé les Sermons de Louïs de Grenade, *de Tempore & de Sanctis*, & a recueilli de Luc Pinel & de Henri Cuychius des Méditations sur les sept Mystéres de la Passion du Seigneur. Il mourut le huitiéme avril de l'an 1617. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 569.

* SWEERT (Emmanuel) de Sévenbergen en Brabant, a donné au Public un Ouvrage intitulé *Florilegium*, *de variis Floribus bulbosis & aliis Indicis Plantis*, *libris quatuor concinnatum*, *in octavo*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 203

SWENKFELD (Gaspard) *Voyez* SCHWENKFELD.

SWE'RIN, ville du Duché de Meckelbourg en Basse Saxe, sur un petit Lac qui porte son nom, à six lieues de Wismar, du côté du midi. Swérin est une jolie ville, qui a une bonne citadelle. Elle étoit autrefois le Siége de l'Evêque de Swérin, quoiqu'elle appartînt en partie aux Comtes de Swérin. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Astuia*, petite ville des Caviens. * Maty, *Dict. Géogr.*

SWE'RIN (l'Evêché ou la Principauté de) contrée du Duché de Meckelbourg en Basse Saxe. Elle est entre le Comté de Swérin & la Seigneurie de Rostock, ayant le Meckelbourg particulier au nord, & la Vandalie au sud. Ce païs peut avoir onze lieues de long & trois de large, & ses lieux principaux sont Bruel, Butzow & Nieu-Clooster. Il étoit autrefois Evêché, fondé l'an 1062, & suffragant de Brême. Il fut sécularisé par la paix de Westphalie en faveur de la Maison de Meckelbourg, & a donné le nom à une branche de cette Maison. *Voyez* MECKELBOURG. * Maty, *Dict. Géogr.*

SWE'RIN (Le Comté de) contrée du Duché de Meckelbourg en Basse Saxe. Ce Comté est entre le Meckelbourg Propre, l'Evêché de Swérin, la Vandalie, & le Duché de Lawembourg. Il peut avoir quinze lieues de long, & cinq ou six de large. Swérin, capitale, Boitzebourg & Wittenbourg en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

SWET, ville. *Voyez* SCHWET.

SWILLI (Le Lac) est un Golfe de l'Ultonie, en Irlande. Il est assez long, mais peu large, & formé par la riviére de Swilli entre le Comté de Londondéry, & celui de Donneghall. * Maty, *Dict. Géogr.*

SWINAR, petite ville de la Bosnie. Elle est à l'emboûchure du Bewacz dans la Save, au midi de Posséga. On voit prés de Swinar les ruïnes de l'ancienne *Serbinum*, petite ville de la Pannonie Inférieure. * Maty, *Dict. Géogr.*

SWINDEN, ville d'Angleterre avec marché dans la partie nord-est du Comté de Wilt, qu'on appelle *Kingsbridge*, à soixante & deux milles Anglois de Londres. * Maty, *Dict. Géogr.*

SWINE, riviére de Poméranie. C'est la branche mitoyenne de l'Oder. Elle coule entre l'Isle d'Usedom & celle de Wollin, & se décharge dans la Mer Baltique. * Maty, *Diction. Géogr.*

SWINTON, Baronnie dans le Comté de Barwick, dans l'Ecosse méridionale. Elle donne son nom à une ancienne famille, qui a une chartre datée du régne de Malcolme Kenmoir, Roi d'Ecosse, laquelle donne à Alan Swinton droit à cette Baronnie, laquelle appartenoit auparavant à ses prédécesseurs. La ligne masculine venant à cesser, l'héritiére épousa le fils du Comte de Merche, de qui descendent les Swintons d'à-présent. * *Diction. Anglois.*

SWOL. *Voyez* ZWOLL.

SY. SYA. SYB. SYC. SYD. SYE. SYG. SYL.

SY. NB. Quand on ne trouve pas les mots sur SY, il faut les chercher sur SI.

* SYAGRIA, Dame Lyonnoise, illustre dans le cinquiéme siécle, par sa piété & sur tout par ses grandes libéralitez. Elle retira à ses dépens six mille Esclaves, dont elle paya la rançon aux Bourguignons-Vandales qui les avoient pris. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SYAGRIOS. Les Anciens appelloient ainsi le Cap de Razalgate, qui est dans l'Yémen, & donnoient le nom de *Syagria extrema* à celui de Facalhad, qu'on trouve en Arabie.

* SYAGRIUS (Afranius) Préfet du Prétoire, vers l'an 381, puis Consul Romain, étoit aussi bon Poëte que Magistrat, & le célébre Ausone l'avoit pris pour un de ses Mécénes. On prétend que c'est le même Syagrius dont on a vu longtems le magnifique tombeau auprès de l'ancienne église de S. Just à Lyon. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SYAGRIUS, Roi de Soissons, étoit Romain, & de Gouverneur qu'il étoit, s'érigea en Souverain des villes de son Gouvernement, & prit le titre de Roi, après la révolution de l'Empire d'Occident. Clovis ne pouvant souffrir la puissance de ce nouveau Prince, assembla les forces de son Royaume contre lui. Syagrius vint lui-même au-devant de l'armée de Clovis, mais

voyant que le combat lui étoit desavantageux, il se retira; & pour n'être point connu, il ensanglanta son visage. C'est ainsi qu'il se refugia avec quelques-uns de ses plus fidéles Sujets, auprès d'Alaric, Roi des Visigoths, qui le reçut fort civilement; mais qui le livra ensuite à Clovis, dont il craignoit les menaces. Ce Roi, après l'avoir longtems tenu dans les fers, lui fit enfin couper la tête, l'an 486. Ce fut alors que la puissance des Romains finit dans les Gaules. * Dorm. *de la ville de Soissons.*

SYAGRIUS, Auteur, &c. *Voyez* SIAGRIUS.

SYBA, Royaume. *Voyez* SIBA.

SYBARIS, riviére de la Basse Italie, dite autrefois *Grande Gréce*, & présentement *Calabre*, est celle qui est nommée aujourd'hui *Cochile*, & qui descend du Mont-Apennin. Cette riviére donne son nom à une ville appellée SYBARIS, qui selon Eusébe, fut bâtie la quatriéme année de la XVII Olympiade, c'est à dire, vers l'an 709 avant Jesus-Christ. Elle devint extrémement puissante: de sorte que les Sybarites avoient sous eux vint-cinq belles villes, & quatre provinces voisines. Les Auteurs nous disent des choses extraordinaires de leur mollesse, & du soin qu'ils avoient de vivre délicatement. Ils invitoient ceux qu'ils vouloient régaler, un an avant le jour du festin, afin d'avoir le tems de se préparer. Comme ils aimoient beaucoup les anguilles, ils accordérent exemption de toute sorte de tribut à ceux qui les pêchoient. Ils ne donnoient entrée dans leur ville à aucun des métiers qui pouvoient troubler de leur bruit le repos de ceux qui dorment. Athénée dit qu'ils en avoient même banni les coqs pour la même raison. Sénéque nous répréſente à ce propos Myndiride, un de leurs Citoyens, ou Smyndiride comme le nomme Aristote, qui se plaignoit de n'avoir pu commodément reposer la nuit, à cause de quelques feuilles de roses qui s'étoient mises en double sous ses côtez, au lieu de se tenir bien étendues. Les Sybarites soutinrent une rude guerre contre ceux de Crotone; & ces derniers, conduits par Milon, les défirent, & ruïnérent leur ville, vers l'an 510 avant Jesus-Christ. Depuis, vers l'an 446 avant Jesus-Christ, les Sybarites la rebâtirent, & lui donnérent le nom de *Thurium* ou *Thurii*. Les Athéniens y envoyérent deux ans après une Colonie. Les ruïnes de l'ancienne Sybaris se voyent encore le long du Golfe de Tarente, dans un lieu que ceux du païs nomment *Sibari Rouinata*. * *In Bibliothecâ Historica.* Athénée, *l.* 7. 12 & 13. Sénéque, *de Ira*, *l.* 2. Pline. Strabon. Eusébe, &c.

SYBILLE *Voyez* SIBYLLE.

SYBOTAS VI Roi des Messéniens, succéda à son pére Dotadas, & régnoit dans le tems que Lycurgue & Archélaüs régnoient à Lacédémone, vers l'an 860 avant Jesus-Christ. Il eut pour successeur son fils Phintas, qui régna du tems de Téleclus, Roi de Lacédémone. * Pausanias, *in Messenicis.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hist. Prof.*

SYCAMINON, ancienne ville de Béotie, appellée aujourd'hui *Scamino* ou *Sycamino.* Les Grecs y ont diverses églises; & entre autres, *Agioi Saranda*, ou les Quarante-Saints; *Panagia* & *Agios Helias.* Il y a dans la premiére plusieurs Inscriptions, parmi lesquelles est l'Epitaphe d'un certain Aphrodisius, fils de Zopyrus, natif d'Oropos, qui en est proche. Il n'y a que cinq lieues de Sycamino à Négrepont. * Spon, *Voyage de Gréce*, *en* 1675. *tome* 2. *p.* 318.

SYDENHAM (Thomas) naquit vers l'an 1624, à Windford-Eagle, dans le Comté de Dorset en Angleterre, de Guillaume Sydenham, Gentilhomme de ce Comté. En 1642, il fut fait Membre du Collége de la Magdelaine à Oxford, âgé d'environ dix-huit ans; mais l'esprit républicain, qui paroit l'avoir animé aussi-bien que sa famille, ne lui permit pas de demeurer longtems dans cette ville. La garnison tenoit le parti du Roi contre les Parlementaires, & bien loin de vouloir prendre les armes pour la défense de son Prince, comme faisoient la plupart des Ecoliers de cette Univerſité, il sortit d'Oxford pour aller à Londres. Il eut l'avantage d'y faire connoissance avec un fameux Médecin appellé *Thomas Cox*, qui lui trouvant de l'esprit & de grandes dispositions pour les Sciences, lui persuada de s'appliquer à la Médecine, lorsqu'il seroit retourné à Oxford: ce qu'il fit quand la garnison de cette ville eut abandonné le service du Roi, pour se donner au Parlement. Il rentra alors dans le Collége de la Magdelaine, & se fit, au mois d'avril 1648, recevoir Bachelier en Médecine, sans avoir pris auparavant aucun autre dégré dans cette Université. Vers le même tems s'étant soumis à l'autorité des Visiteurs établis par le même Parlement, il fut aggrégé au Collége de toutes les Ames, à la place d'un de ceux qui en furent chassez pour leur fidélité à leur Prince légitime. Après avoir demeuré quelques années dans ce Collége sans prendre de nouveau dégré, il alla s'établir à Westminster, & s'étant fait recevoir Docteur en Médecine à Cambridge, il se livra tout entier à la pratique, dans laquelle il se rendit très-habile. Les nouvelles méthodes, dont il se servit avec succès pour la guérison de plusieurs maladies, & ses Ouvrages, lui aquirent une grande réputation; & il fut beaucoup employé jusqu'à l'an 1670, que des attaques violentes de goutte commencérent à l'arrêter chez lui. Il ne laissa pas de vivre encore longtems, n'étant mort que le 29 décembre 1689, âgé de 65 ans. On a de lui, *Methodus curandi Febres propriis Observationibus superstructa, cui etiam accessit Sectio quinta de Peste seu Morbo pestilentiali; Observationes Medicæ circa Morborum acutorum Historiam & Curationem; Epistolæ responsoriæ duæ, Prima de Morbis Epidemicis ab anno* 1675, *ad annum* 1680, *Secunda de Luis venereæ Historia & Curatione; Dissertatio Epistolaris ad Doctissimum Virum Gulielmum Cole, Medicinæ Doctorem, de Observationibus nuperis circa Curationem variolarum confluentium, nec non de Affectione hysterica; Tractatus de Podagra & Hydrope; Schedula monitoria de novæ Febris ingressu; Integri processus in Morbis fere omnibus curandis a Thoma Sydenham conscripti, quibus accessit Graphica Symptomatum Delineatio; Opuscula, quotquot hactenus separatim prodiere, omnia, nunc primum junctim édita, à plurimis mendis repurgata, ac Indice rerum & verborum accuratissimo aucta & ornata.* La derniére édition des Ouvrages de Sydenham est celle de Genéve de 1716, en deux volumes *in quarto*, où l'on a ajoûté quelques Traitez qui ne sont pas de lui. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 16. *p.* 207. *& suiv.*

* SYDER (Daniel) né en 1647, selon les uns à Vienne, & selon les autres vers les confins de la Suisse, mais élevé à Vienne, fut un Peintre très-célébre. On ne sait pas qui fut son premier Maître, mais on sait qu'il alla à Venise pour se perfectionner sous les yeux de Charles Lotti. Il en attrapa si bien la maniére, que l'on ne voyoit presque aucune différence entre ses piéces & celles de son Maître. De Venise il alla à Rome, pour profiter des enseignemens de Charles Maratti. Ensuite il se maria avec la fille d'un Libraire, & entra peu de tems après au service du Duc de Savoye, qui pour lui témoigner son estime, le fit Chevalier. Il ne laissoit pas d'aller de tems en tems à Rome, ou entre autres tableaux, il en fit deux capables d'éterniser sa mémoire, savoir le miracle de la Manne au Désert & la Céne de Jesus-Christ avec ses Apôtres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

SYDLOVECZ. *Voyez* SCHYDLOWIETZ.

SYDONAIIA, monastére Grec en Asie, situé au bout d'une grande vallée, environ à quatre lieues de Damas au nord-est. En y allant de cette ville, on voit une montagne, où l'on dit que Caïn & Abel offrirent leurs sacrifices, & que le premier y tua son frére. Le couvent de Sydonaiia est sur un rocher fort élevé; dans lequel on a taillé des degrez, sans quoi il seroit inaccessible. Ce rocher est environné par le haut d'une forte muraille qui enferme le couvent. Le bâtiment est fort peu de chose, & ce lieu n'a rien qui soit digne de remarque que le bon vin qu'on y recueille. Il fut fondé & renté par l'Empereur Justinien; & il est présentement en la possession de vint Religieux Grecs & de quarante Religieuses. Il y a sur ce rocher, & dans un petit espace aux environs, seize églises ou Oratoires sous divers titres de Saints. * *Voyage d'Alep à Jerusalem en* 1697.

SYDRA, ville ancienne de la Cilicie, près de Pamphylie. Strabon en parle, *l.* 14. Elle étoit maritime, & située entre Coracesium & Hamaxi.

SYE'NE, *Syéne*, ville de la Thébaïde ou Haute Egypte, sur le Nil, est, selon quelques Géographes, celle qu'on nomme à présent *Asna*; & selon d'autres, celle d'*Asuan.* Marmol dit que les Ethiopiens l'appellent *Guéguére*, & qu'on la nommoit *Asna*, lorsque les Arabes conquirent l'Egypte; mais qu'ils changérent son nom en celui de *Zéma* ou *la Belle*; parce qu'elle est en effet très-agréable. Cette ville avoit autrefois un grand circuit; & l'on y voit encore de somptueux édifices, & des sépulcres magnifiques, avec des Epitaphes en Langue Egyptienne & en Langue Latine. Il y a aussi un temple de Payens qui est tout entier. C'est auprès de cette ville qu'est une des principales cataractes du Nil, qui s'y précipite parmi les rochers avec un bruit épouvantable: ce qui empêche qu'il ne soit navigable en ces endroits. Les Anciens qui établirent sept climats dans les païs qui leur étoient connus, faisoient passer le premier par Meroé, & le second par Syéne. On tiroit des montagnes qui sont aux environs de cette ville, le marbre nommé *syenites*, que quelques-uns appellent aussi *signites*, à cause des petits points noirs dont il est taché. Les Italiens l'appellent *granito*, & les François *granit.* Cette pierre est très-dure, rude & mal polie, tachetée de noir & de blanc, & quelquefois de rouge. On en a fait les obélisques, aiguilles, quantité de colomnes & d'autres ouvrages, qu'on voit encore à Rome, & dont la dureté a résisté au feu & aux injures du tems. C'est pourquoi les Egyptiens s'en servoient pour éterniser la mémoire des grands hommes, marquant leurs actions par des caractéres qu'ils gravoient sur les aiguilles ou pyramides faites de ce marbre, dont ils ornoient leurs tombeaux. Cette ville a été autrefois le siége d'un Archevêque. * Pline. Strabon. Diodore, &c. Jean de Léon & Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 11. Félibien, *Principes des Arts.*

SYGAROS, Isle sur le Golfe Arabique ou Mer Rouge, a cela de particulier, qu'elle ne peut nourrir de chiens. Si l'on y en porte quelques-uns d'ailleurs, après avoir couru çà & là, ils tombent morts. * Pline, *l.* 6. *c.* 20.

SYKI. *Voyez* SIKY.

SYLBURGIUS (Frédéric) Allemand, né dans le Landgraviat de Hesse, près de Marpurg, passa les premiéres années de sa vie à enseigner la Jeunesse; puis il s'attacha entiérement à revoir & à corriger les anciens Auteurs Grecs & Latins, que Wéchel & Commelin imprimoient. Il mourut à Heidelberg l'an 1569, assez peu avancé en âge; mais extrémement affoibli par ses travaux & par ses longues veilles. On a plusieurs livres de sa composition, *Grammatica Græca; Grammatica Hebræa; Notæ in Clenardum; De Veterum Scriptura Tractatio; Catechesis Ecclesiarum Palatinatus Græce conversa; Etymologicum τὸ μέγα Notis illustratum; Opera Justini Martyris cum variis Lectionibus & Conjecturis; Saracenica, sive Mahometica, Græce & Latine; Duo tomi Scriptorum Latinorum Romanæ Historiæ, cum tertio tomo Græcorum; Aristotelis τὰ εὑρισκόμενα, cum quibusdam ejusdem argumenti Theophrasti, Alexandri, Cassii & aliorum, cum triplici Indice & Notis; Clementis Alexandrini Opera quæ exstant, cum variis Lectionibus, & tribus Indicibus; Theodoreti Cyrensis Episcopi Opus, cui titulus,* Græcarum Affectionum Curatio, *cum Annotationibus & triplici Indice; Dionysii Halicarnassæi Opera Græco-Latina, cum Notis; Epicæ Elegiacæque Mimorum Gnomæ, Græce & Latine, Pythagoræ scilicet, Phocylidis, Theognidis, Solonis, &c. cum variis Lectionibus; Velleius Paterculus; Notæ in Dionem Cassium; Alphabetum Græcum; Notæ in Pausaniam; Notæ in Nonnum Panopolitanum; Index in Columellam; Notæ in Apollonium Alexandrinum de Syntaxi; Herodoti Historia cum Spicilegio; Apollinaris Interpretatio Psalmorum,* &

& plufieurs Poëfies Gréques. Il étoit un des plus favans hommes de fon fiécle pour le Grec & pour le refte des Humanitez. Sa Grammaire Gréque eft très-eftimée, & la méthode qu'il y a gardée, eft celle de Ramus, dont il s'étoit rendu le Sectateur. Voffius le préféroit à tous ceux qui ont écrit de la Grammaire Gréque avant lui; & il n'en a excepté que Canifius. Toutes les éditions aufquelles il a travaillé, font fort eftimées. Il avoit eu bonne part au *Thréfor de la Langue Gréque* de Henri Etienne; & l'on peut dire avec Cafaubon, que les Lettres Gréques perdirent infiniment à fa mort. On ne peut affez louer l'induftrie & la diligence infatigable avec laquelle il a rendu la vie à beaucoup d'Auteurs Grecs, Latins, Ecclésiaftiques & Profanes. * De Thou. Melchior Adam. Voffius, *Præf. in Clenardi Grammaticam Græcam. Prima Scaligerana*, p. 233. Cafaubon, *Epift.* 48. *ad Jac. Bongarfium.* Sciоppius, *de Arte Critica*, p. 18. Lancelot, *Nouvelle Meth. de la Langue Gréque.* Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 255 *& fuiv.* édit. de Hollande 1715.

S Y L L A (Lucius Cornélius) Conful & Dictateur de Rome, naquit d'une Maifon des plus illuftres de cette ville, & fut le fixiéme Defcendant de Cornélius Rufus, l'un des principaux Chefs dans la guerre que les Romains eurent contre Pyrrhus. Cette branche de la famille des Cornéliens étoit déchue de fa gloire, & étoit tombée dans une grande pauvreté, lorsqu'une Courtifane, nommée *Nicopolis*, fit Sylla héritier de fes biens, qui étoient confidérables, outre que fa belle-mére lui en laiffa beaucoup. Sylla fervit fous Marius en Afrique, s'y brouilla avec lui, obtint la Préture & d'autres charges, & parvint enfuite au Confulat. La province d'Afie lui échut, lorsqu'il étoit autour de Nole, pour achever la guerre contre les Marfes. Marius, qui étoit devenu fon ennemi, fit en forte que Sulpitius publia une loi dans l'affemblée du peuple, par laquelle on ôtoit à Sylla le commandement qui lui avoit été déféré; & l'on ordonnoit en même tems que ce feroit Marius qui iroit commander l'armée en Afie, pour faire la guerre à Mithridate. Sylla, irrité par cette injure & par la cruauté de fes ennemis, vint à Rome, s'en rendit maître, fit mourir Sulpitius, & contraignit Marius à prendre la fuite. Enfuite il entreprit la guerre contre Mithridate, battit fes Lieutenans dans la Béotie, dans la Macédoine & dans la Gréce, prit Athénes; & après plufieurs victoires, réduifit ce Roi à lui demander la paix, qu'il lui accorda. Ces guerres le retinrent deux ou trois ans en Afie. Comme fes ennemis pendant cet intervalle triomphoient à Rome à fon préjudice, il réfolut d'y retourner. Les Confuls voulurent s'oppofer à fon retour, & s'avancérent pour lui difputer le paffage; mais ce fut inutilement, car il défit Norbanus près de Canufe l'an 671 de Rome, & le 83 avant Jefus Chrift. L'année fuivante il défit le jeune Marius au fiége de Paleftrine; entra dans Rome en combattant à la porte Colline; & s'étant fait donner le nom d'*Heureux*, & déclarer Dictateur, il profcrivit grand nombre de Sénateurs, & exerça des cruautez incroyables. Enfin, après avoir abdiqué la Dictature, il fe retira près de Cumes, dans la Campagne d'Italie, & mourut d'une maladie pédiculaire, vers l'an 676 de Rome, & le 78 avant Jefus-Chrift, âgé de 60 ans. Sylla étoit doué de très-belles qualitez; mais il les flêtrit par une cruauté tout à fait barbare. Il aimoit les Savans, & fe plaifoit lui-même à compofer. On dit qu'il avoit commencé l'Hiftoire de fa Vie, que Cornélius Epicadius, fon Affranchi, continua depuis. Nous rapportons ailleurs comment à la prife d'Athénes, il recouvra les livres d'Ariftote. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Plutarque, *in Sylla.* Tite-Live. Florus. Eutrope, &c.

S Y L T ou S Y L D T, ifle de la Mer Baltique, de la dépendance du Duché de Sleefwick en Danemarck. Elle eft faite en triangle, & n'eft féparée du territoire de Woldingharde, dans le Bailliage de Ripen, que par un canal d'un mille. Elle en a quatre de long & deux de large. Le terrein en eft ftérile & fec; & la plupart de fes Habitans vont à la pêche des baleines fur les côtes du Groenland & de la Norvége. Cette ifle eft divifée en quatre paroiffes. On voit dans les bourgs de Campen & de Wendingftede des fquélétes que ceux du païs difent être ceux de plufieurs géans. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1.

S Y L V A (Béatrix de) Fondatrice des Religieufes, dites *de la Conception*, née en Portugal, fœur du Bienheureux Amédée de Sylva, & de Jacques de Sylva, premier Comte de Portalégre, fut élevée auprès de l'Infante Elifabeth, fille de Jean, Connétable, & petite-fille de Jean, I. de ce nom, Roi de Portugal, dit *Pére de la Patrie*, & de Philippe d'Angleterre-Lancaftre. Lorsque cette Princeffe fut mariée l'an 1447, à Jean II, Roi de Caftille, elle mena avec elle Béatrix de Sylva. La beauté de cette Dame lui fit bientôt un grand nombre d'Amans, qui s'empreffèrent inutilement de mériter quelque part dans fes bonnes graces; car elle n'avoit de véritable attachement que pour les chofes faintes. En effet on affure que dès ce tems elle avoit fait vœu de chafteté. Quelques Dames, qui regardoient la beauté de Béatrix de Sylva avec envie, firent cent contes à fon defavantage: de forte que la Reine y ajoûtant foi, la fit arrêter. Elle fouffrit beaucoup dans la prifon; mais ce fut avec tant de conftance, que cela feul contribua à juftifier fon innocence. On la mit en liberté, lorsqu'il y avoit le moins d'apparence qu'on dût fe fouvenir d'elle. Ce fut alors que méprifant les offres avantageufes qu'on lui faifoit à la Cour, elle fe retira chez les Religieufes de faint Dominique de Tolède, où elle paffa plus de 35 ans. Elle fonda vers l'an 1484, l'Ordre de la Conception, approuvé par le Pape Innocent VIII. La Reine Ifabelle de Caftille lui donna à Tolède une maifon, où elle entra avec douze filles, qui embraffèrent fon Inftitut, & où elle mourut prefque dans le même tems. * François Gonzague, *en fa Vie.* Vafconcellos, &c.

S Y L V A (Michel de) fils de Diégo de Sylva de Ménézès, premier Comte de Portalégre, & Grand-Maître de la Maifon de Dom Emmanuel, Roi de Portugal, fut envoyé en 1515, par ce Prince en qualité d'Ambaffadeur extraordinaire à Rome, où il affifta au Concile de Latran, & obtint l'établiffement du Tribunal du Saint Office, & la Bulle de la Croifade pour le Portugal. Dom Jean III, à fon retour, le fit fon Confeiller, lui confia divers emplois importans, & le nomma en 1527, à l'Evêché de Vifeu ou Vifeo. Le Pape Paul III le nomma Cardinal *in petto* le 12 décembre 1539. On ne fait fi ce fut à la recommandation du Roi, mais on fait feulement que Sylva encourut peu après fa difgrace, jufqu'à être obligé en 1541, de fe retirer à Rome, où fa promotion devint publique auffi-tôt. L'année fuivante le Roi le déclara déchu du droit de naturalité; mais le Pape lui donna la Légation de Ravenne, & lui conferva les revenus de l'Evêché de Vifeu, en le lui faifant réfigner à fon neveu Alexandre Farnéfe, qui fe contenta du titre, & laiffa l'utile à Sylva. Ce Cardinal mourut à Rome le cinquiéme juin 1556. * *Mémoires de Portugal.*

S Y L V A (Edouard) Jéfuite Portugais, reçut l'habit de la Société en 1552, & alla au Japon par l'ordre de faint François Xavier. Il y fit paroître fon zéle, & apprit fi bien la Langue Japonoife, qu'il en a laiffé le premier une Grammaire, & un Dictionnaire très-ample. Ce Pére mourut au Royaume de Bango l'an 1564. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jefu.*

S Y L V A I N, *Sylvanus*, Dieu champêtre, préfidoit, felon les Poëtes Latins, aux forêts, aux troupeaux & aux bornes des terres. Quelques-uns le font fils de Faune; mais Plutarque dit qu'il étoit né de l'inceftè de Valéria, avec Valérius fon pére. On dit que ce Dieu aima fort Cypariffe, & qu'après qu'Apollon eut transformé ce jeune garçon en cyprès, il porta toûjours depuis en fa main une branche de cyprès. Feneftella dit que Pan, Faune & Sylvain eft la même Divinité. Leurs Prêtres s'appelloient *Lupercales.* * Horace, *Epodes*, *Ode* 2. Plutarque, *en fes Paralléles.* Feneftella, *du Sacerdoce des Romains.*

S Y L V A I N, fils de Bonitus, François, rendit de grands fervices à l'Empereur Conftant, demeura enfuite quelque tems auprès du Tyran Magnence, & contribua beaucoup à fa ruïne en fe retirant avec une partie de la Cavalerie. L'Empereur Conftance reconnut ce fervice par les emplois qu'il donna à Sylvain, qui eut enfin le commandement général des troupes des Gaules. Peu après fe voyant calomnié auprès de ce Prince, il fouffrit que fes Soldats le faluaffent Empereur à Cologne l'an 355, & quelques jours après il fut affaffiné par ordre d'Urficin, envoyé de l'Empereur, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin. Il y eut un Evêque de Tarfe de ce nom, dont parle Théodoret, *Hiftoire Eccléf. l.* 2.

S Y L V A I N (Saint) *Voyez* S I L V A I N.

S Y L V A I N. *Voyez* S Y L V A N U S.

S Y L V A N E C T E S, peuples anciens de la Gaule Belgique. Les terres qu'ils habitoient étoient comprifes dans la Belgique feconde, & dans la Lyonnoife quatriéme. C'étoit une partie du païs qu'on nomme aujourd'hui *l'Ifle de France. Sylvanectum*, à préfent Senlis, étoit une de leurs villes. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2.

S Y L V A N U S (Jean) Socinien diftingué du XVI fiécle. Il étoit d'abord Prédicateur & Infpecteur à Ladenbourg dans le Palatinat. Il entra enfuite, non feulement dans les Principes des Sociniens, mais il chercha à concilier leur doctrine avec celle de Mahomet. Il fit cela à l'inftigation d'Adam Neufer, autre Miniftre du Palatinat, qui le détermina auffi à aller avec lui à Spire, où fe tenoit alors une Diéte de l'Empire en préfence de l'Empereur Maximilien II. Il fe trouva entre autres à cette Diéte un Envoyé de Tranffylvanie à qui Neufer remit une lettre pour Sélim II, Empereur Turc, & Sylvanus une autre pour George Blandrata, fameux Socinien. Ces deux lettres, dont le contenu étois très-dangereux, tombérent entre les mains de Frédéric III, Electeur Palatin, qui le 15 juillet 1570 fit mettre aux arrêts Sylvanus, Neufer & deux autres complices, dont l'un s'appelloit Matthias Véhe, & fit faire une perquifition exacte de leurs écritures & papiers. Parmi ceux de Sylvanus on trouva un Traité Allemand, écrit de fa propre main & intitulé, *Confeffion véritable & Chrétienne contre la fauffe Divinité de trois perfonnes & contre l'idole des deux natures.* Sylvanus avoua cet Ecrit & ne put nier, non plus que Neufer, d'être avec les Mahométans dans une correfpondance auffi oppofée à la Religion Chrétienne qu'au bien de la patrie. On leur accorda nonobftant cela affez de tems pour fe défendre & l'on confulta des Théologiens & des Univerfitez étrangéres fur la peine qu'ils avoient méritée. La plupart des Confeillers de l'Electeur furent d'avis qu'on ne les devoit pas punir de mort. Neufer trouva dans ces entrefaites le moyen de s'échapper de la prifon. Enfin, après qu'on eut examiné toute cette affaire pendant deux années entiéres, l'Electeur prononça lui même la fentence, que Sylvanus feroit décapité, & les deux autres bannis pour toûjours des païs de l'Electeur, après qu'ils auroient publiquement condamné leurs erreurs. Cette fentence fut exécutée le 23 décembre 1572. Lubinietzki met Sylvanus au rang des Martyrs & dit qu'il avoit été Surintendant à Heidelberg, & auparavant Précepteur de l'Electeur Frédéric III: il ajoûte qu'il fut brûlé vif en 1571. Tout cela celà eft cependant faux. * Lubinietzki, *Hift. Reform. Polon. l.* 2. *c.* 5. *p.* 108. *Réflexions fur le Mahométifme & le Socinianifme*, p. 103. *&c. Dict. Allemand. Voyez* N E U S E R (Adam)

* S Y L V A N U S (Alexandre) dont le nom propre eft *Vanden Boffche*, Flamand, a écrit en François, diverfes Poëfies; des Anagrammes fur les noms des Princes, des Nobles & des Dames illuftres de France; Cinquante Enigmes; l'Arithmétique Militaire; Defcription du dernier jour & du Jugement dernier; Cinquante-cinq Hiftoires Tragiques; Abbrégé de cent Hiftoires Tragiques; Recueil des Femmes qui fe font rendues illuftres par leur vertu. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 42.

S Y L V E, *Sylva*, Jeu public des Romains, pour la répréfenta-

tation duquel on faisoit une forêt artificielle dans le Cirque, où les Soldats apportoient de grands arbres, qu'ils replantoient, pour répréfenter un bois. On y lâchoit quantité de bêtes, que le peuple pourfuivoit, comme dans une chaffe, & qu'il tâchoit d'attraper à la courfe; car il n'avoit point d'armes, & il falloit prendre les bêtes vives. C'eft pourquoi on y enfermoit peu d'animaux farouches, & qui puffent bleffer dangereufement les Chaffeurs. L'Empereur Elagabale, au lieu des piéces d'argent qu'on jettoit au peuple, & des petits animaux qu'on lui expofoit, fit mettre dans le Cirque, des bœufs, des chameaux & des cerfs. L'Empereur Gordien donna une Sylve, qui eft fameufe dans l'Hiftoire, & où il y avoit deux cens cerfs, trente chevaux farouches, cent chévres, dix élans, cens taureaux, trois cens autruches, trente ânes fauvages, & deux cens daims. Depuis Conftantin, l'Hiftoire ne parle plus de ces Sylves; mais il eft encore fait mention du Pancarpe, qui étoit un autre Spectacle. *Voyez* PANCARPE. * Saumaife. Jules Capitolin. F. Pithou. Cafaubon. Caffien.

SYLVEIRA (Gonfalve de) fils de Louïs de Sylveira, premier Comte de Sortelha, naquit à Almeyrin dans le diocéfe de Lisbonne, & entra dans la Compagnie de Jefus, âgé de 18 ans, le neuviéme juin 1543. Son mérite le fit employer de bonne heure à la prédication; tant à Rome qu'à Valence; & fa vertu lui procura des emplois confidérables dans fon païs. En 1556, il obtint la permiffion d'aller aux Indes, fut fait Provincial à fon arrivée à Goa, & follicita fi vivement le confentement des Superieurs d'Europe, pour aller prêcher dans l'Ethiopie, qu'on le lui accorda. Ce fut dans le Monomatapa que ce pieux Réligieux termina fa courfe, qui ne fut pas longue; il avoit converti un grand nombre d'Infidéles dans ce païs, & même il avoit batifé le Roi; mais ce Prince fe laiffa féduire, perfécuta les nouveaux Chrétiens, & fit mourir d'une maniére très-cruelle le Pére Sylveira, le 15 mars 1561. Il n'avoit alors que 36 ans, & 18 de Religion, & l'on remarque qu'aux travaux Apoftoliques, il joignoit des auftéritez furprenantes. On a imprimé à Venife en 1555 & en 1562, diverfes lettres qu'il avoit écrites de Goa & du Monomotapa. * *Mémoires de Portugal.*

SYLVEIRA (Jean de) Portugais, natif de Lisbonne, d'une famille noble, entra dans l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel le 21 octobre 1605, fut reçu Docteur en Théologie dans l'Univerfité de Coïmbre, préfida trois fois dans les Chapitres de fa province, dont il fut Définiteur perpétuel, & fut Procureur de l'immunité eccléfiaftique à la Cour de Madrid. Il jouïffoit d'une penfion de mille ducats, que fa fœur lui avoit laiffée, & retiroit encore un produit confidérable de fes Ouvrages; ce qui le mit en état de faire beaucoup de bien aux maifons de fon Ordre. Il avoit publié dès l'an 1640 à Lisbonne, fon premier volume des Commentaires fur le texte des Evangiles, mais depuis il donna cet Ouvrage entier en fix volumes de l'impreffion de Lyon en 1645, 1649, 1668 & 1672. Deux tomes de Commentaires fur l'Apocalypfe; parurent dans la même ville en 1663 & 1669, & fes Opufcules en 1675. Ce Religieux eftimé généralement dans le Portugal, mourut à Lisbonne le 17 juillet 1687. * *Mémoires de Portugal.*

SYLVERIUS. *Cherchez* SILVERIUS.

SYLVES, ville de Portugal dans l'Algarbe, au nord-nord-eft de Lagos, dont elle eft éloignée de cinq lieues. Elle étoit épifcopale, mais fon Evêché fut transferé à Faro, l'an 1590; & la ville eft préfentement réduite en village, à caufe du mauvais air qu'on y refpire. On croit que c'eft l'ancienne *Offonoba*. Jérôme Oforio qui a écrit l'Hiftoire du Roi Emmanuel, en a été Evêque. L'an 1190, le Miramolin, Roi des Sarafins de l'Afrique occidentale, entra en Portugal avec une puiffante armée, & il s'étoit déja emparé de la plupart des villes, quand neuf vaiffeaux Danois & Flamands qui alloient à la Terre-Sainte, furent obligez par la tempête à relâcher dans la riviére de Lisbonne. Sanche I, Roi de Portugal, qui fe voyoit dans une très-grande extrémité, envoya demander du fecours à fes Croifez, qui détachérent cinq cens hommes qu'on jetta dans Santaren, & qui envoyérent à Sylves quatre-vints hommes qu'ils tirérent de deffus le vaiffeau de Londres, qui avoit moüillé l'ancre près du Cap de Saint-Vincent, vis à vis de Sylves. La mort inopinée du Miramolin qui arriva, écarta les Barbares & interrompit le fiége que les Sarafins avoient mis devant Sylves; mais elle ne les détourna pas du deffein de venir une feconde fois attaquer la place, ce qu'ils firent fi vivement qu'ils s'en rendirent les maîtres. Les Croifez qui rangeoient les côtes d'Efpagne l'ayant appris, reconquirent cette ville fur les Sarafins, & pour empêcher qu'elle ne tombât en leur pouvoir, ils en ruïnérent jufqu'aux moindres fortifications. * Le Quien de la Neufville, *Hiftoire générale de Portugal.* Maty, *Dict. Géogr.*

SYLVESTRE. *Cherchez* SILVESTRE.

SYLVIA, autrement appellée RHEA & ILIA, étoit fille de Numitor, Roi d'Albe. Amulius, après avoir chaffé Numitor & tué fon fils, renferma fa niéce Rhéa parmi les Vierges Veftales, afin que, fous ce voile de virginité, elle ne pût avoir de lignée. Néanmoins étant allée puifer de l'eau dans le Tibre, elle s'endormit fur fes bords; & en dormant, elle fongea que le Dieu Mars étoit couché avec elle. Enfuite elle accoucha l'an 770 avant Jefus-Chrift, de Romulus & de Rémus qui, par le commandement d'Amulius, furent expofez. Rhéa fut enterrée toute vive près du Tibre. Plutarque dit qu'on lui conferva la vie, & raconte cette Hiftoire diverfement, comme beaucoup d'autres Hiftoriens. * Eutrope. Tite-Live, *Décade* 1. Plutarque, *Vie de Romulus.*

SYLVIUS POSTHUMUS, Roi des Albains, fils d'Afcanius, & petit-fils d'Enée, fut nommé *Sylvius*, parce qu'il naquit dans une forêt, dite *Sylva* par les Latins. C'eft de lui que les fucceffeurs au Royaume d'Albe furent appellez *Sylvius*, comme les Empereurs Romains *Céfars*, & les Rois des Parthes, *Arfacides*. Il fut auffi nommé *Pofthumus*, parce qu'il naquit après que fon pére eut été inhumé, c'eft à dire après fa mort. Il monta fur le thrône l'an du monde 2907, & le 1128 avant Jefus-Chrift. * Génébrard, *en fa Chronique.*

* SYLVIUS (Ænéas) fixiéme Roi des Latins, à commencer par Picus fils de Saturne; & le quatriéme après Enée. Il régna 31 ans.

SYLVIUS TIBERINUS. *Voyez* TIBERINUS.

SYLVIUS (Enéas ou Enée) Pape. *Voyez* PIE II.

SYLVIUS (Alba) Roi des Latins, de la famille d'Enée, fuccéda à fon pére Latinus Sylvius, vers l'an 2919 du monde, & le 1116 avant Jefus-Chrift. Tite-Live ne le compte point parmi les Princes defcendus d'Enée; mais Denys d'Halicarnaffe & les autres qui ont écrit des Antiquitez Romaines, en font mention. Il régna 39 ans avec beaucoup de douceur, & laiffa la Couronne à fon fils Atys, ou Capet Sylvius. * Denys d'Halicarnaffe, *l.* 1. *c.* 8. Eufébe, *in Chron. &c.*

SYLVIUS (François) Profeffeur en Eloquence, & Principal du Collége de Tournai à Paris, vers le commencement du XVI fiécle, étoit de Lœvilly, village près d'Amiens, où fon pére *Nicolas* Du Bois travailloit en camelot. Ce Nicolas eut quinze enfans, onze fils & quatre filles. François étoit le troifiéme; & ayant été deftiné aux études, il devint favant & s'établit à Paris. Il latinifa fon nom de famille, felon la coutume du tems. Il fit venir auprès de lui deux de fes fréres, & les inftruifit fort bien dans les Humanitez: l'un nommé *Jean*, devint Chanoine d'Amiens; l'autre nommé *Jacques*, *dont il eft parlé dans l'article fuivant*, devint un très-docte Médecin. François Sylvius trouva une extréme barbarie dans les Colléges; mais il travailla puiffamment à rétablir l'ufage du beau Latin; & il fut l'un des bons Tenans, que les Belles Lettres eurent en France. Il fit connoître aux Ecoliers les bonnes fources du langage; leur recommanda de telle forte la lecture de Cicéron, qu'il ne tînt pas à lui que cet Orateur Romain ne devînt le feul modéle du ftile. Il eft vrai qu'avant que d'en venir là, il avoit été lui-même dans la craffe du mauvais Latin, comme on le peut connoître par quelques-unes de fes compofitions. Il ne faut pas oublier une chofe, qui lui eft bien glorieufe, c'eft qu'afin que les Ecoliers profitaffent des bons endroits de Martial, fans corrompre leurs mœurs par la lecture des faletez, qui ne font que trop ordinaires à ce Poëte, il en procura une édition repurgée de beaucoup de ces faletez. Il publia divers Ouvrages, *Progymnafmatum in Artem Oratoriam*; *Centuriæ tres*; Des Commentaires fur 21 Oraifons de Cicéron, & fur les lettres de Politien & de quelques autres hommes illuftres. * René Moreau, *in Vita Jacobi Sylvii.* Bayle, *Dict. Crit.*

SYLVIUS (Jacques) célébre Médecin, frére du précédent, né dans le même lieu & fon Difciple, fe diftingua dans le XVI fiécle, par la facilité qu'il avoit à parler de tout ce qui regarde fa profeffion, & par les Ouvrages fur les trois parties de la Médecine, qu'il donnoit continuellement au Public. Il fut très-favant en Latin & en Grec, & apprit auffi fous Vatable un peu d'Hébreu. Il s'appliqua de même aux Mathématiques, & après avoir étudié à fonds Hippocrate & Galien, il s'attacha particuliérement à l'Anatomie, où il devint fort confommé. Il étudia auffi la Pharmacie, & fit divers voyages afin de voir fur les lieux les remédes que différens païs produifoient. Enfin il s'aquit une fi grande réputation par fes Leçons, qu'on venoit à lui de tous les endroits de l'Europe. Les Docteurs en Médecine de Paris trouvérent mauvais qu'un homme qui n'avoit aucun degré dans leur Corps, fe mêlât d'enfeigner publiquement fur ces matiéres. Il fut donc à Montpellier en 1530, pour y prendre des degrez; mais les propofitions qu'il fit pour cela à cette Faculté n'ayant pu être agréées, il revint à Paris, & y fut reçu Bachelier en 1531. Il enfeigna en 1535, au Collége de Trincquet, pendant que Fernel enfeignoit au Collége de Cornouaille; mais celui-ci n'avoit que peu d'Auditeurs, pendant que Sylvius en avoit au moins 400, attirez par les diffections qu'il faifoit, par les plantes qu'il montroit, & par la préparation des remédes dont il donnoit des Leçons. En 1550, il fut inftallé Profeffeur en Médecine dans le Collége Royal, & mourut dans cet emploi le 13 janvier 1555, âgé de 77 ans, felon quelques Ecrivains, ce qui eft contredit par d'autres. Il fit imprimer plufieurs Ouvrages, qui ont paru depuis *in folio*, par les foins de René Moreau, qui mit à la tête la Vie de ce fameux Profeffeur. Sylvius fe brouilla avec Véfalius, qui avoit été fon Difciple; ce qui vint de ce que le Maître préparoit un Ouvrage fur l'Anatomie, qu'il regardoit comme fon chef-d'œuvre, & qu'il fut prévenu par fon Ecolier, qui donna en 1541, fon *Opus Anatomicum*, où celui-ci attaquoit Galien, auquel il reprochoit plufieurs erreurs. Sylvius entreprit de juftifier Galien; & cette querelle produifit plufieurs Ouvrages de part & d'autre. On accufe Sylvius avec raifon d'une avarice fordide; car bien qu'il fût très-riche, après avoir parlé en public en qualité de Profeffeur Royal de Médecine, il s'abaiffoit encore à faire des répétitions pour de l'argent. Deux ou trois de fes Difciples mirent ce Diftique de Buchanan fur la porte de Sylvius, le jour de fon enterrement,

Sylvius hic fitus eft, gratis qui nil dedit unquam;
Mortuus & gratis quod legis ifta dolet.

* Sainte-Marthe, *in Elog.* Bayle, *Dict. Crit.*

SYLVIUS (Michel) Cardinal, & Portugais de nation, étoit favant & bon Poëte. Il fut Ambaffadeur d'Emmanuel, Roi de Portugal, vers les Papes Léon X, Adrien VI, Clément VII, & fut pourvu par Jean III, Roi de Portugal, fils d'Emmanuel, de l'Evêché de Bifonto. Au mois de décembre de l'an 1539, il fut fait Cardinal Prêtre de l'églife des Apôtres, peu après Légat de

de la Marche, & ensuite Cardinal, du tître de sainte Praxéde, & enfin de sainte Marie au delà du Tibre. Il mourut au mois de juin de l'an 1556. * *Biblioth. Hispan.*

* SYLVIUS (Antoine de Donkerque) fut Recteur du Collége de Vilvorden. On a de lui *Colloquia Puerilia*, avec une interprétation Françoise & Flamande; *Compendium Grammatices & Syntaxeos Despauterianæ.* Il mourut à Anvers, où il s'étoit retiré à cause des troubles. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 76.

* SYLVIUS (Baudouin) de Flandre, a composé en vers élégiaques *Excidium Morini;* & *Oratio Consolatoria ad omnes veræ Christianæque Religionis Cultores.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 101.

* SYLVIUS (Pierre) Il y a trois Auteurs de ce nom. Le premier étoit de Flandre, Jésuite, & laissa un Ouvrage qui a pour tître *Disputationes de Deo & Sacramento Pœnitentiæ.* Il mourut le dixiéme de juillet 1592. Le second étoit d'Alost, & portoit dans son païs le nom de *Buschere.* On a de lui *Stichologia sive de Arte Versificatoria.* Le troisiéme qui fut Prieur des Guillemites d'Alost, Bachelier en Théologie, a publié, *Vita S. Guilielmi, Eremitæ & Confessoris, nec non Primicerii Ordinis Guilielmitarum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 760 & 761.

SYLVIUS (François) *Cherchez* BOIS (François Du)

SYLVIUS (André) *Voyez* BOIS (André Du)

SYM. SYN. SYO. SYP. SYR. SYS. SYT.

SYMBOLE DES APOTRES. Les sentimens sont partagez sur les Auteurs de ce Symbole. Les uns disent qu'il est ainsi nommé, parce qu'il a été fait par tous les Apôtres assemblez, pour servir de régle de la Foi. Saint Irénée, Tertullien, Lucifer de Cagliari, & saint Jérôme, disent que le Symbole est la régle de la Foi que l'Eglise a reçue des Apôtres. Saint Ambroise dit que l'Eglise Romaine a gardé le Symbole des Apôtres dans sa pureté, sans y toucher. Les mêmes Auteurs & saint Augustin, Rufin, saint Léon, Maxime de Turin, Fortunatus, saint Pierre Chrysologue, avec une infinité d'autres Auteurs, ont assuré, comme une chose constante, que ce Symbole avoit été composé dans une assemblée des Apôtres. Rufin, & quelques autres croyent que les Apôtres dressérent ce Symbole l'année même de la mort de Jesus-Christ, ou peu de tems après la descente du Saint Esprit; mais Baronius & d'autres conjecturent qu'ils ne l'ont composé qu'en la seconde année de l'empire de Claude, un peu avant que de se séparer. Au reste, il n'y a gueres d'apparence que chaque Apôtre ait prononcé son article, comme le disent saint Léon, Fortunatus & l'Auteur du Sermon 115, attribué à saint Augustin; & il est bien plus vrai-semblable qu'ils le firent en conférant tous ensemble. D'autres prétendent que ce Sommaire de la Foi des Chrétiens n'a été appellé *le Symbole des Apôtres* que parce qu'il renferme la Doctrine que les Apôtres ont enseignée.

Nous avons encore à présent quatre Symboles, le premier est celui des Apôtres, dont nous venons de parler; le second de Nicée; le troisiéme de saint Athanase; & le quatriéme de Constantinople. Le Symbole des Apôtres est divisé en douze articles, que tous les Chrétiens doivent savoir. Le Symbole de Nicée fut publié l'an 325, par ordre du premier Concile général de Nicée, tenu en présence de l'Empereur Constantin *le Grand*, contre l'Hérésie des Ariens. Le Symbole de saint Athanase est une Confession de Foi, que quelques-uns ont cru avoir été présentée par ce Saint au Pape, & au Concile de Rome, tenu l'an 340, pour justifier sa créance. On mit selon quelques-uns cette piéce dans les Archives, avec les Actes du Concile; & longtems après, comme on l'eut trouvée avec beaucoup d'autres, que l'on croyoit avoir été perdues pendant les révolutions qui étoient arrivées si souvent à Rome, on jugea à propos de l'insérer dans l'Office divin, à la fin des Matines, comme la plus parfaite expression de la Foi Orthodoxe contre l'impiété des Ariens. Tous les Savans conviennent néanmoins à présent, que ce Symbole n'est point de saint Athanase. Le Symbole de Constantinople est conforme à celui de Nicée; mais on y ajoûta, par forme d'explication, ce que l'on venoit de définir touchant le Saint Esprit, dont Macédonius nioit la Divinité. Soixante six ans après la célébration de ce Concile de Constantinople, tenu l'an 381, les Péres du Concile d'Espagne, assemblez l'an 477, contre les Priscillianistes, ajoûtérent à l'article du Saint Esprit ces mots, *& du Fils*, pour marquer la Foi de l'Eglise par ces paroles, *qui procéde du Pére & du Fils*, tirées de la lettre de saint Jean, Pape, conformément à l'Ecriture, & à la Tradition: ce que les Eglises d'Espagne, puis celles de France, ont toûjours retenu depuis. Dans le troisiéme Concile de Toléde, tenu l'an 589, on ordonna que, dans toutes les Eglises d'Espagne, le peuple chanteroit, pendant le Sacrifice de la Messe, le Symbole de Constantinople. L'Eglise Romaine retint encore pendant plusieurs siécles, l'usage du Symbole des Apôtres dans la cérémonie de la Messe. Mais enfin le Pape Benoît VIII ordonna l'an 1014, qu'on chanteroit dans toute l'Eglise Latine, le Symbole de Constantinople, avec l'addition, *Qui ex Patre Filioque procedit.* * Pierre Lombard, dit *le Maître des Sentences*, *l.* 11. *Dist.* 11. Maimbourg, *Histoire de l'Arianisme*, Vossius, *de tribus Symbolis.* Tenselius, *de Symbolo Athanasii.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.*

M. King, Jurisconsulte, qui a donné *l'Histoire Critique du Symbole des Apôtres*, qui a été traduite en Latin & imprimée à Leipsic en 1706, croit que ce Formulaire a été appellé *Symbole* par allusion à ce qui se faisoit au culte des Payens, où ceux qui étoient initiez aux mystéres de leurs Dieux, recevoient certains signes qu'ils nommoient *Symboles*, par où les Initiez se reconnoissoient les uns les autres, & sans scrupule étoient admis dans les temples au culte secret du Dieu dont ils avoient reçu le Symbole. De même, *dit-il*, il est fort vrai-semblable, que les Chrétiens par allusion à cet usage, donnérent le nom de Symbole à cette profession de foi, parce que comme nous l'apprenons de l'Antiquité, ils la cachoient soigneusement, & qu'ils ne la révéloient pas même aux Catéchuménes, si ce n'est un peu avant leur Batême. C'est ce qui fait dire à S. Ambroise, *Cave ne incaute Symboli vel Dominicæ Orationis divulges Mysteria.* Le même M. King, de même que M. Bingham, s'attachent à prouver que ceux là se trompent, qui croyent que les Apôtres sont les Auteurs immédiats du Symbole, qui porte leur nom. Ils disent que S. Ambroise et Rufin ont les premiers imaginé cette origine. M. Du Pin dit que quoique ce soit une opinion très-commune que le Symbole soit l'ouvrage des Apôtres, il y a des raisons très-fortes pour prouver qu'elle est très peu vrai-semblable. * *Historia Symboli Apostolici*, *p.* 14. *&c.* Bingham, *Origines Eccles. &c. tome* 4. *p.* 68. *&c.* Furetiére, *Dict.* de l'édition de 1727.

SYMÉON, Archevêque de Séleucie. *Cherchez* SIMÉON.

SIMETHUS, riviére de la Sicile, qui a été connue des anciens sous ce nom. Quelques Géographes croyent que c'est celle de cette isle qu'on nomme présentement *Jaretta.* Il y en a d'autres qui prétendent que c'est la riviére de *San Paolo*, qui se décharge dans le Golfe de Catania à deux lieues de la Jaretta du côté du sud.

SYMMAQUE, *Symmachus*, Pape, natif de l'Isle de Sardaigne, fut élu canoniquement après Anastase II, l'an 498. Le Patrice Festus, qui s'étoit engagé à l'Empereur Anastase de faire souscrire au Pape son Edit, contre le Concile de Chalcédoine, prévoyant que celui qu'on venoit d'élire, ne se porteroit jamais à cette lâcheté, résolut d'en faire nommer un autre. En effet il fit tant par ses cabales & par l'argent qu'il distribua, que le même jour quelques-uns du Clergé Romain élurent un autre Pape, nommé *Laurent.* Ce Schisme causa des desordres & des meurtres; mais enfin les deux partis convinrent de recourir au jugement de Théodoric, Roi des Goths. Théodoric prononça en faveur de Symmaque, qui fut encore reconnu pour Pape légitime dans un Synode. Quoique Laurent méritât d'être châtié, la miséricorde prévalut sur la justice, & le Pape le fit Evêque de Nocéra. C'est ainsi que le raconte Anastase *le Bibliothécaire*, qui est plus croyable que Théodore *le Lecteur*, Paul Diacre, & Nicéphore, qui disent que Théodoric fit tenir lui-même ce Synode à Rome, puisque ce Roi n'y vint qu'un an après, au sentiment même de Cassiodore qui étoit à sa suite. Ce fut vers l'an 500 ou 501, que les Schismatiques, ayant renouvellé leurs calomnies contre ce Pape, l'obligérent de se soumettre au jugement des Evêques, qui le déclarérent innocent. Dans ce Concile, & dans trois ou quatre autres, il fut toûjours reconnu pour légitime Pontife. Il s'opposa à l'Empereur Anastase qui s'étoit déclaré contre le Concile de Chalcédoine. Ayant proposé aux Evêques la conduite de ce Prince, & sa rebellion à l'Eglise en faveur des Eutychéens, il le retrancha de sa communion. Lorsqu'Anastase en fut la nouvelle, il entra dans une furieuse colére, & ne pouvant se venger autrement que par des médisances contre le Pontife, il en publia de si noires, que Symmaque fut contraint de s'en purger par une Epître Apologétique. Il s'empressa aussi de travailler pour la restitution des biens ecclésiastiques; & écrivant aux Evêques Orthodoxes d'Orient, il les exhorta à persévérer dans leur résistance aux volontez de l'Empereur, qui les traitoit avec toute sorte de rigueur & de violence. Cependant il employa les revenus ecclésiastiques à bâtir les églises de saint André, de sainte Agathe, de saint Pancrace, des saints Côme & Damien Martyrs, & de saint Martin à la ville, où il fit beaucoup de présens magnifiques de calices, de ciboires, de châsses, de vases, & d'arcs d'argent massif. Il en répara beaucoup d'autres avec une magnificence royale, & ordonna que les Dimanches & toutes les Fêtes des Martyrs, on chantât à la Messe l'Hymne Angélique *Gloria in excelsis.* Ce Pape mourut à Rome le 19 juillet de l'an 514, après avoir tenu la Chaire de saint Pierre 15 ans & huit mois moins quatre jours. Nous avons onze Epîtres de lui, & divers Décrets. Hormisdas lui succéda. * Ennodius, *l. de Fide Cath.* Théodore *le Lecteur*, *in Collect.* Anastase, *in Vita Pontif.* Ciacconius. Du Chêne & Papire Masson, *in Symmacho.* Baronius, *in Annal.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Godeau, *Hist. Eccl. sæc. V & VI.* Jean Eckius, *de Primatu Petri.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

SYMMAQUE, Hérétique, étoit Samaritain, & se retirant chez les Juifs, il se soumit à une seconde circoncision, comme cela se pratiquoit entre ces peuples. Depuis il se fit Chrétien, tomba dans les erreurs des Ebionites, & se mêla aussi de faire une Traduction de la Bible en Grec. Il y a eu divers Sectateurs de Symmaque, dits SYMMACHIENS; mais il n'y a pas d'apparence que celui-ci ait été leur Chef. Ces Hérétiques nioient le Jugement dernier, & permettoient de s'abandonner à toutes sortes de vices. * S. Epiphane, *l. de Pond. & Mens.* S. Jérôme, *adv. Ruf. l.* 2. S. Ambroise, *Præf. in Epist. ad Galat.* Philastre, *de Hær.* Baronius, *A. C.* 203. *n.* 15 & 16. Pratéole.

SYMMAQUE, Préfet de Rome sur la fin du quatriéme siécle, étoit fils d'un autre Symmaque, qui avoit composé des Epigrammes, & fut aussi illustre par sa naissance que par son éloquence & par sa probité. Il fut désigné Grand-Prêtre des Payens; & fut choisi par le Sénat pour aller demander à Valentinien le rétablissement du revenu des Prêtres & des Vestales, & de l'Autel de la Victoire. Symmaque présenta une requête très-bien dressée, & jamais mauvaise cause ne fut mieux défendue; mais saint Ambroise, qui fut averti de cette légation, empêcha que l'Empereur ne se laissât aller par quelque mauvaise raison d'Etat, en lui écrivant une excellente lettre, & ôta à Symmaque

que la victoire dont ils disputoient. Ce Préfet s'adressa une autre fois à Valentinien, & se tira de cette tentative avec moins d'honneur. Il avoit autrefois loué le Tyran Maxime, par un Panégyrique rempli de flatteries, indignes d'un homme de sa réputation & de sa qualité. Pour réparer cette faute, il donna à Théodose *le Grand* des louanges plus justes. Comme il y mêla la demande du rétablissement de l'Autel de la Victoire, il offensa l'esprit du Prince, déja prévenu contre lui: ce qui le fit bannir de Rome. Toutefois il appaisa l'Empereur quelque tems après par la lecture de l'Apologie qu'il lui envoya. Il fut même reçu au nombre de ses amis; & quelque tems après il fut fait Consul, l'an 391. Nous avons encore ses Epîtres en dix livres. Le Poëte Prudence en écrivit deux contre lui, au sujet de la statue de la Victoire, dont Symmaque demandoit le rétablissement. Macrobe, qui vivoit du tems de Symmaque, assûre qu'il fut imitateur de Pline, *Saturn. l.* 5. *c.* 5. Ses lettres ne sont pas dignes de sa réputation: on n'y trouve, ni stile, ni choses qui ayent mérité d'être conservées. * S. Ambroise, *Epist.* 30. Prosper & Cassiodore, *in Chron.* Baronius. Godeau, *Hist. Eccl.* Symmaque, *l.* 1. *Epist.* 2 *&* 3.

SYMMAQUE, Préfet de Rome, & Consul l'an 522, fut le premier homme du Sénat par sa science, sa probité, son expérience & sa sagesse. Il étoit beau-pére de Boëce, & fut mis à mort par ordre de Théodoric, sur de simples soupçons, l'an 526. *Cherchez* THE'ODORIC.

SYMMAQUE, Auteur d'une Histoire, dont Jornandès cite le cinquiéme livre, *in Geticis*, *c.* 15.

SYMMAQUE, Auteur, qui avoit écrit l'Histoire des Médes & des Assyriens, & dont parle Agathias, *l.* 2.

SYMPHOROSE, Martyre à Tivoli près de Rome, dans le second siécle, étoit, à ce qu'on prétend, femme de saint Gétule Martyr, sous l'empire d'Adrien. Elle se trouva après sa mort chargée de sept enfans, & se retira à la campagne. Adrien ayant fait bâtir un temple près de Tivoli, & voulant en célébrer la dédicace, fut averti par les Prêtres des idoles, à ce qu'on rapporte, que Symphorose en empêchoit la dédicace par ses priéres. Il la fit arrêter & amener devant lui, pour l'obliger de sacrifier aux Dieux: elle le refusa généreusement; & après avoir été souffletée & pendue par les cheveux, elle fut jettée dans la riviére avec une pierre au cou. Ses sept enfans, suivant l'exemple de leur mére, refusérent aussi de sacrifier aux idoles, & furent attachez à des poteaux, où ils furent tuez. Leur martyre arriva vers l'an 120 de Jesus-Christ, & l'Eglise Romaine fait mémoire de ces Martyrs au 18 de juillet. * *Acta apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints*.

SYMPLE'GADES, appellées aussi *Cyanées*, maintenant *le Pavonare*, sont deux isles, ou plutôt deux écueils, situez près du canal de la Mer Noire, ou Détroit de Constantinople, lesquelles sont éloignées l'une de l'autre d'un si petit intervalle, qu'elles semblent se toucher: ce qui a donné sujet aux Poëtes de dire qu'elles se heurtoient ensemble, dont elles ont pris leur nom du verbe Grec Συμπλήσσειν, c'est à dire, *heurter*. * Ovide, *Metam. l.* 15. Strabon. Pline, & autres.

* SYMPOSIUS. Il y a eu plusieurs personnages illustres de ce nom, entre autres Symposius, Evêque de Séleucie dans l'Isaurie, lequel se trouva au Concile de Constantinople en 381; Symposius, Evêque Espagnol qui fut présent à celui de Saragoce en 380, & à celui de Tolède en 400, & plusieurs autres. Mais le plus célébre, quoique peut-être Auteur imaginaire, est celui sous le nom duquel on a des *Enigmes* en vers Latins. Il y a des Savans qui ne reconnoissent point cet Auteur, & qui prétendent qu'au lieu de *Symposius*, il faut lire *Symposion*. Ils ajoûtent que cet Ouvrage n'est autre que celui de Lactance, que l'on croyoit avoir perdu, & que l'on possédoit néanmoins sous une figure étrangére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

SYNAGOGUE (Συναγωγὴ) signifie en général *Congrégation* ou *Assemblée*, & se prend en particulier pour le lieu où les Juifs s'assemblent pour faire leurs priéres. Léon de Modéne, Rabbin de Venise, en a fait la Description: voici en Abbrégé ce qu'il en dit. Les Juifs tiennent leurs Synagogues, qu'ils appellent aussi *Ecoles*, dans une maison, ou dans un lieu séparé, selon qu'ils le peuvent, lorsqu'ils n'ont pas le moyen de faire des édifices élevez & somptueux. Les murailles sont blanchies au dedans, boisées ou revêtues de tapisseries, avec des sentences, qui font souvenir d'être attentifs à la priére. Il y a tout autour des bancs pour s'asseoir; & en quelques-unes, de petites armoires, où l'on enferme les livres, les vêtemens, & autres choses. Au milieu on suspend des chandeliers & des lampes, ou bien on en applique contre les murailles où l'on met de l'huile & de la cire pour éclairer le lieu. L'on voit des troncs aux portes, où l'on peut exercer la charité, & cet argent est distribué aux pauvres. Ils ont dans chaque Synagogue, du côté d'orient, une armoire, qu'ils nomment *Aron*, c'est à dire, *Arche*, en mémoire de l'Arche d'Alliance qui étoit dans le temple. Ils y enferment les cinq livres de Moïse, écrits à la main sur du vêlin, avec de l'encre faite exprès. Au milieu ou à l'entrée de la Synagogue, il y a comme un long autel de bois un peu élevé, sur lequel on déroule le livre de la Loi quand on y lit: on l'appuye sur cette espéce de table ou de pupitre, lorsqu'on y prêche. Il y a un lieu à côté de la Synagogue, au haut duquel est une galerie, fermée de jalousies de bois, où les femmes se mettent pour prier. Elles voyent de là ce qui se fait; mais elles ne peuvent être vues des hommes, & ne s'assemblent point avec eux, pour ne pas causer de distraction dans les priéres. Néanmoins la situation & les particularitez de ce lieu où se mettent les femmes, sont différentes, suivant le païs & les peuples chez qui on se trouve; mais la disposition est par tout de la maniére que je viens de le dire. De ces Synagogues, il y en a plus ou moins dans chaque ville, selon la quantité & la diversité des Juifs qui s'y rencontrent: car les Juifs Lévantins, les Allemands & les Italiens, différent entre eux dans leurs priéres; & chacun est bien aise d'avoir pour cela un lieu particulier, & qui ne soit commun qu'à ceux de sa nation.

Autrefois il y avoit aussi plusieurs de ces Synagogues dans les villes & à la campagne, pour la commodité des peuples; & lorsque la ville de Jérusalem fut détruite par les Romains, on y en comptoit jusqu'à 480 dont plusieurs bâties par les Juifs étrangers, servoient à ceux de leur nation; comme on le peut voir dans le sixiéme chapitre des Actes des Apôtres, où il est parlé des Synagogues des Libertins, des Cyrenéens & des Alexandrins, à peu près comme on voit à Rome plusieurs églises de différentes nations, desservies par des Prêtres de la nation dont elles portent le nom. Chaque Synagogue des Juifs avoit un Chef, qu'ils appelloient *le Prince de la Synagogue*, & sous lui plusieurs Ministres, dont les uns étoient employez à prêcher, & les autres à faire des priéres, & plusieurs autres cérémonies de Religion, à la reserve des sacrifices, qui se faisoient seulement dans le temple de Salomon. * Rabbin Léon de Modéne, *partie* 1. *ch.* 10. Goodwin, *de Ritibus Hebræorum*.

Il est clair que les Juifs n'avoient point de Synagogue avant la captivité, non seulement par le profond silence de l'Ecriture du Vieux Testament, mais même par plusieurs passages qui prouvent évidemment qu'il falloit qu'il n'y en eût point alors. Car la maxime des Juifs, que là où il n'y a point de livres de la Loi, il ne peut pas y avoir de Synagogue, est une proposition que le bon sens dicte; puisque le service essentiel de la Synagogue consistant à lire la Loi au peuple, il ne pouvoit pas y avoir de Synagogues, & quantité de passages de l'Ecriture nous marquent combien le livre de la Loi étoit rare dans la Judée avant la captivité. Quand Josaphat envoya des Missionnaires dans le païs pour instruire le peuple dans la Loi de Dieu, ils portérent un exemplaire de la Loi, précaution fort inutile s'il y eût eu des Synagogues. Car il seroit aussi ridicule de supposer parmi les Juifs une Synagogue sans un exemplaire de la Loi, que parmi les Réformez une église paroissiale sans Bible: ainsi cette particularité prouve également, qu'on manquoit alors en Judée d'exemplaires de la Loi, & qu'il n'y avoit point non plus de Synagogues; & quand Hilkia trouva la Loi dans le temple, si elle eût été si commune, d'où venoit donc sa surprise & celle du Roi Josias? L'effet que produisit sur tous deux cette Loi trouvée, prouve suffisamment qu'il ne l'avoit jamais vue auparavant, & s'il y en eût eu entre les mains du peuple, ces deux hommes si pieux, & si zélez n'auroient pas manqué de l'avoir. Comment donc y auroit-il eu alors des Synagogues, si on n'y avoit pas la Loi, pour la lecture de laquelle elles étoient faites? Il n'y en avoit donc point avant la captivité, cela est clair. Il y a toutes les apparences du monde, que ce fut à la lecture qu'Esdras fit de la Loi en public après la captivité, qu'on est redevable de l'érection des Synagogues, aussi la plupart des Savans sont aujourd'hui de cette opinion; quelques Juifs même en conviennent. Pour les lieux où l'on devoit ériger des Synagogues, voici la régle qu'on observoit: par tout où il y avoit dix Batelnim, c'est à dire dix personnes d'un âge mûr, libres, qui pussent assister constamment au service, on devoit y établir une Synagogue; selon eux, il falloit dix personnes telles qu'on vient de dire pour former une assemblée légitime: & là où le nombre n'étoit pas complet, on ne pouvoit faire légitimement aucune partie du service de la Synagogue, mais par tout où l'on pouvoit s'assûrer de dix personnes en état d'assister aux assemblées avec les qualitez requises, il falloit bâtir une Synagogue: cela ne se trouvoit que dans un endroit assez peuplé, & on ne vouloit pas en avoir ailleurs. D'abord il n'y eut que fort peu de ces Synagogues, mais dans la suite du tems elles multipliérent extrêmement, & devinrent aussi communes que le sont en Angleterre les églises paroissiales, ausquelles elles se ressemblent beaucoup, jusques là que du tems de notre Seigneur il n'y avoit point de ville de Judée, quelque petite qu'elle fût, qui n'en eût pour le moins une. Les Juifs nous disent qu'environ ce tems-là, la seule ville de Tibérias en Galilée en avoit douze; & celle de Jérusalem quatre cens quatre-vints; mais on regarde ceci comme une hyperbole, car si on prend ce nombre à la lettre, il faudroit, pour plusieurs de ces quatre cens quatre-vints Synagogues, avoir recours à l'expédient de quelques Savans, qui prétendent que ces dix Résidens de Synagogue, qu'on nomme *Batelnim*, étoient des personnes gagées. Car sans cela, comment s'assûrer pour tant de Synagogues, d'un nombre suffisant de gens assez de loisir sur semaine pour former les assemblées? Car il y avoit du moins deux de ces jours qui en demandoient une solemnelle, aussi bien que le Sabbath. Le service de la Synagogue consistoit dans la priére, la lecture de l'Ecriture & la prédication. Le tems des assemblées de la Synagogue pour le service étoit trois jours par semaine, sans compter leurs Fêtes & leurs jeûnes, & trois fois le jour, chacun de ces jours là; le matin, après midi & le soir. Les trois jours de Synagogue étoient le Lundi, le Jeudi, & le Samedi. Les Ministres, de la Synagogue étoient, 1. Les Anciens, qui gouvernoient toutes les affaires, & régloient les exercices. 2. L'Ange ou le Ministre de la Synagogue qui prononçoit les priéres au nom de l'assemblée & que l'on nommoit *Sheliach Zibbor*. 3. Les Diacres Chazanim, qui avoient soin de plusieurs choses, comme de garder les livres sacrez, les Liturgies, &c. 4. L'Interpréte, dont l'office étoit de traduire en Chaldéen les leçons qu'on lisoit au peuple en Hébreu. Pour la bénédiction, s'il y avoit un Prêtre dans l'assemblée, c'étoit lui qui la donnoit; mais s'il n'y en avoit point, c'étoit le Shellach Zibbor, qui le faisoit par un Formulaire qui lui étoit particulier. M. Jurieu, après Sigonius, croit que les Juifs commencérent à avoir des Synagogues en Babylone, & qu'ils conservérent cette pratique après leur retour. * Prideaux, *Histoire des Juifs*, *&c. tome* 2. *p.* 214.

&

&c suiv. Jurieu, *Histoire des Dogmes*, &c. p. 123. Basnage, *Hist. des Juifs*, &c suiv: tome 3. p. 539 &c. *Voyez* OISEUX DE LA SYNAGOGUE.

SYNAXARION, est le nom d'un livre ecclésiastique des Grecs, où ils ont recueilli en abbrégé la Vie de leurs Saints, & où ils exposent en peu de mots le sujet de chaque Fête. Ce livre est imprimé, non seulement en Langue Gréque ordinaire, mais aussi en Grec vulgaire; car on en a fait une Version en cette Langue, afin qu'il fût lu du simple peuple. Il y a bien des choses fausses dans ce livre, qui a été augmenté; & l'on peut voir dans les deux Dissertations que Léo Allatius a composées sur les livres ecclésiastiques des Grecs, ce qu'il dit contre Xanthopule, qui a inséré beaucoup de faussetez dans les Synaxares. C'est pourquoi l'Auteur des cinq chapitres du Concile de Florence, attribuez au Patriarche Gennadius, rejette ces additions de Xanthopule, & assûre que ces sortes de Synaxares, qui sont remplis d'erreurs, ne se lisent point dans l'Eglise de Constantinople. Il faut remarquer qu'on trouve au commencement ou à la fin de quelques Exemplaires Grecs manuscrits du Nouveau Téstament, des indices ou catalogues, appellez aussi *Synaxaria*, qui répréсentent les Evangiles qu'on lit dans les Eglises Gréques pendant les jours de toute l'année: ce qui est tiré de leur Evangélistaire, qu'on a accommodé aux Evangiles, marquant au haut des pages les jours que chaque Evangile se doit lire; & par ce moyen on supplée au livre de l'Evangélistaire.

SYNCELLE, Officier de l'Eglise de Constantinople, étoit le Clerc qui demeuroit continuellement avec le Patriarche. Il y en avoit plusieurs qui se succédoient, dont le premier s'appelloit *le Proto-Syncelle*, qui étoit le témoin de toutes les actions du Patriarche. Cette charge a commencé a être établie dans le neuviéme siécle. Ces Proto-Syncelles, comme les Archidiacres de Rome, avoient beaucoup de part au Patriarchat, quand il devenoit vacant. Les autres Patriarches, & même les Evêques, avoient des Syncelles, & l'on a même donné ce nom à quelques Officiers de Rome; mais il y a longtems qu'il n'y en a plus en Occident, & que ce n'est qu'un vain titre en Orient. * Zonaras, *Annal. tome* 3.

SYNCHUN. *Voyez* SUCCUIR.

SYNCLE'TIQUE, Vierge illustre par sa sainteté, naquit de parens originaires de Macédoine; mais qui vinrent s'établir à Alexandrie en Egypte. Après leur mort, elle donna son bien aux pauvres, & se retira dans la solitude, où elle eut la conduite d'un grand nombre de filles, ausquelles elle enseigna la perfection de l'état religieux, par ses instructions & par ses exemples. Elle vécut auprès de sainte Basilisse, qui forma une Communauté de Religieuses vers la fin du troisiéme siécle: c'est pourquoi elle ne fut pas la premiére qui établit un monastére de filles; mais elle donna d'excellentes instructions aux Vierges, & elle est mise pour ce sujet en paralléle avec saint Antoine. Lorsqu'elle voulut quitter le monde, elle se coupa les cheveux en présence d'un Prêtre; car en Egypte & dans la Syrie, les filles ou les veuves qui se vouoient au service de Dieu, se privoient de cet ornement, & prenoient un voile. C'étoit ordinairement la Supérieure du monastére, ou quelques Religieux, dont on connoissoit la vertu, qui leur coupoient les cheveux. Elle mourut âgée de 83 ans. L'Original Grec de la Vie de cette Sainte, s'étoit perdu dans l'Occident. Le Cardinal Baronius l'ayant cherché sans le trouver, déplora cette perte. Cependant on l'a finalement découvert dans la bibliothéque de l'Escurial du Roi d'Espagne, & il a été traduit en Latin par les soins de David Colville, Ecossois. C'est sur cette Traduction Latine que M. Arnaud d'Andilly a fait sa Traduction Françoise, insérée dans le second volume des Vies des Péres du désert. Il ne faut pas confondre cette Sainte avec sainte Apollinaire SYNCLE'TIQUE, laquelle ayant pris un habit d'homme, s'en alla dans le désert de Scétis, & y servit Dieu dans le monastére de saint Macaire d'Alexandrie. Toute cette Histoire est tirée de la Vie de cette Sainte, attribuée à saint Athanase; mais qui sûrement n'est point de ce Saint, & qui approche fort de la Fable. On fait néanmoins la Fête de sainte Synclétique au cinquiéme de janvier. * Bolland, *cinquiéme janvier*.

SYNCRE'TISTES: c'est ainsi qu'on nomme ceux qui veulent réünir différentes Religions ensemble, ou du moins établir la paix & l'amitié entre ceux qui, en matiére de Religion, ont des sentimens différens, même en ce qui regarde les articles fondamentaux. Quoique ce nom pourroit aussi désigner une personne qui travailleroit à concilier des Philosophes qui ont des sentimens opposez, on ne l'employe cependant que pour des affaires de Religion. On en déduit l'origine des Crétois, qui, quoique désunis entre eux, se réünissoient, aussi-tôt qu'un ennemi étranger vouloit les attaquer, pour lui résister tous ensemble. Cette union cependant ne duroit entre eux qu'autant que la guerre contre l'ennemi commun; laquelle étant terminée, ils recommençoient à tourner leurs armes les uns contre les autres. On donna donc aussi le nom de Syncrétistes à ceux qui cherchoient à réünir diverses Religions, sans qu'aucun des partis fût obligé d'abandonner entiérement ses sentimens. Il n'y a pas de doute que de tout tems il n'y ait eu des personnes qui ont tâché de réünir la lumiére avec les ténébres & la vérité avec les erreurs. L'Histoire du peuple d'Israël nous en fournit des exemples mémorables. Jéroboam, Roi d'Israël, établit un culte idolâtre à Dan & à Béthel, sans rejetter cependant publiquement le vrai culte rendu à Dieu à Jérusalem; croyant sans doute que les deux pourroient subsister ensemble. Les Samaritains nous fournissent aussi un exemple d'un Syncrétisme détestable; car le Roi d'Assyrie ayant emmené le peuple d'Israël & rempli les villes de Samarie d'Habitans Payens, l'Eternel envoya parmi eux des lions qui les déchiroient. Les Idolâtres attribuoient cet événement à leur ignorance du culte du Dieu du païs: c'est pourquoi le Roi d'Assyrie leur envoya un des Sacrificateurs captifs, lequel s'étant établi à Béthel leur enseigna comment il falloit craindre l'Eternel. Nonobstant cela, chaque peuple conserva ses idoles, & ils prétendoient cependant servir en même tems le vrai Dieu & les fausses Divinitez. De là est venu, que le Syncrétisme est souvent nommé le *Samaritanisme*. Comme donc depuis Jesus-Christ, il s'est élevé un grand nombre de Controverses de Religion, on n'a jamais manqué de personnes qui ont tâché de négocier entre les partis opposez une union préjudiciable à la vérité. Dans l'Eglise naissante, il se trouva de faux Apôtres, dont le but étoit de réünir le Judaïsme avec le Christianisme, & de conserver sous l'Evangile, l'observation de la Loi de Moïse. D'autres ont tâché d'allier le Christianisme avec le Paganisme, & la doctrine de la Vérité éternelle avec les erreurs des Philosophes Payens. Lorsque l'Eglise fut sur tout inquiétée par les Ariens, les Nestoriens & les Eutychiens dans le quatriéme siécle & dans les suivans, il se trouva plusieurs particuliers, qui proposérent des projets de réünion. On rapporte ici l'*Henoticum* ou l'*Epître de pacification* que l'Empereur Zénon publia en 483, pour réünir, à ce qu'il disoit, les esprits émus par le Concile de Chalcédoine. Car quoique dans cette Epître on n'avançât que la vraye doctrine de l'Eglise, tirée des Symboles précédens, & des 12 Anathêmes de S. Cyrille, le grand but en étoit pourtant d'abolir le Concile de Chalcédoine & de réünir les Eutychiens avec les Orthodoxes. Vers le commencement du sixiéme siécle l'Empereur Anastase I. entreprit la même chose, s'en rapporta à l'Hénoticum de Zénon & exerça une grande sévérité contre ceux qui s'opposoient à ses projets de paix & de réünion. Dans les tems postérieurs on a de fois à autres vu des gens qui ont travaillé tantôt à réünir les Luthériens avec les Catholiques Romains & tantôt les Réformez avec les Luthériens. D'autres encore allant plus loin, ont voulu réünir toutes les différentes Sectes, qui se disent Chrétiennes; mais on a sur tout travaillé à réünir les Réformez avec les Luthériens, parce que l'on a cru, & avec raison, que ces deux partis conviennent entre eux des articles fondamentaux. Paræus, Duræus & d'autres, ont montré un grand zéle pour cet ouvrage, & ont évité avec soin de prendre le nom de Syncrétistes, qui, depuis longtems, est devenu odieux & ne signifie presque plus qu'un Solliciteur de réünion préjudiciable. Mais ceux qui étoient opposez à cette réünion n'ont pas manqué de leur donner le titre de Syncrétistes. Les Théologiens de Helmstadt & tous ceux qui disoient avec George Calixte que les Catholiques & les Réformez étoient du même sentiment dans les articles fondamentaux avec les Luthériens, & qu'ainsi la réünion pouvoit avoir lieu entre ces trois partis, furent sur tout désignez par le nom de Syncrétistes. Calovius, Hulsemannus, Dorschæus, Danhauerus & plusieurs autres se sont opposez à eux dans leurs Ouvrages. * Plutarque, *de Amore fraterno*. Suidas, *in voce Creta*. Athénée, *Deipnosophistarum*, *l.* 3. Evagre, *Hist. Eccl. l.* 3. *c.* 14. Paul Diacre, *Hist. Miscell. l.* 15. Nicéphore, *l.* 16. *c.* 35. Rango, *in Hist. Syncretismi a mundo condito*. Calovius, *in Historia Syncretist. Dict. Allemand. Hist. de l'Edit de Nantes*, où l'on voit les efforts & les menées de plusieurs Ecclésiastiques & Laïques pour la réünion des Religions.

SYNERGISTES: c'est ainsi que l'on nomma au XVI siécle quelques Théologiens d'Allemagne qui trouvant trop dure l'hypothése de Luther sur le Franc Arbitre, enseignérent que la Grace de Dieu ne convertit point les hommes sans la coopération de la volonté humaine. Ce fut le cinquiéme Schisme qui s'éleva dans la Communion des Luthériens. Mélanchthon en jetta les fondemens, car Victorin, Strigélius, & quelques autres Ministres qui avoient de la déférence pour son autorité, firent attention à certaines phrases qu'ils trouvérent dans ses livres, & qui donnoient beaucoup de forces à la volonté de l'homme. C'est pourquoi ils soutinrent que les forces nouvelles du Franc Arbitre concouroient avec la Grace dans la conversion du Pécheur. George Major, Paul Eber, Paul Crellius & Piperin furent les autres principaux Défenseurs de ce parti, & ils furent persécutez par la faction d'Illyricus. Il est certain que Mélanchthon ne s'accommodoit point de la méthode de Luther & de Calvin sur les matiéres de la Grace, qui lui paroissoit trop rigide, & l'on alléguеroit en vain, comme une preuve de son accord avec eux, quant à cet article, les louanges immenses qu'il donnoit à leur piété; car c'étoit un homme qui savoit fort bien éviter les mauvaises suites de la préoccupation. Il croyoit qu'on pouvoit errer par de bons motifs. * Micrælius, *Syntagma Hist. Eccles.* Bayle, *Dict. Crit.*

SYNESIUS, Evêque de Ptolémaïde ou de Cyréne, étoit un des plus doctes & des plus éloquens Prélats du cinquiéme siécle. Il avoit été Disciple de la fameuse Hypatia d'Alexandrie, fille de Théon, & faisoit profession de la Philosophie de Platon. Comme ses mœurs étoient très-innocentes, les Fidéles lui persuadérent de se faire Chrétien. Il étoit marié, & avoit quatre filles, qu'il se donna lui-même la peine d'instruire. L'an 400, il fut envoyé à Constantinple, & y composa ce Traité si judicieux & si savant, qu'il a intitulé *De la Royauté*, qu'il présenta à l'Empereur Arcadius, avec des couronnes d'or, qu'il portoit avec les Députez de sa province. Peu de tems après il fut fait Prêtre; & l'Evêque de Ptolémaïde étant mort en 410, il fut élu par le peuple pour son successeur, & fut consacré par Théophile d'Alexandrie. Son amour pour le repos & pour l'étude, lui fit refuser autant qu'il put cette dignité. Dans la lettre qu'il écrivit à son frére (c'est la 105.) il se dépeint comme un homme incapable de ce rang; car il s'accuse d'aimer le jeu & la chasse; il proteste qu'il ne veut pas quitter sa femme; & il ajoûte qu'il ne laissera jamais ses opinions, qui n'étoient pas conformes aux sentimens de l'Eglise. Baronius dit qu'il parloit de la sorte, pour rejetter l'élévation qu'il appréhendoit. D'autres assurent avec les Anciens, qu'il étoit véritablement dans ces sentimens, non-ob-

obstant lesquels il fut ordonné, dans l'espérance qu'étant Evêque, il se conformeroit aux sentimens de l'Eglise: l'année suivante il célébra un Concile. Nous ne savons pas précisément le tems de sa mort. Son frére Evoptius lui succéda à l'Episcopat. Le Pére Denys Pétau a publié les Ouvrages de Synesius l'an 1622 & 1633, avec de savantes Remarques, & la Vie de ce Prélat. Ses livres ne sont pas en grand nombre; mais en récompense ils sont extrémement travaillez. Outre le Traité de la Royauté, dont nous avons parlé, il y a celui de la Providence en deux livres, qui est plus Oratoire que Chrétien. Ses 155 Epîtres sont élégantes & spirituelles. Les autres sont, *Dio* seu *de vitæ suæ ratione; Calvitii Encomium; Catastasis in Barbarorum excursionem; Catastasis in laudem Anysii; De dono Astrolabii;* des Homélies qui sont parfaitement belles. Nous avons parmi les Oeuvres de cet Evêque, dix Hymnes de sa façon, par lesquelles il a montré combien il est facile d'exprimer en vers, & d'insinuer par ce moyen dans les esprits, ce que la Théologie a de plus élevé, & la piété de plus tendre. Tout Chrétien & tout Philosophe qu'étoit Synesius, il ne pouvoit s'imaginer que l'esprit humain pût absolument se passer de plaisirs & de divertissemens. Il croyoit que Dieu avoit attaché l'ame au corps par le sentiment du plaisir, afin qu'elle ne s'ennuyât pas d'un fardeau si pesant & si peu proportionné à sa nature intellectuelle. Or le plaisir le plus innocent qui rabaisse le moins la dignité de l'ame, & qui lui laisse le plus de liberté de s'élever vers le Ciel, c'est, selon Synesius, celui qu'on goûte dans l'étude de la Philosophie & des autres connoissances humaines. Mais quoique cet Evêque ait prétendu renfermer dans ses vers les Maximes de la Théologie & les sentimens de la piété Chrétienne, ils ne sont pourtant pas encore entiérement exemts de cet air de la Philosophie Payenne qu'il avoit contracté avant sa conversion. Il a inséré dans ses Hymnes des maniéres de parler & de penser qui sont encore toutes Platoniciennes & toutes Pythagoriciennes; & la nécessité de garder la mesure des vers, ne lui a point permis d'être aussi exact sur la Trinité, qu'un Théologien qui écriroit en prose. * Evagre, *Hist. l.* 1. *c.* 15. Jean Mosch, *Prat. Spirit. c.* 195. Photius, *Biblioth. Cod.* 26. Suidas. Nicéphore. Baronius. Bellarmin. Godeau. Possevin & Pétau, *in Notis ad Synesium.* Louïs Thomassin, *de la manière d'étudier & d'enseigner chrétiennement les Poëtes, préface.* Joan. Maria Braschellanus, *in Decr. Sac. Congreg. Indic. Expurg.* Philippe Labbe, *Dissert. de Scriptor. Eccles. tome* 2.

SYNNADE, ville de Phrygie, fut le lieu où quelques Prélats s'assemblérent vers l'an 235. Ils déclarérent que le Batême conféré par les Hérétiques étoit nul, & qu'il le falloit de nouveau administrer à ceux qui sortoient de leur erreur. * Eusébe, *Hist. l.* 7. Baronius, *in Annal.*

SYNODES NATIONAUX DES EGLISES REFORMEES DE FRANCE. C'est ainsi qu'on a appellé ces assemblées ecclésiastiques formées des Ministres & des Anciens que les provinces, où il y avoit des Religionnaires, avoient nommez pour cet effet dans les Synodes Provinciaux. Le Synode National tenu à Paris en 1565, régla que chaque province n'envoyeroit que deux Ministres & deux Anciens; mais le Synode National de Montpellier, assemblé en 1593, ordonna qu'on feroit choix de trois ou quatre Ministres pour les députer, afin que si quelqu'un étoit empêché, les autres pussent au moins se trouver au Synode. Les Réformez ont tenu en France 29 Synodes Nationaux, depuis l'an 1559, jusques à l'année 1659.

I. Le premier se tint à Paris le 25 mai 1559, aux fauxbourg S. Germain. François Morel, dit *de Collonges*, Ministre de l'église de Paris, présida. Une assemblée faite à Poitiers l'année précédente, où se trouvérent quelques Ministres & entre autres Antoine de Chandieu, un des Ministres de l'église de Paris, forma la premiére idée de la nécessité des Synodes Nationaux, pour régler la Discipline ecclésiastique. Ce fut dans le premier Synode National que l'on dressa la Confession de Foi en 40 articles, & un projet de Discipline qui fut souvent retouché par les Synodes suivans. L'édition procurée par J. d'Huisseau, Ministre de Saumur, est la plus complette. On peut joindre à cet Ouvrage celui de M. Larroque, qui a pour titre, *Conformité de la Discipline ecclesiastique des Protestans de France, avec celle des anciens Chrétiens.*

II. Le second Concile National se tint à Poitiers, le dixiéme mars 1560. Le Bailleur fut Président & Roland Sécretaire. On y fit quantité d'additions & de corrections à la Discipline.

III. Le troisiéme se tint à Orléans le 25 avril 1562; Antoine de Chandieu, Ministre de l'église de Paris, présida. Il n'étoit âgé que de 23 ans. Robert Masson, Ministre d'Orléans, & Pierre Sévin, Diacre de l'église de Paris, furent les Sécretaires. On y défendit entre autres aux Imprimeurs & aux Libraires d'imprimer & de vendre des livres concernant la Religion, sans les avoir auparavant communiquez aux Consistoires.

IV. Le quatriéme fut assemblé à Lyon, le dixiéme août 1563. Pierre Viret, alors Ministre de l'église de Lyon, fut le Modérateur & le Sécretaire du Synode. On y décréta de prier Théodore de Béze, de mettre en Latin & en François les causes & protestations de nullité contre le Concile de Trente, pour les faire tenir ensuite aux Ministres qui sont en Cour, afin qu'ils les présentent au Roi. On divisa aussi de la maniére suivante les provinces de France, par rapport aux églises Réformées. 1. L'Isle de France, Picardie, Brie, Champagne: 2. Bourgogne, Lyonnois, Forest, & Auvergne: 3. Dauphiné, Languedoc, & Provence: 4. Poitou & Xaintonge: 5. Gascogne, Limosin, & Agénois: 6. Bretâgne, Touraine, Anjou & le Maine: 7. Normandie: 8. Berry, Orléans, & le Comté de Chartres. Les Ministres de Genéve députérent à ce Synode quelques-uns de leur Corps pour y faire les réponses concertées à Genéve aux Questions que les églises de France leur avoient proposées.

V. Le cinquiéme fut tenu à Paris, le 25 décembre 1565. Nicolas des Galards, Ministre d'Orléans, présida; Louïs Cappel, Ministre de Meaux, & Pierre Le Clerc, Ancien de l'église de Paris, furent Sécretaires. On y avertit les églises de se donner de garde du livre de Charles Du Moulin, intitulé *Unio quatuor Evangelistarum*, parce, dit-on, qu'il renferme plusieurs erreurs, & l'on avertit les Fidéles de ne pas assister aux exhortations dudit Du Moulin, ni à la participation des Sacremens qu'il administre contre l'ordre ecclésiastique des assemblées de piété des églises Réformées.

VI. Le sixiéme fut tenu à Verteuil en Angoumois, durant les sept premiers jours du mois de septembre 1567: De Lestre fut Modérateur. On y lut les décisions de quinze Cas de Conscience données par Jean Calvin, Pasteur & Professeur à Genéve. Le même Jean Calvin, à la Requête du Synode, dressa les Status & Décrets concernant le Mariage.

VII. Le septiéme fut assemblé à la Rochelle, le deuxiéme avril & les neuf jours suivans de l'an 1571. Théodore de Béze, Ministre de l'église de Genéve, en fut le Modérateur, & Nicolas des Galards & Jean de La Rocheraye, Scribes. Ce Synode fut honoré de la présence de Jeanne, Reine de Navarre; de Henri, Prince de Navarre; de Henri de Bourbon, Prince de Condé; de Louïs, Comte de Nassau; de Gaspard, Comte de Colligny, Grand-Amiral de France, & de plusieurs autres Seigneurs. Henri de Bourbon & l'Amiral de Châtillon, &c. invitérent Théodore de Béze, par des lettres addressées aux Seigneurs de Genéve, datées à la Rochelle le sixiéme janvier, d'assister au Synode. Il rapporta une copie de la Confession de Foi qui fut dressée & signée, & l'on mit cette copie dans les Archives publiques, où elle est encore aujourd'hui, &c.

VIII. Le huitiéme fut tenu à Nîmes, le sixiéme mai 1572. Jean de La Place fut Modérateur & Sécretaire.

IX. Le neuviéme se tint à Sainte-Foi, depuis le deuxiéme février jusques au 14 de l'an 1578. Pierre Merlin fut élu Modérateur, & les Sécretaires furent François Loiseau, & Guillaume de La Jaille. Henri de La Tour, Duc de Bouillon, & Maréchal de France, y assista de la part du Roi de Navarre. Les Juges, les Magistrats & les Consuls de Sainte-Foi y assistérent aussi. L'on y défendit à ceux qui voudroient mettre en vers des Histoires Sacrées, d'y introduire les noms des Dieux du Paganisme; & aux Ministres d'exercer la Médecine. Comme il s'étoit tenu à Francfort sur le Mein, au mois de septembre 1577, une assemblée de plusieurs Députez de différentes églises Réformées, à la sollicitation de l'Electeur Jean-Casimir, Prince Palatin, & Duc de Baviére, pour examiner par quel moyen on pourroit réünir tous les Protestans, on invita les Ministres des églises Réformées de France, qui avoient députe Ernard, pour assister au Synode de Francfort, de vouloir tenir des Députez prêts pour se rendre avec ceux de différens Etats Réformez & Protestans dans le lieu qui seroit marqué. En conséquence de cette invitation, on nomma quatre Députez, Antoine de Chandieu, Jean de Lestre, Pierre Merlin & Gabert, qui avoit été Ministre de l'église Françoise de Francfort. Le Vicomte de Turenne devoit les accompagner.

X. Le dixiéme s'est tenu à Figeac dans le Quercy le deuxiéme août 1579. La Faye, Ministre de l'église de Paris, fut choisi Modérateur: il eut Couet, pour Ajoint, & François de La Nouaille fut le Sécretaire. Antoine de Puramelle, Viguier de Figeac, assista aussi au Synode. On y établit que les Synodes Nationaux se tiendroient chaque année une fois. Mais on verra que cet ordre n'eut pas lieu. Voici ce que porte l'article 38 des matiéres générales, qui a du rapport avec ce qui se fit dans le Synode précédent, au sujet de la réünion des Protestans.
„ La Confession de Foi présentée par les Eglises des Païs-Bas
„ tant Flamandes que Wallonnes, a été approuvée par ce Sy-
„ node, & tous les Députez des Eglises de France ont promis,
„ au nom de leurs Eglises, d'y souscrire quand besoin sera. Et
„ il a été résolu par cette Compagnie de rechercher & de procu-
„ rer tous les moyens propres & convenables pour réünir tous les
„ Fidéles des Confessions particuliéres des nations Protestantes
„ en une seule Confession commune, laquelle puisse ensuite être
„ approuvée par toutes les dites nations & selon les avis & ré-
„ solutions de la Conférence qui a été faite cy-devant pour ce
„ sujet à Neustad au mois de septembre 1570. ”

XI. Le onziéme a été formé à la Rochelle, le 28 juin 1581. De Nort, Ministre de la Rochelle en fut le Président, de La Plante Ajoint; de Lestang-Godion, & de Chauveston, Seigneur de Beauvais, Ministre de S. Martin, Sécretaires. On y condamna deux Ouvrages, une *Histoire de France*, imprimée à la Rochelle, & un livre Latin sur la Genése d'un Jacques Broccard, Piémontois imprimé au même lieu. Ils étoient, dit le Synode, remplis d'erreurs & de profanations.

XII. Le douziéme est celui de Vitré en Bretagne, assemblé le 25 mai 1583: Pierre Merlin en fut le Modérateur, Matthieu Virelle, Ajoint, René Pineau, & Jérôme Farreau, Scribes. Il se tint au château du Sieur de Laval. Les Eglises Réformées des Païs-Bas ayant demandé, pour établir une plus grande union avec celles de France, de pouvoir assister par leurs Députez aux Synodes Nationaux de France, & qu'on leur envoyât aussi des Députez pour assister à leurs Assemblées Synodales, il fut résolu qu'on chargeroit deux provinces d'envoyer chacune deux Ministres & un Ancien lorsque les Fréres des Païs-Bas s'assembleroient.

XIII. Le treiziéme est de Montauban, où il se tint depuis le 15 jusques au 28 du même mois, l'an 1594. Michel Bérauld, modéra l'assemblée, Jean-Batiste Rotan fut Ajoint, & Jean Gardesi & Jacques Thomas, Sécretaires. On introduisit la lecture de la Bible suivant la Version de Genéve, qui avoit été faite à la sollicitation des Eglises de France. On donna ordre d'ex-

hoiter ceux qui avoient été affligez par les Noueurs d'aiguillette de ne point recourir aux Miniftres de Satan, pour fe faire délier; & dans la Liturgie de la Ste Céne, on ajoûta au catalogue de ceux qu'on excommunie, les Sorciers, Charmeurs & Enchanteurs. On remercia Mrs Béraud, Rotan, & quelques autres, de la maniére en laquelle ils avoient défendu la Religion Réformée contre le Cardinal Du Perron dans une Conférence à Mantes. On y prit auffi la réfolution de prier Théodore de Béze, de mettre en rime les Cantiques de la Bible pour les chanter avec les Pfeaumes.

XIV. Le quatorziéme fe tint à Saumur, en 1596, depuis le troifiéme juin jufques au 16. De La Touche préfida, Pacard fut Ajoint, Vincent & Calmont, Scribes. On y lut la Confeffion de Foi, & tous les Députez & Affiftans l'ayant approuvée, jurérent de ne s'en départir jamais.

XV. Le quinziéme fut affemblé à Montpellier en 1598, depuis le 26 jufques au 30 mai: Béraud, Pafteur de l'Eglife de Montauban, fut élu Modérateur, Montigni Ajoint, Macefer & Cartaut Sécretaires. On nomma des Députez pour mettre la Difcipline dans un bon ordre. En conféquence des plaintes faites par les Eglifes de Genéve, de Berne, de Bâle, du Palatinat & autres, au fujet de certains Ecrits qui tentoient la réünion des Religions Catholique & Proteftante, le Synode examina & condamna ces deux Ouvrages, 1. *Apparatus ad Fidem Catholicam*, 2. *Avis pour la paix de l'Eglife & du Royaume de France.* Le Roi Henri IV, ayant octroyé quarante trois mille & trois cens écus & un tiers pour l'entretien des Eglifes Réformées du Royaume, le Synode affigna 3333 écus, pour l'entretien des deux Académies, l'une à Saumur & l'autre à Montauban, & pour aider à dreffer les Académies de Montpellier & de Nîmes. Le refte étoit en faveur des églifes dreffées ou à dreffer.

XVI. Le feiziéme fut tenu à Gergeau, depuis le neuviéme jufques au 25 mai de l'an 1601, George Pacard modéra; Liévin de Beaulieu fut Ajoint; Daniel Chamier & Jofias Mercier, Scribes. On y fit la diftribution de 39500 écus que le Roi avoit accordez aux Eglifes.

XVII. Le dix-feptiéme fut affemblé à Gap, depuis le premier jufques au 13 octobre de l'an 1603. Daniel Chamier, Pafteur de Montélimar, fut choifi Modérateur; Jérémie Ferrier, Profeffeur en Théologie à Nîmes, pour Ajoint; Nicolas Vignier & Daniel Roi, pour Scribes. On voit par un rôle, qui eft joint à ce Synode, qu'il y avoit alors quatre cens quatre-vints fept Pafteurs, fans compter plufieurs Eglifes qui n'étoient pas pourvues. Ce Synode a été un des plus célébres que les Réformez de France ayent tenu, & où il s'agita des affaires importantes. On y traita la queftion s'il falloit donner au Pape le titre d'*Antechrift*. Du Ferrier avoit foutenu cette opinion publiquement dans des Théfes. Le Parlement de Touloufe l'ajourna perfonnellement, mais il en appella à la Chambre de l'Edit qui étoit à Caftres. Il fit fi bien dans le Synode que l'on dreffa un article où la Doctrine de ce Profeffeur étoit adoptée. Cette conduite déplut au Roi qui fit menacer le Synode. Cependant l'article refta & fut imprimé dans le Corps de la Confeffion après l'article 30.

XVIII. Le dix-huitiéme fe tint à La Rochelle en 1607, depuis le premier de mars jufques au 12 d'avril. Michel Béraud en étoit le Modérateur; Jacques Merlin, Ajoint; André Rivet & Daniel Roi, Sécretaires. Le Synode permit aux Propofans d'affifter aux Synodes Nationaux, lorsqu'on y traiteroit de la Doctrine & de la Difcipline en général, pourvu qu'ils euffent un bon témoignage. Le Synode, felon la coutume, auffi-tôt qu'il fut affemblé, députa au Roi trois de fes Membres pour demander ces trois chofes. 1. Qu'on procédât à la nomination de deux Députez Généraux, en la place de ceux qui avoient fervi depuis l'affemblée de Châtelleraud: 2. Qu'on réduisît le tems de leur fervice à une année. 3. Que les Réformez fuffent tenus de nommer feulement deux perfonnes au Roi, qu'il auroit la bonté d'agréer. Les Députez furent gagnez à la Cour, & l'on vit enfuite deux fortes de perfonnes dans le Synode; les uns qui étoient favorables à la Cour & que l'on nommoit par dérifion les *Clairvoyans de l'Eglife*, & les autres qui s'oppofoient aux intentions de Sully & que la Cour appelloit *les Fous du Synode*, On réfolut dans cette affemblée de furfeoir l'impreffion de l'article touchant l'Antechrift, pourvu qu'on n'inquiétât perfonne pour ce qui avoit été déja imprimé.

XIX. Le dix-neuviéme fe tint à Saint-Maixent en 1609, depuis le 25 mai jufques au 19 juin. Jacques Merlin modéra, Jérémie Ferrier fut Ajoint, André Rivet & Gédeon Dupradel, Sécretaires. On chargea chaque province de fe préparer fur quelqu'une des matiéres controverfées entre les Catholiques Romains & les Réformez. La province de Poitou eut, par exemple, à fe préparer fur la matiére *de Verbo Dei fcripto & non fcripto*: celle de Xaintonge *de Ecclefia & Conciliis*, & ainfi des autres. Enfuite de cela chaque province devoit choifir des perfonnes qui fiffent une étude particuliére de la matiére indiquée, afin d'être prêts à répondre lorsque l'occafion fe préfenteroit. On reçut dans cette affemblée le livre que Vignier avoit compofé fur la matiére de l'Antechrift, fuivant l'ordre du Synode précédent. On commit à l'Académie de Saumur l'examen de cet Ouvrage, lequel parut enfuite fous le titre de *Théatre de l'Antechrift*.

XX. Le vintiéme fut affemblé à Privas en 1612, depuis le 23 mai jufques au quatriéme juillet. Daniel Chamier, Pafteur de Montélimar, fut élu Modérateur; Pierre Du Moulin, Ajoint, Etienne de Monfanglard & Etienne Maniald, Scribes. On y renouvella l'union entre toutes les églifes, qui fut jurée & fignée de tous les Députez, à qui on fit promettre de la faire figner & jurer dans toutes les églifes de leurs provinces. L'Acte, qui en fut dreffé, contenoit la promeffe de *vivre & de mourir dans la profeffion de la Confeffion de Foi & de la Difcipline, fous l'autorité & pour le fervice du Roi & de la Reine Régente, l'Empire de Dieu demeurant en fon entier.* On fit ce renouvellement d'union pour obvier à des defunions pareilles à celle qui étoit arrivée dans l'affemblée de Saumur. Le Profeffeur Jérémie Ferrier fut excommunié. Le Roi avoit accordé dès l'année précédente outre les quarante mille écus ordinaires de gratification, encore quarante-cinq mille livres. Le Brevet de gratification fut lu dans le Synode. On y agita outre cela plufieurs Queftions fur le Bâtême, & fur la Doctrine de Pifcator, touchant la Juftice perfonnelle de Jefus-Chrift, ou fa foumiffion à la Loi.

XXI. Le vint & uniéme fe fit à Tonneins en 1614, depuis le deuxiéme mai, jufques au troifiéme juin. Jean Gigord, Pafteur & Profeffeur en Théologie à Montpellier, fut le Modérateur; Jean Gardefi, l'Ajoint; André Rivet & Denys Maltret, les Sécretaires. On renouvella le ferment d'union. Rivet eut fix cens livres de récompenfe pour quelques Ouvrages qu'il avoit faits, & Gigord en eut dix-huit cens cinquante pour avoir foutenu une Difpute publique à la Cour avec le Jéfuite Coton. Le Synode reçut plufieurs lettres de conféquence, 1. Du Roi de la Grande Bretagne, qui les exhortoit à ne pas fe divifer au fujet de la matiére de la Juftification; 2. De l'Eglife de Genéve; 3. De Du Pleffis-Marli; 4. Du Duc de Rohan, &c.

XXII. Le vint-deuxiéme fut affemblé l'an 1617 à Vitré, depuis le 18 mai jufques au 18 juin. André Rivet en fut le Modérateur; Jean Chauvé, l'Ajoint; Daniel Jamet & Elie Bigot, les Scribes. Le Synode députa au Roi Pierre Hefperian, Denys de Bouteroue, Albert de Mars & Guillaume Gérard, pour féliciter fa Majefté de la tranquillité qu'elle avoit procurée au Royaume par la mort du Maréchal d'Ancre. Hefpérian porta la parole. Dès qu'il eut achevé fa Harangue le Roi lui dit, *fi vous continuez de me fervir fidélement, vous pouvez bien vous affûrer que vous avez un bon Roi en moi, & que je vous préferverai felon mes Edits.* La lettre de fa Majefté au Synode eft fort gracieufe. Le Synode nomma quatre Députez pour affifter au Synode de Dordrecht; mais le Roi ne permit pas que les Députez s'y rendiffent.

XXIII. Le vint-troifiéme fe tint en 1620, à Alais depuis le premier octobre jufques au deuxiéme de décembre. Pierre Du Moulin, Pafteur de l'Eglife de Paris, préfida; Laurent Brunier lui fut donné pour Ajoint; & les Sécretaires furent Nicolas Vignier & Thomas Papillon. Bénédict Turettin, Pafteur & Profeffeur en Théologie, apporta au Synode une lettre de la part des Pafteurs & des Profeffeurs de Genéve. On pria ce Député de faire part à l'affemblée de fes avis & confeils par fa préfence & affiftance, durant tout le tems qu'il demeureroit à Alais. Le Synode approuva les décifions de celui de Dordrecht & dreffa un Formulaire de ferment que les Députez des Eglifes prêtérent & fignérent. On dreffa encore un autre Formulaire de ferment d'acceptation de la condamnation de la Doctrine Arminienne, afin qu'on le fit prêter dans les Synodes Provinciaux. On voit par une lifte qu'il y avoit alors 760 Eglifes Réformées en France, & que fi elles avoient été toutes pourvues, il y auroit eu 781 Pafteurs au lieu qu'il n'y en avoit que 729.

XXIV. Le vint-quatriéme fut formé à Charenton en 1623, depuis le premier feptembre, jufques au premier octobre. Durand fut Modérateur; Baili, Affeffeur; Le Faucheur & De Launai, Sécretaires. C'eft le premier Synode National où le Roi ait fait affifter de fa part un Commiffaire. Le Seigneur Augufte Galand, Membre des Eglifes Réformées, Confeiller du Roi dans fon Confeil Privé, & Procureur général du Royaume de Navarre, fut nommé par les lettres patentes de fa Majefté du 17 avril 1623, par lefquelles le Roi déclaroit que déformais dans les Colloques & les Synodes il y auroit un Officier de fa part. Le Synode reçut d'abord le Commiffaire par obéiffance. L'affemblée députa en Cour pour remercier le Roi de la permiffion qu'il avoit accordée aux Eglifes de former leur Synode National. Les Députez furent bien reçus du Roi, & chargez d'affûrer le Synode de fa bienveillance, s'il demeuroit dans la foumiffion. On les chargea verbalement de rapporter deux chofes, l'une qu'on ne reçût plus de Miniftres étrangers à l'avenir; & l'autre, que le Roi trouvoit mauvais que l'on eût juré la Doctrine du Synode de Dordrecht, & qu'il ne prétendoit pas qu'on ôtât à aucun la liberté de croire de foi ce qu'il voudroit. Les Pafteurs & les Profeffeurs de Genéve écrivirent à ce Synode en réponfe des lettres qu'ils avoient reçues du Synode d'Alais, qu'ils communieroient déformais avec du pain levé & qu'ils feroient diftribuer la coupe non par des Anciens mais par des Pafteurs, afin de fe conformer aux Eglifes de France même dans les chofes indifférentes. Durand, qui avoit été Modérateur de ce Synode, tomba malade à fon retour chez lui & mourut en 1626. Il avoit été Miniftre du Landgrave de Heffe, enfuite de la Princeffe Catherine, Ducheffe de Bar, fœur de Henri IV, & finalement de l'Eglife de Paris. C'étoit un Pafteur vertueux, éloquent & zélé. C'étoit un éclair & un tonnerre en Chaire. On a trois de fes Sermons fur le 19 verfet du ch. 1. de l'Epitre de S. Paul aux Theffaloniciens.

XXV. Le vint-cinquiéme fut tenu à Caftres depuis le 16 feptembre jufques au cinquiéme novembre 1626. Le Sieur Galand étoit le Commiffaire de la part du Roi, comme dans le Synode précédent; Chauve fut élu Modérateur; Bouteroue, Ajoint; Blondel & Petit, Sécretaires. Comme la Harangue du Commiffaire général renfermoit quelques articles injurieux aux Miniftres, le Modérateur lui fit comprendre que l'on étoit furpris de ce qu'un homme zélé pour fa Religion fe fût chargé d'inftructions qui ne tendoient qu'à furprendre & deshonorer fes fréres. Enfuite, il montra que les foupçons qu'on avoit eus contre quelques Miniftres, comme s'ils étoient entrez dans les intérêts des Efpagnols, étoient fans fondement. Bouteroue & Baleines furent députez au Roi, & devoient demander entre au-

tres le rétabliſſement de Pierre Du Moulin dans l'Egliſe de Paris, & la permiſſion de tenir une aſſemblée générale; mais ces deux articles furent refuſez.

XXVI. Le vint-ſixiéme fut formé à Charenton depuis le premier ſeptembre juſques au dixiéme octobre 1631. Auguſte Galand y aſſiſta comme Commiſſaire de la part du Roi; Meſtrezat fut élu Modérateur; Jamet, Aſſeſſeur; Blondel & Armet, Sécretaires. Ce Synode décida que l'on devoit admettre les Luthériens à la Communion eccléſiaſtique, ſans exiger aucune abjuration de leur part. En voici le décret & l'occaſion. „ La „ province de Bourgogne ayant demandé s'il pourroit être per- „ mis aux Fidéles de la Confeſſion d'Ausbourg de contracter „ leurs mariages dans les Egliſes des Réformez & d'y préſenter „ leurs enfans au Batême, ſans avoir fait auparavant abjuration „ des opinions qu'ils tiennent, leſquelles ſont contraires à la créan- „ ce de ces Egliſes? Ce Synode déclara, que parce que les Egli- „ ſes de la Confeſſion d'Ausbourg convenoient avec les autres „ Egliſes Réformées dans les points fondamentaux de la véritable „ Religion, & qu'il n'y avoit ni ſuperſtition, ni idolâtrie dans „ leur culte, les Fidéles de ladite Confeſſion, qui par un eſprit „ d'amitié & de paix ſe joindroient à la Communion de ces Egliſes „ dans ce Royaume, pourroient, ſans faire aucune abjuration, „ être reçus avec les Réformez à la table du Seigneur, & qu'en „ qualité de Parrains, ils pourroient préſenter des enfans au Ba- „ tême, pourvu qu'ils promiſſent au Conſiſtoire de ne les ſollici- „ ter jamais, ni directement ni indirectement, de transgreſſer la „ Doctrine, reçue & profeſſée dans les Egliſes Réformées; mais „ qu'ils les inſtruiroient & éléveroient dans les points & articles „ qui leur ſont communs avec les Réformez, & touchant leſ- „ quels les Luthériens & eux ſont d'accord. "

XXVII. Le vint-ſeptiéme fut convoqué l'an 1637, à Alençon en Normandie depuis le 27 mai juſques au neuviéme juillet. Benjamin de Baſnage fut élu Modérateur; Couppé, Ajoint; Blondel & De Launai, Sécretaires. Le Commiſſaire de la part du Roi fut S. Marc, Conſeiller d'Etat de ſa Majeſté. Les Egliſes du Béarn furent incorporées aux Synodes Nationaux des Egliſes Réformées de France. Le Synode condamna les Ecrits de la Milletiére, qui ſe mêloit de vouloir réünir les deux Religions, & approuva les Ecrits de Daillé qui avoit refuté le Conciliateur. Sur tout, ce Synode appaiſa les Diſputes échauffées au ſujet de la Grace.

XXVIII. Le vint-huitiéme ſe tint à Charenton depuis le 26 décembre 1644, juſques au 26 du mois de janvier de l'année ſuivante. Le Sieur Du Caumont de Boiſgrellier, Conſeiller d'Etat, fut choiſi par le Roi pour Commiſſaire. Le Synode élut Gariſſoles, Profeſſeur en Théologie à Montauban, pour Modérateur: Baſnage, pour Aſſeſſeur; Blondel & Le Coq, pour Sécretaires. Ce Synode caſſa du Miniſtére & de la profeſſion en Théologie, dans l'Académie de Nîmes, Codure, qui avoit écrit pour réünir les deux Religions. Il condamna ceux qui s'arrêtoient en rue pour voir paſſer les proceſſions, & qui ſe découvroient devant l'hoſtie lorsqu'elle étoit portée aux malades, & ordonna que l'on célébreroit un jour de Jeûne.

XXIX. Le vint-neuviéme fut aſſemblé à Loudun depuis le dixiéme novembre 1659, juſques au dixiéme janvier 1660. Jean Daillé fut élu Modérateur; De Langle, Aſſeſſeur; Des Loges & Loride, Sécretaires. Le Député de la part du Roi étoit le Sieur de la Magdelaine, Conſeiller dans le Parlement de Paris. Le Synode, ſuivant la coutume, fit une Députation au Roi pour le remercier de la permiſſion qu'il accordoit aux Egliſes de s'aſſembler. Les Députez étoient Euſtache, Paſteur, & le Sieur Mirabel. Outre une lettre pour ſa Majeſté, ils en avoient pour la Reine & pour le Cardinal. La réponſe du Roi fut des plus gracieuſes, faiſant ſentir au Synode qu'il étoit toûjours diſpoſé à maintenir les Egliſes ſuivant la teneur des Edits. Voici quelle fut la reponſe du Cardinal.

MESSIEURS,

„ Vos Députez m'ont délivré la lettre que vous avez pris la „ peine de m'écrire. Je vous remercie de vos civilitez, & je „ puis vous dire que ſa Majeſté étant bien perſuadée, comme „ elle l'eſt en effet, de vôtre fidélité inviolable, & de vôtre zé- „ le à ſon ſervice, il étoit inutile que vous fiſſiez mention des „ ſervices que je vous puis avoir rendus auprès de ſa Majeſté. „ Je vous prie de croire que j'ai une grande eſtime pour vous, „ comme vous le méritez, étant ſi bons ſerviteurs & Sujets du „ Roi. Je n'ai rien à vous dire davantage, mais je me remets à „ ce que vos Députez vous rapporteront de moi, & à ce que „ vous en apprendrez par les dépêches de Monſieur de La Vril- „ liére. " Le Synode remercia M. Drélincourt pour les excellens Ouvrages qu'il avoit publiez, & l'exhorta à donner ceux qu'il avoit encore, dès qu'il y auroit mis la derniére main. Le Roi fit dire au Synode par la bouche du Commiſſaire, que ces nombreuſes aſſemblées ne pouvant que couter beaucoup de frais & d'embarras, & les affaires pouvant être réglées par des Synodes Provinciaux, ſa Majeſté avoit réſolu qu'on n'aſſembleroit plus de Synode National, que lorsqu'elle le jugeroit expédient. Les Egliſes firent alors & dans la ſuite toutes les répréſentations dont elles purent s'imaginer, mais inutilement. Ce fut là le dernier Synode National des Egliſes de France. * Aymon, *Synodes Nationaux*, &c. *Hiſtoire de l'Edit de Nantes. La Diſcipline des Egliſes Réformées de France*, ch. 9. *Conformité de la Diſcipline eccléſiaſtique des Proteſtans de France avec celle des anciens Chrétiens*, ch. 9. Béze, *Hiſt. Eccl.* &c. tome 1. p. 172. & ſuiv. *Hiſt. de Genéve de* 1730, p. 320 & 486.

SYNTHE'MIUS. *Voyez* SINTHE'MIUS.

SYNTYCHE, femme de la ville de Philippes en Macédoine. Il en eſt fait mention, dans l'*Epître de S. Paul aux Philippiens*, ch. 4. v. 2. Le Martyrologe Romain met ſa mort au 22 juillet.

SYON, en Latin *Sedunum*, & en Allemand *Sitten*, capitale du Vallais. Cette ville eſt fort ancienne. Son nom Latin lui vient des anciens Séduniens, Habitans du païs, & ſon nom Allemand d'une petite riviére, qui la traverſe. Elle eſt ſituée ſur la rive droite du Rhône à quelque diſtance de ce fleuve, dans une belle plaine, bordée d'un côté par deux monts iſolez, qui s'élévent au milieu de la campagne & qui la commandent. Les Habitans de Syon qui parlent Allemand & Romand, l'ont fort embellie depuis un ſiécle. On y voit pluſieurs égliſes, dont la plus remarquable eſt celle de Nôtre-Dame, qui eſt la cathédrale, où il y a quelques Inſcriptions Romaines. Cette ville eſt le ſiége d'un Evêché fort ancien, ſuffragant de Tarentaiſe, qui s'eſt toûjours étendu ſur tout le Vallais. L'Evêché étoit autrefois à Octodore ou Martigny en Chablais; mais depuis que cette ville a été ruïnée, il a été transféré à Syon. L'Evêque porte le titre de Prince du Saint Empire Romain, Evêque de Syon, Comte & Préfet du Vallais. Il n'eſt pas cependant Prince abſolu du païs. Il préſide dans les Etats avec une autorité à peu près ſemblable à celle du Doge de Veniſe. La monnoye ſe bat à ſon coin, ſous ſon nom, & à ſes armes, il établit des Officiers, & a d'autres pouvoirs très-étendus, que Charlemagne donna à ſaint Théodule vers l'an 802. Les Ducs de Savoye ont prétendu être maîtres de ce païs, & par ces prétentions ont cauſé de longues & fâcheuſes guerres. Aujourd'hui l'Evêque eſt allié des ſept Cantons Suiſſes Catholiques. Les Actes & inſtrumens publics & particuliers ſe font ſous ſon nom; mais l'autorité ſouveraine eſt entre les mains de l'aſſemblée générale du païs, qui eſt compoſée d'un certain nombre de Députez des ſept Départemens. Les Evêques ſont élus par les ſuffrages communs des Chanoines de la cathédrale, & des Députez des Départemens. Après l'Evêque, celui qui tient le premier rang, eſt le Baillif du païs, qu'ils appellent *Lands-Hauptmann*, le Capitaine du païs. Il eſt le Juge abſolu des cauſes civiles qui ſe portent devant lui. Sa charge dure deux ans. Il eſt élu par l'Evêque & par les Députez des Départemens, & enſuite confirmé publiquement par l'approbation de chaque Département. L'aſſemblée générale, *Landts-Rath*, ſe tient ordinairement à Syon deux fois par an en mai & en décembre. L'Evêque ſe rencontre dans ces aſſemblées & le Baillif recueille les ſuffrages. C'eſt là qu'on traite les affaires d'Etat, qu'on élit les Baillifs du Bas Vallais, & autres Gens d'office, & qu'on vuide les cauſes d'appel en dernier reſſort. On place un Concile à Syon au mois de novembre 1267. * Ranutius Scotus, *Helvetia ſacra & profana.* Guilliman, *Helvetia*, l. 4. c. 4. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* *Etat & Delices de la Suiſſe*, tome 4. p. 192. &c. édit. de Hollande 1730.

SYPHAX, Roi d'une partie de la Numidie, dont les Habitans étoient appellez *Maſſyli*, ſuivit le parti des Romains, qu'il quitta pour s'attacher aux Carthaginois. Scipion étant arrivé en Afrique, défit deux fois les Carthiginois, conduits par Aſdrubal, fils de Giſgon, & par Syphax. Dans la premiére bataille il y eut quarante mille des ennemis tuez ou brûlez, & ſix mille priſonniers. Dans la ſeconde, leurs troupes furent diſſipées, & Lælius avec Maſiniſſa, Roi d'une autre partie de la Numidie, pourſuivirent Syphax, qui fut pris dans Cyrtha avec Sophoniſbe ſa femme, l'an 551 de Rome, & le 203 avant Jeſus-Chriſt. *Voyez* SOPHONISBE. Vermina, fils de Syphax, fut auſſi défait. On donna les Etats de Syphax à Maſiniſſa; & ce malheureux Roi, après avoir orné le triomphe de Scipion, mourut en priſon. * Plutarque, *in Scipione.* Doujat, *Suppl. de Velleius Paterculus.* Tite-Live. Polybe. Eutrope, &c.

SYR, fortereſſe des Indes, eſtimée comme imprenable. C'eſt la principale du Royaume de Brampour. Elle eſt ſituée ſur une haute montagne, dont le tour eſt de cinq lieues; & a trois enceintes de murailles, faites de telle maniére, que de l'une on peut ſecourir les deux autres. Il y a une fontaine d'eau vive. Le Roi du païs, nommé *Miram*, ayant été attaqué par le Mogol, lui abandonna ſa capitale, & ſe retira dans la fortereſſe de Syr, qui étoit alors pourvue de toutes les choſes néceſſaires pour faire ſubſiſter pendant pluſieurs années ſoixante mille hommes qui étoient dedans. Il y avoit trois mille canons, dont la plupart étoient ſi gros, que leurs coups ſembloient autant d'éclats de tonnerre. Le Gouverneur du Royaume, Abyſſin de nation, & Capitaine expérimenté, y étoit avec ſept autres, dont la valeur étoit reconnue; & le Roi Miram avoit avec lui ſept Princes, dont chacun portoit auſſi le titre de Roi. Quoique le Mogol tînt cette place aſſiégée avec une armée de deux cens mille hommes, il n'auroit pu s'en rendre maître, s'il n'eût pas trouvé moyen d'en faire ſortir Miram ſur ſa parole, & de gagner ceux qui la défendoient, à l'exception du Gouverneur Abyſſin, qui s'étrangla. Il retint Miram, qu'il emmena, ainſi que les autres Princes qui lui furent tous livrez, & à qui il donna des penſions, auſſi-bien qu'au Roi Miram. Ce fut ainſi que le Royaume de Brampour paſſa ſous l'obéïſſance du Mogol. * Davity, *Etats du Grand Mogol.*

SYRA, iſle. *Voyez* SYROS.

SYRACES, *Syraces*, du païs des Saces, s'étant fait couper le nez & les oreilles, alla trouver Darius Roi des Perſes, qui faiſoit la guerre à ſa patrie, & lui fit accroire qu'il avoit reçu ce mauvais traitement des Saces, ce qui l'avoit obligé de chercher un aſyle auprès de lui. Ce Prince trop crédule ne fit point de difficulté de lui confier la conduite d'une partie de ſon armée; & alors Syraces s'en ſervit pour délivrer ſa patrie d'un ſi puiſſant ennemi. * Polyen, *in Dario*, l. 9.

SYRACUSE, SARACOSA ou SARAGOSE, ville de Sicile, dont elle a été autrefois métropole, n'eſt aujourd'hui qu'un Evêché ſuffragant de Montréal. Denys d'Halicarnaſſe dit qu'elle fut bâtie par l'un des Deſcendans d'Hercule,

nommé *Archias*, venu de Corinthe. Depuis, cette ville s'augmenta si fort qu'elle devint une des plus belles & des plus grandes de l'Univers. Elle étoit divisée en quatre parties, qui faisoient quatre villes, dites Acradine, la nouvelle Ville, Tyché, & Ortygie. La premiére, qui étoit la plus grande, avoit le fameux temple de Jupiter, un magnifique Palais, une place environnée d'arcades & de belles rues. On voyoit dans la nouvelle ville un grand amphithéatre, deux temples magnifiques, & une admirable statue d'Apollon, au milieu d'une belle place. La troisiéme contenoit un Collége & divers temples; & la derniére, dite l'*Isle* d'Ortygie, étoit considérable par le Palais de Hiéron, par deux temples de Diane & de Minerve, & par la célébre fontaine d'Aréthuse. Outre cela, cette ville étoit entourée d'une triple muraille, avoit deux ports, & étoit défendue par trois forteresses. Aussi elle passa pour imprenable, & soutint très-longtems la guerre contre les Athéniens & les Carthaginois. Denys & Hiéron se firent Tyrans de Syracuse. Elle fut souvent assiégée, sans avoir été prise. Enfin Marcellus réduisit toute la Sicile sous le pouvoir du peuple Romain, par la prise de sa capitale. Elle fut emportée malgré tous les efforts d'Archiméde, dont le savoir retarda la prise de sa patrie plus que les armes & les efforts de tous les autres Citoyens, l'an 542 de la fondation de Rome, & le 212 avant Jesus-Christ. Au reste, Syracuse a été très-illustre pour avoir été la patrie du même Archiméde, d'Antiochus *l'Historien*, d'Epicharme, d'Aristarque, de Phormion, de Théocrite, & de plusieurs autres Savans, dont nous parlons ailleurs, de sainte Luce, Vierge & Martyre, du Pape Etienne III, & de quelques saints Prélats. De plus Syracuse étoit située dans une presqu'isle de pur rocher, ce qui la rendoit très-forte. L'on y trouvoit presque toutes les ruïnes des autres villes, de leurs temples, de leurs portiques, de leurs amphithéatres, de leurs Palais, & enfin de tous leurs beaux édifices qui ont été dépouillez de leurs ornemens pour les transporter à Rome, où on les admire, comme ce qu'il y a de plus rare en marbre & en colomnes. Le château qu'on voyoit à Syracuse étoit sur un rocher détaché de la ville par un fossé. L'église épiscopale de sainte Luce étoit autrefois le temple de Diane. Il y avoit diverses autres églises, de belles maisons, & un port très-commode; mais tout cela fut abîmé par un tremblement de terre le onziéme janvier 1693. * Thucydide. Diodore de Sicile, *l.* 11. Tite-Live, *l.* 24. Plutarque, *in Marcello.* Cicéron, *in Verrem.* Justin. Polybe, &c. Léandre Alberti, *Descript. Sicil.* Vicenzo Mirabella, *Antiq. Syracus.* Giacomo Bonanni, *l'Antica Syrac. Illust.* Fazel, *Hist. Sicil.* Rochus Pyrrhi, *Not. Eccles. Siciliæ.* Bochart, *Chanaan, l.* 2. *c.* 18.

S Y R I A M E, ville de l'Inde au delà du Gange, dans le Royaume de Pégu. Elle est située sur la riviére de ce nom, quarante mille pas au dessus de l'endroit où cette riviére se perd dans le Golfe de Bengale.

S Y R I C E. *Voyez* S I R I C E.

S Y R I C T E S, peuples fabuleux de la Barbarie déserte, n'avoient, *dit-on*, que des trous plats au lieu de nez, & les jambes recourbées comme la queue d'un serpent. * Pline, *l.* 7. *c.* 2.

S Y R I E, nommée dans l'Hébreu *Aram*, du nom du Patriarche, qui en peupla les principales provinces. Les Araméens ou les Syriens occupoient la Mésopotamie, la Chaldée, une partie de l'Arménie, la Syrie proprement dite, comprise entre l'Euphrate à l'Orient, la Mer Méditerranée à l'Occident, la Cilicie au nord, la Phénicie, la Judée, & l'Arabie Déserte, au midi. Les Hébreux étoient Araméens d'origine, puisqu'ils venoient de Mésopotamie, & qu'il est dit que Jacob étoit un pauvre Araméen. Il est pourtant certain qu'il ne descendoit pas d'Aram; mais d'Arphaxad, autre fils de Sem. La Syrie de deux fleuves, ou la Mésopotamie de Syrie, comme elle est nommée dans la Vulgate, ou Aram Naharaïm, comme elle est appellée dans l'Hébreu, est comprise entre les fleuves de l'Euphrate & du Tigre. La Syrie de Damas, est celle dont Damas étoit la capitale, & qui s'étendoit à l'orient le long du Liban. Ses limites ne sont point fixes; elles ont varié selon que les Princes, qui ont régné à Damas, ont été plus ou moins puissans. La Syrie de Soba ou Zoba, ou de Sobal, comme l'appellent les Septante, étoit apparemment la Célésyrie ou la Syrie-Creuse. Sa capitale étoit Soba, ville inconnue, à moins qu'elle ne soit la même ville que Hoba ou Hobal à la gauche, c'est à dire, au nord de Damas. La Syrie de Maacha, ou de Beth-Maaca ou de Machati, étoit aussi vers le Liban, elle s'étendoit au delà du Jourdain & fut donnée à Manassé. * *Josué*, *ch.* 12. *v.* 4. La Syrie de Rohob étoit cette partie de la Syrie, dont Rohob étoit la capitale; or Rohob étoit à l'extrémité septentrionale de la Terre Promise, *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 21, sur le chemin, ou sur le défilé qui conduisoit à Emath. Elle fut donnée à la Tribu d'Aser, & elle est jointe à Aphec qui étoit dans le Liban. Laïs, nommée autrement *Dan*, située aux sources du Jourdain, étoit dans la contrée de Rohob, ou peut être originaire de la ville de ce nom. Les Ammonites appellérent à leur secours contre David, le Syrien de Rohob, celui de Maacha & celui d'Istob. La Syrie de Tob, ou d'Istob, ou de la Terre de Tob, ou des Tubiéniens, comme ils sont appellez dans les Machabées, étoit aux environs du Liban, & à l'extrémité septentrionale de la Palestine. Jephté, chassé de Galaad, se retira dans le païs de Tob. * *Juges*, *ch.* 11. *v.* 3. 5. La Syrie d'Emath, est celle dont la ville d'Emath, sur l'Oronte, étoit la capitale. La Syrie simplement, marque le Royaume de Syrie, dont Antioche devint la capitale, depuis le régne des Séleucides. Avant ce tems, il est rare de trouver le nom de Syrie mis absolument. On désigne ordinairement les provinces de Syrie par la ville qui en étoit la capitale. La Célésyrie ou Basse Syrie, est connue dans plus d'un endroit des Machabées. Elle peut être considérée ou dans un sens propre & resserré, & alors elle ne comprend que ce qui est entre le Liban & l'Antiliban, ou dans un sens plus étendu, & alors elle comprend tout le païs, qui obéïssoit aux Rois de Syrie, depuis Séleucie jusqu'à l'Arabie & l'Egypte. C'est ce que nous apprenons de Strabon. La Syrie de Palestine, est connue dans quelques Anciens. Joséphe lui même comprend quelquefois la Palestine sous la Syrie. C'est que cette province fut longtems sous la domination des Rois de Syrie, & qu'ils y établirent des Gouverneurs de Syrie. La Syrie dans les commencemens, fut gouvernée par ses propres Rois, qui régnoient chacun dans leur ville & dans leur canton. David les assujettit vers l'an du monde 2960, avant Jesus-Christ, 1040, avant l'Ere vulgaire 1044, & encore en 2969, avant Jesus-Christ 1031, avant l'Ere vulgaire 1035, à l'occasion de la guerre qu'il fit aux Ammonites, ausquels les Syriens voulurent donner du secours. Ils demeurérent dans l'obéïssance jusqu'après la mort de Salomon, alors ils secouérent le joug, & ne purent être réduits à leur devoir que par Jéroboam II, Roi d'Israël, qui commença à régner en 3179, avant Jesus-Christ 821, avant l'Ere vulgaire 825. Rasin (ou Retsin) Roi de Syrie, & Phacée (ou Pékach) Roi d'Israël, ayant déclaré la guerre à Achab, Roi de Juda, ce Prince se vit obligé pour se défaire de ces deux ennemis de recourir à Téglatphalassar (ou Tiglath-Pileser) Roi d'Assyrie, qui fit mourir Rasin, prit Damas, & transporta les Syriens de ce païs-là, au delà de l'Euphrate. Depuis ce tems, la Syrie demeura assujettie aux Rois d'Assyrie. Elle passa ensuite sous la domination des Chaldéens, puis sous celle des Perses, & enfin sous celle d'Alexandre *le Grand*, sujette à toutes les révolutions des grands Empires d'Orient. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, arrivée l'an du monde 3681, avant Jesus-Christ 319, avant l'Ere vulgaire 323, son Empire fut partagé entre ses principaux Officiers, qui d'abord se contentérent du titre de Gouverneur, & prirent ensuite celui de Roi. Seleucus I, surnommé *Nicator* ou *Nicanor*, Chef de la famille des Rois Séleucides, prit le diadême & le nom de Roi de Syrie en en 3682, & régna 42 ans, mort l'an du monde 3724, avant Jesus-Christ 276, avant l'Ere vulgaire 280. Antiochus I, surnommé *Soter*, régna 19 ans, depuis l'an du monde 3724, jusqu'en 3743. Antiochus II, surnommé *le Dieu*, régna 15 ans, depuis l'an du monde 3743, jusqu'en 3758. Seleucus II, surnommé *Callinicus* ou *Pogon*, c'est à dire *le Barbu*, régna 20 ans, depuis l'an du monde 3758, jusqu'en 3778. Seleucus III, surnommé *Keraunos* ou *la foudre*, régna trois ans, depuis l'an du monde 3778, jusqu'en 3781. Antiochus III, surnommé *le Grand*, régna 36 ans, depuis l'an du monde 3781, jusqu'en 3816. Seleucus IV, surnommé *Philopator*, régna 12 ans, depuis l'an du monde 3816, jusqu'en 3828. Antiochus IV, surnommé *Epiphanès*, fils d'Antiochus *le Grand*, & frére de Séleucus IV, régna onze ans, depuis l'an du monde 3828, jusqu'en 3840. Antiochus V, surnommé *Eupator*, régna deux ans, depuis l'an du monde 3840, jusqu'en 3842. Démétrius I, surnommé *Soter*, fils de Séleucus IV, régna 12 ans, depuis l'an du monde 3842, jusqu'en 3854. Démétrius II, surnommé *Nicanor*, régna dix ans dans le trouble. Il eut pour compétiteurs Alexandre Ballas ou Ballès, & Antiochus *le Dieu*, fils de Ballas. Démétrius Nicanor mourut en 3864, Alexandre Ballas en 3859, & Antiochus *le Dieu*, son fils, ayant commencé à régner sous la régence de Tryphon, en 3860, fut tué en 3861, & le Royaume fut usurpé par Tryphon qui fut mis à mort en 3866. Antiochus VI, surnommé *le Pieux*, ou *Soter* ou *Sidetès*, frére de Démétrius Nicanor, régna environ dix ans, depuis 3864, jusqu'en l'an 3873, qu'il fut mis à mort par les Parthes. Démétrius II, surnommé *Nicanor*, étant monté sur le thrône, eut pour concurrent Alexandre Zébina. Séleucus V, fils de Démétrius Nicanor, régna un an dans le trouble, depuis l'an du monde 3878, jusqu'en 3880. Antiochus VII, surnommé *Gryphus* ou *Philométor*, dépouilla Zébina en 3882, & régna huit ans en paix, jusqu'en 3890. Alors Antiochus, surnommé *de Cyzique*, son frére, s'éleva contre lui & le vainquit en 3892. Ils partagérent le Royaume. Antiochus Gryphus mourut en 3910, avant régné en tout environ 29 ans, & Antiochus de Cyzique, son frére, fut vaincu, & mis à mort la même année, par Séleucus, fils de Gryphus. Séleucus VI, fils de Gryphus, ne régna qu'un an; il fut vaincu & dépouillé du Royaume en 3911, par Antiochus *Eusebès*, ou *le Pieux*, fils de son oncle Antiochus de Cyzique, & il fut mis à mort la même année 3911, à Mopsueste en Cilicie. Antiochus VIII, surnommé *le Pieux*, régna dans le trouble environ deux ans. Il eut pour concurrent Antiochus & Philippe, fréres de Séleucus, son oncle, & Démétrius Eucærus, fils d'Antiochus Gryphus, qui le vainquit, & l'obligea de se sauver chez les Parthes l'an du monde 3912. Ainsi la Syrie fut partagée entre Philippe & Démétrius Eucærus. Celui-ci régna à Damas; mais les Syriens voyant que le Royaume étoit ruïné par les guerres civiles, qui avoient été entre les divers concurrens, qui s'étoient contesté le Royaume, pendant tant d'années, eurent recours à une Puissance étrangére, pour soutenir leur Monarchie. Les uns vouloient qu'on appelât Mithridate, & les autres Ptolémée Lathure, Roi d'Egypte. Enfin, ils s'accordérent tous à faire venir Tigrane, Roi d'Arménie, qui gouverna la Syrie pendant 18 ans, depuis l'an du monde 3921, jusqu'en 3939. Antiochus IX, surnommé *l'Asiatique*, & son frére, fils d'Antiochus *le Pieux*, qui possédoient encore cette partie de la Syrie, qui n'étoit point occupée par Tigrane, allérent à Rome en 3932, pour demander au Sénat le Royaume d'Egypte, qu'ils prétendoient leur appartenir par le droit de leur mére Cléopatre, surnommée *Séléné.* Mais Tigrane ayant fait mourir Séléne en 3934, Antiochus l'Asiatique perdit l'espérance quil avoit eue d'obtenir le Royaume d'Egypte, & revint en Syrie en 3935, où il régna pendant quatre ans, jusqu'à ce que Pompée ayant réduit la Syrie en province des Romains, l'an du monde 3939, cette Monarchie fut entié-

tiérement éteinte, après avoir subsisté 257 ans. La Syrie, *dit M. Prideaux*, étoit partagée en trois parties, la Syrie Propre, la Célésyrie & la Syrie-Palestine. La premiére contenoit la Comagéne, la Cyrrhestique, la Séleucide & quelques autres païs, & s'étendoit depuis le Mont-Aman au septentrion, jusqu'au Liban au midi; elle fut appellée dans la suite *la Syrie Antiochienne*. La seconde commençoit au Liban, & alloit jusqu'à l'Antiliban: elle renfermoit Damas & son territoire, & parce que ce n'étoit presque que des vallons entre ces deux chaînes de montagnes, on l'appelloit *la Syrie-Creuse*. De l'Antiliban jusqu'à la frontiére d'Egypte étoit la Syrie-Palestine. Toute la côte de ces deux derniéres étoit ce que les Grecs appelloient *Phénicie*, depuis Arad jusques à Gaza. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible*. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. *p*. 554.

NB. Dans cet article le Pére Dom Calmet suit l'Epoque qui met la naissance de Jesus-Christ à l'an 4000 ou 4004 du monde.

S Y R I E ou S O U R I E, *Syria*, dite dans le païs *Souristan*, province d'Asie, a l'Arabie Déserte & l'Assyrie au Levant, la Phénicie au midi, la Mer Méditerranée au Couchant, & la Cilicie au septentrion. Elle comprend aussi quelquefois la Syrie Propre ou particuliére, la Terre-Sainte & la Phénicie. Antioche sur l'Oronte, qui en a été autrefois la ville capitale, est nommée aujourd'hui *Antachin*. Les autres sont, Alexandréte; Aman, qui est l'ancienne *Apamée*; Alep; Hiérapolis, dite *Thedith*; Laodicée, présentement *Laudichia*; Samosate, nommée *Scomsat*, &c. Le Royaume de Syrie, qui a été très-célébre, se forma sous Séleucus *Nicanor*, & a duré 246 ans, sous 25 Rois, dont Antiochus XII a été le dernier. Les Auteurs qui ont écrit les Annales de l'Ancien testament, parlent souvent de la Syrie, aussi-bien que Joséphe, & Appien Alexandrin qui a fait un livre des guerres de cet Etat. Pompée la réduisit en province. Les Sarasins s'en rendirent maîtres dans les septiéme & huitiéme siécle. Les Chrétiens la leur enlevérent sous Godefroy de Bouillon; mais les premiers y revinrent, & la laissérent aux Sultans d'Egypte, à qui les Turcs l'ont enlevée sous Sélim. L'étendue de la Syrie a extrémement varié, & les Auteurs entendent tantôt une plus grande, & tantôt une moindre étendue de païs sous ce nom: sur quoi il faut consulter Jean Selden, *dans les Prolégoménes de son livre*, *de Diis Syris*; & Samuel Bochart, *dans son Phaleg*, *l*. 2. *c*. 6. *Voyez* l'article précédent. Les Arabes divisent autrement que nous la Syrie qu'ils appellent *Scham*. Ils la distinguent en cinq provinces. Kennasserim, où est Alep; Hems, où est Emése; Damas, qui porte le nom général de la province Scham; Arden, la Galilée, ou le païs du Jourdain; Falasthin, ou la Palestine. * Herbelot, *Biblioth. Orient. p*. 773. Basnage, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 5. *p*. 1930.

Les peuples de Syrie sont inconstans, legers & misérables depuis qu'ils sont sous le joug des Turcs. Ils portent une longue barbe, & ont soin de se faire raser le poil de la tête. Les femmes y sont grossiéres, mangent rarement avec les hommes, & vivent à part en leurs chambres, assez pauvrement. Quand elles sortent, elles sont toûjours voilées, & sont toutes vétues d'une même maniére. Le négoce y est très-considérable le long de la côte; mais le tribut que le Grand Seigneur & les Béglierbeys, imposent sur les personnes & sur les marchandises, y est si excessif, qu'ils ont bien de la peine à y fournir. Leurs armes sont l'arc, les fléches, & au côté un poignard courbé, qu'ils appellent *cugnare*. La plus grande partie des Habitans sont Mahométans, & sont Turcs ou Maures originaires: il y a aussi des Juifs & des Chrétiens de diverses sortes. * Davity.

S Y R I E N, *Syrianus*, Sophiste d'Alexandrie, vers l'an 470, laissa quatre livres sur la République de Platon, & des Commentaires sur tout Homére, avec sept livres sur la République d'Athénes. Son Disciple & successeur fut Proclus, Isidore *le Philosophe* en faisoit une très-grande estime. * Suidas.

S Y R I E N, Préfet d'Egypte, persécuta S. Athanase avec une violence extréme. * Suidas.

S Y R I E N S ou S U R I E N S, autrement J A C O B I T E S, Chrétiens Hérétiques, sont nommez *Syriens*, parce qu'ils habitent dans la Syrie; & *Jacobites*, du nom de l'Hérésiarque Jacob, qui suivoit les erreurs d'Eutychès. On en compte environ cinquante mille répandus dans la Syrie, dans la Mésopotamie, & dans la Chaldée. On n'en trouve presque point ailleurs, si ce n'est quelques Voyageurs. Ils communiquérent autrefois leurs erreurs aux Arméniens, dans un petit Conciliabule de dix Evêques, de l'une & de l'autre nation, qui s'assemblérent en Perse, dans un lieu nommé *Tevin*, où ils firent union entre eux, quatre-vint-trois ans après le Concile de Chalcédoine, du tems de Chosroès, Roi de Perse. Ces Hérétiques n'admettent qu'une nature en Jesus-Christ, composée de la divine & de l'humaine, suivant l'opinion de Dioscore, qu'ils révérent comme un Saint; & pour montrer qu'ils professent sa doctrine touchant une seule nature, ils font le signe de la croix avec l'*index* ou avec le doit du milieu, tenant tous les autres doits pliez. Leur coutume est de ne donner l'extrême-onction qu'aux Prêtres; encore n'est-ce qu'après leur mort, & un moment avant que de les descendre dans la fosse, en leur oignant la tête avec les saintes huiles. Ils la donnent depuis quelque tems aux séculiers, même moribonds, mais c'est par ordre de leur Patriarche, qui est Catholique. Les Jacobites ne croyent pas le Purgatoire, quoiqu'ils prient Dieu pour les défunts. Ils avouent dans leur Martyrologe, que le Pape de Rome est le premier des quatre Patriarches; mais ils ne se croyent pas obligez de lui rendre obéïssance. Ils commencent leur jour au coucher du Soleil, & font abstinence de viande le Mécredi & le Vendredi; mais pour en manger tous les jours de la semaine, plusieurs d'entre eux soupent le Mardi & le Jeudi avant le coucher du Soleil; & au contraire, le Mécredi & le Vendredi, après qu'il est couché, parce que selon leur calcul, c'est le commencement du Jeudi & du Samedi, ausquels jours ils peuvent manger de la viande. Vers le milieu du XVII siécle, leur Patriarche André, avec celui des Grecs, nommé *Macarios*, & celui des Arméniens, appellé *Cacbadour*, envoyérent leur profession de Foi au Pape Alexandre VII, avec des lettres de soumission au saint Siége: ils écrivirent aussi au Roi de France, pour l'exhorter à porter ses armes victorieuses contre l'ennemi commun des Chrétiens. Après la mort d'André, Patriarche des Suriens, Abdel Messiche se mit en possession du Patriarchat, & voulut détruire tout ce que le zéle de son prédécesseur avoit fait; mais les Catholiques élurent pour Patriarche, Pierre Grégoire, Archevêque de Jérusalem, & obtinrent un commandement du Grand Seigneur pour confirmer cette élection. Pierre Grégoire fut consacré à Alep par huit Archevêques & Evêques, savoir, par un Maronite, trois Syriens Catholiques, deux Grecs, & deux Arméniens. Après sa promotion à cette dignité, il revoqua & cassa tout ce qu'avoit fait le Patriarche Hérétique, pendant cinq mois qu'il avoit tenu le Siége, & remit les choses dans l'état où le défunt Patriarche André les avoit laissées. Il écrivit aussi au Pape Innocent XI, & lui envoya sa profession de Foi, en Syriaque & en Arabe. Ainsi l'on peut dire que les Syriens, qui étoient séparez de l'Eglise Romaine, depuis XII siécles, y sont enfin réünis, y ayant sujet d'espérer que les principaux de cette nation étant convertis, tous les autres suivront leur exemple. Le Patriarche & les Evêques Syriens ne portent point de mitre, mais seulement une espéce de capuche en broderie, qu'ils mettent sur leur tête, comme un amict. Ils se servent des chapes à la Messe, au lieu de chasubles, & chantent l'Office divin en Langue Syriaque, qu'ils assûrent être celle que parloit Notre-Seigneur. Ils consacrent en pain levé, conformément aux Grecs, & contre la pratique des Maronites & des Arméniens. Leurs abstinences sont plus austéres que celles des Latins; car outre le grand Carême, ils observent ceux de Noël, de l'Assomption de Notre-Dame, & des Apôtres. Dans le grand Carême ils ne mangent qu'à l'*ars*, c'est à dire, à trois heures après midi.

Jovet remarque que les Papes ont donné le nom de *Syriens* aux Jacobites dans les lettres qu'ils ont écrites à leur Patriarche, résidant à Alep; qu'il y a néanmoins des Auteurs qui disent que les Syriens sont différens des Jacobites, & qu'ils ont un Patriarche à part, lequel demeure dans la ville de Méliquel, en Syrie. Les Syriens, selon quelques autres, sont les Melchites ou Chrétiens Grecs, du Patriarchat d'Antioche. *Voyez* J A C O B I T E S. * Michel Le Févre; *Théatre de la Turquie*.

S Y R I G U E (Mélece) *Voyez* M E L E C E S Y R I G U E.

S Y R I N X, Nymphe d'Arcadie, fut aimée du Dieu Pan, qui la poursuivit jusques au fleuve de Ladon, où elle s'étoit retirée; mais craignant d'être violée, elle implora les Nayades ses sœurs, qui la changérent en roseau. Pan en fit une flûte, qui, chez les Grecs porte encore son nom, & dont il fut le premier Inventeur. * Ovide, *Métam. l*. 1. *v*. 691 *& suiv*.

S Y R I C H ou S Y R M I S H. *Voyez* S I R M I C H.

S Y R O P U L E, *Syropulus* (Sylvestre) Grand Ecclésiarque, est Auteur de l'Histoire du Concile de Florence, qui a été imprimée à la Haye en 1660. On a mal nommé cet Auteur, dans le titre de l'édition, en l'appellant *Sguropules*, car son nom est véritablement *Syropule*, comme il paroit par sa souscription à ce Concile. De plus, il y a un Manuscrit de sa main dans la bibliothéque du Roi de France, cité par M. Simon, dans son livre *de la Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation*, où il prend le nom de *Sylvestre Syropule*, Diacre, Grand Ecclésiarque. Il étoit aussi du nombre des *Staurophores* ou *Porte-Croix*, qui sont certains Officiers du Patriarche, ainsi nommez, à cause qu'ils portent une croix sur leur chapeau, pour se distinguer des autres. Cet homme étoit ennemi déclaré des Latins, & s'opposa, autant qu'il put, à l'union dans le Concile de Florence: néanmoins il y souscrivit; mais étant retourné en Gréce, il se déclara ouvertement contre cette union, & écrivit l'Histoire du Concile de Florence, d'une maniére peu avantageuse à ce Concile. Robert Creyghton, Anglois, qui l'a traduit de Grec en Latin, s'est donné une grande liberté dans sa Version, & s'éloigne assez souvent du sens de son Auteur. Léo Allatius a écrit contre ce Creyghton. Le Manuscrit Grec de Syropule se trouve dans la bibliothéque du Roi de France, d'où l'on a tiré la copie qui a été imprimée. * Simon.

S Y R O S, aujourd'hui *Syra*, Isle de l'Archipel à 30 milles de Mycone, si l'on compte d'un Cap à l'autre. Elle a au nord l'Isle d'Andros, au nord-est Joura, Delos entre l'est & l'est-sud-est. Elle n'a que 25 milles de tour. Elle est très-bien cultivée & produit d'excellent froment quoiqu'en petite quantité, beaucoup d'orge, de vin & de figues, assez de coton & d'olives que les Habitans salent pour leur usage. La plupart des Habitans sont Catholiques Romains. Pour sept ou huit familles du Rite Grec, on y compte plus de six mille ames du Rite Latin. Lorsque les Latins s'allient avec les Grecs, tous les enfans sont Catholiques Romains; au lieu qu'à Naxie les garçons suivent le rite du pére, & les filles celui de la mére. Le peuple de Syros est porté au bien, ennemi des Voleurs, plein de bons sentimens, & si laborieux que les Etrangers ne sauroient comment reposer dans cette Isle la nuit à cause du bruit universel des moulins à bras, dont chacun se sert pour moudre son blé, & le jour à cause des rouets à filer le coton. Les Grecs n'ont que deux églises dans Syros desservies par un Papas. Il n'y a de Turc que le seul Cadi. Le bourg de Syra est à un mille du port. C'est là qu'est la maison de l'Evêque, qui a un revenu de 400 écus, & un Clergé, composé de quarante Prêtres. * Joseph-Piton de Tournefort, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p*. 320. *&c*. Il ne faut pas confondre cette Isle avec celle de Scyros ou Schiro.

S Y R T E S, *Syrtes*, maintenant *les Séches de Barbarie*, sont deux

deux Golfes de la Mer Méditerranée, fur la côte d'Afrique, entre les Royaumes de Tunis & de Barca, dans la Barbarie. Ils font très-dangereux, à caufe des fablons que l'eau y entraîne, outre qu'elle y attire les vaiffeaux: c'eft pourquoi ils font ainfi appellez du mot Grec Σύρειν, qui fignifie *attirer*. La petite Syrte eft entre Tunis & Tripoli, & s'appelle *le Golfe de Capès*. La grande Syrte eft entre les Royaumes de Tripoli & de Barca, & fe nomme *le Golfe de Sydra*. Le flux & reflux de la mer & les vents y remuent le fablon avec une telle impétuofité, que quelquefois la mer eft très-profonde & très-baffe en un même lieu & en peu de tems. On place pareillement de ces Syrtes fur la terre en Afrique, vis à vis du Golfe de Sydra; car le vent y eft véhément, & enleve fi violemment le gravier, qu'il fait des montagnes & des fondriéres fablonneufes en un inftant, accident qui fait perdre la route aux paffans, & les accable fouvent: c'eft pourquoi ils font contraints de régler leurs voyages fur les étoiles. * Solin.

SYRUS, Médecin, &c. *Voyez* SIRUS.

SYSIGAMBIS, mére de Darius, dernier Roi de Perfe, fit voir à la mort d'Alexandre *le Grand*, combien la vertu a de force au deffus de la nature. Elle avoit fouffert la mort de Darins fon fils, mais elle ne put furvivre à cet invincible Monarque, & mourut de douleur après lui. * Scudéri, *des Femmes Illuftres*.

SYSIGAMBIS, femme de Darius. *Cherchez* STATIRA.

SYSTE'ME, eft un mot que les Aftronomes ont mis en ufage, pour fignifier la fituation, l'ordre & l'arrangement des principales parties qui compofent l'univers, c'eft à dire, de la terre, des cieux, & des planétes. La diverfité des opinions a inventé quatre Syftêmes fort célébres, qui font ceux de Ptolomée, de Copernic, de Tycho Brahé, & de Defcartes, dont on trouvera la Defcription fous le nom de chacun de ces Auteurs.

* SYTSAMA, SYTSMA ou SYSTIMA, nom d'une ancienne famille noble de Frife. * *Voyez le Grand Dictionnaire Univerfel Hollandois*.

SZA. SZK. SZO. SZR. SZU.

SZAMLANDE. *Voyez* SAMBIE.

SZASCOWA ou SCRACHICOW, bourg du Royaume de Pologne dans le Palatinat de Rava, en Latin *Szabfchova* & *Scrachicovia*. Il eft fitué entre la ville de Varfovie & celle de Lencici. * Maty, *Dict. Géogr.*

* SZKLOW, petite ville de Lithuanie, avec titre de Comté, dans le Palatinat de Mciflaw, fur la rive droite du Boryfthéne.

SZOMBATH-HE'LY, bourg de la Baffe Hongrie dans le Comté de Sarwar. On l'appelle autrement *Stainam Arigern*. Il y a des Géographes qui le prennent pour l'ancienne *Sabaria*.

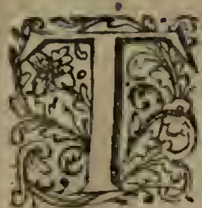
SZREIM. *Voyez* SIRMICH.

SZUCOZA, ville de Pologne. *Voyez* CHOUTZUA.



T.

T.



Cette lettre, comme les autres lettres muettes, se prononce avec peine. C'est pour cela que Lucien lui fait faire le reproche par l'M, qu'elle semble vouloir déchirer la voix. Elle a souvent pris la place de l'S : ainsi on a dit *pultare* pour *pulsare*; & comme elle a une très-grande conformité avec le D, on a prononcé indifféremment l'une pour l'autre. C'est pour cela que les Anciens ont quelquefois écrit *Alexanter* & *Cassantra*, pour *Alexander* & *Cassandra.* On s'en servoit encore pour autoriser les Ordonnances du Sénat; & le T vouloit dire que les Tribuns avoient approuvé ce que contenoient ses Edits. Ausone compare cette lettre à un mât de navire,

Malus ut antennam fert vertice, sic ego sum T.

Lucien ajoûte que, comme elle est faite en forme de croix, on s'en servoit pour désigner le crime d'un Voleur qui méritoit cette punition. Mais depuis que le Sauveur du monde eut consacré cette sorte de supplice par sa mort, le T est pris pour une marque de salut par sa ressemblance avec la croix, conformément à ces paroles du Prophéte Ezéchiel, *Super quem videritis Tau, ne occidatis.* Dans l'Apocalypse il est dit que T est marqué sur les fronts des élus. Cette lettre étoit chez les Anciens une lettre numérale, qui signifioit 160, & quand on mettoit une ligne au dessus, 160000. * *Ezéchiel, ch. 9. v. 6.* Ausone, *de Litt. Monos.* Lucien, *Dial. Vocal.* Rufin, *Hist. l. 2. c.* 20. Socrate, *l.* 5. *c.* 17. Gretser, *de Cruce.* Baronius, *A. C.* 34.

TA. TAA. TAB.

TA, fleuve du Royaume de la Chine, passe dans les provinces de Quangsi & de Quantung, au midi de cet Etat. * Martin Martini, *Atlas Sinicus.*

TAATA, ville de la Haute Egypte, située à un demi-mille du Nil: on la trouve quelques jours après que l'on est sorti de Monfalu. Elle est sans murailles & pleine de palmiers. Les Voyageurs trouvent ordinairement à l'entrée de cette ville plusieurs jeunes filles qui viennent s'offrir à eux pour en disposer selon leur volonté, sans qu'elles veuillent recevoir aucun salaire. La même chose se pratique en divers autres bourgs & villes de ce païs-là, où l'usage est d'avoir un lieu d'hospitalité toûjours rempli de ces sortes de filles avec un revenu suffisant pour leur entretien. Ces lieux n'en manquent jamais, puisque les plus riches des Habitans se font un devoir de piété d'en acheter avant que de mourir, pour y en mettre, afin qu'il s'y en trouve toûjours. Quand elles deviennent grosses, si elles accouchent d'un garçon, la mére est obligée de l'élever jusques à trois ou quatre ans, & alors on le méne chez le Patron, où il est regardé comme un Esclave. Les filles demeurent toûjours avec leurs méres, & servent de la même sorte en d'autres endroits, où il n'y en a pas un assez grand nombre. * Lucas, *Voyage du Levant.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TAATS D'AMERONGEN, ancienne famille noble dans la province d'Utrecht. Le plus ancien qui nous en soit connu est GUILLAUME qui suit.

GUILLAUME qui vivoit vers l'an 1160, épousa *Ruséla*, & en eut deux fils, 1. GE'RARD qui suit; & 2. *Arnoul*, qui de *Swaneldis* de la famille de Ruwiel eut pour fils *Giselbert*, qui de *N....* de Velsen, eut trois fils, ARNOUL, tige de la famille de Ruwiel; *Giselbert*; GE'RARD-SPLINTER, tige de la famille de Nieuwenrode.

GE'RARD, Chevalier, eut deux fils, 1. GERNOUD qui suit; & 2. *Giselbert.*

GERNOUD, Chevalier, eut deux fils, 1. GE'RARD qui suit; & 2. *Giselbert*, marié avec *Sophie* de Velsen.

GE'RARD, Chevalier, Seigneur de Voorne, qui vivoit en 1242, épousa *N....* de Wulven, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierry*; 3. *N....* Taatse Vander Weyde; & 4. *N....* Taatse, mariée avec *N....* de Vlooten, dont les Descendans ont porté le nom de Taats de Vlooten.

GUILLAUME, Seigneur de Voorne, laissa pour fils GE'RARD qui suit.

GE'RARD, Seigneur de Voorne, épousa *N....* de Ruwiel, sa cousine, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Jean*; 3. *Henri*; 4. *Splinter*; 5. *Gisbert*; 6. *Guillaume* qui a laissé des enfans qui ont possédé la Seigneurie de Voorne; & 7. *Adrien*, qui a laissé des enfans qui ont porté le titre de Taats Vander Maaren.

JACQUES, Chevalier, épousa *N....* de Groenewoude Vander Aa, dont il eut 1. ERNEST qui suit; 2. *Gérard*, Chanoine d'Utrecht; 3. *Arnoul*; 4. *Théodore* ou *Thierry*; 5. *Gérard le Jeune*, qui se maria 1. avec *N....* de Ryn, qui le fit pére de *Gérard* Taatse de Ryn: 2. avec *Elizabeth* Lysens; 6. *Jean*, Echevin à Wyck te Duerstede; 7. *N....* Taatse, mariée à *N....* de Stoutenburg; & 8. *Hasa* ou *Hadewits*, mariée à *Lubbert* de Groenewoude Vander Aa.

ERNEST épousa *Mathilde* de Loenderfloot-de-Houdaan ou Oudaan, dont il eut 1. *Théodore* ou *Thierry*, qui fut Echevin à Utrecht en 1409 & autres années, & qui épousa en 1396 *Hadwige* de Walvisch, de laquelle il eut *Henri*, Prêtre, mort en 1456; *Cornélie* mariée en 1425 à *Frédéric* de Drakenborch *le Jeune*, Seigneur de Drakenborch, Grand Baillif de la ville d'Utrecht en 1436; *Elizabeth*, mariée à *Henri* Vander Aa; *Gloire*, mariée à *Gerard* Vander Haar; 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Gérard*, marié à *N....* de Wykersloot, mort en 1433, laissant postérité qui s'est éteinte dans ses arriére-petits-fils; 4. *Jacques*, qui prit alliance avec *Marguerite* Dois; 5. *Daem*, Seigneur de Ryneftein qui épousa 1. *N....* de Ryn: 2. *Wenne* Hadewy, & laissa des enfans qui n'ont point eu de postérité masculine; 6. *Mathilde*, mariée à *Guillaume* de Groenewoude Vander Aa; & 7. *Hasa*, mariée à *Jean* d'Abcoude de Meerten, dont les enfans ont porté le nom de Taatse de Meerten.

GUILLAUME, Chevalier, épousa *Heilwig* Borre d'Amerongen, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Théodore* ou *Thierry* qui épousa *Wendelmoet* N....

JEAN, Echevin d'Utrecht en 1423, épousa *Marguerite* Kolverschoot, morte en cette année. Il mourut en 1450, laissant de sa femme 1. ERNEST qui suit; 2. *Jean*, Grand Baillif d'Utrecht en 1468 & les deux années suivantes, & en 1477 & les trois années suivantes, qui épousa *Gertrude* Vanden Dom; 3. *N....* Taats d'Amerongen, Chanoine d'Utrecht; 4. *Marguerite*, mariée à *Gérard* de Kuilenborg, Seigneur de Renswoude; & 5. *Alide*, mariée à *Jean* de Landtkroon de Lichtenberg, surnommé *le Jeune*.

ERNEST, Chevalier, qui fut en 1446 & plusieurs années suivantes, Echevin d'Utrecht, épousa en 1440 *Jeanne* de Gaesbeek de Driebergen. Il mourut en 1473, laissant de sa femme, morte en 1496 ou 1497, 1. JEAN qui suit; 2. autre *Jean*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Chanoine d'Utrecht, mort le sixiéme octobre 1531, laissant *une fille naturelle nommée* Gertrude, *Religieuse à Utrecht*; 3. GUILLAUME qui suivra après les Descendans de son frére aîné; 4. *Ernest*, Echevin d'Utrecht en 1468, qui épousa *Stéphanie* Taats, & mourut en 1484 sans laisser de postérité; 5. *Pierre*, Chanoine d'Utrecht, mort en 1517; 6. *Jacques*, fait Chanoine d'Utrecht le 13 juillet 1483, mort le 18 janvier 1508; 7. *Herman*, Chanoine d'Utrecht; 8. *Jacques*, mort jeune; 9. *Gertrude*, mariée à *Gisbert* de Nyenrode, mort le 18 juin 1511, & elle le 21 mai 1519; 10. *Marie*; Abbesse de S. Servaas à Utrecht, en 1494, morte le premier août 1505; 11. *Marguerite*, Religieuse; & 12. *N....* fille, &c.

JEAN, Seigneur de Groenewoude après la mort de son pére, épousa *Alide* Braem, morte en 1532. Il mourut en 1482, laissant de sa femme JEANNE qui suit.

JEANNE épousa 1. *Jean* Borre d'Amerongen en 1505, mort en 1512: 2. *Amélis* Uiteneng. Elle mourut le 17 mars 1552, sans laisser des enfans d'aucun de ses deux maris.

GUILLAUME, fils d'*Ernest* & de *Jeanne* de Gaesbeek & Driebergen, fut Echevin d'Utrecht dans les années 1492, 1493, 1495, 1497, 1499 & 1501. Il épousa *Madeleine* de Meaux de Vorselaar. En 1503, en visitant la digue du Leck, il fut fait prisonnier par les Gueldrois qui le transportérent à Hattem, où il tomba malade & mourut un mois après. Sa femme lui survécut longtems, & mourut le 17 janvier 1538. Leurs enfans furent, 1. ERNEST qui suit; 2. *Gerlach*, Chanoine d'Utrecht; 3. *Antoine*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Chanoine d'Utrecht, Camérier du Pape Adrien VI, mort le 20 octobre 1555; 4. *Daniel*, Chanoine, puis Chartreux; 5. *Jean*, Chanoine d'Utrecht; 6. *Sibylle*, mariée 1. avec *Godard* de Rodenborch: 2. à *Gérard* de Woerde de Vliet, morte en 1573, sans laisser des enfans d'aucun de ses deux maris; 7. *Madeleine*, Religieuse; & 8. *Marguerite*, aussi Religieuse.

ERNEST fut Echevin d'Utrecht en 1518 & Bourguemestre en 1524, & exerça la charge de Grand Baillif qui étoit vacante. En 1526, il eut une des quatre Maréchaussées de la province. Il épousa 1. *Mabélie* de Ridder de Lunenborch: 2. en 1546 ou 1547 *Agnès* d'Abcoude de Wyk, veuve de *Gérard* d'Eck. Il mourut en 1565, & sa seconde femme en 1582, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiére, outre trois fils & deux filles qui moururent en bas âge, 1. JEAN qui suit; 2. *Guillaume*, Doyen du Chapitre d'Oudmunster d'Utrecht, Chanoine de la cathédrale, & Vicaire de l'Archevêque d'Utrecht, mort le quatriéme mai 1592; 3. JEAN *qui suivra après les Descendans de son frére aîné*; 4. JACQUES *qui suivra après les Descendans de ses deux aînez*; 5. *Florent*, mort le 13 juin 1576, sans avoir été marié; 6. *Marie*, mariée à *Jean* d'Amstel qui eut d'elle une fille morte jeune, lui mort en 1587, & elle en 1610; 7. *Sibylle*, Abbesse de S. Servais à Utrecht, morte le 22 ou le 24 mars 1602; 8. *Gertrude*, Religieuse: & 9. *Wilhelmine* ou *Jeanne*, Religieuse, puis Prieure du monastére Ten Dael en 1576, morte le 12 novembre 1588.

JEAN fut Conseiller du Collége de la Digue du Leck en 1541, puis Echevin plusieurs fois depuis l'an 1556, jusqu'en 1566, & depuis ce tems-là plus d'une fois Bourguemestre. Il épousa *Jeanne* de Gaasbeek, veuve de *Jacques* Schimmelpenninck, morte le 26 février 1578. Il mourut le 18 janvier 1589, laissant de sa femme 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Jacques*, né vers l'an 1542, trentiéme Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique, dans la province d'Utrecht en 1579, mort le quatriéme décembre 1612; 3. *Jean*, Chanoine d'Utrecht en 1562, Thrésorier de l'église de Ste

Marie, mort le 30 feptembre 1589; 4. *Gerlach*, Chanoine d'Utrecht en 1562, affaffiné par un certain Samfon René le 26 décembre 1573 ou 1574; 5. *Martin*, mort au fervice d'Efpagne; & 6. *Suéder*, qui alla en qualité d'Enfeigne en Afrique avec Dom Sébaftien, Roi de Portugal, tué dans la bataille contre les Maures, enveloppé dans fon drapeau.

Guillaume, Seigneur de Groenewoude, époufa *Cornelie* de Valladolit. Il fut Capitaine au fervice de Philippe II, Roi d'Efpagne, & mourut au fiége de Harlem le 22 juillet 1573. Il eut de fa femme, morte le 24 août 1627, âgée de 84 ans, 1. *Erneft*, Seigneur de Groenewoude, qui en 1605 fe maria avec *Béatrix* Mulard & mourut le 20 août 1617, fans laiffer d'enfans de fa Veuve qui fe remaria avec *Roger* de Boetfelaar, morte le 22 feptembre 1666; 2. Jacques qui fuit; 3. *Guillaume*, Chanoine d'Utrecht, mort le 24 novembre 1610 à Anvers, fans avoir été marié; 4. *Jean*, mort jeune; & 5. *Marie*, qui époufa le cinquiéme octobre 1605, *Henri* de Werve, Chevalier, Seigneur de Weftkerk & de Spierenbroek, veuf de *Gertrude* de Bronkhorft, Grand Ecuyer du Duc de Lorraine, mort le 20 mai 1616, & elle le 24 juillet, nouveau ftile, 1648.

Jacques, Chanoine d'Utrecht en 1582, Seigneur de Groenewoude en 1618, époufa en 1601 *Cornélie* de Drenkwaart. Il mourut le 28 feptembre 1622, & fa femme dix ans aprés, le deuxiéme décembre. Leurs enfans furent 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. autre Guillaume qui fuit; 3. *Erneft*, né au mois de mars 1616, mort jeune; 4. *Marie-Anne-Catherine*, mariée, 1. à *Gafpard* de Valdes, Commandant du château de Gand & Major d'un régiment de cavalerie au fervice du Roi d'Efpagne, mort le 30 juillet 1649: 2. à *Adrien* de Montmorency, Burgrave de Roullers, né en 1610, mort en 1667, fans laiffer poftérité; & 5. *Jeanne*, Religieufe, morte le dixiéme octobre 1658.

Guillaume, Seigneur de Groenewoude, Baron de Gieffenburg, Seigneur de Gieffen-Nieuwkerk, époufa *Anne-Walravine* Schellard. Il mourut le 18 feptembre 1657, laiffant de fa femme, 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. *Jacques*, Seigneur de Gieffen-Nieuwkerk, mort en 1657; 3. autre *Guillaume*; 4. *Vincent*, affaffiné en 1668; 5. *Cornélie-Marie*, Religieufe; 6. *Ifabelle*; 7. *Marie*; 8. autre *Marie*; & 9. 10. 11. 12. quatre fils morts jeunes.

Jean, fils d'*Erneft* Taats d'Amerongen & de *Mabélie* de Ridder, époufa *Gertrude* de Bourlo, morte le 22 août 1577. Il mourut le cinquiéme décembre 1619, laiffant de fa femme 1. *Antoine*, mort au mois de feptembre 1616; 2. Thomas qui fuit; 3. *Erneft*, marié le 15 février 1606 avec *Jeanne* Ruyfch, morte au mois de mai 1607, & lui au mois de mai 1616, fans laiffer d'enfans; & 4. *Gertrude*, née le 27 juin 1577, & morte en 1599, fans avoir été mariée.

Thomas, né le 13 octobre 1574, Chanoine d'Utrecht en 1594, fe maria à l'âge de 81 ans, avec *Frédérique* de Zuylen de Nyveldt, âgée de 15 ans. Il mourut à l'âge de 84 ans.

Jacques, fils d'*Erneft* Taats d'Amerongen & de fa premiére femme *Mabélie* de Ridder de Lunenborch, époufa 1. en 1576, *Alide* de Zuylen de Nyveldt, de laquelle, il eut des enfans, qui moururent tous jeunes: 2. *Chriftine* de Blois de Treslong. Il fut Echevin d'Utrecht en 1587 & 1588, & mourut au mois d'avril 1619, laiffant de fa femme, morte au mois de novembre 1620, 1. Adrien qui fuit; & 2. *Bélie*, mariée le 28 mai 1609, à *Gisbert* de Ryfenborch, Chanoine d'Utrecht en 1587, & Maréchal d'Eemland le 24 janvier 1606, mort le dixiéme avril 1646, & elle le 22 juin 1622.

Adrien époufa *Marguerite* d'Oye, fa coufine, morte le 30 octobre 1631. Il mourut le feptiéme août 1639, laiffant de fa femme 1. Jacques qui fuit; 2. *Anne-Chriftine*, morte jeune; 3. autre *Anne-Chriftine*, mariée en 1635 à *Théodore* ou *Thierry* de Harlem, Seigneur de Berckenrode, de Grand-Linde, de Schotervlielandt, &c. mort en 1640, & elle le premier avril 1698; 4. *Chriftine*, mariée le 30 novembre 1647 à *Jean* Strick, Seigneur de Linfchoten, de Polanen, &c. Maréchal du Haut Quartier dans la province d'Utrecht, en 1644, mort le dixiéme janvier 1686, & elle le huitiéme d'avril de la même année; 5. *Eve*, morte à l'âge de 93 ans le 29 mai 1711, fans avoir été mariée; 6. *Sibylle*, morte le neuviéme décembre 1692, fans avoir été mariée; 7. *Gertrude*, morte le 25 octobre 1695, fans avoir été mariée.

Jacques, fut fait le 16 avril 1674 Membre de la Régence d'Utrecht, & fut Echevin dans les années 1675, 1676, 1683 & 1684. Il époufa 1. le 26 avril 1648, *Anne* de Ryfenborch, morte le premier janvier 1660: 2. le 18 décembre 1661, *Lucie* Ruyfch. Il mourut le 12 juin 1686, laiffant de fa première femme 1. *Adrien-Gérard*, mort le huitiéme feptembre 1661; 2. Josse qui fuit: & de la feconde 3. *Anne-Lucie*.

Josse époufa 1. au mois de juillet 1671, *Emerentiane-Gertrude* de Zuylen, Dame de Natewifch, morte le troifiéme feptembre 1689: 2. le neuviéme mars 1692, *Anne* de Cafembroot de Ryneftein, morte le 12 feptembre 1700: 3. l'onziéme février 1703, *Jeanne* Borre d'Amerongen, morte le huitiéme août 1719. Il devint en 1684, Grand Baillif de Wyk te Duerftede, fut aggrégé au Collége des Nobles l'onziéme mars 1691, & mourut le 12 mai 1735. Du premier lit font venus, 1. *Adrien-Gérard*, né le 15 juin 1672, Capitaine au fervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, tué au fiége de Namur en 1695; 2. *David*, né le 25 octobre 1674, Enfeigne au fervice des Provinces-Unies; après avoir été Page du Roi Guillaume, mort le 23 octobre 1693; 3. *Jacques-Erneft*, né le 16 juillet 1679, Chevalier de l'Ordre Teutonique, devenu Commandeur de Doesburg en 1723, Grand Forêtier de la province d'Utrecht le cinquiéme feptembre 1708, Chanoine de S. Jean le 28 juillet 1713, & aggrégé au premier Membre des Etats de la province le 12 feptembre fuivant, Député depuis ce tems-là pour fa vie à l'Affemblée des Etats Généraux, mort le 12 juin 1730; 4. *Frédéric-Batavodurus*, fait en 1717 Colonel d'un régiment d'Infanterie à la folde de la province d'Utrecht, Brigadier en 1726, mort le 15 feptembre 1736; 6. *Ségoald*, né le deuxiéme novembre 1687, mort fans avoir été marié. Du fecond lit font fortis, 7. *Anne-Charlotte*, née le dixiéme juillet 1694, mariée le 16 juillet 1724 avec *George* de Villegas, fils de *Gautier* de Villegas, Lieutenant Général d'Infanterie au fervice des Provinces-Unies; 8. *Jeanne*, née le 27 novembre 1695, mariée le 29 avril 1725 à *George-Louïs* de Bar de Baren, d'Averohden & de Blanckenborg; 9. *Jofine-Antoinette*, née le 12 février 1697, mariée le 19 feptembre 1723, avec *Conrad* Borre d'Amerongen, Seigneur de Bergeltein & Prevôt du Chapitre de S. Pierre, mort le feptiéme février 1724, étant le dernier mâle de fa race, morte le 18 février de la même année; 10. *Corneille-Jean*, né le cinquiéme mars 1698, mort jeune; 11. Léonard qui fuit.

Léonard, né le fixiéme août 1700, fait Receveur, &c. en Brabant par les Etats Généraux en 1722, & Droffart de Fauquemont ou Valkenburg en 1725, mort le premier de mai 1736, époufa le 25 avril 1725, *Marie-Jacqueline* Pynffen Vander Aa, de Deyl, & en a eu 1. *Joffe*, né le huitiéme mai 1726; 2. *Gérard-Maximilien*, né le fixiéme juillet 1727; 3. *Anne-Marie*, née le 17 décembre 1728; 4. *Gérard-Godard*, né le 20 novembre 1729; *Fréderic*, né le 20 mai 1731, mort le quatriéme juillet de la même année.

TAB, riviére de Perfe. Elle coule dans le Kherman, baigne Salem, Bermofir, Hormoz, & fe décharge dans le Golfe d'Ormuz, à quinze lieues de l'Ifle d'Ormuz. Baudrand la prend pour celle qu'on appelloit anciennement *Hyptanis*. * Maty, *Dict. Geogr.*

TABACHASAN, anciennement *Comana Cappadocum*, *Comana Crufa*, ville de la Natolie, dans la contrée de Bozoc, dite autrement le Béglerbéglic de Marafc entre les montagnes, fur la riviére d'Adéna, près de fa fource, environ à vint lieues au deffus de la ville d'Adéna. * Maty, *Dict. Geogr.*

TABAGO, l'une des Iles Caribes dans l'Amérique, étoit habitée par une Colonie Hollandoife, qui fut faccagée l'an 1678, par le Comte d'Etrées, Vice-Amiral de France. Elle eft fertile en tabac, que quelques uns nomment auffi *Herbe Nicotiane*, & *Herbe à la Reine*. Les François en diftinguent de quatre façons, favoir, petun de Vérine, petun verd, petun d'Amazone, & petun à langue. *Le petun de Vérine* a fa plante plus baffe que celle des autres, & la longueur de fes plus grandes feuilles paffe rarement un pié. Elles font pliffées, inégales & raboteufes, & forment une pointe comme celle du laurier-rofe. La plante eft mal-aifée à élever, & pouffe peu de feuilles; mais elle eft odoriférante, & fent le mufc, & même en communique l'odeur aux autres efpéces de petun, quand elle y eft mêlée. *Le petun verd* a ordinairement fes feuilles longues de deux piez, & larges d'un pié, d'où vient qu'on le nomme auffi *grand petun*; mais il diminue confidérablement en féchant. *Le petun d'Amazone*, au lieu d'avoir fa feuille en pointe, comme les autres, l'a tournée en rond, de forte qu'elle a près de deux piez en tout fens. Quand il eft nouvellement préparé, il eft d'un dangereux ufage, & l'on ne peut s'en fervir qu'il n'ait au moins deux ans. *Le petun à langue* emprunte ce nom de la figure de fa feuille, qui reffemble à une langue. La longueur de fes feuilles eft à peu près de deux piez, & la largeur d'un demi-pié. On s'applique fort à cultiver cette efpéce, parce qu'en le préparant, il diminue moins; foit qu'on l'éjambe, c'eft à dire, quand on a ôté les filamens ou les nervures; foit qu'on le torque, c'eft à dire, quand on retord les feuilles pour les corder & le mettre en rouleau. * Du Tertre, *Hift. des Antilles.*

TABARCA. Voyez TABARQUE & TABRACA.

TABARESTAN, province du Royaume de Perfe, le long de la Mer Cafpienne, à laquelle elle donne fon nom, eft une partie de l'ancienne Hyrcanie, qui eft entre les provinces de Gilan & de Khoëmus. Aftérabath en eft la ville capitale.

TABARI: c'eft ainfi que l'on nomme l'Imam *Aboujafar Mehemet Bin Jarir*, natif de Tabareftan, & mort en l'an de grace 921, & de l'Hégire le 303. Son Ouvrage eft une Hiftoire univerfelle, intitulée *Taric Aloumam* ou *Almoulouc*, c'eft à dire, *Hiftoire des nations & des Rois*: on la nomme auffi *Taric Attabari*. Elle commence à la création du monde, & finit à l'an de grace 915, & de l'Hégire le 309. Elle a été traduite en Perfan par Balami. Un autre l'a traduite en Turc. Elle a deux fupplémens, l'un par Fargani, & l'autre par Hamadaric, mort en l'an 1127, & de l'Hégire le 521. C'eft par le moyen de ce fupplément que l'on a eu connoiffance de l'original. * Petis de la Croix, *Hift. de Gengbizcan*, p. 547 & 548.

TABARITA, ou AL TABARI, fameux Hiftorien Arabe dont le nom tout entier eft, *Abu Schaafar Mohammed*, *Schair*, *Ebn Muvajad*, *al Tabari*, naquit dans le Tabareftan, ou l'Hyrcanie, dont il reçut auffi le nom, l'an de l'Hégire 224, qui répond à l'année de Jefus Chrift 839. Il écrivit une Hiftoire Mahométane, qui lui fit une grande réputation. La véracité de fes allégations & le grand foin qu'il fe donna pour la compofition de cet Ouvrage, l'ont fait regarder pour un des Ouvrages Hiftoriques le plus digne de foi. C'eft ce qui a porté *Kemaloddin Armunæus*, & quelques autres Auteurs Arabes, à en faire un abbrégé. Tabarita eft cet Auteur que George Almakin ou Elmacinus a fuivi & fi fouvent cité dans fon Hiftoire des Sarafins depuis le tems de Mahomet. Elmacinus a pouffé fon Hiftoire deux fiécles plus loin, & rapporte avec éloge la mort de Tabarita arrivée l'an de l'Hégire 310, & de Jefus Chrift le 922. Thomas Erpenius s'eft fervi utilement de l'Ouvrage de Tabarita, dans la Traduction & dans l'édition d'Elmacinus. Clenardus, qui a vu en Afrique une partie de l'Hiftoire de Tabarita, ne fait pas grand cas de cet Ouvrage, parce que dans la defcription de Mahomet il rapporte des minuties ridicules, comme, par exemple, le nombre des poils blancs que Mahomet avoit dans fa barbe, &c.

&c. * Al Schannabi. Ebn Chalecan. Pococke. Elmacini, *Hist. Saracenica cum Præf. Golii.* Clenardi, *Epist. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

T A B A R Q U E, *Tabarca*, ville d'Afrique, vers la Mer Méditerranée, sur la côte du Royaume de Tunis, a été autrefois le Siége d'un Evêque. Aujourd'hui elle n'est considérable que par son port, qui appartient à la Maison de Lomellini, de Gênes. *Voyez* aussi T A B R A C A, & les citations.

* T A B A R Y (Jean) de Médecin devint Chanoine d'Arras, & ensuite Evêque. Il est Auteur d'un livre intitulé *de Arte Medica*, en six livres, & dédié à Charles VI, Roi de France. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 569.

T A B A S C O, Province de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne, & au Gouvernement de Mexique, a pour ville capitale Tabasco, ou Notre-Dame de la Victoire, que les Espagnols nomment *Nuestra Senora de la Vittoria*, en mémoire de l'heureux succès d'un combat que Cortès soutint proche de ce lieu contre les naturels du païs. Elle est à soixante & dix lieues de Ciudad-Réal. La Province de Tabasco confine vers le Levant avec l'Yucatan, vers l'Occident avec le Gualzacoalco; vers le sud, elle est séparée du Chiapa & de la Vera Crux par des montagnes, & vers le Nord, elle a la mer septentrionale ou le Golfe de Mexique. Sa longueur suivant la côte de la mer est d'environ 40 lieues entre l'est & l'ouest, & elle a presque autant de largeur depuis la côte jusques aux montagnes de la Province de Chiapa. Comme il y pleut presque neuf mois de suite, l'air y est fort humide, mais chaud; ce qui y produit un grand nombre de moucherons fort incommodes. * Laët, *Descript. des Indes Occidentales*, *l.* 5. *ch.* 30. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T A B A T E, bourg qui est situé du côté du midi, à cinq milles ou environ de Gaza, ville de la Palestine. C'étoit la patrie de Saint Hilarion, fameux Solitaire. * *Les Vies des Saints Péres du désert*, *tome* 1. *p.* 128.

* T A B B A H O T H, Néthinien. Ses enfans revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 43.

* T A B B A T, ou T E B B A T H, ville des Madianites. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 22.

T A B E'E L, fut un de ceux qui écrivirent à Artaxerxès contre les Juifs, & qui s'opposérent au rétablissement du temple. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 4. *v.* 7.

T A B E N N A, isle d'Egypte dans la Thébaïde, où est maintenant la partie orientale de Saïd, proche l'ancienne ville de Syéne, que l'on croit être *Asna* ou *Asuan*. Il y avoit un petit bourg appellé *Tabennis*, dont il est parlé dans la Vie de saint Pachome. *Voyez* P A C H O M E (Saint)

☞ Cette ville étoit autrefois fameuse par la réputation des Moines auxquels elle donna le surnom de *Tabenniositæ*. * Palladius, *Hist. Tripart.*

T A B E R N A C L E, espéce de tente que Moïse fit construire, suivant l'ordre de Dieu pour servir de temple aux Israëlites dans le Désert, & même dans la Terre-Sainte, jusqu'à la fondation du temple de Salomon. Il est ainsi appellé du Latin, *Tabernaculum*, qui signifie une *Tente*; parce que sa structure répréséntoit à peu près une tente de guerre. Il avoit trente coudées de long, & douze en largeur & en hauteur. Les planches dont il étoit construit, étoient revétues de lames d'or. Vers le fond du Tabernacle, Moïse avoit fait dresser quatre colonnes de bronze, dont les corniches étoient d'argent, & les bases de bronze doré. Les Sacrificateurs pouvoient aller dans tout le reste du Tabernacle; mais il ne leur étoit pas permis d'entrer dans l'espace enfermé entre ces quatre colonnes, que l'on regardoit comme un ciel, où la Majesté de Dieu habitoit; & il n'y avoit que le Grand-Pontife, qui y entroit une fois l'an. Tout le Tabernacle portoit le nom de SAINT; mais cet endroit séparé étoit nommé LE SAINT DES SAINTS. Il y avoit à l'entrée du Tabernacle cinq colomnes d'or, posées sur des bases de bronze. Proche de ces colomnes descendoit un voile de lin, attaché au haut du Tabernacle. Ce voile étoit de couleur de pourpre, d'hyacinthe & d'écarlate, & brodé de toutes sortes de fleurs, & d'autres ornemens, à l'exception des animaux. Pour le conserver, on le couvroit d'un autre voile, fait d'une étoffe propre à résister à la pluye. Le Saint des Saints étoit caché à la vue des Sacrificateurs, par un voile de même tissure & de même couleur que le premier. Le haut & les côtez du Tabernacle, étoient ornez de riches tapisseries; & les dehors étoient couverts de peaux de chévres, pour les préserver contre la pluye & les grandes ardeurs du soleil. Le Tabernacle étoit dressé au milieu d'une enceinte, qui formoit un quarré long de cent coudées, & large de cinquante. Il y avoit de chaque côté de cette enceinte, vint colomnes de bronze, & dix dans le fond sur la largeur. La face étoit aussi large que le fond; mais la disposition en étoit différente, à cause de l'entrée, qui étoit ornée d'une double colomne de bronze revétue d'argent, & accompagnée au dedans de trois autres colomnes, rangées des deux côtez en droite ligne, pour former un vestibule, proche duquel il y avoit un grand vaisseau de cuivre sur une base de même métal, où les Sacrificateurs prenoient de l'eau pour laver leurs mains, & pour arroser leurs piez. Toute cette enceinte étoit environnée d'un grand voile de lin tendu à l'entour, & qui lui servoit comme de mur. Le voile de l'entrée étoit de lin de couleur de pourpre & d'hyacinthe, & embelli de diverses figures.

Moïse renferma dans le Tabernacle, l'Arche de l'Alliance, la table des Pains de Proposition, le chandelier d'or & les autels. L'Arche de l'Alliance étoit une espéce de coffre, fait d'un bois incorruptible, que les Hébreux nomment *Haron*, & étoit entiérement couverte de lames d'or, dedans & dehors. Il y avoit au dessus de l'Arche deux figures de Chérubins avec des ailes, selon que Moïse les avoit vus proche du thrône de Dieu. Cette Arche où Moïse avoit mis les deux Tables de la Loi sur lesquelles étoient écrits les dix Commandemens de Dieu, avoit son lieu destiné dans le Sanctuaire. La table étoit ordinairement placée du côté du septentrion, assez près du Sanctuaire, & on mettoit dessus douze pains sans levain, faits de pure fleur de farine, rangez les uns sur les autres, six d'un côté, & six de l'autre; & sur ces pains étoient deux vases d'or pleins d'encens. Chaque jour de Sabbath on ôtoit ces douze pains, pour en mettre douze autres en leur place. Vis à vis de cette table, du côté du midi, il y avoit un chandelier à sept branches, dont chacune portoit une lampe; le pié & les branches étoient d'or, & la beauté du travail égaloit ou surpassoit le prix de la matiére. Il étoit enrichi de petites boules rondes, de lis, de pommes de grenades, & de petites figures en façon de tasses, jusqu'au nombre de soixante & dix, qui formoient les sept branches. Entre la table & le chandelier, étoit un petit autel quarré, sur lequel on brûloit des parfums en l'honneur de Dieu. Cet autel étoit revétu d'une lame de cuivre, & il y avoit dessus un brasier d'or environné de couronnes de même métal. A l'entrée du Tabernacle étoit un autre autel plus grand, sur lequel, au lieu de brasier, il y avoit une grille, au travers de laquelle les charbons & la cendre de ce qu'on y brûloit tomboient à terre; car il n'avoit point de piédestal. * Joséphe, *Hist. des Juifs*, *l.* 3. *c.* 7, qui l'a tiré de l'*Exode*, *ch.* 25. & *suiv.* en y changeant quelque chose.

T A B E R N A C L E S. Les Juifs ont une Fête qu'ils nomment *la Fête des Tabernacles* ou *des Tentes*, en mémoire de ce qu'ils campoient ainsi dans le Désert, à la sortie d'Egypte. On l'appelle *Scénopégie*, Σκηνοπηγία en Grec, qui est un mot composé de Σκηνὴ, *tente*, & de πηγνύειν, *construire*, *faire*, *planter*. Elle se célébre le 15 du mois de Tisri, qui répond à celui de septembre. Cette Fête est commandée dans le *chap.* 23. *du Lévitique*, où il est dit, *Vous habiterez sept jours dans des Tabernacles* ou *Tentes*. Léon de Modéne dit que chacun fait chez soi en un lieu découvert, une cabane couverte de feuillages, tapissée à l'entour, & ornée autant qu'on le peut. Ils boivent & mangent là-dedans, & quelques uns même y couchent; du moins ils y passent tout le tems du jour & de la nuit, qu'ils ont accoutumé d'être à la maison, & cela pendant sept jours. Le huitiéme jour est solemnisé avec de grandes cérémonies, dans une assemblée publique. La Fête de la réjouïssance de la Loi, *Lætitia Legis*, qui se célébre le lendemain, fait partie de la Fête des Tabernacles, laquelle dure ainsi neuf jours. Les deux premiers jours, & les deux derniers de cette Fête, sont solemnels; mais les cinq qu'ils renferment ne le sont pas tant. Ils font si bien, qu'ils recouvrent pour ce tems-là, une branche de palmier, trois de myrte, deux de saule, une de citronnier; & lorsque dans la Synagogue on récite les Pseaumes *Hallel*, ils prennent dans leur droite toutes ces branches liées ensemble, excepté celle de citronnier, qu'ils tiennent à la gauche; & en les approchant les unes des autres, ils les agitent vers les quatre parties du monde, comme il est dit *au Lévitique*, *ch.* 23. *v.* 40. *Et vous prendrez au premier jour un beau fruit d'arbre & palmes de dattiers.* Puis chantant quelques Cantiques, ils font une fois chaque jour le tour de ce petit autel ou pupitre, qui est dans la Synagogue, tenant en leurs mains ces branches d'arbres; parce qu'autrefois on faisoit la même cérémonie dans le temple autour de l'autel. * *Voyez* Léon de Modéne, *Traité des Cérémonies*, *partie* 3. *ch.* 7.

T A B E R N Æ M O N T A N U S (Théodore-Jacob) étoit de Bergzabern, petite ville dans le Duché de Deux-Ponts. Il professa d'abord la Pharmacie, & étant allé en France, il reçut à Paris les degrez de Docteur en Médecine. De retour dans sa patrie il exerça la Médecine, & fut Médecin de l'Electeur Palatin, de l'Evêque de Spire, & d'Adolphe, Comte de Nassau-Sarbrug. Il exerça aussi la Médecine à Worms, d'où il passa à Heidelberg, où il mourut en 1590. Il se servoit de peu de remédes étrangers, croyant que la bonne Providence faisoit croitre dans chaque païs les plantes nécessaires aux Habitans. On a de lui, *Herbarium* 36 *annorum spatio congestum*, *in quo ultra* 3000 *simplicium continentur*; *Thesaurus Thermarum & Acidularum*; *Consilium curandæ febris*, & *practica de cavenda peste*. * *Ex Vitis Medicor.* Melchioris Adami. Freheri *Theatrum*, *p.* 1292.

T A B E U, petite Province d'Afrique au dedans du païs des Négres. Elle est au Nord d'Autin, au Sud & à l'Est d'Adon, & au Couchant de Guaso. Les Habitans portent leurs denrées à Sama, où les Hollandois ont un Fort. Pendant que les Portugais étoient Maîtres du château de la Mire, ils alloient au même lieu de Sama faire leurs provisions de volaille & de grains. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T A B I E N S I S, ou Jean de Tabie. *Cherchez* C A G N A Z-Z O.

T A B I N (Le Cap de): c'est un Cap que les Anciens mettoient dans la Scythie, à l'endroit qui avance le plus dans l'Océan septentrional. M. Witsen dans sa Carte des parties septentrionales de l'Europe & de l'Asie, place ce Cap sous le 152 degré de longitude, & environ sous le 75 de latitude, & il avertit qu'on ne sait pas combien il avance vers le nord, parce qu'on n'a jamais fait voile autour de ce Cap, ni des côtes voisines. Les Hollandois ont longtems cherché un chemin par l'Océan septentrional pour aller à la Chine, n'ayant pu passer au delà du 107 degré de longitude, à cause des glaces.

T A B I T H A, autrement nommée D O R C A S, veuve dévote, que saint Pierre ressuscita à Joppé. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 9. *v.* 56 & *suiv.*

T A B L E - R O N D E, sorte de joûte ou combat singulier, ainsi nómmé, parce que les Chevaliers qui y avoient combattu, venoient au retour souper chez celui qui étoit l'auteur de la joûte, où ils étoient assis à une table ronde. Les anciens Romains don-

donnent au fameux Artus, Roi des Bretons, la gloire d'avoir inventé les tournois, les joûtes & la table-ronde; & les Anglois mêmes se persuadent que c'est cette table, qui se voit encore à présent attachée aux murailles du vieux château de Winchester en Angleterre: ce que le savant Camden a raison de revoquer en doute, remarquant que cette table est d'une fabrique bien plus récente. Thomas de Walsingham dit que le Roi Edouard III, qui commença de régner en 1042, fit bâtir au château de Windsor une maison, à laquelle il donna le nom de *Table-ronde*. Quoi qu'il en soit, il y avoit cette différence entre les tournois & les combats de la Table-ronde, que les premiers se faisoient en troupes; & ceux-ci étoient des combats singuliers, dont l'arme propre étoit la lance. Matthieu Paris distingue ces deux exercices militaires l'an 1252, par ces paroles, *Non in bastiludio illo quod* Torneamentum *dicitur, sed potius in illo ludo Militari qui* Mensa Rotunda *dicitur.* * Du Cange, *Dissertation 7. sur la Vie de saint Louïs.*

TABLE (Montagne de la) c'est une montagne qui a pris son nom de sa figure. Elle est dans la Cafrerie, près du Cap de Bonne Espérance, & du petit Golfe de la Table, sur lequel les Hollandois ont bâti le Fort de Bonne Espérance. * *Rélation des Voyages.*

TABLES (Loix des Douze) ont été chez les Romains leurs premiéres Loix. On les appelloit *Loix des douze Tables*, ou parce qu'en ce tems-là les Romains écrivoient avec un stile sur des tables de bois fort minces, & couvertes de cire, ou plutôt parce qu'elles furent gravées sur des tables de cuivre, pour être exposées dans le lieu le plus éminent de la ville. Après l'expulsion des Rois, comme les Romains n'avoient point de Loix fixes & certaines, ni assez amples pour régler les affaires, qui pouvoient naître entre les particuliers, on résolut de choisir les Loix les plus sages des Grecs. Un certain Hermodore servit d'Interpréte, puis les Décemvris furent chargez de les compiler, & de les rédiger sur dix Tables. Après y avoir travaillé avec beaucoup d'attention, ils les firent confirmer en l'an 303 de Rome, par le Sénat, & par l'assemblée du peuple. L'année suivante on reconnut qu'il manquoit encore quelque chose à cette compilation des Loix, qu'on avoit empruntées des Grecs: ainsi l'on recueillit quelques loix faites par les Rois de Rome, l'on convint de certaines coutumes que l'usage avoit autorisées, & on les fit de même graver sur deux autres tables. C'étoit là les Loix des douze Tables, si fameuses dans la Jurisprudence Romaine. Elles furent le fondement & la source du Droit Romain. On appelloit aussi les Loix des douze Tables, *les Loix Décemvirales*, parce que la compilation en avoit été faite par les soins & par l'autorité des Décemvirs. Ces Loix se sont perdues par l'injure du tems: il n'en reste plus que des fragmens, disperfez dans divers Auteurs, que Jean Géoffroy a ramassez. Le Latin en est vieux & barbare. On y remarque beaucoup d'obscurité & de dureté. * *Voyez* Tite-Live, *l.* 3. *& le mot* LOIX.

TABLES NEUVES, *Tabulæ novæ*, étoit le nom d'un Edit, qui se publioit quelquefois dans la République Romaine, & par lequel toutes sortes de dettes généralement étoient abolies, & toutes obligations étoient rendues nulles. On l'appelloit *Table*, parce qu'autrefois avant qu'on se servît de papier ou de parchemin, pour écrire les Actes publics, on les gravoit avec un petit stile sur de petits ais de bois mince, couverts de cire, qui s'appelloient tables, *tabulæ*. Ce nom Latin demeura encore à tous les Actes publics, après même qu'on eut cessé de les écrire sur du bois, & lorsqu'on les écrivit sur du parchemin & sur du papier. On donna à cet Edit le nom de *Tables Neuves*, parce qu'il obligeoit de faire de nouvelles Tables pour écrire les Actes, à cause que les vieilles devenoient inutiles, les Créanciers ne pouvant plus se servir de leurs contracts d'obligation, ni les Marchands de leurs regîtres, ni de leurs livres de comptes. * Aulu-Gelle, *l.* 9. *c.* 6.

TABLES-DU-SOLEIL, lieu de l'Ethiopie dans l'Isle de Méroé ou de Guéguére. Le peuple croyoit qu'une infinité de bonnes viandes, qu'on y voyoit exposées tous les jours, pour ceux qui en vouloient prendre, y naissoient toutes préparées du sein de la terre, ou y tomboient du ciel; mais les Magistrats les mettoient là avant le jour. Les Italiens l'appellent *Paëse della Cucagna*; & les François, *païs de Cocagne*. Le Roman de Théagéne & de Chariclée en parle fort au long, * Hérodote, *l.* 3. Méla. Solin.

TABOGA, Isle dans la Mer du Sud, à cinq lieues de la ville de Panama & à douze des Isles qu'on appelle *de Las pulas*, qui sont plutôt des rochers que des Isles, & qui sont au nombre de vint. Il y en a deux un peu plus grandes que les autres; l'une est nommée *del-Rio*, & l'autre *Tararégui*. Elles ont été rénommées pour la grosseur & la perfection des perles qu'on y pêchoit. Il s'en est trouvé qui pesoient vint-sept & même trente carats, tant rondes qu'ovales & en forme de poires, & d'une eau admirable. Les Espagnols n'ont laissé aucune huître à perles dans ces contrées. Tous les naturels de ces Isles étant morts, ceux qui les habitent aujourd'hui se ser. vent d'Esclaves de Nicaragua pour cultiver leurs terres. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 1. *ch.* 11. Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

TABOR, ville de la Palestine, dans la Tribu de Zabulon, & affectée à la demeure des Lévites. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 77.

TABOR, petite ville de la Bohéme, sur la riviére de Lauznicz, à quinze lieues de Prague, est le lieu où les Hussites s'étoient retirez pendant les guerres de Bohême dans le XV siécle. Ils donnérent à ce lieu le nom de TABOR, qui est demeuré à cette ville, & ils furent de là appellez TABORITES. * *Æneas* Sylvius, *Hist. de Bohême*, *c.* 58. *& Epist.* 138. Cochlæus, *Hist. Hussit.* Sponde, *in Annal.*

Ziska, Chef des Hussites, craignant d'être surpris dans quelque embuscade, n'ayant aucune ville où il pût se retirer en cas de besoin, résolut d'en bâtir une. Il choisit dans la Province de Bechin, un endroit fort par sa situation, où il y avoit eu autrefois une bonne forteresse nommée *Hradistie*, qui fut détruite par les guerres. En attendant qu'on pût bâtir là une ville, Ziska ordonna à ses gens de dresser des tentes dans les endroits où ils voudroient avoir leurs maisons. C'est là l'origine du Tabor, mot qui en Bohémien signifie une *Tente*, ou un *Camp*. Quoique la ville que Ziska fit bâtir fût défendue par des rochers escarpez, il la fit enfermer de murailles & d'un avant-mur. Elle est baignée en partie de la riviére de Lauznicz, & en partie d'un gros torrent qui, arrêté par un rocher, est contraint de se détourner à droite pour entrer dans la riviére, à l'extrémité de la ville. L'espace pour aller dans la ville par terre est à peine de trente piez. Là il y a un fossé fort profond, & une triple muraille, si épaisse qu'elle étoit à l'épreuve de toutes les machines de guerre. C'est la description qu'Æneas Sylvius en fait telle qu'il la vit. Cette ville subsiste encore. On y voit une tour que Ziska avoit bâtie pour y faire un magasin. Dans cette tour étoit l'effigie de Ziska, tenant de la main gauche un Moine rasé, & de la main droite une massue pour l'assommer. * Lenfant, *Hist. de la Guerre des Hussites, tome* I. *p.* 90. *& suiv.*

TABOR (Jean-Othon) célébre Jurisconsulte Allemand, naquit à Bautzen, capitale de la Haute Lusace, le troisiéme de septembre 1604. Il fit ses études de Philosophie & de Droit à Leipsic, & se rendit capable avant l'âge de vint ans d'expliquer à ses compagnons d'étude les Paratitles de Wesembecius. Il passa de l'Université de Leipsic à celle de Strasbourg; puis il voyagea en France au tems de la prise de la Rochelle. Il fut reçu docteur en Droit à Strasbourg le dixiéme de novembre 1631. Les guerres d'Allemagne lui ôtérent une partie de son patrimoine; & l'an 1634, elles réduisirent en cendres sa patrie, où il exerçoit alors la charge d'Avocat & de Syndic de la ville. Il fut appellé peu de jours après ce desastre pour succéder à Joachim Clutenius, qui avoit laissé vacante une Chaire de Professeur en Droit à Strasbourg. Il suivit cette vocation, & se vit bientôt honoré du premier poste dans la Faculté de Droit. Il se fixa dans cette ville jusqu'en l'année 1656, quoiqu'on lui eût offert de divers endroits plusieurs charges fort honorables. Mais enfin cette année-là, il se sentit plus disposé à en sortir. Le rétablissement de la paix, le regret d'avoir perdu une épouse avec laquelle il avoit vécu vint-deux ans, le dégoût qui lui prit du lieu où elle étoit morte, & quelques autres mécontentemens, à quoi le mérite a accoutumé d'exposer, envoyérent Tabor au païs de Meckelbourg, pour y être Chancelier du Duc. Il quitta bientôt ce poste, pour se redonner tout entier à ses études; mais avant que de retrouver le repos de son cabinet, il fut obligé d'aller à la Cour de Saxe & à celle de l'Empereur, pour les affaires de ce Duc. Il se retira à Giessen en 1659, & y fut Chancelier de l'Université & Conseiller du Landgrave de Hesse-Darmstad. Diverses raisons l'obligérent à sortir de cette ville: ce qu'il fit en 1667, pour se retirer à Francfort, où son fils étoit Avocat. Il ne fut point là, non plus qu'ailleurs, exempt de chagrins, & mourut le 12 de decembre 1674. Il avoit publié en divers tems plusieurs livres de matiéres de Droit, qui avoient eu beaucoup de débit, les exemplaires en étant devenus fort rares. Un Professeur de Leipsic, nommé *Milius*, en fit un recueil le plus exact qu'il lui fut possible, qu'il publia en deux volumes *in folio*, l'an 1688. M. Praschius, ancien Bourguemestre de Ratisbonne, & gendre de Tabor, mit sous la presse en 1675, un petit Ecrit contenant en abbrégé la Vie de son beau-pére. Il avoue en général que Tabor avoit des défauts, qu'il pouvoit avoir des erreurs, ou avoir défendu la vérité avec trop d'aigreur; mais il n'entre dans aucun détail à cet égard: & c'est pourtant ce détail que le public auroit le plus souhaité de savoir. * Bayle, *Dict. Crit.*

TABORITES, Bohémiens de la Secte de Jean Hus, qui fortifiérent une montagne près de Prague, à laquelle ils donnérent le nom de TABOR. Ils eurent pour chef le fameux Zisca: ils étoient autant ennemis de ceux qu'on appelloit *Calixtins*, qui différoient principalement des Catholiques, sur l'usage du calice, que des Catholiques mêmes. Les Calixtins leur firent même une cruelle guerre, & gagnérent une bataille contre eux en 1434. Roquesanne ou Rockisanne chef des Calixtins, fut leur grand ennemi, & tâcha de ruïner ce qui restoit de Taborites. Enfin, Poggebrac, depuis Roi de Bohême, ayant pris le Tabor en 1454, ruina entiérement la Secte des Taborites. * *Hist. des Hussites.*

Les Taborites ne se contentoient pas de ruïner autant de Monastéres qu'ils pouvoient, & de s'établir par la force des armes, ils appelloient aussi la Prophétie à leur secours. *Ils disoient*, par exemple, *que Jesus-Christ viendroit bien-tôt juger le monde, & que par les armes des Taborites, ils établiroient un nouveau régne sur les ruïnes de tous les Royaumes de la terre, que toutes les villes de Bohême seroient englouties sous la terre à la reserve de cinq qui leur étoient les plus favorables, savoir Pilsen, Zigaeck, Launy, Slany & Glatz.* Ces discours portérent plusieurs simples de Bohême & de Moravie à vendre leurs biens à vil prix, & à s'en aller avec leurs femmes & leurs enfans en porter l'argent aux piez des Prêtres. Ceux de Prague voulant en 1422, offrir la couronne à Jagellon, à condition qu'il les laissât communier sous les deux espéces, les Taborites, à la tête desquels étoit Hussinetz, s'y opposérent fortement, & voyant qu'ils ne gagnoient rien par leurs oppositions, ils sortirent de Prague & se séparérent des Calixtins. On tacha de les réünir par une conférence qui se tint à Prague, & où les Taborites & les Calixtins présentérent les articles qui renfermoient leur créance. En

1427,

1427, les Taborites furent sollicitez vainement dans une conférence à Cracovie, de rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, & ils se réünirent avec la ville de Prague. L'année suivante, il y eut une nouvelle conférence de Religion à Béraun, entre les Taborites, les Orphelins, & ceux de Prague. Mais on se sépara sans rien conclurre. Les Taborites firent leur paix avec Sigismond en 1436. Théobald & Balbin témoignent qu'il leur fit un accueil si favorable & qu'il accorda de si beaux privilêges à leur ville de Tabor, qu'ils n'avoient pas des termes pour exprimer leur reconnoissance. Il leur accorda entre autres cinq ans d'une entiére liberté de conscience. Il se tint à Cuttemberg une conférence en 1443, sur les différens de Religion avec les Taborites, qui donnérent leur Confession de Foi, & contre qui Rockisanne disputa. Æneas Sylvius leur fut envoyé en 1444, pour travailler à les ramener. * Lenfant, *Hist. de la Guerre des Hussites*, *&c. tome* 1. *p.* 119. *& suiv. tome* 2. *p.* 49. *& suiv. Voyez* Z I S C A.

T A B O U R O T (Etienne) plus connu sous le nom de *Sieur des Accords*. On a déja parlé de lui sous l'article d'ACCORDS, mais on ajoûtera ici que le nom de *Sieur* ou *Seigneur des Accords*, vient de ce qu'ayant une fois envoyé un Sonnet à Mademoiselle Bégat, au bas duquel au lieu de son nom il avoit mis sa devise *à tous accords*, la Demoiselle prit de là occasion, dans la réponse qu'elle lui fit de le qualifier *Seigneur des Accords*. Depuis cela Tabourot adopta ce nom. Il mourut en 1590 âgé seulement de 43 ans, à Dijon, où l'on voit encore son Epitaphe dans l'église de S. Bénigne. *Voyez* A C C O R D S (Etienne Tabourot, Seigneur des) * M. de la Monnoye dans ses Notes sur Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 5. *partie* 2. *p.* 131. édit. d'Amsterdam 1725.

T A B R A C A ou T A B A R C A, ville Episcopale d'Afrique, dans la province Proconsulaire, entre Hippone & Utique, est située sur le bord de la mer, avec une Isle de même nom. * Pline, *l.* 5. *c.* 3. Ptolomée. Claudien, *Carm.* 18. *in Eutropium*, *l.* 1. *v.* 410: & *Carm.* 19 ou *Prol. in Eutropium*, *l.* 2. *v.* 71. Silius Italicus, *l.* 3. *v.* 256. Juvénal, *Sat.* 10. *v.* 194. *Notit. Episcopatuum Africæ.* Optatus Milevitanus de M. Du Pin. *Voyez* aussi T A B A R Q U E.

* T A B R I M O N, ou T A B R E'M O N, pére de Benhadad Roi de Syrie. Il en est fait mention I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 18.

* T A B U C, ville de l'Arabie Déserte, entre Damas & Médine. Elle est à peu près au sud de Damas, dont elle est éloignée de 45 à 50 lieues, & elle a au sud Médine, qui en est éloignée de près de cent lieues. * Sanson, *Carte de l'Arabie.* M. Delisle dans sa *Carte de la Turquie*, *de l'Arabie & de la Perse*, l'appelle *Tabouc* ou *Tebouc* & lui donne le nom de château.

TAC. TAD. TAE. TAF.

TACAZE, T A C A S S I, riviére de l'Abyssinie, prend sa source dans le Royaume d'Angole, & se décharge dans l'Abanwy, qui est le Nil des Modernes, du côté du Levant. On le prend pour l'*Astaboras* des anciens Géographes. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A C E S P H A L (Jean) Anglois, Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel, Prieur du couvent de Norwich, & Docteur en Théologie de l'Université d'Oxford, fut deputé de son Ordre vers le Pape Martin V, pour avoir l'approbation des livres que Thomas Waldensis avoit composez contre Wiclef, Jean Hus, & d'autres. Il a écrit sur le Maître des Sentences, & mourut à Rome l'an 1420, lorsque Henri V régnoit en Angleterre. * Pitseus, de *Illustr. Angl. Script.*

T A C F A R I N A S, Chef d'armée contre les Romains en Afrique au tems de Tibére, étoit Numide de nation. Il servit d'abord dans les troupes auxiliaires des Romains; & ayant déserté, il assembla une bande de vagabonds & de brigands, & se mit à faire des courses & des pilleries. Il disciplina ensuite cette troupe de Voleurs, & la divisa en Compagnies, sous des Enseignes, selon l'usage de la guerre. Enfin, il devint le Chef des Muzulains, nation puissante proche des déserts de l'Afrique, & il se confédéra avec les Maures du voisinage. Ceux-ci étoient commandez par Mazippa, & formérent un camp volant, qui portoit le fer, le feu & la terreur de tous côtez, pendant que Tacfarinas, avec l'élite des troupes, campoit à la maniére des Romains, & accoutumoit ses gens à la discipline militaire. Les Cinithiens, autre nation considérable, entrérent dans les mêmes intérêts. Furius Camillus, Proconsul d'Afrique, averti de ces mouvemens, marcha contre l'ennemi, & le mit en fuite: ce qui lui valut les ornemens du triomphe, l'an de Rome 770, le 17 de l'Ere Chrétienne. Tacfarinas renouvella ses brigandages quelque tems après, & assiégea même un château où Décrius commandoit, & défit la garnison, qui étoit sortie pour se battre en rase campagne. Décrius remplit les devoirs d'un Guerrier tres-brave & tres expérimenté. Les blessures qu'il avoit reçues, dont l'une lui avoit crevé un œil, ne l'empêchérent pas de faire tête à l'ennemi, jusqu'à ce qu'il fut tué: ses Soldats avoient pris la fuite. Le Proconsul Apronius châtia sévérement leur lâchetè; car il en fit mourir de dix un. Cela fit un tel effet, que cinq cens Soldats ayant chargé les mêmes troupes de Tacfarinas, qui assiégeoient une place, les mirent en déroute. Depuis cela, ce Numide prit le parti de n'attendre point les Romains: il distribua ses gens en divers lieux. Si on le poursuivoit, il prenoit la fuite, & quand on se retiroit, il chargeoit en queue. Mais s'étant arrêté dans un camp, il y fut battu, & se trouva réduit à se retirer dans les déserts; mais ce ne fut pas pour long-tems. Il se remit en campagne bientôt après; & cette nouvelle ayant été apportée à Rome, l'on envoya en Afrique contre lui Junius-Blæsus, oncle de Séjan. Ce nouveau Proconsul s'acquitta tres-bien de son emploi; & néanmoins Tacfarinas réparoit si bien ses pertes, qu'il eut l'audace d'envoyer des Députez à Tibére pour lui demander qu'on lui assignât un païs, faute de quoi il menaçoit d'une guerre qui n'auroit aucune fin. L'Empereur fut si indigné de cette insolence, qu'il donna ordre à Junius Blæsus de se saisir de Tacfarinas à quelque prix que ce fût. On ne termina cette guerre que l'an de Rome 777, & ce fut le Proconsul Dolabella qui en vint à bout. L'armée de Tacfarinas fut battue. On tâcha de prendre le Chef; mais il aima mieux perdre la vie en se défendant courageusement, que de tomber vif entre les mains du Proconsul. * Tacite, *Annal. l.* 2. *&* 4. Bayle, *Diction. Crit.*

T A C H A S. *Voyez* T A H A S.

T A C H A W, bourg du Cercle de Pilsen en Bohême, sur la riviére de Misa, à neuf lieues de Pilsen, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A C H E N I U S (Othon) est Auteur d'un livre imprimé à Venise en 1666, sous le titre de *Hippocrates Chymicus.* Il y a encore, *Tractatus de Morborum principe*, qui parut à Paris en 1672; & *Antiquissimæ Médicinæ Clavis.*

T A C H I V O L I C A T I, petite ville ou bourg de Macédoine. Elle est au midi de la ville d'Ocrida, & au pié des montagnes. On prétend que c'est la même qui porta anciennement les noms de *Gyrton*, *Gyrtone*, *Phlegiæ* & *Andreis.* * Maty, *Dict. Géogr.*

T A C H O R E, grande campagne d'Afrique dans le Royaume de Tunis. Elle est à quatre lieues de Tripoli vers le Levant, remplie de plusieurs villages & de quantité de palmiers. Lorsque les Chrétiens se furent emparez de Tripoli, la campagne de Tachore servit de retraite aux Habitans, & un Turc, appellé *Morataga*, s'en étant rendu le maître, prit le nom de Roi, & fit la guerre aux Chrétiens; ce qui obligea Cenam Bacha de lui donner la ville de Tripoli, quand il l'eut conquise, pour en joüir pendant qu'il vivroit. Les gens du païs sont barbares & ne s'adonnent qu'à voler. Ils vivent dans des cabanes sous des palmiers, & dépendent du Gouverneur de Tripoli. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *c.* 53. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T A C H P E'N E'S ou T A P H N E'S, femme d'un Pharaon Roi d'Egypte. La sœur de cette Reine épousa Hadad, Iduméen. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 11. *v.* 19.

T A C H U S, Roi d'Egypte vers la CIV Olympiade, au tems d'Artaxerxès Ochus. La domination des Perses étoit si odieuse aux Egyptiens, qu'il ne fut pas difficile à Tachus de faire soulever beaucoup de monde; mais il eut besoin du secours des Grecs, pour se maintenir dans la dignité dont on l'avoit revêtu. Il n'ignoroit point la valeur & l'expérience d'Agésilaüs, Roi des Lacédémoniens: c'est pourqui il le prit à son service. Agésilaüs, quoiqu'âgé de plus de 80 ans, ne refusa point ce parti. Il leva des troupes avec l'argent qu'il avoit reçu de Tachus, & les conduisit en Egypte, sans se soucier qu'on le blâmât d'avoir accepté un emploi si peu digne da son rang & de sa réputation. Il fut bientôt mécontent de Tachus, qui au lieu de lui laisser le commandement général des troupes, ne lui laissa commander que les Etrangers, & donna à l'Athénien Chabrias la dignité d'Amiral. Il retint pour lui le caractére de Chef sur toutes choses. Agésilaüs attendit à témoigner son ressentiment, qu'une occasion favorable s'en présentât, & il la trouva bientôt. Nectanébe, parent de Tachus, commandoit une partie de l'armée; il la débaucha de l'obéïssance de Tachus, & se fit élire Roi par les Egyptiens. Cela fait, il envoya des Ambassadeurs au Roi Agésilaüs, pour le prier de se joindre à lui, & ne manqua pas de lui faire de magnifiques promesses. Tachus de son côté n'oublia rien pour le retenir. Chacun de ces concurrens envoya des Députez à Lacédémone. Agésilaüs y en envoya aussi, mais beaucoup plus afin de recommander les intérêts de Nectanébe, qu'afin de recommander ceux de Tachus. Il reçut un plein pouvoir de faire ce qu'il jugeroit le plus à propos pour le bien de la patrie; & il jugea qu'il étoit beaucoup plus utile aux Athéniens d'abandonner Tachus, que de le maintenir: de sorte qu'il passa au service de Nectanébe avec les Soldats qu'il commandoit; ce qui, comme l'a remarqué son Historien, méritoit le nom de véritable trahison, quelque couverture qu'on lui donnât de l'utilité publique. Tachus ainsi abandonné s'enfuit où il put. Quelques-uns ont dit qu'il se retira en Perse. Il faut bien que tout bon asyle lui manquât, puisqu'il se refugioit chez un Prince qui ne pouvoit le regarder que comme un Chef des Rebelles. Athénée donne au ressentiment d'Agésilaüs une cause bien différente de celle qu'on vient de rapporter. Il veut que Tachus se moqua d'Agésilaüs, en le voyant de petite taille, & lui dit le proverbe, *Une montagne a été en travail d'enfant; Jupiter en a eu peur*; *elle s'est délivrée d'une souris.* Il ajoûte qu'Agésilaüs se mit en colére, & répondit, *vous éprouverez un jour que je suis un lion.* * Plutarque, *dans la Vie d'Agésilaüs.* Athénée, *l.* 14. Bayle, *Dict. Crit.*

T A C I N A, anciennement *Targines*, riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure, vers les confins de la Citérieure, & se décharge dans le Golfe de Squillace, à deux lieues de Belcastro, vers le nord. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

T A C I T E, en Latin, *Tacita*, dixiéme Muse, que Numa Pompilius ajoûta aux neuf autres, & qu'il fit adorer aux Romains. Ce Roi feignoit avoir un grand commerce avec la Nymphe Egérie, & avec la Muse Tacita, pour donner par là plus de poids à ses actions, & plus de vénération pour ses ordonnances. Il est assez aisé de trouver la moralité de ces deux fables, puisque les noms y conduisent. La Nymphe Egérie est la nécessité, qui est une ingénieuse Conseillére & une exécutrice tres-hardie de toutes sortes de desseins. La Muse Tacite,

cite, ou le silence est bon dans le Conseil d'un Prince prudent, dont les desseins doivent être secrets. * *Antiq. Rom.*

TACITE (Corneille) *Tacitus*, Historien Romain. On ne sait rien des ancêtres de la famille de Tacite. M. de Tillemont conjecture seulement qu'il étoit fils de Corneille Tacite, Chevalier Romain, & Intendant de la Belgique, dont parle Pline *l'Ancien*, *l.* 7. *c.* 16. Il vint au monde à la fin du régne de l'Empereur Claude, ou au commencement de celui de Néron. C'étoit certainement avant l'an 61 de l'Ere vulgaire, puisque Pline *le Jeune*, né cette année, convient que Tacite étoit un peu plus âgé que lui. Il épousa l'an 77 ou 78, la fille du Consul Cn. Julius Agricola, célébre par la conquête de l'Angleterre. Vespasien & Tite commencérent à l'élever aux prémiéres dignitez. Il fut Préteur sous Domitien & sous Nerva, & Consul subrogé l'an 97 à la place de Virginius Rufus. Alors il prononça le Panégyrique de son prédécesseur. Il s'aquit un grand nom dans le Barreau. Chargé de la cause des Africains contre Marius Priscus, Proconsul d'Afrique, il le fit condamner. Pline *le Jeune* lui donne des éloges tres-pompeux, & dit dans une de ses Epîtres, qu'il l'avoit pris pour le modéle de l'éloquence qu'il vouloit suivre, parmi un tres grand nombre d'Orateurs qu'on trouvoit alors à Rome. Il écrivit son Histoire, dont nous n'avons plus que cinq livres; puis ses Annales, dont nous avons aussi perdu une bonne partie. Outre ces deux Ouvrages, il a aussi composé un Traité des divers peuples, qui de son tems habitoient l'Allemagne, où il parle de leurs mœurs différentes; & un livre de la Vie de son beau-pére Agricola. Quelques-uns lui attribuent encore celui des Causes de la corruption de l'Eloquence Latine, que d'autres donnent à Quintilien, & qui n'est peut-être ni de l'un ni de l'autre, selon la conjecture de Juste Lipse. Fulgence Planciadès cite sous le nom de Tacite, un Traité de *Facecies*, ou de contes plaisans; mais il n'est pas difficile de connoître que c'est une supposition qui n'a trompé que ce Grammairien. Nous ne parlerons point ici, ni du stile, ni du langage de cet Auteur: les Curieux pourront consulter Pline, *in Epist. l.* 4. 6. & 7. Juste Lipse, *in Not. ad Tacitum.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 30. La Mothe-Le-Vayer, *Jugement des Hist. Lat.* * Bayle, *Diction. Critique.*

TACITE (Annius) *Voyez* ANNIUS TACITUS.

TACITE (M. Claudius) *Tacitus*, Empereur, fut mis par le Sénat en la place d'Aurélien, le prémier octobre de l'an 275, après un interrégne d'environ sept mois. Les Soldats approuvérent d'abord cette élection, & l'on conçut de grandes espérances de la vertu d'un homme déja avancé en âge, qui effectivement rendit au Sénat une partie de son autorité, & fit de tres bonnes Loix. Il avouoit l'Historien Tacite pour son parent, & fit mettre dans toutes les bibliothéques sa statue & ses Ouvrages, de peur qu'ils ne se perdissent. Quelques Auteurs disent qu'il mourut de mort naturelle; d'autres, qu'il fut assassiné par les Soldats près de Tyane, à l'âge de 65 ans, & un peu plus de six mois après son élection, c'est à dire, au mois d'Avril de l'an 276 de Jesus Christ. Florien, son frére utérin, se rendit alors maître de l'Empire, & n'en jouït que deux mois. * Vopiscus, *in Tacito* & *Floriano.*

* TACITURNES: c'est le nom que l'on a donné dans le XVI siécle à une branche de l'Anabaptisme. Ils disoient que les mauvais jours dont parle S. Paul, étoient arrivez, & que c'étoit le tems de se taire, jugeant le monde indigne d'entendre la parole de Dieu. Si l'on leur demandoit à quelle Religion on devoit donner la préférence, ils se taisoient obstinément, & pour toute réponse se répandoient en injures contre les déréglement du siécle. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TACQUET (Jean) d'Anvers, passa sa vie à Bruges, & écrivit en François un Traité qu'il intitula *Philippica* ou *Haras de chevaux*, où il parle de tout ce qui concerne les chevaux. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 570.

TACQUET (André) Jésuite, natif d'Anvers, entra dans la Compagnie de Jesus en 1629, âgé de 18 ans, & mourut en 1660. C'étoit un grand Mathématicien, dont les Ouvrages sont encore fort estimez des Connoisseurs. On les a tous rassemblez & imprimez *in folio* à Anvers en 1669. Il y a plusieurs Maîtres qui se servent de ses *Elemens d'Euclide.* Son Astronomie & son Optique sont d'un tres-grand usage.

TACSEB. *Voyez* DHAFAR.

TACTICUS. *Cherchez* ENEE ou ENEAS TACTICUS.

TADCASTER, TADCESTER ou TEDCASTER & CALCACESTER, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie occidentale du Comté d'Yorck, au sud-ouest de la ville d'Yorck dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Ce n'est à présent qu'une tres petite ville, mais elle a été autrefois plus considérable. Il y a un grand pont de pierre sur la riviére de Wharfe, & elle est considérable pour la pierre à chaux qu'on en tire en grande quantité. Elle est à 182 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

TADDA (François) célébre Sculpteur d'Italie, fut protégé par Côme de Médicis, Grand Duc de Toscane. Ce Prince ayant trouvé l'an 1555, quelques piéces de porphyre parmi plusieurs morceaux de vieux marbres, voulut en faire un bassin de fontaine; & pour en faciliter le travail, il fit distiller certaines herbes, dont on tira une eau qui avoit tant de vertu, qu'en y trempant les outils tout rouges, elle leur donnoit une dureté extraordinaire. Par ce moyen Tadda fit un tres-beau bassin de fontaine. Comme le Duc lui avoit donné ce secret, il l'éprouva sur d'autres Ouvrages, & y réüssit si bien, qu'il fit trois ovales: dans l'un il représenta en demi-relief une tête de Christ; & dans les deux autres, le Duc Côme de Médicis, & la Duchesse sa femme. Tadda fit ensuite d'autres piéces avec un pareil succès; mais ce secret se perdit à sa mort, & on ne sait personne aujourd'hui qui le posséde. * Félibien, *Principes des Arts.*

* TADDÉE (N...) Florentin, né de parens obscurs, passa jusqu'à l'âge de 30 ans sa vie dans l'oisiveté, puis sortant tout à coup de cette léthargie, il se donna tout entier à l'étude. Il s'appliqua ensuite avec tant de succès à la Médecine, qu'il devint en peu de tems un des plus renommez Médecins d'Italie, & amassa par ce moyen de grandes richesses. Il mourut à Bologne en l'an 1303, âgé de 80 ans. Vander Linden dit que Taddée a fait des Commentaires sur les Aphorismes d'Hippocrate; sur les Pronostics du même; sur la maniére de traiter les maladies aiguës du même; sur un livre de Joannitius, intitulé *Isagoge*; sur les Ouvrages de Jean-Batiste Nicolini. Il en a fait aussi sur *l'Ars Parva* de Galien. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

TADELES. *Voyez* TEDELES.

TADICA. *Voyez* TADIGE.

TADIGE, TADICA, CADIGE, CHADIGE, femme Arabe, dont l'Imposteur Mahomet étoit Esclave, étoit une veuve riche, & âgée de 50 ans, lorsque le Moine Sergius lui persuada d'épouser Mahomet qui inventa depuis sa nouvelle Religion. * Volaterran, *Geogr. l.* 12.

TADOMOR ou THADAMOR, que la Vulgate nomme *Palmyre*, est le nom d'une ville qui fut bâtie par Salomon, Roi d'Israël, dans le désert qui est au dessus de la Syrie Supérieure. Elle est éloignée de deux journées de cette Province, d'une de l'Euphrate, & de six de Babylone. Elle est dans un lieu où il y quantité de fontaines & de puits. * l. ou III. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 18. II. *Chron.* ou *Paral. ch.* 8. *v.* 4. On prétend que c'est celle qui est nommée *Thamar* dans *Ezechiel*, *ch.* 48. *v.* 28. & *autres.*

TADOUSSAC, petit port sur la droite en entrant dans le Saguenay, à 50 lieues au dessous de Québec. Il étoit fort fréquenté dans les commencemens des voyages qu'on a faits au Canada; & c'est apparemment ce qui a donné occasion à nos Géographes d'y marquer une ville. Mais il n'y a jamais eu qu'une maison de traite; & il y a long tems qu'aucun vaisseau n'y mouille. *Voyages de* Champlain. *Mémoires du Canada.*

TADUAN, bourg de la Perse entre Kafer & Moukak, à vint lieues ou environ de Chiras. C'est un des plus délicieux endroits de la Perse. On y trouve tout en abondance, de sorte que pendant plusieurs années les riches Habitans du Sein Persique alloient passer les étez en ce lieu, qui est extrémement frais, à cause du couvert & des eaux. On voit dans les montagnes voisines des ruïnes de palais, & des marques d'habitations somptueuses. Les gens du païs appellent ces masures *Kabne Guebrou*, c'est à dire *habitations de Payens*, par où ils entendent les anciens Perses. * Chardin, *Voyages*, *tome* 3. *p.* 150.

TAEGI (Ambroise) natif de Milan, entra vers l'an 1485, dans l'Ordre de saint Dominique, & vivoit encore en 1517. Quoiqu'on n'ait rien d'imprimé sous son nom, il mérite néanmoins de tenir rang entre les illustres Auteurs; parce que non seulement tous ceux qui depuis lui ont travaillé à l'Histoire de l'Ordre de saint Dominique, se sont servis de ses Mémoires; mais parce que les Péres Bollandus, Henschenius & Papebroch, ont donné plusieurs Vies des Saints, tirées du même Ouvrage. Cet Ouvrage, qu'on conserve en six volumes à Milan, comprend toute l'Histoire de l'Ordre de saint Dominique, c'est à dire, les érections des couvens & des provinces; les Vies & les Actes originaux des Saints & des Saintes; les suites des Cardinaux, des Evêques, &c. pris de l'Ordre; les graces qui lui ont été accordées; & en un mot, presque tout ce qui mérite d'être sçu, depuis l'an 1220 jusqu'en 1513. Ceux qui les ont citez les appellent ordinairement *les Monumens de l'Ordre*, & les distinguent par parties: ce qui a donné lieu à une plaisante erreur du P. Souéges, d'ailleurs habile homme, qui trouvant *P. P. Monument. Ord.* a crû que les deux premiéres lettres pourroient signifier *Petrus Pictavinus.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* TAELBOOM (Jean-Guillaume) de Bruges, fut premiérement Curé de Sainte Anne & Professeur en Théologie à Bruges, puis Chanoine & Archidiacre de S. Omer. On a de lui *Laudatio funebris in obitum Jacobi Pamelii; Oratio pro defensione Catholicæ Religionis; Disputatio de Verbo Dei non scripto.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 334.

* TÆNARE. *Voyez* TENARE.

TAENCAS, Sauvages de l'Amérique septentrionale, qui demeurent soixante lieues au dessous des Akaneeas. Cette nation ne céde ni en force, ni en beauté de climat, à aucune autre de l'Amérique. M. de la Salle, qui l'a visitée, dit qu'étant arrivé dans un de leurs villages, situé à demi-lieue du bord d'un lac, qui a huit lieues de circuit, il remarqua que leurs cabanes étoient disposées en divers rangs, & en droite ligne autour d'une grande place, & qu'elles étoient faites de bousillages, & recouvertes de nattes de cannes. Il en vit deux bien plus belles que les autres. L'une étoit celle du Chef & l'autre le Temple. Chacune avoit environ quarante piez en quarré. Les murailles en étoient hautes de dix piez, & épaisses de deux, avec un comble en forme de dôme, couvert d'une natte de différentes couleurs. Il y avoit environ douze hommes armez de demi-piques devant la maison du Chef. Quand M. de la Salle se présenta, un vieillard s'adressa à lui, & le prenant par la main, il le conduisit dans un vestibule, & de là dans une grande salle en quarré, pavée, & tapissée de tous côtez d'une très belle natte. Au fond de la salle en face de l'entrée, étoit un beau lit avec des rideaux d'une fine étoffe, faite & tissue d'une écorce de meuriers. Il vit sur ce lit comme sur un thrône, le Chef de ce peuple au milieu de quatre fort belles femmes, & autour de lui plus de soixante vieillards, armez de leurs arcs & de leurs fléches,

fléches. Ils étoient tous couverts de cappes blanches, & fort déliées. Celle du Chef étoit ornée de certaines houpes, d'une toison différemment colorée, & celles des autres étoient toutes unies. Le Chef portoit sur sa tête une tiare d'un tissu de jonc très bien travaillé, & relevé d'un bouquet de diverses plumes. Tous ceux qui l'environnoient étoient nud-tête. Les femmes avoient des vestes de pareille étoffe, & de petits chapeaux de jonc sur la tête. Ces chapeaux étoient aussi garnis de diverses plumes. Elles avoient encore des brasselets tissus de poil, & plusieurs autres bijoux qui relevoient leur ajustement. Ces femmes n'étoient pas tout à fait noires, mais bises. M. de la Salle leur trouva le visage un peu plat, les yeux noirs, brillans, bien fendus, la taille assez fine, & toutes lui parurent d'un air riant & fort enjoüé. Voici ce qu'il apprit d'un vieillard touchant ces Sauvages: Ils ne se gouvernent que par la volonté de leur Chef, qu'ils révérent comme leur Souverain, & reconnoissent ses enfans pour ses légitimes successeurs. Lorsque ce Chef meurt, on lui sacrifie sa prémiére femme, son prémier Maître d'Hôtel, & vint hommes de sa nation pour l'accompagner dans l'autre monde. Durant sa vie, personne ne mange dans son plat, ni ne boit dans sa tasse, ni n'ose passer devant lui quand il marche. Lorsqu'il va en quelque lieu, on prend soin de nettoyer le chemin, & on le jonche d'herbes & de fleurs odoriférantes. Ceux qui ont à lui parler, commencent par faire de grands hurlemens, & ces hurlemens sont des marques d'admiration & de respect. Ils adorent le Soleil & ont leur Temple, dans lequel ils entretiennent un feu perpétuel. A tous les déclins de la Lune, ils portent par forme de sacrifice à la porte de ce Temple un grand plat de leurs mets les plus délicats, dont leurs Prêtres font une offrande à leur Dieu, & ensuite ils l'emportent chez eux pour en faire grand' chére. Quant à leurs coutumes, ils vont en troupe tous les Printems dans quelque lieu écarté, défricher un grand espace de terre, qu'ils piochent tous au son du tambour. Ensuite, ils applanissent la terre & en font un grand champ qu'ils appellent *le Désert* ou *le Champ de l'Esprit*. Ils y vont entretenir leurs rêveries, & attendent là les inspirations de leur prétendue Divinité. Comme ils renouvellent chaque année cet exercice, insensiblement ils défrichent toutes leurs terres, dont ils tirent des revenus plus considérables. En Automne ils cueillent leur blé d'Inde, & le gardent dans de grands paniers jusqu'à la Lune du mois de Juin de l'année suivante. Les familles s'assemblent en ce tems-là,& chacune invite ses amis ou ses voisins, à venir manger de bons gâteaux, à quoi ils ajoûtent de la viande, & passent ainsi la journée en Fête. M. de la Salle eut la curiosité de voir leur Temple avant son départ. La structure en dehors en est tout à fait semblable à celle de la maison du Chef. Ce Temple est enfermé dans le circuit d'une grande muraille. L'espace, qui est entre deux, forme une espéce de parvis où le peuple se proméne. Au dessus de cette muraille on voit un grand nombre de piques, sur la pointe desquelles on met les têtes des ennemis ou des plus grands criminels. Il y a un gros billot extrémement élevé au dessus du frontispice. Ce billot est entouré d'une grande quantité de cheveux, & chargé d'un tas de chevelures en maniére de trophée. Le dedans du Temple n'est qu'une nef peinte ou bigarrée en haut par tous les côtez, de plusieurs figures différentes. Au milieu du même Temple est un grand foyer qui tient lieu d'autel, où brûlent toûjours trois grosses buches, mises de bout en bout, & que deux Prêtres revêtus de cappes blanches ont soin d'attiser. C'est autour de cet autel enflammé que tous ces Sauvages font leurs priéres avec des hurlemens effroyables. Elles se font trois fois chaque jour, le matin, à midi, & au coucher du Soleil. On remarque dans ce Temple un cabinet ménagé dans la muraille. C'est le Tabernacle de leur Dieu, & il n'y a que leur Grand Prêtre qui ait permission d'y entrer. On n'en peut voir que la voûte, au haut de laquelle sont suspendus les corps de deux aigles déployées, & tournées vers le Soleil. Quoique ce lieu soit fort révéré, comme étant le Tabernacle du Dieu qu'ils adorent, on ne laisse pas d'y enfermer leurs thrésors & leurs richesses, comme perles fines, piéces d'or & d'argent, pierreries, & même plusieurs marchandises Européennes, dont ils trafiquent avec leurs voisins. * *Nouvelle rélation de l'Amérique septentrionale* 1697. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TAETS D'AMERONGEN. *Voyez* TAATS.

TAF, riviére. *Voyez* TAVE.

TAFALLA, anciennement *Alta-Failla*, cité du Royaume de Navarre, avec un palais de ses anciens Rois, sur la riviére de Cidaço, à une lieue au dessus d'Olite. Il y a une assez bonne Université. Elle a été honorée du titre de cité en 1630, par le Roi Philippe IV. Les Espagnols l'appellent *la Fleur de la Navarre*, parce que la Jeunesse de ce Royaume y va faire ses études. Quelques Géographes y mettent un bourg des anciens Vascons, nommé *Tubal*, *Tuballa*, *Tubalia*. * Maty, *Dict. Géogr.* Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 675 & 676.

TAFANIA, est la place de l'ancienne *Semi-Fons*, ville libre de Toscane. Les Florentins la prirent, la ruïnérent, & en transportérent les Habitans dans leur ville environ l'an 1024. On voit ce lieu dans le Florentin, aux confins du Siennois, à une petite lieue de Poggiobonzi, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAFDA, riviére de Moscovie. *Voyez* TOSSA.

TAFF, riviére. *Voyez* TAVE.

* TAFFIN (Pierre) de S. Omer, Jésuite, enseigna les Humanitez en divers Colléges, professa la Philosophie à Mayence, & la Théologie Morale à Mons en Hainaut. On a de lui *de Veterum Romanorum Anno sæculari, cum Ludorum sæcularium nova Chronologia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 763.

TAFI (André) Peintre Italien, né à Florence vers l'an 1213, voulant s'adonner à la Peinture, s'associa quelques Peintres Grecs qui étoient à Florence, sous lesquels il apprit les principes de cet Art; mais voyant la grande réputation de Cimabué, qu'il n'espéroit pas de pouvoir égaler, il lui céda dans la Peinture, pour se distinguer dans les ouvrages de Mosaïque, qui étoient peu connus en Italie. Le desir de se perfectionner dans ce genre, le fit venir à Venise, pour en savoir les secrets de quelques autres Grecs qui travailloient dans l'eglise de saint Marc. Un de ces Grecs, nommé *Apollonius*, lui enseigna encore la maniére de cuire le verre avec les couleurs; & attiré par ses caresses, il le suivit à Florence, où ils achevérent ensemble, dans l'eglise de saint Jean, plusieurs histoires de l'Ancien & du Nouveau Testament. Tafi fit un Christ grand de sept coudées, & rendit cette figure si parfaite, qu'elle lui acquit une approbation générale, avec une magnifique récompense du Public. Sa réputation auroit été plus éclatante, s'il ne l'eût obscurcie par son avarice, qui lui faisoit négliger la perfection qu'il eût pu donner à ses ouvrages, en les formant avec plus de loisir. Il mourut l'an 1294. * Vasari.

TAFILET, Royaume de Biledulgérid en Afrique, au delà du Mont-Atlas, est un païs extrémement sablonneux, & stérile presque par tout, à cause des chaleurs excessives qui y régnent pendant la plus grande partie de l'année. Le blé n'y peut venir; & l'orge qu'on y séme le long des riviéres, n'y croît qu'avec beaucoup de peine. Les Chérifs ou Princes, & les Alcaïdes ou Gouverneurs, sont les seuls qui en puissent acheter; & le peuple ne vit que de dattes & de chair de chameau. Les Provinces, qui dépendent de ce Royaume, sont celles de Touet vers l'Orient, & de Dras au midi; avec les déserts de Sara, qui contiennent les peuples de Ferquéla, de Toudéga, de Léguérilsi, de Tougnédout, de Sédrat, de Mongouna, de Sécoura & de Hadet, lesquels habitent chacun près des riviéres de ces noms. Il n'y a que la seule ville de Tafilet dans le Royaume. Les peuples de cet Etat sont de trois sortes, & sont composez de Chérifs, d'Arabes & de Barbares. Les premiers se disent descendus du faux Paophéte Mahomet, & demeurent dans les châteaux. Les Arabes sont venus d'Arabie, avec leur Prince Mouley Méhérès, & campent dans les plaines sous des tentes. Les Barbares sont les anciens Habitans, & demeurent dans des villages. Ce sont des gens secs, grands & bazanez, qui nourrissent quelques bestiaux entre les montagnes, & qui les échangent avec les Arabes pour des dattes. Ce païs abonde en dromadaires, qui vont avec tant de vîtesse qu'ils font quelquefois en vint-quatre heures le chemin qu'un bon cheval ne pourroit faire qu'en sept ou huit jours. Mouley Archy, Roi de Tafilet, s'est rendu célébre par ses grandes conquêtes dans le XVII siécle, & s'est emparé des Royaumes de Fez & de Maroc. * Mouette, *Hist. des Royaumes de Maroc.*

TAFILET, ville capitale du Royaume du même nom dans le Biledulgérid, est défendue par un fort château, & est peuplée d'un grand nombre de Bérébéres, qu'on nomme *Fidelis*. Le païs des environs est assez fertile, & rapporte d'excellentes dattes. Il y a toute sorte de bétail & quantité de chameaux. On fait aussi grand commerce d'indigo pour les teintures, & de maroquin; ce qui y améne plusieurs Marchands d'Europe & de Barbarie. C'est là que se font les belles rondaches de cuir de busle, ou d'animaux semblables; des toiles fines rayées de soye à la Moresque; & de riches casaques, qu'on nommé *Fidélis*, avec de beaux tapis, semblables à ceux de Turquie. *Voyez* DARHA. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 7.

TAFILET, (Muley Archy) fameux Roi en Afrique dans le XVII siécle. Son surnom lui vint du Royaume de Tafilet dont son pére avoit été Roi. Du vivant de son pére, qui avoit eu ce fils d'une concubine de Mauritanie, il fit déja paroître le goût qu'il avoit pour le métier de la guerre & donna d'heureuses preuves de son habileté contre les voisins. Après la mort du pére, le frére ainé de Tafilet lui succéda, & aima dans le commencement beaucoup ce cadet, qui lui sauva un jour la vie dans une bataille. La dissension se mit bien-tôt entre ces fréres, on en vint aux mains & le frére de Tafilet perdit la vie dans un combat. Tafilet craignit le ressentiment du fils de son frére & se retira auprès d'un Prince d'Abyssinie. Il le paya cependant d'ingratitude en soulevant ses Sujets contre lui, en l'étranglant de sa main pendant le repas & en s'emparant ainsi de ses Etats. Il subjugua ensuite divers païs voisins, soit par ruse, soit par force, & songea à la domination de toute l'Afrique. Il commença par la défaite des Princes, qui s'étoient partagez le Royaume de Maroc. Il épousa ensuite une très belle personne, fille d'un riche & puissant Prince, sur les côtes de la Mer Atlantique, lequel il réduisit ensuite à être son Vassal. Il vainquit le Roi de Fez dans une bataille rangée, subjugua son Royaume, & le contraignit à se retirer dans les montagnes & de là dans la ville de Salé. Il remporta aussi une victoire complette sur le fameux Prince Gailan, ravagea son païs par le fer & le feu, & força la ville de Tétuan à se soumettre. Gailan s'étant réfugié à Arzilla, Tafilet mit le siége devant cette ville avec une puissante armée, mais les Anglois fournirent si bien les Assiégez de troupes & de munitions, que Tafilet se vit obligé de se retirer sans pouvoir rien faire. Il obtint cependant par ce siége, que Gailan sortît de la ville & se retirât dans des endroits d'où il ne lui pouvoit porter aucun préjudice. Il tâcha ensuite de mettre son Royaume en meilleur état dans tout ce qui regarde la guerre & particuliérement dans l'art de fondre les Canons, en y employant des Chrétiens experts, & de faire fleurir le commerce de ses Sujets, en faisant des traitez avec les Anglois & les Hollandois. S'étant ainsi rendu formidable à tous ses voisins & même aux Turcs, il forma le dessein de s'emparer d'Alger, mais sa mort arrivée en 1670, prévint l'exé-

l'exécution de ce projet. * Lorenzo Craffo, *Elog. de' Capitani Illustri*, p. 428. *Histoire de Tafilet* écrite par un Agent du Roi d'Angleterre en Afrique. *Dictionnaire Allemand.*

TAG. TAH. TAJ. TAI.

TAGAOST ou TAGAVOST, ville d'Afrique dans le Royaume de Maroc. C'eſt la plus grande de la Province de Sus, & on tient que les naturels du païs l'ont bâtie. Sa ſituation eſt dans une plaine à vint lieues de la mer du côté de l'Occident, & à dix-huit du Mont-Atlas vers le Midi. Elle a plus de huit mille maiſons, dont il y en a plus de trois cens de Juifs, qui demeurent dans un quartier ſéparé. Les Habitans ſont fort baſanez, ce qui vient de ce qu'ils s'allient fort ſouvent avec les Négres, dont ils ſont voiſins. Les femmes ſont très agréables quoiqu'un peu brunes; leurs maniéres ſont fort aimables, & elles ont beaucoup de penchant pour les Etrangers. La riviére de Sus paſſe à trois lieues de Tagaoſt, & tout le païs eſt fertile en blez & en troupeaux. Cette ville étoit autrefois en liberté & ſe gouvernoit par ſix principaux Bourgeois qu'on changeoit de tems en tems; mais comme le peuple y eſt extrémement orgueilleux, il s'entrebattoit pour la moindre occaſion. Il avoit formé trois factions dont chacune appelloit les Arabes à ſon ſecours, ce qui les obligeoit à ſe tenir toûjours ſur leurs gardes, juſqu'à ce que les Chérifs s'en emparérent. * Marmol, *Deſcr. du Royaume de Maroc*, *tome* 2. *l.* 3. *c.* 28.

TAGASTE, ville d'Afrique, autrefois Epiſcopale, & célébre pour avoir été le lieu de la naiſſance de Saint Auguſtin, n'eſt aujourd'hui qu'un miſérable village dans la province de Conſtantine, au Royaume d'Alger.

TAGAT, montagne à l'Orient, & à deux lieues de Fez, capitale du Royaume de même nom en Afrique, s'étend juſqu'à la riviére de Bunacer, l'eſpace de deux lieues. Toute la face de la montagne qui regarde la ville de Fez, eſt couverte de vignes; mais l'autre côté & le ſommet ſont terres labourables. Pendant l'hiver il y a des pauvres Habitans de Fez, qui viennent ſur cette montagne chercher des thréſors, qu'ils prétendent que les Romains y ont laiſſez à leur départ. Ils diſent qu'ils ont des Mémoires qui marquent les endroits où ſont ces thréſors; & il n'y a rien qui les puiſſe guérir de cette opinion, qu'ils ont reçuë de pére en fils, de ſorte qu'ils perdent leur tems & leur bien à creuſer toute la montagne. Lorsqu'on veut les deſabuſer, ils répondent que ces threſors ſont enchantez, & qu'on ne les trouvera point que l'enchantement ne ſoit fini: cependant il y a plus de cinq cens ans qu'ils travaillent à cette vaine recherche. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

TAGAVOST. *Voyez* TAGAOST.

TAGAZZI, petite ville du Royaume de Fez en Barbarie. Elle eſt dans la Province d'Erriſis, ſur un Golfe qui eſt au Levant de Pennon-de-Vélès, près de la riviére de Tagazzi, nommée anciennement *Thaluda*. Le païs eſt montueux & plein de rochers, ce qui engage les Habitans, qui manquent de tout, à faire venir par mer tout ce dont ils ont beſoin. Ils trafiquent de la pêche & de quelques petites vignes & jardins qu'ils ont ſur le bord de la riviére. Ils n'ont point de viande, & ne vivent que de pain d'orge, de ſardines & de quelques herbes potagéres. Leurs coutumes & façons de faire ſont brutales, & ils ſont grands ennemis des Chrétiens. * Baudrand. Marmol, *tome* 2. *l.* 4. *c.* 59. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TAGE, *Tagus*, nommé par les Eſpagnols *Tajo*, & par les Portugais *Tejo*, eſt la plus conſidérable riviére d'Eſpagne, d'où vient qu'en Portugal on le nomme *le Roi des fleuves.* Il a ſa ſource dans la Caſtille-Nouvelle aux confins de l'Aragon, à trois ou quatre lieues dè la ville d'Albarazin, dans une montagne d'où ſortent deux autres riviéres conſidérables, le Xucar & le Guadalaviar, de ſorte que les trois ſources ne ſont guéres qu'à une lieue l'une de l'autre. Il traverſe la Caſtille de l'Orient au Couchant, & y paſſe à Toléde; paſſant enſuite à Almaraz & à Alcantara dans l'Eſtrémadure d'Eſpagne, il entre dans celle de Portugal, y baigne Santaren, va former un petit Golfe d'une lieue de largeur, qui ſert de port à Liſbone, & deux lieues au deſſous ſe décharge dans l'Océan. Son cours entier eſt d'environ cent-dix lieues. On diſoit autrefois qu'il rouloit de l'or avec ſon ſable, & apparemment on vouloit parler de paillettes d'or: on n'y en trouve plus préſentement, mais on ne doit pas s'en étonner, puiſqu'il eſt défendu d'y en chercher. La marée y monte à Liſbone environ douze piez à pic, & plus de dix lieues en avant vers ſa ſource. * Colménar, *Délices de l'Eſpagne*, *p.* 25. 319. 361. 368. 694 & 832.

TAGE'NON, Doyen de Padoue en Italie ſelon quelques uns, ou plutôt de Paſſau en Allemagne ſur le Danube, fit le voyage de la Paleſtine avec Frédéric Barberouſſe en 1189, & laiſſa l'Hiſtoire de cette Expédition, que Marquard Fréher a fait imprimer, avec les autres Auteurs qui ont écrit de l'Allemagne. * Aventin, *Annal. Boior. l.* 7. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2.

* TAGEREAU (Vincent) célébre Avocat au Parlement de Paris, étoit Angevin. Il eſt très-connu par ſon Traité contre le Congrès, intitulé *Diſcours de l'impuiſſance de l'homme & de la femme.* L'Auteur y prouve, *ch.* 7, que le Congrès eſt deshonnête, & impoſſible à exécuter, & empêche plutôt de connoitre la vérité qu'il ne ſert à la découvrir, & qu'ainſi l'uſage en doit être rejetté. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TAGE'S, *Tages*, étoit un jeune enfant qui parut, dit-on, en Toſcane, auprès de la ville de Turquini, maintenant détruite, pendant qu'un Païſan labouroit la terre. Sa phyſionomie marquoit un homme mûr, & ſes entretiens n'avoient rien qui ne fût grand. Il enſeignoit l'art de prédire l'avenir par l'inſpection des entrailles des animaux, à tous ceux qui par curioſité venoient de toutes parts pour le voir, & pour l'entendre. Les Toſcans qui furent en cela les plus ſuperſtitieux de tous les hommes, firent paſſer ces cérémonies de leur païs à Rome, par le moyen des Tarquins qui étoient du païs. * Cicéron, *de Divinatione.* Lucain, *Pharſale*, *l.* 1. *v.* 637. Ovide, *Métam. l.* 15. *v.* 553 *& ſuiv.*

TAGGIA, bon bourg de l'Etat de Gênes, connu par les bons vins muſcats qu'il produit. Il eſt ſitué environ à une lieue de la côte, & à trois d'Oneille vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAGLIACARNE (Benoît) dit THE'OCRENUS, Evêque de Graſſe, Abbé de Fontfroide diocéſe de Narbonne, en 1532, & peu après de Nanteuil-en-Vallée, diocéſe de Poitiers, étoit de Gênes, & parent d'un autre Benoît Tagliacarne qui avoit écrit les Annales de ſon païs. Il s'avança dans les Lettres, vint en France, & eut l'avantage d'être connu du Roi François I. Ce Monarque le choiſit pour Précepteur du Duc d'Orléans ſon fils, qui fut depuis le Roi Henri II. Il fut nommé Evêque de Graſſe en 1533 ou 1534, ſur la démiſſion de René du Bellay. Il mourut à Avignon le 18 octobre 1536. Quelque tems avant ſa mort il publia quelques Poëſies qu'il avoit compoſées étant jeune. Nous avons auſſi de ſes lettres parmi celles du Cardinal Grégoire Cortézi, & *Carmen de laudibus Auſonii.* Au reſte ce fut à la priére de Benoît Tagliacarne, que le célébre Juriſconſulte Charles du Moulin fit voir dans une conſultation que la ville & le Comté de Nice appartenoient légitimement au Roi de France, & qu'ils étoient du diocéſe de Graſſe. * Du Moulin, *Conſultation* 42. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Juſtiniani & Soprani, *Script. della Liguria.*

TAGLIACOSSO, bourg avec titre de Duché, dans l'Abruſſe Ultérieure, province du Royaume de Naples, environ à trois lieues du Lac de Célano vers le Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

TAGLIACOSSO (Jean) Cardinal dans le XV ſiécle, natif de Naples, & fils du Comte de Tagliacoſſo, fut élevé ſur le Siége Archiépiſcopal de Tarente, & envoyé avec l'Evêque de Cervia par le Pape Martin V, vers les Prélats aſſemblez au Concile de Bâle, où il fit une longue Harangue en faveur du Pape, pour prouver le droit qu'il avoit de convoquer ou de transférer un Concile, & que le ſaint Siége ne devoit être jugé de perſonne. Ce Diſcours ne fut pas goûté: les lettres du Pape dont il étoit porteur, furent lacérées, les Péres du Concile prétendant qu'elles étoient falſifiées; & on vouloit obliger l'Archevêque de Tarente à répondre ſur l'accuſation de Fauſſaire devant des Commiſſaires qu'ils nommérent. Il fit proteſter contre cette infraction du Droit des Gens; mais l'on empriſonna celui qui avoit eu la hardieſſe de faire cette proteſtation en plein Concile. La vivacité de ces Prélats ſe calma pourtant peu après: on relâcha le priſonnier & l'Archevêque auſſi. Le Pape le nomma auſſi-tôt pour préſider à ce même Concile, conjointement avec les Cardinaux Albergati & Céſarini; mais les Péres ne voulurent point leur permettre cette préſidence, que ſous des conditions qui ſupprimoient preſque entiérement leur pouvoir. Tagliacoſſo étant revenu à Rome, il reçut ordre d'aller en Allemagne avec le Cardinal Albergati, pour empêcher que les Electeurs & autres Princes de l'Empire n'appuyaſſent le Concile de Bâle. Le ſuccès de ſa négociation fut récompenſé par le chapeau de Cardinal, qu'il reçut le 18 décembre 1439. Il fut enſuite Evêque de Paleſtrine, & Grand Pénitencier de l'Egliſe, & mourut le 21 janvier 1449. * Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux &c.*

TAGION. *Voyez* TAION.

* TAHAN ou THAAN, fils de Télah & pére de Lahdan, de la Tribu d'Ephraïm. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 25 *&* 26.

* TAHANAC ou, comme liſent quelques uns, CHANATH, ville de la Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain. Elle s'appelloit autrefois *Nobé.* * *Juges*, *ch.* 1. *v.* 27. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

TAHANAT-SCILO. *Voyez* THANATH-SE'LO.

* TAHAS ou TACHAS, troiſiéme fils de Nacor, frére d'Abraham, & de Reuma ſa Concubine. * *Genéſe*, *ch.* 22. *v.* 24.

TAHATH. *Voyez* THAHATH.

* TAHUREAU (Jacques) né au Mans vers l'an 1527, après s'être appliqué avec ſuccès à l'étude des Langues Latine & Gréque, prit le parti des armes. De retour à Paris, il recommença à cultiver les Muſes, & compoſa quelques Ouvrages. Enſuite il retourna au Mans où il ſe maria, & où il mourut en 1555, vers la fin de ſa 27 année. On a de lui, *un Recueil de Poëſies; Oraiſon au Roi de la grandeur de ſon régne & de l'excellence de la Langue Françoiſe; Dialogues non moins profitables que facétieux.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 34. *p.* 207 *& ſuiv.*

TAJAMENTO, riviére de l'Etat de Veniſe, prend ſa ſource dans les Alpes, aux confins du Cadorin & de la Carinthie, traverſe tout le Frioul du nord au ſud, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, après avoir baigné Tolméſo, Latinaſa, & pluſieurs autres lieux peu conſidérables. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAIBA, ville ſur les frontiéres d'Arabie. Les Arabes ayant trouvé dans l'endroit, où elle eſt bâtie, une ſource très-abondante d'une fort belle eau, choſe aſſez rare dans ces quartiers, y bâtirent quelques petites maiſons qu'ils ombragérent d'arbres. Mais dans la ſuite s'étant apperçus de la fertilité du terroir qui étoit telle, qu'en le cultivant, on en pouvoit tirer de quoi nourrir pluſieurs milliers d'hommes, ils firent une fort jolie ville de ce qui n'étoit d'abord qu'un hameau. Elle n'étoit habitée autrefois que par de riches Négocians Arabes, leſquels prêtoient du ſecours aux Voyageurs, qui paſſoient par là en allant & revenant de Syrie. Ils avoient par de grands travaux ajoûté bien des com-

commoditez à cette ville, ayant fait venir de vint & de trente lieues les eaux qui leur manquoient & creusé pour cet effet des canaux, & construit des aqueducs avec des peines & des frais immenses. Ils avoient aussi fait des puits de lieu en lieu, pour la commodité des Voyageurs. Tous ces avantages avoient rendu Taiba une ville célébre où les Marchands alloient volontiers trafiquer, dans le tems qu'elle étoit sous la domination des Arabes. Mais le Turc s'étant rendu maître des frontiéres de l'Arabie, la cessation du commerce a ruïné Taiba: ce n'est plus présentement qu'un village, qui sert de retraite aux Voleurs, & que ceux qui voyagent doivent prendre grand soin d'éviter. * Carré, *Voyages des Indes Orientales.*

TAICHEU, ville de la Chine, dans la province de Ghékiang, est située sur une montagne, & commande à cinq autres villes, selon le Pére Martin Martini, dans son *Atlas Sinicus.*

TAICKO-SAMA, Empereur du Japon a régné dans le XVI siécle: son extraction étoit des plus basses, & il gagna longtems sa vie à porter sur ses épaules à la ville le bois qu'il avoit coupé dans la forêt. Son premier nom fut Toquixivo, & il en changea comme de condition. Un Gentilhomme que l'Empereur Nobunanga aimoit, en ayant fait son domestique, lui trouva de l'adresse & de l'esprit & le mit dans le service. Nobunanga entendit parler de lui, le voulut voir, se l'attacha d'abord en qualité de Bouffon; mais démêlant à travers ses plaisanteries qu'il pouvoit être bon à quelque autre chose, il le fit Officier. Toquixivo fit des actions de bravoure, qui lui procurérent de l'emploi: il y fit paroître de la conduite, & on l'avança. Il passa par tous les degrez de la milice. Nobunanga lui donna quelques Corps de troupes à commander, & dans toutes les rencontres il justifia le choix du Prince. Enfin l'Empereur l'envoya avec une armée contre Morindono, Roi de Naugeto, & lui fit prendre le nom de Faxiba. La mort tragique de ce Prince, & de son fils aîné, exposa Faxiba, qui se trouvoit en main les principales forces de l'Empire, à une tentation délicate, à laquelle il ne résista pas. Il accourut d'abord à Anzuquiama, où le traître qui avoit fait périr l'Empereur s'amusoit à piller. Il y fut joint par le Roi d'Ava, troisiéme fils de Nobunanga, qu'il amusa quelque tems de l'espérance qu'il le feroit remonter sur le thrône de son pére; mais quand il eut pris ses mesures, il leva le masque, déclara au Roi d'Ava que le Prince son aîné avoit laissé à Beucau un fils, à qui l'Empire appartenoit, & qu'il en alloit prendre la tutelle & la régence de ses Etats. Tout le monde vit bien ce que cela vouloit dire, mais le Roi d'Ava n'étoit pas en état de tenir tête à Faxiba, qui ne tarda pas à se porter pour Empereur sous le nom de Cambacundono. Sa premiére vue, quand il se vit le maître, fut d'achever de réduire tous les Rois particuliers du Japon, ouvrage que son prédécesseur avoit déja bien avancé. Il parut toutefois d'abord occupé de toute autre chose. Il bâtit une nouvelle ville à Ozaca avec une magnificence extraordinaire; il fut ensuite si bien profiter de toutes les fausses démarches que firent les petits Souverains du Japon, qu'enfin il les soumit tous à son obéïssance, ne leur laissant guéres que le nom de Roi. Il se mit ensuite dans la tête de conquérir la Chine, & y auroit peut-être réüssi, s'il eût gardé une conduite plus suivie dans cette entreprise. La conquête de la Corée qu'un de ses Généraux fit en dix-sept jours, jetta la consternation parmi les Chinois; mais Taicko-Sama que tant de gloire avoit ébloui, ne se posséda plus, sa vanité lui fit faire mille extravagances, & il laissa ses troupes manquer de tout en Corée. Il fut cependant assez heureux pour terminer cette guerre par un traité qui le laissa maître d'une partie de la Corée, & rendit l'Empereur de la Chine son tributaire. En partant pour cette expédition, pendant laquelle il ne quitta point le port de Nangoya, il avoit associé à l'Empire un de ses neveux, lui avoit fait prendre le nom de Cambacundono, & avoit pris lui même celui de Taicko-Sama. A son retour il se brouilla avec ce jeune Prince, & ayant eu un fils dans le tems qu'il s'y attendoit le moins, il ne songea plus qu'à se défaire d'un Collégue qui lui faisoit ombrage: il y réüssit enfin, & fit périr ce malheureux Prince. Au commencement de son régne il avoit extrémement favorisé la Religion Chrétienne, il en fut dans la suite le premier persécuteur; mais il fit répandre peu de sang. Etant tombé malade dans son magnifique Palais de Sucinsi qu'il avoit fait bâtir aussi-bien que la ville, avec des dépenses incroyables, il ne s'occupa qu'à assurer l'Empire à son fils, & à se faire reconnoître & adorer comme le Dieu de la guerre. Il ne réüssit ni à l'un ni à l'autre; son fils n'a été qu'un phantôme d'Empereur jusqu'à l'âge de 20 ans, qu'il périt en combattant pour l'Empire. Et pour ce qui est de sa prétendue divinité, on fit bien son Apothéose après sa mort; mais la cérémonie finie, on ne songea guéres à lui dresser des autels, son corps même, & le Palais de Sucimi, où il étoit, furent peu de tems après réduits en cendres. Il mourut le 15 septembre 1598, âgé de 74 ans, fort peu regretté. Il avoit l'esprit grand, mais trop vaste; fier jusqu'à l'insolence dans sa bonne fortune: il se croyoit maître de l'Univers; mais le moindre revers le rendoit plus petit qu'il n'avoit été dans sa premiére condition, & lui faisoit tout abandonner. Il fut grand homme de guerre, & gouverna avec beaucoup de conduite, de fermeté & de bonheur; mais il ne sut ni se borner, ni cacher ses défauts. * Le Pére de Charlevoix, *Hist. du Japon.* Bartholi, *Asia.* *Voyez* les Péres Crasset, Trigault & Solier.

TAIDO ou TAIDU, ville du Catay. Elle est éloignée de Cambalu d'environ demi-lieue, selon Odoric d'Udine, & fut bâtie par Cublay Can. Son tour est de vint quatre milles, & elle a six milles pour face. Elle a douze portes, trois de chaque côté. Ses rues sont tirées à la ligne, & en chaque face de la ville on voit cinq Palais où sont les armes de ceux qu'on employe à la garder. Il y a de grands fauxbourgs où demeurent les Courtisanes. Il y en avoit vint-cinq mille au tems de Marc Pol. * Davity, *Etats du Grand Can.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TAILLE (Jean de La) naquit vers l'an 1540 à Bondaroy, village à une demi-lieue de la petite ville de Piviers, dans le diocése d'Orléans. Il fit ses premiéres études à Paris sous Marc-Antoine Muret, ensuite dequoi il alla étudier en Droit à Orléans sous Anne du Bourg, mais il abandonna bientôt cette étude pour se donner entiérement à la Poësie. Il suivit depuis le parti des armes. On ignore les particularitez de sa vie: on sait seulement qu'il vivoit encore en 1607. On a de lui, *Remontrance pour le Roi à tous ses Sujets qui ont pris les armes*; *Saül le Furieux*, Tragédie prise de la Bible; *Remontrance faite pour le Roi Charles IX, à tous ses Sujets; afin de les incliner à la paix*; *Hymnes*, *Cartels*, *Epitaphes*, *Anagrammatismes*; *La Famine*, ou *les Gabaonites*, Tragédie prise de la Bible; *Oeuvres Poëtiques*; *La Mort de Paris Alexandre & d'Oenone*; *Le Courtisan retiré*; *Le Combat de Fortune & de Pauvreté*; *Les Corrivaux*, Comédie; *Le Négromant*, Comédie; *Elégies*, *Chansons*, *Sonnets d'amour & autres Poësies*; *La Géomance abbrégée*; *Histoire abbrégée des Singeries de la Ligue*; *Discours notables des duels.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 33. *p.* 235 *& suiv.*

* TAILLE (Jacques de La) frére du précédent, naquit à Bondaroy l'an 1542. On l'envoya de bonne heure à Paris, où il témoigna beaucoup d'ardeur pour les Belles Lettres. Il apprit le Grec sous Jean Dorat. Il se donna ensuite tout entier à la Poësie avec un tel succès qu'à l'âge de 16, 17, & 18 ans il composa des Tragédies, des Comédies & différentes piéces de vers. Il mourut à Paris de la peste, âgé seulement de 20 ans. On a de lui, *La maniére de faire des vers en François comme en Grec & en Latin*; *la Mort de Daire* ou *Darius*, Tragédie; *Alexandre*, Tragédie; *Recueil d'Inscriptions*, *Anagrammatismes & autres Oeuvres Poëtiques.* * Le même, *p.* 241.

TAILLE: cet impôt fut levé en France pour la premiére fois par S. Louïs à l'occasion de la Croisade de l'an 1248; mais elle ne fut alors, de même que longtems après, qu'une imposition extraordinaire. Elle prit sous Charles VI, le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, parce que les païsans ne sachant pas écrire, marquoient sur une *Taille* de bois ce qu'ils recevoient pour cette imposition. Elles furent rendues ordinaires & perpétuelles sous Charles VII; mais elles étoient alors si peu considérables, que c'étoit à qui en payeroit davantage. Louïs XI les fit monter fort haut: il y a des Ecrivains qui disent que ce fut jusqu'à la somme de quatre millions sept cens mille livres. Sous Charles VIII, elles furent diminuées, & on dit même que ce Roi avoit résolu de les réduire à deux cens mille livres. Elles augmentérent sous François I; & Henri II, ne les trouvant pas encore assez fortes, imposa le *taillon* par forme de crue, pour payer la Gendarmerie. Sous les régnes suivans, elles ont augmenté à proportion de toutes les autres impositions. Pour faire lever la taille, qui est un des plus forts revenus du Roi, sa Majesté fait tous les ans dans son Conseil royal des Finances, un état des sommes qu'il veut que les dix-huit Généralitez taillables de son Royaume payent pour la Taille de l'année suivante. On envoye des extraits de cet état, ou Brevet de la Taille, aux Intendans & aux Thrésoriers de France, afin qu'ils puissent donner leur avis sur la maniére dont la somme totale doit être repartie sur toutes les Elections qui composent chaque Généralité. Sur ces avis, le Roi fait faire, pour chaque Généralité, un état qui régle ce que le Roi veut qu'on léve sur tous les Sujets taillables de la Généralité; ce que doit payer chaque Election en particulier, & à combien montent les charges ausquelles sont obligées, tant la Généralité que chaque Election en particulier, & ce qui doit entrer dans le Thrésor royal. Cet état est envoyé aux Intendans, & aux Thrésoriers de France, afin qu'ils le fassent observer. Outre cet état, le Roi fait expédier pour chaque Election en particulier, des lettres patentes, par lesquelles il ordonne qu'on imposera sur toutes les Paroisses de l'Election une telle somme, conformément à ce qui a été marqué dans l'état du Roi. Ces lettres, qui se nomment *Commissions pour la Taille*, sont adressées aux Intendans, aux Thrésoriers de France, & aux Elus. Les Thrésoriers de France y mettent leur attache, après quoi l'Intendant de la Généralité va dans chaque Election, & là avec tous les Officiers de l'Election, & un ou deux Thrésoriers de France, il fait en présence du Receveur particulier de l'Election, la répartition de toute la somme que doit payer l'Election, & ordonne ce qu'en doit payer chaque Paroisse. Cette répartition se nomme le *Département de la Taille*, & est signée par les Intendans & par les Elus. Dans chaque Paroisse, on choisit quelques uns des Habitans taillables pour être Collecteurs. Ces Collecteurs font la répartition de la somme que doit payer chaque Habitant taillable, & ont ensuite le soin de lever toutes ces sommes & de les porter au Receveur particulier: ce dernier aquite les charges locales, qui sont assignées sur l'Election, conformément à l'état du Roi, & remet le surplus de sa recepte particuliére au Receveur Général de la Généralité, qui aquite aussi les charges, assignées sur la recepte générale, & porte le restant au Garde du Thrésor royal. Lorsqu'il y a quelque contestation dans les Paroisses au sujet de la Taille, l'affaire est jugée en premiére instance par les Officiers de l'Election, d'où l'on peut appeller à la Cour des Aides quand il s'agit de plus de cinquante livres. Dans les Généralitez & dans les Elections, où la Taille est réelle, on a des régîtres qu'on nomme *Cadastres*, qui réglent la somme à laquelle doit être imposé chaque fonds de terre taillable, au *pro rata* des autres: ainsi il ne peut pas y avoir au sujet des répartitions les mêmes disputes que dans les païs de Taille personnelle, où il n'y a rien de réglé. Il faut encore remarquer qu'il y a quelques Provinces dans lesquelles les impositions sont faites par les Etats, qui s'assemblent, ou tous les trois ans, comme dans le Duché de Bourgogne, ou tous les deux ans, comme en Bretagne, ou tous les ans, comme en Languedoc, Provence, Artois, Païs de Foix, Béarn, Basse Navarre, &c. Dans

les païs de nouvelle conquête, les impositions s'y font aussi d'une autre maniére que dans le reste du Royaume. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Descript. de la France, tome* 1. *p.* 354. 358. *&c.*

TAILLEBOURG, ville de France en Xaintonge sur la Charente, est célébre par la victoire que saint Louïs y remporta en 1242, sur Hugues de la Marche, & sur les autres Mécontens, qui avoient appellé le Roi d'Angleterre. Les ruïnes d'un beau pont qui y étoit autrefois, portent un préjudice considérable à la navigation de la Charente. * Mézeray.

TAILLEPIED (Noël) Religieux de l'Ordre de saint François à Pontoise, où il étoit né, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, a fait le meilleur recueil que nous ayons sur les Antiquitez de la ville de Rouen, sur la fin du XVI siécle, en 1588. Il publia les Vies de Luther, de Carlostad, & de Pierre Martyr, traduites du Latin de Jérôme Bolsec, & composa un abbrégé de la Philosophie d'Aristote. On a encore de lui, *Traité de l'apparition des Esprits.* Comme ce Moine ne composa son Traité que pour insinuer que les ames reviennent, on peut bien juger que c'est un recueil de contes ridicules. Il mourut en 1589. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Wading.

TAIMI. *Voyez* NAIM.

TAIN, ou THIN, bourg de France, situé dans le Dauphiné sur le Rhône, vis à vis de Tournon, & à deux lieues au dessus de Valence. C'est près de ce bourg que croît le vin excellent, qu'on nomme *de l'Hermitage.*

TAIO, riviére. *Voyez* TAGE.

TAION, ou TAGION (Samuel) Evêque de Saragosse, Auteur dans le VII siécle, se trouva à Toléde dans un Concile de trente Evêques, que Cindesinde, Roi d'Espagne y avoit assemblé. Il fut envoyé à Rome par ce Primat, ou pour aller demander l'original, ou du moins une copie des Morales que saint Grégoire *le Grand* avoit composées à la priére de saint Léandre, Archevêque de Séville, prédécesseur de saint Isidore; & dont après la mort de ces deux grands Prélats, on avoit perdu la copie que saint Léandre avoit apportée. Comme le soin de la trouver dans les Archives, où il y avoit quantité d'Ecrits, étoit embarrassant, ce Prélat s'enferma dans l'église de saint Pierre, pour se conduire dans cette affaire par les lumiéres du ciel. Vers la minuit, il vit entrer dans l'église toute éclatante de lumiére, une grande multitude d'hommes vénérables, qui s'en allérent droit au maître autel. Deux de ceux-là qui se détachérent, joignirent Tagion, & l'un d'eux lui demanda qui il étoit, & pourquoi il étoit venu là. Ils lui dirent que les livres qu'il cherchoit étoient dans une armoire qu'ils lui marquérent; que les deux personnages qui avoient précédé toute la troupe, étoient saint Pierre & saint Paul; ceux qui les suivoient, les Pontifes leurs successeurs; & moi, dit-il, je suis ce Grégoire, dont vous êtes venu chercher les Ouvrages avec tant de fatigue. Les deux réjoignirent la troupe, qui se retira dans le même ordre. Baronius rapporte cette Histoire sous le Pontificat de Martin I, l'an de Notre Seigneur 649. Mariana l'a décrite fort au long *dans l'Histoire d'Espagne, l.* 6; mais pour en reconnoître la fausseté, il ne faut que lire ce qui suit: qu'après avoir vu saint Pierre & saint Paul, ensuite tous les Papes, Tagion demanda à saint Grégoire, où étoit saint Augustin, & que celui-ci lui répondit, *Sanctum Augustinum virum excellentissimum, de quo quæris, altior a nobis continet locus.*

Taion apporta cet exemplaire des Morales de saint Grégoire en Espagne; il assista l'an 653, au huitiéme Concile de Toléde; & l'an 655, au neuviéme. Il a rédigé en cinq livres toute la Théologie de saint Grégoire *le Grand*, Ouvrage qui n'a point été publié. On a de lui quelques lettres données par le Pére Mabillon, par le Cardinal d'Aguire, & par M. Baluze. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles.*

TAIPING, ville de la Chine, onziéme capitale de la Province de Nankin. Quelques uns la nomment *Tanyan*, & d'autres *Teytong.* Elle est à six lieues d'Ufa dans une Isle de la riviére de Kiang, & fort ruïnée. Son territoire, quoique montagneux, abonde en toute sorte de grains & de fruits. Elle a quatre autres villes sous sa dépendance, Vuhu, Fachang, King, & Ningque. Au sud-est de la ville de Taiping on découvre la montagne de Tienmuen que les Chrétiens appellent *la porte du Ciel.* On voit en passant en ce lieu-là une autre Isle nommée *Hlao*, remplie de pierres & de cavernes, qui a pris son nom de la quantité de hiboux qui s'y rendent. On la prendroit pour la porte de l'Enfer tant elle est hideuse. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch.* 33. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TAIPING, ville de la Chine, huitiéme capitale de la Province de Quangsi. Il y en a vint & une de petites sous sa dépendance, comme Gamping, Tangli, Vanching, Co, Civenming, Suchin, &c. Son territoire est bien cultivé, & fort peuplé. Il obéït à présent au Roi de Tungking, & sert seulement de demeure à quelques bandes barbares, qui marchent piez nuds, portent les cheveux pendans jusques aux talons, & se prennent souvent au collet & se tuent pour un brin de paille. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

TAISAND (Pierre) Jurisconsulte François, né à Dijon le septiéme janvier 1644, jetta les fondemens de ses études à Pont-à-Mousson, étudia le Droit à Toulouse & prit le degré de Docteur à Orléans à l'âge de 18 ans. Il plaida ensuite pendant 16 ans à Dijon; & depuis l'an 1673, au Parlement de Paris. Il retourna cependant à Dijon, où il obtint en 1680, la charge de Thrésorier de France. Il mourut en 1715, âgé de 72 ans. Il a publié une *Histoire du Droit Romain*; un *Commentaire sur la Coutume de Bourgogne*; des *Priéres du Pécheur pénitent*; des *Discours Académiques, &c.* Mais il a encore laissé un plus grand nombre d'Ouvrages manuscrits, parmi lesquels *les Vies des plus célébres Jurisconsultes, tant Anciens que Modernes*, mériteroient sur tout de voir le jour. * *Vie de M. Taisand*, écrite par son fils Claude Taisand, Religieux de l'Ordre de Cîteaux. *Dictionnaire Allemand.*

TAISNIER (Jean) savant Mathématicien, natif d'Ath en Hainaut, dans le XVI siécle, apprit la Jurisprudence, la Philosophie, les Mathématiques & la Musique; & ayant été reçu Docteur, il enseigna publiquement le Droit, & les autres Sciences. Mais depuis il quitta sa patrie, & voyagea presque dans toutes les parties du monde. Ayant pratiqué quelques amis auprès de l'Empereur Charles-*Quint*, lorsqu'il se préparoit au siége de Tunis, il fut reçu à la Cour de ce Prince, en qualité de Chapelain & de Musicien de l'Oratoire, & le suivit en cette expédition, pendant laquelle il s'informa de la doctrine des Maures & des Arabes. De l'Afrique, il passa dans l'Asie; & après avoir communiqué ses secrets de Mathématique aux Orientaux, il fit voile vers l'Italie; & vit les Isles de Malte & de Sicile, où il inventa une sorte de navire d'une forme & d'une grandeur extraordinaire. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il y enseigna les Mathématiques à plus de trois cens Etudians, comme il fit encore à Ferrare, & dans quelques autres Universitez; puis il prit la route d'Allemagne, & s'arrêta quelque tems à Cologne, pour gouverner la Musique de Jean Gebhard, Archevêque de cette ville. Enfin étant de retour dans sa patrie, il écrivit un livre de l'*Aimant*, qui depuis ce tems-là a été fort en usage dans la Navigation, mais Naudé lui reproche d'avoir pris tout cet Ouvrage de Pierre Pélerin, qui l'avoit fait imprimer longtems auparavant: il l'accuse aussi de s'être approprié le livre de Barthélemi Coclès, Bolonois, sur la *Physionomie.* Jean-Batiste Bénédicti, Noble Vénitien, lui reprocha aussi vivement en 1574, d'avoir fait imprimer comme de lui, & sans y rien changer, le Traité du *Mouvement local & perpétuel* contre Aristote & les Péripatéticiens, & que lui Bénédicti avoit fait imprimer à Venise l'an 1554. Taisnier écrivit aussi un Traité de la Sphére; un autre du mouvement très-rapide, jusques alors inconnu, & une Introduction à l'Astrologie Judiciaire. Au lieu de continuer à chercher de la gloire par ces travaux, il s'amusa à mettre en lumiére ce qu'il avoit appris dans ses voyages, touchant l'Art de prédire la fortune des hommes, par les linéamens des mains. Il s'arrêta à ces vaines Sciences, par lesquelles il attiroit à soi les ignorans, & les femmes; en quoi il perdit le reste de son tems avec la réputation qu'il avoit acquise dans les lieux où il avoit enseigné. Taisnier mourut fort âgé vers la fin du XVI siécle. * Naudé, *Bibliographia Politica.* S. B. Benedictus, *in Præfatione libri de Gnomorum, Umbrarumque solarium usu.* Bayle, *Dict. Crit.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 570.

TAITUNG, ville de la Chine dans la Province de Xansi, la troisiéme de la Province, est très-bien fortifiée & fort marchande. Elle n'est considérable que par la force de sa garnison & de ses murailles. Elle a cinq beaux Temples. L'un est dédié à un Cabaretier, qui ayant restitué au légitime héritier une grosse somme qu'un de ses hôtes, mort en son logis, lui avoit confiée, reçut cet honneur de la part des Chinois. Taitung à dix villes sous sa dépendance, Hoaigin, Hoeniven, Ing, Xanim, So, Maye, Guei, Quangling, Quangehang, & Lingkieu. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch.* 54. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

TAIVEN, ville de la Chine. capitale de la province de Xansi, près du fleuve Fuen.

TAJUNA, riviére d'Espagne, dans la Nouvelle Castille. Elle baigne Mondegiar, & se décharge dans le Xarama, à trois lieues au nord du Tage. Quelques Géographes la prennent pour le *Tagonius* des Anciens, que d'autres croyent être le Hénarès, qui coule un peu au Couchant de la Tajuna. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAK. TAL.

TAKIA. *Voyez* l'article de CHEU, Roi de la Chine.

* TAKIDDIN, Auteur Mahométan. Il disoit que le Calife Almamon feroit infailliblement puni de Dieu, pour avoir troublé la dévotion des Musulmans par l'introduction des études Philosophiques. Cette pensée n'a rien de particulier. Elle a paru dans tous les païs du monde, & dans tous les siécles, & encore aujourd'hui on voit une infinité de gens, qui se plaignent de Descartes & des autres grands Philosophes modernes, comme étant la cause du mépris que tant de personnes témoignent pour la dévotion & pour les Mystéres de la Religion. * Sephadius, *in Commentariis ad Tograi Poëma*, apud Pocockium, *Notis in Specimen Histor. Arab. p.* 166.

* TALABO, Golfe de l'Isle de Corse au sud de celui d'Agazzo, sur la côte occidentale, tirant vers le sud.

* TALAGA ou TALEGA, village de Portugal au nord de la riviére de Vouga, à l'ouest-nord-ouest de Viseu ou Viseo, dont il est éloigné de six à sept lieues. M. Maty, dit qu'il est l'ancienne *Talabrica* ou *Talabriga*, ville de la Lusitanie.

TALAIA. *Cherchez* JEAN I, Patriarche d'Alexandrie.

TALAMONE, petite ville & port de mer d'Italie, en l'Etat *delli Presidii* sur la côte de Toscane, est soumise aux Espagnols. * Léandre Alberti. Sanson.

TALANDA, TALANTA & ATALANTA, petite isle située dans le Golfe de Talandi, lequel semble être la partie septentrionale du Golfe de Negrepont. Il y a un bourg appellé aussi *Talanta*, dans l'Isle de Negrepont, prés du Cap Litar. * Maty, *Dict. Géogr.*

TALANDI, ville de Gréce dans la Livadie. Le Chevalier Wheler dans ses Voyages assure qu'elle est située à une lieue & demie du Lac de Livadia vers le nord, & à une lieue du Golfe de Négrepont, vis à vis de l'Isle de Talanda. Il dit qu'elle est

est épiscopale, suffragante d'Athénes, & qu'elle contient cinq à six mille Habitans, Chrétiens, Juifs ou Turcs. Il ajoûte qu'elle a été beaucoup plus grande, & qu'on trouve des ruïnes de ses anciens bâtimens à demi-lieue de la ville. Il juge que c'est l'ancienne *Opus* ou *Opuns*, capitale des Locres Opuntiens; mais d'autres la prennent pour l'ancienne *Larymna inferior*, ville de la Béotie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TALANDI, Golfe. *Voyez* l'article précédent.

TALAPOI ou TALAPOINS, nom que les Indiens donnent à leurs Docteurs ou Prêtres, à Siam & dans le Pégu. Ces Prêtres ne vivent que d'aumônes, portent une calebasse à leur ceinture, ménent une vie fort exemplaire, & crient sans cesse contre la superstition de ceux qui adorent les diables; mais on ne les écoute guéres. Ils n'ont point d'aversion pour ceux qui quittent leur Religion pour se faire batiser, s'ils font des actions qui répondent à la profession qu'ils ont embrassée; parce qu'ils croyent que l'on se sauve par les bonnes œuvres, dans quelque Religion que ce soit. Ils vont piez nuds, & ne mangent qu'une fois le jour. Ils ont la tête & la barbe rasée, & se couvrent d'un chapeau pour n'être pas incommodez par les rayons du soleil. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius. *Voyez* les Rélations *de Siam.*

TALARU (Jean de) Cardinal, s'ouvrit le chemin aux honneurs de l'Eglise, par une rare piété, & par une profonde doctrine. Il fut d'abord Chanoine & Obédiencier de l'Eglise de saint Just de Lyon, ensuite Chanoine & Custode de la cathédrale, puis Doyen de la même Eglise, où il acquit tant de réputation, que le Siége étant venu à vaquer par la mort de Charles d'Alençon, il se vit élevé à cette dignité le 29 juillet de l'an 1375, comme il le dit lui-même dans son testament. L'année suivante, il tint son Synode, & fit paroître un zéle extraordinaire dans les fonctions de son ministére. Le Pape Clément VII, résidant à Avignon, lui donna le chapeau de Cardinal, à la priere du Roi Charles VI. Par cette promotion qui est de l'an 1389, l'Archevêché de Lyon demeura vaquant du consentement de Talaru, & Philippe de Thurei fut élu en sa place en la même année. Quelques Historiens ont écrit qu'il fut Archevêque en 1392, qu'ils ont cru être l'année de sa mort. Il est vrai qu'il fit son testament en cette année, mais il ne mourut que l'année suivante. Dans ce testament de 1392, il est qualifié ainsi, *Jean de Talaru, par la miséricorde divine Prêtre Cardinal, jadis Archevêque de Lyon.* Tous ceux qui ont écrit des Cardinaux de l'Eglise Romaine, parlent avec éloge de Jean de Talaru, qui mourut à Lyon l'an 1393, & qui fut enterré dans la chapelle de saint Pierre, au côté gauche du grand autel de sa cathédrale, où il a fait plusieurs belles fondations. * *Preuves de noblesse des Moines de l'Isle-Barbe.*

TALARU (Amédée de) Cardinal, Archevêque de Lyon, que Frizon appelle *tres-noble, tres-religieux & tres-savant*, étoit fils de *Matthieu* II, Seigneur de Talaru, & de *Béatrix* de Marcilly, Dame de Chalmazel, & fut Chanoine de l'Eglise de saint Jean. Le Chapitre le nomma pour assister de sa part au Concile de Constance en 1414, & l'année suivante il reçut la nouvelle de son élection à l'Archevêché de Lyon, vaquant par la mort du Cardinal Philippe de Turei. Le Concile approuva l'élection d'Amédée, lequel en 1436, se trouva au Concile de Bâle. Les Prélats qui s'assemblérent en 1432, à Bourges, l'avoient engagé de se joindre avec les Ambassadeurs du Roi Charles VII, pour demander au Pape Eugéne IV, qu'on continuât le même Concile. Charles I, Duc de Bourbon, retenoit quelques châteaux qui dépendoient de l'Eglise de Lyon; le Concile lui écrivit pour le prier d'en faire raison à Amédée de Talaru le 16 mars 1436. Ce sage Prélat prévoyant que la mesintelligence du Concile & du Pape auroit des suites tres-fâcheuses pour l'Eglise, s'en expliqua en diverses occasions, & Sponde parle de quelques lettres qu'il en écrivit, où il témoignoit l'aversion qu'il avoit conçue pour ce schisme. Il fut fait Cardinal par l'Antipape Félix V, le 22 novembre de l'an 1440, & mourut le onziéme fevrier 1443. La famille des Talaru a donné un troisiéme Prélat à la ville de Lyon. C'est HUGUES de Talaru qui succéda à Charles, Cardinal de Bourbon en 1488, & qui mourut en 1517. * Sponde, *in Annal.* Sewert. *de Archiepisc. Lugd.* Paradin, *Hist. de Lyon.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

Le second Archevêque de Lyon de la Maison de Talaru, eut pour frére ANTOINE de Talaru, qui d'*Alix* d'Albon eut un fils, qui continua la postérité. Il y a eu depuis presque dans tous les tems des Comtes de Saint-Jean de Lyon du nom de Talaru. Cette Maison a fait une autre branche qui commença dans le XV siécle, en la personne de JEAN de Talaru, Seigneur de Chalmazel, lequel épousa *Catherine* de la Tour d'Auvergne, fille d'*Agne*, II. du nom, Seigneur d'Oliergues, & de *Béatrix* de Chalençon-Polignac. Cette branche a eu aussi plusieurs Comtes de Saint-Jean de Lyon: il en mourut un en 1705, qui étoit aussi Chantre de cette église, & oncle de *Hubert-François* de Talaru, Marquis de Chalmazel, qui après avoir été Lieutenant Colonel du régiment de Picardie, fut fait Commandant à Toulon, & Brigadier des armées du Roi en 1692. Il avoit épousé, en 1681, *Marie-Anne* d'Ornaison, sœur de Louïs d'Ornaison, Marquis de Chamarande, Lieutenant Général des armées du Roi. * Le Laboureur, *Hist. de l'Abbaïe de Lisle-Barbe.*

TALASSE, *Talassius*, Dieu qui présidoit aux noces chez les Romains, comme Hymenée chez les Grecs; c'est pourquoi on avoit coutume de l'invoquer le jour des épousailles, afin que le mariage fût heureux. Voici l'origine de cet usage. Lorsque les Romains ravirent les filles des Sabins, qui étoient venues à Rome pour voir les Jeux que Romulus faisoit célébrer en l'honneur de Neptune, quelques-uns en ayant pris une fort belle, & l'emportant, criérent *à Talassius*, *à Talassius*, afin que personne n'entreprît de la leur ôter; faisant entendre qu'ils la menoient pour femme à Talasse, qui étoit un jeune Romain, fort vaillant & fort aimé du peuple. Son mariage fut fort heureux; de sorte qu'après sa mort il fut invoqué par les Romains dans leurs noces, afin qu'ils eussent autant de satisfaction dans leurs mariages, qu'il en avoit eu dans le sien. Quelques-uns néanmoins prétendent après Varron, que l'origine de ce nom de Talasse, ne vient pas de l'enlévement des Sabines, mais plutôt du mot Grec Τάλαρος, qui signifie *Ouvrier en laine*, parce que les nouvelles mariées étoient voilées de laine, qu'on mettoit sous elles une peau de mouton, & qu'on portoit devant elles une quenouille, comme pour leur apprendre qu'elles se marioient pour travailler. Il y en a quelques-uns qui dérivent ce mot du Grec Τάλιν τὴν μελλονύμφην, qui signifie *une vierge promise en mariage.* * Tite-Live, *l.* 1. Plutarque, *en ses Problêmes*, *& dans la Vie de Romulus.* Varron, dans Festus au mot *Talassio.* Rosin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 37.

TALAVE'RA LA REYNA, anciennement *Ebura*, *Æbura*, *Elbora*, *Libora*, petite ville avec un vieux château en Espagne dans la Manche, contrée de la Nouvelle Castille, au confluent de l'Alberche & du Tage, & à douze lieues au dessous de Tolède. On lui a donné le nom de *Talavéra La Reyna*, parce qu'elle étoit de l'appanage des Reines de Castille; & pour la distinguer de *Talavéra La Veja*, qui est un bourg situé sur le Tage, à douze lieues au-dessous de l'autre, & que l'on croit être l'ancienne *Evandria*, *Evandriana.* Les Archevêques de Tolède depuis le XIII siécle sont Seigneurs de Talavéra la Reyna, qui est environnée de murailles fort hautes, bâties par les Maures, & où l'on jouït d'un air fort pur. Son terroir est fertile en grains & en vin, & il y a de beaux pâturages pour les troupeaux. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

TALAVE'RA, ville de l'Amérique méridionale dans la Province de Tucuman. Elle est sur les bords de la riviére El Salado, à quarante-cinq lieues de San-Jago del Estero vers le Nord & à cent quarante des mines d'argent du Potosi. Son terroir abonde en cotton, en miel, en pêche & en chasse. Cette ville est, selon Herréra, à 26 dégrez de la Ligne & fut abandonnée en 1510, par ordre du Roi d'Espagne. On en transporta les Habitans dans un lieu nommé *Las Juntas*, ou *Madrid*, vint lieues environ plus loin, & on nomma cette ville *Neustra Senora de Talavera de Madrid.* Elle est à 150 lieues de la ville de la Plata. * Laët, *Descript. des Indes Occ. l.* 14. *c.* 10. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TALAVE'RUE'LA ou TALAVE'RUELHA, bourg de l'Estrémadure d'Espagne, situé sur la Guadiane, entre Mérida & Badajoz. * Maty, *Dict. Geogr.*

TALAUS, Roi d'Argos, fils d'Abas ou de Bias, & petit-fils de Lyncée, l'un des cinquante gendres de Danaüs, perdit la Couronne & la vie par les machinations d'Amphiaraüs. Son fils Adraste fut obligé de s'enfuir à Sicyone, où, selon quelques-uns, il épousa la fille du Roi Polybe, & lui succéda. D'autres veulent qu'il lui ait succédé, à cause que sa mére étoit fille unique de Polybe. Il y en a qui disent que celui qu'Amphiaraüs déthrôna & fit mourir, étoit Pronax, fils de Talaüs. *Voyez* le Scholiaste de Pindare sur la IX Ode des Némées, où il nous apprend surquoi pouvoient être fondées les prétentions d'Amphiaraüs; c'est que Mélampus ayant guéri les filles de Prœtus, Roi d'Argos, qui étoient devenues insensées, eut pour récompense la moitié du Royaume d'Argos, laquelle il partagea avec son frére Bias. Mélampus laissa un fils nommé Antiphates, qui fut pére d'Oïclée, & grand-pére d'Amphiaraüs. *Voyez* le Scholiaste que nous avons cité *in Oden* 8. *Pyth. & 9. Nem.*

TALAYA, isle de l'Océan Oriental. Elle est petite, & située entre celle de Mindanao, l'une des Philippines, & celle de Gilolo l'une des Moluques. * Maty, *Dict. Géogr.*

TALBO (Robert) Anglois, Chanoine de l'eglise cathédrale de Norwich, vivoit vers l'an 1550, sous le régne d'Edouard VI, en Angleterre. Il avoit beaucoup d'esprit & de science, & passa sa vie à ramasser grand nombre de livres anciens. Il transcrivit de sa main ceux qu'il ne pouvoit point avoir à prix d'argent, & laissa une tres-belle bibliothéque. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

TALBOT, Maison considérable en Angleterre, tire son origine des Talbot, Barons de Cleuville au païs de Caux, Baronnie qui avoit séance à l'Echiquier de Normandie, dont l'on ne rapportera la postérité que depuis *Géofroy* qui suit.

I. GE'OFROY Talbot, Seigneur de Wroteham dont il donna la moitié à l'église de Rochester, suivit le parti de l'Impératrice Mahaud, légitime héritiére de la Couronne d'Angleterre, contre le Roi Etienne, eut pour frére *Hugues* Talbot, qui fit de grands biens à l'Abbaïe du Bec, où il se rendit Religieux: & eut pour enfans 1. RICHARD qui suit; 2. 3. *Guillaume* & *Hugues* Talbot.

II. RICHARD Talbot, I. du nom, fut pére de GILBERT qui suit.

III. GILBERT Talbot, I. du nom, fut pére de RICHARD II, qui suit.

IV. RICHARD Talbot, II. du nom, épousa *Alive* Basset, veuve de *Drude* de Montagu, & fille d'*Alain* Basset de Wickombe, dont il eut GILBERT II, qui suit.

V. GILBERT Talbot, II. du nom, épousa *Gwideline*, fille de *Rhez* de Griffeth, Prince de Galles, dont il prit les armes que sa postérité à conservées, & mourut en 1274, pére de RICHARD III, qui suit.

VI. RICHARD Talbot, III. du nom Seigneur d'Escheleswell, servit Edouard, I. du nom, Roi d'Angleterre, dans ses guerres, & mourut en 1306, ayant eu de *Sara* de Beauchamp sa femme, fille de *Guillaume*, Comte de Warwick, 1. GILBERT III, qui suit; & 2. *Richard* Talbot, qui épousa *Jeanne* de Mortemer,

temer, fille & héritiére de *Hugues*, Seigneur de Richard-Castle, dont la postérité ne subsista pas long-tems.

VII. Gilbert Talbot, III. du nom, Seigneur d'Escheleswell, se joignit avec Thomas, Comte de Lancastre, pour chasser ceux qui abusoient du gouvernement de l'Etat sous le régne d'Edouard II. Le Roi Edouard III le fit son Grand Chambellan, & le combla de bienfaits. Il mourut en 1346, & fut pére de Richard qui suit.

VIII. Richard Talbot, IV. du nom, Seigneur de Goderich-Castle, Gouverneur du palais sous le Roi Edouard III, assista ainsi que son pére, en qualité de Pair du Royaume, à tous les Parlemens convoquez par le Roi, & mourut le 23 octobre 1356. Il avoit épousé *Elisabeth* Comyn, sœur & héritiére de *Jean*, Seigneur de Badenagh en Ecosse, dont il eut 1. Gilbert IV, qui suit; & 2. *Thomas* Talbot, Prêtre.

IX. Gilbert Talbot, IV. du nom, Seigneur de Goderich-Castle, &c. mourut le 24 avril 1386, ayant eu de *Pétronille* Butler, fille de *Jacques*, Comte d'Ormond, Richard V, qui suit.

X. Richard Talbot, V. du nom, Seigneur de Goderich-Castle, mort le septiéme septembre 1396, avoit épousé *Ankarete* le Strange ou l'Estrange, fille de *Jean*, Seigneur de Blackmére, dont il eut 1. Gilbert V, qui suit; 2. Jean, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Richard*, Archevêque de Dublin; 4. 5. *Thomas* & *Guillaume* Talbot.

XI. Gilbert Talbot, V. du nom, Baron d'Irchenfield, de Blackmére, &c. Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mourut le 19 octobre 1418, suivant son Epitaphe qui est dans le cimetiére de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il avoit épousé 1. *Jeanne* d'Angleterre, fille de *Thomas*, Duc de Glocester & de Buckingham: 2. *Béatrix* de Portugal, veuve de *Thomas* Fitz-Alan, Comte d'Arondel, & fille *naturelle* de *Jean*, I. du nom, Roi de Portugal. Il n'eut qu'une fille de sa premiére femme, nommée *Ankarete*, morte sans alliance en 1422.

XI. Jean Talbot, fils puîné de Richard, V. du nom, fut Comte de Shrewsbury, de Waterford, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Maréchal de France, &c. *ainsi qu'il sera remarqué cy-après dans un article separé.* Il avoit épousé 1. *Mabaud* Névill, Dame de Furnival, fille de *Thomas*, Seigneur de Furnival: 2. *Marguerite* de Beauchamp, fille de *Richard*, Comte de Warwick, morte le 14 fevrier 1468. Du premier lit vinrent 1. *Thomas*, mort en France avant son pére; 2. Jean II, qui suit; 3. *Christophle*, tué avec son frére au combat donné près de Northampton le 20 juillet 1460: du second lit sortirent 4. *Humfroy*; 5. *Louis*; 6. *Elisabeth*, mariée à *Jean* Moubray, III. du nom, Duc de Norfolck; & 7. *Jean* Talbot qui fut créé Baron de l'Isle par Henri VI, Roi d'Angleterre le 26 juillet 1445, & mourut avec son pére à la bataille de Châtillon en Guienne, le 17 juillet 1453, ayant eu de *Jeanne* Chedder, veuve de *Richard* Stafford, & fille de *Thomas* Chedder, *Thomas* Talbot, Vicomte de l'Isle, tué au combat donné le 22 mars 1469, sans postérité de *Marguerite* Herbert sa femme, fille de *Guillaume*, Comte de Pembrock; 8. *Elisabeth*, mariée à *Edouard* Grey, Vicomte de l'Isle; & 9. *Marguerite* Talbot, alliée à *George* Vére.

XII. Jean Talbot, II. du nom, Comte de Shrewsbury, &c. se signala dans les guerres contre la France. Le Roi Henri VI le fit Chevalier en 1426, Chancelier d'Irlande en 1446, & Grand Thrésorier du Royaume en 1457. Dans les divisions qui survinrent ensuite, il embrassa le parti des Lancastres; & mourut les armes à la main au combat de Northampton le 20 juillet 1460. Il avoit épousé 1. *Catherine*, fille & héritiére d'*Edouard* Burnell, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Elisabeth* Butler, fille de *Jacques*, IV. du nom, Comte d'Ormond, dont il eut 1. Jean III, qui suit; 2 *Jacques*, Chevalier; 3. Gilbert, *qui a fait la branche des Comtes de* Grafton, *dont descendent les derniers Comtes de* Shrewsbury, *rapportez cy-après*; 4. *Christophle*, Archidiacre de Chester; 5. *George*; 6. *Anne*, mariée à *Henri* Vernon-de-Haddon: & 7. *Marguerite* Talbot.

XIII. Jean Talbot, III. du nom, Comte de Shrewsbury, &c. fut employé en plusieurs négociations par Edouard IV, Roi d'Angleterre, & mourut le 28 juin 1473. Il avoit épousé *Catherine* Stafford, fille de *Humfroy*, Duc de Buckingham, morte le 26 décembre 1476, dont il eut 1. George qui suit; 2. *Thomas*, mort sans alliance; & 3. *Eléonor* Talbot, mariée à *Thomas* Butler, Baron de Sudley, & qui après la mort de son mari épousa en secret le Roi Edouard IV, qui dans la suite ne la regarda que comme sa concubine: ce qui la fit mourir de chagrin.

XIV. George Talbot, Comte de Shrewsbury, &c. Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, fut du Conseil du Roi Henri VII, qui lui donna le commandement des troupes qu'il envoya à l'Empereur Maximilien. Le Roi Henri VIII l'employa en différentes négociations, dont il s'acquitta avec honneur. Il mourut le 26 juillet 1541, fort considéré par sa sagesse & par sa prudence. Il avoit épousé 1. *Anne*, fille de *Guillaume*, Baron de Hastings: 2. *Elisabeth*, fille cohéritiére de *Richard* Walden de Erithe, morte en 1567. Du premier lit sortirent 1. 2. *Jean* & autre *Jean*, morts jeunes; 3. François qui suit; 4. *Guillaume*; 5. *Richard*; 6. *Marguerite*, alliée à *Henri* Clifford, Comte de Cumberland; 7. *Anne*, mariée à *Thomas*, Baron de Wharton; 8. *Dorothée*, morte sans alliance; 9. *Marie*, qui épousa *Henri* Percy, XII Comte de Northumberland; & 10. *Elisabeth* Talbot, mariée à *Guillaume*, Baron d'Arces & de Gillesland: & du second lit vinrent 11. *Jean*, mort jeune; & 12. *Anne* Talbot, mariée 1. à *Pierre* Compton: 2. à *Guillaume* Herbert, Comte de Pembrok.

XV. François Talbot, Comte de Shrewsbury, &c. Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mourut le 21 septembre 1559. Il avoit épousé 1. *Marie*, fille de *Thomas*, Baron d'Acres & de Gillesland: 2. *Gratieuse* Shakerley, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent 1. George II, qui suit; 2. *Thomas*, mort avant son pére; & 3. *Anne* Talbot, mariée à *Jean*, Baron de Bray.

XVI. George Talbot, II. du nom, Comte de Shrewsbury, Comte-Maréchal, Baron Strange de Blakmére, de Comyn, de Badenagh & de Furnival, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, fut envoyé, étant encore fort jeune, par son pére, en Ecosse, avec 3000 hommes, au secours du Comte de Northumberland. Elisabeth, Reine d'Angleterre ayant fait arrêter prisonniére Marie Reine d'Ecosse, elle lui en confia la garde, & il eut toûjours pour la Reine d'Ecosse beaucoup de considération & de respect. Il fut aussi honoré de la charge de Comte-Maréchal d'Angleterre, & mourut le 18 novembre 1590. Les plus grandes louanges que lui donne un Auteur du tems, sont d'avoir résisté pendant vint ans avec vigueur & prudence, aux violences, piéges & attentats que sa seconde femme dressa contre sa vie. Il avoit épousé 1. *Gertrude* Mannors, fille de *Thomas*, Comte de Rutland: 2. *Elisabeth* Hardwich, veuve de *Robert* Barley & de *Guillaume* Cavendish de Chatsworth, & fille & cohéritiére de *Jean* Hardwich, morte le 13 avril 1607, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent 1. *François*, Baron de Talbot, mort avant son pére sans enfans d'*Anne* Herbert, fille de *Guillaume*, Comte de Pembrok; 2. Gilbert qui suit; 3. *Edouard*, quatriéme fils, qui succéda à son frére au Comté de Shrewsbury, dont il ne jouït pas un an, étant mort le huitiéme fevrier 1617, sans enfans de *Jeanne*, fille de *Cutberg*, Baron d'Ogle; 4. *Catherine* Talbot, mariée à *Henri* Herbert, Comte de Pembrok; 5. *Marie*, alliée à *George* Savill de Barowby; 6. *Gratieuse*, qui épousa *Henri* Cavendish; & 7. *Henri* Talbot, troisiéme fils, mort avant son frére aîné, ayant eu d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Reyner d'Overton, *Gertrude* Talbot, mariée à *Robert* de Pierrepont, Comte de Kingston; & *Marie* Talbot, alliée à *Guillaume* Osgrodby, morte le sixiéme mars 1674.

XVII. Gilbert Talbot, Comte de Shrewsbury après son pére, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. fut Ambassadeur en France en 1596, & mourut le huitiéme mai 1616. Il avoit épousé *Marie* Cavendish, fille de *Guillaume* Cavendish de Chatsworth, & d'*Elisabeth* Hardwich sa belle-mére, dont il eut 1. *George*, mort jeune; 2. *Marie*, alliée à *Guillaume* Herbert, Comte de Pembrok; 3. *Elisabeth*, mariée à *Henri* Grey, Comte de Kent; & 4. *Alathée* Talbot, qui épousa *Thomas* Howard, Duc de Norfolck, & Comte d'Arondel.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GRAFTON, puis Comtes de Shrewsbury.

XIII. Gilbert Talbot, troisiéme fils de Jean Talbot, II. du nom, Comte de Shrewsbury, & d'*Elisabeth* Butler sa seconde femme, fut Seigneur de Grafton, Capitaine & Gouverneur de Calais, Chevalier Banneret, & de l'Ordre de la Jarretiére. Il avoit épousé *Ethelréde*, sœur de *Thomas* Cotton de Landwade, dont il eut Jean qui suit.

XIV. Jean Talbot, I. du nom, Seigneur d'Albrigton, épousa *Marguerite*, fille & héritiére d'*Adam* Troutbek, dont il eut Jean II, qui suit.

XV. Jean Talbot, II. du nom, Seigneur de Grafton, épousa *Françoise* Gifford, fille de *Jean*, Seigneur de Chillington, dont il eut Jean III, qui suit.

XVI. Jean Talbot, III. du nom, Seigneur de Grafton, épousa *Catherine*, fille de *Guillaume* Peter d'Ingerston, dont il eut 1. *George* Talbot, Seigneur de Grafton, qui succéda au Comté de Shrewsbury à *Edouard* Talbot son parent, & en tous ses honneurs, & en jouït jusqu'à sa mort arrivée en 1630, sans avoir été marié; & 2. Jean IV, qui suit.

XVII. Jean Talbot, IV. du nom, Seigneur de Longford & de Grafton, mourut avant son frére aîné, ayant eu d'*Eléonore*, fille & héritiére de *Thomas* Baskervill de Wolvershill, 1. Jean V, qui suit; 2. *Gilbert*, mort jeune; 3. *George*, mort en 1633; 4. *Catherine*, mariée à *Jacques* Poole de Poole; & 5. *Marie* Talbot.

XVIII. Jean Talbot, V. du nom, Comte de Shrewsbury, succéda à *George* son oncle, & mourut le huitiéme fevrier 1653. Il avoit épousé 1. *Marie*, fille de *François* Fortescue de Salden: 2. *Françoise*, fille de *Jacques*, Baron d'Arondel de Wardour. Du premier lit sortirent 1. François II, qui suit; 2. *Edouard*, mort au combat de Marston le premier juillet 1644, tenant le parti du Roi; 3. *Gilbert*, Seigneur de Cookesey; 4. *George*, Baron de Talbot, mort en 1644, sans laisser de postérité de *Marie*, fille de *Perse* Herbert, Baron de Powis; 5. *Marie*, alliée 1. à *Charles* Arondel: 2. à *Merwin* Touchet; 6. *Catherine*, mariée à *Thomas* Whetenhall-de-East-Peckham; & 7. *Françoise* Talbot, alliée à *George* Wintour de Hudington. Du second lit vinrent, 8. 9. *Beuno* & *Jean*, morts jeunes; 10. *Thomas*, Seigneur de Longford; & 11. *Anne* Talbot, Religieuse en France.

XIX. François Talbot, II. du nom, Comte de Shrewsbury &c. mourut en mars 1667. Il avoit épousé 1. *Anne* Coniers, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Sockburn: 2. *Anne-Marie* Brudnel, fille de *Robert*, Comte de Cardigan. Du premier lit vinrent, 1. *Conier*, mort jeune; & 2. *Marie* Talbot: du second sortirent, 3. Charles qui suit; & 4. *Jean*, Baron de Talbot, tué en duel par le Duc de Grafton en fevrier 1686.

XX. Charles Talbot, Comte, puis Duc de Shrewsbury, Sécretaire d'Etat de Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, puis Roi d'Angleterre qui le créa Duc, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Grand Chambellan de la Maison de la Reine Anne & son Ambassadeur extraordinaire en France en 1713,

Vice-

Viceroi d'Irlande, & Grand-Thréforier d'Angleterre. Il mourut à Londres fans poftérité légitime le 14 février 1718. * *Voyez* le Pére Anfelme, *Hift. des Grands Officiers de la Couronne.* Imhoff, *Hift. des Pairs d'Angl. &c.*

TALBOT (Jean) Comte de Shrewsbury & de Waterford, Gouverneur d'Irlande, Maréchal de France &c. étoit fils puîné de RICHARD Talbot, V. du nom, Seigneur de Goderich-Caftle. Il femble que la nature l'avoit fait naître pour la guerre, tant il y avoit d'inclination; & les heureux fuccès de fes entreprifes lui ont acquis la réputation d'un des plus fameux Capitaines de fon fiécle. Il étoit l'un des Pairs du Parlement en 1410, fous le régne de Henri IV, Roi d'Angleterre, & donna des preuves de fa valeur lors de la réduction de l'Irlande fous l'obéïffance du Roi Henri V, qui l'y envoya en qualité de fon Lieutenant-Général au commencement de fon régne & lui en donna depuis le Gouvernement. Etant paffé en France l'an 1417, avec l'armée Angloife, il fe trouva avec le Duc d'Excefter aux fiéges de Caen & de Rouen, & fervit les années fuivantes fous le Duc de Bedford, où il rendit fon nom redoutable aux François. Il commanda les troupes qui allérent au païs du Maine, au fecours du Comte de Suffolck, avec lefquelles il reprit la ville d'Alençon en 1428. Puis s'étant rendu maître de Pontoife, il alla au fiége d'Orléans, que faifoit le Comte de Salisbéry, & qui n'eut pas le fuccès qu'il s'étoit promis. De là il marcha à Meung, qu'il fortifia, prit Laval, & fe trouva à la journée de Patay en Beauce, où il demeura prifonnier. Après fa délivrance, il vint joindre le Duc de Bedford à Paris; furprit d'affaut Beaumont-fur-Oyfe, & paffa en Irlande. Il revint en France, défit les François aux Brunes de Normandie, prit Pontoife, & alla mettre le fiége devant la ville de Dieppe, mais cela ne lui reüffit pas. Tant de fervices qu'il avoit rendus, lui firent mériter du Roi d'Angleterre la charge de Maréchal de France, dont il fut honoré vers l'an 1441. Il reçut encore de la libéralité de ce Prince le Comté de Shrewsbury, qui eft le fecond d'Angleterre, pour lui & pour fa poftérité, par lettres du 20 mars de la même année, & fut nommé l'un des Ambaffadeurs pour traiter de la paix avec le Roi Charles VII, en 1443. Depuis, étant repaffé en Irlande, il fut confirmé en la charge de Gouverneur de cette province, & fut honoré de la dignité de Sénéchal du Royaume, de la Baronnie de Dungarvan, & du Comté de Waterford. Cependant les affaires des Anglois dépériffant tous les jours en France par les pertes continuelles qu'ils y faifoient, il y fut dépêché de nouveau avec plein pouvoir, en qualité de Gouverneur & Lieutenant-Général en Guienne : il les rétablit par la prife de Bourdeaux, & remit beaucoup de villes fous l'obéïffance des Anglois; mais étant accouru au fecours de la ville de Caftillon, affiégée par les François, & leur ayant livré bataille, il y fut tué avec un de fes fils d'un coup de canon, le 17 juillet 1453. Son corps fut porté en Angleterre, & enterré en l'Abbaïe de Withchurch. Cette mort fit perdre aux Anglois tout ce qu'ils poffédoient en Guienne, & ils furent chaffez entiérement de France. * *Voyez* Monftrelet.

TALBOT (Pierre) Archevêque de Dublin en Irlande, étoit forti de l'illuftre Maifon de Talbot, Comtes de Shrewsbury en Angleterre, dont une branche s'établit en Irlande, où elle a toujours fait profeffion de la Religion Catholique. Il y naquit l'an 1620, & à l'âge de 15 ans il alla étudier en Portugal, & enfuite à Rome, où il fut ordonné Prêtre. Le Roi Charles II, étant alors en Flandre, Talbot l'y alla trouver; puis paffa en Angleterre, afin d'y travailler pour les intérêts de la Religion, & pour ceux de fon Prince. La Reine Catherine de Portugal, femme de Charles II, Roi d'Angleterre, le prit enfuite pour l'un de fes Aumoniers; mais le zéle qu'il avoit pour les Catholiques fes compatriotes, l'obligea à quitter la Cour pour fe rendre en Irlande, afin de les y fecourir; ce qu'il fit fi utilement par fes Ecrits & par fes difcours, que le Pape Clément IX le nomma Archevêque de Dublin. Les perfécutions qu'on lui fufcita dans ce pofte l'obligérent enfin, à la maniére de quelques Evêques des premiers fiécles, de fe fouftraire pour quelque tems à l'orage dont il étoit menacé de la part des Proteftans, & de fe retirer à Paris. Dès qu'il vit le calme un peu rétabli, il fut fe remettre à la tête du fon troupeau; mais quelques années après, les Proteftans ayant fufcité une nouvelle tempête, le zélé Prélat fut arrêté & enfermé dans une étroite prifon, où, après quelques mois de miféres, il mourut vers l'an 1682. Il eft auteur de divers Ouvrages de controverfe, favoir, *De natura Fidei & Hærefis*, imprimé à Anvers en 1657, *Politicorum Catechifmus, &c.* Anvers, 1658; *Tractatus de Religione & Regimine*, Gand, 1670; *Epiftola paftoralis ad Catholicos in Hibernia, &c.* Paris, 1674; *Hiftoria Iconoclaftarum*, Paris, 1674; quelques Ouvrages contre Stillingfleet & Albius, imprimez auffi à Paris. * Arsdekin, *Théol. tripartita. Mémoires du tems.*

TALBOT (Richard) Duc de Tyrconel, iffu des Comtes de Shrewsbury. Quoiqu'il fut le plus jeune de fept fréres, il eut l'émulation de furpaffer la gloire de fes aînez. Dès l'âge de quinze ans il fe trouva dans une dangereufe occafion, où il reçut tant de bleffures, qu'il demeura près de trois jours parmi les morts. Un Soldat, qui lui trouva un refte de vie, réfolut de le fauver; mais fe défiant de le pouvoir emporter feul, il demanda du fecours à un autre, qui, fi fon Panégyrifte en eft cru, trop fidéle à l'ordre qu'il avoit reçu de n'épargner aucun Catholique Romain, voulut favoir de quelle religion étoit le bleffé. Alors Richard Talbot ramaffa un refte de forces, pour dire qu'il étoit Catholique, ne doutant point que cette déclaration ne lui dût coûter la vie: ce qui n'arriva pas néanmoins. Après la mort de Cromwel, il porta au Roi d'Angleterre Charles II, les plaintes des Catholiques d'Irlande, dépouillez de leurs biens; mais il ne put rien obtenir. Enveloppé dans l'accufation de la conjuration d'Irlande, il fut mis avec l'Archevêque de Dublin fon frére, dans une étroite prifon. Chargé par le Roi Jacques II; du gouvernement d'Irlande, il remplit les troupes d'Officiers & de Soldats Catholiques, dans la vue de rétablir fa Religion dans ce Royaume. Lorfque Jacques II quitta l'Angleterre, pour fe retirer en France, Talbot, Viceroi d'Irlande, s'oppofa à Guillaume, Prince d'Orange, que l'Angleterre & l'Ecoffe avoient reconnu pour leur Roi. Dans le tems qu'il fe préparoit à foutenir l'effort de l'armée du Roi Guillaume dans un combat, il fut faifi d'un mal qui le mit en trois jours dans le tombeau, le 24 août 1691. Son Oraifon funébre fut prononcée à Paris dans l'églife des Religieufes Angloifes du fauxbourg-S. Antoine, le 22 août de la même année, par l'Abbé Anfelme, & a été imprimée in *quarto* à Paris. Il laiffa pour fille unique *Charlotte* Talbot, qui fut Dame d'honneur de Marie-Béatrix-Eléonore d'Eft, Reine d'Angleterre, époufa *Richard* Talbot-de-Tyrconel, fon coufin iffu de germain, & mourut à Saint-Germain en Laye le 14 février 1722, âgée de 46 ans, laiffant pour enfans, *Richard*, Comte de Tyrconel; & *Marie* Talbot. * *Journal des Savans, tome 20. p. 644.*

TALCATAN, ifle du Coraffan en Perfe. On la place fur la riviére de Margab, à 60 lieues de la ville de Hérat, du côté du nord, & on la prend pour l'ancienne *Nyffa* ou *Nyfæa*, ville de la Margiane. * Maty, *Diction. Géogr.*

* TALCINI. autrefois petite ville de l'Ifle de Corfe, n'eft préfentement qu'un petit village, à l'eft de la ville de Corté, dont il eft éloigné d'environ deux lieues.

TALE, *Talus*, nommé *Calus* par Paufanias, & *Perdix* par les Latins, étoit neveu de Dédale. Il apprit l'Architecture fous fon oncle en peu de tems, & inventa l'ufage de la fcie & du compas. Dédale, envieux de fon induftrie, le précipita du haut de la tour de Minerve; mais cette Déeffe favorable aux beaux Efprits, le reçut au milieu de l'air, & le changea en oifeau, lui donnant pour récompenfe de fa fubtilité, la légéreté des ailes. C'eft pourquoi la perdrix, qui retient fon nom, n'ofe s'élever en haut, & ne fait que voler près de terre, où elle fait fon nid; car fon ancienne chûte lui fait fuir les lieux hauts. *Voyez* CALUS. Ovide, *Metamorph. l.* 8. *Fab.* 3. *v.* 237 *& fuivans* fous le nom de *Perdix*.

TALED, eft le nom que les Juifs donnent à un certain voile blanc fait de laine ou de fatin, qui eft quarré, & qui a des houppes aux coins. Ils ne font jamais leurs priéres dans les Synagogues qu'ils ne le mettent fur leur tête, ou au moins à l'entour de leur col. Léon de Modéne, Rabbin de Venife, dit que les Juifs fe fervent de ce taled ou voile, afin d'être plus attentifs à la priére, & de ne regarder, ni de côté, ni d'autre; mais ceux qui ont hanté leurs Synagogues, peuvent témoigner qu'il n'y a point de gens au monde qui foient fi immodeftes que les Juifs dans leurs priéres. Ils fe contentent de jetter ce taled fur leur chapeau (car ils prient Dieu le chapeau fur la tête) ou fur leur col & fur leurs épaules; puis ils récitent leurs priéres avec une étrange confufion, fans aucun ordre; & même en priant, ils parlent le plus fouvent de leurs affaires. * Léon de Modéne.

TALE'GA. *Voyez* TALAGA.

TALENT, en Grec Τάλαντον, étoit autrefois, à proprement parler, la balance dans laquelle on pefoit. Depuis on a donné ce nom aux poids mêmes chez les Grecs, qui comptoient leurs fommes par mines & par talens; mais les talens n'étoient point connus des Romains. Le talent Attique étoit de fix mille drachmes. Quelques-uns en diftinguent de deux fortes, le grand & le petit talent; mais c'eft fans fondement: ce qu'il y a de vrai, c'eft qu'il y en avoit de plufieurs efpéces. Celui d'Egine étoit de fix mille drachmes; celui d'Egypte, de quatre-vints livres Romaines; celui d'Alexandrie, de douze mille drachmes; celui de Corinthe, de fix mille drachmes, comme l'Attique; celui de Cyréne, de cent vints mines, comme l'Alexandrin. Le Siccar des Hébreux, d'argent, valoit trois mille ficles, & celui d'or, douze fois autant. Le talent de Naples n'étoit que de fix deniers; celui de Syracufe, de trente. Dans les bas fiécles, on a donné chez les Grecs le nom de talent à la livre, & chez les Latins au quintal. * Budé, *de Affe.* Gronovius.

* TALETS, petite ville d'Efpagne, dans le Royaume de Valence fur le chemin de San-Mattheo vers les frontiéres de Catalogne. * Colménar, *Délices d'Efpagne, p.* 571.

TALGA, ifle de la Mer de la Sala, rapporte toutes fortes de fruits fans être cultivée. Les nations voifines croyoient que c'étoit un facrilége d'y toucher, eftimant que cela étoit réfervé pour les Dieux. * Pomponius Méla, *l.* 3. Ptolomée, *l.* 6. *c.* 9. Pline l'appelle *Tazata*.

TALI, ville de la Chine dans le Junnan vers les confins du Tunquin, & fur le Lac de Siul. Elle a cinq autres villes fous fa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TALIACOT (Gafpard) Profeffeur en Médecine & en Chirurgie dans l'Univerfité de Bologne, fa patrie, s'eft rendu tres fameux par fon expérience, & en particulier par fon livre, où il enfeigne la maniére de réparer le défaut des narines, des oreilles & des lévres. On a encore du même une Lettre Latine à Jérôme Mercurialis fur le même fujet; des Confeils de Médecine. Il mourut à Bologne le feptiéme de novembre 1553. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TALION, Loi ainfi nommée, parce qu'elle ordonnoit de punir le coupable de la même peine qu'il avoit fait fouffrir. Cette loi fondée fur les principes de la nature, & ordonnée dans l'Ancien Teftament, avoit été établie chez les Grecs par Solon, & paffa des Grecs aux Romains, qui l'inférérent dans les

les loix des douze Tables. Il y a deux sortes de talion, le talion d'*identité*, quand on fait précisément au coupable le même tort qu'il a fait, ce qui est dit dans l'Evangile, *œil pour œil, dent pour dent*; & le talion d'*équivalence*, quand le Juge ordonne une peine proportionnée à l'injure ou au dommage. Il y a des occasions où l'équité ne feroit pas gardée en observant le talion, pris dans le premier sens; mais le second est toûjours juste. * *Antiq. Grèq. & Rom.* Gothofredus, *in Codice Theodosiano.*

Les Sadducéens n'admettoient aucune mitigation dans la Loi du Talion. Philon assûre que la Loi du Talion ne s'exécutoit point à la rigueur, à moins que l'injure ne fût faite à un homme libre. Mais les Rabbins ne connoissent point cette distinction. Joseph enseigne qu'il étoit au pouvoir de celui qui avoit été blessé, de poursuivre la vengeance réelle de sa blessure, & qu'on ne pouvoit l'obliger, malgré lui, à prendre de l'argent pour s'indemniser. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible. Voyez aussi* M. Le Clerc *sur l'Exode, ch.* 21. *v.* 24.

TALISMANS ou MUTHALSANS. On appelle ainsi certaines figures gravées sur des pierres ou sur des métaux, dont l'Auteur anonyme du livre intitulé, *les Talismans justifiez* fait ainsi la description. Le Talisman, *dit-il*, est le sceau, la figure, le caractére ou l'image d'un Signe céleste, d'une constellation ou d'une planéte, gravée sur une pierre sympathique, ou sur un métal correspondant à l'astre, dans un tems commode pour recevoir les influences de cet astre. Les effets qu'on attribue à ces figures, sont tout à fait merveilleux. On dit, par exemple, que la figure d'un lion gravé en or pendant que le soleil est dans le Signe du lion, préserve de la gravelle ceux qui portent ce Talisman; & que celle du scorpion, faite sous le Signe du Scorpion, garantit des blessures de cet animal. Pour la joye, la beauté & la force du corps, on grave la figure de Vénus, dans la premiére face de la balance, des poissons, ou du taureau. Afin d'acquerir aisément les honneurs & les dignitez, on grave l'image de Jupiter, c'est à dire, un homme ayant la tête d'un bélier, sur de l'argent ou sur une pierre blanche: celui qui porte ce Talisman sur soi, en voit, dit-on, des effets surprenans. Pour être heureux en marchandises & au jeu, on réprésente Mercure sur de l'argent. Pour être courageux & victorieux, on grave la figure de Mars en la premiére face du scorpion. Pour avoir la faveur des Rois, on réprésente le soleil sous la figure d'un Roi assis dans un thrône, avec un lion à son côté, sur de l'or tres-pur, en la premiére face du lion. En voilà assez pour faire connoître ce que c'est qu'un Talisman. Bodin, dans sa *Démonomanie*, rapporte, que l'on dit qu'au palais de Venise il n'y a pas une seule mouche; & qu'au palais de Tolède en Espagne, on n'en voit qu'une. Il ajoûte que si cela est, il y a quelque idole enterrée sous le seuil du palais, c'est à dire, quelque Talisman. Tous ces effets ne peuvent venir que d'un pacte exprès ou tacite fait avec le Démon; car il n'y a aucune vertu dans ces figures qui en puissent être la cause. On met au nombre des Talismans, le *Palladium* de Troye; les boucliers Romains, appellez *Ancilia*; les statues fatales de Constantinople, pour la conservation de cette ville; la statue de Memnon, en Egypte, qui se mouvoit & rendoit des Oracles, aussi-tôt que le soleil avoit donné dessus; la statue de la Déesse Fortune, qu'avoit Séjan, laquelle porta bonheur à tous ceux qui la possédérent; la mouche d'airain, & la sangsue d'or de Virgile, qui empêchérent les mouches d'entrer dans Naples, & firent mourir les sangsues d'un puits de cette ville; la figure d'une cigogne, qu'Apollonius mit à Constantinople, pour en chasser ces animaux; la statue d'un Chevalier, qui servoit de préservatif à cette ville contre la peste; & la figure d'un serpent d'airain, qui empêchoit tous les serpens d'entrer dans le même lieu: d'où il arriva que Mahomet II, après la prise de Constantinople, ayant cassé d'un coup de fléche les dents de ce serpent, une multitude prodigieuse de serpens se jetta sur les Habitans de cette ville, sans néanmoins leur faire aucun mal; parce qu'ils avoient tous les dents cassez, comme celui d'airain.

On distingue de trois sortes de Talismans, savoir, d'*astronomiques*, de *magiques* & de *mixtes*. Les ASTRONOMIQUES se reconnoissent aux Signes ou constellations célestes, qui y sont gravées avec d'autres figures, & quelques caractéres inintelligibles. Les MAGIQUES ont des figures extraordinaires, avec des mots superstitieux, & des noms d'Anges inconnus. Les MIXTES sont composez de signes & de noms barbares; mais qui ne sont ni superstitieux, ni d'Anges inconnus. On les ensevelit dans la terre, ou on les place dans des lieux publics, ou bien on les porte sur soi. Quelques-uns croyent qu'Apollonius de Tyane est le premier auteur de la science des Talismans; mais d'autres s'imaginent que les Egyptiens en sont les inventeurs: ce qu'Hérodote semble insinuer au livre second de son histoire, lorsqu'il dit que ces peuples, ayant les premiers donné le nom à douze Dieux célestes, gravérent aussi des animaux sur des pierres. Les Habitans de l'Isle de Samothrace faisoient des Talismans avec des anneaux d'or, qui avoient du fer enchassé, au lieu de pierre précieuse. Pétrone en parle, lorsqu'il dit, que Trimalcion portoit une bague d'or, garnie d'étoiles de fer. Les Dieux, qu'on appelloit de Samothrace, étoient ceux qui présidoient à la science des Talismans: ce que confirment les Inscriptions de ces trois autels, dont parle Tertullien. *Devant les colomnes*, dit-il, *il y a trois autels dediez à trois sortes de Dieux, que l'on nomme Grands, Puissans & Forts, & que l'on croit être ceux de Samothrace.* Apollonius fait mention de trois Divinitez, ausquelles il joint Mercure, & rapporte les noms barbares de ces Dieux, qu'il étoit défendu de révéler, savoir, Axierus, Axiocerso, Axiocersus & Casmillus, qu'il dit être Cérès, Proserpine, Pluton & Mercure. Les Egyptiens, de qui la plupart des autres peuples ont appris le secret de ces anneaux, avoient aussi d'autres Talismans pour toutes les parties du corps: c'est peut-être pour cela qu'on trouve tant de petites figures des Dieux, d'hommes & d'animaux dans les anciens tombeaux de ce païs. Reichelt rapporte plusieurs raisons pour combattre les Talismans, & pour détourner ceux qui voudroient s'appliquer à cette science, qui n'est fondée que sur des figures, lesquelles n'ont aucune vertu & ne sont que des artifices du Démon pour surprendre les hommes, & les engager dans des superstitions criminelles. Il y en a néanmoins qui osent soutenir que l'on peut faire des Talismans sans Magie, & par des principes tirez de la Philosophie, ou suivant des expériences que l'on ne doit point condamner, quoiqu'on n'en sache point la cause, non plus que d'une infinité d'autres effets, que les Savans mêmes admirent. Ils s'appuyent sur l'autorité de Symphorien, de Campége, de Campanella & de Bacon, & prétendent que l'application des choses naturelles faite à propos, est suffisante pour prévenir, ou pour produire plusieurs effets extraordinaires. Ils disent qu'on ne peut douter des influences célestes sur les corps sublunaires; & que les Astres ont quelque ressemblance avec les choses d'ici bas, ou plutôt quelque sympathie: c'est pourquoi les premiers Philosophes leur ont donné le nom des choses sur lesquelles ils agissoient plus particuliérement. Ce n'est pas, *disent-ils*, que ce soient les figures & les images seules qui déterminent les corps célestes à leur communiquer leurs influences & leurs vertus, la matiére y contribue aussi, comme on le voit dans les miroirs d'acier dont l'opération est si prompte & si surprenante, pour recevoir & réünir les rayons du soleil: ainsi il y a des matiéres plus capables de recevoir les vertus des Astres, & de produire des effets qui soient conformes à leurs influences. Ils ajoûtent que les plus anciens Talismans se sont faits sur des plantes, sur des branches d'arbres, où sur des racines. Joséphe en parle dans ses *Antiquitez Judaïques*, & en attribue l'invention à Salomon. *On attachoit*, dit-il, *au nez du malade* (possédé du Démon) *un anneau dans lequel, à la place de la pierre, il y avoit une racine enchassée, que Salomon avoit enseignée dans ses Ouvrages.* Cet Historien dit même qu'il en a vu l'effet, & qu'un Juif, nommé Eléazar, guérit une fois plusieurs possédez de cette maniére, en présence de l'Empereur Vespasien. Les anciens Egyptiens ont cru que certaines pierres taillées en escarbots, avoient des vertus considérables, pour procurer de la force & du courage à ceux qui les portent; parce que, *dit Elien*, cet animal n'a point de femelle, & qu'il est une image du soleil. On mettoit aussi quelquefois des figures de grenouilles dans les Talismans. Pline témoigne que si on croit ceux qui cultivent cette science, *les grenouilles doivent être estimées plus utiles à la vie, que les loix.* Elien dit que celles d'Egypte prennent un roseau, qui les empêche d'être dévorées par des hydres ou crocodiles du Nil, & qu'elles sont le symbole de la sagesse & de la prudence. Tzetzès rapporte qu'un Philosophe appaisa une peste à Antioche par un Talisman de pierre, où il y avoit une tête de Charon gravée. Apollonius employoit la figure des cigognes contre les serpens; & les Egyptiens se servoient communément de la figure de Sérapis, de Canopus, Dieu des Egyptiens, de l'éprevier & de l'aspic, contre les maux qui pouvoient venir des quatre élemens, la terre, l'eau, l'air & le feu. Les Talismans modernes ne sont pas si curieux que les anciens, & on les reconnoît par les caractéres qui sont purement Arabes, Turcs, ou d'autres Langues orientales. Les principaux Auteurs qui ont traité de cette matiére dans les derniers siécles, sont, Camillo Léonardi, qui a fait *le Miroir des pierres*, Geber, Bacon, & Paracelse, qui ont parlé de la Magie astrologique, & de la sympathie des pierres, des métaux & des planétes. Gaffarel a composé sur ce sujet un livre intitulé, *les Curiositez inouïes*, & Agrippa en a traité dans sa Philosophie occulte. Grégoire de Tours rapporte que la ville de Paris avoit été bâtie sous une constellation, qui la défendoit de l'embrasement, des serpens & des souris; & qu'un peu avant l'incendie qui arriva l'an 585, on avoit trouvé, en fouillant sous une arche du pont, les deux Talismans préservatifs de cette ville, qui étoient un serpent & une souris d'airain. Quelques uns tirent le nom Arabe *Talisman*, du Grec *τέλεσμα*, qui signifie *perfection.* * Saumaise, *in Kerkoëtium.* Gaffarel. Reichelt. Thiers, *Traité des Superstitions.*

TALL, ville de la Chine, seconde capitale de la Province de Junnan. Elle est fort peuplée & ornée de superbes bâtimens. Elle a été autrefois le séjour des Rois de Cus, & ensuite de ceux de Mung, qui l'appelloient *Nanchao*, mais un Empereur de la race d'Ivéna, qui la subjugua, lui donna le nom de *Tall* & le commandement sur cinq villes, Chao, Junnang, Tengchuen, Langchiung & Pinchuen. Elle est d'une grande étendue. Les Habitans y taillent des tables de marbre de toute sorte de couleurs. Au Couchant de cette ville est le Mont-Yiencang, qui a plus de trois cens stades, & dix neuf sommets fort élevez avec un étang qu'on ne peut sonder à cause de sa profondeur. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

TALLART, ancien Vicomté, qui étoit autrefois du ressort de la Provence, porte aujourd'hui titre de Duché, & a été uni au Dauphiné, dès l'an 1337, par Guigue, Dauphin de Viennois. Il étoit alors possédé par Armand de Trians, neveu du Pape Jean XXII, & passa dans la Maison de Clermont. L'union du Vicomté de Tallart au Dauphiné, fut encore ordonnée par lettres patentes du Roi Louïs XII, au mois d'octobre 1513, & fut depuis confirmée par autres lettres du Roi Henri IV, l'an 1606; & du Roi Louïs XIII, l'an 1619. Le château de Tallart n'est qu'à deux lieues de Gap, & est situé sur le bord de la Durance, qui, dans cet endroit sépare la Provence du Dauphiné. Il souffrit plusieurs siéges pendant les guerres civiles, entre autres

tres celui qu'y mit le Seigneur de Lefdiguiéres, depuis Connétable de France, & qu'il fut obligé de lever l'an 1580. Ce Comté appartient aujourd'hui à Camille d'Hostun, de la Baume, Maréchal de France, & eft tombé dans fa Maifon, de la maniére que nous l'allons expliquer, dans la Généalogie qui fuit.

Hostun de la Baume de Tallart, noble & ancienne Maifon de Dauphiné, étoit fort diftinguée dans cette province dès le XIII fiécle, ainfi que nous l'apprenons par un inventaire des titres de cette Maifon, fait l'an 1564. Comme les plus anciens de ces Actes juftificatifs ont paffé dans la branche d'Hoftun-Clavefon, dont nous parlerons plus bas, ceux qui nous reftent, ne nous conduifent que jufqu'à Guillaume d'Hoftun, dans lequel la filiation eft conftamment prouvée.

I. Guillaume, Seigneur d'Hoftun, fit fon teftament en l'année 1311, le Lundi d'après la Fête de S. Julien, & inftitua pour héritier Jean d'Hoftun, fon fils aîné. Il prend la qualité de noble: titre plus honorable pour lors en Dauphiné, que ceux de Chevalier & d'Ecuyer, qui n'y étoient que fort peu en ufage.

II. Jean, Seigneur d'Hoftun, époufa *Julienne* de Quincieu, de laquelle il eut Jean qui fuit. Dans fon teftament, qui eft du dixiéme août 1347, il eft qualifié *nobilis & potens Dominus.*

III. Jean, II. du nom, Seigneur d'Hoftun, & Cofeigneur de la Baume, de Beauregard, &c. n'eut point d'enfans d'un premier mariage, & prit une feconde alliance le 25 janvier 1361, avec *Miracle* de Monteillez, fille de *Guillaume*, Seigneur de Monteillez près de Valence. De cette Dame, qu'il fit Tutrice de leurs enfans, par teftament du cinquiéme feptembre 1373, il laiffa 1. *Guillaume* d'Hoftun, Chevalier, Seigneur de La Baume, d'Hoftun, de Beauregard, &c. Gentilhomme de la Chambre de *Louis*, II. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, qui fe maria avec *Falconne* de Baboy, & qui n'en ayant point eu de poftérité, inftitua pour héritier Antoine fon frére puîné, par teftament du premier mai 1409; 2. Antoine qui fuit; 3. *Jean*, Chanoine de Saint-Bernard de Romans; 4. *Guyonnette*; & 5. *Catherine* d'Hoftun.

IV. Antoine d'Hoftun, Chevalier, Seigneur d'Hoftun, de La Baume, de La Laupie, &c. Sénéchal de Valentinois, fervit en Italie fous le Maréchal Boucicault, & fit fon teftament le dernier mars 1440. Il avoit époufé par contract du 13 novembre 1423, *Pauline* de Beffay, dont il eut 1. Jacques qui fuit; 2. *Antoine*, Chevalier de Rhodes & Commandeur de Grenoble; 3. *Gerard*, Chanoine & Précenteur de Saint-Bernard de Romans; 4. *Joyeux*, Religieux de S. Antoine de Vienne; 5. Jean, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* Baume, *Comtes de* Verdun, *rapportée cy-après*; 6. *Guillaume*, Seigneur de La Laupie, Capitaine de cent chevaux au Royaume de Naples, mort fans poftérité; & 7. *Claudine* d'Hoftun, mariée à *Boniface* Alleman, Seigneur d'Uriage.

V. Jacques, Seigneur d'Hoftun, de La Laupie, de Veicors, &c. époufa *Béatrix*, Dame de Clavefon; fille de *Géofroy*, Seigneur de Clavefon, dont il eut Ge'ofroy qui fuit; 2. *Gilles* d'Hoftun, dit *de Clavefon*; 3. *Ifabeau*, mariée à *N.* . . . de Breffieu, Seigneur de Beaucroiffant; 4. *Antoinette* d'Hoftun-Clavefon, alliée à *Antoine* Bolomier, Seigneur de Tullins, Général des Finances du Dauphiné.

VI. Ge'ofroy, Seigneur de Clavefon, d'Hoftun, de Mureil, de Mercurol, de Saint-Juft, de La Baftie, &c. époufa *Jeanne* Bolomier, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tullins, dont il eut 1. Louïs qui fuit; 2. *Jacques*, Seigneur de Mercurol; 3. *Antoine*, Commandeur & Maréchal de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem à Rhodes; & 4. *Charlotte* d'Hoftun-Clavefon, Religieufe à Saint-Juft.

VII. Louïs, Seigneur de Clavefon, d'Hoftun, de Mercurol, &c. époufa *Méraude* de Montchenu, dont il eut 1. Pierre qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de Mercurol, Prieur de S. Aouft; 3. *Louïfe*, alliée à *Louïs* de La Roue, Vicomte de Lavieu; 4. *Agnès*, mariée à *Aymar* Alleman, Cofeigneur de Chafte, Seigneur de Puvelin; 5. *Péronne*, femme d'*Honorat* du Puy, Seigneur de Rochefort; & 6. *Jeanne* de Clavefon-Hoftun, dont l'alliance eft ignorée.

VIII. Pierre, Seigneur de Clavefon, d'Hoftun, de Mureil, de Mercurol, &c. l'un des Cent Gentilshommes de la Maifon du Roi, époufa 1. *Jeanne* du Fay, dont il n'eut qu'une fille qui mourut après avoir reçu le batême: 2. *Magdelaine* de Monteynard, dont il eut 1. Charles qui fuit; 2. *Pierre*, Gouverneur de Coucy; 3. *François*, Chevalier de Malte, Meftre-de-camp de Cavalerie; 4. *Jean*, Baron de Monfrein, Gouverneur de Briançon, Prieur de Saint-Aouft; 5. *Claude* d'Hoftun-Clavefon, mort fans alliance; 6. *Magdelaine* d'Hoftun-Clavefon, mariée à *Aymar* de Geffans-de-Chafte, Seigneur de La Bretonniére; 7. *Louïfe*, alliée à *Charles* du Peloux, Seigneur d'Efcolans & de Breffinan; & 8. *Léonarde* d'Hoftun-Clavefon, femme de *Jean* de Blanc, Seigneur d'Alenet.

IX. Charles, Seigneur de Clavefon, d'Hoftun, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa 1. *Elifabeth* de Beaufremont, fille de *Nicolas*, Baron de Sénecey, & d'*Anne* Patarin, Dame de Crufilles: 2. *Renée* du Peloux. Ses enfans du premier lit furent 1. Florisel qui fuit; 2. *Claude*, Seigneur de Rives; 3. *Aymar*, Chevalier de Malte, puis Capucin; 4. *Magdelaine*, alliée à *Amieu* de Borel, Seigneur de Hauterive & de Ponfonas; 5. *Anne*, Religieufe au Puy; & 6. *Héléne*, Religieufe à Avignon: du fecond lit vinrent 7. *Charles* de Clavefon-Hoftun, Gouverneur de Romans, qui époufa *Marie* du Parc, ou qui felon d'autres n'a point été marié; & 8. *Laurence* d'Hoftun-Clavefon, mariée à *Hugues* de Lyonne, Seigneur de Preffeins, Confeiller au Parlement de Grenoble. Sa poftérité hérita de la Terre de Clavefon, qui paffa dans la Maifon de Lyonne. *Voyez* L Y O N N E.

X. Florisel de Clavefon-d'Hoftun, Seigneur de Mercurol, &c. époufa *Jeanne* d'Apchon, fille de *Charles*, Baron de Tournouelles & de *Léonore* de Gadagne, dont il eut 1. *Charles*, mort jeune; & 2. *Magdelaine* de Clavefon-d'Hoftun, mariée en février 1618, à *Claude* Loup de Beauvoir, Seigneur de Bellenave.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la Baume, Comtes de Verdun.

V. Jean d'Hoftun, III. du nom, cinquiéme fils d'Antoine, Seigneur de La Baume, & de *Pauline* de Beffay, fut Seigneur de La Baume, de Saint-Nazaire, de Beauregard, &c. & époufa le feptiéme janvier 1444, nouveau ftile, *Jeanne* de Grolée, fille d'*Imbert* de Grolée, Seigneur de Châteauvillain & de Vireville, & de *Béatrix* de Laure. De cette alliance fortirent 1. Charles qui fuit; 2. *Claude*, Chanoine de Saint-Bernard de Romans, Doyen de Saint-Apollinaire de Valence, Prieur de Saint-Manois, de Saint-Saphorin, d'Ozun, &c. 3. *Barlec*, qui s'établit en Bourgogne, où il époufa une riche héritiére de la Maifon de Marnais; 4. *Philibert*; 5. *Françoife*, époufe de *Jean* Brotin, Seigneur de Paris; 6. *Alix*, mariée à *Ives* du Terrail, Seigneur de Bernin; 7. 8. *Pauline* & *Marguerite* d'Hoftun, Religieufes à S. Juft.

VI. Charles d'Hoftun, Chevalier, Seigneur de La Baume, de Beauregard, &c. rendit hommage au Roi Dauphin, entre les mains de Charles de Daillon du Lude, Gouverneur du Dauphiné, le 17 avril 1481. De fon époufe *Françoife* Chabot, Dame de Lefcherenne en Savoye, il laiffa 1. *Méraud* d'Hoftun, Seigneur de La Baume, qui époufa le 23 octobre 1516, *Françoife* de Clermont, fille de *Bernardin* de Clermont, Vicomte de Tallart, & d'*Anne* de Huffon, Comteffe de Tonnerre, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il inftitua pour héritier *Jean* d'Hoftun fon neveu, & mourut le 20 août 1553; 2. Andre', *qui continua la poftérité*; 3. *Antoine*, Prieur de Pomiers en Forès; 4. *Jean*, Chanoine de Saint-Apollinaire de Valence; 5. *Théodore*, Chevalier de faint Jean de Jérufalem, tué d'un coup de fauconneau à la prife de Rhodes, par Soliman II, l'an 1522; 6. *Emmanuel*, Religieux de Saint-Antoine en Viennois, & Commandeur de Saint-Aubans en Gafcogne; 7. *Humbert*, Chanoine de S. Bernard de Romans, Prieur de S. Saphorin, d'Ozon, de S. Donat, &c. 8. *Ifabelle*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Sugny en Forès; 9. *Françoife*, époufe de *Jacques* de Phélizat; 10. *Jeanne*, femme d'*Arnaud* Odouard, Seigneur de Barcellone; 11 & 12. *Anne* & *Claude*, Religieufes à Montfleury près de Grenoble; & 13. *Charlotte* d'Hoftun, Religieufe à Nyons.

VII. Andre' d'Hoftun, Chevalier, fils puîné de Charles d'Hoftun, fut marié par fon pére le 14 mars 1501, à *Ifabelle* de Boniface, fille d'*Antoine* de Boniface, Seigneur de La Fortereffe, & d'*Antoinette* Loubert, & mourut avant fon frére aîné, laiffant de fon mariage 1. Jean, IV. du nom, *qui continua la poftérité*; 2. *Pierre*, Seigneur de la Godiniére; 3. *Aimard*, Prieur de Gellonay; 4. *Louïfe*, Religieufe à Montfleury; 5. *Antoinette*, mariée à *Exupere* de Clavefon, Seigneur de Pernant; 6. *Jeanne*, femme de *Guillaume* d'Hiéres, Commiffaire d'Artillerie; 7. *Jeanne*, époufe de *Guillaume*, de Gramont, Seigneur de Vachéres; & 8. *Claude* d'Hoftun, Religieufe à Montfleury.

VIII. Jean d'Hoftun, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de La Baume, de Beauregard, de Saint-Nazaire, &c. rendit hommage au Roi Dauphin pour la Seigneurie de La Baume, le 22 août 1553, après la mort de *Méraud* d'Hoftun, fon oncle, dont il fut héritier. Il époufa le troifiéme janvier 1556, *Claudine* de Gramont, veuve de *Jofeph*, Baron de Cardaillac, fille de *Guillaume* de Gramont, Seigneur de Vachéres, & de *Claire* de La Baume-Suze. Le cinquiéme juillet 1583, il fit fon teftament, & eut pour enfans 1. Antoine qui fuit; 2. *François*, Seigneur de La Fortereffe, mort fans lignée; & 3. *Françoife* d'Hoftun, mariée à *N.* . . . Seigneur d'Aubignan.

IX. Antoine d'Hoftun, Seigneur de La Baume & de Saint-Nazaire, Baron de Charmes, de Saint-Donat, de Marjais, &c. Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, Capitaine de cent Hommes d'armes de fes Ordonnances, Maréchal de camp des armées de fa Majefté, & Sénéchal de Lyon, né le 13 feptembre 1558, époufa le 22 mai 1584, *Diane* de Gadagne, fille unique & héritiére de *Guillaume* de Gadagne, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Sénéchal de Lyon, Baron de Verdun, de Bothéon, &c. & de *Jeanne* de Sugny. En récompenfe des fervices qu'il avoit rendus à l'Etat, il fut honoré de la charge de Maréchal de camp des armées du Roi le 26 juin 1614, & avoit été nommé Chevalier des Ordres de fa Majefté le cinquiéme novembre 1612; mais il mourut avant que d'y avoir été reçu. Ses enfans furent 1. Balthasar qui fuit; 2. *Gafparde*, mariée à *Antoine* de Clermont, Seigneur de Montoifon; 3. *Marthe*, époufe de *Claude* de Broon, Seigneur de La Liégue; 4 & 5. *Françoife* & *N.* . . . d'Hoftun, Religieufes; *& un fils* naturel, *appellé* Céfar, *Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, qui fut depuis Curateur de fes neveux.*

X. Balthasar d'Hoftun, dit *de Gadagne*, Marquis de la Baume, Comte de Verdun, Baron de Mirabel, de Charmes & de Ruynat, Seigneur de Bothéon, Sénéchal de Lyon, fut inftitué héritier par Guillaume de Gadagne, fon ayeul maternel, à condition de porter le nom & les armes de Gadagne, par teftament du deuxiéme feptembre 1591, renouvellé le cinquiéme feptembre 1596, & les 25 avril & juillet 1600. Il prit alliance le 18 juin 1613, avec *Françoife* de Tournon, fille de *Juft-Louïs*, Baron de Tournon & de Chalençon, Comte de Rouffillon, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Hommes d'armes, Baillif du Vivarais, & Grand Sénéchal d'Auvergne, & de *Magdelaine* de La Rochefoucaud, dont il eut 1. Louïs qui fuit; 2. Roger, *qui a fait la branche des Comtes de* Tallart, *rapportée cy-après*; 3. *Laurent*, Capitaine de vaiffeau, mort au fiége de Candie en 1669;

1669; 4. *Henriette*, mariée par contract du premier août 1641, à *Roger* de Nagu, Marquis de Varennes, Baron de Marzé, Gouverneur d'Aiguemortes & Lieutenant Général des armées du Roi; 5. *Marthe* d'Hoftun, Religieufe Urfuline à Lyon.

XI. Louïs d'Hoftun, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, &c. Lieutenant-de-Roi & Commandant en la province de Forès, difputa à fon frére puîné & recueillit les Seigneuries de Verdun, de Bothéon, & autres biens fubftituez de la Maifon de Gadagne. Il époufa en juin 1647, *Philiberte* de Bécerel, fille de *Claude*, Seigneur de Marlia, de La Baftie, &c. & de *Philiberte* de Thenay, dont il eut entre autres enfans Gilbert qui fuit.

XII. Gilbert d'Hoftun, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, &c. qui avoit été Capitaine dans le régiment de Villeroy, & enfuite Lieutenant-de-Roi de la province de Forès, & Député de la Nobleffe de Bourgogne, mourut à Paris le cinquiéme février 1732, dans la 78 année de fon âge. Il époufa *Marie-Claire* d'Albon, fille de *Gilbert-Antoine*, Comte de Chazeul, Chevalier d'honneur d'Henriette d'Angleterre, Ducheffe d'Orléans, & de *Claude* Bouthillier de Rancé, morte le 21 octobre 1727, âgée d'environ 80 ans, dont il a eu *Charlotte-Louïfe* d'Hoftun-de Gadagne, Comteffe de Verdun, Baronne de Bothéon, mariée 1. en février 1704, à *François* d'Hoftun, Marquis de la Baume, fon coufin: 2. le 23 décembre 1709, à *Renaud-Conftant*, Marquis de Pons, Guidon des Gensdarmes de la Garde du Roi.

BRANCHE DES COMTES; puis Ducs de Tallart.

XI. Roger d'Hoftun, Marquis de la Baume, Comte de Tallart, Baron de Charmes, &c. Commandant pour le Roi en l'abfence des Gouverneurs dans les provinces de Lyonnois, Forès & Beaujolois, fils puîné de Balthasar d'Hoftun, Marquis de la Baume, fut inftitué héritier de fon pére, par teftament du 27 octobre 1640, & fit le fien le 26 février 1692. Il avoit époufé par contract du 17 mai 1648, *Catherine* de Bonne, fille d'*Alexandre* de Bonne, Comte d'Auriac & de Tallart, Maréchal de camp, Lieutenant Général de la ville de Lyon, & des provinces de Lyonnois, Forès & Beaujolois, & de *Marie* de Neufville-Villeroy, pour lors remariée à *Louïs* de Champlais, Marquis de Courcelles, Lieutenant Général de l'Artillerie. De ce mariage eft né Camille qui fuit.

XII. Camille d'Hoftun, Comte de Tallart, Baron d'Arlan, du Poët & d'Arzeliers, Seigneur des Duchez de Lefdiguiéres & de Champfaur, (par acquifition faite en 1719) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, Gouverneur particulier des ville & citadelle de Befançon, Général des armées du Roi, Miniftre d'Etat, & Préfident honoraire de l'Académie Royale des Sciences, naquit le 14 février 1652, mourut à Paris fur les fept heures du matin, le 30 mars 1728, âgé de 76 ans, un mois & 25 jours, & fut inhumé le premier avril fuivant dans l'Eglife des Religieufes de Sainte-Elifabeth, rue du Temple. Après avoir été en 1667 Guidon des Gendarmes Anglois, il fut fait en 1668, à l'âge de 16 ans, Meftre-de-camp du régiment royal des Cravates, qu'il commanda pendant près de dix ans. En 1672, il fuivit le feu Roi Louïs XIV, à la campagne de Hollande, & fe trouva dans toutes les actions où il put acquérir de la gloire, & particuliérement en 1674, au combat de Senef. Sa valeur & même fa capacité dans le commandement, furent connues de bonne heure par M. de Turenne, qui le choifit dans la même année, pour commander le corps de bataille de fon armée aux combats de Mulhaufen & de Turkheim. Il fervit dans les campagnes des années 1675 & 1676, fut fait Brigadier en 1677, & fut bleffé d'un coup de moufquet à la bataille de S. Denys en 1678. Il fut employé au fiége de Courtray en 1683, & à celui de Luxembourg en 1684. Dans la guerre qui commença en 1688, il fut fait Maréchal de camp & eut prefque toujours non feulement des commandemens particuliers pendant les hivers, mais des corps d'armée féparez fous fes ordres feuls pendant les étez. Il commandoit l'hiver en 1690, dans les païs fituez entre l'Alface, la Sarre, la Mofelle & le Rhin, lorsqu'il conçut le deffein de paffer le Rhin fur la glace pour mettre à contribution le Bergftrat & le Ringau: il y réüffit. Il eut en 1691, bonne part aux avantages que les troupes du Roi remportérent en Allemagne fur l'Electeur de Saxe; à la défaite du Prince de Wirtemberg; à la levée du fiége d'Ebersbourg, où il fut bleffé; & à l'attaque de Rheinfelds. Le Roi le fit Lieutenant-Général de fes armées en 1693, & il continua de fervir dans toutes les occafions jufqu'à la paix de Ryfwick. Après cette guerre terminée en 1697, le Roi l'envoya en Angleterre en qualité d'Ambaffadeur extraordinaire, chargé de fes pleins pouvoirs & de ceux de Mgr le Dauphin, pour y traiter de fes droits à la fucceffion d'Efpagne avec l'Empereur, le Roi Guillaume & les Etats Généraux. Il conclut un traité de partage un faveur du fils du Duc de Baviére en 1698, & ce Prince étant mort peu de tems après, M. de Tallart vint à bout de conclurre un fecond traité. Le Roi lui en marqua fa fatisfaction, en le faifant Chevalier de fes Ordres, & Gouverneur du Comté de Foix. Les ennemis ayant affiégé Keyfersweert en 1702, M. le Comte de Tallart qui commandoit un corps deftiné à agir fur le Rhin, leur en fit durer le fiége pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il chaffa auffi les Hollandois du camp de Mulheim, où ils s'étoient établis, & foumit Traerbach à l'obéïffance du Roi. Il fut fait Maréchal de France en 1703, & dans le même tems il défendit encore Traerbach que le Prince héréditaire de Heffe affiégeoit, & conferva à la France cette conquête qu'elle lui devoit. Dans la même année il commanda l'armée d'Allemagne fous l'autorité de M. le Duc de Bourgogne; & ayant formé le fiége de Brifac; il prit cette importante place. Il entreprit auffi le fiége de Landau; & après avoir gagné la bataille de Spire le 15 novembre 1703, fur le Prince de Heffe-Caffel & fur le Comte de Naffau-Weilbourg qui venoient au fecours de cette place, il la força à fe rendre malgré toutes les forces de ceux qui la défendoient, prit aux ennemis trente piéces de canon, & fit plus de quatre mille prifonniers. Il eut ordre en 1704 de conduire un fecours confidérable en Allemagne à l'Electeur de Baviére; ce qu'il exécuta heureufement. Il retourna une feconde fois avec un fecours beaucoup plus confidérable; affiégea inutilement Willingen, fut défait, bleffé & fait prifonnier à la fatale journée de Hochftet, le treiziéme août 1704. On le conduifit en Angleterre, où il eut la ville de Nottingham, & les environs pour prifon, & où il fut détenu fept ans. Cela n'empêcha par le Roi de lui donner au mois de novembre fuivant, le Gouvernement de la Franche-Comté. Son féjour en Angleterre ne fut pas inutile, puisqu'il eut le fecret d'y faire écouter des propofitions de paix, qui dans la fuite eurent leur effet. La Reine Anne le renvoya généreufement en France fur la fin de l'année 1711, & le Roi le fit Duc par lettres du mois de mars 1712. Il fut fait Pair de France en 1715, & Louïs XIV par fon teftament le nomma pour être du Confeil de Régence. M. de Tallart fut quelque tems oublié; mais la place qui lui avoit été deftinée, lui fut bientôt après rendue par M. le Duc d'Orléans. Il y prit féance le 31 juillet 1717. Enfin auffi-tôt que le Roi Louïs XV eut pris en 1726, la réfolution de gouverner par lui même fon Royaume, il appella ce Maréchal à fon Confeil Suprême en qualité de Miniftre d'Etat. Il fut un des quatre Chevaliers des Ordres qui portérent les offrandes au facre du Roi le 25 d'octobre 1722. En 1723, il entra dans l'Académie des Sciences en qualité d'Honoraire, & l'année fuivante il fut Préfident de cette Académie. Ayant été déclaré Miniftre d'Etat le 23 de feptembre 1726, il prit féance au Confeil en cette qualité le 25 fuivant. Ce Maréchal avoit époufé par contract du 28 décembre 1677, *Catherine* de Grolée de Vireville, de La Tivolliére, fille de *Charles* de Grolée, Comte de Vireville, Gouverneur de la ville & citadelle de Montélimart, morte le 30 mai 1701, dont il a eu 1. *François* d'Hoftun, Marquis de La Baume, qui fut fait Meftre-de-camp d'un régiment de cavalerie au mois de mars 1702, & Brigadier des armées du Roi au mois de novembre 1703, lorsqu'il apporta à fa Majefté la nouvelle de la bataille de Spire, que le Maréchal fon pére venoit de gagner, eut le genou fracaffé à la bataille de Hochftet le 13 août 1704, & mourut de cette bleffure à Strasbourg le 20 feptembre fuivant, fans enfans de *Charlotte-Louïfe* de Gadagne d'Hoftun, fa coufine, qu'il avoit époufée le 28 février 1704, laquelle fe remaria à l'âge de 27 ans, le 23 décembre 1709, avec *Regnaud-Conftant*, Comte de Pons & de Lonzac, Guidon d'une Compagnie de Gendarmerie, & depuis de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, & Meftre-de-camp de cavalerie; 2. Marie-Joseph qui fuit; & 3. *Catherine-Ferdinande* d'Hoftun, Marquife de Saffenage, fa fille, jumelle de *Marie-Jofeph* fon frére, étant née comme lui le 17 feptembre 1684, mariée 1. à *Gabriel-Alphonfe*, Marquis de Saffenage, Capitaine de Cavalerie, tué au fiége de Turin en 1706, à l'âge de 24 ans & huit mois: 2. à *Gilbert* de Voifins, Marquis de Villaines, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, cy-devant Colonel du régiment de Médoc. * *Mémoires du tems. Hiftoire de l'Académie Royale des Sciences*, pour l'année 1728.

XIII. Marie-Joseph d'Hoftun, Duc d'Hoftun, Pair de France, Comte de Tallart, Baron d'Arlan, du Poët & d'Arzeliers, Seigneur des Duchez de Lefdiguiéres & de Champfaur, de Sillan, de S. Etienne & d'Yfeaux, de S. Bonnet-le-Château, de S. Galmier-Vérigneux, de Chambéon, de Marelop, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier de fes armées, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & Gouverneur particulier des ville & citadelle de Befançon, né le 17 feptembre 1684, reçut les cérémonies du batême en la paroiffe de S. Sulpice à Paris le 23 décembre 1686. Il fut d'abord, comme cadet, deftiné à l'état ecclésiaftique, & le Roi lui donna le Prieuré de S. Etienne du Pleffis-Grimoud, diocéfe de Bayeux, le 21 mai 1704; mais étant devenu l'aîné de fa Maifon, il s'en démit au mois de mars 1705. Il entra alors dans la Compagnie des Moufquetaires noirs, fit la même année fa première campagne, & fut bleffé dangereufement & fait prifonnier à la bataille de Ramillies le 23 mai. Il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie petit vieux Corps, fur la démiffion du Comte de Teffé, par commiffion du 30 novembre 1707, & il fe diftingua au combat de Rumersheim dans la Haute Alface le 26 août 1709. Le Maréchal, Duc de Tallart, fon pére, s'étant démis en fa faveur de fon Duché, & le Roi l'ayant érigé en titre de Pairie de France pour lui & pour fes Defcendans mâles par lettres patentes du mois de mars 1715, il fit ferment & prit féance au Parlement de Paris le deuxiéme avril fuivant. Il fut fait Brigadier d'Infanterie le premier février 1719, pourvu en furvivance du Gouvernement du Comté de Bourgogne & de la ville & citadelle de Befançon le 20 mai 1720, & reçu Chevalier des Ordres du Roi le troifiéme juin 1724. Il a été marié le 15 mars 1713, avec *Marie-Ifabelle-Gabrielle* de Rohan, née le 17 janvier 1699, troifiéme fille d'*Hercule-Mériadec*, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Prince de Soubife, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & Lieutenant-Général de fes armées, & d'*Anne-Geneviéve* de Lévis de Ventadour. Elle fut nommée Dame du Palais de la Reine le 27 avril 1725, & Gouvernante des Enfans de France en furvivance de la Ducheffe de Ventadour, fon ayeule maternelle, le quatriéme feptembre 1729, charge pour laquelle elle prêta ferment entre les mains du Roi le fixiéme du même mois, &

& dont la Duchesse de Ventadour lui donna sa démission au mois de mars 1732. Elle a eu Louïs-Charles qui suit.

XIV. Louïs-Charles d'Hostun, Duc d'Hostun, Pair de France, par la démission que son pére fit en sa faveur au mois de décembre 1732, a été batisé dans la chapelle du Palais des Thuilleries à Paris par le Cardinal de Rohan, Grand Aumonier de France, le 15 février 1716, & a été tenu sur les fonts par le Roi & par la Duchesse de Ventadour sa bisayeule. Il fut fait Colonel du régiment d'Infanterie de Tallart, au lieu & par la démission de son pére, & par commission du dixiéme juillet 1732, & a été marié le 22 décembre de la même année avec *Marie-Victoire* de Prye, née le 28 novembre 1717, fille unique de *Louïs*, Marquis de Prye, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général pour sa Majesté au Gouvernement de Languedoc, Brigadier de ses armées, & Gouverneur de Bourbon-Lancy, & de feue *Agnès* Berthelot de Pléneuf, cy-devant Dame du Palais de la Reine.

TALLEMANT (François) Abbé du Val-Chrétien, Prieur de Saint-Albin, Sous-Doyen de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1651, joignit à une grande Littérature beaucoup de douceur & de politesse. Il fut pendant vint quatre ans Aumonier du Roi; & le fut ensuite de Madame. Il entendoit parfaitement bien le Grec, l'Italien, l'Anglois & l'Espagnol. Cet Abbé a traduit les Vies des Hommes Illustres de Plutarque, & a mis d'Italien en François l'Histoire de Venise du Procurateur Nani, qui lui en témoigna beaucoup de satisfaction, par des lettres pleines d'estime & de reconnoissance. Il mourut le sixiéme mai 1693, âgé de 73 ans. * *Mémoires Hist.*

M. Despreaux, *Epitre* 7. *v.* 90, nomme l'Abbé Tallemant,

— *Le sec Traducteur du François d'Amyot.*

Monsieur Brossette prétend que l'Abbé Tallemant s'étoit attiré ce trait satyrique pour avoir débité en pleine Académie une fausse avanture au deshonneur du Poëte. Tallemant, *dit M. l'Abbé d'Olivet*, avoit de l'esprit, il ne manquoit pas même de savoir, mais faute d'avoir bien examiné, comme le veut Horace, *quid ferre recusent, quid valeant humeri*, il a vieilli sur une Traduction de Plutarque qui n'a point eu de succès. Ce qui avoit fait réüssir celle d'Amyot, ce sont les graces du stile. Ce qui fit échouer celle de l'Abbé Tallemant, c'est tout le contraire. Il étoit natif de la Rochelle. On l'appelloit Tallemant *des Réaux*, ou *l'aîné*, pour le distinguer de celui qui suit. Outre les Ouvrages dont on a parlé, on en a encore d'autres en prose & en vers. * Despreaux, *édition de Genéve, tome* 1. *p.* 241. *Hist. de l'Académie Françoise de l'édition* 1730, *tome* 1. *p.* 371. *Bibliothéque du* Richelet de 1728.

TALLEMANT (Paul) de l'Académie Françoise, étoit de la même famille que François Tallemant, *dont on vient de parler*, & son parent très-proche. Cette famille, qui étoit de la Religion Protestante, & originaire de la Rochelle, avoit acquis depuis longtems la noblesse, dans l'exercice des plus importantes charges municipales de cette ville. Trois des ancêtres de *Paul* avoient été successivement Pairs de la Rochelle, dans le tems que cette ville fiére de ses priviléges & de son commerce, s'étoit elle même érigée en une éspéce de République. Pierre Tallemant, fils du dernier des trois, fut Sécretaire du Roi, & Thrésorier général de Navarre, charge que posséda aussi son fils, ayeul de celui *dont nous parlerons*. *Gédeon* Tallemant, petit-fils de Pierre, fut le premier qui rentra dans le sein de l'Eglise Romaine. Il fut Maître des Requêtes & Intendant de Guienne, du Languedoc & du Roussillon. Paul Tallemant, *qui fait le sujet de cet article*, étoit fils de ce dernier, & de *Marie* Puget de Montauron, fille de *Pierre* Puget, Seigneur de Montauron, Receveur général des Finances, & premier Président des Thrésoriers de France à Montauban & à Montpellier, & naquit à Paris le 18 juin 1642, où il commença ses études d'Humanitez, qu'il continua à Bourdeaux pendant l'Intendance de son pére, & qu'il reprit depuis à Paris. Il fut reçu en 1666, un des Quarante de l'Académie Françoise, à la place de M. Gombaut; & le Discours qu'il fit à sa réception, promit dès lors la grande réputation qu'il s'acquit depuis dans les travaux Académiques. Sa fortune n'alloit pas dans ce tems-là du même pas que son éloquence, il ne se trouvoit que l'Académie pour tout patrimoine, avec le modique Prieuré de Saint-Albin, par le nom duquel on le distingua longtems de *François* Tallemant son cousin, qui étoit comme lui de l'Académie. En 1673, il commença d'éprouver que les Belles Lettres ne sont pas toûjours un fonds stérile pour ceux qui les cultivent. M. Colbert, qui le voulut connoître sur le bruit qu'avoient fait quelques uns de ses Discours Académiques, le mit de l'Académie des Inscriptions, qui commençoit à se former, & obtint pour lui une pension de cinq cens écus. Un Panégyrique du Roi Louïs XIV avoit donné lieu à ce commencement de fortune. Le Prieuré de Sausseuse, & la charge d'Intendant des Devises, vacante par la mort de M. des Fontaines, furent encore des bienfaits du Roi, qui se suivirent d'assez près, & qu'il dut aussi à M. Colbert, qui faisoit valoir son éloquence auprès du Prince. Il ne tint même qu'à lui d'être Auditeur de Rote à Rome, & il fut proposé pour cet emploi; mais écoutant moins les raisons qui pouvoient lui faire accepter un emploi si honorable, que l'amour de sa famille, à qui il étoit utile en France, il continua de s'y occuper des exercices propres aux deux Académies dont il étoit Membre. Le Discours qu'il prononça le 27 janvier 1687, dans l'Académie Françoise, sur le rétablissement de la santé du Roi, lui attira une de ces fortes d'affaires, qui entre Gens de Lettres deviennent quelquefois trop sérieuses. M. Barbier d'Aucour qui animé du même zéle avoit aussi prononcé un Discours sur ce sujet, se piqua de ce qu'il crut que l'Auteur du Mercure Galant, n'avoit pas tenu la balance assez égale sur la distribution des louanges aux deux Orateurs, & fit imprimer un paralléle de leurs Discours, où celui de son confrére étoit peu ménagé; mais l'Abbé Tallemant pour toute réponse, s'en tint au succès qu'il avoit eu. Au commencement de 1694, il fut choisi pour être Sécretaire de l'Académie des Inscriptions, & ses pensions furent augmentées de mille livres par an. Il eut encore une nouvelle pension de pareille somme en 1701, lorsque cette Académie eut achevé le fameux livre des Médailles de l'Histoire du Roi Louïs XIV, où il avoit eu beaucoup de part; & dont la composition de la Préface, qui est devenue très-rare, & les soins de l'édition, lui avoient été confiez. Tout occupé qu'il étoit à ce grand Ouvrage, il ne diminuoit cependant rien de ses assiduitez aux assemblées de l'Académie Françoise, & c'est à lui qu'on doit le recueil des Remarques & des Décisions de cette Académie, imprimées en 1698: celui qui parut peu de tems après, est de M. l'Abbé de Choisi. Il se démit du Sécrétariat de celles des Inscriptions en 1706, ne se conservant que la qualité de Vétéran. Son âge qui s'avançoit, ne le retira point néanmoins du commerce des Muses, & des exercices Académiques; il assistoit toûjours assiduement aux assemblées de l'Académie Françoise, & assez souvent à celles de l'Académie des Inscriptions. Ce fut alors qu'il prépara un recueil de ses Ouvrages en prose & en vers, qu'il avoit déja fort avancé quand il tomba en apoplexie le 25 juillet 1710. Son bon tempérament ayant résisté à cette attaque, il continua son projet avec la même application & la même netteté d'esprit qu'avant cet accident. Ayant pris sur la fin de janvier 1711 un remède inconnu, avec un peu d'indiscrétion, il eut une seconde attaque, dont il revint, mais avec l'esprit & le corps presque également affoiblis. Les eaux de Bourbon où il alla au mois de septembre de la même année, ne l'ayant pû rétablir, il languit jusqu'à sa mort, qui arriva le 30 juillet 1712. Il n'y a point d'Académicien, qui ait tant composé que lui de Discours Académiques, qui, quoiqu'excellens d'eux-mêmes, recevoient encore une grande force de sa prononciation, qu'il avoit admirable; aussi étoit-il comme le Lecteur ordinaire de l'Académie les jours d'assemblée publique. Voici l'ordre & le nombre de ses Harangues & de ses Discours, *Son Remercîment quand il fut reçu à l'Académie Françoise en* 1666; un *Discours à la réception de M. de Harlay, Archevêque de Paris* en 1671; *L'Eloge funébre de M. Seguier, Chancelier de France & Protecteur de l'Académie*, en 1672; un *Panégyrique du Roi le jour de la distribution des prix*, le 25 août 1673; une *Harangue au Roi à son retour de la prise de Majstricht*, au mois d'octobre de la même année; un *Compliment à M. de Harlay fait à l'Archevêché* en 1674, quand il fut nommé Duc & Pair; un *Discours de l'Utilité des Académies*, au mois de mai 1675; un autre *Discours pour servir de réponse au Pére Lucas Jesuite, au sujet des Inscriptions des monumens publics en* 1676; un *Panégyrique du Roi sur la campagne de Flandre de* 1677, *prononcé le jour de la distribution des prix de la même année*; un autre *Panégyrique sur la paix, aussi le jour de la distribution des prix de* 1679; *L'Eloge funébre de M. Colbert* en 1684; un *Panégyrique sur la convalescence du Roi*, le 27 janvier 1687, & un *Eloge funébre de M. Perrault, Académicien, son intime ami*, en 1704; *Discours sommaire touchant la vie de M. de Benserade*, à la tête des Oeuvres de Benserade; à Paris 1697.

On peut encore compter au nombre de ses Discours Académiques ceux qu'il faisoit, comme Sécretaire de l'Académie des Inscriptions, après la mort des Académiciens, en conséquence du réglement de 1701. Toutes les Harangues & les Discours de l'Abbé Tallemant prononcez dans l'Académie Françoise, sont imprimez dans le recueil de cette Académie, à la réserve de l'Eloge funébre de M. Colbert. Dès l'an 1680, il en avoit lui même donné au Public un qui contenoit les Panégyriques & les Harangues qu'il avoit prononcez à la louange du Roi, & les lui avoit dédiez par une Epître, qui est elle même un Panégyrique. Ses autres Ouvrages en prose, qui n'ont point encore vu le jour, sont des Réflexions sur la Rhétorique d'Aristote; une Traduction élégante du Cantique des Cantiques, réduite en forme dramatique, sur les idées & les Commentaires de M. Bossuet, Evêque de Meaux; les Descriptions de toutes les Maisons royales, faites par Ordre du Roi; celle de la chapelle de Seaux, peinte par M. le Brun; & quelques autres Ouvrages dans ce goût-là. On a aussi ses Sermons, & tout cela pourroit faire un volume assez gros. Il avoit un talent merveilleux pour donner aux Légendes des Médailles & aux Inscriptions, cette sage simplicité, & ce goût antique qui en font toute la beauté. L'on trouve à proportion le même art dans ce grand nombre de Devises qu'il a faites: l'on a de quoi faire des unes & des autres un recueil assez complet. Le recueil de ses Poësies Françoises pourroit être encore plus considérable; mais d'un grand nombre de piéces qu'il avoit composées, il n'en destinoit lui même que très-peu à l'impression, ne regardant le reste que comme des amusemens de sa jeunesse. Parmi celles qu'il eût données au public, les principales sont, des Traductions de plusieurs des plus beaux Pseaumes de David; des Eglogues Françoises sur le modéle des Eglogues Latines de M. Huet, Evêque d'Avranches; & quelques unes de ces derniéres traduites en vers François, dont on peut voir un essai dans celle qui a pour titre *Lampyris*, ou *le Ver luisant*, qui fut imprimée avec le Latin à côté en 1703. M. Huet parle avec beaucoup d'éloge de Paul Tallemant dans son *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*, *p.* 217.

TALLEMOND, anciennement *Tannum*, petite ville de France dans la Xaintonge, à l'emboûchure de la Gironde, à huit lieues au dessous de Blaye, avec titre de Principauté. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TALMAI ou THOLMAI, étoit fils de Hanak, de la race des Géans. Les Israëlites le chassérent de son païs avec ses fréres. * *Nombres, ch.* 13. *v.* 23. *Josué, ch.* 15. *v.* 14.

* TALMAI ou THOLMAI, Roi de Guesçur, fut pére de Mahaca, l'une des femmes de David, Roi d'Israël. Absalom, naquit de ce mariage. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 3. *v.* 3.

* TALMON ou TELMON, Lévite, qui étoit un des Portiers du Temple de Jérusalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 17.

TALMONT, petite ville avec un grand port & titre de Principauté, appartenante à la Maison de la Tremoille. Elle est sur la côte de Poitou, à huit lieues de Luçon vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TALMUD, est proprement le livre qui contient le Droit Civil & Canonique des Juifs. Il est composé principalement de deux parties, dont la premiére, qui sert comme de texte, se nomme *Mischna*; & l'autre, qui en est comme la Glose, s'appelle *Gemara*. La *Mischna*, comme le remarque M. Simon, dans son *Catalogue des Auteurs Juifs*, est écrite en Hébreu de Rabbin assez pur; mais d'un stile si concis, qu'il est difficile de l'entendre, à moins qu'on ne sache la matiére dont il y est traité. La *Gemara*, qui est une Glose pire que le texte, est écrite en méchant Chaldéen, d'un stile fort embarrassé, & qui est même entendu de fort peu de Juifs. On voit quantité d'éditions de la *Mischna* séparément; mais la plus belle & la plus commode, est une qui a été faite par les Juifs de Hollande, à laquelle ils ont ajoûté les points voyelles. Il y a eu aussi plusieurs éditions du Talmud entier: celle qui est la plus recherchée de toutes, & qui est devenue fort rare, parce que les Juifs du Levant en ont fait venir chez eux la plupart des exemplaires, est l'édition de Venise par Bomberg, qui est en plusieurs grands volumes. Monsieur Simon remarque dans son *Supplément aux Cérémonies des Juifs*, que les Juifs ayant deux célébres Ecoles, savoir celle de Babylone & celle de la Palestine, où ils enseignoient leurs Traditions, cela donna occasion à deux différens recueils de ces Traditions, & par conséquent à deux Talmuds, dont l'un se nomme *le Talmud de Babylone*, & l'autre *le Talmud de Jérusalem*. Ce dernier a été composé le premier; mais il est si obscur, que les Juifs ne s'en servent presque point: de sorte que quand ils citent le Talmud, ils citent ordinairement celui de Babylone; & quand ils veulent marquer l'autre, ils disent de Jérusalem. Outre les fables dont le Talmud est rempli, il y a des faussetez manifestes dans l'Histoire & la Chronologie; mais la plupart des Juifs n'y prennent pas garde de si près. Ce Talmud est défendu dans toute l'Italie aux Juifs, qui n'osent le lire ni le garder chez eux. * *Voyez* ce qui a été remarqué sur R. JUDA surnommé *le Saint*.

Le Talmud est le livre que les Juifs étudient uniquement quand ils aspirent au nom de Savant parmi eux. Il faut l'avoir étudié pour être admis à enseigner dans leurs Ecoles & dans les Synagogues. Maimonidès a fait un extrait du Talmud. Il prend soin de rejetter ce qu'il a de fabuleux & de puéril, & de ne rapporter que les décisions des cas qui y sont renfermez. Il a donné à son Ouvrage le titre de *Jad Hachazackah*, ou de *Main forte*. C'est un Digeste de Loix des plus complets qui se soient jamais faits, non pas par rapport au fonds, mais pour la clarté du stile, la méthode & la belle ordonnance des matiéres. D'autres Juifs ont essayé de faire la même chose, mais aucun ne l'a égalé. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome* 2. *p.* 131.

Le Talmud étoit peu connu en Espagne au dixiéme siécle. Moïse, surnommé *vêtu de sac*, en donna quelque connoissance aux Juifs Espagnols. Lorsqu'il naissoit quelque controverse, les Synagogues envoyoient quelques Députez à Bagded, pour en avoir la décision. Haschem II, Roi de Cordoue, que les Juifs appellent *Aschachès*, ordonna de traduire le Talmud en Arabe, soit qu'il eût la curiosité d'apprendre ce que ce livre renferme, soit qu'il voulût le rendre commun parmi les Juifs de son Royaume, afin d'empêcher les pélerinages de Jérusalem & de Bagded. R. Joseph (*Voyez* TANNAIM) fit cette Traduction Arabe, mais il en devint si fier qu'il ne put plus souffrir qu'on lui préférât Enoch, pour être Juge de la nation. Joseph fut excommunié & mourut à Damas dans l'excommunication. * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome* 5. *p.* 1525. Cᴄ.

TALMUDISTES. On donne ce nom à ceux qui professent la doctrine du Talmud, qui est un livre, lequel comprend les Cérémonies Religieuses & la Jurisprudence des Juifs. Ce nom veut dire *Discipline*. Les doctrines qui y sont contenues, s'étoient conservées dans les Ecrits des Grands-Prêtres; & Rabbi Juda Hakkadosch en fit vers l'an 188 de Jesus Christ une compilation qu'on nomme *Mischna*, c'est à dire, *Répétition*, ou *Leçon réiterée*. Depuis, en 469, Rabbi Jochanan, assisté de quelques autres Hébreux, fit un nouveau recueil de ces préceptes Judaïques, qu'on ajoûta au premier, & c'est ce qu'on nomme *le Talmud de Jérusalem*, parce qu'il fut compilé en cette ville. En 476, deux autres Rabbins de Babylone, Asé & Hammaï, augmentérent ce volume de la Discipline Judaïque, de divers Traitez, & formérent le Talmud qu'on nomme *Babylonique*. Mais Asé n'ayant pu mettre la derniére main à cet Ouvrage, comme il l'avoit résolu, son fils R. Méïr l'acheva en 546, suivant exactement les Mémoires de son pére. C'est un livre que les Juifs considérent avec un respect extraordinaire, & que souvent ils préférent à l'Ecriture-Sainte. Cependant on y trouve mille traditions & fables ridicules, mêlées avec les Loix Judaïques. Pour ne pas parler de ce qu'il y a contre Jesus Christ, il y a souvent d'autres blasphêmes, comme lorsqu'il est dit qu'avant la création du monde, Dieu s'exerçoit à en former de diverses façons; qu'il employa trois heures du jour à lire la Loi Judaïque; qu'il a commandé un sacrifice pour expier ses fautes, &c. Ainsi ce n'est pas sans raison que ce livre a été condamné par Grégoire IX, en 1230; par Innocent IV, en 1244; par Jules III, en 1555; & par Paul IV, en 1559. Vers l'an 1236, un Juif de la Rochelle s'étant converti, & ayant reçu le nom de *Thomas* au Batême, alla trouver le Pape Grégoire IX, la douziéme année de son Pontificat, c'est à dire, en 1238; & lui découvrit les erreurs du Talmud. Le Pape les envoya en 35 articles aux Archevêques de France en 1239, avec une lettre par laquelle il leur ordonnoit de se saisir de tous les livres des Juifs, & de faire brûler ceux où il y auroit des erreurs. Il en écrivit autant aux Rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, de Léon, de Navarre, & de Portugal. En conséquence de cet ordre on brûla en France la valeur de vint charettes de livres Hébreux. Innocent IV, successeur de Grégoire, donna commission à Eudes de Château-Roux, son Légat, d'examiner le Talmud, & les autres livres des Juifs, & qu'après les avoir examinez soigneusement, il les tolérât en ce qui ne seroit pas contraire à la Religion Chrétienne, & les leur rendît. Le Légat écrivit au Pape que les tolérer ce seroit les approuver; c'est pourquoi le quinziéme de mai 1248, il les condamna juridiquement. Les deux Talmuds sont imprimez. Celui de Jérusalem en un volume *in folio*, & celui de Babylone en 12 volumes *in folio*, à Amsterdam & ailleurs. Le Talmud est divisé en six ordres, chaque ordre en Traitez, & chaque Traité en plusieurs chapitres. * Sixte de Sienne, *Bibliotb. Sacra, l.* 2. Grenade, *partie* 4. *Catech. Tract.* 2. Génébrard, *Bibliotb. l.* 2 & 3. Bellarmin, *de Sanctis, l.* 2. *c.* 6. Vignier, *Bibliotb. Histor. A. C.* 191. *Voyez* Buxtorf, *Bibliotb. Rabbinica*; & de Voisin sur le *Pugio fidei*. Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

TALON, Maison illustre dans la Robe, est originaire d'Irlande. ARTUS Talon est le premier qui s'établit en France, où il fut Colonel d'un régiment Irlandois, sous le régne de Charles IX. Il eut entre autres enfans deux fils, savoir JEAN & OMER.

II. JEAN Talon, continua la postérité, & *Omer* Talon, mort Curé de S. Nicolas du Chardonnet à Paris, aussi recommandable par sa piété que par son éloquence, en a laissé pour monumens deux Ouvrages intitulez *Rhetorica*, & *Institutiones Eloquentiæ*, où en latinisant son nom, il s'est appellé *Audomarus Talæus*.

III. OMER Talon, fils de *Jean*, mourut Conseiller d'Etat. De sa femme *Susanne* Chouart de Buzenval, il eut 1. *Jacques* Talon, Avocat Général au Parlement de Paris en 1612, & en 1632 Conseiller d'Etat, qui de son mariage avec *Catherine* Guesfier, laissa *Marie-Susanne* Talon, mariée à *Louïs* Phélipeaux, Seigneur de Pontchartrain; Président en la Chambre des Comptes, & pére du Chancelier de Pontchartrain; & *Catherine* Talon, alliée à *Jean-Batiste* Le Picart, Seigneur de Périgny, Maître des Requêtes; 2. *Charles* Talon, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Paris, puis Curé de Saint-Gervais, Docteur de la Maison de Sorbonne, à laquelle il a laissé sa bibliothéque; 3. OMER Talon qui suit; & 4. *Susanne-Henriette* Talon, mariée à *Pierre* Bazin de Bezons, ayeul du Maréchal de ce nom, & de l'Archevêque de Rouen.

IV. OMER Talon, II. du nom, Avocat Général au Parlement de Paris en 1632, par la démission de son frére aîné, fut un des plus grands Magistrats du XVII siécle. Egalement habile & homme de bien, il fit briller tant de vertus dans des tems difficiles, que ceux mêmes dont sa droiture traversoit les desseins ambitieux, ne purent lui refuser leur estime; & dans les affaires des particuliers, la sagesse & l'équité de ses décisions, le firent regarder avec justice comme l'Oracle du Barreau. Il mourut en 1652, & de *Françoise* Doujat sa femme, il laissa 1. DENYS Talon, qui suit; 2. *Marie* Talon, alliée à *Michel* Voisin, Seigneur du Plessis-du-Blois, Conseiller d'Etat, & Prevôt des Marchands de Paris; 3. *Françoise* Talon, mariée à *Thierry* Bignon, Maître des Requêtes, puis premier Président au Grand Conseil; & 4. *Madelaine* Talon, qui épousa *Jean-François* Joly, Seigneur de Fleury, Avocat Général au Parlement de Metz, puis Conseiller au Parlement de Paris, pére d'*Omer* Joly de Fleury, Avocat Général, & de *Guillaume-François* Joly de Fleury, Avocat Général après son frére, puis Procureur Général au Parlement de Paris.

V. DENYS Talon, succéda en 1652 à la charge de son pére, & fut aussi héritier de ses vertus, & de ses rares talens. On a imprimé quelques unes de ses Actions publiques qui passeront à la postérité, de même que celles de son pére; mais on n'a pas dû lui attribuer le Traité de l'Autorité des Rois dans le Gouvernement de l'Eglise, qui est de Roland Le Vayer-de-Boutigny, mort en 1685 Intendant de Soissons. M. Talon fut fait Président à mortier en 1689, & mourut en 1698. De sa femme *Marie-Elizabeth-Angélique* Favier du Boulay, il eut OMER qui suit.

VI. OMER Talon, III. du nom, Marquis du Boulay, Colonel du régiment d'Orléanois, mourut encore jeune en 1709. Il avoit épousé en 1700, *Marie-Louïse* Molé, fille de *Louïs* Molé de Champlâtreux, Président à mortier au Parlement de Paris, & de ce mariage il a laissé 1. LOUÏS-DENYS Talon, qui suit; 2. *Marie-Françoise* Talon; & 3. *Angélique-Louïse* Talon.

VII. LOUÏS-DENYS Talon, Marquis du Boulay, né le deuxiéme février 1701, a été reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1721, & Avocat Général en 1724. Il a épousé *Françoise-Magdelaine* Chauvelin, fille de *Louïs* Chauvelin, Avocat Général au Parlement de Paris, Commandeur & Grand Thrésorier des Ordres du Roi, & de *Madelaine* de Grouchy.

* TALPA (Pierre) de Frise, Médecin à Sneeck, fut l'ennemi juré des Empiriques. Il écrivit contre eux deux Ouvrages intitulez, *Empiricus, sive Indoctus Medicus*, & *Exsilium Empiricorum*. Ce dernier est une Elégie Satyrique. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 763.

TALUS. *Cherchez* TALE.

TAM. TAN.

TAM, fils de Jachija, Rabbin, a procuré l'édition de Constantinople de Joseph Gorionidès en 1510. Il dit dans la Préface qu'il a vu les calamitez ausquelles les Juifs ont été exposez dans leur exil d'Espagne arrivé en 1492, sous le régne de Ferdinand, & que c'étoit pour consoler sa nation de ce désastre qu'il procuroit l'édition de cette Histoire. On a encore de lui

Ho-

Hobolé, c'eſt à dire, *les Tabernacles*, où il y a treize Queſtions & autant de Réponſes. * Wolfius, *Biblioth. Hebr.*

T A M A C L A T I, T A M A C R A T I, anciennement *Apollinis Fanum*, bourg de Barbarie dans le Royaume de Tunis. Il eſt ſur la côte, un peu au Levant de l'emboûchure du Guadil-Barbar & de la ville de Tabarque. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A M A G A, riviére de Portugal, prend ſa ſource dans la Gallice; & après avoir coulé quelque tems dans la province de Tra-los-Montes, elle la ſépare de celle d'Entre Douro & Minho, & ſe décharge dans le Douro à cinq lieues au deſſus de Porto. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A M A N, petite ville d'Aſie dans la Circaſſie. Elle eſt ſur le détroit de Caffa, près de la Mer Noire. Cette ville appartient au Turc; & la plupart des Géographes la prennent pour la *Corocondame* ou *Corocondama* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A M A R, riviére d'Eſpagne. *Voyez* T A M B R E.

T A M A R ou T H A M A R. *Voyez* T H A M A R.

T A M A R A C A, ville & iſle de l'Amérique méridionale, forme une Capitanie, ou l'un des quatorze Gouvernemens de Bréſil, & appartient aux Portugais.

T A M A R E, riviére d'Angleterre. *Voyez* T A M E R.

* T A M A R I T, anciennement petite ville de Catalogne, maintenant un village, eſt ſitué à l'emboûchure de la Caya, à peu près à l'eſt de Tarragone, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T A M A R I T, château d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon, vers les confins de la Catalogne. Il eſt à l'eſt de Saragoce, dont il eſt éloigné de 22 lieues.

* T A M A R O, petite riviére d'Italie dans le Royaume de Naples, coule dans la Principauté Ultérieure, & ſe décharge dans le Caloré, un peu au deſſus de Bénévent.

T A M A R O, riviére d'Eſpagne. *Voyez* T A M B R E.

T A M A R R O C H, ville ancienne d'Afrique, bâtie ſur la riviére d'Ommirabi par les Africains, & ceinte de murs & de tours à l'antique. Il ſemble à ſa ſituation, qui eſt entre les Provinces de Duquéla & de Trémécen, & celles d'Eſcure & de Tedla, que c'eſt l'ancien Maroc, dont ceux qui ont écrit l'Hiſtoire Romaine ont fait mention, étant certain que le Maroc d'aujourd'hui a été bâti par Aben-Techifien, & par les Lumptunes longtems après les Romains, & depuis la venue des Arabes. Cette ville dépend d'Azamor, & quand le Duc de Bragance la prit pour Emanuel, Roi de Portugal, tous les Habitans l'abandonnérent, & ſe retirérent à Almédine, où ils ne furent pas moins incommodez. Cependant elle ne s'eſt point repeuplée depuis, & les Arabes de Charquie errent à préſent par ſes campagnes, qui ſont extrémement abondantes, tant en blez qu'en pâturages. Le nom de Tamarroch eſt Africain, auſſi les bâtimens de la ville ſemblent-ils avoir été faits par les Bérébéres. On tient qu'elle a été fort peuplée. * Marmol, *Deſcript. du Royaume de Maroc*, *tome* 2. *l.* 3. *ch.* 63. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T A M A S A, riviére d'Aſie. Elle coule dans la Mingrelie, & ſe décharge dans la Mer Noire, au nord de l'emboûchure du Fazzo. On la prend pour celle que les anciens nommoient *Chariſtus*, *Chariens* & *Charus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A M A S S O. *Voyez* T A M A S U S.

T A M A S U S ou T A M A S A, aujourd'hui *Borgo di Tamaſſo*, ville de Chypre vers Famagouſte, étoit autrefois en grande réputation à cauſe de ſes mines; & ſur tout de celle d'étain. * Etienne de Luſignan. Ptolomée. Strabon. Pline.

T A M A Y O (Martin) Soldat Eſpagnol, qui ſervoit en Allemagne dans l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*, l'an 1546, ſe rendit célébre par une action de bravoure, & par la ſédition dont il penſa être la cauſe innocente. L'armée de l'Empereur, plus foible que celle des Proteſtans, commandée par le Landgrave de Heſſe, étoit campée en préſence des ennemis près d'Ingolſtadt: un homme de l'armée des derniers, d'une taille de Géant, & qui ſe croyoit le Héros de ſon ſiécle, s'avançoit chaque jour entre les deux camps, armé d'une hallebarde, & provoquoit au combat le plus brave des Impériaux. Charles-*Quint* fit faire défenſes ſous peine de la vie à tous les ſiens d'accepter le défi de cet inſolent: ce n'eſt pas qu'il le crût ſi redoutable; mais il craignoit qu'en cas qu'un de ſes Soldats eût du pis, les autres n'en fuſſent conſternez, & qu'ils n'en tiraſſent quelque augure ſiniſtre. Ce Fanfaron revenoit tous les jours; & s'approchant du quartier des Eſpagnols, leur reprochoit leur lâcheté dans les termes les plus injurieux. Tamayo, ſimple Fantaſſin dans un terce ou régiment de ſa nation, ne put ſouffrir l'inſolence de ce nouveau Goliath. Il prit la hallebarde d'un de ſes camarades; & ſe laiſſant couler le long des retranchemens, il alla l'attaquer; & ſans avoir été bleſſé, lui porta un coup de hallebarde dans la gorge, & le jetta ſur le carreau. Il prit enſuite l'épée de ce malheureux, dont il lui coupa la tête, & la porta dans le camp. Il fut la préſenter à ſa Majeſté, & ſe jettant à ſes piez, il lui demanda la vie. Charles-*Quint* n'eut aucun égard à la valeur de Tamayo; & n'enviſageant que les fâcheuſes ſuites de cet exemple, il voulut qu'il fût paſſé par les armes. Les principaux Officiers intercédérent tous pour un ſi brave homme, & inſinuérent à ſa Majeſté qu'elle devoit en cette conjoncture ménager l'eſprit des Soldats, & particuliérement des Eſpagnols, qui étoient l'élite de ſes troupes, & ſupportoient les mépris avec la derniére impatience; qu'il étoit dangereux d'uſer de ſévérité en cette conjoncture, & de punir une belle action comme ſi c'étoit un crime, que toute l'armée s'acquitteroit de ſes devoirs avec beaucoup moins d'ardeur & de diligence, ſi les braves gens étoient traitez avec tant de dureté. Le Prince de Hongrie, le Cardinal Farnéſe, le Légat du Pape, le Prince de Piémont, le Duc de Parme, en un mot tous ceux à qui leur naiſſance, leur crédit ou leurs emplois donnoient la liberté de parler, priérent l'Empereur, non de récompenſer la vertu de ce brave homme, mais du moins de lui accorder ſa grace. L'Empereur, toûjours implacable, vouloit abſolument qu'on exécutât ce malheureux, qui par une générosité vraye ou fauſſe, ne demanda plus de grace, lorsqu'on lui eut prononcé l'arrêt de ſa morr. Il ſe contenta, pendant qu'on le menoit au ſupplice, de prendre la tête du rebelle; & la montrant à ſes camarades, de les faire ſouvenir que c'étoit là le crime qui le faiſoit périr. Il leur préſentoit auſſi l'épée qu'il avoit priſe à ſon ennemi, en les priant de la lui paſſer au travers du corps, afin que les Sujets fidéles ne puſſent reprocher à l'Empereur qu'il vengeoit lui même la mort des Proteſtans, qui s'étoient revoltez contre lui. Enfin, on lui bandoit déja les yeux, lorsque les Eſpagnols, qui étoient au nombre de neuf mille dans le camp, abandonnérent leurs factions, & menacérent l'Empereur des derniéres extrémitez, s'il ne pardonnoit à un ſi brave homme. Ces ménaces ſéditieuſes étonnérent Charles-*Quint*, qui remit la déciſion de cette affaire au Duc d'Albe, Général de ſon armée. Ce Duc, tout ſévére qu'il étoit, fut obligé de céder à la néceſſité, & de faire grace à Tamayo, qui ſe retira en Eſpagne, moins fameux encore par ſon combat, que par le danger qu'il avoit couru, & par celui auquel l'Empereur fut ſur le point d'être expoſé lui même à ſon occaſion. * *Hiſt. du Duc d'Albe.*

T A M B A, ville capitale d'un Royaume de même nom. Elle eſt dans le Jetſengo, dans l'Iſle de Niphon, au Couchant de la villé de Méaco. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T A M B R E ou T A M A R O, riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Gallice, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans l'Océan, au ſud-eſt du Cap de Finiſterre, dont ſon emboûchure eſt éloignée d'environ huit lieues. Elle arroſe Noya, & Muros.

T A M E, bourg ou ville, & riviére du Comté d'Oxford, en Angleterre. *Voyez* T H A M E.

T A M E R ou T A M A R E, riviére d'Angleterre. Elle a ſa ſource vers le Canal de Briſtol; & coulant toûjours du nord au ſud, ſur les confins du Comté de Dévon, & de celui de Cornouaille, elle ſe décharge dans la Manche à Plimouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A M E R L A N, T A M B E R L A N ou T I M U R-L E N C, que l'on explique *Timur le Boiteux*, & que ſes Sujets ſurnommérent *Témir Cutbeu*, c'eſt à dire, *Fer heureux*, Empereur des Tartares, ſe rendit formidable ſur la fin du XIV ſiécle. Les Auteurs Orientaux le font parent du Cham des Tartares, auquel il ſuccéda; & d'autres diſent qu'il avoit reçu la vie d'un pauvre Berger, & qu'il s'éleva à la ſouveraineté par ſon courage & par ſa conduite. Il ſe mit d'abord à la tête de quelques troupes, qu'il ramaſſa à la hâte, & remporta diverſes victoires dans la Perſe. Ce bonheur augmenta ſon ambition & ſon armée, qui fut enſuite de huit cent mille combattans. Il attaqua ſes voiſins, ſans que rien lui pût réſiſter; & en peu de tems il ſoumit les Parthes, força les murailles de la Chine, ſubjugua diverſes provinces des Indes, avec la Méſopotamie & l'Egypte; & ſe vanta enfin d'avoir ſous ſa puiſſance les trois parties du monde: ce qui lui fit prendre pour armoiries, OOO. Les Hiſtoriens parlent diverſement de ſon humeur, de ſes inclinations & de ſes conquêtes. Les uns vantent ſa douceur, les autres eſtiment ſon eſprit, & les autres déteſtent ſa cruauté. Il eſt pourtant ſûr qu'il ſavoit un peu les Mathématiques, & que la Théologie Mahométane ne lui étoit point inconnue; mais l'éclat de ſes victoires étoit obſcurci par ſa cruauté. En aſſiégeant une ville, il avoit coutume de faire mettre le premier jour ſur ſa tente un étendart blanc, pour témoigner aux Habitans qu'il étoit en état de les recevoir avec douceur, s'ils ſe rendoient ſans réſiſtance; le jour ſuivant la banniére étoit jaune ou rouge, & cela ſignifioit que les principaux de la ville payeroient de leur tête; enfin le troiſiéme jour il arboroit un étendart noir, pour témoigner qu'il feroit tout paſſer au fil de l'épée, & qu'il n'épargneroit ni ſexe, ni âge, ni condition. De toutes les victoires de Tamerlan, celle qu'il remporta ſur le Sultan Bajazet, eſt la plus conſidérable. Ce dernier étoit le Prince du monde le plus fier & le plus ambitieux, & traitoit Tamerlan de voleur & de revolté. Ces diſcours lui furent rapportez. Invité par les Princes, que l'Ottoman avoit, ou dépouillez de leurs Etats, ou rendus tributaires, il réſolut de punir l'orgueil du Prince Turc; & gagna ſur lui une bataille, ſelon quelques uns, près de la ville d'Angorie en Galatie, en 1399, ou plutôt en 1402. Le Vainqueur traita d'abord Bajazet avec douceur; mais celui-ci, dont l'orgueil étoit inſupportable, s'en rendit indigne par ſes emportemens, ſes menaces & ſes mépris, contre la perſonne de Tamerlan, qui le fit mettre, ſelon quelques Auteurs, dans une cage de fer, où il s'écraſa la tête contre les barreaux. Mais le Sieur Petis de la Croix, Profeſſeur en Langue Arabe au Collége Royal, Sécrétaire-Interpréte du Roi pour les Langues Orientales, qui a donné au public en 1722, la Traduction de l'Hiſtoire de Tamerlan en quatre tomes, *in douze*, écrite en Perſan par un Auteur contemporain, rapporte que Bajazet mourut le 23 mars 1413, d'une attaque d'apoplexie dans le camp de l'armée de Tamerlan, proche du bourg d'Akcheheyz. On dit que ce Prince Tartare envoya des Ambaſſadeurs à Charles VI, Roi de France, pour lui témoigner qu'il le conſidéroit comme le premier Monarque de l'Occident. C'eſt ce que nous apprenons du Moine de ſaint Denys, qui a écrit l'Hiſtoire de ce régne. Tamerlan mourut, ſelon le même Auteur, le premier avril 1415, âgé de 71 ans, & le 36 de ſon régne, laiſſant 36 fils ou petit-fils, ſans comprendre les filles. Ses fils partagérent entre eux toutes ſes conquêtes; mais leur réputation eſt bien au deſſous de celle de leur pére. Nous avons ſon Hiſtoire écrite par Vattier. L'Auteur que Petis de la Croix a traduit, rapporte encore que Tamerlan n'étoit pas de baſſe naiſſance, comme quelques uns l'ont écrit; mais qu'il étoit iſſu de ſang royal, comptant parmi ſes ayeux pluſieurs Chams; que ſon pé-

pére, nommé *Tragay*, & son ayeul, nommé *Berculc*, avoient été Souverains de la Principauté de Kech. * Pierre Pérondini, *in Vita Tamerl.* Chalcondyle, *Hist. Turc. l.* 1. Bizard, *Hist. Perf. l.* 9. Jean Hérolde, *in Continuatione Belli Turcici.* Sponde, *in Annal.* Ahmet, fils d'Abrafia, a écrit en Arabe la Vie de Tamerlan; & Jacques Golius la publia à Leyde en 1636. Saint-Yon, *Vie du grand Tamerlan.* Petis de la Croix.

* TAMERTON, autrefois petite ville d'Angleterre, maintenant village de la Province de Cornouaille, vers les confins de celle de Dévon, est situé sur la rive droite du Tamer, d'où il tire son nom. Il est à peu près au nord de Launston ou Launceston dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* TAMESFORD, bourg d'Angleterre dans le Comté de Betford, près de l'endroit où l'Ivell se rend dans l'Ouse. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 505.

TAMETAVI, ou COTE DE TAMETAVI, païs dans l'Isle de Madagascar, qui commence à la baye ou port de ce nom, que les Matelots nomment autrement *le Port aux Prunes.* Il est situé sous le 18 dégré & demi de latitude méridionale, & s'étend le long de la côte de la mer jusqu'à la baye d'Antongil, nommée *Mangbabei*, à 15 dégrez. Du côté de terre il confine aux montagnes & Provinces de Vohits-Angombe, & d'Antsianach. Après que l'on a passé le Port aux Prunes, on trouve le long de la côte quatre petites riviéres, qui sont, *Fantac*, *Faba*, *Fabo*, & *Marobarats.* Elles sont à une petite lieue l'une de l'autre. Ensuite, on vient à Anachinquets, qui se décharge dans une anse nommée *Sabavez*, où il y a bon mouillage & fond sablonneux, mais elle est sujette aux vents d'est, de sud-est, & d'est-nord-est. A trois petites lieues plus avant est un Cap, appellé par les François *Longue Pointe*, à cause de sa figure & de sa longueur. Le païs circonvoisin, nommé *Voulo-vilou* par les Habitans, est arrosé d'une riviére de ce même nom. Le port est très sûr derriére des roches qui avancent un grand quart de lieue dans la mer. Cette anse est à 18 dégrez: huit lieues plus loin est une grande riviére nommée *Ambato*, remarquable seulement par ses écueils, & qui ne se décharge point dans la mer. A deux lieues de là, tirant vers la côte, on trouve la Baye de Ghalemboulou, à trois lieues de laquelle la riviére de Manangbourou se rend dans la mer. Ensuite, le long de la côte occidentale on rencontre le païs d'Andouvouthe, c'est à dire, *Baye* ou *Golfe*, ainsi appellé, à cause qu'il y a plusieurs grandes bayes, & entre autres celle d'Antongil. Tous ces peuples, depuis le port de Tamétavi jusqu'à cette baye, observent les mêmes coutumes, & se nomment généralement *Zafebibrahims*, c'est à dire, *race* ou *génération d'Abraham;* ou bien ils tirent ce nom de l'Isle voisine *Nossi Hibraïm*, qui veut dire *l'Isle d'Abraham*, dont ils prétendent être originaires. Les hommes, les femmes & les enfans y sont beaucoup plus blancs que du côté de Matatane & d'Androbeizaha. Ils ont les cheveux longs & abattus, sont francs, libéraux, logent volontiers les Etrangers, & ne sont adonnez ni au meurtre, ni au brigandage. Lorsqu'ils sont malades, ou qu'ils ont quelque incommodité aux yeux ou à la tête, ils se frottent le visage, tantôt d'une couleur blanche, & tantôt d'une noire, d'une rouge ou d'une jaune. Il y en a aussi qui le font pour avoir une plus vive couleur. Les femmes & les filles y sont bien moins amoureuses que sur la côte d'Androbeizaha & de Matatane. Il est vrai que leurs parens veillent avec tant de soin sur leur conduite, qu'il est mal-aisé qu'elles s'échapent. Ils sont tous, hommes & femmes, très bons œconomes. Avant que le soleil soit levé, ils vont au travail des champs destinez à planter du ris, & ils n'en reviennent que le soir. Les hommes taillent dans les bois les cannes, que les Indiens appellent *Bambu*, & ceux de Madagascar *Voulou.* Ce sont la plupart des cannes fort grosses, qu'ils font brûler quand elles sont séches, se servant des cendres pour fumer les terres. Le reste du travail occupe les femmes & les filles. Ce sont elles qui plantent le ris dans les cendres de ces cannes brûlées, après qu'elles ont été bien humectées par la pluye, & qu'un certain espace de tems s'est écoulé, ce qu'elles font d'une maniére fort plaisante, grain par grain, en chantant & dansant ensemble, comme si c'étoit par cadence & par mesure. Voici de quelle façon elles s'y prennent. Elles font un trou en terre avec le bout d'un bâton, & après y avoir jetté deux grains, elles ferment le trou, le couvrent de terre, & le pressent avec le pié. Cela se fait par reprises, en sorte pourtant qu'elles ne sont presque qu'un moment à faire ces actions différentes, sans cesser de chanter & de danser, remuant & avançant la tête avec beaucoup de vivacité. Elles sarclent le ris de la même sorte quand il est assez mûr, & le portent dans les granges. Pendant ce travail des femmes, les hommes recommencent à tailler & à brûler des cannes dans un autre endroit, le ris n'ayant pas plutôt poussé dans un champ qu'ils en sément un autre, de sorte que pendant toute l'année ils ont du ris en herbe, en fleur & en épi. Ils pratiquent la même chose dans la culture de toutes leurs autres plantes. Il faut remarquer que ces cannes sont toutes creuses, & divisées par certains nœuds à un pié l'un de l'autre. Chaque canne en a plus de quarante, & comme elles s'entretouchent presque toutes, & qu'il y en a un nombre infini de grandes & de petites, l'air, qui est entre ces nœuds venant à se raréfier, fait faire entre chaque nœud autant de bruit que feroit une coulevrine, de sorte que la terre en tremble une lieue à la ronde, comme si on faisoit une décharge générale de toute l'artillerie & mousquetterie d'une place bien munie. Les Habitans de Ghalemboulou, & tous les Zafehibrahims observent le jour du Sabbath; & ne vont point ce jour-là travailler à la campagne, persuadez qu'ils seroient blessez, ou qu'ils tomberoient malades s'ils l'entreprenoient. Ils ne suivent point la Religion de Mahomet, & nomment *Cafres*, tous ceux de sa Secte. Ils sont circoncis & reconnoissent Noé, Abraham, Moïse & David; mais ils n'ont nulle connoissance des autres Prophétes, ni de Jesus-Christ. Ils ne savent ce que c'est qu'adorer Dieu, quoiqu'ils lui déférent des honneurs par des sacrifices de boucs, de bœufs & de vaches, & n'ont ni jeûnes ni loix. Ainsi on ne leur voit aucun Temple. Ils ont seulement certaines places où sont les tombeaux de leurs ancêtres, ausquels ils rendent une maniére de culte. Ils sont extrêmement superstitieux, & se laisseroient plutôt mourir que de manger d'une bête à quatre piez, qu'un Chrêtien, ou quelqu'autre habitant de la côte méridionale, auroit égorgée. Il n'y a que les Filoubeis ou Grands du païs qui ayent le privilége d'égorger les bêtes ou les oiseaux, ce qu'ils font en prononçant fort confusément certaines paroles, lorsqu'ils plantent le couteau, & en élevant les yeux au Ciel, comme pour lui en faire une offrande. Ils exposent dans les bois comme des enfans maudits, tous ceux qui naissent le Mardy, le Jeudy ou le Vendredy, afin qu'ils y meurent de froid & de faim, ou que les bêtes sauvages les dévorent. Il y a quelquefois des femmes qui les en retirent, & les élévent par un mouvement de compassion, avec le consentement de la mére ou des parens. Les Filoubeis ont le Gouvernement des villages, & chacun d'eux exerce la Justice dans le sien. D'ordinaire on en choisit entre eux un des plus âgez de la race, pour décider des différens qu'ils peuvent avoir ensemble, & celui-là est élevé par dessus les autres. Les Esclaves sont plus considérez parmi ces peuples que chez ceux de la Province d'Androbeizaha, ou de celle d'Anossi. Ils ne sont pas même en quelque façon tenus au rang des Esclaves, puisque les Maîtres les appellent *leurs enfans*, & que les Esclaves les appellent réciproquement *leurs péres.* Ils mangent à table avec eux, & obtiennent quelquefois leurs filles en mariage. Les Hollandois ont eu une Habitation dans cette baye, où ils aloient acheter des Esclaves & du ris. Ils étoient au nombre de douze, dont huit moururent de maladie, à cause de l'air qui est très mal sain. Les quatre autres furent menez à la guerre par Rabecon, Seigneur du païs, avec huit cens hommes, en cinquante pirogues ou bateaux, contre un Grand du païs, vers la riviére de Mananhare. Ce Grand défit Rabecon, & prit les Hollandois qu'il renvoya sans les maltraiter, ce qu'il fit encore dans une seconde attaque, où il eut contre eux le même avantage; mais Rabecon en ayant fait une troisiéme, le Grand fut tué d'un coup de mousquet, que tira sur lui un des quatre Hollandois, & tout son village saccagé. Quelque tems après les Hollandois en usant insolemment avec Rabecon, il les fit mourir tous quatre. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 2. Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar, ch.* 9. & 10. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

TAMING, ville de la Chine. Elle est sur la riviére de Gueie, dans la province de Peking, dont elle est la septiéme. Elle a onze autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TAMINNE petite riviére de Suisse dans le Comté de Sargans, coule du sud-ouest au nord-est & se jette dans le Rhin un peu au dessous de Meyenfeld. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 187.

La Carte de la Suisse publiée sous le nom de M. Delisle à Amsterdam, appelle cette riviére *Tantina*, ce qui pourroit bien être une faute du Graveur; & celles de Sanson & de Jaillot ont toutes deux *Caming.*

TAMIRAS fut mandé de la Cilicie dans l'Isle de Cypre, pour enseigner la Science des Aruspices. Le temple de Vénus, qui étoit à Paphos, fut consacré par Cinyras; & l'on disoit que cette Déesse, conçue & née dans la mer, avoit abordé en ce lieu-là; mais on eut recours à cet homme de Cilicie, pour l'établissement dont j'ai parlé. On avoit réglé les choses de telle sorte, que les Descendans de Cinyras, & ceux de Tamiras, devoient présider aux Cérémonies; mais afin que la famille Royale eût quelque prééminence, celle de Tamiras lui céda bientôt sa part: ainsi on ne consulta plus que le Prêtre de la famille de Cinyras. * Tacite, *Hist. l.* 2. *c.* 3.

TAMISE, l'un des principaux fleuves d'Angleterre, fort profond & tres-navigable, sort de deux sources assez éloignées l'une de l'autre, savoir, de Tama & d'Ise, dont est composé son nom. Ces deux riviéres se joignent près d'Oxford, & forment la Tamise, laquelle, après avoir reçu beaucoup de riviéres, arrose la ville de Londres, d'où elle se rend dans la Mer d'Allemagne, ou Manche du Nord, proche de l'Isle Shépey. * Magin, *en sa Géographie.*

Dion Cassius rapportant que les Bretons avoient été battus par les Romains dit qu'ils se mirent d'abord à couvert de sa poursuite en passant la Tamise à son emboûchure où elle étoit guéable, mais qu'ensuite ils furent envelopez & par les Allemands qui passérent aussi cette riviére, ayant découvert un gué, & par le reste de l'armée, qui passa sur un pont plus haut que l'emboûchure. Mais M. de Rappin-Thoyras ne croit pas que la Tamise fût alors guéable à son emboûchure, ni qu'il y eût un pont plus haut, & il présume que l'Historien a confondu quelque riviére qui se jette dans la Tamise avec la Tamise même. Pendant l'Eté de l'année 1592, la Tamise, par une espéce de prodige, demeura presque à sec sous le pont de Londres, où il ne resta qu'un petit canal fort étroit, qu'on pouvoit aisément passer à cheval. Cette riviére fut tellement gelée en 1683, qu'il y avoit par dessus comme une seconde ville par le grand nombre de toute sorte de boutiques qu'on y avoit dressées, en sorte qu'on y tenoit actuellement une foire. On y fit même rôtir un bœuf tout entier. * M. De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 35: *tome* 6. *p.* 441: *tome* 9. *p.* 555.

* TAMISIER (Pierre) de Tournus, dans le Duché de Bourgogne, fut Procureur au Parlement de Paris, & mourut

Préſident à l'Election du Mâconnois, le quatriéme janvier 1591. Il eſt Auteur de quatre Odes qui ſont à la tête des Remarques que M. de S. Julien publia ſur les Antiquitez de la ville & Abbaïe de Tournus. Il a fait auſſi les deux Odes que l'on lit au devant des Antiquitez des Bourguignons & de celles de Mâcon qui ont pour Auteur le même M. de S. Julien. Lorſque Tamiſier mourut il faiſoit imprimer une Traduction qu'il avoit faite en vers François de l'Hiſtoire Evangélique écrite en vers Latins par Juvencus. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

T A M M E S B R U C K ou T A M S B R U C K, bourg d'Allemagne dans la Thuringe. Il eſt dans les terres de Saxe-Hall, ſur l'Unſtrut, à trois lieues au deſſus de Mulhauſen. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A M M U Z. *Voyez* T H A M U Z.

T A M N A : c'eſt le nom de la troiſiéme Toparchie de la Judée, & d'une ville de ce païs. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *c.* 4.

T A M O : c'eſt le nom d'un des plus inſignes fripons qui ſoient entrez dans la Chine, & qui s'eſt fait Chef d'un rameau de la Secte de Foë, qu'on appelle la Secte des Contemplatifs. Le principal miracle qu'on en rapporte eſt qu'il fut neuf ans aſſis le viſage tourné vers la muraille à contempler la nature ou le vuide. Tamo n'entra dans la Chine que ſous le régne de l'Empereur Leanti-vous-tû, qui commença à régner en 552. M. Maigrot, Evêque de Conon & Vicaire Apoſtolique à la Chine, aſſûre dans une lettre à M. Charmot, écrite de Foù-Tcheoù en 1699, & imprimée en 1701, que l'on a groſſiérement confondu l'Apôtre S. Thomas avec Tamo l'Impoſteur. Le P. Marini, *Relationi*, *l.* 1. *p.* 113, parle de cet Impoſteur tout comme M. Maigrot. Il ajoûte ſeulement que Tamo par ſa contemplation aboutiſſoit à s'anéantir ſoi-même pour être mis enſuite au nombre des idoles de ſa Secte : c'eſt ce qui eſt arrivé. Les Chinois tiennent que l'idole Tamo deſcend de Xata par cent huit dégrez de ſucceſſion. * La Croze, *Hiſt. du Chriſt. des Indes*, *p.* 43. & 506. & *ſuiv.*

T A M O S, Memphite, Lieutenant de Tiſſapherne, établi Gouverneur d'Ionie par Cyrus *le Jeune*, ayant appris la défaite & la mort de ce dernier, s'enfuit en Egypte avec ſes enfans & ſes richeſſes vers Pſammiticus, eſpérant, qu'il le recevroit favorablement, à cauſe des ſervices qu'il lui avoit rendus; mais ce Prince ingrat le fit mourir pour s'emparer des richeſſes qu'il avoit apportées : ce qui arriva dans l'Olympiade XCV. * Diodore de Sicile *l.* 14. Thucydide, *l.* 8.

T A M P I U S. *Voyez* A M P I U S (Titus)

T A M S B R U C K. *Voyez* T A M M E S B R U C K.

T A M U L, petit Royaume d'Aſie en l'Inde deçà le Gange, dans le Biſnagar.

T A M U S, idole. *Voyez* T H A M U Z.

T A M U Z, quatriéme mois des Hébreux, conſidérable par le jeûne de 25 jours, dont parle le Prophéte Zacharie, *ch.* 8. Torniel, *in Annal. Thammuz*, eſt un des noms d'Adonis, Dieu des Egyptiens, ſur lequel on peut conſulter Seldenus, *de Diis Syriis*, *Synt.* 2. *c.* 10. *Voyez* T H A M U Z.

T A M W O R T H, ville d'Angleterre avec marché, ſur les frontiéres des Comtez de Stafford & de Warwick, au confluent de la Tamiſe & de l'Auker. Il y a un château fortifié, une belle & grande égliſe; & elle envoye deux Deputez au Parlement. Elle eſt gouvernée par des Baillifs, & par une Communauté; elle a une Cour de Juſtice, ſans limitation, qui ſe tient devant les Baillifs. Elle eſt à 89 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

T A M Y R A S, Poëte de Thrace, & l'un des plus excellens Muſiciens de ſon tems, Sa mére, qui étoit du Mont-Parnaſſe, l'avoit eu de Philammon bon Muſicien, & d'Arſinoé qui refuſa de l'épouſer; & pour cacher ſon deshonneur, elle alla accoucher à Odryſe dans la Thrace. Tamyras apprit la muſique dans une telle perfection, que les Scythes le firent leur Roi, nonobſtant ſa qulité d'étranger. Ce fut la plus belle voix de ſon ſiécle, ſi nous en croyons Plutarque, qui ajoûte qu'il compoſa un Poëme de la guerre des Titans contre les Dieux. On lui attribue d'autres poëſies, 5000 vers ſur la Création du monde, & un Syſtême de Théologie, compoſé de 3000 vers, qui exiſtoit encore lorſque Suidas travailloit à ſon Dictionnaire : il n'y a pas beaucoup d'apparence que ce ſoient deux Poëmes différens. Tzetzès & Suidas font mention d'un Poëme de Tamyras, que le premier nomme *Coſmogonie*, & le ſecond *Théogonie*. Platon & Pauſanias font mention de ſes Hymnes. Il vivoit avant Homére. La Fable dit qu'il oſa défier les Muſes ſous des conditions honteuſes pour elles : elles le vainquirent & le privérent de la vue & de la connoiſſance de la Muſique : de là eſt venu le Proverbe contre ceux qui font des entrepriſes téméraires, *Tamyras n'eſt pas ſage*. Il ne fit plus de vers depuis ſon aveuglement, & jetta ſa lyre dans une riviére du Péloponnéſe, qui à cauſe de cela fut nommé *Balyra*. Platon rapporte que ce Poëte après ſa mort fut changé en roſſignol : d'autres ont écrit qu'il fut puni de ſon inſolence dans les Enfers. * Bayle, *Dict. Crit.* au mot T H A M Y R I S. Monſieur Du Pin, *Bibliothéque Univerſelle des Hiſtoriens Profanes*, *tome* 1.

T A N A, ville de la petite Tartarie. *Voyez* A S O P H.

T A N A C E'R I M, ville. *Cherchez* T A N A S S E'R I M.

T A N A G R A, ancienne ville de Béotie, appellée *Greé* du tems d'Homére, maintenant *Anatoria*, ville épiſcopale, ſous la métropole d'Athénes, eſt ſituée proche du fleuve Aſopo, dans la Stramulipa, qui eſt une partie de la Livadie, dans la Turquie en Europe. Athénée dit qu'une baleine, d'une prodigieuſe grandeur, qui y aborda, a donné lieu au proverbe *Cetus Tanagræus*, pour exprimer un grand corps. Etienne de *Byzance* l'appelle *Gephyra*, & Ariſtote *Orope*. Les cocqs de cette ville ſont renommez dans l'antiquité. On dit qu'ils étoient beaucoup plus grands & beaucoup plus forts que les cocqs ordinaires, & qu'ils ſe battoient avec un courage tres-ardent. * Pline, *l.* 10. *c.* 21. Varron, *l.* 3. *c.* 9. Pauſanias, *in Bœoticis*. Columelle, *l.* 8.

T A N A I S ou D O N, fleuve de Moſcovie, qui ſépare l'Europe de l'Aſie, ſort dans la province de Rézan, du Lac Juanowa Ozéro, s'approche du Wolga, & après un long cours ſe jette dans le Palus Méotide, près de la ville de Tanaïs ou Aſoph. Ce fleuve a environ quatre-vints lieues de cours, & l'on rapporte que ſon emboûchure a environ vint-cinq ou trente lieues de largeur. Les Anciens l'appelloient *Orxentes*, & les gens du païs, qui ſont d'un côté les Moſcovites & les Coſaques, & de l'autre les Tartares, le nomment *Don*, ou *Tan*, & *Ten*. * Chardin, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 37.

Il y a un autre fleuve appellé le petit TANAÏS, qui vient du Duché de Sévérie, & ſe décharge dans le grand Tanaïs, un peu au-deſſus de la ville de ce nom. Cette ville, nommée préſentement *Azof*, eſt des plus marchandes de la Tartarie. Elle a été priſe par les Moſcovites, enſuite repriſe par les Turcs, & reconquiſe tout nouvellement par les premieres. *Voyez* ASOPH.

T A N A Q U I L ou T A N A Q U I L L E, autrement nommée *Cécilie*, femme de Tarquinius Priſcus, Roi de Rome, étoit née à Tarquinies, ville de la Toſcane. Elle y fut mariée à Lucumon, fils d'un homme qui s'y étoit refugié, quand on le chaſſa de Corinthe, ſa patrie. Ce Lucumon, héritier des biens de ſon pére, ſe trouva fort riche : & par ce moyen eſpéra parvenir aux dignitez, outre que la famille de ſa femme étoit des plus nobles de la ville; mais comme il étoit fils d'un Etranger, il rencontra de grands obſtacles. Cela obligea Tanaquille de perſuader à ſon mari d'aller tenter fortune à Rome, où, de quelque païs que l'on fût, les perſonnes de mérite pouvoient eſpérer de parvenir aux plus grandes charges. Ils ſe mirent en chemin; & en arrivant au Janicule, l'une des montagnes aux portes de Rome, un aigle deſcendit doucement ſur leur chariot, enleva le chapeau de Lucumon; & après avoir volé quelque tems autour d'eux avec de grands cris, il remit le chapeau ſur la tête de cet homme. Tanaquille, qui ſe connoiſſoit en préſages, tira de grands avantages de cette avanture. Lucumon prit dans Rome le nom de *Tarquinius*; gagna bientôt l'eſtime & l'amitié des Romains; & s'inſinua auſſi dans les bonnes graces du Roi, qui lui donna de grands emplois. Il devint enfin Roi lui-même : mais ayant été aſſaſſiné l'an 38 de ſon régne, Tanaquille fit tomber la couronne ſur la tête de Servius Tullius, leur gendre, qui étoit né dans leur palais, & qui y avoit été élevé. Tanaquille avoit dès l'enfance de Servius auguré ſon élévation, ſur un feu que l'on avoit vu autour de ſa tête pendant qu'il dormoit. La mémoire de cette maîtreſſe femme, qui avoit beaucoup contribué par ſon eſprit à l'élévation de ſon mari, qu'elle avoit même gouverné avec empire, fut en vénération dans Rome pendant pluſieurs ſiécles. On y conſervoit précieuſement les ouvrages qu'elle avoit faits de ſes mains, ſa quenouille, ſon fuſeau, de la laine qu'elle avoit filée, ſa ceinture, & une robe royale qu'elle avoit faite pour Servius Tullius. Ce fut elle qui la premiére fit de ces tuniques tiſſues que l'on donnoit aux jeunes garçons quand ils ſe défaiſoient de la *prætexta* ou robe d'enfance, pour prendre la robe virile, & de celles de même façon, dont on revêtoit les filles qui ſe marioient. * Pline, *l.* 8. *c.* 48. Tite-Live, *l.* 1. & 2. Bayle, *Dict. Crit.*

T A N A R A (Sébaſtien-Antoine) Cardinal, né à Bologne le dixiéme avril 1650, d'une Maiſon ſénatoriale, fut fait Cardinal par le Pape Innocent XII, le 12 décembre 1695, devint Doyen des Cardinaux, Evêque d'Oſtie & de Vélétri le 28 fevrier 1721, & mourut à Rome pendant la vacance du ſaint Siége, le deuxiéme mai 1724, en ſa 75 année. Le Marquis Tanara ſon frére, avoit été Ambaſſadeur de la ville de Bologne auprès du ſaint Siége, depuis l'an 1691, juſqu'en 1710. * *Mémoires du tems*. *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

T A N A R O, T A N E'R O, riviére de Lombardie. Elle naît aux confins du Comté de Tende, & des terres de Gênes, traverſe le Montferrat, baigne Céve, Quiéras, Albe, Aſte, Alexandrie, & ſe décharge dans le Pô, au deſſous de Valence. Elle reçoit pluſieurs riviéres, dont la Sture & la Bormida ſont les plus conſidérables. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A N A S S E'R I M ou T A N A C E'R I M, ville de la preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange. Elle eſt ſur le Golfe de Bengale, à 93 lieues de la ville de Siam, vers le midi occidental. Tanaſſérim eſt capitale d'un Royaume, qui dépend du Roi de Siam. * Maty, *Diction. Géogr.*

T A N A T I S, préſentement *Ténéte* ou *Thanet*, petite iſle fertile, & dont l'air eſt tres ſain, dans l'Océan Britannique, proche de la province de Kent, dont elle fait partie. On dit qu'il n'y a point de ſerpens, & on prétend que quand on y en porte, ils y meurent. * Solin, *c.* 22. Saumaiſe, *ad Solinum*. Pline l'appelle *Vectis*. Il y a à préſent dans cette iſle dix paroiſſes ou hameaux. Elle n'a de long que huit milles d'Angleterre, de l'orient en occident, & de largeur cinq. Elle eſt à quinze milles de l'emboûchure de la Tamiſe au Levant. Les Saxons deſcendirent dans cette iſle, lorſqu'ils s'emparérent de l'Angleterre. Saint Auguſtin, Apôtre d'Angleterre, & Archevêque de Cantorbéry, y aborda auſſi, avec les Miſſionnaires qui l'accompagnoient.

T A N A T I S, ville de la Mœſie ſupérieure, ſur le Danube, appellée *Tanie* dans l'Itinéraire d'Antoinn, & à préſent *Terriana*. * Ptolomée. Baudrand.

T A N C A R V I L L E, endroit de la Normandie à l'emboûchure de la Seine entre Caudebec & Harfleur. Henri V, Roi d'Angleterre, s'étant emparé de cette place, donna le titre

tre de Comte de Tancarville au Chevalier Jean Gray, Capitaine de Mauny en Normandie, le 13 janvier 1418. Ce Comte ayant été tué en 1421, son fils, Henri Gray, Lord Powis, lui succéda dans le titre de Comte de Tancarville, qui mourant en 1450, laissa ce titre à son fils Richard Gray. Mais le procès ayant été fait à ce dernier en 1468, le titre de Comte de Tancarville demeura éteint pendant plus de deux siécles jusques à ce que Guillaume III le fit reparoitre le onziéme mai 1695, en le donnant à Ford, Lord Gray de Warck, qui descendoit du Chevalier Thomas Gray de Héton, frére de Jean Gray, le prémier Comte de Tancarville. Mais Ford mourut sans héritiers mâles, le 25 juin 1701, & le titre s'éteignit pour la seconde fois. * Heylin's *Help to English History*, p. 518.

TANCHELIN, TANQUELIN, TANQUELME, & par d'autres TANCHE'ME ou TANDE'ME, étoit un Fanatique, parut à la fin de l'onziéme siécle & au commencement du XII, & infecta particuliérement les Païs-Bas & la Hollande. Il étoit Laïc & prêcha dans la Belgique les erreurs les plus monstrueuses. Il enseignoit que les Sacremens de l'Eglise Catholique étoient des abominations; que les Prêtres, les Evêques & les Papes n'avoient rien de plus que les Laïcs; que l'Eglise n'étoit renfermée que dans ses Disciples, & qu'il ne falloit pas payer la dîme. Il s'appliqua d'abord à gagner les femmes, & par leur moyen il séduisit bientôt les maris: le libertinage le plus honteux étoit le fruit & souvent l'amorce de la séduction. Les personnes du sexe qu'il avoit gagnées devenoient bientôt les victimes de sa passion, & se croyoient fort honorées de l'amour du prétendu Prophéte. Les esprits étoient tellement fascinez, que ce malheureux abusoit des filles en présence de leurs méres, & des femmes en présence de leurs maris, sans que les uns ni les autres parussent le trouver mauvais. Il ne prêcha d'abord que dans les ténébres & en secret dans l'intérieur des maisons; mais quand il eut formé une Secte qui pouvoit le mettre en état de ne rien craindre des Puissances, il parut en public escorté de trois mille hommes armez qui le suivoient par tout. Il étoit superbement habillé & avoit l'équipage d'un Roi. Quand il prêchoit, il faisoit porter son étendard, & ses Gardes avoient l'épée nue. Cet appareil frappoit les yeux du peuple grossier qui écoutoit comme un Ange de Dieu, cet Ange de Satan. Ces succès inspirérent tant d'orgueil à Tanquelin, qu'il s'égala à Jesus-Christ. Il osoit dire, que si Jesus-Christ étoit Dieu, parce qu'il avoit le Saint Esprit, il devoit aussi être reconnu pour Dieu, puisqu'il avoit reçu la même plénitude de l'Esprit Saint. Quelques-uns l'adorérent en effet comme un Dieu, & il donnoit lui-même l'eau, dans laquelle il s'étoit baigné, à boire aux malades, comme un reméde salutaire au corps & à l'ame. Il inspiroit à ceux qui le suivoient une libéralité à son égard, qui n'étoit que trop exécutée. Les peuples séduits lui donnoient de grandes sommes. Mais comme elles ne suffisoient pas encore pour satisfaire son avarice, il eut recours à un stratagéme impie qui lui réüssit. Prêchant un jour à une grande foule de peuple, il fit mettre à côté de lui un tableau de la sainte Vierge, & mettant sa main sur cette image, il eut l'impudence de dire à la Mére de Dieu, " Vierge Marie, je vous prens aujourd'hui „ pour mon épouse: " Puis se tournant vers le peuple, "Voi-„ là, dit-il, que j'ai épousé la sainte Vierge, c'est à vous à „ fournir aux frais des fiançailles & des noces. „ En même tems ayant fait placer à côté de l'image deux troncs, l'un à droite & l'autre à gauche, " Que les hommes, *dit-il*, mettent „ dans l'un ce qu'ils veulent me donner, & les femmes dans „ l'autre: je connoîtrai lequel des deux sexes a le plus d'ami-„ tié pour moi & pour mon épouse. „ Les femmes s'arrachérent jusqu'à leurs colliers & leurs pendans d'oreilles, pour mettre dans le tronc. Cet Imposteur fit de grands ravages dans la Zélande, à Utrecht & dans plusieurs villes de Flandre, sur tout à Anvers, malgré le zéle de saint Norbert qui l'avoit confondu plus d'une fois. Vers l'an 1105, Tanquelin alla à Rome en habit de Moine, prêchant par tout son fanatisme. A son retour il fut pris par Frédéric, Archevéque de Cologne, & enfermé dans les prisons de l'Archevêché avec deux de ses principaux Sectateurs. Le Clergé d'Utrecht ayant appris la détention de ces Hérétiques, écrivit à Frédéric pour le conjurer de ne les pas mettre en liberté; & ce fut à cette occasion qu'il fit le détail des impiétez & des débauches de Tanquelin, telles que nous les avons rapportées. Tanquelin ne laissa pas de trouver le moyen de s'échapper de la prison. Mais il fut tué peu de tems après par un Prêtre, l'an 1115. Son hérésie ne mourut pas avec lui. On découvrit à Yvois, au diocése de Tréves, d'autres Hérétiques qui enseignoient presque les mêmes erreurs dans des conventicules secrets, & l'on eut de la peine à les détruire. * *Voyez* la Vie de saint Norbert, écrite par un Historien contemporain, nommé Hugues, & rapportée par Surius au sixiéme de juin; *Histoire de l'Eglise Gallicane*, par le P. Longueval, Jésuite, *tome* 8. *l.* 22.

TANCHUT, Royaume d'Asie, situé dans la grande Tartarie. Il s'étend depuis les Monguls, les Calmoucs & le Turquestan entre la Chine & la Perse jusques aux Indes. Barantola est la ville capitale de cet Etat, qui a un Prince temporel, nommé *Déva*. Le Dalaé-Lama ou Lama-Lamalow, Chef de la Religion de tous les Tartares idolâtres, demeure dans une forteresse, nommée *Beatalaé*, qui est auprès de la ville de Barantola. Il n'est pas concevable combien on a de respect pour lui dans toute la Tartarie. On envoye de tous côtez lui demander sa bénédiction, & lorsqu'il va à la Chine, il y est reçu avec de très grands honneurs. Le Jésuite Adam Schall fit tout ce qu'il put pour empêcher l'Empereur Cunchi d'aller au devant de lui, selon la coutume, quand le Dalaé vint à sa Cour; mais l'Empereur n'osa suivre son conseil, & quoiqu'il fût fort persuadé que c'étoit un Imposteur, il le combla d'honneurs & de graces, & le renvoya avec de magnifiques présens. Les Tartares disent que jamais on ne le laisse voir à personne, à moins qu'on ne veuille lui rendre tous les honneurs qu'eux mêmes lui rendent, en se prosternant devant lui comme devant un Dieu. Ils croyent qu'il ne meurt jamais, & qu'il se renouvelle comme la Lune. Lorsqu'il est prêt de mourir, on cherche, dans tout le Royaume de Tanchut, le Lama qui lui ressemble le mieux, & si-tôt que ce Dalaé est mort, ils mettent celui-là en sa place & cachent avec un grand soin le corps du défunt qu'ils disent être renouvellé dans son successeur. Le Pére Avril, Jésuite, qui rapporte ces choses dans ses Voyages, dit qu'il paroit que le Dalaé-Lama est le fameux Prestre-Jean, dont les Historiens ont écrit si diversement, & qu'il est plus naturel de le reconnoître dans le Royaume de Tanchut, où il a toujours été, que d'aller le chercher dans l'Abyssinie, où l'on ne le vit jamais. * Le Pére Avril, Jésuite, *Voyage de la Chine*, *l.* 3. *p.* 151. édit. de Paris, 1693. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

TANCOS, *Tancum*, bourg de l'Estrémadure Portugaise, à l'embouchure du Zézére dans le Tage. On prend communément *Tancos*, pour l'ancienne *Tacubis* ou *Tacubi*, que d'autres placent à Tomar; & d'autres encore à Abrantes. * Maty, *Dict. Geogr.*

TANCOURT. *Voyez* ATTANCOURT.

TANCRE'DE de Hauteville, Seigneur Normand, Vassal de Robert, Duc de Normandie, se voyant chargé d'une grande famille, & n'ayant que tres-peu de bien, envoya ses deux fils aînez en Italie. Ils commencérent à s'établir par les armes en Sicile, où leurs Descendans régnérent depuis. Après la mort de Guillaume II, dit *le Bon*, arrivée en 1180, la Sicile étant tout à fait divisée, TANCRE'DE, bâtard de Roger, Duc de la Pouille, se fit mettre sur le thrône, & mourut après un régne de trois ans, laissant un fils nommé ROGER, qui mourut en prison, privé de la vue. *Cherchez* SICILE.

TANCRE'DE, Archidiacre de Bologne, Auteur de la Collection des Décrétales, qui comprenoit celle du Pape Honorius III, mort en 1226. Sa collection qu'Antonius Augustinus avoit omise, a été donnée par Ciron, avec des Notes.

TANCRE'DE, prétendu Duc de Rohan, fut porté jeune en Hollande, par un Capitaine qui le donna à élever à un Païsan. Lorsqu'il fut devenu grand, on l'envoya à Leyden, pour apprendre la Langue Latine; & on en eut si peu de soin, que n'ayant point de quoi subsister, & se voyant presque abandonné, il fut sur le point d'apprendre un métier. Il alloit publiquement au prêche, & secrettement à la Messe, ayant succé avec le lait les sentimens de la Religion Romaine. Mais on lui défendit d'aller aux assemblées des Catholiques; & Marguerite de Béthune, Duchesse de Rohan, l'ayant enfin voulu reconnoître pour son fils, en 1645, pour pouvoir deshériter sa fille qui s'étoit mariée malgré elle à Henry Chabot, lui envoya de quoi se mettre en équipage. Il vint à Paris, où après avoir long-tems disputé sa naissance, le Parlement le déclara supposé par un célébre Arrêt rendu en 1646, quoique la Duchesse de Rohan soutînt qu'il étoit son fils. Il étoit brave de sa personne, & fut tué fort jeune en 1649, d'un coup de pistolet, pendant la guerre civile de Paris. * Gilbert du Verdier, *Histoire Universelle*. La Barde, *de Reb. Gall. l.* 3. *& l.* 7.

Le corps de Tancréde fut d'abord déposé à Charenton, mais la Duchesse Douairiére voulut qu'il fût enterré à Genéve auprès de celui du Duc de Rohan. Elle écrivit à cet effet dès l'an 1650, des lettres très fortes aux Seigneurs de Genéve, accompagnées d'autres lettres de plusieurs Seigneurs de la prémiére distinction, parens de la Maison de Rohan. Gaston Duc d'Orléans, leur écrivit aussi sur le même sujet. D'un autre côté le Magistrat de Genéve reçut des lettres de Monsieur le Duc de Rohan-Chabot & de son épouse, qui demandoient le contraire. Le Magistrat fut fort balancé, jusques à ce que la Duchesse, en 1654, obtint du Roi de France qu'il ne trouveroit pas mauvais ce qu'elle souhaitoit. Le corps de Tancréde fut enterré, mais sans pompe, ni cérémonie, auprès de celui du Duc de Rohan. On mit une Epitaphe sur la muraille de la chapelle. Cette Epitaphe y resta jusques à la mort de la Duchesse arrivée en 1660. L'Epitaphe fut alors effacée à la sollicitation du Roi de France, qui déclara par une lettre à Messieurs de Genéve, que ce qu'il en avoit fait précédemment, n'avoit été que par complaisance pour la Duchesse; que dans la réalité Tancréde n'étoit point fils du Duc de Rohan; & qu'on feroit une chose agréable à sa Majesté de faire effacer cette Epitaphe. * *Histoire de Genève* de l'Edition de 1730. *tome* 1. *p.* 505 & 506. *Voyez aussi l'Hist. de l'Edit. de Nantes*, *tome* 3. *p.* 55. *& suiv.*

* TANDAYE, TANDAYA, ACHAN ou PHILIPPINE, isle de l'Océan Oriental, & la premiére des Philippines que les Espagnols découvrirent. Ils lui donnérent le nom de *Philippine* qui s'est communiqué aux Isles voisines, & qui est presque perdu pour elle. On la trouve au sud-est de Manille, dont elle n'est séparée que par le petit Détroit de ce nom. Elle a 50 lieues de long & 40 de large, & on y trouve vers la partie septentrionale un Volcan qui vomit des flammes. Les Espagnols sont les maitres de cette isle. * Maty, *Dict. Geogr.* M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine l'appelle *l'Isle de Samar*.

TANDE'ME, Hérétique. *Voyez* TANCHELIN.

* TANDLER (Tobie) né à Dresde en 1571, fut fait Maître en Philosophie à Wittenberg & déclaré Poëte Lauréat ou Couronné. En 1599, il reçut le bonnet de Docteur en Médecine dans la même Université, & épousa le même jour la veuve de Jérôme Nymann, Professeur en Médecine. Quelques années après il fut fait Professeur de Botanique & d'Anatomie à Bologne. Il mourut à Wittenberg en 1617, âgé de 46 ans. On a de lui des Dissertations de Physique & de Médecine, sur les

les Spectres; sur les Enchantemens & les Fascinations; sur la Mélancolie; sur les Actions singuliéres & les Divinations des Mélancoliques, & sur les Noctambules. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

T A N D R A ou T E N T E' R A, isle du Pont Euxin ou de la Mer Noire, est au sud-est de l'emboûchure du Borysthéne, Dnieper ou Nieper, de laquelle elle est eloignée d'environ trois lieues. Dans la Carte de Hongrie, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, on la place entre le 46 & le 47 degré de latitude, & dans celle de Pologne donnée sous le nom du même, on la met entre le 47 & le 48. Sanson & Jaillot lui donnent cette derniére situation & la mettent au sud de l'emboûchure du Nieper.

* T A N E'D O, anciennement petite ville de la Gaule Cisalpine, & maintenant village des Etats de Modéne, sur la Lenza entre Reggio & Parme, environ à trois lieues de chacune. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A N E F E L D E ou T A N F E L D E (Elisabeth) sortie d'une illustre famille d'Angleterre, dans le XV siécle, entendoit l'Hébreu, le Grec, le Latin & le François, & traduisit en Anglois la réponse du Cardinal du Perron, au Roi de la Grande-Bretagne, imprimée à Douay l'an 1636, & dédiée à Henriette, Reine d'Angleterre. Elle mourut à Londres l'an 1639, âgée de 60 ans. * Hilarion de Coste, *Eloges des Femmes Illustres.* Sanderus, *Schisme d'Angleterre.*

T A N F A N A, Déesse adorée anciennement en Westphalie, où on lui avoit bâti un temple. Quelques uns prétendent que ce nom est composé de *Tan* ou *Than* qui veut dire *Sapin*, & de *Fan* ou *Fahna* qui veut dire *Seigneur*, & que par conséquent par *Tanfana* il faut entendre une Divinité adorée dans les bois. Tacite parle de *Tanfana*, *Annal. l.* 1. *c.* 51.

T A N E'G A & T A N E G A X I M A, petite isle du Japon.

T A N G E R, anciennement appellée *Tingis*, ville de la province de Habata, dans le Royaume de Fez en Afrique, est bâtie dans l'enfoncement d'un Golfe de l'Océan à l'Occident, & fort proche du détroit de Gibraltar. Sa situation est agréable; mais le terroir des environs est stérile. Elle étoit bien fortifiée, & avoit une bonne citadelle, défendue de plusieurs bastions, avec une tour fort haute, qui servoit de béfroi. Les Goths la prirent sur les Romains, & la joignirent au Gouvernement de Ceuta. Elle fut soumise l'an 1471, par Alfonse, Roi de Portugal; & en 1662, fut donnée pour dot à Catherine, Princesse de Bragance, fille de Dom Jean IV, Roi de Portugal, lorsqu'elle épousa Charles II, Roi d'Angleterre. Ce Prince la fit détruire dans les années 1684 & 1685. Cette ville a eu autrefois un Evêché suffragant d'Evora, qui a été dans la suite réüni à celui de Ceuta. * Vansleb. Villaut, *Rélation des côtes d'Afrique.*

T A N G E R, riviére. *Voyez* A N G E R.

T A N G E R M U N D E, bourg autrefois fortifié dans la Moyenne Marche de Brandebourg, au confluent du Tanger & de l'Elbe, & à deux lieues de la ville de Stendel, vers le midi oriental. Il a beaucoup souffert par les guerres des Suédois; & de considérable qu'il étoit auparavant, il est réduit presque à rien. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

T A N G I M A, T A N J I M A, ville capitale d'un Royaume de même nom, & située dans la partie septentrionale du Jamaysoit, dans l'Isle de Niphon.

T A N G M A R, Prêtre de l'Eglise de Hildesheim en Saxe, dans le XI siécle, fut Précepteur de Bernwart, qui ayant été Evêque de cette ville, le retint près de sa personne, & le mena avec lui en Italie. Tangmar écrivit la Vie de ce Prélat, que Brower & d'autres ont publiée, & que l'on a inférée dans le recueil de Surius, *ad* 20. *diem Novemb.* * Vossius, *de Hist. Lat.*

T A N G O, ville capitale du Royaume de même nom, dans la partie septentrionale du Jamayfoit, dans l'Isle de Niphon. * Maty, *Diction. Géogr.*

T A N G U T. *Voyez* B A G H A R G A R & T A N C H U T.

* T A N H A U S E N, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, sur le Mindel, à l'est-sud-est d'Ulm, & à l'ouest-sud-ouest d'Ausbourg, est éloignée à peu près également de ces deux villes.

* T A N H U M E T H ou T H A N E H U M E T H, Nétophatite, pére de Séraja, dont il est fait mention II. ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23.

T A N J A O R, païs des Indes dans le Coromandel. Le Prince, qui y commande, prend le titre de *Nayque*, ce qui signifie *Capitaine.* Ce Nayque ayant usurpé l'Etat que le Roi de Bisnagar lui avoit donné à gouverner, refusa de le reconnoître pour son Souverain, & enfin, après avoir soutenu de longues guerres il fut obligé de se rendre son tributaire. La Principauté de ce Nayque prend son nom de la ville de Tanjaor, où il demeure. Elle est assez proche de Négapatan. La ville de Tanjaor est entourée de bonnes murailles. Toute la contrée des environs lui obeït. Elle confine aux terres du Nayque de Madure, & ses Habitans sont idolâtres. Les femmes s'y brûlent vives dans le bucher allumé pour leurs maris morts. Le Nayque, qui régnoit dans ce païs l'an 1599, lorsque les Jésuites arrivérent à Tanjaor, s'étoit retiré dans un lieu solitaire pour ne penser qu'à la mort. Il mourut peu de tems après, & trois cens soixante & quinze de ses femmes ou concubines se jettérent vives dans le feu qui le consuma. Ce Prince entretient toûjours quantité de gens de guerre, & un certain nombre d'éléphans. * Davity, *Etats du Roi de Bisnagar.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T A N I O X A R C E'S. *Voyez* S M E R D I S & T A N Y O X A R C E'S.

T A N I S ou T A P H N I S, ville & siége royal des anciens Rois d'Egypte, & où Moïse fit éclater la puissance de Dieu devant Pharaon. C'étoit une des plus anciennes villes de ce païs-là. Cependant Moïse remarque, *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 23, qu'Hébron fut bâtie sept ans auparavant, pour reprimer la vanité des Egyptiens, qui croyoient être les plus anciens peuples du monde. Tanis étoit bâtie sur une emboûchure du Nil, à laquelle elle avoit donné son nom: elle étoit peu éloignée de la mer, dans une isle qui s'appelloit aussi Tanis. Elle a souffert diverses révolutions. Elle fut de la premiére Augustamnique, dans le Patriarchat d'Alexandrie, dont les ruïnes sont dans le Delta vers Damiéte. Les Croisez en firent un Evêché Latin sous Damiéte. Les Cophtes en font un de leurs Evêchez sous le nom de *Thennis.* * Baudrand. J. Le Clerc, *sur le Pentateuque.* L'Abbé de Commanville, *Tables Géographiques, &c.*

T A N N A I M, Docteurs, qui s'élevérent après la mort de Simon *le Juste.* Ils étudiérent les Traditions, qui avoient été reçues & approuvées par Esdras & par la grande Synagogue, & les amplifiérent par des raisonnemens & des conséquences. Leurs successeurs les imitant, le nombre des Traditions s'augmenta prodigieusement, de sorte que sous l'empire d'Antonin *le Pieux* on se vit obligé de les écrire. *Voyez* T A L M U D & T A L M U D I S T E S. Depuis la *Misna* jusques au *Talmud* de Babylone, les Docteurs Juifs furent nommez *Amoraïm dictans*, parce qu'ils dictoient à leurs Eléves les explications dont la Gémare est composée. Pendant cent ans ou environ, après le Talmud, on les nomma *Seburaïm opinans*, parce qu'ils se contentoient de raisonner & de déclarer leur opinion sur ce qui étoit reçu & approuvé dans la Misna & dans la Gémare. Ensuite, on les nomma *Geonim*, c'est à dire, *Docteurs sublimes. Voyez* G A O N S. Les Ecoles des Juifs, qu'ils avoient dans la Mésopotamie, où ils prenoient tous ces titres fastueux, ayant été abolies environ l'an 1040, les Docteurs Juifs se répandirent dans l'Occident où ils ne portent que le titre de *Rabbins*, si ce n'est que ceux qui officient dans la Synagogue s'appellent *Chacam*, c'est à dire, *Sage.* * Prideaux, *Hist des Juifs, &c. tome* 2. *p.* 128 *& suiv.*

T A N N E G U Y D U C H A S T E L. *Cherchez* C H A S T E L (du)

T A N N E G U Y L E F E'V R E. *Voyez* F E'V R E (Tannegui Le)

T A N N E R ou T A N N E R U S (Adam) savant Jésuite, né à Inspruck, entra dans la Société en 1590, âgé de 18 ans. Après ses premiéres années d'étude des Belles Lettres, il fut destiné à enseigneur la Théologie, & il s'y employa pendant 22 années, principalement à Ingolstadt, où il reçut le Bonnet de Docteur. Il se trouva à Ratisbonne en 1601, à la fameuse dispute qui s'y tint entre les Docteurs Catholiques & Protestans en présence des Ducs de Baviére & de Neubourg, & il en fit imprimer les Actes. La Rélation qu'il en donna ne fut pas sans Réponses, qui lui firent produire des Repliques. La suite de ce Colloque fut le changement du Duc de Neubourg Wolfgang Guillaume, que des raisons de Politique retardérent pourtant de quelques années. L'Empereur voulut attirer ce savant homme à Vienne, & il y remplit quelque tems la place de Martin Bécan, l'un de ses confréres. Sa Majesté Impériale ayant donné aux Jésuites le soin de l'Université de Prague, le Pére Tanner en fut nommé Chancelier; mais l'air contraire à sa santé, le força à prendre la résolution de revenir dans sa patrie, où il ne put arriver, étant mort en chemin le 25 mai 1632, âgé de 60 ans. C'étoit un homme d'un esprit vif, sérieux, attaché au travail, parlant peu, pensant beaucoup, possédant parfaitement les Langues Latine, Gréque, Hébraïque, l'Histoire Ecclésiastique & les Péres. Il y a plusieurs Ouvrages de lui, tant en Latin qu'en Allemand, *De Verbo Dei scripto & non scripto, & de Judice Controversiarum Fidei. De bonis Operibus, &c.; De Justificatione; Disputationes Theologicæ in Summam Sancti Thomæ*, avec un supplément intitulé, *Theologia Scholastica*, *Speculativa*, *Practica*; plusieurs Ouvrages de controverse, dont les principaux sont, *Anatomia Confessionis Augustanæ*, & *Antichristus proscriptus*; un traité intitulé, *Astrologia Sacra*, pour montrer comment un Chrétien peut juger des choses cachées par les astres; des *Apologies* pour sa Société; & plusieurs autres. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societatis Jesu.*

T A N N E S. *Voyez* D A N N.

T A N N E U R. *Cherchez* T E N N E U R.

T A N O R, ville d'un petit Royaume de même nom, est située sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale, à cinq lieues de Calicut, vers le midi. Ce Royaume n'a pas plus de huit ou dix lieues d'étendue en quarré; cependant le Roi n'est tributaire d'aucun autre du Malabar. Il a conservé une étroite laison avec les Portugais, depuis qu'ils sont aux Indes; & ceux-ci ont soigneusement cultivé son amitié. Ce Prince loge à une lieue de la ville de Tanor, où il laisse un Gouverneur, qui rend la Justice à ses Sujets, Gentils ou Maures; mais qui n'a aucune autorité sur les Chrétiens. Le droit de les punir, lorsqu'ils manquent, est réservé au Directeur de l'église, qui est un Jésuite. Le terroir de Tanor est fertile, l'air y est sain, la chasse & la pêche y sont faciles. Le poisson est la nourriture ordinaire des Habitans; les riches mangent de la volaille & des cabris; mais le bœuf y est défendu, selon la superstition de ces Payens. * Dellon, *Rélation des Indes Orientales.*

T A N O R Y (Daniel) Docteur en Médecine dans la Faculté de Paris, étoit natif de Laval, & soutint à l'âge de dix ans des Théses de Philosophie. A l'âge de 15, il fut créé Docteur en Médecine à Angers. Il étoit un des principaux ornemens de l'Academie Royale des Sciences, & mourut le premier mars 1701, à l'âge de 33 ans. Il a laissé divers Ouvrages d'Anatomie & de Médecine, *Nouvelle Anatomie raisonnée; Nou-*

velle pratique des maladies aiguës & de celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs; Traité des Médicamens, &c. * Diction. Allemand.

* TANOT, petite riviére d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Elle est dans le Comté de Montgomery vers le nord, & coule de l'ouest à l'est. * Beeverell, Délices d'Angleterre, p. 404.

TANQUEREL (Jean) Bachelier de Sorbonne, osa sous le régne de Charles IX, l'an 1561, soutenir des Théses, où il avançoit que le Pape avoit tout pouvoir sur les Rois, aussi-bien pour le temporel que pour le spirituel; & par conséquent, qu'il les pouvoit déposer s'ils le méritoient. Le Parlement de Paris le condamna à faire amende honorable; & parce qu'il s'étoit absenté, on ordonna que le Bedeau de la Faculté la feroit pour lui dans l'Ecole de Sorbonne, en présence d'un Président, de deux Conseillers, du Procureur général, du Doyen & des Docteurs de la Faculté de Théologie, qui furent obligez de s'y trouver, sous peine d'être déchus de tous les priviléges qui avoient été accordez à la Faculté, par les Rois prédécesseurs de sa Majesté. * Mézeray, Vie du Roi Charles IX.

* TANRODE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, en Thuringe, est située sur l'Ilm, au sud-sud-ouest de Weimar, dont elle est éloignée de près de deux lieues.

TANSILLO (Louïs) né à Nole vers l'an 1510, se rendit illustre par ses Poësies. La premiére qui lui fit de la réputation, fut celle qu'il intitula *Il Vindemmiatore*, c'est à dire, *Le Vendangeur*, qu'il composa au mois de septembre de l'an 1534, n'étant pas encore âgé de vint-cinq ans, & qu'il communiqua à un de ses amis, qui la fit imprimer la même année à Naples. Elle parut d'abord sous le titre de *Stanza della Coltura de gli orti delle Donne*. On en a fait depuis diverses éditions, mais tres-infidéles, sous divers titres; & il y en a quelques unes où l'on n'a fait qu'un Poëme de celui-ci, & d'un autre qui parut en 1540, à Venise, sous le titre, *Stanze in lode della Menta*, & qu'on a attribué à Tansillo. Ces Stances sont remplies de choses qui blessent l'honnêteté, aussi-bien que *le Vendangeur*, où le Poëte s'étoit proposé de réprésenter l'abus qui régnoit dans la campagne de Nole pendant les vendanges, les Païsans se donnant alors la liberté, lorsqu'ils étoient montez sur les arbres, pour détacher les grappes, de dire toutes sortes de grossiéretez aux passans, & aux Vendangeuses. L'avidité du public pour une piéce de cette nature, attira l'attention des Supérieurs ecclésiastiques, & pour punir son Auteur par un endroit sensible, on défendit en 1559, la lecture de toutes ses Poësies, qui étoient alors en assez grand nombre. Tansillo s'étoit déja condamné lui même, & pour réparer sa faute, il avoit entrepris dès avant 1538, un Poëme d'une nature bien différente, auquel il donna le titre, *Le Lagrime di San-Pietro*; cependant il supporta avec peine la condamnation générale de tous ses Ouvrages, entre lesquels il y en avoit de sérieux, & d'autres où les sentimens, quoique tendres, n'avoient rien qui pût offenser: ce qui l'engagea à présenter au Pape Paul IV, une belle & longue Requête en vers, qui produisit cet effet, que dans les éditions qu'on fit ensuite de l'*Index*, on ne fit plus mention que du *Vendangeur*. Ce Poëte s'étoit attaché à la Maison de Tolède, & passa une grande partie de sa vie auprès de Dom Pierre de Toléde, Marquis de Villafranca, qui fut longtems Viceroi de Naples, & de Dom Garsias de Toléde, Général des galéres du même Royaume. On ne fait pas précisément quand il mourut, mais seulement qu'étant Juge royal à Gayette en 1569, il reçut chez lui Scipione Ammirato, qui assure qu'il étoit alors d'une santé très-foible, & qu'il ne vécut que très-peu de tems depuis. Ses Poësies diverses, c'est à dire, ses Sonnets & ses Chansons qui étoient éparses, ont été recueillies par Dominique Bagnari, & imprimées l'an 1711, à Bologne. Elles sont si estimées en Italie, que quelques uns ont prétendu qu'en ce genre Tansillo a surpassé Pétrarque. Pour son grand Poëme des Larmes de S. Pierre, il n'y avoit pas encore mis la derniére main lorsqu'il mourut, & même il n'y avoit que quelques mois, qu'avec l'aide de Scipione Ammirato il avoit rangé les morceaux composez en divers tems, qui y devoient entrer; d'où vient qu'on y trouve diverses époques, comme dans le Chant IV, la retraite de Bembo à Bologne avant son Cardinalat, ce qui répond à l'an 1538; & dans la vint-septiéme Stance le pontificat de Pie IV, dans la trente-quatriéme l'an 1561. Après sa mort ses compatriotes s'intéressant à la conservation d'un Poëme, auquel il avoit travaillé plus de trente ans, engagérent Jean-Batiste Attendolo, de Capoue, à le mettre en état d'être donné au public, ce qu'il fit à sa maniére, en s'y donnant beaucoup de libertez; & ce fut sur la copie qu'il fournit qu'on imprima pour la premiére fois ce Poëme l'an 1585, à Vico-Equense, sous les yeux d'un homme qui n'avoit aucune connoissance de la Poësie Italienne. Les éditions qui en furent faites depuis en 1589, 1592 & 1599, à Venise, sont entiérement conformes à la premiére; mais depuis, Barezzi, Libraire de la même ville, ayant trouvé une copie plus ample & plus exacte, la fit revoir par Thomas Costo, homme habile, qui ne put s'empêcher de retoucher quelques endroits, & en donna l'an 1606, à Venise, une nouvelle édition, qui a beaucoup d'avantage sur les précédentes, & à laquelle Lucréce Marinella a ajoûté des sommaires. On a encore quelques Stances de Tansillo dans le recueil des Poësies de divers Auteurs, imprimé à Gênes, en 1582, & on ne peut douter qu'il n'en ait fait plusieurs autres, qui se sont perdues, Charles-*Quint* ayant fait supprimer quelques unes de ses Poësies, pour des raisons politiques. Du nombre de celles qui ne sont pas venues jusqu'à nous, est une Pastorale, dont la réprésentation dura près de trois heures, & qu'il avoit faite en 1539, pour la Fête des noces de D. Garsias de Toléde, avec Dona-Antonia de Cardone, fille du Comte de Collesano; mais les trois Comédies, *il Finto*, *il Cavalarizzo*, & *il Sofista*, qu'on a imprimées en 1601 & en 1610 à Vicence sous son nom, ne sont pas de lui. Jacques Doronéti qui les a publiées, n'a pris le parti de les lui attribuer, que parce qu'elles n'auroient pu être débitées sous le nom de Pierre Arétin qui en étoit le véritable Auteur, à la réserve des Prologues, & des titres des piéces qu'il avoit données autrefois sous ces noms, *l'Hipocrita*, *il Marescalco*, *il Filosofo*. On ne doit pas oublier que le Poëme des *Larmes de S. Pierre*, a été donné en François par Malherbe, & en Espagnol par Jean Gédégno & par Damien Alvarès, ce qui montre l'estime qu'on en a faite. Divers Auteurs ont parlé de Tansillo & de ses Poësies: elles sont citées toutes par les Auteurs des Journaux des Savans de Venise, qui en ont donné en 1719, un long & excellent article sur lequel celui-ci a été dressé.

TANTALE, *Tantalus*, Roi de Phrygie & de Paphlagonie, fut selon les Poëtes, fils de Jupiter, & de la Nymphe Ploté, & fut le seul de tous les Princes voisins que Tros n'appella point à la premiére solemnité qui se fit dans la ville de Troye. Pour se venger de ce Roi, il enleva Ganyméde son fils, pendant qu'il se divertissoit à la chasse. Ilus, autre fils de Tros, leva une puissante armée, & contraignit Tantale de se retirer dans le Péloponnése. L'Histoire fabuleuse rapporte que Tantale reçut un jour à sa table Jupiter, & les autres Dieux, & que pour éprouver leur divinité, il fit tuer son fils Pélops, le coupa en morceaux, & le fit servir parmi les autres viandes. Les Dieux s'apperçurent de ce meurtre, & n'y voulurent point toucher, à la réserve de Cérès, qui ne songeant qu'à sa fille Proserpine, mangea sans y penser, l'épaule gauche. Jupiter rassembla tous les membres de Pélops; & l'ayant ressuscité, il lui donna une épaule d'ivoire, à la place de celle de chair, qui avoit été mangée. A l'égard de Tantale, il fut condamné à être tourmenté dans les Enfers, par une faim & une soif excessive & perpétuelle. On l'enchaîna dans un lac, dont l'eau lui alloit jusqu'au menton, & où une branche d'arbre, chargée de fruits, descendoit jusques sur ses lévres; mais lorsqu'il vouloit prendre de ce fruit, la branche se redressoit en haut, & lorsqu'il vouloit boire, l'eau se retiroit. Hygin dit que Tantale souffroit cette peine, pour avoir révélé aux hommes les secrets que Jupiter avoit coutume de lui confier. D'autres disent que c'étoit un châtiment de son avarice insatiable. Ovide en parle ainsi, *Amorum*, *l.* 2. *Eleg.* 2. *v.* 43.

Quærit aquas in aquis, & poma fugacia captat
Tantalus, hoc illi garrula lingua dedit.

Voici l'application qu'Horace en fait à un Avare, *Serm. l.* 1. *S.* 1. *v.* 68 *& suiv.*

Tantalus a labris sitiens fugientia captat
Flumina. Quid rides? mutato nomine, de te
Fabula narratur: congestis undique saccis
Indormis inhians, & tamquam parcere sacris
Cogeris, aut pictis tamquam gaudere tabellis.

Hygin ajoûte que ce malheureux Roi avoit toûjours au dessus de sa tête une grosse pierre suspendue en l'air, qui sembloit l'aller écraser. Lucréce, *l.* 3. *v.* 993, en fait aussi mention,

Nec miser impendens magnum timet aëre saxum
Tantalus.

On dit qu'il fit bâtir la ville de Smyrne, & qu'il eut trois fils, *Pélops*, *Dascylus*, & *Brocas*, & une fille appellée *Niobé*. * Hygin, *Fabul.* 82. Diodore, *l.* 4.

TANTE'E, *Tanteus*, Roi des Assyriens, succéda à TAUTANES, & posséda le thrône pendant quarante ans. Il laissa sa couronne à THINE'E. *Voyez* ASSYRIE. * Eusébe, *in Chron.* Ces Rois sont du nombre de ceux qui ont été supposez par Ctésias.

TANUSIUS GEMINUS, ami de Cicéron, qui parle avantageusement de lui, avoit écrit une Histoire, qui est citée par Suëtone. On croit que c'est le même que TAMISIUS, ou TAMUSIUS, dont parle Sénéque, *Epist.* 93.

TANYOXARCE'S, second fils de *Cyrus* & *d'Amytis*, eut de sa succession le Gouvernement de la Bactriane, de la Choramnie, de la Parthyéne, & de la Carmanie, avec le pouvoir d'en recevoir tous les fruits, & la seule obligation d'être soumis à Cambyse son frére, & de lui fournir son contingent de troupes. Un Mage, que ce Prince avoit fait frapper de verges, l'accusa de former des desseins sur la vie de son frére, qui y ajoûta foi trop légérement, & le fit mourir, mais si secrettement, qu'il n'y eut que trois Officiers du palais qui le surent. Sphendadate, (c'étoit le nom du Mage) qui ressembloit parfaitement à Tanyoxarcès, prit sa place, & gouvernant en son nom, ne fut reconnu que d'un de ses Eunuques, qui en donna avis à Amytis. Les efforts que cette Reine fit pour en tirer vengeance, furent inutiles; le secret ne fut éventé qu'après la mort de Cambyse, & le Mage qui régnoit sous le nom de Tanyoxarcès, étant enfin reconnu pour ce qu'il étoit, fut tué par les sept Conjurez. C'est ainsi que Ctésias parle du second fils de Cyrus: Hérodote l'appelle *Smerdis*, & raconte son Histoire d'une maniére un peu différente. *Voyez* aussi SMERDIS.

TAO. TAP. TAR.

TAOCARA, TAOCHARA, anciennement *Arsinoé*, ancienne ville de la Cyrénaïque. Elle est dans le Royaume de Barca en Barbarie, sur le Golfe de Sidra, entre Bernicho & Tolométa, à treize lieues de la premiére, & à neuf de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAORMINA, ville autrefois épiscopale. Elle est en Sicile dans la Vallée de Démona, sur la côte orientale, à neuf lieues

lieues de Messine, du côté du midi. Les François la prirent l'an 1676; mais ils l'abandonnérent ensuite, de même que Messine. * Maty, *Dict. Geogr.*

TAPACRI, Province du Pérou qui appartient au Diocése de la Plata. Elle a vint lieues de long & plus de douze de large, & ses champs sont fort fertiles. On y voit un grand nombre de brebis. Entre cette Province & celle de Collao, il y a un désert fort spacieux, qu'on dit être large de trente lieues. Il y a quantité de sources très-chaudes. Tapacri est à huit lieues de la Vallée de Cochabamba. Le Pére de l'Historien Garcilasso de la Véga eut Tapacri pour son premier Gouvernement. * *Histoire des Incas, tome* 1. *p.* 286. Laët, *Description des Indes Occidentales, l.* 11. *ch.* 7.

* TAPAYOSOS, peuple de l'Amérique méridionale, très-guerrier & très-nombreux, habite vers les bords de la riviére des Tapaysos, sous le cinquiéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Bresil & du Païs des Amazones.*

TAPAYSE, province de l'Amérique méridionale, la premiére de celles qu'arrose le grand Amazone du côté du midi, après qu'il est sorti du Bosphore, & qu'il a repris sa largeur ordinaire. Elle a été ainsi appellée d'une grande & large riviére de ce même nom que M. Delisle dans sa Carte du Bresil & du Païs des Amazones, appelle *riviére des Tapaysos*, & dont on ignore encore l'origine. Elle n'est pas moins considérable par l'abondance de ses fruits, & de ses moissons, que par la courageuse nation qui l'habite & qui se sert de fléches empoisonnées, ce qui la fait extrémement redouter de ses voisins. Entre les Habitations de cette Province, les Portugais à leur retour de la riviére des Amazones, en trouvérent une de plus de quinze cens familles. Cette nation, quoique barbare, leur vendit tout ce dont ils avoient besoin. * Le Comte de Pagan, *Rél. Hist. & Géogr. de la Riviére des Amazones.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TAPAYSOS. *Voyez* l'article précédent.

* TAPHAT, fille de Salomon, Roi d'Israël. Elle épousa le fils d'Abinadab. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 4. *v.* 11.

TAPHIE, isle de la Mer Ionienne, proche des Echinades, entre l'Achaïe à l'orient, & la Leucadie à l'occident. Ce nom lui a été donné de Taphus, fils de Ptérélas, qui étoit fils de Neptune, & d'Hippothoé, fille de Nestor. Ce Taphus avoit pour frére Téléboüs; & les Habitans s'appelloient également *Téléboens* & *Taphiens.* Il arriva que les successeurs de Taphus & de Téléboüs demandérent à Electryon une somme d'argent qui avoit appartenu à Hippothoé, leur ayeule. Electryon ayant refusé de la donner, ils en vinrent aux mains, enlevérent les troupeaux d'Electryon, & le tuérent, avec ses enfans. Alcméne, fille d'Electryon, qui étoit restée seule, étant dans la résolution de venger la mort de son pére, épousa Amphitryon, Thébain, homme très-puissant, qui fit la guerre aux Téléboens, ruïna entiérement leur païs, & donna le Royaume à Céphale, Athénien, Général de son armée. Il est parlé des Taphiens dans Homére, comme d'un peuple fort adonné au brigandage. Strabon & Pline font mention d'autres Taphiens, peuples de la Scythie Européenne. * Homére, *Odyssée*, O ou *l.* 15. *v.* 426: & Π ou *l.* 16. *v.* 426. Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 4. *c.* 12.

TAPHIES, ville de la Chersonése Taurique, à présent *Précop*, & la ville royale des Tartares Précopes, située à trente milles de l'emboûchure du Tanaïs. Cette ville fut prise par Trajan. Etienne de Byzance, l'appelle *Taphré*, & dit que les Habitans de cette ville en étant sortis pour faire la guerre aux Thraces, leurs Esclaves eurent commerce avec leurs femmes, & s'emparérent de cette ville. *Voyez* PRE'COP. * Pline, *l.* 4.

TAPHNA. *Voyez* TAPHUA.

TAPHNES. *Voyez* TACHPE'NES.

TAPHNIS, ville d'Egypte. *Cherchez* TANIS.

TAPHRA. *Voyez* TAPHUA.

TAPHSA, nom d'une ville au delà du Jourdain, terminoit le Royaume de Salomon du côté du Levant. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 24.

TAPHUA, ville près du Jourdain, dans la Tribu d'Ephraïm. Elle avoit un Roi qui fut tué par *Josué, ch.* 12. *v.* 17. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la Tribu de Juda. * *Josue, ch.* 15. *v.* 34.

TAPI, riviére. *Voyez* TAPY.

TAPIA (Pierre de) né au mois de mars de l'an 1582, de parens nobles, à Villoria, dans le diocése de Salamanque, étant déja reçu Bachelier en Droit, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il fit profession le 28 février 1602, enseigna la Théologie en 1618 à Placentia, en 1620 à Ségovie, en 1622 à Toléde; obtint en 1623, la Chaire du soir dans l'Université d'Alcala, & en 1630, la premiére du matin; & refusa les premiéres Chaires de Salamanque & de Coïmbre, ainsi que la Supériorité dans la maison de son Ordre à Salamanque. Ce savant Religieux voulut aussi s'éloigner des dignitez ecclésiastiques; mais, pour éviter un refus pareil à celui qu'il avoit fait d'un Evêché dans le Royaume de Naples, le Roi Catholique, en le nommant l'an 1640, à celui de Ségovie, lui fit donner un ordre précis du Pape de l'accepter. On voulut ensuite le transférer à Compostelle, mais il ne le voulut pas; & néanmoins il ne put se défendre au mois d'avril 1644, de quitter son Evêché pour celui de Siguença. En 1648, le Roi Chatholique s'efforça inutilement de lui faire accepter l'Archevêché de Valence avec la Viceroyauté; mais il n'eut aucune peine l'année suivante à le résoudre pour celui de Cordoue, parce que la peste y faisant de grands ravages, il se flatta d'y trouver dequoi satisfaire son zéle. Il fut encore transféré le septiéme mars 1651, sur le Siége Archiépiscopal de Séville; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 25 août 1657, âgé de 76 ans. Il fit imprimer en 1654 & 1657, à Séville, deux volumes, *in folio*, d'une Somme de Morale, sous le titre de *Catena Moralis Doctrinæ*, & il les devoit faire suivre de trois autres, qui étoient prêts. Le Duc de Médina-Céli, son intime ami, les demanda après sa mort à ses Domestiques, qui les lui donnérent, dans le dessein de les faire imprimer à ses dépens; mais il ne le fit pas: & les Religieux de l'Ordre de saint Dominique le pressérent inutilement de leur remettre ces Manuscrits. Le Pére Antoine de Loréa a publié la Vie de ce pieux & savant Archevêque, l'an 1676, à Madrid. * Echard, *Script. Ordin. FF. Præd. tome* 2, qui remarque fort à propos, *p.* 588, que le Pére Pacichelli l'a mal appellé *François*; & néanmoins, *p.* 753, il ne fait qui est le François Tappia, qu'il a trouvé dans les Mémoires du Pére Quétif.

TAPIAW, petite ville de la Prusse Ducale, sur le Prégel au confluent de la Déme, & à sept lieues au dessus de Konigsberg. Tapiaw a un bon château où Albert de Brandebourg, premier Duc de Prusse, mourut en 1568. * Maty, *Diction. Geogr.*

TAPIRIENS. *Voyez* TAPYRIENS.

TAPOUYTAPE'RES, Province de l'Amérique méridionale vers l'ouest de l'Isle de Maragnan, dont elle est à trois ou quatre lieues. C'est une partie du Continent, séparée de l'Isle par un canal qui va jusques dans la Baye de Maragnan. Cette province n'est pas si forte de sa nature que l'Isle, mais elle est plus belle & plus fertile. Les Toupinambas, qui l'habitent, ont quinze villages mieux peuplez que ceux de l'Isle de Maragnan. Quoiqu'on la voye toute environnée de la mer dans les hautes marées, elle est jointe à la basse marée avec la terre-ferme, dont il n'y a qu'une vallée sablonneuse qui la sépare. * Laët, *Description des Indes Occidentales, l.* 16. *c.* 17. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

TAPPER (Ruard) l'un des plus célébres Théologiens du XVI siécle, étoit d'Enchuysen en Hollande, & étudia à Louvain, où, après avoir reçu le Bonnet de Docteur, il professa la Théologie pendant 39 ans, fut Chancelier de l'Université, & Doyen de l'église de saint Pierre. Ce savant homme donna des marques de son érudition & de son zéle, en s'opposant aux Protestans par ses Ecrits & par ses entretiens. L'Empereur Charles-Quint, & Philippe II, Roi d'Espagne, son fils, eurent beaucoup d'estime pour Tapper, qu'ils employérent dans les affaires de Religion, & sur tout au Concile de Trente, où il fut envoyé en 1551, avec Josse Ravestein & Jean-Léonard Hassels. Il en revint en 1552, & mourut à Bruxelles le deuxiéme mars 1559, âgé de 71 ans. Voici deux vers qui marquent le jour & l'année de sa mort. La lettre *D* n'y est pas regardée comme lettre numérale.

ad JUperos abIens MaVortIs LUCe seCUnda
ULtro paUperIbUs sUa dat bona CUnCta RUardUs.

Il faut remarquer que les lettres numérales de ce distique ne font que 1558 quoique l'on mette sa mort à l'an 1559. Son corps fut porté à Louvain. Il laissa sa bibliothéque à l'Université, & ses biens aux pauvres. On a divers Traitez de sa façon, comme, *une Explication des Articles controversez; des Oraisons Théologiques; de la Providence de Dieu & de la Prédestination.* Ce fut Tapper qui en qualité d'Inquisiteur, fit déclarer Ange Mérula hérétique relaps, en conséquence de quoi Mérula fut condamné à être brûlé. * *Voyez* l'article de ME'RULA. Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation, tome* 1. *p.* 93 & 97. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 803 & 804.

* TAPPIUS (Jacques) né à Hildesheim en 1603, fils de Jacques Tappius, Pasteur & Surintendant de Schoning, fut créé Docteur en Médecine dans l'Université de Helmstadt en 1631. L'année suivante il fut fait dans la même ville Professeur public en Médecine, & dans la suite le Sérénissime Auguste son Prince le choisit pour son premier Médecin. Il mourut à Helmstadt en 1680, âgé de 77 ans. En 1653, il publia un Discours Latin sur le Tabac & sur l'abus que l'on en fait aujourd'hui. Ce Discours imprimé d'abord à Helmstadt, *in quarto*, a été réimprimé au même lieu en 1673, aussi *in quarto.* En 1676, il donna des Dissertations Latines sur les blessures qui peuvent nuire aux fonctions des sens internes, sur leurs causes, & sur la maniére de les guérir, à Helmstadt, *in quarto.* * Manget, *Bibliotheca Scriptorum Medicorum, l.* 19.

TAPPUAH. *Voyez* TAPHUA.

TAPROBANE. *Cherchez* CEILAN.

TAPSE ou THAPSE, *Tapsus* ou *Thapsus*, ville d'Afrique, dans la région Byzacéne, sur la côte où est maintenant le Royaume de Tunis, fut assiégée par César, qui vouloit obliger Scipion de combattre en la venant secourir. Après un combat, où le dernier fut défait, la ville étant pressée de tous les côtez, fut contrainte de se rendre. * Hirtius, *de Bello Africano.*

* TAPUAGUASU, Contrée du Paraguay propre, dans l'Amérique méridionale, vers le Lac de Zarayes & le Païs de l'Amazone. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAPUYAS ou TAPUYES, nom commun de diverses nations de Sauvages de l'Amérique méridionale dans le Bresil. Quelques uns d'entre eux s'appellent *Guaymures.* Ces peuples sont voisins des Tupinaquins, & demeurent à huit lieues de la mer, s'étendant fort avant dans le païs. Ils sont d'une grande taille, ont la peau fort dure, & résistent beaucoup au travail. Ce sont gens hardis & très-inconstans. Leurs cheveux sont noirs & longs, & n'ayant ni villages ni bourgades, ils errent sans aucune demeure certaine, & causent de grands dommages dans les lieux où ils s'arrêtent. Ils ont de grands arcs difficiles à bander, & des massues de pierre avec lesquelles ils cassent la tête à leurs ennemis, quand ils peuvent les surprendre. Leur cruauté les fait redouter non seulement des autres Sauvages, mais aussi des Européens. Ils ne cultivent aucunes terres, & mangent le manioc crud. La chair humaine est un mets friand pour eux. Ils reconnoissent deux Principes, l'un bon & l'autre mauvais. * Laët,

Description des Indes Occidentales, *l.* 15. *c.* 3. Th. Corneille, *Diction. Geogr.* Vossius, *de Idololatria*, *l.* 1. *c.* 8.

TAPY, riviére de l'Amérique méridionale, a sa source dans le Pérou, vers S. Francisco de Quito, coule dans le païs de l'Amazone, & va se décharger dans la riviére de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAPYRIENS, peuples voisins des Hyrcaniens, dont on dit que, quand ils avoient eu deux ou trois enfans de leurs femmes, ils les abandonnoient à d'autres hommes. * Quinte-Curce. Pline. Strabon, *l.* 2. Etienne de Byzance.

* TARA, fort petite riviére d'Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Terre d'Otrante, ne laisse pas de donner son nom à la ville de Tarente.

TARAÇONA. *Voyez* TARRAÇONA.

TARACUS, fils de Sabacon, Ethiopien, qui s'étoit emparé du Royaume d'Egypte: c'est celui qui est appellé dans l'Ecriture, *Thiraca* ou *Tirbaca*, & par Strabon *Tearchon*; qui envoya des troupes auxiliaires à Ezéchias, contre Sennachérib, comme il est marqué dans Isaïe, & dans le II. ou IV. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 9. Son pére Sabacon, après avoir conquis l'Egypte, y laissa ses deux enfans, Sévécus & Taracus, qui régnérent l'un après l'autre. Taracus succéda à son frére Sévécus, l'an 710 avant Jesus Christ, & régna 18 ans. Après sa mort, Sabacon revint en Egypte, tua Nécao, & y régna encore dix ans. * Eusébe, *in Chron.* Africanus. Syncelle. Marsham, *Canon. Chronic.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

TARAGALE, ville de la province de Darha, dans le Biledulgérid en Afrique, proche de la ville de Darha, est défendue par un fort château, où le Chérif de Maroc tient un Gouverneur, avec quatre cens chevaux, & cinq cens Arquebusiers, pour escorter l'or du Tibar, que l'on apporte en poudre de Tagaza. C'est à Taragale qu'on le fond, & qu'on le marque pour l'envoyer ensuite à Maroc. La ville est grande, & renferme plus de quatre cens familles de Juifs. Le païs est fertile en blez & en pâturages, & les palmiers y produisent quantité de dattes. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 7.

TARAGOVISCO, ville capitale de Valaquie. *Voyez* TARGOVISKO.

TARAISE, *Tarasius*, Patriarche de Constantinople, dans le huitiéme siécle, fils de *George*, homme d'une insigne probité, & l'un des principaux Magistrats de Constantinople, & d'*Eucratie*, femme d'une singuliére piété, fut élevé à la dignité de Consul; puis choisi pour être premier Sécretaire d'Etat, sous le régne de Constantin & d'Iréne. Après que Paul, qui étoit alors Patriarche de Constantinople, se fut retiré dans un monastére, pour y faire pénitence, de ce qu'il avoit souscrit dans un faux Concile contre les Images, on songea à remplir la place de ce Prélat, & on ne trouva personne qui fût plus capable que Taraise. Il s'opposa à cette élection, & ne put être porté par l'Empereur & par sa mére à accepter cette dignité, jusques à ce qu'ils lui eussent promis d'assembler un Concile général, pour rendre la paix à l'Eglise. Cela se passa l'an 784. Taraise ayant été consacré, écrivit au Pape Adrien, & aux Prélats d'Orient, & fit célébrer en 787 le second Concile de Nicée, où il parut avec éclat. On y fit lecture de ses Epîtres, & il eut la gloire d'avoir le plus contribué à établir dans ce Concile les sentimens qu'on devoit avoir pour les Images. Ensuite, pendant qu'il étoit occupé à recevoir ceux qui avoient tenu le parti des Iconomaques, il fut accusé de simonie par ses ennemis, dont on découvrit l'imposture. Il écrivit à ce sujet au Pape Adrien une excellente Epître, que nous avons encore dans le recueil des Conciles. L'Impératrice Iréne ayant découvert que son fils Constantin, âgé pour lors de 20 ans, ne pouvoit plus souffrir qu'elle gouvernât seule, & qu'il avoit résolu de la réléguer en Sicile, s'assûra de sa personne, & fit arrêter l'un de ses principaux Officiers nommé *Jean*: celui-ci se sauva dans l'église patriarchale, qui fut aussitôt investie par des Soldats, afin qu'il ne pût se sauver. Taraise, pour conserver le droit d'asyle, lui porta lui même à manger, & prononça une excommunication contre ceux qui entreprendroient quelque chose contre lui. Quelque tems après, Iréne fut privée du gouvernement, & Constantin en devint maître. Taraise fut en repos pendant les six premiéres années de son régne; mais Constantin ayant voulu répudier l'Impératrice Marie, & épouser Théodote, Taraise s'y étant opposé, l'Empereur le fit maltraiter, & le disgracia. Néanmoins Taraise ne voulut pas excommunier l'Empereur: ce qui fut cause que l'Abbé Platon, & Théodore Studite, se séparérent de sa communion; mais depuis la mort de Constantin, ils se réünirent avec lui, & il interdit le Prêtre Joseph, Oeconome de son église, qui avoit osé marier & couronner Théodote. Ce Patriarche mourut l'an 806. Ignace écrivit sa Vie, qui est rapportée par Surius, *ad diem* 25 *Feb.* * Les Actes du second Concile de Nicée, *Act.* 1. Théophane, *in Annal. Eccles.* Baronius, *in Annal. Græc. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du huitiéme siécle.*

TARANO, ancien bourg de la Sabine. Il est sur la riviére de Campano, à trois lieues de Narni vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARANTAISE, province du Duché de Savoye entre les Alpes, la Maurienne, la Savoye propre & le Foucigny, a pour ville capitale celle de Moustiers. Les autres sont Saint-Jaquême, Ayme, le bourg Saint-Maurice, & Conflans. Moustiers, que les Anciens ont aussi nommée Tarantaise, *Tarantesia*, *Forum Neronis*, *Centronum*, & aujourd'hui *Monasterium*, est située sur l'Isére, avec Archevêché, qui a pour suffragans Syon & Aouste. Elle n'est métropole que depuis le septiéme siécle; car avant ce tems-là elle étoit soumise à celle de Vienne, comme les Auteurs ecclésiastiques en conviennent. D'autres croyent que ce fut le Pape saint Léon *le Grand*, qui fit ce réglement vers l'an 450. On dit que saint Jacques, Disciple de S. Honorat, Fondateur du monastére de Lérins, est le plus ancien Evêque de l'église de Tarantaise. Sanctus se trouva au Concile d'Epaune, & Martien souscrivit au premier de Mâcon en 581, à celui de Valence en 584, & à un autre de Mâcon, où il envoya un de ses Prêtres. Anastase Germini, Archevêque de Tarantaise, publia des Ordonnances Synodales en 1509. * François-Augustin della Chiesa, *in Chron. Hist. Episc. Pedem.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* TARANTE (Valése ou Valois de) né à Montpellier, vers l'an 1382, fut, selon quelques uns, premier Médecin du Roi de France. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a exercé la Médecine avec beaucoup d'applaudissement & de fruit en France pendant 36 ans. Il a recueilli ce que l'étude & l'expérience lui avoient appris, & il en a fait part au Public dans un livre estimé, où il prend le nom de Philonius. Cet Ouvrage intitulé, *Philonium Pharmaceuticum & Chirurgicum de medendis omnibus, tum externis, tum internis humani corporis affectibus, &c.* a été souvent réimprimé. On a encore de lui, *Medicinalium Observationum Exempla rara cum Annotationibus Dodonæi*, avec l'Ouvrage de ce dernier, à Cologne 1581, & depuis ailleurs; *Epitome Operis de morbis curandis per Desiderium*, à Lyon 1560, *in octavo.* De Tarante est mort après l'an 1420. * Manget, *in Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, *l.* 19.

TARANTIN. *Voyez* ANDRE', Capitaine des Gardes de Ptolémée *Philadelphe.*

TARAQUE (Saint) Martyr de Cilicie avec saint Probe & saint Andronique, dans le quatriéme siécle, sous la persécution de Dioclétien & de Maximien, fut présenté avec ses compagnons à Maxime Numérien, Gouverneur de Pompeïopole, ville de Cilicie, qui les fit conduire à Tarse, où il les fit venir à son Tribunal. Taraque, qui étoit âgé, & qui avoit été dans le service, fut le premier interrogé. Il condamna hautement l'idolâtrie, & fit profession d'être Chrétien. Le Gouverneur le fit fouetter cruellement, & le fit remettre en prison chargé de chaînes. Ses deux compagnons étant amenez au Tribunal, confessérent aussi généreusement le nom de Jesus Christ. Le Gouverneur les fit renfermer dans des cachots, puis fit conduire les trois prisonniers à Mopsueste, où il alloit. Il y fit encore venir les trois prisonniers à son Tribunal; mais n'ayant pu vaincre leur fermeté par les tourmens qu'il leur fit souffrir, il les fit encore transporter à Anazarbe, où il les fit amener devant lui pour la troisiéme fois; & n'ayant pu, ni par menaces, ni à force de tourmens, les obliger à renoncer à leur Religion, il les condamna à être exposez aux bêtes: mais quand ils furent sur l'aréne, les bêtes féroces les épargnérent, & le Gouverneur fut obligé de faire tuer ces trois Chrétiens par des Gladiateurs. Leurs corps furent enlevez, & enterrez par les Chrétiens, qui ont honoré depuis la mémoire de ces saints Martyrs au onziéme d'octobre, & dans d'autres jours. Il y avoit une église à Constantinople, bâtie en leur honneur par Narsès. Nous avons les Actes de leur Martyre, tirez des regîtres publics, qui paroissent être dans leur pureté originale. Ils ont été donnez par M. Bigot & par le Pére Ruinart. * De Tillemont, *Memoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, tome* 5.

TARARE, bourg de France dans le Beaujolois, environ à dix lieues de Lyon vers le Couchant septentrional. Il est au pié des montagnes de Tarare, qui séparent le Lyonnois du Beaujolois. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARASCON, *Tarasco*, ville de France en Provence, est située sur le Rhône, avec un château bâti par les Comtes de Provence. Il y a une église collégiale, fondée par Louïs XI, en 1482, & diverses autres maisons ecclésiastiques & Religieuses. Cette ville est Chef d'une Viguerie, qui renferme plusieurs bourgs, & qui lui donne entrée aux Etats: elle a produit en divers tems de grands hommes. * Bouche, *Hist. de Provence.*

M. Jordan, dans ses *Voyages Historiques de l'Europe, tome premier, qui comprend tout ce qu'il y a de plus curieux en France*, en parlant de Tarascon dit qu'un homme qui faisoit creuser dans sa cave qui étoit assez proche de la riviére, trouva un mur avec une porte de fer qu'il fit ouvrir, & qu'il y vit un conduit voûté d'où il entendit un bruit si effroyable, qu'il n'osa pousser sa curiosité plus loin. A la fin on découvrit que c'étoit un chemin souterrain qui conduisoit par dessous le Rhône à la ville de Beaucaire. Voyez en toutes les circonstances dans la description qu'en fait M. Jordan dans l'*article de Provence*, *p.* 19. 20. 21. 22. édit. de 1692.

TARASCON, petite ville du Haut Languedoc, dans le Comté de Foix, sur l'Ariége, est à trois lieues au dessus de la ville de Foix. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARASE ou TARASIUS, Patriarche de Constantinople. *Voyez* TARAISE.

TARASP (de) nom que portoient certains Ecuyers dans les Grisons, desquels Gulerus fait descendre Odalric, Evêque de Coire, & les fréres Frédéric & Eberhard, dont le dernier fonda l'Abbaïe des Bénédictins à Schultz dans la Basse Engadine en 1107. Ulric de Tarasp, qui étoit selon toutes les apparences, fils d'Eberhard, transporta cette Abbaïe en 1146, dans le Vinstgau sur une montagne au dessus de Burghausen, où elle subsiste encore aujourd'hui, portant le nom de Marienberg. Ulric & Uthe, son épouse, prirent le froc, & furent enterrez à Marienberg. Au reste, on ne sait rien de certain au sujet de cette famille, qui, cependant, doit être fort ancienne, puis qu'il y en a qui la font descendre de l'ancienne Maison des Tépérésti, dont le nom, selon eux, fut dans la suite des tems transformé en celui de Tarasp. * Gulerus, *Hist. Rhæt. p.* 9. & 135. Campell, *Hist. Rhæt. l.* 1. *c.* 26. *Dict. Allemand.*

TARAUDET de FLASSANS, Poëte. *Cherchez* FLASSANS.

TARAXIPPE, *Taraxippus*, est le nom d'un certain Dieu qui

qui étoit adoré par les peuples de l'Elide dans le Péloponnése, & qui avoit un autel placé dans la lice, où se faisoient les courses des chariots. Voici ce qui donna lieu à l'établissement de ce culte. Il y avoit au bout de cette lice, pour marquer l'endroit où il falloit tourner & revenir sur ses pas, une bande d'une largeur considérable tracée sur la terre en demi-rond, d'une couleur éclatante, afin qu'elle fût facilement apperçue dans l'impétuosité de la course. Il arrivoit souvent que, lorsque les chevaux étoient parvenus en cet endroit, & qu'ils étoient sur le point de prendre leur tour, ils étoient saisis d'une frayeur subite, qui leur faisoit quelquefois renverser leurs Conducteurs, & briser leur char; soit que cela vînt de ce que les Cochers empressez vouloient tourner trop court, ou de ce que les chevaux trop ardens étoient frappez tout à coup de cette couleur éclatante qui bornoit la carriére. Les Grecs superstitieux, ne sachant à quelle cause attribuer cet effet, se figurérent qu'il y avoit quelque Dieu qui vouloit être adoré en ce lieu-là, & le nommérent *Taraxippe*, c'est à dire en François, *terreur des chevaux*, des mots Grecs, *ταράσσειν*, *troubler*, & *ἵππος cheval*. Dans la suite il y a eu sur cette institution diverses opinions. Les uns ont attribué la cause de ces accidens à l'Ombre de Myrtile, Cocher d'Oenomaüs, Roi d'Elide. Ils ont prétendu que, lorsque Pélops ayant corrompu Myrtile, demeura vainqueur dans la lice, & qu'à la priére d'Oenomaüs mourant, il tua ce Cocher perfide, l'Ombre ou le Génie de Myrtile demeura au même endroit où il avoit été tué; & que c'étoit cette Ombre ou ce Génie qui épouvantoit les chevaux. Les autres ont dit que Pélops avoit reçu d'Amphion un Talisman, qu'il avoit caché en ce lieu-là, pour faire effet sur les chevaux de tous ceux qui viendroient à courir dans cette carriére; peut-être afin que personne ne fît après lui d'aussi belles courses que celles qu'il y avoit faites. * Pausanias, *in Eliacis.*

TARAZONA. *Voyez* TARRAÇONA.

TARBATH, bourg du Comté de Ross en Ecosse. Il est sur un grand Cap de même nom, qui est entre le Golfe de Dornock, & celui de Murray. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARBE ou TARBES, ville de France, capitale de Bigorre, avec Evêché suffragant d'Auch, est située sur l'Adour, dans un lieu très-fertile, avec Sénéchaussée, & est nommée par les Anciens, *Tarba*, *Turba* & *Castrum Bigorræ*. L'église cathédrale de Notre-Dame a été autrefois desservie par les Chanoines de l'Ordre de S. Augustin. Son Chapitre est composé de huit Archidiacres, d'un Chantre, & de quatorze Chanoines. Les plus anciens Evêques dont nous ayons connoissance, sont Antomare, Aper qui assista au Concile d'Agde en 506, Julien qui se trouva à celui d'Orléans en 541, Amélius qui a souscrit à celui de Mâcon en 585, &c. Grégoire de Tours fait mention de ce dernier, *l.* 9. *c.* 6. * Oihénart, *Notitia utriusque Vasconiæ*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

TARBULA, illustre fille, sœur de Siméon, Evêque de Séleucie, fut accusée par les Juifs d'avoir voulu empoisonner la Reine de Perse, pour venger la mort de son frére Siméon, que Sapor Roi de Perse avoit fait mourir l'an de Jesus Christ 343. Sur cette fausse accusation, la Reine la fit condamner à la mort par les Mages; mais, comme elle étoit très-belle, un de ceux qui l'avoit condamnée étant charmé de sa beauté, lui promit de la sauver, si elle vouloit condescendre à sa passion. Cette proposition ne fit qu'exciter davantage le zéle de cette généreuse Chrétienne, qui aima mieux mourir, que de conserver sa vie aux dépens de sa virginité. * Rufin, *Hist. Eccl.*

TARCHANIOTE. *Voyez* MARULLE.

* TARCHON, Général des Hétruriens ou Toscans, fut d'un grand secours à Enée contre le Roi Turnus & les Rutules. Virgile en parle en plusieurs endroits de l'*Enéïde* dans les *livres* 8. 10 & 11.

TARCHON, fils d'une Toscane, naquit l'an du monde 3262, selon Photius dans sa Bibliothéque. Il vint au monde tout gris: ce que l'on prit pour une marque de bon sens. Et en effet, on dit que Tyrthéne s'étant emparé de la Toscane, y bâtit douze petites villes, dont il donna le Gouvernement à Tarchon, qui n'avoit que sept ou huit ans, parce qu'il avoit remarqué en lui une sagesse qui surpassoit celle des vieillards. Quelques uns le blâmérent, par la maxime générale des Politiques, qui ne veut pas que l'enfant soit admis aux Magistratures, quand même on pourroit dire de lui comme d'Hercule,

In cunis jam Jove dignus erat.

Mais l'Empereur Probus a dit que l'autorité s'acquéroit par les mœurs, & non par les années. *Auctoritas non comparatur annis, sed moribus.* * S. Romuald, *tome* 1.

TARD-AVISEZ. *Voyez* CROQUANS.

* TARD-VENUS, nom que l'on a donné, après le milieu du XIV siécle, à des troupes conduites par quelques Capitaines Gascons qui ravagérent la Champagne & la Bourgogne. Du Mâconnois elles se jettérent dans le Lyonnois, & le sixiéme d'avril 1362 elles défirent, en bataille rangée, à Brignais, trois lieues au delà de Lyon, Jacques de Bourbon, Comte de la Marche que le Roi avoit envoyé pour arrêter leur pillage. Elles se divisérent ensuite en deux bandes. L'une prit le chemin d'Avignon, d'où elle alla en Italie; l'autre revint dans le Mâconnois qu'elle pilla à son aise. En 1365, le fameux Bertrand du Guesclin que Charles V avoit envoyé contre les Tard-Venus qui étoient campez auprès de Challon au nombre de plus de 30000 hommes, leur persuada de le suivre en Espagne pour y venger la mort de la Reine de Castille, sœur de la Reine de France que son mari Pierre *le Cruel* venoit d'y faire mourir par le poison. Depuis ce tems-là on ne vit plus de Tard-Venus. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TARDA. *Voyez* DARDA.

TARDENOIS ou TARTENOIS, contrée de l'Isle de France, située entre Soissons & Château-Thierry. On n'en connoît pas aujourd'hui les limites. La Fére en Tardenois en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TAREAH ou THARAA, fils de Mica des Descendans de Jonathan fils de Saül, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 35.

* TAREALA ou THARELA, ville dans la Palestine, & du partage de la Tribu de Benjamin. * *Josué*, *ch.* 18. *v.* 17.

* TAREK; TARIK ou TARIF ABENZARCA, Général des Sarasins au commencement du huitiéme siécle, vint débarquer sur les côtes d'Espagne, au mois d'octobre ou de novembre de l'an 711, & porta la désolation dans l'intérieur de ce Royaume. Rodéric marcha contre ce Général, & lui livra bataille le 17 juillet 712; mais étant trahi par une grande partie de son armée, il fut obligé de fuïr avec le reste. Isidore de Béja, Auteur contemporain, assure que ce Roi perdit la vie sur le champ de bataille. Tarek continua ses conquêtes & se rendit formidable à toute l'Espagne. Il avoit toutes les qualitez nécessaires à un Général d'armée, & elles étoient accompagnées d'un bel extérieur qui lui attiroit le respect & la confiance des Soldats. Quand il fut vieux, il chercha le repos, & mourut en 716. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

C'est du nom de ce Général que la ville de Gibraltar tire son nom. Dès qu'il eut débarqué son monde au pié de la montagne, il s'y cantonna d'abord, & s'y maintint nonobstant les efforts des Goths pour l'en chasser, en mémoire dequoi les Mores appellérent cette montagne *Gebel-Tarik*, c'est à dire, *la Montagne de Tarik*; d'où par corruption on a fait *Gebel-Tar*; & enfin *Gibraltar*. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 476.

TARENTAISE. *Cherchez* TARANTAISE.

TARENTE, ville & Duché du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante, avec Archevêché, a été autrefois très-célébre. Elle fut d'abord une Colonie de Lacédémoniens, qui fut établie vers l'an 700 avant Jesus Christ. Ces peuples, après la perte d'une bataille considérable contre Aristodéme, Chef des Messéniens, renvoyérent à Lacédémone leurs plus jeunes Soldats réparer cette perte, en leur donnant permission de coucher avec toutes les filles. Il en naquit un grand nombre d'enfans, qu'on nomma *Parthéniens*, à cause de leurs méres, *Parthéne* signifiant une *Vierge*; mais les Lacédémoniens étant de retour chez eux, après avoir eu l'avantage sur leurs ennemis, ne voulurent point connoître ces bâtards, & les chassérent de leurs païs. Ceux-ci se mirent sous la conduite de Phalanthe, & vinrent dans la Calabre, qu'on avoit nommée autrefois *Grande Gréce*; ils s'emparérent de l'ancienne Tarente, & la rebâtirent. Cette ville devint une des plus fameuses Universitez pour l'étude des Belles Lettres. Ce fut à la sollicitation des Tarentins, que Pyrrhus passa en Italie pour faire la guerre aux Romains. Elle se donna à Annibal, & fut reprise par Q. Fabius Maximus l'an 545 de Rome, & le 209 avant Jesus Christ. Cette ville a produit de grands hommes, & a donné son nom à ces petits animaux nommez *tarentules*, dont la morsure cause des symptomes extraordinaires. On y voit encore un château assez fort; mais son port est presque tout bouché, & n'est capable que de contenir quelques petits bateaux. * Strabon, *l.* 6, Tite-Live, Justin, citez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Le Cardinal Boniface Cajétan, Archevêque de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales en 1514.

* TARENTE (Le Golfe de) fait partie de la Mer Ionienne, & s'étend depuis le Cap de Sta Maria di Leuca jusqu'à celui d'Alice, baignant les côtes de la Terre d'Otrante, de la Basilicate & de la Calabre Citérieure. Il prend son nom de la ville de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARENTIN, Capitaine des Gardes de Ptolémée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, fut un de ceux que gagnérent les Juifs, & dont ils se servirent pour porter ce Prince à mettre en liberté tous ceux de sa nation qui étoient captifs dans son Royaume. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 2.

TARENTOLE ou TARENTULE, espéce d'araignée, qu'on appelle ainsi, parce qu'elle est produite dans le territoire de Tarente. Le venin que cet animal communique par sa morsure, produit des effets si surprenans & si contraires entre eux, qu'on auroit de la peine à le croire, si une infinité d'expériences ne les rendoit très-assûrez. Entre ceux qui en sont piquez, les uns ne sauroient dormir, les autres ne peuvent être éveillez; les uns forment de continuelles plaintes, & les autres rient toûjours; quelques uns grincent les dents, & font agitez de transports & de rage, quelques autres au contraire chantent & dansent sans cesse; aux uns ce venin cause des vomissemens, aux autres des sueurs abondantes, & presque à tous une forte passion pour les couleurs, mais différemment: ainsi le rouge plaît à l'un, le verd contente l'autre, le jaune en réjouït plusieurs, &c. Ce qu'il y a de particulier en ce venin, c'est que comme il est gluant, n'étant que l'humeur salivaire de cette araignée, il fixe d'abord l'imagination sur l'objet qui l'occupoit, lorsqu'on en est piqué: de sorte que si un homme s'imaginoit alors être Roi, cette agréable idée ne le quitteroit qu'après l'entiére dissipation de l'humeur insinuée par la morsure de la Tarentule. Ce venin par la même raison de sa viscosité, ne fait d'abord ressentir aucun fâcheux symptome; mais dans la suite, qui est quelquefois d'une année entiére, après être demeuré longtems caché, il se subtilise, & se reveille par la chaleur du soleil; il acquiert du mouvement & de l'action, & produit différens effets, selon les parties qu'il infecte. Si ce venin bouche les nerfs dans leur concours au cerveau, les esprits animaux ne pouvant descendre aux organes demeurent comme endormis; au contraire, ils causent des veilles continuelles, si ce venin par son activité, tient toû-

toûjours ouverts les nerfs par où ces mêmes esprits peuvent descendre sans discontinuation. En corrompant la bile, ce venin cause des fiévres ardentes; & en se joignant avec les esprits à l'origine des nerfs, il picotte extraordinairement les muscles, & par ce picottement il porte le malade à gesticuler & à danser: ce qui arrive principalement, lorsque les esprits y sont excitez par quelques airs de musique convenables au tempérament du malade, & à la qualité du venin. C'est par cette raison que la Musique est l'unique & souverain remède pour ce mal; car le malade dansant avec violence au son de l'instrument, & même avec justesse, quand il n'auroit jamais appris à danser, fait sortir le venin avec la sueur. Que s'il en reste quelque petite partie, c'est un levain qui cause périodiquement les mêmes symptômes; & de là vient que l'on voit des personnes qui en sont incommodées des 40 & 50 années. * Senguerd, *Traité de la Tarentule*.

TARGA, ville du Zaara en Afrique. Elle est capitale du Royaume de Targa, qu'on nomme aussi *Hayr* & *Sagra* ou *Zagbara*. Il est entre le Biledulgérid, & le païs des Négres, ayant au Levant le désert de Lempta, & au Couchant celui de Zuenziga. Ce désert n'est pas si sec que ceux qui l'environnent. On y voit de bons puits & de bons pâturages, & on y trouve de la manne, dont les Habitans font commerce. * Maty, *Diction. Géogr.*

* TARGH, petite riviére de la Principauté de Galles, en Angleterre dans le Comté de Montgommery, qu'elle traverse à peu près de l'ouest à l'est, va mêler ses eaux avec celles du Vurwey.

TARGOROD, ville fortifiée dans la Moldavie, sur le Séreth, à quinze lieues au dessous de la ville de Soczowa. Quelques Géographes prennent Targorod pour l'ancienne *Ziridavia*, ville de la Dace, laquelle d'autres mettent à Scharesten, village de la Moldavie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TARGOVISKO, TERGOVISKO, TERGOVISTO, TERGOWISK, TARGOWISK, TERVIS, TERWIS, TARVIS, TARWIS, en Latin, *Targovifcum*, *Targovistus*, anciennement *Tiriscum* & *Taros*, ville capitale de la Valaquie. Elle est située sur le Jalonitz, à peu près au milieu de la Valaquie. Quelques Géographes prennent Targovisko pour l'ancienne *Tripbulum*, petite ville de la Dace laquelle d'autres placent à Pilesch, bourg situé sur le Telk vers les confins de la Transsylvanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARGUM signifie chez les Juifs, *interprétation*, & est le nom qu'ils donnent à leurs Gloses ou Paraphrases sur l'Ecriture. Ils disent, par exemple, le *Targum d'Onkelos*, *le Targum de Jonathan*, *le Targum* ou *la Paraphrase de Jérusalem*. M. Simon remarque que la Langue Chaldaïque étant devenue la Langue d'usage parmi les Juifs, depuis le retour de Babylone, les Docteurs enseignérent au peuple la Loi de Moïse en cette Langue; & que l'on prit de là occasion de publier leurs Gloses, qui furent nommées *Targums* ou *Interprétations*. *Voyez* PARAPHRASE CHALDAIQUE.

TARICHÉE, ville de la Tribu de Zabulon, une des plus fortes places de la Galilée. Elle s'appelle aujourd'hui *Jefferkin*. Elle étoit située sur le sommet d'une montagne au bord du Lac de Généfareth. S'étant soulevée contre les Romains à la persuasion d'un nommé *Jesus* & de quantité d'Etrangers qui s'y étoient refugiez, elle fut prise comme d'emblée par Tite, qui commandoit un Corps de six cens chevaux. Le lendemain de sa prise, il se donna un grand combat entre les victorieux, & ceux qui s'étoient sauvez de la ville; & le carnage des Juifs fut si grand, qu'il en demeura six mille cinq cens sur la place. Vespasien pardonna aux Habitans qui restérent; mais il ne fit aucune grace aux Etrangers. Il choisit les plus robustes qu'il envoya à Néron pour les faire travailler à l'Isthme de Corinthe, & les autres furent presque tous égorgez dans les places publiques, à la réserve de ceux d'Agrippa, qu'il remit à ce Roi, pour en faire la punition. Cette défaite arriva le huitiéme de septembre, trente-six ans après la mort de Jesus Christ, le 13 de l'empire de Néron. Joséphe dit que Tarichée, étoit à 30 stades de Tibériade. Pline dit que Tarichée étoit au midi du Lac de Tibériade à l'occident. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *ch.* 32. 33. 34. 35 & 36. Relandi *Palæstina*, *l.* 3. Il y a aussi une TARICHÉE en Egypte. * Etienne de Byzance.

TARIFFE, ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le rivage de l'Océan, au milieu du détroit, & à cinq lieues de Gibraltar. C'est un Marquisat qui appartient aux Ducs de Médina-Céli. Son port est assez bon, & couvert par une petite isle.

TARIK MIRKON (Le) c'est à dire, *les Annales de Mirkon*. Ce Mirkon est un Historien Persan, Auteur d'une Histoire que les Perses estiment fort.

TARIK, Général des Sarazins. *Voyez* TAREK.

* TARIN (Jean) Recteur de l'Université de Paris, étoit fils d'un Meûnier, & naquit à Beaufort en Anjou, au commencement du XVII siécle. Il fit ses études malgré son pére & sa mére, les commença à 18 ans, & les fit chez les Jésuites, qui, charmez de son mérite, tâchérent de l'engager à entrer dans leur Société; mais inutilement. Sa réputation le fit choisir pour professer la Rhétorique au Collége de Harcourt à Paris, & Louïs XIII qui le fit son Lecteur, lui proposa plusieurs Evêchez, qu'il refusa pour se marier. Il fut plus d'une fois Recteur de l'Université, dont il soutint toujours les droits avec fermeté. Il est mort en 1661, ou selon le Pére Le Long en 1666. On a de lui plusieurs Ouvrages, entre autres, *Laudatio funebris Petri Cardinalis de Gondi Parisiensis Episcopi*; une Traduction Latine de la *Philocalie* d'Origéne; une autre de l'Ouvrage de Zacharie, Evêque de Mityléne, *de Mundi Opificio*; une autre de l'Ouvrage d'Anastase, Prêtre du Mont-Sina, *de Hominis ad imaginem & similitudinem Dei Creatione*; & un recueil d'Opinions célébres sur l'Ame. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TARIOBANDUS, Duc de Mésopotamie, sous Valentinien, Gratien & Théodose. D'autres Exemplaires le nomment *Cariobandus*. Géofroy soupçonne qu'il faut lire *Hariobaudes*, dont Marcellin parle, *l.* 18. *ch.* 2, sur l'an 359. * Voyez sa *Prosographie du Code Théodosien*.

* TARISSE (Dom Jean-Grégoire) premier Général de la Congrégation de S. Maur, naquit le 39 juin 1575, fit profession le 24 juin 1624, & mourut le 24 septembre 1648. C'étoit un homme d'un rare mérite. On a de lui des *Avis* excellens aux Supérieurs de sa Congrégation, qui furent imprimez en 1622. *in octavo*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TARKU, ville de Géorgie en Asie. C'est la capitale des Tartares de Daghestan, située sur la Mer Caspienne, entre Derbent & Terki, environ à quinze lieues de la premiére, & à vint de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TARLO, nom d'une famille de Comtes de Pologne, tire son origine de la Maison de Starza ou Topor, qui florissoit dès le tems de Léchus, premier Duc de Pologne. Stanislas Tarlo, Comte de Melstin, prit en 1705 le parti du Roi Stanislas contre le Roi Auguste; mais en 1713 il obtint son pardon du dernier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *Orbis Pol. partie* 3.

TARN, riviére de France en Languedoc, sort du Mont de Losére dans les Cévennes, passe à Alby & à Montauban, & se jette dans la Garonne. Sidoine Apollinaire en fait mention *dans la* 24 *& derniére de ses Poësies*, *v.* 45.

TARNOPOL, petite ville de la Russie Polonoise. Elle est dans la Haute Podolie, à cinq lieues de la ville de Trambowla, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARNOU. *Voyez* TARNOW.

TARNOVIUS (Jean) naquit à Grévismol le 19 avril 1586, d'Herman Tarnovius, Ministre du S. Evangile. Il fit ses études successivement à Lubec, à Hambourg, à Rostock, à Strasbourg & à Bâle. En 1614, le Prince Adolphe-Frédéric l'établit Professeur en Théologie à Rostock. La même année il prit les degrez de Docteur en Philosophie; & en 1619, il fut fait Docteur en Théologie. Il mourut le 12 janvier 1629. On a plusieurs Ouvrages de sa façon, *Tres Eliæ*; *Exercitationes Biblicæ*; des Commentaires sur quelques Epîtres de S. Paul, sur quelques Prophétes & sur quelques Pseaumes; *Medulla Evangeliorum*, *&c.*; *Nucleus Epistolarum Dominicalium*; *Disputationes Roftochii habitæ*. * Freheri *Theatrum*, *p.* 442.

TARNOVIUS (Paul) naquit à Grévismol le 29 juin 1562, de Jean Tarnovius. Il fut d'abord Recteur du Collége de Rostock; & en 1604, il fut fait Professeur en Théologie à la place de David Chytræus. Pendant qu'il étoit assis au temple, il fut enlevé par la mort le septiéme mars 1633, âgé de 71 ans. Ses principaux Ouvrages sont, *De conjugio*, *libri tres*; *De S. Ministerio*, *libri tres*; *Synopsis veræ & orthodoxæ doctrinæ de Fide justificante*; *Liber de sacrosancta Trinitate oppositus Fausti Socini refutationi*; *Commentarius in Evangelium Joannis*; *Disputationes*. * Freheri *Theatrum*, *p.* 453.

* TARNOW, petite ville de Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, est située entre les riviéres de Dunajec & de Wisloke, à l'est de Cracovie tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ 15 lieues.

* TARNOW, nom d'une famille de Comtes en Pologne tire son origine de la Maison de Léliva ou Morstein, & prend son nom de la petite ville ou château de Tarnow que fit bâtir Spécimer II, qui étant allé d'Allemagne en Pologne pour s'y établir sous le régne de Casimir III, fut Maître d'Hôtel de ce Prince, puis Général d'armée dans la guerre contre les Moscovites. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *Orbis Pol. tome* 2. Dlugoss, *Hist. Pol. partie* 1.

* TARNOWITZ, petite ville de Silésie, dans la Principauté d'Oppelen, vers les confins de Pologne; est à l'est-sud-est de la ville d'Oppelen, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

TARO, riviére d'Italie dans la Lombardie. Elle prend sa source dans l'Etat de Gênes, traverse celui de Parme, où elle baigne Campiano, Borgo di Val di Taro, Fornoue, & se va décharger dans le Pô, à quatre lieues au dessous de Crémone. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARO (Val di) petit païs de la Lombardie, situé entre l'Etat de Gênes, le Parmésan & le Plaisantin. Ses lieux principaux sont Borgo di Val di Taro capitale, Bardi & Campiano. Ce païs a eu autrefois ses Princes particuliers. Il appartient maintenant au Duc de Parme, à la réserve de Bardi, de Campiano, & de quelques villages voisins, qui sont restez au Prince Doria, Génois. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARONTO, Lac de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. Il est entre ceux de Nipissing & d'Ontario, au dessus de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par plusieurs emboûchures. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARPA (Sp. Metius ou Mæcius) fameux Critique à Rome, vivoit du tems de Jules César & d'Auguste, & avoit son Tribunal dans le temple d'Apollon, où les Poëtes avoient coutume de s'assembler pour lire leurs piéces qu'il examinoit avec quatre autres Critiques. On ne répréfentoit aucune piéce de théâtre, qui n'eût été approuvée de Tarpa, ou par l'un de ses quatre Collégues. Horace fait mention de Tarpa dans son *Art Poëtique*, *v.* 386 & *suiv.*

——— Si quid tamen olim
Scripseris, in Metii descendat Judicis aures,
Et patris & nostras.

Et *Satyre* 10. *du l.* 1. *v.* 37 & *suiv.*

Hæc ego ludo
Quæ nec in Æde sonent certantia, Judice Tarpa,
Nec redeant iterum atque iterum spectanda theatris.

Cicéron en parle aussi, *Epist. ad Famil. l.* 7. *Epist.* 1. Vossius a cru que les cinq Juges des Ouvrages avoient été établis à Rome, à l'imitation des Athéniens & des Siciliens, qui avoient aussi cinq Juges pour juger des piéces de théatre. Bayle, *Dict. Crit. Horace de* M. Dacier, *tome* 6. *p.* 629. édit. de 1691.

TARPEIA, fille de *Tarpeius*, Gouverneur du Capitole sous Romulus, vendit à Tatius, Général des Sabins, le Capitole, & lui livra la place. Elle demanda pour récompense de sa trahison, ce que les Soldats portoient à leur bras gauche, désignant par là leurs brasselets d'or, vers l'an sixiéme de Rome, & 748 ans avant Jesus Christ. Tatius étant maître de la forteresse, commanda aux Sabins que suivant la promesse qu'il avoit faite à Tarpeia, ils n'épargnassent rien de ce qu'ils portoient à leur bras gauche. Il commença lui même, lui ayant jetté ses brasselets & son écu, & fut imité par les autres: de sorte que Tarpeia fut accablée de brasselets & de boucliers, & fut enterrée sur ce mont, qui de son nom fut appellé *Tarpeien*: d'autres disent que Spurius Tarpeius qui commandoit dans ce poste, le rendit aux Sabins, & assurent que Romulus le fit précipiter du haut de cette roche, qui depuis porta son nom. Quoi qu'il en soit, ce lieu fut depuis destiné pour donner la mort à ceux qui étoient coupables de trahison contre la République, ou de faux témoignage. On les précipitoit du haut de la roche en bas, suivant la Loi des douze Tables. Manlius, qui avoit défendu le Capitole contre les Gaulois, étant soupçonné d'en vouloir à la liberté de la patrie, fut condamné à ce supplice. Romulus avoit établi des Jeux qui se célébroient sur cette hauteur. Le Capitole y fut bâti. * Plutarque, *en ses Paralléles, & dans la Vie de Romulus.* Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 6. *Ex.* 1. Appien, *l.* 3. *de Bellis Civil.* Rosin, *Antiq. Rom. l.* 9.

* TARPELIENS ou TARPHALEENS, peuples de Perse, qui s'allérent établir à Samarie, & qui s'opposérent fortement au rétablissement de Jérusalem. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 4. *v.* 9.

TARPEYA, Lac près de Potozi, dans l'Amérique méridionale, au milieu duquel on voit jaillir une source d'eau continuelle de vint piez quarrez de longueur, & qui est l'origine de ce Lac. * Acosta, *Hist. des Indes.*

TARQUIN, *Tarquinius*, I. de ce nom, dit *Priscus* ou l'*Ancien*, Roi des Romains, fils d'un homme de Corinthe, nommé *Demaratus*, qui s'étoit établi dans la Toscane, vint à Rome après la mort de son pére, & par son adresse il se mit sur le thrône, après Ancus Martius, l'an 139 de la fondation de la ville, & le 615 avant Jesus Christ. Il institua les Jeux du Cirque, soumit quelques peuples voisins, accrut le nombre des Sénateurs, jetta les premiers fondemens du Capitole, où il fit bâtir un temple à Jupiter, fit bâtir les murailles de Rome & construire des égoûts pour porter les eaux & les immondices de la ville dans le Tibre, & le grand Cirque. On dit aussi que c'est de lui qu'est venue l'origine des faisceaux de verges qu'on lioit alentour des haches des Magistrats, les robes des Rois & des Augures, les chaires d'ivoire des Sénateurs, avec les anneaux & les ornemens des Chevaliers, & des enfans de familles nobles. Il fut assassiné l'an 177 de Rome, & le 577 avant Jesus Christ, par les deux fils de son prédécesseur, dans la 80 année de son âge, après avoir régné 38 ans. Servius Tullius fut mis en sa place. *Voyez* TANAQUILLE, sa femme. * Florus, *l.* 1. Tite-Live. Denys d'Halicarnasse, &c. Pitiscus, *Lexicon. Antiq. Roman.*

TARQUIN, II. de ce nom, à qui son orgueil insupportable fit donner le nom de *Superbe*, assassina Servius Tullius, pére de sa femme Tullia, & se mit sur le thrône l'an 220 de la fondation de Rome, aimant mieux le ravir par violence, que de l'attendre paisiblement. Il étoit de la famille du Tarquin dont nous venons de parler, & est accusé d'avoir introduit le premier dans Rome l'usage des prisons, de l'exil & des tourmens. Ce Prince cruel traitoit ses Sujets avec une sévérité extraordinaire, & n'épargnoit pas même les Nobles ni les Sénateurs. Il bâtit un temple qui étoit commun à tous les Latins; & des dépouilles des ennemis il acheva le Capitole. On remarque que son fils, qu'il avoit maltraité de concert avec lui, s'étant retiré chez les Gabiens, y acquit beaucoup d'autorité, & en donna avis à Tarquin. Le porteur de cette nouvelle trouva le Roi qui se promenoit dans un jardin. Ce Prince ne lui fit aucune réponse, & se contenta d'abattre à ses yeux les têtes des pavots, ou selon Ovide des lis qui s'élevoient au dessus des autres. Le fils auquel on rapporta cette action, entendit d'abord ce que son pére vouloit dire, & fit couper la tête aux plus considérables d'entre les Gabiens. Mais les Romains ne pouvant plus supporter la tyrannie du pére, ni les débauches de ses enfans, résolurent de secouer le joug d'une si fâcheuse domination, & de le chasser du thrône. La violence que son fils Sextus fit à Lucréce, en fut un prétexte plausible. Ils exécutérent ce dessein l'an 245 de la fondation de leur ville, & le 509 avant Jesus Christ, dans le tems que Tarquin étoit occupé au siége d'Ardée. Ce Roi, qui avoit déja gouverné pendant vint-quatre ans, s'efforça de remonter sur le thrône, & employa inutilement les armes de Porsenna & de ses autres voisins; en lui finit la succession des Rois de Rome. * Tite-Live, *l.* 1. *ch.* 54. Denys d'Halicarnasse. Florus. Plutarque.

TARQUIN, surnommé *Collatin. Cherchez* COLLATIN.

TARQUINIE, Colonie & ville de Toscane, à présent *la Tarquinia*. On croit que cette ville fut bâtie par Tarcon, qui vint au secours d'Enée contre Turnus; mais il y a plus d'apparence qu'elle prit ce nom des Tarquins, qui s'y retirérent, après avoir été chassez de Rome. * Varron. Tite-Live. Ptolomée. Strabon. Vitruve. Pline. Frontin. Denys d'Halicarnasse.

TARQUITIUS PRISCUS, qui vivoit du tems de Néron, Lieutenant de Statilius Taurus, Proconsul d'Afrique & son accusateur, fut chassé du Sénat, malgré la faveur d'Agrippine, pour avoir été Délateur, & fut condamné ensuite pour péculat, sur la poursuite du peuple de Bithynie. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 59.

TARRAÇONA ou TARRAZONA, en Latin, *Turiaso*, sur la petite riviére de Queiles, ville du Royaume d'Aragon en Espagne, avec Evêché suffragant de Saragosse.

TARRAGONE, *Tarraco*, ville de Catalogne sur la Mer Méditerranée, avec Archevêché, fut bâtie & fortifiée par les Scipions. Elle est située sur le penchant d'une colline qui aboutit au bord de la mer, où il y a un port, qui n'est pourtant bon que pour quelques barques, parce que les rochers le rendent dangereux pour de plus gros bâtimens. Cette ville fut entourée de murailles par les Maures, & elle a été fortifiée plus réguliérement. On y voit quelques restes de son ancienne magnificence; mais aujourd'hui elle est peu considérable. L'Archevêque de Tarragone n'a jamais voulu reconnoître la Primatie de l'Archevêque de Tolède, & lorsque celui-ci l'a voulu exercer dans le district de Tarragone, cet Archevêque a procédé contre lui par des excommunications, ce qui s'est vu ès années 1248 & 1291. Il n'y a que 160 paroisses dans cet Archevêché. Le Clergé de la métropole est composé de quatre Archidiacres, de sept Dignitez, de vint-quatre Chanoines & de vint-quatre Prébendez. Ce Métropolitain a eu autrefois dix-huit suffragans; mais Saragosse en fut démembré en 1318, & Valence en 1455; & l'on donna à chacun de ces Archevêques quelques suffragans de ceux de Tarragone, d'où l'Evêché d'Elne a été aussi démembré, depuis que le Roussillon a été cédé à la France. Ses suffragans sont aujourd'hui Barcelone, Girone, Lérida, Elne pour le Rit seulement, Vich, Urgel, Tortose & Solsone. Philippe II y avoit établi une Université; mais Philippe V l'abolit en 1717, & l'unit à celle de Cervéra qu'il fonda en cette année-là. * Corbéra, *Cataluna Illustrada*, *l.* 1. *c.* 20.

CONCILES DE TARRAGONE.

Jean, Evêque de Tarragone, présida à un Concile de province l'an 516. Pour régler la Discipline ecclésiastique, on y fit divers Canons, dont quelques uns nous restent encore en treize chapitres, avec un fragment tiré de Gratien. Nous avons des Actes d'une autre assemblée de la province de Tarragone de l'an 614, & de celle de 1242. Pierre, Archevêque de cette ville, tint la derniére contre les Vaudois, qui faisoient des courses en Espagne afin d'y débiter leur doctrine. Saint Raimond de Pégnafort s'y trouva, & donna dans la suite occasion à un autre Concile, que l'Archevêque Bernard célébra l'an 1279, pour la Canonisation de ce Saint. On célébra un Concile provincial à Tarragone l'an 1371, & on y publia des Ordonnances synodales l'an 1593.

La province Tarraconoise, dont Tarragone étoit la capitale, étoit l'une des trois, dans lesquelles l'Empereur Auguste avoit divisé l'Espagne. La Bétique & la Lusitanie, étoient les deux autres. Selon Pline, avec lequel Ptolomée & Méla s'accordent, les limites de cette province s'étendoient d'un côté, depuis la ville d'*Urgi* ou *Urci*, le long de la côte de la Mer Méditerranée, jusques aux Monts-Pyrénées; & de l'autre depuis cet endroit de la Mer Méditerranée, qui baigne le pié de ces montagnes, jusqu'à l'Océan Gaulois. Les montagnes qui la séparoient de la Bétique & de la Lusitanie, servoient de bornes du côté de ces autres provinces. Pline dit que cette province Tarraconoise etoit habitée de 220 peuples, & Ptolomée n'en compte que 55; mais M. de Marca résout cette apparente contradiction, en faisant remarquer que ces peuples étoient de deux ordres différens. Les uns étoient plus grands, & les autres moindres; & de ces moindres, il y en avoit plusieurs qui étoient comme joints & annexez aux plus grands: d'où il vient qu'en les comptant, on pouvoit tantôt les ranger à part, & tantôt les confondre avec ceux ausquels ils étoient joints. Pour ce qui est du nombre des villes, cette province en contenoit 294 au rapport de Pline, entre lesquelles il y en avoit 12 de Colonies, 13 de Citoyens Romains, 17 d'anciens Latins, une d'Alliez, & 126 de Stipendiaires. Les principales villes maritimes de la Tarraconoise, sont Carthagéne, Alicante, Valence, Morviédro, Tarragone la capitale du païs, Barcelone, Olone & Cardone. Au tems de Dioclétien cette province fut diminuée de plus de moitié, cet Empereur en ayant détaché toute la partie de cette province qui est présentement dans les deux Castilles, & dans les Royaumes de Valence & de Murcie, pour former la province Carthaginoise, à laquelle il donna un Président, ainsi qu'à l'autre. * De Marca, en son livre intitulé *Marca Hispanica.*

TARRAZONA. *Voyez* TARRAÇONA.

TARREGA, petite ville de Catalogne sur la riviére de Cervéra, à sept lieues de Lérida vers le Levant. On la prend communément pour l'ancienne *Tarraga*, que quelques uns pourtant mettent au village de *Larraga*, situé dans la Navarre, sur la riviére d'Aragon, entre Pampelune & Calahorra. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARRUNTIUS (Lucius) *Cherchez* TARUNTIUS.

TARSCIS. *Voyez* TARSIS.

TARSE, *Tarsus*, ville de Cilicie, dans l'Asie Mineure, sur le fleuve Cydnus, est appellée présentement *Terasse*, *Tersis* ou *Hamsa*; & a porté sous les Empereurs, les noms d'*Antonienne*, de *Sévérienne* & d'*Adrienne*. C'étoit une Colonie Romaine, & ville libre qui jouïssoit du droit de Bourgeoisie Romaine, que César lui accorda lorsqu'il eut remporté la victoire sur ses Compéti-

pétiteurs, parce qu'elle avoit suivi son parti. Elle a été célébre par sa situation, par sa magnificence, par ses richesses, & par le génie de ses Habitans pour les Sciences. C'étoit la patrie d'Antipater *le Stoïcien*, d'Archidéme, de Nestor, des deux Athénodores, & de saint Paul Apôtre. Elle fut depuis le Siége d'un Archevêque. On a cru que Persée avoit été Fondateur de Tarse. * Lucain le donne à entendre, *l.* 3. *v.* 225. Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *ch.* 27.

Il y a des Auteurs qui soutiennent que Tarse étoit seulement une ville libre, mais non pas une Colonie Romaine du tems de S. Paul; & que l'on ne remarque dans les Médailles aucun vestige de cette qualité de Colonie Romaine, avant le régne de Caracalla ou d'Héliogabale, & qu'ainsi le privilége de Citoyen Romain n'appartenoit pas à l'Apôtre simplement comme bourgeois de Tarse, mais par quelque droit particulier que son pére ou ses ayeux avoient aquis. * Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

TARSIA, bourg avec titre de Principauté, dans la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, à cinq lieues de Cassano, vers le midi. On prend ce bourg pour l'ancienne *Caprasæ* ou *Caprasis*, petite ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARSIS ou THARSIS. Les Auteurs ont peine à décider quelle étoit cette Tarsis, où Salomon envoyoit ses navires, pour en rapporter de l'or & du bois précieux. Quelques-uns se sont imaginé que ce lieu étoit en Espagne; & Pinéda n'oublie rien pour établir ce sentiment, qui semble avantageux à sa patrie; mais il y a peu d'apparence que ce sage Monarque, à qui rien n'étoit caché, eût assez peu possédé la Géographie, pour ordonner à ses Pilotes de faire un aussi grand voyage qu'il auroit fallu faire, s'ils étoient allez en Espagne. Il y avoit beaucoup de villes & de païs de ce nom, qu'ils avoient tiré de celui de Tarsis, fils de Javan, descendu de Japhet. Quelques-uns prennent le mot de *Tarsis* pour toutes sortes de païs d'Outre-mer: mais les autres veulent que ce soit la ville de Cilicie, dont nous avons parlé. Ces derniers soutiennent avec Joséphe, que Salomon avoit deux armées navales, l'une à Asiongaber ou Hetsjonguéber, qui négocioit dans les Indes; & l'autre à Tarse, qui venoit dans la Méditerranée. Le Prophéte Jonas voulut se retirer à Tarsis, quand Dieu lui commanda d'aller prêcher aux Ninivites.

Il n'y a nulle apparence que le lieu appellé *Tarsis*, où Salomon envoyoit sa flotte, qui partoit d'Asiongaber sur la Mer Rouge, soit la ville de Tarse, ni Tartesse en Espagne. L'opinion la plus probable est, que cette Tarsis est quelque lieu des Indes Orientales. Quelques-uns veulent que ce soit le Pérou, où la flotte de Salomon se rendoit par la grande mer, & faisoit le voyage en trois ans, ce qui peut aussi avoir de la vrai-semblance; mais en général ce nom de *Tarsis* se donne à tous les lieux qui sont au delà de la mer. Il est dit de Jonas, *ch.* 1. *v*, 3: *&* *ch.* 4. *v.* 2, que s'étant embarqué pour s'éloigner de Ninive, il alloit à Tarsis. Cette Tarsis ne peut pas être Tarse, dont le chemin conduisoit à Ninive; c'étoit quelque contrée opposée où il vouloit passer, pour n'être pas obligé d'aller à Ninive. Dans le Pseaume 47 selon la Vulgate, & le 48 selon l'Hébreu, *v.* 8, il est parlé des navires de Tarsis; dans le 71 ou 72, des Rois de Tarsis; dans Isaïe, *ch.* 2. *v.* 16. des navires de Tarsis; dans Jérémie, *ch.* 10. *v.* 9. de l'argent de Tarsis; dans Ezéchiel, *ch.* 38. *v.* 13. des Marchands de Tarsis; & dans Judith, *ch.* 2. *v.* 13, il est dit qu'Holoferne étant sorti d'Assyrie, & venu en Cilicie, pilla les peuples de Tarsis. Comme tous ces païs appellez Tarsis sont en différens lieux, S. Jérôme a eu raison de remarquer que Tarsis est un mot général que les Hébreux employoient pour désigner les païs éloignez au delà de la mer. * I ou III. Rois, *ch.* 10. *v.* 22. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 21: *&* *ch.* 20. *v.* 36 *&* 37. S. Jérôme, *de locis Hebraïcis.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 2. Pinéda, *de Reb. Salom. l.* 4. *c.* 14. *&* 25. Torniel, *A. M.* 3043. *n.* 9. Salian d'Avignon, *Annal.* Dom Calmet, *Commentaire littéral sur le verset* 4. *&* *du* 10. *ch. de la Genèse.*

TARSISIE, Vierge, sœur de saint Ferréol, Evêque d'Uzès vers le milieu du VI siécle, & célébre par cette belle Régle qu'il composa pour le monastére d'hommes qu'il avoit fondé, mérita par son amour pour la virginité & par ses autres vertus, d'être mise au nombre des saintes Vierges. Elle est honorée à Rodès, d'un culte particulier le 15 de janvier. Elle est morte vers l'an 557.

TARTA, Lac sur les limites de la grande Cappadoce, est, dit-on, funeste aux oiseaux qui en approchent, parce que leurs ailes leur croissent d'abord, & deviennent si pesantes, qu'ils ne peuvent plus voler: de sorte qu'il est fort aisé de les prendre. * Strabon.

TARTAC, idole des Haviens ou Avites, de laquelle il est parlé II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 31. Quelques uns prétendent qu'elle avoit la figure d'un âne; mais on ne peut en dire rien de certain.

TARTAGLIA ou TARTALE'A (Nicolas) savant Mathématicien, natif de Brescia dans l'Etat de Venise, florissoit dans le XVI siécle, & s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des Mathématiques, dont il acquit une parfaite connoissance. Après les avoir enseignées pendant plusieurs années dans les principales villes de l'Italie, il se mit à travailler pour la postérité, en recueillant sur la fin de ses jours les Leçons qu'il avoit dictées à ses Auditeurs. Il partagea ce recueil en trois grands volumes, qui contiennent l'Arithmétique, la Géométrie & l'Algébre, & y ajoûta un Commentaire sur Euclide, imprimé à Venise l'an 1556. Ce savant homme mourut en 1557, fort avancé en âge. * De Thou, *Hist.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

TARTAGNI (Alexandre) surnommé *d'Imola*, parce qu'il étoit natif de cette ville d'Italie dans la Romagne, vivoit dans le XV siécle, du tems de Balde & de Paul de Castro, & fut Disciple de Jean d'Imola & de Jean d'Agnanie. Il professa pendant trente années le Droit à Bologne & à Ferrare avec tant de réputation, qu'il mérita le titre de *Monarque du Droit*, & de *Pére des Jurisconsultes.* Ce savant homme écrivit sur les Clémentines, sur le sixiéme ou sexte des Décrétales; *Consilia*; *Apostillæ ad Barthelum*; *In* 2. *Cod.* *&* *ff.* *Nov.* *&c.* Ces Ouvrages ont été souvent imprimez, à Venise, l'an 1571; à Francfort, l'an 1575; à Lyon, l'an 1585; &c. Tartagni mourut âgé de 53 ans, l'an 1487, à Bologne, où l'on voit son tombeau de marbre dans l'église des Dominicains. Sa Vie est à la tête de son Traité des Conseils, écrite par Nicolas-Antoine Gravatius. * Fichard, *in Vit. Jurisc.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Opmerus, *in Chronogr.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Le Mire. Gesner.

TARTAR, riviére de la grande Tartarie. Les Cartes ordinaires font couler le Tartar dans le païs des Monguls, placé le long de l'Océan Septentrional, où elles font décharger le Tartar. Elles mettent aussi une ville de Tartar sur cette riviére. M. Witsen, qui met les Monguls aux confins de la Chine, y met aussi la riviére de Tartar, & il en fait une des sources de la riviére qu'il appelle *Schingal* & *Quantung*, qui coule au midi de celle d'Amur, & va se décharger dans l'Océan Oriental. Au reste ce Géographe n'y met point de ville de Tartar, & il y a apparence qu'elle est imaginaire comme plusieurs autres.

TARTARE, *Tartarus*, selon les Anciens, étoit le lieu le plus profond des Enfers, que Platon, en son *Phédon*, croit être au centre de la terre, & qu'il dit en un autre lieu être la prison des impies. Hésiode, *en sa Théogonie*, dit que le Tartare étoit né du Chaos, & qu'il étoit aussi éloigné de la terre que du ciel. Ce mot vient du verbe Grec ταράττειν, c'est à dire, *troubler*, parce que c'est un lieu de trouble & de confusion: d'où l'on voit que les Anciens ont entendu par ce nom ce que nous appellons *les Enfers*. Les autres tirent ce mot du Chaldéen *dardar*, qui marque un lieu enfoncé ou bas; & cette étymologie est vrai-semblable.

TARTARES, peuples belliqueux de la Tartarie en Asie, se servent de fléches avec beaucoup d'adresse. Leurs guerres se terminent toûjours par le pillage & par la désolation du païs où ils entrent en armes. Pour l'ordinaire ils n'ont point de demeure fixe, & courent sur les terres de leurs voisins. Les plus habiles habitent sous des tentes de feutre, & n'ont point d'autre emploi que celui de garder leurs troupeaux. La principale force du Grand Cham consiste en Cavalerie, qui est d'autant plus nombreuse, que souvent les Rois qui lui sont tributaires, lui aménent jusqu'à cent mille chevaux. Nous ne pouvons rien dire de sûr des diverses Hordes, que nous nommons dans l'article de TARTARIE, leur nom étant souvent aussi douteux, que leur demeure est peu arrêtée; car les peuples de ces assemblées prennent quelquefois le nom du lieu où ils s'arrêtent, & souvent celui de la couleur de leurs habits. Presque tous les Tartares sont Mahométans, quoique dans ces vastes provinces on trouve aussi des Juifs, des Hérétiques, & quelques Chrétiens Schismatiques du côté de Moscovie. Ils ont la taille haute, & leur maniére d'agir est assez ouverte & sincére. Ils ont fort peu de loix; mais d'eux-mêmes ils déférent aux personnes les plus considérables qui ont droit d'exercer la Justice. Leurs habits ordinaires ne sont que de peaux de mouton ou de renard; mais les hommes qui tiennent quelque rang, portent de longues vestes de soye ou de coton, qui viennent la plupart de la Chine. Ils ont de larges ceintures, où ils laissent pendre un mouchoir de chaque côté. Ceux qui se plaisent à la guerre, ont quelquefois des bottes tissues de soye; mais ordinairement elles sont de peau de cheval. L'usage des éperons leur est inconnu; la viande à demi-bouillie ou à demi-rôtie est leur mets ordinaire; celle de cheval ou de chameau est pour eux la plus délicieuse; les bœufs & les vaches y sont tres-rares. Les Tartares des parties septentrionales ne s'attachent ni à l'agriculture, ni au trafic: ce qui en bannit les richesses, à moins qu'elles ne viennent du pillage qu'ils font continuellement sur leurs voisins. Ils ont quelques mines d'or; mais leur occupation la plus ordinaire est de conduire leurs troupeaux de chévres & de brebis dont le lait leur sert de breuvage. Ils portent un casque à la guerre, ou du moins une coëfure de peau qui est ronde, & qui leur descend sur le front & sur les oreilles. Les armes à feu leur sont inconnues; mais ils se servent de l'arc. La housse de leurs chevaux étendue par terre, est le lit ordinaire de leurs cavaliers. Ils portent leurs sabres la pointe tournée devant leurs jambes. Ils vont à la charge avec impétuosité, mais pour attirer l'ennemi, ils font semblant de plier; & lorsqu'ils l'ont engagé à les poursuivre en desordre, ils se rallient tout à coup, & ne manquent guéres de le mettre en déroute. * Davity, *Tartarie. Ambassade des Hollandois à la Chine.* Sanson. Briet. Ferrari. Du Val.

TARTARES DE KIN, peuples du Royaume de Niuche, sur les confins de la Chine, vers le païs de Leaotung, sont appellez communément *les Seigneurs des montagnes d'or*, parce qu'on croit que ce païs en est rempli, & que *Kin* en langage des Tartares signifie *or*. Ces peuples, qui ont toûjours été ennemis capitaux des Chinois, entrérent dans la Chine vers l'an 1206, & se rendirent maîtres des provinces de Péking, de Léaotung, de Xantung, de Xansi & de Xensi: de sorte que l'Empereur de la Chine fut contraint d'abandonner les provinces du Septentrion, appellées *le Catay*, & de se retirer dans celles du Midi, nommées *le Mangin.* Ils auroient ensuite subjugué

gué tout l'Empire, ſi les Tartares de Samahania ou Samarcand, n'euſſent arrêté leurs conquêtes par jalouſie. Ceux-ci, qui avoient deja ravagé une grande partie des Etats de l'Aſie, entrérent dans la Chine par les provinces de Xenſi & de Suchuen, & chaſſérent les Vertares du Kin hors du Catay; puis ayant livré pluſieurs combats aux Chinois, ils ſoumirent à leur puiſſance toutes les provinces du Mangin, & établirent ſur le thrône la famille d'Ivéna vers l'an 1278. Mais l'an 1368, le Sacrificateur Chu, Chef de la famille de Taiminga, chaſſa ces Uſurpateurs; & les ſucceſſeurs de Chu gouvernérent l'Empire juſqu'en 1644, que les Tartares de Kin rentrérent dans la Chine, dont ils jouïſſent maintenant. Tſumté a été le premier Empereur Tartare, auquel a ſuccedé ſon fils Xunchi, puis Yunchi. Ces Tartares demeurent ordinairement ſous des tentes ou pavillons faits d'étoffes de ſoye cirée ou de peaux. Ils s'habillent le plus ſouvent de peaux, & quelquefois ils ont des habits de ſoye & de coton. Ils portent leur cimeterre du côté gauche; mais la poignée eſt levée par derriére: de ſorte qu'étant à cheval ils peuvent aiſément tirer leur épée de la main droite, ſans y employer la gauche. Leur bonnet d'hiver eſt bordé d'une riche fourrure de caſtor ou de marte zibeline; mais l'été ils portent un bonnet de jonc. Ils paroiſſent plus civiliſez que les autres Tartares, peut-être à cauſe du voiſinage de la Chine. Ils ſont plus Soldats que les Chinois, & s'accoutument à la fatigue dès leur jeuneſſe. A l'égard de la Religion, ils n'en ont preſque aucune. Pluſieurs d'entre eux ont en horreur le Mahométiſme & les Turcs. Peut-être que leur haine eſt venue de ce que les Turcs aidérent autrefois les Chinois à les chaſſer: ce qui arriva ſous le régne du Fondateur de la famille de Taiminga, lorsque les Chrétiens, & les Neſtoriens principalement prirent le parti des Tartares. Le Roi de la Chine eſt néanmoins Mahométan, & une partie de ſes anciens Sujets a emprunté pluſieurs ſuperſtitions des Indiens; car ils ont des Sacrificateurs appellez *Lamas*, pour leſquels ils ont beaucoup de vénération. Ils paroiſſent fort diſpoſez à recevoir la Religion Chrétienne, & il y en a même deja pluſieurs qui en font profeſſion. Leur Langue a quelque affinité avec celle des Perſes. En liſant ils commencent au haut de la page & finiſſent au bas, comme ceux de la Chine, continuant de la droite à la gauche, comme les Hébreux & les Arabes: ce qui eſt auſſi commun à tous les peuples de la Chine. * Martini, *Deſcription de la Chine dans le recueil de Thevenot*, *vol.* 3.

TARTARES NOGAYS, peuples voiſins des Tartares de Précop, habitent les environs de la preſqu'iſle de Crim ou Krim, vers la Circaſſie, la Moſcovie, la Pologne & la Moldavie. Ces Tartares n'ont point de villes, mais un grand nombre de cabannes qu'ils tranſportent ſur des chariots. Ils obéïſſent à des Princes particuliers, qu'ils appellent *Chankariers*, c'eſt à dire, *Chef des Hordes* ou *troupes*, & peuvent faire environ cinquante mille hommes de cheval. Ils ſont Mahométans; mais ils n'obſervent pas religieuſement les loix de cette Secte. Les Coggia ou Docteurs & Prêtres ne vont point parmi eux, parce qu'ils ne ſe peuvent accoutumer à leur façon de vivre. Ils ſe nourriſſent de viande & de lait ſans pain, & prennent pour boiſſon du lait aigre de vache, mêlé avec de l'eau. Aux jours de Fête ils boivent du lait de cavale, préparé avec des grains d'orge. Ils ont quantité de bons pâturages dans leurs plaines, du bétail en abondance, des chevaux ſauvages, des cerfs, des loups-cerviers, des élans, des renards & des ours, dont ils vendent les peaux, qui ſont leurs plus ordinaires marchandiſes, avec le beurre & des Eſclaves. Ces peuples ne veulent point d'argent; mais ils prennent en troc de la toile de coton, des draps, des peaux de maroquin, des couteaux & autres merceries. Ils ſont difformes à voir, & n'ont aucune honnêteté ni civilité. Leurs enfans ſont long-tems ſans voir clair après leur naiſſance, parce qu'ils ont les yeux petits & fort enfoncez. Ils n'ont point d'écriture ni de livres. La Juſtice eſt adminiſtrée par le Chef qui leur commande. Voilà ce qu'en dit le Pére di Luca.

D'autres font une diviſion plus exacte des Tartares. Ils diſent que les Tartares de Krim occupent la preſqu'iſle, & font bien ſoixante mille hommes. Les Nogays tiennent le païs qui commence à Précop, & qui s'étend d'un côté juſqu'au fleuve Nieper, & de l'autre côté juſqu'à la ville d'Oczakow. Ceux-ci peuvent faire douze mille hommes. Les Tartares d'Oczakow habitent cette ville, & les environs proche du Don. Ils ſont environ deux mille hommes de guerre. On les appelle autrement *Beſley*, c'eſt à dire, *gens payez*. Les Tartares de Budziack ſont ceux qui demeurent aux environs de la ville de Bialogrod, ſur les frontiéres de Moldavie & de Beſſarabie: ces derniers peuvent faire environ quinze mille hommes. A l'égard de la Nogaye, on la diviſoit autrefois en grande & petite Nogaye. La grande, dont les Hordes faiſoient leurs courſes vers l'Occident, a été ravagée par le Cham de Tartarie, qui a fait paſſer les peuples dans la preſqu'iſle. La petite Nogaye, qui eſt entre le Doniec & la Mer de Limen, depuis Précop juſqu'à Oczakow, eſt ſous la protection du même Cham. L'Orbey ou le Gouverneur de Precop eſt leur Chef & leur Juge. * J. di Luca, *Relation des Tartares*, *dans le premier volume du recueil de* Thevenot.

TARTARES DE PRE'COP, ou TARTARES PRE'COPITES, ou TARTARES DE KRIM, peuples qui habitent la preſqu'iſle entre la Mer Noire & la Mer de Limen, anciennement appellée *Cherſonéſe Taurique*. Les Habitans nomment cette preſqu'iſle *Krim* ou *Or*; les Polonois *Percop*; les François *Tartarie de Krim* ou *de Précop*; & les Italiens, *Tartaria Minore*. Elle tient à la terre-ferme par un iſthme de demi-lieue de largeur, & a environ ſept cens milles de circuit. Il y a quatre-vints mille coï ou villages, & huit villes, qui ſont, Précop ou Or, ſituée ſur l'iſthme; Baciéſarai ou Baccaſarai, au milieu des terres; Balaclawa, où l'on conſtruit des galéres & autres bâtimens de mer: Crimenda ou Solat; Kerſi ou Caraſu; Mancop; Coſelow; & Caffa, où le Grand-Seigneur des Turcs met un Bacha. Le pouvoir de cet Officier ne s'étend point dans la campagne, dont le Cham de Tartarie eſt le maître. Ce Prince ſe qualifie dans ſes titres Roi des Tartares, des Nogays, de la Circaſſie & de Malibaſe. La Tartarie de Précop eſt un païs de plaines qui ſont froides à cauſe des vents auſquels elles ſont expoſéés. Il y a quatre riviéres que l'on paſſe aiſément à gué, ſi ce n'eſt l'hiver au tems des grandes eaux. On les nomme, Alma, Cabarta, Beieſula ou Kacia, & Caraſu, qui a un pont de bois, & paſſe dans la ville de Caraſu. Les Tartares recueillent du froment & du millet en grande quantité: de ſorte que la charretée de blé, autant qu'en peuvent tirer deux bœufs, n'y vaut que deux écus. Il y a de tres-beaux pâturages & force bétail. Ils ont de bons chevaux, & de grands chameaux à deux boſſes. Les vivres y ſont à ſi bon marché, que l'on donne une poule pour quatre aſpres ou deux ſols, & quinze œufs pour un aſpre ou deux liards. Les eaux y ſont bonnes; mais beaucoup meilleures près de la mer que dans la plaine. Il ſe pêche une prodigieuſe quantité de poiſſon le long de la côte & dans les marais, ſi bien qu'il eſt encore à meilleur marché que la viande. Il y a des arbres fruitiers dans la plaine, le long des riviéres & ſur les côtes de la mer. Le ſel dont ils ſe ſervent ſe congéle dans les marais, & ſe peut amaſſer ſans aucun travail, chacun ayant la liberté d'en prendre ce qu'il lui en faut. On y fait une grande quantité d'huile de terre, que l'on appelle vulgairement *huile de caillou*. Il n'y a point de bêtes féroces; mais on y voit beaucoup de liévres. Le vin y eſt cher, auſſi-bien que l'huile d'olive.

Les Tartares Précopites mangent peu de pain, mais beaucoup de viande, principalement de la chair de cheval. Lorsqu'un Murſe ou Seigneur du païs fait un feſtin, la chére ne ſeroit pas entiére, ſi l'on n'y ſervoit un jeune poulain. Le lait de cavalle préparé avec des grains d'orge, eſt leur boiſſon ordinaire. Ils y mêlent ſouvent un peu de vin. Cette préparation ſe fait en mettant le vaiſſeau proche du feu, ou au ſoleil pendant quinze jours ou trois ſemaines, pour le faire bouillir & l'épurer. Ils mangent à terre, arrangez en rond ſur des tapis ou nattes. Leurs tables ſont rondes & couvertes de cuir. Leurs potages ſont faits avec du lait aigre & de la farine de millet, ſans herbes; car l'herbe, diſent-ils, eſt pour les chevaux. Ils reçoivent bien les Etrangers; & quand quelqu'un arrive dans un village, on l'envoye à la moſquée, où on lui porte des vivres; mais ſi c'eſt une perſonne de connoiſſance, ils le logent chez eux, dans un appartement deſtiné pour les Etrangers. Leurs mariages ſe font en préſence du *Coggia* ou Prêtre de leur loi, & ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. Outre ces femmes, ils ont encore des Eſclaves qu'ils appellent *Cuma*, c'eſt à dire *Concubines*. Le menu peuple fait ſouvent trafic des enfans qui viennent de ces concubines, & les vend à prix d'argent. Les Tartares de Krim ſont ordinairement en guerre avec les Polonois, les Ruſſes, les Moſcovites, les Circaſſes & les Moldaves, & font beaucoup d'Eſclaves ſur ces nations. Ils ne connoiſſent point d'autre métier que celui de la guerre; & par la longue expérience qu'ils en ont, ils ont appris tous les ſecrets de cet art. Ils s'aſſemblent quelquefois au nombre de plus cent mille chevaux, & font des marches de quatre mois toûjours dans les déſerts; car ils trouvent tout le païs abandonné, parce que tout le monde s'enfuit devant eux. Chacun porte ſur ſon cheval un ſac plein de farine d'orge, avec du biſcuit & du *cuſcum*, qui eſt une pâte frite dans du beurre. Ils ont plus de ſoin de leurs chevaux que de leurs propres perſonnes; & c'eſt un proverbe entre eux, que *perdre ſon cheval c'eſt perdre ſa tête*. Leurs chevaux ſont fort accoutumez à la fatigue, petits & maigres pour la plupart; mais les Murſes ou Seigneurs du païs en ont de tres-beaux & tres-vigoureux. Ils ne les tiennent jamais dans les écuries, mais les laiſſent toûjours à la campagne, même pendant l'hyver, lorsque tout eſt couvert de neige; car les chevaux la détournent avec les piez, & paiſſent l'herbe ou les racines qu'ils trouvent deſſous. Leurs ſelles ſont fort légéres, & leur ſervent à divers uſages. Le deſſous, qui eſt d'une étoffe de laine preſſée, ou de feutre, leur ſert de matelas; le fond de la ſelle tient lieu d'oreiller, & leur manteau de pavillon ou tente; car chaque Tartare porte des piquets, ſur leſquels il étend ſon manteau pour ſe mettre à couvert. Néanmoins les perſonnes de condition ont des tentes. Leurs armes ſont l'arc & le cimeterre. Ils portent des caſques faits de mailles, & qui ſont fort eſtimez en Tartarie. Ils ont l'adreſſe de tirer des fléches par derriére le dos, comme faiſoient les anciens Parthes. Ils ſont habillez comme les Polonois, & portent des bonnets d'écarlate doublez de fourrure. Le Cham n'a point de troupes entretenues, ſi ce n'eſt cinq cens Arquebuſiers qui lui ſervent de Gardes. Il prend la dixiéme partie de tout le butin que font ſes Sujets.

Les Tartares ſont extrémement endurcis. Ils paſſent les riviéres à la nage en hiver, lorsqu'il n'y a point de glace. Pour paſſer les grandes riviéres, comme le Nieper, chacun d'eux fait une eſpéce de train ou radeau, de pluſieurs fagots de jonc ou de roſeau, liez enſemble, & attachez à deux perches. Il y met ſes habits, ſes armes, les ſelles de ſes chevaux, & tout ce qu'il porte avec lui, & l'attache à la queue de ſes chevaux; puis d'une main il ſe tient au crin d'un cheval, & de l'autre il fouette les chevaux, paſſant ainſi tout nud. Les Tartares ſe voyant pourſuivis de près dans leur fuite, jettent leur ſabre, puis leur arc & leurs fléches; & enfin, ſans deſcendre de cheval, ils coupent les ſangles, & font tomber la ſelle, afin que leurs chevaux puiſſent courir plus vîte. Ces peuples ſont di-

viſez

visez par *Hordes*, c'est à dire, par *Cantons*, comme les Suisses. La plus grande Horde, est celle qui est entre les ville de Kilia & Bialogrod, dont l'une est à l'emboûchure du Niester; & l'autre à celle du Danube. Après celle-là, la plus considérable est celle d'Oczakow, à l'emboûchure du Nieper ou Borysthéne. Le Cham des Tartares ne sort point de la Krimée, pour se mettre en campagne, que toutes les Hordes ne marchent avec lui. * De Hauteville, *Rélation Historique de la Pologne en* 1687.

Les villes les plus marchandes de la Tartarie de Précop, sont Caffa, Carasu, Cosselow & Baccasarai. Il y a toûjours en ces lieux des Esclaves à vendre. Les Turcs, les Arabes, les Juifs, les Arméniens & les Grecs les achétent; car il y a de toutes ces nations en ce païs qui payent tribut au Cham de Tartarie, & au Bacha de Caffa. Les Précopites sont grands observateurs de leur Religion, & vont à leurs namas ou mosquées cinq fois le jour. Ils rendent justice sur le champ, soit pour les affaires criminelles, soit pour les civiles. Les bâtimens des villes sont d'ordinaire faits de bois ou de pierres, avec du mortier, sans aucunes régles d'architecture. Ils ont une espéce de maisons pour l'été: ce sont des cabanes d'osier, rondes, qui se mettent sur des roues, pour les charrier d'un lieu à un autre, quand le pâturage leur manque. Ils parlent Turc, & y mêlent quelques mots particuliers à leur nation. Le Roi a cinq Séails, dont les appartemens sont assez beaux. Ses thrésors sont dans une ville imprenable, nommée *Mancop*, bâtie sur une montagne, & habitée par des Juifs, qui obéïssent à un Gouverneur Tartare. C'est dans cette ville que se retire le Cham, lorsqu'il y a quelque révolution dans le païs, ou qu'il est en guerre avec le Grand Seigneur, lequel posséde la principale ville de cet Etat, qui est Caffa, & y entretient une bonne garnison. * Jean di Luca, *Rélat. des Tartares, dans le premier volume du recueil de* Thevenot. Louïs XIV, Roi de France établit une Mission chez ces peuples, & elle y fit tant de progrès qu'en 1708, on y comptoit sous la direction des Missionnaires, cent mille Chrétiens. * *Gazette* du 19 janvier 1709. *Voyez* plusieurs additions pour la Tartarie dans les *Mémoires de Trevoux*, de Septembre 1715. *Extrait des nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus au Levant*, imprimé en 1715.

TARTARIE, grande région de l'Asie, contient presque un tiers de cette partie du monde. On la nomme ordinairement *la grande Tartarie*, pour la distinguer de la Tartarie d'Europe, dont nous parlerons dans la suite. Quelques-uns divisent cette grande Tartarie en quatre ou cinq parties, qui sont la Tartarie propre, la Tartarie déserte, le Zagatai ou Giagatai, le Catai, & le Turquestan. Tout ce païs est entre la Mer Glaciale, celle de la Chine avec le Détroit d'Anian, la Mer Caspienne, & les Etats de Perse, du Mogol & de la Chine, les fleuves Oby & Tanaïs. Mais cette division est tres-incertaine, & il seroit difficile d'y faire quelque fondement, quoiqu'elle ait été la plus reçue par les Européens. Plusieurs Modernes aiment mieux s'attacher à la division que font les Arabes qui comptent dans la Tartarie, le Royaume de Tibet ou Tobbat, où étoit autrefois le païs septentrional de la Scythie; le Maurelnahar ou le Mawaralnahara; l'Olgarie ou les Kalmuki; les Chazalgites; les Caulachites ou Kara Cathai; Mongal, Mohal ou Magog; les Kaïmachites ou Naimans; le Royaume de Tangut ou Taniu & Bagarbar; les Royaumes de Niuche ou Tenduc; & Yupi. Le Roi de Niuche est celui qui depuis quelques années s'est rendu maître de la Chine. L'ancienne ou propre Tartarie est vers le septentron, la plupart inconnue. On y met une place appellée Tartar ou Tatar, qui donne ce nom au païs; mais il y a plus d'apparence qu'il est tiré de celui d'une riviére. Quoi qu'il en soit, on peut du moins juger par cette remarque, que le nom de Tartarie n'est pas un nom de religion, comme quelques uns se le sont imaginé. La Tartarie déserte s'étend depuis les riviéres de Jaxarte & de Tanaïs, jusqu'au Mont-Imaüs. On croit que c'est une partie de la Sarmatie Asiatique des Anciens. Elle est possédée par diverses assemblées de peuples que les Tartares nomment *Hordes*, qui en leur signification ont beaucoup de rapport aux Tribus des Juifs. La Tartarie de Zagatai a des peuples beaucoup plus civilisez que les premiers, aussi-bien que le Catai. C'est l'Empire du Grand Cham, à qui on donne jusqu'à cent Rois tributaires; & on assure que ses Sujets ont pour lui tant de respect & de vénération, qu'ils le nomment ordinairement *fils de Dieu, ombre de Dieu*, & *ame de Dieu.* Aussi quand il meurt, les Tartares tuent tous ceux qu'ils rencontrent, pour aller, disent-ils, servir leur Prince en l'autre monde: ce qui a souvent couté la vie à plus de dix mille personnes. Le séjour ordinaire du Grand Cham en hiver est Cambalu, ville capitale de son Etat, située aux extrémitez du Catai. Les rélations modernes nous en parlent comme d'une des plus grandes & des plus riches villes du monde; car pour celle de Quensai, qui veut dire *ville du Ciel*, & que Marc Paolo met dans ce païs, on ne fait où elle est, & on ne sauroit trouver les douze mille soixante ponts de pierre qu'il lui donne. Outre ce Royaume de Catai, le Grand Cham en a plusieurs autres considérables; comme celui de Tangut, où l'on dit que l'imprimerie a été trouvée depuis plus de mille ans. C'est de Tangut que vient la bonne rhubarbe. Les autres Etats de ce Roi sont, le Royaume de Tenduc, où l'on trouve des Chrétiens Nestoriens; celui de Tibet qui abonde en corail, dont on se sert pour monnoye courante, &c. Outre les villes dont nous avons parlé, les Modernes reconnoissent dans la Tartarie d'Asie, Chacan, Kaimadh, *Asmiera;* Silian, *Auzacia;* Baghar, *Bagbara;* Camul & Xamo, *Camulum;* Kagsar, *Cagsarium;* Cialis, *Cialium;* Mostanah, *Damna;* Campion ou Tangut, *Thagura;* Suchur, *Issedon Serica;* Carocoram, *Issedon Scythica;* Samarcand, *Maracanda*, Tuluphan, *Ottorcora,* &c. On croit que la Tartarie a été autrefois habitée par les Scythes, peuples cruels & barbares. * Ortélius. Thevet. Ferrari, &c. *Voyez* TARTARES. M. Witsen a publié l'an 1690, à Amsterdam, une Carte de Tartarie, plus fidéle & plus exacte que toutes celles qui avoient été publiées auparavant.

TARTARIE en Europe, appellée *Petite-Tartarie*, comprend non seulement l'ancienne Chersonése Taurique; mais encore divers païs situez entre le Borsthyéne ou Nieper & le Tanaïs ou Don. On la nomme ordinairement la Tartarie de Krime ou Krimée, & la Précopite ou de Précop. De hautes montagnes séparent cette péninsule en deux parties. Son nom de *Précopite* se tire d'un fossé creusé pour la rendre plus forte sur son isthme qui n'est que de demi-lieue ou de douze cens pas, quoique Strabon lui en donne bien davantage. Cette Tartarie, est divisée en Précopite, qui comprend la péninsule; & Krimée qui s'étend au dehors, bien que ce nom soit encore pris d'une ville appellée Crimenda ou Krim. La ville capitale est Baciesarai, & les autres sont Carasu, Mancop, Or ou Précop, Coselow, Crimenda ou Solat, Pantico, Baluclawa & Caffa, qui est au Turc. Nous pouvons ajoûter à ces peuples les Tartares Nogays, les Tartares de Budziack dans la Bessarabie, les Tartares de Dobruce dans la Bulgarie, & les Tartares d'Oczakow sur le bord du Pont-Euxin, tous en Europe. La Chersonése Taurique, où sont présentement les petits Tartares, étoit soumise au commencement à des Princes particuliers, jusqu'à ce que les Taures Scythes l'ayant conquise, lui donnérent leur nom. Mithridate la leur enleva & la joignit à son Royaume de Pont; mais les Romains l'ayant dépouillé de ses Etats, établirent dans la Chersonése des Souverains qu'on nomma les *Rois du Bosphore.* Depuis, ces provinces furent du partage de l'Empire d'Orient, & furent subjuguées par les Génois en partie. Les Tartares s'y établirent en 1250, & obligérent les mêmes Génois de leur payer une sorte de tribut. Ainsi ils restérent maîtres de ce païs jusqu'en 1452, que Mahomet II leur prit Caffa & les en chassa entiérement. Ces petits Tartares ont été de tout tems grands coureurs, & ont toûjours pillé leurs voisins: de sorte que toute leur frontiére est extrémement déserte. Ils ont un Prince appellé *Cham*, tributaire du Turc, qui l'employe souvent pour faire des courses dans la Pologne & dans la Moscovie. Leurs coutumes sont assez particuliéres, s'il en faut croire les rélations que nous en avons. Ils méprisent le pain, qu'ils appellent *la viande des bêtes*, & ne mangent que de la chair, qu'ils font souvent cuire sous la selle du cheval. *Voyez* TARTARES. * Thevenot, *tome* I. Ricaut, *l.* I. *c.* 13.

TARTARO, riviére de l'Etat de Venise. Elle a sa source dans le Véronois, traverse la Poléfine de Rovigo, baigne Adria, & se décharge en partie dans le Pô, en partie dans l'Adige. Quelques Géographes la prennent pour l'*Adrianus* des Anciens, lequel d'autres croyent être l'Adige. * Maty, *Dict. Géogr.*

TARTAS, petite ville bien peuplée, sur le Midou, dans le Duché d'Albret en Gascogne, à seize lieues de Bourdeaux vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

TARTENOIS. *Voyez* TARDENOIS.

TARTERON. *Voyez* TOURTERON.

* TARTHAC, Dieu des Hévéens, que ceux de ces Peuples qui vinrent habiter en Samarie, continuérent d'adorer. * II. ou IV. *Rois, ch.* 17. *v.* 31. *Voyez* aussi TARTAC.

TARUDANT, ville de la Province de Sus au Royaume de Maroc, en Latin *Tarudantum.* Elle a été bâtie par les anciens Africains, à douze lieues de Téceut, du côté de l'Orient, & à deux du grand Atlas vers le Midi dans une vallée fort agréable, qui s'étend en longueur dix huit ou vint lieues, depuis le Cap d'Aguer jusqu'aux montagnes qui sont sur les confins du Royaume de Dara, & en largeur environ huit lieues, depuis le Mont-Atlas jusqu'à des montagnes, qui séparent cette vallée des déserts. Cette ville, que les Maures appellent *Teurant*, est arrosée de la riviére d'Agus, & a été la capitale de Maroc, & le séjour ordinaire des Rois & des Gouverneurs de Sus. Elle étoit libre autrefois, mais les Bénimérinis l'assujettirent lorsqu'ils se rendirent maîtres de la Mauritanie Tingitane Le Gouverneur, ou Viceroi, y faisoit sa résidence à cause du commerce des Négres, & l'on y bâtit une forteresse, où il y a de fort beaux appartemens. La chûte des Bénimérinis lui fit recouvrer sa liberté, & elle fut gouvernée par quatre des principaux Habitans qu'on changeoit tous les six mois, jusqu'au tems que les Chérifs s'en emparérent sous prétexte de faire la guerre aux Chrétiens du Cap d'Aguer, ce qui arriva l'an 1511. Les Habitans sont de bonnes gens, qui s'habillent de drap & de toile, ainsi que ceux de Maroc, & il y a parmi eux beaucoup de Marchands & d'Artisans. Le territoire de la ville est fort étendu. Du côté du Mont-Atlas on trouve de grands villages de Bérébéres Muçamudins, & vers le Midi plusieurs habitations d'Arabes, avec une Communauté de Bérébéres appellez *Uled Zaragana*, qui vivent sous des tentes, & qui font plus de cinq mille chevaux. Le principal quartier de ces Bérébéres est à quatre lieues de Tarudant, sur les confins d'Eusarar qui est éloignée de Sus. Leurs Chefs furent les prémiers qui favorisérent les Chérifs, & qui les suivirent dans toutes leurs guerres. Tout le côté de cette Province, qui regarde la Libye, appartient à ces peuples, & quand les Habitans veulent semer ces terres, ils sont obligez de leur en payer tribut. Le Chérif Mahamet, étant Roi de Sus, répara les murs de la ville & du château, & y fit de nouvelles fortifications, la peuplant de tant de Marchands & d'Artisans, qu'il la rendit une des principales villes d'Afrique où le Chérif avoit son magasin d'armes, son arsenal & la plus grande partie de ses thrésors. Le Turc, qui assassina Mahamet, s'empara ensuite de Tarudant, dont quelques-uns attribuent la fondation aux Chérifs. L'antiquité de ses bâtimens & de ses murs,

murs, jointe au rapport des Hiftoriens, marque le contraire. * Marmol, *Defcript. du Royaume de Maroc*, *tome* 2. *l.* 3. *ch.* 24. De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 1. Th. Corneille *Dict. Géogr.*

TARUGI (François-Marie) Cardinal, Archevêque d'Avignon, puis de Sienne, étoit neveu de Jean, Grand-Maître de Malte, & fils du frére du Pape Jules III. Il paffa les premiéres années de fa vie, dans la Congrégation de l'Oratoire de Rome, fous la conduite de faint Philippe de Néri, & fit de grands progrès dans la Jurifprudence Canonique & dans la piété. Le Pape Clément VIII l'obligea d'accompagner fon neveu le Cardinal Alexandrin dans les légations de France, d'Efpagne & de Portugal. Tarugi remplit parfaitement fes devoirs, & pour récompenfe de fes fervices, il fut élevé l'an 1593, à l'Archevêché d'Avignon, fut fait Cardinal l'an 1596, & fut transféré l'an 1599 à Sienne, qu'il gouverna pendant dix ans. Aprés la mort de Clément, il eut plufieurs voix dans le Conclave, où Léon XI fut élu. L'amitié que Tarugi avoit contractée avec le Cardinal Baronius fut fi parfaite, qu'il voulut être enterré dans le même tombeau, où l'on avoit mis le corps de fon ami. Il mourut le onziéme juin l'an 1608, étant alors en la 84 année de fon âge, ou felon d'autres dans la 83. Il laiffa une Traduction en Italien des premiers volumes des Annales Ecclé-fiaftiques de Baronius. Il y a eu encore un Cardinal de la même famille nommé DOMINIQUE TARUGI, qui étant Auditeur de Rote fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII, l'an 1695. Il fut fait auffi Evêque de Ferrare; mais il mourut le 27 décembre 1696 âgé de 57 ans. * Victorel, *Add. ad Ciacconium.* Petramellarius. Galoni, *en la Vie de faint Philippe de Néri.* Fuligatti, *en celle de Bellarmin.* Ferdinand Ughelli, *Italia Sacra*, *tome* 1. *Epifc. Sen. &c.*

TARVIS ou TARWIS. *Voyez* TARGOVISKO.

TARUNTIUS (Lucius) furnommé *Firmanus*, à caufe qu'il étoit natif de *Firmum*, ville d'Italie, fut habile Philofophe, favant Mathématicien, & s'appliqua fur tout à l'Aftrologie. Il trouva fur la propofition que lui en fit M. Varron, l'heure & le jour de la naiffance de Romulus, par des conjectures de ce qui lui étoit arrivé en fa vie: il fit auffi l'horofcope de la fondation de Rome. Il vivoit vers l'an de Rome 700 & le 54 avant Jefus-Chrift. * Plutarque, *Vie de Romulus.* Cicéron, *de Divinat. l.* 2. Pline *Hift. l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

TARWIS. *Voyez* TARGOVISKO.

TAS. TAT. TAU. TAV. TAW.

TASCHKUNTI: c'eft le *Hafiz Mehemed Attafchkunti*, Difciple du favant Alyalcoufchtchi. Il a compofé l'Hiftoire des enfans de Genghizkan, qu'il a intitulée *Tarikh Aldgengbiz.* Il eft encore l'Auteur d'une Hiftoire des Cans Uzbecs, Defcendans de Genghizkan, qui font difperfez dans la Tranfoxane & dans le Turqueftan, qui régnent encore à préfent, & cette Hiftoire a pour titre *Tarifch Tafch Kunti.* * Petis de la Croix, *Hift. de Genghizkan*, *p.* 548.

TASCODRUGGITES, Hérétiques dans le fecond fiécle, nommez autrement *Pattalorynchites*, faifoient profeffion de garder le filence. Ils ont été ainfi appellez, parce qu'en priant ils avoient coutume de mettre leur doit fur la bouche, pour faire montre d'une apparente trifteffe comme des Harpocrates. * S. Epiphane.

TASGETIUS, Roi ou Prince fouverain de Chartres, fut rétabli par Jules Céfar dans le rang de fes Ancêtres, qui avoient poffédé cette Principauté. Son rétabliffement fut la récompenfe des fervices qu'il avoit rendus dans les armées Romaines. Trois ans après, l'an de Rome 700, & le 54 avant Jefus-Chrift, il fut affaffiné publiquement par quelques ennemis qu'il avoit, fans que fes Sujets fe miffent en état de le défendre: ce qui fait croire que le peuple étoit de cette confpiration. Céfar en ayant reçu la nouvelle, & craignant que cette émotion ne fût fuivie d'une revolte générale, y envoya Plancus avec fa Légion, pour contenir le peuple dans le devoir, pour découvrir en même tems ceux qui étoienr coupables de l'affaffinat, & pour les lui envoyer, afin d'en faire juftice. * Jules Céfar, *de Bello Gall. l.* 5.

* TASSE (Bernard) pére de celui qui fuit, de la famille des Torrégiani, eut pour mére une Dame de la Maifon de Cornaro. Ses biens ne répondant pas à fa naiffance, il fuppléa par fa vertu. Il s'attacha au Prince de Salerne qui le fit fon Sécretaire, & qui l'avoit engagé à quiter fon païs pour venir s'établir à Naples, où il fe maria avec Porcie de la Maifon de Roffi, du furnom de Piftoye. Il fuivit le Prince de Salerne en Allemagne, où il alloit en ambaffade, & ne voulut point le quiter dans tous les malheurs qui fuivirent de près ce voyage, & qui obligérent ce Prince à fe retirer en France, pour éviter la fureur des Efpagnols irritez contre lui. Il y demeura quatre ou cinq ans, après lefquels il retourna à Rome, où il faifoit élever Torquato fon fils. Quelque tems après, le Duc de Mantoue, lui donna le Gouvernement d'Oftiglia, où il mourut dans un âge fort avancé. Le Duc ayant appris la mort du Gouverneur, fit porter le corps du défunt à Mantoue, où il le fit mettre dans un tombeau de marbre. Les Ouvrages en vers & en profe que Bernard Taffe donna au Public font de beaux monumens de fa fcience & de fon efprit. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TASSE (Torquato) Le Taffe defcendoit de l'illuftre famille des *Torrégiani*, Seigneurs de Bergame, de Milan, & de plufieurs autres villes de Lombardie, lefquels en ayant été chaffez par les Vénitiens, fe cantonnérent dans les poftes les plus avantageux de la montagne du *Taffe*, dont ils portent le nom. L'illuftre Poëte, dont il s'agit, naquit à Bergame le onziéme mars 1544. A fix mois il parloit diftinctement, exprimant bien ce qu'il vouloit dire. On ne le vit jamais rire dans fon enfance, ni pleurer que fort rarement. Dans fon jeune âge il ne fut jamais befoin de le châtier de fes fautes, car il n'en faifoit point. Il fe portoit au bien & à l'étude de lui même, & avec ardeur. A l'âge de trois ans il alla à l'Ecole. A quatre ans il commença fes études fous les Jéfuites. Il étoit toûjours levé avant jour, & fouvent l'impatience de voir fon Maître l'éveilloit dans la nuit. A peine avoit-il fept ans qu'il fit des vers, & compofa des Oraifons qu'il récita en public. A douze ans il eut achevé l'étude des Belles Lettres. Il favoit parfaitement le Latin & le Grec. Il n'ignoroit aucune régle de la Poëtique. Il étoit Rhétoricien & Dialecticien. Mais il avoit fait une étude de particuliére de la Science des mœurs. Il fit de fi grands progrès à Padoue qu'à l'âge de dix-fept ans il foutint des Théfes publiques de Philofophie, de Théologie, & de Droit Civil & Canonique. Il s'attacha entiérement à la Poëfie, malgré les défenfes de fon pére. En 1565, à la priére d'Alfonfe, Duc de Ferrare, & du Cardinal d'Eft, il choifit Ferrare pour fa demeure ordinaire. Le Duc le logea dans fon palais, où il lui donna un appartement fort propre & fort commode. Il y travailla à fon Poëme de la *Jérufalem*, & à divers autres Ouvrages. En 1572, il alla en France avec le Cardinal d'Eft. Ce voyage ne retarda pas la compofition de fon Poëme, chemin faifant & étant à cheval il en laiffoit échaper de bons morceaux. Les Savans de ce Royaume lui donnérent à l'envi des marques de leur eftime. Charles IX témoigna avoir de l'affection pour lui. De retour à Ferrare il compofa fon *Aminte.* Il y avoit alors à la Cour de Ferrare trois *Eléonores*, également belles & fages, quoique de différente qualité. La prémiére étoit fœur du Duc; la feconde étoit la Comteffe de S. Vital, femme du Marquis de Scandiane; la troifiéme étoit une Demoifelle qui étoit au fervice de la Princeffe du même nom. Comme le Taffe faifoit des vers pour les trois Eléonores, on ne favoit laquelle lui avoit gagné le cœur. Il acheva fa *Jérufalem* à l'âge de 39 ans. On l'imprima contre fon gré, fans qu'on lui permît d'y mettre la derniére main. Cet Ouvrage eut un fuccès fi prodigieux qu'on le traduifit en Latin, en François, en Efpagnol, en Arabe & en Langue Turque. Il fe battit en duel & eut de l'avantage fur fon ennemi. Le Duc, qui avoit défendu ces combats, fit mettre le Taffe en prifon. Après y avoir demeuré près d'une année il trouva le fecret d'en fortir & fe réfugia à Turin, où il demeura quelque tems. Il alla enfuite fe remettre entre les mains du Duc de Ferrare, qui le fit enfermer dans un Hopital, pour le guérir d'un accès de folie dont il étoit travaillé. Il fut retenu prifonnier jufques à l'année 42 de fon âge, en laquelle il fut mis en liberté à la priére de Vincent de Gonzague, fils du Duc de Mantoue. Il fit quelque féjour en cette ville, comme auffi à Florence & à Rome. Dans cette derniére ville on vouloit lui donner la couronne de laurier, mais dans le tems que l'on faifoit les préparatifs de cette cérémonie il mourut âgé de 51 ans. Balzac a dit que Virgile eft caufe que le Taffe n'eft pas le prémier Poëte, & que le Taffe a fait que Virgile n'eft pas le feul. Defpreaux n'eft pas auffi favorable au Taffe, dont il appelle les Ouvrages du clinquant, pendant qu'il compare ceux de Virgile à de l'or, *Satire* 9. *v.* 176.

Et le clinquant du Taffe à tout l'or de Virgile.

Le Taffe avoit la taille haute & droite, un tempérament vigoureux & propre à tous les exercices du corps. Il étoit blanc d'une blancheur que fes études & fes chagrins avoient rendue affez pâle. Il parloit pofément & répétoit ordinairement les derniers mots. Il avoit l'efprit vafte, l'ame grande & élevée, le cœur bon & droit. Il n'y a qu'à parcourir fes Ouvrages, pour juger de l'étendue de fon efprit, & pour voir qu'il étoit bon Théologien, grand Philofophe, Orateur folide, fubtil Dialecticien, fin Critique, & excellent Poëte en toute forte de Poëfies, héroique, férieufe, & galante. Quant au cœur il n'y eut jamais un favant plus humble, un bel efprit plus folidement dévot, un homme plus commode dans la Société civile. Jamais content des productions de fon efprit, lors même qu'elles le rendoient célébre par toute la terre; toûjours fatisfait de fon état, lors même qu'il manquoit de toutes chofes, s'abandonnant entiérement à la Providence & à fes amis; fans fiel pour fes plus grands ennemis; ne fouhaitant d'avoir de quoi pourvoir médiocrement à fes befoins, que par rapport à ceux à qui il pouvoit être utile, & fe faifant un fcrupule de garder ce qui ne lui étoit pas néceffaire. Il étoit d'un tempérament melancholique, & fes accès le mettoient pendant quelque tems hors de lui même. Il revenoit enfuite à foi, à peu près comme font les Epileptiques. Il raifonnoit fur fon infirmité, & fe fouvenoit fort bien de toutes les images bizarres, que fes vapeurs avoient répréfentées à fon imagination. Il crut quelque tems qu'on l'avoit enforcelé; mais bien des gens affûroient que la pauvreté avoit été caufe de fa folie. En effet il fe trouva dans une fi grande mifére, qu'il pria fa chatte par un joli fonnet, de lui prêter durant la nuit la lumiére de fes yeux, *non havendo candele la notte per ifcrivere i fuoi verfi.* Le Taffe fut enfeveli à Rome dans l'Eglife du Monaftére de Saint Onuphre, où l'on lit fon Epitaphe qui eft conçue en ces termes,

Torquati Taffi Poëtæ (heu quantum in hoc uno nomine celebritatis ac laudum!) offa huc tranftulit, hic condidit Cardinalis Bevilaqua, ne qui volitat vivus per ora virum, ejus reliqua parum fplendido loco effent. Admonuit virtutis amor, admonuit adverfus patriæ alumnum, adverfus parentum amicum pietas. Vixit annos LI. Natus magno florentiff. fæc. bono, anno MDXLIV. Vivet, haud fallimur, æternum in hominum memoria, admiratione, cultu.

Les Ouvrages imprimez que nous avons du Taffe, font, *Il Goffredo, overo Gierufalemme liberata; Il Rinaldo; l'Aminta, Favola Bofchereccia; Il Torifmond*, Tragédie; *Le fette Giornate del Mondo creato; Le Rime è Profe; Lettere famigliari; Trattato del Secretario; Trè Dialoghi, cioé, Il Meffagiero, Il Forno overo della nobilita, Il Forno fecondo overo della nobilita; Della Dignita; Il Padre de famiglia; Della Pieta; Il Beltramo, overo della Cortefia; Il Angone, overo della Pacte; Il Manzo, overo dell' Amitizia; La Molza, è dell' Amore; Il Cavaliere Amante, è della Gentildonna amata; Il Foraftiere Napolitano, overo della Gelofia; La Cavaletta, overo della Poëfia Tofcana; Il Gonzago, overo del Piacer honefto; Il Gonzago fecondo, overo del Giuoco; Il Romeo, overo del Giuoco; Il Malpiglio, overo della Corte; Il Cataneo, overo de gli Idoli; Il Gianluca, overo delle Mafchere; Dialogo dell' Imprefe; Trè difcorfi del Poëma Heroico, e della arte Poëtica; Apologia in difefa della fua Gierufalemme liberata, con alcune altre Opere in difefa del Ariofto; Conclufioni amorofe; Il Secretario; Della fortuna; Canzone della Coronazione del Duca Vincenzo Gonzagua; Lettera nella quale fi parangona l'Italia alla Francia; Orazione fatta nell' aprirfi dell' Academia Ferrarefe; Lezione recitata nell' Academia Ferrarefe; Rifpofta alle oppofizioni fatte al fonnetto*, &c. Il y a auffi de lui quatre volumes *in quarto* d'Oeuvres pofthumes, contenant, *Del Giuditio fopra la fua Gierufalemme da lui medefimo riformata, due libri; Poëfie varie; Rifpofta di Roma, a Plutarco; Il Ficino, overo dell' Arte; Il Portio, overo della Virtu; Il Minturno, overo della Bellezza; Il Cataneo, overo delle Conclufioni; Il Malpiglio fecondo, overo del fuggir moltitudine; Il Conftantino, overo della Clemenza; Orazione in lode della Sereniffima Cafa di Medicis; Lettera politica, al Signor Giulio Giordani; Lettere poëtiche & familiare divife in trè libri.* * Jaques Philippe Thomafin, *in Elog. Illuft. Patav.* Lorenzo Craffo, *Elog. d'Huom. Lett. Vie du Taffe*, par l'Abbé Charnes. *Vita del Taffo*, par Jean-Batifte Manfo. Ménage, *Antibaillet, tome* 1. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4: *p.* 207—232. édit. de Hollande 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 25, *p.* 43—92.

La conteftation qui s'étoit émue en Italie fur la fin du XVI fiécle, & le commencement du XVII, entre les partifans du Taffe & ceux de l'Ariofte, touchant la préféance au Parnaffe Italien, femble être entiérement finie; & malgré le jugement de Meffieurs de la Crufca, & de quelques particuliers de moindre confidération, le Taffe eft aujourd'hui en poffeffion du premier rang fur tous les Poëtes de fa Langue; & ce qui fait le point le plus folide de fa gloire, c'eft qu'il n'y eft point arrivé par la faveur. Les Ouvrages qui lui ont acquis cette Principauté font dans le genre Héroïque ou Epique, fa *Jérufalem délivrée*, ou le *Godefroy*; fa *Jérufalem conquife*; fon *Rinaldo* ou *Renaud*; & les *fept Journées de la création du monde*; dans le genre Dramatique, la Tragédie de *Torifmond;* dans le Bucolique, la Paftorale d'*Aminte*; & dans les autres genres, un grand nombre de vers qu'on appelle de petite efpéce, & qui confiftent en Chanfons, Sonnets, Madrigaux, Epigrammes & autres rimes, dont le recueil fe divife en neuf parties, fans parler d'un grand nombre de Poëfies en profe qu'il a compofées. Le catalogue de tous fes Ouvrages généralement fe trouve, 1. dans le tome des Eloges de Tomafini, qu'on ne peut diftinguer de l'autre qu'en l'appellant de *petit papier*, ou en le datant de l'an 1630; 2. dans le Théâtre de Ghilini; 3. dans le premier tome des Eloges de Lorenzo Craffo; 4. dans la Bibliothéque Napolitaine du Toppi; 5. dans les additions de M. Teiffier, aux Eloges de M. de Thou, *tome* 4. La *Jérufalem délivree* a donné matiére de parler & d'écrire à un nombre infini de perfonnes, tant en Italie qu'en France, & dans quelques autres parties de l'Europe.

T A S S I L O N. *Cherchez* T H A S S I L O N.

T A S S I N G: c'eft une fort petite ifle, où il n'y a que quelques villages. Elle eft dans la Mer Baltique, entre l'Ifle de Fyonie & celle de Langeland. * Maty, *Diction. Géogr.*

T A S S I U S (Jean Batifte) de Bruxelles, Libre Baron du Saint Empire, fut Confeiller Privé de Dom Juan d'Autriche, Ambaffadeur de Philippe II à la Cour de France. Il a écrit en huit livres l'Hiftoire des Troubles des Païs-Bas, jufques à l'an 1598. Cet Ouvrage n'étoit encore qu'en Manufcrit du tems de Valére André, *Biblioth. Bélgica, p.* 454.

T A S S O, ifle de l'Archipel vers l'Europe, appellée autrefois *Thaffos* ou *Thalaffia*, eft à une grande lieue de la terre ferme de la Romanie. Son circuit eft à peu près de fept ou huit lieues, & fon terrein eft fort inégal; moitié plaines, moitié montagnes. Les montagnes de la partie méridionale renferment des carriéres, d'où l'on tire un marbre admirable, & font couvertes de plufieurs vignobles, dont le vin eft excellent. Il s'y voit un grand nombre de pins & de fapins. On y trouve encore quelques monceaux d'écume de métal, qui montrent qu'il y avoit autrefois de bonnes mines. En effet, Philippe de Macédoine & Alexandre *le Grand* en retiroient 80 talens tous les ans. Cette ifle avoit été une Colonie des Phéniciens qui y bâtirent la ville que l'on y voit encore, mais dans un état bien différent de fon ancienne fplendeur, quoiqu'elle foit affez bien peuplée. Avant que les Vénitiens y arrivaffent, on la nommoit *Chryfe* à caufe de fon *or. Thas* fignifie auffi en Phénicien une *lame d'or*, & c'eft de là que vient le nom de l'Ifle. * Bofchim, *Archipelag.* Bochart, *Chanaan. l.* 1. *c.* 40.

T A S S O (Bernard) & T A S S O (Torquato) *Voyez* TASSE.

T A S S O N I (Alexandre) Poëte Italien, natif de Modéne. étoit de l'Académie des *Humoriftes;* & pour fe rendre célébre il affecta de critiquer les Ouvrages de Pétrarque dans des obfervations, où il n'oublie rien pour le décrier & le tourner en ridicule. Il entreprit auffi de critiquer Homére de la même maniére, & ramaffa, à ce qu'il difoit, environ cinq cens fentences de ce Poëte, pour prouver qu'elles étoient contre le bon fens, ce qui lui acquit plus de mépris que de réputation; mais le Poëme Héroï-comique qu'il fit de la guerre qui s'étoit formée entre les Modénois & les Bolonois en Italie, au fujet d'un feau qui avoit été pris, & qu'il intitula, *la Secchia Rapita*, fut parfaitement bien reçu. On dit que c'étoit un homme fi bizarre, qu'il vouloit fe faire peindre avec une figue à la main, à deffein de faire connoître qu'après tout l'attachement qu'il avoit eu auprès des Grands, il n'en avoit jamais profité de la valeur d'une figue. Son Poëme *du Seau* à été traduit en François par Pierre Perrault. Lorfque Taffoni fut devenu plus avancé en âge, il quitta ces fortes d'exercices, & fe mit à compofer une Hiftoire Eccléfiaftique, qu'il a continuée depuis la naiffance de Jefus-Chrift jufqu'au XV fiécle, & où il fait paroître en beaucoup d'endroits des fentimens contraires à ceux de Baronius. Il mourut en 1635, à Modéne, où il s'étoit retiré près du Prince de ce lieu, qui l'avoit fait fon Confeiller. * Jan. Nic. Erythræus, *Pinacoth. Vir. Illuft.*

* T A S Z U C K I (Staniflas) de l'Ordre des Chevaliers en Pologne, paffa une partie de fa vie à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, & y fut eftimé; mais dans la fuite il fe rangea parmi les Sociniens, & foutenoit que le Fils de Dieu n'avoit pas été avant la Vierge Marie. On a de lui *Præfatio ad Stanislaum Szafranceium Caftellanum Sendomirienfem in M. Czechovicii Judicium fuper Catechefi Pauli Gilovii;* Difcours Latin à Etienne Roi de Pologne dans la caufe d'Alexis Rodecius Imprmeur, retenu en prifon, & qui fut enfuite mis en liberté. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

T A T A ou D O T E S, petite ville fortifiée. Elle eft dans le Comté de Komore, dans la Baffe Hongrie, à quatre lieues de la ville de Komore, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A T A R, riviére. *Voyez* T A R T A R.

T A T A R S, peuple. *Voyez* T A R T A R E S.

* T A T F R I D U S, Religieux du Monaftére de Phare, bâti par Sainte Hilda, a été l'ornement de l'Eglife Anglicane vers l'an 680, felon le fentiment de ceux qui en parlent, qui le font paffer pour le plus illuftre de fon fiécle en fcience & en vertu. Il fut nommé à l'Evêché de Worchefter; mais il mourut avant qu'il en eût pris poffeffion. * Pitfeus. Béda. Léland.

T A T I E N, *Tatianus*, furnommé l'*Affyrien*, du nom de fa patrie, fut un habile Orateur ou plutôt Philofophe, Difciple de S. Juftin. Il demeura attaché à l'Eglife tant que fon Maître vécut; mais après fon martyre, enflé d'orgueil il fe fit Chef d'une nouvelle Secte. Il compofa un grand nombre d'Ouvrages, & entre autres un Traité pour *les Chrétiens contre les Gentils*, imprimé en Grec & en Latin à la fin des Oeuvres de faint Juftin & dans les Bibliothéques des Péres. Il y a dans cet Ouvrage plufieurs erreurs. Il y parle de la génération du Verbe en des termes qui peuvent favorifer l'Arianifme. Il tient que les Anges & les Démons font compofez de corps & d'ames, & il foutient que l'ame meurt & qu'elle reffufcitera avec le corps. On donna à fa Secte le nom d'*Encratites* ou *Continens*. Il difoit qu'Adam étoit damné; condamnoit le mariage, & foutenoit diverfes autres erreurs. Il avoit compofé une Harmonie des quatre Evangéliftes, dite *Diateffaron*, où il avoit omis tout ce qui prouvoit la vérité du corps & de l'humanité du Fils de Dieu. On lui attribue un autre Ouvrage intitulé *de la Perfection* felon le Sauveur, laquelle il faifoit confifter à s'abftenir du mariage, & de plufieurs chofes que l'Evangile enfeigne être permifes. On n'a préfentement de Tatien que fon *Difcours contre les Gentils;* car la Concorde qui porte fon nom n'eft point de lui. Le livre *de la Perfection*, cité par faint Clément d'Alexandrie, n'eft pas venu jufqu'à nous, non plus que fon Traité fur les endroits difficiles de l'Ecriture-Sainte, cité par Rhodon. *Cherchez* E N C R A T I T E S. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 30. Tertullien, *de Præfcr. c.* 52. Clément Alexandrin, *Strom. l.* 3. *& Pædag. l.* 2. *c.* 2. Origéne, *in Celfum, l.* 2. Eufébe, *in Chron. A. C.* 172. *& in Hift. l.* 4 *&* 5. S. Epiphane, *Hær.* 46. S. Auguftin, Philaftre & faint Jean de Damas, *de Hær.* Théodoret, *Hær. Fab. l.* 1. Saint Jérôme, *Catal. de Vir. Illuft. c.* 29. Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccl. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du fecond fiécle.*

* T A T I E N, Gouverneur d'Egypte fous Valens en 367, eut divers emplois, fous les Empereurs fuivans. Il en eft fouvent parlé dans l'un & dans l'autre Code. * Jac. Gothofredi, *Profopogr. Codicis Theodofiani.*

T A T I E N (Jules) *Voyez* T I T I E N.

T A T I U S, Roi des Sabins, indigné de ce que les Romains avoient enlevé les filles de fes Sujets, leur fit une guerre qui fut commencée & terminée par la prudence de ces femmes, la quatriéme année de la fondation de Rome, & l'an 750 avant Jefus Chrift. Trois ans après, une alliance folemnelle fut jurée entre les Romains & Tatius. Ce dernier s'établit à Rome, quittant fon ancienne demeure de Cures, d'où les Romains prirent le nom de *Quirites*. Il fut affaffiné fix ans après, & on crut que c'étoit par ordre de Romulus, à qui ce partage de domination & de commandement ne plaifoit pas. * Tite-Live, *l.* 1. Plutarque, *in Romulo.*

T A T I U S (Achille) d'Alexandrie, a écrit un livre de la Sphére, dont la plus grande partie femble être un fimple Commentaire fur Aratus, très-célébre parmi les Anciens, & qui eft cité l'an 354, par Julius Firmicus dans fon Traité de la Sphére. Pierre Victorius, qui avoit tiré cet Ouvrage Manufcrit de la Bibliothéque des Ducs de Florence, le fit imprimer le premier; & depuis, le Pére Pétau l'a traduit en Latin. On lui attribue encore quelques autres Ouvrages, comme les Amours de Leucippe & de Clitophon, que Jérôme Commelin tira de la Bibliothéque Palatine, pour les donner au Public, & qu'Annibal Cruvius de Milan, traduifit en Latin. Saumaife a publié ce livre avec des Notes. Suidas dit que ce Tatius fut Payen, puis Chrétien & Evêque. Photius parle de lui en fa *Bibliothéque, Cod.* 87.

Il

Il y a un TATIUS Cyrille, Hiſtorien, dont Capitolin fait mention dans la Vie des Maximins; Un TATIUS Gratianus Exprêteur, qui fut condamné à mort ſous le régne de Tibére; * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 30; Un TATIUS Maximus, Préfet du Prétoire ſous Antonin *le Pieux*. * Capitolin, *in Antonino Pio*, *c.* 8. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 3. *& de Scient. Mathem. l.* 3. *c.* 34. *§.* 29.

TATOMI, ville capitale d'un petit Royaume de même nom. Elle eſt ſur la côte méridionale du Quanto, contrée de l'Iſle de Niphon. * Maty, *Dict. Géogr.*

TATON, fils de Claffon, Roi des Lombards, défit Rodulphe, Roi des Hérules, & fut lui même tué par Wachon, fils de Zuchilon ſon parent, qui chaſſa Hildechin, fils de Taton. * Paul Diacre, *de Geſt. Longobard. c.* 20 *&* 21.

TATTA, Royaume des Indes, au Grand Mogol, avec une ville de ce nom, ſur le fleuve Indus, & ſur les frontiéres de la Perſe. Le Royaume de Tatta eſt entre ceux de Soret, de Jeſſelmére, & de Buckor, dans le Mogoliſtan, & celui de Send en Perſe, & le Golfe de l'Inde. C'étoit auſſi le nom d'un grand lac de la grande Phrygie, proche de la Piſidie, & de la Lycaonie, entre Perta & Icone. * Strabon. Pline, *l.* 25. *c.* 27.

TATTEMBACH, Comte de Rheiſtan, entra dans la ligue du Comte de Serin l'an 1669, contre l'Empereur Léopold, qui l'an 1670 le fit arrêter à Gratz, par Prainer, Préſident du Conſeil ſouverain de Stirie, lorsqu'il vint pour entrer dans la chambre du Conſeil. Il fut conduit au château de Sanedy le 22 mars, & l'on prit chez lui tous ſes papiers, avec quantité de munitions d'armes, & une ſomme conſidérable, deſtinée, à ce que l'on ſut depuis, pour lever ſix mille hommes. Ayant été interrogé, il avoua tous les engagemens qu'il avoit pris avec le Comte de Serin & avec les autres de la conjuration. Ils étoient convenus que Tattembach arriveroit la nuit devant la porte de la ville de Gratz, avec cinq chariots remplis de Turcs, & demanderoit qu'on le laiſſât entrer, diſant qu'il venoit de s'échapper des mains du Comte de Serin, avec tout ſon bagage, & qu'il cherchoit un aſyle dans cette place; que lorsqu'un des chariots ſeroit ſur le pont-levis, on le feroit renverſer par le moyen d'une roue qui tomberoit afin qu'il embarraſſât la porte; qu'en même tems les Turcs feroient main baſſe ſur les Soldats du Corps de garde, pour en aſſurer l'entrée au Comte de Serin, qui devoit ſuivre avec un corps d'armée; qu'étant ainſi maître de la ville, ils y mettroient tout à feu & à ſang, & commenceroient par cette ville la ſanglante Tragédie qui devoit déſoler toute la province. Tattembach trouva moyen de ſe ſauver de la priſon: mais il fut repris incontinent, & depuis il fut toûjours gardé à vue, ſans qu'on lui permît d'écrire à perſonne. Il ne fut jugé que ſept mois après l'exécution des Comtes de Serin, Frangipani & Nadaſti, qui ſe fit le 30 avril de l'an 1671, parce que l'Electeur de Brandebourg prétendoit qu'en cas que ſes biens fuſſent confiſquez, le Comté de Rheiſtan lui devoit être dévolu de plein droit: ſur quoi il y eut de grandes conteſtations entre ſes Officiers, & ceux de l'Empereur. Enfin ce différent ayant été terminé à l'amiable, on paſſa outre au jugement du procès, & Tattembach fut condamné à avoir le poing & la tête coupée, ſes biens confiſquez, & ſa poſtérité dégradée de nobleſſe; mais l'Empereur modéra ce jugement, & retrancha la peine d'avoir le poing coupé. Ce Comte ayant été conduit à la maiſon de ville, demanda permiſſion d'écrire, & dreſſa un Mémoire pour tâcher d'obtenir ſa grace, ou du moins pour demander qu'au lieu de le décapiter, on l'étranglât, ou qu'on le fit paſſer par les armes; mais on lui dit que ce Mémoire étoit inutile, & qu'il ne devoit ſonger qu'au ſalut de ſon ame. On lui amena ſon fils unique, âgé de douze ans, qu'il embraſſa tendrement, l'exhortant de ne pas ſuivre ſes mauvais exemples. Enfin, le premier jour de décembre 1671, il fut conduit ſur l'échaffaut, où il y avoit des ſiéges, ſavoir, un fauteuil dans lequel il devoit s'aſſeoir pendant qu'on lui liroit ſa ſentence, & un tabouret pour y recevoir le coup, de peur qu'il n'eût pas la force de ſe tenir à genoux. La Sentence le déclaroit atteint & convaincu d'être entré avec le Comte de Serin dans une ligue contre les intérêts de l'Empereur ſon Prince légitime; d'avoir donné des moyens pour ſurprendre Gratz, Rakesbourg & Pétaw; d'avoir eu connoiſſance de l'union concluë entre le Comte de Serin, Weſſelini, Palatin de Hongrie, Nadaſti & autres Chefs de la conjuration. Lorsque l'Exécuteur, qui étoit caché derriére une échelle, tira ſon coutelas, le Comte au bruit qu'il entendit, connut que le moment de ſa mort approchoit, & fut ſaiſi d'un ſi grand tremblement, que l'Exécuteur le manqua. Etant tombé, le Bourreau lui ſépara la tête du corps à coups redoublez. Après avoir été expoſé à la vue du peuple, il fut porté ſans cérémonie dans le cimetiére de ſaint George. * *Hiſtoire des troubles de Hongrie.*

* TATTENAI, Gouverneur de Samarie pour Artaxerxès, Roi de Perſe. Il s'oppoſa de tout ſon pouvoir au rétabliſſement du Temple de la ville de Jéruſalem. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 5. *v.* 3.

* TATTERSHALL ou TATTESHALL, petite ville d'Angleterre, dans la province de Lincoln, eſt ſur la riviére de Witham, dans l'endroit où ſe décharge la petite riviére de Bane. Cette ville eſt au ſud-eſt de la ville de Lincoln, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. Elle eſt ſituée auſſi commodément que cela ſe peut dans un païs marécageux, & ornée d'un château qui eſt bâti en partie de briques. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 155 *&* 156.

TATUINUS, Archevêque de Cantorbéry, avoit été Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, & mourut dans le même tems que le vénérable Béde l'an 734, ſous le régne d'Egbert. Il a beaucoup écrit; mais il ne nous reſte de lui que deux livres de vers & d'énigmes. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

TAVANES, Maiſon. *Voyez* SAULX.

TAVASTHLAND, province de la Suéde dans la Finlande. Elle eſt bornée au ſeptentrion par la Cajanie, à l'Orient par la Carélie & le Savolax, au midi par le Nyland, & à l'Occident par la Finlande particuliére. Cette Province eſt diviſée en quatre territoires appellez *Sermaki*, ſavoir Hattula, Hauho, Offre-Haredt, & Nedra-Haredt. On y compte huit Lacs, dont le plus conſidérable eſt celui de Peyende. Le Tavaſthland fournit beaucoup de fer & a pris ſon nom de *Tavaſthus*, qui en eſt la ſeule ville. On l'appelloit autrefois Cronebourg. Cette ville eſt à trente lieues d'Abo & ſituée ſur une petite riviére, qui ſe perd dans le Lac de Wana, entre des marais qui la rendent preſque inacceſſible. Les Suédois l'avoient autrefois fortifiée afin d'arrêter les irruptions des Moſcovites. * Audiffret, *Géogr. Ancienne & Moderne*, *tome* I. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TAVASTHUS, ville. *Voyez* l'article précédent.

TAVAY, ville de l'Inde delà le Gange. Elle eſt ſur le Ménan, entre Ava & Tranſiane. Elle eſt capitale d'un petit Royaume, dépendant autrefois du Roi de Pégu, & maintenant libre. * Maty, *Dict. Geogr.*

TAUBER, riviére de Franconie en Allemagne. Elle a ſes ſources vers les confins de la Souabe, arroſe Rotenburg, Marienthal ou Mergentheim, & Wertheim, où elle ſe décharge dans le Mein. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAUBMANN (Frédéric) naquit à Wonſeiſch, bourg de Franconie. Les Auteurs ne s'accordent pas ſur l'année de ſa naiſſance. Balduinus, dans ſon Oraiſon funébre, la met en 1566; mais d'autres, comme Adolphe Clarmund, & Eraſme Schmidt, l'avancent à l'année 1565, & cette derniére date eſt conforme à ſon Epitaphe, où il eſt dit qu'il mourut en 1613, âgé de 48 ans. Il fut batiſé le 16 mai. Son pére ſe nommoit *Marc* Taubmann, & ſa mére *Barbe* Hoffmann. Son pére étoit Artiſan; mais cependant Bourguemaître du lieu. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il perdit ſon pére, & que ſa mére ſe remaria à un Vitrier, ou, ſelon Freher, à un Tailleur. Ce ſecond mariage, qui auroit dû ſembler nuire à cette éducation, ne lui fut qu'avantageux. Son beau-pére, touché de ſon heureux naturel, réſolut de le faire étudier & l'envoya au mois de décembre 1577 à Culembach, ville de Franconie, pour y étudier. Il étoit alors âgé de 12 ans, & il en demeura quatre en cette ville, où il fit de grands progrès dans ſes études, malgré la miſére qui le tourmentoit; car ſes parens n'étoient pas en état de lui fournir de quoi ſubſiſter, & ſouvent il étoit contraint d'aller mendier ſon pain de porte en porte, en chantant, *Da panem propter Deum.* Bien loin de rougir dans la ſuite de cette particularité de ſa vie, il s'en ſouvenoit avec plaiſir, & s'en glorifioit devant ſes amis, à qui il parloit avec beaucoup de reconnoiſſance de ceux qui l'avoient aſſiſté dans ſon état de diſette. Sa mére étant morte dans ce tems-là, ſon beau-pére ſe remaria, & Taubmann eut l'avantage de trouver dans la femme qu'il avoit épouſée, une nouvelle mére, qui ſe faiſoit un plaiſir de l'aſſiſter dans ſes néceſſitez preſſantes, autant que ſes facultez pouvoient le lui permettre. En 1582, George-Frédéric, Markgrave de Brandebourg, ayant établi un Collége à Heilbrunn, ville de la Souabe, il y raſſembla la Jeuneſſe choiſie de tous ſes Etats, & Taubmann, qui étoit alors âgé de ſeize ans, fut du nombre. Ses talens & ſa capacité commencérent alors à paroître dans toute leur étendue, & Chriſtophle Homagius, fameux Poëte de ce tems, ne fit point difficulté de dire qu'il ſeroit un jour l'ornement de ſa patrie. C'étoit en effet dans la Poëſie qu'il excelloit le plus, & les piéces qu'il fit en ce genre lui aquirent une ſi grande réputation, que le Poëte Méliſſus lui envoya une couronne de laurier, pour lui marquer le cas qu'il faiſoit de ſes Ouvrages. Après un ſéjour de dix années à Heilbrunn, Taubmann paſſa en 1592 à Wittenberg, où il continua ſes études Académiques pendant trois ans. Il s'y fit connoître d'une maniére glorieuſe; & Frédéric-Guillaume, Prince de Saxe, conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il ſe faiſoit un plaiſir de l'entendre & de jouïr de ſa converſation. La Chaire de Profeſſeur en Poëſie & en Belles Lettres dans cette ville étant venue à vaquer, l'Académie demanda à la Cour cette place pour Taubmann, à qui on l'accorda, & il en prit poſſeſſion le 18 octobre 1595. Il a rempli ce poſte pendant dix-huit ans, c'eſt à dire, juſqu'à ſa mort, à la ſatisfaction du public & des Curateurs de l'Académie. Dès qu'il ſe vit placé d'une maniére honorable & lucrative, il ſongea à ſe marier, & épouſa le 18 mai de l'année ſuivante 1596, *Eliſabeth* Matthieu avec laquelle il a toûjours vécu dans une grande union, & il en eut trois fils & deux filles, à l'éducation deſquels il s'appliqua avec beaucoup de ſoin. Son aſſiduité à l'étude lui procura apparemment la maladie qui termina ſes jours. Une fiévre chaude & maligne commença à l'attaquer le 26 février 1613, & après l'avoir tourmenté pendant près d'un mois, l'enleva le 24 mars ſuivant. Il fut enterré à Wittenberg & l'on mit cette Epitaphe ſur ſon tombeau: *Friderico Taubmanno Wonejati*, *Franco*, *viro pietatis zelo publice notiſſimo*, *Literarum Græcarum & Latinarum Vindici acerrimo*, *barbariei Extirpatori feliciſſimo*, *Europæ totius Lumini ſplendidiſſimo*, *Poëtæ incomparabili*, *& Humanitatis in celeberrima Wittebergenſium Academia Profeſſori Clariſſimo*, *Marito & Patri Deſideratiſſimo*, *anno Chriſtiano* 1613, *die* 24 *martii*, *ætatis* 48, *pie in Chriſto defuncto*, *monumentum hoc Vidua & Liberi mœſtiſſimi*, *affectu pio & grato P. C.*

Taubmann étoit un de ces beaux génies qui ſe font admirer & aimer. Son érudition profonde lui attiroit l'eſtime des Savans; la vivacité de ſon eſprit, l'enjoûment de ſa converſation & ſes ſaillies ſpirituelles, le faiſoient rechercher par pluſieurs Princes d'Allemagne, qui l'honoroient de leur amitié. Naturellement porté à la raillerie, il avoit ſçu renfermer ce penchant dans de juſtes bornes. Du reſte, il étoit officieux & toûjours prêt à rendre ſervice à ceux qui avoient beſoin de lui. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Commentarius in Plautum*, Francofurti 1605, *in quarto*; *Virgilii Opera*, *cum Frid. Taubmanni Commentario*,

rio, *edente Christiano Taubmanno*, Cæsareæ 1618, *in quarto*; *De Lingua Latina Dissertatio*, Wittebergæ 1602, *in octavo*; *Oratio funebris de majoribus, natalibus, vita & obitu D. Georgii Friderici, Marchionis Brandeburgensis*, Gieffæ 1609, *in octavo*; *Otium semestre publicum seu Rectoratus, & Oratio de Hercule Academico*, Wittebergæ 1609, *in quarto*; *De Deo Ignoto Oratio B. Pauli Tarsensis, quam versu paulo liberius redditam Wittebergæ repetebat Fridericus Taubmannus*, Wittebergæ 1593, *in quarto*; *Melodæsia, sive Epulum musæum*; *Schediasmata Poëtica*, Wittebergæ, *in octavo*; *Posthuma Schediasmata, prosa & versu, Collectore Christiano Taubmanno, Friderici Filio*. * Friderici Balduini *Oratio funebris Taubmanni*. *Oratiuncula* Fr. Taubmanni *Memoriæ ab Erasmo Schmidt*, dans les *Memoriæ Philosophorum* Henningii Witten. Melchior Adam, *Vitæ Germanorum Philosophorum*. Pauli Freheri *Theatrum Virorum Doctorum*, *p.* 1508. Adolphi Clarmund *seu* Rechenbergii *Vitæ Cl. Virorum*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. *tome* 16. *p.* 1. & *suiv.*

* T A V E ou T A F F, riviére de la Principauté de Galles, en Angleterre, dans le Comté de Caermarden, coule à quelque distance le long des confins du Comté de Pembrock, puis du nord-ouest au sud-est, & va se rendre dans la mer.

T A V E ou T A F F, anciennement *Rhatostathybius*, *Ratostathybius*, riviére d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Elle a sa source dans le Comté de Brecknock, traverse celui de Glamorgan, baigne Landaff & Cardiffe, & se décharge peu après dans la Saverne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T A V E, T E A V E ou T A V Y, riviére d'Angleterre dans la province de Dévon, serpente dans son cours du nord-est au sud-ouest, arrose la ville de Tavestock & se rend dans le Tamer.

* T A V E A U (Renée) fille unique & héritiére de Léon Taveau, Baron de Mortemart, Seigneur de Lussac, &c. épousa François de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente au XVI siécle. Elle vécut en odeur de sainteté, & comme elle s'épuisa par un long exercice de priéres & de pénitence, elle tomba dans un si grand évanouïssement qu'on la crut morte, & qu'on l'enterra. Un de ses Domestiques ayant remarqué qu'on l'inhumoit avec un diamant de grand prix qu'elle avoit au doit, descendit la nuit dans le caveau pour le dérober, & la trouva vivante. . . . Elle eut ensuite des enfans. Elle avoit eu beaucoup de part aux bonnes graces de Catherine de Médicis; mais elle en déchut pour avoir pris la liberté de donner quelques avis à cette Princesse. Elle fut mére de René de Rochechouart, Baron de Mortemart, bisayeul du Maréchal de Vivonne. * Bayle, *Dict. Crit.*

T A V E R N A, ville du Royaume de Naples en la Calabre Ultérieure, a été autrefois Evêché suffragant de Rheggio, qui depuis a été transféré à Cantazaro.

T A V E R N E R (Richard) né à Brisley en Norfolk l'an 1505, fut élevé en partie à Cambridge & en partie à Oxford. Ayant aquis quelque connoissance des Langues, de la Philosophie, & de la Théologie, il entra au Collége des Jurisconsultes à Londres & eut ensuite un emploi auprès de Thomas Cromwell. Il y demeura jusques au régne de Marie. Comme il faisoit profession de la Religion Réformée, la crainte qu'il eut de la Reine Marie lui fit quitter ce poste, pour vivre tranquillement en Surrey. Au commencement du régne d'Elisabeth, il fut créé Chevalier & employé en plusieurs affaires politiques. Il mourut en 1575, à Woodeaton près d'Oxford. Il est remarquable que quoiqu'il n'eût jamais été reçu Ministre, ni seulement Diacre, on lui ait permis de prêcher par toute l'Angleterre, ce qu'il fit fort souvent. Il est vrai que le manque de bons Prédicateurs faisoit alors qu'on accordoit ce privilége à divers savans personnages. On a de lui divers Ecrits, comme, *Hortus Sapientiæ*; *Flores sententiarum*; *in Catonis Disticha, libri quatuor*; *Catechismus*. Il a aussi traduit la Bible en Anglois, ce qui fut cause de son emprisonnement dans la Tour de Londres après la mort de Thomas Cromwell. Il en fut cependant bientôt après élargi. Il a aussi publié des Homélies. * Sarcerii *Loci Comm.* Wood, *Antiq. Oxon. p.* 263. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

T A V E R N E S (Les Trois) en Latin *Tres Tabernæ*, étoit un lieu où les Voyageurs s'arrêtoient ordinairement entre Rome & Capoue, sur le grand chemin d'Appius, qui étoit celui de *Brundusium* pour aller en Gréce. Il en est parlé aux *Actes des Apôtres*, *ch.* 28. *v.* 15. Cicéron, *Lettre* 12 *à Atticus*.

* T A V E R N I E R (Jean) Docteur de Sorbonne, est connu par les deux Traitez suivans, *de Purgatorio Animarum*, & *de Veritate Corporis & Sanguinis Christi*. Il mourut le 25 juillet 1560. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 570 & 571.

T A V E R N I E R (Jean-Batiste) Baron d'Aubonne en Suisse, & l'un des plus fameux Voyageurs du XVII siécle, étoit fils d'un Géographe fort estimé en son tems, & qui d'Anvers sa patrie, étoit venu s'établir à Paris, où naquit l'an 1605 celui dont nous parlons. A l'âge de 22 ans, il avoit déja parcouru la France, l'Angleterre, les Païs-Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, la Hongrie & l'Italie. Pendant l'espace de 40 ans, il fit six voyages en Turquie, en Perse & aux Indes, par toutes les routes que l'on peut tenir. Au retour du sixiéme voyage des Indes, il acheta en 1668, la Baronnie d'Aubonne, qu'il vendit l'an 1687, au Marquis du Quesne, fils de M. du Quesne, Lieutenant Général des armées navales de France. Comme il n'écrivoit pas bien en François, & qu'il le parloit fort mal, Samuel Chappuzeau, chez lequel il logea à Genéve en 1668, lui prêta sa plume pour les deux premiers tomes de ses Rélations, & M. de la Chapelle Sécretaire de M. le premier Président de Lamoignon, lui prêta la sienne pour le troisiéme, où se trouve une Rélation du Japon. Il écrivit aussi l'Histoire de la conduite des Hollandois en Asie, où il blâme fort ceux qui avoient la conduite du gouvernement des affaires de la Compagnie des Indes Orientales. Outre ces Voyages, on a encore du même Auteur une Rélation de l'Intérieur du Serrail de Constantinople. Comme il n'avoit jamais vu la Moscovie, il entreprit un septiéme voyage aux Indes, traversa l'Allemagne, la Pologne, & se rendit dans cet Etat; mais étant tombé malade à Moscou, il y mourut au mois de juillet 1689, âgé de 84 ans. Le Roi l'avoit anobli, quoiqu'il fût de la Religion Réformée. * *Mémoires Historiques*. Bayle, *Dict. Crit.*

T A V E S T O C K ou T A V I S T O C K, ville d'Angleterre, dans le Comté de Dévon, est agréablement située sur la riviére de Tavey, qui lui fournit quantité d'excellent poisson. Elle étoit autrefois fort célébre par sa belle Abbaïe, où, selon le témoignage de Guillaume de Malmesbury, on pouvoit voir le sépulchre d'Ordoupa, fils du Comte de Dévon, d'une taille si gigantesque, qu'il pouvoit enjamber la riviére, qui a en cet endroit dix piez de large; & qui étoit si fort, qu'il pouvoit rompre les barres de fer des portes les plus fortes. Cette Abbaïe fut brûlée par les Danois, environ 30 ans après sa fondation, mais rebâtie ensuite plus magnifiquement. Il y avoit une chaire fondée pour enseigner la Langue Saxonne, afin qu'elle ne se perdît pas entiérement, & qui, à ce que dit Cambden, fut conservée jusques au tems de ses ancêtres. Cette ville est capitale de la contrée, envoye deux Députez au Parlement, & est à cent soixante-six milles Anglois de Londres.

T A V E T S C H, étoit anciennement une petite ville de la Rhétie: ce n'est maintenant qu'un petit bourg des Grisons, situé sur la source septentrionale du Rhin, à dix lieues de Coire vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A U F E R S. *Voyez* D A U F E R S.

T A V I G N A N I, anciennement *Rhotanus*, *Rotanus*. C'est une des trois principales riviéres de l'Isle de Corse. Elle a sa source vers le milieu de l'isle, près de celles du Golo & du Limone, & coulant vers le Levant elle se décharge dans la mer, près d'Aléria distrutta. * Maty, *Dict. Géogr.*

T A V I L A ou T A V I R A, ville de Portugal dans l'Algarve, à cinq lieues de la bouche de la Guadiane, avec un port fort beau. Elle est bâtie sur le fleuve Xilaon, & passe pour la *Balsa* des Anciens. Les Maures étant entrez dans l'Algarve, où ils faisoient de grandes hostilitez, Sanche II, Roi de Portugal, envoya des troupes contre eux en 1235. Ces troupes en empêchérent la continuation, mais les Portugais ne se contentant pas d'avoir rétabli la tranquillité publique, allérent forcer les Maures dans leurs retranchemens, & les obligérent à se retirer dans Tavila qu'ils prirent d'assaut. Le Roi Sanche donna cette place aux Chevaliers de l'Ordre de S. Jacques, pour les dédommager des pertes qu'ils avoient faites contre les Sarrasins. Le Pape Innocent IV confirma cette donation. Cette ville a de bonnes murailles, & est défendue par un bon château. Il y a deux mille Habitans, & elle a droit de députer aux Etats. * Le Quien de La Neuville, *Hist. Génér. de Portugal*, *l.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T A V I S T O K. *Voyez* T A V E S T O K.

T A U L E R E (Jean) Auteur Mystique, a fleuri dans le XIV siécle. On ne sait ni le lieu ni l'année de sa naissance, on sait seulement qu'il naquit en Allemagne. Il entra dans l'Ordre des Dominicains, & se rendit habile dans la Philosophie & dans la Théologie Scholastique. Il s'attacha principalement à la Théologie Mystique, & comme on le crut favorisé de révélations, on le nomma le *Théologien illuminé*. Il eut de grands dons pour la Chaire & il étoit très-suivi. Il reprenoit avec un grand zéle les défauts de tout le monde; c'est ce qui le rendit odieux à quelques Moines, dont il souffrit patiemment les persécutions. Il se soumit avec la même patience aux épreuves par lesquelles Dieu le fit passer pendant deux ans, & qui furent si accablantes que ses amis mêmes le considéroient comme un objet ridicule. Les deux principales villes où il prêcha sont Cologne & Strasbourg. Il mourut dans la derniére. On y voit encore son tombeau. Freherus dit que l'Inscription porte qu'il mourut le 15 juillet 1379; mais M. Bayle soutient qu'on y lit que ce fut le 17 mai 1361. Voici ses Ouvrages, *Historia Vitæ & Conversionis Joannis Tauleri*; *Conciones de tempore*; *Conciones de Sanctis*; *De veris Virtutibus Institutionibusque divinis*; *Epistolæ devotionem divinumque amorem spirantes*; *Prophetiæ de Plagis nostri temporis*; *Cantica quædam spiritualia animæ Deum impendio amantis*; *De novem Rupibus sive gradibus Christianæ perfectionis*; *Speculum lucidissimum & Exemplar Domini nostri Jesu Christi*; *Convivium M. Eckardi jucundum & pium*; *Colloquium Theologi & Mendici*; *Oratio Fidelis præparatoria ad mortem*; *Præparationes quatuor notabiles ad mortem felicem*; *Notabilis alia ad mortem felicem Præparatio*; *De decem Cæcitatibus*, & *quatuordecim divini amoris Radicibus libellus*. Quelques uns l'ont cru Auteur de la Théologie Germanique, mais mal à propos. Taulére a écrit en vieux langage Allemand, qui ne se trouve que rarement. Surius en a fait une Traduction Latine, laquelle tient présentement lieu d'original. On en a plusieurs éditions Allemandes & Flamandes. La meilleure édition est celle d'Anvers 1685, quoiqu'il y manque *ses Institutions*, *ses Lettres & ses Exercices sur la Passion*; mais on trouve cela à part. Plusieurs des Ouvrages de Taulére ont été traduits en François. Son Traité *de la Vie pauvre de Jesus Christ*, ne se trouve qu'en Allemand & en Flamand. Voici un passage de Luther au sujet de Taulére, *Si te delectat puram, solidam, antiquæ simillimam Theologiam legere in Germanica Lingua effusam, Sermones Joannis Tauleri Prædicatoriæ Confessionis tibi comparare potes, neque enim ego vel in Latina vel in nostra Lingua Theologiam vidi salubriorem, & cum Evangelio consonantiorem*. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Freheri *Theatrum*, *p.* 79. *Lettre touchant les Auteurs Mystiques.*

T A U M A S T U S. *Voyez* T H A U M A S T U S.

* T A U M E, petite riviére d'Angleterre, prend sa source dans le Duché d'Yorck, coule à peu près du nord est au-sud-ouest

ouest en séparant les provinces de Lancastre & de Chester, & va se rendre dans le Mersey un peu au dessus de Stopford.

TAUN, TAUNTON ou TONTON, bourg ou petite ville d'Angleterre, jolie & bien bâtie dans le Comté de Somerset, avec un beau pont sur la riviére de Tone, qui est navigable en cet endroit-là. Cette ville est la meilleure du Comté. Elle a de grandes rues, deux églises paroissiales, & est bien peuplée, principalement de drapiers qui y font un très-bon commerce en serges. Elle est à 120 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

TAVOLARA, anciennement *Hermæa*, *Buccina*, *Bucina*, *Mercurii insula.* C'est une petite isle située près de la côte orientale de Sardaigne & du Cap de Tavolara, anciennement *Hermæum Promontorium*, à l'entrée du Golfe de Terra Nuova. Cette isle est connue par la mort de Pontian Evêque de Rome, qui y fut envoyé en exil sous l'empire de Maximin. * Maty, *Diction. Géogr.*

TAVORA (Henri de) né de parens illustres à Santaren dans le Portugal, entra jeune dans l'Ordre de S. Dominique, & fut formé à la piété par le célébre D. Barthélemy des Martyrs, qui ayant été fait Archevêque de Braga en 1560, le voulut avoir auprès de lui, & le mena au Concile de Trente, où il prononça le 15 février 1562, un Discours, qui a été imprimé séparément, & dans les Actes du Concile. Il fut ensuite Prieur de la maison de son Ordre à Evora; & le 13 janvier 1567, il fut pourvu de l'Evêché de Cochin dans les Indes Orientales à la nomination de Dom Sébastien, Roi de Portugal. Le 20 janvier 1578, il fut transféré à l'Archevêché de Goa, & il y travailla avec un zéle infatigable, à établir le bon ordre dans le Clergé; ce qui lui attira enfin la haine de ceux qui n'étoient pas d'humeur de se corriger. On assûre qu'il fut empoisonné par l'un d'eux, & qu'il mourut l'an 1582 à Chaul, ville éloignée de 60 lieues de Goa.

Il avoit un frére nommé Ferdinand de Tavora, Religieux du même Ordre, qui vécut aussi sous la Discipline de Dom Barthélemy des Martyrs, & fut en 1569 pourvu de l'Evêché de Funchal dans l'Isle de Madére; mais il mourut près de Sétubal ou S. Ubes au mois de juillet de l'an 1578, sans avoir pris possession de son Evêché. L'un & l'autre aimoient la Peinture, & l'on voit dans le couvent de Bemfica près de Lisbonne, où ils avoient fait profession, des tableaux de bon goût qu'ils ont peints. Henri, ou Jérôme, car ce dernier nom étoit son nom de batême, que le Cardinal Henri lui avoit fait quitter à la profession, n'a peint que les têtes des trois tableaux du grand autel de Bemfica, mais il les a si bien peintes, que Moralès célébre Peintre de Badajox voulut bien se charger de peindre le reste. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

TAUR, montagne. *Voyez* TAURUS.

TAURCA, peuplade de Bérébéres dans la province de Tunis. Elle est au dedans du païs vers la Numidie, & son circuit est de plus de vint lieues. Cette contrée abonde en dattes & en froment, quoique les terres soient un peu légéres & sablonneuses. Ces Bérébéres sont grossiers & vivent dans des cabanes. Ils sont de la même Tribu que ceux de Mecellata, & rélévent aujourd'hui du Turc, dont ils secouérent le joug l'an 1567, dans le tems que se revoltérent ceux de la campagne de Tachore. Mahomet Bey, & Chaloque, Gouverneurs, l'un d'Alexandrie & l'autre de Tripoli, marchérent contre eux avec leurs troupes, & après quarante jours d'attaque sans qu'ils eussent pu entrer dans leur païs, ces Barbares se rendirent, en se soumettant de payer seulement trois mille ducats, & de mettre bas les armes. Comme ils sont fort pauvres, ce fut un rude châtiment pour eux. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *c.* 56. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TAUREA JUBELLIUS, brave Soldat de Campanie, servant dans l'armée d'Annibal, ayant défié Claudius Asellus, Soldat Romain, proche de la ville de Nole, ne pouvant soutenir le choc, s'enfuit dans la ville. Claudius le poursuivit, y entra avec lui, & imprima tant de terreur aux Habitans, qu'il traversa toute la ville sans être arrêté, & sortit par l'autre porte. Taurea étant dans Capoue dans le tems que cette ville fut prise par Fulvius, après avoir tué de sa propre main sa femme & ses enfans, se tua lui même aux piez du Général Romain. * Tite-Live, *l.* 23. *ch.* 8. & 47: *l.* 26. *ch.* 15.

* TAUREADORES, nom que les Espagnols donnent à ceux qui tâchent d'arrêter le taureau en lui jettant un manteau sur les yeux.

TAUREAU, second Signe du Zodiaque, où le soleil entre le 21 avril, est composé de 81 étoiles, qui répréséntent, à ce que l'on dit, la figure d'un taureau. Ceux qui ont écrit de l'Astronomie fabuleuse, disent que c'est le taureau qui transporta Europe de Phénicie en Candie. Les autres, que c'est Io, que Jupiter, après l'avoir changée en vache, enleva au ciel. * Hygin, *Astron. Poët. l.* 2. *n.* 21.

TAUREAUX (Les Fêtes des) sont très-célébres & très-fréquentes en Espagne. L'on court ces animaux dans les réjouïssances publiques, à la naissance des enfans du Roi, ou à leur mariage, ou lorsque l'on célébre la Fête de quelque Saint: & même on fait ces courses plusieurs fois l'année non seulement dans Madrid & dans les autres villes, mais encore dans les plus petits villages. Les Espagnols ont une si grande passion pour les combats des taureaux, qu'on n'a pu les en détacher, ni par la considération du danger qu'ils y courent, ni par la crainte des excommunications que les Papes ont fulminées contre ceux qui s'y exposent. C'est des Maures qu'ils ont retenu ces sortes de Fêtes. Lorsqu'on les doit célébrer, on nettoye la place qui y est destinée, & on dresse des théâtres à l'entour pour les spectateurs, qui ne manquent pas d'y accourir en foule. A l'un des coins est un réduit appellé *toril* ou *tauril*, & capable de contenir trente ou quarante taureaux. On les y enferme dès le matin avec des vaches, par lesquelles on les a fait accompagner pour les conduire plus facilement. Ensuite on jette quantité de sable dans la place, dont les environs forment un spectacle très agréable. Toutes les fenêtres sont tapissées, chaque Conseil y a un balcon, & les Ambassadeurs y ont chacun le leur; mais celui du Roi l'emporte infiniment sur les autres par sa magnificence. Il est orné d'une étoffe très-riche, en forme de lit, que l'on ouvre quand leurs Majestez arrivent. Alors les Gardes du Roi s'emparent de la place, & en chassent toutes les personnes inutiles, pour la laisser libre à ceux qui y attendent les taureaux. Quatre *Alguasils* ou *Huissiers-Majors* montez sur de très-beaux chevaux, & tenant chacun une baguette en main, visitent les portes de la place, pour voir si elles sont fermées; ils viennent ensuite faire la révérence au Roi, qui commande alors de faire sortir un taureau. Les combattans sont des personnes de qualité ce jour-là, & il ne sont vétus que de noir; mais les *Creados* ou *Estafiers* qui les suivent, sont habillez richement, & le plus souvent en habits de Turcs, de Maures ou de Sauvages. On ne lâche qu'un taureau à la fois, & on ne lui oppose qu'un combattant qui l'attaque, ou avec la lance, ou avec des *rejonnes*: c'est ainsi qu'ils appellent des javelots. On ouvre le combat sur les quatre heures du soir, & le combattant entre dans la carriére à cheval, & les jambes à la genette, selon l'usage du païs, c'est à dire, tellement racourcies, que les piez touchent contre les flancs du cheval. Le Cavalier accompagné de ses Créados va faire la révérence au Roi; ensuite il va saluer les Dames les plus apparentes, pendant que l'on irrite le taureau qu'on tient enfermé dans le *tauril* ou cabane au bout de la place, & qu'on lâche quand il est en furie. Il en sort comme un foudre, & fond sur le premier qui l'attend pour l'enlever avec ses cornes; mais le combattant le prévient, en lui jettant son manteau sur la tête, qui ordinairement est déchiré en mille piéces: ce qui s'appelle *suerte buena.* A ceux qui attendent le taureau de pié ferme, il n'enléve souvent que le chapeau; mais quand il en trouve des moins agiles, il les maltraite avec ses cornes, & les pousse en l'air avec une telle violence, qu'ils en meurent sur la place, ou sont fort blessez. Le Cavalier en se détournant lorsqu'on lâche le taureau, tâche de lui donner un coup de lance ou de javelot dans le col, qui est l'endroit favorable pour le tuer d'un seul coup. Pendant que le taureau attaque & combat, il est défendu de mettre l'épée à la main pour le tuer. Mais si le Cavalier en frappant le taureau a son cheval blessé, ou que lui même soit desarçonné par la rencontre de cet animal, il est obligé de mettre pié à terre, & d'aller à coups de sabre tuer le taureau: ce qui s'appelle un *empeno.* Cela se fait par un signal que donnent les trompettes. Alors les Créados du Cavalier, & ses amis qui sont dans l'enclos, accourent autour du taureau, & tâchent à l'envi de lui couper les jarrets. C'est dans ce tems que le desordre augmente; car entre ceux qui s'empressent pour signaler leur hardiesse, il y en a toûjours quelques uns de mis sur le carreau. Cependant il se trouve des gens si agiles & si adroits, qu'ils attendent le taureau l'épée à la main, & lui coupent une jambe sans lui donner prise sur eux. Dès que le taureau est abattu, cent épées nues tombent sur lui, & le découpent en mille piéces. Aussi-tôt après, quatre mules caparaçonnées de toile d'or & d'argent, tirent le taureau hors de l'enceinte, pour faire place à un autre qu'on lâche; car ordinairement on en court jusqu'à vint-trois. * Jouvin, *Voyage d'Espagne.*

* TAURELLUS (Lælius) natif de Fano dans la Marche d'Ancone, étoit Professeur en Droit, & Conseiller Privé de Côme de Médicis, Grand Duc de Toscane. Il eut l'inspection du *Codex Florentinus.* Son fils François Taurellus publia après la mort de son pére, en 1553, *Pandectæ Florentinæ*, en trois volumes *in folio.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit, tome* 1.

TAURELLUS (Nicolas) Médecin & Philosophe, naquit à Montbéliard le 26 de novembre 1547. Il fut reçu Maître en Philosophie à Tubingue l'an 1565, & lorsque les Magistrats de Noremberg établirent une Académie à Altdorf l'an 1581, ils lui conférérent la profession en Médecine, qu'il exerça en habile homme; mais pour avoir voulu s'écarter du chemin battu, il se fit des ennemis, & il se commit avec les Théologiens. Ceux d'Heidelberg le diffamérent comme un Athée. Il mourut à Altdorf au mois de septembre 1606, dans un tems de contagion, & dès qu'il vit que l'une de ses servantes avoit la peste, il abandonna de nuit son logis; mais il y retourna un peu après, & mourut le même jour. Il publia quelques livres, entre autres, une Méthode des Prognostics de Médecine; des Notes sur les Oeuvres d'Arnauld de Villeneuve; *Discussiones Physicæ de Mundo contra Piccolominæum; Discussiones Physicæ & Metaphysicæ de Cælo, adversus eundem; Alpes cæsæ*; (c'est un livre contre Césalpin) *de Infiniti Sectione; de Rerum Æternitate; de Vita, & Morte, &c.* Taurellus étoit de petite taille, ce qui fit qu'un Poëte faisant allusion au mot *Taurellus*, diminutif de *Taurus*, le régala de cet éloge & de cette belle pointe, qu'il étoit *petit Taureau de corps & Taureau d'esprit.*

Corpore Taurellus, Taurus es ingenio.

C'est un des vers d'une Elégie, qui fut composée à sa louange, lorsqu'il reçut le degré de Docteur en Médecine dans l'Académie de Bâle. * Melchior Adam, *in Vit. Med. p.* 403. Bayle, *Dict. Crit.* Paul Fréher, *in Theatro Virorum Illustrium, p.* 1320. Scioppius, *in Scaligero Hypobol. fol.* 196. *verso.* Voetius, *in Theologic. Philosoph. Corollar.*

TAURILIENS. *Voyez l'article de* JEUX.

TAURIN (Saint) que l'on croit premier Evêque d'Evreux, ne peut avoir établi cette Eglise, que dans le tems que S. Denys de Paris étoit venu dans les Gaules, c'est à dire, vers l'an

l'an 250; mais on n'a rien de certain de sa vie, ni de ses actions; car les Actes de ce Saint ont été faits par un Imposteur, qui n'a pas eu même l'adresse de se cacher, puisqu'il a parlé de S. Géry, Evêque de Cambray, qui n'a vécu que sur la fin du sixiéme siécle. On fait néanmoins la Fête de saint Taurin, au onziéme d'août. Le tombeau de ce Saint se voit encore à Evreux, mais ses Reliques sont à Gigny, hormis le crâne qui, à ce qu'on prétend, a été donné aux Bénédictins de Chartres, & un de ses doits à l'Abbaïe de S. Claude. * Baillet, *Vies des Saints. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

TAURIN, se fit saluer Empereur dans la Syrie, du tems d'Alexandre Sévére, vers l'an 233 ou 234; mais apprenant que ce Prince s'approchoit à la tête d'une armée, qu'il conduisoit contre les Perses, il fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il se jetta dans l'Euphrate, & s'y noya. * Lampridius, *in Alexandro Severo.*

TAURIQUE ou CHERSONE'SE TAURIQUE, est aujourd'hui la presqu'isle de la petite Tartarie, qui s'étend entre la Mer Noire & la Mer de Zabaché, jusqu'au Détroit de Caffa, lequel sépare l'Europe d'avec l'Asie. Vers le Levant, elle est longue de 24 milles, & large de 15. L'air y est fort tempéré, le terroir fertile en toutes sortes de fruits, & ses campagnes propres aux pâturages; mais les Habitans sont paresseux à cultiver les terres. La diversité d'animaux sauvages y rend la chasse très-agréable. Il y a de hautes montagnes qui la divisent en septentrionale & méridionale. Les Tartares appellez de la Krimée ou de Krim, habitent sa partie septentrionale. Ils sont aussi nommez Tartares de Précop. Dans la méridionale, Caffa qui en est la capitale, est une ville maritime fort marchande, & ancienne Colonie des Génois, sur lesquels elle fut prise par les Turcs l'an 1475. Les anciens Habitans de la Taurique étoient fort cruels, & avoient coutume de sacrifier à la Déesse Diane les Etrangers qui y abordoient, & principalement les Grecs. Ils attachoient les têtes des ennemis qu'ils avoient pris en guerre, au haut de leur cheminée, croyant que cela servoit à la garde de leurs maisons; mais à présent ils suivent la Loi Mahométane, tant pour la Police que pour la Religion. La Justice y est promptement administrée & sans procès: aussi sont-ils exemts d'envie, d'ambition & de tout luxe. * Mercator, *en son Atlas.* Hérodote, *l.* 4. Silius Italicus, *l.* 4.

TAURIS, TAVRIS, TE'BRIS & SERNERDE'HI, ville du Royaume de Perse dans la province d'Adirbeitzan, est située dans une plaine, au bas d'une montagne que les Auteurs Modernes veulent être *le Mont-Oronte.* La petite riviére de Spingicha qui passe au travers, fait souvent de grands ravages par ses débordemens. Le fleuve Agi coule du côté du septentrion, & depuis le printems jusqu'à l'automne, il n'est pas moins large que la Seine l'est à Paris pendant l'hiver. Il s'appelle *Agi*, c'est à dire, *Salé*, parce que six mois durant l'eau est salée par des torrens qui s'y jettent, après avoir passé sur des terres couvertes de sel. La ville est divisée en neuf quartiers, & contient environ 15000 maisons & 15000 boutiques. Les maisons en Perse sont séparées des boutiques, qui sont presque toutes dans des Bazars, c'est à dire, des marchez environnez de longues rues voûtées. Ces Bazars sont au milieu de la ville, & les maisons sur les dehors. Leur toit est en terrasse, & la plupart sont de brique cuite au soleil. On y compte trois cens Carvanséras fort spacieux & très-bien bâtis. Ce sont des hôtelleries & magasins publics pour les Marchands de dehors & pour les Voyageurs. Il y a deux cens cinquante mosquées d'une fort belle structure, mais dont quelques unes sont à demi-ruïnées. On y voit trois hopitaux bien entretenus, où l'on ne loge guéres, mais où l'on donne à manger deux fois le jour à tous ceux qui y viennent. Le *Meidan* ou la place de Tauris, est remarquable pour sa grandeur: c'est où l'on fait les Jeux publics, les luttes, les combats de taureaux & de béliers, & les danses des loups, ausquelles le peuple se plait fort. Les loups qui sont bien dressez à la danse, s'y vendent jusqu'à cinq cens écus la piéce. Il y a dans cette place une galerie un peu élevée, où il se fait un concert de trompettes & de tambours tous les jours, quand le soleil se léve & quand il se couche; ce qui se pratique dans toutes les villes de Perse où il y a des Gouverneurs.

Assez près de la même place, il y a une église d'Arméniens ruïnée, où ils disent que sainte Héléne envoya une partie de la vraye Croix. On y voit encore une mosquée, qui fut autrefois une église dédiée à saint Jean Batiste; & on croit qu'une de ses mains y a été conservée longtems. Les Capucins ont à Tauris une maison fort commode, où en 1668 ils enseignoient la Philosophie & les Mathématiques aux deux fils de Mirza-Ibrahim, Intendant de la province, fort aimé du Roi. L'hermitage d'Ayn-Ali qui est au bout de la ville, est un lieu charmant. *Ayn-Ali* signifie *les yeux d'Ali:* c'est une expression dont les Persans se servent pour marquer une belle chose, parce qu'Ali gendre de Mahomet etoit, selon eux, le plus bel homme du monde. Sur les dehors de Tauris vers le midi, on montre les ruïnes du Palais des anciens Rois de Perse; & à l'orient celles du château où les Arméniens disent que Chosroès demeuroit, & où il mit en garde la vraye Croix, & toutes les autres dépouilles sacrées qu'il emporta de Jérusalem. En sortant de la ville sur le chemin d'Ispahan, on voit une superbe mosquée que les Persans abandonnent, parce qu'elle a servi aux Turcs qui sont d'une autre Secte de la Religion de Mahomet. Ce bâtiment est d'une très-belle structure; il est revétu par dehors de briques vernissées de différentes couleurs: & par dedans il est orné de belles peintures à la Moresque, & d'une infinité de chifres & de lettres Arabes en or & en azur. Des deux côtez de la façade il y a deux minarets ou tours fort hautes, revétues aussi de briques vernissées, qui est l'ornement qu'on donne en Perse à la plupart des beaux édifices. Au midi de la mosquée on voit deux grandes pierres blanches & transparentes, que le soleil fait paroître rouges quand il donne dessus: & même quelque tems après qu'il est couché, on peut lire au travers par sa réverbération. Cette sorte de pierre est une espéce d'albâtre, & se trouve dans le voisinage de Tauris.

La ville est extrémement peuplée; quelques-uns y comptent jusqu'à onze cens mille Habitans, mais du moins on peut dire qu'il y en a plus de six cens mille. Le nombre d'Etrangers qui se trouvent là en tout tems, est aussi fort grand. Il y en a de tous les endroits de l'Asie. Le commerce de cette ville s'étend dans toute la Perse, dans la Turquie, en Tartarie, en Moscovie & sur la Mer Noire. On y travaille fort en coton, en soye & en or, & l'on y fait les plus beaux turbans de Perse. Les chevaux y sont tres-beaux & à bon marché. C'est à Tauris que se fait la plus grande partie des peaux de chagrin que l'on porte en Perse, & il s'y en porte une prodigieuse quantité; car il n'y a personne, hors les païsans, qui n'ait des bottes & des souliers de chagrin. Ces peaux se font de cuir de cheval, d'ânet ou de mulet, & seulement du derriére de la bête. Celui qui se fait de la peau des ânes, a le plus beau grain. L'air de Tauris est tres-sain, quoiqu'il y pleuve souvent, hors en été, & que l'on y voye des nuages en toutes les saisons de l'année. Le froid y dure long-tems, parce que la ville est environnée vers le nord, de hautes montagnes, dont le sommet est couvert de neige pendant neuf mois. Les choses nécessaires à la vie y sont à tres-bon marché. La livre de pain n'y coute d'ordinaire que deux liards; celle de viande, que dix huit deniers; la volaille, le gibier, le vin & les fruits y coutent aussi fort peu. On voit quantité d'aigles dans les montagnes, & on en donne un pour cinq sols. Il y a aux environs de la ville, de grandes carriéres de marbre blanc, & une montagne qui s'appelloit autrefois *Oronte*, aujourd'hui *Tauris*, & qui fait partie du Mont-Taurus, où l'on en trouve qui est transparent, qui se forme, à ce qu'on dit, de l'eau d'une fontaine minérale, qui se congéle & s'endurcit peu à peu. On y a découvert des mines, l'une d'or & l'autre de sel. Presque tous les Géographes modernes croyent que Tauris est l'ancienne *Ecbatane*, dont il est parlé souvent dans l'Ecriture-Sainte & dans les anciennes Histoires de l'Asie. On n'y voit néanmoins aucuns restes, ni du superbe palais d'Ecbatane, où les Rois de Médie passoient l'été, ni de celui de Daniel, qui servit ensuite de Mausolée à ces Rois, comme le rapporte Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. où il assûre que ces édifices subsistoient encore de son tems; & il faudroit que les ruïnes mêmes en eussent été transportées ailleurs, car on ne trouve rien aux environs de cette ville que de la brique & des cailloux, qui ne sont pas des matériaux propres à la structure magnifique de ces sortes de bâtimens. Quelques Historiens disent que cette ville est une des plus anciennes de l'Asie, & qu'on l'appelloit autrefois *Cha-Hasten*, c'est à dire, *place royale*, parce que les Rois de Perse y faisoient leur séjour, & qu'un Roi d'Arménie nommé *Cosroès*, changea ce nom en celui de *Tauris*, lequel en Arménien signifie *lieu de vengeance*, parce qu'il défit là le Roi de Perse qui avoit fait assassiner son frére. Le Béglierbey ou Gouverneur de Tauris est le plus considérable du Royaume, & posséde aussi la charge de Généralissime des armées. Il entretient trois mille hommes de Cavalerie, & a sous lui les Chams ou Gouverneurs de Cars, d'Oroumi, de Maraga & d'Ardebil. Cette ville a été souvent le théâtre de la guerre entre les Turcs & les Perses. Schah Ismaël en chassa les premiers, & les autres en furent dépossédez par Soliman, qui la pilla avec une inhumanité extraordinaire, quoique les Habitans desarmez & la ville démantelée ne se fussent point opposez à ses armes. Il fit arracher de la maison royale tous les ornemens d'Usum-Cassan & d'Ismaël, sans épargner ni les peintures, ni les lambris dorez, ni les autres marques de la magnificence des Rois de Perse. Schah-Thamas la reprit, & son fils Khodabende la perdit; mais Schah-Abas la recouvra encore, & depuis ce tems les Perses en sont toûjours les maîtres. Le 26 avril 1721, une grande partie de cette ville fut renversée par un tremblement de terre, & plus de deux cens mille personnes furent ensevelies sous ses ruïnes. * Paul Jove, *l.* 14. *Hist.* Sanson, *Géogr. &c.* Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673. Tavernier, *Voyage de Perse.*

TAURISCIENS, ou TAURISQUES, ou TAURISIENS, tiroient leur nom du Mont-Taurus. Selon Strabon ils occupérent une partie des Gaules, & selon Cluvier, cette partie de l'Illyrie, qui est entre l'Allemagne & l'Italie, & entre la France & la Hongrie sur le Danube, & sur les Alpes. Les Noriques & les Vindéliciens en doivent avoir tiré leur origine, quoique selon Stumpfius les Taurisques ayent chassé ceux-ci de la Baviére, de la Carinthie & de la Stirie. Guilliman croit que les Habitans du Canton d'Ury descendent des Taurisques. * Strabon. *Géogr. l.* 7. Cluverii *Germ. Antiq. p.* 727. Stumpfius, *Schweitzer-Chron.* Mégiser, *Annal. Carinth.* Zeileri, *Itin. German. c.* 1. *&* 2. Guilliman, *de Helvet. Reb. l.* 3. *cap.* 1. *Dictionnaire Allemand.*

TAURO, une des petites isles qu'on nomme *le Sanguinare*, & qui sont sur la côte orientale de celle de Corse. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAUROBOLE, en Latin *Taurobolium*, mot composé de ταῦρος & de βάλλω, étoit chez les Payens une espéce de régénération ou de sacrifice par le moyen duquel l'homme devoit entiérement être changé. Voici la maniére dont la chose se passoit. On creusoit une fosse dans la terre, l'on y faisoit descendre celui en faveur duquel le sacrifice devoit se faire, & l'on couvroit cette fosse de planches percées de plusieurs trous. On égorgeoit ensuite sur ces planches un bœuf dont le sang s'écouloit par les trous des planches. L'homme qui étoit dans la fosse recevoit ce sang sur tout son corps & s'y baignoit entié-

tiérement. L'on croyoit que par cette cérémonie, non seulement ce particulier, mais aussi la ville & tout le païs, étoient absous de leurs péchez. On répétoit cette cérémonie, tous les 20 ans, qui étoit le terme auquel s'étendoit, selon l'opinion reçue, la vertu de ce sacrifice, qui se faisoit tantôt à l'honneur de la Mére des Dieux, tantôt à l'honneur de Mars, de Diane, de Cérès, d'Isis, d'Atys & d'autres Divinitez. On appelloit ceux qui avoient ainsi reçu sur leur corps le sang de ce sacrifice, *Tauroboliati*, ou *Tauroboliatæ* si c'étoient des femmes; l'action même s'apelloit *Tauroboliari.* Les Inscriptions antiques font fort souvent mention de cette cérémonie superstitieuse. * Spon, *Miscell. p.* 20. 99. Fabrettus, *Inscr. c.* 9. *p.* 665. S. Van Dalen, *Dissert.* 1. *p.* 157. Pitiscus, *Lex. Antiq. Rom. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TAURUS, l'une des plus grandes montagnes du monde, sépare l'Asie en deux, du Couchant au Levant, depuis la côte de Rhodes, entre la Carie & la Lycie, jusqu'aux extrêmitez de la Tartarie & de la Chine. Les Géographes Grecs, comme Strabon, ont nommé *exterieure* la partie d'Asie que cette montagne laissoit au septentrion, & *intérieure* l'autre qui regardoit le midi. Elle reçoit divers noms, selon ses différentes situations, ce qui fait qu'on l'appelle diversement *Amanus*, *Niphates*, *Choatres*, *Parchoatres*, *Becius*, *Zagrus*, *Oronte*, *Coronus*, *Imaüs*, *Emodus*, *Seticus*, *&c.*

Une rélation nous apprend que le Mont-Taurus, dans le païs entre le Tigre & l'Inde, a cinquante lieues Angloises de large, qu'il en a plus de mille cinq cens soixante de long, & qu'il est d'une hauteur prodigieuse. L'Auteur assure qu'après avoir employé deux jours entiers à y monter, il se trouva à une hauteur où la moyenne région étoit bien au dessous de lui. La même rélation ajoûte que le chemin est taillé dans le roc, & que l'on marcha trois lieues dans un chemin où il n'y avoit que trois piez, quelquefois qu'un pié & demi de large sur la pente du roc, entre des précipices effroyables. * Thomas Herbert, *Voyage de Perse.* Strabon, *l.* 11. Pline. Ptolomée.

TAURUS de BE'RYTE, Philosophe Platonicien, qui vivoit sous le régne de l'Empereur Antonin *le Débonnaire*, vers l'an 170 de Jesus-Christ, écrivit un Traité de la différence qu'il y a entre la doctrine de Platon & celle d'Aristote, & d'autres Ouvrages citez par Suidas, & par Gesner *in Biblioth.*

*TAURUS. Il y a de ce nom deux hommes, qui ont été Officiers de divers Empereurs & dont il est parlé dans le Code Théodosien, savoir, Taurus, Préfet du Prétoire sous Constance en 353; & Taurus qui a eu la même dignité sous Théodose *le Jeune*, en 434. Il fut aussi honoré du titre de *Patricien.* S. Isidore de Péluse lui a adressé une Lettre, qui est la quarantiéme du cinquiéme livre.. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Théodosiani.*

TAUSANLE, anciennement *Tantalus*, bourg de Lydie. Il est maintenant dans la Natolie propre, près du Madre & de la ville de Philadelphie, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAUSS ou DOMAZLICZE, bourg du Cercle ou de la Préfecture de Pilsen en Bohême. Il est sur la riviére de Cadburz, environ à sept lieues de la ville de Pilsen vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TAUSTE, beau bourg d'Espagne dans l'Aragon, sur la petite riviére de Riguel, qui se jette dans l'Ebre un peu au dessous, est au nord-nord-ouest de Saragosse, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Sa situation est assez avantageuse & tres agréable. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 669.

* TAUTENBERG, château seigneurial d'Allemagne, dans le Cercle de Saxe, en Thuringe, est à l'est-nord-est de Iéna, dont il est éloigné d'environ trois lieues. * Sanson, *Carte du Cercle de la Haute Saxe.*

* TAUTOME'DES, Gouverneur de la Dace en 364, sous Valentinien l'Aîné. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Théodosiani.*

TAUVRY (Daniel) né en 1669, étoit fils d'Ambroise Tauvry, Médecin de la ville de Laval. Son pére fut son Précepteur pour le Latin & pour la Philosophie; & il trouva dans son Disciple de si heureuses dispositions, qu'il lui fit soutenir problématiquement une Thése de Logique à l'âge de neuf ans & demi. La Thése générale de Philosophie, problématique aussi, vint un an après. Enfin, M. Tauvry le pére, qui étoit Médecin de l'hopital de Laval, enseigna en même tems à son fils la Théorie de la Médecine, & la pratique sur les malades de cet hopital. Mais pour l'instruire davantage dans cette profession, il l'envoya à Paris âgé de treize ans; & deux ans après le jeune Médecin fut jugé digne par l'Université d'Angers d'y être reçu Docteur. Il retourna à Paris, où il s'appliqua pendant trois ans à l'Anatomie; & ce fut alors qu'il donna au public son *Anatomie raisonnée*, âgé de dix-huit ans; car on ne peut s'empêcher de marquer toûjours exactement des dates si singuliéres. De l'étude de l'Anatomie, il passa à celle des remédes, & composa son *Traité des Medicamens* vers l'âge de 21 ans. Quelque tems après, sur les défenses que le Roi de France fit aux Médecins étrangers de pratiquer, il se présenta à la Faculté de Paris, & y fut reçu Docteur. Il en redoubla son ardeur pour une profession qu'il avoit embrassée presque dès le berceau; & comme il avoit l'esprit fertile en réflexions, & que sa lecture & son expérience lui en fournissoient incessamment des sujets, il composa sa *Nouvelle Pratique des maladies aiguës*, *& de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs.* Cet Ouvrage parut en 1698. M. de Fontenelle, Membre de l'Académie des Sciences, l'ayant connu en ce tems-là, & ayant conçu beaucoup d'estime pour lui, le nomma en qualité d'Eléve. En 1699, le Roi fit un nouveau réglement pour l'Académie, & nomma en même tems plusieurs Académiciens nouveaux, ou avança les anciens. Ce fut alors que M. Tauvry passa de la place d'Eléve à celle d'Associé. Aussi-tôt après il s'engagea contre M. Méry dans la fameuse dispute de la circulation du sang dans le fœtus, & à cette occasion il fit son *Traité de la génération & de la nourriture du fœtus*, qui fut publié en 1700. Cette dispute contribua peut-être à la maladie dont il est mort. Car comme il avoit en tête un grand adversaire, il fit de grands efforts de travail, & prit beaucoup sur son sommeil pour étudier à fond la matiére dont il s'agissoit, & pour composer son livre sans interrompre cependant la pratique de sa profession. Quoi qu'il en soit, une disposition naturelle qu'il avoit à être asthmatique, augmenta vers le commencement de l'année 1700, & il mourut d'une phthisie au mois de fevrier 1701, âgé de 31 ans & demi. Il avoit l'esprit extrémement vif & pénétrant. Outre la grande connoissance qu'il avoit de l'Anatomie, il avoit le talent d'imaginer heureusement l'usage des structures, & en général il avoit le don du systême. Il y a beaucoup d'apparence qu'il auroit brillé dans l'exercice de la Médecine, quoiqu'il n'eût ni protection, ni cabale, ni l'art de se faire valoir. Son mérite commençoit déja à lui donner entrée dans plusieurs maisons considérables, où il a été fort regretté. * De Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des Sciences de l'année* 1700. *p.* 201. *édit. de Hollande.*

TAVY, riviére. *Voyez* TAW.

* TAW, riviére d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Elle est dans le Comté de Glamorgan, coule à peu pres du nord au sud & se rend dans la mer à Swinsey. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 434.

TAX. TAY.

TAXANDRE, *Taxander*, Duc de Tongres, fut élevé pendant sa jeunesse, vers l'an 307 de Jesus-Christ, à la Cour de l'Empereur Gratien, où il souffrit beaucoup par l'envie d'Eugéne & d'Arbogaste. Il se fit Chrétien du tems de saint Martin, Archevêque de Tours, & fut le premier Chrétien de ces Ducs. Ensuite il quitta l'Empereur Gratien, & prit le parti de Maxime, qui lui accorda beaucoup de priviléges. De son tems, S. Servais, Évêque de Tongres, quitta cette ville, & prédit aux Habitans la persécution des Huns, qui devoient venir piller ce païs après la mort de Gratien. Taxandre fut aimé de l'Empereur Théodose *le Grand*, & mourut pendant son régne.

TAXANDRIE. *Voyez* TOXANDRRIE.

TAXILA, la plus grande ville des Indes, selon Strabon, nous est inconnue aujourd'hui, quoique quelques-uns la prennent pour *Camboia.* Philostrate dit que c'étoit la demeure du Roi Phraortès, & que toutes ses maisons étoient sous terre. * *In Vita Apoll.* Strabon, *l.* 5.

TAXILE, Roi des anciens Taxiles, peuples de l'Inde en deça du Gange, se soumit à Alexandre *le Grand*, avec les autres petits Rois de sa nation, l'an 328 avant Jesus-Christ, & le suivit dans son expédition des Indes. Il mourut l'année suivante, & laissa pour successeur son fils Omphis ou *Mophis.* Ce fut lui qui engagea le Philosophe Calanus au service d'Alexandre *le Grand.* * Quinte-Curce, *l.* 10.

TAXILES, Peuples anciens des Indes orientales. Ils étoient fort pauvres, & lorsqu'ils trouvoient quelqu'un qui portoit des figues, ou des raisins, ou de l'huile, ils en prenoient autant qu'ils vouloient sans rien payer, & employoient l'huile à s'en frotter tout le corps. Les maisons étoient communes à tous, & chacun avoit la liberté d'y entrer. Ceux qui n'avoient pas de quoi marier leur filles, les menoient au son des trompettes dans les places publiques, & lorsqu'il s'étoit assemblé du monde, les filles montroient leur dos nud & leurs épaules à ceux qui s'en approchoient & qui les épousoient aussi-tôt à certaines conditions s'ils les trouvoient à leur gré. Chacun avoit plusieurs femmes & ils exposoient leurs morts aux vautours. Pour s'en garantir, comme ils tenoient qu'il étoit honteux d'être malade, ceux qui se sentoient tourmentez d'un mal pressant, s'asseyoient sur un bucher, & y faisant mettre le feu, ils se laissoient brûler volontairement. * Davity, *Indes Orientales.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TAXIS (N. de) Comte Allemand, qui fut le premier qui établit les postes en Allemagne. *Cherchez* TOURTAXIS (La)

TAY, grande riviére qui coule vers le milieu de l'Ecosse, & qui la sépare en Ecosse deça le Tay, & Ecosse delà le Tay, qui portent autrement le nom d'Ecosse méridionale & d'Ecosse septentrionale. Elle sort du grand Lac de Tay qui est dans le Comté de Broad-Albain, traverse ceux d'Athol & de Perth, & coule ensuite entre les Comtez de Fife & d'Angus, jusqu'à la mer, où elle se décharge par une large embouchure. Elle baigne Dunkeld, Perth, Abernéthy & Dundée.

TAYA (Flaminio del) Siennois, étant Auditeur de Rote, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI, le premier septembre 1681, mourut à Rome le cinquiéme octobre 1682, âgé de 82 ans, & fut inhumé en l'église de Notre-Dame de la paix. * *Mémoires du tems.*

TAY-BOU, Magicien du Royaume de Tonquin en l'Inde vers la Chine. Les peuples de ce Royaume avoient une particuliére vénération en l'année 1650, pour deux Magiciens nommez *Tay-Bou*, & *Tay phou-touy*, & pour une Magicienne nommée *Bacoti.* Tavernier, dans ses *Voyages des Indes*, en parle en ces termes. " Ce Tay-bou, *dit-il*, leur fait accroire qu'il fait l'avenir: de sorte que lorsqu'ils ont dessein de
" marier leurs enfans, d'acheter une terre, ou d'entreprendre
" quelque négoce, ils vont consulter cet Oracle, pour être
" instruits de ce qui leur arrivera. Il a un grand livre rempli
" de figures d'hommes & d'animaux, de cercles & de trian-
" gles,

„ gles, & trois piéces de cuivre marquées de quelques caractéres d'un côté seulement. Il met ces piéces dans trois gobelets, & les ayant remuées, il les jette à terre comme au sort. Si tous ces caractéres sont dessus, le Magicien s'écrie que la personne sera la plus heureuse du monde: si au contraire tous les caractéres se trouvent -dessous, c'est un tres-mauvais présage pour la personne dont il s'agit, & alors il ne daigne point regarder dans son livre: mais si un caractére ou deux paroissent, il consulte son livre, & prédit ce qu'il juge à propos. Il se mêle aussi de connoître la cause des maladies, lorsque Tay-phou lui renvoye ceux qui le consultent, & d'évoquer les ames de morts."

T A Y G E T E, *Taygeta*, fille d'Atlas & de Pleione, & l'une des Pleïades, eut de Jupiter un fils appellé *Lacédémon*. fondateur de la ville de Lacédémone. * Virgile, *Géorg. l.* 4. *v.* 232.

T A Y G E T E, *Taygetus*, montagne de la Laconie, province du Péloponnése ou de la Morée, étoit si proche de Sparte, qu'elle accabla & ruïna presque entiérement cette ville, sur laquelle elle tomba par un tremblement de terre. Cette montagne étoit consacrée à Castor & à Pollux, au pié de laquelle ils avoient pris naissance. * Pline, *l.* 2. *c.* 7 *&* 79. Homére, *Odyssée*, *l.* 6. *v.* 103.

T A Y I V E N, ville de la Chine, prémiere capitale de la Province de Xansi. Elle en a vint-quatre autres sous sa dépendance, savoir, Tayiven, Juçu, Taco, Siukeu, Ki, Cingyven, Kiaoching, Venxiu, Xeuyang, Yu, Cinglo, Hokio, Pingting, Loping, Che, Tingliang, Tai, Utai, Kiechi, Kosan, Fan, Hing, Paote, & Hiang. La ville de Tayiven est située dans un lieu fort agréable & fort sain. Des coteaux verds & des montagnes couvertes d'un bois, lui fournissent un aspect délicieux. La riviére de Fuen l'arrose au Couchant, & elle est défendue de fortes murailles, qui ont trois lieues de circuit. Elle a servi de demeure aux Rois de la famille de Chéva, & a pris son nom de celle de Taiminga. Celle de Tanga y tint aussi le siége de l'Empire, & lui imposa le nom de *Pekin*, qui lui fut ôté par la race d'Utay, qui l'apella *Siking*, & ensuite celle de Sunga la nomma *Hotung*. On y voit grand nombre de superbes batimens & d'arcs triomphaux. Le plus beau des ouvrages qu'on y remarque aujourd'hui est le palais Royal, considérable par sa grandeur, par sa magnificence & par la beauté de l'Architecture. La ville est aussi ornée de superbes temples, dont il y en a sept fort considérables, & entre autres celui de Cuhia, bâti sur le mont d'Insiven, à l'honneur du Général Hansinius. Il y en a un autre dans la ville, dédié à un Roi de la race de Chao, dont on prétend que la statue se dressa d'elle même, si-tôt que le Sculpteur l'eut gravée sur une pierre précieuse, & qu'elle alla prendre sa place au lieu où elle est présentement. Dans les monts voisins de Tayiven, sont les sépulcres de tous les Rois qui en ont fait leur séjour. Ils sont faits de marbre ou de pierres de taille & occupent beaucoup de place. On y voit des voûtes très bien bâties, quantité d'arcs de triomphe, de riches statues de divers animaux très bien rangées, & des forêts même de cyprès, plantez en échiquier, qui font un très bel effet. Assez près de la ville passe la riviére de Cyn, dont on dit qu'un bras qui coule du côté du Nord, fut fait par le Roi Chipeus, à dessein de submerger Tayiven, dont il ne pouvoit se rendre maître par la force de ses armes. * *Ambassade des Hollandois vers l'Empereur de la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T A Y L E R ou T A Y L O U R (François) fameux Philologue & Théologien Anglois, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Il étoit Ministre à Clapham près de Londres & ensuite à Yalding en Kent. Il prit aussi le dégré de Bachelier en Théologie, & épousa la fille du célébre Thomas Gataker. En 1643, lorsqu'on convoqua, de la part du Parlement, la fameuse assemblée des Théologiens à Westminster pour fixer la doctrine, la discipline & les ordonnances Ecclésiastiques, il n'y eut que des Presbytériens & des Indépendans, qui s'y rendirent, les Théologiens Episcopaux s'en étant absentez parce qu'ils n'avoient pas les ordres nécessaires du Roi. Taylour & son beau-pére furent dans cette assemblée; & en 1646, Taylour prononça devant le Parlement un Sermon sur le danger qu'il y a de ne pas satisfaire aux vœux que l'on a fait. Ce Sermon a été imprimé. Outre la Théologie, il étoit fort versé dans l'Hébreu, dans les Rabbins & dans le Chaldaïque, & montra beaucoup de zéle pour l'intégrité de la Bible Hébraïque contre J. Morin & quelques autres. Vivant dans une amitié étroite avec Selden, Usserius, & Rous, ses compatriotes, il entretenoit aussi un grand commerce de Lettres avec les Savans étrangers, sur tout avec Jean Buxtorff, le fils, pour lequel il marqua toûjours une estime particuliére. Voici les titres des Ouvrages qu'il a publiez, *Targum Hierosolymiticum in Pentateuchum*; *Targum prius & posterius in Ester*: (tous les deux sont traduits du Chaldaïque en Latin) *Pirke Aboth, sive Capitula Patrum Hebraice & Latine, cum Notis*; *Threni Jeremiæ, cum Paraphrasi Chaldaica, Massora & Commentariis Jarchi & Aben Esra Latinè versa*; *Ejusdem & Arnoldi Bootii Examen Præfationis J. Morini de textus Hebraici corruptione.* Il fut chargé de faire les Remarques sur les Proverbes dans l'Edition qu'on appelle communément, quoiqu'à tort, la Bible de Westminster. Son fils François Taylour s'appliqua aussi aux études, & quoique la petite vérole l'eût entiérement privé de la vue à Cambridge, il ne laissa pas de les continuer. Il fut Pasteur de l'Eglise Presbytérienne à Alphage en Kent. Il en fut chassé en 1662, & mourut bien-tôt après. On a de lui un Ouvrage en vers intitulé, *Les raisins de Canaan, ou la Jouïssance actuelle du Fidéle par rapport au bonheur à venir.* * *Ex ejus Scriptis.* Calamy, *Life of Baxter Dictionnaire Allemand de Bâle.*

T A Y L O R (Jean) appellé *le Poëte d'Eau*, *Water-Poet*, naquit dans le Comté de Glocester, & ne poussa jamais plus loin ses études, que jusqu'à la Grammaire: après quoi il fut mis en apprentissage chez un Batelier de Londres, ce qui n'empêcha pas qu'il ne s'adonnât à la Poësie, pour laquelle il avoit tant d'inclination, qu'il en composa plus de quarante livres, qu'il dédia, ou à Jacques I, Roi d'Angleterre, ou à Charles I, son fils; & ces Princes les reçurent avec beaucoup de bonté. Après la mort de ce dernier, il tint cabaret à Londres, où il mit pour enseigne une couronne noire ou de deuil; mais pour ne pas se rendre suspect, il mit au dessous son portrait, avec deux vers Anglois, dont le sens est, *on voit pendre aux cabarets pour enseignes des têtes de Rois, & même de Saints, pourquoi n'y mettrois-je pas la mienne?* Il mourut vers l'an 1654. * *Dict. Anglois.*

T A Y L O R (Guillaume) naquit à Kigley dans le Comté d'Yorck, le 20 septembre 1615. Il fut élevé au Collége de la Magdelaine à Oxford. Il devint ensuite Maître d'Ecole de Keyton; & en 1639, de Cirenchester. Les Royalistes ayant pris cette ville en 1642, il se retira à Londres, où il prêcha successivement dans plusieurs églises. D'abord dans celle de saint Etienne, qu'il fallut qu'il quittât dans la suite; mais où il fut rétabli, & où il continua de prêcher jusqu'à sa mort, arrivée le cinquiéme septembre 1661. Il étoit fort porté pour les intérêts du Roi; d'ailleurs Presbytérien zélé, savant & laborieux. Il publia quelques Sermons sur le verset dixiéme du chapitre second de l'Epître aux Philippiens, & sur quelques autres sujets. Il ramassa, revit & publia les Sermons de Christophle Love, & y joignit une préface. Il a laissé un fils qui a été Chapelain du Lord Wharton. *Dict. Anglois.*

T A Y L O R, (Jérémie) célébre Evêque Irlandois du XVII siécle, natif de Cambridge, où il fit ses études aux Colléges de Gouvill & de Caius, jusques à ce qu'il eut obtenu le dégré de Maître ès Arts. Ayant été reçu Ministre, quelque tems après il parvint, quoique fort jeune, à être Lecteur de Théologie dans l'Eglise de S. Paul. Dans ce poste il se fit connoître à l'Archevêque Laud, qui, persuadé que Taylor employeroit plus utilement ses talens extraordinaires dans l'Université que dans la Chaire, lui procura en 1636 une place au Collége *de toutes les Ames* à Oxford, où l'on fût obligé de lui accorder une dispense des statuts de cette Université. En 1638, Laud le nomma son Chapelain & lui donna la Cure d'Uppingham dans le Comté de Rutland. En 1642, il prit le dégré de Docteur en Théologie à Oxford, & suivit le Roi Charles I, à l'armée, en qualité de Chapelain. Mais les affaires du Roi commençant à prendre un mauvois tour, Taylor se retira dans le païs de Galles, où il fut obligé de tenir Ecole afin de gagner la vie de sa femme & de ses enfans. Il y commença aussi les Ouvrages qu'il publia dans la suite. Il accepta après cela une vocation en Irlande & s'établit à Portmore. D'abord après le rétablissement de Charles II, il félicita ce Prince qui le favorisa alors de l'Evêché de Downe & de Connor en Irlande, & l'année suivante il lui confia encore l'administration de l'Evêché de Dromore. Il fut en même tems nommé Conseiller Privé du Roi & Vice-Chancelier de l'Université de Dublin. Il mourut d'une fiévre maligne à Lisburne le 13 août 1667, & fut enterré dans une Chapelle qu'il avoit fait bâtir. Dévot, humble & charitable, il employoit la meilleure partie de ses revenus à des œuvres de charité, & laissa très peu de bien à ses héritiers. Il n'étoit pas seulement versé dans les Péres & dans les Antiquitez Chrétiennes, mais encore dans les Poëtes, Orateurs & Historiens Grecs & Latins. Les Auteurs modernes, Italiens & François, lui étoient aussi fort connus, & il en savoit par cœur les meilleurs passages. Il avoit l'esprit pénétrant, le jugement solide & l'imagination vive, fertile & réglée, tellement qu'il passa pour un miracle de la nature. Il possédoit l'art de peindre toutes sortes de choses d'une maniére particuliére, quoiqu'il faille avouer que son éloquence vive lui fit souvent prendre un vol trop haut, & que par là il ressembloit plutôt à un Poëte qu'à un Docteur. Il étoit aussi fort versé dans les subtilitez de l'Ecole & du Droit; mais ses plus grands travaux rouloient sur la Théologie dont la partie pratique & les Cas de conscience faisoient sa grande tâche. Quoique dans un certain tems il eût fort défendu la liberté de conscience & la tolérance, il paroit pourtant qu'il changea de sentiment, lorsqu'il soutint avec tant de ferveur le pouvoir, l'autorité & l'antiquité de la dignité épiscopale. Il avoit en horreur le dogme de la prédestination absolue, ce qui lui attira diverses affaires & l'obligea à publier une Apologie adressée à l'Evêque de Rochester. Ses Ouvrages sont généralement remplis d'une piété profonde, d'une grande lecture, d'une vivacité extraordinaire & d'une éloquence fleurie, quoique quelquefois trop affectée: en voici la liste, *Of Episcopacy*; *Of set Forms of Liturgies*; *The real and spiritual presence of Christ in the Eucharistie*; *Discours of the liberty of Prophesyng*; (Cet Ouvrage, dans lequel l'Auteur tâche de détruire toute contrainte de conscience en fait de Religion, fit beaucoup de bruit. Mais c'est à tort que les Libertins ont voulu s'en servir pour défendre le Pyrrhonisme & l'indifférence dans les matiéres de Religion, puisque l'Auteur n'a d'autre but que celui de soutenir la tolérance & la liberté des opinions, qui ne vont pas à sapper les fondemens de la Foi, & de montrer pour cet effet que tous les autres moyens pour réünir les sentimens des hommes sont insuffisans. Quelques-uns ont cru sans fondement que le but de Taylor, dans cet Ouvrage, avoit été de diviser entre eux & par conséquent d'affoiblir les Presbytériens, en publiant une Apologie d'une aussi grande liberté. Mais cela est contraire non seulement à diverses expressions & explications de cet Auteur, mais encore à sa sincérité généralement reconnue) *Of Repentance*; *Dissuasive from Popery*; *Of Confirmation*; *Of Friendship*. Les Ouvrages qu'on a citez jusques ici ont été

été fouvent imprimez enfemble *in folio*, fous le titre de *Collection of Polemical and Moral Discourses*; *Course of Sermons for all the Sundays in the Year*; *Antiquitates Christianæ*, ou l'Hiftoire de la Vie de Jefus-Chrift, à laquelle Guillaume Cave a joint les Vies des Apôtres; *Ductor Dubitantium*, ou *Rule of Confcience*; *Holy living and holy dying*; *The Worthy Communicant*; *Contemplations on the ftate of man*; *Demonftration of the divine origine of the Chriftian Religion*, &c. * *Ex ejus Scriptis*. G. Ruft, *Sermon at B. Taylors funeral*. Wood, *Hift. & Antiq. Academiæ Oxonienfis*. *Difcourfe of Freethinking*. *Dictionnaire Allemand de Bâle*.

TAYLOR, (Thomas) Théologien Anglois, natif de Cambridge, où il fut Membre du Collége de Chrift & reçut le dégré de Docteur en Théologie. Il mourut en 1632. Il fut Pafteur à Reading dans la province de Berk, où il fut fort eftimé & vénéré par fes Auditeurs. Dans la fuite il deffervit un troupeau à Londres, & étoit communément appellé *le Docteur illuminé*. On a de lui un Commentaire Anglois fur l'Epitre de S. Paul à Tite, & fur le 12 chapitre de l'Apocalypfe; *Moïfe & Aaron ou Chrift révélé*, Ouvrage qui l'a fur tout rendu célébre & dans lequel il explique allégoriquement le Vieux Teftament. Il eft auffi Auteur du livre intitulé, *The Ufe of the Law*. * *Dictionnaire Allemand*.

TAYNE, riviére de l'Ecoffe feptentrionale. Elle coule dans le Comté de Southerland, baigne Tayne & Dornock, & fe décharge dans la mer par une fort large emboûchure, qu'on nomme *le Golfe de Dornock*. * Maty, *Diction. Géogr.*

TAYNE, petite ville du Comté de Rofs en Ecoffe. Elle eft fur la riviére de Tayne, où elle a un bon port vis à vis de la ville de Dornock. * Maty, *Dict. Géogr.*

TAYOVAN, TAYOAN ou TAYWAN, Ifle voifine de la grande Ifle apellée *Fermofa*, ou *Formofa*, en Latin *Tayvanum*. Les Japonois y établirent leur commerce, après qu'ils eurent été bannis de la Chine, où ils avoient été reçus jufques là & traitez d'une maniére très favorable, ces deux nations ayant vécu fort long-tems dans une bonne intelligence, en forte qu'il ne fe paffoit point d'année que leurs Rois ne s'envoyaffent vifiter par des Ambaffadeurs réciproques; mais enfin les Japonois, qui demeuroient en la Chine, s'emportérent à piller un jour une ville entiére, & à violer les femmes & les filles qui étoient tombées entre leurs mains. Les Chinois, pour s'en venger, tuérent tous les Japonois qu'ils rencontrérent. Le Roi de la Chine, comprenant de fon côté le danger qu'il y avoit à donner retraite à des gens qui en avoient ufé fi indignement en pleine paix, les bannit à perpétuité de fon Royaume, & fit graver ce décret en lettres d'or fur une colomne qui fut érigée fur le bord de la mer, avec défenfe fur peine de la vie à tous fes Sujets de trafiquer au Japon. Ce fut ce qui obligea les Japonois d'établir leur négoce à Tayovan, où les Chinois fe rendirent avec leurs plus belles marchandifes. Cet exemple convia les Hollandois à fe fervir en l'an 1632 de la commodité de ce même lieu, les Chinois leur ayant abfolument ôté l'efpérance d'aucun commerce avec eux, s'ils ne fortoient de la Chine, & s'ils ne s'établiffoient dans un lieu où ils ne pourroient leur donner d'ombrage. Dès ce tems-là ils y bâtirent un Fort. Les Hollandois y ont fait une redoute de pierres, fort bien flanquée fur le Canal, & ils y ont une petite garnifon de vint-cinq ou trente hommes pour en défendre l'entrée. Son affiette leur a paru fi avantageufe, qu'ils lui ont donné le nom de *Nouvelle Zélande*. Dans tout l'Orient il n'y a point de havre plus commode pour le négoce de la Chine, & pour l'établiffement d'une communication avec le Japon, & avec tout le refte des Indes, que l'Ifle de Tayovan, à caufe qu'on y aborde dans toutes les faifons de l'année, fans qu'on foit obligé d'attendre la commodité de la *Monfon*, ou des vents généraux, qui font contraires par tout ailleurs pendant fix mois de l'année. * *Ambaffade des Hollandois au Japon*. Th. Corneille, *Diction. Géogr.* Les Hollandois ont poffédé ce lieu; mais les Chinois s'en font derechef rendus les Maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.* Voyez FORMOSA.

TAY-PHOU-THOUY, célébre Magicien du Royaume de Tonquin, différent de *Tay-Bou* dont on a l'article cy-deffus eft celui auquel les Tonquinois avoient recours dans leurs maladies. fert, dit Tavernier, d'un livre rempli de figures d'hommes, d'animaux, de cercles & de triangles, dans lequel il fait femblant de chercher quelle eft la caufe de la maladie. S'il dit que la maladie vient du Démon, il faut lui faire des facrifices, & lui offrir une table chargée de riz & de viandes, dont le Magicien fait fon profit. Si après ces offrandes, le malade ne recouvre pas la fanté, tous fes parens & amis, avec plufieurs Soldats, entourent le logis du malade, & chacun fait trois décharges de moufquet pour chaffer le Démon hors de la maifon. Quelquefois ce Magicien fait accroire au malade que c'eft le Dieu des eaux qui eft la caufe de la maladie: ce qu'il dit ordinairement quand le malade eft Matelot, Batelier ou Pêcheur; & alors il ordonne que le chemin, depuis le logis du malade jufqu'à la riviére la plus proche, foit couvert de belles piéces d'étoffes; & que d'efpace en efpace on dreffe des cahutes, où il y ait des tables couvertes de toutes fortes de viandes pendant trois jours, pour inviter le Dieu des eaux à fe retirer, & lui faire honneur jufqu'à ce qu'il rentre dans fon Empire. Mais pour mieux favoir la fource de la maladie, ce Magicien les renvoye fouvent au *Tay-bou*, qui eft le premier Magicien, lequel répond d'ordinaire que ce font les ames des morts qui ont caufé cette maladie. Alors il promet à ces pauvres gens d'employer fes rufes & fes artifices pour attirer à foi ces ames malfaifantes, qui font dans d'autres corps; car ils croyent la métempfycofe, ou paffage des ames d'un corps en un autre. Lorfqu'il a pu avoir, à ce qu'il dit, celle qui caufe le mal, il la renferme dans une bouteille pleine d'eau, jufqu'à ce que le malade foit guéri. S'il recouvre fa fanté, on caffe la bouteille, & l'ame a la liberté de s'en aller; s'il meurt, le Magicien enjoint à l'ame de ne plus faire de mal, & la renvoye.

TCI. TE. TEA. TEB. TEC. TED. TEE.

TCILDIR ou CHIELDER, anciennement *Pariedrus*, *Paryadris Mons*, *Pariedri Montes*, montagnes d'Afie, dans la grande Arménie. Elles font célébres, parce qu'elles font extrémement hautes, & particuliérement parce que l'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont leurs fources. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE' ou THE', plante appellée autrement *Chia* ou *Cia*, qui croît dans la Chine, dans le Japon & ailleurs, eft d'un grand ufage en France, en Angleterre, en Hollande, & en beaucoup d'autres endroits. Les feuilles du thé fervent à faire une boiffon fort eftimée en Afie & en Europe. Les Chinois prennent les feuilles les plus tendres de cet arbriffeau vers le printems, & les mettent chauffer à petit feu dans un chaudron; puis les ayant étendues fur une natte fine, ils en font après de petits rouleaux, qu'ils gardent dans des vafes d'étain, pour s'en fervir. La boiffon faite avec le thé eft excellente pour les gens d'application, qui travaillent beaucoup de l'efprit, & font de longues veilles; & l'on peut dire qu'elle furpaffe en bonté le caffé des Turcs, & le chocolat des Américains; car le caffé excite ordinairement la bile, & le chocolat échauffe trop en été; mais le thé a une qualité fort tempérée, & ne nuit point, quoique l'on en prenne plufieurs fois par jour. On croit que l'ufage de cette boiffon préferve les Chinois de la pierre & de la goutte, dont ils ne font jamais incommodez. Il eft certain qu'elle nettoye les reins, qu'elle purge le cerveau, qu'elle empêche les cruditez & les indigeftions, en la prenant un peu après le repas, & qu'elle chaffe la mélancolie & le fommeil: ce qui eft commode à ceux qui étudient beaucoup. Le thé a les feuilles longues & étroites & découpées tout autour. Pour les conferver & les tranfporter, on les fait fécher, en forte qu'elles deviennent d'un verd brun, tirant fur le noir, & fort ridées: mais dès qu'on les met dans de l'eau chaude, elles s'étendent, & reprennent leur premiére couleur verte. Les Perfes les font bouillir jufqu'à ce que l'eau ait un goût amer, & une couleur verte-jaune, & alors ils y ajoûtent du fenouil, de l'anis, des cloux de giroffe & du fucre. Quelques Auteurs modernes prétendent que l'ufage du thé eft récent à la Chine; & fi on les en croit, il n'y a pas long-tems que les Chinois ont commencé à en cultiver la plante; mais il eft certain qu'ils fe trompent, puifque dans une Rélation Arabe de l'an 877, on lit que le *cha* étoit la boiffon ordinaire des Chinois. Du refte on ne voit guéres de thé de la Chine en Europe, où les Hollandois n'apportent prefque que de celui du Japon, qui n'a pas la même bonté. * Olearius, *Voyage de Perfe*. Tulpius, *Obfervationes Medicinales*. Kircher, *de la Chine*. Renaudot, *Relat. des Indes & de la Chine*.

Les arbres de thé s'élévent en hauteur depuis un pié jufqu'à cent, & l'on en trouve que deux hommes auroient de la peine à embraffer. On ne fait à la Chine ce que c'eft de fleur de thé, de thé Impérial & de tant d'autres noms, qui en diftinguent en Europe la bonté & le prix. On y en connoit cependant deux efpéces, outre le thé ordinaire, favoir, le *thé Soumlo* & le *thé Vouï* ou *thé-bou*, qui font réfervez aux plus Grands Seigneurs & aux malades. Le thé le plus excellent croit dans la Province de Nankin: c'eft là que l'on achette le *thé-bou*. Les Chinois boivent très fouvent du thé, mais peu à la fois & dans de très petites taffes, & ils blâment la méthode des Européens d'en boire beaucoup à la fois. Les Chinois gardent le meilleur thé pour eux, & celui qu'on apporte en Europe & que l'on vend 25, 30 ou 35 fols la livre, a fouvent bouilli dans les théyéres Chinoifes. Le thé étoit autrefois fort cher en Europe & valoit jufques à 150 francs la livre. Les Hollandois le vendoient en France 30 livres & il ne leur coutoit que dix fols. Le prix a bien changé depuis que d'autres nations ont pris le parti de l'aller chercher à la Chine. Plufieurs auteurs ont écrit du thé, le Pére Maffée, Louïs Almeyda, Matthieu Riccius, les Auteurs du *Voyage de l'Ambaffade de la Chine*, Du Four, &c. M. Pierre Petit a fait un Poëme Latin fur le thé; & M. Huet, Evêque d'Avranches, une Elégie. Il y a bien à Londres trois mille lieux publics où l'on va boire le thé. Le thé croît naturellement aux Ifles Antilles, & il fent la violette comme celui de la Chine, mais moins fortement. * Savari, *Dict.* Furetiére, *Dict. de 1727*. Le Gentil, *Voyages*, &c. *tome 2. p. 8. & fuiv.*

* TEANE, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Stafford, va fe rendre dans le Dove. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p. 344.*

TE'ANO. *Voyez* THIANO.

TE'ARE, *Tearus*, fleuve de la Thrace, prend fa fource de trente-huit fontaines, & fe va rendre dans le fleuve Hébrus, que l'on nomme à préfent *la Mariza*. On dit que Darius, fils d'Hyftafpès, prit tant de goût à fes eaux, qu'il y demeura près de trois jours, & qu'il y fit dreffer une colomne, où étoient écrits en lettres Gréques ces mots, *Ce fleuve a une eau qui furpaffe en bonté & en beauté celles de tous les autres fleuves de la terre*. * Hérodote, *l. 1.*

* TE'ATE (Fidéle) Poëte Anglois, dont les Ouvrages font fort eftimez. Le principal eft celui qu'il a intitulé *Ter Tria*, & qui a été traduit en 1698, en beaux vers Allemands par M. Godefroy Wagner. Il fut élevé à Dublin dans le Collége de la Trinité, & fut dans la fuite appellé pour être Miniftre de l'Eglife de S. Warpurg. Du tems de Cromwel il fut appellé en Angleterre, où il fut Miniftre à Sudbury dans la province de Suffolk. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

TE'ATINS. *Cherchez* CLERCS RE'GULIERS.

TEAVE, riviére. *Voyez* TAVE.

* TE'BAH, ou TABE'E, fils de Nachor & de Réüma fa Concubine. * *Genefe, ch. 22. v. 24.*

* TE'BALA ou TEIVE'LA VEIA, anciennement *Attega* ou *Attegua*, ville tres forte, qui fut ruïnée par Jules Céfar. On trouve cette place dans l'Andaloufie, près de la ville d'Alcala-Réal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TE'BALJA, ou TAB'AIAS, fils de Hoza, de la Famille de Mérari, de la Tribu de Lévi, Il en eft parlé. I. *Croniq.* ou *Paralip. ch. 26. v. 11.*

TEBBATH. *Voyez* TABBAT.

* TE'BETS, ville de la Paleftine, qu'Abimélec, Juge d'Ifraël, affiégea & prit: mais ayant voulu attaquer une tour, qui étoit au milieu de la ville, une femme lui jetta une pierre fur la tête & le tua. * *Juges, ch. 9. v. 50. & fuiv.* On prétend que cette ville étoit dans la Tribu de Manaffé, & qu'il y en avoit une autre de même nom dans la Tribu de Gad. * II. *Samuel*, ou II. *Rois, ch. 11. v. 2.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

TE'BE'SA, TE'VESSA ou TE'VESTA, ville d'Afrique, en Barbarie, dans le Royaume d'Alger, eft dans la province de Conftantine, vers les confins du Biledulgérid & du Royaume de Tunis, fur la riviére de Magradat. Cette ville eft mal bâtie & peu confidérable. Elle avoit anciennement un Evêché fuffragant de Carthage. * Maty, *Dict. Géogr.*

TEBZA. *Voyez* TEFZA.

TECH, anciennement *Illiberis*, riviére du Rouffillon. Elle a fa fource dans les Pyrénées, baigne Céret, Bolo & Elna, & peu après fe décharge dans la Mer Méditerranée. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE'CHALA, anciennement *Dolicbe*, *Dolicba*, ancien bourg de Macédoine. Il eft peu confidérable, & fitué vers les confins de la Theffalie & de l'Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE'CHORT, contrée du Biledulgérid en Afrique, eft entre celles de Mezzab, de Guargala & le Zaara. Elle prend fon nom de Téchort fa capitale, fituée vers le milieu du païs, fur une montagne, & contenant environ 2500 maifons. Ce païs abonde en dattes, mais il manque de grains. Il a fon Roi particulier, tributaire des Algériens. * Maty, *Dict. Géogr.*

TECHTIMIROW. *Voyez* TRETHMIROW.

TECK, forterefle du Duché de Wirtemberg en Souabe. Elle eft fur une montagne, près de la petite riviére de Lauter, à quatre lieues d'Eflingue, vers l'orient méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

TECKELEMBOURG, païs du Cercle de Weftphalie, enclavé entre l'Evêché de Munfter & celui d'Ofnabrug. Il peut avoir fix lieues du nord au fud, & trois du Couchant au Levant. Il n'y a rien de confidérable que le château de Teckelembourg, en Latin, *Tecelia.* Ce Comté & la Seigneurie de Rheda ont eu autrefois leurs Maîtres particuliers. * Maty, *Dict. Géogr.* Ce Comté a été vendu à Frédéric III, Electeur de Brandebourg, par Guillaume Maurice, Comte de Solms-Braunfels. * *Souverains du Monde, tome 1. p. 116*, édit. de la Haye 1722.

TECKENDORFF. *Voyez* DECKENDORFF.

TE'CLE, *Tecla*, Difciple de faint Paul, premiére Vierge & Martyre entre les femmes Chrétiennes. * Baronius, *anno* 49.

TECMESSE, fille de Teuthrante, Prince Phrygien, devint captive, lorfque les Grecs ravagérent tous les païs fituez au voifinage de Troye. Ajax trouva cette prifonniére fi à fon gré, qu'il en fit fa Concubine. Elle oublia peu à peu la chûte de fa Maifon; & conçut tant d'amitié pour Ajax, qui lui promettoit de la faire Reine, qu'elle fut extrémement affligée de fa mort. Il avoit eu d'elle un fils, qui fut nommé *Euryfacès*, & qui régna dans Salamine après la mort de Télamon, Pére d'Ajax. Teucer fecond fils de Télamon voulut revenir à Salamine, après s'être établi dans l'Ifle de Cypre, mais Euryfacès l'en empêcha. Les Athéniens honorérent d'une façon particuliére Ajax & fon fils. Paufanias témoigne que les honneurs, qu'ils leur avoient décernez, fubfiftoient encore de fon tems, & qu'on voyoit encore à Athénes un Autel d'Euryfacès. Quelques-uns ont dit que la colére de Télamon contre Teucer, vint de ce que Teucer ne ramena point avec lui Tecmeffe & Euryfacès, qui avoient été mis entre fes mains. Il s'étoit mis fur un vaiffeau, qui avoit fait plus de diligence que les autres. * Quintus Calaber, *l. 5. v. 546.* Juftin. *l. 44. c. 3.* Servius, *fur Enéide, l. 1. v. 619.*

TE'COANTE'PE'QUE, ville d'Amérique, dans la nouvelle Efpagne. Elle eft dans la province de Guaxaca, fur la Mer du Sud, où elle a un bon port. * Maty, *Dict. Géogr.*

TECTOSAGES, anciens peuples de la Gaule Narbonnoife, avoient Touloufe pour ville capitale. Ils pafférent en Allemagne, & s'y établirent près de la Forêt-Noire.

TEDCASTER. *Voyez* TADCASTER.

TEDDELE'S, TE'DELE'S ou TADELE'S, petite ville de Barbarie dans le Royaume d'Alger, Elle eft fur la côte, à dix-huit lieues de la ville d'Alger, vers le Levant. On la prend pour l'ancienne *Rufipifis*, ville de la Mauritanie Céfarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

TEDLE'S, province du Royaume de Fez en Barbarie, au pié du Mont-Atlas, & vers les fources de l'Ommirabi, entre la province de Hafcora, le Ségelmeffe, & le Royaume de Fez. Tefza capitale, & Tedza en font les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

TEDNEST, ville capitale de la province de Héa, dans le Royaume de Maroc en Afrique, fur la riviére d'Amana, a fes murailles & fes maifons bâties de bois & de carreaux de terre liez avec du plâtre. L'an 1514, le Roi de Portugal la prit fur le Chérif Mahamet, qui avoit choifi cette ville, comme fa place d'armes, contre les Chrétiens de Safi & d'Azamor, qui couroient toutes les provinces, fous la conduite d'un Capitaine Africain, Vaffal du Roi de Portugal. Mais quelque tems après le Chérif y rentra, & fes fucceffeurs en ont joüi jufques au régne de l'Empereur de Tafilet, qui s'eft rendu maître des Royaumes de Fez & de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique, l. 3.*

* TEDZA, TEZZA ou TE'ZA, ville d'Afrique en Barbarie, au Royaume de Fez, dans la province de Tedles. Elle eft à peu près au fud de la ville de Fez où Feffa, dont elle eft éloignée d'environ 150 lieues.

TEEMS. *Voyez* TAMISE.

TEES ou THEES, riviére du nord d'Angleterre, coule fur les frontiéres du Comté de Cumberland, prend fon cours vers l'orient l'efpace de quatre milles, fépare l'Evêché de Durham du Weftmorland, & enfuite fait les limites de cet Evêché & du Duché d'Yorck, jufqu'à ce qu'elle fe décharge dans la mer à fept milles de Hartlepoole, vers le midi. * *Diction. Anglois.*

TEF. TEG. TEH. TEJ. TEI.

TE'FETHNE, ville maritime de la province de Héa dans le Royaume de Maroc, fituée au nord du Mont-Atlas, à trois journées de Meffa, dans la province de Sus au nord. Cette ville eft compofée d'environ 600 familles, & a un port affez bon pour les petits vaiffeaux. Il eft fréquenté par les Marchands Portugais, pour des peaux de bouc, & pour de la cire. Elle eft environnée d'un rempart revêtu de pierre de taille & de brique. Les Africains l'ont bâtie. Les Habitans en font préfentement Mahométans. Ils ont leurs Juges pour les affaires civiles; mais ils vengent le meurtre fur le plus proche parent, par voye de peine de talion. Si le meurtrier échappe, il peut, après un exil de fept ans, revenir après avoir payé une certaine amende. Les Habitans font blancs & civils. C'eft à cette ville que commence le Mont-Atlas. * *Dict. Anglois.*

TE'FE'ZARA, bourg du Royaume d'Alger en Barbarie. Il eft près de la ville de Télenfin. & on le prend pour l'ancienne *Aftalicis*, *Aftacilicis.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* TEFFEREGGERTHAL, contrée de l'Archevêché de Saltzbourg, a ceci de remarquable qu'en 1684 on trouva que les Habitans de ce quartier-là étoient de la Religion Proteftante, quoique jufqu'alors on les eût crus de la Religion Romaine. Dés que l'Archevêque en fut informé, il les chaffa tous, & y introduifit de nouveau fa Religion. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Burnet, *Voyage de Suiffe, d'Italie, &c.*

TEFFILIN. Les Juifs appellent *Teffilin*, ce que la Loi de Moïfe appelle *Totapbot* : ce font de certains, parchemins qu'ils portent dans le tems de leurs priéres. En voici la defcription, tirée du livre de Léon de Modéne. Il y en a de deux fortes, dont l'un eft le *Teffila* de la main; & l'autre le *Teffila* de la tête. On écrit fur deux morceaux de parchemin avec de l'encre faite exprès, & en lettres quarrées, ces quatre paffages de la Loi de Moïfe, le premier *Ecoute Ifraël, &c.* le fecond, *& il arrivera, fi tu obéis, &c.* le troifiéme, *fanctifie-moi tout premier-né, &c.* le quatriéme, *& quand le Seigneur te fera entrer, &c.* Ces deux parchemins font roulez enfemble en forme d'un petit rouleau pointu, qu'on renferme dans la peau de veau noire; puis on la met fur un morceau quarré & dur, de la même peau, d'où pend une courroye auffi de la même peau, large d'un doit, & longue d'une coudée & demie ou environ. Ils pofent ces Teffilin au pliant du bras gauche; & la courroye, après avoir fait un petit nœud en forme de jod, fe tourne à l'entour du bras, en ligne fpirale, & vient finir au bout du doit du milieu; ce qu'ils nomment *Teffila de la main.* Pour ce qui eft de l'autre Teffila, ils écrivent les quatre paffages, dont on vient de parler, fur quatre morceaux de vélin féparez, dont ils forment un quarré en les attachant enfemble, fur lequel ils écrivent la lettre *fcin*; puis ils mettent par deffus un petit quarré de peau de veau, dure comme l'autre, d'où il fort deux courroyes femblables en figures & longueurs aux prémiéres. Ce quarré fe met fur le milieu du front; & les courroyes, après avoir ceint la tête, font un nœud derriére en forme de la lettre *daleth*; puis elles viennent fe rendre vers l'eftomac. Saint Jérôme a auffi fait mention de ces Teffilin des Juifs, dans fon Commentaire fur faint Matthieu, où il eft parlé des Phylactéres. *Les Pharifiens*, dit-il, *expliquant mal ce paffage, écrivoient le Décalogue de Moïfe fur le parchemin, qu'ils rouloient & attachoient fur leur front, & en faifoient une efpéce de couronne alentour de la tête, afin de les avoir toûjours devant les yeux.* M. Simon affûre que les Juifs, qui font de la Secte des Caraïtes, ne fe fervent point de ces Teffilin; qu'ils fe moquent au contraire des Juifs Rabbanites; (c'eft ainfi qu'on nomme les Juifs que nous voyons) & qu'ils les appellent *des ânes bridez* avec leurs Teffilin. * Léon de Modéne, *part. 1. c. 11.* Simon, *Supplément au livre de* Léon *de* Modéne.

TEFLIS ou TIFLIS, ville capitale du Gurgiftan, ou de la Géorgie proprement dite, eft fituée au bas d'une montagne, & fur le bord du fleuve Kur. La forterefle, qui eft vers le midi, fur le penchant de la montagne, eft fort grande, & n'a pour Soldats ou pour Habitans, que des Perfans naturels. Ce château eft un lieu d'afyle; tous les Criminels & les gens chargez de dettes y font en fureté. Le Cham de Géorgie eft obligé de paffer au milieu de la forterefle, lorfqu'il va recevoir, hors des portes de la ville, les lettres & les préfens du Roi de Perfe. Les Sophis ont établi cette coutume à l'égard des Gouverneurs des provinces de leur Empire, d'aller ainfi recevoir hors de la ville, tout ce que le Roi leur envoye, & de paffer par la citadelle, qui eft bâtie du côté de la Perfe; parce que c'eft un moyen facile de fe faifir de leur perfonne fans peine & fans rifque, s'il y a lieu de les arrêter. On compte quatorze églifes dans la ville de Téflis, dont fix font deffervies par les Géorgiens, & les autres par les Arméniens. La cathédrale des Géorgiens, appellée *Sion*, eft un vieux édifice fort entier, femblable aux anciennes églifes qu'on voit

voit en Orient, qui sont composées de quatre nefs, & dont le milieu est un grand dôme couvert d'un clocher. Le grand autel est au milieu de la nef, qui regarde l'orient. Le dedans de l'église est rempli de plates peintures à la Gréque, sans aucunes images en relief. Le palais de Tibilele, ou Evêché de Téflis, est proche de l'église de Sion. Après la cathédrale, l'église la plus considérable est celle du *Catholicos*, ou Patriarche de Georgie, & est ainsi nommée, parce que ce Prélat y officie ordinairement, & que son palais en est tout proche. On la nomme aussi *Anguescar*, c'est à dire, *l'Image d'Abgare*; (car les Géorgiens appellent *Abgare*, *Angues*) & la Tradition du païs assure que le portrait miraculeux que ce Prince reçut de Jesus-Christ, a été fort long-tems dans cette église.

La principale église des Arméniens est nommée *le monastére du Bacha*; parce qu'un Bacha fugitif se fit Chrétien à Téflis, à ce que disent ceux du païs, & y fit bâtir cette église. Il n'y a point de Mosquée pour les Mahométans, quoique la ville appartienne au Roi de Perse, qui suit la loi de Mahomet, & qu'elle soit gouvernée avec toute la province par un Cham de cette Religion. Les Persans ont fait ce qu'ils ont pu pour y en bâtir; mais ils n'en ont pu venir à bout. Le peuple se soulevoit aussi-tôt, & à main armée abattoit l'ouvrage & maltraitoit les Ouvriers. Les Princes de Géorgie étoient bien aises au fond du cœur, des séditions du peuple, quoiqu'ils témoignassent le contraire; parce qu'ils n'avoient abjuré la Religion Chrétienne, que de bouche, pour avoir le Gouvernement d'un Etat, dont ils avoient été dépossédez, & dont la souveraineté leur appartenoit légitimement. Comme les Géorgiens sont mutins & vaillans, & qu'ils sont voisins des Turcs, les Persans n'en viennent point aux extrémitez, & laissent à la ville de Téflis, aussi-bien qu'à toute la Géorgie, la liberté de garder presque toutes les marques extérieures de la Religion Chrétienne. Tous les clochers des églises y ont des cloches, que l'on sonne aux heures de l'Office, & des croix à leurs pointes, ce qui ne se voit pas ailleurs dans l'Empire Ottoman. Tous les jours on y vend la chair de cochon en public, comme les autres viandes, & le vin au coin des rues. Les Persans ont construit depuis quelques années une petite mosquée dans la forteresse, joignant le mur qui la sépare de la grande place de la ville: ce que les Géorgiens ne purent empêcher, n'osant entrer les armes à la main dans la forteresse; mais dès que l'Officier Mahométan monta dans la tour, pour appeller à la mosquée, le peuple lui jetta tant de pierres, que personne n'y est monté depuis.

Les Capucins Missionnaires ont à Téflis une maison, où demeure le Préfet des Missions, que cet Ordre a en Géorgie, & dans les païs circonvoisins. Ce n'a été qu'au milieu du dix-septiéme siécle, qu'on les a envoyez de Rome. Le nom de Médecins qu'ils prirent, pour s'introduire dans le païs, & que tout le monde leur donne encore, les fit bien recevoir par tout où ils desirérent de s'établir; car la Médecine est fort estimée, & tres-peu connue dans tout l'Orient. Ils s'établirent d'abord à Téflis, puis à Gory; & le Gouverneur leur donna une maison en chacune de ces villes, avec la liberté d'y faire publiquement l'exercice de leur Religion. Celui d'entre eux qui fait le mieux la Médecine est auprès de la personne du Cham, & les autres s'employent à soulager ceux qui ont besoin de leurs secours: ce qui leur attire beaucoup de présens, dont ils subsistent, avec la pension que la Congrégation *de propaganda fide* leur envoye de Rome. La ville de Téflis est fort peuplée, & l'on voit quantité d'Etrangers de toutes nations. La Cour est magnifique, & est composée de beaucoup de Seigneurs de marque. Il se fait un grand commerce dans cette ville, ce qui la rend tres-riche. Quelques-uns sont en peine de savoir d'où vient le nom de Téflis, ou Tiflis. On dit que ce sont les Persans qui l'ont appellée ainsi; mais on ne dit pas ce que ce mot signifie. Les Géorgiens l'appellent *Cala*, c'est à dire, *la ville* ou *la forteresse*; parce que c'est la ville la plus forte de leur païs. Quelques Géographes la nomment *Tebilé cala*, c'est-à-dire, *la ville chaude*, à cause des bains d'eaux chaudes qui y sont. Elle a été deux fois soumise par les Turcs; la premiére, sous le régne d'Ismaël II, Roi de Perse; & l'autre sous le régne suivant, Soliman s'en étant rendu maître presque en même tems qu'il prit Tauris l'an 1535. Le Roi de Perse la reprit depuis. On la surnomme *Dar el Melce*, c'est à dire, *ville Royale*, parce qu'elle est la capitale du Royaume. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

TEFSIS ou SEFSIS, riviére de Barbarie, dans le Royaume d'Alger. Elle a sa source dans les montagnes de l'Atlas, traverse tout le Télensin du sud au nord, baigne la ville de Télensin, & se décharge dans la Mer Méditerranée. * Maty, *Dict. Géogr.*

TEFTERDAR. *Voyez* DEFTERDAR.

TEFTNE ou TEFNES, riviére de Barbarie, dans le Royaume d'Alger. Elle coule dans le Télensin, & se décharge dans la Mer Méditerranée, à Tégonfa, au Couchant de la ville de Télensin. * Maty, *Dict. Géogr.*

TEFZA, TEBZA, ville du Royaume de Maroc, capitale de la province de Tedles, & située sur la riviére de Darna, à vint-sept lieues de Maroc vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE'GAN, ville du Royaume de la Chine, dans la Province de Huquang, capitale de cinq autres villes, qui sont Jungmun, Hiaocan, Ingching, Sui, & Ingsean. Son territoire produit de petits vers sauvages qui font la cire, de même que les abeilles la font en Europe. Cette cire est tellement recherchée à cause de sa blancheur & de son odeur, qu'il n'y a guéres que les Grands qui s'en servent. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52.

TE'GAZA, désert sur les frontiéres de Zaara, & du païs des Négres, en Afrique. Les Habitans de ce désert ne paroissent jamais en présence d'autres peuples; & trafiquent avec ceux de Zanhaga d'une maniére extraordinaire. Ces derniers apportent leur sel sur le bord d'un certain fleuve, puis se retirent à cinq ou six milles de là; cependant ces invisibles viennent & mettent auprès des monceaux de sel le prix qu'ils en veulent donner. Lorsqu'ils se sont éloignez, les Zanhagues reviennent, & emportent l'or que les autres y ont laissé, & tout cela se fait de bonne foi. Il y a quelque tems qu'on prit par adresse deux de ces Sauvages; mais ils moururent sans avoir jamais parlé: ce qui fit croire qu'ils étoient muets. * Léon Africain.

TE'GE'E, *Tegea*, ville du Péloponnése. *Cherchez* MUCHLI.

* TE'GERNZEE, lac du Cercle de Baviére, vers les confins du Tirol, à l'est de l'Iser & à l'ouest de l'Inn. Il est au sud-sud-est de Munich, dont il est éloigné de neuf à dix lieues.

TE'GESTE, presqu'isle de la Floride. Cette presqu'isle, qui s'étend du Nord au Sud, a pour bornes au Midi l'Isle de Cuba, au Levant la Mer du Nord, & au Couchant la Mer du Mexique. Les Espagnols y ont deux petites Colonies, San Matheo, & San Augustino, & cela est cause qu'on la nomme aussi *Floride Espagnole*. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE'GETZA, ville de la Province de Héa, au Royaume de Maroc. Elle est ancienne & a été bâtie par les Africains de la Tribu de Muçamoda, sur le faîte d'une montagne fort roide, en sorte qu'on n'y peut monter qu'en tournoyant & par un sentier tellement étroit & droit, qu'en quelques endroits on monte par des dégrez creusez dans le roc. Elle est à cinq lieues de Téfegdelt du côté du Midi, & n'a point d'autre eau que celle d'une riviére qui passe au pié de la montagne, & qui paroit proche de la ville, quoiqu'elle en soit éloignée de plus de deux lieues. Quand les femmes y descendent pour puiser de l'eau, c'est comme par une échelle. Ce sont de petits dégrez taillez à coup de marteau. Ses Habitans sont de grands Voleurs, qui se mettent peu en peine de faire alliance avec leurs voisins, parce qu'on ne sauroit grimper jusques à eux, & que leurs troupeaux & leurs femailles sont au haut de la montagne. Ils n'ont point de chevaux parce qu'ils leur seroient inutiles. Le Chérif Mahomet disoit qu'il avoit eu plus de peine à les soumettre, que le reste du païs ne lui en avoit donné. Ils étoient libres alors, & exigeoient tribut des Arabes qui passoient par là, & souvent ils les voloient. * Marmol, *Descr. du Royaume de Maroc*, *tome* 2. *l.* 3. *ch.* 11. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TE'GLAT-PHALASSAR. *Cherchez* THE'GLAT-PHALASSAR.

TE'GLIO, bourg des Grisons. Il a donné le nom à la Valteline, & il est situé sur une montagne, près de l'Adda, entre Sondrio & Tiranno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. Téglio est un lieu fortifié. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TEGNAGEL (Régnier) d'Arnhem, Docteur en Droit Civil & Canonique, distingué par sa naissance & par son savoir, fut Professeur en Droit à Louvain. Il a publié à Louvain *Juris utriusque Méthodus*; *de Gueldrorum Principum seu Ducum Origine, successione & Rebus gestis usque ad Carolum Quintum Imperatorem*; *Descriptio Urbium præcipuarum & locorum.* * Valére André, *Bibliotp. Belgica*, *p.* 789, où son fils, qui suit, est nommé *Géorge* au lieu de *Grégoire*.

* TEGNAGEL (Grégoire) de Louvain, fils du précédent, Docteur en Droit Civil & Canonique & Assesseur de la Chambre de Spire, a composé un Ouvrage intitulé *Methodica totius Juris Tractatio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 299.

TE'GORARIN ou TE'GURIRI, grande habitation du désert de Numidie, à quarante lieues de celle de Técébit, en Latin *Tegorarina Regio*. Elle contient cinquante-trois châteaux & plus de cent villages, dont la principale place est à vint-huit dégrez de longitude & à trente de latitude. On dit qu'il se forme de l'or dans cette contrée dont les Habitans ne sont riches que par le trafic qu'ils font au païs des Négres, la terre y étant si maigre qu'ils ne trouvent pas où semer de l'orge, & moins encore du froment. D'ailleurs si l'on veut y recueillir quelque chose, il faut la fumer & arroser d'eau de puits tant elle est séche. Cela est cause qu'ils logent les Etrangers sans leur rien faire payer de leur gîte, se contentant d'avoir du fumier de leurs montures ou de leurs bêtes de charge, qu'ils conservent avec soin. La viande est fort chére en ce quartier, à cause que la sécheresse fait qu'on ne fait pas comment y nourrir les troupeaux. L'on fait grand cas des chévres pour avoir du lait. Outre les dattes qu'on y trouve en abondance, on y mange assez ordinairement de la chair de cheval, ou de vieux chameaux qu'on achette des Arabes. Il y avoit en ce païs-là quantité de Juifs fort riches; mais l'an 1492, qu'ils furent chassez d'Espagne, un Marabite de Trémecen conseilla au peuple de cette ville de les piller, & la plupart furent massacrez. * De la Croix, *Rélat. de l'Afrique*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TEGRE', Royaume de l'Abyssinie en Afrique. *Voyez* TIGRE'.

* TE'GRIMO (Nicolao) de Lucques, & d'une famille ancienne & distinguée, brilla dans le XV siécle par son érudition. Il s'appliqua particuliérement à la Jurisprudence, & le bruit de sa science se répandit dans toute l'Italie. La République de Lucques l'envoya en ambassade auprès de Ludovic Sforce, Duc de Milan, qui pour récompenser son mérite, le fit Chevalier & Conseiller Ducal. En 1492, Tégrimo avoit été envoyé vers le Pape Alexandre VI, & depuis vers les Papes Jules

Jules II & Pie III. On lui confia aussi le Fort de Petra sancta. On voit par son testament de l'an 1527, que l'on croit être celui de sa mort, qu'il entra dans l'état ecclésiastique sur la fin de sa vie & qu'il fut Archidiacre de Lucques. Il a composé en Latin la Vie du célébre Capitaine Castruccio Castracani, & cinq Harangues dont deux sont demeurées manuscrites. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

T E G R I T, ville d'Asie sur le Tigre de la Mésopotamie, dont les Arabes disent qu'elle a été autrefois la plus forte place, quoiqu'elle soit commandée par deux éminences, qui en sont fort proches. Il y a un château à moitié ruïné dont il reste encore quelques chambres, & la riviére lui sert de fossé du côté du Nord & du Levant. Il y en a un fort profond & revétu de pierres de taille du côté du Couchant & du Midi. Les Chrétiens avoient leur demeure à un quart de lieue de la ville, & on y voit encore les ruïnes de l'Eglise, & une partie du clocher, ce qui fait connoître que ç'a été un grand édifice. A quelques lieues de là on trouve du côté de la Mésopotamie un canal que l'on a coupé du Tigre afin d'arroser les terres. Il va jusques vis à vis de Bagdad, où il rentre dans le Tigre. A une demi lieue de la riviére, du côté de l'ancienne Chaldée, est une Mosquée, nommée *Samara*, où il vient en dévotion beaucoup de Mahométans, sur tout des Tartares & des Indiens, parce, disent-ils, que quarante de leurs Prophétes y sont enterrez. On voit aussi à demi-lieue de là trois grands portails, qui semblent avoir été l'entrée de quelque grand Palais; & les ruïnes qui se rencontrent le long du fleuve pendant plus de trois lieues, donnent lieu de croire qu'il y a eu là autrefois une grande ville. * Tavernier, *Voyages de Perse*, *l.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T E H A M A, grande contrée de l'Arabie Heureuse. Elle est au septentrion de celle de la Mocca, qu'on renferme dans quelques Cartes sous le Béglerbéglic d'Aden. Ses villes principales sont, Saada & Sanaa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T E H I N N A, fils d'Escton, de la Tribu de Juda. Il fut pére de Hirnahas. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 12.

T E J A. *Voyez* T E Y A.

T E J E U T ou T E C H E I T, ville de la province de Sus, dans le Royaume de Maroc en Afrique, est composée de trois villes qui font un triangle, bâties à un quart de lieue l'une de l'autre, & chacune fermée de bonnes murailles. La grande riviére de Sus passe auprès, & fertilise ses campagnes, qui produisent quantité de froment, d'orge & de légumes. Il y a de grands plants de cannes de sucre, & l'on y fait du sucre fort fin: c'est pourquoi les Marchands y vont de toutes parts, de Fez, de Maroc, & du païs des Négres. C'est là aussi qu'on apprête les bons maroquins, dont ont fait un grand trafic. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

T E I G N E, riviére. *Voyez* T Y N G E.

T E J O N E S, bourg du Royaume de Barca en Barbarie. Il est un peu au Couchant de Bernicho, sur le Cap de Tejones, nommé anciennement *Boreum Promontorium.* * Maty, *Diction. Géogr.*

T E I O S. *Voyez* T E O S.

T E I S S E, anciennement *Tibesis*, *Pathissus*, *Tisianus*, *Tissus* & *Tibiscus*, riviére de la Haute Hongrie, a sa source dans le Mont-Krapack, aux confins de la Transylvanie & de la Russie Rouge; & coulant vers le midi, elle baigne le Petit-Waradin, Tokay, Chége, Czongrad, Ségedin, & se décharge dans le Danube près de Titul, à quelques lieues au dessus de l'emboûchure de la Save, après avoir reçu un très-grand nombre de riviéres, dont les principales sont, le Témès, le Maros, le Kérès, le Samos, le Bodrog, le Harnath, la Torna & la Zagyra. Les quatre premiéres sont du côté du Levant, & les autres du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

T E I S S I E R (Antoine) naquit à Montpellier le 28 janvier 1632. L'Auteur de la bibliothéque du Richelet de 1728, dit que M. Teissier naquit à Nîmes, & il se fonde sur ce que M. Teissier lui même dans son *Catalogus Catalogorum* se nomme *Ant. Teisserius Nemausensis.* Le pére de M. Teissier étoit Receveur Général de la Province de Languedoc, & sa mére étoit fille de M. Baudan, Seigneur de Vestric, & Conseiller au Présidial de Nîmes. Le jeune Teissier fut envoyé à huit ans à Lunel pour y apprendre le Latin, & quatre ans après à Orange chez M. Morus, Principal du Collége, & pére du célébre Alexandre Morus. M. Teissier étoit extrémement ardent à l'étude, malgré la délicatesse de son tempérament. Il se rendit la Langue Gréque si familiére qu'il aimoit mieux composer des vers en Grec qu'en Latin. Sa mére le rappella d'Orange, mais elle mourut peu après. Dès qu'elle fut morte, son fils alla à Anduse, ville des Cévennes, où un de ses oncles étoit Ministre, pour y continuer l'étude du Grec. Il retourna à Orange au mois d'octobre suivant, & se mit en pension chez M. Dérodon, Professeur en Philosophie. Son Cours fini, comme il se destinoit au Ministére, il retourna à Nîmes, où il étudia en Hébreu & en Théologie. Il alla ensuite à l'Académie de Montauban, où il fit peu de séjour, & d'où il passa à celle de Saumur, qui étoit alors fameuse sous Mrs de la Place, Cappel, & Amyraut. M. Teissier peu de tems après son arrivée à Saumur, fut attaqué d'un mal d'estomac. Ce mal le jetta dans une si grande langueur, que M. Benoît, Médecin de cette ville & connu par son *Commentaire sur Pindare*, lui conseilla de renoncer à l'étude, de vivre sobrement & de se promener souvent. Il suivit ce conseil, & fit une espéce d'apprentissage de cette sobriété, qu'il a observée fort réguliérement pendant toute sa vie, & qui a sans doute beaucoup contribué à la santé dont il a joui pendant sa vieillesse. Jamais pourtant il ne se trouva tout à fait bien à Saumur; aussi quitta-t-il cette ville au bout de deux ans, pour aller prendre son air natal. Mais à peine se trouva-t-il chez lui un peu mieux, que son grand oncle M. de S. Véran, Conseiller à la Chambre de l'Edit de Languedoc, l'engagea à accompagner à Paris le Baron d'Alelac, son petit-fils. M. Teissier y fit connoissance avec plusieurs Savans, comme, Mrs Pellisson, Conrart, Ménage, &c. Cependant les maux d'estomac lui ayant repris, il renonça au Ministére, & s'attacha à l'étude de la jurisprudence, de sorte que passant par Bourges, il s'y fit recevoir Docteur en Droit. De retour à Nîmes, il s'enrôlla parmi les Avocats du Présidial de cette ville, & fréquenta pendant quelque tems le Barreau. M. Teissier fit en 1659, un second voyage à Paris, où il renouvella ses connoissances & en fit de nouvelles. M. de Marolles, Abbé de Villeloin, qu'il eut alors occasion de voir souvent, parle de lui dans ses Mémoires d'une maniére fort avantageuse. En 1660, M. Teissier retourna à Nîmes, d'où M. de Mirman, son oncle, le chargea d'aller poursuivre un procès qu'il avoit à Castres. L'affaire étoit délicate, & les plus habiles Avocats n'en espéroient pas un bon succès. Cependant M. Teissier la débrouilla si bien, qu'il obtint un Arrêt aussi favorable qu'il pouvoit le souhaiter. Cette heureuse réüssite donna une si bonne opinion de lui, que M. de Mirman étant près de mourir, le pria de se charger de l'administration de son bien, jusqu'à ce que son fils fût en âge de le faire. Le Conseil de la ville voulut aussi le mettre de son Corps, quoiqu'on n'eût pas coutume d'y recevoir des personnes si jeunes, & le Consistoire des Réformez le choisit pour être un de ses Anciens; charge qu'il a exercée plusieurs années & plus d'une fois. Sa santé étoit cependant fort dérangée, & ses études en souffroient. Mais l'inclination qu'il avoit pour la lecture, & les exhortations de M. Bertheau, Ministre de Montpellier, l'engagérent à lire les Oeuvres de S. Chrysostome, & par conséquent à reprendre l'étude de la Langue Gréque qu'il avoit tout à fait abandonnée. Les Ouvrages qu'il commença alors à donner au Public lui firent honneur, & lorsqu'on établit une Académie à Nîmes, il fut nommé pour être un de ses Membres. Il épousa en 1683, Madame Despierres, veuve d'un Gentilhomme de Nîmes. L'Edit de Nantes ayant été révoqué deux ans après, il se vit obligé de sortir de France. Il partit de Nîmes le 24 septembre 1685, avec sa femme, laissant un fils âgé de cinq mois, qui mourut un an après, & une fille, que sa femme avoit eue de son premier mariage. Ils arrivérent à Genéve le neuviéme ou le dixiéme d'octobre, passérent le mois de novembre à Lausanne, & allérent au commencement de décembre à Zurich, où, à la recommandation de Mrs Turrettin & Heidegger, Professeurs en Théologie, l'un à Genéve, & l'autre à Zurich, ils furent reçus dans la maison du Bourguemaître Escher avec une cordialité & une tendresse dont M. Teissier ne pouvoit assez se louer. Sa femme étant devenue grosse dans ce tems-là, ils quittérent la maison de M. Escher à la fin du mois de mai, & en prirent une particuliére, où ce charitable Bourguemaître leur fournit les meubles & les provisions qui leur étoient nécessaires, & leur assigna même une pension annuelle. Il reçut alors de France des lettres par lesquelles on le sollicitoit d'y retourner, avec promesse d'une pension de cinq cens écus de la part du Roi, & du rétablissement dans ses biens; mais ces offres ne firent aucune impression sur son esprit, & ayant honnêtement de quoi vivre par la charité de son bienfaiteur, il ne songea plus qu'à se rendre utile au Public par quelques Ouvrages. Il en composa effectivement quelques uns; outre cela il donnoit à quelques jeunes Gentilshommes une heure par jour, pendant laquelle il leur expliquoit le Traité de Grotius, *de Jure Belli & Pacis*; & par là il s'aquit tellement leur amitié, qu'ils le régaloient fort souvent, & ne manquoient pas de lui faire des présens à la fin de chaque mois. Mais il ne les avoit pas plutôt reçus, qu'il rapportoit à M. Escher la pension qu'il lui avoit assignée; ce qui ne faisoit qu'augmenter l'estime que ce Bourguemaître avoit pour lui. En 1689, M. Teissier souhaitant de décharger M. Escher de la dépense qu'il lui causoit, s'engagea pour deux ans avec quelques Sénateurs de Berne, à qui il promit de faire les Gazettes en François, & se rendit dans cette ville, vers le milieu du mois d'août. Pendant le séjour qu'il y fit, M. le Comte de Govon y étant venu de la part du Duc de Savoye, pour y négocier quelques affaires, M. Teissier fut employé à mettre en François les propositions que ce Comte vouloit faire à la République; & dans le même tems il composa le Manifeste, dans lequel le Duc de Savoye exposoit les raisons qui l'engageoient à déclarer la guerre à la France. Dès que le terme de son engagement fut expiré, c'est à dire, au mois d'avril 1691, il quitta Berne, où sa famille étoit augmentée d'un fils, & retourna à Zurich où il demeura encore seize mois. Mais comme ses enfans, en qualité d'étrangers, étoient exclus par les loix du droit de bourgeoisie de Zurich, & ne pouvoient ni aspirer aux emplois, ni faire dans cette ville aucun établissement fixe, il prit le parti de se retirer dans le Brandebourg, où les Réfugiez jouïssoient des mêmes priviléges que les naturels du païs. Il partit donc de Zurich avec sa famille au mois d'août 1692, après avoir reçu du Corps de cette ville une médaille d'or & une lettre de recommandation pour l'Electeur de Brandebourg: faveur qu'on n'avoit encore faite à aucun Réfugié. Il arriva à Berlin au commencement de septembre, & l'Electeur lui donna le titre de Conseiller d'Ambassade & de son Historiographe, avec une pension annuelle de trois cens écus, qui fut payée du jour de son arrivée, & augmentée dans la suite à plusieurs reprises. Ce Prince lui ordonna en même tems de traduire en François la Vie de Frédéric-Guillaume, son pére, écrite en Latin par M. de Puffendorf; & quand la Traduction fut achevée l'Electeur lui fit donner quatre cens écus; mais par des raisons particuliéres il se fit donner le Manuscrit, & ne voulut point qu'elle fût imprimée. Quelques années après, M. Teissier eut ordre de travailler à des Ouvrages pour l'instruction du Prince Royal, ce qui lui donna occasion d'en publier de tems en tems quelques uns que l'on verra plus bas. Vers le commencement de l'été de l'an 1715, il tomba comme en enfance; il revint ce-

cependant de cet état, mais ce ne fut pas pour longtems, car il mourut le septiéme septembre de la même année dans sa 84 année. Il a laissé quatre enfans, deux garçons, qui ont pris le parti des armes, & deux filles. On a de lui les Ouvrages suivans, *Traduction de la premiere & de la seconde Epitre de S. Chrysostome à Théodore, avec les Epitres du même Saint à Olympiade; Traduction de sept Homélies de S. Chrysostome; Les Vies de Calvin & de Béze; La Vie de Galéas Caracciol, & l'Histoire de la mort horrible de François Spierre; Les Eloges des Hommes Savans, tirez de l'Histoire de M. de Thou avec des additions*; (L'édition la plus ample est celle de Leyde 1715, dont on a fait usage pour amplifier & corriger plusieurs articles de ce Dictionnaire) *Catalogus Auctorum, qui librorum catalogos, indices, bibliothecas, Virorum litteratorum Elogia, Vitas aut Orationes funebres scriptis consignarunt; Epitre de S. Clément aux Corinthiens, traduite du Grec en François; Traité du Martyre, traduit du Latin d'Heidegger; Traité de la Religion Chrétienne par rapport à la Vie Civile, traduite du Latin de M. de Puffendorf; Deux Traitez pour la réünion des Protestans; Histoire de l'Ambassade envoyée en 1686 par les Suisses au Duc de Savoye; Des Devoirs des Hommes & des Citoyens, traduit du Latin de M. de Puffendorf; Instruction de l'Empereur Charles-Quint à Philippe II, & de Philippe II, au Prince Philippe, son fils, avec la méthode qu'on a tenue pour l'éducation des enfans de France; Instructions Morales & Politiques; Abbrégé de l'Histoire des quatre Monarchies du Monde de Sleidan; Lettres choisies de Calvin, traduites en François; Abbrégé de l'Histoire des Electeurs de Brandebourg par demandes & par réponses; Les Vies des Electeurs de Brandebourg de la Maison des Burgraves de Nuremberg avec leurs portraits & leur généalogie, Ouvrage traduit du Latin de Jean Cernitius Vice-Registrateur des Archives Electorales; La Vie d'Ernest le pieux, Duc de Saxe-Gotha, traduite du Latin d'Eyringius; Abbrégé de la Vie de divers Princes illustres, avec des réflexions historiques sur leurs actions; Traité de Saint Chrysostome, où il montre qu'on ne souffre aucun mal que celui qu'on se fait soi même, traduit du Grec.* * *Nouvelles Littéraires*, *tome* 4. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 5. *p.* 256 *& suiv.* Le Long, *Biblioth. Hist. de la France.*

TEISSIER (Jean) *Voyez* TEYSSIER.

TEISTERBAND, ancien Comté, dont on ne connoit aujourd'hui que le nom. Il comprenoit depuis Nimégue jusques à Worcum tout ce qui est entre la Meuse, le Wahal & le Rhin. Le quartier qui s'appelle aujourd'hui le Bétau, le Bommelerweerdt, Batenbourg, Buren, Culenbourg, Tiel, Vianen, &c. lui appartenoient. Tiel en étoit la capitale. Ce Comté étoit un fief relevant de l'Evêché d'Utrecht, dont les Comtes de Teisterband étoient Chambellans héréditaires. Après que Théodoric, Comte de Cléves, eut épousé Ide, Comtesse de Teistérband, ce Comté passa entre les mains des Comtes de Cléves, & Charles Martel en donna l'investiture à Théodoric en 742. En 800, Baudouin, Comte de Cléves, donna ce Comté en fief à son fils Robert dont les trois fils le partagérent ensuite entre eux. Louïs, l'aîné, continua le nom de Teisterband; Robert résida à Heusden, & Théodoric à Altena. Ansfriede, arriére-petit-fils de Louïs, étant devenu Evêque d'Utrecht, fit présent d'une partie de son païs à ses parens, & d'une partie à l'Evêché d'Utrecht en 994. Les fiefs de Heusden & Altena furent donnez en 1290, à Florens, Comte de Hollande par Théodoric, Comte de Cléves. Jean, Duc de Brabant, eut ensuite ce païs qui revint derechef à Guillaume de Baviére, Comte de Hollande. De là vient que ce Comté fait aujourd'hui partie de la Hollande, de la Gueldre & de l'Evêché d'Utrecht. * Teschenmacher, *Ann. Civ.* Hopp, *Genealogia der Graven und Hertzogen zu Cleven.* Ludovici *Germania Princeps. Dict. Allemand.*

TEIVE (Jacques de) natif de Braga en Portugal, fut reçu Docteur en Droit dans l'Université de Paris; & en 1555, il fut appellé par Dom Jean III, Roi de Portugal, pour enseigner les Humanitez dans l'Université de Coïmbre. Il obtint depuis un Canonicat dans l'église cathédrale de Miranda. Ses Ouvrages sont, *Commentaria de rebus in India apud Dium gestis, anno* 1546, à Coimbre; *Opuscula aliquot in laudem Joannis III, &c.* 1558; *Epodôn libri* 1565. * *Mémoires de Portugal.*

TEIXEIRA (Joseph, ou, selon Pierre de l'Etoile, François) *Voyez* TEXEIRA.

TEK. TEL.

TE'KE'LI (Etienne) Comte fort puissant dans la Haute Hongrie, dans le XVII siécle, joüissoit de 300000 livres de rente. Quelques uns ont écrit que ces grandes richesses, qu'il avoit eues en partie de la succession de sa mére, fille & héritiére du Palatin de Hongrie, Eméric Thurso, & en partie des biens de sa femme, furent la seule cause de son malheur; & que les Ministres de l'Empereur, cherchant les moyens de s'en rendre les maîtres, voulurent l'envelopper dans la conspiration du Comte Pierre de Serin. Après l'exécution de ce Comte, & celle de trois autres grands Seigneurs de Hongrie, Frangipani, Nadasti & Tattembach, qui eurent la tête tranchée en 1671, le Général Spork, à la tête des troupes de l'Empereur, alla assiéger le Comte de Tékéli dans ses forteresses. Ce Seigneur ne se voyant pas en état de résister aux Impériaux, tâcha de les amuser par de bonnes paroles, pour avoir le tems de faire évader son fils unique, le Comte Eméric Tékéli, ce qui lui réüssit; car l'ayant fait déguiser en païsan, il le confia à deux Gentilshommes déguisez de même, qui le menérent en Pologne. Ce Comte ne survécut pas longtems à l'évasion de son fils. Après sa mort tous ses biens furent confisquez, & ses trois filles amenées à Vienne, où s'étant rendues Catholiques, elles furent mariées à trois grands Seigneurs de l'empire, savoir, l'une au Comte François Esterhasi; l'autre à N.... Baron Letho; & la troisiéme au Comte Paul Esterhasi, Palatin du Royaume de Hongrie. * *Mémoires du tems.*

TE'KE'LI (Emeric, Comte de) fils du précédent, naquit en 1658. Après que les Comtes de Serin, Frangipani, Nadasti & Tattembach eurent souffert le dernier supplice en 1671, il se retira dans la Transsylvanie avec quelques autres Chefs des Mécontens de Hongrie. Il se distingua dans cette Cour par son esprit & par sa valeur, & se rendit si agréable au Prince Abaffi, qu'il devint en peu de tems son premier Ministre, & Général des troupes qu'il envoya au secours des Mécontens, qui le reconnurent tous pour Généralissime de l'armée. Le Comte Tékéli, après avoir fait la revue de toutes les troupes, qui se trouvérent de douze mille hommes effectifs, en 1678, outre le secours commandé par le Comte Tékéli son cousin, commença ses conquêtes dans la Haute Hongrie, prit plusieurs villes considérables, & se rendit maître de la campagne. Il avança ensuite dans la Basse Hongrie; & s'étant emparé de Lewents auprès de Strigonie ou Gran, il envoya des lettres circulaires à tous les Habitans du païs, pour les engager dans son parti. Ces lettres, & les heureux succès de Tékéli, obligérent tant de Hongrois de se joindre avec lui, que son armée se trouva au commencement d'août de plus de vint mille hommes, sans compter plusieurs détachemens qui étoient dispersez en plusieurs endroits. Quelque tems après, l'Archevêque de Strigonie travailla à l'accommodement des deux partis, & examina avec les Ministres de l'Empereur les demandes de Tékéli & des Mécontens, qui étoient, qu'on fît sortir du Royaume de Hongrie tous les Ecclésiastiques qui leur étoient suspects; qu'on leur accordât une amnistie générale, le libre exercice de leur Religion, la restitution de leurs biens & de leur temples, & la permission d'élire un Palatin de leur nation. Ils menacérent de livrer aux Turcs toutes les villes des montagnes, dont ils s'étoient rendus maîtres, si on ne leur accordoit ce qu'ils demandoient. Mais le Conseil de l'Empereur ne fut pas d'avis de rendre une réponse décisive sur ces articles: c'est pourquoi les hostilitez continuérent comme auparavant.

En 1680, il y eut une tréve pour deux mois, & l'on fit de part & d'autre quelques propositions d'accommodement. Le Comte Tékéli qui avoit toûjours eu beaucoup d'inclination pour la fille du Comte de Serin, veuve du Prince Ragotski, même avant son mariage, offrit de se faire Catholique, pourvu qu'on lui permît de l'épouser; mais les Ministres de l'Empereur ne conseilloient pas à sa Majesté d'y consentir, parce que cette alliance rendoit le Comte plus puissant, & qu'il étoit à craindre que la Princesse Ragotski ne voulût venger la mort de son pére. Les Etats de Hongrie furent convoquez à Tyrnaw pour y traiter de l'accommodement; mais le Comte Tékéli irrité de ce que l'Empereur n'avoit pas voulu consentir à son mariage avec la Princesse Ragotski, déclara qu'il ne pouvoit rien conclurre sans la participation du Grand Seigneur. Cette réponse obligea sa Majesté Impériale, d'envoyer le Baron de Kaunits à Constantinople pour conférer avec le Grand Visir sur l'excuse de Tékéli, lequel ayant été averti du départ de Kaunits, sortit des quartiers sans attendre la fin de la tréve; & s'approchant de la frontiére des Turcs, il fit en passant plusieurs actes d'hostilité. Les Mécontens recommencérent aussi-tôt la guerre; & le Comte Tékéli ayant reçu de grands secours de Turcs & de Tartares, sépara son armée en trois corps. Il en réserva un pour lui; & donna le commandement des deux autres à Pétrozzi & à Palaffi Imbre, dans le dessein d'entrer par trois endroits dans les païs héréditaires de la Maison d'Autriche, pendant que les Turcs, sous la conduite du Bacha de Bude, se jetteroient dans la Croatie. Les étendarts du Comte de Tékéli portoient cette Inscription, *Comes Tekeli, qui pro Deo & Patria pugnat.* Au commencement de l'an 1681, on fit une tréve jusqu'à la Diéte qui se tint à Oedembourg, sur la fin du mois d'avril. Le Comte Tékéli fut prié de s'y trouver; mais il s'en excusa & écrivit une lettre signée de lui, & de six des principaux Chefs des Mécontens, par laquelle ils offroient d'accepter l'amnistie, pourvû qu'on leur accordât la liberté de leur Religion; qu'on leur rendît tous les temples & tous leurs biens, & qu'on payât aux Turcs l'argent qui leur avoit été promis. L'armée du Comte Tékéli n'étoit alors que de 8000 hommes; mais il reçut au commencement de juin un secours de trois mille Turcs ou Transsylvains. La Diéte envoya cette lettre à l'Empereur, qui répondit qu'il ne pouvoit consentir au nouvel article concernant les Turcs. Le Comte Tékéli ayant été informé de cette réponse, recommença les hostilitez; mais aussi-tôt il les cessa, & proposa de rentrer sous l'obéïssance de l'Empereur. Ce que le Grand Seigneur ayant sçu, il envoya un Bassa au Comte Tékéli pour l'en détourner, & pour offrir de lui assurer la Principauté de Transsylvanie, après la mort du Prince Abaffi. Ce Bassa eut plusieurs conférences avec Tékéli, & les autres Chefs des Mécontens, qui promirent au nom de tout le Royaume de Hongrie, de payer à sa Hautesse un tribut de 80000 écus par an, si elle vouloit les assister puissamment.

En octobre 1681, l'Empereur conclut une suspension d'armes avec le Comte Tékéli, pour avoir le tems de faire couronner l'Impératrice, & de trouver quelques moyens d'accommodement. Cette tréve étoit limitée jusqu'au dernier jour de juin 1682; cependant, comme Tékéli devoit agir si-tôt que la tréve de l'Empereur avec les Turcs feroit finie, c'est à dire, vers le commencement d'août, il jugea à propos d'aller prendre des mesures avec le Bassa de Bude, & se rendit auprès de lui, accompagné d'une escorte de 3000 chevaux. Le Bassa étant averti de sa venue, donna ordre à son fils de l'aller recevoir à la porte de la ville, à la tête des Spahis. Le Comte entra dans Bude, & on logea les troupes de son escorte sous des tentes au delà de la riviére, proche de Pest. Le Bassa l'attendit dans la ville avec des Janissaires, & l'assura de la protection du Grand Seigneur. En-

suite il lui fit ôter son bonnet à la Hongroise, & lui en fit mettre un à la Turque, enrichi de pierreries, dont il lui fit présent de la part de sa Hautesse, avec un sabre, une masse d'armes & un drapeau, & lui donna aussi en particulier quelques chevaux richement harnachez. Quelques uns disent que la chose alla plus loin, & que Tékéli fut déclaré Roi de Hongrie par le Bassa de Bude qui lui mit la couronne sur la tête, le revêtit des habits royaux, en présence de tous les Officiers de la garnison, & de plusieurs autres Bassas qui avoient été mandez exprès pour assister à cette cérémonie. Tékéli ayant ainsi satisfait son ambition, songea à contenter son amour. Il avoit déja envoyé son Sécretaire à Vienne, pour obtenir de l'Empereur la permission d'épouser la Princesse Ragotski; & l'Empereur qui tâchoit de le gagner, & qui d'ailleurs prévoyoit qu'on ne laisseroit pas de passer outre malgré lui, accorda à cet Envoyé tout ce que son Maître souhaitoit. Tékéli en donna aussi-tôt avis à cette Princesse, qui promit de le recevoir, & se rendit à Mongats au retour de Bude. Après y avoir célébré son mariage avec beaucoup de pompe, il fit entrer des troupes de son parti dans cette ville, & dans toutes les autres qui dépendoient de la Princesse Ragotski sa femme. Au commencement d'août 1682, Tékéli se joignit aux Turcs, & porta la terreur par tout. S'étant rafraîchi quelque tems dans les villes des montagnes, il fit battre de la monnoye, où son image étoit réprésentée d'un côté, avec ces paroles, *Emericus Comes Tekeli, Princeps Hungariæ;* & sur le revers ces mots, *pro Deo, pro Patria, & pro Libertate.* Au mois d'octobre il envoya des Députez à Vienne, qui présentérent un mémoire à l'Empereur, contenant que lui & tous les Mécontens protestoient qu'ils ne seroient nullement responsables des malheurs que la guerre des Turcs pourroit causer à la Chrétienté, parce qu'ils n'avoient tous d'autre intention que de conserver la liberté & les priviléges de la Hongrie, dont sa Majesté Impériale avoit juré à son couronnement l'observation. A la fin de l'année, Tékéli convoqua une Diéte pour le mois de janvier 1683, où un Aga Turc devoit se trouver pour l'intérêt de sa nation. L'ouverture de cette Diéte se fit à Cassovie; un Bassa y assista de la part du Grand Seigneur; & quelques Comtes du Royaume de Hongrie, quoique fidéles à l'Empereur, ne laissérent pas d'y envoyer des Députez, pour éviter l'effet des menaces de Tékéli, qui déclara dans cette assemblée qu'il ne pouvoit se séparer des intérêts du Grand Seigneur.

Quoique le Comte Tékéli continuât toûjours de bloquer les places qui restoient à l'Empereur dans la Haute Hongrie, & de fermer les passages aux secours qu'on y vouloit envoyer, il témoigna néanmoins aux Députez des Comtes fidéles à leur Souverain, qu'il souhaitoit que sa Majesté Impériale lui accordât des conditions raisonnables; mais tout cela fut sans effet, & Tékéli voyant l'approche des Turcs, fit publier un Manifeste, par lequel il donnoit avis aux peuples, que le Grand Seigneur recevroit sous sa protection tous les Hongrois qui embrasseroient le parti des Mécontens, & qu'il les maintiendroit dans leur Religion & leurs privilèges; mais qu'on ne donneroit aucun quartier à ceux qui refuseroient de se soumettre. Ce Manifeste fit un si grand effet que plusieurs villes ouvrirent leurs portes aux Mécontens. Tékéli joignit ensuite le Grand Visir, qui venoit assiéger Vienne, & reçut de lui les ordres pour l'ouverture de cette campagne. Après la levée du siége de Vienne, & la victoire remportée contre les Turcs, le Roi de Pologne, qui étoit venu au secours de l'Empereur, tâcha de faire l'accommodement des Mécontens de Hongrie, dont les prétentions se reduisoient à cinq points principaux; le premier à la conservation des priviléges du Royaume; le second à la liberté de l'exercice de la Religion; le troisiéme à la restitution des biens confisquez; le quatriéme à déclarer Prince le Comte Tékéli; & le cinquiéme à lui accorder les Comtez qu'on lui avoit fait espérer autrefois. A quoi le Prince Charles répondit, que le seul moyen de rentrer en grace avec l'Empereur, étoit de se séparer des Turcs, & de desarmer, pour recourir à sa clémence: ces conditions ne furent point acceptées. Cependant le Comte Tékéli ayant appris qu'on l'avoit rendu suspect au Sultan, comme s'il étoit d'intelligence avec les Impériaux, alla lui même à Andrinople *incognito*, sur la fin de l'an 1683, & trouva moyen d'avoir une audience du Grand Seigneur, où il lui déclara qu'il lui apportoit sa tête, & qu'il aimoit mieux la perdre, que d'être exposé à la calomnie de ses ennemis, & à la disgrace de son Protecteur. La hardiesse de Tékéli lui réüssit heureusement; & le Sultan crut que l'on devoit imputer à la mauvaise conduite de son Visir, tous les malheurs arrivez pendant & depuis le siége de Vienne. Il permit à ce Comte de s'en retourner, l'assurant de sa protection, & lui promettant de nouveaux secours. Depuis il demeura toûjours Chef des Mécontens, & fut constamment attaché aux intérêts de la Porte. Le Grand Seigneur le nomma Prince de Transsylvanie après la mort de Michel Abaffi, arrivée la même année. Ce nouveau Prince se rendit en Transsylvanie à la tête de quelques troupes & des Tartares. Il défit à platte couture le Général Heusler, qui en défendoit l'entrée pour l'Empereur, & le fit prisonnier. Il fut pourtant obligé d'en sortir, n'ayant pu s'y faire reconnoître en cette qualité de Prince. Il se retira ensuite à Constantinople, où il vécut en particulier, ou dans d'autres endroits de l'Empire Ottoman, jusqu'au 13 septembre 1705, qu'il mourut Catholique Romain, près de Nicomédie, ayant institué pour héritier de tous ses biens, le second fils de *François-Léopold*, Prince Ragotski. *Héléne* sa femme, fille de Pierre-Esdrin, Comte de Serin, & veuve du Prince Ragotski, étoit morte le dixiéme février 1703. * *Histoire des troubles de Hongrie. Vie de Tékéli.*

T E'K O A'H. *Voyez* T H E'C U A.

T E'K U P H E S, terme fort commun dans les Calendriers & dans les Tables des Fêtes des Juifs. Il se prend pour l'entrée du soleil dans les quatre points cardinaux du Zodiaque, c'est à dire, les deux équinoxes & les deux solstices; ou pour l'espace de trois mois, entre un équinoxe & un solstice, ou un solstice & un équinoxe; c'est à dire, que ce mot se prend pour le premier jour du printems, de l'été, de l'automne & de l'hiver, ou chacune des quatre saisons de l'année. * Il y a diversité de sentimens entre les Juifs. Les uns, qui suivent Rabbi Samuel, réglent les Tékuphes sur l'année Astronomique Julienne de 365 jours & six heures, & les font de 91 jours & sept heures & demie. Les autres, qui suivent Rabbi Adda, réglent ces Tékuphes sur le Cycle lunaire Astronomique de 19 ans, & les font de 91 jours, & environ sept heures: ce qui fait une différence d'environ demi-heure, & n'est pas considérable, si ce n'est lorsqu'on veut se renfermer dans un calcul très-exact & astronomique. * Le Pére Labbe, *Chronologie Historique.*

* T E'L A H, fils de Resçeph & pére de Tahan, de la Tribu d'Ephraïm. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 25.

T E'L A M O N, fils d'*Æacus*, & d'*Endeïs*, étoit frére de Pélée, avec lequel il conspira contre Phocus son frére paternel, qui fut tué d'un coup de palet; & ses deux fréres furent chassez en punition de leur attentat, par leur pére Æacus. Télamon se retira dans l'Isle de Salamine, auprès de Cychrée, Roi de cette isle, qui le fit son successeur, & qui lui fit épouser sa fille Glauque. Après la mort de cette Princesse, Télamon se remaria à Péribée, fille d'Acathoüs, fils de Pélops, Roi de Mégare, & en eut le célébre Ajax. L'Histoire fabuleuse vante la valeur de Télamon, qui fut l'un des Argonautes, & qui se trouva aux expéditions les plus périlleuses de son tems. Ce fut lui qui monta le premier à l'assaut, lorsqu'Hercule prit la ville de Troye, pour se venger de Laomédon. Pour récompense, Hésione, fille de ce Prince, lui fut encore donnée pour femme, & il en eut Teucer, renommé pour son adresse à tirer de l'arc. * Pausanias. Hygin. Apollodore. Bayle, *Dict. Crit.*

T E'L A M O N ou T E'L A M O N E, ville maritime avec un port dans le païs delli Presidii, appartenoit autrefois à l'Espagne. Cette ville est fort ancienne & les Historiens Romains en font souvent mention. L'an de Rome 529, les Romains remportérent une belle victoire sur les Gaulois auprès de Télamone. Elle doit avoir reçu son nom de Télamon, frére de Pélée, lorsqu'il arriva sur cette côte avec les Argonautes. Dans la guerre au sujet de la succession d'Espagne, les François y mirent garnison, mais dans la suite elle parvint à la Maison d'Autriche. * Polybe, *l.* 2. *c.* 27. Léandre Alberti, *Descript. Ital. Dict. Allemand.*

T E'L A S A R. *Voyez* T H A L A S S A R.

T E'L A U G E, Philosophe, fils de *Pythagore*, vivoit sous la LXV Olympiade, & vers l'an 520 avant Jesus Christ. Il eut pour Disciple Empédocle d'Agrigente, & laissa divers Traitez, dont Diogéne Laërce, Théodoret & Suidas ont fait mention.

T E L C H I N, troisiéme Roi de Sicyone, succéda à Europs son pére l'an 1968 du monde, & le 2067 avant Jesus Christ. Il régna 29 ans, & il eut Apis son fils pour successeur. * Eusébe.

T E L C H I N E S, *Telchines*, fils du *Soleil* & de *Minerve*, ou de *Saturne* & d'*Aliope*, habitérent quelque tems l'Isle de Rhodes, d'où elle prit le nom de TELCHINES. C'étoient, selon la Fable, des Magiciens, ou plutôt des Démons, qui charmoient par leurs simples regards, & faisoient pleuvoir, grêler, neiger à leur gré. Ils prenoient de l'eau du Styx, & en arrosant la terre, produisoient toutes sortes d'incommoditez & de maladies, la peste, & la famine. Les Grecs les nommérent pour cette raison Ἀλάστορες ou *destructeurs*; & Jupiter les changea en rochers selon la Fable d'Ovide, *Métam. l.* 7. *Fab.* 11. *v.* 365. Quelques uns les confondent avec les Cabires, les Curétes, les Corybantes, les Dactyles & les Idéens.

* T E'L E'B O A S, nom d'un Centaure qu'Ixion engendra d'une nuée. Ovide en parle, *Métam. l.* 12. *v.* 441. C'est aussi le nom d'une riviére dont Hofman dit qu'Etienne de Byzance fait mention.

T E'L E'B O E N S, peuple Grec, qui habitoit une partie de l'Acarnanie, est célébre dans la Fable par la guerre que fit contre lui Amphytrion, à la tête de l'armée des Thébains. Il étoit époux d'Alcméne, & n'avoit épousé cette Princesse, qu'à condition de la venger de Ptérélas, Roi des Téléboëns, dont voici l'origine. Mestor, fils de Persée, épousa Lycidice, dont il eut une fille nommée Hippothoé, qui fut enlevée par Neptune. Ce Dieu la mena dans les Isles Echinades, où il en eut un fils nommé Taphus. Ce Taphus établit une Colonie dans Taphie, & en nomma les Habitans *Téléboëns*, à cause du grand chemin qu'il crut avoir fait. Il eut un fils nommé, Ptérélas, qui fut pére de six garçons & d'une fille. Ces six garçons étant à Mycénes, pour redemander le Royaume de Mestor, ne purent rien obtenir d'Electryon, Roi de Mycénes, fils de Persée, & frére de Mestor: c'est pourquoi ils pillérent son païs. Les fils d'Electryon voulant repousser la force par la force, furent tous tuez. Leur pére se préparoit à venger leur mort, lorsqu'il fut tué par un accident assez étrange. Alcméne sa fille fut contrainte de se retirer à Thébes; & ne voulant point laisser impunie la mort de ses fréres, elle promit d'épouser celui qui la vengeroit. Amphitryon s'offrit à le faire, assembla le plus de troupes qu'il put, & fit une descente au païs des Téléboëns. Il ravagea quelques unes de leurs isles; mais il ne put prendre Taphie qu'après que Camœtho, qui étoit devenue amoureuse de lui, eut arraché à son pére Ptérélas le cheveu d'or qui le rendoit immortel. Amphitryon ne garda point ces conquêtes: il les laissa à Céphale & à Elée, qui l'avoient assisté dans cette guerre. Ce fut pendant cette expéditions, que selon la Fable, Jupiter vint trouver Alcméne, sous la forme d'Amphitryon, dont elle conçut Hercule. * Apollodore. Bayle, *Dict. Crit.*

T E'L E'B O U S. *Voyez* l'article de T A P H I E.

T E'L E'C L E, Philoſophe, Diſciple de Lacidas, ſelon Diogéne Laërce.

T E'L E'C L I D E, Athénien, & Poëte Comique vers la LXXXIV Olympiade, & l'an 444 avant Jeſus Chriſt, laiſſa diverſes piéces de ſa façon. * Athénée, *l.* 7. 9. 11. Suidas.

T E'L E'G O N E, *Telegonus*, fils d'*Ulyſſe* & de *Circé*, célébre Enchantereſſe, & fille du Soleil, naquit dans l'Iſle Ææe. Circé, qui y faiſoit ſon ſéjour, fut touchée de la bonne mine d'Ulyſſe, qui y avoit abordé par hazard. Elle ſe fit aimer de ce Prince par ſes charmes, & le retint quelque tems dans ſon iſle, après avoir transformé ſes compagnons en bêtes. Longtems après qu'Ulyſſe en fut parti, elle fit embarquer Télégone, qu'elle avoit eu de lui, pour le chercher. Il fut jetté par une tempête ſur les bords d'Ithaque, où la faim le contraignit de piller la campagne. Les Sujets d'Ulyſſe qui voulurent s'en venger, furent défaits par Télégone, qui tua même Ulyſſe dans un combat ſans le connoître. Un Oracle avoit averti ce dernier de ſe garder de la main de ſon fils. Télégone au deſeſpoir de cet accident, fut conſolé par Minerve, qui lui fit épouſer Pénélope. Cette Déeſſe leur ordonna de porter dans l'Iſle d'Ææe le corps d'Ulyſſe, où Circé lui rendit les honneurs de la ſépulture. Du mariage de Pénélope & de Télégone, naquit Italus, lequel, ſelon Hygin, donna ſon nom à l'Italie. Cette opinion tout à fait fabuleuſe, ne doit point tenir place dans l'Hiſtoire; car, ſi l'on en croit Varron, le nom d'Italie vient de la grandeur des bœufs qu'elle produiſoit, parce que, *dit-il*, les anciens Grecs appelloient les taureaux Ἰταλοί. Servius au contraire, prétend qu'un Italus, Roi de Sicile, s'étant emparé des lieux voiſins du Tibre, leur donna ſon nom. Quelques Auteurs diſent que Télégone, après ſon retour d'Ithaque en Italie, jetta les fondemens de la ville de Tuſculum, maintenant *Freſcati*, ou, ſelon d'autres, de Préneſte, nommée aujourd'hui *Paleſtrine*; mais ces origines ſont aſſez mal-fondées. * Homére, *Odyſſée*. Apollodore. Hygin. Servius, *ſur Enéïde*, *l.* 1. *v.* 537. Varron, *de Re Ruſtica*, *c.* 5.

T E'L E M, ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 24.

T E'L E'M A Q U E, *Telemachus*, fils d'*Ulyſſe* & de *Pénélope*, fut le ſeul enfant qu'ils eurent de leur mariage. Il y avoit peu de tems qu'ils étoient enſemble, & Télémaque venoit à peine de naître, lorsqu'Ulyſſe ſon pére fut preſſé par les autres Princes Grecs, de s'embarquer avec eux pour la célébre expédition que l'enlévement d'Héléne leur fit entreprendre contre les Troyens. Ulyſſe, charmé de ſa nouvelle épouſe, contrefit l'inſenſé pour ſe diſpenſer de l'engagement qui l'alloit éloigner d'elle. On dit même que pour mieux feindre, il enſemença ſes terres avec du ſel, & les laboura avec une charrue bizarrement attelée; mais Palaméde, pénétrant ſon artifice, prit Télémaque, qui étoit encore au berceau, & le jetta devant la charrue d'Ulyſſe. Ce Prince effrayé du danger que couroit ſon fils, détourna ſa charrue de peur de le bleſſer, & fit voir par cette précaution que ſa folie n'étoit que ſimulée. Il fut obligé de partir, & laiſſa Télémaque auprès de Pénélope & de Laërce, ſon ayeul paternel, qui prit ſoin de ſon éducation. Les Amans que la beauté de Pénélope attira de tous côtez à Ithaque, pendant l'abſence d'Ulyſſe, cauſérent de grands chagrins à cette Princeſſe, & à ſon fils Télémaque, lequel, lorsqu'il commença de ſe ſentir, fut outré de l'injure qu'on faiſoit à ſon pére, & du dégât qu'Antinoüs, Eurymaque & les autres faiſoient dans ſes terres. Il ſe préparoit à s'en venger, lorſqu'Ulyſſe arrivant à Ithaque, après vint années d'abſence tua tous ces téméraires à coup de fléches, & fut ſecondé dans ce combat par Télémaque. Depuis, Télégone, autre fils d'Ulyſſe, qu'il avoit eu pendant ſes voyages, de Circé, fille du Soleil, fut envoyé par ſa mére à Ithaque. Il en vint aux mains, avec des gens d'Ulyſſe. Ce Prince étant accouru lui même à leur ſecours, fut tué de la main de Télégone, qu'il ne connoiſſoit point, & auquel il étoit inconnu. Minerve, qui avoit toûjours protégé Ulyſſe, prit ſoin de ſa famille, & ordonna à Télémaque d'épouſer Circé. Télémaque eut un fils de Circé, appellé Latinus, qui, ſelon quelques uns, donna ſon nom au païs Latin; mais l'opinion la plus commune, eſt que ce Latinus étoit fils de Faune. D'autres, comme nous l'avons vu dans l'article de Télégone, le font fils de ce dernier & de Pénélope * Homére, *Odyſſée*. Apollodore. Hygin.

T E'L E'M A Q U E, *Telemachus*, appellé auſſi A L M A Q U E, Moine d'Orient, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, ſous l'Empire d'Honorius & d'Arcadius. Il quitta ſon monaſtére pour aller à Rome; & s'y trouvant un jour qu'on y donnoit un ſpectacle de Gladiateurs, il entra hardiment dans le lieu du combat pour les ſéparer; mais ceux qui prenoient plaiſir à ce cruel ſpectacle, aſſommérent ce ſaint homme à coups de pierres. Cette action cruelle du peuple porta l'Empereur Honorius à abolir ces Jeux. On fait la Fête de ſaint Télémaque le premier janvier. * Théodoret, *l.* 5. *c.* 26. Baillet, *Vie des Saints*, *premier de janvier*.

T E'L E N S I N, province du Royaume d'Alger en Afrique, en Latin *Telenſina Regio*. Elle s'étend le long de la Mer Méditerranée, depuis la province de Chaus, qui appartient au Royaume de Fez, juſqu'à celle d'Angad. C'étoit autrefois un Royaume, & aujourd'hui ce n'eſt qu'une partie de celui d'Alger. Cette province porte le nom de ſa capitale, & s'appelle *Télimicen* en Arabe. Les Européens la nomment *Télenſin* par corruption. Autrefois elle comprenoit les villes ſuivantes, Trémécen, Tenzegzet, Zézil, Guaſida, Ned-Roma, Téberrit, One, Hareſgol, Hubet, Tézéfare, Tézéle, Agobol, Barha, Marca, Elquibir, Oran, Canaſtel, Mazagran, Arzéo, Moſtagan, la province de Benjarax, les déſerts d'Angad ou d'Angued, les montagnes des Ténizénétes, Matagara, Béniguernid, Tarara, Aghal & Magarawa, & préſentement elle eſt renfermée dans des bornes beaucoup plus étroites, & diviſée en pluſieurs petites provinces. Les villes qu'on y a laiſſées, ſont Trémécen, Hubet, Tézéfare, Tézéle & le Mont-Béniguernid. Le terroir de cette province produit beaucoup de grains, de ceriſes, de melons, de noix, d'amandes, & de figues fort douces, noires, épaiſſes & longues, que les Habitans font ſécher au ſoleil. Les plaines de Tézéle ſont ſi fécondes, qu'il y en a qui peuvent nourrir toute la province, dont les Habitans ſont diſtinguez en quatre Ordres, en Artiſans, en Marchands, en Hommes de robe & en Gens d'épée. Les Marchands trafiquent par tout le païs des Négres, où ils portent, & d'où ils rapportent des marchandiſes. Les Soldats ſont tous gens d'élite, en partie Turcs, & en partie Maures. Les Savans ſont diviſez en Ecoliers, en Juriſconſultes, en Docteurs & en Notaires. Il y a des Profeſſeurs en Médecine, en Mathématiques, & pour enſeigner la Loi de Mahomet. Les Rois de Télenſin vivoient autrefois avec beaucoup de grandeur. Ils ſe montroient rarement au peuple, & ne donnoient audience qu'à leurs principaux Officiers, qui faiſoient toutes les affaires. Ils ont été longtems tributaires du Roi d'Eſpagne, & ſe ſont vus contraints de céder à la puiſſance des Turcs, qui les gouvernent par le moyen d'un Alcaïde, que le Bacha d'Alger y envoye. * De La Croix, *Hiſt. d'Afrique*, *tome* 2.

T E'L E'P H A N E, *Telephanes*, Eſclave d'un Charron de la ville de Cumes, dans l'Aſie Mineure, fut déſigné par l'Oracle pour être Roi des Lydiens. Les Députez de ce peuple l'ayant trouvé dans ſa boutique, l'achetérent de ſon Maître, & le déclarérent Roi ſur le champ; mais il s'y rencontra un particulier qui avoit commandé un chariot, lequel n'étoit pas achevé, & qui voulut que Téléphane y mît la derniére main, afin qu'il ſe pût glorifier d'avoir un chariot fait par le Roi des Lydiens. * Héraclide, *in Politicis*.

T E'L E'P H A N E P H O C E'E N, Sculpteur, ſe rendit célébre du tems de Xerxès & de Darius, Rois de Perſe, vers l'an du monde 3548, & le 487 avant Jeſus Chriſt. Ses principaux Ouvrages ſe voyoient dans la Theſſalie. * *Acad. de Peinture*, *partie* 2. *l.* 1. Pline, *l.* 34. *c.* 8.

T E'L E'P H A N E S I C Y O N I E N, excellent Peintre, fut le premier qui aquit de la réputation dans cet Art. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

T E'L E'P H E, *Telephus*, fils d'Hercule & de la Nymphe Augé, fut, par le commandement de ſon ayeul, expoſé dans les bois, où il fut trouvé ſous une biche qui l'allaitoit: ce qui donna une ſi forte opinion de ce qu'il devoit être un jour, que le Roi des Myſiens l'adopta, & le laiſſa ſucceſſeur de ſon Royaume. Lorſque les Grecs allérent aſſiéger Troye, il ſe mit en devoir de leur fermer le paſſage; mais il fut bleſſé dans un combat par Achille, & ne pouvant trouver aucun reméde pour ſoulager la douleur de ſa playe, il apprit de l'Oracle que le ſeul reméde étoit en la main de celui qui l'avoit bleſſé. S'étant donc réconcilié avec Achille, il obtint de lui de la rouillure du fer de ſa lance, dont il fit une emplâtre qui le guérit entiérement; ou plutôt il reçut quelque reméde d'Achille, qui avoit été inſtruit par Chiron, Médecin très-habile. D'autres diſent, que la bleſſure même qu'il reçut d'Achille, le guérit d'un abcès qu'il avoit au côté. * Dictys de Créte, *Guerre de Troye*, *l.* 2. Ovide, *Métam. l.* 12. *v.* 112: *l.* 13. *v.* 171 & 172.

Comme ce que l'on vient de rapporter, ne dit preſque rien des avantures de Téléphe, tant qu'il fut particulier, on peut y ajoûter ce qui ſuit. Eſchyle, Euripide, & Agathon, avoient fait des Tragédies dont le ſujet étoit pris de l'Hiſtoire de Téléphe. Mais comme ces Piéces ſe ſont perdues, il eſt difficile de ſavoir cette Hiſtoire préciſément. Voici ce qu'on en peut apprendre par un paſſage de Strabon qui cite la piéce d'Euripide. Hercule paſſant par l'Arcadie, s'arrêta à Tégée chez Alévas, corrompit ſa fille Augé, qui étoit Prêtreſſe de Minerve, & en eut un fils. Le Pére ayant découvert le crime de ſa fille, l'enferma avec ſon fruit dans une eſpéce de coffre, qu'il jetta dans la mer. Minerve touchée de compaſſion pour ſa Prêtreſſe & pour cet enfant, fit aborder ce coffre aux bords de la Myſie chez Teuthras qui en étoit le Roi, & qui ayant épouſé Augé adopta enſuite ſon fils. Cette prétendue Hiſtoire a bien du rapport avec celle de Moïſe. Mais Apollodore la conte d'une autre maniére. Il dit qu'Alévas expoſa l'enfant ſur le Mont-Parthénius, & donna la mére à Nauplius pour la faire mourir, & que Nauplius la donna à Teuthras Roi de Myſie qui l'épouſa. L'enfant qu'on avoit expoſé fut allaité par une biche, & élevé enſuite par des Bergers, qui le nommérent Téléphe, parce qu'il avoit été nourri dans les déſerts loin de ſes parens. Quand il fut en âge, il conſulta l'Oracle pour ſavoir de qui il étoit fils; l'Oracle l'envoya en Myſie où il fut adopté par Teuthras. Mais ni Apollodore, ni Strabon ne nous diſent pas en quoi conſiſtent les avantures terribles, qui lui arrivérent & qui faiſoient le ſujet des Tragédies. Il y a de l'apparence qu'il commit quelque meurtre, puiſqu'il fut banni de la Myſie, & qu'il s'en alla en Gréce en habit de Mendiant. * M. Dacier, dans ſes *Notes ſur la Poëtique d'Ariſtote*, *p.* 202. édit. de Hollande.

T E'L E'P H E, de Pergame, Grammairien, s'aquit beaucoup d'eſtime du tems de l'Empereur Adrien, vers l'an 118 de Jeſus Chriſt, & fut choiſi pour enſeigner la Langue Gréque à Vérus. Il compoſa l'Hiſtoire de Pergame; les Vies des Poëtes Comiques & Tragiques; un Traité des Loix & des Uſages d'Athénes; un autre des Tribunaux établis dans la même ville. * Jules Capitolin, *in Vero*. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4. *c.* 6.

T E'L E'P H E, Capitaine d'une troupe de Voleurs Bohémiens, s'étant avancé juſques dans la Haute Hongrie, fut défait par le Roi Matthias Corvin, vers l'an 1478, & fut contraint de s'en retourner en Bohéme, où il mourut miſérable. * Bonfinius, *Décade* 3. *l.* 10.

T E'L E P T E, *Telepte*, ville d'Afrique dans le Royaume de Tunis, dans la province Bizacéne. Donat, qui en étoit le Primat,

mat, comme le plus ancien Evêque, y célébra l'an 418 un Concile contre les Pélagiens.

T E'L E'S A R Q U E, *Telesarchus*, avoit écrit une Histoire d'Argos, citée par Sextus Empiricus, *adv. Matth. l.* 1. *c.* 12.

T E'L E S C O P E, lunette de longue vue, avec laquelle on distingue un objet éloigné de plusieurs lieues, avec autant de netteté que s'il n'étoit qu'à cent pas. Ce nom est formé de deux mots Grecs, savoir, τῆλε, *loin*; & σκοπεῖν, *voir* ou *regarder*. Cet instrument fut inventé dès les derniéres années du XIII siécle par un particulier qui ne voulut pas communiquer son secret, ce qui l'auroit rendu inutile, si un Jacobin, nommé Alexandre Spina, homme curieux, ne l'eût recherché aussi-tôt pour le rendre public, comme il fit. C'est par le moyen du Télescope que l'on a observé des taches dans le soleil, & quantité de petites montagnes qui semblent vomir des flammes. On a aussi apperçu des inégalitez dans la lune, avec des apparences de montagnes & de vallons; on a découvert une figure de croissant, qui se voit quelquefois dans la planéte de Mercure; & on a remarqué que celle de Venus paroît aussi tantôt ronde, & tantôt en forme de croissant, aussi-bien que Mars, qui imite les diverses phases de la lune, selon qu'il est diversement situé à l'égard du soleil. On a encore observé quatre petites étoiles, qui ont leur mouvement autour de Jupiter, & que l'on appelle ses *Satellites*; & cinq qui font leur révolution autour de Saturne, où l'on voit aussi une maniére de ceinture en façon d'anneau. Le Télescope nous a fait encore remarquer, que la voye lactée n'est qu'un amas de quantité d'étoiles, moins apparentes que les autres. Enfin, par cet instrument de Mathématique, on a reconnu qu'il y avoit bien plus d'étoiles que l'on n'en comptoit auparavant. Les Anciens avoient fixé le nombre des étoiles à mille vint-deux; mais on a déja observé qu'il y en a autant dans la seule constellation d'Orion, sans parler de plusieurs étoiles qui paroissent & disparoissent de tems en tems, comme celle qui fut vue depuis 1600, jusqu'en 1626, dans la poitrine du Cygne; celle que l'on apperçut l'an 1670, proche de la tête du Cygne; celle qui fut observée l'an 1612 & l'an 1663, dans la constellation d'Andromède; & plusieurs autres. * Mesle, *Nouvelles Découvertes au Ciel.* Descartes, *Discours de la Dioptrique.*

T E'L E'S E, ville d'Italie dans la Terre de Labour, a été le Siége d'un Evêché suffragant de l'Archevêché de Bénévent; mais dont la cathédrale a été transportée depuis l'année 1612, dans le bourg appellé *Cerrito*, qui en est éloigné de six milles, & où l'Evêque fait à présent son séjour. Cette ville, qui étoit autrefois renfermée dans le territoire des anciens Samnites, est nommée *Telesia* par Strabon & Tite-Live; & *Telessia* par Ptolomée. Aujourd'hui elle est entiérement ruïnée: en sorte qu'il n'y reste que cinq ou six maisons. * Baudrand.

T E'L E'S E'T E ou T E'L E S T E, *Telestes*, Poëte Comique, vivoit vers la CV Olympiade, & l'an 360 avant Jesus Christ. Harpalus présenta de ses vers à Alexandre *le Grand.* Suidas parle de deux de ses piéces.

T E'L E'S I L L E, *Telesilla*, Dame illustre de la ville d'Argos, dans le Péloponnése, fit paroître un courage héroïque pendant le siége de cette ville, vers l'an 557 avant Jesus Christ. Après avoir fait sortir tous ceux qui ne pouvoient la défendre, elle fit armer toutes les femmes, & les posta sur les remparts, pour résister aux ennemis. Cléoméne, Roi de Sparte, qui assiégeoit la ville, ayant apperçu ces femmes en état de se battre, ne voulut point continuer le siége, considérant la honte qu'il y auroit d'être vaincu par des personnes de ce sexe, & le peu de gloire qu'il s'aquerroit étant vainqueur. Ainsi Télésille délivra sa patrie d'un ennemi puissant & redoutable. Elle excelloit en Poësie; & ces talens extraordinaires lui firent mériter une statue, qu'on lui éleva dans une des places publiques d'Argos. * Pausanias. Plutarque.

* T E'L E'S I O ou T E'L E'S I U S (Antoine) qui étoit oncle de celui qui fait le sujet de l'article suivant, a donné au Public, *In Odas Horatii Flacci Auspicia ad Juventutem Romanam*; Remarques sur Horace qui se trouvent dans quelques éditions de ce Poëte; *de Coloribus Libellus*; *de Coronarum generibus apud Antiquos Commentarius*; *Poëmata varia*; *Cyclops hexametro carmine*; *Galatea Elegiaco carmine*; *Imber aureus*, Tragédie; *Idyllia.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, p. 110 *& suiv.*

* T E'L E'S I U S (Bernardin) né dans une noble famille à Cosence, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, fut élevé à Milan par un de ses oncles très-habile homme, qui l'instruisit dans toutes les Sciences capables de former un bon esprit. Télésius le suivit à Rome, & eut part aux malheurs de cette ville, lorsqu'elle fut prise & pillée par l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*, commandée par le Connétable de Bourbon, l'an 1527; car il perdit sa liberté & fut retenu deux mois dans une prison. Cette disgrace l'obligea de se retirer à Padoue, où il se donna tout entier aux Mathématiques, & sur tout à l'Optique. Il y fit de grandes découvertes, aussi bien que dans la Physique, où il s'éloignoit souvent de l'opinion d'Aristote; mais avec moins d'emportement que Ramus & ses Sectateurs. Depuis étant retourné à Rome, il se sentit animé par les conseils d'Ubaldin Bandinelli, & de Jean de la Casa, Archevêque de Bénévent, à poursuivre l'Ouvrage qu'il avoit entrepris pour perfectionner la Philosophie. Le mariage qu'il contracta à Cosence, où il s'étoit retiré, avec Diane Serisali, suspendit longtems l'exécution de ce projet. Mais, après la mort de sa femme, lorsqu'un de ses fils, qui étoit déja grand, se fut chargé du soin des affaires domestiques, il choisit pour séjour une maison de campagne, dans laquelle, dégagé de tout embarras, il composa deux volumes, intitulez, *de Principiis Rerum Naturalium*, & quelques autres Traitez de Physique, qui furent reçus du Public avec beaucoup d'applaudissement. La grande quantité de Sectateurs, qu'il eut à Naples, l'obligea de se transporter dans cette ville, pour les fortifier dans ses sentimens. Il y tomba malade, âgé de près de 80 ans, & mourut, après avoir vécu quelque tems dans une espéce de léthargie. Il fut enterré à Cosence, dans le même tombeau, que Thomas Télésius son frére, Archevêque de cette ville. * J. Imperialis, *in Musæo Histor.* Le Pére Niceron, &c. p. 104.

T E'L E S P H O R E, *Telesphorus*, Pape, Grec de naissance, succéda dans le gouvernement de l'Eglise de Rome à Sixte I. Il fut élu le huitiéme avril de l'an 128, & mourut le cinquiéme janvier 139. Quelques Auteurs prétendent que ce fut lui qui ordonna qu'on chantât l'Hymne Angélique *Gloria in excelsis Deo*, dans la célébration des Mystéres; & que la veille de la Nativité de Notre-Seigneur, les Messes se célébrassent à minuit. C'est à ce Pape que quelques Ecrivains, sur je ne sai quel fondement, ont attribué l'Institution du Carême; mais ce fait, aussi-bien que ce que l'on dit qu'il étoit Anachoréte, & qu'il a établi le *Gloria in excelsis*, n'est fondé que sur des Rélations incertaines. * Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.* Baillet, *Vies des Saints*, *cinquiéme janvier.*

T E'L E S P H O R E. Les Epidaures l'appelloient *Acesius* & les Sicyoniens *Evemerius*. On croyoit que conjointement avec Esculape il présidoit à la Santé. Il y en a qui disent qu'il fut aussi *Engastrimythe*, ou du nombre de ceux qui prédisent l'avenir par une voix formée dans le ventre. Il est réprésenté dans un habillement fort ample, qui lui couvre tout le corps & la tête, excepté le visage. On l'associoit souvent à Hygie, la Déesse de la Santé. * Pausanias. Giraldi. Tristan, *Comm. Hist. de l'Emp. tome* 1. *p.* 599. *Dict. Allemand de Bâle.*

T E'L E S T A G O R A S, Habitant de l'Isle de Naxe, passoit tellement pour homme de bien dans ce païs, que l'on s'en rapportoit à lui pour le prix des marchandises. Il arriva un jour que de jeunes gens de qualité, voulant acheter un grand poisson, disputérent avec le Marchand, qui leur dit, qu'il aimeroit mieux le donner à Télestagoras, que de le leur abandonner pour le prix qu'ils lui en offroient. Les jeunes gens, qui étoient échauffez par le vin, allérent dans la maison de Télestagoras, & le maltraitérent, lui & ses deux filles. Les Naxiens, indignez de cette action, prirent les armes; & ayant mis à leur tête Lygdamidas, ils chassérent la Noblesse de leur païs. * Athénée, *l.* 8.

T E'L E S T E, Roi des Corinthiens, fils d'*Aristoméne*, & neuviéme de la race des Héraclides, succéda à son pére Aristoméne dans le Royaume de Corinthe, & régna 16 ans sous la tutelle de son oncle Agémon.

T E'L E S T E de Sélinunte, Poëte Dithyrambique, florissoit sous l'Olympiade XCV.

T E'L E S T E, Poëte Comique. *Voyez* T E'L E'S E'T E.

T E L G E N ou T E'L I E, petite ville de Suéde dans la Sudermanie. Elle est sur le bord méridional du Lac Méler, entre la ville de Stokholm, & celle de Strengness, à huit lieues de chacune. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T E L-H A R S Ç A ou T E L H A R S E, ville de la Chaldée, où habitérent plusieurs Juifs durant la Captivité de Babylone. Plusieurs d'entre eux ne purent montrer leur Généalogie, après leur retour. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 59.

T E'L I E. *Voyez* T E L G E N.

T E'L I E S I N. *Cherchez* T H E'L E S I N.

T E'L I G N Y (Charles de) Gentilhomme de distinction dans les armées de Henri II, Roi de France, commandoit la cavalerie qui étoit en garnison à Saint-Quentin en Picardie l'an 1557, lorsque cette ville fut assiégée par l'armée des Espagnols, sous le commandement du Duc de Savoye. L'Amiral de Coligny, Gouverneur de Picardie, s'étoit jetté dans cette ville, pour tâcher de la conserver, quoiqu'elle fût de très peu de défense. A peine l'Amiral fut-il dans la place, qu'il ordonna une sortie pour reconnoître le camp des ennemis, & pour découvrir par quel endroit on pourroit faire entrer du secours. Téligny eut ordre de choisir pour cette action un nombre de Cavaliers; & l'Amiral, qui étoit au lit d'un cruel mal de tête, le conjura instamment de ne point sortir lui même; mais les Coureurs qui avoient été détachez, ayant rencontré l'ennemi, & lâché le pié devant lui, Téligny, au desespoir de ce desavantage, quitta son poste, contre la défense qui lui en avoit été faite, & s'avança pour secourir les siens. Il ne fut pas plus heureux qu'eux; car il demeura sur la place, couvert de blessures, & fut même dépouillé par l'ennemi. L'Amiral, qui se trouvoit un peu mieux, fut informé de ce malheur, & sortit aussi-tôt pour charger l'ennemi, résolu de lui ôter Téligny, mort ou vif. Il le fit emporter dans la ville, blessé comme il étoit; & voyant qu'il ne se laissoit point de lui demander pardon, de n'avoir pas obéï à ses ordres, *Ce n'est point à moi*, dit-il, *qu'il faut le demander à présent*, *mais à Dieu; car dans l'état où vous êtes*, *vous n'avez plus besoin que de sa grace.* Téligny mourut une heure après, & fut fort regretté de l'Amiral, qui comptoit sur lui comme sur un Chef vaillant, habile, exact, & consommé dans la connoissance de l'Art Militaire. * Le Président de Thou, *Hist. l.* 41.

T E'L I G N Y (Louïs de) fils du précédent, fut très-estimé entre les Protestans, dans les sentimens desquels il se trouva engagé, au commencement des troubles de la Religion en France. Il commanda avec honneur dans plusieurs occasions de distinction, & ne se signala pas moins par sa valeur que par sa prudence, son honnêteté, sa douceur & sa probité. Quoiqu'il ne fût pas riche, & que son pére eût dissipé tout son bien en vaines dépenses; néanmoins l'Amiral de Coligny, charmé de ses rares qualitez, lui donna pour épouse sa fille *Louïse* de Coligny, & le préféra à quantité de Seigneurs qui recherchoient son alliance. Depuis, il eut part à tous les secrets de son beau-pére, & fut un des Chefs les plus considérez dans ce parti. Lorsqu'on eut pris à la Cour la résolution du massacre de la saint Barthélemi, & que le signal eut été donné par un coup de pistolet qu'on ti-

ra fur l'Amiral, il alla trouver le Roi de fa part, & le pria très-humblement de vouloir bien le venir vifiter, pour entendre quantité de chofes importantes qu'il avoit à lui révéler avant que de mourir. Dans un Confeil qui fe tint dans la chambre de l'Amiral, pour pourvoir à fa fûreté, & à celle des Seigneurs de fa Religion qui étoient à Paris, Téligny foutint que c'étoit faire tort au Roi que de mettre en doute fa fidélité & fa fincérité; & qu'au lieu de l'irriter par une retraite furtive, il falloit fe contenter de lui demander juftice. La bonne foi de ce jeune Seigneur, qui jugeoit des fentimens d'autrui par les fiens propres, n'empêcha pas qu'il ne fût enveloppé dans la fanglante exécution de la faint Barthelemi. Il eft vrai que fon air tout aimable defarma d'abord quelques Courtifans, qui s'étoient chargez de le tuer. Il fut encore épargné par des Soldats qui avoient fuccédé aux premiers Meurtriers; mais il ne put éviter la rage des troifiémes, qui le maffacrérent. Sa femme, Louïfe de Coligny, époufa en fecondes noces *Guillaume* de Naffau, Prince d'Orange. * Le Préfident de Thou. Mézeray, *Hift. de France*.

TELL (Guillaume) étoit un des principaux de la confpiration des Suiffes l'an 1307. Grifler, Gouverneur de ce païs pour l'Empereur Albert, avoit fait mettre un bonnet au haut d'une pique, dans la place publique d'Altorf, afin que tous ceux qui y paffoient ôtaffent leur chapeau, & fiffent une profonde révérence devant ce bonnet. Tell n'ayant point voulu fe foumettre à cette baffeffe, fut amené devant le Gouverneur, qui le condamna à abattre d'affez loin, d'un coup de fléche, une pomme de deffus la tête d'un de fes enfans, faute de quoi il le menaça de le faire mourir. Tell répondit que ce commandement étoit inhumain, & qu'il aimoit mieux fouffrir la mort que de fe mettre au hazard de tuer fon fils; mais Grifler le menaça de les faire mourir tous deux, s'il n'obéïffoit. Tell eut le bonheur de tirer fi jufte, qu'il enleva la pomme, fans faire de mal à fon fils. Ce coup d'adreffe fut admiré de tous ceux qui étoient préfens, excepté du Gouverneur, qui ayant apperçu une fléche cachée fous le pourpoint de Tell, lui demanda ce qu'il en vouloit faire. Tell répondit que c'étoit la coutume, en portant un arc, d'avoir toûjours deux fléches: cette réponfe ne le fatisfaifant pas, il le preffa, & lui promit la vie, s'il confeffoit la vérité. Tell pour lors avoua franchement qu'il avoit pris cette fléche exprès pour le tuer, en cas qu'il vînt à tuer fon fils. Grifler voulut garder fa parole, en lui confervant la vie; mais il l'envoya piez & mains liez dans une barque qui l'attendoit fur le Lac d'Uri; afin de l'emmener avec lui au château de Cufnach. Lorsqu'il fut au milieu du lac, un orage tout à coup s'éleva; & s'augmentant de plus en plus, devint enfin fi furieux, que le vaiffeau alloit périr, lorsque les gens du Gouverneur firent entendre à leur Maître, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de fe fauver, que de délier le prifonnier, & de lui abandonner la conduite de la barque; que non feulement il étoit fort adroit, mais un des meilleurs Bateliers qu'il y eût. Le péril où fe voyoit Grifler, ne lui donnant pas le loifir de délibérer, il y confentit. Tell n'eut pas plutôt le gouvernail en main, qu'il tourna la proue vers le païs de Schwits. Comme il fe vit affez près de terre à l'endroit d'une roche qu'on appelle encore à préfent *la roche de Tell*, il fe faifit de fon arc, fauta promtement fur ce roc; & donnant des piez de toute fa force contre la barque, il la repouffa bien avant dans le lac. Pendant que les autres étoient occupez à ramener le vaiffeau à bord, Tell gagna les montagnes, choifit un défilé creux & couvert, par où il falloit de néceffité que le Gouverneur paffât; & s'étant caché entre les haliers, il le tua en paffant d'un coup de fléche. Tell auffi-tôt accourut à Schwits en avertir Stouffacher: les Conjurez prirent les armes, & ayant chaffé les autres Gouverneurs, ils raférent leurs fortereffes. L'Empereur Albert furpris d'un changement fi inopiné, voulut réduire les Cantons fous fon obéïffance, & fit avancer fon armée dans le païs; mais fon neveu, fils de fon frére, dont il étoit Tuteur, & dont il retenoit tout le bien, lui dreffa une embufcade au paffage de la riviére du Riefs; & le tua: tellement que fes enfans, affez occupez à venger cette mort, furent contraints de laiffer là les Suiffes. Henri VII fucceffeur d'Albert à l'Empire, confirma leurs priviléges & les maintint en liberté. * Glaréanus, *Defcript. Helv.* L'Auteur *de l'Etat & des Délices de la Suiffe, tome 1. p. 168 & fuiv.* édit. d'Amfterdam 1730, remarque que lorsque Tell tira contre la pomme, qui étoit fur la tête de fon fils, il en étoit éloigné de 120 pas & que cette action arriva le 30 feptembre 1307. Il ajoûte qu'on voit encore les deux chapelles, qui furent bâties l'une fur le roc où Tell fe jetta en fortant du bateau, & l'autre dans l'endroit où il tua le Gouverneur Grisler.

TELL, ancienne Commune & Podeftatrie de la Valteline dont elle fait la 12 partie. Elle eft divifée en 36 quartiers dont chacun a fon Confeiller. Il y a auffi deux Doyens, l'un des Nobles, & l'autre des Païfans. L'on y voyoit autrefois, fur un lieu élevé, le château de Tell, qui doit avoir communiqué fon nom à toute la Vallée, qui fe nomme encore aujourd'hui la *Valteline*. Les Nobles de Lazaronis habitérent autrefois ce château, mais dans la guerre de la Valteline, les Grifons, comme Seigneurs, le firent rafer, de forte qu'on n'en voit aujourd'hui qu'une tour & quelques pans de murailles ruïnées. Tell eft fort connu dans l'Hiftoire à caufe du maffacre qu'on fit des Réformez en 1620, dans l'Eglife de Tell. Les Conjurez commencérent, dès le grand matin à exercer contre tous ceux qui refufoient d'aller à Meffe, les mêmes cruautez, qu'ils avoient déja mifes en ufage à Tyron. Une partie des Réformez s'étant enfin fauvée dans le haut du Clocher, ils y furent impitoyablement brûlez. * Guler, Guller ou Gouler, *Hift. Rhæt. p.* 175. Sprecher, *Chron. Rhæt. p.* 352. Campell. *Hift. Rhæt. manufcr. l.* 1. *c.* 50. Anhorn, *Reform. Eccl. Rhæt. p.* 106. *Diction. Allemand.*

TELLE'S (Balthazar) Portugais, natif de Lisbonne, entra dans la Compagnie de Jefus l'an 1610, enfeigna long-tems la Rhétorique, la Philofophie & la Théologie dans les maifons de fon Ordre, où il fut diverfes fois Supérieur, fut auffi Provincial de Portugal, & mourut dans fa patrie le 20 avril 1675. Il publia en 1644 & 1647, en deux volumes *in folio*, à Lisbonne, *Cronica de Compania de Jefus, Nueftros Reynos de Portugal*; & en 1660, à Coïmbre, *Hiftoria general de Etiopia alta, edoque nelle obraron os Padrosda Compania de Jefus.* On a auffi de lui, *Summa Univerfæ Philofophiæ*, imprimée à Lisbonne en 1642. * *Mémoires de Portugal.*

TELLE'S DE SYLVA (Emmanuel) Portugais, natif de Lisbonne, fut fecond Comte de Villa Major, premier Marquis d'Alégrette, Commandeur des Ordres d'Avis & de Chrift, Confeiller d'Etat & de Guerre des Rois Dom Pierre II, & Dom Jean V, premier Préfident du Parlement, & Intendant des Finances. En 1686, il fut Ambaffadeur de Portugal auprès de l'Electeur Palatin pour le mariage de la Princeffe Palatine Marie-Sophie-Elizabeth de Neubourg avec le Roi Dom Pierre; & il mourût à Lisbonne le 13 feptembre 1703, âgé de 69 ans. On a de lui une Hiftoire Latine du Roi Dom Jean II, imprimée à Lisbonne en 1689, & réimprimée en 1712, à la Haye. * *Mémoires de Portugal.*

TELLIAS, Poëte, & Devin de l'Elide, dans le Péloponnéfe, fuggéra un ftratagême nouveau aux Phocéens, lorsqu'ils faifoient la guerre aux Theffaliens. Il leur confeilla de choifir fix cens hommes des plus vaillans, de blanchir leurs habits & leurs armes avec du plâtre, & de les envoyer vers la nuit dans le camp des Theffaliens, leur ordonnant de tuer tous ceux qui ne leur paroîtroient point blancs. Cet artifice eut un fuccès merveilleux; car les Theffaliens, épouvantez par un fpectacle fi extraordinaire, ne firent aucune réfiftance, & eurent trois mille hommes tuez fur la place. * Paufanias, *in Phocicis.*

TELLIAS, d'Agrigente, a immortalifé fon nom par une libéralité prefque incroyable. La porte de fa maifon étoit toûjours ouverte aux Etrangers, & on n'y refufoit l'entrée à perfonne. Il reçut un jour en hiver cinq cens Cavaliers de Géla, & les voyant mal vétus, il donna un habit & une vefte à chacun d'eux. Athénée qui feul parle de Tellias, *l.* 1. ne dit pas en quel tems il vécut; mais il doit être plus ancien que les Tyrans de Sicile.

TELLIER (Michel Le) Chancelier de France, & Miniftre d'Etat, fils de MICHEL Le Tellier, Seigneur de Chaville, Confeiller en la Cour des Aides, & de *Claude* Chauvelin, fon époufe, naquit le 19 avril 1603. Son premier emploi dans la Robe, fut celui de Confeiller au Grand Confeil, qu'il quitta l'an 1631, pour exercer la charge de Procureur du Roi au Châtelet de Paris. De ce pofte, qu'il avoit occupé pendant fept années avec une eftime générale, il paffa à celui de Maître des Requêtes, & fut enfuite nommé pour examiner, avec M. le Chancelier Séguier, & M. Talon, Confeiller d'Etat, les procédures qui fe firent alors contre les féditieux de Normandie. La droiture & l'habileté avec lefquelles M. Le Tellier mania cette affaire, & les autres qui lui furent confiées, le firent nommer l'an 1640, à l'Intendance de Piémont, commiffion dont il s'acquitta fi dignement, que le Cardinal Mazarin crut le devoir propofer au Roi Louïs XIII, pour remplir la place de Sécretaire d'Etat, vacante alors par la retraite volontaire de M. Des Noyers. Quoique M. Le Tellier n'ait été pourvu du titre de cette charge qu'après la mort de fon prédéceffeur, il commença néanmoins à l'exercer dès l'an 1643, auffi-tôt après avoir obtenu l'agrément du Roi. Les divifions civiles qui fuivirent la mort de ce Prince, lui donnérent lieu de fignaler fon zéle pour l'Etat, dans un tems où les plus puiffans n'épargnoient rien pour le troubler. Tout ce qui fut négocié avec M. le Duc d'Orléans & avec M. le Prince, paffa par fes mains: il eut la plus grande part au traité de Ruel; & ce fut à lui que la Reine Régente, & le Cardinal Mazarin, donnérent leur principale confiance, pendant les brouilleries dont la France fut agitée depuis ce traité. Le parti des factieux prévalut l'an 1651, & le Cardinal fut obligé de s'éloigner de la Cour. M. Le Tellier prévoyant quelle feroit l'inutilité de fes confeils dans un fi grand renverfement, réfolut de fuivre la deftinée de ce Miniftre, & demanda permiffion de fe retirer. Il l'obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine; mais ce ne fut pas pour long-tems, car la Reine, impatiente de fe voir privée de fes Miniftres les plus fidéles & les plus éclairez, le rappella peu de tems avant le retour du Cardinal, qui pour ôter tout prétexte aux factieux, prit encore le parti de la retraite, & fortit volontairement du Royaume. Pendant fon abfence, M. Le Tellier fut chargé des foins du Miniftére, que la fituation des affaires rendoit tres-épineux. Il demeura près de leurs Majeftez, fut commis pour traiter avec M. le Duc d'Orléans, & contribua beaucoup par fes confeils à l'extinction des troubles, & au rétabliffement de l'autorité royale. Le Roi revint à Paris, & le Cardinal fe rendit près de leurs Majeftez. M. Le Tellier, pour recompenfe de fes fervices, fut revêtu de la charge de Thréforier des Ordres du Roi. L'an 1654, il fut envoyé à Péronne, avec un pouvoir abfolu de figner au nom de fa Majefté, les ordres néceffaires pour empêcher que cette place ne tombât entre les mains des ennemis. Lorsque le Cardinal partit pour S. Jean de Luz, où la paix générale & le mariage du Roi devoient fe conclurre, il laiffa M. Le Tellier près du Roi, pour dreffer les dépêches & les inftructions qu'il attendoit de fa Majefté; & pendant tout le cours de cette négociation, il lui adreffa les rélations de fes conférences avec Dom Louïs

Louïs de Haro. Depuis la mort de cette Eminence, il continua d'exercer la charge de Sécretaire d'Etat, jusques en 1666, qu'il la remit entiérement au Marquis de Louvois son fils aîné, qui en avoit la survivance. Sa démission volontaire ne l'éloigna pas du Conseil; il conserva le titre & les emplois de Ministre, & servit dans ce poste avec le zéle & la vigilance qui lui étoient ordinaires. Le Roi qui l'avoit souvent comblé des témoignages d'une estime & d'une affection distinguée, lui en donna de nouvelles marques en l'élevant en 1677, après la mort de M. d'Aligre, à la dignité de Chancelier & de Garde des Sceaux de France. M. le Tellier, âgé pour lors de 74 ans, dit agréablement à sa Majesté, lorsqu'il la remercia, qu'elle honoroit sa famille, & couronnoit son tombeau, mais son grand âge ne diminua rien en lui de la vigueur & de l'application dont il avoit besoin pour l'exercice de cette charge importante. Il sembla reprendre de nouvelles forces, pour en remplir dignement toutes les fonctions, & il consomma le reste de sa vie dans les mêmes exercices qui en avoient signalé les commencemens. Il mourut le 28 octobre 1685, à l'âge de 83 ans, & fut regretté de son Prince, de toute la France, & des Etrangers mêmes. Ce fut peu de jours après avoir signé la révocation de l'Edit de Nantes, dernier coup, par lequel Louïs XIV acheva de détruire la Religion Reformée dans son Royaume, & que le zéle de M. Le Tellier lui faisoit regarder comme l'accomplissement de ses souhaits. De son mariage avec *Elizabeth* Turpin, fille de *Jean* Turpin, Seigneur de Vauvredon, Conseiller d'Etat, &c. morte le 21 novembre de l'an 1698, âgée de 90 ans, il laissa, 1. François-Michel Le Tellier, Marquis de Louvois, *dont nous parlerons plus bas*; 2. *Charles-Maurice* Le Tellier, né l'an 1642, Archevêque Duc de Rheims, premier Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Docteur & Proviseur de la Maison de Sorbonne, Conseiller d'Etat ordinaire, Doyen des Conseils du Roi, &c. Prélat également recommandable par la profondeur & l'étendue de son érudition, par son attachement inviolable à la doctrine de l'Eglise Romaine, & par l'ardeur de son zéle pour l'entretien de la Discipline Ecclésiastique, mort subitement à Paris, le 22 fevrier 1710, en sa 69 année, laissant en mourant la belle bibliothéque qu'il avoit, aux Chanoines Réguliers de l'Abbaïe de Sainte-Geneviéve de Paris; 3. *Magdelaine-Fare* Le Tellier, premiére femme de *Louïs-Marie* d'Aumont, Duc d'Aumont, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de sa Chambre, morte le 22 juin de l'an 1668.

TELLIER (François-Michel Le) Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat, fils aîné de Michel Le Tellier, Chancelier de France, *dont nous venons de parler*, naquit à Paris le 18 janvier 1641. En 1654, il fut reçu en survivance de la charge de Sécretaire d'Etat pour la Guerre; & dès qu'il lui fut permis d'en partager les devoirs, il les remplit avec tant de succès, que M. Le Tellier, quatre ans après, s'en démit absolument en sa faveur, & lui en abandonna toutes les fonctions. Ce fut alors que le Roi, qui avoit trouvé dans le Marquis de Louvois un sujet selon son cœur, se fit un plaisir de se communiquer à ce jeune Ministre, & de répandre dans son sein une partie de ses grandes lumiéres, qui l'ont fait admirer lui-même, comme le plus habile de tous les Princes dans l'art de régner. Le Marquis de Louvois répondit à la confiance de son Roi par une vigilance, une activité, & une application surprenante. Ses services lui attiroient tous les jours de nouvelles faveurs, & sembloient de plus en plus en mériter de nouvelles. En 1668, il fut nommé Surintendant général des postes, & Grand-Maître des Couriers de France, & des païs étrangers. Trois ans après il fut honoré de la dignité de Chancelier des Ordres du Roi; & il exerça par commission, la charge de Secretaire d'Etat pour les affaires étrangrées, qui venoit d'être conférée à M. de Pompone, pour lors Ambassadeur extraordinaire en Suéde. Les Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel étoient tombez dans un grand délabrement: les Chevaliers, en conséquence de l'Edit de 1672 qui confirmoit l'union de ces deux Ordres, & sur la démission de M. de Néreftang, Grand-Maître de celui de Saint-Lazare, présentérent au Roi une Requête, par laquelle ils supplioient sa Majesté d'unir la charge de Grand-Maître à sa Couronne, & d'agréer la postulation qu'ils avoient faite de M. de Louvois, pour régir l'Ordre en qualité de Grand-Vicaire. A peine ce Ministre en eut-il reçu les provisions en 1673, qu'il travailla sans relâche à l'exécution de l'Edit qui avoit été donné l'année précédente. Un grand nombre de maladreries & d'hopitaux qui avoient été démembrez de l'Ordre, y furent réünis par ses soins, & furent destinez par ses conseils en 1680, à former cinq Grands Prieurez, & plusieurs Commanderies, dont le Roi gratifia près de deux cens Gentilshommes & Officiers de ses troupes, estropiez ou vétérans. Les Soldats, que les disgraces de la guerre mettoient hors d'état de servir, furent assez heureux pour ressentir les effets de la protection du Roi, par l'établissement de l'Hôtel royal des Invalides, qui fut bâti par les soins du Marquis de Louvois. Son zéle pour l'éducation de la Noblesse lui fit encore obtenir de sa Majesté l'institution de quelques Académies dans les places frontiéres du Royaume, où grand nombre de jeunes Gentilshommes, élevez gratuitement, apprenoient le métier de la guerre, qu'ils devoient ensuite exercer dans les emplois ausquels on les destinoit. Après la mort de M. Colbert, arrivée en 1683, il fut pourvu de la charge de Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France. La vaste étendue de son génie l'élevoit au dessus de cette multitude d'emplois qu'il exerça toujours par lui-même; mais ses grands talens éclatérent sur tout dans les affaires de la guerre; car depuis qu'il eut commencé de les manier, on vit l'abondance des vivres & des fourrages parmi les troupes, par le moyen des provisions renouvellées tous les ans dans toutes les provinces. L'artillerie dont il exerça lui-même plus d'une fois la charge de Grand-Maître, fut servie avec plus d'exactitude que jamais; & des magasins établis par ses conseils dans toutes les places de guerre, furent fournis d'une quantité prodigieuse d'armes & de munitions, entretenues & conservées avec le dernier soin. Dans ce grand nombre de fortifications, que le Roi fit élever ou réparer pendant son Ministére, on n'entendoit plus parler de malversations. Les plans étoient levez avec toute l'exactitude possible; & les marchez exécutez avec une entiére fidélité. D'ailleurs, rien de plus juste & de mieux concerté que les réglemens publiez pour les étappes, pour les marches, pour les quartiers, & pour le détail des troupes. La paye des Officiers & des Soldats étoit constamment assurée par des fonds toûjours prêts, qui suivoient & devançoient les armées. Telles étoient les occupations du Marquis de Louvois, uniquement dévoué au service de son Prince, contre lequel toute l'Europe avoit conjuré vainement; tels étoient son zéle & ses travaux, lorsqu'épuisé par leur violence, il fut attaqué d'un mal subit, & mourut à Versailles le 16 juillet 1691, âgé de 51 ans. Son cœur fut porté en l'église des Capucins de Meudon, & son corps en celle des Capucines de la place de Louïs *le Grand*, où l'on voit son Mausolée, enrichi de tres-belles statues de marbre & de bronze.

Il avoit épousé le 19 mars 1662, *Anne* de Souvré, Marquise de Courtenvaux, morte le deuxiéme décembre 1715, fille unique & héritiére de *Charles*, Marquis de Souvré, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marguerite* Barentin. De ce mariage sont sortis 1. Michel-François Le Tellier, Marquis de Courtenvaux, qui suit; 2. *Elisabeth-Anne* Le Tellier, née le 23 juin 1665, mariée le 23 novembre 1679, à *François*, Duc de la Rochefoucaud, de la Roche-Guyon, Prince de Marsillac, &c. Pair, Grand-Maître de la Garderode du Roi; 3. Louïs-Nicolas, *qui a fait la branche des Marquis de* Souvre' *& de* Re'be'nac, *rapportée cy-après*; 4. *Louïs-François-Marie* Le Tellier, Marquis de Barbesieux, Chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit, & Sécretaire d'Etat, mort le cinquiéme janvier 1701, en sa 33 année, qui avoit épousé 1. le 12 novembre 1691, *Catherine-Louïse* de Crussol-Usès, morte le quatrieme mai 1694, en sa 20 année, fille d'*Emmanuel* de Crussol, Duc d'Usès, & de *Marie-Julie* de Sainte-Maure-Montauzier: 2. le onziéme janvier 1696, *Marie-Thérése-Delphine-Eustochie* d'Alégre, fille d'*Ives*, Marquis d'Alégre, Lieutenant Géneral des armées du Roi, & de *Jeanne-Françoise* de Garaud de Caminade, morte le 29 octobre 1706, âgée de 26 ans, ayant eu du premier lit *Anne-Catherine-Eléonore* Le Tellier, mariée le troisiéme juillet 1713, à *Charles-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, Duc d'Olonne, Comte de Luxe, morte sans postérité le 21 octobre 1716, en sa vint-troisiéme année: & du second, *Marie-Magdelaine*, alliée le 31 mai 1717, à *François*, Duc de Harcourt, Capitaine des Gardes du Corps du Roi; & *Louïse-Françoise-Angélique* Le Tellier, mariée le quatriéme juillet 1718, à *Emmanuel-Théodose* de La Tour d'Auvergne, Duc d'Albret, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur & Lieutenant-Général du haut & bas païs d'Auvergne, morte en couches le huitiéme juillet 1719, en sa 21 année; 5. Camille Le Tellier, *qui aura un article séparé*; & 6. *Marguerite* Le Tellier, née le 14 juillet 1678, & mariée le 20 avril 1694, à *Louïs-Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, &c. morte le 23 avril 1711, âgée de 33 ans.

Michel-François Le Tellier, Marquis de Courtenvaux, &c. Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roi, & Colonel du Régiment de la Reine, né le 15 mai 1663, & mort le onziéme mai 1721, épousa le 28 novembre 1691, *Marie-Anne-Catherine* d'Etrées, fille de *Jean*, Comte d'Etrées, Vice-Amiral & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Marguerite* Morin, dont il a eu 1. *Louïs*, mort le cinquiéme octobre 1709, en sa 15 année; 2. François-Mace' qui suit; 3. *Louïs-César*, mort jeune; 4. *Louïs-Charles*, Marquis de Courtenvaux, Mestre-de-camp du régiment royal-Roussillon-cavalerie, & Commandant la Compagnie des Cent Suisses de la Garde du Roi; & 5. *Anne-Sabine* Le Tellier, Religieuse à Notre-Dame de Soissons.

François-Mace' Le Tellier, Marquis de Louvois, &c. Mestre-de-camp du régiment d'Anjou, & Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roi, en survivance de son pére, mourut le 24 septembre 1719. Il avoit épousé le onziéme mars 1716, *Anne-Louïse* de Noailles, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il eut François-Ce'sar qui suit; & *N*... Le Tellier, née posthume.

François-Ce'sar Le Tellier, Marquis de Montmirail, de Louvois, &c. Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roi en survivance de son grand-pére, né en février 1718.

BRANCHE DES MARQUIS de SOUVRE & de Rébénac.

Louïs-Nicolas Le Tellier, Marquis de Souvré, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-général pour sa Majesté au Gouvernement de Béarn & de Navarre, & Maître de la Garde-robe, fils puîné de François-Michel Le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Sécretaire d'Etat, & d'*Anne* de Souvré, Marquise de Courtenvaux, né le 23 janvier 1667, a épousé le 13 mars 1698, *Catherine-Charlotte* de Pas-Feuquiéres, Dame de Rébénac, fille unique de *François* de Pas-Feuquiéres, Comte de Rébénac, & de *Jeanne* d'Esquilles, dont il a eu 1. François qui suit; 2. *Charles-Maurice*, Chevalier de Sou-

Souvré, qui fut noyé en se baignant en juillet 1721; & 3. *Charlotte-Felicité* Le Tellier, mariée le 19 juillet 1722, à *Louis-Philogéne* Brûlart, Marquis de Puysieux, &c.

FRANÇOIS Le Tellier-de-Rébénac, Marquis de Louvois, Seigneur de La Merville, d'Arcy, de Villacoublay, &c. a épousé le 30 mai 1723, *Marie-Gabrielle* de Brancas, fille de *Louis*, Marquis de Brancas, Baron de Céreste, Seigneur de Juvisy, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat d'épée, Lieutenant-Général des armées de sa Majesté, & du Gouvernement de Provence, & d'*Elisabeth-Charlotte-Candide* de Brancas.

TELLIER (Camille Le) plus connu sous le nom de M. l'*Abbé de Louvois*, étoit le quatriéme fils de FRANÇOIS-MICHEL Le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Sécretaire d'Etat, & d'*Anne* de Souvré, fille unique de M. le Marquis de Souvré, premier Gentilhomme de la Chambre. Il naquit à Paris le onzieme avril 1675, & dès l'âge de neuf ans, il fut nommé au Prieuré de S. Bélin, à l'Abbaye de Bourgueil & à celle de Vauluisant. Cet abus, qui pour être assez commun, n'en est pas moins contraire à toutes les régles, parut en quelque sorte plus tolérable dans M. l'Abbé de Louvois, que ces Bénéfices n'appellérent point à l'Etat Ecclésiastique, mais qui parut y être appellé d'ailleurs légitimement. Quoi qu'il en soit, on réünit dans la même année en sa faveur sous le titre général de Bibliothécaire du Roi, les charges de Garde de la bibliothéque & d'Intendant du Cabinet des Médailles, dont M. l'Abbé Colbert étoit pourvu, & celle de Grand-Maître de la Librairie, que deux Jérômes Bignon avoient successivement remplie. Ces charges qui demandent, ce semble, un homme déja consommé dans les Sciences, furent pour M. l'Abbé de Louuois un vif aiguillon qui redoubla son ardeur pour les acquérir. Cette ardeur fut secondée par les meilleurs Maîtres: M. Hersan, alors Professeur en Rhétorique au Collége du Plessis, fut choisi pour son Précepteur; M. Boivin le cadet lui apprit le Grec; M. l'Abbé Vittement, depuis sous-Précepteur du Roi, lui répétoit la Philosophie, pendant qu'il en faisoit un Cours au Collége Mazarin sous M. Cordelier. M. Louail, Docteur de Sorbonne, connu depuis sa mort arrivée au mois de février 1724, pour être Auteur de la premiére partie de l'Histoire *du livre des Reflexions Morales*, &c. servant de préface aux Grands Hexaples, travailloit de même avec M. l'Abbé de Louvois sur les Questions de Théologie, dont il prenoit les Leçons en Sorbonne. Il fit un Cours de Mathématiques sous M. de la Hire, un autre de Chymie sous Mrs. Homberg & Géoffroy; un autre d'Anatomie sous M. du Verney, & reçut ainsi de la premiére main la plupart des connoissances utiles ou agréables, qui séparent les grands Génies du commun des hommes. M. l'Abbé de Louvois profita si bien de l'attention que l'on avoit à l'instruire de tout, que M. Baillet crut devoir lui donner une place honorable dans son Histoire des enfans devenus célébres par leurs études. En effet dès l'âge de douze ans, il possédoit déja si bien Homére & plusieurs autres Poëtes Grecs, Virgile, & ceux qui parmi les Poëtes Latins en ont le plus approché, qu'il en sentoit toutes les beautez, étoit en état de les faire remarquer aux autres, & répondoit, sans hésiter, aux questions de Critique que l'on pouvoit former sur ces Auteurs. Il soutint ses Théses de Philosophie & de Théologie avec le même éclat: il eut le premier lieu de sa Licence, & reçut le Bonnet de Docteur le 18 mars 1700, âgé d'environ 25 ans. Sur la fin de sa Licence, il fut député du second Ordre à l'assemblée du Clergé pour le diocése de Rheims, où il avoit un canonicat; & immédiatement après cette assemblée il entreprit un voyage en Italie, qu'il fit en Homme de Lettres, qui regarde moins ces sortes de voyages comme un amusement, que comme une continuation d'étude. Une de ses principales attentions fut de chercher dans toutes les villes où il passoit, les livres qui y avoient été imprimez, & qui manquoient à la bibliothéque du Roi; & il en ramassa ainsi plus de 3000 volumes. Au retour de ce voyage qui ne fut que d'un an, il se consacra aux fonctions de Grand Vicaire dans le diocése de M. l'Archevêque de Rheims, son oncle, & il les remplissoit encore lorsqu'en 1706, il fut nommé à une place de l'Académie Françoise. Le Discours qu'il y prononça le jour de sa réception, est le seul Ouvrage imprimé qui nous reste de lui. Il fut reçu en 1708, à l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres. Il fut nommé au mois d'Octobre 1717, à l'Evêché de Clermont; mais comme il se sentoit depuis deux ans atteint de vives douleurs de la pierre, il ne crut pas devoir accepter une charge dont il eut été résolu de porter tout le poids, & que ses infirmitez l'empêchoient de porter. Le mal augmenta en effet de jour en jour: il se fit sonder, on sentit la pierre, & il se détermina à l'opération comme à une mort certaine. Dans l'intervalle il résigna trois de ses Bénéfices, & fit un testament, dont toutes les dispositions sont pleines de sagesse, de reconnoissance, & sur tout de charité. Enfin il fut taillé le 29 d'Octobre 1728. La pierre se trouva d'une nature molle, elle s'écrasa sous la tenette, & on ne put l'extraire que par fragmens. La fiévre survint, & le malade mourut le huitiéme jour après l'opération, âgé de 44 ans & demi. M. l'Abbé Bignon a eu la charge de Bibliothécaire du Roi. * Son éloge dans les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres*, *tome* 5. *Mémoires du tems.*

M. le Chancelier Le Tellier avoit deux sœurs, 1. *Magdelaine* Le Tellier, femme de *Gabriel* de Cassagnet, Marquis de Tilladet, Capitaine au régiment des Gardes; 2. *Claude* Le Tellier, épouse de *Jean-Baptiste* Colbert, Seigneur de Saint-Pouange, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Intendant de Justice en Lorraine.

Il y a encore une autre branche de Le Tellier, sortie du fils puîné de MICHEL Le Tellier, Seigneur de Chaville, Maître des Comptes, & ayeul du Chancelier. Il se nommoit CHARLES Le Tellier, & fut Seigneur d'Oizu & de Neufvy, & Maître des Comptes à Paris. De *Catherine* Vaillant-de Guélis, son épouse, Dame de Morsan, il eut RENE' Le Tellier, Seigneur de Morsan, d'Oizu & de Neufvy, reçu Conseiller en la Cour des Aides en 1639, & mort en 1681. Il avoit épousé *Françoise* Briçonnet, dont il laissa, 1. CHARLES Le Tellier, Seigneur de Morsan, Conseiller au Parlement, mort en 1702, laissant de *Fleurie* Pecoil de La Ville-Dieu, *Michel*, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 26 juin 1709, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 23 août 1719; & *Claude-François*, Lieutenant puis Capitaine aux Gardes; 2. FRANÇOIS-RENE' Le Tellier, Conseiller de la Cour des Aides, mort en 1686, laissant de *Marie-Anne* Chevalier, *Charles-François*; 3. *Adrien-Claude* Le Tellier, Chevalier de Malte, Colonel d'un régiment de Dragons; & 4. *Magdelaine*, épouse de *Germain-Christophle* Thumeri de Boisisse, Président de la seconde des Enquêtes du Parlement.

TELLIER, (Michel Le) naquit auprès de Vire en Basse Normandie le 16 décembre 1643, & fit ses études à Caen au Collége des Jésuites, qui en jugérent si favorablement, qu'ils le reçurent parmi eux dès l'âge de 17 à 18 ans. Après y avoir régenté, avec succès, la Philosophie & les Humanitez, ses Supérieurs parurent le destiner uniquement aux Lettres. Il fut chargé de travailler sur Quinte-Curce, & l'édition qu'il en donna en 1678, le fit choisir, avec quelques autres Péres, distinguez par de semblables travaux, pour établir à Paris dans le Collége de Clermont, une Société de Savans qui succédât aux Sirmonds & aux Pétaux. Mais ce projet, dont l'exécution étoit naturellement assez difficile, fut encore dérangé par le goût que le Pére Le Tellier prit pour un genre d'écrire tout différent, qui le conduisit par dégrez aux prémiers emplois de sa Compagnie. Il y fut successivement Réviseur & Recteur Provincial. Enfin le Pére de La Chaise étant mort en 1709, le Pére Le Tellier fut nommé Confesseur du Roi & Académicien honoraire de l'Académie royale des Inscriptions. Dans ce poste éminent il travailla à perdre les Jansénistes. Il débuta par solliciter la condamnation du livre intitulé, *Réflexions Morales sur le Nouveau Testament* par le Pére Quesnel. Le Cardinal de Noailles se déclara en faveur du livre attaqué, & le Pére Le Tellier n'omit rien pour perdre le Cardinal dans l'esprit du Roi & pour le faire passer pour Janséniste. Il envoya aux Evêques un modéle de lettre pour dénoncer unanimement le Cardinal comme suspect de Jansénisme. Le mystére fut dévoilé par une Lettre qui tomba entre les mains des Jansénistes qui la firent imprimer. Le Roi, dans l'incertitude du parti qu'il devoit prendre entre son Confesseur & le Cardinal, s'adressa au Pape, qui fit condamner cent & une propositions du livre du Pére Quesnel, & qui envoya sa fameuse Constitution *Unigenitus*, dont les suites sont assez connues. Le Pére Le Tellier mourut à la Fléche le deuxiéme septembre 1719, âgé de 76 ans. * *Hist. de l'Acad. des Inscript. tome* 5. *p.* 374. Larrey, *Hist. de Louis XIV, sur l'an* 1714.

TELLUS, fut crue par les Anciens, la Déesse de la Terre, & est appellée par Homére, *la Mére des Dieux*, pour montrer que tous les élémens sont engendrez l'un de l'autre, & que la terre est leur fondement. Ils la faisoient femme ou du soleil ou du ciel, parce que le soleil ou le ciel la rendent fertile. Ils la peignoient comme une femme qui avoit quantité de mammelles, pour signifier que la terre nourrit toutes sortes d'animaux. Plusieurs la confondent avec la Déesse Cérès.

TELLUS, pauvre Bourgeois d'Athénes, mais fort vertueux, laissa des enfans bien élevez, & mourut en combattant pour la liberté de son païs. Ce fut pour ces raisons qu'il fut estimé par le sage Solon, plus heureux que le riche Crésus. * Plutarque & Diogéne Laërce, *Vie de Solon.*

TEL-ME'LAH, ville de la Chaldée, où habitérent plusieurs Juifs pendant la captivité de Babylone. * *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 59.

TELMESSE, *Telmissus*, & qu'Arrien nommé *Telmissos*, ville sur la mer, aux extrémitez de la Lycie, au pié d'une montagne de même nom, laquelle est une partie du Mont-Coagus, a été célébre dans l'Antiquité, par le don de Prophétie que l'on croyoit être possédé par ses Habitans. Cette ville fut donnée par les Romains à Euménès, lorsqu'ils eurent défait Antiochus; mais les Lyciens la recouvrérent après que le Royaume d'Euménès eut été ruïné. Quelques-uns ont cru que cet avantage leur avoit été communiqué par Telmessus, habile Devin & Fondateur de leur ville, & qui étoit fils d'Apollon & d'une fille d'Anténor. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de TERMESSE, quoique quelques Auteurs l'ayent nommée mal-à-propos Telmesse. Celle-ci étoit dans la Pisidie, proche le Col où l'on passoit le Mont-Taurus, pour aller à Mylas. Alexandre prit celle-ci avec difficulté; car elle étoit située sur une montagne escarpée, & il la fit démolir. * Arrien, *de Alexandri Expeditione*, *l.* 1. *p.* 75: & *l.* 2. *p.* 86, édit. d'Amsterdam 1668. Etienne de Bysance. Arnobe. Bayle, *Dict. Crit.*

TE'LON, Astronome & Mathématicien, né comme on le croit, en Provence, & peût-être à Marseille, vers le même tems que Jules César naquit à Rome. Il fit son étude particuliére des Mathématiques & de l'Astronómie, & il excella dans la Marine. Les Marseillois voulant tenter un combat naval pour prévenir César, qui vouloit faire le siége de leur ville, Télon fut un de leurs Chefs, & fut dangereusement blessé. Il y perdit d'abord la main droite, puis la gauche. Dans cet état il se jetta dans un des vaisseaux ennemis, où il fut percé de coups, & périt avec le vaisseau qui coula à fond. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TE'LOS, petite isle de l'Archipel en Asie, étoit encore nommée par les Anciens *Agathusa*, & est appellée à présent *Piscopia*.

pia. Cette isle n'a que deux pauvres bourgades; l'une nommée *Zucora*, & l'autre *Agios Stephanos*. Il s'y trouve un ruisseau d'eau douce qui ne tarit jamais. Les Habitans de cette isle assurent qu'il y a beaucoup de mines, d'où ils tireroient des métaux, si la crainte d'y attirer les Turcs ne les obligeoit à les cacher. * Boschini *Archipélagus*.

TELSPERG ou DÉLSPERG. On en a déja dit quelque chose sous le mot DELMONT. On y peut ajoûter ce qui suit. Telsperg, est une jolie petite ville, dans une vallée, qui retient le nom de cette ville, dans l'Evêché de Bâle, entre la riviére de Birs & de la Sorne, à six lieues au sud-sud-est de Bâle & à une égale distance de Soleurre en Suisse. Elle appartient à l'Evêque de Bâle. Elle a eu le malheur, en 1397, d'avoir été presque réduite en cendres par le feu du Ciel. Après qu'elle eut été rétablie, il lui arriva en 1487, un pareil accident qui la détruisit entiérement, excepté trois édifices. On a conservé la mémoire de ce triste événement dans ces vers qui sont sur la Maison-de-ville:

Oppida multa ruunt hostili eversa tumultu,
At tibi non aries, non nocuere minæ.
Igne peris, Telsperg, incendia dira suborta,
Mœnia, Templa, domos, limina, tecta vorant.
Quid Pater ignipotens alienis montibus erras?
Numne satis folles concitat Æthna tuos?
Deseris Æoliam, spreta est Vulcania Lemnos!
Incubat externo vis tua sæva loco.
Bis octona dies, præter tria tecta, Novembris
Urbem hanc excidit ignibus horridulis.
Anno a Nativ. Dn. nostri Jesu-Christi Salvatoris 1487.

Au changement de Religion, qui arriva l'année 1530, les Chanoines de l'Eglise Collégiale de Montier-Granval ayant quitté ce lieu se retirérent & furent reçus à Soleurre, où ils jouïssent encore du droit de bourgeoisie; & l'année 1534, par l'agrément de Philippe, Baron de Gondelsheimb, soixante-sixiéme Evêque de Bâle, ils vinrent résider à Telsperg, où l'Evêque Jean Henri d'Ostein acheva l'an 1630, de bâtir le Monastére des Péres Capucins avec une grande église, que son prédécesseur Guillaume Rink de Baldenstein, Evêque, avoit commencée. On voit encore dans cette ville le palais de l'Evêque bâti en 1716, sous le Prince Jean Conrad, Baron de Reinach, l'Evêque régnant en 1732. * Urstisii *Chron. Basil.* Martin Zeiler, *Descript. Rom. Imp.* Maty, *Dict. Géogr. Cet article a été envoyé.*

T E M.

* TEMA ou THE'MA, fils d'Ismaël & petit-fils du Patriarche Abraham. Il bâtit dans l'Arabie une ville qu'il appella de son nom. * *Genése, ch.* 25. *v.* 15.

TE'MARE'TE, bourg de la Basse Ethiopie. C'est le principal lieu de l'Isle de Zocotora, & la résidence du Prince de cette Isle. * Maty, *Diction. Géogr.*

TE'ME, riviére du païs de Galles en Angleterre, a sa source sur les frontiéres des Comtez de Montgomery, de Salop & de Radnor, prend son cours vers l'orient, sépare le Comté de Shrop de celui de Radnor, & d'une partie de celui d'Héreford, & se décharge dans la Saverne au Comté de Worcester. * *Diction. Anglois.*

TE'ME'CEN ou TE'MESNE, province la plus occidentale du Royaume de Fez. Elle commence du côté de l'Occident, à la riviére d'Ommirabi, & s'étend vers le Levant jusqu'à celle de Burregreg, qui se jette dans la mer entre Salé & Rabat. Elle a au Midi les coteaux du grand Atlas, & au Septentrion la Mer de Gibraltar du côté de l'Océan. La longueur de la côte depuis l'Ommirabi, jusqu'au Burregreg, est de trente lieues, & sa largeur de vint. Toute cette étendue n'est qu'une campagne fertile, qui comprenoit autrefois plus de quarante villes ou bourgades, peuplées d'une nation très belliqueuse, ce qui la rend très célébre dans les Historiens de Maroc. Joseph-Abu-Téchifien, second Roi des Almoravides, la détruisit, lorsqu'elle étoit possédée par les successeurs d'un Tyran, nommé *Quemin-Ben-Menal*. Elle demeura déserte 180 ans, jusqu'à ce que Jacob Almansor la repeupla de quelques Arabes du Royaume de Tunis, qui l'ont possédée plus de cinquante ans, durant tout le régne des Almohades. Les Bénimérinis les ayant chassez, mirent en leur place les Zénétes & les Haoares, pour récompense des services qu'ils leur avoient rendus à leur établissement. Ces peuples l'ont toûjours possédée depuis, & d'ordinaire on les nomme *Chaviens*. Ils errent sous des tentes comme les Arabes, & quoique ce soit une nation Afriquaine, ils parlent un Arabe corrompu. Ils ont été autrefois très puissans, & ont fait la guerre aux Oatazes, qu'ils vinrent presque à bout de dépossséder. Ils mettoient sur pié jusqu'à cinquante mille chevaux, & trois fois autant d'infanterie. On dit qu'à une bataille à jour nommé, qui est fort célébrée dans Fez, leur orgueil alla si loin, qu'ils promirent à un Roi de Fez, nommé *Muley-Chec-el-Oatiel*, à qui ils avoient à faire, de ne combattre que sur des chevaux qui n'auroient point passé trois ans. Ce Roi, à qui ils firent promettre la même chose, fit couper le crin & la queue aux siens, afin qu'ils parussent des poulains, & par ce moyen il les défit, parce que dans le combat ils ne purent retenir les leurs. Les guerres continuelles que ces peuples ont eues depuis avec les Rois de Fez & de Maroc, & la peste & la famine qui les ont affligez pendant trois ans, les ont fait tellement décheoir, que présentement ils ne sauroient faire plus de huit mille chevaux, ni mettre plus de cinquante mille hommes de pié. Leur cavalerie est fort bonne, mais quoique leur infanterie soit peu de chose, ils sont si superbes, que souffrant le joug impatiemment, ils se revoltent à la moindre occasion, & passent d'un Royaume à l'autre avec leurs tentes & leurs troupeaux. Quand ils ne pouvoient faire autre chose, ils se servoient des Chrêtiens d'Azamor contre les Africains & les Arabes, qui étoient leurs ennemis. Leurs femmes sont blanches & se piquent d'être belles. Elles aiment fort à être parées, & portent force joyaux d'or, d'argent, de perles & de cornalines au bras, à la gorge & aux oreilles. La contrée est bonne pour le blé & pour les troupeaux, & l'on y pourroit recueillir quantité de froment & d'orge, si ces peuples cultivoient toutes les terres, mais ils ne labourent que ce qui est autour de leurs habitations. Il y a parmi les champs, une herbe nommée *Bebimé* qui engraisse les chevaux & le bétail en moins de douze ou de quinze jours, mais lorsqu'elle jette un petit épi barbu, on les empêche d'en manger parce qu'elle les étrangle & les tue. Il ne reste plus que les murailles des anciennes villes de cette Province, & ces peuples s'y campent l'hiver. Ces villes sont Ansa, Mansore, Ain-el-Calu, Rabat, Mensala, Nucheyla, Adendum, Tégegilt, Madaravan, Agie, & Azarfe. * Marmol, *Descript. du Royaume de Fez, tome* 2. *l.* 4. *c.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TE'MEN, TE'MENDFUST, petite ville de Barbarie dans la province d'Alger. Elle est à dix lieues de la ville d'Alger, sur la Mer Méditerranée, où elle a un fort bon port. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Rusconia* ou *Rustonium*, & d'autres pour l'ancienne *Iomnium* ou *Lomnium*, deux villes de la Mauritanie Césarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE'ME'NE. *Voyez* CRESPHONTE.

* TE'ME'NI, fils d'Aschur & de Nahara, de la Tribu de Juda. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 6.

TE'MESNE. *Voyez* TE'ME'CEN.

TE'ME'SWAR ou TE'ME'ZWAR, en Latin, *Temesvarinum* ou *Temesium*, ville considérable en Hongrie, également bien fortifiée par l'art & par la nature. Elle est éloignée d'environ dix lieues de Belgrade & située entre la Teisse & les frontiéres de Transsylvanie dans un terrein fort marécageux, sur les riviéres de Béga & de Témes, qui s'y divisent en plusieurs bras. Cette ville, avec son château, fut bâtie par les anciens Rois de Hongrie, & opposée aux incursions des Bulgares & des Cumans, pour lors encore Payens. L'on y tenoit toûjours, à cause de cela, de fortes garnisons. La ville est munie d'un double fossé, rempli d'eau, de bons murs & de bastions. En 1551, les Turcs l'assiégérent en vain; mais en 1552, sous le régne de Soliman II, elle fut prise par composition par Méhémet Bassa, qui après un siége de 30 jours, & après avoir été repoussé diverses fois avec beaucoup de vigueur, avoit déja songé à se retirer. Mais deux Transfuges Espagnols lui ayant fait un rapport exact de l'affoiblissement de la place, il continua le siége & s'en rendit maître par un accord qu'il n'observa pas dans la suite, car lorsque la garnison, forte de 4000 hommes en sortoit, il la fit tailler en piéces. Etienne Losonézi, Commandant de Téméswar, fut conduit prisonnier à Constantinople où il eut la tête tranchée. La ville étoit pour lors assez forte, ayant été fortifiée quelques années auparavant par le Général Impérial Castaldi. Depuis lors, cette place demeura pendant 165 ans entre les mains des Turcs, qui la fortifiérent si bien qu'ils la regardoient comme imprenable. En 1577, on y apporta de Bude cent quintaux de poudre à Canon, qui ayant par hazard pris feu fit sauter le château, la ville & les murailles & renversa cette place de fond en comble. En 1596 & 1597, les Transsylvains tentérent en vain de s'emparer de cette place, cependant ils en pillérent & brûlérent le fauxbourg. Les Heyduques firent la même chose en 1603. En 1696, l'Electeur de Saxe Frédéric Auguste ayant amené 12000 hommes de secours à l'armée de l'Empereur, entreprit aussi le siége de Téméswar, & avoit déja ouvert les tranchées, lorsque le 20 août le secours que les Turcs envoyoient vers la place l'obligea à lever le siége & à s'engager dans une action avec les Turcs. Cette place étoit fort marchande par le commerce entre les Turcs & les Chrêtiens. Il y a un païs considérable qui dépend de Téméswar & qu'on apelle le *Bannat de Téméswar*. Le Commandant de cette place étoit autrefois si fort considéré, qu'il occupoit le troisiéme rang parmi les Comtes de la Hongrie. Les Turcs la faisoient commander par un Beglerbeg, qui avoit sous lui divers Sangiaques. Par le traité de Carlowitz, toute la Province de Téméswar fut encore cédée aux Turcs, à condition qu'ils n'y fortifieroient aucune place excepté Téméswar. Enfin, après la victoire de Péterwaradin, remportée le cinquiéme août 1716, le Prince Eugéne de Savoye, Lieutenant-Général de l'armée Impériale, forma le siége de Téméswar le 28 du même mois, commença à battre la place le 20 septembre, repoussa les troupes Turques, destinées à faire lever le siége, & jetta depuis le troisiéme octobre, pendant trois nuits consécutives, plus de 3780 bombes dans la place. Les Commandans de la ville & du château ne pouvant plus soutenir un feu si terrible furent contraints le 12 octobre à demander à composer, ce qu'ils obtinrent & ainsi cette importante place fut arrachée des mains des Turcs. * Szent-Yvani *Miscell. dec.* 2. *partie* 1. *p.* 142. Krechwitz, *Histoire du Ministére du Cardinal Martinusius, l.* 5. *&* 6. *Instrum. Pacis Carlow. art.* 1. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TE'MIAM, Royaume d'Afrique en Nigritie, entre le Royaume de Gangara & de Bito, le fleuve Niger, & les déserts de Sets & de Seu. La capitale, nommée *Témica* par Huès, est à 20 dégrez 30 minutes de latitude. Les Habitans sont Anthropophages & n'ont pas les dents moins aigues que celles des Chiens. * De la Croix, *Hist. d'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

TE'MINES. *Cherchez* LAUSIE'RES-THE'MINES-CARDAILLAC.

TE'MISTIAN, eſt une grande contrée de l'Amérique ſeptentrionale. Elle comprend la province de Mexique, & la partie méridionale de celle de Tlaſcala, juſqu'à la ville de Los Angeles incluſivement. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE'MISWAR, ou TE'MIZWAR. *Voyez* TE'MESWAR.

TEMPE', *Tempe*, païs de Theſſalie, entre les Monts Oſſa & Olympe, arroſé par le fleuve Pénée, étoit une vallée extrémement agréable, que les Poëtes ont ſouvent célébrée dans leurs Ecrits. Il y avoit une ville que quelques Modernes nomment *Lycoſtome*, avec Evêché ſuffragant de Lariſſe. * Pline, *l.* 4 & 31. Strabon. Elien.

TEMPESTE (Antoine) fameux Peintre & Graveur, natif de Florence en Italie, avoit appris les Elémens de la Peinture ſous Strada, Flamand, qui peignoit alors ces batailles qu'on voit à Florence, dans le vieux Palais du Grand Duc. Après avoir travaillé quelques années avec ſon Maître, il alla à Rome, où il fit quantité de beaux ouvrages. Il avoit un génie particulier pour répréſenter des batailles, des chaſſes, des cavalcades, & toutes ſortes d'animaux. On a de ſa main un grand nombre d'eſtampes, où la plupart des choſes qu'il a gravées ſont de ſon invention; mais il y en a auſſi qui ſont d'après les deſſeins d'Otto Venus, ou *Octave Van Veen*, qui étoit fort eſtimé alors dans les Païs-Bas. Quarante planches que Tempeſte grava d'après les deſſeins d'Otto Venus, répréſentent l'Hiſtoire ou le Roman des ſept enfans de Lara, *dont il eſt parlé dans l'article* LARA. Tempeſte mourut en 1630. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 7. *p.* 329 *& ſuiv.* édit. de Trevoux 1725.

TEMPLE (Guillaume) deſcendoit d'une branche cadette de la famille des Temples, de Temple-Hall, dans le Comté de Leiceſter. Le Chevalier Richard Temple, iſſu de la branche aînée, prétendoit que ſes ancêtres étoient venus en Angleterre avec Guillaume *le Conquérant*, & il avoit une Généalogie bien ſuivie de ſa famille depuis Jean *Sans-Terre*. Ils avoient poſſédé de grands biens; mais ayant ſuivi le parti malheureux, ſous le régne de Richard III, ils perdirent tout, excepté Temple-Hall, qui fut vendu dans la ſuite, ſans que le Chevalier Guillaume Temple, dont il s'agit ici, ni ſon pére, ayent jamais pu le racheter. Son ayeul, appellé comme lui *Guillaume*, étudia au Collége du Roi à Cambridge, & on le deſtinoit à entrer dans la robe; mais il en fut détourné par le goût qu'il prit pour les études philoſophiques, qui étoient alors en vogue. Il écrivit même ſur ces matiéres deux Traitez Latins, dont on admira l'élégance, & qu'il dédia au Chevalier Philippe Sidney. En voici les titres, qui en feront connoitre le ſujet, *Commentarius pro defenſione Mildapetti de unica Rami Methodo ſervanda, contra Diplodophilum; Explicatio aliquot Quæſtionum Phyſicarum & Ethicarum cum Epiſtola ad Johannem Piſcatorem de Rami Dialectica.* Il a donné outre cela, *Analyſis Logica triginta Pſalmorum priorum.* Philippe Sidney l'engagea à quitter le Collége, & à l'accompagner dans les païs étrangers; & ce fut entre ſes bras qu'il mourut après l'avoir recommandé au fameux Comte d'Eſſex, qui étoit alors Favori de la Reine Eliſabeth, & dont Temple fut Sécretaire juſqu'à ſa fin tragique, arrivée en 1601. Outre les eſpérances d'une grande fortune, qu'il vit renverſer par cette mort, il fut encore perſécuté par Cécile, & banni d'Angleterre. Il pourſuivit ſes études dans le Collége de Dublin, dont il fut élu Prevôt, & il y mourut âgé de 73 ans. Jean Temple, ſon fils aîné, paſſa de bonne heure dans les païs étrangers, parut tout jeune à la Cour de Charles I, qui le fit Maître des Rôles en Irlande. Il épouſa une ſœur du fameux Docteur Hammond, & en eut quatre fils, dont GUILLAUME, le ſujet de cet article, eſt un, & une fille, qui lui ſurvéquirent tous, à l'exception d'un fils. Il demeuroit à Dublin, où il étoit Membre du Conſeil privé, & il y joüiſſoit de l'amitié & de la confiance du Comte de Leiceſter, Lieutenant d'Irlande, lorſque la rebellion y éclata en 1641. Il eut beaucoup de part à ce qui ſe paſſa dans cette année mémorable, & il en a donné une Rélation ſous le titre de *Hiſtoire de la Rebellion d'Irlande en* 1641, en Anglois. Mais des changemens étant arrivez dans les Conſeils & dans les affaires du Roi, il fut mis en priſon, avec trois autres Conſeillers Privez pour s'être oppoſez à la tréve, que le Duc d'Ormond avoit ordre de faire avec les Irlandois rebelles. On le mit en liberté en 1644, & on l'élut Membre du Parlement en Angleterre, où il demeura juſqu'en 1648, qu'il en fut chaſſé avec ceux qu'on appella les *Membres exclus*, pour avoir approuvé comme eux les conditions de la paix qu'on traitoit avec le Roi Charles I, dans l'Iſle de Wight. Il vécut depuis en ſimple particulier juſqu'au rétabliſſement de l'an 1660. Alors il reprit ſes fonctions de Maître des Rôles en Irlande, & acheva heureuſement le reſte de ſes jours. Il mourut en 1677, à l'âge de 77 ans. GUILLAUME Temple, dont il s'agit, fut l'aîné de ſes fils. Il naquit à Londres en 1628, & fit ſes premiéres études à Penthurſt, dans la province de Kent, ſous les yeux de ſon oncle, le Docteur Henri Hammond, alors Miniſtre de cette Paroiſſe. A l'âge de dix ans on le mit entre les mains de Leigh, qui enſeignoit à Biſhop-Stratford, & il avoit coutume de dire qu'il étoit redevable à ce Maître de ce qu'il ſavoit de Grec & de Latin. Ayant appris à l'âge de 15 ans tout ce qu'il pouvoit apprendre en ce lieu-là, il retourna dans la maiſon paternelle, parce que le malheur des tems l'empêchoit d'entrer dans une Univerſité. Il ne put y aller qu'en ſa dix-ſeptiéme année: on le plaça à Cambridge dans le Collége d'Emmanuel, où il étudia ſous le Docteur Cudworth. A l'âge de dix-neuf ans il partit pour venir en France, en 1648, c'eſt à dire, pendant les plus grands troubles de l'Angleterre. Il voulut paſſer par l'Iſle de Wight, où le Roi Charles I étoit alors priſonnier dans le château de Caresbroock. Il y trouva Dorothée Osborn, fille du Chevalier Osborn, Gouverneur de Guernefey pour Charles I, qui alloit avec ſon frére à S. Malo rejoindre leur pére, qui s'y étoit retiré. Il fit le voyage avec eux, & conçut pour la Demoiſelle une amitié; qui aboutit ſept ans après à un mariage. Il paſſa deux années en France, où il apprit le François en perfection. De là il alla en Hollande, en Flandre & en Allemagne; & une connoiſſance parfaite de la Langue Eſpagnole fut un des avantages qu'il remporta de ce voyage. Il retourna en ſa patrie en 1654, & y épouſa Mademoiſelle Osborn. Tant que l'Angleterre fut gouvernée par les uſurpateurs, il mena une vie privée en Irlande avec ſon pére, ſes deux fréres & une ſœur, preſque toûjours enfermé dans ſon cabinet, pour étudier l'Hiſtoire & la Philoſophie. On lui offrit pendant ce tems-là divers emplois, mais ils les refuſa tous. Ce ne fut qu'au rétabliſſement de l'an 1660, qu'il accepta la qualité de Membre de la Convocation d'Irlande. Ce qui lui arriva alors le fit connoître plus qu'il ne l'avoit encore été. On propoſoit un Bill pour une taxe que les Seigneurs vouloient faire augmenter du double. Il s'éleva contre leur demande avec tant de force, qu'il entraîna les autres, & qu'il fallut profiter de ſon abſence pour faire paſſer le Bill. Quelque tems après, on aſſembla un Parlement en Irlande, & il y fut député avec ſon pére par le Comté de Carlow ou Caterlagh. Ce Parlement le mit en 1662, au nombre des Commiſſaires, qu'il envoya au Roi d'Angleterre, & il ne retourna à Dublin, que dans le deſſein de quitter l'Irlande & de tranſporter ſa famille avec lui en Angleterre. En 1665, vers le commencement de la premiére guerre de Hollande, il alla ſecrettement par l'ordre de la Cour à Munſter, pour engager l'Evêque à s'allier avec le Roi d'Angleterre, moyennant une certaine ſomme d'argent, & à déclarer ſur le champ la guerre aux Hollandois, & conclut en peu de jours avec lui un traité qui ne fut public, que lorſque l'Evêque commença à entrer en campagne. On envoya peu après à M. Temple une patente de Baronnet, avec ordre de demeurer à Bruxelles, en qualité de Réſident, ce qui étoit une choſe qu'il avoit ſouhaitée pluſieurs années auparavant, lorſqu'il y avoit paſſé dans ſes voyages. Au mois d'avril 1666, il écrivit à ſa famille de paſſer en Flandre, & en même tems il reçut lui même un ordre de retourner à Munſter pour regagner l'Evêque, qui menaçoit hautement de faire la paix avec la Hollande, ſur ce que l'Angleterre le payoit mal, mais il arriva trop tard. Le même ſoir qu'il entra dans Munſter, la paix fut ſignée à Cléves, & il revint ſur le champ à Bruxelles, où il paſſa une année dans une grande tranquillité. Pendant ce tems-là, l'Angleterre & la Hollande firent la paix à Breda. Au Printems ſuivant, c'eſt à dire, en 1667, la guerre commença entre la France & l'Eſpagne, & les François ſe rendirent maîtres de pluſieurs villes en Flandre, avant qu'on eût le tems de leur oppoſer la moindre réſiſtance. L'allarme fut alors ſi grande dans Bruxelles, où il n'y avoit pas une garniſon ſuffiſante, que le Chevalier Temple jugea à propos d'envoyer ſa femme & ſa famille en Angleterre. Il demeura ſeul, avec ſa ſœur, dans cette ville, juſqu'à Noël, que le Roi d'Angleterre lui ordonna de ſe rendre *incognito* à Londres & de paſſer par la Hollande pour y voir M. de Wit. Cinq jours après ſon arrivée à la Cour, il fut renvoyé à la Haye, & en autant de jours il conclut la triple alliance, entre l'Angleterre, la Suéde & la Hollande, qu'il avoit ébauchée à ſon paſſage. Il eut enſuite ordre de retourner à Bruxelles, & de faire ſes efforts pour engager les Eſpagnols à conſentir à une paix avec la France. Sa négociation fut heureuſe. L'été ſuivant de 1668, cette paix fut conclue à Aix-la-Chapelle, & il aſſiſta aux négociations en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire & de Médiateur, avec le Chevalier Léonel Jenkins. Peu de tems après il ſe rendit auprès des Etats Généraux ſous le même titre d'Ambaſſadeur extraordinaire, & avec des inſtructions, pour confirmer la triple alliance, & pour ſolliciter l'Empereur & les Princes d'Allemagne d'y accéder. Comme il étoit le premier Ambaſſadeur d'Angleterre qu'on eût vu en Hollande depuis Jaques I, on le reçut avec de grandes marques d'eſtime & de diſtinction. Il réüſſit dans ce qui étoit le principal objet de ſon Ambaſſade, en engageant l'Empereur & l'Eſpagne dans les meſures qu'on le propoſoit alors. Mais pendant ce tems-là, Madame la Ducheſſe d'Orléans fit en Angleterre ce fameux voyage, qui changea tout. Quoique le Chevalier Temple eût remarqué auparavant que la Cour d'Angleterre étoit toûjours diſpoſée à ſe plaindre des Hollandois, ſur les moindres ſujets, il ne ſe douta pourtant de rien juſqu'au mois de ſeptembre 1669, que le Comte d'Arlington, un des principaux Miniſtres, le rappella à la Cour, où il fut reçu froidement, ſans qu'on lui parlât d'aucune affaire. Le ſecret éclata cependant bientôt, & on le preſſa de retourner à la Haye, pour diſpoſer les choſes à une guerre contre les Hollandois, mais il s'en défendit avec tant de conſtance, que le Thréſorier refuſa de lui payer deux mille livres ſterling d'arrérages qui lui étoient dues de ſon Ambaſſade. Il ſe retira dans une maiſon qu'il avoit achetée à Shene près de Richemond, & il employa ſon loiſir à écrire ſes Obſervations ſur les Provinces-Unies, & une partie de ſes Mêlanges. Vers la fin de l'été de 1673, le Roi, ennuyé de la ſeconde guerre de Hollande, envoya chercher le Chevalier Temple & réſolut de l'envoyer en Hollande pour y conclurre une paix, pour laquelle les deux partis avoient déja fait des ouvertures. Mais l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Londres ayant reçu alors des pouvoirs de négocier, le Chevalier eut ordre de traiter avec lui, & la paix fut conclue en trois jours. Le Comte d'Arlington lui offrit là-deſſus deux choſes, l'Ambaſſade d'Eſpagne qu'il refuſa, parce que ſon pére étoit vieux & infirme, & une place de Sécretaire d'Etat, qu'il manqua, faute de ſix mille piéces qu'il falloit en donner, & qu'il n'avoit pu épargner. Mais il ne fut pas longtems ſans emploi. Au mois de juin 1674, il fut envoyé en Hollande en qualité d'Ambaſſadeur, & chargé de préſenter la médiation de

de fon Maître entre la France & les Alliez, alors en guerre. On accepta fes offres peu de tems après. Le Lord Berkley, le Chevalier Temple, & le Chevalier Léonel Jenkins, furent déclarez Ambaffadeurs & Médiateurs, & les parties convinrent de traiter la paix à Nimégue. Durant le féjour du Chevalier Temple à la Haye, le Prince d'Orange, qui aimoit la Langue Angloife & les mets Anglois, venoit réguliérement dîner & fouper chez lui une ou deux fois la femaine. Dans les converfations qu'ils avoient alors enfemble, le Chevalier s'attira jufqu'à un tel point fon eftime & fa confiance, qu'il eut la meilleure part au mariage de ce Prince avec la Princeffe Marie d'Angleterre. Au mois de juillet 1676, il envoya fa maifon à Nimégue, où il paffa un an fans avancer en rien les négociations, que divers incidens avoient fufpendues. L'année fuivante, fon fils lui apporta des lettres du Grand Thréforier, avec ordre de repaffer en Angleterre, pour fuccéder au Sécretaire d'Etat Conventry, qui faifoit difficulté de réfigner cet emploi, à moins qu'on ne lui permît de nommer fon fucceffeur, grace que le Roi lui refufoit. Mais le Chevalier, qui n'aimoit pas le changement, pria le Roi de le laiffer à Nimégue, jufqu'à ce que les parties conteftantes fuffent d'accord & qu'il eût conclu le traité qu'il négocioit. Vers ce tems-là, le Prince d'Orange paffa en Angleterre & époufa la Princeffe Marie. Quand ils furent partis pour la Hollande, comme la Cour d'Angleterre penchoit toûjours du côté de la France, le Roi voulut engager le Chevalier Temple, dans quelques négociations avec cette Couronne; mais la propofition lui en déplut, parce qu'il n'aimoit pas la France. Il offrit de réfigner fes prétentions à la dignité de Sécretaire d'Etat, & pria le Grand Thréforier d'en avertir le Roi. Il fe retira enfuite à Shene, dans l'efpérance qu'on le prendroit au mot, & fatigué au dernier point de l'incertitude continuelle qu'il avoit remarquée dans le Confeil d'Angleterre depuis Elifabeth. Il alla cependant quelque tems après pour la troifiéme fois en Ambaffade en Hollande, & conclut avec les Etats Généraux un traité par lequel l'Angleterre s'engageoit à déclarer fur le champ la guerre à la France, fi elle n'évacuoit les villes des Païs-Bas Efpagnols qu'elle poffédoit. Il retourna en 1678 à Nimégue, où la paix fut conclue, & eut ordre après cela de venir prendre la place de M. Conventry, qui avoit à la fin confenti de la quitter. Mais il fit difficulté de l'accepter, fur ce qu'il n'étoit pas Membre du Parlement. Il confeilla au Roi de former un Confeil Privé d'un certain nombre de perfonnes choifies, & ce Prince en ayant approuvé la propofition & l'ayant mis en exécution, il fut admis au nombre des Confeillers. Quelques chagrins qu'il eut en 1680, fur ce que l'on ne fuivoit pas fes avis, le dégoûtérent de ce pofte, & il commença à ne plus affifter que rarement au Confeil, cependant le Roi Charles II le nomma peu de tems après à l'Ambaffade d'Efpagne, & il étoit prêt à partir, lorsque ce Prince, qui avoit changé de deffein, lui témoigna, qu'il fouhaitoit que ce voyage fût renvoyé à la fin des féances du Parlement. Retenu ainfi en Angleterre, il fut député au Parlement par l'Univerfité de Cambridge. Il s'y oppofa à ceux qui propofoient un Bill d'exclufion pour le Duc d'Yorck, affûrant que fes travaux tendroient toûjours à unir la famille royale, & qu'il ne fe joindroit jamais à ceux qui voudroient la divifer. Ce Parlement ayant été rompu, le Chevalier Temple, qui parla de cette rupture un peu trop hardiment, s'attira quelques chagrins qui le dégoûtérent tellement des affaires publiques, qu'il refufa les offres de l'Univerfité, qui l'avoit encore choifi pour le Parlement fuivant, que le Roi convoqua peu après à Oxford. Il ne lui demeuroit plus que le nom de Confeiller Privé; mais il ne lui demeura pas longtems, car le Duc d'Yorck étant revenu à la Cour, dont il s'étoit éloigné pendant quelque tems, & les Confeils ayant été changez, le Roi le fit effacer, avec quelques autres, de la lifte des Confeillers Privez. Depuis ce tems-là il fe tint à Shene jufqu'en 1686, fans aller jamais à la ville ni à la Cour, fe contentant feulement d'aller faluer le Roi quand il paffoit dans le voifinage. Ayant enfuite acheté un château appellé *Moor-Park*, près de Farnham, dans le Comté de Surrey, il prit tant de goût pour ce lieu, dont la fituation étoit charmante, qu'il réfolut d'y aller paffer le refte de fes jours dans la tranquillité & le repos. Il s'y rendit au mois de novembre 1686, & y demeura deux ans jufqu'au tems de la révolution qui mit le Prince d'Orange fur le thrône d'Angleterre; car Moor-Park devenant alors un féjour peu fûr, parce qu'il étoit fur la route des deux armées, il retourna à fa maifon de Shene qu'il avoit donnée à fon fils unique, qui s'étoit marié avec Mademoifelle de Rambouillet, riche héritiére & fille unique de M. du Pleffis, Proteftant François. Après l'arrivée du Prince d'Orange à Windfor, il l'alla faluer avec fon fils. On le follicita alors d'accepter la charge de Sécretaire d'Etat, mais rien ne put ébranler la réfolution qu'il avoit formée de ne plus prendre de part aux affaires publiques; & pour n'être plus expofé aux follicitations qu'on lui pourroit faire, il fe hâta de fe retirer à Moor-Park vers la fin de l'année 1689, & s'y donna tout à fait aux foins & aux amufemens de la campagne. Il perdit fa femme en 1694, & vécut encore après elle quatre années, fouffrant beaucoup de la goutte, qui jointe à fon âge & à l'affoibliffement de fes efprits, l'emporta en 1698, au mois de janvier en fa foixante & dixiéme année. C'étoit un homme d'une humeur vive & enjouée, qui favoit mieux que perfonne animer & égayer la converfation par d'heureufes faillies; mais la violence de fes paffions le rendoient extrémement inégal. Son amour pour la liberté lui faifoit haïr la fervitude des Cours: c'eft pour cela qu'il n'a jamais voulu d'autres emplois que celui de Miniftre public. Il avoit été amant paffionné. Il fut enfuite mari tendre, pére careffant & indulgent, bon Maître & le meilleur ami du monde. Quand il haïffoit les gens, c'étoit jufqu'au point de ne pouvoir les rencontrer fans fe troubler, ni parler avec eux fans chagrin. Difpofé à s'échauffer, lorsqu'il étoit obligé de difputer contre un homme, ou de fe plaindre de quelcun, il haïffoit les difputes, & évitoit les plaintes. Ces derniéres, difoit-il, peuvent fervir quelquefois entre Amans, mais jamais entre amis. Sa Religion étoit celle de l'Eglife Anglicane, où il étoit né & où il avoit été élevé. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Mémoires de ce qui s'eft paffé dans la Chrétienté depuis le commencement de la guerre en* 1672, *jufqu'à la paix conclue en* 1679, en Anglois; *Réponfe de M. le Chevalier Temple à un Libelle diffamatoire intitulé*, *Lettre de M. du Cros à Mylord*, *&c. pour fervir d'eclairciffement aux Mémoires*, *de ce qui s'eft paffé dans la Chrétienté depuis la guerre commencée en* 1672, *jufqu'à la paix conclue en* 1679, en Anglois; *Nouveaux Mémoires contenant un détail intéreffant & curieux des intrigues de la Cour d'Angleterre*, *des brigues des différens partis*, *des négociations des Cours étrangéres*, *depuis la paix de Nimégue*, *jufqu'à la retraite de l'Auteur; Lettres du Chevalier Temple durant fon Ambaffade à la Haye au Comte d'Arlingthon*, *&c.*; *Lettres de M. le Chevalier Guillaume Temple & autres Miniftres d'Etat*, *tant en Angleterre que dans les païs étrangers; Lettres de M. Guillaume Temple au Roi*, *au Prince d'Orange*, *aux Principaux Miniftres d'Etat*, *& à d'autres perfonnes; Remarques fur l'Etat des Provinces-Unies des Païs-Pas faites en l'an* 1672, en Anglois; *Introduction à l'Hiftoire d'Angleterre jufqu'à Guillaume le Conquerant*, en Anglois; *Oeuvres mêlées*, traduction de l'Anglois; *Oeuvres pofthumes*. * *Sa Vie à la tête de fes nouveaux Mémoires imprimez en* 1729. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *tome* 13. *p.* 148 *& fuiv.*

TEMPLE (Jean) fils unique du fameux Chevalier Guillaume Temple. Après avoir reçu de fon pére une bonne éducation il fit un voyage en France, où il mena une vie affez diffipée, & conclut un mariage fort avantageux avec Mademoifelle du Pleffis, qui lui apporta en dot 100000 écus, argent comptant, avec l'efpérance d'en avoir encore 50000. Comme il avoit outre cela de grands biens à attendre de fon pére & qu'en 1689, le Roi Guillaume III lui avoit donné la charge de Sécretaire des guerres, tout le monde le regardoit comme une perfonne qui avoit toutes les raifons d'être contente de fon fort. Nonobftant cela il fe fit mener le 24 avril de la même année dans un bateau fous le pont de Londres, où il fe jetta, de propos délibéré, dans la Tamife, & s'y noya, fans qu'on pût le fecourir, ayant pris fes mefures pour l'empêcher. Il laiffa un billet dans lequel il marquoit qu'il avoit pris cette réfolution, parce que par fon ignorance il avoit caufé de grands préjudices au Roi. Quelques uns croyoient qu'il vouloit dire par là qu'il ne s'étoit pas trouvé propre au Sécretariat de la guerre. D'autres ont cru qu'il s'étoit repenti d'avoir confeillé qu'on entrât en conférence avec Tyrconel & qu'on fe fiât au Général Catholique Hamilton, qui avoit promis de livrer au Roi Guillaume toute l'Irlande fans coup férir, parce que par là Tyrconel avoit gagné affez de tems pour fe fortifier & pour tromper ainfi le Roi & Temple; d'où vint dans la fuite la guerre dangereufe qu'on eut à foutenir en Irlande. Temple devoit être d'autant plus chagrin, que ceux qui avoient confeillé le contraire triomphoient alors, & l'accabloient impitoyablement de Satyres. Mylord Clarendon, qui avoit été Lieutenant du Roi en Irlande, fut de ce nombre. Il avoit prédit formellement la perfidie de Tyrconel & à caufe de cela même il tomba dans la difgrace du Roi, qui pour l'amour de Temple & pour ne pas irriter Tyrconel, le priva même de fon emploi. * *The compleat Hiftory of England*, *tome* 3. *p.* 521. *Mémoires de la derniére révolution d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 290. Burnet, *Mémoires. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TEMPLE, eft le nom qui a été donné de tout tems aux bâtimens confacrez & dédiez au culte divin, & à la Religion. Il y avoit fur la terre un commencement du culte Religieux, avant qu'on eût deftiné à ce culte aucun bâtiment. On fait que le peuple de Dieu a été longtems fans en avoir; les Payens n'en avoient point non plus, & faifoient leurs adorations, les uns au fommet des montagnes, les autres fur des collines, & d'autres dans de grandes plaines. Mais ils virent dans la fuite, que l'application d'efprit qui étoit requife pour invoquer les Dieux, demandoit quelque retraite. C'eft pourquoi plufieurs nations commencérent à ne plus célébrer leurs myftéres que dans les bois. De là on vint à enfermer de murailles, les endroits deftinez aux priéres & aux facrifices; mais il les laifférent découverts, afin qu'on pût y regarder le ciel de toutes parts. Hérodote, *l.* 2, prétend que les Egyptiens ont été les premiers qui ayent bâti des temples. Les Latins appellérent *Temples* ces endroits ainfi enfermez. Ils les confacroient avec certaines cérémonies; & c'eft pourquoi on étendit auffi-tôt le nom de *Temple* à tous les endroits qui étoient confacrez pour quelque caufe que ce fût. Le lieu où le Sénat de Rome s'affembloit, fe trouve en quelques endroits appellé *Temple*, pour cette même raifon, & non pas parce que le Sénat s'affembloit dans un Temple de quelque Divinité, comme quelques uns l'ont cru. Enfin, dans la fuite on reconnut que les incommoditez du tems dans des lieux découverts, troubloient les priéres & les cérémonies, & on commença à couvrir quelques Temples: quelques autres reftérent découverts, & avec le tems on s'accoutuma à ne donner le nom de *Temple* qu'à un lieu deftiné précifément pour adorer les Dieux. On fit plus, car la fuperftition s'augmentant, non feulement le nombre des Dieux augmenta; mais les bâtimens qu'on fit en leur honneur, & les lieux qu'on leur confacra, augmentérent encore en diverfes maniéres. Alors les noms qu'on donna à tous ces lieux différens furent divers. Le nom le plus général fut celui d'*Ædes*, qui étoit commun à tous les bâtimens confacrez aux Dieux. On appella proprement *Temple*, *Templum*, un lieu où les Augures obfervoient le vol des oifeaux, & qui pour cet effet étoit découvert: de forte qu'on y voyoit une bonne partie du ciel: d'où eft venu le mot de *contempler*. Les lieux facrez où l'on rendoit des Oracles, étoient les plus religieufement refpectez; & les Latins leur donnoient le nom de *Fanum*, du mot *fari*, qui fignifie

parler; ou du Dieu *Faunus*, qui rendit des Oracles le premier en Italie. On appelloit *Delubrum* un temple où l'on alloit expier quelque crime, du mot *deluere*, c'eſt à dire, *laver*, *nettoyer*, *effacer*, & où l'on s'aquittoit des vœux que l'on avoit faits aux Dieux dans quelque danger. D'autres diſent que *Delubrum* étoit un Temple dans lequel il y avoit un endroit plein d'eau, où les Prêtres ſe lavoient avant que de commencer le ſacrifice. *Sacellum* étoit le nom d'un petit édifice, bâti en l'honneur de quelque Dieu, où étoit ſon autel. C'eſt un diminutif de *Sacrum*, & non un compoſé de *Sacra cella*, comme diſent quelques uns. Il y avoit cette différence entre *Sacellum* & *Sacrarium*, que le premier étoit proprement un lieu ſacré, & que le ſecond ne l'étoit pas, mais renfermoit ſeulement les choſes ſacrées, d'où on les tiroit quand on en avoit beſoin. Au lieu du Temple, on conſacroit ſouvent quelque bois fort épais à certaines Divinitez; & ce bois étoit appellé *Lucus*, du mot *lux*, par antiphraſe, c'eſt à dire, dans un ſens oppoſé, parce que la lumiére du jour n'y pouvoit pénétrer. On y alloit faire des ſacrifices, ou des danſes, ou des Jeux, ou d'autres actes de la Religion Payenne. Ces bois ſacrez étoient extrémement épais, parce qu'il n'étoit pas permis d'y toucher, & qu'on n'en coupoit jamais rien, tant pour la vénération & le reſpect de la Divinité à laquelle ils étoient conſacrez, que pour la penſée où l'on étoit, que l'obſcurité convenoit parfaitement aux myſtéres de la Religion. Il y avoit néanmoins ſouvent un Temple auprès de ce bois, & quelquefois un tombeau; car ces bois n'étoient pas toûjours conſacrez à des Dieux, mais auſſi à des hommes qui étoient morts dans une grande réputation de vertu.

Quant à ce qui regarde la conſtruction & l'uſage des Temples, nous trouvons que les anciens Architectes les bâtiſſoient tous de telle maniére, que le peuple y faiſant ſes priéres, avoit le viſage tourné vers l'occident. C'eſt ce que nous apprenons d'Hygin, qui n'en dit pas la raiſon; mais il ajoûte que cette maniére fut bientôt changée, & qu'on trouva à propos de tourner tous les Temples vers l'orient, afin de prier les Dieux du côté où le ciel envoye ſa lumiére aux hommes ſur la terre. Nous trouvons auſſi que chaque Temple n'avoit qu'une ſeule entrée. On doit remarquer encore que la forme des Temples étoit différente, ſuivant la nature de chaque Divinité. Ceux de Jupiter étoient longs, & pour l'ordinaire découverts, ou du moins fort élevez, pour marquer qu'il étoit par deſſus les autres Dieux, & que ſa grandeur ne pouvoit être renfermée. Ceux de Cerès, de Veſta, de Bacchus, du Soleil, & des autres Dieux, qui avoient quelque rapport à la terre, qui eſt ronde, étoient ronds. Ceux de Pluton, & d'autres Dieux infernaux, que les Grecs nommoient *Cthoniens*, étoient des voûtes ſouterraines. Les endroits même où on bâtiſſoit les Temples étoient différens, ſelon les différentes Divinitez. Les Dieux tutélaires des villes avoient les leurs à l'endroit de la ville le plus élevé, comme pour être en état de la protéger & de la défendre de tous côtez. Les Dieux qui préſidoient aux vertus, à la paix, aux Arts, avoient les leurs aux endroits de la ville les plus peuplez, comme pour inſpirer de plus près aux hommes des ſentimens honnêtes & favorables au bien public. Enfin, pour les Divinitez qui n'avoient l'intendance que des plaiſirs comme Vénus, ou de la guerre comme Mars & Bellone, ou des feux & des incendies comme Vulcain, leurs Temples étoient hors des villes, pour marquer que c'étoient là des choſes ou nuiſibles aux hommes, ou du moins dont l'uſage ne devoit pas leur être familier. Les Temples de Neptune étoient d'ordinaire ſur les bords des mers; & ceux d'Eſculape & des autres Dieux de la Médecine, aux endroits des villes, ou de la campagne les plus tempérez, les plus agréables, & où l'air étoit le meilleur, afin que tout contribuât au rétabliſſement des malades qu'on y envoyoit, pour obtenir le retour de leur ſanté. Il faut remarquer auſſi que chaque Temple étoit conſacré à certain Dieu, ou à certains Dieux; & qu'aucun autre Dieu n'étoit révéré dans le Temple qui n'étoit pas conſacré pour lui. C'eſt une des raiſons que le Cardinal Baronius apporte, de ce qu'il revoque en doute certains Actes prétendus, où on lit que le Pape Marcellin (celui-là même qui mourut glorieuſement pour la Foi de Jeſus Chriſt) étant accuſé d'être Chrétien par un certain Urbain, Pontife de Jupiter *Capitolin*, fut cité devant les Empereurs Dioclétien & Maximien, l'an 302 de Jeſus Chriſt, le jour de la Fête des Vulcanales, que les Payens célébroient à Rome dans le mois d'août; & que Dioclétien prit à part Marcellin, lui parla avec beaucoup de douceur, & le conduiſit inſenſiblement pendant l'entretien dans le Temple de Veſta & d'Iſis, où étant arrivez, Marcellin, perſuadé par les raiſons de l'Empereur, ou intimidé par ſes menaces, offrit de l'encens à Hercule, à Jupiter & à Saturne. La fauſſeté de cette Hiſtoire, du moins en cette derniére circonſtance, paroît par la remarque que nous venons de faire, que les Dieux des Payens ne recevoient point de culte dans les Temples les uns des autres.

TEMPLES DES FAUX DIEUX.

TEMPLE *d'Apollon.* Ce Temple, appellé *Temple d'Apollon Daphnéen*, étoit bâti à Daphné, bourg près de la ville d'Antioche en Syrie, ſur le bord de la riviére d'Oronte. Le Temple étoit environné d'un bois ſacré, duquel il n'étoit pas permis de couper aucun arbre, ſans être ſacrilége. Ce bois avoit quatre-vints ſtades de tour, qui font un peu plus de trois lieues Il étoit compoſé de cyprès, de lauriers & d'autres arbres, dont les feuillages épais faiſoient une ombre impénétrable. Le terrein au deſſous du Temple étoit arroſé d'eaux claires & abondantes, & orné de toutes ſortes de fleurs, ſelon les ſaiſons: on y reſpiroit un air frais & parfumé. Les Grecs diſoient que c'étoit le lieu où la Nymphe Daphné, fille du fleuve Ladon, fuyant d'Arcadie Apollon qui la pourſuivoit, avoit été changée en laurier; qu'il chériſſoit ce lieu, & l'honoroit de ſa préſence: auſſi y étoit-il particuliérement adoré, Le Temple lui étoit conſacré, & à ſa fœur Diane, & il avoit droit d'aſyle pour les Criminels: le peuple d'Antioche & du voiſinage s'y aſſembloit tous les ans pour célébrer une Fête ſolemnelle. Il eſt vrai que le bourg étoit petit, & peu fréquenté par les gens ſages. La ſituation du lieu excitoit à la molleſſe; & la Fable amoureuſe ſur laquelle étoit fondée cette ſuperſtition, étoit un prétexte aſſez plauſible pour exciter les paſſions des jeunes gens. L'exemple du Dieu Apollon, adoré en ce lieu, ne permettoit pas à la Jeuneſſe d'être ſage, ni de ſouffrir que les autres le fuſſent. Quiconque demeuroit à Daphné ſans avoir d'amourette, paſſoit pour un ſtupide & pour un inſenſible; on le fuyoit comme un impie, dont la rencontre étoit de mauvais préſage. Ce lieu, qui ſembloit n'être deſtiné qu'aux plaiſirs de l'amour, ne laiſſoit pas d'être fortifié: il y avoit même une Légion pour le garder; mais l'Empereur Sévére s'étant apperçu que des Soldats en étoient devenus plus lâches & efféminez, fit mourir quelques uns de leurs Officiers, pour n'avoir pas empêché ce deſordre. Pompée *le Grand*, charmé de la beauté de ce lieu, avoit donné de nouvelles terres aux Habitans, afin que ce bourg fût plus ſpacieux & plus agréable. L'Empereur Conſtantin *le Grand* y fit bâtir une maiſon de plaiſance pour l'Impératrice Héléne ſa mére; & les Empereurs Chrétiens qui vinrent depuis, y fondérent les égliſes de ſainte Euphémie & de ſaint Michel. Pour ſanctifier ce lieu profane, Gallus Céſar, frére de Julien l'*Apoſtat*, y fit apporter d'Antioche en 351, les Reliques de ſaint Babylas Martyr, & auſſi-tôt l'Oracle d'Apollon ceſſa. Julien n'épargna ni ſacrifices, ni victimes, ni libations pour faire parler l'Oracle de Daphné; mais il ne dit autre choſe, ſinon qu'il ne pouvoit plus rendre d'Oracles, parce qu'il y avoit trop de corps morts. Julien conçut ce que vouloit dire l'Oracle; & quoiqu'il y eût pluſieurs corps morts à Daphné, il comprit que ſon Dieu ne ſe plaignoit que de celui du Martyr ſaint Babylas: de ſorte que les Payens l'ayant preſſé d'ordonner aux Chrétiens de venir enlever ſes Reliques, ils y accoururent l'an 362 en grand nombre, de tout âge & de tout ſexe, & mirent le coffre où étoient enfermées ces précieuſes Reliques ſur un chariot, qu'ils conduiſirent à Antioche, en chantant des Pſeaumes par le chemin. Mais peu de tems après, ſavoir le 22 octobre de la même année 362, le feu du ciel tomba ſur le Temple; conſuma le toit entier, les ornemens, & la ſtatue d'Apollon, qui n'étant que de bois doré, quoique très-belle, fut réduite en cendres depuis la tête juſqu'aux piez. Les murailles & les colomnes reſtérent ſi entiéres, qu'il ſembloit que ce fût une démolition faite de main d'hommes, & non un effet du feu.

Il y avoit encore en Cilicie un Temple dédié à Apollon *Pythien*, que l'Empereur Conſtantin fit abattre en 326. On trouva dans les démolitions de ce Temple des os & des têtes de morts, enlevées par des opérations magiques, ou de ſales haillons, ou des monceaux de foin & de paille avec quoi on rempliſſoit le creux des idoles. Ce qui fit qu'un grand nombre de Payens ouvrit les yeux, & embraſſa la Religion Chrétienne. * M. Fleury, *Hiſtoire Eccléſ.*

TEMPLE *de Diane* à Ephéſe, étoit une des ſept merveilles du monde. Quelques uns diſent qu'il fut bâti par les Amazones, & que Ctéſiphon en fut l'Architecte. Eroſtrate mit le feu à ce ſuperbe édifice, la premiére année de la CVI Olympiade, & la 356 avant Jeſus Chriſt. Toute l'Aſie avoit contribué pendant quatre cens ans à bâtir ce Temple. Il étoit long de quatre cens vint-cinq piez, & large de deux cens vint, ſoutenu de cent vint-ſept colomnes, ornées de ſculpture, de ſoixante piez de haut, dont chacune avoit été donnée par un Roi. La charpente du toit étoit de cédre, & les portes de cyprès. On avoit choiſi ce bois, parce qu'il ſe conſerve beau plus longtems. L'idole étoit fort petite: les uns diſoient qu'elle étoit d'ébéne, les autres de bois de vigne, & que c'étoit toûjours la même, quoique le Temple eût été rebâti ſept fois. Il eût fallu pluſieurs volumes pour décrire les ornemens & les richeſſes de ce Temple. On le venoit voir de fort loin, & les Etrangers étoient fort curieux d'en emporter des modéles. Les Scythes pillérent & brûlérent le Temple de Diane, l'an 373 de Jeſus Chriſt, ſous le régne de Gallien. *Voyez* EPHESE.

TEMPLE *d'Apollon.* Le premier & le plus renommé de tous ceux qui étoient à Rome conſacrez à ce Dieu, étoit celui que lui fit bâtir Auguſte ſur le Mont-Palatin après la victoire d'Actium, que ce Prince remporta ſur Antoine & ſur Cléopatre. Il fit dreſſer dans ce Temple un beau & ſpacieux portique, pour une bibliothéque Gréque & Latine. Il avoit fait diſpoſer dans ce portique les Danaïdes par ordre, & vis à vis il fit mettre les ſtatues à cheval des fils d'Egyptus. Dans la place qui étoit devant ce Temple, il y avoit quatre vaches de bronze, faites de la main de Myron, que Properce appelle *Armenta Myronis*, c'eſt à dire, *les troupeaux de Myron*, qui répréſentoient les filles de Prœtus, Roi d'Argos, changées en vaches, pour s'être préférées à Junon. Les portes du Temple étoient d'ivoire. Sur l'une on voyoit les Gaulois qui tomboient du Capitole, & ſur l'autre les quatorze enfans de Niobé, fille de Tantale, qui périrent miſérablement pour l'orgueil de leur mére, qui avoit irrité la colére de Latone & d'Apollon. Sur le haut du Temple paroiſſoit le Soleil aſſis dans un char d'or maſſif, qui rendoit une lumiére ſi vive & ſi éclatante, qu'on n'en pouvoit ſupporter la force. Properce a fait la deſcription de ce Temple dans la 31 *Elegie du livre* 2, où il parle de Cynthia. Il y avoit dans ce Temple un chandelier qui étoit de bronze, & d'un artifice merveilleux: il reſſembloit à un arbre avec ſes branches, d'où pendoient des lampes allumées au lieu de fruits. C'étoit à ces branches que les Poëtes attachoient leurs Ouvrages, aprés les avoir fait approuver du Public.

TEMPLE *de Caſtor & de Pollux à Rome.* Il étoit dans le Cirque de Flaminius.

TEMPLE *de Cérès Eleufine.* Il étoit d'Ordre Dorique. Il fut commencé par Ictinus & achevé par Philon, qui fit le proftyle, ayant ajoûté des colomnes à la face de devant.

TEMPLE *de la Concorde.* Il fut dédié par Tibére, felon l'ordre qu'il en avoit reçu de fa mére Livie, femme d'Augufte.

TEMPLE *de Cybele, Mére des Dieux.* Les Romains ne reconnurent cette Divinité que vers l'année 548, fous le confulat de Cornélius Scipion, furnommé l'*Africain*, & de P. Licinius, au fujet d'une pluye de pierres, pendant la feconde guerre Punique. Ils eurent recours aux livres de la Sibylle, & on trouva que pour chaffer les Carthaginois d'Italie, il falloit faire venir la Mére des Dieux de Peffinunte à Rome. On dépêcha donc auffi-tôt des Ambaffadeurs au Roi Attalus, qui leur fit délivrer la Déeffe repréfentée par une groffe pierre informe & non taillée. M. Valerius l'un des Députez, étant arrivé à Terracine avec cette pierre, en donna avis au Sénat, & lui manda qu'il étoit néceffaire d'envoyer avec les Dames le plus homme de bien de toute la ville, pour la recevoir. Le Sénat jetta les yeux fur P. Cornelius Scipion *Nafica*, qui alla la recevoir avec les Dames Romaines au port d'Oftie. Ils l'apportérent à Rome, & la mirent dans le Temple de la Victoire fur le Mont-Palatin. L'année fuivante M. Livius & Claudius, Cenfeurs, firent bâtir un Temple particulier pour elle, & treize ans après M. Junius Brutus le dédia. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

TEMPLE *de Diane.* Le premier qu'on lui bâtit à Rome fut fur le Mont-Aventin, fous le régne de Servius Tullius, à la perfuafion duquel les Romains & les Latins lui élevérent un Temple, à frais communs. Ils s'y affembloient tous les ans, y faifant un facrifice au nom des deux peuples, & y vuidant tous leurs différents. Et afin qu'il reftât un Monument éternel de cette confédération, on fit graver fur une colomne d'airain les conditions de cette alliance, avec les noms de toutes les villes qui y étoient comprifes, & des Députez qui les avoient fignées. Ce Temple étoit garni de cornes de vaches, dont Plutarque & Tite-Live rapportent le fujet. Ils nous difent qu'un certain Sabin nommé *Antro Curatius* ayant une vache d'une beauté extraordinaire, un Devin l'avertit que s'il immoloit cette vache à Diane dans fon Temple du Mont-Aventin, il ne manqueroit jamais de rien, & que fa ville foumettroit toute l'Italie fous fon Empire. Antro étant venu à Rome pour ce fujet, un de fes valets avertit le Roi Servius de la prédiction de ce Devin, fur quoi ayant confulté le Pontife Cornelius, il fit avertir Antro de s'aller laver dans les eaux du Tibre, avant que de facrifier cette vache, & cependant le Roi Servius la facrifia, & en attacha les cornes aux murailles du Temple. Augufte Céfar fit conftruire un Temple à Diane dans la Sicile. Il fit graver au frontifpice de ce Temple, trois jambes qui font le fymbole de la Trinacrie ou de la Sicile, avec cette Infcription, IMPERATOR CÆSAR. Strabon, au *livre XIV. de la Defcription du monde*, raconte qu'en l'Ifle d'Icarie on voyoit un Temple de Diane, nommé Ταυροπόλος. Tite-Live, au *livre quatriéme de la cinquiéme Décade*, appelle ce Temple *Tauropolium*, & les facrifices qui s'y faifoient *Tauropolia.* Cependant Denys dans fon livre de *Situ Orbis*, dit que Diane n'a pas été nommée *Tauropola* du peuple, mais des taureaux dont il y avoit grande abondance dans le païs. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

TEMPLE *d'Efculape*, Dieu de la Médecine. Il y en avoit un magnifique à Epidaure, ville d'Efclavonie, avec une ftatue d'or & d'ivoire, faite par Thrafimède de l'Ifle de Paros. A Rome on lui bâtit un Temple dans une petite ifle du Tibre, après que fon fimulacre eut été apporté d'Epidaure fous la figure d'un ferpent. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

TEMPLE *de la Félicité.* Les Romains lui bâtirent un Temple & un autel, & firent faire la ftatue de la Déeffe par le Statuaire Archéfilas. Elle couta à Lucullus foixante grands fefterces, c'eft à dire, environ fix mille livres.

TEMPLE *de la Fortune Equeftre* ou *à cheval.* Sylla le fit bâtir à Prénefte, où étoit la figure dorée de la Déeffe. Le pavé de ce Temple étoit de marquéterie.

TEMPLE *d'Hercule.* Il y en avoit un à Rome, bâti proche du grand Cirque.

TEMPLE *de Junon.* Camille le dédia à Rome, fur le Mont-Aventin, après la prife de Veyes.

TEMPLE *de Jupiter.* Le plus fameux Temple de ce faux Dieu à Rome, fut celui de *Jupiter Opt. Max.* bâti au Capitole, qui fut furnommé *Capitolin* du Capitole, comme on le voit par une médaille d'Aurélia Quirina, Veftale, où Jupiter eft repréfenté affis au milieu de fon Temple, qui eft de figure quarrée. Il tient fon foudre d'une main & fon fceptre de l'autre, avec ce titre, JUPITER OPTIMUS MAXIMUS CAPITOLINUS. Ce Temple fut voué par Tarquin *l'Ancien*, puis conftruit par Tarquin *le Superbe.* On voit fur fon frontifpice des trophées d'armes & des chars de triomphe. Les Hiftoriens rapportent que Tarquin *le Superbe* dépenfa en la conftruction de ce Temple quarante mille livres d'argent. On y voyoit la ftatue du Dieu, d'or maffif, de dix piez de haut, avec plufieurs vafes d'émeraudes & d'autres pierres précieufes. On gardoit dans ce Temple les livres de la Sibylle. On bâtit encore d'autres Temples à Jupiter fous divers noms, comme, celui de Jupiter *le Vainqueur*, que L. Papirius *Curfor* lui voua en la journée des Samnites, & que Fabius fit bâtir après la défaite de ces peuples, celui de *Ve-Jovis*, celui de Jupiter *Tonnant*, qu'Augufte lui fit conftruire en la montée du Capitole, & celui de Jupiter *Ultor* ou *le Vengeur*, que M. Agrippa lui dédia.

TEMPLE *de la Liberté.* Clodius l'avoit fait bâtir fur le Mont-Aventin. Il étoit enrichi de colomnes de bronze, & orné de plufieurs belles ftatues faites par les plus habiles Maîtres.

TEMPLE *de Mars.* Céfar Augufte édifia un Temple à Mars fur le Capitole, fous le titre MARTI ULTORI, *à Mars Vengeur.* Il le voua à la guerre de Philippe, pour venger la mort de fon pére, felon le témoignage d'Ovide,

> *Templa feres, & me victore vocaberis Ultor:*
> *Voverat, & fufo lætus ab hofte redit.*

Dion, dans le *livre premier de fon Hiftoire Romaine*, dit que Céfar Augufte édifia le Temple de Mars *Vengeur* au Capitole, où furent mifes les Enfeignes & autres fignes militaires: & le Sénat ordonna que le char où Céfar avoit triomphé, feroit mis dans fon Temple, pour conferver la mémoire de fes victoires.

TEMPLE *de Mercure.* Les Grecs & les Romains ont eu Mercure en grande vénération, & les Germains l'adoroient comme le fouverain des Dieux, felon que Tacite nous l'apprend, ajoûtant qu'ils lui immoloient des hofties humaines. Les Grecs lui dreffoient des ftatues qu'ils mettoient devant leurs maifons, & les Romains dans les carrefours & fur les grands chemins. On appelloit ces ftatues *Hermæ*, elles n'avoient ni bras, ni jambes, & n'étoient qu'une groffe maffe informe, à l'exception de la tête. Il avoit fon Temple à Rome, auffi-bien que les autres Divinitez.

TEMPLE *de Minerve.* Les Rhodiens furent les premiers peuples qui dreffèrent des Temples à Minerve pour leur avoir enfeigné l'art de faire des ftatues coloffales. Mais ayant manqué de feu dans un facrifice qu'ils lui faifoient, elle fe retira de dépit dans la ville d'Athénes, où elle fut adorée fous le nom de παρθένος, c'eft à dire, *Vierge.* On lui fit bâtir un Temple très-magnifique, & dreffer de la main de Phidias une ftatue toute d'or & d'ivoire, de trente-neuf piez de haut. On avoit gravé fur fes brodequins le combat des Centaures & des Lapithes. Autour de fon bouclier étoit repréfenté le combat des Amazones contre les Athéniens, & en dedans la bataille des Géants contre les Dieux. Minerve eut auffi plufieurs Temples & Chapelles à Rome, mais le plus célébre fut celui du Mont-Aventin, dont Ovide fait mention, *Faftes, l. 6. v.* 421.

TEMPLE *de la Piété*, à Rome. Il fut dédié par Attilius en la place Romaine, à l'endroit où demeuroit cette femme, qui avoit nourri de fon lait fon pére prifonnier.

TEMPLE *de Saturne.* Le premier Temple qui fut bâti à Saturne dans la ville de Rome, fut celui que fit faire au Capitole Tatius, après la paix conclue entre lui & Romulus. Le fecond fut voué par Tullus Hoftilius, après avoir triomphé trois fois des Sabins, & deux fois des Albains. Il le dédia, & il inftitua en même tems les Saturnales. Le troifiéme fut dédié par les Confuls A. Sempronius Atratinus & M. Minutius. D'autres difent que ce fut Tarquin *le Superbe*, qui le fit bâtir, & que, felon l'avis de Valerius Publicola on en fit le lieu du thréfor public. C'étoit dans ce Temple que les Ambaffadeurs étrangers étoient reçus par les Queffeurs, qui écrivoient leur nom dans le regître du thréfor & fourniffoient aux frais de leur féjour. C'étoit encore là qu'étoient gardées les minutes des contracts & de tous les Actes, que les péres & les méres faifoient, comme auffi les nom de tous les Citoyens Romains, écrits dans les livres Eléphantins. Ceux qui avoient recouvré leur liberté, y alloient auffi pendre leurs chaînes & les confacrer à Saturne, felon le témoignage de Martial, *l.* 3. *Epigr.* 29.

> *Has cum geminâ compede dedicat catenas,*
> *Saturne, tibi Zoilus annulos priores.*

* *Antiquitez Gréques & Romaines.*

TEMPLE *du Soleil.* Elagabale le fit bâtir au Mont-Palatin; où, comme le dit Lampridius, il voulut tranfporter non feulement les facrifices des Romains, mais encore des Juifs.

TEMPLE *de Vénus.* Céfar Augufte édifia le Temple de Vénus *Génitrice* dans la place publique que Jules Céfar fit bâtir à Rome.

TEMPLE *de la Vertu & de l'Honneur.* Il fut bâti à Rome par l'Architecte Mutius, & par le commandement de Marius. Ce Temple pourroit être mis au nombre des plus excellens ouvrages, s'il avoit été fait de marbre, & que la magnificence de la matiére eût répondu à la grandeur du deffein. S. Auguftin parle de ce Temple, & fait entendre que la premiére partie étoit dédiée à la Vertu, & la feconde à l'Honneur, pour dire qu'on ne parvient à l'honneur que par le chemin de la vertu. Vitruve remarque que ce Temple n'avoit point de *pofticum* ou de porte de derriére, comme la plupart des autres. On prétend que cela fignifie, que non feulement il faut paffer par la vertu pour parvenir à l'honneur; mais que l'honneur oblige encore de repaffer par la vertu, c'eft à dire, d'y perfévérer & d'en aquérir de nouvelles.

TEMPLE *de Vefta.* Les Romains le firent de figure ronde, eftimant, que c'étoit la Terre. L'entrée de ce Temple étoit défendue aux hommes, & la Déeffe étoit fervie par les Vierges Veftales. Le *Palladium* apporté de Troye par Enée étoit dans ce Temple; & lorsqu'il fut brûlé, les Veftales en fauvérent le *Palladium*, l'ayant paffé par le milieu de la rue facrée, & porté dans le Palais de l'Empereur. On voit la figure de ce *Palladium* fur le revers des médailles de Vefpafien & de Julia Pia.

TEMPLE *du Soleil*, à Cuzco, capitale du Pérou, fous le régne des Yncas. Garcilaffo de la Véga dit que les beautez de cette maifon étoient au deffus de la créance humaine, & qu'il n'oferoit prefque pas les rapporter, fi les Efpagnols, qui ont écrit du Pérou, n'en convenoient auffi. Garcilaffo ne marque ni la grandeur ni la largeur de ce Temple, ne fachant pas exactement fes dimenfions, mais voici comment il continue: Le grand Autel étoit du côté de l'Orient & le toit de bois fort épais, couvert de chaume par deffus, parce qu'ils n'avoient point parmi eux l'ufage de la tuile ni de la brique. Les quatre mu-

murailles du Temple, à les prendre du haut en bas, étoient toutes lambrissées de plaques d'or. Sur le grand Autel on voyoit la figure du Soleil, faite de même sur une plaque d'or, plus massive au double que les autres. Cette figure, qui étoit toute d'une piéce, avoit le visage rond, environné de rayons & de flammes, de la même maniére que les Peintres ont accoutumé de la répréfenter. Elle étoit si grande, qu'elle s'étendoit presque d'une muraille à l'autre, où l'on ne voyoit que cette seule idole, parce que ces Indiens n'en avoient point d'autres, ni dans ce Temple ni ailleurs, & qu'ils n'adoroient point d'autre Dieu que le Soleil, quoi qu'en disent quelques Auteurs. Lorsque les Espagnols entrérent dans cette ville, cette figure du Soleil échut par le sort à Manéco Serra de Léquitano, Gentilhomme Castillan, des premiers de cette expédition. Comme ce Gentilhomme aimoit fort le jeu, & que cette figure l'embarrassoit parce qu'elle étoit trop grande, il la joua & il la perdit dans une nuit; ce qui donna lieu à ce proverbe rapporté par le Révérend Pére Acosta, *Il joue le Soleil avant qu'il soit jour*. Par cet échantillon, qui échut en partage à ce Gentilhomme, l'on peut juger à peu près, combien étoit grand le thrésor que les Espagnols trouvérent dans ce Temple, & dans l'enceinte de la ville. Aux deux côtez de l'image du Soleil étoient les corps de leurs Rois décédez, tous rangez par ordre selon leur ancienneté, & embaumez d'une telle sorte, sans qu'on pût savoir comment, qu'ils paroissoient être en vie. Ils étoient assis sur des thrônes d'or, élevez sur des plaques de même métal, & avoient le visage tourné vers le bas du Temple; mais Huayna Capac, le plus cher des enfans du Soleil, avoit cet avantage particulier au dessus des autres, d'être directement opposé à la figure de cet Astre, parce qu'il avoit mérité d'être adoré pendant sa vie, à cause de ses vertus éminentes, & des qualitez dignes d'un grand Roi, qui avoient éclaté en lui dès sa plus tendre enfance. Mais à l'arrivée des Espagnols, les Indiens cachérent ces corps avec tout le reste du thrésor, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'ils étoient devenus: seulement en l'an 1559, le Licentié Poto en découvrit cinq, savoir trois corps de Rois, & deux de Reines. Il y avoit plusieurs portes à ce Temple, elles étoient toutes couvertes de lames d'or; la principale étoit tournée du côté du Nord. De plus, autour des murailles de ce Temple, il y avoit une plaque d'or, en forme de couronne ou de guirlande, qui avoit plus d'une aune de large. A côte du Temple on voyoit un Cloître à quatre faces, & dans sa plus haute enceinte une guirlande de fin or, d'une aune de large, comme celle dont je viens de parler. En mémoire de celle-ci, les Espagnols y en firent mettre une de fer blanc, de même largeur que la précédente. Tout autour de ce Cloître, il y avoit cinq grands pavillons en quarré, couverts en forme de pyramide. Le premier étoit destiné à servir de logement à la Lune, femme du Soleil, & celui-ci étoit le plus proche de la grande chapelle du Temple; ses portes avec son enclos étoient couvertes de plaques d'argent, pour donner à connoître par la couleur blanche que c'étoit l'appartement de la Lune, dont la figure étoit dépeinte comme celle du Soleil, avec cette différence qu'elle étoit sur une plaque d'argent, & qu'elle avoit le visage d'une femme. C'étoit là que ces idolâtres alloient faire leurs vœux à la Lune, qu'ils croyoient être la sœur & la femme du Soleil, & la mére de leurs Yncas, & de tous leurs Descendans. Ils la nommoient à cause de cette derniére qualité *Mama Quilla*, c'est à dire, *Mére Lune*, mais ils ne lui offroient point de sacrifices comme au Soleil. Aux deux côtez de cette figure on voyoit les corps des Reines décédées, rangez en ordre, selon leur ancienneté. Mama Oello, mére de Huayna Capac, avoit la face tournée du côté de la Lune, par un avantage particulier au dessus des autres, parce qu'elle avoit été mére d'un si digne fils. L'appartement le plus proche de celui de la Lune étoit celui de Vénus, des Pleiades, & de toutes les autres Etoiles en général. On appelloit *Chasca* l'Astre de Vénus, pour montrer par là qu'il avoit les cheveux longs & crêpez; d'ailleurs on l'honoroit extrémement, parce qu'on le croyoit le Page du Soleil, qu'on disoit aller tantôt devant lui, tantôt après. On respectoit fort aussi les Pleiades, à cause de la disposition merveilleuse de ces Etoiles, qui leur sembloient toutes égales en grandeur. Pour les autres Etoiles en général on les appelloit *les Servantes de la Lune*. On leur donna pour cette raison un logement auprès de leur Dame, afin qu'elles la pussent servir plus commodément, parce qu'on croyoit que les Etoiles étoient au Ciel pour le service de la Lune & non du Soleil, à cause qu'on les voyoit de nuit & non de jour. Cet appartement & son grand portail étoient couverts de plaques d'argent, comme celui de la Lune. Son toit sembloit répréfenter un Ciel, parce qu'il étoit semé d'Etoiles de différente grandeur. Le troisiéme appartement proche de ce dernier étoit consacré à l'Eclair, au Tonnerre & à la Foudre, car on comprenoit toutes ces trois choses ensemble sous le nom *Yllapa*, dont on distinguoit les significations par le moyen du verbe qu'on y ajoûtoit. Par exemple, quand on disoit, avez-vous vû *Yllapa?* on vouloit parler de l'Eclair; & par ces mots avez-vous *ouï Yllapa?* on comprenoit le Tonnerre; de même que pour désigner la Foudre, on disoit, *Yllapa* est tombé en tel endroit, où il a fait tel dommage, &c. On ne regardoit point ces trois choses comme des Dieux, mais comme les Valets du Soleil, & on en avoit la même opinion que l'ancien Paganisme peut avoir eue de la Foudre, qu'il regardoit comme un instrument de la justice de Jupiter. C'est pour cette raison que les Yncas donnérent un appartement tout lambrissé d'or à l'Eclair, au Tonnerre, & à la Foudre, qui leur sembloient être les domestiques du Soleil, & qui devoient par conséquent être logez dans sa propre maison. Ils ne répréfentérent aucun de ces trois par aucune image de relief ni de platte peinture, parce qu'ils ne les pouvoient peindre au naturel, à quoi ils s'étudioient principalement dans toutes leurs images, mais ils les honorérent du nom *Yllapa*. Ils consacrérent à l'Arc-en-Ciel le quatriéme appartement, parce qu'ils trouvérent qu'il procédoit du Soleil. Cet appartement étoit tout enrichi d'or, & sur les plaques de ce métal on voyoit répréfenté au naturel, avec toutes ses couleurs, dans l'une des faces du bâtiment, la figure de l'Arc-en-Ciel, qui étoit si grande qu'elle s'étendoit d'une muraille à l'autre. Ils appelloient cet arc *Cuychu*, & l'avoient en grande vénération: lorsqu'ils le voyoient paroître en l'air, ils fermoient la bouche aussi-tôt & y portoient la main devant, parce qu'ils s'imaginoient que s'ils l'ouvroient tant soit peu, leurs dents en feroient pourries & gâtées. Le cinquiéme & dernier appartement étoit celui du Grand Sacrificateur, & des autres Prêtres, qui assistoient au service du Temple, & qui devoient être tous du sang royal des Yncas. Cet appartement enrichi d'or, comme les autres, depuis le haut jusqu'au bas, n'étoit destiné ni pour y manger ni pour y dormir, mais servoit de salle pour y donner audience, & y délibérer sur les sacrifices qu'il falloit faire, & sur toutes les autres choses qui concernoient le service du Temple. * Garcilasso de La Véga, *Hist. des Yncas*, tome I. p. 309. & *suiv.*

TEMPLE DU VRAI DIEU.

Après avoir parlé jusques ici des Temples du Paganisme, il faut dire quels ont été les Temples du vrai Dieu. On sait que Moïse reçut de Dieu même l'ordre de la construction d'un Tabernacle dans le désert; mais ce Tabernacle qui étoit portatif, n'étoit pas un Temple, & il n'y eut de Temple pour les Juifs que sous le Roi Salomon, 480 ans après leur sortie d'Egypte. Nous remarquerons que ceux qui prioient dans ce Temple, avoient le visage tourné vers l'occident, comme nous l'apprenons du *chapitre huitiéme d'Ezéchiel*, commenté par saint Jérôme; mais comme les Juifs n'avoient que ce seul Temple, qui étoit dans la ville de Jérusalem, tous les Juifs qui en étoient éloignez, se tournoient, en faisant leurs priéres du côté de cette ville, les uns vers l'orient, les autres vers l'occident, suivant la situation où elle se rencontroit à leur égard. Ce Temple fut profané par le Roi Achaz, qui en ferma les portes, après l'avoir ravagé. Le Roi Ezéchias son fils en rouvrit les portes, & le consacra de nouveau. Le Roi Manassé osa encore le profaner, jusqu'à y placer des idoles; mais le même Roi frappé de la main de Dieu, reconnut son crime; & pour réparer l'injure qu'il avoit faite à ce Temple, il le consacra par de nouvelles cérémonies, suivant l'usage de la Loi. Nabuchodonosor, Roi de Babylone, assiégeant Jérusalem, la prit, la désola, & brûla le Temple, qui fut rebâti par les soins d'Esdras & de Zorobabel, sous l'autorité des Edits favorables de Cyrus, Roi de Perse. Il fut encore désolé, pillé & brûlé par l'impie Antiochus, Roi de Syrie, sous lequel on vit tant d'abominations dans la ville de Jérusalem. Le brave Judas Macchabée le rétablit bientôt après, avec tout le zéle possible. Joséphe écrit dans ses *Antiquitez Judaïques*, qu'Hérode le fit entiérement abattre, jusques aux fondemens, & le rebâtit tout de nouveau sur la même place. Les Romains assiégeant ensuite Jérusalem, sous l'empire de Néron, par l'armée de Cestius, Intendant de la Syrie, les Juifs commirent eux-mêmes mille abominations dans le Temple, l'ayant pris pour leur Fort, d'où ils combattoient contre ceux d'entre leurs fréres qui favorisoient les Romains. Enfin Titus ayant mis le siége devant Jérusalem, sous l'empire de son pére Vespasien, les Juifs en vinrent à ce point d'animosité les uns contre les autres, que de trois factions qui s'étoient formées parmi eux, l'une fut entiérement détruite; & ceux qui en étoient, furent tous égorgez dans le Temple même, au rapport de Joséphe, qui dit que les parties ennemies logeoient les uns & les autres dans le Temple avec leurs armées entiéres, sans toutefois profaner la partie du Temple appellée *le Saint des Saints*: ce qui nous peut faire juger de la vaste étendue & de la prodigieuse grandeur de ce bâtiment sacré. Titus pressa Jérusalem, & la réduisit à cette faim cruelle, qui est décrite dans Joséphe, sans que néanmoins les Juifs voulussent jamais se rendre: tellement que la ville étant prise par force, un Soldat de l'armée Romaine, contre l'ordre exprès de Titus, qui vouloit sauver le Temple, & qui avoit défendu qu'on y fit aucun acte d'hostilité, poussé par un mouvement secret, auquel il ne put résister, mit le feu à ce Temple superbe. Le feu y prit si vîte, & gagna cet édifice avec une telle furie, que quelque grands efforts que fissent avec toute la diligence possible, & les Romains par l'ordre de Titus, & les Juifs par leur propre intérêt, rien ne put jamais empêcher que l'incendie ne consumât entiérement ce Temple. Ce qui arriva, selon le témoignage de Joséphe, le dixiéme du mois d'août, à pareil jour que le même Temple avoit été brûlé autrefois par le Roi de Babylone. Il y avoit alors 1130 ans, sept mois & demi qu'il avoit été bâti pour la premiére fois, par le Roi Salomon; & 639 ans, un mois & demi, qu'il avoit été rétabli par les ordres de Cyrus.

Saint Jérôme dit que, depuis ce tems-là, les Juifs tous les ans à pareil jour, pleuroient la perte de leur Temple, avec des cris, des lamentations, & des hurlemens étranges; & que s'assemblant en troupe, les hommes & les femmes, les vieillards & les enfans, les cheveux épars, & les habits déchirez, ils donnoient de l'argent aux Soldats Romains pour avoir la permission d'entrer dans la ville de Jérusalem, afin d'aller pleurer sur la place même où avoit été le Temple: ce qui se pratiquoit encore du tems de ce Pére de l'Eglise, qui le raconte. L'Empereur Julien, qui, après avoir fait profession du Christianisme, y avoit renoncé solemnellement, & entretenoit dans son cœur une haine mortelle contre les Chrétiens, voulut rétablir le Temple de Jérusalem pour les Juifs, dans le dessein impie & extravagant qu'il s'étoit mis dans l'esprit, de faire trouver fausse la prédiction que Notre Seigneur Jesus Christ avoit faite, que les Juifs ne

ne verroient jamais rétablir leur Temple. La Lettre que cet Empereur apoftat écrivit aux Juifs à ce fujet, fe voit encore parmi fes autres; & c'eft la XXV. Elle eft conçue en des termes fi pleins de bonté pour eux, & fi favorables à leur Religion, qu'ils eurent raifon de croire qu'il avoit embraffé le Judaïfme; mais Dieu confondit & l'Empereur & les Juifs. On avoit fait des dépenfes immenfes pour les préparatifs de l'édifice, avec une telle profufion, que les inftrumens mêmes des ouvriers, comme les pelles, les hoyaux, les corbeilles, étoient d'argent; mais lorsque le travail fut commencé, qu'on eut déja découvert les anciens fondemens du Temple, & qu'on fut prêt à mettre les premiéres pierres pour la nouvelle ftructure, il fortit des endroits de la terre où on travailloit, des globes de feu épouvantables, qui brûlérent plufieurs des Ouvriers, & firent fuïr tout le refte, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin, Auteur peu fufpect en cette matiére, puisqu'il étoit Payen. Saint Jean Chryfoftome, qui étoit fort jeune, en fait auffi mention. Saint Grégoire de Nazianze ajoûte, que les Ouvriers épouvantez, fuyant dans un Temple qui étoit là-auprès, furent brûlez par un feu foudain, qui s'y alluma; & qu'il parut en l'air une croix étincelante, qui fut vue de tout le monde; que même les habits de tous ceux qui voyoient ces prodiges, & qui en entendoient le récit, fe trouvérent marquez d'une croix. Ruffin, qui vivoit en ce tems-là, & qui quelques années aprèş alla demeurer à Jérufalem, écrit la même chofe; & ajoûte encore qu'il y eut de fi grands tremblemens de terre, que la plupart des Juifs, qui fe réfugioient fous des portiques publics, furent écrafez fous les ruines de ces portiques; que les autres furent brûlez par un feu fubit, qui fortoit de leurs propres maifons; & que pendant tout un jour on vit toute la grande place remplie d'une flamme qui fortoit du bâtiment où étoient les inftrumens néceffaires à la conftruction qu'on avoit entreprife. Cela eft confirmé par le témoignage de Théodoret, qui dit que tous ces inftrumens furent confumez par ce feu; que les vents & les tempêtes qui s'élevérent enfuite avec les tremblemens de terre, diffipérent, difperférent, & engloutirent tous les matériaux préparez. Ruffin même & Socrate difent, outre cela, que Cyrille, qui étoit alors Evêque de Jérufalem, vit de fes propres yeux l'accompliffement entier de cette parole de Notre-Seigneur, *Qu'il ne feroit pas laiffé en cet endroit pierre fur pierre*; car par un mouvement miraculeux de la terre, les anciens fondemens du Temple furent pouffez dehors, & les pierres en furent difperfées de côté & d'autre. Ces prodiges ayant arrêté le projet de l'Empereur Julien, la place où avoit été le Temple, demeura vuide, jufqu'à ce que les Sarafins prirent Jérufalem.

Salomon avoit fait bâtir ce Temple fur le Mont-Moria ou Morija, à la place où David avoit vu l'Ange exécuteur de la juftice divine, l'épée nue à la main, & où le Prophéte Gad l'avertit de la part de Dieu, d'élever un autel pour y offrir des facrifices. Il commença à le bâtir au mois de *Jiar* qui répond à notre mois d'avril, 480 ans après que les Ifraëlites furent fortis d'Egypte, la quatriéme année du régne de Salomon. Cet édifice fut fept ans à bâtir, il fut entiérement achevé au mois que les Hébreux appellent *Bul*, qui répond à notre mois d'octobre. Cet événement tombe fur l'an 3031 du monde, & le 1004 avant Jefus Chrift. Ce Saint lieu contenoit quatre parties, renfermées dans une même enceinte, favoir, le Parvis des Gentils, celui des Juifs, le Sanctuaire ou Parvis des Prêtres, & le *Sancta Sanctorum*. Le Parvis des Gentils, qui avoit cinq cens pas de tour, étoit environné d'une haute galerie, foutenue de plufieurs colomnes de marbre, avec quatre portes, vers les quatre parties du monde. Il étoit commun aux Juifs & aux Gentils, qui vendoient les moutons, les agneaux & les colombes qu'on y offroit: & comme ce trafic étoit indécent dans une maifon d'oraifon, Jefus Chrift les en chaffa deux fois. De ce Parvis on entroit dans celui des Juifs, qui étoit fort magnifique, & environné de belles galeries, comme le premier. Le pavé étoit de marbre de diverfes couleurs; les murs étoient couverts d'un or très-fin; & les portes revétues de lames d'argent. On tient que Notre-Seigneur & les Apôtres y ont prêché plufieurs fois. Le Sanctuaire, ou le Parvis des Prêtres, avoit quarante coudées de longueur, & vint de largeur. Le pavé étoit de porphyre, & les murailles revétues de lames d'or. Au milieu de ce Sanctuaire il y avoit un autel d'airain, quarré, dont chaque face avoit vint coudées de largeur, & dix de hauteur, fur lequel on brûloit les animaux qui étoient offerts en facrifice, d'un feu qui étoit continuellement entretenu par les Prêtres, & qui s'alluma miraculeufement avec l'eau que l'on tira du puits du feu facré. Aux deux côtez de l'autel, il y avoit dix grands vaiffeaux d'airain, ornez de figures de Chérubins, de lions, de bœufs & de palmes, pour garder l'eau qui fervoit à laver les victimes; & au côté droit, un autre grand vaiffeau d'airain, que l'on appelloit *mer*, à caufe de la prodigieufe quantité d'eau qu'il contenoit. Il étoit foutenu de douze bœufs d'airain, & fervoit aux Prêtres & aux Lévites, pour fe laver les mains & les piez, avant que de commencer les facrifices. De là on alloit au porche, qui étoit long de vint coudées, & large de dix, où l'on voyoit deux grandes colomnes de bronze, d'où pendoient deux cens grenades de même métal. Du porche on entroit dans le Temple fans toit, qui avoit foixante coudées de longueur, & vint de largeur, où il y avoit un autel tout couvert d'or, fur lequel on n'offroit que de l'encens & des parfums précieux. Aux deux côtez étoient dix grands chandeliers à fept branches, & autant de lampes, qui brûloient continuellement, avec dix tables d'or, fur lefquelles on mettoit les pains de propofition, que l'on préfentoit pour la nourriture des Prêtres. Après ce Temple, étoit le *Sancta fanctorum*, c'eft à dire, *un Oratoire*, long & large de vint coudées, & d'une pareille hauteur, dont dix coudées étoient revétues d'or, & les autres dix, d'or & de pierres précieufes. C'eft dans ce lieu que l'on gardoit l'Arche d'alliance, couverte de deux Chérubins tout d'or, & hauts de dix coudées, & l'entrée n'en étoit permife qu'au fouverain Pontife. Joféphe faifant le dénombrement des richeffes de ce Temple, dit qu'il y avoit dix mille chandeliers d'or; dix mille tables couvertes d'or, & une fort grande, toute d'or; vint mille coupes d'or, & cent foixante mille d'argent; cent mille phioles d'or, & deux cens mille d'argent; quatre-vints-mille plats d'or, & cent foixante mille d'argent; cinquante mille baffins d'or, & cent mille d'argent; vint mille vafes d'or, & quarante mille d'argent; vint mille grands encenfoirs d'or, & cinquante mille autres plus petits; mille robes enrichies de pierres précieufes pour les Sacrificateurs; deux cens mille trompettes d'argent, & quarante mille inftrumens de mufique, d'or & d'argent. On dit que le fervice de ce Temple fe faifoit par trente-huit mille Lévites, & vint-quatre mille Prêtres. Il y a des Auteurs qui affurent que Salomon employa pour l'édifice feul, trente fois cent millions d'or, ce qui ne lui fut pas difficile, parce que David fon pére lui avoit laiffé des thréfors immenfes, & des pierreries d'un prix ineftimable.

Il étoit libre à toute forte de gens d'entrer dans le Parvis des Gentils; mais il y avoit des colomnes à l'entrée du fecond Temple, où l'on voyoit écrit, en caractéres Hébreux, Grecs & Romains, qu'il n'étoit permis qu'aux Ifraëlites, d'entrer dans cette enceinte intérieure. Le Parvis des femmes n'étoit que pour les perfonnes de ce fexe. Le Parvis d'Ifraël étoit deftiné pour ceux qui étoient nets de toute fouillure, & le Parvis des Sacrificateurs leur étoit tellement affecté, que les Laïques n'y entroient qu'à l'occafion des facrifices qu'ils y offroient. Il y avoit fept fortes de Miniftres du Temple, favoir, 1. le fouverain Sacrificateur; 2. le *Sagan*, ou fon Vicaire; 3. les deux *Catholikin*, qui étoient les Subftituts du Sagan; 4. les fept *Imarkalin*, qui étoient chargez des clefs des portes & des thréfors; 5. les trois *Gizbarin*, ou Thréforiers; 6. le Chef de la Claffe des Sacrificateurs, qui étoient de fervice pendant leur femaine; 7. les Chefs de chaque famille de cette Claffe; à quoi il faut ajoûter les fimples Sacrificateurs. Les cinq premiers Ordres formoient comme une efpéce de Confeil, qui avoit foin de ce qui regardoit le Temple. Il y avoit outre cela quinze *Memonin*, ou Commis, dont une partie changeoit toutes les femaines, avec la Claffe des Sacrificateurs. Les Sacrificateurs étoient divifez en vint-quatre Claffes, & chacune partageoit les fonctions facrées, à proportion du nombre des familles dont elle étoit compofée. Les Lévites faifoient l'Office de Portiers & de Gardes du Temple, & de Chantres ou Muficiens. Ils entroient feuls dans les concerts de voix; mais dans les concerts d'inftrumens on recevoit des perfonnes de toutes les Tribus, pourvu qu'elles fuffent alliées à quelque famille facerdotale. Il y avoit auffi vint-quatre Claffes d'Ifraëlites, qui étoient obligées de venir au Temple, chacune pendant fa femaine, de peur qu'il ne fe trouvât quelquefois au fervice divin que les Officians. Ceux-ci fe tenoient dans le Parvis d'Ifraël, & répréfentoient tout le peuple.

Tel étoit le Temple de Jérufalem du tems de Salomon. Il changea extrémement de figure fous les Mahométans. Ce fut Omar, Prince Arabe, & fecond fucceffeur de Mahomet, qui le fit bâtir vers l'an 640, à la place où étoit le Temple de Salomon, pour fervir de principale Mofquée aux Sectateurs de fa Loi. Ce Temple eft au milieu d'une grande place, longue d'environ cinq cens pas du feptentrion au midi, & large de quatre cens de l'orient à l'occident. Cette place, qu'on appelle *Parvis*, eft environnée de galeries couvertes, comme la place royale de Paris. Elle eft pavée de grandes pierres en quelques endroits, & le refte eft en preau, avec quelques arbres. Vers le milieu de ce Parvis, il y a une grande place quarrée, élevée de huit piez, où l'on monte par plufieurs efcaliers, qui ont dix marches de pierres, & chacun un portique. Au milieu de cette place élevée, qu'on tient avoir été le lieu du *Sancta Sanctorum* des Juifs, eft bâti le Temple, de forme octogone, ou ronde, à huit pans. Il eft tout de marbre, & orné de petits carreaux damafquinez de fleurs & autres figures, de plufieurs couleurs, qui font un effet admirable, aux rayons du Soleil. Le corps du bâtiment eft couvert d'une terraffe ou platte-forme plombée, & au milieu s'éléve un grand dôme couvert auffi de plomb, qui porte fur fa pointe un grand croiffant de plomb, pefant plus de trois cens livres. Ce dôme eft percé d'autant de fenêtres qu'il a de faces; & fur la platte-forme autour du Temple on voit quatre ou cinq petits Oratoires, foutenus de plufieurs colomnes de marbre. Pour entrer dans le Parvis, il y a quatre portes; deux au feptentrion, dont la premiére eft proche de la Pifcine Probatique, & l'autre vers la maifon de Pilate; une troifiéme, du côté de l'occident, qu'on eftime être la plus belle; & une quatriéme à l'orient, que l'on nomme la porte dorée, qui eft murée à préfent. Ces portes ont des voûtes affez hautes, qui ont plus de quinze pas de longueur, & fix de largeur, fous lefquelles font pendues quelques lampes, que les Turcs allument en certains jours. Il eft fi févérement défendu aux Chrétiens d'entrer en ce Temple, ou même au Parvis; qu'il y va de la vie pour ceux qui y font trouvez, s'ils n'embraffent le Mahométifme. Ces Infidéles croyent que ce lieu eft fi faint, que nous ne fommes pas dignes d'en approcher. Environ 460 ans après la conftruction de ce Temple, c'eft à dire, l'an 1099, Godefroy de Bouillon premier Roi de Jérufalem, ayant fait purifier la place, & ôter les marques de la fuperftition de Mahomet, y fonda un Chœur de Chanoines, pour y célébrer le fervice divin, comme il fit auffi en l'églife du faint Sépulchre; & quinze ans après, le Patriarche Arnoul leur fit embraffer la Régle de S. Auguftin. Vers l'an 1134, du tems de Foulques, un Légat du Pape Innocent II, étant à Jérufalem, pendant les Fêtes de Pâques, fit la dédicace de ce Temple avec une grande folemnité. Mais l'an 1187, Saladin s'étant rendu maître de la ville par la mauvaife intelligence des

des Chrétiens, fit laver le pavé & les murs avec de l'eau-rose, pour le purifier selon sa croyance, & en fit une mosquée. Les Historiens disent qu'il y employa une si grande quantité d'eau-rose, qu'il y en avoit la charge de cinq cens chameaux. Au bout du parvis, vers le midi, on voit un autre Temple, que l'on appelle *le Temple de la Présentation;* parce que l'on croit que c'est le lieu où la sainte Vierge fut présentée par son pére & sa mére, pour y être élevée dans la piété, depuis l'âge de trois ans jusques à quatorze, que les Prêtres du Temple la mariérent à saint Joseph. Ce bâtiment a trois voûtes sur une même face, dont celle du milieu est la plus haute, & un grand dôme au-dessus, couvert de plomb. Le dedans est soutenu de quatre rangs de belles colonnes de marbre, à ce que quelques Voyageurs ont appris; car il n'est pas permis aux Chrétiens d'y entrer. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* Ligtfoot, *Descript. du Temple de Jérusalem. Voyez* Dom Calmet dans son *Dictionnaire de la Bible*, où il donne une Description détaillée du Temple de Jérusalem, & où il porte son jugement sur les Descriptions qu'en ont données M. Prideaux dans son *Histoire des Juifs* & le Pére Villalpande. Il trouve plusieurs choses à critiquer dans les systêmes de ces deux Savans; mais voici comment il parle du second. Le Pére Jean Batiste Villalpande, Jésuite Espagnol, qui mourut le 22 mai 1608, & qui fut employé par le Roi d'Espagne à travailler sur la Description du Temple & de la ville de Jérusalem s'est aquis par cet Ouvrage, imprimé en trois volumes *in folio*, une gloire immortelle. Ce qu'il a fait sur ce sujet a été regardé jusqu'ici comme la chose la plus achevée que nous ayons en ce genre. Comme il étoit très habile Architecte, il s'est trouvé plus en état d'y réüssir que le commun des Interprétes de l'Ecriture, qui n'ont point cette qualité, & qui pour l'ordinaire sont très peu versez dans l'Architecture. Julien l'Apostat permit aux Juifs non-seulement de rebâtir le Temple de Jérusalem, mais de plus il leur fournit des matériaux & de l'argent. Les femmes & les enfans mirent la main à l'œuvre, & les Payens mêmes les aidérent. Socrate, Sozoméne & Théodoret prétendent qu'il arriva alors divers prodiges funestes qui empêchérent les Ouvriers de continuer cet édifice. * Basnage, *Hist. des Juifs, tome* 4, *p.* 1257. *&c.*

Il ne reste plus à parler que des TEMPLES DES CHRETIENS. Après que le Fils de Dieu eut mis fin à l'Ancien Testament, par l'accomplissement de toutes les figures; & que par sa mort & passion il eut commencé la nouvelle Alliance, le Temple de la vieille Loi fut abandonné du Saint Esprit, le voile en fut déchiré, & le Christianisme naissant eut des lieux d'assemblée particuliers dans chaque ville, où la Foi fut portée par les Apôtres & par les Disciples de Jesus-Christ. Ces lieux d'assemblée, qui étoient destinez à prier Dieu, à célébrer la sainte Eucharistie, instituée par Notre-Seigneur, & à traiter les choses de la Religion, se trouvent avoir été appellez de plusieurs noms différens, dont il est constant qu'il n'y en a point de plus ancien que celui d'*Eglise.* Ce mot est pris du grec Ἐκκλησία qui signifie *Assemblée;* & voilà pourquoi les Chrétiens donnérent ce nom, non seulement à l'assemblée universelle de tous les Fidéles, mais encore à chaque lieu particulier où ils s'assembloient. Il y a des preuves expresses de cela du tems des Apôtres, dans les lettres de saint Ignace Martyr, & dans les Epîtres mêmes de S. Paul. Ce n'est pas que les Chrétiens n'osassent au commencement bâtir des églises; mais ils faisoient leurs assemblées dans des maisons particuliéres. Nous trouvons qu'à Rome, la maison d'un Sénateur, nommé *Pudens*, Disciple de saint Pierre, fut changée en église; & que l'on fit le même usage de la maison d'une Dame de qualité, nommée *Euprepia*, si l'on s'en rapporte aux lettres du Pape Pie, & aux Actes de ce Sénateur Pudens, citez par le Cardinal Baronius, dont l'autorité est fort douteuse. Lucien, qui vivoit du tems de Marc-Auréle, fait la peinture d'une maison magnifique, dont les portes étoient d'airain, & dont la couverture étoit dorée, qui ne servoit, dit-il, qu'aux assemblées des Chrétiens. Lampride & Vopiscus font aussi mention des églises. Cependant il paroît que les Chrétiens n'ont commencé à prier dans les églises consacrées publiquement, que vers le tems de Maximin. Au moins Origéne nous apprend dans ses Commentaires sur saint Matthieu, que les églises furent brulées pendant une persécution, qui fut apparemment celle de Maximin, à cause des tremblemens de terre, puisqu'il dit qu'elle étoit arrivée de son tems. Ce passage est d'autant plus considérable, que c'est peut-être le plus ancien témoignage que nous ayons sur le bâtiment des églises publiques, & connues par les Payens. Il semble que l'affection qu'Alexandre Sévére avoit témoignée pour les Chrétiens, leur en eût fait prendre quelque liberté. Au moins nous voyons qu'il avoit eu dessein de dresser lui-même un Temple à Jesus-Christ, & qu'il souffrit que les Chrétiens eussent une place dans Rome, pour y exercer leur Religion. Le Cardinal Bona croit sur ce fondement, qu'ils y vouloient bâtir une église. Jusqu'à Alexandre, les Payens reprochoient aux Chrétiens qu'ils n'avoient ni Temples ni autels. Les Chrétiens paroissoient avouer ce fait, & en rendent la raison, comme on le voit par Tertullien & par Minucius Félix. Ainsi il paroît qu'on peut assurer qu'ils n'avoient point d'églises publiques qui parussent aux yeux des Payens. Il ne faut pas néanmoins conclurre de là qu'ils n'en eussent point du tout, c'est à dire, qu'ils n'eussent point de lieux fixes & destinez pour les assemblées ecclésiastiques. Il est même assez naturel de croire qu'ils en avoient au moins dans les grandes villes, comme les Catholiques en ont aujourd'hui dans la Hollande & dans d'autres païs; & s'ils en avoient, il est encore aisé de croire que les Evêques les destinoient au service de Dieu & des Fidéles, par quelques cérémonies, & par quelque bénédiction particuliére. Ainsi c'étoient de véritables églises, quoique ce ne fussent souvent que des salles, ou d'autres lieux semblables, & non des édifices bâtis exprès. On peut voir ce que dit sur cela le Cardinal Bona, qui allégue beaucoup de preuves, pour montrer que les Chrétiens ont toûjours eu des églises. On y pourroit ajoûter l'endroit de Caius; sur les trophées de S. Pierre & de S. Paul à Rome: car il est assez probable que leurs tombeaux étoient accompagnez de quelque lieu destiné à s'assembler, & à participer à la sainte Eucharistie. S. Chrysostome dit aussi que l'église d'Antioche, appellée *la Palée*, ou *l'ancienne*, avoit été fondée par les mains des Apôtres mêmes: c'est pourquoi il dit, qu'elle étoit la mére de toutes les églises; & il remarque, qu'après avoir été abattue plusieurs fois, elle avoit toûjours été rébâtie par un effet particulier de la puissance de Jesus-Christ. Après Maximin, nous trouvons dans la suite de l'Histoire plusieurs autres passages pour les églises; car nous voyons que S. Grégoire surnommé *Thaumaturge* en fit bâtir une à Néocésarée; & si l'on doit prendre à la lettre ce qu'ecrit S. Grégoire de Nysse, il faut dire que dans le même tems on avoit élevé de tous cotez (au nom de Jesus-Christ) des Temples & des lieux de priéres. Saint Cyprien, écrivant pendant la persécution de Trébonianus Gallus, témoigne assez que les Chrétiens élevoient des autels à Dieu, mais qu'ils les cachoient aux Payens. Ou le vrai Dieu, dit-il, n'a point d'autels, ou l'on est obligé de les cacher. Aurélien dans une lettre qu'il écrit au Sénat, oppose l'Eglise des Chrétiens au Temple des Dieux. Eusébe nous apprend, qu'avant que Dioclétien fît abattre les églises, les Chrétiens mêmes avoient été obligez d'en ruïner plusieurs anciennes, pour en rebâtir de plus grandes. Non seulement sous Alexandre; mais dès le tems même de Sévére, les Chrétiens avoient des cimetiéres & des places connues des Payens; dans lesquels ils enterroient leurs morts, comme nous l'apprenons de Tertullien. Les Fidéles avoient aussi coutume de s'assembler dans ces cimetiéres: ainsi quand Alexandre ajugea un lieu aux Chrétiens pour y adorer Dieu, il n'est pas absolument nécessaire de dire que ce fut pour y bâtir une église. Valérien ayant apparemment confisqué les cimetiéres & les lieux destinez au culte de Dieu; Gallien les leur rendit par un Rescrit public, qui est rapporté par Eusébe. Il semble que les cimetiéres & les lieux de religion y soient pris pour une même chose. Comme les Martyrs étoient enterrez dans ces cimetiéres, ce fut là particuliérement que les Chrétiens bâtirent des Eglises, lorsque Constantin leur en eut donné une entiére liberté; & on croit que c'est de cette coutume qu'est venue la régle qu'on observe aujourd'hui, de ne consacrer aucun autel, sans y mettre des Reliques de Martyrs: l'Eglise en a fait une loi dans le VII Concile Oecuménique. On trouve dans Arnobe & autres Auteurs, le nom de *Temple*, donné très-souvent aux Eglises Chrétiennes; mais jamais on n'y trouve les noms de *Delubra*, ni de *Fana*, que quelques Modernes seulement leur ont voulu donner mal à propos; car, comme dit Baronius, ces noms ne conviennent qu'aux bâtimens des Divinitez fabuleuses. Les autres noms, dont on trouve que les Eglises ont été appellées, sont Tîtres, *Tituli;* Maisons d'oraison, ou Oratoires, *Domus oratoriæ;* Dominiques, *Dominicæ;* Mémoires, *Memoriæ;* Martyres, *Martyria;* Conciles de Martyrs, *Concilia Martyrum;* Conciles de Saints, *Concilia Sanctorum;* Basiliques, *Basilicæ.*

Afin d'entendre la raison pour laquelle on les appelloit des *Titres*, il faut savoir, que lorsque quelque maison étoit confisquée & passoit au domaine de l'Empereur, la formalité que les Officiers de justice observoient, étoit d'attacher au devant de cette maison une toile, où étoit le portrait de l'Empereur, ou bien seulement son nom écrit en gros caractéres, & cette toile s'appelloit Tître, *Titulus;* d'où vient que cette formalité s'appelloit l'Imposition du Tître, *Tituli Impositio.* Or, comme cela marquoit que cette maison n'étoit plus à ses premiers maîtres, mais appartenoit à l'Empereur, les Chrétiens imitérent cette maniére de faire passer une maison, du domaine d'un particulier, au service public de Dieu. Lorsque quelque Fidéle lui consacroit la sienne, il y mettoit pour marque une toile, ou au lieu de l'image ou nom de l'Empereur, on voyoit l'image de la croix; & cette toile s'appelloit *Titre*, comme celle dont elle étoit une imitation. De là, les maisons mêmes, où étoient attachées les croix, furent appellées *Titres.* Il y en a quelques-uns qui aiment mieux faire venir ce nom de *Titre*, de ce que chaque Prêtre prenoit son nom & titre de l'Eglise, dont il étoit chargé pour la desservir; mais la premiére origine est plus vrai-semblable, car on lit que le Pape Evariste partagea tous les tîtres de Rome à autant de Prêtres, l'an 112 de Jesus-Christ, ce qui semble marquer assez clairement que les églises s'appelloient *Titres*, avant qe'elles fussent partagées aux Prêtres. Il faut seulement remarquer que dans la suite, toutes les églises ne furent plus appellées *Titres;* & que ce nom fut seulement réservé aux plus considérables de Rome, au service desquelles on attacha des Cardinaux. Pour le nom d'*Oratoire*, ou de *Maison d'oraison*, on voit assez qu'il a été donné sur ce que Notre-Seigneur semble l'avoir imposé lui même, lorsqu'il a dit, *ma Maison sera appellée Maison d'oraison;* & qu'en effet le dessein des Chrétiens a été toûjours de s'assembler dans ces maisons pour prier. Quant au nom de *Dominique*, il vient de *Dominus*, le Seigneur; ainsi *Dominicum*, en sous-entendant *templum* ou *habitaculum*, c'est comme si on eût dit, le temple du Seigneur, ou la maison du Seigneur: de même que dans la suite *Dominicum* signifia le saint Sacrement, en sous-entendant les mots *Sacramentum* ou *Sacrificium*, c'est à dire, le Sacrement du Seigneur, ou le Sacrifice du Seigneur, comme on le voit clairement dans les interrogatoires de quelques Martyrs, par les questions que les Proconsuls leur faisoient, & par les réponses qu'ils en recevoient, qui sont ci-

tées par Baronius. Le nom de *Mémoires* fut donné aux Eglifes, lorsque les Fidéles commencérent d'en confacrer plufieurs à la mémoire des Martyrs ; & c'eft de là auffi qu'elles furent nommées *Martyria*, & *Conciles de Martyrs*, parce que les Martyrs étoient enterrez dans les églifes ; & qu'ainfi ces lieux facrez étoient comme des affemblées de plufieurs corps de Martyrs. Le nom de *Conciles de Saints*, eft pris de ce que les Chrétiens, qui étoient appellez *faints*, s'affembloient dans les églifes; & dans ce fens, faint Ambroife a appellé un couvent de Religieufes, *Concilium Virginitatis*. Pour ce qui regarde le nom de *Bafiliques*, il vient, felon quelques-uns, de ce que les maifons royales s'appelloient ainfi, du mot grec Βασιλεὺς qui fignifie *Roi*; & les Fidéles crurent que le nom de *maifons royales*, ne pouvoit être mieux donné par excellence, qu'aux maifons confacrées au Roi des Rois. D'autres difent que le nom de *Bafiliques* vient de ce qu'ayant été donné autrefois, non feulement aux Palais où les Rois habitoient, mais encore aux maifons deftinées à traiter des affaires publiques, ou à rendre la juftice, & aux lieux où les Négocians s'affembloient, on donna quelques-unes de ces Bafiliques aux Chrétiens pour en faire des églifes; & de là le nom de *Bafiliques* demeura à ces églifes qui avoient été faites des *Bafiliques*, & fut même donné abfolument à toutes les églifes. Toutefois dans la fuite des tems, l'ufage eft venu de n'appeller *Bafiliques*, que les églifes les plus confidérables, par la grande étendue de leur édifice, & par leur magnificence.

L'Empereur Dioclétien fit un Edit, par lequel il ordonna que les églifes feroient toutes abattues, & qu'on n'en laifferoit pas une dans l'Empire Romain. Cet Edit fut exécuté avec une extrême rigueur; mais Dioclétien étant mort bientôt après, les Fidéles rebâtirent auffi-tôt les églifes. Licinius perfuadé, comme dit faint Grégoire de Nyffe, par les Miniftres du Démon, qu'il ne remporteroit point la victoire contre l'Empereur Conftantin, s'il n'aboliffoit le nom Chrétien, fit encore abattre toutes les églifes dans l'Orient l'an 319.

Les églifes qui avoient tant fouffert des Gentils, fouffrirent auffi beaucoup des Hérétiques Ariens, fur tout de Huneric, Roi des Vandales, dans l'Afrique, lequel, à la perfuafion des Evêques Ariens, fit par un Edit rigoureux, fermer en un feul jour toutes les eglifes des Catholiques qui étoient dans toute l'Afrique: ce qui arriva l'an de Notre-Seigneur 484. Enfin vers le X fiécle, on fut quelque tems fans bâtir de nouvelles églifes. Sponde, dans l'Abbrégé des Annales de Baronius, croit que cela venoit des bruits qui fe répandoient parmi les Fidéles, que le monde alloit bientôt finir. La plupart ajoûtant foi à ces fauffes prédictions, ne fongeoient qu'à attendre cet événement en bon état, fans rien entreprendre de nouveau, pour le peu de tems qui reftoit; jufqu'à ce que l'an 1003, le monde étant revenu de ces frayeurs, & chacun voyant que ce qu'on avoit cru fi prochain n'arrivoit point, on fe perfuada fi bien qu'il reftoit encore affez de tems avant le dernier Jugement, pour confacrer au culte divin des édifices durables, que par toute la terre on renouvella les eglifes, quoiqu'il y en eût même quelques-unes qui fuffent encore en tres-bon état. Il fembloit que toutes les nations Chrétiennes y travaillaffent à l'envi les unes des autres, fur tout les François & les Italiens, avec lefquels nous pouvons bien mettre auffi les peuples du Nord; puifque Ditmar rapporte que dans la feule ville de Kiovie il y eut plus de quatre cens eglifes.

Quant à la difpofition des églifes, la maniére de les bâtir, dès le commencement, étoit de les tourner vers l'Orient; c'eft à dire, de telle façon qu'en priant Dieu les Fidéles fuffent tournez vers l'Orient; car les premiers Chrétiens fe tournoient toûjours vers l'orient en priant, en quelque endroit qu'ils fuffent : ce qui fit dire aux Payens, que ce Dieu unique que les Chrétiens adoroient étoit le foleil, comme le rapporte Tertullien dans fon Apologétique. Cette coutume de prier par tout vers l'orient, fut enfuite abolie par le Pape Léon, à caufe de quelque fuperftition qui fe gliffoit parmi les Fidéles, à l'occafion de cet ufage; mais on a toûjours obfervé, autanr quel'on a pu, de tourner les églifes de ce même côté, parceque l'orient eft le fymbole da la lumiére, comme l'occident l'eft des ténébres, & qu'en priant nous fommes éclairez de la lumiére de la foi. Du refte on fit les églifes les plus femblables qu'on le put au Temple de Jérufalem. Il y avoit devant la porte un veftibule ou portique, où demeuroient les Pénitens, & les autres à qui il n'étoit pas permis d'entrer dans l'eglife; & à l'entrée une grande place pour contenir tous les Laïques: c'eft ce que nous appellons la *Nef*. Il y avoit enfuite un lieu qui étoit appellé *Sancta*, où les Prêtres fe plaçoient, c'eft le *Chœur*; & enfin le lieu appellé *Sancta Sanctorum*, où le facrifice de la Meffe étoit offert: c'eft cette enceinte de l'autel que l'on nomme encore aujourd'hui le *Sanctuaire*. La forme des premiéres églifes fe voit par celles que le grand Conftantin fit bâtir fur les fondemens des anciennes, que Dioclétien avoit abattues par tout l'Empire Romain; car en les rebâtiffant, on fuivit en tout le premier modéle, comme le témoignent les Péres de ce tems-là.

Il y avoit de plus dans les églifes certains endroits particuliers pour prier, que faint Paulin, Evêque de Nole, appelle des *Chambres*, & que l'on nomme aujourd'hui des *chapelles*. On y faifoit encore ce qu'on appelle une *Sacriftie*, où l'on ferroit les ornemens & les vafes facrez; & encore un autre endroit à part, où l'on tenoit les livres de l'églife. Pour ce qui eft des autels, on en faifoit plufieurs dans la même églife, car on y enterroit plufieurs Martyrs, & fur le fépulchre de chaque Martyr, on élevoit un autel. De plus, comme le Temple de Jérufalem avoit au devant de la porte un grand vaiffeau plein d'eau, où les Prêtres lavoient leurs mains & leurs piez avant que d'entrer; ainfi on plaçoit au devant des eglifes des vafes avec de l'eau commune, dont ceux qui venoient pour prier fe lavoient les mains & le vifage. C'eft la raifon naturelle qui a dicté à tous les hommes, qu'ils ne pouvoient être trop purs pour approcher de la Divinité : c'eft pourquoi les Juifs & les Payens fe font auffi toûjours lavez avant que de commencer leurs adorations. Les Chrétiens dans la fuite quittérent l'ufage de l'eau commune, pour fe fervir de l'eau bénite, qu'ils mirent à l'entrée des églifes, & dont ils fe fervoient auparavant dans leurs maifons.

Il refte à remarquer pour ce qui regarde la ftructure des églifes, qu'il y avoit des endroits diftinguez, comme dans le Temple de Jerufalem, mais d'un bien plus petit efpace, non feulement pour les Prêtres & pour les Laïques; mais encore pour les hommes & pour les femmes, & même pour les femmes & pour les filles. Ces endroits étoient féparez avec des planches, comme nous le lifons dans faint Ambroife; le côté droit étoit pour les femmes, & le côté gauche pour les hommes, parce que le côté gauche étoit cenfé le plus noble dans l'églife : ce que nous apprenons par quantité de preuves, tant de l'églife d'Orient, que de celle d'Occident, rapportées par Baronius. Enfin il y avoit un endroit pour les pauvres mendians, qui étoit le *Veftibule*, tenant à la porte de l'eglife; car, quoique les riches & les pauvres fuffent indifféremment reçus à la fainte table, & confondus pêle-mêle, fans diftinction de perfonnes, comme il fe voit par plufieurs témoignages de ce tems-là; toutefois il étoit défendu aux pauvres d'entrer dans l'eglife pour demander l'aumône, de peur qu'ils ne caufaffent des diftractions aux Fidéles qui prioient; mais ils les recevoient dans le portique, de ceux qui entroient ou qui fortoient.

Pour les ornemens des églifes, on y voyoit plufieurs images, entre lefquelles la principale étoit celle de Notre-Seigneur Jefus-Chrift fur la croix, qu'on y arboroit auffi-tôt que l'eglife étoit achevée de bâtir, ou même, comme nous avons dit, tout auffi-tôt qu'une maifon particuliére étoit érigée en églife. Le VII Canon du Concile des Apôtres en fait foi; & Eufébe, qui affure avoir vu cette image de Jefus-Chrift, dont parle Nicéphore, *l.* 10. *c.* 30. faite de fonte, dans le tems même que Jefus-Chrift vivoit encore fur la terre, & qui fut confervée & révérée des Chrétiens dans la Paleftine jufqu'à l'Empereur Julien l'*Apoftat*, c'eft à dire, pendant plus de trois cens ans, dit auffi avoir vu d'atres images de Notre-Seigneur, & de faint Pierre & de faint Paul, d'une peinture tres-ancienne. Il y avoit de plus dans les eglifes des lampes d'argent, & les vafes facrez étoient d'argent, & même d'or maffif, comme on le voit par les plus anciens témoignages des premiers fiécles, malgré les plus grandes perfécutions que les Fidéles fouffrirent en ce temslà. Depuis, à mefure que l'Eglife s'eft accrue, la magnificence des ornemens s'eft encore augmentée, & les Fidéles fe font toûjours fait un devoir de confacrer au culte de Dieu, ce qu'ils avoient de plus précieux. De là viennent ces thréfors que l'on voit dans plufieurs eglifes du monde, comme à Rome, à Lorette, à Hall; & en France, à faint Denys, à Notre-Dame, & à la fainte Chapelle de Paris, &c. * Hérodote, *in Euterpe* Jofephe, *Antiq. Judaïq. l.* 6: *& Guerre des Juifs*, *l.* 2. Macrobe, *Saturn. l.* 3. *c.* 4. Clément Alexandrin, *Strom. l.* 7. Cœlius Rhodiginus, *l.* 12. *c.* 1. Saint Ignace Martyr, *Epift.* 6. 11. 13. Arnobe, *adverf. Gentes*, *l.* 6. Tertullien, *adverf. Valent. c.* 2. Saint Auguftin, *Quæft. in Levitic. & de Civit. Dei*, *l.* 22. *c.* 8. Socrate, *l.* 3. *c.* 17. Eufébe, *Hiftor. l.* 2. 6. 7. 8. 10. & *in Vita Conftantini*, *l.* 2. 3. Guillaume de *Tyr*, *de Bello Sacro*, *l.* 6. *c.* 2. Glaber, *l.* 3. *c.* 4. Baronius, *Annal. anno Chrifti* 34. Rodolphe Hofpinien. Leo Allatius, *de Templis*. George Whéler, *Defcript. des Eglifes des anciens Chrétiens*. Jurieu, *Hift. des Dogmes & des cultes*.

Il eft certain, *dit M. Pictet*, que les Payens reprochoient aux Chrétiens, qu'ils n'avoient pas des images. On peut voir cela dans Minutius Félix, dans Origéne *contre Celfus*, *l.* 8. & dans Arnobe, *l.* 6. *contra Gentes*, & les Chrétiens n'ont jamais dit qu'ils euffent des images : ils difoient que l'homme étoit l'effigie de Dieu, & que les images des Chrétiens étoient les vertus. Il eft certain encore, que plufieurs Péres ont condamné l'art de la Peinture & de la Sculpture. C'eft ce qu'on peut faire voir par des paffages de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, foit dans fon livre des Spectacles, foit dans fon livre de l'Idolâtrie, foit dans fon quatriéme livre contre Marcion, foit dans fon livre contre Hermogéne; & d'Origéne dans fon livre contre Celfus. Il n'eft point fait mention d'images entre les facrez meubles des Eglifes anciennes. Eufébe n'en parle point, quand il nous décrit le fuperbe Temple, que le Grand Conftantin bâtit dans la ville de Tyr. Saint Athanafe, qui répréfente comment la table de l'Eglife d'Alexandrie avoit été rompue, les bancs mis en piéces, les voiles déchirez, la Chaire renverfée, les fonds, où l'on batifoit, profanez, ne parle point d'images, ni en parlant des défordres que les Donatiftes avoient fait dans les Eglifes; ni Palladius, qui nous décrit, dans la Vie de S. Chryfoftome, le trouble qui arriva la nuit de Pâques dans l'Eglife Epifcopale de Conftantinople; ni S. Jérôme dans l'Epitaphe de Népotien, qui fait mention des chofes facrées, dont il avoit le foin, ne parlent point d'images. Le Concile d'Elibéris, tenu environ l'an 305, felon Baronius, défend, dans fon canon 36 les peintures dans les Eglifes. *Il nous a femblé bon*, difent les Péres de ce Concile, *qu'il ne doit point y avoir de peintures dans les Eglifes; de peur que ce qui eft fervi, ou adoré, ne foit peint dans les parois.* S. Epiphane, Evêque de Salamis en Chypre, l'an 374 de Jefus-Chrift dit, dans l'Epître qu'il écrit à Léon, Evêque de Jérufalem, *qu'ayant vu dans l'Eglife d'un bourg, nommé* Anablata, *en la Paleftine, un voile pendant fur la porte, avec une image, qui y étoit peinte comme de Chrift, ou de quelque Saint, il déchira le voile,*

le, ne pouvant souffrir, que contre l'autorité de l'Ecriture l'image d'un homme fût suspendue dans une Eglise.

Il paroit par le témoignage de Grégoire de Nysse qui vivoit vers la fin du quatriéme siécle, l'an 377, que les Chrétiens de la Province de Cappadoce réprésentoient les Histoires de la Bible, & qu'ils peignoient dans leurs Temples les visages & les souffrances des Martyrs; mais cela n'étoit pas pratiqué par tout. Dans l'Italie on le pratiqua ensuite, ce qu'on peut conclurre de l'Hymne de Prudence sur S. Cassien; & il est dit, que. Paulin, Evêque de Nole, dans la Province du Royaume de Naples, enrichit de diverses peintures, les chapelles, & les Oratoires de S. Félix, & cela pour instruire les Païsans, qui venoient alors dans ces Oratoires, & qui avoient été convertis depuis peu au Christianisme. Dès le cinquiéme siécle les images furent introduites dans l'Eglise. De Thiers, dans ses Dissertations sur les Autels, dit qu'avant le X siécle il n'y avoit sur l'Autel ni croix, ni cierge, ni chandeliers. * B. Pictet, *Dissertation sur les Temples*, *p.* 200. &c.

TEMPLE *du veau d'or à Béthel & à Dan.* Joseph dit que de son tems on voyoit encore à Dan, près de la riviére appellée *le petit Jourdain*, le Temple du bœuf d'or. * Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

TEMPLE *dédié au vrai Dieu en Egypte. Voyez* ONIAS III.

TEMPLIER (Etienne) natif d'Orléans, Evêque de Paris, succéda à Rainaud de Corbeil l'an 1268. Le Roi S. Louïs le fit exécuteur de son testament; & étant sur son départ pour la Terre-sainte, il lui donna ordre de conférer en son absence tous les Bénéfices vacans. Templier censura plusieurs Ouvrages par le conseil des Théologiens de Paris, comme on le voit dans la Bibliothéque des Péres, & mourut le 13 septemhre de l'an 1271. * Sponde, *A. C.* 1277. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, *tome* 1.

TEMPLIERS, Ordre Militaire, qui commença vers l'an 1118 à Jérusalem. Hugues de Paganis, Géofroy de S. Omer ou de S. Aumer, & sept autres, dont les noms sont ignorez, se consacrérent au service de Dieu à la façon des Chanoines Réguliers, & firent les vœux de religion entre les mains du Patriarche de Jérusalem. Baudouin II, considérant le zéle de ces neuf serviteurs de Dieu, leur prêta une maison du Temple de Salomon, d'où ils eurent le nom de Templiers, ou de Chevaliers de la Milice du Temple. Comme ils ne vivoient que d'aumônes, le Roi, les Prélats & les Grands, leur donnérent du bien, les uns pour un tems, & les autres à perpétuité. La fin de cet Institut étoit de défendre les Pélerins de la cruauté des Infidéles, & de tenir les chemins libres pour ceux qui entreprenoient le voyage de la Terre-sainte. Ces neuf premiers Chevaliers ne reçurent personne en leur société jusqu'en 1125, après la célébration d'un Concile à Troyes en Champagne. L'Evêque d'Albe, Légat du faint Siége, y présidoit de la part du Pape Honorius II, & avec lui les Archevêques de Rheims & de Sens, avec leurs suffragans & quelques Abbez, entre lesquels étoit saint Bernard. Hugues de Paganis s'y trouva, suivi de cinq de ses confréres. Ils demandérent une Régle, & saint Bernard eut ordre d'y travailler, ce qu'il fit. Le Concile ordonna qu'ils porteroient l'habit blanc; & en 1146, Eugéne III y ajoûta une croix sur leurs manteaux. Dans la suite cet Ordre fut en grande réputation, & acquit de si grands biens, que Matthieu Paris assure que les Templiers avoient des richesses immenses, & neuf mille maisons. Ces biens les rendirent si arrogans, que non seulement ils refusérent de se soumettre au Patriarche de Jérusalem; mais qu'ils osérent même s'élever sur les Têtes couronnées, leur faire la guerre, usurper & piller indifféremment les terres des Infidéles & des Chrétiens, même s'accorder avec les premiers, comme quand ils donnérent au Soudan d'Egypte les moyens de surprendre l'Empereur Frédéric II, qui étoit passé dans la Terre-sainte. Les Historiens n'ont pas manqué de rapporter quelle étoit la vanité des Chevaliers du Temple, qui passa même en proverbe, Nous nous contenterons d'en mettre ici une preuve. Foulques, homme de sainte vie, entretenoit Richard I, Roi d'Angleterre, touchant les vices qui régnoient dans sa Cour, & lui disoit qu'il devoit avoir soin d'en bannir trois filles infortunées, l'orgueil, l'incontinence & l'avarice. Ce Prince lui répondit qu'il l'avoit prévu, & qu'il avoit marié l'orgueil aux Templiers, & les autres à deux autres Ordres.

Enfin les excès des Templiers les rendirent odieux à tous les Princes, & furent cause que leur Ordre fut entiérement aboli. Deux Chevaliers qui en avoient été retranchez, & condamnez pour leurs crimes, l'un Prieur de Montfaucon, dans la province de Toulouse; & l'autre Florentin, appellé *Noffo-Dei*, devinrent les instrumens de leur perte. Soit pour se venger de leurs confréres, soit pour éviter la peine qui les menaçoit, ils révélérent les desordres cachez, ausquels les Templiers s'étoient abandonnez depuis long-tems, & les accusérent de crimes si horribles, que le Roi Philippe *le Bel*, quoique leur ennemi, eut peine à y ajoûter foi. Ce Prince en informa le Pape Clément V, au Concile de Lyon, & lui en fit encore parler à Poitiers. Le Pape, par une Bulle adressée à Philippe *le Bel*, du 23 août 1306, lui promit de se rendre à Poitiers dans peu de jours, pour éclaircir lui-même ces accusations, que le Grand-Maître de l'Ordre soutenoit être fausses; mais le Roi ne laissa pas de passer outre, & de mettre en exécution le projet qu'il avoit conçu. Il donna ordre d'arrêter tous les Templiers de son Royaume en un même jour: ce qui fut exécuté le cinquiéme d'octobre 1307. Le Pape trouva fort mauvais qu'on eût procédé sans lui, dans une affaire de cette importance: ce qui n'empêcha pas Philippe *le Bel* de nommer pour Commissaire Guillaume de Paris, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, avec autorité de faire le procès aux Templiers. Les crimes les plus énormes dont ils étoient accusez étoient, 1. d'obliger ceux qui entroient dans leur Ordre, de renier Jesus-Christ dans le tems de leur réception, & de cracher trois fois contre un crucifix; 2. de les engager à baiser celui qui les recevoit à la bouche, au nombril & au fondement; 3. de leur permettre de s'abandonner au crime de sodomie avec leurs confréres, pourvu qu'ils s'abstinssent du commerce des femmes; 4. d'exposer dans cette cérémonie & dans les Chapitres généraux, une idole à grande barbe, de bois doré ou argenté, qui étoit adorée par tous les Chevaliers. Une partie de ces faits fut, dit-on, avouée par Jacques Molé, Grand-Maître de l'Ordre; par Gui, frére du Dauphin de Viennois; & par Hugues Pérault, aussi-bien que par un grand nombre des 140 Chevaliers qui furent interrogez à Paris. Dans les autres villes du Royaume, on fit subir l'interrogatoire à ceux qui avoient été arrêtez; & la plupart convinrent des chefs d'accusation dont on les chargeoit, hors celui de l'adoration d'une idole. Quelques-uns les niérent d'abord, & ne les avouérent qu'après avoir été mis à la question. Clément V, irrité de ce que Philippe *le Bel* avoit entrepris de faire par lui-même le procès aux Membres d'une Milice soumise à l'Eglise, s'en plaignit aigrement, & fut autorisé dans ses plaintes par la décision de la Faculté de Paris, laquelle prononça en sa faveur: de sorte que le Roi fut obligé de remettre les principaux prisonniers entre les mains de deux Cardinaux que lui avoit envoyez le Pape, qui les attendoit à Poitiers. Ils y furent conduits, & interrogez par ce Pontife même, auquel ils avouérent les crimes en question: ce qui fut confirmé par le témoignage d'un Templier, Domestique du Pape. Ce fut pour lors que Clément V, qui avoit suspendu le pouvoir des Evêques & Archevêques du Royaume, leur permit de procéder dans leur diocése contre les accusez, se réservant néanmoins la connoissance du procès, contre le Grand-Maître du Temple, & contre les Maîtres & Précepteurs de France, terre d'Outremer, Normandie, Poitou & Provence. A l'égard de leurs biens, il déclara qu'ils devoient être employez au recouvrement de la Terre-sainte; & pourvut par des Bulles expresses à leur garde & conservation. Quoiqu'en levant la suspension, il eût confirmé l'autorité des Inquisiteurs François, il ne laissa pas de nommer encore trois Cardinaux, pour savoir si les prémiéres informations étoient véritables. Les plus considérables des prisonniers en convinrent derechef; ensuite de quoi le Pape & le Roi qui s'abouchérent à Poitiers, résolurent de faire le procès à tout l'Ordre en général. On demanda au Grand-Maître s'il prétendoit embrasser la défense de son Ordre: il parut être resolu de le faire; & lorsqu'on lui fit lecture des articles qu'il avoit confessez, il témoigna ne s'en point souvenir. Il se récria contre l'injustice que l'on faisoit (sur la seule déposition de quelques faux témoins) à tout un Ordre, qui avoit rendu de si grands services au Christianisme. Il protesta ensuite que ceux qui avoient avoué, ne l'avoient fait que par la crainte des tourmens, ou pour avoir été séduits. Malgré ses raisons, pendant que les Commissaires du Pape poursuivoient le procès qu'ils avoient commencé contre tout l'Ordre, & qu'ils entendoient les dépositions de 231 témoins, le Concile de Sens jugea cinquante-quatre d'entre eux, qui, pour avoir persisté dans le desaveu de ce qu'ils avoient confessé, furent condamnez comme relaps, dégradez, livrez au bras séculier, & brûlez à Paris hors de la porte-Saint-Antoine, au mois de mai 1310. Ils moururent tous en protestant de leur innocence. En Italie, en Angleterre, dans la Castille & en Aragon, on poursuivit les Templiers à peu près de la même maniére qu'en France. Mais la décision de ce qui regardoit tout l'Ordre en général, fut réservée au Concile général, tenu à Vienne au mois d'Octobre 1311. L'entiére destruction des Templiers y fut résolue, & la Bulle en fut publiée au mois de Mai de l'an 1312. Les biens des Templiers furent unis à l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, à l'exception de ceux qui étoient situez dans le Royaume d'Aragon, qui furent unis depuis à l'Ordre de Calatrava, établi dans ce Royaume, & alors indépendant de celui de Castille; & en Portugal, où on les donna à l'Ordre des Chevaliers de Christ. Cependant la plupart des Princes partagérent les dépouilles de ces misérables; car Philippe *le Bel* retint pour les frais du procès les deux tiers de leurs biens mobiliaires; le Roi d'Aragon s'empara de dix-sept châteaux ou places fortes, qui leur avoient appartenu; & le Roi de Castille en garda aussi quelques-uns. Comme le Pape s'étoit réservé le jugement du Grand-Maître, & de trois autres principaux Chevaliers, il envoya un Commissaire à Paris pour y porter sa sentence, qui les déposoit, & les condamnoit à une prison perpétuelle. Le Grand-Maitre, & Gui, frére du Dauphin, après qu'on leur eut fait lecture de ce jugement, jurérent que tous les chefs d'accusation étoient faux; que s'ils avoient déposé d'abord contre leur Ordre, ç'avoit été à la sollicitation du Pape & du Roi; & qu'enfin ils étoient prêts de mourir pour confirmer cette vérité. Dès qu'ils eurent été livrez au prevôt de Paris par les Cardinaux, la nouvelle en fut portée au Roi, qui assembla son Conseil sur cette affaire: & le soir même, le Grand-Maître & le frére du Dauphin furent brûlez à la pointe de l'Isle du palais, soutenant jusqu'au dernier soupir qu'ils étoient innocens. On donna la vie à Hugues Pérault & à l'autre Chevalier, qui avoient gardé le silence depuis que leur sentence avoit été prononcée. Ainsi fut éteint l'Ordre des Templiers dans toute la Chrétienté, hors en Allemagne, où ils se maintinrent, & se firent absoudre dans un Concile provincial. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 12. *c.* 7. *de Bello Sacro.* Jacques de Vitry, *Hist. l.* 1. *c.* 65. Matthieu Paris, *Hist. Angl. A. C.* 1244. Thomas Walsingham, *en Edouard II.* Robert Gaguin, *Hist. l.* 7. Paradin, *Hist. de Savoye*, *l.* 2. *c.* 106. Bzovius. Sponde & Rai-

Rainaldi, *in Annal. Eccl.* Jean Azor, *Instit. Moral. c. 6.* Le Mire, *in Orig. Ordin. Equest. l. 1. c. 4. & 5.* Du Puy, *Hist. de la Condamn. des Templiers.* Gurtler, *Abbrégé de l'Hist. des Templiers.* Mézeray, *Hist. de Philippe le Bel.*

* T E M P L I N, ville d'Allemagne, en Brandebourg, dans la Marche Uckerane. Elle est située sur le bord septentrional du Lac de Dolgen, à peu près au nord de Berlin, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

T E M P S (Jean Des) ou D' E S T A M P E S, Ecuyer de Charlemagne. *Cherchez* J E A N D E S T E M P S.

T E M P S (Jean Du) né à Blois vers l'an 1520, commença ses études à Orléans, & les acheva à Paris, où il embrassa la Religion Protestante. Il exerça la profession d'Avocat avec beaucoup de réputation: ce qui ne l'empêcha pas de composer plusieurs livres d'Histoire & de Critique. Sa Chronologie sur tout fut fort estimée: elle finit à l'an 1582. Entre autres enfans, il eut deux fils, l'un nommé Jean, & l'autre Adam, qui excelloient tous deux dans les Mathématiques. * Bernier, *Hist. de la ville de Blois.*

T E M R U C H ou T O M A R U C H I, ville de la Circassie ou Comanie en Asie. Elle est sur la côte méridionale de la Mer de Zabaché à cinq lieues du Détroit de Caffa. On la prend pour l'ancienne *Tyrambe*, *Tyrambis*, ville de la Sarmatie Asiatique. * Maty, *Dict. Géogr.*

T E N.

* T E'N A (Le Val de) belle & agréable vallée d'Espagne, & l'une des plus grandes & des meilleures qu'il y ait dans les montagnes d'Aragon. Cette vallée comprend onze villages. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 664.

T E' N A C E' R I M. *Voyez* T A N A S S E' R I M.

T E' N A R E, *Tænarus*, Promontoire du Péloponnése, près de Sparte, dit présentement *Capo Matapan* ou *Maina*, avec une ville de ce nom, qui a été autrefois épiscopale, sous la métropole de Sparte. On voyoit sur le Promontoire de Ténare un temple de Neptune, qui étoit un asyle inviolable pour tous ceux qui s'y vouloient réfugier. Ténare fut célébre par ses carriéres de marbre, dont parlent les Anciens. Proche de ce Cap, à moitié de la hauteur de la montagne, on voit une effroyable caverne, dont l'entrée est si obscure & la profondeur d'une si immense étendue, que les Poëtes en ont pris occasion de dire qu'on y descendoit jusques aux Enfers, & que ce fut par là qu'Hercule alla braver Pluton dans ses Etats, & lui enlever le chien Cerbére. Le Vulgaire dit encore aujourd'hui par tout le *Brazzo di Maina*, que le Diable sort tous les jours par cette caverne pour aller à la chasse, déguisé en chien courant. * Properce, *l.* 1. *Eleg.* 13. *v.* 22. & *l.* 3. *Eleg.* 2. *v.* 11. & Tibulle, *l.* 3. *Eleg.* 3. *v.* 14. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T E' N A S S E' R I M. *Voyez* T A N A S S E' R I M.

T E N B U R Y, joli bourg d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Worcester, sur la riviére de Tu, à cent milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

T E N B Y, port de mer d'Angleterre fort déchu, dans la Principauté de Galles, au Comté de Pembrok, à 172 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

T E N C I N I (André) Noble Polonois, fut tué à Cracovie, l'an 1461, dans une sédition populaire. Il avoit maltraité un Armurier, nommé *Clément*, qui ne lui avoit pas achevé des armes, dont il avoit besoin pour aller à la guerre: ce qui anima tellement le peuple, que quelques-uns poursuivirent Tencini jusques dans la sacristie de l'église de S. François, où ils le poignardérent. Ils traînérent ensuite son corps dans les boues, lui brûlérent la barbe & les cheveux, & commirent mille insolences. Ses Officiers, qui s'étoient renfermez dans une tour proche de l'eglise, après s'être défendus pendant deux jours, obtinrent leur liberté par composition. Son fils s'étant tenu caché dans un four chez une femme veuve, s'enfuit de nuit, pour éviter la fureur de cette populace mutinée. * Chromer, *l.* 4.

T E N D E, ville & Comté d'Italie, au Duc de Savoye, avec une montagne de ce nom, étoit autrefois une Souveraineté, qui appartenoit à la Maison de Lascaris, des Comtes de Vintimille, (*Voyez* V I N T I M I L L E) & qui fut donnée par Jean-Antoine de Lascaris, à René de Savoye, époux d'Anne, sa fille, le deuxiéme février 1494. Ce Comté fut possédé par Claude de Savoye, fils aîné de René; & après la mort de Claude, échut à Honorat son fils, qui étant mort sans enfans, le laissa à Renée de Savoye, sa sœur. Cette Dame, veuve du Marquis d'Urfé, échangea le Comté de Tende, & la Seigneurie de Maro & de Préla, contre la Terre de Ricoles & le Marquisat de Rangé, comme il paroît par le contract d'échange du 16 novembre 1575, entre le Duc de Savoye, & Renée de Savoye, veuve du Marquis d'Urfé, qui se trouve à Turin dans la Chambre des Comptes de Savoye. *Voyez* S A V O Y E.

T E N D E (Col de) passage des Alpes entre le Piémont & le Comté de Nice.

* T E N D E (Gaspard de) petit-fils d'Annibal de Tende, Capitaine de Cavalerie, & fils naturel de Claude de Savoye, Comte de Tende & Gouverneur de Provence, servit en France dans le régiment d'Aumont. Il donna au Public sous le nom de *l'Etang*, un Traité des Régles d'une bonne Traduction. Le Pére Mabillon a fort loué cet Ouvrage. Quelques années après qu'il l'eut publié, il alla en Pologne, où le Roi Jean Casimir lui donna la charge de Contrôlleur de sa Maison. Il accompagna ensuite ce Prince, lorsqu'il abdiqua la Côuronne pour se retirer en France. Il fit ensuite un second voyage en Pologne avec le Cardinal Janson. Ces deux voyages lui ayant fourni les moyens de connoître à fonds ce Royaume, il en mit au jour une Description sous le nom de *Hauteville.* Il mourut à Paris le huitiéme mai 1697, âgé de 79 ans * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le Pére Mabillon, *Traité des Etudes Monastiques.* *Mercure Historique* de l'an 1697.

* T E N D E R D E N. *Voyez* T E N T E R D E N.

T E N D U C, dit aussi C H A R C H I R & N I U C H E, Royaume de Tartarie, avec une ville de ce nom. *Voyez* T A R T A R E S.

T E' N E' D O S, Isle de l'Archipel, à douze milles & demi de l'ancienne Sigée qui est sur le Cap des Janissaires. Elle porta d'abord le nom de *Leucophrys*, & fut nommée *Ténédos* de *Ténès*, qui y mena une Colonie. *Voyez* T E' N E' S. Virgile parle de cette Isle en ces termes,

> *Est in conspectu Tenedos, notissima fama*
> *Insula, dives opum, Priami dum regna manebant;*
> *Nunc tantum sinus & statio malefida carinis.*

Cette Isle fut une des prémiéres conquêtes des Perses, qui après la défaite des Ioniens à l'Isle de Lada; s'en rendirent les maîtres. Elle tomba sous la puissance des Athéniens, ou du moins elle se rangea de leur parti contre les Lacédémoniens. Les Romains jouïrent de Ténédos, & le Temple de cette ville fut pillé par Verrès. Il emporta la statue de Ténès, Fondateur de la ville, & Cicéron remarque que toute cette ville en fut dans une grande consternation. Ténédos eut le même sort que les autres Isles sous les Empereurs Romains & sous les Empereurs Grecs. Les Turcs s'en saisirent de bonne heure, & la possédent encore aujourd'hui. Elle fut prise par les Vénitiens en 1656, après la bataille des Dardanelles, mais les Turcs la reprirent presque aussi-tôt. Elle a environ 18 milles de tour, & seroit assez arrondie, n'étoit qu'elle s'allonge vers le Sud-Est. Justinien y fit bâtir des gréniers pour servir d'entrepos aux blez d'Alexandrie, destinez pour Constantinople. Les Isles aux Lapins, ou les Isles Maures, que les Anciens nommoient *Calydnes*, & qui sont désertes, n'en sont pas éloignées. Il y a à Ténédos une ville qui porte le nom de l'Isle, & qui étoit autrefois un Evêché sous la Métropole de Mételin. * Tournefort, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 392. Du tems que Troye subsistoit, cette Isle étoit particuliérement consacrée à Apollon Sminthien. La justice s'y exerçoit avec tant de sévérité & de rigueur, que suivant la loi de Ténès son Législateur, lorsque le Juge étoit assis, il y avoit toûjours un Officier derriére lui, qui tenoit une hache à la main pour frapper sur l'heure, ou le criminel, ou le faux témoin.

Il croit dans l'Isle de Ténédos d'excellent vin muscat, que l'on donne à tres-bon marché; car le tonneau ne vaut qu'un écu. On y trouve aussi quantité de gibier. Le port peut tenir à l'abri quelques moyens vaisseaux & autres bâtimens legers; mais les gros navires n'y seroient pas en sûreté. Ce lieu néanmoins est tres-avantageux. S'il appartenoit aux Chrétiens, on y pourroit faire un bon arsenal, pour tenir en bride tout le détroit de Gallipoli, & se conserver plus facilement tout l'Archipel. * Suidas. Virgile, *Eneide*, *l.* 2. *v.* 21 & *suiv.* Etienne de Byzance, Pline. Grelot, *Voyage de Constantinople.* Spon, *Voyage d'Italie*, &c.

T E'N E'R I F F E, l'une des Isles Fortunées ou Canaries, vis à vis de la Mauritanie, eut autrefois le nom de *Nivaria.* Son circuit est assez considérable, & ses bourgs sont, Laguna, Santa Croce, Gartico, Saint-Christoval & Rialejo. Outre que les côtes de cette isle sont fort élevées, on y voit une montagne, qui est une des plus hautes de l'univers, nommée *le Pic de Teyda*, *de Teyde* ou *de Ténériffe.* Sa hauteur est de quinze lieues, & son sommet finit comme en pointe de diamant. Ordinairement les vaisseaux découvrent cette montagne de cinquante ou soixante lieues, avec des lunettes d'approche; lorsque le tems est sérein elle paroît de quatre-vints-dix lieues. L'on a cru autrefois que son sommet avoit des bouches qui vomissoient des flammes, comme le Mont-Etna en Sicile: aujourd'hui il n'en paroît plus; au contraire, sa pointe est couverte de neiges, & l'air y est si froid, qu'on n'y sauroit monter que dans le mois de Juillet & d'Août. C'est de ce sommet qu'on découvre toutes les autres isles des environs, comme si elles étoient au pié de celle-là. Mais souvent on en voit une, que les Cartes de Géographie ne marquent point, parce que, sans une espéce de miracle, les vaisseaux ne la peuvent rencontrer. On a tenté mille fois inutilement d'y aborder. Ceux qui y ont une fois pris terre, & qui en sont partis, ne l'ont plus retrouvée: ce qui fait que l'on la nomme *l'Isle enchantée* ou *l'Isle inaccessible.* Quelques-uns croyent que c'est l'effet des nuages qui la couvrent presque continuellement, & de la situation de ses terres, qui sont fort basses: de sorte qu'elle échappe à la vue de ceux qui la cherchent. Les Hollandois font passer le premiér Méridien par le Pic de Ténériffe & par le Cap-Verd. * Linschoten, *des Isles Canaries.*

T E'N E'R I F F E, petite ville de l'Amérique méridionale, dans la région de Terre-Ferme, au Gouvernement de Ste-Marthe, près du confluent de la riviére de Sainte-Magdelaine, dans celle de Sainte-Marthe.

T E'N E'S, fils de Cygnus, Roi de Colones dans la Troade, après avoir bâti une ville dans l'Isle de Leucophrys, lui donna le nom de *Ténédos.* Ce Prince fut chéri de ses Sujets pendant sa vie, & adoré après sa mort: on lui dressa un Temple où on lui immoloit des victimes. L'Histoire rapporte que Philonome, seconde femme de Cygnus, trouva tant de charmes à Ténès & si peu de disposition à s'en faire aimer, qu'elle se plaignit à son époux que son fils avoit voulu la violer. Cygnus, outré de l'insolence de son fils, le fit enfermer dans un coffre, où Hémitée,

sœur de Ténès, voulut lui faire compagnie. On les exposa sur la mer qui les jetta sur les bords de l'Isle Leucophrys. Ces deux personnes y furent reçues avec tant d'applaudissement que Ténès en fut déclaré Roi. Quelque tems après, Cygnus, convaincu de l'innocence de son fils, voulut descendre à Ténédos pour lui en témoigner son chagrin, mais Ténès bien loin de le recevoir s'en alla au port, où avec une hache il coupa le cable qui y tenoit attaché le vaisseau de son pére. Périclyte, Citoyen de Ténédos, fit porter cette hache à Delphes dans le Temple d'Apollon, & les Ténédiens en consacrérent deux dans le Temple de leur ville. Ténès établit des loix très-sévéres, telle qu'étoit celle qui condamnoit les adultéres à perdre la tête, laquelle il fit observer en la personne de son propre fils. Ténès fut tué par Achille après son pére Cygnus pendant la guerre de Troye. Quelques Auteurs écrivent qu'il étoit fils d'Apollon, & que Cygnus n'étoit que son pére putatif. * Pausanias, *l.* 10. Suidas. Ovide, *Métam.* Bayle, *Dict. Crit.* Tournefort, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 392, *& suiv.* *Voyez* TENEDOS.

TENÉSE, le Golfe de Ténése ou de Stagnone, anciennement *Sirbonis* & *Serbonis palus*, *Sirbon*, *Baratbra.* C'est un grand Lac d'Egypte, situé au Couchant de la ville de Damiette, près du bourg de Tenez, dont il a pris son nom moderne, & fort près aussi de la Mer Méditerranée, où il se décharge. Il a eu autrefois quarante lieues de circuit; mais on assure que maintenant il est beaucoup moindre. * Maty, *Dict. Géogr.*

TENETE, isle. *Voyez* TANATIS.

TENEZ, contrée d'Afrique dans le Royaume de Trémécen. Elle a pour bornes à l'Occident la Province de Trémécen propre, à l'Orient celle d'Alger, au midi le grand Atlas, & au septentrion la Mer Méditerranée. Son étendue est depuis l'embouchure du Chilef ou du Carténa, jusqu'à celle de l'Acafran, autrefois Quinalaf, présentement Vetxilef. Tous ce païs abonde en blé & en troupeaux. On y trouve six villes, dont la capitale, qui porte le nom de *Ténez*, a toûjours été sujette aux Rois de Trémécen. Les autres sont Brescar, Sargel, Césarée, Mézuna & Miliane. Mahomet Benizeyen laissa trois fils en mourant. L'aîné appellé *Abu Abdeli*, succéda à la Couronne & les deux autres conjurérent contre lui. La conspiration ayant été découverte, Abuzeyen, le second de ces trois fils, fut très-longtems prisonnier. Barberousse le délivra, & ensuite le fit pendre. Le troisiéme, que l'on appelloit *Abu-Tabaia*, s'enfuït à Fez, & avec l'appui de Hamet Oataci, il se rendit maître de la ville de Ténez, où il régna plusieurs années, ayant pris le titre de Roi de Ténez. Après sa mort Bu Abdila, son fils, lui succéda. Il fut tellement persécuté de Barberousse, que le besoin qu'il eut de secours pour se défendre, le contraignit de passer en Castille avec sa famille, & un de ses fréres, pour en demander à Charles-*Quint*. Comme on tardoit à l'expédier, il retourna à Oran, croyant que le Marquis de Comares travailloit pour lui. Pendant ce tems il embrassa la Religion Chrétienne, son frére suivit son exemple, & ils retournérent tous deux en Castille, où ils furent batisez. Ainsi leur Etat demeura aux Turcs qui le possédent encore aujourd'hui. Le Sieur de la Croix dans son *Afrique Ancienne & Moderne*, *tome* 2, dit que la Province de Ténez est à présent resserrée dans des bornes beaucoup plus étroites qu'on ne vient de le marquer, & que les villes de Sargel & de Miliane, que Marmol renferme dans cette Province, sont devenues des Gouvernemens particuliers. Quant à la ville de Ténez, elle est ancienne & a été bâtie par ceux du païs fur la pente d'une montagne à demi lieue de la mer. Marmol croit que c'est le *Laguntum*, & Sanut, le *Tipasa* de Ptolomée, qui lui donne onze dégrez trente minutes de longitude & trente-trois dégrez trente minutes de latitude. Elle est à mi-chemin des villes d'Oran & d'Alger, & à trente lieues de l'une & de l'autre, ayant la premiére au Levant & la seconde au Couchant. Cette ville est entourée de bons murs & a une forteresse, où étoit le Palais du Prince. C'est aujourd'hui la demeure du Commandant, que l'on y envoye d'Alger avec bonne garnison. Les Arabes de cette contrée sont belliqueux & se piquent d'honneur & de bravoure. Aussi ont-ils aidé fort souvent aux Habitans à se défaire des Gouverneurs Turcs, qui les tyrannisent. Ceux de la ville sont rustiques & grossiers, quoiqu'ils ayent beaucoup de commerce avec les Etrangers, à cause qu'on charge là du blé, de l'orge & d'autres denrées qu'on méne à Alger & en d'autres villes. Outre les blez, en quoi la contrée abonde aussi bien qu'en pâturages, elle a beaucoup de miel & de cire. Vis à vis de la ville de Ténez il y a une Islette où les vaisseaux se mettent à l'abri pendant la tempête, quand ils ne peuvent demeurer au port. * Marmol, *tome* 2. *l.* 5. *ch.* 30 *&* 31. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TENGCHEU, ville de la Chine bien fortifiée, & située sur le Golfe de Nanking, dans la province de Xantung, dont elle est la cinquiéme. Elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

TENGEN, bourg du Landgraviat de Nellembourg en Souabe. Il est situé à trois lieues de la ville de Schaffouse, du côté du nord, & il est Chef du Comté que l'Empereur vendit au Prince d'Aversberg l'an 1663. * Maty, *Dict. Géogr.*

TENIERS (David) appellé *le Vieux*, Peintre d'Anvers, fut Disciple de Rubens dans son païs, & l'a été dans Rome d'Adam Elseimer: de sorte qu'étant de retour à Anvers, & voulant faire un mélange de Rubens & d'Adam, il ne s'occupa qu'à peindre des tableaux de petites figures, qui lui ont donné beaucoup de réputation. Il mourut en 1649. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 413.

TENIERS (David) appellé *le Jeune*, pour le distinguer de celui de l'article précédent, étoit un bon Peintre, qui a peint ordinairement en petit. Il dessinoit bien, & sa maniére est ferme & d'un pinceau leger. Ç'a été un Protée pour les copies, & il s'est transformé en autant de tableaux qu'il en a voulu contrefaire; en sorte qu'on y est encore tous les jours trompé. C'est par ses soins que la galerie de l'Archiduc Léopold a été gravée, ayant pour lors la direction des originaux. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, *p.* 420 *&* 421.

TENNA ou TIGNO, petite riviére d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Elle coule dans la Marche d'Ancone, & ayant passé environ à une lieue de Fermo, vers le nord, elle se décharge dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TENNEBERG ou TONNEBERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans le Duché de Saxe-Gotha, est au sud-ouest de la ville de Gotha, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

TENNEUR (Jacques-Alexandre Le) Sieur de Goumiers, Conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Guienne, naquit à Paris en 1604. Il étoit fils de Benjamin Le Tenneur, Sécretaire du Roi & Grêffier du Conseil Privé, puis Conseiller d'Etat, mort en 1628 à la Rochelle, & frére de Françoise Le Tenneur, mariée en 1632 à Guillaume de Boissiére, Seigneur de Chambors en Vexin-le-François, Maître d'Hôtel du Roi, & Maréchal de camp, tué à la bataille de Lens en 1648, & de M. le Tenneur Président des Monnoyes à Paris. Avant l'an 1649, il y avoit déja du tems qu'il s'étoit déclaré Cartésien, & il avoit déja donné des marques de son habileté dans la Physique & dans les Mathématiques par les Ecrits qu'il avoit faits sur ce que Galilée dit du Mouvement, & sur quelques autres sujets. Il voyagea d'abord en divers païs, & cultiva ensuite son esprit par l'étude des Belles Lettres, & de l'Histoire; mais tous ses talens auroient apparemment été ensevelis avec lui, si Jean-Jacques Chifflet, Francomtois, n'avoit engagé plusieurs habiles François à éclaircir les prééminences des Rois de France, en les attaquant assez vivement. M. Le Tenneur fut un de ceux qui entreprirent de repousser cet ennemi, & il le fit avec succès. En 1651, parut un gros *in folio*, de sa composition, intitulé, *Veritas vindicata adversus Chiffletii vindicias Hispanicas*, *&c.* & en 1652, son Traité apologétique *de Sacra Ampulla Remensi*, où il prouve que les prérogatives des Rois de France sont indépendantes de la vérité ou de la fausseté de ce qu'on a dit de la sainte Ampoulle. Avec ce Traité on en trouve encore deux autres du même contre Chifflet, savoir, *Responsio ad Parergon Chiffletianum*, *& Chiffletius Ridiculus*, contre le *Tennerius expensus* de cet Auteur. Il est terminé par un *Appendix*, où il refute ce que Chifflet avoit dit du Batême de Pepin, fils de Charlemagne. Suivant des Mémoires domestiques, qu'on nous a communiquez, Le Tenneur mourut en 1653, ce qui priva le Public des autres Ouvrages qu'on auroit pu attendre de lui. Le Pére Le Long, qui dans sa Bibliothéque Historique de la France, le transforme en un Elu de Poitiers, ce que certainement ne signifie pas le titre qu'il se donne de *Consiliarius Regius in Aquitanico vectigalium Senatu*, ne le fait mourir qu'en 1661. * M. Baillet dans sa *Vie de Descartes* parle de M. le Tenneur avec éloge.

TENNIS, grand Lac de la Basse Egypte, à l'embouchure de la branche la plus orientale du Nil, sur l'une desquelles il y a une ville qu'on appelle *Tennis*. Baudouin, Roi de Jérusalem, quand il envahit l'Egypte en 1221, surpris par les eaux qu'on lâcha sur lui, fut contraint de retourner à cette isle. Les eaux de ce Lac sont douces en été, lorsque le Nil déborde, & salées dans les autres saisons, parce qu'il est ouvert à la Méditerranée. * *Dict. Anglois.*

TENNSTADT. *Voyez* DENSTADT.

TENO. *Voyez* TINE.

TENORIO (Pierre) Archevêque de Tolède, étoit fils de Jean Ténorio, Commandeur d'Estépa & de Tréze, de l'Ordre de Saint-Jacques, & suivit avec deux de ses fréres leur pére, qui fut exilé de Castille par le Roi Pierre *le Cruel.* Il étudia à Toulouse, puis à Pérouse, à Avignon & à Bologne, & prit les dégrez de Docteur à Rome. Il devint depuis Archidiacre de Saragosse, d'où il fut tiré pour être Evêque de Coïmbre; & le Pape Grégoire XI, qui l'avoit connu en Italie, le nomma Archevêque de Tolède. Cette Prélature étoit alors disputée par Jean Garcias Manrique, Archidiacre de Tolède, & par Jean Fernandès Cabéça-de-Baja, Doyen de la même église, tous les deux élus par deux différens partis du Chapitre. On remarque que pendant le Schisme arrivé en 1378 entre Urbain VI & Clément VII, après la mort de Grégoire XI, l'Archevêque de Tolède tint un Concile national dans la ville d'Alcala de Hénarès, où il fit conclurre que les Castillans ne prêteroient point l'obéïssance à aucun des deux Contendans, jusqu'à ce que l'Eglise eût prononcé lequel des deux étoit le légitime Pontife. Peu après, Clément VII envoya Pierre de Luna pour Légat en Castille; & notre Archevêque après une assemblée de Docteurs en la ville de Médina del Campo, décida qu'il falloit se soumettre à ce Pape, ce qui fut fait par le Roi Jean I, & par ses Sujets. Il engagea aussi ce Monarque à ordonner dans l'assemblée des Etats tenus à Ségovie, que l'on compteroit desormais dans tous les païs soumis à son obéïssance, les années depuis la naissance de Jesus Christ, & non pas depuis l'Ere de César, comme on l'avoit fait jusqu'alors. Il servit utilement ce Prince dans les guerres qu'il eut contre le Roi de Portugal, & s'entremit avec succès pour faire la paix entre le Roi son Maître, & le Duc de Lancastre, qui prétendoit à la Couronne de Castille, ayant épousé Constance de Castille, fille du Roi Pierre *le Cruel*, & de Marie Padilla. Le Duc consentit à renoncer à ses prétentions, à condition que Catherine, sa fille, épouseroit Henri, Infant de Castille. Ténorio fit bâtir le cloître de sa cathédrale, & fit élever en un coin de ce cloître une belle chapelle pour lui servir de sépulture: il fit aussi accroître la ville de Tolède de la partie qui est au delà du Tage; & ayant fait faire un beau pont pour traverser cette riviére, il obtint du Roi que cette augmentation se nommeroit Ville-Franche-du-Pont-de-l'Archevêque, *Villa Franca de*

de la puente del Arcobiſpo. Le Roi Jean étant mort malheureuſement d'une chûte de cheval l'an 1390, l'Archevêque cacha ſa mort pendant quelque tems, juſqu'à ce qu'il eût pris des meſures pour faire reconnoître Henri III, ſon fils, pour ſon ſucceſſeur. Les Etats le nommérent avec quelques autres Seigneurs pour adminiſtrer les affaires pendant la minorité de ce Prince. Ces Tuteurs ſe brouilléreut entre eux; & l Archevêque ſe mit à la tête d'un parti avec Frédéric de Caſtille, Duc de Bénaventé, le Marquis de Villéna, de la Maiſon d'Aragon, & Diégue de Mendoza, tige des Ducs de l'Infantado: ils levérent des troupes, & s'avancérent à main armée juſqu'à Valladolid. Jean Garcias Manrique, Archevêque de Compoſtelle, étoit à la tête du parti contraire. Après bien des brouilleries, notre Archevêque fut arrêté dans Zamora où étoit alors le Roi Henri III; mais tout priſonnier qu'il étoit, il mit en interdit les villes de Zamora, de Palencia & de Salamanque. Le Pape Clément VII ſe plaignit vivement de la violence faite à ce Prélat, & obligea le Roi qui n'avoit que 13 ans, de demander à ſon Nonce l'abſolution des cenſures qu'il avoit encourues par cette entrepreprife, & de mettre en liberté cet Archevêque, ce qui fut fait; & ce Prélat leva les interdits qu'il avoit fulminez. Il rentra en grace avec le Roi, lorſque ce Prince eut fini les années de ſa minorité, ce qui donna tant de chagrin à l'Archevêque de Compoſtelle ſon ennemi, qu'il quitta la Cour, & paſſa en Portugal, où il eut l'Evêché de Coïmbre, puis l'Archevêché de Braga. Ce nouveau poſte donna encore lieu à ces deux Archevêques de diſputer enſemble pour la Primatie; & ces conteſtations & leur haine ne finirent que par leur mort. Ténorio mourut en .... après 23 années d'Archiépiſcopat. Peu avant ſa mort il arriva que le Roi revenant un jour de la chaſſe aux cailles, trouva ſon Maître d'Hôtel, qui fut contraint de lui avouer qu'il n'avoit ni argent ni crédit pour lui apprêter à ſouper. Le bon Roi digérant prudemment ſon déplaiſir, engagea ſon propre manteau. Comme il ſavoit que les Grands de ſa Cour ſe régaloient ſplendidement les uns les autres, & que ce ſoir même l'Archevêque faiſoit ſon feſtin à ſon tour, il ſe traveſtit pour aller voir ſi ce qu'on lui diſoit, étoit vrai. Il y alla, & ne pouvant plus douter des richeſſes & de la magnificence des Grands, qui ne s'étoient preſque entretenus à table que de leurs revenus, il feignit d'être malade, & les manda tous le lendemain dans ſon Palais. Leur ayant fait des reproches, ſur la fin de ſon diſcours, il appella ſix cens Soldats, qui avoient eu commandement de ſe tenir prêts au premier ſignal qu'il leur donneroit. La peur de quelque ſuite plus fâcheuſe, porta l'Archevêque à ſe jetter aux piez du Roi, pour le ſupplier très-humblement de leur faire grace; il l'obtint, mais à condition qu'ils feroient ſur l'heure une démiſſion de tous leurs gouvernemens. * Joannes Mariana, *de Regno & Regis Inſtitutione*, *l.* 3. Lorenzo, *Hiſt. de los Reges nuevos*, *l.* 2.

TE'NOS. *Cherchez* TINE.

TENRE, riviére. *Voyez* DENDER.

TENREIRO (Antoine) Portugais, natif de Coïmbre, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, étant en 1523 à Ormus, accompagna Balthazar Peſſoa dans ſon Ambaſſade auprès d'Iſmaël, Empereur de Perſe, & alla enſuite à Jéruſalem, où il eut peine à ſe retirer des mains des Turcs qui l'avoient arrêté, le prenant pour un Eſpion. Il ſe rendit enſuite dans l'Iſle de Chypre, mais au lieu de revenir en Portugal, il retourna à Ormus, & y demeura juſqu'au 20 ſeptembre 1528. Le Gouverneur Chriſtophle de Mendoze, le renvoya alors en Europe avec des lettres pour le Roi: il traverſa les déſerts d'Arabie, gagna Alep, enſuite Tripoli de Sourie, ſe fit tranſporter dans l'Iſle de Chypre, d'où il fut conduit en Italie, & enfin au mois de mai de l'an 1529, il arriva en Portugal, n'ayant pas employé huit mois à ce pénible voyage. Il fit imprimer en 1560, à Coïmbre la Rélation de ce voyage, & on ne ſait combien il vécut depuis. * *Mémoires de Portugal.*

TENREMONDE, ville. *Voyez* DENDERMONDE.

*TENREMONDE ou DENDERMONDE (Jean de) Chartreux & Théologien, s'eſt diſtingué par ſes Ecrits. Entre autres Ouvrages on a de lui, *de Notitia Dei*; *de Amore Dei*; *de Honore Dei*; *de Natura & Lapſu*; *De Reparatione Lapſi*; *de Gaudio Hominis*; *de Fide Chriſtiana*; *de Sacramento Altaris*; *de Conceptione Beatæ Mariæ Virginis*. Il floriſſoit vers l'an 1420. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 571.

TENSIF, TENSIT, montagne qui occupe toute la partie méridionale du Haſcora, province du Royaume de Maroc. C'eſt une partie du Mont-Atlas, & ſituée aux confins du Darha & du Ségelmeſſe. Elle eſt ſi bien peuplée, qu'on aſſure qu'il y a plus de cinquante bourgs fermez autour des ſources de la riviére de Darha. * Maty, *Dict. Géogr.*

TENSIFT, anciennement *Fut*, *Phthuth*, grande riviére de Barbarie dans le Royaume de Maroc. Elle prend ſa ſource dans la montagne de Tenſif, & ayant ſéparé les provinces de Haſcora & de Ducala, qu'elle laiſſe au nord de celles de Maroc & d'Héa, qui reſtent au ſud, & reçu la riviére d'Aſiſnual avec pluſieurs moindres, elle ſe décharge dans l'Océan Atlantique à Azafia. * Maty, *Dict. Géogr.*

TENSTADT. *Voyez* DENSTADT.

TENTERDEN, bourg d'Angleterre, avec marché dans le Comté de Kent. On dit qu'il y a un des plus beaux clochers d'Angleterre. Il eſt à cinquante milles de Londres. * *Diction. Anglois.*

* TENTUGAL, bourg de Portugal dans l'Eſtrémadure, eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Coïmbre, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

TENTYRIS ou TENTYRA, iſle d'Egypte dans le Nil, avec une ville de même nom. Les Anciens ont feint que les crocodiles craignoient les Habitans de cette iſle. * *Voyez* Saumaiſe, *ſur Solin.*

TENTZE'LIUS (André) Médecin Allemand, qui a fait un Traité, dans lequel il décrit fort au long, non ſeulement la matiére des Mumies, leur vertu, & leurs propriétez; mais auſſi la maniére de les compoſer, & de les appliquer aux maladies auſquelles il les croit ſpécifiques. On a deux Traitez de Tentzélius, *Medicina Diaſtatica*; *Exegeſis Chymiatrica* en 1618. Il vivoit encore en 1630. * Louïs Pénicher, *Traité des Embaumemens.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

TENTZE'LIUS (Guillaume-Erneſt) naquit le onziéme juillet 1659, à Arnſtadt, petite ville de Thuringe, où ſon pére, Jacques Tentzélius, étoit Miniſtre. Après qu'il eut fini ſes études dans ſa patrie, on l'envoya à l'âge de dix-huit ans à Wittenberg, où il étudia la Philoſophie, les Langues Orientales, & l'Hiſtoire tant eccléſiaſtique que profane. Son pére mourut en 1685, lui laiſſant fort peu de bien, mais avec la ſatisfaction de voir que les ſoins qu'il s'étoit donnez, & les dépenſes qu'il avoit faites pour ſon inſtruction & ſon éducation, n'avoient point été inutiles. Guillaume-Erneſt Tentzélius fut d'abord appellé à Gotha pour régenter dans le Collége de cette ville: ce fut dans ce poſte qu'il commença à prendre du goût pour l'étude des Médailles, & à s'y donner avec application. Les progrès qu'il y fit lui méritérent la charge d'Hiſtorien de la branche Erneſtine de la Maiſon de Saxe. En 1702, il alla à Dreſde où il fut honoré de la charge de Conſeiller & d'Hiſtorien du Roi de Pologne, Electeur de Saxe; mais il ne put ſe ſoutenir longtems à la Cour, où il eut bien des chagrins à eſſuyer. Le peu d'uſage qu'il avoit du monde a pu les lui procurer; car c'étoit un homme livré entiérement aux livres & à l'étude, & dont toute l'occupation étoit de viſiter les bibliothéques. Il n'a jamais voulu ſe marier, & quoiqu'aſſez mal à ſon aiſe, il a vécu content de ſon ſort, ſe conſolant avec les Muſes des diſgraces qu'il avoit à eſſuyer de la part du monde. Il eſt mort le 24 novembre 1707, dans ſa 49 année. On a de lui les Ouvrages ſuivans qui ſont en grand nombre, *Comparatio Hiſtorica inter Jacobum Epiſcopum Niſibenſem, & Jacobum Tentzelium, Superintendentem Arnſtadienſem*; *Tres Diatribæ de Corban*; *De Medio Præſcientiæ divinæ circa futura contingentia*; *De Proſeuchis Judæorum*; *De Proſeuchis Samaritanorum*; *De Phœnice*; *De Apophtegmate Ignatii*, Amor meus crucifixus eſt; *De duplici Baptiſmo Conſtantini Magni*; *De Symbolo Apoſtolico*; *De Polycarpo Epiſcopo & Martyre Smyrnenſi*; *De Natalitiis Epiſcoporum*; *De Ephremo Syro*; *de Hymno*, Te Deum laudamus; *De Diſciplina Arcani*; *Epiſtola ad Amicum*, *qua Reſponſio ad Cl. V. Emanuelis a Schelſtrate Diſſertationem Apologeticam de Diſciplina Arcani ſummatim continetur*; *Exercitationes ſelectæ in duas partes diſtributæ, quarum priori præter Symbolum Apoſtolicum, Clementis Romani, Ignatii, Polycarpi, Juſtini Martyris, Athenagoræ, Theophili Antiocheni, Tatiani, Hermiæ, Jacobi Niſibenſis, & Ephremi Syri Scripta expenduntur, plerorumque vita præmiſſa, tum Conſtantini Magni Baptiſmus, Natalitia Epiſcoporum, Hymnuſque*, Te Deum laudamus *illuſtrantur, poſteriori Diſciplina Arcani in apricum producitur, aliaque Antiquitatis eccleſiaſticæ capita explicantur*; (La plupart des Diſſertations renfermées dans ce recueil ſont les mêmes que celles dont on a déja donné les titres; l'Auteur les a ſeulement revues) *De Ritu Lectionum ſacrarum*; *Judicia Eruditorum de Symbolo Athanaſiano ſtudioſe collecta & inter ſe collata*; *Animadverſiones in Caſimiri Oudini ſupplementum de Scriptoribus Eccleſiaſticis*; *Epiſtola de Sceleto Elephantino Tonnæ nuper effoſſo, ad V. C. Antonium Magliabechium*; *Monatliche Unterredungen*, &c. c'eſt à dire, *Entretiens de chaque mois entre quelques bons Amis ſur pluſieurs ſortes de livres, & d'autres choſes remarquables, preſentez aux Amateurs des Sciences, pour leur ſervir d'amuſement & d'occupation, par A. B.*; *Bibliothéque curieuſe ou Continuation des Entretiens de chaque mois entre quelques bons amis*, &c. en Allemand; (Tentzélius a travaillé pendant vint ans au Journal de Leipſic, auquel il a fourni pluſieurs extraits; il a inſéré pluſieurs Diſſertations curieuſes dans les Obſervations Littéraires imprimées à Hall, en Latin, & dans un recueil Allemand, intitulé, *Paquets de lettres interceptées*) *Diſcours ſur l'invention de l'Imprimerie en Allemagne*; (Tentzel en attribue l'invention à Guttenberg) *Le jour véritable de la mort de Marguerite d'Autriche, Electrice de Saxe, determiné par des preuves certaines contre l'erreur commune*; *Gaſparis Sagittarii Hiſtorici Saxonici Hiſtoria Gothana plenior, ex optimis quibuſque editis Scriptoribus ut & Manuſcriptorum documentis cum fide & induſtria continuata, Opus ab ipſo Auctore magna ex parte confectum, Reliqua ex ejus ſchedis congeſſit W. E. Tentzelius*; *Supplementum Hiſtoriæ Gothanæ primum, Conradi Mutiani Rufi, Canonici quondam Gothani, ac inter primos Litterarum Reſtauratores celeberrimi, Epiſtolas plerumque ineditas, Carmina & Elogia complectens*; *Supplementum Hiſtoriæ Gothanæ ſecundum, de vario arcis urbiſque ſtatu ab origine uſque ad noſtra tempora, multis Diplomatibus figuriſque æneis diſtinctum, nec pauca conferens ad totius Germaniæ, Thuringiæ præſertim, Miſuiæque omnigenam Hiſtoriam illuſtrandam*; *Typus Genealogiæ Beichlingicæ plenioris ex chartis authenticis deſumptus*; *Trois recueils de Médailles*, en Allemand; *Cinq autres recueils de Médailles*, en Allemand; *Saxonia Numiſmatica, ſive Nummophylacium Numiſmatum Mnemonicorum & Iconicorum, a Ser. Electoribus Ducibuſque Saxoniæ Lineæ Albertinæ cudi juſſorum*, en Allemand & en Latin; *Saxonia Numiſmatica Lineæ Erneſtinæ*, en Allemand & en Latin; *Vindiciæ pro Hermanni Conringii Cenſura Diplomatis fictitii Cœnobii Lindavienſis*; *Supplementa reliqua Hiſtoriæ Gothanæ ab anno* 1440, *ad annum* 1700; *Hiſtoire des commencemens & des progrès de la Réformation de Luther*, en Allemand; *Annotationes ad Hieronymi librum de Scriptoribus Eccleſiaſticis*; *Lettre ſur la Chronologie des Samaritains.* * *Son Eloge par* Adolphe Clarmund, *inſéré dans le recueil des Vies des Savans* de Chrét. Henrici. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, &c. *tome* 3. *p.* 184 & *ſuiv.*

TENTZERT ou TENZOR, bourg de Barbarie dans le Royaume de Fez. Il eſt ſur une colline dans la province de Habata,

bata, aux confins de celles de Fez & d'Errifis. On prend Tenzert pour l'ancienne *Trifidis*, petite ville de la Mauritanie Tingitane. * Maty, *Dict. Géogr.*

TENZOR. *Voyez* TENSERT.

TEO. TEP. TER.

TE'ORRE'GU, contrée d'Afrique dans le Biledulgérid. Elle eft entre le Royaume de Tripoli & le Défert de Berdoa, ayant celui de Barca au Levant, & la contrée de Fezzen au Couchant. On met dans ce païs trois bourgs fermez, & vint-fix villages, entre lefquels eft celui de Téorrégu. * Maty, *Dict. Geogr.*

TE'OS ou TEIOS, ville d'Ionie, dite préfentement *Sufor*, felon Thevet & Mélétius, a été le Siége d'un Evêque fuffragant d'Ephéfe. Cette ville étoit fur la côte méridionale de l'Ifthme, vis à vis de Clazoménes, qui étoit fur la côte feptentrionale. Athamas, petit-fils d'Eole, en fut le Fondateur, & y conduifit une Colonie d'Orchoméniens, à laquelle fe joignirent dans la fuite des tems, d'autres Colonies d'Athéniens & de Boëtiens. Ceux de Téos ne pouvant plus fe défendre contre les troupes de Cyrus, commandées par Harpagus, fe mirent fur mer en la LIX Olympiade, & allérent planter une Colonie à Abdére dans la Thrace; mais dans la fuite des tems quelques uns retournérent dans leur patrie. On dit que cette ville étoit le lieu de la naiffance d'Anacréon, quoique d'autres affûrent, mais fans fondement, qu'il étoit de Teios, ville de Paphlagonie. * Strabon, *l.* 4.

TE'PE'ACA, province de l'Amérique, dans la Nouvelle Efpagne. Après que Fernand Cortès eut été chaffé de la ville de Mexique l'an 1519, avec grande perte de fes gens, les Habitans de celle de Tlafcala, où il retourna fe rafraîchir, le priérent de fubjuguer la Province de Tépéaca, qui n'étoit éloignée que de huit lieues de leur ville. Il en vint à bout fort aifément, & l'année fuivante il y mena une Colonie d'Efpagnols, & y fit bâtir la ville qu'ils appellent *Segura de la Frontera*, fur la hauteur de 18 degrez & 40 minutes, au nord de la Ligne. Quoique les Sauvages appellent cette Province la région froide, la conftitution de l'air y eft telle, que tour à tour le Ciel y eft clair en été, & en hiver pluvieux ou nébuleux. Le tems des pluyes y commence en novembre & finit au mois d'avril. Pendant tout ce tems le vent de Sud y fouffle avec tant de violence, que l'air eft alors mal fain. Les autres mois il y fait fort doux, & lorsque les vents de bife y soufflent, ils y rabattent tellement l'ardeur du Soleil, qu'il y géle quelquefois un peu. Les bourgades renommées de Témalchalcho, de Tocales, de Chachutlac & d'Araxinga, font du reffort de cette Province, qui n'a ni fontaines ni riviéres, & ne laiffe pas pourtant d'être abondante en beaux pâturages, à caufe d'une plaine qui s'étend au long & au large, & où il fe trouve quelques petites collines. Sur les limites de Témachalcho & de Chachutlac, proche de la bourgade d'Alyoxucan, il y a un Lac nommé *Aloazafran*, qui eft enfoncé de 50 braffes depuis le haut de fes bords jufqu'à la fuperficie de l'eau. On a ménagé un fentier par lequel les hommes defcendent pour y puifer & les bêtes pour y boire. Il ne nourrit ni aucun poiffon ni aucun animal d'une autre efpéce, & comme il ne croit point dans le tems des pluyes & de l'hiver, il ne diminue point auffi en été. On ne connoit point fa profondeur, & on croit qu'une riviére qui fort à dix lieues de là dans une plaine, coule par deffous, à caufe que fes eaux font bleues & fort froides comme celles de ce lac, à trois lieues duquel on en trouve un autre qu'on nomme *Tlacbao*. Il a une lieue de tour, & fa profondeur eft un abyme. Les hommes & le bétail en peuvent approcher de tous côtez, & on y prend quantité de petits poiffons blancs, longs comme le doit, qui font d'un goût agréable. A une lieue de ce fecond Lac il y en a un troifiéme, qui a deux lieues de circuit, & que l'on appelle *Alcbicbican*, c'eft à dire, *Eaux améres*. Le bétail ne laiffe pas d'y boire, & en devient extrêmement gras. Il eft très-profond & clair, fans aucun poiffon, & quand le vent l'agite avec violence, fes flots ne s'élévent pas moins haut que ceux de la mer. Une plaine de douze lieues d'étendue eft voifine de ce lac. Elle eft toute parfemée de collines & de pâturages, où paiffent des troupeaux prefque fans nombre. Cette région abonde en arbres fauvages pour la multitude des forêts. Elle eft fertile en froment, fur tout en la Vallée de S. Paul, qu'habitent plufieurs Efpagnols. Elle porte auffi de l'orge, des féves & autres légumes, du lin & de la cochenille. On y prife fort un petit oifeau qui n'eft que de la groffeur d'un papillon. Il a le bec long & les plumes d'une fineffe & d'une beauté incroyables. Il ne vit que de la rofée, qui eft dans les fleurs. Lorsqu'elles fe féchent, il fiche fon bec dans le tronc d'un arbre, & y demeure attaché pendant fix mois, jufqu'au retour des pluyes, après lefquelles renaiffent les fleurs. Ses Habitans ont l'induftrie de faire avec fes plumes des portraits auffi beaux que s'ils étoient peints de couleurs. * Laët, *Defcript. des Indes Occidentales*, *l.* 5. *cb.* 17. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TE'PLA ou TOPEL, petite riviére de Bohéme, prend fa fource dans le Cercle ou la Préfecture d'Elnbogen vers les confins du Cercle ou de la Préfecture de Pilfen, coule du fud-fud-eft au nord-nord-oueft, & fe rend à Carelsbad dans l'Eger. * Sanfon, *Carte de Bohéme.*

* TE'PLA ou TOPEL, petite ville du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture d'Elnbogen, vers la fource de la Tépla & vers les confins du Cercle ou de la Préfecture de Pilfen, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues. * Le même.

TE'PLICZA, anciennement *Aquaviva*, *Aquavia*, ancien bourg de la Pannonie Supérieure. Il eft maintenant dans la Stirie, aux confins de la Hongrie, & à fept lieues de Pettaw vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TE'PLITZ ou TOPLITZ, ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle ou la Préfecture de Leitomerits à l'oueft-nord-oueft de Leitomerits, dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

TER, anciennement *Sambroca*, riviére d'Efpagne dans la Catalogne. Elle nait dans les Pyrénées, baigne Campredon, Rhoda & Gironne, & va fe décharger dans la Mer Méditerranée. * Maty, *Dict. Géogr.*

TER-TOLEN ou TER-THOLEN. *Voyez* TOLEN.

TE'RABIA. *Voyez* TE'RAPIA.

* TE'RAH ou THARE', vint-quatriéme Campement des Ifraëlites dans le défert. Ils y arrivérent de Tahath, & en partirent, pour aller camper à Mithka. * *Nombres*, *cb.* 33. *v.* 27 & 28.

TE'RAMO, ville de l'Abruzze Ultérieure dans le Royaume de Naples, en Latin *Teramum* & anciennement *Aprutium* & *Aprutina Civitas*. Strabon, Ptolomée & Pline l'ont nommée *Interamnia*. Elle eft fituée fur le rivage de la mer, à l'embouchure de la Viciola dans le Tordino, à fept lieues d'Aquila du côté du nord-nord-eft. L'Audience royale de la Province eft à Téramo, qui eft le Siége d'un Evêque fuffragant de Civita di Chiéti & qui a titre de Principauté. C'étoit autrefois une ville des Samnites au Païs des Marfes. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TE'RAPHIM. Le mot de *Téraphim* fe trouve fouvent dans les livres du Vieux Teftament, & les anciens Interprétes, foit Grecs ou Latins, l'ont traduit par des mots qui fignifient *figures*, *images* & *idoles*. Saint Jérôme a parlé de ces *Teraphim* ou *idoles*, dans une de fes Epîtres, adreffée à Marcella; & lorsqu'il eft dit au *cb.* 31. *de la Genéfe*, que *Rachel deroba les Idoles de fon pére Laban*, il y a dans le texte Hébreu le mot de *Téraphim*. La Vulgate a retenu en cet endroit le mot *idola*, qui eft dans les Septante. Rabbi Aquila traduit μορφώματα, c'eft à dire, *figures*, & Rabbi Onkélos fe fert dans fa Paraphrafe, d'un mot Chaldéen, qui fignifie la même chofe. Symmaque a gardé le mot Hébreu *Téraphim* dans fa Verfion Gréque. Ces *Téraphim* étoient fans doute les Dieux de Laban, que Rachel emporta, de peur que fon pére ne les confultât lorsqu'elle fuyoit. Les Rabbins ont débité touchant la maniére de faire ces *Téraphim* ou *idoles*, beaucoup de chofes que Buxtorf a recueillies dans fon *Grand Dictionnaire Talmudique*. Rabbi Eliézer, que les Juifs croyent fort ancien, prétend qu'on les faifoit de cette forte. On tuoit le premier-né de la maifon, & on lui arrachoit la tête, qu'on faloit avec du fel, en y mêlant de l'huile; puis on écrivoit fur une lame d'or le nom de quelque efprit immonde; & l'on mettoit cette lame d'or fous la langue de cette tête, qu'on attachoit à une muraille. Après avoir allumé devant cette tête des flambeaux, ils lui rendoient à genoux leurs refpects; & alors cette figure ou idole leur répondoit. Mais tout cela n'eft appuyé que fur les rêveries d'un Rabbin. Aben-Ezra, qui étoit favant dans la Philofophie & dans l'Aftrologie, en a parlé d'une autre maniére. Il dit que quelques uns ont cru que ces *Téraphim* étoient un inftrument d'airain qui fervoit à connoître les heures par l'ombre du foleil, ou par le moyen de l'eau qui tomboit dans un baffin, & s'augmentant peu à peu, montroit par fon accroiffement quelle heure il étoit; que d'autres ont prétendu que c'étoit une figure qu'on faifoit par le moyen de la Science de l'Aftrologie; & que les aftres influoient dans cette figure une certaine vertu qui la faifoit parler. Rabbi Lévi-Ben-Gerfon, qui étoit auffi Philofophe, n'eft pas fort éloigné de cette penfée; car il veut que les *Téraphim* ayent été des figures qui avoient uue forme humaine, qu'on faifoit à de certaines heures propres pour cela. Mais tout ce que les Rabbins difent là-deffus, ne confifte qu'en des conjectures éloignées, fur lefquelles on ne peut faire aucun fond. Selden a écrit un chapitre entier fur les *Téraphim*, dans fon livre *de Diis Syris*. Jean Spencer en a traité auffi fort au long dans fa Differtation intitulée, *de Urim & Thummim*, où il refute l'opinion du P. Kircher, Jéfuite, qui a cru que *Téraphim* étoit un mot Egyptien, & que les *Téraphim* tiroient leur origine des Egyptiens. Il prétend que ces figures ou idoles viennent des Amorrhéens & des Chaldéens ou Syriens, & que *Téraphim* eft un mot Chaldaïque, qui eft la même chofe que le mot Hébreu *Séraphim*, en changeant feulement la lettre *S* en *T*, comme il arrive fouvent dans ces deux Langues. Il ajoûte de plus que l'idole des Egyptiens, appellée *Serapis*, eft la même chofe que les *Téraphim* ou *Séraphim* des Hébreux. Il rapporte là-deffus plufieurs témoignages des Rabbins & des Arabes, qu'il a tirez des Ouvrages du Pére Kircher, qu'on pourra confulter dans fon livre intitulé, *Oedipus Ægyptiacus*. * M. Simon. Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

M. Jurieu conjecture que les *Téraphim* font les Dieux Lares, ou Domeftiques. Il dit que cela paroit affez par l'Hiftoire de Laban, qui les appelle fes Dieux. Le même Savant dérive le nom de *Téraphim* du verbe Hébreu רפא *Rapha*, qui fignifie guérir. Il préfume que ces Téraphim de Laban étoit les images de Noé & de Sem; de Noé, parce que c'étoit le pére commun du monde d'alors, & de Sem, parce que c'étoit le Patriarche de la famille de Laban. * Jurieu, *Hift. des Dogmes & des Cultes*, *p.* 457. & *fuiv.*

TE'RAPIA, ou TE'RABIA, bourg de la Turquie en Europe. Il eft dans la Romanie, fur le Canal de Conftantinople, à trois lieues de cette grande ville. Le Golfe de Térapia, qui eft près de ce bourg, eft celui qu'on appelloit anciennement *Pharmacias Sinus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

TERBE'LIS ou TERBE'LIUS, Souverain de quelques peuples voifins du Pont-Euxin vers l'an 866, céda fes Etats

Etats à fon fils, qui avoit embraffé comme lui la Religion Chrétienne, & fe fit Religieux. Mais ayant fçu que fon fils avoit rétabli le culte des faux Dieux, il fortit de fon monaftére, & lui fit arracher les yeux, puis il donna la couronne à fon frére, & rentra dans fon cloître. * Sabellicus, *l.* 3.

TER-BRUGGE, Peintre. *Voyez* BRUGGE (Ter)

TER-BURG, ville. *Voyez* BURG.

TERCE'RE, ifle de l'Océan Atlantique, entre l'Europe & l'Amérique feptentrionale, eft la principale des Ifles Açores. Elle a environ feize lieues de tour, & eft tellement environnée de rochers, qu'elle eft prefque inacceffible. La ville d'Angra eft capitale de cette ifle, & de toutes les Açores. Son port eft ouvert en forme de croiffant, entre deux montagnes, qui avancent dans la mer, & font extrémement hautes. Elle appartient au Roi de Portugal, qui y envoye un Gouverneur, & elle a un Evêque fuffragant de l'Archevêque de Lisbonne. Le terroir eft très-bon; mais le blé n'y eft pas de garde: c'eft pourquoi on le ferre dans des puits ou creux fous terre jufqu'à Noël. Les bœufs y font fort puiffans, & tellement privez, qu'on leur donne un nom comme aux chiens pour les faire approcher quand on les appelle. Il y arrive fouvent de grands tremblemens de terre, qui renverfent les églifes & les maifons. A trois lieues d'Angra, il y a une fontaine qui pétrifie le bois, qualité dont on voit une marque évidente en un arbre, dont la racine eft changée en pierre du côté où l'eau la couvre, & qui conferve fon bois de l'autre côté. * Mandeflo, *Voyage des Indes*. Texeira. Linfchoten.

TERCE'RES (Les Ifles) *Voyez* AÇORES.

* TERDOPPIO, TREDOPPIO ou TORDOPIO, riviére d'Italie dans le Duché de Milan, prend fa fource dans le Novarois près du Lac Majeur ou Lago Maggiore, coule à peu près du nord-oueft au fud-eft, & fe rend dans le Pô en féparant la Laumelline du Pavéfan.

TE'RE'E, *Tereus*, Roi de Thrace, fils de Mars, ayant époufé Progné, fille de Pandion, Roi d'Athénes, alla depuis à Athénes, à la priére de fa femme, pour lui amener fa fœur Philoméle, qu'elle défiroit de voir. Mais étant devenu amoureux d'elle, & l'ayant forcée, il lui coupa la langue, de peur qu'elle ne découvrît fon incefte; & la tint prifonniére en un lieu écarté, faifant croire à fa fœur qu'elle étoit morte fur les chemins. Philoméle ayant trouvé le moyen de faire favoir à Progné l'injure que Térée lui avoit faite, cette Reine choifit le tems des Orgies, & avec fes compagnes, elle alla délivrer fa fœur de prifon; puis, pour fe venger d'un tel crime, elle mit en piéces fon propre fils Itys, qu'elle fit manger à fon pére Térée. Ce Roi voulut pourfuivre Progné & Philoméle; mais ils furent tous changez en oifeaux, lui en huppe, Progné en hirondelle, Philoméle en roffignol, & Itys en faifan. * Ovide, *Métam. l.* 6. *Fab.* 8. *v.* 412 *& fuiv.*

TE'RENCE (Publius) *Terentius Afer*, Poëte Comique étoit de Carthage en Afrique, & fut Efclave à Rome de Terentius Lucanus, Sénateur. Son efprit & fa bonne mine lui procurérent la liberté. Il trouva heureufement la belle maniére de la Comédie, en imitant Ménandre, & en tirant d'Apollodore de Géla, plufieurs de fes piéces, mais fur tout fes Comédies de Phormion & de l'Hécyre. Il faut avouer qu'il a laiffé en genre de Comédie, tout ce qu'il y a de plus parfait chez les Romains. Les fujets de fes piéces ne font pas fi fimples que ceux des Comédies de Plaute, mais il furpaffe de beaucoup ce Poëte pour l'expreffion des perfonnes & des mœurs, & pour la pureté & la délicateffe des difcours & des fentences. Térence non feulement a eu toûjours rang entre les Auteurs Dramatiques les plus excellens & les plus eftimez; mais même pour ce qui regarde la pureté du ftyle, la grace & la netteté du difcours, il a toûjours été confidéré comme un homme incomparable. Cicéron, dont le jugement doit être préféré infiniment à celui de tous les autres en cette matiére, le loue extraordinairement en plufieurs endroits; le confidére comme la régle de la pureté de fa Langue; affûre que toute la politeffe Romaine eft renfermée en lui; & témoigne que fes Comédies avoient paru fi belles & fi élégantes aux Savans, que pour cette raifon on croyoit qu'elles avoient été écrites par Scipion & Lælius, qui étoient alors les deux plus grands perfonnages & les plus éloquens du peuple Romain. Térence femble lui même l'avouër de bonne foi, dans le Prologue des Adelphes. Nous avons fix Comédies de cet Auteur, qui ne furent pas du goût du peuple de fon tems, accoutumé aux mauvaifes plaifanteries du théâtre; mais elles ont été approuvées & admirées en tout tems par les Savans & par les Connoiffeurs, comme nous l'avons remarqué cy-deffus. Il mourut pendant un voyage qu'il fit en Gréce l'an 595 de Rome, & le 159 avant Jefus Chrift, comme nous l'apprenons de S. Jérôme. Donat, ou plûtôt Suétone, a écrit la Vie de Térence. Entre diverfes Traductions Françoifes de fes Comédies, les meilleures font celles de Mrs de Port Royal, & de Mademoifelle le Févre, fille de M. Tanegui le Févre, célébre Critique, & époufe de M. Dacier, illuftre par divers Ouvrages du même genre. Les Auteurs parlent diverfement de la mort de Térence, car les uns affurent qu'il mourut en Arcadie; & les autres que ce fut fur mer. * *Confultez* auffi Crinitus, *de Poët.* Lilio Giraldi, *Hift. Poët.* Voffius, *de Poët. Lat. &c.* M. Du Pin, *Hift. Profan. tome* 2.

TERENTIA, femme de Cicéron, affez connue par fes Epîtres, fut répudiée par fon époux. Sallufte l'époufa, afin de pouvoir, comme on le dit, découvrir les fecrets de fon ennemi. Elle vécut 103 ans, felon Pline, *l.* 7. *c.* 48. Valére Maxime lui donne le même âge, *l.* 8. *c.* 13. *Ex.* 6.

TERENTIANUS MAURUS, fut Gouverneur de Syéne, dite aujourd'hui *Afna*, en Egypte. Car on ne doute point qu'il ne foit le même dont Martial fait mention, *l.* 1. *Epigr.* 87. On juge par là qu'il vivoit du tems de Trajan, vers l'an 90 de Jefus Chrift. Lilio Giraldi a néanmoins peine à fixer le tems auquel florifloit ce Térentianus Maurus, Auteur de la piéce en vers que nous avons encore, *de Arte Metrica.* * Giraldi, *Dial.* 10. *Hift. Poët.* Voffius, *de Hift. Lat. c.* 3 *&* 4.

TE'RENTIANUS, Capitaine des Gardes fous les enfans de Conftantin *le Grand*, & fous Julien l'*Apoftat* & Jovien, dans le quatriéme fiécle, fit mourir en prifon Jean & Paul, Martyrs, les fit enterrer fecrettement, & dit qu'ils avoient été envoyez en exil. On dit que les Diables qui étoient dans les corps des Poffédez découvrirent la vérité. Plufieurs furent délivrez à leur fépulchre, & entre autres, le fils même de Térentianus. Le pére en fut fi touché qu'il fe fit Chrétien, & écrivit l'Hiftoire de ces faints Martyrs, que nous avons dans Surius, *ad diem 26 junii.* Il écrivit auffi l'Hiftoire du Martyre d'Ovinius Gallicanus, gendre de Conftantin. * Adon, *in Martyrol.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2. *c.* 2.

TE'RENTIUS, Général de l'armée Romaine, fous l'Empereur Valens, étant revenu victorieux de l'Arménie, eut ordre de l'Empereur de choifir telle récompenfe qu'il voudroit. Ce Capitaine, recommandable par fa piété & par fa valeur, préfenta à l'Empereur une requête, par laquelle il le fupplioit de donner une Eglife à ceux qui avoient expofé leur vie pour la défenfe de la Foi. Valens, qui étoit Arien, fâché de cette demande, déchira la Requête, & lui dit de demander quelque autre chofe; mais Terentius ayant ramaffé tous les morceaux de fa Requête, lui dit hardiment ces paroles: „ J'ai reçu de vous un „ préfent, je l'ai, & je n'en demanderai point d'autre; car celui „ qui eft le Juge de l'univers, eft le Juge de ce que j'ai réfolu „ de faire. " * Théodoret, *Hift. Eccl. l.* 4. *c.* 32.

TERENTIUS LIBO, Poëte, bien différent de Térence *le Comique*, étoit de Frégelles, ville du *Latium*, qu'on prend pour *Ponte Corvo* d'aujourd'hui, dans la Campagne de Rome. C'eft le fentiment de Sigonius, quoiqu'Alde Manuce, & quelques autres difent que Frégelles n'a plus été rebâtie, depuis qu'elle fut ruïnée par L. Opimius, comme nous l'apprenons de Tite-Live. * *Voyez* Ferrari, *in Lex.* Voffius, *de Hift. Lat. &c.*

TERENTIUS MAXIMUS, nom du faux Néron, qui parut l'an 72 de Jefus Chrift. *Cherchez* NE'RON.

TERENTIUS RUFUS, Officier dans les troupes Romaines, qui prirent la ville de Jérufalem, fous le commandement de Tite. Ce fut lui qui commandoit, quand quelques Soldats fe faifirent de Simon fils de Gioras, l'un des Chefs des factieux. Il le fit enchaîner, mettre en fûre garde, & en donna avis à Tite. * Joféphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *c.* 7. *Voyez* SIMON fils de *Gioras.*

TERENTIUS. *Cherchez* VARRON.

TE'RE'S. *Voyez* THARA.

TE'RE'SE. *Cherchez* THE'RE'SE.

TERGA, ville d'Afrique dans la province de Duquéla. Elle eft dans une fituation avantageufe fur la riviére d'Ommirabi, à dix lieues d'Azamor, & elle a été fondée par les anciens Africains, qui l'ont environnée de murs & de tours. Cette ville dépendoit autrefois des Arabes de Charquie; mais quand Safie eut été conquife par les Portugais, Ali, qui tua Abdérame, par le fecours d Yahaya, s'y habitua quelque tems avec plufieurs gens de guerre qui le fuivirent. Muley Nacer, frére du Roi de Fez, l'emmena avec lui, quand il tranfporta une partie de ces peuples, & la ville de Terga demeura déferte, fans qu'elle fe foit repeuplée depuis, à caufe de divers fleaux qui affligérent ce païs, la pefte & la famine s'étant mêlées à la guerre. Les campagnes d'alentour font fort bonnes, & les Arabes de Charquie y errent avec leurs troupeaux. * Marmol, *Defcription du Royaume de Maroc*, *tome* 2. *l.* 3. *c.* 64. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TERGAUD ou TER GOUDE. *Voyez* GOUDE.

TERGOWISK. *Voyez* TARGOVISKO.

TE'RICH DILKARNAIM, célébre époque des Grecs. *Voyez* SE'LEUCIDES.

TE'RIN. *Voyez* TERRAIN.

TERKI, ville d'Afie dans la Circaffie. Elle eft entre des marais, à une lieue de la Mer Cafpienne, environ à 80 de la ville d'Aftracan, du côté du midi, & aux confins des Tartares du Dagheftan. Les Mofcovites font maîtres de Terki, & ils l'ont fortifiée, pour fervir de bride aux Tartares Circaffes. * Maty, *Dict. Géogr.*

TERLE'E, Abbaïe de Religieufes de l'Ordre de faint Bernard, à une lieue & demie de Leyden, proche du village de Noortwick, a été fondée par les anciens Comtes de Hollande. Les Etats de Hollande ayant chaffé les Catholiques, ont fait fortir les Religieufes de ce couvent, qui étoit célébre. Elles étoient appellées Demoifelles, & avoient coutume de différer leur profeffion, comme celles de Rheinberg. * Guichardin, *Defcription des Païs-Bas*, *p.* 243.

TERME, *Terminus*, Dieu du Paganifme, dont l'Office étoit de borner les terres, & de les féparer les unes des autres. Numa Pompilius bâtit un temple à ce Dieu fur le Mont-Tarpeien, & fit de fon culte un des principaux points de fa Religion: en quoi ce Prince donna une grande marque de fa fageffe; parce que les hommes pleins de cupidité, & brûlant du défir de s'aggrandir, avoient befoin d'être contenus dans les bornes de leurs légitimes poffeffions, par quelque chofe de faint & de facré, qu'ils n'ofaffent & qu'ils ne puffent violer. En effet, il ne leur étoit pas permis de toucher au Dieu Terme, même pour le changer de place. Aulu-Gelle remarque que lorfque Tarquin voulut élever en l'honneur de Jupiter un grand temple au Capitole, il ôta beaucoup d'autres petits temples qu'il y trouva, comme autant d'obftacles à la grandeur de celui qu'il avoit deffein de bâtir, & que tous les Dieux à qui ces temples étoient confacrez, cédérent volontiers la place à Jupiter; mais que pour le

le Dieu Terme, il ne voulut jamais céder, & demeura immobile au lieu où il se trouvoit placé; soit que ce fût effectivement quelque prestige, par où le Démon vouloit confirmer les hommes dans l'idolâtrie; soit qu'il faille seulement entendre par là, que Tarquin, par un principe de Religion, n'osa déplacer le Dieu Terme. Cette Divinité étoit d'ordinaire réprésentée par une pierre, ou par une tuile, ou par un pieu fiché en terre, aux extrémitez des champs & des jardins. Le Dieu Terme avoit ses Fêtes & ses Sacrifices. Ses Fêtes s'appelloient *Terminales*, en Latin *Terminalia*. Elles se célébroient à la fin de février, qui étoit aussi le terme de l'année. Quand aux Sacrifices de ce Dieu, il n'étoit pas permis de lui immoler rien de vivant, pour donner à connoître qu'il étoit un Dieu de concorde & de paix, & qu'il ne pouvoit se plaire dans le sang. On ne lui sacrifioit que du lait, des gâteaux, des prémices des fruits, & telles autres choses innocentes & inanimées. La voûte de ses temples étoit découverte à l'endroit qui étoit au dessus de sa statue; parce que c'étoit un grand crime, suivant la remarque de Festus, de tenir le Dieu Terme caché en aucune maniére, d'autant que les bornes & les limites des champs doivent être en vue à tout le monde. Il ne faut pas croire que ce Dieu soit le même que Mercure, qui étoit nommé par les Grecs Ἑρμῆς *Hermès*, d'où nous avons fait le nom de *Thermes*, pour signifier des statues de Mercure. *Cherchez* HERME'S. * Denys d'Halicarnasse. Aulu-Gelle. Censorin. Tite-Live, *Décade* 5. *l.* 3. Plutarque, *in Numa*. Thucydide, *l.* 6.

TERMESSE, ville de Pisidie, proche le Col où l'on passoit le Mont-Taurus pour aller à Mylias. Il la faut distinguer de Telmesse, dont il a été parlé plus haut. * Strabon, *l.* 13. *sur la fin*.

TERMIA. *Voyez* THERMIA.

TERMIDAVA. *Voyez* DAGNO.

TERMINI ou TERMOLE, *Termulæ*, ville & Duché du Royaume de Naples, dans la province de la Capitanate, avec Evêché suffragant de Bénévent.

TERMINI, ville & riviére de Sicile. La riviére est l'Himerus des Anciens, & la ville est bâtie sur les ruïnes de l'ancienne Himére, *Terminus Himeriorum*.

TERMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

TERNA, bourg situé sur un petit lac de même nom. Il est dans le Comté d'Anghiéra, province du Duché de Milan, à deux lieues de la ville d'Anghiéra, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TERNASSE'RI, TANASSE'RI, TANASSE'RIM ou TE'NASSE'RIM, petit Royaume d'Asie, qui confine à celui de Pégu, & qui est tributaire du Roi de Siam. Il est sur les bords du Golfe de Bengale, entre les Royaumes de Bengale, de Narsingue & d'Orixa. On tient que c'est le *Cosamba* de Ptolomée. La ville capitale, appellée aussi *Ternasseri*, est assise sur le bord de la mer & d'une riviére appellée Zaïra. Elle est belle, agréable, & bien bâtie. Ce païs est abondant en toutes les choses nécessaires à la vie. Les vaches y sont fort petites avec des cornes, qui ne tiennent qu'à la peau. Les brebis y ont la peau semblable à celle d'un veau, & n'ont ni cornes ni laine. Le Roi de Ternasséri est Gentil, & a plus de mille éléphans de guerre, des plus grands de tout l'Orient, bordez jusques à terre avec des cuirs de vaches de différentes couleurs. Quatre homme peuvent combattre dessus. * *Voyage de* Vincent le Blanc. Wismethold, *Voyage du Golfe de Bengale*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi TANASSE'RIM.

TERNATE, isle de la Mer des Indes, & la principale des Moluques, à un demi degré de latitude septentrionale, & dans le voisinage des Isles Hieri, Noorvége, Tidor, Motiera ou Timor, & Machiam, qui sont précisément sous la ligne. Ternate est d'une figure ronde, & a six ou sept lieues de circuit: précisément au milieu il y a une montagne haute de 367 verges, qui descend de tous côtez jusqu'à la mer: elle est inculte jusqu'au haut, & toute couverte de méchans arbrisseaux & d'épines, mais dans la plaine qui est au pié, on voit plusieurs jardins, & quantité d'arbres fruitiers. On trouve sur cette montagne divers antres pleins de soufre, qui jettent une epaisse fumée, & la flamme en paroît quelquefois sur le sommet de la montagne, avec un bruit semblable à celui du tonnerre. Les Espagnols ont autrefois été maîtres de cette isle; d'où ils ont été chassez par les Hollandois, qui y ont deux Forts, l'un au nord nommé *Orange*, l'autre au midi appellé *Ter-Loeke*. Entre ces Forts à l'orient, est un lac appellé *Sasse*, qui a près d'une lieue de circuit, & plus de soixante brasses de profondeur: il n'est séparé de la mer que par une digue très-étroite, que les Espagnols ont tenté inutilement de creuser pour y faire un port. * Nicolas de Graaf, *Voyages*.

* TERNE, riviére d'Angleterre dans le Comté de Shrop, prend sa source dans celui de Stafford. Il sépare pendant quelques milles ces deux Comtez.

TERNEUSE, petite isle de la Flandre Hollandoise. Elle est au nord du Sas-de-Gand, entre les branches de l'Escaut occidental, & elle a sur sa côte septentrionale une bonne forteresse qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

TERNI, *Interamna*, ville de l'Ombrie, province de l'Etat Ecclésiastique en Italie, est située proche du Nar, ou de *la Nera*, sur les frontiéres de la Terre Sabine, à douze milles de Spoléte. C'est le Siége d'un Evêque, qui n'est suffragant d'aucun Archevêque. L'Illustre famille des Castelli, qui a donné des Prélats & des Papes à l'Eglise, la rend fort considérable. Autrefois cette ville étoit une Colonie des Latins, dont les Habitans avoient droit de bourgeoisie Romaine. On y voit de très-beaux restes de l'Antiquité. * Pline. Strabon. Baudrand.

* TERNIER, Bailliage de Savoye, dans le Genevois, à une lieue ou environ du Rhône, a pour lieux principaux S. Julien & Ternier. Ce dernier est au sud-ouest de Genéve, dont il est éloigné de deux lieues.

TERNOIS, anciennement *Toëna*, riviére des Païs-Bas Catholiques. Elle coule dans l'Artois, baigne Saint-Pol, & se joint à la Canche à Hesdin. * Maty, *Dict. Géogr.*

TERNOIS, ou, le Comté de Saint-Pol, contrée des Païs-Bas. Elle est dans l'Artois, autour de la riviére de Ternois; Saint-Pol en est la capitale. * Maty, *Dict. Geogr.*

TERNOVA, ancienne ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie sur la riviére de Jantra, à vint lieues de Sophie vers le Levant. Ternova étoit autrefois le Siége des Princes de Bulgarie: elle l'est aujourd'hui d'un Archevêque. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE'ROANE ou TE'ROUANE, ville des Païs-Bas en Artois, avec Evêché suffragant de Rheims, a été nommée par les Latins *Terouana*, ou *civitas Morinorum*; parce qu'elle étoit la capitale des anciens Morins. Ces peuples furent convertis à la Foi dans le troisiéme siécle, par saint Fuscien & Victoric; & depuis ils retombérent dans l'idolâtrie: saint Antimode, envoyé par saint Remi, leur prêcha encore la Foi. On considéroit Térouane comme une place imprenable. Ponthus de Lalain, Seigneur de Bugnicourt, la prit en 1553, pour Charles-*Quint*, & ce Prince la fit démolir. L'année de cette démolition est exprimée en ces deux mots, *DeLetI MorInI*. Il n'y a aujourd'hui que très-peu d'Habitans, qui sont Sujets du Roi de France. L'Evêché fut divisé entre ceux de Boulogne, de Saint-Omer & d'Ipres. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9. César, *in Comment.* Gazey, *Hist. Eccl. du Païs-Bas*, Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episcop. Bolon.* Locrius & le Mire, *in Hist. Belg. &c.*

TERPANDER, Poëte & Musicien, vivoit sous la XXXIII Olympiade, vers l'an 648 avant Jesus Christ, selon Eusébe, quoique Glaucus assûre qu'il étoit plus ancien. On dit qu'il étoit natif d'Antisse, ville de l'Isle de Mételin. * Eusébe, *in Chronico*. Strabon. Lilio Giraldi, &c.

☞ Les Auteurs ne conviennent pas sur la patrie de Terpander, ni sur le tems dans lequel il a vécu: les uns disent qu'il étoit de Méthymne, d'autres d'Antisse, & quelques uns de Cumes. Elien & Plutarque le font plus ancien que Thalès de Créte. Saint Clément d'Alexandrie le met du tems de Midas, qui a précédé de beaucoup les Olympiades. Athénée le place sous le régne de Lycurgue; & Hellanicus le met sous la XXVI Olympiade. Plutarque & Elien disent que ce fut lui qui introduisit la Musique à Lacédémone. Saint Clément d'Alexandrie rapporte les premiers vers des Poësies de Terpander, adressées à Jupiter, comme à celui qui est le commencement & le Chef de toutes choses. On dit qu'il étoit si habile Musicien, qu'il appaisa une sédition par le chant de ses vers. On lui attribue les inventions des Elégies, & de la septiéme corde de la lyre. * Vossius, *de Hist. & Poët. Græc.* M. Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Historiens Profanes*.

TERPSICHORE, *Terpsichore*, une des Muses, à laquelle on attribue l'invention du bal & de la danse. On la réprésente couronnée de guirlande, tenant une harpe à la main, avec des instrumens de musique à ses piez.

TERRACINE ou TARRACINE, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, avec Evêché, est peu habitée, à cause de son mauvais air. C'est l'*Anxur* des Anciens, dite depuis *Tarracina*, & elle étoit la capitale du païs des Volsques. *Voyez* VOLSQUES.

TERRAIL (Louïs de Comboursier, Sieur Du) étoit un Gentilhomme François de bonne Maison & brave de sa personne. Le Roi Henri IV l'avoit choisi pour être Cornette de la Compagnie du Dauphin; mais Du Terrail ayant eu querelle au Louvre avec un Gentilhomme, qu'il tua sous les yeux du Roi qui étoit à la fenêtre, se retira incessamment hors de France. Il alla en Flandre vers les Archiducs, où il fut bien reçu. Il y fit trois entreprises sans effet, deux sur Berg-op-Zoom, & l'autre sur l'Ecluse. Pendant la tréve il alla en pélérinage à Lorette, avec un Bourdelois, nommé *La Bastide*. En passant par Turin, à leur retour, ils saluérent le Duc de Savoye, qui s'ouvrit à eux sur le dessein qu'il avoit de s'emparer de Genéve par quelque surprise. Ils lui offrirent leurs services, qui furent acceptez avec de grandes démonstrations de reconnoissance, faisant présent dès lors à Du Terrail de 700 ducatons & d'une enseigne de pierreries qui valoit 300 écus d'or, & à La Bastide de 260 philippes. Un Valet du jeu de paume de Chambéri fut le premier qui découvrit ce que Du Terrail & La Bastide tramoient contre Genéve, & le communiqua à un Marchand de Genéve qui étoit à Chambéri, le priant d'en avertir son frére, afin qu'il évitât le danger. Le Marchand en donna avis à ses Magistrats, qui firent si bien que Du Terrail & La Bastide furent arrêtez dans le Païs de Vaux, & conduits ensuite à Genéve. La Bastide, appliqué à la torture, confessa tout le projet; & mit par là Du Terrail dans la nécessité de tout avouer. Du Terrail eut la tête tranchée au Môlard, le 17 avril 1609, malgré l'intercession pressante de M. de Lesdiguiéres, à la famille duquel il appartenoit. La Bastide fut pendu deux jours après. Les parens de Du Terrail vinrent demander son corps, mais comme il étoit déja enterré on le leur refusa. On mit les vers suivans dans une chapelle de Savoye ou de France à l'honneur de Du Terrail,

Cavaliers, accourez aux tristes funérailles,
De ce grand Du Terrail, de qui l'injuste sort
Après l'avoir sauvé de cent & cent batailles,
Dans une pleine paix l'a conduit à la mort.

* *Hist. de Genéve par* Spon *de l'édition de* 1730, *p.* 467, *&c.*

TERRAIL. (Pierre Du) *Voyez* BAYARD.

TERRAIN ou TE'RIN, petite riviére de l'Isle de Fran-

France, qui baigne Beauvais, & se décharge dans l'Oyse un peu au dessous de Creil. * *Cartes Géograph.*

TERRA-NOVA, anciennement *Gela*, petite ville avec port, château, & titre du Duché. Elle est sur la côte méridionale de la Vallée de Noto en Sicile, à douze lieues d'Agrigente vers le Levant, & à l'emboûchure de la riviére de Terra-Nuova. * Maty, *Dict. Géogr.*

TERRA-NUOVA, anciennement, *Phasiana*, *Phausina*, petite ville épiscopale de l'Isle de Sardaigne. Elle est sur un grand Golfe qui porte son nom, sur la côte orientale, à dix-sept lieues de Castel Arragonése, à l'Evêché duquel le sien a été uni. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TERRAON (O) bourg ou petite ville de Portugal dans l'Alentejo, sur l'Exarrama, au sud-ouest d'Evora dont ce lieu est éloigné d'environ sept lieues. Il est vers les confins de l'Estrémadure de Portugal.

TERRASSA, bourg de Catalogne, à six lieues de Barcelone du côté du nord. On y voit les ruïnes de l'ancienne *Egara*, qui a été une ville épiscopale, dont l'Evêché est uni à celui de Barcelone. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TERRASSON (André) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, étoit de Lyon d'une famille honnête. „ Il s'est distingué, dit le Pére Colonia Jésuite, par son rare talent pour „ la chaire; il a prêché avec éclat dans les provinces, dans la „ capitale, dans la Cour de Lorraine, & enfin dans celle de „ France. Il enleva par tout les suffrages du public par une é„ loquence douce, naturelle & juste, soutenue d'une belle dé„ clamation & d'une physionomie agréable. " Il mourut épuisé de travail, à Paris en 1723. Il avoit ennobli ses talens par une piété solide & éclairée. On a imprimé après sa mort quatre volumes *in douze*, de ses Sermons, en 1726, à Paris chez Babuty. Le quatriéme ne contient que des Sermons détachez. Le Pére Terrasson a laissé trois autres fréres, dont deux étoient entrez comme lui, dans la Congrégation de l'Oratoire, où il en reste encore un: celui qui en est sorti, & qui est aujourd'hui Curé de Trégny dans le diocése d'Auxerre, n'a pas moins brillé dans la chaire que celui qui fait l'objet de cet article, & qui lui a été inférieur. Le troisiéme frére est M. l'Abbé Terrasson de l'Académie des Sciences & de l'Académie Françoise, connu par plusieurs Ouvrages. * Le Pére Colonia, Jésuite, *Hist. Litt. de Lyon, tome 2. Mémoires du tems.*

TERRES ARCTIQUES. *Voyez* ARCTIQUE.

TERRE D'ARNHEIM. *Voyez* ARNHEIM.

TERRE AUSTRALE, grand païs, vers le Pole Antarctique, fut découverte par le Capitaine Gonneville, de la ville de Honfleur en Normandie. Il fut jetté par la violence des vents, l'an 1503, dans la partie orientale de ces terres, lorsqu'il tenoit route pour les Indes Orientales. Ce Capitaine, après avoir séjourné quelque tems dans ce païs, & fait des remarques sur la qualité du terrein, & sur les mœurs des Habitans, revint en Normandie; & pour autoriser sa découverte, il emmena avec lui un des fils du Roi, qui commandoit dans le païs où il avoit mis pié à terre; mais par malheur, ce Capitaine & tous ceux de son équipage, tombérent entre les mains d'un Corsaire Anglois, à la vue de l'Isle de Gersey, proche des côtes de Normandie, où ils rendirent leur plainte au Siége de l'Amirauté, & firent une déclaration de leur voyage. Cette déclaration porte, entre plusieurs particularitez, que ce païs, qu'elle nomme *les Indes Méridionales*, est fertile; qu'il s'y trouve plusieurs racines, pour faire de très-belles teintures, inconnues en Europe; qu'il y a force bêtes, oiseaux, poissons & autres choses singuliéres; que le païs est médiocrement peuplé; que les peuples y sont départis par habitations de quarante à quatre-vints cabanes; enfin que les Habitans y sont dociles, & de bonne complexion, aimant le repos, & fort peu le travail. Ils vont à demi-nuds, principalement les jeunes gens, & portent des manteaux de nattes fort fines, ou de plumages: quelques uns les attachent en maniére de tablier ceint par dessus les hanches. Les hommes les font descendre jusqu'aux genoux, & les femmes jusqu'au milieu des jambes. Leurs armes sont l'arc & les fléches. Chaque canton à son Roi, à qui ces peuples portent un grand respect. * *Terre Australe* ou *Méridionale*, *à Paris*, *l'an* 1663.

TERRE DE DIEMENS. *Voyez* DIEMENS.

TERRE DES ETATS, païs nouvellement découvert, dans les Terres Australes, à l'orient du Détroit de Le Maire. Les Géographes ne s'accordent pas sur la situation de cette terre: car les uns en font une isle; les autres veulent qu'elle fasse une partie du continent des Terres Australes: ce qu'il y de de certain, c'est que Jacques Le Maire, natif d'Amsterdam, en fit la découverte, l'an 1615, & l'appella ainsi, du nom des Etats de Hollande. Ce fut en ce même tems qu'il découvrit le fameux Détroit, auquel il donna son nom, & qu'il nomma la terre qui est à l'occident de ce Détroit, *Maurice de Nassau.* L'Histoire de ce voyage rapporte qu'ils trouvérent dans cette mer, comme dans celle du Nord, une si grande quantité de pinguins, de robbes de mer, de baleines, & d'autres poissons, qu'ils furent obligez plusieurs fois de faire des bordées, pour avoir moyen de les éviter. Dans tous ces reviremens, ils remarquérent que la Terre des Etats, leur sembloit couverte de verdure; & celle de Maurice, de neige, & fort basse du côté du septentrion, & montagneuse vers celui du midi. Ils découvrirent encore dans ce même voyage plusieurs terres, qui leur semblérent des isles, dont les plus apparentes n'étoient éloignées les unes des autres, qu'environ de deux lieues; & ils leur donnérent le nom de *Barnevelt.* * Herréra, *Description des Indes. Voyages de* Le Maire.

TERRE-FERME, païs de l'Amérique méridionale, appartenant aux Espagnols, comprend une province de ce nom, sur l'Isthme des deux Amériques, la Castille d'or, la Guiane, &c. Ses villes sont, Nuestra Senora de Remedios, ou Rio de la Hacha, Cali, la Nouvelle Carthagéne, Cori, Sainte-Foi-de-Bogota, Sainte-Marthe, la Nouvelle Cordoue, Panama, Popayan, & Puerto Bello. Ces deux derniéres villes sont proprement dans la province de Terre-Ferme.

TERRE DE FEU, que les Espagnols nomment *Terra del Fuego*, Isle de l'Amérique méridionale, entre le Détroit de Magellan, & le Détroit de Le Maire. Il y a le Cap de Horn.

TERRE DES FUME'ES, petit païs d'Afrique sur la côte orientale de la Cafrerie. Les Latins le nomment *Fumorum Regio*, & les Espagnols *Tierra de los Humos.* Ce païs est vers l'Océan Ethiopique, entre Chicanga & l'emboûchure de la riviére du S. Esprit. La découverte en est due aux Portugais. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TERRE DE LA COMPAGNIE. *Voyez* COMPAGNIE-LAND.

TERRE DE JESSO. *Cherchez* JESSO.

TERRE DE LABOUR, autrefois *Campania felix*, province du Royaume de Naples en Italie, sur la côte de la Mer de Toscane, entre l'Abruzze au septentrion, le Comté de Molise & la Principauté Ultérieure à l'orient, la Principauté Citérieure au midi, la Mer de Toscane, & la Campagne de Rome à l'occident, est propre au labourage, d'où elle a tiré son nom. Elle a aussi eté appellée *Campagne heureuse*, à cause de la fertilité de son terroir. Sa principale ville étoit Capoue, ville délicieuse, mais à présent Naples en est la capitale, & de tout ce Royaume, auquel elle communique son nom. Il y a encore vint deux autres villes, comme Cumes, Pouzzol, Sorrento, &c. 166 châteaux, & 170 villages. Outre l'abondance des blez, des vins, & des autres choses néceſſaires à la vie de l'homme, il s'y voit beaucoup de sources d'eaux médicinales & de bains fort salutaires. Il y a des mines pleines de soufre, comme aussi d'autres d'où l'on tire de l'alun. Là sont le Lac Averne, le Mont-Miséne, & le *Monte di Somma*, qui jette des flammes. * Mercator, *en son Atlas.* Ortélius.

TERRE DU PRINCE, petite contrée du Brabant Hollandois. Elle confine avec la Baronnie de Breda, & est ainsi appellée à cause qu'elle appartenoit au Prince d'Orange. Il n'y a que sept Paroisses, avec le bourg d'Oudenbosc. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TERRE MIXE. *Voyez* MIXE.

TERRE-NEUVE, Duché du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, étoit autrefois un Comté qui appartenoit à la Maison de Caraccioli.

TERRE-NEUVE, isle de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle France ou Canada, est d'une grande étendue, & a pour principale habitation celle que l'on nomme *Plaisance*, à cause de sa situation agréable. Ses Habitans sont presque tous Normands ou Basques. Ils font échange de leurs morues contre des vins, des blez, & des quincailleries, qu'on leur apporte d'Europe, & troquent ensuite une partie de ces marchandises avec les Sauvages du Canada, pour des peaux de castor & d'orignac. Elle fut cédée toute entiére en toute souveraineté aux Anglois par le traité de paix conclu à Utrecht le onziéme avril 1713. Ils y avoient commencé un petit établissement en 1610, qu'ils abandonnérent l'année suivante; mais en 1623, ils y retournérent, débarquérent dans la partie méridionale de cette isle, qui s'appelle aujourd'hui *la province d'Avalon*, & s'y établirent. On comprend sous le nom de Terre-Neuve, les isles qui sont à son occident, dans le Golfe de saint Laurent, & dans la Mer du Nord, dont elles regardent la vaste étendue du côté de l'orient & du midi, mais au septentrion & à l'occident, elles regardent le Canada ou Nouvelle France. Des Pêcheurs Normands les découvrirent en 1504; mais le Roi François I en fit prendre possession l'an 1524, par Jean Vérazzan, qui leur donna le nom de *Terre-Neuve.* Vérazzan fut mangé par les Sauvages, en allant reconnoître le Cap Breton. Le nombre de ces isles va à quinze ou seize: les plus considérables sont les Isles de Sable, du Cap Breton, de Saint-Jean, & de l'Assomption. L'Isle du Cap Breton est au sud du Golfe de Saint-Laurent: elle est presque coupée en deux parties par le Golfe de Labrador, qui ne laisse que huit cens pas de terrein, entre une mer & celle qui lui est opposée de l'autre côté de l'isle. Le Sieur Denys, qui étoit le propriétaire du Cap Breton, a fait faire un canal sur ce terrein pour le passage des chaloupes, qui par ce moyen ne sont plus obligées à faire le tour de l'isle. Le port principal est celui de Saint-Pierre, qui est défendu par un Fort. L'Isle de Saint-Jean, qui est à l'occident de celle du Cap Breton, & toute couverte d'arbres, n'est proprement qu'une forêt de sapins, & est tres-escarpée. Celle de l'Assomption s'appelle aussi *Anticosti*, & est à l'emboûchure de la riviére de Saint-Laurent. Le Port-aux-Ours est le plus considérable de ses ports. Entre cette isle & celle qu'on appelle l'*Isle platte* ou *percée*, on fait une pêche extraordinaire de morues. A l'est ou sud-est de l'Isle de Terre-Neuve, est le grand banc où l'on en pêche en grande quantité. Ce banc est une hauteur d'un fond de mer, qui s'éleve en certains endroits, jusqu'à 15 brasses au dessous de la surface de l'eau & en d'autres endroits beaucoup moins, & donne moyen aux vaisseaux de flotter dessus sans danger: ce qui le distingue des autres bancs ou bancs fonds. Il a cent cinquante lieues de longueur, & cinquante de largeur. Toutes ses extrémitez sont perpendiculaires, de sorte que la partie extérieure qui borne son terrein, est une mer où la sonde ne trouve point de fond. Quant au dessus de ce banc, il ne fait pas une même superficie, & il y a plus de fond en un endroit qu'en l'autre. Chacune de ses parties est platte; & c'est une roche couverte de quantité de coquillages & de petits poissons, dont les morues se nourrissent. Les Pêcheurs distinguent deux sortes de morues, savoir la blanche ou la verte, & la séche. Ils appellent *morue séche*, celle qui est propre à

être féchée, & qui fe conferve long-tems, fous le nom vulgaire de *merluche*, & celle-là fe pêche entre les Ifles de l'Afsomption & du Cap Breton. Mais la blanche ou la verte, qui eft celle qu'on porte ordinairement à Paris, fe pêche fur le grand blanc; & s'y trouve fouvent en fi grande quantité, que les bâtimens de mer ont peine à flotter au deffus. Le tems de la grande pêche eft dans les mois de Septembre & d'Octobre. Elle fe fait avec des lignes de la groffeur d'un tuyau de plume, & garnies d'un hameçon, où l'on met pour amorce des foyes de morues, avec un morceau de hareng, dont la peau a un éclat que les morues apperçoivent, & qui les attire. Un bon pêcheur en prendra jufqu'à trois ou quatre cens par jour; mais la pêche eft fâcheufe & fatigante, lorsque le poiffon tient au banc, & qu'il ne vient pas nager proche la furface de l'eau. Les Terre-Neuviers, (c'eft ainfi qu'on appelle ceux qui vont à cette pêche) y conduifent tous les ans près de 250 petits bâtimens des côtes de France; & c'eft une chofe furprenante, vu les frais & les rifques qu'ils courent dans un fi long trajet. * Denys, *Hift. Naturelle de l'Amérique Septentrionale, tome* 2. *c.* 11.

TERRE-ROUGE (Jean de) Avocat du Roi dans la Sénéchauffée de Nîmes, dans le XV fiécle, a fait un Traité *De juribus & Præeminentiis Delphini Franciæ*, & un autre *De Poteftate Papæ*.

TERRE-SABINE. *Voyez* SABINE (Terre.)

TERRE-SAINTE, païs de l'Afie, dite autrefois *Judée* ou *Paleftine*, fous la domination du Turc, entre la Syrie, la Mer Méditerranée & l'Arabie. On la divife ordinairement en cinq parties, qui font, la Principauté de l'Emir de Saïde, la Principauté de l'Emir de Cafeir, le Sangiacat de Naploufe, le Sangiacat de Jérufalem, & le Sangiacat de Gaze. La capitale de tout le païs eft Jérufalem, que les Turcs nomment *Couts Cherif*.

* TERRIN (Claude) Confeiller au Siége d'Arles, & Membre de l'Académie royale de la même ville, fut un favant Antiquaire dans le fiécle précédent & dans le commencement de celui-ci, & s'eft rendu recommandable par plufieurs favantes Differtations fur divers points d'Antiquité. Il a prouvé par de fi fortes raifons que la fameufe ftatue découverte à Arles étoit de Vénus & non de Diane, comme M. le Confeiller Rebatu le prétendoit, que tous les Savans prefque lui ont ajugé la victoire. Sa Differtation eft intitulée, *La Vénus & l'Obelifque d'Arles*. Il a auffi publié fa *Nouvelle Découverte du Théatre dans la ville d'Arles avec fa Defcription & fa figure*. Il eft encore Auteur de plufieurs Differtations curieufes. Il poffédoit parfaitement l'Hiftoire Gréque & Romaine & il étoit fort verfé dans les Belles Lettres. Il avoit un Cabinet bien choifi de médailles & d'autres Antiquitez. Il eft mort à Arles le dernier jour de l'an 1710. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TERRIS eft un mot corrompu. *Voyez* TURRIF, l'une des Ifles Wefternes.

TERSACO ou TERSACZ, ancien bourg de la Liburnie. Il eft dans la Morlaquie, aux confins de la Carniole & de l'Iftrie, environ à une lieue de S. Weit, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

TERSKOY LEPORI, eft une contrée de la Lapponie Mofcovite. Elle s'avance vers l'orient en forme d'une grande prefqu'ifle, entre la mer Blanche & celle de Mofcovie, ayant au Couchant les Moremanskoy Lepori. Jokena ou Lokena & Warfiga en font les lieux principaux, & ils ne font pas grand' chofe. * Maty, *Diction. Géogr.*

TER-THOLEN. *Voyez* TOLEN.

TERTIUS, Difciple de Saint Paul. Ce fut lui qui fervit de Sécretaire, lorsque cet Apôtre écrivit fon Epître aux Romains, *ch.* 16. *v.* 22. Ligtfoot conjecture que *Tertius* eft le même que Silas qui accompagna Saint-Paul dans une partie de fes voyages. *Silas* en Hébreu fignifie *troifiéme*, de même que *Tertius* en Latin. Quelques éditions Gréques au lieu de *Tertius* ont *Terentius*. Les Grecs font fa Fête le dixiéme de Novembre & en font de grands éloges. Ils le font fuccéder à S. Sofipater dans l'Epifcopat d'Icone. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

TER-TOLEN. *Voyez* TOLEN.

TERTRE (Jean-Baptifte Du) né au mois de Septembre de l'an 1610, à Calais, quitta fes études pour fervir dans les troupes, voyagea en divers païs fur un vaiffeau Hollandois, fervit en 1633 au fiége de Maftricht; & enfin étant de retour en France, entra dans l'Ordre de faint Dominique à Paris, où il fit profeffion le 29 novembre 1635, & prit le nom de *Jean-Baptifte*, au lieu de celui de *Jacques*. Cinq ans après, fes Supérieurs l'envoyérent dans les ifles de l'Amérique de la dépendance de la France: il y travailla pendant dix-huit ans avec beaucoup de zéle, & trouva néanmoins le loifir de s'inftruire parfaitement de l'Etat de ces ifles. Il en revint en 1658, fut employé dans diverfes maifons de fon Ordre, & enfin mourut à Paris l'an 1687. Dès l'an 1654, on avoit imprimé à Paris l'Hiftoire générale des Ifles de Saint-Chriftophle, de la Guadeloupe, de la Martinique, &c. qu'il avoit compofée; mais enfuite il remania entiérement cet Ouvrage, & le donna bien plus près de fa perfection, fous ce titre, *Hiftoire générale des Antilles habitées par les François*: elle eft en quatre volumes *in quarto*. Les deux premiers parurent en 1667, à Paris; les deux autres en 1671. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

TERTULLE, Orateur Romain, qui plaida devant le Gouverneur Félix, contre faint Paul, pour le fouverain Sacrificateur Ananias, qui l'avoit mené avec lui à Céfarée. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 24. *v.* 1 & 2.

TERTULLIEN (Quintus Septimius Florens) *Tertullianus*, Prêtre de Carthage, Auteur du III fiécle, originaire de la ville de Carthage en Afrique, fils d'un Centenier dans la Milice, lequel fervoit de Proconful d'Afrique, avoit été Payen. On ne fait point en quel tems ni à quelle occafion il entra dans l'Eglife. Il a fleuri principalement fous le régne de l'Empereur Sévére, & fous celui d'Antonin Caracalla, c'eft à dire, environ depuis l'an de Jefus-Chrift 194, jufqu'à l'année 216. Il a encore vécu quelques années après, puisque faint Jerôme dit qu'il eft parvenu à une extrême vieilleffe. Il étoit marié. On croit qu'il ne fe maria qu'après fon batême. Il fut long-tems attaché à l'Eglife Catholique; mais il s'en fépara au commencement du III fiécle, pour fuivre la Secte de Montan. Saint Jérôme dit que ce fut l'envie que lui portoient ceux du Clergé de Rome, & la maniére dont ils le traitérent, qui l'engagérent à faire cette démarche. D'ailleurs fon génie ardent & févére le portoit à embraffer une Secte qui avoit l'apparence d'une grande auftérité. La douceur dont le Pape Zéphyrin ufa envers les adultéres qu'il reçut à pénitence, le choqua extrémement; & l'auftérité naturelle de fon efprit, jointe à l'orgueil que lui infpiroit fa fcience, l'empêchérent d'entrer dans les fentimens charitables de l'Eglife. Il trouva que Proclus, Difciple de Montan, pratiquoit une maniére de vie conforme à fon humeur; car d'un côté il n'avançoit rien contre les Myftéres de la Trinité & de l'Incarnation; & de l'autre il portoit fes Sectateurs à des jeûnes fréquens, à une continence rigoureufe, & à un ardent defir du Martyre, qu'il foutenoit n'être jamais permis de fuir. Ces apparences extérieures de piété furprirent Tertullien; & augmentant le dégoût qu'il avoit pour l'Eglife, elles le firent revolter ouvertement contre elle. Il fe laiffa aller à croire des révélations ridicules, & donna aveuglément dans les vifions des Difciples de Montan. Il ne paroît point qu'il foit revenu de fon égarement. Il laiffa quelques Sectateurs, aufquels on donna le nom de *Tertullianiftes*. Saint Auguftin, qui en parle, dit que de fon tems cette Secte étoit prefque entiérement éteinte, & que le petit nombre qui en reftoit, rentra dans le fein de l'Eglife Catholique. Il a compofé plufieurs Ecrits, tant pendant qu'il étoit dans l'Eglife Catholique, que depuis qu'il a été Montanifte. Les premiers font les livres de la Priére, du Batême & de l'Oraifon. On peut y joindre fon Apologétique fur la Religion Chrétienne; les Traitez de la patience; l'Exhortation au martyre; avec le livre à Scapula; & celui du Témoignage de l'ame. Il commençoit à pencher du côté des Montaniftes, dans le tems qu'il écrivit fes Traitez des Spectacles & de l'Idolâtrie, vers l'an 202 ou 203. Les Ouvrages qu'il a compofez étant Montanifte font, fes quatre livres contre Marcion; les Traitez de l'ame, de la Chair de Jefus-Chrift, de la Réfurrection de la chair; le Scorpiaque; le livre de la Couronne; celui du Manteau; le Traité contre les Juifs; les Ecrits contre Praxée, contre Hermogéne & contre les Valentiniens; avec le petit Ecrit adreffé à Scapula; les livres de la Pudicité; de la Fuite dans la perfécution, des Jeûnes contre ceux qu'il appelle *Pfychiques*, de la Monogamie; de l'Exhortation à la chafteté, outre celui de l'Extafe en fix livres, & un autre contre Apollonius qui font perdus; Catalogue des Principaux Hérétiques qui ont paru depuis la naiffance de l'Eglife, jufqu'à la fin du fecond fiécle, & que l'on trouve à la fin du livre des Prefcriptions contre les Hérétiques Si ce Catalogue eft véritablement de Tertullien, comme quelques uns le prétendent, cela fuffit pour prouver que le livre des Prefcriptions a été compofé par lui, avant qu'il fut Montanifte. Les autres Ouvrages attribuez à Tertullien, font d'autres Auteurs, ou fuppofez. Ceux de la Trinité, & fur les Viandes des Juifs, font de Novatien: les Poëmes qu'on lui attribue, font auffi d'Auteurs beaucoup plus récens que lui. Celui de la Genéfe eft attribué par Gennade à Salvien; & celui du Jugement, par Ifidore, à Vérécundus, Evêque d'Afrique. Tertullien étoit extrémement verfé dans les Sciences humaines, dans la Philofophie, l'Hiftoire, la Mythologie, & s'étoit particuliérement appliqué à l'étude de l'Ecriture-Sainte. Entre fes Traitez, on diftingue fon admirable Apologie pour les Chrétiens. L'Empereur Sévére avoit excité contre eux une cruelle perfécution, & la croyoit d'autant plus jufte, qu'ils étoient accufez de divers crimes atroces. Tertullien, qui étoit déja Prêtre, & qui demeuroit alors à Rome, entreprit leur défenfe. L'Empereur étoit parti pour la guerre contre les Parthes vers l'an 201, laiffant le gouvernement de la ville à Plautien, qui traita cruellement les Fidéles, dans un tems où le feul nom de Chrétien étoit un crime digne des plus grands fupplices. Ce fut alors que Tertullien publia pour eux cette Apologie, qui eft un chef-d'œuvre d'éloquence & d'érudition en fon genre. Il fit courir ce livre fans y mettre fon nom, afin de ne fe pas expofer à une perte inévitable, & l'adreffa aux Magiftrats, qui condamnoient la vraye Religion fans la connoître. Les Traitez qu'il a faits contre les Hérétiques, font véhémens. On peut dire qu'il les a plutôt foudroyez qu'abbattus, tant fon ftyle contre eux eft éloquent dans fa dureté, fes raifonnemens puiffans, & fes preuves convainquantes. Vincent de Lérins parlant des Ouvrages de Tertullien, dit qu'autant de paroles qu'on y lit, font autant de fentences; & ces fentences, autant de victoires. Il avoit l'efprit vif, ardent & fubtil; mais il n'avoit pas toute la jufteffe, ni toute la folidité qu'on auroit pu fouhaiter dans fon raifonnement. Son ftyle eft dur & obfcur, mais énergique & élevé. Il eft du fentiment de ceux qui ont cru qu'un enfant tire également fon ame & fon corps de la fubftance de fon pére. Il a foutenu d'autres erreurs qui font affez confidérables; mais on peut dire que de fon tems elles n'étoient pas encore reconnues pour erreurs; puisque l'Eglife n'en avoit rien prononcé. Les Péres Latins, qui ont vécu après Tertullien, ont déploré fon malheur, & ont admiré fon efprit, & aimé fes Ouvrages. Saint Cyprien les lifoit affidument; & lorsqu'il demandoit cet Auteur, il avoit coutume de dire,

donnez-moi le Maître. S. Jérôme, qui aimoit aussi beaucoup la lecture de Tertullien, a fait cette remarque; mais il ne pouvoit pas l'avoir apprise du Sécretaire de S. Cyprien, comme Sixte de Sienne l'a écrit. Plusieurs Savans ont fait des Commentaires sur les Traitez de Tertullien, dont nous avons differentes éditions. Celles de Rigault & de Pamélius sont les plus estimées. M. Giri, à qui le public est obligé de plusieurs belles Traductions, nous en a donné une de l'Apologétique de Tertullien, & de deux autres de ses Traitez, de la Chair de Jesus-Christ & de la Résurrection de la chair. M. Vassoult a donné aussi en 1714 & 1715, une belle Traduction de l'Apologie pour les Chrétiens avec des Notes. M. Hubert a donné sur la fin du XVI siécle une Traduction du livre des Prescriptions, & un Jésuite en a donné une nouvelle en 1729, à Paris, *in douze*, avec des Remarques, &c. En 1733, le Pére Caubére, aussi Jésuite, a publié une Traduction des Traitez de Tertullien sur l'Ornement des femmes, sur les Spectacles, sur le Batéme & la Patience, avec une lettre aux Martyrs, & l'a accompagnée de Notes. M. Maneffier a aussi mis en notre Langue les livres du Manteau, de la Patience, & l'Exhortation au Martyre. La Vie de Tertullien est à la tête de ses Ouvrages, publiez par Pamélius. * *Consultez* Eusébe, *in Chron. A. C.* 107. & *Hist. l.* 2. *c.* 2. Lactance, *Divin. Institut. l.* 1. *c.* 1. Saint Jérôme, *Catal. ch.* 53. Saint Hilaire, *c.* 5. *in Matth.* Saint Augustin, *de Hæret.* Vincent de Lérins, *premier Avertiss.* Nicéphore Callifte. Trithême. Ange Politien. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Godeau, &c. Ceux qui ont fait des Notes sur Tertullien sont, Jacques Pamélius; Nicolas Rigault; Latinus Latinius; Béatus Rhénanus; Jean Mercier; Edmond Richer; Théodore de Marcilly; Jean de Wower; Gabriel de Laubespine; François Junius; Jacques Gretser; Claude de Saumaise; le Pére Pétau; La Cerda; le Pére George, Capucin; le Pére Morel, Augustin, &c. Pierre Alix, Ministre à Charenton, & depuis Chanoine de Salisbury en Angleterre, a fait une Vie de Tertullien, où il traite exactement du tems auquel Tertullien a publié chacun de ses Ecrits. Ses conjectures ont pourtant été renversées dans les Mémoires de Trevoux, Novembre 1702. M. Thomas, Seigneur du Fossé, a donné la Vie de Tertullien & celle d'Origéne sous le nom du Sieur de la Motte. C'est un excellent livre. *Voyez le Supplément de Paris.* 1736.

☞ Quelques Auteurs ont confondu Tertullien, ou avec Tertulle qu'ils font Consul, ou avec Tertullien Jurisconsulte, ou enfin avec S. Tertullien Martyr. Il y a pourtant bien de la différence des uns aux autres; car Tertulle fut surnommé *Q. Flavius*, & obtint l'an en 195 de Jesus-Christ, l'honneur du consulat, dans lequel il eut T. Flavius Clémens pour Collégue. Les Actes du martyre du Pape Etienne I, parlent de celui d'un TERTULLIEN, & le font souffrir le quatriéme août 260. Rhénanus s'est trompé, lorsqu'il l'a confondu avec l'Auteur de l'Apologie pour les Chrétiens. D'autres confondent ce grand homme avec le Jurisconsulte TERTULLIEN, qui a publié divers Ouvrages de Droit, & qui est souvent allégué dans le Code & dans le Digeste; mais il y a plus de cinquante-cinq ans de l'un à l'autre: & il faudroit que Tertullien eût encore été Payen après l'empire de Sévére. Cependant on fait qu'il étoit déja au nombre des Fidéles, & qu'il publia pour eux son Apologie, durant le régne de ce Prince. * *Consultez* la Vie de Tertullien par Pamélius, & par Alix.

TERVEL, ville d'Espagne en Aragon, avec Evêché suffragant de Saragosse, est située sur la riviére de Guadalaviar, que les Anciens ont nommée *Turia* ou *Turias*. Cette riviére a donné son nom à la ville de Tervel, que les Latins nommoient *Julia*, *Turulium*, *Turia* & *Terulum*. Il s'y fait un commerce considérable, & la plaine des environs est délicieuse.

TERVIS, TERWIS ou TERGOWIS, ville capitale de Valaquie. *Voyez* TARGOVISKO.

* TERWESTEN (Augustin) Peintre, naquit à la Haye le quatriéme fevrier 1649. Après avoit employé ses premiéres années à dessiner, à modéler & à ciseler, il s'appliqua, âgé de 20 ans, à la Peinture, sous de bons Maîtres. Au bout de quatre ans il alla en Italie pour s'y perfectionner. Il y demeura trois ans, après quoi il revint en son païs par la France, & y arriva en 1678. Il a fait quantité de beaux ouvrages, & fut comme le Restaurateur de l'Académie de Peinture à la Haye. En 1690, l'Electeur de Brandebourg, puis Roi de Prusse, le fit venir à sa Cour. Il travailla avec applaudissement à embellir les maisons royales de ce Prince, auquel il proposa d'ériger, une Académie de Peinture, sur le modelle de celle de Paris. Il y donna d'abord son consentement, & en donna la direction à Terwesten qui fut Inspecteur de cette Académie & qui mourut le 21 avril 1711. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 3.

TES. TET.

TESCHEN ou TESSIN, ville de la Haute Silésie, près de la source de la Vistule, qui coule dans quelques Palatinats de Pologne, est sur l'Elza, au pié du Mont-Crapack, aux confins de la Moravie, entre la Principauté de Ratibor, la Hongrie & la Pologne. Elle est défendue par une citadelle, est capitale du Duché de ce nom, qui faisoit autrefois partie du Royaume de Bohême, & a été cédée au Duc de Lorraine, en payement des sommes que lui devoit l'Empereur, auquel il en fit hommage le 12 mai 1722.

TESIN, *Ticinus*, riviére d'Italie dans le Milanois, fort du Mont-S. Gothard qui fait partie du Mont-Adula, sur les frontiéres de Suisse, passe à Pavie, & se jette dans le Pô, au dessous de cette ville.

TESSEL, isle. *Voyez* TEXEL.

* TESSELMAKER (Werner) du Duché de Cléves, a donné au Public l'Histoire des Duchez de Juliers, de Cléves & de Berg, en Latin. Il est mort en 1638. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 849.

TESSET, grand païs du Biledulgérid en Afrique. Il est borné au nord par le Royaume de Sus, le Darha & le Tafilet; au Levant par le Désert de Zuenziga; au sud par celui de Zanhaga; & au Couchant par la Mer des Canaries. Ce païs renferme divers peuples Africains naturels ou Arabes. Tesset, située vers les sources de la riviére Albus ou Blanche, & aux confins du Zanhaga, en est la ville principale. * *Maty*, *Dict. Geogr.*

TESSIN. *Voyez* TESCHEN.

TEST, en Angleterre, mot tiré du Latin, *Testimonium*, est une protestation & déclaration publique sur certains chefs de Religion & du gouvernement, que les Rois & les Parlemens ont ordonné de faire à ceux qui prétendoient aux Dignités de l'Eglise Anglicane, ou aux charges du Royaume. On y a joint des loix pénales contre les Ecclésiastiques, les Seigneurs du Parlement, les Commandans & les Officiers qui refusent de prêter le serment, conformément à ces Tests, dont on sera bien-aise de voir ici les Principaux formulaires.

TEST DES ECCLÉSIASTIQUES.

Je N. * *déclare ici sans dissimulation, que j'approuve & consens, soit en général, soit en particulier, à tout ce qui est compris dans le livre intitulé*, le livre des Communes Priéres, de l'administration des Sacremens, & autres exercices & cérémonies de l'Eglise, suivant l'usage de l'Eglise Anglicane.

LOI PÉNALE.

Celui qui sera en demeure de faire cette déclaration, sera entiérement déchu de cette promotion ecclésiastique. Tous les Doyens, Chanoines, Prébendaires, Maîtres, Chefs, Professeurs, &c. ne seront point admis à leur emploi, qu'ils n'ayent fait cette protestation.

TEST DU SERMENT DE SUPRÉMATIE.

Je N. * *confesse & déclare pleinement convaincu en ma conscience, que le Roi est le seul Souverain de ce Royaume, & de toutes les Puissances & Seigneuries, aussi-bien dans les choses spirituelles & ecclésiastiques, que temporelles; & qu'aucun autre Prince étranger, Prelat, Etat ou Puissance, n'a & ne peut avoir nulle jurisdiction, ni prééminence dans les choses ecclésiastiques ou spirituelles de ce Royaume.*

LOI PÉNALE.

Personne ne pourra être reçu à aucune charge & emploi, soit pour le spirituel ou pour le temporel; il ne sera non plus admis à aucun Ordre ou degré de Doctorat, qu'il n'ait prêté ce serment, à peine de privation dudit Office ou emploi.

Henri VIII introduisit ces Formulaires de Test, après s'être séparé de l'Eglise Romaine. Il s'en est fait de nouveaux de tems en tems, sous les régnes d'Edouard VI, de la Reine Elisabeth, de Jacques VI, & de Charles I. En Décémbre 1662, le Roi Charles II fit une déclaration, par laquelle il revoquoit les Tests, & accordoit la liberté de conscience en Angleterre, & il la renouvella en Juillet 1669, & en Mars 1672, dans l'assemblée du Parlement. Jacques II, son frére & son successeur, donna aussi liberté de conscience en Angleterre: ce qui autorisa toutes sortes de personnes à posséder des Bénéfices, & les exemta du Test, qui a été rétabli après l'expulsion de ce Prince. En 1673, il fut ordonné par le Parlement à tous ceux qui entreroient dans quelque charge publique, de communier trois mois après dans leur église paroissiale, en la maniére prescrite dans la Liturgie Anglicane; de le certifier par témoins à la Chancellerie, & de renoncer par serment au dogme de la Transsubstantiation, sous peine d'être déchus de leurs emplois, déclarez inhabiles à en posséder aucun, & condamnez à de grosses amendes. Ce Test fut bien augmenté en 1678. Voici les termes dans lesquels il fut dressé.

Moi N. * *j'atteste, justifie & déclare solemnellement & sincérement en la présence de Dieu, que je croi que dans le Sacrement de la Céne du Seigneur, il n'y a aucune Transsubstantiation des élemens du pain & du vin, dans le corps & le sang de Christ, dans & après la consécration faite par quelque personne que ce soit; & que l'invocation ou adoration de la Vierge Marie, ou de tout autre Saint, & le sacrifice de la Messe, de la maniére qu'ils sont en usage à présent dans l'Eglise de Rome, est superstition & idolâtrie.*

On déclare ensuite que ce serment est fait sans aucune réticence (c'est le propre terme) ou restriction mentale. * *Mémoires Historiques.* M. de Rapin-Thoyras, *Hist d'Angleterre*, *tome* 9. *p.* 342.

* TEST, riviére d'Angleterre dans le Comté de Southampton, coule du nord au sud, arrose les bourgs d'Andover, de Rumsey & de Testwood, & se jette dans la Baye de Southampton.

TESTAMENT ANCIEN & NOUVEAU. On appelle ainsi les livres divins, écrits par l'inspiration du Saint Esprit. Le nom Hébreu *Berith* signifie *Alliance*, & le Grec

Διαθ

Διαθήκη, *teſtament*; & ces noms ont été donnez à l'Ecriture Sainte, parce qu'elle contient une alliance de Dieu avec ſon peuple, un témoignage & une déclaration de ſa volonté, & les promeſſes de l'héritage céleſte que Dieu a préparé à ſes Elus; car le principal effet des Teſtamens eſt de diſpoſer des héritages. L'Ancien Teſtament contient le Pentateuque, c'eſt à dire, les cinq livres de Moïſe, ſavoir, la Geneſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deuteronome; le livre de Joſué; celui des Juges; le livre de Ruth ; les deux livre de Samuel & les deux livres des Rois, appellez dans l'Egliſe Romaine les quatre livres des Rois; les deux desChroniques ou Paralipoménes; le premier & le ſecond livre d'Eſdras; (Le ſecond livre d'Eſdras porte dans les Bibles des Proteſtans le nom de *Néhémie*) ceux de *Judith*, d'Eſther & de Job; les Pſeaumes de David; les Proverbes; l'Eccléſiaſte; le Cantique des Cantiques; *la Sageſſe*; *l'Eccléſiaſtique*; les Prophétes; & *les deux livres des Machabées.* (Les livres qui ſont en lettre Italique ne ſont pas reçus pour livres Canoniques par les Proteſtans). Le Nouveau Teſtament comprend les quatre Evangiles; le livre des Actes des Apôtres; les quatorze Epîtres de ſaint Paul; l'Epître de ſaint Jacques; les deux Epîtres de ſaint Pierre; les trois Epîtres de ſaint Jean; l'Epître de ſaint Jude; & l'Apocalypſe.

L'Ancien Teſtament a été écrit en Hébreu. Les ſoixante & douze Interprétes, appellez *les Septante*, en firent une Verſion Gréque par l'ordre de Ptolémée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, prés de 300 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Aquila, Théodotion & Symmaque en firent enſuite de nouvelles Traductions. Le Nouveau Teſtament a été écrit en Grec, excepté l'Evangile de ſaint Matthieu, & l'Epître de ſaint Paul aux Hébreux, qu'on croit avoir été écrits en Hébreu; mais ils furent traduits en Grec peu de tems après, & les originaux Hébreux ſont perdus. A l'égard de l'Ancien Teſtament, les Théologiens & les Savans ſont en conteſtation, pour ſavoir ſi le texte Hébreu a été corrompu par les Juifs, dans les endroits où il eſt différent de la Verſion des Septante. Pluſieurs diſent que non, & qu'il s'eſt gliſſé des erreurs dans le Grec, par la faute des premiers Copiſtes, ſur tout dans le nombre des années des Patriarches, où l'on a ajoûté cent ans de plus à preſque tous ceux du premier & du ſecond âge. Mais il y en a beaucoup d'autres qui ſoutiennent que les Juifs ont alteré l'Hébreu par malice, & pour avoir plus de lieu de ſe défendre contre les Chrétiens. Ils diſent que la Verſion des Septante étant entre les mains de tout le monde, des Gentils auſſi-bien que des Juifs, ne pouvoit être falſifiée, ſans qu'on s'en apperçût; & pour le prouver, ils obſervent, que les Juifs ayant voulu corrompre cette Verſion dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, ſaint Juſtin Martyr, ſaint Irénée, ſaint Chryſoſtome, Origéne & pluſieurs autres Péres s'élevérent auſſi-tôt contre eux, & les convainquirent de mauvaiſe foi; à quoi ils ajoûtent qu'il a été bien plus facile aux Juifs d'altérer les livres Hébreux, dont ils étoient preſque ſeuls les dépoſitaires dans les premiers tems de l'Egliſe. On compte parmi les Péres qui ſont de ce ſentiment, ſaint Juſtin Martyr, ſaint Irénée, Tertullien, Origéne, ſaint Chryſoſtome, Julien Archevêque de Toléde, Euthymius & quelques autres. On rapporte pour preuves effectives de la malignité des Juifs, la ſuppreſſion de l'Hiſtoire de Suzanne, que Théodotion, quoiqu'ennemi des Chrétiens, remit dans ſa Verſion Gréque, & la faute qui ſe trouvoit *Pſ.* 21 ſelon la Vulgate & 22 ſelon l'Hébreu, *v.* 17, où dans pluſieurs exemplaires on liſoit *caari*, qui veut dire *ſicut leo*, au lieu de *caru*, c'eſt à dire *foderunt*, qui étoit autrefois; ce qu'on aſſuroit venir des Juifs, qui avoient ainſi falſifié le texte, pour détruire la force de cette prophétie de la paſſion de Jeſus-Chriſt, *foderunt manus meas & pedes meos*, en mettant, *ſicut leo manus meas & pedes meos:* ce qui n'a aucun ſens. Ils ont corrompu, dit-on, pluſieurs autres endroits, pour adoucir la Loi, & pour accommoder l'Ecriture Sainte à leurs ſentimens.

Afin d'éluder la force du raiſonnement dont quelques Chrétiens ſe ſervoient pour faire voir aux Juifs que le Meſſie étoit venu dans le ſixiéme millénaire, c'eſt à dire, vers la fin des ſix mille ans depuis la création du monde, les Juifs, dit-on encore, retranchérent cent ans à la vie de preſque tous les Patriarches, juſqu'à Abraham. Julien, Archevêque de Toléde, leur reprocha cette infidélité l'an 686. Abulfarage, dans ſon Hiſtoire des Dynaſties (qui a été traduite d'Arabe en Latin par Pokockius) & George Syncelle, qui floriſſoit vers la fin du VIII ſiécle, ont ſoupçonné les Juifs du même crime. M. Simon, qui ne croit pas que les Juifs ayent falſifié l'Ecriture-Sainte, convient néanmoins de l'accuſation, & reconnoît que les premiers Chrétiens rejettoient le texte Hébreu des Juifs, voyant qu'il ne s'accordoit pas toûjours avec la Verſion des Septante: ce qu'on reconnoît auſſi; mais ſans en conclure que la Chronologie des Septante ſoit plus ſûre, y ayant une foule de raiſons qui empêchent de le croire. Ceux qui croyent que le texte Hébreu a été corrompu par les Juifs, diſent, que cette altération a été faite pendant les cinquante années qui ſe ſont écoulées depuis la déſolation de Jéruſalem par Tite, fils de l'Empereur Veſpaſien, l'an 70 de Jeſus-Chriſt, juſqu'à ſon rétabliſſement, commencé la ſeconde année du régne d'Adrien; car, diſent-ils, il eſt conſtant que ces ſuppreſſions & ces changemens dans le texte Hébreu, ſe firent avant le tems d'Aquila, qui donna ſa premiére Verſion Gréque de l'Ecriture-Sainte, la douziéme année du régne d'Adrien; & l'on voit par les fragmens qui nous en reſtent, que l'Hébreu des Juifs ſur lequel il la fit, étoit déja altéré à peu près comme il l'eſt aujourd'hui. Comme il n'entreprit cette Traduction qu'en haine des Chrétiens qui l'avoient retranché de leur communion, à cauſe de ſon attachement aux vaines curioſitez de l'Aſtrologie, elle fut très-agréable aux Juifs, qui la lurent toûjours depuis dans leurs Synagogues. Et comme Aquila avoit été Diſciple du fameux Rabbin Akiba, on s'imagine que c'eſt ce Rabbin, qui a oſé corrompre le texte Hébreu; car jamais, dit-on, les Chrétiens ne diſputérent contre les Juifs plus fortement qu'en ce tems-là. Ils les preſſoient vivement par leurs propres Traditions, qui portoient que le Chriſt ſe manifeſteroit après le cours d'environ ſix mille ans, en leur montrant que ce nombre d'années étoit accompli. Cela les embarraſſoit extrêmement: c'eſt pourquoi il eſt dit dans leur Talmud, qu'Akiba & Sammaï ſupputoient les années dont on tiroit alors contre eux des argumens invincibles.

Quelques livres de l'Ancien Teſtament que l'Egliſe Romaine regarde comme Canoniques, & que les Proteſtans mettent au nombre des Apocryphes, n'ont pas été écrits d'abord en Hébreu; car les livres de Judith & de Tobie, quelques chapitres de Daniel, quelques-uns du premier livre d'Eſdras, furent écrits en Chaldaïque; & quelques autres chapitres du Prophéte Daniel, avec les livres des Machabées, furent écrits en Grec. Les caractéres Hébreux anciens, dont Moïſe & les Auteurs qui ont précedé la captivité de Babylone, ſe ſont ſervis, ſont, ſuivant l'opinion la plus commune, les caractéres que les Samaritains ont conſervez. Cette opinion paſſoit pour conſtante du tems de S. Jérôme, comme il le remarque dans ſon prologue ſur les *livres des Rois*; & elle ſe confirme par d'anciennes médailles, où l'on voit cette inſcription, *Jéruſalem ſainte*, écrite en Langue Hébraïque, & en caractéres Samaritains: ce qui ne peut avoir été écrit après la ſéparation des dix Tribus qui formérent du tems de Roboam, fils de Salomon, le Royaume d'Iſraël; parce qu'en ce tems-là les Samaritains ne conſidéroient plus Jéruſalem comme une ville ſainte. Depuis cette diviſion, les Iſraëlites conſervérent le Pentateuque de la maniére qu'ils l'avoient reçu de Moïſe, & le donnérent après aux Chutéens, peuples venus de Perſe, qui furent enſuite appellez Samaritains. Les Tribus de Juda & de Benjamin conſervérent auſſi ces mêmes caractéres juſqu'à la captivité de Babylone. Ayant été menez à Babylone, ils s'accoutumérent inſenſiblement à écrire & à parler comme les Chaldéens: c'eſt pourquoi, lorſqu'Eſdras eut recueilli & revu les livres de la Bible, il ſe ſervit des nouveaux caractéres Chaldéens, plus connus aux Juifs que les anciens, & dont ils ſe ſont ordinairement ſervis depuis ce tems-là. Les Juifs ne prirent pas ſeulement les caractéres Chaldéens, ils prirent auſſi leur langage, qui étoit celui des Syriens ou Aſſyriens, lequel approchoit aſſez de l'Hébreu. Il eſt vrai que d'abord cette Langue ne fut pas commune à tous les Juifs, & que la Langue Chaldaïque & l'Hébraïque étoient toutes deux en uſage parmi eux; mais peu à peu elles ſe confondirent enſemble; & la Langue vulgaire des Juifs fut la Langue Syriaque, mêlée de termes Hébreux, qu'on a depuis appellée communément Langue Hébraïque. Cependant les livres ſacrez ſont toûjours demeurez écrits en Hébreu; & les Juifs les liſoient en cette Langue dans leurs Synagogues, les expliquant en Langue vulgaire: ce qui eſt peut-être l'origine des Paraphraſes Chaldaïques. Le texte Hébreu eſt demeuré en cet état ſans points, juſques vers l'an 500 après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Pour lors les Juifs de Tibériade inventérent les points voyelles, pour limiter la lecture & la prononciation de la Langue Hébraïque. S. Jérôme nous apprend dans ſa Queſtion 22 ſur Jérémie, & dans ſon Commentaire ſur Habacuc, que de ſon tems la prononciation des mots Hébreux n'étoit pas déterminée par des points, comme elle l'a été depuis.

TESTE (Piétro) Peintre, natif de Luques, porté dès ſa jeuneſſe au Deſſein, fut excité de voir Rome par la renommée des peintures & des Peintres, qu'on y voyoit alors. Il y alla en habit de Pélerin; & n'étant pas aſſez inſtruit de ce qui regardoit la profeſſion qu'il vouloit ſuivre, il vivoit dans la derniére miſére, & paſſoit comme il pouvoit le tems à deſſiner les ruïnes, les ſtatues & les peintures de Rome. Sandrart dit qu'un jour entre autres, l'ayant trouvé dans un pitoyable état, & comme à demi-brute, deſſinant des ruïnes autour de Rome, il eut pitié de ſa pauvreté, l'emmena chez lui, pourvut à ſes vêtemens & à ſa nourriture, l'employa à deſſiner pluſieurs choſes de la galerie Juſtiniane, & le recommanda enſuite à d'autres, qui le firent travailler. Il étoit ſi ſauvage & ſi miſanthrope, qu'à peine Sandrart pouvoit-il joüir de ſa converſation. Il avoit deſſiné les Antiques tant de fois, qu'il les ſavoit par cœur: mais il avoit en cela tant de fougue & de libertinage de génie, qu'il n'a tiré pour ſon art aucun avantage raiſonnable de toutes ſes peines. Celles qu'il a priſes dans ſes ouvrages de peinture lui ont encore moins réüſſi, comme on le voit par le petit nombre de ſes tableaux, par le peu de cas qu'on en fait, par ſes mauvaiſes couleurs, & par la dureté de ſon pinceau. Ainſi ce qu'il a fait de plus loüable, ſont ſes deſſeins & ſes eſtampes, dont une petite partie a été gravée par lui, l'autre par Céſar Teſte, & quelques-unes encore par d'autres Graveurs. On y voit beaucoup d'imagination, de gentilleſſe & de pratique; mais peu d'intelligence dans le clair-obſcur, peu de raiſon & peu de juſteſſe. Etant un jour aſſis ſur le bord du Tibre, pour deſſiner quelque vue, un coup de vent enleva ſon chapeau; & en voulant le retenir, l'extenſion de ſon bras emporta ſon corps. Il tomba dans l'eau, & ſe noya ainſi malheureuſement environ l'an 1648. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 137 & 138.

* TESTU, prononcez *Têtu* (Jacques) Abbé de Notre-Dame-Belval & Prieur de S. Denys de la Châtre, ſe fit connoître parmi les beaux Eſprits de ſon tems par ſes Poëſies & par ſon eſprit. Il prêchoit, dit-on, ſolidement & avec onction. Il fut reçu en 1665 à l'Académie Françoiſe & mourut en 1706, dans un âge fort avancé. Il eſt plus connu par ſes *ſtances Chrétiennes* ſur divers paſſages de l'Ecriture Sainte & des Péres que

par

par ses Poësies profanes. On a aussi de lui trois Lettres de Morale, & l'on trouve outre cela plusieurs piéces du même genre dans différens recueils. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* TESTWOOD, bourg d'Angleterre dans le Comté de Southampton, est situé sur la riviére de Test.

TET, anciennement *Ruscino*, *Ruscio*, *Thetis*, riviére du Roussillon. Elle a sa source dans les Pyrénées, baigne Villefranche-de Conflent & Perpignan, & va se décharger dans la Mer Méditerranée. * Maty, *Dict. Géogr.*

TETBURY, bourg d'Angleterre assez bon, avec marché, dans le Comté de Glocester, sur les limites du Comté de Wilt. Il y a une belle halle. Son principal Magistrat est un Baillif. Il est à 77 milles Anglois de Londres, * *Dict. Anglois.*

* TETNANG ou TETNANGEN, ville d'Allemagne avec Seigneurie dans le Cercle de Souabe au Comté de Montfort, au nord du Lac de Constance, est à peu près au nord de la ville de Lindaw, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* TETRADE, Poëte Latin dans le quatriéme siécle, fut Disciple d'Ausone, & fit de grands progrès dans les Belles Lettres. Il devint un des premiers Poëtes de son tems, mais nous n'avons plus ses Poësies. Il fut Professeur à Angoulême, & après s'être acquis une grande reputation dans cet emploi, il le quita pour prendre le parti de la retraite qui fut utile à bien des gens par les instructions & les conseils qu'il donnoit. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TETRALOGIE. On appelloit ainsi chez les Grecs un combat entre les Poëtes qui se disputoient le prix par quatre piéces dramatiques. Cela commença sous la LXX Olympiade. Les trois premiéres piéces de la Tétralogie étoient des Tragédies, & la quatriéme appellée *Satyres*, étoit une espece de Comédie. On choisissoit plusieurs Juges qui décidoient des piéces qui méritoient le prix. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TETRAPLES, livre des quatre Versions de la Bible faites par les Septante, par Aquila, par Théodotion & par Symmaque, disposées en quatre colomnes. Ce mot vient du Grec *τετραπλᾶς*, qui signifie *quadruplex*, doublé en quatre, ou composé de quatre. *Voyez* HEXAPLES. * M. Du Pin, *Nouv. Biblioth. des Aut. Ecclesf.*

TETRAPOLE, *Tetrapolis*, contrée de la Syrie, renfermoit quatre villes remarquables, savoir, Antioche, Séleucie, Apamée & Laodicée, lesquelles furent appellées sœurs, à cause de leur concorde. * Strabon, *l.* 15.

* TETRARQUE: ce mot selon la force du Grec, signifie *un Seigneur qui a la quatriéme partie d'un Etat, d'une Province ou d'un Royaume, en toute souveraineté*, sans toutefois porter le diadéme, ni le nom de Roi. Le nom de Tétrarque se trouve dans l'Ecriture, *Matthieu, ch.* 14. *v.* 1: *Luc, ch.* 14. *v.* 1. où il est trois fois, & *v.* 19: *ch.* 9. *v.* 7: *Actes des Apôtres, ch.* 13. *v.* 1. Il a été fréquent parmi les Descendans d'Hérode *le Grand*, ausquels les Empereurs Romains partagérent les Etats de ce Prince, comme ils le jugérent à propos. Au reste, quoique le nom de *Tétrarque* & de *Tétrarchie* ne marque que la quatriéme partie d'un Royaume ou d'une province, cela ne doit pas s'entendre à la rigueur. On donne le nom de *Tetrarque* à celui qui posséde une moitié ou un tiers d'un Etat ou d'une province. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

TETRICUS (Caïus Pesuvius) Président d'Aquitaine, se fit saluer Empereur à Bourdeaux, à la sollicitation de Victorine ou Victoire, qu'on nommoit *la Mère des armées*. L'insolence de ses Soldats lui devint insupportable, & l'obligea de venir à Châlons sur Marne, où il se remit entre les mains de l'Empereur Aurélien, qui le mena en triomphe à Rome l'an de Jesus-Christ 274. Quelque tems après, ce Prince le fit Intendant des affaires d'Italie, & lui donna le Gouvernement de quelques provinces. Tétricus avoit un fils de même nom, qui fut aussi mené en triomphe à Rome, & à qui Aurélien permit depuis de venir au Sénat. Là, sans rien perdre des biens de sa famille, il vécut en repos, aimé & estimé de tous ceux qui le connoissoient. * Trebellius Pollio, *des Trente Tyrans, c.* 29. & 30.

* TETSCHEN, ville du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Leitomerits. Elle est située au confluent de l'Elbe & du Pulsnitz, au nord de la ville de Leitomerits, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* TETTAU, ancienne famille noble de Misnie, de la Marche de Brandebourg & de Prusse, a la même origine que celle de Kinski. Elle est toûjours sortie à son honneur de toutes les traverses qu'on lui a suscitées dans les années 1402, 1459, 1461, 1482, & 1552, par rapport à sa noblesse. C'est de cette illustre Maison que sont issus JEAN-GEORGE, Chambellan du Roi de Prusse, Général Major, Commandant des Gardes du Corps, Gouverneur de Spandau, Chevalier de l'Aigle Noire, &c. & Jean Guillaume qui fut aussi Chambellan du Roi de Prusse, * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbinus, *Prooem. Stemm, p.* 73. Lucas, *Siles. Chron.* Knaut, *Prodr. Misn.* Hartknoch, *Pruissen.*

* TETTENBACH, ancienne famille distinguée de Baviére, fut élevée dans le XVI siécle à la dignité de Barons, & dans le XVIII siécle à celle de Comtes, & fait encore aujourd'hui belle figure dans le Voigtland, province du Cercle de la Haute Saxe. Les Seigneurs de Tettenbach sont originaires d'Autriche, d'où ils sont venus s'établir en Baviére, où ils ont bâti pour être le lieu de leur résidence le château de Tettenbach à quatre milles de Munich. Bucelin met la souche de cette Maison en 1280, dans la personne d'Othon Tattenpek, Seigneur de Tettenbach.

* TETTENBACH (Erasme, Comte de) fut un des plus riches Seigneurs de Stirie, & Membre de la Régence de cet Etat. Il s'étoit engagé dans la conspiration du Comte Sérini, & ayant été trahi par un de ses Domestiques qu'il avoit fait mettre en prison pour vol, il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 21 novembre 1671. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wagneri *Vita Leopoldi, l.* 3. *Histoire des troubles de Hongrie. Voyez* aussi TATTEMBACH.

TETTI (Scipion) en Latin *Tettius*, savant homme dans le XVI siécle, étoit de Naples. Sa fin fut malheureuse. On le déféra comme imbu de mauvaises opinions touchant la Divinité, & on l'envoya aux galéres. Il est Auteur du Traité *de Apollodoris*, que Benoît Ægius publia à Rome l'an 1555. Il eut beaucoup de part à l'estime des Savans. * Bayle, *Dict. Crit.*

TETTYX, étoit de l'Isle de Créte, & passa avec une flotte au Péloponnése. Il prit terre au promontoire de Ténare, & y bâtit une ville. Son séjour fut auprès du lieu, que l'on appelloit *Ψυχοπομπεῖον*, parce qu'on y faisoit des cérémonies propres à appaiser les Manes. C'est là que fut envoyé par la Prêtresse de Delphes celui qui avoit tué le Poëte Archilochus. * Plutarque, *de iis qui sero a Numine puniuntur, p.* 660.

TETUAN, TETEGIN, où TETOUAIN, ville d'Afrique dans la Province de Habat, au Royaume de Fez. Elle a été bâtie par ceux du païs sur le bord de la riviére de Cus. Elle est à une lieue de la côte en montant le fleuve dans une belle plaine, & a été possédée par les Goths, puis par les Romains, & ensuite par les Arabes, qui équipoient là des fustes de Corsaires pour courre les côtes de la Chrétienté. Elle a été fort peuplée; mais l'an 1400, elle fut saccagée par une flotte de Castille & presque tous les Habitans furent faits Esclaves: après quoi elle demeura déserte 90 ans, jusqu'à ce qu'Almandari, qui passa en Afrique, après la conquête de Grenade, l'obtint du Roi de Fez pour la repeupler & incommoder de là les Chrétiens. Il laissa pour successeur un petit-fils, & ensuite, des Descendans, tous reconnus pour Seigneurs de Tétuan. * Marmol, *Descript. de l'Afrique, tome* 2. *l.* 4. *ch.* 56. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* TETWYL, petite place dans le Markgraviat de Bade, est remarquable dans l'Histoire par le combat qui s'y donna entre les Autrichiens & ceux de Zurich qui par un stratagéme remportérent la victoire, en poussant leurs cavalles vers leurs ennemis dont la Cavallerie fut par là mise en desordre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Stumpf.

* TETZE, riviére de la Basse Saxe dans le Duché de Lunebourg, prend sa source dans la Vieille Marche de Brandebourg, coule à peu près du midi au nord, arrose Soltwédel & Danneberg, & se jette ensuite dans l'Elbe à une lieue au dessous de Domitz.

TETZEL (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Inquisiteur de la Foi, né à Pirn sur l'Elbe, à quatre milles d'Allemagne de Dresde, fut choisi par les Chevaliers Teutoniques pour prêcher les Indulgences qu'ils avoient obtenues pour la guerre contre les Moscovites, & s'acquitta fort bien de cette commission. Quelque tems après, l'Archevêque de Mayence, nommé par le Pape Léon X, pour faire publier les Indulgences de l'an 1517, donna cette commission au Pére Tetzel, qui s'associa en cet emploi les Religieux de son Ordre. Lorsque Luther, à la suscitation de Stupitz, eut affiché aux portes de l'église de Wittenberg quatre-vints quinze propositions, dont plusieurs étoient contre la puissance du Pape, contre le thrésor de l'Eglise, & contre la valeur des Indulgences, Tetzel leur opposa cent six autres propositions, qu'il publia à Francfort sur l'Oder. Il fit même brûler, comme Inquisiteur de la Foi, les Thèses de Luther, qui de son côté fit brûler aussi publiquement celles de Tetzel: ce qui fut le commencement de la guerre entre les Augustins & les Dominicains; d'où se forma ensuite le parti Luthérien contre les Catholiques. Tetzel mourut de déplaisir l'an 1519, après la fâcheuse reprimande qu'il reçut du Nonce Charles Miltitz, envoyé par le Pape au Duc de Saxe. Ce Nonce, pour tâcher de gagner Luther, reprocha à Tetzel, son premier adversaire, qu'il étoit la cause des desordres qui se voyoient en Allemagne: ce qui affligea tellement ce Religieux, qu'il ne vécut pas long-tems après. * Maimbourg, *Hist. du Luthéran.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tomé* 2.

Tetzel en vendant ses Indulgences ne craignoit point de dire, " Que quand quelqu'un auroit violé la Ste Vierge, son „ péché lui feroit pardonné en vertu de ces Indulgences; que „ la croix rouge, qu'il plantoit dans les Eglises, avoit tout „ autant de vertu que celle de Jesus-Christ; qu'il avoit con- „ verti plus de gens par ses Indulgences que saint Pierre par „ ses Sermons; qu'ils n'avoient qu'à bien donner de l'argent, „ & que leurs montagnes deviendroient des mines d'argent, „ &c." Ruchat, *Hist. de la Réf. tome* 1. *p.* 39.

TEV. TEU. TEW. TEX. TEY. TEZ.

TEVA, bourg d'Espagne avec un ancien château. Il est dans l'Andalousie, aux confins du Royaume de Grenade, & à huit lieues d'Antéquéra, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TEUCER, de Créte, Roi de la petite Phrygie, depuis appellée *Troade*, régna avec son gendre Dardanus, qui avoit épousé sa fille Batica. Tros, un de ses petits-fils, donna son nom à la ville de Troye, capitale de cet Etat; & à cause de Teucer, ses Habitans furent nommez *Teucriens*. * Ovide *Métam. l.* 3.

TEUCER, fils de Télamon, Roi de Salamine, isle vis à vis de l'Attique, & fils d'Hésione, fille de Laomédon, étoit frére de pére d'Ajax, avec lequel il fut à la guerre de Troye, vers l'an 1174 avant Jesus-Christ. Etant de retour à Salamine,

ne, il fut chaſſé par ſon pére, parce qu'il n'avoit pas vengé la mort d'Ajax, dont Ulyſſe étoit la cauſe. Ce malheur n'ébranla point ſa conſtance: il paſſa dans l'Iſle de Cypre, où il bâtit une nouvelle ville de Salamine. Cicéron, *in Tuſcul. Quæſt.* Horace, *Carm. l.* 1. *Ode* 7. *v.* 21 *& ſuiv.* Bayle, *Diction. Critiq.*

TEUCER de Cyzique, Hiſtorien Grec, écrivit un Traité du régne de Mithridate en cinq livres, autant de Tyr, l'Hiſtoire des Arabes, celle des Juifs en ſix livres, &c. * Suidas.

TEUDEGILDE, fille d'un pauvre Berger, inſpira par ſa beauté de l'amour à Charibert, Roi de France, qui l'épouſa, & en eut, ſelon Grégoire de Tours, un fils, mort peu de tems après ſa naiſſance. Elle ſurvécut à ce Roi, & employa ſes charmes & ſes thréſors pour donner de l'amour à Gontran, Roi d'Orléans, lequel lui ayant enlevé ſes thréſors, la fit enfermer dans un monaſtére à Arles, où elle mourut. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *&c.*

TE'VERONE', en Latin, *Tevero*, *Anio*, *Anien*, & *Anienus*, riviére d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe. Elle coule dans la Campagne de Rome, qu'elle ſépare de la Sabine, baigne Tivoli, & ſe décharge dans le Tibre au deſſus de Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

TE'VERTON, petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Dévon. Elle eſt ſur la riviére d'Ex, à quatre lieues au deſſus de la ville d'Exceſter. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TEUFEL (Eraſme) Baron de Gundersdorf, eut une malheureuſe fin. Après avoir été quelque tems Gouverneur de Raab, il fut en 1552 fait Général par Ferdinand, Roi des Romains & de Hongrie. Au lieu d'attendre un ſecours de ſept mille hommes qui étoit en marche pour le joindre, il s'engagea dans un combat avec le Général Turc, qui le battit & le fit priſonnier. Il fut envoyé à Conſtantinople. L'Empereur Soliman II, irrité de ce qu'il n'avoit pas voulu répondre aux queſtions qu'il lui faiſoit, le fit enfermer dans un ſac & jetter dans la mer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Khevenhuller, *Annales.*

* TEUFEL (André) frére du précédent, commandoit une partie de la Cavalerie dans l'action où ſon frére s'étoit engagé. Il avoit déja fait une campagne contre les Conféderez de la Ligue de Smalcalde & une autre contre les Turcs. En 1565 & 1566, il commandoit un Corps de mille chevaux. Il fut enſuite Commandant de Raab, & enfin Membre du Conſeil de l'Empereur Rodolphe II. Il mourut en 1592, âgé de 70 ans, Il avoit épouſé Marie-Anne, Dame de Wallenſtein de laquelle il eut deux fils & deux filles. * Les mêmes.

TEVIOTDALE, TIVIOTDALE ou TIVEDALE, c'eſt à dire, *la Vallée de Téviot*, eſt une province de l'Ecoſſe méridionale, qui prend ſon nom de la riviére de Téviot, qui la traverſe. Elle eſt abondante en blez & en pâturages, & ſes Habitans ont toûjours été eſtimez pour leur valeur pendant les guerres entre l'Ecoſſe & l'Angleterre. Sa principale ville eſt Jedburgh, où l'on adminiſtre la Juſtice pour la province. Quoique dans la plupart des Actes elle ſoit appellée *le Comté de Roxborough*, d'une ancienne ville & château maintenant ruïnez, ſon véritable nom eſt celui ſous lequel nous le mettons ici. La famille de Douglas-de Cavers poſſédoit l'emploi de Shérifs héréditaires de ce Comté. Il eſt ſeparé de l'Angleterre par le Mont-Chéviot. Il eſt borné au nord par le Comté de Merche; au ſud-eſt par le Northumberland; au ſud-oueſt par la Liddeſdale & l'Eſkdale; & au nord-oueſt par la Twédale. Les principales familles de ce Comté, ſont les *Scots* & les *Kerrs*. La Ducheſſe de Buckleugh & de Monmouth, étoit Chef de la premiére en 1701, & le Comte de Roxborough le plus conſidérable de la derniére. * *Diction. Anglois.*

TEVIUS (Jacques) Portugais, vint à Bourdeaux & à Coïmbre, où il jetta les premiers fondemens de l'Univerſité. Il étoit Poëte, Orateur & Hiſtorien, comme on le peut voir par les Poëmes qu'il a compoſez en Latin & en Portugais, par les Oraiſons qu'il a faites contre Sébaſtien, Roi de Portugal, & par ſa Deſcription du ſiége de Diu dans les Indes l'an 1546. * *Bibliotheca Hiſpanica.*

TEUKSBURY, en Latin *Theocicura*, ville avec marché de la contrée de même nom, dans le Comté de Glocester en Angleterre. Elle eſt ſituée vers le confluent de l'Avon dans la Saverne. Elle eſt célébre par ſes manufactures de drap, & par la bataille, qui s'y donna en 1471, entre les Maiſons d'Yorck & de Lancaſtre, par les Rois Henri VI & Edouard IV. Le Prince Edouard, fils unique de Henri VI, y fut tué. * *Dict. Anglois.*

TEUPOLUS. *Voyez* TIE'POLI.

TEUSAR. *Voyez* TEUZAR.

TEUTATES, nom ſous lequel les Anciens Gaulois adoroient Mercure, ſelon quelques-uns, ou plutôt quelque autre Divinité. Ils lui immoloient des victimes humaines par le miniſtére des Druides, tantôt en les faiſant entiérement brûler pour leur ſervir d'holocauſte; tantôt en les perçant & les faiſant mourir à coups de fléches; tantôt en les faiſant étrangler au milieu de leurs temples. C'eſt ce que Strabon rapporte, & ce qu'on peut voir dans les Commentaires de Céſar. Lucain traite ce Dieu d'inhumain & de barbare dans ſa *Pharſale*, *l.* 1. *v.* 444 & 445.

Et quibus immitis placatur ſanguine diro
Teutates.

TEUTBODE (Pierre) eſt le premier des Auteurs, qui ait écrit l'Hiſtoire des Croiſades. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſiaſt. du XII ſiécle.*

TEUTEBERG, montagne & forêt du Cercle de Weſtphalie. Ce lieu eſt dans la Weſtphalie propre, près de la ville de Dethmold, & il eſt célébre par la défaite de Varus & de ſes Légions, & par une grande bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons. * Maty, *Dict. Géogr.*

TEUTOMALE, *Teutomalus*, Roi des Salviens, peuples de l'ancienne Gaule Viennoiſe, ayant été contraint de céder ſes Terres aux Romains, qui s'y établirent ſous le Conſul C. Sextius, après l'avoir défait, ſe retira chez les Allobroges; & quoique dépouillé de ſes Etats, il ne laiſſa pas de ſoutenir une ſeconde guerre contre Cn. Domitius, avec les forces de ſes Alliez. Il vivoit vers l'an 222 avant Jeſus-Chriſt. * Tite-Live, *Epitome libri* 61.

TEUTOMATUS, Roi des Nitiobriges, peuples de l'ancienne Aquitaine, étoit fils d'Ollovicon, qui tenoit la même ſouveraineté avant lui. Il ſuivit le parti de Vercingentorix, l'an 700 de Rome, & le 54 avant Jeſus-Chriſt, & contribua de toutes ſes forces à réparer les pertes qu'il avoit faites à Avaric. Ce fut lui qui avec ſa Cavalerie, lui amena les troupes que chaque Etat d'Aquitaine étoit obligé de fournir. Céſar dit que ce Prince, qui étoit ſous les murs de Gergovie pendant le ſiége, fut ſurpris dans ſa tente endormi ſur le midi, ne ſongeant à rien moins qu'à l'attaque qui fut faite ce jour-là. La viteſſe avec laquelle les Soldats Romains enlevérent ſon quartier, fut ſi grande, qu'il n'eut pas le tems de s'habiller, & qu'il eut toutes les peines du monde à ſe ſauver, ſon cheval ayant été bleſſé ſous lui. * Céſar, *de Bello Gall. l.* 7.

TEUTONIQUE (Ordre) Ordre Hoſpitalier pour les Allemands. Un homme de cette nation qui demeuroit à Jéruſalem, après la conquête de la Terre-Sainte, y recevoit ceux qui venoient de ſon païs, & qui n'entendoient pas la Langue de Paleſtine. Pour avoir plus de moyen d'exercer ſa charité, il obtint du Patriarche de Jéruſalem, la permiſſion de bâtir un hopital, avec une chapelle à l'honneur de la Mére de Dieu. Divers Allemands ſe joignirent à celui-ci, qui avoit paru ſi zélé & ſi charitable pour ſes compatriotes, & s'employérent à rendre ſervice aux Pélerins de leur nation, qui venoient viſiter les lieux conſacrez par les piez de Jeſus-Chriſt. Quelques riches Habitans de Brémen & de Lubec, qui étoient en Levant, s'aſſociérent avec les premiers, & firent bâtir, vers l'an 1191, un nouvel hopital à Acre. Depuis, ces hopitaux furent donnez aux Chevaliers Teutons.

TEUTONIQUE (Ordre) Ordre militaire, appellé anciennement *l'Ordre de Notre-Dame du Mont de Sion*, fut inſtitué l'an 1191 en faveur de la nation Allemande, par Henri Roi de Jéruſalem, ſecondé du Patriarche & des autres Princes Chrétiens. Voici quel en fut le ſujet. Lorſque l'Empereur Frédéric ſe croiſa avec pluſieurs grands Princes, pour rentrer dans la poſſeſſion de la Terre-Sainte, dont Saladin, Sultan d'Egypte, s'étoit rendu maître l'an 1187, un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes Allemands le ſuivirent en qualité de Volontaires, les uns par un ſentiment de piété, les autres par un deſir de gloire. Ces Allemands ſe ſignalérent ſous l'Empereur Frédéric l'an 1189. Après ſa mort, ſe voyant ſans Chef devant Acre, que les Chrétiens aſſiégeoient, ils élurent Frédéric, Duc de Souabe, ſecond fils du défunt Empereur, & Henri Duc de Brabant, pour Capitaines généraux de leur nation. Sous ces Chefs, ils ſe diſtinguérent par de ſi beaux faits d'armes à la priſe d'Acre & des autres villes & places de la campagne, que Henri, Roi de Jéruſalem propoſa d'inſtituer en leur faveur un Ordre de Chevalerie ſous le nom de ſaint George, parce que tous ces braves ſervoient à cheval. Mais on trouva plus à propos de le mettre ſous la protection de la Vierge, & de lui donner pour principal lieu l'Hoſpice établi à Jéruſalem ſur le Mont de Sion, pour les Pélerins & les pauvres de cette nation, & dédié à Notre-Dame. Le Roi, le Patriarche, & les autres Princes en dreſſérent les Statuts ſur ceux de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, & de l'Ordre des Templiers, dont ils tirérent ce qu'ils crurent convenir le mieux pour un Ordre qu'ils vouloient auſſi rendre Militaire & Hoſpitalier tout enſemble. Ces Statuts, entre autres articles, portoient, que les Chevaliers qui ſeroient reçus dans cette Religion Militaire, ſeroient de race noble; qu'ils feroient vœu de defendre l'Egliſe Chrétienne & la Terre-Sainte; Qu'ils exerceroient l'hoſpitalité envers les Pélerins de leur nation; & Qu'ils ſe nommeroient Chévaliers de Notre-Dame du Mont de Sion. Cette inſtitution fut agréée par l'Empereur Henri VI, & approuvée par le Pape Céleſtin III, qui ordonna que ces Chevaliers ſeroient vétus d'un habit blanc, ſur lequel ſeroit couſue une croix noire, de la figure de celle de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem; qu'ils porteroient une ſemblable croix dans leur étendart, dont le fond ſeroit blanc, & dans leurs armoiries; & qu'ils vivroient ſelon la Régle de ſaint Auguſtin. Il leur confirma auſſi le don de l'Hoſpice Allemand du Mont de Sion, pour titre & lieu principal de leur fondation; & leur accorda les mêmes privilèges dont jouïſſoient les Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem, par la Bulle du 22 fevrier 1191. Ce fut en conſéquence de cette Bulle, que le Roi de Jéruſalem, & le Duc Frédéric de Souabe, avec pouvoir de l'Empereur, firent la création des premiers Chevaliers de cet Ordre, dont le nombre ne fut alors que de quarante. Henri de Walpot, Gentilhomme immédiat de l'Empire, fut choiſi pour être Grand-Maître de l'Ordre. Tous les Princes Chrétiens témoignérent beaucoup d'affection à cette Religion militante. L'Empereur lui donna le droit de poſſéder à perpétuité toutes les terres & les provinces que les Chevaliers pourroient conquérir ſur les Infidéles; & Philippe *Auguſte*, Roi de France, lui fit de grands biens, accordant auſſi au Grand-Maître l'honneur de porter des fleurs de lis aux quatre extrémitez de ſa croix.

Cet Ordre reçut ſon accroiſſement ſous les Grands-Maîtres Othon de Kerpen, & Herman Bard, qui ſuccédérent l'un après l'autre au Grand-Maître Henri de Walpot; mais il commença

mença particuliérement à se rendre considérable sous le quatriéme Grand-Maître Herman de Salza, élu l'an 1210. Ce fut lui qui avec ses Chevaliers sauva des mains des Infidéles, Jean, fils de Henri, Roi de Jérusalem, dans une bataille que les Chrétiens perdirent contre Conradin, Roi de Syrie; en reconnoissance de quoi, Jean ajoûta à la croix noire que le Pape Céléstin III. avoit ordonné aux Chevaliers de porter sur l'habit blanc, une croix potencée d'or, qui étoit les propres armes du Royaume de Jérusalem. Le Duc de Masovie dans la Pologne, fit don à l'Ordre Teutonique de toutes les terres que les Chevaliers pourroient conquérir dans la Prusse sur les Payens, pour les posséder avec droit de souveraineté; ce que le Pape & l'Empereur confirmérent. Les Teutons ayant remporté une entiére victoire, chassérent tous les Payens de la Prusse, & se rendirent peu à peu maîtres de la Livonie & de la Courlande. Le Grand-Maître fonda ensuite quatre Evêchez dans la Prusse, & cinq en Livonie & en Courlande, faisant bâtir des villes & des châteaux dans tout ce païs de conquête, lesquels il remplit de Colonies Allemandes. Les Chevaliers Teutons pénétrérent depuis jusqu'en Russie, où ils établirent de même la Religion Chrétienne. L'an 1255, ils s'emparérent de la Samogitie, faisant main basse sur tous ceux qui ne vouloient pas se faire batiser. Le Grand-Maître fit bâtir la même année dans la Prusse, une grande ville, qu'il fit nommer à l'honneur du Roi de France, Konigsberg, c'est à dire, *Montagne du Roi*. Pendant que l'Ordre Teutonique faisoit des progrès considérables vers la Mer Baltique, la ville d'Acre fut prise par le Soudan d'Egypte l'an 1291, & les Chevaliers Teutons qui étoient dans la Syrie, furent obligez de revenir en Allemagne. La principale maison de l'Ordre fut établie à Marpurg, ville de la Hesse, dans le Cercle du Haut-Rhin, puis transférée à Marienbourg dans la Prusse. L'an 1510, les Chevaliers Teutons élurent pour Grand-Maître Albert Markgrave de Brandebourg, fils de la sœur de Sigismond, Roi de Pologne; mais ce Prince embrassa la Religion Luthérienne, & traita avec le Roi de Pologne pour se rendre maître absolu de la Prusse, à la charge de la tenir de la Couronne de Pologne. Après cet engagement, le Duc quitta le titre de Grand-Maître, & chassa de la Prusse tous les Chevaliers Teutons. Depuis ce tems-là on a appellé ce païs *la Prusse Ducale*. Les Teutons se retirérent à Mariendal en Franconie, & élurent Administrateur de la Grande-Maîtrise de Prusse, Walther de Cronberg, alors Grand-Maître du même Ordre en Allemagne & en Italie.

L'Ordre Teutonique consiste à présent en douze Provinces, savoir, en celle d'Alsace & de Bourgogne, celle d'Autriche, celle de Coblents, celle d'Etsch, que l'on nomme encore provinces de la Jurisdiction de Prusse; & en celles de Franconie, de Hesse, de Giessen, deWestphalie, de Lorraine, de Thuringe, de Saxe, & d'Utrecht, qui sont de la Jurisdiction d'Allemagne. Les Hollandois sont maîtres de tout ce que l'Ordre possédoit dans la province d'Utrecht. Chaque province a ses Commanderies particuliéres, & le plus ancien des Commandeurs y est appellé *Commandeur Provincial*. Tous ces Commandeurs sont soumis au Grand-Maître d'Allemagne comme à leur Chef. Les douze Commandeurs provinciaux étant assemblez, ont droit d'élire un Grand-Maître, ou un Coadjuteur. Le Grand-Maître a sa résidence ordinaire à Mariendal en Franconie, depuis que l'Ordre a été chassé de la Prusse, & jouït d'environ vint-mille écus de revenu. La plupart des Commanderies sont possédées par les puînez des Princes & des Grands Seigneurs Allemands, sous le nom de Chevaliers Teutoniques. Cet Ordre porte d'argent, à une croix patée de sabie, chargée d'une croix potencée d'or. *Cherchez* PORTE-GLAIVES, & PRUSSE. * Heiss, *Histoire de l'Empire*, *tome* 2. *l.* 2, *p.* 31. *& suiv.* édit. d'Amsterdam 1733. Gaguin & Chromer, *Hist. de Pologne.* Jacques de Vitri, *Hist. Orient. c. 66.* Jean-Eustache Solli, *in Hist. Teuton.* Aubert le Mire, *de Orig. Ordin. Equest. l.* 1. *c.* 3. Le Pére Hélyot, *Hist. des Ordres Relig. & Milit. in quarto*, à Paris chez J. B. Coignard.

LISTE DES GRANDS-MAITRES DE L'ORDRE TEUTONIQUE, depuis l'an 1191, jusques en 1733.

A ACCON ou ACRE.

1. *Henri Walpot* de Passenheim mourut en 1200.
2. *Otton de Kerpen* mourut en 1206.
3. *Herman Bard* ou *de Bard* mourut en 1210.

A MARPOURG en Hesse.

4. *Herman de Salza* fut le prémier qui porta le titre de Grand-Maître. Sous lui l'Ordre Teutonique fut reçu en Prusse & commandé par des Maîtres Provinciaux. Il mourut en 1240.
5. *Henri de Hohenlohe.* Quelques Historiens l'omettent, mais Hartknoch assûre qu'il fut Grand-Maître vers l'an 1246.
6. *Conrad*, Landgrave de Thuringe & de Hesse, mourut en 1252.
7. *Poppon d'Osternau* résigna en 1253.
8. *Hannon de Sangerhause* fut auparavant Provincial de Livonie & mourut en 1265.
9. *Hartmann*, Comte de Heldrungen, mourut en 1275.
10. *Burchard de Schwendi* perdit la vie à la bataille d'Acre en 1290
11. *Conrad de Feuchtwangen* résida constamment à Marpourg, au lieu que ses prédécesseurs n'avoient demeuré que dans le voisinage de cette ville & ailleurs. Il mourut en 1297.
12. *Gottfried de Hohenlohe* mourut en 1298.

A MARIENBOURG & autres lieux de Prusse.

13. *Siegfried de Feuchtwangen.* Ce fut sous lui que les Maîtres Provinciaux de Prusse cessérent. Il mourut en 1309.
14. *Charles Beffard de Tréves* mourut en 1324.
15. *Werner d'Urselen* fut tué en 1330, par un Chevalier de l'Ordre.
16. *Ludger*, Duc de Brunswick, mourut à Konigsberg en 1335.
17. *Théodoric*, Comte d'Oldenbourg, mourut en 1341.
18. *Ludolphe Kœnig*, Seigneur de Weitzau, devint imbécille en 1346, & quoiqu'il retrouvât ensuite son bon sens, il ne voulut plus être Grand-Maître.
19. *Henri Dusjver* d'Arffberg résigna & mourut en 1351.
20. *Weinrich de Knippenrode* mourut en 1382.
21. *Conrad Zœlner* de Rodenstein mourut en 1390.
22. *Conrad de Wallenrod* mourut en 1394, étant devenu imbécille.
23. *Conrad de Jungingen* mourut en 1407.
24. *Ulric de Jungingen* perdit la vie dans la bataille contre les Polonois en 1410.
25. *Henri Reuss* de Plauen fut déposé & mourut en prison à Lochstadt en 1413.
26. *Michel Kuchenmeister* de Sternberg fut déposé & mourut à Dantzic en 1423.
27. *Paul Bellenzer* de Rusdorff fut déposé & mourut en 1440.
28. *Conrad d'Erlichshause* fut le dernier qui eut toute la Prusse & mourut en 1449.
29. *Louïs d'Erlichshause* fut obligé de prêter hommage au Roi de Pologne comme Maître d'une partie de la Prusse & de renverser le sabre la pointe en bas, au lieu que ses prédécesseurs l'avoient eu la pointe en haut pour marquer qu'ils ne reconnoissoient d'autre Maître que Dieu & l'épée. Il mourut en 1467.
30. *Henri Reuss* de Plauen, II. du nom, ne régna qu'onze semaines.
31. *Henri Reffle de Richtenberg* devint imbécille & mourut en 1477.
32. *Martin Druchsess de Wetzenhause* mourut en 1489.
33. *Jean de Tieffen* mourut en 1498.
34. *Frédéric*, Duc de Saxe, mourut à Rochlitz en 1514.
35. *Albrecht*, Markgrave de Brandebourg, résigna & devint Duc de Prusse en 1525.

A MARIENDAL ou MERGENTHEIM en Franconie.

36. *Walther de Cronberg* mourut en 1565.
37. *Wolffgang Schuzbar*, dit *Milchling*, mourut en 1565.
38. *George Hund de Menckheim*, ou *Weikheim*, mourut en 1572.
39. *Henri de Bodenhause* mourut en 1595.
40. *Maximilien*, Archiduc d'Autriche, mourut à Vienne en 1618.
41. *Charles*, Archiduc d'Autriche, mourut à Madrid en 1625.
42. *Jean-Eustache de Westernach.*
43. *Jean-Gaspar de Stadion.*
44. *Léopold-Guillaume*, Archiduc d'Autriche, mourut en 1662.
45. *Charles-Joseph*, Archiduc d'Autriche, mourut en 1664.
46. *Jean-Gaspard d'Ampringen* mourut en 1685.
47. *Louïs-Antoine*, Palatin du Rhin, de la Maison de Neubourg, mourut à Liége en 1694.
48. *François-Louïs*, frére du précédent, né en 1664, Evêque de Worms & de Breslau, Prévôt d'Elwangen, Coadjuteur de Mayence en 1710, Electeur de Tréves en 1716, & enfin Electeur de Mayence, mourut en 1732.
49. L'Electeur de Cologne a été choisi unanimement au mois de Juillet 1732, pour Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

MAITRES PROVINCIAUX EN PRUSSE.

1. *Hermann Balck*, vers l'an 1230. Il fut ensuite Provincial en Livonie.
2. *Poppon d'Osternau* fut ensuite Grand-Maître.
3. *Henri de Weida* ou *de Wied.*
4. *Louïs de Queden.*
5. *Gerhard de Hertzberg* résigna en 1251.
6. *Hartmann de Grunenbach:* d'autres le nomment *Kali.*
7. *Helmeric* ou *Henri de Rechenberg* ou *Richtenberg.*
8. *Louïs de Baldersheim.*
9. *Théodoric de Gattersleben.*
10. *Conrad de Tierenbourg*, l'aîné.
11. *Conrad de Feuchtwangen* fut ensuite Grand-Maître.
12. *Mangaud de Sternberg* ou *Starnberg.*
13. *Conrad de Tierenbourg* le Cadet.
14. *Meynard de Querfurt.*
15. *Gottfried N...* c'est *Jean Francius* qui le nomme dans sa Chronologie.
16. *Helwige de Goldbach.*
17. *Conrad Sack.*
18. *Henri Plœzke*, fut Grand Commandeur en Prusse en 1307.

* *Dictionnaire Allemand.*

T E U T O N S, anciens Allemands ou *Germains*, voisins des Cimbres, habitoient les Isles de Funen & de Sélande ou Seelandt en Danemarck. C'est de ces Teutons, que les Allemands ont depuis eu le nom de *Teutsch*. Ils furent souvent en guerre avec leurs voisins, & la soutinrent long-tems contre les Romains. *Voyez* C I M B R E S. * César. Pline. Tacite, &c.

T E U T H R A S, Roi de la Cilicie & de la Mysie, épousa Augé, & adopta Téléphe, qu'elle avoit eu d'Hercule. * Apollodore, *l.* 3.

T E U T R O N I A: c'étoit anciennement une petite ville de la Laconie. Elle est maintenant dans la Zaconie en Morée, sur le petit Golfe nommé *Porto delle Caglie*, un peu au midi du bourg de Scopia. * Maty, *Dict. Géogr.*

T E U T S C H B R O D. *Voyez* B R O D-N E'M E'K I.

T E U Z A R, ville d'Afrique que bâtirent les Romains au désert de la Numidie, sur une petite riviére. Elle a plus de cinq mille feux, & l'étendue de ses murailles fait connoitre qu'il y en a eu autrefois un plus grand nombre. Les Mahométans saccagérent cette ville lorsqu'ils entrérent en Afrique, parce que c'étoit une Colonie Romaine qui se défendit contre eux. Il n'y a plus que de méchantes maisons, bâties à la façon du païs. Les Habitans ne laissent pas d'être riches tant en dattes qu'en argent, à cause des foires & des marchez qui se tiennent dans la ville où les peuples de la contrée accourent pour le trafic. La riviére divise la ville en deux parties. L'une est habitée par les Africains originaires du païs, & l'autre par les Arabes qui l'ont occupée depuis sa prise. Ils sont toûjours en guerre les uns contre les autres, & refusent souvent de reconnoître les Rois de Tunis qui y vont en personne & qui les maltraitent: ce que font les Turcs, encore aujourd'hui, lorsqu'ils viennent faire payer les contributions. * Marmol, *Descript. de l'Afrique, tome* 3. *l.* 54. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T E W K E S B U R Y E, bourg d'Angleterre. *Cherchez* T E U K S B U R Y.

T E X E I R A (Joseph, ou, selon Pierre de l'Etoile, François) naquit en Portugal d'une famille noble au commencement de l'année 1543. Le lieu de sa naissance n'est pas connu. Après avoir fait ses études avec beaucoup de succès, il entra en 1565, à l'âge de 22 ans, dans l'Ordre de S. Dominique, où il se distingua par sa piété & par sa science. Il étoit Prieur du Couvent de Santaren l'an 1578, lorsque le Roi Sébastien entreprit en Afrique cette malheureuse expédition, où il périt. Le Cardinal Henri, qui lui succéda, étant mort peu de tems après en 1580, Texeira suivit le parti d'Antoine que le peuple avoit proclamé Roi, & lui demeura toûjours attaché. Il vint avec lui en France en 1581, pour demander du secours contre Philippe II, qui lui disputoit la Couronne, & il étoit sur la flotte lorsqu'elle fut battue vers les Terceres, le 26 juillet 1582. Il y fut même fait prisonnier avec un grand nombre de François, & on l'envoya chargé de chaînes à Lisbonne. Il trouva cependant moyen de se sauver, & revint en France auprès d'Antoine, qui s'y étoit retiré après sa déroute, & dont il fut Aumonier & Confesseur. Ayant eu occasion de parler au Roi Henri III, & à Catherine de Médicis, il plut si fort à l'un & à l'autre, qu'il fut honoré du titre de Prédicateur & de Conseiller du Roi. Les troubles de France ayant obligé le Prince Antoine d'aller chercher quelque part une demeure plus tranquille, il l'accompagna en Bretagne & ensuite en Angleterre, où ils se rendirent en 1586. Il étoit de retour à Paris en 1588, car la Reine l'envoya cette année à Lyon, & il y demeura jusqu'au commencement de l'année suivante. Son attachement pour Henri III déplut aux Lyonnois, dont les principaux étoient Ligueurs outrez; on pilla en son absence sa cellule, & on jetta au feu ses livres & ses Ecrits. Il auroit peut-être eu le même sort, s'il n'eût été averti à tems, & s'il n'eût pris la fuite. Il alla retrouver Henri III à Tours, où il demeura quelque tems. Après la mort funeste de ce Prince, il s'attacha au Roi Henri IV, & il est à croire qu'il revint à Paris lorsque ce Prince y eut été reçu en 1593. Il y étoit du moins sûrement en 1595, puisqu'il assista à la mort du Prince Antoine, qui y mourut le 26 août de cette année. Il assista en 1596, à l'abjuration que Charlotte Catherine de la Tremouille, veuve du Prince de Condé, fit à Rouen, entre les mains du Légat du Pape, & il fut commis pour instruire cette Princesse & pour être son Confesseur. Il fut depuis ce tems attaché au service de la Cour, qui ne l'occupa pas néanmoins de telle sorte qu'il n'employât à l'étude & à la composition le tems qui lui restoit. Pierre de l'Etoile dit qu'il mourut à Paris dans un couvent de son Ordre, le dernier ou le pénultiéme jour du mois d'avril 1604. Ses Ouvrages font assez connoître la haine qu'il avoit pour les Espagnols, & sa passion contre le Roi d'Espagne Philippe II, qui avoit conquis le Portugal sur le Prince Antoine. On rapporte de lui, que prêchant un jour sur l'amour du Prochain il dit, que nous sommes obligez d'aimer tous les hommes de quelque Religion, Secte & nation qu'ils soient *jusques aux Castillans*. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Portugalliæ ortu*, *Regni initiis*, *denique de rebus a Regibus universoque Regno præclare gestis Compendium*; *De Electionis jure quod competit viris Portugallensibus in augurandis suis Regibus ac Principibus*; *Exegesis Chronologica*, *sive Explicatio Arboris gentilitiæ Galliarum Regis Henrici IV. Regum LXV. Navarræ III. Regum XXXIX*, *ex probatissimis Historicis Latinis & Gallicis delineata*; *Explicatio Genealogiæ Henrici II, Condeæ Principis, a D. Ludovico & ab Imbaldo Trimulio ad utrumque dicti Henrici parentem repetita*; *Rerum ab Henrici Borbonii, Franciæ Proto-Principis Majoribus gestarum Epitome, ejusdemque Henrici Genealogiæ Explicatio*; *Narratio in qua tractatur de apparitione, abjuratione, conversione & Synaxi Illustrissimæ Principis Carlottæ Catharinæ Trimolliæ Principissæ Condeæ*; *De Flammula seu Vexillo S. Dionysii, vel de Orimphla aut Auriflamma Tractatus*; *Avanture admirable par dessus toutes autres des siécles passez & présent, qui contient un Discours touchant les succès du Roi de Portugal, Dom Sébastien, depuis son Voyage d'Afrique, auquel il se perdit en la bataille qu'il eut contre les Infidéles l'an* 1578, *jusqu'au sixiéme de janvier an présent* 1601, *auquel Discours il y a plusieurs Histoires par lesquelles apert évidemment que celui que la Seigneurie de Venise a détenu prisonnier l'espace de deux ans & vint-deux jours, est le propre & vrai Roi de Portugal Dom Sébastien, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hisp.* Bayle, *Dict. Crit. Bibliothéque des Dominicains.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 5. *p.* 401 *& suiv.*

T E X E L, Isle de la Mer du Nord en Amérique. Elle est sur la côte du Nouveau Païs-Bas & de la Nouvelle Yorck, entre l'Isle Longue & celle de Vlieland. Les Hollandois l'ont possédée & lui ont donné le nom qu'elle porte. Les Anglois en sont maintenant les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T E X E L ou T E S S E L, isle de la Hollande, entre la Mer d'Allemagne & la Zuyderzée. Le Détroit de Marsdiep, fort étroit, mais fort profond, la sépare de la Nord-Hollande. Cette isle outre le bourg de Texel, contient six beaux villages. Elle a une grande rade, & un Fort qui la défend. Elle est célébre parce que les vaisseaux y sont à couvert des insultes des ennemis & de celles de la mer. Le terroir de cette isle est très-bon & les pâturages en sont très-excellens. Il s'y fait aussi une sorte de fromage que les Hollandois aiment beaucoup. Ses digues sont très-fortes & d'une prodigieuse hauteur. * Maty, *Dict. Géogr. Délices des Païs-Bas, tome* 4. *p.* 203 *&* 204.

T E X E R A. *Voyez* T E X E I R A.

T E X T O R (Benoît) Médecin, natif du Pont-de-Vêle, ville de la Bresse, province de France, a fait un excellent Traité de la Peste, imprimé à Lyon en 1551. * Guichenon, *Hist. de Bresse.*

* T E Y A, riviére d'Allemagne. Elle a deux sources assez éloignées l'une de l'autre. La septentrionale porte le nom de *petite Teya*, & prend sa source vers les confins de la Bohéme & de la Moravie. La méridionale porte le nom de *grande Teya*, & prend sa source dans l'Autriche vers les confins de la Bohéme. Elles se joignent sur les confins de l'Autriche & de la Moravie, & ne font qu'une riviére, dont le cours, à le prendre en gros, est de l'ouest à l'est. Elle se rend dans la Morave à l'endroit où cette derniére commence à faire la séparation de l'Autriche & de la Hongrie.

T E Y D A, pic ou montagne extrémement haute, dans l'Isle de Ténériffe, une des Isles Canaries, a sept lieues de haut, &, quand le tems est beau, se fait voir de plus de six-vint lieues à la ronde. Le Pic de Ténériffe, dans cette même isle, est encore une fois plus élevé. * Hébert, *Voyage de Perse*, *l.* 1.

T E Y D E R, T E Y D E R-A A, & T E Y D E R A, fleuve de la Livonie, lequel se jette dans le Golfe de Riga. *Voyez* A A, riviére de Livonie.

T E Y N: il y a deux bourgs de ce nom dans la Bohéme; l'un sur le Muldaw, à deux lieues de Béchin, vers le Couchant; l'autre sur le Cadburz, à sept lieues de Pilsen, vers le sud-ouest. On prend ce dernier pour l'ancienne *Redintuinum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

T E Y N G. *Cherchez* C E'R A T I N U S.

* T E Y S S I E R (Jean) né à Tulle en Limosin, étoit un homme habile dans les Belles Lettres & dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Il a donné dans le dernier genre plusieurs Ouvrages qui sont fort estimez. Il florissoit dans le XVI siécle. Ayant été obligé de faire un voyage, sa femme, dit-on, se remaria pendant son absence. Teyssier de retour cita en justice celui qui avoit suborné sa femme, & le Parlement de Bourdeaux jugea en faveur du premier, qui pour en perpétuer la mémoire, institua par testament un Jeu Littéraire qui s'est continué à Tulle pendant plusieurs années, mais qui s'est aboli peu à peu. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

T E Y S S I E R (Antoine) *Voyez* T E I S S I E R.

T E'Z A, ville du Royaume de Fez. Elle est capitale de la province de Chaus, & située sur le Nécor, environ à 18 lieues de la ville de Fez, vers le Levant. Téza est une grande ville où les Rois de Fez font quelquefois leur résidence. Elle est le séjour de toute la Noblesse de la province, & entre ses grands édifices, on y voit une mosquée plus grande que celle de Fez, à laquelle on donne un demi mille de circuit. * Maty, *Dict. Géogr.*

T E'Z E R I N, contrée de la Numidie en Afrique. Elle contient six villes ou bourgades & quinze villages, rangez sur une riviére. Ce quartier est à vint lieues de la montagne & à dix de Fercala du côté du Levant. Les Bérébéres qui l'habitent sont très-riches, & ce sont ceux que les Arabes du désert tourmentent le moins. * Marmol, *Hist. d'Afrique, tome* 3. *ch.* 31. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T E'Z E U C O, ville de la province de Mexique, en Amérique. Elle est sur le bord oriental du Lac de Mexique, à six lieues de la ville de ce nom. Elle est peu considérable, quoiqu'elle soit capitale d'un Gouvernement assez étendu. Lorsque Fernand Cortès assiégea la ville de Mexique, il fit faire à Tézeuco un canal de demi-lieue, pour y construire dix-huit brigantins, dont il avoit besoin pour le siége de Mexique, & la ville de Tézeuco nourrit quatre cens mille Indiens employez à ce travail pendant quarante jours, outre cent mille Soldats Indiens que Cortès avoit à sa suite. Mais aujourd'hui elle est à peine l'ombre de ce qu'elle étoit autrefois, les Espagnols ayant presque exterminé les anciens Habitans des environs de Mexique. * Maty, *Dict. Géogr. Histoire de la Conquête du Mexique.*

T H A.

T H A B A T H A, bourg de la Palestine à cinq milles de Gaza du côté du midi. Le Moine Hilarion étoit de Thabatha.

S. Jérôme, Sozoméne & Nicéphore Callifte, parlent de ce lieu-là. * Relandi *Palæftina*, *l.* 3.

THABOR, montagne célébre de la Galilée, dans la Paleftine, proche de la grande plaine d'Efdrelon, & du torrent de Cifon, à fix milles de Nazareth, vers l'orient. Ce fut fur le haut de cette montagne que Jefus Chrift fe transfigura en préfence de fes Apôtres faint Pierre, faint Jean & faint Jacques. On y peut monter environ mille pas à cheval: mais au delà il faut mettre pié à terre, pour aller jufqu'au fommet, par un chemin droit & efcarpé, & qui ne va pas en tournoyant, comme à d'autres montagnes. Elle eft fi élevée, que Joféphe lui donne trente ftades, qui font 3750 pas de hauteur. Quelques Voyageurs très-dignes de foi, affurent qu'ils ont employé plus d'une heure à y monter. Elle eft ronde, & répréfente la figure d'un pain de fucre. Du côté de Nazareth vers le midi & l'occident, elle eft toute couverte d'arbriffeaux, comme de petits chênes, de térébinthes, d'épines, & d'autres buiffons toûjours verds, où fe retirent une infinité d'oifeaux & d'animaux, dont quelques uns font dangereux, principalement les porcs-fangliers qui s'y multiplient en grande quantité; parce que les Mahométans, qui judaïfent en ce point, n'en mangent jamais. Sa cime paroît d'en bas fe terminer en pointe. Il y a néanmoins au haut une plaine d'une demi-lieue, ou, comme dit Joféphe, de deux mille cinq cens pas de circuit, fur laquelle il y a eu autrefois des bâtimens, comme on le voit par les ruïnes qui y font encore. L'Impératrice fainte Héléne y avoit fait bâtir une magnifique églife, avec trois petites chapelles, pour répréfenter les trois tabernacles que faint Pierre y avoit défirez, un pour Jefus Chrift, un autre pour Moïfe, & le troifiéme pour Elie. Ces trois tabernacles font prefque enfevelis fous les démolitions de l'églife. On y entre par un petit cabinet, fous une voûte, d'où l'on va à main gauche dans les trois tabernacles, qui font trois petites chapelles bâties en quarré, voûtées & difpofées en forme de croix; celle du milieu marque la vraye place où étoit Jefus Chrift pendant fa transfiguration; & les deux autres à droite & à gauche, font la place de Moïfe & d'Elie, qui étoient à fes côtez. On voit en celle du milieu un autel, où les Religieux de Nazareth célébrent quelquefois la Meffe. Ce bâtiment eft fous terre; de forte que pour l'éclairer, il y faut porter de la lumiére.

L'air eft fort frais fur le haut de cette montagne, même pendant les plus grandes chaleurs, parce que les vents y font continuels. On y voit de belles cîternes taillées dans le roc, pleines d'une eau excellente, & ombragées de plufieurs figuiers. Joféphe rapporte qu'Alexandre Jannée, Roi de Juda, qui commença à régner l'an 103 avant Jefus Chrift, fit bâtir une forterefle fur le fommet de cette montagne. Il y a apparence qu'elle fubfiftoit du tems de Notre-Seigneur; puifque l'Empereur Vefpafien y envoya un de fes Généraux d'armée, qui fit rendre la place à compofition, l'an 82 depuis Jefus Chrift. Godefroy de Bouillon, Roi de Jérufalem en 1099, rétablit les églifes & les monaftéres de cette montagne. On y mit un Evêque, fuffragant du Patriarche de Jérufalem, & deux Abbez, l'un pour les Moines noirs ou Bénédictins, & l'autre pour les Religieux Grecs de l'ordre de faint Bafile. Mais Saladin s'étant rendu maître de ce païs en 1187, ruïna les églifes, & chaffa les Chrétiens, qui reprirent cette montagne en 1253. Le Pape Alexandre IV la donna aux Templiers. Enfin vers l'an 1290, le Sultan d'Egypte défola ce faint lieu. Du haut de la montagne de Thabor on découvre les montagnes d'Hermon, de Gelboe & de Samarie, la montagne du Précipice, la montagne des Béatitudes (où Jefus Chrift fit cet admirable Sermon des béatitudes) & la Mer de Galilée, ou Lac de Généfareth. Au pié & aux environs du Mont-Thabor, font les villes de Naïm & d'Endor, maintenant ruïnées, & habitées par des Arabes; la grande plaine d'Efdrelon, la vallée de Jezraël, & le torrent de Cifon ou d'Endor. La plaine d'Efdrelon eft remarquable par la défaite de l'armée de Sifara ou Sifera, Général de l'armée de Jabin, Roi des Cananéens, contre qui les Ifraëlites gagnérent la bataille. Ce fut dans la vallée de Jezraël, que Gédéon vainquit les Madianites & les Amalécites. A l'égard du torrent de Cifon, il a fa fource au pié de la montagne de Thabor, & fe fépare en deux ruiffeaux, l'un defquels va paffer au bas du Mont-Hermon, proche de la ville d'Endor, d'où il fe rend dans la Mer de Galilée. Ce fut vers fes bords, que l'armée de Sifara fut taillée en piéces. L'autre ayant ferpenté plus de dix lieues dans les plaines d'Efdrelon & de Zabulon, fe va décharger dans la Mer Méditerranée, entre le Mont-Carmel & Saint-Jean d'Acre. Ce fut vers ce ruiffeau de Cifon qu'Elie fit mourir les quatre cens cinquante faux Prophétes de Baal. Il y avoit deux villes de ce nom dans la Paleftine; l'une dans la Tribu de Zabulon, l'autre dans celle d'Iffachar. * *Jofué*, *ch.* 19. *v.* 22. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 77. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

On croit depuis plufieurs fiécles, *dit Dom Calmet*, que ce fut fur le Thabor que fe paffa la Transfiguration. Eufébe le dit expreffément fur le treiziéme verfet du Pfeaume 88 felon la Vulgate, & du 89 felon l'Hébreu; & S. Jérôme dans l'Epitaphe de Ste Paule, & dans fa lettre 17 à Marcelle. S. Jean Damafcéne l'affûre auffi, & depuis très-longtems la chofe a été regardée prefque comme indubitable. Cependant Maldonat, Ligthfoot, Réland & quelques autres en doutent. Les anciens Péres, qui ont parlé de la Transfiguration, n'ont pas marqué le Mont-Thabor. Les Evangéliftes ne le nomment point, & le chemin qu'ils font faire à Jefus Chrift ne paroît pas favorable à l'opinion qui veut qu'il fe foit transfiguré fur le Thabor. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* Maundrell, *Voyage d'Alep*, *&c.* qui a été fur le Mont-Thabor & qui en fait la defcription.

THACASIN, TACASIN, TACOSAN, HITTA-KATSIN, ville de la Paleftine dans la Tribu de Zabulon vers le Jourdain, appellée autrement *Guitta-Hépher*, *Gitta-Hépher*, & *Gath-Hépher.* * *Jofué*, *ch.* 19. *v.* 13.

THACASTE. *Voyez* TAGASTE.

THADAMOR. *Voyez* TADOMOR.

THADDE'E ou THADE'E (Saint) Apôtre. *Cherchez* JUDE.

THADE'E, Abbé Ecoffois, demeuroit à Ratisbonne en Allemagne, & vivoit vers l'an 1457. A la priére de Conrad, Prevôt d'Ilminfter, il recueillit des Chroniques de fon païs, & la Vie de quelques Saints, que Canifius rapporte, *Antiq. Lect. tome* 4. Quelques uns le confondent avec THADE'E, Romain, qui vivoit en même tems, & qui écrivit en vers l'Hiftoire de l'Empereur Frédéric I, de laquelle Cufpinien s'étoit fervi pour la compofition de fon Ouvrage. * Bumaldi.

THADE'E, Médecin de Florence, célébre par fes Ecrits dans le XIII fiécle, profeffa à Bologne, & fut appellé *le Galien de fon tems.* Il écrivit fur les Aphorifmes d'Hippocrate, & mourut en 1270 ou 1280. * Jufte, *in Chron. Medic.* Caftellan, *in Vit. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

THADE'E DE PEPULIS, Docteur en Droit Civil & Canon, vers l'an 1318, exerça des emplois très-importans, & laiffa quelques Ecrits. * Antoine Bumaldi, *Miner. Bonon.*

THAGIE, ville. *Voyez* DAGIE.

* THAHATH ou TAHATH, fut fils d'Affir & pére d'Uriel, de la famille de Kéhath, de la Tribu de Lévi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 24.

* THAHATH ou TAHATH: il y en a eu deux de ce nom, de la Tribu d'Ephraïm, le premier étoit ayeul du fecond, qui avoit pour pére Elhada. Ce premier étoit fils de Béred, & petit-fils d'Ephraïm. *Voyez* I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 20.

THAHATH ou TAHATH, vint-troifiément campement des Ifraëlites dans le défert. Ils y arrivérent de Maceloth ou Makhéloth, & en partirent pour aller à Tharé ou Térah. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 26. 27.

THAIS, *Thaïs*, Courtifane, fameufe Gréque, étant allée à Athénes, attira à foi toute la Jeuneffe de ce païs. Elle fuivit enfuite l'armée d'Alexandre, & fut caufe de la ruïne de Perfépolis, en demandant à ce Conquérant la permiffion de mettre elle même le feu au Palais que Xerxès y avoit fait bâtir; cette femme voulant par là venger la ville d'Athénes que celui-ci avoit brûlée. Elle fe fit tellement aimer de Ptolomée, Roi d'Egypte, qu'il l'époufa. Il n'y a pas de bonnes raifons pour croire que Ménandre ait été l'un de fes Galans. Il eft vrai qu'il fit une piéce de théatre intitulée *Thaïs*, nom qui fut donné communément dans des Comédies, & dans d'autres piéces de Poëfie, aux femmes proftituées. * Bayle, *Dict. Crit.*

THAIS, *Thaïs*, Courtifane fameufe, puis pénitente, vivoit en Egypte dans le quatriéme fiécle. Elle fut convertie par faint Paphnuce, Anachoréte de la Thébaïde, qui, feignant de vouloir avoir commerce avec elle, la fit penfer à Dieu. Elle brûla auffi-tôt tous fes meubles, & fe retira dans une cellule, dont la porte fut condamnée, & où elle vécut trois ans, pleurant fes péchez. S. Paphnuce l'en ayant fait fortir au bout de ce tems, par l'avis de faint Antoine, elle mourut quinze jours après. On fait fa Fête au huitiéme d'octobre. * Rofweide, *Vitæ Patrum.* Bulteau, *Effai de l'Hiftoire Monaftique d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints.*

THALA, grand bourg de la Judée à 16 milles d'Eleuthéropolis du côté du midi. Eufébe le nomme *Talcha* & S. Jérôme *Tella.* * Relandi *Palæftina*, *l.* 3.

THALASSAR ou TE'LASAR, nom d'un lieu que l'on croit avoir été une place forte fur l'Euphrate, où le Roi de Babylone avoit mis les Edénites ou Hédénites pour la garder. Le Pére Dom Calmet dans fon *Dictionnaire de la Bible*, dit que c'eft une province d'Afie, dont on ignore la fituation précife; à quoi il ajoûte que l'on juge que cette province étoit vers l'Arménie & la Méfopotamie, & aux environs des fources de l'Euphrate & du Tigre, à caufe des Enfans d'Eden ou d'Héden qui habitoient ce païs. * *Ifaïe*, *ch.* 7. *v.* 12.

THALASSE, *Thalaffius*, qui fut élevé à la dignité de Comte, vivoit du tems de Conftantin & de fes fils, vers l'an 337 de Jefus Chrift. Il s'attacha aux erreurs des Ariens, & fut cher à l'Empereur Conftance, par la conformité de fa créance avec la fienne. Ammien Marcellin affûre qu'il fut Préfet du Prétoire, & dit que c'étoit un homme d'une humeur fort haute. Conftance l'employa en diverfes affaires, & l'envoya de fa part au Concile de Sirmich. Nous apprenons de Suidas qu'il écrivit l'Hiftoire de fon tems. * Saint Athanafe, *Epift. de Solit. & Apol. ad Conft.* Ammien Marcellin, *l.* 14. *&* 22. Saint Epiphane, *Hæref.* 71. Suidas, *in voce* Θεόφιλος. Voffius, *de Hift. Græc.*

THALASSE, *Thalaffius*, Moine & ami de S. Maxime Martyr, vivoit vers l'an 650. Il écrivit divers Traitez que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, & qui font dédiez à Paul, Prêtre; *De fincera charitate ac vera continentia*; *De regimine mentis.* On affure que cet Auteur demeuroit en Afrique, où il eut la conduite d'un monaftére en qualité d'Abbé, & qu'il écrivit en Grec. Du moins le fecond Ouvrage fe trouve en cette Langue dans la Bibliothéque du Vatican. * Joffe Coccius, *in Indice Auth. Thefau. Cathol.*

THALASSE, Dieu qui préfidoit aux noces. *Voyez* TALASSE.

THALE'S, Philofophe, le premier des fept Sages de la Gréce, étoit de Milet, originaire de Phénicie, fils d'*Examius*, qui defcendoit de Cadmus & de Cléobuline. On affure qu'il naquit fous la XXXV Olympiade, vers l'an 640 avant Jefus Chrift. Le nom de *Sage* lui étoit dû; car outre qu'il paffoit pour très-prudent & très-modéré, il fut Auteur de cette Secte de Philofophes, qu'on nomma *Ionienne*; parce qu'il étoit natif de Milet, ville d'Ionie. On croit qu'il pénétra le premier dans les fecrets de

de l'Astronomie, prédit les éclipses du soleil, & régla le cours des astres. Il soutenoit que l'eau étoit le principe de toutes choses, que le monde avoit une ame, & qu'il étoit tout rempli d'esprits. Ce fut lui qui remarqua le premier le changement des tems, & qui divisa l'année en trois cens soixante-cinq jours; Science qui de son tems étoit inconnue dans la Gréce. Thalès l'avoit apprise en partie des Prêtres d'Egypte, où il avoit voyagé, & en partie par son étude, & par la recherche des Phénomenes de la Nature. Il alla voir Crésus, qui conduisoit une puissante armée dans la Cappadoce, & lui donna le moyen de passer la riviére d'Halys, sans aucun pont, en divisant la riviére dont les deux bras furent ensuite guéables. Peu de tems après il mourut âgé de 90 ans ou environ. La Chronique d'Alexandrie met sa mort sous la LV Olympiade; mais il y a plus d'apparence qu'il mourut sous la LVIII Olympiade, & vers l'an 545 avant Jesus Christ. Il disoit *que la plus difficile chose du monde, c'étoit de se connoitre soi-même; la plus facile de conseiller autrui; & la plus douce, l'accomplissement de ses desirs; que pour bien vivre, il faut s'abstenir des choses que l'on reprend dans les autres; que la félicité du corps consiste dans la santé, & celle de l'esprit dans le savoir.* Selon lui, *ce qu'il y a de plus ancien, c'est Dieu; de plus grand, le lieu; de plus vite, l'esprit; de plus fort, la nécessité; de plus sage, le tems.* Il disoit aussi *qu'il ne faut dire à personne rien qui nous puisse nuire, & vivre avec ses amis, comme pouvant être nos ennemis.* Quelques jeunes gens de Milet reprochérent un jour à Thalès que sa science étoit fort stérile, puisqu'elle le laissoit dans l'indigence. Thalès voulut leur faire connoître, que si les Sages n'amassoient pas de grands biens, c'étoit par un pur mépris pour les richesses & qu'il leur étoit facile d'aquérir les choses dont ils ne faisoient aucun cas. Il prévit, à ce qu'on dit, par ses observations astronomiques, que l'année seroit très-fertile. Il acheta avant la saison tous les fruits des oliviers qui étoient autour de Milet, & la recolte fut fort abondante. Thalès en tira un profit considérable; mais comme il étoit desintéressé, il fit assembler les Marchands de Milet & leur distribua tout ce qu'il avoit gagné. Thalès avoit accoutumé de remercier les Dieux de trois choses, *d'être né raisonnable plutôt que bête, homme plutôt que femme, & Grec plutôt que Barbare.* C'est le premier des Grecs qui ait enseigné que les ames étoient immortelles. Un homme vint un jour lui demander si nous pouvions cacher nos actions aux Dieux? Nos pensées même les plus secrettes, *repondit-il*, ne sauroient jamais leur être inconnues. Il croyoit qu'il n'y avoit rien de si difficile que de se connoître soi même, c'est ce qui lui fit prononcer cette sentence qui fut depuis gravée sur une lame d'or & consacrée dans le Temple d'Apollon *Connois toi toi-même.* Mandrette de Pryéne lui ayant demandé ce qu'il pourroit lui donner pour les excellens préceptes qu'il en avoit reçus, Thalès lui dit, quand l'occasion vous donnera lieu d'enseigner les autres, faites leur connoître que je suis l'Auteur de cette doctrine; ce sera pour vous une modestie louable, & pour moi une récompense très-précieuse. Il laissa divers Traitez en vers, & entre autres, un des Météores; un de l'Equinoxe, &c. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philosoph. l.* 1. Pline, *Hist. Natur. l.* 2. Lactance, *Divin. Institut. l.* 3. *c.* 14. Apulée, *Florida, n.* 18. Cicéron, *de Divinit. l.* 1. *&c. Abbrégé des Vies des anciens Philosophes.* Bayle, *Dict. Crit.*

THALE'S, Poëte Lyrique de l'Isle de Créte ou Candie, florissoit sous la LVI Olympiade, vers l'an 556 avant Jesus Christ, & fut envoyé par Solon à Sparte, pour adoucir par ses Poësies les esprits de ce peuple, & pour l'exciter à aimer les choses honnêtes, en le détournant des séditions & des inimitiez qui pour lors régnoient entre eux. Ce fut lui qui prépara le chemin à Lycurgue, pour ranger les Lacédémoniens à la raison. Quelques uns ont fait ce Thalès plus ancien qu'Homére; mais Strabon, qui le nomme *Talethes*, le fait contemporain de Lycurgue, & dit que ce Légiflateur étant encore en Créte, se joignit à Thalétès Poëte Lyrique, & qu'il apprit de lui de quelle maniére Minos & Rhadamante avoient exercé la justice. * Plutarque, *Vie de Lycurgue.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

THALESTRIS, Reine des Amazones, enflammée d'un ardent désir de voir Alexandre *le Grand*, sortit de ses Etats vers l'an 334 avant Jesus Christ, & lorsqu'elle fut proche du camp où étoit le Roi, elle l'envoya avertir qu'il étoit arrivé une Reine, qui le venoit visiter. Après qu'Alexandre lui eut mandé qu'elle seroit la bien venue, elle ordonna à sa suite de s'arrêter, & vint avec 300 femmes. Quelque tems après, ce Roi lui ayant demandé ce qu'elle souhaitoit de lui, elle avoua de bonne foi qu'elle étoit venue pour avoir des enfans de lui, & qu'elle se croyoit digne de donner des héritiers à son Empire; que si elle avoit une fille de lui, elle la garderoit; & que si c'étoit un garçon, elle le rendroit à son pére. C'est ce que nous apprenons de Quinte-Curce, *l.* 5. Mais Arrien traite ce récit de fable, *Guerre d'Alexandre, l.* 7. *c.* 6.

THALIE, l'une des neuf Muses que quelques uns font Inventrice de la Géométrie & de l'Agriculture, préside à la Comédie, & est répréfentée couronnée d'une guirlande de lierre, tenant un masque à la main avec des brodequins pour chaussure.

THALLUS & CASTOR, Auteurs Grecs, avoient écrit l'Histoire de Syrie, avec beaucoup de soin, comme nous l'apprenons de Jules Africain, cité par Eusébe, *Præpar. Evang. l.* 10. *c.* 3. * Justin Martyr en fait mention, *Cohortat. ad Gent.* Tertullien, *in Apologet.* Minutius Félix, *in Octavio.* Lactance, *l.* 1. *c.* 13. *&* 23.

THALMAI. *Voyez* TALMAI.

THAM. *Voyez* DAHME.

THAMAR, Cananéenne, épousa Her, fils aîné de Juda, qui étoit fils de Jacob. Her mourut subitement, en punition de quelque crime que l'Ecriture ne désigne point; néanmoins quelques Rabbins, sur je ne sai quel fondement, ont soutenu que le crime de Her étoit d'empêcher l'effet du mariage, afin de conserver la beauté de sa femme. Mais sans s'engager dans ces recherches plus vaines, & d'autant moins utiles qu'elles n'ont la plupart du tems aucun autre fondement que l'imagination de celui qui les invente, nous n'avancerons que ce que nous trouverons dans le texte sacré. L'Ecriture dit que Juda engagea Onan, son second fils à epouser Thamar; que ce mariage ne plaisant pas à Onan, il s'abandonna à un crime qui fut puni par une mort subite. Thamar se voyant une seconde fois veuve, demanda le troisiéme fils de Juda, nommé Sella ou Sçéla, frére de ses deux premiers maris. Juda le lui promit, puis le lui refusa, appréhendant qu'il n'eût le même malheur que ses deux aînez. Ce refus chagrina Thamar, qui se déguisant, alla attendre Juda sur un grand chemin, & s'abandonna à lui, comme si elle eût été une femme publique. Elle devint grosse, & fut condamnée à être brûlée vers l'an du monde 2371, & le 1664 avant Jesus Christ; mais ayant avoué par quel moyen elle avoit conçu, elle obtint sa grace. Elle fut mére de Pharès & de Zara, qui sont nommez dans la Généalogie de Jesus Christ. * *Genése, ch.* 38. *v.* 8. *Matthieu, ch.* 1. Torniel, *A. M.* 2312 *& suiv.*

THAMAR, fille de *David* & de *Maacha.* Amnon son frére de pére, ayant conçu pour elle un amour criminel, la viola l'an du monde 3003, & le 1032 avant Jesus Christ, après avoir feint d'être malade, & l'avoir priée de venir lui préparer à manger. Absalom irrité de cet outrage, commis contre sa propre sœur de pére & de mére, résolut de tuer Amnon. Il attendit deux ans après à donner un grand festin à tous les fils de David: Amnon y etant venu, Absalom le fit assassiner à la fin du repas. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 13.

* THAMAR ou TAMAR, fille d'Absçalom, & petite-fille de David, Roi d'Israël. L'Ecriture la loue de sa beauté. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 14. *v.* 27.

THAMAR, ville que Salomon, Roi d'Israël fit bâtir dans le Désert qui est au dessus de la Syrie, & qu'il fit enfermer de fortes murailles; elle est distante de deux journées de chemin de la Syrie supérieure, d'une journée de l'Euphrate, & de six journées de Babylone. * *Voyez* PALMYRE. * *Ezéchiel, ch.* 47. *v.* 19. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 2.

Eusébe dit que Thamara est à une journée de Malis, ou Malathe, en tirant du côté d'Elia, ou de Jérusalem. Il ajoûte qu'il y avoit là une garnison Romaine. Ptolomée & les Tables de Peutinger marquent aussi Thamar ou Thamare dans la Judée. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Relandi *Palæstina, l.* 3.

THAMAR. C'est ainsi que les Arméniens appellent le WOLGA. *Voyez* RHA.

THAME, ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté d'Oxford, sur les bords du Comté de Buckingham. Elle tire son nom de la riviére de Thame, qui l'arrose, & sur laquelle il y a un pont qui conduit dans le Comté de Buckingham. Elle est la capitale de sa contrée, a un Collége, & un Hopital fondé par le Lord Guillaume de Thame. * *Dict. Anglois.*

THAMIRAS, Auteur de la Science des Haruspices. *Voyez* TAMIRAS.

THAMIRAS, Poëte & Musicien. *Voyez* TAMYRAS.

THAMNA. *Voyez* TIMNA ou TIMNAH.

THAMNATH SARAA. *Voyez* TIMNATH-SERAH.

THAMOUS, Pilote, natif d'Egypte, tenant la route d'Italie, où il conduisoit, entre autres Passagers, Epitherzès, Pére de l'Orateur Emilien, arriva assez heureusement à la hauteur des Echinades, maintenant appellées *les Cursolaires*, vis à vis du Golfe de Corinthe, où le vent manqua sur le soir; de sorte que le vaisseau fut poussé par les flots proche de l'Isle de Paxes. La plupart veillant pendant la nuit, entendirent distinctement une voix qui sembloit venir de cette isle, & qui appelloit *Thamous:* celui-ci ne répondant point ni à la premiére, ni à la seconde fois, la voix se fit entendre plus fortement, & lui dit, *Quand tu seras arrivé à Palode, donne avis que le grand Pan est mort.* Thamous ne fut pas plutôt arrivé à Palode, qu'il exécuta cet ordre; & d'abord qu'il eut crié que le grand Pan, étoit mort, on entendit de grandes plaintes & de grands gémissemens. Cette nouvelle se publia bientôt à Rome; si bien que Tibére, pour savoir ce qui en étoit, manda Thamous. Les Savans consultez là-dessus, répondirent que ce Pan n'étoit autre que le fils de Mercure & de Pénélope. On prétend que c'étoit Jesus Christ, qui mourut vers ce tems-là. * Plutarque, *de Oraculorum defectu.* Eusébe de Césarée, *de Præparatione Evangel. l.* 5. *c.* 9.

THAMUZ, idole des Hébreux & des Phéniciens, dont il est parlé dans le huitiéme chapitre d'Ezéchiel. Rabbi David Kimki dit que l'on célébroit sa Fête au mois nommé *Thamuz*, qui répond à juin & juillet, & qu'alors l'idole sembloit pleurer: ce qui se faisoit par l'artifice des Sacrificateurs, qui, après avoir mis adroitement du plomb autour de ses yeux, échauffoient la statue par dedans, jusqu'à ce que la chaleur fît fondre ce métal. La plupart des Auteurs disent que *Thamuz* étoit le même qu'Adonis; & saint Jérôme en parle ainsi: *Adonis ou Thamuz, Amant de Vénus, étoit un fort beau jeune homme, qui fut tué au mois de juin, & qui recouvra ensuite la vie, à ce que l'on raconte. Les Idolâtres appellent de ce nom le mois de juin, & célébrent tous les ans une Fête en l'honneur de ce Thamuz ou Adonis, dont la cerémonie est de le pleureur comme mort, & de le louer ensuite comme ressuscité.* Quelques uns croyent que Thamuz ou Adonis étoit le même qu'Osiris, Dieu des Egyptiens, en l'honneur duquel ces peuples faisoient deux solemnitez en un même mois; l'une pour sa mort, que l'on appelloit ἀφανισμός; & l'autre pour sa résurrection, que l'on appelloit εὕρεσις. Abéneppe dit que Thamuz fut Roi d'Egypte, dans le tems que les Israëlites y étoient en servitude,

de, & qu'il inftitua les cérémonies de la Fête d'Ofiris; que ces peuples étant de retour en leur païs, y continuérent de célébrer cette folemnité, & qu'ils appellérent *Thamuz* le mois auquel ils la célébroient. Le Pére Kircher dit que ce Thamuz fut auffi nommé *Termofis* ou *Tamofis*. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus, tome* 1. J. Selden, *de Diis Syris.*

Les Savans, *dit Dom Calmet*, qui ont le plus étudié l'Antiquité profane par rapport à l'Ecriture, croyent remarquer dans Thamuz les Patriarches Cham, Jofeph & Moïfe. On fonde le fentiment qui veut que Thamuz foit Cham, & fur la conformité des noms & fur le culte qui étoit commun à Cham & à Thamuz dans l'Egypte. Ceux qui tiennent que Thamus eft Jofeph, remarquent que Thamuz ou Adonis eft le fymbole du Soleil de même qu'Apis & Ofiris, & comme Apis, *difent-ils*, répréfentoit le Patriarche Jofeph, (ce qui n'eft nullement croyable) Adonis ou Thamuz pouvoit auffi le répréfenter. M. Huet, Evêque d'Avranches, croit que Thamuz étoit Moïfe. Il fuppofe que le Roi d'Egypte, fous lequel naquit Moïfe, s'appelloit Thamus, ou Thetmofis, & que fa fille Thermuthis, ayant fauvé Moïfe, lui donna le nom de fon pére Thamuz. * Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

THAMYRAS, Auteur de la Science des Harufpices. *Voyez* TAMIRAS.

THAMYRAS, Poëte & Muficien. *Cherchez* TAMYRAS.

THAN. *Voyez* THANN & DANN.

THANACH, ville de Paleftine dans la Tribu de Manaffé. * *Jofué, ch.* 12. *v.* 21. Il eft probable qu'elle étoit à trois milles & demi de Légion. Eufébe la met tantôt à quatre milles & tantôt à trois milles de Légion, c'eft ce qui fait conjecturer à M. Réland qu'elle pouvoit être à trois milles & demi, & il remarque qu'Eufébe & S. Jérôme ne divifent point les milles. * Relandi *Palæftina, l.* 3.

THANATH-SE'LO ou TAHANATH-SCILO, ville de Paleftine dans la Tribu d'Ephraïm. * *Jofué, ch.* 16. *v.* 6.

THANES (Les) dignité dans le Gouvernement des Anglo-Saxons. Le nom de *Than*, eft Saxon, & fignifie *Miniftre*, ou *Serviteur*. Il y en avoit de deux efpéces. On appelloit les uns *Maffe-Thanes*, c'eft à dire, *Thanes Eccléfiaftiques*, & les autres *World-Thanes*, ou *Thanes Laïques*. Les Thanes, en général, étoient divifez en trois claffes. La premiére étoit compofée des Thanes du Roi, tenans des Terres qui relevoient immédiatement de la Couronne, & qui ne rendoient hommage qu'au Roi feul. C'étoient proprement ceux qu'on a depuis appellé *Pairs* du Royaume & qui conftituent la grande Nobleffe. Ainfi les *Ducs*, les *Earldormans* ou *Anciens*, à qui on donnoit le Gouvernement des Provinces, & les *Vicomtes*, étoient rangez dans cette premiére claffe, auffi bien que ceux qui, fans avoir de charge, poffédoient des fiefs relevans immédiatement de la Couronne. Les Normans changérent le nom de *Thane*, en celui de *Baron*, & appellérent *Baronnies* les Terres que les Saxons nommoient *Thane-Land*. De là eft venue la coutume, qui a longtems fubfifté en Angleterre, de ranger toute la grande Nobleffe fous le tître général de *Barons*, parce que tous les Grands étoient Thanes. La feconde claffe étoit de ceux qu'on nommoit *Midle-Tanes* ou *Thanes du milieu*. S'ils tenoient des Terres du Roi même, elles étoient peu confidérables, & pour l'ordinaire celles qu'ils poffédoient relevoient des Comtes ou des Barons. Les Normans appellérent ceux-ci *Vavaffors* & leurs Terres *Vavaffories*. La troifiéme claffe étoit de ceux qui tenoient leurs Terres des Thanes du fecond rang. Ils n'étoient point rangez parmi la petite Nobleffe. C'étoient des gens qui, fans être Gentilshommes, vivoient noblement du revenu de leur bien fans exercer aucune profeffion. * M. De Rapin-Thoyras, *Hift. d'Anglet. tome* 1. *p.* 483.

THANET (Jean de) ainfi nommé de l'Ifle de Thanet en Angleterre, dans le Royaume de Kent, où il prit naiffance, étoit Religieux de l'Ordre de faint Benoît. Il poffédoit les Mathématiques, & particuliérement la Mufique; ce qui fit qu'on lui donna la dignité de Chantre du couvent de Cantorbéry, où il mourut l'an 1330. On a de lui un livre, *de Officiis Cantuarienfis Ecclefiæ*; & un autre, *de Vitis quorumdam Sanctorum.* * Pitfeus, *in Vit. Illuft. Angl.*

THANET, Ifle dans la Province de Kent & féparée du païs de Kent par un petit canal. Elle a environ huit milles de longueur & fix ou fept de largeur. Elle a tître de Comté. North-Forland, port de mer, en eft la capitale. Vortigerne, qui fut élu Roi de la Bretagne en 445, accorda cette Ifle aux Saxons, dans la vue de fe fortifier de ce peuple, & contre fes Sujets, & contre les ennemis du dehors. La plupart des Hiftoriens avancent que les Saxons abordérent à Thanet en 449, & que Vortigerne les reçut avec des careffes extraordinaires. Egbert, Roi de Kent, donna environ l'an 664, à Domnéna, fa coufine, de certaines Terres dans l'Ifle de Thanet, où elle fonda un monaftére. Ce fut à Thanet que le Moine Auguftin aborda en 597, & d'où il fit dire au Roi de Kent qu'une troupe d'honnêtes gens étoit arrivée dans fes Etats pour lui apporter de bonnes nouvelles & pour l'inftruire de plufieurs chofes capables de lui procurer un bonheur éternel. * *Etat de la Grande Bretagne, fous George II, tome* 1. *p.* 80. M. De Rapin-Thoyras, *Hiftoire d'Angleterre, tome* 1. *p.* 75, *&c.* On a déja parlé de cette Ifle fous le mot TANATIS.

* THANHAUSSEN, famille de Comtes, originaire du Tirol, vint d'abord dans l'Archevêché de Saltzbourg où elle acquit la dignité d'Ecuyer Tranchant héréditaire, puis dans le Duché de Stirie, où elle eut la charge de Grand-Veneur. Du tems de l'Empereur Ferdinand I, elle s'étendit dans l'Autriche & dans la Carniole. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baron de Valvafor, *Ebre des H. Crain.* Spéner, *Hift. Infign. l.* 2. *c.* 39.

THANN, dont on a déja dit quelque chofe fous le mot DANN, en Latin *Pinetum*, ville affez bien bâtie dans le Sundgow, fituée fur le Thur à cinq lieues de Bâle, appartient à la France. Le mont de Vofge y eft entrecoupé par une très-belle vallée qui eft fort féconde, & longue de quelques lieues. Ce fut en cet endroit que le Duc de Lorraine fut battu en 1635, par Bernard, Duc de Saxe-Weymar. L'Eglife de S. Théobalde eft un bâtiment affez antique, orné d'un clocher, fait fur le modéle de celui de Strasbourg, après lequel il eft le plus haut de toute l'Alface. Il y a auffi un fameux pélérinage. Il y a fur une hauteur, un Fort nommé *Engelsbourg*. Les Alliez s'en rendirent maîtres en 1674, & le rendirent enfuite à la France. Ce Fort eft maintenant rafé. Près de cette ville fe trouve la montagne de Rangen, connue par le bon vin qu'elle produit. * Tromsdorf. *Dictionnaire Allemand de Bâle. Voyez* auffi l'article DANN.

THAPSA. *Voyez* TIPHSAH.

THAPSAQUE, ville fameufe, fur l'Euphrate, où l'on paffoit ce fleuve pour venir de la Méfopotamie dans l'Arabie Déferte. Elle n'étoit point éloignée de l'emboûchure du Chaboras dans l'Euphrate. Les anciens Géographes en ont parlé. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

THAPSE, ville. *Voyez* TAPSE.

* THARA: c'eft le nom de l'un des deux Eunuques qui avoient entrepris fur la vie d'Affuérus, & qui furent découverts par le Juif Mardochée. *Additions au Livre d'Efther, ch.* 1. *v.* 13. Dans ce livre même, *ch.* 2. *v.* 21, il eft nommé *Térès.*

THARASIUS. *Voyez* TARASIUS.

* THARBIS, fille du Roi d'Ethiopie, ayant vu de deffus les murailles Moïfe qui affiégeoit la ville de Saba où elle étoit, faire dans une attaque des actions tout extraordinaires de courage & de conduite, entra dans une telle admiration de fa valeur, qu'elle fentit que fon cœur étoit bleffé de fon amour; & fa paffion croiffant, elle envoya lui offrir de l'époufer. Il accepta cet honneur, à condition qu'elle lui remettroit la place entre les mains: ce qui fut exécuté de bonne foi de part & d'autre. * Joféphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *ch.* 5.

THARE', fils de Nachor ou Nacor, naquit l'an 1909 du monde, le 2126 avant Jefus Chrift, & fut pére d'Abraham, de Nachor & d'Aran. Il étoit âgé d'environ foixante-dix ans, lorfque les deux premiers naquirent, & il n'eut Abraham que foixante ans après, à l'âge de 130 ans. Tharé demeuroit dans la ville d'Ur, dans le païs des Chaldéens, qui étoit un païs d'idolâtres; mais Dieu ayant commandé à Abraham d'abandonner ce païs, il en fortit avec fon pére, pour venir à Haran, ville de la Méfopotamie de Syrie, où Tharé mourut l'an 2113 du monde, & le 1922 avant Jefus Chrift, âgé de 205 ans. Les Hébreux difent qu'il étoit Sculpteur, & qu'il fit le premier des ftatues qui furent adorées, & qui donnérent l'origine à l'idolâtrie. Saint Epiphane eft de ce fentiment, & Suidas lui attribue auffi l'invention du même art, & l'origine du même culte. En effet, cela eft affez conforme à ce qui eft rapporté dans le livre de Jofué; cependant S. Auguftin, qui n'eft pas de de cette opinion, prétend prouver la fienne par le livre de Judith. D'autres croyent que Tharé étoit idolâtre, dans le païs des Chaldéens; & qu'il apprit d'Abraham, fon fils, le culte du vrai Dieu, depuis qu'il fut forti de la ville d'Ur. * *Genéfe, ch.* 11. *v.* 13. *Jofué, ch.* 24. Saint Auguftin, *de Civitate Dei, l.* 16. Saint Epiphane, *de Hæref. l.* 1. Torniel, *A. M.* 1909. *&* 2113. *n.* 6 *&* 7.

THARGE'LIE, fille de Milet, d'une parfaite beauté, & d'une grande fageffe. Elle fut mariée jufqu'à quatorze fois. * Athénée, *Dipnofoph. l.* 13. Plutarque, *in Pericle.*

THARGE'LIES, en Grec Θαργήλια, Fêtes que les Athéniens faifoient en l'honneur d'Apollon & de Diane, fous les noms defquels ils adoroient le foleil & la lune. On les célébroit dans le mois d'avril, qui étoit auffi appellé *Thargélion.* * Suidas.

THARSAH, l'un des fept anciens Poëtes des Arabes. *Voyez* AMROU BEN ALABD.

THARSAMUNTHE, illuftre Soldat Romain, dans le fixiéme fiécle, ayant été bleffé à la jambe, dans un combat contre les Goths, fut fi tranfporté de fureur contre eux, qu'il réfolut de fe venger. En effet, étant guéri de fa playe, & ayant demandé permiffion d'aller fe battre contre les Goths, il paffa lui feul dans leur camp, où il en tua plufieurs, & réfifta vaillamment à beaucoup d'autres. Se voyant environné des ennemis, qui étoient venus fondre fur lui, il ne voulut point de quartier; mais il combattit toûjours avec la même fermeté, & ne rendit les armes qu'avec la vie, après en avoir tué quantité à la vue des Romains, qui admirérent fon courage. * Procope, *de Reb. &c.*

THARSILLE, tante de S. Grégoire *le Grand. Voyez* GORDIENNE.

THARSIS, un des premiers Satrapes des Perfes, du tems du Roi Affuérus, du nombre de ceux que ce Prince confulta fur ce qu'on devoit faire à la Reine Vafti, qui avoit refufé de fe rendre à fon feftin. * *Efther, ch.* 1. *v.* 14.

* THARSIS ou TARSÇIS, fecond fils de Javan, petit-fils de Noé. On eft fort embarraffé de favoir, quelle eft la Tharfis qu'il fonda, & où lui & fes Defcendans s'établirent. On peut ajouter à ce qui en eft dit à l'article de TARSIS, ce qu'en dit M. Le Clerc, fur *Genéfe, ch.* 10. *v.* 4. Il conjecture que Tharfis pouvoit bien être quelque lieu de la Macédoine.

* THARSIS, fils de Bilhan, de la Tribu de Benjamin. Il en eft fait mention. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 10.

THARSIS, païs. *Voyez* TARSIS.

THARTAC. *Voyez* TARTAC.

* THASSI: c'étoit le furnom de Simon Macchabée, fils de Mathathias, * I. *Macchabée, ch.* 2. *v.* 3.

T H A S S I L L O N ou T A S S I L L O N I, Duc de Baviére, fuccéda à Garibald, par la faveur de Childebert, Roi de France, qui lui donna ce Duché après la mort de ce Prince. Il fut d'abord affez heureux dans la guerre contre les Sclaves ou Efclavons, qu'il défit l'an 565, & dans d'autres occafions; mais il eut du malheur dans la fuite, & fut vaincu à fon tour. * André Brunner, *Annal. de Virtut. & Fortit. Bojorum.*

T H A S S I L L O N ou T A S S I L L O N II, Duc de Baviére, fils d'ODILLON, & de Chiltrude; fœur de Pepin, dit *le Bref*, fuccéda à fon pére vers l'an 747, âgé d'environ fix ou fept ans. Grifon, frére de Pepin, s'étoit revolté contre lui; & s'étoit retiré chez les Saxons, ennemis des François; mais après qu'ils eurent été défaits, il fe refugia en Baviére auprès de fa fœur & de fon jeune neveu, qu'il dépouilla de fon Duché l'an 748. Pepin étant paffé en Baviére l'année fuivante, chaffa Grifon de cet Etat, & y rétablit Thaffillon, lui en donnant l'inveftiture, & le laiffant fous la tutelle de fa mére Chiltrude. L'an 757, Thaffillon vint en France faire hommage-lige à Compiégne au Roi Pepin, de fon Duché de Baviére: ce qu'il confirma, lui & les Seigneurs qui l'accompagnoient, par ferment, fur les corps de faint Denys, de faint Germain de Paris, & de faint Martin de Tours. Depuis, ce Prince fuivit le Roi Pepin dans les guerres qu'il faifoit à Gayfre, Duc d'Aquitaine; mais fe laffant d'être toûjours retenu de trop près, il s'évada l'an 764, & fe retira en Baviére. Ce Prince avoit époufé Luitperge, fille de Didier, Roi des Lombards, que Charlemagne, fils & fucceffeur de Pepin, avoit dépouillé de fon Royaume. Cette Princeffe, pour venger l'injure faite à fon pére, pouffa fon mari à fe revolter contre Charlemagne fon Souverain. Il avoit même déclaré fon fils aîné fon fucceffeur, fans l'agrément de Charles, mais ce Prince voulant épargner Thaffillon, qui étoit fon parent, convint avec le Pape Adrien II (pendant fon voyage de Rome l'an 781) qu'ils envoyeroient des Députez à Thaffillon, pour le faire reffouvenir de fes fermens. Ces Députez l'allérent trouver, & négociérent fi heureufement avec lui, qu'après lui avoir donné des ôtages & en avoir reçu douze de fa part, il fe rendit à l'affemblée de Wormes l'an 781, & confirma tous les traitez précédens; cependant fa femme, à fon retour, l'incita de nouveau à rompre avec Charlemagne. Pendant que ce Prince étoit à Rome l'an 787, Thaffillon envoya des Ambaffadeurs au Pape, pour le prier de le réconcilier avec lui; mais comme il vit que c'étoit pour l'amufer, le Pape menaça ces Ambaffadeurs d'excommunier leur Prince, s'il n'obéïffoit à Charles fon Souverain. Charlemagne alla attaquer fes Etats avec trois armées, dont lui même en commandoit une. Ce Prince fe voyant prêt de fuccomber, & fe confiant en la bonté de Charles, vint avec humilité lui demander pardon, & lui donna treize ôtages, dont Théodon, fon fils aîné, étoit du nombre. S'étant retiré en fon païs, il fit de nouvelles ligues avec les Huns Avarois & les Sclaves, contre le Roi, pouffé à cela par fon propre reffentiment, & par les menées de fa femme. Il engagea une partie de fes Sujets à fuivre fes volontez; mais les autres en donnérent avis à Charlemagne, qui le manda à une affemblée qu'il tenoit à Ingelheim. Ce fut là, qu'accufé par fes propres Sujets & convaincu de perfidie envers fon Souverain, non feulement par témoins, mais même par fa propre confeffion, il fut condamné par les Pairs à perdre la vie. Néanmoins Charlemagne, en confidération de ce qu'il étoit fon proche parent, commua cette peine en celle du cloître: en forte que lui & fon fils Théodon furent rafez, & renfermez dans le monaftére de Lauresheim, puis transférez à Jumiéges, après avoir renoncé à tous les droits qu'ils pouvoient avoir fur la Baviére. Eginard, parlant de la maniére dont Thaffillon fe conduifit dans le cloître, dit que la vie qu'il y mena fut auffi pieufe, que fa retraite avoit été involontaire; mais l'humilité profonde que témoigna Thaffillon dans le Concile de Francfort, nous oblige d'expliquer à fon avantage ces paroles ambiguës; car il eft remarquable qu'il fe préfenta dans cette affemblée, dans la pofture d'un pénitent; qu'il demanda de nouveau pardon à Charlemagne: & qu'il lui céda tous les droits qu'il pouvoit avoir au Duché de Baviére. Il y a des Auteurs modernes qui lui donnent la qualité de Saint, & qui le mettent au nombre de ces Grands infortunez, que l'orage des afflictions, & la perte de leur grandeur, ont pouffez dans le port du falut. Thaffillon mourut dans l'Abbaïe de Jumiéges, où il avoit été envoyé par Charlemagne, ou avant, ou plus vraifemblablement après le Concile de Francfort, c'eft à dire, l'an 794 ou 795. * Aimoin, *l.* 4. Othon de Frifinghen, *l.* 5. Mabillon, *des Actes des Saints.* Mézeray.

T H A S S O S, ifle. *Cherchez* T A S S O.

* T H A S U S, frére de Cadmus & fils d'Agénor, fut laiffé par Cadmus dans l'Ifle de Thafos, à laquelle il donna fon nom, & où il régna. * Photius, *Biblioth.* Hofman, *Lexic. Univ.*

T H A S U S, ifle. *Voyez* T A S S O.

T H A U L E'R E. *Voyez* T A U L E'R E.

T H A U M A S D E L A T H A U M A S I E'R E (Gafpard) Ecuyer, Sieur de Puy-Ferrand, natif de Bourges, & Avocat au Parlement, eft Auteur d'une Hiftoire de Berry en douze livres, qui parut en 1689, à Bourges, & où il éclaircit avec beaucoup d'exactitude & de méthode l'Hiftoire tant Eccléfiaftique que Politique de ce païs. Un fecond Ouvrage intitulé, *Traité du Franc-Alleu de Berri*, qu'il avoit donné dès l'an 1667, & qu'il publia pour la feconde fois en 1701, à Bourges, joint à fon Hiftoire, en fait un Ouvrage complet. Il mourut en 1712. * Le Long, *Biblioth. Hift. de la France.*

T H A U M A S T U S, Affranchi de Caïus Caligula, avant que ce Prince fût parvenu à l'Empire. L'Empereur Tibére fit emprifonner Hérode Agrippa, parce que ce Prince, qui étoit alors à Rome, témoignoit trop d'empreffement de voir régner Caligula, dont il étoit ami. Thaumaftus le foulagea beaucoup dans la prifon, lui portant à boire lorsqu'il avoit befoin de rafraîchiffement; ce qui le mit en faveur auprès de ce Prince, quand l'Empereur Caligula lui rendit la liberté, & lui donna le Royaume de Judée l'an 37 de Jefus Chrift. Thaumaftus fut encore fort aimé d'Agrippa II, dernier Roi des Juifs. * Jofèphe, *Antiquitez Judaïques*, *l.* 18. *c.* 8.

T H A U N, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin. Elle eft fortifiée, & fituée au confluent de la riviére de Simmeren & de la Nahe, à cinq lieues au deffus de Creutznach. * Maty, *Dict. Géogr.*

T H A U R U S I O. *Voyez* T A R U G I.

T H E.

THE'ACO, ifle de la Mer Ionienne, entre Céphalonie, l'Ifle de Sainte-Maure, & les Curfolaires, étoit nommée par les Anciens *Ithaca*; & eft appellée par les Italiens *Val-di-Compare*. Elle a un port fpacieux & affez fûr, & a eu autrefois une ville, que Plutarque nomme *Alalcoméne*. Aujourd'hui on n'y voit que quelques villages, dont les principaux font Vachi, Anvovi, Oxoi. Il peut y avoir quinze mille Habitans, dont la plupart font des gens bannis de Zante, de Corfou & de Céphalonie. Tous les ans les Céphaloniens choififfent une perfonne, à laquelle ils donnent le titre de *Capitaine de Théaco*, pour y juger les différents des Infulaires, après qu'il a été approuvé par les Officiers de la République de Venife. On croit que cette ifle étoit la patrie d'Ulyffe, & le féjour de Pénélope, dont la mémoire y eft encore en fi grande vénération, que les Habitans refpectent de certaines ruïnes, qu'ils croyent être les reftes du Palais de cette chafte Princeffe. * Pierre Coronelli, *Defcription de la Morée.*

T H E' A G E'N E, *Theagenes*, Luteur très-célébre de l'Ifle de Thafos, remporta jufqu'à quatorze cens Couronnes, en divers Jeux de la Gréce: c'eft pourquoi on le mit fur un Oracle d'Apollon au rang des Héros; & on lui dreffa une ftatue de bronze après fa mort. Un envieux de fa réputation alloit fouvent battre cette ftatue à coups d'étriviéres. Elle tomba enfin fur lui & l'accabla. Alors les enfans firent appeller en jugement cette ftatue; (car felon les loix de Dracon, les chofes inanimées pouvoient être affignées en cas d'homicide.) La ftatue fut condamnée à être jettée dans la mer; mais les Thaféens ayant été enfuite attaquez de famine, l'Oracle, fut confulté, & répondit qu'ils rappellaffent leurs bannis; ce qu'ayant fait, fans que la ftérilité ceffat, ils confultérent une feconde fois l'Oracle, qui leur reprocha qu'ils ne s'étoient point fouvenus de Théagéne. Là-deffus ils firent pêcher cette ftatue, la firent remettre en fa place, & lui facrifiérent comme à un Dieu, qui acquit la réputation de guérir plufieurs maladies. * Paufanias, *in Eliacis pofterioribus.* Suidas fait mention de trois Athéniens de ce nom.

T H E' A G E'N E, de Rhége, Hiftorien Grec, qui vivoit du tems de Cambyfe, fous la LXIII Olympiade, & vers l'an 528 avant Jefus Chrift, écrivit divers Ouvrages, citez par Eufébe, *Præp. Evang. l.* 10.

T H E' A G E'N E, Grammairien, avoit écrit fur Homére: un autre THE'AGE'NE avoit écrit une Hiftoire de Carie & de Macédoine. * Voffius, *de Hift. Græc. l.* 3.

* T H E' A G E'N E, nom du Héros du Roman compofé par Héliodore, Evêque de Tricca en Theffalie, fous le titre de *Amours de Théagéne & de Chariclée.*

T H E' A N O, femme de Pythagore, & fille de Pythonax, étoit née à Crotone, & étoit très-favante. Après la mort de fon mari, elle enfeigna la Philofophie avec fes fils. Elle écrivit un Poëme en vers hexamétres, & floriffoit vers l'an 479 avant Jefus Chrift. * Diogéne Laërce, *in Vit. Philof.* *Voyez* Luc de Holftein, fur *la Vie de Pythagore.*

T H E' A N O, de Locres, fit de beaux vers Lyriques. THE'ANO, de Métapont ou de Turie, écrivit en vers un Traité de la Philofophie de Pythagore. * Diogéne Laërce, *in Vit. Philofoph.* Jamblicus, *de Vita Pythagoræ*, *c.* 17.

T H E' A T I N S. *Voyez* C L E R C S R E'G U L I E R S.

T H E' A T R E, lieu deftiné au fpectacle des anciens Jeux publics, étoit différent de l'Amphithéâtre, en ce que le Théâtre étoit en forme de demi-cercle, & l'Amphithéâtre avoit une figure ronde ou ovale. Ce que nous appellons maintenant Théâtre, étoit nommé pupitre, *pulpitum*, par les Latins, qui étoit le lieu élevé fur lequel les Acteurs venoient réciter, & où la Comédie fe jouoit: & ce que nous nommons galeries & loges, eft à peu près ce que les Anciens appelloient le Théâtre. Tout l'édifice qui fervoit aux fpectacles, contenoit la fcéne, l'orcheftre & les degrez qui fervoient de fiéges aux fpectateurs. La fcéne en général comprenoit tout ce qu'occupoient les Acteurs, tant ceux qui récitoient, que ceux qui danfoient, ou qui répréfentoient feulement par le gefte, appellez *Pantomimes.* Elle avoit trois parties principales. La premiére le Pupitre, en Latin *Profcenium*, c'eft à dire, le devant de la fcéne. Le Pupitre étoit le lieu élevé fur lequel les Acteurs jouoient, qui eft ce que nous appellons aujourd'hui le Théâtre. Ce *Profcenium* avoit deux parties fur les Théâtres des Grecs, l'une où les Acteurs jouoient, & l'autre où les chœurs venoient réciter, & où les Pantomimes faifoient leurs répréfentations: ce qu'ils nommoient *Logeium* ou *Logeum.* La fcéne étoit une face de bâtiment d'une ftructure magnifique, & enrichie de décorations. Le derriére de la fcéne étoit le lieu où fe retiroient les Acteurs, & où ils s'habilloient. La feconde partie du Théâtre pris en général, étoit l'orcheftre. C'étoit le lieu le plus bas du Théâtre, qui étoit un demi-cercle enfermé au milieu des degrez. Il étoit ainfi nommé, parce qu'aux Théâtres des Grecs, c'étoit le lieu où l'on danfoit les balets; (ὀρχέομαι, en Grec, fignifie *fauter*, *danfer*) & à leur égard, l'orcheftre étoit une partie de la fcéne prife en général. Mais fur les Théâtres des Romains, aucuns des Acteurs

ne defcendoient dans l'orcheftre, qui étoit occupée par les fiéges des Sénateurs: ce que nous imitons dans nos Comédies, dans lefquelles les hommes qui payent le plus fe placent fur le Théâtre, & occupent une partie de la place qui eft deftinée aux Acteurs.

Outre l'Architecture de la fcéne, qui ne changeoit point, & qui faifoit une partie de la ftructure du Théâtre, les Anciens diftinguoient encore trois fortes de fcénes, favoir, la tragique, la comique & la fatirique, dont les décorations étoient en peinture, appliquées par des machines tournantes. La fcéne tragique étoit ornée de colomnes, de ftatues, de baluftrades, & autres ornemens qui conviennent à un palais royal. La fcéne comique répréfentoit des maifons particuliéres, avec leurs balcons. La fatirique étoit embellie de bocages, de montagnes, de cavernes, & de tout ce que l'on répréfente dans les païfages. Ces fcénes étoient *verfatiles*, tournantes, où *ductiles*, coulantes. Les machines *tournantes* fourniffoient chacune trois différens changemens, ayant trois faces, dont chacune avoit des peintures différentes. Les machines *coulantes* étoient celles dont l'artifice confiftoit à faire des changemens de faces, lorsqu'en coulant celle qui paroiffoit, on en découvroit une autre qui étoit cachée derriére elle. Cela eft encore en ufage dans nos Théâtres; mais les Anciens ne changeoient pas ces fcénes fi promptement que nous; car ils avoient coutume de tirer un rideau, derriére lequel ils faifoient à loifir ce qui étoit néceffaire au changement. La troifiéme partie du Théâtre pris en général, étoit les degrez pour les fiéges des Spectateurs.

Ces degrez étoient féparez par des paliers de repos, qui tournoient en rond de fept degrez en fept degrez, ou de neuf en neuf, & par des efcaliers pour y monter. La figure que ces paliers & ces efcaliers donnoient aux degrez qui étoient renfermez dans ces féparations, les faifoit reffembler à des coins: c'eft pourquoi les Anciens les appelloient *cunei fpectaculorum*, ce que M. Perrault nomme *les amas de degrez*; & cette figure venoit de la difpofition des degrez, qui avoient plus d'étendue à mefure qu'ils s'élevoient. Dans les commencemens on n'étoit affis dans les Théatres que fur la pierre & fur le bois, dont les degrez étoient faits; mais enfuite on y mit des oreillers, ou d'autres fortes de fiéges. Valére Maxime dit que jufqu'à l'an de Rome 558 & le 196 avant Jefus-Chrift, les Sénateurs fe plaçoient fur les degrez avec le peuple; mais leurs fiéges furent féparez par Attilius Serranus & L. Scribonius, Ediles, fuivant l'avis de Scipion *l'Africain*. L'an 685 de Rome & le 69 avant Jefus-Chrift, fous le confulat de Métellus & de Q. Martius, Rofcius Tribun du peuple, fit une Loi qui ordonna que les Chevaliers auroient auffi leurs places féparées de celles du peuple, fur quatorze degrez qui leur furent affignez. Suétone rapporte qu'Augufte fit un Edit, qui défendoit aux femmes d'être affifes fur les degrez du théâtre, & qui ne leur permettoit de fe placer qu'au haut, parmi le menu peuple, qui eft quelque chofe de femblable à ce qu'on appelle le *Paradis*, au haut de nos loges. Il faut encore remarquer ici que les anciens Romains n'avoient point de Théâtres ni d'Amphithéâtres pour leurs Jeux fcéniques, qu'ils regardoient de plein pié. Enfuite on éleva des degrez faits de terre, autour du lieu où fe répréfentoient les Jeux; puis du tems de Valérius Meffala & de Caffius Longinus, Cenfeurs, l'an de Rome 599, & le 155 avant Jefus-Chrift, on dreffa un Théâtre, que Scipion *Nafica* fit détruire peu de tems après. L'an 608 de Rome; & le 146 avant Jefus-Chrift, L. Mummius Conful, en fit bâtir un pour faire des Jeux publics après fon Triomphe. M. Scaurus Edile & C. Curion Tribun du peuple, élevérent de tres-beaux Théâtres, dont on admira la ftructure; mais ce ne fut que pour un tems. Pompée *le Grand* fut le premier qui bâtit à Rome un Théâtre de pierres de taille, d'une ftructure fort magnifique, au haut duquel il y avoit un petit temple dédié à Vénus, afin que la fainteté du lieu empêchât les Cenfeurs de faire démolir ce théâtre. * Rofin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 4. Vitruve, *l.* 5. *c.* 6. *&* 8.

THE'BASSE, anciennement *Cabaffus*, étoit autrefois une petite ville de l'Arménie Mineure. Elle eft maintenant dans l'Aladulie, près des fources du Cydne, entre Tarfe & Tianée. * Maty, *Dict. Géogr.*

THE'BAIDE, défert de la Haute Egypte, célébre pour avoir été la retraite de plufieurs faints Anachorétes qui y ont paffé une bonne partie de leur vie. Il eft fitué entre la Mer Rouge, qu'il a à l'orient, & le Nil à l'occident. Il tiroit fon nom de la célébre ville de Thébes fa capitale. C'eft la partie orientale de la province qu'on appelle aujourd'hui *Saïd*. La Thébaïde eft divifée en Haute, Baffe & Moyenne. Les villes d'Alovan, autrement Siéné, d'Afna, de Coos, de Kiphe qui eft l'ancienne *Coptos*, & d'Akfar, font dans la Haute Thébaïde. * Baudrand. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

THE'BALDESCHI (François) Cardinal, Archiprêtre de faint Pierre, natif de Rome, étoit un des feize Cardinaux qui fe trouvérent à Rome après la mort du Pape Grégoire XI, l'an 1378. Pendant que le Sacré Collége tenoit le Conclave pour l'élection d'un nouveau Pape, & que l'on attendoit le confentement de Barthélemi Prignano, Archevêque de Bari, le peuple impatient d'avoir un Pape Romain, fe vint jetter dans le Conclave avec tant de furie, qu'un Cardinal, pour appaifer ces mutins, & pour fe garantir du danger qui les menaçoit tous, s'avifa de crier tout haut que le Cardinal de faint Pierre venoit d'être élu, & que c'étoit aux Magiftrats de Rome à le faire confentir à fon élection. Auffi-tôt le bruit s'en étant repandu dans la ville, tout le monde courut en foule au Conclave, afin de recevoir ce prétendu Pape, qui étoit un bon vieillard de plus de 80 ans. On l'emporta de vive force dans l'églife de faint Pierre, & on le mit fur l'autel, felon la coutume, quoiqu'il criât qu'il n'étoit point Pape, & que c'étoit l'Archevêque de Bari qu'on avoit élu. De là ils le portérent dans le palais pontifical, où malgré lui il fut traité comme Pape jufqu'au lendemain, qu'on publia enfin l'élection de Barthélemi Prignano. * Maimbourg, *Hift. du grand Schifme.*

THE'BES ou DIOSPOLIS, ville de la Haute Egypte, a été une des plus grandes & des plus belles de l'Antiquité. On affûre qu'elle avoit cent quarante ftades de tour, & cent portes: ce qui lui fit donner le nom de *Hécatompyle.* Elle a été le fiége des Rois de Thébes. Elle fut ruïnée par Cornelius Gallus, Gouverneur d'Egypte. Tacite parle ainfi de cette ville, en décrivant les voyages de Germanicus. *De là*, dit-il, *il vifita ces grandes ruïnes de l'ancienne Thébes, où fe voyoient encore en caractéres Egyptiens gravez fur des obélifques, des marques de fa premiére opulence. Un ancien Prêtre ayant eu ordre de les interpréter, rapporta qu'il y avoit eu dans cette ville fept cens mille combattans; & qu'avec cette nombreufe armée le Roi Rhamfès domta la Libye & l'Ethiopie, &c. On y lifoit encore les tributs que payoient ces peuples; les poids de l'or & de l'argent; le nombre des chevaux & des armes; l'ivoire & les parfums pour les temples; l'impôt du froment & des autres biens, tributs comparables à tous ceux que la puiffance Romaine & la violence des Parthes impofoient aux nations fubjuguées.* Jean Léon affure que le nom moderne de cette ville eft *Théves*; mais Sanfon croit que c'eft *Minio*, qui eft fous la domination du Turc. Voici un abbrégé de la defcription qu'en fait le Sieur Paul Lucas, dans la rélation de fon voyage au Levant, imprimée à Paris l'an 1704. *Après avoir marché affez de tems dans les ruïnes de cette ancienne ville, je vis la plus belle chofe qu'on puiffe fe figurer. Je demeurai comme interdit à l'afpect d'un ouvrage le plus grand & le plus magnifique du monde: c'eft un palais grand comme une petite ville; quatre avenues de colomnes conduifent à quatre portiques. On voit à chaque porte entre deux grandes colomnes de porphyre, deux figures d'un beau marbre noir de géans qui ont chacun une maffe à la main. L'avenue de colomnes qui conduit à chaque porte eft de trois colomnes en triangle de chaque côté, compofée de 1500 colomnes. Sur le chapiteau de chaque triangle, il y a un Sphynx, & fur l'ordre des trois colomnes qui fuivent, un tombeau, & ainfi fucceffivement de chaque côté dans toutes les quatre allées. On en voit beaucoup de tombées; chaque colomne a 70 piez de haut, toutes d'une feule pierre: & dans les quatre avenues il faut qu'il y ait plus de cinq à fix mille colomnes.* Il fait enfuite la defcription de quelques appartemens de ce vafte palais. Les décombres ne lui permirent pas d'aller par tout; il trouva pourtant le moyen de parvenir jufqu'au haut, d'où il eut le plaifir, & en même tems le chagrin de promener fa vue fur les ruïnes de la plus grande ville qui ait été au monde. Il découvrit du côté du défert qui eft au Levant, environ douze grandes pyramides qui ne cédent en rien à celles du grand Caire; outre quantité de buftes de plus de trente piez de haut de figures d'hommes. Le Sieur Lucas remarque encore un fort grand nombre de palais, qui paroiffoient tous entiers; mais fi enfevelis dans les ruïnes, que l'on n'en voit plus les portes. Il entra dans quelques-uns par les fenêtres, & il partit de là le cœur tout contrit, de voir que tant de beaux édifices fuffent déferts & abandonnez à l'injure du tems, & que la demeure de tant de Rois foit devenue la retraite des ferpens. *Cherchez* DIOSPOLIS. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 19. Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 5. *c.* 9. *&c.*

On ignore quel nom les anciens Hébreux donnoient à la ville de Thébes. Bochart a prétendu que c'étoit la ville de *No-Ammon*, dont il eft fouvent parlé dans les Prophétes. M. d'Herbelot dans fa *Bibliothéque Orientale*, croit que la ville de *Cofs*, fituée dans la Thébaide fupérieure & fur le bord du Nil, eft la fameufe Thébes. Abdelmoal, Géographe Arabe, dit, qu'après le Grand Caire, Cofs eft la plus grande ville qui foit en Egypte. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

THE'BES, ville de Gréce en Béotie, appellée *Heptapyle* par Pindare, à caufe de fes fept portes, fut fondée par Cadmus, qui y bâtit une citadelle, dite *Cadmée*. Elle eft très-célébre dans les Ouvrages des Poëtes, & a été la fource d'un tres-grand nombre de fables. Trente-trois ans avant la ruïne de Troye, l'an 1217 avant Jefus-Chrift, Polynice, fils d'Oedipe & de Jocafte, armé contre fon frére Etéocle, affiégea Thébes avec Adrafte Roi d'Argos, fon beau-pére, & quelques autres. C'eft cette guerre qu'on nomme ordinairement l'*Entreprife des fept Chefs devant Thébes*, & que Stace a pris pour fujet d'un Poëme Epique. Cette expédition fut malheureufe; mais les enfans des Généraux qui étoient devant cette ville, l'emportérent dix ans après. Les Thébains étoient puiffans, & foutinrent la guerre contre les Athéniens & les Lacédémoniens. Ils remportérent fur ces derniers la célébre victoire de Leuctres en Béotie, par la valeur d'Epaminondas, quoiqu'ils fuffent en bien plus petit nombre que leurs ennemis, qui y perdirent, avec leurs meilleurs hommes, le Roi Cléombrote, auquel fuccéda Agéfipolis. Philippe de *Macédoine* vainquit les Thébains, & réduifit leur ville fous fon obéïffance. Il y mit garnifon de Macédoniens, & fit couper la gorge à tous ceux qui avoient été ou odieux ou fufpects; obligea les autres d'en fortir; y fit revenir ceux de fa faction qui en avoient été chaffez, & leur donna les charges & les Magiftratures. Les Thébains fupportérent ce joug avec chagrin, & fe revoltérent, fur le bruit qui courut de la mort d'Alexandre *le Grand*, qui avoit fuccédé à Philippe. Ils follicitérent leurs voifins de prendre les armes avec eux; mais leur ville fut emportée & fut ruïnée entiérement, excepté la maifon de Pindare: ce fut fous la CXI Olympiade, vers l'an 335 avant Jéfus-Chrift. Vint années après, Caffander, fils d'Antipater, répara cette ville, qui a eu depuis titre d'Archevêché. Aujourd'hui ce n'eft qu'un méchant bourg appellé *Stives*, qui appartient au Turc.

Turc. * Xénophon, *l.* 6. Diodore de Sicile, *l.* 15. 16. *& suiv.* Justin. Arrien. Pausanias. Strabon. Pline. Plutarque, &c. Il y a quelques autres villes de ce nom en Thessalie, en Afrique, en Italie & ailleurs.

THE'BES, THE'BETS & TE'BETS. *Voyez* TE'BETS.

THE'BIENS ou THE'BIES. *Voyez* BITHYES, peuple.

THE'BIT, Astrologue Anglois, vers l'an 1270 ou 1300. & non pas vers l'an 1140, comme l'a cru Blancanus, introduisit le premier dans l'Astrologie le mouvement de trépidation, qu'Augustin Ricci a combattu dans son Traité *de Motu Sphæræ octavæ.* * *Consultez* Blancanus, *in Chron. Mathém. c.* 35. §. 35.

THE'BIT, Ben Coré, célébre Mathématicien Arabe.

THEBNI. *Voyez* TIBNI.

THE'BUTIS, un des premiers Hérétiques parmi les Chrétiens, selon Hégésippe, se sépara de l'Eglise vers l'an 60 de Jesus-Christ, sous le pontificat de Siméon, fils de Cléophas, indigné de ce qu'on ne l'avoit pas fait Evêque. On ne sait point qui étoit ce Thébutis, ni quelle étoit son héréfie; & l'on ne voit pas qu'il ait eu des Sectateurs, ni qu'il ait donné son nom à aucune héréfie. * Eusébe, *Hist. l.* 4. *c.* 22. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

THE'CLE. *Cherchez* TE'CLE.

THE'COA, THE'CO, THE'CUA ou TE'KOAH, ville de Palestine, dans la Tribu de Juda, au midi du château d'Hérodion. Elle est célébre par le tombeau du Prophéte Amos. Roboam, Roi de Juda, la fit aggrandir. La femme qui fut cause qu'on rappella Absalom de son exil, étoit de Thécua. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 14. *v.* 2. 4. *&* 9. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 6.

THEERS, autrement nommez *Alchores*, sortes d'Indiens qui ne sont ni Payens ni Mahométans, & qui n'ont aucune religion, sont en abomination à tous les peuples des Indes: ce qui les oblige de se retirer dans les extrémitez des fauxbourgs, & de s'éloigner du commerce. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius.

THEES, riviére. *Voyez* TEES.

THE'ETE'TE d'Athénes, Mathématicien célébre, vers la LXXXVI Olympiade, & l'an 436 avant Jesus-Christ, laissa quelques Ouvrages de Géométrie. * Proclès Diadochus, *l.* 2. *Commentarior. in librum primum Euclidis.*

THE'GAN, Coévêque de Tréves, vivoit dans le IX siécle, du tems de Louïs *le Débonnaire*, dont il écrivit l'Histoire. Walafridus Strabo divisa en LVIII parties cet Ouvrage, que Pierre Pithou a publié dans le Corps des Auteurs de l'Histoire de France. Thégan étoit un homme d'esprit, & de beaucoup de crédit auprès du Prince; mais peu attaché à son Eglise. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 33.

THE'GLAT-PHALASSAR, TIGLATH-PILE'SER ou TIGLATH-PILNE'SER, Roi des Assyriens, successeur, & selon quelques Ecrivains, fils de Phul ou Pul. Phacée ou Pékach Roi d'Israël, fit une cruelle guerre à l'impie Achaz Roi de Judée. Achaz n'étant pas assez fort pour se défendre, fit alliance avec Théglat-Phalassar; & se voyant assiégé dans Jérusalem, lui envoya tout l'argent qu'il trouva dans le temple, pour l'obliger de venir à son secours. Théglat-Phalassar vint à Damas, ruïna la ville, en transféra les Habitans à Cyréne, & tua Rasin ou Retsin. Achaz vint à Damas pour marquer sa reconnoissance au Roi d'Assyrie, qui prit la plupart des villes de Galilée, & emmena en captivité les tribus de Nephthali, de Gad, de Ruben, & la demi-tribu de Manassé. Il ravagea aussi le païs d'Achaz, & l'obligea de lui payer annuellement un tribut fort considérable. Ainsi cette alliance fut pernicieuse à Achaz, au lieu de lui être utile, comme le remarque l'Ecriture. Il régna dix-neuf ans à Ninive, depuis l'an 747 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'an 728, l'an 3307. du monde. * II. ou IV. *Rois, ch.* 15. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. Castor. Torniel, *in Annal. Vet. Test.*

THEKOAH. *Voyez* THE'CUA.

* THELCIDE (Sainte) sœur d'Agilbert, Evêque de Paris, fut d'abord Religieuse à Faremoutier, d'où elle fut tirée pour être Abbesse de Jouare, au diocése de Meaux. La piété avec laquelle elle gouverna cette maison, engagea Sainte Batilde à lui demander de ses Religieuses, pour établir la régularité dans le monastére de Chelles que cette pieuse Reine faisoit bâtir. Sainte Thelcide mourut vers l'an 660. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

THE'LESPHORE. *Voyez* TE'LESPHORE.

THELLA, village de la Palestine près du Jourdain, aux frontiéres de la Haute Galilée. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 4.

THE'LXION, cinquiéme Roi de Sicyone, succéda à Apis après l'avoir tué, l'an du monde 2042, & le 1993 avant Jesus-Christ. Il régna 52 ans, & eut Egire pour successeur. * Eusébe.

* THELWALL, village d'Angleterre, dans le Comté de Chester. Il n'est rien aujourd'hui, mais il a été autrefois une ville assez grande & assez peuplée. Edouard *l'ancien* qui la fonda, la ferma d'une palissade pour sa défense, & de là lui vient le nom de *Thelwall*, qui en Saxon signifie *une muraille de troncs d'arbres.* Il est au nord-est de la ville de Chester, dont il est éloigné d'environ sept lieues. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 308.

THE'MA. *Voyez* TE'MA.

* THE'MAR, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Comté de Henneberg. Elle est située au confluent des riviéres de Werra & de Schleus, à l'est-nord-est de Henneberg, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

THE'MINES. *Cherchez* LAUSIE'RES-THE'MINES.

THE'MIS, qu'on fait la fille du Ciel & de la Terre, est considérée comme la Déesse de la Justice, & donna, dit-on, les premiers Oracles aux Payens. Diodore le prouve par le propre mot dont on se servoit quand Apollon rendoit quelque Oracle: ce qui s'appelloit *faire la fonction de Thémis.* * Héliode, *in Theogonia.* Diodore de Sicile, *Biblioth. Hist. l.* 5. Ovide, *Métam. l.* 1.

THE'MIS, qu'Eusébe nomme *Carmenta*, refusa d'épouser Jupiter, qui abusa d'elle, dit la Fable, & qui en eut la Justice, la Loi & la Paix. * Eusébe, *Præp. Evang. l.* 3.

THE'MISON, célébre Médecin, tres-souvent cité par Pline, étoit de Laodicée, & avoit eu Asclépiade pour Maître; mais il ne suivit pas ses sentimens, & fut auteur de la Secte des Méthodiques. Il a vecu du tems de Pompée *le Grand*, & de Jules-César, vers l'an 49 avant Jesus-Christ, & non sous l'empire de Domitien, comme quelques-uns le prétendent, à cause qu'il est nommé dans Juvénal *Satire* 10. *v.* 221; mais les Critiques soutiennent que ce Poëte en cet endroit prend ici Thémison pour toutes sortes de Médecins de sa Secte. * Sénéque, *Epist.* 95. Pline, *l.* 13. *c.* 17. *l.* 29. *c.* 11. Dioscoride. Gallien. Castellan, *in Vit. Med. &c.* Il y a apparence qu'il est différent de ce THE'MISON, qui avoit composé une Histoire de Palléne, citée par Athénée, *l.* 6.

THE'MISTIUS, à qui son éloquence fit donner le surnom d'*Euphrade*, Préfet de Constantinople, a été en réputation vers l'an 360 de Jesus-Christ, sous l'empire de Constance, de Julien l'*Apostat*, de Jovien & de Valens. Il étoit Philosophe Péripatéticien, écrivit des Commentaires sur Aristote, & étoit Payen de religion; mais il ne haïssoit pas les Chrétiens. Comme il étoit puissant à la Cour, lorsque l'Empereur Valens, qui étoit Arien, persécuta les Orthodoxes, il tâcha de l'adoucir par une excellente Harangue, dans laquelle il montroit que la division des sentimens étoit plus grande entre les Idolâtres que parmi les Chrétiens, & qu'elle ne devoit pas se terminer par l'effusion de sang. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces de Julien l'*Apostat.* Nous avons encore quelques-unes de ses Oraisons adressées aux Princes sous lesquels il vivoit. Ses Commentaires sur Aristote, faits dans sa première jeunesse, furent si estimez, qu'un des meilleurs Philosophes de la Gréce quitta son Ecole pour l'aller voir. Il enseigna avec tant d'éclat à Antioche, à Nicomédie, à Rome & ailleurs, qu'il effaçoit tous les Philosophes de son tems. Les Romains en furent tellement charmez, qu'ils députérent vers l'Empereur pour faire en sorte qu'il l'obligeât à demeurer au milieu d'eux; mais ils n'obtinrent pas cet avantage. Thémistius aima mieux s'en retourner à Constantinople, où il passa la plus grande partie de sa vie. L'Empereur Constantin lui conféra la dignité de Préteur, & l'honora d'une statue d'airain. Théodose *le Grand* le fit Préfet de Constantinople, & le donna, tout Payen qu'il étoit, pour Précepteur à son fils. Il falloit qu'il fût honête homme, puisqu'il fut toûjours lié d'amitié avec saint Grégoire de Nazianze. Il avoit laissé XXXVI Harangues. Henri Etienne en publia quelques unes. Le Pére Pétau en fit faire une édition, qui fut suivie d'une autre meilleure que la premiére; mais toûjours imparfaite, puisqu'il y manquoit XVI Oraisons. Il chercha si bien, qu'il en trouva XIII, dont il traduisit en Latin la meilleure partie; & le P. Hardouin, son confrére, les fit paroître pour la premiére fois en public dans la nouvelle édition qu'il donna de ce Philosophe en 1684. * Saint Augustin, *de Categ. l.* 2. *&* *l.* 6. Suidas. Bayle, *Républ. des Lettres*, *Décembre* 1684.

THE'MISTIUS, surnommé *Calonimus*, Diacre de l'Eglise d'Alexandrie, fut Chef de la Secte des Agnoétes, sous l'Empereur Justin, vers l'an 519, & écrivit quelques Ouvrages pour ceux de sa Secte. * Photius, *Cod.* 22. 23. 24. & 108.

THE'MISTO, fille d'*Hypseus*, eut d'*Athamas*, Roi de Thébes, deux fils nommez *Spincius* & *Orchomenus.* Athamas ayant ensuite épousé Ino, fille de Cadmus, Thémisto, jalouse de ce mariage, résolut de tuer Léarque & Mélicerte, qui en étoient nez; mais une nourrice changea les habits de ses enfans, & donna les robes des fils d'Ino à ceux de Thémisto. Cette femme transportée de fureur, tua ses propres enfans sous ces habits étrangers; mais ayant reçonnu son erreur, elle se fit mourir elle-même. Apollodore donne pour enfans à Thémisto, Leucon, Erythroé, Schénée & Broüs. * Hygin. Apollodore, *l.* 1.

THE'MISTOCLE, Général des Athéniens, étoit fils de Néoclès, personnage fameux par sa naissance & par sa vertu. Il fut si libertin dans sa jeunesse que son pére le déshérita & que sa mére se tua elle même de chagrin. Cependant Plutarque doute de l'un & de l'autre de ces faits, & remarque seulement que Thémistocle dans sa jeunesse fût fort variable dans ses mœurs, & qu'après s'être corrigé du déréglement de sa conduite, il avoit coutume de dire que les poulains les plus indomtables, quand on les dresse bien, deviennent les meilleurs chevaux. Voyant qu'il ne pourroit effacer les taches de sa jeunesse qu'en se distinguant par des actions de valeur, il fit tous ses efforts pour aquérir de la gloire, & réüssit si bien qu'il fut élu Juge, poste dont il s'aquitta parfaitement bien. On lui confia la guerre de Corfou, qu'il finit heureusement, & nettoya la mer de tous les Corsaires. Il rendit sur tout de grands services à sa patrie contre les Perses. Car comme il prévit que les Perses ne manqueroient pas de tâcher de venger l'affront reçu près de Marathon, il appliqua tous ses soins à découvrir les moyens de résister à la force des Perses. Jugeant donc qu'ils avanceroient avec une armée si puissante que les Athéniens ne seroient pas en état de lui résister, il conseilla qu'on renforçât la

la Marine, en équipant un nombre considérable de galéres. Comme l'on manquoit d'argent, il fut d'avis qu'on employât à cet usage les revenus des mines d'argent, qui jusques alors s'étoient distribuez entre les Citoyens de l'Etat. Pour parvenir à son but, il proposa aux Athéniens de faire la guerre à l'Isle d'Egine dont les Habitans étoient fort haïs des Athéniens. Il eut besoin de ce prétexte pour porter le peuple à céder un revenu si considérable, ce qu'il n'auroit jamais fait par la seule considération du danger éloigné de la part des Perses. On construisit donc cent grandes galéres, qui dans la suite, furent d'un si grand usage contre Xerxès, qu'elles ne contribuérent pas seulement à la conservation d'Athénes, mais aussi au salut de toute la Gréce. La prudence & la valeur de Thémistocle se soutinrent constamment dans cette guerre, & l'on peut dire que sans lui l'issue en auroit été bien différente, & que la Gréce se seroit vue obligée de succomber sous le poids de la force des Perses. D'abord ce fut Thémistocle, qui, à la vue du péril dont la Gréce étoit menacée, en porta les différens Etats à s'unir étroitement entre eux. Il conseilla ensuite aux Athéniens de rappeller tous les Citoyens exilez, & en cela il eut sur tout en vue de faire revenir Aristide, de peur que ce grand homme ne se joignît aux ennemis. Lorsque l'on apprit que la flotte de Xerxès faisoit le tour de l'Isle d'Eubée, afin de la tenir enfermée entre la flotte & l'armée de terre des Perses, & que les Grecs étoient ainsi forcez à abandonner cette Isle, Thémistocle connoissant les endroits, où les vaisseaux des Perses jetteroient l'ancre, & où les Perses descendroient à terre pour prendre des rafraîchissemens, il fit graver en Grec sur de grosses pierres des exhortations adressées aux Grecs Asiatiques, dont la flotte de Xérxès étoit presque toute composée. Il les exhortoit d'y penser mûrement avant que de rien entreprendre contre leur propre sang & contre un peuple dont ils descendoient; Que bien loin d aider aux Barbares à s'emparer de la Gréce, ils devoient ou se joindre ouvertement aux Grecs, ou du moins, dans les combats, empêcher leurs ennemis de vaincre. Cet avis ne fut pas inutile & l'on en apperçut sensiblement les heureux effets dans la suite. L'armée des Perses, après s'être emparée du passage des Thermopyles, avançoit aussi à grands pas vers Athénes lorsque Thémistocle fit conseiller par l'Oracle de Delphes aux Athéniens de chercher leur salut dans des murailles de bois, ce qui fut aisément expliqué des vaisseaux. Il ne falloit pas moins qu'un feint Oracle, autant respecté que celui d'Apollon, pour déterminer tout un peuple à se mettre sur des vaisseaux & à abandonner à l'ennemi leur ville. Après le combat près de Salamine, les intérêts communs de la Gréce demandoient que Xerxès quittât au plutôt ce païs & s'en retournât en Asie. Thémistocle se servit pour cet effet d'une ruse, & fit donner sous main un faux avis à Xerxès, en lui faisant entendre que les Grecs alloient se tourner vers l'Hellespont pour y détruire son pont, après quoi il feroit séparé de son Royaume & peut-être obligé, à périr misérablement en Europe, avec toutes ses troupes. Xerxès crut l'avis, quitta la Gréce fort à la hâte, en perdant une partie considérable de ses troupes dans une marche par un païs entiérement ruïné, & fut encore bon gré à Thémistocle de l'avis qu'il lui avoit donné. Aussi-tôt qu'on fut délivré des Perses, Thémistocle pensa à rebâtir la ville d'Athénes. Les Lacédémoniens, par jalousie contre les Athéniens, tâchérent de prévenir & d'empêcher cet ouvrage, sous prétexte qu'on n'étoit pas encore entiérement délivré des Barbares & qu'il n'étoit point, par conséquent, de la prudence, de placer une grande ville si près du Péloponnése, laquelle étant une fois prise, ne faisoit que faciliter aux ennemis l'entrée dans le cœur de la Gréce. Thémistocle leva cette difficulté en corrompant une partie des Ephores de Sparte avec de l'argent, & en faisant par leur moyen acroire aux Spartiates que l'entreprise n'étoit pas si considérable qu'ils pensoient. Les Ambassadeurs de Sparte étant ensuite arrivez à Athénes pour faire cesser le travail, Thémistocle les reconduisit à Sparte sous prétexte d'y traitter toute cette affaire avec eux. Mais en partant il avoit donné ordre qu'on travaillât jour & nuit & qu'on se servît des pierres des tombeaux, des autels & d'autres édifices, pourvu qu'elles pussent être employées. Arrivé à Lacédémone, il différa aussi long-tems qu'il lui étoit possible de parler d'affaire, sous prétexte qu'il étoit obligé d'attendre ses Collégues, qui selon ses propres ordres arrivérent fort tard. Etant enfin venus, ils avertirent Thémistocle que les murs d'Athénes étoient dans un assez bon état & l'on commença alors d'entrer en conférence, où Thémistocle nia constamment que les Athéniens eussent fortifié leur ville, offrant de demeurer lui-même en ôtage à Sparte jusques à ce que par une nouvelle Ambassade on se fût convaincu de la vérité du fait. Les Spartiates acceptérent l'offre, & leurs Ambassadeurs partirent pour Athénes avec les Collégues de Thémistocle, à qui celui-ci recommanda qu'on retînt les Députez de Sparte jusques à ce qu'il fût mis en liberté. Thémistocle ayant jugé que l'Ambassade pouvoit être arrivée à Athénes, alla hardiment trouver les Chefs des Lacédémoniens, leur découvrit tout le mystére, les accusa d'injustice & d'ingratitude de ce qu'ils prétendoient mettre au rang des villages une ville qui s'étoit généreusement sacrifiée pour le salut commun de la Gréce, & ajoûta enfin qu'ils n'avoient maintenant qu'à le traiter comme ils trouveroient bon, mais qu'il les assûroit en même tems que leurs Ambassadeurs auroient le même sort à Athénes. Les Lacédémoniens furent également piquez de la conduite & des discours de Thémistocle qui les chargeoit de confusion, mais pour sauver la vie de leurs Députez, choisis des meilleures familles de Sparte, ils se virent obligez de mettre Thémistocle en liberté, mais en lui conservant & aux Athéniens, une haine implacable. Thémistocle de retour à Athénes entreprit un ouvrage encore beaucoup plus considérable; il mit en bon état le port de Pyrée, le joignit par un bon mur à la ville, & assûra ainsi aux Athéniens l'empire de la mer. Par tous ces ouvrages Thémistocle enflamma contre lui non seulement la haine des Lacédémoniens; mais même aussi un grand nombre d'Athéniens portérent envie à son autorité. L'orgueil & les vanteries de Thémistocle n'y contribuérent pas peu. Enfin, les choses tournérent de maniére que par l'Ostracisme il fut exilé pour dix ans, uniquement parce que son pouvoir paroissoit dangereux à la liberté d'Athénes, sans qu'on l'accusât en aucune maniére d'aucunes vues pernicieuses. Pausanias, qui pensoit à livrer la Gréce aux Perses, profita de cette occasion pour s'associer Thémistocle dans cette entreprise. Quoiqu'il ne paroisse pas que Thémistocle se soit mêlé dans cette affaire, il est cependant bien certain qu'il garda le silence sur une trame aussi dangereuse pour sa patrie. De là vient que l'affaire ayant enfin été découverte, par d'autres voyes, & les Ecrits de Pausanias faisant toucher au doigt que Thémistocle avoit eu connoissance de cette trahison, les Lacédémoniens se servirent de cette occasion pour l'accuser vivement à Athénes. Thémistocle tâcha de se disculper par lettres; mais ce fut inutilement. Il fut condamné comme traître à la patrie, & ses biens confisquez. On dit qu'on trouva environ cent talens d'argent comptant dans sa maison, ce qui fait, monnoye de Hollande, environ 150000 francs: somme que ses ennemis firent sonner fort haut, d'autant plus qu'il n'avoit qu'environ trois talens en entrant en charge. Cependant cette somme, ne prouve rien moins qu'une malversation de la part de Thémistocle, quand on considére le riche butin qu'il avoit fait sur les Perses, & les grands emplois qu'il avoit possédez, & dans lesquels il pouvoit avoir reçu avec honneur divers présens considérables. Les Lacédémoniens & les Athéniens poursuivant ainsi de concert Thémistocle, il se vit obligé à cause de la violence de deux villes qui lui étoient redevables de tant d'avantages, de se jetter entre les mains de ceux à qui il avoit fait le plus de mal dans sa vie. D'abord il alla trouver Admléte, Roi des Molosses, à qui quelques années auparavant les Athéniens, par son avis, avoient refusé avec tant de hauteur ce qu'il leur avoit demandé, qu'il jura de se vanger tôt ou tard de Thémistocle. Nonobstant cela, Thémistocle obtint le pardon & la protection de ce Prince. Mais comme il ne s'y crut pas trop en sûreté, il prit la résolution desespérée de se jetter entre les bras des Perses, quoique depuis long-tems on eût mis deux cens talens sur sa tête. Pour arriver heureusement dans le lieu de la résidence du Roi de Perse, il se fit conduire dans un char fermé, de sorte que tout le monde croyoit que c'étoit la Maîtresse de quelque Grand Seigneur de la Cour qu'on menoit. Le Roi témoigna beaucoup de joye de son arrivée & on dit qu'il s'écria plusieurs fois, *Maintenant j'ai Themistocle de mon côté.* En effet il promit au Roi de lui assujettir la Gréce lorsque l'occasion s'en présenteroit. On dit que le Roi de Perse lui assigna cinq villes pour son entretien. Les Perses ayant enfin été obligez de faire la guerre aux Grecs, ils voulurent se servir de Thémistocle, mais soit qu'il n'eût jamais fait sérieusement ces promesses aux Perses, & cela par un reste d'amour pour sa patrie ingrate, soit qu'il desespérât de les pouvoir remplir à cause de l'habileté consommée de Cimon, le Général des Athéniens, il s'empoisonna lui même. Le Roi de Perse en ayant été informé & étant persuadé que l'amour de la patrie avoit porté Thémistocle à cette extrémité, il l'en estima encore davantage, & combla de bienfaits ses amis. Thémistocle mourut âgé de 65 ans, & laissa plusieurs fils & filles dont aucun ne s'est fort distingué. On place avec beaucoup de probabilité sa mort dans la premiére année de la LXXVIII Olympiade, c'est à dire 468 ans avant la naissance du Sauveur. Cornelius Nepos & Plutarque ont écrit la Vie de Thémistocle. * Hérodote, *l.* 8. Thucydide, *l.* 1. Justin. Diodore de Sicile. Valére Maxime. *Diction. Allemand de Bâle.*

THE'MISTOCLE'E, *Themistoclea*, fille de Mnésarque, Orfévre de Samos, & sœur de Pythagore, fut tres-savante dans la Morale, dont elle donna des Leçons à son frére. * Strabon.

THE'MISTOGE'NE, *Themistogenes*, de Syracuse, Historien Grec, du tems d'Artaxerxès *Mnémon*, vers l'an 400 avant Jesus-Christ, avoit écrit l'Histoire de Cyrus, frére du même Artaxerxès, comme nous l'apprenons de Xénophon, qui en parle ainsi: *Ceux*, dit-il, *qui auront la curiosité de lire une Histoire si illustre, verront dans Thémistogéne de Syracuse, qui l'a écrite au long, comment Cyrus assembla secrettement une armée, comment il marcha contre Artaxerxès, comment il lui donna bataille, & comment après sa mort, les Grecs retournérent en leur païs par le Pont-Euxin.* L'Ouvrage du même Xénophon sur ce sujet, est apparemment ce qui a causé la perte de celui de Thémistogéne. * Xénophon, *Hist. Græc. l.* 3. *c.* 1.

THE'MISTOR. *Cherchez* DEMPSTER.

THE'MOSIS, Roi d'Egypte. On croit que c'est ce Pharaon qui éleva le Patriarche Joséphe au suprême degré de dignité après lui.

THE'NAILLES, Abbaïe de France dans la Picardie. Elle est dans la Tiérache, près de la petite ville de Vervins. * Maty, *Dict. Géogr.*

THENGEN. *Voyez* TENGEN.

*THE'OBALDE, surnommé d'Etampes. *Voyez* THE'ODEBALD.

* THE'OBALDE (M. Zacharie) naquit à Slakkenwalde en Bohéme, où il fut Prédicateur vers le commencement du XVII siécle. Ayant été ensuite banni avec quelques autres Luthériens, il passa le reste de ses jours à Nuremberg. On a de lui, *Hussiten-kryg; Genealogia & Chronicon Judicum, Ducum &*

& Regum Bohemiæ; des Mines de Joachimdal. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Miscell. de Arcanis Naturæ.*

THE'OBALDUS, Anglois, Religieux de l'Ordre des Chartreux, vivoit vers l'an 1320, sous le régne d'Edouard II, Roi d'Angleterre, & donna tout son tems à la lecture de l'Histoire sainte. Il a ramassé dans un volume les actions d'un grand nombre de Saints, depuis le commencement du monde jusqu'à lui, & a fait aussi un Ouvrage intitulé, *De progressu sanctorum Patrum ; de Vita contemplativa.* * Pitseus, *de Illustr. Angliæ Script.*

THE'OBERT. *Cherchez* DAIBERT.

THE'OCATAGNOSTES ou BLASPHE'MATEURS, Hérétiques dans le VII siécle, osoient accuser Dieu d'avoir fait & d'avoir dit plusieurs choses mal-à-propos. * Pratéole. Sandére.

THE'OCLE, *Theocles*, *Theoclitus*, *Theoclius*, ou selon la conjecture de Casaubon, *Theo Chius.* Théon natif de Chio, écrivit une Histoire, qui est citée par Vopiscus, en la Vie d'Aurélien. * Vossius, *de Hist. Græc. & Lat.*

THE'OCRINE, *Theocrines*, Grec, Poëte Tragique, fit ensuite le métier d'accusateur, ce qui rendit son nom odieux: c'est la raison pour laquelle Démosthéne appella Eschine un *Théocrine Tragique.* S. Jérôme dit que les Payens appelloient quelquefois les Chrétiens de ce misérable nom, les regardant comme gens, qui par la sainteté dont ils faisoient profession, sembloient accuser d'impiété les Idolâtres. * Saint Jérôme, *Epist. ad Furiam.*

THE'OCRITE, *Theocritus*, Poëte Grec, né à Syracuse, s'acquit beaucoup de réputation par ses Idylles, que nous avons encore aujourd'hui, & qui ont servi de modéle à Virgile dans ses Eclogues. Ce Poëte vivoit à la Cour d'Egypte du tems de Ptolémée *Philadelphe*, qui succéda à son pére vers la fin de la quatriéme année de la CXXIII Olympiade, & 285 ans avant Jesus-Christ. On dit que Théocrite ayant mal parlé de Hiéron, Tyran de Syracuse, fut puni de mort par ce Prince. Il a employé dans ses Idylles la Dialecte Dorienne, qui est tres-propre au langage rustique. Ceux qui ont quelque connoissance de la Langue Gréque, regardent les Eglogues de ce Poëte comme un Chef d'œuvre en ce genre, & trouvent dans ses Ouvrages des beautez simples & naïves, qui ne sont pas goûtées de ceux qui n'en jugent que par les Traductions. * Vossius, *de Poët Græc.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* I. *p.* 417. *n.* 1123. édit. d'Amsterdam 1725.

THE'OCRITE, *Theocritus*, natif de Chio, Orateur & Sophiste, Disciple de Ménodore, écrivit des Epîtres fort estimées, & une Histoire de Libye, selon Suidas & Strabon, *l.* 14. Il vivoit sous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant Jesus-Christ, & est apparemment le même qui est cité par Fulgence, *Mythol. l.* I. Ambryon avoit écrit la Vie de Théocrite, qui composa une Epigramme satirique contre Aristote, comme Diogéne Laerce le remarque, *Vitæ Philos. l.* 5. *in Aristotele.* Mais on ne voit rien qui puisse faire connoître qu'il en a voulu à Aristote le Philosophe, plutôt qu'à quelque autre de ce nom: à quoi on peut ajoûter qu'Aristote étoit trop jeune alors pour attirer l'attention d'un Poëte.

THE'ODAHAT, Roi des Goths en Italie, étoit fils d'Amalafréde, sœur du Roi Théodoric, & d'un Seigneur Goth. Amalasunthe ayant perdu son fils Athalaric, & se voyant sans appui, mit sur le thrône Théodahat l'an 534, à condition qu'elle gouverneroit sous son nom. Il le lui promit; mais se voyant assûré de l'autorité souveraine, il chassa sa bienfaictrice, & l'enferma dans une isle du Lac Volséna, où il la fit étrangler dans un bain. L'Empereur Justinien, sous prétexte de venger la mort de cette Princesse, profita des desordres des Goths, & réünit l'Italie à l'Empire. Ce fut par le ministére de Mundus & de Bélisaire, dont l'un soumit la Dalmatie, & l'autre la Sicile. Ces succès étonnérent si fort Théodahat, Prince lâche, qui ne pouvoit se résoudre à la guerre, qu'il s'offrit de souscrire à tout ce qu'on voudroit de lui, & même de céder le Royaume à Justinien, pourvu qu'on le laissât vivre en repos avec une pension. Depuis, voyant que les affaires avoient changé de face, il obligea le Pape Agapet d'entreprendre un voyage à Constantinople, pour y calmer l'esprit de l'Empereur. Ces précautions lui furent inutiles; car tout lui devint contraire; & son propre gendre Ebremond, qui avoit épousé Théodenande sa fille, se rendit à Bélisaire, qui soumit Naples & tout le païs voisin: de sorte que ne sachant quel parti prendre, il donna la conduite de son armée à Vitigès, un de ses Capitaines, qui étoit plus illustre par sa valeur que par sa naissance. Celui-ci, qui étoit aimé des Goths, fut proclamé Roi l'an 536. Aussi-tôt ce nouveau Prince fit prendre Théodahat, qui revenoit de Rome à Ravenne, & le fit mourir avec son fils Théodégisile. C'étoit une juste punition de son ingratitude pour Amalasunthe; & Dieu se servit d'un traître pour en châtier un autre. On dit que Théodahat étoit savant, & qu'il avoit écrit une Histoire. * Procope, *de Bell. Goth. l.* I. Marcellin, *in Chron.* Cassiodore, *l.* 10. *Epist.* 3. Possevin, *in Appar. Sacro.*

THE'ODAMAS, pére d'*Hylas*, fut chef des Dryopes, qu'il souleva contre Hercule: mais après plusieurs batailles, Hercule le vainquit, & emmena son fils Hylas.

THE'ODAS ou THEUDAS, certain Juif, Imposteur & Magicien, dans le prémier siécle de l'Eglise, du tems d'Auguste ou de Tibére, séduisit si bien le peuple, qu'il amassa jusqu'à plus de 400 hommes, leur persuadant de quitter la ville, & les assûrant que par sa seule parole il sécheroit les eaux du Jourdain. Cette troupe fut exterminée; & Théodas perdit la tête, qui fut portée à Jérusalem, * *Act. des Apôt. ch.* 5. *v.* 36. Eusébe, *l.* 2. *c.* 10.

Il y a encore un autre Imposteur nommé Theudas, postérieur au précédent: il vivoit sous l'empire de Claude, dans le tems que Fadus étoit Gouverneur de Syrie. Ce Theudas voulut persuader aux Juifs qu'il étoit Prophéte, & que s'ils vouloient s'attacher à lui, il les rendroit heureux. Plusieurs Juifs furent assez crédules pour ajoûter foi à ce qu'il leur disoit. Il leur avoit promis de faire arrêter le Jourdain d'une seule parole, & qu'il leur feroit passer ce fleuve à pié sec. Fadus ne lui donna pas le tems d'effectuer sa promesse; car ayant envoyé une troupe de soldats après Theudas, cet Imposteur fut pris & mis à mort, & sa troupe dispersée. * Eusébe, *l.* 2. *c.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 2. *à la fin.*

THE'ODAT FRITHONA, Anglois, qui vivoit vers l'an 664, eut beaucoup de part à l'amitié d'Honoré de Cantorbie. Ce fut à sa considération qu'il entreprit l'Histoire des Evêques de cette Eglise. Béde, Guillaume de Malmesbury, Léland, &c. parlent très avantageusement de cet Auteur.

THE'ODEBALDE d'Etampes, Prêtre Anglois, puis Cardinal du titre de sainte Sabine, étudia d'abord en son païs, & poussé du desir de se rendre plus habile, voyagea en France & en Italie. Pendant son séjour à Rome, il fut connu du Pape Nicolas IV, qui le fit Cardinal Prêtre du titre de sainte Sabine. Il défendit fortement les droits de l'Eglise Romaine, & l'autorité du saint Siége, contre ceux qui prétendoient que Jesus-Christ n'avoit pas donné à saint Pierre & à ses successeurs le gouvernement de toute l'Eglise, Ce Cardinal mourut à Rome l'an 1289, sous le Pape Nicolas IV.

On a de lui quelques Ouvrages, entre autres, *Contra eos qui negant Christum S. Petro & ejus successoribus tradidisse regimen totius Ecclesiæ*; *Contra errantes in Theologia*; *Sermones & Epistolæ*; *Tractatus variarum Disputationum ad Rob. Capitonem, Episcopum Lincolniensem.* On estime fort ce dernier Ouvrage. Ughell. Oldoin. *Catal. Script. Nomencl. Cardin.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

THE'ODE'BERT ou THIETBERT, I. de ce nom, Roi de Metz, étoit fils de THIERRI ou THE'ODORIC I, Roi d'Austrasie. En 516, il défit les Danois, qui faisoient des courses sur les terres de son pére, à l'emboûchure du Rhin, & tua même leur Roi Chochilaïcus. Depuis il suivit Thierri à la conquête de la Thuringe. Il passa en Auvergne, & alla jusqu'à Béziers, qu'il prit avec Deutérie, dont il devint amoureux, & qu'il laissa à Clermont, en venant trouver son pére l'an 533. Théodébert avoit déja épousé Wisigarde, fille de Vachon, Roi des Lombards. Après la mort de son pére, il la répudia pour se marier avec Deutérie, de laquelle il eut THIBAUD, qui lui succéda, & Bertoare. Au commencement de son régne, en 534, il fit beaucoup d'actions violentes, & indignes d'un Prince Chrétien; mais depuis, par les soins de saint Nicer ou Nizier, Evêque de Tréves, il se corrigea, & régna, dit Grégoire de Tours, avec toute la justice & toute la piété qu'on pouvoit souhaiter. Voyant les Romains & les Goths engagez dans une guerre où la fortune balançoit les événemens, il crut que c'étoit une occasion de se rendre maître d'Italie, qui étoit le sujet de leur guerre. Il y entra avec une armée de cent mille hommes, selon Procope, & de deux cens mille, selon Jornandès & Fréculphe. Ses troupes eurent le bonheur d'enlever en un même jour le camp des Goths, & celui des Romains; & ensuite ravagérent l'Emilie & la Ligurie, & prirent Gênes, & diverses autres villes l'an 539. Les maladies qui se mirent dans cette armée, qui manquoit déja de toutes choses, l'obligérent de repasser les monts. A la persuasion des Grands de sa Cour, il reprit en 540 Wisigarde, qui mourut peu de tems après; puis il épousa une troisiéme femme, dont le nom nous est inconnu. Ce Prince mourut l'an 548, lorsqu'il se préparoit à faire la guerre à Justinien, & à la porter jusqu'aux portes de Constantinople, avec le secours des Lombards. Les Auteurs remarquent que son armée auroit été formidable; mais la mort arrêta le cours de ses desseins, Elle lui arriva à la chasse, par la chûte d'une grosse branche d'arbre, qu'un bœuf sauvage lui fit tomber sur la tête, & qui l'abattit de son cheval. Ce coup fut si violent, que quelque tems après qu'on l'eut rapporté dans son palais, il mourut dans la 14 année de son régne. Aurélien d'Arles, Fortunat de Poitiers, & les autres Auteurs de son tems louent sa libéralité, sa valeur, sa prudence, sa clémence & sa piété. On ne doit pas oublier qu'il eut assez d'ambition pour prendre le titre d'*Auguste*, qui lui est donné dans une de ses monnoyes. * Grégoire de Tours, *Hist. l.* 3. Procope, *de Bell. Goth. l.* 2. Aimoin. Fréculphe. Agathias. Marius. Le P. Anselme.

THE'ODE'BERT II, Roi d'Austrasie, fils de CHILDEBERT, II. du nom, auquel il succéda l'an 595 ou 596, partagea l'Etat avec son frére Thierri. Brunehaud, ayeule de ces Princes, étoit à la Cour de Théodébert, & y exerçoit des violences, dont les Auteurs ne parlent qu'avec une horreur extrême. Elle fut trois ans Régente de l'Austrasie pendant la minorité de Théodébert, qu'elle voulut faire passer pour un enfant supposé; mais ce Prince justement indigné contre elle, la chassa de sa Cour. Alors elle se retira chez Thierri, Roi de Bourgogne, auquel elle persuada de faire la guerre à son frére; mais ce fut avec peu d'avantage pour lui. Brunehaud le sollicita encore de prendre les armes contre Clotaire II, qui étoit son cousin. Il suivit ce conseil; & se joignant à Theodébert son frére, il remporta de tres-grands avantages l'an 599. Ensuite les deux fréres se firent encore la guerre à outrance. Théodébert fut vaincu; ses troupes furent mises en fuite aux combats de Toul & de Tolbiac. Il fut tué lui-même à Cologne, où il s'étoit enfui, l'an 611 ou 612, après un régne de 26 ans. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Frédégaire, *in Chron. c.* 35. 36. *& suiv.* Aimoin, *l.* 3. *c.* 93. L'Auteur des *Gestes des François*, & quelques autres rapportez

par André du Chêne. Sainte-Marthe. Adrien de Valois. Mézeray. Le Pére Anfelme.

THE'ODE'BERT ou THIETBERT, fils de Chilperic I, fut mis par ce Prince à la tête de fes troupes, contre celles de fon frére Sigebert I, Roi d'Auftrafie, qui le fit prifonnier en 568, & le retint un an à Pontion. Depuis, ayant recouvré fa liberté, il fe remit en campagne, entra dans la Touraine & le Poitou, où il commit d'étranges hoftilitez, n'épargnant ni les chofes faintes, ni les profanes. Il rencontra Gondebalde ou Gondebaud, Général de l'armée de Sigebert; & lui ayant donné bataille, il le défit. Les fuites ne répondirent pas à ces heureux commencemens; car dans un autre combat, donné en 575 il fut abandonné des fiens, & tué par Godegifile & Gontran Bofon, Généraux de l'armée de Sigebert, auprès d'Angoulême, où il fut enterré par les foins du Duc Arnulfe. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 40. Aimoin, *Hift. l.* 3. Fortunat. Frédegaire.

THE'ODE'CHILDE, fille de Thierri, I. du nom, Roi d'Auftrafie, mariée à Hermegifde, Roi des Varnes, (peuples de la Frife & de la Batavie.) Ce Prince ayant befoin de l'alliance des François pour la confervation de fon Etat, ordonna par fa derniére volonté, que fon fils Radiger, qui s'étoit marié à une Princeffe, fille du Roi des Brittiens, peuples de la Grande-Bretagne, épouferoit Théodéchilde, après avoir renvoyé le plus honorablement qu'il pourroit cette Princeffe Brittienne. Radiger obéït à fon pére, parce que la raifon d'Etat & les Seigneurs de fon Royaume le défiroient ainfi: ce qui irrita tellement cette Princeffe infortunée, qu'avec la permiffion & l'affiftance du Roi fon pére, elle arma une puiffante flotte; & ayant avec elle un de fes fréres pour conduire cette entreprife, elle alla defcendre fur les côtes des Varnes. Avec ces troupes elle donna bataille à Radiger, qui fut vaincu, & qui prit la fuite. Il fut pris, & ayant été amené devant elle, il lui protefta qu'il étoit prêt de la reprendre, & de ne la quitter jamais. On le mit auffitôt en liberté, & fon mariage fut renouvellé avec la Princeffe Brittienne. Théodéchilde fut renvoyée en France, où elle paffa fa vie en œuvres de charité & de piété, & où elle fonda le monaftére de faint Pierre le Vif à Sens, où elle fut enterrée: elle y eft tenue pour Sainte. Elle mourut en 563, & fon corps fut trouvé en 1643. Thierri fon pére fit pour la venger la guerre aux Varnes, & les rendit fes tributaires. * Mézeray, *Hift. de France*, *l.* 6. Le Pére Anfelme.

THE'ODECTE, *Theodectus* ou *Théodore* de Phafélis, ville de Lycie, dite aujourd'hui *Fionda*, vivoit fous la CIII Olympiade, vers l'an 368 avant Jefus Chrift & fut Difciple de Platon, d'Ariftote & d'Ifocrate. Il fut employé par Artémife pour faire une Oraifon funébre à Maufole. Depuis il s'attacha à la Poëfie, & écrivit des Tragédies.

THE'ODECTE, fils du précédent, fut en réputation du tems de Ptolémée Lagus, vers l'an 320 avant Jefus Chrift, & compofa un Eloge d'Alexandre, Roi des Epirotes, fept livres de l'Art Oratoire, outre quelques autres piéces, dont Suidas fait mention. Son pére eft apparemment le même que The'odecte, Poëte Tragique, qui ayant voulu prendre pour fes piéces des fujets tirez de l'Ecriture-Sainte, en fut puni par la perte de la vue, qu'il ne recouvra qu'après avoir demandé pardon à Dieu de fa profanation & de fon impiété. * Joféphe. Voffius, *de Poëtis Græcis*.

THE'ODELINDE, Reine des Lombards, étant reftée veuve d'Autharis ou Autharite, vers l'an 592, retint le gouvernement du Royaume, & mit la couronne fur la tête d'Agilulphe, qui lui en fit part en l'époufant; mais elle lui procura encore un plus grand bien, & à toute la nation des Lombards, en les retirant de l'Arianifme pour les faire Catholiques. Quelque tems après, les Evêques d'Iftrie, divifez pour l'affaire des trois Chapitres, engagérent cette Reine dans leur Schifme. Saint Grégoire *le Grand* ayant appris cette nouvelle avec déplaifir, & craignant que celle qui avoit tiré les Lombards de l'erreur par fa perfuafion, ne les portât à la divifion par fon exemple, ménagea adroitement l'efprit de cette Princeffe, pour éluder un coup fi fâcheux, & fit en forte qu'elle reprit fa première union avec l'Eglife. La mort de fon fecond époux la laiffa encore maîtreffe du Royaume, qu'elle gouverna pendant dix ans, depuis 616, jufques en 626, avec fon fils Adawalde. Arioalde les en chaffa. * Paul Diacre, *Hift. Longob. l.* 4. S. Grégoire, *in Epift.*

THE'ODE'MIR, Roi Arien des Suéves ou de Gallice en Efpagne, fuccéda, ou à Rémifmond, ou à Théodémont en 558. Il abjura l'Arianifme, après avoir vu que fon fils Ariamire ou Miron avoit recouvré la fanté par l'interceffion de faint Martin. Ce Prince permit la célébration du Concile de Brachara ou de Brague l'an 561, & mourut vers l'an 570, après un régne de 12 années. * Grégoire de Tours, *de Mirac. fancti Martini, l.* 4. *c.* 7. Mariana, &c.

* THE'ODETTIN, qui dans le Grand Dictionnaire Univerfel Hollandois eft appellé THE'ODE'VINUS, naquit de parens nobles en Allemagne. Le Pape Innocent III, le fit Cardinal Evêque de Porto, en 1134, du titre de Sainte Rufine. Il fut Légat en Allemagne, & affifta à l'élection de l'Empereur Conrad III, qu'il couronna. Dans la fuite, le Pape Eugéne III l'envoya Légat dans le Levant, & ce Prélat fe trouva dans la célébre affemblée qui fe fit alors à Ptolémaïde. A fon retour il exerça la charge de Dataire, & mourut en 1154. Il a compofé quelques Ecrits touchant la Guerre Sainte, en Latin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius. Oldoin. Ughell. Guillaume de Tyr. Othon de Frifingen.

THE'ODON I, Prince, fous la conduite duquel les anciens Boïens s'établirent dans la Vindélicie vers l'an 508, fous le Pontificat du Pape Symmaque, & la dixiéme année de l'empire d'Anaftafe, étoit de l'illuftre famille des Agilolfingiens, qui a donné tant de Princes à la Baviére. Les Auteurs ne s'accordent point fur le fujet de l'établiffement de ce Prince dans la Vindélicie. Il y a néanmoins plus d'apparence de croire que Théodoric, Roi d'Italie, leur permit d'y mener une Colonie, qui s'aggrandit peu à peu, que de dire qu'ils y foient venus les armes à la main. Il mourut l'an 538, & laiffa pour fucceffeur, fon fils The'odon II, que quelques uns nomment *Utilo. Voyez* UTILO. * André Brunner, *Annal. Bojorum.*

THE'ODON III, Duc de Baviére, fut pére d'Uta, Princeffe diffamée, laquelle accufa injuftement faint Emmeran du crime que Sigebald avoit commis avec elle. Ce faint homme fut cruellement traité & mis à mort par Lambert, frére de cette Princeffe. * André Brunner, *Annal. Virtut. & Fort. Bojorum.*

THE'ODON IV, Duc de Baviére, fut celui qui aux follicitations de fa femme Réginotrude, fille de Théodébert, Roi d'Auftrafie, embraffa la Religion Chrétienne, que faint Rupert, Evêque de Wormes lui annonça. Ce fut un Prince fort pieux, qui accomplit en 716, fous Grégoire II, un vœu qu'il avoit fait d'aller à Rome; & à fon retour il trouva dans fes Etats faint Corbinien, qui faifoit l'admiration de toute la France. Il avoit trois enfans, qui régnérent avec lui. * André Brunner, *Annal. Virtut. & Fort. Bojorum.*

THE'ODON V, fils de Thassillon II, & de Luitpurge, fille de Didier, Roi des Lombards, fut batifé en 772, par le Pape Adrien, & fervit d'ôtage en 787, au Roi Charlemagne, pour fon pére Thaffillon, avec lequel il fut enfin enfermé, après toutes fes revoltes, dans le monaftére de Lauresheim. * André Brunner, *Annal. Virtut. & Fortit. Bojorum.*

THE'ODON ou THEIDON, fecond fils du Prince The'odoric, Comte d'Autun, & Duc de Bourgogne, étoit Abbé de Saint-Martin de Tours, & eft mentionné en qualité de Chancelier de France en plufieurs titres des Abbaïes de Saint-Vincent du Mans, de Saint-Denys en France, de Marmoutier, & de Sainte-Colombe de Sens; comme auffi en l'érection de l'Eglife de Hambourg en métropole. Il fut tué en 834, avec fes deux neveux, Eudes Comte d'Orléans, & Guillaume Comte de Blois, en foutenant le parti de Louïs *le Débonnaire*, contre fes enfans: ce qui fe trouve juftifié, par le témoignage d'Adrevald, Religieux de l'Abbaïe de Fleuri-fur-Loire. * *Hiftoire de la véritable origine de la Maifon de France.* Le Pére Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne.*

THE'ODORA (Flavia Maximiana) fille de la femme de Maximien Hercule, nommée *Eutropie*, époufa Conftance Chlore lorsqu'il fut créé Céfar par Dioclétien en 292, fut mére de plufieurs enfans, & paroît être morte avant fon mari, c'eft à dire avant l'an 306. Ce Prince en l'époufant fut obligé de répudier fa femme Héléne, mére de l'Empereur Conftantin *le Grand*.

THE'ODORA ou THE'ODORE, femme de l'Empereur Juftinien, fut proclamée *Augufte*, dans le même tems que fon époux reçut le diadéme des mains de fon oncle Juftin *l'Ancien* en 527. Son efprit lui avoit acquis un grand crédit fur celui de l'Empereur. Elle s'en fervit pour le porter à toute forte de violences, en faveur du Patriarche Anthime, contre le Pape Agapet, & en faveur des Eutychiens, dont elle fuivoit la doctrine. Elle prit beaucoup de part dans l'affaire des trois Chapitres, favorifa auffi le Schifme de Vigile, contre le Pape Silverius, & ne perdit aucune occafion de foutenir les ennemis de l'Eglife. Sans doute elle lui auroit fait plus de mal, fi Dieu ne l'eût retirée du monde en 548. Procope fait une peinture affreufe de cette Princeffe dans fes *Anecdotes*, quoiqu'il la loue ailleurs; mais aucun Auteur ne parle de fa mort, de forte qu'il y a apparence qu'elle mourut hérétique. * Procope, *de Bell. Goth. & Perf. in Anecdot. &c.* Evagre, *Hift. l.* 4. Baronius, *in Annal.*

THE'ODORA, Impératrice, femme de The'ophile *le Bégue*, fils de l'Empereur Michel II, née en Paphlagonie vers le commencement du IX fiécle, eut de fon mariage Michel III, furnommé *le Buveur*, dont elle fut tutrice après la mort de fon mari, arrivée l'an 842. Elle fit chaffer du Siége de Conftantinople le faux Patriarche Jean, Prélat hérétique, & mettre en fa place Méthodius, qui avoit beaucoup fouffert pour la défenfe des Images. Saint Ignace lui fuccéda par les foins de Théodora. Cette vertueufe Princeffe avoit un frére nommé *Bardas*, habile Politique, mais grand fcélérat, à qui faint Ignace avoit refufé l'entrée de l'Eglife le jour de la Théophanie. Pour s'en venger, il perfuada à l'Empereur Michel de régner feul, d'obliger le Patriarche à couper les cheveux à fa mére Théodora, & à fes fœurs, dont l'aînée nommée *Thécle*, étoit affociée à l'Empire. Le faint Prélat, comme on l'avoit prévu, refufa de faire cette violence aux Princeffes, & de là on prit occafion de le réléguer. L'Impératrice & fes filles furent mifes l'an 857, dans un monaftére, où elle mourut le onziéme fevrier 867. Quoique fa fainteté ait été reconnue en Orient & en Occident, elle n'a été honorée d'un culte religieux que dans les feules églifes d'Orient. * Nicétas David, *in Vita S. Ignatii.* Baronius, *in Annal.* Baillet, *Vies des Saints*, 11. *février.*

THE'ODORA, Augufte & Porphyrogénéte, fille de Constantin *le Jeune*, & fœur de Zoé, fut mife par Romain Argyre dans un monaftére, d'où elle fut tirée l'an 1042, pour être placée fur le thrône. Après avoir eu part aux affaires pendant trois mois, elle laiffa l'autorité à Conftantin, furnommé *Monomaque* ou *le Duellifte*, mari de Zoé; & cet Empereur étant mort au mois de Décembre de l'an 1054, elle commença à régner feule, à la fatisfaction de tous fes Sujets. Elle régna un an, huit mois & quelques jours, jufqu'au 22 août de l'an 1056, qu'elle mourut, ayant créé Empereur Michel IV, furnommé *le Vieillard* ou *Stratiotique*, c'eft à dire, *le Guerrier.* * Curopalate, *in Annal.*

THE'ODORA, Dame Romaine, que sa beauté & son esprit ont rendu moins célébre que ses crimes, étoit si puissante à Rome vers l'an 908, par le moyen des Marquis de Toscane, qu'elle y tenoit le château Saint-Ange, & faisoit élire les Papes à sa fantaisie. Jean, qui étoit un de ses Galans, obtint par son moyen l'Evêché de Bologne, l'Archevêché de Ravenne, & enfin la Papauté sous le nom de *Jean X*, après Landon. Cette Théodora étoit mére de Marozie, qui ne lui cédoit ni en beauté, ni en impudicité. * Luitprand, *l.* 2. Léon d'*Ostie*, *in Chron. l.* 1. Baronius, *in Annal. A. C.* 908. 912. *& suiv.*

THE'ODORE de SAMOS, habile Peintre, & plus grand Statuaire, étoit fils de ce Rhécus, qui, à ce qu'on prétend, inventa la plastique & ensuite la fonte. Le fils surpassa le pére & devint Peintre, Sculpteur, & Architecte. C'est lui qui inventa la régle, le niveau, le tour & la clef. C'est lui qui fit le Labyrinthe de Samos & qui posa les prémiers fondemens du Temple d'Ephése. Après avoir jetté en fonte plusieurs sortes de statues, il fit la sienne propre très ressemblante. Il tient une lime de la main droite, & dans l'autre un char à quatre chevaux de front, si petit & si délicatement travaillé, qu'une mouche, qu'il a ajoûtée par dessus, le couvre tout entier & le Cocher, avec ses ailes. Il gravoit les pierres les plus dures. Le fameux anneau, que Polycrate fit jetter dans la mer, étoit une émeraude, d'autres disent une sardoine, dont le cachet étoit de la façon de Théodore. * *Hist. de la Peinture ancienne*, *&c. par* D. Durand, Ministre à Londres, *p.* 122.

THE'ODORE, *Theodorus*, Philosophe, surnommé l'*Athée*, vers l'an 380 avant Jesus-Christ, fut Disciple d'Annicéris, de Denys *le Logicien*, & d'Aristippe. Il croyoit que toutes choses tendoient à la joye & à la douleur; & que l'une consiste dans la prudence, & l'autre dans la folie & le déréglement. Selon lui, la prudence & la justice étoient des biens, les habitudes contraires étoient des maux, & le plaisir & la douleur tenoient le milieu. Il approuvoit tous les crimes, soutenant qu'ils n'étoient pas honteux de leur nature, mais par la seule opinion du peuple. Sa maniére étoit de surprendre ses Auditeurs par des interrogations captieuses, & de les faire donner dans ses sentimens athées: ce qui fut la cause qu'on le chassa d'Athénes, ou que même on le fit mourir. Diogéne Laërce, qui parle de lui dans le second livre de la Vie des Philosophes, dit qu'il avoit vu un Ouvrage de Théodore intitulé, *des Dieux*, & qu'il l'estimoit beaucoup.

THE'ODORE, *Theodorus*. Diogéne Laërce fait mention de vint personnages du même nom de THE'ODORE. Le I, qui étoit Architecte, étoit de Samos comme on l'a vu cy-dessus, & conseilla de mettre des charbons dans les fondemens du temple d'Ephése; car comme le lieu étoit humide, il assura que le charbon ayant quitté la nature du bois, prendroit une solidité que l'eau ne pourroit pénétrer. Le II, fut de Cyréne, Géométre & Maître de Platon. Le III, est le Philosophe Athée dont nous venons de parler. Le IV, fit un livre intitulé, *Du moyen d'exercer la voix*. Le V, écrivit sur les Législateurs, en commençant par Terpandre. Le VI, fut Philosophe de la Secte des Stoïques. Le VII, avoit écrit une Histoire Romaine. Le VIII, de Syracuse, avoit composé un Traité de l'Art Militaire. Le IX, de Bysance, avoit traité de la Politique. Le X, est loué par Aristote, dans le livre des Orateurs illustres. Le XI, fut Sculpteur d'Athénes. Le XII, fut un Peintre, dont Polémon fait mention. Le XIII, un autre Peintre d'Athénes, nommé par Ménodore. Théophane parle du XIV, qui fut aussi Peintre à Ephése. Le XV, étoit Poëte, & fit des Epigrammes. Le XVI, écrivit touchant les Poëtes. Le XVII, fut un Médecin, Disciple d'Athénée. Le XVIII, fut un Philosophe Stoïque, natif de Cos. Le XIX, fut un Philosophe de la même Secte, de Milet; & le XX, un Poëte qui composa des Tragédies. * *Voyez* Gilles Ménage, sur Diogéne Laërce.

THE'ODORE, I. de ce nom, Pape, natif de Jérusalem, fut élu après la mort de Jean IV, le 25 novembre de l'an 641. Pour s'opposer à l'hérésie des Monothélites, qui se répandoit dans l'Orient, il envoya divers Légats, & il employa le zéle des Prélats Orthodoxes. Pyrrhus, qui étoit Patriarche de Constantinople, & Sectateur de cette doctrine, étant passé en Afrique, fut instruit, & feignit de se laisser persuader des véritez de la créance Catholique. Ensuite il vint à Rome, où il présenta au Pape Théodore une confession de foi, par laquelle il abjuroit son hérésie: au moyen dequoi il fut reçu par le Pontife à la communion de l'Eglise. Mais dès qu'il fut sorti de Rome, il répandit encore son poison dans Ravenne; de sorte qu'il fut privé du sacerdoce par Théodore, qui condamna aussi Paul, Patriarche de Constantinople, ayant sçu par les lettres des Evêques d'Afrique, que ce Prélat étoit un des principaux partisans de l'erreur des Monothélites. Ce Pape travailla encore beaucoup pour le bien de l'Eglise, & mourut le 14 mai de l'an 649, après avoir tenu le pontificat sept ans, cinq mois & deux jours. Saint MARTIN I. lui succéda. * Anastase, *in Vitis Pontif.* Victor de Carthage.

THE'ODORE II, Romain, fils de *Photius*, fut élu pendant le Schisme de Romain I, dit *Galesin*, qui tint le Siége après Etienne VII. L'élection de Théodore est canonique; mais il ne tint le pontificat, qu'environ vint jours après sa promotion, en 901, & eut pour successeur JEAN IX. * Baronius, *Anno Christi* 902. Ciacconius. Génébrard. Du Chêne, *de Roman. Pontif.*

THE'ODORE, faux Pontife, divisa l'Eglise après le Pape Jean V, mort en 687. Pierre, Archiprêtre, fut élu par le Clergé, & Théodore par les gens de guerre, qui étoient à Rome. Ce desordre fut appaisé par la création de Conon, élu d'un consentement universel. Après la mort de ce Pape, il y eut encore un Schisme, entre l'Archiprêtre Théodore, & l'Archidiacre Paschal, qui avoient partagé le peuple par leurs factions. Presque tous les Auteurs disent, avec Anastase *le Bibliothécaire*, que la création de Sergius I, éteignit ces divisions. Cependant l'Epitaphe de ce Pontife, qu'on a trouvée dans l'Eglise du Vatican, témoigne que ce Théodore avoit tenu le Siége, & que Sergius n'en fut paisible possesseur qu'après sa mort.

THE'ODORE, surnommé *Scribon*, Patriarche d'Alexandrie, succéda à Euloge, & ne gouverna cette Eglise que deux ans: il mourut en 610. * Baronius.

THE'ODORE, Patriarche d'Antioche, fut mis sur le Siége de cette Eglise en 751. Hali, Prince des Sarasins, ayant appris qu'il donnoit quelque avis à l'Empereur Constantin *Copronyme*, l'envoya l'an 756 en exil, d'où il envoya depuis son Légat au VII Concile général en 787. * Baronius.

THE'ODORE, Patriarche de Jérusalem, dans le VIII siécle, gouvernoit vers l'an 759. * Baronius, *in Annal.*

THE'ODORE, I. de ce nom, Patriarche de Constantinople l'an 676, soutenoit les erreurs des Monothélites, & se déclarant contre les Pontifes Romains à cause de cette doctrine, il effaça leur nom des sacrez Diptyques. Quelque tems après il fut chassé de son Siége en 678. Il feignit de n'avoir plus que des sentimens Orthodoxes, & fut rétabli sur le Siége en 683; mais il se servit de son pouvoir pour corrompre les Actes de ce Synode, & mourut en 686. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

THE'ODORE II gouverna l'Eglise de Constantinople, après Michel IV, depuis le 28 septembre 1213, jusqu'au dernier janvier 1215. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

THE'ODORE LASCARIS, Empereur des Grecs, en Asie, ou à Nicée, étoit gendre du Tyran Alexis l'*Ange* Comnéne, frére d'Isaac l'*Ange*. Après qu'Alexis *le Jeune* eut été étranglé par Alexis Ducas Murtzufle, ce Tyran fut dépossédé par les François & par les Vénitiens, qui prirent Constantinople en 1204. Théodore Lascaris, que le Clergé avoit déclaré Despote contre le Tyran, sortit de la ville avec *Anne*, son épouse, & ses trois filles, & se retira à Nicée, où il fut couronné Empereur par Michel Autorianus, qu'il avoit fait Patriarche, en la place de Jean Camatére. Il recueillit une partie du débris de l'Empire & régna 18 ans, jusqu'en 1222. Après la mort d'Anne Comnéne, il épousa la fille de Rupin, Roi d'Arménie, qu'il répudia pour prendre Marie de Courtenay, fille de Pierre, Empereur de Constantinople; mais il n'en eut point d'enfans. Il eut de la premiére deux fils, morts jeunes, & trois filles; *Iréne*, mariée 1. à *Andronic* Paléologue, Despote: 2. à *Jean* Ducas, surnommé *Vatace*, Empereur; *Marie*, femme de *Bela* IV, Roi de Hongrie; & *Eudocie*, alliée à *Anseau* de Cahien. Théodore de Lascaris eut *Constans* de sa seconde femme. Jean Ducas, son gendre, lui succéda.

THE'ODORE LASCARIS, *le Jeune*, nommé tantôt *Ducas*, & tantôt *Constantin*, étoit fils de Jean Ducas, auquel il succéda l'an 1255, qui étoit le 33 de son âge. Il fut couronné solemnellement par le Patriarche Arsenius; & l'année suivante il porta ses armes contre les Bulgares, ausquels il enleva quelques places qu'ils lui avoient prises. Depuis il fit la paix avec eux, & s'opposa aux Tartares, qui faisoient des courses dans la Cappadoce. Ce Prince mourut en Asie, au mois d'août de l'an 1259, & laissa le Patriarche Arsenius, & George Muzalon, Protovestiaire ou Grand-Maître de sa garderobe, Tuteurs de son fils *Jean*, âgé seulement de six ans. Il l'avoit eu d'*Héléne*, fille d'*Asan*, Roi de Bulgarie, laquelle le rendit encore pére de cinq filles, 1. d'*Iréne*, femme de *Constantin* Thech, Roi de Bulgarie; 2. de *Marie*, qui épousa *Nicéphore*, Despote d'Etolie; 3. de *Théodore*, alliée à *Matthieu* de Valaincourt; 4. d'*Eudoxe*, femme de *Guillaume-Pierre* Balbo, Comte de Vintimille, tige de la Maison de LASCARIS, dans le Comté de Nice; & 5. de *N*... mariée à *Vencestas*, Seigneur Bulgare. * Nicéphore Grégoras, *Hist. l.* 2. *&* 3. George Logothéte, *in Chron. Const.* Sponde, *in Annal. &c.*

* THE'ODORE ou FOEDOR IVANOWITZ, Czar de Moscovie, étoit fils de Jean Basilowitz II. Il n'avoit que douze ans quand il monta sur le thrône, mais on lui donna Bogda Bielski pour Tuteur, qui dans la suite faisant voir qu'il aspiroit à la Couronne, fut déposé, & l'on déclara Boris Gudenow pour Vicaire de l'Empire. Théodore mourut en 1598, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, ne laissant point d'enfans de sa femme Gernia, sœur de Boris, de sorte qu'en lui s'est éteinte l'ancienne race des Grands Ducs de Moscovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oléarius, *Descript. de Moscovie*, en Allemand.

* THE'ODORE ou FOEDOR ALEXIOWITZ, Czar de Moscovie, fils ainé d'Alexis Michaëlowitz, naquit en 1657. Pendant tout le tems de son régne qui commença en 1676, il fut toujours en guerre avec les Turcs. En 1678, il mena en campagne une armée de cinq cens mille hommes, & fit lever à son ennemi le siége de Czéchrin. En 1681, il conclut avec l'Empereur Turc une paix de vint années, par laquelle tout fut rétabli dans son premier état. En 1676, il voulut faire la guerre à la Suéde, & cela uniquement parce qu'un Lapon avoit, dans l'Université de Iéna, soutenu une dispute publique sur la Religion des Moscovites; mais on lui fit entendre raison. En 1680, il épousa Euphémie Ruteski, & en 1682 Marie-Euphrosyne Marvéona de Noblesse Polonoise. Les Moscovites mal-contens de ce mariage, voyant que le Czar ne faisoit aucune attention à leur mécontentement, le firent empoisonner la même année par l'un de ses Médecins, nommé *Daniel de Gaden*, Juif qui avoit embrassé le Christianisme. Il se servit pour cela d'un couteau qui n'étoit empoisonné que d'un côté, & avec lequel il coupa une pomme en deux, dont il

il mangea la partie où le poison n'avoit point touché & donna l'autre au Czar. Il ne laissa point d'enfans, mais il eut deux fréres, Ivan & Pierre, & plusieurs sœurs dont l'une fut la Princesse Sophie. Après sa mort il s'éleva un terrible tumulte au sujet de cet empoisonnement, aussi bien que sur les arrérages dus aux Soldats, & sur la succession à la Couronne. Les Strélitzes, au nombre de quelques mille s'emparérent de la citadelle de Moscou, & firent mourir deux célébres Généraux, Dolgorucki & Romodonowski, les soupçonnant d'avoir fait empoisonner le Czar défunt. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Théatre de l'Europe*, *tome* II.

THE'ODORE, Evêque de Périnthe, dite *Héraclée*, ville de Thrace, étoit du parti des Eusébiens. Saint-Athanase le met au nombre de ceux, qui ayant été condamnez étant Prêtres, avoient été depuis élevez à l'Episcopat, par la brigue des Ariens. Il assista au Concile de Tyr, & fut depuis un des Députez, envoyez dans la Maréotte, pour informer contre saint Athanase. Il assista aussi au Concile d'Antioche; il vint à celui de Sardique, & s'étant retiré avec les Evêques d'Orient, il fut déposé & excommunié dans le Synode de ceux d'Occident. Il avoit composé sur les Pseaumes, sur les Evangiles de saint Matthieu & de saint Jean, & sur les Epîtres de saint Paul, des Commentaires dans lesquels il s'appliquoit particuliérement à expliquer le sens historique. On a dans *les Chaînes* des Péres sur les Evangiles, quelques fragmens attribuez à ce Théodore. * Saint Athanase, *Epist. ad Ægypt.* Saint Jérôme, *de Script. Eccles.* Théodoret, *in Dial.* Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du IV siécle.*

THE'ODORE d'Amasée, né dans la province d'Arménie ou de Syrie, étoit un jeune Soldat à Amasée, lorsqu'on publia l'an 309, un Edit contre les Chrétiens. Théodore se déclara lui-même Chrétien; il fut arrêté, confessa courageusement la foi de Jesus-Christ, & étant laissé en liberté, il mit le feu au temple de Cybéle: ayant été ensuite convaincu de l'avoir fait, il fut appliqué à la question, & condamné à être brûlé. * S. Grégoire de Nysse, *Vita Théodori.* Baillet, *Vies des Saints*, *au neuviéme de Novembre.*

THE'ODORE, Prêtre, né vers l'an 314, fut l'un des principaux Disciples de S. Pacôme, & son successeur dans le gouvernement de l'Abbaïe de Tabennes, après Orsiése, qui lui résigna cette place l'an 352. Il écrivit des lettres aux autres monastéres de S. Pacôme, nourries de passages de l'Ecriture-Sainte, dans lesquelles il parloit de S. Pacôme, & proposoit ses exemples & sa doctrine pour servir d'instructions. Du tems de Gennade on avoit trois de ses lettres, présentement nous n'en avons plus qu'une, dans le recueil des Régles de Benoît d'Aniane. Théodore mourut l'an 365, & remit à Orsiése le gouvernement du monastére de Tabennes. * Gennade, *de Script. Eccles.* Rosweide, *Vitæ Patrum.* Bulteau, *Hist. Monast.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccles.*

THE'ODORE de Cantorbéry, Moine de Tarse, fut ordonné Evêque par le Pape Vitalien, & envoyé l'an 668 en Angleterre pour gouverner l'Eglise de Cantorbéry. Il y arriva deux ans après son départ, & fut bien reçu par le Roi Egbert. Il rétablit la foi & la discipline ecclésiastique & monastique en Angleterre, & mourut le 19 septembre de l'an 690, âgé de 88 ans. Il est le prémier d'entre les Latins qui ait fait un livre pénitentiel, dont on a quelques Capitules attribuez à Théodore, & donnez par le Pére Dom Luc d'Achery, & par M. Petit. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du VIII siécle.*

Le Siége de Cantorbéry étant venu à vaquer sous le Pontificat du Pape Vitalien, ce Pontife jetta les yeux sur André & Adrien, Moines Romains, pour remplir ce poste. Mais tous les deux refusérent cette dignité comme un fardeau trop pesant pour eux. L'Archevêché vacant ayant été offert à Théodore, Moine Grec, il l'accepta, se fit sacrer à Rome & partit ensuite pour l'Angleterre. Cependant le Pape voulut qu'Adrien l'y accompagnât de peur que comme Théodore étoit Grec, il n'introduisît dans l'Isle quelque coutume opposée à celles de l'Eglise Romaine. Théodore étoit un Prélat d'un mérite distingué, tant par sa science, que par l'étendue de son esprit, & par la solidité de son jugement. Mais il étoit d'un naturel fier & impérieux, aimant à dominer & ne souffrant qu'avec beaucoup de peine qu'on s'opposât à ses volontez. Pendant qu'il fut Archevêque de Cantorbéry, il eut souvent occasion d'étendre sa jurisdiction sur toute l'Angleterre, & il ne la négligea pas. Pendant sa vie il exerça seul les fonctions d'Archevêque, ce qui lui donna lieu d'empiéter sur les droits de l'Archevêque d'Yorck, quoique Grégoire I, eût ordonné qu'après la mort d'Augustin, les deux Archevêchez de Cantorbéry & d'Yorck feroient indépendans l'un de l'autre. Dès que Théodore fut arrivé en Angleterre, il fit la visite de toutes les Eglises de sa jurisdiction, & y établit une parfaite conformité dans le service Divin avec ce qui se pratiquoit à Rome. Comme les Anglois étoient alors fort ignorans, Théodore tâcha de les instruire, en dressant une Ecole à Greecklade, où conjointement avec Adrien il enseignoit la Théologie, la Musique, l'Arithmétique & les Langues Gréque & Latine. Béde assûre qu'il avoit connu de son tems des Disciples de Théodore, qui pouvoient s'exprimer aussi facilement en Grec & en Latin qu'en Anglois. Il n'excita pas seulement l'amour des Sciences par ses Leçons, mais aussi par les livres qu'il fit venir en Angleterre, ou qu'il y apporta lui même. On a conservé jusqu'à présent quelques-uns de ses livres manuscrits, comme les *Pseaumes de David*, les *Homélies de Saint Chrysostome*, & les deux *Poëmes d'Homére*, qui sont tous écrits d'un beau caractére & d'une grande propreté. Il écrivit lui même un *Pénitentiel*, qui se trouvoit, il n'y a pas long tems, à Cambridge, mais qui est présentement égaré. Il célébra deux Synodes, l'un en 673, & l'autre en 680. Son Siége, étant demeuré vacant après sa mort pendant deux ans, fut rempli par Berthold, Abbé de Reculver. * De Rapin-Thoyras. *Hist. d'Anglet. tome* I. *p.* 235. *& suiv.* G. Cave, *Scriptores Ecclesiastici*, *p.* 387.

THE'ODORE, Evêque d'Ancyre. *Voyez* THE'ODOTE.

THE'ODORE, Prêtre, avoit fait un Traité des livres de S. Denys. * Photius, *Cod.* I.

THE'ODORE, Moine d'Alexandrie, fut Auteur d'un Traité contre Thémistius. Photius, *Cod.* 108.

THE'ODORE, Religieux. *Cherchez* ME'THODIUS I, Patriarche de Constantinople.

THE'ODORE de MOPSUESTE, Evêque de cette ville en Cilicie, avoit été dans un monastére, où il fut ordonné Prêtre. Il étoit Disciple de Diodore & de Flavien, & compagnon de S. Chrysostome. Le Cardinal Baronius a cru que l'Ecrit de S. Chrysostome, qui a pour titre *à Théodore tombé*, étoit adressé à ce Théodore, qui fut depuis Evêque de Mopsueste au commencement du cinquiéme siécle; mais cela n'a point de vrai-semblance. Il mourut l'an 428. Nestorius avoit été son Disciple; & tira de ses principes, l'hérésie qu'il enseigna, si l'on s'en rapporte au jugement du cinquiéme Concile général, de saint Grégoire *le Grand*, & de l'abbrégé de Liberatus. Après la célébration du Concile d'Ephése l'an 731, les Nestoriens se servirent des Ouvrages de Théodore pour soutenir leur doctrine. Théodoret parle tres-avantageusement de ce Prélat, dont il ne connoissoit pas les erreurs combattuës par saint Cyrille, par Proclus de Constantinople, & par Rabulas. Ce dernier étoit Evêque d'Edesse, & eut pour successeur Ibas, qui dans une lettre à un Persan nommé *Maris*, blâmoit Rabulas d'avoir condamné Théodore, qu'il louoit extrémement. Dans le même tems, le célébre Théodoret, Evêque de Cyr, opposa des anathêmes à ceux que saint Cyrille avoit prononcez contre les Nestoriens; néanmoins Théodoret & Ibas furent remis sur leurs Siéges par le Concile de Chalcédoine. Cependant dans le siécle suivant, les Ecrits de ces trois Prélats causérent de grands troubles dans l'Eglise. C'est ce qu'on appella l'affaire des *trois Chapitres*, qui ne fut terminée que dans le cinquiéme Concile général l'an 553. On y prononça anathême contre la personne & les Ecrits de Théodore de Mopsueste: ce Prélat étoit sans contredit l'un des plus savans hommes de son tems. Il avoit fait sur tous les livres de l'Ecriture-Sainte un Commentaire, dans lequel il s'attachoit au sens littéral & historique. Il avoit encore composé plusieurs autres Ouvrages; entre autres, un Traité de l'Incarnation en 15 livres; un Traité contre ceux qui soutenoient que les hommes péchent par nature, & non point par volonté, dont Photius nous a donné l'extrait; vint-cinq livres contre Eunomius, pour défendre S. Basile; quatre livres contre Apollinaire; trois livres de la Magie des Perses; plusieurs autres Traitez. On lui a attribué dans le Concile d'Ephése & dans le cinquiéme Concile, un Symbole; mais il n'est pas certain que ce soit lui qui l'ait dressé. On a en manuscrit son Commentaire sur les XII petits Prophétes, qui ne feroit pas honneur à sa mémoire s'il étoit imprimé: on feroit bientôt frappé en le lisant de son affectation à appliquer à l'Histoire des Juifs & des tems les plus proches de chaque Prophéte, les endroits que tous les Péres & tous les interprétes assurent ne pouvoir convenir qu'à Jesus-Christ; & la violence qu'il fait même au sens littéral pour réüssir dans son dessein de ne rien dire du mystére de notre rédemption, causeroit une juste indignation contre un Commentaire si infidéle. * *Actes du Concile d'Ephése.* Théodoret, *Actes du cinquiéme Concile*, *Acte quatriéme.* Facundus. Marius Mercator. Leontius, *de Sectis.* Photius, *Cod.* 4. 38. 81. 177. Gennade, *de Script. Eccles.* Liberatus, *in Breviar. c.* 4. Evagre. Saint Grégoire. Baronius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du cinquiéme siécle.*

THE'ODORE de FRE'JULS, Evêque de cette ville en Provence, vivoit dans le cinquiéme siécle, & succéda à S. Léonce. Il feroit bien difficile de marquer précisement en quelle année ce fut: car le nom de Théodore se trouve dans la souscription du Concile d'Orange l'an 441, & nous voyons par l'Epitre de S. Léon aux Evêques des Gaules, écrite l'an 445, que ce Pape nomma Léonce, qui étoit leur Doyen, pour exercer les fonctions du Métropolitain. Théodore consulta S. Léon sur la maniére dont il se devoit conduire envers les pécheurs qui étoient à l'article de la mort, pour leur imposer pénitence. Ce Pape lui répondit vers l'an 455, par une lettre tres-édifiante que nous avons dans ses Oeuvres. Sur la fin de la même année, Fauste, Abbé de l'Isle de Lérins & ses Moines, eurent quelque démêlé avec Théodore, Evêque de Fréjuls pour la jurisdiction que celui-ci prétendoit exercer dans leur monastére, & Ravennius d'Arles, ayant assemblé un Concile, où se trouvérent dix ou douze Prélats, les prétentions de Théodore furent bien restreintes, puisqu'on ne lui laissa de jurisdiction que sur les Clercs, qui étoient alors en tres-petit nombre en comparaison des Fréres laïcs. * S. Léon, *Epist.* 91. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baronius, *in Annal. Conc. Gall. tome* I.

THE'ODORE, Sécretaire d'Etat de l'Empereur Valens dans le IV siécle, étoit né en Sicile, (mais selon Ammien Marcellin, Gaulois d'origine) devint malheureusement suspect à ce Prince défiant. Quelques Philosophes de son tems, qui s'adonnoient à la Magie, firent un trépié de bois de laurier, pour invoquer le Démon, & savoir par son moyen, qui feroit celui qui succéderoit à l'Empire. Le Démon répondit que ce feroit un vaillant homme, dont le nom commençoit par *Theod.* Cet Oracle éclata, & l'avis en fut donné à Valens, qui ne manqua pas de faire arrêter Théodore, lequel étoit en effet digne de

de l'Empire, & qui ſe flatoit de l'accompliſſement de l'Oracle en ſa faveur. Il le fit enſuite mourir, & tous ceux qui portoient un nom qui commençoit par *Theod.* Mais malgré ces cruelles précautions, il eut pour ſucceſſeur Théodoſe *le Grand.* Théodore laiſſa un fils nommé *Iquére* ou *Hiére* qui ſe rendit célébre par ſon ſavoir. * Sozoméne, *l. 6. c.* 35. Ammien Marcellin, *l.* 28.

THE'ODORE ABUCARA. *Voyez* ABUCARA.

THE'ODORE ANAGNOSTE'S ou *le Lecteur*, fut ainſi nommé, parce qu'il exerçoit cet office en l'égliſe de Conſtantinople dans le VI ſiécle. Il donna au public deux livres d'Hiſtoires, ou comme il les appelle, des recueils de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, *Collectanea Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ*, qu'il commence à la mort de Théodoſe *le Jeune*, & qu'il continue juſqu'au tems de l'Empereur Juſtin. On en garde le Manuſcrit dans la Bibliothéque de S. Marc à Veniſe. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *ch.* 22.

THE'ODORE de CE'SARE'E, Evêque de cette ville en Cappadoce, avoit beaucoup de part à l'eſtime de l'Empereur Juſtinien. Il étoit Origéniſte & Acéphale dans le cœur; & ne pouvant ſe venger de Pélage, Nonce du ſaint Siége en Orient, qui avoit fait condamner ces Sectes, il s'aviſa d'exciter un nouveau trouble dans l'Egliſe. Se ſervant, pour y réüſſir, du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit de l'Empereur, il lui expoſa qu'il y avoit un moyen ſûr pour faire recevoir le Concile de Chalcédoine; que rien n'empêchoit cette réception, que l'approbation que ce Concile donnoit à Théodore de Mopſueſte, à l'Epître d'Ibas d'Edeſſe, & à Maris. Il lui fit entendre que s'il faiſoit condamner leurs Ecrits (auſquels on joignit depuis ceux de Théodoret contre Cyrille *d'Alexandrie*) il n'y auroit perſonne qui ne reçût le Concile, dont il montroit être un ſi zélé défenſeur. C'eſt ainſi que Juſtinien fut entraîné dans le deſſein de faire condamner *les trois Chapitres* en 538. Huit ans après, Juſtinien ſe ſervant de l'abſence du Nonce Pélage qui avoit été rappellé à Rome, publia par l'entremiſe de Théodore un Ecrit en forme de Conſtitution, contre ces *trois Chapitres.* Cette affaire eut des ſuites tres-fâcheuſes; car le Pape excommunia Théodore, auteur de tous ces deſordres, qui ſe jetta à ſes piez, lui offrit une confeſſion de foi orthodoxe, & revint à ſa communion en 552. Mais il étoit toûjours Eutychien dans le cœur; & ce fut encore à ſa perſuaſion que l'Empereur Juſtinien s'engagea dans la défenſe de l'opinion des *Incorruptibles*, comme nous l'apprenons d'Euſtathius, Auteur de la Vie de ſaint Eutychius, rapportée par Surius, *ad diem* 6 *Aprilis.* * Libérat, *Brev. cap.* 24. Facundus, *in Defenſione trium Capitulor.* Baronius, *in Annal. &c.*

THE'ODORE de RAITU ou RHAYTU, Prêtre d'un monaſtére de ce nom, vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, & peut étre au commencement du ſixiéme, s'il eſt le même THE'ODORE, Prêtre d'Antioche, dont parlent Gennade & Honoré d'Autun. Il compoſa quinze livres, chacun de mille vers, de l'Incarnation de Jeſus-Chriſt, contre Neſtorius; mais cet Ouvrage eſt perdu.

Il y a eu encore un autre THE'ODORE Prêtre ou Abbé de la Laure de Raitu, qui vivoit dans le VII ſiécle; & à qui ſaint Maxime, Martyr, écrivit une Epître touchant les volontez & les opérations qui ſont en Jeſus Chriſt, &c. C'eſt ce même Théodore qu'on fait Auteur des Commentaires ſur l'Incarnation du Fils de Dieu, contre les erreurs de Manès, d'Apollinaire, de Neſtorius, d'Eutychès, &c. que nous avons dans la Bibliothéque des Péres & ailleurs. * Gennade, *de Vir. Illuſt.* Photius, *cod.* 38. 81. & 177. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.*

THE'ODORE SICE'OTE, ainſi nommé, parce qu'il étoit originaire d'une petite ville de Galatie nommée *Sicéon*, naquit ſous l'empire de Juſtinien dans le ſixiéme ſiécle; & ayant embraſſé la vie ſolitaire, il gouverna des Religieux en ſon païs. Il en fut tiré pour gouverner l'égliſe d'Anaſtaſiopole en Galatie, en qualité d'Evêque, & il y travailla avec tout le zéle d'un Apôtre. Mais comme la ſainteté de ſes mœurs & l'auſtérité de ſa vie s'accordoient mal avec la corruption de ſon peuple, il en fut mépriſé comme un homme de néant, & échappa le danger que lui fit courir un breuvage empoiſonné. Il avoit toûjours conſervé le deſir de la retraite: de ſorte que ſe voyant inutile à ſon troupeau, il réſolut d'y retourner. L'Empereur Maurice & le Patriarche Cyriaque l'engagérent de faire un voyage à Conſtantinople, où il guérit de la lépre le fils de ce Prince. Ce ſaint Prélat y retourna encore une ſeconde fois, à la priére du Patriarche Thomas, auquel il découvrit des ſecrets importans, par un eſprit de prophétie. Il parla ſaintement & courageuſement aux Grands, & mourut dans ſa cellule la troiſiéme année de l'empire d'Héraclius en 613. Nous avons la Vie de ce grand homme, écrite par George Prêtre, ſon Diſciple, & rapportée par Surius, *ad diem* 22. *April.*

THE'ODORE, Moine de Saint-Gal en Suiſſe, vivoit vers l'an 680, & écrivit la Vie de ſon Maître ſaint Magnus, rapportée par Caniſius, *Antiq. Lect. tome* 5.

THE'ODORE, Médecin, fut introduit par Théophylacte Simocatta, auprès de Chagan, Roi des Avares ou des Huns, au commencement du VII ſiécle. Pour adoucir la férocité de ce Prince, il lui raconta le changement qui ſe fit dans l'eſprit de Séſoſtris, Roi d'Egypte, par la vue & le diſcours d'un des quatre Rois qu'il avoit eu l'inſolence de faire atteler à ſon char. * Théophylacte Simocatta, *in Hiſtor. Mauritii Imper. l.* 6. *cap.* 11.

THE'ODORE de PHARAN, Evêque de cette ville en Arabie, vivoit dans le ſixiéme ſiécle, & n'eſt connu que par ſes erreurs; car il fut le premier auteur de la Secte des Monothélites. Il en fit paroître des ſemences dans un diſcours qu'il adreſſa à Sergius, Evêque d'Arſinoé. De lui cette doctrine paſſa en la perſonne d'un autre Sergius, Patriarche de Conſtantinople, & de Cyrus, Evêque de Placide, & enfin de divers Prélats qui ſe déclarérent défenſeurs de ces opinions condamnées dans le VI Concile général tenu en 681. Il avoit compoſé quelques Ouvrages pour ſoutenir ſon erreur contre les Catholiques. * *Actes du VI Concile.* Baronius, *in Annal.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. des VII & VIII ſiécles.*

THE'ODORE STUDITE, fut ainſi nommé, parce qu'il fut Abbé du monaſtére qui tire ſon nom du Conſul Studius, qui le fit bâtir dans un fauxbourg de Conſtantinople, ſous l'empire de Léon *le Grand.* Il vivoit dans le neuviéme ſiécle, & fut l'un des plus ſaints & des plus doctes hommes de ſon tems, comme il le paroît par ſes actions & par ſes Ouvrages. Ne pouvant ſouffrir que l'Empereur Conſtantin, fils de Léon IV, eût répudié Marie qui étoit ſa femme, pour épouſer Théodote, & que le Patriarche Taraiſe l'eût diſſimulé, il ſe joignit à l'Abbé Platon, & ſe ſépara de la communion du Patriarche; mais cette deſunion entre ces ſaints perſonnages ne dura pas long-tems. Théodore ſoutint depuis les véritez orthodoxes contre Léon *l'Arménien*, contre Michel *le Bégue*, & d'autres Empereurs Iconoclaſtes, & fut un de ceux que Dieu ſuſcita pour s'oppoſer aux ennemis des images. Ces Princes l'envoyérent ſouvent en exil, ou le retinrent dans une rude priſon, où on lui fit ſouffrir des peines cruelles, juſqu'à lui déchirer le corps à coups de fouet. Léon V, ayant appris qu'un des Miniſtres de ſon impiété épargnoit ce ſaint Abbé, en envoya un autre qui lui déchargea lui-même tant de coups & avec tant de fureur, qu'il le laiſſa demi-mort, étendu dans ſon propre ſang. Enſuite Théodore fut mis avec un de ſes Diſciples nommé Nicolas, dans une priſon plus étroite, où, pour les faire mourir peu à peu de langueur & de faim, on ne leur jettoit de deux jours l'un, qu'un morceau de pain qui ne pouvoit qu'à peine ſuffire pour un ſeul. On dit que ce fut en cette occaſion que Théodore laiſſant à ſon Diſciple ce peu de pain qu'on leur donnoit pour tous deux, ſe contenta des ſeules particules de la ſainte Euchariſtie, qu'il portoit ſur lui dans une boëte, ſelon la coutume de ce tems-là. Ces rigueurs d'une priſon de plus de trois ans, ne l'empêchérent pas d'écrire à toutes ſortes de perſonnes, pour les inſtruire, pour les conſoler, & pour les animer à la défenſe des véritez orthodoxes. Il mourut enfin dans l'Iſle de Chalcide, le onziéme novembre de l'an 826, âgé de ſoixante-ſept ans. Dix-huit ans après ſa mort, ſon corps fut trouvé tout entier, & rapporté en triomphe à Conſtantinople. Nous avons divers Traitez de lui, comme ſon teſtament, que Baronius rapporte au long, & dont le Pére Sirmond, Jéſuite, homme d'ailleurs fort habile, a donné une Traduction Latine très imparfaite & très fautive; cent trente-quatre ſermons Catéchétiques; des Epîtres, &c. Michel Studite écrivit ſa Vie. * Zonare. Curopalate. Cédréne. Baronius. Bellarmin. Poſſevin, &c.

* THE'ODORE. Il y a eu pluſieurs hommes de ce nom, Officiers de l'Empereur Conſtance & de ſes ſucceſſeurs. Il y en a eu un, Gouverneur de l'Arabie ſous Conſtance en 346; un autre Intendant des affaires privées ſous Gratien, en 380; un autre qui eut la dignité de *Défenſeur*, ſous Théodoſe *le Grand*, & un autre enfin, qui fut deux fois Préfet du Prétoire ſous Honorius. * Jacobi Gothofredi *Proſopogr. Cod. Théodoſiani.*

THE'ODORE de Gadare, célébre Orateur, aima mieux, au rapport de Strabon qui étoit ſon contemporain & de Quintilien, paſſer pour être de Rhodes. Ses Diſciples furent nommez *Théodoriens.* Parmi ceux-là on compte Hermagoras qui a écrit de la Rhétorique. Lorſque Tibére ſe fut retiré à Rhodes, il alla ſoigneuſement entendre les Leçons de cet Orateur, * Quintilien, *Inſtitut. Orat. l.* 2. *c.* 15. & *l.* 3. *c.* 1.

THE'ODORE de GAZE. *Cherchez* GAZA.

THE'ODORE d'ANTIOCHE. *Cherchez* THE'ODORE de RAITU.

THE'ODORE BALSAMON. *Cherchez* BALSAMON.

THE'ODORE, Argentier. *Voyez* l'article de MELCHISE'DE'CIENS.

THE'ODORE MARCILE. *Voyez* MARCILE (Théodore.)

THE'ODORE ME'THOCHITE. *Voyez* ME'THOCHITE (Théodore.)

THE'ODORET, Evêque de Cyr, ville de Syrie, dans le cinquiéme ſiécle, né l'an 386, a été l'un des plus doctes Prélats de l'Egliſe Gréque. A l'âge de ſept ans, il fut mis & élevé dans le monaſtére de Saint-Euprépe. Il fut Diſciple de Théodore de Mopſueſte & de ſaint Jean Chryſoſtome. Il fut élevé aux Ordres ſacrez, & ordonné malgré lui Evêque de Cyr, vers l'an 420. Etant Clerc & Evêque, il garda toûjours la pauvreté, ſoit à table, ſoit en ſes habits, ſoit en ſes meubles; mais il étoit auſſi magnifique pour la ville de Cyr, qu'il étoit modeſte pour ſa perſonne. Il y fit bâtir deux grands ponts, des bains publics, & des aqueducs pour y conduire de l'eau dans les places publiques, & obtint de la Princeſſe Pulchérie, qu'on n'augmenteroit pas les impoſitions ſur ſon Evêché. Ce diocéſe contenoit huit cens paroiſſes, dont un grand nombre étoit infecté de diverſes héréſies. Théodoret y travailla avec tant de zéle & de ſuccès, qu'il l'en délivra tout à fait, & le rendit entiérement Orthodoxe. Son ſoin même s'étendit ſur les Egliſes de ſes voiſins; & ſon éloquence, ſa doctrine & ſa piété le rendirent ſi agréable aux Prélats d'Antioche, qu'ils le retinrent long-tems dans leur ville pour y prêcher, ce qu'il fit avec gloire pour les Orthodoxes, & à la confuſion des Hérétiques, qui n'épargnérent rien pour le perdre. Il eut le malheur de ſe trouver engagé avec Jean, Patriarche d'Antioche, ſon Primat, qui

bien

bien que Catholique, croyoit que le Concile d'Ephéſe s'étoit trop hâté de condamner & de dépoſer Neſtorius, Patriarche de Conſtantinople, & ne l'avoit pas traité avec aſſez de modération & de juſtice. Cet engagement l'obligea d'écrire contre douze anathêmes que ſaint Cyrille avoit publiez dans un Synode d'Alexandrie, pour convaincre Neſtorius d'impiété & d'impoſture. Peut-être que dans la diſpute que Théodoret eut avec ſaint Cyrille, il ſe mêla quelque jalouſie d'eſprit & de réputation, outre l'averſion naturelle qui étoit entre les Evêques Syriens & ceux d'Egypte. Quoiqu'il en ſoit, Théodoret ſe réconcilia depuis avec ce grand homme, auſſi bien que Jean ſon Patriarche. S'étant détaché de Neſtorius, il combattit avec tant de force cette héréſie, qu'il effaça la tache d'avoir défendu quelque tems la perſonne de l'Héréſiarque. Il fut dépoſé par les Hérétiques dans le faux Synode d'Ephéſe; mais il fut rétabli dans le Concile général de Chalcédoine, où il parut avec éclat. Depuis ce tems on ne trouve plus ſon nom dans l'Hiſtoire, ce qui nous fait juger qu'il ne ſurvécut guéres à ce Concile tenu l'an 451. Quelques Auteurs croyent néanmoins qu'il ne mourut que l'an 457, 458, ou 460, & d'autres l'an 470. Nous avons diverſes éditions de ſes Ouvrages. La derniére faite par les ſoins du Pére Sirmond l'an 1642, en Grec & en Latin, eſt en quatre volumes, dont les deux premiers contiennent des Commentaires ſur divers livres de l'Ecriture; le troiſiéme, une Expoſition ſur les Epîtres de ſaint Paul; cinq livres de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qu'il commence à l'héréſie d'Arius, & qu'il continue juſqu'à Théodoſe *le Jeune*. Gennade dit qu'il l'avoit continuée juſqu'au régne de Léon, en cinq autres livres qui ſe ſont perdus. Ce volume contient encore 147 Epîtres, précédées d'une Hiſtoire Religieuſe ou Monaſtique des fameux Anachorétes de ſon tems. Ce livre, qu'il a intitulé *Philothée* ou *Théophile*, c'eſt à dire, comme l'explique Nicéphore, *l'Hiſtoire de diverſes perſonnes pieuſes*, contient des exemples admirables. Dans ſa préface, qui ne l'eſt pas moins, il dit qu'il a vu pluſieurs de ceux dont il parle, & qu'il a ouï raconter les choſes qu'il rapporte des autres, par des hommes trés-dignes de foi, qui les avoient ſouvent viſitez. Le quatriéme volume des Oeuvres de ce grand homme contient quatre Traitez. Le premier, intitulé *Eraniſtes* ou *Polymorphus*, contient trois Dialogues, dont le premier eſt un Ouvrage en cinq livres où il traite des héréſies, le ſecond comprend dix Oraiſons de la Providence, & le dernier douze Diſcours contre les Payens. Toute la Philoſophie des Anciens & toute leur Théologie ſe trouvent renfermées dans cet Ouvrage, intitulé *la Cure des Paſſions ou des Maladies Gréques*, c'eſt à dire, *la Connoiſſance de la Vérité Evangélique par la Philoſophie des Gentils*. Gennade parle encore d'un Traité contre Eutychès & Dioſcore, pour la défenſe du Myſtére de l'Incarnation. Le Pére Garnier, Jéſuite, a publié l'an 1684, un cinquiéme volume de Théodoret, lequel contient divers Traitez qui n'avoient point encore paru, & quelques uns qui avoient été publiez entre les Ecrits d'autres Auteurs. On trouve dans ce même volume quelques Diſſertations du Pére Garnier, concernant Théodoret & ſes Ouvrages. Nous avons dans Photius les argumens de vint-ſept livres contre les Eutychiens, qui nous ſont voir combien grande eſt la perte de l'Ouvrage entier, qui devoit être digne & de l'eſprit de ſon Auteur, & de l'importance de ſon ſujet. On a ajoûté à l'édition du Pére Sirmond, les argumens de ces vint-ſept livres, & quelques autres piéces attribuées à Théodoret, dont la Vie eſt à la tête du premier volume.

Le nom de Théodoret ſe trouva depuis mêlé, longtems après ſa mort, dans les affaires des *trois Chapitres*, avec ceux de Théodore de Mopſueſte, & d'Ibas d'Edeſſe. Cette affaire alla ſi loin, que tout ce qu'il avoit écrit contre S. Cyrille, fut condamné dans le cinquiéme Concile général, qui eſt le ſecond de Conſtantinople, tenu l'an 553. On y cenſura principalement les anathêmes qu'il avoit oppoſez à ceux de ſaint Cyrille; mais on n'y ordonna rien contre ſa perſonne, parce qu'il avoit renoncé publiquement à la créance de Neſtorius, qu'il avoit combattue de bouche & par écrit, & qu'il avoit été reçu à la communion des Fidéles par le Pape ſaint Léon, & par les Péres du Concile de Chalcédoine. * Saint Léon, *in Epiſt.* Gennade, *in Catal.* Libérat, *in Brev.* Photius, *Cod.* 31. 36. 56. 194. 205 & 273. Sigebert, *c.* 9. Honoré d'Autun, *l.* 1. *c.* 88. Nicéphore. Calixte. Trithéme. Baronius. Bellarmin. Godeau. Poſſevin.

THE'ODORIC, I. de ce nom, Roi des Viſigoths ou Goths en Eſpagne, eſt le même que celui que Joſeph Scaliger & d'autres ont nommé Théadérède, & ſuccéda à Vallia l'an 419, ou, ſelon d'autres, l'an 429. Il mit le ſiége devant Arles, d'où il fut repouſſé par Aëtius; & quelque tems après il défit Litorius, Général de l'armée Romaine, Payen de créance, & le mena priſonnier à Toulouſe. Les forces épouvantables d'Attila, Roi des Huns, inſpirérent de la frayeur aux Princes qui régnoient dans les Gaules. Mérouée, Roi des François, Aëtius, Théodoric, & Gundicaire Roi des Bourguignons, joignirent leurs troupes, & donnérent bataille à Attila, qu'ils défirent. Théodoric y paya très-bien de ſa perſonne, & y fut tué l'an 451, qui étoit ou le 23 ou le 33 de ſon régne. Thoriſmond lui ſuccéda. * Idace & Iſidore, *in Chron.* Paul Diacre, *l.* 15. Jornandès, *de Reb. Goth.* Grégoire de Tours, *l.* &c.

THE'ODORIC II, fils du premier, ravit la vie & le thrône à Thoriſmond ſon frére aîné l'an 453, & profitant heureuſement des diviſions des Romains, il étendit bien loin les bornes de ſon Etat, & ſe rendit maître de la ville de Narbonne, qui lui fut livrée par le Comte Agrippin l'an 456. Il étoit déja entré dans l'Eſpagne avec une grande armée. Richaire ou Rictiaire, Roi des Suéves, ſon beau-frére, étant venu à ſa rencontre, perdit une bataille à douze milles d'Aſtorgue; & ayant été pris il fut mené à Théodoric, qui le fit mourir. Quelques Auteurs ajoûtent que ce Prince voulut s'avancer juſqu'à Mérida, & qu'il en fut détourné par les apparitions de Sainte-Eulalie, qui l'obligérent de ſortir de la Luſitanie. Il fut tué par les intrigues d'un de ſes fréres nommé *Evaric*, qui ſe mit ſur le thrône l'an 466. * Iſidore, *in Chron.* Jornandès, *de Reb. Goto.* &c.

THE'DORIC, Roi des Oſtrogoths en Italie, fils de VALAMER, Roi d'une partie de la Mœſie, & fils d'une concubine, dite *Erlieve* ou *Euſébie*, fut ſurnommé *Amalius*, parce qu'il tiroit ſon origine d'un ancien Roi de ce nom. Il avoit demeuré pendant dix ans en ôtage à Conſtantinople, ſous le nom de *Thracien*; & étant revenu en ſon païs, il y fut couronné Roi après la mort de ſon pére & de ſes oncles Théodémer & Widémer. Quelque tems après, il donna du ſecours à l'Empereur Zénon, chaſſé par Baſiliſque, & défit grand nombre de Capitaines revoltez contre ce Prince, qui lui accorda l'honneur du triomphe, l'érection d'une ſtatue à cheval dans la place de Conſtantinople, & le conſulat, l'an 484. Cet Empereur l'adopta encore pour ſon fils, lui donna une partie de la Baſſe Mœſie, avec la ville de Novi, où il faiſoit ſa demeure ordinaire, & lui permit enfin d'aller en Italie contre Odoacre. Ce dernier avoit défait Féléthus ou Phéba, Roi des Hérules, dont le fils nommé *Frédéric*, eut recours à Théodoric, qui ſe ſervant de cette conjoncture favorable, vint en Italie; & ayant battu Odoacre, il l'aſſiégea dans Ravenne. Ce ſiége dura plus de deux ans; & Théodoric s'ennuyant de cette longueur, fit la paix avec ſon ennemi l'an 493, & partagea l'Empire d'Italie avec lui; mais quelque tems après il le fit mourir ſous quelques faux prétextes. Alors ſe voyant maître de toute l'Italie, il affermit ſa nouvelle dignité par de puiſſantes alliances; car il épouſa une ſœur de *Clovis*, Roi de France, nommée *Anaſléde* ou *Audofléde*, & maria deux de ſes ſœurs, l'une à Alaric, Roi des Viſigoths, & l'autre à Sigiſmond, fils de Gondebaud, Roi des Bourguignons. Il fit la paix avec l'Empereur Anaſtaſe, & avec les Vandales d'Afrique: de ſorte que n'ayant plus d'ennemis à craindre, il appliqua tous ſes ſoins à policer ſon Royaume, où les guerres précédentes avoient introduit beaucoup de deſordres. Pour y réüſſir, il ſe ſervit de l'eſprit & du ſavoir de Caſſiodore, qui étoit ſon Secrétaire d'Etat. Quoique ce Prince fût Arien, on remarque que l'amour de ſa Secte ne lui fit exercer aucune violence contre les Catholiques. Au contraire il les protégea, & leur fit en diverſes occaſions des graces conſidérables. Il ne trouvoit pas même bon qu'ils changeaſſent de Religion, pour lui plaire; & il fit couper la tête à un de ſes Officiers qu'il aimoit beaucoup, parce qu'il s'étoit fait Arien, lui diſant ces paroles remarquables, *Si tu n'as pas gardé la foi à Dieu, comment eſt-ce que tu me la garderas, à moi qui ne ſuis qu'un homme?* Comme il étoit ſouverain de Rome, il devint arbitre de l'élection des Papes. Après la mort d'Anaſtaſe l'an 498, Laurent fut créé contre Symmaque, & on fut obligé d'avoir recours à Théodoric, qui prononça en faveur du dernier, qui étoit le légitime Pontife. Depuis il eut quelques guerres contre les Bulgares qu'il défit, & contre les François qui aſſiégeoient Arles, où il envoya heureuſement du ſecours. Rome lui fut redevable de divers édifices, & de la réparation de ſes murailles. Les Epîtres de Caſſiodore ſont remplies de diverſes belles actions de ce Prince. Il ajoûta cent cinquante Loix nouvelles aux anciennes, qui étoient obſervées dans l'Empire; il régla l'aſyle des lieux Saints, & la ſucceſſion des Clercs qui meurent ſans teſter. Enfin il fut longtems conſidéré comme un Roi parfait: de ſorte qu'Ennodius, Diacre de l'Egliſe Romaine, prononça à ſa louange un Panégyrique où il le compare aux plus grands Princes de l'Antiquité. Les derniéres années de ſa vie ternirent l'éclat des premiéres; car après avoir été cauſe de la mort du Pape Jean, il fit mourir les deux plus grands hommes qui fuſſent en Italie, Boëce & Symmaque, ſur des ſoupçons qui n'avoient aucun fondement. Il fit encore couper la tête à divers autres Sénateurs; enſuite de quoi Dieu ne le laiſſa pas longtems ſur le thrône. Un jour qu'on lui ſervit à table une tête de poiſſon dans un baſſin, il s'imagina que c'étoit celle de Symmaque qui le menaçoit; & ſe levant ſaiſi de frayeur, il ſe mit au lit, où peu de jours aprés il rendit l'ame, agité de craintes que perſonne ne put calmer. Ce fut le 30 août de l'an 526. * Caſſiodore, *in Epiſt.* & *Chron.* Jornandès, *de Reb. Goth.* Procope, *de Bell. Goth. l.* 1. Sigonius, &c.

THE'ODORIC, Roi de France, & THE'ODORIC, Roi de Mets. *Voyez* THIERRI.

THE'ODORIC, Comte d'Autun, & Duc de Bourgogne, fils aîné du Duc CHILDEBRAND, commandoit dans le Comté d'Autun avec le Comte de Nébelong, ſon frére, l'an 755. Ce Prince fut en grande conſidération auprès de l'Empereur Charlemagne, qui lui confia pluſieurs fois le commandement de ſes armées. Il ſe joignit l'an 782 aux troupes que cet Empereur avoit envoyées contre les Saxons ſous la conduite d'Adelgiſe ſon Chambrier, de Gilon Comte de ſon Ecurie, & de Warad Comte de ſon Palais; & fut l'an 792 Général de l'une des armées qui vainquirent les Bavarois. L'année ſuivante il mit des troupes ſur pié, pour les conduire dans la Pannonie, où le même Empereur devoit faire la guerre, & fut pris & défait en chemin par les Saxons. De ſon épouſe Aldane, dont la naiſſance étoit illuſtre, il eut quatre fils, 1. *Guillaume*, Duc d'Aquitaine & de Septimanie; 2. *Théodon*, Abbé de Saint-Martin de Tours; 3. 4. *Théodouin* & *Adelelme*. * Eginard, *ad ann.* 782. *Chartre de Sainte-Marie d'Orbieu. Hiſt. Sanctorum Ord. S. B.*

THE'ODORIC, Archevêque de Magdebourg, étoit fils d'un Ouvrier en drap, & natif de Stendel dans la Vieille Marche de Brandebourg. Il fut d'abord Moine de l'Ordre de Cîteaux en Bohéme, & s'inſinua tellement par ſon œconomie auprès de l'Empereur Charles IV, qu'il lui confia l'adminiſtration d'un château en Bohême. Cet Empereur étant un jour venu auprés de lui à l'improviſte, Théodoric voulut le régaler & bien & à peu de frais. Pour cet effet il fit couper les oreilles & les queues à

tous les pourceaux qu'il avoit & les fit apprêter en différentes maniéres. L'Empereur fut fort content du repas qu'on lui avoit fait faire & dit à Théodoric qu'il n'avoit qu'à paffer en compte ce qu'il avoit dépenfé dans cette occafion. Là-deffus Théodoric conduifit Charles IV, à une fenêtre d'où il pouvoit voir les pourceaux fans oreilles & fans queues, & lui fit voir que tout le feftin n'avoit rien couté. Le Monarque fut fi charmé de ce trait d'œconomie qu'il nomma Théodoric fon Confeiller, qu'en 1353 il lui donna l'Evêché de Minden, & qu'en 1361 il le recommanda pour l'Archevêché de Magdebourg, qu'il obtint quoique les Chanoines euffent déja élu Louïs, Evêque de Halberftadt. Théodoric œconomifa fi bien pour fon Archevêché, qu'en très-peu de tems il dégagea 18 villes & châteaux hypothéquez, & fit bâtir outre cela les châteaux de Giebichenftein, de Sandau & quelques autres. Il orna la nouvelle Cathédrale d'un Autel eftimé 200000 écus. Il entreprit l'inauguration de cette Eglife avec beaucoup de folemnité en 1363, cérémonie que fes prédéceffeurs avoient toûjours différée à caufe des grands frais qu'elle exigeoit. Cet acte folemnel fe fit en préfence de fept Archevêques ou Evêques, de fix Abbez, de trois Ducs de Saxe, de trois Markgraves de Mifnie, de trois Ducs de Brunfwick, de quatre Princes d'Anhalt, & d'un grand nombre de Comtes, de Gentilshommes & de Députez de villes, que Théodoric régala tous fuperbement fans qu'il en coutât le moindre impôt à fes Sujets. En 1367, il entra en alliance avec divers Princes contre Gerhard, Evêque d'Hildesheim. Mais lui & fes Alliez ayant été battus près de Dinkler, il fut obligé de payer 6000 marcs d'argent pour la rançon des prifonniers Magdebourgeois. La plupart des Ecrivains placent fa mort au mois de décembre de 1367, & difent qu'il nomma, avant fa fin, 15 perfonnes pour l'adminiftration de l'Archevêché jufques à l'arrivée d'un nouvel Archevêque. Bucellin au contraire affûre qu'il réfigna alors fon Archevêché. * Kranztii *Metropolis.* Spangenberg, *Chron. Mansfeld.* Bucellin, *in Catal. Archi-Epifc. Magdeburg. in Germ.* Steversdorff, *Primatus Magdeburg. Dict. Allemand.*

THE'ODORIC de Saint-Alban, Moine de l'Abbaïe de Saint-Alban à Mayence, fur la fin du dixiéme fiécle, ou au commencement du onziéme, écrivit la Vie de S. Benoît, l'Hiftoire de la tranflation de fon corps, celle des Evêques de Mayence &c. * Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2. *c.* 43.

* THE'ODORIC I, XXXI Evêque d'Utrecht, dit le Hollandois, fut élu dans le tems du fchifme contre Arnoul d'Ifembourg, après la mort duquel le Pape Innocent III confirma Théodoric, qui en revenant de Rome à Utrecht mourut en 1198 à Pavie où il fut enterré. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Barlandus, *in Catal. Epif. Ultraject.* Béka. Héda. Matthieu Voffius, *Batavia Sacra.*

* THE'ODORIC II, XXXII Evêque d'Utrecht, furnommé *d'Aire*, fuccéda au précédent. Il étoit en Italie quand il fut élu. Dès qu'il fut arrivé dans fon diocéfe, le trouvant chargé de dettes, il mit en œuvre tous les moyens poffibles pour y fatisfaire. Il fut pris près de Staveren par Guillaume, frére de Théodore VII, Comte de Hollande, qui ne vouloit pas fouffrir qu'on mît des taxes fur fes Sujets; mais il fut remis en liberté par les Frifons. Ne pouvant digérer l'affront d'avoir été fait prifonnier, il marcha avec une nombreufe armée contre Guillaume qui fut fecouru par fon frére, fecondé d'Othon, Comte de Gueldre, & beau-pére de Guillaume. Ces deux Comtes fe rendirent maîtres de toute la province & firent camper leur armée à la vue d'Utrecht; mais celui de Gueldre fut fait prifonnier par le Duc de Brabant avec lequel l'Evêque avoit fait alliance. Le Comte de Hollande, pour délivrer Othon, décampa de devant Utrecht & s'empara de la ville de Boisleduc. Sur cette nouvelle le Duc de Brabant marcha contre les Hollandois, qui étoient campez avec tout leur butin proche de Heufden, les furprit dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins, & leur enleva leur butin avec la perfonne du Comte avant qu'aucun eût eu le tems de prendre les armes. A cette guerre fuccéda la paix qui fut cimentée par deux alliances, le Duc de Brabant ayant donné en mariage une de fes filles au Comte Théodore, & une autre au Comte Othon. L'Evêque ayant appris que fes ennemis avoient été faits prifonniers, profita de la conjoncture, mit tout le Vélau à feu & à fang, fe rendit maître de Zutphen & de Déventer, & fit un très-grand butin. Il eut auffi part à la guerre qui s'éleva entre Louïs Comte de Loon, mari de la Comteffe Ada, fille du Comte Théodore, & Guillaume, oncle de la Comteffe, & qui fe termina par la paix que l'Evêque fit avec ce dernier. Il tint le Siége douze ans, & mourut en 1212 près de Déventer, d'où fon corps fut tranfporté à Utrecht, où il fut enterré dans l'Eglife cathédrale. Quelques uns prétendent que fa mort arriva en 1210, d'autres en 1211; & quelques uns enfin ne lui donnent que quatre ans d'Epifcopat. * Les mêmes.

THE'ODORIC DE APPOLDIA, Dominicain, né dans un lieu appellé *Apolda Veilans* dans la Saxe, entre Weimar & Iéna, dans le XIII fiécle, compofa la Vie de faint Dominique, que Surius a donnée au cinquiéme août; mais fur un Manufcrit peu exact, & après en avoir changé le ftile. Cet Auteur étoit déja âgé en 1288, & vivoit encore en 1297. On ne fait ni les particularitez de fa vie, ni le tems de fa mort. Quelques uns le confondent avec THE'ODORIC ou Diethericus de Thuringe, Auteur de la Vie de fainte Elifabeth, rapportée par Canifius, *Antiq. Lect. tome* 5. * Léandre Alberti, *de Vir. Illuft. Ordinis Prædicat. l.* 4. Voffius, *de Hiftoricis Latinis, l.* 2. *c.* 62, où il l'appelle *Théodéric.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

THE'ODORIC LOER, de Brabant, Religieux de l'Ordre des Chartreux, célébre par fa piété & fa doctrine, mourut l'an 1554. & laiffa un Traité *de Miraculis fanctæ Eucharifticæ, &c.* * Petreius, *in Bibliotheca Carth.* Valére André, *Bibliotheca Belgica, p.* 823 *&* 824.

THE'ODORIC DE NIEM. *Voyez* THIERRI de NIEM.

THE'ODORIC PAULI ou PAULLI, Chanoine Régulier de Saint-Vincent de Gorcum en Hollande, vers l'an 1460, compofa divers Traitez Hiftoriques, entre autres, *Hiftoria de cladibus Leodienfibus per Carolum Audacem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 824. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 3. *c.* 6, où il l'appelle *Theoderic.*

THE'ODORIC URIO, étoit en réputation du tems du Concile de Conftance, dans le XV fiécle, & dédia à l'Empereur Sigifmond, un Ouvrage en profe & en vers, intitulé, *de Confolatione Philofophiæ.*

* THE'ODORIC (Pierre) fils d'un Miniftre du diocéfe de Zeitz, fut Profeffeur en Droit dans l'Univerfité de Iéna, & Affeffeur de la Régence de la Cour. Il mourut en 1640. On a de lui, *Collegium Criminale; Synopfis proceffus; de Renuntiationibus; Centuria Affertionum ex utroque Jure; de Pactis fucceffories.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diar. Biogr. Théatre de quelques Politiques & Jurifconfultes*, en Allemand.

THE'ODORIC. NB. Ce que l'on ne trouve pas fous ce nom, doit fe chercher fous celui de THIERRY.

* THE'ODOSE, Général de la Cavalerie, fous Valentinien & Valens en 365, fut pére de Théodofe *le Grand* & fut tué en Afrique en 376. Les Auteurs de ce tems-là en parlent avec de grands éloges. Il y a eu un autre Théodofe, qui étoit *Primicier des Notaires*, fous Valentinien III. * Jacobi Gothofredi, *Profopographia Codicis Theodofiani.*

THE'ODOSE, *Theodofius*, I. de ce nom, dit *le Grand*, Empereur, fils de celui qui précéde, grand Capitaine, que quelques Hiftoriens font defcendre de Trajan, & que Valens fit mourir en Afrique, quoiqu'il l'eût délivré de la tyrannie de Firmus, étoit Efpagnol; & s'étant avancé dans les armes, il fe vit revêtu de la charge de Lieutenant Général dans la Mœfie contre les Sarmates, qui avoient fait une irruption fur les frontiéres des Romains. Lorsqu'il apprit la mort de fon pére vers l'an 374, il avoit déja vaincu les ennemis en plufieurs rencontres. En diverfes autres occafions il donna des preuves illuftres de fon courage & de fa prudence: de forte que l'Empereur Gratien fe voyant attaqué par les Goths & les Allemands, réfolut de partager l'autorité fouveraine avec Théodofe, qui reçut la pourpre à Sirmich le 19 janvier de l'an 379, la 43 de fon âge. Peu après étant paffé dans la Thrace, il défit entiérement les Goths, & apporta lui même à Gratien les nouvelles de cette victoire importante. L'année fuivante s'étant trouvé mal à Theffalonique, il s'y fit batifer, & publia divers Edits contre les Hérétiques, travaillant avec un foin extrême pour maintenir la paix & l'union dans l'Eglife. Athanaric, Roi des Goths, qui avoit été chaffé de fes Etats, vint fe réfugier à Conftantinople, où Théodofe le reçut honorablement. Quelque tems après, les Perfes vinrent lui demander la paix, qui fut conclue à des conditions très-honorables pour l'Empire, & glorieufes pour la perfonne de l'Empereur. Théodofe fit tenir le fecond Concile général, qui fut célébré à Conftantinople en 381. Maxime, qui avoit tué Gratien, & qui s'étoit fait déclarer Empereur, preffoit très-fort le jeune Valentinien. Théodofe fe prépara par la priére & par le jeûne, à faire la guerre à ce Tyran, le défit en deux batailles, dans la Hongrie & en Italie; & l'ayant pourfuivi jufques à Aquilée, il contraignit fes Soldats de le lui remettre. On l'amena dans le camp de Théodofe, qui n'abufa point de fa victoire, & qui par cette modération la rendit plus glorieufe. Il voulut même pardonner à Maxime; mais les Soldats le jugeant indigne de fa clémence, & la croyant dangereufe au repos de l'Empire, le tirérent hors de fa tente, & lui coupérent la tête. C'eft ainfi que finit cette guerre en 383, & que Théodofe ayant pacifié l'Occident pour Valentinien, affura la poffeffion de l'Orient pour lui & pour fes enfans. L'année fuivante, il vint à Rome pour y recevoir les honneurs du Triomphe, & y fit abattre les reftes de l'idolâtrie. Après ce Triomphe, Latinius Pacatus prononça dans le Sénat un Panégyrique en fon honneur. En 390, les Habitans de Theffalonique ayant tué dans une fédition, un des Lieutenans Généraux de l'Empereur, il en fut fi cruellement irrité, qu'il abandonna cette ville à la difcrétion de fes troupes, qui tuérent jufqu'à quinze mille perfonnes. Tout le monde murmura contre cette action barbare, & faint Ambroife écrivit à Théodofe une lettre pour lui en faire concevoir de l'horreur, & le porter à la pénitence. Quelque tems après, ce Prince étant venu à Milan, voulut entrer dans l'églife, dont le faint Prélat lui refufa la porte, & ne lui en permit l'entrée qu'après qu'il eut fait une pénitence de huit mois. Depuis, Arbogafte, qui avoit tué Valentinien, pour éviter la peine due à fon crime, & pour en tirer fes avantages, choifit Eugéne (homme de la lie du peuple) qui avoit enfeigné la Grammaire, & le fit déclarer Empereur, à condition qu'il permettroit l'idolâtrie. Théodofe fe prépara à lui faire la guerre; & après avoir été battu, il le défit le 16 feptembre de l'an 394. Eugéne qui lui fut amené, eut la tête coupée, & Arbogafte fe tua lui même. Après cette victoire, l'Empereur vint à Milan, où il mourut d'hydropifie le 17 janvier de l'an 395, âgé de 60 ans. Il laiffa ARCADIUS, Empereur d'Orient, HONORIUS qui le fut d'Occident, *Gratian* & *Pulchérie*, dont faint Grégoire de Nyffe, & faint Ambroife ont parlé. Tous les Hiftoriens le louent comme un Prince très-accompli, fi nous en exceptons Zofime, qui étoit idolâtre. * Aurélius Victor, *in Epit. Cæfar.* S. Paulin, *Epift.* 9. Théodoret. Zonaras. Socrate. Sozoméne. Zozime. Le Pére Hardouin, Jéfuite, *Oraifons de Thémiftius.*

THE'ODOSE II, dit *le Jeune*, étoit fils d'*Arcadius* & d'*Eudocie*. Cette Princeffe étant prête d'accoucher, apprit de Porphyre, Saint Evêque de Gaze, que Dieu lui donneroit un fils; & peu de tems après elle mit au monde Théodofe, le onziéme avril 401. Cette naiffance répandit une grande joye dans Con-

Constantinople, & le batême se fit avec une magnificence digne du fils de l'Empereur. Comme on rapportoit ce jeune Prince de l'église, le même Porphyre lui présenta une Requête, pour demander la démolition d'un temple des idoles, qui étoit à Gaze. Celui qui portoit le Prince la prit; & ayant fait baisser la tête à ce royal enfant, Eudocie, qui en fut avertie, fit trouver bon à l'Empereur qu'on accordât la demande portée par cette Requête. Arcadius mourut en 408, laissant pour Tuteur à Théodose, qui avoit été fait *Auguste* dans le berceau, Isdegerdes, Roi de Perse, sur les forces & sur la probité duquel il s'assuroit entiérement pour la défense de son pupille. Mais ce Prince ne pouvant quitter son Royaume, & prendre lui même le soin d'élever le jeune Empereur, nomma en sa place Antiochus, très-capable de remplir cet emploi. Théodose commença son régne par publier des Edits très-sévéres contre les Juifs & les Hérétiques; & en 415, il déclara *Auguste* sa sœur Pulchérie, avec laquelle il partagea la puissance impériale. Elle tâcha de rendre Théodose aussi grand par ses bonnes qualitez, qu'il l'étoit par sa dignité; & lui choisissant des Maîtres très-habiles, elle devint la directrice de son éducation. Socrate parle avantageusement des inclinations de Théodose, de sa prudence, de sa piété, & de son amour pour l'étude de la Philosophie. Quelcun lui demandant pourquoi il n'avoit jamais fait punir de mort ceux qui l'avoient offensé, il fit cette belle réponse, *Plût à Dieu que je pusse retirer du tombeau tous ceux qui sont morts pour ce sujet!* Théodoret le loue de sa piété, dont il rapporte divers exemples, & conclut que Dieu le récompensa de son zéle pour la Religion, en lui accordant sa protection contre ses ennemis. Il marque que Rhodas, Général des Scythes, ayant passé le Danube, ruïnant la Thrace, & menaçant Constantinople, périt avec toute son armée par le feu du ciel, qui la consuma. Cependant Théodose fut plutôt un bon Prince, qu'un grand Guerrier, & laissa Pulchérie gouverner absolument sous son nom. Mais elle administra les affaires avec tant de prudence, que l'Empire jouït d'une profonde paix, & fut redoutable à tous ses ennemis. Ce fut elle qui fit épouser à Théodose *Athénaïs*, fille du Philosophe *Leontius*, laquelle reçut au batême le nom d'*Eudocie*. L'Empereur envoya en Afrique contre Genseric, Roi des Vandales, sous la conduite d'Aspar, une grande armée, laquelle y fut presque toute défaite. S'étant laissé préoccuper contre le Concile d'Ephése, il entreprit de casser tout ce qui s'y étoit passé contre l'Hérésiarque Nestorius. Mais ayant reçu les Rélations des Péres du Concile, qui n'avoient pu lui être rendues jusqu'alors, il acquiesça à la condamnation de cet Hérésiarque. Il le bannit même de Constantinople; travailla à la réconciliation des Prélats, & sur tout de Jean d'Antioche, & de saint Cyrille d'Alexandrie; & enfin publia de nouvelles loix contre les Payens & les Juifs, les Samaritains & les Hérétiques. Depuis il envoya encore une armée navale contre Genseric, sous la conduite d'Aréobinde, d'Anaxille & de Germain; mais cet armement fut inutile, par le long séjour que la flotte fit sur les côtes de Sicile: de sorte que l'Empereur se vit contraint de la rappeller pour l'opposer aux Huns, qui sous la conduite d'Attila, ravageoient la Thrace. Avant qu'elle fût arrivée, ne pouvant arrêter le cours de ces Barbares, qui venoient d'auprès des Palus Méotides, il fut obligé de leur céder pour quelque tems, & d'envoyer à Attila des Ambassadeurs, qui lui donnérent six mille livres d'or, & lui en promirent mille de pension annuelle, pour le faire retirer. Nous avons parlé ailleurs de la facilité avec laquelle il signa un papier, par lequel sa sœur Pulchérie achetoit pour esclave l'impératrice Eudocie; de la brouillerie survenue entre lui & cette Princesse, au sujet d'une pomme donnée à Paulin; & comment Pulchérie fut contrainte de sortir de la Cour. Depuis, l'Eunuque Chrysaphius porta l'Empereur à plusieurs violences, lui fit protéger l'Hérésiarque Eutychès; & ayant fait assembler le faux Concile d'Ephése, il lui fit approuver tout ce qui s'y étoit fait. Mais dans la suite, Pulchérie étant revenue à la Cour, fit changer la face des choses. Théodose tâcha de réparer sa faute, dont il témoigna un grand repentir, & alla même à Ephése, comme pour y faire une satisfaction publique de la protection qu'il avoit donnée au faux Concile. A son retour à Constantinople, étant sorti un jour pour prendre le divertissement de la chasse, son cheval s'abattit sous lui. On le rapporta en litiére dans la ville, où il mourut peu de tems aprés. C'est ainsi que Nicéphore raconte sa mort, quoique d'autres Auteurs assurent qu'il mourut de maladie. Théodose *le Lecteur* avance qu'il tomba dans une riviére le 28 juillet 450. Il mourut âgé de 49 ans, sans laisser aucuns enfans. Après sa mort, Pulchérie fit élire Marcien. * Socrate, *Hist. l.* 7. Théodoret, *Hist. l.* 5. Nicéphore, *l.* 4. Evagre. Libérat. Baronius. Godeau.

THE'ODOSE III, surnommé *l'Adramitain*, fut mis malgré lui sur le thrône en 715. L'armée navale envoyée contre les Sarasins, ayant tué son Général, & s'étant ensuite revoltée pour éviter le châtiment, s'avisa dans Adramite, ville de Phrygie, de proclamer Empereur Théodose, dont l'emploi étoit de recueillir les droits du Prince. Il fit ce qu'il put pour s'en défendre; mais il fut contraint par les Soldats d'accepter l'Empire, où ils le maintinrent contre tous les efforts d'Anastase II, qui se fit Moine. D'autre côté Léon *l'Isaurien*, qui prétendoit à l'Empire, se déclara contre Théodose, avec toute l'armée de terre, indignée d'un choix si bizarre. Léon s'étant avancé à Nicomédie, prit le fils de Théodose, qui vouloit s'opposer à son passage, & s'avança près de Constantinople. Dans sa marche, Théodose, qui n'avoit point de mauvais dessein, lui fit offrir par le Patriarche saint Germain de lui céder l'Empire, & de se consacrer à Dieu dans le Clergé, pourvu qu'il fût assuré de la vie: ce qu'on lui accorda au mois de mars de l'an 717. Ensuite il prit les Ordres avec son fils, & se retira à Ephése, où il passa le reste de ses jours dans les exercices de piété. Il y mourut saintement, commandant qu'on mît pour Epitaphe sur son tombeau, ce mot Grec ὑγεία, qui signie *santé* ou *salut*. * Théophane. Zonaras. Cédréne.

THE'ODOSE, Patriarche Hérétique d'Alexandrie, dans le sixiéme siécle, suivoit les erreurs d'Eutychès, & fut élu par le crédit de l'Impératrice Théodore en 535, après la mort de Timothée, dans le tems qu'on en avoit élu un autre appellé *Gajan*. Ce dernier fut envoyé en exil, & Théodose tint le siége un an & quatre mois, n'ayant que peu de personnes dans sa communion; car la ville étoit divisée en Gajanites & Théodosiens, qu'on nomma aussi *Corruptibles*, comme les autres *Incorruptibles* & *Fantastiques*. Théodose vint à Constantinople, où l'Impératrice le favorisa, & où il publia de nouvelles erreurs. * Saint Jean de Damas, *de Hær. l.* 3. Baronius, *in Annal.*

THE'ODOSE, Patriarche Hérétique de Jérusalem, dans le cinquiéme siécle, étoit un Moine Eutychien, qui vers l'an 451 s'attacha à décrier par tout les Evêques assemblez à Chalcédoine, contre les Nestoriens. Les Moines de son parti firent tant de peine au saint Evêque Juvénal, qu'il se vit contraint de sortir de la ville, & de se réfugier à Constantinople auprès de l'Empereur. Leur impiété alla plus avant, & les excita à ordonner, le jour de Pâques de l'an 452, le méchant Théodose Chef de leur cabale. Il signala par des crimes la dignité qu'il avoit acquise, en exerçant toutes les violences d'un Tyran. Car il brûla des maisons; fit mourir plusieurs personnes de piété; ouvrit les prisons à plusieurs Criminels; ferma les portes de la ville; & donna un plein pouvoir aux méchans: licence qui fut suivie de plusieurs cruautez. Ensuite cet indigne Prélat trouva moyen de surprendre la bonté de l'Impératrice Eudocie, veuve de Théodose *le Jeune*, qui s'étoit retirée à Jérusalem, & l'infecta de son hérésie. Euthymius résista à ce Moine scélérat; & l'Empereur Marcien donna ordre de le faire prisonnier. Il en eut avis, & se sauva dans la montagne de Sinaï, où il faisoit courir le bruit que le Pape S. Léon avoit confirmé l'hérésie de Nestorius. Son insolence alla jusqu'à noircir de la même calomnie l'Empereur Marcien & Pulchérie. Celle-ci en détrompa les Orthodoxes de Jérusalem, & refuta les mensonges de Théodose, qu'elle appelle dans sa lettre, *Disciple de Simon le* Magicien, & *Précurseur de l'Antechrist.* * Evagre, *l.* 2. *c.* 5. Nicéphore, *l.* 15. *c.* 9. Baronius, *anno Christi*, 452.

THE'ODOSE, Moine du septiéme siécle, composa contre Jean Philoponus, un Ecrit sur la Résurrection, lequel fut refuté par Thémistius. * Photius, *Cod.* 22. 23 & 24. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles.*

THE'ODOSIE, ville. *Voyez* CAFFA.

THE'ODOTE ou THE'ODOTUS, Syrien, qui fut Député de la part de Nicanor pour traiter la paix avec Simon *Macchabée*. Cela réüssit; mais cette paix ne fut pas de longue durée. * II. *Macchabées*, *ch.* 14. *v.* 19.

THE'ODOTE, *Theodotus*, ou THE'ODOTION, Rhéteur, fut Précepteur du dernier Ptolomée, auquel il conseilla de faire mourir Pompée, qui s'étoit réfugié près de lui, l'an 46 avant Jesus Christ. Pour l'y exciter, il fit une grande Harangue, ajoûtant à la fin ce commun proverbe, *la mort ne mord plus*. Cet avis fut suivi; mais pour éviter la punition que Jules-César fit des meurtriers de Pompée, Théodote prit la fuite, & passa le reste de sa vie errant ça & là, & haï de tout le monde. * Plutarque, *Vie de Pompée.*

THE'ODOTE, *Theodotus*, Argentier, inventa de nouvelles erreurs dans le premier siécle. Il faisoit le Fils de Dieu inférieur à Melchisédech, qui étoit, disoit-il, éternel, sans pére & sans mére, & l'Avocat des Anges; au lieu que Jesus Christ étoit à la vérité né du Saint-Esprit & de la Vierge; mais n'étoit qu'un pur homme, & n'avoit exercé l'Office de Médiateur que pour les hommes. Ses Sectateurs furent appellez *Melchisédéchiens.* * Tertullien, *de Præscript. ch. dernier.* Eusébe, *l.* 5. Baronius, *in Annal.*

THE'ODOTE, que Gennade appelle THE'ODORE, Evêque d'Ancyre, ville de Galatie, fut un des plus grands adversaires de Nestorius. Il assista au Concile d'Ephése, où il opina fortement contre lui. Il avoit composé contre Nestorius un Traité, dont Gennade fait mention; trois Sermons prêchez dans le Concile d'Ephése; un Traité contre Nestorius, intitulé, *Exposition du Symbole de Nicée*, donné par le Pére Combesis. Le Diacre Epiphane fait encore mention dans le septiéme Concile, d'autres Ouvrages de ce Théodote. * *Actes du Concile d'Ephése. Actes du septiéme Concile.* Gennade. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siecle.*

THE'ODOTE, Patriarche d'Antioche, succéda à Alexandre en 417, & gouverna paisiblement cette Eglise jusqu'en 427, qui fut l'année de sa mort. Jean lui succéda. * Théodoret, *l.* 4. *c.* 37. Baronius, *A. C.* 411. *n.* 1. & 427. *n.* 25.

THE'ODOTE, dit *Cassiteros*, Patriarche de Constantinople, étoit fils du Patrice *Michel*, dont Constantin *Copronyme* avoit épousé la sœur. Il se mit dans les bonnes graces de Léon *l'Arménien*, devint son plus cher confident, & se servit du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de ce Prince, pour le porter à faire la guerre aux Images. Après que Léon eut chassé le Patriarche Nicéphore, Théodote, quoique séculier, ignorant, voluptueux, & indigne de cette dignité, fut élu en sa place, & continua de vivre aussi licentieusement qu'il avoit fait, sans se soucier de sauver les apparences, & soutenant toûjours les sentimens des Iconoclastes. Il parvint au Patriarchat en 815, & le tint jusqu'en 821. * Cédréne. Zonaras. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *comment.*

THE'ODOTE II succéda à Nicolas IV, dit *Muzalon*, vers le mois d'avril de l'an 1151, & étant mort en 1153, eut pour successeur Constantin IV, dit *Chliaréne*. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *comment.*

* THE'ODOTE, un des principaux de la Secte des Montani-

taniſtes. Euſébe, *Hiſt. Eccléſ. l.* 5. *c.* 15, raconte que l'on diſoit que cet Hérétique ayant été élevé en l'air par le diable, fut précipité contre terre, & mourut auſſi-tôt de cette chûte.

THE'ODOTE, de Byzance, Corroyeur de ſon métier, après avoir renié Jeſus Chriſt dans la perſécution, ajoûta un nouveau crime à l'apoſtaſie, enſeignant que Notre-Seigneur avoit été conçu par l'opération du Saint Eſprit, dans le ſein de la ſainte Vierge; mais qu'il n'étoit qu'un pur homme, qui excelloit ſeulement en juſtice & en ſainteté par deſſus les autres. Il vint à Rome pour y ſemer ſes erreurs, & y demeura caché aſſez longtems, avant qu'on s'en apperçût. Mais enfin il fut reconnu, & le Pape Victor le chaſſa de l'Égliſe par des anathêmes. * Euſébe, *Hiſt. l.* 5. Saint Epiphane, *Hær.* 54. Théodoret, *Hær. Fabul. l.* 2. *c.* 10. Baronius, *A. C.* 196. *n.* 9. *&c.*

THE'ODOTE, *Theodota*, femme de l'Empereur *Conſtantin*, dit *le Jeune*, fut cauſe que ce Prince répudia Marie, pour l'épouſer l'an 795. Ce mariage illégitime mit la diviſion dans l'Égliſe de Conſtantinople, entre le Patriarche Taraiſe & les Abbez Théodore Studite & Platon.

THE'ODOTION, étoit ſelon quelques uns de Sinope dans le Pont, & ſelon d'autres d'Ephéſe. S. Irénée le nomme *Ephéſien*, peut-être, *dit G. Cave*, parce que Théodotion demeura dans cette ville. Il vivoit ſous l'Empereur Commode environ l'an 175. Il embraſſa le Chriſtianiſme & fut Diſciple de Tatien; puis il ſuivit les ſentimens de Marcion, & s'étant brouillé avec les Marcionites il ſe fit Juif. Ayant appris l'Hébreu, il entreprit la Traduction du Vieux Teſtament. Théodotion, *dit le Savant Prideaux*, prit le milieu entre Symmaque & Aquila, il ne ſe rendit pas eſclave des mots; mais auſſi il ne s'en écarta pas trop non plus. Il tâchoit de donner le ſens du texte par des mots Grecs qui répondiſſent aux Hébreux, autant que le génie des deux Langues le permettoit. La Verſion de Théodotion a été la plus eſtimée de tout le monde, excepté des Juifs qui s'en ſont toûjours tenus à celle d'Aquila, tant qu'ils ſe ſont ſervis d'une Verſion Gréque. Cette eſtime fit que quand les Chrétiens s'apperçurent que la Verſion de Daniel des Septante étoit trop pleine de fautes pour s'en ſervir dans l'Egliſe, ils adoptérent pour ce livre, celle de Théodotion & elle y eſt toûjours demeurée. Par la même raiſon quand Origéne, dans ſon Hexaple, eſt obligé de ſuppléer ce qui manque aux Septante & qui ſe trouve dans l'original Hébreu, il le prend ordinairement de Théodotion, en le marquant avec des aſtériſques. * G. Cave, *de Script. Eccleſ. p.* 46. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome* 3. *p.* 84. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* J. C. Wolfii, *Bibliotb. Hebræa.* J. Albertus Fabricius, *Bibliotb. Græca, l.* 3. Bernard de Montfaucon, *in Prolegomenis ad Hexapla Origenis.* Humfred Hody, *de Textibus originalibus.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs, tome* 4. *p.* 1179. Baronius, *A. C.* 184. Serrarius, *in Proleg. Bibliotb. c.* 16 *&* 17. *Voyez* M. Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament.*

THE'ODOTION, Rhéteur. *Voyez* THE'ODOTE.

THE'ODULE, Prêtre de Céléſyrie, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Il mourut extrémement âgé, vers l'an 490, ſelon la ſupputation de Gennade, qui parle de ſes Ouvrages, qui ſont, *de Conſonantia Scripturarum*; un, des Miracles de l'Ancien Teſtament; & un, des Fables inventées par les Poëtes. Il y a dans la Bibliothéque des Péres, ſur les Epîtres de ſaint Paul un Commentaire, qui porte le nom de THE'ODULE; mais il ne peut pas être de celui-ci, parce que c'eſt un abbrégé d'un Commentaire d'Oecumenius, qui vivoit longtems après. * Gennade, *in Catal. Vir. Illuſt.* Sigebert, *in Catal.* Sixte de Sienne, *Bibliotb. Sacra, l.* 3. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Lilio Giraldi, *Hiſt. de Poët.*

THE'ODULPHE, Evêque d'Orléans, dans le neuviéme ſiécle, étoit originaire de la Gaule Ciſalpine, &, à ce qu'on croit, fut attiré par Charlemagne auprès de ſa perſonne. Il fut pourvu par ce Prince de l'Abbaïe de Fleury, puis de l'Evêché d'Orléans, où il ſuccéda à Guitbert. Un Auteur de ſon tems le nomme l'un des plus doctes hommes qui fuſſent alors; & un autre du XVI ſiécle l'appelle *Saint.* Il étoit Evêque dès l'an 793 avant le Concile de Francfort, tenu en 794. L'an 811, il fut choiſi par Charlemagne pour ſigner ſon teſtament; & par Louïs *le Débonnaire* l'an 816, pour aller recevoir le Pape, qui le vint couronner Empereur à Rheims. Quelque tems après, Théodulphe fut accuſé d'avoir eu part à la conjuration de Bernard, Roi d'Italie, contre le même Prince, qui le fit mettre en priſon à Angers. Il y compoſa cette Hymne eccléſiaſtiqne dont on chante le commencement le jour des Rameaux, & qui commence par *Gloria, laus & honor*, & qui eſt de 78 vers en tout. On dit que ce Prélat fit chanter cette Hymne dans le tems que Louïs *le Débonnaire* étoit à Angers, le jour même des rameaux, & que ce Prince le trouva ſi bien compoſé qu'il mit Théodulphe en liberté; mais on a de la peine à accorder ce fait avec les circonſtances de la vie de ce Prince, par laquelle il paroit qu'il ne pouvoit être à Angers le dimanche avant Pâques l'an 818 qui fut celui de l'empriſonnement de ce Prélat. Théodulphe a compoſé divers autres Ouvrages, que le Pére Sirmond fit imprimer l'an 1646, en un volume *in octavo.* Il y a deux Capitulaires, qu'il adreſſa à ſes Curez, *Capitula ad Presbyteros Parochiæ ſuæ*, & qui furent écrits peu après ſon épiſcopat. Le Cardinal Baronius a tiré le premier de la Bibliothéque du Vatican, & l'a rapporté tout au long dans ſes Annales; & M. Baluze a donné le ſecond au tome ſeptiéme de ſes Mêlanges. Baronius ſe trompe, après Sigebert, lorſqu'il fixe la mort de ce Prélat en 835. Il y a apparence que Théodulphe étoit mort vers l'an 821 ou 822. Car Jonas, qui lui ſuccéda dans l'Evêché d'Orléans, fut envoyé par Louïs *le Débonnaire* au Pape Eugéne, l'an 824. Les autres Ouvrages de Théodulphe ſont, un Traité du Batême & des cérémonies qui le précédent & qui le ſuivent, adreſſé à Magnus, Archevêque de Sens; un du S. Eſprit, à Charlemagne; des vers, &c. * Alcuin, *Epiſt. ad Carolum Magnum.* Thégan, *de Geſt. Ludov. Pii.* Eginard, *in Annal.* Sigebert. Trithême. Poſſevin. Arnoul Wion. Baronius. Bellarmin. Sirmond, *in Not. ad Theodulphum.* Sainte-Marthe. *Gallia Chriſtiana.* Charles de la Sauſſaye, & Symphorien Guion, *Hiſt. d'Orléans.*

THE'OGAMIE, vient de Θεὸς & de γάμος, & c'eſt le nom d'une Fête que les Siciliens célébroient à l'honneur de Proſerpine & en mémoire de ſes noces avec Pluton. Une des villes qui ont porté le nom de Nyſa, & ſelon toutes les apparences celle de Carie, doit auſſi avoir célébré cette Fête avec des luttes & des courſes, où l'on étoit admis à diſputer le prix ſans aucun égard à la patrie d'où l'on étoit. Cela paroit par une médaille frappée à Nyſa ſous Valérien. On y voit deux palmes avec cette inſcription, *Theogamia Oicumenica.* * Julius Pollux, *l.* 1. *c.* 1. *Sect.* 32. Meurſius, *Græcia Feriata.* Faſoldus, *de Feſtis Græc.* Ezéchiel Spanheim, *Epiſt.* 2. *ad Morellum. Diction. Allemand de Bâle.*

THE'OGNIS, Poëte Grec, natif de Mégare en Gréce, ſous la LIX Olympiade, & vers l'an 544 avant Jeſus-Chriſt, compoſa divers Ouvrages, & étoit différent d'un autre Poëte Tragique de ce nom, ſi froid dans ſes expreſſions, qu'il acquit le ſurnom de *Nix.* * Euſébe, *in Chron.* Lilio Giraldi, *Hiſt. Poët.* Scaliger. Voſſius. Le Févre, *Hiſt. des Poëtes Grecs.*

THE'OGNIS, Evêque de Nicée, Diſciple du Martyr S. Lucien, offrit de l'encens aux idoles pendant la perſécution de Dioclétien, & ſuivit depuis les erreurs d'Arius. Il fut dépoſé dans le Concile de Nicée, puis rétabli; mais il n'en devint pas plus zélé pour la Foi Orthodoxe. * Baronius, *in Annal.*

THE'OGNOSTE, d'Alexandrie, Auteur inconnu à Euſébe & à ſaint Jérôme, eſt cité avec éloge par ſaint Athanaſe. L'on ne ſait pas préciſément en quel tems il vivoit, quoiqu'il ſoit certain qu'il a écrit après Origéne, & avant le Concile de Nicée. Son Ouvrage des Hypotypoſes ou inſtructions, ſubſiſtoit encore du tems de Photius. * S. Athanaſe, *de Blaſphemia in Spiritum ſanctum. De Decret. Synod. Nic.* Photius, *Cod.* 100.

THE'OLOGAL, dignité eccléſiaſtique, inſtituée pour les Métropoles ſeulement, par le Concile de Latran tenu ſous le Pape Alexandre III, en 1179, & confirmée ſous Innocent III, dans le Concile de Latran, tenu en 1215. Le Concile de Bâle les inſtitua auſſi pour les Cathédrales; & la Pragmatique Sanction confirme cet établiſſement, auſſi bien que l'ordonnance d'Orléans du mois de janvier 1560, qui étend cette dignité aux collégiales.

THE'OLOGIE. Ce mot ſignifie *diſcours touchant Dieu*, de Θεὸς, Dieu, & de λόγος, *diſcours*, parce qu'en effet c'eſt le propre des Théologiens de parler de la Divinité. Les Payens ont eu leurs Théologiens auſſi-bien que les Chrétiens; & nous voyons que les Perſes ſe ſervent du mot de *Théologie* ou de *Théologiens*, lorſqu'ils parlent de ceux qui ont écrit de la Divinité dans le Paganiſme. Euſébe, dans ſon *livre quatriéme de la Préparation Evangélique*, & S. Auguſtin, après Varron, dans ſon *livre de la Cité de Dieu*, *ch.* 5, diſtinguent trois ſortes de Théologie parmi les Payens. La premiére, eſt la *Fabuleuſe* ou *Poëtique*; la ſeconde, la *Naturelle* ou *Phyſique*, qui étoit celle des Philoſophes; & la troiſiéme, la *Civile*, qui étoit celle du peuple & de l'Etat. La premiére & la ſeconde étoient à la diſcrétion des Poëtes & des Philoſophes; chacun y ajoûtoit ou en retranchoit, ſelon qu'il le jugeoit à propos. A l'egard de la troiſiéme, qui étoit celle de l'Etat, comme elle étoit commandée par les Magiſtrats, il n'étoit permis à perſonne d'y rien changer ſans leur autorité. Il étoit défendu, dit Euſébe, par les loix, aux Poëtes & aux Philoſophes, d'y apporter aucun changement. Les Romains étoient ſi exacts là-deſſus, qu'ils en avoient fait une loi, qui eſt rapportée par Cicéron *de Legibus, l.* 2. Les principaux points de cette Théologie civile des Payens, conſiſtoient dans le ſervice des Dieux, dans les Oracles & dans les divinations, comme Euſébe & ſaint Auguſtin l'ont obſervé. Les Savans voyoient bien que cette multitude de Dieux, que le peuple reconnoiſſoit, étoit manifeſtement fauſſe; mais ils n'oſoient s'y oppoſer. De plus, ils exerçoient eux-mêmes l'office d'Augure, & ainſi ils étoient intéreſſez de conſerver tout ce qui appartenoit à la Religion Civile.

Nous diviſons aujourd'hui notre Théologie en *Poſitive* & en *Scholaſtique.* On appelle Théologie *Poſitive* celle qui eſt fondée ſur des Actes réels & poſitifs, ſavoir, ſur l'Ecriture, ſur les Conciles, & ſur la doctrine des Péres. L'autre qu'on appelle *Scholaſtique*, traite les matiéres qui regardent la Religion d'une maniére philoſophique, & ſe ſert de raiſonnemens & de la Logique, pour éclaircir diverſes Queſtions théologiques, ſans néanmoins négliger les preuves tirées de l'Ecriture & de la Tradition, qui ſont le fondement ordinaire de la Théologie. On ſe ſert de la Théologie Scholaſtique pour montrer que la Théologie des Chrétiens ne contient rien qui ſoit oppoſé aux lumiéres naturelles; & c'eſt ce qui a porté ſaint Thomas à avoir recours à l'autorité des Philoſophes, & à de purs raiſonnemens; parce qu'il avoit affaire à des Philoſophes qui combattoient la Religion Chrétienne par des raiſonnemens. Cette derniére Théologie n'eſt pas aujourd'hui ſi néceſſaire, à ce que quelques-uns prétendent, pour s'oppoſer aux Hérétiques. Suivant le Cardinal du Perron, les plus grands Scholaſtiques ne ſont pas ceux qui réüſſiſſent le mieux dans les conférences; & on a vu de ces Docteurs arrêtez ſur des queſtions légéres. On peut dire d'un Scholaſtique, *ajoûte ce Cardinal*, qu'il eſt en chemin d'apprendre quelque choſe. Il prétend même que la Scholaſtique eſt aſſez inutile; & il compare ceux qui la ſavent, à ceux qui, pour apprendre une Langue, commencent par les déclinaiſons; mais ils oublient leurs régles, lorſqu'ils poſſedent la Langue. Il en eſt, *dit il*, de même de ceux qui étudient la Schloſtique: ils l'oublient, quand ils viennent à la

à la Théologie des Péres. Mais le jugement de ce Cardinal n'est pas du goût de plusieurs Théologiens tres-habiles, qui en reconnoissant la nécessité de l'étude de l'Ecriture, des Conciles, & des Péres, souhaitent qu'on y joigne le raisonnement philosophique; & en effet la différence réelle qu'on remarque entre les Théologiens, qu'on appelle *Scholastiques*, & ceux qui les méprisent, n'est pas que ceux-ci ne se servent point de la Philosophie; mais de ce qu'ils employent des principes différens de ceux avec lesquels saint Thomas a triomphé si glorieusement de toutes les hérésies. * Le Cardiual du Perron, dans son *Perroniana*.

THE'OLOGIENS, nom de ceux qui enseignent ou qui étudient la Théologie, c'est à dire, la science des choses qui regardent la Divinité & la Religion, ou le culte de Dieu. On a donné le titre de *Théologien* par excellence à quelques Saints ou Docteurs illustres. Le premier qui a été ainsi surnommé, est saint Jean l'*Evangéliste*, pour marquer la sublimité avec laquelle il a traité de la divinité du Verbe Eternel fait homme, qu'il nous a expliquée avec plus d'élévation & d'étendue, que les autres Evangélistes. Ce surnom lui étoit déja attribué du tems de saint Athanase, & d'Origéne même. Ce Saint est aussi qualifié Jean *le Théologien* dans les lettres qui portent le nom de saint Denys l'*Aréopagite*; mais nous n'avons point de raisons convaincantes pour nous persuader que ces lettres soient de saint Denys d'Athénes, contemporain de cet Evangéliste. Quoi qu'il en soit, il est constant que dans les IV & V siécles, c'étoit le titre ordinaire par lequel on distinguoit saint Jean l'*Evangéliste* des autres, comme il se voit dans les Ouvrages de saint Athanase, de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Epiphane, & dans ceux des autres Ecrivains de l'Eglise Gréque. Le second, à qui on ait donné par honneur le titre particulier de *Théologien* dans l'Eglise, est saint Grégoire de Nazianze, qui l'a mérité, principalement par les quatre Discours qu'il a faits sur la Théologie, où il prouve à fond la doctrine Catholique sur la Trinité. Quelques-uns l'ont appellé *le second Théologien*; & d'autres, *le jeune Théologien*, par rapport à saint Jean l'*Evangéliste*, qu'ils appelloient *le premier & l'ancien Théologien*. Depuis le tems de saint Grégoire *le Grand*, c'est à dire, depuis le VII siécle on ne voit presque personne qui ait porté en titre le surnom de *Théologien*, si ce n'est Richard, Chanoine Regulier de l'Abbaïe de Saint-Victor à Paris, qui étoit Anglois, & qui vivoit cent ans après le célébre Richard de Saint-Victor, Ecossois. Le savant Thaulére a été aussi nommé *le Théologien Illuminé*, y ajoûtant cette épithéte, qui marquoit les lumiéres de son esprit. * Baronius, *ad ann.* 97. Macer, *in Hierolex.* Pitseus, *de Script. Angl. ad ann.* 1240. Possevin, *in Appar. Sacro.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 1. *p.* 173. §. *I.* édit. d'Amsterdam 1725.

THE'ON, Sophiste Grec, dont il nous reste un Ouvrage de Rhétorique, écrit avec beaucoup de politesse & de jugement. Il a pour titre, *Progymnasmata*. Ses régles sont nettes & courtes, & il choisit bien les lieux communs qui doivent fournir les argumens. Il n'y a point de matiére où il ait mieux réüssi, que dans le chapitre XII de son livre, où il traite de la providence de Dieu. Il juge bien des beaux endroits & des défauts des plus illustres Historiens & Orateurs. Voici une preuve de son bon goût. Il ne veut point que les maximes ou les sentences soient en relief ou en broderie dans les narrations: il veut qu'elles y soient incorporées d'une façon imperceptible. Son livre fut imprimé à Bâle avec la Version Latine de Joachim Camerarius l'an 1541; mais la meilleure édition est celle de Leide, en 1626, *in octavo*. Daniel Heinsius, qui la procura, revit avec soin la Version Latine, & y fit un tres-grand nombre de corrections. * Bayle, *Dict. Crit.*

THE'ON, ami du Poëte Ausone, que quelques-uns ont eu tort de confondre avec le Sophiste Théon, dont on vient de parler, étoit d'Aquitaine. Il faisoit sa demeure ordinaire à Médoune ou Médoe, en Latin *Medulum*, entre l'Océan & la Garonne. Il paroît par Ausone que c'étoit un bon esprit, instruit dans les Belles Lettres, & qui réüssissoit sur tout dans la Poësie. Comme il demeuroit presque toûjours à la campagne, Ausone avec qui il étoit très-familier, l'appelle quelquefois en badinant, *un homme rustique*. Il ne nous reste plus que quatre lettres d'Ausone à Théon, & aucune des Poësies de celui-ci n'est venue jusqu'à nous. Scaliger a cru que Théon étoit surnommé Clémentinus; mais dans l'endroit d'Ausone sur lequel il se fonde, le Poëte veut seulement dire qu'il accusoit Théon d'avoir pillé ses vers du Poëte Clémentinus, dont nous ne savons rien d'ailleurs. Théon florissoit dans le IV siécle. * *Voyez* les quatre lettres d'Ausone à Théon parmi les Oeuvres du premier; Scaliger, *in Ausonium l.* 2. *c.* 12. *L'Histoire littéraire de la France*, par D. Rivet & quelques autres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, *tome* 1. *partie* 2. Les Notes de l'Ausone *ad usum Delphini:* ces Notes sont de Julien Fleury, & plus encore de M. l'Abbé Souchay, de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres.

THE'ON, d'Alexandrie, Philosophe & Mathématicien célébre dans le IV siécle, du tems de Théodose *le Grand*, écrivit des Commentaires sur Ptolomée, & d'autres Ouvrages, qui ont rendu son nom illustre. Sa fille Hypatias est appellée par Synesius, *sa Maitresse en Philosophie*. * Socrate, *Hist. l.* 7. *cap.* 15. Vossius, *de Scientiis Mathematicis.*

THE'ON, Médecin d'Alexandrie, du tems de Néron, vers l'an 55, écrivit un Traité, *de Exercitationibus*, cité par Galien, *l.* 2 *&* 3. *de tuenda Sanitate.* Castellan en fait mention, *in Vit. Illust. Medic.*

THE'ONAS, Evêque d'Alexandrie, succéda à Maxime l'an 285, & fut célébre par la constance qu'il témoigna dans un tems tres-fâcheux pour les Fidéles persécutez. Il mourut l'an 300, laissant S. Pierre pour successeur. * Eusébe, *in Chron. & Hist. l.* 7. Baronius, *A. C.* 285. *& suiv.*

THE'OPASCHITES, Hérétiques, qui attribuoient la Passion aux trois Personnes de la Trinité. *Cherchez* FOULON (Le)

THE'OPE. *Voyez* l'article d'EUBULE.

THE'OPHANE, *Theophanes*, de Lesbos ou de Mityléne, homme de mérite, eut beaucoup de part à l'amitié de Pompée, qu'il accompagna vers l'an 66 avant Jesus-Christ, dans l'expédition contre Mithridate, de laquelle il écrivit l'Histoire, qui lui acquit la réputation du plus habile Ecrivain qu'il y eût parmi les Grecs. Pompée lui donna à la tête de ses troupes, le droit de Bourgeoisie Romaine. Il obtint de ce Général la liberté de sa patrie, qui l'avoit perdue pour avoir livré quelques Citoyens Romains à Mithridate, & laissa un fils nommé M. Pompeius, qu'Auguste fit Procureur ou Intendant d'Asie, & qui fut ensuite un des confidens de Tibére; mais après sa mort, le même Prince persécuta ses enfans, qui se firent mourir eux-mêmes, pour éviter une condamnation, qui ne pouvoit leur manquer, pour avoir rendu des honneurs divins à la mémoire de Théophane. Capitolin dit que l'Empereur Balbin descendoit de Balbus Cornelius Théophane, qui avoit écrit l'Histoire de Pompée, & avoit obtenu de lui le droit de Bourgeoisie Romaine; mais il est sûr qu'il se trompe, & qu'il veut parler de Cornelius Balbus, Auteur d'un Journal de la Vie de César. Théophane devenant Citoyen Romain, devoit prendre le nom de Pompée, qui lui faisoit cet honneur; & la preuve qu'il l'a pris, c'est que son fils l'a porté, comme on vient de le voir. * Jules César, *de Bello Civili, l.* 3. *c.* 18. de l'édit. in Usum Delphini. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 14. *Ex.* 3. Jules Capitolin, *in Maximino & Balbino.* Plutarque, *in Vita Pompeii.* Strabon, *l.* 11. *&* 13. Cicéron, *l.* 2. *Epist.* 17. Velleius Paterculus, *Hist. l.* 1. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 23. *&c.* M. du Pin, *Hist. Prof. tome* 2.

THE'OPHANE, de Byzance, vivoit dans le VI siécle, sous l'Empire de Justin II, qui succéda à Justinien l'an 565. Il a écrit une Histoire en dix livres, de la guerre de Justin contre Cosroës, & quelques autres Ouvrages. Nous apprenons de Photius, qui le rapporte de cet Auteur, que l'utilité des vers à soye fut connue aux Grecs & aux Romains sous l'empire de Justinien, par un Persan venu de la Sérique. * Photius, *Biblioth. Cod.* 64. Vossius, *de Hist. Græc.* Possevin. Gesner.

THE'OPHANE, de Sicile, Patriarche d'Antioche dans le VII siécle, homme d'une foi & d'une vertu éprouvées, fut élu l'an 681, par le suffrage des Péres du troisiéme Concile général de Constantinople, célébré l'an 681, qui avoient déposé Machaire, Monothélite. Il gouverna saintement cette Eglise jusqu'en 685. Baronius, *A. C.* 681. *&* 685. *n.* 8. Il y a aussi eu THE'OPHANE, Patriarche de Constantinople dans le XVI siécle.

THE'OPHANE (George) Abbé du monastére de Grand-Champ, fut marié tres-jeune; & quoique l'un des plus riches & des plus nobles Seigneurs de Constantinople, il vécut en continence avec sa femme. Son beaupére, qui ne pouvoit souffrir ce genre de vie, s'en plaignit à l'Empereur Léon IV, qui le menaça de lui faire crever les yeux, s'il n'en usoit autrement. Mais depuis, se trouvant libre par la mort de ce Prince, il se fit Religieux, & parvint à un tres-haut degré de sainteté, que Dieu fit éclater par des miracles. Il se trouva au VII Concile général l'an 787, & reçut des Péres de cette assemblée, des honneurs incomparablement plus grands que ceux que sa naissance & ses emplois lui eussent pu attirer dans le monde. Cédréne & Zonaras rapportent qu'après que l'Empereur Léon l'*Arménien* eut exilé saint Nicéphore, Patriarche de Constantinople, Théophane, qui étoit dans une maison de son monastére de Grand-Champ, près de Cyzique, ayant pressenti que le saint Prélat alloit passer, fit promptement allumer des cierges, & brûler des parfums, pour l'honorer sur son passage, sans qu'il le pût voir. On ajoûte qu'en même tems Nicéphore, qui ne pouvoit aussi le voir, se mit à genoux, & lui donna sa bénédiction, disant à ceux qui s'étonnoient d'une action, dont on ne voyoit pas le sujet, qu'il rendoit le salut à l'illustre Confesseur Théophane, & que Dieu l'alloit honorer d'une couronne pareille à la sienne. En effet, Théophane fut rélégué dans l'Isle de Samothrace, où il mourut des incommoditez de son exil en 818. Il a écrit une Chronique, qui commence où finit celle de Syncelle, & qu'il a conduite jusqu'au commencement du régne de Michel Curopalate. On l'a de l'Imprimerie Royale, avec la Traduction & les Notes du Pére Goar, par les soins du Pére Combefis, qui procura cette édition l'an 1655, & y ajoûta quelques-unes de ses Notes. * Glyeas, *in Annal.* Cédréne & Curopolate, *in Hist. Proœm.* Vossius. Possevin. Baronius &c.

THE'OPHANE, surnommé *Cerameus*, c'est à dire, *le Potier*. Evêque de Taurominc en Sicile, vivoit sur la fin du IX siécle, ou plutôt dans le XI. Il a composé plusieurs Homélies sur les Evangiles & sur les Fêtes de l'année, imprimées en Grec & en Latin à Paris en 1644. Gretser en a donné deux sur la croix. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. des IX & XI siécles.*

THE'OPHANE, Evêque de Nicée, a écrit contre les Juifs. * Gesner.

THE'OPHANE, Prêtre de Constantinople, fut Auteur d'un Eloge de S. Nicéphore, Patriarche de la même ville.

THE'OPHANE, Religieux. *Voyez* ME'THODIUS I, Patriarche de Constantinople.

THE'OPHANIE, *Theophania*, Impératrice, femme de Romain, Empereur de Constantinople. Après la mort de son mari

mari en 963, voulant se rendre maîtresse de l'Empire, elle fit empoisonner Etienne, son fils aîné, & ne laissa vivre que les deux autres Basile & Constantin, parce qu'ils étoient encore dans le berceau, & ne pouvoient faire obstacle à son ambition. Ensuite après avoir fait triompher Nicéphore Phocas dans l'Hippodrome, elle fit si bien par ses intrigues, que l'armée d'Orient, où elle l'avoit envoyé, le proclama Empereur. Nicéphore fut reçu à Constantinople, & fut couronné par le Patriarche Polyeucte: ensuite de quoi il épousa l'Impératrice Théophanie. Mais cette femme, qu'une passion aveugle avoit portée à ce mariage, changea bientôt son amour en haine. Sur la nouvelle que les Lieutenans d'Othon, que Nicéphore avoit voulu surprendre par une étrange perfidie, avoient taillé ses gens en piéces, & reconquis la Calabre & la Pouille sur les Grecs, elle le fit massacrer par Jean Zimiscès, Capitaine de grande réputation, qui fut en même tems élevé sur le thrône. Ce dernier se repentit de son crime; & après avoir rélégué dans les isles les Meurtriers qui avoient fait ce détestable coup, il traita de même la cruelle Théophanie qui l'y avoit excité, & associa à l'Empire les petits Princes, Basile & Constantin, fils de Romain. Après la mort de Zimiscès, les deux fréres, Basile & Constantin, rappellérent leur mére Théophanie, qui eut part au gouvernement de l'Empire, comme auparavant. * Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs.*

THE'OPHANIE, mot composé de Θεὸς & de φαίνω, désigne une Fête que diverses villes avoient coutume de célébrer en mémoire d'une certaine apparition visible de leurs Dieux, qui s'étoit faite autrefois. Dans l'Eglise Chrétienne ce nom a été donné au jour de Noël & au sixiéme janvier, jour auquel on croit communément que Jesus-Christ a été bâtisé. Ce dernier jour fut ensuite appellé *Epiphanie. Actes des Apôtres, ch. 14. v. 11.* Meursius, *Græcia Feriata.* Castellanus & Fasoldus, *de Festis Græcor.* Du Frêne, *III.* 1237. *Gl. Gr. p.* 492. Baronius, *ad Martyrol. 6. Jan. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

THE'OPHILACTE. *Voyez* THE'OPHYLACTE.

THE'OPHILE, sixiéme Evêque d'Antioche, fut élu l'an 169 de Jesus-Christ, & gouverna cette Eglise jusques vers l'an 182. Il composa plusieurs Ouvrages, dont il ne nous reste que trois livres adressez à Autolycus, contre les calomniateurs de la Religion Chrétienne, & qui ont été imprimez en Grec & en Latin avec les Ouvrages de saint Justin. Eusébe parle d'un Traité contre l'hérésie d'Hermogéne, & de quelques autres, où il enseignoit les Elémens de la Foi. Il écrivit aussi contre Marcion.

Quelques Savans croyent que le THE'OPHILE qui a écrit à Autolycus, étoit bien d'Antioche; mais qu'il n'étoit pas l'Evêque dont il est question, & qu'il a vécu au commencement du troisiéme siécle; mais ils se trompent. Il y avoit dès le tems de saint Jérôme des Commentaires sur les Evangiles, attribuez à Théophile. Ce Pére remarque qu'ils n'étoient point de son style; & ceux que nous avons à présent sous son nom dans la Bibliothéque des Péres, sont certainement supposez. * Eusébe, *Hist. l. 4. c. 19. & 23. & in Chron. A. C. 168.* Honoré d'Autun, *l. 1. c. 26.* Baronius. Bellarmin. Vossius. S. Jérôme, *Catal. Aut. Eccles. ch. 25.* *Voyez* Dodwel, *ad cap. 2. Dissert. Pearsonii de success. primor. Rom. Episcop.*

THE'OPHILE: c'est le nom de celui à qui saint Luc adresse son Evangile & le livre des Actes. Quelques-uns ont écrit qu'il étoit d'Antioche de Syrie. D'autres ont cru que ce n'étoit point un nom propre; mais que saint Luc s'adresse à tout homme de bien, qui aime Dieu sincérement: ce que marquer le mot de *Théophile.* Il y a pourtant bien de l'apparence que c'est un nom propre. * *Voyez* les Commentateurs sur le commencement de l'Evangile de saint Luc & des Actes.

THE'OPHILE, Evêque de Césarée, fut un des Evêques de Palestine, qui écrivirent dans le second siécle au sujet de la Question touchant la célébration de la Pâque. * Eusébe, *l. 5. c. 24.*

THE'OPHILE, *Théophilus*, Evêque d'Alexandrie, succeda à Timothée vers l'an 385. Il acheva de ruïner les restes de l'idolâtrie dans la ville d'Alexandrie, en faisant abattre les temples & les idoles qui y restoient. Il fut nommé par le Concile de Capoue, tenu l'an 389, pour terminer les differents d'entre Evagre & Flavien, tous deux ordonnez Evêques d'Antioche. Quoique celui-ci le tenant pour suspect, n'eût pas voulu reconnoître Théophile pour Juge, ce Prélat travailla si heureusement, que l'an 402 il le réconcilia avec le Pape Innocent I. Après la démolition du temple de Sérapis à Alexandrie, il fit bâtir une église à l'honneur de saint Jean-Batiste. Il s'employa avec zéle pour étouffer la division qui étoit allumée dans l'Eglise d'Egypte & d'Orient, sur le sujet de la doctrine d'Origéne, & remit aussi en bonne intelligence saint Jérôme avec Rufin. L'an 399, ayant sçu qu'il y avoit plusieurs Origénistes dans les monastéres de Nitrie, il convoqua un Synode contre eux, les condamna comme Hérétiques, & les chassa d'Alexandrie & de toute l'Egypte. S. Jean Chrysostome les voulut réconcilier avec leur Prélat, & se brouilla étrangement avec lui. Théophile se declara son ennemi, & présida au Concile du Chêne, où il fut déposé. Même après la mort de saint Chrysostome, il refusa opiniâtrément de mettre son nom dans les Diptyques sacrez; quoique pour cette raison le Pape Innocent I l'eût séparé de sa communion. Il mourut l'an 412, après avoir gouverné l'Eglise d'Alexandrie pendant 27 ans. Saint Jean de Damas rapporte qu'il fut tres-long-tems à l'agonie, & qu'il ne put rendre l'esprit qu'après avoir honoré une image de saint Jean Chrysostome, qu'on lui apporta. Mais cette Histoire paroît d'autant plus suspecte, qu'après sa mort on continua dans l'Eglise d'Alexandrie de refuser de mettre le nom de saint Chrysostome dans les Diptyques. Il y a plus d'apparence à ce qui est rapporté dans la Vie des Péres du désert, que Théophile étant prêt de rendre l'esprit, s'étant répréfenté la longue pénitence de saint Arséne, s'écria, *Que vous êtes heureux, Arséne, d'avoir toûjours eu cette heure devant les yeux.* Trois jours après sa mort, Cyrille son neveu fut mis en sa place. Gennade fait mention de quelques-uns de ses Traitez contre les Origénistes & les Anthropomorphites, & de la Foi, que nous avons perdus. N'étant encore que Prêtre, il dressa un Cycle Paschal pour cent ans, à commencer du premier consulat de Théodose *le Vieux*, pour terminer les disputes qui étoient entre les Grecs & les Latins, pour la célébration de cette Fête; les premiers ne voulant pas qu'elle passât le 21 avril. Il écrivit sur le même sujet trois Epîtres, que saint Jérôme traduisit en Latin, & que nous avons dans la Bibliothéque des Péres; & parmi les Oeuvres du même saint Jérôme. On trouve aussi dans la collection des Canons ecclésiastiques, faite par Zonaras & Théodore Balsamon, quelques Canons qu'on dit être de lui. Frédéric Morel lui attribue une petite Dissertation Gréque & Latine, qu'il publia à Paris l'an 1608, *in octavo*, avec ce titre, *Dissertatiuncula cujus rei homo similis sit.* * Saint Jérôme, *in Epist. & Apol. 2. adversus Rufinum.* Synesius, *Epist. 9.* S. Léon, *Epist. 52. & 64.* Gennade, *in Catalogo c. 33.* Isidore de Damiette, *l. 1. Epist. 152.* Saint Jean de Damas, *de Imag. l. 3.* Pallade, *in Vita S. Chrysostomi.* Socrate, Sozoméne & Théodoret, *in Histor. Ecclesiast.* Baronius, *in Annal.* Bellarmin. Possevin. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesiast. du cinquiéme siécle.*

THE'OPHILE, Empereur d'Orient, succéda le premier octobre de l'an 829, à son pére MICHEL *le Bégue*, qui l'avoit déja associé à l'Empire, & lui avoit inspiré sa haine contre les Images. Il commença son régne par la punition de ceux qui avoient assisté son pére dans l'assassinat de Léon V, & renvoya dans le monastére de l'Isle du Prince sa belle-mére Euphrosyne, que le même Michel y avoit enlevée pour l'épouser. La politique & l'intérêt particulier eurent autant de part à ces actions, que la vertu & la justice. Au reste ce Prince étoit adroit, aimoit la Justice, & fut si bien cacher ses vices & faire éclater ses vertus, qu'il s'attira les éloges & l'admiration de ses Sujets. Mais avec ces bonnes qualitez, il étoit colére, emporté, vindicatif & soupçonneux. Il eut même l'impiété de consulter les Magiciens; & s'attacha si fort aux sentimens des Iconoclastes, qu'il faisoit mourir tous ceux qui n'adhéroient pas à son sentiment. Entre les moyens qu'il inventa pour l'étendre, il ordonna à ceux qui recevoient dans les provinces les derniers du fisc, d'obliger ceux qui les payoient, à déclarer qu'ils renonçoient au culte des Images. Il donna cinq batailles contre les Sarasins, & fut presque toûjours malheureux. Le chagrin que lui causa la perte de la derniére, le toucha si sensiblement, qu'il en mourut de déplaisir le 18 janvier de l'an 842, & laissa l'Empire à *Michel* son fils, sous la conduite de l'Impératrice Théodore, après l'avoir tenu douze ans & trois mois. Théophile avoit un des Généraux de son armée, nommé Théophobe, qui étoit né à Constantinople d'un Ambassadeur Persan de sang royal. Pour l'attacher à son service, il lui avoit fait épouser sa sœur, & en avoit tiré de grands services en plusieurs occasions. Cependant, sur ce que les Perses qui étoient au service de l'Etat, l'avoient proclamé deux fois Empereur contre sa volonté, il le fit arrêter; & se voyant prêt d'expirer, il lui fit trancher la tête, quoiqu'il fût innocent du crime des Soldats. On dit que s'étant fait apporter sur son lit cette tête, il fit un dernier effort pour la prendre par les cheveux; puis la regardant avec une fureur extraordinaire, *Hé bien*, dit-il, *je ne serai plus Théophile; mais tu ne seras plus Théophobe.* Cette action de cruauté commise à l'heure de la mort s'accorde mal avec ce que Gennade a écrit, que dans ce dernier moment il reconnut ses fautes & s'en repentit. * Curopalate. Cédréne & Zonare, *in Annal.* Baronius &c.

THE'OPHILE, fameux Jurisconsulte Grec dont le nom & le tems auquel il a vêcu, ne sont pas encore bien fixez parmi les Savans. Il y en a qui croyent que c'est le même qui, par ordre de l'Empereur Justinien, aida à composer les Instituts & les Pandectes, & que dans ce tems-là il fut Professeur à Constantinople. Mais ce sentiment a peu de Sectateurs, y ayant plus de vrai-semblance, ou que selon Hugues Grotius, c'est le *Theophelitzes*, dont il est fait mention chez Cédréne, & dans Basile le Macédonien, & qu'ainsi il vêcut avant la composition des *Basiliques*, ou que c'est un autre Savant de ce nom, qui a écrit sur les *Basiliques*. Sa Paraphrase Gréque sur les Instituts passe pour la meilleure qu'on ait eu jusques à présent, quoique l'on y remarque diverses erreurs par rapport aux Antiquitez. Viglius ou Vigilius Zuichemus en publia pour la prémiére fois le texte Grec en 1533. Jaques Curtius en donna une Version Latine en 1545. Mais comme elle étoit fort imparfaite, Charles Annibal Fabrot la corrigea & la publia à Paris *in quarto* en 1657, avec le texte & les Scholies Gréques, & avec ses propres remarques. Le même Fabrot attribue encore à ce Théophile deux livres, l'un *de Judiciis*, & l'autre *de Judiciis publicis*, qui tous les deux sont perdus. * Augustinus, *Emend. l. 3. c. 8.* Pancirolle, l. 1. *c.* 80. Grotius, *in Flor. Sparf. tome ad Jus Justinianeum.* Jac. Gothofredus, *in Biblioth. Juris Civilis Romani.* Fabrot, *in Præf. ad Theophilum. Dictionn. Allemand.*

THE'OPHILE surnommé de VIAUT, naquit à Clérac au Diocése d'Agen vers l'an 1590, & fut fils d'un Avocat de Broufféres ou Bousséres. Il vint à Paris environ l'an 1610. Il fut banni en 1619. Pendant cet exil il alla à Londres. Le Roi Jaques ne voulut pas le voir. Théophile fit là-dessus cette Epigramme, dont la pointe ne feroit pas apparemment du goût des bons Esprits d'aujourd'hui,

Si Jaques le Roi du ſavoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cauſe infaillible;
C'eſt que ravi de mon Ecrit
Il crut que j'étois tout eſprit
Et par conſéquent inviſible.

Théophile fut rappellé en 1620. Il abjura peu après le Calviniſme. Il fut exilé une ſeconde fois en 1622, & revint en Cour au commencement de 1623. Il fut pourſuivi la même année, prit la fuite & trouva une retraite chez le Duc de Montmorency. Il ſe promenoit ſouvent à Chantilly, dans un bois qu'on a depuis apellé *Sylvie*, à cauſe de l'Ode qu'il y fit, intitulée la *Maiſon de Sylvie*, acompagnée de pluſieurs autres Odes, dans leſquelles il célébre ſous le nom de *Sylvie*, Madame la Ducheſſe de Montmorency *Marie-Félix des Urſins.* Ayant donc pris la fuite, il fut condamné le 19 août 1623, par contumace, à être brûlé, & il le fut en effigie, étant acuſé d'être un Athée & un corrupteur de la Jeuneſſe. Il fut pris au commencement de 1624, & renfermé pendant un an à la Conciergerie, dans le cachot, où l'on avoit autrefois mis Ravaillac. Au bout de l'année, ſon jugement ayant abouti à *un plus ample informé*, il garda encore la priſon pendant un an, mais ſans être au cachot. Vers Pâques de l'an 1626, il fut condamné à un banniſſement perpétuel. Peu après, Henri II, Duc de Montmorency, chez qui il avoit preſque toûjours demeuré, & qui l'avoit introduit à la Cour dès 1615, ou environ, lui donna un azyle dans ſon Hôtel à Paris. Théophile y mourut le 25 ſeptembre de l'année 1626, ſans avoir été marié. Il avoit l'imagination vive & fort promte. Il eſt redevable de ſa réputation autant à ſes ennemis & à ſes malheurs qu'à ſes Ouvrages. Il eſt un de nos premiers Auteurs qui ait donné des Ouvrages mêlez de proſe & de vers. Nous avons de lui en ce genre un Traité de l'*Immortalité de l'ame*, ou *la Mort de Socrate*, Diſcours en forme de Dialogue d'une aſſez longue étendue. Il a fait auſſi *Pyrame & Thiſbé*, Tragédie. Les Oeuvres de Théophile furent raſſemblées par Scuderi en 1630. Mairet fit imprimer un recueil de ſes lettres, partie Françoiſes, partie Latines, en 1640. On lui a attribué fauſſement le *Parnaſſe Satyrique*, imprimé vers la fin de 1622. Des Barreaux, qui l'avoit connu particuliérement, dit qu'il étoit le véritable Auteur de la *Sophonisbe.* Théophile ſavoit du Grec, n'écrivoit pas mal en Latin, & entendoit l'Anglois, l'Italien & l'Eſpagnol. On ne doit point chercher dans ſes vers la régularité & la juſteſſe. Pierre Boiſſat dit que Théophile, tout pauvre qu'il étoit, ſecouroit de ſon argent Mairet, ſon ami. On rapporte de lui, qu'étant allé chez un Grand Seigneur, où il y avoit un homme qu'on diſoit être fou, & qui étoit Poëte, Théophile fit cet *impromptu*,

J'avouerai avecque vous
Que tous les Poëtes ſont fous:
Mais ſachant ce que vous êtes,
Tous les fous ne ſont pas Poëtes.

* Barbin, *Recueil des plus belles piéces des Poëtes François, tome* 3. *p.* 101. édit. de Holl. *La Bibliothéque du Richelet de* 1728. *Ménagiana de* M. de la Monnoye, *tome* 3. *p.* 191. *& tome* 4. *p.* 113. *Oeuvres de* Deſpreaux, de l'édition de Géneve, *p.* 38. *aux Notes.*

THE'OPHOBE, *Théophobus*, beau-frére de Théophile Empereur des Grecs, étoit né à Conſtantinople d'un Ambaſſadeur Perſan du ſang-royal. *Voyez* l'article de THE'OPHILE Empereur d'Orient.

TH'EOPHRASTE, *Theophraſtus*, natif d'Eréſe, Philoſophe, fils de Mélanthe, fut auditeur de Leucippe, puis Diſciple de Platon, & enfin d'Ariſtote. Il s'attacha à ce dernier, qui lui changea ſon nom de *Tyrtame* en celui de *Théophraſte*, à cauſe de ſon éloquence. Théophraſte ſuccéda à ce Philoſophe l'an 322 avant Jeſus-Chriſt, & enſeigna la Philoſophie à Athénes dans le Lycée. Après qu'Ariſtote ſe fut retiré à Chalcide, il eut un nombre prodigieux de Diſciples, & compoſa un tres-grand nombre d'Ouvrages, dont Diogéne Laërce a fait le dénombrement. Il diſoit d'un Orateur ſans jugement, que c'étoit un cheval ſans bride. Voyant quelqu'un qui ne diſoit rien, *Si tu es habile homme*, dit-il, *tu as tort; ſinon, tu es habile homme.* Il avoit coutume de dire *qu'il n'y avoit rien de ſi cher que le tems, & que ceux qui le perdoient étoient les plus condamnables de tous les prodigues.* Il mourut âgé de quatre-vints-cinq ans. On ne trouve point le tems de ſa mort marqué dans les Anciens. Nous avons de lui un Traité des plantes; & les Caractéres, Ouvrage excellent de Morale, ſur lequel Iſaac Caſaubon a donné des Commentaires qu'on ne peut trop louer; & qui a été traduit en François par M. de la Bruyére. Ses autres Ouvrages ſont perdus. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philoſoph. l.* 5. *in Theophraſto.* Strabon, *l.* 13. Suidas, *&c.* M. Du Pin, *Hiſt. Prof. tome* 2.

THE'OPHRASTE PARACELSE. *Cherchez* PARACELSE.

THE'OPHYLACTE, dit SIMOCATTA, originaire d'Egypte & Grec de naiſſance, floriſſoit vers l'an 612, ſous l'empire d'Héraclius. Il écrivit l'Hiſtoire de l'Empereur Maurice, en huit livres, dont les cinq premiers traitent de la guerre que ce Prince ſoutint contre les Perſes, & les trois autres de celle qu'il fit aux Avares & aux Eſclavons, avec la rélation de ſa mort. On les a de l'Imprimerie Royale, avec le *Corpus Hiſtoriæ Byzantinæ.* Nous avons encore de lui des Epîtres *Ruſtiques* ou de la campagne; d'autres *Morales*, & d'autres *Erotiques* ou galantes, qu'Alde Manuce publia. Bonaventure Vulcanius a fait auſſi imprimer à Leyden des Problêmes Phyſiques, qu'on lui attribue, & que le Pére André Schot & Gruter ont encore donnez plus corrects. On croit auſſi que Théophylacte pourroit être Auteur de ce Traité que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, intitulé, *De riſu & vociferationibus in Feſtis Sanctorum, & de Nicephoro Confeſſore;* mais il y a plus d'apparence que cet Ouvrage eſt de THE'OPHYLACTE d'Acride. * Photius, *Cod.* 65. Suidas, *in Lex.* Tzetzès, *Chil.* 3. *Hiſt.* 69. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 23. Poſſevin. Geſner.

THE'OPHYLACTE, Patriarche d'Antioche, étoit d'Edeſſe, & fut élevé en 744, après Etienne III, ſur le Siége Epiſcopal d'Antioche, qui étoit alors ſous la tyrannie des Sarazins. Il mourut l'an 751, & eut Théodore pour ſucceſſeur. * Baronius, *in Annal.*

THE'OPHYLACTE, Patriarche de Conſtantinople, étoit fils de Romain, lequel abuſant de la jeuneſſe de Conſtantin Porphyrogénéte ſon gendre, éleva ſes propres enfans ſur le thrône impérial. Théophylacte fut deſtiné à l'Egliſe; & après avoir été revêtu de la dignité de Syncelle, il fut ordonné Sous-Diacre, puis Patriarche. Comme il n'avoit encore que ſeize ans, on donna le ſoin & la conduite des affaires eccléſiaſtiques à Tryphon juſqu'en 928, que ce dernier n'ayant pas voulu céder cette dignité, comme il l'avoit promis, fut dépoſé dans un Synode. Théophylacte fut conſacré en 933 ſeulement, & mis à ſa place. Il étoit Eunuque, d'ailleurs ſans piété & ſans expérience. Il vendoit les Bénéfices & les dignitez eccléſiaſtiques, & avoit une paſſion ſi déréglée pour les chevaux, qu'il en acheta plus de deux mille. On les nourriſſoit d'amandes, de piſtaches, de dattes, de ſafran, de baume, & de tout ce qu'on pouvoit recouvrer de plus rare & de plus précieux. Pour faire mieux connoître juſqu'où le porta cette paſſion, il ne faut que rapporter une action qu'il fit un Jeudi Saint. Il officioit pontificalement dans l'Egliſe de Conſtantinople, lorſqu'ayant ſçu qu'une jument qu'il aimoit beaucoup, venoit de faire un poulain, il courut à l'écurie pour le voir, puis vint achever l'office. Quelque tems après ſe promenant à cheval, il ſe bleſſa contre une muraille; & étant tombé en hydropiſie, il mourut l'an 956. * Jean Curopalate, *in Hiſt.* Baronius, *in Annal.*

THE'OPHYLACTE, Archevêque d'Acride en Bulgarie, que les Turcs appellent aujourd'hui *Giuſtandil*, vivoit dans le XI ſiécle, ſous les Empereurs Michel Ducas, Nicéphore Botoniate, & Alexis Comnéne. Il étoit natif de Conſtantinople, où il fut inſtruit dans les Sciences eccléſiaſtiques; & il y fit de ſi grands progrés, qu'il devint ſans contredit l'un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Après avoir été engagé par l'Impératrice Marie, femme de Michel Ducas, à accepter l'Archevêché d'Acride, métropole de toute la Bulgarie, il travailla avec beaucoup de zéle à l'établiſſement de la Foi dans cette province, qui étoit encore toute barbare. On ignore en quelle année il mourut; on ſait ſeulement que ce fut après l'an 1071, & qu'il vécut juſqu'au tems du Pape Grégoire VII. Nous avons de lui des Commentaires ſur les quatre Evangeliſtes, ſur les Actes des Apôtres, ſur les Epîtres de ſaint Paul, & ſur les Prophétes Habacuc, Jonas, Nahum & Oſée; où il mêle ordinairement des ſentences tirées des livres de ſaint Jean Chryſoſtome. Le Cardinal Baronius rapporte quelques fragmens de ſes lettres; & depuis lui, Jean Meurſius en fit imprimer en 1617 ſoixante-quinze en Grec, que Vincent Marinier de Valence a traduites en Latin: elles ont été inſérées dans la Bibliothéque des Péres. La premiére édition de ces Epîtres en Grec, eſt de Leiden, *in quarto*, & l'autre de Cologne l'an 1622. Le Pére Gretſer a auſſi fait imprimer dans le ſecond volume de la Croix, un Traité de Théophylacte intitulé, *Oratio in adorationem Crucis medio jejuniorum tempore.* Enfin l'an 1651, le Pére Poſſin fit imprimer à Paris en Grec & en Latin, un autre Ouvrage attribué à cet Auteur, & intitulé, *Inſtitutio Regia ad Conſtantinum Porphyrogenitum Michaelis Ducis filium*, qui a été reimprimé dans l'*Imperium Orientale*, de Dom Anſelme Banduri.

☞ Le Cardinal Baronius a ſi bien prouvé que Théophylacte vivoit dans le XI ſiécle, contre le ſentiment de pluſieurs Auteurs, & entre autres du Cardinal du Perron, qui a fait fleurir Théophylacte dans le IX ſiécle, que les Savans n'en ont plus douté après lui. Il y a apparence que ceux qui ont ſoutenu le contraire, l'ont confondu avec THE'OPHYLACTE, auquel ſaint Ignace de Conſtantinople donna l'Archevêché d'Acride vers l'an 870. * Sixte de Sienne, *in Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, *A. C.* 1071. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Le Mire, &c.

THE'OPOMPE, *Theopompus*, Roi de Sparte, fils de Nicander, établit les Ephores, & régna vers l'an 812 avant Jeſus-Chriſt.

* THE'OPOMPE, Athénien, Poëte de l'ancienne Comédie, étoit fils de Théodecte ou de Théodore le Tragique. Un Auteur Grec Anonyme qui a écrit un petit Traité περὶ Κωμῳδίας, que l'on trouve à la tête des Comédies d'Ariſtophane, lui donne dix-ſept piéces, mais Suidas lui en attribue vint-quatre. * Fabricius, *Biblioth. Græca, tome* 1. *p.* 792.

THE'OPOMPE, de l'Iſle de Chio, Orateur & Hiſtorien, vivoit ſous la CV Olympiade vers l'an 358 avant Jeſus-Chriſt, du tems d'Artaxerxès *Ochus*, & de Philippe de Macédoine. Il fut Diſciple d'Iſocrate, & fut obligé de s'enfuir de ſa patrie avec ſon pére, qui fut convaincu de favoriſer les intérêts de Lacédémone; & ce ne fut qu'à l'âge de 46 ans, qu'il y fut rétabli, après la mort de ſon pére, à la recommandation d'Alexandre *le Grand.* Mais après la mort de ce Prince, Théopompe ſe vit contraint d'errer comme un fugitif, & paſſa en Egypte ſans y pouvoir trouver de retraite: il y courut même riſque de la vie, le Roi Ptolomée voulant le faire mourir ſous pré-

prétexte que c'étoit un homme qui se mêloit de trop de choses; mais les sollicitations de ses amis le sauvérent. Il n'y avoit guéres de ville considérable dans la Gréce où cet Orateur n'eut harangué avec applaudissement; & il remporta le prix sur tous les Panégyristes, attirez par Artémise pour louer Mausole. Il ne nous reste aucun de ses Ouvrages, qui étoient des Oraisons, des Epîtres & des Histoires tres-souvent alléguées par les Anciens. Entre ces Histoires on cite un Abbrégé qu'il avoit fait de l'Histoire d'Hérodote, l'Histoire du Péloponnése, celle des Actions de Philippe, plusieurs Lettres, des Dissertations, & deux Histoires, dont l'une étoit celle de la Gréce en 12 livres, laquelle contenoit ce qui se passa pendant douze ans, à commencer où Thucydide avoit fini, & finissoit à la bataille navale de Gnide; l'autre étoit en 58 livres, & représentoit le régne de Philippe de Macédoine, pére d'Alexandre *le Grand*, dont il n'en restoit que 53 du tems de Photius. Les diverses remarques que les Anciens ont faites sur son style, sont peu intéressantes, parce qu'il ne nous reste rien de ses Ouvrages. Il est certain qu'il les avoit composez avec beaucoup de soin, & qu'il avoit fait de grands frais pour s'instruire exactement de la vérité. On l'a blâmé d'aimer à médire, parce qu'il faisoit connoître sans aucun ménagement, les fautes de ceux dont il parloit, aussi bien que leurs belles actions; mais entre ceux qui ont mal parlé de lui, il peut y en avoir eu qui se soient laissé prendre à l'artifice d'Anaximénes de Lampsaque, qui pour décrier sa mémoire, publia sous son nom des Lettres pleines d'injures aux Athéniens, aux Lacédémoniens, & aux Thébains. Aristée & Joséphe sur son autorité, ont rapporté que Théopompe ayant voulu insérer dans son Histoire quelques endroits des livres saints, eut pendant trente jours l'esprit troublé; & que dans quelque bon intervalle ayant quitté le dessein qu'il avoit, après en avoir été averti de la part de Dieu, il fut guéri de sa maladie. Mais il y a bien de l'apparence que c'est une fiction du faux Aristée; d'autant plus que les livres de l'Ecriture n'ont été traduits en Grec que long-tems après ce Théopompe, du tems de Ptolémée *Philadelphe*. * Photius, *Biblioth. Cod.* 1. 177. Athénée, *l.* 3. Strabon, *l.* 14. &c. citez par Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 7. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

THE'OPOMPE de Gnide, eut beaucoup de part à l'amitié de Jules César, vers l'an 709 de Rome, & le 45 avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de Strabon, *l.* 14. * *Consultez* ce qu'en a remarqué Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 3.

THE'ORDON. *Voyez* THOR.

THE'ORIEN, *Theorianus*, Auteur Grec, dans le XII siécle, fut envoyé par l'Empereur Manuel Comnéne, en 1170, pour travailler à la conversion des Arméniens, & laissa une rélation de cette légation, avec un Dialogue d'un Orthodoxe avec un Evêque Arménien. Nous avons ces Ouvrages dans la Bibliothéque des Péres. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.*

Quelques Auteurs se sont imaginé que ce Théorien est le même que celui que Nicéphore met dans sa Chronique, le 47 Patriarche de Constantinople; mais ils ne prennent pas garde que Nicéphore étoit mort trois ou quatre cens ans avant cette légation chez les Arméniens.

* THE'OSE'BIE, fille d'Emmélie, & Diaconesse a été tres célébre par sa piété. Quelques Auteurs ont cru qu'elle fut femme de S. Grégoire de Nysse; mais elle n'en fut que la sœur. Elle fut femme de S. Grégoire de Nazianze, dont elle se sépara bientôt par un consentement mutuel, & ils se consacrérent tous deux à Dieu. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

THE'OSKE'POSTI, nom d'une grotte, où on dit que saint Jean l'Evangéliste écrivit son Apocalypse, dans l'Isle de Pathmos, que plusieurs appellent maintenant *Palmosa*. Cette isle est dans l'Archipel, vers l'Asie. * Davity, *de l'Asie.*

THE'OSTE'RIQUE, *Theostericus*, Auteur Grec, vivoit du tems de Michel *le Bégue*, & de son fils Théophile, dans le XI siécle, & prononça l'Oraison funébre de son Maître Nicétas, Confesseur. Il y comprit toute sa vie, que nous avons dans Métaphraste & Surius, *ad diem* 3. *Aprilis.*

THE'OTIME, Evêque de Tomes en Scythie, défenseur d'Origéne, se trouva à Constantinople avec saint Epiphane, & y soutint les livres d'Origéne. Il avoit composé des Traitez courts & sententieux, en forme de Dialogues. * S. Jérôme, *de Script. Eccles.* Socrate, *Hist. l.* 6. *c.* 12. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 26.

THE'OTMAR, Métropolitain de la Baviére, vivoit dans le X siécle. Il écrivit au nom du Clergé & du peuple de Baviére, une lettre tres-forte au Pape Benoît VI, pour défendre les droits des Eglises de Baviére, & justifier les Evêques de ce païs. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du X siécle.*

THE'RAIZE (Michel) natif de Chauny en Picardie, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Saint-Etienne de Honbourg, diocése de Metz; & ensuite Chantre en dignité, Chanoine & Official de l'Eglise royale & collégiale de saint Fursi de Péronne, & Curé de la paroisse de Saint-Sauveur de la même ville, est Auteur d'un livre intitulé, *Questions sur la Messe publique & solemnelle*, que Dom Claude de Vert cite souvent dans le premier tome de son Explication des Cérémonies de l'Eglise, & dont il est parlé dans le Journal des Savans, du Lundi 30 novembre 1699. C'est une Explication littérale & historique des Cérémonies de la Messe, & de ses Rubriques. Cet Ouvrage a été imprimé en 1699, à Paris. L'Auteur s'étant appliqué à approfondir la matiére qui y est traitée, a composé un nouvel Ouvrage qui est encore manuscrit, intitulé, *Recherches Historiques sur la Messe*, sur l'Office divin, sur l'administration des Sacremens, & sur ce qu'il y a de plus curieux dans la Discipline de l'Eglise tant ancienne que moderne, avec des Remarques, des Dissertatinons, &c. Cet Ouvrage formeroit un *in quarto*.

THE'RAPEUTES, nom que Philon *le Juif* donne à ceux dont il décrit la maniére de vivre, dans son livre de la Vie comtemplative. Il les appelle *Thérapeutes*, & leurs femmes *Thérapeutides*, nom venu du Grec θεραπεύω, qui signifie, *guérir* ou *servir*. Il dit que la principale occupation de ces Thérapeutes, étoit de contempler la Divinité; Qu'ils abandonnoient leurs biens, leurs parens, leurs amis, & leur patrie, pour vivre dans les lieux solitaires & retirez; Qu'ils étoient en grand nombre, répandus dans plusieurs lieux de la terre; Que leur principale habitation étoit autour d'Alexandrie; Qu'ils passoient leur vie en contemplation, en priéres, & dans la lecture des Ecritures-Saintes, & des Ecrits de leurs Anciens; Qu'ils récitoient à la louange de Dieu des Cantiques & des Hymnes; Qu'ils s'assembloient tous les Samedis, jour qu'ils considéroient comme une grande Fête; Qu'ils menoient une Vie Sainte & austére; Qu'ils prenoient des repas sobres, où les hommes & les femmes se trouvoient; Que l'on y chantoit des Hymnes; Qu'à la fin du repas, on leur servoit du pain levé, & du sel mêlé avec de l'hyssope, en l'honneur de la Table Sainte; posée dans le vestibule du temple, sur laquelle étoient les pains de proposition; Que les hommes & les femmes s'assembloient en deux chœurs & faisoient une espéce de danse; Que le matin, tournez vers l'Orient, ils attendoient le lever du soleil, les mains étendues vers le ciel, & demandoient à Dieu une heureuse journée; Qu'après ces priéres, chacun s'en retournoit à son Semnée, pour y vaquer à l'exercice de leur Philosophie ordinaire. Comme il n'y a que le seul Philon qui parle de ces Thérapeutes, & que ce qu'il en dit est général, on est fort partagé sur leur Religion & sur leur profession. Eusébe ayant trouvé beaucoup de convenance entre leur vie & celle des premiers Chrétiens, a assuré qu'ils étoient Chrétiens. Plusieurs autres Péres, comme saint Jérôme, saint Epiphane, Cassien, Sozoméne, l'ont suivi; & quelques uns ont enchéri sur sa conjecture, en supposant que ces Thérapeutes étoient des Moines. Scaliger a été le premier qui au commencement de son sixiéme livre *de Emendatione Temporum*, entreprit de prouver que les Thérapeutes n'étoient point Chrétiens, mais qu'ils faisoient partie d'une Secte Juive, dite des Esséens: Blondel suivit son sentiment dans son Traité des Sibylles. M. de Valois dans ses *Notes sur Eusébe*, prouva fortement contre Scaliger que les Thérapeutes n'étoient pas Esséens; mais il proposa des difficultez assez embarrassantes sur le Christianisme de cette Secte. Thomas Bruno, Protestant Anglois, répondit à M. de Valois. Enfin Dom Bernard de Montfaucon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, donna à Paris en 1709, une *Version Françoise du Traité de Philon*, & refuta tout ce que les Critiques avoient allégué contre le Christianisme des Thérapeutes; & quoiqu'il ne soutienne pas que c'étoient des Moines, il trouve tant de conformité entre leur vie & celle des anciens Moines d'Egypte, qu'il donne à entendre que les Thérapeutes menoient une vie pareille à celle des Moines. Les raisons sur lesquelles Dom Bernard a fondé son opinion, n'ont point paru convainquantes à d'autres Auteurs, non plus que les réponses qu'il donne aux conjectures de M. de Valois. Voici en peu de mots les raisons sur lesquelles on se fonde, pour montrer qu'ils étoient Chrétiens, & même Moines, 1. le renoncement universel qu'ils faisoient à toutes les choses du monde; 2. l'étendue de leur Secte dans tous les païs du monde, & particuliérement en Egypte; 3. leurs monastéres ou leurs Semnées, établis en Egypte, dans les lieux mêmes où l'on voyoit des monastéres de Chrétiens dans le troisiéme siécle; 4. la lecture des livres sacrez; 5. la composition & le chant des Hymnes; 6. leurs assemblées; 7. la forme de leurs églises; 8. l'austérité de leur vie; 9. les Prêtres, les Diacres & les Vierges, qui étoient parmi eux; 10. la Table sacrée; 11. leur priére du matin vers le soleil levant. Les conjectures pour prouver qu'ils n'étoient point Chrétiens, sont, 1. que les Thérapeutes étoient plus anciens que les Chrétiens, puisque Philon dit qu'ils avoient des Ecrits des Anciens de leur Secte; 2. que les Thérapeutes prioient Dieu deux fois le jour seulement, au lieu que les premiers Chrétiens prioient aux heures de Tierce, Sexte & None, comme il est remarqué dans les Actes des Apôtres; que l'usage des Hymnes, des Cantiques, & du chant, est plus récent parmi les Chrétiens; 4. que les danses des Thérapeutes ne conviennent nullement aux Chrétiens; 5. que Philon ne leur donne jamais le nom de Chrétiens; & qu'étant Juif, il n'y a pas d'apparence qu'il eût fait l'éloge des Chrétiens. Ceux qui prétendent que les Thérapeutes étoient des Esséens, n'ont point d'autre fondement, si ce n'est que la Secte des Esséens est la seule de toutes les Sectes des Juifs, qui ait le plus de convenance avec celle des Thérapeutes. Mais le commencement du livre de Philon qui suit celui de la vie active ou des Esséens, fait voir qu'il parle d'une autre Secte; & en comparant ce que Philon dit de la vie des Thérapeutes, avec ce que Joséphe a dit de la vie des Esséens, il est visible que leur maniére de vivre étoit différente: d'ailleurs la distinction de deux sortes d'Esséens, des actifs, & des contemplatifs, est inconnue à toute l'Antiquité. Pour décider cette Question sur le Christianisme des Thérapeutes, il faut faire une remarque générale, qu'il ne suffit pas, pour assurer qu'ils étoient Chrétiens, de montrer que leur vie convient avec celle des Chrétiens en certaines choses, puisqu'il y a eu des Philosophes Payens, qui ont mené, quant à l'extérieur, une vie semblable en plusieurs choses à celle des Chrétiens; mais qu'il faudroit trouver dans les Thérapeutes quelques caractéres particuliers aux Chrétiens, comme le nom de Chrétiens; ou un point de doctrine, qu'ils ne puissent avoir appris que de Jesus Christ; ou quelque pratique, qui ne pût convenir qu'à la Religion Chrétienne. Si les Thérapeutes ont du Christianisme, ils ont aussi du Judaïsme. Philon ne leur donne

ne jamais le nom de Chrétiens, quoique ce nom fût alors fort connu: ce n'eſt que par conjecture qu'Euſébe en a fait des Chrétiens. Les Auteurs Chrétiens, qui l'ont ſuivi, ſe ſont uniquement appuyez ſur ſon autorité. Photius fait aſſez entendre que, ſuivant ſon propre ſentiment, il les croyoit Juifs. Les premiers Chrétiens n'habitoient point des monaſtéres, & n'affectoient point une maniére de vivre particuliére comme les Thérapeutes. L'Obſervation du Sabbat, la vénération pour le nombre ſeptenaire, & pour la vertu de ce nombre, le pain levé, & le ſel mêlé avec de l'hyſſope, expoſez en l'honneur de la Table ſainte, poſée au veſtibule du temple, ſont des pratiques qui conviennent mieux à des Juifs qu'à des Chrétiens: ainſi il y a bien de la vraiſemblance que les Thérapeutes ne ſont ni Chrétiens, ni Eſſéens. Quelle eſt donc cette Secte dont parle le ſeul Philon? Elle étoit apparemment compoſée de quelques Juifs d'Egypte, adonnez à la contemplation, dont Philon a fait l'éloge avec exaggération ſuivant ſa coutume. C'eſt ce qui paroît de plus vraiſemblable ſur cette Queſtion. * Euſébe, *Hiſt. Eccl. l. 6.* Saint Jérôme. S. Epiphane. Caſſien. Photius. Scaliger, *in Chronico.* Blondel, *de Sibyllis.* De Valois, *Annotationes ad Euſebium.* De Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Egliſe.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVIII ſiécle.* Dom Bernard de Montfaucon, *dans ſon livre ſur ce ſujet. Diſſertation de* M. Du Pin, *dans ſa continuation de l'Hiſtoire des Juifs, depuis Jeſus Chriſt, juſqu'à préſent. Lettres Anonymes ſur les Thérapeutes.* Le Pére Hélyot, *Hiſtoire des Ordres Religieux & Militaires, in quarto, chez J. B. Coignard.*

Le ſavant Prideaux, qui croit que les Thérapeutes n'étoient que des Eſſéens *Contemplatifs*, qu'il diſtingue des *Pratiques*, en donne cette deſcription d'après Philon, Juif, dans ſon livre *de Vita Contemplativa.* „ Ayant déja parlé, *dit Philon*, des Eſſéens „ qui ménent une vie pratique, il faut à préſent traiter de ceux „ qui ſe jettent dans la contemplation. Les hommes ſe nomment „ *Thérapeutes*, & les femmes *Thérapeutides.* Ce nom leur con„ vient fort bien dans ces deux ſignifications. Car ils ſont effe„ ctivement Médecins, non pas du corps, qui eſt la Médecine „ ordinaire, mais de l'ame, qu'ils guériſſent de maladies bien „ plus opiniâtres, & plus difficiles à traiter: j'entends celles „ qu'attirent aux hommes la volupté, la concupiſcence, la tri„ ſteſſe, la peur, l'avarice, l'extravagance, l'injuſtice, & une „ infinité d'autres paſſions criminelles. Dans l'autre ſens du mot, „ ils ſont véritablement *Adorateurs* ou *Serviteurs* de cet Etre qui „ eſt meilleur que le bon, plus ſimple que l'unité, & plus an„ cien que l'unité même, & le fervent ſuivant les loix de la Na„ ture, & les Saintes loix des livres ſacrez. . . . Ceux qui en„ trent dans cette profeſſion, ne le font pas par coutume, pour „ ſuivre une mode établie, ni même par la perſuaſion de gens „ qui les y exhortent. C'eſt par un mouvement d'amour céleſte „ qui les jette dans une eſpéce d'enthouſiaſme, comme celui „ qui ſaiſit les Bacchantes & les Corybantes dans la célébration „ de leurs myſtéres. Cet enthouſiaſme les poſſéde, juſqu'à ce „ qu'ils ſoient dans l'état de contemplation auquel tendent tous „ leurs déſirs. Alors ſe regardant comme déja morts au mon„ de, & ne ſongeant plus qu'à la bienheureuſe immortalité, après „ laquelle ils aſpirent, ils laiſſent tous leurs biens à leurs enfans „ ou à leurs parens les plus proches, à qui ils en font une ceſ„ ſion volontaire, & s'ils n'ont pas de parens proches, ils les „ donnent à leurs amis & à des gens de leur connoiſſance. Après „ s'être ainſi dépouillez de tout ce qu'ils avoient, n'étant plus „ retenus par ces liens engageans, ils fuyent ſans regarder der„ riére eux; & laiſſent fréres, enfans, femme, pére & mére, & „ parenté. Ils fuyent même la Société de leurs anciens amis, „ de leurs compatriotes, & de tous ceux avec qui ils ont vécu „ juſqu'alors; de peur que leur commerce ne les tentât, & ne „ leur fit quitter la vie dont ils ont fait choix. Ils ne quittent „ pas une ville pour aller dans une autre, comme de vils eſcla„ ves, qui ayant obtenu permiſſion de changer, & d'être ven„ dus à une autre perſonne, changent ſeulement de Maître, & „ n'en ſont pas moins eſclaves qu'auparavant. Car toutes les „ villes & les Etats, ceux même qui ſont gouvernez par les „ meilleures loix, ſont pleins de tumulte & de tracas, deux „ choſes inſupportables à ceux qui ont une fois conçu & goûté „ la véritable ſageſſe. Ils ſe retirent donc hors des villes dans „ quelque jardin, hameau, ou quelque maiſon abandonnée, où „ ils cherchent la ſolitude, pour éviter le commerce des perſon„ nes qui n'ont pas les mêmes idées qu'eux; parce qu'ils ſavent „ que ce commerce non ſeulement leur eſt inutile, mais même „ préjudiciable. Il y a de ces Hermites dans la plupart des païs „ du monde; car il étoit à propos que le Grec & le Barbare euſ„ ſent part à un ſi grand bien; mais de tous les païs, c'eſt l'E„ gypte où il s'en trouve le plus. Il y en a dans toutes ſes Pro„ vinces, & ſur tout aux environs d'Alexandrie. Mais les prin„ cipaux ſe retirent preſque tous dans un endroit qu'ils ont „ près du Lac Maria, (ou Maréotis près d'Alexandrie) ſur une „ éminence fort commode pour la ſûreté, & où l'air eſt très„ bon. C'eſt là qu'ils viennent de toutes parts, comme dans „ leur patrie. Les maiſons qu'y ont ces Solitaires, ſont bâties „ avec une extrême ſimplicité. Ils n'y ont égard qu'à deux cho„ ſes, c'eſt qu'elles les garantiſſent de l'ardeur du Soleil en été, „ & du froid en hiver. Elles ne ſont pas auſſi proche les unes „ des autres, que dans les villes, ce n'eſt pas ce qu'il faut à des „ gens qui cherchent la ſolitude. Mais elles ne ſont pas auſſi ſi „ éloignées, qu'ils ne puiſſent quelquefois ſe voir & ſe parler de „ la maniére dont ils le ſouhaitent, afin d'être à portée de s'en„ tr'aider quand des Voleurs les attaquent. Chacun à ſon petit „ Oratoire, qu'ils appellent *Semneon* ou *Monaſterion*, où il célé„ bre tout ſeul les myſtéres d'une vie ſainte. Il n'y porte jamais „ le manger, ni le boire, ni aucune des choſes néceſſaires au „ corps: les ſeuls meubles qu'il y met ſont la Loi & les divins „ Oracles des Prophétes, des Hymnes, & d'autres livres qui „ ſervent à entretenir, & à perfectionner la connoiſſance & la „ piété. Ils penſent continuellement à Dieu, de ſorte que même „ dans leurs ſonges, ils n'ont rien dans l'imagination que les beau„ tez & l'excellence des perfections divines, & que ſouvent en „ dormant ils font des diſcours admirables de cette divine Phi„ loſophie. Ils font conſtamment leurs priéres deux fois le „ jour, le matin & le ſoir. Au lever du Soleil, ils demandent „ à Dieu ſa bénédiction pour ce jour-là; cette bénédiction véri„ table, qui illumine & qui échauffe leurs ames de ſa lumiére „ céleſte. Au coucher de cet Aſtre, ils prient Dieu que leurs „ eſprits dégagez des ſens & des choſes ſenſibles, puiſſent dans „ un parfait recueillement découvrir la vérité. Tout ce tems „ d'entre deux eſt employé à l'étude & à la contemplation des „ choſes divines: car s'exerçant dans les très Saintes Ecritu„ res, ils les étudient à leur maniére en Philoſophes, & les ex„ pliquent allégoriquement. Car leur opinion eſt, que les ter„ mes du texte ne ſont qu'un pur chifre, ſous lequel ſont ca„ chées des choſes myſtiques; & qu'ainſi il les faut prendre fi„ gurément pour les entendre, & pour en trouver la clef. Ils „ ont parmi eux, des Chefs de leur Secte, pluſieurs Ecrits anciens, „ qui ſont des monumens de cette eſpéce de ſcience allégorique. „ Ce ſont là les originaux qu'ils étudient, & qu'ils tâchent d'i„ miter. Ils ne ſe contentent pas de méditer; ils compoſent auſſi „ des Hymnes & des chanſons ſpirituelles, où ils célébrent les „ louanges de Dieu, dans des vers de toutes ſortes de meſures, „ & de rythmes graves & majeſtueux. Ils paſſent ainſi ſix des „ jours de la ſemaine, dans leur Oratoire particulier, où ils s'a„ bandonnent à la contemplation de la Philoſophie divine, ſans „ ſortir de cette enceinte, ni même regarder dehors. Mais au „ ſeptiéme jour ils s'aſſemblent tous ſolemnellement; s'aſſeyent „ ſelon leur ancienneté, avec toute la gravité de la bien-ſéance, „ leurs mains ſous leur habit; la droite ſur la poitrine un peu „ au deſſous du menton; & la gauche plus bas le long du côté. „ Alors un des plus habiles ſe léve, & leur fait un diſcours d'un „ air grave & poſé, & d'une voix auſſi grave, & ſérieuſe. Ce „ qu'il leur dit eſt raiſonné & ſage, ſans oſtentation d'éloquen„ ce, comme font aujourd'hui les Rhéteurs & les Sophiſtes. Ce „ ſont des recherches & des explications ſi juſtes & ſi ſolides, „ que non ſeulement elles excitent & ſoutiennent l'attention „ pendant qu'ils parlent, mais qu'elles pénétrent même dans l'ame „ où elles font des impreſſions qui ne s'effacent point. Pendant „ que celui-là parle, tous les autres écoutent en ſilence; & „ tout au plus marquent leur approbation par le mouvement „ des yeux & de la tête. L'Oratoire commun, où ils s'aſſem„ blent tous les ſeptiémes jours de la ſemaine, eſt partagé en „ deux appartemens différens, dont l'un eſt pour les hommes & „ l'autre pour les femmes. Car ils y admettent auſſi les femmes „ de leur Secte, pour écouter ce qui s'y dit. La ſéparation de „ ces deux quartiers eſt une muraille de trois à quatre coudées „ de haut, en maniére de parapet. Le reſte eſt tout ouvert, „ juſqu'au haut de la ſale. On a imaginé cela premiérement pour „ mettre à couvert la modeſtie naturelle au ſexe; & après cela „ pour qu'elles puiſſent pourtant entendre ce qui ſe dit ſans „ que la cloiſon, qui les ſépare, les en empêche. Poſant la tem„ pérance pour bâſe & pour fondement dans leur ame, ils bâ„ tiſſent là-deſſus toutes les autres vertus. Ils ne mangent ni ne „ boivent qu'après ſoleil couché; car ils ſe croyent obligez „ d'employer le jour à l'étude de la Philoſophie, & la nuit aux „ choſes néceſſaires au corps: de ſorte que la premiére a tout le „ jour, & le ſecond n'a qu'une petite partie de la nuit. Quel„ ques uns emportez par un déſir extraordinaire de connoître ce „ qu'ils recherchent, oublient quelquefois pendant des trois „ jours entiers de prendre de la nourriture. D'autres pouſſent „ même la choſe juſqu'au double; tant le plaiſir des repas de la „ ſageſſe, qui leur donne abondamment ſa ſcience, les charme „ & les ſoutient, & pendant ſix jours entiers ne mangent preſ„ que rien, ſe nourriſſant d'air, comme on dit que font certai„ nes cigales. Il faut que ce ſoit la mélodie de leurs Hymnes, „ qui charme la faim & la leur fait oublier, ou la leur rend au „ moins ſupportable. Comme ils regardent le ſeptiéme jour com„ me entiérement ſaint, ils croyent que cette Fête mérite un „ honneur particulier. Auſſi ce jour-là, après avoir pris ſoin „ comme il faut de l'ame, ils refont auſſi le corps par la nourri„ ture, & lui donnent auſſi bien qu'à leur bétail, du relâche „ de ſon travail ordinaire. Ils ne mangent pourtant rien de „ délicat & de rare, de gros pain, & pour ſe ragoûter un peu „ de ſel; & leur plus grande délicateſſe eſt quand ils y ajoûtent „ un peu d'hyſſope. Leur breuvage eſt de l'eau de fontaine. „ Voilà tout ce qu'ils font pour appaiſer ces deux maîtreſſes im„ périeuſes, à qui la nature a ſoumis le genre humain, la faim, „ & la ſoif. Ils ne leur offrent rien que ce qui eſt abſolument „ néceſſaire pour entretenir la vie, car ils ne mangent que pour „ ſe délivrer de la faim, & ne boivent que pour étancher la „ ſoif; & évitent avec ſoin de ſe ſurcharger l'eſtomac, comme „ une choſe également nuiſible au corps & à l'ame. Comme „ nous avons deux ſortes de couvertures pour le corps, des „ maiſons & des habits, & qu'on a déja parlé des premiéres, & „ remarqué qu'elles ſont fort ſimples & ſans art, & faites ſeu„ lement pour la néceſſité; leurs habits tout de même, ſont „ imaginez uniquement pour les garantir contre le froid & le „ chaud: en hiver une robe d'une groſſe étoffe, au lieu de „ fourrure, & en été une veſte courte, ſans manches, ou une „ ſimple chemiſe de toile. Ils s'exercent en tout à la modeſtie, „ & regardant la fauſſeté comme la mére de l'arrogance, de la „ vanité, & la vérité comme celle de la modeſtie, ils comparent „ l'une & l'autre à des ſources, dont la premiére jette pluſieurs „ ſortes de maux; & la ſeconde, des biens humains & divins „ en grande abondance. " Voilà ce que dit Philon de ces Eſſéens

ſéens contemplatifs. Il donne enſuite une longue deſcription de la maniére dont ils célébrent leurs grandes Fêtes. En voici un court extrait. Ces Thérapeutes, ou Eſſéens contemplatifs, célébroient avec beaucoup de ſolemnité chaque ſeptiéme Sabbath; & en faiſoient une de leurs grandes Fêtes. Un Officier de leur corps alloit ſommer tous les Membres d'une aſſemblée particuliére, de ſe rendre dans la halle qui lui ſervoit de Temple. Car ils étoient ainſi diviſez en divers corps, dont chacun en avoit une pour cela. Quand ils étoient aſſemblez, ils s'arrangeoient avec leurs habits blancs, avec beaucoup de gravité; & après la bénédiction ils s'aſſeyoient l'un après l'autre dans l'ordre où les mettoit leur admiſſion dans la profeſſion. Les hommes du côté droit de la halle, & les femmes du côté gauche, chaque ſexe à part. Car ces Eſſéens avoient des femmes parmi eux, preſque toutes d'une âge aſſez avancé; & toutes encore Vierges. Ce n'étoient pas des Eſclaves qui les ſervoient dans ces feſtins, car ils n'en avoient point & croyoient que c'étoit agir contre la loi de la nature, qui fait naître, diſoient-ils, tous les hommes libres, que d'en avoir. Ainſi ils étoient ſervis par des perſonnes libres, & c'étoient les derniers admis dans la Société. Chacun d'eux avoit ſon emploi particulier, & s'en aquittoit avec autant de ſoin & d'affection que s'il l'eût fait pour ſon propre pére. Ils ſervoient donc à table avec leurs habits pendans juſqu'à terre, & non retrouſſez comme les Eſclaves, pour marquer qu'ils étoient libres. Ils n'y buvoient point de vin, mais ſeulement de l'eau toute pure. Les perſonnes âgées, qui avoient l'eſtomac délicat, la buvoient chaude; tous les autres froide. Ils ne mangeoient point de chair, non plus que les autres jours, mais ſeulement du pain, du ſel, & de l'hyſſope. Ils s'abſtenoient du vin, parce qu'ils le regardoient comme un poiſon qui rend les hommes fous, & des mets délicats, parce qu'ils cauſent & irritent des appétits brutaux dans l'ame. Pendant le repas on obſervoit un grand ſilence; on n'entendoit pas le moindre bruit. Quand on ne mangeoit plus, un de la compagnie propoſoit une Queſtion ſur quelque paſſage de la Sainte Ecriture; un autre y répondoit, & diſoit naturellement ce qu'il ſavoit, ſans affectation & ſans chercher à ſe faire admirer. Tous les autres ſe taiſoient, & ſe contentoient de marquer par quelques petits geſtes de la main ou de la tête ce qu'ils approuvoient ou n'approuvoient pas. Tous ces diſcours rouloient ſur leurs allégories. Car l'idée qu'ils avoient de l'Ecriture, comme on l'a déja inſinué, c'eſt, qu'elle eſt comme un homme qui eſt compoſé de corps & d'eſprit. Le corps de l'Ecriture, ſelon eux, eſt le ſens littéral; & le myſtique, ou le ſens caché, en eſt l'ame, & c'eſt en celui-ci qu'eſt la vie. Ainſi leur grande étude étoit de trouver ce ſens myſtique dans tous les paſſages de la Sainte Ecriture. Le Préſident modéroit & déclaroit, quand on avoit aſſez parlé, ſi la Queſtion étoit réſolue ou non; & ajoûtoit ce qu'il jugeoit à propos ſur la matiére. Tout le monde applaudiſſoit. On ſe levoit. Il entonnoit un Hymne à la gloire de Dieu, ou de ſa compoſition, ou de celle de quelque autre de leurs Anciens, ſes prédéceſſeurs: & toute la compagnie le chantoit avec lui. Toute l'après-dinée ſe paſſoit en diſcours ſur les choſes divines, & à chanter des Pſeaumes, ou des Hymnes, juſqu'à ſouper, qu'on leur ſervoit comme auparavant du pain, du ſel, & de l'hyſſope; après le ſouper, on ſe levoit, & ſe partageant en deux bandes, l'une des hommes, & l'autre des femmes, chaque bande choiſiſſoit ſon Chantre pour entonner: & l'on paſſoit toute la nuit à chanter des Hymnes de différentes meſures, & ſur des airs différens, à la louange de Dieu; tantôt alternativement, & tantôt en chœur, ou les deux bandes enſemble. Cela continuoit juſqu'au jour. Dès qu'on le voyoit paroître, ils ſe tournoient tous vers le Soleil levant & prioient Dieu de leur donner une bonne journée, & la lumiére de ſa vérité. Après cela ils ſe ſéparoient, & chacun ſe retiroit dans ſa cellule, où il retournoit à ſa contemplation, ou à l'agriculture, comme à ſon ordinaire. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome* 4. *p.* 99. *&c.*

THE'RAPHIM. *Cherchez* TE'RAPHIM.

THE'RAPHNE', ancienne ville de Gréce dont on voit les ruïnes ſur le grand chemin, à une portée de mouſquet de l'*Exokorion*, gros fauxbourg de l'ancienne Lacédémone, qui s'étendoit juſques-là dans le tems qu'elle étoit dans la ſplendeur. Cela eſt cauſe que beaucoup d'Auteurs ont confondu ces deux villes. Il n'y a guéres de lieu dans la Gréce qui ſoit plus célébre que Théraphné. C'eſt là que Diane a commencé à être adorée. On y voyoit un Temple conſacré à Ménélas, qui a été enterré en ce lieu-là avec Héléne. Comme cette belle Lacédémonienne y fut enlevée, les Poëtes l'ont appellée la Nymphe de Théraphné. Les Dioſcures, ſes fréres, y avoient un Temple. Proche des ruïnes de Théraphné on voyoit deux ou trois fontaines ſur le grand chemin, & il y a lieu de croire que c'eſt celle que Pauſanias nomme *Meſſe* & *Polideucia*. A main droite de Théraphné ſont deux ou trois chapelles de Caloyers, ſur une des collines du Portais ou *Taygetus*. Vraiſemblablement c'étoit l'ancienne bourgade *Aleſias*, où Mileta, fils du Roi Lélex, inventa l'uſage des meules de moulin, & trouva le ſecret de moudre le blé. * La Guilletiére, *Lacédémone ancienne & nouvelle*, *l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

THE'RASIE. *Voyez* l'article de PAULIN (Saint) Evêque de Nole.

* THE'RE'SE, fille naturelle d'Alfonſe VI, Roi de Léon & de Caſtille. Ce Prince la donna en mariage, ſelon les uns à Henri de Lorraine, & ſelon les autres à Henri de Bourgogne, Seigneur François qui lui avoit rendu de grands ſervices contre les Maures, en lui donnant les Terres de Portugal qu'il avoit conquiſes ſur les ennemis avec le titre de Comte héréditaire, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs légitimes, procédans de ce mariage, avec promeſſe d'y joindre encore tout ce que l'on pourroit conquérir ſur ces Barbares dans le Portugal, à condition que les Comtes de Portugal reconnoîtroient les Rois de Léon pour leurs Seigneurs ſouverains. Henri mourut en 1112, laiſſant ſa veuve Théréſe avec un fils & deux filles. Elle ſe remaria bientôt après à Bermond Paès de Tranſtamare, qu'elle quita pour épouſer Dom Fernand Paès, frére de Bermond, qui épouſa la fille aînée de Théréſe, fœur de Dom Alfonſe Henriquès. Ce dernier ne pouvant ſouffrir qu'on le mépriſât & que le mari de ſa mére portât le titre de Comte de Portugal à ſon préjudice, lui déclara la guerre. A la premiére bataille il fut vaincu; mais à la ſeconde il fut vainqueur à ſon tour. Il battit Dom Fernand, qu'il fit priſonnier. Il prit auſſi ſa propre mére, & les tint dans une étroite priſon. Cette Princeſſe trouva le moyen de ſe plaindre des traitemens de ſon fils auprès de Dom Alfonſe Raymond, Roi de Caſtille, & le fit prier de prendre ſa cauſe en main, & de la tirer de la dure priſon où elle étoit détenue, en lui promettant de le faire ſon héritier du Comté de Portugal. Alfonſe accepta ſes offres, & marcha contre Dom Henriquès, ne ſe ſouvenant point du ſecours qu'il lui avoit donné contre Urraque ſa mére; mais il fut vaincu & bleſſé au pié. Après qu'il fut guéri il rentra en Portugal & mit le ſiége devant la ville de Guimaranes où Dom Henriquès s'étoit enfermé. Le ſiége fut long, & ſi la place fut bien attaquée, elle fut auſſi bien défendue. Enfin Egas Nugnès étant ſorti de la ville avec un ſauf-conduit, propoſa la paix qui fut concluë, à condition que le Comte de Portugal viendroit dans ſon Royaume lui prêter le ferment de fidélité comme à ſon Souverain. Ainſi il retourna à Tolède avec ſon armée ſans ſe ſouvenir des intérêts de ſa tante pour qui il avoit fait cette entrepriſe, ſoit que ſa mauvaiſe vie lui fît horreur, ou que la ſeule ambition l'y eût engagé. * Bayle, *Dict. Crit.*, à l'article d'URRACA à la Note E.

THE'RE'SE (Sainte) naquit à Avila dans la vieille Caſtille le 12 mars 1515, d'un Gentilhomme des plus qualifiez du païs, nommé *Alfonſe Sanchès de Cépède*, & de *Béatrix* d'Haumade, qu'Alfonſe Sanchès avoit épouſée en ſecondes noces. Ils eurent ſept garçons & deux filles, dont l'aînée fut Théréſe. Juſqu'à ſa profeſſion, où elle prit le nom de *Jeſus*, elle porta celui d'*Haumade*, ſuivant la coutume du Royaume d'Eſpagne où les enfans prennent ſouvent le nom de la mére plutôt que celui du pére. Sanchès eut ſoin d'inculquer de bonne heure des ſentimens de piété à ſes enfans. La jeune Théréſe à ſix ou ſept ans employoit à la lecture des Vies des Saints, le tems que les autres enfans ne donnent qu'au jeu & au divertiſſement. Elle aimoit particuliérement ſon frére Rondigue de Cépéde & c'étoit avec lui qu'elle faiſoit ordinairement ſes lectures. En liſant les Vies des Saints, leurs tourmens & leur martyre, ils trouvoient qu'ils avoient gagné à vil prix le Royaume des Cieux. Ils déſiroient de ſouffrir la mort à ce prix, & ils réſolurent de ſe rendre chez les Maures afin d'avoir occaſion d'être martyriſez. Ils partirent de la maiſon paternelle dans cette vue; mais un de leurs oncles les ayant rencontrez les ramena. La lecture des Romans fit perdre à Théréſe les bons ſentimens qu'elle avoit, & après la mort de ſa mére, qui arriva en 1527, ayant ſouffert des converſations trop libres avec quelques uns de ſes parens, & ayant trop écouté une de ces couſines qui lui parloit de parure, elle ſe livra à la mondanité. Elle demeura dans ces ſentimens juſques à l'âge de quatorze ans, que ſon pére, qui s'apperçut du péril, la mit en penſion dans le Monaſtére de S. Auguſtin d'Avila en 1531. Elle n'eut plus alors que du dégoût pour le ſiécle, & ſes premiers ſentimens de piété ſe réveillérent. Elle prit l'habit le deuxiéme décembre 1536, dans le Couvent des Carmélites d'Avila, & l'année ſuivante elle y fit profeſſion. Là, Dieu ayant éprouvé ſa vertu par des ſéchereſſes & des peines d'eſprit extraordinaires, la combla enſuite de ſes graces & de ſes faveurs, & lui inſpira de s'obliger par vœu, à faire tout ce qu'elle connoîtroit être le plus parfait & le plus avantageux pour la gloire de Dieu, & à garder la Régle primitive de l'Ordre dans toute ſon auſtérité. Ce fut dans ce deſſein que Notre Seigneur, qui l'avoit choiſie pour la réforme de ce grand Ordre, lui commanda pluſieurs fois de commencer le Monaſtére de Saint Joſeph, l'aſſûrant de ſon ſecours. L'an 1562, ce Monaſtére fut fondé le 24 jour d'août, Fête de Saint Barthélemi, Apôtre, & elle y donna l'habit à quatre filles. Six ans après, ſavoir l'an 1568, Sainte Théréſe perſuada à deux Religieuſes de l'Ordre, d'embraſſer la réforme, par la profeſſion de la même Régle. Cette réforme eut un ſi heureux ſuccès, malgré les perſécutions & domeſtiques & étrangéres, que cette Sainte Vierge laiſſa trente Monaſtéres, quatorze d'hommes, & ſeize de filles, de cette réforme, dont elle eſt la Fondatrice. Après avoir vécu dans le Cloître 47 ans, les 27 premiers dans le Monaſtére de l'Incarnation, & les 20 autres dans la réforme, elle mourut à Alve en retournant de la fondation de ſon dernier Monaſtére de Burgos, après un raviſſement de 14 heures, le quatriéme d'octobre 1582, du tems du Pape Grégoire XIII, lequel ayant réformé le Calendrier, par le retranchement de dix jours, ordonna que le lendemain, au lieu du cinquiéme octobre, on comptât le 15. Sainte Théréſe étoit alors âgée de 67 ans ſix mois & ſept jours. Son Inſtitut fut porté de ſon vivant aux Indes, & après ſa mort il s'étendit en Italie, en France, dans les Païs-Bas & dans toutes les parties de la Chrétienté. Ces Maiſons de réforme demeurérent d'abord ſous l'obéïſſance des anciens Provinciaux mitigez, ayant ſeulement des Prieurs particuliers pour maintenir la nouvelle diſcipline. Cette union ſubſiſta juſques en 1580, que Grégoire XIII ſépara entiérement les réformez des mitigez ſous l'obéïſſance d'un Provincial particulier, ſoumis pourtant au Général de tout l'Ordre. Clément VIII ſépara entiérement les réformez d'avec les mitigez & permit aux réformez d'avoir un Général. Même en 1600, il ſépara les Réformez en deux Congrégations différentes, ſous deux différens Généraux. Sainte Théréſe a laiſſé des Ecrits remplis d'une onction divine, & d'une doctrine céleſte. Outre quan-

tité de lettres qu'on a ramassées en un volume, & qui ont été données au public, avec des Notes de Dom Juan de Palafox, Evêque d'Osma, il se trouva dix livres d'elle, qui sont les suivans; le premier, sa Vie composée par elle même; le second, le Chemin de perfection; le troisiéme, les Fondations; le quatriéme, la maniére de visiter les Monastéres des Religieuses. Les originaux de ces quatre livres ont été mis, par le commandement de Philippe II, Roi d'Espagne, dans la bibliothéque du célébre Monastére de l'Escurial, non parmi les livres imprimez, mais entre les Manuscrits, auprès du livre du Batême des enfans, fait par Saint Augustin, qu'on dit être l'original de ce S. Docteur, & d'un autre livre, qui s'est trouvé dans la Bibliothéque de Saint Jean Chrysostome, dont on croit qu'il est l'Auteur. Le cinquiéme, comprend les Demeures ou le Château de l'ame, dont l'original, richement enchassé, se garde dans le Couvent des Carmélites de Séville. Les autres cinq Opuscules ou Traitez sont plus petits: le premier, contient les conceptions de l'Amour divin sur quelques paroles du Cantique des Cantiques; le second, les Exclamations; le troisiéme, les Avis spirituels; le quatriéme, les Rélations de son esprit & de son intérieur pour ses Confesseurs; le cinquiéme, les additions de sa Vie. Le Pape Grégoire XV la canonisa le 12 de mars 1622. Tous ces Ouvrages ont été traduits d'Espagnol en François par M. Arnauld d'Andilly, & sont très-estimez. Le caractére de Sainte Thérése, *dit Poiret*, est d'insister particuliérement sur la voye d'oraison, tant de l'active que de celle de quiétude. De ces Ouvrages son livre du *Château de l'Ame*, est le plus sublime, son Traité *du Chemin de la perfection*, le plus familier & le plus d'usage; *sa Vie par elle même & ses Exclamations*, le plus touchant; ses lettres & ses *Fondations*, le plus agréable. * *Hist. de la Réforme des Carmélites.* Héliot, *Hist. des Ordres*, &c. *tome* 1. *p.* 340. &c. Poiret, *Lettre sur les Mystiques*, *p.* 28.

* THE'RE'SE (Elie de Sainte-) avant que d'être Religieux s'appelloit *Jean-Batiste Wils.* Après avoir été Curé de S. Willebrord dans le fauxbourg d'Anvers, il entra dans l'Ordre des Carmes Déchaussez. On a de lui, *Epigrammata de Viris vitæ sanctimonia illustribus ex Ordine Præmonstratensi*; *Legatio Ecclesiæ Triumphantis ad Militantem pro liberandis animabus Fidelium defunctorum e Purgatorio*; *La Vie de la sainte Mére Thérése*, traduite d'Espagnol en Flamand avec des Notes; *La Vie d'Anne de S. Barthélemi*, en Flamand; *Le Palais spirituel des Béguinages*, en Flamand. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 200 & 201.

* THE'REUS, huitiéme Roi d'Ecosse, vivoit l'an 171 avant Jesus Christ. On eut sujet de se louer de son gouvernement pendant les six premiéres années de son régne; mais dans la suite il s'abandonna à toute sorte de cruauté, contre la Noblesse & contre les Sénateurs. Les Chefs des Corporations résolurent enfin de s'opposer à ses violences. Alors il se refugia, chez les Bretons, où il mourut misérablement. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

THERME. *Cherchez* BARTHE (La) & BELLEGARDE.

THERMIA, Isle de l'Archipel vers l'Europe, s'appelloit anciennement *Poyagos*, & a reçu des Pilotes Italiens le nom de *Ferminea* ou de *Fermia*, qui est le mot corrompu de Thermia, qui signifie des *bains d'eau chaude*. En effet, il y a près de la mer des sources minérales & chaudes, dont l'usage est excellent pour beaucoup de maladies, particuliérement pour les tumeurs. La ville de Thermia y est considérable, & on y trouve encore un grand bourg, au pié d'un vieux château. * Baudrand.

Thermie est à vint milles de Syra de Cap en Cap, & à 12 milles de Zia. M. Tournefort croit que Thermie est l'ancienne *Cythnos*, que Dicœarque place entre *Ceos & Seriphus.* L'Isle de Thermie n'est pas escarpée comme la plupart des Isles de l'Archipel; son terroir est bon & bien cultivé; on prétend que la soye de cette Isle est aussi bonne que celle de Tine, & on y en fait plus de mille ou douze cens livres par an. Il y a une si prodigieuse quantité de perdrix qu'on en porte des cages remplies dans les Isles voisines, où elles ne se vendent que trois sols de France la piéce. Le principal village de Thermie en porte le nom; l'autre, qui n'est pas si grand, se nomme *Silaca.* Les deux ensemble contiennent environ 6000 ames. Ils sont tous du Rite Grec excepté dix ou douze familles Latines, dont la plupart sont des Matelots François qui n'ont qu'une pauvre chapelle. L'Evêque Grec y est fort à son aise, & a plus de quinze ou seize Eglises dans le seul village de Thermie. On trouve aussi dans cette Isle les ruïnes de deux anciennes villes, *Hebreocastro*, la ville aux Juifs, & *Paleocastro.* * Tournefort, *Voyages*, &c. *tome* 1. *p.* 325. &c.

THERMODON, appellé présentement *Pormon*, selon le Noir, riviére de Cappadoce, se décharge dans le Pont-Euxin, vers Thémiscyre. Suidas en met une autre dans la Thrace, & Plutarque fait mention de celle qui étoit dans la Scythie d'Europe, dans le païs des Amazones.

THERMON, Patriarche de Jérusalem. *Voyez* HERMON.

THERMOPYLES, passage de soixante pas de largeur entre la Phocide & la Thessalie. Outre la Mer de Locride & le Mont-Oeta, divers lacs embarrassoient cette espéce de défilé, que Philippe nommoit la clef de la Gréce. Les Phocéens, dans le dessein d'avoir une barriére de facile garde contre les Thessaliens, leurs irréconciliables ennemis, bâtirent une muraille aux Thermopyles. C'étoit l'unique voye qui conduisoit de Thessalie en Phocide. Les ouvertures, laissées dans la muraille, furent appellées *Pylæ*, c'est à dire, *portes*, à quoi quelques bains chauds d'alentour firent ajoûter *Thermæ*, qui signifie *eaux chaudes*, & de ces deux mots on forma celui de *Thermopyles.* Ce défilé s'appelle présentement *Bocca di Lupo.* C'étoit près de là que l'on faisoit, en certains jours, des assemblées de toute la Gréce. Léonidas, I. de ce nom, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit avec trois cens hommes seulement le passage des Thermopyles contre une armée effroyable des Perses, conduite par Xerxès. Cette multitude n'ébranla point son courage, & quelqu'un lui ayant dit que le Soleil seroit obscurci des fléches des Perses, *tant mieux*, répondit-il, *cela sera cause que nous combattrons à l'ombre.* Il fut tué à cette bataille qui se donna l'an 274 de Rome. * Hérodote, *l.* 7. Justin. *l.* 2. Strabon, Plutarque.

THERMUTH, THERMUTIS fille de Pharaon, fit retirer Moïse, qui avoit été exposé sur un fleuve, suivant le commandement du Roi, & le fit nourrir. Josephe, *Antiq. Judaïques*, *l.* 2. *c.* 5.

THE'RON (Vital) Jésuite François, naquit à Limoux dans le Languedoc, l'an 1572. Il se fit Jésuite en 1587. Il enseigna la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie Morale, & il fut Profés du quatriéme vœu. Il s'occupa à prêcher pendant cinquante ans, & il le fit dans les plus considérables villes de France. Il fut Recteur du Collége de Montauban, & Provincial de la province de Toulouse. Il publia en divers tems plusieurs vers Latins, qui furent fort estimez, & il continua d'en faire pendant sa vieillesse, sans qu'il parût que sa veine poëtique fût affoiblie: de quoi Balzac le loua beaucoup. Il mourut à Toulouse le 25 de Fevrier 1657, âgé de 85 ans. Ses principaux Poëmes sont *la Vie de Jesus-Christ*; *la Vie du Roi Henri IV.* * Sotwel, *in Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Bayle, *Dict. Crit.*

THE'ROUANNE. *Voyez* TE'ROUANE.

THERSA, ville de la Tribu de Manassé, capitale du Royaume d'Israël, étoit située sur une haute montagne, où les Rois faisoient leur demeure, avant que Samarie fût bâtie, & qu'Amri ou Homri y eût transféré le siége de l'Empire. Elle fut presque toute détruite par Manahem, à qui elle ouvrit ses portes. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 14. *v.* 17. & II. ou IV. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 14.

THERSANDRUS, fils de Polynice & d'Argie, selon Stace, alla à la guerre de Troye avec les autres Princes Grecs, vers l'an 1194, avant Jesus-Christ, & fut un de ceux qui s'étoient cachez dans le cheval de bois. * Virgile, *Eneïde*, *l.* 2. *v.* 261.

THERSILOQUE, *Thersilochus*, fils d'Anténor, fut tué au siége de Troye. Virgile le met au nombre des hommes belliqueux, qui manient encore les armes dans les Champs Elysées. * Virgile, *Eneïde*, *l.* 6. *v.* 483.

THERSIPPE, *Thersippus*, d'Athénes, homme d'une force extraordinaire, s'exposoit généreusement dans les occasions les plus périlleuses, pour la défense de sa patrie. Parce qu'il étoit demeuré estropié de plusieurs membres, Solon lui assigna une pension; & publia en même tems une loi, par laquelle il ordonna qu'on entretiendroit aux dépens du Public ceux qui seroient demeurez invalides en servant dans les armées. * Héraclide de Pont.

THERSITE, certain Grec, le plus mal fait de tous les Grecs, tant d'esprit que de corps, ayant osé dire des injures à Achille au siége de Troye, fut tué par ce Héros d'un coup de poing. Homére a si naïvement décrit sa laideur que quand on a voulu exprimer depuis une extrême difformité, on l'a comparée à celle de Thersite. * Homére, *Iliade*, *l.* 2.

THESBE' ou THISBE', ville du païs de Galaad, au delà du Jourdain, est la patrie du Prophéte Elie, qui en a pris le nom de Thesbite. Saint Epiphane dit que Thesbé étoit dans le païs des Arabes, parce que de son tems le païs au delà du Jourdain étoit aux Arabes. Joseph apelle cette ville Thesbon. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

THESE'E, *Theseus*, qu'on met au nombre des Demi-Dieux, étoit fils d'Egée, Roi d'Athénes & d'Æthra, fille de Pithée, & donna des marques de courage en diverses occasions, faisant la guerre à tous ceux qui par leurs violences troubloient le repos du public. Il défit d'insignes Voleurs, dompta des monstres, porta la guerre chez les Amazones, & battit Créon, Roi des Thébains. Les Poëtes ont feint qu'il avoit tué le Minotaure de Créte, dont Minos étoit Roi. Mais la vérité est que ce même Minos, tres-puissant sur mer, voulant se venger du meurtre de son fils Androgéos, contraignit, à main armée, les Athéniens à lui payer tous les ans un tribut de garçons & de filles. Ils furent dégagez de cette obligation par la valeur de Thésée, qui tua un des Chefs de Minos, appellé *Taurus*, & se délivra des détours embarrassez du labyrinthe, avec le secours d'Ariadné, fille du Roi. Cette Princesse le suivit; mais elle en fut abandonnée dans l'Isle de Naxos. Thésée fit battre de la monnoye, qu'il fit marquer de la figure d'un bœuf, où à cause du Minotaure, ou parce qu'il vouloit par une semblable figure inviter les Athéniens à l'agriculture. C'est de là, au sentiment de Plutarque, que sont venues ces façons de parler parmi les Anciens, *Telle chose vaut dix bœufs*, *telle autre chose en vaut cent*, à cause qu'elle valoit autant de piéces de monnoye marquées à ce coin-là. Thésée institua les Jeux Isthmiques, en l'honneur de Neptune, imitant Hercule qui en avoit dédié d'autres à Jupiter. Pirithoüs, fut son ami particulier. Thésée étant revenu à Athénes, trouva son pére Egée mort; & étant devenu maître du Royaume, il réünit les douze villes de l'Attique, & commença a y établir une République l'an 1236 avant Jesus-Christ. Etant allé faire un voyage en Epire, il fut arrêté par Aidoneus, Roi des Molosses; & pendant qu'il étoit détenu prisonnier, Ménesthée, petit-fils d'Erechthée, se rendit maître d'Athénes. Thésée delivré de prison, se retira à Scyros, où il périt, précipité du haut d'un rocher, après avoir régné 30 ans à Athénes. * Plutarque, *en sa Vie.*

THESE'E, Auteur Grec, écrivit les Vies des Hommes illustres en cinq livres. * Suidas, *in Lex.* Stobée, *de Fortitud.*

THESMOPHORIES, *Thesmophoria*, autrement appel-

pellées *Cerealia*, Fêtes inſtituées en la ville d'Eleuſis, en l'honneur de la Déeſſe Cérès, que les Payens regardoient comme Légiſlatrice, & comme inventrice de leurs moiſſons. Il n'étoit pas permis aux hommes d'aſſiſter aux Theſmophories; il n'y avoit que les filles ou femmes de condition libre, qui euſſent droit de les célébrer. Elles ſe rendoient à Eleuſis pour la ſolemnité de ces Fêtes, & pendant ce tems, pluſieurs Vierges portoient ſur leurs têtes certains livres qui contenoient les Myſtères ſecrets du ſervice de cette Déeſſe. Ces cérémonies & ces ſacrifices étoient obſervez ſi religieuſement, que pendant ce tems-là, les femmes étoient tout le jour au temple, couchées contre terre, ſans boire ni manger; & que même il n'étoit pas permis à leurs maris de coucher avec elles. Auſſi falloit-il que ceux qui y entroient fuſſent purifiez de toutes ſortes de crimes: ce qui leur étoit dénoncé par le Prêtre, appellé *Hierophante*. L'on y obſervoit auſſi d'autres cérémonies, ſelon la diverſité des lieux. Les femmes Siciliennes alloient courant avec des flambeaux allumez, & appelloient à haute voix Proſerpine, à cauſe que Cérès avoit fait la même choſe en la recherche de ſa fille. Les Laboureurs ſolemniſoient auſſi une Fête en l'honneur de Cérès, nommée par les Latins, *Ambarvalia*, qui étoient certaines proceſſions qui ſe faiſoient autour des champs. *Voyez* AMBARVALES. Ils avoient encore la coutume, après les moiſſons faites, de préſenter à cette Déeſſe les premices de leurs grains, ſelon que l'année rapportoit; & ceux qui étoient parens & alliez, faiſoient enſemble un feſtin. Comme il étoit défendu ſur peine de la vie, de révéler les Myſtéres d'Eleuſis, l'Antiquité ne nous en a découvert que peu de choſe, qu'il faut même ramaſſer de divers Auteurs, comme a fait Jean Meurſius, dans ſon livre intitulé, *Eleuſinia*. * Bayle, *Dict. Crit.*

THESMOTHETES, *Theſmothetæ*, Magiſtrats du Conſeil d'Athénes, étoient au nombre de ſix, & gouvernoient toute la République avec l'Archonte, le Roi & le Polémarque. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils avoient principalement ſoin d'établir des loix, & de les faire exécuter. Ils connoiſſoient des affaires criminelles, tenoient la main à la publication & à l'obſervation des loix, & donnoient place aux Juges ſelon leur rang. * Démoſthéne, *en ſon Oraiſon contre Æſchine*. Pollux.

* THESPESIUS, célébre Rhéteur & Grammairien dans le IV ſiécle, enſeigna avec applaudiſſement à Céſarée en Paleſtine, où il eut entre ſes Diſciples Euzoius & S. Grégoire de Nazianze, qui fut fort touché de ſa mort. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

THESPIE, ville ancienne de la Gréce dans la Béotie. Elle étoit ſituée proche du Mont-Hélicon, & a été autrefois conſidérable & le ſiége d'un Evêché ſuffragant d'Athénes. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un méchant village ſous la domination du Turc. Les Theſpiens tenoient pour une choſe honteuſe d'apprendre quelque art pour gagner ſa vie, ou de cultiver la terre. Ainſi pluſieurs d'entre eux étoient pauvres. Ils célébroient une Fête ſolennelle en l'honneur des Muſes, & faiſoient quelques Jeux, nommez *Muſées*, pendant cette Fête. Ils en faiſoient auſſi d'autres, nommés *Erotidia*, à l'honneur de Cupidon, & propoſoient des prix, non ſeulement aux Muſiciens, mais auſſi aux Athlétes. Cette ville étoit fort ennemie des Thébains, mais étroitement liée aux Athéniens. * Athénée, *l.* 15. *c.* 5. Hérodote, *l.* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

THESPIADES, filles de Theſpis. *Voyez* THESPIS.

THESPIS, Athénien, fils du Roi *Erechthée*, & Roi de Béotie, admirant les belles actions d'Hercule, le convia à un feſtin, où l'ayant enivré, il lui donna cinquante filles, afin qu'il leur fît perdre leur virginité. Hercule, dit la Fable, s'en acquitta en une ſeule nuit, & en eut cinquante enfans mâles, qui furent appellez *Theſpiades*, & qui, avec Iolaüs, neveu d'Hercule, vinrent habiter la Sardaigne, où ils bâtirent pluſieurs villes. * Diodore de Sicile, *l.* 5.

THESPIS, Poëte Tragique, natif d'Icarie, ville de l'Attique en Gréce, floriſſoit vers l'an du monde 3561. De ſon tems, la Tragédie ne ſe jouoit que par le Chœur, c'eſt à dire, par une aſſemblée de Muſiciens & de Danſeurs, qui en danſant chantoient des Hymnes à la louange de Bacchus. Pour donner lieu à ces Muſiciens & Danſeurs de ſe repoſer, & pour donner quelque nouveau divertiſſement au peuple, il introduiſit un Acteur qui récitoit, entre deux chants du Chœur, quelque diſcours ſur ce ſujet, approchant de celui de la Tragédie; & le diſcours de cet Acteur fut nommé *Epiſode*: c'eſt pourquoi quelques-uns ont appellé ce Poëte l'*Inventeur de la Tragedie*. Il donna auſſi des Acteurs à la Satire. Horace dit qu'il promenoit ſes Acteurs dans un chariot découvert, où ils récitoient leurs Poëmes, ayant le viſage barbouillé de lie de vin, où, ſelon Suidas, de céruſe & de vermillon, pour imiter les Satyres que l'on répréſentoit avec un viſage rouge & enluminé. Horace le rapporte dans ſon *Art Poëtique*, *v.* 275.

Ignotum Tragicæ genus inveniſſe Camœnæ
Dicitur, & plauſtris vexiſſe Poëmata Theſpis,
Quæ canerent, agerentque peruncti fæcibus ora.

L'Epiſode ayant été bien reçu du peuple, Eſchyle introduiſit deux Acteurs, & Sophocle en fit paroître un troiſiéme: ce qui mit la Tragédie dans ſa perfection. *Voyez* EPISODE. * Caſſiodore, *l.* 3. Diogéne Laërce, *l.* 4. Athénée, *l.* 4.

THESPROTIE, THESPROTIA ou THESPROTIS, province de l'Epire, voiſine de la Chaonie, dont les Habitans étoient appellez *Theſprotes*. * Strabon.

THESSALE. *Voyez* THESSALUS.

THESSALIE, *Theſſalia*, grand païs de la Gréce, a depuis fait partie de la Macédoine, entre l'Epire & l'Attique, & a eu des noms différens, tirez des noms de divers Princes qui y ont régné. On la diviſoit en cinq parties, qui étoient, la *Theſſalie*, la *Theſſaliotide*, la *Phthiotide*, l'*Æſtiotide*, la *Pelaſgiotide* & la *Magneſie*. Toutes ces provinces avoient de belles villes, & étoient habitées par des peuples qui étoient propres, honnêtes, un peu voluptueux; mais qui ne manquoient pas de courage, & qui étoient tres bons Cavaliers. L'air y étoit bon, & la terre fertile. La Theſſalie eut long-tems des Rois particuliers, jusqu'à ce qu'elle fut ſoumiſe aux Macédoniens, puis aux Romains. Elle eſt aujourd'hui ſous la domination du Turc. Son nom moderne eſt *Coménolitari* ou *Janna*, ſelon le Pére Briet. * Pline. Strabon. Pauſanias.

THESSALONIQUE, *Theſſalonica*, dite aujourd'hui *Salonichi*, ville célébre de Macédoine, avec un bon port, eſt ſituée au bout d'un golfe de même nom, & a été autrefois métropole de la Macédoine. Caſſandre fils d'Antipater fonda cette ville, & lui donna le nom de *Halis*. Depuis ce tems, Philippe, fils d'Amyntas, lui donna le nom de *Theſſalonique*, à cauſe de la victoire qu'il avoit remportée ſur les Theſſaliens. Quelques Auteurs prétendent qu'elle fut ainſi nommée pour honorer la ſœur d'Alexandre qui portoit ce nom. Saint Paul y prêcha l'Evangile, & y convertit à la Foi un grand nombre de perſonnes. Il y envoya depuis Timothée, pour confirmer ce peuple dans la Foi, qu'il avoit embraſſée avec grande ardeur. Lorſque Timothée les eut inſtruits & conſolez de nouveau, & fut retourné vers ſaint Paul, qui étoit alors à Corinthe, ce grand Apôtre leur écrivit de ce lieu, vers l'an 52 de Jeſus-Chriſt, deux Epîtres que nous avons encore. A l'occident, Salonichi a la grande riviére de Vardar, qui a près d'une demi-lieue de large, & dont les bords ſont plantez d'arbres fort hauts & fort épais. Les murs de cette ville ſont bâtis à l'antique, avec des tours d'eſpace en eſpace, & ont environ quatre lieues de circuit. Il y a trois Forts. Le plus petit, qui eſt le plus éloigné de l'enceinte de la ville, eſt ſitué dans l'endroit où l'on débarque, & eſt défendu par vint piéces de canon. Les deux autres, qui ſont plus grands, ſont attachez aux murs de la place, & battent ſur la mer, chacun avec quarante piéces de gros canon. Du côté de la terre, Salonichi a une forteresse ſemblable à celle de Conſtantinople, & qu'on appelle auſſi *les ſept Tours*. Elle commande toute la ville, parce qu'elle eſt élevée ſur une haute colline, au pié de laquelle il y a un grand fauxbourg, qui a ſon enceinte particuliére. Salonichi eſt extrémement peuplée, à cauſe du commerce qui s'y fait de ſoye, de laine, de toutes ſortes de cuirs, de cotton, de grains, de poudre & de fer. Les principaux Offices y ſont entre les mains des Juifs, qui ſont exemts de tributs, à la charge de fournir des draps néceſſaires pour les habits des Janiſſaires de la ville. Guillaume, Roi de Sicile, conquit cette ville ſur les Grecs l'an 1180; mais l'Empereur de Conſtantinople la remit ſous ſon obéïſſance. L'Empereur Andronic Paléologue la vendit aux Vénitiens l'an 1413; mais Amurat II, Empereur des Turcs en chaſſa les Vénitiens huit ans après; & depuis ce tems elle a toûjours été ſous la domination du Turc. Les Chrétiens Grecs y ont trente egliſes, dont la métropolitaine, qui eſt le Siége de l'Archevêque, eſt dédiée à ſaint Démétrius. Il y a auſſi cinq couvents de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Baſile, dans chacun deſquels on compte environ cent filles, qui peuvent quitter l'habit pour ſe marier. Les plus magnifiques moſquées des Turcs ſont celles qui étoient autrefois les egliſes de ſainte Sophie, de la Vierge, de ſaint Gabriel & de ſaint Démétrius. Ce fut Mahomet IV, dépoſſédé l'an 1687, qui changea l'egliſe de la Vierge en moſquée. L'on y voit de chaque côté douze grandes colomnes de jaſpe, dont les chapiteaux ſoutiennent des croix, que les Turcs n'ont point gâtées. L'ancienne égliſe de ſaint Démétrius a trois nefs ſoutenues par de tres-belles colomnes. Les Juifs y ont trente Synagogues, dont les plus conſidérables ſont celles de Caſtille, de Portugal & d'Italie. Ils y ont auſſi deux Colléges, où l'on voit plus de dix mille Ecoliers, qui y viennent étudier de tous les endroits de l'Empire Ottoman. De tous les ſuperbes édifices qui ſe voyoient dans Theſſalonique, il n'y reſte plus rien de remarquable, qu'un Arc de triomphe de brique, ſoutenu par deux pilaſtres de marbre, remplis de trophées, & de quantité de figures, mais tellement rompues & mangées par le tems, que l'on ne peut pas bien juger du ſujet de l'Hiſtoire. La ville eſt gouvernée par un *Mouſſelin*; la juſtice eſt adminiſtrée par un *Molla*; & un *Moufti* y régle les choſes de la Religion. * Strabon. Pline. Phranza. Chalcondyle, &c. Le P. Coronelli, *Deſcription de la Morée*. De La Croix, *en ſes Mémoires, ſeconde partie*.

THESSALUS, fils d'Hippocrate, étoit habile Médecin, & ſoutint parfaitement la gloire de ſon pére, auſſi bien que ſon frére Dracon, avec lequel il floriſſoit vers la XCIV Olympiade, & l'an 404 avant Jeſus-Chriſt. Quelques-uns les ont confondus mal à propos avec les deux fils d'un Hippocrate d'Athénes, qui étoient ſi ignorans, que, pour parler d'un mal habile homme, on diſoit en proverbe, *Il eſt auſſi ignorant que les fils d'Hippocrate*. * Caſtellan, *in Vit. Medic. Illuſt.*

THESSALUS, Médecin, natif de Tralles, ville de Lydie, étoit en réputation du tems de Néron, vers l'an 55 de Jeſus-Chriſt, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce Prince. Il ſe vantoit d'avoir ſeul trouvé le véritable ſecret de la Médecine; & frappé de cet entêtement, il traitoit d'ignorans & de ridicules tous les Médecins qui l'avoient devancé, ſans épargner même Hippocrate. Auſſi écrivit-il contre les Aphoriſmes de cet Auteur, un Ouvrage qui eſt cité par Galien & par les Anciens. Il eſt pourtant sûr que ce Theſſalus n'avoit rien inventé de nouveau en fait de Médecine, & qu'il ne faiſoit que ſuivre les Principes d'un autre Médecin, nommé

Thémison. Il mourut á Rome, où l'on voyoit son tombeau dans la Voye Appienne. Outre l'Ouvrage dont nous avons parlé contre les Aphorismes d'Hippocrate, il en laissa deux autres, *de Communitatibus* & *Syncritica*. * Pline, *l.* 29. *c.* 1. Galien, *Meth. l.* 1. *c.* 2. Castellan, *in Vit. Illust. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

* TESSELMAKER (Werner) du Duché de Cléves, a publié l'Histoire des Duchez de Juliers, de Cléves & de Berg. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 849.

THESTOR, fameux Devin, fut pére du célébre Calchas & de Théoclyméne, qui furent aussi favorisez du don de divination. Il eut aussi deux filles, l'une nommée *Leucippe*, & l'autre *Théonoé*. Cette derniére fut enlevée par des Corsaires, & menée dans la Carie, où elle fut vendue à Icare, qui en fit une de ses concubines. Thestor s'embarqua long-tems après pour chercher sa fille Théonoé, & fut jetté par une tempête sur les cotes de la Carie, où on le retint prisonnier. Leucippe, qui pour chercher son pére & sa sœur, s'étoit déguisée par ordre de l'Oracle en Prêtre d'Apollon, arriva dans le même païs, & par sa beauté donna de l'amour à sa sœur Théonoé, qui la croyoit d'un autre sexe, & qu'elle ne reconnoissoit point aussi. La résistance du jeune Prêtre d'Apollon à la passion que lui déclara Théonoé, irrita cette derniére. Elle le fit mettre en prison, & ordonna qu'on fît venir un prisonnier pour le tuer. Celui qu'on tira de prison pour faire cette exécution fut Thestor. Mais lorsqu'il fut dans la prison de Leucippe, il s'écria (en se nommant) qu'il étoit bien malheureux, après avoir perdu ses filles Leucippe & Théonoé, d'avoir été réservé pour une action si barbare. Dans le même tems il alloit se plonger dans le sein le poignard dont on l'avoit armé; mais Leucippe à laquelle ses discours l'avoient fait connoître, lui arrêta le bras, & lui apprit qu'elle étoit sa fille, quoique revêtue des habits d'un homme. Aussi tôt après, Leucippe, étant sur le point de tuer la Reine, pour se venger de sa cruauté, appella Thestor à son secours. Ce nom prononcé par hazard, fit connoître à Théonoé que c'étoit son pére. Le Roi Icare, après cette reconnoissance, renvoya Thestor & Leucippe chargez de présens. * Hygin, *Fable* 190.

THESTORIDE, tenoit Ecole à Phocée, ville de l'Eolide, dans l'Asie Mineure; & ayant reçu chez lui le Poëte Homére, il l'engagea à y composer deux Poëmes, sous les titres de *Petite Iliade*, & de *Phoceïde*. Les ayant portez dans l'Isle de Chios (maintenant *Scio* ou *Chio*) il les expliqua comme s'il en eût été l'Auteur, avec l'admiration de tous ceux qui l'entendoient. * Hérodote, *in Homeri Vita*.

THETFORD, en Latin *Sitomagus*, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Norfolk, qu'on appelle *Shorebam*. Elle tire son nom de la riviére de Thet, sur laquelle elle est située, de même que sur l'Ouse, avec un pont sur la derniére, lequel conduit à Suffolk. Elle fut saccagée par les Danois en 1004 & 1010. Dans le onziéme siécle, l'Evêque Herfactus y transporta le siége épiscopal de North-Elmham, & alors la ville commença à fleurir. Mais son successeur le transporta de là à Norwich en 1088, où il est encore à présent. Thetford est pourtant encore une Corporation, qui députe deux Membres au Parlement. Les Assises du printems pour le Comté, s'y tiennent ordinairement. Elle a donné le titre de Vicomte au Comte d'Arlington. Elle est à 70 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

THE'TYS, femme de l'Océan, fut mére de Nérée & de Doris, qui se mariérent ensemble. C'est de ce mariage que sortirent les Nymphes de la terre & de la mer. Thétys *la Jeune*, fut la plus belle de toutes, & inspira de l'amour à Jupiter, qui voulut l'épouser. Mais ayant sçu des destinées, qu'elle enfanteroit un fils qui s'éléveroit au dessus de son pére, il appréhenda que ce fils ne le déthronât un jour, & la maria à Pélée. Les noces furent magnifiques, & on y invita tous les Dieux & toutes les Déesses, excepté la Discorde dont on craignoit les artifices. Elle s'en fâcha, & pour s'en venger, elle jetta dans l'assemblée une pomme d'or sur laquelle on avoit gravé ces paroles, *c'est pour la plus belle*. Pallas, Vénus & Junon se flattérent qu'elles y avoient bonne part, & firent Paris Juge de leur différent. Thétys fut mére d'Achille. * Ovide, *Métam. l.* 11. *Fab.* 7. Virgile, *Enéïde, l.* 5. *v.* 825.

THEVART (Jacques) Médecin de la Reine Marie de Médicis, puis d'Anne d'Autriche, & de Louïs XIV, naquit le vint-deuxiéme octobre 1600, d'une noble famille de Paris. Après avoir voyagé en Italie, il reçut le Bonnet de Docteur de la Faculté de Médecine de Paris l'an 1626. Guillaume de Baillou, son grand-oncle célébre Médecin, lui laissa par testament ses Ouvrages manuscrits, dont ce digne neveu mit au jour la plus grande partie, après en avoir enrichi quelques-uns de savantes Remarques. Ces Ouvrages sont trois livres, *Consiliorum Medicinalium*; deux livres, *Epidemiorum & Ephemeridum*; & un Traité *de Virginum & Mulierum Morbis*. Jacques Thevart joignit une grande politesse à beaucoup de piété & de doctrine. Il fit des vers François & Latins, composa quelques Ouvrages pour la défense de l'Emétique, & mourut à Paris le 14 décembre 1674, après avoir eu dix-sept enfans de Louïse Pinson sa premiére femme, & trois de Françoise de Poix. * *Consultez* la Défense de la Faculté de Médecine, imprimée à Paris l'an 1668, & le Journal des Savans du deuxiéme mars 1671, par Galois.

THE'VATAT, frére de *Sommonokbodom*, Dieu des Siamois, ayant fait des efforts inutiles pour parvenir à la Divinité, suivant les fictions des Talapoins ou Docteurs de Siam, trouva moyen de faire une Secte nouvelle, & d'établir une autre Religion: de sorte que le monde fut partagé, les uns suivant la doctrine de Sommonokhodom; & les autres, celle de Thévathat. Les Siamois disent que le Schisme de Thévathat donna naissance à la Religion Chrétienne, & aux autres qui sont différentes de la leur, & soutiennent que Jesus-Christ est ce même Thévathat, frére de leur Dieu. Ils ajoûtent que Thévathat est puni de son impiété au fond des enfers, & qu'il y souffrira pendant un grand nombre d'années. Bien plus, le Pére Tachard, Jesuite, dans la rélation de son Voyage avec l'Ambassadeur de Siam, l'an 1685, rapporte que Sommonokhodom, parlant dans les Ecrits qu'il a laissez, du supplice de Thévathat, dit qu'il l'a vu dans les enfers, attaché à une croix avec de gros cloux, le corps tout couvert de playes, & une couronne d'épines sur la tête: ce que les Talapoins ont peut-être inventé pour faire plus aisément accroire au peuple, que Thévathat est le même que Jesus-Christ, par la ressemblance du châtiment de Thévathat, avec l'image de Notre-Seigneur crucifié. * Le Pére Tachart, Jésuite, *Voyage de Siam*.

THEUDAS. *Cherchez* THE'ODAS.

THEUDION, frére de Doris, l'une des femmes d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs. Il apporta d'Arabie du poison le plus subtil & le plus violent qu'il fût possible de faire, afin d'empoisonner ce Prince. Mais celui-ci se tint si bien sur ses gardes, qu'il ne put jamais le lui faire prendre. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 6.

THEUDISCLE, XV Roi des Goths, commença à régner sous l'Empereur Justinien, vers l'an 548. Dans une conjuration qui se forma contre lui, il fut tué à Séville en soupant, après avoir régné seulement un an & sept mois. * *Biblioth. Hisp.*

THE'VENIN (François) Chirurgien, natif de Paris, grand Oculiste & Opérateur ordinaire de sa Majesté, mourut en 1656. Parthon, son neveu, rassembla ses Oeuvres après sa mort, & les fit imprimer à Paris en 1658, *in quarto*. On trouve dans ce volume le Dictionnaire Etymologique des mots Grecs servans à la Médecine. C'est une Traduction fort abbrégée de Des-Gorris. * *Bibliothéque du Richelet de* 1728.

* THE'VENIN (Michel) Sécretaire d'Etat de Charles III, Duc de Lorraine dans le XVII siécle, est Auteur de plusieurs Ouvrages, d'où les Ecrivains de l'Histoire de Lorraine, & en particulier Dom Augustin Calmet ont tiré beaucoup de secours. Ces Ouvrages sont La Loi Salique de Lorraine démontrée; Commentaires sur la Coutume de S. Mihel, Ouvrage fort estimé de ceux qui l'ont vu. Ils sont encore tous les deux en manuscrit. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

THE'VENOT (Melchisédec) s'est rendu célébre par ses Voyages qu'il a publiez, & qui sont fort estimez. A peine eut-il achevé ses études, qu'il témoigna une passion extrême de voir les païs étrangers; & qu'il partit pour cet effet de Paris, nonobstant tout ce que sa mére, qui vivoit encore alors, put faire pour l'y retenir. Il ne vit pourtant qu'une partie de l'Europe. Mais s'il mit des bornes si étroites à ses Voyages, il n'en mit point au desir de profiter des Voyages des autres, en cherchant les occasions d'entretenir ceux qui avoient été aux extrémitez les plus éloignées de l'ancien & du nouveau monde, s'informant de ce qu'ils y avoient observé de plus rare, & n'oubliant rien de ce qui concerne l'Histoire Naturelle de chaque païs, la température de l'air, la fertilité du terroir, les mines & les métaux, la source & le cours des riviéres, les espéces des plantes & des animaux, les inclinations & les mœurs des Habitans, leur gouvernement, leur commerce & leur Religion. Ce fut des instructions qu'il reçut de leur bouche, & des Mémoires qu'ils lui communiquérent, qu'il composa les Voyages qu'il donna au public. Dix ans après il fit imprimer une suite de la quatriéme partie, où, entre autres choses, on voit la description d'un niveau qu'il a inventé, qui est beaucoup plus juste & plus sûr, que tous ceux dont on s'étoit jamais servi, & qui d'ailleurs facilite l'observation des longitudes, & celle de la déclinaison de l'aiman. Pendant toute sa vie, il ramassa des livres de toutes sortes de Sciences, & principalement de Philosophie, de Mathématiques, de Politique & d'Histoire. Plus ils étoient rares, & plus il sentoit de curiosité de les avoir & de les lire. Quand il fut chargé de la garde de la bibliothéque du Roi, il vérifia, que bien qu'elle fût une des plus riches de l'Europe, il y manquoit plus de deux mille volumes, qui se trouvoient dans la sienne. Outre les livres imprimez, il acheta quantité de Manuscrits en François, en Anglois, en Espagnol, en Italien, en Latin, en Grec, en Hébreu, en Syriaque, en Arabe, en Turc & en Persan. Il lisoit des Manuscrits de ces cinq derniéres Langues, & en connoissoit la beauté, les communiquoit volontiers à ceux qui les entendoient, engagea un de ses amis à en traduire quelques-uns des plus curieux, & fit à ce sujet des dépenses considérables. Les marbres dont M. de Nointel lui fit présent au retour de son ambassade de Constantinople, & sur lesquels il se voit des bas reliefs & des Inscriptions de près de deux mille ans, peuvent être joints aux autres piéces curieuses de sa bibliothéque. Il passa presque toute sa vie sur les livres, sans songer à entrer dans aucune charge, ni à se procurer aucun autre emploi. Il en eut pourtant deux fort honorables; l'un d'assister au Conclave tenu après la mort d'Innocent X, l'autre de négocier avec la République de Gênes, en qualité d'Envoyé du Roi. Etant d'un tempérament robuste, il joüit d'une ferme santé, jusqu'au mois d'Octobre de 1692, qu'il fut attaqué d'une fiévre double tierce, dont il espéra de guérir par la seule diéte. Mais sa trop grande abstinence ayant diminué ses forces, à mesure que le mal augmentoit, il succomba sous sa violence, le Mécredi 29 du même mois, sur les deux heures après midi, en la 71 année de son âge. *Journal des Savans, tome* 20. *p.* 616.

THEVET (André) natif d'Angoulême, dans le XVI siécle, voyagea dix-sept ou dix-huit ans dans les païs étrangers, pour s'y informer des choses dont il parle dans sa Cosmographie,

phie, qui eſt un Ouvrage qu'il publia l'an 1563. Il en compoſa divers autres; comme les Singularitez de la France Antarctique; diſcours de la Bataille de Dreux, &c. mais le plus conſidérable de tous, eſt celui des Portraits des Hommes Illuſtres, qu'il dédia au Roi Henri III. Cet Auteur qui mourut en 1590, fut ſelon le Pére le Long un inſigne menteur, & un Ecrivain fort ignorant. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoiſe*. Le Long, *Biblioth. de la France*, n. 130.

THEURSAN, petit païs de Gaſcogne dans le Diocéſe d'Aire. Il confine avec le Béarn où l'on tranſporte ordinairement ſes vins; la riviére d'Adour qui l'arroſe n'étant pas encore navigable pour les porter à Bayonne. Tous les vins qui ſe recueillent dans ces quartiers-là ſont fort eſtimez. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

THEUTBERGE. *Voyez* THIETBERGE.

THEWKESBURY. *Voyez* TEUKSBURY.

THE'ZA, petite forterceſſe du Royaume de Fez, ſituée entre la ville de Fez & celle de Miquenez. * Maty, *Dict. Geogr.*

T H I.

THI. NB. Ce que l'on ne trouve pas ſur THI, doit ſe chercher ſur THY.

THIAKI ou DOLICHA, petite Iſle de la Mer de Gréce. Elle eſt dans le Golfe de Patras, au Levant de l'Iſle de Céfalonie. On voit ſur la côte orientale de cette Iſle les ruines d'une ancienne petite ville, qui porte encore le nom de *Dolicha*. * Maty, *Dict. Géogr.*

THIANO ou TIANO, ville détruite du Royaume de Naples, en la Terre de Labour, a eu un Evêché ſuffragant de Bénévent. Depuis, le Siége Epiſcopal a été transféré à *San-Fuero*.

THIARD (Ponthus de) Evêque de Challon en Bourgogne, étoit né vers l'an 1521, à Biſſy, dans le diocéſe de Mâcon, de Jean de Thiard, Seigneur de Biſſy, Lieutenant-général du Mâconnois, Grand Baillif du Charolois, & de Jeanne de Gannay, fille de *Claude* de Gannay, Seigneur de la Veſure, & couſin Germain de Jean, Chancelier de France & de Denyſe Couroy. Il avoit une grande connoiſſance des Belles Lettres & des Langues, aimoit la Poëſie Françoiſe, fit pendant ſa jeuneſſe des vers fort eſtimez, & fut le dernier Poëte vivant de la Pleiade Françoiſe. Depuis il s'appliqua à l'étude des Mathématiques, puis à la Philoſophie de Platon, & enfin à la Théologie. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Ronſard, de Des-Portes, & de Du Perron, & à l'eſtime des Rois Charles IX, & Henri III, dont le dernier le nomma à l'Evêché de Challon en 1578. Il gouverna cet Evêché pendant 20 ans, après leſquels il s'en démit en faveur de Cyrus de Thiard ſon neveu. Après ſa démiſſion, il ſe retira dans ſon château de Bragny, où il paſſa la plus grande partie de ſon tems, & il y mourut le 23 ſeptembre 1605, âgé de 84 ans. Il compoſa divres Ouvrages, des Poëſies; des Homélies; *Ephemerides octavæ Sphæræ; de Cœleſtibus Aſteriſmis; de Erroribus Amatoriis; de Genealogia Hugonis Capeti; Diſcurſus Philoſophici; Recueil de nouvelles Oeuvres Poëtiques; Solitaire prémier & ſecond; Diſcours du tems; Mantice, ou Diſcours de la vanité de la Divination par l'Aſtrologie; L'Univers; Diſcours Philoſophiques; De Recta Nominum Impoſitione*; (Joſeph Scaliger dit qu'il y a bien des *Couarderies*, parce que Thiard ne ſavoit rien en Hébreu) *Homélies ſur l'Oraiſon Dominicale; Léon Hébreu, de l'Amour, traduit de l'Italien en François*. Thiard ſe trouvant en 1588 aux Etats de Blois, ſe roidit lui ſeul contre le Clergé, qui étoit oppoſé au Roi Henri III. Ménage dit que Thiard a plus d'obligation à Bacchus qu'à Apollon, de ce qu'il y avoit de bon dans ſes vers; que ſans compter ce qu'il buvoit de vin pendant le jour, le ſoir il ne s'endormoit jamais ſans en avoir bu un pot. Voici l'Epitaphe que Thiard ſe fit à lui-même,

Non teneor longæ dulciſque cupidine vitæ:
Sat vixit, cui non vita pudenda fuit.
Nec famæ illuſtris me tangit gloria, forſan
Per genium vivent ſat mea Scripta ſuum.
Nilque moror quo ſint mea membra tegenda ſepulchro,
Hæc propria hæredis ſit pia cura mei:
Sed cupio ut tandem mens Chriſto innixa levetur,
Peccati duro pondere, ad aſtra vehar.

Etienne Paſquier lui en a conſacré une autre en ces termes,

Mellito Juvenis verſu qui luſit Amores,
Inde Mathematicis Artibus emicuit,
Inde etiam ſanctis excelluit ordine libris:
Hoſpes, nil mirum eſt, OMNIA PONTUS ERAT.

Divers grands hommes ont parlé avec eloge de ce Prélat.

Cyrus de Thiard, ſon neveu, qui lui ſuccéda à l'Evêché de Challon, fut ſacré à Rome le 24 fevrier 1594, & mourut le troiſieme janvier 1624. Il avoit publié un Paſtoral, & des inſtructions pour les Curez de ſon diocéſe.

La Maiſon de Thiard, dans le Mâconnois, a produit Etienne de Thiard, Seigneur de Biſſy, de Véhaux & de Fley, premier Préſident au Parlement de Dole; Claude de Thiard, ſon fils, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, qui fut Grand-Maréchal-des-logis de l'Empereur Charles-Quint, & ſon Ambaſſadeur auprès du Pape Adrien VI. Jean, ſon frére, Seigneur de Biſſy, pére de Pontus, eſt celui de qui deſcendent les Comtes de Biſſy. Il eut entre autres enfans Claude de Thiard, Seigneur de Biſſy, qui de ſon mariage avec *Guillemette* de Montgommery, eut Cyrus, *dont on a parlé*, & He'liodore. Celui-ci après avoir été Page des Rois Charles IX & Henri III, fut depuis Enſeigne de cent Hommes d'armes à la charge de Greſille, & conſerva ſon Enſeigne malgré ſes bleſſures contre l'effort de huit Soldats. Il enleva la ville de Verdun-ſur-Saone aux Ligueurs, & la remit ſous l'obéiſſance du Roi Henri III, qui lui confia le Gouvernement de cette place, & le fit Capitaine de 60 Lances, & de 200 Arquebuſiers. Il défendit deux fois Verdun contre les Ligueurs, & peu après entreprit de délivrer la ville de Beaune dont le Duc de Mayenne s'étoit rendu maître. Il reçut cinq bleſſures dans cette attaque, & après s'être défendu juſqu'à la derniére extrémité, il fut pris & porté dans la ville, où il mourut cinq jours après, le 27 juillet 1594, âgé de 37 ans. En même tems une armée de la Ligue ayant formé le ſiége de Verdun, Marguerite de Buſſeuil ſa femme, d'une ancienne Maiſon de Bourgogne, fut enlevée par le feu qui prit aux poudres dans le tems qu'elle les faiſoit diſtribuer aux Soldats de la garniſon. Leurs enfans furent *Louïs*, chef de la branche des Comtes de Bragny, & Pontus, ſon aîné, Seigneur de Biſſy & de Charnecy, Baron de Pierre, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Bellegarde. Il épouſa *Jeanne* Bouton, & fut pére de Claude de Thiard, Comte de Biſſy, Baron de Pierre, qui a ſervi avec diſtinction en Italie, en Catalogne, & ailleurs. Il fut un de ceux qui montrérent le plus de valeur à la célébre bataille de S. Gothard en 1664, & au paſſage du Raab. Il fut Gouverneur des ville & château d'Auxonne, Lieutenant Général des armées du Roi, & des provinces de Lorraine, Barrois, Comté de Chiny, & païs de la Sare, & Commandant en chef dans les trois Evêchez de Mets, Toul & Verdun. Il fut fait auſſi Chevalier des Ordres du Roi en 1689, & mourut à Toul en 1701, âgé de 80 ans. De ſon mariage avec *Eléonore-Angélique* de Neuchézes, fille de *Henri*, Baron des Francs, & d'*Eléonore* Turpin, qu'il avoit épouſée en 1647, il eut 1. Jacques, Marquis de Biſſy, qui ſuit; 2. *Claude*, Comte de Biſſy, Meſtre-de-camp de Cavalerie, qui épouſa en 1690 *Marie* le Féron, veuve de *François* le Maiſtre, Conſeiller au Parlement, & fut pére d'un autre *Claude*, Comte de Biſſy, Capitaine-Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers Dauphins, lequel mourut en 1723, laiſſant deux enfans de ſa femme *Silvie-Angélique* Andrault de Langeron; 3. *Henri* de Thiard, dit le Cardinal de Biſſy, Abbé de Noailles, des Trois-Fontaines, & de S. Germain des Prez, Evêque de Toul en 1687, puis de Meaux en 1704, nommé Cardinal-Prêtre du titre de S. Quirique & de Ste Juliette le 29 may 1715, & fait Commandeur des Ordres du Roi le deuxiéme fevrier 1724; 4. autre *Henri*, mort jeune; 5. *Claude*, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Malte, & Capitaine de galére; 6. *Joſeph*, Abbé de S. Florent de Saumur, cy-devant Religieux de l'Abbaïe de S. Claude; 7. *Gabriel-Pontus*, Chevalier de Malte, Meſtre-de-camp de Cavalerie, tué en 1704, à la tête de ſon régiment à la bataille de Hochſtet; 8. *Françoiſe*, Abbeſſe de Baume-les-Nones en Franche-Comté; 9. *Angélique*, Chanoineſſe dans la même Abbaïe; 10. *Jeanne*, Supérieure de la Viſitation à Challon-ſur-Saône; 11. *Jaqueline*, morte jeune; & 12. *Théréſe*, Religieuſe Urſuline à Seurre, ou Bellegarde.

Jacques de Thiard, Marquis de Biſſy, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur d'Auxonne, &c. a épouſé *Bonne-Marguerite* de Haraucourt, fille de N... Marquis de Haraucourt, & de N... de Baſſompierre, morte en 1681, dont il a Claude-Anne de Thiard, Marquis de Biſſy, Maréchal de camp, reçu en ſurvivance du Gouvernement d'Auxonne, qui a épouſé en may 1712, *Angélique-Henriette-Théréſe* Chauvelin, fille de *Louïs* Chauvelin, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marguerite* Billard, dont il a des enfans. * Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. l.* 5. De Thou, *Hiſt.* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe.* Louïs Jacob, *de Clar. Script. Cabillon. l.* 1. Guichenon, *Hiſt. de Breſſe, ſous le titre de Vaſſal.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt, Hiſt. de Challon.* Le Pére Anſelme, &c.

THIBAUD ou THE'ODEBALDE, Roi d'Auſtraſie, fils de The'odebert I, auquel il ſuccéda l'an 548, à l'âge de 12 ou 13 ans, s'intéreſſa pour le rétabliſſement du Pape Vigile, que l'Empereur Juſtinien avoit envoyé en exil; & pour celui de Dacius, Evêque; & envoya en ambaſſade à Conſtantinople Leudarde, qui pria de ſa part l'Empereur de renvoyer ces Prélats ſur leurs Siéges. Depuis, en 551, Juſtinien lui renvoya des Ambaſſadeurs, pour l'engager à prendre les armes contre les Goths. Mais Thibaud mourut peu de tems après, l'an 555, ne laiſſant point de poſtérité de Valdrade, ſœur puînée de Wiſigarde, premiére femme de Théodébert, ſon pére. Clotaire, I. du nom, Roi de France, épouſa ſa veuve. & ſe rendit maître de ſes Etats. * Grégoire de Tours, *l.* 3. & 4. Procope. Agathias. Aimoin. Le Pére Anſelme, &c.

THIBAUD ou THE'ODEBALDE, fils de Clodomir, Roi d'Orléans, fut nourri auprès de ſainte Clotilde ſon ayeule; & depuis fut maſſacré à Paris par le Roi Clotaire I, ſon oncle, vers l'an 532. Grégoire de Tours aſſûre qu'il n'avoit que dix ans; mais on prétend qu'il s'eſt trompé. * André de Valois, *de Geſt. Veter. Franc.* Le Pére Anſelme.

THIBAUD I, ſurnommé *le Tricheur*, Comte de Tours, de Blois, de Chartres, & tige des Comtes de Champagne, eſt fort renommé dans l'Hiſtoire de France du X ſiécle. Flodoard parle ſouvent de lui; & Maître Vace, Auteur du Roman des Normands, nous en a laiſſé le portrait, en ces termes, qui pour leur ancienneté méritent d'être rapportez,

Thibaut li Cuens de Chartres fu fel & enguignous.
Mout ot chatiaux & villes & mout fu abérous,
Chevalier fu mout prouz & mout chevalerous,

Mez mout per fu cruel & mout fut envious,
Thiebaut fut plein d'engin & plein fut de feintie
A home na à femme ne porta amitié,
De franc ne de chétif n'ot merci ne pitié
Ne douta à faire mal euvre, ne péché,
Franchois crie Mont-joye, & Normans Dex-die,
Flamans crie Asras, & Angevin ralie,
E li Cuens Thiébaut Chartres & Passavant crie, &c.

Ce Prince, qui étoit Normand d'origine, épousa *Leutgarde*, fille de *Herbert* II, Comte de Vermandois, qui le rendit pére de plusieurs enfans, dont l'aîné fut EUDES I, qui lui succéda. Celui-ci, mort l'an 995, laissa un fils, nommé EUDES comme lui, qui s'empara des Comtez de Troyes & de Meaux l'an 1029, & qui s'étant engagé en diverses guerres, fut enfin tué dans une bataille l'an 1037. Il laissa deux fils, ETIENNE, qui fut Comte de Champagne après lui; & THIBAUD II. qui eut les Comtez de Blois, de Chartres & de Tours; mais il céda le dernier à Géofroy Martel, Comte d'Anjou, qui l'avoit fait prisonnier, pour obtenir sa liberté, & aller prendre possession de la Champagne, son frére étant mort avant l'an 1047. Celui-ci, mort en 1090, laissa divers enfans, entre autres, HUGUES, Comte de Champagne après son pére, qui mourut vers l'an 1125; & EUDES, pére de THIBAUD III, qui succéda à son oncle, possédant déja du chef de son pére, les Comtez de Chartres & de Blois. C'est lui qui est si célébre dans l'Histoire, & que les Moines ont tant loué, parce qu'il les combla de biens, quoiqu'il ne se piquât pas de beaucoup de droiture, non plus que ses ancêtres. Il mourut à Lagny le dixiéme janvier de l'an 1152, ayant eu de *Mahaud*, fille d'*Engilbert* III, Duc de Carinthie, cinq fils & six filles. HENRI I, qui continua la postérité, épousa *Marie*, fille du Roi Louïs *le Jeune*, mourut l'an 1180, & fut pére de HENRI II, qui mourut dans la Terre-sainte l'an 1197; & de THIBAUD IV, mort aussi extrémement jeune, le 25 mai de l'an 1201. Il avoit épousé *Blanche* de Navarre, fille de *Sanche*, surnommé *le Sage*, & sœur de *Sanche*, dit *le Fort*, Roi de Navarre, dont il eut THIBAUD V, *dont nous allons parler.*

THIBAUD, V. du nom, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, I. du nom, a été surnommé *le Posthume*, *le Grand*, & *le Faiseur de chansons*. On lui donna ce dernier nom, parce qu'il aimoit la Poësie Provençale, que les Troubadours ou Trouvéres de ce païs avoient inventée, & qu'il composa en cette Langue d'agréables chansons. Il fit la guerre contre la France pendant la minorité du Roi faint Louïs, & fit ensuite son accommodement. L'an 1234, il succéda à son oncle maternel, Sanche *le Fort* ou *l'Enfermé*, au Royaume de Navarre; & étant de retour du voyage d'Outre-mer, il mourut à Troyes le dixiéme juillet 1254. Les Historiens parlent de sa passion pour la Reine Blanche, laquelle, quoique tres-indifférente pour lui, fut adroitement le ménager pour les intérêts du Roi son fils. On accusa Thibaud d'avoir fait empoisonner le Roi Louïs VIII, & son frére Philippe, Comte de Boulogne. Il avoit été marié trois fois. A l'âge de 18 ans, il épousa *Gertrude* de Hasbourg, fille d'*Albert*, Comte de Mosa & de Metz, veuve de *Thibaud* I, Duc de Lorraine, qui se trouva à la bataille de Bouvines; mais en ayant été séparée par sentence ecclésiastique, elle se remaria à *Fréderic*, Comte de Linanges ou Leininghen, près de Wormes en Allemagne. Thibaud épousa en secondes noces *Agnès* de Beaujeu, dont il eut une fille, nommée *Blanche*: & en troisiémes, *Marguerite* de Bourbon, fille aînée d'*Archambaud* VIII, & en eut trois fils, & autant de filles. L'aîné fut *Thibaud*, II. de ce nom, Roi de Navarre, VI Comte de Champagne, dit *le Jeune*, qui épousa *Isabelle*, fille du Roi S. *Louïs*, & mourut sans enfans en Sicile l'an 1270, au retour d'un voyage d'Outre-mer. HENRI III, son frére, lui succéda, & mourut le 27 juillet de l'an 1274. * *Hist. de Champagne & de Navarre.*

THIBAUD, I. de ce nom, Duc de Lorraine. *Voyez* LORRAINE.

THIBAUD, Chartreux d'Angleterre. *Voyez* THE'OBALDUS.

* THIBAUD ou THE'OBALDE, de Hoguelande, né à Middelbourg en Zélande, fut un célébre Philosophe & habile Chymiste. Il a publié en Latin un Traité touchant les difficultez de la Chymie, à Cologne en 1594. Dans la suite, il a été inséré dans le *Theatrum Chymicum*, imprimé à Strasbourg en 1638. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

THIBERT. *Voyez* TIBERT.

THIBET. *Voyez* TIBET.

THIBIENS ou THE'BIES. *Voyez* BITHYES, peuple.

THIBOUST (Robert) Président au Parlement de Paris, & fils d'un autre ROBERT Thiboust, aussi Président, mort vers l'an 1461, acquit la réputation d'un des plus habiles Jurisconsultes de son tems. Après avoir été choisi par le Roi Louïs XI, pour être Avocat général, il prêta le serment de cette charge un peu avant la mort de ce Prince, le onziéme août 1483. Depuis il fut nommé Président l'an 1487, & employé en diverses affaires par les Rois Charles VIII, & Louïs XII, qui étoient persuadez de sa probité & de son zéle. Il mourut le 14 mai 1503. On pourra voir sa postérité dans l'Histoire des Présidens, par Blanchard, *p.* 87. & 137.

THIBOUTOT, ancien château de Normandie, situé à une lieue de la mer, entre Fécamp & le Havre-de-Grace, fut pris par les Anglois en 1418, & on en voit la capitulation, faite par Colin, Seigneur de Thiboutot, *in Rotulo terrarum liberatarum Normanniæ.* Ce château appartient à la Maison de Thiboutot, originaire d'Angleterre; & l'on voit par un titre de l'Abbaïe de Fécamp, que Jean, Seigneur de Thiboutot, Chevalier, vivoit en 1107. Jean de Thiboutot, l'un de ses Descendans, vivoit du tems du Roi S. Louïs. ROBILLART de Thiboutot, Chevalier, Sire de Maniquerville, premier Chambellan du Roi, & Gouverneur de Honfleur, mourut en 1357. JEANNET étoit Sénéchal d'Aquitaine, & Président de l'Echiquier de Normandie en 1418, & rendit la Justice en l'une & en l'autre province. La Terre de Thiboutot, qui est encore aujourd'hui dans cette famille, qui a pris des alliances avec les plus anciennes Maisons du Royaume, a été erigée en Marquisat par le Roi Louïs XV, par lettres du mois de juin 1720, en faveur de LOUÏS-FRANÇOIS, Marquis de Thiboutot, Lieutenant-général de l'Artillerie, Chevalier de l'Ordre militaire de saint Louïs, lequel commença de porter les armes dès sa plus tendre jeunesse en qualité de Capitaine de cavalerie, & se trouva en toutes les batailles & autres occasions où son régiment fut commandé. Ayant été depuis Ingénieur ordinaire, il fit fortifier Condé, Aire, S. Omer, & se trouva à la défense de Mons en 1709, où il fut blessé à la cuisse; à la défense d'Aire en 1710, où il eut la machoire entiérement fracassée d'un coup de mousquet dans une sortie où il commandoit. Ayant été nommé Lieutenant-général de l'Artillerie, il l'a commandée pendant la campagne de 1719, & aux attaques des villes & châteaux de Fontarabie, de S. Sébastien, d'Urgel, de Castel-Crousat, devant Roses, & pendant tout l'hiver & le printems dans tout le Roussillon. * La Roque, *Hist. de la Maison de Harcourt.*

THIEL, ville. *Voyez* TIEL.

THIELE, riviére ou canal. *Voyez* TIELE.

* THIELT, village de Flandre entre Courtrai & Bruges, à l'occident de Deynse. Ce lieu a donné la naissance au fameux Olivier Le Dain. *Voyez* Dain (Le)

* THIE'MO (Saint) Archevêque de Saltzbourg, fut élu en 1090, mais l'Empereur Henri IV, ne voulut pas consentir à cette élection, & ce refus fut l'occasion d'une guerre dans laquelle Thiémo fut fait prisonnier. Lorsqu'il eut investi le château de Friesach, le Général des Assiégeans lui ordonna de commander à celui qui y commandoit, de le rendre incessamment. S. Thiémo s'en étant excusé, ce Barbare fit mourir à sa vue tous les parens du Saint qui avoient été pris avec lui, & le fit condamner à mort. On raconte que lorsque le Bourreau voulut lui trancher la tête, le sabre ne put entamer la peau & qu'au second coup le sabre vola en morceaux. Après un tel prodige on le remena en prison, où il passa quelques années, jusqu'à ce qu'un Religieux qui gagna ses Gardes, le fit évader. Il fut alors obligé de demeurer quelque tems caché dans un cloître, après quoi il fut rétabli sur son Siége. En l'an 1100, il s'engagea dans la guerre sacrée, mais il tomba en chemin entre les mains des Sarasins. Lorsqu'on lui demanda quelle étoit sa condition, il répondit qu'il étoit un Architecte qui édifioit la foi dans les cœurs. Ensuite le Soudan d'Egypte le fit mener devant son idole, pour voir comment il se conduiroit dans cette occasion. Le Saint la mit en piéces, & souffrit le martyre immédiatement après. On le fouetta avec des verges empoisonnées, ensuite on lui coupa membre après membre, & on lui tira hors du corps les intestins & le cœur. On voulut faire fouler aux piez des chevaux le corps de ce Martyr, mais ces animaux ne purent, *dit-on*, être obligez à le faire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Metzgeri *Hist. Salisb.* Bucelin, *Catal. Episc.Salisb.*

* THIE'NE, jolie petite ville d'Italie dans le Vicentin, province de l'Etat de Venise. Elle est au nord-ouest de Vicenze, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

THIE'NE (S. Gaëtan de) *Voyez* GAE'TAN.

THIENEN, ville des Païs-Bas. *Voyez* TILLEMONT.

THIE'RACHE, contrée de la Picardie, qui a été appellée ainsi, parce qu'elle étoit soumise à la *Hache de Thierri*, Seigneur d'Avênes. Les Latins la nomment *Theorascia & Tirascia*. Elle est entre le Hainaut, le Laonnois, le Vermandois & la Champagne, & a pour lieux principaux, La Fére, La Capelle, Guise, Marle & Vervins. * Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* THIERHEIM, famille de Comtes dans la Souabe & en Autriche, est issue d'Aribo qui vivoit en 833. L'un de ses Descendans nommé JEAN-CHRISTOPHLE fut honoré de la dignité de Baron Libre en 1630, & de celle de Comte en 1660. FRANÇOIS-LE'OPOLD son fils eut quatre fils, 1. *François-Joseph-Sébastien*, Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empereur en 1712, & Commissaire des Guerres l'année suivante; 2. *François-Antoine*, Chambellan & Lieutenant Colonel, qui fut tué à la bataille de Carpi; 3. *Charles-Joseph*, Chambellan; 4. *Christophle-Guillaume*. Membre de la Chambre du Conseil de la Cour, Grand-Fauconnier héréditaire, & Capitaine du plat païs dans la Basse Autriche. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatographia*, *partie* 1. Imhof, *N. P. in Mantissa.*

THIERN, ville de France. *Voyez* THIERS.

THIERRI, I. de ce nom, Roi de France, fils de CLOVIS II, & frére de *Clotaire* III & de *Childeric* II, Roi de France, fut établi Roi de Neustrie & de Bourgogne, par les soins d'Ebroïn, Maire du Palais, l'an 670. Mais peu de tems après, il fut rasé par ordre de Childeric, & renfermé dans l'Abbaïe de Saint-Denys, dans le même tems qu'Ebroïn fut mis dans celle de Luxeuil de Bourgogne. Ils en sortirent tous deux après la mort de Childeric; & Ebroïn s'étant rétabli dans la dignité de Maire, sacrifia plusieurs têtes illustres à sa vengeance. Dans la guerre qu'il fit au nom de Thierri à Dagobert II, dit *le Jeune*, Roi d'Austrasie, il défit Martin & Pepin, Ducs d'Austrasie, l'an 681; mais Thierri fut vaincu au combat de

Tertri en Vermandois, l'an 687, par Pepin *Héristel*, qui fut reconnu Maire du Palais. Il mourut l'an 690, âgé d'environ 39 ans, & fut enterré dans l'Abbaïe de S. Waast d'Arras, où l'on voit son Epitaphe. Grotilde, Rotilde ou Clotilde, nommée aussi *Dode*, son épouse, fut enterrée auprès de lui. Thierri en eut CLOVIS III, & CHILDEBERT II, Rois de France. * Frédegaire. Aimoin. L'Auteur de *la Vie de S. Leger*. *Les Annal. de Metz*. Adrien de Valois. Mézeray. Le Pére Anselme.

THIERRI II, Roi de France, surnommé *de Chelles*, parce qu'il avoit été nourri dans ce monastére, étoit fils de DAGOBERT III, Roi de France. Charles *Martel* le fit sortir de la maison religieuse, où il étoit élevé mollement, le mit sur le thrône l'an 720 ou 721, & sous son nom gouverna glorieusement cette Monarchie. C'est sous ce régne qu'il gagna la mémorable bataille de Tours, où Abdérame perdit la vie; qu'il poursuivit les Sarasins dans le Royaume, & qu'il en chassa entiérement les Visigoths. Thierri vivoit cependant en repos dans son palais, & mourut l'an 737, en la 24 ou 25 année de son âge, après avoir porté le titre de Roi pendant 17 ans.

☞ Il faut remarquer qu'il y a eu un interrégne de cinq ou six ans, depuis Thierri II, jusqu'à Childeric III, dernier Roi de la premiére race. Les Péres Sirmond & Pétau ont été les premiers qui l'ont découvert, & ont été suivis par André du Chêne, par Aubert le Mire, & par plusieurs autres, qui le font de sept ou huit ans. Il n'est pourtant que de quatre ou cinq, comme les Savans l'ont remarqué, après la Chronique de Conrad de Lichtenaw, Abbé d'Ursperg, & celle de S. Remi de Rheims.

THIERRI, I. de ce nom, Roi d'Austrasie, que divers Auteurs placent sans raison entre les Rois de France, étoit fils de CLOVIS, I. du nom, dit *le Grand*, Roi de France, & d'une femme, dont le nom est inconnu. Il eut en partage la ville de Metz, capitale du Royaume d'Austrasie; & comme par préciput, l'Auvergne, le Rouergue, & quelques autres provinces qu'il avoit enlevées aux Visigoths pendant la vie du Roi Clovis son pére. L'an 516, il vainquit quelques Danois; & combattit en 524 dans la plaine de Voiron en Dauphiné, avec Clodomir son frére, contre Gondemar, Roi de Bourgogne. Depuis il donna du secours à Hermenfroy, Roi de Thuringe, qui lui promit d'abord beaucoup de choses, & qui dans la suite se moqua de lui. Thierri, pour s'en venger, mit des troupes sur pié, se ligua avec Clotaire son frére, & battit les Thuringiens. Quelque tems après, ayant fait venir sur sa foi Hermenfroy à Zulpic, il le fit précipiter du haut des murailles en 531. C'est ainsi qu'il ajoûta la Thuringe à ses Etats; mais pendant qu'il étoit occupé à cette guerre, Childebert son frére se rendit maître de l'Auvergne, soit qu'il le crût mort, soit qu'il voulût le persuader aux peuples du païs. Thierri l'ayant sçu, se mit en campagne, & il reprit toutes les places qu'on lui avoit enlevées. Ensuite il envoya contre les Visigoths de Septimanie, son fils Théodébert, qu'il mit à la tête d'une armée nombreuse en 533, & mourut au commencement de l'an 534, âgé d'environ 51 ans, après en avoir régné 23. Hermannus Contractus dit qu'il fut enterré à Metz. Il eut de sa premiére femme, qu'on croit fille d'*Alaric*, Roi des Visigoths, THÉODÉBERT I, qui lui succéda; & *Théodéchilde* d'une seconde femme, qu'Adrien de Valois croit fille d'une autre, qui l'étoit de S. Sigismond, Roi de Bourgogne. Ce Prince fut le premier qui donna des loix aux Boyens, peuples de Baviére, après les avoir fait dresser par de savans Jurisconsultes. Il a servi de modéle à l'Empereur Justinien, qui peu d'années après, fit un recueil de tout le Droit Romain. * Grégoire de Tours, *l*. 2. & 3. Procope. Frédegaire. Aimoin. Fortunat. Bericon. Valois. Le Pére Anselme, &c.

THIERRI II, dit *le Jeune*, Roi de Bourgogne & d'Austrasie, fils de CHILDEBERT II, naquit l'an 587. Il passa avec Théodébert II, son frére, les premiéres années de sa vie, sous la régence de la Reine Brunehaud, leur ayeule, & s'établit dans la Bourgogne, qu'il avoit eue en partage, & où il reçut la même Brunehaud qu'on avoit chassée de la Cour d'Austrasie. Elle lui persuada de prendre les armes contre son frére; mais cette guerre injuste ne lui fut pas favorable. Les deux fréres s'étant réünis, furent plus heureux contre Clotaire II, qui perdit deux batailles près de Sens & d'Etampes l'an 599 & 604. Thierri avoit épousé l'an 606, *Ermerberge*, fille de *Witeric*, que quelques Modernes nomment *Bertric*, Roi des Visigoths, & il la renvoya honteusement en Espagne l'année suivante. On croit que ce fut à la sollicitation de Brunehaud, qui ne vouloit point de Princesse habile auprès de ce Prince, se contentant de lui fournir diverses Maîtresses qui dépendoient d'elle. Pour lui faire plaisir, il fit mourir saint Didier de Vienne l'an 606; & l'an 609, il chassa de la Cour saint Colomban, qui lui disoit trop librement ses véritez. Ensuite il défit son frére aux batailles de Toul & de Tolbiac; & l'ayant fait tuer l'an 611, il prit Cologne, & se saisit de ses thrésors & de l'Austrasie; mais il mourut lui-même à Metz d'un flux de ventre l'an 612, en conduisant une armée contre Clotaire II, qui réünit à la France les Etats des deux fréres. Thierri fut enterré à Metz, & laissa de ses concubines, SIGEBERT & MÉROUÉE, *dont nous parlons ailleurs*; *Childebert*, qui fut sauvé, mais on ne sait pas ce qu'il devint. On lui attribue encore deux fils, massacrez avec *Sigebert* & *Corbon*. * Frédegaire. Aimon, *la Vie de S. Colomban*. Le Pére Anselme &c.

THIERRI DE NIEM, natif de Paderborn en Westphalie, servit à Rome en qualité de Sous-Secretaire sous les Papes Grégoire XI, Urbain VI, & autres de leurs successeurs, ainsi qu'il le dit lui-même dans la préface de son Histoire Latine du Schisme qui affligea l'Eglise dans le XIV siécle depuis l'an 1379, jusqu'au Concile de Constance, qui le termina en 1417. Il y dit qu'il y avoit environ 30 ans qu'il étoit à la Cour de Rome; mais qu'étant cassé de vieillesse, il s'étoit retiré du travail. Il fit ensuite un autre Traité touchant l'union, *Nemus unionis*, qui étoit encore au sujet du Schisme, où il dit qu'il n'avoit pas les mêmes sujets de frayeur que les Cardinaux, n'ayant aucun Bénéfice ecclésiastique. Sponde met cet Ouvrage quatre ans après la mort de Boniface IX. Il en publia un autre en 1412, touchant *les Privilèges & les Droits des Empereurs aux Investitures des Evêques*; & il ne s'y appelle que *Scripteur des Lettres Apostoliques*, & *Abbréviateur*; & accompagna en cette qualité Jean XXIII, au Concile de Constance. On prétend que dès le commencement de ce Concile, il composa un Traité, que d'autres ont attribué à Pierre d'Ailly, Cardinal, & Evêque de Cambray, touchant *la Nécessité de la Réformation de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres*; mais aussi-tôt après l'évasion de Jean XXIII, dont il a donné l'Histoire, il composa une invective contre ce Pape, où il fait une longue énumération de ses vices & de ses déréglemens d'un stile emporté: elle parut imprimée pour la premiére fois dans le recueil des Actes concernans le Concile de Constance, mis au jour par Herman Vonder-Hart, qui l'avoit trouvé manuscrit dans la Bibliothéque de Helmstadt. On a aussi de Niem un *Journal de ce Concile*, qui finit le troisiéme juin 1416: il mourut peu après. C'est une erreur de dire qu'il ait été Evêque de Ferden: on l'a confondu avec Théodore de Nim. Quelques uns lui ont aussi donné la qualité d'Evêque de Cambray, autre erreur. On n'auroit pas manqué de le mettre dans la liste des Evêques qui se trouvérent au Concile de Constance. Le stile de cet Auteur est dur & peu agréable: mais il est plein de force, fidéle & exact dans sa narration. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XV siécle*. Jacques Lenfant, *Hist. du Concile de Constance en* 1714. *p.* 403 & 404.

THIERRI (Rolin) *Voyez* THIERRY.

THIERRIAT D'ESPAGNE (Henri) natif de S. Florentin dans le Sénonois, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi François I, ayant été envoyé en 1518, par ce Monarque vers Charles I, Roi d'Espagne, depuis Empereur, V. du nom, se trouva près de ce Prince dans le moment qu'un Officier Maure se mettoit en état de lui décharger un coup de hache d'armes sur la tête. Il la lui arracha, en fendit la tête du Maure, & la présenta toute sanglante au Roi d'Espagne, qui convint qu'il devoit la vie à cet Officier François; & pour lui donner, & à sa postérité, des marques de sa reconnoissance, il lui rendit la hache; lui ordonna de la mettre sur le timbre de ses armes, avec cette devise, *velociter*; & lui donna le surnom d'ESPAGNE, que sa postérité a porté depuis: ce que ce Prince confirma encore étant devenu Empereur. Ce Henri avoit épousé le neuviéme juillet 1490 *Marie* Froment, fille de *Nicolas*, Seigneur de Chaland, & de *Marie* de Courcent, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Charles* Thierriat d'Espagne, qui suivit l'Empereur Ferdinand en Allemagne, s'y établit, & y eut des enfans.

II. JEAN Thierriat d'Espagne, Vicomte de Saint-Philbert, Seigneur de la Motte, de Franchevaux, Capitaine de la Garenne de S. Denys en France, épousa le sixiéme février 1515, *Marie* Raoul, fille de *François*, Seigneur de Larmélie, Gouverneur de Tonnerre, & de *Florentine* Simon, dont il eut FLORENTIN qui suit.

III. FLORENTIN Thierriat d'Espagne, Seigneur de la Motte, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Maréchal de Biron, & Gouverneur de Montereau, épousa le 16 juin 1566, *Marie* du Gué, fille de *François* du Gué, Seigneur de Lames, & d'*Anne* Largentier, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Lames, Exemt des Gardes du Corps, Gouverneur du Pont-de-Vêle, tué au siége de Bourg en-Bresse; 2. *Nicolas*, Seigneur de Courson, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Guise, qui épousa en 1599, *Isabeau* de Belcombe, fille de *N*. . . . Baron de Chassélas, Grand-Baillif du Mâconnois; 3. FLORENTIN qui suit; & 4. *Odet* Thierriat d'Espagne. Florentin joignit à la bravoure l'amour des Belles Lettres, & publia en 1606, à Paris, trois Traitez de la Noblesse de la race, de la Noblesse Civile, & des Immunitez des Ignobles.

IV. FLORENTIN Thierriat d'Espagne, Seigneur de la Motte & de Petit-Prez près de Vassy, Capitaine d'une Compagnie de Carabiniers, épousa le cinquiéme janvier 1622, *Antoinette* Haudineau, fille de *Pierre*, Seigneur d'Orcom en Partois, & de *Marie* Petit, dont il eut 1. *Louis*, Capitaine dans le régiment de Saint-Etienne, tué à Philisbourg en 1644; 2. JEAN qui suit; 3. CHARLES, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; 4. *François*, Capitaine au régiment du Tot, tué à La Capelle en 1650; 5. *Florentin*; 6. *Odet*, Capitaine dans le Régiment de Champagne, tué à Valenciennes en 1656; 7. *Michel*, Capitaine dans le régiment de La Ferté, tué à Dole en 1667; & 8. *Odette* Thierriat d'Espagne, mariée en 1665, à *Joseph* de Thiébault, Gentilhomme Lorrain.

V. JEAN Thierriat d'Espagne, Seigneur de La Motte & de Petit-Prez, premier Capitaine du régiment de La Ferté-Senneterre, fut tué au siége de Montmédi l'an 1657, commandant le régiment de La Ferté. Il avoit épousé le 25 avril 1652, *Elisabeth* d'Esquiots, veuve de *Barthélemi* Ballet, Seigneur d'Agny, & fille d'*Edme* d'Esquiots, Seigneur de Ville-Saône & d'Ambriers, & de *Magdelaine* d'Albert, dont il eut 1. *Jean*, Capitaine dans le régiment de Piémont, tué à Gironne l'an 1684, à l'âge de 27 ans; 2. *Anne-Thérése*, morte jeune; & 3. *Louis*, Chanoine & Chancelier de l'église royale & collégiale de Saint-Quentin.

V. CHARLES Thierriat d'Espagne, troisiéme fils de FLORENTIN Thierriat d'Espagne, Seigneur de La Motte, & de Petit-Prez, & d'*Antoinette* Haudineau, fut Seigneur de La Motte, de Petit-Prez, &c. Capitaine d'Infanterie en mars 1642, se signala en Hongrie, où il fut blessé. Depuis il fut Gouverneur de Bommel, de Gray, de Dole, & enfin de Thionville, où il mou-

mourut le 20 juin 1711, en sa 86 année, étant le plus ancien Officier du Royaume. Il avoit épousé l'an 1659, *Nicole* Poyart, qui étoit veuve, morte le cinquiéme avril de l'an 1697, âgée de 78 ans, ayant eu d'elle pour fils unique *Henri* Thierriat d'Espagne, Capitaine de Dragons dans le régiment du Roi, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690.

THIERRY (Rolin) Imprimeur & Libraire de Paris, s'aquit de la réputation par plusieurs beaux Ouvrages qu'il donna au Public, tant des anciens Auteurs que des modernes, & par l'impression des grands & petits livres en rouge & en noir pour l'usage des diocéses de Paris, d'Angers & du Mans, dont il étoit l'Imprimeur & le Libraire ordinaire. Il avoit succédé l'an 1588, à *Henri* Thierry son oncle, qui s'étoit fait estimer par l'impression des Oeuvres de saint Chrysostome, de saint Jérôme, du grand Corps du Droit Civil de Nivel, & de plusieurs autres livres considérables. Celui-ci étoit fils de *Pierre* Thierry Libraire, & petit-fils d'un autre *Pierre* Thierry aussi Libraire, natif de la ville de Saint-Fargeau en Gâtinois, qui vint à Paris l'an 1514, où il apprit la Librairie chez le célébre Galiot du Pré. Rolin Thierry mourut l'an 1623, & laissa un fils nommé DENYS, qui s'attacha à la Librairie, donna plusieurs Ouvrages au Public, & fut de la grande Compagnie des Libraires de Paris, sous le nom de Navire. Il mourut l'an 1657. *Denys* Thierry son fils, qui succéda à son fonds de Librairie, s'appliqua aussi à l'Imprimerie, & fit imprimer l'an 1699, le Grand Dictionnaire de Moréri, après l'avoir fait revoir par quelques personnes qui commencérent à en corriger les fautes, & mourut le neuviéme de décembre 1712. Ce Dictionnaire a bien changé à chaque édition. Les éditions de 1704 & 1707, beaucoup plus parfaites que celle de 1699, ont été revues par plusieurs personnes; mais l'an 1712, M. Du Pin l'a augmenté de quantité d'articles, & purgé d'un très-grand nombre de fautes. Il a aussi travaillé au supplément imprimé en 1714. Les éditions des années 1704, 1707, 1712, 1718 & 1725, ont été imprimées par les soins de Jean-Batiste Coignard & de Denys Mariette, & celle de 1732 chez Pierre Augustin Le Mercier. * *Mémoires Historiques.*

THIERS (Jean-Batiste) de Chartres, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, après avoir été Professeur des Humanitez en l'Université de Paris, fut Curé de Champrond au diocése de Chartres, où il eut quelques démêlez avec l'Archidiacre, pour le droit des Curez de porter l'étole dans le cours de la visite. Il n'eut pas dans cette affaire tout le succès qu'il souhaitoit; & s'étant de nouveau brouillé avec le Chapitre, il quitta ce diocése, & permuta sa Cure avec celle de Vibrai au diocése du Mans, où il mourut âgé, comme on dit, de plus de soixante ans, le dernier février ou au commencement de mars 1703. M. Le Clerc, Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, croit que M. Thiers est né avant l'an 1641, parce, *dit-il*, qu'il étoit Bachelier de Sorbonne avant 1660, & que l'on ne peut l'être suivant les régles ordinaires, que dans sa vint-deuxiéme année. Suivant cette conjecture, M. Thiers auroit eu soixante & quelques années lorsqu'il mourut. Son premier Ouvrage est celui qu'il fit en Latin l'an 1660, touchant l'autorité de l'argument négatif contre le fameux Docteur de Launoy; & une Replique contre la Réponse qu'y fit le même Docteur; un petit Traité pour savoir comment il faut écrire & prononcer le mot Παρακλῆτος, s'il faut dire en Latin *Paraclitus* ou *Paracletus*, & il s'y déclare sans raison pour le premier. Il fit ensuite le Traité de la Diminution des Fêtes, imprimé en 1668, à Lyon, *in douze.* Il donna sous le nom de *S. Sauveur*, en 1670 & en 1673, une Dissertation Françoise contre l'Inscription du grand portail des Cordeliers de Rheims, *Deo homini & B. Francisco, utrique Crucifixo.* Le Traité Latin de l'étole fut composé sur le différent que les Curez du diocése de Chartres avoient avec l'Archidiacre pour porter l'étole dans le tems de la visite. Un des meilleurs Traitez de M. Thiers est son livre de l'Exposition du saint Sacrement, qui fut réimprimé en 1677, augmenté d'un deuxiéme volume. En 1676, il donna un Factum contre le Chapitre de Chartres, *in douze.* Son démêlé avec l'église de Chartres touchant les places du porche de l'église, que les Chanoines louoient à des Marchands, pour y venir vendre des chapelets & des chemises d'argent, lui donna occasion de faire une Dissertation sur le porche des églises. Il écrivit contre M. Robert, Archidiacre de Chartres, *La Sausse-Robert*, ou *Avis salutaires à M. Jean Robert, Grand Archidiacre de Chartres, in douze; La Sausse-Robert justifiée, ou piéces employées pour la justification de la Sausse-Robert*, en 1679, *in octavo.* En 1677, il publia un livre François intitulé, *l'Avocat des Pauvres*, sur l'usage que les Bénéficiers doivent faire des biens d'Eglise. En 1679, il publia deux tomes d'un Traité *des Superstitions*; le Traité *de la Clôture des Religieuses*, qui parut en 1681; celui de la dépouille des Curez contre le droit que les Archidiacres prétendent, l'an 1683; le Traité des Jeux permis & défendus, qui fut imprimé l'an 1686. En 1688, il donna au Public trois Dissertations; l'une sur les principaux Autels des églises; la seconde sur les Jubez, & la troisiéme sur la Clôture du Chœur. L'Histoire des Perruques suivit bientôt. Il soutint l'an 1695, le droit qu'ont les Evêques d'absoudre d'hérésie privativement à tous autres, dans un Ecrit particulier. Sur la fin de sa vie il attaqua la fameuse Relique de la châsse de saint Firmin, Evêque d'Amiens, dont il soutient que le corps est dans l'Abbaïe des Chanoines Réguliers de S. Acheul, & la sainte Larme de Vendôme, dont il démontre la fausseté par une Dissertation qui parut en 1699, *in douze.* Un Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur a publié un Ouvrage pour défendre cette Larme. Il tache d'y prouver que cette Larme est une de celles que Notre Seigneur Jesus Christ, répandit en pleurant le Lazare; qu'un Ange la recueillit dans un vase, & la donna à la Magdelaine, qui l'apporta en France & la confia à Saint Maximin, Evêque d'Aix; qu'elle fut conservée dans cette ville jusqu'au tems de Constantin sous lequel elle fut portée à Constantinople, d'où elle fut rapportée, à ce qu'il prétend à Vendôme en 1041, par Géofroy Martel, Comte d'Anjou & de Vendôme, à qui Michel Paphlagon, Empereur d'Orient, la donna. M. Thiers refute cette prétention, & s'adresse à M. l'Evêque de Blois pour le porter à ordonner la suppression de cette Relique. Le Pére Mabillon ayant répondu à cette Dissertation, M. Thiers repliqua par *sa Réponse à la Lettre du P. . . . touchant la prétendue sainte Larme de Vendôme.* Il donna en 1701 *le Traité des Cloches.* Son *Apologie de M. l'Abbé de la Trape contre les calomnies du Pére de Sainte-Marthe*, a été supprimée. Enfin il donna l'an 1702, un Traité de Morale intitulé, *De la plus solide, de la plus nécessaire & de la plus négligée des dévotions.* Il faut joindre à ces Ouvrages ses Observations sur le Nouveau Bréviaire de Clugni; & sa Critique du livre des Flagellans de M. Boileau, Ouvrage qu'il a donné de son vivant. On a publié après sa mort deux nouveaux volumes du Traité des superstitions. M. Thiers se plaisoit ainsi à étudier & à traiter des matiéres singuliéres, & se servoit de ses études pour reprendre quelques abus, ou pour critiquer quelques Ouvrages. * M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Aut. Ecclés. du XVII siécle.*

THIERS ou THIERN, petite ville de France. Elle est dans l'Auvergne sur la Durolle, à l'est de Clermont, dont elle est éloignée de sept lieues.

THIERSTEIN, château & cy-devant la résidence des anciens Comtes de Thierstein dans le Canton de Soleurre. Il est assis sur un rocher dans le voisinage de la petite ville de Lauffen. Les Comtes de Thierstein résidoient dans les tems les plus reculez dans un château, nommé *Thierstein*, qui étoit leur Maison originaire & qui étoit placé dans le Frickthal près de Weitnau. Ils transportérent ensuite leur résidence dans le château de Farnspourg dans le Sisgow, & bâtirent enfin le château de Thierstein, qui subsiste aujourd'hui & dont le païs, qui en dépend, leur parvint par un mariage avec une Comtesse de Frohbourg. Ces Comtes étoient puissans dans le Frickthal & dans le Sisgow, & furent enfin aussi Landgraves de Buchsgow. Rodolphe vécut en 1114, & Werner en 1130. Ils se divisérent ensuite en deux branches, savoir en celle de *Pfeffingen*, & en celle de *Farnspourg.* Jean, Baillif Autrichien dans le Sundgau & dans l'Alsace, fut de la premiére branche. Il fut nommé un des Protecteurs du Concile de Bâle & mourut en 1448. Oswalde, son fils, Baillif du Sundgau, de l'Alsace & de la Forêt Noire, & Maréchal du Duc de Lorraine, mourut en 1487. Il prit le droit de bourgeoisie à Soleurre en 1463, & emprunta une somme d'argent sur la Seigneurie de Thierstein. Le tems de sa bourgeoisie étant fini, il se trouva fort chargé d'arrérages, & la ville de Soleurre s'empara en payement tant du capital que des intérêts, du château & de la Seigneurie de Thierstein. En 1499, on convint à Bâle entre l'Empereur Maximilien I, & les Cantons Suisses que les Comtes Henri & Oswalde payeroient à la ville de Soleurre ce qui lui étoit du jusques à Noël de l'année 1500, au défaut de quoi cette ville demeureroit en possession de son hypothéque. En 1502, les mêmes Comtes prirent encore le droit de bourgeoisie à Soleurre, & Oswalde étant mort en 1512, & Henri en 1522, le château & la Seigneurie de Thierstein demeurérent à la ville de Soleurre qui y envoye un Baillif. Le Comte Sigismond, de la branche de Farnspourg, épousa une Comtesse de Nydau & en eut Othon, par la mort duquel cette branche s'éteignit en 1418. Ses Seigneuries parvinrent à Jean Frédéric, Baron de Falckenstein, son gendre. * Urstisius, *Chron. Basil.* Stumpfius, *l.* 12. *p.* 85. *Dict. Allemand de Bâle.*

THIETBERGE. *Voyez* l'article de LOTHAIRE, Roi de Lorraine.

THIETBERT. *Cherchez* THEODEBERT.

THILLE, riviére des Païs-Bas. *Voyez* DYLE.

THILLE, riviére de Bourgogne. *Voyez* TILLE.

THILLE-LA-VILLE, bourg des Païs-Bas dans le Comté de Namur, près de la riviére d'Heure, à une lieue au dessous de Walcourt, & à l'ouest-sud-ouest de la ville de Namur, dont il est éloigné d'environ six lieues.

THILLE-LE-CHATEAU. *Voyez* TILLE-LE-CHATEAU.

THIMERAIS. C'est une petite partie du Perche, province de France. Le Thimerais est vers les confins de la Normandie & du Païs Chartrain. Châteauneuf-en-Thimerais en est le lieu principal; mais on n'en connoît plus les limites. * Maty, *Dict. Géogr.*

THIMNATH. *Voyez* TIMNATH.

THINITES, nom des Rois d'Egypte, qui selon Manéthon, ont régné à This capitale de leur Royaume, dans la Haute Egypte. Le premier Roi a été Ménès, qui donna commencement à l'Empire d'Egypte, & fonda les Dynasties ou Principautez de This, de Thébes & de Memphis. Athothis fils de Ménès succéda à son pére, & eut pour son successeur son second fils Cencenès, qui commanda à This pendant que l'aîné, nommé *Athotis II*, régnoit à Thébes, & un autre de ses fils à Memphis. Il y a eu huit Rois depuis Ménès dans la premiére Dynastie des Thinites, dont le dernier a été Bienachès. Cette Principauté fut ensuite possédée par une autre famille, dont Boëthus fut le chef; & cette famille fut appellée la seconde Dynastie des Thinites, dont Népherchétès fut le dernier & dixiéme Roi. Sous celui-ci les Libyens se revoltérent, & le Royaume des Thinites finit après avoir duré 603 ans, depuis l'an 2240, jusqu'à l'an 1637 avant Jesus Christ. Il n'y a rien de certain dans tout cela; & il ne paroît pas qu'on puisse conserver les Dynasties de Manéthon. * Manéthon, *apud Eusebium in Chronico.* Marsham, *Chronicus Canon.* Le Pére Paul Pezron, *Antiquité des Tems rétablie.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Historiens Profanes.*

THIONVILLE sur la Moselle, *Theodonis villa*, ville de

du Duché de Luxembourg, sous la domination du Roi de France, avec Bailliage du Parlement de Metz, est bien située, & tellement fortifiée, qu'elle a passé longtems pour imprenable. Elle fut prise par le Duc de Guise l'an 1558, & fut ensuite rendue aux Espagnols; mais ayant été reprise par les François l'an 1643, elle leur est restée par la paix des Pyrénées. Son pont de charpente sur des piles de pierre, desquelles il y en a qui sont éloignées l'une de l'autre de soixante piez, mérite d'être vu.

CONCILES DE THIONVILLE.

Charlemagne tenoit ordinairement en cette ville les assemblées des Prélats & des Barons de ses Etats. Dans celle de 806, qui est une des plus importantes, il fit le partage de ses Royaumes entre ses trois fils. L'an 822, trente-deux Evêques y firent des Ordonnances exprimées en quatre Chapitres, contre ceux qui maltraitoient les Clercs. Elles furent trouvées si justes, que Louïs *le Débonnaire* les confirma dans un Concile de Tribur, & que tous les Princes de France & d'Allemagne y souscrivirent. L'attentat commis en la personne de Louïs *le Débonnaire*, injustement déposé par Ebbon de Rheims & par ses Adhérans, toucha extrémement les gens de bien & les Prélats vertueux. Ils s'assemblérent l'an 835, à Thionville, où après avoir détesté une action si noire, ils déposérent l'Archevêque qui en étoit auteur. Charles *le Chauve*, Lothaire & Louïs fils de Louïs *le Débonnaire*, assistérent l'an 844, dans une assemblée de Prélats qui se fit en cette ville. On y dressa les Ordonnances que nous avons en six chapitres.

THIRAS, septiéme fils de Japhet, & petit-fils de Noé. Presque tous les Savans anciens & modernes sont du sentiment qu'il peupla la Thrace. * *Voyez* Bochart, *Phaleg*, *l.* 3. *ch.* 2. *&* J. Le Clerc, *sur la Génese*, *ch.* 10. *v.* 2.

* THIRLEWALL, château d'Angleterre, dans la province de Northumberland, vers l'endroit où la muraille entre dans cette province. Le nom de *Thirlewall* signifie *muraille percée*, & lui a été donné à cause des ouvertures que les Ecossois firent autrefois à la muraille avec la sappe de ce côté-là, pour entrer dans l'Angleterre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 243.

THISBE', ville de la Galilée dans la Tribu de Nephtali. Cette ville étoit au Midi de Cadesh en Galilée & la patrie de Tobie. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

THISBE', fille Babylonienne. *Voyez* PYRAME.

THISBE', ville de Béotie. *Voyez* JANIZI.

THISTLEWORTH, bourg de Middlesex, à huit milles de Londres, situé sur la Tamise près de Sion-House, & bien habité par la Noblesse. * *Diction. Anglois.*

THIURDUS de DOUVRE, Musicien Anglois, étoit Religieux de l'Ordre de saint Benoît, & Chantre dans le couvent de Douvre, d'où il prit son nom, & où il mourut vers l'an 1237, sous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Il a écrit de la Musique, *Pentachordorum & tetrachordorum liber unus*; *De legitimis Ordinibus Musicæ liber unus.* * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

THO.

THOAS, Roi de l'Isle de Lemnos dans la Mer Egée, échappa du massacre que toutes les femmes de cette isle firent de leurs maris, parce qu'ils leur préféroient des Esclaves. Ayant évité ce danger par l'adresse de sa fille Hypsipyle, il se retira dans la Chersonése Taurique, dont il se rendit maître, & où il s'attribua le souverain Sacerdoce d'un temple de Diane. On y sacrifioit des victimes humaines; & Oreste fils d'Agamemnon fut sur le point d'être immolé par sa sœur Iphigénie qui étoit Prêtresse de Diane; mais ils se reconnurent, & emportérent la statue de la Déesse. Thoas voulant s'opposer à leur embarquement, fut tué de la main d'Oreste. *Voyez* HYPSIPYLE. * Hygin, *Fab.* 15. 120. 121 *&* 261.

THOAS, Citoyen de la ville de Patras dans l'Achaïe, province du Péloponnése, après avoir longtems nourri un serpent dans sa maison, résolut de s'en défaire, & le porta dans un bois fort éloigné, où il le laissa. En s'en retournant, il fut attaqué par des Voleurs qui étoient prêts de lui ôter la vie; mais ce serpent ayant ouï les cris de Thoas & reconnu sa voix, se vint jetter avec furie sur les Voleurs, & les mit en fuite. * Elien, *l.* 3.

THOENNING (Mangon) Maréchal fort adroit de la Baviére, rendit un service considérable à l'Empereur Maximilien I. Car les Rebelles de Bruck ayant fait prisonnier Maximilien, le Prince Impérial, ce Maréchal fit une espéce de carrosse si fort qu'il étoit en état de résister même à la chûte d'une herce. Muni de bonnes armes il se travestit en Moine avec quelques camarades affidez, se mit dans son carrosse & prit le chemin de Bruck. Arrivé à la porte de cette ville, il s'arrêta précisément à l'endroit où la herce se trouve, sortit du carrosse & massacra la garde. La cavalerie impériale cachée près de là, s'avança incessamment, s'empara de la ville, délivra le Prince Impérial & le mit en liberté. Mangon en reconnoissance d'une action si hardie fut créé Chevalier par le Prince, qui lui donna en même tems des armoiries nobles, & des revenus fort considérables. La postérité de ce Maréchal prit ensuite le droit de bourgeoisie à Schaffhouse & fut longtems en possession de la forge de Neuhause sur le Lauffen. Elle est cependant éteinte aujourd'hui. * *Dict. Allemand de Bâle.*

THOESS, riviére de Suisse. *Voyez* TOS ou TOSS.

THOGARMA ou THOGORMA, troisiéme fils de Gomer, & petit-fils de Japhet, fils de Noé. Il y en a qui prétendent que les Phrygiens ou les Turcs tirent leur origine de lui; mais Samuel Bochart prétend qu'il peupla la Cappadoce. Il se fonde principalement sur ce qu'il est dit dans *Ezéchiel*, *ch.* 27. *v.* 14, que ceux de la maison de Thogarma ont fait valoir les foires de Tyr, en y conduisant quantité de chevaux & de mulets. Or la Cappadoce nourrissoit une grande quantité de ces animaux, qui étoient estimez dans tout l'Orient, comme cet Auteur le prouve par divers témoignages. J. Le Clerc confirme la pensée de Bochart par de nouvelles remarques sur *la Genése*, *ch.* 10. *v.* 3. Dom Calmet, croit que le sentiment de ceux qui mettent Thogorma dans la Scythie & dans la Turcomanie est le mieux fondé. *Voyez son Commentaire sur la Genése*, *ch.* 10.

THOGNET. *Voyez* TOGNET.

THOHU ou THOU, fils de Suph ou Tsuph d'Ephraïm, pére d'Eliu ou Elihu, bisayeul du Prophéte Samuel. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 1. *v.* 1.

THOIRAS. *Voyez* SAINT-BONNET.

THOISSEY, en Latin *Thoßiacus*, seconde ville de la souveraineté de Dombes, est située dans un païs fertile près de la riviére de Chalarone, & de celle de Saône du côté de l'orient. Cette ville fut autrefois très-renommée par son château, où les Princes de Beaujeu, après les débris de la décadence du Royaume de Bourgogne en 1031, retiroient leurs troupes pendant la guerre qu'ils avoient avec les Sires de Villars & de Baugé, & les Comtes de Mâcon leurs voisins, qui ruïnérent une partie de cette ville. Elle fut ensuite rebâtie en 1300, par les soins de Guichard V, surnommé *le Grand*, dix-septiéme Seigneur de Beaujeu, qui accorda de très-beaux priviléges à cette ville l'an 1310. Il y fit aussi rebâtir, & fonda la chapelle de sainte Marie-Magdelaine, érigée en église paroissiale l'an 1691, par Camille de Neufville-de-Villeroy, Archevêque de Lyon, à la priére d'Anne-Marie-Louïse d'Orléans, Souveraine de Dombes. Cette ville a été inutilement assiégée quatre fois par les Comtes & Ducs de Savoye, & a tenu très-longtems des garnisons fort considérables pour empêcher les mouvemens des Religionnaires. Mais dans les troubles des derniers tems les Ligueurs s'en emparérent, pour empêcher que l'on ne conduisît aucunes denrées ni marchandises par la riviére de Saône à Lyon. Les Lyonnois dans le tems de la paix, obtinrent que le château de cette ville seroit entiérement démoli, ce qui fut exécuté l'an 1598 & 1599, de maniére qu'il ne reste à présent que quelques vestiges de ses anciennes fortifications. Cette ville a encore été recommandable par son grand négoce de toiles en Espagne & dans les païs étrangers. Les eaux de la riviére de Chalarone, qui passe auprès de cette ville, sont très-propres pour la teinture des draps, pour la fabrique du papier & pour les toiles. L'an 1680, Anne-Marie-Louïse d'Orléans y établit & y fonda un Collége pour toute la Principauté de Dombes. Elle y mit un principal Recteur, & plusieurs autres Prêtres aggrégez en corps de Communauté, pour y enseigner la Grammaire, les Humanitez, la Rhétorique, la Philosophie, les Mathématiques & la Théologie. Louïs-Auguste de Bourbon, Duc du Maine & Prince de Dombes, qui lui a succédé, a pris ce Collége sous sa protection. Ce Prince a créé l'an 1698, dans la ville de Thoissey un Bailliage, qui comprend outre la ville, les paroisses de saint Didier, de Garnerans, d'Illac, de saint Etienne, & de Moignenins. * Neuveglise, *Abbrégé de l'Hist. de la Souveraineté de Dombes.*

THOKHARESTAN, païs de l'Asie qui s'étend le long du rivage du Gihon ou de l'Oxus, de même que le Khouarezm; mais le Khouarezm est du côté de l'embouchure de ce fleuve sur le bord de la Mer Caspienne, & le Thokharestan est à l'Orient en remontant vers sa source, de sorte que le païs de Badakhschan en est voisin, s'il n'y est pas compris; car plusieurs Auteurs veulent qu'il en soit une partie. Quelques uns comptent entre les villes de ce païs-là Badakhschan, Semengian, Dhoualrih, & Thalekan. Toutes ces villes avec les païs de Thokharestan sont des dépendances de la ville royale de Balkh une des capitales du Chorassan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

THOLA, sixiéme Juge des Israëlites, fils de Phua ou Puah, qui étoit oncle maternel d'Abimélech, frére de Gédéon du côté de sa mére, gouverna après Abimélech pendant 23 années, depuis l'an 2802 du monde, & le 1233 avant Jesus Christ. Le tems de son gouvernement n'est mémorable par aucune action éclatante. Jaïr lui succéda l'an du monde 2826, & le 1209 avant Jesus Christ. * *Juges*, *ch.* 10. Usser, *in Annal.*

THOLA, fils aîné d'Issachar. *Voyez* TOLAH.

THOLAD, ville de la Palestine dans la Tribu de Juda, attribuée à celle de Siméon. * I. *Chron* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 29.

THOLEN ou TER-THOLEN. *Voyez* TOLEN.

THOLEY, Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît dans l'Archevêché de Tréves, près du bourg de Saint-Wendelin, à neuf lieues de Tréves, vers le midi oriental, a eu le Roi Dagobert pour Fondateur. Ce monastére est situé sur une montagne, au pié de laquelle passe un ruisseau de même nom. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

THOLMAI. *Voyez* TALMAI.

THOLUS: c'étoit une espéce de Grêffe où dînoient les Prytanes, & où se tenoient les Grêffiers. Il en est parlé dans l'Apologie de Socrate par Platon. Quelque Etymologiste entêté tireroit de là le mot Flamand *Tol-buys*, qui signifie une maison où l'on paye le péage. Ce fut près d'une de ces sortes de maisons que les François passérent le Rhin en 1672. Il y a bien d'autres endroits en Hollande, que ceux où les François passérent le Rhin, qui portent ce même nom.

THOMACELLI: c'est le nom d'un Gentilhomme de Naples, qui ne buvoit jamais. * Romuald, *Var. tome* 1. *p.* 514. Le Pape Boniface IX, qui étoit aussi de Naples, s'appelloit auparavant *Pierre Thomacelli.* Je ne sai si celui dont il est question dans cet article, étoit de la même famille.

THOMÆUS (Nicolas-Léonic) a été un illustre Profes-

ſeur à Padoue dans le XVI ſiécle. Il étoit Vénitien, & originaire d'Albanie. Il étudia les Lettres Gréques à Florence ſous Démétrius Chalcondyle; & il a été le premier entre les Latins qui ait expliqué en Grec à Padoue les Ouvrages d'Ariſtote. Il voulut remonter juſqu'à la ſource, afin de bien rétablir la Philoſophie, qu'il trouva miſérablement défigurée par les vaines ſubtilitez des Scholaſtiques, & par les ſpéculations des Commentateurs Arabes. Comme il étoit grand Humaniſte, il ne ſe faut étonner ni de ſon dégoût pour la méthode de philoſopher qu'on ſuivoit en ce tems-là, ni du courage qu'il eut d'expliquer le texte Grec d'Ariſtote. Ses mœurs étoient celles d'un véritable Philoſophe. Il aimoit le repos du cabinet, ſans ſe donner les mouvemens que l'émulation & que l'ambition inſpirent. Il ſe contenta d'un bien médiocre; il le dépenſa frugalement, & ne ſe maria point. Il prit pour un préſage de ſa mort prochaine, la mort d'une grue qu'il avoit nourrie pendant quarante ans. Vu l'âge où il étoit parvenu, la moindre choſe pouvoit lui donner cette penſée. Il avoit réüſſi à faire des vers, & mourut à Padoue l'an 1531, à l'âge de ſoixante-quinze ans. Il avoit un frére, que Pierius Valerianus a mis au rang des Savans malheureux. Il compoſa ſix Dialogues à la maniére des Académiciens, ſur des matiéres curieuſes ou importantes; comme *de Divinatione; de Nominum Inventione; de Ludo Talario; de Precibus; de Animarum Immortalitate, &c.* Il compoſa auſſi trois livres de *Varia Hiſtoria.* Il traduiſit ou paraphraſa divers Traitez d'Ariſtote & de Galien. * Bayle, *Dict. Crit.*

THOMAS (Saint) Apôtre, ſurnommé *Didyme*, ne ſe rencontra point avec les Apôtres, lorsque le Sauveur du monde leur apparut après ſa réſurrection, & ſe trouva au milieu d'eux, quoique la porte de la ſalle où ils étoient aſſemblez fût fermée. Il ne voulut rien croire de ce qu'on lui en dit, mais huit jours après Jeſus Chriſt lui fit toucher ſes piez, ſes mains & la playe de ſon côté. Son incrédulité ſervit à nous procurer une preuve invincible de la réſurrection: ce qui fait dire aux ſaints Péres qu'elle nous a été plus utile que la foi des autres Apôtres. S. Jean Chryſoſtome dit qu'il blanchit les Ethiopiens, pour dire qu'il leur prêcha l'Evangile, qu'il annonça auſſi aux Parthes, aux Perſes, aux Médes, & même ſuivant la Tradition, aux Indiens, & dans la grande Iſle de Taprobane. Il fut, à ce qu'on prétend, percé d'un coup de lance proche de la ville de Méliapour, maintenant appellée *la ville de Saint-Thomas;* & par une mort glorieuſe il répara la faute de ſon incrédulité. Nous apprenons de l'Hiſtoire moderne des Indes Orientales, qu'aux Royaumes de Narſingue & de Cranganor, & aux provinces voiſines, la Tradition eſt conſtante, que l'Apôtre dont nous parlons, y a porté la lumiére de l'Evangile. Les Chrétiens qu'on y trouva ſe diſoient les Chrétiens de ſaint Thomas, & racontoient de lui pluſieurs choſes admirables, qu'ils ſoutenoient être tirées de leurs Annales, & qui étoient chantées par les petits enfans de Malabar en Langue vulgaire. Maffée aſſure que le corps de ce ſaint Apôtre fut trouvé à Méliapour, dans les ruïnes d'une égliſe bâtie autrefois en ſon honneur, & qu'on le tranſporta à Goa dans une magnifique égliſe que le Viceroi de ce tems-là fit conſtruire par ordre d'Emmanuel, Roi de Portugal; cependant on ne peut dire rien de poſitif là-deſſus. Car encore qu'il ſoit certain que dès le dixiéme ſiécle Méliapour s'appelloit *Bétouma*, ce qui en langage Syriaque ſignifie *la maiſon de Thomas;* cependant il n'eſt fait mention des Chrétiens de ce païs-là dans aucun monument de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & on n'y trouve que l'Egliſe fondée par les Neſtoriens; d'où vient qu'on pourroit croire que ſon nom de *Bétouma*, lui ſeroit venu auſſi d'un Métropolitain, ou même d'un Chrétien du païs nommé *Thomas*, plutôt que de l'Apôtre de ce nom; quoiqu'enſuite ce ſoit à celui-ci qu'on ait ajuſté une Hiſtoire qui eſt devenue Tradition. * *Saint Matthieu. Saint Jean*, &c. Euſébe, *Hiſt. l.* 3. S. Jean Chryſoſtome, *Hom.* 2. *in Matth.* Nicéphore, *c.* 46. Maffée. *Hiſt. des Indes &c.*

THOMAS CANA, ou MAR-THOMAS, étoit Arménien. Il ſe tranſporta dans les Indes vraiſemblablement pour y trafiquer. Les Hiſtoires des Indes font mention de ſes richeſſes & de ſa nobleſſe. Il avoit deux maiſons l'une du côté du ſud dans le Royaume de Cranganor & l'autre vers le nord, aux environ d'Angamale. Dans la premiére de ces maiſons il avoit ſon épouſe légitime, & dans la ſeconde une concubine qui étoit une Eſclave noire, convertie à la Foi. Il eut des enfans de l'une & de l'autre de ces deux femmes. En mourant il laiſſa à ceux qui lui étoient nez de ſon épouſe légitime, les terres & les biens qu'il poſſédoit au midi, & les bâtards héritérent de tous ſes biens qui étoient du côté du nord. Ces Deſcendans de Mar-Thomas s'étant multipliez dans la ſuite, ils ont partagé tout le Chriſtianiſme de ce lieu-là. Ceux qui deſcendent de la femme légitime paſſent pour les plus nobles. Ils ſont ſi fiers de leur origine qu'ils ne contractent point de mariage avec les autres, ne les admettant pas même à la communion dans leurs Egliſes, & ne ſe ſervent point de leurs Prêtres. Les Portugais ont travaillé vainement à les réconcilier. Tous les Chrétiens du Malabar ſe diſent deſcendus de Mar-Thomas, & M. de la Croze préſume qu'on l'a confondu dans la ſuite des tems avec l'Apôtre S. Thomas à qui l'on a attribué ce qui ne regarde que le Thomas Arménien. Gouvéa le fait contemporain de Céam Péroumal; mais M. de la Croze croit qu'il eſt plus vraiſemblable qu'il vivoit avant le ſixiéme ſiécle, puiſque Coſmas, qui écrivoit environ l'an 547, avoit trouvé des Egliſes Chrétiennes dans ces lieux-là pluſieurs années avant qu'il mît au jour ſa Topographie Chrétienne. * La Croze, *Hiſt. du Chriſtianiſme des Indes*, p. 45 *& ſuiv.*

THOMAS (CHRETIENS DE S.): c'eſt le nom qu'on donne aux Chrétiens Indiens qui ſont de la Secte des Chaldéens Neſtoriens. On peut s'inſtruire de ce qui les regarde dans l'Hiſtoire d'Alexis de Ménéſès, qui a été compoſée en Langue Portugaiſe par le Pére Antoine Gouvéa de l'Ordre de ſaint Auguſtin, puis traduite en Eſpagnol par le Pére François Mugnos, & qui a été miſe en François par un autre Religieux du même Ordre. Cette Traduction Françoiſe a été imprimée à Bruxelles l'an 1609, avec ce titre, *Hiſtoire Orientale des grands progrès de l'Egliſe Catholique, en la réduction des anciens Chretiens, dits de ſaint Thomas.* Elle a été compilée par l'Ordre des Péres Auguſtins de Portugal, & a été recueillie en partie des Ecrits de ceux qui avoient accompagné dans ces païs-là Alexis de Ménéſès. On s'eſt auſſi ſervi pour faire ce recueil, d'un Traité compoſé par le Pére Roz, Jéſuite, Evêque d'Angamala, qui avoit été un des compagnons de l'Archevêque Ménéſès; & d'un autre recueil plus étendu, compilé par Melchior Boaz, Ecolâtre de Goa, auſſi compagnon de Ménéſès; & enfin d'un Mémoire écrit de la main même de cet Archevêque, & de quelques autres piéces. Ainſi cette Hiſtoire des Chrétiens de ſaint Thomas a été compoſée ſur de bons Actes, & ſur les Ecrits mêmes de ceux qui ont été témoins de tout ce qui s'eſt paſſé en ces lieux-là, pendant la Miſſion d'Alexis de Ménéſès, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, Archevêque de Goa & Primat d'Orient, l'an 1599. Dom Jean Albuquerque, de l'Ordre de ſaint François, avoit été avant lui Archevêque de Goa, & avoit établi dès l'an 1546, un Collége à Cranganor, pour inſtruire les jeunes Chrétiens de S. Thomas dans les cérémonies de l'Egliſe Romaine. Les Jéſuites qui virent que ce Collége ne ſervoit de rien pour la converſion des Chrétiens de ſaint Thomas, en établirent un autre l'an 1587, à Chanote ou Vaipicora, à une lieue de Cranganor, où ils enſeignérent aux jeunes gens la Langue Chaldaïque ou Syriaque, qui eſt la Langue dont ces peuples qui ſuivent le Rit Chaldéen, ſe ſervent dans leur Office. Cela ne fit pas auſſi un grand effet pour leur converſion, parce que les Chrétiens de ſaint Thomas demeurérent toûjours opiniâtres dans leurs anciennes coutumes. S'ils ſe rendoient quelquefois aux Miſſionnaires, ce n'étoit qu'en apparence. Ils alléguoient pour raiſon qu'il avoient reçu leur Foi de ſaint Thomas; & lorſqu'on leur parloit de ſe ſoumettre à S. Pierre, ou autrement à l'Egliſe de Rome, ils répondoient que ſaint Pierre étoit le Chef de l'Egliſe de Rome, & que ſaint Thomas étoit le Chef de leur Egliſe; & qu'ainſi ces deux Egliſes étoient indépendantes l'une de l'autre. Fondez ſur ces raiſons ils demeuroient toûjours obſtinez à reconnoître comme leur Chef le Patriarche de Babylone: attachement dont il fut impoſſible de les détourner pour reconnoître le Pape; & s'ils le faiſoient, ce n'étoit que par feinte & pour un tems ſeulement. Voici les ſentimens qui leur ſont attribuez dans cette Hiſtoire de Ménéſès. 1. Ils ſoutiennent avec opiniâtreté les ſentimens de Neſtorius, & ne reçoivent aucunes images, n'admettant que la croix, laquelle même ils honorent peu. 2. Ils aſſurent que les ames des Saints ne verront Dieu qu'après le jour du Jugement. Cette opinion leur eſt commune avec les Grecs, & avec pluſieurs des Péres. 3. Ils ne connoiſſent que trois Sacremens, ſavoir, le Batême, les Ordres & l'Euchariſtie. Ils mêlent même de ſi grands abus dans l'adminiſtration du Batême, qu'en une même égliſe il y a différentes formes de batiſer, ce qui rend le Batême nul. C'eſt pourquoi l'Archevêque Ménéſès rebatiſa en ſecret la plupart de ces peuples. 4. Ils ne ſe ſervent point des Saintes huiles en donnant le Batême, & ils oignent ſeulement les enfans d'un onguent compoſé d'huile de noix d'Inde, ſans aucune bénédiction. 5. Ils ne connoiſſent ni la Confirmation, ni l'Extréme-onction, dont ils ignorent même les noms. 6. Ils ont horreur de la Confeſſion auriculaire, à la reſerve d'un petit nombre d'entre eux, qui ſont voiſins des Portugais. 7. Leurs livres d'Offices ſont remplis de très-grandes erreurs. 8. Ils ſe ſervent pour la conſécration de petits gâteaux faits à l'huile & au ſel, & pêtris avec du vin qui a été fait d'eau, où l'on a ſeulement fait tremper quelques raiſins ſecs. 9. Ils diſent la Meſſe rarement. 10. Ils ne gardent point l'âge requis pour les Ordres; car ils font des Prêtres à 17, 18, & 20 ans, & lorſqu'ils ſont Prêtres, ils ſe marient, même avec des veuves, ſe remariant juſqu'à deux ou trois fois. 11. Ils n'ont point l'uſage de réciter le Bréviaire en particulier, ſe contentant de l'aller réciter à haute voix dans l'Egliſe. 12. Ils commettent ſimonie dans l'adminiſtration du Batême & de l'Euchariſtie, pour laquelle ils exigent certaines ſommes; & à l'égard du mariage, ils ſe ſervent du premier Prêtre qu'ils trouvent. 13. Ils ont un reſpect extraordinaire pour leur Patriarche de Babylone, qui eſt Schiſmatique, & Chef de la Secte des Neſtoriens; ils ne peuvent au contraire ſouffrir qu'on nomme le Pape en leurs égliſes. Ils n'ont le plus ſouvent ni Curé ni Vicaire; mais le plus ancien y préſide. 14. Ils vont à la vérité tous les jours de Dimanche à la Meſſe; mais ils ne croyent pas être obligez en conſcience d'y aller, ni ſous peine de péché mortel. 15. Ils mangent de la chair le jour du Samedi; ce qui eſt conforme à l'ancien uſage de toutes les égliſes. Il y a encore d'autres pratiques & opinions différentes de celles de l'Egliſe Romaine, marquées dans cette Hiſtoire, à la réformation deſquelles l'Archevêque Ménéſès & ceux de ſa ſuite s'appliquérent avec un grand ſoin. M. Simon, dans ſon Hiſtoire des nations du Levant, & dans ſes remarques ſur Gabriel de Philadelphie, ne demeure pas d'accord de tout ce qu'on leur attribue, & il croit qu'il n'eſt pas ſi difficile de concilier les Chrétiens de S. Thomas avec l'Egliſe Romaine. * *Hiſtoire Orientale, des progrès de l'Egliſe Catholique.*

THOMAS I, Patriarche de Conſtantinople l'an 607, après Cyriaque, mourut l'an 610, dans le tems que l'Empire étoit tyranniſé par Phocas.

THOMAS II, Hérétique Monothélite, fut mis ſur la chaire épiſcopale de Conſtantinople l'an 666. Les Actes du ſixiéme Concile général, falſifiez par Théodore de Conſtantinople, portent qu'il fut Orthodoxe; mais ceux de ſaint Maxime, qui ſont plus ſincéres & plus autentiques, diſent qu'il étoit Hérétique.

que. En effet, il avoit été mis fur le Siége par la faveur de Conftans, Empereur Hérétique. Ce Patriarche mourut l'an 668. * Bandùri, *Imp. Orient. l. 8. comm.*

THOMAS, Tyran d'Orient, dans le neuviéme fiécle, étoit un fimple Soldat qui tenta de fe mettre fur le thrône. On dit qu'un Solitaire ayant vu Léon *l'Arménien*, Michel *le Bégue* & celui-ci, qui portoient tous trois les armes, affûra que les deux premiers feroient Empereurs, & que le dernier périroit, en s'efforçant de le devenir. Cette prédiction, de quelque efprit qu'elle vînt, fut vérifiée par l'événement. Léon parvint à l'Empire, & donna à Thomas une de fes meilleures Légions à commander. Quelque tems après, Michel s'étant placé fur le thrône de Léon, Thomas qui étoit fon ennemi, fit revolter l'armée, fe mit à la tête des Rebelles, fe rendit maître de toute l'Afie; & fous prétexte de venger fon bienfaiteur, il réfolut d'aller déthrôner *le Bégue.* Ayant fçu que les Sarafins s'étoient revoltez, il les foumit en peu de tems, & les joignit à fes troupes; puis s'étant avancé jufqu'à Antioche, il s'y fit proclamer Empereur, & fut couronné par le Patriarche Job. Il eut encore le bonheur de fe rendre maître de l'armée navale de l'Empire, & vint mettre le fiége devant Conftantinople; mais ce fut inutilement: car fon armée de mer fut deux fois battue. Il perdit lui-même trois batailles; & enfin de defefpoir, il fe retira à Andrinople dont les Habitans le livrérent à Michel *le Bégue* l'an 823. Il n'y a forte d'indignité, ni de tourmens que ce cruel Prince ne lui fit fouffrir, pour avoir le plaifir de le faire mourir lentement; jufqu'à ce que voyant qu'il ne pouvoit plus réfifter aux fupplices, il le fit empaler, auffi-bien qu'Athanafe, que le malheureux Thomas avoit tiré d'un monaftére, & avoit adopté & créé Céfar. D'autres affûrent qu'ayant débauché la femme d'un Sénateur de Conftantinople, il fe retira chez les Sarafins, où il renia la foi; & qu'enfuite il publia qu'il étoit fils d'Iréne, & qu'il fe rendit maître de l'Arménie fous Léon *l'Armenien.* * Cédréne. Zonare. Baronius, *in Annal. &c.*

THOMAS, I. de ce nom, Comte de Savoye, fils d'HUMBERT III, auquel il fuccéda l'an 1188, âgé de onze ans. C'étoit un Prince généreux, bien fait, qui gouverna avec beaucoup de prudence, & qui mourut l'an 1233, laiffant quinze enfans, dont le troifiéme fut THOMAS II, de Savoye, pére de THOMAS III, Comte de Maurienne, de Piémont, &c. *Voyez* l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hift. de Savoye.*

THOMAS MOROZINI, de Venife, fut premier Patriarche de Conftantinople pour les Latins, après la prife de cette ville l'an 1204.

THOMAS d'AQUIN (Saint), Docteur de l'Eglife, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit iffu de l'ancienne & illuftre famille des Comtes d'Aquino. Il naquit au commencement de l'an 1227, fut mis à l'âge de cinq ans au Mont-Caffin, pour apprendre les premiers élémens; & n'en ayant que dix il fut conduit à Naples, où il prit l'habit de S. Dominique vers le milieu de l'an 1243. La crainte de fes parens, qui n'avoient pas confenti à fa vocation, avoit déterminé à l'envoyer en France. Il fut arrêté fur le chemin par fes fréres, & retenu très-étroitement pendant un an; & quand on vit qu'on ne pouvoit le réfoudre à quitter fon habit, on fouffrit qu'il fe fauvât par la fenêtre de fa chambre. Le Général, à qui les Religieux de Naples jugérent à propos de l'envoyer, l'amena avec lui à Paris, & le conduifit peu après à Cologne pour faire fes études fous Albert *le Grand*, qui y enfeignoit avec beaucoup de réputation. L'année fuivante 1245, Albert fut nommé pour lire les Sentences à Paris, où il fut fuivi du jeune Thomas, qui étudia dans cette célébre Univerfité jufqu'en 1248. Albert, alors Docteur en Théologie, étant retourné à Cologne, & ayant été chargé d'y enfeigner la Théologie, fon Difciple enfeigna en même tems la Philofophie, & expliqua l'Ecriture-Sainte & les Sentences. Enfin il vint l'an 1253 à Paris, pour lire les Sentences, & prendre les degrez; & ne fut néanmoins reçu Docteur que fur la fin de l'an 1257, à caufe des différents qu'il y avoit alors dans l'Univerfité entre les Séculiers & les Réguliers. Il femble que l'an 1258, il enfeigna à Paris, & il eft certain qu'il y prêcha le Carême de l'année fuivante; mais il en partit enfuite pour le Chapitre, qui devoit fe tenir le premier de juin à Valenciennes; où on établit de nouvelles régles pour les études. L'an 1260 ou 1261, il retourna en Italie, & fuivit les Papes, enfeignant dans tous les endroits où ils faifoient quelque fejour; ce qu'il continua de faire jufqu'en 1269, où étant venu au Chapitre, qui fe tenoit à Paris, il fut nommé pour enfeigner dans cette ville, ce qu'il fit avec tant de fuccès, qu'ayant quitté cette chaire en 1271, il fut redemandé avec de vives inftances l'année fuivante. Charles, Roi de Sicile, frére de faint Louïs, avoit autrefois offert l'Archevêché de Naples à faint Thomas qui l'avoit refufé; il le demanda alors pour enfeigner dans la même ville, & on ne put le lui refufer; mais le Saint n'y demeura que jufqu'en 1274, & en fortit pour n'y plus rentrer; car étant parti pour fe rendre au Concile de Lyon, & s'étant détourné pour voir fa niéce, mariée à Annibaldi de Ceccano, il tomba malade dans leur château, & fe fentant en danger, il fe fit porter dans le monaftére de Foffanova, de l'Ordre de Cîteaux, où il mourut faintement le feptiéme mars de la même année, âgé de 48 ans feulement. Jean XXII le canonifa l'an 1313; & l'an 1567, S. Pie V le déclara Docteur de l'Eglife. Sous le pontificat d'Urbain VI, l'an 1368, fon corps fut transféré à Touloufe, où il eft confidéré comme l'ornement & la gloire de cette ville. De tous les Scholaftiques, faint Thomas eft fans contredit le plus profond, le plus judicieux & le plus net: les titres d'*Ange de l'Ecole*, de *Docteur Angélique* & de l'*Aigle des Théologiens*, qu'on lui a donnez, n'ont rien d'outré. Tous fes Ouvrages ont été imprimez plufieurs fois, & entre autres l'an 1570, à Rome en dix-huit volumes *in folio*; mais il y en a quelques uns qui ne font pas du Saint, non plus que d'autres qui ne font pas dans ce recueil, & qu'on trouve imprimez féparément. Pour donner en peu de mots l'idée qu'on en doit avoir, nous obferverons que fes Traitez fur le Syllogifme, la Démonftration & les Sophifmes, répréfentent en abbrégé tout l'Art Dialectique d'Ariftote, & pourroient tenir lieu de toutes les autres Logiques. Sa *Somme* conferve encore aujourd'hui la grande réputation qu'elle eut d'abord, & le Saint l'a méritée. Solide dans l'établiffement des Principes, exact dans les raifonnemens, habile dans le choix des preuves, ferme dans la réponfe aux objections, judicieux dans le difcernement des queftions, clair & précis dans l'expreffion, il fera toûjours le modéle des Théologiens. Il ne fe contente pas d'y confondre toutes les héréfies paffées, il prévient auffi toutes les héréfies futures: en un mot, c'eft un Ouvrage parfait. Ses Opufcules fur des queftions de Morale, montrent auffi la jufteffe de fon fens & fa prudence Chrétienne: on le reconnoît encore dans fes Commentaires fur les Pfeaumes, fur les Epîtres de S. Paul aux Romains, aux Hébreux, & fur la premiére aux Corinthiens, & dans fa *Chaîne dorée* fur les Evangiles. Pour les Commentaires fur les autres Epîtres de faint Paul, fur Ifaac, Jérémie, faint Matthieu, faint Jean, ce ne font que des extraits de fes Leçons, faits par des Ecoliers; & fes Sermons ne font auffi que des copies faites par fes Auditeurs, après l'avoir entendu. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

THOMAS de CANTIMPRE', ou plutôt de CHANTPRE', en Latin *Cantipratanus*, né en 1201, dans un village près de Bruxelles, ainfi nommé, parce qu'il prit en 1216, l'habit de Chanoine Régulier de S. Auguftin, dans l'Abbaïe de Chantpré, près de Cambray. Le Mire croit qu'il vint au monde en 1186, & s'eft trompé. La réputation de la fainteté que s'aquit dans le tems de fon établiffement l'Ordre de S. Dominique, lui donna la penfée d'entrer dans cet Inftitut. Il y prit l'habit & étudia fous Albert *le Grand*, & fut enfuite Profeffeur en Théologie à Louvain. On a de lui divers Ouvrages, dont le plus important eft celui qui eft intitulé, *Bonum univerfale, de apibus*, en deux livres, que nous avons de diverfes éditions *in octavo*, avec la Vie de l'Auteur. Il laiffa auffi quelques Vies des Saints, comme de fainte Chriftine, Vierge, furnommée *l'admirable;* de fainte Lutgarde, &c. Quelques uns lui attribuent une Traduction d'Ariftote de Grec en Latin, entreprife à la priére de faint Thomas d'Aquin; mais cette Traduction eft d'un autre Jacobin, nommé Guillaume de Morbeck. On auffi de lui en Manufcrit, *de Natura vel Caufis rerum.* On lui attribue encore la Vie de Ste Marie d'Ypres. On affure qu'il mourut le 15 mai de l'an 1293. * Henri de Gand, *c.* 51. Léandre Alberti, & Alfonfe Fernandès, *de Vir. Illuft. Ord. fancti Dominici.* Antoine de Sienne, *in Biblioth. Dominic.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 832 & 833. Aubert le Mire, *in Origin. Canon. Regul. S. Auguftini.* Trithéme. Bellarmin. Poffevin. Bzovius. Sponde. Voffius. Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

* THOMAS de CAPOUE, ainfi appellé de la ville de fa naiffance. Le Pape Innocent III, pour récompenfer fon mérite, le fit Cardinal Prêtre, & l'employa en diverfes Légations importantes où il donna des preuves de fa capacité. Il étoit fort libéral envers les pauvres, & mourut à Anagnia le 22 août 1243. On a de lui, *Hymni in laudem Deiparæ & S. Francifci; Summa Dictamirus* * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Ughell. Aubéry. Panvinius. Ciacconius. Raynaldi *Annales Ecclef.* Muraccii *Purpura Mariana.* Grégoire de Valence, *Hymnologia Sanctorum Patrum.*

THOMAS LONGFORDE, Dominicain d'Angleterre, vers l'an 1320, compofa divers Ouvrages, *Chronicon univerfale; Commentaria in Jobum.* * Léandre Alberti, *de Vir. Illuft. Ordin. Prædicat l.* 4.

THOMAS, Cardinal Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & Docteur en Théologie, floriffoit l'an 1388, pendant que Richard II, régnoit en Angleterre. Ce Prince le prit pour fon Confeffeur & le fit Confeiller d'Etat. Le Pape Jean XXIII, lui donna le chapeau de Cardinal Prêtre, du tître de *S. Pierre aux liens.* Ce Prélat avoit fait des Commentaires fur la Philofophie d'Ariftote, &c. * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

THOMAS de STAVESHAW, Religieux Anglois de l'Ordre de faint François, étudia dans l'Univerfité d'Oxford, où il devint habile Philofophe & excellent Théologien. Il mourut à Avignon l'an 1346, & outre des Sermons pour toute l'année, il laiffa plufieurs autres Ouvrages, qui ont pour tître, *in D. Lucam Collectanea; De Salutatione Angelica; De Excellentia Nominis* JESU; *Tabula Doctorum Univerfalis; In Lecturam Guillelmi de Wara; In Delamarum contra Thomam; In Lecturam Roberti Cantoni; Curfus Moralis, &c.* * Pitfeus, *de Illuftribus Angliæ Scriptoribus.*

THOMAS de STRASBOURG, Religieux de l'Ordre des Auguftins, fut ainfi nommé du lieu de fa naiffance. Il fut élu Général de fon ordre à Paris, le onziéme juillet de l'an 1345, & mourut à Vienne en Autriche l'an 1357, après avoir gouverné douze ans. Grégoire de Rimini lui fuccéda; ce qu'il eft bon de remarquer contre Trithéme qui ne met Thomas qu'après ce dernier. On a de Thomas des Commentaires fur le Maître des Sentences, & fur les Conftitutions de fon Ordre. * Jofeph Pamphile, *in Chron. Erem. S. Auguft.* Philippus Elffius, *Encom. Auguft.* Corneille Curtius, *Elog. Vir. Illuft. Auguft.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.*

☞ Quelques Auteurs, comme Trithéme & Simler, nous affurent qu'il y a eu un autre THOMAS de *Strasbourg*, qui a écrit des Sermons excellens, qu'on préféroit à tous les autres de ce tems-là, & qui vivoit vers l'an 1495. On affûre qu'il eft Auteur des Epîtres, des Queftions & de quelques autres Traitez qu'on attribue au premier. Il étoit Religieux de l'Ordre de faint Dominique. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

THOMAS, Anglois, dit aussi *Waleis*, *Walois*, *Valois*, & quelquefois en Latin *Gualensis*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, natif du Païs de Galles, fut Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford, & florissoit l'an 1331, où il prononça le 27 décembre, en présence de plusieurs Cardinaux, un Sermon exprès pour refuter ceux qui prétendoient qu'avant le Jugement dernier les Saints ne joüissent pas de la vision béatifique. Ce Sermon, qui est venu jusqu'à nous, est rempli de traits vifs, & d'autant plus capables d'offenser le Pape Jean XXII, que ceux qui pour le flatter avoient prêché l'opinion contraire, y sont maltraitez sans aucun ménagement. Aussi Thomas fut-il arrêté peu après tant pour ce Discours que pour une lettre *de Instantibus & Momentis*; mais la plupart des Théologiens s'étant déclarez pour le sentiment qu'il avoit soutenu, on le relâcha, & le Pape lui même lui rendit justice. On a du même Waleis une Explication des dix premiers livres de S. Augustin de la Cité de Dieu, imprimée dès l'an 1473, à Mayence, & dont il y a eu depuis deux éditions, en 1494 à Fribourg, & en 1520 à Lyon. Ses autres Ouvrages imprimez sont les Métamorphoses d'Ovide, expliquées moralement, dont il parut une Traduction Françoise à Bruges dès l'an 1484, & un Commentaire sur les trente-sept premiers Pseaumes, qui a paru à Venise en 1611, sous le nom de Thomas de Jorz. On ne dit rien des autres, parce que vraisemblablement ils ne verront jamais le jour. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

THOMAS de JORZ, autrement dit *Thomas Anglois*, parce qu'il étoit né en Angleterre, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford en 1296. Il fut fait provincial d'Angleterre, exerça cet emploi pendant sept ans, & en 1304, il fut choisi par le Roi Edouard I, pour son Confesseur. L'année suivante ce Prince le chargea de quelques négociations importantes auprès du Pape Clément V, qu'il alla trouver à Lyon, & par qui il fut promu au Cardinalat le 15 décembre 1305. Il exerça ensuite divers emplois considérables, & enfin s'étant mis en chemin pour aller conduire en Italie & couronner l'Empereur Henri VII, il tomba malade à Grenoble, où il mourut au mois de décembre de l'an 1310. Ce Cardinal avoit beaucoup écrit; mais on n'a imprimé que son Commentaire sur le premier livre des Sentences, qui parut l'an 1523 à Venise. Il y en a qui l'ont appellé *Jorge*, d'autre *Joyce*: quelques uns l'ont confondu avec Thomas Waleis; & il y en a aussi qui ont fait un Thomas de Jorz, second du nom, vivant en 1398; & enfin Altamura a attribué quelques uns des Ouvrages du Cardinal de Jorz, à un prétendu Thomas *de Théobaldis*, ou Thomas Anglois, qui fut, dit-on, Confesseur de Richard II, Roi d'Angleterre, & promu au cardinalat par Urbain VI, vers l'an 1379; quoique ni dans les Actes de ce Pape, ni dans les Auteurs contemporains il ne soit fait aucune mention d'un Cardinal de ce nom. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

THOMAS de MALDON, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une ville d'Angleterre, dans le Comté d'Essex, étoit de l'Ordre du Mont-Carmel, & fut Professeur en Théologie à Cambridge; ensuite de quoi il devint fameux Prédicateur. Les Religieux de son Ordre l'élûrent Prieur du couvent de Maldon, où il mourut l'an 1404, sous le régne de Henri IV, Roi d'Angleterre, après avoir composé plusieurs livres, entre autres, *Introitus Sanctorum Bibliorum*; des Commentaires sur la Genése, sur les Pseaumes, sur l'Epître de S. Jacques, sur le Maître des Sentences, deux livres de Sermons; *Determinationes Theologicæ*; *Quæstiones Ordinariæ*; *Quodlibeta*, &c. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

THOMAS A KEMPIS, surnommé *Hammerlin* ou *Malléole*, étoit d'un village appellé *Kempis* ou *Campis* dans le Diocése de Cologne. Il y naquit environ l'an 1380. A l'âge de 13 ans on l'envoya à Déventer pour y étudier. En 1399, il entra dans le Monastére des Chanoînes Réguliers de S. Augustin sur le Mont-Ste-Agnès. Après quelques années de Noviciat il prit l'habit en 1406, & ensuite il fut élevé successivement aux charges de Procureur & de Supérieur de la Communauté. Il mourut en 1471, dans une grande réputation de piété, quoique quelques uns le regardassent comme un Fanatique. Papebrock dit qu'on fit la découverte de son corps le 14 août 1682, avec plusieurs prodiges, & que l'Eglise Romaine avoit eu dessein de canoniser à Kempis. Le plus fameux de ses Ouvrages est son *Traité de l'Imitation de Jesus Christ*; mais il en a laissé plusieurs autres, *Sermones triginta ad Novicios Regulares*; *Sermones quadraginta quinque ad Fratres*; *Utilissimæ Conciones & Meditationes seu Orationes de Passione Domini numero* 36; *Soliloquium animæ*; *Hortulus Rosarum*; *Vallis Liliorum*; *De tribus Tabernaculis*; *Doctrina Juvenum*; *De vera cordis compunctione*; *de Disciplina Claustralium*; *de Fideli Dispensatore*; *Hospitale Pauperum*; *Dialogus Novitiorum*; *Spiritualia Exercitia Religiosorum duplicia*; *de Solitudine & Silentio*; *de Recognitione propriæ fragilitatis*; *Epitaphium seu Enchiridion Monachorum*; *Manuale Parvulorum*; *de Elevatione mentis ad quærendum summum bonum*; *Alphabetum parvum Monachi in Schola Christi*; *Consolatio Pauperum & Infirmorum*; *Orationes piæ ac devotæ*; *de Mortificatione sui ipsius*; *de Humilitate*; *Vita boni Monachi*; *Hymni & Cantica Spiritualia*; *Vita Beatæ Ludewigis Virginis*; *Vita Gerardi Magni*, *D. Florentii*, *Johannis Gronde*, *Johannis Brincberinck*, *Luberti Berneri*, *Henrici Brune*, *Gerardi Zutphaniensis*, *Amelii Burani*, *Jacobi de Viana*, *Johannis Cacabi* vulgo *Ketel*, *Arnoldi Schoonhovii*; *Epistolæ sex*; *Epistola de pia Memoria Defunctorum*; *Chronicon Monasterii sanctæ Agnetis*. Les Oeuvres de Kempis ont été imprimées à Nuremberg en 1494, à Paris en 1570, à Venise en 1569; à Douay, à Anvers, &c. en trois volumes *in quarto* & *in octavo*. Quant à l'*Imitation*, on a fort douté autrefois qui étoit l'Auteur de cet Ouvrage. Les uns ont dit que c'étoit Jean Gerson, célébre Docteur & Chancelier de l'Université de Paris; les autres, un Abbé, nommé *Jean Gessen*, de l'Ordre de S. Benoît. Cependant la plus commune opinion l'attribue à Thomas à Kempis. On a remarqué que ce livre est connu & révéré dans tous les païs, qu'il est traduit en toutes les Langues, & qu'il a passé jusqu'à la connoissance des hommes les plus barbares: de sorte qu'un Religieux étant allé trouver un Roi de Maroc, ce Prince le lui fit voir dans sa Bibliothéque, traduit en Langue vulgaire des Turcs, & lui témoigna le préférer à tout autre livre. Corneille & Des Marets ont traduit l'Imitation de Jesus Christ en vers, & Poiret a donné le même Ouvrage sous le titre de *Kempis Commun*. * Josse Badius, *en sa Vie*. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclés.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 837 & 838. Le Mire. Possevin. On assure que Thomas à Kempis mourut l'an 1471, âgé de 91 ans. *Voyez* sur l'Auteur du livre de l'Imitation, *la Dissertation de* M. Du Pin, *à la fin du XV siécle de sa Bibliothéque*, *à la tête des Oeuvres de Gerson*. *Voyez* H. Warton, *dans l'Appendice à l'Histoire des Ecrivains Ecclés. de* Guillaume Cave, *p.* 107 & *suiv.*

THOMAS de SALISBURI, ainsi nommé de la ville de Salisburi en Angleterre, qui fut le lieu de sa naissance, étoit Rhétoricien, Philosophe & Théologien. Il a écrit un livre de l'Art de prêcher, dont on a gardé le Manuscrit à Cambridge dans le Collége de S. Benoît. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

THOMAS de VALENCE, Religieux Espagnol, de l'Ordre de saint Dominique, a écrit en Espagnol un livre très-utile, intitulé, *Consolatio in adversis, in omni tempestatum hujus vitæ genere*. Il a été traduit en Italien, & imprimé à Venise l'an 1562. L'Auteur vivoit dans ce tems-là même. * *Biblioth. Hispan.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

THOMAS CANTIUS ou DE KENT, ainsi nommé d'un village d'Angleterre, où il naquit, fit ses études à Oxford, dans le Collége de Merton, & devint un grand Philosophe & un excellent Mathématicien, vers l'an 1447, sous le régne d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Il a beaucoup écrit de l'Astronomie; mais ses Ouvrages ne paroissent plus, selon le sentiment de Pitseus & Léland.

THOMAS ELIOTE, Gentilhomme Anglois, célébre par l'amitié dont il fut lié avec Thomas Morus, par sa science, & par son zéle pour l'Eglise Romaine, mourut l'an 1546, & laissa divers Traitez, dont les plus importans sont, *Flores Sapientiæ*; *De Rebus Angliæ Memorabilibus*; *Bibliotheca*, &c. * Balée & Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

THOMAS (Hubert) de Liége, a été au service de quelques Princes, & a fait plusieurs voyages en Espagne, en Italie, en Angleterre, en France, & en d'autres lieux. On a de lui, *Commentarius de Tungris & Eburonibus*; *Annalium de vita & rebus gestis Frederici II*, *Principis Electoris Palatini*, *libri quatuordecim*; *de Ædificiis ejusdem Principis*; *Bellum Sickingense*; *Historia Tumultuum Rusticanorum in Germania anno* 1525. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 394.

THOMAS de VILLENEUVE (Saint) Archevêque de Valence en Espagne, a été dans le XVI siécle la gloire de son païs, & l'un des plus illustres ornemens de l'Eglise. Il naquit dans un village du diocése de Toléde, & prit le nom de *Villeneuve*, de la ville où il étudia. Sa mére, appellée *Lucie-Martine*, fut surnommée *l'Aumoniére*, & lui inspira un amour tendre & compatissant pour les miséres des pauvres. Depuis, Thomas fit ses études en Théologie dans l'Université d'Alcala; & d'Ecolier étant devenu Professeur, il enseigna cette Science, qu'il sembloit plutôt avoir reçue par inspiration de Dieu, que de ses Maîtres. Les Docteurs de Salamanque lui offrirent une Chaire dans leur Université; mais il aima mieux entrer dans l'Ordre de S. Augustin à l'âge de trente ans. Ayant été fait Prêtre, il fut obligé par ses Supérieurs d'enseigner la Théologie, & de prêcher. Il s'en acquitta si bien, que l'Empereur Charles-*Quint*, & Isabelle de Portugal son épouse, l'ayant ouï, le voulurent avoir pour leur Prédicateur ordinaire. Sa conduite fut si sainte à la Cour, qu'on le jugea capable de gouverner des maisons de son Ordre: aussi fut-il deux fois Supérieur de celle de Salamanque, de celle de Burgos, & de celle de Valladolid, & Provincial des provinces d'Andalousie & de Castille. Il fut nommé par l'Empereur à l'Archevêché de Grenade, qu'il ne voulut point accepter. Quelque tems aprés, celui de Valence vint à vaquer par la démission de Grégoire d'Autriche, & fut donné par Charles-*Quint*, a un Moine de l'Ordre de saint Jérôme. Le Sécretaire, au lieu de mettre son nom dans le Brévet, mit sans y songer celui de Thomas de Villeneuve. Le Prince voyant cette méprise, crut qu'elle étoit arrivée par un effet de la Providence, & il ordonna qu'on envoyât les expéditions à Thomas, qui les refusa; mais qui, par ordre de ses Supérieurs, fut contraint de se soumettre à ce qu'on demandoit de lui. Sa vie dans l'épiscopat fut toute sainte, & sa charité pour les pauvres a peu d'exemples. Avant que de mourir, il leur fit distribuer tout ce qu'il avoit; & comme il lui restoit encore un lit, sur lequel il étoit couché, il envoya chercher le Géolier des prisons épiscopales, auquel il le donna, le priant de le lui prêter pour le peu de tems qui lui restoit à vivre. Ainsi il mourut en pauvre Religieux & en pauvre Archevêque, au mois de novembre de l'an 1555, âgé de 67 ans. Le Pape Alexandre VII l'a mis au Catalogue des Saints. On a de ce saint Prélat un volume de Sermons, imprimez à Alcala l'an 1581.

THOMAS de TRUXILLO, né dans la ville de ce nom, & Religieux Espagnol de l'Ordre de S. Dominique, a laissé des Sermons sur les Evangiles de toute l'année, en deux tomes imprimez à Venise l'an 1591; le Thrésor des Sermons, en quatre tomes, où il a ramassé avec beaucoup de soin les sentimens des Péres, & où il rapporte fidélement les Vies des Saints. * *Biblioth. Hispan.*

THOMAS. *Voyez* BOZIUS.

THOMAS DE JESU, Hermite, de l'Ordre de S. Augustin, étoit fils de Ferdinand Alvarès d'Andrada, d'une des meilleurs familles de Portugal. A l'âge de six ans son pére le remit aux soins du Pére Louïs de Montaya, Religieux de S. Augustin, afin qu'il l'instruisît dans la piété & dans les études. A l'âge de 15 ans il entra dans le même Ordre. Ayant fait sa Philosophie & sa Théologie à Conimbre, il prêcha avec succès, & fut nommé Maître des Novices; il en prit de grands soins & les forma à la vertu. Il avoit fait dessein d'introduire dans les Couvens de son Ordre, une observance plus austére & plus rigoureuse; mais il trouva tant de résistance qu'il n'en put venir à bout. Il se rendit cependant si célébre par son zéle pour le culte divin & par sa charité envers les pauvres & les malades, que Sébastien, Roi de Portugal, le tira du Couvent & le mena avec lui en Afrique en 1578. Il y prit grand soin des malades, & dans la malheureuse bataille d'Alcazar-Quivir il eut l'épaule percée d'une fléche, fut fait prisonnier par un Maure & vendu à un *Marabou* ou Prêtre Mahométan. Le Marabou le traita d'abord fort bien, espérant de le faire changer de créance; mais Thomas de Jésu cherchant à son tour à gagner le Maure & lui mettant devant les yeux les absurditez de la Religion Mahométane, le Marabou lui fit ôter ses habits, le fit charger de chaînes & jetter dans une prison affreuse, où il fut bien battu & mal nourri. A la faveur d'un petit rayon de lumiére, qui donnoit dans son cachot, il écrivit pour la consolation des autres prisonniers son livre de la Passion de Jesus-Christ. Le Marabou de son côté augmenta de jour en jour ses rigueurs envers lui jusques à ce que François d'Acosta, que Henri, Roi de Portugal, avoit envoyé à Maroc pour racheter les Esclaves, le délivra de ce triste état. Il fut d'abord mis en pension chez un Marchand Chrétien, afin qu'il reprît ses forces. Il n'y voulut cependant pas demeurer, mais demanda qu'on le transportât à Sagéne. Il y avoit dans cet endroit près de 2000 Esclaves Chrétiens avec lesquels Thomas de Jésu, après qu'ils avoient fini leur travail, prioit Dieu: il les instruisoit dans la Religion & faisoit ses efforts pour ramener les apostats. Ses exhortations firent tant d'impression, que quelques-uns de ces Esclaves souffrirent plutôt la mort que de changer de Religion. Dans ces entrefaites la Comtesse de Linarès, sa sœur, & ses autres parens, mirent tout en œuvre pour le tirer de là. Philippe II, avoit même donné ordre à Dom. Pierre Varégas de Cordoue, son Ambassadeur à Maroc, qu'on traitât pour sa rançon. Thomas de Jésu en ayant eu avis, supplia instamment qu'on lui permit de demeurer à Maroc & d'y passer sa vie au service des Esclaves Chrétiens. Les Sermons qu'il fit tous les jours, sa captivité, les jeûnes & la discipline rigoureuse dont il matta son corps, lui causérent dans peu une maladie mortelle. Ayant encore exhorté à la constance quelques Esclaves, portez à se faire Turcs & fixé le jour de leur rachat, les forces lui manquérent & il mourut le 17 avril 1582, âgé de 53 ans. Son Traité, dont nous avons parlé cy-dessus, a été traduit en Espagnol par Christophle Ferreira de Sampayo, en Italien par le Jésuite Louïs Flori, & en Latin sous le titre d'*Ærumnæ Domini Nostri Jesu Christi* par Henri Lamparter, Jésuite à Munich. Vers le milieu du XVII siécle, ce même livre parut à Lyon en François avec le titre de *Travaux de Jésus*. Le Jésuite Alléaume ne trouvant pas ce titre de son goût, donna en 1690 à sa Version, celui de *Souffrances de Nôtre Seigneur Jésus-Christ*. Il y a joint *la Vie de l'Auteur* avec un *Avis spirituel*. * *Diction. Allemand.*

THOMAS (Paul) Sieur de Girac, fils de *Paul* Thomas, Sieur de Maisonnette, a été un fort savant Homme, bon voisin & bon ami de Balzac. Son esprit & son savoir n'auroient, peut-être, pas été connus hors des murailles d'Angoulême sa patrie, s'il n'eût critiqué les Ouvrages de Voiture; mais cette Critique, qui n'étoit qu'une petite Dissertation, donna lieu à une longue querelle, qui fit un grand bruit dans le monde. Costar, ami de Voiture, n'eut pas plutot vu cette Critique, qu'il entreprit de la refuter. Ce dessein, qu'il n'exécuta que lentement, & qu'avec plusieurs artifices, dit-on, lui réüssit. Il publia une Défense de Voiture, qui fut fort estimée. Girac se crut obligé de répondre, & il ne se servit plus du Latin, comme dans sa premiére Dissertation; mais il se defendit en François, qui étoit la Langue que Costar avoit employée dans l'Apologie de son Ami. La Réponse de Girac fut destinée, non seulement à soutenir ce qu'il avoit censuré dans les Lettres de Voiture; mais aussi à critiquer quelques fautes de Costar. C'est pourquoi, la Replique de ce dernier consista en deux Ouvrages, l'un fut sa propre Apologie, l'autre fut la suite de la Défense de Voiture. Son Adversaire revint à la charge; & publia un gros Volume contre cette suite de la Défense. La querelle n'alla pas plus loin. Aussi avoit-elle été poussée aux derniéres extrémitez que notre Langue puisse souffrir dans des Ouvrages sérieux. Costar étoit un railleur, qui donnoit de pesans coups, quand il s'en mêloit. Il le fit bien sentir tout à la fois à Balzac & à Girac dans sa premiére Défense. Un Auteur piqué s'imagine ordinairement, qu'il ne tire point raison de l'offense, si les coups qu'il rend ne sont plus rudes que ceux qu'on lui a donnez. Girac se conduisit selon ce principe dans sa Réponse, & Costar aussi dans ses nouvelles défenses; de sorte que Girac ayant bâti sa Replique dans ce même esprit, porta l'invective au dernier degré. Il eut l'avantage d'avoir porté le premier & le dernier coup. Il y eut une autre chose, qui marqua bien distinctement sa victoire; c'est que Costar employa tout son crédit pour obtenir des Magistrats, que la Replique de son Antagoniste fût supprimée. Girac mourut jeune le second de janvier 1663. * Bayle, *Diction. Critique.*

THOMAS (Pierre) Gentilhomme de Normandie, Seigneur du Fossé, célébre dans le XVII siécle par sa piété & par ses Ouvrages, étoit d'une illustre famille, des plus considérables & des mieux alliées de Rouen; mais originaire de Blois. Son grand-pére Gentien Thomas, Maître des Comptes en la Chambre de Normandie, s'étoit distingué pendant les troubles de la Ligue, par sa fidélité envers les Rois de France, & par son attachement inviolable à leurs intérêts. Il s'acquitta avec beaucoup de capacité & de succès, de diverses commissions importantes pour le service de Henri III, & s'employa avec beaucoup de zéle pour la réduction des villes de Rouen, du Havre, du Pont-de-l'Arche & de la Fére. Gentien Thomas, fils du précédent, lui succéda dans ses charges, & se distingua dans sa Chambre par beaucoup de qualitez excellentes. Il fut employé aussi par la Cour au service de l'Etat; & ayant été chargé de la démolition de la citadelle de Pont-Orson, il réduisit le Comte de Montgommery à se mettre dans le devoir sous le Roi Louïs XIII, & mourut en septembre 1665. De son épouse *Magdelaine* Beuselin, morte le dixiéme novembre 1684, âgée de 78 ans, tante de M. de Bosmelet, Président au Parlement de Normandie, pére de Madame la Duchesse de la Force, il eut plusieurs enfans, dont furent Pierre, duquel *nous allons parler*; & Augustin.

Pierre Thomas, Seigneur du Fossé, naquit à Rouen le sixiéme d'avril 1634. Dès l'âge de sept ans il fut tonsuré en recevant la Confirmation, mais il n'a jamais porté l'habit ecclésiastique. Il apprit la Philosophie de M. Bourgeois. Ce fut à Port-Royal-des-Champs, qu'il reçut les premiéres teintures des sciences & de la vertu. M. Le Maître prit soin de former lui-même son stile, & consacra les prémices de son esprit par l'Ouvrage des Vies des Saints, auquel il l'associa dès l'âge de vint ans. Dans la suite, il se retira avec Mrs. de Tillemont & Burluguay; & pendant deux années il travailla de concert avec eux à l'Histoire de l'Eglise. On l'en retira, pour lui faire entreprendre la Vie de S. Thomas, Archevêque de Cantorbéry; puis on l'engagea à composer celles de Tertullien & d'Origéne. Quelques années après, il entreprit un Corps entier de Vies des Saints, dont les deux premiers volumes parurent, l'un en 1685, & l'autre deux ans après. Cet Ouvrage, si heureusement commencé, n'étoit pas moins recommandable par son exactitude, & par le choix judicieux des matiéres, que par la pureté & l'onction du stile; & l'Auteur avoit trouvé le moyen de rallier enfin la vérité avec la piété, que la plupart des Légendaires avoient écartées. Quantité d'autres Vies particuliéres, déja composées, eussent trouvé leur place dans les autres mois, si la mort de M. de Sacy n'eût arrêté le cours de ce projet. On jetta les yeux sur M. du Fossé, pour continuer les explications de la Bible. Il quitta donc son premier Ouvrage pour entreprendre celui-ci, qui n'étoit ni moins saint, ni moins pénible. Il y travailla avec tant d'application, qu'après avoir achevé les explications de tous les livres de l'Ancien Testament, il donna encore celles des quatre Evangiles. Il est Auteur des Notes Françoises de la moitié du livre des Nombres, de tout le Deuteronome, des Juges, de Ruth, du premier & du second livre des Rois (que d'autres nomment le troisiéme & le quatriéme livre des Rois, donnant le nom de premier & de second livre des Rois aux deux livres de Samuel) des deux livres des Chroniques ou Paralipoménes, d'Esdras, de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job, des Pseaumes, du Cantique des Cantiques, de Jérémie, de Baruch, d'Ezéchiel, de Daniel, des Machabées, & des quatre Evangélistes. On lui attribue aussi les courtes Notes de la Bible Françoise en huit volumes, à Bruxelles 1701. M. de Pomponne, Ministre d'Etat, instruit de sa capacité, l'avoit sollicité vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades. Son amour pour la vie cachée l'empêcha toûjours de se produire; & ce fut le même principe d'humilité qui lui fit refuser d'entrer dans l'Eglise. Il résista même à ceux qui avoient droit de l'y engager, préférant la vie cachée au grand jour, où il auroit été exposé sur le théâtre du monde. S'il sembla quelquefois y entrer, ce fut seulement lorsqu'il y fut appellé par l'esprit de charité, pour calmer les différents dont on le faisoit l'arbitre. Sa rare probité, son parfait desintéressement, & sa profonde pénétration, faisoient qu'on accouroit à lui de toutes les parties de la province, où ses terres étoient situées; & ses décisions, qui passoient pour autant d'Oracles, ne manquoient jamais d'être confirmées dans le Parlement de Normandie. Il entretenoit peu de commerce avec les Savans, de peur de perdre en conversations inutiles les momens qu'il destinoit à la priére & à l'étude des livres saints, & de peur d'altérer par de vaines disputes, cette sainte paix qui lui étoit si chére. Il recueillit & mit en ordre *les Mémoires de Pontis*, dont il corrigea le stile. Il composa aussi ses propres Mémoires qui n'ont point encore été imprimez. Il fit aussi une Traduction libre de la Vie de Dom Barthélemi des Martyrs, laquelle il remit ensuite à M. de Sacy qui s'en servit tres utilement pour composer la Vie de Dom Barthélemi des Martyrs qui a été donnée au Public. Non content de retrancher de son nécessaire pour fournir au besoin des pauvres, il avoit encore fait quelques études particuliéres de Médecine, pour les assister dans leurs maladies, & pour appprendre la composition des remédes qu'il leur faisoit distribuer. Un si long exercice de vertus fut couronné par une patience merveilleuse. Sur la fin de ses jours il fut visité de Dieu par une espéce de paralysie sur la langue, qu'il souffrit pendant deux années avec une tranquillité tres-rare, & une entiére résignation. Il mourut dans le célibat le quatriéme novembre 1698, âgé de 64 ans. On a parlé de lui avec beaucoup d'éloge dans le Nécrologe de Port-Royal, & on y voit son Epitaphe. Il ne faut pas oublier de remarquer qu'à la fin du mois de mai 1661 il fut mis à la Bastille avec Mrs. de Sacy & de Fontaine, & qu'il en sortit environ trois semaines après.

Son frére Augustin Thomas, Seigneur du Bosroget, Maître des Comptes, lui succéda dans la possession des Terres de leur famille. De son épouse *Catherine-Agnès* Le Maître, fille d'un frére de Mrs. Le Maître & de Sacy, qui étoient neveux de Mrs. Arnaud, & cousins germains de M. de Pomponne, il a laissé plusieurs enfans. Il avoit vendu sa charge pour se retirer à Paris; auprès de Mr. du Fossé son frére, & après s'être distingué par une piété singuliére, il mourut en cette ville le 26 mai de l'an 1701, & fut enterré dans l'Eglise de S. Etienne du Mont, auprès de M. du Fossé, dont on s'étoit contenté de transporter le cœur à l'Abbaïe de Port-Royal-des-Champs, où il avoit souhaité d'être enterré auprès de Madame sa mére. * *Mémoires Historiques.* Cousin, *Journal des Savans.* M. le Clerc, *Biblioth. Univers.* Baillet, *Discours sur l'Hist. de la Vie des Saints, c.* 51.

THOMAS, Maison des plus nobles, des plus anciennes & des mieux alliées de Provence. Les Chevaliers qu'elle a donnez à l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, en plus grand nombre qu'aucune autre Maison de la Langue de Provence, ont commencé leurs preuves de noblesse par Charles de Thomas, qui en 1096 étoit Général des troupes de Gilbert, Comte de Provence: & les Commissaires députez par Louïs XIV, pour la vérification des titres de noblesse, ayant eu communication de ceux de la branche des Seigneurs de Pierrefeu, rendirent à Aix le neuviéme mars 1669, un Arrêt, où ils déclarent avoir vu en Latin des documens du 13 août 1096, par lesquels il est démontré que noble Charles de Thomas, devancier desdits Seigneurs de Pierrefeu, étoit Général d'armée, & Agent général de Gilbert de Tarente, fils d'Odon, Comte de Provence. Quelques Auteurs prétendent que ce Charles de Thomas descendoit d'un Thomas Comte de Sobrarbe, de la Maison des anciens Comtes d'Aragon, au sujet de qui ils rapportent deux Inscriptions. La premiere, trouvée dans une église de Ségovie, en ces termes, *D. O. M. Margaritæ Principi pietate & virtute insigni quondam Thomassi Sobrarbæ Comitis uxori Guillelmus filius mœrens posuit anno* 988. La seconde, qu'on lisoit à un des côtez du chœur de la cathédrale d'Avila, *Henricæ Thomassi Sobrarbæ Principis filiæ, & Huguettis Pallerii domini de Brasquet viduæ liberalitate hæc hujus templi pars restaurata fuit.* Ces Auteurs se fondent entre autres choses sur la conformité des armes de cette Maison avec celles des Comtes d'Aragon, qui selon M. de Marca, *Hist. de Béarn. l.* 2. *c.* 12. *art.* 10, avoient tiré la croix de leurs armes de celle des anciens Rois de Navarre, qui étoit pommettée ou fleuronnée au pié fiché: & en effet la Maison de Thomas porte *écartelé de gueulles & d'azur à une croix d'or pommettée ou fleuronnée au pié fiché, & pour cimier deux bras armez sortans du timbre; dont les mains jointes soutiennent une semblable croix.* Il est vrai que le cri d'armes de la Maison, *Godefridus mihi dedit*, pourroit faire naître une difficulté contre cette opinion; car il semble insinuer que cette Maison a reçu ses armes de Godefroy de Bouillon: mais deux monumens authentiques déterminent le vrai sens de ce cri. Le premier, que la branche aînée garde, est un ancien tableau qui a été jusqu'au XVII siécle dans une ancienne chapelle des Chartreux de Mont-Rieu près de Toulon. Le milieu de ce tableau est occupé par une grande & haute croix, plantée sur le calvaire: au pié de la croix, à main gauche, est l'Impératrice sainte Héléne qui l'embrasse, & derriére elle trois Chevaliers en habits de guerre, qui ont sur leurs boucliers les armes de la Maison de Thomas: leurs noms sont Ecrits en Latin, *Charles, Jean, Bertrand.* A la droite de la même croix, on voit un Seigneur en habit de guerre, qui porte sur son bouclier les armes de Lorraine: c'est Godefroy de Bouillon, qui y est nommé en Latin. Derriére ce Prince sont, un Moine & trois Chevaliers à genoux, comme toutes les autres figures: ils ont aussi les armes de la Maison de Thomas, & tous ont le cimier décrit cy-dessus, autour duquel on lit aux uns, *Gaudefridus mihi dedit;* aux autres, *Gaudefridus mihi apicem dedit;* & à quelques uns, *sic Thomassi apicem gestant.* Au reste, le Moine y est appellé *Jacques;* & les Chevaliers, *Scipion, Vincent & Louïs:* & comme on les trouvera tous dans la Généalogie, on conclurra avec raison que le tableau a été peint vers le XIII siécle, où florissoit Louïs, le dernier de ceux qu'on y a nommez; mais afin que personne ne s'y méprenne, il faut observer que les légendes étant autour de la croix du cimier seulement, il paroît constant que Godefroy de Bouillon ne donna que la croix du cimier à Charles de Thomas, qui en avoit déja une semblable dans son écusson, comme les Comtes d'Aragon l'avoient portée dans le leur. A ce monument si respectable par son ancienneté, on en doit joindre un autre encore plus ancien, savoir, le portail de l'Eglise des Religieux de l'Ordre de saint Dominique à Toulon. Suivant de vieux titres trouvez au château de La Garde, ce portail faisoit partie du palais de Charles de Thomas; & un de ses Descendans le donna aux Comtes de Provence, qui le gardérent jusqu'à ce que la Reine Jeanne en fit présent aux Dominicains. Mais si on vouloit douter de ces titres, le portail même en montreroit la vérité; car au dessus des armes de la Reine, que la reconnoissance engagea les Religieux à y mettre, on voit celles de la Maison de Thomas; avec cette différence, que celles-ci font aussi anciennes que tout l'édifice; & qu'au contraire il est visible que celles-là y ont été scêllées depuis, le tems n'ayant pu leur donner la même couleur qu'au reste. Et ce qui mérite sur tout d'être remarqué, c'est que les armes de la Maison de Thomas, sculptées sur la pierre, n'ont point de cimier; parce que la Maison n'en avoit point encore quand le palais fut bâti: au lieu que sur le vitrage qui est moins ancien, ces mêmes armes sont accompagnées du cimier qu'on a décrit. Au reste, quelques branches de la Maison, au lieu de deux bras ont deux victoires, ou plutôt deux Anges armez & couronnez, qui tiennent d'une main la croix du cimier, autour de laquelle on lit, *Gaudefridus mihi dedit;* & qui de l'autre main montrent sur leur cuirasse une croix semblable à celle de l'écusson, pour faire connoître que ce sont là les vrayes armes de la Maison. Il y a d'autres branches qui ont pour légende, *Godefridus mihi apicem dedit:* ce qui montre encore qu'on n'a tenu de Godefroy de Bouillon que le cimier, & sert à fortifier l'opinion qui donne les Comtes d'Aragon pour Ancêtres à Charles de Thomas. Mais il suffit d'avoir prouvé, comme on a fait, l'ancienneté des armes de la Maison de Thomas, que Nostradamus, Historien de Provence, en appelle avec raison *la vieille enseigne;* puisque les armes sont les marques & les titres les plus sûrs & les plus illustres pour prouver l'ancienne & la véritable noblesse; & abandonnant tous les degrez dont on n'a point de bonnes preuves, on ne commencera la Généalogie que par Charles de Thomas, *dont on a deja parlé.*

I. Charrles I. de Thomas. On a dans la branche aînée deux chartres, l'une du deuxiéme octobre 1096, par laquelle Gilbert, Comte de Provence, qui l'appelle Chevalier & Général de ses armées, lui donne différentes terres, & le gouvernement de Toulon en récompense de ses services. La seconde du quatriéme novembre de la même année, où il lui donne le Gouvernement général de la province par terre & par mer, avec la direction des affaires de la Guerre, de la Police & des Finances. Il fut à la Terre-sainte, ou Godefroy de Bouillon lui donna des marques de son estime, & fut tué vers l'an 1119, en défendant Toulon, qui fut pris & saccagé après sa mort par le Roi de Tunis. De sa femme N... des Vicomtes de Marseille, il eut Jean qui suit; & *Bertrand*, qui se retira en Aragon.

II. Jean I. de Thomas, Chevalier, succéda à la plus grande partie des emplois de son pére, & se signala souvent à la tête des troupes du Comte de Provence. Il épousa *Sibylle*, niéce du Comte Raimond, & laissa deux fils, 1. Scipion qui suit; & 2. *Jacques*, qui de Moine devint Evêque de Sienne. On trouve qu'Ildefonse, Comte de Provence, l'avoit envoyé à la Cour de l'Empereur Frédéric I, pour ses prétentions contre le Comte de Forcalquier,

III. Scipion de Thomas, Chevalier, s'appliqua à l'aggrandissement de Toulon. De son mariage avec *Christine* de Nassau, il eut Vincent qui suit.

IV. Vincent de Thomas, Chevalier, épousa *Héléne* de Caseneuve, de la Maison de Simiane, & en eut Louïs I, qui suit.

V. Louïs I, de Thomas, Chevalier, dernier désigné & nommé dans le tableau de Mont-Rieu. Il fit achever les murailles de Toulon, fut envoyé l'an 1227 en ambassade vers le Pape Grégoire IX, & laissa de sa femme N... de Vintimille, Bernard qui suit.

VI. Bernard de Thomas fut envoyé par son Prince contre les Gentilshommes qui avoient usurpé le Comté de Vintimille; & repoussa vers l'an 1270, une armée de Sarasins de devant Toulon. Honore' qui suit, est le seul fils qu'il eut de son mariage avec N... de Dagout.

VII. Honore' I, de Thomas, obtint par son crédit auprès du Prince, l'abolition du droit de péage pour la ville de Toulon. De sa femme N... de Grimaldi, il laissa *Gaspard* qui suit.

VIII. Gaspard I, de Thomas, fit faire l'an 1353, à Toulon, la translation des corps des Saints Honoré & Alfonse, & qui de son mariage avec N... de Brancas, eut 1. *Jean* II, mort sans enfans; & 2. Louïs qui suit;

IX. Louïs II, de Thomas, obtint en 1389, de nouveaux priviléges pour Toulon, & fit confirmer ceux de la franchise de la Marine. Il épousa N... de Sabran.

X. Jacques I, de Thomas, leur fils, fut en grande considération auprès du Roi René, Comte de Provence, qui dans ses lettres l'appelle son ami familier, & assûre qu'il a reçu de lui de grands services en Sicile. De sa femme N... de Castellane, il eut 1. Antoine qui suit; & 2. Jean *qui a fait la branche des Seigneurs de* Ne'aules, *rapportée cy-après.*

XI. Antoine de Thomas, Sécretaire du Roi René, fut mandé à Gênes en 1438, pour commander les galéres que le même le Roi y avoit laissées; & l'an 1441, il eut ordre de les employer contre les ennemis de l'Etat. On l'envoya ensuite en ambassade auprès du Roi de Castille, qui lui donna des preuves de son estime en le faisant Chevalier de son Ordre, par brevet du 23 mai 1444. L'année suivante, le Roi René le pourvut de la charge de Viguier & de Châtelain de Toulon, par ses lettres du neuviéme juillet; & par d'autres du neuviéme novembre, il reçut le pouvoir de punir de mort ou autrement les Pirates & Ecumeurs de mer. On a aussi des lettres du même Roi, du 18 septembre 1449, par lesquelles il lui fait plusieurs gratifications considérables, pour le récompenser de ses services, & de ceux de ses Ancêtres. De sa femme *Catherine* de Rabiolis, il ne laissa que Jean IV, qui suit.

XII. Jean IV, de Thomas, Viguier & Châtelain de Toulon après son pére, épousa *Antoinette* de Julianis, & en eut 1. Pierre qui suit; 2. *Louis*, son aîné; & 3. *Antoine*, qui moururent sans laisser de posterité.

XIII. Pierre II, de Thomas, Seigneur de Sainte-Marguerite, de l'Isle de Millaud, d'Evesnes, &c. Viguier de Toulon, s'étoit trouvé à la défense de cette ville l'an 1524, contre le Marquis de Pescaire; & en réparation des dommages faits par les ennemis, il obtint pour les Habitans des priviléges d'exemptions, dont ils ont joui long-tems. Il fit son testament l'an 1546. De sa femme *Honorade* de Signier, qu'il avoit épousée en 1502, il laissa 1. Gaspard qui suit; 2. Jacques, *qui a fait la branche des Seigneurs* d'Evesnes *&* d'Orves, *rapportée cy-après;* 3. Barthe'lemi, *tige des Seigneurs de* Millaud, *dont on par-*

parlera aussi; 4. *Antoine*, Chanoine de l'Eglise de Toulon; Honore', *Chef des Seigneurs de* Valdarde'ne, *qui auront aussi un article*; 6. 7. *Isabeau* & *Blanche*, mariées; 8. *Marguerite*, Religieuse en l'Abbaïe de La Celle.

XIV. Gaspard II, de Thomas, Seigneur de Sainte-Marguerite, de la Valette, de la Garde, &c. épousa 1. *Claude* de Glandevès, fille de *Louïs* de Glandevès, & de *Louïse* de Forbin, de laquelle il eut 1. Nicolas qui suit: 2. *Marguerite* de Seitres, des Seigneurs de Caumont, dont l'oncle paternel étoit Evêque de Toulon, & il eut de cette seconde alliance 2. Gaspard, tige de la branche des Seigneurs de Villeneuve & de Cipierre. 3. Antoine, de qui descendent *les Seigneurs de la* Valette, *dont on parlera*; & 4. *Marguerite*, mariée dans la Maison de Colongue-de Clapier. Comme on n'a pas la filiation de la branche de Villeneuve, on se contentera de remarquer qu'elle subsiste en deux fréres établis à Aix, où leur pére étoit Président à mortier, savoir, *Henri*, Marquis de Villeneuve, qui assista les pauvres avec une charité édifiante pendant la derniére peste, leur portant lui même des sommes considérables; & le Baron de Cipierre, son frére.

XV. Nicolas de Thomas, Baron de Sainte-Marguerite, de La Garde, des Isles de Giens, &c. fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi l'an 1579, pour les services qu'il avoit rendus à l'Etat. De sa femme *Catherine* d'Agout, il eut 1. Gaspard qui suit; 2. *Jacques*, qui ayant épousé *Lucréce* de Signier, a fait la branche des Seigneurs de Beaulieu & de l'Escaillon, éteinte après avoir donné un grand nombre de Chevaliers de Malte, dont le dernier étoit Commandeur de Gap; & 3. N.... mariée à *Henri* de Thomas de la Valette, son cousin germain.

XVI. Gaspard III, de Thomas, Baron de La Garde, &c. épousa *Catherine* de Castellane, & fut pére 1. de Jean qui suit; & 2. de *François*, Chevalier de Malte.

XVII. Jean V, de Thomas, Baron de La Garde, &c. épousa N... de Grimaldi, dont il eut 1. Joseph-Paul qui suit; 2. 3. *Gaspard* & *Jean*, Chevaliers de Malte, qui ont servi avec distinction, le premier dans le régiment Royal des vaisseaux, & le second dans celui de la Croix-Blanche.

XVIII. Joseph-Paul de Thomas, Baron de La Garde, &c. épousa N... de Ricard, dont il eut 1. Ce'sar qui suit; 2. *Charles*, mort au siége de Namur; 3. 4. *Joseph-Paul* & *Pierre*, Chevaliers de Malte, qui ont bien servi; 5. *Jean*, Prêtre, qui a gouverné avec éloge divers diocéses en qualité de Grand-Vicaire; & 6. *Gaspard*, Officier du régiment royal des vaisseaux, où il a commandé long-tems les Grenadiers, & qui de son mariage avec N., de Montolieu a eu des enfans, & s'établit à Toulon. Joseph-Paul eut aussi des filles, dont l'une fut mariée, & les autres furent Religieuses.

XIX. Ce'sar de Thomas, Baron de La Garde & de Sainte-Marguerite, s'est fait estimer à Toulon, & dans tout ce Canton, par son zéle pour le bien public, dans le tems de la peste. De son mariage avec N... de Masenot il a laissé 1. Charles-Paul qui suit; 2. une fille mariée dans la Maison des Martins de Puiloubier; & d'autres Religieuses.

XX. Charles-Paul de Thomas, Baron de La Garde & de Sainte-Marguerite, Chef du nom & des armes de la Maison de Thomas.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'EVESNES & d'ORVES.

XIV. Jacques de Thomas, second fils de *Pierre* II, fut Seigneur d'Evesnes & d'Orves. Il épousa *Claude* de Grasse; & n'en ayant point eu d'enfans, il prit une seconde alliance le 28 mai 1553, avec *Anne* de Vintimille, fille de *Gaspard* de Vintimille, Seigneur d'Olioules, & de *Jeanne* d'Arcussia, de laquelle il eut Magdelon qui suit.

XV. Magdelon de Thomas, Seigneur d'Evesnes & d'Orves, épousa N... de Vintimille, dont il eut 1. Barthe'lemi qui suit; 2. 3. 4. *Charles*, *Jean* & *Antoine*. tous trois Chevaliers de Malte.

XVI. Barthe'lemi de Thomas, Seigneur d'Evesnes & d'Orves, eut plusieurs enfans de sa femme N... de Barthélemi-Sainte-Croix, & entre autres Guillaume qui suit.

XVII. Guillaume de Thomas, Seigneur d'Evesnes & d'Orves, après avoir été Chevalier de Malte, a épousé N.... de Signier-Piosin, & en a laissé un fils qui sert dans la Marine.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MILLAUD, dont est sortie celle de Gignac.

XIV. Barthe'lemi de Thomas, Seigneur de Millaud, troisiéme fils de *Pierre* II, fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix l'an 1555, & se maria trois fois, 1. avec *Marguerite* Vento, fille de *Louis* Vento, Viguier & premier Consul de Marseille, & d'*Isabeau* Meillory: 2. avec *Marguerite* de Glandevès, Dame de Saint-Martin, de Carros & de Courmes, fille unique de *Charles* de Glandevès, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Marguerite* de Grasse: 3. avec *Silvestre* de Digne, Dame de Gignac, fille de *Jean*, Seigneur de Bargemont, & de *Jeanne* de Roux de Beauvéses. Il fit son testament l'an 1599, & fut inhumé en l'eglise cathédrale de Toulon, dans la chapelle de Sainte-Anne, que son pére y avoit fondée. Il eut de son premier mariage 1. *Honoré*, Prevôt de l'Eglise de Toulon, & 2. *Pierre*, aussi Ecclesiastique: du second 3. Charles qui suit: & du troisiéme, 4. *Blanche*, mariée à *Honoré* de Grimaldi, Seigneur de Courbons & de Cagnes.

XV. Charles de Thomas, Seigneur de Millaud, de Saint-Martin & de Courmes, épousa l'an 1585 *Bernardine* de Tulles, Dame de Roquesure, fille de *Claude* de Tulles, Seigneur de Beauménil, & de *Silvestre* de Digne. Il en eut 1. Bernard qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, reçu en 1622, Chevalier de Malte, depuis Commandeur de Montfrein & de saint-Christophle en Languedoc; & 3. Honore', *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné.*

XVI. Bernard de Thomas, Seigneur de Gignac & de Roquesure, Capitaine d'Infanterie dans le régiment de Janson, épousa l'an 1618, *Magdelaine* de Bégue, fille de *Pierre* de Bégue & de N... de Grancey, & il en eut 1. Melchion qui suit; & 2. *Pompée*, mort jeune.

XVII. Melchion de Thomas, Seigneur de Gignac & de Roquesure, épousa l'an 1650, *Anne* de Pélissier, niéce de *Jean* de Pélissier, Evêque d'Apt, & fut pére 1. de Jean-Batiste qui suit; 2. de *Jean*, Capitaine dans le régiment de Bourgogne, tué au siége de Vérue; & 3. de *Jeanne-Bernardine*, mariée à *François-Joseph* de Remerville, Seigneur de Saint-Quentin.

XVIII. Jean-Batiste de Thomas, Seigneur de Gignac & de Roquesure, épousa l'an 1691, *Marguerite* de Guérin, fille de *Jean-Baptiste*, Baron du Castellet, Président en la Cour des Comptes de Provence, & de *Marquise* de Gaillarde. Ses enfans sont 1. *Jean-Baptiste*; 2. *Jean-Gabriel*, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître; 3. *Barthelemi*; 4. *Ignace*; 5. *Anne*, épouse du Sieur de Fontbelle; 6. *Marie-Anne*; & 7. *Rose*.

XVI. Honore' de Thomas, troisiéme fils de *Charles*, fut Seigneur de Millaud, & épousa l'an 1627, *Marie* de Masse, fille de *Jean*, Seigneur de Rasnel, & de *Léone* du Bois-de Saint-Vincent, de laquelle il eut 1. Charles qui suit; 2. *François*, Capitaine dans le régiment de Dampierre, qui mourut de ses blessures au siége de Grave, & qui de son mariage avec *Françoise* du Mers-de Liviers, fille de *Marcellin*, Seigneur de Noyers, & de *Marthe* de Meyran, ne laissa qu'une fille nommée *Marie*, alliée à *Jacques* de Gautier-de Grandbois, Seigneur d'Auribeau; 3. 4. *Anne* & *Jeanne*, Religieuses dans l'Abbaïe Royale de Sainte-Croix; & 5. *Charlotte*, mariée au Seigneur de Vérilos.

XVII. Charles de Thomas, Seigneur de Millaud & de Rasnel, après avoir servi, épousa l'an 1672, sa cousine Germaine *Marie-Anne* de Masse, fille de *François*, Seigneur de Rasnel, & de *Marie* d'Orcel. Il eut de ce mariage 1. Ignace qui suit; 2. *Jean-Batiste-Barthélemi*, Chevalier de Malte; & 3. *Rose*, morte jeune.

XVIII. Ignace de Thomas, Seigneur de Millaud & de Rasnel, a épousé l'an 1705, *Marie-Thérése* de Foresta-de Collongue, fille d'*Antoine-Scipion* de Foresta, Président en la Cour des Comptes de Provence, & de *Magdelaine* d'Armand de Mison.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VALDARDE'NE, de Pierrefeu *& de* Beauvais, *&c.*

XIV. Honore' de Thomas, quatriéme fils de Pierre II, fut Seigneur de Valdardéne, de Pierrefeu, &c. Il avoit d'abord été Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, & Camérier du Chapitre de Pignans; mais ayant reclamé contre ses vœux, & fait déclarer sa profession nulle, il fut créé Comte Palatin par le Pape & épousa l'an 1568, *Lucréce* de Vintimille, de qui il eut 1. Louïs qui suit; 2. Melchion, *dont on parlera après la postérité de son frere*; 3. *François*, Archidiacre de Toulon; 4. *Balthazar*, Chevalier de Malte; & 5. 6. deux filles, l'aînée, mariée dans la Maison de Glandevès; & la seconde, au Seigneur du Revest, dont la fille épousa *François* de Vintimille, Comte du Luc.

XV. Louïs de Thomas, Seigneur de Valdardéne & du Revest, épousa l'an 1596, *Lucréce* de Signier, dont il eut 1. François qui suit; & 2. *Charles*, Chevalier de Malte.

XVI. François de Thomas, Seigneur de Valdardéne & du Revest, épousa *Marquise* Doria, de l'illustre Maison de ce nom à Gênes, & il en eut 1. Honore' qui suit; 2. *François*, mort au service du Roi dans la marine; 3. *Antoine*, tué dans une rencontre; & 4. N... Chevalier de Malte, & Capitaine d'infanterie.

XVII. Honore' II, de Thomas, Seigneur de Valdardéne & du Revest, épousa *Anne* de Soliers, de qui il eut 1. 2. *François* & *Honoré*, morts au service du Roi; & 3. *Marquise*, morte jeune.

XV. Melchion de Thomas, second fils d'Honore' I, fut Seigneur de Pierrefeu, Conseiller à la Cour des Comptes, des Aides & des Finances à Aix, & reçut plusieurs marques d'estime du Roi Henri IV, qui l'honora de ses lettres. Il se maria l'an 1609, avec *Marguerite* Doria, de qui il eut douze enfans, 1. Blaise qui suit; 2. *Gaspard*, Seigneur de Beauvais, qui se signala dans le service, & qui de sa femme *N*... de Beausier laissa deux fils, dont l'un nommé *Joseph*, a été Aide-major de la Marine, où il s'est acquis beaucoup d'estime; 3, *Claude*, Chanoine de la Cathédrale d'Aix; 4. 5. 6. *François*, *Antoine* & *Honoré*, morts Commandeurs de l'Ordre de Malte; 7. 8. *Boniface* & *Jean*, Chevaliers de Malte & Capitaines d'infanterie, tuez, le premier à la bataille de Nortlingue, le second au siége de Dunkerque; & 9. 10. 11. 12. quatre filles Religieuses.

XVI. Blaise de Thomas, Seigneur de Pierrefeu & de Penne, fut premier Procureur du païs pour la Noblesse, & Député des Etats à la Cour pour les affaires de la province. De sa femme *Claire* de Dedons, il a laissé 1. *Louis*, Seigneur de Pierrefeu; 2. 3. 4. *Jean*, *Melchior* & *François*, Chevaliers de Malte; & 5. une fille Religieuse.

BRANCHE DES SEIGNEURS de La Valette.

XV. Antoine de Thomas, troisiéme fils de Gaspard II, fut Seigneur

Seigneur de la Valette & de Châteauneuf, & époufa la fœur du brave Crillon, Colonel du régiment des Gardes Françoifes, & Chevalier des Ordres du Roi, qui par une lettre du troifiéme fevrier 1582, l'affûre qu'il tenoit à grand honneur, & qu'il étoit tres-aife de ce qu'il avoit plu à Dieu de les allier de fi près. Cette Dame avoit du courage fort au deffus des perfonnes de fon fexe, & on la vit plufieurs fois en l'abfence de fon mari monter à cheval, & aller à la tête des Habitans de la Valette charger les Ligueurs, qui ne purent fe rendre maîtres de ce lieu. Antoine eut de ce mariage 1. HENRI qui fuit; & 2. *N*... de Thomas, de qui defcendent les Seigneurs de Châteauneuf en Provence, dont l'aîné fe Maria avec N... de Tournon, de qui il eut des enfans, & fervit comme fon frére le Chevalier, avec diftinction, dans la Marine.

XVI. HENRI de Thomas, Seigneur de la Valette, époufa *N*... de Thomas, fille de fon oncle *Nicolas* de Thomas, Baron de La Garde, & de *Catherine* d'Agoult, & il en eut 1. FRANÇOIS qui fuit; & 2. *Henri*, Chevalier de Malte, Commandeur de Montpellier, & de Condat en Périgord.

XVII. FRANÇOIS de Thomas, Seigneur de la Valette, Capitaine de galére, époufa *Jeanne* de Forbin, dont l'oncle paternel étoit Grand-Prieur de Saint-Gilles, Ambaffadeur de fon Ordre en France, Lieutenant Général & Commandant des Galéres du Roi. Il en eut 1. FRANÇOIS qui fuit; & 2. *Marie*, alliée à *N*.... du Janet, dont les enfans ont été tuez dans le fervice, le premier qui étoit Colonel, en Italie; & le fecond, en Flandre, où il fervoit en qualité d'Aide-de-camp du Duc de Vendôme.

XVIII. FRANÇOIS II, de Thomas, Seigneur de la Valette, fervit avec diftinction dans les armées jufqu'à fon mariage. A l'âge de 80 ans il eut la fermeté d'attendre dans fon château de la Valette, l'armée ennemie qui venoit former le fiége de Toulon, & le Duc de Savoye logea pendant le fiége dans ce château. Les Houffards qui devançoient l'armée ennemie, en arrivant à la Valette, tuérent le premier Conful & plufieurs Habitans, pillérent, violérent, & mirent le feu aux maifons; après quoi ils allérent à la porte du château, où étoit M. de La Valette, & mirent le piftolet pour le contraindre à faire ouvrir; mais fans s'épouvanter, il dit en Latin à l'Officier qui n'entendoit pas le François, *tu feras bien, non de me faire menacer, mais de me faire tuer, fans quoi d'abord que ton Prince fera arrivé je te ferai pendre.* L'Officier plus effrayé que celui qu'il avoit menacé, defcendit de cheval, lui demanda pardon, & l'obtint à condition de faire éteindre le feu, ce qu'il exécuta. Le Duc de Savoye étant arrivé peu après, *je vous fai bon gré, Monfieur*, dit-il à M. de la Valette, *de ne vous être pas méfié de mon arrivée. Monfeigneur*, répondit ce fage vieillard, *n'étant pas en état par mon grand âge de fervir le Roi mon Maître, comme fait mon fils à Toulon, j'ai cru devoir affurer V. A. R. de mes refpects très-profonds, & lui offrir en bon François tout ce qui dépendra de moi. Je vous en eftime davantage*, reprit le Prince, *de me parler naturellement;* & en effet il eut pour lui durant & après le fiége des fentimens d'eftime, & des attentions d'autant plus flatteufes, qu'elles furent approuvées par Louïs XIV. La bravoure de François, & la fupériorité de fon efprit l'ont rendu en différentes occafions recommandable en Provence. De fa femme *Lucréce* de Cadenet-de La Tour, fille de *Céfar*, & de *Charlotte* de Mars-Liviers, dont le grand oncle paternel avoit été Grand-Prieur de Saint-Gilles, font nez 1. JOSEPH qui fuit; 2. *Gafpard*, connu fous le nom d'Abbé de La Valette, qui fut député du Clergé de France en 1705, & en 1715, qui a eu en 1712, l'Abbaïe royale féculiére & collégiale de Figeac en Querci, & qui eft Evêque d'Autun depuis 1732; 3. *Louïs*, qui après avoir fervi dans la Marine, a quitté le monde malgré fes parens, eft entré dans la Congrégation de l'Oratoire, & eft Supérieur de la Congrégation de l'Oratoire de France depuis le milieu de juin 1733; & 4. *Marie*, Religieufe à la Vifitation de Toulon.

XIX. JOSEPH de Thomas de la Valette Capitaine de Vaiffeau, s'eft avancé par fon mérite, ayant donné des preuves de fa bravoure en diverfes occafions, & entre autres à la defcente des Anglois à Camaret. Ce fut lui qui propofa, & qui obtint de fon Commandant, la fortie fur les ennemis infiniment fupérieurs en nombre, qui furent tous tuez, noyez ou faits prifonniers. Il y reçut dix coups de fer ou de feu fans difcontinuer de combattre jufqu'à la fin; & il en fut fait Lieutenant de vaiffeau. De fon mariage avec *N*.... de Riper de Carquerane il a un fils unique dans le fervice. * *Archives de la ville de Toulon. Titres Domeftiques, &c.*

BRANCHE DES SEIGNEURS de NE'AULES.

XI. JEAN de Thomas, Seigneur de Néaules, fecond fils de JACQUES I, fut Sécretaire du Roi René, & fon Archivaire & Maître rational: c'étoit un des plus beaux emplois en ce tems, où il n'y avoit point de Parlement en Provence. Par fon teftament du 29 juin 1478, il fonda une chapelle aux Auguftins d'Aix. De fon mariage avec *Barthélemie* de Signier, il eut 1. *Jacques*, mort fans enfans; & 2. ANTOINE qui fuit.

XII. ANTOINE de Thomas, Seigneur de Néaules, époufa *Marguerite* de Brignoles, niéce de Palamède de Forbin, Gouverneur de Provence, & il en eut 1. HONORE' qui fuit; 2. *Ifabelle*, mariée dans la Maifon de Blancard; & 3. *Violande*, dans celle de Rabiolis.

XIII. HONORE' de Thomas, Seigneur de Néaules, rendit de fignalez fervices au Roi Charles d'Anjou, dernier Comte de Provence, qui lui donna pour récompenfe un droit d'aubaine tres-confidérable à Saint-Maximin, & pria le Roi Louïs XI, fon fucceffeur, de l'en faire jouïr: ce qui fut exécuté, & le don enregîtré à la Chambre des Comptes à Aix vers l'an 1478. Il ne laiffa point d'enfans, & fut le dernier de fa branche, dont les biens furent partagez entre fes deux fœurs

THOMAS BUNGEY. Cherchez BUNGEY.

THOMAS DE CANTORBE'RY (Saint) Cherchez BECQUET.

THOMAS CAJETAN. Cherchez VIO.

THOMAS CAMPANELLA, Cherchez CAMPANELLA.

THOMAS GAGE. Voyez GAGE (Thomas)

THOMAS MUNZER. Cherchez ANABATISTES.

THOMAS (Paul) Seigneur de Girac. Cherchez GIRAC.

THOMAS PALME'RAN, Irlandois, Docteur de la Maifon de Sorbonne: Cherchez PALME'RAN.

THOMASBRUCK ou THAMSBRUCK. Voyez TAMMESBRUCK.

THOMASINI (Jacques-Philippe) naquit à Padoue le 17 novembre 1597, d'une famille noble originaire de Lucques. Après avoir appris le Grec, le Latin & la Logique, il entra dans la Congrégation des Chanoines féculiers de S. George *in Alga*. Il s'y appliqua à la Philofophie & à la Théologie, & fe fit recevoir Docteur en Théologie à Padoue le 21 février 1619. Son mérite l'éleva bientôt aux premiéres charges de l'Ordre. Le Pape Urbain VIII le fit, le 16 juin de l'an 1642, Evêque de *Citta Nuova* en Iftrie, en Latin *Æmonia*. Il mourut en 1654. Il a publié dans le XVII fiécle, *Le Parnaffe Euganéen* ou *Padouan*, c'eft à dire, un recueil d'Hommes de Lettres de Padoue, qui fe font diftinguez dans le XVII fiécle, avec une lifte de ceux qui ont compofé des Eloges. Nous avons encore de lui, *la Vie de Tite-Live*, en Latin; *Difcours Latin à la louange de S. Jerôme; le Cénotaphe de Maxime Tutan; la Vie, la Bibliothéque & le Cabinet de Laurent Pignorius; Effai de la Bibliothéque des Auteurs de Padoue; la Vie de Pétrarque par figures avec l'Hiftoire de la belle Laure; la Vie de Marc-Antoine Pérégrin; les Lettres & les Difcours de Caffandre, illuftre Vénitienne avec fa Vie & des Notes; Traité des Offrandes & des Tableaux Votifs avec des augmentations; Les Lettres de Laure Céréta avec fa Vie & des Notes; Annales des Chanoines féculiers de S. George in Alga*; (Tous ces Ouvrages font Latins) *Actes du Synode diocefain de Citta-Nova*; en Italien; *Hiftoire de la Bienheureufe Vierge de Moni Ottone*, en Italien; *Traite Hiftorique de l'Hofpitalité*, en Latin; *Manus Æneæ Cecropii votum referentis Dilucidatio; Infcriptions faintes & profanes de Padoue & de fon territoire; Hiftoire & Actes de l'Univerfité de Padoue*; le Catalogue des Manufcrits qui étoient de fon tems dans les Bibliothéques de la ville de Padoue, tant publiques que particuliéres, imprimé à Udine l'an 1639, avec de petits éclairciffemens fur plufieurs de ces Auteurs, qui étoient peu connus auparavant. Il fit depuis ceux des Manufcrits des Bibliothéques publiques & particuliéres de la ville de Venife, où il obferve la même méthode que dans les autres: ce dernier Ouvrage fut imprimé l'an 1650, dans la même ville. * Labbe, *Biblioth. Bibliothecarum*. *Voyez auffi le Supplément de Paris* 1736, au mot TOMASINI.

THOMASIUS (Michel) appellé autrement *Taxaquetius*, Evêque de Lérida en Catalogne, étoit de Majorque; & après avoir étudié en Droit à Lérida & à Bologne, il joignit à cette Science la connoiffance de la Philofophie & de l'Hiftoire. Il fut Sécretaire & Confeiller de Philippe II, Roi d'Efpagne l'an 1556, & parvint par fon mérite à l'Evêché de Lérida, après Antoine Auguftin. On lui doit la correction du Décret de Gratien, & l'édition du Cours Canonique que fit faire Grégoire XIII, avant qu'il fût Pape. Il compofa encore deux Harangues fur le Droit Civil, l'une, *de tota Juris Civilis Ratione*; la feconde, *de ejus docendi Via ac Modo*; outre divers autres Ouvrages, comme, *Commentarius de Ratione Conciliorum celebrandorum; Difputationes Ecclefiafticæ.* * *Biblioth. Hifpan.*

THOMASIUS (Jacques) célébre Philofophe, Hiftorien & Profeffeur en Eloquence à Leipfic, y naquit le 25 août 1622. Son pére *Michel* Thomafius étoit Seigneur héréditaire de Trofchenreuthe & de Wiedersberg, & Docteur en Droit. Il perdit fon pére & fa mére dans les années 1632 & 1633. Sa grand' mére prit alors foin de lui & le fit étudier d'abord à Leipfic & enfuite à Géra. En 1640, il vint à l'Univerfité à Leipfic, & dans la même année il alla à Wittenberg. En 1642, il prit à Leipfic le dégré de Bachelier en Philofophie, & en 1643, celui de Maître ès Arts. Il fe fit enfuite connoître par fes Leçons & par fes Théfes publiques de Philofophie. En 1650, il fut nommé Conrecteur du Collége de S. Nicolas; & en 1653, Profeffeur en Philofophie Morale. En 1656, il fut fait Profeffeur en Dialectique; & en 1659, Recteur de l'Univerfité. En 1662, il fut mis dans le Décemvirat de l'Univerfité. En 1670, le Sénat lui conféra le Rectorat du Collége de S. Nicolas; & en 1676, de celui de S. Thomas. Dans fes Ecrits, qui lui ont fait un nom célébre, il a montré beaucoup d'ordre & de clarté, & une grande fcience dans la Philofophie d'Ariftote, dans l'Hiftoire Philofophique & dans l'Eloquence Latine. Il ne s'attacha pas à la Philofophie Scholaftique qui régnoit alors, quoiqu'il n'ofât pas s'ouvrir fur fes fentimens. Le fameux Leibnitz, qui comptoit Thomafius pour le meilleur de fes Précepteurs en Philofophie, difoit fouvent que fi Thomafius avoit été plutôt inftruit dans la folide Philofophie, il l'auroit portée plus loin que qui que ce foit. Sa modeftie furpaffoit fa vafte érudition, & il ne condamnoit rien tant que la rage des hommes à s'entredéchirer, eux qui font appellez à la vertu & à la paix. Il eut de deux lits fept enfans, parmi lefquels fe trouvent *Chriftian*, Confeiller du Roi de Pruffe, & Profeffeur en Droit à Halle, qui fuit; & *Gottfried*, Docteur en Médecine à Nuremberg. Voici la lifte des principaux de fes Ouvrages, *Origines Hiftoriæ Philofophicæ & Ecclefiafticæ; Differtationes ad Stoïcæ Philofophiæ & cæteram Philofophicam Hiftoriam facientes argumenti varii, quibus præmittitur de exuftione mundi Stoïca Exercitatio; Differtatio Philofophica de Plagio literario & Index centum Plagiariorum; Dilucidationes Stablianæ in*

in partem priorem Regularum Philosophicarum Danielis Stahlii; Philosophia Practica Tabulis comprehensa; Erotemata Physica, Metaphysica, Logica & Rhetorica. Il mourut à Leipsic en 1684. * *Program. Lips. de morte & exequ. Jacobi Thomasii.* Witte, *Diar. Biograph. Dict. Allemand de Bâle.*

THOMASIUS (Chrêtien) Jurisconsulte fameux, Conseiller intime du Roi de Prusse, Directeur de l'Université de Halle, & premier Professeur en Droit, naquit à Leipsic le premier janvier 1655, de *Jaques* Thomasius, qui précéde, & de *Marie* Wéber. On l'appliqua de bonne heure aux études, de sorte qu'en 1671, il fut fait Bachelier en Philosophie, & que l'année suivante il fut reçu Maître ès Arts avec applaudissement. Il se tourna ensuite du côté du Droit & prit beaucoup de goût au Droit naturel, en fréquentant les Leçons de son pére qui expliquoit Grotius de *Jure Belli & Pacis.* A peine étoit-il parvenu à l'âge de vint ans, qu'on l'envoya à Francfort sur l'Oder, où il entendit Rhetius & Stryckius, Professeurs en Droit. Il y fut reçu Docteur en Droit en 1679, & ensuite, avec la permission de ses Supérieurs, il fit des Leçons à de jeunes gens qui accouroient pour l'entendre. Son pére trouva à propos de le rappeller dans la patrie, où pendant quelque tems il fréquenta le Barreau avec succès. Il se maria en 1680, avec *Auguste-Christine* Heiland, dont il eut plusieurs enfans, & dont trois ont survécu le pére; *Chrétien-Polycarpe*, Conseiller du Roi de Pologne & dans la Régence de Henneberg; *Chretien-Auguste*; & *Sophie-Elisabeth*. Il commença à se faire connoître avantageusement au public par ses Ouvrages en 1683, en publiant ses *Annotationes Theoretico-Practicæ in Joannis Strauchii Dissertationes ad universum Jus Justinianeum privatum.* Son pére étant mort en 1684, il se vit bientôt après plusieurs ennemis sur les bras, parce qu'il attaquoit vivement les sentimens & la méthode des Scholastiques, & qu'il soutenoit ouvertement Pufendorff contre ses adversaires. Sur tout dès l'an 1688, il s'en attira quantité contre lui même, par la publication d'un Journal Allemand, où l'Auteur, en rendant compte des livres nouveaux, laissoit de tems en tems échaper des traits vifs & satyriques contre la Philosophie d'Aristote, qui avoit encore en ce tems-là le dessus à Leipsic; & même quelques uns de ceux qui travailloient alors aux Actes des Savans crurent se reconnoître à quelques traits qui ne leur faisoient pas plaisir. Ces ennemis cachez firent ce qu'ils purent, pour irriter M. Mazius, & pour le porter à accuser publiquement le nouveau Journaliste, d'héréfie, & même de crime de léze-Majesté. Le prétexte fut que M. Thomasius s'étoit attaché dans son Journal du mois de décembre 1688, à refuter un Traité de M. Mazius, par lequel il prétendoit prouver, qu'il n'y avoit que la seule Religion Luthérienne qui fût propre à maintenir la paix & la tranquillité dans l'Etat, que les autres Societez Chrétiennes, & en particulier la Réformée, n'étoient propres qu'à la détruire. Et comme, pour prouver sa Thése, M. Mazius avoit soutenu ce principe, que l'autorité des Souverains reléve immédiatement de Dieu seul, M. Thomasius s'étoit attaché à faire voir, qu'outre que la conséquence étoit mal tirée, ce principe n'étoit pas particulier à la Société des Luthériens. M. Thomasius refuta dans les mois de mai & de juin, d'une maniére satyrique & inordante, un autre livre du même Auteur, publié sous le faux nom de *Pierre Schippimg.* Le Docteur Valentin Alberti se joignit aux ennemis de notre Auteur, & entraîna toute la Faculté de Philosophie avec lui. Ce Docteur avoit prétendu refuter les principes que le fameux Pufendorff établit dans son Traité *du Droit de la Nature & des Gens*, & au lieu que Pufendorff fait dépendre les devoirs du genre humain de leur penchant à la société, Alberti les chercha dans une conformité à l'état d'innocence de nos premiers parens. M. Thomasius, qui avoit adopté & même étendu les principes de Pufendorff dans un livre connu sous le titre de *Jurisprudence divine*, tourna en ridicule la prétention d'Alberti, d'aller chercher les principes de la conduite du genre humain dans la révélation, de laquelle une partie n'a jamais ouï parler. Le Professeur en Théologie, Jean Benoît Carpzovius, accrut encore le nombre des Antagonistes de l'Auteur; il crut se reconnoître dans un portrait de son Journal du mois de janvier 1689. Comme il n'en étoit pas content, il se joignit au Docteur Auguste Pfeiffer, qui accusoit d'Athéïsme les principes de notre Auteur. L'autorité de ces deux redoutables ennemis, fit déclarer tout le Corps des Ministres de Leipsic contre notre Auteur, & quelques mois après, la Faculté de Théologie se declara aussi contre lui. Dans ce tems-là, le Duc de Zeitz, *Maurice-Guillaume*, épousa la sœur du Roi de Prusse. Un Ministre Luthérien, sujet du Roi de Prusse, savoir, *Philippe* Muller, publia en Allemand un livre, par lequel il prétendoit prouver qu'un Prince Luthérien ne peut épouser, en bonne conscience, une Princesse Réformée. M. Thomasius, quoique Luthérien, refuta ce Traité, & fit voir entre autres choses, que les Luthériens, n'avoient point de raisons légitimes de tenir les Réformez pour hérétiques. Les ennemis de M. Thomasius le dénoncérent à la Cour de Dresde. Les Chefs d'accusation étoient que M. Thomasius étoit un hérétique & un Calviniste; & comme l'Electeur de Brandebourg, indigné de ce qu'un de ses propres Sujets avoit eu l'insolence d'écrire contre le mariage de la Princesse, sa sœur, avec le Duc de Zeitz, avoit condamné le Ministre Muller à une prison perpétuelle, les ennemis de M. Thomasius engagérent l'Electeur de Saxe à condamner aussi l'Auteur de la réfutation à la même peine. M. Thomasius n'eut pas plutôt le vent de sa disgrace, qu'il se retira de sa patrie. Il ne fut pas longtems dans la peine de chercher un établissement. Il se rendit à Berlin, & le Roi de Prusse lui offrit un azile à Halle, où il avoit dessein de fonder une Université. Il y arriva en 1690, sans Ecoliers; mais il ne laissa pas d'en avoir cinquante dans la premiére Leçon qu'il fit. Il enseigna la Philosophie & le Droit quatre ans, avant que l'Université y fût installée. Lorsque le Roi de Prusse passa à Halle il trouva que M. Thomasius avoit deux cens Ecoliers, parmi lesquels il y avoit plusieurs Comtes, Barons & Gentilshommes; ce qui l'engagea à fonder l'Université *Frédéricienne.* Le savant Stryckius, qui quittoit Wittenberg, fut fait premier Professeur en Droit, & M. Thomasius le second. Mais notre Auteur succéda à Stryckius qui mourut en 1710. Lorsque M. Thomasius arriva à Halle, il fit imprimer un plaidoyer en faveur de M. Franck, connu dans toute l'Europe, par la maison d'orphelins, fondée par ses soins infatigables, dans la ville de Halle. *Voyez son article.* Ce Théologien avoit eu de fâcheux démêlez à Leipsic avec ses Supérieurs, qui le regardoient comme un des Chefs de ceux à qui on a donné le nom de *Piétistes.* Comme M. Thomasius s'appliqua à déduire les nullitez de la procédure intentée contre M. Franck, il a été regardé pendant longtems comme l'Avocat & le patron de ce parti; mais il y a eu dans la suite beaucoup de refroidissement entre eux, causé principalement par la diversité de leurs principes. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que Breithaupt, Professeur en Théologie, étant du même parti que M. Franck, ait éclaté contre les Théses que M. Thomasius fit soutenir en 1713. M. Thomasius y prétend prouver, que bienque le concubinage soit à bon Droit défendu parmi les Chrétiens, & bien qu'on ne puisse le remettre en vogue sans ouvrir la porte à mille desordres, néanmoins il n'y a rien dans l'état du concubinage, qui soit contraire au Droit divin, quoi qu'il avoue que cet état soit beaucoup moins parfait que l'état d'un mariage légitime. Trois semaines après la publication de ces Théses, M. Breithaupt, du nombre de ceux qu'on appelle *Piétistes*, les refuta par d'autres Théses, qu'il fit soutenir, sous ce titre, *Dissertatio Theologica de Concubinatu a Christo & Apostolis prohibito.* Cette réfutation précipitée, contre les réglemens de l'Université, donna lieu à M. Thomasius de se plaindre. Malgré ses plaintes, les choses n'en demeurérent pas là, la Faculté de Théologie de Halle le dénonça à la Cour, qui donna ordre à la Régence de Magdebourg, d'enjoindre au Fiscal de le poursuivre criminellement à l'occasion de ses Théses touchant le Concubinage. M. Thomasius en ayant été averti, supplia sa Majesté, par une requête, de faire, avant toutes choses, examiner dans son Conseil privé, s'il y avoit quelque chose de criminel dans ces Théses; & envoya en même tems en Cour un détail du procédé que les Théologiens de Halle avoient tenu depuis longtems contre lui. Le Roi nomma des Commissaires pour examiner les Théses de son Conseiller privé Thomasius, & leur ordonna de lui faire savoir par leur rapport s'ils y trouvoient quelque doctrine scandaleuse, dont l'Auteur dût être puni: par le même ordre l'accusation fiscale fut suspendue. Le rapport étant fait, le Roi ordonna au Président de la Régence de faire cesser les pourluites fiscales, & d'exhorter les parties à la paix. A l'égard de l'accusation intentée par les Théologiens de Halle, la résolution du Roi portoit, que par le rapport des Commissaires il ne paroissoit pas que les Théologiens de Halle eussent dû faire tant de bruit, ni décrier cette dispute, comme d'une conséquence assez dangereuse, pour engager sa Majesté à en faire informer par ses Fiscaux; qu'en tout cas s'il s'y trouvoit quelque chose, dont les Théologiens ne convinssent pas, ils pouvoient le refuter, mais d'une maniére modérée, & selon l'usage reçu dans l'Université. Si au sujet de la matiére du *Concubinage*, dans lequel M. Thomasius prétendoit qu'il n'y avoit rien de contraire au Droit divin, quoiqu'il avouât, que cet état est beaucoup moins parfait que celui du mariage légitime, il s'attira un grand nombre d'adversaires, il eut aussi un défenseur zélé dans la personne de celui qui se cacha sous le nom de *Marcus Paulus Antoninus Philosophus Triboccus*, qui avoit été Disciple de M. Thomasius, & qui en 1712 publia un Traité avec ce titre, *Confutatio dubiorum quæ contra Schediasma Hallense, de Concubinatu, mota sunt.* M. Rimbeck repliqua en Allemand, & le faux Antonin reprit la plume, & donna aussi en Allemand un *Appendice* & les Théses de M. Thomasius; à quoi M. Rimbeck répondit encore. M. Thomasius, après avoir prodigieusement écrit, & s'être fait une grande réputation, mourut le 23 septembre 1728. Voici le titre de quelques uns de ses Ouvrages, car il feroit trop long de les rapporter tous. On en trouvera un Catalogue exact dans le Recueil des Eloges que l'on a fait de ce Savant après sa mort & en Allemand & en François. *Scholia ad Ulrici Huberi Positiones ad Instituta & Pandectas; Institutiones Jurisprudentiæ divinæ; Introductio ad Philosophiam Aulicam; Historia sapientiæ & stultitiæ; Nævorum Jurisprudentiæ Romanæ, &c. libri duo; Fundamenta Juris Naturæ & Gentium, &c. Primæ Lineæ de Jurisconsultorum Prudentia consultatoria; Specimen Prudentiæ judicialis, ex Jure Naturæ & Gentium exhibitum; Selecta Feudalia Thomasii; Selectorum Feudalium tomi duo*, 1728; *Cautelæ circa præcognita Jurisprudentiæ; Cautelæ circa præcognita Jurisprudentiæ Ecclesiasticæ; Notæ ad singulos Institutionum & Pandectarum titulos; Joh. Pauli Lancelotti Institutiones Juris Canonici, cum Notis Variorum; Historia Juris naturalis; Historia contentionis inter Imperium & Sacerdotium usque ad seculum XVI; Programmata Thomasiana & alia Scripta breviora conjunctim edita*, 1724; *Introductio in Logicam; Praxis Logices; Introductio in Philosophiam Moralem; Praxis Philosophiæ Moralis; Christiani Thomasii Dissertationes Juridicæ varii argumenti, &c.* 1695. Outre cela il y a un très-grand nombre de livres en Allemand, & de Théses qu'il a soutenues à Halle. * *Programma funébre* Frederici Hoffmanni, *Academiæ Prorectoris. Bibliothéque Germanique, tome* I. *p.* 138 *& suiv.*

THOMASSIN (Louïs) Prêtre de l'Oratoire, né à Aix en Provence, le 28 d'août 1619, d'une famille qui s'est rendue illustre dans l'Eglise & dans la Robe, fut élevé dans une maison des Prêtres de l'Oratoire, & fut reçu dans la Congrégation dès sa 14 année. Après y avoir enseigné les Humanitez & la Philosophie, il fut fait Professeur de Théologie à Saumur, & il introduisit dans son Ecole la maniére de traiter la Théologie par l'E-

l'Ecriture, par les Péres & par les Conciles. Etant appellé à Paris l'an 1654, il y commença dans le Séminaire de faint Magloire des conférences de Théologie Pofitive, fuivant la méthode qu'il avoit tenue à Saumur: ce qu'il continua jufques en 1668. Alors, à la follicitation de plufieurs grands Prélats, fes Supérieurs l'engagérent à donner au Public le fruit de fes travaux & de fes lumiéres. M. de Péréfixe, Archevêque de Paris, obtint l'impreffion de fes *Differtations Latines fur les Conciles*, dont il n'y a eu que le premier volume qui parut en 1667, *in quarto*, & de fes *Mémoires fur la Grace*, qui furent imprimez en 1668, en trois volumes *in octavo*. Ces Mémoires reparurent en 1682, *in quarto*, augmentez de deux Mémoires, fous les aufpices de M. de Harlay-Chanvallon, fucceffeur de M. de Péréfixe.

On vit auffi paroître trois tomes de *Dogmes Théologiques* en Latin, le premier en 1680, le fecond en 1684, & le troifiéme en 1689; trois autres tomes de la *Difcipline Eccléfiaftique*, fur les Bénéfices & Bénéficiers, le premier en 1678, le fecond en 1679, & le troifiéme en 1681; divers Traitez de la *Puiffance Eccléfiaftique*; de *l'Office Divin*; des *Fêtes*; des *Jeûnes*; de la *Vérité* & du *Menfonge*; de *l'Unité de l'Eglife*; de la *Communion fous les deux efpéces*; de l'*Aumône*; du *Négoce* & de l'*Ufure*. Celui-ci ne fut imprimé qu'après fa mort, auffi-bien que le *Traité Dogmatique des moyens dont on s'eft fervi dans tous les tems, pour maintenir l'Unité de l'Eglife*. Ce ne fut pas feulement fur ces matiéres que le Pére Thomaffin travailla. Comme il poffédoit parfaitement les Belles Lettres, il voulut enfeigner aux autres l'ufage qu'on en pouvoit faire: ainfi il donna au Pubic des *Méthodes* d'étudier & d'enfeigner chrétiennement la Philofophie, les Hiftoriens Profanes & les Poëtes. Le Pape Innocent XI témoigna quelque défir de fe fervir de fon Ouvrage de la *Difcipline*, pour le gouvernement de l'Eglife, & voulut même l'attirer à Rome. L'Archevêque de Paris en parla au Roi de la part du Cardinal Cafanata, Bibliothécaire de fa Sainteté; mais la réponfe fut, qu'un tel Sujet ne devoit pas fortir du Royaume. Cependant le Pére Thomaffin, pour témoigner au faint Pére fa gratitude, & le défir qu'il avoit de rendre un plus grand fervice à l'Eglife, traduifit en Latin fes trois volumes de la *Difcipline*, afin qu'ils puffent mieux fe répandre dans les païs étrangers. Ce travail fatiguant ne fut pas plutôt fini, qu'il en reprit un autre non moins pénible. Comme il s'étoit appliqué à l'Hébreu pendant cinquante années, il crut devoir faire fervir cette étude à prouver l'antiquité & la vérité de la Religion. Ainfi il entreprit de faire voir que la Langue Hébraïque eft la mére de toutes les autres, & qu'il falloit par conféquent chercher dans l'Ecriture, qui conferve ce qui nous en refte, l'Hiftoire de la vraye Religion, auffi-bien que la premiére Langue. Ce fut ce qui lui fit produire une *Méthode* d'enfeigner chrétiennement la Grammaire ou les Langues, par rapport à l'Ecriture-Sainte. Elle fut accompagnée de deux *Gloffaires*, l'un du Grec, & l'autre du Latin, réduits en Hébreu, & fuivis d'un *Gloffaire univerfel Hébreu*, dont l'impreffion qui fe faifoit au Louvre, ne fut pourtant achevée qu'après fa mort. Ce furent le Pére Bordes, Prêtre de l'Oratoire & M. Barat qui en prirent foin. Le Pére Thomaffin, *dit le Pére Niceron*, n'étoit pas affez habile dans les Langues Orientales, & fon Syftéme étoit trop peu vraifemblable pour qu'il pût réüffir dans fon entreprife: la plupart des Etymologies font forcées. Après tant d'Ouvrages, fes forces diminuant fenfiblement, il ne fe crut plus capable d'aucune étude pénible; & il fit à Dieu de cet état un facrifice, qui édifia encore plus le Séminaire de faint Magloire, où il étoit, que ne l'avoit pu faire fon travail continuel. Il fut toûjours languiffant pendant près de trois ans; & enfin la parole & les forces lui manquant peu à peu, il ceffa de vivre la nuit de Noël de l'an 1695, dans la 76 année de fon âge. Le Clergé de France lui faifoit une penfion de 1000 livres; mais il la partagea toûjours avec les pauvres, ainfi qu'on l'apprit après fa mort. Le Pére Thomaffin étoit extrémement laborieux. Ses Ouvrages font d'excellens recueils. Il a écrit avec plus de facilité que d'élégance, tant en Latin qu'en François. Il étoit humble, doux, modefte, vif, agréable; il aimoit l'étude & la retraite, fuyant les charges & les honneurs, & a toûjours mené une vie fainte. Après avoir confacré à Dieu les premiéres heures de la journée par des exercices de piété, il employoit le matin quatre heures à l'étude, & trois après midi. Il n'étudioit jamais la nuit ni immédiatement après le repas, il faifoit fes priéres toûjours aux mêmes heures, & nulle vifite fans un preffant befoin ne dérangeoit fes exercices. Il étoit naturellement fi timide, que quand il faifoit des conférences à S. Magloire, on n'avoit pu venir à bout d'arrêter l'effroi qui le faififfoit & lui ôtoit prefque la parole, qu'en mettant une efpéce de rideau entre fes Auditeurs & lui. Il a laiffé fa Bibliothéque, qu'il avoit ramaffée pendant plus de quarante ans, à la Maifon de S. Magloire, où il eft mort, & l'on y a par reconnoiffance mis fon bufte dans la Bibliothéque de ce Séminaire. On a encore de lui, *Jugement du* Pére Thomaffin *fur la Differtation de* D. Jean Mabillon, *de Azymo & fermentato*, inféré dans le premier tome des Oeuvres pofthumes de Dom J. Mabillon. *Voyez* fon Eloge à la tête de fon Traité du *Négoce*, imprimé l'an 1697, & celui qui eft au commencement de fon *Gloffaire Hébreu*, & dans le recueil des Hommes Illuftres du XVII fiécle, & celui qui eft à la tête de la derniére édition de la *Difcipline de l'Eglife* par le Pére Bougerel de l'Oratoire. Le Pére Bordes qui a écrit fa Vie en Latin, affure, comme le fachant de bonne part, que fi le Pére Thomaffin eût été à Rome, où le Pape Innocent XI, l'invita, il n'auroit pu éviter d'être fait Cardinal, & que le même Pape délibéra de le comprendre dans la nombreufe promotion de 1686. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du XVII fiécle*. Le Pére Niccron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *tome* 3. *p.* 167 *& fuiv.*. *Biblioth. du Richelet* de 1728.

THOMASTOWNE, bourg d'Irlande dans la Lagénie. Il eft fur la Nure, dans le Comté de Kilkenny, à quatre lieues au deffous de la ville de Kilkenny. * Maty, *Dict. Géogr.*

THOMASTOWNE, bourg de l'Ecoffe méridionale. Il eft dans le Comté de Carrick, à une lieue du Golfe de Cluyd, & à deux lieues de la ville de Bargeny, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

THOMASZOW, ville de Pologne. *Voyez* TOMACHOUF.

THOMELLUS, Flamand, Moine de S. Amand, qui vivoit vers l'an 1080, écrivit la Vie de Baudouin de Lifle, ou *le Débonnaire*, Comte de Flandre, & la Chronique de fon monaftére. * Sandére, *de Script. Fland. l.* 3. Sweert, *in Athen. Belg.* Meyer, *Rer. Flandr. l.* 3. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 840. Voffius, *de Hift. Lat.*

THOMISTES. On appelle ainfi ceux qui fuivent la doctrine de S. Thomas d'Aquin.

THOMOND (Le Comté de) ou de Clare qu'on appelle auffi *Twomond* & *Twowoun*, ou *Nord-Munfter*, eft borné à l'eft & au fud par la riviére de Shannon, qui le fépare de Tippérary, de Limerick & de Kerry, dans le Comté de Munfter autrement Mommonie; à l'oueft par l'Océan, & au nord par le Comté de Galloway. Il a 55 milles de long & 38 de large. Ce païs eft très-fertile & propre pour la navigation. Le très-honorable Henri O-Brien eft Comte de Thomond, & le fecond Comte d'Irlande. Sa famille eft fort ancienne, puisqu'elle defcend des Rois de Connaught ou Connacie & que Henri VIII créa un de fes ancêtres Comte de Thomond. En 1710, au mois de juin, il époufa la Lady *Elifabeth* Seymour, fille aînée du Duc de Sommerfet, & en 1714, il fut créé Vicomte de Tadcafter en Angleterre.

On divife ce Comté en huit Baronnies, qui font celles de Burrin, d'Inchiquin, de Tullagh, des Ifles de Bunratty, d'Ibrikan, de Clanderlag & de Moyfartagh. Au refte, Inchiquin donne le titre de Comte à une branche de la famille des O-Brien, & le très-honorable Guillaume O-Brien le porte aujourd'hui. Il n'y a dans tout ce Comté que deux villes qui ayent droit de tenir des marchez publics, & une feule qui envoye fes Députez au Parlement. La principale de toutes eft Killalow, ou Cabu, Siége épifcopal avec le droit de tenir un marché, place autrefois très-confidérable, mais qui tombe aujourd'hui en décadence. Elle eft fituée fur le Shannon dans le voifinage de Tippérary, à dix mille prefque au nord de Limerick, & à près de 90 au fud de Dublin; Enis-Town, autre ville, qui a droit de tenir un marché, & qui feule envoye deux Députez au Parlement; *Clare*, qui donne fon nom au Comté, & qu'on prétend, à caufe de cela même, en être la capitale. * *Etat préfent de la Grande Bretagne*, *fous George II*, *tome* 3. *p.* 34. *Voyez* auffi CLARE.

THOMYRIS. *Voyez* TOMYRIS.

THON, fut le premier entre les Egyptiens, qui réduifit en art la Médecine. * Homére, *Odyffée*, *l.* 4. *v.* 228 *& fuiv.*

THON, Roi de Canope en Egypte, fut tué par Ménélaüs, parce qu'il avoit voulu ravir fa femme Héléne. * Hellanicus.

THONESCHINGEN. *Voyez* DONESCHINGEN.

THONGCASTER ou THONGCASTLE, bourg d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Lincoln, dans la contrée appellée *Brodley* dans la divifion de Lindfey. Il eft ainfi appellé d'un ancien château, qui y fut bâti par Hengift le Saxon, après qu'il eut battu les Pictes dans la querelle de Vortigerne. Ce Prince pour le récompenfer lui accorda autant de terre qu'une peau de bœuf coupée par aiguillettes en pourroit comprendre. C'eft ce qui donna le nom à la ville de Thongcafter. Cette ville eft bien conftruite, & fituée fur le penchant d'une colline. * *Diction. Anglois.*

THONON, capitale du Chablais, eft fituée fur le bord oriental du Lac Léman à quelques heures de Genéve. Cette ville fe foumit aux Bernois en 1536, & embraffa la Réformation, au moins en partie. Il y eut la même année une grande fédition au fujet de la Religion. Les Bernois y envoyérent fix Députez qui y abolirent tout exercice de la Religion Romaine, & qui confirmérent Fabri dans le Miniftére. Il y demeura encore dix ans, y prêchant au milieu des traverfes qu'on lui fufcitoit. Les Genevois prirent Thonon en 1589. Cette place fut reprife en 1591, par l'armée de France & de Genéve. Les Soldats François y commirent de grandes violences. Le château fe rendit par compofition & on y trouva des munitions pour fix ou fept mille écus d'or. Les Habitans de Thonon, étant rentrez fous la domination du Duc, rentrérent auffi en 1598, dans le fein de l'Eglife Romaine, & la Réformation s'y éteignit entiérement. * *Hift. de Genéve de* 1730, *p.* 342, *&c.* Ruchat, *Hift. de la Réform. tome* 5. *p.* 446. *&c.*

THONOS CONCOLE'ROS. *Voyez* SARDANAPALE.

THOPHEL, montagne de la Paleftine. On ne fait pas trop bien fa fituation, parce qu'il n'en eft parlé que dans un feul endroit de l'Ecriture, favoir, *Deuteronome*, *ch.* 1. *v.* 1. M. Le Clerc a cru que ce lieu étoit près de Pharan, ou du païs de Moab. * *Voyez* fon Commentaire fur ce paffage.

THOPHET. *Voyez* TOPHETH.

THOR, THORN, THE'OROEN ou THORON, c'eft à dire, en Suédois, *tonnerre*, faux Dieu des Lapons idolâtres, que ces peuples appellent en leur Langue *Thiermes*, qui fignifie *tonnant* ou *bruit du tonnerre*, & auquel ils donnent auffi le nom d'*Aijeke*, c'eft à dire, *bifayeul*, ou *ancien pére*. Ces peuples lui attribuent une autorité fouveraine fur les Démons malfaifans qui demeurent dans les montagnes, dans les lacs ou dans l'air. Ils donnent un arc à ce Dieu, pour tuer, difent-ils, ces malins efprits à coups de fléches; & ils s'imaginent que c'eft l'arc-en-ciel dont il fe fert. Les Lapons adorent le Dieu Thoron, comme l'Auteur de la vie & de la mort, & celui qui gou-

gouverne tous les hommes. Le lieu où ils rendent leur culte à cette idole est ordinairement derriére leurs cabanes. Ils mettent la figure sur une table en forme d'autel; & autour de cet autel ils rangent des branches de bouleau & de pin, qui bornent l'espace de cette sorte de temple. L'allée qui y conduit est aussi bordée de branches des mêmes arbres; & la figure de ce Dieu est un tronc d'arbre, dont le haut semble réprésenter la tête d'un homme. Cette idole est faite de bouleau, lequel en ce païs a sa racine ronde comme une boule; & c'est de cette racine qu'ils en façonnent la tête d'une maniére fort grossiére. Ils lui mettent un marteau à l'endroit de la main, & cette marque la distingue des autres. C'est, disent-ils, l'instrument dont il se sert, outre son arc, pour assommer les Génies malfaisans. Ils lui fichent encore un clou d'acier dans la tête, avec un petit morceau de caillou, afin que ce Thor puisse faire du feu lorsqu'il lui plait. Peut-être que les premiers Lapons faisoient aussi servir cette figure pour le culte de Baive, qui est le Soleil ou Dieu du feu parmi ces idolâtres. Derriére l'idole, & vers l'extrémité de la table, ils arrangent les cornes des rennes qu'ils lui ont immolées. Souvent ces peuples n'adorent qu'un simple tronc de bois, ou une souche plantée en terre. Les victimes qu'ils immolent dans leurs sacrifices devant ces idoles, sont ordinairement des rennes, qui sont une espéce de cerfs; & quelquefois d'autres animaux, comme des agneaux, des chiens, des rats, ou des poules, qu'ils achettent des Marchands de Norvége, parce qu'il n'y en a point en leur païs. Après leur sacrifice, ils mettent devant la figure de ce Dieu une maniére de boëte, faite d'écorce de bouleau, pleine de petits morceaux de chair, pris de toutes les parties du corps de la victime, avec de la graisse fondue par dessus. * Scheffer, *Histoire de la Laponie.* Bartholin, *Antiquit. Danicæ.*

THOR, petite ville qui est un port sur la Mer Rouge, au Couchant du Mont-Sinaï, dont elle est éloignée d'environ cinquante milles. On montre à demi-lieue de Thor un jardin où il y a douze fontaines & plusieurs palmiers. On croit que c'est l'endroit que l'Ecriture nomme *Elim.* * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

THORALD ou THORAT, Religieux Anglois de l'Ordre de Cîteaux, vers l'an 1216, avoit écrit beaucoup d'Ouvrages qui sont perdus. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.* Mauritius Abbas Fonta. Hugo Kirchostallensis. Léland, &c.

THORAX, montagne de la Lydie, proche de la ville de Magnésie, ou *Manasso*, est le lieu où fut crucifié un certain Daphitas, Grammairien, qui avoit coutume de médire des Rois en ses vers, d'où vint le proverbe, *prend garde à Thorax.* On s'en servoit pour donner avis aux Médisans de retenir leurs Langues, de peur qu'il ne leur arrivât un semblable sort. * Strabon, *l.* 14.

THORBERG, Bailliage à deux lieues de Berne. C'étoit autrefois un Monastére de Chartreux fondé l'an 1397, par un Gentilhomme de ce nom qui donna sa Terre pour cette fondation. Depuis la Réformation les Bernois en ont fait un Bailliage qui est riche en blé. La Chartreuse a été convertie en château où le Baillif réside. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p.* 166. édit. d'Amsterdam 1730.

* THORENTIER (Jacques) étoit Docteur de Sorbonne, lorsqu'il entra dans la Congrégation de l'Oratoire de France, où il a vécu jusqu'à sa mort, arrivée en 1713. M. de Harlay, Archevêque de Paris, l'avoit nommé pour remplir la place de Grand Pénitencier, mais il n'en a point exercé les fonctions. Il a prêché longtems avec zéle & avec fruit, & il a rempli avec honneur les premiéres chaires de Paris & de quelques autres villes du Royaume. On a de lui un volume de Sermons sous ce titre, *Les Bienfaits de Dieu dans l'Eucharistie, & la reconnoissance de l'homme, en huit Discours.* En 1675, il prêcha le Carême à Sens, & le Pére Denyse, Jésuite du Collége de cette ville, trouva à redire à quelques propositions, sur lesquelles il fit des réflexions qu'il envoya au Pére Thorentier, qui y repondit avec autant de lumiére que de solidité, mais en même tems avec beaucoup de douceur & de modération. En 1673, il avoit fait imprimer un Ouvrage intitulé, *l'Usure expliquée & condamnée par les Ecritures Saintes, & par la Tradition universelle de l'Eglise.* Il a encore donné au Public, *les Consolations contre les frayeurs de la mort.* Après sa mort on imprima une *Dissertation sur la pauvreté religieuse*, qu'il avoit faite pour quelques Communautez de filles. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

THORESBIUS ou THORBIUS (Jean) Cardinal Anglois, Docteur en Droit & en Théologie à Oxford, fut fort consideré d'Edouard IV, Roi d'Angleterre; & par le crédit qu'il eut auprès de ce Prince, il s'éleva aux plus grandes dignitez de l'Eglise & de l'Etat. Il fut Archevêque d'Yorck, Chancelier d'Angleterre & Cardinal. Ces grands emplois ne lui firent point oublier la qualité de Pasteur, & ne l'empêchérent point de faire des Catéchismes, pour instruire le peuple. Il défendit les droits du Clergé contre les Religieux mendians, & mourut à Yorck l'an 1474, après avoir fait plusieurs Ouvrages, dont les plus considérables sont *Doctrinæ Christianæ Catechismus*; *Ad Ecclesiarum Pastores, liber unus, &c.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

THORIS & WIGHS, *Voyez* TORI.

THORISMOND, Roi des Visigoths d'Espagne. *Voyez* THURISMOND.

* THORIUS (François) de Flandre, Médecin & Poëte a écrit des Epigrammes & des Satyres, & a traduit du François en Latin un Poëme sur la Paix. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 244.

THORIUS (Raphaël) Médecin & Poëte Latin, a fleuri en Angleterre sous le Roi Jacques I. Il fit une lettre, qui a été imprimée, *de causa morbi & mortis Isaaci Casauboni.* Sa complainte en vers sur cette mort a aussi été imprimée. On estime beaucoup son Poëme sur le Tabac. Il aimoit passionnément le vin, & se trouva fort embarrassé quand M. de Peiresc l'obligea à boire un grand verre d'eau. Celui-ci dînant à Londres avec plusieurs personnes de Lettres, ne put jamais obtenir dispense à l'égard d'une santé que le Médecin Thorius lui porta. Le verre étoit d'une grandeur démesurée, c'est pourquoi Peiresc s'excusa longtems, & allégua mille raisons. Mais il fallut qu'il le vuidât. Avant que de le faire, il stipula que Thorius boiroit la santé qu'il lui porteroit à son tour. Dès qu'il eut bu ce vin, il fit remplir d'eau le même verre & l'avala, après avoir porté cette santé au Docteur. Celui-ci frappé comme de la foudre, pensa tomber de son haut, & voyant qu'il n'y avoit point moyen de s'en dédire, il jetta de profonds soupirs, il porta mille fois la bouche sur les bords du verre, & l'en retira autant de fois. Il appella à son secours tous les bons mots des Poëtes Grecs & Latins; & il fut presque toute la journée à vuider à plusieurs reprises ce verre. Le Roi Jacques I souhaita qu'on lui fit ce conte. Thorius mourut de peste à Londres en 1629. * Gassendi, *in Vita Peireskii. Opuscules de* Colomiez.

THORN, fameuse ville libre de la Prusse Polonoise. Elle est située sur la Vistule à 24 lieues de Dantzic, sur les frontiéres de la Grande Pologne. Cette partie de la Prusse, où les villes de Culm & de Thorn se trouvent, est appellée par plusieurs Auteurs la *Culmigérie.* Cette ville fut bâtie dans le XIII siécle par les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, & d'abord peuplée d'Habitans Allemands. Elle commença bientôt à devenir fameuse par son commerce, & entra ensuite dans l'alliance des villes Anséatiques, où elle fut d'autant plus considérable que dans ce temslà les plus grands vaisseaux y pouvoient arriver sur la Vistule depuis la mer. Cette commodité ne s'y trouve plus aujourd'hui, puisque la riviére s'étant élargie elle a moins de profondeur. On divise Thorn en ancienne & nouvelle ville; l'ancienne est cependant plus belle que la nouvelle, ayant des maisons fort hautes, & de bonnes murailles munies de 20 en 20 pas de grandes tours quarrées de brique; ce qui selon quelques uns a donné lieu de nommer cette ville *Thorn* ou *Thoren*, & en Latin *Turres* ou *Turrinia.* Il y a un très-beau pont sur la Vistule, une Maison-de-ville & des Couvens dignes d'être vus. La Réformation s'introduisit à Thorn dès l'an 1520, & s'y maintint malgré les oppositions de Gisius, Evêque de Culm, & de Stanislas Hosius; son successeur. Sigismond Auguste le dernier des Rois de la race des Jagellons, ayant fait d'inutiles efforts pour l'étouffer au berceau, la permit enfin & l'autorisa par un Edit, donné en 1557. Cette concession passa en Loi irrévocable sous Henri de Valois, successeur de Sigismond. Cet article fut inséré dans les Constitutions du Royaume, & la République l'a toûjours fait accepter & jurer par ses Rois à leur avénement à la Couronne. Cette ville est fameuse par la naissance de Nicolas Copernic, ce célébre Mathématicien, qui y vit le jour le 19 février 1473, & par le Colloque charitable, qui y fut tenu en 1645, par les soins d'Uladislas, Roi de Pologne. En 1410, les Polonois assiégérent en vain, pendant huit semaines, le château de Thorn, & en 1439, ils eurent le même succès dans une pareille entreprise. En 1454, la ville de Thorn se souleva contre les Chevaliers Teutoniques, se donna aux Polonois, & fit prisonniére une bonne partie de la garnison du château. Dans l'année suivante le Grand Maître de l'Ordre Teutonique l'assiégea sans succès. En 1629, Gustave Adolphe, Roi de Suéde, assiégea aussi cette ville inutilement; mais Charles Gustave s'en rendit Maître en 1655, & la posséda jusques au traité d'Oliva en 1660. En 1703, cette ville essuya de la part Charles XII, Roi de Suéde, un bombardement terrible, par lequel la Maison-de-ville & une bonne partie des archives du païs périrent, & qui la força à se rendre. Après la prise de la ville, le Roi en fit raser les tours & les fortifications. Pour ce qui est des priviléges de la ville de Thorn, elle a tenu, avec celle de Culm, le premier rang entre toutes les villes de Prusse, & elle avoit obtenu la liberté de se choisir d'entre ses Citoyens des Juges & des Magistrats. Ces priviléges furent augmentez lorsque ceux de Thorn se donnérent à la Pologne, après l'expulsion des Chevaliers Teutoniques. Des Auteurs assez anciens disent que dans cette occasion ils reconnurent, il est vrai, les Rois de Pologne pour leurs Seigneurs; mais que cependant ils avoient plutôt conclu avec eux une alliance inégale, qu'ils ne s'étoient mis au rang de leurs Sujets. Il est pourtant certain qu'il y a longtems que les priviléges de cette ville ont été diminuez. La Religion Protestante s'est tellement fortifiée & étendue dans cette ville, malgré les oppositions des Rois de Pologne & des Evêques d'Ermeland, que vers le milieu du XVI siécle la plus grande partie du Conseil & de la Bourgeoisie en fit profession. Les Catholiques ayant pour eux la faveur du Roi & des Grands de Pologne, gagnérent depuis divers avantages sur les Protestans, puisqu'en 1593 les Protestans furent obligez de leur céder l'Eglise de S. Jean, & en 1601 celle de S. Jacques, nonobstant toutes les supplications présentées à cette occasion. L'Eglise de S. Jean fut donnée aux Jésuites, à condition qu'ils n'auroient cependant aucun Collége dans Thorn. Cela fut observé jusques en 1606, où Laurent Gembiki, Evêque d'Ermeland, eut assez de crédit auprès du Roi Sigismond III, pour en obtenir un Rescript qui anéantit cette condition. La Bourgeoisie de Thorn crut pouvoir empêcher l'exécution de ces ordres, en refusant d'accorder aucun logement aux Disciples des Jésuites; mais la Diéte de Varsovie les y obligea par des ordres rigoureux. Tout le monde sait quelle est la Tragédie qui fut jouée à Thorn en 1724. Quelques Etudians des Jésuites ayant insulté & maltraité quelques Luthériens, le peuple prit feu, força le Collége des Jésuites & y fit un grand desordre, mais sans effusion de sang. La Cour accorda aux Jésuites une commission pour informer des crimes dont ils accusoient la ville. Les informations finies, la ville fut obligée de payer la dépense des Commissaires & de

de leur donner 2950 ducats d'or pour leurs peines. Ils laissérent 66 Citoyens de Thorn en prison. La Diéte étant assemblée, renvoya le jugement de cette affaire au Tribunal, que l'on nomme la *Cour Assessoriale*, à laquelle le Chancelier préside. Un Jésuite plaida contre la ville, & on ne sait pas si la ville eut la liberté de se défendre & de manifester son innocence. Dès que la sentence eut été prononcée, le Ministre de sa Majesté Impériale pria le Roi & les principaux Sénateurs d'en faire suspendre l'exécution & de la modérer. D'autres Ministres secondérent ses remontrances. La ville de Dantzic présenta une requête fort touchante sur le même sujet. Le Roi de Prusse en écrivit fortement au Roi. Tout cela fut inutile. Les Jésuites obtinrent même du Roi que l'exécution fixée au 15 de décembre fût avancée & se fit le huitiéme du même mois. Le Prince Lubomirski fut chargé de cette exécution. Son Aide-de-camp s'étoit déja assûré du Président Rosner, & du Vice-Président Zernich. Tous les prisonniers parurent devant le Prince. Le Président Rosner fut décapité le huitiéme décembre à cinq heures du matin, & il mourut, *dit la Rélation*, en Héros innocent & Chrétien. Les simples Artisans eurent la même fermeté & pas un ne voulut racheter sa vie aux dépens de sa Religion. Le Vice-Président Zernich, aimé des Catholiques & des Protestans, fut le seul qui eut sa grace; non aux dépens de sa Religion, comme on l'a faussement publié, mais au prix d'une partie de son bien, ayant été condamné à la somme de 60000 florins Polonois. Dans le dernier Acte de la Tragédie plusieurs Magistrats furent déposez, le Collége & l'Eglise de sainte Marie furent ôtez aux Protestans, & donnez à des Moines de S. François, qui sont nommez *Bernardins*. La premiére fois que le Prédicateur Catholique monta en chaire dans l'Eglise de sainte Marie, il prit une hache & abattit le pupître, où l'on plaçoit la Bible, disant qu'il étoit inutile. * Werdenhagen, *de Rebuspublicis Hanseaticis*. Cellarii *Polonia. Theatrum Europæ*. *Dict. Allemand de Bâle*. M. Jablonski, *Thorn affligée*, à Amsterdam 1726. *Bibliothéque Germanique*, *tome* 11. *p.* 51 *& suiv.*

THORN, idole. *Voyez* THOR.

* THORNBURY, bourg d'Angleterre dans la province de Glocester, à l'est de la Saverne, est au sud-sud-ouest de la ville de Glocester, dont il est éloigné de sept à huit lieues. * Sanson, *Carte des anciens Royaumes de Mercie & d'East-Angles*.

THORNDIKE (Herbert) fut élevé dans le Collége de la Trinité à Cambridge, entra ensuite dans les Ordres sacrez, & obtint une prébende à Westminster, sous le régne de Charles II. C'étoit un homme d'une vie irréprochable & d'un grand savoir. Il a fait divers Ouvrages, un Discours sur la Forme du Gouvernement des Eglises primitives; un autre sur les Assemblées religieuses; un troisiéme sur les Droits de l'Eglise; *Epilogus*; *De jure finiendi controversias Ecclesiæ, liber*; *A Discourse of the penalties which a due Reformation requires*; *Justs Weights and measures*. Il étoit de la Religion Anglicane. * *Dictionnaire Anglois*.

THORNEY: c'est ainsi que les Saxons nommoient le lieu où est à présent Westminster. Il y avoit à Thorney un fameux Temple consacré au Dieu Apollon. Sabert, Roi d'Essex, s'étant converti au Christianisme, avoit changé ce Temple Payen en une Eglise Chrétienne, qui fut depuis ruïnée par les Danois. Cette Eglise ayant longtems demeuré dans cet état, Edouard entreprit de la relever & d'y ajoûter un Monastére, auquel sa situation à l'ouest de Londres fit donner le nom de *Westminster*, c'est à dire, *Monastére à l'Occident*. Dans la suite il s'est formé peu à peu en ce quartier-là une ville qui ne le céde guéres à Londres. *Voyez* WESTMINSTER. Ce fut en 1065, qu'Edouard fit la dédicace de son nouveau Monastére, & pour cet effet il convoqua dans Londres une assemblée générale à laquelle assistérent tous les Evêques & tous les Grands du Royaume. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *p.* 444.

* THORNTON, bourg d'Angleterre dans la province de Lincoln, vers le nord, est entre Barton & Grimsby. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 146.

THOROLD (Jean) fils d'ANTOINE Thorold de Marston, dans le Comté de Lincoln, Chevalier, & de *Grizilla* Wray sa femme, fille de *Jean* Wray de Glentworth. Cette famille des Thorolds est Saxonne d'origine & a habité pendant plusieurs siécles dans le Comté de Lincoln. Thorold de Bukendale étoit Shérif du Comté, avant la conquête du païs. Il descendoit d'un Thorold, Shérif du Comté de Lincoln, sous le régne de Kénulphe, Roi de Mercie, dont l'épouse fit de grands biens à la ville de Coventry. Elle persuada à son mari de décharger cette place de toute corvée; ce que son époux lui accorda, à condition qu'elle iroit à cheval toute nue tout au travers de la ville. Comme elle avoit les cheveux fort longs, elle accomplit la condition, en couvrant tout à fait son corps. Depuis ce tems, la fille aînée de la famille des Thorolds, a toûjours porté le nom de *Godiva*. Sous le régne de Henri I, cette famille s'allia avec l'héritiére de la famille de Marston, union qui subsiste jusques à présent. Ses armes sont de sable à trois chévres d'argent. * Ingulphe, *p.* 65. *Monasticon Anglicanum*, *tome* 1. *p.* 306. Dugdale, *Baronage*, *tome* 1. *p.* 9.

THORON ou THE'ORDON, ville & port de mer. *Voyez* THOR.

THOROS ou THE'ODORE, Roi d'Arménie, fils de HAITON, auquel il succéda, ne put souffrir qu'Amauri de Lusignan son cousin, (ou, selon d'autres, son oncle) joüit de l'administration du Royaume de Chypre, que le Roi Henri son frére lui avoit donné, & il enferma ce dernier fort étroitement pour l'obliger à la conférer à quelque autre; mais il fut obligé de le délivrer, & fit la paix avec lui. Après le décès de *Capesa*, sa premiére femme, fille de *Capesan*, Empereur des Tartares, Thoros épousa *Chelvis*, sœur de Henri, Roi de Chypre, & mourut l'an 1300, laissant de sa seconde femme, LIVON, qui succéda au Royaume. * *Hist. du Royaume de Chypre*.

THOROUT. *Voyez* TOROUT.

THORPUS (Jean) Anglois, Religieux de l'Ordre des Carmes dans le monastére de Norwich, étoit Docteur en Théologie à Cambridge, & fut surnommé *le Docteur ingénieux*, *ingeniosus*. Il fut un des cinq qui disputérent contre Guillaume White, & qui condamnérent ses sentimens. Il mourut à Norwich, le septiéme jour d'août 1440, lorsque Henri VI régnoit en Angleterre. Il a écrit sur l'Apocalypse, &c. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

THORS-AA, une des principales riviéres d'Islande. Elle se décharge dans la mer, au midi de l'isle. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

THORYS ou THE'ODORE, Roi d'Arménie. *Voyez* THOROS.

THORYS. *Voyez* TORIS.

THOU ou TOHI, Roi d'Hémat ou Hamath, ayant appris que David avoit défait l'armée d'Adarézer, Hadadhézer ou Hadarhézer, Roi de Soba ou Tsoba, envoya Adoram, Hadoram ou Joram, son fils, à David, pour lui demander la paix, & le féliciter sur la défaite d'Adarézer qui étoit ennemi de Thou. Ce Prince fit présent à David de vases d'or, d'argent & d'airain, que David consacra au Seigneur, l'an du monde 2991. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 9 & 10. I. *Chron.* ou *Paralip. c.* 18. *v.* 3 *& suiv.*

THOU ou THOUN, ville de Suisse est à six lieues de Berne, au bord d'un joli lac. La riviére de l'Aar, sortant de ce lac se partage en deux bras qui se rejoignent bientôt, & forme ainsi une isle, qui est occupée par une partie de la ville, & dont l'autre partie est au delà, au pié d'une colline, où est le château de l'Avoyer. Cette ville est fort jolie & dans une situation également agréable & commode, au milieu d'un beau & fertile païs. Cette ville eut anciennement ses Comtes particuliers, appellez les Comtes de Thoun, elle passa ensuite en la puissance des Comtes de Kybourg, & elle tomba entre les mains des Bernois, à l'occasion du meurtre commis en la personne même du Comte Eberhard, en 1320. On accusa de ce crime son propre frére Hartman, qui, à ce qu'on écrit, s'y porta, parce qu'il ne vouloit pas lui donner sa part du Comté; & l'on prétend qu'on voit encore les traces du sang sur quelques uns des dégrez du château. La ville de Thoun resta absolument aux Bernois, par le contract de vente, qui leur en fut fait dans les formes en 1375. Les priviléges des Bourgeois leur furent conservez; ils en joüissent encore aujourd'hui, & ils ont particuliérement le droit de se choisir des Magistrats. Le Lac de Thoun, qui a environ deux lieues de long, (quelques-uns disent un mille & demi,) & une demi-lieue de large, est bordé de tous côtez, de beaux villages, de châteaux, de vignes & de champs. Un Historien rapporte que l'an 604, le Lac de Thoun bouillit d'une telle force, qu'il jetta une grande quantité de poissons cuits sur ses bords; mais d'autres ne marquent ce fait qu'à l'année 615. A quelque distance de ce lac, on voit s'élever les deux hautes & célébres montagnes, le Niesen & le Stoerhorn. Il y a quelques châteaux de Terres seigneuriales dans le Bailliage de Thoun, de même que dans tout le reste du Canton. * *Etat & Delices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 209 *& suiv.* edit. d'Amsterdam 1730.

THOU, est un château en Champagne: ce château a donné son nom à l'illustre Maison de Thou, si féconde en grands hommes.

THOU, famille. I. JEAN de Thou, I. du nom, Seigneur Du Bignon près d'Orléans, vivoit sous le régne de Philippe de *Valois*, & laissa de *N*.... sa femme, dont le nom est ignoré, 1. SILVESTRE qui suit; & 2. *Jeanne* de Thou.

II. SILVESTRE de Thou, Seigneur Du Bignon, Gouverneur de la province d'Orléans, selon Scévole de Sainte-Marthe, épousa *Perrette* Compaing, fille de *Jean*, Prevôt de la ville d'Orléans, dont il eut entre autres enfans, JEAN II, qui suit.

III. JEAN de Thou, II. du nom, Seigneur Du Bignon, vivoit en 1415. Il épousa en janvier 1388, *Pasquette* Du Bey, sœur d'*Alain* Du Bey, Prevôt de la ville d'Orléans, dont il eut 1. *Jean*, vivant en 1409; 2. JACQUES I, qui suit; & 3. *Biette* de Thou, mariée à *Gilles* de Troyes.

IV. JACQUES de Thou, I. du nom, Seigneur Du Bignon, rendit de grands services au Roi Charles VII, & à Charles, Duc d'Orléans, dont il étoit Maître d'Hôtel, & mourut le quatriéme octobre 1447, laissant de *N*.... sa femme dont le nom est ignoré, JACQUES II, qui suit.

V. JACQUES de Thou, II. du nom, Seigneur Du Bignon & de Francheville, épousa *Marie* Viole, fille de *Philippe* Viole, Conseiller au Baillage d'Orléans, dont il eut 1. JACQUES III, qui suit; 2. *Blanche*, dont l'alliance est ignorée; & 3. *Nicolas* de Thou, Seigneur de Trougny, vivant en 1483, qui fut pére de *Marguerite*, alliée à *Jean* Boitet; & de *Blanche* de Thou, mariée à *Jean* Du Pont.

VI. JACQUES de Thou, III. du nom, Seigneur Du Bignon, de Béville & de Javercy, fut le premier de sa famille qui vint s'établir à Paris, où il fut Avocat général en la Cour des Aides après Aignan Viole, son oncle maternel, & mourut le premier octobre 1504. Il épousa *Geneviéve* Le Moine, fille de *François*, Seigneur Des Allemans, dont il eut 1. *Augustin* qui suit; *Marie*, alliée à *Adrien* Audry, Maître des Comptes: 2. *Anne*, mariée à *François* Goyet, Avocat du Roi au Châtelet de Paris; 3. *Marguerite*, alliée 1. à *Jacques* le Maçon; 2. à *Milès* Perrot; 4. *Claude*, mariée 1. à *Jean* Galope, Avocat au Parlement: 2. à *Guillaume* Verforis, fameux Avocat du Parlement; & 5. *Magdelaine* de Thou, femme de *Pierre* Fraguier.

VII. AUGUSTIN de Thou, I. du nom, Seigneur de Bonnœil, &c. parut avec éclat dans le Barreau, d'où il fut tiré pour être élevé

élevé au rang de Conseiller. Il fut nommé Président en 1535; & dans ses emplois, il se gouverna avec tant de prudence & de modération, qu'il s'aquit les bonnes graces du Roi son Maître, & l'affection de tous les Ordres du Royaume. Il mourut le sixiéme mars 1544. Il avoit épousé avant l'an 1520, *Claude* de Marle, fille de *Jean* de Marle, Seigneur de Versigny, & d'*Anne* Du Drac. Il en eut 21 enfans, dont 14 moururent jeunes. Ceux qui restérent furent 15. CHRISTOPHLE qui suit; 16. *Adrien* de Thou, Seigneur d'Hierville, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel, mort le 25 octobre 1570; 17. *Nicolas* de Thou, aussi Conseiller-Clerc, Archidiacre de l'Eglise de Paris, Abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, puis Evêque de Chartres. Les Auteurs de son tems parlent très-avantageusement de sa doctrine, de sa modestie, de sa piété & de son zéle pour le service du Roi. Ce fut lui qui sacra Henri IV, en 1594. Il composa un *Traité de l'Administration des Sacremens*; une *Explication de la Messe & de ses Cérémonies*, & d'autres Ouvrages; & mourut en 1598, âgé de 70 ans; 18. AUGUSTIN de Thou, II. du nom, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & Baillif du Fort-l'Evêque, dont il exerça pendant plusieurs années les fonctions, avec la réputation d'une très-grande probité. Le Roi Charles IX le choisit pour être son Avocat général au Parlement de Paris, en 1567; & Henri III lui donna une charge de Président, vacante par la mort de Gui Du Faur, Seigneur de Pibrac. Il y fut reçu en 1585, & l'exerça avec l'approbation générale des gens de bien, jusqu'en 1595, qu'il s'en démit. Il avoit épousé *Anne* Bourgeois, fille de *Louïs* Bourgeois, Conseiller du Parlement, de laquelle il eut *Christophle* de Thou, Seigneur du Plessis-Passy, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, &c. lequel d'*Anne* de Neufvillé son épouse, laissa une fille unique, *Anne* de Thou, mariée à *François* Savary, Seigneur de Bréves, Ambassadeur à Constantinople. Les autres enfans d'AUGUSTIN de Thou, I. du nom, furent 19. *Jeanne* de Thou, mariée à *Jacques* Le Lieur, Seigneur Du Chênoy, Correcteur des Comptes; 20. *Barbe*, alliée à *Jacques* Sanguin, Seigneur de Livry, Lieutenant des Eaux & Forêts; & 21. *Anne* de Thou, Abbesse de Saint-Antoine-des-Champs.

VIII. CHRISTOPHLE de Thou, Seigneur de Bonnœil, de Céli, &c. premier Président au Parlement de Paris, & Chancelier des Ducs d'Anjou & d'Alençon, commença à se faire connoître dans les charges de Conseiller & d'Avocat du Roi au siége de la Table de Marbre, de Contrôleur en la Chancellerie, & de Prevôt des Marchands de la ville de Paris. Depuis, le Roi Henri II, en 1554, l'honora d'un Office de Président du Parlement. Après la mort de Gilles Le Maître, Charles IX, à la priére de Catherine de Médicis sa mére, le choisit pour Chef de la Justice dans le premier Parlement de France en 1562. Dans les fonctions de de cette charge, il fut toûjours équitable, & toûjours égal, dans un tems que les troubles & les factions rendoient déplorable. Ainsi estimé des Rois, aimé des peuples, & autant considéré pour sa piété & l'innocence de ses mœurs, que respecté pour sa grande doctrine & ses vertus, il mourut le premier novembre 1582, âgé de 74 ans & cinq jours. Le peuple avoit tant de soumission pour ses sentimens, & de respect pour sa personne, qu'on a cru que, s'il eût vécu longtems, il auroit été seul capable de reprimer les séditions qui éclatérent depuis avec tant d'insolence & de fureur contre l'autorité royale. Le Roi Henri III, qui n'avoit pas trop considéré les avis de ce grand homme, le pleura mort, & lui fit faire des obséques solemnelles. M. Prevôt, Curé de Saint-Sévérin, prononça son Oraison funébre; & sa mémoire fut transmise à la postérité par les Ecrits des plus savans hommes de l'Europe, dont ce sage Magistrat fit gloire d'être l'ami & le Protecteur. Il avoit commencé lui même une Histoire de France, que ses grandes occupations l'empêchérent de finir. Son corps fut enterré dans la chapelle de sa famille, à Saint-André des Arcs, où sa veuve fit ériger l'Epitaphe qu'on y voit encore. C'étoit *Jacqueline* de Tulleu, fille de *Jean* de Tulleu, Seigneur de Céli, & de *Jeanne* Chevalier, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Christophle-Auguste* de Thou, Seigneur de Saint-Germain & de La Grande Paroisse, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie, & Baillif de Melun, qui épousa *Françoise* Allegrin, Dame de Saint-Germain & de La Grande Paroisse, fille de *Louïs*, Seigneur desdits lieux, Conseiller au Parlement, & de *Louïse* Briçonnet, dont il eut pour fils unique *Christophle* de Thou, avec lequel il fut assassiné dans la maison de La Grande Paroisse, pendant les troubles de la Ligue; 3. JACQUES-AUGUSTE, *qui a fait la branche de* MESLAY, *rapportée cy-après*; 4. *Jacqueline*, Abbesse de Malnoue; 5. *Marie*, Abbesse des Clérets; 6. *Anne*, mariée à *Philippe* Hurault, Comte de Chiverny, Chancelier de France, mort en 1584; & 7. *Catherine* de Thou, alliée à *Achille* de Harlay, premier Président du Parlement après son beaupére.

IX. JEAN de Thou, Seigneur de Bonnœil, de Céli, &c. fut Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes en 1570, mourut avant son pére le cinquiéme août 1579, laissant de *Renée* Baillet, fille de *René*, Maître des Requêtes, & d'*Isabeau* Guillart, 1. RENE' qui suit; 2. *Renée*, mariée à *René* de Bourgneuf, Seigneur de Cussé, premier Président de Bretagne; 3. *Isabeau*, alliée à *Philippe* de Longueval, Seigneur de Manicamp; & 4. *Jacqueline* de Thou, femme de *Drieck* de Hangest, Seigneur d'Argenlieu, &c.

X. RENE' de Thou, Seigneur de Bonnœil, de Céli, &c. Introducteur des Ambassadeurs, épousa *Marie* Faye, morte en juillet 1666, fille de *Jacques*, Seigneur d'Espeisses, Président au Parlement, & de *Françoise* de Chaluet, dont il eut 1. *Louïs-Marie*, mort jeune; 2. *Louïse*, Abbesse des Clérets au Perche; 3. *Marie*, Religieuse à Port-Royal; 4. *Elisabeth-Claire*, Carmélite à Saint-Denys en France; 5. *Claude*, Carmélite à Rennes; 6. *N*.... Carmélite à Chartres; 7. *Claire*, morte sans alliance en janvier 1645; & 8. *Françoise-Charlotte* de Thou, mariée en 1643, à *Christophle-Auguste* de Harlay son cousin, Seigneur de Céli & de Bonnœil.

BRANCHE DES BARONS DE MESLAY.

IX. JACQUES-AUGUSTE de Thou, Baron de Meslay, troisiéme fils de *Christophle* de Thou, premier Président du Parlement de Paris, & de *Jaqueline* de Tulleu, naquit à Paris le neuviéme octobre 1553. Comme il étoit d'un tempérament très-délicat, on ne commença à le faire étudier qu'à dix ans, & on le mit au Collége de Bourgogne. Mais à peine y eut-il été un an qu'une fiévre violente, qui l'attaqua, obligea à le remener chez son pére. Il fut longtems desespéré & abandonné des Médecins, mais il en revint, & après avoir été six mois à se remettre, il continua ses études sous Henri de Monantheuil, de Jean Martin, de Michel Marescot, & de Pierre du Val, qui tous pratiquérent depuis la Médecine à Paris avec une grande réputation. M. De Thou avoit plus d'inclination pour les Sciences, que de force & de mémoire pour les apprendre: aussi profita-t'il davantage par une assiduité modérée, mais également soutenue, & par le commerce des Gens de Lettres, que par un grand travail. Cinq ans après sa sortie des Classes, il alla entendre Denys Lambin & Jean Pellerin, Professeurs en Langue Gréque au Collége Royal. Sur la fin de l'an 1570, il alla à Orléans étudier en Droit, & employa l'année suivante à prendre les Leçons de Jean Robert, de Guillaume Fournier, & d'Antoine le Comte. Pendant cette étude, la lecture qu'il fit des Ouvrages de Cujas lui inspira tant d'estime pour lui, qu'il quitta Orléans pour l'aller trouver en Dauphiné. En y allant il s'arrêta six mois à Bourges pour écouter Hugues Doneau, & François Hotman. Il alla ensuite à Valence, où Cujas enseignoit. Ce fut là qu'il fit amitié avec Joseph Scaliger, qui y étoit allé exprès pour voir Cujas; amitié qu'il a toûjours cultivée avec beaucoup de soin. Son pére, qui ne vouloit pas qu'il fût si longtems éloigné de lui, le rappella un an après qu'il fut parti pour Valence, & il se rendit à Paris quelque tems après la funeste journée de la Saint-Barthélemi. Comme il étoit destiné à l'état ecclésiastique, il alla demeurer chez Nicolas de Thou, son oncle, Conseiller au Parlement & Chanoine de Notre-Dame, dans le Cloître de cette Eglise; & son oncle ayant été peu de tems après fait Evêque de Chartres, lui donna son Canonicat. Il demeura quatorze ans de suite dans ce lieu où il commença sa bibliothéque, qui fut ensuite si nombreuse. En 1573, M. de Thou partit avec Paul de Foix qui alloit en Italie de la part du Roi, & en visita les principales villes, liant par tout commerce avec ce qu'il pouvoit y trouver de Savans. De retour à Paris il s'appliqua pendant quatre ans à la lecture qui ne lui fut pas cependant si utile que la conversation des Savans qu'il voyoit avec assiduité. Sur la fin de l'an 1576, le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre s'étant sauvez de la Cour, on craignit des brouilleries. On dépêcha M. de Thou au Maréchal de Montmorency, avec des ordres secrets de se servir de son crédit pour les prévenir. Il y réüssit & les suspendit pour quelque tems. Il fit ensuite par occasion un voyage dans les Païs-Bas, dont il vit une partie. Peu après son retour, son frére aîné tomba malade, & mourut. Pendant cette maladie, c'est-à dire, en 1578, M. de Thou fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement; charge qu'il n'accepta qu'avec peine, à cause de son goût pour l'étude, & pour les douceurs d'une vie privée, mais dont il a rempli les devoirs avec beaucoup d'exactitude. La peste étant survenue à Paris en 1580, il se retira en Touraine, d'où il alla voir la Normandie & la Bretagne. Dès que la peste fut cessée, il retourna à Paris auprès de son pére, qui n'avoit point quitté cette ville; mais il n'y resta pas longtems, ayant été alors député avec d'autres Conseillers du Parlement. Ce fut dans ce tems-là qu'il prit la résolution de quitter l'état ecclésiastique auquel il avoit été destiné, & de se rendre aux sollicitations de ses oncles, qui vouloient qu'il se mariât. Il demeura en Guienne, où sa Compagnie l'employa dans tout ce qui se trouva d'honorable, jusqu'en 1582, que le premier Président obtint qu'il revînt à Paris; mais comme il prit un grand détour, il n'y arriva que le jour de l'enterrement de son pére. Pour se consoler de n'avoir pas reçu ses derniers soupirs, il travailla à lui faire ériger un Mausolée dans l'Eglise de Saint-André des Arcs, & à lui faire composer des éloges par les plus beaux esprits du siécle. S'étant ensuite défait de ses Bénéfices, il fut pourvu le dixiéme avril 1584, d'une charge de Maître des Requêtes. Il se remit alors de nouveau à l'étude, & prit chez lui Maurice Bressieu, Professeur Royal de Mathématiques, avec lequel il s'appliqua cette année & la suivante à la lecture du Grec d'Euclide avec les Notes de Proclus. L'amitié que le Cardinal de Vendôme avoit conçue pour lui, l'engagea à faire quelque séjour à la Cour; mais cette amitié s'étant refroidie, il se retira d'un lieu qui lui déplaisoit, pour se livrer entiérement à la composition de son Histoire, qu'il avoit commencée deux ans auparavant. Il eut en 1586, la survivance de la charge de Président à Mortier, que possédoit Augustin de Thou, son oncle, & se maria l'année suivante avec Marie de Barbanson, après s'être fait délier par l'Official de Paris de tous les engagemens qu'il avoit pris dans l'état ecclésiastique, car il avoit reçu les quatre Ordres Mineurs. Il perdit au commencement de l'année 1588, sa mére, qui mourut à l'âge de 70 ans. Cette année féconde en troubles, qui causérent beaucoup de chagrin par toute la France, lui donna bien de l'exercice. Voyant que l'esprit de la Ligue avoit gagné Paris, & avoit obligé Henri III à quitter cette ville, il suivit ce Prince & alla par son ordre en Normandie, pour sonder les sentimens des Gouverneurs & des Magistrats, pour les instruire de ce qui s'étoit passé, les confirmer dans leur devoir, & leur faire connoître le dessein que le Roi avoit d'assembler les Etats. Lorsqu'il fut de

de retour auprès de Henri III, ce Prince, pour récompenser ses services, le fit Conseiller d'Etat, & il en prêta le serment le 26 août de cette année. Pendant la tenue des Etats à Blois, il revint à Paris, où il fut en danger de perdre la vie; car la nouvelle de la mort du Duc de Guise y étant arrivée, le peuple se souleva, & tous ceux qui étoient attachez au Roi furent obligez de se cacher. M. de Thou en fit de même & trouva ensuite le moyen de sortir de sa retraite déguisé en Soldat, avec sa femme habillée en Bourgeoise. Il se rendit à Blois auprès du Roi, qui étant passé à Tours, résolut d'y établir un Parlement, pour opposer à celui de la Ligue. M. de Thou fut proposé pour en être le premier Président; mais il refusa constamment cette dignité & la fit tomber sur M. d'Espeisses. La proposition que M. Schomberg lui fit de l'accompagner en Allemagne, où il alloit de la part du Roi, pour lever des troupes & pour tirer quelques secours des Princes Allemands, lui plut davantage: il l'accepta même avec plaisir. Comme ils passérent par l'Italie, il étoit à Venise, lorsqu'il apprit la triste mort du Roi Henri III. Cette nouvelle lui fit prendre la résolution de revenir en France, où il se rendit à Châteaudun auprès de Henri IV, qui, charmé de son savoir & de son intégrité, lui faisoit souvent l'honneur de l'appeller dans le Conseil d'Etat. Il l'employa en des négociations importantes, comme à la conférence de Suréne, & pour traiter avec les Députez du Duc de Mercœur. Après la mort de Jaques Amyot, Evêque d'Auxerre, le Roi le nomma Grand-Maître de sa Bibliothéque, & voulut qu'il fût un des Commissaires Catholiques dans la célébre Conférence de Fontainebleau, entre Jaques Davy du Perron, alors Evêque d'Evreux, & Philippe du Plessis-Mornay. Pendant la régence de la Reine Marie de Médicis, il fut un des Directeurs généraux des Finances, Député à la Conférence de Loudun, & fut employé dans d'autres affaires. Le Roi le commit aussi avec le Cardinal du Perron, pour trouver les moyens de réformer l'Université de Paris, & pour travailler à la construction du Collége Royal, qui fut commencé par ses soins. En 1601, il fut élu Pére temporel & Protecteur de l'Ordre de Saint-François, dans tout le Royaume de France, & prit alors le soin de faire continuer la nef de l'Eglise des Cordeliers de Paris. Mais ce grand nombre d'emplois, si attachans, ne l'empêcha pas de travailler dans le particulier pour l'avantage de la postérité; car il composa l'Histoire de son tems, depuis l'an 1545, jusqu'à l'an 1607, en cent trente-huit livres: Ouvrage comparable à ceux des Anciens, par son sujet, & par la maniére dont il est traité. Cy-devant les meilleures éditions de cet Ouvrage étoient celle de Genéve de l'an 1620, en cinq volumes *in folio*; celle de l'an 1604, à Paris, qui ne contient que les 18 premiers livres; & celle de 80 livres faite à Paris en 1606, & les années suivantes en quatre volumes *in folio*, parce qu'il se trouve dans la premiére des endroits que M. de Thou a changez lui même: & que dans celle de Genéve, Michel Guillaume Lingelsheim a retranché quelque chose, suivant l'ordre qu'avoit laissé l'Auteur, que cet Ouvrage priva de l'honneur d'être fait premier Président au Parlement de Paris. Aujourd'hui nous en avons une édition bien meilleure que les précédentes, & qui parut à Londres en sept volumes *in folio*, 1734. Elle est de M. Thomas Carte, Anglois, connu à Paris sous le nom de M. *Philips*, qui s'est donné des peines extrêmes pour recueillir tout ce qui pourroit contribuer à donner une édition parfaite de ce célébre Historien. C'est sur cette édition que l'on en a donné une excellente Traduction Françoise en 16 volumes *in quarto*, en 1734. M. Prevost d'Exiles, autant connu par ses avantures que par ses Ecrits, mais homme d'Esprit, avoit aussi entrepris, de traduire en François l'Histoire de M. de Thou; mais il n'a publié qu'un volume de sa Traduction, où le texte se trouve noyé dans le Commentaire, souvent fort inutile. M. Durand a donné à Londres une Vie de M. de Thou en François, fort curieuse: c'est un volume *in octavo*. Il laissa aussi des Commentaires ou Mémoires sur sa vie, qui sont dans l'édition de Genéve, & mourut à Paris le 17 mai de l'an 1617, âgé de 63 ans, six mois & 29 jours. Il est enterré dans l'Eglise de Saint André des Arcs, où l'on lit son Epitaphe en ces termes,

JACOBO-AUGUSTO THUANO, *Christophori filio; in Regni Consiliis Adsessori; Amplissimi Senatus Præsidi; Literarum quæ Res divinas & humanas amplectuntur magno Bonorum & Eruditorum consensu peritissimo; variis Legationibus summa sinceritate ac prudentia functo; Viris principibus ævo suo laudatissimis eximie culto; Historiarum Scriptori, quod ipsæ passim loquuntur, celeberrimo; Christianæ pietatis antiquæ retinentissimo.*

Vixit annos LXIII, *menses* VI, *dies* XXIX
Obiit Lutet. Parisior. Non. Maii, CIↃ IↃCXVII.
Parcissime censuisse videtur
Qui tali Viro sæculum defuisse dixit.

M. de Thou avoit composé pour lui même une Epitaphe Latine, dont voici une Traduction Françoise,

Ici j'attens le jour où l'éternelle voix
Doit commander aux Morts de revoir la lumiére,
Jour où le juste Juge, à la Nature entiére
Donnera ses derniéres Loix.
Ma docile raison conserva la foi pure,
La foi de mes Ayeux & leur simplicité;
Combattit sans orgueil & souffrit sans murmure
Les défauts de l'humanité.
Contredit & persécuté
Je n'opposai jamais le reproche à l'injure.
Sectateur de la vérité,
Et ma plume & ma voix lui servirent d'organe.
Sans mêler à son culte où l'intérêt profane,
Ou la haine indiscrette, ou la timidité.
FRANCE, *si je n'eus rien de plus cher que ta gloire,*
Du nom de Citoyen si mon cœur fut épris,
Donne tes pleurs à ma mémoire,
Ta confiance à mes Ecrits.

Le jour de sa mort, il composa sur sa maladie des vers Latins, dans lesquels on remarque autant de présence d'esprit que de délicatesse dans la diction. Ce Président avoit épousé, 1. l'an 1587, *Marie* de Barbançon, fille de *François*, Seigneur de Cany, morte l'an 1601, sans laisser d'enfans: 2. *Gasparde* de la Châtre, fille de *Gaspard* de la Châtre, Comte de Nancey, Capitaine des Gardes du Corps du Roi; & de *Gabrielle* de Batarnay, dont il eut 1. FRANÇOIS-AUGUSTE, *dont il sera parlé cy après dans un article séparé*; 2. *Achille-Auguste*, Conseiller au Parlement de Bretagne, mort sans alliance le sixiéme avril de l'an 1635; 3. JACQUES-AUGUSTE qui suit; 4. *Magdelaine*, alliée à *Jaques* Danès, Seigneur de Marly, Président en la Chambre des Comptes, qui fut Evêque de Toulon après la mort de sa femme; 5. *Marie*, femme de *René* du Bellay, Comte de la Feuillée; & 6. *Louise* de Thou, mariée à *Arnaud* de Pontac, Président au Parlement de Bourdeaux. Voici le témoignage que M. Perrault rend à M. de Thou au sujet de son Histoire. ,, Il n'a jamais ni déguisé, ,, ni supprimé la vérité, noble & généreuse hardiesse dont il a ,, été loué de tous les grands hommes de son tems, & particuliérement de Papire Masson, qui disoit qu'il n'étoit pas possible qu'un Historien qui n'est pas sincére, allât loin dans la postérité. Cet Ouvrage est digne des Anciens, & peut-être surpasseroit une partie de ce que les anciens Romains nous ont laissé en fait d'Histoire, s'il n'avoit trop affecté de leur ressembler. Car cette affectation de bien parler leur Langue a été si loin, qu'elle lui a fait défigurer tous les noms propres des hommes, des villes, des païs, & des choses, dont il parle, en les traduisant en Latin d'une maniére si étrange qu'il a fallu ajoûter un Dictionnaire à la fin de son Histoire, où tous les noms propres d'hommes, de villes, de païs, & autres choses semblables, qui y sont contenues, sont traduits en François. ,, Je prens Dieu à témoin, *dit M. de Thou dans une Lettre qu'il écrivoit au Président Jeannin le* 31 *mars* 1611, que je n'ai point eu d'autre vue que la gloire de Dieu & l'utilité publique, en écrivant l'Histoire avec la fidélité la plus exacte & la plus incorruptible dont j'ai été capable, sans me laisser prévenir d'aucun motif d'amitié ou de haine. " On a tiré quelques Ouvrages de l'Histoire de M. de Thou, *Mémoires de la Vie de Jaques-Auguste de Thou, traduits du Latin en François*; *Monumenta Litteraria, seu Obitus & Elogia Doctorum Virorum ex Elogiis Jacobi Augusti Thuani*; Londini, 1640, *in quarto*; *Thuanus enucleatus*, &c., Helmstadii, 1656; *Les Eloges des Hommes Savans avec des additions par Antoine Teissier*; *Thuanus restitutus*; *Jacobi Augusti Thuani Poëma in quo argutias quorumdam Criticorum in Historias sui ipsius refellit.* M. de Thou n'a pas moins excellé dans la Poësie que dans l'Histoire, & outre le Poëme qu'on vient d'indiquer on a encore de lui, *Metaphrasis Poëtica librorum Sacrorum aliquot*; (Ce livre a paru aussi sous le titre de *Poëmata Sacra*) *De Re Accipitraria*; *Crambe*, *viola*, *lilium*, *Phlogis*, *Terpsinoe*, 1611, *in quarto.* On a encore de cet Auteur *Papirii Massonis Vita*; *Thuana.* * *Les Mémoires de la Vie de M. de Thou.* Blanchard, *Histoire des Présidens à Mortier.* Perrault, *Hommes illustres, tome* 1. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 9. *p.* 309—359. * *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

X. JACQUES-AUGUSTE de Thou, Baron de Meslay, Président ès Enquêtes du Parlement, & Ambassadeur en Hollande, épousa 1. *Marie* Picardet, morte en fevrier 1663, fille de *Hugues*, Picardet, Procureur général au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* Le Prevôt: 2. *Renée* de La Marzeliére, morte en juin 1691. Du premier lit est venu *Louis-Auguste* de Thou; & deux filles. * *Voyez* Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement.*

THOU (François-Auguste de) fils aîné de JACQUES-AUGUSTE de Thou, Baron de Meslay, Président au Parlement, & de *Gasparde* de la Châtre, fut Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi. Sa profonde érudition lui fit donner la charge de Grand-Maître de la bibliothéque du Roi; & la douceur de ses mœurs le fit aimer de tous les Savans de son tems, qui admiroient son esprit. Il eut la tête tranchée à Lyon le 12 septembre de l'an 1642, pour n'avoir pas révélé le secret d'une conspiration contre le Cardinal de Richelieu, que lui avoit confié Henri d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars. Plusieurs ont cru, mais vainement, que ce qui fit son malheur, c'est que le Cardinal de Richelieu ne fut pas fâché de trouver cette occasion de se venger en sa personne, de ce que le Président de Thou son pére, avoit dit dans son Histoire, d'Antoine du Plessis de Richelieu, un des grands oncles du Cardinal. Voici le passage, à l'année 1560, *l.* 24, lorsqu'il parle de la conjuration d'Amboise: *Antonius Plessiacus Richelius, vulgò dictus Monachus, quòd eam vitam professus fuisset; dein voto ejurato, omni se licentiæ ac libidinis genere contaminasset.* Quoi qu'il en soit, M. de Thou qui avoit trente-cinq ans, mourut avec une grande piété. On admire sa présence d'esprit & sa tranquillité dans l'Inscription qu'il écrivit de sa main une heure avant sa mort, pour être mise à une chapelle qu'il avoit fondée aux Cordeliers de Tarascon, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait étant en cette ville au commencement de sa prison,

Christo Liberatori,
Votum in carcere pro libertate conceptum

Franc.

Franc. August. Thuanus
E carcere vitæ jamjam liberandus,
Meritò solvit 12. Sept. 1642.

Confitebor tibi Domine, quoniam exaudisti me, & factus es mihi in salutem.

* *Mémoires Historiques.*

Le célébre Pierre Du Puy a fait des *Mémoires* pour la justification de M. de Thou, imprimez à la fin du XV volume de la Traduction de l'Histoire de Jacques-Auguste de Thou, avec plusieurs piéces servant au même but, & dont plusieurs avoient déja paru. On trouve dans ces Mémoires une rélation détaillée de tout ce qui s'est passé au procès criminel fait à M. de Thou, & des moyens qui ont été pris pour le condamner à mort; un détail des chefs d'accusation, avec les Réponses de Pierre Du Puy, &c. Ces Mémoires sont une piéce tres curieuse & bien raisonnée. * *Supplément de Paris* 1736.

THOUARS ou TOUARS, petite ville de France, & Vicomté dans le Poitou. Elle est sur la Toue, à six lieues de Saumur du côté du midi. Thouars a été érigé en Duché l'an 1563, puis en pairie en 1595, & appartient à la Maison de La Tremouille, & elle est ornée d'un fort beau château. Il y a une Jurisdiction subalterne, & une Election, deux Chapitres dont l'un est assez considérable, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des filles de saint François, un Hôtel-Dieu, & un hopital. Le Duché est si étendu, que dix sept cens Vassaux en relévent. *Voyez* TREMOUILLE. * Maty, *Diction. Géogr.*

THOULOUSE. *Voyez* TOULOUSE.

THOUN, ville & Lac. *Voyez* THOU.

THOUR. *Voyez* THUR.

THOURGAW. *Voyez* THURGOVIE.

* THOURIN (George) de Liége, Docteur en Théologie & Chanoine de la Cathédrale, a publié une Oraison funébre sur la mort d'Anne, fille de l'Empereur Ferdinand premier, épouse d'Albert, Duc de Baviére; *Oratio de Seminario Clericorum; Statuta & Leges Seminarii; Ratio erecti Seminarii.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 267.

THOUS, ou TOHY, Roi d'Emath. *Voyez* THOU.

THOYNARD (Nicolas) Seigneur de Villau-Blein d'une des meilleures familles d'Orléans, naquit dans cette ville le cinquiéme mars 1629, & s'étant appliqué dès ses premiéres années à l'étude des Langues & de l'Histoire, & en particulier à la connoissance des médailles, il s'acquit l'estime de tous les habiles Gens de son siécle. Quoiqu'il ait beaucoup travaillé, il ne publia que tres peu d'Ouvrages, savoir en 1690, quelques Notes Latines sur le livre *de Mortibus Persecutorum;* deux petites Dissertations sur des médailles, l'une sur deux médailles de Trajan & de Caracalla, & sur une de Galba en 1689; l'autre sur l'Empereur Commode, & sur son âge prouvé par les médailles; en 1690 & en 1693, la Discussion des Remarques du Pére Bouhours sur la Langue Françoise, pour défendre ou pour condamner plusieurs passages de la Version du Nouveau Testament de Mons. M. Thoynard n'avoit pas mis son nom à la tête de ce dernier Ouvrage, & même il avoit marqué dans la préface qu'il étoit de la composition d'un Abbé Albigeois; mais beaucoup de gens apprirent de lui-même qu'il en étoit l'Auteur: & comme il s'y étoit plu à reprendre l'Orthographe, & quelques autres minuties du Pére Bouhours, à qui d'ailleurs il donnoit gain de cause presque par tout, le Pére Riviére, Jésuite, & compatriote de M. Thoynard, le paya de ses plaisanteries par une Critique fine & délicate, qui parut en 1694, sous le titre d'*Apologie de M. Arnauld & du Pére Bouhours, contre l'Auteur déguisé sous le nom de l'Abbé Albigeois.* M. Thoynard, a entretenu un grand commerce de lettres avec M. Dron, habile Antiquaire. Vers le même tems M. Arnaud fit un Ecrit, contre ce Savant & contre le Pére Bouhours: cet Ecrit qui n'a pas été imprimé a pour titre, *Régles pour discerner les bonnes & mauvaises Critiques des Traductions de l'Ecriture Sainte en François pour ce qui regarde la Langue.* M. Thoynard a eu une tres grande part à l'Ouvrage du Cardinal Noris sur les Epoques Syro-Macédonniennes, & il est présque tout de lui. Il attaqua aussi la Traduction du Nouveau Testament par Richard Simon. Il a laissé beaucoup d'Ouvrages manuscrits, remplis de découvertes curieuses & utiles. M. Thoynard parloit assez mal, écrivoit de même, & aimoit à plaisanter: c'étoit là son défaut, du reste, il étoit homme de beaucoup d'honneur, & avoit acquis de grandes connoissances. Il mourut à Paris le cinquiéme ou le sixiéme janvier 1706, âgé de 77 ans, moins deux mois & un jour. L'année suivante on donna *in folio* sa Concordance des quatre Evangélistes en Grec, qui est un Ouvrage tres-curieux. M. Du Pin a donné un article fort défectueux de M. Thoynard dans sa Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII. siécle. *Mémoires du tems.* Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, in folio*, p. 991. *Critique de la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques par* M. Simon, *tome* 2. p. 401 & 402. *Remarques* du Pére Souciet. *Continuation de la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du* XVIII *siécle, tome* 1. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

THOYRAS. *Voyez* SAINT-BONNET.

THR.

THRACE, *Thracia*, grande province de l'Europe, appellée presentement *Romanie*, est située entre le Mont-Hæmus qui la sépare de la Mœsie ou Bulgarie, le Pont-Euxin, la Propontide, la Mer Egée & le fleuve Strymon. Elle a eu autrefois des villes tres-renommées & considérables, comme, Abdére, Cypséle, Périnthe, Apollonie, Byzance aujourd'hui *Constantinople*, Philippopolis, Andrinople, Trajanople. Le Nesto ou Charasou, & la Marize, anciennement *Hebrus* sont ses plus grandes riviéres; Rhodope, Orbéle & Hæmus ses monts les plus renommez. Les anciens Thraces étoient distinguez entre eux autant de nom que de mœurs, & ne convenoient en presque autre chose qu'en barbarie & en brutalité. La Thrace a été extrémement peuplée autrefois. Ses Habitans étoient robustes & pleins de valeur. Les Poëtes Grecs & Latins, Callimaque, Eschile, Euripide, Aristophane, Virgile, Horace, Ovide & Catulle ne font pas un beau portrait de la Thrace. Celui qui a civilisé ces peuples, & qui leur a donné le prémier des loix, a été un Disciple de Pythagore nommé *Zamolxis.* Hérodote, *l.* 5. rapporte les noms d'une multitude infinie de differens peuples qui ont habité la Thrace. Il dit que s'ils eussent pu, ou se réünir sous un seul Chef, ou se lier d'intérêts & de sentimens, ils auroient formé un corps de Nation supérieur à tout ce qui les environnoit. Les Thraces avoient eu plusieurs Rois depuis Térès, qui eut deux fils, Sitalce & Spacadocus. Il s'éleva de grandes brouilleries entre leurs Descendans qui se déthrônérent tour à tour, jusqu'à ce que Seuthès reconquit une partie des Etats de son pére Mœsadès, & transmit sa succession paisible à Cotis, pére de Chersoblepte, selon Demosthéne, & son frére, selon Diodore. Les divisions recommencérent après la mort de Cotis, & au lieu d'un Roi de Thrace, il y en eut trois, Chersoblepte, Bérisade, & Amadocus. A la fin Chersoblepte dépossêda les deux autres, après quoi Alexandre le dépouilla lui même & le prit. Alexandre acheva la conquête entiére de la Thrace, dont les peuples ne recouvrérent la liberté que lorsqu'il fut mort. Seuthès, fils, ou petit-fils de Chersoblepte, rentra aussi-tôt dans les droits de ses ancêtres, & l'Histoire rapporte qu'il livra deux sanglantes batailles à Lysimachus, l'un des Capitaines d'Alexandre, & ensuite l'un de ceux qui lui succéderent. Quelque tems après une partie des Gaulois, qui, sous la conduite de Brennus, ravageoient la Gréce, se détacha du gros de la nation & alla s'établir en Thrace. Polybe, *l.* 4. dit que le prémier Roi de ces Gaulois Thraces s'appella *Comontorius* & le dernier *Clyæus.* C'est sous celui-là que les Thraces naturels exterminérent les Gaulois transplantez chez eux. & remirent Seuthès sur le thrône, parce qu'il étoit issu de leurs anciens Rois. Ce Prince & ses Descendans régnérent sans interruption, jusques à l'Empereur Vespasien, qui réduisit la Thrace en Province Romaine. On la partagea en diverses provinces, & à la fin du IV siécle on y en comptoit six, savoir, l'Europe, la Thrace, l'Hemimons, Rhodope, la seconde Mésie, & la Scythie. Sous les successeurs d'Héraclius, son diocése fut appellé Théme, & partagé en quatre Préfectures, savoir, celle de la Thrace d'Europe, de la Thrace, d'Hemimons & de Rhodope: du reste elle eut toûjours la même fortune que la Gréce, jusqu'à ce qu'enfin elle est demeurée sous la tyrannie des Turcs qui en sont les seuls Souverains & les Maîtres absolus, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II. * Strabon. Pline, &c.

THRAPSTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Northampton, qu'on appelle *Navisford*, sur le bord oriental de la Nyne, à 53 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

Ce bourg que Sanson, dans la *Carte des anciens Royaumes de Mercie & d'East Angles*, appelle *Trapston*, est au nord-est de la ville de Northampton, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

THRASAMOND. *Voyez* THRASIMOND.

THRASE'A PETUS. *Cherchez* PETUS.

THRASE'AS ou THRASUS, Devin, dans un tems d'une grande sécheresse qui désoloit les campagnes d'Egypte, alla trouver le Roi Busiris, & lui dit que s'il vouloit obtenir de la pluye des Dieux, il falloit immoler à Jupiter des passans étrangers. Comme le Tyran lui eut demandé de quelle nation il étoit, & qu'il se fut déclaré étranger, *tu seras donc*, dit Busiris, *le premier qui donnera l'eau à l'Egypte.* Ainsi il fut sacrifié. * Ovide, *l'Art d'aimer*, *l.* 1. *v.* 649. & *suiv.*

TRASE'AS PETUS. *Voyez* PETUS.

THRASIBULE, Mathématicien, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibére, avoit écrit des Rites des Egyptiens. * Usserius, *Chron.*

THRASIMOND ou THRASAMOND, Roi des Vandales en Afrique, succéda à son frére Gondebaud ou *Gunthamnut* en 496. Ils étoient tous deux Ariens, & persécutérent cruellement les Orthodoxes. Thrasimond se déchaîna sur tout contre les Ecclésiastiques; & pour attirer les Fidéles à sa créance, il empêcha l'élection des Evêques, par des Edits tres-rigoureux. Ceux qui restoient en Afrique, jugeant que leur Eglise ne s'en pouvoit passer plus long-tems, résolurent de procéder à une ordination nombreuse, afin que les brebis eussent des Chefs qui les défendissent contre les Hérétiques. Ce Roi en conçut un dépit extrême, & en rélégua en Sardaigne jusqu'à six vints. Saint Fulgence, qu'on avoit mis sur le Siége de Ruspe, fut un de ces illustres bannis, que Thrasimond renvoya avec soixante Prélats de sa province. Il le rappella pour conférer avec lui; & ce grand homme répondit si distinctement & si fortement à ses objections qu'il croyoit invincibles, que le Roi, tout endurci qu'il étoit, fut contraint d'admirer sa doctrine & son éloquence. La persécution dura long-tems, parce que le régne de Thrasimond fut de 27 années. Il fit la guerre aux Maures, & eut presque toûjours du desavantage. Le Gouverneur de Tripoli, appellé *Cabaon*, homme de beaucoup de piété & de courage, sachant que les Vandales le venoient assiéger, se prépara à les recevoir, par la priére & le jeûne, & combattit si courageusement, qu'il les tua presque tous.

Thrasimond mourut bientôt après en 522 ou 523. * Procope, *de Bello Vandal. l.* 1. Syncelle, *in Vita sancti Fulgentii.* Victor.

THRASYBULE, surnommé *le Tyrique*, étoit fils de Lycus & fameux Général des Athéniens. Il rendit de grands services à sa patrie dans la guerre du Péloponnése sous Alcibiade. Lorsqu'enfin la ville d'Athénes fut obligée de se rendre aux Lacédémoniens, & que les 30 Tyrans, que ceux-ci lui donnérent, la maltraitérent fort, Thrasybule fut aussi obligé d'aller en exil. Cela lui donna occasion de faire une des plus grandes & des plus glorieuses actions dont l'Histoire fasse mention. Ayant assemblé 30, où selon d'autres 70 Citoyens exilez, il se hazarda de faire la guerre aux Tyrans pour en délivrer sa patrie. Il s'empara d'abord d'une place nommée *Phyle*, repoussa les Tyrans, qui l'y attaquérent, & s'étant renforcé d'environ 700 hommes, il surprit le camp des Tyrans & se rendit maître du Pyrée & de Munychia, les deux ports d'Athénes. Il défit ensuite les ennemis dans deux batailles rangées. Dans la derniére, Critias, Chef des Tyrans, perdit la vie, & Thrasybule avoit donné ordre aux siens d'épargner autant qu'il seroit possible les Citoyens. Lysandre, Général des Spartiates, voulut secourir les Tyrans, mais il réüssit peu, parce que Pausanias, Roi des Lacédémoniens, qui étoit en même tems entré dans l'Attique avec une armée, traversa secretement ses desseins, aussi-bien que ceux des Tyrans. Après quelques combats que Pausanias livra à Thrasybule uniquement pour la forme, le Roi des Lacédémoniens fit la paix, en conséquence de laquelle les 30 Tyrans & quelques autres, qui étoient au timon des affaires, furent envoyez en exil. Les Exilez furent rappellez & l'ancien gouvernement rétabli. Non seulement pendant toute la guerre Thrasybule montra qu'il n'étoit point altéré du sang des Citoyens, mais aussi après la paix conclue, il évita tout ce qui sentoit la vengeance, & publia d'abord pour le passé une amnistie générale, qu'il refusa de violer quoiqu'il y fût sollicité. Thrasybule se conserva une grande autorité parmi les Athéniens, sans qu'il pût faire de grandes actions, soit parce que le pouvoir des Athéniens étoit déja fort déchu, soit parce qu'il n'y avoit alors aucune guerre considérable. Une nouvelle guerre contre les Lacédémoniens s'étant allumée, Thrasybule fut envoyé avec une flotte pour agir contre eux dans la Thrace & dans les Isles de la Mer Egée. Il réüssit d'abord, détermina les principales villes à entrer en alliance avec les Athéniens, battit dans l'Isle de Lesbos Thérimaque, Général des Lacédémoniens, qui perdit la vie dans cette action & réduisit presque toute l'Isle sous l'obéïssance des Athéniens. Mais dans le tems qu'il étoit occupé à renforcer son armée, & qu'il étoit arrivé à l'emboûchure de l'Eurymédon entre la Pamphylie & la Cilicie, les Habitans de la ville d'Aspendus le surprirent de nuit dans son camp. Thrasybule fut ainsi tué dans sa tente, peut-être sans avoir été connu. Il avoit d'autant moins craint l'attaque des Aspendiens, qu'ils s'étoient accommodez avec lui moyennant une rançon qu'ils payérent; mais cela même fut la cause de leur trahison, parce que nonobstant la rançon payée, ses Soldats s'étoient mis à piller leurs terres. * Xénophon. Diodore de Sicile. Cornelius Népos. Justin. Pausanias. Valére Maxime. Plutarque. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

THRASYBULE, succéda à son frére Hiéron, Tyran de Syracuse, la deuxiéme année de la LXXVIII Olympiade, & la 467 avant Jesus-Christ. Mais un an après, il fut contraint de se retirer dans la Basse Italie, où il demeura, comme particulier, en la ville de Locres. * Diodore de Sicile, *l.* 11.

THRASYDÉE, fils & successeur de THÉRON, Tyran d'Agrigente, fut défait par Hiéron; & quelque tems après, il fut tué par ses Citoyens, qui par cette mort recouvrérent leur prémiére liberté, la prémiére année de la LXXVII Olympiade, & l'an 472 avant Jesus-Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 11.

THRASYLAUS, noble Athénien, s'étoit imaginé que tous les vaisseaux qui abordoient au port de Pyrée, proche d'Athénes, de quelques païs qu'ils fussent, lui appartenoient. A force de remédes, on le rétablit en son bon sens; mais il protesta depuis qu'il n'avoit jamais eu plus de plaisir que pendant cette maladie, dont il n'avoit pas perdu la mémoire, & qu'on l'auroit fort obligé de le laisser dans ce bonheur; qui le mettoit en possession de tout, & n'ôtoit rien à personne. * Athénée, *l.* 12.

THRASYLLE, Athénien, expert dans l'Art Militaire, gouvernant l'Etat d'Athénes avec Thrasybule, vainquit Mindare, Lacédémonien, Chef des Péloponnésiens, dans une bataille navale, près de la ville de Sestos, la seconde année de la XCII Olympiade, & la 411 avant Jesus-Christ. L'année suivante il chassa Agis, Roi de Sparte, qui faisoit le dégât dans l'Attique. * Thucydide, *l.* 8.

THRASYLLE, célébre Astrologue, fort aimé de Tibére, étant un jour sur le port de l'Isle de Rhodes avec ce Prince, que l'Empereur Auguste y avoit relégué, consoloit ce Prince par l'espérance qu'il lui donnoit de revoir bientôt Rome, lorsqu'il apperçut un vaisseau qui approchoit de l'Isle. Il fut assez hardi pour l'assurer qu'on lui apportoit de bonnes nouvelles: en effet, Tibére reçut des lettres d'Auguste & de Livie, qui le rappelloient à Rome. On ajoûte que Tibére étant dans cette même isle, voulut faire jetter Thrasylle du haut d'un mur, piqué de ce que ce savant Astrologue pénétroit ses pensées & ses desseins; mais que l'ayant vu triste, & lui en ayant demandé le sujet, Thrasylle lui répondit qu'il craignoit quelque facheux accident: ce qui donna de l'admiration à Tibére, & le fit changer de résolution. Il vivoit encore l'an 37 avant Jesus-Christ. * Dion, *in Augusto.* Suétone. Zonare.

THRASYMAQUE, Rhétoricien, natif de Chalcédoine, qui florissoit du tems d'Alexandre *le Grand* vers la CXIII Olympiade, & l'an 328 avant Jesus-Christ, a montré le premier la cadence des périodes, & l'artificieux arrangement des mots. Suidas fait mention de ses Oeuvres.

THRASYMÉDE, jeune homme Athénien, qui ravit la fille de Pisistrate, dont il étoit amoureux. Il la surprit sur mer dans le tems qu'elle offroit un sacrifice à Neptune. Le frére de cette fille, nommé Hippias, ayant poursuivi le ravisseur, le prit avec sa proye, & le ramena à Athénes; où il l'accusa de rapt. Alors Thrasyméde, au lieu de demander sa grace, dit à Pisistrate qu'il le traitât comme bon lui sembleroit, parce que quand il s'étoit determiné à enlever sa fille, il s'étoit aussi préparé à souffrir telle mort qu'on voudroit, s'il étoit pris. Pisistrate admirant la constance de ce jeune homme, lui fit grace, & lui donna sa fille en mariage. * Romuald, *tome* 1. *sur l'an* 3450.

Plutarque parle dans son *Traité des Oracles qui ont cessé*, d'un autre THRASYMÉDE Hæreïen, qui ne songea jamais en dormant.

THRASYMÉNE, Lac de l'Etrurie dans l'Italie, aujourd'hui *le Lac de Pérouse* dans l'Ombrie, province de l'Etat Ecclésiastique, sur les frontiéres de la Toscane, à sept milles de Pérouse. Les Italiens l'appellent *il Lago di Perugia.* On le nomme encore, *Il Lago di Castiglione, & il Lago di Passignano.* Ce lieu est fameux par la victoire qu'Annibal y remporta sur le Consul Flaminius. * Plutarque, *in Vita Flaminii.* Tite-Live.

THRESK. *Voyez* THRUSK.

THRÉSOR public, en Latin *Ærarium:* c'étoit les revenus de la République Romaine, pour fournir aux dépenses qu'il falloit faire, tant en paix qu'en guerre. On appelloit *Ærarium Militare*, *le Thrésor Militaire*, les fonds établis par César Auguste, pour l'entretien des armées Romaines, & qui étoient administrez par trois Thrésoriers. On nommoit *Ærarium vicesimarum*, le *Thrésor ou les fonds qui provenoient du vintiéme*, & on le mettoit en réserve pour les plus pressans besoins de la République.

Dès que le peuple Romain fut devenu assez puissant pour étendre les bornes de son Empire, sa politique le porta à se rendre le maître absolu des vaincus & de leurs biens; de sorte qu'ils faisoient amener à Rome tout l'or, tout l'argent, & tous les meubles précieux qui se pouvoient transporter, après en avoir donné une partie aux Soldats. Ils servoient à la pompe de leurs triomphes, après quoi on les enfermoit dans le Thrésor public, pour servir d'un monument éternel de la gloire des vainqueurs & de la honte des vaincus. Les victorieux se réservoient l'entiére propriété des immeubles & des terres, n'en laissant que l'usufruit aux vaincus, à condition de les cultiver, & d'en payer tous les ans une partie des fruits. Ces terres, pour ce sujet, étoient appellées *agri vectigales*, où, *prædia tributaria & stipendiaria*, à cause qu'elles payoient une espéce de tribut & de redevance annuelle. Pour les personnes, ceux principalement, qui, sans entendre à aucune capitulation, s'étoient opiniâtrez à ne se vouloir point rendre, on les faisoit Esclaves & on les vendoit. Mais parce qu'il n'étoit pas toûjours possible de trouver le débit de tant d'Esclaves; & que d'ailleurs il n'étoit point avantageux à la République de dépeupler un païs tout entier, ils en laissoient le plus souvent une partie en liberté & en possession de leurs biens, chargez d'un cens & d'une redevance annuelle, à la charge de la capitation, c'est à dire, à condition de payer outre ce cens, un tribut tous les ans comme pour le prix de leurs têtes ou personnes, & des services ou corvées qu'ils étoient obligez de rendre aux Romains, comme à leurs Maîtres. Cette capitation se levoit indifféremment sur toutes sortes de personnes, sans distinction de sexe ni de condition; les mâles depuis quatorze ans, & les femelles depuis douze jusqu'à soixante & cinq: les péres de famille étoient obligez de payer pour leurs enfans. Le peuple Romain, comme nous l'apprenons de Pline, *l.* 33. *c.* 3. §. 17, ne fut délivré de ce tribut, qu'après que Paul Emile eut subjugué la Macédoine, & emmené Perseus son Roi captif à Rome l'an 586 de la fondation de cette ville. *Paulus Æmilius. Perseo Rege Macedonio devicto, &c. . . . . à quo tempore populus Romanus tributum pendere desiit.*

Ce tribut par tête ne se payoit que sur le pié du revenu de chaque particulier; & pour cela il se faisoit tous les quatre ans un compte ou dénombrement de tous les particuliers de l'Empire, & de leur revenu, par des Officiers, qui s'appelloient au commencement *Censores*, & après le changement du gouvernement *Censitores, Peræquatores & Inspectores*; parce qu'ils comptoient les Citoyens, & qu'ils estimoient les biens de chaque particulier pour leur en faire payer le centiéme tous les ans.

On voit par là qu'il y avoit dans la République Romaine de deux sortes de tributs; l'un qu'on payoit pour chaque tête d'homme, & l'autre qui se payoit pour les héritages ou fonds de terre, *Census sive tributum, aliud prædii, aliud capitis.* On payoit encore un tribut pour chaque piéce de bétail, à peu près comme ce qu'on appelle en France *le pié fourchu.*

Il n'est pas facile de dire exactement à quoi pouvoient monter par an ces trois sortes de revenus fixes & ordinaires, qui faisoient le Domaine de la République. Mais il est aisé de juger que ces revenus montoient à des sommes immenses, puisqu'ils comprenoient la huitiéme ou la dixiéme partie de tout le revenu de ces vastes provinces, depuis les colomnes d'Hercule jusqu'à l'Euphrate, sans compter l'argent qu'ils tiroient des pâturages. Plusieurs en ont voulu faire le calcul, mais sans aucune justesse.

A ce revenu ordinaire il en faut encore ajoûter un quatriéme, qui se tiroit des impositions qu'on exigeoit pour le transport, l'entrée & la sortie de toutes sortes de denrées & de marchandises, non seulement sur les frontiéres de l'Empire, mais dans

dans tous les havres & les ports de mer, aux portes des villes, sur les ponts, sur les grands chemins & sur les riviéres. Ce revenu n'étoit pas si réglé que le précédent, & recevoit une plus grande variété à cause de la diversité des lieux & des marchandises. Le plus ordinaire néanmoins a été de payer le vintiéme, quelquefois le quarantiéme ou le cinquantiéme. Le moindre a été le centiéme, & le plus haut le huitiéme. Les marchandises étrangéres qui ne servoient qu'au luxe & à la délicatesse de la vie, payoient un plus grand tribut. Il ne faut pas confondre ce qui se payoit pour le péage ou transport, puisque ce sont choses différentes. Les Officiers & les Magistrats de la République ne payoient rien pour les denrées & les marchandises qu'ils faisoient voiturer pour leur usage.

Il y avoit encore un autre revenu qui n'étoit pas moins considérable que les précédens: c'est celui, qui se tiroit des mines d'or & d'argent & des autres métaux, comme encore des marais & des puits salez.

Tout cela peut nous faire connoître en gros en quoi consistoit le revenu de la République Romaine qui étoit employé à soutenir toutes les charges & toutes les dépenses publiques sous l'état populaire, & dont une grande partie revenoit dans le Thrésor public. Mais le gouvernement ayant changé par les guerres civiles, qui avoient dissipé les revenus & épuisé le thrésor, & l'autorité ayant passé aux Empereurs, cela donna occasion à une nouvelle dépense pour l'entretien de la Maison du Prince & de ses Officiers. Ce fut ce qui obligea Auguste à faire un partage de tous les revenus dont je viens de parler; d'en donner une partie au peuple, & d'en réserver l'autre pour lui. Cela donna lieu à deux sortes de thrésors; l'un pour le peuple, qu'on nommoit *Ærarium publicum*; & l'autre pour le Prince qu'on appelloit *Fiscus, le Fisc*. De là vient que les Auteurs mettent ordinairement de la différence entre *Ærarium* & *Fiscus*, comme Suétone, qui dans la Vie de Vespasien dit de ce Prince, *Necessitate compulsus, summa Ærarii Fiscique inopia*, „ contraint par la nécessité, à cause de la grande pauvreté du „ thrésor & du fisc.„ D'autres confondent ces deux mots, parce que le Prince en disposoit également, quoiqu'ils fussent partagez, pour conserver quelque reste de l'ancienne liberté. Disons maintenant quelque chose de l'ordre qui se gardoit dans la levée de ces impôts. Au commencement des conquêtes sous l'état populaire, il n'y avoit point d'autre ordre pour la levée des tributs, si ce n'est que le peuple Romain ayant rendu tributaires les biens & les personnes des vaincus, en la maniére que nous l'avons dit, envoyoit en chaque province un Gouverneur qu'on appelloit *Proconsul*, *Preteur* ou *Propréteur*, parce qu'il exerçoit dans la province la charge & le pouvoir du Consul & du Préteur Romain, à qui l'on joignoit un autre Magistrat qui étoit comme une espéce de Thrésorier qu'ils nommoient *Questeur*, & qui levoit les deniers publics. Ces deux Magistrats avoient sous eux une Compagnie d'Archers & de Gardes, par le ministére desquels ils rendoient la justice & faisoient la levée des impôts. Ils étoient mis dans un coffre; & après en avoir pris ce qui étoit nécessaire pour les Gouverneurs, pour les gens de guerre & pour toutes les affaires publiques, le reste étoit envoyé à Rome dans le Thrésor public, qui étoit conservé dans le temple de Saturne, à la garde d'un Questeur qu'on appelloit *Præfectus Ærarii*, *Surintendant des Finances*. On tiroit de là ce qui étoit nécessaire pour les bâtimens publics, pour les Jeux & les spectacles, pour l'entretien des armées de terre & de mer, & pour la réception des Ambassadeurs des peuples étrangers.

Ce premier ordre de lever les impôts & les autres tributs par les Questeurs, ne dura pas toûjours. On introduisit la coutume d'affermer dans chaque province tous les revenus publics à des particuliers, qui en prenoient d'ordinaire le bail pour cinq ans à un certain prix payable de quatre mois en quatre mois, dont ils donnoient bonne & suffisante caution. On ne changea pas pour cela les Gouverneurs & Questeurs des provinces, qui servoient à autoriser les Fermiers, & à tenir la main à l'exécution des levées, jugeant des différents qui pouvoient naître sur cela. Ils avoient encore le soin de faire payer aux Fermiers le prix de leurs baux, sans avoir égard aux non-valeurs qui étoient au péril & fortune des Fermiers ou Traitans. Ces Fermiers faisoient des Compagnies, dont les unes étoient pour un tribut, & les autres pour un autre: les uns étant Fermiers du vintiéme, du dixiéme, du huitiéme; quelques-uns du Centiéme, & des autres droits dont nous avons parlé. C'est pour cela qu'ils s'appelloient *Octavarii*, *Decimarii*, *Vigesimarii*, *&c.*

Ces Fermiers qui prenoient à ferme l'exaction des tributs, s'appelloient en Latin *Mancipes*, *Redemptores vectigalium* & *Publicani*. Ce dernier nom qui étoit d'abord honorable, selon le témoignage de Cicéron dans l'Oraison pour Manilius, devint dans la suite fort odieux, par la dureté & l'injustice avec laquelle ces Partisans faisoient ces exactions; en sorte que Néron fut sur le point de les abolir, & il l'auroit fait sans les remontrances du Sénat. Mais il les obligea de mettre des affiches ou tableaux dans leurs bureaux, où l'on spécifioit ce qu'on devoit payer de tribut pour chaque chose.

Cette maniére d'affermer les revenus publics, dura fort longtems sous les Empereurs. De là vient que dans les livres de Droit, & principalement dans les Pandectes, il y a un titre *de Publicanis*, ou des gens d'affaires. Mais après la translation du Siége de l'Empire à Constantinople, l'ordre fut entiérement changé, & voici celui qu'on suivit. Tous les ans vers la fin de l'été, ceux qui avoient l'Intendance souveraine des affaires du Prince, dressoient un état général de tout ce qui devoit être imposé & levé sur les peuples; & après l'avoir partagé par Préfectures ou Provinces, & avoir fait des états particuliers de ce qu'ils vouloient que chaque province en portât, ils envoyoient les commissions qu'ils appelloient *delegationes*, aux quatre Lieutenants-généraux de l'Empire, qu'on nommoit *Præfecti Prætorio*, entre lesquels il étoit divisé. Ils avoient sous eux plusieurs provinces, & chacune avoit son Gouverneur particulier.

Ces Lieutenants de l'Empire ayant reçu ce qui regardoit leur département, envoyoient des commissions particuliéres à chaque Gouverneur de province, & le Gouverneur de la province les envoyoit dans chaque ville aux Magistrats municipaux, qu'ils appelloient *Decuriones*, & qui composoient en chaque ville une espéce de corps ou de Sénat municipal, qui avoit soin des affaires de la ville. Ces Magistrats étoient tenus, après avoir reçu la commission, qui contenoit l'état de ce qui devoit être imposé, de nommer des personnes de leur Corps pour faire le régalement de la taxe que chaque particulier devoit porter: c'est pourquoi ils se nommoient *Peræquatores* ou *Discussores*. Ce régalement fait, le Greffier de la ville en faisoit le rôle, afin que chacun sachant sa taxe, la payât aux gens commis pour cet effet, nommez *Susceptores*. L'argent qui provenoit de ces tributs ou impositions, étoit distribué pour les charges de la province, & le reste envoyé à Rome dans le Thrésor public, sous la garde du Surintendant des Finances, nommé sous les premiers Empereurs *Præfectus Ærarii*, & depuis Constantin *Comes Sacrarum Largitionum*; ou bien au Thrésor particulier du Prince, entre les mains de celui qui en avoit la garde, appellé *Comes Rei Privatæ*.

Le Surintendant des Finances envoyoit dans les provinces un de ses Officiers qui s'appelloit *Canonarius*, pour en poursuivre l'envoi; & un mois après un autre qui se nommoit *Compulsor*, aux frais & aux dépens du Gouverneur.

Voilà les moyens les plus ordinaires qui ont été pratiquez dans l'Empire Romain, pour faire la levée des tributs imposez sur les personnes & sur les terres conquises; car pour ce qui est des impôts qu'on exigeoit pour les péages & traites foraines du transport des marchandises, ils se levoient dans les ports de mer, aux entrées & aux sorties des villes par les Fermiers, selon la taxe qui en avoit été faite. * Danet, *Antiq. Grèq. & Rom.* au mot *Ærarium.*

THRE'SORIERS DE FRANCE. La France est divisée par rapport aux Finances, en vint-quatre Généralitez dont il y en a dix-huit en païs d'Election, & six dans les païs d'Etats. Chaque Généralité a un Bureau de Thrésoriers de France. Quelques-uns sont appellez grands Bureaux, parce qu'ils sont composez d'un plus grand nombre d'Officiers que ceux qu'on nomme petits; mais ils ont les uns & les autres les mêmes fonctions & la même autorité. Il n'y avoit autrefois qu'un Thrésorier Général des Finances, qui étoit appellé le *Grand Thrésorier*, & qui avoit la direction de tous les revenus du Roi. Philippe de Valois en créa un second; Charles V, un troisiéme; & Charles VI, un quatriéme. Henri II les multiplia jusqu'à seize, afin qu'il y en eût autant que François I avoit établi de Receveurs Généraux. On réünit ensuite aux charges de Thrésoriers celles des Généraux des Finances, & après cette union, ils en prirent la qualité, & leurs départemens ont été appellez *Généralitez*. Depuis, il n'y a guéres eu de régne, où le nombre des Thrésoriers de France n'ait été augmenté. Ils connoissent des réparations des maisons royales, ponts, chaussées, pavé, & autres ouvrages publics. Les lettres d'anoblissement, légitimations, aubeine, déshérence, espave, & celles de dons, péages, pensions, & autres, qui concernent le domaine du Roi, leur doivent être adressées pour être enrégîtrées dans le Bureau. C'est aussi aux Thrésoriers de France, que les lettres patentes ou commissions pour la levée des tailles, sont adressées; & ils y mettent leur attache. Ils ont séance & voix délibérative dans les Chambres des Comptes & Cours des Aides, & sont Commissaires-nez des Chambres des Francs-fiefs, du domaine, & du terrier. Ils sont réputez Officiers, Domestiques & Commensaux de la Maison du Roi, & joüissent des mêmes priviléges. François I créa en 1522, un Thrésorier *des parties casuelles* pour recevoir ce qui lui revenoit de la vente que les Officiers pouvoient faire de leurs charges. * Piganiol de la Force, *Nouv. Descript. de la France, tome* 1. *p.* 356. *& suiv. & p.* 319.

THRISK. *Voyez* THRUSK.

THRISUS. *Voyez* THRYSUS.

THRIVERIUS. *Cherchez* DRIVE'RE.

THROGMORTON. *Voyez* TROGMORTON.

THRONES, Anges du troisiéme Ordre de la prémiére Hiérarchie. Ils sont ainsi appellez, parce qu'ils servent comme de thrônes à la Majesté de Dieu. * Saint Denys, *Cœlestis Hierarc. c.* 6. *Voyez* aussi S. Paul, *Epitre aux Colossiens, ch.* 1. *v.* 16.

THRUSK ou THRISK, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on nomme *Budforth*. Il y avoit autrefois un château fortifié. Ce lieu envoye deux Députez au Parlement. Il est à 153 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

THRYZUS, Tyran fort cruel dont parle Elien. La peur qu'il eut que la dureté de son gouvernement ne donnât lieu à quelque conjuration contre lui, fut cause qu'il défendit à ses Sujets, sur peine de la vie, de parler les uns aux autres, en public ou en particulier. Il étendit cette défense jusques sur les gestes, dont ils étoient obligez de se servir, au moins pour les choses nécessaires. Un d'eux, plus hardi que les autres, s'avisa d'aller au milieu d'une place publique, où sanglottant & pleurant en desespéré, & sans rien dire, il attira tout le peuple sur lequel Thryzus ne manqua pas de faire fondre tous les Soldats de sa garde. Enfin le desespoir s'emparant des esprits,

on arracha les armes à ses Gardes, & on le tua. * Elien, *Var. Hist. l.* 14. *c.* 22.

T H U. T H Y.

THUCYDIDE, *Thucydides*, Athénien, né la deuxiéme année de la LXXVI Olympiade, 475 avant Jesus-Christ, étoit fils d'OLORUS & d'HE'SE'GIPYLE. On croit que son grand-pére Miltiade épousa la fille d'un Roi de Thrace, & étoit parent de celui de même nom, qui s'établit dans la Chersonése, & qui étoit descendu du célébre Miltiade. Il fut Général d'armée en Thrace, où il étoit en grand crédit par ses mines d'or; soit qu'elles lui vinssent de ce Roi son bisayeul, ou d'une femme qu'il y épousa. On assûre qu'étant encore fort jeune, il se trouva à l'assemblée des Jeux Olympiques, ou aux Panathénées, lorsqu'Hérodote y fit lecture de son Histoire; & que n'ayant pu s'empêcher de verser des larmes, le même Hérodote s'adressant au pére de Thucydide, lui dit qu'il l'estimoit tres-heureux d'avoir un fils qui témoignoit de si bonne heure tant d'affection pour les Ouvrages des Muses. Depuis, Thucydide fut banni injustement par la faction de Cléon, pour n'avoir pas secouru Amphipolis. Pendant son exil, qui dura vint ans, il employa de grandes sommes, afin de recouvrer des Mémoires utiles au dessein qu'il avoit d'écrire l'Histoire que nous avons en VIII livres, selon la division ordinaire. Elle devoit comprendre la guerre du Péloponnése, qui dura vint-sept ans, entre les Républiques d'Athénes & de Sparte. Mais la mort l'ayant enlevé, lorsqu'il écrivoit encore les événemens de la 21 année, il laissa son Ouvrage imparfait à l'égard des six derniéres. Théopompe y suppléa depuis, & Xénophon continua. Il y en a qui ont cru que son VIII livre n'étoit pas de lui. Les uns l'ont attribué à sa fille; les autres au même Xénophon, ou à Théopompe. Mais les plus doctes Critiques ont jugé qu'il étoit de Thucydide, auquel une maladie avoit ôté les moyens de polir cette partie de son Ouvrage. Il mourut vers la seconde année de la XCII Olympiade, & l'an 411 avant Jesus-Christ. Son stile est serré, & dans les discours qu'il prête aux Généraux, on a quelquefois de la peine à l'entendre. La meilleure édition que nous ayons de cette Historien est celle d'Oxford de 1696. *in folio.* * Vossius, *de Hist. Græcis.* La Mothe Le Vayer, *Jugement des Historiens.*

THUIN, TUIN, anciennement *Tudinum*, *Ad Fines*, petite ville de l'Evêché de Liége, est située sur la Sambre, entre Maubeuge & Charleroy, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

THULE', isle septentrionale de l'Europe, dite à présent Islande. *Cherchez* ISLANDE.

* THUM, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, au sud-est de Dresde, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

THUN, petite ville de Suisse dans le Canton de Berne. Elle est sur l'Aar, à six lieues au dessus de la ville de Berne, & fort près du lieu où cette riviére sort du Lac de Thun, qui a quatre lieues de long, & tout au plus une de large. * Maty, *Diction. Géogr.*

* THUN, nom d'une famille de Comtes dans le Tirol, la Bohéme & l'Autriche. Elle est fort ancienne, puisque l'on prétend qu'elle est venue d'Italie dans le IV siécle, & qu'alors elle s'établit dans le Tirol, où elle possédoit plusieurs fiefs & la charge de Grand Echanson des Evêchez de Trente & de Brixen. D'autres disent qu'il y a plus d'apparence qu'elle vient des Comtes de Thungen en Suisse. Quoi qu'il en soit, c'est de cette famille qu'est descendu JEAN-SIGISMOND, Grand-Maréchal de la Maison de l'Empereur qui de trois femmes a eu neuf fils, 1. *Guibobald*, Cardinal, & Archevêque de Saltzbourg, mort en 1668; 2. *Wenceslas*, Evêque de Passau en 1664: 3. *Jean-Ernest*, Archevêque de Saltzbourg en 1687, mort en 1710; 4. *Rodolphe-Joseph*, Evêque de Seckau en 1699; 5. *Joseph*, Capucin; 6. *François-Sigismond*, Conseiller Privé de l'Empereur, Prieur de l'Ordre de Malte, &c.; 7. *Remedius-Constantin*, Conseiller Privé de l'Empereur, Stadtholder de Bohéme, mort en 1702; 8. *Michel-Oswald*; 9. *Maximilien*, Conseiller Privé de l'Empereur, Chevalier de la Toison d'Or. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatographia*, *partie* 3. Brandis, *Chronique de Tirol.*

* THUN-L'EVE'QUE, petite place forte, dans le Cambresis, est au nord-nord-est de Cambray, dont elle est éloignée d'environ cinq quarts de lieue.

* THUNGEN (Jean-Charles, Comte de) Général de l'Empereur. On dit que quelques jours avant sa naissance, arrivée le quatriéme février 1648, on l'entendit crier dans le sein de sa mére, & qu'il vint au monde avec deux dents. Après avoir fait ses études, il s'attacha à la connoissance des Antiquitez Romaines, après quoi il se mit au service du Duc de Lorraine dans un régiment qui entra en celui d'Espagne. Il passa par les différens dégrez de la milice, & commanda en chef, l'an 1673, un Corps de troupes, avec lequel il étouffa une sédition, après avoir battu le Marquis de Listenois qui étoit à la tête des Rebelles. Là-dessus il fut fait Commandant de Besançon qu'il fut en 1674 obligé de rendre aux François par composition. Il se trouva dans la suite à la bataille de Seneffe, mais bientôt après il quita le service & se retira sur ses Terres où il ne fit pas un long séjour, parce que le Cercle de Franconie lui donna la charge de Lieutenant Colonel & de Commandant de Wirtzbourg en 1676. Dans la même année l'Empereur lui donna un Régiment, & en 1678, la charge de Commandant de Strasbourg. En 1683, on lui conféra le commandement des troupes du Cercle de Franconie, avec lesquelles il aida à faire le siége de Neuhausel. Il se trouva en 1685, à la bataille qui se donna près de Gran. En 1686, il fut fait Commandant de Cinq-Eglises, après avoir contribué à la prise de cette ville & à celle de Bude. En 1688, l'Empereur le fit Lieutenant Général de ses armées, & l'envoya au secours des Evêques de Bamberg & de Wirtzbourg qui étoient réduits fort à l'étroit par les troupes de France. En 1689, il se trouva aux siéges de Bonn & de Mayence, & fut fait Commandant de la derniére. En 1690, l'Electeur de Mayence le fit Grand-Maitre de l'Artillerie & Commandant en chef de ses troupes & de ses places fortes. En 1692, on lui donna le commandement de l'Infanterie des Impériaux, & la charge de Grand Maître de l'Artillerie. En 1696, il fut fait Général. La même année il fut pris par quelque parti François, & racheté quatre semaines après, pour la somme de cinq mille francs. En 1698, on lui donna le Gouvernement de Philisbourg. En 1702, il commanda devant Landau. En 1704, il reprit sur les François la ville d'Ulm, & prononça, en qualité de Président du Conseil de Guerre, sentence de mort contre les Comtes d'Arco & de Marsilly. En 1705, le Roi de Prusse l'honora du Collier de l'Ordre de l'Aigle Noire. En 1706 & 1707, il commanda en chef les troupes de l'Empire pendant quelques mois, en l'absence du Prince Louïs de Bade & de l'Electeur de Hanovre. En 1708, l'Empereur Joseph lui conféra la dignité de Comte de l'Empire. Il mourut en 1709, le huitiéme octobre. Il avoit épousé *Marie-Jeanne* Faust de Stromberg, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paulin, *Vie du Général de Thungen*, en Allemand. *Vie de l'Empereur Léopold* par un Anonyme, en Allemand, *p.* 23. *& suiv.*

* THUR, riviére de Suisse, prend sa source dans la partie méridionale du Comté de Tokkenbourg, vers les confins du Comté de Sargans, coule du sud au nord, traverse le Toggenbourg & le Thurgow, puis de l'est à l'ouest jusques à son embouchure dans le Rhin, un peu au dessus de Buchberg. * Jaillot, *Carte de Suisse.*

THUREY (Pierre de) Bourguignon, Evêque de Maillezais en Poitou, fut créé Cardinal en 1385, par Clément VII, séant à Avignon. Cet Antipape, qui avoit confiance en ce nouveau Cardinal, le donna pour Conseiller au Roi Louïs d'Anjou, surnommé *le Jeune*, lorsque ce Prince partit pour aller prendre possession du Royaume de Naples, & il déclara le Cardinal de Maillezais son Légat en ce païs-là, pour tâcher à détacher quelques peuples de l'obéïssance au Pape Boniface IX, qui étoit à Rome. Cette légation dura deux ou trois ans, & Thurey étant de retour à Avignon, y assista au Conclave pour l'Election de Pierre de Lune, dit Benoît XIII. Grégoire XII, voulant éteindre le Schisme, dépêcha des Nonces vers Benoît, & celui-ci les fit conférer avec le Cardinal de Maillezais: le resultat fut que les deux Papes s'aboucheroient à Savonne l'an 1408. Benoît s'y rendit au tems marqué; mais Grégoire n'y ayant point paru, les Cardinaux de l'un & de l'autre parti tombérent d'accord de s'assembler en Concile à Pise, où se feroit l'union des deux Colléges. Le Cardinal de Thurey fut un des premiers de ceux qui proposérent ce reméde contre le Schisme, & qui donnérent leurs voix dans le Concile pour l'élection d'Alexandre V. Ce nouveau Pape l'envoya aussi-tôt Légat en France, pour essayer la levée de quelques décimes. Il fit une entrée magnifique à Paris au mois de janvier 1410; mais l'Université s'opposa aux intentions du Légat, & le Conseil faisant droit sur l'opposition, défendit aux Officiers royaux des frontiéres de laisser doresnavant entrer dans le Royaume des Légats, ayant de pareilles commissions. Celui-ci se retira, & arriva assez tôt à Rome pour se trouver aux funérailles d'Alexandre V, & à l'élection de Jean XXIII, faite le 17 mai 1410. Il mourut peu de tems après. * Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

THURGOVIE, THURGOW & TURGOW en Latin *Turgovia.* Stumpfius & d'autres Auteurs, qui rapportent l'ancienne division de la Suisse, font mention de la Thurgovie comme d'une partie très considérable de ce païs. Elle confinoit alors vers le Levant avec le Rhinthal & le Lac de Constance; vers le Midi avec le Comté de Sargans; vers le Couchant avec les riviéres de Tols & de Glatt du Canton de Zurich, & vers le Nord avec le Lac de Zell & le Rhin. Elle comprenoit ainsi une bonne partie des Cantons de Zurich & d'Appenzell, le païs de l'Abbé de S. Gall, la ville de S. Gall, le Comté de Toggenbourg; & tout le païs, qui porte aujourd'hui le nom de Thurgovie en est cette partie qui confine vers le Levant avec le Lac de Constance, vers le Midi avec les Cantons de Zurich & de Schaffhouse, & vers le Nord avec le Rhin & le Lac de Zell. Vers le Sud ce païs est assez montagneux; mais au reste il a des plaines fertiles en blez, en vin & en fruits. On y compte les villes de Frauenfeld, de Diessenhofen, de Bischoffzell, d'Arbon, &c. diverses Maisons nobles avec des châteaux, les Couvens de Cretzlingen, de Fischingen, d'Ittingen, de Munsterlingen, de Dænikon, de Feldbach, & de Kalcheren. Ainsi on y compte en tout 73 petits Etats ecclésiastiques, séculiers & Terres nobles, qui y ont tous la basse Justice & en font appellez Seigneurs. Ils tiennent presque tous les ans des assemblées qui sont appellées les Diétes des Seigneurs. L'endroit où elles se tiennent est Weinfelden, & la Présidence appartient au Capitaine, qui est élu par les Députez des Cantons régnans du Corps, & à la nomination des Seigneurs de la Thurgovie. Le Lieutenant & le Sergent du païs sont aussi nommez du Corps des Seigneurs, mais on a soin de ne les jamais prendre de la même Religion. L'Evêque de Constance, en qualité d'Abbé de Reichenau, & l'Abbé de S. Gall, ont de plus grands priviléges & droits dans leurs Seigneuries que les autres Seigneurs. Le prémier en vertu d'une convention de l'année 1509, & le dernier en vertu de deux autres des années 1501 & 1567. Les droits & priviléges de tous les

les Seigneurs de la Thurgovie ont été confirmez en 1712, par le traité d'Arau. Le Landgraviat de la Thurgovie parvint aux Comtes de Kybourg, après l'extinction des Comtes d'Alt-Frauenfeld; & en 1264, les Comtes de Kybourg étant aussi éteints, la Thurgovie passa entre les mains de Rodolphe V, Comte de Hapsbourg, qui dans la suite fut élu Empereur. La Maison d'Autriche en demeura en possession jusques en 1460, où les Suisses furent en guerre avec Sigismond, Duc d'Autriche. La prémiere occasion de cette guerre furent quelques paroles inconsidérées, prononcées deux ans auparavant. Car un homme de Lucerne ayant acheté quelque chose d'un Bourgeois de Constance, & le voulant payer en monnoye de Berne, le Bourgeois de Constance, par une haine contre les Suisses, refusa d'accepter le payement en cette monnoye, disant que ce n'étoit là que de l'argent de Vacher: titre que les Autrichiens avoient alors coutume de donner aux Suisses. Le Lucernois ne manqua pas de s'en plaindre dans sa patrie, & anima tellement ses Supérieurs & ses Combourgeois, qu'ils résolurent de hazarder une campagne contre la ville de Constance, & exhortérent leurs autres Alliez à se joindre à eux. On marcha ainsi au nombre de 4000 dans la Thurgovie, on pilla Weinfelden, l'on ravagea les environs de Constance, & l'on auroit attaqué cette ville même, si l'Evêque de Constance & le Baron de Sax ne se fussent mis entre deux & n'eussent ainsi déterminé les Suisses à décamper après avoir reçu une somme fort considérable. Mais ceux d'Ury, de Schwitz, d'Underwald & de Glaris s'étant emparez, dans leur retour, de la ville de Rapperschweil, & ceux de Winterthour ayant, d'un autre côté, insulté les Zurichois en visitant leurs armes, & les ayant outre cela exclus de la fréquentation de leur foire, les esprits furent tellement aigris de la part des Autrichiens & des Suisses, qu'on en vint à une guerre ouverte à la premiére occasion. Ce fut le Pape Pie II, qui la fournit en excommuniant le Duc Sigismond, & en ordonnant aux Suisses de l'attaquer dans ses païs. Vigile & Bernard, Barons, Grædler de Grætz dans la Stirie, que le même Duc avoit mis au Ban & qui s'étoient retirez en Suisse, où ils achetérent le droit de bourgeoisie & la ville d'Eglisau, se joignirent aux Suisses & l'on entra ainsi dans la Thurgovie, dont on s'empara à la seule ville de Winterthour près, qui fut inutilement assiégée pendant deux mois. Louïs Duc de Baviére, ayant ensuite conclu une trève de 15 ans avec les Suisses, il leur céda la Thurgovie. Par les Suisses il ne faut ici entendre que les sept anciens Cantons, qui en firent un Bailliage commun, où ils envoyérent, tour à tour, un Baillif, qui y résidoit pendant deux ans. En 1712, la guerre de Toggenbourg ayant été finie par le traité d'Arau, le Canton de Berne fut aussi mis du nombre des Cantons qui gouvernent la Thurgovie. Pour ce qui est du Tribunal criminel de la Thurgovie, il étoit uni au Bailliage sous la Maison d'Autriche jusques en 1415, où l'Empereur Sigismond, après que le Duc Frédéric eut été mis au Ban, l'engagea à la ville de Constance, qui en demeura en possession jusques en 1499, où la guerre contre l'Empereur Maximilien I, & contre les Alliez de Souabe fut terminée par la paix conclue à Bâle. Alors la haute Justice fut ajugée pour toûjours aux dix Cantons, de sorte qu'aujourd'hui il n'y a que ceux de Bâle, de Schaffhouse & d'Appenzell qui n'ayent aucune part aux jugemens des affaires criminelles de la Thurgovie. Anciennement ce Tribunal tenoit ses séances à Winterthour, ensuite, hors de la ville de Constance, & depuis l'an 1500, elles se tiennent à Frauenfeld, où le Baillif de la Thurgovie réside aussi. Les Cantons régnans achetérent cet endroit en 1535, des Nobles de Landenberg. La Réformation commença à pénétrer dans la Thurgovie en 1524. Elle y étoit si bien affermie en 1531, qu'après la bataille de Cappel il n'y eut pas un seul Prêtre à Frauenfeld qui voulût dire la Messe, & plusieurs Eglises offrirent d'entretenir des Pasteurs à leurs propres dépens. * Stumpf, *l.* 5. Bullinger, *Hist. Tigur. Manuscr.* Simler, *de Reb. Helv. edit. Novissima.* Waldkirch. *L'Etat & les délices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 152. *& suiv. Hist. de la Réformation par* M. Ruchat, *tome* 1. *&* 3. *Diction. Allemand de Bâle.*

THURI. *Voyez* TURY.

THURINGE (La) est cette partie de l'Allemagne qui est située entre le Hartz & la forêt de Thuringe, sur la Werra & la Saale, & fait partie du Cercle de la Haute Saxe. Anciennement la Thuringe s'étendoit jusques aux bords du Mein & du Rhin & comprenoit une bonne partie de la Wetteravie, de la Hesse & de Fulde. Elle est aujourd'hui resserrée dans des bornes plus étroites. Le païs est tout à fait montagneux. Une des montagnes qui s'y trouvent, fut appellée *Taurus* ou *Tannus*, par les Romains & quelques autres anciens Historiens. Cette montagne étoit située entre le Mein & le Rhin. *Taura* & *Daun* ou *Dun* sont des anciens mots Celtiques, qui signifient *une montagne*; de là vient que les Habitans des montagnes de la Thuringe furent appellez *Tungri*, & ensuite, *Dauringi Teutocberna*, ou *Doringi*. Les Tungres sont ceux qui, selon César & Tacite, passérent les prémiers le Rhin sous le nom de Germains & chassérent les Gaulois. Les Suéves, les Semnones & les Hermundures, ocupérent le païs que les Tungres avoient abandonné. La Thuringe eut autrefois ses Rois; mais en 525, après la fameuse bataille de Runebourg, dans le Comté d'Isenbourg, entre les riviéres de Nidder & de Kintzig, Théodoric, Roi des Francs, se l'assujettit. Dans le tems où la Thuringe appartenoit aux Francs, les Rois établirent les Ducs & les Comtes pour avoir soin des affaires en leur absence. Ils furent sur tout connus aux tems des Carlovingiens. Des Auteurs dignes de foi ne comptent cependant que huit Ducs, savoir,

1. *Radulphe*, vers l'an 648.
2. *Thibaut.*
3. *Hédène.*
4. *Trachulfe*, vers l'an 849.
5. *Ratulfe*, vers l'an 874.
6. *Popon*, vers l'an 892.
7. *Conrad.*
8. *Burchard* mort en 909.

Ces Ducs ne furent pas seulement appellez Ducs de la Thuringe, mais aussi Ducs de la Marche Sorabique, parce qu'ils devoient repousser les Vandales Sorabiques, qui étoient entrez dans la Thuringe: ce fut aussi là la raison pour laquelle les Régens de Thuringe portérent dans la suite le titre de Markgrave. Voici la liste des Markgraves de la Thuringe,

1. *Gunthaire* mourut en 982.
2. *Eccard*, Markgrave de Misnie & de Thuringe, mourut en 1002.
3. *Guillaume* I mourut vers l'an 1034.
4. *Guillaume* II mourut vers l'an 1062.
5. *Othon* mourut vers l'an 1067.
6. *Egbert* I mourut vers l'an 1068.
7. *Egbert* II mourut vers l'an 1090.

Othon, le cinquiéme Markgrave de la Thuringe, céda trop de droits à l'Archevêque de Mayence par rapport aux dîmes qu'il prétendit dans la Thuringe, ce qui fut cause de bien des malheurs sous l'Empereur Henri IV. Egbert II, le dernier Markgrave de la Thuringe, eut bien des démêlez avec le même Empereur & avoit même formé le dessein de s'emparer de l'Empire, mais quelques personnes du parti de l'Empereur l'assassinérent près de Brunswick dans un moulin, nommé *Eisenbuttel.* Après lui, il n'est plus fait mention dans l'Histoire d'aucun Markgrave de la Thuringe. La raison en peut être que dans ce tems-là il n'y avoit plus rien à craindre de la part des Vandales, les Markgraves de Misnie & de la Lusace étant devenus assez puissans pour leur résister. On trouve en échange les *Comtes de la Patrie* ou les *Provinciaux de la Thuringe*, & les *Comtes Palatins* de Saxe, qui sont la même chose que les Landgraves, qui sont encore aujourd'hui. Voici la liste des prémiers,

1. *Herrmann* I, Comte de Winzenbourg.
2. *Herrmann* II, Comte de Winzenbourg, fut déposé par l'Empereur Lothaire en 1130, & mourut en 1152.
3. *Louïs* I mourut en 1140.
4. *Louïs* II, dit *de fer*, mourut en 1172.
5. *Louïs* III mourut en 1191.
6. *Herrmann* III mourut en 1215.

COMTES PALATINS DE SAXE.

7. *Louïs* IV, dit *le Saint*, mourut en 1227.
8. *Herrmann* IV mourut en 1241.
9. *Henri Raspon* mourut en 1247.
10. *Henri*, Markgrave de Misnie.

Henri Raspon, le dernier Landgrave & Comte Palatin de la famille de Louïs I, fut tellement en faveur auprès de l'Empereur Frédéric II, & de tout l'Empire, qu'il en fut nommé l'Administrateur & le Vicaire de l'Empire en Allemagne, pendant tout le tems que l'Empereur feroit absent. Lorsque le Pape Innocent IV excommunia l'Empereur Frédéric II, & voulut le déclarer incapable de l'Empire, il proposa Henri Raspon comme un sujet digne de porter la couronne impériale; & en 1246, plusieurs Princes Ecclésiastiques l'élurent à Wirtzbourg: c'est pourquoi il fut appellé par dérision le *Roi des Moines*, ou *du Clergé.* Quelques Auteurs modernes disent qu'il mourut d'une blessure d'une fléche qu'il reçut au dernier siége d'Ulm; mais des Historiens plus autentiques assûrent qu'il retourna dans la Thuringe & qu'il mourut d'une diarrhée à Wartbourg en 1247. Il avoit eu divefes épouses. La derniére fut Béatrix, fille de Henri, Duc de Lorraine. Elle épousa depuis Guillaume, Comte de Flandre. Après la mort de Raspon, il se présenta deux compétiteurs pour le Landgraviat de la Thuringe. Le prémier fut Henri *l'Illustre*, Markgrave de Misnie, qui non seulement étoit fils de la sœur de Raspon; mais qui avoit aussi reçu en 1242, de l'Empereur Frédéric II, la survivance de la Thuringe & du Palatinat de Saxe. L'autre compétiteur fut Henri, fils de Sophie, fille de Louïs *le Saint*, & épouse de Henri de Brabant. Pour distinguer ce dernier compétiteur du prémier, on l'appella *l'Enfant de Brabant.* Cette dispute éclatta dans une guerre sanglante qui dura jusques en 1263. Albrecht, Duc de Brunswick, fut dans le parti du Brabançon, parce que Henri, *l'Enfant de Brabant*, épousa sa fille en 1258; mais il fut fait prisonnier en 1263, & ne fut élargi qu'après que son fils Othon eut payé 8000 marcs d'argent, & cédé huit châteaux sur la riviére de Werra pour sa rançon. La guerre finit alors & les parties s'accommodérent. Henri de Brabant eut pour sa part la Hesse avec les châteaux d'Eschwége, de Beilstein, d'Allendorff, de Furstenstein, de Witzenhause, de Ziegenberg, de Wanfried & de Sontra, avec 7000 marcs d'argent. C'est de lui que descendent tous les Landgraves de Hesse. Henri *l'Illustre*, Markgrave de Misnie, eut la Thuringe & le Palatinat de Saxe. Depuis ce tems-là jusqu'à aujourd'hui les Markgraves de Misnie, depuis Princes & Electeurs de Saxe, ont toûjours été en possession de la Thuringe. La Thuringe est un païs considérable par ses villes, par ses Universitez de Iéna & d'Erfurt, par le grand nombre de ses Habitans, & par la fertilité

de son terroir. Le pastel de Thuringe étoit autrefois fameux; mais depuis que l'indigo est en vogue, cette plante n'est plus d'un grand profit à la Thuringe, qui d'ailleurs abonde aussi en sel. Les riviéres en sont fort poissonneuses. Voici les noms de la plupart, la Werra, la Saale, l'Unstrut, la Géra, la Wippra, l'Ilm, la Schwarza, le Helm, la Helbe, la Leina, la Nessa, &c. Le Hartz & la forêt, qui porte le nom de la Thuringe, fournissent du bois en quantité. * Wittichind, *Annal.* Albini *Specim. Hist. novæ Thuringor. p.* 367. Sagittarii *Antiquit. Ducat. Thur. p.* 294. Paullini *Annales Isenac. p. 6. & suiv.* Reinhardi *Antiquit. Marchionat. & Origin. Landgraviat. Thuring.* Wecken, *Beschr. der Haupt-Festung Dresden, p.* 154. Ludwigs *Germ. Princ. Dom. Sax. p.* 139. Lunigs, *Reichs-Archiv. P. Spec. p.* 410. *Diction. Allemand.*

THURINUS (André) natif de Pescia, ville du Pisan dans la Toscane en Italie, exerça la Médecine à Florence, avec beaucoup de réputation, du tems des Papes Clement VII & Paul III, vers l'an 1530. Il a composé plusieurs livres, dont les plus considérables sont, *De sanguinis missione in pleuritide; De Embrocha, seu mitigatione contra Florentinos Medicos; De Cœna & Prandio.* * Vander Linden, *de Script. Medic.*

THURISMOND ou THORISMOND, septiéme Roi des Goths, étoit fils de THE'ODORIC, auquel il succéda l'an 451, la premiére année de l'Empire de Marcien I. Il vainquit les Huns; & après en avoir triomphé, il devint si superbe, que *Theuderic* & *Frédéric*, ses deux fréres, ne pouvant souffrir son insolence, conspirérent sa mort, & le firent tuer l'an 453. Il se vengea des assassins avant que de mourir, & en tua plusieurs avec un petit couteau, qu'il prit de la main dont il avoit l'usage libre, dans le tems que ses forces s'affoiblissoient par la perte de son sang. * Idacius, *in Chronico.*

THURIUM, ville bâtie dans la Grande Gréce par les Sybarites, après qu'ils eurent été chassez de leur ville de Sybaris par ceux de Crotone leurs ennemis. On en voit encore présentement quelques restes proche de la mer, avec un aqueduc qu'on croit avoir été de la Fontaine qui communique son nom à cette ville, étant nommée aujourd'hui *Acqua che favella*, c'est à dire, *l'eau qui parle.* Au dessus du lieu de cette ville on voit encore une contrée qu'on appelle *Torrana*, au lieu de *Thurina*, & l'on recueille la manne en été sur les feuilles des arbres de ce quartier-là. Les Thuriens avoient une loi qui leur défendoit de se moquer de qui que ce fût aux Jeux publics, à l'exception des adultéres & des curieux. La charge de Général & Chef des armées se donnoit entre eux pour cinq ans. Ils établirent une République populaire, divisant les Citoyens en dix Tribus, & élurent pour Législateur leur Citoyen Charondas, qui choisit les meilleures loix des autres, ausquelles il ajoûta ce qu'il jugea néceffaire. Ce fut l'an 308 de Rome en la quatre-vint-troisiéme Olympiade. Il ordonna principalement qu'on chasseroit du Sénat ceux qui ayant des enfans se remarioient, & leur donnoient une belle-mére, sur ce que celui qui n'avoit pu prendre un bon conseil pour ses enfans, ne le pourroit pas donner à sa patrie. Un autre loi portoit que pour punir les calomniateurs, on les conduiroit par toute la ville couronnez de bruyére, pour faire connoître aux Citoyens qu'ils étoient parvenus au plus haut dégré de méchanceté. Il défendit d'avoir habitude avec les méchans, permettant à tous d'accuser leurs Concitoyens à cet égard & même imposant de grosses peines à ceux qui se plairoient en mauvaise compagnie. Il voulut aussi que tous les enfans des Thuriens apprissent les Bonnes Lettres aux dépens du public, qui payeroit leurs Maîtres, prétendant que l'ignorance étoit comme la source de toutes sortes de maux. Il ordonna encore que si quelqu'un refusoit d'aller à la guerre, ou quittoit son rang quand il s'y trouveroit engagé, il demeureroit assis pendant trois jours en habit de femme dans une place publique. Comme les Thuriens étoient fort mutins, Charondas fit une loi, par laquelle quiconque viendroit armé dans les assemblées seroit tué sur le champ; & Valére Maxime rapporte qu'ayant été obligé un jour d'en convoquer une à son retour d'un voyage de campagne, il oublia qu'il y alloit avec son épée, qu'il n'avoit pas eu le tems de porter chez lui, ce que quelqu'un de l'assemblée lui ayant fait remarquer, il la tira aussi-tôt & se l'enfonça dans le sein. * Plutarque, *Traité de la Curiosité.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* CHARONDAS.

THURNAIUS (Simon) Docteur de Sorbonne à Paris, natif de Cornouaille en Angleterre, quita son païs pour venir à Paris, où il enseigna d'abord la Philosophie, & ensuite la Théologie, avec grand concours d'Auditeurs. Après avoir un jour démontré avec applaudissement le dogme de l'Incarnation de Jesus-Christ, il dit en s'adressant au Sauveur qu'il pouvoit par des argumens encore plus forts prouver le contraire. A peine eut-il prononcé ces paroles qu'il devint muet & perdit tout d'un coup la mémoire. Son fils fut occupé deux années entiéres à lui faire rapprendre l'Oraison Dominicale, & à lui faire connoître de nouveau les lettres de l'Alphabet. On prétend qu'il est auteur du prétendu livre *des trois Imposteurs.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Matthieu Paris, *Hist. Angl. ad annum* 1201. Polydore Virgile. Struvius, *de Doct. Impost.* & *Doctus Atheus, p.* 11.

THURNEISSEN, (Jean-Jacques) fameux Graveur en taille-douce, étoit natif de Bâle. Il travailla pendant longtems à Lyon & se retira enfin dans sa patrie, où il mourut fort âgé. Sa Vénus couchée, & son Laocoon, sont deux piéces que les Connoisseurs de tous les siécles admireront. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

*THURTHAL, contrée qui fait partie du Comté de Tokkenburg. C'est une vallée qui tire son nom de la riviére de Thur qui la traverse.

THURTHUR, Comté, contrée de la Haute Hongrie. Elle est entre la Teysse & le Berethon ou Kalo, qui la bornent au Couchant, au sud & au Levant. Elle a le Comté de Kalo au nord. Son étendue n'est pas grande, & Thurthur en est la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

THUS, ville de Perse dans le Chorazan. Quelques Géographes la prennent pour la ville qui fut nommée anciennement *Antiochia Margiana*, *Alexandria* & *Seleucia.* * Maty, *Dict. Géogr.*

THUSCUS (Cornelius) Déclamateur & Historien, vivoit du tems de Tibére, dans le premier siécle. Il avoit écrit un Ouvrage Historique, dont Sénéque se raille dans ses Controverses. Tacite parle de Tuscus Cornelius, dans le sixiéme livre de ses Annales; & Pline en fait aussi mention. * Vossius, *de Hist. Lat.*

THUSCUS. *Cherchez* FABRICIUS.

THUSIS. *Voyez* TUSIS.

THWROCZ. *Voyez* TOROCIUS.

THYATIRE, ville de la Lydie dans l'Asie Mineure, sur le fleuve nommé *Hillus.* Elle a aussi été nommée quelquefois *Pélopie* ou *Eubippe*, selon le Géographe Etienne de Byzance. Elle fut autrefois épiscopale, suffragante de l'Archevêque de Sardes. Les Turcs la nomment aujoud'hui *Akkissas*, c'est à dire, *Château blanc* ou *Château neuf.* Il y a présentement environ six mille Turcs, & un petit nombre de familles Chrétiennes. Elle est située dans une plaine, & l'on y trouve encore beaucoup de restes d'antiquité. C'est à l'Evêque de cette ville, que S. Jean écrivit une lettre, qu'on lit dans l'*Apocalypse, ch.* 2. *v.* 18. *& suiv.* * Baudrand. Le Pére Hardouin, *sur Pline.* L'Abbé de Commanville, *Tables Géogr. &c.*

THYATIRE, petite isle de la Mer Ionienne, l'une des *Echinades*, nommées aujourd'hui *Cursolaires.* * Baudrand.

THYESTE, *Thyestes*, fils de Pélops & d'Hippodamie, pére d'Egisthe, & frére d'Atrée, commit un inceste avec sa belle-sœur Europe, femme d'Atrée; lequel pour s'en venger, mit en piéces l'enfant qui en étoit né, & le fit servir sur table à Thyeste. Les Poëtes disent que le soleil retourna en arriéru, & se couvrit pour ne point voir une action si horrible. * Pausanias, *in Corinthiacis*, ou *l.* 2. Ovide, *Metam. l.* 15. *v.*462.

THYMBRE'EN, *Thymbræus*, surnom d'Apollon, qui lui a été donné, ou d'une campagne de la Troade, nommée *Thymbres*, ou d'une ville ainsi appellée, dans laquelle il étoit principalement adoré. Strabon dit qu'il y avoit un temple dédié à Apollon *Thymbréen*, où le fleuve Thymbris se va rendre dans le Scamandre, qui est le lieu où Achille fut tué par Pâris: d'où est venu la fiction qu'Achille avoit été tué par les fléches d'Apollon. * Virgile, *Enéide, l.* 3. *v.* 85.

THYME'LE, Baladine & Musicienne, fut fort agréable à l'Empereur Domitien, vers l'an 85 de Jesus-Christ. Ce fut d'elle que les chansons qu'on chantoit autrefois pour honorer Bacchus, furent appellées *Thymélies*, ou *Thyméliennes.* * Martial, *l.* 1. *Epigr.* 5.

THYME'S, petit fils de Laomédon, qui vivoit du tems d'Orphée, voyagea, selon le rapport de Diodore de Sicile, dans la Libye occidentale, jusqu'à l'Océan. Il y vit une isle, dans laquelle les Anciens prétendoient que Bacchus avoit été nourri; & ayant appris des Insulaires les actions de ce Dieu, il fit un Poëme intitulé *Phrygie*, écrit en dialecte & en caractéres anciens. * M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Profanes.*

THYMOETE'S, fils naturel du Roi Oxydias ou Oxynthès, après avoir tué son frére Aphidas, Roi d'Athénes, fut lui même XV Roi d'Athénes, régna huit ans, & fut le dernier de la famille des Erechthéïdes. *Voyez* l'article de ME'LANTHUS Prince de Messéne & celui d'ANDROPOMPE.

THYMOETHE'S, fils de Priam & d'Arisbe, naquit le même jour qu'Hécube accoucha de Pâris. Les Devins ayant prédit que la ruïne de Troye devoit arriver par le fils de Priam, qui étoit né ce jour-là, ce Prince commanda que l'un & l'autre fussent mis à mort: ce qui fut exécuté, seulement en la personne de Thymœthès: Pâris fut conservé par les soins d'Hécube.

Selon d'autres Auteurs, Thymœthès fut mari d'Arisbe, & en eut un fils, qui fut tué par ordre de Priam, pour être né au jour que nous venons de marquer. Il différa l'occasion de s'en venger jusqu'à la prise de Troye: alors bien qu'il fût le dessein des Grecs, qui étoient dans le cheval de bois, il fut néanmoins le premier qui pressa de le recevoir dans la ville * Servius, *sur le liv.* 2. *de l'Enéide, v.* 32 *& suiv.*

THYNE'E, *Thynæum*, ou THONE'E, en Grec Θυνεῖον, étoit un sacrifice que les Pêcheurs Grecs faisoient à Neptune, auquel ils immoloient un thon, afin de se rendre ce Dieu favorable, & de faire une bonne pêche. On découvre par là qu'Agrippa s'est trompé dans son livre *de la Vanité des Sciences*, lorsqu'il a dit, *ch.* 76. que les poissons n'ont jamais été employez dans les sacrifices, & qu'on n'en a jamais immolé aucun. * Cœlius Rhodiginus.

* THYONEUS, l'un des surnoms d'Apollon. Les uns le font venir de *Thyone* qui est la même que Sémélé, mére de Bacchus: les autres le dérivent du mot Grec Θυώνη qui signifie *fureur.* C'est dans ce dernier sens qu'il le faut prendre dans Horace *au* 23 *vers de l'Ode* 17 *du livre* 1, comme le remarque M. Dacier.

THYR, place de l'Argolide, dont parle Plutarque dans la Vie de Nicias. Etienne de Byzance remarque que les Argiens & les Lacédémoniens se firent la guerre pour cette place; & la raison qu'il en donne, c'est parce qu'elle étoit sur les frontiéres de ces deux nations. Pausanias l'appelle sur la fin de ses Corinthiaques χωρίον, c'est à dire, *païs, région.* Thucydide, *l.* 4.

l. 4, dit qu'elle étoit située dans une terre, dite *Cynuria*, & éloignée de dix stades de la mer. On la nomme à présent *Burdugna*. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* THYRÆUS (Herman) naquit en 1532, à Nuys dans le Païs de Cologne, & fut admis dans la Société des Jesuites, en 1556, par S. Ignace son Fondateur. Il enseigna la Théologie à Ingolstadt & à Tréves, & mourut d'apoplexie à Mayence, le 26 octobre 1591, âgé de 59 ans. On a de lui *de Religionis libertate*, en Latin & en Allemand; *Confessio Augustana.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 383 & 384.

* THYRÆUS (Pierre) de Nuys dans le païs de Cologne, Jésuite, a enseigné pendant 27 ans la Théologie dans les Univerfitez de Tréves, de Mayence & de Wirtzbourg. On a de lui, *de Locis infestis; de Dæmoniacis; de Apparitionibus Spirituum; de Spirituum Imaginibus & Cultu; de Purgatorii Veritate; de Divinis seu Dei in Veteri Testamento Apparitionibus & Locutionibus tam externis quam internis; Divinarum Novi Testamenti, sive Christi Filii Dei, Novi Testamenti Mediatoris Apparitionum libri tres; Variæ Disputationes Theologicæ; de Festo Corporis Christi; de Sacramentali Confessione; de Potestate Ecclesiastica; de Vera Fide; de Jure Vocationis & Missionis Ministrorum apud Pseudo-Evangelicos; Examen Apologeticum pro dicta Disputatione; de Clandestinorum Matrimoniorum Justitia; de Libertate Christiana Fidei & Religionis; de Sanctorum Invocatione; de Sanctorum legitimo Cultu & Imaginum Consecratione; de Multiplicibus Suffragiis quibus pie defunctorum Spiritus a viventibus juvantur; de Sacrorum Hominum Continentia; de novo & falso Antichristo; Apodixis præsumtæ necessitatis utriusque Speciei in Sacramentali Communione.* Il mourut à Wirtzbourg, au mois de décembre 1601, dans la 55 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 764 & 765.

* TYRN, riviére d'Angleterre dans la province de Norfolk, prend sa source vers le milieu de la partie septentrionale de cette province, coule d'abord de l'est à l'oüest, puis de l'ouest-nord-ouest au sud-sud-est, & se joint à la Yare près de son embouchure.

* THYRSE, terme Poëtique: c'est le nom que les anciens Poëtes ont donné au Sceptre de Bacchus. Les Ménades s'en armoient aussi dans leurs Bacchanales. Ce mot est Grec & signifie une lance ou un dard enveloppé de pampre & de feuilles de vigne. *Dict. de Furetiére.*

THYRSO, TORSO: c'est la plus grande riviére de Sardaigne. Elle a sa source vers la côte orientale, & vient se décharger à l'occidentale, dans le Golfe d'Oristagni, après avoir baigné Gociana & Solarossa. * Maty, *Diction. Géogr.*

THYS, Roi de Paphlagonie, vivoit en même tems qu'Artaxerxés II, qui le dépouilla de ses Etats, & le dédommagea apparemment de cette perte par le présent qu'il lui fit de quelques places pour sa subsistance. Ce qui donne cette pensée, c'est que Thys, devenu particulier, continua de faire des dépenses énormes. Il ne se faisoit rien servir que par centaines, cent bœufs, cent agneaux, tout étoit de même. Artaxerxès l'ayant appris, se contenta de le railler: *Il vit*, dit-il, *comme un homme qui doit bientôt mourir.* Théopompe est le seul Ancien qu'on sache qui ait parlé de Thys. * Athénée, *l.* 4. en a conservé ce fragment.

THYSTEDT. *Voyez* TYSTADT.

TI. TIA. TIB.

TI. NB. Ce que l'on ne trouve par sous TI doit se chercher sous TY.

TIANA, ou plutôt TYANA, ville de Cappadoce, au pié du Mont-Taurus, avec Archevêché, étoit la patrie d'Apollonius, dit *Tyanéen.* Strabon, Pline, Ptolomée, & plusieurs Auteurs anciens, parlent de cette ville, où les Evêques Orientaux s'assemblérent en Concile l'an 365, & où l'on remit sur le Siége de l'Eglise de Sébaste, Eustathius, qui avec quelques autres, avoit apporté des lettres de communion du Pape Liberius, & de quelques autres Prélats des Gaules. * Théodoret, *l.* 4. *c.* 8. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 2. Baronius, *in Annal.*

TIANO. *Voyez* THIANO.

TIARA (Petreius) Philologue & Médecin né à Workum en Frise l'an 1516, fit ses études à Harlem & à Louvain, & prit le dégré de Docteur en Médecine en Italie. Il fut ensuite d'abord Professeur en Grec à Douay, puis à Louvain & enfin, à Leyde, où il fut le prémier Recteur de l'Université nouvellement établie en cette ville. Il passa depuis à Franecker où il mourut en 1588, ayant non seulement aquis la réputation de bon Médecin, mais aussi d'entendre très bien le Grec & d'être bon Poëte. Il a traduit en Latin divers Auteurs Grecs comme, *Platonis Sophista; Euripidis Medea; Pythagoræ, Phocylidis & Theognidis Sententiæ*; item *Poëma de Nobilitate & Disciplina militari Veterum Frisiorum.* Il a aussi traduit quelque chose d'Homére & d'Hippocrate, mais sa Version n'a pas été imprimée. * J. Meursii *Athenæ Batavæ.* J. Acerii *Carmen in eum. Dict. Allemand de Bâle.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 718.

* TIARE, sorte d'ornement de tête, en forme de mitre ou de couronne, dont se servoient les anciens Rois de Perse.

TIARE du Pape, espéce de bonnet rond & long, environné de trois couronnes d'or, enrichies de pierreries, posées en trois rangs l'une sur l'autre. Ce bonnet se termine en pointe, & soutient un monde ou un globe, surmonté d'une croix. L'Abbé de Choisy dit dans son *Histoire de Philippe de Valois*, que les Papes ne portoient au commencement qu'un simple bonnet d'une forme assez semblable aux mitres Phrygiennes, dont se servoient autrefois les Sacrificateurs de Cybéle; mais le Pape Hormisdas qui fut élu en 514, mit sur ce bonnet la couronne royale d'or, dont l'Empereur de Constantinople avoit fait présent à Clovis, Roi de France, & que ce Monarque avoit envoyée à S. Jean de Latran. Boniface VIII, qui fut élu en 1294, enrichit cette tiare d'une seconde couronne, à l'occasion des démêlez qu'il eut avec le Roi Philippe *le Bel*, sur la puissance temporelle, voulant marquer par là la double autorité qu'il s'attribuoit. Enfin, Jean XXII trouva à propos vers l'an 1328, d'y mettre la troisiéme, qui fait le dernier ornement de la tiare pontificale, que les Italiens appellent *il regno*, & quelquefois *il tri regno*: ce qui arriva dans le tems qu'il se montroit inébranlable à ne point reconnoître l'Empereur Louïs de Baviére. * Anastase le *Bibliothecaire*, *in Nicolao I.*

TIBALDEI (Antoine) étoit de Ferrare. Il avoit un merveilleux génie pour la Poësie, & il y réüssit tres-bien. D'abord il fit des vers Italiens; mais la réputation de Bembe & de Sannazar ayant obscurci la sienne, il s'attacha aux vers Latins, & en composa de tres beaux. Son mérite fut estimé à Rome, où il mourut à l'âge de 80 ans, l'an 1537. Paul Jove dit que l'âge le rendit si chagrin, qu'il étoit toûjours enfermé chez lui, & que même il ne se voulut jamais donner la peine de se mettre à la fenêtre pour voir passer l'Empereur Charles-Quint. Ce fut lorsque ce Prince, de retour de son voyage d'Afrique, fit son entrée à Rome le cinquiéme avril de l'an 1536. Ce ne fut pourtant pas tant par caprice, que pour témoigner qu'il ne pouvoit estimer un Empereur qui étoit reçu en triomphe dans une ville qu'il avoit désolée neuf ans auparavant. * Paul Jove, *in Elog. c.* 94. Jean-Batiste Pina, *Hist. Ferrar.*

TIBARENIENS, dont parle Plutarque dans la vie de Lucullé, & que Scylax met entre ceux qu'on appelloit *Mossynœci* vers l'Orient, & les Chalybes ou Chaldéens à l'occident, dans l'Asie Mineure, près du Pont-Euxin, dont la région est appellée *Tibarenia* par Etienne de Byzance. Strabon, *l.* 12, les place au dessus de Trébisonde & de Pharnacia. Ils tenoient une partie de la Cappadoce du côté de la Mer Noire. Ils étoient si exacts à observer la Justice, que même ils ne vouloient pas attaquer leurs ennemis en guerre, avant que de leur avoir dénoncé le lieu & l'heure du combat. Quand leurs femmes avoient mis un enfant au monde, les maris se mettoient au lit, & étoient servis par leurs femmes comme des accouchées. Ils aimoient à jouer & à rire, & mettoient en cela le souverain bien. Il y avoit une loi parmi eux qui ordonnoit de précipiter les vieilles gens: cette loi fut abolie quand ils eurent reçu l'Evangile. * Valerius Flaccus, *l.* 5. *v.* 141 & *suiv.* Nymphodorus, *in Asiæ Periplo.* Pomponius Méla, *l.* 1. Diodore de Sicile, *l.* 5. Apollonius, *ad Argonaut. l.* 2. Strabon. Pline. Etienne de Byzance. Théodoret, *de Græc. Affect. Serm.* 9. Le Pére Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TIBERE ALEXANDRE, fils d'Alexandre, Alabarque d'Alexandrie, & neveu du Juif Philon, quitta la Religion des Juifs pour suivre celle des Empereurs Romains, & en reçut pour récompense le Gouvernement de Judée après Cuspius Fadus, dont il s'acquitta avec honneur. Il arriva de son tems, à Jérusalem cette grande famine qui faillit à détruire la Judée; & si Dieu n'eût suscité Héléne, Reine des Adiabéniens, & son fils Izate, nouvellement converti à la Religion Juive, qui secoururent fort à propos les Juifs de blé & d'argent, ils étoient perdus sans ressource. Tibére fit crucifier Jacques & Simon, tous deux fils de ce Judas Galiléen, qui du tems que Cyrénius fit le dénombrement du peuple, porta les Juifs à se soulever contre les Romains. En ce même tems son pére mourut à Alexandrie, & le déclara son successeur à la dignité d'Alabarque de cette grande ville. Il céda son Gouvernement de Judée à Cumanus. Depuis la mort d'Alexandre *le Grand*, les Juifs d'Alexandrie avoient toûjours joüi des mêmes priviléges que les Grecs, en considération des services qu'ils avoient rendus à ce Prince à la guerre d'Egypte. On s'avisa alors de les leur disputer, & voici comment. Les Grecs d'Alexandrie ayant dessein de députer vers Néron pour leurs affaires particuliéres, quelques Juifs en prirent ombrage; & se figurant que les Grecs ne s'assembloient & ne faisoient cette députation que contre eux ou contre leurs droits, se voulurent mêler parmi eux, afin d'observer toutes leurs démarches. Les Grecs de leur côté apprehendant que les Juifs ne vinssent traverser, voulurent les obliger à se retirer: à quoi n'ayant pu réüssir par les voyes de la douceur, ils s'aigrirent si fort contre eux, qu'ils en prirent trois, & les traînérent comme s'ils eussent voulu les aller brûler. Les autres Juifs, surpris de voir leurs fréres si maltraitez, prirent des pierres, dont ils chargérent les Grecs, & allérent droit à l'amphithéâtre, où tout le monde étoit assemblé, avec des flambeaux allumez à la main pour y mettre le feu: ce qu'ils eussent fait, si Tibére Alexandre n'y fût promptement accouru. Il les pria avec sa douceur ordinaire, de ne pas commencer une sédition qui irriteroit extrêmement les Romains, & pourroit avoir de fâcheuses suites contre eux, & leur promit de leur rendre justice. Mais bien loin de lui obéïr & de se retirer, ils ne firent que s'en moquer, & lui dirent mille injures. Cet attentat fâcha ce Gouverneur, qui pour arrêter les fâcheuses suites de leur sédition, les fit charger par deux Légions Romaines qu'il avoit dans la ville, & par cinq mille Soldats Libyens; mais tout cela n'appaisa point les mutins. Cette fureur obligea Tibére de commander à toutes ses troupes d'aller droit à Delta, de piller les maisons des Juifs, d'y mettre le feu, & de faire tout passer au fil de l'épée. Il fut obéï: cinquante mille Juifs y périrent; & il en feroit péri davantage, si Tibére n'eût dit à ses troupes que c'étoit assez. Cela arriva le douziéme de l'empire de Néron, & au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. Les Empereurs de Rome faisoient grand cas de Tibére pour sa fidélité, sa bravoure, & les

les autres qualitez qui rendent un homme recommandable. Comme il entendoit fort bien le métier de la guerre, Tite le choisit pour son Lieutenant Général dans celle qu'il alloit faire contre les Juifs de Jérusalem. Aussi le servit-il tres-utilement de sa personne & de ses conseils, tant qu'elle dura. * Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 3: *& Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 36. *& l.* 5. *ch.* 6.

TIBE'RE, *Claudius Tiberius Nero*, Empereur, étoit fils de Tibére NE'RON, & de Livie Drusille, qu'Auguste épousa. Les Historiens parlent de lui comme d'un Prince dangereux, cruel, défiant, & aussi infame par ses voluptez que par ses violences. Il fut élevé à l'Empire plutôt par les artifices de sa mére Livie, que par le choix d'Auguste, qui n'avoit jamais souffert qu'avec peine son naturel farouche & ses débauches. Aussi-tôt après la mort de ce Prince, il prit possession de l'Empire vers le 19 août de l'an 14 de Jesus-Christ. Son gouvernement parut d'abord assez doux, soit qu'il dissimulât, ou qu'il lui restât encore quelque considération pour sa mére; mais cela ne dura pas long-tems. Jamais Prince ne fut plus dissimulé ni plus fourbe. Dès la premiére année de son régne, il fit mourir Julie sa femme, qui avoit été réléguée par Auguste son pére. L'année suivante fut glorieuse à Germanicus, qui défit Arminius; & l'an 16 de Jesus-Christ fut marqué par le bannissement des Astrologues hors de la ville de Rome. En l'an 19, Germanicus fut empoisonné en Syrie par Pison, suborné par Tibére. La suite de son régne fut un enchaînement d'actions cruelles. Agrippine eut le même sort que Germanicus son époux; & leurs fils, Drusus & Néron, furent traitez avec la même rigueur. Après avoir élevé Séjan jusqu'au comble des grandeurs où un Sujet peut arriver, il le fit périr misérablement l'an 31 de Jesus Christ, & enveloppa dans sa perte tous ceux qui lui étoient suspects, & dont il se vouloit venger. Le Sénat perdit les plus nobles & les plus vertueux personnages qui le composoient, par la malice des Délateurs qui étoient les instrumens de la cruauté & des défiances de Tibére. Il ne fut pas moins monstrueux en ses voluptez; & la solitude de l'Isle de Caprée, où il demeura long-tems enfermé, ne les put si bien cacher, que Suétone ne les ait découvertes. Tibére épousa 1. *Vipsania*, fille d'*Agrippa*, qu'il fut contraint de répudier afin d'épouser *Julie*, fille d'*Auguste*, avec laquelle il fit divorce incontinent après. Il eut un fils de sa premiére femme, nommé *Drusus*, qui laissa trois enfans; deux fils, dont l'un mourut jeune, & l'autre fut tué par Caligula; & une fille, qui fut mariée deux fois, 1. à *Néron*, fils de *Germanicus*: 2. à *Rubellius Blandus*, pére de *Rubellius Plautus*, que Néron fit tuer. La vie devint ennuyeuse à Tibére; & comme s'il eût eu dessein de faire perdre le souvenir de ses cruautez par celles d'un successeur encore plus méchant que lui, il choisit Caligula, qui étoit fils de Germanicus, quoiqu'il fût moins porté pour lui que pour le jeune Tibére, & qu'il eût dit quelquefois, parlant de Caligula, que c'étoit un serpent qu'il nourrissoit pour dévorer le peuple Romain, & un Phaëton qu'il élevoit pour la ruïne de l'univers. Sa mort est diversement racontée. Quelques-uns, dit Suétone, tiennent que Caligula lui avoit donné un poison lent; d'autres, qu'on ne voulut pas lui donner à manger au sortir d'un accès de fiévre, d'où il sembloit revenir en santé. Quelques autres disent qu'on l'étouffa, en lui jettant un oreiller sur le visage, comme on vit qu'il redemandoit son anneau qu'on lui avoit tiré du doit dans une foiblesse qui lui prit. On ajoûte que Caligula voyant qu'il ne vouloit pas lâcher son anneau (car c'étoit déclarer successeur celui à qui on le donnoit) l'étrangla de sa propre main. Quoi qu'il en soit, Tibére mourut de mort violente le 16 mars de l'an 37 âgé de 78 ans, après avoir régné 22 ans, six mois & 26 jours. Suétone nous apprend que cet Empereur parloit tres-bien la Langue Latine & la Gréque, & qu'il fit des vers Lyriques intitulez, *Complainte sur la mort de Jules-César.* Il composa aussi des vers Grecs, à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus & de Parthenius, dont il mit les portraits dans les Bibliothéques publiques: ce qui donna la pensée aux plus savans de ce tems-là d'écrire en l'honneur de ces Poëtes, & de dédier leurs Ouvrages à Tibére. * Suétone, *en sa Vie.* Tacite. Dion. Victor. Eutrope, &c.

L'an 19 de Jesus-Christ, le cinquiéme & sixiéme de Tibére, le Sénat défendit d'exercer dans Rome les cérémonies Judaïques; il ordonna même, selon Tacite, que les Juifs sortiroient d'Italie, s'ils ne changeoient de Religion dans un certain tems, sur peine à ceux, qui n'obéïroient pas, d'être réduits pour toûjours en servitude; mais ni Joseph, ni Suétone, ne disent point, qu'on les ait chassez de toute l'Italie. Philon attribue cette persécution aux intrigues de Séjan, qui apréhendoit, *dit-il*, leur fidélité dans les mauvais desseins qu'il formoit. Joseph dit qu'elle vint de quatre Juifs, qui faisant profession à Rome d'enseigner le Judaïsme, persuadérent à une Dame Romaine, nommée *Fulvie*, d'embrasser cette Religion, & de leur mettre en main de riches présens, pour les envoyer, *disoient-ils*, au Temple de Jérusalem; mais en effet pour s'en accommoder eux mêmes. Tibére en ayant été averti par Saturnin, mari de Fulvie, fit chasser tous les Juifs de Rome. On en enrôla quatre mille, pour les envoyer en Sardaigne contre des Voleurs. Cet fut vers l'an 26 de l'Ere commune que l'Empereur envoya en Judée Ponce Pilate, pour succéder à Gratus. Pilate y demeura depuis l'an 26 jusqu'en l'an 35. Ce Gouverneur entreprit de consacrer à Tibére des boucliers d'or dans le palais d'Hérode à Jérusalem. Les Juifs en furent très indignez, & suppliérent Pilate avec de grandes instances d'ôter ces boucliers, ou du moins de leur permettre de députer à l'Empereur, ou de lui écrire. Ils lui écrivirent en effet, & l'Empereur commanda qu'on les ôtât promtement. Quarante ans avant la ruïne de Jérusalem, c'est à dire, l'an 30 de Jesus Christ le 16 & 17 de Tibére, les Romains ôtérent aux Juifs le pouvoir de vie & de mort; mais l'année suivante, 31 de Jesus Christ, Tibére ordonna au Gouverneur de ne rien innover touchant les coutumes des Juifs, & de ne faire aucun tort à leurs personnes. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

TIBE'RE, *Tiberius Constantinus*, originaire de Thrace, fut choisi par Justin *le Jeune* pour gouverner l'Empire, & fut créé Auguste le 26 septembre de l'an 578. Il remplit avantageusement l'espérance qu'on avoit eue de sa valeur & de son esprit. Après la mort du même Justin, arrivée le mois suivant, il régna seul, & eut le bonheur de battre les Perses, qui s'étoient rendus redoutables sous la conduite de leur Roi Cosroès. Il mourut près de Constantinople le 14 août de l'an 582, après avoir régné près de quatre ans avec toute la gloire & la réputation d'un grand Prince, laissant pour successeur son gendre Maurice, qu'il venoit de créer César. * Nicéphore, *l.* 10. *c.* 6. Evagre, *l.* 6. Agathias, &c.

TIBE'RE ABSIMARE. *Cherchez* ABSIMARE.

TIBE'RE, fameux Imposteur, prit ce nom l'an 726, & voulut faire croire qu'il étoit de la race des Empereurs, dans la pensée de pouvoir monter sur le thrône. Il avoit déja séduit quelques peuples de la Toscane qui l'avoient proclamé Auguste, lorsque l'Exarque secouru des Romains, assiégea ce Tyran dans un château où il s'étoit retiré, le prit & lui fit couper la tête, qu'il envoya à l'Empereur Léon l'*Isaurien.* * Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

* TIBERGE (Louïs) Abbé d'Andres, Directeur du Séminaire des Missions étrangéres à Paris, mourut en cette ville le neuviéme octobre 1730. Il s'est distingué par sa piété & par quelques Ouvrages. Il a travaillé avec M. Brisacier, Supérieur du même Séminaire, à plusieurs Ecrits touchant les Missions de la Chine. Ces Ecrits sont, *Lettre au Pape sur les idolâtries & les superstitions Chinoises; Paraphrase de l'Exaudiat en forme de priéres pour l'Eglise de la Chine*; (on la donne à M. Tiberge seul) *Neuf Mémoires pour Rome sur les affaires de la Chine*; (on dit que M. de Louail y a travaillé) *Protestation des Missions; Réponse à la Protestation des Jésuites; Nouvelle Lettre au Pape. Retraite spirituelle*, en deux volumes *in douze*; une autre pour les Ecclésiastiques. On a de M. Tilberge l'Oraison funébre de Mademoiselle de Bouillon, Louïse-Charlotte de la Tour d'Auvergne, morte en 1684. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TIBE'RIADE, ville célébre de la Galilée, située à l'extrémité méridionale, & sur le bord occidental du Lac de Génézareth, autrement nommé *Mer de Tibériade.* On croit que son nom ancien étoit *Cinnereth*, ou *Chammat*, ou *Emath*, ou *Raccat*, ou *Reccath*; mais M. Réland montre que cela est fort douteux, & que cela n'est fondé que sur ce que la Mer de Cinnereth fut depuis nommée *Mer de Tibériade*, ce qui ne prouve point du tout que Cinnereth & Tibériade soient la même chose: de plus, il remarque que le lot de Nepthali ne commençoit du côté du midi, qu'à Capharnaüm, qui est plus septentrionale que Tibériade, & toutefois Cinnereth, Hémath & Reccath sont du lot de Nephtali. Tibériade n'en peut donc pas être, puis qu'on sait, qu'elle étoit tout au Midi du Lac de Tibériade. Joseph nous apprend que cette ville fut bâtie en l'honneur de Tibére, par le Roi Hérode Agrippa. Il y avoit assez près de là des bains d'eau chaude, & elle étoit située dans un lieu où il y avoit quantité de tombeaux & de corps morts, ce qui étoit, tout à fait contraire aux usages des Juifs. Tibériade étoit à trente stades d'Hippos, à soixante de Gadara, à cent vint de Scythopolis, & à trente de Tarichée. Saint Epiphane remarque que le Comte Joseph découvrit, du tems du Grand Constantin, dans les Archives, ou dans le thrésor de Tibériade, l'Evangile de Saint Jean & les Actes des Apôtres traduits en Hébreu, & qu'avant ce tems, il n'étoit permis à aucun Chrétien de demeurer à Tibériade ni à Capharnaüm, ni à Nazareth, ni à Diocésarée, & que le Comte Joseph, ayant obtenu de Constantin la permission d'y bâtir une Eglise au nom de Jesus Christ, il se servit d'un grand Temple, nommé *Adrianeum*, qui n'avoit jamais été achevé, ni consacré; il le fit achever & consacrer pour l'usage des Chrétiens. Lampride nous apprend que les Empereurs Alexandre Sévére & Adrien avoient eu dessein de mettre Jesus Christ au rang des Dieux, & de lui consacrer des Temples; d'où vient qu'encore aujourd'hui, *dit cet Auteur*, on voit dans toutes les villes des Temples sans statues, que pour cette raison on appelle *des Adriens.* Hérode le Tétrarque, qui avoit bâti la ville de Tibériade, la combla de bienfaits. Sa situation avantageuse la rendit bientôt une ville considérable, & elle devint la Métropole de toute la Galilée. Agrippa, obligé de quitter Rome, s'y retira avec Hérode, son oncle. L'Empereur Claude la lui donna dans la suite, c'est pourquoi elle porte le nom de *Claudia-Tiberias* dans les médailles. Joseph s'en empara pendant la guerre des Juifs, & elle chargea de coups l'Officier qui venoit lui offrir la paix de la part des Romains. Vespasien vouloit faire passer au fil de l'épée tous ses Habitans, mais Agrippa, à qui elle appartenoit, obtint qu'il se contentât d'abattre une partie de ses murailles. Tibériade étoit remplie de Pêcheurs & de Matelots; d'où vient qu'on voit une barque sur le revers de quelques médailles, qui furent frappées dans cette ville. Dans une autre médaille, qui fut frappée sous Trajan, on voit la Déesse Santé, ceinte d'un serpent, & assise sur une montagne d'où sort une grande abondance d'eaux, pour montrer que Tibériade étoit célébre par ses bains d'eaux chaudes, dont les malades tiroient de grand secours pour leur santé. Ce fut dans cette ville que se rassemblérent, après la ruïne de Jérusalem par les Romains, quelques Juifs & quelques uns de leurs plus savans Sacrificateurs, & jettérent les fondemens d'une Académie, qui devint célébre par la composition de la Misna, par le célébre Ouvrage des Massoréthes, Auteurs des points voyel-

royelles, & par la réputation des Docteurs, qui y tinrent leurs Ecoles. C'est dans la même ville que résidoit le Patriarche de toute leur nation. Quoique l'Académie de Tibériade eût perdu beaucoup de son éclat dès le quatriéme siécle, Saint Jérôme ne laissa pas d'en tirer un habile homme, avec lequel il travailla à la Traduction des Chroniques. Procope rapporte que Justin, au sixiéme siécle, fit rétablir les murailles de Tibériade. Il paroit par l'Itinéraire de S. Willibald qu'au huitiéme siécle il y avoit plusieurs Synagogues des Juifs. Mais au douziéme siécle Benjamin ne vit à Tibériade que cinquante personnes de sa nation, une Synagogue & quelques anciens tombeaux. Il ne la loue que par la bonté de ses eaux & de ses bains chauds. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Relandi, *Palæstina*, *l.* 3. Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 1596. Tibériade fut prise l'an 1100, de Jesus Christ par les Chrétiens, sous Godefroy de Bouillon. Hugues de S. Omer étant venu dans la Terre-Sainte, reçut de Baudouin I, la Principauté de Galilée, & la Seigneurie de Tabarie. Il laissa une fille nommée *Eschine*, mariée à *Guillemin* de de Buren, Connétable du Royaume de Jérusalem. Les Chrétiens l'ont perdue en 1186, par la trahison de Raymond III, Comte de Tripoli.

* TIBE'RIEN, Préfet des Gaules, vivoit sous Constantin *le Grand.* M. Pithou croit qu'il étoit d'Aquitaine. Il le met, comme fait aussi S. Jérôme, parmi les illustres Gaulois qui par leur savoir ont fait la gloire de cette province. Tibérien étoit aussi un habile Jurisconsulte. Dès l'an 336, il fut Vicaire du Préfet d'Espagne, & l'année suivante Préfet des Gaules. Il avoit laissé divers Ecrits. Servius dit qu'il avoit supposé une lettre, apportée des Antipodes par le moyen du vent avec cette Inscription, *Superi Inferis salutem.* Fulgentius lui attribue aussi un livre sur Socrate, & des vers. Il ne faut pas le confondre avec Junius Tiberianus qui exerça le Consulat & deux fois la Préfecture de Rome dans les premiéres années du quatriéme siécle; ni avec Annius Tiberianus, Comte d'Afrique en l'an 326 ou 327. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TIBE'RIEN de Bétique, est un Auteur Priscillianiste dont saint Jérôme fait mention. *Il avoit écrit*, dit ce Pére, *une Apologie pour se défendre du soupçon de l'héréfie dont on l'accusoit avec les Priscilliens. Après la mort des siens, vaincu par l'ennui d'un long exil, il épousa une fille consacrée à* Jesus Christ, * S. Jérôme. M. Du Pin, *Bibliothéque Ecclésiastique du quatriéme siécle.*

TIBERINUS (Sylvius) neuviéme Roi d'Albe, avoit donné le nom au Tibre. Il régna huit ans.

TIBERIUS CLAUDIUS. *Cherchez* CLAUDE.

TIBERT ou THIBERT, nom d'une famille ancienne & assez considérable, dont il est fait mention dans l'Histoire des troubles de Paris sous le régne de Charles VI, & qui est jointe à la famille des Saint-Yons. C'étoient des gens riches, accréditez parmi le peuple, & qui ne faisoient pas le métier de Bouchers, comme l'a écrit Juvénal des Ursins, & après lui quelques autres Auteurs. On voit dans la Chartre Chronologique des Prevôts des Marchands & des Echevins de Paris, les Tibert & les Saint-Yons plusieurs fois Echevins depuis l'an 1411, jusqu'à l'an 1433. Leur emploi étoit de faire fournir Paris de grosses viandes; & ils avoient jurisdiction & intendance sur les Bouchers de la ville. C'étoit une Société singuliére & des plus anciennes du Royaume. Elle étoit composée de plusieurs familles, qui étoient toutes ensemble propriétaires des boucheries qu'on appelle *la porte de Paris*, & de celles du *Cimetiére S. Jean;* & à mesure que quelques unes de ces familles s'éteignoient, leur droit passoit par accroissement aux mâles des autres familles restantes. Je dis aux mâles; car dans cette Société il y avoit une espéce de Loi Salique, qui excluoit les bâtards & les femelles, lorsqu'il se trouvoit des mâles dans les autres familles. On voit par un contract de l'an 1260, qu'il y avoit alors près de vint familles qui formoient cette société: elle a duré jusqu'à notre tems, & est aujourd'hui réduite à trois familles, savoir, à celles des Tibert, des Saint-Yons & des Ladehors, qui ont encore la propriété de ces boucheries; de sorte qu'il y a peu de familles bourgeoises à Paris qui pussent prouver leur ancienneté de six ou sept siécles par filiation & par des titres authentiques, comme le font celles-là. Car outre le contract de 1260, ils ont une transaction de 1210, qui renvoye à un Acte encore plus ancien.

Cette société avoit jurisdiction sur les Bouchers de Paris, Chambre du Conseil, droit de condamner à l'amende; & l'appel des jugemens que le Maître chef & ses Assesseurs rendoient, alloit au Châtelet. Cette jurisdiction a duré jusqu'à ce que le Roi Louis XIV réünit l'an 1673, les Justices particuliéres à la royale.

Ces familles ont depuis longtems des armoiries. On voit un jetton de cette société de l'an 1576, & un autre que la fabrique montre être encore plus ancien, où sont les armoiries des Tibert, des Saint-Yons, des Ladehors & des d'Auvergnes, dont la famille s'est éteinte l'an 1660. Ces familles ont aussi ajoûté à l'ancienneté de leur race, le relief que les charges & la Magistrature y donnent. Il y avoit un Ladehors Lieutenant Criminel au Châtelet dès l'an 1474; & depuis, il y a eu dans ces trois familles qui restent, des Maîtres des Requêtes, des Maîtres des Comptes, des Conseillers en la Cour des Aides; & il y en a encore aujourd'hui. * *Hist. de France. Mémoires du tems.*

TIBERTUS (Antiochus) fameux Astrologue dans le XV siécle, étoit natif de Céséne, ville de la Romagne en Italie, d'où il fut amené en France par un Cavalier, qui le fit étudier à Paris. Il suivit son génie qui le portoit à la Magie naturelle, quoique cette profession fût alors si dangereuse, que depuis deux cens ans que Pierre d'Apono étoit mort, personne n'avoit osé s'en mêler. Tibertus s'imagina qu'elle n'étoit méprisée, que parce que ceux qui en avoient fait profession n'étoient pas habiles dans les autres Sciences; c'est pourquoi il se rendit savant dans les Belles Lettres, dans la Physique, dans la Médecine & dans les Mathématiques. Ensuite il se retira dans son païs, où pour vivre en sûreté il ne falloit que séduire quelque petit Prince. Là il passa bientôt pour un fameux Devin, & d'autant plus estimé, qu'il rendoit raison de la plupart de ses prédictions; ce que les autres Devins ne s'étoient pas encore avisé de faire. Pandolphe Malateste, Souverain de Rimini, l'ayant soupçonné d'être complice de quelque conjuration, le fit emprisonner dans la citadelle. Tibertus, tout innocent qu'il étoit, chercha les moyens de s'évader; & étoit déja descendu dans le fossé, lorsqu'il fut surpris par la sentinelle. Malateste crut qu'il étoit criminel, puisqu'il avoit tenté cette voye pour sortir de prison; & sans autre forme de procès lui fit trancher la tête. * Varillas, *Anecdotes de Florence.*

TIBERTUS. *Cherchez* DARIUS TIBERTUS.

TIBET, Royaume de la grande Tartarie, en enferme plusieurs autres, & a vers le septentrion la vraye Tartarie & la Tartarie déserte; vers l'orient le Tanguth & le Catay; au midi l'Inde; & à l'occident l'Usbek. Plusieurs disent que c'est une partie du Turquestan; d'autres assurent que le Tibet est le même païs qu'on nomme *Turquestan*, vers les montagnes qui environnent ce Royaume, & qui sont toûjours couvertes de neige. Il y fait un grand froid pendant six ou sept mois de l'année, & l'on y fait provision de viande pour ce tems-là, en tuant au commencement de novembre un grand nombre de vaches & de moutons pour les saler. Les Tibétans observent exactement leurs loix, & punissent les Criminels avec beaucoup de rigueur. Ils leur font d'abord couper le pié droit & crever un œil; deux jours après ils leur font couper l'autre pié & crever l'autre œil; & s'ils n'en meurent point, ils leur font couper les deux mains. Ils ont de l'aversion pour la loi de Mahomet, & ne veulent point être appellez Gentils. Leurs Prêtres se nomment *Lamas*, & suivent une même Religion, quoiqu'ils ayent differentes cérémonies & coutumes. Il y en a qui se marient, plusieurs gardent le célibat, & quelques uns vivent en communauté sous des Supérieurs: ils vivent tous d'aumônes qu'ils vont quêter, quoiqu'il y en ait parmi eux qui soient fort riches. Ils croyent que Dieu est triple & unique. Ils appellent la premiére Personne Divine *Lama Conjoc*; la seconde *Cho Conjoc*; la troisiéme *Sanguya Conjoc*. Ils croyent qu'il y a un paradis pour les bons, & un enfer pour les méchans. Ces Lamas ont une cérémonie de bénir de l'eau, en faisant des priéres qu'ils lisent dans un certain livre qu'ils estiment fort, & en mêlant avec cette eau de l'or, du corail, & des grains de riz, ils jettent après de cette eau dans les maisons, pour en chasser les Démons. Ils font encenser aussi les maisons des Rois, & se font attribuer la guérison de plusieurs maux, & plusieurs autres opérations superstitieuses. Leurs temples ne sont ouverts au peuple que deux jours de l'année; mais les Lamas y vont fort souvent, & y demeurent même quatre ou cinq mois, pour prier & faire des conférences sur les matiéres contenues dans leurs livres; ils sonnent des trompettes de métal pour appeller le peuple au temple. Ils boivent dans des crânes, pour se souvenir de la mort, & ils ont des maniéres de chapelets faits d'os de morts. * *Description du Tibet*, jointe à l'Histoire de ce qui s'est passé en Ethiopie aux années 1624, 1625 & 1626.

* TIBHATH, ville de Syrie, que David, Roi d'Israël, pilla, & dont il apporta beaucoup de cuivre, qui servit à la construction du Temple, que Salomon son fils fit bâtir. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 18. *v.* 8.

TIBILE'NE. *Voyez* TYBILE'NE.

TIBISC, riviére. *Voyez* TEISSE.

* TIBNI ou THEBNI, fils de Guinath, disputa le Royaume d'Israël à Homri, mais enfin son Compétiteur fut le plus fort, & Tibni fut obligé de céder. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 16. *v.* 22.

TIBRE, fleuve d'Italie, que les Latins nomment *Tiberis*, & les Italiens *Tevére*, a sa source au Mont-Falterona, près du bourg dit *Monte-Corvajo* dans l'Appennin, entre l'Etat de Florence & la Romandiole. Il reçoit le Chiana, la Néra, le Tévérone, &c. & passe à Rome. Cette riviére n'a qu'environ trois cens piez de largeur à Rome & ses eaux sont toûjours troubles & jaunâtres à cause de la rapidité de son cours, & de celle des torrens qui la grossissent. En se jettant dans la Mer de Toscane, elle se partage en deux bras & forme l'Isle de Pantani. Celui qui passe près des ruïnes d'Ostie est nommé *Fiume Morto*, à cause de son peu d'eau, & entre dans la mer par la bouche qu'on appelle la *Bocca della Fiumara.* Les barques n'y peuvent monter & il est entiérement inutile. L'autre bras, qui est au dessous de Porto, s'appelle *Fiumecino*, ainsi que son embouchure. Celui là est navigable & fort bien entretenu. Les anciens Empereurs y avoient fait construire un port, & les Papes ont tâché de le conserver. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TIBULLE (*Aulus-Albius*) Chevalier Romain, & célébre Poëte Latin, vivoit du tems d'Auguste. Il naquit à Rome, sous le Consulat d'Hirtius & de Pansa l'an 711 de Rome, & le 43 avant Jesus Christ, & eut pour amis Horace, Ovide, Macer, & Messala Corvinus, qu'il suivit à la guerre dans l'Isle de Corcyre, aujourd'hui l'*Isle de Corfou.* Il y fut extrémement malade, & croyant mourir, il fit son Epitaphe qu'il a rapportée dans une de ses Elégies. Mais le métier des armes n'étoit pas son fait: aussi le quitta-t'il pour faire des Elégies tendres & galantes, dont nous avons quatre livres. Le tems de son décès est incertain, quoiqu'on soit persuadé qu'il mourut très-jeune: ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut avant l'an 17 de Jesus-Christ. Ovide témoigna par une très-belle Elégie, le déplaisir qu'il eut de sa mort. Bernardin Ciléne de Vérone, Marc-Antoine Muret, Joseph Scaliger, Achille Statius Portugais, Jean Passerat, Philippe Du Bois qui prend le nom de *Sylvius*, M. le Professeur Burman, &c. ont fait sur ce Poëte, des Commentaires que les Curieux pourront consulter, aussi bien que Lilio Giraldi, *in Hist. Poët.* Ovide, *Amor. l.* 3. *Eleg.* 9.

TIBUR. *Cherchez* TIVOLI.
TIBURN. *Voyez* TYBURN.

TIC. TID. TIE. TIF. TIG.

TICHÉ, Nymphe. *Voyez* TYCHÉ.

TICHO-BRAHÉ, forti de l'illuftre Maifon des Brahé, établie en Danemarck, & originaire de Suéde, fils d'*Othon* Brahé, Seigneur de Knud-Strup, & de *Béate* Bille, naquit le 19 décembre de l'an 1546, à Knud-Strup, dans le païs de Schonen, près de Helfinborg. Un de fes oncles, nommé *George*, eut foin de fon éducation, & lui donna de bons Maîtres. Il furpaffa leurs efpérances; & témoigna tant d'inclination pour les Mathématiques, qu'ayant été envoyé à Leipfic, pour étudier en Droit, il s'employa à l'infçu de fes Maîtres, à faire des Obfervations Aftronomiques. A l'âge de quatorze ans, ayant vu une éclipfe du Soleil, & remarqué qu'elle étoit arrivée au même moment que les Aftrologues l'avoient prédite, il confidéra l'Aftronomie comme une chofe divine, & conçut une forte envie d'apprendre cette Science. L'an 1566, étant à Roftock, il perdit le nez dans un duel nocturne, avec un Gentilhomme Danois, & fe fit un nez fi artiftement compofé d'or, d'argent & de cire, que tout le monde le croyoit naturel. A l'âge de 24 ans, il retourna à Coppenhague, & y fit fon Obfervatoire; mais le mariage qu'il contracta avec une Païfanne de Knud-Strup, le brouilla avec toute fa famille, avec laquelle il fut depuis réconcilié par le Roi de Dannemark. Depuis, il fit divers voyages en Italie & en Allemagne, & divers Princes & l'Empereur voulurent l'arrêter par des emplois dignes de fon efprit & de fa qualité. A fon retour en fon païs, il méditoit de fe retirer à Bâle, dont le féjour lui avoit extrémement plu. Mais il prit d'autres mefures, lorsque Frédéric II, Roi de Dannemarck, lui eut donné l'Ifle de Ween, avec une groffe penfion. C'eft là qu'il fit bâtir le château d'Uranibourg, ou *Ville du Ciel*, & la tour merveilleufe de Stellebourg, pour y travailler à fes Obfervations Aftronomiques, & à fes divers inftrumens & machines, qui ont fait l'admiration de ceux qui les alloient voir. Il imagina un fyftême nouveau, auquel à la vérité, il ne fit que changer quelque chofe par rapport à celui de Copernic, & par la continuité de fon travail & de fes Obfervations, il mérita le nom de *véritable Reftaurateur de l'Aftronomie*, à la perfection de laquelle il employa plus de trois cens mille livres. Le Roi Jacques d'Ecoffe, & le Roi Chriftiern de Dannemarck, l'honorérent de leurs vifites; mais lorsque ce dernier, aigri contre lui par fes envieux, lui eut fait perdre fes penfions, il quitta le Dannemarck pour fe retirer en Hollande. Les inftances de l'Empereur Rodolphe II firent qu'il fe retira à Prague, où il mourut le 24 octobre de l'an 1601, dans le 55 de fon âge, d'une rétention d'urine que le refpect lui avoit fait fouffrir à la table d'un Seigneur nommé *Rofemberg*. Il fut enterré dans l'ancienne églife de cette ville, où on lui érigea un magnifique tombeau, avec cette Epitaphe,

Effe potius quam haberi.

Illuftris & generofus Dominus TYCO BRAHÉ, *Danus, Dominus in Knudftrup, arcis Uraniburgi in infula Hellefponti Danici Huenna Fundator, Inftrumentorum Aftronomicorum qualia nec ante fol vidit ingeniofiffimus idemque liberaliffimus inventor & inftructor, antiquiffima nobilitate clarus, fua auctior, animo quæcumque cœlo continentur immortali gloria complexus, Aftronomorum omnis feculi longe Princeps, totius orbis commodo fumptibus immenfis, exactiffimas intra minuta minutorumque partes, triginta amplius annorum obfervationes mundo primus intulit, affixa fidera intra minutum ejufque femiffem reftituit, Hipparchi folius ab orbe condito vel Diis improbos in octava duntaxat gradus parte conatus longiffime antegreffus, utriufque luminaris curfum exquifite reftauravit, pro reliquis erraticis folidiffima Tabularum Rodolphæarum fundamenta jecit, Mathematicarum peritis inveteratam Ariftotelis & affeclarum doctrinam de fublunari Cometarum novorumque Siderum fitu demonftrationibus invictis exemit, novarum Hypothefium auctor, in Spagyricis & univerfa Philofophia admirandus, evocatus ab invictiffimo Romanorum Imperatore Rudolpho II, mira doctrinæ & candoris exempla dedit: ne fruftra vixiffe videretur, immortalitatem etiam apud Antipodes Scriptorum perennitate fibi comparavit, planeque qualis effe quam haberi maluit, nunc vita functus æternum vivit. Ejus exuvias uxorifque triennio poft defunctæ hæredes liberique facro hoc loco compofuerunt. Obiit* 4. *Cal. Nov. anni Chriftiani Dionyfiaci* 1601. *ætat. fuæ* 55.

Non fafces, nec opes, fola Artis fceptra perennant.

Il avoit la taille médiocre, les cheveux d'un blond ardent, & le vifage affez beau; il excella non feulement en Aftronomie, mais en Chymie, en laquelle il fit de fi rares découvertes, qu'il guérit un grand nombre de maladies, qui fembloient incurables, diftribuant avec beaucoup de charité & de libéralité fes remédes à tous ceux qui en avoient befoin. D'ailleurs, il avoit beaucoup de génie & d'inclination pour la Poëfie, & fe divertiffoit fouvent à faire des vers. On y remarque quelques fautes contre la quantité des fyllabes, foit que s'étant attaché toute fa vie à des études plus confidérables & plus relevées, il eût negligé d'apprendre avec exactitude toutes les régles de la Poëfie; ou que les ayant apprifes, il n'eût pas daigné s'y affujettir. Il étoit colére & attaché à fon fentiment avec opiniâtreté, ne pouvant fouffrir qu'on le contredît; il aimoit à railler, & n'entendoit point raillerie. On dit qu'il étoit fi fuperftitieux, que s'il rencontroit une vieille au fortir de fa maifon, il y retournoit, au lieu de continuer fon chemin & de paffer outre: & de même il prenoit à mauvais augure de trouver un liévre quand il alloit en campagne. Ce favant homme fut extrémement aimé de Guillaume Landgrave de Heffe, qui excelloit dans l'Aftronomie. A l'égard de fon fyftême, voici comment il l'établit. Il met la terre immobile au centre du monde; & la confidérant comme le centre du mouvement des deux luminaires, c'eft à dire, du foleil & de la lune, il fuppofe qu'ils font leurs révolutions autour du globe terreftre, établiffant encore ce même globe pour centre du Firmament & du premier Mobile. Car en pofant la terre immobile, il lui a fallu imaginer un premier Mobile, de même que Ptolomée. Il fait le foleil centre du mouvement de Mercure, de Vénus, de Mars, de Jupiter & de Saturne. Comme la penfée de la mobilité de la terre choqua d'abord la plus grande partie des Aftronomes & des Philofophes, & qu'elle fembloit contraire à la raifon, aux fens, & aux opinions des Théologiens, beaucoup rejettérent le fyftême de Copernic, & s'attachérent à celui de Ticho-Brahé, qui rendoit à peu près la même raifon des apparences céleftes. Mais enfin, l'un & l'autre fait rejetter celui de Ptolomée, comme ne s'accordant pas avec les nouvelles Obfervations, depuis l'ufage des lunettes de longue-vue. Nous avons de Ticho-Brahé, *Progymnafmata Aftronomiæ inftauratæ; De Mundi ætherei recentioribus Phænomenis; Epiftolarum Aftronomicarum liber;* Conjectures fur une étoile nouvelle qui parut le onziéme novembre 1572, en Latin; Difcours Latin fur les Mathématiques; La Méchanique de l'Aftronomie rétablie, en Latin; Réponfe apologétique à la lettre d'un certain Ecoffois touchant la Cométe de l'an 1577, en Latin; Lettre fur la compofition de l'Elixir peftilentiel, en Latin; Elégie Latine fur fon exil; *Tabulæ Rudolphinæ; Stellarum octavi orbis inerrantium accurata Reftitutio; Catalogus mille affixarum Stellarum; Hiftoriæ cœleftis partes duæ;* Lettre à Gafpard Peucer. Sa fœur nommée Sophie-Brahé, favante en Poëfie, écrivit une belle Epître en vers Latins. * De Thou, *Hift. l.* 126. Gaffendi, *en fa Vie.* Jacques-Philippe Thomafini, *in Elog. Illuft. Viror.* Voffius, *de Natura Artium, five de Mathefi, l.* 3. *c.* 29. §. 12: *c.* 34. §. 4: *c.* 37. §. 26: *c.* 64. §. 46. *Voyez auffi le Supplément de Paris* 1736.

TICHONIUS, floriffoit dans le quatriéme fiécle & au commencement du cinquiéme fous l'empire de Théodofe *le Grand*, & fous celui de fon fils, en même tems que Rufin & S. Auguftin. Il étoit du parti des Donatiftes, homme d'efprit qui paffoit pour habile fur le fens littéral de l'Ecriture fainte. Il compofa un Traité, contenant *fept Régles* pour l'expliquer. Saint Auguftin en fait l'abbrégé dans fon livre troifiéme de la doctrine Chrétienne. Tichonius écrivit encore trois livres *de la Guerre Inteftine*, & une *Narration de plufieurs caufes*, dans laquelle il citoit des anciens Synodes, pour défendre fon parti. Il avoit fait de plus un *Traité fur l'Apocalypfe*, dans lequel il expliquoit ce livre d'une maniére toute fpirituelle. Il y rejettoit le régne de mille ans, mais il y avançoit que les Anges font corporels. Il ne nous refte que le livre *des fept Régles*, donné par Schottus, & inféré dans la Bibliothéque des Péres. * Gennade. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du cinquiéme fiécle.*

TICINO, nom Italien du Tefin. *Voyez* TESIN.

* TICKESHALL, bourg d'Angleterre dans le Comté de Stafford, près de l'emboûchure de la Sow ou Sowe dans le Trent. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 350.

TICKHALL, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Stafford.* Il a une franchife particuliére, qu'on appelle *l'Honneur de Tickhall.* Il eft à 119 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* TICKHILL, ville ancienne d'Angleterre, dans le Duché d'York, avec un château rond fur une hauteur, fitué vers les frontiéres de la province de Nottingham. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 201.

TICO-BRAHÉ. *Voyez* TICHO-BRAHÉ.

TICOCKZIN. *Voyez* TYCKOCZYN.

TICOU, ville des Indes, dans l'Ifle de Sumatra, fur la côte occidentale de l'ifle, où elle a un grand port à 133 lieues de la ville d'Achem, au Roi de laquelle elle appartient. * Maty, *Dict. Géogr.*

TIDDESWALL ou TIDSWALL, bon bourg d'Angleterre, orné d'une belle églife & d'un Collége. Il eft dans le Comté de Darby, à 120 milles Anglois de Londres. On dit qu'il eft ainfi appellé d'une fource d'eau qui a fon flux & réflux, appellé *Wedon Zell*, & qui n'en eft pas éloigné. * *Dict. Anglois.*

TIDÉE. *Voyez* TYDÉE.

* TIDEMAN (Philippe) fameux Peintre, naquit à Hambourg le 22 décembre 1657. Il eut pour Maître le Peintre Raas, fous la conduite duquel il fut mis à l'âge de 12 ans, & au bout de huit ans, il fe rendit à Amfterdam, pour fe perfectionner fous Gérard de Laireffe. Six mois après il fe mit à travailler par lui même & pour lui même; mais Laireffe l'ayant attiré chez lui, ils vécurent encore l'efpace de deux ans enfemble, après quoi ils fe féparérent pour toûjours. On a de lui quantité de piéces qui lui font honneur. C'étoit un homme laborieux & de bonnes mœurs. Il mourut le neuviéme juillet 1705. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

TIDICHIUS. *Voyez* TYDICHIUS.

* TIDONE, petite riviére d'Italie dans le Milanois. Elle prend fa fource dans le Pavefan, coule d'abord du fud-oueft au nord-eft jufques à ce qu'elle entre dans le Duché de Plaifance, qu'elle traverfe du fud au nord, puis du fud-fud-oueft au nord-nord-eft, & va fe rendre dans le Pô. * *Carte du Duché de Milan*, chez Pierre Mortier.

TIDOR: c'eft une ifle de l'Océan Oriental. Elle eft une des vrayes Moluques, fituée près de la côte occidentale de celle de Gilolo, entre celles de Ternate & de Motir. Elle n'a qu'environ 12 lieues de circuit, mais elle eft abondante en épiceries, & principalement en girofles. Les Hollandois y ont quelques

Forts, mais elle ne laisse pas d'avoir son Roi particulier, qui possède une partie de l'Isle de Gilolo. Les Européens lui ont donné le nom de *Tidor*, qui en est la capitale; mais les naturels du païs l'appellent *Tacura*, *Deco*, ou *Daco*. * Maty, *Diction. Géogr.*

TIEL ou THIELT, petite ville fortifiée des Provinces-Unies. Elle est dans le Bétau, contrée de la Gueldre Hollandoise, sur le bord septentrional du Wahal, environ à cinq lieues au dessous de Nimégue. Cette ville donne son nom au *Tieler-Waerd*, c'est à dire, *à l'Isle de Tiel*, qui est entre la riviére de Lingue & le Wahal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TIELE ou THIELE, riviére ou canal de Suisse qui fait la communication entre les Lacs de Neufchâtel & de Bienne, & qui sépare le pais de Neufchâtel d'avec le Canton de Berne.

TIENCHEU, ville du Quansi dans la Chine. Elle a quatre autres villes sous sa jurisdiction, & elle appartient au Roi de Tunquin. * Maty, *Dict. Géogr.*

TIENCIENWEY, ville de la Chine dans la province de Péking, à huit lieues ou environ de Singlo. Quelques uns la nomment *Tiencin* & elle passe pour la plus marchande de tout le Royaume. Elle est à l'extrémité & au coin du bras de mer de Cang, où toutes les riviéres de la Province s'assemblent pour se décharger dans l'Océan. Ses murailles ont vint-cinq piez de hauteur & sont défendues de force batteries, d'accoudoirs, & de plattes-formes larges de huit pas. Ce lieu est d'une fort grande étendue, & embelli d'une infinité de superbes bâtimens & de magnifiques Temples. Les rues sont fort belles, aussi bien que les maisons de ses Habitans. Tous cela vient du grand commerce qui s'y fait par le moyen des navires qui se rendent dans son port de tous les endroits du Royaume, & qui font à l'ancre en si grand nombre aux deux bords, qu'on est obligé d'employer deux journées pour les passer. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 44. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TIENEN, ville des Païs-Bas. *Voyez* TILLEMONT.

* TIENHOVEN, village du païs de Vianen, sur la rive gauche du Leck, est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Vianen, dont il est éloigné de deux bonnes lieues. * *Carte de la province d'Utrecht par* du Roy.

* TIENHOVEN, beau village de la province d'Utrecht, est au nord-ouest de la ville d'Utrecht, dont il est éloigné d'environ deux lieues. * Le même.

TIENLIQUE: c'est une contrée de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la côte orientale, dans le Royaume de Bisnagar, aux confins de celui de Golconde, & elle prend son nom de la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

TIENSU, idole des peuples de Tonquin, dans l'Inde, vers la Chine. Ils l'adorent comme la Patronne des Arts, & lui font des sacrifices, afin qu'elle donne de l'esprit, du jugement, & de la mémoire à leurs enfans. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

TIE'POLI ou TIE'POLO (Bajamond) fils d'un Doge de Venise, forma le dessein d'opprimer la liberté de sa Patrie, pour usurper l'autorité souveraine; mais son entreprise étant découverte, la République fit venir des troupes à Venise, pour lui résister; & l'ayant défait dans un combat, qui se donna dans la place de saint Marc, elle s'assura de sa personne, & fit punir les complices de sa conspiration. * Egnatius; *l.* 3. *c.* 5.

* TIE'POLO, famille des plus anciennes & des plus nobles de Venise, a donné à la République deux Doges, cinq Procurateurs de S. Marc, & beaucoup d'autres personnages considérables. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* où cet article est fort étendu.

TIE'RACHE. *Voyez* THIE'RACHE.

* TIERCELIN (N....) célébre Avanturier du dernier siécle. Son Histoire est si singuliére, & en même tems si certaine, qu'elle mérite d'être rapportée. Il étoit Prêtre & Licentié de Sorbonne, & avoit été Précepteur de M. le Marquis de Charost, fils de M. le Comte de Charost, Capitaine des Gardes du Corps & Gouverneur de Calais. Comme il étoit prêt de quitter M. le Marquis de Charost, le voisinage d'Angleterre lui donna occasion d'y aller. Il y vit Cromwel, & comme il avoit toujours aimé à passer pour un homme nécessaire, il voulut faire entendre qu'il étoit chargé de négociations importantes. Son voyage ne fut pas long, il revint auprès de M. de Charost, qu'il quitta pour toujours peu de tems après, paya toutes ses dettes à Paris, & prit la route de Flandre. Etant un jour à Anvers, il y fit venir à ses dépens tous les Musiciens de Bruxelles, pour la Fête d'une église, & donna à cette église une chaire de Prédicateur qui lui couta beaucoup d'argent, & sur laquelle il fit mettre les armes du Cardinal de Rets: car son ambition étoit qu'on le prît pour ce Cardinal. Il alla quelque tems après en Italie. M. de Pontchâteau, qui le connoissoit, le vit à Venise au mois de juin 1658. Cet Avanturier s'y fit appeller le Chevalier de Valois, & il y prit une gondole avec des Gondoliers qu'il fit habiller d'une maniére bizarre, avec une tunique de velours noir & un petit casaquin de taffetas rouge. Il contrefaisoit le Marchand, alloit chez les Nobles Vénitiennes avec des dentelles de Flandre qu'il cherchoit à leur vendre. Pendant ce tems-là il faisoit courir le bruit qu'il étoit le Cardinal de Rets, & ensuite qu'il étoit à lui & son homme de confiance. Il étoit vétu de gris, une culotte avec des bas à dentelle, une casaque d'écarlatte ornée d'une dentelle d'or & d'argent, & un chapeau avec un bouquet de plumes noires. Comme il avoit rélation avec M. Fouquet, on crut d'abord qu'il venoit en effet pour quelques affaires secrettes. On en étoit fort en peine à Venise, & tous les Grands vouloient deviner qui il étoit. Il logeoit dans une auberge, mais s'ennuyant enfin de cette vie, il prit une maison à lui, y vécut en Prince, & s'y livra à la débauche. Comme M. de Pontchâteau, dont il savoit être connu, l'incommodoit à Venise, il alla à Bologne, d'abord tout seul, & se fit suivre quelques jours après par ses gens. De Bologne il alla à Florence où il fit sa Cour au Grand Duc & lui fit présent de quelques dentelles de Flandre: il l'accompagna même dans une cavalcade solemnelle, & ensuite il se rendit à Rome parce qu'il avoit appris que M. de Pontchâteau venoit à Florence. Cependant celui-ci avant que de sortir de Florence reçut une lettre de M. Magnet, Docteur de Sorbonne, qui lui apprit que le prétendu Chevalier de Valois avoit emporté pour vint-cinq ou trente mille écus de pierreries à Madame la Présidente Gobelin, proche parente de Madame la Comtesse de Charost, qui les lui avoit confiées pour une charge que le Sieur Tiercelin lui disoit négocier pour un des enfans de cette Présidente. M. Magnet prioit aussi M. de Pontchâteau de tâcher de sauver au moins ce que cet Avanturier n'auroit point dépensé. Mais il ne put rien obtenir. Le prétendu Chevalier quitta Rome où il laissa des pendans d'oreilles valant 2000 écus en gage chez des Juifs pour 600 livres, revint à Bologne & ensuite à Venise, où il prit le fils de l'hôte où il logeoit pour son Page, se fit peindre armé, c'est à dire, à mi-corps, avec une cuirasse & les armes de Valois à côté. Mais enfin ne pouvant plus subsister, il alla à Constantinople pour se faire Turc. Le Grand-Seigneur n'y étant pas, il alla jusqu'à Andrinople, parla au Grand-Visir, lui dit qu'il étoit de la Maison royale de France, parent du Roi, mais qu'on le traitoit mal, qu'on lui refusoit son appanage, & qu'il venoit faire ses offres de services à sa Hautesse. Le Visir fit peu d'attention à ces mensonges, de sorte qu'il revint à Constantinople où M. de La Haye, alors Ambassadeur de France à la Porte, le mit dans un vaisseau pour le renvoyer. Il revint donc à Venise, où il vécut dans la plus grande misére. M. de Villeré, Grec de nation, de la ville d'Athénes, Résident du Duc de Parme à Venise, en ayant pitié, lui donna quelque argent pour le soulager. Le Sieur Tiercelin alla avec ce secours à Turin où il se mit à faire de la poudre & des pommades. Il y étoit en 1663 ou 1664. On ignore quel a été son dernier sort. Au reste il avoit de l'esprit, & possédoit bien plusieurs Langues. * *Mémoires manuscrits* de M. de Pontchâteau.

* TIERMAIS, TIERMAS, TIERMES & TERMAIS, en Latin *Thermæ*, village d'Espagne, dans l'Aragon, vers les confins de la Navarre, est situé sur la rive droite de la riviére d'Aragon, vers les confins de la Navarre. Il s'y trouve des bains d'eaux chaudes fort salutaires, propres pour la guérison de diverses maladies. * Colménar, *Delices d'Espagne*, *p.* 667 & 668.

TIERRA DE CAMPOS, petite contrée d'Espagne dans la Vieille Castille, sur les frontiéres du Royaume de Léon. Elle s'étend vers les riviéres de Puiserga & de Carrion, entre les villes de Pallencia & de Valladolid. La ville de Médina-del-Campo en est le lieu le plus remarquable. La plus grande partie de cette contrée est dans le Royaume de Léon. Les Habitans sont appellez *Campesinos*. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TIERS ORDRE DE SAINT FRANÇOIS, dit *de la Pénitence*, est un Institut Religieux, qui n'avoit été au commencement qu'une assemblée de personnes séculiéres, & qui est devenu depuis un Ordre Régulier. Il est présentement divisé en 24 provinces, dont il y en a 16 en Italie & une en Flandre. Celles-ci dépendent d'un Général particulier qui fait sa résidence à Rome. Les Religieux, qui lui sont soumis, sont habillez comme les conventuels, & ne différent d'avec eux, que par la mozette ou camail, qui est en pointe, & par un chapeau noir. Ceux d'Espagne & de Portugal, qui ont trois provinces, sont vêtus comme les Cordeliers, & sont soumis au Général de tout l'Ordre de saint François, aussi-bien que ceux de France, qui se disent de *l'Etroite Observance*. Ces derniers ont quatre provinces, dans lesquelles il y a soixante-trois maisons. Leur habit est d'une étoffe brune, comme celle des Capucins. Leur capuce est rond, & ne tient point à l'habit; leur corde noire, & leurs sandales de bois fort hautes. Vincent Mussart, Parisien, commença cette réforme, vers l'an 1595. Le premier monastére fut bâti au village de Franconville-sous-Bois, proche de Beaumont-sur-Oise; & le second, au lieu appellé *Picpus*, au bout du fauxbourg-saint-Antoine à Paris, d'où le Vulgaire a nommé ces Religieux *Piquepusses*. Ils ont eu plusieurs personnes de piété. On compte environ quinze monastéres de filles de la même réforme, dont celui de sainte Elisabeth à Paris prés du Temple, est un des plus considérables. * Franciscus Bordonus, *Hist. Tertii Ord. S. Franc.* Franciscus Maria Vernonensis, *Annal. Tertii Ord. S. Franc.* Hermant, *Hist. des Ordres Relig.* &c.

TIERS ORDRE DE SAINT FRANÇOIS, Ordre Séculier différent du précédent, quoiqu'il en soit tiré. Il fut établi par saint François l'an 1221, dans le bourg de Carnério, en la vallée de Spolette, près de la ville d'Assise, & fut institué pour les personnes de l'un & de l'autre sexe qui restent dans le monde, sans les vœux de la Religion. Cet Ordre, que l'on nomme aussi *de la Pénitence*, fut reçu de l'Eglise & des souverains Pontifes, qui ont approuvé la Régle composée de plusieurs avis salutaires, propres pour aider ceux qui la professent, à vivre d'une maniére plus parfaite que le reste des Chrétiens engagez dans le monde, sans pourtant y ajoûter de nouveaux préceptes qui puissent d'eux-mêmes engager à péché mortel ni véniel. Ce Tiers Ordre a été embrassé & l'est tous les jours par plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, même du premier rang, & plusieurs Têtes couronnées l'ont professé: on y a des jours fixez, où l'on s'assemble pour les exercices de piété, le tout sous la direction des Religieux de saint François. On fait une année de probation avant que d'y être admis à la profession: les hommes s'élisent un Supérieur pour un certain tems; & les femmes se choisissent aussi parmi elles une Supérieure, & élisent les unes & les autres pour d'autres charges. * Hermant, *Histoire des Ordres Religieux.*

TIERSTEIN. *Voyez* THIERSTEIN.

TIERTIAIRES, nom d'un Tiers Ordre qui n'eſt que pour les femmes. Elles ſont obligées de faire vœu de chaſteté; mais pour cela il faut qu'elles ayent atteint au moins l'âge de 40 ans, & ne peuvent demeurer que chez leurs parens au premier dégré. Leur habit particulier eſt ordinairement de drap de la couleur & approchant de la forme de l'Ordre dont elles ſont Tiertiaires, ou de ſaint François, ou de ſaint Dominique, ou de ſaint Auguſtin, &c. Il y en a beaucoup en Italie & en Eſpagne: on leur donne divers noms, comme *Béates*, *Biſſaques*, *Pénitentes*, *Mantelées*, *&c.* Cet Ordre eſt différent de la Congrégation des Tiertiaires de l'égliſe de Sainte-Croix de Florence, fondée par la Bienheureuſe Emiliane de Cherchi. *Voyez* CHERCHI. * Hermant, *Hiſt. des Ordres Religieux.*

TIESCE'MIR, dix-huitiéme Roi de Dalmatie, naquit ſept jours après la mort du Roi Paulimir ſon pére, vers l'an 880, & ne fut reconnu que par les peuples de la Trébigne, de la Dioclée & d'une partie de la Zenta, les Bans des autres Provinces ou affectant la ſouveraineté, ou ſe ſoumettant à Blaſtémir, Roi de Servie. Crainan, Ban de Trébigne, après lui avoir été fidéle pendant quelque tems, l'abandonna comme les autres; & ayant épouſé la fille du Roi Blaſtémir, obtint de lui la Souveraineté de ſa Jupanie. C'eſt lui ſans doute que le Prêtre de Dioclée appelle *Ban de Prévale.* Tieſcémir parvenu à l'âge viril, entreprit de le réduire le premier, pour mettre enſuite les autres à la raiſon. Cette guerre fut également funeſte à l'un & à l'autre: le Ban fut tué ſur le champ de bataille, & Tieſcémir mourut quelques jours après de ſes bleſſures. Il avoit épouſé la fille de Cidomir, Ban de Croatie, & il en avoit eu deux fils, Prédémir & Creſcimir, qui rentrérent dans tous les Etats de leur ayeul, & en firent deux Royaumes. * Le Prêtre de Dioclée, *Hiſt. de Dalmatie.* Conſtantin Porphyrogénéte, *Gouvern. de l'Empire.*

* TIESENHAUSEN, famille de Barons, & de Comtes. Elle eſt originaire d'Allemagne, & vint en 1196 s'établir en Livonie. Elle a poſſédé pluſieurs villes & châteaux & a produit divers Evêques & quelques Auditeurs de Rote à Rome.

TIE'SURES: c'eſt un ancien village des Ambianois. Il eſt maintenant dans l'Artois, aux confins de la Picardie, ſur l'Authie, à une lieue au deſſus de Dourlens. * Maty, *Dict. Géogr.*

TIFAUGES, anciennement *Tarfalia*, bourg de France, ſitué ſur la Sévre Nantoiſe, dans le Poitou & aux confins de l'Anjou & de la Bretagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

TIFERNAS. *Cherchez* TIPHERNAS.

TIFEX, ville d'Afrique dans la Province de Conſtantine, au Royaume de Tunis. Elle eſt ancienne, ſituée ſur la pente d'une montagne, à trente-cinq lieues de la ville de Conſtantine, vers le midi, & fermée de murailles & de tours fort hautes. Ce furent les Romains qui la bâtirent ſur la frontiére de la Numidie. Elle étoit autrefois grande & peuplée, & avoit de beaux bâtimens, des Palais, des Temples ou Colléges. Quand les premiers Arabes, ſucceſſeurs de Mahomet, entrérent en Afrique, cette ville tint beaucoup pour les Romains; mais les Arabes la prirent enfin par la force, & après l'avoir ſaccagée, ils la ruïnérent. Elle ſe rétablit depuis juſqu'à la ſeconde venue des Arabes qui la ſaccagérent encore une fois ſous la conduite de Muça Enacer. Enſuite, les Africains, appellez *Vled Harao*, qui errent par la campagne à la façon des Arabes, prirent ſoin de la repeupler. Ils ne s'en ſervoient qu'à ſerrer leurs blez, & à tirer quelques contributions des voiſins. Ainſi ils l'ont poſſédée longtems avec toute la contrée malgré les Arabes, par l'appui d'un Chef des Azuagues, qui couroit par le païs, & qui tua dans une bataille le fils d'un Roi de Tunis, appellé *Muley-Nacer*, alors Seigneur de Conſtantine. Ce Prince, qu'irrita la mort de ſon fils, marcha contre eux avec ſon armée, & les ayant vaincus l'an 1057, il acheva de détruire cette place ſans que les Arabes ayent ſouffert qu'elle ſe ſoit rétablie depuis. Il y a ſeulement un fauxbourg où demeurent quelques Bérébéres à cauſe d'un grand marché que l'on y tient toutes les ſemaines, & où les Arabes & les Bérébéres viennent débiter leurs marchandiſes. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 10. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TIFLIS. *Voyez* TE'FLIS.

* TIGADE, nom du lieu où ſe retiroient les Aſſaſſiniens, & qui fut pris par les Tartares en 1257, après avoir demeuré devant cette place 27 ans avant que de la prendre. *Voyez* ASSASSINIENS.

TIGELLIUS, fameux Joueur de flûte & grand Muſicien, étoit né à Sardaigne, & petit-fils de Phaméa. Il étoit fort eſtimé à la Cour de Jules Céſar, & fort aimé de Cléopatre. Cicéron ſembloit craindre le crédit de ce Muſicien. Après la mort de Jules Céſar, Tigellius fut commenſal d'Auguſte, & eut beaucoup de crédit auprès de lui. Auguſte cependant déteſtoit ſes vices, & ſon amour pour la débauche. Horace parle de ce Tigellius dans la *Sat.* 2. *du l.* 1, & M. Dacier dans ſes Notes ſur cet endroit de ce Poëte, &c. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TIGLATH-PILE'SER. *Voyez* THE'GLAT-PHALASSAR.

TIGNO, riviére. *Voyez* TENNA.

TIGNONVILLE (Guillaume) Prevôt de Paris, ſous le régne de Charles VI, fit le procès à deux Ecoliers-Clercs de l'Univerſité de Paris, qui avoient aſſaſſiné un homme, l'an 1408. Il les condamna à être pendus; mais parce que l'Univerſité avoit alors beaucoup de pouvoir, & qu'il craignoit que les Ecoliers ne vinſſent ſauver ces Criminels, il les fit exécuter de nuit à la clarté des flambeaux, au gibet de Paris, où ils demeurérent attachez trois ou quatre mois. Pendant ce tems l'Univerſité de Paris fit des pourſuites extraordinaires, pour avoir réparation de cet attentat contre ſes priviléges. Tignonville fut obligé d'ôter les corps du gibet, de les baiſer à la bouche, & de les accompagner avec ſes Officiers juſqu'au monaſtére des Mathurins, où ils furent amenez dans une biére, ſur un chariot que l'Exécuteur conduiſoit monté ſur le cheval de devant, & revêtu d'une maniére de ſurplis de toile blanche. On voit leur Epitaphe dans le cloître de ce monaſtére, du côté du Chapitre. * *Mémoires de l'Univerſité.*

TIGRANE, *Tigranes*, Roi d'Arménie, fut un des plus puiſſans Princes de ſon tems. Les Syriens laſſez des diverſes révolutions qui avoient déſolé leur païs, ſe donnérent à lui l'an 85 avant Jeſus Chriſt. Il ſoutint la guerre contre les Romains en faveur du grand Mithridate, ſon gendre, & fut vaincu par Lucullus & par Pompée l'an 69 avant Jeſus Chriſt; mais ayant cédé une partie de ſes Etats à ſes Vainqueurs, il s'en fit des Protecteurs, & vécut dans une profonde paix juſqu'à ſa mort. * Juſtin, *l.* 10. Appien, *in Bellis Syriacis.*

TIGRE, *Tigris*, TIGIL ou TEGIL en Hébreu *Hiddekel*, fleuve d'Aſie, qui a ſa ſource dans l'Arménie Majeure. Ce nom de Tigre, qui, dans la Langue des Médes, ſignifie *fléche*, exprime la rapidité de ce fleuve, qui traverſe le Lac Aréthuſe, ſe perd dans une caverne au pié du Mont-Taurus, ſe jette dans un autre Lac, nommé *Thoſpites*, & s'engouffre encore dans des canaux ſouterrains; mais depuis ayant reçu diverſes riviéres, il ſépare l'Aſſyrie de la Méſopotamie, ſe coupe en deux, forme une grande iſle; & s'étant raſſemblé, prend le nom de *Paſitigris*, coule dans les Lacs de la Chaldée, & enfin ſe décharge dans le Sein Perſique par deux grandes embouchures. L'Empereur Trajan voulut faire un canal, pour joindre le Tigre avec l'Euphrate; mais ayant reconnu que le lit de l'Euphrate étoit beaucoup plus élevé que celui du Tigre, il quitta cette entrepriſe, craignant que l'Euphrate ne déchargeât preſque toutes ſes eaux dans le Tigre, & ne fût plus navigable comme auparavant. * Dion, *in Trajano.* Strabon, *l.* 11. Pline, *l.* 6.

TIGRE', Royaume d'Afrique, le plus oriental de tous ceux qui ſont partie de l'Empire des Abyſſins. Il s'étend, ſelon Balthaſar Tellès, depuis l'Iſle de Mazuan dans la Mer Rouge, proche du port d'Arquiko, dix ou douze lieues le long de la côte de cette mer, juſqu'au port de Danfalo. D'autres veulent qu'il s'étende au nord juſqu'auprès de l'Egypte, de Bugie & de Nubie, & à l'oueſt juſqu'au Royaume de Dankali. Sa longueur commence à Adefalo, petite citadelle de la Province de Bur, poſſédée préſentement par les Turcs, & s'avance du côté de l'Occident juſqu'au déſert d'Abdoba, l'eſpace de quatre-vints & dix lieues. Sa largeur eſt de cinquante. Ce Royaume a dix-ſept Provinces, dont la plus ſeptentrionale & la plus proche de l'Egypte, ſe nomme *Barnagas*, ou *Barnagapo.* C'eſt la plus conſidérable. Les plus renommées des autres ſont Tigremahon, Sire, & Bur. Le déſert d'Abdoba, ou d'Aldoba, appellé ainſi d'une ville qui en eſt proche, fait une partie du Royaume de l'Occident. Il étoit autrefois habité comme une autre Thébaïde par un nombre innombrable de Moines ſur les confins de Magare & de Sire, & contient les Provinces de Siguéde, d'Oléait & de Sémen. Il y a quantité de montagnes plantées d'arbres, où ſont des éléphans, des tigres & des lions très-dangereux pour ceux qui paſſent par ce déſert pour aller de Dambéa à Tigré. Il n'y a pas moins à craindre à cauſe de certains voleurs, dits *Xagnenſes*, qu'on a chaſſez pour leurs crimes des environs de Frémone, & qui ont été condamnez à cultiver le déſert d'Aldoba. Ils ont un bourg, aſſis à l'endroit où le fleuve Zarime ſe joint à un autre. Le fleuve Tacarée coupe ce païs-là en deux avant que de ſe décharger dans le Nil. On met dans le Royaume de Tigré, les Provinces d'Amaſen & d'Agaméa, qui n'obéïſſent plus au Roi des Abyſſins, & Arca, autrefois grande ville où l'on dit que la Reine de Saba tenoit ſa Cour. Les autres places ſont Tégre ou Auſen, les Forts de Geileiter, d'Amba, de Sabalam, de Sart, & de Céra. A quarante ou cinquante lieues de l'Iſle de Mazuan, tirant vers le ſud, dans le milieu du Royaume, eſt un lieu fort peuplé appellé *Frémone*, ou *Moëga.* Aucuma, ville autrefois fort célébre, & celles de Biſa & d'Aſmara, ſont dans ce même Royaume de Tigré, où l'on compte juſqu'à quarante quatre Gouvernemens. Le terroir n'eſt pas égal par tout; bien qu'il y ait beaucoup de montagnes, il ne laiſſe pas d'y avoir des plaines très-fertiles & des fleuves très-agréables. On y voit un rocher fort remarquable nommé *Abaſanet* ou *Abacanet.* Il eſt à trois journées de Débaroa, à cauſe de la difficulté des chemins, quoique l'eſpace ne ſoit pas bien long. Chriſtophle Gama, Portugais, le prit l'an 1541, & il fut reſtitué à l'Empereur Claude, avec le reſte de l'Empire, que Granaret, Mahométan, Duc d'Adel, avoit uſurpé ſur lui. Il n'avoit que deux cens cinquante Soldats, avec leſquels il ſe rendit maître de trois avenues l'une après l'autre, qui vont toûjours en montant. La premiére qu'on appelle *Ambaſanet*, peut être défendue par un petit nombre d'hommes, en roulant de groſſes pierres du haut en bas. La ſeconde appellée *Ambaxembret*, n'eſt pas auſſi forte que l'autre, & la troiſiéme eſt nommée *Ambagadabut.* C'eſt la plus forte de toutes. Au nord de Chaxuma, Kaxumo ou Auxuma, on met dans le Royaume de Tigré ou Tégré, le territoire de Tarréte, où ſont deux Monaſtéres, dont le plus grand eſt nommé *Alleluya*, & l'autre *Abbagarima*, où demeurent quelques Jéſuites. Il y a diverſes autres places, & entre autres Angéba, où eſt le Palais du Roi, qui ne peut ſervir de demeure qu'aux ſeuls Vicerois. * De La Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 3. *Deſcr. de l'Empire du Prête-Jean.* Lobo, *Voyage d'Abyſſinie*, *&c. tome* 1. *p.* 254. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TIHON. *Voyez* TYHON.

TIL.

TIL (Salomon Van ou de) célébre Profeſſeur en Théologie à Leyde, naquit à Wéſop, petite ville à deux lieues d'Amſterdam le 26 décembre 1644, de *Jean* van Til & de *Barbera* le Grand. La famille de van Til tire ſon origine d'une ancienne famille

mille du païs de Cléves. Le bisayeul de celui dont nous parlons, se retira dans la Frise orientale, pour éviter la persécution des Espagnols, ayant laissé trois fréres, & une ou deux sœurs, ausquels il confia ses biens. L'ayeul de Salomon van Til eut d'un second mariage le pére de notre Professeur, qui ayant été plusieurs fois Ancien de l'Eglise à Wésop, fut pendant quelques années Ministre dans un village de la Nort-Hollande. La proximité d'Alcmar facilita à Salomon van Til le moyen d'y faire ses classes. De là il passa à Utrecht, où il étudia quelque tems en Philosophie, en Littérature, & principalement dans les Langues Orientales. Il étudia la Théologie sous Voetius, Essenius, & Burman, & soutint sous celui-ci des Théses *de Veteri Testamento.* Il passa plusieurs années dans cette Université, occupé à tout ce qui peut former un Orateur; mais il avoit une certaine difficulté de parler, qui lui faisoit craindre de ne pas réüssir. Cela l'obligea d'étudier quelque tems en Médecine; & il y fit tant de progrès qu'en 1662, il pensa à publier un Traité, qui avoit pour titre, *Hortus sanitatis continens plurima diversorum morborum remedia in unum Codicem Digesta;* mais cet Ouvrage n'a jamais paru. Néanmoins il continua l'étude de la Théologie, & suivit en cela les conseils de Burman. En 1664, il se rendit à Leyde, & s'y aquit l'amitié de Heidanus & de Cocceius, à quoi contribua beaucoup le bon témoignage que M. Burman lui avoit rendu. Il fréquenta sur tout fort familiérement Cocceius, se conduisit par ses avis, & s'imbut de la doctrine & des principes de ce Théologien. Il s'attacha à l'étude des Prophétes, comme il avoit fait à celle des Epîtres de saint Paul. Après avoir passé un an à Leyde, où les infirmitez de Cocceius ne lui permirent pas de soutenir une Dispute qu'il avoit toute prête, il fut fait Candidat de Théologie, & se retira chez lui, où bientôt après il fut appellé pour être Ministre d'un village des extrémitez de la Nort-Hollande, appellé *Huisduinen en Helder.* Ce fut le 25 d'avril 1666, n'ayant pas encore atteint l'âge de 22 ans. Son pére l'institua dans le Ministére. Retiré dans ce lieu, il eut occasion de s'abandonner entiérement à l'étude, d'aquérir de nouvelles connoissances, & de faire usage de celles qu'il avoit acquises. Il s'attacha soigneusement à l'étude de la Philosophie, & sur tout de la Métaphysique & de la Physique; il cultiva aussi la Médecine Théorétique & Pratique. Il estima beaucoup la Botanique & l'Anatomie; & l'on voit assez les progrès qu'il avoit faits dans la Chymie, par les Ecrits qu'il en a laissez parmi ses papiers. Il ne négligea pas dans ce poste l'étude de la Théologie; mais il s'attacha à faire des progrès dans les Langues Orientales, à rechercher les mœurs & les diverses cérémonies des divers peuples, & en un mot il ne négligea rien de tout ce qui peut servir à l'intelligence de l'Ecriture. Il voulut employer quelque tems à examiner les disputes qui étoient alors entre les Théologiens de son païs; & sans négliger la lecture de leurs Ecrits, il s'attacha principalement à rechercher les lumiéres qu'il en pourroit trouver dans les Ecrits des Anciens. La peine qu'il avoit à apprendre ses Sermons par cœur, l'obligea de chercher une autre méthode, qui étoit de prêcher par analyse. Il l'a publiée lui même, & s'en est servi. Après avoir exercé son ministére onze ans & demi en ce lieu, il laissa ce troupeau le huitiéme novembre 1676, & fut reçu Ministre du village de la Nort-Hollande appellé *Ripen*, assez connu par son commerce & par ses richesses. Il publia dans ce tems-là deux Ouvrages Flamands; l'un a pour titre *la Paix de Salem en charité*, que son pére l'obligea de publier après avoir resté longtems dans son cabinet; & l'autre est une Introduction à l'intelligence des Ecrits prophétiques, imprimé à Alcmar l'an 1682, sous ces lettres initiales, *S. J. F. V. T. R. P. Ministre de la parole de Dieu.* Il le fit réimprimer deux ans après à Dordrecht, avec sa défense contre ceux qui l'avoient attaqué. Après avoir servi quelque tems l'Eglise de Ripen, il fut appellé par l'Eglise de Médemblic, où il fut reçu le huitiéme novembre 1682, sept ans après avoir quitté sa premiére station, pour l'Eglise de Ripen. Peu de mois après il fut appellé à Dordrecht. A peine fut-il dans cette ville, qu'il publia son Ouvrage sur saint Matthieu. Ce livre, les autres qu'il avoit publiez, & les autres marques de son savoir qu'il donnoit tous les jours, obligérent le Magistrat à le faire Professeur en Histoire & en Philologie Sacrée le dixiéme de juillet 1684. Il en commença l'exercice par une Harangue *de Officio Magistratus erga Scholas & Gymnasia, atque eos, qui studiorum patrocinia pro viribus suscipiunt.* L'Eglise d'Amsterdam l'appella le vint-uniéme août 1685, & le Magistrat approuva le jour suivant cette vocation. Les emplois de van Til ne l'empêchérent pas de publier divers Ouvrages imprimez & manuscrits qui marquent son savoir dans la Philosophie, dans les Antiquitez Hébraïques, Gréques, Romaines, & des autres nations; & dans la connoissance qu'il avoit des médailles, de la Chronologie, de la Géographie, & de diverses autres Sciences. Son Ouvrage sur saint Matthieu en Flamand avoit été publié en 1682. Voici ceux qu'il publia pendant son séjour à Dordrecht, *Methodus concionandi*; au devant de laquelle il a mis *Methodus studendi*, Dordraci 1688; *Dicht-Zangen Speelkonst zoo der Ouden, als byfonder der Hebreen, &c.* Dordrecht 1692. Le premier livre des Pseaumes de David, expliqué en Flamand, à Dordrecht 1693; *Het Voorhof der Heydenen voor alle Ongelovige geopent*, ibid. 1694; *La suite de cet Ouvrage*, ibid. en 1695; *Le second livre des Pseaumes, commençant au 42, & finissant au 72*, en Flamand, ibid. 1696; *Eerste Werelds op en ondergang na Mosis Oogwit en beschryving ontvouwt*, ibid. 1697; Le troisiéme livre des Pseaumes, qui commence au 73 & finit au 89, ibid. 1698; *Phosphorus Propheticus, seu Mosis & Habacuci Vaticinia, &c. quibus accedit Dissertatio paradoxa Theologico-Chronologica de anno, mense, & die nati Christi*, Lugduni Batavorum 1700; *Malachias illustratus, &c. cui accedit Dissertatio singularis Geographico-Theologica, de situ Paradisi Terrestris*, ibid. 1701. On peut ajoûter à ces Ouvrages, ceux dont il a procuré de nouvelles éditions. Tels sont, *Clarissimi Viri Adriani Junii, &c. Operum Analytico-Practicorum tomus singularis*, Dordraci, 1685; *Christophori Wittichii, &c. Annotationes ad Renati Descartes Meditationes*, ibid. 1688; *Jacobi Lydii Syntagma Sacrum de Re Militari, necnon de Jurejurando Dissertationem Philologicam ex tenebris eruit, notisque illustravit Salomon van Til*, Dordraci, 1697. Ayant passé plusieurs années à Dordrecht, il y expliqua diverses parties de la Théologie Pratique, & Prophétique; & fit part à ses Disciples & à ses amis, de diverses choses, qui servent à l'intelligence de l'Ecriture & à la Prédication. On peut mettre de ce nombre ses Ouvrages analytiques, qui expliquent toute l'Ecriture, excepté ceux que lui même a publiez, & l'Apocalypse de saint Jean. Son Commentaire sur la Méthode de prêcher, & sa Théologie Paraclétique sont d'un grand usage. On pourroit y en ajoûter plusieurs autres qui sont encore parmi ses papiers. M. van Til demeura à Dordrecht jusques au 13 d'août 1702, & il y fit son dernier Sermon sur *Corinth. ch.* 13. *v.* 11. Il fut appellé à la Profession en Théologie à Leyde, le sixiéme mai 1702, & il entra dans l'exercice de ce nouvel emploi par une Harangue *de Exitu Ecclesiæ Reformatæ ex Babylone Spirituali.* Il s'occupa avec soin à l'instruction de ses Disciples tant par ses Leçons publiques sur le Prophéte.... que par ses Leçons particuliéres sur le livre de Cocceius *de Fœdere*, & sur l'Art de prêcher. Sa maison étoit toûjours ouverte aux Savans. Le tems qu'il n'employoit pas à ses fonctions publiques, étoit destiné à composer des Ouvrages importans. Ce fut alors qu'il acheva son *Opus Analyticum*, & qu'il amena près de sa fin son Commentaire sur l'Art de prêcher. Il composa aussi diverses Dissertations Théologico-Chronologiques, dont il défendit plusieurs publiquement. Lorsqu'il quitta le Rectorat en 1705, il fit une Harangue, *De Conscientia in functionibus & proprietatibus contemplanda, quo ejus cultura diligentius observetur.* Les Magistrats de Leide l'ayant chargé du soin de prêcher une fois le mois, pour servir de modéle à ses Disciples, il expliqua divers textes prophétiques ou de pratique. Les Ouvrages qu'il publia depuis son séjour à Leide sont, *Theologiæ utriusque Compendium, cum naturalis tum revelatæ, una cum Appendice de Origine Controversiarum*, Lugduni Batavorum, 1704; *Le quatriéme & le cinquiéme livre des Pseaumes*, Leide, 1707; *Antidotum viperinis morsibus D. J. oppositum, &c.* à Leide, la même année. Ce livre a été traduit en Flamand, par M. J. Jansonius, Ministre à Moordrecht, village près de Gouda. M. van Til y a ajoûté ce qu'il a cru néceffaire pour sa défense. Cette Traduction fut publiée à Utrecht en 1708; mais avant qu'elle fût publique, M. Van Til fit imprimer à Leide sur la même matiére le livre suivant, *Ernstige Aanspraak aan Mr. Pieter de Joncourt over syn Klagt-Brief, &c.* Il ne feroit pas entré dans cette querelle, s'il n'y eût été invité par M. de Joncourt même; car il avoit résolu d'employer le reste de ses jours non en de vaines disputes, mais à expliquer l'Ecriture. Il aimoit *la paix de Salem* & non pas la guerre. Ce sont là les livres que M. Van Til a publiez pendant sa vie, & dont plusieurs ont été imprimez plus d'une fois. Les Allemands en ont traduit plusieurs en leur Langue; & quelques uns de ceux qui ont été publiez en Latin, ont aussi été rendus en Flamand. M. Van Til a encore fait des préfaces à quelques Ouvrages d'autres Savans, comme à la Dissertation de M. *le Moine*, *de Jehovah Justitia nostra*, de laquelle M. Jansonius, dont nous avons parlé, procura une édition en 1700, après la mort de l'Auteur, & à la *Théologie naturelle* de Bachman, imprimée à Leide en 1704. M. Van Til qui avoit toûjours vécu d'une vie sédentaire en contracta diverses infirmitez. La goutte, dont il avoit été tourmenté depuis longtems, lui ôta presque absolument l'usage des piez quelques années avant sa mort; & une paralysie, qui l'attaqua au commencement de 1710, le priva de sa mémoire; en sorte qu'il ne put plus s'aquitter des fonctions de sa charge. Il mourut enfin le 31 octobre 1713, à quatre heures du matin. M. Van Til fut marié deux fois. Sa premiére femme s'appelloit *Marie* de Tetrode, & la seconde *Agathe-Catherine* Molenschot. Il eut divers enfans, desquels il est resté encore du premier lit deux filles, & un fils du second. L'une de ses filles a épousé Benjamin Van Hees, Pasteur d'un village de Zélande appellé *Burgt.* Le fils M. *Jean-Rochus* est Pensionnaire de Purmerend & Baillif du Beemster. En 1731, il fut envoyé en qualité de Résident à la Cour de Portugal. Les Ouvrages de M. Van Til publiez après sa mort, sont deux Traitez qui servent à l'explication des Antiquitez de la Bible. L'un contient un Commentaire sur les chapitres 25—30 de l'Exode, où l'on trouve la description du Tabernacle; l'autre est une partie de la *Zoologie sainte*, qui n'est pas achevée. Ces deux Ouvrages ont été publiez à Dordrecht & à Amsterdam en 1714. Ses Sermons sur le Catéchisme & sur les Fêtes, & sur plusieurs choses qui appartiennent à l'enfance & à la passion de Jesus Christ, de même que divers autres qui concernent le Décalogue, ont été publiez à Utrecht en 1714. Au reste cet Auteur étoit du parti des Cocceiens, qui ont des principes tout particuliers sur l'explication de l'Ecriture-Sainte. * *Memoire manuscrit.*

* TILBORCH, TILBORG, TILBURCH ou TILBURG, beau village du Païs-Bas, dans le Brabant Hollandois. Il est dans la Mairie de Boisleduc, au sud-ouest de la ville de Boisleduc dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il est recommandable par ses manufactures de draps.

TILBURY, château d'Angleterre dans le Comté d'Essex situé sur la Tamise, vis à vis de Gravesend, dans le Comté de Kent. C'étoit là que se croisoient quatre chemins faits par les Romains. Ce lieu est célébre parce qu'il a été la résidence de saint Chad, Evêque des East-Angles, qu'il convertit & batisa vers l'an 630. Ce fut aussi là que la Reine Elisabeth fit camper une armée en 1588, lorsqu'on attendoit la flotte d'Espagne. * *Dict. Anglois.*

TILEMONT. *Voyez* TILLEMONT.

TILE'NUS (Daniel) Siléfien, Savant du XVII fiécle. Le Maréchal de Bouillon, qui l'eftimoit, l'appella à Sedan pour donner de la réputation au Collége qu'il y avoit fondé. Ce Profeffeur en Théologie écrivit d'abord contre la doctrine d'Arminius, mais dans la fuite il embraffa la doctrine des Remontrans après avoir lu les Ecrits de Corvinus. En 1614, le Roi d'Angleterre écrivit au Synode National de Tonneins au fujet d'une difpute entre Tilenus & du Moulin qui s'entr'accufoient l'un l'autre d'erreur, fur le Myftére de l'union hypoftatique. Cette affaire produifit plufieurs conférences. Sur la fin de l'an 1619, ou au commencement de 1620, Tilenus fut obligé de quitter fon emploi à caufe de fes fentimens Arminiens, & quoique goutteux & au milieu de l'hiver, il fe retira à Paris, où il vécut de fes rentes. Il eut une difpute dans une maifon de campagne, proche d'Orléans, avec Jean Caméron, Profeffeur en Théologie à Saumur, touchant la coopération de la Grace avec la volonté de l'homme. Cette difpute dura cinq jours, & elle fut imprimée dans la fuite. Peu de tems après Tilenus adreffa un Difcours aux Ecoffois, où il dit qu'on avoit fait parmi les Presbytériens un trop grand changement dans la Religion par rapport au Miniftére, & loue la Réformation d'Angleterre. Ce Difcours fut préfenté au Roi d'Angleterre qui l'approuva, & qui ordonna qu'on l'imprimât inceffamment. Il fouhaita même de voir l'Auteur, & l'invita par une lettre à paffer la mer; ce que Tilénus ayant fait, il fut reçu très-gracieufement du Roi, qui lui offrit une penfion s'il vouloit s'établir dans le Royaume. Tilénus remercia le Roi & demanda quelque tems pour mettre ordre à fes affaires. Il fit auffi connoître à ce Prince Théologien, fes fentimens fur la Prédeftination, qui furent approuvez. Ayant repaffé la mer, quelques Théologiens François le firent paffer pour hérétique dans l'efprit des Théologiens d'Angleterre, de forte qu'il ne penfa plus à retourner dans ce païs-là. Il publia en 1621, un Traité en François, touchant *la Caufe & l'Origine du Mal moral*, en faveur de quelques uns de fes amis, qui étoient fcandalifez de ce qu'il n'affiftoit point aux affemblées des Réformez à Charenton. Le Synode d'Alais ayant approuvé les décifions de celui de Dordrecht, & compofé un ferment d'acceptation, Tilénus blâma & cenfura fortement, & le ferment que le Synode d'Alais faifoit prêter, & la rapidité avec laquelle il avoit reçu les décifions de Dordrecht. Les Arminiens ayant été protégez en France par la Cour, Tilénus parut reconnoître cette protection en écrivant vivement contre les Réformez de France. Outre fon *Avertiffement à l'Affemblée de la Rochelle*, qu'il avoit publié en 1621, il donna, une année après, une Réponfe à un Ecrit qu'on attribuoit à la Milletiére, & qui avoit pour titre, *Difcours des vrayes raifons pour lefquelles les Réformez de France peuvent & doivent en bonne confcience réfifter par armes à la perfécution ouverte qu'on leur fait.* La Réponfe de Tilénus étoit *fans bonne foi ni jugement*, fi l'on en croit l'Auteur de l'Hiftoire de l'Edit de Nantes. Tilénus écrivit enfuite en faveur des Rémontrans dont il avoit approuvé la Confeffion. * Gérard Brandt, *Hift. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 426. *&c. tome* 2. *p.* 228. *&c. Hift. de l'Edit de Nantes, tome* 2. *p.* 132. *&c.* Sponde, *A. C.* 1613. *n.* 8. Gautier, *en la Chron.* Le Mercure François, *fur l'an* 1613. *p.* 277 *& fuiv.*

TILE'SIO (Antoine) oncle de Bernardin Tiléfio, favoit les Langues & les Belles Lettres, & compofa divers petits Poëmes. Etant forti de Rome, lorfque cette ville fut pillée par les Efpagnols l'an 1527, il fe retira en fon païs, où il avoit un Bénéfice, & où il mourut quelque tems après. * Paul Jove, *in Elog. c.* 122. Léandre Alberti, *Defcr. Ital. &c.*

TILE'SIO (Bernardin) Philofophe, natif de Cofenze, dans le Royaume de Naples, eut la fatisfaction de voir pendant fa vie, établir à Naples une Académie, dans laquelle on enfeigna la Philofophie, contraire en beaucoup de chofes à celle d'Ariftote. Dans le tems qu'il étoit à Rome, il s'attira l'eftime du Pape Paul IV, qui voulut lui donner l'Evêché de la ville où il étoit né. Il le refufa, & en fit pourvoir fon frére. Depuis, étant retourné à Cofenze, il s'y maria, & y mourut l'an 1588, âgé de 79 ans. Il a laiffé, *De rerum Natura juxta propria principia*, 1597, *in folio; De his quæ in aëre fiunt & de terræ-motibus; De Colorum generatione; De Natura Maris.* Marta a écrit contre lui un livre, où il employa onze ans; & Thomas Campanella, défenfeur zélé de Tiléfio, lui répondit dans onze mois. Tiléfio a auffi attaqué Hippocrate touchant les quatre humeurs dont cet ancien & fameux Médecin croit que les corps font compofez. Jean Cécile Frey a écrit contre Tiléfio dans un Traité intitulé *Cribrum Philofophorum.* * Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 449. édit. de Hollande 1715.

TILII (Arnaud du) dit *Panfette. Voyez* GUERRE (Martin)

TILINGIUS (Matthieu) favant Médecin, a publié divers Ouvrages; des trompes de la matrice & d'un fœtus conçu hors de l'Uterus dans la trompe en 1670; l'Anatomie de la rate en 1673; un Traité des Fiévres malignes en 1677. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* TILL, riviére d'Angleterre dans la province de Northumberland, coule d'abord de l'oueft à l'eft, puis à peu près du fud-fud-eft au nord-nord-oueft, & tombe à Tillmouth dans la Tweede.

TILLADET (Jean Marie de la Marque de) naquit vers l'an 1650 ou 1651, au château de Tilladet, en Armagnac, de *François* de la Marque & d'*Angélique* Riviére. La Maifon de la Marque, dont il étoit, eft la même que celle de Marca, l'une des meilleures du Béarn, où rien n'eft plus ordinaire que cette diverfité de noms & de terminaifons dans les titres d'une même famille. Il fit fes Humanitez & un Cours de Philofophie à Aufch; de là il paffa à l'Académie de Touloufe, au fortir de laquelle il fit deux campagnes, l'une dans l'Arriére-ban, l'autre à la tête d'une Compagnie de cavalerie. La paix de Nimégue fufpendit l'ardeur de ce jeune Guerrier, & le dérangement où il trouva fes affaires à fon retour dans la Province, ébranla fort fa vocation. Divifions de famille, dettes, procès, réparations, tout vint l'accabler, & concourut à le dégoûter non feulement du genre de vie qu'il avoit embraffé; mais encore du monde. Il vendit la Terre de Tilladet, qui faifoit prefque tout fon bien. Une partie du prix fervit à dégager l'autre qu'il mit à fonds perdu, pour s'en faire un revenu plus fort. Il vint enfuite à Paris, où fe trouvant à portée de choifir la retraite la plus convenable, il entra chez les Prêtres de l'Oratoire, & y prit les Ordres. Ce ne fut toutefois qu'avec peine qu'il parvint à la Prêtrife. Car dans l'impoffibilité de produire fon Extrait batiftaire, il fallut y fuppléer par des enquêtes juridiques, qui fans déterminer précifément fon âge, établirent au moins qu'il avoit bien celui que l'Eglife a prefcrit pour le Sacerdoce. M. de Tilladet s'étant remis à l'étude, fit tant de progrès dans celle de la Philofophie & de la Théologie, qu'il fut bientôt en état de les enfeigner, & ç'a été fon occupation chez les Prêtres de l'Oratoire pendant près de quinze années, c'eft à dire, jufqu'au tems où fa fanté ne lui permit plus de continuer un fi fatiguant exercice. Il fe retira alors au Séminaire des Bons-Enfans. La prédication y devint pour lui l'objet d'un délaffement Chrétien, non feulement par le zéle & les talens qu'il fe fentoit pour l'inftruction des Fidéles, mais encore plus par l'habitude qu'il avoit contractée de parler des matiéres les plus fublimes de la Religion. Les Belles Lettres eurent auffi une bonne partie de fon loifir. Au renouvellement de l'Académie des Infcriptions en 1701, il y fut appellé en qualité d'Affocié, & y remplit en 1705 la place de Penfionnaire de M. Pavillon. Peu de tems après il eut une autre penfion fur le fceau, comme Examinateur des livres. On prétend qu'une trop forte application a abrégé fes jours. Le livre *de l'Action de Dieu* faifoit beaucoup de bruit; il voulut en peu de tems en approfondir le Syftéme, en faire l'analyfe, & y joindre fes réflexions. Ce travail précipité le jetta dans un épuifement dont il n'a pu revenir, & divers autres accidens s'y étant mêlez, il mourut enfin à Verfailles le 15 juillet 1715; âgé d'environ 65 ans. La douceur de fes maniéres, la modeftie avec laquelle il parloit des chofes qu'il favoit le mieux, la circonfpection & les ménagemens qu'il obfervoit en donnant les confeils les plus utiles, la docilité avec laquelle il recevoit jufqu'aux avis les plus indifférens, fa droiture, fon attachement pour fes amis, fon ardeur pour rendre fervice à tous ceux qui pouvoient avoir befoin de lui, le faifoient généralement eftimer & aimer. Son application aux chofes abftraites lui avoient rendu la Métaphyfique fi familiére, qu'il ne la perdoit jamais de vue & qu'il la plaçoit fouvent jufques dans les converfations les plus ordinaires. Quelquefois auffi il lui arrivoit d'en être intérieurement fi fort occupé, qu'il oublioit tout ce qui l'environnoit, & tomboit dans des diftractions finguliéres, dont il ne fe difculpoit qu'en les avouant encore plus facilement qu'on ne pouvoit les lui reprocher. Il n'a jamais voulu qu'on imprimât rien fous fon nom, qu'un *Recueil de Differtations fur diverfes matiéres de Religion & de Philologie, contenues en plufieurs Lettres écrites par des perfonnes favantes de ce tems*, Paris 1712, *in douze* en deux tomes. Ces Differtations font de M. Huet, Evêque d'Avranches, qui fans cet expédient en auroit peut-être toujours privé le Public. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Infcriptions quelques piéces de lui. * *L'Hiftoire de cette Académie, tome* 3. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 8. *p.* 187 *& fuiv.*

* TILLE, riviére de France dans le Duché de Bourgogne, prend fa fource à l'eft des fources de la Seine, traverfe le Dijonnois du nord au fud, arrofe Tille-le-Château ou Tilchâtel, & fe rend dans la Saone un peu au deffus de Saint-Jean de Laune ou de Lône. * Sanfon, *Carte des deux Bourgognes.*

* TILLE-LE-CHATEAU, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne. Elle eft fur la Tille dans le Dijonnois, au nord-nord-eft de Dijon, dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues. * Le même.

TILLE. *Voyez* DYLE.

TILLEMONT, ou TIRLEMONT, en Flamand *Thienen* ou *Tienen*, en Latin *Thenæ*, ville confidérable des Païs-Bas Catholiques, dans le Duché de Brabant, fur la riviére de Geete, à trois lieues de Louvain, étoit une des quatre villes principales du Brabant, & a été prefque ruïnée pendant les guerres entre les François & les Liégeois. L'an 1507, le Duc de Gueldre la vint piller; mais les Habitans de Namur le pourfuivirent, & l'ayant furpris de nuit à Saint-Hubert en Ardenne, ils lui enlevérent tout le butin, avec plufieurs prifonniers. Cette ville fut cédée à Dom Juan d'Autriche l'an 1578. Il y a une belle eglife, dediée à faint Germain, Evêque de Paris, & dont le Chapitre eft compofé d'un bon nombre de Chanoines. * Guichardin, *Defcription des Païs-Bas.*

TILLEMONT (Louïs-Sébaftien de) *Voyez* NAIN.

* TILLEN, ville de la Haute Hongrie, à deux milles de Schemnitz, eft la plus ancienne de celles qui font travailler aux mines. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

TILLESLEY, (Richard) Théologien Anglois du tems de Jaques I, naquit à Coventry dans le Comté de Warwick, & étudia en différens Colléges à Oxford. Ayant pris le dégré de Maître-ès-Arts, il s'appliqua à la Théologie, fut Chapelain de l'Evêque de Rochefter, & prit le dégré de Bachelier en Théologie. En 1613, la faveur du même Evêque lui fit avoir la Cure de Kugfton en Kent, & depuis auffi les poftes de Profeffeur en Théologie, d'Archidiacre & de Prébendaire à Rochefter. Il feroit fans doute encore monté plus haut, fi une mort prématurée n'eût enlevé en 1621 l'Evêque de Rochefter, fon parent & fon protecteur. Il avoit une grande lecture & obfervoit rigoureufement les cérémonies de l'Eglife Anglicane.

Il

Il tâchoit même de porter les autres à la même observance. Selden ayant publié son Histoire *des Dîmes*, il encourut la disgrace des Evêques devant lesquels il fut obligé de comparoître. Tillesley fut un de ceux que les Evêques chargérent de refuter le livre de Selden, & il publia ensuite ses *Remarques sur l'Histoire des Dîmes de Selden*. Les Evêques lui en furent bon gré, mais les Savans regardérent cet Ouvrage comme fort foible & peu tranchant contre Selden, qui y répondit dans un Ouvrage qui n'a pas été imprimé. * Wood, *Athenæ. Oxon.* Seldeni *Apologia manuscripta. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TILLET (Jean du) Evêque de Saint-Brieu, puis de Meaux, est célébre entre les Savans du XVI siécle. Aussi a-t'il enrichi le Public de divers Ouvrages. Il étoit frére de JEAN du Tillet, Grêffier en chef du Parlement de Paris, qui a écrit des Mémoires & des Recherches contenant plusieurs choses tres-nécessaires pour l'intelligence de l'état des affaires de France, qui ont paru sous divers titres, & dont la meilleure & la plus ample édition, sous le titre de *Recueil des Rois de France*, est celle de Paris en 1618; un Traité pour la majorité du Roi François II, contre *le légitime Conseil malicieusement inventé par les Rebelles*, Paris, 1560; un Sommaire de l'Histoire de la guerre faite contre les Albigeois, 1590; & un Discours sur la séance des Rois de France en leurs Cours de Parlement, qui est au second tome de Godefroy, outre l'Institution du Prince Chrétien. Gaucher de Sainte-Marthe, qui a fait l'Eloge de l'un & de l'autre, remarque qu'ils moururent tous deux en la même année, 1520, le Grêffier le deuxiéme d'octobre, & l'Evêque le 19 novembre. Il avoit encore un frére nommé *Louïs* du Tillet, Chanoine d'Angoulême, & Curé de Clay en Poitou, qui embrassa la doctrine de Calvin, qui avoit été son Précepteur: ce fut même à sa priére que Calvin, composa de courtes exhortations Chrétiennes, que ce Curé lisoit au prône de sa paroisse, ainsi qu'on le faisoit dans quelques autres, afin d'accoutumer peu à peu le peuple à entendre la nouvelle doctrine. Il sortit même du Royaume avec Calvin; mais il revint par les remontrances de l'Evêque de Meaux son frére, qui l'alla chercher jusqu'en Allemagne; & lui faisant rompre tout commerce avec Calvin, le ramena à l'Eglise Catholique. Les Ouvrages de l'Evêque sont, *un Traité de la Religion Chrétienne; une Reponse aux Ministres; un Avis aux Gentilshommes séduits; un Traité de l'antiquité & de la solemnité de la Messe; un Traité sur le Symbole des Apôtres.* Il a encore donné une édition des Canons des Apôtres, & de treize Conciles, en Grec; l'Evangile de S. Matthieu, en Hébreu; les Oeuvres de Lucifer de Cagliari; l'Exhortation à la pénitence, de S. Pacien. Il a encore publié les quatre livres de Charlemagne ou plutôt d'Alcuin contre les images. Et comme cet Ouvrage combat la doctrine de l'Eglise Romaine, ce savant homme en donnant le livre au Public, cacha son nom sous celui d'Eliphilus. Il a aussi fait une Chronique des Rois de France, depuis Pharamond jusqu'à la premiére année du régne de Henri II, en 1547, qui parut d'abord en Latin, & qui est un Ouvrage parfait en son genre. On la mit en François, on la continua jusqu'en 1604, & on la fit imprimer dans le *Recueil des Rois de France*. Il y a encore un autre Ouvrage de ce savant Prélat, savoir, *les Exemples des actions de quelques Pontifes, comparées avec celles des Princes Payens*. Cette famille a été long-tems en possession de la charge de Grêffier en chef du Parlement. JEAN du Tillet, frére de l'Evêque de Meaux, la trouva dans sa Maison; & sa postérité l'a conservée jusqu'à *Jean-François* du Tillet, qui y fut reçu en 1689. Elle a aussi plusieurs Conseillers au Parlement, & Maîtres des Requêtes. * De Thou, *Hist.* Possevin, *in Appar. Sacro & Bibliotheca.* Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 2. Du Verdier & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Blanchard, *Hist. du Parlement.* Vossius, *de Hist. Lat.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 351. édit. de Hollande 1715.

TILLIER, ancienne famille Patricienne du Canton de Berne, où elle est établie depuis plus de trois siécles. Elle a joüi des premiéres dignitez de cette République, & a fourni à l'Etat un nombre considérable de Sénateurs, de Banderets & de Thrésoriers. LOUÏS & ANTOINE Tillier, Sénateurs, servirent avec honneur leur Patrie; l'un à la fameuse bataille de Morat l'an 1476, & l'autre à la conquête du païs de Vaud l'an 1528. ANTOINE Tillier, au rapport des Chroniques du païs, rendit de grands services à la Couronne d'Espagne dans les affaires de Bourgogne. Plusieurs de cette famille ont encore été employez heureusement dans des négociations importantes, & dans des affaires de Religion. Cette famille avoit encore sur la fin du dernier siécle, & a encore apparemment à présent un Banderet, un Thrésorier, un Sénateur, & quelques autres du Conseil Souverain de la République de Berne. * *Mémoire manuscrit.*

TILLIÉRES, bourg de Normandie en France. Il est aux confins du Perche, sur l'Avre, à trois lieues au dessous de Verneuil. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TILLMOUTH, qui signifie *l'embouchure du Till*, est un lieu d'Angleterre dans la province de Northumberland, au confluent du Till & de la Tweede, vers les confins de l'Ecosse.

TILLOTSON (Jean) Archevêque de Cantorbéry, Primat & Métropolitain d'Angleterre, naquit dans le Comté d'Yorck, & de parens peu illustres, comme cela paroît par ce qu'il dit lui-même dans une priére publiée à la fin du XIV ou dernier volume *in octavo*, de ses Sermons posthumes. C'est la priére qu'il fit le jour avant son installation à l'Archiépiscopat de Cantorbéry. Il y rend graces à Dieu, de ce qu'il étoit né de parens honnêtes & pieux, quoique de condition basse & obscure. Quoiqu'avec peu de bien, il fut bien élevé, & fut ensuite en état de témoigner sa reconnoissance à ses parens & à leurs autres enfans, à qui il servoit comme de pére. Il rend aussi graces à Dieu de ce qu'il lui avoit donné quelques talens, & qu'il lui avoit conservé la raison; quoique sa mére en eût été privée pendant plusieurs années de sa vie; & qu'ainsi elle eût pu lui transmettre cette infirmité. Il fut Disciple de M. Clarkson, fameux Ministre Presbytérien, d'une grande modération; & il témoigna toute sa vie être extrémement obligé à ce Ministre; pour les soins qu'il avoit pris de lui, & entretint toûjours avec lui un commerce de civilité fort étroit. Les livres qu'on mettoit alors entre les mains des jeunes gens, étoient généralement peu solides & mal écrits. M. Tillotson ne pouvoit guéres s'en accommoder, même avant qu'il connût rien de meilleur. Heureusement il lui tomba entre les mains un Ouvrage du Docteur Chillingworth, dans la lecture duquel il prit le tour d'esprit, qu'il eut toûjours depuis; & il se fit un bon goût. Ce livre le délivra de ses préjugez, ausquels il n'avoit jamais été fortement attaché. Il entra dans les sentimens de l'Eglise Anglicane. Il continua néanmoins de vivre dans la maniére austére dans laquelle il avoit été élevé, & il conserva toute l'estime & toute l'affection convenable pour ceux qui étoient dans les sentimens qu'il avoit abandonnez. Par la force de ses raisonnemens & la clarté de ses principes, il guérit de leurs scrupules un grand nombre d'honnêtes gens, qu'il ramena à la Communion de l'Eglise Anglicane, & les y attacha plus que bien d'autres Docteurs. Il ne traita jamais personne avec mépris, ni d'une maniére qui sentît l'animosité. Ce qui acheva de le perfectionner, ce fut l'amitié longue & étroite qu'il eut avec l'Evêque Wilkins. Dès qu'il se fut consacré au service de l'Eglise, il se fit un modéle de prêcher simple & édifiant, que la plupart des bons Prédicateurs ont suivi en Angleterre, & que l'on commence fort à imiter dans divers autres païs. Il commença à étudier profondément l'Ecriture, & il donna à cette étude quatre ou cinq ans. Il lut ensuite tous les anciens Philosophes, & les Traitez de Morale. S. Basile & S. Chrysostome furent de tous les Péres, ceux ausquels il s'attacha principalement. Après avoir fait une si bonne provision de matériaux, il se mit à composer un grand nombre de Sermons sur diverses matiéres & sur les plus beaux sujets. Il étudia aussi avec soin la pureté du langage, & l'exactitude du stile. Plusieurs Anglois jettant les fondemens de l'Athéisme, il s'opposa à ce torrent le plus qu'il put. Ce fut dans cette vue qu'il publia en 1665, son *Traité de la Regle de la Foi*. Sous prétexte qu'il ne vouloit rien avancer qui ne fût tiré de principes clairs & évidens, & prouvé d'une maniére démonstrative, on le voulut faire passer pour un homme qui ne vouloit rien croire qui ne fût à la portée de la raison. Il traitoit avec douceur les Non-conformistes: ce qui donna lieu de dire qu'il manquoit de zéle pour soutenir la cause de l'Eglise Anglicane, & qu'il avoit du penchant pour les opinions de ceux qui s'étoient séparez, d'elle. Il servit deux paroisses de Londres pendant plus de 25 ans. Dans la suite il fut fait Doyen de Cantorbéry, puis de saint Paul, & Clerc du cabinet du Roi. Il n'aspira point à de plus grands avancemens, & n'en voulut pas même entendre parler. Après la révolution, plusieurs Evêques refusant opiniâtrément de prêter les sermens & de reconnoître le Roi Guillaume & la Reine Marie, on résolut de remplir les siéges vacans; & leurs Majestez jettérent les yeux sur M. Tillotson, comme sur le plus propre à remplir l'Archevêché de Cantorbery, & à gouverner toute l'Eglise Anglicane. Ce fut le 31 de mai 1691, qu'il fut installé dans cette dignité, à la place de Guillaume Sancroft, qui aima mieux quitter ce poste important, que de prêter les sermens à leurs Majestez. Il mourut à Lambeth le 22 de novembre 1694, âgé de 65 ans. Outre l'Ouvrage dont nous avons parlé, nous avons de lui un volume *in folio* de Sermons, publiez pendant sa vie. M. Barbeyrac en a donné une Traduction Françoise en six volumes *in octavo*, & 14 volumes *in octavo* de Sermons posthumes. * *Voyez l'Oraison funébre* de M. Tillotson par M. Burnet, Evêque de Salisbury, ou la Traduction Françoise de M. Barbeyrac, mise au devant du premier volume des Sermons de cet Archevêque. Voici le portrait que M. Burnet trace en peu de mots de l'Archevêque Tillotson. " Il étoit ,, d'un commerce commode, avoit les idées nettes, l'esprit brillant, le stile plus pur qu'aucun de nos Théologiens & le plus ,, grand Prédicateur de son siécle. A une rare prudence il joignit tant de candeur qu'il n'y a point eu de Ministre plus universellement chéri & estimé. Paroissant avec éclat contre ,, la Religion Romaine, ennemi de la persécution, terrassant ,, les Athées, personne ne contribua davantage à ramener les ,, Bourgeois de Londres au culte Anglican. Mais il y raisonnoit avec tant de modération, que l'envie qui lui en voulut ,, pendant long-tems, éclata enfin avec fureur contre lui." * Burnet, *Mémoires*, *&c. tome* 1. *p.* 378.

TILLY, Général de l'Empire. *Cherchez* TZERCLAES.

TILMAN (Godefroy) Chartreux de Paris, florissoit l'an 1550, & laissa divers Ouvrages. * Petreïus, *Biblioth. Carth. p.* 106.

TILMAN, de l'Ordre des Carmes, Docteur de Cologne, vivoit dans le XIV siécle. Il a écrit sur les Sentences, & a fait des Commentaires sur l'Evangile de S. Matthieu, & sur d'autres livres de l'Ecriture, avec quantité de Sermons. * Aubert le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIV siécle.*

TILMONT. *Voyez* TILLEMONT.

TILON COLUP, fameux Imposteur, se disoit être l'Empereur Frédéric II, vers l'an 1284. Il avoit beaucoup de l'air de cet Empereur, & savoit le détail de sa vie, ses guerres & ses avantures, jusqu'aux moindres circonstances, parce qu'il avoit été son Domestique. Ce Fourbe parut en Allemagne trente-quatre ans après la mort de Frédéric II, laquelle arriva l'an 1250, de sorte que l'Empereur étant alors âgé de cinquante-quatre ans, il falloit que ce Fourbe eût quatre-vint-huit ans. Voici comment il débitoit son imposture. Il disoit qu'après tant d'infortunes, s'appercevant qu'on vouloit attenter sur sa vie par un poison, il avoit résolu de fuïr le monde, & de s'enfer-

mer dans un monastére; Que dans ce dessein, feignant de passer en Sicile, il étoit entré dans la Pouille, & s'étoit retiré dans un château nommé *Forentine*, où il avoit feint d'être malade; Que s'étant confié à un Seigneur qui s'étoit retiré depuis peu de son service, & qui avoit un valet tres fidéle, il avoit eu par leur moyen le corps d'un homme mort le jour précédent, qu'il avoit fait mettre dans son lit, après l'avoir tiré la nuit par la fenêtre; & que c'étoit ce corps-là que son fils Mainfroy avoit fait enterrer à Palerme, croyant que c'étoit celui de l'Empereur; Qu'ensuite il s'étoit sauvé avec ce Seigneur par cette même fenêtre sans être apperçu de ses Gardes; Que s'étant travesti, il avoit pris des chemins détournez pour aller à la Chartreuse de Squillace en Calabre, où il avoit été reçu comme Frére Oblat, moyennant une somme d'argent & quelques diamans, & que ce Seigneur, qui avoit un frére Religieux dans ce couvent, y avoit pris aussi l'habit de Chartreux; Qu'après que Charles d'Anjou eut fait trancher la tête à son petit-fils Conradin l'an 1268, il étoit passé à une autre Chartreuse en Champagne, proche de la ville de Langres, appellée *Lugny*, d'où il étoit venu en Allemagne. Soit par son adresse, ou par ses prestiges & sa Magie, comme quelques-uns le disent, il attira dans son parti, non seulement de simples Bourgeois, mais encore des Princes & des grands Seigneurs, entre autres, les Markgraves de Misnie & de Thuringe. Après que les Habitans de Nuys l'eurent reçu dans leur ville, il eut la hardiesse d'écrire à l'Empereur Rodolphe I, lui enjoignant de se démettre de l'Empire. Rodolphe feignant de le vouloir reconnoître, pratiqua les moyens de se saisir de sa personne; & ayant gagné les Habitans de Wetzlar, dans le païs de Hesse, il le fit remener à Nuys, dans le diocése de Cologne. D'autres disent que cet Imposteur fut assiégé dans la ville de Nuys, dont les Habitans le livrérent à l'Empereur, qui le fit condamner à être brûlé comme Sorcier & Magicien. * De Rocoles, *les Imposteurs insignes*.

* TILSE, ville de la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, est sur la rive gauche du Memel, Memmel ou Niemen, dans la Schalavonie. Elle est à l'est-nord-est de Konisberg, dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

TIM.

TIMAGE'NE, *Timagenes*, d'Alexandrie, Orateur, ayant été fait prisonnier de guerre par les troupes de Pompée, fut mené à Rome par Gabinius, & acheté par Faustus Sylla, qui lui donna la liberté dont il se servit pour enseigner l'Art Oratoire. Cet homme, qui avoit du mérite, osa mal parler d'Auguste, qui lui défendit de tenir Ecole: il se retira à Tusculum, & s'ennuyant ensuite de mener une vie oisive, il entreprit divers voyages, & mourut dans la Chosroëne.

Un autre TIMAGE'NE, Syrien, florissoit à Rome à peu près dans le même tems, & y composoit divers Ouvrages. Après avoir été Esclave, il avoit été Cuisinier, puis Porteur de chaise; & son habileté lui avoit donné entrée dans la maison d'Auguste. Dans les conférences savantes que ce Prince faisoit tenir en sa présence, Timagéne, qui aimoit à railler, ne ménagea pas Asinius Pollion, & ces deux personnages se brouillérent ensemble. Auguste entreprit vainement de les réconcilier; mais enfin étant choqué lui-même des traits de médisance du Syrien, qui ne l'épargnoit pas plus que les autres, il lui refusa l'entrée de son palais; & pour lors Pollion, qui affectoit une espéce d'indépendance, ne se contenta pas de se raccommoder avec Timagéne, mais lui donna un appartement dans son hôtel. Timagéne poussa en même tems son insolence jusqu'à jetter au feu l'Histoire d'Auguste qu'il avoit écrite, & n'en fut pas puni. On ne sait plus rien de lui ensuite: il avoit composé une Histoire des Gaules, remplie de belles recherches, & qui s'est perdue. Il y a eu d'autres Ecrivains de ce nom, dont la connoissance n'a rien d'intéressant. * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 24. *& l.* 3.

TIMAGORAS, Eléen, vivoit environ l'an du monde 3424. Etant devenu amoureux d'un jeune garçon d'Athénes, nommé *Melès*, & en étant méprisé, il le conjura, que pour éprouver combien il l'aimoit ardemment, il lui commandât ce qu'il voudroit, lui promettant de l'observer sans réserve. Mélès lui commanda de se jetter dans un précipice, il fut obéï incontinent; de quoi Mélès étant aussi fâché qu'étonné, il se jetta aussi dans le même précipice. De là vint que ceux d'Athénes & d'Elée crurent qu'un amour réciproque avoit été le vengeur de Timagoras. C'est pourquoi ils firent dresser en leurs Colléges les images de l'amour & de l'amour reciproque, celui-là tenant une branche de palme en la main, & celui-ci s'efforçant de la lui ravir. * Romuald, *tome* 1. Cœlius Rhodiginus, *l.* 16. *ch.* 25.

TIMAGORAS, Athénien, ayant été envoyé en ambassade auprès de Darius, Roi de Perse, eut la complaisance de l'adorer à la maniére des Perses. Lorsqu'il fut de retour, les Athéniens le condamnérent à la mort pour avoir commis cette lâcheté, qui deshonoroit sa patrie. * Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 3. *Ext.* 2.

TIMANA, province de l'Amérique méridionale, dans le Gouvernement de Popayan, avec une ville du même nom. Cette province est arrosée de riviéres & de bonnes eaux, & agréable par ses pâturages. Le plus grand profit des Habitans est celui qu'ils tirent de toutes sortes de fruits, qui y croissent bons par tout. Ils les confissent avec du sucre ou avec du miel, qui se trouve là en grande abondance dans les creux des arbres, & les portent vendre à la ville d'Almaguer, aussi-bien que des massepains & des macarons, qu'ils font de certaines noix qui ont le goût des amandes. Ils ont aussi grande quantité de *Pite*, qui est estimée par tout, & qu'ils ont appris à filer fort fin. La ville de Timana, qui est à quarante lieues de celle de Popayan vers le Sud-Est, & à soixante de la ville de Santa-Fé de Bogota, est située au commencement de la Vallée que l'on appelle *Neyva*, & à l'Orient des hautes montagnes des Andes, en une région fort chaude. L'air y est très sain, & les Bourgeois y vivent longtems. Le Lieutenant du Gouvernement de la Province y demeure. Proche de la ville est une montagne, où l'on dit avoir trouvé de l'aimant. Les Sauvages nommez *Paëzes*, ont fait autrefois beaucoup de mal aux Espagnols de la ville de Timana, & les contraignirent d'abandonner celle de Neyva, que ces mêmes Espagnols avoient bâtie dans leur province, à vint lieues de Timana. Ils y détruisirent aussi celle de Saint-Vincent. * Laët, *Descr. des Indes Occid. l.* 9. *ch.* 17. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TIMANTHE, Cléonien, Athléte renommé, qui remporta plusieurs fois le prix du Ceste & de la Lutte aux Jeux Olympiques. Etant devenu vieux, & voyant qu'il ne pouvoit plus bander un arc d'acier, qu'un jeune homme plioit facilement, il en eut tant de chagrin, qu'il se jetta dans un bucher allumé, & s'y brûla tout vif, comme un autre Hercule. * Romuald, *tome* 1. *sur l'an* 3377.

TIMANTHE, *Timanthus*, ancien Peintre, se rendit célébre par ses Ouvrages. Son Iphigénie lui a attiré des éloges de divers Auteurs. * Pline, *l.* 35. *c.* 10. Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 8. *Ext.* 6. où il parle de cet Auteur sans le nommer, se contentant de le désigner sous le titre de *nobilis Pictor*.

TIMARATE ou TIMARE'TE, *Timarata*, étoit l'une des trois vieilles femmes dont Jupiter se servoit pour rendre ses Oracles à Dodone. Les deux autres se nommoient *Proménie* & *Nicandra*. Les Thessaliens appelloient ces femmes *Péliades*; & parce que πελειάδες signifie en Grec *des Colombes*, on a feint que c'étoient des Colombes qui rendoient les Oracles de Dodone. * Rossæus, *Archæolog. Attic. l.* 7. *ch.* 2.

TIMARE'TE, fille de Mycon *le Mineur*, est la prémiere de son sexe qui ait illustré le pinceau. La Diane de sa façon fut placée dans le Temple d'Ephése parmi les plus anciens morceaux qu'on y conservoit en ce genre. * *Hist. de la Peinture ancienne par* D. Durand, Ministre à Londres, *p.* 123.

TIMARIOTS, gens de guerre qui jouïssent du revenu de certaines terres que le Grand-Seigneur leur donne, à la charge de servir dans ses armées. Ces sortes de fiefs qu'ils possédent, s'appellent *Timars*. Ce nom vient peut-être du mot Grec τιμὴ, qui signifie *prix* & *honneur*; parce que le Timar est le prix & la récompense que le Sultan donne pour le service qu'on lui rend. Leur revenu est réglé par les lettres patentes qu'ils obtiennent du Grand-Seigneur; & ce revenu est depuis six mille aspres jusques à vint mille moins un aspre; car si le nombre de vint mille étoit complet, ce seroit le revenu d'un Zaïm. Les Timariots sont obligez de mener un Cavalier avec eux, pour chaque somme de trois mille aspres du revenu qu'ils ont. Ces Cavaliers, qui sont nommez *Gebelus*, sont disposez par régimens, qui ont chacun leur Colonel; & lorsqu'ils marchent, ils ont des drapeaux & des tymbales. Ils ne peuvent jamais s'exemter de servir en personne, avec la suite que le revenu de leurs terres les oblige de mener avec eux, soit sur terre soit sur mer. S'il y en a de malades, il faut qu'ils se fassent porter en litiére ou en brancard. S'ils sont enfans, on les porte dans des corbeilles ou paniers, & on les accoutume ainsi dès leur jeunesse aux fatigues de la guerre. La plupart des Timariots ont le revenu de leurs terres pour eux & pour leurs enfans; quelques-uns n'en jouissent que pendant leur vie. En ce cas, ou s'ils meurent sans enfans, les terres retournent à la Couronne: de sorte que, comme ceux qui les possédoient en ont souvent augmenté le revenu par leur travail, le Grand-Seigneur les donne à d'autres sur le pié de ce revenu, à la charge de fournir plus de Cavaliers, ou il partage l'héritage à plusieurs Timariots, & augmente ainsi le nombre de ses Soldats. *Voyez* ZAIMS. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

TIMAVO ou selon d'autres TIMARIO, riviére de l'Etat de Venise. Elle se forme de neuf sources, qui sont près du bourg de San-Giovanni, aux confins de l'Istrie & du Frioul, & elle se décharge fort peu après dans le Golfe de Trieste, entre la ville de Trieste & l'emboûchure du Lisonzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

TIMBUES, Sauvages de l'Amérique méridionale, qui habitent autour d'un lac qu'on trouve en remontant la riviére de la Plata. Ils vivent le plus souvent de poisson. Quand les Espagnols découvrirent ces régions sous la conduite de Pédro de Mendoza, ces Sauvages les reçurent fort humainement, & cela fut cause que Mendoza bâtit dans leur contrée une Bourgade qu'il nomma *Bonne-Espérance*. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 14. *ch.* 5.

TIME'E, Philosophe Pythagoricien, né à Locres en Italie, vivoit avant Platon; puisque celui-ci le fait parler dans le Dialogue qui porte le nom de Timée. On a encore le petit Traité qu'il composa de la Nature & de l'Ame du Monde, écrit en Dialecte Dorique; mais l'Histoire de la Vie de Pythagore, dont parle Suidas, est perdue. Un autre Ouvrage d'un Timée, cité par Photius, touchant les expressions de Platon, est de quelque Grammairien plus moderne. * Vossius, *Historiens Grecs*.

TIME'E, Rhéteur & Historiographe, né à Tauroménie en Sicile, florissoit vers l'an 3750 du monde, & le 285 avant Jesus-Christ. Suidas lui atrribue soixante-huit livres de divers sujets de Rhétorique; mais ses Ouvrages historiques firent sa plus grande réputation. On parle de ceux-ci, trois livres de la Syrie, de ses Villes & de ses Rois; une liste de ceux qui remportérent le prix aux Jeux Olympiques; une Chronique; une Histoire de la Sicile & de l'Italie en huit livres; une Histoire de la Sicile & de la Gréce. Comme il ne reste rien de ces Ouvrages, on a peine à marquer précisément le sujet des trois derniers: on a pensé que la Chronique n'est autre chose que celui où Timée parloit des Olympioniques; mais cette conjecture

ctûre n'eſt appuyée d'aucune preuve. Pour les deux autres, il eſt tres-probable que ce n'étoit qu'une même Hiſtoire de la Sicile en deux parties; que dans l'une Timée ne s'attachoit qu'à ce qui concernoit les événemens auſquels les peuples d'Italie avoient eu part; & que l'autre embraſſoit tout ce qui étoit mêlé avec l'Hiſtoire de la Gréce. C'eſt apparemment cette derniére partie, où il décrivoit l'origine de la plupart des villes de Sicile, qui a paru fabuleuſe à quelques Anciens, leſquels ſe ſont aviſez pour cette raiſon de le comparer à une vieille qui prend plaiſir à débiter des contes. D'autres au contraire ont loué cette partie de ſon Ouvrage, comme tres-éxacte, & n'ont blâmé que l'animoſité qu'il faiſoit paroître en toute rencontre contre le Tyran Agathoclès, qui l'avoit chaſſé de la Sicile. Rien en effet n'eſt moins ſupportable que le reproche de lâcheté qu'il faiſoit à ce Tyran, & pluſieurs autres traits ſatyriques contre d'autres perſonnes qui lui déplaiſoient. Cicéron a fait l'éloge de ſon éloquence, & Diodore de Sicile, de ſon exactitude dans les choſes où il ne pouvoit ſatisfaire ſa malignité. Longin, qui le reprend du même vice, trouvoit que l'affectation de dire quelque choſe de nouveau, le rendoit froid en pluſieurs endroits. Outre ſon Hiſtoire générale de Sicile, il avoit traité ſéparément de la Guerre de Pyrrhus. Lucien dit qu'il vécut quatre-vints-ſeize ans. * Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

TIME'E, de Cyzique, l'un des Diſciples de Platon, ne profita pas plus des Leçons de ce grand Maître, que beaucoup d'autres, dont la mauvaiſe conduite décria cette Philoſophie dans l'eſprit de quelques perſonnes peu cenſées. Il acquit d'abord l'amour & l'eſtime de ſes Concitoyens par ſes libéralitez; & les diſtributions qu'il leur fit d'argent & de blé, lui attirérent leurs éloges; mais non content d'avoir leur affection, il voulut encore dominer ſur eux, & ſe fit accorder une autorité abſolue par Aridée, frére & ſucceſſeur d'Alexandre *le Grand.* Son pouvoir ne dura pas plus long-tems que celui du Prince de qui il le tenoit. Ses Concitoyens l'arrêtérent, & lui firent ſon procès, mais le châtiment de ſa témérité eſt aſſez extraordinaire. Non ſeulement on ne le fit pas mourir, mais on ne l'exila pas; & l'on voulut qu'il vieillît avec honte dans une ville dont il s'étoit vu maître. * Athénée, *l.* 11.

TIME'E, Evêque d'Antioche après Domnus, dans le troiſiéme ſiécle.

* TIME'E de Guldenklée (Balthaſar), Médecin fort célébre, naquit à Frauenſtadt en Siléſie, au commencement du XVII ſiécle. Après avoir été reçu Docteur en Médecine, il alla à Colberg en Poméranie, où il fut d'abord Médecin de la ville, en ſuite Conſeiller de Chambre & Scholarque, enfin Conſul & premier Médecin de Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg. Il mourut le troiſiéme de mai 1667, à l'âge de 67 ans. En 1630, il publia à Dantzic en Allemand un Avis touchant la Peſte, traduit en Latin par ſon frére Chriſtian Timée, & publié en 1653. Ses autres Ouvrages ſont, *Superpondii Alexiaci*; *Reſponſa Medica & Diætetica*, que ſon fils donna au Public en 1668. L'année même de ſa mort, on recueillit & on imprima en un volume, ce qui avoit paru ſéparément, & on intitula ce Recueil, *Opera Medico-Practica*, réimprimé en 1691, & pour la derniére fois en 1715, à Leipſic, *in quarto. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TIMERAIS. *Voyez* THIMERAIS.

TIME'SIUS, a été un homme de conſéquence dans Clazoméne ſa Patrie. Il y poſſédoit une telle autorité, qu'il faiſoit tout ce qu'il vouloit; & comme il avoit rendu beaucoup de ſervices à la République, il ne croyoit pas être devenu odieux par ſon crédit. Il fut aſſûré du contraire, lorſque paſſant par un lieu où quelques petits enfans ſe divertiſſoient à jouer aux oſſelets, il entendit ce qu'ils diſoient. Il s'agiſſoit de faire ſauter un oſſelet hors d'un trou; la choſe paroiſſoit ſi difficile, que la plupart des enfans dirent qu'elle ne ſe feroit pas; mais celui qui devoit jouer en jugea d'une autre maniére, *Plût aux Dieux*, dit-il, *que je fiſſe ſauter la cervelle de Timéſius, comme je ferai ſauter cet oſſelet.* Timéſius ne douta plus qu'il ne fût extrémement haï dans la ville; & dès qu'il fut de retour chez lui, il raconta à ſa femme ce qu'il venoit d'ouïr, lui ordonna de plier bagage & de le ſuivre, & ſortit hors de Clazoméne. On croit que ce fut depuis ce tems-là qu'il entreprit de conduire une Colonie dans la Thrace, où il voulut rebâtir la ville d'Abdére: deſſein, qui ne lui réüſſit pas, car il fut chaſſé par les Thraces, avant que d'avoir mis en ordre ce nouvel établiſſement. Les Teïens, qui dans la LIX Olympiade abandonnérent leur ville, réüſſirent incomparablement mieux que lui, dans le deſſein de bâtir Abdére. Ils conſervérent pour lui tant de reſpect, qu'ils l'honorérent comme un Héros. Il éprouva qu'on lui avoit répondu juſte, lorſqu'il avoit conſulté l'Oracle touchant le deſſein de conduire une Colonie, *Cherchez*, lui répondit-on, *des eſſaims d'abeilles, vous aurez abondance de guêpes.* Le mal fut, qu'au lieu de faire comme les abeilles, qui, au témoignage de Virgile, chaſſent les frelons, les guêpes le contraignirent à déguerpir. * Plutarque, *Præcept. Reip. ger.* Hérodote, *l.* 1. *ch.* 168.

TIMESQUIT, ville d'Afrique, l'une des principales de la Province de Dara. Elle a environ deux mille Habitans, avec un fauxbourg de quatre cens maiſons. C'eſt une habitation de la haute contrée, & fort ancienne. On y tient un Gouverneur avec quantité de Cavalerie & d'Infanterie pour arrêter les courſes des Bérébéres de Gézula, dont elle eſt en quelque ſorte frontiére de ce côté-là, & comme une forteresse qui la défend des irruptions qu'ils pourroient y faire. Le païs produit force dattes & abonde en blé & en troupeaux. * Marmol, *Hiſt. d'Afrique*, *tome* 3. *c.* 21. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TIMNA, THAMNA ou THIMNAS, ville de la Tribu de Dan, ou de Juda ſelon d'autres, & qui a auſſi appartenu aux Philiſtins. Il ſemble qu'elle n'étoit pas fort loin de la mer. M. Jean Le Clerc la place près de Hénajim & de Hadulam. M. Baudrand la met entre Modi & Emmaüs, près d'Arimathée. C'étoit à cette ville qu'alloit Juda fils de Jacob, quand il commit inceſte avec ſa bru Thamar. *Genéſe, ch.* 38. *v.* 12. Ce fut auſſi là que Samſon ſe maria. * *Juges, ch.* 14. *v.* 1. *Voyez* Jean Le Clerc, *ſur ce premier paſſage.*

* TIMNAH, concubine d'Eliphaz, fils d'Eſaü, de laquelle il eut Hamalek. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 36. *Genéſe, ch.* 36. *v.* 12.

* TIMNATH-SE'RAH, ville de la montagne d'Ephraim, qui fut du partage de Joſué, où il ſe retira, où il mourut, & où il fut enterré. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 50: *ch.* 24. *v.* 30.

TIMOCHARE'S, natif d'Ambracie, ville de l'Epire en Gréce, & Officier de Pyrrhus, Roi d'Epire, l'an 278 avant Jeſus-Chriſt, vint ſecrettement trouver Fabricius, Conſul Romain, lui promettant d'empoiſonner le Roi moyennant quelque récompenſe. Fabricius ayant mandé cette propoſition au Sénat, envoya auſſi-tôt des Ambaſſadeurs à ce Roi, pour l'avertir de prendre garde en général à ſes Domeſtiques, parce que quelqu'un d'eux vouloit attenter ſur ſa vie, ſans pourtant nommer Timocharès. * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 8.

TIMOCLE ou TIMOCLE'S, *Timocles*, d'Athénes, Poëte Comique, a écrit diverſes piéces citées par Athénée, qui allégue celles d'un autre Poëte de ce nom. * Caſaubon, *in Athenæum l.* 7 & 9.

TIMOCLE'E, *Timoclea*, Dame Thébaine d'illuſtre race, ayant été violée par un certain Capitaine d'Alexandre *le Grand*, après la priſe de Thébes, l'an 335 avant Jeſus-Chriſt, trouva moyen de s'en venger. Comme cet inſolent la preſſoit de lui déclarer le lieu de ſon thréſor; elle lui montra un puits où elle diſoit l'avoir caché, & dans lequel il deſcendit incontinent. Alors cette Dame y jetta une ſi grande quantité de pierres, qu'elle l'aſſomma, & combla le puits de ces pierres. Cette action fut louée par Alexandre, lequel dès lors défendit de commettre de ſemblables excès. * Plutarque, *au Traité des vertueux Faits des Femmes.*

TIMOCLE'S. *Voyez* TIMOCLE.

TIMOCRE'ON, de Rhodes, Poëte Comique, floriſſoit ſous la LXXV Olympiade, vers l'an 480 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit contre Simonide & Thémiſtocle, & ſe ſignala par ſa gourmandiſe & par ſa médiſance. Athénée apprendra aux Curieux quelle fut ſon Epitaphe.

TIMOLE'ON, illuſtre Capitaine Corinthien, qui avoit été élu Général de la Cavalerie, dans la guerre des Corinthiens contre les Argiens, voyant avec douleur que ſon frére Timophane s'étoit rendu maître de l'armée de la République, pour uſurper le pouvoir ſouverain, lui répréſenta le malheur où il alloit ſe précipiter; mais tous ſes conſeils étant inutiles, il préféra l'amour de ſa patrie à celui qu'il avoit pour ce frére, & conſentit qu'Eſchilus qui avoit épouſé leur ſœur, & que d'autres diſent frére de la femme de Timophane, aſſiſté de Satyrus, autre frére de Timoléon, fit perdre la vie à ce nouveau Tyran, vers la CIV Olympiade, & l'an 364 avant Jeſus-Chriſt. Il fut enſuite choiſi pour aller en Sicile, afin d'y délivrer la ville de Syracuſe de l'oppreſſion du Tyran Denys *le Jeune*, la ſeconde année de la CIX Olympiade, & l'an 343 avant Jeſus-Chriſt. Avant ſon départ, pendant qu'il étoit dans le temple de Delphes, il tomba ſur ſa tête du lieu où l'on pendoit les offrandes un bandeau, ſur lequel il y avoit des couronnes peintes: ce qui paſſa pour un préſage de victoire. Denys n'eut pas la force de lui réſiſter: il eut au contraire la lâcheté de lui livrer la citadelle de Syracuſe avec ſa perſonne. Timoléon l'envoya en exil à Corinthe, raſa la citadelle de Syracuſe, & porta ſes armes victorieuſes contre Icétas, Chef des Léontins, Peuples de la même iſle, & contre Mago, Général des Carthaginois, qui vouloient ſe rendre maîtres de la Sicile. Il avoit déja contraint cet Icétas à renoncer à l'alliance des Carthaginois, & à vivre en homme privé dans la ville des Léontins; mais ayant ſçu qu'il avoit pris de nouvelles liaiſons avec eux, il retourna l'aſſiéger; le prit vif avec ſon fils Eupomélas, & le Général de la Cavalerie, qui furent mis à mort par ſon ordre: après quoi il conſentit que les Syracuſains fiſſent le procès aux femmes d'Icétas & de ſon fils, & à leurs filles, & qu'ils les condamnaſſent à la mort: ce qui ternit ſa gloire. C'étoit pourtant une juſte punition de ce qu'Icétas avoit fait noyer dans la mer Aréte (femme de Dion, qui avoit fait chaſſer le Tyran Denys) ſa ſœur, Ariſtomaque & ſon fils, qui étoit encore enfant. Depuis cela, il vainquit Mamercus & Hippon, Tyrans, l'un de Catane, & l'autre de Meſſine; & délivra toute cette iſle de l'oppreſſion ſous laquelle elle gémiſſoit. Hippon voulut ſe ſauver par mer, mais ſon vaiſſeau fut pris, & les Habitans de Meſſine le firent mourir, après l'avoir fait fouetter ſur un théâtre en public. Quant à Mamercus, il voulut ſe défendre en Juſtice contre les Syracuſains; & deſeſpéré de ce qu'ils ne vouloient point écouter la Harangue qu'il leur faiſoit, il ſe voulut caſſer la tête ſur un des dégrez du théâtre ſur lequel il parloit; mais il n'en put venir à bout, & on lui fit ſouffrir la mort dont on punit les Brigands. Timoléon paſſa le reſte de ſa vie à Syracuſe avec ſa femme & ſes enfans, qu'il y fit venir: il y étoit avec ſi peu d'envie de dominer, qu'il conſentit par deux fois qu'on le mît en Juſtice comme un ſimple particulier. Il perdit la vue ſur la fin de ſes jours: ce qui l'obligea de jouir, dans une vie privée, de la gloire qu'il avoit acquiſe par tant de belles actions. Après ſa mort on lui dreſſa un ſuperbe Monument dans la place de Syracuſe, environné de tres-belles galeries & de ſalles d'armes, pour y exercer la Jeuneſſe. Cette place fut depuis appellée le *Timoléonte.* * Diodore. Plutarque. Cornelius Népos. Bayle, *Dict. Crit.*

TIMOMAQUE, *Timomachus*, Peintre fameux, natif de Byzance, fit entre autres tableaux, une Médée & un Ajax, que César acheta 80 talens, (qui font environ 120000 livres monnoye de Hollnde) & les mit dans le temple de Vénus. * Pline, *Hist. Nat. l.* 35. *c.* 11. Bayle, *Dict. Crit.*

TIMON, Athénien, homme sauvage & ennemi de la société, fut surnommé *Misanthrope*, c'est à dire, *haïssant les hommes*. Etant un jour interrogé pourquoi il haïssoit ainsi tout le monde, & que cependant il chérissoit le petit Alcibiade; *Parce que je prévois*, dit-il, *qu'il sera la cause de la ruïne des Athéniens.* Bien qu'il évitât toutes sortes de compagnies, néanmoins un jour il se trouva dans l'assemblée du peuple, auquel il dit hautement, *qu'il avoit un figuier où plusieurs s'étoient deja pendus; mais qu'il le vouloit couper pour bâtir sur le lieu; & qu'il leur donnoit avis que s'il y en avoit quelqu'un qui s'y voulût pendre, il eût à se dépêcher promtement.* Son sépulcre étoit sur le bord de la mer, sur lequel étoit gravée une Epitaphe, où il faisoit des imprécations contre ceux qui la liroient. Il vivoit du tems de la guerre du Péloponnése, vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant Jesus-Christ. * Laërce, *l.* 9. Plutarque, *Vie d'Antoine.* Clément Alexandrin.

TIMON, Philosophe, Phliasien d'origine, vivoit du tems de Ptolémée *Philadelphe*, vers la CXXX Olympiade, & l'an 260 avant Jesus-Christ & composa divers Ouvrages en vers, & trois livres de *Silles* ou *railleries*. Il est différent de TIMON, qui vivoit vers l'an 33 de Jesus-Christ du tems de Tibére, auquel il dédia un de ses Traitez. * Diogéne Laërce.

TIMON, l'un des sept premiers Diacres de l'eglise Chrétienne. On prétend qu'il fut martyrisé à Corinthe le dix-neuviéme d'avril. * *Actes*, *ch.* 6. *v.* 5.

TIMOPHANE, Capitaine Corinthien, frére de Timoléon. *Voyez* l'article de TIMOLE'ON.

TIMOR, isle de l'Océan Oriental. C'est une des Moluques, prises en général. Elle est située au Levant de celle de Flores, sous le dixiéme degré de latitude méridionale. Sa longueur du Couchant au Levant peut être de 60 lieues, & sa largeur de 15. Elle est fertile en grains & en fruits. On y trouve aussi du gingembre, de la canelle, & des forêts entiéres de sandal blanc & citrin. Les Habitans sont Payens & demi-sauvages; & on assure qu'ils n'ont l'usage du feu que depuis peu. * Maty, *Diction. Géogr.*

TIMOR, autre isle des Moluques. *Voyez* MOTIR.

TIMOSKA ANKUDINA, qui se disoit fils de ZUZKI, Grand-Duc de Moscovie, étoit natif de la ville de Vologda, Capitale du Duché de même nom en Moscovie, & fils d'un Marchand Linger, nommé *Demko-Ankudina*. L'Archevêque de cette ville le prit à son service, parce qu'il étoit bien fait & qu'il avoit la voix fort belle; puis lui fit épouser sa niéce. Cette bonne fortune le rendit si superbe, que dés-lors il prit dans ses lettres la qualité de gendre du Vaivode de Vologda, & fit des dépenses extraordinaires. Après la mort de l'Archevêque, lorsqu'il eut dissipé le bien de sa femme, il se retira avec sa famille à Moscou, où il eut un emploi dans le Bureau du vin & des autres liqueurs; mais comme il avoit la recette des deniers, il en usa si mal, qu'au premier compte on reconnut sa mauvaise foi. Craignant la recherche de ses malversations, & voyant que sa femme lui reprochoit ses vices, il l'enferma dans un poële, & mit le feu à sa maison, qui fut entiérement brûlée. Il se retira ensuite en Pologne si secrettement, que l'on croyoit à Moscou qu'il avoit été consumé dans le feu avec sa famille. Timoska fit cette retraite l'an 1643. Mais l'an 1645, ayant appris que le Grand-Duc de Moscovie envoyoit au Roi de Pologne un Ambassadeur, qui le pourroit découvrir, il alla trouver Chmielniski, Général des Cosaques, & le pria de le protéger contre les persécutions qu'on lui faisoit; parce qu'il étoit proche parent de Zuski, qui avoit été Grand Duc de Moscovie l'an 1610. Sa fourbe commençoit à réüssir, lorsqu'un Moscovite le reconnut: ce qui l'obligea de s'enfuir à Constantinople, où il embrassa la Religion de Mahomet. Après y avoir commis quelque crime, il s'évada, passa en Italie; & étant arrivé à Rome, il abjura le Mahométisme, & se fit Catholique Romain. De Rome il alla à Vienne en Autriche l'an 1650, puis en Transsylvanie, auprès du Prince Ragotski, qui lui donna des lettres de recommandation pour la Reine Christine de Suéde. Cette Princesse le reçut fort bien, & le considéra comme fils du Grand-Duc Zuski; mais ayant sçu sa qualité par un Envoyé d'Alexis-Michel, Grand-Duc de Moscovie, elle le fit arrêter à Révél en Livonie, où il s'étoit enfui. Son adresse lui fit trouver le moyen de se sauver de la prison, d'où il se rendit à Bruxelles; puis à Leipsic, où il fit profession de la Religion Luthérienne. Peu de tems après, le Duc de Holstein le fit prendre, & le mit entre les mains de ceux que le Grand-Duc envoya l'an 1653, pour l'emmener à Moscou. Lorsqu'on l'interrogea, il voulut soutenir qu'il étoit Prince, & fils du Grand-Duc Zuski; mais après qu'on lui eut confronté sa mére & son fils, il ne voulut plus parler, quoiqu'on l'appliquât à la question. C'est pourquoi on lui lut sa sentence, & on le conduisit dans la grande place, où l'Exécuteur lui coupa les deux bras & les deux jambes, & enfin la tête, qui fut attachée au haut d'un pieu; le corps fut jetté à la voirie. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

TIMOSTHE'NE, de Rhodes, florissoit vers l'Olympiade CXXVI, & l'an 276 avant Jesus-Christ, sous le régne de Ptolémée *Philadelphe*, qui le fit Général de ses armées de mer. C'étoit un homme curieux, & qui joignit aux connoissances nécessaires à sa profession, celles de la Géographie. Il avoit écrit un livre intitulé *les Ports de mer*; & un autre sous le tître de *Stadiasme*, dans lequel il marquoit les distances des lieux dans une tres-grande étendue de païs. Ces Ouvrages sont perdus; mais heureusement Pline s'est servi de lui. Pour Eratosthéne, il n'avoit fait presque que le copier. * Vossius, *de Hist. Græc. t.* 1. *c.* 17.

TIMOTHE'E, fils de CONON l'Athénien, Capitaine illustre, soutint parfaitement la gloire que son pére avoit acquise; car il étoit éloquent, fort expérimenté dans les affaires de la guerre, & sur tout tres-heureux dans ses entreprises. Il se saisit de Corfou, & gagna une bataille navale sur les Lacédémoniens, la premiére année de la CI Olympiade, & l'an 376 avant Jesus-Christ. Depuis il prit Torne, Potidée, délivra Cyzique & se signala par quelques autres exploits. On lui dressa une statue dans la place publique d'Athénes, pour la victoire qu'il avoit obtenue contre les Lacédémoniens, & parce qu'il avoit fermé de murs la ville d'Athénes. Quelques envieux mirent son image auprès de celle de la Fortune, qui lui apportoit les villes toutes prises & enveloppées dans des filets, pendant qu'il dormoit: il s'en fâcha, disant que cet honneur lui étoit dû, & non pas à la Fortune. On ajoûte que la Fortune, irritée de son ingratitude, fit échouer depuis tous ses desseins. Cicéron le loue pour sa science & pour la beauté de son esprit. * Elien, *Var. Hist. l.* 13. 43. *& ailleurs.* Cicéron, *de Officiis, l.* 2.

TIMOTHE'E, Disciple de saint Paul, étoit fils d'une mére Juive de naissance, & Chrétienne de créance, & d'un pére Gentil. Saint Paul le trouva à Lystre, où les Fidéles de cette ville rendirent des témoignages si honorables de sa piété, qu'il le choisit pour compagnon de ses voyages, vers l'an 46 de Jesus-Christ. Ce fut sous un si excellent Maître, que Timothée fit bientôt un grand progrès en toutes les vertus Chrétiennes: il lui devint tres-cher, & eut toûjours la premiére place en son affection. Cet Apôtre le loue de sa foi, de sa constance & de son zéle; l'appelle son cher & fidéle Disciple, & témoigne qu'il n'y avoit personne qu'il chérît davantage. Depuis il l'établit Evêque d'Ephése, & lui écrivit deux excellentes Epîtres. Enfin Timothée, après avoir long-tems & glorieusement travaillé pour la gloire de Jesus-Christ, eut l'avantage d'être lapidé pour lui, voulant s'opposer au culte impie de Diane, & à la superstition des Gentils, dans une de ses Fêtes, environ l'an 109 de Jesus-Christ. * *Actes*, *ch.* 16. *v.* 1. *& suiv.* Eusébe, *in Hist.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

TIMOTHE'E, Duc des Ammonites, grand-Capitaine, mais cruel ennemi des Juifs. Il avoit servi quatre Rois de Syrie, mais il fut toûjours battu & malheureux. Il fut même pris dans un combat par Dosithée & Sosipater; mais on lui sauva la vie, en considération de plusieurs Juifs de qualité qui étoient dans son camp. * II. *Machab. ch.* 10. *v.* 32. *& ch.* 12. *v.* 10. 21. 24. 25.

TIMOTHE'E, Miléfien, fils de *Thersander* Musicien, ajoûta à la harpe la dixiéme & la onziéme corde. Il florissoit du tems de Philippe de Macédoine, vers l'an 340 avant Jesus Christ. On dit que la douceur de sa musique augmentoit le courage d'Alexandre *le Grand*, qui se sentoit excité aux actions martiales par le son de ses instrumens. Il a écrit dix sept livres de la Musique, & quelques autres Oeuvres. * Suidas. Pline, *l.* 8. *c.* 57. Joseph Scaliger, *in Manilium.*

TIMOTHE'E, Auteur d'un Traité de la Théologie des Payens, dont Arnobe fait mention, *l.* 5.

TIMOTHE'E, Athénien, avoit écrit les Vies des Philosophes, que Diogéne Laërce cite souvent, & des Argoliques, c'est à dire, une description de l'Argolide, dont Plutarque fait mention. On ne sait pas en quel tems il vivoit.

Un autre TIMOTHE'E, natif de Gaze, florissoit du tems de l'Empereur Anastase, contre lequel il écrivit une Satire, à cause du nouvel impôt, appellé *Chrysargyre*, que ce Prince avoit établi. Il avoit entrepris une Histoire Naturelle, & avoit mis au jour celle des animaux à quatre piez, des oiseaux, & des reptiles. * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *&* 3.

TIMOTHE'E, Hérétique, condamné par le Pape Damase, suivoit les erreurs d'Apollinaire, &c.

TIMOTHE'E, I. de ce nom, Evêque d'Alexandrie, succéda à Pierre son frére, vers l'an 380, & mourut l'an 385. On lui attribue quelques Vies de Saints; un livre des Miracles de saint Ménas, rapporté par Surius; & une Epître canonique, que nous avons dans Balsamon. Il est aussi fait mention de lui dans le Code *Théodosien* au sujet d'une loi publiée par Théodose *le Grand*, par laquelle il interdisoit aux Juges séculiers la connoissance des causes ecclésiastiques, *lib.* 3. *de Ep. Jud.* * Sozoméne, *Hist. Eccles. l.* 6. *c.* 29. Surius, *tome* 6 *ad* 11 *novemb.* Rosweide, *in Proleg. Vit. Patr. sect.* 4. Baronius, *in Annal.*

TIMOTHE'E II, dit *Ælure*, Prélat indigne de ce nom, fut intrus sur le Siége d'Alexandrie l'an 457, après le massacre de Proterius, & persécuta cruellement les Orthodoxes. Il avoit vécu long-tems parmi les Moines d'Egypte; il fut fait Prêtre, & ayant donné dans l'erreur des Eutychiens, s'opposa à l'élection de Proterius. On dit même que pour mettre les Moines de son parti, il étoit allé dans des déserts visiter les Anachorétes, & tâchoit de leur faire accroire qu'il étoit un Ange que Dieu leur envoyoit, pour les avertir de n'avoir point de communion auec le même Proterius. Depuis, il se fit ordonner Evêque par deux Prélats Hérétiques comme lui, & déposez pour leur hérésie. Il persécuta tous les Clercs qui n'étoient pas de son parti, tourmenta les Laïques, & exerça tant de violences, que le Gouverneur d'Alexandrie le contraignit de sortir de la ville. Timothée fut depuis chassé par l'Empereur Léon. Il fut rétabli par Basilisque, & recommença ses violences avec plus de fureur: enfin il s'empoisonna lui-même vers l'an 477. * Evagre, *l.* 3. Liberat. Nicephore. Baronius. Gennade.

TIMOTHE'E III, surnommé *Solofaciole*, fut mis en la place

place de Timothée *Ælure*, qu'on envoya en exil. Il étoit Orthodoxe; & d'abord après son ordination, il écrivit au Pape saint Léon. Quelque tems après il fut chassé, puis rétabli, & mourut vers l'an 482. * Baronius, *in Annal.*

TIMOTHÉ'E IV, Prélat Hérétique, succéda à Dioscore *le Jeune* vers l'an 519. Justin ayant succédé à Anastase, fit chasser cet Evêque Hérétique du Siége d'Alexandrie, où l'on établit l'an 521 Asterius, qui étoit Orthodoxe. * Baronius, *in Annal.*

TIMOTHE'E, Evêque Hérétique de Constantinople, fut intrus sur ce Siége par l'Empereur Anastase, qui avoit chassé le saint Prélat Macédonius l'an 511. Cet usurpateur déja décrié par son hérésie, étoit très-diffamé par son incontinence, qui lui avoit fait donner des noms sales & honteux par le peuple. Il se jouoit de la Religion, contrefaisoit le Catholique avec les Orthodoxes, & mourut subitement l'an 518.

TIMOTHE'E, Evêque, avoit écrit dans le cinquiéme siécle un volume de la Nativité de Jesus Christ, qu'il croyoit être arrivée le jour de l'Epiphanie. * Gennade, *de Script. Eccles. c.* 58.

TIN. TIP. TIR.

TINCO, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est sur la riviére de Ménan, au nord de la ville d'Ava, & elle est la capitale d'un Royaume qui dépendoit autrefois du Roi de Pégu. * Maty, *Dict. Géogr.*

TINCTOR (Jean) Chanoine de Tournay, florissoit sous l'empire de Frédéric III. Il a écrit contre Bonet & François de Maronis, qui soutenoient que saint Jean l'Evangéliste étoit le fils naturel de la sainte Vierge. On a encore de lui les Ouvrages suivans, *de Vitio proprietatis; Consultatio de Confessionis integritate; Tractatus contra defendentes Aperturam Claustrorum; Quæstiones in libros quatuor Sententiarum; in primam partem B. Thomæ; in primam secundæ.* * Sweertius, *p.* 478. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 571 & 572.

TINDAL (Guillaume) Docteur Anglois, qui fit profession de la Religion Protestante sous Henri VIII, & se retira dans les Païs-Bas, où il traduisit le Nouveau Testament en Anglois. Cette Version fut brûlée en Angleterre en 1530, sous prétexte qu'elle n'étoit pas assez exacte. Tindal en fit ensuite une autre qui fut encore critiquée & rejettée. Enfin, Tindal lui même fut brûlé vif à cause de sa Religion près de Bruxelles en 1536. Il étoit savant, mais un peu trop véhément & satyrique dans la dispute. * De Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome* 1. *p.* 313. 379. *Dictionnaire Allemand.*

* TINDAL (N....) fameux Docteur Anglois, naquit à Beer-Ferrers dans la province de Dévon, en 1656. Il etudia les Humanitez sous son pére jusqu'à l'âge de 17 ans, & fut envoyé ensuite au Collége de Lincoln à Oxford, où il continua ses études. Il avoit 22 ans lorsqu'il fut choisi Membre du Collége qui porte le nom d'*All-Souls*, c'est à dire, *de toutes les Ames*, & 28 quand il prit parti dans les troupes du Roi Jacques, contre le Duc de Monmouth. Quelques tems auparavant il avoit été reçu Docteur en Droit. La seconde année du régne du Roi Jacques, il embrassa la Religion Catholique Romaine, & rentra dans l'Eglise Anglicane avant l'abdication de ce Prince. Il mourut le 16 d'août 1733. Les Ecrits que nous connoissons de lui, sont, *Essai concernant les Loix des Nations & les Droits des Souverains; Essai concernant l'obéïssance due aux Puissances Souveraines, &c. Lettre concernant les Loix qui restreignent la liberte d'imprimer; Raisons concernant les motifs de ces Loix; Les Droits de l'Eglise Chrétienne, soutenus contre les Prêtres de l'Eglise Romaine & autres qui s'attribuent sur elle une puissance indépendante, &c. Deux Défenses des Droits, &c.; Quatre Discours, &c.; Lettre au Clergé des deux Universitez* (Oxford & Cambridge) *concernant la Trinité; Défense de cette Lettre; Quelques raisons pour abolir les Statuts de l'Université, touchant l'obligation d'entrer dans les saints Ordres; La Nouvelle Haute Eglise devenue un ancien Presbytérianisme; Nouveau Catéchisme avec les* 39 *articles du Docteur Hickes, &c.; Le Jugement miséricordieux de la Haute Eglise triomphante en persécutant le Clergé & les autres, sous le régne de Charles I; Le Jacobitisme; Les Principes de la Révolution & de l'Anti-révolution comparez; Remarques sur la Déclaration du Prétendant; Abbrégé du Rapport du Comité secret, touchant les négociations de paix & de commerce, avec des Remarques sur ce Rapport; La Défection considérée, & les desseins de ceux qui divisent les Amis du Gouvernement, mis dans leur véritable jour; La Constitution expliquée; Le Christianisme aussi ancien que le monde, &c. Mémoire adressé aux Habitans des deux grandes villes de Londres & de Westminster, au sujet de la Lettre Pastorale répandue sous le nom de l'Evêque de Londres; Remarques sur l'Histoire d'Angleterre de M. de Rapin-Thoyras.* Ces Ouvrages sont en Anglois, & quelques uns ont été traduits en François. M. Tindal a laissé ses Manuscrits à M. Budgell, qui s'est chargé de les publier. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TINDARE. *Voyez* TYNDARE.

TINDARO. *Voyez* TYNDARO.

TINE, isle de l'Archipel vers l'Europe, & une des Cyclades, a été appellée *Hydrusia*, à cause de ses eaux; *Ophiusa*, à cause de ses serpens; & puis *Tenos*, d'où s'est formé le nom de TINE. Cette isle étoit autrefois célébre par un temple, & par un bocage consacré à Neptune, où l'on venoit en foule faire des sacrifices à cette fausse Divinité des eaux. La ville, ou plutôt le *Chorion* de Tine, est à une grande lieue de la mer, au pié d'une forteresse. Le païs produit des vins excellens, des figues délicieuses, quantité de lapins; on y trafique aussi de soye. Les Habitans y professent la Religion Catholique, & il y en a fort peu du Rite Grec, c'est à dire, qui suivent les cérémonies de l'Eglise Gréque. Magin & Aristote disent qu'il y a une fontaine dont l'eau ne reçoit point le mélange du vin. * Aristote, *in Mirabil.* Athénée, *in Gymnosoph.* Pline, *l.* 12. *c.* 4. Magin, *Geograph.*

Tine a 60 milles de tour; & s'étend du nord-nord-ouest, au sud-sud-est, pleine de montagnes pelées, mais elle est la mieux cultivée de l'Archipel. La soye fait aujourd'hui la richesse de Tine, & chaque année on y en recueille environ seize mille livres pesant. Outre la forteresse de San-Nicolo, il y a un très-grand nombre de villages, comme Il Campo, Il Terebado, Lotra, Lazaro, Pecostra, Cuml, &c. L'Evêque Latin de Tine a un Clergé, composé de plus de 120 Prêtres. Les Grecs y ont bien deux cens Papas, soumis à un Protopapas, mais ils n'ont point d'Evêque de leur Rite, & même ils dépendent de l'Evêque Latin en plusieurs choses. Un Grec ne sauroit être Prêtre que l'Evêque Latin ne l'ait fait examiner. Après que l'Aspirant a juré qu'il reconnoit le Pape & l'Eglise Romaine, l'Evêque Latin lui fait donner son dimissoire pourvu qu'il ait 25 ans. Ensuite, il est sacré par un Evêque Grec qui vient d'une Isle voisine. Dans les processions & les fonctions ecclésiastiques, le Clergé Latin a toûjours le pas. On prêche cependant dans les Eglises Gréques avec pleine liberté sur les matiéres contestées entre les Latins & les Grecs. Cette Isle appartient aux Vénitiens. André Gizi se rendit maître de Tine environ l'an 1207, & la République en a toûjours joui malgré toutes les tentatives des Turcs. Quoique les Vénitiens n'ayent pas des troupes réglées dans cette Isle, on y peut ramasser au premier signal plus de 5000 hommes. Chaque village entretient une compagnie de milice, à laquelle le Prince fournit des armes, & que l'on exerce fort souvent. * Tournefort, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 356. *&c.*

TINE, *Tina*, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie, aux confins de la Dalmatie & de la Croatie, à huit lieues de Sébennico, vers le nord. Cette ville est épiscopale, suffragante de Spalato. Elle porte quelquefois le nom de la riviére *Chercha*, *Kerka* ou *Kurka* sur laquelle elle est située, & elle est la même que plusieurs Cartes appellent *Chnin.* * Maty, *Dict. Géogr.*

TINE ou TYNE, riviére du nord d'Angleterre dans le Northumberland, coule vers l'occident sur les frontiéres de l'Ecosse, d'où elle prend son cours vers le sud-ouest, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans la mer, près de laquelle elle sert de limites entre le Northumberland & l'Evêché de Durham. Parmi les riviéres qu'elle reçoit, le Read & l'Alow sont les principales. Newcastle est sur la Tine. C'est là que l'on embarque sur cette riviére le charbon que l'on porte à Londres jusques à Sheales, & de là sur la mer. * *Dict. Anglois.*

* TINE, petite riviére, ou plutôt ruisseau d'Angleterre dans le Comté de Stafford, tombe dans le Trent, après avoir arrosé le bourg de Newcastle. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 351.

* TING, TINGE ou TEIGNE, riviére d'Angleterre dans la province de Dévon. Elle coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud, enfin de l'est à l'ouest, & se rend dans la mer à Tingmouth.

TINGCHEU, ville de la Chine. Elle est la sixiéme du Fokien, & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

TINGIS, ville maritime, capitale de la Mauritanie, qui s'appelloit de son nom *Tingitane:* on l'appelle à présent *Tangari*, ou plus communément *Tanger*. Dans la division des provinces sous Dioclétien & depuis, Tingis & la Tingitane furent jointes au Gouvernement Civil & Militaire d'Espagne, étant régies par un Président sous les Vicaires d'Espagne, & le Comte qui y commandoit les troupes, prenant ses ordres du Général du même païs, ainsi qu'il est marqué dans la Notice des Dignitez de l'Empire.

TINGITANE (La Mauritanie) *Voyez* MAURITANIE.

TINGMOUTH, bourg maritime d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle *Exmister*. Il tire son nom, de ce qu'il est sur l'embouchure de la riviére de Ting. C'est un petit lieu ouvert, peu célébre, qui ressemble plutôt à un hameau qu'à une ville, qui n'est habité que par des Pêcheurs, & où il n'y avoit qu'un petit nombre de maisons couvertes de chaume, qui furent brûlées par la flotte Françoise en 1690. * *Dict. Anglois.*

TINGOE'SES, peuples qui habitent sur les rivages de la Mer Glaciale, entre le 70 le 71 dégré de latitude. Les Latins les nomment *Tongusi* & *Tingosi*. Le Jénifcey arrose cette étendue de païs. C'est un fleuve beaucoup plus grand que l'Oby. D'un côté sont des montagnes extrémement hautes, & de l'autre il y a de vastes campagnes, que ses inondations, qui ne sont pas moins réglées que celles du Nil, rendent très-fertiles. Les Tingoësies ne sont ni si barbares, ni si cruels que les Samoyédes, dont ils sont voisins. Les Tingoësies sont soumis aux Moscovites. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TINGRI, petite ville de France dans le Bassigny, avec titre de Principauté. La place est bonne & considérable. Elle ressortit à Langres, & est frontiére de la Lorraine. Ceux de la maison de Luxembourg la possédent aujourd'hui, & s'en disent Princes & Souverains. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TINIAN, ou l'Isle de *Buena Vista Mariana*, l'une des Isles Marianes ou des Larrons. Elle a quinze lieues de tour, & est située à quatorze degrez cinquante minutes de latitude septentrionale. Elle n'est éloignée que d'une lieue de l'Isle d'Aiguiguan, & de trois de celle de Saypan. * Charles le Gobien, *Histoire des Isles Marianes.*

TINMOUTH ou TINMOUTH CASTLE, port de mer considérable, & château sur les frontiéres du Comté de Northumberland & de l'Evêché de Durham sur la riviére de Ti-

Tine, qui en cet endroit se décharge dans la Mer d'Allemagne, après avoir passé par Newcastle, qui pour cette raison s'appelle *Newcastle sur la Tine.* Sous le régne de Guillaume II, Robert Mowbray, Comte de Northumberland, se confiant trop sur la bonté du château de Tinmouth, fut fait prisonnier par ce Prince, après un rude siége. * *Dict. Anglois.*

T I N O, riviére. *Voyez* T O P I N O.

* T I N O C O, célébre dans l'Histoire du Portugal du XV siécle, découvrit à Antoine Faria, Confident du Roi Dom Juan, son Maître, une conspiration très-dangereuse. Faria en informa le Roi qui voulut voir Tinoco, avec lequel il eut un entretien secret, & qui l'instruisit de toutes les circonstances de ce que l'on tramoit contre lui. Dom Juan fit là-dessus arrêter presque tous les Conjurez, dont plusieurs moururent dans les prisons ou par les supplices. Ce fut dans cette occasion qu'il tua de sa propre main le Duc de Viseo l'un des principaux, & peut-être le Chef des Conjurez. L'Evêque d'Evora, l'un des complices fut enfermé dans un cachot obscur & mal-propre, où il expira trois jours après qu'il y fut entré: on croit qu'il y fut empoisonné. Les coupables étant punis, Tinoco fut récompensé de sa fidélité, par une pension de mille ducats, & par un Bénéfice de 1500 écus; mais il ne profita pas longtems de sa fortune, étant mort bientôt après. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* T I N T O (François) a donné une liste de toutes sortes d'Ecrivains de Vérone, dans son livre *de la Noblesse* de cette ville, mais il n'en rapporte que les noms mis par classes. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *p.* 129. *n.* 121. édit. d'Amsterdam 1725.

T I N T O, *Rio Tinto del Azige*, anciennement *Urium*, riviére d'Espagne dans l'Andalousie, en arrose la partie la plus occidentale du nord au sud, a toûjours son cours paralléle à celui de l'Odier, baigne Niébla, & se décharge dans le Golfe de Cadix à Gelves. On prétend que son eau a la vertu de pétrifier son sable; elle est très-amére, également nuisible aux herbes & aux racines des arbres, & elle ne nourrit ni poisson ni rien qui ait vie. * Baudrand.

T I N T O ou T R A I T, bourg ou petite ville. *Voyez* T R A I T.

T I N T O R E T (Jacques Robusti) surnommé *le Peintre fameux*, naquit à Venise l'an 1512. Son pére étoit Teinturier; ce qui donna le surnom de *Tintoret* à son fils. Il n'étoit encore qu'un jeune enfant, qu'il dessinoit continuellement contre les murailles avec du charbon, ou avec des teintures: ce qui fit résoudre ses parens de l'abandonner à son inclination. Ils le mirent sous le Titien. Son amour pour la Peinture, lui fit devancer bientôt tous les jeunes gens de son âge; & peu de tems après être entré chez son Maître, ses ouvrages surprirent tout le monde. Titien lui même en fut jaloux; & prévoyant par les desseins de ce jeune Eléve, qu'il pourroit devenir un jour un excellent Peintre, la crainte qu'il ne nuisît à sa réputation l'obligea de le congédier. Tintoret, picqué par cette action, qu'il regarda comme un affront & un obstacle à son avancement, prit des résolutions encore plus fortes pour s'instruire dans son Art. Son ressentiment ne l'empêchant point de connoître & d'estimer le mérite du Titien, il résolut d'étudier d'après ses tableaux & d'après les statues du fameux Michel-Ange. Ce furent les Guides qu'il se proposa; & pour ne s'en éloigner jamais, il s'en fit une espéce de loi, qu'il écrivit contre les murs de son cabinet, en ces mots, *Il desegno di Michel Angelo, el colorito di Titiano.* Tintoret réüssit en l'un & en l'autre. Ayant un génie aisé à produire, une fécondité très-grande, beaucoup de facilité à exprimer ses conceptions, & une forte assiduité au travail, il devint un des meilleurs Peintres de l'Italie. Sa principale application fut d'étudier la Nature; mais en même tems de la perfectionner par les régles de son Art. Il ne dessinoit guéres que d'après les corps naturels; & il se fit une étude particuliére d'apprendre sur les corps morts, ce qui regarde les muscles & les nerfs. Avec ce secours, il réüssit parfaitement à bien poser ses figures, & à les placer dans des attitudes agréables. Enfin à force de travail, il acquit une si grande facilité pour l'exécution, que tous les Peintres de son tems en étoient dans l'étonnement. Cela parut, lorsque ceux de la Confrairie de saint Roch, voulant faire peindre un tableau dans leur église, choisirent le Tintoret, Paul Véronése, André Schiavon, Joseph Salviati, & Frédéric Zucchéro, pour en faire des desseins, afin de choisir celui qui leur agréeroit le plus. Chacun ayant apporté le sien, le Tintoret fit découvrir un grand tableau qu'il avoit fini, dans le tems que les autres n'avoient fait que des esquisses. Ceux qui ont vu les ouvrages de ce Peintre, qui sont à Venise, ne peuvent assez admirer sa fécondité, & sa grande facilité à exécuter ce qu'il avoit imaginé. Il est vrai que dans le grand nombre de ses tableaux, il y en a de moindres en beauté les uns que les autres: tous ne sont pas également corrects; mais aussi il s'étoit vu souvent obligé de travailler avec plus de promptitude qu'il n'eût voulu, pour contenter tout le monde, & ne renvoyer personne. Il préféroit quelquefois le feu de l'imagination & l'abondance des expressions, à ce qui regarde la perfection d'un ouvrage; & il craignoit bien plus de manquer dans le dessein que dans la couleur. On met au rang de ses plus beaux tableaux, les deux de cinquante piez de haut qu'il fit dans l'église de *la Madonna del Horto*; dont l'un répréſente le Veau d'or, & l'autre le Jugement dernier; celui qu'ils nomment à Venise du miracle *del servo*, qui répréſente dans un quarré de vint piez, un Miracle de saint Marc, à l'endroit d'un Domestique, à qui son Maître fit arracher les yeux & casser les jambes, pour avoir été visiter, contre sa volonté, les Reliques du saint Evangéliste; les deux de la Trinité; celui de l'Assomption, qui est aux *Crociferi*; le Crucifiement de Notre-Seigneur; & les autres qu'il a faits pour la Confrairie de saint Roch; le siége de Zara, par Marc Justiniani, après que cette ville s'étant soustraite de l'obéïssance des Vénitiens, eut reçu la garnison de Louïs, Roi de Hongrie; & dans le grand palais, le grand tableau de trente piez de haut, sur soixante & quatorze de large, qu'on nomme *le Paradis*, qu'il fit sur la fin de ses jours, & qui fit l'admiration de Venise. Il y a encore un nombre infini d'ouvrages de ce grand homme, qui cependant n'amassa pas de grands biens, n'ayant pensé dans ses travaux qu'à immortaliser son nom. Il vécut toûjours avec estime, & eut pour amis, toutes les personnes savantes & vertueuses qui vivoient alors. Outre les portraits de ses amis, il fit ceux de plusieurs Princes & Seigneurs, & même celui de Henri III, Roi de France, lorsqu'il passa à Venise, à son retour de Pologne. Ce Prince voulut le faire Chevalier de sa main, honneur dont il remercia sa Majesté. Enfin le Tintoret étant parvenu à l'âge de 82 ans, mourut l'an 1594, & fut inhumé avec beaucoup d'honneur dans l'église de sainte Marie *del Horto*. Il laissa un fils, DOMINIQUE *Tintoret*, qui fut aussi habile dans la Peinture, & qui mourut à Venise l'an 1637, âgé de 75 ans; & une fille *dont nous parlerons à l'article suivant.* * Ridolfi, *Vite de' Pittori, partie* 1. *p.* 3. *& suiv.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 154. édit. de Trevoux 1725.

T I N T O R E T (Marie) fille du précédent, peignoit très-délicatement, savoit la Musique en perfection, & jouoit de diverses sortes d'instrumens. L'Empereur Maximilien II, Philippe II Roi d'Espagne, Ferdinand Archiduc d'Autriche, & plusieurs autres Princes souhaitérent de l'attirer dans leur Cour; mais le Tintoret qui l'aimoit tendrement, s'en excusa toûjours, & préféra le plaisir de l'avoir auprès de lui, aux offres avantageuses qu'on lui faisoit. Il la maria à un Jouaillier, nommé *Mario* Augusti; mais cette chére fille mourut en 1590, âgée de 30 ans. * Ridolfi, *Vies des Peintres.*

T I N Z U L I N, ville d'Afrique, la plus grande de la Province de Dara, à dix lieues de Taragula du côté du Septentrion. Elle est fermée de bonnes murailles & a plus de six mille Habitans avec une grande forteresse. Celui qui y commande est le principal de tous ces quartiers. Il a cent chevaux & deux cens Mousquetaires. Un des Mézuars y résidoit autrefois avant que les Chérifs s'en fussent rendus les maîtres. Le païs abonde en orge, en dattes & en troupeaux, & ceux qui l'habitent y sont à leur aise quoiqu'un peu incommodez des courses des Montagnards. * Marmol, *Hist. d'Afrique, tome* 3. *c.* 27. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T I P A S A, ancienne ville de la Mauritanie Césarienne en Afrique, autrefois Siége d'un Evêque, est maintenant ruïnée, & a fait place à un village nommé *Saça*, situé proche d'Alger. C'est où se fit ce fameux miracle, l'an 484, pendant que Cyrola, faux Patriarche des Ariens, en étoit Evêque sous le régne de Huneric, Roi des Vandales. Ce tyran, furieusement irrité contre les Catholiques de cette ville, y envoya de ses Officiers, avec ordre de couper la langue à tous ceux qui refuseroient de se faire Ariens. Cet ordre barbare fut exécuté; & comme presque tous les Habitans se présentérent en foule pour professer la véritable créance, on fit sur eux tous cette sanglante exécution, mais elle n'empêcha pas, qu'ils ne continuassent de publier hautement la Divinité de Jesus Christ: car après qu'on leur eut coupé la langue, ils criérent plus fortement & plus distinctement que jamais, que Jesus Christ étoit vrai Dieu. Ce qui augmenta la merveille fut qu'un jeune homme né muet, ayant néanmoins une langue, dont il n'avoit pas l'usage, parla comme les autres, aussi-tôt qu'on la lui eut arrachée. Et afin que ce prodige ne pût être contesté, & qu'il fût vu de tout le monde, ces admirables Confesseurs de Jesus Christ parlérent toûjours librement, sans langue, tant qu'ils vécurent. Plusieurs Auteurs ont assuré que cela étoit vrai, sur le témoignage des autres, comme fait saint Grégoire *le Grand*; & même quelques uns témoignent l'avoir vu eux mêmes, & l'avoir examiné à Constantinople, où plusieurs de ces Martyrs s'étoient retirez. Victor de Vite, qui étoit sur les lieux, écrivant ce miracle quelque tems après, dit que si quelcun a peine à le croire, il n'a qu'à faire un voyage à Constantinople, où il verra, entre autres, le Diacre Reparatus, qui parle admirablement, quoique sans langue, & qui pour ce prodige est révéré de toute la Cour de Zénon. L'Empereur Justinien, qui étoit pour lors à sa Cour, assûre qu'il y vit lui même ces Saints personnages, qui sans langue, racontoient leur martyre. L'Historien Procope, qui servit dans l'armée de cet Empereur, avec beaucoup de réputation, écrit qu'on en voyoit encore de son tems plusieurs à Constantinople, qui parloient très-facilement. Enée de Gaze, Philosophe Platonicien, qui florissoit en même tems, écrit qu'attiré par le bruit que faisoit dans le monde une chose si étonnante, il voulut voir lui même ces hommes miraculeux, ausquels ayant fait ouvrir la bouche, il avoit trouvé qu'on avoit coupé la langue jusqu'au gosier; & que néanmoins ils parloient librement & distinctement, en lui racontant cette histoire. Ces grands hommes disent tous la même chose, & rendent au monde ce témoignage dans des Ecrits publics, qui pouvoient facilement être convaincus de fausseté, s'ils eussent eu l'impudence d'écrire qu'on eût vu publiquement dans cette grande ville, ce qui n'auroit jamais été. * Maimbourg, *Histoire de l'Arianisme.*

T I P E R A R Y. *Voyez* T I P P É R A R Y.

T I P E T O T (Jean) Comte de Worcester en Angleterre, augmenta par sa vertu l'éclat de son origine, que Louïs de Carbo de Ferrare lui fait tirer de la race des Rois d'Angleterre. Il y eut une guerre civile entre les deux familles de Lancastre & d'Yorck qui se disputoient la Couronne d'Angleterre, pendant qu'il faisoit ses études à Oxford: ce qui le porta à faire un vœu d'aller à Jérusalem pour implorer la miséricorde de Dieu. Il l'accomplit & visita tous les lieux Saints de la Palestine. De là

revint à Venise, & ensuite passa à Ferrare pour entendre Guarinus de Vérone, dont les Anglois admiroient l'éloquence. Ensuite il alla à Rome, & fit un Discours si touchant devant le Pape Pie II, qu'il le fit pleurer. Quelques uns assurent que dès l'âge de vint-cinq ans il avoit été Grand Thrésorier d'Angleterre. Lorsqu'il y fut retourné, il fut accusé d'avoir agi contre le Roi régnant Edouard IV, & eut la tête coupée à Londres l'an 1471. Il fut enterré dans l'église des Religieux de saint Dominique. Il a laissé plusieurs livres de ses lettres, &c. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

TIPHAINE (Claude) Jésuite, né à Paris l'an 1571, entra dans la Compagnie l'an 1593. Il y enseigna quelque tems la Philosophie & la Théologie, fut Recteur des Colléges de Rheims, de Mets, de La Fléche & de Pont-à-Mousson, où il fut ensuite reçu Docteur, & élu Chancelier & Recteur de cette Université. Il fut aussi Provincial de la province de Champagne. Enfin il mourut saintement à Sens le 27 décembre de l'an 1641. C'étoit un homme d'un esprit très-doux, d'une humeur commode, de mœurs fort tranquilles, & qui sut joindre la science avec la piété. Ses sentimens furent différens de ceux de sa Compagnie sur la Grace. Il composa un Ouvrage Latin intitulé, *Traité de l'Ordre* ou de ce qui précéde & de ce qui suit, *de ordine seu de priori & posteriori*, qu'il fit imprimer à Rheims l'an 1640, à la faveur de son provincialat. Il avoit donné auparavant deux autres Ouvrages. *Avertissement aux Hérétiques de Metz* l'an 1618; & *Declaratio & Defensio Scholasticæ Doctrinæ Sanctorum Patrum & Doctoris Angelici de Hypostasi seu Persona, &c.* l'an 1634. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societat. Jesu. Lettre du* Prince du Conti, *au P. Deschamps.*

TIPHERNAS (Grégoire & non George, comme le nomme Hofman & *le Grand Dictionnaire Universel Hollandois*) natif de Tiphe ville d'Italie, étudia la Langue Gréque sous Chrysoloras, & se crut assez habile pour l'enseigner aux autres. Dans cette vue il vint à Paris l'an 1470, & se présentant au Recteur de l'Université, il lui demanda en conséquence des Décrets du Concile de Vienne, la préférence pour la place de Professeur en Langue Gréque qui lui fut accordée. Il traduisit en Latin une partie de Strabon, qui est celle que Guarin de Vérone n'avoit point traduite. Il n'y a pas d'apparence que Politien se soit attribué la Traduction d'Hérodote, que Tiphernas avoit faite, quoique quelques uns l'ayent dit. * Pierre Matthieu, *Hist. de Louïs XI*, *l.* 11. Sixtinus d'Amama, *in Parænesi de excitandis sanctarum Linguarum studiis.* Paul Jove, *in Elog. c.* 117. Bayle, *Dict. Crit.*

TIPHON ou TIPHE'E. *Voyez* TYPHON ou TYPHE'E.

* TIPHSAH ou THAPHSA, ville de la Palestine, dans la Tribu d'Ephraïm, près de Tirtsa. Sa fidélité pour son Prince la rendit malheureuse; car Ménahem, fils de Gaddi, ayant tué Sçallum, Roi d'Israël, & s'étant mis à sa place, il assiégea ces deux places, qui n'avoient pas voulu lui ouvrir leurs portes, les prit, & n'épargna aucun des Habitans, non pas même les femmes grosses, qu'il fit cruellement éventrer. Il fit aussi raser ces deux villes. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 16.

TIPHYS, Pilote ou Patron du navire Argo, qui conduisit les Argonautes dans la Colchide pour la conquête de la Toison d'Or. Il étoit de Béotie, fils de Phorbas & d'Himanée, selon Hygin, ou d'Agnius, selon Apollodore & Valérius Flaccus. Il mourut de maladie dans la Propontide, aux Etats du Roi Lycus. * Apollodore, *l.* 1. Hygin, *Fab.* 14 & 18. Virgile, *Eclogue* 4. *v.* 34. Ovide, *de Arte amandi*, *l.* 1. *v.* 6. Sénéque, *in Medea*, *Acte* 2. *v.* 319. Claudien, *de Bello Getico*, *Carm.* 26. *v.* 1 *& suiv.* Valerius Flaccus, *Argonautica*, *l.* 1.

TIPICON. *Voyez* TYPICON.

TIPORA, Royaume de la Terre-Ferme de l'Inde au delà du Gange, dont la capitale a le même nom, est au nord, & à l'occident des Royaumes de Pégu & d'Arracan. Les peuples y sont sujets à avoir des goîtres, parce que les eaux y sont mal saines. * Davity, *de l'Asie.*

TIPOT. *Voyez* TYPOT.

TIPOURA. *Voyez* TIPORA.

TIPPE'RARY, contrée de la Mommonie en Irlande. Les Irlandois disent qu'elle s'appelloit *Cnutæ Thobruidearum.* Elle est bornée à l'orient par le Comté de Kilkenny, à l'occident par ceux de Limerick & de Clare, au midi par les Comtez de Waterford & de Cork, & au nord par celui de Galway, dont il est séparé par la riviére de Shannon. Ce Comté peut avoir 20 lieues de longueur & 12 de largeur moyenne. La partie septentrionale, qui comprend le Duché d'Ormond, est mal peuplée & peu fertile; la méridionale l'est beaucoup davantage. Il y a du blé & des pâturages. Ses lieux principaux sont Cashel, qui passe pour capitale, Tippérary qui donne le nom au Comté, Carrick, Clonmel ou Clommel, Téthard & Emeley. On nomme quelquefois ce païs *le Comté de Sainte Croix.* Le Duc d'Ormond en tire ses titres, & y posséde beaucoup de bien. * Maty, *Dict. Géogr.* M. Beeverell dans ses *Délices d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*, *p.* 1413, place Clonmel dans le Comté de Waterford, sur les frontiéres du Comté de Tippérary.

TIPRA. *Voyez* TIPORA.

TIR, ville. *Voyez* TYR.

TIRAMBE ou TIRAMBIS. *Voyez* TYRAMBE ou TYRAMBIS.

TIRAN. *Voyez* TYRAN.

TIRANGITES. *Voyez* TYRANGITES.

TIRANNION. *Voyez* TYRANNION.

TIRANO, Gouvernement de la Valteline, qui comprend onze Communautez, & qui est partagé en deux Archiprêtrez. Celui de Maze a les six Communautez d'en-haut, & celui de Villa, les cinq Communautez d'en-bas. Tirano, qui est la capitale de ce Gouvernement, étoit autrefois sur la rive droite de l'Adda, avec le nom de *Vilaccia;* mais étant périe, on la rebâtit peu à peu dans l'endroit où elle est, sur la rive gauche de la riviére. Elle est fort peuplée, & c'est là que réside le Gouverneur, & la Régence du département. Il se tient dans ce lieu de grosses foires toutes les années, & les Grisons y envoyent vendre quantité de troupeaux, qu'on conduit en Italie. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 4. *p.* 141 & 142.

TIRAQUEAU (André) célébre Jurisconsulte François, natif de Fontenay-le-Comte en Poitou, florissoit dans le seiziéme siécle. Après avoir passé sa jeunesse dans l'étude de la Philosophie & de la Jurisprudence, il exerça l'Office de Lieutenant Civil dans le lieu de sa naissance, puis fut revétu par François I, d'une charge de Conseiller au Parlement de Bourdeaux, d'où ensuite Henri II le tira pour l'avoir plus près de lui, & lui donna la même charge dans le Parlement de Paris, où, pour marque de l'estime extraordinaire qu'on faisoit de son mérite, il fut fait Conseiller de la Grand' Chambre. Il s'appliqua avec un zéle incroyable à purger le Barreau des chicanes que les Plaideurs y avoient introduites, & se dévoua tout entier au Public, soit dans l'administration de la Justice, soit dans les affaires de l'Etat. Cependant ses grandes occupations ne purent le détourner de l'étude, à laquelle il étoit extraordinairement attaché. Dans les intervalles des fonctions de sa charge, il composa de savans Traitez, *des Prérogatives de la Noblesse; du Retrait Lignager; des Loix du Mariage;* des Commentaires sur *Alexander ab Alexandro; Cessante causa cessat effectus; La mort saisit le vif; De Jure constituti possessoris; In L. Boves §. hoc Sermone ff. de Verborum significatione; De Pœnis Legum temperandis aut remittendis; De Privilegiis piæ Causæ; De Præscriptionibus; In Titulo de Judicio in rebus exiguis ferendo; Commentarii in Titulum, Res inter alios actas aliis non præjudicare; Commentarii in L. Si unquam, C. de revocanda donatione; Commentarius in Sectionem de Legibus connubialibus; Fallentiæ regularum Juris; Commentarii de utroque retractu; Tractatus super prima Codicis Familiæ erciscundæ, L. filium quem habentem.* Ces Ouvrages sont remplis de tant de savoir, même en des sujets différens de sa profession, que l'illustre Chancelier Michel de l'Hopital voulut les louer publiquement dans un des Poëmes Latins qu'il adressa à Tiraqueau. On dit qu'il eut jusqu'à trente enfans, tous d'un légitime mariage; & quelques uns ont remarqué qu'il donnoit tous les ans à la République un livre & un enfant. Un des fils de Tiraqueau, nommé *André*, comme lui, fut Conseiller au Parlement de Paris, & ajoûta des Préfaces à quelques uns des Ouvrages de son pére qu'il publia. Ces grands travaux ne l'empêchérent point de parvenir à une extréme vieillesse. Il mourut l'an 1558. M. Denys Simon dans la *Bibliothéque des Auteurs de Droit*, dit que Tiraqueau mourut âgé de 80 ans. Ses Oeuvres ont été imprimées à Francfort en 1616, en deux volumes *in folio.* * Bayle, *Dict. Crit.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 367 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

* TIRAS, est le nom du septiéme fils de Japheth. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 2.

TIRAS. *Voyez* THIRAS.

TIRCONNEL. *Voyez* TYRCONNEL.

TIRE-JY, isle. *Voyez* TYRRIF.

TIREI. *Voyez* KIREI.

TIREL. *Voyez* POIX, famille.

TIRE'SIAS, Devin très-expert, étoit fils d'Evére & de la Nymphe Chariclo. On dit qu'un jour ayant vu deux serpens frayer ensemble sur le Mont-Cythéron, & ayant observé lequel des deux étoit la femelle, il la tua, & fut à l'instant transformé en femme. Mais comme sept ans après il en eut encore trouvé deux accouplez, il tua le mâle, & fut ainsi rétabli en sa premiére forme d'homme. On ajoûte que Jupiter & Junon disputant ensemble pour savoir qui recevoit le plus de plaisir de l'homme ou de la femme dans l'action conjugale, choisirent pour arbitre Tirésias qui avoit possédé l'un & l'autre sexe. Il prononça en faveur de Jupiter, qui soutenoit que la femme étoit plus sensible; de sorte que Junon indignée l'aveugla. Mais Jupiter en récompense, au lieu des yeux corporels, lui augmenta ceux de l'entendement, lui accordant le don de prophétie, qu'il garda jusques dans les enfers. D'autres disent qu'il fut privé de la vue pour avoir révélé quelques secrets des Dieux, ou pour avoir apperçu Minerve toute nue, lorsqu'elle se lavoit dans la fontaine d'Hippocréne. Strabon dit que son sépulchre étoit auprès de la fontaine de Tilphuse, où il mourut fuyant de Thébes, & déja fort âgé. Les Thébains lui consacrérent des honneurs divins. Il fut l'Inventeur des Auspices. On l'honora comme un Dieu à Orchoméne, où son Oracle devint muet, après avoir été célébre pendant plusieurs siécles. * Homére, *in Odyssea.* Callimaque, *in Lavacris Palladis.* Ovide, *Metam. l.* 3. Strabon, *l.* 9. Apollodore, *l.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

TIRETAINE, riviére d'Auvergne. *Voyez* l'article de SAINT-ALYRE.

TIRGATAO, femme d'Hécatæus, Roi des Sindes, peuple de la petite Scythie, entre le Palus Méotide & le Pont-Euxin, proche du Bosphore Cimmérien, avoit été emprisonnée par ordre d'Hécatæus, à qui Satyrus, Roi du Bosphore, vouloit faire épouser sa fille. Mais elle eut l'adresse de s'échapper de la prison, & de lever une puissante armée avec laquelle elle ravagea le païs d'Hécatæus & celui de Satyrus: de sorte qu'ils furent contraints de demander la paix, vers l'an 50 avant Jesus Christ. * Polyen, *l.* 8. *c.* 55.

* TIRHAKA, Roi d'Ethiopie, appellé *Thargise* par Joseph, *Antiq. l.* 10. *ch.* 1, vint au secours du Roi d'Egypte, lorsque Sennachérib assiégeoit *Pelusium*, & l'obligea à lever le siége. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 9.

* TIRHANA ou THARANA, fils de Caleb de la Tribu de Juda, & de Mahaca sa concubine. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 48.

* TIRJA, troifiéme fils de Jéhallelel, de la Tribu de Juda. Il en eft fait mention I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 16.

TIRIDATE, Roi d'Arménie, frére de Vologéfe, Roi des Parthes. Après plufieurs guerres qu'il eut avec Corbulon, Proconful de Syrie, ayant été vaincu, il traita enfin avec les Romains, & reçut le diadême de l'Empereur Néron, vers l'an 67 de Jefus Chrift. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 37.

TIRIDATE, déclaré Roi des Parthes par Tibére, pour l'oppofer à Artaban, fut bientôt trahi & abandonné par les fiens, & obligé de laiffer le Royaume à Artaban. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 32.

TIRIDATE, Garde du thréfor de Perfépolis du tems de Darius, écrivit à Alexandre qu'il vînt promptement à Perfépolis, parce que ceux qui étoient dans la ville vouloient en piller les thréfors. * Quinte-Curce, *l.* 5.

* TIRIMIMPI, nom de certains Bramines dans les Indes. Ils font profeffion de n'avoir aucun commerce charnel avec les femmes, & même évitent de les voir. Ainfi dès qu'ils veulent paroître en public, ils envoyent d'avance des gens pour les avertir de fe retirer du chemin par où ils doivent paffer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baldæus, *Defcription des côtes de Malabar & de Coromandel, & de l'Ifle de Ceylan*, en Hollandois.

TIRIN (Jacques) Jéfuite d'Anvers, entré dans la Société l'an 1580, à l'âge de vint ans, & mort le 24 juillet 1636, a fait un Commentaire fur toute la Bible, dans lequel il a recueilli un abbrégé de ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres Commentateurs. Il ne s'arrête point à expliquer chaque mot, & à marquer les différentes Leçons; mais à rendre fidélement & clairement le fens du texte, fuivant l'interprétation la plus commune des Péres & des Commentateurs. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du XVII fiécle.*

TIRIOLO: c'étoit autrefois une petite ville de la grande Gréce: ce n'eft maintenant qu'un petit bourg de la Calabre Ultérieure, fitué à trois lieues de Squillace, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

TIRITIRI, riviére. *Voyez* CARON.

TIRN ou TYRNAW. *Voyez* TYRN.

TIROEN. *Voyez* TYRONE.

TIROL, province d'Allemagne avec titre de Comté, qui appartient à la Maifon d'Autriche, eft entre la Baviére, la Carinthie, l'Archevêché de Saltzbourg, le païs des Suiffes & l'Italie. On le divife en Tirol propre, qui tire fon nom d'un petit bourg; en Evêché de Trente & de Breffenon; en Comté de Brégents, de Feldkirk, de Pludents & de Montfort. La ville capitale eft Infpruck; les autres font Bolzano, Brégents, Brixen ou Breffenon, Trente & Hall. Ce païs qui eft extrémement fertile & riche en mines d'or & d'argent, eft arrofé par les riviéres d'Etfch ou Adige & de l'Inn. Les Alpes de Trente le divifent. Le Tirol a eu des Princes particuliers; mais par défaut d'enfans mâles, il eft échu à l'Empereur.

* TIROL, petit village du Comté de Tirol, étoit anciennement une petite ville de Rhétie, qui a donné fon nom au Comté. Ce village eft au fud d'Infpruck, tirant vers l'oueft, & en eft éloigné d'environ treize lieues. * Maty, *Dict. Géogr.* Sanfon, *Carte du Tirol.*

TIRON (Tullius) *Tiro*, Affranchi de Cicéron, écrivit une Hiftoire de la Vie de fon Maître, & quelques autres Ouvrages. On dit que ce fut lui qui inventa la maniére d'écrire en abbrégé, & qu'il fut le premier qui en forma les caractéres, que les Latins appelloient *Notæ*; d'où l'on appelloit *Notarii* ceux qui écrivoient de cette maniére, comme les Grêffiers, les Notaires, &c. defquels Martial a dit, *l.* 14. *Epigr.* 208.

Currant verba licet, manus eft velocior illis:
Vix dum lingua fuum, dextra peregit opus.

Quelques uns attribuent cette invention à d'autres qui ont vécu prefque dans le même tems que Tiron, lequel felon eux, n'a fait qu'augmenter le nombre de ces caractéres; mais plufieurs croyent que cette méthode eft beaucoup plus ancienne, & difent qu'elle étoit en ufage parmi les Juifs, fe fondant fur ces trois mots Hébreux, *Mane*, *Tekel*, *Pharez*, rapportez au cinquiéme chapitre de Daniel, qui les interpréta au Roi Balthafar ou Belfçatfar, donnant à chaque mot la fignification d'un fens complet; & fur ce verfet du 44 Pfeaume de David felon la Vulgate & le quarante-cinquiéme felon l'Hébreu, *Lingua mea calamus Scribæ velociter fcribentis*, c'eft à dire, *ma langue eft comme la plume d'un Ecrivain qui écrit extrémement vîte.* * Afconius Pedianus, *in Orat. pro Milone.* Macrobe, *Saturn. l.* 2. *c.* 1. Saint Jérôme, *in Chron.* Eufébe. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 1. *c.* 7. Porta, *l.* 1. Raderus.

TIRON, THIRON, village avec une Abbaïe de l'Ordre de faint Benoît, qui a été Chef d'une Congrégation célébre, & qui depuis l'an 1629 eft de la Congrégation de Saint-Maur. Il eft dans la Beauce en France fur la petite riviére de Tiron entre Chartres & Nogent-le-Rotrou, à huit lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

TIRONE ou TIROEN, province d'Irlande avec titre de Comté. *Voyez* TYRONE.

TIRONEAU, Abbaïe du Maine en France. Elle eft fur la Sarte aux confins de la Normandie, & à dix lieues du Mans vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

TIROS, originaire de Franche-Comté, fut un des plus grands mangeurs de fon fiécle. M. de Bonvalot, Abbé de Luxeu qui ne vouloit pas croire ce qu'on en rapportoit, lui vit manger un jour un mouton rôti tout entier en moins d'une heure, fans avaler que pour un fol de pain. Il but dans le même tems trois pintes de vin mefure de Paris. Cet Abbé eut enfuite tant d'horreur pour cet homme, qu'il ne voulut plus le revoir. * Goulart, *en fes Hiftoires admirables.*

TIRRIFF. *Voyez* TYRRIF.

* TIRTSA, nom de la cinquiéme fille de Tfelophcad, fils de Hépher. * *Nombres, ch.* 26. *v.* 33: *& ch.* 36. *v.* 11. *Jofué, ch.* 17. *v.* 3.

TIRTSA, ville. *Voyez* THERSA.

* TIRYNTHE, ville du Péloponnéfe dans le voifinage d'Argos. Hercule y a pris naiffance & a pour cela été furnommé *Tirynthius.* * Héfychius.

TIRZA, ville. *Voyez* THERSA.

TIS. TIT. TIV.

TISARIA, petite ville de l'Amafie en Natolie. Elle eft à dix-fept lieues de Cogni, vers le feptentrion oriental. On la prend pour l'ancienne *Diocæfarea*, ville épifcopale de la Cappadoce, fuffragante de Céfarée. * Maty, *Dict. Géogr.*

TISAMÉNE, fils d'Orefte, régna à Mycénes pendant trois ans. * Polyen, *l.* 2. *c.* 37.

TISIAS, Difciple du fameux Orateur nommé *Corax.*

TISBÉ, fille Babylonienne. *Voyez* l'article de PYRAME.

TISBÉ, ville. *Voyez* JANIZI.

* TISBI, THESBÉ ou THESBON, ville de la Paleftine dans la Tribu de Gad. Elle fut la Patrie du Prophéte Elie. * I. ou III. *Rois, ch.* 17. *v.* 1. Simon, *Dict. de la Bible.*

TISINDON, riviére de Perfe. Elle coule dans le Kherman, baigne Zirgian, Lard, Daregebert, & fe décharge dans le Golfe d'Ormus, à vint lieues de l'Ifle d'Ormus vers le Levant, felon Baudrand & les petites Cartes de Sanfon. Quelques Géographes prennent cette riviére pour celle que les Anciens nommoient *Cyrus*, *Bagradas*, & *Agradatus*; & d'autres pour celle qui portoit le nom d'*Andanius* ou d'*Andanis.* * Maty, *Dict. Géogr.*

TISIPHONE, *Tifiphone*, une des trois Furies infernales, ainfi nommée des mots Grecs τίσις, c'eft à dire, *vengeance*, & φόνος, qui veut dite *meurtre*, parce qu'elle puniffoit les meurtres; ce qui a été feint pour répréfenter le malheureux état des méchans, tant en cette vie, qu'après leur mort.

TISIPHONE, *Tifiphonus*, & Lycophron avec leur fœur Thébé femme d'Alexandre *le Phéréen*, tuérent ce Tyran leur beau-frére, fous prétexte de rétablir la liberté; mais ils fe firent eux-mêmes Tyrans, & furent enfuite chaffez par les Aléades, avec le fecours d'Alexandre *le Grand.* * Diodore de Sicile, *l.* 16.

TISSAPHERNE, *Tiffaphernes*, un des principaux Satrapes de Perfe du tems d'Artaxerxès, commandoit dans l'armée de ce Prince, quand Cyrus frére d'Artaxerxès lui donna bataille. Il eut l'honneur de la victoire, ayant foutenu le combat, après qu'Artaxerxès eut été bleffé: en récompenfe Artaxerxès lui donna le Gouvernement de tous les païs dont Cyrus étoit auparavant Gouverneur, & fa fille en mariage. Depuis, Tiffapherne ayant été battu par Agéfilas, Général des Lacédémoniens dans la guerre d'Afie, il encourut la difgrace d'Artaxerxès, excité contre lui par fa mére Paryfatis, & fut tué par l'ordre de ce Prince à Coloffes en Phrygie, étant furpris dans le tems qu'il fe repofoit. * Xénophon, *Retraite des dix mille*, *& Hift.*

TISSERAN (Jean) Religieux Cordelier de Paris, fonda l'an 1494, l'Ordre des filles Pénitentes, en l'honneur de fainte Magdelaine. Il étoit grand Prédicateur & homme de bien; & après avoir vivement touché les cœurs les plus endurcis, & converti plufieurs femmes de joye par fes Sermons, il établit cet Inftitut pour retirer celles à qui Dieu feroit la grace de quitter le péché. Il s'en trouva d'abord plus de deux cens; & comme le nombre s'accrut extraordinairement, on fouffrit que quelques unes allaffent à la quête par la ville. Ce qui dura jufqu'à l'an 1500, que Louïs, Duc d'Orléans, depuis Roi, XII. du nom, leur donna fon hôtel d'Orléans, où elles ont demeuré jufqu'à l'an 1572, que la Reine Catherine de Médicis les plaça ailleurs. * Génébrard, *in Chron.* Sponde, *anno Chrifti* 1494. *num.* 13. Mézeray, *Hift. de France.*

TISSINGTON (Jean) Religieux & Provincial de l'Ordre de faint François, Docteur & Profeffeur de l'Univerfité d'Oxford, affifta à l'affemblée qui fe fit à Oxford l'an 1381, où l'on condamna Wiclef. Il affifta au Concile qui fe tint l'an 1392 à Stamford, où étoit le Roi Richard II, & où l'on condamna auffi la doctrine de Wiclef. Ce Docteur a fait plufieurs livres contre les Sectateurs de Wiclef, entre autres *Scutum pro defenfione Eucharifliæ, &c.* que les Auteurs croyent être le même que celui dont les Manufcrits font à Cambridge dans le Collége de faint Benoît. Il mourut l'an 1395, à Londres, fous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.* Leland. Willot, &c.

TITAN, l'Ifle du Titan ou du Levant: c'eft une des Ifles d'Hyéres. Elle eft fur la côte de Provence, à douze lieues de Toulon vers le Levant. On l'appelloit anciennement *Hypæa*, *Hypata.* * Maty, *Dict. Géogr.*

TITAN, fils du ciel & de la terre, ou de Vefta, & frére aîné de Saturne, devant fuccéder à fon pére, céda néanmoins fon droit à Saturne fon frére puîné, à la priére de fa mére, à condition qu'il n'éléveroit aucun mâle, afin que la Couronne revint aux enfans de Titan. Mais après que Jupiter, Neptune & Pluton eurent été nourris & élevez par l'adreffe de Rhéa leur mére, & femme de Saturne, Titan & fes enfans fe voyant fruftrez de leur efpérance, prirent les armes contre Saturne, lequel fut vaincu & emprifonné, jufqu'à ce que Jupiter fon fils le délivra, & défit entiérement ces Titans. Quelques uns, comme Diodore, ne mettent que fix Titans & fix filles, du nombre defquels fut Japet pére de Prométhée, & Hypérion qui fut pére du Soleil & de la Lune, d'où le Soleil eft même appellé *Titan*, & la Lune *Tita-*

Titanis. Les Egyptiens en mettoient jusqu'au nombre de quarante-cinq. Quelques uns confondent ces Titans avec les Géans; mais d'autres les distinguent, & disent que les Titans firent la guerre à Saturne, & les Géans à Jupiter. *Tit* en Phénicien signifie de *la boue;* ce qui s'accorde avec la Fable, qui fait les Titans fils de la terre. * Noël le Comte ou Natalis Comes, *dans sa Mythologie.*

TITANE, ville ancienne de Gréce dans la partie du Péloponnése, appellée *Sicyonie.* On voyoit autrefois dans cette ville un Temple d'Esculape, dont la statue étoit couverte d'une robe de laine & d'un manteau, en sorte qu'on ne lui voyoit que le visage, les mains, & la pointe des piez. Celle d'Hygiée, sa fille, Déesse de la santé, étoit aussi tellement couverte, ou de ses habits ou des cheveux que les femmes s'étoient coupez pour les lui offrir, qu'on avoit peine à la voir. La statue de Coronis étoit aussi dans ce Temple, & faite de bois. Les Habitans la portoient dans le Temple de Minerve, & l'adoroient là, brûlant toutes les victimes, à la réserve des oiseaux qu'ils mettoient sur les Autels. Quant aux serpens consacrez à Esculape, les hommes n'osoient en approcher, & leur mettoient seulement leur viande à l'entrée du lieu, où ils étoient. Proche de Titane on voyoit l'autel des vents, où le Prêtre sacrifioit une nuit toutes les années, & faisoit certains mystéres en quatre fosses qui leur étoient dédiées, chantant même quelque vers magiques. Entre cette même ville & Sicyone on trouvoit le Temple des Déesses, nommées *Sévéres* par les Athéniens, & *Euménides* par les Sicyoniens. Ils leur sacrifioient tous les ans en certain jour des brebis pleines, de même qu'aux Parques, dont les autels étoient près de là. * Davity, *Sicyonie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TITARESO, en Latin *Titaresius*, fleuve de la Thessalie, a sa source au pié du Mont-Titare, passe auprès de la ville de Farsa, & va se rendre dans le fleuve de Falampria, autrefois appellé *Pénée.* Les Historiens disent que le Falampria ne le veut point recevoir; & qu'après avoir porté ses eaux qui nagent dessus comme de l'huile, il les rejette hors de son lit, & leur fait prendre un autre cours, ne les pouvant souffrir, parce qu'elles viennent du Styx. Le Poëte Lucain dit au contraire que le Titaréso sortant du Styx, lequel (selon la Fable) est respecté même par les Dieux, ne veut pas mêler ses eaux avec celles d'un fleuve ordinaire. * Pline, *l.* 4. *c.* 9. Lucain, *l.* 6. *v.* 376.

TITE, *Titus*, Disciple de saint Paul, fut établi Evêque de Créte, par cet Apôtre, qui lui écrivit une Epître, où il enseigne quels sont les devoirs d'un véritable Ministre de Jesus Christ. Saint Paul parle de lui comme d'un homme qui lui étoit très-cher & très-utile. Cet Apôtre le mena avec lui à Jérusalem l'an 51, dans le tems du Concile tenu en cette ville; & ce fut en ce tems-là que quelques nouveaux convertis d'entre les Juifs, voulurent l'obliger à se faire circoncire; mais S. Paul résista généreusement à cette prétention. Tite accompagna ensuite S. Paul à Ephése, d'où cet Apôtre l'envoya à Corinthe vers la fin de l'an 56, pour pacifier le trouble que la division avoit mis dans cette Eglise. Sa négociation eut le succès que S. Paul en devoit espérer, & il alla l'année suivante rejoindre son Maître, qui étoit passé de Troade en Macédoine. Il l'informa de l'état où il avoit laissé l'Eglise de Corinthe, & lui rendit compte des aumônes qu'il avoit préparées pour envoyer à Jérusalem. Saint Paul le renvoya à Corinthe pour quelque tems, après quoi il accompagna saint Paul pendant six ans, jusqu'à ce que cet Apôtre ayant obtenu la liberté de sortir de Rome l'an 63, & retournant en Orient, s'arrêta dans l'Isle de Créte, où il laissa Tite chargé de la conduite des Eglises de cette isle. Quelque tems après, saint Paul lui écrivit de le venir trouver à Nicopoli, & l'envoya en Dalmatie. Après la mort de saint Paul, il retourna dans l'Isle de Créte, où il résida le reste de ses jours. On tient qu'il a vécu très-longtems. Les Latins honorent sa mémoire au quatriéme de janvier; les Grecs au 25 d'août. * *Epître de S. Paul à Tite.* Eusébe, *Hist.* S. Jérôme, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. & Martyrologio.*

TITE, Gouverneur de Syrie, & grand ennemi d'Archélaüs, Roi de Cappadoce. Ils se réconciliérent néanmoins par l'entremise d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *c.* 12.

TITE (*Titus Vespasianus*) Empereur, étoit fils aîné de *Vespasien* & de *Flavia Domitilla.* Vespasien étoit en Achaïe avec Néron, lorsque cet Empereur le nomma pour avoir la conduite de la guerre des Juifs, en l'an 66 de l'Ere vulgaire. Il n'arriva en Judée que l'année suivante & commença à former son armée en l'an 67. Tite, son fils, qu'il avoit choisi pour l'un de ses Lieutenans, le vint joindre à Ptolémaïde, avec deux Légions qu'il lui amenoit d'Alexandrie. Ils commencérent donc la guerre par la Galilée, voulant donner à ceux de Jérusalem le tems de se reconnoître. Tite donna dans cette guerre diverses marques de sa valeur; & Vespasien, son pére, ayant été reconnu Empereur en l'an 69, & étant obligé de s'en aller en Italie, Tite, son fils, demeura seul chargé du soin de la guerre des Juifs. Il assiégea Jérusalem au commencement d'avril de l'an 70 de l'Ere vulgaire. La premiére muraille fut emportée le 28 d'avril; la seconde, le troisiéme, & encore le septiéme de mai; la Tour Antonia fut forcée le cinquiéme de juillet. Le sacrifice perpétuel fut interrompu, & cessa entiérement le septiéme ou le dixiéme du même mois. Le Temple fut brûlé malgré Tite le dixiéme d'août. Les Romains forcérent la troisiéme muraille de la ville le septiéme de septembre, & Tite y entra le lendemain. Après cela Tite fit raser le Temple & toute la ville. Les Juifs tiennent par tradition qu'il fit passer la charrue sur la ville, ou au moins sur le Temple; ce qui étoit la marque de la derniére désolation: mais on croit que cela arriva plutôt sous Adrien. Tite laissa à Jérusalem la dixiéme Légion sous le commandement de Terentius Rufus; & comme l'hiver, qui étoit proche, ne lui permettoit pas de s'embarquer pour aller trouver son pére à Rome, il alla visiter diverses villes de Syrie, où il fit souvent réprésenter des Jeux aux dépens des Juifs, dont le carnage faisoit toûjours une partie de ces divertissemens. Il demeura quelque tems à Béryte; & alla enfin à Antioche au commencement de l'an 71 de l'Ere vulgaire. De là il alla à Zeugma, sur l'Euphrate, où il conféra avec les Ambassadeurs de Vologése, Roi des Parthes. Il revint ensuite à Antioche, où il ne voulut point toucher aux priviléges des Juifs, ni les chasser de cette ville, comme les Bourgeois d'Antioche l'avoient demandé avec instance. Il repassa à Jérusalem pour se rendre en Egypte, & il ne put retenir ses larmes, en voyant l'état où cette ville étoit réduite: il fit même des imprécations contre ceux qui l'avoient forcé à en venir à cette extrémité contre son inclination. D'Alexandrie il vint à Rome par mer, où il triompha des Juifs avec son pére Vespasien. Parmi les dépouilles, on remarqua la table d'or & le chandelier d'or à sept branches, avec le rouleau de la Loi des Juifs, qui furent portez en triomphe. Le livre de la Loi fut conservé dans le palais, avec les tentures de pourpre, qui avoient servi au Temple. Les vases d'or furent mis dans le Temple que Vespasien fit bâtir sous le nom de la Paix. Tite succéda à Vespasien le 24 de juin de l'an 79, & mérita le surnom de *Délices du Genre humain*, pour sa grande clémence, sa libéralité & sa douceur. Sa libéralité fut remarquable; & l'Histoire a consacré ce beau mot, qu'il dit après avoir passé une journée sans avoir rien donné, *Mes amis, nous avons perdu ce jour.* Ce Prince aima les Lettres, & composa divers Poëmes en Grec & en Latin. Son empire ne fut que de deux ans, deux mois & vint jours. Il mourut le 13 septembre de l'an 81, âgé de quarante & un an, empoisonné, selon quelques Auteurs, par Domitien, son frére. * Suétone, *en sa Vie.* Joséphe. Eutrope. Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

TITE, Evêque de Bostres dans l'Arabie de Pétra, vivoit dans le quatriéme siécle, & se trouva au Concile d'Antioche l'an 363. Sozoméne nous apprend que l'Empereur Julien le voulut chasser de son Eglise; & nous avons encore l'Epître que ce Prince écrivit sur ce sujet à ceux de Bostres. Tite mourut sous l'empire de Valens, vers l'an 370, ou 379 selon M. Du Pin, & laissa des livres excellens contre les Manichéens. Canisius en a publié trois, & l'argument du quatriéme. Nous avons sous son nom des Commentaires sur saint Matthieu & sur saint Luc; mais il est sûr qu'ils ne sont pas de sa façon, puisque saint Jean Chrysostome, saint Isidore de Péluse, & d'autres qui ont écrit après lui, y sont citez. Il y a apparence que ces Ouvrages sont d'un autre Tite plus jeune, dont le Pére Combefis a donné quelques morceaux dans l'augmentation de la Bibliothéque des Péres. * Sozoméne, *Hist. l.* 5. *c.* 14. S. Jérôme, *in Catal.* Honoré d'Autun, *Libel.* 1. *c.* 103. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.*

TITE-LIVE, *Titus-Livius*, Historien Latin, étoit de Padoue, & non pas d'Apone, dite présentement *Abano*, comme Sigonius, Pignorius & quelques autres se le sont imaginé, se fondant sur ce vers de Martial de l'Epigramme 62 du premier livre,

Censetur Apona Livio suo Tellus.

Mais, ou Martial a mis un mot pour un autre, ou plutôt il faisoit allusion à une fontaine de Padoue, dite *Apone.* Il vint à Rome, où son mérite lui fit d'illustres amis entre lesquels Auguste fut un des premiers. Cet Historien demeuroit tantôt à Rome, & tantôt à Naples, où il se retiroit pour travailler avec moins d'interruption. Après la mort d'Auguste, il retourna dans le lieu de sa naissance, où il mourut la quatriéme année du régne de Tibére, & la 21 de Jesus Christ, le jour des Calendes de janvier. Son Histoire qui commence à la fondation de Rome, finissoit à la mort de Drusus en Allemagne. Elle n'étoit pas alors divisée par décades; mais seulement en cent quarante livres, dont nous n'avons plus que trente-cinq; encore ne sont-ils pas d'une même suite. La seconde décade nous manque, & nous n'avons que la premiére, la troisiéme, la quatriéme, avec la moitié de la cinquiéme, qui fut trouvée à Wormes par Simon Grynæus. Depuis on a trouvé dans des Manuscrits de la Bibliothéque de Bamberg, le commencement du XLIII livre. Il est vrai que ce fragment n'a pas été reçu sans contestation entre les Critiques. François Bartholin qui l'apporta d'Allemagne en Italie, Antoine Quérenge & Gaspard Lusignan le jugérent autentique. Vossius & quelques autres s'inscrivirent en faux contre cette supposition, qui ne peut tromper, disent-ils, que ceux qui ont des oreilles de Midas. Avant cet ouvrage, Tite-Live avoit écrit des Dialogues Philosophiques, qu'il dédia à Auguste, selon Sénéque; & Quintilien nous apprend qu'il avoit encore donné d'excellens préceptes de Rhétorique, dans une lettre adressée à son fils. Suétone remarque qu'il avoit été choisi entre les plus savans hommes de son siécle, pour avoir soin de l'instruction du jeune Claude, qui fut depuis Empereur; mais son Histoire est l'Ouvrage qui lui a donné le plus de réputation. Aussi quelques uns lui ont donné le même éloge que Sénéque le Rhéteur attribue à Cicéron, *d'avoir égalé par la grandeur de son génie la grandeur de l'Empire Romain.* Pline *le Jeune* remarque qu'on vit venir à Rome un Espagnol de Séville ou de Gadès, qu'on estimoit alors la derniére place du côté d'occident, pour avoir le plaisir de voir Tite-Live, & de s'entretenir avec lui. Il y a pourtant eu des gens qui n'ont pas fait difficulté de le critiquer. De son tems Asinius Pollio lui reprochoit son air de Padoue, qu'il nommoit *sa Patavinité;* & depuis on sait que Caligula ne pouvoit souffrir ni ses statues ni ses Ecrits. Mais ces remarques ne sont pas de ce lieu, & les curieux pourront consulter Pline, *l.* 2. *Epist.* 2. Sénéque, *Epist.* 101. Quintilien, *Institut. l.* 20. *c.* 1. Suétone, *in* Clau-

Claudio, *in Caligula*, & *in Domitio.* Jacques Philippe Thomasini, *in Vita Viror. Illuft.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 1. *c.* 19. La Mothe-Le-Vayer, *Jugement des Hift.* &c. On avoit cru, l'an 1413, avoir trouvé à Padoue le tombeau de Tite-Live dans un des jardins de l'Abbaïe de Sainte-Juftine, bâtie fur les ruïnes du temple de la Concorde, dont il avoit été Prêtre: fon corps enfermé dans du plomb fut tiré de terre, & demeura en depôt dans le monaftére jufqu'en 1447, qu'on le plaça à la Maifon-de-ville, où on lui dreffa un Monument, auquel on mit une Infcription ancienne, trouvée dans le voifinage du lieu où étoit ce corps, & fur laquelle le nom de Tite-Live étoit gravé; mais divers Savans ont montré que ce Monument ne peut être que d'un Affranchi d'une fille de Tite-Live. Alfonfe, Roi d'Aragon, faifoit un tel cas de Tite-Live, qu'il fit demander l'an 1451 aux Padouans un de fes bras. On le lui accorda, & ce Prince le fit tranfporter à Naples où il le reçut avec honneur. La raifon qui l'engagea à cette démarche eft que le plaifir qu'il avoit trouvé à la lecture de fon Hiftoire avoit contribué à lui faire recouvrer la fanté. M. Doujat eft celui qui, le prémier, a donné l'édition la plus complette de l'Hiftoire de Tite-Live. Cette édition a été réïmprimée à Venife en 6. vol. *in quarto.* avec des Notes de M. le Clerc. * *Voyez li Marmi eruditi di* Sertorio Orfato. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *tome* 5. *p.* 156.

TITELMAN (François) natif de Haffelt, ville de l'Evêché de Liége, dans le XVI fiécle, prit l'habit de Religieux de faint François parmi les Cordeliers de Louvain; puis étant à Rome, il paffa dans l'Ordre des Capucins l'an 1535. Il mourut deux ans aprés, felon quelques Auteurs, ou comme veut le Mire, l'an 1553. Titelman avoit beaucoup d'érudition, & favoit bien la Philofophie, & la Théologie Scholaftique. Ses Ouvrages font, *de Confideratione Dialecticæ libri feptem*; *de Confideratione Rerum Naturalium libri duodecim*; *Paraphraftica Elucidatio in Jobum*; *in Cantica Canticorum* & *Ecclefiaften*; *in omnes Pfalmos Davidicos*, *additis Notationibus ex Hebræo ac Chaldæo*; *Elucidatio in Cantica Ferialia*; *in Evangelium Matthæi*; *In Evangelium Johannis*; *in omnes Epiftolas Pauli* & *aliorum Apoftolorum*; *Collationes in Epiftolam Pauli ad Romanos*; *Epiftola Apologetica pro Opere Collationum*; *de Autoritate Apocalypfeos D. Joannis*; *Summa Myfteriorum Fidei Chriftianæ*, *ex Sacris Scripturis*; *Expofitio Cæremoniarum Officii Miffæ*; *Meditationes Sacræ pro cordis in Deo conftabilitione*; *de Sanctiffima* ou *Sacro-Sancta Trinitate*; *Expofitio Officii Ecclefiaftici*; *Oratio de præmatura morte Bonorum*; *Scholia in Arnoldum Carnotenfem*, *de feptem verbis Domini in cruce*; *Vita Joannis de Myrica* & *Oratio habita in funere ejufdem*; *de Fide* & *Moribus Æthiopum.* Gilbert Coufin ou *Cognatus*, & Erafme ont écrit contre lui, & le traitent fort mal. * Bellarmin, *des Ecrivains Ecclefiaft.* Zacharie Bovier, *in Ann. Capuc.* Henri Willot. François Sweert. Valére André, *p.* 244 & 245. Le Mire.

TITHONUS, fils de Laomédon, Roi des Troyens, frére de Priam, fut, dit-on, enlevé pour fa beauté par l'Aurore, & fut emmené en Ethiopie, où elle eut de lui un fils, appellé *Memnon.* Les Poëtes difent qu'à la priére de l'Aurore, Jupiter rendit Tithonus immortel; mais qu'ayant oublié de demander qu'il ne vieillît point, il tomba dans une vieilleffe fi incommode, que ne prenant plus de goût aux plaifirs de cette vie, il obtint de l'Aurore d'être changé en une cigale, laquelle dépouille fa vieille peau, & ne meurt point. * Apollodore, *Bibliotb. l.* 3. Diodore de Sicile, *Bibliotb. l.* 4. Horace, *Carminum l.* 2. *Ode* 16. *v.* 30.

* TITI (Robert) naquit à Borgo-San-Sepolcro, petite ville de la Tofcane le quatriéme mars 1551, de *Benoît* Titi & de *Laure* Picconi, tous deux de familles tres illuftres. Aprés avoir commencé fes études à Bologne, il alla les continuer à Rome & à Pife. En 1570, il entra dans le Collége Ducal de la Sapience à Pife. Il acheva de s'y perfectionner dans les Langues Gréque & Latine, y fit fa Philofophie, & s'appliqua enfuite à l'étude du Droit, pour laquelle cependant il fe fentoit moins d'inclination que pour celle des Belles Lettres. En 1576, il fut reçu le 28 novembre Docteur en Droit. Il alla après cela à Florence, où la néceffité l'obligea de fréquenter le Barreau, ce qu'il fit avec tant de fuccès, qu'il devint en peu de tems un des plus fameux Avocats de Florence. En 1597, il eut une vocation qui fatisfit fa paffion dominante pour la Poëfie & pour les Belles Lettres, & il obtint une Chaire d'Humanitez qui vaquoit à Bologne. Au bout de neuf ou dix ans, le Grand Duc fon Maître l'appella dans l'Univerfité de Pife. Il commença fes Leçons à la fin de l'an 1607. Deux ans après, étant allé à Florence pour y paffer les vacances, il y mourut âgé de 58 ans, laiffant de *Marie* Mancini fa femme un grand nombre d'enfans tous en bas âge. Il avoit amaffé une riche bibliothéque que fa veuve fut obligée de vendre pour établir fes enfans, dont la plupart prirent le parti de la Religion. On a de lui les Ouvrages fuivans, *ad Antonium Meliorinm Carminum liber primus*; *Locorum controverforum libri decem*; *Pro fuis Locis controverfis Affertio adverfus Yvonem quendam Villiomarum Italici nominis Calumniatorem*; *Nereus*, *in Nuptias Sereniffimi Ferdinandi Medicis* & *Chriftinæ Lotharingiæ Carmen*; *Brevi Annotazioni fopra le Api del Ruccellaï*; *In duodecim libros Syriados Petri Angelii Scholia*; *In Georgica Virgilii Prælectiones quatuor*; *Oratio Bononiæ habita*, lorsqu'il prit poffeffion de fa Chaire d'Humanitez; *In Clementem VIII*, *Pontificem Maximum Oratio* & *Carmen*; *Ad Illuftrem* & *Reverendum Cynthium Aldobrandinum Cardinalem Carmen*; *ad Cæfaris Commentarios de Bello Gallico Prælectiones quatuor*; *Ad Catulli Galliambum five Carmen LXIV Prælectiones quatuor*; *Oratio Pifis habita*; *Egloga ad Hieronymum Guicciardinum*; *Apologia pro Petronio Arbitro*; *In facram Deiparæ Imaginem fancti Lucæ manu pictam Carmen*; *Rime.* Il a donné au Public une bonne édition du livre intitulé *M. Aurelii Olympii Nemefiani Carthaginienfis* & *T. Calpburnii Siculi Bucolica*, enrichie de nouveaux Commentaires de fa façon. Il a fait plufieurs autres Ouvrages qui n'ont pas été imprimez. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *tome* 13. *p.* 17 & *fuiv.*

TITICACA: c'eft un grand lac dans le Royaume du Pérou en Amérique. Il eft à quarante lieues de Cufco vers le midi. Il a 80 lieues de circuit, & 60 à 80 braffes de profondeur en quelques endroits. Quand il eft agité par les vents, il paroît auffi impétueux que la mer même; mais il ne communique point avec l'Océan, étant éloigné de la Mer de Sud de 60 lieues, & en étant féparé par de grandes montagnes. Il y a plufieurs & grandes ifles, poffédées par les Indiens, qui y mettent en fûreté leurs meilleurs effets. Acofta dit qu'il reçoit dix riviéres. Il n'a qu'une iffue, qui n'eft pas large, mais profonde, & fi rapide qu'on n'y peut faire aucun pont. Cependant les Indiens ont trouvé le moyen de le paffer par le moyen d'un pont de cordes faites d'herbe, & qui eft fi fort que les bêtes y peuvent paffer fûrement. Les eaux en font braques, moins falées que celles de la mer; mais fi troubles, qu'elles ne font pas potables. L'iffue s'étend du côté du fud, jufques à un petit lac, qui en eft à 50 lieues, qu'on nomme le Lac *Parie* ou de *Aulagis.* Il n'a point d'iffue, & l'on croit qu'il décharge fes eaux dans la mer par des canaux fouterrains. * Laët, *Defcr. des Indes Occid. p.* 158.

TITIEN (Jules) ou TATIEN felon Jules Capitolin, Géographe, Orateur & Rhéteur, floriffoit entre le commencement & le milieu du troifiéme fiécle, & fut l'un des plus favans hommes de fon tems. Jules Capitolin *dans la Vie de Maximin*, en parle ainfi, *Ufus eft .... Tatiano filio Tatiani Senioris qui Provinciarum libros pulcherrime fcripfit.* Le pronom *qui*, qui fuit immédiatement *Tatiani Senioris*, a fait croire à la plupart des Modernes que ce dernier étoit l'Auteur de cet Ouvrage; mais il faut l'entendre du premier, fils du fecond. Titien le fils, fut Précepteur de l'Empereur Maximin *le Jeune* pour l'Eloquence Latine. Il ne faut le confondre ni avec Titien fon pére, ni avec Titien, Préfet des Gaules en 346, ni avec Titien Conful en 245, ni avec Titien Conful en 341. Notre Titien ne fut pas longtems avec fon Eléve qui, auffi bien que fon pére, fut tué en 238 au fiége d'Aquilée. Il étoit déja Conful, & ces deux Princes l'avoient déja revétu de cet honneur avant leur mort; mais comme on ne trouve point fon nom dans les Faftes Confulaires, peut-être ne fut-il que Conful fubrogé. Il gouverna alternativement les Ecoles de Lyon & de Befançon, & s'acquit beaucoup de gloire en cet emploi dans l'exercice duquel il mourut. Comme il affectoit d'imiter tous les Orateurs qui l'avoient précédé, on le nomma le *Singe de fon tems.* Il laiffa de beaux Ecrits fur la Géographie, entre autres une Chorographie ou Defcription des Provinces de l'Empire dont Jules Capitolin parle dans le paffage allégué cy-deffus. Il y a tout lieu de croire que cet Ouvrage eft le même que la Cofmographie de Jules l'Orateur, laquelle Caffiodore eftimoit beaucoup. Il compofa auffi des Lettres fous le nom des Femmes Illuftres, où il tâchoit d'imiter le ftile de Cicéron; mais il ne réüffit pas à en retenir les agrémens. Aufone nous apprend que Titien avoit traduit les Fables d'Efope, de vers Grecs en profe Latine. Enfin on croit que Titien a écrit fur l'Agriculture, mais cela n'eft pas certain. Les Ouvrages de cet Auteur ne font point venus jufqu'à nous. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TITIEN ou TATIEN, Grammairien, étoit fils du précédent, & enfeigna l'éloquence à l'Empereur Maximin *le Jeune.*

* TITIEN, Gouverneur de Rome, fous l'Empereur Conftans en 340. Il en eft fouvent fait mention dans la *Profopographie du Code Théodofien* par Jacques Godefroy.

TITIEN VE'CELLI, Peintre fameux, connu ordinairement fous le nom de *Titien*, & né à la Piéve-de-Cadore, dans l'Etat de Venife, l'an 1477, fut élevé avec foin par fon pére *Gabriel* Vécelli. Dès fon enfance, il témoigna tant de penchant & d'inclination pour la Peinture, qu'ayant été envoyé à un de fes oncles à Venife, on le mit chez un fameux Peintre, nommé Bellin, où il fit de fi grands progrès, qu'en peu de tems il furpaffa ce Maître, & que fa réputation naiffante lui fit des admirateurs, & des amis de tous les Connoiffeurs de Venife. En effet fes tableaux furent d'abord recherchez avec un tres grand empreffement; & on y admira cette douceur charmante, cette beauté exquife, & cette grande netteté, qui les rendent des chefs-d'œuvres de l'Art. Il furpaffa même Giorgion, qui étoit un excellent Peintre de fon tems; & après avoir travaillé dans prefque toutes les meilleures villes d'Italie, il refufa un emploi confidérable à Rome. L'Ariofte, dont il fit le portrait, l'a auffi peint à fa façon dans fes vers; & le Marini, & plufieurs autres Poëtes, lui ont confacré des éloges immortels. L'Empereur Charles-Quint voulut être peint des mains du Titien, & le créa Chevalier & Comte Palatin. En peignant pour la troifiéme fois Charles-Quint, il lui échappa un pinceau de la main, que l'Empereur ramaffa, difant que le Titien étoit digne d'être fervi par Céfar. Ce Prince ajoûta qu'il auroit toujours des Courtifans à fes côtez; mais qu'il n'auroit pas toûjours un Titien fous la main. Le Roi Henri III, paffant à Venife, fe donna la peine de l'aller vifiter. Le Titien mourut de la pefte l'an 1576. * Catherinot, *Traitez de la Peinture.* Ridolfi, *Vies des Peintres de l'Etat de Venife.* Vafari, *Vies des Peintres.*

TITIENS, Sacrificateurs, furent inftituez par Titus-Tatius, Roi des Sabins, que Romulus affocia à l'Empire, l'an feptiéme de Rome, & le 747 avant Jefus-Chrift. Ces Sacrificateurs

teurs étoient pour la Tribu Titienne, composée des Sabins, & pour les Curies de cette Tribu. Quelques-uns disent que le nom de *Titiens*, vient de certains oiseaux, appellez *Titi*, dont ces Sacrificateurs observoient le vol & le chant, pour en tirer des augures. Ils croyent que ces oiseaux étoient des pigeons ramiers. * Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 54.

TITINNIUS CAPITO. *Cherchez* CAPITON.

TITION. *Cherchez* BRANT.

TITIUS (Caius) Chevalier Romain, florissoit vers l'an 590 de Rome, 164 avant Jesus-Christ, & étoit bon Poëte & bon Orateur, quoiqu'il n'entendît point le Grec. La subtilité des pensées qu'il employoit dans ses Harangues, ne lui réüssit point sur le théatre. Ce fut lui qui harangua le peuple, pour lui faire accepter la Loi qui fut proposée par Fannius, contre le luxe des festins, & qui fut appellée *Fannia*, du nom de ce Consul. * Cicéron, *in Bruto.* Macrobe, *Saturnal. l.* 2. Bayle, *Dict. Critiq.*

TITIUS ou TITUS, Philosophe Epicurien. *Voyez* ALBUTIUS TITUS ou TITIUS.

TITIUS, (Gottlieb Gerhard) grand Jurisconsulte de nôtre tems, naquit à Nordhausen le cinquiéme juin 1661, & fit ses études de Philosophie à Leipsic sous Alberti, Thomasius & Séligman. Mais la peste ayant commencé de s'y faire sentir, il passa à Rostock & y commença son Cours de Droit, qu'il continua à son retour à Leipsic, sous Bornius, Schwendendœrffer, Carpzove, Ittige & Christian Thomasius, & y prit le dégré de Docteur en 1688. Depuis cela, il se voua tout entier aux études, & s'attacha sur tout à purger la Jurisprudence de tous les préjugez & à la mettre dans son vrai & ancien jour; de sorte qu'il n'y a aucune partie de cette Science qui ne lui doive une bonne partie de l'état où elle se trouve aujourd'hui. Il ne voulut jamais se prêter à la pratique du Droit, parce qu'il jugeoit que les procès ne feroient que le distraire de ses méditations; mais il se rendit utile aux Etudians par les Leçons qu'il leur donna. En 1709, il fut reçu dans la Faculté des Jurisconsultes & dans la même année on lui conféra la Chaire de Professeur en Droit, & la charge de Conseiller à la Chambre des Appellations. En 1713, il fut nommé Assesseur de la Chambre Aulique & Recteur de l'Université. Il mourut le dixiéme avril 1714, avant qu'il fût sorti de sa charge de Recteur. Voici la liste de ses Ouvrages, *De arte cogitandi; Notæ ad Pufendorffium de Officio Hominis & Civis; Institutiones Juris publici; Monzambano cum Notis Variorum; Observationes ratiocinantes ad Compendium Lauterbachianum; De Jure Feudali Germanico*, en Allemand; *Specimen Juris ecclesiastici*, en Allemand; *Systema Juris universi.* * *Acta Eruditorum*, *an.* 1714. *Mense Aug. Diction. Allemand.*

TITON (Maximilien) Seigneur de Bévre, de Lançon, d'Istre & d'Ognon, Sécretaire du Roi & Directeur général des magasins d'armes de sa Majesté dans le Royaume de France, étoit sorti, à ce qu'on prétend, d'une famille d'Ecosse, d'où son grand-pére vint s'établir à Paris. Il naquit dans cette ville, & fut tenu sur les fonts par Maximilien, Duc de Béthune, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & par la Maréchale de L'Hopital. Il fut le premier qui proposa au Roi l'établissement des magasins dont on vient de parler, afin de trouver un fonds d'armes toûjours prêt dans les besoins de l'Etat & pour rendre uniforme l'armement des troupes. Il fut donc chargé l'an 1666, de commencer cet établissement par le magasin royal de la Bastille à Paris, dont tous les Ordres de la Cour s'envoyent aux autres magasins d'armes du Royaume: il continua cette direction jusqu'au 29 janvier 1711, qu'il mourut, âgé de 80 ans. Son corps fut enterré aux Hospitaliéres de S. Mandé près de Vincennes, dont il est le Fondateur. Il a laissé de *Marguerite* Bécaille, son épouse, sept enfans, 1. *Maximilien* Titon, Seigneur de La Forêt-Tomier, de Cogny & de Villegenon, Procureur du Roi, & de la ville de Paris; 2. *Claude-Roch* Titon, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve, Prieur de Dourdan & Prédicateur; 3. *Jean-Jacques* Titon, Seigneur Du Plessis & de Chaman, Maître des Comptes de la Chambre de Paris, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Berry; 4. *Evrard* Titon, qui aura un article séparé; 5. *Angélique* Titon, mariée à *Zacharie* Morel, Seigneur de la Brosse, Conseiller au Parlement de Paris; 6. *Geneviéve* Titon, mariée à *Jean-Batiste* Le Féron, Seigneur Du Plessis, Maître des Comptes de la Chambre de Paris, & Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France; 7. *Marie-Thérése* Titon, épouse de *Joseph* d'Aquin, Comte de La Selle, ancien Capitaine aux Gardes Françoises, & Lieutenant-de-roi de l'Orléanois. * *Mémoires du tems.*

TITON (Evrard) Seigneur du Tillet, l'un des fils de Maximilien, cy-devant Capitaine de Dragons, & Maître d'Hôtel de feue Madame la Dauphine, mére du Roi régnant, & présentement Commissaire provincial des guerres, est Auteur du *Parnasse François exécuté en bronze*, & dont il a donné une ample description en prose, d'abord en un petit volume *in douze*, & en 1732 en un volume *in folio*. On y trouve, outre la Description du Parnasse, un abbrégé de la vie des Poëtes & des Musiciens les plus connus. *Voyez* PARNASSE FRANÇOIS. En 1734, il a donné des additions & des corrections à sa Description *in folio*, sur tout pour ce qui regarde quelques Poëtes; & la même année, il a fait imprimer *in douze*, des *Essais sur les honneurs & sur les monumens accordez aux illustres Savans pendant la suite des siécles.* Il y donne en même tems une idée de l'origine & du progrès des Sciences & des beaux Arts. Il y a des recherches dans cet ouvrage dont l'Auteur fait espérer une suite ou des augmentations.

TITONUS. *Voyez* TITHONUS.

TITUL, bourg situé dans l'endroit où la Teysse se décharge dans le Danube sur une montagne, à quatre milles d'Allemagne de Belgrade, & à trois de Péter-Waradin. Il est fortifié à l'ancienne maniére, c'est à dire avec des tours. Les Impériaux le prirent le vint-cinquiéme juillet 1688, & on le regarda comme un poste important, pour garder le pont qui étoit près de Péter-Waradin, & pour faciliter la prise de Belgrade. Il y avoit cinq cens Janissaires, qui se rendirent à la premiére sommation, quoiqu'ils eussent 18 piéces de canon, & des vivres & des munitions pour soutenir un long siége. * *Mémoires du tems.*

TITUS AMPIUS. *Voyez* AMPIUS.

TITUS ANNIUS LUSCUS. *Voyez* ANNIUS.

TITYRE, *Tityrus*, nom de Pasteur, employé dans les Bucoliques de Virgile & de Théocrite. Il a été ainsi nommé du mot grec τίτυρος, qui signifie *un tuyau de blé*, dont les Bergers faisoient des flûtes & des flageolets.

TITYUS, Géant, fils de Jupiter, & de la Nymphe Elare, fille d'Orchoméne. Jupiter craignant l'indignation de Junon pour cette Nymphe qui étoit grosse de lui, la cacha dans une caverne sous terre. Lorsque son terme fut expiré, elle enfanta ce Tityus, qui étoit d'une grandeur prodigieuse; mais elle mourut en travail: ensuite dequoi la terre nourrit & éleva Tityus, qui fut surnommé fils & nourrisson de cette Déesse. Depuis il fut assez téméraire pour vouloir attenter à l'honneur de Latone, mére d'Apollon; mais il fut tué par Apollon & par Diane à coups de fléches, & fut ensuite foudroyé & précipité dans les enfers, où son corps étendu couvroit neuf arpens de terre. Un serpent, (selon Homére) ou un vautour lui devoroit sans cesse le foye, qui renaissoit avec la lune. * Ovide, *Métam. l.* 4. *v.* 456. 457. Virgile, *Enéïde*, *l.* 6. *v.* 595. Homére, *Odyssée*, *l.* 11. *v.* 575. Apollonius Rhodius, *in Argonaut.*

TIVERTON, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle aussi *Tiverton.* Elle est au confluent des riviéres de Léman & d'Ex. On y fait un grand négoce de draps. Il y a un beau pont de pierre. Elle est gouvernée par un Maire & douze Bourgeois, & éloignée de 146 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

TIVEDALE. *Voyez* TE'VIOTDALE.

TIVERNA. *Voyez* BIFERNO.

TIVI, riviére. *Voyez* TIVY.

*TIVICA, TIVISA ou TWISA, petite ville d'Espagne dans la Principauté de Catalogne, dans la Viguerie de Montblanc, vers les confins de celle de Tortose, au sud-ouest de la ville de Montblanc, & au nord-est de celle de Tortose, étant éloignée de la premiére d'environ dix lieues, & de la seconde d'environ sept lieues.

TIVIOTDALE. *Voyez* TE'VIOTDALE.

TIULIT, ville d'Afrique dans la Province de Fez. Le Sieur de La Croix dans son Histoire d'Afrique la nomme *Titulit.* Elle est ancienne, & a été bâtie par les Romains sur le sommet de la montagne, apellée *Zarbon.* Les murs dont elle est enfermée sont faits de pierres de taille, & ont plus de deux lieues de circuit. Cette ville ayant été détruite d'abord par ceux de Méquinez, Idris, pére du prémier Fondateur de Fez, la rétablit, & en fit la capitale de toute la Province, qu'on apelloit alors *Bulibile.* Après qu'on eut bâti la ville de Fez, & que la puissance de ces Princes fut venue sur le déclin, celle-ci perdit beaucoup de sa prémiére splendeur, & enfin, le Roi Joseph, de la race des Almoravides, l'ayant détruite, elle ne s'est point repeuplée depuis. Les Azagues se répandirent par toute cette montagne, où ils se sont établis en divers endroits, de sorte qu'il ne reste plus de la ville de Tiulit que quinze ou vint maisons autour de la Mosquée, où demeurent quelques Alfaquis, pour honorer un tombeau, qui est en grande vénération parmi ces Barbares, & où l'on vient en pélerinage de tous les côtez de la Mauritaine. Ce tombeau passe pour être celui du prémier Idris. Au milieu de la ville on voit deux belles fontaines qui descendent dans les vallées, où les Azagues ont leurs habitations. * Marmol, *tome* 2. *l.* 4. *ch.* 29. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TIVOLI, *Tibur*, sur le Tévéroné, ville d'Italie, proche de Rome, & plus ancienne que Rome même, fut bâtie sur la riviére d'Anio, par les Aborigénes, selon Denys d'Halicarnasse, ou par une troupe de Grecs, qui étoient venus du Péloponnése, selon plusieurs autres Auteurs. Virgile la répréfente comme florissante, dans le tems qu'Enée arriva en Italie. Elle résista long-tems aux armes des Romains, & ne tomba sous leur domination que vers l'an 400 de la fondation de Rome, & 354 ans avant Jesus-Christ. Elle honoroit particuliérement Hercule, & le Dieu Tiburnus; & il y avoit près de Tibur une fontaine fameuse, consacrée à la Déesse Albunée, où se rendoient des Oracles. Les Romains bâtirent dans cette ville plusieurs maisons de plaisance. Les Habitans de Tibur furent passez au fil de l'épée par les Soldats de Totila, l'an 545. Les guerres des Allemands désolérent cette ville. Frédéric *Barberousse* en fit rebâtir les murailles, & l'aggrandit. Le Pape Pie II y fit bâtir une forteresse, à l'entrée de laquelle il y a une Inscription, faite par Jean-Antoine Campanus. La voici,

Grata bonis, invisa malis, inimica superbis
Sum, tibi Tibur enim sic Pius instituit.

Les Voyageurs admirent ses peintures, ses antiquitez, ses fontaines, ses palais & ses jardins, qui la rendent le séjour le plus agréable de toute l'Ialie. C'est un ouvrage du Cardinal Hippolyte d'Est. Les cataractes ou chûtes précipitées de la riviére de Tévéroné, y ont creusé avec le tems les rochers, & ont formé les voûtes qu'on dit avoir servi de logement à la Sibylle Tiburtine. En effet, au dessus de la cascade, on voit les restes d'un petit temple, que quelques-uns assûrent avoir été dédié à cette Sibylle. D'autres veulent qu'il ait été dédié à Her-

à Hercule, à cause d'une Inscription qui s'est trouvée dans cette ville, & qui est consacrée à un *Hercule Saxanus*, c'est à dire, *Hercule du rocher*, dont le temple étoit sur le roc. A demi-lieue de Tivoli, on voit un petit lac qui n'a que quatre ou cinq cens pas de tour; mais qui est extrémement profond. L'eau en est fort souffrée, & produit un ruisseau de même: ce qui fait qu'on lui donne le nom de *Solforata*. On va prendre le bain dans ce ruisseau, pour la guérison de différentes maladies. Le lac est remarquable, à cause de plusieurs isles flottantes, que le vent pousse de côté & d'autre. Elles sont à fleur d'eau, & toutes couvertes de roseaux. Ceux qui ont passé dessus, ont reconnu qu'elles avoient de la solidité & de l'épaisseur, parce qu'ils ne pouvoient atteindre le fond avec leur épée, ou des pieux qui étoient assez longs. On juge de la profondeur de ce lac, par le tems que demeure à s'élever un bouillon, que les pierres qu'on y jette, poussent en haut. La plus grande de ces isles a environ vint-cinq pas de long, & quinze de large, & les autres sont un peu moindres. Pline fait mention de plusieurs isles flottantes en divers lacs d'Italie; entre autres, d'une dans le Lac *Vadimonis*, que quelques-uns croyent être le Lac de Viterbe, & d'autres celui de Bassanello. Il ajoûte que cette isle étoit chargée d'une épaisse forêt, & ne s'arrêtoit jamais un jour & une nuit dans le même lieu. Pline *le Jeune* a décrit ce Lac *Vadimonis*. Ce qu'il en rapporte a beaucoup de ressemblance avec les isles du Lac de Tivoli. Denys d'Halicarnasse fait la description d'une isle, dans le Lac de *Cutilium*, appellé présentement *Contigliano*, dans la Terre Sabine, laquelle avoit cinquante piez de diamétre, & un pié de terre au dessus de l'eau, & qui portoit quelques arbrisseaux. Le peuple appelle les isles du Lac de Tivoli, *Barquettes*, parce qu'elles se peuvent conduire comme des barques. Si le Lac étoit plus grand, elles pourroient s'aggrandir, jusqu'à pouvoir porter des jardins & des forêts, comme celles dont parle Pline, & celles qui sont auprès de Saint-Omer, où il y a des Habitans. La raison qu'on peut donner de ces isles flottantes, c'est que cè Lac étant rempli de sources d'eau souffrée, les bouillons qu'on y remarque élévent quantité de limon raréfié par le souffre; lequel surnageant, & s'attachant avec des joncs & des herbages, se grossit peu à peu par de semblables matiéres qui s'y amassent: de sorte que ces isles étant composées d'une terre poreuse & mêlée de souffre, elles se soutiennent sur l'eau, & produisent des joncs, de même que les autres terres marécageuses. Le Cardinal Jules Roma, Evêque de Tivoli, y publia des Ordonnances synodales, l'an 1636, fit rebâtir la Cathédrale, & la bénit en 1641; & le Cardinal Marcel de Sainte-Croix, son successeur en cet Evêché, y fit ajoûter en 1657, une magnifique sacristie sur le dessein du Chevalier Bernin. * Virgile, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 630. Horace, *Carm. l.* 1. *Ode* 7 *&* 18. Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom. l.* 1. Solin, *c.* 2. J. Spon, *Voyage d'Italie*, 1675. Martio, *Hist. de Tivoli*. Bayle, *Dict. Critique*.

TIVY, riviére de la Principauté de Galles, dans le Comté de Cardigan, baigne la ville de ce nom, & se décharge peu après dans la Mer d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.* sous le nom de TIVIS.

TIZRI, prémier mois de l'année civile chez les Hébreux, & le septiéme de l'année ecclésiastique. Il commençoit environ le tems de l'équinoxe d'Automne & étoit anciennement le prémier mois de l'année. Mais il y eut du changement à cet égard lorsque les Israëlites sortirent d'Egypte. Car cette délivrance étant arrivée au mois d'Abib, apellé ensuite *Nisan*, ce mois fut choisi pour être le prémier de l'année, mais simplement dans les affaires ecclésiastiques. Tizri étoit auparavant le prémier de l'année à tous égards, parce que l'opinion générale des Anciens étoit que le monde avoit été créé au tems de l'équinoxe d'Automne. C'est aussi pour cette raison qu'aujourd'hui encore les Juifs, tant dans leur Ere de la création du monde que dans celle des contracts, comptent le commencement de l'année du prémier jour de Tizri. C'est aussi de ce mois qu'ils commencoient leurs Jubilez & leur années sabbatiques. Il y avoit plusieurs Fêtes dans ce mois: les plus considérables étoient celle des Expiations qui se célébroit le dixiéme, & celle des Tabernacles, qui commençoit au 15 & duroit jusques au 22 inclusivement. Le prémier jour étoit destiné à célébrer la Fête des Trompettes, ainsi nommée parce qu'on annonçoit par le moyen des trompettes le commencement de l'année. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 1. *p.* 248. Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

TLA. TLE.

TLASCALA, ville & province de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale, est nommée ordinairement *Los Angélos*. Cette ville a été autrefois capitale d'une République d'Américains; mais elle est fort diminuée depuis qu'elle a été sous la domination des Espagnols. L'Evêché de Tlascala, situé entre l'Archevêché de Mexique & l'Evêché de Guaxaca, à plus de cent lieues de long d'une mer jusques à l'autre, & quatre vints de large, du côté qu'il touche la mer du Nord, & dix-huit, où il est voisin de celle du Sud. Outre la Province de Tlascala il enferme celles de Tépéaca & de Zempala. La principale ville de ce Diocése est appellée par les Espagnols *Puébla de Los Angélos*, & l'on y a transféré l'Eglise Cathédrale qui avoit été jusques en 1550 à Tlascala, ancienne demeure des Sauvages, qui en est à cinq lieues vers le Nord. A sept lieues de là est la Vallée d'Ocumba, longue de vingt lieues & large de dix. Herréra dit que dans l'Evêché de Tlascala on compte plus de deux cens bourgades principales d'Indiens, & plus de mille petits villages, & qu'il y a plus de cent cinquante mille Sauvages qui payent tribut. Ces Bourgades sont divisées en trente-six classes, dont chacune est gouvernée par quelques Prêtres, outre trente Couvens de Dominicains, de Cordeliers, & de Religieux de l'Ordre de S. Augustin. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TLAXCO, Province de l'Amérique dans le Méxique. Elle est du côté du Sud-Ouest & l'on y traverse plusieurs bourgades pour aller à la Mer du Sud. Il y a quantité de Colonies d'Espagnols auprès d'une mine d'argent, à laquelle on fait travailler continuellement un grand nombre d'Esclaves, qui portent l'argent à la ville de Mexique. Il y a aussi de belles mines de fer. * Laët, *Ind. Occid. l.* 5. *c.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TLE'POLE'ME, *Tlepolemus*, fils d'Hercule, & d'Astyoche, enlevée par Hercule à Ephyre, ville du Péloponnése, ayant tué Lycimnius son oncle, fils de Mars, abandonna son païs; & ayant équippé un nombre de vaisseaux, il se retira dans l'Isle de Rhodes, où il se rendit maître de trois villes, dont il se fit reconnoître pour le Roi. Pendant la guerre de Troye il vint au secours des Grecs avec neuf navires, où il fut tué par Sarpédon, Roi de Lycie. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. *v.* 653. ou *v.* 160 du dénombrement des vaisseaux: & *l.* 5. *v.* 647 *& suiv.*

TMA. TMO.

* TMARUS ou TOMARUS, montagne du Péloponnése pres du Cap de Zonchio, anciennement *Coryphasium*. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* TMARUS ou TOMARUS, montagne de la Thesspronie en Epire. Elle avoit cent fontaines, & un temple bâti à l'honneur de Jupiter Dodonéen. Le même.

* TMARUS, nom d'un des Capitaines des Rutules, duquel Virgile fait mention, *Enéide*, *l.* 9. *v.* 685.

TMOLE, *Tmolus*, & aujourd'hui *Tomalitzé*, montagne de Phrygie, sur les frontiéres de Lydie, est célébre par le saffran & le vin qu'on y recueille. Le fleuve Pactole en sort. * Strabon. Pline. Solin. Leunclavius, &c.

TMOLUDE, Roi des Lydiens, de la famille des Atyades, fut mari d'Omphale, à laquelle il laissa le Royaume en mourant. Elle épousa Hercule, dont elle eut un fils nommé Lamon par Diodore, & Agalaüs par Apollodore, duquel descendit la famille des Mermnades. * Diodore de Sicile, *l.* 2. Hofman dans son *Lexicon Universale* l'appelle *Tmolus*.

TOA. TOB. TOC. TOD. TOG.

TOAM, en Latin *Tuama*, ville d'Irlande dans la Connacie, a été autrefois tres-considérable, & ne l'est aujourd'hui que par son titre d'Archevêché. Le Roi Guillaume III, fit transporter la dignité archiépiscopale à Galloway, mais les Prélats retiennent pourtant le titre d'Archevêques de Toam. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1494 *&* 1495.

TOB, ou, comme lisent quelques-uns, *Istob*, province, à ce qu'on croit, de Mésopotamie. Son Roi envoya un secours de douze mille hommes à Hanon ou Hammon, Roi des Ammonites, contre David, Roi d'Israël, lorsqu'il entreprit de se venger de l'outrage que ce dernier avoit fait à ses Ambassadeurs. Ce secours & toute l'armée de Hanon furent entiérement taillez en piéces par Joab, Chef de l'armée de David. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 10. *v.* 6.

TOB, païs de Palestine dans la Tribu de Gad de là le Jourdain. Jephté, Juge d'Israël, s'y retira, lorsque ses fréres l'eurent chassé de leur maison, & avant qu'il fût élu Juge de son peuple. * *Juges*, *ch.* 3. *v.* 3 *&* 5.

TOB-ADONIJA ou TOB-ADONIAS, Lévite & Docteur de la Loi, fut envoyé par Josaphat, Roi de Juda, dans les villes de ses Etats, pour instruire le Peuple sur la Religion. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 8.

TOBBOT. *Voyez* TIBET.

TOBIE, *Tobias*, fils de *Tobiel*, de la Tribu de Nephtali, fut tres-sage dès son enfance, & eut un fils, qu'il éleva avec soin, & dans la crainte de Dieu. Ce fut Tobie *le Jeune*. Tobie le pére fut emmené captif à Ninive par Salmanazar, Roi d'Assyrie, l'an du monde 3314, & le 721 avant Jesus-Christ. Sa captivité ne lui fit point abandonner la voye de Dieu, & lorsque le Roi lui eut permis d'aller par tout où il voudroit dans son Royaume, il se servit de cette liberté, pour consoler & soulager ses fréres. Sennachérib, successeur de Salmanazar, haïssoit les Juifs, & voulut faire mourir Tobie, qui enterroit les morts contre sa défense. Tobie évita ce danger, & fut éprouvé de Dieu par la perte de la vue, par la pauvreté, & par les reproches de ses parens & de sa femme, qui se moquoient des œuvres de charité qu'il avoit exercées envers les vivans & les morts, comme lui ayant été inutiles. Dans une extrême vieillesse, il envoya son fils à Ragès, pour se faire payer d'une somme d'argent que lui devoit Gabelus. L'Ange Raphaël fut conducteur du jeune Tobie; lui donna un reméde pour guérir l'aveuglement de son pére; lui fit chasser le Démon qui avoit étranglé les maris de Sara, que Tobie épousa; & le ramena chez son pére, l'an du monde 3330, & le 705 avant Jesus-Christ. Le vieux Tobie mourut en paix, âgé de 102 ans, 46 ans après être devenu aveugle, l'an du monde 3372, & le 663 avant Jesus-Christ. On croit communément que Tobie le pére & le fils ont écrit eux-mêmes leur Histoire; & cette opinion est fondée sur ce que dit l'Ange aux Tobies, *ch.* 12. *v.* 20, *Narrate omnia mirabilia ejus*, où l'Interpréte Grec a mis, *scribite*, écrivez. On remarque aussi que dans les éditions Grécques & Hébraïques, les Tobies y parlent en premiére person-ne.

ne. Il est constant que ce livre a été écrit d'abord en Chaldaïque; que saint Jérôme l'a traduit en Latin; & qu'on a depuis mis cette Histoire en Hébreu. L'Eglise Romaine a mis le livre de Tobie au nombre des Canoniques. * Sixte de Sienne, *in Bibliotheca.* Bellarmin, *de Verbo Dei*, *& de Scriptor. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Torniel & Salian, *in Annal. Veter. Testamenti.* Melchior Canus. Salmeron. Serrarius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés.*

On ne doute pas, *dit Dom Calmet*, que l'original du livre de Tobie n'ait été Hébreu ou Chaldéen; mais nous ne l'avons plus aujourd'hui. Saint Jérôme en ayant recouvré un exemplaire Chaldéen, prit un homme qui savoit parfaitement cette Langue, & qui rendoit en Hébreu ce que Saint Jérôme mettoit sur le champ en Latin. C'est cette Traduction Latine que nous suivons, & qui a été déclarée authentique par le Concile de Trente. Avant cette Traduction Latine, il y en avoit une autre faite sur le Grec, & dont l'Auteur & le tems sont inconnus. Elle étoit faite sur un autre original que la Latine de S. Jérôme, & elle s'en éloignoit assez souvent. Les anciennes Traductions Latines, qui étoient faites sur la Gréque, n'étoient pas entiérement conformes entre elles; & les exemplaires Grecs, encore aujourd'hui, ne se ressemblent pas tous. Nous avons l'Histoire de Tobie en Hébreu, imprimée par Fagius & par Munster. Origéne avoit appris que les Juifs lisoient Tobie en leur Langue. M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, possédoit un Manuscrit Hébreu de Tobie. Nous ne saurions juger de celui des Hébreux dont parle Origéne, puisqu'il ne nous est pas connu. Ceux de Fagius & de Munster sont différens du Latin & du Grec, & ils ne peuvent passer que pour des copies ou des Traductions assez récentes des Versions Gréques ou Latines. La Version Syriaque est tellement conforme à la Gréque, qu'on voit bien qu'elle a été faite sur elle. Enfin, la Version Latine, étant la plus simple, la plus claire, & la plus dégagée de circonstances étrangéres, a par conséquent plus de caractéres de vérité qu'aucune autre. Le livre de Tobie n'étant pas dans le Canon des Juifs, n'a pas été mis dans le catalogue des livres sacrez par les anciens Auteurs Chrétiens, qui se sont bornez à n'y mettre que ceux qui étoient reconnus pour Canoniques par les Juifs. S. Jérôme ne le range point au nombre des livres sacrez. Quelques nouveaux Auteurs en ont parlé avec peu de respect, & Paul Fagius a prétendu qu'il ne contenoit pas une Histoire véritable, mais une fiction pieuse, où l'on représente le parfait modéle d'un pére & d'un fils vraiment religieux, & de quelle maniére Dieu récompense, dès cette vie, la pratique des bonnes œuvres, & sur tout le soin de donner la sépulture aux morts. Les Juifs & les Chrétiens, *dit Prideaux*, regardent généralement le livre de Tobie comme une véritable Histoire, à la réserve de certaines circonstances qui sont évidemment fabuleuses. S. Jérôme fit la Version de ce livre en un seul jour, comme il nous l'apprend lui même. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 1. *p.* 83. *& suiv.*

TOBIE, beau-frére d'*Onias* II, souverain Sacrificateur, & pére de ce Hyrcan, qui avoit mis en dépôt dans le thrésor du temple de Jérusalem, une somme considérable d'argent, pour y être plus en sûreté, & qu'Héliodore eut la témérité de vouloir enlever. * II. *Machab. ch.* 3. *v.* 11. Tirin, *Chronol. Sacra*, *ch.* 42.

TOBIE ADAMI. *Voyez* ADAMI (Tobie.)

TOBIJA, Lévite & Docteur de la Loi, qui fut envoyé par Josaphat Roi de Juda, pour instruire les Peuples de ses Etats sur la Religion. * II. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 8. Il est parlé d'un autre Tobija dans Zacharie, *ch.* 6. *v.* 10. Il étoit du nombre de ceux qui furent captifs en Babylone.

* TOBOL, riviére de Moscovie, dans la Sibérie, coule du sud au nord, puis de l'ouest à l'est jusques à Tobolsk, où elle se jette dans l'Irtisch.

*TOBOL, TOBOLSK ou TOBOLSKA, ville de Moscovie, capitale de Sibérie, est située au confluent du Tobol & de l'Irtisch sous le 66 degré de latitude, à l'ouest du fleuve Oby, dont elle est éloignée d'environ 50 lieues. * Jaillot, *Carte de Moscovie.* Frédéric de Witt dans sa Carte de Moscovie dressée sur les Mémoires de M. le Bourguemestre Witsen, & Sanson, la placent, sous le 65 degré de latitude, & ne la mettent qu'a 40 lieues de l'Oby. Enfin la Carte d'Everhard Ysbrantz Ides, dressée sur les mêmes Mémoires que la précédente, la place sous le 59 degré de latitude & lui donne cent lieues de distance de l'Oby.

TOBULBA, ville d'Afrique sur la côte de Tunis. Les Romains l'ont bâtie à quatre lieues de Monester du côté de l'Orient. Elle est de 700 feux, & étoit autrefois fort riche & fort peuplée, à cause qu'il y a un grand territoire, & qu'il y a quantité d'Oliviers, qui rapportent beaucoup d'huile. M. de La Croix dans son *Afrique ancienne & moderne*, *tome* 2, dit que du tems d'Engleb, qui en étoit Gouverneur, cette ville s'accrut tellement, que les Habitans furent obligez d'en bâtir une tout proche, qu'ils nommérent *Recheda*, où ce Gouverneur établit sa Cour. Tobulba a suivi la fortune des villes de Suse, de Monester & d'Afrique, ayant été extrémement incommodée des guerres, jusqu'à se dépeupler toute à cause des courses des Arabes. Ptolomée fait mention de cette place sous le nom *d'Aphrodisia*, & la met à 36 dégrez 25 minutes de longitude, & à 32 dégrez 40 minutes de latitude. Ceux qui y demeurent présentement vivent comme des Religieux. Ils reçoivent tous les Etrangers qui y arrivent, & leur donnent dans un grand logis, toutes les choses dont ils ont besoin. Cela les met à couvert des Arabes, des Rois de Tunis & des Turcs, parce qu'ils les reçoivent bien & les traitent tous également. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 27. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TOCAR (Mélique) Favori d'Idalcan, Roi de Visapour, & Commandant de Dabul, anima toûjours ce Prince contre les Portugais. Dom Diégue de Ménézès, Viceroi en 1576, voulant tout gouverner à sa fantaisie, Tocar tendit un piége à ceux qui étoient chargez des ordres, & les invita à un festin, dans le dessein de les faire tous massacrer. Ils s'y rendirent tous à l'exception de Dom Jérôme Mascarégnas qui apporta à Goa la triste nouvelle de la perfidie de Tocar. Le Viceroi fit partir Dom Pédre de Ménésès avec une flotte pour venger cet assassinat. Dom Louïs d'Ataïde, nouveau Viceroi, renforça la flotte de Dom Ménésès & déclara en même tems la guerre à Idalcan, qui n'avoit donné aucune satisfaction du crime de Tocar. Idalcan épouvanté demanda la paix à condition de bannir Tocar, & elle lui fut accordée. Mais Tocar étant retourné peu après à Dabul, le Viceroi envoya Paul de Lima avec dix vaisseaux pour le chasser de cette place. L'Amiral trouva l'entrée de la riviére défendue par une bonne Artillerie, & six mille chevaux qui attendoient les Portugais sur le rivage; mais malgré ces obstacles, & les secours que Tocar avoit reçus, il les combattit, les défit & remporta une victoire des plus signalées. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TOCAT, anciennement *Neocæsarea* & *Hadrianopolis*, ville de la Natolie en Asie. Elle est dans l'Amasie, sur le Casalmach, environ à 33 lieues de la ville d'Amasie, vers le Levant. Cette ville est grande, peuplée, & archiépiscopale. Tavernier assure qu'elle est le siége du Béglerbey ou Bacha de Siwas: mais d'autres font de Tocat & de Siwas deux Gouvernemens différens. * Maty, *Dict. Géogr.*

Tocat est sur des collines en forme d'amphithéâtre. Il y a un Cadi, un Vaivode, un Janissaire Aga, avec environ mille Janissaires & quelques Spahis. On y compte vint mille familles Turques, quatre mille familles d'Arméniens & trois ou quatre cens familles de Grecs. Il y a un Métropolitain, dépendant de l'Archevêque de Niesara, ou pour mieux dire de Néocésarée, ancienne ville presque ruinée, à deux journées de Tocat. Il faut regarder Tocat comme le centre du commerce de l'Asie Mineure, & elle dépend du Gouvernement de Siwas. Après la sanglante bataille d'Angora, où Bajazet fut fait prisonnier par Tamerlan, Sultan Mahomet, fils de Bajazet, qui après l'interrégne & la mort de ses fréres, régna paisiblement sous le nom de *Mahomet* I, passa à l'âge de 15 ans le sabre à la main, avec le peu de troupes qu'il put ramasser, au travers des Tartares, qui occupoient tout le païs, & vint se retirer à Tocat, dont il jouïssoit avant le malheur de son pére, qui l'avoit prise quelque tems auparavant. Ainsi cette ville se trouva alors la capitale de l'Empire des Turcs. La riviére qui passe à Tocat est le Tolansu, qui passe aussi à Néocésarée. * Tournefort, *Voyages*, *&c.*

TOCAYMA ou TOKAYMA, petite ville de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale. Elle est dans le nouveau Royaume de Grenade, au confluent de la riviére de Pati avec celle de la Magdelaine, environ à vint lieues de Santa Fé de Bogota, vers le Couchant. On voit près de cette ville le Volcan de Tocayma, qui est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOCHO, Goth tres-adroit à tirer de l'arc, ne manquoit jamais d'abattre d'un coup de fléche une pomme au bout d'un bâton, dans quelque éloignement qu'on la mît, à la portée de l'arc. Cette réputation le fit connoître à Haraud, son Roi, qui voulut en voir une expérience, & qui lui commanda d'abattre une pomme de dessus la tête de son fils. Il obéït, s'étant armé de trois fléches, & de peur que la crainte n'ébranlât son fils, il le rassûra par la situation où il le mit, pour ne voir pas le coup, & par l'assûrance qu'il lui donna qu'il ne le blesseroit pas. Il perça la pomme de part en part, sans aucun mal pour son fils que celui de la peur. Ce Roi lui ayant demandé ensuite pourquoi il s'étoit armé de trois fléches, Tocho lui répondit que c'étoit pour décocher les deux autres contre lui, afin de se venger de l'injustice de son commandement, en cas qu'il eût eu le malheur de blesser ou de tuer son fils. Bonfrerius rapporte la même histoire au sujet des Gabaïtes ou Habitans de Guibha, dont il est parlé, *Juges*, *ch.* 20. *v.* 16. On conte aussi la même chose de Tell, qui eut tant de part aux prémiers soulévemens de la Suisse contre la Maison d'Autriche.

TOCIA, ville défendue par une citadelle. Elle doit être entre les montagnes, dans la Natolie propre, entre Amasie & Nicée, mais elle ne paroît pas sur les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOCKAY. *Voyez* TOKAY.

TOKENBOURG. *Voyez* TOGGENBOURG.

TOCY, ancienne Maison, étoit illustre par ses emplois & par ses alliances. L'on en rapporte la postérité depuis ITHIER qui suit.

I. Ithier, Seigneur de Tocy, qui vivoit vers l'an 1060, fut pére 1. d'*Ithier*, II. du nom, Seigneur de Tocy & du païs de Puisaye, mort en la Terre-Sainte sans enfans en 1097; 2. de *Hugues* Seigneur de Tocy, mort sans alliance; & 3. de Nargeaud qui suit.

II. Nargeaud, Seigneur de Tocy & du païs de Puisaye après ses fréres, fit le voyage d'Outre-mer, & eut d'*Ermengarde* sa femme, 1. Ithier III, qui suit; 2. *Hervé*, Chartreux en 1139; 3. *Béatrix*; & 4. *Adeline* de Tocy.

III. Ithier, III. du nom, Seigneur de Tocy & du païs de Puisaye, fut l'un des Seigneurs qui accompagnérent le Roi Louïs VII, au voyage da la Terre-Sainte en 1147, & eut entre autres enfans, Nargeaud II, qui suit.

IV. Nargeaud, II. du nom, Seigneur de Tocy & du païs de Puisaye, vivoit en 1174, & fut pére d'Ithier IV, qui suit.

V. Ithier, IV. du nom, Seigneur de Tocy, &c. servit le Roi

Roi Philippe *Auguste* en ses guerres, & à la conquête de Normandie en 1206. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Gui*, Seigneur de Dampierre, & d'*Agnès* de Brienne, dont il eut 1. Ithier V, qui suit; 2. *Jean*, qui vivoit en 1220; 3. Anseric, *qui fit la branche des Seigneurs de* Baserne, *rapportée cy-après*; & 4. Nargeaud, *qui fit celle des Seigneurs de* La Terza, *aussi mentionnée cy-après*.

VI. Ithier, V. du nom, Seigneur de Tocy, &c. suivit le Comte de Nevers en la Terre-Sainte, où il mourut au siége de Damiette en 1218, ayant eu d'*Elisabeth* sa femme, 1. Jean qui suit; 2. *Ithier*, Seigneur d'Ansery, vivant en 1228; & 3. *Othon* de Tocy, qui fut pére d'*Othon*, Amiral de France, mort en 1296, lequel de sa femme, dont le nom est ignoré, eut pour enfans, *Philippe*, qui servit le Roi en ses guerres de Gascogne & de Saintonge en 1298, & étoit mort en 1301; & *Jeanne* de Tocy, mariée vers l'an 1297, à *Dreux* de Mello, IV. du nom, Seigneur de Lorme, de Châteauchinon, de Jarnac, de Châteauneuf & de Sainte-Hermine, dont elle fut la premiére femme.

VII. Jean, Seigneur de Tocy & de Puisaye, fut du nombre des Barons qui se plaignirent au Pape de la jurisdiction des Prélats, & vivoit en 1252. Il avoit épousé *Emme*, Dame de Laval, veuve de *Robert*, Comte d'Alençon, & de *Matthieu*, II. du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, Connétable de France, & fille aînée de *Gui*, V. du nom, Sire de Laval, & d'*Avoise* de Craon, dont il eut pour fille unique, *Jeanne*, Dame de Tocy, de S. Fargeau & du païs de Puisaye, mariée à *Thibaut*, II. du nom, Comte de Bar.

SEIGNEURS de BASERNE.

VI. Anseric de Tocy, troisiéme fils d'Ithier, IV. du nom, Seigneur de Tocy, & d'*Agnès* de Dampierre, fut Seigneur de Baserne & de Pierrepertuise, fut au voyage de la Terre-Sainte avec son frére aîné, se trouva à la prise de la ville de Damiette, & vivoit en 1220. Il avoit épousé *Isabeau*, Dame de Montfaucon, fille de *Renaud*, Seigneur de Montfaucon, & de *Mabaud*, Dame de Charenton, dont il eut, 1. Gui qui suit; 2. *Renaud*, Seigneur de Montpeiroux, qui épousa *Mabaud*. fille de *Renoul*, III. du nom, Sire de Culant; 3. *Guillemette*, mariée à *Thibaut* de Plancy, Seigneur de S. Winimer; 4. *Jeanne*, alliée à *Arnoul* de Bourbon, Seigneur de la Ferté-Chauderon; & 5. *Agnès* de Tocy, mariée 1. selon quelques uns, à *Guillaume* de Culant: 2. avant l'an 1276, à *Guillaume* de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles.

VII. Guy de Tocy, Seigneur de Baserne & de Pierrepertuise, vivoit en 1282, & mourut avant l'an 1291. Il avoit épousé *Guillemine* de Beaumez, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Baserne, qui vivoit en 1296, & mourut sans enfans; & 2. Guy II, qui suit.

VIII. Guy de Tocy, II. du nom, Seigneur de Baserne, &c. vivoit en 1311. Il avoit épousé *Isabeau*, dont il eut 1. *Erard*, Seigneur de Baserne, mort sans postérité de *Jeanne* de Villehardouin, dite de *Lésignes*; 2. Guy III, qui suit; 3. *Guillaume*, Chantre de l'Eglise de Rheims en 1336; & 4. *Jeanne* de Tocy, Dame de Pierrepertuise, mariée à *Géofroy* de Chamay, Seigneur de Chamesy.

IX. Guy de Tocy, III. du nom, Seigneur de Baserne, du Val d'Auligny, &c. vivoit en 1334, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré, 1. Louïs qui suit; 2. *Gui*; 3. *Anseric*; 4. *Jean*; 5. *Othenien*; 6. *Marguerite*, Dame de Noison & de Saisy; & 7. *Catherine* de Tocy, mariée à *Dreux*, Seigneur de Chapes.

X. Louïs de Tocy, Seigneur de Baserne, du Val d'Auligny, &c. qui vivoit en 1382, avoit épousé *Guye*, Dame de Mont-Saint-Jean, dont il eut *Alix* de Tocy, Dame de Baserne, du Val d'Auligny & du Mont-Saint-Jean, mariée 1. à *Oger*, V. du nom, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne: 2. à *Claude* de Beauvoir, Seigneur de Chastelus, Maréchal de France, qui l'épousa de force, l'ayant surprise dans son château du Val d'Auligny.

SEIGNEURS de LA TERZA.

VI. Nargeaud de Tocy, quatriéme fils d'Ithier, IV. du nom, Seigneur de Tocy, & d'*Agnès* de Dampierre, suivit en Orient en 1217, l'Empereur Pierre de Courtenay; passa à Constantinople, où sa valeur & sa naissance le rendirent très-recommandable; & mourut en 1240. Il avoit épousé 1. *N*.... fille de *Théodore* Branas, Prince Grec, Seigneur d'Andrinople & de Dimotuc, & d'*Agnès* de France, fille du Roi Louïs VII: 2. *N*.... fille de *Jonas*, Roi des Romains, laquelle après la mort de son mari, se rendit Religieuse. Du premier lit vinrent, 1. Philippe qui suit; 2. *Anseau*, qui demeura prisonnier à la défaite des troupes de Michel, Despote d'Epire & d'Etolie, par l'armée de l'Empereur de Nicée en 1259; & 3. *N*.... de Tocy, mariée à *Guillaume* de Villehardouin, fils puîné du Prince d'Achaïe.

VII. Philippe de Tocy, fut Régent de l'Empire de Constantinople en 1251, en l'absence de l'Empereur Baudouin de Courtenay, avec lequel il se retira en Italie, après la perte de Constantinople, où Charles, Roi de Sicile, lui donna la Seigneurie de La Terza, au païs d'Otrante, avec la charge de Grand-Amiral de Sicile, qu'il possédoit en 1272. De sa femme dont le nom est ignoré, il eut 1. *Eudes*, Grand-Justicier du Royaume de Naples sous le Roi Charles II, & Comte d'Albi à cause de sa femme; & 2. Nargeaud qui suit.

VIII. Nargeaud de Tocy, Seigneur de La Terza, Grand-Amiral de Sicile, mourut en 1292, laissant de *Lucie* d'Antioche, fille de *Boëmond*, VI. du nom, Prince d'Antioche, & de *Sibylle* d'Arménie, qu'il avoit épousée vers l'an 1280, pour fils unique, Philippe qui suit.

IX. Philippe de Tocy, Seigneur de La Terza, épousa en 1299, *Léonore* de Sicile, troisiéme fille de Charles, II. du nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte d'Anjou, &c. & de *Marie* Reine de Hongrie; mais ce mariage ayant été dissous par une Bulle du Pape Boniface VIII, du 17 janvier 1300, à cause de leur minorité, elle épousa en 1302 *Fréderic* d'Aragon, III. du nom, Roi de Sicile, dont la postérité a possédé ce Royaume. *Voyez l'Hist. de Constantinople.* * Summonte. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

* TOD (André) étoit de Dieppe & Docteur en Droit. Au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire de S. Philippe de Néri, dans la maison de Notre-Dame de Graces en Provence. Il fut fait Vice-Préfet de cette maison. Il travailla alors à la Traduction des Annales de Baronius. Après en avoir publié un volume, à Paris en 1614, il retourna en Provence. En 1616, le Pére Tod revint à Paris, & en 1618 il fut fait Supérieur du Collége de Dieppe, & quelques mois après premier Supérieur de la Maison de Dijon. En 1623, il la quita pour être premier Supérieur & Curé de Notre-Dame-des Vertus, au village d'Aubervillers près de Paris. En 1626, il en sortit pour retourner à Notre-Dame de Graces dont la Communauté l'avoit élu Supérieur. Il y mourut le sixiéme janvier 1630. Ses différens voyages, ses emplois & ses fatigues l'empêchérent de continuer la Traduction des Annales de Baronius. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TODI, sur le Tibre, en Latin *Tuder* ou *Tudertum*, ville d'Italie dans le Duché de Spoléte, avec Evêché, est presque entiérement ruïnée. Ce fut le lieu de la naissance du Pape S. Martin I. Todi est entre Pérouse & Narni, à vint milles de chacune de ces places. Son Evêché ne reléve que du saint Siége. Il y a près de Todi une espéce particuliére de bois qu'on tire du dedans de la terre. Ce bois est veiné comme du papier marbré, & a les qualitez du bois ordinaire. On en trouve de gros troncs sans branches ni racines, que l'on scie pour en faire des tables & plusieurs autres ouvrages. Comme ce bois est dans la terre, on l'appelle *bois fossile*, & on en a vu qui étoit partie bois, partie terre, & partie pétrifié. * *Mémoires manuscrits.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TOGA, espéce de surtout ou d'habit qu'on mettoit par dessus les autres chez les anciens Romains. Les Grecs l'appelloient τήβεννος. Il étoit sans manches & fermé de tout côté, de sorte qu'on étoit obligé de le mettre par dessus la tête. L'ouverture d'en haut étoit assez ample, tellement qu'on y passoit aussi le bras droit, & ainsi, il portoit sur le bras gauche avec lequel on relevoit une partie de cet habit. Afin que le reste ne traînât pas à terre, on le nouoit sur la poitrine. Ce nœud se formoit à peu près comme le milieu d'un bouclier, c'est pourquoi il fut aussi appellé *Umbo*. On ne pouvoit pas se servir de ceinture avec cette sorte d'habit, parce qu'elle auroit passé par dessus le bras gauche qui par là seroit devenu immobile ou du moins inutile étant caché sous la *togue*. On ne portoit cet habit qu'en ville & jamais à l'armée, d'où vient que l'on se servoit souvent du mot de *Toga* pour désigner la paix. Les *togues* cessérent d'être en usage sous les Empereurs; sans doute parce qu'elles étoient trop embarrassantes. On les portoit ordinairement blanches; mais dans le deuil, ou quand on avoit essuyé quelque grand malheur, on les portoit noires. * Ferrarius & Rubenius, *de Re Vestiaria.* Pitiscus, *Lexic. Antiq. Diction. Allemand de Bâle.*

TOGA VIRILIS: c'étoit l'habillement des jeunes gens à Rome quand ils entroient dans l'âge viril. Dans l'enfance ils portoient la *prétexte*, qui étoit une robe blanche, bordée de pourpre par le bas & semblable à celle des Sénateurs. En mettant la *Togue virile* ils obtenoient la liberté de se trouver dans les assemblées publiques du peuple pour assister aux délibérations sur les affaires de la République. Cet habillement étoit aussi appellé *Toga libera* & *pura*. Il étoit appellé *libre* parce qu'on entroit par là en liberté, & *pure* parce qu'il n'étoit pas permis d'y mettre aucune bordure. On ne sait pas bien à quel âge la jeunesse Romaine prenoit la *Togue* virile. Torrentius dans ses *Remarques sur Suétone*, & Bosius dans son Traité *de Toga Romana*, prétendent prouver que cela ne se faisoit qu'à l'âge de 17 ans. Alde Manuce, Norisius & Grævius, prouvent à leur tour que cela se faisoit à l'entrée de la 16 année, & d'abord qu'on avoit accompli la 15. Ils conviennent cependant que sous les Empereurs on mettoit la *togue* virile à 14 ans. * Lipsius, *Electa*, *l.* 1. *c.* 13, & *ses Notes* sur le 12 livre des Annales de Tacite. Dodwell, *Prælect.* 5. *ad Spartianum*, §. 6. Masson, *Vita Horatii*, *p.* 25. *Vita Ovidii*, *p.* 28. Pitiscus, *Lexic. Antiq.* Torrentius, *ad Sueton.* 2. 8. 4. 10. Bosius, *de Toga Rom. p.* 35. Alde Manuce, *Quæsita per Epist. l.* 2. *de Toga Rom.* Norisius, *Cenotaph. Pisan. p.* 114. Grævius, *sur Suétone, dans la Vie d'Auguste*, *c.* 8. *Dict. Allemand de Bâle.*

TOGARMA. *Voyez* THOGARMA.

TOGGENBOURG (Le) Comté en Suisse qui confine vers le Levant & le Couchant avec le Canton de Zurich, vers le nord avec le Canton d'Appenzell, la Thurgovie, & l'ancien païs de l'Abbé de S. Gall, & vers le sud avec les Seigneuries d'Utznach & de Gaster, qui appartiennent aux Cantons de Schwitz & de Glaris. Il a environ cinq lieues d'Allemagne de longueur sur deux de largeur. Sa capitale, appellée *Liechtensteig*, divise tout ce païs en Haut & Bas Toggenbourg. Ce Comté consiste proprement en deux Vallées, nommées le *Thurthal* & le *Neckerthal*. Outre Liechtensteig, les meilleurs endroits en sont Watwyl ou Watweil, Jonschwyl ou Jonswyl, Bischwyl ou Bischweil, Bazentheit, Kilchberg, Oberglatt, Cappel, &c., les Couvens de S. Jean, le vieux & le nouveau, & de Maggenau, & les châteaux d'Yberg, de Schwartzenbach & de Lutispurg. On com-

compte dans tout le Comté environ 9000 hommes capables de porter les armes. Les deux tiers font profession de la Religion Réformée & un tiers de la Catholique Romaine. Le Toggenbourg eut anciennement ses propres Comtes d'une Maison aussi ancienne que considérable. P. Fel. Fabri déduit leur Généalogie de *Dogka*, épouse de Curius, noble Romain. Mais Myconius, faisant attention aux armes de ces Comtes, qui sont un dogue, en conclut qu'ils étoient originaires d'Angleterre. Volckhart fut tué en 1081, par les Domestiques d'Ulric, Abbé de S. Gall. Dietzle, frére de Volckhart, voulut venger sa mort contre l'Abbé; mais il se trouva trop foible, & l'Abbé fit brûler son château de Neu-Toggenbourg. En 1172, Werner fut Prélat de Notre-Dame des Ermites, résigna en 1191, & mourut en 1209. En 1205, Diethelme, l'aîné, fonda la Maison de Bubiken appartenante aux Chevaliers de S. Jean. Diethelme II, son fils, ayant envie de se voir seul maître de tout l'héritage de son pére, invita en 1226 son frére Frédéric à un grand repas, & l'assassina. Voulant ensuite prendre possession des villes & châteaux de Frédéric, il fut excommunié par le Pape qui avoit appris son crime, & Conrad, Abbé de S. Gall, s'empara à main armée de tout son païs. Diethelme II eut trois fils, 1. *Guillaume*; 2. *Frédéric* II; & 3. *Crafften*, qui, pour venger son pére contre l'Abbé de S. Gall, se rangea dans le parti de l'Evêque de Constance & fut assassiné par un domestique en 1270. Frédéric, le dernier Comte de Toggenbourg, mourut sans héritiers le 30 avril 1436. Après sa mort ses Sujets voulurent se mettre en possession des beaux privilèges que ce Comte leur avoit comme léguez, & firent une confédération entre eux & une alliance avec les Cantons de Schwitz & de Glaris. Quoiqu'Elisabeth de Mætsch, veuve usufructuaire dudit Comté, s'opposât à ce dessein, ceux du Toggenbourg furent néanmoins confirmez dans leurs prétentions, ce qui donna occasion à la veuve de renoncer à tout l'héritage. En 1439, il y eut un accommodement entre les héritiers, & le Comté de Toggenbourg parvint aux Barons de Raren, originaires du païs de Vallais, qui confirmérent aux Toggenbourgeois leurs privilèges, & vendirent en 1468 toutes leurs prétentions sur ce Comté à Ulric, Abbé de S. Gall, pour la somme de 14500 florins. Les successeurs de cet Abbé s'arrogérent peu à peu un pouvoir souverain sur le Toggenbourg, jusques à ce que vers le commencement du XVIII siécle les Habitans du Toggenbourg recherchérent leurs anciens privilèges, à quoi les événemens suivans les sollicitérent. L'Abbé ordonna à ceux du Toggenbourg de payer à ses anciens Sujets 900 florins pour certains frais qu'ils avoient faits. On refusa de payer cette somme, parce que cela étoit contraire à leurs immunitez, & l'on nomma quelques Membres du Conseil du Toggenbourg pour chercher dans les Archives du païs de quoi s'éclaircir davantage sur leurs privilèges. Les Députez n'ayant pas les clefs firent ouvrir de force une ancienne cassette où se trouvoient les papiers nécessaires. Cette démarche fut encore prise en mauvaise part par l'Abbé, qui leur imposa à cause de cela une amende de 500 écus. Voici un autre fait: il importoit au Canton de Schwitz & au Prince de S. Gall d'avoir un grand chemin par le Comté d'Utznach & par le Hummelwald, pour entrer dans le Toggenbourg. Il y avoit plus, on prétendoit faire ce chemin sans qu'il en coutât rien. Les Députez de Schwitz & du Prince conférérent là-dessus ensemble en 1701, & l'on enjoignit à ceux du Toggenbourg, particuliérement à la Communauté de Watwyl, de faire ce chemin par corvées. On refusa de le faire & l'on députa six personnes des deux Religions pour faire les remontrances nécessaires au Prince. Mais voyant qu'ils agissoient en vain, les Députez dirent que si on les obligeoit à faire & à entretenir ce chemin, ils seroient beaucoup plus chargez que leurs Ancêtres, qui cependant étoient convenus en deux différentes fois avec leurs Seigneurs des privilèges dont ils prétendoient jouïr. Cette déclaration choqua, on la traita de rebellion & tout accès à la Cour de l'Abbé fut interdit aux Députez du Toggenbourg. Les Habitans de ce Comté sollicitérent là-dessus les avis & la protection de leurs Confédérez de Schwitz & de Glaris. Les derniers leur accordérent une lettre d'intercession auprès de l'Abbé, qui y eut peu d'égard, on ne cita les six Députez le septiéme juin 1701, devant une Commission; les y déclara infames; les condamna à revoquer à huis ouverts ce qu'ils avoient dit, & à payer une amende de 1540 écus. German, le Grand Sautier du Toggenbourg, qui étoit très-versé dans les affaires de sa patrie, fut attiré par artifice à S. Gall. On l'y arrêta; on saisit tous ses papiers & on le condamna à la mort. Il est vrai que l'exécution n'eut pas lieu; mais il fut détenu en prison pendant plusieurs années. Là-dessus ceux du Toggenbourg implorérent sérieusement les secours que ceux de Schwitz & de Glaris leur devoient, en vertu de de l'alliance faite avec eux en 1440. En effet le peuple de Schwitz & de Glaris assemblé en 1706, se déclara pour le Toggenbourg, & le cinquiéme juin ils renouvellérent à Watwyl l'alliance avec ses Habitans, nonobstant la protestation que l'Abbé avoit opposée. On porta l'affaire devant la Diéte des Cantons, & chaque parti y défendit sa cause avec beaucoup de chaleur. La Diéte n'ayant rien décidé, les Cantons Catholiques s'assemblérent au mois de novembre 1706, dans le Couvent des Capucins à Bade & y firent un projet d'accommodement. Mais ce projet étoit d'une telle nature que ni les Cantons de Zurich & de Berne, ni les Habitans du Toggenbourg, ne voulurent pas y donner les mains. Zurich & Berne résolurent à leur tour de se mêler de cette affaire & de rétablir sérieusement la tranquillité dans la patrie. Dans une conférence tenue à Berne en 1707, on examina les alliances, les privilèges, les droits & les documens de ceux du Toggenbourg, & l'on dressa six articles, qui furent présentez à l'Abbé par une Députation. Quoiqu'il refusât d'acquiescer à ces articles, on les suivit dans le Toggenbourg, & les Habitans des deux Religions en furent très-contens. Depuis ce tems-là la dissension ne fit que croître de jour en jour entre Zurich & Berne d'un coté, & entre les Cantons Catholiques de l'autre. Ceux de Schwitz changérent tout d'un coup de sentiment, quitérent le parti des Toggenbourgeois & embrassérent avec chaleur celui de l'Abbé. Dans le Canton de Glaris, les Catholiques se séparérent aussi des Protestans. Le Clergé Catholique du Toggenbourg ne travailloit qu'à irriter les Catholiques contre les Protestans, & le jour de Pâques de l'an 1709, les Réformez furent attaquez dans le Temple par les Catholiques, conduits par un Prêtre. L'Abbé mit garnison dans le château d'Yberg. Toutes ces démarches ne firent qu'aigrir les esprits des Toggenbourgeois, qui le troisiéme mai 1710, surprirent enfin le château d'Yberg, Schwartzenbach & Luthisbourg, & en chassérent les Gens de l'Abbé. Les Cantons Catholiques tinrent diverses assemblées en 1711, jusques à ce qu'en 1712, les hostilitez de l'Abbé firent éclatter une guerre ouverte. L'Abbé fut chassé de son païs; les Habitans du Toggenbourg, sous la protection des Cantons de Zurich & de Berne, établirent parmi eux un Conseil de 80 Membres, moitié Réformez & moitié Catholiques Romains; se formérent un Etat Démocratique, & traitérent entre eux les affaires d'Etat & de Religion qui les regardoient. En 1714, les Cantons de Zurich & de Berne projettérent une restitution limitée du Toggenbourg à l'Abbé; mais l'Abbé, qui s'étoit mis sous la protection de l'Empereur, ne la ratifia point & mourut en 1717. Son successeur ayant été élu, on entra de nouveau en conférence au mois de mai 1718, & le 15 juin on conclut le traité par lequel l'Abbé fut rétabli dans ses païs; mais avec cette réserve expresse que ses Sujets du Toggenbourg jouïroient sans aucune contradiction de tous leurs privilèges & droits tant ecclésiastiques que politiques. La Réformation se glissa dans le Toggenbourg en 1524, par le Ministére de Maurice Milès Pasteur de Watwyl, de Jean Dœring Pasteur de Hernberg, & de Blaise Farer de Stein. Le Toggenbourg, en 1529, renfermoit un bon nombre de Réformez, de sorte que le 13 février de cette année-là, il se tint un espéce de Synode-National, où l'on dressa 15 articles. En 1553, il fut ordonné que le Synode s'assembleroit tous les ans à Liechtensteig, capitale du païs, le troisiéme Mardi après Pâques. * Stumpfius, *Schweitzer-Chron.* Frid. Lucas, *Grafensaal.* Hamburg, *Hist. Remarq.* 1701. *p.* 298. Joh. Heinr. Tschudi Glaronensis, *Chron. in Append.* Waldkirch, *E. B. H. partie* 2. *Mercure Historique.* Dyrstel, *Geschlecht-beschreib. Dictionnaire Allemand de Bâle.* Voyez *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 308 *& suiv.* Ruchat, *Hist. de la Réform. tome* 1. *& tome* 2. *p.* 397.

* T O G N E T (Nicolas) fut un des plus célébres Chirurgiens de son tems. Il florissoit dans le XVII siécle, & étoit de Paris. On ne croit pas qu'il ait publié aucun Ouvrage, mais il ne laisse pas d'avoir rendu de grands services à sa patrie par son habileté. Il mourut le 29 décembre 1642, & fut enterré dans l'Eglise de S. Etienne-du Mont, où l'on grava à son honneur une Epitaphe sur son tombeau en vers François. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

T O G R A I, fameux Médecin, Historien & Poëte Arabe de l'onziéme & du XII siécle: on l'appelle aussi *Albosaïn* & son nom tout entier est, *Abu Ismaël*, *Albosaïn*, *Ebn Alaspahani*, *Al-tograï.* Il étoit natif d'Ispahan, capitale de la Perse. Le nom de *Tograï* lui vint, ou de sa charge, ou de son savoir dans l'Art d'écrire, parce que le mot de *Tograï* désigne aussi les caractéres entrelassez des Arabes, dont ils se servent à la tête & dans les têtres des Diplomes royaux. Il étoit Vizir ou Conseiller auprès du Roi Masud Ebn Mochammed Seljuki, dans la ville de Mausal. Il s'enrichit extraordinairement dans ce poste, & cependant il ne fut jamais content de sa fortune quoiqu'elle fût immense. De là vient que dans ses Poësies il se plaint toûjours que la Fortune n'avoit pas assez d'égard pour lui, & qu'à la fin il s'adonna à l'Alchymie. Le Roi ayant eu des différens, & enfin une guerre avec le Roi Mahmud, son frére, Tograï fut fait prisonnier l'an de l'Hégire 515, & le 1121. de Jesus-Christ, & massacré d'une maniére cruelle par le Vizir de Mahmud. Son corps fut ensuite brûlé. On croit que c'est la jalousie, causée par les excellentes qualitez de Tograï, qui lui attira une fin si triste. Il étoit alors âgé d'environ 60 ans. Il passoit dans son siécle pour le Phénix de l'Eloquence & de la Poësie. Son fameux Poëme, intitulé, *Lamiato l'Ajam*, fait foi de la capacité de l'Auteur. Les Arabes en font tant de cas qu'ils l'expliquent aux Ecoliers & le leur font apprendre par cœur. Il fut imprimé à Leyde en 1629. Edouard Pocock en donna une seconde édition, imprimée à Oxford en 1661, & qu'il accompagna d'une Version Latine & d'une analyse grammaticale. Tograï, outre ce Poëme, a encore écrit, *Chronicon Asiæ*; *Chronicon Persarum*; *Comment. in Rempubl. Platonis*; *Defloratio Naturæ in Alchymia.* * Pocock, *dans la préface sur le Poëme de Tograï.* Leo Africanus, *in Manuscripto apud Hottingerum. Dict. Allemand de Bâle.*

T O H I. *Voyez* T H O U.

T O I.

T O I N A R D (Nicolas) *Voyez* T H O Y N A R D.

T O I R A S. *Voyez* S A I N T-B O N N E T.

T O I S O N D'O R, Ordre de Chevalerie, institué à Bruges par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, le dixiéme janvier 1430, durant la solemnité de son mariage avec Isabelle de Portugal. Ce Prince tint la même année le premier Chapitre à Lille le jour de saint André, sous la protection de qui il avoit mis le nouvel Ordre, mais il n'en dressa les Statuts que l'année suivante, dans la même ville. Il n'y eut d'abord que vint-quatre Chevaliers; mais l'an 1516, Charles-Quint voulut qu'il y en eût

eût cinquante, sans y comprendre le Chef ou Souverain; mais présentement leur nombre n'est pas limité, & le Roi d'Espagne, qui est le Souverain, confére cet Ordre comme il lui plait, & à qui il lui plait, au lieu qu'autrefois il étoit conféré dans les Chapitres à la pluralité des voix: ce qui fut aboli dès l'an 1572, par Philippe II. Le Chapitre se tint pendant quelque tems tous les ans le jour de saint André: on régla ensuite qu'il ne se tiendroit que tous les trois ans, le deuxiéme mai; & Charles *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne, changea encore cette disposition, & voulut que le tems de ces assemblées dépendît entiérement du Souverain. Dans ces assemblées, & certains autres jours, les Chevaliers portent le grand Collier de l'Ordre, qui est composé de fusils & de cailloux, d'où sortent des étincelles de feu, & au bas duquel pend une Toison d'Or. Leurs manteaux n'étoient d'abord que de drap; mais en 1473 Charles *le Hardi*, ordonna qu'à l'avenir ils seroient de velours cramoisi, doublez de satin blanc, avec un bord semé de fusils, de pierres, d'étincelles & de toisons brodées d'or, & que les habits de dessous seroient aussi de velours cramoisi. Il voulut aussi que le second jour de l'assemblée les Chevaliers les portassent de drap noir, avec des chaperons de même étoffe: ce qui fut changé en 1559, où il fut réglé que ces manteaux & chaperons seroient de velours noir, & seroient fournis par le Souverain, comme les manteaux du premier jour. Enfin il régla que le troisiéme jour de l'assemblée, les Chevaliers, assistant à l'Office de la Vierge, seroient vêtus de robes de damas blanc, avec des chaperons de velours cramoisi. Les Officiers de l'Ordre qui sont, le Chancelier, le Thrésorier, le Gréffier & le Roi d'Armes, portent aussi des robes & des manteaux de velours cramoisi; mais tout unis. Hors des cérémonies, les Chevaliers ne portent qu'une Toison d'Or attachée à un filet d'or, ou à un ruban de soye. Cet Ordre a été approuvé l'an 1433 par le Pape Eugéne IV, & confirmé en 1516 par Léon X, qui lui a accordé divers priviléges, dont il y en a un assez singulier: c'est que les femmes & les filles des Chevaliers peuvent entrer dans les Monastéres des Religieuses, avec le consentement des Supérieurs. L'Office de Chancelier de l'Ordre est toûjours exercé par une personne constituée en dignité ecclésiastique, qui a le pouvoir d'absoudre les Chevaliers & les Officiers de tous les cas réservez, de commuer leurs vœux, & de leur accorder chaque année, & à l'article de la mort, une indulgence pléniére. * Jean-Jacques Chifflet, *Insign. Equit. Ord. Vell. Aurei.* Jacques Marchand, *Hist. Flandr. l.* 2. Le Mire, *Orig. Ordin. Equest. l.* 1. *c.* 1. Favin, *Theat. d'Honn. & de Cheval.* Louïs Gollut. Mézeray, &c.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de la Toison d'Or.

PHILIPPE DUC DE BOURGOGNE, Fondateur & premier Chef de l'Ordre de la Toison d'Or en 1429, mourut en 1467.

GUILLAUME de Vienne, Seigneur de S. George, de Sainte-Croix, &c. mort en 1435.
Régnier Pot, Seigneur de la Prugne, de Thoré, &c.
Jean, Seigneur de Roubaix, de Herzelle, &c. mort en 1449.
Rolland de Witkercke, Seigneur de Hemfrode, mort en 1442.
Antoine de Vergy, Comte de Dammartin, Seigneur de Champlitte, &c. mort en 1439.
David de Brimeu, Seigneur de Ligny, &c.
Hugues de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. mort en 1456.
Jean de la Clitte, Seigneur de Commines, &c. mort en 1445.
Antoine de Toulongeon, Seigneur de Traves, &c. mort en 1432.
Pierre de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, &c. mort en 1433.
Jean de la Tremoille, Seigneur de Jonvelle, &c.
Guillebert de Lannoy, Seigneur de Willerval, &c. mort en 1462.
Jean de Luxembourg, Comte de Ligny, &c. mort en 1445.
Jean de Villiers, Seigneur de l'Isle-Adam.
Antoine, Seigneur de Croy & de Renty, mort en 1475.
Florimond de Brimeu, Seigneur de Massincourt, mort en 1445.
Robert, Seigneur de Masmines, mort en 1431.
Jacques de Brimeu, Seigneur de Grigny.
Baudouin de Lannoy, Seigneur de Molembais, mort en 1474.
Pierre de Beaufrémont, Comte de Charny.
Pierre, Seigneur de Ternant.
Jean de Croy, Comte de Chimay, mort en 1472.
Jean, Sire de Créquy, mort en 1474.
Jean de Neufchâtel, Seigneur de Montaigu.
Frédéric, dit *Valeran*, Comte de Meurs.
Simon de Lalain, Seigneur de Hantes, de Montigny, &c. mort en 1476.
Andrieu de Toulongeon, mort en 1432.
Jean de Melun, Seigneur d'Antoing, d'Epinoy, &c. mort en 1484.
Jacques, Seigneur de Crévecœur, mort en 1436.
Jean de Vergy, Seigneur de Fonvens, de Vignory, &c. mort en 1460.
Gui de Pontallier, Seigneur de Tallemé, mort en 1436.
Baudot de Noyelles, Seigneur de Casteau.
Jean, bâtard de Luxembourg, Seigneur de Haubourdin, mort en 1436.
CHARLES de Bourgogne, Comte de Charolois, puis Duc de Bourgogne, & second Chef de l'Ordre de la Toison d'Or.
Ropreçt de Vernembourg, mort en 1445.
Thibaut, Seigneur de Neufchâtel.
Charles, Duc d'Orléans, mort en 1465.
Jean, Duc de Bretagne, mort en 1442.
Jean, Duc d'Alençon, mort en 1476.
Matthieu de Foix, Comte de Cominges.
ALFONSE V, Roi d'Aragon, mort en 1458.
François de Borsele, Comte d'Ostrevant.
Renault, Seigneur de Bréderode & de Viane, mort en 1473.
Jean de Borsele, Seigneur de la Vére, Comte de Grandpré, mort en 1470.
Jean, Seigneur d'Auxi.
Drieu, Seigneur d'Humiéres, mort en 1460.
Jean, I. du nom, Duc de Cléves, Comte de la Marck, mort en 1481.
Jean Guévara, Comte d'Ariano.
Pierre de Cardone, Comte de Golifano.
Jean, Seigneur de Lannoi, mort en 1492.
Jacques de Lalain, Seigneur de Bugnicourt, mort en 1453.
Jean de Neufchâtel, Seigneur de Montaigu.
Jean de Bourgogne, Duc de Nevers, Comte d'Etampes, mort en 1491.
Antoine, bâtard de Bourgogne, Comte de La Roche en Ardenne, mort en 1504.
Adolphe de Cléves, Seigneur de Ravestein, mort en 1492.
Jean de Portugal, Duc de Conimbre, Prince d'Antioche, Régent du Royaume de Chypre, mort en 1457.
JEAN II, Roi d'Aragon & de Navarre, mort en 1479.
Adolphe, Duc de Gueldre, mort en 1477.
Thibaut, Seigneur de Neufchâtel.
Philippe Pot, Seigneur de la Roche-Nolay, mort en 1494.
Louïs de Bruges, Seigneur de la Grutuse.
Gui, Seigneur de Roye.

CHARLES, DUC DE BOURGOGNE, SECOND Chef de l'Ordre de la Toison d'Or en 1467, mourut en 1477.

EDOUARD IV, Roi d'Angleterre, mort en 1483.
Louïs de Challon, Seigneur de Château-Guyon, mort en 1476.
Jean de Damas, Seigneur de Clessy.
Jacques de Bourbon, mort en 1468.
Jacques de Luxembourg, Seigneur de Richebourg, mort en 1487.
Philippe, Duc de Savoye, mort en 1497.
Philippe de Crévecœur, Seigneur d'Esquerdes, Maréchal de France, mort en 1494.
Claude de Montaigu, Seigneur de Couches, mort en 1470.
FERDINAND, dit *le Catholique*, Roi de Castille, de Léon, d'Aragon & de Naples, mort en 1516.
FERDINAND, Roi de Naples, mort en 1494.
Jean de Rubempré, Seigneur de Biévres, mort en 1477.
Philippe de Croy, Comte de Chimay, mort en 1483.
Jean de Luxembourg, Comte de Marle & de Roucy, mort en 1476.
Gui de Brimeu, Seigneur de Humbercourt, mort en 1476.
Engilbert, Comte de Nassau, mort en 1494.

MAXIMILIEN ARCHIDUC D'AUTRICHE, Empereur, troisiéme Chef de l'Ordre de la Toison d'Or, mourut en 1519.

Guillaume, Seigneur d'Egmont, mort en 1483.
Wolfart de Borsele, Comte de Grandpré, Seigneur de la Vére, mort en 1487.
Josse de Lalain, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Hollande, mort en 1483.
Jacques de Luxembourg, Seigneur de Fiennes.
Philippe de Bourgogne, Seigneur de Biévres, mort en 1498.
Pierre de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, mort en 1482.
Jacques de Savoye, Comte de Romont, mort en 1486.
Barthélemi, Seigneur de Lichtenstein, Grand-Maître d'Hôtel d'Autriche.
Claude de Toulongeon, Seigneur de la Bastie.
Jean, Seigneur de Ligne.
Jean de Hennin, Seigneur de Bossut, mort en 1490.
Baudouin de Lannoy, Seigneur de Molembais, mort en 1501.
Guillaume de La Baume, Seigneur d'Irlans, de Mont-Saint-Sorlin, &c. mort en 1516.
Jean, Seigneur de Berghes, mort en 1531.
Martin, Seigneur de Polheim, mort en 1498.
PHILIPPE d'Autriche, Comte de Charolois, puis Roi d'Espagne, I. du nom.

PHILIPPE I, ROI D'ESPAGNE, ARCHIDUC d'Autriche, quatriéme Chef de l'Ordre de la Toison d'Or, mourut en 1506.

FREDERIC IV, Empereur, Roi de Hongrie, Archiduc d'Autriche, mort en 1493.
HENRI VII, Roi d'Angleterre, mort en 1509.
Albert, Duc de Saxe, mort en 1500.
Henri de Witthem, Seigneur de Borsele, mort en 1515.
Pierre de Lannoy, Seigneur de Fresnoy.

Evrard

Evrard, Duc de Wirtemberg, Comte de Montbéliard, mort en 1496.
Claude de Neufchâtel, Seigneur de Fay, d'Efpinal, &c.
Jean, Comte d'Egmont, mort en 1516.
Chriftophle, Marquis de Bade, mort en 1527.
Jean, Seigneur de Gruninghe, mort en 1485.
Charles de Croy, Prince de Chimay, mort en 1527.
Guillaume de Croy, Duc de Soria, Marquis d'Arfcot, mort en 1521.
Hugues de Melun de Gand, Seigneur de Hendine & de Caumont, mort en 1553.
Jacques de Luxembourg, Seigneur de Fiennes, mort en 1535.
Wolfgang, Seigneur de Polheim, mort en 1512.
Fitelfrid, Comte de Zollern, mort en 1512.
Corneille de Berghes, Seigneur de Zévenberghe.
Philippe de Bourgogne, Seigneur de Somerdick, puis Evêque d'Utrecht, mort en 1524.
Michel de Croy, Seigneur de Sempy, mort en 1516.
Jean de Luxembourg, Seigneur de Ville & de Hamaide, mort en 1508.
Charles, Archiduc d'Autriche, Duc de Luxembourg, puis Empereur, V. du nom.
Henri VIII, Roi d'Angleterre, mort en 1546.
Paul, Seigneur de Liechtenftein.
Charles, Comte de Lalain, Sénéchal de Flandre, mort en 1525.
Wolfgang, Comte de Furftenberg, mort en 1503.
Jean Manuel, Seigneur de Belmonte, mort en 1535.
Floris d'Egmont, Comte de Buuren, mort en 1539.
Jacques, Comte de Hornes, Grand-Véneur héréditaire de l'Empire, mort en 1530.
Henri, Comte de Naffau, mort en 1538.
Ferri de Croy, Seigneur de Rœux, mort en 1524.
Philibert, Seigneur de Vére, mort en 1512.

CHARLES-QUINT EMPEREUR, & ROI d'Efpagne, cinquiéme Chef de l'Ordre de la Toifon d'Or, mourut en 1558.

François I, Roi de France, mort en 1547.
Ferdinand I, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohême, mort en 1564.
Frédéric, Comte Palatin, Duc de Baviére, Electeur, mort en 1556.
Jean, V. du nom, Markgrave de Brandebourg, mort en 1525.
Gui de la Baume, Comte de Montrevel, mort en 1516.
Hoïer, Comte de Mansfeld, mort en 1540.
Laurent de Gorrevod, Comte de Pont-de-Vaux, mort en 1527.
Philippe de Croy, Duc d'Arfcot, mort en 1549.
Jacques de Gaure, Seigneur de Fredin, mort en 1537.
Antoine de Croy, Seigneur de Thou, de Sempy, &c. mort en 1546.
Antoine de Lalain, Comte de Hoochftrate, mort en 1540.
Charles de Lannoy, Seigneur de Senzelle, mort en 1527.
Adolphe de Bourgogne, Seigneur de Biévres, de Vére, &c. mort en 1540.
Philibert de Challon, Prince d'Orange, mort en 1530.
Felix, Comte de Werdemberg.
Emnanuel, Roi de Portugal, mort en 1521.
Louïs, Roi de Hongrie & de Bohême, morr en 1526.
Michel de Wolkenftein.
Maximilien de Hornes, Seigneur de Gaefbeek.
Guillaume, Seigneur de Ribeaupierre, mort en 1547.
Jean, Baron de Trazegnies, mort en 1550.
Jean, Seigneur de Waffenaer, Vicomte de Leiden, mort en 1523.
Maximilien de Berghes, Seigneur de Zévenberghe, mort en 1545.
François de Melun, Comte d'Epinoy, mort en 1547.
Jean, Comte d'Egmont, Seigneur de Baer, mort en 1528.
Frédéric de Tolède, Duc d'Albe, mort en 1527.
Diégo Lopès Pachéco, Duc d'Efcalone, mort en 1556.
Diégo Hurtado de Mendoza, Duc de L'Infantado, mort en . . .
Inigo de Vélafco, Duc de Frias, Connétable de Caftille.
Alvare de Zuniga, Duc de Béjar, mort en 1532.
Antoine Manrique de Lara, Duc de Najara.
Fernand Rémontfolck, Duc de Cardonne.
Pierre-Antoine San-Séverino, Duc de San-Marco, Prince de Bifignano.
Frédéric Henriquès de Cabréra, Comte de Melgar, Amiral de Caftille, mort en 1538.
Alvare Pérès Oforio, Marquis d'Aftorga, mort en 1523.
Christierne II, Roi de Danemarck, mort en 1559.
Sigismond I, Roi de Pologne, mort en 1548.
Jacques de Luxembourg, Comte de Gavre, Seigneur de Fiennes, mort en 1530.
Adrien de Croy, Comte de Rœux, mort en 1553.
Jean III, Roi de Portugal, mort en 1557.
Jacques V, Roi d'Ecoffe, mort en 1542.
Fernand d'Aragon, Duc de Calabre, mort en 1551.
Pierre Fernandès de Vélafco, Duc de Frias, Connétable de Caftille.
Philippe, Duc de Baviére, mort en 1548.
George, Duc de Saxe, mort en 1539.
Bertrand de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, mort en 1559.
André Doria, Prince de Melphe, mort en 1560.
Philippe, Prince d'Efpagne, puis Roi, II. du nom.
Renault, Seigneur de Brédérode, mort en 1550.

Ferrante de Gonzague, Duc d'Ariano, Prince de Molfetta, mort en 1559.
Nicolas, Comte de Salm, mort en 1550.
Claude de la Baume, Seigneur du Mont-Saint Sorlin.
Antoine, Marquis de Berghes, Comte de Walhain.
Jean de Hennin, Comte de Boffut, mort en 1562.
Charles, Comte de Lalain, mort en 1585.
Louïs de Flandre, Seigneur de Praet, mort en 1555.
George Schenck, Baron de Tautembourg, mort en 1540.
Philippe de Lannoy, Seigneur de Santes, mort en 1535.
Philippe de Lannoy, Seigneur de Molembais, mort en 1543.
Alfonfe d'Avalos d'Aquino, Marquis de Guafto, mort en 1546.
François de Zuniga, Comte de Miranda, mort en 1536.
Maximilien d'Egmont, Comte de Buuren, mort en 1548.
René de Challon, Prince d'Orange, Comte de Naffau, mort en 1544.
Maximilien II, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, mort en 1576.
Inigo Lopès de Mendoza, Duc de L'Infantado, mort en 1566.
Ferdinand Alvarès de Tolède, Duc d'Albe, mort en 1582.
Côme de Médicis, Duc de Tofcane, mort en 1574.
Albert, Duc de Baviére, mort en 1579.
Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, mort en 1580.
Octave Farnéfe, Duc de Parme, mort en 1586.
Manrique de Lara, Duc de Najara.
Frédéric, Comte de Furftemberg, mort en 1559.
Philippe, de Lannoy, Prince de Sulmone, mort en 1597.
Joachim, Seigneur de Rye.
Pontius de Lalain, Seigneur de Bugnicourt.
Lamoral, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, mort en 1568.
Claude de Vergy, Baron de Champlite, mort en 1560.
Jacques, Comte de Ligne, mort en 1552.
Philippe de Lalain, Comte de Hoochftrate, mort en 1555.
Maximilien de Bourgogne, Marquis de Vére, Seigneur de Biévres, &c.
Pierre Erneft, Comte de Mansfeld, mort en 1604.
Jean de Ligne, Comte d'Aremberg, Seigneur de Barbançon, mort en 1568.
Pierre, Seigneur de Werchin.
Jean de Lannoy, Seigneur de Molembais, mort en 1560.
Pierre Fernandès de Cordone, Comte de Féria, mort en 1553.

PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE, SIXIE'ME Chef de l'Ordre de la Toifon d'Or, mourut en 1598.

Henri *le Jeune*, Duc de Brunfwic & de Lunebourg, mort en 1568.
Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Marquis de Burgau, Comte de Tirol, mort en 1595.
Philippe de Croy, Duc d'Arfcot, Prince de Chimay, mort en 1595.
Gonçale Fernandès de Cordoue, Duc de Seffa, de Terranova, &c.
Charles d'Autriche, Prince d'Efpagne, mort en 1568.
Louïs-Henriquès de Cabréra, Duc de Médina de Rio-féco, Comte de Melgart, mort en 1596.
Alfonfe d'Aragon, Duc de Ségorbe & de Cardone.
Charlas, Baron de Berlaymont, mort en 1596.
Philippe de Stavelo, Baron de Chaumont, mort en 1562.
Charles de Brimeu, Comte de Méghen, Seigneur de Humbercourt, mort en 1569.
Philippe de Montmorency, Comte de Hornes, mort en 1568.
Jean, Marquis de Berghes, Comte de Walhain, mort en 1567.
Guillaume de Naffau, Prince d'Orange, mort en 1584.
Jean de Montmorency, Seigneur de Couriéres, mort en 1563.
Jean, Comte d'Ooftfrife, mort en 1591.
Uladiflas, Baron de Bernftein, mort en 1592.
Ferdinand François d'Avalos-d'Aquino, Marquis de Pefcaire & de Guafto.
Antoine Doria, Marquis de San-Stephano.
Afcagne Sforce, Comte de Santa-Fiore, mort en 1575.
François II, Roi de France, mort en 1560.
Gui Baldo de Montfeltre-de la Rovére, Duc d'Urbin, mort en 1574.
Marc-Antoine Colonne, Duc de Palliano, mort en 1585.
Philippe de Montmorency, Seigneur d'Archicourt, mort en 1566.
Baudouin de Lannoy, Seigneur de Turcoing.
Guillaume de Croy, Marquis de Renty, Seigneur de Chiévres, &c. mort en 1565.
Floris de Montmorency, Seigneur de Montigny, mort en 1570.
Philippe, Comte de Ligne, mort en 1503.
Charles de Lannoy, Prince de Sulmone.
Antoine de Lalain, Comte de Hoochftrate, mort en 1568.
Joachim, Baron de Neuhaus, mort en 1584.
Charles IX, Roi de France, mort en 1574.
Dom Juan d'Autriche, Gouverneur des Païs-Bas, mort en 1578.
Erric, Duc de Brunfwick & de Lunebourg, mort en 1584.
Rodolphe II, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, mort en 1612.
Jean, Duc de Bragance, Connétable de Portugal, mort en 1582.
Alfonfe Pérès de Gufman, Duc de Médina-Sidonia, mort en 1615.
Philippe, Prince d'Efpagne, puis Roi, III. du nom.

Charles Emmanuel, Duc de Savoye, mort en 1632.
Louïs Henriquès de Cabréra, Duc de Médina de Rio-féco, mort en 1596.
Louïs de la Cerda, Duc de Médina-Céli.
Charles, Archiduc d'Autriche, mort en 1590.
Ernest, Archiduc d'Autriche, mort en 1595.
Guillaume, V. du nom, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére, mort en 1626.
François-Côme de Médicis, Duc de Toscane, mort en 1587.
Alexandre Farnése, Duc de Parme, mort en 1592.
François-Marie de Montfeltre de la Rovére, Duc d'Urbin.
Vespasien de Gonzague-Colonne, Duc de Sabionette, mort en 1591.
Charles d'Aragon, Duc de Terranova, mort en 1599.
Diego-Fernandès de Cordoue, Duc de Cardonne.
Honoré Cajétan, Duc de Sermonette, Comte de Fondi.
Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue, mort en 1612.
Inigo Lopès de Mendoza, Duc de L'Infantado, mort en 1601.
Jean Fernandès Pachéco, Duc d'Escalonne, mort en 1615.
Matthias, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, mort en 1619.
Ferdinand, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, mort en 1637.
Sigismond Batory, Prince de Transsylvanie, mort en 1613.
Pierre de Médicis, Prince de Toscane, mort en 1603.
Guillaume Ursin de Rosemberg, Burgrave de Bohême, mort en 1592.
Léonard, Baron de Harrach, mort en 1590.
Horace de Lannoy, Prince de Sulmone, mort en 1597.
Marc de Rye, Marquis de Varembon, Comte de Varax, mort en 1599.
Maximilien, Comte d'Oostfrise, mort en 1600.
Charles de Ligne, Comte d'Aremberg, mort en 1616.
Floris, Comte de Berlaymont, mort en 1620.
Philippe, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, mort en 1590.
Emmanuel de Lalain, Marquis de Renty, mort en 1590.
Robert de Melun, Prince d'Epinoy, mort en 1585.
Alfonse-Félix-d'Avalos-d'Aquino-d'Aragon, Marquis de Guasto & de Pescaire.
François de Vergy, Comte de Champlitte, mort en 1591.
François de Santapau, Prince de Butéra.
Jean, Baron de Kévenhuller, Grand-Ecuyer héréditaire de Carinthie, mort en 1606.

PHILIPPE III, ROI D'ESPAGNE, SEPTIE'ME Chef de l'Ordre de la Toison d'Or, mourut en 1621.

Albert, Archiduc d'Autriche, Prince des Païs-Bas, mort en 1621.
Louïs Henriquès de Cabréra, Duc de Médina-de-Rio-féco, mort en 1600.
Ferrante de Gonzague, Duc d'Ariano, Seigneur de Guastalle.
Jean de la Cerda, Duc de Médina-Céli, mort en 1607.
Antoine Alvarès de Tolède & de Beaumont, Duc d'Albe, Connétable de Navarre, mort en 1639.
Charles de Croy, Duc d'Arscot, Prince de Chimay, mort en 1612.
Charles-Philippe de Croy, Marquis de Havré, mort en 1613.
Philippe de Croy, Comte de Solre, Seigneur de Molembais, mort en 1612.
Philippe-Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, mort en 1618.
Lamoral, Comte & Prince de Ligne, mort en 1634.
Charles, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, mort en 1620.
Claude de Vergy, Comte de Champlitte, mort en 1602.
Pierre Cajétan, Duc de Sermonette.
Sigismond III, Roi de Pologne, mort en 1632.
Ranuce Farnése, Duc de Parme, mort en 1622.
Diégo-Henriquès de Gusman, Comte d'Alva.
Maximilien, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére, Electeur, mort en 1651.
Herman, Comte de Berg, Marquis de Berg-op-Zoom, mort en 1611.
Charles d'Aragon, Duc de Terranova, mort en 1605.
Ambroise Spinola, Marquis de Los-Balbasès, mort en 1630.
César d'Est, Duc de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi, mort en 1628.
Alexandre-Pic, Prince de La Mirandole, Marquis de Concordia, mort en 1637.
Camille Caraccioli, Prince d'Avellino.
Matthieu de Capoue, Prince de Conca, Grand-Amiral de Naples.
Marc Colonne, Duc de Zagarolle.
Inigo d'Avalos d'Aquino, Marquis de Pescaire & de Guasto, Grand-Chambellan de Naples.
Virginio des Ursins, Duc de Bracciano.
Louïs Caraffe Marra, Duc de Sabionette, Prince de Stigliano.
André-Matthieu Aquaviva d'Aragon, Prince de Caserte.
Fabrice Brancifort-Varesi & Santapau, Prince de Butéra, & de Pietra-Percia, mort en 1641.
Antoine de Moncade-d'Aragon, Duc de Montalte, Prince de Paterna, puis Cardinal.
Jean-André Doria, Prince de Melphe, Grand-Protonotaire de Naples, mort en 1606.
Pierre Tellès Giron, Duc d'Offone.
Jean d'Aragon, Duc de Terranova, mort en 1623.
Alfonse-Diégo-Lopès de Zuniga & Sotomayor, Duc de Béjar.

François Colonne, Prince de Palestrine, Duc de Bassanello, mort en 1632.
Rodrigue-Ponce de Léon, Duc d'Arcos, mort en 1630.
François de Gonzague, Prince de Castillon.
Frédéric Landi, Prince de Val-de-Taro.
George-Louïs, Landgrave de Leuchtemberg, mort en 1613.
Paul-Sixte Trauthson, Comte de Falkenstein, Maréchal héréditaire du Tirol, mort en 1621.
Philippe d'Autriche, Prince d'Espagne, puis Roi, IV. du nom.
Charles de Longueval, Comte de Buquoi, mort en 1621.
Frédéric Comte de Berg, Baron de Boxmeer, mort en 1618.
Charles-Emmanuel de Gorrevod, Duc de Pont-de-Vaux, mort en 1625.
Antoine de Lalain, Comte de Hoochstrate, mort en 1613.
Jean de Croy, Comte de Solre, Baron de Molembais, mort en 1640.
Jean-Emmanuel Pérès de Gusman, Duc de Médina-Sidonia.
Clériadus de Vergy, Comte de Champlitte, mort en 1630.
Wolfgang-Guillaume, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére-Neubourg, mort en 1653.
Uladislas-Sigismond, Roi de Pologne & de Suéde, mort en 1674.
Charles-Philibert d'Est, Marquis d'Est, de Saint-Martin & de Borgomanéro.
Paul-Sangro, Prince de San-Sévéro, Duc de Torremaggiore, Marquis de Castel-Nuovo.
Charles de Ligne, Duc d'Arscot, Comte d'Aremberg, mort en 1640.
Charles-Alexandre de Croy, Marquis de Havré, mort en 1624.
Christophle de Rye de la Palu, Marquis de Varembon, Comte de Varax.
Uladislas, Comte de Furstemberg.
Jean, Comte d'Oostfrise & de Rietberg.
Christophle, Comte d'Oostfrise & d'Embden.
Jean-Oldéric, Prince d'Eggemberg, mort en 1634.
Sdenco-Adalbert Poppel, Prince de Lobkowitz, mort en 1628.
Jean-George, Prince de Hohenzollern, mort en ....

PHILIPPE IV, ROI D'ESPAGNE, HUITIE'ME Chef de l'Ordre de la Toison d'Or, mourut en 1665.

François-Diégo Lopès de Zuniga & Sotomayor, Duc de Béjar, mort en 1638.
Charles de Lalain, Comte de Hoochstrate, mort en 1626.
François-Thomas d'Oiselay, Comte de Cantecroix, mort en 1629.
Louïs de Vélasco, Comte de Salazar, Marquis de Belvéder.
Guillaume de Melun, Prince d'Epinoy, mort en 1635.
Charles, Duc de Troppau, Prince de Liechtenstein, mort en 1627.
Léonard Helfrid, Comte de Meggau, mort en 1644.
Charles d'Autriche, Infant d'Espagne, mort en 1632.
François-Christophle de Kévenhuller, Grand Ecuyer héréditaire de Carinthie, mort en 1650.
Philippe de Rubempré, Comte de Vertaing, mort en 1639.
Alexandre de Bournonville, Comte de Hennin-Liétard, mort en 1656.
Louïs, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, mort en 1654.
Alexandre de Ligne, Prince de Chimay, mort en 1629.
Honoré Grimaldi, Prince de Monaco, puis Duc de Valentinois, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, mort en 1662.
Marin Caraccioli, Prince d'Avellino, Grand Chancelier de Naples.
Ferdinand-Ernest, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohéme, Archiduc d'Autriche, mort en 1657.
Paul Savelli, Prince d'Albano, Duc de Riccia.
Fabrice Caraffe, Prince de La Roccella.
Albert-Venceslas-Eusébe, Comte de Waldstein, Duc de Fridland & de Sagan, mort en 1634.
Jean, Comte de Nassau, mort en 1638.
Léopold, Archiduc d'Autriche, Landgrave d'Alsace, Comte de Tirol, mort en 1632.
Alfonse-Fernandès de Cordoue & Figueroa, Marquis du Priégo.
George-Louïs, Comte de Schwartzemberg, mort en 1642.
Tibére-Vincent del Bosco-Aragon-Vélasquès & Villaréal, Prince de Catolica, Duc de Misulmeri.
Maximilien, Comte de Sainte-Aldegonde, Baron de Noirkarmes, mort en 1635.
Jean de Montmorency, Prince de Robéque, mort en 1631.
Maximilien de Hennin, Comte de Bossut, mort en 1625.
Tibére Caraffe, Prince de Bisignano, Duc de San-Marco, mort en 1647.
Rambaud, Comte de Collalto, mort en 1630.
Jean-Jacques, Comte de Bronckhorst, mort en 1630.
Ernest, Comte d'Isembourg, mort en 1664.
Octave Visconti, Comte de Gamalério, mort en 1632.
Louïs d'Aragon-Cardonne & Cordoue, Duc de Cardonne & de Ségorbe.
Albert de Ligne, Prince de Barbançon, Comte d'Aigremont, mort en 1674.
Othon-Henri Fugger, Comte de Kirchberg, mort en 1644.
Nicolas, Comte d'Esterhazi de Galantha, Palatin du Royaume de Hongrie, mort en 1645.
Philippe Spinola, Marquis de Los-Balbasès, mort en 1659.
Godefroy-Henri, Comte de Pappenheim, mort en 1632.
Adam, Comte de Waldstein, mort en 1669.

Jean-

Jean-Batiste de Capoue, Prince de Caspuli & de Conca.
Paul de Sangro, Prince de San-Sévéro, Duc de Torremaggiore.
Hector Ravachiéro, Prince de Satriano.
Hercule-Théodore Trivulce, Prince de Mésoco, puis Cardinal, mort en 1656.
Maximilien, Prince de Dietrichstein, mort en 1655.
Maximilien, Comte de Trautmansdorf, mort en 1650.
Claude de Lannoy, Comte de la Motterie, mort en 1643.
Balthasar-Charles-Dominique d'Autriche, Infant d'Espagne, mort en 1646.
François d'Est, Duc de Modéne & de Reggio, mort en 1658.
Jean-Casimir, Roi de Pologne, mort en 1672.
Sifrid-Christophle, Baron de Preuner, mort en 1651.
Rodolphe, Baron de Tieffenbach.
Guillaume, Marquis de Bade, mort en 1671.
François-Marie Caraffe Castriot, & Gonzague, Duc de Nocéra, mort en 1642.
Charles Toco, Prince de Montemileto, mort en 1674.
Philippe-Balthazar de Gand, dit *Vilain*, Prince de Masmines, Comte d'Isenghien, mort en 1680.
Guillaume, Comte de Slawata & de l'Empire, de Klun, &c. mort en 1652.
Venceslas Poppel, Duc de Sagan, Prince de Lobkowitz, &c. mort en 1677.
Antoine-Ulric, Prince d'Eggemberg, mort en 1649.
Henri Schlick, Comte de Passau, mort en 1650.
Octave Picolomini d'Aragon, Duc d'Amalfi, mort en 1656.
François Caretto, Marquis de Grana, mort en 1651.
Ferdinand-Charles, Archiduc d'Autriche, Comte de Tirol, mort en 1662.
Philippe-François, Duc d'Aremberg, d'Arscot & de Croy, Prince de Porcéan, mort en 1675.
Sigismond-Louïs, Comte de Dietrichstein, mort en 1653.
Eugéne de Hennin, Comte de Bossut, mort en 1656.
Philippe-Charles de Croy, Duc de Havré, mort en 1650.
Claude Lamoral, Prince de Ligne, Marquis de Roubaix, mort en 1679.
Philippe de Croy, Prince de Chimay, mort en 1675.
Eustache de Croy, Comte de Rœux, mort en 1653.
George-Adam Borzita, Comte de Martinitz, mort en 1652.
Jean-Louïs, Comte de Nassau-Hadamar, mort en 1653.
Jean-Alfonse Pimentel de Quignonès, Comte de Bénévent, mort en 1652.
Nicolas-Marie de Gusman-Caraffe, Prince de Stigliano, Duc de Sabionette.
Diégo Lopès Pachéco, Duc d'Escalone, mort en 1653.
Ferdinand IV, Roi de Hongrie & de Bohéme, puis Roi des Romains, mort en 1654.
Paul Palfi, Comte d'Ersleden, Palatin de Hongrie, mort en 1654.
Jean Wichard, Duc de Monsterberg, Prince d'Avesperg, mort en 1677.
Sigismond Sfondrati, Marquis de Montasié, mort en 1652.
Charles-Albert de Longueval, Comte de Buquoy, mort en 1663.
Jean-Adolphe, Comte de Schwartzemberg, mort en 1683.
Louïs-Raimond d'Aragon-Folck-de-Cardonne-de-Cordoue, Duc de Ségorbe, de Cardonne, &c.
Diégo d'Aragon-Cortès & Fallajeia, Duc de Terranova, mort en 1663.
Philippe-Guillaume, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére-Neubourg, mort en 1684.
Jean-François Trautson, Comte de Falckenstein, mort en 1663.
Marc-Antoine Colonne, Duc de Palliano, mort en 1659.
François Filomarino, Prince de la Rocca, mort en 1678.
Jean-Maximilien, Comte de Lamberg, mort en 1682.
Léopold-Ignace, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohéme, Archiduc d'Autriche, mort en 1705.
Louïs-Ignace Fernandès de Cordoue Figueroa-Aguilar, Duc de Féria, Marquis de Priégo.
Manuel Lopès de Zuniga & Sotomayor, Duc de Béjar, mort en 1686.
Jean-Ferdinand, Comte de Porzia, mort en 1665.
Bernard-Ignace Borzita, Comte de Martinitz, mort en 1685.
Annibal, Marquis de Gonzague, Prince de l'Empire, Président du Conseil de Guerre de l'Empereur, mort en 1668.
Jean-Christophle, Comte de Puechin, Vice-Président du Conseil de Guerre de l'Empereur, mort en 1658.
Charles d'Est, Marquis de Borgomanéro, Grand d'Espagne, mort en 1695.
Nicolas Ludovisio, Prince de Piombino & de Salerne, mort en 1665.
Philippe-Emmanuel de Croy, Comte de Solre, Baron de Molembais, mort en 1670.
Jules Savelli, Prince d'Albano & de Vénafro.
Fabricio Pignatelli, Duc de Monteléon, mort en 1664.
François Cajétan, Duc de Sermonette.
Jean-François Désiré, Prince de Nassau-Siégen.
Jean-Batiste Borghése, Prince de Sulmone, mort en 1717.
François, Comte de Wesselini de Hadad, Palatin de Hongrie, mort en 1667.
François, Comte de Petting, mort en 1678.
George-Louïs, Comte de Sinzendorf, Thrésorier héréditaire de l'Empire, mort en 1681.
Jean, Comte de Rothal, mort en 1674.
Sigismond-François, Archiduc d'Autriche, Comte de Tirol, mort en 1665.
Nicolas d'Esdrin, Comte de Sérin, mort en 1664.
Gautier, Comte de Leslie, mort en 1667.

Il n'est pas sûr que ceux qui suivent, soient dans leur rang, que jusques à présent on n'a pu précisément savoir.

CHARLES II, ROI D'ESPAGNE, NEUVIE'ME Chef de l'Ordre de la Toison d'Or, mourut en 1700.

Ferdinand Bonaventure, Comte de Harrach, mort en 1706.
Théodore Trivulce, Prince de Mésoco, mort en 1678.
Ferdinand-Joseph, Prince de Dietrichstein, mort en 1698.
Raimond, Prince de Montecuculli, Président du Conseil de Guerre de l'Empereur, mort en 1680.
Jean Hartwick, Comte de Noititz, Chancelier de Bohême, mort en 1683.
David Ungnad, Comte de Weissen-Wolf, Conseiller d'Etat de l'Empereur, mort en 1671.
Philippe-Hippolyte-Charles Spinola, Comte de Brouay, mort en 1670.
Michel Koributt Wisniowiski, Roi de Pologne, mort en 1673.
Jean-Batiste Ludovisio, Prince de Piombino.
Laurent Colonne, Duc de Palliano, Connétable du Royaume de Naples.
Jules-César Colonne, Prince de Carbognano, Duc de Bassanello.
Maphée Barberin, Prince de Palestrine, Duc de Nocéra, mort en 1685.
David Ungnad, Comte de Weissen-Wolf.
Philippe-Louïs, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, en 1682.
Ferdinand-François-Joseph de Croix, Duc de Havré & de Croy.
Louïs de Beaufrémont, Marquis de Messimieux.
Jean-Charles de Batteville, Marquis de Conflans, mort en 1698.
Fabricio Caraffe, Duc d'Andrie, mort sans avoir reçu le Collier.
Diégo d'Aragon, Duc de Terranova, mort en 1674.
Thibault, Marquis de Visconti, mort en 1674.
Jean-François de la Cerda-Ribéra-Portocarréro, Duc de Médina-Céli-Alcala.
Pédro-Nunès-Colomb Portugal, I. du nom, Duc de Véraguas & de la Véga, mort en 1674.
Pédro-Nunès-Colomb Portugal, II. du nom, Duc de Véraguas.
Jean de Vélasco, Comte de Salazar, mort en 1678.
Alexandre, Prince de Bournonville.
Albert-François de Croy, Comte de Méghen.
N.... de Berghes, Comte de Grimberghes.
Alfonse d'Avalos-d'Aquino, Marquis de Pescaire.
N.... Comte de Dietrichstein.
Charles IV, Duc de Lorraine, mort en 1690.
Alexandre Farnése, Duc de Parme.
N.... Prince de Cariati.
Ernest, Duc d'Aremberg, Prince de Chimay.
Hector Pignatelli, Prince de Monteléon, mort en 1677.
Antoine-Alvarès de Toléde-Beaumont, Duc d'Albe, mort en 1701.
Albert, Comte de Sinzendorf.
Antoine Trotti.
Léopold-Ignace, Comte de Konigsec.
Charles-Henri légitimé de Lorraine, Comte de Vaudémont.
Jean-Hubert, Comte de Czernini.
Charles-Ferdinand, Comte de Waldstein, mort en 1702.
Eugéne de Montmorency, Prince de Robéque.
Othon-Henri de Caretto, Marquis de Grana, Gouverneur des Païs-Bas Espagnols, mort en 1685.
Charles Borromée, Comte d'Arona.
Frédéric Sforce.
Charles de Guévarre-d'Aragon-Borgia, Duc de Villahermosa, Gouverneur des Païs-Bas.
Charles-Eugéne, Prince d'Aremberg, Duc d'Arscot, mort en 1681.
César Visconti, Marquis de Cislagi.
Nicolas Pignatelli, Duc de Monteléon, mort en 1677.
Sigismond Helfrid, Comte de Dietrichstein, mort en 1698.
N.... Prince de Pietra-Percia.
Paul Esterhasi de Galantha, Palatin de Hongrie.
Jean-Ernest, Duc de Holstein-Ploen, mort en 1700.
Octave-Ignace, Duc d'Aremberg, Prince de Barbançon, mort en 1693.
Ernest Rudiger, Comte de Staremberg, mort en 1701.
François Caraffe, Prince de Belvéder, mort en 1711.
Henri-Ernest, Prince de Ligne, mort en 1702.
Philippe-Charles-Francois, Duc d'Aremberg & d'Arscot, mort en 1691.
Henri-François, Comte de Mansfeld, mort en 1692.
Jean-Guillaume, Electeur Palatin, mort en 1690.
Jean-Emmanuel de Zuniga, Duc de Béjar.
Joseph Empereur, Archiduc d'Autriche, mort en 1711.
Eugéne, Prince de Savoye, mort en 1736.
Antoine Caraffe.
Helmhard-Christophle Ungnad, Comte de Weissen-Wolf, mort en 1702.
Adolfe-Vratislas, Comte de Sternberg.
Dominique-André, Comte de Kaunitz, mort en 1705.
Wolfgang, Comte d'Oetingen, mort en 1708.

Got-

Gotlieb, Comte de Windifgratz, mort en 1695.
Louïs, Comte d'Egmont, mort en ....
Ferdinand-Gafton Lamoral de Croy, Comte de Rœux.
Eugéne-Louïs de Berg, Prince de Rach, mort en 1688.
Eugéne-Alexandre, Prince de la Tour & de Taffis, mort en 1714.
Urbain Barberin, Prince de Paleftrine.
Inigo Vélès Ladron de Guévarra, Comte d'Ognate, mort en 1699.
Jean-Emmanuel Pachéco, Duc d'Efcalone, Marquis de Villéna.
Jacques-Francois-Victor Sarmiento de Sylva, Duc d'Hijar, mort en 1700.
Manuel de Cordoue & Figueroa, Marquis de Priégo, mort en 1700.
Céfar, Marquis Vidoni.
François-Marquard, Comte de Wartemberg.
Ferdinand-Guillaume-Eufébe, Prince de Schwartzemberg, mort en 1703.
Francois-Ulric, Comte de Kinski.
Jean-Quentin, Comte Jorger, mort en 1705.
Francois-Charles Liebfteinski, Comte de Kolowrat, mort en 1700.
Philippe Colonne, Duc de Palliano, Connétable de Naples.
Jacques Sobieski, Prince de Pologne.
Ginès-Fernandès de Caftro-Portugal, Comte de Lémos.
Maximilien-Emmanuel, Duc de Baviére, Electeur de l'Empire.
Léopold, Duc de Lorraine.
Louïs-Guillaume, Prince de Bade, mort en 1707.
Rodrigue Silva-Mendoza-Gufman, Duc de Paftrane & de L'Infantado, mort en 1693.
François-Jofeph, Comte de Lamberg.
Philippe-Sigifmond, Comte de Diedrichftein, mort en 1716.
Jean-Adam-André, Prince de Liechtenftein.
Chriftophle-Léopold, Comte de Schafgots.
N.... de Mérode, Marquis de Wefterlo.
Charles-Louïs-Antoine de Hennin, Prince de Chimay, Comte de Boffut.
Philippe-Francois, Prince de Berghes, mort en 1704.
Enée, Comte de Caprara, mort en 1701.
François-Marie Caraccioli, Prince d'Avellino.
Balthazar Nafelli, Prince d'Aragona.
Marius-Mathei, Duc de Paganica.
Jean-Chriftian, Prince d'Eggemberg, mort en 1710.
Othon-Henri, Comte d'Abensberg & de Traun.
Venceflas-Ferdinand Poppel, Comte de Lobkowitz, mort en 1697.
Charles-Philippe, Electeur Palatin.
N.... Ramirès de Arellano, Comte d'Aguilar.
Louïs-Thomas Raymond, Comte de Harrach.
CHARLES, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohéme, Archiduc d'Autriche.
Jean Sigefroy, Prince d'Eggemberg.
George, Prince de Heffe-Darmftad, mort en 1705.
Antoine Florian, Prince de Liechtenftein.
Léopold-Philippe, Prince de Montecuculli, mort en 1698.
George-Adam Borzita, Comte de Martinitz.
Maximilien, Comte de Thun.
Jean-François, Comte de Wrmb & de Freidental, Chancelier de Bohéme, mort en 1705.
Sigefrid-Chriftophle, Comte de Breyner, mort en 1698.
Ferdinand-Augufte Poppel, Prince de Lobbowitz.
Ottavio, Comte de Curiani.
Charles-Erneft, Comte de Waldftein.
Jean-Léopold, Comte Trautfon.
Léopold-Ignace, Prince de Dietrichftein, mort en 1708.
Côme-Claude d'Ognies, Comte de Coupignies, mort en 1709.
Venceflas-Albert, Comte de Sternberg.
Henri de Melun, Marquis de Richebourg.
N.... Batteville, Marquis de Conflans.
Dominique Aquaviva, Comte de Converfano.
Léopold-Jofeph, Comte de Lamberg, mort en 1706.
N.... d'Avalos d'Aquino, Marquis de Pefcaire.
N.... Duc d'Arfcot.
Philippe-Antoine, Prince de Rubempré, mort en 1707.
Léopold-Matthias, Prince de Lamberg, mort en 1711.
Frédéric-Erneft, Comte de Windifgratz.
Charles Archinto.
Charles-Thomas de Lorraine, Prince de Vaudemont, mort en 1704.

PHILIPPE V, ROI D'ESPAGNE, DIXIE'ME Chef de l'Ordre de la Toifon d'Or, a pris le Collier de l'Ordre le dixiéme décembre 1700.

Charles de France, Duc de Berry, mort en 1714.
Philippe de France, Duc d'Orléans, mort fans avoir reçu le Collier, en 1701.
Paul, Duc de Beauvillier, &c. mort en 1714.
Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France, mort en 1723.
Albert Cajétan, Prince Electoral de Baviére.
Louïs-Alexandre de Bourbon, Comte de Touloufe.
Adrien-Maurice, Duc de Noailles.
André d'Avalos, Prince de Montefarchio, mort en 1709.
Jean-Jérôme Aquaviva d'Aragon, Duc d'Atri, mort en 1709.
Louïs-Jofeph, Duc de Vendôme, mort en 1712.
Damien-Helfrid Tferclaes, Comte de Tilly, mort en 1715.
Louïs-François de Harcourt, Comte de Sezanne, mort en 1714.
Jean-François de Béte, Marquis de Léde, mort le onziéme de janvier 1725.
Louïs-Francois, Duc de Boufflers, Maréchal de France, mort en 1711.
N.... Comte d'Autel.
N.... de la Cuéva, Duc d'Albuquerque.
Jacques-Fitz-James, Duc de Berwick, Maréchal de France.
N.... Marquis de Bay, Capitaine général de l'Eftrémadure, mort en 1715.
Antoine-Charles, Duc de Gramont, Pair de France, &c.
François Pio de Savoye & Corteréal, dit *le Prince Pio*, mort en 1723.
N.... Marquis de Crévecœur.
N.... Marquis de Céva-Grimaldi.
Jacques-Antoine de Baufrémont, Marquis de Liftenois, mort en 1710.
N.... Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri.
Louïs-Bénigne, Marquis de Baufrémont.
Anne-Augufte de Montmorency, Comte d'Efterre, puis Prince de Robecque.
Louïs, Marquis d'Arpajon.
Jean-Batifte du Caffe, Capitaine général des armées navales de France, mort en 1715.
Louïs, Marquis de Brancas.
N.... Marquis de Montijo.
Hector, Duc de Villars, Maréchal de France.
Roftaing Cantelmi, Duc de Popoli.
Jacques-Fitz-James, Duc de Liria, Lord Tinmouth.
Emanuel-Ignace, Prince de Naffau.
Louïs-Pierre-Maximilien, Marquis de Béthune, puis Duc de Sully, Pair de France.
Louïs-Henri de Harcourt, Comte de Beuvron, Lieutenant-général au Gouvernement de Normandie, mort en 1716.
Benoît Bidal, Marquis d'Asfeld, Lieutenant-Général des armées du Roi.
Abraham-Claude de Thubiéres, Marquis de Caylus.
Louïs, Prince des Afturies, puis Roi d'Efpagne, I. du nom.
Etienne, Marquis Mari.
N.... Andrault, Marquis de Langeron.
Jacques-Louïs, Duc de S. Simon, Pair de France.
Philippe-Charles, Marquis de la Fare.
FERDINAND, Infant d'Efpagne.
CHARLES, Infant d'Efpagne.
PHILIPPE, Infant d'Efpagne.
N.... Duc de Priégo, Médina-Celi.
N.... Duc d'Arco.
N.... Marquis de Santa-Crux.
N.... Comte de S. Iftevan de Gormas.
N.... Pic, Duc de la Mirandole.
N.... Duc de Médina-Sidonia.
N.... Marquis Grimaldo.
N.... Marquis de Valoufe.
N.... Marquis Scotti.
Antoine Arduïno.

LOUIS I, ROI D'ESPAGNE, ONZIE'ME Chef, mort en 1724.

Louïs, Duc d'Orléans.
Louïs, Duc de Bourbon.

* *Voyez* le Blafon des Armoiries des Chevaliers de la Toifon d'Or, par Jean-Batifte-Maurice, Roi d'armes d'Efpagne, imprimé à la Haye l'an 1667, qui y a joint leurs éloges & leur poftérité. * Maufolée des Chevaliers de la Toifon. Imhof, *Notitia Imperii.*

TOK. TOL.

TOKAY, ville très-forte de la Haute Hongrie, avec citadelle, fur le fleuve Bodroch, qui s'y jette dans la Teiffe ou Teiffa. Cette ville tomba en la puiffance de l'Empereur par la ceffion que lui en fit le Prince François Ragotski après la mort de fon pére, & la perte de la Tranffylvanie, du Comté de Zathmar, & des autres lieux cédez autrefois aux Tranffylvains. Le Comte de Souches en prit poffeffion en 1660, au nom de l'Empereur, & y mit garnifon impériale. Elle eft célébre par les vins qui croiffent aux environs, & qui font des plus délicats de tout le Royaume. Les mécontens s'étant faifis de cette place en 1682, fous la conduite d'Eméric Tékéli, le Général Caprara la reprit trois ans après. * *Vie du Comte de Tékéli. Hift. & Defcript. du Royaume de Hongrie*, *l.* 3. 1688. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TOKEN ou THOCHEN, ville de la Paleftine, appartenante à la Tribu de Siméon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 32.

TOKKENBOURU. *Voyez* TOGGENBOURG.

TOKOESI. *Voyez* XICOCO.

* TOLAD ou THOLAD, ville de la Paleftine, appartenante à la Tribu de Siméon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 29.

TOLAD, ville. *Voyez* THOLAD.

* TOLAH ou THOLA, fils aîné d'Iffachar, l'un des douze Patriarches: il fut Chef d'une famille qui, de fon nom, fut appellée la Famille des *Tolahites.* * *Genéfe, ch.* 46. *v.* 13.

TOLAH, l'un des Juges des Ifraëlites. *Voyez* THOLA.

TOLAND (Jean) naquit le 30 novembre 1670, dans un village nommé *Redeaftle*, proche de Londonderry en Irlande. Il a toû-

a toûjours passé pour fils d'un Prêtre Catholique, mais l'Auteur de sa Vie oppose à ce reproche une attestation de trois Franciscains Irlandois, datée de Prague en Bohéme du deuxiéme janvier 1708, lesquels déclarent qu'il descendoit d'une noble & ancienne famille de la Péninsule nommé *Enis-Own* en Irlande: le Pére Niceron ne paroit pas faire beaucoup de fonds sur cette déclaration. Toland avoit reçu au Batême le nom de *Janus Junius*; mais parce que les Ecoliers, avec lesquels il étudioit, le railloient sur ce nom, le Maître voulut qu'on lui donnât le nom de *Jean* qu'il a retenu. Il fut élevé dans la Religion Romaine jusques à l'âge de 17 ans, c'est à dire, jusques en 1687, qu'étant allé étudier dans l'Université de Glaskow, & ensuite, dans celle d'Edimbourg, il embrassa la Religion Protestante. Ayant été reçu Maître-ès-Arts à Edimbourg le 30 juin 1690, il alla à Leyde, où il étudia l'Histoire Ecclésiastique sous le savant Frédéric Spanheim. Le jeune Toland étoit déja rongé du désir de se distinguer à quelque prix que ce fût; défaut dont M. Locke s'apperçut aisément, comme il le fit connoître à M. Molineux, célébre Mathématicien d'Irlande, à qui il recommandoit Toland. Ayant demeuré environ deux ans à Leyde, il retourna en Angleterre & se rendit à Oxford pour y étudier. Son premier coup d'essai contre la Religion eut pour objet les Ecclésiastiques, qu'il attaqua dans une Satyre violente intitulée, *La Tribu de Lévi*. On lui opposa d'abord un Poëme Anglois sous le titre de *Rapsacbe Vapulans*, où l'on fait un terrible portrait de son esprit & de ses mœurs. On ne fait, *dit le Pére Niceron*, guéres de cas des vers de Toland, dont la veine n'avoit que peu ou point de grace. En 1696, il publia son livre intitulé *la Religion Chrétienne sans Mystéres*, & il donna la même année un *Discours sur les Monnoyes par Bernard Davanzati, Gentilhomme Florentin*, traduit de l'Italien en Anglois. Il passa en Irlande en 1697, le Docteur Pierre Brown écrivit contre lui, & excita le Magistrat à punir un homme qui venoit ériger en Irlande une Ecole d'impiété. Le Livre de Toland de la *Religion Chrétienne sans Mystéres*, fut brûlé le onziéme septembre 1697, & l'Auteur se sauva en Angleterre, où le Docteur Payne refuta son livre par ordre de l'Archevêque de Cantorbéry. Toland publia une Apologie avec ce titre, *Apologie pour M. Toland, contenue dans une lettre écrite par lui même à un Membre de la Chambre des Communes d'Irlande, la veille du jour que son livre fut condamné au feu, avec une Préface qui explique le sujet qui la lui a fait écrire.* Il se jetta ensuite dans le parti des Whiggs, & donna en 1699 les Oeuvres de Milton avec la Vie de l'Auteur, & les *Mémoires de Mylord Holles, Baron d'Irlande.* Les choses qu'il avança dans la Vie de Milton lui attirérent des Adversaires, qui l'accusérent d'attaquer la Religion & le Roi. Le Docteur Etienne Nye publia en 1700 un livre contre Toland, intitulé *Histoire & Défense du Canon du Nouveau Testament.* M. Richardson écrivit sur le même sujet. Toland publia à son tour *l'Amyntor, & Défense de la Vie de Milton* en 1699. Les opinions de Toland faisant du bruit en Angleterre, la convocation du Clergé en demanda la condamnation dans un Mémoire présenté aux Evêques en 1700. Se voyant poursuivi il retracta une partie de ses sentimens, & tâcha de donner un bon sens à quelques propositions censurées: on ne le poussa pas à toute rigueur. La même année il publia les Ouvrages de Jaques Harrington, à la tête desquels il mit la Vie de l'Auteur. Il fit paroître en même tems un Poëme, intitulé *Cliton* ou *de la Force de l'Eloquence.* Ce Poëme, où l'on trouve le Déïsme ou l'Athéïsme tout pur, courut quelque tems en manuscrit avant que d'être imprimé. Il donna en 1701, *l'Art de gouverner par des factions; l'Anglia Libera*, & *Paradoxa Civilia.* Comme il témoignoit dans ces Ouvrages son zéle pour la Maison de Hanovre, il crut qu'il lui feroit avantageux d'aller à Hanovre. Il y fit donc un voyage en 1702, lorsque le Lord Macclesfield y porta l'Acte du Parlement, qui déclaroit l'Electrice de Brunswick Héritiére présomptive des trois Royaumes. Il eut l'honneur de présenter à cette Princesse son *Angleterre Libre*, & en reçut des présens considérables, aussi bien que de l'Electeur, qui a été Roi d'Angleterre sous le nom de *George* I. Ce fut en 1701, que Toland alla à Berlin, qu'il vit quelquefois la Reine & qu'il eut une dispute avec le savant M. de Beausobre, Pasteur de l'Eglise de Berlin, sur l'autenticité des livres du Nouveau Testament: dispute d'où il paroit que Toland se tira assez mal. Cela fit qu'en 1707, lorsqu'il fit un second voyage à Berlin, il y fut reçu fort froidement, y étant trop connu. Etant repassé en Angleterre en 1702, il y publia un livre, intitulé, *Vindicius Liberius.* Il y reconnut que ses livres contenoient quelques propositions téméraires, & pria qu'on les lui pardonnât, protestant toûjours de la sincérité de sa Religion & de son attachement pour les Rois. Les lettres *à Serena* parurent en 1704, de même que les *Fables d'Esope*, traduites en Anglois. L'année suivante il publia *le Vrai Tableau du Socinianisme; Les Réglemens, Statuts & Privileges de l'Académie Royale, établie à Berlin, traduits en Anglois; Mémoire sur l'état présent de l'Angleterre, pour la défense de la Reine, de l'Eglise & du Gouvernement.* En 1707, il fit réimprimer la Philippique que Matthieu Scheiner, Cardinal de Sion, prononça dans le Conseil de Henri VIII, en 1514, & la traduisit en Anglois. En 1709, il donna son *Adeisidæmon*, où il tâche entre autres de prouver que les Athées sont moins dangereux à un Etat que les Superstitieux. Ce livre a été réfuté par plusieurs Savans. Il donna en 1710; un Ouvrage en François, le seul qu'il ait écrit en cette Langue & intitulé, *Lettres d'un Anglois à un Hollandois au sujet du Docteur Sacheverell, &c.* La révolution dans le Ministére, arrivée cette année en Angleterre, y rappella Toland, dont la plume vénale se livra aussi-tôt aux nouveaux Ministres pour décrier les précédens. Il gagna d'abord à ce métier, & les libéralitez de M. Harley, qui étoit alors Grand Thréforier, le mirent en état d'avoir une maison de campagne à Epsom, village de la Province de Surrey. Ce fut alors qu'il donna en 1711, la *Description d'Epsom.* La source des graces étant tarie pour Toland, il s'amusa à écrire des brochures contre le Ministére. L'an 1713, il lâcha dans le public son *Appel aux Gens de bien contre les Ecclésiastiques vicieux, &c.; Dunquerque ou Douvre, en l'honneur de la Reine, la sûreté de la nation, la liberté de l'Europe, & la paix du monde perdues entiérement, si l'on ne fait pas combler le port & raser le Fort de Dunquerque.* En 1714, il donna *l'Art de rétablir*, ou *la Piété & la Probité du Général dans le rétablissement du Roi Charles II, prouvées par ses propres lettres;* (Il s'est fait en trois mois dix éditions de cet Ouvrage) *Recueil des lettres du Général George Monk; L'Eloge funébre & le caractére de la Princesse Sophie.* Il écrivit en 1715, en faveur des Juifs, son Ouvrage intitulé *Raisons pour naturaliser les Juifs dans la Grande Bretagne & dans l'Irlande, &c.* En 1717, il publia *l'Anatomie de la Grande Bretagne, &c.* En 1718, il fit paroître *le Nazaréen*, ou *le Christianisme Judaïque, &c.* Ce livre fut d'abord combattu par M. Mangey, & ensuite par M. Pearson dans son *Antinazarenus.* Dans la même année il donna des éclaircissemens sur la prétendue Prophétie de S. Malachie, Evêque d'Armagh. En 1720, il fit imprimer son *Tetradymus*, & ensuite son *Pantheisticon*, Ouvrages où il léve le masque de son impiété. C'est dans le dernier qu'on trouve une espéce de Liturgie composée de passages d'Horace & de Juvénal. Voici un formulaire de ses priéres, *O sempiterne Bacche, qui reficis & recreas vires deficientium, adsis nobis propitius in pocula poculorum. Amen!* Il fit dans le même tems une Traduction de l'infame livre de Jordanus Brutus, dont il vendit les exemplaires très-cher, ayant eu la précaution de n'en faire imprimer qu'un petit nombre, afin d'en tenir le prix plus haut. Il fit encore paroître en 1720, un *Essai sur le Mensonge.* Outre les Ouvrages dont on a parlé, il publia encore un livre qui a pour titre, *Déclaration de l'Electeur Palatin en faveur de ses Sujets Protestans, &c.* Le but de ce Discours est de montrer que l'Electeur Palatin n'étoit point du tout persécuteur des Protestans. Le dernier Ouvrage qu'il a donné au public est un recueil des *Lettres du Comte de Shaftsbury à M. Molesworth.* Depuis son retour d'Allemagne il a toûjours vécu à Londres, se trouvant quelquefois si à l'étroit que son état ne différoit guére de la mendicité. Un violent rhumatisme, qui se changea enfin en jaunisse, accompagnée de fiévre, l'emporta le 21 mars 1722. Il se fit quelques jours avant sa mort cette épitaphe,

H. S. E.

JOANNES TOLANDUS
Qui in Hibernia prope Deriam natus,
In Scotia & Hibernia studuit,
Quod Oxonii quoque fecit adolescens,
Atque Germania plus semel petita.
Virilem circa Londinum transegit ætatem
Omnium litterarum excultor,
Ac linguarum plus decem sciens.
Veritatis propugnator,
Libertatis assertor
Nullius autem sectator aut cliens,
Nec minis nec malis est inflexus,
Quin quam elegit viam perageret
Utili honestum anteferens.
Spiritus cum Æthereo patre
A quo prodiit olim, conjungitur;
Corpus item, naturæ cedens,
In materno gremio reponitur.
Ipse vero æternum est resurrecturus,
At idem futurus Tolandus nunquam:
Natus Nov. 30.
Cætera ex Scriptis pete.

On a publié après sa mort, *Recueil de plusieurs piéces de M. Toland, publiées pour la premiére fois sur les Manuscrits de l'Auteur, &c.* à Londres 1726, *in octavo*, deux volumes. * Mosheim, *de Vita, Fatis & Scriptis Joannis Tolandi. Biblioth. Germ. tome 6. p.* 24, *&c.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Homme illustres, &c. tome* 1. *p.* 245—264: *& tome* 10. *p.* 23--48. *Biblioth. Angloise, tome* 14. *partie* 2. *p.* 290.

* TOLBIAC, en Latin, *Tolbiacum*, aujourd'hui Zulpich ou Zulch, est une ville du Cercle de Westphalie dans la Basse Allemagne, au Duché de Juliers, & à dix milles de Cologne. Cette ville est fameuse par la célébre victoire que Clovis, Roi de France, remporta en 496 sur les Allemands, & par le vœu qu'il fit d'embrasser le Christianisme, si le Seigneur lui accordoit la victoire qu'il lui donna en effet. Comme nos anciens Historiens ne nomment pas Tolbiac pour le lieu de cette bataille, les Jésuites d'Anvers, Compilateurs des Actes des Saints, ont cru qu'il est plus probable qu'elle s'est donnée dans l'Alsace, puisqu'il est marqué que Clovis revint à Rheims par Toul. Mais cette raison ne paroît pas suffisante pour abandonner l'opinion commune; car Grégoire de Tours nous apprend que Clovis, après la bataille, rangea les Allemands à son obéïssance. Ainsi il est plus probable & plus naturel de croire qu'il fit une incursion dans leur païs, & par conséquent qu'il ne sera pas revenu du champ de bataille à Rheims par le chemin le plus court. * Grégoire de Tours, *Gesta Francorum, l.* 2. *c.* 30. *apud* Du Chêne, *tome* 1. Bolland, *Acta Sanctorum in Vita Sancti Clodovæi.* Le Pére Longueval, *Histoire de l'Eglise Gallicane, l.* 5. *&c.*

TOLDER, anciennement *Olruna*, riviére qui a sa source au Mont de Vosge, près des sources de la Moselle. Elle coule dans le Suntgaw, baigne Masmunster, & se décharge dans l'Ill un peu au dessous de Mulhausen. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOLE'DE sur le Tage ou Taje, *Toletum in Carpetanis*, ville

le capitale de la Nouvelle Castille, avec Archevêché & Primatie des Espagnes, où les Auteurs Espagnols disent qu'il y a eu autrefois un Cirque de 2222 piez de long, capable de contenir 150000 personnes, est située assez bizarrement sur un grand rocher séparé de hautes montagnes par la riviére du Tage. La cime est une maniére de platte-forme, où sont la place, l'église & le château, & le reste est tout couvert de maisons assez bien bâties. On y trouve aussi trente-huit maisons religieuses, vint-sept églises paroissiales, quelques hopitaux, &c. On y fabrique une très-grande quantité d'étoffes de soye & de laine, outre des lames d'épée qui sont très-estimées. Dans cette ville, qui est très-grande, l'Eglise métropole, le Palais de l'Archevêque, & celui que Charles-*Quint* y fit bâtir, méritent d'être vus. Mais le dernier fut brûlé en novembre 1710, par les troupes de l'Empereur Charles VI, qui prétendoit à la Couronne d'Espagne, lorsqu'elles furent obligées de sortir de cette ville. L'Archevêque, qui est Primat de toutes les Espagnes, Chancelier de Castille, & le premier des Grands du Royaume, a trois cens mille écus de revenu; mais s'il n'est pas Cardinal, il n'en a que le tiers, & le reste est pour le Roi. Philippe V accorda en septembre 1721, à l'Archevêque & à ses successeurs en cette dignité, la permission de se faire traiter d'*Excellence.* Ses suffragans sont Cordoue, Ségovie, Carthagéne & Murcie unis ensemble, Siguença, Osma, Cuença, Jaën, Avila, & Valladolid. Le Chapitre Métropolitain, qui a deux cens mille écus de revenu, est composé de quatorze dignitez, de quarante hauts Chanoines, de cinquante Prébendiers, de vint petits Chanoines, de quarante-sept Prêtres, & de quarante Clercs pour la Musique; ce qui fait plus de deux cens personnes revêtues de surplis. Le Pape & le Roi d'Espagne sont Chanoines de cette église, & tous les ans on les appelle tout haut à la porte du chœur la veille de Noël, afin qu'ils ayent à assister aux premiéres vêpres & à l'Office du Roi, & des deux jours suivans; & faute par eux de comparoître, on les prive chacun de la rétribution de deux mille maravédis, qui valent seize livres treize sols & onze deniers monnoye de France: ce qui se retient au Pape sur ce qui lui est du pour les vacances des Bénéfices; & au Roi sur ce que le Chapitre peut devoir de subsides à sa Majesté. Quant aux Rites que l'on suit dans cette église, *voyez* les articles LITURGIE & MUSARABES. Toléde a été la ville royale, le séjour des Rois Visigoths & de quelques Maures. Alfonse VI, dit *le Vaillant*, la conquit sur ces derniers l'an 1085. * Francisco de Pisa, *Description de la imperial Ciudad de Toledo.* Garcias, *de Ecclef. Toled.* Hosano, *Hist. de los Reyes nuevos de Toledo*, *&c.*

CONCILES DE TOLE'DE.

Le premier Concile de Toléde fut célébré le septiéme septembre de l'an 400, & ne fut composé que de dix-neuf Evêques; mais leur savoir, leur zéle, & leur piété suppléérent à leur petit nombre. On y publia une Profession de Foi contre les Hérésies, & principalement contre celle des Priscillianistes, qui avoient fait de grands desordres en Espagne. Ensuite on y fit vint & un Canons pour régler la Discipline. Le premier exclut les Diacres de la promotion au sacerdoce, si après leur ordination, ils sont convaincus d'avoir vécu avec leurs femmes comme auparavant. Le second est au sujet des Pénitens qui voudroient recevoir les Ordres. Gabriel de l'Aubespine, Evêque d'Orléans, a publié de savantes Notes sur ce Canon. Le Cardinal Baronius avoit placé ce Concile sous le second consulat de Stilicon l'an 405, & depuis il le remit en sa véritable place, qui est le premier Consulat du même. Moralès, Mariana, & quelques autres le confondent avec un autre tenu l'an 406. C'est celui auquel le Pape Innocent I adresse une Epître qui est la 23 de celles que nous avons de ce Pontife. Mais le premier fut célébré sous Anastase, dans la troisiéme année de son Pontificat. Quelques uns croyent que le Concile tenu par ordre du Pape saint Léon, contre les Priscillianistes, fut assemblé à Toléde l'an 447. Ce sentiment n'est pas sans difficultez.

Le second Concile de Toléde fut célébré l'an 531, sous le régne d'Amauri, ou de Theudis selon saint Isidore de Séville. Montanus, Archevêque de cette ville, y présida à la tête de six ou sept autres Prélats illustres, entre lesquels étoit Juste d'Urgel. On y fit cinq Canons pour la réformation de la Discipline ecclésiastique, qui s'étoit fort relâchée, sous la domination des Princes Ariens.

Le troisiéme Concile de Toléde fut tenu après la conversion des Goths. Saint Léandre de Séville, & les autres Prélats qui avoient servi à détruire l'Arianisme, crurent qu'il étoit nécessaire d'affermir la Foi des peuples, & de régler la Discipline ecclésiastique. Ils s'assemblérent au mois de mai l'an 589, de toutes les provinces, au nombre de soixante-trois, & de cinq Procureurs pour les absens. Le Roi Récaréde y donna des marques de sa piété, & fit ordonner un jeûne de trois jours, avant l'ouverture du Concile, où l'on fit vint-trois Canons très-importans. Le second ordonne de réciter le Symbole avant la Communion. Le cinquiéme défend aux Prêtres & aux Diacres de vivre avec leurs femmes. Le XI, qui est le plus considérable, régle la pénitence des pécheurs. L'assemblée se conclut par un excellent Discours, que fit saint Léandre, sur la conversion des Goths. On y donna mille bénédictions au Roi Récaréde.

L'an 597, qui étoit la douziéme de son régne, les Prélats se trouvérent à Toléde au nombre de treize, selon Garcias, & de seize, selon le Cardinal Baronius. Ils y firent deux Canons qui regardoient la chasteté des Prêtres, qu'ils déposent de leur ministére, & qu'ils condamnent à une rude prison, lorsqu'ils sont tombez dans la fornication.

L'an 610, on célébra un Concile pour la primauté de l'église de Toléde.

Celui qu'on nomme le quatriéme, fut tenu par soixante-douze Evêques, l'an 633, pour le rétablissement de la Discipline & pour la Doctrine. Saint Isidore y présida, & on y fit soixante & quinze Canons.

Eugéne de Toléde présida au cinquiéme composé de vint Prélats, l'an 636. On y fit neuf Canons.

Deux ans après, cinquante-deux Evêques célébrérent le sixiéme, pour affermir la Foi Orthodoxe. Entre autres choses on y ordonna qu'on ne souffriroit en Espagne que des Catholiques: Silva de Narbonne y présida.

Le septiéme fut tenu par trente Evêques l'an 646, & dressa six Canons.

Le huitiéme, l'an 653, est de cinquante-deux Prélats.

Seize autres célébrérent le neuviéme, l'an 655.

Le dixiéme, l'an 656, fut tenu par vint Evêques.

On fit la division des diocéses dans le onziéme, tenu par dix-neuf Prélats l'an 675. Toutes ces assemblées regardent la Discipline.

Le XII, de trente-cinq Evêques l'an 681, confirma le Royaume au Roi Ervige, & reprima l'insolence des Juifs. Julien de Toléde présida à ce Concile, aussi-bien qu'au XIII, de quarante-huit Prélats, l'an 683, où l'on dressa treize Canons, & au XIV, tenu par dix-sept Evêques, l'an 684.

Le XV fut de soixante & un Evêques.

Le XVI Concile fut célébré l'an 693; le XVII, l'an 694; & le XVIII, l'an 701. Ces trois ou quatre derniers regardoient les affaires du Royaume, ou la personne des Souverains. On y ajoûta aussi quelques Canons pour la Discipline Ecclésiastique.

L'an 1324, Jean, Archevêque de cette ville, célébra un Concile, où l'on dressa huit Canons; & en tint un autre l'an 1327, pour le jugement des affaires ecclésiastiques.

L'an 1339, Gilles de Toléde assembla un Synode pour travailler à la réforme des mœurs. On y fit cinq Ordonnances.

Le même en célébra un autre l'an 1347, pour le même sujet, & contre la simonie.

Blaise, Evêque de la même ville, assembla les Prélats l'an 1355.

Il y a encore un autre Concile qu'on met entre les Provinciaux de Toléde, bien qu'il ait été tenu dans le bourg d'Aranda. Alfonse Carillo, Archevêque de la même ville y présida le cinquiéme décembre de l'an 1473. Nous en avons vint-neuf Canons dans l'édition de Valére Sérénus.

TOLE'DE, Maison illustre en Espagne par son ancienneté, par ses alliances, & par la réputation de ceux qui en sont sortis, dont on ne rapportera ici la postérité que depuis FERDINAND-ALVARE's de Toléde qui suit.

I. FERDINAND-ALVARE's de Toléde, Grand Alcaïde de la ville de Toléde, épousa *Jeanne* Paloméque, dont il eut 1. GARCIAS-ALVARE's qui suit; & 2. FERDINAND-ALVARE's de Toléde, qui a fait *la branche des Seigneurs de* VALDECORNEIA, *Comtes & Ducs d'*ALBE, *rapportée cy-après.*

II. GARCIAS-ALVARE's de Toléde, Seigneur d'Oropésa & de Valdecorneia, Maître de l'Ordre de S. Jacques en 1359, avoit épousé *Catherine* de Loaysa, fille de *Garcias*, Seigneur de Prétel, dont il eut FERDINAND II, qui suit.

III. FERDINAND-ALVARE's de Toléde, II. du nom, Seigneur d'Oropésa, épousa *Elvire* d'Ayala, fille & héritiére de *Diégue-Lopès* d'Ayala, Seigneur de Cébolla, dont il eut 1. GARCIAS II, qui suit; 2. *Pierre-Suarès* de Toléde, Seigneur de Gelves, mort sans postérité légitime; 3. *Jean*, Ecolâtre de Toléde; & 4. *Diégue-Lopès* d'Ayala, Seigneur de Cébolla & de Villalva, qui fit la branche des Seigneurs de Cébolla, finie en la quatriéme génération.

IV. GARCIAS-ALVARE's de Toléde, II. du nom, Seigneur d'Oropésa, de Xarandilla, &c. épousa *Jeanne* de Herréra, fille de *Garcias-Gonçalès* de Herréra, Seigneur de Pédraza, dont il eut 1. FERDINAND III, qui suit; 2. *Garcias*, mort sans alliance; & 3. PIERRE-SUARE's de Toléde, Seigneur de Gelves & de Juméla, qui de *Jeanne* de Guzman, fille de *Tellès* de Guzman, Seigneur de Villaverde, eut pour fille *Jeanne* de Herréra de Toléde, Dame de Gelves & de Juméla, mariée à *Jean* de Silva & Ribéra, Seigneur de Montemajor; & *Isabelle*, alliée à *Jean* de Mellas, Seigneur de Layos.

V. FERDINAND de Toléde, III. du nom, Seigneur de Cavagnas & de Xarandilla, fut créé Comte d'Oropésa en 1475. Il avoit épousé, 1. *Majore* Carillo de Toléde, fille de *Ferdinand-Alvarès* de Toléde, Comte d'Albe: 2. *Eléonore* de Zuniga veuve de *Jean* de Luna, Comte de Saint-Estevan de Gormaz, & fille d'*Alvarès* de Zuniga, Duc d'Arévalo. Du premier lit sortirent, 1. *Garcias*, mort sans alliance; 2. *Françoise*, mariée à *Gonthier* de Solis, Comte de Coria; 3. *Marie*, alliée à *Alfonse* de Fonséca, Seigneur de Coca; & 4. *Elvire*, qui épousa *Pierre* Davila, Seigneur de Las Navas: & du second vinrent, 5. FERDINAND, IV. du nom, qui suit; & 6. *Catherine* de Toléde, mariée en 473, à *Jean* de Silva, Comte de Cifuentes.

VI. FERDINAND de Toléde, IV. du nom, Comte d'Oropésa, &c. né posthume, épousa 1. *Marie* de Mendoza, fille de *Laurent-Suarès* de Mendoza, Comte de Corugna, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* de Pachéco, fille de *Jean*, Marquis de Villéna, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Christophle-Diégue*, qui fut d'église; 3. *Jeanne*, mariée à *Alvare-Pérès* de Guzman, Comte d'Orgas; 4. 5. *Marie* & *Isabelle*, Religieuses; & 6. *Louis* de Toléde & Pachéco, qui épousa *Agnès* Duque, dont il eut *Jean-Louis*; & *Ferdinand* de Toléde, né en 1520, qui fut nommé Cardinal en 1578, par le Pape Grégoire XIII, dignité qu'il refusa pour se retirer chez les Jésuites.

VII. FRANÇOIS de Toléde, Comte d'Oropésa, &c. épousa *Marie* Manuel de Figueroa, fille de *Gomès-Suarès*, Comte de Féria, dont il eut 1. FERDINAND, V. du nom, qui suit; 2. *Jean*

Jean de Figueroa, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Ambassadeur à Rome, & Châtelain de Milan; 3. *François* de Toléde, Viceroi du Pérou; 4. *Gomès-Suarès* de Figueroa; & 5. *Marie* de Figueroa, alliée à *François* de Ribéra-Barcoso, Seigneur de Saint-Martin.

VIII. Ferdinand-Alvare's de Toléde, V. du nom, Comte d'Oropésa, Seigneur de Xarandilla, &c. mourut en 1571. Il avoit épousé *Beatrix* de Monroy & Ayala, Comtesse de Déleytosa, Dame d'Almaras, de Cébolla, de Cerbéra, de Méjorada, de Villalva, &c. fille de *François* de Monroy, Comte de Déleytosa, &c. dont il eut 1. *François*, mort avant son pére; 2. Jean qui suit; 3. *Jeanne*, mariée à *François* Pachéco, Duc d'Escalone, morte le 17 février 1595; 4. *Anne*, alliée à *Gomès* Davila, Marquis de Vélada; 5. *Julienne*, Religieuse; & 6. *Françoise*, morte sans alliance.

IX. Jean-Alvare's de Toléde & Ayala, Comte d'Oropésa & de Déleytosa, Seigneur de Xarandilla, de Cébolla, de Méjorada, &c. épousa *Louïse* Pimentel, fille d'*Antoine*, Comte de Bénavente, dont il eut 1. 2. *Louïse* & *Jeanne*, mortes jeunes; & 3. *Béatrix* de Toléde, Marquise de Xarandilla, mariée à *Edouard* de Bragance, Marquis de Fléchilla, mort avant son pére. De ce mariage sortit *Ferdinand-Alvarès* de Toléde & Portugal, Comte d'Oropésa après la mort de son ayeul maternel, dont sont issus les Comtes d'Oropésa jusques aujourd'hui. *Voyez* PORTUGAL.

SEIGNEURS de VALDECORNEIA, Ducs d'Albe & de Huesca.

II. Ferdinand-Alvare's de Toléde, second fils de Ferdinand-Alvare's de Toléde, fut Seigneur de Valdecorneia, par la cession que lui en fit son frére aîné, & Maréchal de Castille. Il avoit épousé *Eléonore*, fille de *Ferdinand-Pérès* d'Ayala, dont il eut 1. Garcias-Alvare's qui suit; 2. *Gontbier* de Toléde, Seigneur d'Albe, Evêque de Palencia, Archevêque de Séville & de Toléde, mort en 1444, âgé de 70 ans; 3. *Jean*, mort sans alliance; & 4. *Ferdinand-Alvarès* de Toléde, qui fit la branche des Seigneurs de Higarès.

III. Garcias-Alvare's de Toléde, Seigneur de Valdecorneia, épousa *Constance*, fille de *Pierre-Ruiz* de Sarmiento, dont il eut 1. Ferdinand qui suit; 2. *Garcias-Constance*, morte jeune; & 3. *Gontbier*, Evêque de Palencia, *qui eut pour fille* naturelle, Agnès *de Toléde, mariée à* Gomès-Fernandès *de la Lama.*

IV. Ferdinand-Alvare's de Toléde, fut créé Comte d'Albe en 1439, & épousa *Mencie* Carillo de Toléde, fille de *Pierre* Carillo de Toléde, dont il eut 1. Garcias-Alvare's qui suit; 2. *Majore* Carillo de Toléde, premiére femme de *Ferdinand-Alvarès* de Toléde, III. du nom, Comte d'Oropésa; 3. *Thérése*, mariée à *Gomès* Carillo d'Albornoz, Seigneur de Torralva; & 4. *Agnès*, alliée à *Etienne* Gudiel.

V. Garcias-Alvare's de Toléde, Marquis de Coria, Comte de Salvatierra, fut créé Duc d'Albe, nommé Gouverneur des Royaumes de Castille & de Léon, & mourut en mai 1488. Il avoit épousé *Marie* Henriquès, fille de *Frédéric*, Comte de Melgar, Amirante de Castille, dont il eut 1. Fre'de'ric qui suit; 2. *Gontbier*, Evêque de Placentia, mort en 1506; 3. Pierre, *qui a fait la branche des Marquis de* Mance'ra, *rapportée cy-après*; 4. Ferdinand, *qui a fait celle des Seigneurs de* Villoria, *& Comtes d'*Ayala, *rapportée cy-après*; 6. *Mencie*, mariée à *Beltrame* de La Cuéva, Duc d'Albuquerque; 7. *Thérése*, alliée à *Pierre* Manrique, Comte d'Osforno; 8. *Françoise*, qui épousa *François-Fernandès* de La Cuéva, Duc d'Albuquerque; 9. *Marie*, alliée à *Gomès-Suarès* de Figueroa, Comte de Féria; & 10. Garcias-Alvare's de Toléde, Seigneur de La Orcaiada, qui épousa *Françoise* de Solis, fille de *Gontbier*, Comte de Coria, dont il eut Ferdinand-Alvare's de Toléde, Seigneur de La Orcaiada, qui épousa 1. *Eléonore* de Acugna, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabelle* de Lima, fille de *George* de Silveyra, dont il eut Antoine de Toléde, surnommé l'*Aveugle*, Seigneur de La Orcaiada & de Bohoioz, que *Hiéronyme* d'Ayala, fille de *Pierre*, Marquis de Las Navas, rendit pére d'*Antoine* de Toléde, Seigneur de La Orcaiada, & Marquis de Bohoioz, mort sans postérité de *Hiéronyme* d'Ayala, veuve d'*Antoine* de Vélasco, Seigneur de Villérias, & fille de *Pierre* d'Ayala, Comte de Fuensalida; de *Pierre* de Toléde, Aumonier de l'Infante Isabelle; de *Marie-Anne*, qui épousa *Pierre* de Porrès & Bosmédiana, Seigneur de Trémoroso; & de *Majore* de Toléde, alliée 1. à *Jean* Vincentélo, Seigneur de Cantillana: 2. à *Alfonse* Méfa, Seigneur de Piédrabuéna.

VI. Fre'de'ric de Toléde, Duc d'Albe, Marquis de Coria, Chevalier de la Toison d'Or, fut en grand crédit auprès de Ferdinand *le Catholique*, Roi d'Espagne, qu'il servit si bien à la conquête du Royaume de Grenade, & en la guerre contre le Roi de France pour le Comté de Roussillon, en qualité de Capitaine Général, qu'il lui donna la ville de Huesca. Il continua ses services à l'Empereur Charles-*Quint*, qu'il accompagna aux Païs-Bas, en Italie & en Espagne, & mourut en 1527. Il avoit épousé *Isabelle* de Zuniga, fille d'*Alvare*, Duc de Béjar, dont il eut 1. Garcias qui suit; 2. Pierre-Alvare's, *qui a fait la branche des Marquis de* Villafranca, *rapportée cy-après*; 3. *Diègue*, Prieur de l'Ordre de saint Jean, aux Royaumes de Castille & de Léon; 4. *Jean-Alvare*, né le onziéme juillet 1488, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque de Cordoue & de Burgos, qui fut nommé Cardinal en 1538, & mourut le 15 septembre 1557; & 5. *Eléonore* de Toléde, mariée à *Rodéric* Portocarréro, des Comtes de Métellin.

VII. Garcias de Toléde, Capitaine Général des côtes d'Afrique & de l'Isle de Gelves, où il fut tué dans une bataille donnée contre les Maures, du vivant de son pére, le 20 août 1510, eut de *Béatrix* de Pimentel, fille de *Rodéric*, Comte de Bénavente, 1. Ferdinand qui suit; 2. *Bernardin*, mort en 1535, à Palerme en Sicile, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Afrique; 3. *Catherine*, mariée à *Diègue* Henriquès de Guzman, Comte d'Alve-d'Aliste; 4. *Isabelle*, alliée à *Pierre* de Cardénas, Comte de la Puébla; 5. *Anne*, qui épousa *Louïs* de Guzman, Marquis d'Ardales; & 6. *Marie* de Toléde, alliée à *Henri* Henriquès, Comte d'Alve-d'Aliste.

VIII. Ferdinand-Alvare's de Toléde, né en 1508, fut Duc d'Albe & de Huesca après la mort de son grand-pére, Viceroi de Naples en 1555, Gouverneur des Païs-Bas en 1567, Chevalier de la Toison d'Or, & mourut le 12 janvier 1582, âgé de 74 ans. *Voyez son Eloge cy-après.* Il avoit épousé *Marie* Henriquès de Guzman, fille de *Diègue*, Comte d'Alve-d'Aliste, dont il eut *Frédéric* de Toléde, Duc d'Albe & de Huesca, qui épousa 1. *Guyomare* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, Duc de Ségorbe: 2. *Marie* Pimentel, fille d'*Antoine*, Comte de Bénavente, desquelles il n'eut point d'enfans: 3. *Marie* de Toléde, fille de *Garcias*, Marquis de Villafranca, dont il eut pour fils *Ferdinand* de Toléde, Duc d'Huesca, mort en enfance; Die'gue qui suit; & *Béatrix* de Toléde, mariée à *Alvarès-Pérès* Osorio, Marquis d'Astorga. *Il eut aussi un fils* naturel, *nommé* Ferdinand, *qui fut Prieur de l'Ordre de saint Jean, aux Royaumes de Castille & de Léon.*

IX. Die'gue de Toléde, mort le onziéme juillet 1583, avoit épousé en 1565, *Briande* de Beaumont, fille & héritiére de *Louïs*, Comte de Lérin, Connétable de Navarre, dont il eut 1. Antoine-Alvare's qui suit; & 2. *Antoinette*, mariée en 1593, à *François-Fernandès* de La Cuéva, Duc d'Albuquerque.

X. Antoine-Alvare's de Toléde & de Beaumont, Comte de Lérin, & Connétable de Navarre, Chevalier de la Toison d'Or, fut Duc d'Albe & de Huesca, Marquis de Coria, Comte de Salvatierra, &c. après la mort de son oncle, & mourut le 29 janvier 1639. Il avoit épousé *Mencie* de Mendoza, fille d'*Inico*, Duc de L'Infantado, morte le 17 septembre 1619, dont il eut 1. Ferdinand-Alvare's qui suit; 2. *Marie*, alliée à *Alvarès-Pérès* Osorio, Marquis d'Astorga; 3. *Anne*, mariée à *Antoine* Henriquès de Ribéra, Marquis de Villanuéva del Rio; 4. 5. *Louïse* & *Mencie* de Toléde, mortes sans alliance.

XI. Ferdinand-Alvare's de Toléde, Duc d'Albe, d'Huesca, &c. mort le septiéme octobre 1667, avoit épousé 1. *Antoinette* Henriquès de Ribéra, Marquise de Villanuéva, morte le 23 novembre 1623: 2. *Catherine* Pimentel, fille d'*Antoine*, Comte de Bénavente, morte sans postérité en janvier 1694. Du premier lit vint pour fils unique Antoine-Alvare's qui suit.

XII. Antoine-Alvare's de Toléde-Beaumont-Henriquès de Ribéra & Manrique, Duc d'Albe & de Huesca, Marquis de Villanuéva-del-Rio & de Coria, Comte de Lérin, de Salvatierra, &c. Connétable & Grand Chancelier de Navarre, mort le premier juin 1690. Il avoit épousé 1. *Marie-Anne* de Vélasco, fille de *Jean-Fernandès* de Vélasco, Duc de Frias, Connétable de Castille: 2. *Guyomare* de Silva, fille de *Diègue*, Marquis d'Oran. Du premier lit sortirent, 1. *Jean-Alvarès* de Toléde, mort jeune; 2. Antoine qui suit; 3. *Jeanne*, mariée à *François-Ponce* de Léon, Duc d'Arcos; & 4. *Marie*, alliée à *Nicolas-Marie* de Guzman-Caraffa, Prince de Stigliano, Duc de Médina de Las Torrès: du second lit vinrent, 5. François, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; & 6. *Thérése* de Toléde, morte en 1685, Dame de la Reine Marie-Louïse.

XIII. Antoine-Alvare's de Toléde, de Beaumont, &c. Duc d'Albe, d'Huesca, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 25 novembre 1701. Il avoit épousé *Constance* de Guzman, fille d'*Emmanuel-Louïs*, Comte de Villamanrique, morte en 1670, dont il eut pour fils unique Antoine-Martin-Alvare's qui suit.

XIV. Antoine-Martin-Alvare's de Toléde-Guzman, Duc d'Albe, d'Huesca, &c. Connétable du Royaume de Navarre, mourut le 28 mai 1711, en sa quarante-deuxiéme année, à Paris où il étoit Ambassadeur. Il avoit épousé le 25 mai 1688, *Isabelle-Zacharie* Ponce de Léon, fille d'*Emmanuel*, Duc d'Arcos. Elle prit une seconde alliance le 26 septembre 1716, avec *François* de Gonzague, Prince de Castillon, Duc de Solfarina, & eut de son premier mariage 1. *Nicolas-Joseph-Alvarès* de Toléde, Connétable de Navarre, mort à Paris pendant l'ambassade de son pére, le 28 août 1709, âgé de 19 ans; & 2. *Ferdinand-Antoine-Alvarès* de Toléde, mort jeune.

XIII. François de Toléde & Silva, fils d'Antoine-Alvare's de Toléde, Duc d'Albe, &c. & de *Guyomare* de Silva, sa seconde femme, Marquis de Carpio, Duc de Montoro, & Comte-Duc d'Olivarès par son mariage, a succédé aux Duchez d'Albe & de Huesca après la mort de son neveu, & a épousé le 28 février 1688, *Catherine* de Haro-de-Guzman, fille unique de *Gaspard*, Marquis del Carpio, &c. dont il a pour fille unique *Marie-Thérése* de Haro-de-Toléde.

MARQUIS de VILLAFRANCA, Ducs de Ferrandina.

VII. Pierre-Alvare's de Toléde, second fils de Fre'de'ric de Toléde, Duc d'Albe, &c. fut Marquis de Villafranca par son mariage, Viceroi de Naples en 1532, & mourut le 23 février 1552. Il avoit épousé 1. *Marie* Osorio Pimentel, fille unique de *Louïs* Pimentel, & de *Jeanne* Osorio, Marquise de Villafranca: 2. *Vincente* Spinella, fille de *Ferdinand*, Duc de Castrovillari, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. *Frédéric* de Toléde-Osorio-Pimentel, Marquis de Villafranca, mort sans postérité d'*Agnès* Pimentel, fille de *Bernardin* Pimentel, Marquis de Tavara; 2. Garcias qui suit; 3. *Eléonore*, mariée à *Cosme* de Médicis, Grand-Duc de Toscane, morte en 1562; 4. *Anne*, alliée

liée 1. à *Alvarès* de Mendoza, Seigneur Della Bella : 2. à *Loup* de Moscoso-Osorio, Comte d'Altamire; 5. *Jeanne*, qui épousa *Ferdinand* Ximénès d'Urrea, des Comtes d'Aranda; 6. *Isabelle*, marié à *Jean-Batiste* Spinelli, Duc de Castrovillari; & 7. *Louïs* de Toléde, Commandeur de Ricote, de l'Ordre de S. Jacques, qui épousa *Violante* de Moscoso-Osorio, fille de *Loup*, Comte d'Altamire, dont il eut *Rodéric-Garcias*; & *Françoise* de Toléde, mariée à *Octave* des Urfins, Comte de Pacentro.

VIII. GARCIAS de Toléde-Osorio-Pimentel, Marquis de Villafranca, Duc de Ferrandina, Prince de Montalvan, Viceroi de Sicile, mourut le quatriéme juin 1577, & selon d'autres, le 31 mai 1578. Il avoit épousé *Victoire* Colonne, fille d'*Ascagne* Colonne, Grand-Connétable du Royaume de Naples, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Marie*, troisiéme femme de *Frédéric* de Toléde, Duc d'Albe; 3. *Jeanne*, mariée à *Bernardin* Pimentel, Marquis de Tavara; 4. *Agnès* qui épousa *Jean* Pachéco, Marquis de Cerralva; 5. *Anne*, mariée à *Gomès* d'Avila, Marquis de Vélada, morte le 30 janvier 1599; 6. *Eléonore*, femme de *Pierre* de Médicis; & 7. *Délie* de Toléde, qui épousa *Gomès-Suarès* de Figueroa, Baron de Gaipuli.

IX. PIERRE de Toléde-Osorio, Marquis de Villafranca, Duc de Ferrandina, Prince de Montalvan, &c. Gouverneur du Milanois, avoit épousé 1. *Elvire* de Mendoza, fille d'*Inico-Lopès*, Marquis de Mondéjar: 2. *Jeanne* Pignatelli, veuve de de *Charles* de Tagliavia, Duc de Terranova, & fille de *Camille* Pignatelli, Duc de Monteléon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. *Garcias* de Toléde, Marquis de Villafranca, Duc de Ferrandina, Prince de Montalvan, &c. Général des galéres d'Espagne, mort sans postérité de *Marie* de Mendoza, fille de *Rodrigue* & d'*Anne*, Duc & Duchesse de L'Infantado; 2. FRE'DE'RIC qui suit; 3. *Victoire*, mariée à *Louïs-Ponce* de Léon, Marquis de Zara; & *Marie* de Toléde, Religieuse & Fondatrice du monastére des Annonciades de Villafranca.

X. FRE'DE'RIC de Toléde-Osorio-Pimentel, Marquis de Villanuéva, de Valduéza, Grand-Commandeur de Castille & de Ricote de l'Ordre de S. Jacques, & Capitaine-Général de la Mer Océane, épousa *Elvire-Ponce* de Léon, fille de *Louïs*, Marquis de Zara, laquelle après la mort de son mari fut premiére Dame d'honneur de la Reine Marie-Anne d'Autriche, & mourut le 30 septembre 1691. Leurs enfans furent, 1. FRE'DE'RIC qui suit; 2. *Elvire* de Toléde, mariée à *Jean-Gaspard* Henriquès de Cabréra, Amiral de Castille, Duc de Médina de Rio séco. *Il eut aussi pour fils* naturel Inico, *qui fut Capitaine Général d'Oran.*

XI. FRE'DE'RIC de Toléde-Osorio, Marquis de Villafranca & de Valduésa, Duc de Ferrandina, Prince de Montalvan, &c. né le 27 fevrier 1635, fut Général des galéres de Naples, Viceroi de Sicile, Conseiller d'Etat, Grand-d'Espagne, Major-dome-major de sa Majesté Cathqlique, Président du Conseil d'Italie, nommé par Louïs XIV, Roi de France, à l'Ordre des Chevaliers du S. Esprit, & mourut en juin 1705, en sa 71 année. Il épousa *Emmanuel* de Cordoue & Cardone, fille d'*Antoine*, Duc de Sessa, morte en 1679, dont il eut 1. JOSEPH-FRE'DE'RIC qui suit; 2. ANTOINE, *qui a commencé la branche des Marquis* de TAVARA, *rapportée cy-après*; 3. *Louïs*, mort sans alliance; 4. *François-Melchior*, mort le 13 juin 1696, sans laisser de postérité de *Thérése* Sarmiento de Vargas, Comtesse del Puerto; 5. *Elvire-Marie*, alliée en 1685, à *Gaspard-Melchior-Balthasar* de Silva & Mendoza, Comte de Gelves; & 6. *Thérése* de Toléde, mariée en 1696, à *Emmanuel-Joseph* de Silva & Mendoza, Marquis de Melgar.

XII. JOSEPH-FRE'DE'RIC de Toléde-Osorio, Marquis de Villafranca & de Valduéza, Duc de Ferrandina, &c. a épousé le 29 septembre 1683, *Catherine* d'Aragon de Moncade, veuve d'*Augustin* de Guzman, Marquis des Algaves, & fille unique de *Ferdinand* d'Aragon, Duc de Montalto, dont il a eu pour enfans, 1. FRE'DE'RIC; 2. *Ferdinand*; & 3. *Emmanuel.*

MARQUIS de TAVARA.

XII. ANTOINE de Toléde-Osorio, second fils de FRE'DE'RIC, Marquis de Villafranca, fut Commandeur d'Azuéga, & de l'Ordre de saint Jacques, & Marquis de Tavara, & Comte de Villada par le mariage qu'il a contracté en 1687, avec *Anne-Marie* Pimentel de Cordoue, fille de *François* de Cordoue, Duc de Sessa, & d'*Anne-Marie* Pimentel, Marquise de Tavara, dont il a eu 1. *Joseph-Isidore* de Toléde, Comte de Villada, mort le 23 août 1690; & 2. EMMANUEL, Comte de Villada, né le 20 février 1692.

MARQUIS de MANCE'RA.

VI. PIERRE de Toléde, troisiéme fils de GARCIAS-ALVARE'S, Duc d'Albe, fut Seigneur de Mancéra, de Salmoral, de Naharros, de San-Miguel, de Montalvo & de Gallégos, & épousa *Eléonore* d'Ayala, fille de *Pierre-Lopès* d'Ayala, Commandeur de Mora, dont il eut 1. *Pierre* de Toléde, Seigneur de Mancéra, qui mourut sans postérité légitime, & *eut pour fils* naturel Ferdinand *mort en* 1580, *sans laisser de postérité de* Violante *de Mendoza, fille de* Jean, *Seigneur de Moron*; 2. *Jean*, élu pour l'Evêché de Cadix, qu'il refusa; 3. HENRI qui suit; 4. 5. *Michel* & *Jérôme*, morts jeunes; & 6. *Marie* de Toléde, alliée à *Louïs* Sanchès, Seigneur de Ségura.

VII. HENRI de Toléde, Seigneur de Mancéra, &c. fut Président du Conseil des Ordres, & mourut le quatriéme mai 1552, avant eu d'*Isabelle* de Mendoza de Castille, fille de *Diégue* de Castille, Seigneur de Gorfil, morte en 1568, 1. LOUÏS qui suit; 2. 3. *Charles* & *Jeanne*, morts jeunes.

VIII. LOUÏS de Toléde, Seigneur de Mancéra, &c. Commandeur d'Alhange de l'Ordre de saint Jacques, épousa 1. *Mencie* de Toléde, fille de *Jean* de Fonséca, Seigneur de Coca, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabelle* de Leyva, fille de *Sanche* Martinès, Seigneur d'Leyva, dont il eut 1. *Henri*, Seigneur de Mancéra, qui se rendit Religieux Carme à l'âge de dix huit ans, sous le nom de Frére *Louïs de Jesus*, & mourut en 1598; 2. PIERRE qui suit; 3. *Isabelle*, Carmélite Déchaussée au monastére de Saint-Joseph de Salamanque; 4. *Louïse*, Religieuse Augustine au monastére de Notre-Dame de Grace; 5. *Marie*, morte jeune; & 6. *Marie-Anne* de Toléde, mariée à *Diégue-Gabriel* d'Aquila, Seigneur de Villaviciosa.

IX. PIERRE de Toléde, premier Marquis de Mancéra, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara & Commandeur d'Esparragal, Viceroi de Gallice & du Pérou, mourut le neuviéme mars 1654. Il avoit épousé 1. *Louïse* Feyioo-de-Novoa & Zamudio, fille de *François* de Novoa & de *Léonore* Zamudio, Marquise de Belvis: 2. *Marie* de Salazar-Henriqués de Navarra, Dame de Marmol, fille de *Louïs*, Seigneur de Marmol, morte le deuxiéme novembre 1662. Du premier lit vint 1. une fille unique nommée *Françoise-Marie* de Toléde-Osorio, Marquise de Belvis & de Montalvo, qui épousa 1. *Emmanuel* de Guzman: 2. *Diégue* Sarmiento de Acugna & Sotomajor, Comte de Gondomar: du second sortirent 2. ANTOINE-SE'BASTIEN qui suit; & 3. *Antoinette-Marie* de Toléde, alliée à *Pierre-Garcias* Carillo de Mendoza, Comte de Priégo.

X. ANTOINE-SE'BASTIEN de Toléde & Salazar, Marquis de Mancéra, Seigneur de Marmol &c. fut Ambassadeur à Venise, puis à Vienne, Viceroi de la Nouvelle Espagne, Majordome-major de la Reine, mére du Roi Charles II, & enfin Gentilhomme de la Chambre & du Cabinet du Roi. Il donna dans tous ces emplois des marques de sa capacité & de sa fidélité, particuliérement quand le Roi Philippe V, ayant quitté Madrid à l'approche de ses ennemis, pour aller se mettre à la tête de son armée, il voulut se faire porter à sa suite, nonobstant son grand âge, en sorte que le Roi fut obligé de lui envoyer ordre de retourner à Madrid, où il mourut en fevrier 1715, âgé de cent huit ans. Il avoit épousé 1. en 1655, *Eléonore-Marie* Caretto, fille de *François*, Marquis de Caretto & de Grana, morte en la Nouvelle Espagne le 22 avril 1674: 2. *Julienne-Thérése* de Ménésès, veuve de *François* Ponce de Léon, Duc d'Arcos, & fille de *Pierre* Portocarréro, Comte de Médelin, dont il n'eut point d'enfans. Il eut pour fille unique de sa premiére femme *Marie-Louïse* de Toléde, mariée en 1675, à *Joseph-Marie* de Silva, Marquis de Melgar.

SEIGNEURS de VILLORIAS, COMTES d'AYALA.

VI. FERDINAND de Toléde, quatriéme fils de GARCIAS de Toléde, Duc d'Albe, fut Seigneur de Villorias, & Grand Commandeur de Léon en l'Ordre de saint Jacques. Il avoit épousé 1. *Marie* de Roxas, fille de *Sanche*, Seigneur de Monçon: 2. *Aldonce* Pimentel, fille de *Pierre*, Seigneur de Tabora: 3. *Anne*, fille de *Louïs-Fernandès* Manrique, Marquis d'Aguilar. Du premier lit vinrent 1. *Garcias*, mort sans alliance; 2. SANCHE qui suit; 3. *Marie*, alliée à *Diégue* Colomb, Duc de Véraguas; 4. *Thérése* mariée à *Diégue* d'Aquila, Seigneur de Villaviciosa; 5. *Agnès*, qui épousa *Jean* Pachéco-Osorio, Seigneur de Céralvo; & 6. FRE'DE'RIC de Toléde, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, qui de *Blanche*, fille de Silva, eut pour enfans FERDINAND de Toléde & Silva qui servit en Flandre en qualité de Capitaine, & qui épousa *Isabelle* de Sanguésa, dont il eut N. . . de Toléde, sa fille unique, qui fut mariée à *Pierre-Alvarès* d'Abreu de Sousa. *Frédéric*, mort sans alliance; *Félician*; *Jean*, Archidiacre de . . . ; & *Isabelle* de Toléde, mariée à *Pierre* de Reynoso, Seigneur d'Antillo. FERDINAND de Toléde, Seigneur de Villorias eut pour enfans de sa troisiéme femme 7. *Jean*, Chevalier d'Alcantara; 8. *Antoine*, Religieux Dominicain; 9. *Aldonce*, mariée à *Jean* de Fonséca, Seigneur de Coca; 10. *Agnès*, alliée à *Louïs-Hurtado* de Mendoza de Guzman, Comte d'Orgas; 11. *Françoise*, qui épousa N. . . Zapata; & 12. *Françoise* de Toléde, mariée à *Gomès* de Cardénas, Seigneur de Lobon.

VII. SANCHE de Toléde, Seigneur de Villorias, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Commandeur de Monréal, épousa *Françoise* de Balcarcel, Dame de Doncos, fille de *Rodrigue*, dont il eut 1. FERDINAND qui suit; 2. 3. *Rodrigue* & *Diégue* de Toléde.

VIII. FERDINAND de Toléde, Seigneur de Villorias & de Doncos, Commandeur de Sagra de l'Ordre de saint Jacques, eut de *Marie* de Fonséca, fille de *Jean*, Seigneur de Coca, pour fils unique, ANTOINE-FRANÇOIS qui suit.

IX. ANTOINE-FRANÇOIS de Toléde-Fonséca & Ayala, Seigneur de Coca, de Villorias, de Doncos, Comte d'Ayala, &c. épousa *Marie-Anne* Tavora d'Ulloa, fille de *Pierre*, Marquis de La Mota, dont il eut 1. *Antoine*, Comte d'Ayala, mort sans alliance; 2. FERDINAND qui suit; & 3. *Marie* de Toléde, alliée à *François* de Hérasso, Seigneur de Mohernando.

X. FERDINAND de Toléde-Fonséca & Ayala, Comte d'Ayala, Seigneur de Villorias, de Coca, &c. Viceroi de Sicile, mourut en 1676. Il avoit épousé 1. *Isabelle* de Zuniga & Claerhout, Baronne de Maldeghem: 2. en 1654, *Catherine* Faxardo, fille de *Gonsalve*, Marquis de Saint-Léonard. Du premier lit sortit 1. *Agnès-Françoise* de Zuniga & Fonséca, Comtesse de Monterey, Ayala & Fuentes, Baronne de Maldeghem, &c. mariée à *Jean-Dominique* de Haro-de-Guzman: du second lit vinrent 2. *Marie-Thérése*, alliée à *Pierre-Emmanuel* Colomb de Portugal, Duc de Véraguas; & 3. *Isabelle-Rose* d'Ayala, mariée 1. en 1687, à *Ferdinand-Joachim* Faxardo de Réquésens, Marquis de Los Vé-

Vélès: 2. en 1689, à *Jean-Joseph* de Zuniga-Chaves & Chacon, Marquis de La Bagnéza, Comte de Casarubios. * *Voyez* Imhoff, *en ses vint familles d'Espagne, &c.*

TOLEDE (Ferdinand-Alvarès de) Duc d'Albe. *Voyez* ALBE (Ferdinand-Alvarès de Tolède, Duc d')

TOLEDO (Dom Pedro de) ou Pierre de Tolède, étoit natif de cette ville, dans la Castille Nouvelle en Espagne. Sa vertu parut dans le Gouvernement de Milan, dont Philippe IV le gratifia dès le commencement de son régne. Le premier jour qu'il y arriva, un Seigneur du païs, pour avoir l'honneur de ses bonnes graces, lui envoya un beau présent de toute sorte de gibier. Il le reçut, mais ce ne fut que pour le lui renvoyer fort bien apprêté, & tout prêt à être servi sur la table; bannissant, par cette conduite généreuse, la foule des présens, qu'on ne fait jamais que pour corrompre ceux qu'on craint, ou dont on a besoin. * Quévédo.

TOLEN ou TER-TOLEN, l'une des isles de Zélande, est entre celles de Béveland, de Schouwen, d'Overflakkée & le Brabant. Tolen, que l'on nomme improprennent Ter-Tolen, en est la ville capitale. Elle est petite, mais fortifiée, & située sur la côte orientale de l'isle. Maty, *Dict. Géogr.*

Elle tient le quatriéme rang dans l'Assemblée des Etats de la province. Elle est enfermée de sept bons bastions, & a de plus pour sa défense un Fort nommé *Slykenborg*, bâti de l'autre côté de la riviére. L'an 1577 le Prince d'Orange la prit. * M. Du Bois, *Géographie Moderne*, p. 374 & 375.

* TOLEN (François de) dont le nom Flamand est *de Backer*, & le Latin *Pistorius*, est aussi appellé *Tolensis*, parce qu'il étoit de Tolen ou Ter-Tolen en Zélande. Il fut Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, & Sous-Prieur du Mont-Sainte-Agnès à Zwoll. Il fut obligé d'en sortir en 1570. On a de lui les Ouvrages suivans, *Dialogus de Studio Sacrarum Literarum; Dialogus, Quomodo Sacris invigilandum Literis; Declamatio de Bonarum Literarum Studiis; Oratio Protreptica ad Studium Sacrarum Literarum; Oratio Parænetica ad idem Studium; Dialogus de Invocatione Divorum; Homiliæ tres*, 1. *de Diva Gertrude, Virgine*, 2. *de Fide, Pudicitia ac Virtute feminei Sexus*, 3. *de vera Virginitate ejusque cultu; Epithalamium Eliæ Leonino & Dympnæ Roëlantiæ Scriptum.* Il a mis aussi en meilleur Latin les quatre livres de l'Imitation de Jesus-Christ, par Thomas à Kempis. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 648.

TOLENTIN, ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, province de l'Etat Ecclesiastique, avec Evêché suffragant de Fermo, est renommée, parce qu'elle posséde le corps de saint Nicolas de Tolentin. L'Evêché a été uni à celui de Macérata.

* TOLET (Jean) Religieux Anglois de l'Ordre de Citeaux, fut fait Cardinal par le Pape Innocent IV, en 1244, & Evêque de Porto par Urbain IV, en 1261. On dit que le Pape Innocent IV, l'employa auprès de Henri III, Roi d'Angleterre, pour faire un accommodement avec ce Prince, & pour travailler à la réforme des mœurs du Clergé Anglois. Il étoit habile pour le tems où il vivoit. On a de lui des Elégies, des Satyres, quelques Oeuvres Philosophiques, Théologiques & Historiques, & quelques Oraisons. Après la mort du Pape Clement IV, les Cardinaux n'ayant pu jusques dans la troisiéme année s'accorder sur le choix d'un Pape, on dit que le Cardinal Tolet leur conseilla de faire rompre le toit du Conclave, afin de faciliter la descente du Saint Esprit, pour réünir les esprits. C'est le même Cardinal Jean dont il est parlé dans l'article de GREGOIRE X, Pape. Il mourut le 13 juillet 1274, après avoir fondé deux monastéres de Religieuses de son Ordre. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Seguin, *de Viris Illustr. Cisterc.* Reinaldi *Annales.* Ciaconius. Ughell. Frizon. Robert, *Gall. Christ.* Turrigius, *de Script. Cardin.*

TOLET (François) Cardinal, l'un des plus savans Théologiens de son tems, né à Cordoue en Espagne, l'an 1532, étudia dans l'Université de Salamanque, où il fut fait Professeur public de Philosophie à l'âge de 15 ans. Dominique Soto, qui avoit été le sien, l'appelloit ordinairement *le Prodige d'esprit.* Depuis il se fit Religieux dans la Compagnie de Jesus, & fut envoyé à Rome, où il enseigna la Philosophie & la Théologie, & où il s'acquit une grande réputation. Le Pape Pie V, le nomma pour être son Prédicateur, après Benoit Palmio & Alfonse Salmeron. Ayant eu ensuite ordre d'accompagner le Cardinal François Commendon, qui alloit en Allemagne pour persuader à l'Empereur Maximilien II, & Sigismond Roi de Pologne d'entrer dans la Ligue que les Princes avoient faite contre les Turcs, il n'aquit pas moins d'estime par sa prudence, qu'il en avoit acquis par son érudition & par sa piété. Il exerça l'emploi de Prédicateur sous le pontificat de Grégoire XIII, de Sixte V, d'Urbain VII, de Grégoire XIV, d'Innocent IX, & de Clément VIII, qui lui donnérent d'autres commissions importantes, tant dans la ville de Rome qu'ailleurs. Il eut aussi la charge de Théologien ordinaire. Ces emplois ne l'attachérent pas si fortement, qu'il ne se réservât toûjours quelque tems pour écrire ses doctes Commentaires sur divers livres de l'Ecriture, sur saint Jean, sur XII chapitres de saint Luc, &c. La Somme des Cas de Conscience, ou l'Instruction des Prêtres en VIII livres; des Commentaires sur Aristote, & grand nombre d'autres Traitez comme, *de Generatione & Corruptione, libri duo; de Anima; de Physica auscultatione; Commentarii in Epistolam Pauli ad Romanos; Sermones quindecim in Psalmum trigesimum primum;* (en Hébreu c'est le 32) *Tractatus duo in duo loca Epistolæ ad Romanos; Introductio in Logicam.* On a encore un bon nombre de Sermons de Tolet. Il ne faisoit point d'exorde, & après avoir expliqué son texte, il reprenoit les vices & les vicieux, n'épargnant ni les petits ni les grands. Béze faisoit un grand cas de son Commentaire sur S. Jean. Le Pape Grégoire XIII, dans un Bref qu'il lui adresse environ l'an 1584, le fait lui-même le Juge & le Censeur de ses propres Ouvrages, ce qui témoigne assez l'estime que les Pontifes Romains faisoient du savoir & du mérite de Tolet, que le Pape Clément VIII éleva l'an 1594 au Cardinalat. C'est le premier de son Ordre qui parvint à cette dignité. Il aimoit la justice & l'équité, & entre les preuves qu'on en peut alléguer, la plus illustre, est ce qu'il fit pour la réünion du Roi Henri *le Grand* avec le Saint Siége. Car quoique le Roi d'Espagne son Prince, n'oubliât rien pour s'opposer aux desseins du Roi Henri IV, & aux vœux des Catholiques de France, il ne se laissa point ébranler, & fut même celui qui travailla le plus pour cette réconciliation: ce que nous apprenons par les lettres de Mrs. d'Ossat & du Perron, depuis Cardinaux, qui travailloient pour lors à Rome pour la conclusion de cette affaire. Le Roi Henri *le Grand* chercha les occasions de témoigner la reconnoissance qu'il conservoit pour le Cardinal Tolet. Lorsqu'il eut reçu la nouvelle de la mort de ce Cardinal, arrivée le 14 septembre 1596, vers la 64 année de son âge, il lui fit faire un service solemnel à Paris & à Rouen. Pierre de l'Etoile qui vivoit alors, dit dans son Journal du régne de Henri IV, que ce Cardinal mourut au mois de juin. * Sponde, *in Annal. Eccles.* Petramellarius. Sandére. Hilarion de Coste. Alegambe. Nicolas Antonio, &c. Téissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. p. 243. *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

TOLEZBURG, petite ville forte, défendue par une bonne citadelle. Elle est dans l'Estonie en Livonie, sur le Golfe de Finlande, entre la ville de Narva ou Nerva, & celle de Rével, environ à 23 lieues de chacune. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TOLFA, place de l'Etat Ecclésiastique en Italie, est dans le Patrimoine de saint Pierre, au nord-est de Civita-Vecchia dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

TOLHUYS, lieu du Bétau sur le Rhin, est devenu célébre depuis que les François y passérent ce fleuve à la nage en 1672, en présence de Louïs XIV, pour aller attaquer dans leurs retranchemens les Hollandois, qui y furent mis en déroute. Cet endroit est sur les frontiéres du Duché de Gueldre. * Baudrand.

* TOLISTOBOGES, anciens peuples des Gaules, fortis de la Celtique proprement dite, avoient une même origine avec les Tectosages. Ils se jettérent dans l'Asie, & s'étendirent vers la Bithynie & la Phrygie. Ils se rendirent tributaires l'Eolie & l'Ionie. L'an de Rome 565, le Consul Manlius leur déclara la guerre, les attaqua sur le Mont-Olympe & les défit entiérement. Après cette victoire, il fit faire un monçeau de toutes leurs armes; & y fit mettre le feu. Peu de tems après, il fit la paix avec eux. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TOLLENAAR (Jean) de Bruges, Jésuite né en 1582, enseigna pendant quelques années, les Humanitez, & professa pendant trois ans la Théologie Morale. Il fut deux fois Recteur de la Maison Professe d'Anvers, & ensuite Provincial de Flandre. On a de lui *Speculum Vanitatis, sive Ecclesiastes soluta ligataque Oratione elucidatus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 572.

* TOLLIUS (Jacques) Savant Hollandois, mort en 1696, a été en rélation avec presque tous les Savans du siécle dernier, & a lui même enrichi la République des Lettres de beaucoup d'Ouvrages pleins d'érudition. On a entre autres les Relations de ses Voyages de Berlin, de Vienne en Autriche, de Hongrie, d'Italie, &c. Il commença celui de Berlin en 1687. Le voyage de Vienne suivit de près, & il vit la Hongrie la même année. Ces Rélations n'ont été imprimées qu'après la mort de l'Auteur, sous le titre de *Epistolæ Itinerariæ*, par les soins & avec d'amples Notes de M. Henri-Chrétien Henninius, à Amsterdam, 1700, *in quarto.* En 1696, M. Tollius publia ses *Insignia Itineris Italici*, à Utrecht, *in quarto*, qui contiennent quelques Ecrits d'anciens Auteurs Ecclesiastiques, en Grec & en Latin, enrichis des Notes de l'Editeur. On estime beaucoup l'édition qu'il a donnée de Longin, avec une Traduction Latine à côté du texte Grec, ses Notes, celles de M. Dacier & de plusieurs autres, & la Traduction Françoise de M. Boileau Despreaux. L'année même de sa mort, il donna au Public la Dissertation de Benoit Bacchini *de Sistris*, avec des Notes, & une Dissertation de sa composition sur le même sujet. Dès l'an 1677, il avoit publié aussi l'Oraison de Cicéron *pro Ligario*, avec des Notes & un Commentaire, & la même année un Essai de ses Notes Critiques sur Longin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TOLLIUS (Jacques) différent du précédent, est Auteur de quelques Ouvrages de Chymie, comme, *Manuductio ad Cœlum Chemicum*, à Amsterdam, 1688, *in octavo*; & *Sapientia insaniens sive Promissa Chemica, &c.* en 1699 *in octavo.* * Le même.

* TOLLIUS (Cornelius) est Auteur d'un fort bon Ecrit, & d'un stile assez élégant, où il traite du malheur des Gens de Lettres, *de Infelicitate Literatorum.* Il peut servir de Supplément au Traité de Piério Valeriano sur le même sujet. * Le même.

TOLLON. *Voyez* SAINTE-JALLE.

TOLMAI. *Voyez* TALMAI.

TOLMEZZO, bon bourg de l'Etat de Venise. Il est dans le Frioul, sur le Tajamento, à sept lieues d'Udine, vers le septentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TOLMIDE, Général de l'armée navale des Athéniens, après avoir porté la terreur en beaucoup d'endroits, alla brûler l'Arsenal & les vaisseaux des Lacédémoniens à Gythée, conquit l'Eubée & l'Isle de Cythére, fit une descente dans le païs des Sicyoniens, battit l'armée qui s'opposoit à ses courses, & la poussa jusques dans les murs de Sicyone. Après ces expéditions, étant rentré dans les ports d'Athénes, il y embarqua des

des Colonies qu'il mena à Eubée & à Naxe. Pour dernier exploit il fit une irruption dans la Béotie, ravagea la campagne, prit Chéronée, & s'étant avancé dans le païs des Haliacartiens, il leur livra bataille; mais son armée fut taillée en piéces, & lui même périt dans le combat. Voilà ce qu'en dit Pausanias, *in Atticis*, ou *l.* 1. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TOLNA, ville de la Basse Hongrie, capitale du Comté de Tolna, & située sur le Danube, à quatre lieues au dessous de Colocza. On prend communément Tolna pour l'ancienne *Altinum* ou *Altinium*, petite ville de la Basse Pannonie. Il y en a pourtant qui prennent Tolna pour l'ancienne *Ripa Alta*, que d'autres mettent à *Pentole*, village situé sur le Danube, entre Tolna & Bude. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOLNA, Comté de la Basse Hongrie. Il est entre les Comtez de Zegzard, de Zigeth, de Baraniwar & le Danube. Il n'y a rien de considérable, que Tolna sa capitale. * Le même.

TOLOMAI. *Voyez* TALMAI.

* TOLOMEI (Jean-Batiste) né à Pistoye le troisiéme décembre 1653, Jésuite, fut créé Cardinal par le Pape Clément XI, le 18 mai 1712. Ensuite il fut mis dans la Congrégation du saint Office, du Concile, des Indulgences & des saintes Reliques, de l'Examen des Evêques, des Rites, de l'Indice & de la Visite Apostolique, & fut fait Député de l'Académie de Théologie, & Protecteur de l'Ordre des Trinitaires. Il mourut le 18 janvier 1726, dans sa 73 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TOLOMNIUS. *Cherchez* LARS TOLOMNIUS.

TOLOSA, petit bourg d'Espagne dans l'Andalousie, près de la Castille nouvelle & des montagnes, qu'on nomme *Las Navas de Tolosa*, à six lieues de Baëza vers le nord. Les Chrétiens remportérent en ce lieu une célébre victoire sur les Mores l'an 1222. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOLOSA, TOLOSETTE, petite ville d'Espagne dans le Guipuscoa: elle est située entre deux montagnes dans un agréable vallon, sur la riviére d'Orio, qui y coule sous un pont de pierre, à quatre lieues de Saint-Sébastien, vers le midi. Cette ville est connue par les lames d'épée qu'on y fabrique. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOLOSE ou TOULOUSE. *Voyez* TOULOUSE.

* TOLSBURG. *Voyez* TOLEZBURG.

* TOLTZ, bourg à marché, en Allemagne dans la Baviére. Il est sur la rive droite de l'Iser, au sud de Munich, tirant vers l'est, & en est éloigné de sept à huit lieues. * Sanson, *Carte de Baviére.*

TOLU, ville de la province de Carthagéne, dans la Castille d'Or, en l'Amérique méridionale, est dédiée au nom de saint Jacques, & est située à douze lieues de la ville de Carthagéne, vers le sud-ouest, & à six lieues de la mer, dans un terroir abondant en toutes sortes de plantes & de fruits d'Espagne. C'est où croît l'excellent baume, que l'on appelle *baume de Tolu*, & que l'on tire par incision d'un arbre semblable à un petit pin. Les Indiens ayant fendu l'écorce qui est déliée & fort tendre, reçoivent cette liqueur dans des cuilliers faites de cire noire, & la versent dans des vaisseaux préparez pour cela. Ce baume est de couleur rouge, tirant sur l'Or; son odeur se fait sentir de loin; & lorsqu'on en prend par la bouche, il a un goût fort agréable. * Laët, *Histoire du nouveau Monde.*

TOM. TON.

TOMACHOUF, qu'on écrit *Thomaszow*, ville de Pologne dépendante de Zamosch, qui fait les confins du Palatinat de Lublin, dont elle est la derniére, le Duché de Russie commençant au delà d'un ruisseau, à la portée du mousquet de ce lieu. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

TOMANIS, ville de la Géorgie. Elle est du côté de l'Arménie & située en un lieu très fort. Le païs du côté de cette ville, a des ouvertures de montagnes fort étroites & de fort profondes vallées, où l'Araxe, tombant d'une maniére très impétueuse de divers rochers & précipices, étourdit les voisins & les passans, & emporte tout ce qu'il rencontre. Ce fut par ces chemins dangereux & difficiles que les Turcs, après avoir pris Lory, dont ils firent réparer les murailles, allérent à Tomanis où ils bâtirent un Fort qu'ils munirent de cent canons. * Davity, *Géorgie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TOMAR, bourg de Portugal dans l'Estrémadure, sur la riviére de Nabaon, au milieu d'une forêt d'oliviers, Chef d'une Comarca, ou Jurisdiction. Au dessus du bourg est un château, qui appartient aux Chevaliers de l'Ordre de Christ, dont le Sous-Grand-Maître est ordinairement Prieur de Tomar.

TOMARUCHI. *Voyez* TEMRUCH.

* TOMARUS ou TMARUS. *Voyez* TMARUS.

TOMASI (Joseph-Marie) né à Alicate ville de Sicile, le 14 septembre 1649, étoit fils de JULES Tomasi ou Tommasi, Duc de Palma. Dès l'âge le plus tendre il se mit sous la protection de la sainte Vierge; & ce fut ce qui l'obligea de prendre dans la plupart de ses Ouvrages le nom de *Joseph Mariacarus.* Il tacha d'imiter les vertus de celle qu'il avoit prise pour sa protectrice, & fit vœu de chasteté. Quoiqu'il fût l'aîné d'une Maison illustre, il suivit l'exemple d'un oncle & de quatre sœurs qui avoient quitté le monde, & renonça à tous les honneurs qu'il lui offroit. Il entra dans l'Ordre des Théatins, où il se distingua par une modestie constante, une priére presque continuelle, une mortification rigoureuse, malgré la délicatesse de son tempérament, & une exacte pauvreté. Il couchoit sur la dure, & se privoit des récréations ordinaires. Il savoit par cœur tous les Pseaumes, & faisoit ses délices de les réciter & de les méditer. Il ne se distingua pas moins par sa science, que par sa piété. Il étudia le Grec, l'Hébreu, le Chaldaïque, la Philosophie & la Littérature Payenne; mais il s'attacha principalement à l'étude de l'Ecriture, de la Théologie, & de cette partie de la science ecclésiastique, qui régle l'Office divin. Clément XI, le fit d'abord Qualificateur du saint Office ensuite Consulteur de la Congrégation des Rites, & enfin il le contraignit d'accepter le Cardinalat, auquel il fut élevé le 16 mai 1712. L'augmentation médiocre de ses revenus fut utile aux pauvres, dont sa maison devint l'azyle: en six mois il leur distribua quatre mille écus d'Or, & secourut les Catholiques Suisses dans la guerre qu'ils eurent contre les Protestans. Renouvellant l'ancienne Discipline de l'Eglise touchant les titres des Cardinaux, il prêcha tous les Dimanches dans l'Eglise de saint Martin-aux-Monts, qui étoit son titre; & se fit une gloire d'y apprendre la Religion aux plus pauvres. Son zéle s'étendit jusqu'à tâcher de procurer la réforme générale de la ville de Rome, tant à l'égard du cérémonial, que pour les ajustemens des Dames, & les vêtemens des autres personnes du sexe, qui excédoient dans le luxe. Il présenta pour cela un Mémoire au Pape, qui fit assembler chez lui plusieurs Cardinaux, & ordonna à ceux de la derniére promotion de s'y trouver aussi, pour donner leur avis sur cette matiére. Rome ne jouït pas longtems de ses exemples, de ses soins apostoliques, ni des profusions de sa charité; une mort trop prompte, mais non pas imprévue, l'enleva de ce monde le premier janvier 1713, dans sa 64 année. Il en avoit prédit plus d'une fois les approches. Il avoit été reçu dans l'Académie des Arcadiens le neuviéme août 1712. Il ne laissa aucuns biens, & légua par son testament ses meubles, ses carrosses & ses chevaux au Collége de *Propaganda Fide*, ayant écrit au Duc de Palme son neveu, pour le prier de donner quelque gratification à ses Domestiques. Modeste jusqu'au tombeau, il avoit souhaité d'être enterré sans aucune pompe dans un cimetiére: ce desir ne fut point écouté, on lui érigea un sépulcre de marbre dans son Eglise. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Codices Sacramentorum nongentis annis vetustiores*, Romæ, *in quarto* 1680, dédiez à Christine, Reine de Suéde; *Psalterium juxta duplicem editionem Romanam & Gallicanam, cum Canticis, Hymnario & Orationali*, Romæ, *in quarto*, 1683; *Psalterium cum Canticis versibus prisco more distinctum, argumentis & orationibus vetustis novaque litterali explicatione brevissima dilucidatum*, Romæ, *in quarto*, 1687; *Responsorialia & Antiphonaria Romanæ Ecclesiæ à sancto Gregorio Magno disposita, cum appendice Monumentorum veterum & Scholiis*, Romæ, *in quarto*, 1686; *Sacrorum Bibliorum veteres tituli, sive capitula, ante mille annos in Occidente usitata*, Romæ, *in quarto*, 1688; *Antiqui libri Missarum Romanæ Ecclesiæ, id est, Antiphonarius sancti Gregorii Papæ; Comes ab Albino emendatus & Capitulare Evangeliorum*, Romæ, *in quarto*, 1696; *Officium Dominicæ Passionis, feria sexta Parasceve majoris hebdomadæ, secundum Ritum Græcorum, nunc primum Latine editum*, Romæ, *in octavo*, 1695; *Indiculus Institutionum Theologicarum veterum Patrum*, Romæ, *in quarto*, 1701; *Institutiones Theologicæ antiquorum Patrum, quæ aperto sermone exponunt breviter Theologiam, sive Theoreticam, sive Practicam*, Romæ, *in octavo*, trois tomes, le premier en 1709, le second en 1710, & le troisiéme en 1712. Le premier contient les Prescriptions de Tertullien, l'Avertissement de Vincent de Lérins, & deux Oraisons de saint Grégoire de Nazianze, l'une sur la modération, qu'il faut garder dans les disputes de Théologie, l'autre est la premiére Oraison théologique. Le tome second contient les trois livres de saint Cyprien à Quirinus, les Ascétiques de saint Basile, ses Discours sur le jugement de Dieu, sur la vraye Foi & ses Morales. Le troisiéme contient l'Ancorat de saint Epiphane, l'abbrégé que ce Docteur a fait lui même de l'Ancorat, & sa Confession de Foi. Le Cardinal Tomasi a laissé quelques autres Ouvrages, qui ne sont pas encore imprimez, *Breviculus aliquot Monumentorum veteris moris quo Christi Fideles ad sæculum usque decimum utebantur in celebratione Missarum, sive pro se sive pro aliis, vivis vel defunctis, & in ejusdem rei oneribus; De privato ecclesiasticorum officiorum Breviario extra Chorum; Memorialis Indiculus veteris & probatæ in Ecclesia consuetudinis concedendi indulgentias.* Il travailloit à l'édition du véritable Sacramentaire de saint Grégoire Pape, purgé de toutes les additions qu'on y a faites dans des tems postérieurs. On a encore de lui *Vera Norma di glorificar Iddio, e di far orazione, secondo la dottrina delle divine Scritture e de' Santi Padri*, 1687; *Breve Ristretto de' Salmi che comprende i versi di Oratione in quelli contenuti*, 1699; *D. Augustini Hipponensis speculum*, 1679; *Costitutioni delle Monache Benedittine del Monasterio della B. Virgine Madre di Dio; Maria del Rosario di Palma nella Diocesi di Gergenti*, 1690; *Prisci fermenti nova Expositio; De fermento quod dabatur Sabbato ante Palmas in Consistorio Lateranensi*, 1688; (Ces Dissertations se trouvent dans l'Ouvrage de *Ciampini* intitulé, *Conjecturæ de perpetuo Azymo in Ecclesia Latina, vel saltem Romana*) *Esercizio Cotidiano*, 1712; *Breve istruzione del modo di assistere fruttuosamente al Santo Socrificio della Messa, secondo lo Spirito e intenzione della Chiesa per le persone che non intendono la Lingua Latina* 1710. L'Office propre de S. *Gaudence*, Evêque de Rimini, & la Messe *pro bona morte*, approuvée par Clément XI, sont aussi de lui. Les Ouvrages Liturgiques du Cardinal Tommasi (car c'est ainsi que le P. Niceron écrit ce nom, & non pas *Tomasi*) ayant été attaquez, on a répondu à la Critique par un livre, intitulé, *La Difesa de' libri Liturgici della Chiesa Romana, &c. in Palermo*, 1723. Il y a eu plusieurs autres personnes distinguées par leur piété dans la même famille. On imprima en 1658, la Vie du Duc de Palma, pére de celui *dont nous parlons*; en 1662, *la Vie du vénérable serviteur de Dieu Charles Thomasi*, frére aîné de son pére, Duc de Palma, & depuis Clerc Régulier Théatin; *La Vie de la* sœur du Cardinal *Marie Crucifice, Religieuse Bénédictine du monastére de Palma*, dont on poursuit la béatification. On assure qu'elle avoit prédit le car-

cardinalat de fon frére. L'Abbé Tito Livio, Référendaire de la Congrégation de l'Indice, a fait l'Oraifon funébre de ce Cardinal, dont on ne peut mieux finir l'article, qu'en rapportant l'éloge que le Pape fit de lui, dans le Confiftoire qui fuivit fon décès. *Je fens*, dit le faint Pére, *je fens plus que les autres pertes celle que je viens de faire du tres-illuftre & tres-pieux Cardinal Tomafi: je fouffre avec peine qu'on nous enleve fi-tôt ce modéle de fainteté, cet exemplaire de l'ancienne Difcipline, qui la retraçoit par fa conduite & par fes Ecrits.* La Congrégation des Rites ayant reçu diverfes informations de quelques graces obtenues de Dieu par l'interceffion de ce pieux Cardinal, ordonna par un decret du mois de mai 1714, qu'il en feroit plus amplement informé, & que cependant on lui donneroit le titre de *Vénérable*. * *Mémoires de Trevoux, fevrier* 1714. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 3. *p.* 273 *& fuiv.* & *tome* 10. *p.* 119 *& fuiv.*

TOMASINI. *Voyez* THOMASINI.

* TOMAYO, Soldat Efspagnol, fe rendit tres célébre fous l'Empereur Charles-Quint, dans le tems qu'il faifoit la guerre aux Proteftans d'Allemagne. Malgré la défenfe que fit ce Prince d'accepter le défi d'un Soldat de l'armée des Confédérez, d'une taille & d'une vigueur extraordinaire, Tomayo Soldat de l'armée de l'Empereur, ne pouvant fupporter les fanfaronnades de ce Géant, l'attaqua, le renverfa d'un coup à la gorge, & lui coupant la tête qu'il porta toute fanglante aux piez de l'Empereur, en lui demandant pardon d'avoir contrevenu à fes ordres; Charles-Quint, pour maintenir la Difcipline militaire, condamna Tomayo à être arquebufé. Toute l'armée s'employa inutilement pour obtenir fa grace, mais la crainte d'un foulévement fit prendre à l'Empereur le parti d'en laiffer la difpofition au Duc d'Albe, auquel, difoit-il, il avoit confié toute l'autorité par rapport aux troupes. Le Duc qui entendoit parfaitement ce que cela fignifioit, envoya le pardon à Tomayo. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TOMBELAINE, petite ifle avec un bourg de même nom fur la côte de Normandie, dans un petit golfe, entre Avranches & Saint-Malo. Cette ifle avec celle de Saint-Michel, qui porte le nom d'un Monaftére qu'on y a conftruit, font tous les jours terre ferme & ifles, felon que la marée monte ou defcend. Les Auteurs Latins les nomment toutes deux enfemble, *ad duas Tumbas.* * Maty, *Dict. Géogr.*

TOMBES, (Jean) Miniftre Puritain Anglois, qui vivoit dans le XVII fiécle. Il alla plus loin dans fes fentimens que les Presbytériens & pencha pour les Anabatiftes. Bachelier en Théologie & Pafteur à Lemfter dans le Comté de Héreford, il fut obligé de quitter fon emploi à caufe de fa Non-Conformité. Quoiqu'il ait eu des fentimens particuliers & bizarres qu'il défendit avec chaleur, on ne fauroit lui contefter une grande érudition théologique, dont le grand nombre de fes Ouvrages eft une preuve authentique: en voici la lifte, *Animadverfiones in Bulli Harmoniam Evangelicam; Væ fcandalizantium; Gods Providence; Fermentum Pharifæorum; Anthropolatria; True old Light*, contre les Quakers & les Arminiens; *Romanifm difcuffed; The Oath-boock; Saints no Smiters; Theodulia; Emmanuel; Chrift's Comminat againft Scandalizers*; Divers petits *Traitez contre le Batême des enfans* & *contre Baxter.* Il mourut à Salisbury le 25 mai 1676, âgé d'environ 74 ans. * Calamy. Wood. *Diction. Allemand de Bâle.*

TOMBUT, Royaume du païs des Négres, dans l'Afrique, qui a fon étendue entre ceux des Agadez en Orient, des Mandingues au midi, de Genhoa & de Gualata à l'Occident, & le defert de Zanhaga au nord. Il eft foumis à un Roi, qui pour montrer fa puiffance, a pour garde ordinaire trois mille Cavaliers, & un nombre infini de Piétons, qui fe fervent de fléches empoifonnées. Il nourrit quantité d'hommes doctes dans fa Loi; mais il eft grand ennemi des Juifs. La ville capitale de ce Royaume, qui eft auffi nommé *Tombut*, fut bâtie l'an 1221, par le Roi Menfé Soliman. Les maifons qui étoient autrefois magnifiques, ne font préfentement que de bois, couvertes de paille & enduites de terre graffe. Il faut cependant en excepter une Mofquée & le Palais du Roi, qui font de pierres de taille. La contrée eft fertile en millet, en blé & en orge. Il y a quantité de puits & de fontaines; & le bétail s'y trouve en telle abondance, que le lait & le beurre y font fort communs. Le fel y eft fort cher, parce qu'il vient des falines de Teguza qui font à cent foixante & dix lieues de Tombut. Les Habitans de ce païs font d'une humeur douce, & paffent la plus grande partie du tems à fauter & à danfer. Leur manger ordinaire eft de la chair, du poiffon, du lait & du beurre. Toutes les femmes, à l'exception des efclaves, fe couvrent le vifage par tout où elles vont. * Magin, *en fa Géogr.*

TOMI, TOMISWAR, ville de la Turquie en Europe. Elle eft fur la côte de la Bulgarie entre la ville de Varne & celle de Chiuftenge. Quelques Géographes prennent Tomifwar pour l'ancienne *Tomi, Tomis, Tomæa, Tomos*, que l'exil & la mort du Poëte Ovide rendirent célébre; mais les autres mettent cette ancienne *Tomi* à *Baba*, fituée fur la même côte, au nord de Tomifwar. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOMIE'RES. *Cherchez* SAINT-PONS-DE TOMIE'RES.

TOMIRIS. *Voyez* TOMYRIS.

TOMITANUS (Bernardin ou Bernardinus) Médecin & Philofophe, natif de Padoue, avoit beaucoup de favoir, & dès fon jeune âge, il en donna des marques par divers Ouvrages de fa façon. Depuis il fut fait en 1543 Profeffeur en Logique dans l'Univerfité de Padoue, où il forma divers grands Hommes, entre autres le Cardinal Commendon, & Jacques Zabarella, Philofophe célébre. S'ennuyant de répéter fi fouvent la même chofe, il demanda en 1563, une autre Chaire de Profeffeur. Ses foins étoient fi utiles au Public, dans l'emploi qu'il exerçoit, qu'on ne crut pas devoir lui accorder ce qu'il demandoit: refus qui le chagrina fi fort, qu'il quitta abfolument l'Univerfité; de forte qu'on ne put jamais lui perfuader de reprendre fes exercices ordinaires. Il n'étoit pas feulement Médecin, mais encore Poëte & Grammairien. On a de lui des Eclogues fur la culture des Jardins; une Eclogue intitulée *Cloridon*, où il fait l'éloge des Vénitiens; une autre qui a pour titre *Clonicus*, & qui eft un Panégyrique de Raynaud Polus, en vers Latins; Thétys pour célébrer l'arrivée de Henri, Roi de France & de Pologne à Venife; des Poëfies Italiennes & Latines; des Difcours fur divers fujets: *Ragionamenti della Lingua Tofcana; Animadverfiones in Ariftotelem; Brevis Methodus diluendorum Paralogifmorum per divifionem; Introductiones ad Sophiftices Elenchos Ariftotelis*; des Explications de différens endroits d'Averroès; *de Morbo Gallico*, en deux livres. Il fit auffi plufieurs fois entendre fa voix dans le Barreau, tant pour défendre fes propres intérêts, que pour ceux de fes amis. Il mourut, l'an 1576, âgé de près de 70 ans, laiffant d'*Elifabeth* Zempefchi, fon époufe, un fils unique nommé *Tonat*, mort fans poftérité. * Jean Imperialis, *in Mufæo Hiftorico.*

TOMITANUS (Bernardin) furnommé *le Petit*, étoit de Feltri, dans l'Etat de Venife, & Religieux de l'Ordre de faint François. Il compofa quelques Traitez fpirituels, & mourut à Pavie, le 28 feptembre de l'an 1494. * Jacques-Philippe Thomafini, *Elog. Doct. Vir. partie* 1. Wading, &c.

TOMKO ou TOMKUS, né en Dalmatie, fut Evéque de Bofna ou Bozna, vers l'an 1631. Il eft Auteur de plufieurs Ouvrages utiles pour l'Hiftoire de fon païs, comme, d'un livre des Saints d'Illyrie; de la Vie de Pierre Bériflau, imprimée en 1621. Les Ouvrages fuivans font en Latin, *Sanctus Felix Epifcopus & Martyr, Spalatenfi urbi & veritati vindicatus*, à Rome, 1634, *in octavo; Unica gentis Aureliæ Valeriæ Salonitanæ Dalmatiæ Nobilitas defcripta*, à Rome, 1682, *in quarto.* David Czuittinger parle avec éloge de ce Prélat dans fon *Specimen Hungariæ Literatæ, p.* 386.

TOMMASI & TOMMASSI. *Voyez* TOMASI (Jean-Marie.)

TOMOMBEY, Emir Chébir des Mammelus, mais Sujet du Soudan d'Egypte, étant envoyé par Campfon, fon Prince, contre Zamballat, Gouverneur de Damas, qui ne le vouloit point reconnoître pour Soudan, quitta fon parti, pour fe joindre à Zamballat. Il vint avec ce Rebelle au Caire, où ils prirent Campfon, qu'ils mirent en prifon dans la ville d'Alexandrie. Tomombey fut le dernier Sultan d'Egypte, & ne régna pas long-tems; car Sélim I vint affiéger le Caire; & après la prife de cette ville, il obligea Tomombey de prendre la fuite. Il fut arrêté à quelques journées de là, & mené à Sélim, qui lui fit donner trois fois la queftion, pour favoir de lui où étoient fes thréfors. Après l'avoir fait promener ignominieufement fur un chameau, il le fit égorger au lieu où l'on tuoit les bœufs & les moutons, l'an 1517, à l'âge de 65 ans. Il ne fut pas pendu, comme quelques-uns l'ont écrit. * Paul Jove, & Munfter. André Thevet, *Hommes illuftres, l.* 8. Pierre Martyr, *Biblioth. Hift.*

TOMOMIMES, Sauvages du Bréfil dans le Gouvernement de Spiritu Santo. C'eft une nation farouche & cruelle. Leur principale bourgade eft appellée *Morogegen.* Ils en ont encore plufieurs dans les Ifles de la riviére de Paraciva. Leurs maifons font couvertes d'écorces d'arbres, & les murailles font de pieux ou de cannes treilliffées & faites fort proprement, en forte qu'ils peuvent tirer leurs fléches entre deux cannes. Anthoine Knivet, Anglois, qui parle de ces Sauvages, dit qu'il fe trouva dans l'armée des Portugais, lorsqu'ils affiégérent Morogegen. Elle étoit de cinq cens hommes de leur nation, & de trois milles Sauvages de leurs Alliez. Les Tomimes faifoient de fi rudes forties fur eux, qu'ils les contraignirent de fe retrancher, & d'envoyer chercher du fecours à la ville de Spiritu Santo. Les Sauvages fe tenant fur leurs remparts, ornez de plumes & ayant le corps teint de rouge, les attaquoient tous les jours, & allumant une petite roue embellie de plumes, qu'ils tournoient autour de leur tête, ils les menaçoient en leur langage de les brûler de la même forte. Quand le fecours fut venu, ils s'écoulérent peu à peu de la bourgade, ce que leurs ennemis ayant remarqué, ils fe couvrirent de clayes faites de longues cannes, que les Portugais appellent *Panneffes*, & aprochérent du rempart, où ils firent bréche, après quoi ils entrérent furieux dans la bourgade, & il y eut près de feize mille des affiégez qui furent tuez ou pris. Les Portugais fe rendirent encore maîtres de quelques autres bourgades, où les vieillards & les foibles furent tuez. On fit les autres Efclaves, & tout le païs de ces Sauvages fut ravagé pendant fept jours. * Laët, *Indes Occid. l.* 15. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TOMORHÆUS (Paul) Archevêque de Colocza, fuivit d'abord le métier des armes, & eut l'adminiftration de tout ce diocéfe. En 1526, Louïs II le déclara Général de fes troupes contre les Turcs, mais il fut battu à Mohatz. Il ne faut pas s'en étonner puisqu'il eut la témérité de hazarder la bataille avec vint cinq mille hommes contre deux cens mille. Lorsque fa tête fut préfentée à l'Empereur Turc, il dit que la défaite de ce Général étoit une jufte punition de fa témérité. * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Sambuis *Appendix ad Bonfinium.* Lucæ *Silef. Chron. p.* 137.

TOMOS. *Voyez* TOMI.

TOMPOQUE, ville de l'Amérique, eft fituée fur le bord d'un lac de même nom. La plupart de fes Habitans font Pêcheurs. Au delà de ce lac on en voit un autre d'une grande étendue, dans lequel il y a une Ifle avec un bourg nommé *Huninga.* Ils envoyent leur pêche dans les bonnes villes du Mexi-

Mexique. * Dampier, *Supplément des Voyages*, *partie* 2. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TOMUMBEI. *Voyez* TOMOMBEI.

TOMYRIS, Reine des Maſſagétes, vivoit en même tems que Cyrus, qui voulant ajoûter ce Royaume à ſes autres Etats, la demanda en mariage. Une alliance qui pouvoit paroître ſi honorable à Tomyris, ne la flatta point, parce qu'elle mettoit ſa gloire à conſerver la liberté à ſa Patrie. Son refus lui attira la guerre. Elle auroit pu ſans doute donner beaucoup de peine à ſon ennemi, ſi elle avoit voulu l'arrêter au paſſage de l'Arax, mais le ſoin de garder les paſſages, où les Généraux de notre tems ſe diſtinguent le plus, paroiſſoit alors peu généreux. Avertie des précautions que prenoit Cyrus pour entrer ſans danger dans ſes Etats, elle lui fit dire qu'elle s'éloigneroit à trois journées de diſtance du fleuve, s'il n'aimoit mieux ſe retirer dans ſes Etats, & attendre qu'elle allât l'y chercher. Cyrus entré dans le païs ennemi, expoſa d'abord une partie de ſes troupes à la boucherie, & chargea enſuite les Maſſagétes, lorſqu'ils ſe furent enivrez des vins qu'ils avoient trouvez dans le quartier qu'on leur avoit laiſſé enlever. Spargapiſe fils de Tomyris, qui fut du nombre des priſonniers que les Perſes firent alors, honteux de l'état où l'ivreſſe l'avoit réduit, ſe donna la mort. La Reine, qui l'avoit redemandé inutilement, ne tarda pas à le venger. On en vint aux mains, le combat fut long & ſanglant; mais enfin les Perſes eurent du deſſous, & perdirent leur Roi. Tomyris ayant fait chercher ſon corps, en ſépara la tête, qu'elle plongea dans un vaſe plein de ſang, en lui reprochant ſon ambition démeſurée, par ces paroles, *Vous avez perdu mon fils en le ſurprenant*, & *moi je vous raſſaſierai de ſang, comme je vous en ai menacé.* * Hérodote, *l.* 1.

TONANTIUS FERRE'OLUS, Préfet du Prétoire des Gaules, naquit vers l'an 450, au château de Trévidon, qu'on voit encore aujourd'hui à quatre lieues de Milan, ſur la petite riviére de Trévezels. Ferréole, ſon pére, qui avoit eu la même dignité ſous l'empire d'Honorius, étoit tres-recommandable par ſa naiſſance, & par les dignitez & les exploits de ſes Ayeux. Sa mére qui ſe nommoit *Papianille*, & que Sidoine appelle *la gloire de ſon ſexe*, étoit fille d'Afranius Siagrius, l'un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Il épouſa la fille de l'Empereur Avitus, ſœur du Comte Edicius, & de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire, dont les Ecrits nous ont inſtruits de tout ce qu'il y a d'éclatant & d'illuſtre dans cette famille. Tonantius Ferréolus exerçoit ſa Préfecture l'année qu'Attila s'avança juſqu'à la riviére de Loire, & vint aſſiéger la ville d'Orléans. Ce fut lui qui perſuada aux peuples établis dans les Gaules, de joindre leurs forces à celles d'Aëtius, Général de la cavalerie Romaine, pour s'oppoſer tous enſemble à cet ennemi de l'Empire: ce qui le rendit ſi recommandable dans les Gaules, qu'elles le regardérent depuis ce tems-là comme leur libérateur. Les Romains ſe ſervirent de lui dans les affaires les plus difficiles. On remarque que Thoriſmond, Roi des Goths, ayant aſſiégé la ville d'Arles, qui étoit pour lors aux Romains, changea de deſſein, adouci par l'éloquence de Ferréole, qui ſut mêler adroitement ſes raiſons à la bonne chére qu'il fit à ce Prince. L'an 467, les Gaulois ayant réſolu de ſe plaindre de l'adminiſtration d'Arvandus, qui avoit été Préfet du Prétoire, & qui avoit favoriſé les ennemis de l'Empire, députérent pour cet effet à Rome Tonantius avec Thaumaſtus & Pétronius, tous trois ſavans & éloquens, qui avoient en main les lettres qu'on avoit ſurpriſes. Ces Députez qui ſe portérent pour accuſateurs, ſe préſentérent devant le Sénat, vêtus de deuil, & firent ſi bien leur devoir, qu'Arvandus fut condamné à perdre la tête par la main d'un bourreau; mais Sidoine fit changer cette peine en un exil. On ne doit point omettre, pour la gloire de cet illuſtre Gaulois, qu'il s'eſt trouvé des Auteurs dans ces derniers ſiécles, qui l'ont regardé comme la tige des ancêtres de Charlemagne. * Sidonius. Du Bouchet.

TONCOUA. *Voyez* TONKOUA.

TONDE, TONDOXIMA: c'eſt une petite iſle du Japon. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de l'Ochio, contrée de l'Iſle de Niphon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TONDER-AW, petite riviére de la Jutlande méridionale, dans le Duché de Sleeſwyck, coule de l'eſt à l'oueſt, arroſe Tonderen, & ſe jette peu après dans la Mer de Nord.

TONDEREN ou TONDERN, ville avec citadelle. Elle eſt dans le Duché de Sleeſwick, en Jutlande, à ſept lieues de la ville de Rypen, vers le midi. Elle appartient au Duc de Holſtein-Gottorp. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TONE, riviére d'Angleterre dans la province de Sommerſet, prend ſa ſource dans le voiſinage du bourg de Wivelscomb, coule d'abord du nord au ſud, puis à peu près de l'oueſt à l'eſt, & après avoir arroſé le gros bourg de Tauton ou Tonton, ſe jette dans le Parret.

TONEINS. *Voyez* TONNEINS.

* TONGERLO ou TONGRELO, Abbaïe de l'Ordre de Prémontré, dans les Païs-Bas Autrichiens au Quartier d'Anvers. Elle eſt à l'eſt-ſud-eſt de la ville d'Anvers, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

TONGRES ſur le Jecker, ville tres ancienne dans l'Evêché de Liége, fut ruïnée par Attila, puis par les Normands. Saint Materne, qu'on prétend avoir été envoyé par ſaint Pierre, y prêcha l'Evangile, en fut le premier Evêque, & y eut huit ſucceſſeurs juſqu'à ſaint Servais, qui en transféra le ſiége à Maſtricht, d'où il fut encore tranſporté à Liége. Ceux du païs la nomment *Tongeren*, & les Latins *Tungri*, ou *Aduatuca Tungrorum.* Elle n'a plus rien de conſidérable que ſon nom, & la gloire de ſon ancienne ſplendeur. Céſar, Tacite, Pline, &c. en font ſouvent mention. * *Voyez* auſſi Heuterus, *Hiſt. Veteris & Novi Belgii.* Jean de Chapeauville, *Varii Scriptores Epiſcoporum & Rerum Leodienſium.* Guichardin, *Deſcr. du Païs-Bas.* Aubert Le Mire, *in Faſt. Belg.* Gazey, *Hiſt. Eccléſ. des Païs-Bas*, &c.

TONKOUA, terroir du païs des Agous, peuples de la partie occidentale du Royaume de Goiam, dans l'Empire des Abyſſins en Afrique. C'eſt où l'on a découvert l'origine du Nil, qui y ſort de terre par deux ſources, l'une proche de l'autre, leſquelles forment un petit lac d'environ trente ou quarante pas de long. De ce lac coule une petite riviére, qui ſe groſſit dans ſon cours par pluſieurs ruiſſeaux qui s'y rendent. Elle coule d'abord vers l'orient, puis elle tourne vers le ſeptentrion, d'où elle deſcend dans le Lac de Bed. De là elle s'avance vers le midi, & remonte enſuite vers le nord, formant comme une grande preſqu'iſle. On remarque qu'il y a pluſieurs petites iſles dans ce lac, qui eſt au Royaume de Dambéa, à cinq journées de la ſource du Nil; qu'on y voit quantité de crocodiles, & des veaux marins, qui vomiſſent par la gueule les excrémens de ce qu'ils ont mangé. On dit auſſi que le Nil traverſe ce lac, ſans y mêler ſes eaux, que l'on diſcerne aiſément de celles du lac. * Bernier, *Hiſt. du Mogol.*

* TONNA, bourg ou petite ville d'Allemagne avec Seigneurie dans le Cercle de la Haute Saxe en Thuringe, eſt au nord de Gotha, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

TONNAY. Il y a deux bourgs de ce nom en France, dans la Saintonge. Ils ſe diſtinguent par le nom des riviéres, où ils ſont ſituez. Tonnay-Boutonne eſt à trois lieues de Saint-Jean d'Angely, vers le Couchant, & Tonnay-Charente à trois lieues de Tonnay-Boutonne, encore vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TONNEINS, petite ville en Guienne dans l'Agénois, ſituée entre Marmande & Clérac ſur la Garonne. Elle eſt diviſée en Haut & Bas Tonneins, & a des environs fort fertiles. Les guerres contre les Réformez en France ont fait connoître cette ville. Les Réformez y tinrent leur 21 Synode National le deuxiéme mai 1614. *Voyez* SYNODES NATIONAUX. * *Dictionnaire Allemand.*

TONNELIER-BRETEUIL (Le) noble & ancienne famille, originaire de Beauvaiſis, que l'on ne rapportera que depuis ſon établiſſement à Paris.

I. Claude Le Tonnellier, Seigneur de Conty & de Breteuil, épouſa le 19 mars 1502, *Anguerande* de Bailly, ainſi qu'il eſt juſtifié par les preuves pour l'Ordre de Malte d'*Antoine* Le Tonnellier-Breteuil ſon arriére-petit-fils, admiſes au Grand Prieuré de France, le 13 juin 1629, & eut de ce mariage Jean qui ſuit.

II. Jean Le Tonnellier, Seigneur de Conty & de Breteuil, Conſeiller au Grand-Conſeil, épouſa le 18 janvier 1536, *Elizabeth* d'Aubray, fille de *Charles* d'Aubray, Seigneur de la Provenchére, dont il eut 1. Etienne, Seigneur de Conty, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur du Pleſſis-Piquet, mort ſans poſtérité de *Catherine* de Creſſé ſon épouſe; & 3. Claude, Seigneur de Breteuil, *qui a fait la branche de* Breteuil *dont il ſera parlé cy-après.*

III. Etienne Le Tonnellier, Seigneur de Conty, Conſeiller au Grand-Conſeil, épouſa 1. le 25 janvier 1562, *Marie* Amelot, ſœur de *Jean* Amelot, Seigneur de Carnetin, Maître des Requêtes, puis Préſident aux Enquêtes du Parlement, morte ſans enfans: 2. le 19 février 1567, *Geneviéve* Mangot, ſœur de *Claude* Mangot, Chevalier Garde des Sceaux de France, morte ſans poſtérité: 3. le 15 avril 1580, *Marie* Briçonnet, fille de *Jean* Briçonnet, Seigneur de Clatigny, Préſident en la Cour des Aides, & d'*Etiennette* de Bérulle, tante du Cardinal de ce nom, de laquelle il eut 1. François qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée le 28 octobre 1605, à *Jacques* de Vion, Chevalier, Seigneur de Gaillon-Le-Chauſſaye; 3. *Marie*, mariée le 12 mars 1607, à *Matthieu* Brion, Seigneur de la Pierre; 4. *Charlotte*, mariée le 20 août 1612, à *Jean* Grangier, Seigneur de Béleſme, l'un des Cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & Capitaine entretenu en la Cavalerie légere de ſa Majeſté; & 5. *Catherine*, mariée le neuviéme juillet 1624, par contract du 12 janvier précédent à *Ambroiſe* Rouſſelet, Procureur Général des Requêtes de l'Hôtel.

IV. François Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Conty, du Mas & du Boulay-d'Achéres, Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 avril 1612, Sécretaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, le cinquiéme janvier 1624, Maître des Requêtes le cinquiéme janvier 1633, Intendant & Commiſſaire déparți en Limoſin, où il eſt mort le 15 mai 1638, avoit épouſé le 29 août 1613, *Marie* Sopite, fille de *Pierre* Sopite, Seigneur de Luciennes près de Marli, premier Valet de Chambre des Rois Henri III & Henri IV, & de *Marie* d'Eſchevéres, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Etienne*, Chevalier, Seigneur Du Mas mort ſans poſtérité; 3. *Françoiſe*, mariée le 29 mai 1649, avec *René* Le Maire, Chevalier, Seigneur de Milliére & de Courtemanche, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, & Gouverneur de la ville & château de Mayenne; & 4. *Catherine* Le Tonnellier de Conty, Religieuſe à l'Abbaïe de Poiſſy.

V. Jean Le Tonnellier de Conty, Chevalier, Seigneur du Boulay-d'Achéres, Capitaine au régiment de Nice, ayant été obligé par ſes bleſſures de quitter jeune le ſervice, ſe retira dans ſon château du Boulay au Païs Chartrain, où il épouſa le 24 mai 1651, *Eliſabeth* Le Noir, fille de *Jean* Le Noir, Seigneur de Mogueſoucy, & de *Marie* Le Beau, dont il eut 1. Etienne qui ſuit; 2. *Hector-Jean-Batiſte*, Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, & Prieur de Saint-Léonard, mort le 20 janvier 1730; & 3. *Françoiſe*, morte en 1677 ſans alliance.

VI. Etienne Le Tonnellier de Conty, Chevalier, Seigneur Du Mas, Capitaine de Dragons, épouſa 1. le 22 janvier 1686, *Catherine* Boileau, fille de *Claude* Boileau, Seigneur de Chauvigny, dont il eut deux filles mortes ſans alliances: 2. le 20 ſeptembre 1721, *Marie-Magdeleine* de Bonnechoſe, fille de *Thomas* de

de Bonnechose, Seigneur de Vaudrecourt, dont il n'a point laissé d'enfans.

BRANCHE DE BRETEUIL.

III. Claude Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Breteuil & de Colombes, Sécretaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, Général des Finances, & Sécretaire des Commandemens de François de France, Duc d'Alençon, troisiéme fils de Jean Le Tonnellier, Seigneur de Conty & de Breteuil, Conseiller au Grand-Conseil, & d'*Elisabeth* d'Aubray, épousa le 27 juillet 1579, *Marie* Le Charon, fille de *Jean* Le Charon, Seigneur d'Eury & de Louans, Maître des Requêtes, puis Président de la Cour des Aides, enfin Prevôt des Marchands & Conseiller d'Etat, & d'*Anne* Guyot de Charmeaux, dont il eut 1. Claude qui suit; 2. Antoine, Chevalier, Seigneur de Voyennes, Conseiller d'Etat, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Voyennes, *& celle des Seigneurs de* Charmeaux, *qui seront l'une & l'autre rapportées cy-après*; & 3. *Marie*, née le dixiéme juillet 1582, & mariée le 15 avril 1606, à *Pierre* Sanguin, Seigneur de Santenay & d'Ivry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre.

IV. Claude Le Tonnellier-Breteuil, Chevalier, Seigneur de Boissette & de Mons, Conseiller en la Cour des Aides par provisions du 15 mai 1604, reçu le 15 juillet suivant, Procureur Général en la même Cour des Aides le 13 août 1617, Conseiller d'Etat la même année, Directeur des Finances le 20 mai 1620, Conseiller d'honneur en toutes les Cours souveraines du Royaume, le 16 janvier 1623, mourut le neuviéme avril 1630. Il avoit épousé le 18 janvier 1607, *Marie* Le Févre de Caumartin, fille de *François* Le Févre de Caumartin, Seigneur de Mormant en Brie, & de *Gabrielle* de Chanteclerc, & niéce de *Louïs* Le Févre de Caumartin, Chevalier, Garde des Sceaux de France, dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Antoine*, reçu Chevalier de Malte le 13 juin 1629, & mort à Malte en 1630; 3. *Charles*, Prieur de la Rocheguyon, mort en 1640; & 4. Claude, Baron d'Escouché, *qui a fait la branche d'*Escouche', *dont il sera parlé cy-après.*

V. Louïs Le Tonnellier-Breteuil, Chevalier, Seigneur de Boissette & de Mons, Conseiller au Parlement de Bretagne le 26 janvier 1632, Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire en la Premiére des Requêtes du Palais, le 17 décembre 1637, Maître des Requêtes le 16 janvier 1644, Intendant de Justice, Police & Finances ès provinces de Languedoc, de Cerdaigne & de Roussillon le 15 octobre 1646, Intendant en la Généralité de Paris le 12 août 1653, enfin Contrôleur Général des Finances, & Conseiller d'Etat le 20 octobre 1657, mort le 18 janvier 1685, âgé de soixante-seize ans. Il avoit épousé le sixiéme janvier 1637, *Chrétienne* Le Court, veuve de *Nicolas* de Bragelogne, Chevalier, Seigneur de La Touche, Maître d'Hôtel du Roi, & a laissé de ce mariage 1. François qui suit; 2. *Antoine*, reçu Chevalier de l'Ordre de Malte le cinquiéme février 1650, mort en 1696, à Avignon, Commandeur de cet Ordre, & Chef d'Escadre des galéres du Roi; 3. *Louïs*, reçu Chevalier de Malte le 12 février 1660, mort le 12 septembre 1712, Commandeur de cet Ordre, & Maréchal des camps & armées du Roi; 4. *Jean-Batiste*, reçu dans le même Ordre le 18 juin 1662, mort en 1668; 5. Charles-Achille, Seigneur de Ruville *qui a fait la branche de* Chantecler, *dont il sera parlé cy-après*; 6. *Claude*, Evêque de Boulogne en 1681, mort le sixiéme janvier 1698; 7. Louïs-Nicolas, Baron de Preuilly, *qui a fait la branche de* Preuilly, *qui sera aussi rapportée cy-après*; 8. *Elisabeth-Catherine* de Breteuil, mariée à *André*, Marquis de S. Blimond, & de Pandé, Baron d'Ordres, dont est venu *N*.... Marquis de S. Blimond, Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, marié à *N*.... d'Auxy d'Hanvoille.

VI. François Le Tonnellier-Breteuil, Chevalier, Marquis de Fontenay-Tréfigny, Sire de Villebert, Baron de Boitron, Seigneur des Chapelles-Breteuil, du Mesnil-Chassemartin, Conseiller au Parlement & Commissaire en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, le onziéme février 1661, Maître des Requêtes de l'Hôtel le 24 février 1671, Intendant de Justice, Police & Finances en Picardie & Artois le 13 août 1674, Intendant de Justice, Police & Finances en Flandre le 12 novembre 1683, Intendant de l'armée de Flandre, où le Roi étoit en personne le 13 janvier 1684, Intendant des Finances de la même année, Conseiller d'Etat le 28 janvier 1685. Il épousa le 18 décembre 1684, *Anne* de Calonne de Courtebourne, fille de *Charles*, Marquis de Courtebourne, Maréchal des camps & armées du Roi, Lieutenant pour sa Majesté au Païs d'Artois, & Commandant à Calais, & d'*Anne* de Chaulnes. Il mourut le dixiéme mai 1705, & fut inhumé dans la chapelle des Seigneurs de sa Terre de Fontenay-Tréfigny en Brie, laissant de ce mariage, 1. François-Victor qui suit; 2. *Charles-Louïs-Auguste*, Evêque de Rennes, Abbé de Chaulnes, Prieur de Reuil, Grand-Maître de la chapelle du Roi, décédé le 24 avril 1732; & 3. *Claude-Alexandre*, reçu Chevalier de Malte en 1699, Colonel d'infanterie, & Capitaine au régiment des Gardes, décédé en 1721.

VII. François-Victor Le Tonnellier-Breteuil, Marquis de Fontenay-Tréfigny, Sire de Villebert, Baron de Boitron, Seigneur des Chapelles-Breteuil, de Palaiseau, de Vilnevotte, &c. eut, en considération des services de ses péres, dispense d'âge à 18 ans pour une charge de Conseiller au Parlement & de Commissaire en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, & y fut en conséquence reçu le cinquiéme août 1705, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel le 27 février 1712, Intendant de Justice, Police & Finances des provinces de Limosin, d'Angoumois & de la Marche le huitiéme mars 1718, Commandeur, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, le 13 juillet 1721, Sécretaire d'Etat, ayant le département de la guerre, dont il prêta serment entre les mains du Roi à Meudon, le quatriéme juillet 1723, Conseiller d'Etat, par lettres du même jour, dont il prêta serment au Conseil tenu au Louvre à Paris le troisiéme août suivant; & Chancelier de la Reine, le 18 mai 1725, dont il prêta serment à Fontainebleau le sixiéme septembre suivant, entre les mains de la Reine. Il épousa le 15 octobre 1714, au château d'Ennery près de Pontoise, *Marie-Anne-Angélique* Charpentier, fille de *Jacques-Thomas-François* Charpentier, Seigneur d'Ennery, d'Espiez, de Livilliers, de Valangouja, d'Amecourt & autres lieux, dont il eut 1. François-Victor qui suit; 2. *Armand-François-Louïs*, né le deuxiéme février 1729, mort le 17 juin de la même année; 3. *Louïs-Laure*, né le 18 novembre 1727, mort le 15 septembre 1729; 4. *Florent-Victor*, né le 25 novembre 1728; 5. *Marie-Anne-Julie*; 6. *Marie-Gabrielle*, née le 29 septembre 1723, morte le 28 octobre suivant; & 7. *Gabrielle-Rosalie*, née le 28 août 1725.

VIII. François-Victor Le Tonnellier-Breteuil, Marquis de Tréfigny, né le 25 août 1715, &c.

BRANCHE DE BRETEUIL-CHANTECLERC.

VI. Charles-Achille Le Tonnellier-Breteuil, Chevalier, Seigneur de Ruville, Capitaine au régiment royal des Vaisseaux, Commandeur des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare, cinquiéme fils de Louïs de Breteuil, Contrôleur général des Finances, & de *Chrétienne* Le Court, épousa le 18 mai 1695, *Anne-Magdeleine* Testart-de la Guette, fille de *Pierre* Testart, Seigneur de la Guette, Lieutenant-Général de l'Artillerie & Conseiller d'Etat, & mourut le 26 janvier 1708, âgé de 67 ans, laissant de ce mariage Claude-Charles qui suit.

VII. Claude-Charles Le Tonnellier-Breteuil, substitué au nom & aux armes de Chanteclerc, Comte de Sainte-Croix & de Vaux, Seigneur de Beuvilliers & Mestre-de-camp de cavalerie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, & Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de Bretagne, épousa le 24 avril 1720, *Laure* O-Brien de Clare, fille de feu *Charles* O-Brien, Comte de Clare, Pair d'Irlande, Maréchal des camps & armées du Roi, Colonel d'un régiment d'infanterie Irlandoise, & de *Charlotte* de Buckley, sa veuve, Dame d'honneur de feue *Marie-Béatrix-Eléonore* d'Est-Modéne, Reine d'Angleterre, & sœur de la Maréchale Duchesse de Berwick. Il est décédé le neuviéme février 1735, âgé de 37 ans, & a été inhumé en la paroisse de S. Jean en Gréve, sépulture de ses Ancêtres, laissant de ce mariage 1. Louïs-Charles-Joseph qui suit; 2. *Jacques-Laure*, né le dixiéme février 1723, Page du Grand-Maître de l'Ordre de Malte; 3. *Anne-François*, né le 18 janvier 1724; 4. *Claude-Stanislas*, né le 17 mai 1730, reçu Chevalier de Malte de minorité le 12 août 1731; 5. *Claude-Charles-Henri*, né le 31 décembre 1734; 6. *Marie-Anne-Charlotte-Sophie*, née le 19 janvier 1725, morte le 25 mars 1727; 7. *Anne-Charlotte*, née le dixiéme janvier 1728; 8. *Henriette-Thérése*, née le septiéme avril 1729, morte le 24 juin suivant; 9. *Marie-Thérése*, née le deuxiéme juin 1732, morte deux jours après; & 10. *Marie-Thérése*, née le 14 août 1733.

VII. Louïs-Charles-Joseph Le Tonnellier-Breteuil de Chanteclerc, Comte de Sainte Croix, né le 26 octobre 1721.

BRANCHE DE BRETEUIL-PREUILLY.

VI. Louïs-Nicolas Le Tonnellier-Breteuil, Baron de Preuilly, premier Baron de Touraine, Seigneur d'Azay-Le-Féron, de Fombaudry, de Tournon, & autres lieux, Lecteur ordinaire de la Chambre du Roi, le 12 février 1677, Envoyé extraordinaire près des Princes d'Italie le 18 janvier 1688, & Introducteur des Ambassadeurs & des Princes étrangers près de sa Majesté, le 29 novembre 1698, septiéme garçon de Louïs de Breteuil, Contrôleur général des Finances, & de *Chrétienne* Le Court, mourut le 24 mars 1728, âgé de 80 ans. Il avoit épousé 1. le troisiéme août 1679, *Marie* Le Févre de Caumartin sa cousine, fille de *Louïs* Le Févre de Caumartin, Seigneur de Mormant en Brie, & de *Denyse* Gamin de Vicq, morte en 1686, dont il eut 1. *Anne-Louïse* de Breteuil, morte sans alliance le 20 avril 1692: 2. le 15 avril 1697, *Gabrielle-Anne* de Froullay, fille de *Charles*, Comte de Froullay, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, & Chevalier de ses Ordres, & d'*Angélique* de Baudéan de Parabére, dont il eut 2. *René-Alexandre* de Breteuil, né le septiéme février 1698, mort Enseigne de la Colonelle du régiment de Champagne au camp de Montargis en 1720; 3. Charles-Auguste qui suit; 4. *Gabrielle-Emilie*, née le 17 décembre 1706, & mariée le 12 juin 1725, à *Florent-Claude*, Marquis du Châtelet, Comte de Lomont, Gouverneur de Sémur, Grand Baillif d'Auxois, Brigadier des armées du Roi, & Colonel du régiment de Hainaut, infanterie; 5. *Charles-Auguste*, reçu Chevalier de Malte le onziéme mai 1706, & mort en 1710; & 6. *Elisabeth-Théodose*, né le huitiéme décembre 1712, reçu Chevalier du même Ordre le 19 mars 1713, à présent en l'état ecclésiastique.

VII. Charles-Auguste Le Tonnellier-Breteuil, Baron de Preuilly, premier Baron de Touraine, Seigneur d'Azay-Le-Féron, de Fombaudry, de Tournon & autres lieux, Capitaine de cavalerie au régiment de Lorges en 1725, épousa le sixiéme juin 1728, *Marie-Anne* Goujon de Gasville, fille de *Prosper* Goujon, Seigneur de Gasville & de Ris, Maître des Requêtes & Intendant de la Généralité de Rouen, & d'*Anne* Faucon de Ris. Il mourut en son château d'Azay en Touraine le 13 juin 1731, & fut inhumé, ainsi que son pére, dans l'église de l'Abbaïe de Preuilly, dont les Barons dudit lieu sont Fondateurs, laissant de ce mariage 1. Louïs-Auguste qui suit; & 2. *Marie-Elisabeth-Emilie*, née au château d'Azay le 20 mai 1731. La mére a pris une

une seconde alliance le 19 mai 1733, avec *Pierre* de Marolles, Comte de Rocheplatte, Seigneur d'Aunay & des Gréves, Brigadier des armées du Roi, & Lieutenant pour sa Majesté en la province de la Marche.

VIII. Louïs-Auguste Le Tonnellier-Breteuil, Baron de Preuilly, premier Baron de Touraine, né au château d'Azay le septiéme mars 1730.

BRANCHE DE BRETEUIL-d'ESCOUCHE'.

V. Claude Le Tonnellier-Breteuil, Baron d'Escouché, Seigneur de Mons, & Conseiller au Parlement le 25 janvier 1652, quatriéme fils de Claude Le Tonnellier-Breteuil, Chevalier, Seigneur de Boissette & de Mons, Procureur général en la Cour des Aides, puis Conseiller d'Etat & Directeur des Finances, & de *Marie* Le Févre de Caumartin, épousa 1. *Magdeleine* Rogier de Neuilly, fille de *Nicolas* Rogier, Chevalier, Seigneur de Neuilly, morte le neuviéme décembre 1676, laissant de ce mariage *Nicolas-Claude* de Breteuil, Baron d'Escouché, Maître de la Garderobbe de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi, mort sans alliance, âgé de 30 ans, le huitiéme août 1703: 2. le dixiéme septembre 1686, *Marie-Thérése* de Froullay, sœur aînée de *Gabrielle-Anne* de Froullay, épouse de Louïs-Nicolas, Baron de Breteuil & de Preuilly, *dont il vient d'être parlé*, & fille de *Charles*, Comte de Froullay, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, & Chevalier de ses Ordres, & d'*Angélique* de Baudéan de Parabére, dont il eut *Charles* de Breteuil, Baron d'Escouché, né le quatriéme novembre 1688, mort aussi sans postérité le deuxiéme décembre 1719. Elle a pris une seconde alliance le deuxiéme août 1716, avec *René-François*, Marquis de la Vieuville, Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérése, & Gouverneur du Poitou.

BRANCHE DE VOYENNES.

IV. Antoine Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Voyennes, Conseiller d'Etat, second fils de Claude Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Breteuil & de Colombes, Sécretaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, & des Commandemens de François de France, Duc d'Alençon, & de *Marie* Le Charon. Il épousa le troisiéme janvier 1612, *Anne* Brice, fille d'*Etienne* Brice, Conseiller du Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes, & de *Marie* Ligier de Gouville, dont il eut 1. Claude, Seigneur de Voyennes, qui suit; 2. *Antoine*, Chanoine Régulier de S. Augustin; 3. *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Meslay & du Mênil, Capitaine des Gardes du Duc d'Angoulême, mort sans alliance; 4. Etienne, Chevalier, Seigneur de Charmeaux, *qui a fait la branche de* Charmeaux, *dont il sera parlé cy-après*; 5. *Marguerite*, mariée 1. avec *Antoine* de Moucy, Seigneur de Gravelle, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mort sans enfans en 1642: 2. le 22 avril 1644, avec *Thierry* Charpentier, Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais, dont il y a postérité; 6. 7. *Anne* & *Geneviéve* Le Tonnellier, mortes sans alliances.

V. Claude Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Voyennes, Conseiller du Roi & Auditeur en sa Chambre des Comptes, épousa le dixiéme septembre 1642, *Claude* Béroul, fille de *Matthieu* Béroul, de Troisville, & de *Geneviéve* Hotman, dont il eut 1. Etienne-Claude qui suit; & 2. *Geneviéve*, née le 16 mars 1646, morte sans alliance.

VI. Etienne-Claude Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Voyennes & d'Abins, Conseiller au Grand Conseil, épousa le 23 septembre 1675, *Marguerite* Poussineau, fille de *Florentin* Poussineau, Chevalier, Seigneur d'Abins en Poitou & de *Marie* Ostran, son épouse, dont il a laissé une fille unique, nommée *Marie-Catherine* Le Tonnellier, Dame d'Abins, mariée le 25 janvier 1703, à *Bernard* Bernard, Marquis de Torcy en Bourgogne, mort sans postérité le 20 septembre 1732.

BRANCHE DE CHARMEAUX, sortie de celle de Voyennes.

V. Etienne Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Charmeaux, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, quatriéme fils d'Antoine Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Voyennes, Conseiller d'Etat, & d'*Anne* de Brice, épousa le 18 juin 1658, *Elisabeth* de Hantecourt, fille de *Claude* de Hantecourt, & de *Paule* Faviéres, dont il eut 1. Pierre-Etienne, Seigneur de Charmeaux, qui suit; 2. *Tranquille-Antoine*, mort jeune, Garde de la Marine; 3. *Louïs*, Chanoine Régulier de S. Augustin, Docteur en Théologie en 1674, puis Prieur de l'Abbaïe de S. Victor; 4. *Jean-Jacques-Pascal*, Prieur de la Chartreuse de Paris; & 5. *Paule-Elisabeth*, morte sans alliance le 20 novembre 1660.

VI. Pierre-Etienne Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Charmeaux, Conseiller au Grand Conseil, né le troisiéme juillet 1660, mort le septiéme août 1732, avoit épousé le 20 juillet 1700, *Marie-Gabrielle* Legras, fille de *Jean-Batiste* Legras, Vicomte d'Azy, & de *Marie-Geneviéve* Carpentier, dont il eut 1. Etienne-Pierre qui suit; 2. *Marie-Elisabeth*, née le 18 août 1701, morte peu après; 3. *Marie-Geneviéve*, née le sixiéme mai 1705, mariée le 17 mai 1726, à *Louïs-François* Gaultier, Marquis de Chiffreville, Brigadier des armées du Roi, & premier Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de sa Majesté; & 4. *Elisabeth-Jeanne*, née le 24 juin 1708.

VII. Etienne-Pierre Le Tonnellier, Chevalier, Seigneur de Charmeaux, né le 14 mai 1703, & mort le 24 octobre 1709, gît en l'Abbaïe de S. Victor, sépulture de ces deux derniéres branches.

TONNERRE, Comté de France dans le Sénonois, considérable par son étendue & par ses priviléges. C'est un païs qui confine à la Bourgogne du côté du Levant & du midi, & à la Champagne du côté du septentrion & du Couchant. Ce Comté est fort ancien. Milon, l'un de ses Comtes, fonda l'Abbaïe de S. Michel l'an 980. Il a été en différentes maisons, savoir, de Nevers, de Courtenay, de Gien, de Châtillon, de Bourbon, de Bourgogne, de Challon, d'Usson, & enfin, de Tallard en Dauphiné, par le mariage de *Bernardin* de Clermont, Vicomte de Tallard, avec *Anne* de Tonnerre ou d'Usson l'an 1496. Il y a un tître de l'an 1210, qui porte que Pierre de Courtenay étoit Comte de Nevers, de Tonnerre & d'Auxerre. Ce Comté est appellé *Tornodorum* par Aimon le Moine qui dit, *l.* 5, que les Normands étant entrez en Bourgogne jusqu'à S. Florentin, le Duc Richard s'avança contre eux jusqu'au territoire de Tonnerre, où il les battit si bien, qu'après en avoir tué un très-grand nombre, il contraignit les autres à prendre la fuite. Tonnerre est la ville capitale du païs. Elle est située sur un penchant au bord de la riviére d'Armanson vers les frontiéres du Duché de Bourgogne dans le Diocése de Langres, entre Sémur & S. Florentin, à sept lieues d'Auxerre, & dans le ressort du Présidial de la même ville, avec Haute Justice, Election & Grenier à sel. C'est une ville assez bien bâtie & fort agréable. Son église paroissiale est dédiée à Notre-Dame. Il y en a une autre collégiale, qui est aussi paroisse & dédiée à S. Pierre. Celle-ci est desservie par dix-huit Chanoines & par quelques Dignitez, le tout de la fondation des Comtes de Tonnerre. L'Abbaïe de S. Michel & de l'Hopital, où il y a des Religieux & des Religieuses de l'Ordre de S. Augustin, sont dans la ville. On y trouve encore un Couvent de Minimes, & un autre d'Ursulines. Celui des Bénédictins de la Congrégation de S. Maur est bâti sur la montagne. L'Election de Tonnerre est de la Généralité de Paris. Elle a sous soi trois Elections particuliéres, à Ricey, à Jussy & à l'Espoigny, & cent trente-deux paroisses en dépendent avec un Doyenné, auquel la direction de l'Hôtel-Dieu est unie. Les riviéres qui arrosent le païs sont l'Armanson, la Seigne, la Leigne & le Serain. Ce Comté est composé de cinq Châtellenies avec droit de scêl aux contracts, savoir, Tonnerre, Crusy Marquisat, Leignes, Argenteuil & Choannes. Les Châtellenies de Ligny Vicomté, & de la Chapelle de la Vieille Forêt, en ont été démembrées, & le tout ressortit au siége Présidial de Sens. Crusy & Leignes se meuvent du Roi, à cause du Duché de Bourgogne. Depuis Ligny jusqu'à Rougemont, distant l'un de l'autre de douze lieues, le chemin est droit & pavé à l'antique, & traverse le Comté entier. Il passe sur l'ancien pont de Lézines, va dans les bois de l'Abbaïe de Fontenay, & se rend selon la ligne droite à Sainte-Reine, ou Alize. Les autres lieux sont Ligny sur le Serain, Leignes sur la Leigne, Raviéres sur l'Armanson, Nicey sur la Leigne, Argenteuil, Chassinelles, Lézines & Pacy sur l'Armanson, Nitrey, Espineul, Artnonay, Channes, Melesey, Consegrey, Cry, Asniéres, Rougemont, Rugny, Villon, Senevoy, Stigny, Saint-Vinemey, Fulvy, Comessey, Molesme, Duye, Vésine, Saintes-Vertus, Poilly, Viviers, & autres gros bourgs, dont une partie a des Seigneurs particuliers, Vassaux du Comte de Tonnerre. Les Riceys sont trois gros bourgs fermez sur la Leigne. Ils sont proches l'un de l'autre, & font douze ou quinze cens feux. Crusy & Ancy-le-Franc sont villes. Les plaines sont agréables & longues le long des riviéres. Le reste est assez montueux, & le païs tellement peuplé, que les bourgs & les villages se touchent presque l'un l'autre. Les pâturages n'y sont pas si gras qu'en Bourgogne, quoiqu'il s'y nourrisse assez de bétail pour tout le Comté. Les coteaux sont couverts de vignes. Tonnerre, Espineul & les Riceys, produisent des vins en quantité & très-bons. Il y a plusieurs Abbaïes fondées par les Comtes, qui nomment des Oeconomes en la plupart quand elles viennent à vaquer. Les Abbaïes sont, Molesme, Potiéres, Pontigny, Quincy, la Charité de Lézines & de Rougemont, Abbaïe de Filles. Les principaux Prieurez sont, S. Aignan, Juilly, Dié & Grisolles. * Davity, *Comté de Tonnerre.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TONNERRE, ville. *Voyez* l'article précédent.

TONNINGUE, en Latin *Tonninga*, petite ville de Danemarck, située dans la Jutie ou Jutlande méridionale ou Duché de Sléswick sur le fleuve d'Eyder, & dans la province de même nom, sur les limites du païs de Ditmarsen, à un peu moins de deux milles d'Allemagne de Fridérickstadt, en tirant vers l'occident, à six de Sléswick, & à trois de la Mer d'Allemagne. Elle appartient au Duc de Holstein-Gottorp; mais le Roi de Danemarck l'ayant prise dans les démêlez qu'il eut avec ce Duc, la fit raser, en sorte que ce n'étoit plus qu'une bourgade ouverte, fort riante & bien bâtie; mais elle a été fortifiée de nouveau, par le Duc de Holstein-Gottorp, & en 1700, elle s'est trouvée en état de soutenir un siége, & d'obliger le Roi de Danemark à le lever. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

TONNON. *Voyez* THONON.

TONQUIN, Royaume de l'Inde au delà du Gange, vers la Chine, touche du côté de l'orient à la province de Canton, & du côté de l'occident le Royaume de Brama; est borné au septentrion par les provinces de Quansi & de Junnan; & au midi par la Cochinchine. On croiroit que le climat de ce païs devroit être fort chaud; il est néanmoins assez tempéré, tant à cause de la quantité de riviéres qui arrosent les terres & envoyent toûjours quelque fraîcheur, que par les pluyes qui tombent dans leurs saisons. Il semble même que toute l'année ne soit qu'un printems continuel. On n'y voit jamais ni neige ni glace, & les arbres y sont toûjours couverts de feuillages. La peste, la goutte, la pierre, & autres maladies si communes en Europe, sont entiérement inconnues aux Tonquinois. Il n'y a que deux vents

vents qui partagent toute l'année; l'un qui vient du nord, & l'autre du sud; & chacun y régne six mois. Le premier commence au mois d'août, & rafraîchit tellement la terre, qu'il n'y a rien alors de si délicieux que le séjour de Tonquin; l'autre commence en février, & les deux mois de juin & de juillet sont les mois de pluyes. Ce qu'il y a de fâcheux en ce païs, c'est que d'ordinaire de sept ans en sept ans il s'y léve des vents furieux appellez *Ouragans*, qui abattent les maisons, arrachent les arbres, & font d'étranges dégâts; mais ils ne durent guéres que vint-quatre heures. Dans l'étendue de Tonquin, qui égale presque celle de la France, on compte plusieurs provinces, dont les limites ne sont pas fort connues, les Tonquinois n'étant pas grands Géographes, & n'ayant pas été fort curieux de faire la description de leur païs. Les plus habiles d'entre eux assûrent qu'il y a près de vint mille villes ou bourgs, & ajoûtent qu'il y en auroit bien davantage, s'ils ne se plaisoient pas tant à demeurer sur l'eau, où leurs bateaux leur servent de maisons. Les villes les plus considérables sont Kéce ou Kecchio qui est la capitale du Royaume, Bodégo, Cuadag, Kécon, Kétoi, Cimpa & Cuasay. C'étoit il y a huit cens ans, une province de la Chine; mais depuis, ce païs a formé un Royaume séparé, dont le Roi payoit autrefois au Roi de la Chine un tribut de trois statues d'or & de trois d'argent, tous les six ans; lequel l'an 1667, fut réduit à un hommage tous les ans par le moyen d'un Ambassadeur.

QUALITEZ DU PAIS.

Le Tonquin est arrosé de plusieurs riviéres, dont quelques unes portent de grandes galéres & de grosses barques; ce qui est fort avantageux pour le négoce. Il n'y croît ni blé ni vin; mais il y vient une grande quantité de riz, dont on fait aussi de la boisson, & même de bonne eau de vie. Les principaux arbres que l'on y voit sont les Palmiers, les Gojaviers, les Papagers & les Araguers. Le Palmier porte des noix grosses comme la tête d'un homme; l'écorce en est fort dure; & quand on ouvre ce fruit, on y trouve une chaire blanche, dont le goût approche de celui des amandes, & environ deux grands verres d'une liqueur très-rafraîchissante & très-agréable à boire. Le Gojavier ressemble beaucoup au laurier, & porte des pommes remplies de pepins plus petits que les grains de grenades: ces pommes ont au haut comme un petit bouquet. Le Papager porte un fruit qui a beaucoup de rapport avec un petit melon, & dont le goût est délicieux. L'Araguer ne pousse des branches qu'au sommet, & porte un fruit qui ressemble à la noix muscade. Il y a aussi beaucoup de ces arbres qu'on appelle *arbres de Banians*, dont nous avons parlé dans l'article des BANIANS. Dans quatre isles qui sont vers la côte de la Cochinchine, on trouve des nids d'oiseaux dont on fait d'excellens ragoûts. Ces oiseaux sont environ de la grosseur d'une hirondelle, & font leurs nids d'une espéce de gomme, qui forme comme plusieurs pelures les unes sur les autres, à peu près de la maniére des oignons. Cette gomme étant délayée dans de l'eau tiéde, sert pour assaisonner la viande & le poisson. Les sauces où elle entre, ont un goût si merveilleux, qu'il semble qu'on y a mêlé les aromates & les fines épiceries de l'Orient. Un Traducteur des Rélations modernes ne pouvant s'imaginer que l'on mangeât des nids d'oiseaux, a traduit le mot Italien *Nido* en celui de *Nichée*, pour marquer les oiseaux; mais il s'est trompé, car effectivement le nid même est employé pour l'assaisonnement des mets. A l'orient de ces quatre isles il y en a cinq autres plus petites, où l'on trouve une prodigieuse quantité de tortues si excellentes à manger, que les Tonquinois & les Cochinchinois se font souvent la guerre pour ce sujet. Il y a du sucre en abondance, & on y en mange presque à tous les repas. On ne voit dans tout le Royaume ni moutons, ni ânes, ni lions; mais les forêts sont pleines de tigres, de cerfs & de singes; & les campagnes, de bœufs, de vaches & de pourceaux. Pour des poules, des canards & des tourterelles, il y en a très-grand nombre; & c'est ce qui fait la meilleure partie de leurs festins. Les chevaux des Tonquinois sont d'assez belle taille; il y en a toûjours quatre à cinq cens dans les écuries du Roi. Les Eléphans y sont d'une prodigieuse grandeur, & on n'en voit dans aucun lieu de l'Asie de si hauts ni de si adroits.

DE LA RELIGION DES TONQUINOIS.

Les Tonquinois, à l'égard de la Religion, sont divisez en trois Sectes. La premiére prend son origine d'un ancien Philosophe, nommé *Confucius*, dont la mémoire est célébre dans toute la Chine, & dans plusieurs Royaumes voisins. Ceux de cette Secte croyent que quand l'homme meurt, l'ame se dissipe dans l'air. Ils font des sacrifices au soleil, à la lune & aux autres planétes, & ont encore quatre principaux Dieux, & une Déesse. Les noms des Dieux sont, *Brama*, *Raumu*, *Bétolo* & *Ramonu*; & le nom de la Déesse, *Satibana*; mais le Roi, les Mandarins ou Seigneurs de la Cour, & les Savans n'adorent que le ciel. La seconde Secte vient d'un certain Solitaire nommé *Chacabout*, & est suivie par la plus grande partie du menu peuple. Il leur a enseigné dix préceptes, dont nous avons parlé dans l'article de CHACABOUT, & leur a fait croire la transmigration des ames. La troisiéme Secte est celle de *Lantbu*, fameux Magicien, qui leur a enseigné une partie de la doctrine de Chacabout, & qui y a joint d'autres préceptes, qui regardent la charité & le soin des pauvres. Les Tonquinois ont accoutumé d'adorer trois Divinitez dans leurs maisons. La premiére est le *Foi*, ou Dieu Pénate; la seconde est une idole, qu'ils appellent *Tienchu*, laquelle est comme la Patrone des Arts & des Métiers; la troisiéme se nomme *Bucbbin*, & est invoquée pour rendre les maisons heureuses. Il y en a qui adorent les cinq parties de la terre; car ils en font une cinquiéme au milieu des quatre. En leur rendant leurs hommages, ils ont pour chacune de ces parties, une couleur particuliére. Quand ils adorent la partie du septentrion, ils sont vêtus de noir, & couvrent de même couleur la table & les plats, où ils mettent les viandes des sacrifices. Lorsqu'ils adorent la partie du midi, ils sont vêtus de rouge; pour l'orient, de verd; pour l'occident, de blanc; & pour le milieu du monde, ils portent le jaune. Tous les ans, le premier jour de l'année, ils font une grande solemnité, pour honorer ceux qui durant leur vie ont fait quelques belles actions, & tous ceux qui ont eu du cœur, même en combattant contre leur patrie. Plus de quarante mille Soldats se rangent dans une grande campagne, où tous les Princes & Mandarins ont ordre de se trouver, & où le Roi se rend aussi. Après les sacrifices, on brûle de l'encens devant quantité d'autels, où sont écrits les noms des Capitaines & des hommes illustres, dont on célébre la mémoire; puis le Roi, les Princes & les Seigneurs de la Cour font des révérences devant ces autels, excepté ceux où sont les noms des Capitaines qui se sont soulevez contre leur Prince légitime, contre lesquels le Roi tire cinq coups de fléches. Cette action est suivie de la décharge du canon, & de trois salves de mousquetterie, pour mettre en fuite toutes ces ames. La cérémonie étant finie, les Bonzes font un festin des viandes qui ont été offertes en sacrifice. Le premier jour & le quinziéme de la lune, sont encore des jours de Fêtes parmi eux. Les Bonzes qui vivent en communauté sous un Supérieur, dans les grandes pagodes ou temples, suivent la croyance de Chacabout, & vivent d'aumônes. Ils portent tous au cou une maniére de chapelet de cent grains, qu'ils disent six fois les jours de Fêtes. Le mariage leur est permis, pourvu qu'ils sortent de leur monastére. Lorsqu'ils assistent aux funérailles des Grands, ils sonnent de leurs cornets ou trompettes, pendant que les grosses cloches de leurs pagodes font un carillon lugubre. Les Tonquinois ont une vénération particuliére pour deux Magiciens qu'ils nomment *Tay-bou*, & *Taypboutbouy*; & pour une Magicienne, qu'ils appellent *Bacoti*. Nous en avons parlé dans leurs articles. Une de leurs superstitions, est de vouloir soulager la lune, quand elle souffre une éclipse. Ils croyent que c'est un dragon qui lui fait la guerre, & qui s'efforce de la dévorer; c'est pourquoi on sonne les cloches, on bat du tambour, & on tire quantité de coups de mousquet, pour faire fuïr ce dragon: cependant l'éclipse se passe, & alors s'imaginant qu'ils ont délivré la lune, ils font de grandes réjouïssances. Ils donnent à chaque heure du jour & de la nuit, le nom d'un animal, comme du tigre, du lion, de l'ours, du cheval, du dragon, du singe, &c. Les jours ont aussi de même leurs noms. Quand un enfant vient au monde, ils croyent que l'animal, dont l'heure de sa naissance porte le nom, est fatale & funeste au nouveau-né. Le dernier Roi de Tonquin, qui étoit né à l'heure nommée *le cheval*, ne sortoit jamais de son palais pendant cette heure-là, de crainte d'être blessé par quelque cheval.

Le Pére Alexandre de Rhodes, de la Compagnie de Jésus, annonça l'Evangile dans ce païs-là depuis l'an 1654, bien que quelques autres Missionnaires Dominicains y eussent déja porté l'Evangile avant lui. Le peuple suivoit les trois sortes de Religions qui sont chez les Chinois. En peu de tems ce zelé Missionnaire y établit une église, qui s'est maintenue au milieu des plus rigoureuses persécutions. La Religion Chrétienne y étoit encore défendue, lorsque l'Evêque de Béryte y envoya l'an 1666 M. Deydier qui y a fait des progrès extraordinaires; mais faute de bons Ouvriers, il ne put les pousser aussi loin qu'il le souhaitoit. L'Evêque de Béryte y alla lui même de Siam pour les encourager, & s'en retourna l'an 1670. * *Voyez* la Rélation des Evêques François, imprimée l'an 1674.

DES ROIS & DU GOUVERNEMENT de TONQUIN.

Le Tonquin étoit anciennement une des dépendances de la Chine; & depuis huit cens ans il a été gouverné par des Rois particuliers. On compte six familles de ces Rois. Le premier qui porta le nom de Roi, fut un insigne Brigand, nommé *Din*, lequel ayant amassé quantité de vagabonds & de mécontens, se rendit si redoutable par sa valeur, qu'après plusieurs victoires il se plaça sur le thrône. Ses deux fils, qui lui succédérent l'un après l'autre, étant morts sans enfans, le Royaume fut divisé par des guerres civiles; & le parti le plus foible ayant appellé les Chinois à son secours, se rendit le plus puissant. On éleva alors sur le thrône un Mandarin d'une Maison nommée *Lelequel*, qui fit bâtir le magnifique palais de Tonquin. Ce Roi n'eut qu'une fille qui se maria à un des plus grands Mandarins de la Maison de Tran. Mais son régne fut troublé par la revolte de ses Sujets, dont le Chef qui lui donna bataille, s'étant saisi de sa personne, le fit mourir. Après neuf ans de desordres, les Chinois se rendirent maîtres du Royaume, qu'ils tinrent pendant vint ans, & où ils établirent des Gouverneurs. Mais un vaillant Capitaine de la Maison de Lé, chassa ces usurpateurs, & posséda la Couronne, qui s'est conservée quatre-vints ans dans cette Maison. Après ce tems, un grand Seigneur de la famille de Mar usurpa l'autorité souveraine, & fut bientôt déthrôné par un Mandarin de la Maison de Trin, qui le fit mourir à la tête de son armée. Quoique ce Prince victorieux eût pu monter sur le thrône, il ne voulut pas néanmoins prendre le titre de Roi; mais il se contenta de celui de Général des troupes, & fit publier par toutes les provinces du Royaume, que s'il restoit encore quelque Prince de la Maison de Lé, il pouvoit se présenter, assûrant qu'il le mettroit en possession du Royaume. Il s'en trouva un sur les frontiéres, où il servoit comme simple Soldat sans se faire connoître. Aussi-tôt on lui envoya tout l'équipage d'un Roi, on l'amena à Chéco, ville capitale du Royaume, où il fut

déclaré Roi de Tonquin. Le Général Trin se réserva néanmoins le commandement absolu dans les armées, avec la meilleure partie des revenus du Royaume: de sorte que depuis ce tems-là on peut dire qu'il y a eu & qu'il y a encore deux Rois, dont le premier, qu'on appelle *Bua*, en a le nom & l'éclat; & le second, que l'on nomme *Choua*, en a, pour ainsi dire, toute l'autorité. Le Bua ou Roi demeure presque toûjours enfermé dans son palais, & n'en sort qu'en certains jours. Alors on le porte dans un palanquin, précédé des éléphans, des chevaux de main, & de plusieurs Officiers à cheval. Après le palanquin marchent les Joueurs d'instrumens, les Trompettes & les Soldats de sa Garde, & toute cette pompe est fort magnifique. Le Roi a d'ordinaire deux mille Soldats pour sa Garde, & environ vint mille qui sont entretenus sur les frontiéres, avec cinquante éléphans pour la guerre. Sur toutes les riviéres du Royaume, par où l'ennemi pourroit faire quelques invasions, il tient cent grosses galéres, avec une grande quantité de petites galiotes, dont les rameurs rament debout, ayant le visage tourné vers la proue, au contraire des nôtres, qui lui tournent le dos. Le Roi donne presque tous les jours audience publique; mais tous ses Edits & Arrêts doivent être signez du Choua, pour avoir leur effet. Les aînez ne succédent pas toûjours à la Couronne; car le Choua ou Connétable avec les Conseillers d'Etat, ont déterminé que le Roi pourroit choisir celui qui lui plairoit de ses fils pour être son successeur. Aussi-tôt qu'il l'a nommé, le Choua, les principaux Officiers de l'armée, les Conseillers d'Etat & les Eunuques viennent le saluer, & faire serment de le mettre sur le thrône après la mort de son pére. Les autres fréres demeurent enfermez dans le palais, d'où ils ne sortent que quatre fois l'an: chaque fois ils ont six jours pour se promener & aller à la chasse, les Officiers du Choua les accompagnant par tout. Le Royaume de Tonquin est divisé en huit grandes provinces, chacune desquelles a ses Gouverneurs & ses Magistrats; & on peut appeller de leurs sentences à la Cour, où il y a cent Conseillers d'Etat pour juger de toutes les appellations du Royaume, outre les trente-deux Conseillers du Conseil Royal qui accompagnent le Roi dans ses audienees publiques. Le Roi ne fait point battre monnoye, ni d'or, ni d'argent; & les Tonquinois dans le commerce se servent de certains pains d'or, dont les uns valent cent écus de notre monnoye, les autres deux cens. Ils se servent aussi de barres d'argent; & pour les moindres payemens ils coupent de petits morceaux de ces barres, selon la somme qu'il faut compter, ayant chacun leur balance à la main, qui ressemble à nos Romaines; ou bien ils payent en monnoyes étrangéres, qui sont le plus souvent des réales d'Espagne. Cet or & cet argent leur viennent de la Chine & du Japon, en échange des soyes, du musc & du bois d'aloès qui sortent de leur païs.

DES REINES DE TONQUIN.

Les Rois de Tonquin ne permettent point aux Eunuques, quoiqu'entiérement coupez, de servir les Reines & les Princesses dans leurs palais. Il n'y a que les filles & les femmes qui ayent cette permission. Lorsque la Reine sort du palais, elle est portée dans un palanquin entouré de jalousies, en sorte qu'on ne la voit pas. Son palanquin est précédé de six éléphans qui marchent deux de front, puis de plusieurs Officiers armez. Il est suivi des Dames d'honneur à pié, après lesquelles on voit un chariot traîné par huit filles de qualité, pour mener la Reine quand elle sort de son palanquin: alors tous les Officiers & les Eunuques se retirent en un lieu d'où ils ne la puissent voir; car c'est un crime de la regarder.

DES MOEURS & COUTUMES *des peuples de* TONQUIN.

Les peuples de Tonquin sont naturellement doux & se soumettent à la raison. Ils estiment plus les ouvrages des païs étrangers, que les leurs propres; mais ils n'ont pas la curiosité de voir d'autres terres que celles où ils ont pris naissance, où ils veulent, disent-ils, toûjours demeurer pour honorer la mémoire de leurs ancêtres. Ils ont le teint un peu olivâtre; mais ils sont mieux faits que les Chinois, & n'ont pas le nez ni le visage si plat. Au reste, ils portent leurs cheveux aussi longs qu'ils peuvent croître. Le menu peuple les tresse & les attache en forme de bourlet au haut de la tête; mais les Nobles, les Gens de Justice & les Soldats, les tiennent autour du cou, afin qu'ils ne viennent point battre sur le visage. Ils ne croyent pas avoir de belles dents, jusqu'à ce qu'ils les ayent rendues noires comme du jayet; & ils laissent croître leurs ongles, les plus longs parmi eux étant les plus beaux. Leur habit est grave & modeste: c'est une robe qui leur descend jusqu'aux talons, qui se lie avec une ceinture de soye, ou mêlée d'or & d'argent. Mais les Soldats ont une robe qui ne tombe que jusqu'aux genoux, & n'ont ni bas ni souliers. Le menu peuple est esclave une partie de l'année; car, à la réserve des Bourgeois de Chéco, ville capitale du Royaume, tous les gens de métier, Menuisiers, Serruriers, Maçons & autres, sont obligez de travailler pendant trois mois (qu'ils appellent *Lunes*) pour la maison du Roi; & pendant deux autres mois pour les Mandarins ou grands Seigneurs. Ils jouïssent du reste de l'année, & travaillent pour ceux qui les payent. Ce service s'appelle *vicquan*, c'est à dire, *condition d'esclave*. Les Tonquinois se plaisent à demeurer sur les riviéres, qui sont en leur païs exemtes de crocodiles, & d'autres animaux dangereux, dont on voit une grande quantité dans le Gange. Les mariages ne s'y font point sans le consentement du Gouverneur ou Juge du lieu. Dès le lendemain des noces, le mari appelle sa femme, sa sœur; & la femme appelle son mari, son frére. La loi du Royaume permet à l'homme de répudier sa femme; mais la femme n'a pas le même privilége, & n'obtient que rarement de pouvoir demander la séparation. Les loix sont très-rigoureuses contre l'adultére, qui y est puni de mort. Les Tonquinois se rendent souvent visite les uns aux autres, & chacun marche alors avec une suite selon sa condition. Les Princes & les Mandarins montent sur leurs éléphans, ou se font porter dans une maniére de brancard par six hommes. Leur suite est ordinairement de cinquante à soixante hommes, & il ne leur est pas permis d'excéder ce nombre-là. Pour ce qui est des simples Gentilshommes, & des Officiers de la Cour qui vont à cheval, chacun ne peut avoir au plus que sept valets après soi. Les Tonquinois tiennent à grand deshonneur d'avoir la tête sans cheveux: ce qui ne se voit parmi eux qu'aux criminels, que l'on fait raser dès qu'ils sont saisis. Leur maniére de s'asseoir, est d'avoir les deux jambes croisées, comme nos Tailleurs lorsqu'ils travaillent. Chez les grands Seigneurs, dans la salle où l'on reçoit les visites, il y a comme une alcove, avec une estrade élevée de terre environ d'un pié, & couverte d'une natte très-fine, faite de petits joncs déliez comme du fil fin: ce qu'ils préférent aux tapis de Perse ou des Indes; parce que ces nattes, qui sont d'ailleurs plus chéres, sont plus fraîches & plus commodes dans les chaleurs: car elles sont douces comme du velours, & n'engendrent point de punaises, dont on est fort tourmenté dans les Indes. Les Princes & les Mandarins sont assis sur cette estrade couverte de natte, & la Noblesse qui les accompagne est assise autour de la chambre sur un coussin, avec un autre derriére le dos. Les Tonquinois n'ont à table ni couteau ni cuillier: tout ce qui est servi, est coupé par petits morceaux, de la grosseur d'une noisette, & ils le prennent avec deux petits bâtons dorez, qui leur servent de fouchette. Le menu peuple se contente de riz cuit dans de l'eau, avec du poisson séché à l'air, ou des œufs salez, & ne mange guéres de viande que dans les festins. Entre tous les divertissemens des Tonquinois, il n'y en a point où ils s'attachent avec tant de plaisir qu'à la Comédie, qui se joue d'ordinaire la nuit, & qui est accompagnée de quantité de décorations & de machines. Ils savent admirablement bien réprésenter la mer & les riviéres, & les combats de vaisseaux. Les Acteurs & Actrices ont des habits magnifiques, & la coëfure des femmes est une espéce de mitre ou de tiare, qui leur sied très-bien.

DES GENS DE LETTRES *dans le* TONQUIN.

Les Tonquinois s'appliquent fort aux Sciences, parce que c'est le seul moyen de parvenir aux charges & aux dignitez du Royaume. Mais par les Sciences, il ne faut pas entendre la connoissance des Langues, ou de la Philosophie d'Aristote: ils n'étudient que les loix de leur païs, les Mathématiques, & particuliérement l'Astrologie. Quelques uns s'adonnent aussi à la Musique & à la Poësie; & l'on remarque que les Poëtes du Tonquin sont les meilleurs de tout l'Orient. Pour acquérir la noblesse par les Lettres, il faut que la Jeunesse passe par trois degrez, qui sont, celui de *Sinde*, celui de *Doucum*, & celui de *Tansi*. Avant que de parvenir au premier degré, les jeunes gens doivent s'appliquer huit ans entiers à bien apprendre ce qui est de la fonction de Notaire, de Procureur & d'Avocat. Au bout de huit ans ils sont examinez sur les devoirs de ces charges: & s'ils sont trouvez capables, le Roi leur permet de prendre le nom de *Sindes*. Pour obtenir le titre de *Doucum*, il faut étudier pendant cinq ans l'Astrologie, la Musique & la Poësie, & apprendre à faire les instrumens de Mathématiques. Après ces treize années d'étude, il faut en employer encore quatre à apprendre à lire & écrire le caractére Chinois, avec les Loix & les Coutumes de ce peuple. Le dernier examen se fait dans l'enclos du palais du Roi, qui s'y trouve avec les Princes, les Mandarins d'armes & les Mandarins de lettres: tous les Tansis y sont aussi présens. Le nombre des Aspirans va quelquefois jusqu'à trois mille. On dresse dans la grande place du palais neuf échafauts, dont l'un est pour le Roi & les Princes, & les huit autres pour les Examinateurs & les Aspirans: & afin que chacun puisse voir tout ce qui s'y passe, on éleve tous ces échafauts en amphithéâtres. Mais le Roi & les Mandarins ne s'y trouvent que les deux premiers jours des huit que l'on employe à cet exercice. Le dernier jour on met les noms de ceux qui ont bien répondu entre les mains des seize premiers Mandarins; & après en avoir eu l'agrément du Roi, on leur donne une robe de satin violet, avec le nom de *Tansis*, & on les met au rang des Nobles. Ensuite on donne à chacun des nouveaux *Tansis* le dénombrement des bourgs & villages où il doit prendre les rentes que le Roi lui assigne. Après avoir fait son entrée dans son département sur un brancard doré, porté par huit hommes, accompagné de Joueurs d'instrumens & de Trompettes, il vient à la Cour pour s'instruire des affaires du Royaume & de la Maison du Roi, & pour tâcher de parvenir à la qualité de Mandarin. Tous les Ambassadeurs qui sont envoyez à la Chine & aux Etats voisins, sont tirez du nombre de ces Tansis.

DES ME'DECINS DU TONQUIN.

Les Médecins du Royaume de Tonquin, ne s'étudient guére qu'à connoître les simples & les racines, pour en faire l'application selon le genre de la maladie. Ils découvrent la source du mal par le battement du pouls, qu'ils tâtent en trois endroits de chaque côté. Par le pouls du poignet droit, ils connoissent ce qui regarde le poulmon; par celui des veines, où d'ordinaire on se fait saigner, ils jugent de l'état du petit ventre; & par celui de la temple, ce qui concerne les reins. Le pouls du poignet gauche leur marque la disposition du cœur: celui du milieu du bras, ce qui se passe au foye; & enfin celui de la temple gauche leur

leur découvre encore mieux le mal qui peut être survenu dans les reins. Ainsi ils jugent de la cause du mal, & savent si elle est intérieure ou extérieure. Ils ont de très-bons remédes contre l'épilepsie ou mal caduc, le pourpre, & d'autres maladies, que l'on croit incurables dans l'Europe. Les saignées ne sont point en usage dans le Tonquin. Ils employent souvent le thé pour guérir le mal de tête, la gravelle & les maux de ventre.

DU GOUVERNEMENT des Rois de TONQUIN.

Lorsque le Roi est mort, & qu'il laisse plusieurs fils, on reconnoît pour Roi, celui qu'il a choisi de son vivant pour être son successeur. Le troisiéme jour après le décès du défunt, le Choua, avec tous les Mandarins d'armes, & ceux du Conseil Royal, & tous les Gouverneurs de provinces, vont à l'appartement de ce Prince, où on lui donne un habit à la Chinoise, puis l'ayant monté sur un éléphant, on le méne dans la plus grande Cour du Palais, qui est toute couverte de brocard d'or & d'argent, en forme de tente. Là étant assis sur un thrône superbement enrichi, il reçoit le serment de fidélité des Seigneurs & Officiers de sa Cour, ausquels il fait plusieurs présens de pains d'or, & de barres d'argent. Ensuite on décharge l'artillerie; & les Soldats, au nombre d'environ trente mille, font trois salves de mousquetterie dans une plaine voisine. Cela étant fait, le Roi est mis sur un magnifique palanquin, & porté dans l'appartement royal, d'où chacun se retire, hors les Eunuques, afin que les Princes & les Dames de la Cour viennent saluer le nouveau Roi. Après cete cérémonie, les Seigneurs rentrent pour être du festin, qui est suivi de la Comédie, & de feux d'artifice pendant toute la nuit. Le lendemain, le Roi assis sur son palanquin, & accompagné de toute la Cour, se rend au camp, où ses troupes sont rangées en bon ordre. Quand il y est arrivé, il monte sur un éléphant de guerre, & se place au milieu des Officiers, qui viennent lui prêter serment de fidélité: après quoi il leur fait ses libéralitez de pains d'or & de barres d'argent. Le Roi se retire ensuite dans un beau Palais, bâti proche de la plaine du camp. Ce Palais n'est que de bois, mais il est fort enrichi de peintures & de dorures, & tout y est très-magnifique. Toute la nuit se passe en festins & en réjouïssances; & le lendemain le Roi retourne en son palais de Chéco, avec la même pompe qu'il en étoit sorti. C'est là qu'étant assis sur son thrône, il donne audience aux Députez du peuple, qui lui viennent faire une Harangue: il les renvoye chargez de présens. Pour ce qui regarde la Religion, c'est une chose surprenante de voir la quantité de victimes que le Roi envoye aux temples de ses faux Dieux, pour y faire des sacrifices & des offrandes aux idoles. On en compte plus de cent mille; & outre cela le Roi donne la valeur d'un million en pains d'or & en barres d'argent, en brocard & autres piéces de soye, pour l'ornement des idoles, & semblables choses destinées à l'usage des pagodes ou temples. Toutes ces cérémonies étant achevées, le Roi prend le tems que la lune se renouvelle, pour se retirer avec les Bonzes ou Docteurs de la Loi, & vit comme eux avec beaucoup de frugalité, durant le premier quartier, pendant lequel il visite aussi les hopitaux. Enfin il choisit quelque beau lieu, où il ordonne de faire bâtir une nouvelle pagode, qu'il voue à quelqu'une de ses idoles. Ensuite on bâtit trois maisons dans une grande plaine, où passe la riviére; une pour le Roi, l'autre pour le Choua, & la troisiéme pour le Chef ou Président du Conseil, avec quantité de hutes pour le reste de la Cour. On y dresse aussi une infinité de cabanes, qui servent de cuisines. Le Roi s'y rend au commencement du second quartier de la lune, c'est à dire, le huitiéme ou le neuviéme du mois. (Car nous avons déja remarqué qu'ils comptent les mois par lunes) Il se trouve là plusieurs galéres superbement enrichies d'or & de peintures, qui répresentent un combat naval, pour divertir le Roi pendant tout le second quartier. On fait jouer toutes les nuits quantité de feux d'artifices, tant sur la terre que sur l'eau, avec une magnificence extraordinaire, & l'on assûre que les feux d'artifice que l'on tire en Europe, n'ont rien de si beau ni de si surprenant. Les sept jours étant passez, le Roi retourne dans son Palais de Chéco, & va voir les Princesses, n'ayant avec lui que ses Eunuques. On continue les feux de joye tous les soirs devant le quartier des Dames pendant le reste de la lune, c'est à dire, pendant les quinze jours que le Roi y demeure. Voilà de quelle maniére se passe la solemnité de son avénement à la Couronne; parce qu'on ne met point de Couronne sur la tête du nouveau Roi (non plus qu'aux autres Rois d'Orient) & qu'ils ne marquent l'élévation au thrône, que par une cérémonie que l'on observe.

DE LA POMPE FUNE'BRE des Rois de TONQUIN.

Après la mort du Roi de Tonquin on l'embaume, on le met dans un lit de parade, & pendant soixante-cinq jours on le sert comme s'il étoit en vie. Les mets qu'on ôte de devant le corps, sont distribuez aux Bonzes & aux pauvres, pendant tout ce tems-là. Tous les Mandarins d'armes & de Justice portent le deuil ordinairement trois ans; la Maison du Roi neuf lunes ou mois; la Noblesse six, & le menu peuple trois. Pendant ces trois ans, tous les divertissemens cessent, à la réserve de ceux qui accompagnent la cérémonie de l'élévation ou couronnement du nouveau Roi. Lorsque cette cérémonie est finie, le Roi se fait couper les cheveux, & se couvre la tête d'un bonnet de paille; ce que font aussi les Princes & les quarante Mandarins Conseillers d'Etat, jusqu'à ce que le Roi soit enterré. Les trois cloches de la tour du Palais ne cessent point de sonner pendant ce tems-là. La coutume est de porter le corps du Roi défunt dans des déserts qui sont au delà de la ville de Bodégo. De Chéco, capitale du Royaume, jusqu'à cette ville, il y a environ deux journées de chemin; mais parce que le nouveau Roi & toute la Cour y vont à pié, on y employe quinze ou seize jours. Tout ce chemin est couvert d'une toile teinte en violet; & de quart de lieue en quart de lieue, il y a des hutes, où l'on trouve quelque rafraîchissement. Les logemens sont préparez pour chaque jour; à quoi le Choua a mis ordre pendant les soixante-cinq jours que le défunt Roi a été dans son lit de parade. Voici l'ordre de cette pompe funébre: deux Huissiers de la Chambre du Roi commencent la marche, portant chacun une masse d'armes, dont la boule est pleine de feu d'artifice, & criant le nom du feu Roi. Après viennent douze des premiers Officiers des galéres, qui traînent le mausolée élevé en forme de tour quarrée, où est écrit le nom du Roi défunt; puis douze éléphans, dont quatre portent chacun un Officier qui tient en main un étendart du Roi. Les quatre suivans portent chacun une tour de bois, où il y a six hommes armez de mousquets ou de lances à feu. Les quatre derniers portent chacun une espéce de coffre en forme de cage. Ensuite on voit le Grand Ecuyer à cheval, suivi de deux Pages, & de douze chevaux de main, menez deux à deux, chacun par un Capitaine des Gardes. Leurs harnois sont tres-riches, les selles sont brodées d'or, & toutes les garnitures avec les mords, sont d'or pur. Ensuite, vient le chariot qui porte le magnifique mausolée où est le corps du Roi. Ce chariot est traîné par huit cerfs dressez pour cet usage, & chaque cerf est mené par un Capitaine des Gardes. Le nouveau Roi suit ce Mausolée, & marche à pié, vétu de satin blanc, avec un bonnet de paille. S'il a des fréres, ils le suivent avec le même habillement, & autour d'eux, il y a plusieurs Joueurs d'instrumens. On voit après, quatre Princesses vêtuës de satin blanc, suivies de deux Dames d'honneur, habillées de violet, accompagnées de hautbois, & autres instrumens de Musique. Elles portent le boire & le manger pour le Mort. Après marchent les Princes du sang vétus de satin violet, avec des bonnets de paille, puis les grands Officiers de la Couronne, les Mandarins & les Gouverneurs des quatre principales provinces du Royaume: ceux-ci portent chacun sur l'épaule, un bâton où pend un sac plein d'or & de différens parfums, qui est le présent de chaque province. Enfin, suivent deux chariots, chacun tiré par huit chevaux, & portant chacun un coffre plein de pains ou lingots d'or, de barres d'argent, de riches étoffes & de soye, & d'autres richesses. Cette pompe finit par la marche des Officciers de la Cour, & autres personnes considérables, partie à cheval, partie à pié, selon la différence de leurs charges & de leur qualité. Quand le corps du Roi est à Bodégo, il est mis dans une galére, pour être transporté dans les déserts que l'on trouve en remontant la riviére, vers les montagnes qui sont aux environs. On y choisit un lieu retiré où on l'enterre fort secrettement; car il n'y a que six des Principaux Eunuques de la Cour, qui sachent précisement le lieu où est son sépulcre; & on leur fait prêter serment de ne déclarer jamais ce secret. Cette cérémonie s'observe peut-être par quelque motif de Religion, peut-être aussi de crainte qu'on n'aille enlever les Thrésors que l'on enterre auprès du Roi, suivant la superstition de Chacabout, qui leur persuada que les ames de ceux qui n'auroient pas exactement observé la Loi, passeroient dans d'autres corps, durant trois mille ans, où ils souffriroient plusieurs incommoditez, comme la faim, la pauvreté & le froid. C'est pourquoi on enferme quantité de richesses dans le tombeau du Roi, afin qu'il puisse s'en servir, s'il en a besoin en l'autre monde. On y laisse le boire & le manger que les Princesses ont porté jusqu'à Bodégo, les présens des quatre provinces; & la charge des deux chariots, dont il est parlé dans la pompe funébre. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour, se font enterrer tout vifs auprès de lui, à dessein de le servir au lieu où il va.

FUNE'RAILLES DES TONQUINOIS.

Les funérailles ordinaires des Tonquinois sont plus ou moins pompeuses, selon la qualité des personnes. Dans leurs enterremens, ils font plusieurs feux d'artifice, aussi bien que dans leurs réjouïssances. Ces feux sont enfermez dans des tours, sur de petits chariots que des hommes traînent; car le tout n'est fait que de papier, peint de diverses couleurs. Ils mettent sur le tombeau quantité de viande & de confitures, dans la croyance que le défunt s'en sert; car leurs Prêtres les entretiennent dans cette erreur, & font si bien leurs affaires, que le matin il ne se trouve plus rien sur la tombe. * Tavernier, *Rélation du Tonquin.* Le P. Martini, *Histoire du Tonquin.*

TONSBERG, petite ville avec un grand port. Elle est dans le Gouvernement d'Aggerhus en Norvége, sur la Manche de Danemarck, à quinze lieues de la ville d'Anslo, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

TONSTAL (Cutbert) d'une illustre famille d'Angleterre, dans le XVI siécle, & grand ami de Thomas Morus, a excellé dans les Mathématiques, dans la Philosophie & dans la Jurisprudence. Après avoir enseigné publiquement à Oxford, où il étoit Docteur, il fut apppellé à la Cour, pour être Sécretaire du cabinet du Roi, & s'étant fidélement acquitté de cette charge, il fut employé dans les plus grandes affaires du Royaume. Il fut envoyé plusieurs fois Ambassadeur dans les Cours souveraines, lors même qu'il étoit Chancelier de l'Archevêque de Cantorbéry. Henri VIII lui donna l'Evêché de Londres, puis celui de Durham. Tonstal assura d'abord pour plaire au Roi, qu'il pouvoit rompre son mariage avec Catherine d'Espagne, sa femme, & fit un livre qu'il mit au jour pour en don-

ner les raisons; mais s'en étant repenti, il condamna son livre, & prit le parti de la Reine. Il a laissé plusieurs Ouvrages, entre autres des Commentaires sur l'Apocalypse; un Traité de la réalité du Corps & du Sang de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; un de la louange du mariage, &c. On a aussi de lui un Traité de l'Art de compter; car il étoit excellent Arithmeticien. Il mourut en prison pour sa Foi l'an 1559, âgé de 84 ans sous le régne de la Reine Elisabeth. * Pitseus. *de Illust. Angl. Script.*

TONTON. *Voyez* TAUN ou TAUNTON.

TOP. TOR.

TOPAZOS, isle de la Mer Rouge, éloignée de la terre d'environ 300 stades, est si chargée de brouillards, qu'à grande peine peut-on la découvrir: c'est de là qu'elle a pris son nom, car en la Langue des Troglodytes, peuples voisins de cette isle, *Topozein* signifie *Chercher*. Elle est fameuse par l'abondance qu'on y trouve de *Topazes* ou *Chrysolites*, qui sont certaines pierres précieuses. Il s'y en trouva une de quatre coudées de long, dont on fit présent à Bérénice, mére du Roi Ptolémée *Philadelphe*, qui en fit faire une statue de la Reine Arsinoé sa femme. * Pline, *l.* 37. *c.* 8.

TOPEL, ville & riviére. *Voyez* TE'PLA.

TOPE'TORKAN, anciennement *Cherronesus*, *Chersonesus*, *Cherso*, *Heraclea*, petite ville de la presqu'isle de la Tartarie Crimée, est sur le Golfe de Nigropoli, environ à dix lieues de Baluclawa, vers le nord-ouest. Ç'a été anciennement une ville épiscopale, puis archiépiscopale. C'est le lieu où le Pape Clément I fut exilé, & souffrit le Martyre l'an 101. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TOPHETH. On croit que Topheth étoit la Voirie de Jérusalem, située au midi de cette ville, dans la Vallée des enfans de Hennon ou Hinnom. On dit de plus qu'on y entretenoit toûjours du feu, pour brûler les charognes & les immondices qui s'y apportoient de la ville. C'est dans ce même endroit qu'on jettoit les cendres & les débris des statues des faux Dieux, lorsqu'on avoit démoli leurs autels & brisé leurs statues. D'autres croyent que le nom de *Topheth* est donné à la Vallée de Hennon, à cause des sacrifices qu'on y faisoit au Dieu Moloch, en frappant du tambour nommé en Hébreu *Toph.* * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

TOPIA, province de l'Amérique, comprise sous celle de la Nouvelle Biscaye. Elle s'étend l'espace de plus de trente lieues dans les montagnes. Herréra, parlant de l'expédition de Francisco Ybarra, Espagnol, dans la nouvelle Biscaye, dit qu'il alla dans la Province de Topia sur la fin de l'hiver, & que prenant son chemin par des montagnes fort hautes & très difficiles, ils furent contraints de se faire des passages avec le fer au travers des rochers. Après avoir essuyé plusieurs incommoditez, il entra enfin dans la Province de Topia dont les Habitans lui résistérent d'abord avec opiniâtreté; mais il vint à bout de les appaiser en les traitant fort humainement. * Th. Corneille, *Dict. Géog.*

* TOPIARIUS (Gilles) de Flandre, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & Prédicateur célébre, a donné au Public, *Enarratio Evangeliorum & Epistolarum anni totius de Tempore & de Sanctis*; *Homiliæ Quadragesimales in Evangelia & Epistolas*; *Homiliæ sive Conciones per annum*; *Catéchisme pour l'instruction de la Jeunesse, avec un recueil de Priéres*, en Flamand. Il mourut à Anvers, le quatriéme de mai 1579. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 29 & 30.

TOPINAMBE, Isle la plus grande de celles de la riviére des Amazones. Elle a plus de soixante lieues de longueur, & sa situation dans le canal du grand Amazone est telle, qu'elle approche plus du côté du Midi que de l'autre. Elle est merveilleuse dans la fertilité de ses terres, en la beauté de ses rivages, & en la multitude de ses habitations. La plus considérable est en la pointe la plus orientale, & à trois dégrez de latitude australe. Cette isle étoit autrefois habitée de ses naturels & originaires Indiens; mais les Topinambes, qui survinrent, les chassérent par force après différens combats, & s'en emparérent avec tant d'avantage pour eux que la terreur de leur nom passa dans les Provinces voisines. Les Topinambes avoient habité les côtes méridionales du Bresil, & n'y pouvant supporter les rigoureux traitemens des Portugais, qui avoient abordé dans la Province, ils abandonnérent volontairement plus de quatre-vints de leurs bourgades. Ils marchérent en très grand nombre, hommes, femmes & enfans, droit vers l'Occident, traversant à la nage la riviére de Patane & celle de la Plata; & laissant à main gauche la Province de Tucuman, ils s'arrétérent enfin sur les bords de la grande riviére de Madére; mais l'un deux ayant tué la vache d'un Espagnol de la frontiére du Pérou, il en fut traité fort rudement, ce qui les obligea à quitter cette nouvelle demeure. Pour s'éloigner avec plus de diligence de toutes les Provinces du voisinage du Pérou qu'occupoient les Espagnols, ils s'embarquérent tous en des canots qu'ils avoient en fort grand nombre, & après plusieurs jours de navigation sur la riviére de Madére, ils se trouvérent dans le grand Amazone & ensuite sur les rivages de cette Isle de Topinambe, dont ils se rendirent maîtres par les armes. Cette nation belliqueuse & très vaillante reçut fort humainement les Portugais à leur passage, & une alliance réciproque fut conclue entre eux. * Le Comte de Pagan, *Rélat. Hist. & Géogr. du fleuve des Amazones.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TOPINAMBOUS. *Voyez* TOUPINAMBOUS.

TOPINAQUES, Sauvages de l'Amérique dans le Bresil. Ils ont leur demeure dans le Gouvernement de S. Vincent. Ils différent peu des autres Sauvages. Ils massacrent leurs prisonniers avec un grand appareil, & font des danses publiques avant que de venir à ce massacre. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 15. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TOPINO ou TINO, riviére du Duché de Spoléte, province de l'Etat de l'Eglise. Elle a sa source dans l'Apennin près de Nocéra, baigne Foligno, & s'étant jointe au Chiascio, elle se décharge peu après dans le Tibre, à Torciano. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOPIRO. *Voyez* PUSIO.

TOPLITZ. *Voyez* TE'PLITZ.

TOPLIZA, bourg de la Turquie en Europe. Il est dans la Servie à cinq lieues de Novibazar, vers le nord oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOPO ou THOPO, ville de la Palestine dans la Tribu de Juda. Elle fut fortifiée par Bacchides. * I. *Machab. ch.* 9. *v.* 50.

TOPOGRAPHIE (La) est la description d'un lieu: ce mot vient du Grec *τόπος*, *lieu*, & de *γράφειν*, *écrire* ou *décrire*. * *Voyez* GE'OGRAPHIE.

TOR ou EL-TOR, ville ou port de mer sur la Mer Rouge, dans l'Arabie Pétrée, est défendue par un château où il y a garnison Turque. Cette extrémité de la Mer Rouge, qui est auprès du Tor, n'a qu'environ trois lieues de largeur; & ce fut en cet endroit qu'on croit que les Israëlites passérent à pié sec, lorsqu'ils sortirent de l'Egypte, & qu'ils furent poursuivis par Pharaon. La ville de Tor est la plus célébre de cette côte, tant pour le commerce que pour la structure des maisons, & pour la politesse des Habitans. Elle est peuplée de Chrétiens Jacobites, & de quelques Religieux Grecs, dans un monastére de sainte Catherine, qui ont correspondance avec ceux du Mont-Sinaï, ou de Sainte-Catherine, qui en est éloigné d'environ dix-huit lieues. Entre Tor & Suès, il n'y a qu'un désert stérile & sans eau. A trois lieues proche de Suès, sont les puits qu'on appelle *de Moïse*, & que l'on assûre qu'il y fit creuser après le passage de la Mer Rouge. Les Arabes les ont en grande vénération; mais ils ne sont pas d'accord entre eux, si ce fut l'endroit du passage des Israëlites; & quelques-uns d'eux croyent que Moïse passa par Corondol, qui est à quinze lieues de Suès, & à vint-cinq de Tor. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 11. Davity, *de l'Asie.* Dellon & Thévenot, *dans leurs Voyages.*

TORBAY. *Voyez* TORR-BAY en deux mots.

TORALBA ou TORRE, ville de Sardaigne, avec Archevêché transféré à Sassari.

TORBERN (Ulric) Gouverneur de la forteresse de Coppenhague, sous le régne de Christien, Roi de Danemarck en 1524, ayant sçu que Fébourg, Sécretaire d'Etat, lui avoit rendu un mauvais office, trouva moyen de faire croire au Roi que ce Sécretaire étoit aimé de Colombine, Courtisanne, dont Christien étoit extrémement jaloux. Le Roi irrité contre Fébourg, l'envoya à Torbern, sous prétexte de lui donner en main propre une lettre de sa Majesté. Le Gouverneur l'ayant reçue, y lut un commandement exprès de faire instruire le procès à Fébourg, & de le condamner au dernier supplice, pour peu qu'on le trouvât coupable. Torbern goûta le plaisir que le Roi lui donnoit de se venger de son ennemi, ignorant qu'on le traiteroit de même à son tour. Il fit condamner Fébourg à être pendu, ce qui fut exécuté. Mais quelque tems après le Gouverneur fut arrêté dans un festin, où le Roi l'avoit appellé. Dans l'instruction de son procès, qui se fit par le Sénat de Danemarck, on le trouva coupable, selon sa propre confession, d'avoir souhaité la jouïssance de Colombine; mais comme on ne punit point de mort la pensée seule, dont il s'agissoit, les Sénateurs le renvoyérent absous. Le Roi se plaignit de ce jugement, parce qu'il vouloit perdre le Gouverneur, & le fit mener devant les Juges de Colberg, qui furent contraints par menaces de rendre une sentence de condamnation contre Torbern. Cette extrême sévérité, ou plutôt cette injustice, dont il n'y avoit point encore eu d'exemple en Danemarck, étonna la Noblesse, qui craignit d'être exposée à de pareils dangers. Elle se souleva, & la rebellion étoit fort à craindre, si l'adresse du Roi ne l'eût évitée par un moyen qui se présenta, pour persuader aux Seigneurs du Royaume, que Torbern avoit mérité le dernier supplice. *Voyez* FE'BOURG à la fin de l'article. * Varillas, *Histoire des Révolutions en matiére de Religion.*

TORCELLO, ville d'Italie dans l'Etat de Venise, dans une isle du même nom est Siége d'un Evêché qui y fut transféré d'Altino, ruïné par les Huns. Charles Pisauri, Evêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1582, & Marc Zénoni en 1628. Elle est au nord de Venise dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

TORCESTER. *Voyez* TOUCESTER.

TORCOLA, TRUCULA, petite isle des Vénitiens. Elle est dans le Golfe de Venise, entre l'Isle de Curzola & celle de Lésine, vers les côtes de Dalmatie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORDENSCHILD, (Pierre de) Vice-Amiral de Danemarck, mérite de trouver place parmi les plus vaillans Capitaines du dernier siécle, d'autant plus que l'éclat de sa fortune ne lui fit jamais oublier la bassesse de sa naissance. Son pére *Jean* Wessel étoit Bourgeois & Conseiller de la ville de Drontheim en Norvége. Dans sa jeunesse il refusa de s'appliquer au métier que son pére voulut lui faire apprendre. Le Docteur Péter, Confesseur du Roi, le prit depuis à son service. Ce poste n'étoit pas non plus du goût de ce jeune homme un peu libertin, qui résolut de prendre le parti des armes, d'abord sur terre & ensuite sur mer. Il s'embarqua comme simple Matelot sur un vaisseau Danois qui alloit aux Indes Orientales. On apperçut bientôt en lui un grand courage & une capacité extraordinaire pour la Marine. Il montra en même tems une grande

de averſion pour la vie débauchée des Matelots, & une ardeur ſinguliére de ſe diſtinguer. Outre cela il étoit d'un tempérament fort robuſte & à l'épreuve des plus rudes fatigues de la mer. A ſon retour, le Roi le reçut au nombre des cadets de la Marine, & dans la derniére guerre avec la Suéde, il arriva rapidement, quoique par dégrez, à être Capitaine. Les Suédois reſſentirent ſa valeur plus d'une fois, ſur tout au combat donné le huitiéme août 1715, ſur les côtes de la Poméranie. Dans la même année il prit un paquebot Suédois, quelques galiottes & autres vaiſſeaux, ſur leſquels il ſe trouva 6000 fuſils, & il fut appellé, de la part du Roi, au camp devant Stralſund. Bientôt après, le Roi l'anoblit & lui donna le nom de *Tordenſchild*, pour lui inſinuer qu'il devoit continuer d'être la terreur des ennemis comme il l'avoit été par le paſſé. Au mois de Novembre 1716, lorſque tout le monde s'attendoit à une deſcente dans la Scanie, il fut envoyé en qualité de Commandant avec une petite eſcadre pour porter du ſecours en Norvége, & dans ce trajet il ſouffrit beaucoup de la tempête. Au mois de Juillet de l'année ſuivante il entreprit de ruïner la batterie que les Suédois avoient dreſſée près de Stromſtett. Il en avoit même déja abattu une partie avec ſes canons; mais dans le tems qu'il vouloit mettre une partie de ſes troupes à terre, pluſieurs des ſiens furent tuez ou bleſſez par un corps de 2000 Suédois, qui étoient poſtez ſur le rivage. Pour ſurcroit de malheur les galéres Danoiſes vinrent à s'enſabler, & quoi qu'on les dégageât, Tordenſchild perdit dans cette action environ 500 hommes, parmi leſquels il y eut nombre de bons Officiers. Tordenſchild, lui même, fut dangereuſement bleſſé. La perte ne fut guére moindre du côté des Suédois. Cette entrepriſe, auſſi hardie que malheureuſe, auroit cauſé la diſgrace de Tordenſchild, ſi ſa fidélité à toute épreuve, ſon zéle & ſon courage, n'euſſent été parfaitement connus. Ne pouvant s'accorder avec les Généraux qui commandoient les troupes de terre en Norvége, il en fut rapellé à ſa ſollicitation. Dans ſon retour le vent contraire l'ayant obligé de s'approcher un peu trop des côtes de la Suéde, il fut attaqué vivement par un vaiſſeau Suédois monté de 60 hommes & de huit canons. Quoique Tordenſchild n'eût en tout ſur le ſien que 20 hommes & quatre canons, il ſe défendit néanmoins avec tant de vigueur qu'il tua le Capitaine Suédois de ſa propre main, & obligea le vaiſſeau ennemi à prendre la fuite. Tordenſchild reçut dans cette action une bleſſure au côté. En 1718, il fut encore envoyé en Norvége. Charles XII perdit alors la vie devant Friderickſtadt, & Tordenſchild en porta la prémiere nouvelle au Roi, qui en récompenſe le nomma Contre-Amiral. Le Roi de Danemarck étant paſſé cette même année en Norvége pour continuer les opérations de la guerre, les Suédois abandonnérent Stromſtett & Sundsbourg à l'approche des Danois, brûlérent & coulérent à fond leur flotte, & laiſſérent ainſi une entrée libre dans leur païs. Là-deſſus la flotte Danoiſe fut diviſée en trois corps; & le commandement d'un de ces corps échut à Tordenſchild. Il le conduiſit le 20 juillet vers Kor-Oë, que les Suédois abandonnérent à ſon approche; & quelques jours après, 300 hommes des troupes Danoiſes ayant été mis à terre près de Marſtrand, les Suédois brûlérent & coulérent à fond une partie de leurs vaiſſeaux, & ſe virent obligez d'abandonner les autres aux Danois. Les troupes des vaiſſeaux Suédois & la garniſon ſe retirérent là-deſſus dans le château que Tordenſchild commença à bombarder le 25 de juillet, & après qu'une bombe fut tombée dans le magazin, le Commandant ſe rendit le 26 de ce mois. Ainſi Tordenſchild, avec 500 hommes, ſe rendit maître de cette importante place & du Fort de Carlſtein, n'ayant eu que dix hommes tuez & 12 bleſſez. L'épaiſſe fumée, produite par un grand tas de bois, que Tordenſchild fit allumer, pour dérober aux Suédois la vue de ſes vaiſſeaux & la deſcente de ſes troupes, ne contribua pas peu à la réüſſite de ſon entrepriſe. Ce grand ſervice, rendu au Roi de Danemarck, fut auſſi magnifiquement récompenſé. Tordenſchild fut nommé Vice-Amiral & Chambellan du Roi, qui outre cela le gratifia encore d'une Terre noble de 50000 écus & de ſon portrait, enrichi de diamans. La prémiére entrepriſe que le nouveau Vice-Amiral fit, eut pour objet le château d'Elsborg près de Gottenbourg. Mais le ſecours de 6000 hommes, qui lui devoit venir, étant demeuré en arriére, Tordenſchild ſe vit obligé de ſe retirer, avec perte, ſans avoir rien fait. Il répara ce malheur par une nouvelle entrepriſe où il eut un ſuccès plus heureux. Le huitiéme novembre 1719, il entra dans le port de Gottenbourg, ſurprit deux batteries dont il encloua les canons, brûla une partie des vaiſſeaux qui s'y trouvérent, en emmena le reſte, & retourna ainſi victorieux auprès du Roi. L'année ſuivante la paix fut faite & Tordenſchild réſolut alors de faire un voyage en Allemagne, en France & en Italie. Il alla d'abord à Hambourg & de là à Hanovre. Le Roi d'Angleterre, qui s'y trouva alors, le reçut fort gracieuſement & le fit placer à ſa gauche à table. Malgré tant de diſtinctions, Tordenſchild trouva à Hanovre la fin prématurée de ſon voyage & de ſa vie; car s'étant battu en duel le 12 novembre 1720, avec un Suédois, nommé *Stahl*, cy-devant Colonel au ſervice de Holſtein, il en reçut dans la prémiére attaque un coup mortel dans la poitrine, dont il tomba mort n'étant âgé que de 30 & quelques années. L'occaſion de leur différent fut celle-ci: Tordenſchild s'étant trouvé auprès du Baron de Gortz, Miniſtre du Roi de la Grande Bretagne, parla fort contre les Joueurs de mauvaiſe foi, & allégua l'exemple d'un jeune Danois, qui lui avoit été adreſſé à Hambourg, & qui avoit été dépouillé de tout ſon argent par de ſemblables eſcrocs. Malheureuſement le Suédois, qui avoit joué avec le jeune Danois en queſtion, ſe trouva dans l'aſſemblée, ſe fit connoître & parla fortement à Tordenſchild. Celui-ci paſſa tout le onziéme novembre à mettre ordre à ſes affaires. Il avoit beaucoup de charité, cela ſe prouve par les penſions qu'il faiſoit à 50 veuves & par l'éducation de pluſieurs orphelins dont il s'étoit chargé. Il étoit d'une taille médiocre & d'un air fort revenant. Son corps fut envoyé en Danemarck, & ſa mort fut fort ſenſible au Roi, qui fit placer ſon portrait dans ſon cabinet. On a dreſſé à ſa mémoire des Epitaphes dignes des vertus de ce Héros. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

T O R D E'R A, T A R D E'R A, anciennement *Alba*, riviére d'Eſpagne, dans la Catalogne. Elle baigne Saloni & Oſtalric, & ſe décharge dans la mer à Blanes. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O R D E'S I L L A S, petite ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Léon, aux confins de la Caſtille Vieille ſur le Douro, à ſept lieues de Valladolid, vers le Couchant. Tordéſillas a un ancien château, dans lequel la Reine Jeanne, mére de Charles-*Quint*, mourut l'an 1555. On appelloit autrefois cette ville *Otero de Sillas*, c'eſt à dire, la *Colline de Sillas*, en Latin, *Jugum Syllanum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

T O R D O P I O. *Voyez* D O P P I O.

T O R E'D O R I X, Gaulois Aſiatique, d'une contrée qu'on appelloit *les Toſſopiens*, étant allé voir Mithridate avec ſoixante de ſes Concitoyens, fut reçu d'une maniére ſi fiére & ſi orgueilleuſe, qu'il ne put s'empêcher de remontrer à ceux qui l'accompagnoient, qu'il y alloit de leur honneur de venger l'outrage que ce Roi faiſoit à toute leur nation. Comme ils devoient ſe rendre pour la ſeconde fois à l'audience dans un parc, où l'on avoit coutume de faire toutes ſortes d'exercices, & qu'il avoit remarqué un lieu fort profond, où il étoit preſque impoſſible de ſecourir un homme, il s'offrit, comme il étoit extrémement robuſte, de ſaiſir Mithridate au corps, & de s'y jetter avec lui. Mais le Roi n'ayant pu ſe rendre ce jour-là dans ce parc, ils furent mandez dans ſon palais. Pour avoir changé de lieu, Torédorix ne changea point de deſſein: il demeura même ſi ferme dans la réſolution qu'il avoit priſe, qu'enfin les autres Députez étant entrez dans ſon reſſentiment, lui promirent de ſe jetter ſur Mithridate pour le mettre en piéces. Leur deſſein néanmoins fut découvert, & Mithridate ordonna qu'on leur coupât la tête. Quant à Torédorix qui étoit l'auteur de cette conſpiration, il voulut diſtinguer ſon ſupplice par la défenſe qu'il fit de l'inhumer. Plutarque qui rapporte cette Hiſtoire, dit qu'il y eut une jeune femme de Pergame, que ce Gaulois avoit aimée, qui s'étant hazardée de l'inhumer malgré cette défenſe, fut aménée devant le tribunal du Roi, qui lui fit grace, ne voulant pas la punir de cette action que l'amour lui avoit fait entreprendre. * Plutarque, *Opuſcules.*

* T O R E L L I (Louïs) Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, né à Bologne, a été l'un des plus conſidérez de ſon Ordre, pour ſa doctrine & pour ſon mérite. Il a été Prieur & Provincial. On a de lui en Italien l'Hiſtoire de ſon Ordre, & un Abbrégé des Vies des Hommes & des Femmes illuſtres de ſon Ordre. Il eſt mort à Bologne dans un âge tres avancé, depuis l'an 1678. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* T O R E L L I (Pomponius) Comte de Montechiarugulo, vivoit dans le XVI ſiécle. Son grand-pére maternel étoit François Pic de la Mirandole. Etant Membre de l'Académie des *Innominati* à Parme, il ſe fit appeller *il Perduto.* Son fils étant Chevalier de Malte, il fit pour lui un Ouvrage intitulé, *Trattato del debito del Cavallero*, mais il eut le malheur de perdre ce fils, pendant que l'on imprimoit ce livre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* T O R E N V L I E T (Jacques ou Jacob) habile Peintre, naquit à Leyde en 1641, & s'y appliqua au deſſein & à la Peinture. Enſuite il ſe rendit à Rome pour ſe perfectionner. Il y employa bien ſon tems, & s'y occupa à deſſiner d'après les originaux de Raphaël, de Paul Véronéſe, du Tintoret, &c. Il ſe maria à une riche femme de Veniſe, avec laquelle il retourna à Leyde, où il mourut en 1719. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas, partie* 3. en Flamand.

T O R G A U ou T O R G A W, ville, Office & château dans la Miſnie, appartenans à l'Electeur de Saxe. Garzo & Brotufſius en dérivent l'origine de *Turgebert*, un des Capitaines d'Arminius, ce fameux Général des Allemands. Quoique cela ſoit trop incertain, il eſt néanmoins aſſûré que ce nom eſt très ancien. Fabricius cite un Monument fort antique ſelon lequel Torgau étoit un petit village en 960. Cette ville étoit autrefois ſous des Seigneurs, qui ſe nommoient les Comtes de Torgau, à qui les Empereurs Adolphe & Albrecht enlevérent ce Comté en 1282, pendant les troubles qui régnérent entre le Landgrave Albrecht & ſes fils Frédéric & Dietzman. Du tems du régne de l'Empereur Louïs IV, ce Comté paſſa entre les mains de Waldemare, Prince d'Anhalt, & puis entre celles des Markgraves de Miſnie. Le château, bâti ſur une petite hauteur par le Duc Albrecht, eſt auſſi magnifique qu'agréable, & ſervit autrefois de réſidence aux Comtes. La Cour Electorale de Saxe y vient encore aujourd'hui ſéjourner de tems en tems. En 1442, toute la ville de Torgau fut conſumée par le feu à ſix maiſons près. L'Electeur Frédéric *le Sage* fit conſtruire en 1491, le pont qui s'y trouve & qui a des arcades de pierre. Il employa à cet Ouvrage le provenu des Indulgences qu'on débita alors. En 1544, l'Electeur Jean Frédéric y fit bâtir la nouvelle égliſe du château. Elle fut la prémiere qui fut bâtie depuis la Réformation, & Luther la dédia par ordre de l'Electeur. En 1576, au mois de mai, il y eut à Torgau, par ordre de l'Electeur Auguſte, une aſſemblée de 18 Théologiens de Saxe, de Brandebourg, de Brunſwic, de Meckelbourg & de Wirtemberg, qui préſentérent le ſeptieme juin une déclaration à l'Electeur ſur les articles controverſez de la Religion. Cette

déclaration fut appellée *la Formule de Concorde*. Dans la guerre de 30 ans, le Général Suédois Banner se rendit maître de Torgau en 1636, & en sortit en 1637. Les Suédois ocupérent encore cette ville en 1639, 1642, 1644 & 1645. On y fait d'excellente biére qu'on envoye en divers païs. L'office de Torgau comprend maintenant les villes de Belgern, de Schilda & de Domitsch. Il y en a qui rangent cette ville dans le Cercle Electoral de Saxe, mais elle est placée dans le Cercle de Misnie aux Diétes de Saxe. * Albinus. Dresserus. Zeiler, *Topogr. Sax. Super.* Peckenstein, *Theatr. Sax. partie* 2. & 3. Mulleri, *Ann. Sax. Dict. Allemand.*

TORI ou TORY & WHIG: ce sont les noms de deux partis ou factions en Angleterre, en Ecosse & en Irlande; mais sur tout en Angleterre, qui, à cause de la différence des principes qu'elles ont effectivement, ou du moins qu'elles se reprochent, vivent dans une défiance continuelle l'une à l'égard de l'autre, & quelquefois dans une dissension ouverte. Ceux qu'on apelle *Toris* soutiennent, selon leur propre aveu, les prérogatives de l'autorité royale contre ceux qui voudroient en revoquer en doute l'origine divine, la succession héréditaire & l'obéïssance passive à l'égard des Sujets. Le parti opposé les accuse qu'en posant pour régle fondamentale de l'obéïssance des Sujets, la seule volonté du Roi, les Sujets deviennent nécessairement esclaves, & le Roi Tyran, & que par conséquent, non seulement l'ancienne forme du Gouvernement, mais aussi la liberté de la Nation, est détruite. Les Principes des Whigs sont ceux-ci, Que les Sujets doivent toute sorte de respect & d'obéïssance à leurs Supérieurs, tant que ceux-ci observent les conditions tacites ou expresses, sous lesquels on leur a remis le pouvoir suprême; Que si au contraire un Prince prétendoit gouverner despotiquement la conscience, la vie & les biens de ses Sujets, & qu'il violât pour cet effet les loix fondamentales, il n'est pas seulement permis aux Sujets, mais même de leur devoir pour leur propre conservation, & celle de leurs Descendans, de refuser l'obéïssance qu'on exige d'eux, & de prendre toutes les mesures nécessaires, afin qu'à l'avenir ils ne puissent être gouvernez que selon les Loix. Les reproches qu'on leur fait sont ceux-ci; Que selon leurs principes un Roi n'est guére différent d'un Doge de Venise; Que les couronnes sont changées en des fardeaux insupportables, & les actions des Princes, dont ils ne sont comptables qu'à Dieu, deviennent ainsi la matiére des Jugemens des moindres, & pour la plupart des plus ignorans & des plus passionnez de leurs Sujets, ce qui peut être regardé comme une source féconde & un prétexte continuel de rebellions ouvertes & de mutineries secrettes. Malgré l'éloignement de ces deux partis, on pourroit se flatter qu'avec le tems ils se réüniroient, ou du moins cesseroient d'être aussi animez les uns contre les autres, si diverses autres causes accessoires n'entretenoient la dissension entre eux, & ne l'augmentoient. Une des principales causes de cette inimitié soutenue, est l'antipathie qui se trouve entre ceux qui suivent l'Eglise Anglicane & entre les Presbytériens, ou Non-Conformistes, qui attaquent le dogme de la Hiérachie Anglicane. Comme les Presbytériens ont le plus souffert sous les Rois, qui portoient fort haut les prérogatives de la Couronne; comme au contraire ils ont obtenu leur liberté de conscience par un acte de Parlement sous Guillaume III, qui est parvenu au thrône principalement par les principes des Whigs, & qu'ils craignent que la révocation de cette tolérance ne donnât un pouvoir trop étendu au Roi, sur tout s'il étoit Catholique, ils s'attachent par tout au parti des Whigs, qui leur accordent leur protection, & ont beaucoup de complaisance pour eux. Le parti des Toris est en échange soutenu par tous ceux qui ont du zéle pour le gouvernement de l'Eglise Anglicane. Ils regardent *l'Acte de tolérance* comme un moyen de fortifier tellement le parti des Presbytériens, qu'à la fin la Religion & le rite, établis par les loix du païs, feront nécessairement un jour en danger. De là vient qu'ils parlent & écrivent avec véhémence contre tout ce qu'ils croyent favoriser les Non-Conformistes, & puisque ceux-ci soutiennent les principes des Whigs, les Toris de leur côté n'appuyent pas avec moins de vigueur sur l'obéïssance passive, & sur la non-résistance, disant que les Sujets sont obligez de souffrir tout le tort que leur Maître légitime leur fait, sans être en droit de lui résister. La plus grande partie de l'Eglise Anglicane est dans ces sentimens, & l'on accuse sur tout les Ecclésiastiques d'un rang inférieur, de chercher par là la faveur de la Cour, qui dispose de tous les Evêchez & des meilleurs Bénéfices. Cet intérêt particulier, qu'on impute aux Toris Ecclésiastiques, & qu'on regarde avec raison comme une des grandes sources des factions Angloises, anime souvent aussi les séculiers, parmi les Toris & les Whigs, qui ne cherchent la faveur du Roi ou du peuple que pour satisfaire leur avarice & leur ambition, aussi-bien que celle de leurs parens. De là vient qu'on a remarqué que dès que les Chefs des deux factions ont été élevez selon leur désir, ils ne cherchent plus que leur propre intérêt, en opprimant le parti opposé, & connivant trop à tout ce qui se passe dans le leur. On en a même vu, qui, pour avancer leurs intérêts particuliers, ont agi d'une maniére entiérement opposée aux principes de leur parti, & ont par là donné occasion à l'autre parti de se remettre en crédit tant à la Cour que dans les Parlemens. Ajoûtons à ces raisons les préjugez de l'éducation, le désir de vengeance, qui fait que plusieurs ne se rangent parmi les Whigs ou les Toris que parce que leurs ennemis sont dans le parti opposé. Il arrive aussi souvent que ceux qui souhaitent quelque révolution dans le Ministére, ou dans l'Etat, font semblant d'adopter les principes du parti dominant, jusques à ce qu'ils soient arrivez à leur but & ayent aquis la liberté de se démasquer. La Cour même, qui semble devoir être toûjours portée pour les Toris, a souvent des motifs de politique pour élever les Whigs. Jaques II, par exemple, flatta les Toris avant son avénement à la Couronne, & les Whigs lorsqu'il fut Roi. D'un autre côté, quoiqu'il semble que les Whigs devroient avoir toûjours la confiance du Peuple, on voit souvent le contraire lorsqu'aux raisons des Toris on fait ajoûter des graces médiates ou immédiates de la Cour, la crainte d'une révolution dans la Religion, ou d'autres motifs de cette nature. Ces deux factions sont si nécessaires à un nombre innombrable de personnes pour parvenir à leur but, & enfin, il est si aisé de les entretenir, que leur destruction ne peut arriver que par miracle. Pour ce qui est des noms de ces deux partis, on donna le nom de Cavaliers au parti du Roi, dans le commencement de la funeste guerre entre le Roi Charles I, & son Parlement, parce que la plupart étoient des Courtisans qui étoient bien mis. Les adhérans du Parlement furent appellez les *Têtes rondes*, parce qu'ils portoient des cheveux courts & affectoient une grande simplicité dans leur extérieur. Lorsque dans la suite il y eut de grands débats dans le Parlement au sujet de la succession du Duc d'Yorck, qui étoit Catholique, & qu'en 1678 on découvrit une conspiration contre la personne & le gouvernement de Charles II, que le parti de la Cour attribua aux Presbytériens, & la plus grande partie du Peuple, aux Catholiques, les noms de *Toris* & de *Whigs* furent introduits. Le mot de *Tori* est Irlandois, & signifie un *Brigand*, *un Voleur de grand chemin*. En donnant donc ce nom à ceux qui suivoient le parti du Duc d'Yorck, on vouloit leur reprocher que semblables à la plupart des Irlandois, ils étoient amis du Pape, & disposez à dépouiller la Nation Angloise de ses priviléges ecclésiastiques & séculiers, tout comme les Voleurs Irlandois détroussent les passans. Le parti opposé eut le titre de *Whig*, qui signifie, dit-on, chez les Ecossois un *Fanatique* ou un *Vaurien*, & un *misérable*. On en dérive l'étymologie du Latin *vicus*, un village, ou de *Whig*, mot Ecossois, qui signifie *un certain bruvage de lait* dont les petites gens font usage. Mais M. Burnet, sans doûte bien instruit sur cet article, nous donne une toute autre généalogie du mot de *Whig*. il le fait descendre du mot Ecossois *Whiggam*, qui ne signifie rien, & qui n'est qu'un cri dont les Charretiers Ecossois se servent pour animer leurs chevaux. Les Charretiers sont à cause de cela nommez en Ecossois *Whiggamors* & par abréviation *Whigs*. Ce nom fut donné pour la prémiére fois aux Presbytériens d'Ecosse en 1648, lorsque le Roi Charles I, étant déja prisonnier entre les mains du Parlement, ils prirent les armes, attaquérent ceux du parti du Roi & s'emparérent enfin du pouvoir suprême. Il est clair qu'alors le parti du Roi donna le nom de *Whigs* aux Presbytériens Ecossois, parce qu'ils n'étoient d'abord que des païsans & des Charretiers. Dans la suite ce nom devint commun à tout le parti, & l'usage s'en établit aussi en Angleterre. Quoique dans leur origine les noms de *Tori* & de *Whig* soient des noms satyriques, chaque parti a cependant conservé le sien, de sorte qu'on peut dire que par une espéce de compromis, il est arrêté que personne ne s'en choquera plus. Les *Toris* sont aussi appellez le parti de la Cour, le parti rigide, le parti du Roi, & les gens de la haute Eglise. Les Whigs sont en échange appellez Républicains, le parti relâché & les gens de la basse Eglise. * M. de Rapin Thoyras, *Discours sur les Toris & les Whigs.* M. Burnet, *Mémoires. Ex variis manuscriptis, relationibus & observationibus in ipsa Anglia factis. The Compleat Hist. of England*, *tome* 3. *p.* 381. *Die in Groß-Britannien von beyden theilen begangene fehler. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TORI (Géoffroy.) *Voyez* TORY.

TORIGNY, bourg de France en Normandie, près de la riviére de Vire, à huit lieues de Coutances vers le Levant avec titre de Comté. On démembra cinquante Paroisses des Siéges relevans du Bailliage de Caen pour les joindre à celui de Torigny, en faveur du Maréchal de Matignon. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TORKSEY, petite ville d'Angleterre, dans la province de Lincoln. Elle est à la tête du Canal qui communique de la Trent au Witham. Elle étoit fort considérable autrefois, mais elle est aujourd'hui réduite à peu de chose. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 155.

TORMES, riviére d'Espagne. Elle naît dans les montagnes d'Avila en Castille, traverse le Royaume de Léon, baigne Alva de Tormes & Salamanque, & se décharge dans le Douro, au dessous de Miranda de Douro. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORNA, TORNAW, petite ville de la Haute Hongrie. Elle est à six lieues de Cassovie, vers le Couchant, & capitale du petit Comté de Torna, qui est environné de ceux d'Abanwivar, de Gewinar, de Gomor & de Barsod. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORNA en Suéde. *Voyez* TORNE.

TORNABONI (Lucréce) Dame de Florence, femme de *Pierre* de Médicis, & mére de *Laurent* de Médicis, traduisit en vers Italiens une partie de la Bible, & se rendit célébre par ses vertus. François Serdonati & Nicolas Vilori, l'un Auteur d'un livre des Dames illustres, & l'autre de la Vie de Laurent de Médicis, parlent très-avantageusement d'elle. Le Pére Hilarion de Coste en fait aussi mention dans ses *Eloges des Dames illustres. Cherchez* MEDICIS.

TORNAQUITI. *Cherchez* SIMON TORNAQUITI.

TORNAW, en Hongrie. *Voyez* TORNA.

TORNAW en Bohéme. *Voyez* TORNOW.

TORNBURG, en Latin *Torna*, ville du Royaume de Hongrie dans la Principauté de Transsilvanie, & capitale du Comté de même nom, est remarquable par l'Histoire d'une femme qui ayant convaincu son mari d'adultére, obtint permission

mission de la justice de lui couper la tête dans la place publique. * Afcanius Certoz, *Bellor. Transsylv. l.* 4.

TORNE, riviére de Suéde. Elle a sa source dans les montagnes de Norvége, traverse le Lac de Torne, & le Torna-Lap-Mark, c'est à dire, la Laponie de Torne, une petite partie de la Bothnie, & se décharge dans le Golfe de ce nom, à la ville de Torne. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORNE, lac & ville. *Voyez* l'article précédent.

TORNHOUT. *Voyez* TURNHOUT.

TORNIEL (Augustin) naquit à à Barengo, village du district de Novare, dont ses parens étoient Seigneurs, de *Jerôme* Torniel, Médecin de Novare, le dixiéme juin 1543. Il reçut au Batême le nom de *Grégoire*, qu'il changea en celui d'*Augustin* lorsqu'il se fit Barnabite. Il commença ses études à Novare, & les continua à Milan. Son pére, qui le destinoit à la Médecine, l'envoya ensuite à Pavie, où il s'appliqua à cette Science. Torniel, après avoir vécu quelque tems occupé de sa profession, se dégoûta du monde, & résolut de se consacrer à Dieu en embrassant la vie religieuse. Il entra dans l'Ordre des Barnabites à Milan en 1569, âgé de 26 ans. Il prit l'habit le 24 juin de cette année des mains d'Alexandre Saulius, alors Général de la Congrégation, & y fit profession le 27 août de la suivante. Il recut aussi-tôt après, tous les Ordres sacrez, & dit sa prémiere Messe le 25 décembre 1570. Il ne fut pas long-tems sans être élevé aux prémiéres charges de son Ordre: dès l'an 1579, il en fut élu Général, dignité par laquelle il a passé deux autres fois en 1593, & en 1600. Le Duc de Mantoue Vincent de Gonzague sollicita en 1593 le Pape de le nommer à l'Evêché de cette ville; mais Torniel, l'ayant apris, sortit de Rome, où il étoit alors, pour éviter cette nomination. Il refusa depuis l'Evêché de Casal de Montferrat, qu'on lui offroit avec beaucoup d'instance. Il étoit trop attaché à son état pour vouloir en sortir sous quelque prétexte que ce fût. Il mourut à Milan le dixiéme juin 1622, âgé précisément de 79 ans. On n'a de lui que l'Ouvrage suivant, *Annales Sacri & Profani ab orbe condito ad eundem Christi passione redemptum*, Mediolani, 1610, *in folio*, en deux volumes, & Francofurti, 1611, *in folio*, en deux volumes. On en a aussi une quatriéme édition fort augmentée, à Anvers, 1620, *in folio*, en deux volumes. C'est la meilleure édition de cet Ouvrage, qui a été imprimée quelque autre fois, & qui est à présent peu recherchée. M. Du Pin en fait cépendant un bel éloge. „ Torniel est, *dit il*, le prémier qui ait traité avec étendue & avec exactitude la matiére qu'il s'est proposée. Son „ Ouvrage ne contient pas seulement l'Histoire, mais encore „ l'éclaircissement des difficultez de Chronologie, de Géographie, de Topographie, & touchant les Rites qui se rencontrent dans la narration de l'Histoire: en sorte que cet Ouvrage peut être considéré comme un excellent Commentaire des „ livres historiques de l'Ancien Testament. Il est écrit d'un „ stile simple & naturel avec beaucoup de netteté & de méthode." L'Abbé Lenglet n'en juge pas si favorablement: car il se contente de dire, *qu'il n'est pas à mépriser*; & qu'il *vaut un peu mieux*, que l'Ouvrage que *Salian* a donné sur le même sujet. Sponde avoit eu dessein de composer de semblables Annales pour mettre à la tête de son Abbrégé de Baronius; mais ayant lu celles de *Torniel*, il en fut si content qu'il crut ne pouvoir mieux faire que d'en donner un abbrégé: c'est ce qu'il avoue lui même dans la continuation de Baronius. * Barelli, *Mémorie de' Barnabiti. Museo Novarese di Lazzaro Agostino Cotta*, In Milano, 1701, *in folio. Son Eloge par* Sponde *à la tête de son Abbrégé des Annales de Torniel.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 11. *p.* 134 *& suiv.*

TORNIELLE, Maison originaire de Novare en Lombardie, & établie en Lorraine sur la fin du XVI siécle.

Les TORNIELLE sont connus dès le XII siécle, comme il paroît par *l'Histoire de l'Eglise de Novare* composée par un Evêque de cette ville, nommé *Charles*. Il y fait mention entre autres de *Guillaume* Tornielli, Evêque de Novare, qui vivoit en 1133, & d'*Oldebert* Tornielli aussi Evêque de Novare, dont il rapporte la Vie sous l'année 1220. Il parle encore du *Payan* Tornielli, qu'il dit être mort en 1478, en réputation de sainteté.

On met au nombre de ceux de cette famille *Jérôme* Tornielli, Vicaire général de l'Ordre de S. François, qui composa des Sermons sur les figures de la Bible, des Traitez sur la Société, sur la Restitution, & sur le Mariage, & des Commentaires sur les Décrétales, imprimez à Milan en 1510; *François* Tornielli, Réformateur des Cordeliers de la province de Milan, mort en 1588, qui avoit écrit contre Luther un Traité sur l'Unité de l'Eglise; *Charles* Tornielle, mort à Côme en 1630, qui avoit fait imprimer le Discours en forme de Panégyrique, qu'il avoit prononcé à Rome à la cérémonie de la canonisation de S. Charles Borromée.

Comme on n'a qu'une connoissance très-imparfaite des prémiers degrez de cette Maison, on ne la rapportera que depuis MELCHIOR qui fuit.

I. MELCHIOR Tornielli, fils de JANARD Tornielli, fut marié avec *Louïse*, que quelques Mémoires surnomment de *Trivulce*. Il eut entre autres pour enfans 1. GUI Comte de Tornielle, qui suit; & 2. *Manfréde* de Tornielle, sous lequel Brionne fut erigé en Comté en faveur de sa famille par Galéas Sforce, Duc de Milan, en 1484. Ce Manfréde fut Conseiller pour Louïs XII, Roi de France, & son Chambellan en 1500, & eut pour fils *Philippe* de Tornielle, Comte de Brionne, qui commanda les troupes dans le Milanois pour l'Empereur Charles-Quint, contre les François, défendit Novare, & fut fait prisonnier en 1522, 1529 & 1536. Il est parlé de lui dans les Histoires de Belleforêt, & de Guichardin. Il épousa *Antoinette* Gonzague & fut pére d'un autre *Manfréde* de Tornielle, Comte de Brionne, qui servit dans le Milanois.

II. GUI, Comte de Tornielle, de Brionne & de Solarolle, épousa *Lucréce*, des Comtes de Beccarie à Pavie, & en eut 1. LUDOVIC, Comte de Tornielle, qui suit; 2. *Jean-Dominique* de Tornielle, tué à la défense d'Albe-royale, dont il étoit Gouverneur; & 3. *Janard* de Tornielle, Patrice de Milan, qui fut marié avec *Lélie*, des Comtes de S. George, de laquelle il eut *Auréle* de Tornielle, Seigneur de Barengue, qui de *Lucie* Raudé laissa *Manfréde* de Tornielle, fils unique, mort en 1654, sans postérité de sa femme, des Comtes Mazetta.

III. LUDOVIC, Comte de Tornielle, de Brionne, & de Solarolle, Général d'Infanterie Impériale en Piémont, fut marié en 1537, avec *Isabelle*, fille de *Gui*, Comte de S. George, dans le Montferrat, & de *Jacqueline* des Comtes de Valpergue, dans le Verceillois en Piémont, & en eut 1. JOSEPH, Comte de Tornielle, qui suit; 2. *Hortense* de Tornielle, mariée avec *Alexandre* Isambardi, patrice de Pavie; & 3. *Lucréce* de Tornielle.

IV. JOSEPH, Comte de Tornielle, de Brionne, & de Solarolle, épousa en 1565, *Philiberte* de Chalant, fille aînée de *René*, Comte de Chalant, & de Valengin, Baron de Beaufrémont, Seigneur d'Aymeville, &c. Chevalier de l'Ordre, Maréchal & Gouverneur de Savoye, & de *Mencie* de Portugal, fille de *Denys* de Portugal, des Ducs de Bragance, Comte de Lémos, & de *Béatrix* de Castro-Osorio. Il en eut JOACHIM-CHARLES-EMANUEL qui suit.

V. JOACHIM-CHARLES-EMANUEL, Comte de Tornielle, Marquis de Gerbeviller, Comte de Chalant, de Solarolle, & de Brionne, Baron de Beaufrémont, & de Dueilly, Seigneur de Bauzemont, de Haussonville, de Bullegneville, de Solgné, & de Lémont, aussi Seigneur de Barengue, de Lizan-Majore, & de La Valasse, Terres situées au Duché de Milan, dans le Novarois, s'établit en Lorraine, fut prémier Gentilhomme de la Chambre du Duc Charles III, Surintendant de sa Maison & Finances, & Grand-Maître de son Hôtel, & fonda le couvent des Carmes de Gerbeviller en 1618. Il avoit été marié en 1590, avec *Anne* du Châtelet, Dame d'honneur de la Duchesse de Lorraine & fille d'*Orri* du Châtelet, Seigneur de Dueilly, Marquis de Gerbeviller, Baron de Bullegneville, & de *Jeanne* de Scépeaux, fille de *François* de Scépeaux, Seigneur de Vielleville, & Comte de Duretal, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Bretagne, & de *Renée* Le Roux de La Roche-des-Aubiers. De ce mariage sortirent 1. CHARLES-JOSEPH, Comte de Tornielle, qui suit; & 2. *Henriette* de Tornielle, mariée par contract du 21 juin 1610, avec *George-Africain* de Bassompierre, Marquis de Rémonville, Seigneur du Châtelet, de Baudricourt, &c. Baillif & Gouverneur de Vosges, & Grand Ecuyer de Lorraine, qui mourut en 1632.

VI. CHARLES-JOSEPH, Comte de Tornielle, Marquis de Gerbeviller, Comte de Brionne, & de Dueilly, Baron de Baufrémont, & de Bullegneville, Grand-Maître de la Garde-robe, & Grand-Chambellan du Duc de Lorraine, & son Ambassadeur en Espagne en 1622, fut marié, 1. avec *Claude-Dorothée* de Porcelets, fille d'*André* de Porcelets, Seigneur de Valhay, de Guffainville, de Ville-au-Val, &c. Maréchal de Lorraine, & Gouverneur de Marsal, & d'*Elisabeth-Catherine* de Sarnay: 2. en 1640, avec *Susanne* de Hautefeuille, de laquelle il eut 1. *Anne* de Tornielle, mariée avec le Baron de Samboin, du nom de *Cultz*. Il avoit eu de la premiére 2. *René-Raphaël* de Tornielle, Marquis de Gerbeviller, mort sans enfans d'*Angélique* de Choiseul, remariée le 13 décembre 1650, avec *Charles* L'Argentier, Marquis de Chapelennes, & d'Esguillon, Souverain de Fresne, & Grand-Bailli de Troyes, & fille de *Ferri* de Choiseul, Comte d'Hôtel, Gouverneur de Béthune, Capitaine des Gardes, & premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston de France, Duc d'Orléans, & de *Gabrielle* de Boves de Contenant; 3. *Jean-Baptiste-Gaston* de Tornielle, Comte de Brionne, Marquis de Gerbeviller, Seigneur de Gelnoncourt, de Bauzemont, de Frouart, &c. Gouverneur, & Baillif de Nancy, Grand-Chambellan de Charles IV, Duc de Lorraine, Colonel de cavalerie pour son service, & son Ambassadeur en Angleterre & en Hollande, aussi mort sans postérité de *Charlotte* d'Estourmel, sa femme, qu'il avoit épousée en 1662, fille d'*Antoine* d'Estourmel, Seigneur du Fretoy, prémier Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de Gaston, Duc d'Orléans, & Ecuyer de la Duchesse d'Orléans, & de *Claude-Françoise* de Choiseul, de Lanques; 3. *Henri-Hyacinthe*, Comte de Tornielle, qui suit; & 5. *Gabrielle* de Tornielle, mariée avec le Baron de Clinchamp, Mestre-de-Camp, Général des armées Espagnoles en Flandre.

VII. HENRI-HYACINTHE, Comte de Tornielle, de Broonne, & de Dueilly, Baron de Beaufrémont, & de Bullegneville, Seigneur de Valhay, Gouverneur & Baillif de Luneville, Capitaine des Gardes du Corps de Charles IV, Duc de Lorraine, Conseiller d'Etat du Duc Léopold, & Maréchal de Lorraine en 1698, fut marié avec *Marie-Marguerite-Angélique* Tiercelin, fille de *Charles* Tiercelin de Brosse, Seigneur de Saveuse, & de *Marie* de Vienne, fille de *Jean* de Vienne, Intendant des Finances. Il en eut 1. ANNE-JOSEPH, Comte de Tornielle, qui suit; & 2. *Henri-Hyacinthe*, Comte de Tornielle, Seigneur de Valhay.

VIII. ANNE-JOSEPH, Comte de Tornielle, Marquis de Gerbeviller, Comte de Brionne, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, prémier Gentilhomme de sa Chambre, & Baillif du Duché de Bar, fut marié en 1700, avec *Antoinette-Louïse* de Lambertye, fille de *George*, Marquis de Lambertye, Baron de Cons, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, Baillif de Nancy, &

& Maréchal de Lorraine, & de *Christine* de Lénoncourt, sa premiére femme.

Les armes de Tornielle sont de *gueulles à un écusson d'or, chargé d'un Aigle Impérial couronné de sable : l'écusson acosté de deux massues d'or.*

TORNOVO, ville de la Thessalie fort grande & fort agréable. Elle est à l'Occident de Larisse, qui n'en est éloignée que de dix milles, & placée tout proche de plusieurs montagnes. La plus grande partie de ses Habitans sont Chrétiens. Il y a trois Mosquées, & 18 Eglises pour les Grecs, dont les principales sont, la Cathédrale de S. Jean, l'Eglise de S. Démétrius, celle de S. Côme & de S. Damien, celle de la Nativité de la Vierge, l'Eglise de S. Elie, proche de laquelle est un Monastére sur le côté d'une montagne, l'Eglise de S. Anastase, des douze Apôtres, de S. Nicolas, avec encore un autre Couvent, & l'Eglise de S. Antoine *l'Hermite*. L'Evêché de Tornovo dépend de l'Archevêché de Larisse. Les femmes sont vétues assez richement dans cette ville, & ont leurs cheveux frisez, qu'elles laissent pendre derriére le dos. Elles portent des souliers peints & teignent leurs ongles d'une couleur à demi rouge avec du Cna ou de l'Alcanno. La campagne des environs est fort abondante en vignes, en arbres de coton & en *Sesamum*. * Edouard Brown, *Voyage de Vienne à Larisse*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TORNOW ou TORNAW, ville d'Allemagne en Bohéme dans le Cercle ou la Préfecture de Boleslaw ou Jung-Bunczel. Il est sur la Gizéra, au nord-nord-est de la ville de Boleslaw ou Jung-Bunczel, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

TORNUS. *Voyez* TOURNUS.

TORO, petite ville sans murailles, dans le Royaume de Léon en Espagne, sur le Douro, à neuf lieues de Valladolid, vers le Couchant. On y voit de fort belles femmes, & l'on dit qu'elles ont de l'air & de la taille des anciennes Romaines. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Sarabris*; d'autres, pour l'ancienne *Octodurum*, deux petites villes des Vaccéens. Son terroir est tres-fertile en blez, en fruits, & en vins. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.* Colménar, *Delices d'Espagne*, p. 150.

TORO, petite isle près de la côte méridionale de Sardaigne, au midi de celle de S. Antiogo. L'isle de Toro & celle de Vacca, qui en est près, sont les deux qu'on nommoit anciennement *Bonares Insulæ*. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOROPET, TOROPIETZ, petite ville du Duché de Refcow en Moscovie. Elle est près de la source de la Dzwine, aux confins du Duché de Novogrod-Wéliki, & à trente lieues de la ville de ce nom, vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOROUT ou THOROUT, étoit autrefois une grande ville, maintenant ce n'est qu'un bourg tout ouvert de la Flandre Espagnole, situé à trois lieues de Bruges, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORQUATO TASSO. *Cherchez* TASSO.

TORQUATO (Antoine) fameux Astrologue du XV siécle, étoit de Ferrare. Il pronostiqua à Matthias Roi de Hongrie, l'an 1480, que les Turcs, après avoir fait quelques progrès sur les Chrétiens, devoient être soumis aux Hongrois l'an 1594 ou 1595, & que leur Empire seroit détruit en 1596. Sur cette espérance les Hongrois s'engagérent dans une guerre qui les ruïna. * Leunclavius, *Appendix Historiæ Musulmanicæ*. * Bayle; *Diction. Crit.* Edit. de 1702.

TORQUATUS MANLIUS. *Cherchez* MANLIUS.

TORQUE'MADA (Jean de) natif de Valladolid, & issu d'une famille illustre en Espagne, entra vers l'an 1400, dans l'Ordre de saint Dominique, étant âgé de 16 ans, assista en 1417, au Concile de Constance; & ensuite fut envoyé à Paris, où il fut le premier des Réguliers de la Licence de l'an 1424. A son retour en Espagne, il parut avec tant de distinction qu'on le fit successivement Prieur des Maisons de son Ordre à Valladolid & à Toléde: en 1431, il étoit à Rome, où le Pape Eugéne IV le fit Maître du sacré palais. Peu après, ce Pape l'envoya en qualité de son Théologien au Concile de Bâle; & l'ayant reconnu homme de mérite, & capable de la conduite des plus grandes affaires, il le fit son Nonce en Allemagne, l'an 1433, pour s'opposer avec le Cardinal de Sainte-Croix, aux entreprises des Péres du Concile, qui tâchoient à soustraire ce païs de l'obédience d'Eugéne. Cette négociation étant finie au gré du Pape, Torquémada se rendit au Concile de Florence, où il soutint sa réputation, & il y fut un des Commissaires nommez pour dresser le Décret d'union. Enfin étant venu en France avec quelques autres pour procurer la paix entre les Couronnes de France & d'Angleterre, il apprit à Angers qu'Eugéne l'avoit promu au cardinalat le 18 décembre de l'an 1439; & l'année suivante il assista à l'assemblée des Prélats de France à Bourges, où sans faire abandonner entiérement le Concile de Bâle, il obtint que du moins on demeureroit attaché au Pape. Ce Cardinal eut ensuite diverses prélatures en Espagne, dont le Roi Jean II faisoit beaucoup de cas de lui. Il fit un bon usage de ses revenus, soit pour embellir les maisons de son Ordre, ou pour fonder à perpétuité des revenus fixes qui doivent être employez à doter de pauvres filles bien nées. Il eut d'abord le titre de saint Sixte, puis celui de sainte Marie *Trastevere*. Calixte III le fit Evêque de Sabine. Ce dernier Pape dut à ses conseils le succès de l'assemblée de Mantoue, d'où tous les autres Cardinaux vouloient lui persuader de se retirer, parce qu'à son arrivée il avoit trouvé peu d'Ambassadeurs des Princes Chrétiens. Torquemada mourut à Rome le 26 septembre de l'an 1368, âgé de 80 ans, & laissa un tres-grand nombre d'Ouvrages, dont la plupart ont été imprimez, *Commentarii in Decretum Gratiani; Summa de Ecclesia; Tractatus de Aqua benedicta; Meditationes in Vitam Christi; Expositio brevis super toto Psalterio; Quæstiones spiritualis convivii delicias præferentes super Evangeliis tam de tempore quam de Sanctis; Tractatus contra principales errores perfidi Machometis; Flores sententiarum D. Thomæ Aquinatis de auctoritate summi Pontificis; Tractatus de Potestate Papæ, & Concilii generalis Auctoritate; Tractatus de corpore Christi adversus Bohemos: Tractatus de veritate conceptionis beatissimæ Virginis*, &c. Entre ceux qui n'ont pas été imprimez, est celui qu'il a intitulé *contra Madianitas & Ismaëlitas adversarios & detractores illorum qui de populo Israëlitico originem traxerunt*, où il montre l'injustice des statuts de quelques Eglises, où ceux qui descendoient de parens Juifs ne pouvoient etre admis; ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire, mais sans raison, qu'il étoit lui-même Juif d'origine. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

* TORQUE'MADA ou TORRE'QUE'MADA, petite ville d'Espagne, dans le Royaume de Léon, sur le Pisuerga, vers les frontiéres de la Castille Vieille. Elle appartient aux Ducs de Lerma de la Maison de Sandoval. Elle est au sud-est de la ville de Léon, dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

* TORR-BAY, baye sur la côte occidentale de la province de Dévon entre le havre de Dartmouth & l'embouchure de la Teigne ou Tynge. Il y a là une fort bonne rade pour les vaisseaux, & c'est dans cette baye que la flotte Hollandoise débarqua, lorsque le Roi Guillaume III, y vint sous le nom de Prince d'Orange, pour assurer la liberté d'Angleterre qui alloit tomber dans l'esclavage. * Beeverell, *Delices d'Angleterre p.* 651.

TORRE (Philippe Della) naquit à Ciudad de Frioul, le prémier mai 1657, d'une famille noble. Sa passion pour les Sciences se déclara dès sa prémiére jeunesse par l'avidité qu'il faisoit paroître pour les livres. Après avoir fait sa Rhétorique & sa Philosophie dans sa patrie, il alla à Padoue, où il étudia en Droit, s'appliquant en même tems à l'étude des Mathématiques & de l'Anatomie. Il soutint en public des Théses de Droit à l'âge de 20 ans, après quoi s'en étant retourné dans son païs, il fut pourvu quelques années après d'un Canonicat, que son oncle paternel avoit possédé. Ce fut là qu'il commença à suivre le goût qu'il avoit toûjours en pour l'étude des Monumens de l'Antiquité, & qu'il avoit beaucoup perfectionné à Padoue, par l'étroite liaison qu'il avoit contractée avec Octavio Ferrari, un des plus savans Antiquaires que l'Italie ait eu dans le siécle passé. Le nouveau Chanoine commença par débrouiller les piéces anciennes des Archives de son Chapitre, qui lui fournissoient abondamment de quoi exercer sa sagacité. Mais voyant que le genre d'étude qu'il avoit embrassé, demandoit un plus grand nombre de livres & de Savans, qu'il n'en pouvoit troûver dans une petite ville de Province, il alla chercher ces secours à Rome en 1687. Il ne fut pas long-tems dans cette ville sans se distinguer par la connoissance de l'Histoire ancienne & sur tout de l'Histoire Ecclésiastique. Le Collége de la *Propagande* s'empressa de le mettre au nombre de ses Académiciens. Le Cardinal Impériali, ayant été envoyé Légat à Ferrare, l'emmena avec lui en qualité d'Auditeur, & il demeura six ans après de lui dans cet emploi, dont il s'aquitta si bien, que ce Cardinal de retour à Rome l'employa après dans plusieurs affaires. Le Cardinal Noris le goûta si parfaitement qu'il l'honora de sa plus intime confiance, & l'associa à ses études. Le Pape Innocent XII, très content de son Ouvrage *De Monumentis Antii*, lui fit plusieurs présens, & lui auroit donné d'autres marques de sa bienveillance, si la mort ne l'en eût empêché. *Clement* XI, qui lui succéda, y suppléa en lui donnant l'Evêché d'Adria le 13 janvier 1702. Il quitta donc Rome au grand regret de ses amis, & alla se confiner dans une petite ville assez obscure, où il se donna tout entier au gouvernement de son Diocése, consacrant cependant aux Muses le peu de tems qui pouvoit lui rester. Le goût qu'il avoit pris pour l'étude ne put être rallenti par le peu de commodité qu'il trouva pour l'entretenir. Il fut toûjours en rélation avec la plupart des Savans de son siécle, & s'étant fait peu à peu une bibliothéque, il se trouva en état de faire dans les occasions qui se présentoient, plusieurs piéces, qui ne sont point au dessous de la haute réputation qu'il s'étoit aquise par son prémier Ouvrage. Il fut attaqué environ deux mois avant sa mort d'une soif continuelle; à quoi une fiévre lente s'étant jointe, le mit enfin au tombeau le 25 février 1717. Il fut enterré à Rovigo, ville de son Diocése, où il faisoit sa résidence ordinaire. On a de lui les Ouvrages suivans, *Monumenta veteris Antii; Taurobolium antiquum Lugduni anno* 1704 *repertum cum explicatione; De annis Imperii M. Aurelii Antonini Elagabali, & de initio Imperii ac duobus Consulatibus Justini senioris Dissertatio ad nummum Anniæ. Faustinæ tertiæ ejusdem Elagabali uxoris*; Dissertations sur les vers du corps humain, & sur une éclipse de Soleil. Il a écrit en Latin & en Italien un grand nombre de lettres, dont on pourroit faire un juste volume. On a aussi trouvé parmi ses papiers des recherches fort curieuses sur les voyages militaires, sur l'Empire de Sévére Alexandre, & sur les Patriarches d'Aquilée. M. Facciolati, Professeur en Humanitez à Padoue, a fait son éloge qui se trouve parmi ses Oeuvres & dans les Mémoires de Littérature, *tome* 2, & dont on voit l'extrait dans *les Mémoires de Trevoux, mars* 1726. *p.* 515. *& dans les Nouvelles Litter. tome* 7. *p.* 145. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 1. *p.* 31. *& suiv.*

TORRE (Joachim Della) en Latin *Turrianus*, natif de Venise, entra dans l'Ordre de saint Dominique, fut Provincial de la

la Baſſe Lombardie, 1. vers l'an 1460, 2. vers l'an 1486, & fut fait Général de tout l'Ordre en 1487. Il avoit été auparavant Profeſſeur de Métaphyſique dans l'Univerſité de Padoue. Le ſoin qu'il prit de viſiter les provinces, & de tenir pluſieurs Chapitres Généraux, montre qu'il eut de l'attention pour le maintien de la régularité; mais ſa complaiſance pour le Pape Alexandre VI, qui le fit avec Romulino Commiſſaire dans la cauſe de Savonarole, qu'ils condamnérent à être pendu & brûlé comme Hérétique, ſans exiger de lui la rétractation d'aucune héréſie, parce qu'en effet il n'étoit coupable d'aucune, ne lui fait pas honneur. Ce Général qu'on aſſûre avoir été ſavant dans les Langues, & qui enrichit le couvent de Saint-Jean & de Saint-Paul à Veniſe de pluſieurs Manuſcrits Grecs & Latins, mourut à Rome le premier août de l'an 1500, âgé de 84 ans. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

TORRE, petite ville ſituée ſur le bord de la Mer Rouge, mais qui n'eſt point environnée de murailles. Elle ne contient que quatre cens feux, habitée de quelques Marchands Chrétiens, Juifs & Maures. Les gros navires qui s'y arrêtent, déchargent en ce lieu-là leurs marchandiſes ſur de petits bâtimens, qui les portent à Suès, éloignée de là de ſix-vints milles. Les Caloyers Grecs ont fait un jardin fort ſpacieux dans un lieu que l'Ecriture-Sainte nomme *Elim*, & qui eſt à demi-lieue de Torre. Il y a à préſent plus de deux mille palmiers, & les douze fontaines ſont encore en état. Elles ſont toutes chaudes & ont repris leur premiére amertume. Ce païs produit de l'albâtre d'une parfaite blancheur, & le bord de la mer a du corail que les Arabes appellent *Chauvein*. Ils ont de grandes troupes de gazelles, qui courent dans le Mont-Sinaï; & dans le païs, des chameaux & autres bêtes. * Thevenot, *Voyage du Levant*, *ch.* 26. Coppin, *Voyage d'Egypte*, *ch.* 9.

* TORRE ou TURRE, riviére du Frioul, province de l'Etat de Veniſe, paſſe fort près d'Udine, & ayant reçu le Natiſone, un peu au deſſous de Palma Nuova, va ſe décharger dans le Liſonzo, à quelques lieues au deſſous de Gradiſca. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORRE d'Agri ou d'Acri: c'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie, & ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg du Royaume de Naples. Il eſt dans la Baſilicate, à l'emboûchure de l'Agri, dans le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORRE d'ANAZZO. *Voyez* ANAZZO.

* TORRE DEL GRE'CO, village d'Italie, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, à trois lieues de la ville de ce nom. On prend ce village pour l'ancienne *Herculaneum*, *Herculanum*, *Herculea urbs*, qui étoit une ville de la Campanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

En 1698, il fut preſque entiérement détruit par les flammes du Mont-Véſuve. C'eſt là que croit l'excellent vin qui porte le nom de *vin Grec*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

TORRE DE MONCORVO ou DE MENCORVO, gros bourg de Portugal dans la province de *Tra-Los-Montes*. Il eſt au confluent du Sabor & du Douro, & à onze lieues de Lamégo, vers le Levant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la ville de la province des Callaïques, laquelle on nommoit anciennement *Forum Narbaſorum*, ce qu'ils fondent ſur la conformité de leur ſituation. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TORRE DI CERDAGNA, autrefois petite ville, & maintenant village, ſitué dans la Cerdagne Françoiſe en Catalogne, à trois lieues de Puicerda vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORRE DI SANTO BASILIO, bourg du Royaume de Naples, dans la Baſilicate, à l'emboûchure du Sino, ou Senno, dans le Golfe de Tarente. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Leutarnia*, petite ville de la Lucanie, que d'autres placent à *Alvidona* en Calabre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TORRENTIN (Herman) de Zwoll en Overiſſel, célébre Grammairien, corrigea la Grammaire d'Alexandre de Ville-Dieu, & donna au Public, un petit Ouvrage, fort utile, intitulé, *de Generibus Nominum*, *de Heteroclitis*, *de Patronymicis*, *& de Nominum ſignificationibus; Commentarius in tredecim Elegias Sabellici de Beata Virgine; Commentarius in Bucolica & Georgica Virgilii; Scholia in Evangelia Dominicalia*, *in Hymnos & Sequentias; Elucidarium Poëticum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 384.

TORRENTIN, Archevêque de Malines. *Cherchez* LÆVINUS TORRENTIUS.

TORRENTIUS (Jean) Peintre d'Amſterdam, peignoit ordinairement en petit; & quoiqu'il ne fût jamais ſorti de ſon païs, il a fait des choſes d'une grande force & d'une grande vérité. Il aimoit à peindre des nuditez diſſolues, & ſes amis le lui reprochérent plus d'une fois: mais au lieu de profiter de leurs avis, il eut le malheur, pour excuſer ſon mauvais penchant, de tomber dans d'horribles ſentimens, qu'il répandit lui même. Il en fut repris par la Juſtice; & n'ayant point voulu confeſſer ce que l'on dépoſoit contre lui, il mourut dans les tourmens de la queſtion, & ſes tableaux laſcifs furent publiquement brûlez par la main du Bourreau en 1640. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 410 & 411.

TORRENTIUS (Lævinus) *Cherchez* LÆVINUS TORRENTIUS.

TORRE'QUE'MADA, bourg. *Voyez* TORQUE'MADA.

* TORRES (Jérôme) naquit à Monblanq, ville de Catalogne, & entra en 1550 dans la Société des Jéſuites. Trois ans après il enſeigna la Philoſophie publiquement à Rome, & dans la ſuite la Théologie à Ingolſtadt. Il écrivit un Ouvrage contre la Confeſſion d'Ausbourg. Il mourut à Munich en 1611. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Societ. Jeſu.*

TORRES (Chriſtophle de) natif de Burgos en Eſpagne, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique l'an 1590, & devint bientôt un des plus célébres Prédicateurs d'Eſpagne. L'an 1634, le Roi Philippe IV le préſenta à l'Archevêché de Santa-Fé de Bogota, dont il prit poſſeſſion le premier octobre de l'année ſuivante; & peu après il leva la défenſe faite juſqu'alors, d'admettre à la participation du ſaint Sacrement de l'autel, les naturels du païs qui avoient renoncé au culte des idoles. Il eut ſoin de faire fonder & doter en 1651, par le Roi Catholique une nouvelle Univerſité dans ſa ville archiépiſcopale, pour les quatre Facultez, & continuant à travailler au bien de ſon troupeau, il mourut en 1653. Ce Prélat peu attentif à ce qui ne regardoit que lui même, n'a rien fait imprimer de conſidérable: on n'a ſeulement qu'une Oraiſon funébre d'un Religieux de la Trinité, & l'Eloge de Conſtance d'Autriche, Reine de Pologne, outre quelques Sermons ſur ſainte Théréſe, imprimez à Madrid en 1624. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

TORRES VE'DRAS, bourg de Portugal. Il eſt à ſix lieues de Liſbonne du côté du nord. On le prend pour la petite ville de Luſitanie, que Ptolomée a nommée *Arandis*, quoique leurs ſituations ne s'accordent pas. * Maty, *Dict. Geogr.*

* TORRES NOVAS, bourg de Portugal dans l'Eſtrémadure, & dans la Comarca de Tomar, au ſud-oueſt de la ville de Tomar, & au nord-eſt de celle de Liſbonne, à trois lieues ou environ de la premiére, & à 23 de la ſeconde.

* TORRES ou IL FIUME SANTO, riviére de l'Iſle de Sardaigne dans la partie ſeptentrionale. Elle paſſe près de Saſſari & va ſe décharger à San Gavino dans le petit Golfe de Porto Torres.

TORRIGLIA, bourg & Marquiſat de la Maiſon de Doria. Il eſt dans l'Etat de Gênes, vers les confins du Tortonois, à deux lieues de Montebruno, vers le Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

TORRINGTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle *Fr émington*, ſur la riviére appellée *Towridge*. Ce bourg a donné le titre de Comte depuis la révolution, à Arthur Herbert, qui fut Amiral ſous le régne de Guillaume III & de Marie, & qui, dit-on, laiſſa gagner la victoire aux François ſur les Hollandois, pour n'avoir pas combattu. * *Mémoires du tems.*

TORRINGTON (Arthur Herbert de) étoit fils d'Edouard Herbert, qui ſervit le Roi Charles II, dans ſon exil, en qualité de Chancelier. Arthur commanda la flotte que Charles II envoya à Tanger & fut premier Maître de la garderobe ſous Jaques II. Il fut auſſi un des Commiſſaires de l'Amirauté; mais on le dépoſa enſuite, parce qu'il refuſa d'entrer dans toutes les vues de la Cour. Burnet aſſûre que la véritable cauſe, pour laquelle Arthur s'oppoſa au Roi Jaques, ne fut pas la bonne intention qu'il avoit, mais parce que l'on avoit refuſé d'approuver pluſieurs articles de ſes comptes au ſujet de la flotte & qu'on lui avoit préféré Mylord Dartmouth dans le commandement. Arthur paſſa en Hollande & commanda la flotte qui amena le Prince d'Orange en Angleterre en 1688. Ce Prince, ayant été couronné, nomma Arthur Baron de Torbay, Comte de Torrington & Vice-Amiral de la Grande Bretagne. Mais pour n'avoir pas ſecondé les Hollandois dans le combat naval qui ſe donna le dixiéme juillet 1690, près de l'Iſle de Wight, divers Officiers tinrent Conſeil de guerre contre lui. Mais comme les Membres de ce Conſeil étoient preſque tous, à ce que l'on croit, dans les idées de Torrington, il en fut abſous & déclaré innocent. Il ne laiſſa pas d'être pour toûjours dans la diſgrace du Roi Guillaume & de perdre ſon poſte d'Amiral. Il vécut depuis en ſimple particulier & mourut le 25 avril 1716, ſans laiſſer des enfans. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TORROE'LA, bourg d'Eſpagne en Catalogne. Il eſt ſur le Ter, près de ſon emboûchure, & à ſept lieues de Girone. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORSAAS, petite ville de la Smalande en Suéde. Elle eſt à la ſource de la petite riviére de Torſaas, & à ſix lieues de Chriſtianopel, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TORSAY (Jean de) Chevalier, Seigneur de Lézay, de La Mothe-Saint-Héray, & de La Roche-Ruffin, Chambellan du Roi & du Duc de Berry, Sénéchal de Poitou, & Maître des Arbalêtriers de France dans le XV ſiécle, étoit fils de Guillaume de Torſay, Chevalier, Seigneur de La Roche-Ruffin & de La Mothe-Saint-Héray, Conſeiller & Chambellan du Roi & du Duc de Berry, Sénéchal de Saintonge, qui vivoit encore en 1405, & qui avoit ſuivi le Duc de Berry en Flandre, ès années 1382, 1383 & la ſuivante au traité de paix, qui ſe négocioit à Boulogne ſur mer: Il étoit encore de la Compagnie de ce Prince, lorſque le Roi réſolut de faire un voyage en Allemagne. De *Talaiſe* de Chaſtenet, veuve de *Louïs* de Vivonne, Seigneur de Chandenier, fille de *Bertrand*, Seigneur de Chaſtenet, ſœur & héritiére d'autre *Bertrand*, Seigneur du même lieu, mort avant ſon pére, ſans enfans de *Blanche* d'Archiac, il eut 1. Jean, *qui a donné lieu à cet article*; & 2. *Guillaume* de Torſay, II. du nom, Seigneur de Melleran, Echanſon du Roi, Capitaine & Châtelain du château de Poitiers en 1407, & de celui de Nyort en 1408. Depuis, étant Chevalier, il ſervit en Guienne, & fut commis à la garde de la riviére de Charente en 1423, pour s'oppoſer au paſſage des Anglois; & y ayant été fait priſonnier, il fut mené en Angleterre, où il étoit encore en 1429. Son frére lui laiſſa par teſtament la Terre de La Roche-Hélye; & de ſon épouſe *Jeanne* d'Archiac, il eut pour fille unique *Marguerite* de Torſay, qui fut mariée à *Guillaume* de La Rochefoucaud, Seigneur de Nouhans, auquel elle apporta de grands biens; & elle vivoit en 1455.

Quant à Jean de Torſay, dont nous parlons, il étoit en l'an 1397, au ſervice du Duc de Berri, qui lui procura en divers tems pluſieurs emplois & gratifications du Roi. Etant Sénéchal de Poitou, il ſervit au ſecond voyage que le Connétable d'Albret

bret fit en Guienne, & fut reçu à Saint-Jean d'Angély, le 20 juin 1405. Au mois de feptembre fuivant, il fut reçu à Paris avec cent Hommes d'armes, pour la défenfe de cette ville fous le Duc de Berry, pendant les différens des Maifons d'Orléans & de Bourgogne. Sur la fin de cette même année, il retourna en Guienne au troifiéme voyage qu'y fit le Connétable d'Albret, & fut reçu à Ruffec le premier février 1405. Quatre ans après, le Roi l'envoya à Gênes au fecours du Maréchal de Boucicaut; le pourvut de la Capitainerie de Fontenay-Le-Comte, & après la mort du Sire de Rambures, de la charge de Maître des Arbalêtriers à 2000 livres de gages & de penfion, par lettres du huitiéme janvier 1415, & en fut deftitué en 1418, par la faction de Bourgogne. S'étant attaché à la perfonne du Dauphin, qui le retint à 600 Hommes d'armes, & 500 Hommes de trait par lettres du 15 août 1418, ce Prince lui affigna 300 francs d'or par mois, pour fon état, & l'envoya au mois de feptembre fuivant avec le Maréchal de Rochefort, & le Sire de Barbançon, pour reprendre la ville & château de Montbéron en Angoumois, occupez par les Anglois. Il conferva toûjours la qualité de Maître des Arbalêtriers, & en reçut les appointemens. Depuis ayant été retenu à 500 Hommes d'armes, & 300 de trait par lettres du 21 juin 1423, il paffa en Saintonge au recouvrement de la ville de Marennes. Le Roi lui donna auffi la Capitainerie de S. Maixant en 1425, & une fomme de 500 livres, pour aider à payer la rançon de fon frére, prifonnier des Anglois. Il fit fon teftament à Poitiers au mois de juillet 1428, & mourut peu après. Il avoit époufé *Marie* d'Argenton, Dame de La Roche-Ruffin, de Gafcognelles, &c. veuve de *Bertrand* de Cafelers, & fille unique de *Jean* d'Argenton, Seigneur d'Hériçon, de Gafcognelles, &c. & de *Charlotte* du Mefle. Après la mort de fon mari, le Seigneur de Beaumont-Brefuire fon gendre, l'obligea de fe remarier à *Jean* d'Harignon, Seigneur de Lefpinaye, pour s'emparer de fes biens: elle y fut cependant maintenue par arrêt du deuxiéme juillet 1430. Du mariage de Jean de Torfay, naquirent 1. *N*... de Torfay, mariée à *Jacques*, Comte de Ventadour, morte apparemment peu après le dernier feptembre 1422, fans enfans; & 2. *Jeanne* de Torfay, héritiére de fa Maifon, mariée 1. du vivant de fon pére, à *André* de Beaumont, Seigneur de Brefuire, avec lequel elle plaidoit en 1429, contre Jeanne d'Archiac, femme de Guillaume de Torfay fon oncle, prifonnier en Angleterre, pour contribuer au payement de fa rançon: 2. à *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar, avec lequel elle plaidoit en 1433, contre Jacques, Seigneur de Montbéron, pour la Terre de La Haye en Touraine; & en 1436, contre Jeanne d'Archiac, femme de Guillaume de Torfay, pour une fomme de 3000 écus, qu'ils avoient été condamnez de payer pour la rançon de fondit oncle: 3. à *Philippe* de Melun, Seigneur de la Borde, qui à caufe d'elle fut Seigneur de Lézay, & avec lequel elle vivoit en 1449 & 1459. * Le Pére Anfelme, *Hift. des Grands Offic. de la Couronne.*

TORSESTER. *Voyez* TOUCESTER.

TORSELLE. *Cherchez* MARIN SANUT.

TORSILA, petite ville de Suéde dans la Sudermanie. Elle eft fur le Lac Méler, entre la ville de Strengnefs & celle d'Arboga, à fix ou fept lieues de chacune. * Maty, *Diction. Géogr.*

TORSO. *Voyez* THYRSO.

TORSTENSON (Lennard) Comte d'Ortola en Uplande, Baron de Wireftadt, Général Suédois fi célébre dans la guerre de la Religion en Allemagne, naquit au château de Torftena le 28 août 1603, de *Torften* Torftenfon, Seigneur de Torftena, & de Reftad, Gouverneur du château de Helsbourg, & de *Mureta* Poffe, fille de *Nils* Poffe, Seigneur de Gamaeftrop & de Saby. En 1618, il fut reçu Page de la Chambre de Guftave-Adolphe & entra avec ce Prince à Riga en 1621, revêtu de fa cuiraffe & de fes armes. Il fuivit fa Majefté en 1623 fur la flotte devant Dantzic, & la même année il fut avec le Felt-Maréchal Horn en Hollande. En 1624, il fut fait Enfeigne de la Colonelle des Gardes du Corps, & fe trouva l'année fuivante à la bataille de Walhoff en Livonie, où il donna des marques de fa valeur. En 1626, il devint Capitaine au Régiment des Gardes en Pruffe; en 1627, Lieutenant-Colonel de quatre Compagnies de Nortlande, & enfuite de huit Compagnies; & en 1628, Colonel du même Régiment. En 1629, le Roi le nomma Colonel d'artillerie, & en 1630 il fuivit fa Majefté en Allemagne, affifta aux fiéges de Griffenhague, de Demmin, de Francfort fur l'Oder, & de Handsberg dans la Marche de Brandebourg. En 1631, il fe trouva à la bataille de Leipfic, où le Général Tilly fut battu; la même année il fuivit le Roi dans la Haute Allemagne, fut préfent au fiége de Wirtzbourg, qu'on prit d'affaut, & reçut à celui de Creutznac un coup de pierre qui le renverfa demi mort dans le foffé. En 1632, il canonna l'armée du Général Tilly fur le Lech, & favorifa le paffage de cette riviére au Roi de Suéde. Tilly y reçut une bleffure dont il mourut peu de jours après. Torftenfon fut fait prifonnier à la bataille de Mérenberg & conduit par ordre de l'Electeur de Baviére à Ingolftadt, où on le retint pendant neuf mois dans un cachot humide & plein de falpêtre, ce qui contribua beaucoup aux indifpofitions continuelles qu'il eut pendant le refte de fa vie, & enfin, à fa mort. Il fut échangé après la bataille de Lutzen contre le Comte de Harrach, beau-frére de Waldftein, enfuite de quoi il reprit Landsberg, & conduifit de Wolgaft en Suéde le corps de Guftave-Adolphe. En 1635, il fut déclaré Grand Maître de l'Artillerie du Royaume, & fuivit l'armée Suédoife, commandée par le Felt-Maréchal Jaques de la Gardie en Pruffe, où ils conclurent une tréve de 26 ans avec la Pologne. Il joignit le gros Corps d'armée que commandoit le Felt-Maréchal Jean Bannier dans le Meckelbourg, & défit fept Régimens Saxons près de Kiritz, prit Luneboûrg & Winfens, & fe trouva à la bataille de Witftoker contre les Impériaux & les Saxons. En 1636, il prit Erfurt fur la fin de l'année, & affifta au fiége de Leipfic au commencement de la fuivante. En 1638, il prit Gratz à difcrétion, & étant tombé fur les quartiers du Général Gallach dans le Meckelbourg, il lui enleva plufieurs Régimens avec leurs Colonels. En 1639, il s'empara de plufieurs places dans l'Evêché d'Halberftadt, prit Priman en Bohéme, & la baffe Prague, où furent faits prifonniers Hoffkerken, Burcheim, Broye, & Montecuculi, Généraux de l'Empereur. En 1640, il quitta l'armée à caufe de fes indifpofitions, & l'année fuivante la Régence de Stockholm le déclara Felt-Maréchal à la place du Comte Jean Bannier, qui étoit mort à Halberftadt. En 1642, il s'empara de Gros-Glogaw en Siléfie, battit la cavalerie impériale près de Schweidnitz, & fit prifonnier le Duc Frantz Albert, qui la commandoit en chef, & qui mourut le même jour de fes bleffures. Il battit encore la même année l'armée impériale, commandée par l'Archiduc Léopold-Guillaume, frére de l'Empereur, & par Piccolomini Abreiftenfteldt. Toute l'infanterie fut taillée en piéces & une partie de la cavalerie, avec perte des bagages & de l'artillerie. Leipfic fut le premier fruit de cette victoire. En 1643, il affiégea Fribourg, entra dans la Haute Autriche, & fut obligé de paffer dans le Holftein, & en Jutlande contre les Danois, s'empara de Chriftenprovo, défit deux mille chevaux Danois près de Coldingen, & s'empara de ce Fort. Il chaffa Gallach, qui commandoit les troupes de l'Empereur dans le Holftein, le pourfuivit jufqu'à Magdebourg & le battit près de Guterbach, fit prifonnier le Général Enckefort & plufieurs autres Officiers. Il livra bataille le 29 janvier 1645, aux Généraux Impériaux Hatzfeldt & Goltz près de Jankowitz en Bohéme: le premier fut fait prifonnier, & l'autre y perdit la vie avec quantité d'Officiers & 4000 Soldats. Il s'empara de Diglan, de Znaïm en Moravie, & de plufieurs autres places dans la même Province. Il quitta enfuite l'armée, remettant d'abord le Commandement au Comte de Wittenberg, Général de l'Artillerie, puis au Felt-Maréchal, Comte Guftave Wrangel. En 1646, il fe rendit en fon Gouvernement général de Poméranie pour y prendre les eaux à caufe de fes indifpofitions. Le 16 février 1647, la Reine Chriftine le créa Comte, & lui fit préfent du Comté d'Ortola en Uplande & de la Baronnie de Wireftadt. En 1648, il devint Gouverneur général de Weftrogothie, de Dalie, de Wermelandie & d'Aland, affifta au couronnement de la Reine Chriftine en 1650, & mourut à Stockholm le 18 avril 1651, en la 48 année de fon âge, regretté de tout le Royaume & particuliérement de la Reine, qui faifoit un cas fingulier de fa valeur.

* TORSTOK, ville de Mofcovie, dans le Duché de Twére ou Tvére. Elle eft petite, mais bien peuplée & bien bâtie. Elle a bien trente églifes, de forte que quand on en eft encore éloigné, on la prendroit pour beaucoup plus grande qu'elle ne l'eft en effet. Elle eft fituée fur une riviére de même nom. Elle eft au nord-oueft de la ville de Twére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Witt, *Carte de Mofcovie*, dreffée fur les Mémoires de M. Witfen, Bourguemaître d'Amfterdam. Dans la *Carte de Mofcovie*, publiée à Amfterdam fous le nom de M. Delifle, cette ville eft appellée *Tverjok.*

TORTELLIUS ou ARETIN (Charles) ainfi nommé, parce qu'il étoit d'Arezzo, étoit, à ce qu'on croit, frére de Jean Tortellius, & vécut dans le XV fiécle avec la réputation d'un homme favant. Il fuccéda en 1443, à Léonard Arétin dans la charge de Sécretaire de la République de Florence, & mourut après l'année 1447, âgé de 74 ans. Philelphe parle de lui en termes méprifans; mais Pogge Florentin juge que c'étoit un homme digne de toute forte de louanges. Tortellius étoit affez bon Poëte, eu égard à ce tems-là, & fut Auteur de quelques Comédies. * Pogge Florentin, *in Hift. Difcept.* Voffius, *de Hift. Latin. l.* 3. *c.* 5.

TORTELLIUS ou ARETIN (Jean) Camérier du Pape Nicolas V, vers l'an 1450, fit un Traité de l'Orthographe Latine, qui fut imprimé à Venife en 1493. Il traduifit auffi en Latin la Vie de faint Athanafe, à la priére du Pape Eugéne IV. * Voffius, *de Hift. Lat. p.* 579. Paul Jove, *Elog. c.* 108. Volaterran. Magius, &c.

TORTO. *Voyez* TUERTO.

TORTONE, *Tertona* & *Terdona*, ville d'Italie dans le Milanois, avec Evêché fuffragant de Milan, eft auffi capitale d'un petit païs, dit *le Tortonois.* Cette ville, qui étoit autrefois forte & défendue par une citadelle, fut emportée par les François en 1642, & reprife l'année fuivante. Elle n'a plus qu'une fortification à demi ruïnée; & fur la hauteur on voit une efpéce de citadelle irréguliére & moins délabrée, & qui d'ailleurs n'eft pas méprifable, à caufe de fa fituation. La ville eft une des plus petites & des plus pauvres d'Italie. Maphée Gambara y publia des ordonnances fynodales en 1595.

TORTOSE, fur l'Ebre, ville d'Efpagne entre la Catalogne, l'Aragon, & le Royaume de Valence, avec Evêché fuffragant de Tarragone, & une petite Univerfité, dont les Profeffeurs font de l'Ordre de S. Dominique, étoit appellée par les Latins *Dertufa*, felon Pline; *Dercoffa*, felon Strabon; & *Dertofa*, felon quelques autres. Elle fut prife par les François en 1649, & reprife fur eux l'année fuivante. Le Duc d'Orléans la prit en 1708, pour Philippe V, Roi d'Efpagne, le Comte Gui de Staremberg, Général de l'Archiduc Charles d'Autriche, la voulut furprendre cinq mois après: il s'étoit déja emparé de quelques baftions; mais il fut vivement repouffé avec perte confidérable, par la garnifon Efpagnole & Françoife.

On trouve la fignature de quelques Evêques de Tortofe dans des Conciles depuis l'an 516, jufqu'en 694. Les Maures prirent cette place en 716, & elle fut en leur pouvoir jufqu'en 1149, qu'elle fut reprife fur eux: l'on y rétablit alors le fiége épifcopal, qui a été depuis rempli par plufieurs perfonnes illuftres, entre au-

autres par Jacques d'Arragon & Luna, qui fut depuis Archevêque de Valence, & Cardinal en 1389; par Othon de Moncade, Cardinal en 1449; par Adrien Florent, élu en 1516, qui fut depuis le Pape Adrien VI, & qui conserva cet Evêché jusqu'à sa mort; par Guillaume Enquefort, Cardinal en 1523, qui s'en démit en 1537, & qui mourut en 1539; par Augustin Spinola, depuis Cardinal, & par d'autres. Le Chapitre est composé de douze Dignitez, de vint Chanoines tous Réguliers de S. Augustin, de vint Prébendiers, & de plus de quatre-vints Bénéficiers. Le revenu de l'Evêque, qui est Seigneur de plusieurs terres, est de quatorze mille ducats de revenu. Le diocése a 150 paroisses, dont quatre sont dans la ville, laquelle contient plus de 1500 maisons, & près de 5000 Communians, sans compter ceux des métairies voisines. Il y a aussi sept couvens de Religieux, deux de filles, & deux Colléges Royaux, fondez par Charles-*Quint*. Le Cardinal Pierre de Foix, Légat en Espagne, célébra en 1429, un Concile à Tortose, après avoir réüni les esprits divisez par un Schisme fâcheux. * Martorel Luna, *Hist. de la antiqua Hibera l.* I.

T O R T O S E, *Tortosia* & *Antaradus*, ville ruïnée dans la Phénicie, a été le Siége d'un Evêque suffragant de Tyr. Cette ville se nommoit anciennement *Orthosie*. Les Auteurs qui ont parlé des Guerres Saintes, en ont parlé fréquemment, comme d'une place forte: ce qui paroit encore par ce qui en reste. Elle est située sur le bord de la mer, & est environnée de l'autre côté d'une grande plaine. * Maundrell, *Voyage*, *&c. p.* 29 *& suiv.*

T O R T U E (L'Isle de la) située sous le 20 degré, 30 à 40 minutes, au nord de la Ligne équinoctiale, au bord de la grande Isle de Saint-Domingue, a été nommée *Tortue*, parce qu'elle en a la figure. Elle peut avoir seize lieues de tour, & n'est accessible que du côté du midi, par le canal qui la sépare d'avec l'Isle Espagnole, où elle a un assez beau port, dont le fond est d'un sable fort menu, & où l'on est à l'abri de tous vents, qui ne sont jamais violens dans ces quartiers. Il n'y a dans cette isle aucun port qui puisse servir d'abri aux navires; car elle est entourée par tout de grands rochers, que les Habitans nomment *Côtes de fer*. On trouve quelques anses de sable aux quartiers habitables des rivages; mais on n'y peut aborder qu'avec des chaloupes. Son havre est commandé par un Fort très-avantageux. Au bord de la mer on voit une batterie de canon, qui donne aussi dans le havre. Il n'y a qu'un petit bourg qu'on nomme *la Basse-Terre*, où sont les magasins des Habitans, & les Gargotiers qui demeurent devant le port. Blondel, Ingénieur du Roi, étant l'an 1667 aux Antilles, descendit à la Tortue, où il traça un plan pour y faire un nouveau Fort; mais il paroît qu'on n'a pas bien exécuté son dessein; car on n'a bâti que la tour, qui ressemble mieux à un colombier qu'à la tour d'une forteresse. Il y a dans cette isle six quartiers habitez, savoir la Basse-Terre, Cayone, la Montagne, le Milplantage, le Ringot, & la Pointe-au-Maçon: on en pourroit encore habiter un septiéme, qu'on nomme le *Capsterre*, où la terre est assez bonne; mais on n'y trouve point d'eau, & il y en a peu dans l'isle. On y voit néanmoins quelques sources, où tous les Habitans vont puiser; mais d'ailleurs ils sont obligez de ramasser les eaux de pluye. Le Pére du Tertre paroît mal informé de cette particularité, lorsque décrivant l'Isle de la Tortue dans la premiére partie de son Histoire des Antilles, il dit que cette isle est arrosée de quantité de riviéres. Le terroir en est très-bon & fertile en toutes les sortes fruits que l'on trouve dans les Antilles, aux endroits où elle est habitée. Il s'y trouve des terres mêlangées de sable, de terre rouge & de grise, dequoi on feroit d'aussi beaux vases que ceux qui viennent de Gênes. Toutes les montagnes sont purement de rochers, aussi durs que le marbre; & néanmoins elles produisent des arbres aussi gros & aussi grands que les plus beaux des forêts en Europe. Les racines de ces arbres sont toutes découvertes, courent sur les rochers, & ne tiennent que dans des creux qui se trouvent dans l'inégalité de ces rochers. Ces arbres qui croissent ainsi sont extrémement secs de leur naturel; car si-tôt qu'ils sont coupez, ils se fendent au soleil en plusieurs éclats: de maniére que ce bois n'est bon qu'à brûler. Quant aux marchandises, on y fait d'excellent tabac, qui surpasse en bonté celui de toutes les autres isles. Les cannes de sucre y viennent d'une grosseur extraordinaire, & y sont plus sucrées qu'ailleurs, c'est à dire, qu'elles y sont moins aqueuses. Il y croît plusieurs arbres & plantes médicinales; mais on y trouve peu de chasse. Quant aux bêtes à quatre piez, on n'y voit que des sangliers, qu'on y a apportez de la grande isle, & qui y ont assez bien peuplé: en sorte que les Habitans y vont à la chasse. M. d'Orgeron, qui en étoit Gouverneur en 1666, défendit de les chasser avec des chiens, afin de ne pas faire une si grande destruction de ces animaux, & que dans la nécessité les Habitans s'en pussent nourrir. Il permit seulement d'aller à l'affût. On rencontre dans cette isle quelques petits oiseaux, des poissons & des reptiles d'espéces particuliéres. Il s'y trouve encore des caméléons, dont la crête change de trois ou quatre couleurs, comme de noir en blanc, & de rouge en couleur de fer: il ne se change pas en toute sorte de couleurs, comme plusieurs l'ont écrit, & comme on le croit ordinairement. Il y croît un arbre venimeux, qui a les feuilles semblables à celles du laurier sauvage, & qui porte des pommes, dont la couleur & l'odeur sont fort agréables: elles renferment un venin si contagieux, que quand il en tombe dans la mer, elles empoisonnent les poissons qui en mangent. Les Espagnols appellent cet arbre, *Arbos de Mançanillas*, c'est à dire, *Arbre portant de petites pommes*. Les nouveaux venus de l'Europe s'empoisonnent assez souvent en mangeant de ces pommes; car ce fruit charme tellement la vue & l'odorat, qu'on ne peut se dispenser d'en goûter, quand on ne le connoît pas. Si quelcun s'endort sous cet arbre, ou s'il manie quelqu'une des branches, il lui vient aussi-tôt des érésipéles & de grosses ampoulles rouges, qui ne guérissent pas aisément. Il y a dans cette isle une Colonie de François, avec un Gouverneur François. * Wytfliet, *des Indes Occidentales*. Le Pére du Tertre, *Histoire des Antilles*. Oexmelin, *Histoire des Avanturiers*.

* T O R T U G A, isle de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe de Mexique, à 14 milles de Sainte-Marguerite au nord, & à cinq de Blanka au sud. En un jour serain on peut voir Sainte-Marguerite & la terre ferme. Elle a quatre milles de l'est à l'ouest, & un degré & demi du nord au sud. La plus grande partie de cette isle à l'est est montagneuse & stérile. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Laët, *Histoire du Nouveau Monde*, *l.* 18. *p.* 686.

T O R Y (Géofroy) natif de Bourges, savant Libraire & Auteur, a composé *le Champ Fleuri*, Ouvrage où est contenu l'Art & la Science de la vraye proportion que doivent avoir les Lettres Attiques, qu'on appelle autrement Antiques, & vulgairement *Lettres Romaines*, proportionnées selon les mesures du corps & du visage humain. Cet Auteur mourut vers l'an 1534.

T O R Y & W H I G H. *Voyez* T O R I.

T O S. T O T. T O V. T O U. T O W.

* T O S ou T O S S, riviére de Suisse dans le Canton de Zurich, traverse ce Canton du sud-est au nord-ouest & se rend dans le Rhin, environ une lieue au dessus d'Eglisaw.

* T O S ou T O S S, bourg de Suisse, dans le Canton de Zurich sur la riviére de Tos. Il y a eu jusqu'au tems de la Réformation un couvent de Religieuses, fondé dans le XIII siécle. C'est à présent un Bailliage.

T O S A, bourg de Sicile dans la Vallée de Démona, à l'embouchure de la Pollina, dans la Mer de Toscane, vers le Cap de Céfalédi. Quelques uns le prennent pour la ville, qu'on nommoit anciennement *Alesa*, *Alæsa*, & *Halesa*, que d'autres placent au bourg de *Caronia*, qui est au Levant de Tosa. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O S A, riviére qui a sa source au Mont de la Fourche, dans le même lac que le Rhône. Elle va couler dans le Duché de Milan, baigne la Domo d'Osula, Ugogna, & se décharge dans le Lac Majeur. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O S A, T O N S A, ville capitale d'un petit Royaume de même nom. Elle est dans le Japon, sur la côte méridionale de l'Isle de Chickock. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O S A ou T O S S A, bourg d'Espagne dans la Catalogne. Il est entre la ville de Palamos, & l'embouchure de la Tordéra, sur le Cap de Tosa, que quelques Géographes prennent pour le *Lunarium Promontorium* des Anciens, placé par d'autres au Cap de Palafugel, qui est au nord de celui-ci. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T O S C A (Thomas-Vincent) de Valence en Espagne, Docteur en Théologie, Prêtre, & Supérieur de la Congrégation de S. Philippe de Néri, Philosophe & Mathématicien habile, & bon Théologien, fut plusieurs fois Vice-Recteur de l'Université de Valence. En 1721, il fit imprimer en Latin un Cours de Philosophie en cinq volumes, *in octavo*. Dès l'an 1703, il s'étoit fait admirer par son *Ichnographie*. En 1715, il a donné en Espagnol la Vie & les Vertus de la vénérable Mére *Joséphe-Marie* de Santa Inès, Religieuse Déchaussée du couvent de la Conception de la Vierge. Il mourut le 17 avril 1723, âgé de 71 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

T O S C A N E, *Toscana*, *Thuscia*, *Tuscia*, grande contrée de l'Italie, & une partie de l'ancienne Hétrurie. Elle est bornée au Levant & au Nord par l'Etat de l'Eglise; & au Couchant par ceux de Modéne, & de Gênes; la Mer Toscane ou Tyrrhéne la baigne au midi. Ce païs est baigné par plusieurs riviéres, dont l'Arno est la principale. Il est fort fertile en blé, en légumes, en vin, en huile, en citrons, en oranges, en lin, en safran, & en soye. On y trouve des carriéres de marbre, d'albâtre, & de porphyre, & des mines d'alun, de fer, d'airain, & même d'argent, & on y fabrique quantité d'étoffes de laine, & de soye, des cuirs dorez, & de la vaisselle de fayence. Elle renferme les Etats du Grand Duc de Toscane, le Duché de Massa, la Principauté de Piombino, l'Etat delli Présidii, la République de Lucques, la Vallée de Grafiniana & Sarfana avec son territoire, qui est aux Génois. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O S C A N E, le Grand Duché de Toscane, *Magnus Ducatus Toscanæ*, *Thoscanæ*, *Thusciæ*, *Tusciæ*, *Hetruriæ*, *Etruriæ*. Ce Duché renferme presque toute la Toscane; les autres Etats, qu'on y voit, ayant fort peu d'étendue. Il est divisé en trois Provinces, le Florentin, le Siennois, & le Pisantin, qui étoient autrefois trois Républiques puissantes. Il peut avoir environ quarante lieues de largeur & autant de longueur. Ses villes principales sont, Florence, capitale, Sienne, Pise & Livourne. Cet Etat est fort moderne. Il a été fondé l'an 1531, que Charles-*Quint* érigea Florence en Duché pour Laurent de Médicis, fils naturel du Duc d'Urbin, auquel il fit épouser *Marguerite*, sa fille naturelle. Le Pape Pie V donna à Côme de Médicis, successeur de Laurent, le titre de Grand Duc l'an 1569: ses successeurs le portent encore, & ils ont ajoûté en divers tems au Duché de Florence le Pisantin & le Siennois, *Pietra Sancta*, avec son territoire, & la Vallée de Macre. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O S C A N E (La Mer de) dite aussi Mer Tyrrhéne ou Inférieure, *Mare Tuscum*, *Tyrrhenum*, *Inferum*, est la partie de la Mer Méditerrannée, qui est enfermée entre la Toscane, l'Etat de l'Eglise, le Royaume de Naples, & les Isles de Sicile, de Sardaigne, & de Corse, dont la premiére la sépare de la Mer Ionienne, & la derniére de celle de Gênes. Cette mer prit les noms de *Thusque* & *Tyrrhéne* des anciens Thusques, & Tyrrhéniens, peuples de l'Hétrurie, & on lui donna celui de Mer Inférieure pour l'opposer au Golfe de Venise, qu'on appelloit la Mer Supérieure. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOSCANELLA, ville d'Italie, dans le Patrimoine de faint Pierre, province de Tofcane, a porté autrefois le nom de *Salumbrona*, de *Tyrrhenia*, de *Tufcia*, & de *Tufcania*, & a été très-confidérable; mais elle ne l'eft plus aujourd'hui, & a été prefque ruïnée par feize fiéges. L'Evêché de cette ville a été uni à celui de Viterbe. Tofcanella a donné à l'Eglife divers Papes, Eutychien, Pafchal I, Léon I, Jean I, Luce III, Léon VI, Boniface VI, & Paul III.

TOSORTHRORE, ancien Roi d'Egypte, fils de *Ménès*, premier Roi d'Egypte, eut pour fa part le Royaume des Memphites. Les Egyptiens difent que c'eft lui qui eft l'Efculape des Grecs, & qu'il avoit une connoiffance parfaite de la Médecine. Ils prétendent qu'il inventa l'art de tailler les pierres pour bâtir. Selon les calculs de quelques Modernes, que nous n'adoptons pas, il régna 29 ans, depuis l'an 2147 jufqu'à l'an 2118 avant Jefus Chrift. * Manéthon, *apud Eufebium.* Marsham, *Can. Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hift. Profanes.*

TOSS, riviére de Suiffe. *Voyez* TOS.

* TOSSA ou FAFDA, riviére de Mofcovie dans la Sibérie, coule à peu près de l'oueft à l'eft & fe rend dans le Tobol, environ dix lieues au deffus de Tobolska.

TOSSA, ville d'Efpagne. *Voyez* TOSA.

TOSSANUS (Daniel) Théologien du Palatinat, naquit le 15 juillet 1541, à Montbéliard, où fon pére *Pierre* étoit Pafteur. Il fit fes études, en partie à Bâle, & en partie à Tubingue. Il paffa enfuite en France & fut nommé Pafteur à Orléans en 1562, où il fe maria auffi avec *Marie* Couet. Il effuya bien des dangers dans ce pofte & en fortit toûjours heureufement, même de la fameufe & fanglante journée de la S. Barthélemi. Il vint enfuite à Heidelberg, où il obtint le pofte de Prédicateur de l'Electeur Frédéric III. Après la mort de ce Prince, il fit les mêmes fonctions auprès de Jean Cafimir à Neuftat, où il fut en même tems Profeffeur en Théologie. Il en fut rappellé à Heidelberg pour la réforme des Eglifes. Il y remplit les fonctions tant eccléfiaftiques qu'académiques de J. Jacques Grynæus, qui s'en étoit retourné à Bâle. Il reçut le degré de Docteur en Théologie des mains de Fr. Junius. Se voyant accablé des infirmitez de la vieilleffe, il demanda d'être déchargé de tous fes emplois; mais le Sénat Académique trouva bon de le prier de les garder & de n'en faire les fonctions qu'autant que fa fanté le lui permettroit. Il mourut enfin le dixiéme janvier 1602, avec la réputation d'un Théologien pieux & fort pacifique. Ses Ouvrages Latins, François & Allemands font en grand nombre. L'on en a imprimé une collection divifée en divers tomes, qui les contient prefque tous. Les principaux font, *Dictionarium in Pfalmos; Paraphrafis in Jeremiam; Paraphrafis in totum Novum Teftamentum*, deux volumes, &c. * Melchior Adam. Hoffman. Freher. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TOSSANUS (Paul) fils du précédent, naquit à Orléans dans le tems que fon pére étoit caché aux environs de cette ville durant le maffacre de la S. Barthélemi. Il prit le degré de Docteur en Théologie à Bâle en 1599, fut Pafteur de l'Eglife Françoife de Franckendal, & enfuite Confeiller eccléfiaftique à Heidelberg. Il mourut Pafteur à Hanau en 1618, après avoir affifté au Synode de Dordrecht. Il a publié en Allemand des *Remarques fur toute la Bible; des Concordances fur la Bible Latine.* * *Vita parentis, &c. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TOSSANUS (Daniel) proche parent des deux précédens, naquit à Montbéliard en 1590. Après qu'il eut fervi dans diverfes Eglifes & Colléges, il fut Miniftre de l'Eglife Françoife de Bâle depuis l'an 1639, jufques après l'an 1648; & enfin, il fut Recteur du Collége à Bâle & demeura dans ce pofte jufques en 1650, qu'il retourna à Heidelberg. Il y fut nommé Recteur du Collége de la Sapience, Confeiller eccléfiaftique, Pafteur de l'Eglife Françoife, & Profeffeur en Théologie. Il y mourut en 1655. On a de lui diverfes Harangues, prononcées à Bâle, comme, *Oratio in obitum Joh. Buxtorffii, patris; In obitum J. Jacobi Frey, Profefforis Græci; in obitum Friderici Spanhemii, patris; Χαριστήρια, &c.* * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* TOST ou TOSTE, petite ville de Siléfie, dans la Principauté d'Oppelen. Elle eft à l'eft-fud-eft de la ville d'Oppelen, dont elle eft éloignée de fept à huit lieues.

TOSTAT (Alfonfe) Efpagnol, Evêque d'Avila, dans le XV fiécle, natif de Madrigale, fut Docteur de Salamanque à l'âge de 22 ans. Il avoit beaucoup de mémoire & d'érudition, & favoit, à ce qu'on prétend, tout ce qui fe pouvoit favoir. On dit qu'ayant foutenu à Sienne des Théfes devant le Pape Eugéne IV, ce Pontife improuva quelques unes de fes propofitions, qu'il défendit par un Ecrit, que nous avons à la fin du XXV tome de fes Ouvrages. Il vint au Concile de Bâle, où il parut avec éclat, & mourut l'an 1454, âgé feulement de 40 ans, & fut enterré dans l'églife d'Avila avec cette Epitaphe.

Hic ftupor eft mundi, qui fcibile difcutit omne.

Nous avons XXVII tomes de fes Ouvrages de l'impreffion de Venife en 1569. * Bellarmin, *Defcript. Eccl.* Mariana, *Hift. l.* 4. Sponde, *A. C.* 1443. *n.* 10. Alfonfe Garcias. Poffevin, &c. *Voyez le XIV fiécle de* M. Du Pin, *au mot* ALFONSE.

* TOTANA, ou felon quelques Cartes VENTA TOTANA, petit bourg d'Efpagne, dans le Royaume de Murcie eft à l'oueft de Murcie, tirant vers le fud, & en eft éloigné d'environ dix lieues.

TOTAY, ville de l'Inde delà le Gange. Elle eft capitale d'un Royaume qui porte fon nom, & fituée fur la riviére de Caor, vers le Lac de Chiamay & les confins du Mogoliftan. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOTILA, Roi des Goths en Italie, fut mis fur le thrône après la mort d'Evaric, vers l'an 541, & rétablit par fa valeur & par fa conduite, les affaires de ces peuples, lefquelles étoient en très-mauvais état. Il reprit plufieurs villes & provinces fur les Romains, défit leurs armées, & fe rendit maître de toute la Baffe Italie & des Ifles de Corfe, de Sardaigne & de Sicile. Quelque tems après il prit Rome, & en donna le pillage à fes Soldats. Ce fac fut le fpectacle du monde le plus trifte, & réduifit toutes les perfonnes de qualité à une fi grande mifére, que les principales Dames, & la femme de Boëce, entre les autres, furent contraintes des mendier du pain aux portes des Goths. Totila voulut rafer entiérement cette ville; mais il en fut détourné par une lettre que lui écrivit Bélifaire. Il fe contenta de ruïner une partie des murailles, afin d'y pouvoir entrer toutes les fois qu'il voudroit. Le même Bélifaire ayant fçu qu'il s'en étoit éloigné, y vint, s'en rendit maître, & rétablit les murailles avec de groffes pierres fans ciment. Auffi-tôt que Totila en fut inftruit, il accourut avec fon armée & l'affiégea; mais ce fut inutilement; car il fut contraint de fe retirer. Il remporta quelques autres avantages contre les Romains; mais Narfès ayant été envoyé en Italie, défit les Goths dans une bataille, où Totila fut tué en 552. * Procope, *de Bello Gothico.* Jornandès, *in Chron.* Marius Victor. Agathias. Paul Diacre, &c.

TOTNESS, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on nomme *Colridge.* Il eft fur le bord occidental de la riviére de Dart, à huit milles de Dartmouth, vers le nord-oueft. Il avoit auparavant le titre de Comté; il a eu depuis celui de Vicomté en la perfonne de *Charles Fitz Charles*, fils *naturel* du Roi *Charles* II, qui le fit Baron de Dartmouth, Vicomte de Totnefs, & Comte de Plimouth. * *Dict. Anglois.*

TOTONACA, contrée de la province de Tlafcala, dans l'Amérique Mexicane. Elle s'étend le long du Golfe de Mexique, depuis la ville de Véra-Crux jufqu'à la province de Panuco, & elle porte le nom des Totonacas, fes anciens Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TOTT, nom d'une famille fort confidérable en Danemarc & en Suéde. Elle porte le titre de Comtes de Carleby. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* TOTT (Acke) Confeiller d'Etat du Royaume de Suéde, & Général de fes armées, fils de Henri Tott & de Sigefride, fille d'Eric, Roi de Suéde. Il fervit Guftave-Adolfe dans fes guerres de Pruffe & de Livonie contre la Pologne. En 1630, il affiégea & prit Grypswalde. Depuis, il prit Roftok par capitulation, & fe rendit maître de Wifmar. En 1632, il fit la conquête de Boxtehude, & affiégea Stade, dont il fut obligé de lever le fiége. Il accompagna en 1633 le corps du Roi Guftave-Adolphe, & mourut en 1640. Il avoit époufé 1. *Sigefride* Bielke, de laquelle il eut *Claude* Tott, que la Reine Chriftine créa Comte de Carleby: 2. *Chriftine* Brahé, fille d'*Abraham* Brahé, Comte de Wiffingbourg.

TOTTES, ou DOTES. *Voyez* TATA.

* TOVAR (Simon de) Docteur en Médecine, célébre dans le XVI fiécle, étoit de Séville en Efpagne. Il étoit habile dans fa profeffion, & affez verfé dans les Mathématiques. Nicolas Antoine en parle avec éloge dans fa Bibliothéque des Auteurs Efpagnols. Simon de Tovar fut employé à faire la revue des Apoticaireries d'Efpagne avec François Sancio de Operofa, Médecin de la même ville de Séville, par l'ordre de Jean de Mendoza, Comte d'Orgazio, Gouverneur d'Efpagne. Cette vifite a produit un Ouvrage eftimé, que Simon de Tovar publia à Séville en 1587, *in quarto*, où il traite de beaucoup de chofes utiles à la Médecine. En 1586, il avoit donné à Anvers chez Plantin, une nouvelle Méthode pour parvenir à l'examen des reinédes compofez. C'eft un volume *in quarto*, écrit en Latin, & qui a été réimprimé avec l'Ouvrage précédent. * *Voyez* outre la Bibliothéque de Nicolas Antoine, celle des Ouvrages de Médecine par M. Manget, *l.* 19. *p.* 388 & 389.

TOVAR. *Cherchez* LOPE'S (Grégoire) furnommé de *Tovar.*

TOUARS. *Voyez* THOUARS.

* TOUBEAU (Jean) Libraire & Imprimeur à Bourges, étoit d'ailleurs habile homme. Son mérite le fit élever à toutes les dignitez où il pouvoit prétendre. M. Colbert, informé de fon mérite, le chargea en 1678 de dreffer des Mémoires pour le rétabliffement du commerce de Bourges; mais la mort de ce Miniftre en empêcha l'exécution. En 1643, il avoit donné un Recueil des Priviléges de la ville de Bourges. En 1682, il imprima un Traité des *Inftitutes du Droit Confulaire*, qu'il avoit compofé. Il mourut étant Echevin, le deuxiéme juillet 1685. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TOUBEAU (François) fils du précédent, quita après la mort de fon pére le commerce de la Librairie & l'Imprimerie, & a rempli avec diftinction les mêmes charges dont fon pére avoit été revêtu. Il a été de plus Sécretaire en chef & en titre de l'Univerfité de Bourges. En 1700, il donna une feconde édition de l'Ouvrage de fon pére fur le Droit Confulaire, qu'il augmenta confidérablement. * Le même.

TOUCESTER, ou TOWCESTER, ville d'Angleterre dans la contrée du midi du Comté de Northampton, qu'on appelle auffi *Toucefter.* Elle eft fur une petite riviére, qui coulant de là à l'eft, fe décharge dans l'Oufe. Il y a une belle églife, quoique la ville foit petite. Cambden la prend pour l'ancienne *Tripontium*, ainfi nommée des trois ponts qu'il y avoit. Vers l'an 917, cette ville réfifta vigoureufement aux attaques des Danois. Elle eft à 60 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* TOUCHARD (N....) Ecrivain du tems de Henri IV, Roi de France, avoit été Précepteur du Cardinal de Richelieu. C'étoit un homme plein d'idées ambitieufes & chimériques. Du Perron, qui avoit deffein de s'élever, chercha à gagner l'amitié de

de Touchard qui l'introduisit dans la maison du Cardinal. M. de Thou, *Hist. l.* 101, dit que Touchard & du Perron composérent ensemble un Ecrit anonyme, en forme de Requête au Roi, pour le supplier de se faire Catholique, afin de pacifier les troubles de la France, élevez à l'occasion de la Religion. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* T O U C H E T (N.... Du) forma en 1575, sous le régne de Henri III, une entreprise hardie sur le Mont-Saint-Michel-*au péril de la mer* en Normandie. Il avoit trouvé moyen d'introduire dans le bourg & dans le château où est l'Abbaïe, quelques Soldats déguisez en Pélerins, & il s'en seroit rendu maître, si le secours envoyé par le Maréchal de Matignon ne l'en eût empêché.

T O U C H E T (Marie) Maîtresse de Charles IX, Roi de France, étoit fille, non d'un Apothicaire d'Orléans, comme plusieurs Auteurs l'ont avancé, mais de *Jean* Touchet, Lieutenant Particulier au Présidial de la même ville. Elle eut de ce Prince un fils qui fut Grand Prieur de France, puis Comte d'Auvergne & Duc d'Angoulême, & qui eut part aux plus grandes affaires de son tems. Après la mort du Roi, elle épousa *François* de Balsac d'Entragues, Gouverneur d'Orléans. De ce mariage sortirent deux filles, l'une connue sous le nom de la Marquise de Verneuil, qui fut Maîtresse du Roi Henri IV, & l'autre appellée Mademoiselle d'*Entragues*, qui a passé pour épouse du Maréchal de Bassompierre, dont elle eut un fils, *Louïs* de Bassompierre, Evêque de Xaintes. * Brantôme. Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau.* Mézeray, *Abbrégé de l'Histoire de France, tome* 5, *en Charles IX, p.* 184. édit. d'Amsterdam, 1688. *Mémoires de* Sully. *Mémoires de* Bassompierre.

T O U C Q U E, riviére de France dans la Normandie, baigne Lisieux & Pont-l'Evêque, & se décharge dans la mer, près de l'embouchure de la Seine. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O U E, riviére de France, baigne Parthenay & Touars en Poitou, Monstreuil-Bellay dans l'Anjou, & se décharge dans la Loire, un peu au dessous de Saumur. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O U G (Le) en Turquie, est une espéce d'étendard, que l'on porte devant le Grand-Vizir, devant les Bachas & les Sangiacs. C'est une demi-pique, au bout de laquelle il y a une queue de cheval attachée avec un bouton d'or qui brille au dessus. On en porte trois devant le premier Vizir, lorsqu'il va à la guerre par l'ordre du Grand-Seigneur. Tous les Béglierbeys, & les Bachas de Babylone, & du Grand-Caire, en font aussi porter trois devant eux dans l'étendue de leur Gouvernement; mais lorsqu'ils en sont éloignez, ils n'en peuvent faire porter que deux: les autres Bachas n'ont que deux tougs: les Sangiacs & quelques Officiers de même degré n'en ont qu'un. Ce mot signifie *bâton* & *pique*, & ne désigne proprement que le bois de l'étendard. Voici de quelle maniére on rapporte l'origine de cette coutume. On dit qu'en une certaine bataille, l'étendard ayant été pris par les ennemis, le Général d'armée (d'autres disent un simple Soldat) coupa la queue de son cheval; & l'ayant attaché au bout d'une demi-pique, il encouragea les troupes, & gagna la victoire. C'est pourquoi, en mémoire d'une si belle action, le Grand-Seigneur ordonna qu'on se serviroit de cet étendard comme d'un symbole d'honneur. Cet étendard est quelque chose de semblable à celui que les Romains appelloient *manipulus*, qui étoit une pique où étoit attachée une poignée de foin. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

T O U L, sur la Moselle en Lorraine, ville au Roi de France, avec Evêché suffragant de Tréves, est le *Tullum Leucorum* des Anciens. Il est absurde de s'imaginer qu'elle ait été bâtie par Tullus-Hostilius, Roi des Romains, comme quelques Auteurs l'ont écrit. Elle est située dans un vallon assez agréable que fertile; & près de ses murailles coule la Moselle, qui y reçoit un petit ruisseau, lequel traverse la ville, y fait moudre plusieurs moulins, & fournit l'eau nécessaire aux Tanneurs & aux Bouchers. Une chaîne de montagnes & de coteaux couverts de vignes l'entoure à moitié. L'Evêque se qualifie Comte de Toul, & Prince du Saint-Empire. Le Chapitre de la cathédrale est composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Thrésorier, d'un Ecolâtre & de trente-six Chanoines. On y trouve aussi l'église collégiale de saint Gengoul, & l'Abbaïe de Saint-Léon, de Chanoines Réguliers. Dans deux fauxbourgs sont deux célébres Abbaïes de S. Evre & de S. Mansuy, l'une & l'autre de l'Ordre de S. Benoît. Il y a aussi à Toul un Présidial créé en 1685, & un Magistrat.

L'Empereur Henri I mit Toul au rang des villes libres & Impériales. Charles, Duc de Lorraine, & Edouard, Duc de Bar, ayant accusé les Habitans de s'être revoltez contre Robert de Baviére, Roi des Romains, l'assiégérent avec une puissante armée & furent contraints d'en lever le siége. Henri II la prit en 1552, & l'Empire l'a cédée au Roi de France par les traitez de Westphalie. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONCILES DE TOUL.

On assembla un Concile à Toul vers l'an 350, au sujet de saint Nizier de Tréves, qui avoit excommunié quelques Seigneurs à cause de leurs débauches. En 859, Charles *le Chauve* en fit célébrer un à Savoniéres, qui est un village à deux lieues de Toul. L'assemblée fut très-belle, & ce Prince, suivi de ses deux neveux, Lothaire & Charles, se plaignit de Ganelon, Archevêque de Sens, convaincu de trahison, comme partisan de Louïs, frére & ennemi du Roi. L'année suivante les Evêques de douze, ou selon d'autres, de quatorze provinces, s'assemblérent encore dans le diocése de Toul, en un lieu nommé *Tusiacum*, qui est Tousi, Tusi ou Toci en Lorraine; non pas Tousi, ville de France en Puisaye, comme d'autres l'ont cru. On y fit divers réglemens contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques, & contre ceux qui pilloient les pauvres. Hugues des Hazards, Evêque de cette ville, y publia des Ordonnances synodales en 1515, & André du Saussay en 1658.

T O U L (L'Evêché de) est dans un païs très-fertile, entre la Champagne, la Lorraine & le Barrois. Dagobert, son Fondateur, donna à l'Eglise de Toul en titre de Comté tout ce qui étoit à quatre lieues aux environs de la ville; la Seigneurie de Bicheri, qui consistoit en dix villages, y fut ajoûtée par Charlemagne, & les Evêques de Toul furent mis au nombre des Princes de l'Empire sous ses successeurs. Les Ducs de Lorraine envahirent la meilleure partie de leur domaine quand les Empereurs Lothaires furent morts. Ils forcérent même leurs Sujets à leur payer un sol pour chaque conduit, & étant les plus forts, ils y établirent quelques droits de souveraineté, sous prétexte de leur Office de Marquis qu'ils prétendoient leur donner pouvoir d'y créer des Notaires, de légitimer les bâtards, & de connoître de tous les cas qui arrivoient sur les grands chemins & sur les riviéres. Comme la plupart des Evêques étoient de la Maison de Lorraine, ils contribuérent eux mêmes à ces usurpations & dissipérent une partie des biens qui leur restoient, pour aggrandir leur Maison. On voit dans les reprises de l'Empire, faites par les Evêques de Toul, les noms des villages qu'ont usurpez les Ducs de Lorraine. Le Diocése de Toul est le plus grand du Royaume. Il renferme la partie méridionale des Duchez de Lorraine & de Bar, & se trouve partagé en six Archidiaconez, qui sont ceux de Toul, de Ligny, de Pont, de la Voye, de Vitel & de Reinel. On y compte dix-sept cens villages ou bourgs & trente Abbaïes. * Jouvin de Rochefort. Audiffret. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T O U L O N, ville de France en Provence, sur la Mer Méditerranée, a un très-beau port, & un Evêché suffragant d'Arles. Son nom Latin est *Tolonium* & *Tolentium*, & non pas *Taurentum* ou *Tauroëtum*, dont il est parlé dans la Notice de l'Empire d'Occident; car ces deux villes sont bien différentes. Il est difficile de juger si Toulon est un ouvrage de Télo-Martius, qui y conduisit une Colonie Romaine, comme on l'a cru; ou si ce nom est tiré de ce Tolon, célébre Nautonnier dont parle Lucain dans sa Pharsale; ou si enfin Tolumnus, Capitaine Goth, répara cette ville sous Théodoric, Roi d'Italie. Au reste cette ville est très-ancienne, & est par sa situation, son port, son arcénal, son négoce & ses richesses, une des plus considérables de la Provence. Henri IV la fortifia de belles murailles, & y fit élever deux moles, chacun de sept cens pas, & qui enveloppent presque entiérement le port. Victor-Amé, II. du nom, Duc de Savoye, vint assiéger cette ville par terre & par mer avec une flotte Angloise & Hollandoise; mais après un siége vigoureux de quatre semaines, il fut obligé de se retirer le 21 août 1707. L'Evêque du lieu contribua beaucoup à sa défense. Le nom de ce Prélat est Armand-Louïs Bonnin de Chalucet. On y a ajoûté depuis de nouvelles fortifications. Le principal arcénal de mer est en cette ville, où il y a de belles maisons, & diverses églises. La cathédrale conserve grand nombre de Reliques, & reconnoît pour son premier Prélat saint Honoré, dont il est fait mention dans l'Epître de saint Léon aux Evêques des Gaules. Son Chapitre est composé d'un Prevôt, d'un Archidiacre, d'un Sacristain, d'un Capiscol & de huit autres Chanoines, dont l'un est Théologal. * Bouche, *Hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

T O U L O N, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, est sur la riviére d'Arroux, à sept lieues de la ville d'Autun, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O U L O U S E ou T O L O S E, sur la Garonne, ville de France, capitale de la province de Languedoc, avec Archevêché, Université & Parlement, a été nommée diversement, *Tolosa*, *Tectosagum*, *Tolosum* & *Tolosatium*, & est une des plus belles, des plus grandes & des plus anciennes de France. On ne doit point écouter ceux qui veulent qu'elle ait été fondée par Tolus ou Talessus, neveu de Japhet, selon quelques uns, & descendu des Troyens, selon les autres. Elle fut capitale des Tectosages, renommez par leurs conquêtes, & devint Colonie des Romains, qui y ont laissé des vestiges de leur magnificence. Depuis, Toulouse fut soumise aux Goths, sur lesquels le Roi Clovis la prit. Elle avoit dans la suite été démembrée du Languedoc, & Eudes, Duc d'Aquitaine la possédoit, lorsque Zama, célébre Gouverneur parmi les Sarazins, mit le siége devant cette place qu'il croyoit facilement enlever; mais il avoit à faire à un Prince qu'il n'étoit pas facile de surprendre. Eudes y accourut, & Zama étant allé au devant de lui, perdit la bataille & y fut tué. C'étoit l'an 722 de Jesus Christ. Les Infidéles se voyant sans Chef, se retirérent dans leurs terres nouvellement conquises, où Zama avoit eu la prévoyance de laisser de bonnes garnisons, & après divers changemens, elle eut ses Comtes pour Souverains. La métropolitaine de saint Etienne est dans une grande place ornée d'une belle fontaine, sur laquelle s'éléve un obélisque fort bien travaillé. L'église de saint Sernin ou Saturnin est enrichie d'un très-grand nombre de corps saints. Ce Saint a été le premier Evêque de Toulouse. Le Pape Jean XXII érigea cet Evêché en Archevêché l'an 1317, lui donnant pour suffragans, Pamiers, Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombès & Saint-Papoul. On voit encore dans cette ville diverses églises magnifiques, & très-grand nombre de maisons ecclésiastiques & Religieuses. L'église des Cordeliers est renommée par la vertu que la terre a de conserver les corps incorruptibles; & l'église des Dominicains, pour avoir celui de saint Thomas d'Aquin. L'Université de Toulouse, qui est la seconde du Royaume, fut fondée par le Pape Grégoire IX, en 1233, & a divers Colléges, dont celui de Foix, qui est des plus illustres, a eu de célébres Professeurs. Cette Université doit jouïr des mêmes droits que celle de Paris: ses Professeurs sont enterrez avec l'an-

l'anneau d'or, l'épée & les éperons dorez; & le Recteur, quoique marié, peut procéder par censures contre ceux qui violent les statuts. Il y a Parlement, qui est le second du royaume, *& dont il sera parlé dans un article séparé*, quelques autres Justices, & un Hôtel des Monnoyes, qui a pour marque la lettre M. La Maison-de-ville est fort magnifique. On lui donne le nom de *Capitole*, d'où les Echevins ou Consuls ont pris celui de *Capitouls*. Dans le XVI siécle il y avoit quatre choses remarquables à Toulouse, où l'on disoit en proverbe *le Bascale*, *saint Sernin*, *la belle Paule*, *Matalin*. Ce dernier étoit un Joueur d'instrumens tres-renommé: le Bascale est un moulin composé de diverses meules, sur la Garonne, où le pont-neuf mérite d'être vu. Les Anciens ont parlé avantageusement de cette ville, qui a toûjours été féconde en grands hommes & en Gens de Lettres. Ausone la met entre les villes illustres par les Sciences, & lui donne le nom de *ville de Pallas*, au sujet d'Æmilius Magnus Arborius son oncle, Professeur à Toulouse. Il parle aussi de Sédatus & d'Exupére, tous deux Professeurs en la même ville.

M. de Graverol parle de la sorte de Toulouse. "Cette ville, „ *dit-il*, qui est aujourd'hui capitale du Languedoc, comme „ elle l'étoit autrefois des Volsques Tectosages, & comme elle le fut ensuite du Royaume des Visigoths, a été pourtant séparée de la Septimanie du tems du Roi Clovis, lequel, après „ la défaite d'Alaric, Roi des Visigoths, se réserva le païs de „ Toulouse, & laissa le païs de Languedoc à ces Barbares, „ qui après en avoir chassé les Romains, avoient fait de Toulouse leur ville capitale. De là vient que comme leurs Rois „ prenoient souvent la qualité de Rois de Toulouse, cette ville a aussi été appellée quelquefois *Roma Garonna*. Après le „ démembrement de l'Empire Romain sous Honorius, Maulfe, „ Roi des Visigoths, ayant fait irruption dans le Languedoc, il „ est incertain si Toulouse lui fut soumise; mais il est certain „ qu'elle le fut sous Vallia, son successeur, en qui on ne doute plus qu'il ne faille commencer le régne des Visigoths dans „ cette ville-là, qui fut aussi deux fois capitale de Royaume „ sous la prémiére & la seconde race des Rois de France, savoir sous Clovis, après qu'il eut vaincu Alaric dans la plaine de Vouglay, & sous Louïs *le Débonnaire*, lorsque Charlemagne, son pére, l'eut fait Roi d'Aquitaine, c'est à dire, „ de la prémiére & de la seconde Aquitaine, qui comprenoit „ le Languedoc. Ce fut dès lors que Toulouse fut gouvernée „ par ses Comtes, dont le prémier fut Chorson ou Torsin du „ tems de Charlemagne & dont le dernier fut Alphonse, frére de S. Louïs, & Comte de Poitiers, après la mort duquel „ & de Jeanne sa femme sans enfans (ce qui arriva en l'année 1270, à leur retour d'Afrique) le Comté de Toulouse fut „ réüni à la Couronne de France suivant le traité qui avoit „ été fait à Paris l'an 1228, avec le Comte Raimond, dernier „ de ce nom, & pére de ladite Jeanne. Cette ville a été fameuse de tout tems par les grands hommes qu'elle a produits: „ aussi Balzac, après avoir dit qu'elle étoit une de ces villes „ privilégiées & choisies du Ciel, ajoûte qu'elle sera savante & „ Palladienne jusques à la fin du monde. Ce n'est pas seulement du côté des Arts & des Sciences qu'elle a été de tout „ tems Palladienne, elle l'a été aussi dans un autre sens; témoin ces braves Soldats que le jeune Crassus, Lieutenant de „ César, leva à Toulouse, & avec le secours desquels il dompta les Soutiates, les prémiers des peuples de l'Aquitaine qui „ furent attaquez par les Romains. Elle étoit même autrefois „ si peuplée que l'on pouvoit tirer de ses seuls fauxbourgs „ quarante mille combattans pour sa défense en cas de nécessité; après quoi il ne faut pas s'étonner si Ausone atteste que „ de son tems le nombre des Habitans de cette ville étoit innombrable." * Graverol, *Abbrégé Hist. des vint-deux villes Chefs de Diocéses de la Province de Languedoc*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DU PARLEMENT DE TOULOUSE.

Plusieurs ont cru que le Parlement de Toulouse avoit une même origine que celui de Paris, fondez sur l'ordonnance du Roi Philippe *le Bel*, de l'an 1302, qui porte, *Præponimus ordinare quod duo Parlamenta Parisiis, &c. & Parlamentum apud Tolosam tenebitur sicut solebat temporibus retroactis, &c.* Une Chronique Latine, qui a pour Auteur un Conseiller d'église au Parlement de Toulouse, fils de *Pierre* Bardin, qui fut fait Conseiller, lorsque ce Parlement fut établi en 1444, porte qu'en 1303, les Etats Généraux de Languedoc, assemblez dans Toulouse le dixiéme décembre, délibérérent que le Roi feroit supplié d'octroyer un Parlement à cette province, pour être sédentaire dans Toulouse. Un mois après, le Roi, qui étoit arrivé dans cette ville, fit faire l'ouverture de ce Parlement le dixiéme janvier 1304 (selon la nouvelle façon de calculer.) Son Chancelier installa en son nom ceux qui en furent nommez Officiers, savoir, Pierre de Cherchemont, premier Président; Jacques de S. Bonnet, second Président; six Conseillers Laics, qui furent, Dieudonné d'Estaing, Géofroy Du Plessis, Géofroy de Pompadour, Gui de Torsay, Yves de Rochecour & Aubert de Flaveu; six Conseillers Clercs, qui furent, Thibaut d'Espagne, Pierre de Chappes, Bégon de Castelnau, Othon de Pardaillan, Aimeric de Basillac, & Pierre de Savigny; un Procureur du Roi, Antoine de Calmon; & un Greffier, qui fut Raimond Galtran.

Ce Parlement fut de peu de durée; car en 1311, ayant condamné à mort un Baron de Languedoc, pour avoir voulu soulever quelques villes de cette province contre le service du Roi, le peuple arracha des mains de la Justice le condamné, & força les Officiers du Parlement à chercher leur salut dans la fuite. Cette rebellion donna sujet au Roi, qui d'ailleurs étoit mal satisfait du Languedoc, pour s'être opposé à la levée de quelques subsides, de priver Toulouse de son Parlement, qui fut réüni à celui de Paris. Cette réünion dura jusqu'en 1419, que Charles VII, encore Dauphin, rétablit ce Parlement; mais en 1425, il fut transféré à Béziers, à dessein de repeupler cette ville, & fut réüni une seconde fois au bout de deux années à celui de Paris, dont le siége étoit alors à Poitiers.

Enfin, le même Charles VII, étant parvenu à la Couronne, voulut en 1437 rétablir ce Parlement dans Toulouse: ses lettres patentes, que l'on conserve dans les Archives de Toulouse, ne furent pourtant exécutées qu'en 1444. L'an 1466, il fut transféré à Montpellier par le Roi Louïs XI, & rappellé à Toulouse deux ans après. On le transféra à Carcassone pendant les troubles de la Ligue, un peu avant la mort de Henri III, & l'année suivante à Béziers; mais les Officiers, qui restérent presque tous à Toulouse, ne laissérent pas d'y tenir leurs séances: ce qui fut nommé *le Parlement de la Ligue*. Cela dura jusqu'en 1595, que ce Parlement Ligueur, mécontent du Duc de Joyeuse, se transféra de son autorité à Castel-Sarasin: ce qui fut approuvé par le Roi Henri IV. Il resta pourtant quelques Officiers dans Toulouse, qui y tinrent encore leurs audiences: en sorte que l'on vit trois Parlemens dans le Languedoc, qui s'entrecassoient leurs Arrêts, se disant tous *le Parlement de Toulouse*. Mais en 1596, celui de Béziers fut incorporé à celui de Castel-Sarasin; & la même année, tous les trois furent réünis dans Toulouse par le même Roi. * La Faille, *Annales de Toulouse*, & *traité de la Noblesse des Capitouls*.

Il y a eu de grands hommes à la tête de ce Parlement, entre autres, Mrs. de Mansancal, Dassis, Duranti & Durand, dans le XVI siécle; De Verdun, Le Masuyer, Bertier-de-Montrabe, de Fieubet & Morand, dans le XVII siécle. François de Bertier de S. Genies fut nommé premier Président l'an 1710. Ce Parlement composé de neuf Présidens, a une Grand'-Chambre, la Tournelle, trois Chambres des Enquêtes, & une des Requêtes; & en 1709, il y avoit 124 Conseillers, y compris les Présidens des Enquêtes & des Requêtes, trois Avocats généraux & un Procureur général. Les Conseillers joüissent d'une prérogative singuliére, en ce qu'ils ont droit de séance au Parlement de Paris, selon l'Ordre de leur réception.

DES CAPITOULS.

Anciennement Toulouse étoit gouvernée par vint-quatre Capitouls, qui étoient pris en partie de la cité, & en partie du bourg. Ce nombre fut réduit à douze sous Alfonse, dernier des Comtes de Toulouse; & le Roi Philippe *le Hardi* ordonna par ses lettres patentes de l'an 1283, qu'il y en auroit toûjours à l'avenir six de la cité & six du bourg. Néanmoins l'an 1336, on en donna huit à la cité & quatre au bourg. Cela dura jusqu'en 1390, qu'ils furent tous réduits à quatre, par un Edit de Charles VI. Dans le cours de la même année ils furent augmentez de deux; & en 1392, on y en ajoûta encore deux, faisant en tout le nombre de huit, dont il y en avoit cinq de la cité & trois du bourg. L'an 1401, ils revinrent à douze, avec le même partage qu'en 1336. Mais cette même année ils furent de nouveau réduits à huit, dont il y en eut six pour la cité & deux pour le bourg. Ce partage a subsisté jusqu'à présent.

DE L'OR DE TOULOUSE.

L'Or de Toulouse étoit un thrésor caché dans la ville de Toulouse, que Quintus Cépion, Consul Romain, enleva. M. de Lagny a fait sur cet Or une Dissertation, insérée dans les Annales de la ville de Toulouse par M. de la Faille. Il n'y a que six Auteurs anciens qui fassent mention de l'Or de Toulouse, savoir, Cicéron, Aulu-Gelle, Justin, Strabon, Paul Orose & Aurélius Victor. Le premier n'en dit qu'un mot *au livre second de la Nature des Dieux*, où il marque que de son tems, on regardoit comme un grand crime l'enlévement de l'Or de Toulouse, & que les coupables en furent fort recherchez. Aulu-Gelle, qui vivoit environ deux cens ans après, en parle *au livre troisiéme de ses Nuits Attiques*, en ces termes; *C'est aussi le sens de cet ancien proverbe*, Il a l'Or de Toulouse; *car Q. Cepion Consul, ayant pris & mis au pillage la ville de Toulouse dans les Gaules, & ayant trouvé une grande quantité d'or dans les temples de cette ville, périt de mort tragique, aussi-bien que tous ceux qui eurent part au butin.* Justin, *l.* 32, entre dans un plus grand détail. Il dit que les Gaulois ayant fait la guerre à ceux de Delphes, & y ayant été défaits, les Tectosages (depuis peuples du Languedoc) revinrent à Toulouse, où ils furent attaquez de la peste. Ils n'en purent être délivrez qu'après avoir jetté, par le conseil de leurs Augures, dans le Lac de Toulouse, tout l'or & tout l'argent qu'ils avoient rapporté de cette expédition. C'est cet or & cet argent qui fut enlevé long-tems après par Cépion Consul Romain. Il y avoit cent dix mille livres pesant d'or, & cinq millions de livres pesant d'argent: & ce sacrilége fut depuis cause de la défaite de Cépion & de toute son armée. Strabon, *l.* 4, remarque que les Tectosages habitoient une terre tres-abondante en or; mais ensuite il ajoûte que, selon l'opinion de plusieurs Auteurs, ces peuples s'étoient trouvez à l'expédition de Delphes; & que le thrésor que Cépion, Général des Romains, enleva de Toulouse, étoit une partie de celui qu'ils avoient pris à Delphes; que ce Cépion, en punition de son crime, fut défait par les Cimbres, & finit sa vie malheureusement, après avoir été banni de sa patrie comme sacrilége. Valére Maxime dit qu'il mourut en prison, laissant deux fils qui moururent misérables, ou selon d'au-

d'autres, deux filles qui menérent une vie infâme. Il rapporte ensuite ce passage de Possidonius, *Le thrésor de Toulouse*, dit cet Historien, *étoit d'environ quinze mille talens: une partie de ce thrésor étoit dans le temple, & l'autre dans le marais. L'or & l'argent étoient en lingots, le païs étant fort abondant en or, & les peuples étant ennemis du luxe & de la dépense, avoient plusieurs thrésors dans les marais, où ils les croyoient plus en sûreté. Les Romains s'étant rendus maîtres du païs, mirent ces marais à l'encan, & ceux qui les achetérent, y trouvérent quantité de lingots d'or & d'argent.* Strabon s'appuyant sur ce passage, refute l'opinion dont il a parlé auparavant, qui veut que ce thrésor soit venu de Delphes; & ses raisons paroissent convaincantes. La prémiére est, que le temple de Delphes avoit déja été pillé par les peuples de la Phocide peu de tems avant que les Gaulois y missent le siége, comme Pausanias le témoigne, *l.* 10. La seconde, que les Gaulois furent entiérement défaits devant Delphes, & qu'ils n'y entrérent jamais: ce qui est confirmé par Polybe & par le même Pausanias. A l'égard de Justin, il semble être tombé dans une contradiction manifeste; car il dit qu'ils furent défaits à Delphes: & néanmoins il ajoûte qu'ils en rapportérent beaucoup d'or & d'argent. On peut cependant concilier ces deux endroits; car il ne dit pas précisement que cet or étoit celui de Delphes, mais seulement que c'étoit le butin que les Tectosages avoient fait pendant le cours de cette guerre sacrilége, *aurum bello sacrilegiisque quæsitum.* Paul Orose nous apprend la maniére dont Cépion s'empara de ce thrésor. Il dit que ce Proconsul ayant pris la ville de Toulouse, enleva du temple d'Apollon cent mille livres pesant d'or, & cent dix mille livres pesant d'argent, qu'il envoya sous une bonne escorte à Marseille, ville amie du peuple Romain; mais que sur le chemin il fit tuer tous ceux qui conduisoient ce thrésor, & s'en empara: sur quoi on fit de grandes informations à Rome. Enfin Aurelius Victor marque l'emploi que l'on fit à Rome de ce thrésor, où L. Apuleius Saturninus Tribun en acheta des fonds de terre pour le peuple Romain.

On voit par ce que nous venons de rapporter, que les anciens Historiens ne sont pas d'accord, d'où étoit provenu ce grand thrésor, ni du lieu où il étoit caché à Toulouse. Justin semble assûrer que c'étoit l'or de Delphes, & dit que les Tectosages le jettérent dans un marais. Orose a écrit aussi que c'étoit le même or; mais il dit qu'on l'avoit exposé à Toulouse dans un temple d'Apollon. Strabon préfére l'opinion de Possidonius, qui croyoit que cet or avoit été tiré des mines du païs, & qu'une partie étoit dans le temple, & l'autre dans un marais. Ceux qui sont du sentiment de Possidonius & de Strabon, remarquent que Paul Orose, en assûrant que le temple de Toulouse étoit dédié à Apollon, a donné lieu à quelques Auteurs de croire que les richesses de Toulouse étoient les dépouilles du temple de Delphes, consacré au même Dieu. Ce qui peut, disent-ils, les avoir engagez plus facilement dans cette erreur, c'est qu'ils ignoroient qu'il y eût à Toulouse un temple d'Apollon: de sorte qu'ayant ouï dire que ce thrésor avoit été enlevé du temple d'Apollon, ils s'imaginérent que c'étoit celui de Delphes, attribuant ce qui se disoit de l'enlévement fait par Cépion, à celui qu'ils croyoient avoir été fait par les Tectosages. A l'égard des lacs ou marais, on n'en voit point aujourd'hui à Toulouse; mais ceux qui y étoient, peuvent avoir été desséchez: & ces aqueducs souterrains, que l'on y a découverts dans le XVII siécle, furent peut-être bâtis anciennement pour faire couler les sources d'eaux qui formoient les marais où le thrésor fut caché. Pour ce qui est de la valeur de ce thrésor, il est bon de remarquer que la livre Romaine étant de douze onces, & celle de France (prise pour un marc) n'étant que de huit, chaque livre Romaine vaut une livre & demie de France; que le talent Attique (dont tous les Auteurs Grecs entendent parler lorsqu'ils n'en spécifient point d'autre) étoit de soixante livres Attiques, & que cette sorte de livre avoit rapport à la nôtre (prise pour un marc) comme de vint-cinq à seize: de sorte que le talent contient près de quatre-vints-quatorze marcs François. Il faut ajoûter ici que, quand les Auteurs parlent simplement de talent, on doit l'entendre des talens d'argent, & non pas de ceux d'or.

Cépion enleva l'Or de Toulouse en l'année de son consulat, qui étoit l'an 648 de la fondation de Rome, & le 106 avant la naissance de Jesus-Christ. Justin & Aulu-Gelle marquent que Cépion étoit Consul lorsqu'il prit ce thrésor. Tite-Live le nomme Proconsul; mais c'est en parlant de sa défaite par les Cimbres, qui arriva bientôt après son Consulat, & pendant qu'il étoit Proconsul. Paul Orose lui donne le titre de Proconsul lorsqu'il en leva l'Or de Toulouse; mais c'est peut-être par erreur: d'ailleurs l'autorité des deux premiers Historiens, qui sont plus anciens, doit l'emporter sur celle du dernier.

Cette ville a été autrefois divisée en bourg & cité, avec séparation de murailles, de Magistrats, d'Officiers & de revenu. Il y avoit douze Capitouls dans la ville, & autant dans le bourg; mais en 1346, le bourg fut enfermé dans la ville: de sorte que depuis fort long-tems il n'y reste plus de différence entre la ville & le bourg. Pour le nombre des Capitouls & des quartiers de la ville, il a été fort divers, & fut enfin fixé en l'année 1438, à huit quartiers & Capitolats, qui sont, la Daurade, Saint-Etienne, le Pont vieil, la Pierre, la Dalbade, Saint-Pierre de Cuisines, Saint-Barthélemi & Saint-Sernin.

Celui de la Daurade est le premier, & comprend 868 maisons dans le corps de la ville, ou dans le fauxbourg-Saint-Cyprien: l'église de la Daurade en est la principale, & est fort ancienne, comme l'église de saint Nicolas au fauxbourg-Saint-Cyprien, ou *Saint Subra.* On y trouve le couvent des Religieux de saint Dominique, l'église de saint Ignace ou la Maison professe des Péres Jesuites, les couvens des Religieuses de Sainte-Claire, de Saint-Subra & des Ursulines, l'hopital de la Grave pour les pestiferez, le grand Hopital-Saint-Jacques à Saint-Subra, le Collége de Saint-Nicolas ou de Mirepoix, celui des Jésuites avec leur Noviciat, la Viguerie, la Foraine, le pont de Saint-Subra ou de la Daurade, ou pont-neuf, ainsi nommé par rapport au pont-vieil, quoiqu'il soit fort ancien; la place de la Daurade & le lieu des marchez publics, qui n'étoit autrefois qu'un pré ou un jardin; la Capelle ou place Redonde, celle des Peyrolliéres, & les portes Pinte ou Peinte, & de Taillefer, qui est fort ancienne.

Le Capitolat de Saint-Etienne, qui prend le nom de l'église Cathédrale & Métropolitaine, s'étend jusqu'au fauxbourg, & contient 1300 maisons. L'église de saint Etienne est fort vaste & bien bâtie, avec plusieurs chapelles voûtées autour du chœur. Au grand autel de la paroisse est réprésentée en relief l'Histoire du trépas de la Vierge-Marie: l'édifice du chœur de l'eglise, qui avoit été brûlé en 1609, fut rebâti à neuf, plus magnifique qu'auparavant. Le cloître est plus ancien que le reste de l'église, & on y voit des statues ou images Gothiques à demi-relief. Le Chapitre de cette église est composé d'un Prevôt, d'un Grand-Archidiacre, de l'Archidiacre de Lauraguais, & de vint-quatre Chanoines. On voit dans ce Capitolat les églises de saint Jacques, celle de saint Sauveur, qui est fort ancienne, avec son grand cimetiére; celles de saint George de Rome, & de saint Albin; le couvent des Religieuses de Saint-Pantaléon; les chapelles des Pénitens Blancs, Noirs & Bleus, le Collége de saint Martial, fondé par le Pape Innocent VI, l'an 1359; la Maison collégiale de Bolbonne, appartenante à l'Abbé de Bolbonne, au Comté de Foix; l'Archevêché; la Maison commune ou l'Hôtel-de-ville, avec son grand & petit Consistoire, & ses belles salles, où l'on célébre les premiers jours de Mai les Jeux Floraux, instituez par la Dame Clémence, dont on voit la figure en marbre dans l'Hôtel-de-ville: l'Arsenal est aussi en cet endroit. A l'Archevêché, près de l'Officialité ou lieu de la Justice de l'Evêque, on trouve le Métropolitain, ou Cour de l'Archevêque, la Chambre des Décimes, l'escarlate ou la prison des Ecclésiastiques; les places de S. Etienne, avec la fontaine ou grisoul de S. George, avec le pilori ou échafaut pour l'exécution des condamnez: les places des Clotes, de Sainte-Carbes, de Montolieu & de Roaux, s'y voyent aussi, avec les portes de S. Etienne, de Montolieu, & la Porte-neuve.

Le Capitolat du Pont-vieil n'a que 275 maisons. Ce pont est de structure Romaine ou Gothique, assez grossiére. On voit en cet endroit l'eglise de S. Benoît des Feuillans; les couvens des Religieuses de Sainte-Scholastique, des Repenties & des Hospitaliéres de S. Jean de Jérusalem; la Bourse ou le lieu de la Justice du Prieur & des Consuls des Marchands, avec le beau pont de pierre & de brique, qu'on y a bâti de nouveau, commencé depuis l'an 1544, & achevé depuis quelques années; la cage, d'où l'on plonge, par un ancien usage, les blasphémateurs dans la riviére de Garonne; la Halle, le Chay-Redon ou la Cave-Ronde; la porte de Muret, & la Cavalerie, appartenante aux Chevaliers de Malte.

Le Capitolat de la Pierre, qui est ainsi nommé d'une place ou marché de ce nom, est renfermé dans la ville; & n'a que 414 maisons. On n'y voit que l'Eglise de saint Géraud, autrefois de saint Pierre, le couvent des Augustins & la place Mage avec sa croix.

La Dalbade contient 748 maisons, qui sont dans la ville, dans l'Isle de Tounis, ou dans les fauxbourgs. L'église de la Dalbade est tenue depuis l'an 1620, par les Péres de l'Oratoire, qui y font l'Office, auquel le Curé & les Prêtres étoient obligez. On y trouve l'église de S. Jean, le couvent de la petite Observance, fondé par Louïs XI, & occupé par les Recolets depuis l'an 1501; le couvent de Sainte-Claire, l'église de Notre-Dame de Férétra ou Férétral, l'Inquisition, le temple, l'Isle de Tounis ou de Saint-Antoine, qui est dans la riviére de Garonne, peuplée d'artisans, avec son pont, bâti de brique, qui va depuis la ville jusqu'à l'Isle; les moulins du château Narbonnois & le port-Garaud.

Saint-Pierre de Cuisines, est ainsi appellé de l'église & paroisse de ce nom, & a 838 maisons dans l'enceinte des murailles de la ville, outre les églises & Prieurez de Saint-Quentin & de Saint-Julien, la chapelle de Sainte-Radegonde, les Cordeliers de la grande Observance, les couvens de La Merci, du Tiers-Ordre de saint François, des Minimes, des Capucins, celui des Chartreux, achevé de bâtir l'an 1612, celui des Religieuses du Tiers-Ordre, fondé de nouveau, avec les Pénitens Gris. C'est là qu'est aussi le Collége de Foix, fondé par Pierre Cardinal de Foix, l'an 1454, avec deux belles bibliothéques, l'une de livres manuscrits, & l'autre de livres imprimez; ceux de Saint-Raymond de Narbonne, fondez par Gaubert, Archevêque d'Arles & de Narbonne, l'an 1342; ceux de Papillon, de Secondat, & celui de l'Esquille, commencé à bâtir l'an 1561, continué en 1583, 1590 & 1608, aux dépens de la ville, & par les soins des Capitouls, pour les Langues Hébraïque, Gréque & Latine, avec la salle de Théologie, bâtie l'an 1327; les salles ou études du Droit Canon & Civil, bâties l'an 1518; les Ecoles de Médecine, rétablies par les Capitouls l'an 1600; les Moulins du Basacle, qui étoient près du château, dit *de Badaclo*, avec la porte de même nom, & celle de Las Closes, & le port de Vidou.

Saint Barthélemi s'étend dans la ville & dans le fauxbourg, & sans comprendre le palais ni la Sénéchaussée, contient 914 maisons, l'église de saint Barthélemi, appellée dans les anciens Actes *Chapelle Royale*, celle de saint Michel, la chapelle de Notre-Dame de Nazareth, & autres, avec les couvens des Carmes Déchaussez. On y trouve aussi le palais situé au lieu où étoit

étoit anciennement le château Narbonnois (la plus forte place de tout le païs, sous le Roi Charles VI) avec la salle de l'audience, bâtie en l'an 1492; la Conciergerie, où étoient anciennement les prisons des Comtes de Toulouse; la Chancellerie: la Table de marbre; la Sénéchaussée, depuis transférée au lieu appellé *Mirabel*; les prisons des Hauts-Murats, le tout enclos dans le palais où sied le Parlement; la Thrésorerie où sont les titres du Roi, & les Thrésoriers de France; la Monnoye, & les portes du château & de Montgaillard.

Le VIII & dernier quartier est celui de Saint-Sernin, qui est de la ville & des fauxbourgs, & qui contient 580 maisons, outre l'eglise de Saint-Sernin, qui est fort belle & ancienne, où les Evêques, les Nobles & les anciens Comtes ont leurs tombeaux, & celle du Taur ou Taureau, avec le couvent de Sainte-Croix ou Saint-Orens; celui des Bénédictins Réformez établi de nouveau; ceux des Religieuses de Saint-Sernin, de Sainte-Catherine de Sienne, des Carmélites, fondé de nouveau; les Colléges de Saint-Bernard, de Périgord, fondez par le Cardinal Talleran, de la Maison des Comtes de Périgord, de Magalone; les Cours du Sénéchal, Viguiér & Juge d'Apeaux, avec les portes d'Arnaud-Bernard de Pesouville, de Villeneuve & de Matebiou.

Les Capitouls ont un pouvoir égal, chacun dans son quartier, & sont nobles durant & après leur année. Ils ont les clefs & la garde de la ville, avec Justice criminelle, Cour & prisons, & autres priviléges. Leurs portraits demeurent dans l'Hôtel-de-ville, après leur année d'exercice, comme il se pratique à l'égard des Prevôts des Marchands & Echevins de Paris, & des Consuls de Montpellier. Il y a plusieurs villes & bourgs qui sont aux environs de Toulouse ou de son diocése, savoir, Castelnau d'Estretefon ou Castel d'Estretensfens, qui est à mille pas ou environ de la riviére de Garonne; Grisolles ou Grizolles, assez près de la Garonne, où l'on fabrique de bons ciseaux; Hauterive, petite ville sur l'Ariége, à quatre lieues de Toulouse, & près du Comté de Foix; avec Buset ou Buzet sur le Tarn, Judicature royale; Carmain, Mont-Joy, *Mons-Jovis*, bourg & château qui en sont à pareille distance; les villes ou bourgs de Verfeuil, appartenans à l'Archevêque de Toulouse; Castanet, Pompignan, Fronton, aux Commandeurs de Malte; Saint-Sulpice, sur le confluent de l'Agout & du Tarn; Montastre ou Montastruc, Auriac, Saint-Julien, Grépiac, Miramont, Fourquevaux, Belpuech de Garnaguez, Aussone, Quint, Vieille-Toulouse, à une lieue de Toulouse, S. Jory, & plusieurs autres lieux, qui sont des Vigueries de Villelongue, de Rieux, ou du temporel de l'Archevêque, & qui sont compris dans le diocése, lequel s'étend plus avant que le païs, qu'on peut appeller *le Toulousain*.

Ce païs est borné de l'Albigeois, vers le septentrion, du Lauragais à l'orient, du Comté de Foix au midi, & de la Gascogne au Couchant. Il fait partie de l'ancien Comté de Toulouse, qui étoit un fief de la Couronne, & qui s'étendoit depuis la Gascogne jusqu'au Rhône. THURSIN, TORSIN ou TORSON en fut le premier Comte environ l'an 778, par la faveur de Charlemagne, & laissa des successeurs qui devinrent tres-puissans.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE & GE'NE'ALOGIQUE des Comtes de TOULOUSE.

Nous nous contenterons d'en rapporter la postérité depuis FULGUALD ou FOUCAULT, qui fut Gouverneur de Toulouse, & épousa *Sénegonde*, dont il eut 1. *Frédelon*, qui fut aussi Gouverneur de Toulouse, & mourut avant l'an 862; & 2. RAIMOND I, qui suit.

II. RAIMOND, I. du nom, fut établi Comte de Toulouse vers l'an 855, par le Roi Charles *le Chauve*, fonda l'an 862, l'Abbaïe de Vabres, maintenant Evéché, & mourut avant le mois de mai 865. Il avoit épousé *Berthe*, fille de *Remi* & d'*Arsinde*, laquelle vivoit encore en 883, dont il eut 1. *Bernard*, Comte de Toulouse, mort avant l'an 877; 2. *Foucaut*; 3. EUDES ou ODON qui suit; & 4. *Benoît*, Religieux en l'Abbaïe de Vabres, vivant l'an 883.

III. EUDES ou ODON, Comte de Toulouse, dont le nom de la femme est ignoré (quelques uns la nomment *Garsinde*) fut pére de RAIMOND qui suit.

IV. RAIMOND, II. du nom, Comte de Toulouse, mort avant l'an 924, épousa N.... dont le nom n'est pas connu, & dont il eut RAIMOND III, qui suit.

V. RAIMOND, III. du nom, posséda le Comté de Toulouse, auquel il joignit plusieurs autres Comtez, & même la dignité de Duc de Guyenne, fonda l'an 936 l'Abbaïe de S. Pons, maintenant Evêché. Il avoit épousé 1. *Garsinde*, qu'il quitta, & fut excommunié pour ce sujet par Etienne, Evêque de Clermont: 2. avant l'an 947, *Berthe* de Toscane, veuve de *Boson*, Marquis d'Arles, & niéce de *Hugues*, Roi d'Italie, & Comte d'Arles, & eut de ce dernier mariage 1. *Guillaume*, I. du nom, Comte de Toulouse & d'Arles du Chef de sa mére, qui se rendit Religieux en l'Abbaïe de Clugny avant l'an 994, quoiqu'il eût épousé *Alix*, dite aussi *Blanche* d'Anjou, fille de *Géofroy*, dit *Grisonelle*, Comte d'Anjou, que quelques Auteurs nomment sa sœur, laquelle après la mort de son mari, prit une seconde alliance avec *Robert*, II. du nom, Comte d'Auvergne, dont elle eut des enfans; & 2. PONS I, qui suit.

VI. PONS, I. du nom, Comte de Toulouse après son frére aîné, épousa N.... que quelques-uns croyent être issue de la Maison des Comtes d'Alby, (ajoûtant que par cette alliance l'Albigeois fut joint au Comté de Toulouse) & dont il eut GUILLAUME II, qui suit.

VII. GUILLAUME, II. du nom, dit *Taillefer*, Comte de Toulouse, épousa *Sanche*, fille de *Ramire*, Roi d'Aragon: & selon quelques Auteurs, il prit une seconde alliance avec *Alfonse* ou *Delfonse*, dont il eut 1. 2. *Raimond* & *Henri*. Du premier mariage vinrent, 3. PONS II. qui suit; 4. N.... qui fit le voyage de Saint-Jacques en Gallice avec son frére; & 5. *Emme* de Toulouse, mariée à *Othon-Raimond*, Seigneur de l'Isle-Jourdain.

VIII. PONS, II. du nom, Comte de Toulouse, vivoit l'an 1045, & mourut vers l'an 1061. Il avoit épousé *Adalmodis* ou *Almodis*, veuve de *Hugues* de Lézignen, & de *Guillaume*, III. du nom, Comte d'Arles, desquels elle avoit été séparée pour cause de parenté, & fille de *Bernard* I, Comte de La Marche, dont il eut 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; & 2. RAIMOND, dit *de S. Gilles, qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné.*

IX. GUILLAUME, III. du nom, Comte de Toulouse, d'Alby, de Cahors, de Rodès, de Périgord, de Carcassonne, d'Agen, &c. fut la principale cause de l'établissement de l'Institution réguliére parmi les Chanoines de l'église de Toulouse l'an 1072, & ne mourut, selon quelques Auteurs, qu'en l'an 1090. Il avoit épousé 1. *Mantile*, dont il n'eut point d'enfans: 2. avant l'an 1080, *Emme*, fille de *Robert*, Comte de Mortaing, frére utérin de *Guillaume*, dit *le Conquérant*, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre, dont il eut *Philippe*, dite aussi *Mahaud* de Toulouse, mariée à *Guillaume*, IX. du nom, Comte de Poitou, & Duc de Guienne.

IX. RAIMOND, IV. du nom, dit *de S. Gilles*, fils puîné de PONS II, Comte de Toulouse, porta la qualité de Comte de Rodès, puis de Toulouse, d'Agde, de Nîmes, de Béziers & de Provence, entreprit le voyage de la Terre-Sainte, fit son Testament le dernier janvier 1105, & mourut fort âgé au siége de Tripoli. Il avoit épousé 1. *Mahaud*, fille de *Roger*, Comte de Sicile, dont le mariage ne dura pas long-tems, ou fut dissous à cause de parenté: 2. *Gerville* ou *Gesloire*, dite aussi *Elvire*, fille d'*Alfonse*, VI. du nom, Roi de Castille, & d'*Agnès*, fille de *Guillaume*, Comte de Poitou, dont il eut 1. N.... qui fut mené en la Terre-Sainte avec sa mére; & 2. ALFONSE qui suit. *Il eut aussi pour fils* naturel, Bertrand, *qui fut Comte de Toulouse pendant la minorité* d'Alfonse, *conquit la ville de Tripoli, dont il fit hommage à Baudoüin I, Roi de Jérusalem, & mourut l'an* 1112, *laissant postérité, qui fit la branche des Comtes de Tripoli.*

X. ALFONSE, dit *Jourdain*, à cause qu'il avoit été batisé dans le fleuve de ce nom, fut Comte de Toulouse, &c. En repassant de la Terre-Sainte, il fut arrêté à Orange, & délilivré en 1133, par les Habitans de Toulouse, qui ennuyez de la domination du Comte de Poitou, qui prétendoit le Comté de Toulouse à cause de *Philippe* sa femme, fille de *Raimond*, dit *de S. Gilles*, chassérent les Poitevins, & reconnurent Alfonse pour leur légitime Seigneur, lequel se croisa pour le voyage d'Outremer en 1147, & étant arrivé à Acre, voulut aller à Jérusalem; mais il mourut en chemin à Césarée, de poison qui lui fut donné. Il avoit épousé *Faidide*, fille de *Gilbert*, Comte de Provence, & de la Comtesse *Tiburge*, dont il eut 1. RAIMOND qui suit; & 2. N.... de Toulouse, mariée à Roger, Vicomte de Béziers.

XI. RAIMOND, V. du nom, fut Comte de S. Gilles du vivant de son pére, après la mort duquel il fut Comte de Toulouse, Duc de Narbonne & Marquis de Provence, & mourut fort âgé l'an 1194. Il avoit épousé *Constance* de France, veuve d'*Eustache*, Comte de Blois, & Roi d'Angleterre, & fille de *Louïs* VI, dit *le Gros*, Roi de France, & d'*Adelaïs* de Savoye, laquelle porta toûjours le titre de Reine. De ce mariage vinrent, 1. RAIMOND VI, qui suit; 2. *Albéric*, dit *Taillefer*, Comte de S. Gilles; 3. *Baudoüin*, qui quitta le parti de son frére *Raimond*, tomba entre ses mains, & fut pendu par son commandement à un arbre dans Montauban l'an 1213. & 4. N.... de Toulouse, accordée l'an 1177, à N.... fils du Comte de Barcelone.

XII. RAIMOND, VI. du nom, dit *le Vieil*, Comte de Toulouse, Duc de Narbonne, & Marquis de Provence, né le 28 octobre 1156, succéda à son pére à l'âge de 38 ans, fut dépouillé de ses Etats l'an 1213, par Simon, Comte de Montfort, Général de l'armée des Croisez, pour s'être déclaré protecteur des Albigeois, dont les sentimens avoient été condamnez par le Concile d'Alby l'an 1176, & mourut l'an 1222, sans avoir été absous de son excommunication. Il avoit épousé 1. l'an 1172, *Ermesinde*, fille de *Bernard* Pelet, & de *Béatrix*, Comtesse de Melgueil: 2. *Béatrix* de Béziers, fille de *Trincavel*, Vicomte de Béziers, qu'il répudia après la mort de son pére: 3. *Bourguigne*, fille d'*Aimery*, Roi de Chypre, qui fut aussi répudiée: 4. *Jeanne* d'Angleterre, veuve de *Guillaume*, Roi de Sicile, & fille de *Henri*, II. du nom, Roi d'Angleterre, morte l'an 1199 ou le suivant: 5. *Eléonore* d'Aragon, sœur de *Pierre* II, Roi d'Aragon. Du second mariage vint 1. *Clémence* de Toulouse, mariée à *Sanche*, VIII. du nom, Roi de Navarre par qui elle fut répudiée du vivant de son pére, & qui se remaria à *Pierre-Bernard* de Sauve, ou plutôt *Pierre* de Bermond, qui se soumit au Roi de France l'an 1226, avec la ville d'Anduse & tous ses châteaux: du quatriéme mariage sortirent, 2. RAIMOND VII, qui suit; 3. *Bertrand*, qui fut accordé l'an 1224, à *Contorosse*, fille de *Mainfroy*, Marquis de Rabasteins, qui laissa postérité; & 4. N.... de Toulouse, mariée à *Baral* des Baux, Prince d'Orange.

XIII. RAIMOND, VII. du nom, dit *le Jeune*, né l'an 1197, se réconcilia à l'Eglise, obtint du Roi saint Louïs les Comtez de Toulouse & d'Agen, & mourut le 27 septembre 1249. Il avoit épousé 1. *Sanche* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, Roi d'Aragon, & sœur d'*Eléonore* d'Aragon, cinquiéme femme de son pére: 2. *Elisabeth* de La Marche, veuve de *Jean*, Roi d'Angleterre, & fille

fille de *Hugues*, Comte de La Marche, & d'*Isabeau* d'Angoulême; mais ce mariage fut dissous l'an 1245, par sentence des Juges déléguez par le Pape Innocent IV. Du premier lit vint pour fille unique; *Jeanne*, Comtesse de Toulouse, née l'an 1220, mariée vers l'an 1241, à *Alfonse* de France, Comte de Poitiers, frére du Roi S. *Louis*, mort sans enfans le 15 août 1271.

Après leur mort, Philippe III, dit *le Hardi*, Roi de France, réünit ce Comté à la Couronne. Les Rois d'Angleterre & d'Aragon avoient prétendu que les Comtes de Toulouse étoient leurs Vassaux; les premiers, parce qu'en vertu d'un traité fait entre le Roi d'Angleterre Henri II, & Raimond V, Comte de Toulouse, celui-ci s'étoit engagé de lui faire hommage de ses Etats; & les Aragonnois, parce que Bertrand, Comte de Toulouse, allant trouver Alfonse VI, Roi d'Aragon, pour lui demander du secours contre le Comte de Poitiers, s'obligea de le reconnoître pour son Souverain; mais ni les uns ni les autres n'étoient bien fondez, parce que les Comtes de Toulouse étant Vassaux des Rois de France, ne pouvoient engager leur serment à d'autres, ni leur rendre foi & hommage. Saint Louïs acquit de Jacques, Roi d'Aragon, l'an 1258, tous les droits que ce Prince prétendoit avoir sur le Comté de Toulouse, & autres Seigneuries de Languedoc, en échange de pareils droits qu'il lui céda sur les Comtez de Barcelone, d'Urgel & de Cerdagne.

CONCILES DE TOULOUSE.

L'Empereur Louïs *le Débonnaire* fit célébrer l'an 829, des Conciles à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse. Il ne nous reste plus que les Actes de celui de Paris. L'an 843 ou 844, on fit à Toulouse des Capitulaires, que nous avons entre ceux de Charles *le Chauve*, publiez par le Pére Sirmond. Les Auteurs du XVII siécle parlent d'un autre Concile tenu l'an 883 ou 886, contre les Juifs. Le Cardinal Baronius tira de l'Abbaïe de Moissac les Actes d'un autre Concile, qui fut tenu l'an 1056, par ordre du Pape Victor II, contre la simonie & les autres vices du tems. Rambauld d'Arles & Ponce d'Aix, y présidérent en qualité de Légats du saint Siége. On y fit treize Canons. Catel a fait connoître un Concile célébré l'an 1068. L'an 1087 ou 1088, on en célébra un, où Bernard de Toléde se trouva. Isarne gouvernoit alors l'eglise de Toulouse; & sous son pontificat on tint l'an 1090, un autre Concile pour la réforme des mœurs. La Chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens, parle d'un Concile tenu en cette ville l'an 1110. Celle de Maillezais fait mention d'un autre de l'an 1118, & d'un troisiéme l'an 1119, qu'on place sans fondement à l'an 1120 & 1124. Le Pape Calixte II y présida, & l'on y condamna les Hérétiques, qui improuvoient l'usage des Sacremens. Celui de 1124 fut tenu par autorité du même Pontife, contre deux faux Moines, qui pilloient les biens de l'eglise de saint Etienne. Les Albigeois causérent de grands maux dans le Languedoc, & furent soutenus par les Comtes de Toulouse, qui donnérent dans leurs sentimens. Pour s'opposer à leurs progrès, on célébra divers Conciles, entre lesquels on en met un tenu en cette ville l'an 1228, auquel le Cardinal Romain présida. Le Cardinal Jean-Raimond de Cominges, premier Archevêque de Toulouse, y tint un Concile provincial l'an 1319. Jean d'Orléans y publia des Ordonnances synodales; & le Cardinal François de Joyeuse y célébra un Concile provincial l'an 1590.

ACADE'MIE DES JEUX FLORAUX DE TOULOUSE.

Outre la Compagnie des Jeux Floraux, qui fut instituée par sept personnes de condition en 1324, & augmentée par Clémence Isaure, qui donna lieu à l'établissement d'une Fête des Jeux Floraux le premier & le troisiéme de mai, cette Dame légua à l'Hôtel-de-ville de Toulouse, pour cet établissement, tout le bien qu'elle avoit l'an 1540. Il y a eu dès l'an 1640, une autre Compagnie de Gens savans, qui tinrent leurs conférences, tantôt chez M. de Malepeire, tantôt chez M. de Campunant, & enfin chez M. Garrigis. M. Donneville, Président à mortier, rétablit avec éclat ces exercices de Littérature l'an 1667, & M. de Nolet, Thrésorier de France, fit chez lui sous la direction de M. Bayle, Docteur en Médecine, des assemblées savantes, où M. Régis expliqua le Systême de M. Descartes. Il se forma encore dans le Collége de Foix une Société de beaux Esprits. Ces établissemens furent traversez par la Compagnie des Jeux Floraux, dont les Membres, craignant qu'une nouvelle Académie ne s'élevât sur les ruïnes de leur Société, demandérent qu'elle fût elle-même érigée en Académie, sous la protection de M. le Chancelier. Son érection a été confirmée par lettres patentes du Roi, données en 1694, & on y a conservé autant qu'on a pu les anciens Statuts des Jeux Floraux. Ceux qui assistoient aux conférences Académiques, loin de se décourager, redoublérent alors leur zéle pour les Sciences, & ont continué avec succès, jusqu'en 1698, leurs assemblées académiques, qui ont été interrompues par la mort de plusieurs d'entre eux. * *Consultez* César, *l.* 8. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. & 4. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Justin, *l.* 23. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Ammien Marcellin, *l.* 15. Grégoire de Tours. Ausone. Sidoine Apollinaire. Nicolas Bertrandi, *Gestes des Toulousains.* Antoine Noguier, *Hist. Tolos.* Guillaume Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean de Chabanel, *Histoire de l'Eglise de la Daurade.* Raimond Dayde, *Histoire de saint Sernin.* Isaac Pontanus, *Itiner. Gall. Narbon.* Papire Masson, *Descript. Flum. Galliæ, &c.* La Faille, *Annales de Toulouse.* Davity, *Descript. de l'Europe.*

Voici les noms de ceux qui composoient cette Académie dans l'année 1736.

ACADE'MIE DES JEUX FLORAUX.

1730. Monseigneur le Chancelier, Protecteur.

1723. Gaspard-Joseph de Maniban, premier Président du Parlement, Chancelier des Jeux Floraux à la place de M. Bertier premier Président du Parlement, qui avoit succédé à M. Morant, premier Président du Parlement, qui avoit succédé à M. de Maniban, premier Président du Parlement, qui avoit succédé à M. de Fieubet, premier Président du Parlement.

1694. Pierre Tournier, Conseiller au Parlement, Doyen de l'Académie.

1700. Antoine le Comte, Avocat général au Parlement, à la place de M. de Rességuier, Président aux Enquêtes, qui avoit succédé à M. de Mauriac, Conseiller au Parlement.

1704. Jacques-Charles Ranchin de Montedon, à la place de M. Terlon, Conseiller au Parlement.

1707. Marie-Joseph Le Mazuyer, Procureur général du Parlement, à la place de M. Morant, premier Président du Parlement, lorsqu'il fut élu Chancelier des Jeux Floraux.

1709. Pierre de Papus, Chevalier de S. Lazare, à la place de M. Bayle, Professeur en Médecine.

1710. Claude Davizard, Avocat général au Parlement, à la place de M. l'Abbé Dauterive ou de Hauterive, Chancelier de l'Université.

1710. Jean Daliés, Sécretaire perpétuel après la mort de M. de Catelan, & qui succéda à la place de M. l'Abbé Massot, Grand Vicaire de Mirepoix.

1711. Joseph de Comminyhan, à la place de M. de Fieubet, Conseiller au Parlement.

1711. Joseph de Caulet, Président du Parlement, à la place de M. de La Faille, Sécretaire perpétuel des Jeux Floraux.

1712. Jean de Rességuier, Conseiller au Parlement, à la place de M. l'Abbé de Laborie, qui avoit succédé à M. de Malepigre, Conseiller au Sénéchal.

1713. Henri-Bernard de Sapte, Conseiller au Parlement, à la place de M. de Nolet, Thrésorier de France.

1713. Jean-Guy de Maniban de Casaubon, à la place de M. de Valette, Conseiller au Parlement.

1713. François-Joseph de Cormouls, Avocat au Parlement, à la place de M. de Bertier, premier Président du Parlement, lorsqu'il fut élu Chancelier des Jeux Floraux.

1714. Pierre-Paul de Lombrail de Rochemontez, Conseiller au Parlement, à la place de M. de Fermat, Conseiller au Parlement.

1714. Jean-Baptiste Douvrier, à la place de M. de Montbrun, Président du Parlement.

1714. Henri de Ranchin de Lavergne, à la place de M. de Tourreil, de l'Académie Françoise.

1718. Christophle Mariotte, Thrésorier de France honoraire, à la place de M. de Druillet, Président aux Enquêtes, qui avoit succédé à M. de Caulet, Président du Parlement.

1718. Louïs de Fumel, Comte de Fumel, à la place de M. Dauterive, Conseiller au Parlement.

1721. Henri-Jean-Batiste de L'Herm, Conseiller au Parlement, à la place de M. de Palaprat.

1722. Bernard Daignan, Baron d'Orbessan, Président du Parlement, à la place de M. Dulaurens, Procureur du Roi aux Requêtes pour les Eaux & Forêts, qui avoit succédé à M. Daldéguier, Thrésorier de France.

1723. Jean de Lopès, à la place de M. de Campistron, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, de l'Académie Françoise.

1724. Jean-François de Saint-Laurens, Conseiller au Parlement, à la place de M. de Saint-Laurens, Conseiller au Parlement, Doyen de l'Académie.

1725. Matthieu-François de Boisson, Marquis Dacessone, à la place de M. Daldéguier, Chevalier d'honneur du Bureau des Thrésoriérs de France, qui avoit succédé à M. Daldéguier, Conseiller au Parlement.

1725. Jean-Jacques de Boyer-Doards.

1725. Jean-Ignace de Bojar, Conseiller au Parlement.

1725. Jean Galbert de Gaillac.

1725. Géraud-Joseph Daldéguier.

Ces quatre places cy-dessus ont été créées au mois de juillet 1725; par des lettres patentes du Roi enregîtrées au Parlement.

1726. Jacques de Saget, Avocat Général au Parlement, à la place de M. de Ferriéres, Baron de la Croisette.

1727. Jean-Jacques de Verdusan, Comte de Miran, à la place de M. de Nesmond, Archevêque de Toulouse, de l'Académie Françoise, qui avoit succédé à M. le Baron de Puget, Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France, Doyen de l'Académie.

1727. Marc-Antoine de Lombrail, à la place de M. Dassezat, Conseiller au Parlement, Doyen de l'Académie.

1728. Pierre de Rabaudy, Viguier de Toulouse, à la place de M. de Nupces, Président du Parlement.

1729. Jean-Louïs de Bertons de Crillon, Archevêque de Toulouse, à la place de M. de La Loubére, de l'Académie Françoise, qui avoit succédé à M. de Malaprade.

1730. Jean-Antoine Deftadens, à la place de M. Caftanier de Couffoulens, Préfident du Parlement, qui avoit fuccédé à M. de Druillet, Evêque de Bayonne.

1730. André de Jougla de Paraza, Confeiller au Parlement, à la place de M. Montaudier, Avocat au Parlement, qui avoit fuccédé à M. Compaing, Chanoine de l'Eglife de Touloufe.

1732. Monfieur de Ponfan, Thréforier de France, à la place de M. de Nolet.

1732. M. Daiguebére, Confeiller au Parlement, à la place de M. de Catelan.

1732. M. Lardos, Avocat au Parlement, à la place de M. le Préfident de Druillet.

M. de Labroue, Evêque de Mirepoix, l'un des Académiciens, étant mort en l'année 1720, la place ne fut point remplie: ainfi l'on n'a pas pu placer fon nom aux fucceffions dans ce tableau.

Le Chef de Confiftoire, Académicien né.

TOUNESHEND (Horace) de Reinham, dans le Comté de Norfolk, Baronnet, defcendoit du côté paternel d'une ancienne famille de ce nom, qui avoit longtems fleuri dans ces quartiers: & du côté de fa mére *Marie*, fille & cohéritiére d'*Horace*, Lord Vére de Tilbury, de l'ancienne & noble famille des Véres, Comtes d'Oxford. Pour avoir pris les armes, & fortifié les ports de Kings-Lynne, pour la réception de Charles II, & pour avoir préparé des forces confidérables par mer & par terre, il fut fait Baron du Royaume le 20 avril de l'an treiziéme du régne de ce Prince, fous le titre de Lord Touneshend de Kings-Lynne, pour lui & pour fes héritiers mâles. Il avoit époufé 1. *Marie*, fille & héritiére unique d'*Edouard* Lewknore, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Marie*, fille de *Jofeph* Athe, Chevalier, de laquelle il eut un fils nommé *Charles*. * *Diction. Anglois*.

TOUPINAMBOUS. On les place dans la Capitanie de Rio-Janeiro, & dans celles de Para & de Maraguan. Ils font divifez en différentes lignées. Ceux qui habitent vers le rivage de la mer, ont le nom de *Paranen-Engouare*, & on donne celui de *Thouyapap-Engouare*, à ceux qui occupent les montagnes. Ces peuples font de moyenne taille, quoiqu'il s'en trouve quelques uns de grands & de gros. Ils ont le nez plat, le corps droit & robufte, de forte qu'ils portent des fardeaux fort lourds. Ils font rarement malades, à caufe qu'ordinairement ils mangent peu, & qu'ils jouïffent d'un air agréable & fain, ce qui les fait parvenir à une grande vieilleffe, fans blanchir ni devenir chauves. On dit que leurs femmes font fécondes jufqu'à 80 ans. Les enfans y naiffent de la même couleur que ceux des Européens; mais on les oint d'une certaine huile mêlée avec du roucou, qui les fait devenir peu à peu bruns & olivâtres. Les hommes tondent leurs cheveux fur le front, & les femmes les portent pendans jufqu'au nombril. Elles ont grand foin de les peigner, & pour les rendre plus beaux, elles les teignent de roucou. Elles fe percent les oreilles & y pendent de petites boules de bois, ou quelque chofe de femblable; mais elles ne fe percent point les lévres comme les hommes qui fe font un trou dans celle d'enbas, où ils mettent une pierre verte ou de quelque autre couleur. Il y en a qui fe percent les narines pour les parer de quelques petits os, ou de quelques petites piéces de bois, ce qu'ils eftiment un grand ornement. Ils vont tous nuds les uns & les autres, à l'exception de ceux qui font mariez & des vieillards, qui fe ceignent le milieu du corps de quelque drapeau blanc ou rouge, lié d'une petite cordelette de coton. Ils fe peignent le corps de diverfes couleurs & figures, & les cuiffes de couleur noire avec du jus de Junipap. Plufieurs d'entre eux fe déchiquetent la peau en différentes maniéres, avec une pierre tranchante comme un rafoir, & mettent dans les incifions une certaine couleur qui ne s'efface jamais, & qui eft pour eux une marque de valeur & de courage. Au lieu de pain de blé ils ufent d'une farine faite de racines de manioc, dont ils font auffi de la boiffon & de la bouillie. Ils fe nourriffent de poiffon, d'oifeaux, & de toute forte d'animaux qu'ils rôtiffent à la flamme du feu, ou qu'ils font cuire fur un gril de bois appellé *Boucan*. Leurs armes font l'arc & les fléches. Ils font fort cruels à leurs ennemis, & engraiffent leurs prifonniers, qu'ils dévorent enfuite inhumainement. Leur plus forte paffion eft la vengeance, & quelquefois pour une légére caufe ils déclarent la guerre à leurs voifins, & la pourfuivent avec une haine opiniâtre, quoique d'ailleurs ils ufent de beaucoup d'humanité envers leurs Alliez & les Etrangers, dont ils n'ont reçu aucune offenfe. Ces peuples aiment fort le rivage de la mer, des riviéres, ou des marais, à caufe de la commodité de la pêche; mais ils ne demeurent pas longtems en un même lieu, & changent fouvent de places fans que leurs villages changent de nom. Jean de Léry & André Thevet traitent fort amplement de leurs mœurs. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TOUQUE, riviére. *Voyez* TOUCQUE.

* TOUR (N.... La) Commandant de la flotte que le Prince de Condé arma à la Rochelle fous le Roi Charles IX, en 1568, fortit du port de la Rochelle le dixiéme d'octobre, & fe rendit maître d'un bon nombre de vaiffeaux de Flandre, de Bretagne, & de Normandie. Ayant enfuite paffé à la vue du Conquet, il alla relâcher à Plimouth fur la Côte d'Angleterre. Il alla enfuite trouver la Reine à Hamptoncourt, & il obtint de cette Princeffe que les vaiffeaux Flamans ou François qui feroient pris de l'aveu du Cardinal de Chatillon, feroient déclarez de bonne prife. Avec cette permiffion, il fit le plus de ravages qu'il lui fut poffible. En 1569, il fe trouva à la bataille de Jarnac, mais fon cheval ayant été tué fous lui, il fut renverfé & pris, & ayant été reconnu pour le meurtrier de Charri qu'il avoit tué cinq ans auparavant, on le tua au même moment, de peur que fi l'on l'eût fait mourir pour ce meurtre par les mains de la Juftice, il n'eût nommé à la queftion fes complices, & n'eût mis par là plufieurs perfonnes dans l'embarras. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

TOUR (La) Maifon en Auvergne, de laquelle font fortis les Ducs de Bouillon d'aujourd'hui.

La Maifon de La Tour eft l'une plus anciennes de la province d'Auvergne. Quelques Auteurs la font remonter au delà du XII fiécle: l'on fe contentera de la commencer à BERTRAND qui fuit.

I. BERTRAND, I. du nom, Seigneur de La Tour, époufa l'an 1275, *Beatrix*, fille aînée d'*Agne*, Seigneur d'Oliergues, & d'*Alix* du Breuil de Scorailles, & vivoit encore en 1296. Les enfans qu'il eut de fa femme font, 1. BERNARD I, qui fuit; 2. BERTRAND, Seigneur d'Oliergues, *qui a fait la brancbe des Vicomtes de* TURENNE, *rapportee cy-après*; 3. *Guillaume*, Chanoine de Clermont; 4. *Agne*, Prieur de Crefpy en Valois; & 5. *Dauphine* de La Tour, mariée en 1298, à *Guigues*, Seigneur de La Roche-en-Régnier.

II. BERNARD, I. du nom, Seigneur de La Tour, époufa le 17 novembre 1295, *Béatrix*, troifiéme fille de *Henri* II, Comte de Rodès, & de *Mafcorofe* de Comminges fa feconde femme, dont il eut 1. BERTRAND II, qui fuit; 2. *Bernard* de La Tour, Cardinal en 1342, mort l'an 1361; 3. *Daupbine*, mariée l'an 1314, à *Aftorg* d'Aurillac; 4. *Mafcarone*, mariée l'an 1311, à *Gilles* Aycelin, Seigneur de Montagu; & 5. *Gaillarde* de La Tour, mariée l'an 1320, à *Guy* Comptour, Seigneur d'Apchon.

III. BERTRAND, II. du nom, Seigneur de La Tour, époufa le 13 octobre 1320, *Ifabelle* de Lévis, fille de *Jean*, Seigneur de Mirepoix, & de *Conftance* de Foix, laquelle mourut l'an 1361. Ses enfans furent, 1. *Guillaume*, Seigneur de La Tour, qui époufa l'an 1342, du vivant de fon pére, *Hélis* Roger, fille de *Guillaume* Roger, Seigneur de Saint-Exupéri, &c. & qui mourut fans poftérité l'an 1343; 2. GUY qui fuit; 3. *Jean* de La Tour, Cardinal l'an 1371; 4. *Bertrand*, Evêque de Toul, puis du Puy, mort en 1382; 5. *Bernard*, Evêque de Langres; 6. *Henri* de La Tour, Evêque de Clermont, mort en 1415; 7. *Ifabeau*, mariée 1. l'an 1354, à *Amé* Dauphin, Seigneur de Rochefort: 2. à *Guillaume* de Mello, Seigneur d'Efpoiffes; 8. *Conftance*, femme de *Louïs* de Broffe, Seigneur de Saint-Sévére, morte en 1392; & 8. *Marguerite* de La Tour, premiére femme de GUY, IV. du nom, Seigneur de Coufan.

IV. GUY, Seigneur de La Tour, époufa du vivant de fon pére, l'an 1353, *Marthe* Roger, fille de *Guillaume* Roger, Comte de Beaufort, & de *Marie* Chambon, niéce & fœur des Papes Clément VI & Grégoire XI, dont il eut 1. BERTRAND III, qui fuit; 2. *Guyot*, qui fut d'églife; 3. *Louïfe*, mariée l'an 1387, à *Pons*, Seigneur de Montlaur, morte l'an 1404; & 4. une autre fille, née pofthume.

V. BERTRAND, III. du nom, Seigneur de La Tour, époufa en 1389, *Marie* d'Auvergne, fille de *Géofroy* d'Auvergne, dit *de Boulogne*, Seigneur de Montgacon, & de *Jeanne* de Ventadour, fa feconde femme. Elle recueillit, étant veuve, la fucceffion des Comtes d'Auvergne & de Boulogne, comme plus proche héritiére de *Jeanne*, Comteffe d'Auvergne, qui n'avoit point laiffé d'enfans de fes deux maris. Elle mourut l'an 1437, & eut de *Bertrand*, fon mari, 1. BERTRAND IV, qui fuit; 2. *Jeanne*, mariée l'an 1409, à *Béraud* III, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, morte avant l'an 1425; 3. *Ifabeau*, mariée l'an 1419, à *Louïs* de Chalençon, dit *Armand*, Vicomte de Polignac; & 4. *Louïfe* de La Tour, accordée le 26 février 1431, à *Triftan*, Seigneur de Clermont-Lodéve, & mariée l'an 1432 à *Claude* de Montagu, Seigneur de Conches & d'Efpoiffes, morte le 14 juin 1472.

VI. BERTRAND, IV. du nom, Seigneur de La Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne, époufa l'an 1416, *Jacquette* du Pefchin, fille unique & héritiére de *Louïs*, Seigneur du Pefchin, &c. & d'*Yfeul* de Sully, dont il eut 1. BERTRAND V, qui fuit; 2. GODEFROY de La Tour, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTGACON, *rapportée cy-après*; 3. *Gabrielle*, mariée l'an 1442, à *Louïs* de Bourbon, Comte de Montpenfier, Dauphin d'Auvergne; 4. *Ifabelle*, mariée 1. l'an 1450, à *Guillaume* de Bretagne, Comte de Penthiévre & de Périgord, Vicomte de Limoges, &c.: 2. l'an 1458, à *Arnaud-Amanjeu* d'Albret, Sire d'Orval; 5. *Louïfe*, alliée l'an 1446, à *Jean*, V. du nom, Sire de Créquy, morte l'an 1469; & 6. *Blanche* de La Tour, Abbeffe de Cuffet.

VII. BERTRAND, V. du nom, Sire de La Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne, mourut le 26 feptembre 1494. Il avoit époufé l'an 1444, *Louïfe* de La Tremouille, fille de *George*, Seigneur de La Tremouille, de Sully, & de Craon, Grand Chambellan de France, & de *Catherine*, Dame de L'Ifle-Bouchard. Elle mourut l'an 1474, ayant eu pour enfans, 1. JEAN qui fuit; 2. *Françoife*, mariée le 26 novembre 1469, à *Gilbert* de Chabannes, Seigneur de Curton, Grand Sénéchal de Guienne; 3. *Jeanne*, mariée l'an 1472, à *Aymar* de Poitiers, Seigneur de S. Vallier; 4. *Anne*, mariée 1. le 16 janvier 1480, à *Alexandre* Stuart, Duc d'Albanie, frére de *Jacques* III, Roi d'Ecoffe: 2. le 15 février 1487 à *Louïs*, Comte de La Chambre, morte l'an 1512; & 5. *Louïfe* de La Tour, alliée l'an 1488, à *Claude*, Seigneur de Blaizy.

VIII. JEAN, Sire de La Tour, Comte d'Auvergne & de Lauraguais, mourut l'an 1501. Il avoit époufé le deuxiéme janvier 1495, *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jean*, Comte de Vendôme, & d'*Ifabeau* de Beauvau. Elle mourut le 22 janvier 1511, ayant eu pour enfans, 1. *Anne* de La Tour, dite de *Boulogne*, Comteffe d'Auvergne & de Lauragais, mariée le huitiéme juillet 1505, à *Jean* Stuart, Duc d'Albanie, fon coufin germain, morte en 1524, fans laiffer de poftérité; 2. *Magdelaine*, mariée le 26 janvier 1518, à *Laurent* de Médicis, Duc d'Urbin, neveu du Pape Léon X, d'où vint *Catherine* de Médicis, Comteffe d'Auver-

vergne & de Lauraguais, & Dame de La Tour, mariée l'an 1533, à *Henri*, Duc d'Orléans, puis Roi de France, II. du nom; & 3. *N*.... de La Tour, née posthume, morte peu après.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTGACON, *issue des Seigneurs de* LA TOUR.

VII. GODEFROY de La Tour, second fils de BERTRAND V, Seigneur de La Tour, & de *Jeanne* du Peschin, fut Seigneur de Montgacon, & accordé l'an 1459 avec *Jeanne* de Brezé, fille de *Pierre*, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie; mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, il épousa en 1460, *Anne* de Beaufort, fille de *Louis*, Marquis de Canillac, dont il eut 1. *Jean* de La Tour, Seigneur de Montgacon, mort sans postérité de *Catherine* de Polignac; 2. *Bertrand*, mort sans alliance; 3. GODEFROY II, qui suit; 4. *Jeanne*, alliée l'an 1481, à *Jean* de Foix, Vicomte de Carmain; & 5. *Jacqueline* de La Tour, Religieuse à Blesse.

VIII. GODEFROY de La Tour, II. du nom, Seigneur de Montgacon, épousa l'an 1491, *Antoinette* de Polignac, dont il eut 1. *Anne* de La Tour, mariée 1. l'an 1506, à *Charles* de Bourbon, Comte de Roussillon: 2. l'an 1510, à *Jean* de Montmorency, Seigneur d'Escouan, frére du Connétable: 3. l'an 1518, à *François* de La Tour, II. du nom, Seigneur d'Oliergues, Vicomte de Turenne, morte l'an 1530; & 2. *Susanne* de La Tour, mariée à *Claude* de Chalençon, Seigneur de Rochebaron.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'OLIERGUES, *Vicomtes de* TURENNE, *Duc de* BOUILLON, *issus des Seigneurs de* LA TOUR.

II. BERTRAND de La Tour, I. du nom, second fils de BERTRAND, I. nom, Seigneur de La Tour, & de *Béatrix*, Dame d'Oliergues, fut Seigneur d'Oliergues, & épousa en 1314, *Marguerite* Aycelin, fille de *Gilles* Aycelin, Seigneur de Montagu, & de *Blanche* Du Château, dont il eut 2. AGNE de La Tour, I. du nom, qui suit; 2. 3. *Bertrand* & *Pierre* de La Tour, qui furent d'église.

III. AGNE de La Tour, I. du nom, Seigneur d'Oliergues, mourut l'an 1354. Il avoit épousé l'an 1443, *Catherine* de Narbonne, fille d'*Amauri*, II. du nom, Seigneur de Talerand, & de *Naude* de Clermont. Elle mourut l'an 1390, ayant eu pour enfans 1. *Jean* de La Tour, Seigneur d'Oliergues, qui épousa *Jourdaine* de Bidage, dont il n'eut qu'un fils nommé *Jean*, mort jeune; 2. *Bertrand* de La Tour qui fut d'église; 2. AGNE II, qui suit; 3. *Alguaye* de La Tour qui vivoit l'an 1355.

IV. AGNE de La Tour, II. du nom, Seigneur d'Oliergues, mourut le 22 mai 1404. Il avoit épousé l'an 1372, *Béatrix* de Chalençon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chalençon, & de *Valpurge* de Polignac, dont il eut 1. *Louïs*, mort avant son pére; 2. *Agne* III, Seigneur d'Oliergues, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415, ne laissant d'*Aelips* de Vendat sa femme, qu'il avoit épousée l'an 1412, qu'une fille nommée *Antoinette* de La Tour, mariée 1. l'an 1430, à *Jacques* Aubert, Seigneur de Monteil, de Gelat, &c. 2. à *Jacques* de Bourbon, Seigneur d'Aubigny & de Carency; 3. *Guillaume*, Seigneur d'Oliergues, Evêque de Rodès, & Patriarche d'Antioche, mort le 17 mars 1470; 4. BERTRAND II, qui suit; 5. *Jean*, Chevalier de Rhodes; 6. *Pierre*, vivant l'an 1404; 7. *Catherine*, mariée l'an 1388, à *Jean* de Talaru, Seigneur de Chalmazel; 8. *Isabeau*, alliée à *Louïs*, Seigneur de Dienne; 9. 10. *Marguerite* & *Béatrix* de La Tour, Religieuses à Comps.

V. BERTRAND de La Tour, II. du nom, Seigneur d'Oliergues, par la donation que lui en fit *Guillaume* son frére l'an 1407, mourut l'an 1450. Il avoit épousé, 1. l'an 1423, *Marguerite* de Beaufort, fille de *Nicolas*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite* de Gallard: 2. l'an 1439, *Annette* d'Apchon, fille de *Louïs*, Seigneur d'Apchon. Il eut de sa premiére femme AGNE qui suit.

VI. AGNE de La Tour, IV. du nom, Seigneur d'Oliergues, Comte de Beaufort en Anjou, Vicomte de Turenne, Conseiller & Chambellan du Roi Louïs XI, mourut en 1489. Il avoit épousé l'an 1444, *Anne* de Beaufort, sa cousine germaine, fille aînée & héritiére de *Pierre*, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne, Seigneur de Limeuil, & de *Blanche* de Gimel, dont il eut 1. *François* de La Tour, I. du nom, Vicomte de Turenne, mort sans alliance après 1493; 2. *Gilles*, Chanoine de Rodès & Abbé de Vigeois; 3. *Agnet*, Seigneur de Serviéres, vivant l'an 1497; 4. *Pantaléon*, Seigneur de Limeuil, Conseiller & Chambellan de René, Roi de Sicile, vivant l'an 1475; 5. ANTOINE qui suit; 6. ANTOINE-RAIMOND, dit *le Jeune*, *qui a fait la branche de* MURAT; 7. *Anne*, mariée l'an 1469, à *Jacques* de Loumagne, Seigneur de Montagnac; 8. *Marguerite*, mariée l'an 1478, à *Jean* de Taleyrand, Seigneur de Grignaux, Prince de Chalais; 9. 10. 11. *Isabeau*, *Louïse* & *Gabrielle*, Religieuses au Prieuré de Prouillé; 12. *Catherine*, mariée l'an 1489, à *Antoine* de Pompadour, Seigneur de Lauriére; 13. *Françoise*, mariée l'an 1499, à *Jacques* de Castelnau-Bretenoux, Seigneur de Jaloignes; & 14. *Marie* de La Tour, alliée 1. à *Jean*, Seigneur de Hautefort: 2. à *Gabriel* de Pérusse, Seigneur d'Escars & de Saint-Bonnet.

VII. ANTOINE de La Tour, Vicomte de Turenne, Seigneur d'Oliergues, Conseiller & Chambellan des Rois Charles VIII, & Louïs XII, mourut en 1527. Il avoit épousé l'an 1494, *Antoinette* de Pons, fille de *Guy*, Sire de Pons, & d'*Isabelle* de Foix, dont il eut 1. FRANÇOIS II, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée le 26 mai 1514, à *Pierre* de Clermont, Seigneur de Clermont-Lodéve; 3. *Anne*, Religieuse à Fieux; & 4. *Gilles* de La Tour, qui fut Seigneur de Limeuil, & laissa de *Marguerite* de la Cropte, Dame de Lanquais, quatre fils & cinq filles, qui furent *Galliot*, Seigneur de Limeuil & de Lanquais, qui institua son héritier universel *Henri* de La Tour, Vicomte de Turenne, son cousin, par son testament de l'année 1591, & mourut le 19 novembre de la même année; *Charles* & *Jacques* de La Tour, morts sans lignée; *Antoine*, Chevalier de Malte; *Isabeau*, mariée à *Scipion* Sardini, Vicomte de Busancy, Baron de Chaumont; *Philippe*, mariée l'an 1565, à *Antoine*, Baron de Roquefeuil, Seigneur de Castelnau & de Blanquefort; *Antoinette*, mariée 1. l'an 1570, à *Jean* d'Avaugour, Seigneur de Courtalain: 2. l'an 1574, à *Charles* de La Marck, Comte de Maulevrier; *Marguerite*, alliée en 1575, à *Jean* d'Aubusson, Seigneur de Villac; & *Magdelaine* de La Tour, mariée en 1563, à *Jean* de Fayelle, Seigneur de Menuit de Saint-Pardoux, & de Saint-Martial.

VIII. FRANÇOIS de La Tour, II. du nom, Vicomte de Turenne, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, Gouverneur & Lieutenant-Général de l'Isle de France, né le cinquiéme juillet 1497, rendit des services considérables au Roi François I, qui l'envoya en 1525, Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & lui donna le principal commandement de l'armée de Picardie l'an 1531, après qu'il eut été en Espagne vers l'Empereur l'an 1529, pour retirer les Enfans de France, ratifia de nouveau le mariage du Roi François I, avec Eléonore d'Autriche, & mourut le 12 juillet 1532, âgé de 35 ans. Il avoit épousé 1. en avril 1516, *Catherine* d'Amboise, fille & héritiére de *Guy*, Seigneur de Ravel, dont il n'eut point d'enfans: 2. en juin 1518, *Anne* de La Tour, dite de *Boulogne*, fille de *Godefroy* de La Tour, II. du nom, Seigneur de Montgacon, & d'*Antoinette* de Polignac, morte l'an 1530, dont il eut 1. FRANÇOIS III, qui suit; 2. *Claude*, mariée l'an 1535, à *Just*, II. du nom, Comte de Tournon; 3. *Anne*, morte jeune; 4. *Antoinette*, mariée l'an 1545, à *François* Le Roi, Seigneur de Chavigny, Capitaine des Gardes du Corps du Roi; & 5. *Renée* de La Tour, Religieuse au Prieuré de Poissy.

IX. FRANÇOIS de La Tour, III. du nom, Vicomte de Turenne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, né le 25 janvier 1526, fut blessé à la journée de Saint-Quentin le dixiéme août 1557, & mourut trois jours après en sa 32 année. Il avoit épousé en février 1545, *Eléonore* de Montmorency, fille aînée d'*Anne*, Duc de Montmorency, Pair, Connétable & Grand-Maître de France, & de *Magdelaine* de Savoye, dont il eut 1. HENRI qui suit; & 2. *Magdelaine* de La Tour, mariée en janvier 1572, à *Honorat* de Savoye, I. du nom, Comte de Tende, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence.

X. HENRI de La Tour, Vicomte de Turenne, Comte de Montfort & de Négrepelisse, Vicomte de Castillon & de Lanquais, Baron de Montgacon, d'Oliergues, de Limeuil, de Fay, de Cervissac, de S. Bonnet, de Novaceile, d'Issandolange, de Croc, de Ferriéres, & Seigneur de plusieurs autres Terres, Maréchal de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, devenu Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Jametz & Raucourt, & Seigneur de plusieurs autres grandes Terres en France, par le mariage qu'il contracta le 15 octobre 1591, avec *Charlotte* de La Mark, fille unique & héritiére de *Henri-Robert* de La Mark, Duc de Bouillon & Prince de Sedan, & de *Françoise* de Bourbon-Montpensier, naquit le 28 septembre 1555. A dix-sept ans, le Roi Charles IX lui donna une Compagnie de trente lances de ses ordonnances, avec laquelle il servit ce Prince au siége de la Rochelle l'an 1573. Depuis ayant fait profession de la Religion Réformée, il fit soulever en faveur des Huguenots plusieurs places de Périgord l'an 1575, & embrassa le parti du Duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Touraine. Mais dans un combat donné près de Cambray contre les Espagnols au mois d'avril 1581, il demeura prisonnier & ne sortit qu'au bout de deux ans & dix mois de prison, après avoir payé 53000 écus de rançon. Le Roi de Navarre le laissa en Guienne l'an 1585, pour s'opposer aux forces des Catholiques; & l'année suivante il se servit de lui à la bataille de Coutras. Il suivit encore ce Prince au siége de Paris l'an 1590, & fut envoyé l'année suivante vers la Reine d'Angleterre & vers les Princes Protestans pour demander du secours. Le 14 octobre 1592, il défit les troupes du Duc de Lorraine près de Beaumont en-Argonne, où il fut blessé de deux coups d'épée. Ce fut en cette même année qu'il fut fait Maréchal de France. Il prit Dun-sur-Meuse, se trouva au siége & à la prise de Laon en 1594, se rendit maître d'Yvoy-sur-Cher, dit *La Ferté*, & de Chaumency, défit à Virton onze Compagnies du Comte Charles, fit tous ses efforts pour secourir Dourlens, & obligea les Espagnols de lever le siége qu'ils avoient mis devant La Ferté-en-Luxembourg l'an 1595. Il fut encore envoyé par le Roi, l'année suivante vers la Reine d'Angleterre & vers les Etats de Hollande pour conclurre quelque alliance. Enfin après s'être signalé par plusieurs exploits, il mourut le 25 de mars de l'an 1623, âgé de 67 ans & demi, & fut enterré à Sedan. Charlotte de La Marck, Duchesse de Bouillon, étant morte sans postérité en 1594, Henri son époux succéda à ses droits, & demeura Duc de Bouillon & Prince de Sedan, Principauté qui passa aux enfans qu'il eut d'*Isabelle* de Nassau, morte en 1642, fille puînée de *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpensier, qu'il épousa par contract du 16 avril 1595, & eut de cette alliance 1. FRE'DE'RIC-MAURICE, Duc de Bouillon, qui suit; 2. HENRI, Vicomte de Turenne, *dont nous parlerons cy-après dans un article séparé*; 3. *Louïse*, morte jeune; 4. *Marie*, alliée l'an 1619, à *Henri* de la Tremouille, Duc de Thouars, morte le 24 mai 1665; 5. *Julienne-Catherine*, mariée le 13 décembre 1627, à *François* de la Rochefoucaud, Comte de Roye & de Roucy, morte en octobre 1638; 6. *Elisabeth*, mariée le 17 juin 1619, à *Gui-Aldonce* de Durfort, Marquis de Duras & de Lorge, morte le premier décembre 1685; 7. *Henriette-Catherine*, mariée le onziéme avril 1629, à *Amauri* Goyon, Marquis de La Moussaye, Gouverneur de Rennes, dont la postérité masculine s'est éteinte par la mort du dernier Comte de

de Quintin son fils; mort sans lignée; & 8. *Charlotte* de La Tour; morte sans alliance en juillet 1662.

XI. Fre'de'ric-Maurice de La Tour, I. du nom, Duc de Bouillon & Prince de Sedan; Jametz & Raucourt, Vicomte de Turenne; Comte de Montfort & de Négrepelisse, Vicomte de Castillon & Lanquais, Baron de Montgacon; d'Oliergues, de Limeuil; & Seigneur de plusieurs autres Terres; commença ses premiers exploits de guerre sous Maurice & Henri-Frédéric de Nassau; Princes d'Orange, ses oncles. En peu d'années il profita tellement sous eux, qu'il acquit dans la suite une très-grande réputation, & signala son courage dans toutes les occasions où il fut employé. Le Roi Louïs XIII, qui avoit déclaré la guerre au Roi d'Espagne l'an 1635, ayant envoyé une puissante armée dans le Brabant, donna au Duc de Bouillon le commandement de toute la cavalerie, & l'honora de la Lieutenance-générale de l'armée d'Italie au mois de janvier 1642. Ce fut en cette année que le Duc de Bouillon étant entré dans un traité que le Duc d'Orléans avoit fait avec l'Espagne, fut arrêté & obligé de donner Sedan au Roi. En échange on lui accorda, par un traité passé en 1651, plusieurs grandes Terres, entre autres le Comté d'Auvergne & la Baronie de La Tour, qui avoient été réünis à la Couronne par le mariage de Catherine de Médicis, fille de *Magdelaine* de La Tour d'Auvergne, comme il a été dit cy-dessus, avec les Duchez-Pairies d'Albret & de Château-Thierry, le Comté d'Evreux, &c. Il mourut à Pontoise le neuviéme août 1652, & fut enterré à Evreux. Par contract passé au château de Boxmer le premier février 1634, il avoit épousé *Eléonore-Catherine-Fébronie* de Bergh, morte le 14 juillet 1657, fille de *Frédéric*, Comte de Bergh, Gouverneur de Frise, & de *Françoise* Ravenel dont il eut 1. Godefroy-Maurice, Duc de Bouillon, qui suit; 2. Fre'de'ric-Maurice, *qui a fait la branche des Comtes d'*Auvergne, *rapportée cy-après*; 3. *Emmanuel-Théodose* de La Tour, Cardinal de Bouillon, né le 24 août 1643, qui a été Grand Aumonier de France, Abbé & Général de Clugny, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Vaast-d'Arras, de Saint-Martin de Pontoise, de Tournus, de Vicogne, &c. mort à Rome étant Doyen des Cardinaux, le deuxiéme mars 1715, en sa 72 année; 4. *Constantin-Ignace*, dit le Chevalier de Bouillon, né le dixiéme mars 1646, mort le troisiéme octobre 1670; 5. *Henri-Ignace*, Chevalier de Bouillon après son frére, mort le 20 février 1675; 6. *Elisabeth*, mariée le 20 mai 1656 à *Charles* de Lorraine, Duc d'Elbeuf, Gouverneur de Picardie, morte le 23 octobre 1680; 7. *Louïse*, Damoiselle de Bouillon, morte le 16 mai 1683; 8. *Emilie-Eléonore*, Religieuse Carmélite; 9. *Hippolyte*, aussi Religieuse Carmélite; & 10. *Mauricette-Fébronie*, mariée le 24 avril 1668, à *Maximilien*, Duc de Baviére, frére de l'Electeur, morte sans postérité le 20 juin 1706, âgée de 50. ans.

XII. Godefroy-Maurice de La Tour, II. du nom, Duc de Bouillon, Duc des Duchez-Pairies d'Albret & de Château-Thierry, Vicomte de Turenne, Comte d'Evreux & d'Auvergne, Baron de La Tour, & Seigneur de plusieurs autres grandes Terres, Pair & Grand-Chambellan de France, mourut le 26 juillet 1721, en sa 82 année. Il avoit épousé le 20 avril 1662, *Marie-Anne* de Mancini, niéce du Cardinal Mazarin, premier Ministre d'Etat, morte le 20 juin 1714, âgée de 64 ans, de laquelle il eut 1. *Louïs* de La Tour, Prince de Turenne, Grand-Chambellan de France en survivance, qui s'étoit signalé dans les troupes des Vénitiens contre les Turcs, mort d'une blessure reçue à la bataille de Steinkerque, le cinquiéme août 1692, sans laisser de postérité d'*Anne-Geneviéve* de Lévis-Ventadour, fille unique de *Louïs-Charles*, Duc de Ventadour, & de *Charlotte-Eléonore-Magdelaine* de La Mothe-Houdancourt, Gouvernante de la personne du Roi Louïs XV, qu'il avoit épousée le 26 février 1691, & qui prit une seconde alliance le 15 février 1694, avec *Hercule-Mériadec*, Prince de Rohan-Soubise; 2. Emmanuel-The'odose de La Tour, Duc d'Albret, qui suit; 3. *Frédéric-Jules* de La Tour, Seigneur de Lanquais & de Limeuil, connu en premier lieu sous le nom de *Chevalier de Bouillon*, & ensuite sous celui de *Prince d'Auvergne*, né le deuxiéme mai 1672, Chevalier, & en 1690 Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, & fait Capitaine de vaisseau du Roi en 1692. Il quitta depuis la Croix de Malte, & mourut à Paris après une longue maladie, le 28 juin 1733, au commencement de la 62 année de son âge. Il fut inhumé le lendemain au soir dans l'église des Théatins, après avoir été marié le 17 janvier 1720, avec *Catherine-Olive* de Trantes, fille de *Patrice* de Trantes Irlandois, Chevalier, Baron & Grand Thrésorier d'Angleterre, qui suivit en France le Roi Jacques II, en 1689, & d'*Eléonor* de Nagle de Monamini. Il eut d'elle *Godefroy-Jules* de La Tour, Comte de Château-Thierry, mort le onziéme avril 1725, dans la cinquiéme année de son âge; *Marie-Louïse-Adelaïde* de La Tour d'Auvergne, née le sixiéme décembre 1721, & morte le septiéme janvier 1727; & *Godefroy-Charles-Alexandre* de La Tour, Duc de Château-Thierry, né le 22 août 1725, & mort à Paris le 16 mai 1733. Le quatriéme fils de *Godefroy-Maurice* de La Tour, fut 4. *Henri-Louïs*, Comte d'Evreux, qui naquit à Paris le deuxiéme août 1674, fut fait Enseigne-Colonelle du régiment du Roi, au mois de mars 1691, pendant le siége de Mons, Colonel du régiment de Blaisois au mois d'octobre 1692, Brigadier d'Infanterie le 29 janvier 1702, & Maréchal de camp le 26 octobre 1704, vendit au mois d'avril 1703, le régiment de Blaisois, & traita en même tems d'un régiment de Cavalerie, le Roi lui ayant permis ce changement, afin qu'il pût avoir l'agrément de la charge de Colonel Général de la Cavalerie légere de France, dont le Comte d'Auvergne, son oncle, se démit en sa faveur au mois de février 1705, fut fait Lieutenant Général des armées du Roi le 20 juin 1708, & Gouverneur & Lieutenant-Général de l'Isle de France, & des villes & château de Soissons, de Laon, & de Noyon, au mois de septembre 1719. Il avoit épousé *Marie-Anne* Crozat, qui mourut à Paris sans enfans, le onziéme juillet 1729, âgée de 34 ans, & fut inhumée le lendemain aux Capucines. *Godefroy-Maurice* de La Tour eut encore 5. *Marie-Elisabeth*, Damoiselle de Bouillon; 6. *N.* . . . Damoiselle d'Albret, morte en 1696; & 7. *Louïse-Julie* de La Tour, appellée Mademoiselle de Château-Thierry, mariée le 22 juin 1698, à *François-Armand* de Rohan, Prince de Montbazon.

XIII. Emanuel-The'odose de La Tour, Duc souverain de Bouillon, Vicomte de Turenne, Duc d'Albret & de Château-Thierry, Comte d'Auvergne, d'Evreux, de Beaumont-Le-Roger, & du Bas Armagnac, Baron de La Tour & de Montgacon, Pair & Grand Chambellan de France, Gouverneur & Lieutenant-général de la Haute & Basse Auvergne, avoit d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Il eut en 1677 l'Abbaïe de Bonport, diocése d'Evreux, & ensuite celle de S. Sauveur de Rédon, diocése de Vannes, au mois d'août 1681. Il s'en démit en 1692, après la mort du Prince de Turenne, son frére aîné. Son pére s'étant démis en sa faveur du Duché d'Albret, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France le 28 mars 1713. Il fut pourvu de la charge de Grand Chambellan de France, aussi par la démission de son pére au mois de septembre 1715, & il prêta serment entre les mains du Roi, le quatriéme mars 1725, pour la charge de Gouverneur de la province d'Auvergne, en laquelle il avoit succédé à son pére dès 1721. Il mourut à Paris la nuit du 16 au 17 mai 1730, sur le minuit, âgé d'environ 63 ans. Son corps fut enterré le 19 aux Théatins, ses entrailles à S. Sulpice sa paroisse, & son cœur aux Jésuites de la rue-S. Antoine. Il avoit épousé 1. le premier février 1696, *Marie-Victoire Armande*, fille de *Charles-Belgique-Hollande*, Duc de La Tremouille, morte le cinquiéme mars 1717: 2. le quatriéme juillet 1718, *Louïse-Françoise-Angélique* Le Tellier, fille de *Louïs-François-Marie*, Marquis de Barbesieux, Chancelier des Ordres du Roi, Ministre & Sécretaire d'Etat, & de *Marie-Therése-Delphine-Eustochie* d'Alégre, sa seconde femme, morte en couches le huitiéme juillet 1719, en sa 21 année: 3. le 16 mai 1720, *Anne-Marie-Christine* de Simiane, de Moncha-de Gordes, fille unique d'*Edme-Claude-François* de Simiane, Comte de Moncha, Gouverneur de Valence & Sénéchal de Valentinois, & d'*Anne-Marie-Thérése* de Simiane de Pontevès, héritiére de Gordes, veuve en secondes noces de Charles Pot, Marquis de Rhodes, morte en couches le huitiéme août 1722, en sa 39 année: 4. *Louïse-Henriette-Françoise* de Lorraine, fille d'*Anne-Marie-Joseph* de Lorraine, Prince de Guise, Comte de Harcourt, & de *Marie-Louïse, Christine* de Castille de Montjeu. Du premier lit vinrent, 1. *Frédéric-Maurice-Casimir* de La Tour, Prince de Turenne, &c. Grand Chambellan de France en survivance, &c. né le quatriéme octobre 1702, mort le premier octobre 1723, après avoir épousé le 20 septembre précédent, *Marie-Charlotte* Sobieska, fille de *Jacques*, Prince de Pologne, Chevalier de la Toison d'Or, laquelle prit une seconde alliance avec dispense le premier avril 1724, avec *Charles-Godefroy* de La Tour, Prince de Bouillon, frére de son premier mari; 2. Charles-Godefroy qui suit; 3. *N.* . . . né & mort en 1699; 4. *Armande*, née en 1697, mariée le 23 février 1716, à *Louïs* de Melun, Duc de Joyeuse, Pair de France, Prince d'Espinoy, &c. morte en couches le 13 avril 1717, en sa 20 année; 5. *Magdelaine* de La Tour, née en 1698, morte en 1699; 6. *Marie Hortense-Victoire* de La Tour, née le 27 septembre 1704, mariée le 29 janvier 1725, avec *Charles-René-Armand* de la Tremouille, son cousin germain, Duc de Thouars, Pair de France, né le 14 janvier 1708, Colonel du régiment de Champagne, & Brigadier des armées du Roi: du second mariage est né 7. *Godefroy-Giraud* de La Tour, appellé d'abord *le Duc de Château-Thierry*, & en dernier lieu *le Comte d'Auvergne*, né le deuxiéme juillet 1719, mort d'une toux violente le 29 mai 1732: du troisiéme mariage est venue 8. *Anne-Marie-Louïse* de La Tour, Damoiselle de Bouillon, née le premier août 1722, mariée le 30 août 1734 avec *Charles* de Rohan, Prince de Soubise, né le 15 juin 1715, & reçu Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, le onziéme novembre 1734: du quatriéme lit naquit 9. une fille née le 20 décembre 1728.

XIV. Charles-Godefroy de La Tour, souverain Duc de Bouillon, Vicomte de Turenne, Duc d'Albret, & de Château-Thierry, Comte d'Auvergne, d'Evreux, de Beaumont-le-Roger, & du Bas Armagnac, Baron de La Tour & de Montgacon, Pair & Grand Chambellan de France, & Gouverneur, & Lieutenant-Général de la Haute & Basse Auvergne, né à Paris, le onziéme juillet 1706, & batisé le lendemain 12, fut fait au mois d'octobre 1723, Mestre-de-camp du régiment de Cavalerie de Turenne, vacant par la mort de son frére aîné. Son pére s'étant démis en sa faveur des charges de Grand Chambellan de France, & de Gouverneur de la province d'Auvergne, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi à Fontainebleau pour la premiére le 26 août, & pour la seconde le 16 septembre 1728. Il fit la campagne en Allemagne en 1733 & 1734, mais il quitta le service, & se démit de son régiment au mois de janvier 1735. De *Marie-Charlotte* Sobieska, son épouse, née le 15 novembre 1697, il a eu *Marie-Louïse-Henriette-Jeanne* de La Tour d'Auvergne, née le 15 août 1725; & un fils, né le 26 janvier 1728.

BRANCHE DES COMTES d'AUVERGNE.

XII. Fre'de'ric-Maurice de La Tour, II. du nom, second fils de Fre'de'ric-Maurice de La Tour, I. du nom, Duc de Bouillon, &c. & d'*Eléonore-Catherine-Fébronie* de Bergh, né le 15 janvier 1642, fut Comte d'Auvergne, Lieutenant-Général des armées du Roi, Colonel-Général de la Cavalerie-legére de France, & Gouverneur du Haut & Bas Limosin, & mourut le

23 novembre 1707, âgé de 66 ans. Il épousa 1. en 1662, *Henriette-Françoise* de Zollern, fille unique & héritiére de *Frédéric*, Prince de Hohen-Zollern, & d'*Elisabeth*, Marquise de Berg-op-Zoom, morte le 17 octobre 1698: 2. le premier avril 1699, *Elisabeth* de Wassenaer, morte le 16 septembre 1704, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent 1. *Emmanuel-Maurice* Grand-Croix, Profès de l'Ordre de Malte, mort l'an 1702; 2. *Henri-Oswald*, né le cinquiéme novembre 1671, fait le 23 août 1692 Abbé de S. Sauveur de Rédon, Ordre de S. Benoît, diocése de Vannes, & le 27 décembre 1694 Abbé de Conches du même Ordre, diocése d'Evreux, reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le onziéme mai 1695, Vicaire de M. Arnaud de Montmorin, Archevêque de Vienne, élu Coadjuteur de l'Abbaïe de Clugny, chef d'Ordre, diocése de Mâcon le 22 avril 1697, devenu Abbé titulaire le septiéme mars 1715, par la mort du Cardinal de Bouillon, son oncle, élu au mois de novembre 1698 Grand-Prevôt de l'église cathédrale de Strasbourg, dont il étoit Chanoine, ainsi que de l'église de Liége, fait au mois de mars 1718 Abbé de Notre-Dame de La Valasse, Ordre de Cîteaux, diocése de Rouen, sur la démission du Prince *Frédéric-Constantin* son frére, nommé au mois de novembre 1719 à l'Archevêché de Tours, d'où, avant que d'en avoir obtenu les Bulles, il fut transféré le huitiéme janvier 1721 à celui de Vienne, sacré le dixiéme mai 1722, Député de sa province à l'assemblée générale du Clergé, tenue en 1723, & à celle qui fut tenue en 1734, étant l'un des Présidens de cette derniére, pourvu en 1732 de la charge de premier Aumonier du Roi, nommé Commandeur de l'Ordre du S. Esprit en 1733; 3. François-Egon qui suit; 4. *Frédéric-Constantin*, Comte d'Oliergues, appellé *le Prince Frédéric*, né à Paris le troisiéme avril 1682, élu Chanoine de l'église cathédrale de Strasbourg le 25 février 1694, Prieur du Pont-Saint-Esprit, & de Nantua en Bugey en 1704, & de Longpont en 1706, pourvu en 1707 de celui de la Charité-sur-Loire par son oncle le Cardinal de Bouillon qui lui résigna en même tems la dignité de Prevôt de l'église cathédrale de Liége, fait le sixiéme novembre 1717 Abbé de Notre-Dame de La Valasse, Ordre de Cîteaux, diocése de Rouen, dont il se démit au mois de mars 1718 en faveur de *Henri-Oswald* son frére, monté dans le même mois à une place de Capitulaire du Chapitre de Strasbourg, dont il fut élu Grand Doyen le 22 juin 1722, ordonné Prêtre à Saverne par l'Archevêque son frére le huitiéme juin 1727, mort à Strasbourg le cinquiéme avril 1732; 5. *Elizabeth-Eléonore*, Abbesse de Torigny; 6. *Louïse-Emilie*, Religieuse Professe de l'Abbaïe de Notre-Dame de Soissons, Ordre de S. Benoît, nommée au mois de février 1707, à l'Abbaïe de S. Remi de Villers-Coteretz, diocése de Soissons, transférée au mois de novembre 1727 à celle de Mont-Martre-lez-Paris, dont elle prit possession le 13 mars 1728, & dont elle se démit au commencement de 1735; & 7. *Marie-Anne* de La Tour, Carmélite au fauxbourg-Saint-Jacques à Paris.

XIII. François-Egon de La Tour, Marquis de Berg-op-Zoom, dit le *Prince d'Auvergne*, né le 15 décembre 1675, fut Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, passa en juillet 1702, de l'armée du Roi, où il servoit en Allemagne, dans celle de l'Empereur, puis en celle des Etats Généraux, qui le nommérent Major-Général de leur Cavalerie en avril 1704, mourut le 27 juillet 1710, laissant de *Marie-Anne*, fille de *Philippe-Charles-François*, Duc d'Aremberg & d'Arschot, Prince du Saint Empire, Chevalier de la Toison d'Or, &c. & de *Marie-Henriette* de Caretto-de-Grana, qu'il avoit épousée le 20 novembre 1707, morte à Utrecht le 24 avril 1736, pour fille unique, *Henriette* de la Tour d'Auvergne, Marquise de Berg-op-Zoom, née le 24 octobre 1708, mariée le 15 février 1722, à *Jean-Christian*, Duc de Baviére, Prince Palatin de Sultzbach, morte de la petite vérole à Hippolstein le 28 juillet 1728, dans la 20 année de son âge, laissant un fils unique. * *Voyez l'Histoire de la Maison d'Auvergne* par Justel & par Baluze. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

T O U R (Henri de La) Vicomte de Turenne, Maréchal Général des camps & armées du Roi, Colonel-Général de la Cavalerie-legére, Maréchal de France, Gouverneur du Haut & Bas Limosin, (second fils de Henri de La Tour, Duc de Bouillon,) né à Sedan, au mois de septembre 1611, fit ses premiéres campagnes en Hollande, sous Maurice & Frédéric-Henri de Nassau, Princes d'Orange, ses oncles maternels. Etant passé en Lorraine, il servit avec son régiment au siége de la Mothe l'an 1634, & ayant extrémement contribué à la prise de cette place, il fut fait Maréchal de camp, quoique très-jeune. L'an 1635, il servit avec distinction à la retraite que le Cardinal de la Valette, qui commandoit une armée, fut obligé de faire de devant Mayence. Il fut blessé au siége de Saverne l'an 1636; mais il obligea les Impériaux à rendre la place, & les empêcha de prendre des quartiers d'hiver en Franche-Comté & de secourir Jonvelle, que le Duc de Weimar assiégeoit. L'an 1637, il servit au siége de Landrecies, & prit les châteaux d'Hirson & de Sorle, où il fit une action pareille à celle du célébre Scipion, à l'égard d'une très-belle femme qu'il fit rendre à son mari. Il rendit encore de grands services à la retraite des ennemis d'auprès de Maubeuge. L'année suivante ayant levé 4000 hommes dans l'Evêché de Liége, il les mena au Duc de Weimar, qui assiégeoit Brisach. Il se trouva au combat de Vitervhier, où les Impériaux furent battus, & à celui où les Lorrains furent défaits, & fit lever le siége d'Ensisheim. L'an 1639, ayant été envoyé en Italie, il se distingua au combat de la Routte près de Quiers, à celui de Casal, dont on fit lever le siége aux ennemis; à celui de Turin, & au combat de Moncalier où il fut blessé. Il contribua beaucoup à la conquête du Roussillon, où il servit en qualité de Lieutenant-Général l'an 1642. L'an 1643, il fut fait Maréchal de France, & donna des marques d'une grande conduite au combat de Fribourg l'an 1644. Il eut le malheur d'être battu au combat de Mariendal l'an 1645; mais il eut sa revenche à la bataille de Nordlingue trois mois après. Ce fut en cette même année qu'il rétablit l'Electeur de Tréves dans ses Etats. L'année suivante il fit la fameuse jonction de l'armée de France avec l'armée Suédoise, commandée par le Général Wrangel, après une marche de 140 lieues, & obligea le Duc de Baviére à demander la paix. L'an 1647, il donna des marques d'une grande sagesse à l'égard des troupes Suédoises qui se mutinérent. Lorsque le Duc de Baviére eut rompu le traité qu'il avoit fait avec la France, le Vicomte de Turenne gagna contre lui la bataille de Zumarshausen, & le chassa entiérement de ses Etats l'an 1648. Après la perte de la bataille de Rhétel, où il fut défait l'an 1650, suivant alors le parti des Princes, pendant les guerres civiles de France, il rentra dans les bonnes graces du Roi, qui lui donna le commandement de son armée l'an 1652. Les combats de Jergeau, de Gien, & du fauxbourg-Saint-Antoine, furent très-avantageux aux armes du Roi; aussi-bien que la retraite qu'il fit devant l'armée des Princes, à Villeneuve-Saint-George. L'an 1654, il fit lever le siége d'Arras aux Espagnols, prit Condé, Saint-Guilain, & plusieurs autres places l'an 1655. L'année suivante il fit une retraite honorable au siége de Valenciennes; ensuite dequoi il prit la Capelle. La prise de Saint-Venant & du Fort de Mardick, & le secours d'Ardres, furent les exploits de l'année 1657, & la suivante lui fut encore plus glorieuse, par la fameuse bataille des Dunes, & la prise des villes de Dunkerque, d'Oudenarde, d'Ypres, & de presque tout le reste de la Flandre: ce qui obligea les Espagnols à faire l'an 1660, la paix des Pyrénées, qui fut suivie du mariage de Louïs XIV avec l'Infante Marie-Thérése d'Autriche. Tant de services importans lui aquirent avec justice la charge de Maréchal Général des camps & armées du Roi. Après que la guerre eut été renouvellée avec l'Espagne l'an 1667, le Roi se servit de lui, par préférence à tout autre, pour commander sous sa Majesté, & on prit alors tant de places en Flandres, que les Espagnols furent obligez l'année suivante de demander la paix. Cette même année il fit abjuration de la Religion Réformée. Depuis, le Roi ayant résolu la guerre de Hollande, lui donna une de ses armées à commander. On prit 40 villes sur les Hollandois en 22 jours, l'an 1672. L'année suivante il chassa jusques dans Berlin l'Electeur de Brandebourg, qui étoit venu au secours des Hollandois, & le força à demander la paix. L'an 1674, il empêcha les ennemis de venir au secours de la Franche-Comté, & en favorisa la conquête. Il gagna les batailles de Sintsheim, de Ladenbourg, d'Ensisheim & de Mulhausen. L'an 1675, il gagna encore la bataille de Turckeim, & fit repasser le Rhin aux Impériaux qui avoient une armée de 70000 hommes. Il passa le Rhin pour donner bataille au Général Montecuculi, & le poursuivit depuis l'Abbaïe de Schuttern jusqu'à Saspach, près de la ville d'Acheren, où ayant monté sur une hauteur pour découvrir le camp de Montecuculi, il fut tué d'un coup de canon le 27 juillet, âgé de 64 ans. Le Roi, pour faire éclater publiquement sa reconnoissance, voulut qu'on lui rendît, dans l'église cathédrale de Paris, des honneurs tels qu'on les pourroit rendre au premier Prince du sang: on y célébra un service solemnel, où les Cours souveraines assistérent. Enfin, sa Majesté voulut que son corps fût porté dans l'Abbaïe de Saint-Denys, lieu de la sépulture des Rois, des Reines, & des Princes de la Maison de France, où le Cardinal, son neveu, lui a fait élever un superbe mausolée. Ce grand homme avoit épousé l'an 1653, *Anne* de Nompar de Caumont, fille d'*Armand*, Duc de la Force, & Maréchal de France, morte avant lui, sans avoir eu d'enfans.

T O U R (Bertrand de La) Cardinal, Archevêque de Salerne, né à Cambolic, dans le diocése de Cahors, & Religieux de Saint-François, après avoir enseigné la Théologie dans cet Ordre, fut Provincial de Guienne; & étant venu à Avignon, il fut renvoyé en Italie, par le Pape Jean XXII, pour y ménager diverses affaires importantes. A son retour le Pape le nomma Vicaire Général de son Ordre, pendant le Schisme de Michel de Céséne, & l'employa pour réduire à leur devoir ceux de cet Ordre, qu'une opinion particuliére, sur leur vœu de pauvreté imaginaire, avoit soulevez. Il s'acquitta tres-bien de ces Commissions; & après avoir été élevé par le Pape à l'Archevêché de Salerne, il fut créé Cardinal l'an 1320. Ensuite il fut pourvu de l'Evêché de Frescati, & de quelques Abbaïes, & mourut vers l'an 1329. * Wading. Frizon. Aubery, &c.

☞ Quelques Auteurs confondent Bertrand de La Tour, avec un autre Bertrand de Milan, aussi Religieux de Saint-François, vers l'an 1325, que plusieurs mettent au nombre des Cardinaux. Trithéme parle de ses Ouvrages, & lui attribue des Commentaires sur le Maître des Sentences; *Sermones de Epistolis*; *Sermones Evangeliorum*, *&c.*

T O U R (Bernard de La) Cardinal Diacre, du titre de saint Eustache, second fils de Bernard, I. du nom, Seigneur de La Tour, & de *Béatrix* de Rodès, fut destiné à l'état ecclésiastique; & après avoir été Sous-Diacre Apostolique, il fut créé Cardinal par Clément VI, aux Quatre-tems de septembre, l'an 1342. Ce Prélat se trouva à l'Election d'Innocent VI, & mourut de peste à Avignon le 13 août 1361. * Bosquet, *in Clement. VI.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card.* Justel, *Hist. d'Auvergne.* Onuphre. Sainte-Marthe, &c.

T O U R (Claude de La) fille aînée de *François* de La Tour, II. du nom, Vicomte de Turenne, & d'*Anne* de La Tour, ou de Boulogne, sa séconde femme, épousa l'an 1535, *Just* de Tournon, Baron de Tournon, & Comte de Roussillon. Cette Dame fit éclater son courage au siége de Tournon, qu'elle fit lever aux Huguenots qui s'étoient revoltez. Le Roi Charles IX la donna pour Dame d'honneur à Marguerite de France, Reine de Navarre. Elle eut deux fils & plusieurs filles, qui n'ont

n'ont pas été moins illustres qu'elle. * Hilarion de Coste, *des Femmes Illustres.*

TOUR (Pierre-François d'Arérez, de La) Superieur Général de l'Oratoire de Jesus, mourut subitement à Paris dans la maison de la rue-S. Honoré le 13 fevrier 1733, âgé de près de 80 ans. Il entra dans la Congrégation au mois d'août 1672, & y professa la Philosophie pendant six ans. En 1680, on l'appella au Séminaire de S. Magloire, dont il a été Directeur & Supérieur jusqu'en 1696, qu'il fut élu le 14 de septembre Supérieur Général de sa Congrégation. C'étoit un homme de beaucoup de talens, & qui a prêché avec beaucoup de réputation & de succès. * *Le Supplément de Paris*, dans l'article de l'ORATOIRE DE JESUS.

TOUR (La) ancienne Maison, d'où sont sortis les Comtes de La Tour, en Italien de LA TORRE, & de THURA en Allemand. Elle a donné origine aux Comtes de TAXIS ou TASSIS & de VALSASSINE, qui sont devenus Princes de l'Empire, Généraux Héréditaires des postes de l'Empire; & a produit plusieurs Officiers généraux en Allemagne & en Italie, des Chevaliers de la Toison d'Or, &c. Cette Maison prétend descendre de la Maison de La Tour-d'Auvergne, par le troisiéme fils de GE'RAUD de La Tour-d'Auvergne, I. du nom, qui dans le commencement du XI siécle, alla s'établir dans le Milanois. * *Histoire de la Maison de La Tour-Taxis*, imprimée à Bruxelles en trois tomes, *in folio*, &c.

TOUR (César de Cadenet de La) Seigneur de Tamarlet & de Tournefort, est le premier de la Maison de Cadenet, qui ait joint le nom & les armes de La Tour de Carpentras, avec les armes de Cadenet, qui sont d'azur à un taureau d'Or, rampant ailé. Il étoit l'aîné de la Maison de Cadenet, qui reconnoît pour tige *Guillaume* de Cadenet, Viguier de Marseille en 1294, en un tems où cette ville jouïssoit encore à peu près des mêmes droits, dont avoient joui ses Vicomtes, qu'on regarde communément comme des Souverains. Les Descendans de ce Guillaume se sont tous alliez aux plus nobles Maisons de Provence: on ne rapportera de suite que les aînez. *Bertrand* vivoit en 1296, & *Rustan* en 1324. *Pierre* épousa en 1379, *Lucie* de Béolis, Dame de Faveau. *Bertrand* II contracta mariage en 1430, avec *Catherine* de Sabran, de cette famille, dont étoit saint Elzéar, le chaste époux de sainte Delfine. *Louïs* prit alliance en 1450, avec *Marguerite* de Lamanon. *Elzéar* se maria en 1489, avec *Marguerite* d'Agout de Rognes. *Antoine* s'allia en 1534, avec *Honorade* de Roux-de Beauvezès. *Ambroise* fut en 1582 mari d'*Etiennette* de Bombeau, de La Tour de Carpentras; & de ce mariage naquit *César*, qui ajoûta le surnom de La Tour à celui de Cadenet-Tamarlet, & qui épousa en 1613. *Lucréce* de Biord, fille de *Pierre* de Biord, & de *Catherine* de Fourbin, sa sœur *Isabelle* ayant été mariée la même année à *Louïs* de Fourbin, Sieur de Bonneval, frére du Grand-Prieur de Saint-Gilles.

César eut plusieurs enfans, 1. *Charles*, Chevalier de Malte; 2. *Pierre*, Religieux de l'Ordre de saint Benoît à Mont-Majour-lès-Arles; 3. *Thérése*, alliée au Marquis de Renaud, Seigneur d'Alléne; *Lucréce*, mariée à *François* de Thomas de La Valette; & 4. *François*, qui épousa en 1644, *Charlotte* de Mars de Liviers, dont naquit *César* II, qui prit alliance en 1677, avec *Gabrielle* de Vallavoire.

Les enfans de César II sont 1. *François*, Conseiller au Parlement de Provence, qui de son mariage avec *Catherine* de Guesdan, fille de *Pierre* de Guesdan, Président en la Cour des Comtes, a eu *César* & *Joseph*; 2. *Auguste*, seul Conseiller-Clerc au Parlement de Provence; 3. *César*, Chanoine en l'Eglise de Riès; 4. *Joseph*, Capitaine de Galére; & 5. *Marie*, alliée au Sieur d'Hermite, Seigneur de Maillane. * *Contracts de mariage, & autres titres.*

TOUR. *Voyez* LANDRI DE LA TOUR.

TOUR DE BABEL. *Voyez* BABEL.

TOUR de *Drusus* ou de *Straton*. *Voyez* DRUSUS.

TOUR DU PIN, bourg de France dans le Dauphiné, à huit lieues de Lyon, vers le Levant. La tour, d'où ce lieu a pris son nom, est maintenant ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOUR DE ROUSSILLON: cette tour est dans le Roussillon sur une colline, près du Tet, à demi-lieue au dessous de Perpignan. C'est la place de l'ancienne *Ruscino*, *Rusino*, *Ruscinus*, qui a donné son nom au Roussillon, & des ruïnes de laquelle Perpignan à été bâti. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

TOUR DE LE'ANDRE, petite forteresse, que les Turcs appellent *Khes-Calasi*, c'est à dire, *le château de la Pucelle*, & que les Européens nomment *la Tour de Léandre*, sans fondement, puisque ce n'est pas en cet endroit que Léandre passoit l'eau pour aller voir sa Maîtresse Héro; mais au Détroit des Dardanelles. Elle est située sur un rocher au milieu de la mer, entre la pointe du Serrail de Constantinople, & Scutari, qui est de l'autre côté en Asie. Sa figure qui est quarrée, est garnie de plusieurs piéces de canon. De ce lieu on voit avec plaisir la ville de Constantinople, & tous les environs, qui ont quelque chose de si charmant, que quelques Voyageurs ont dit que de là ils croyent arriver dans une ville enchantée. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

TOUR DE LONDRES (La) Ce lieu est remarquable à plusieurs égards. C'est une forteresse & un grand arsenal. C'est le lieu où se fabrique la monnoye, & où l'on garde les joyaux de la Couronne. C'est le répositoire des Archives du Royaume, & la prison des Pairs du Royaume & des Membres de la Chambre Basse du Parlement. Cette forteresse, appellée *la Tour*, à cause de la grande tour blanche & quarrée, qui est au milieu, est située près de la Tamise, au dessous du pont, à l'Orient de la ville de Londres. Elle a environ un mille de tour, & est environnée d'une vieille muraille, avec un fossé fort large & profond. Elle commande la cité & la riviére, & tous les jours on y envoye une Compagnie de Soldats pour monter la garde. Mais en cas de danger, il y a certains quartiers dépendans de la Tour, & qu'on appelle *Hamlets*, qui sont en plusieurs Paroisses de grande étendue, dont la Milice, qui consiste en deux Régimens d'infanterie, forme un corps d'environ trois à quatre mille hommes. Ce corps est obligé, au prémier commandement du Connétable de la Tour, de venir renforcer la garnison en cas de nécessité. Les lieux qu'on appelle *Artillery-Ground*, & *Little Minories*, sont aussi des dépendances de la Tour. Il y a toûjours à la Tour soixante piéces de canon en batterie, que l'on tire les jours de réjouïssance publique. Tous les navires qui passent devant cette forteresse la saluent, & pour trois coups de canon la Tour en rend un. Dans le Bureau de la Monnoye, il y a plusieurs Officiers qui en dépendent, dont le salaire se monte en tout à plus de 2000 livres sterling par an. Dans la Chambre des joyaux, on voit les *Regalia*, c'est à dire, les emblêmes de l'autorité royale. Tels sont, 1. la *Couronne* avec laquelle tous les Rois d'Angleterre ont été couronnez depuis le tems d'Edouard *le Confesseur*; 2. le *Diadéme*; 3. le *Globe* que sa Majesté tenoit en sa main gauche à son couronnement, au sommet duquel il y a un joyau, qui a près d'un pouce & demi de hauteur; 4. le *Sceptre royal avec la croix*, qui a un autre joyau de grand prix au dessous; 5. le *Sceptre avec la colombe*, qui est l'emblême de la paix; 6. le *Bâton de S. Edouard*, qui est tout d'or battu, & que l'on porta devant la Reine à son couronnement; 7. *Curtana*, ou l'épée sans pointe, emblême de la clémence, qu'on porte entre les deux épées de la Justice, la spirituelle & la temporelle, au couronnement; 8. les *Eperons d'or*; 9. l'*Ampoulle* ou *Aigle d'or*, qui contient l'huile consacrée avec laquelle les Rois & les Reines sont oints, & la *cuillier d'or* dans laquelle l'Evêque verse l'huile; 10. la *riche Couronne de parade* que sa Majesté porte lorsqu'elle est au Parlement, & où il y a une grosse émeraude qui a sept pouces de grosseur, une des plus belles perles qu'il y ait dans l'univers, & un rubis d'une valeur inestimable; 11. un *Sceptre d'Ivoire avec une colombe*, fait pour la femme du dernier Roi Jacques; 12. la *Couronne*, le *Globe* & le *Sceptre*, qui furent faits pour la feue Reine Marie. On y voit d'ailleurs une *saliére* de parade de la figure de la Tour, dont on se sert au festin du couronnement, de très beaux *fonts de batême* d'argent doublement doré, pour servir à la famille royale, & une grande *fontaine d'argent*, qui fut présentée au Roi Charles II, par la ville de Plimouth. Les Archives contiennent des Actes de Parlement, & des Traitez de paix en original. On y trouve une infinité de piéces authentiques, touchant les exploits de cette Nation en France, & autres païs; les ligues & les traitez avec les Princes étrangers; les loix qui regardent l'Irlande, la domination & le pouvoir des Anglois sur les Mers Britanniques; les Contracts qui assûrent aux particuliers la possession de leurs Terres; les prétentions des Anglois au Royaume de France; la fondation des Abbaïes, & autres Maisons religieuses; l'étendue des Terres & Maisons seigneuriales, & ce qu'ils appellent *Inquisitions post mortem*, qui sont très nécessaires dans les procès, où il s'agit d'établir le droit de succession, &c.; les donations de la part de la Couronne aux Sujets, tant au dedans qu'au dehors du Royaume; les procédures & plaidoyers en Chancellerie, & dans les Cours qui jugent suivant le Droit Coutumier; les Actes ou Contracts passez à l'Echiquier entre partie & partie; l'établissement de tous les Offices dans le Royaume; les bornes de toutes les forêts en Angleterre, avec plusieurs droits qu'ont les Habitans aux communes & aux pâturages qui s'y trouvent, &c.; les Actes publics envoyez de tems en tems à la Tour, par un ordre émané pour cet effet de la *Chapelle des Rôles*; & du Bureau qu'on appelle *Petty-Bag-Office*, à mesure que ceux-ci les reçoivent des autres Bureaux. Hormis les Dimanches, les jours de Fête, de jeûne, ou d'actions de graces, le Bureau des Régitres est toûjours ouvert, & il y a toûjours quelqu'un pour recevoir ceux qui y ont à faire, depuis sept heures du matin jusqu'à onze, & depuis une heure jusqu'à cinq après midi. Il n'y a que les mois de Décembre, Janvier, & Février, où il n'est ouvert que depuis huit heures du matin jusqu'à onze, & après midi depuis une jusqu'à quatre. Il y a une Eglise Paroissiale à la Tour, appellée *Ecclesia S. Petri ad Vincula*, qui est à la présentation du Roi, & exemte de la Jurisdiction de l'Archevêque. Pour le Gouvernement de cette importante place, il y a un Connétable, qui est ordinairement une personne de la prémiére qualité, ou Gouverneur ou Lieutenant, qui a sous lui un Sous-Lieutenant, & un autre Officier, qu'on appelle *Gentleman Porter*, ou l'Officier de la Porte. Les gages du Connétable sont de mille livres sterling par an, & ceux du Lieutenant de 200. Il a d'ailleurs des profits considérables de ceux qui sont mis prisonniers à la Tour, & du privilége qu'il a de disposer des Offices de Gardes des prisonniers. Un Duc prisonnier à la Tour paye deux cens livres sterling à son entrée; chaque Pair du Royaume au dessous d'un Duc cent livres sterling, & toute autre personne au dessous des Pairs, paye 50 livres sterling. Le Connétable & le Lieutenant sont en vertu de leur Office, Juges de paix dans les Provinces de Middlesex, de Surrey, & de Kent. L'Officier de la porte a le soin des portes, dont il doit remettre les clefs tous les soirs au Connétable, & en son absence au Lieutenant, & les recevoir de lui le matin. Il commande les Gardes des prisonniers, lorsqu'ils sont en faction, & quand il entre un prisonnier à la Tour, il est en droit de lui demander son juste-au-corps, ou 30 livres sterling, si c'est un Pair du Royaume, & cinq d'un qui n'est pas Pair. Dans la Cour des Régitres, qui s'y tient tous les Lundis pour dettes, ou pour des fautes commises, &c., il

a le

a le même pouvoir qu'un Schérif. Les Gardes des prisonniers qui sont au nombre de 40, doivent faire garde aux portes, & prendre soin qu'aucun Etranger n'y entre avec l'épée au côté. Lorsqu'un prisonnier arrive a la Tour, il est mis dans une des maisons de ces Gardes, & le Garde doit veiller sur lui, & lui tenir compagnie comme son Garde. Ils sont vêtus comme les Halebardiers de la Garde à la Cour, & considérez comme serviteurs du Roi, prêtant serment devant le Grand Chambellan, ou devant le Clerc du *Chéque*. Dans les causes ecclésiastiques & dans les examens des testamens, la Tour & ses dépendances ont une jurisdiction royale, d'où il n'y a point d'appel, si non dans la Cour de la Chancellerie. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II. tome* 1. *p.* 176 *& suiv.*

TOUR SANS VENIN, lieu dans le Dauphiné, où sont de vieilles ruïnes auxquelles on donne le nom de *Tour sans venin*, parce qu'il n'en souffre point. Ce fut autrefois une tour quarrée, située à une lieue & demie de Grenoble, au delà de la riviére de Drac, proche du village de Seissen: ce ne sont plus à présent que de chétives masures. * Du Mont, *Voyage de France*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TOURAINE, Province & Gouvernement de France, avec titre de Duché, prend le nom de ses peuples anciens, appellez *Turones*, & non *Turupii*, comme on le lit dans Ptolomée, lorsqu'il fait mention de *Cæsarodunum*, ville capitale du païs. Elle a au Levant le Blaisois, & une partie du Berry; au Couchant l'Anjou, & une partie du Poitou; au nord le Vendomois & le Maine; au midi le Poitou le long de la Creuse, & le Berry. Son étendue du Couchant au Levant, depuis Candes jusqu'à Valiers-les-Grands, est de vint-deux lieues; & du midi au septentrion, elle est de vint-quatre. Ses principales riviéres, outre la Loire qui y passe, sont le Cher, l'Indrois, l'Indre, la Clayse, la Creuse, la Vienne, la Branfle & la Cisse. On trouvera chacune de ces riviéres sous son nom, hormis l'Indrois, qui est une petite riviére qui prend sa source près du village d'Escueillé, vers les confins du Berry, coule du sud-est au nord-ouest, passe à Ville-Loing & à Montrésor, & va se décharger dans l'Indre, à trois lieues au dessous de Loches. La Touraine est garnie des forêts d'Amboise, de Loches, de Beaumont, & de Montrichard. Elle renferme de fort belles maisons, comme le Plessis-lez-Tours, Amboise, & Loches, qui appartiennent au Roi; Chenonceaux sur le Cher, enrichie de marbres anciens par Catherine de Médicis, Reine de France; Cousiére au Duc de Montbason; Champigny au Duc d'Orléans; Montgaugier, Château-Regnaud, le Grand Pressigny, & La Guierche.

Tours est une Eglise métropolitaine, avec les suffragans que nous marquerons. Cette ville a un Siége Présidial, un Hôtel des Monnoyes, & une Généralité, dont la Touraine, l'Anjou & le Maine dépendent. Châtillon-sur-Indre a aussi un Présidial. Elle a encore cinq Elections, savoir, Tours, Chinon, Loudun, Loches & Amboise. Amboise, situé sur la Loire, est un séjour délicieux, & autrefois royal, avec un pont de quatre arcades, & un Bailliage royal. La ville a eu des Seigneurs particuliers, qui ne sont plus, & a donné son nom à une famille illustre & ancienne. Les autres lieux sont Langest, ville assez bonne, avec un château, un peu au dessus du confluent de la Loire & de l'Indre, vers le Levant, avec un Siége Royal; Loches, avec une église collégiale de Notre-Dame, & un Siége Royal; Chinon, ville agréable, & séjour du Roi Charles VII, avec château, garnison, Gouverneur & Siége Royal: là commencent les grandes lieues pour aller en Poitou. L'Isle-Bouchard est sur la Vienne qui l'entoure. Il y a deux Azay, l'un sur l'Indre, nommé *Asay-le-Brûlé* ou *Azay-le-Rideau*; & l'autre sur le Cher, appellé *Asay-le-Féron*. Montrichart est en la plaine, entouré de rochers, & d'une forêt qu'on appelle de son nom; dans les fauxbourgs il y a des maisons sous terre, & au-dessus des jardins & des vignobles. Cande ou Candes est située à l'endroit où la Vienne se joint avec la Loire; La Haye en Touraine est sur la Creuse; Monsoreau, Comté, sur la Loire, est au dessus de Saumur; Saint-Marc, est un bourg fermé avec château & un jeu de mail taillé dans le roc. La Pille est une antiquité de brique, haute & quarrée, épaisse de quatre toises; Saint-Michau est la premiére Châtellenie de Touraine; Maillé ou Luynes est Duché & Pairie érigée l'an 1619, près de Tours; Paulmy, est un Vicomté avec un vivier, clos de murailles, & qui s'étend près de deux lieues; Chaumont, est un lieu de plaisance. Ajoûtez à tous ces lieux, Cormery, Abbaïe; Marmoutier, où se voit une cheminée de structure surprenante; Montrésor; Saint-Maur; Beaulieu; Montbason, Duché-Pairie, & plusieurs autres Siéges, places & Seigneuries. La riviére de Loire, comme nous l'avons marqué, forme quelques isles. Celles qui appartiennent à la Touraine, sont les suivantes, l'Isle des Canes, près du bourg de Veusves; celles de Saint-Jean & des Hastelliers, proche d'Amboise; l'Isle Tribon & du Lavoir, près de Bondesir; l'Isle-Mahoudeau, près de Vervou; celle de la Roche-Courbon, près de Tours; celle de Torçay, vis à vis de Tours; celle de Vorger est un peu au dessous de Maillé ou Luynes; celle du Buisson-Berthenecy, vis à vis de Maillé; celle de Druyneau près de la Pille-Saint-Marc; celle de Bec-de-Cher proche de Langest; celle des Trois Volets, proche d'Ingrande; celle de Saint-Martin, un peu au dessous d'Ingrande; celle de la Chapelle Blanche, vis à vis du bourg de même nom sur la levée; celle du petit Saint-Martin, proche du port d'Ablenois, où l'Indre se perd dans la Loire; celle de Sauget, vis à vis du port d'Ablenois. On trouve encore les Isles de Chosé, qui sont quatre, les unes proche des autres, deux lieues au dessus de Candes; & celle de Saint-Côme, formée par une branche du Cher, entrant dans la Loire. Il n'y a point de païs en France, où le printems, l'été, & l'automne soient plus agréables, & l'air meilleur. Les fruits y sont excellens, comme les poires, & autres qu'on transporte à Paris: en sorte que c'est à bon droit qu'on appelle la Touraine, *le Jardin* ou *le Verger de la France*. Les blez & les vins y abondent, & les bois n'y manquent point, soit pour la chasse, soit pour brûler. A deux lieues au dessous de Tours, près des Savonniéres, sur le bord de la Loire, est un rocher creusé, d'où sortent des gouttes d'eau qui forment plusieurs figures, les unes rondes, les autres longues, & semblables à des amandes, qui sont néanmoins toutes fort blanches & polies, & ressemblent à la dragée: ce qui a souvent trompé dans les festins ceux qui n'y prenoient pas bien garde. Près de Colombiers, à deux lieues de Tours, sont quelques cavernes, où l'eau se glace au cœur de l'été. On trouve en Touraine de la pierre tres-blanche, aisée à tailler, & propre à bâtir, principalement autour de Loches. Il y a aussi des eaux minérales à Rochepofay, petite ville située sur la Creuse. Le peuple y est bon, doux & fort fidéle aux Rois. Pour le langage, les Tourangeaux parlent fort bien, & ont l'accent fort bon, ainsi qu'à Blois & à Orléans. Quoiqu'ils soient gens de trafic, ils le sont aussi de plaisir: c'est pourquoi l'on a dit *Rieurs de Tours*. La ville de Tours est renommée par la soye & les manufactures: ce qui cause le trafic des draps de soye, & enrichit les Habitans. Le voisinage du Cher & de la Loire, pour le transport commode des marchandises & des denrées, contribue à ce Négoce, & le rend aisé. On y fabrique aussi des laines, pour y faire des Draps de tout prix & de toutes sortes, & les teintures y sont fort bonnes. A la faveur de ce commerce, & des revenus provenans des champs, vignes, jardins & prairies, les Habitans de tout le païs ne peuvent être qu'accommodez.

Il y a quantité de châteaux & de places fortes en Touraine; mais les principales sont Chinon, Loches & Amboise. Loches & Beau-lieu sont deux villes, qui sont quasi jointes, & qui de loin ne paroissent qu'une même ville, car il n'y a entre deux qu'une petite riviére & une prairie. Une grande levée qui est au milieu, & un pont sur la riviére, joint à la levée, joignent les deux villes. Loches est sur la pente d'une montagne, & le château au dessus. Il n'y a qu'une seule entrée par un superbe portail, défendu d'un boulevart, de fortes murailles, & de doubles fossez. Le rocher a en circonférence près de douze mille pas, & est hors d'escalade; le mont voisin, nommé de Viguemont, autrefois contigu à la forteresse, forme à présent un fossé large & profond. Le logis royal & celui de la belle Agnès, l'un & l'autre bâtis, ou par Louïs XI, ou par Charles VIII, n'en font aujourd'hui qu'un seul. La grosse tour est à présent découverte; les murailles qui en restent ont plus d'une toise d'épaisseur, & on y voit un donjon & des cages, qui ont servi & servent encore de prison bien sûre. Amboise a des tours fort épaisses, élevées sur la Loire, jusqu'à la hauteur du sommet de la montagne; les nouvelles fortifications d'Amboise ont été abattues. Toutes ces places sont fortes par leur situation; mais elles sont plus recommandables pour la beauté de leurs aspects & de la campagne, & pour les fruits délicats qui naissent dans leurs terroirs & jardins. La terre y est molle & délicieuse; ce qui a fait dire à un excellent Poëte Italien, mais sans beaucoup de réflexion, qu'il ne falloit pas envoyer à la guerre les Habitans d'Amboise, de Blois & de Tours. La Touraine a appartenu quelque tems aux Descendans de Thibaut *le Tricheur*, Comte de Chartres & de Blois. Vers l'an 1044, Géofroy Martel, Comte d'Anjou, qui avoit pris Tours, se fit céder la province par le Comte Thibaut, son prisonnier, à la charge de l'hommage, & elle passa à ses Descendans, Comtes d'Anjou & Rois d'Angleterre; mais en 1202, elle fut réünie à la Couronne par la félonie de Jean, Roi d'Angleterre. L'an 1356, le Roi Jean l'érigea en Duché-Pairie en faveur de Philippe son fils, depuis Duc de Bourgogne. Elle a été donnée plusieurs fois ensuite en appanage; mais après la mort de François, Duc d'Alençon, frére de Henri III, elle a été réünie au domaine. Elle a deux Bailifs d'épée, l'un à Tours, & l'autre à Châtillon-sur-Indre. On y trouve deux Duchez & Pairies, Montbason, & Luynes ou Maillé; deux Marquisats, celui de Brenne, & celui de Montgaugier érigé de nouveau; les Comtez de Buzançois, de Sainte-Maure & de Chinon; plusieurs Baronnies, savoir, Preuilly, Ligueil, Beaulieu, Grand Pressigny, La Haye, Château-Regnaud & autres. Il y a plusieurs Abbaïes en Touraine, savoir, Marmoutier, au fauxbourg de Tours; Saint Julien dans la ville; Cormeri sur l'Indre, fondée par Charlemagne; Ville-Loing, par Charles *le Chauve* & par Louïs *le Germanique*, sur l'Indrois; Beaulieu-lès-Loches sur l'Indre; Turpenay, Royers, Bois-Aubry, Beaumont-les-Tours, La Clarté-Dieu, Fontaine-les-Blanches, Beaugeray, Moncy, Aigues-Vives, Gadine, &c. * Isaac François, *Topogr. du païs de Tours*, & *Description de la Touraine*. Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Thibaud de Pleney, *Description de la Touraine*. Davity, *Description de l'Europe*.

* TOURBIER (Pierre) Chirurgien, s'est fait une grande réputation dans presque toute l'Europe. Il étoit de Péronne en Picardie, & vint de bonne heure à Paris où il brilla dans les commencemens. Il a été Prevôt perpétuel de S. Côme & premier Consulteur des armées du Roi. Il exécuta avec diligence & constance les fonctions de cette charge. Il étoit à tous les blessez, les soulageoit avec une dextérité & une habileté surprenante, les caressoit, leur parloit en frére, se montroit plein de compassion pour eux & veilloit jour & nuit pour leur guérison. Le Roi Louïs XIV, charmé de M. Tourbier lui donna bien des marques de sa bienveillance. Cet habile homme revint à Paris après la paix & y servit le Public avec le même zéle & le même succès. Il mourut tres regretté le cinquiéme

quiéme feptembre 1686, âgé de plus de 80 ans. Il a eu un frére aîné Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

TOURNAISIS ou TOURNESIS, contrée des Païs-Bas, dans la Flandre, autour de l'Efcaut & vers les confins du Hainaut. Tournay & S. Amand en font les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOURNAY fur l'Efcaut, ville de Flandre, appartenant au Roi de France, puis à l'Empereur, avec Evêché fuffragant de Cambray, & Parlement, eft tres-ancienne, & eft nommée dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans l'onziéme Epître de faint Jérôme. Elle eft entre Valenciennes, Courtray, Oudenarde & Ath, à quatre ou cinq lieues de chacune, à neuf de Cambray à dix de Gand & à treize de Bruxelles. Saint Piat en eft le plus ancien Evêque. Du tems de faint Médard, vers l'an 623, le Siége de Tournay fut réüni à celui de Noyon, & demeura en cet état jufques vers l'an 1147 ou 1148, où à la priére de faint Bernard, le Pape Eugéne III établit un Evêque dans l'églife de Tournay. Elle étoit alors fous la métropole de Rheims; & n'eft fous celle de Cambray, que depuis l'érection des nouveaux Evêchez dans le Païs-Bas l'an 1559. Cette ville eft tres-forte, & étoit défendue par un château, qu'on difoit avoir été bâti par les Anglois. Les François s'en rendirent maîtres l'an 1518; & depuis, l'Empereur Charles-*Quint* la prit fur eux l'an 1521. Louïs *le Grand* la prit l'an 1667, y fit faire de nouvelles fortifications, avec une citadelle qui eft la plus belle de l'Europe, l'embellit de cafernes magnifiques, & y fit élever un fuperbe bâtiment pour les féances du Parlement de Flandre, qu'il y établit; mais cette place ayant été prife par les Alliez, avec plufieurs autres en Flandre, il la céda par la paix d'Utrecht à l'Empereur, qui a permis aux Etats Généraux de Hollande, d'y entretenir garnifon à fes dépens. Outre l'églife cathédrale de Notre-Dame, qui eft tres-belle, il y a encore à Tournay dix paroiffes, deux Abbaïes, & diverfes autres maifons religieufes. La ville eft grande, riche & marchande: elle fleurit par foixante & douze fortes de métiers principaux qu'on y exerce, & eft capitale d'un petit païs, dit *le Tournaifis* ou *Tournefis*. Louïs Guillart, Evêque de Tournay, y fit des Ordonnances fynodales l'an 1520, & Maximilien de Gand l'an 1643. Il y a trente Abbaïes dans le Diocéfe de Tournay, qui avoit une très grande étendue avant que le Pape Paul IV en eût démembré ceux de Gand & d'Ypres. Il contient préfentement les Châtellenies de Lille & de Tournay, & partie des territoires de Douay & de Courtray. Il y a environ deux cens Paroiffes, qui font divifées en fix Doyennez Ruraux. On obferve à Tournay une coutume bien finguliére dans les enterremens des perfonnes de qualité. Lorfqu'on porte le corps du mort de la maifon à l'Eglife, on couvre de paille non feulement le chemin par où le corps doit paffer, mais auffi toute l'Eglife. Les fiéges du chœur, l'Autel & le cercueil en font tous couverts pendant le fervice, où tous les parens & les amis affiftent en cérémonie, chacun ayant fa place en cette paille. Depuis qu'il y a garnifon Hollandoife à Tournay, on y a érigé une Eglife Françoife Réformée. * Jean Coufin, *Hift. de Tournay.* Jean Buzelin, *Gallia Flandr. Sacra & Prof.* Gazey, *Hift. Ecclefiaft. des Païs-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Guichardin. Le Pére Bouffingaut & Jouvin de Rochefort, *Voyage des Païs-Bas.* Audiffret, *Géogr. ancienne & moderne*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TOURNAY (Guibert ou Wibert de) *Voyez* GUIBERT.

* TOURNAY (Guillaume de) Religieux de l'Ordre de S. Benoit dans le monaftére de S. Martin de Tournay a donné au Public un recueil qui a pour titre *Flores ex Operibus Divi Bernardi, id eft, Opus Exceptionum five Florum, libris decem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 335.

* TOURNAY (Simon de) de Flandre, au rapport de Henri de Gand & de Trithéme, qui difent qu'il a occupé à Paris une chaire de Théologie, & qu'il a écrit, *Sententiarum Expofitio; Quæftiones Variæ; in Symbolum Athanafii.* Quelques uns attribuent ces Ouvrages à Simon Thurnaius. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 813 & 814.

TOURNAY, bourg de France, en Gafcogne, dans le Comté de Cominges, fur le Larroz, entre Tarbe & Saint-Bertrand. * Maty, *Dict. Géogr.*

TOURNEBEUF. *Voyez* TURNE'BE (Adrien.)

TOURNEBU, ancienne Baronnie, à cinq lieues de Caën, entre Thury & Falaife, appartient à la Maifon de TOURNEBU, l'une des plus anciennes & des plus illuftres de la province. L'an 1066, des Seigneurs de ce nom pafférent en Angleterre avec Guillaume *le Conquérant*; & d'autres fe croiférent l'an 1099, avec les Princes Chrétiens. * Du Moulin. Du Chêne, *Hift. de Normandie.*

I. GUILLAUME I, de Tournebu, l'un des bienfacteurs des Abbaïes de la Trinité-du Mont-lez-Rouen, fut un des Arbitres du différent furvenu entre Guillaume *le Conquérant*, Duc de Normandie, & les Religieux de Fécamp. * *Cartulaires des Abbaïes de la Trinité-du Mont & de Fécamp.*

II. RICHARD de Tournebu, fon fils, ratifia la fondation de l'Abbaïe Du Val, diocéfe de Bayeux, faite par Goffelin de La Pommeraye, & par *Emminie* fa femme, l'an 1135. Il époufa N... d'Aubigné, fille d'*Olivier* d'Aubigné, & laiffa de ce mariage, SIMON qui fuit. * *Cartulaire de l'Abbaïe Du Val, & de l'Abbaïe de Preaux.*

III. SIMON de Tournebu, figna en qualité de Baron à la Chartre des privileges accordez, vers l'an 1165, aux Habitans de Rouen, par Henri II, Roi d'Angleterre. De N... de La Pommeraye, fon époufe, fille de *Goffelin* de La Pommeraye, il laiffa, 1. THOMAS, *qui continua la poftérité;* 2. *Guillaume*, Evêque de Coutances l'an 1182. * La Roque, *Hift. de la Maifon de Harcourt. Chartre des privilèges*, &c. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.*

IV. THOMAS de Tournebu, fut un des principaux Seigneurs de la Cour de Henri II, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie. Il fut député par ce Prince l'an 1170, avec Jofcelin Caftellan, frére de la Reine Alix, pour porter quelques ordres à l'Archevêque de Cantorbéry. Il fit, du confentement de fa femme & de fes enfans, deux donations confidérables à l'Abbaïe Du Bec, comme cela paroît par deux Chartres, l'une fans date, & l'autre de l'an 1181. Il époufa 1. *Philippine* Teffon: 2. *Idoine*, dont il n'eut point d'enfans. De la premiére il laiffa 1. *Jean*, l'un des Chevaliers Bannerets, nommez dans la lifte dreffée fous Philippe-*Augufte*, vers l'an 1214, qui fit plufieurs donations, l'an 1229 à l'Abbaïe Du Bec, l'an 1232 à l'Abbaïe de Bonport, l'an 1234 à l'Abbaïe de Barbery, & qui étoit tenu de fournir au Duc de Normandie trois Chevaliers en chef, & dix-fept autres Chevaliers fous lui, mort fans poftérité vers l'an 1253; 2. GUILLAUME, *qui continua la poftérité;* 3. *Robert;* 4. *Amauri*, nommé dans une Chartre de l'Abbaïe Du Val-Richer, l'an 1236. * *Hiftor. Anglorum*, *p.* 555. *Cartulaires des Abbaïes Du Bec, de Bonport, de Barbery, Du Val-Richer.* La Roque, *Hift. de la Maifon de Harcourt*, *tome* 1. Du Chêne, *Hiftor. Norm. p.* 1046.

V. GUILLAUME II, de Tournebu, Seigneur de Marbœuf, puis de Tournebu après la mort de *Jean*, fon aîné, vers l'an 1253, confirma la donation faite par fon frére à l'Abbaïe Du Bec. Celle qu'il avoit faite lui-même fut depuis ratifiée par JEAN de Tournebu, fon fils, vers l'an 1260, qui fut apparemment le tems de fa mort. * *Cartulaire de l'Abbaïe Du Bec.*

VI. JEAN I, de Tournebu, Chevalier, Baron de Tournebu & de Béthomas, Seigneur de Marville, de Tourville, & de La Londe, porta les armes pendant la vie de fon pére, & fut averti l'an 1242 & 1246, de comparoître pour le fervice du Roi faint Louïs, avec Richard de Harcourt, le Sire de Neubourg, Robert Mallet, & le Chambellan de Tancarville, contre Hugues de Léfignem, Comte de la Marche, & les Barons de Poitou, affiftez de Henri III, Roi d'Angleterre. L'an 1290, il reçut du Roi Philippe *le Bel*, les Terres de Tourville & de La Londe, en échange de celle de Neuf-Marché que lui avoit apportée fon époufe *Ifabeau* de Beaumont-fur-Oife. Il confirma aux Religieux de l'Abbaïe Du Val, le droit de patronage de la Cure de Saint-Hilaire de Tournebu; & laiffa pour fils, GUI qui fuit; * *Regîtres de la Chambre des Comptes de Paris, citez par* La Roque. *Chartre de* Philippe *le Bel. Cartulaire de l'Abbaïe Du Val.*

VII. GUI de Tournebu, Chevalier, Baron de Tournebu, &c. fuivit dès l'an 1270, le Roi faint Louïs au voyage d'Afrique. Il prit féance au Parlement en 1283, au deffus de Guillaume Crefpin, Maréchal de France, de Jean de Harcourt, & autres Seigneurs de ce rang, immédiatement après Imbert de Beaujeu, Connétable de France, de Jean, fils du Roi de Jérufalem, &c. L'an 1292, il confirma les donations faites par fes ayeux à l'Abbaïe Du Val. De *Jeanne* Crefpin, fon époufe, fille de *Jean* Crefpin, Baron de Thury, &c. il laiffa JEAN II, qui fuit. * M. Du Cange, *Obfervations fur Joinville.* Du Tillet, *Recueil des rangs des Grands de France. Cartulaire de l'Abbaïe Du Val.*

VIII. JEAN, II. du nom, Baron de Tournebu, & de Béthomas, Gouverneur de Caën, fut nommé l'an 1308, pour faire le procès aux Templiers, avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, les Comtes de Flandre, de Nevers, &c. L'an 1313, il fut honoré du Collier de l'Ordre du Roi, & fut du nombre des Seigneurs qui compoférent l'Echiquier ès années 1336 & 1343. Trois ans après il fut fait prifonnier à Caën par les Anglois, en combattant vaillamment avec les Seigneurs de Melun, de Tancarville, d'Eu, &c. Son époufe fut *Jeanne* Comin, de laquelle il eut, 1. PIERRE, qui rendit de grands fervices à la France contre les Anglois, & figna comme parent, au contract de mariage de Robert d'Eftouteville, & de Marguerite de Montmorency, marié 1. à *Béatrix* de La Rocheguyon, fille de *Philippe* de La Rocheguyon, & de *Marguerite* de Montmorency-Laval, dont il n'eut point d'enfans: 2. l'an 1377, à *Jeanne* de Saint-Jean, niéce du Connétable Du Guefclin, de laquelle il laiffa un fils qui mourut fans alliance, étant pour lors en ôtage en Angleterre, où fon pére avoit été long-tems prifonnier; 2. ROBERT, Seigneur de la Vacherie, qui fuit; * Du Puy, *Hift. des Templiers.* La Roque, *tome* 1. *Preuves rapportées par le même*, *tome* 3. Rouillard, *Hift. de Melun. Contract de mariage de* 1377. Du Chêne, *Hift. de Montmorency.*

IX. ROBERT de Tournebu, Chevalier, Seigneur de la Vacherie, & Baron de Tournebu, recueillit la fucceffion de fa Maifon, après la mort de fon neveu l'an 1393. Il époufa *Marie* de Palluau, dont il n'eut qu'un fils, JEAN III, qui fuit. * *Titres de la Maifon de Tournebu.*

X. JEAN, III. du nom, Chevalier, Baron de Tournebu & de Béthomas, Echanfon du Roi, fut du nombre des Barons de l'Echiquier, ès années 1410, 1424 & 1425. l'un des cent dix-neuf Chevaliers qui défendirent le Mont-Saint-Michel l'an 1423, contre les Anglois, & l'un des Seigneurs donnez en ôtage jufqu'à ce qu'on eût payé la rançon de Jean II, Duc d'Alençon, pris l'an 1424, à la bataille de Verneuil. Il avoit époufé l'an 1406, *Alix* Poignant, & laiffa pour enfans, 1. *Jean*, époux de *Jeanne* de Fontenay, Dame du Mefnil-Touffray, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée *Alix* de Tournebu, mariée l'an 1452, à *Jean* de Théres: ce fut elle qui après quatre cens ans de poffeffion, fit fortir de la Maifon de Tournebu, la Baronnie de ce nom, que nous y verrons rentrer dans le XVII fiécle; 2. *Robert*, pére de deux filles, mariées dans les Maifons de Méheudin & de Tilly; 3. PIERRE qui fuit. * Du Moulin, *Hift. de Normandie.* La Roque, *Hiftoire de la Maifon de Harcourt. Titres de famille.*

XI. PIER-

XI. Pierre de Tournebu, Chevalier, Seigneur de La Vacherie & de Saint-Vast, épousa l'an 1462, *Jeanne* Louvet, fille de *Guillebert* Louvet, Baron de Livet, & de *Marie* de Mailloc. De ce mariage, qui fit entrer la Baronnie de Livet dans la Maison de Tournebu, où elle est encore à présent, sortit Jean IV, qui suit. * *Titres de famille.*

XII. Jean, IV. du nom, de Tournebu, Chevalier, Baron de Livet, prit alliance l'an 1522, avec *Jeanne* de Betteville, dont il eut Jacques qui suit. * *Titres de famille.*

XIII. Jacques de Tournebu, Baron de Livet, servit avec distinction en Italie & ailleurs, sous le régne de François I. Son épouse fut *Geneviéve* Le Pilois du païs du Maine, héritiére des Terres de La Prevôtie, & du Pont-Mauvoisin, dont il eut Jean qui suit. * *Titres de famille.*

XIV. Jean de Tournebu, Chevalier, Baron de Livet, Seigneur Du Pont-Mauvoisin, &c. épousa l'an 1555, *Marie* de Croismare, dont il eut Robert qui suit. *Titres de famille.*

XV. Robert II, de Tournebu, Chevalier, Baron de Livet, Seigneur Du Pont-Mauvoisin, s'allia l'an 1586, avec *Magdelaine* Seghizzo, Dame de Bouges, fille d'*Antoine* Seghizzo Florentin, premier Maître d'Hôtel de la Reine Catherine de Médicis, & de *Catherine* Maignard, Dame de Hauville, de Boscbenard, &c. De ce mariage sortirent, 1. Anne de Tournebu, Baron de Livet & de Mondelis, lequel d'*Anne* de Pruncelé, son épouse, laissa *Charles*, Guidon des Gendarmes, mort des blessures reçues à la bataille de Sedan; *André*, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers de la Reine, tué sans avoir été marié; *Anne* & *Françoise*, Religieuses à Poissy; *Magdelaine*, héritiére de cette branche, mariée à *Claude* Le Roux, Seigneur de Cambremont; & 2. Antoine, second fils de *Robert* II, *qui continua la postérité.* * *Titres de famille.*

XVI. Antoine de Tournebu, Chevalier, Baron de Livet, Seigneur de Bouges, Du Mênil-Eudes, Du Pont-Mauvoisin, &c. se maria l'an 1618, avec *Elisabeth* de Courtavel-de-Pesé, fille de *Charles* de Courtavel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa chambre, Seigneur de Courtavel, Baron de Pesé, & de *Guionne* de Trémigon. Leur fils aîné fut Francois qui suit.

XVII. François de Tournebu, Chevalier, Baron de Livet, Seigneur de Bouges, Du Mênil-Eudes, Du Pont-Mauvoisin, &c. épousa l'an 1651, *Marie* de Guitton, fille de *Jacques* de Guitton, Seigneur de Launay, & de La Cour-des-Bois, dont il eut 1. Pierre, *qui a continué la postérité*; 2. *Jacques* de Tournebu, Seigneur de Chiffretot.

XVII. Pierre de Tournebu, Chevalier, Baron de Tournebu, & de Livet, Seigneur de Bouges, Du Mênil-Eudes, Du Pont-Mauvoisin, &c. a réüni à sa Maison la Baronnie de Tournebu, par contract passé l'an 1701, avec Guillaume-Florentin, Comte Rhingrave de Salm, & Souverain de Fenestrange. Il épousa l'an 1680, *Elisabeth* Le Cousteux, dont il eu a un fils, Jean-Henri de Tournebu, né l'an 1684, qui fut fait prisonnier l'an 1708, à la bataille d'Oudenarde, & conduit en Hollande, d'où il ne revint qu'en l'année 1711. Il fit la même année la campagne en qualité d'Aide-de-camp de M. le Maréchal de Harcourt.

La Maison de Tournebu *porte d'argent*, *à la bande d'azur.*

TOURNEBU. *Voyez* TURNE'BE (Adrien.)

TOURNEFORT (Joseph-Pitton de) naquit à Aix en Provence le cinquiéme juin 1656, de Pierre Pitton, Ecuyer, Seigneur de Tournefort, & d'*Aimare* de Fagoue, d'une famille noble de Paris. On le mit au Collége des Jésuites d'Aix; mais, quoiqu'on l'appliquât uniquement à l'étude du Latin, dès qu'il vit des plantes, il se sentit Botaniste. Il vouloit savoir leurs noms, il remarquoit soigneusement leurs différences; & quelquefois il manquoit à sa classe pour aller herboriser à la campagne, & pour étudier la nature, au lieu de la Langue des anciens Romains. Il apprit de lui-même en peu de tems à connoître les plantes des environs de sa ville. Destiné à l'Eglise, on le fit étudier en Théologie, & on le mit même dans un Séminaire: mais la destination naturelle prévalut. Il falloit qu'il vît des plantes. Il alloit faire ses études chéries, ou dans un jardin assez curieux, qu'avoit un Apothicaire d'Aix, ou dans les campagnes voisines, ou sur la cime des rochers. Il pénétroit, ou par adresse, ou par présens dans tous les lieux fermez, où il pouvoit croire qu'il y avoit des plantes qui n'étoient pas ailleurs. Il y entroit même quelquefois furtivement, au défaut d'autres moyens; & un jour il pensa être accablé de pierres par des Païsans, qui le prenoient pour un Voleur. Il n'avoit guéres moins de passion pour l'Anatomie & pour la Chymie, que pour la Botanique. Enfin, la Physique & la Médecine le revendiquérent avec tant de force sur la Théologie, qu'il fallut qu'elle le leur abondonnât. Il étoit encouragé par l'exemple d'un oncle paternel qu'il avoit, Médecin fort habile & fort estimé; & la mort de son pére, arrivée en 1677, le laissa entiérement maître de suivre son inclination. Profitant de sa liberté, il parcourut en 1678 les montagnes de Dauphiné & de Savoye, d'où il rapporta quantité de belles plantes séches, qui commencérent son Herbier. M. de Tournefort étoit d'un tempérament vif, laborieux, robuste; un grand fond de gayeté naturelle le soutenoit dans le travail, & son corps aussi-bien que son esprit avoit été fait pour la Botanique. En 1679, il partit d'Aix pour Montpellier, où il se perfectionna beaucoup dans la Botanique & dans la Médecine. Outre l'excellent jardin des plantes de cette ville, il en courut tous les environs à plus de dix lieues, & en rapporta des plantes inconnues aux gens mêmes du païs. De Montpellier il alla à Barcelone au mois d'avril 1681. Il passa jusqu'à Saint-Jean dans les montagnes de Catalogne, où il étoit suivi par les Médecins du païs & par les jeunes étudians en Médecine, à qui il démontroit les plantes. Les hautes montagnes des Pyrénées étoient trop proches pour ne les pas tenter: ni la pauvreté des Habitans de qui il devoit tirer des vivres, ni la peur des Voleurs ne purent le détourner de ce dessein. Aussi fut-il plusieurs fois dépouillé par les Miquelets Espagnols. Il enfermoit des réaux dans du pain qu'il portoit sur lui, & qui étoit si noir & si dur, que quoiqu'ils le volassent fort exactement, ils lui laissoient ce pain avec mépris. Les rochers affreux & presque inaccessibles qui l'environnoient de toutes parts, s'étoient changez pour lui en une magnifique Bibliothéque, où il avoit le plaisir de trouver tout ce que sa curiosité demandoit, & où il passoit des journées délicieuses. Il fut dépouillé un jour par les Miquelets qui, touchez ensuite par ses larmes, lui rendirent son juste-au-corps. Il trouva par bonheur quelque argent noué dans son mouchoir, qui s'étant glissé dans la doublure, avoit échapé à ces Voleurs. Dans un bourg près de Perpignan, la maison où il couchoit, tomba tout d'un coup: il fut deux heures enseveli sous les ruïnes, & y auroit péri, si on eût tardé encore quelque tems à le retirer. Il revint à Montpellier à la fin de 1681, & de là il alla chez lui à Aix, où il rangea dans son Herbier toutes les plantes qu'il avoit ramassées de Provence, de Languedoc, de Dauphiné, des Alpes & des Pyrénées. Madame de Venelle, Sous-Gouvernante des Enfans de France, l'attira à Paris en 1683, & le produisit à M. Fagon, qui lui procura la place de Professeur en Botanique au Jardin Royal des plantes. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire différens voyages. Il retourna en Espagne, & alla jusqu'en Portugal. Il vit des plantes, mais presque sans aucun Botaniste. En Andalousie, qui est un païs fécond en palmiers, il voulut vérifier ce que l'on dit depuis si long-tems des amours du mâle & de la femelle de cette espéce; mais il n'en put rien apprendre de certain. Il alla aussi en Hollande & en Angleterre, où il vit & des plantes, & plusieurs grands Botanistes, dont il gagna facilement l'estime & l'amitié. M. Herman, célébre Professeur en Botanique à Leide, voulut lui résigner sa place, parce qu'il étoit déja fort âgé. Il lui en écrivit avec beaucoup d'instance, & le zéle qu'il avoit pour la Science qu'il professoit, lui faisoit souhaiter un successeur, non seulement étranger, mais d'une nation ennemie; car alors la France & la Hollande étoient en guerre. On dit qu'il promettoit à M. de Tournefort une pension de 4000 livres de la part des Etats, & lui faisoit espérer une augmentation quand il seroit encore mieux connu. La pension attachée à la place du Jardin Royal étoit fort modique, cependant l'amour de son païs lui fit refuser des offres si utiles & si flatteuses. L'Académie des Sciences ayant été mise, en 1691, sous l'inspection de M. l'Abbé Bignon, un des premiers usages qu'il fit de son autorité, deux mois après qu'il en fut revétu, fut de faire entrer dans cette Compagnie M. de Tournefort & M. Homberg, célébre Chymiste, & premier Médecin de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, qu'il ne connoissoit ni l'un ni l'autre que par le nom qu'ils s'étoient fait. En 1694, parut le premier Ouvrage de M. de Tournefort, intitulé, *Elémens de Botanique*, ou *Méthode pour connoître les plantes*, imprimé au Louvre en trois volumes *in octavo*. Ce livre fut fort approuvé du plus grand nombre des Physiciens. Cependant il fut attaqué sur quelques points par M. Ray, célébre Botaniste & Physicien Anglois, auquel M. de Tournefort répondit en 1697, par une Dissertation Latine. La dispute fut sans aigreur, & même assez polie de part & d'autre. Le Botaniste François, dans un Ouvrage postérieur à la dispute, a donné de grands éloges à M. Ray, même sur son Systême des plantes. Il se fit recevoir Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & en 1698, il publia son *Histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la Médecine.* On peut encore compter parmi ses Ouvrages, un livre, ou du moins une partie d'un livre, qu'il n'a pas fait imprimer. Il porte pour titre, *Schola Botanica, sive Catalogus plantarum quæ ab aliquot annis in Horto Regio Parisiensi Studiosis indigitavit vir clarissimus Josephus Pitton de Tournefort, Doctor Medicus; ut & Pauli Hermanni Paradisi Batavi Prodromus, &c. Amstelodami* 1699. Un Anglois nommé M. Simon Warton, qui avoit étudié trois ans en Botanique au Jardin du Roi sous M. de Tournefort, fit ce Catalogue des plantes qu'il y avoit vues. Comme les *Elémens de Botanique* avoient eu tout le succès que l'Auteur même pouvoit désirer, il en donna en 1700, une Traduction Latine en faveur des Etrangers, & plus ample sous le titre de *Institutiones Rei Herbariæ*, en trois volumes *in quarto*, dont le premier contient les noms des plantes distribuées selon le Systême de l'Auteur, & les deux autres leurs figures tres-bien gravées. A la tête de cette Traduction est une grande préface ou *Introduction à la Botanique*, qui contient, avec les principes du Systême de M. de Tournefort, ingénieusement & solidement établis, une Histoire de la Botanique & des Botanistes, recueillie avec beaucoup de soin, & agréablement écrite. Son amour pour les plantes ne l'empêchoit pas de se porter à toutes les autres curiositez de la Physique, pierres figurées, marcassites rares, pétrifications & crystallizations extraordinaires, coquillages de toutes espéces. Il est vrai que croyant que les pierres étoient des plantes qui végétoient & qui avoient des graines, par là même elles entroient naturellement dans son étude principale. Il étoit même assez disposé à étendre le Systême jusqu'aux métaux. Il ramassoit aussi des habillemens, des armes, des instrumens de nations éloignées, & autres sortes de curiositez, qui quoiquelles ne soient pas sorties immédiatement des mains de la nature, ne laissent pas de devenir philosophiques, pour qui fait philosopher. De tout cela ensemble, il s'étoit fait un cabinet superbe pour un particulier, & fameux dans Paris. Les Curieux l'estimoient à quarante-cinq ou cinquante mille livres. Avec les

qualitez qu'on vient de remarquer en M. de Tournefort, il étoit tout propre à faire de grands profits dans des voyages, par les remarques qu'il y feroit. Aussi compte-t'on que ce fut un grand bonheur pour les Sciences, que l'ordre que M. de Tournefort reçut en 1700, de son Souverain, d'aller en Gréce, en Asie & en Afrique, non seulement pour y reconnoître les plantes des Anciens, & peut-être aussi celles qui leur auront échappé, mais encore pour y faire des observations sur toute l'Histoire Naturelle, sur la Géographie ancienne & moderne, & même sur les mœurs, la Religion & le commerce des peuples. M. de Tournefort, accompagné de M. Gundelsheimer, Allemand, excellent Médecin, & de M. Aubriet, habile Peintre, alla jusqu'à la frontiére de Perse toûjours herborisant & observant. Il n'alloit par mer que le moins qu'il lui étoit possible; il étoit toûjours hors des chemins, & s'en faisoit de nouveaux dans des lieux impraticables. Il vouloit aller en Afrique; mais la peste qui étoit en Egypte le fit revenir de Smyrne en France en 1702. Pendant son séjour à Constantinople, il eut une conversation avec Mauro Cordato sur la Médecine, la Botanique & la prononciation du Grec. Mauro Cordato est Auteur d'un Traité *de la Respiration & du Mouvement du Cœur.* Les découvertes qu'il avoit faites pour les plantes, fournirent de matiére à son *Corollarium Institutionum Rei Herbariæ*, imprimé en 1703. Etant de retour à Paris, il voulut reprendre la pratique de la Médecine. Il eut quelque peine à renouer le fil de ce qu'il avoit quitté. Il falloit d'ailleurs qu'il s'aquittât de ses exercices du Jardin Royal: il s'y joignit encore ceux du Collége Royal, où il eut une place de Professeur en Médecine. Les fonctions de l'Académie lui demandoient aussi du tems: enfin il vouloit travailler à la Rélation de son grand Voyage, dont il n'avoit rapporté que les simples Mémoires informes & intelligibles pour lui seul. Tant d'occupations altérérent sa santé, & cependant il ne la ménagea pas davantage. Lorsqu'il étoit dans cette mauvaise disposition, il reçut par malheur un coup fort violent dans la poitrine, dont il jugea bientôt qu'il mourroit. Il ne fit que languir pendant quelques mois, & il mourut le 28 décembre 1708. Par son testament il a laissé son cabinet de curiositez au Roi, pour l'usage des Savans, & ses livres de Botanique à M. l'Abbé Bignon. Les deux volumes de ses Voyages *in quarto*, ont été imprimez au Louvre, le premier avant sa mort, & le second après, sur le Manuscrit de l'Auteur, qui a été trouvé dans un état où il n'y avoit rien à désirer. Outre cela on a encore de lui, *Réponse à deux Lettres écrites par M. Philibert Collet sur la Botanique*, insérée dans le Journal des Savans du 27 mai 1697, sous le nom de M. Chomel qui n'est point Auteur de cette Réponse; *Treize Mémoires* de sa façon qui se trouvent dans l'Histoire de l'Académie des Sciences. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, de l'an 1708. *Lettre* de M. Lauthier, *contenant un Abbrégé de la Vie de M. de Tournefort.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 354—371: *& tome* 10. *p.* 154 *&* 155.

TOURNELLE, Chambre établie dans les Parlemens, composée de Conseillers tirez de la Grand' Chambre & des Enquêtes, qui y vont servir tour à tour. *La Tournelle Civile* à Paris étoit une Chambre où l'on jugeoit certaines affaires à l'audience. Elle a été érigée en 1667; & en 1669, elle étoit composée d'un Président à mortier, de six Conseillers de la Grand' Chambre, & de quatre Conseillers de chacune des Chambres des Enquêtes, qui y servoient tour à tour de trois mois en trois mois. Par l'Edit de 1667, son pouvoir étoit limité à la somme de mille livres, ou à 50 livres de rente; & par l'Edit de 1669, la Tournelle Civile pouvoit juger en dernier ressort, & à l'audience seulement jusqu'à la somme de 3000 livres, ou de 150 livres de rente. Il falloit tous les ans une nouvelle commission pour cette Chambre; mais depuis l'année 1697 ou 1698, on n'a point demandé cette commission. Ainsi la Tournelle Civile demeure en quelque sorte supprimée; & les affaires dont elle prenoit connoissance, retournent à la Grand' Chambre, ou aux Chambres des Enquêtes, selon leur nature. La *Tournelle Criminelle*, est celle où l'on juge les affaires du *grand criminel*, c'est à dire, où il s'agit de bannissement, de galéres, de mort ou de quelque peine corporelle; car les Enquêtes connoissent du *petit criminel*, c'est à dire, des crimes où il n'échet qu'une peine pécuniaire. Quand on dit absolument, qu'une affaire a été renvoyée à la Tournelle, on entend que c'est à la Tournelle Criminelle, & qu'il ne s'y agit pas seulement de simples dommages & intérêts; mais de quelque note infamante ou peine afflictive. Par l'Ordonnance de 1670, les Ecclésiastiques, les Gentilshommes, les Sécretaires du Roi, & les principaux Officiers de Justice dans les siéges inférieurs, peuvent demander à être jugez par la Tournelle & la Grand' Chambre assemblées. Par l'Edit de Charles VII, en 1452, il est enjoint que les causes criminelles se vuideront à la Tournelle, à la charge toutefois que si en définitive le crime emportoit peine capitale, le jugement s'en feroit en la Grand' Chambre. François I, en 1519, y donna une nouvelle forme, & la rendit ordinaire: ainsi aujourd'hui la Tournelle Criminelle connoît par appel en dernier ressort de toutes les affaires criminelles, excepté, comme l'on a dit, de celle des Gentilshommes & des Officiers privilégiez, dont le procès peut être seulement instruit à la Tournelle; mais ils ont le droit d'en évoquer le jugement à la Grand' Chambre. La Tournelle Criminelle est composée de quatre Présidens à mortier, de six Conseillers Laïques de la Grand' Chambre, & de deux de chacune des Chambres des Enquêtes. Ils y vont tour à tour de trois mois en trois mois, excepté ceux de la Grand' Chambre, qui y servent six mois. Il y a aussi une Chambre de Tournelle Criminelle dans quelques autres Parlemens. On l'appelle Chambre de la Tournelle, parce que les Conseillers de la Grand' Chambre & des Enquêtes y vont tour à tour. D'autres disent qu'elle fut nommée *Tournelle*, parce qu'elle s'assembloit dans une tour, qui sert présentement de buvette à Messieurs de la Grand' Chambre du Parlement de Paris. * *Hist. de France.*

*TOURNELY (Honoré) Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, de la Maison de Sorbonne, Professeur Royal, & Chanoine de la sainte Chapelle de Paris, s'est fait connoître dès la fin du XVII siécle. Il étoit né à Antibes en Provence, le 28 août 1658. Il alla faire ses études à Paris, & prit en Sorbonne le Bonnet de Docteur en 1686. En 1688, le Roi Louïs XIV, l'envoya avec M. d'Espalongues, à l'Université de Douay qui avoit besoin de quelque homme capable d'y enseigner la Théologie. En 1692, M. Tournely fut rappellé pour remplir le même emploi à Paris dans les Ecoles de Sorbonne, où il a professé pendant 24 ans avec assez d'applaudissement. En 1716, il quita sa chaire, & depuis ce tems-là, il a donné une partie de son tems à revoir les Ecrits qu'il avoit dictez dans les Ecoles de Sorbonne. On a de lui *Traitez ou Leçons de Théologie sur la Grace; Traité des Attributs de Dieu*; *Traité des Sacremens en général; Traité de la Trinité; Traité de l'Eglise; Traité de l'Incarnation; des Sacremens du Batême & de la Confirmation; des Sacremens de la Pénitence & de l'Extréme Onction; des Sacremens de l'Ordre & de l'Eucharistie.* Le Traité du Sacrement du mariage étoit presque achevé d'imprimer, lorsque M. Tournely mourut. Il a prêté plusieurs fois sa plume pour la défense de la Bulle *Unigenitus.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TOURNEMINE, illustre & ancienne Maison de Bretagne, a eu pour tige dans le XII siécle, selon la tradition de la province, & selon celle de cette famille, un Prince de la Maison d'Anjou, fils de Géofroy Plantagenet, Comte d'Anjou, & frére de Henri II, Roi d'Angleterre. Voici sur quels faits est appuyée cette tradition, universellement reçue par tous les Historiens de Bretagne.

Conan III, dit *le Gros*, Duc de Bretagne, ayant été chassé de ses Etats l'an 1155, par Eudon, Vicomte de Porrhoët, son beau-pére, implora le secours de Henri, Roi d'Angleterre, son proche parent. Ce Prince, touché du malheur de Conan, passa l'année suivante en Normandie, & de là fit marcher en Bretagne une armée, commandée par un de ses fréres, âgé pour lors de vint ans, & appellé le Comte Guillaume, comme on le justifie par un ancien titre du Cartulaire de l'Abbaïe de Saint-Aubin-des-Bois; & non pas Edouard, comme l'ont cru quelques Auteurs. Le surnom de ce jeune Prince étoit *Tournemine*, & paroît être un de ces sobriquets que l'on donnoit pour lors assez communément aux Souverains, & sur tout aux Princes de la Maison d'Anjou, dont quelques uns ont été surnommez *le Roux*, *Grise-Gonnelle*, *le Noir*, *Plantagenet.* A peine fut-il entré en Bretagne, que les affaires de Conan prirent une autre face: le Vicomte de Porrhoët fut défait, & le Duc ayant été rétabli après la prise de Rennes, fit épouser par reconnoissance à son Libérateur, *Constance* sa sœur, qui pour lors étoit apparemment veuve d'*Alain* III, Vicomte de Rohan, & dont le tombeau se voit encore en l'Abbaïe de Saint-Aubin-des-Bois.

I. Guillaume Tournemine reçut en don du Duc de Bretagne, les Terres de Botloy, de Leshadré, de Carmelin, &c. De son mariage avec la Princesse *Constance* de Bretagne, il laissa un fils appellé Géofroy, ainsi que son ayeul, Comte d'Anjou.

II. Géofroy Tournemine, I. du nom, Seigneur de Botloy, &c. épousa *Edie* de Bretagne, fille unique de *Rivallon*, Comte de Lamballe. C'étoit elle que sembloit regarder la succession de son frére, mort sans enfans; mais il institua pour héritier le Comte Alain, depuis Duc de Bretagne, son cousin: disposition qui fut depuis ratifiée par Olivier Tournemine, fils de cette Princesse, & de *Géofroy* I.

III. Olivier Tournemine, I. du nom, Vicomte de Pléherel, Seigneur de Landibiau & de La Forêt-de-Lanmur, où il fit bâtir le château de La Hunaudaye, eut ces Terres en échange de ses droits sur le Comté de Lamballe, par transaction passée entre Pierre de Dreux, Duc de Bretagne, & lui, en l'année 1214. Le titre de Vicomte, qui étoit alors d'une très-grande distinction, ne lui étoit commun en Bretagne qu'avec les Vicomtes de Rohan & de Léon. Il fut présent l'an 1225, à un Acte de concession fait par le Duc de Bretagne aux Habitans de Saint-Aubin-du-Cormier. De son épouse *Sibylle* de Châteaubriant, il laissa 1. Géofroy Tournemine, II. du nom, qui suit; 2. *Margilie* Tournemine, mariée à *Roland* de Pleguen; 3. *Olivier* Tournemine, Religieux; 4. *Julien* Tournemine, Religieux; 5. *Sibylle* Tournemine, épouse de *Géofroy* de Dol.

IV. Géofroy Tournemine, II. du nom, Sire de La Hunaudaye, passa avec les Religieux de S. Aubin-des-Bois, l'an 1238, un Acte où il parle de ses ancêtres, & mourut vers l'an 1264. Son testament rapporté par Du Pas dans son *Histoire Généalogique de Bretagne*, donne une grande idée de ses richesses & de sa magnificence. De *Julienne* son épouse, il eut cinq garçons & une fille; 1. Pierre Tournemine, *qui continua la postérité*; 2. *Olivier*; 3. *Géofroy*, Evêque de Tréguier, étroitement uni avec S. Yves, qu'il avoit choisi pour son Official; 4. *Guillaume*, Thrésorier de la cathédrale de Tréguier; 5. *Alix* Tournemine, épouse de *Guy* d'Argenton.

V. Pierre Tournemine, I. du nom, exécuta le testament de son pére, comme on le prouve par des Actes authentiques. On sait qu'il vivoit encore l'an 1294; mais on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut Géofroy Tournemine, III. du nom, qui suit.

VI. Géofroy Tournemine, III. du nom, épousa l'an 1276, *Jeanne* de Beaumanoir, de laquelle il laissa 1. Olivier Tournemine qui suit; 2. *Guillaume* Tournemine, Seigneur de Barahe, pére de *Jeanne* Tournemine, épouse d'*Alain* Du Cambout, & tige d'une branche établie en Basse Bretagne.

VII. Olivier Tournemine, II. du nom, soutint avec ardeur le parti de Charles de Blois, qui disputoit le Duché de Bretagne à Jean

à Jean de Montfort, & aquit beaucoup de réputation dans les trois siéges que souffrit la ville de Vannes pendant cette guerre. Il commandoit dans cette place avec le Vicomte de Léon, lorsqu'elle fut surprise l'an 1343, par les troupes de Jean de Montfort. Le Vicomte & lui s'étant joints au Sire de Beaumanoir, assemblérent un corps de douze mille hommes, assiégérent Vannes, & la reprirent. Ce fut dans un assaut qu'ils y livrérent, que fut blessé à mort Robert, Comte d'Artois, qui en étoit Gouverneur, & qui s'étoit revolté contre le Roi Philippe *de Valois*, son Souverain. Depuis, ils soutinrent dans la même ville un siége contre le Roi d'Angleterre, qui fut contraint de le lever. Olivier Tournemine mourut l'année suivante. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Machecoul, avec laquelle il fonda le couvent des Augustins de Lamballe: 2. l'an 1339, *Marguerite* de Rougé. Du premier lit sortirent, 1. *Géofroy* Tournemine, Sire de La Hunaudaye, qui fut tué au siége de la Roche-de-Rien, sans laisser d'enfans; 2. *Olivier* Tournemine, si célébre dans l'Histoire, sous le nom de *Sire de Tournemine*, par les preuves éclatantes de valeur qu'il donna en faveur de Charles de Blois son Souverain, dont il étoit Lieutenant-Général. Il fut tué près de ce Prince au combat d'Auray, l'an 1364, & ne laissa point d'enfans. Du second mariage d'Olivier II, naquit Pierre Tournemine qui suit.

VIII. Pierre Tournemine, II. du nom, Sire de La Hunaudaye, succéda à ses fréres, & fut compagnon d'armes du célébre Bertrand Du Guesclin, aux exploits duquel il eut très-grande part. Lorsque Jean de Montfort eut traité avec la veuve de Charles de Blois, l'an 1374, il se réconcilia de bonne foi avec lui; mais sans se détacher entiérement des intérêts de cette malheureuse Princesse, en faveur de laquelle il fit souvent l'office de Médiateur auprès du Duc. Ce fut par motif de pure probité; car son zéle n'en fut pas moins ardent pour son nouveau Souverain. En effet, lorsque Jean de Montfort eut été contraint de se retirer en Angleterre, Pierre Tournemine prit soin d'appaiser les Grands de Bretagne, irritez contre lui; & ayant obtenu des Etats, l'an 1371, la permission de lever un corps de troupes, il se mit à leur tête pour aller recevoir le Duc à Saint-Malo. De son épouse *Jeanne* de Craon, alliée à la plupart des Maisons souveraines de l'Europe, & fille de *Guillaume* de Craon & de *Marguerite* de Flandre, il laissa 1. Jean Tournemine qui suit; 2. *Pierre* Tournemine, qui épousa *Tifaine* Du Guesclin, & fut vaincu dans un fameux duel au Bouffai de Nantes l'an 1386, par Robert de Beaumanoir, qui l'accusoit du meurtre de Jean de Beaumanoir son frére; & 3. *Françoise* Tournemine, épouse de *Robert* de Lanvallay, Seigneur de Tressant.

IX. Jean Tournemine, I. du nom, Sire de La Hunaudaye, épousa *Isabeau* de Beaumanoir, fille de *Jean* de Beaumanoir & de *Marguerite* de Rohan, sa seconde femme, & sœur de *Pierre*, de *Robert* & de *Jean* de Beaumanoir, *dont nous venons de parler*: il en eut Jean Tournemine II, qui suit.

X. Jean Tournemine, II. du nom, Sire de La Hunaudaye, & Lieutenant-général en Bretagne sous le Duc de Bourgogne, Régent de ce Duché vers l'an 1422, fut un des Chefs de l'armée qui assiégea Chantoceaux l'an 1420, & qui délivra le Duc Jean V, que les petits-fils de Charles de Blois avoient fait prisonnier dans cette place avec son frére Richard & ses principaux Officiers, & fut tué au combat des Bas-Courtils en Normandie l'an 1427. Il laissa de sa femme *Jeanne* de Saffré, Dame de Saffré & de Sion, 1. Gilles Tournemine qui suit; 2. Jean, Sire de La Guerche, *& tige de la branche de* Tournemine-La-Guerche, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Jacqueline* Tournemine, mariée à *Jean* de Coëtquen, Grand-Maître de Bretagne.

XI. Gilles Tournemine, Sire de La Hunaudaye, partagea avec quelques Seigneurs le commandement de l'armée Bretonne, qui l'an 1449 prit en Normandie Saint-James-de-Beuvron, Mortaing, & les années suivantes, Coutances, Saint-Lo, Carentan, Avranches, &c. L'an 1451, il disputa la préséance aux Etats de Bretagne, & y fit recevoir son opposition contre les Seigneurs de Derval, de Quintin & de Maleftroit, dont les Terres venoient d'être érigées en Baronnies par le Duc Pierre. Deux ans après il fut nommé par ce Prince pour commander sous le Comte d'Etampes, son cousin, qui étoit très-jeune, le secours qui fut envoyé de Bretagne au Roi Charles VII, & auquel on fut redevable en partie de l'heureux succès du combat de Castillon, dans lequel fut tué le fameux Talbot, Général des Anglois. Gilles Tournemine mourut l'an 1474, & ne laissa point d'enfans de *Béatrix* de La Porte-de-Vesins, qu'il avoit épousée en premiéres noces. De sa seconde femme *Marie* de Villiers, Dame du Hommet, fille & principale héritiére de *Jean* de Villiers, Seigneur du Hommet, Connétable héréditaire de Normandie, & Chef de la Maison d'où sont sortis les Ducs de Bukingham en Angleterre, il avoit eu *François* Tournemine, Sire de La Hunaudaye, de Saffré, du Hommet, &c. Connétable héréditaire de Normandie, & Lieutenant-général du Duc de Bretagne dans les Evêchez de Saint-Malo & de Saint-Brieu. En considération de ses services, & sur tout de ceux qu'il avoit rendus à la prise de Moncontour sur les François, il obtint du Duc l'an 1487 l'érection de sa Terre de La Hunaudaye en Baronnie, & fut maintenu dans le droit de l'opposition formée par Jean II, son pére, contre les Barons de Derval, de Quintin & de Maleftroit. Il mourut sans enfans de sa premiére femme *Marguerite* du Pon, héritiére de la Maison de Plusquellec, aussi bien que de *Jacqueline* de Tréal, sa seconde femme. George Tournemine, son frére, lui succéda.

XII. George Tournemine, Baron de La Hunaudaye & de Retz, Seigneur de Saffré, du Hommet, &c. recueillit la succession de *François* Tournemine, son frére aîné l'an 1500, puis celle d'*André* de Chauvigny, Baron de Retz, aux droits de *Jeanne* de Saffré, sa grand' mére. Ce Seigneur eut très-grande part à la victoire remportée sur les Vénitiens l'an 1509, par Hercule, Duc de Ferrare, Allié du Roi Louïs XII. Il n'eut point d'enfans de sa premiére femme *Renée* de Ville-Blanche, fille de *Henri* de Ville-Blanche, Grand-Maître de Bretagne; & ne laissa d'*Anne* de Montéjan, sa seconde femme, que Françoise Tournemine qui suit.

XIII. Françoise Tournemine, célébre à la Cour de François I, sous le nom d'*Amirale d'Annebaut*, épousa 1. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montafilant: 2. *René* de Montéjan, Maréchal de France, desquels elle n'eut point d'enfans: 3. *Claude* d'Annebaut, Amiral & Maréchal de France. Leur fils *Jean* d'Annebaut, tué à la bataille de Dreux l'an 1562, avoit épousé *Catherine* de Clermont, laquelle ayant eu la Baronnie de Retz pour ses deniers dotaux, la porta dans la Maison de Gondi, en épousant *Albert* de Gondi, appellé depuis *le Maréchal de Retz*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de La Guerche.

XI. Jean Tournemine, III. du nom, Sire de La Guerche, fils puîné de Jean Tournemine, II. du nom, Sire de La Hunaudaye, & de *Jeanne* de Saffré, fut Grand Véneur de Bretagne, & mourut l'an 1477. Il avoit épousé *Mathurine* du Périer, issue des anciens Comtes de Quintin, & laissa de ce mariage 1. *François* Tournemine, Sire de La Guerche, qui fut nommé par Louïs XII, Ambassadeur en Hongrie l'an 1500, pour y conduire la Princesse Anne de Foix, fille du Comte de Candale, & épouse de Ladislas, Roi de Pologne, de Hongrie & de Bohéme, s'acquitta de cette ambassade avec magnificence & dextérité, fit assigner le Douaire de la Reine sur le Domaine de Hongrie, porta le sceptre royal au couronnement, se signala dans plusieurs expéditions contre les Turcs, & après avoir fait deux fois le voyage de la Terre-Sainte, mourut l'an 1529, sans avoir été marié; 2. Raoul Tournemine qui suit.

XII. Raoul Tournemine, Sire de La Guerche, & Chevalier d'honneur des Reines Anne de Bretagne & Claude de France, suivit les Rois Charles VIII & Louïs XII, dans les guerres d'Italie, & fut fait Chevalier par le premier de ces Princes sur le champ de bataille après la victoire de Fornoue le cinquiéme juillet 1495. Il fut Ambassadeur à Rome & en Angleterre, & épousa *Marguerite* Caillon, fille d'honneur de la Reine, & héritiére par la mort de ses fréres, des Seigneuries de Bellejoye, de La Léotarderie, de Chabreuil, de Chédurie & de Nitoac, dont il eut 1. Rene' qui suit; 2. Pierre, *tige de la branche de* Tournemine-Camsillon, *rapportée cy-après*; 3. *Jean*, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de La Ville-Dieu; 4. *Charles*, Abbé de Bournet, Prieur de Hedé, Aumonier du Roi, & l'un des Mécénes de son tems; 5. *Julien*, Seigneur de Montmoréal, qui épousa 1. *Anne* de Montbourcher: 2. *Marguerite* de Coligny, héritiére de la Maison de Laval, dont il n'eut point d'enfans; 6. *Françoise* Tournemine, épouse de *René* de Bintin.

XIII. Rene' Tournemine, I. du nom, Sire de La Guerche, de Jacson, de Rouault, de Chémeré, &c. Panetier de Monseigneur le Dauphin, épousa *Françoise* Hingant, Dame Du Hac, de Cicé & de Bintin, de laquelle il eut 1. Rene' qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Jacson; 3. *Catherine*, épouse de *Joseph* de La Mothe-Vauclerc; 4. *Françoise*, femme de *Henri*, Vicomte de Rohan, Prince de Léon, & mére de deux filles qui moururent jeunes; 5. *Marguerite* Tournemine, mariée 1. à *N*.... Seigneur de La Boutellerie: 2. à *Troile* de Mescouer, Marquis de La Roche.

XIV. Rene' Tournemine, II. du nom, Baron de La Hunaudaye, *dont nous parlerons plus bas dans un article séparé*, hérita l'an 1589, par la mort de *Magdelaine* d'Annebaut, sa cousine au quatriéme degré, fille de l'Amiral d'Annebaut, & de *Françoise* Tournemine, & petite-fille de *George* Tournemine, de la Baronnie de La Hunaudaye, qui étoit sortie de sa Maison. Il épousa *Marie* de Coëtlogon, Vicomtesse de Méjusseaume, Dame de La Gaudinaye, & héritiére de la seconde branche d'une illustre & ancienne Maison de Bretagne, dont il eut Rene', III. du nom, qui suit.

XV. Rene' Tournemine, III. du nom, Capitaine de cent Hommes d'armes d'ordonnance, épousa *Héléne* de Beaumanoir, très-riche héritiére, & mourut sans enfans l'an 1609.

Par la mort de *René* III, *Jeanne-Héléne* de La Mothe-Vauclerc, dont la mére *Catherine* Tournemine, étoit fille de *René* I, devint héritiére de la Baronnie de La Hunaudaye & des autres biens des deux branches aînées, qu'elle porta dans la Maison de Rosmadec. Sa fille Catherine de Rosmadec les porta dans la Maison de Rieux.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CAMSILLON.

XIII. Pierre Tournemine, III. du nom, Baron de Camsillon, fils puîné de Raoul Tournemine, & de *Marguerite* Caillon, épousa *Renée* de Rieux, fille de *François* de Rieux, Seigneur d'Asserac, & de *Renée* de La Feuillée-de-Plouder, & petite-fille du Maréchal de Rieux & d'*Isabeau* de Bretagne. Il mourut l'an 1582; & laissa 1. François I, qui suit; 2. *Samuel*; 3. *Gédéon*; 4. *Pierre*; 5. *Daniel*; 6. *Isaac*; 7. *Paul*, qui épousa 1. *Jeanne* de Pierre-Bussiére: 2. *Esther* Arnaud, sœur d'*Antoine* Arnaud, Procureur général de la Reine Catherine de Médicis, & célébre Avocat au Parlement de Paris; 8. *Marie* Tournemine, épouse de *Jean*, Seigneur d'Assy; & 9. *Jeanne* Tournemine, épouse d'*Olivier* de Saint-Gilles, Seigneur du Perronay-Le-Gage.

XIV. François Tournemine, I. du nom, Baron de Camsillon, servit avec une extréme fidélité les Rois Henri III & Henri IV. Il lui en couta une grande partie de ses biens, & entre autres son château de Camsillon, qui fut pris après un long siége,

ge, & rasé par la garnison Espagnole du Croisic. C'est ainsi que, quoiqu'il fût Catholique de Religion, il s'exposa aux fureurs de la Ligue, pour les intérêts du Roi Henri IV, même avant le changement de ce Prince; & c'est ainsi que *Pierre* III, son pére, quoiqu'engagé dans le Calvinisme, avoit combattu pour les Rois Catholiques contre les Religionnaires. Cette fidélité inviolable étoit une espéce de succession qu'ils tenoient de leurs ayeux, dont aucun n'avoit jamais porté les armes contre son légitime Souverain, pendant les guerres civiles de Bretagne. François Tournemine mourut l'an 1597, au camp d'Amiens, où il avoit conduit à ses dépens un secours de cinq cens Gentilshommes. De son épouse *Odette* Goulart, sortie d'une ancienne Maison de Poitou, fondue dans celle de la Rochefoucaud-Montendre, il laissa RENE' IV, qui suit.

XV. RENE' Tournemine, IV. du nom, s'allia avec *Renée* Peschart, héritiére de la Maison de La Botelleraye, de laquelle il eut entre autres enfans JEAN-JOSEPH qui suit.

XVI. JEAN-JOSEPH Tournemine, Baron de Camsillon, Seigneur du Bois-au-Voyer, de La Botelleraye, de Priac, &c. Chef du nom & des armes de Tournemine, mort le dix-neuviéme novembre 1711, avoit épousé *Marie* de Coëtlogon, fille de *René* Coëtlogon, Lieutenant-de-Roi dans la Haute Bretagne, & de *Philippe*, Marquise de Coëtlogon. Cette Dame étoit niéce de *Louïs-Emmanuel*, Marquis de Coëtlogon, Vice-Amiral de France & Lieutenant Général des armées de terre, & sœur de *René-Hyacinthe*, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant-de-Roi dans la Haute Bretagne, de *Louïs-Marcel*, Evêque de Tournay, & de *Louïse*, épouse de *Louïs* d'Oger, Marquis de Cavoye, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi. Leurs enfans sont 1. *René-Joseph* Tournemine, Jésuite, né à Rennes le 25 avril de l'an 1661, très-connu par son érudition, & par la part qu'il a eue au Journal de Trevoux, auquel il a travaillé pendant 19 ans. Il entra en 1680, au Noviciat de la Compagnie, dont il est un des ornemens. Le Public lui a obligation d'une nouvelle édition du Commentaire de Ménochius sur l'Ecriture, imprimé à Paris, & depuis à Venise, avec un supplément qui, outre plusieurs traitez rares & utiles pour entendre l'Ecriture, contient un nouveau Systême de Chronologie dont il est l'Auteur, avec des Dissertations pour éclaircir les difficultez de l'ancienne Histoire sacrée & profane, & pour les concilier l'une avec l'autre. On a encore de lui des réflexions sur l'Athéïsme au devant des deux derniéres éditions du Traité de l'Existence de Dieu, de feu M. de La Mothe-Fénelon, Archevêque de Cambray; des Dissertations sur l'origine des François, sur la derniére Céne de Jesus Christ, & sur plusieurs autres points de Critique, avec une Epître en vers à M. le Prince de Dombes, &c. On attend de lui un recueil de ces Dissertations diverses; un Traité sur l'Origine des Fables; la Réfutation du Juif Orobio, & un examen des Ouvrages de feu M. Bayle. Les autres enfans du Baron de Camsillon sont 2. *Thérése*, épouse du Comte de Talhouet; 3. *René-Gui*, Comte de Tournemine, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Brigadier des armées du Roi, mort des blessures reçues à la bataille de Malplaquet le onziéme septembre 1707, *après avoir fait des actions de Héros*, (termes dans lesquels M. le Maréchal de Boufflers en écrivit au Roi) & s'être aussi distingué par sa piété, par son exacte probité & par la connoissance de toutes les Sciences, que par sa valeur; 4. *Louïs-Marcel*, Lieutenant-de-vaisseau; 5. LOUÏS-IGNACE qui suit; 6. 7. 8. *Susanne*, *Jeanne* & *Françoise* Tournemine non mariées.

XVII. LOUÏS-IGNACE Tournemine, Baron de Camsillon, &c. Chef du nom & armes, a épousé en 1712, *Louïse-Gabrielle* Phélipot, fille unique du Comte de La Piguelaye.

BRANCHE DES MARQUIS de COETMUR.

X. GE'OFROY Tournemine, Seigneur de Carmelin, fils puîné, selon toutes les apparences, de JEAN I, & d'*Isabeau* de Beaumanoir, épousa *N*.... de Coëtivy, fille du Seigneur de Taillebourg, & en eut JEAN qui suit.

XI. JEAN Tournemine, époux de *Catherine* de Rivel, héritiére de la Maison de Coëtmur, fut pére d'ALAIN Tournemine qui suit.

XII. ALAIN Tournemine, Vicomte de Rosenet, Seigneur de Coëtmur, de Carmelin, de L'Escouet, eut de son épouse *Marguerite* du Chastel, 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Marie* Tournemine.

XIII. FRANÇOIS Tournemine laissa de *Renée* de Saint-Amadour, JACQUES qui suit.

XIV. JACQUES Tournemine, Marquis de Coëtmur, &c. s'allia avec *Lucréce* de Rohan, fille de *Louïs* de Rohan, Prince de Guémené, & en eut deux filles; 1. RENE'E Tournemine qui suit; & 2. *Jeanne* Tournemine, mariée au Seigneur de l'Isle-de-Rouet en Poitou.

XV. RENE'E Tournemine épousa 1. *Jean* de l'Isle, Seigneur de Marivaux, Capitaine des Gardes du Corps de Henri III, si renommé par le fameux duel arrivé le deuxiéme août 1589, entre lui & le Seigneur de Marolles qui tenoit le parti de la Ligue, en présence des deux armées, dont elle n'eut point d'enfans: 2. *Alexandre* de Vieuxpont, Seigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles mariées aux Marquis de Sourdeac, de Vieuxpont & de Créqui.

La Maison de TOURNEMINE, porte *écartelé d'or & d'azur.*

Il y a en Auvergne une branche de la Maison de TOURNEMINE, dont est sorti M. de Tournemine qui a été fait Maréchal-de-camp l'an 1704.

TOURNEMINE (René) II. du nom, Baron de La Hunaudaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant Général dans ses armées & en Bretagne, fit ses premiéres armes en Piémont sous le Maréchal de Brissac, & servit sous cinq Rois sans interruption avec une valeur & une prudence distinguée. Au siége de Lusignan l'an 1574, dans une sortie où les Rebelles avoient poussé les troupes du Roi jusqu'aux batteries, il soutint presque seul leur impétuosité, sauva l'artillerie & les repoussa dans la ville. Depuis il fut employé à ramener par les voyes de douceur la ville de La Rochelle, qu'on n'avoit pu soumettre par la force, & conduisit cette négociation avec tant de dextérité, que la Cour crut le devoir récompenser en lui donnant la Lieutenance-Générale de Bretagne. Ce fut principalement à ses soins que le Roi Henri IV fut redevable de la réduction de cette province, qui gémissoit sous le joug du Duc de Mercœur. Uniquement dévoué aux intérêts de son Roi, & sourd à toutes les propositions de la Ligue, il rompit les mesures les plus justes de ce Duc, & acheva ce grand ouvrage par la prise de Rennes, dont il s'empara par intelligence. Au reste il gouverna avec tant d'équité, de douceur & de desintéressement, que les Etats de Bretagne charmez de son administration, suppliérent le Roi par une requête, d'honorer leur Gouverneur du Collier de ses Ordres, *dont il étoit digne* (ce sont leurs termes) *& par ses grands services & par sa haute naissance.* Ce grand homme épuisé par les longs travaux qu'il avoit essuyez pour le bien de l'Etat, tomba malade au camp devant Rouen, assiégé par Henri IV, & mourut en retournant à Rennes l'an 1590. Le Roi écrivit de sa main au Baron son fils, pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit d'une si grande perte, & lui conserva en même tems la Compagnie de cent Hommes d'armes de son pére: grace d'autant plus singuliére, que la trop grande jeunesse de ce Seigneur sembloit le mettre hors d'état d'y prétendre. * Argentré, *Histoire de Bretagne.* Du Pas, *Histoire Généalogique de Bretagne.* Le Président de Thou. D'Avila. Mézeray. *Titres de la Maison de* Tournemine, &c.

* TOURNEPPE, village avec Seigneurie en Brabant, dans la Mairie de Roden, & dans le voisinage de Halle.

* TOURNEROCHE (Jean de) fit d'abord éclater son savoir dans l'Université de Paris, où il enseigna la Rhétorique au Collége de Harcourt, dont il fut élu Recteur. En 1609, il revint à Caen sa patrie, où il fut fait Professeur Royal en Eloquence. On a de lui un Traité sur le *Bidental*, un Poëme sur le Cirque, & des Commentaires sur Juvénal & Perse. Il eut des démêlez avec Antoine Gosselin, & avec le Pére Garasse Jésuite. De Caen il fut rappellé à Paris, où il reprit son ancien poste dans le Collége de Harcourt, & fut élu une seconde fois, dix ans après la premiére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TOURNESIS. *Voyez* TOURNAISIS.

* TOURNET (Jean) Avocat au Parlement de Paris & Parisien de naissance, se distingua dans son tems au Barreau. Il travailla avec Gabriel-Michel de la Rochemaillet à augmenter le Code de Henri III. En 1631, il donna seul les Arrêts notables du Conseil du Roi & des Cours souveraines de France, en deux volumes *in folio.* En 1635, il donna sa Traduction Françoise de René Chopin, en quatre volumes, *in folio.* On a de lui *des Notes sur les Coutumes de Paris;* un Traité Latin, *de Absolutione ad Cautelam; Notice des diocéses de l'Eglise Universelle, &c.; de la Police Ecclésiastique;* quelques vers Latins. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TOURNEUX (Nicolas Le) Prêtre, Prieur de Villiers-sur-Fére, célébre en France dans le dix-septiéme siécle par sa vertu & par son érudition, naquit à Rouen le 30 avril 1640, de parens très-pauvres, & qui gagnoient leur vie du travail de leurs mains. Mais à peine eut-il appris à lire, que l'inclination qu'il avoit à la piété, jointe à sa mémoire surprenante, inspira à M. du Fossé, Maître des comptes à Rouen, le dessein de le tirer de l'obscurité dans laquelle sa naissance sembloit l'avoir enseveli. Cet enfant, dès l'âge de sept ans, étoit très-assidu aux Sermons, se faisoit un exercice de réciter ceux qu'il avoit entendus, & le faisoit avec une fidélité & une hardiesse inconcevables. M. du Fossé croyant devoir employer à son éducation une somme que lui avoit remise un de ses parens pour faire élever de pauvres Ecoliers, l'envoya étudier à Paris au Collége des Jésuites. Les progrès qu'y fit le jeune Le Tourneux furent surprenans, & tels qu'on le donna pour Emule à M. Le Tellier, depuis Archevêque de Rheims. Il fit sa Philosophie à Paris dans le Collége des Grassins. Il fut de bonne heure Vicaire de la paroisse de S. Etienne des Tonneliers à Rouen. En 1675, se trouvant à Paris, on l'engagea à travailler pour le prix de Prose, distribué tous les deux ans par l'Académie Françoise. Le sujet de cette année étoit sur ces paroles de Jesus Christ, dans l'Evangile, selon *S. Luc*, *ch.* 10. *v.* 40, *Marthe, Marthe, vous vous empressez & vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses, &c.* M. Le Tourneux fit son Discours la veille même du jour où les piéces devoient être examinées, & il remporta le prix d'une voix unanime. Dès qu'il eut achevé sa Philosophie, pénétré du désir de se donner tout entier à Dieu, il se retira en Touraine, avec un Ecclésiastique d'une très-grande piété, & passa quelques années avec lui à se fortifier dans la pratique de l'oraison & de la pénitence. Son ami crut que Dieu le destinoit à le servir dans le ministére ecclésiastique, & lui conseilla de retourner à Rouen, d'où il étoit sorti il y avoit douze ans. Il s'y engagea dans les Ordres inférieurs, & fut chargé d'abord de faire les Catéchismes dans la paroisse de S. Vivien où il étoit né. Ce fut avec tant de succès, que les grands Vicaires de Rouen eux-mêmes le firent ordonner Prêtre dès l'âge de 22 ans, & obtinrent pour lui les dispenses d'âge qui lui étoient nécessaires. On le fit ensuite Vicaire d'une paroisse de cette ville, où, quoique fort jeune, il mit excellemment en œuvre les dispositions qu'il avoit reçues de Dieu pour la prédication, & pour la conduite des ames. Il s'y étoit aquis une estime générale, lorsque son humilité lui fit faire quelque retour sur lui même, & lui fit craindre de ne s'être pas engagé par des vues assez pures dans l'état ecclésiastique. Pénétré de ces sentimens,

mens, & résolu de quitter son emploi, il s'en ouvrit à M. du Fossé, fils de son bienfaicteur, qui lui offrit sa maison à Paris. Là, dans une profonde retraite, il s'occupa d'abord à lire les saints Peres; & pour premier Ouvrage, il entreprit de traduire la Semaine Sainte, à laquelle il joignit une belle préface. Il fut appellé dans la suite à remplir les devoirs de Chapelain dans le Collége des Grassins. Les Sermons qu'il y faisoit tous les Dimanches aux Pensionnaires, y attirérent bientôt de dehors, plusieurs personnes de mérite & de qualité. M. Le Vayer, Maître des Requêtes, touché de son éloquence toute simple & toute Chrétienne, fit une liaison toute particuliére avec lui, & l'engagea même dans la suite à venir demeurer dans sa maison. Ce fut là que M. le Tourneux composa l'excellent Ouvrage de *la Vie de Jesus-Christ*, qui fut suivi de *la meilleure Maniére d'entendre la Messe*; de *l'année Chrétienne*; & de la Traduction du Bréviaire Romain en François, qu'il n'acheva que sur la fin de ses jours, quoique depuis long-tems il y eût travaillé à différentes reprises. Ceux qui l'ont connu, parlent fort avantageusement de ses mœurs. Il passa les derniéres années de sa vie à son Prieuré de Villiers, qu'il n'avoit accepté qu'après beaucoup de refus, parce qu'il étoit déja revêtu d'un Bénéfice à la sainte Chapelle de Paris. Les revenus qu'il tiroit de ce Prieuré, ne s'employérent précisement qu'en réparations de l'église, qui étoit extrémement délabrée. Après l'avoir rétablie, il étoit sur le point de se défaire de l'un de ces deux Bénéfices, lorsqu'il mourut à Paris le vint-huit novembre 1686, âgé de 46 ans & cinq mois. Outre les Ouvrages que nous avons nommez, on a encore de lui des *Instructions Chrétiennes sur les Sacremens*, & six lettres de controverse; une *Explication litterale & morale sur l'Epitre de S. Paul aux Romains*; un *excellent Abrégé de Théologie*, qu'on lui attribue communément; un *Traité de la Providence sur les miracles des sept pains; les Principes & les Régles de la Vie Chrétienne; le Catéchisme de la Pénitence; Avis salutaires & tres importans pour un Pécheur converti à Dieu; Instructions & Exercices de piété durant la sainte Messe; Office de la Vierge en Latin & en François; Lettre* à M. l'Abbé de Lavaux; deux *Lettres* à M. de Santeul, Chanoine Séculier de S. Victor. * *Mémoires Historiques. Voyez* quelques autres particularitez de la vie & des Ecrits de M. Le Tourneux, *dans la Biblioth. des Aut. Ecclef.* de M. Du Pin, *du XVII siécle. Le Nécrologe de Port-Royal. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

TOURNOI, combat d'honneur, où les Gentilshommes entroient en lice, pour signaler leur adresse & leur courage. Ce nom vient du mot *tourner*, parce que l'on y faisoit des courses en rond, ou parce que l'on y tournoit souvent aux occasions qui se présentoient. Ces exercices militaires ont été en usage, du moins sous la seconde race des Rois de France. Nithart rapporte que, dans l'entrevue de Charles *le Chauve*, Roi de France, & de son frére Louïs, Roi d'Allemagne, qui se fit en la ville de Strasbourg, les Gentilshommes de la suite des deux Princes firent des combats à cheval, pour donner des preuves de leur adresse. Cependant les Chroniques de Tours attribuent l'invention des Tournois à Géofroy, Seigneur de Preuilly, qui fut pére d'un autre Géofroy qui donna l'origine aux Comtes de Vendôme, & marquent sa mort l'an 1067. Mais comme il est parlé de ces combats avant lui, on peut seulement dire qu'il en dressa les loix & les régles, & même qu'il en rendit la pratique plus fréquente. M. Du Cange remarque que les Tournois étoient particuliers aux François, & que pour cette raison Matthieu Paris les appelle *Conflictus Gallici*, les combats François. Les Anglois imitérent ensuite ces exercices militaires, qui ne commencérent à être connus d'eux que sous le régne du Roi Etienne vers l'an 1140, & n'y furent établis que par le Roi Richard, vers l'an 1194. Les Allemands empruntérent aussi cet usage des François, environ l'an 1136; car Modius, qui fait les Tournois plus anciens en Allemagne, à fait un Roman plutôt qu'une Histoire. Les Grecs avouent franchement que ceux de leur nation en ont tiré la pratique des Latins, c'est à dire, des François. Jean Cantacuzéne dit que les Jeux militaires se firent la premiére fois dans l'Empire d'Orient l'an 1326, au mariage d'Anne de Savoye, fille d'Amé IV, Comte de Savoye, avec le jeune Andronic Paléologue, Empereur. Nicetas & Cinnamus rapportent néanmoins, que l'Empereur Emmanuel Comnéne institua ces exercices, à l'imitation des François, vers l'an 1145.

Comme on ne combattoit dans les Tournois que pour apprendre le métier de la guerre, on n'y employoit aucunes armes qui pussent blesser ceux qui entroient en lice. Les lances & les épées avoient la pointe émoussée, & le taillant rabattu: ce qu'on appelloit *des glaives courtois*. Souvent néanmoins il arrivoit de grands accidens par la chaleur du combat, ou par la haine des combattans, quelques-uns prenant ces occasions pour se venger de leurs ennemis. Henri Knighton, parlant du Tournoi qui se fit l'an 1274 à Challon, où le Roi Edouard avec les Anglois combattit contre le Comte de Challon & les Bourguignons, dit que plusieurs y demeurérent sur la place: de sorte que l'on appella ce Tournoi, *la petite guerre de Challon*. Les Histoires sont remplies de ces funestes accidens. Robert, Comte de Guines y perdit la vie. Robert de Jérusalem, Comte d'Essex en Angleterre, y fut tué l'an 1216. Florent, Comte de Hainaut, & Philippe, Comte de Boulogne & de Clermont, périrent pareillement au Tournoi tenu à Corbie l'an 1223, comme aussi le Comte de Hollande à Nimégue l'an 1234; Gilbert Comte de Pembrok l'an 1241; Jean, Markgrave de Brandebourg l'an 1269. Le Comte de Clermont y fut tellement blessé l'an 1279, qu'il en perdit l'esprit. Louïs, fils du Comte Palatin du Rhin, y perdit la vie l'an 1289; Jean Duc de Brabant l'an 1294, & plusieurs autres en d'autres tems, dont les Historiens font mention. C'est ce qui donna occasion aux Papes de défendre les Tournois, & d'excommunier ceux qui s'y trouveroient. Innocent II, vers l'an 1140, Eugéne III, au Concile de Latran, tenu l'an 1179, furent les premiers qui fulminérent leurs anathêmes contre les Tournois. Innocent IV les défendit pour trois ans au Concile célébré à Lyon l'an 1245, ne pouvant les abolir tout d'un coup. Nicolas IV renouvella l'excommunication contre ceux qui feroient des Tournois, & Clément V fit la même chose l'an 1313. Les Princes séculiers défendirent aussi quelquefois les Tournois, à cause des desordres qui y arrivoient, ou parce qu'ils avoient à faire à des Seigneurs & à des Chevaliers en d'autres occasions. Et d'autant que le péril des Tournois étoit encore plus à craindre pour les Souverains, Du Tillet rapporte que le Roi Philippe *Auguste* prit l'an 1209, le ferment de Louïs de France, son fils aîné, & de Philippe, Comte de Boulogne, son autre fils, qu'ils n'iroient en aucun Tournoi. Depuis ce tems-là néanmoins, les Rois de France même ont combattu dans les Tournois, comme Charles VI, l'an 1385, à Cambray; François I, l'an 1520, entre Ardres & Guines; enfin le Roi Henri II, l'an 1559, à Paris, où il reçut une blessure à l'œil, par un éclat de la lance du Comte de Montgommery, dont il mourut onze jours après. Il y a eu aussi des Tournois à outrance, où l'on combattoit avec des armes offensives, & qui ne se terminoient guéres sans effusion de sang, ou sans la mort de ceux qui entroient en lice. Peut-être ne sera-t'il pas inutile de donner ici la maniére dont se proposoient & s'exécutoient les Tournois à outrance.

LETTRES DE DEFI DU TOURNOI, proposées l'an 1414.

Nous Jean, Duc de Bourbonnois, Comte de Clermont, de Foix & de L'Isle, Seigneur de Beaujeu, Pair & Chambrier de France, désirant échiver oisiveté, & explecter notre personne, en avançant notre honneur par le métier des armes, pensant y acquérir bonne renommée, & la grace tres-belle, de qui nous sommes serviteurs, Avons n'a-guéres voué & empris que, nous accompagnez de seize autres Chevaliers & Ecuyers de noms & d'armes, c'est à sçavoir, 1. l'Amiral de France, *Jacques de Châtillon, I. fils de Hugues, Grand-Maître des Arbalétriers, Amiral dès l'an* 1408, *tué à la bataille d'Azincourt l'an* 1415: 2. Messire Jean de Challon, *Jean de Challon, III. du nom, Prince d'Orange par sa femme, Grand-chambrier l'an* 1415, *Gouverneur du Languedoc l'an* 1417, *mort de la peste à Paris l'an* 1418, ou bien *Jean de Challon, tué à la bataille d'Azincourt l'an* 1415: 3. le Seigneur de Barbazan, *Arnaud-Guillaume de Barbazan, premier Chambellan de Charles VII, dit* le Chevalier sans reproche, *Chef des six Chevaliers que le Roi choisit pour se battre contre six Chevaliers Anglois, en présence des armées de France & d'Angleterre, mort l'an* 1432, *& enterré à Saint-Denys*; 4. le Seigneur du Chastel, *Guillaume du Chastel, Grand Panetier, un des Chevaliers qui défirent les Anglois en champ-clos, tué au siége de Pontoise l'an* 1441; 5. le Seigneur de Gaucourt, *Raoul de Gaucourt, Gouverneur de Dauphiné, Baillif d'Orléans, Grand-Maître de France, pére du Maréchal* ou *Eustache de Gaucourt, Grand-Fauconnier*; 6. le Seigneur de La Heuse, *Robert de La Heuse, dit* le Borgne, *Châtelain de Bellencombre, Chambellan de Charles VI, Prevôt de Paris l'an* 1412; 7. le Seigneur de Gamaches, *Guillaume de Gamaches, Grand-Véneur de France l'an* 1410, *Grand-Maître des Eaux & Forêts l'an* 1424; 8. le Seigneur de Saint-Remi; 9. le Seigneur de Monsurs; 10. Messire Guillaume Bataille; 11. Messire Drouet d'Asniére; 12. le Seigneur de la Fayette, *Gilbert de la Fayette, qui devint Maréchal de France l'an* 1421, *ayant été dès* 1418, *Lieutenant-général du Lyonnois*; 13. le Seigneur de Poulargues; 14. le Seigneur Carmalet ou Carnavalet; 15. Louïs Cocher, Ecuyer; 16. Jean du Pont, Ecuyer. Ce Louïs *Cochet étoit fils de* QUENTIN *Cochet, Baillif de Mantes & de Meulan, puis de Beaumont-Le-Roger, Vicomte de Vire, fils de* Guillaume *Cochet, fils de* Raoul *Cochet, Véneur du Roi Philippe VI, lors Comte de Valois l'an* 1326, *&* 1327. *Le même* Louïs *étoit pére de* Guillaume, *Echanson de Louis XI, lors Dauphin, & huitiéme ayeul de M. le Président* Cochet *de Saint-Valier.*

Porteront en la jambe senestre, chacun un fer de prisonnier pendant à une chaîne, qui seront d'or pour les Chevaliers, & d'argent pour les Ecuyers, par tous les Dimanches de deux ans entiers, commençant le Dimanche prochain après la date de ces présentes, au cas que plutôt ne trouveront pareil nombre de Chevaliers & Ecuyers *de nom & d'armes* sans reproches; que tous ensemblement nous veuillent combattre à pié, jusqu'à outrance, armez chacun de tels harnois qu'il lui plaira, portant lance, hache, épée & dague, ou moins de bâton de telle longueur que chacun voudra avoir, pour être prisonnier les uns des autres, par telle condition que ceux de nôtre part qui feront outrez, soient quittes en baillant chacun un fer & chaînes, pareils à ceux que nous portons; & ceux de l'autre part qui seront outrez, feront quittes chacun pour un bracelet d'or aux Chevaliers, & d'argent aux Ecuyers, pour donner là où leur semblera, &c. (Un autre article fait voir que des armes se devoient faire en Angleterre.) *Item*, & ferons tenus, Nous, Duc de Bourbonnois, quand nous irons en Angleterre ou devant le Juge qui sera accordé, de le faire savoir à tous ceux de notre compagnie, qui ne feroient pas deçà, & de bailler à nosdits compagnons telles lettres de Monseigneur le Roi, qui leur seront nécessaires, pour leur licence & congé, &c. Fait à Paris le premier janvier l'an de grace 1414. La bataille d'Azincourt, empêcha l'exécution de ce défi; car le Duc Jean de Bourbon y perdit la liberté, & fut conduit en Angleterre, où il mourut après dix-neuf années de prison. *Voyez* ARMES A OUTRANCE. * Du Cange, *Dissert.* 7. *sur l'Histoire de saint Louïs.*

TOUR-

TOURNON, *Turnonium* ou *Taurodunum*, ville de France sur le Rhône en Vivarais, porte titre de Comté, & eſt une des onze Baronnies de la province. Il y a un tres beau Collége de Jéſuites ſur le bord du fleuve, fondé par François, Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, & un couvent de Minimes. * Davity, *Deſcript. de France.*

Quant à la Maiſon de Tournon, quoiqu'elle ſoit tres-ancienne, puiſque l'on trouve que dès l'an 1130, PONS de Tournon, Abbé de la Chaiſe-Dieu, fut élu Evêque du Puy, l'on n'en rapportera ici la poſtérité que depuis ODON qui ſuit.

I. ODON, Seigneur de Tournon, eſt nommé avec *Girard* ſon frére puîné dans un hommage qu'ils rendirent en l'an 1192, au Roi Philippe *Auguſte*. Cet Odon dont on ne trouve point l'alliance, eut pour fils GUIGUES qui ſuit.

II. GUIGUES, Seigneur de Tournon, fut pére de GUILLAUME qui ſuit.

III. GUILLAUME, Seigneur de Tournon, dit l'*Ancien*, mort en 1270, avoit épouſé 1. N... héritiére de *Roſtain* de Sabran: 2. *Aymare* de Monteil. Du premier lit, vinrent 1. *Guygonnet*, né ſourd & muet, qui eut en partage les biens de ſa mére; & *Hugues* de Tournon, Moine de L'Iſle-Barbe en 1261: du ſecond ſortirent 2. *Odon*, II. du nom, Seigneur de Tournon, qui fit ſon teſtament en 1292, & mourut ſans poſtérité de *Mahaud* de Montgacon, laquelle ſe remaria à *Guillaume* de Bourbon, Seigneur de Beçay; 3. *Girard*, Seigneur de Vernoux, qui fit ſon teſtament en 1290, & mourut ſans poſterité; 4. GUI qui ſuit; 5. *Guillaume*; & 6. *Alix* de Tournon, mariée à *Pierre* Iſoard.

IV. GUI, Seigneur de Tournon, qui fit ſon teſtament en 1314, avoit épouſé *Alix* de La Roche, fille de *Guignon*, Seigneur de La Roche-en-Régnier, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Tournon qui ſuit; 2. *Odon* de La Roche, dit *de Tournon*, héritier de ſon ayeul maternel, mort ſans poſtérité; 3. *Aymare*, alliée à *Hugues* de La Tour, Seigneur de Saint-Chamond; & 5. *Aliénor* de Tournon, Religieuſe.

V. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Tournon, épouſa 1. *Azelmode* de Sabran, fille de *Roſtaing*, Seigneur de Saint-Victor, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* de Villars, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauvoir-en-Montagne, & du Chaſtellard-en-Dombes, & de *Marguerite* de La Roche: 3. *Paule* de Montlaur, fille de *Pons* de Montlaur, & de *Bérengére* de Sabran. Du ſecond mariage vinrent, 1. GUILLAUME III, qui ſuit; 2. *Louïs*; & 3. *Eléonore* de Tournon.

VI. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur de Tournon, de Serriéres & Du Colombier, fit ſon teſtament en l'an 1382. Il avoit épouſé, 1. *Marguerite* de Montigny, morte ſans enfans: 2. *Alix* d'Uzès, Dame d'Yſſerand & d'Aï, fille de *Décan*, Seigneur d'Uzès, & d'*Agnès* de Baux. Elle ſe remaria à *Hugues* de La Tour-de-Vinay, & eut de ſon premier mariage, 1. JACQUES, I. du nom, qui ſuit; 2. GUILLAUME, IV. du nom, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frère aîné*; 3. *Odon*, Seigneur de Beauchaſtel & de Serriéres, qui vivoit en 1405, & qui avoit épouſé *Anne* de Corgenon, Dame de Hauvet, fille de *Jean* de Corgenon, Seigneur de Meillonas, &c., Baillif de Breſſe, & de *Jeanne* de Saint-Trivier, dont il eut pour fille unique *Louïſe* de Tournon, mariée à *Antoine* de Lévis, Seigneur de Vauver; 4. *Hector*, qui fit ſon teſtament en 1421; 5. *Guyotte*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Murol; 6. *Simonne*, alliée 1. à *Jean* de Coligny, Seigneur de Crécia: 2. à *Jean* Maréchal, Seigneur de Meſſimieux; 7. *Jeanne*, qui épouſa en 1422, *Armand*, Seigneur de La Roue; 8. *Billette*, femme de *Claude* de La Roue, fils d'*Armand*, qui avoit épouſé *Jeanne* ſa ſœur; & 9. *Marguerite* de Tournon, qui épouſa 1. *Odet*, Seigneur de Chandée, Baillif de Breſſe: 2. *Claude* de Saint-Amour, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Châteauneuf.

VII. JACQUES, I. du nom, Seigneur de Tournon, &c. qui fit le voyage de Hongrie avec Jean, Comte de Nevers & qui fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396, avoit épouſé, 1. *Alix* de Retourtour, Dame de Beauchaſtel & d'Argental en Vivarais, fille de *Briand*, Seigneur de Beauchaſtel, & de *Jeanne* de Beauvais, morte ſans poſtérité: 2. *Catherine* de Giac, fille de *Pierre* de Giac, Chancelier de France, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Tournon, premiére femme de *Géraud* Baſtet, I. du nom, Seigneur de Cruſſol, &c.

VII. GUILLAUME, IV. du nom, Seigneur de Tournon, &c. ſecond fils de GUILLAUME, III. du nom, Seigneur de Tournon, fit ſon teſtament en 1437. Il avoit épouſé en 1396, *Eléonore* de Grolée, Dame de Vaſſallieu, de La Tour-du-Pin, &c. fille d'*Archambault* de Grolée, & de *Billette* de La Tour, Dame d'Aï, dont il eut 1. GUILLAUME, V. du nom, qui ſuit; 2. *Jacques*, Chevalier; & 3. *Jean* de Tournon, Seigneur de Vaux & de Saigne, qui fit ſon teſtament en 1431.

VIII. GUILLAUME, V. du nom, Seigneur de Tournon, &c. vivoit en 1468. Il épouſa en 1422, *Antoinette* de La Roue, fille d'*Armand*, Seigneur de La Roue, & d'*Iſabeau* de Chalençon, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom qui ſuit; 2. *Imbert*, Chanoine de Saint-Juſt de Lyon; 3. *Jean*, Abbé de Cruaz; 4. *Charles*, mort ſans enfans de *Marie* de Gaucourt; 5. *Iſabeau*, mariée à *Humbert* de Montluel, Seigneur de Châtillon en Chotaigne, & de Châteaufort en Savoye; 6. *Blanche*, mariée à *Tanneguy*, Vicomte de Joyeuſe, Sénéchal de Lyon; 7. *Joffrine*, alliée à *Guillaume* Louvet, Seigneur de Cauviſſon; & 8. *Bellonde* de Tournon, Abbeſſe de La Sauve. *Il eut auſſi trois fils naturels, & entre autres,* Claude *de Tournon, Evêque de Viviers pendant* 40 *ans, où il mourut en* 1542, *en réputation d'une grande vertu.*

IX. JACQUES, II. du nom, Seigneur de Tournon, &c. fit ſon teſtament en 1501. Il avoit épouſé *Jeanne* de Polignac, fille de *Guillaume*, dit *Armand*, Vicomte de Polignac, & d'*Aimée* de Saluces, dont il eut 1. JUST qui ſuit; 2. *François*, Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, &c. *dont l'éloge ſera rapporté cy-après dans un article ſéparé*; 3. *Charles*, Evêque de Rodès; 4. *Gaſpard*, Evêque de Valence, mort en 1520; 5. *Chriſtophle*, Echanſon du Roi Charles VIII, mort ſans poſtérité de *Catherine* d'Amboiſe, Dame de Chaumont, fille de *Charles* d'Amboiſe, I. du nom, Seigneur de Chaumont, &c. laquelle prit une ſeconde alliance avec *Philibert* de Beaujeu, Seigneur de Liniéres, & une troiſiéme avec *Louïs* de Cléves, Comte titulaire d'Auxerre, & mourut en 1550; 6. *Antoinette* de Tournon, mariée à *Jacques* de Laire, Seigneur de Cornillon; 7. *Louïſe*, qui épouſa *Jacques* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand; 8. *Blanche*, alliée 1. à *Raymond* d'Agoult, Comte de Sault: 2. à *Jacques* de Coligny, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing; & 9. *Jeanne* de Tournon, mariée à *Jean* de Saint-Prieſt, Seigneur de Saint-Chamond.

X. JUST, I. du nom, Seigneur de Tournon, &c. épouſa *Jeanne* de Viſſac, fille & héritiére d'*Antoine* de Viſſac, Seigneur d'Arlenc, &c. dont il eut 1. *Antoine* de Tournon, Capitaine de cinquante lances des ordonnances, qui fit le voyage de Naples avec Odet de Foix, Seigneur de Lautrec, & mourut ſans alliance; 2. *Jean*, Lieutenant de ſon frére, mort dans le même voyage; 3. *Charles*, Evêque de Viviers, mort en 1552; 4. *Jacques*, Evêque de Caſtres, puis de Valence, mort en 1553; 5. JUST, II. du nom, qui ſuit; 6. *Henri*, mort ſans poſtérité; 7. *Juſtine*, mariée en 1526, à *François* Alleman, Seigneur de Champs; 8. *Anne*, alliée à *Gaſpard* de Caſtellane, Seigneur d'Entrecaſteaux; 9. *Heléne*, qui épouſa *Jean* de La Baume, Comte de Montrevel; 10. *Blanche*, mariée à *Claude* Vicomte de Rochechouart; 11. *Suſanne*, Religieuſe; & 12. *Antoinette* de Tournon, Abbeſſe de S. Andoche d'Autun.

XI. JUST, II. du nom, Seigneur de Tournon, Comte de Rouſſillon, Sénéchal d'Auvergne, Lieutenant-de-Roi en Languedoc, & Chevalier de ſon Ordre, vivoit en 1563. Il avoit épouſé en 1533, *Claudine* de La Tour, Dame d'honneur de Marguerite de France, Reine de Navarre, & fille de *François* de La Tour, Vicomte de Turenne, &c. dont il eut 1. JUST, III. du nom, qui ſuit; 2. JUST-LOUÏS, *qui continua la poſtérité rapportée aprés celle de ſon frère aîné*; 3. *Claude*, mariée en 1564, à *Philibert* de Rye, Baron de Balanſon, Comte de Varax; 4. *Magdelaine*, alliée à *Roſtaing* Cadart d'Ancezune, Seigneur de Caderouſſe; & 5. *Héléne* de Tournon, morte ſans alliance, *dont la mort funeſte eſt rapportée cy-après.*

XII. JUST, III. du nom, Seigneur de Tournon, &c. épouſa *Eléonore* de Chabannes, fille de *Charles*, Seigneur de La Palice, &c. & de *Catherine* de La Rochefoucaud, ſa ſeconde femme. Elle prit une ſeconde alliance avec *Philibert*, Seigneur de La Guiche & de Chaumont, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie de France, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Anne* de Tournon, Dame de La Palice, mariée en 1595, à *Jean-François* de La Guiche, Seigneur de S. Géran, &c. Maréchal de France, mort en 1641; & 2. *Françoiſe* de Tournon, mariée à *Timoléon* de Maugiron.

XII. JUST-LOUÏS, IV. du nom, Seigneur de Tournon, ſecond fils de JUST, II. du nom, Seigneur de Tournon, fut Baillif du Vivarais, Sénéchal d'Auvergne, & épouſa *Magdelaine* de La Rochefoucaud, fille de *François*, III. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & de *Charlotte* de Roye, Comteſſe de Roucy, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. JUST-HENRI, V. du nom, qui ſuit; 2. *Claude-Françoiſe*, mariée en 1599, à *Gaſpard-Armand*, Vicomte de Polignac; 3. *Iſabelle*, alliée à *Melchior* Mitte de Chevriers, Marquis de S. Chamond; 4. *Françoiſe*, qui épouſa en 1613, *Balthaſar* de Gadagne-d'Hoſtun, Marquis de La Baume; & 5. *Magdelaine* de Tournon, mariée en 1620, à *Gaſpard* d'Alégre, Seigneur de Beauvoir.

XIII. JUST-HENRI, V. du nom, Comte de Tournon & de Rouſſillon, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de camp de ſes armées, Sénéchal d'Auvergne, &c. mourut le 14 mars 1643. Il avoit épouſé 1. le neuviéme juin 1616, *Charlotte-Catherine* de Lévis, fille d'*Anne*, Duc de Ventadour, & de *Marguerite* de Montmorency: 2. *Louïſe* de Montmorency, fille de *Louïs*, Seigneur de Senlis, Vice-Amiral de France, & de *Charlotte-Catherine*, Comteſſe de Luxe. Du premier lit ſortit JUST-LOUÏS, VI. du nom, qui ſuit.

XIV. JUST-LOUÏS, VI. du nom, Comte de Tournon & de Rouſſillon, Sénéchal d'Auvergne, Maréchal de camp des armées du Roi, &c. fut tué en 1644, au ſiége de Philisbourg en ſa 27 année, ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe* de Neufville, fille de *Nicolas*, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Magdelaine* de Créqui. Elle prit une ſeconde alliance en 1646, avec *Henri-Louïs* d'Albert, dit d'*Ailly*, Duc de Chaulnes, & une troiſiéme avec *Jean* Vignier, Marquis de Hauterive, & mourut le onziéme mai 1701, âgée de 76 ans. * *Voyez* Guichenon. Le Pére Colombi. Le Laboureur, *Mazure de l'Abbaïe de L'Iſle-Barbe*. Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

TOURNON (François de) Cardinal d'Oſtie, fils de JACQUES de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac, entra à douze ans dans l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois. Il fut pourvu de l'Abbaïe de La Chaiſe-Dieu, puis de l'Archevêché d'Ambrun, & s'acquit tant de réputation dans ces dignitez, que le Roi François I, le fit un de ſes principaux Conſeillers. Après la bataille de Pavie, où ce Monarque fut fait priſonnier, en 1525, il fut envoyé en Eſpagne avec Jean de Selve, premier Préſident du Parlement de Paris, pour la délivrance de ſa Majeſté; & y retourna encore pour celle des Princes ſes fils, qui y étoient en ôtage. Avant ce dernier voyage, il obtint l'Abbaïe de Saint-Antoine de Viennois, & paſſa de l'Archevêché d'Ambrun à celui de Bourges. Ayant été créé Cardinal en 1530, par

par le Pape Clément VII, à la récommandation du Roi, ce Prince lui donna le Gouvernement du Lyonnois, & se servit de lui dans les emplois les plus considérables & les plus importans: ce que firent aussi ses successeurs Henri II, François II, & Charles IX. Le Cardinal de Tournon fit plusieurs voyages à Rome; la premiére fois avec le Cardinal Gabriel de Gramont, pour les affaires de l'Etat; une autre fois, pour la création du Pape; une troisiéme, avec le Cardinal de Lorraine. Il assista aussi à deux élections de Papes, & eut à celle de Pie IV, des voix pour être Pape: de sorte que Pie le fit évêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux, & le retint près de sa personne; mais il se vit obligé de le rendre à la France, qui le demandoit pour assister de ses conseils le Roi François II. Depuis qu'il eut été fait Archevêque de Lyon, il s'empressa de travailler à la réforme de ce diocése dans lequel il y avoit des Réformez dont il étoit l'ennemi irréconciliable. Si l'on eût suivi ses conseils, les Prélats de France ne feroient jamais entrez en conférence avec les Ministres Protestans, pour y rendre raison de leur créance. Le Cardinal de Tournon s'y trouva, & s'opposa avec feu à Théodore de Béze, qui parloit hardiment contre le Sacrifice de la Messe. Il fut le protecteur des Savans, & avoit toûjours près de sa personne, ou Lambin, ou Muret, & quelques autres hommes doctes. Pour témoigner son amour pour les Sciences, il fonda le Collége de Tournon, qu'il donna depuis aux Péres de la Compagnie de Jesus, & mourut le 22 avril 1562, âgé de soixante & treize ans. Ce Cardinal, qui étoit un des plus grands hommes de son tems, fut Doyen des Cardinaux, Archevêque d'Ambrun, d'Auch, de Bourges, de Lyon, Abbé de Tournus, d'Ambournay, de la Chaise-Dieu, d'Aisnay, de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Antoine, &c. Il fut Ambassadeur en Italie, en Espagne & en Angleterre; puis Gouverneur de Lyon, du Lyonnois, du Forès & du Beaujolois. Ce fut lui qui empêcha le Roi François I, de faire venir Mélanchthon en France, quoiqe son amour pour les Belles Lettres lui fît souhaiter de le voir, parce que cet homme avoit beaucoup d'érudition. Pour dissuader le Roi de ce dessein, le Cardinal allant au Conseil, y porta le livre de S. Irénée contre les Hérétiques, & le lut en attendant le Roi. Ce Prince, qui aimoit les livres, lui demanda à quelle lecture il étoit si fort attaché. Alors le Cardinal lui fit l'Analyse & le recit de cet excellent Ouvrage; & ayant fait judicieusement comprendre au Roi combien l'hérésie méritoit de haine, il excita dans son esprit des impressions contre les Protestans: de sorte que Mélanchthon fut contremandé. Le Cardinal Jean Vincent Laure, qui avoit été son Domestique, écrivit sa Vie, aussi-bien que Pierre Rouer. Ses lettres écrites en 1525, 1550, 1557, & 1559, sont gardées dans la bibliothéque du Roi. On peut encore consulter De Thou, *Hist. l.* 34 *& suiv.* Sadolet, *l.* 6. *&* 14. *Epist.* Petramellarius. Ciaconius. Ughell, *tome* 1. Michel de l'Hopital, Chancelier de France. Génébrard. Frison, *Gall. Purpur.* Hilarion de Coste. Lambin. Chorier, *Etat Politique de Dauphiné.* Sponde, *aux Annales.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

TOURNON (Héléne de) derniére fille de JUST, II. du nom, Seigneur de Tournon, & de *Claudine* de La Tour, suivit sa mére au voyage qu'elle fit aux eaux de Spa, où elle accompagnoit la Reine de Navarre, laquelle dans les Mémoires qu'elle a faits des avantures de son voyage, rapporte la mort de cette Damoiselle en ces termes. "Certe mort arriva sur le „ point de mon entrée dans la ville de Liége, qui fut toute „ pleine d'honneur & de joye, & qui eût été encore plus agréa„ ble sans le malheur de la mort de Mademoiselle de Tour„ non, dont l'histoire étant si remarquable, je ne puis omettre „ à la raconter. Madame de Tournon, qui étoit alors ma „ Dame d'honneur, avoit plusieurs filles, desquelles l'aînée avoit „ épousé M. de Balanson, Gouverneur pour le Roi d'Espagne „ au Comté de Bourgogne; & s'en allant à son ménage, elle „ pria sa mére, Madame de Tournon, de lui bailler sa sœur, „ Mademoiselle de Tournon, pour la nourrir avec elle, & lui „ tenir compagnie en ce païs, où elle étoit éloignée de tous „ ses parens. Sa mére la lui accorde; & y ayant demeuré quel„ ques années, & se faisant agréable & belle (car sa principa„ le beauté étoit sa vertu & sa grace) M. le Marquis de Va„ rembon, lequel étoit destiné à être d'église, demeurant avec „ son frére M. de Balanson en même maison, devint par l'or„ dinaire fréquentation qu'il avoit avec Mademoiselle de Tour„ non, fort amoureux d'elle; & n'étant point obligé à l'église, „ il désire de l'épouser. Il en parle aux parens d'elle & de lui: „ ceux du côté d'elle le trouvérent bon; mais son frére, M. „ de Balanson, estimant plus utile qu'il fût d'église, fit tant „ qu'il empêcha cela, s'opiniâtrant à lui faire prendre la robe „ longue. Madame de Tournon, tres-sage & tres-prudente „ femme, s'offensant de cela, ôta sa fille, Mademoiselle de „ Tournon, d'avec sa sœur, Madame de Balanson, & la prit „ avec elle. Et comme elle étoit femme un peu terrible & ru„ de, sans avoir égard que cette fille étoit grande, & méritoit „ un plus doux traitement, elle la gourmande & crie sans ces„ se, ne lui laissant presque jamais l'œil sec, bien qu'elle ne fit „ nulle action qui ne fût tres-louable; mais c'étoit la sévérité „ naturelle de sa mére. Elle, ne souhaitant que de se voir hors „ de cette tyrannie, reçut une certaine joye, quand elle vit „ que j'allois en Flandre, pensant bien que le Marquis de Va„ rembon s'y trouveroit, comme il fit; & qu'étant lors en état „ de se marier, ayant du tout quitté la robe longue, il la de„ manderoit à sa mére; & que par le moyen de ce mariage, el„ le se trouveroit délivrée des rigueurs de sa mére. A Namur, „ le Marquis de Varembon & le jeune Balanson son frére s'y „ trouvérent, comme j'ai dit. Le jeune Balanson, qui n'étoit „ pas de beaucoup si agréable que l'autre, accoste cette fille „ & la recherche; & le Marquis de Varembon, tant que nous „ fûmes à Namur, ne fit pas seulement semblant de la connoî„ tre. Le dépit, le regret, l'ennui, lui serrent tellement le „ cœur, elle s'étant contrainte de faire bonne mine tant qu'il „ fut présent, sans montrer de s'en soucier, que soudain qu'ils „ furent hors du bateau, où ils nous dirent adieu, elle se trou„ va tellement saisie, qu'elle ne put plus respirer qu'en criant, „ & avec des douleurs mortelles, n'ayant nulle autre cause de „ son mal. La jeunesse combat huit ou dix jours la mort, qui „ armée de dépit, se rend enfin victorieuse, la ravissant à sa „ mére & à moi, qui n'en fîmes moins de deuil l'une que l'au„ tre; car sa mére, quoiqu'elle fût fort rude, l'aimoit unique„ ment. Ses funérailles étant commandées les plus honorables „ qu'il se pouvoit faire, pour être de grande Maison comme el„ le étoit, même appartenante à la Reine ma mére, le jour ve„ nu de son enterrement, l'on ordonne quatre Gentilshommes „ des miens pour porter le corps, l'un desquels étoit la Boissié„ re, qui l'avoit pendant sa vie passionnément adorée sans le „ lui avoir osé découvrir, pour la vertu qu'il connoissoit en elle „ & pour l'inégalité, qui lors alloit portant ce mortel faix, & „ qui mouroit autant de fois de sa mort, qu'il étoit mort de „ son amour. Ce funeste convoi étant au milieu de la rue qui „ alloit à la grande église, le Marquis de Varembon, coupa„ ble de ce triste accident, quelques jours après mon parte„ ment de Namur, s'étant repenti de sa cruauté, & son ancien„ ne flamme s'étant rallumée, ô étrange fait! qui par la présen„ ce ne pouvoit être ému, se resolut de la venir demander à „ sa mére, se confiant peut être en sa bonne fortune qui l'ac„ compagne, d'être aimé de toutes celles qu'il recherche, com„ me il a paru depuis peu, en une grande qu'il a épousée con„ tre la volonté de ses parens; & se promettant que sa faute lui „ seroit aisément pardonnée de sa Maîtresse, répétant souvent „ ces mots Italiens, que *la forza d'amore non risgarda al delitto*, „ prie Dom Jean de lui donner une commission vers moi, & „ venant en diligence, arrive justement sur le point que ce „ corps, aussi malheureux qu'innocent, & glorieux en sa vir„ ginité, étoit au milieu de cette rue. La presse de cette pom„ pe l'empêche de passer; il regarde ce que c'est; il avise de „ loin au milieu d'une grande & triste troupe, des personnes „ en deuil, & un drap blanc couvert de chapeaux de fleurs: „ il demande ce que c'est, & il apprend que c'est le corps de „ Mademoiselle de Tournon. A ce mot il se pâme, & tombe „ de cheval; on le porte en un logis comme mort, voulant „ plus justement en cette extrêmité lui rendre en la mort l'u„ nion qu'en la vie il lui avoit trop tard accordée, son ame, „ que je crois, allant dans le tombeau requerir le pardon à „ celle que son dédaigneux oubli y avoit mise, le laissa quel„ que tems sans apparence de vie; & étant revenue, l'anima „ de nouveau pour lui faire éprouver la mort, qui n'eût assez „ puni son ingratitude, s'il ne l'eût sentie qu'une fois.

TOURNON (Charles-Thomas-Maillard de) Cardinal, issu d'une famille ancienne, originaire de Savoye. Elle a fourni depuis plusieurs siécles de grands hommes, qui se font fort distinguez au service de leurs Souverains, dans les premiéres charges de cette Cour, des armées, & de l'Etat, où on a vu plusieurs Chevaliers de l'Annonciade. PIERRE Maillard, Comte de Tournon, Gouverneur de Savoye & Général de la Cavalerie, fut fait Chevalier de l'Annonciade par le Duc Emmanuel Philibert de Savoye, l'an 1568. VICTOR AMÉDÉE Maillard, Marquis de Tournon, pére du Cardinal, fut aussi Chevalier de l'Annonciade, après avoir occupé les premiéres charges de cette Cour. Il eut deux fils, le premier, appellé *Felix-Emmanuel*, Capitaine de la premiére Compagnie des Gardes du Corps du Duc de Savoye, Maréchal, Lieutenant Général dans ses armées, tres-particuliérement honoré de l'estime & de la confiance de ce Prince. Le second fils, *Charles-Thomas*, né à Turin le 21 de décembre 1668, fut nommé & sacré Patriarche d'Antioche le cinquiéme décembre 1701, par le Pape Clément XI, & envoyé à la Chine en qualité de Légat Apostolique, pour y regler les différens qui étoient entre les Missionnaires, & en informer ensuite le saint Siége. Il arriva à Pondicheri au mois d'avril 1703, & entra dans l'Empire de la Chine au mois d'avril 1705, muni d'un Decret du Pape qui décidoit les questions qui étoient contestées entre les Missionnaires, sur la tolérance des cérémonies des Chinois, avant qu'il fût publié en Europe. En vertu de ce Decret, le Légat, par un Mandement publié à Nanquin le septiéme fevrier 1705, défendit de mettre dans les églises un tableau avec cette inscription, *adorez le ciel*, & de pratiquer le culte que les Chinois rendent à leurs ancêtres, à Confucius & aux Planétes. Le Cardinal étant arrivé à Pequin, fut d'abord bien reçû de l'Empereur de la Chine. Il y fit venir M. l'Evêque de Conon, Vicaire Apostolique, lequel ayant déclaré par écrit & de vive voix à l'Empereur, que la doctrine & le culte des Chinois ne s'accordoient pas avec la Religion Chrétienne, fut arrêté & ensuite banni. M. de Tournon avoit été renvoyé quelque tems auparavant, le 28 août 1706. Il fut conduit à Macao, après avoir donné un Mandement le 25 janvier 1707, pour servir de réglement à la conduite que doivent garder les Missionnaires, quand ils sont interrogez sur le culte des Chinois. Etant à Macao, il y fut retenu en prison dans la maison des Jésuites par l'ordre de l'Empereur de la Chine, & y mourut, après trois ans de prison, muni des sacremens d'Eucharistie & d'Extréme-Onction, qui lui furent administrez par le Pére Carre, un de ceux qui lui avoient apporté le Chapeau de Cardinal, auquel le Pape Clément XI l'avoit nommé en 1707. Il mourut en réputation de sainteté, le huitiéme juin 1710, sans que les mauvais traitemens qu'il souffrit pussent le faire changer de sentiment, ni ébranler sa fermeté. Le Pape honora sa mémoire par un excellent Eloge que sa Sainteté récita en plein Consistoire le 14 octobre 1711, & ordonna que son corps fût

fût transporté à Rome. Charles-Ambroise Mezzabarba, Patriarche d'Alexandrie, & Vicaire Apostolique à la Chine, ayant pris les mesures pour exécuter les intentions de sa Sainteté, fit enfermer le corps de ce Cardinal dans une caisse, qu'il fit embarquer dans le même vaisseau, sur lequel il retournoit en Europe; & pour plus grande sûreté, ce Patriarche le faisoit mettre à terre, & le faisoit conduire avec lui toutes les fois qu'il entroit dans quelque port, en y mettant une garde: précaution qui ne fut pas inutile; car le vaisseau sur lequel il étoit monté, étant arrivé à Rio-Janeiro, sauta en l'air, le feu ayant pris aux poudres pendant qu'il étoit à terre. Enfin, le corps de ce Cardinal ayant été embarqué à Lisbonne, arriva à Gênes, où ayant été quelque tems, il fut transporté à Ripa le 16 mai 1723. Sur le soir il fut mis dans un carrosse du Cardinal Sacripante, Préfet de la Congrégation *de Propaganda Fide*, & porté au Collége de cette Congrégation à Rome, où il fut inhumé le 27 septembre suivant. * *Mémoires du tems.*

* TOURNOS, petite ville d'Italie en Piémont, dans le Vicariat de Barcelonnette, sous la domination de la France. Elle est à l'est-nord-est de la ville de Barcelonnette, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

TOURNUS, ville de France en Bourgogne, sur la rive droite de la Saone, entre Challon & Mâcon, avec une célébre Abbaïe dont nous avons l'Histoire. On y célébra des Conciles l'an 949 & l'an 1115. L'Abbé de la collégiale est Seigneur de la ville; & les appellations de son Bailliage sont portées à celui de Mâcon.

TOURNY, bourg de Normandie, Diocése de Rouen, avec château & titre de Marquisat, à neuf lieues de Rouen & à deux de Vernon. Il y a dix-sept fiefs nobles & six en roture, qui relévent du Marquisat de Tourny; & l'an 1702, le Roi accorda ses lettres patentes pour l'établissement d'un siége de Justice Royale en ce lieu-là. * *Mémoires dressez sur les lieux en* 1703. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TOUROUDE (Louïs) né à Rouen, fit dès sa jeunesse sa demeure à Caen. Il étudia quelque tems la Médecine, & cette étude lui fit naître l'envie d'apprendre les Langues Gréque & Arabe. Ayant ensuite abandonné le dessein d'être Médecin, il se livra entiérement à l'étude des Belles Lettres. Il prit aussi part aux disputes *sur la Grace*, & s'appliqua à approfondir ces matiéres. Les recherches qu'il fit pour cela lui inspirérent l'envie de se retirer du monde & de se donner entiérement à Dieu. Dans cette vue il entra dans la Chartreuse Du Val-Dieu au Maine, mais ne pouvant soutenir l'austérité de cette vie, il retourna à Caen, où il reprit l'étude des Belles Lettres. Il se fit un plaisir d'étudier la Géographie de la Gréce, & pour y mieux réüssir, il alla sur les lieux mêmes. De retour à Caen, il continua cette étude. Avant que d'exposer ce grand Ouvrage au jugement du Public, il lui donna la Géographie de l'Illyrie par forme de Commentaire sur le troisiéme livre de la Guerre Civile de César. Il ne put achever son premier Ouvrage, & mourut le 30 janvier 1689, âgé de 75 ans. * *Voyez le Supplémant de Paris* 1736.

* TOURREIL (Jacques de) naquit à Toulouse le 18 novembre 1656, d'une famille des plus distinguées dans la Robe. Il montra dès ses premiéres classes, une forte passion pour l'éloquence. Au sortir du Collége, il eut envie d'aller à l'armée, mais on la lui fit passer en lui persuadant de s'attacher au Barreau. Il travailla deux fois pour le prix d'éloquence que l'Académie Françoise a coutume de donner, & il le remporta chaque fois. En 1691, il publia la Traduction de quelques Harangues de Démosthéne, c'est à dire, *de la premiére Philippique, de la prémiere, de la seconde & de la troisiéme Olynthienne, & du Discours sur la paix.* Cet Ouvrage lui fit une si grande réputation que M. le Chancelier de Pontchartrain lui confia la conduite de son fils M. le Comte de Pontchartrain. Il eut ensuite une place dans l'Académie des Belles Lettres, & fut bientôt après reçu dans l'Académie Francoise. En 1694, il publia un Ouvrage intitulé, *Essais de Jurisprudence.* En 1701, il donna une seconde édition de son Demosthéne, augmentée de six Harangues de Démosthéne, avec leurs sommaires & leurs Remarques, de la description de l'ancienne Gréce, & de la Vie de Démosthéne. Il a le plus contribué à l'Histoire Métallique de Louïs le Grand: ce qui lui valut une augmentation considérable de pension & le titre de Pensionnaire vétéran. Il mourut le onziéme octobre 1714, âgé de près de 58 ans. Il étoit alors sur le point de donner une troisiéme édition de son Démosthéne, augmentée de la Harangue d'Eschine contre Ctésiphon, & de celle de Démosthéne contre Eschine. Cette nouvelle édition a été donnée en 1721 avec les autres Ouvrages de M. de Tourreil par feu M. l'Abbé Massieu qui a mis une excellente préface à leur tête. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TOURREIL (M. l'Abbé de) frére du précédent, connu sous le nom de M. l'Abbé de Tourreil de Grammont, étoit tres habile dans la Science ecclésiastique. Il a été quatre mois prisonnier au Château-Saint-Ange, & deux mois après être sorti des prisons de l'Inquisition, il mourut d'hydropisie de poitrine vers l'an 1717. On lui a attribué *l'Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance de Toulouse*, & de leur destruction; mais il est sûr que cet Ouvrage est de M. Arnauld le Docteur. M. l'Abbé du Tourreil a fondé deux Chaires de Théologie à Toulouse. * Le même.

TOURS, sur la Loire, ville de France, capitale de Touraine, avec Archevêché, a été nommée diversement *Turonum, Turonium* & *Cæsarodunum Turonum.* Elle est grande, belle & ancienne, située entre les riviéres du Cher & de la Loire, qui la rendent tres-agréable & tres-marchande, & est tres-renommée, sur tout par ses fabriques d'étoffes de soye. L'eglise métropolitaine est consacrée sous le nom de saint Gatien, Prélat de Tours, qui a eu pour successeurs, saint Lidoire, saint Martin, & divers autres, illustres par leur sainteté, par leurs emplois, par leur naissance & par leurs Ouvrages, tels que saint Grégoire de *Tours*, le Cardinal Elie de Bourdeille, Simon de Maillé, &c. L'Archevêque de cette ville a pour suffragans, Le Mans, Angers, Nantes, Rennes, Vannes, Cornouaille, Léon, Tréguier, Saint-Malo, Saint-Brieux & Dol. Le Chapitre de la cathédrale est un des plus illustres du Royaume: on y compte jusqu'à cent quatre-vints-treize Bénéficiers qui desservent l'église. Les huit Dignitez sont, le Doyen, le Grand Archidiacre, le Thrésorier, le Chantre, le Chancelier, l'Archidiacre d'au-delà de la Loire, l'Archidiacre d'au-delà de la Vienne, & le Grand Archiprêtre, qui avec quarante cinq Chanoines forment le Chapitre. Le Doyen est élu par le Chapitre; l'Archiprêtre est à la collation du Grand Archidiacre; & l'Archevêque confére de plein droit les autres dignitez, & tous les canocats. Il y a encore un Sécretaire, huit Personats, seize Vicaires, deux Diacres, deux Marguilliers-Clercs, plus de cent Chapelains, un Maître de Psallette, un Sous-Maître, & dix enfans de chœur. L'eglise collégiale & abbatiale de saint Martin a encore un Chapitre plus nombreux. La dignité abbatiale est réünie à la Couronne de France dès le tems de Hugues Capet. Les Chanoines d'honneur ecclésiastiques sont, le Patriarche de Jérusalem, les Archevêques de Mayence, de Cologne, de Compostelle, de Sens & de Bourges; les Evêques de Liége, de Strasbourg, d'Angers, de Poitiers, d'Auxerre, & de Québec; les Abbez de Marmoutiers & de S. Julien de Tours. Les Chanoines d'honneur Laïcs sont, les Dauphins de France, les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Bretagne, de Bourbon, de Vendôme & de Nevers; les Comtes de Flandre, de Dunois, d'Angoulême & de Douglas; les Barons de Preuilly en Touraine, & de Partenay en Poitou. Les onze Dignités sont, le Doyen & le Thrésorier, à la présentation du Roi; le Chantre, le Maître d'Ecole, le Soûdain, le Célérier & le Granger, à la présentation du Doyen; le Chambrier & l'Aumonier, à la présentation du Thrésorier; l'Abbé de Cormery, & le Prieur de S. Cosmelès-Tours, qui reçoivent l'investiture du Chapitre, lequel a la collation de toutes les Dignitez. Il y a ensuite quinze Prevôtez, dont ceux qui sont pourvus ont droit de présenter à plusieurs Bénéfices, & qui sont toutes à la présentation du Doyen; cinquante & un titres de Chanoines à la pleine collation du Chapitre; sept Officiers ou Dignitaires inférieurs, savoir, le Sous-Chantre & le Soupeltier, à la présentation du Chantre; le Sous-Ecolâtre, à la présentation du Maître d'Ecole; le Sénéchal, & les Prestimoines de Morignan, de Châtillon & de Milan, à la présentation du Doyen; cinquante-six Vicaires en titre, à la présentation & collation des Dignitaires & des Chanoines; six Aumoniers, à la présentation du Sous-Doyen; trois Clercs d'aumône, à la présentation de l'Aumonier; quatre Marguilliers, deux Incepteurs, deux Pénitenciers, deux Sacristains, un Oblatier, quatre-vints Chapelains, dix Enfans de chœur, un Maître de Musique, & un de Latin; & le Pauvre de saint Martin, qui est logé, vétu, nourri & entretenu de tout par le Chapitre, qui l'élit à la pluralité des voix. Il y a encore à Tours l'Abbaïe de Saint-Julien, qui est de l'Ordre de saint Benoît, & de la Congrégation de S. Maur, d'autres eglises, & quelques couvents. D'ailleurs on y trouve Présidial, Jurisdiction Consulaire, Hôtel des Monnoyes, qui a pour marque la lettre *E*, Bureau des Finances, Election, Grenier à sel, & Maîtrise des Eaux & Forêts. C'est le Roi qui est Seigneur de la ville. On conserve à S. Gatien un grand nombre de Manuscrits, dont beaucoup sont anciens & précieux, & on en laisse prendre communication aux Savans, mais seulement dans la Bibliothéque. Le catalogue de ces Manuscrits a été imprimé, avec des Notes tres utiles, à Tours en 1706. * Grégoire de Tours, *Gesta Turon. Pont.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Antiq. des Villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guillaume le Breton, *in Philippide.*

CONCILES DE TOURS.

Le premier Concile de Tours fut tenu en 461. Léon de Bourges, Victor du Mans, & quelques autres Prélats, qui s'y trouvérent à la Fête de Saint Martin, sous le pontificat de Perpétuus, le célébrérent, & rétablirent dans cette province la Discipline ecclésiastique, qui s'y étoit fort relâchée. On y dressa 13 Canons que nous avons encore. Neuf Evêques célébrérent le second Concile de Tours en 567, & non pas en 570, comme le Cardinal Baronius l'a cru. Euphrone présida à cette assemblée, où l'on fit vint-sept Canons pour la Police ecclésiastique. Les Prélats écrivirent une épître circulaire aux peuples, pour les avertir de recourir à la pénitence. Le Pére Hardouin, Jesuite, a expliqué le troisiéme Canon de ce Concile dans une Dissertation imprimée à Paris l'an 1689. Charlemagne fit célébrer l'an 813, le troisiéme Concile de Tours, où l'on fit 51 Canons. Le Concile qu'on nomme le quatriéme, fut tenu à Paris en 849, par les Métropolitains de Tours, de Sens, de Rheims & de Rouen, contre Néoméne, Duc de la petite Bretagne. Il chassoit les Evêques, pilloit leurs églises, & maltraitoit les Fidéles. Hérard, Archevêque de Tours, célébra un Synode en 858, pour les affaires de son église. En 1055, Hildebrand, Légat du saint Siége, tint en cette ville un Concile, où Bérenger abjura ses sentimens. Etienne, Légat, en fit un autre l'an 1059. L'an 1095, on en célébra un pour l'expédition de la Terre-Sainte. Celui de Clermont y fut approuvé. Le Pape Alexandre III présida au cinquiéme Concile Provincial de Tours, tenu le 18 mai 1153, pour rétablir l'unité & la liberté de l'Eglise, contre l'Empereur & les Schismatiques. Ce Pontife avoit avec lui dix-sept Cardinaux, cent vint-quatre Evêques, quatre cens quatorze Abbez,

Abbez, & diverses autres personnes de considération; & des Princes, entre lesquels étoit Louïs VII, dit *le Jeune*, Roi de France. Juhel, ou Judicaël de Mayenne, célébra deux Conciles, l'an 1231 & 1239. On assûre que le dernier fut assemblé par ordre du Roi saint Louïs. Nous avons les Actes d'un Concile provincial, tenu par Jean de Montforeau l'an 1282. Géofroy de La Haye en tint un à Saumur, vers l'an 1314 ou 1315. On en célébra un l'an 1510, dont on prétend que les Actes ont été falsifiez. Nous les avons plus correcis dans la derniére édition des Conciles. Antoine de la Barre publia des Ordonnances synodales l'an 1537, & Simon de Maillé assembla l'an 1583, un célébre Concile provincial, commencé à Tours au mois de Mai, & fini à Angers au mois de Septembre. Il y avoit huit Evêques, & plusieurs Envoyez des autres diocéses.

*T O U R T E R O N, petite ville de France en Champagne dans le Comté de Réthelois, est à l'est-sud-est de Réthel, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

T O U R V I L L E ou C O S T E N T I N-T O U R V I L L E, Maison tres ancienne dans le païs de Costentin ou Coutantin, en Basse-Normandie. Guillaume de Costentin, Chevalier, Seigneur de Tourville, vivoit sous le régne de saint Louïs; & sur la fin de sa vie l'an 1292, il donna plusieurs Terres à l'Abbaïe de La Luzerne. Il avoit épousé la sœur de *Guillaume* de Briqueville, dont il eut Thomas de Costentin, Seigneur de Tourville, duquel sont descendus de pére en fils, Philippe de Costentin-de-Tourville; Nicolas I; Jean, qui signala son courage & sa fidélité pour le Roi Charles VII, contre les Bretons & les Bourguignons; & Nicolas II. Celui-ci eut deux fils, *Jean*, qui reçut à la tête de la Noblesse du païs, le Roi François I, lorsqu'il fit son entrée à Coutances l'an 1528, & mourut sans enfans; & Nicolas III, qui fut pére de François, lequel épousa *Anne* de La Haye-Hue, fille de *Louïs* de La Haye, Chevalier, Seigneur du Guessein, de La Haye-Hue; dont il eut Jean, & Guillaume, qui firent deux branches, sous les noms de Costentin & de Tourville.

Jean de Costentin, Seigneur de Coutainville, Gouverneur de la ville de Coutances, la conserva long-tems dans l'obeïssance du Roi Henri IV, contre la faction d'un fameux Ligueur, nommé *des Vignes*. Il avoit épousé l'an 1583, *Charlotte* de Goëlard, Dame de Coutainville & d'Anery, dont il eut 1. *Robert* de Costentin, qui épousa *Marguerite* de Roncheroles, de laquelle il n'eut qu'une fille; & 2. Nicolas, Seigneur de Coutainville, Gouverneur de Coutances, Conseiller d'Etat l'an 1644, que *Marie* de La Martiniére rendit pére de Jacques de Costentin, aussi Gouverneur de Coutances, qui fut Maître des Requêtes, qui s'acquit beaucoup de réputation, & mourut l'an 1664, laissant de *Geneviéve* Charpentier, fille de *Jacques* Charpentier, Auditeur des Comptes, & de *Magdelaine* Dreux, morte l'an 1671, Nicolas-Gilles, Marquis de Costentin, qui épousa *Geneviéve*, fille de *Claude* de Briou, Seigneur de la Pierre-Oury, de la Chapelle, Baron de Survilliers, & Président en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie* Dorieu, & mourut à l'âge de 25 ans, en 1682, laissant Nicolas-Charles-Ce'sar de Costentin, Marquis de Néry, Baron de Survilliers, Seigneur de Tourville, de Coutainville, Mestre-de-camp du régiment Dauphin, mort le 14 fevrier 1711, laissant de *Charlotte* Huguet, fille de *Charles-Nicolas*, Seigneur de Semonville, & de *Madelaine* Le Rebours, qu'il avoit épousée le 30 mars 1702, *Charlotte-Lucie* de Costentin, morte sans alliance le 14 janvier 1716.

BRANCHE DE TOURVILLE.

Guillaume de Costentin, Seigneur de Tourville, second fils de François, & d'*Anne* de la Haye-Hue, fit paroître son mérite & sa valeur à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes, qui le choisirent pour leur Commandant l'an 1597. Il épousa *Renée* de Romilly, fille de *Charles*, Marquis de Chesnelaye, & fut pére de Ce'sar de Costentin, Comte de Tourville & de Fîmes.

Ce'sar de Costentin, Comte de Tourville & de Fîmes, fut Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance par commission de l'année 1632, puis premier Gentilhomme & Chambellan de M. le Prince de Condé, qu'il suivit dans tous les combats, & autres occasions où ce Prince se trouva. Le Roi Louïs XIII le fit Conseiller d'Etat, & lui envoya l'an 1640, un ordre de veiller à l'état de la province de Normandie, avec pouvoir d'assembler la Noblesse quand il le jugeroit à propos. L'an 1642, il le choisit pour aller en Bourgogne, afin de travailler à la conservation & à la défense de cette province, conjointement avec les Comtes de Tavanes & de Montrevel, Lieutenans Généraux de sa Majesté, & mourut en avril 1647. Il avoit épousé *Lucie* de La Rochefoucaud, fille d'*Isaac* de La Rochefoucaud, Marquis de Montendre, & d'*Héléne* de Fonséques, Dame & Héritiére de Surgéres, dont il eut trois fils, 1. François-Ce'sar, Comte de Tourville, qui suit; 2. 3. Joseph & Anne-Hilarion, Vice-Amiral de France, *qui ont leurs articles séparez*; & quatre filles, 4. *Lucie*, mariée à *Michel* d'Argouges, Marquis de Gouville; 5. *Héléne*, Abbesse de l'Abbaïe Royale de Pantemont à Paris; 6. *Marie*, Religieuse dans cette Abbaïe; & 7. *Françoise*, mariée à *Annet* Joubert de La Bastide, Comte de Châteaumorant.

T O U R V I L L E (François-César) de Costentin, Comte de Tourville & de Fîmes, fut Colonel d'un régiment de cavalerie, commandant la Compagnie des Gendarmes de M. le Prince de Condé, & Maréchal des camps & armées du Roi. Il fut aussi choisi pour être à la tête des Gentilshommes de l'Election de Valogne, en qualité de Colonel, par une commission du septiéme juin 1674, & après avoir donné toute sa vie des marques d'une valeur singuliére, il mourut en sa Terre de Tourville, après 22 ans de maladie, le 16 août 1697. Il avoit épousé en novembre 1663, *Jeanne* le Sauvage, fille unique de *Julien*, Seigneur de Fontenay-Le-Marconl, de Vauville, &c. & d'*Anne* de Costentin, dont il eut trois fils: l'aîné périt sur mer par un naufrage; le second, à l'attaque de Gênes l'an 1684, étant tous deux en la compagnie du Chevalier de Tourville, leur oncle; le troisiéme, est Jean-François de Costentin, Comte de Vauville.

T O U R V I L L E (Joseph de Costentin & de) second fils de Ce'sar, Comte de Fîmes & de Tourville, servit plusieurs années en Espagne contre le Portugal avec beaucoup de réputation, & dans des emplois considérables. Ayant été rappellé en France, à cause de la déclaration de la guerre entre les deux Couronnes, il mourut au retour, fort regretté de tous ceux qui connoissoient sa valeur & sa conduite.

T O U R V I L L E (Anne-Hilarion de Costentin & de) Maréchal, Vice-Amiral de France & Général des armées navales du Roi, troisiéme fils de Ce'sar, Comte de Fîmes & de Tourville, fut reçu Chevalier de Malte à l'âge de quatre ans, & n'en fit point néanmoins les vœux. Durant ses caravanes, il se signala en plusieurs occasions, sur tout dans un combat sanglant de galére à galére, où il donna des marques d'une bravoure toute extraordinaire; en sorte qu'on se rendit maître de la galére Turque. Ensuite ayant armé un vaisseau en course, avec le Chevalier d'Hocquincourt, ils firent des prises considérables, mirent en fuite six navires d'Alger, & contraignirent à une honteuse retraite trente six galéres, dans le Port-Dauphin, près de l'Isle de Chio, où ces galéres perdirent plus de cinq cens hommes pendant un combat de neuf heures. Il fut fait Capitaine de vaisseau par le Roi l'an 1667, & se trouva à presque toutes les batailles navales qui se donnérent; dans celle de Solcebers en Angleterre; dans les bancs de Hollande, & dans la Méditerranée. Etant commandé avec trois vaisseaux, pour aller dans le Golfe de Venise, il y fit brûler sous la ville de Barlet, un vaisseau Ragusois, qui avoit porté des troupes aux ennemis; il canonna ensuite la ville, & y prit un vaisseau de 50 piéces de canon, chargé de blé & d'autres provisions, dont il secourut la ville de Messine. Il prit encore d'autres vaisseaux sous la ville de Brindisi. A son retour à Messine, il canonna la ville de Reggio, où il escorta un vaisseau qui mit le feu à un vaisseau de guerre, & à quatorze batimens qui étoient dans ce port. Il commandoit sous le Maréchal de Vivonne, dans le combat de Palerme, où il y eut neuf vaisseaux de guerre brûlez, dont l'un étoit l'Amiral d'Espagne. Son vaisseau étant à la tête de l'armée, entra le premier dans le port d'Agouste, où il prit le Fort d'Aroley: après quoi les autres Forts & la ville se rendirent. Allant à Malte pour y faire eau, commandant le vaisseau Le Duc, sur l'avis qu'on lui donna qu'il y avoit dix-sept bâtimens dans le port de Souze, il s'avança dans ce port, y prit une polacre, & y mit le feu après avoir fait jetter les Turcs dans la mer. Après avoir été fait Chef d'Escadre l'an 1677, il servit toûjours de second à M. du Quêne; & dans le combat des Isles de Stromboli, il accompagna le brûlot qui alloit pour brûler le vaisseau de Ruiter. L'an 1681, étant Lieutenant Général, il posta la premiere galiote pour bombarder en plein jour la ville d'Alger; ce qui n'avoit encore été pratiqué que de nuit. L'an 1684, il se trouva à l'attaque de Gênes, & fut le premier qui descendit l'épée à la main, pour attaquer les ennemis dans leurs retranchemens. L'an 1688, il contraignit au salut le pavillon d'Espagne, malgré la résistance du Commandant Papachim, qui étoit bien plus fort en canon & en équipage. L'an 1689, commandant une escadre de vint vaisseaux de guerre, il passa le détroit de Gibraltar, pour se joindre au reste de l'armée navale qui étoit à Brest, & fit cette jonction importante, à la vue même des ennemis. Ensuite étant chargé du commandement de toute l'armée navale, il chercha la flotte ennemie pour la combattre; mais elle prit le parti de la retraite. Enfin le Roi le fit Vice-Amiral, & Général de ses armées navales l'an 1690, avec ordre d'arborer le pavillon d'Amiral. En cette qualité, il remporta une victoire signalée sur les flottes d'Angleterre & de Hollande unies ensemble, dans la Manche, quoique le vent & le lieu fussent favorables aux ennemis. Il fut fait Maréchal de France en mars l'an 1693, & fit depuis une perte considérable au combat de la Hogue, où le vent contraire, & le grand nombre des vaisseaux ennemis, le forcérent de se retirer, après avoir donné des preuves d'une valeur inouïe. Ce Maréchal mourut à Paris la nuit du 27 au 28 mai 1701, âgé de 59 ans. Il avoit épousé, en janvier 1690, *Louïse-Françoise* Laugeois, veuve de *Jacques* Darot, Marquis de la Popeliniére, & fille de *Jacques* Laugeois, Seigneur d'Imbercourt, Sécretaire du Roi, & l'un des Fermiers généraux, & de *Françoise* Gosseau, morte le onziéme octobre 1707, dont il eut 1. *Louïs-Alexandre*, Comte de Tourville, Colonel du régiment d'Agénois, qui fut tué à la déroute des ennemis près de Dénain le 27 juillet 1712; & 2. *Luce-Françoise* de Costentin-Tourville, mariée le 26 juillet 1714, à *Guillaume-Alexandre* de Gallard de Béarn, Comte de Brassac. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers, de la Couronne.*

T O U R Y, bourg de France dans la Beauce. Il est près de Janville entre Orléans & Etampes. * Maty, *Dict. Géogr.*

T O U S S A I N (Daniel) *Voyez* T O S S A N U S.

T O U S S A I N (Paul) *Voyez* T O S S A N U S.

T O U S S A I N T S. On rapporte l'institution de cette Fête, au Pape Boniface IV, qui fut élevé sur le saint Siége l'an 607, du tems de l'Empereur Phocas. Ce Pape, au lieu de détruire le Panthéon, c'est à dire, le temple de tous les Dieux, que Marc Agrippa, Favori d'Auguste, avoit fait bâtir en l'honneur de Jupiter *le Vengeur*, à cause de la bataille d'*Actium*, que cet Empereur avoit gagnée contre Marc-Antoine & Cléopâtre,

tre, le purifia, & le consacra à Dieu, sous le nom de la sainte Vierge & de tous les Martyrs. En même tems il ordonna que tous les ans, au jour de cette dédicace, qui fut le 13 mai, on fit à Rome une grande solemnité. Ce Panthéon étoit peut-être le seul monument illustre qui fût demeuré de l'idolâtrie. Les fameux temples de Jupiter *le Capitolin* à Rome, de Jupiter *le Céleste* à Carthage, d'Apollon à Delphes, de Diane à Ephése, de Sérapis à Alexandrie, avoient été détruits; & il y avoit même un Edit de Théodose, qui ordonnoit d'abattre tous ces lieux d'abomination, & de planter des croix sur leurs ruïnes. Cette conduite étoit nécessaire dans les premiers tems de l'Eglise, pour donner plus d'horreur des superstitions du Paganisme; & saint Grégoire *le Grand*, quelques années avant Boniface IV, en avoit agi de même à l'égard des temples d'Angleterre, au commencement de la conversion des Anglois; mais depuis, considérant que l'idolâtrie n'étoit plus à craindre, on aima mieux purifier ces temples, que de les ruïner pour en bâtir de nouveaux. Ce fut dans cette vue que Boniface IV consacra le Panthéon, que l'on appella *Sainte Marie aux Martyrs*, puis *Notre-Dame de la Rotonde*, à cause de la figure du bâtiment qui est en rond. Cette Fête de tous les Martyrs a donné lieu à celle de tous les Saints, qui fut instituée l'an 835, par le Pape Grégoire IV, étant en France, avec l'agrément de Louïs *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, lequel, après en avoir communiqué avec les Prélats de son Royaume, en fit une Ordonnance, & en assigna le jour au premier de novembre, commandant qu'elle fût célébrée avec la même solemnité que les plus grandes Fêtes de l'année. Ce Edit ne pouvoit avoir de force que dans l'étendue de ses Etats; mais depuis, par conformité, la Fête s'est répandue par tout l'Occident; & le Pape Sixte IV, l'an 1480, y a ajoûté une octave. Les Grecs & les Orientaux ont commencé à célébrer beaucoup plus tard cette Fête, & la font à présent le Dimanche de l'octave de la Pentecôte, qui est la Fête de la Trinité chez les Latins. * Sigebert, en l'an 835. Baronius, *Notes sur le Martyrologe*. Baillet, *Vies des Saints*.

TOUSSAINTS d'USSEL *Voyez* SALIUS (Panagius.)

TOUSSY, petite ville de France dans le Gâtinois sur la riviére d'Ouayne, vers les frontiéres de Bourgogne & de Champagne, est au sud-est de Montargis dont elle est éloignée d'environ dix lieues. En 865, il s'y tint un Concile.

TOUTIN (Jean) Orfévre de Châteaudun dans le Blaisois, excelloit à travailler avec les émaux ordinaires & transparens, & trouva l'an 1632 le secret de peindre en émail, qu'il communiqua à d'autres Ouvriers, qui contribuérent ensuite à le perfectionner. Dubié, Orfévre, qui travailloit dans les galeries du Louvre, fut des prémiers. Morliére, natif d'Orléans, mais qui demeuroit à Blois, le suivoit de près, & en même tems plusieurs personnes dans Paris s'appliquérent à cette maniére de peindre. *Voyez* EMAIL. * Félibien, *Principes des Arts*.

* TOUTTÉE (Dom Antoine-Augustin) né à Riom en Auvergne, au mois de décembre 1677, a fait ses études avec succès sous les Péres de l'Oratoire; & ayant embrassé la Régle de S. Benoît dans la Congrégation de S. Maur, il en a fait profession le cinquiéme de janvier 1698. Il a professé dans cette Congrégation la Philosophie & la Théologie pendant plusieurs années avec distinction. Etant à S. Denys en France, il conçut & entreprit une nouvelle édition des Oeuvres de S. Cyrille de Jérusalem, qu'il acheva à Paris, où il fut appellé en 1712, & qui a été publiée en 1720, par les soins de Dom Prudent Maran, *in folio*, à Paris, Dom Touttée étant mort dès le 25 de décembre 1718. Cette édition est ornée d'une préface, de Notes, & de la Vie de S. Cyrille. Les Jésuites ayant attaqué quelques endroits de cette édition dans leurs Mémoires de Trévoux de 1721, Dom Maran repliqua par une excellente *Dissertation sur les Semi-Ariens*, imprimée à Paris, *in douze* en 1722. On donne encore à Dom Touttée trois lettres d'un Théologien à un Evêque sur cette question, *Si l'on peut permettre aux Jésuites de confesser & d'absoudre.* * Dom Le Cerf, *Biblioth. Hist. & Crit. des Aut. de la Congr. de S. Maur.*

TOUVRE, riviére de l'Angoumois, a sa source au pié d'un rocher escarpé, & va se rendre dans la Charente, à une lieue & demie de sa source, & à un quart de lieue au dessus d'Angoulême. Les Comtes d'Angoulême y faisoient autrefois nourrir des cygnes pour leur plaisir; & l'on disoit qu'elle étoit pavée de truites, bordée d'écrevisses, & tapissée de cygnes. La source a plus de douze brasses d'eau de profondeur; mais peu après la riviére n'est profonde que de quatre piez, & ne peut porter que des bateaux faits d'une seule piéce de bois creusé: ceux qui sont composez de plusieurs piéces, y sont rongez & percez en peu de tems par de gros vers qui s'y engendrent. On a imprimé à Poitiers l'an 1567, un Traité de cette riviére, & d'un sépulcre qui a été trouvé sous terre. * Pasquier, *Recherches de la France*, *l.* 4. *c.* 29.

* TOWARZYSES, nom que l'on donne en Pologne, à des Soldats pesamment armez qui par dessus leurs armes portent des peaux d'ours, de léopards, & d'autres bêtes sauvages. Quelques uns d'entre eux se couvrent d'ailes de cigognes, & de grues pour épouvanter les chevaux de leurs ennemis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

TOWCESTER. *Voyez* TOUCESTER.

TOWMOND. *Voyez* TOAM.

TOWNSHEND. *Voyez* TOUNESHEND.

* TOWRIDGE, riviére d'Angleterre, dans la province de Dévon, coule d'abord du nord-ouest au sud-est, puis de l'est à l'ouest, & enfin du sud au nord. Elle tombe dans le Taw près d'une lieue au dessus de son emboûchure. Quoiqu'elle ait pour le moins douze lieues de cours, sa source & son emboûchure ne sont éloignées que d'environ quatre lieues. * Sanson, *Carte du Royaume de Westsex.*

* TOWTON, petit village d'Angleterre près d'un ruisseau nommé *Cock* ou *Cocar*, dans le Duché d'York. Ce village est remarquable dans l'Histoire d'Angleterre, parce que ce fut près de là que se donna une sanglante bataille l'an 1461, un dimanche des Rameaux, entre les Maisons d'York & de Lancastre. Cette derniére fut battue, & il y eut trente cinq mille Anglois tuez sur la place. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 197 & 198.

* TOWY, riviére de la Principauté de Galles, en Angleterre, dans le Comté de Caermarden, en Latin *Tobius*, traverse cette province toute entiére du nord-est au sud-ouest. Elle sort du Comté de Cardigan, lave trois bourgs appellez *Slanymthefry* ou *Slanandiffry*, *Slangadoc* ou *Slangadick* & *Slandilouware*, arrose ensuite la ville de Caermarden, & se jette dans la mer environ trois lieues au dessous. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 427.

TOX. TOZ.

TOXANDRIE ou TAXANDRIE, ancien nom d'une contrée de la Gaule Belgique. Cluvier & Menso Alting croyent que par là on doit entendre la Zélande. Wendelin au contraire soutient que par là il faut entendre la Campine.

TOXARIS, Scythe, fut célébre à Athénes sous les Archontes, du tems de Solon. Il faisoit profession, aussi-bien qu'Anacharsis de son païs, d'être Philosophe, & de reformer les mœurs: ce qui le faisoit appeller *le Médecin étranger*. Lucien dit que son corps fut trouvé avec une colomne, sur laquelle étoit gravé son nom. * Lucianus, *in Scytha.*

TOZZI (Luc) naquit vers l'an 1640, à Aversa, ville du Royaume de Naples. Ayant été envoyé de fort bonne heure à Naples, il y fit ses études d'Humanitez & de Philosophie dans le Collége des Jésuites, & passa ensuite à celle de la Médecine à laquelle il s'appliqua sous Onuphre Riccio, fameux Professeur de ce tems-là. Il y fut reçu Docteur l'an 1661, à l'âge de 21 ans, & ne tarda guéres à se faire connoître d'une maniére avantageuse. Une Cométe, qui parut au mois de décembre 1664, lui donna occasion de composer un Ouvrage qui lui fit honneur. Ayant été reçu au nombre des Professeurs du Collége de Naples, il commença à y enseigner les principes de la Médecine, quoique sans appointemens. Il suppléa outre cela, pendant plusiers années, pour Thomas Cornelio de Cosence, Professeur en Médecine théorétique & en Mathématiques, qui étoit devenu alors fort infirme. Il remplit quelque tems la prémiére Chaire de Médecine théorétique & fut chargé de prendre la place d'André Lamez, autre Professeur, que le Viceroi employoit ailleurs: ce qui l'obligeoit à monter jusqu'à quatre fois par jour en Chaire. Enfin, il eut en titre la prémiére Chaire de Médecine théorétique, qu'il a conservée jusques à sa mort, ayant obtenu la permission de la faire remplir par ceux qu'il voudroit. Vers l'an 1679, l'Université de Padoue fit quelques tentatives pour l'attirer dans cette ville; mais il étoit trop attaché à sa patrie, pour ne pas refuser des postes qui l'en auroient éloigné. Les devoirs attachez à la Charge de Professeur ne l'occupérent pas tellement, qu'il ne se donnât aussi avec beaucoup d'application & d'assiduité, à la pratique de la Médecine. Il s'y fit même beaucoup de réputation, & sa capacité en ce genre, lui procura bientôt la place de prémier Médecin de l'Hopital de l'Annonciade, & ensuite la charge de prémier Médecin général du Royaume de Naples. Marcel Malpighi, Médecin du Pape Innocent XII, étant mort le 29 novembre 1694, Tozzi fut choisi au commencement de l'année suivante pour lui succéder dans ce poste; & le Pontife fut si content de ses soins, qu'il lui donna la prémiére Chaire de Médecine dans le Collége de la Sapience. Après la mort d'Innocent XII, arrivée au mois de septembre 1700, Tozzi fut élu Médecin du Conclave; mais il ne put remplir les fonctions de cette charge, ayant été alors appellé en Espagne de la part du Roi *Charles* II, qui languissoit de la maladie dont il mourut peu après. Il se mit en chemin pour s'y rendre; mais en arrivant à Milan, il apprit que ce Prince n'étoit plus. Cette nouvelle l'obligea à retourner à Rome, pour rendre ses respects au nouveau Pape Clément XI, dont il étoit connu & estimé. Ce Pontife lui fit beaucoup d'instances & lui offrit les conditions les plus avantageuses pour l'engager à demeurer à Rome; mais il voulut faire un tour dans sa patrie d'où le Duc de Médina Céli, Viceroi, ne lui permit plus de sortir. La pratique de la Médecine & l'étude firent toute son occupation jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Naples le onziéme mars 1717, âgé d'environ 77 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Recondita Naturæ opera jam detecta, ubi circa quatuor causas observati Cometæ de mense decembri transacti anni* 1664, *Astronomico-Physice disseritur; Medicinæ pars prior theoretica, curiosa quæque tum ex Physiologicis tum ex Pathologicis deprompta, Veterum, Recentiorumque medendi methodum complectens; Medicinæ pars altera practica quæ hactenus adversus morbos adinventa sunt luculenter & brevissime explicans; In Hippocratis Aphorismos Commentaria ubi universæ Medicinæ tum theoreticæ tum practicæ celebriores Quæstiones perpenduntur, atque nedum Recentiorum inventis, sed & genuinæ ejusdem Hippocratis menti congruentes quam dilucide explicantur, Opus in duas partes distributum; In Hippocratis Aphorismos Commentaria, Pars secunda; Horarum æqualium seu æquinoctialium & antiquarum expositio; Commentarium in librum Artis Medicinalis Galeni in quo universa Medicina, etiam Chirurgia, in suos Canones distributa, & juxta Veterum & Recentiorum inventa quam dilucide enucleata continetur, huic adjectum est Practicum Corpusculum de recto usu sex rerum non naturalium; Theses Physicæ ex Sacris Litteris depromptæ; Lucæ Tozzi Opera omnia Medica*, Venetiis

netiis 1721, *in quarto*, cinq volumes. * *Le Journal de Venise, tome* 35. *p.* 517. Profperi Mandofii *Theatrum Archiatrorum Pontificum. Mémoires de Trevoux, feptembre* 1723, *p.* 1691. Toppi & Nicodemo, *Biblioth. Neapolitana.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 17. *p.* 181 *& fuiv.*

T R A.

TRA-LOS-MONTES. *Voyez* cy-deffous.

TRABE'A (Quintus) Poëte Comique de l'ancienne Rome, floriffoit du tems d'Attilius. Cicéron a allégué quelques vers de ce Poëte, entre autres la piéce qui avoit pour titre *Ergaftulum*, citée par Nonius Marcellus. On voit dans Aulugelle, *l.* 15. *ch.* 23, que Vulcatius Sédigitus lui donnoit la huitiéme place entre les dix plus excellens Poëtes Comiques de l'ancienne Rome. Ce fut fous le nom de Trabéa que Muret publia les vers fuivans qui trompérent Scaliger,

Here, fi querelis, ejulatu, fletibus,
Medicina fieret miferiis mortalium,
Auro parandæ lacrumæ contra forent.
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent,
Quam næniæ præficæ ad excitandos mortuos:
Res turbidæ confilium, non fletum expetunt.

* Cicéron, *Tufculan. Quæftionum, l.* 4: *& de Finibus Bonorum & Malorum, l.* 2.

* TRABEA, étoit chez les Romains une forte de robe qui étoit 1. pour les figures des Dieux; 2. pour les Rois, les Confuls & les Chevaliers; 3. pour les Augures. Celle des premiers étoit de pourpre; celle des feconds étoit auffi de pourpre avec un peu de blanc; & celle des troifiémes étoit mêlée de pourpre & d'écarlate. * *Antiq. Rom.*

TRABUCO, bourg fitué fur la côte de Barca en Barbarie, environ à cinquante lieues de Bonandréa, vers le Levant. On le prend pour l'ancienne *Batbracus*, petite ville de la Marmarique. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRACHALLUS, Orateur Romain du tems de Domitien, dont Quintilien parle, *l.* 10. *c.* 1.

TRACHENBERG, petite ville de Siléfie, capitale de la Baronnie de Trachenberg, & fituée fur la riviére de Bartfch, aux confins de la Pologne, & à cinq lieues de la ville de Wolow, vers le nord-eft. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRACHENBURG. *Voyez* DRAKENBOURG.

TRACHINA, TRESMIS, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe. Ce lieu eft dans la Bulgarie, fur le Danube, à dix ou douze lieues de Siliftrie, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRACHONITE, païs de la Paleftine, près du lac que fait le Jourdain, & qu'on appelle *les Eaux de Méron.* Ce païs a l'Arabie déferte à l'orient, le Liban au feptentrion, le Jourdain & la Galilée à l'occident, & l'Iturée au midi. Il s'étend jufques à la Mer de Tibériade. C'eft là où étoit autrefois la demi-Tribu de Manaffé, qui eut fon partage au delà du Jourdain. On l'a nommé *Trachonites*, parce que c'étoit un païs fcabreux & montueux. * Baudrand.

La Trachonite eft fouvent attribuée à l'Arabie, & elle lui appartient plutôt qu'à la Paleftine. Jofeph dit qu'elle eft fituée entre la Paleftine & la Célćfyrie, & qu'elle a été peuplée par Hus, fils d'Arom. Le chemin de la Trachonite étoit aux environs de Phiala, où font les fources du Jourdain. Cette province étoit remplie de rochers, qui fervoient de retraite aux Voleurs, qui donnérent fouvent bien de l'exercice à Hérode *le Grand.* Eufébe dit que la demi-Tribu de Manaffé s'étend dans la Trachonite vers Boftra; & Saint-Jérôme, que la Trachonite eft au delà de Boftra, en tirant du côté de Damas. Strabon parle de deux montagnes nommées *Trachones*, qui étoient au deffus de Damas du côté de l'Arabie & de l'Iturée, où l'on trouve des montagnes efcarpées avec des cavernes, où mille hommes peuvent fe retirer. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

TRACHSELWALD, Bailliage & village du Canton de Berne dans l'Emmethal. Ce Bailliage contient huit grandes Paroiffes. La plupart des Anabatiftes du Canton de Berne font là, & comme ils font au voifinage du Canton de Lucerne, & que fuivant leurs principes, ils ne veulent pas porter les armes, les Bernois ne les fouffrent pas. On trouve dans ce Bailliage la petite ville de Hutwyl, aux frontiéres du Canton de Lucerne. C'eft là que les païfans rebelles tenoient leurs affemblées l'an 1653: après y avoir comploté ce qu'ils devoient faire, ils allérent affiéger Berne avec des canons de bois, garnis de cercles de fer. * *Etat & Délices de la Suiffe, tome* 2. *p.* 204.

TRACY (Le Lac de) *Voyez* SUPE'RIEUR.

TRADATE, bourg du Milanois, fitué fur l'Olone, à quatre lieues de la ville de Como, vers le fud. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRADITEURS: c'eft le nom que l'on donnoit anciennement aux Chrétiens qui avoient la foibleffe de livrer les livres Saints aux Payens, qui les brûloient. Il y en eut beaucoup qui tombérent dans ce defordre, du tems de la perfécution de Dioclétien. Les Chefs des Donatiftes furent convaincus de ce crime. Cécilien, Félix d'Aptunge, qui l'avoit ordonné, & les autres Evêques Catholiques, que les Donatiftes en accufoient, furent juftifiez. * Optat de Miléve. S. Auguftin, *in libris contra Donatiftas.*

TRADITION: c'eft le nom que l'on donne à la maniére dont on perpétue une doctrine dans une Secte, ou une rélation dans l'Hiftoire par l'organe de la voix & de la mémoire. Les anciens Philofophes de toutes les nations perpétuoient ainfi leurs dogmes en les enfeignant de vive voix à leurs Difciples, qui les retenoient & les communiquoient enfuite à d'autres Difciples. C'eft par cette voye que les faits de l'Hiftoire la plus reculée fe font confervez dans la mémoire des hommes. Ces fortes de Traditions ont eu lieu dans toutes les nations, & particuliérement dans celles qui ont été les moins policées. On s'en eft auffi fervi pour la Religion. Les Juifs ont parmi eux une Secte de Traditionaires ou *Talmudiftes*, qui diftinguent deux fortes de Loix, la Loi écrite par Moïfe, & la Loi reçue par Tradition, venant du même Moïfe, qu'ils regardent comme étant de même autorité: c'eft ce dont une autre Secte de Juifs, nommée *Caraïtes*, ne convient pas. Parmi les Chrétiens on diftingue deux moyens de connoître la parole de Dieu, & la doctrine de Jefus Chrift, qui font l'Ecriture-Sainte, & la Tradition. Les Catholiques les croyent tous deux de même autorité. Ils comprennent fous le nom de Tradition, les Ecrits des Péres qui rendent témoignage de la doctrine qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, & enfeignée à ceux qui leur ont fuccédé. Et afin, dit-on, que les Traditions foient la régle de la foi, il faut qu'elles ayent les conditions marquées par Vincent de Lérins, dans fon Mémoire, & qui font l'antiquité, l'univerfalité, & l'uniformité, c'eft à dire, qu'il paroiffe que c'eft une doctrine enfeignée dans toute l'Eglife, en tous tems, & par tous les Docteurs Catholiques. Les Traditions qui n'ont pas ces caractéres, font fujettes à l'erreur: & il ne faut pas fe fier à des Traditions populaires, dénuées de preuves, & de témoins. * M. Du Pin, *Differt. Prélim. fur la Bible. Doctrine Chrétienne.*

TRADUCIENS: c'étoit le nom que les Pélagiens donnoient aux Orthodoxes, parce qu'ils foutenoient que le péché originel paffoit des péres aux enfans. On a donné auffi ce nom de Traduciens, à ceux qui croyent que les ames des enfans étoient émanées de celles de leurs péres. * Marius Mercator. Prudentius, *in Apotheofi.* S. Jérôme, *Epift.* 61. *ad Pammach. Autor. Prædeftinat.*

* TRAEN, petite riviére d'Allemagne, dans l'Electorat de Tréves. Elle arrofe le bourg de Budelich & fe décharge dans la Mofelle à demi-lieue de Numagen. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TRAENECKEN, lieu de l'Electorat de Tréves, fur le Traen. * Sanfon, *Carte des Etats de la fucceffion de Cléves & de Juliers, &c.*

TRAERBACH, petite ville fortifiée du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle eft capitale d'un des Bailliages du Comté de Spanheim, & fituée fur la Mofelle, vis à vis de la fortereffe de Montroyal, qui a été démolie, & à huit lieues au deffous de Tréves. Les Alliez la prirent fur la France, & l'ont gardée jufques à la paix d'Utrecht. * *Mémoires du tems.*

* TRAFALGAR, Cap d'Efpagne, fur la côte occidentale de l'Andaloufie, à peu près au fud de la ville de Cadiz, dont il eft éloigné d'environ dix lieues.

TRAGE, riviére. *Voyez* TRE'GA.

* TRAGAZE'TE, village de la Caftille Nouvelle, vers la fource du Xucar. On le prend communément pour l'ancienne *Laxa*, petite ville des Celtibériens. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRAGE'DIE, piéce de théâtre, répréfente les mœurs & les grandes actions des Princes & des Héros. Ce n'étoit au commencement qu'un Hymne, que l'on chantoit en danfant, en l'honneur de Bacchus. Hygin & Athénée en rapportent ainfi l'origine. Icarius, qui régnoit dans l'Attique, ayant appris de Bacchus l'art de planter la vigne, & de faire du vin, rencontra dans les vignes, au tems des vendanges, un bouc qui mangeoit les raifins, & qui y faifoit un grand dégât. Il le prit, & l'immola à Bacchus. Pendant ce facrifice, ceux qui étoient préfens, danférent enfemble à l'entour, le vifage barbouillé de lie, & chantant les louanges de ce Dieu. Ils continuérent ce facrifice tous les ans, avec leurs danfes & leurs chanfons: ce qu'ils nommérent *Trygodie*, c'eft à dire, *Chanfon des Vendanges* (car τρὺξ en Grec fignifie *Lie*, & ὠδὴ, *Chanfon*) puis *Tragodie*, que nous prononçons *Tragédie*, c'eft à dire, *Chanfon du Bouc*, (qui eft un mot formé de τράγος, *un Bouc*, & de ὠδὴ, *Chanfon.*) Les Athéniens voulurent imiter cette cérémonie; mais ils la firent avec plus d'appareil, & y introduifirent des chœurs de mufique, & des danfes réglées. Les meilleurs Poëtes firent gloire de compofer ces Hymnes, & ce fut pour eux une occafion de difputer le prix de la Poëfie. Alors le nom de *Tragedie* devint illuftre, & ce qui fe chanta parmi les gens de la campagne, fut appellé *Comédie*, du Grec ὠδὴ & κώμη, c'eft à dire, *Chanfon de Village.* Comme peu à peu les matiéres que les Poëtes prenoient pour les louanges de Bacchus s'épuifoient, ils choifirent de petites hiftoires ou fables, d'où ils tiroient fujet de louer ce Dieu. Quelques uns veulent qu'Epigéne Sicyonien ait été l'Auteur de la Tragédie, c'eft à dire, qu'il y introduifit les chœurs de mufique; ou qu'il inftitua la difpute des Poëtes, qui compofoient les Hymnes en l'honneur de Bacchus; ou bien qu'il inventa les Fables & les Hiftoires. D'autres ont écrit que Théognis, qui vivoit vers l'an du monde 2911, en fut l'Auteur, & qu'Auléas y ajoûta les grands chœurs de mufique. Quoiqu'il en foit, la Tragédie demeura fort longtems en cet état: car on compte quatorze Poëtes tragiques fameux, & prefque tous fucceffeurs les uns aux autres, entre autres cet Epigéne & Thefpis, qui introduifit le premier un Acteur, qui récitoit quelques difcours, pour donner lieu aux Muficiens & aux Danfeurs de fe repofer. Avant Thefpis, le chœur jouoit feul toute la Tragédie, comme parle Diogéne Laërce, c'eft à dire, que la Tragédie n'avoit point d'Acteurs, & n'étoit compofée que d'un chœur de Muficiens. Le récit de cet Acteur, introduit par Thefpis dans la Tragédie, reçut le nom d'*Epifode*, c'eft à dire, une piéce qui furvient entre deux chants du chœur, ou un interméde étranger, & ajoûté au chœur.

Ainfi la Tragédie ayant commencé de changer de forme, le nombre des Acteurs s'augmenta peu à peu. Efchyle, qui vivoit

voit environ 50 ans après Thespis, mit deux Acteurs dans les Episodes. Il leur donna aussi des habits & des masques convenables à ce qu'ils réprésentoient avec des cothurnes ou chaussures hautes pour les faire paroître grands comme des Héros. Sophocle, qui naquit dix ou douze ans après la mort d'Eschyle, ajoûta un troisiéme Acteur, & fit peindre la scéne, qu'il orna de plusieurs décorations suivant le sujet. Ces Episodes étoient quelque chose de semblable aux Actes de la Tragédie d'aujourd'hui; car ils se récitoient entre deux chants de chœur, comme nos Actes se récitent entre deux concerts de musique ou de violons. A distinguer les Tragédies par la catastrophe ou issue, il y en avoit de deux espéces: les unes étoient funestes dans ce dernier événement, & finissoient par quelque malheur signalé du Héros: les autres avoient le retour plus heureux, & se terminoient par le bonheur des principaux personnages. Plusieurs néanmoins se sont imaginé que le nom de Tragédie n'étoit propre qu'à un Poëme dramatique dont la catastrophe étoit funeste & sanglante. Cette erreur est venue de ce que les premiéres Tragédies avoient souvent une fin malheureuse, soit par la rencontre des histoires, ou par la complaisance que les Poëtes avoient pour les Athéniens, qui ne haïssoient pas ces objets d'horreur ou de pitié dans les familles des Rois. Mais cela n'arrivoit pas toûjours, & nous voyons que des dix-neuf Tragédies d'Euripide, il y en a un grand nombre, dont l'issue est heureuse. Aristote établit quatre parties de l'ancienne Tragédie, savoir, le Prologue, le Chœur, l'Episode, & l'Exode. La nouvelle, c'est à dire, celle qui lui succéda, est composée de cinq Actes, & de plusieurs scénes, avec les Entr'actes ou intermédes, & la musique ou symphonie. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 5. *ch.* 7. Athénée, *l.* 2 *&* 4. Diogéne Laërce, *l.* 3. Hédelin, *Pratique du Théatre.*

T R A G I - C O M E'D I E S. On a donné ce nom en France, du tems du Cardinal de Richelieu, à quelques Tragédies, dont la catastrophe étoit heureuse, quoiqu'il n'y eût rien de comique dans la piéce, & que les personnes, aussi-bien que le sujet, fussent tragiques, c'est à dire, héroïques. Il semble que Garnier ait été le premier qui se soit servi de ce mot; au moins il a fait porter ce titre à sa *Bradamante:* ce que plusieurs ont imité depuis. Plaute a employé ce mot de *Tragi-comédie*, dans le Prologue de son Amphitryon: mais c'est dans un sens bien eloigné de celui que nous lui donnons. Mercure dit dans ce prologue, que de cette Comédie il en fera une Tragi-comédie, parce que des Dieux & des Rois y agiront, & qu'il y mêlera la dignité des personnes, avec la bassesse des discours comiques. Ainsi c'est en raillant qu'il a employé ce mot, & non pas pour signifier un Poëme dramatique, dont le sujet est héroïque, & la fin heureuse; mais pour marquer une Comédie, où des personnes illustres étoient introduites pour agir d'une maniére comique, ou réprésenter des actions très-communes. Dans ce sens, on pourroit dire que la plus grande partie des Comédies d'Aristophane, sont des Tragi-Comédies; car presque en toutes, les Dieux ou les personnes de condition paroissent en Trivelins, & se commettent avec des Esclaves & des Bouffons. Le nom de Tragi-Comédie est impropre dans le sens que nous le prenons; car en cette sorte de Poëme il n'y a rien qui ressente la Comédie; tout y est grave & merveilleux, rien de populaire ni de bouffon. La Tragédie & la Comédie ont toûjours été deux Poëmes tellement distinguez, que non seulement les personnes & le stile n'avoient rien de commun; mais encore les *Tragédiens* ne jouoient point de Comédies, ni les Comédiens de Tragédies. Cette grande différence vient de ce que la cérémonie de l'Hymne de Bacchus ayant passé dans les villes, le sujet en fut toûjours tiré par les Poëtes, des Histoires ou des Fables sérieuses & illustres, & traité en stile grave & sublime, ce qui retient le nom de Tragédie: au contraire, le Poëme qui resta en usage dans les villages, ne s'appliqua à imiter que les mœurs du peuple, & fut appellé *Comédie*, c'est à dire, *Chanson de village*, qui n'étoit composée que de termes vulgaires, avec des railleries conformes au sujet. *Voyez* C O M E'D I E. * Hédélin, *Pratique du Théatre.*

T R A G O N A R A, petite ville du Royaume de Naples, en la province de la Capitanate, avec Evêché suffragant de Bénévent.

T R A H O N A, bon bourg des Grisons. Il est dans la Valteline, près de la riviére d'Adda, à une lieue de Morbégno, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R A J A N (M. Ulpius Crinitus) *Trajanus*, Empereur, originaire d'Italique, ville d'Espagne en Andalousie, ou, selon d'autres, de Todi en Italie, servit utilement Vespasien, & Tite son fils, dans les guerres contre les Juifs, où il commandoit la douziéme Légion. Depuis il se signala en diverses occasions, & fut adopté & associé à l'Empire par Nerva, puis fait César par le Sénat. Il apprit la mort de ce Prince à Cologne, l'an quatre-vints-dix-huit, & y fut salué par les Soldats, & revêtu de la pourpre impériale. D'abord il écrivit au Sénat, que jamais par ses ordres un homme de bien ne seroit condamné à mort; & s'il observa mal ce serment, ce fut seulement à l'égard des Chrétiens. Il ne publia point d'Edit directement contre eux: toutefois la défense qu'il fit de tenir des assemblées nocturnes, & de cultiver des Religions nouvelles & étrangeres, donna sujet aux Gouverneurs & aux Intendans des provinces, de persécuter cruellement les Fidéles. La fureur de la persécution cessa néanmoins pour quelque tems, sur l'avis de Pline *le Jeune*. Trajan sachant que Décébale, Roi des Daces, s'étoit revolté, porta la guerre dans son païs, le défit deux fois, & réduisit la Dacie en forme de province. Après cette conquête, il revint à Rome, où il reçut plusieurs Ambassades des Nations barbares, même des Indiens, dont le nom étoit à peine connu. Ce fut alors qu'il commença à faire élever cette superbe colomne, qui porte son nom, & qui ne fut achevée que sept ans après. C'est un des plus merveilleux efforts de l'Architecture. Elle avoit 128 piez de haut, & l'on y montoit par un escalier de 185 degrez, éclairé de 45 fenêtres. On y voyoit tout autour en bas relief tous les exploits de Trajan, dont, après sa mort, les cendres furent placées au haut de cette colomne dans une urne d'or. Le Pape Sixte V la fit relever sous son pontificat, & fit mettre au dessus la statue de saint Pierre. Cet Empereur remporta d'illustres victoires sur les Arméniens, les Parthes, les Osrhoëniens, les Arabes, les Assyriens, les Ibéres, ceux de la Colchide, & les Perses, qu'il soumit avec beaucoup de gloire. On dit qu'il chassa de son armée onze mille Soldats Chrétiens, & les rélégua en Arménie. Il pensa périr dans un effroyable tremblement de terre, qui arriva de son tems à Antioche, & d'où il fallut le tirer avec beaucoup de peine par une fenêtre. Ensuite il extermina les Juifs qui s'étoient revoltez, & mourut, soit de maladie, soit de poison, dans une ville de Cilicie, nommée alors *Selinunte*, & depuis, *la ville de Trajan*, ou *Trajanopolis.* Ce fut le dixiéme du mois d'août de l'an 117, à l'âge de 64 ans, après qu'il eut régné 19 ans, six mois & 15 jours. Pline *le Jeune* avoit prononcé en son honneur cet excellent Panégyrique, que nous avons encore. Il est sûr que Trajan méritoit de grands éloges, & a été l'un des plus grands & des meilleurs Princes, qui ayent régné dans le Paganisme. Au reste, ses Admirateurs n'ont pu justifier sa cruauté envers les Chrétiens, son incontinence dans l'amour des garçons, & ses excès dans le vin. On dit que ce Prince avoit écrit une rélation de la guerre des Daces.

☞ Nous ne nous arrêterons point ici à détruire le conte déja refuté par Baronius, au sujet de ce Prince. On y rapporte que saint Grégoire *le Grand*, voyant une statue de Trajan qui descendoit de cheval, quoique pressé de partir pour une expédition de guerre, & qui s'arrêtoit pour rendre justice à une femme qui la lui demandoit, fut si touché de cette action d'équité, qu'il pria Dieu de retirer des enfers l'ame de Trajan, ce qu'il obtint à condition de ne plus faire à Dieu de semblable priére. * Dion, *in Trajano.* Aurelius Victor, *de Cæsaribus.* Eutrope. Eusébe. Baronius. Godeau. Coëffeteau, *Hist. Rom.*

T R A J A N, Patrice, vivoit du tems de l'Empereur Justinien, vers l'an 535, & écrivit une Chronique, comme nous l'apprenons de Suidas.

T R A J A N O P O L I S, ville de Thrace, avec Archevêché, avoit eu le nom de *Zernis*, & reçut ensuite celui de l'Empereur Trajan.

T R A J A N O P O L I S, ville de Cilicie, avec Evêché suffragant de Séleucie, est celle de *Sélinunte*, où Trajan mourut. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Islenos*, comme l'a remarqué Leunclavius.

T R A J A N O P O L I S, ville de Sicile, nommée *Draginæ*, par les Grecs, selon le témoignage de Curopalate, a été le Siége d'un Evêque du tems de saint Grégoire. On croit que c'est la même que celle qui est dite aujourd'hui *Traina* ou *Troina.* * Cluvier. *Voyez* T R A I N A.

* T R A J E T T O, petite ville d'Italie, avec titre de Duché, mais mal peuplée. Elle est dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples, près du Gariglan & du Golfe de Gaëte, à trois lieues de la ville de ce nom, vers le Levant. Trajetto s'est augmentée des ruïnes de l'ancienne *Minturne*, & on l'appelle quelquefois en Latin *Minturna Nova.* * Maty, *Dict. Géogr.*

T R A I G U E'R A. *Voyez* T R A Y G U E'R A.

* T R A I G U E'R O S, bourg d'Espagne dans la partie méridionale de l'Andalousie entre la riviére d'Odier à l'ouest, & celle de Tinto à l'est, à une distance à peu près égale de l'une & de l'autre. On pourroit le prendre pour une ville à cause de sa grandeur & de sa beauté, étant l'un des plus beaux lieux de la contrée. Il fut brûlé par les Portugais en 1665, dans la guerre du Portugal contre la Castille. * Colménar, *Délices d'Espagne, p.* 446 *&* 447.

T R A I N A, T R O I N A, *Trajanopolis*, *Imachara*, *Hemichara.* C'est une petite ville de la Vallée de Démona en Sicile. Elle est sur une haute montagne, à la source de la riviére de Traina, & à sept lieues du Mont-Gibel, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R A I N E L. *Voyez* T R E'N E L.

* T R A I R U, étoit anciennement une petite ville de Bithynie, & n'est aujourd'hui qu'un village de la Natolie, situé sur la Mer de Marmara, entre Nicomédie & Chalcédoine.

T R A I T ou T E'D I A, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe. Ce lieu est dans la Romanie, sur la petite Marize, à quatre lieues de Philippopoli vers le Couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R A I T R E S (L'Isle des) est dans la Mer Pacifique, au Levant de la Terre de Quir. Jacob le Maire Hollandois la découvrit l'an 1616, & lui donna le nom qu'elle porte, à cause du mauvais traitement que ses Habitans firent à quelques uns de son équipage. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R A L L E S, *Tralles*, ancienne ville épiscopale de la Lydie, sous la métropole d'Ephése, ou, comme d'autres veulent, sous celle de Sardes. On y voyoit sous les Empereurs Idolatres, un fameux temple de la Victoire, où l'on disoit du tems d'Auguste, que l'on avoit vu naître une palme fort verte, sous la statue de César, dans la conjoncture de la victoire qu'il remporta sur Pompée à Pharsale. Aujourd'hui cette ville est presque détruite, & ce qui en reste s'appelle *Chora.* * Pline. Ptolomée.

T R A L L I E N. *Voyez* A L E X A N D R E T R A L L I E N.

T R A - L O S - M O N T E S, en Latin *Transmontana Provincia*, province du Royaume de Portugal, entre la Gallice & la riviére de Duero ou Douro. Cette province est la plus petite du Royaume; mais elle produit d'excellens vins. Ses places sont situées

tuées dans des lieux inacceſſibles. Les plus conſidérables ſont Chaves ou Chiaves, Bragance, Montfort, Montalégre, Miranda de Douro, Pinhel, Almeyda, Villaréal, & Outeiro. * Le Quien de la Neuville, *Hiſt. Génér. du Portugal.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T R A M B O W L A, ville de la Ruſſie Polonoiſe. Elle eſt dans la Haute Podolie ſur la riviére de Séret, environ à vint lieues de Kaminiec, vers le ſeptentrion occidental. Trambowla eſt fortifiée, & le ſiége d'une Châtellenie. Les Turcs l'aſſiégérent inutilement l'an 1675. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T R A M I N, petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans le Comté de Tirol. Elle eſt au nord de la ville de Treute, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

T R A M O N T I, ville du Royaume de Naples dans la Principauté Citérieure. Elle eſt à trois milles de la mer. Elle eſt grande & bien bâtie. Elle étoit autrefois dans la dépendance de la Maiſon de Picolomini. Aujourd'hui c'eſt une ville royale. * Davity. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* T R A N C O S O, bourg de Portugal, dans la province de Tra-Los-Montes, ſous la Comarca de Pinhel, eſt au ſud du Douro, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

T R A N C O W I T Z, ou plutôt F R A N C O W I T Z, (Matthias) plus connu ſous le nom de *Flacius* ou *Flaccus Illyricus*, naquit à Albona dans l'Iſtrie le troiſiéme mars 1520. Il étudia les Belles Lettres à Veniſe ſous Egnatius, & s'étant trouvé, dès l'âge de 17 ans une forte inclination pour l'étude de la Théologie, il réſolut de ſe faire Moine. S'étant ouvert à Baldus Lupatinus, Provincial des Cordeliers, parent de ſa mére, & qui avoit déja du penchant pour la Réforme, il lui conſeilla de s'en aller en Allemagne. Trancowitz ſuivit ce conſeil & arriva à Bâle en 1539. S'y étant arrêté quelques mois, il paſſa à Tubingue, d'où il alla à Wittenberg en 1541, & y fut Diſciple de Luther & de Mélanchthon. Il gagnoit ſa vie à enſeigner le Grec & l'Hébreu. Ayant communiqué à Poméranus & puis à Luther les tentations qui le tourmentoient ſur le péché, ſur la colére de Dieu, & ſur la prédeſtination, on fit des priéres publiques pour lui, & on lui adminiſtra les conſolations que fournit l'Ecriture-Sainte, de ſorte que ſon eſprit ſe tranquilliſa. Il reçut de Mélanchthon mille marques de bonté & de libéralité. On le maria & on lui donna un emploi public en 1544. La guerre ayant diſſipé les Ecoles dans la Saxe, il s'en alla à Brunſwick & s'y aquit beaucoup de réputation par ſes Leçons. Il reprit ſon premier emploi à Wittenberg en 1547, & peu après il s'oppoſa avec force à *l'Interim.* Il ſe retira à Magdebourg, qui étoit alors au Ban de l'Empire. Il y publia divers Ouvrages; mais le plus conſidérable de ſes travaux regarda les *Centuries de Magdebourg*, dont il eut la principale direction. Ceux qui l'aidérent dans ce travail furent Jean Vigand, Nicolas Gallus, Matthieu Judex & Baſile Faber. Il accepta la charge qui lui fut offerte l'an 1557, dans la nouvelle Académie de Iéna & y profeſſa cinq ans. Il y eut une longue diſpute avec ſon Collégue Victorin Strigelius, ſur la converſion de l'homme & les forces du Franc Arbitre. Ils diſputérent là-deſſus en préſence des Ducs de Saxe à Weimar. Micrælius dit que ce fut en 1560, mais Melchior Adam place cette diſpute en 1557. Strigélius inclinoit du côté de ceux qu'on nommoit *Adiaphoriſtes* & *Synergiſtes*, qui donnoient beaucoup au Franc Arbitre, & prétendoient que le péché originel ne faiſoit qu'effleurer l'ame. Trancowitz au contraire ſoutenoit que ce péché étoit la ſubſtance même de l'ame. La diſpute dura treize ſéances; on en publia les Actes accompagnez d'une préface de Muſæus, qui étoit l'un des Sectateurs de Trancowitz. Trancowitz, ne pouvant s'accommoder de ſon Collégue, ſe retira à Ratisbonne, où il continua de publier quantité de livres. On l'appella dans le Brabant avec quelques autres en 1567, pour y dreſſer des Egliſes ſuivant la Confeſſion d'Ausbourg; mais la perſécution diſſipa ces Egliſes bientôt aprés, de ſorte qu'il s'en alla à Strasbourg, puis à Francfort, où il ſe vit abandonné de la plupart de ſes partiſans, parce qu'on l'accuſoit de Manichéiſme, ſous prétexte qu'il enſeignoit que le péché n'étoit pas un accident, mais l'eſſence même de l'ame. Il mourut à Francfort l'onziéme de mars 1575. C'étoit, *dit Bayle*, un homme qui avoit d'excellens dons, l'eſprit vaſte, beaucoup de ſavoir, un grand zéle contre les Catholiques Romains; mais ſon humeur turbulente, impétueuſe, querelleuſe, gâtoit toutes ſes bonnes qualitez, & cauſoit mille deſordres dans l'Egliſe Proteſtante. Il ne faiſoit pas difficulté de déclarer qu'il falloit tenir en reſpect les Princes par la crainte des ſéditions. Il aimoit à fouiller dans les anciennes bibliothéques. C'eſt là qu'il trouva entre autres, une ancienne *Meſſe*, qui a été imprimée en 1557, avec ce tître, *Miſſa. Latina, quæ olim circa ſeptingenteſimum Domini annum in uſu fuit, bona fide ex vetuſto authenticoque codice deſcripta a Matthia Flaccio Illyrico.* Trancowitz écrivit avec tant d'aigreur & d'emportement contre Mélanchthon, que ce grand homme, quoique très-modéré, ne put s'empêcher de l'appeller *Echidna Illyrica*, la *Vipére Illyrienne.* On imprima en 1558 une Satyre en vers Grecs contre Trancowitz; & Boiſſard a fait ce diſtique contre lui,

Quod ſcelus & totus ſis culpa, diſerte Mathia,
Incuſare alios deſine, culpa tua eſt.

On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Catalogus Teſtium Veritatis; Argumenta in Pſalmos ſexaginta; Admonitio ad gentem ſanctam, Regulæque Antichriſti, de corrigendo Canone Miſſæ; Libellus de vera Chriſti, & falſa Antichriſti doctrina, contra primatum Papæ; De corruptelis doctrinæ juſtificationis; Explicatio de vocabulo fidei & aliis quibuſdam vocabulis ex fontibus Hebraïcis; Conſolatio ad Chriſtianos Saltzburgenſes; Hiſtoria certaminum inter Romanos Epiſcopos & ſextam Carthaginenſem Synodum, Africanaſque Eccleſias, de primatu Papæ; Amica admonitio de Canone Miſſæ; Regulæ & Tractatus de Sermone Sacrarum Litterarum; Confutatio Catechiſmi Sidonii; Clariſſimæ Notæ veræ & falſæ Religionis; Contra commentitium Papæ Primatum; Contra novos Teccelios Bullarum jubilæi, Antichriſti Præcones; Forma Inquiſitionis Hiſpanicæ, cum Præfatione Illyrici; Quod locus Lucæ ſeptimo capite* remiſſa ei ſunt peccata, *nihil patrocinatur juſtitiæ Phariſaïcæ; De Originali Peccato & Libero Arbitrio; Antilogiæ Papæ, & Veterum ſcripta contra Papam, ejuſque errores; De diſſidiis & contradictionibus Papiſtarum; Gloſſæ ſuper totum Novum Teſtamentum; Contra Oſiandrum; Tabula de quatuor Regnis ſpiritualibus; Tabula trium Methodorum Theologiæ; Paralipomena Dialectices; De materiis & metis Scientiarum, & erroribus Philoſophiæ in rebus divinis; Conciones pœnitentiæ propoſitæ publicis peccatoribus; Contra Schwenkfeldium; Rationes cur Synodi Antichriſti devitandæ ſint, præpoſitæ recuſationi Tridentinæ Synodi, anno* 1546, *a Statibus editæ; Proteſtatio contra Concilium Tridentinum; Præfatio in Julium Firmicum de erroribus profanarum Religionum; Breves Summæ Religionis Chriſti & Antichriſti; Quæ & quam ſacroſancta jura Steſſelius violaverit accuſando Vigandum & Illyricum coram Magiſtratu; Præfatio in Miſſam Latinam, quæ olim circa annum ſeptingenteſimum fuit in uſu; Quod hoc tempore nulla prorſus ſit mutatio facienda in gratiam impiorum; Præfatio in Indulgentias Pii Papæ; Ethnica Jeſuitarum doctrina de expiatione peccatorum, & juſtificatione; Scholia in Confeſſionem Wittebergenſem de Libero Arbitrio; Cauſæ cur Status Imperii in conſtituenda Religionis pace, tam aliorum piorum, quam ſuorum Subditorum rationem habere teneantur; Supplicis libelli pro Synodo Eccleſiæ Turonenſis Hiſtoria, item Verſpergenſis Chronica, ab Illyrico emendata; De tranſlatione Imperii ad Germanos & de electione Epiſcoporum; Defenſio ſanæ doctrinæ de originali juſtitia, aut injuſtitia, aut peccato*, & quelques autres Ecrits ſur cette matiére; *Cauſæ cur Chriſtiani omnes ab Antichriſto ſecedere debeant; Diſputatio de Religione, cum Doctoribus Jeſuitis, habita Fuldæ anno* 1573; *Refutatio invectivæ Bruni contra Centurias Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ; De myſtica ſacramentalique, ſeu externa præſentia, manducatione corporis & ſanguinis Chriſti in ſacra Cœna; Chriſtiana admonitio de vitando contagio fermenti Adiaphoriſtarum; Libellus de cavendis in Religione Chriſtiana mutationibus; Confutatio ſcripti Melanchthonis de Adiaphoris; Epiſtola ad Gregorium Principem ab Anhalt; Epiſtola de Pſeudo-Baſilio Lipſienſi; Epiſtola Apologetica ad quendam Paſtorem & duo ſomnia Melanchthonis; Apologia ad Scholam Wittebergenſem; Epiſtola ad Philippum Melanchthonem de Adiaphororum cauſa; Epiſtola ad Jacobum Milichium, de mutata Religione; Reſponſio ad amicum de concordia agentem; Libellus de veris & falſis Adiaphoris; Epiſtola ad Proceres Lubecenſes & ad Miſnicas Eccleſias; Libellus contra Interimiſtas, & alios Chriſti perſecutores; Pictura Hyenæ ſeu Sphingis Auguſtanæ, a Philippo verſibus conſcripta, cum Scholiis Illyrici; Reſponſio ad Epiſtolas Miſnenſium Concionatorum de Quæſtione, an potius cedere quam lineam veſtem induere debeant; Reſponſio ad Epiſtolam Philippi; Reſponſio ad maledicta Majoris; Reſponſio ad Pomeranum; Declaratio turpitudinis eorum, qui per conciliationes Interim a Chriſto ad Antichriſtum deficiunt; De Originali Peccato, & Libero Arbitrio; Diſputatio Ienenſis; Diſputatio Vinarienſis; De Fide & Juſtificatione libelli; Refutatio Bruni; Pia & neceſſaria Admonitio contra errores Majoris;* Pluſieurs livres de la matiére des Sacremens; *De nomine Jeſu & Jehova contra Oſiandrum; Refutatio erroris Oſiandrici; Appendix in Epiſtolam Ducis Megalopolenſis ad Illyricum de Oſiandrica controverſia; Probatio quod perſecutores Interim, ſunt ipſius Filii Dei perſecutores; Contra Hæreticum Dikauſiaſtam de dicto Johannis*, Spiritus arguet mundum de juſtitia, quia vado ad Patrem; *Præfatio in Epiſtolam Poſtelli ad Schwenckfeldium; Epiſtola de cauſa Victorini; Vera Explicatio Aſcenſionis Chriſti; Nili Theſſalonicenſis libellus, de primatu Papæ, in Latinum verſus; Epiſtola Petri Bleſenſis ante annos quadringentos ſcripta, in qua depingit quam pie Epiſcopi per ſuas Harpyas regant Eccleſiam Chriſti, & pia quædam vetuſtiſſima Poëmata Antichriſtum inſectantia ab Illyrico edita.* On a auſſi pluſieurs Ecrits de Trancowitz en Langue Allemande. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Teiſſier, *Eloges des Hommes ſavans, tome* 3. *p.* 48 & *ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

T R A N G A B A R, T R A N Q U E'B A R, petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. Elle eſt ſur la côte de Coromandel dans la Principauté de Taniaor, à huit lieues de Négapatan, vers le nord. Tranquébar a un fort bon port; & les Danois qui y trafiquent y tiennent la fortereſſe de Danebourg. * Maty, *Dict. Géogr.* M. Deliſle l'appelle *Trangobar.*

Tranquébar eſt ſituée au dixiéme degré de latitude ſeptentrionale, dans un climat fort chaud, & peu convenable au tempérament des nations Européennes que les ſeuls avantages du négoce ont juſques à préſent obligé d'y ſéjourner. Depuis l'an 1621, les Rois de Danemarc ſont en poſſeſſion de la ville de Tranquébar par un accord fait la même année avec le Naïque, ou Roi de Taniaor, ſur les terres duquel eſt ſitué ce port de mer. Les Jéſuites ont dans cette ville une Egliſe fondée vers la fin du XVI ſiécle. Le feu Roi de Danemark y a établi depuis l'an 1706 une Miſſion, qui y a fait de grands progrès. *Voyez* Z I E G E N B A L G (Barthélemi.) * La Croze, *Chriſtianiſme des Indes, p.* 426. M. Deliſle dit *Tangéor* au lieu de *Taniaor.*

T R A N I, en Latin *Tranium* ou *Tranum*, ville du Royaume de Naples dans la Terre de Bari, avec Archevêché. On y célébra un Concile provincial en 1589.

T R A N Q U E'B A R. *Voyez* T R A N G A B A R.

T R A N Q U I L L I N E (Furia-Sabina) *Tranquillina*, femme de l'Empereur Gordien III, étoit fille de Miſithée, homme très-éloquent, & en la conſidération duquel l'Empereur épouſa ſa fille, le faiſant Préfet. On a une médaille de cuivre, battue à Smyrne, une autre battue à Sardes, où il eſt fait mention de cette Tranquilline. * Julius Capitolin, *in Gordianis, c.* 23. Spon, *Voyage de Gréce en* 1675 & 1676, *p.* 184. *partie* 3. édit. de Lyon, 1678.

T R A N Q U I L L I T E', Déeſſe du Paganiſme adorée dans Rome ſous le nom de *Quies*, avoit ſon temple hors de la ville, près

de

de la porte Colline. * Tite Live. S. Augustin, *de Civit. Dei*, *c.* 16.

T R A N S, Marquisat en Provence, que l'on prétend être le premier Marquisat de France, étant de l'érection du Roi Louïs XII, appartient à la Maison de V I L L E N E U V E.

T R A N S A C C O, ancien bourg du Royaume de Naples. Il est dans l'Abruffe Ultérieure, à demi-lieue du Lac Célano, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R A N S C H Y N. *Voyez* T R E N T S C H I N.

T R A N S F I G U R A T I O N, Fête instituée pour célébrer la mémoire du jour auquel Jesus Christ parut dans un état glorieux avec Moïse & Elie, sur une montagne où il avoit conduit saint Pierre, saint Jacques & saint Jean, qui virent la gloire éclatante dont le Fils de Dieu étoit revêtu, & entendirent la voix du Pére éternel, qui leur dit, *C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement, écoûtez-le.* L'Evangile ne dit point quelle étoit cette montagne; mais on tient par tradition que c'étoit le Mont-Thabor. C'est aussi le sentiment de saint Jérôme, du vénérable Béde, de saint Jean Damascéne, & de tous les Interprétes, qui disent que ce fut dans le mystére de la Transfiguration que s'accomplirent ces paroles du Roi Prophéte, *Le Mont-Thabor & le Mont-Hermon tressailliront de joye en votre nom.* Hermon, dit saint Jean Damascéne, a été comblée de joye au batême du Fils de Dieu, parce que la voix du Pére éternel s'y est fait entendre. Mais Thabor s'est réjouï à sa Transfiguration, parce que le Sauveur y a paru dans l'état de sa gloire & de sa majesté, & qu'il y a reçu un nouveau témoignage de son Pére. Le Mont-Thabor est auprès de la ville de Nazareth en Galilée, dans la plaine que la Sainte-Ecriture appelle *Esdrelon.* Ce fut là que le Général Barac & Débora la Prophétesse remportérent une signalée victoire sur Sisara ou Siséra, Général de l'armée de Jabin, Roi de Chanaan. Ce fut aussi dans ce même lieu que Notre-Seigneur prononça cet admirable Sermon, que l'on appelle *le Sermon de la montagne*, & qu'il se fit voir après sa résurrection à ses Apôtres, & à près de cinq cens de ses Disciples. Il est constant, suivant le texte sacré, que Moïse & Elie y parurent eux-mêmes en personne, & non pas des Anges qui les répréfentoient. Pendant que les saints lieux étoient sous la puissance des Chrétiens, on bâtit sur le Mont-Thabor trois églises, au lieu des trois pavillons ou tabernacles que saint Pierre y vouloit dresser. Pour ce qui regarde l'institution de cette Fête, Baronius prouve qu'elle est très-ancienne, & rapporte à ce sujet le Martyrologe de Vandelbert, qui vivoit vers l'an 850. Mais le Pape Calixte III la rendit plus solemnelle l'an 1456, en composa l'Office, y attacha même des Indulgences en mémoire de la grande victoire que les Chrétiens remportérent la même année sur les Turcs devant Belgrade en Hongrie, dont ils les forcérent de lever le siége, & où Mahomet II fut blessé. * Baronius, *Notes sur le Martyrologe.* S. Jérôme, *Epist.* 27.

T R A N S F O R M A T E U R S. *Cherchez* M E T A M O R P H I S T E S.

T R A N S I A N E, Royaume des Indes, situé entre ceux de Siam, & de Tinco, avec une ville, nommée aussi *Transiane.* C'est la derniére aussi de la sujettion de l'Empire de Pégu vers le Nord. Elle a à l'Occident la province de Tazatay; au septentrion, le Royaume de Taforan; au Midi, le Pegu; & à l'Orient, la Cochinchine. Son assiette est sur une belle riviére qui vient du Lac de Daracan. L'air du païs est fort tempéré, excepté pendant les grandes chaleurs, qu'on est obligé de marcher de nuit en voyageant. Il y a une mine de diamans, outre celles d'or & d'argent que l'on y connoit en assez grand nombre. Les grains & les fruits de toutes sortes y abondent, & l'on y boit du vin de palme appellé *Sérole.* Les peuples sont fiers & superbes, blancs, & de la taille des Habitans de la Perse. Leurs femmes, beaucoup plus belles qu'en plusieurs autres païs, aiment fort les Etrangers. Elles portent leurs cheveux abattus, nouez & entrelassez proprement en diverses maniéres, avec des rubans de soye. Elles ont aussi des bagues & des joyaux selon le rang qu'elles tiennent. Il n'est permis qu'aux Princesses & aux Dames qualifiées d'avoir des diamans enchassez dans de l'or. Les rubis & les autres pierres précieuses sont pour le reste de la Noblesse qu'on appelle *Canobi.* Toute la milice du Roi y est comprise. Le commun peuple porte des bracelets & des bagues d'argent, d'étain, de cuivre, & d'ivoire, bien façonné & émaillé de toutes couleurs. Si quelcun veut porter des pierreries au dessus de ce que sa qualité lui permet, il faut qu'il se fasse mettre au nombre des Nobles par les Officiers du Roi. Les femmes sont habillées à peu près comme celles d'Europe, & ont leurs habits fort échancrez contre l'usage de toutes les Indes. Leur rang, quelque haut qu'il soit, ne sauroit les dispenser d'être les nourrices de leurs enfans. L'adultére est puni de mort dans la Transiane, & cela oblige quantité de filles à passer une partie de leurs plus belles années sans se marier, afin de vivre avec une entiére liberté. Quand même elles auroient eu des enfans pendant ce tems-là, elles n'en sont point deshonorées, & ce n'est pas un obstacle pour trouver ensuite quelque mari qui leur plaise. Toutes les fois que le Roi marche en campagne, soit pour la guerre, soit pour la chasse, il fait son avant-garde de cent filles qui portent des arbalêtes. Elles tirent si juste qu'elles donnent dans un rond qui n'est pas plus grand qu'un sou. Quelques femmes qui rendirent par leur valeur un service signalé à un Roi de ce païs, nommé *Buganda*, furent cause de cet établissement si honorable à leur sexe. Ces filles ne peuvent se marier si le Roi ne le permet. Il ne les donne qu'à ses Favoris, qui en même tems ont des appointemens & place au palais. Il y a des autres Gardes qu'on appelle *Viluaires.* Ceux-ci ne portent que le cimeterre & un arc fait de canne d'inde ou de bois de palme qui ne se rompt jamais. Il y a aussi des Officiers du palais, appellez *Lambry.* Ils servent à y porter toutes les choses nécessaires & commodes. Ils sont armez de grandes cannes d'indes & ont aussi des appointemens du Roi. Ce Prince est fort puissant tant en cavalerie qu'en infanterie. Il a toûjours mille éléphans, & cinquante mille chevaux, qui sont plus petits que ceux des Persans. Il entretient force haras & en envoye tous les ans pour tribut un certain nombre au Roi de Pégu. Ce sont les meilleurs chevaux de toutes les Indes. Telles étoient les coutumes du Roi de Transiane vers l'an 1572, que Vincent le Blanc y alla, comme il le rapporte en la premiére partie de ses Voyages, *ch.* 36. Ce païs a de très-bons pâturages, mais quoiqu'il soit bien fertile & bien cultivé, il ne laisse pas d'avoir de grandes forêts remplies de bêtes sauvages, d'onces, de lions, de tigres, d'ours, de loups-cerviers, & de sangliers d'une grandeur extraordinaire, très-dangereux pour ceux qui voyagent. Il y a aussi par la campagne quantité de cerfs de la grosseur des chevaux. Outre les forêts, on trouve dans ce même païs plusieurs montagnes fort hautes, en l'une desquelles, nommée *Columa*, on a coutume d'enterrer les morts. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NB. Ce Royaume ne se trouve point dans la Carte de M. Delisle, ni dans toutes les autres que l'on a consultées.

T R A N S I S A L A N E. *Voyez* O V E R I S S E L.

T R A N S S Y L V A N I E, grande Principauté en Europe environ à 60 lieues de Constantinople. Elle a pour bornes vers le Levant la Moldavie & une partie de la Valaquie; vers le sud la Valaquie & le Bannat de Téméswar; vers le Couchant le Royaume de Hongrie; vers le nord elle est séparée de la Pologne & d'une partie de la Moldavie par les montagnes Carpathiennes. Elle a ainsi du nord au sud, depuis Radna jusques au passage dit la *Porte de fer*, 35 lieues d'Allemagne de longueur; & du Levant au Couchant, depuis le passage de Buza jusques aux frontiéres de la Hongrie, près de Somlyo, 30 lieues de largeur. Le nom de Transsylvanie exprime la situation naturelle de ce païs, qui de tout côté est fermé par des montagnes & des forêts. Cette Principauté porte en Allemand le nom de *Siebenburgen*, ou de *Sept bourgs*, qui lui est venu des sept villes que les Saxons y bâtirent & qu'ils occupent encore aujourd'hui. En voici les noms, *Hermanstadt*, *Cronstadt*, *Segesbourg* ou *Segeswar*, *Médwisch*, *Clausenbourg*, *Næsen*, & *Mullenbach.* Le nom Hongrois de cette Principauté est *Erdelseg*, ou *Erdely Orszag*, qui signifie *le païs des forêts.* Ce païs se divise en trois parties suivant les trois nations qui l'habitent, qui sont les Hongrois, les Saxons & les Sicules. Ces trois parties sont si entrelassées les unes dans les autres qu'on n'en sauroit décrire exactement les bornes. Le païs des Hongrois s'étend à peu près depuis le Couchant jusques à la riviére de Kockel & se divise en sept Comtez qui sont ceux, 1. d'Albe, 2. de Kukulo, 3. de Thorde, 4. de Colosse, 5. de Doboka, 6. de Szolnok, & 7. de Hunyad. Dans ce dernier Comté se trouve aussi la Vallée de Hazog ou Zarmizegéthusa. Le païs des Saxons fait la partie méridionale de la Transsylvanie. Il se divise en cinq parties ou contrées, 1. le Burtzenland, 2. l'Altland, 3. le Weinland, 4. la contrée en deçà de la forêt sur le rivage droit du Miresch, 5. le territoire de Næsen. Tout le païs des Saxons est appellé *Fundus Regius* dans les anciennes chartres, parce qu'il est immédiatement assujetti au Roi. Le païs *des Sicules*, situé au delà des montagnes Carpathiennes, se divise en neuf *Siéges*, qui sont, 1. Orbay, 2. Kezdy, 3. Szepsi, Csik, 5. Kaszon, 6. Gyœrgyœ, 7. Udvarhely, 8. Maros, 9. Aranyas. Comme la Transsylvanie est environnée de hautes montagnes & de forêts, il n'y a que des passages fort étroits par lesquels on y entre. La plupart de ces passages sont si serrez qu'on n'y passe qu'à pié ou à cheval, & les autres un peu plus larges le sont à peine assez pour laisser passer des chariots. Les principaux de ces passages sont, la Porte de fer, la Tour rouge, Turtzbourg, Buza, Themes, Oitos, Gyemes, Tartar, Tierminiz, Halmagy, Somlyo, Sizo & Kœvar. Au reste cette Principauté abonde tellement en tout ce qui rend la vie commode & agréable, que divers Auteurs l'ont appellée la *Canaan de l'Europe.* L'air y est sain & tempéré, & le Comté d'Albe, sur tout, est riche en mines d'or, d'argent & d'autres métaux. Les mines d'Abrudbanya, de Zlatna, de Kœrœsbanya & d'Offera sont fameuses, & leur or est si fin qu'un peut le travailler sans l'affiner auparavant. L'acier & le fer se trouvent en quantité près de Thorozkœ, de Hunyad, de Zalasd & de Csik. Le souphre & l'antimoine se trouvent dans les mines de cuivre & de fer. Il y a des endroits, aux environs des riviéres de Homerod, de Miresch & de Sajo, où après qu'on a creusé une coudée de profondeur l'on découvre le plus beau sel de roche. Le blé abonde tellement dans ce païs que non seulement la Transsylvanie nourrit commodément tous ses Habitans & des armées nombreuses; mais qu'elle fournit encore, de son superflu, la Moldavie & la Valachie. Les buffles, le bétail à cornes & les brebis y sont à grand marché. Les chevaux Transsylvains sont sur tout fort estimez. Les forêts fourmillent de gibier & les riviéres de poissons. Les Habitans de ce païs dressent les faucons pour la chasse en si grand nombre qu'on en voit même chez les particuliers. Les vins de Birthalmen, de Médwisch, de Meschen, de Weissenbourg, d'Igen, d'Enged, & de Radnod, sont si excellens que souvent ils ne cédent en rien à ceux de Hongrie. Les principales riviéres de la Transsylvanie sont, le Miresch, l'Alt, le Kreisch, l'Istrig, le grand Samos, le petit Samos, le grand & le petit Kockel, & l'Aranyas. Les trois premiéres sont navigables & le Kreisch, l'Aranyas & l'Alt, charient du sable d'or. En un mot rien ne manque à la Transsylvanie qu'une situation plus heureuse, car quiconque en connoit les voisins conviendra qu'elle ressemble à un homme logé à l'étage du milieu d'une maison, qui est incommodé par la poussiére de celui qui est logé au dessus de lui & par la fumée de ceux qui occupent le premier étage. Quant aux Habitans de la Transsylvanie, on aura de la peine à trouver sur toute la surface de la terre un païs, qui, dans une enceinte aussi bornée, renferme tant d'Habitans distinguez

gnez par l'origine, la Religion, la Langue & les mœurs que la Tranſſylvanie, où l'on trouve des Allemands, des Hongrois, des Sicules, des Valaques, des Polonois, des Ruſſiens, des Serviens, des Arméniens, des Grecs, des Juifs, des Turcs, & des Bohémiens, ou Cingares, ou Egyptiens. Il n'y a cependant que les trois premiéres nations qui y ayent le droit de bourgeoiſie & qui forment les Etats du païs. Ces trois nations ſe liguérent tellement entre elles en 1495, qu'elles ſe promirent de s'entrefecourir dans toutes les rencontres. Chacune de ces nations a le droit de s'aſſembler ſéparément. Les Hongrois s'aſſemblent tous les ans à Clauſembourg, les Sicules à Maros-Vaſſarhely, & les Saxons à Hermanſtadt, qui eſt la capitale de toute la Tranſſylvanie. L'aſſemblée générale des trois nations eſt appellée *l'Univerſité*. Nous allons ajoûter une deſcription de ces trois nations.

Les Saxons ſont les plus anciens Habitans de la Tranſſylvanie, & deſcendent des anciens Goths. Il eſt vrai que dans la ſuite ils furent renforcez par de nouvelles Colonies Allemandes, qui s'établirent parmi eux, ce qui peut leur avoir donné le nom de *Saxons*, parce qu'il ſe trouva auſſi des Saxons parmi les nouvelles Colonies. Il y a longtems qu'on a refuté la fable qui portoit que les Habitans Saxons de la Tranſſylvanie deſcendent des enfans de Hamelen, qui le 26 juin 1284, furent conduits au nombre de 130 dans une montagne & de là par un paſſage ſouterrain, juſques dans la Tranſſylvanie. Le langage des Saxons de Tranſſylvanie eſt celui des anciens Goths, qui, cependant, a été altéré par le mêlange d'un grand nombre de mots Allemands. La Langue n'eſt pas uniforme parmi eux, chaque ville & chaque diſtrict ayant quelque choſe de particulier. Ce qu'il y a de remarquable c'eſt que les Saxons n'écrivent pas ſelon leur dialecte; mais ils chantent & écrivent en Haut Allemand. Il n'y a que les Sermons & la lecture de l'Ecriture-Sainte qui ſe faſſe dans le langage Allemand Tranſſylvain. Les hommes ſont habillez à la Hongroiſe, & l'habillement des femmes eſt celui des anciens Franconiens, qui conſiſte en de longues robes pliſſées, & en des manteaux de ſoye & d'autres étoffes. Elles portent auſſi beaucoup de bijoux. L'habillement des Prêtres peut être brun, verd, noir ou violet, pourvu que la robe que les Prêtres portent au chœur & le manteau des autres Eccléſiaſtiques ſoient noirs. Tout le Clergé porte des ceintures rouges, ou vertes, ou noires, ou de couleur de cendre. Elles ſont communément de ſoye & faites à l'aiguille. Auſſi-tôt qu'un jeune Eccléſiaſtique obtient quelque poſte, il eſt obligé de ſe laiſſer croitre la barbe. Le gouvernement de cette nation eſt Ariſto-Démocratique & a été conſervé malgré les différentes guerres & révolutions, qui y ſont arrivées. Les Saxons ſe diviſent par rapport à la forme de leur gouvernement en villes & en ſiéges ou tribunaux. Les villes ſont Hermanſtadt, Cronſtadt, Médwiſch & Nœſen. Les ſiéges ſont au nombre de ſept & ſont gouvernez par ſept Juges. Ces quatre villes & ces ſept ſiéges compoſent le Corps de la nation des Saxons. Voici le rang qu'ils ont dans leurs aſſemblées, 1. Hermanſtadt, 2. Segesbourg, 3. Cronſtadt, 4. Médwiſch, 5. Nœſen, 6. Mullenbach, 7. Groſs Schenck, 8. Reiſsmarck, 9. Rips, 10. Leſskirch, & 11. Broſs. Tous les bourgs & villages de la nation ſont ſujets à un de ces onze. Les Saxons poſſédent ainſi leur ancienne liberté & dépendent immédiatement de leur Prince. Ils obſervent exactement que perſonne ne ſe mêle parmi eux, pour jouïr du droit de bourgeoiſie, ou pour poſſéder quelque bien en propre, ſi ſa naiſſance ne lui donne ce droit, ou s'il ne prouve qu'il ſort d'un ſang purement Allemand. Ils ont leurs Statuts nationaux, qui ſont un extrait de l'ancien Droit Saxon, & qui furent ratifiez en 1583, par Etienne Bathori, Roi de Pologne & Prince de la Tranſſylvanie, & confirmez depuis par l'Empereur Léopold. Ils obſervent ces Statuts à la derniére rigueur & ſans aucun égard aux perſonnes. On lapide parmi eux les blaſphémateurs, obſervant ainſi la peine ordonnée par Dieu même. L'adultére eſt puni de mort ſans exception, & la paillardiſe de l'excommunication & d'une pénitence publique. Le coupable eſt alors mis au carcan, ou attaché par les mains à un poteau près de l'Egliſe, ayant la tête chargée d'une couronne de paille, ornée de toute ſorte de babioles. En quelques endroits on leur donne une torche allumée dans la main gauche & un balai dans la droite. On les délie publiquement de l'excommunication, & la cérémonie de leur mariage ſe fait hors de la porte de l'Egliſe. Au reſte ces perſonnes ſont réputées infames pour toute leur vie. Si quelcun eſt convaincu de rechûte dans ce crime, il eſt puni de mort. L'épreuve *de l'eau froide* eſt en uſage parmi les Saxons par rapport aux Sorciéres, qui étant convaincues ſont condamnées au feu. Le même ſupplice eſt deſtiné à la Sodomie. Ceux qui tuent leurs enfans, ou commettent quelque meurtre, accompagné de barbarie, ſont mis dans un ſac & noyez, ou quelquefois enterrez vifs. Il y a parmi eux des exemples, par où l'on voit que des particuliers ont été rôtis vifs à la broche, pour avoir enlevé des enfans Chrétiens & les avoir vendus pour eſclaves aux Turcs ou aux Tartares. La Bourgeoiſie des villes eſt gouvernée ariſtocratiquement par un Conſeil de 12 ou de 18 perſonnes, parmi leſquelles le Juge royal, le Juge du ſiége, le Bourguemaître, & le Juge de la ville, ſont les principaux. On leur ajoint dix hommes, & à leur tête un Tribun du peuple, pour obſerver les intérêts de la Bourgeoiſie. Les ſept villes Saxonnes ſont diviſées en voiſinages, dont chacun eſt conduit par une perſonne qui porte le titre de *Pére du Voiſinage.* S'il ſe préſente une affaire qui doive être communiquée à toute la Bourgeoiſie, on en donne connoiſſance *aux Péres des voiſinages*, qui, après avoir écrit ſur un billet, attaché ſur une tablette de bois, la téneur de l'ordre, l'envoyent chacun à ſon plus proche voiſin. Le premier qui l'a reçu le fait parvenir à ſon voiſin, qui obſerve la même choſe à l'égard des autres, juſques à ce que la tablette ait parcouru tout le voiſinage. De cette maniére les ordres ſont notifiez en quelques heures de tems, de maiſon en maiſon, dans toute la ville. La Religion Luthérienne eſt celle des Saxons. Elle y fut introduite d'abord après la Réforme en Allemagne, par quelques Moines, dont Jean Surdaſter & Jean Honterus ſont les plus connus. Le Chriſtianiſme ou pour mieux dire l'Arianiſme fut apporté chez les anciens Goths de la Tranſſylvanie au quatriéme ſiécle par Ulphile, Evêque Arien. Ils demeurérent dans cet état juſques au commencement du onziéme ſiécle, où Etienne, le premier Roi Chrétien de Hongrie, convertit Gyula, ſon oncle maternel, & Prince de Tſanſſylvanie, & avec lui tous ſes Sujets. Les villes de Cronſtadt, d'Hermanſtadt & de Segesbourg, ont de fort bons Colléges; mais il n'y a aucune Académie. De là vient que les jeunes Tranſſylvains ſont obligez d'étudier dans les Univerſitez d'Allemagne.

Les Sicules deſcendent des Huns qui, ſous leurs ſix Princes, vinrent de l'Orient faire une irruption dans la Dace & dans la Pannonie. Mais cette multitude de Huns ayant été obligée, par des troubles inteſtins vers l'an 471, de ſe retirer dans la Scythie, il en reſta en arriére environ 3000 qui s'établirent dans le païs, où les Sicules ſe trouvent aujourd'hui. Ils ne différent des Hongrois, ni dans le langage, ni dans l'habillement, ni dans les mœurs, & tout ce que certains Auteurs ont avancé de contraire à cela, eſt ſans fondement. Au reſte, les Sicules ont auſſi leurs priviléges particuliers. Il y a parmi eux un grand nombre de Nobleſſe, qui domine aſſez deſpotiquement ſur leurs Sujets qui leur appartiennent en propre avec leurs enfans. Ils ſont partagez par rapport à la Religion, les uns étant Catholiques, les autres Réformez & d'autres encore Ariens. Le nombre des Luthériens eſt fort peu conſidérable parmi eux. Il y avoit auſſi autrefois parmi les Sicules des Chiliaſtes qui judaïſoient en pluſieurs articles.

Les Hongrois ſont aſſez décrits dans l'article de la Hongrie. Remarquons ici ſeulement que cette nation eſt la plus nombreuſe des trois. Elle a beaucoup de Nobles, & depuis que la Tranſſylvanie a eu des Princes, ils ont toûjours été tirez de la nation des Hongrois. La plupart des Hongrois de Tranſſylvanie ſont Catholiques, Réformez, ou Ariens. Les Réformez parmi eux ſont extraordinairement zélez, & ne ſouffrent ni orgues, ni muſique, ni peintures. Leurs Eccléſiaſtiques vont habillez comme les Laïques, & ne peuvent en être diſtinguez qu'en ce que leurs habits ſont un peu plus longs. Ils ont des Gymnaſes célébres, parmi leſquels ceux d'Enyed, de Weiſſembourg & de Clauſembourg ſont les plus connus.

Ces trois nations forment les Etats de la Tranſſylvanie. Nulle des trois n'a aucune préférence ſur l'autre, mais ce ſont les emplois qui réglent le rang ſans égard à la nation. Les autres nations de la Tranſſylvanie ſont traitées comme des Sujets, & ſont diſperſées parmi les trois nations principales. Les Valaques ſont ſans contredit des Deſcendans des Colonies Romaines que Trajan y introduiſit après la victoire remportée ſur Décébale, Roi des Daciens. Les Moſcovites, les Serviens, les Arméniens, &c. s'y ſont réfugiez à cauſe des Turcs & des Tartares. Les Juifs, les Grecs & les Turcs, s'y ſont établis à cauſe du négoce, & les Bohémiens y ſont en plus grand nombre qu'en aucun autre païs du monde. On les diviſe en deux claſſes. L'une eſt de ceux qui errent çà & là par bandes, ſans avoir de demeure fixe; & l'autre, de ceux qui ſe ſont habituez dans le païs. Les premiers font profeſſion de dire la bonne fortune, & les autres ſont la plupart Maréchaux, ou Chaudronniers, ou Savetiers, ou Muſiciens, ou Maquignons. Dans toute la Tranſſylvanie les Bourreaux ſont tirez du corps des Bohémiens. Tout le monde les mépriſe & on les tutoye tous.

Pendant que la Tranſſylvanie faiſoit partie de l'ancien Royaume des Goths ou des Daciens, elle avoit ſes propres Rois, dont Décébale fut le dernier. Elle paſſa enſuite ſous le joug des Romains, juſques à ce que les Daciens le ſecouérent & ſe remirent dans leur ancienne liberté. Les Hongrois ayant enſuite fait une irruption dans l'Europe, & ſubjugué entre autres Royaumes la Pannonie, la Tranſſylvanie fut unie à la Hongrie, & régie par des Gouverneurs, qui portoient le titre de Vaivodes. Cette forme de gouvernement dura pendant 536 ans, juſques à ce qu'en 1541 la Tranſſylvanie fut démembrée de la Hongrie & eut ſes propres Princes, qui furent élus, à condition que les trois nations continueroient à jouïr de leurs anciens priviléges. Ainſi dans le tems des Princes, la Tranſſylvanie étoit un Etat Monarchico-Ariſtocratique juſques à ce qu'en 1687, l'armée impériale s'empara de toute la Principauté; & le Prince Michel Abaffy II, ayant cédé en 1694, toutes ſes prétentions ſur la Tranſſylvanie pour une penſion annuelle, & le titre de Prince de l'Empire, cette Principauté fut entiérement attachée à l'Empereur. En 1695, il y établit un Conſeil de Régence, compoſé d'un Gouverneur & de 12 Conſeillers, qui aſſemblent les Etats de la Principauté & leur propoſent la volonté de l'Empereur, à laquelle cependant les Etats, en vertu de leurs priviléges, ne ſont pas obligez de ſouſcrire aveuglément. Ce ſont les Etats qui ſont l'élection des 12 Conſeillers de Régence, qui ſont enſuite confirmez par l'Empereur. Dans les affaires militaires c'eſt le Général Impérial Commandant qui en a l'inſpection. Les forces de cette Principauté étoient autrefois ſi grandes, qu'elle levoit des armées de ſoixante à quatre-vints mille hommes. La raiſon de ce qu'il y a tant de Religions différentes établies dans la Tranſſylvanie eſt ſans doute parce qu'elle a eu des Princes Sociniens, Catholiques & Réformez. Cette Principauté n'a proprement point d'armoiries; mais les Princes ſe ſervoient de celles des trois nations, qui ſont, le Soleil, le Croiſſant & un Aigle éployé, & de trois Tours pour déſigner les ſept villes Saxonnes, faiſant ajoûter à tout cela les armes de leur propre Maiſon. Le Prince Bathori ne ſe ſervoit que de ſes armes. Voici la ſuite des Princes que la Tranſſylvanie a eu.

1. Jean de Zapolya, Comte de Zips depuis 1535, jufqu'en 1540.
2. Jean Sigismond, depuis 1541, jufques en 1571.
3. Etienne Bathory, depuis 1571, jufques en 1576.
4. Christophle Bathory, depuis 1576 jufques en 1587.
5. Sigismond Bathory, depuis 1587 jufques en 1613.
Dans ce tems-là régnérent auffi
6. André' Bathory, en 1599.
7. Etienne Botschkay, depuis 1604 jufques en 1606.
8. Sigismond Ragotzky, depuis 1606 jufques en 1608.
9. Gabriel Bathory, depuis 1608 jufques en 1613.
10. Gabriel Bethlem, depuis 1613 jufques en 1629.
11. Etienne Bethlem, en 1629.
12. George Ragotzky I, depuis 1630 jufques en 1648.
13. George Ragotzky II, depuis 1648 jufques en 1660.
Dans ce tems-là régnérent auffi
14. François Redcy, en 1658, &
15. Achace Barthesay, depuis 1658 jufques en 1660.
16. Jean Ke'meny, depuis 1660 jufques en 1662.
17. Michel Abaffy I, depuis 1661 jufques en 1690.
18. Michel Abaffy II, depuis 1690 jufques en 1694.
Il mourut à Vienne le premier février 1713.

Pour ce qui eft de l'Hiftoire ancienne de la Tranffylvanie, la plupart des Savans croyent qu'après le déluge univerfel elle fut premiérement occupée par les Géthes, que les Grecs appelloient *Gathes*, & les Romains *Daciens*. Ce peuple fe multiplia tellement qu'il forma à la fin le Royaume de la Dace, fameux dans l'Hiftoire. Ce Royaume comprit toute la Moldavie, la Valachie, la Tranffylvanie & les parties du Royaume de Hongrie d'aujourd'hui. Décébale, Roi des Daciens, ayant attaqué les Romains, l'Empereur Trajan remporta fur lui une victoire fignalée qu'on voit encore aujourd'hui artiftement répréfentée fur la colomne de Trajan à Rome. Quoique Décébale eût obtenu de Trajan une paix fort honorable, il la viola, & la guerre, qui fuivit cette rupture, fut plus fanglante que la première. Décébale y perdit fon Royaume avec la vie. Quoique Trajan demeurât maître du champ de bataille dans le dernier combat, il en couta néanmoins bien du fang aux Romains; & les bleffez étoient en fi grand nombre, que pour avoir de quoi les pancer on découpa même les habits de l'Empereur. Là deffus Décébale fe retira dans les montagnes, où, voyant qu'il ne pourroit éviter de tomber entre les mains de fes ennemis, il fe tua lui même. La Dace ainfi vaincue, la Tranffylvanie, qui en faifoit partie, fut réduite en Province, que les Romains appelloient *la Dace Méditerranée* ou *Confulaire*, & que felon leur coutume ils peuplérent de leurs Colonies. La réfidence de Décébale, appellée *Zermizégéthufa*, dont nous avons déja parlé, changea alors de nom, & s'appella *Colonia Ulpia, Trajana*. A l'endroit de cette ville fe trouve aujourd'hui le village de Varhély. Décébale avoit enterré dans la riviére d'Iftrig des thréfors immenfes; pour cet effet il avoit fait détourner les eaux de l'Iftrig, & après avoir caché fon thréfor il les ramena dans leur premier lit. Un prifonnier, favori de Décébale, en avertit Trajan, qui, en mémoire de cette découverte, fit faire l'Infcription fuivante qu'on voit encore aujourd'hui en Tranffylvanie:

JOVI. INVENTORI. DITI. PATRI.
TERRÆ. MATRI.
DETECTIS. DACIÆ. THESAURIS.
CÆSAR. NERVA. TRAJANUS.
AUG. SAC. P.

Dans cette même guerre l'Empereur Trajan fit conftruire ce fameux pont fur le Danube dans les environs de Sévérin. Ce pont avoit 20 arcades de pierre, & étoit long de 901 piez. L'Empereur Adrien le fit démolir dans la fuite, pour empêcher les Géthes de faire des irruptions dans la Myfie. Il ne refte aujourd'hui aucune mafure de ce magnifique ouvrage, de forte qu'on ne fauroit affigner pofitivement la place où il étoit. * Reichersdorff, *Defcriptio Tranffylvaniæ*. Levini Hulfii *Defcriptio Tranffylvaniæ*. Samofcalii *Pentades Rerum Tranffylvanicarum*. Laurentii Toppeltini, *Origines occafus Tranffylvanorum*. Franckii *Origines nationum in Tranffylvania*. Haner, *Hiftoria Ecclefiarum Tranffylvanicarum*. Igaszvalvius. Szentyvanius. *Dictionnaire Allemand*. Cluvier, *Géogr.* Martin Fumée, *Hiftoire Génér. de Hongrie & de Tranffylvanie. Hift. des troubles de Hongrie.*

LISTE DES DIOCE'SES, & des Eglifes Réformées de la Tranffylvanie.

Toutes les Eglifes de la Tranffylvanie font foumifes à un Surintendant dont la réfidence n'eft pas toûjours fixée comme autrefois à Albe-Julie, mais qui eft ambulante. Il a fous lui 16 Diocéfes, dont voici les noms, & le nombre des Eglifes que chacun renferme. Le nombre des Pafteurs égale celui des Eglifes.

1. Le Diocéfe *d'Hemyad*, a 22 Eglifes.
2. Le Diocéfe *d'Albe*, en a 16.
3. Le Diocéfe *d'Enye*, en a 50.
4. Le Diocéfe de *Kolos* en a 33.
5. Celui de *Deffen* en a 25.
6. Celui de *Szet* en a 47.
7. Celui de *Sai* en a 15.
8. Celui de *Teke* en a 6.
9. Celui de *Gœrgeny* en a 30.
10. Celui de *Marus-Seet* en a 54.
11. Celui de *Kukullœvar* en a 25.
12. Celui de *d'Udvarbely* en a 40.
13. Celui *d'Erdœvideb* en a 11.
14. Celui de *Sepfi* en a 33.
15. Celui de *Kerdi* en a 16.
16. Celui *d'Orbai* en a 10.

Dans quelques Eglifes de ville il y a deux ou trois Pafteurs, & les Eglifes que l'on nomme *Méres* ont quelques *filialiftes* qui en dépendent. Il y a trois Colléges, le 1. à Nagy-Eneyd, le 2. à Claudiopolis, & le 3. à Marus-Vafarhély. Il y a trois Profeffeurs ordinaires dans les deux prémiers, & le troifiéme n'en a que deux. Chaque Collége a au delà de cent cinquante Etudians en Théologie. Le Synode général s'affemble toutes les années une fois. C'eft là qu'on ordonne les Miniftres & qu'on décide les caufes matrimoniales, & les affaires Eccléfiaftiques qui y ont été renvoyées. Les Doyens des Diocéfes doivent célébrer chacun tous les ans trois Synodes Provinciaux. Outre cela il y a un Confiftoire fuprême, compofé de Politiques & d'Eccléfiaftiques, où l'on traite les affaires les plus difficiles & les plus importantes. Ces Eglifes font fort maltraitées. On leur enléve fouvent & des Temples & leurs revenus. Plufieurs Pafteurs font obligez de vivre, ou de la charité des Fidéles, ou de leur propre travail. * *Manufcrit de M.* George Bonhai, Surintendant des Eglifes de Tranffylvanie, *communiqué en* 1730, *par* M. George Zagoni, jeune Miniftre Tranffylvain.

TRANTSCHIN. *Voyez* TRENTSCHIN.

TRAOU, ou TRAU, ville de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens, à douze milles de Salona, à foixante & dix de Zara & à fix-vints d'Oféro, avec un port & un Evêché fous la Métropole de Spalato. Les Anciens l'ont connue fous le nom de *Tragurium*, & Ptolomée & Strabon en parlent comme d'une Ifle. Jean Lucius, Gentilhomme de ce païs-là, dont il a décrit les Antiquitez, a montré que ce n'étoit qu'une Péninfule & que le canal, qui la fépare du Continent, eft un ouvrage de l'art & non pas de la nature. Elle eft bâtie fur un bas rocher, environné de la mer, ayant au Midi l'Ifle de Bua, ou de Cicovo, à laquelle elle eft jointe par un pont comme elle l'eft par un autre à la terre-ferme. Cette ville quoique petite eft l'une des plus fortes de la Dalmatie. L'afpect en eft affez agréable, principalement vers le fauxbourg qui eft fur l'Ifle de Bua. La ville de Traou renferme environ quatre mille ames, & a fous elle neuf bourgades le long de la mer. * Davity, Spon, *Voyage de Dalmatie*, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRAPANO ou TRAPANI, en Latin *Drepanum*, ville & port de mer de Sicile, eft fituée dans la province ou Vallée de Mazara, fur la côte occidentale, vers le Cap de Marfale ou de Coco. Son nom Latin *Drepanum*, qui vient du grec *δρεπάνη*, *Faulx*, marque fa fituation, qui répréfente la figure d'une faulx. Près de là on trouve vers le midi une petite Ifle, ou plutôt un rocher, qui avance dans la mer & qu'on nomme *la Columbara*, avec une citadelle tres-forte. Cette ville eft bâtie au pié du Mont-Trapani, où l'on voit les ruïnes de l'ancienne ville, nommée auffi *Erix*, que l'on appelle maintenant *Trapano Vecchio*. Le corail qu'on y pêche en quantité eft tres-beau. * Ovide, *Faft. l.* 4. *v.* 472.

TRAPANO (L'Ifle de) ou de Gardiano, ou de Vardiano, anciennement *Lotoa*, *Lotoia*, petite ifle de la Mer de Gréce. Elle eft fur la côte méridionale de l'Ifle de Céfalonie, à l'entrée du golfe qu'on nomme *Porto d'Ergaftoli*. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRAPPE (Notre Dame de la Maifon-Dieu de La) Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, dans le Perche, fut fondée l'an 1140, par Rotrou, Comte du Perche, & confacrée fous le nom de la fainte Vierge l'an 1214, par Robert, Archevêque de Rouen, par Raoul, Evêque d'Evreux, & par Sylveftre, Evêque de Sées. Les Religieux de la Trappe étoient tombez dans le relâchement, lorfque par les foins d'Armand-Jean Bouthillier de Rancé, Docteur en Théologie, premier Aumonier de Gafton-Jean-Batifte de France, Duc d'Orléans, & Abbé commendataire de cette Abbaïe, ils embrafférent l'étroite Obfervance de Cîteaux le 16 fevrier 1663. L'Abbé de la Trappe, qui avoit quitté la Cour & fes autres Bénéfices, pour fe donner uniquement à Dieu, obtint du Roi de pouvoir tenir cette Abbaïe en régle: enfuite de quoi il prit l'habit régulier, & fut admis au noviciat l'an 1663, dans le monaftére de Notre Dame de Perfeigne, étant pour lors âgé de 37 ans & quelques mois. Après avoir fait profeffion, il fe rendit à fon Abbaïe, où il exhorta fi puiffamment fes Religieux, & de bouche & d'exemple, à reprendre les auftéritez & les pénitences qui étoient d'ufage pour le rétabliffement de leur Régle, qu'ils réfolurent tous de s'abftenir, auffi-bien que lui, de boire du vin, de manger des œufs & du poiffon, & de joindre encore à cela trois heures de travail par chaque jour. Dieu a béni depuis ce faint établiffement par un grand nombre de perfonnes qui fe préfentent chaque jour pour en profeffer les auftéritez. Tout refpire le filence & la mortification dans cette fainte maifon, où les externes mêmes fe fentent pénétrez de cet efprit; car ce qu'on leur fert à table eft pareil à ce qu'on donne aux Religieux, hors une portion d'œufs qu'on y ajoûte. Ils ont un appartement particulier, qui a vue fur la cour, & n'entrent dans les cloîtres que pour aller à l'eglife aux heures deftinées à l'Office. Ils ne mangent même plus au réfectoire, depuis que le trop grand nombre de ceux qui y abordoient a fait craindre à l'Abbé que leur préfence trop fréquente ne caufât de la diffipation à fes Religieux. Les bâtimens de la Trappe font tres-fimples, & l'eglife même attire beaucoup plus de refpect par fa fimplicité, que d'admiration par fa magnificence. Ces bons Religieux en été fe couchent à huit heures, en hyver à fept. Ils fe lévent la nuit à deux heures pour aller à Matines, qui durent ordinairement

rement jusqu'à quatre heures & demie; parce qu'outre le grand Office, ils commencent toûjours par celui de la Vierge, & font entre les deux une méditation de demi-heure. Les jours où l'Eglise ne folemnise la Fête d'aucun Saint, ils récitent encore l'Office des Morts. Au fortir des Matines, fi c'eft l'été, ils peuvent s'aller repofer dans leurs cellules jufqu'à Prime; mais l'hiver ils vont dans une chambre commune prôche du chauffoir, où chacun lit en particulier. Les Prêtres prennent presque toûjours ce tems-là pour dire la Meffe, & fouvent l'Abbé demeure auffi à l'églife pour les confeffer; car il eft le Confeffeur, auffi-bien que le Pére de fes Religieux. A cinq heures & demie on dit Prime, qui dure une bonne demi-heure. Enfuite ils vont au Chapître, où ils font encore environ demi-heure, excepté certains jours, qu'ils y demeurent davantage, lorsque l'Abbé leur y fait quelque exhortation monaftique. Sur les fept heures on va travailler: chacun quitte fon habit de deffus (qu'on appelle une *Coule*) & retrouffe celui de deffous. Les uns fe mettent à labourer la terre, les autres à cribler, d'autres à porter des pierres, chacun recevant fa tâche fans choix ni élection de ce qu'il doit faire. L'Abbé lui-même fe trouve le premier au travail, & s'employe plutôt qu'aucun autre à ce qu'il y a de plus vil & de plus pénible. Lorsque le tems ne permet pas de fortir, ils nettoyent l'églife, balayent les cloîtres, écurent la vaiffelle, font des leffives, épluchent des légumes, & quelquefois font deux ou trois affis contre terre, les uns auprès des autres, à ratiffer des racines, fans jamais fe parler. Il y a auffi des lieux deftinez à travailler à couvert, où plufieurs Religieux s'occupent, les uns à écrire des livres d'églife, les autres à les relier, quelques-uns à des Ouvrages de menuiferie, d'autres à tourner, & ainfi à différens travaux utiles, n'y ayant guéres de chofes néceffaires à la maifon & à leur ufage, qu'ils ne faffent eux mêmes: mais ils ne s'appliquent jamais à aucun Ouvrage curieux, & qui puiffe attacher trop agréablement l'efprit, parce qu'une des maximes de l'Inftitut de leur premier Abbé, eft que celui qui s'eft retiré dans la folitude pour ne poffeder plus que Dieu, ne s'en doit point détourner, pour s'attacher d'affection à des chofes vaines; mais demeurer continuellement uni à Dieu, s'entretenant fans ceffe dans l'amour de cette fuprême beauté, qui doit être l'objet de tous fes défirs.

Lorsque ces Religieux ont travaillé une demi-heure, ils vont à l'Office, qui commence à huit heures & demie. On dit Tierce, puis la Meffe & Sexte. Ce qui eft digne de confidération, c'eft la maniére dont ces Religieux font l'Office; car on les voit d'une voix ferme & d'un ton grave chanter les louanges de Dieu; mais fur tout avec un air fi dévot, qu'il eft aifé de juger que leur cœur, bien plus encore que leur bouche, prononce ces divins Cantiques, dont ils font retentir l'églife. Lorsqu'ils ont dit Sexte, ils fe retirent dans leurs chambres jufqu'à dix heures & demie, c'eft à dire, environ demi heure, pendant laquelle ils peuvent s'appliquer à quelque lecture. Après cela ils vont à l'églife chanter None, fi ce n'eft aux jours de jeûnes de l'Eglife, que l'Office eft retardé, & qu'on ne dit None qu'un peu avant midi; puis on va au réfectoire. C'eft là que paroît la frugalité, ou plutôt la même auftérité des premiers Solitaires. Le réfectoire eft fort grand, & a un long rang de tables de chaque côté. Celle de l'Abbé eft en face au milieu des autres, & contient les places de fix ou fept perfonnes. Il fe met à un bout, ayant auprès de lui, à fa main gauche, le Pére Prieur, & à fa droite les Etrangers, lorsqu'il y en a qui mangent au réfectoire: ce qui n'arrive que rarement à préfent. Ces tables font nues & fans napes; mais fort propres. Chaque Religieux a fa ferviette, fa taffe de fayence, fon couteau, fa cuillier & fa fourchette de bouis, qui demeurent toûjours en même place. Ils ont devant eux du pain plus qu'ils n'en peuvent manger, un pot d'eau, un autre pot d'environ chopine de Paris, un peu plus qu'à moitié plein de cidre, parce que ce qui manque pour le remplir, eft gardé pour leur collation, & qu'on ne leur en donne qu'une chopine par jour. Leur pain eft fort bis & fort groffier, parce qu'on ne faffe point la farine, & qu'elle eft feulement paffée par le crible: ainfi prefque tout le fon y demeure. On leur fert un potage, quelquefois aux herbes, d'autres fois aux pois ou aux lentilles, & ainfi différemment d'herbes & de légumes, avec deux petites portions aux jours de jeûne, favoir, un petit plat de lentilles, & un autre d'épinars ou de féves, ou de bouillie, ou de gruau. Leurs potages font toûjours fans beurre & fans huile, & dans les autres mets ils n'en mettent que rarement, encore n'eft-ce jamais aux jours de jeûne. Leurs fauffes fe font avec un peu de fel & de gruau, & rarement avec du lait. Au fortir du réfectoire ils fe retirent dans l'églife pour rendre graces à Dieu; puis s'occupent dans leur chambre à prier ou à méditer. A une heure on fonne le travail, qu'ils reprennent comme le matin; & une heure & demie après ils fe retirent encore dans leur cellule jufqu'à Vêpres, qui durent trois quarts d'heure. A cinq heures on va au réfectoire, où chaque Religieux trouve pour fa collation un morceau de pain de quatre onces, le refte de fa chopine de cidre avec deux poires, deux pommes, & quelques noix; mais aux jeûnes de l'églife ils n'ont que deux onces de pain, & un coup à boire. Les jours qu'ils ne jeûnent point, on leur donne, comme à dîner, une portion de racine avec un pain. Ils fe rendent enfuite au Chapitre, de là à Complies, qu'on commence à fix heures; enfuite de quoi l'on fait une méditation d'une demi-heure. Au fortir de l'églife on entre au dortoir, après avoir reçu de l'eau bénite de la main de l'Abbé; & à fept heures on fonne la retraite, afin que chacun fe couche tout vêtu fur des ais, où il y a une paillaffe piquée, un oreiller rempli de paille, & une couverture. Toute la douceur que ces Solitaires reçoivent à l'infirmerie, lorsqu'ils font malades, c'eft que leurs paillaffes ne font point piquées. Il arrive rarement qu'on leur donne du linge, fi ce n'eft dans les maladies extrêmes & extraordinaires. Du refte, ils y font foigneufement gouvernez; & mangent des œufs & de la viande de boucherie: car pour la volaille ils n'en ufent point. Voilà quelle eft la maniére de vivre de ces Solitaires, qui édifient toute la France par la réputation de leur pénitence, digne des premiers Anachorétes. *Voyez* BOUTHILLIER. * Félibien, *Defcription de l'Abbaïe de la Trappe, imprimée l'an* 1671, 1682 & 1689. *Vie de M. de Rancé*, par Marfollier.

L'an 1705, le Grand Duc de Tofcane, Côme III, fouhaita d'avoir de ces Religieux dans fes Etats, & le Pape lui ayant accordé pour cela l'Abbaïe de Buon Solazzo, proche de Florence, il en fit difpofer les lieux à la maniére de la Trappe; d'où on lui envoya dix-huit Religieux avec la permiffion du Roi. Le Comte d'Avia, Piémontois, Religieux de la Trappe, fut nommé le Chef de cette Miffion, & fut accompagné du Frére Arféne, connu dans le monde fous le nom de *Comte de Rofemberg*, frére aîné du Marquis de Janfon, dont il eft parlé fous le mot de *Fourbin*. *Voyez* FOURBIN.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ABBEZ Réguliers de NOTRE-DAME DE LA TRAPPE.

DOM ARMAND-JEAN le Bouthillier de Rancé, Réformateur de cette Abbaïe, & premier Abbé depuis la réforme, mort le 27 d'octobre 1700.

DOM ZOZIME Foifel, élu du vivant de M. de Rancé, & mort fix mois après fon élection, le troifiéme de mars 1696. Il avoit été Abbé du Monaftére de Bellême, diocéfe de Sées.

DOM GERVAISE, cy-devant de l'Ordre des Carmes réformez, élu Abbé de la Trappe pendant la vie de M. de Rancé, s'eft démis & retiré: vivant encore en 1736. Il eft connu par fes Ecrits.

DOM JACQUES de la Cour s'eft démis en 1713; mort le deuxiéme de juin 1720, étant alors par humilité Pére-Maître des Novices.

DOM ISIDORE d'Ennetiéres, Abbé depuis 1713, jufqu'à fa mort, arrivée le 24 de juin 1727.

DOM FRANÇOIS-AUGUSTIN Gonche, né à Eu, élu Abbé en 1727, gouvernant encore en 1733. Il eft Religeux de la maifon.

TRAPSTON. *Voyez* THRAPSTON.

TRARBACH. *Voyez* TRAERBACH.

TRASE'E ou THARSE'E, pére d'*Apollonius*, Gouverneur de la Cœléfyrie & de la Phénicie, pour Séleucus IV, Roi d'Afie. * II. *Macbab. ch.* 3. *v.* 5.

TRASIGNIES (Gilles, III. du nom, Seigneur de) furnommé *le Brun*, qui fut élevé à la dignité de Connétable de France avant le mois de fevrier 1248, étoit originaire de Hainaut, & defcendoit de GILLES, dit *Gilon*, Seigneur de Trafignies, qui pour faire le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut, vendit fa Terre d'Ath à Baudouin IV, Comte de Hainaut. Il étoit bifayeul du Connétable, qui eut pour pére GILLES, II. du nom, Seigneur de Trafignies, Connétable de Flandre, mort en 1204, & pour mére, *Aléïde*, Dame de Boulin, laquelle fonda l'Abbaïe de Beaupré, près de Grammont en Flandre vers l'an 1228. Voici comme a parlé de ce Connétable, Jean, Sire de Joinville, fon beau-frére, en fon Hiftoire de faint Louïs, *pour la grant renommée qu'il oyt dire de mon frére Gilles le Brun qui n'étoit pas de France, de craindre & aimer Dieu, ainfi que fi faifoit, il lui donna la Connétablie de France.* Il fuivit ce Monarque en fon premier voyage d'Outre-mer, & eut depuis la conduite des troupes que le même Roi envoya en Italie pour la conquête du Royaume de Sicile, vers l'an 1264. Il eft nommé au contract de mariage du fils aîné de faint Louïs avec Bérengére de Caftille en 1255, & en l'affiette du douaire, faite par le même Roi à la Reine fa femme au mois de juin 1260, & dans d'autres lettres du Roi d'Aragon en 1262. Le Roi faint Louïs lui fit don en janvier 1258 de fa maifon & terre d'Ambligny, au lieu de celle de Roupy, près de Saint-Quentin. Il vivoit encore en 1272. De fon époufe *Simonette* de Joinville, il n'eut que *Othon* de Trafignies, mort fans enfans; & *Marie* alliée à *Thomas* de Mortagne, Seigneur de Romeries & de Polet. OTHON, II. du nom, Seigneur de Trafignies & de Silly, frére aîné du Connétable, eut d'*Agnès* de Chiny, GILLES, IV. du nom, Seigneur des mêmes lieux, qui d'*Agnès* d'Enghien, fille de *Sohier*, Seigneur d'Enghien, & d'*Ade* de Sottenghien, eut pour fille unique *Agnès*, qui porta les Terres de Trafignies & de Silly en mariage à *Euftache*, V. du nom, Seigneur de Rœux, d'où vint entre autres enfans *Othon* de Rœux, qui prit le nom de Trafignies, ayant fuccédé à fa mére en fes Terres. * Le P. Anfelme, *Hift. des Grands Officiers de la Couronne.*

TRASIME'NE. *Voyez* THRASYME'NE.

TRASMAUR, petite ville d'Autriche en Allemagne. Elle eft fur le Drafain, près de fon emboûchure dans le Danube, à onze lieues au deffus de Vienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TRASTAMARE (Henri, Comte de) fils d'Alphonfe XI, Roi de Caftille & d'Eléonore de Gufman fa Maitreffe, fut un Prince plein de feu, mais affez modéré pour diffimuler. Il n'y eut point de fon tems de Guerrier plus brave, & peu de Capitaines furent mieux la guerre. Il n'y fut pas toujours heureux, mais il ne manqua pas de reffources pour fe maintenir. Après la mort de fon pére en 1350, il fe retira dans Algézire, mais il fut obligé de quiter ce pofte, pour faire fa paix avec Pierre *le Cruel*, fon frére, qui avoit fuccédé à Alphonfe. Après cela, il fe tranfporta en Afturie pour tacher de fauver la vie à fa mére

mére qu'on avoit fait priſonniére, mais ſes ſoins furent inutiles. Henri s'étant brouillé de nouveau avec le Roi, fut encore obligé de ſe ſoumettre ; mais plein du deſir de ſe relever, il s'unit en 1354 à Dom-Jean-Alphonſe d'Albuquerque, fils naturel de Denys, Roi de Portugal. Ils ſe liguérent contre ce Prince, & leur faction devint inſenſiblement redoutable au Roi de Caſtille qui ne laiſſa pas de diſſiper cette faction & d'en arrêter les ſuites. Henri & le Grand-Prieur de S. Jacques trouvérent les moyens de lui échapper. Le Comte de Traſtamare ſe retira en France en 1355, & s'attacha au ſervice du Roi Jean. Il ſignala ſa valeur à la bataille de Poitiers, & peu de tems après il alla au ſecours du Roi d'Aragon, qui étoit attaqué par le Roi de Caſtille, ſur lequel il remporta en 1358 une victoire conſidérable dans la plaine d'Araviano ſur la montagne de Moncayo. Après cet avantage, il fit pluſieurs conquêtes en Caſtille. En 1361, la paix fut concluë entre l'Eſpagne & l'Aragon, & Henri repaſſa en France. En 1362, la guerre ayant recommencé entre la Caſtille & l'Aragon, Henri amena au Roi d'Aragon un ſecours d'hommes qu'il lui préſenta. Enſuite on parla de paix, & Pierre eut la hardieſſe d'exiger pour préliminaire que l'on feroit mourir Henri de Traſtamare, qui averti de cette demande, & craignant en effet d'être la victime de ſa cruauté, entra dans une ligue contre la Caſtille entre les Rois d'Aragon & de Navarre. Du Gueſclin avec une puiſſante armée de France, vint au ſecours des Liguez, & ceux-ci ayant eu le deſſus, Henri fut déclaré Roi de Caſtille en 1366, & couronné à Burgos. Pierre ſe ſauva en France, pour implorer la protection du Prince de Galles, qui prit en effet la défenſe de Pierre. Henri, ayant perdu la bataille de Navarette en 1367, ſe refugia en France pour la troiſiéme fois. Il y ramaſſa des troupes, revint en Caſtille & remporta ſur ſon ennemi une victoire déciſive. Il pourſuivit Pierre dans ſa retraite & le tua en 1369. Par cette mort il devint paiſible poſſeſſeur de la Caſtille, & s'aquit l'amour & l'eſtime de ſes Sujets. Il mourut ſubitement, à S. Dominique de la Calçada, le 29 mai 1379, dans la 14 année de ſon régne, & la 46 de ſon âge. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* T R A S P, village avec château, dans cette partie du Païs des Griſons, laquelle s'appelle *la Baſſe Engadine.* Il appartient à la Maiſon d'Autriche. Il eſt à l'eſt de la ville de Coire, tirant vers le ſud, & en eſt éloigné de huit à neuf lieues. * *Carte de Suiſſe*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

T R A S Y M E'N E. *Voyez* T H R A S Y M E'N E.

T R A U. *Voyez* T R A O U.

* T R A V A G L I A T I. Selon le Grand Dictionnaire Univerſel Hollandois, c'eſt le nom que prennent les Membres de la Société des Savans à Sienne, ayant pour embléme un *tamis* remué par deux mains qui le tiennent, avec ces deux mots *donec impurum.*

T R A V A N C O R, Royaume des Indes dans le Malabar, en Latin *Travancorium.* Il a pour limites celui de Coulan du côté du Nord & s'étend depuis le Cap Comorin, proche de la côte de la Pêcherie & des Etats du Naïque de Maduré. Sa côte a vint-ſix lieues de longueur, & il a pour capitale une ville de même nom. Les plus importantes ſont en Terre-Ferme, où le païs eſt d'une grande étendue. Il y en a une vintaine le long des montagnes dans la contrée du Nainar, depuis le Cap Comorin du côté de Travancor, comme celles de Cotaté, de Simintiran, de Matadavalar, de Vagaren, de Talicury, & autres. Ce Royaume comprend auſſi le Cap de Cory ou Comorin. La contrée qui eſt proche n'eſt pas d'un ſi grand rapport que les autres du Malabar. Elle a peu de palmes. Le Roi de Travancor eſt nommé *Grand Roi*, à cauſe qu'il poſſéde plus de terre qu'aucun Roi de ſes voiſins, & qu'il ſe fait ſervir avec plus de majeſté. Il eſt toutefois, ſelon Barros, Vaſſal du Roi de Narſingue. Il a pluſieurs Gouverneurs dans ſes Etats. On les appelle *Mandigats*, & ceux qui compoſent ſon Conſeil ſont nommez *Pullas.* Ce païs eſt habité par des idolâtres & par des Mahométans. Il s'y trouve auſſi un grand nombre de Chrétiens. L'an 1544, S. François Xavier y batiſa en fort peu de jours plus de dix mille perſonnes. Si-tôt qu'il arrivoit en quelque village, les hommes, les femmes & les enfans ſe faiſoient inſtruire, & après qu'il leur avoit enſeigné les myſtéres de la Foi, il leur donnoit le Batême & les obligeoit à renverſer leurs idoles. Le Roi, qui régnoit alors, avoit tant d'eſtime pour ce Pére, qu'il vouloit que ſes Sujets lui obéïſſent comme à lui même, mais les perſécutions ſuivirent ces heureux commencemens. Les Chrétiens lui devinrent odieux & il ordonna à tous ceux de ſon Royaume qui s'étoient fait batiſer, de retourner à l'idolâtrie. Sa colére s'appaiſa quelque tems après, & il revoqua l'Arrêt qu'il avoit rendu contre eux. Vers ce même tems il y avoit environ trente bourgs le long du rivage, habitez par certains peuples, nommez *Macaos*, Pêcheurs pour la plus grande partie, & par des Mahométans. Les Jéſuites ont deux réſidences au Royaume de Travancor, l'une à Culechy, l'autre à Retera, & vont viſiter de là tous les Chrétiens de la côte. Dans le tems que Ménézès y alla en 1599, les Habitans de Travancor adoroient un grand ſerpent, & ſe conſervoient cependant le nom de Chrétiens pour joüir des honneurs & des priviléges des Chrétiens de la côte. * Davity, *Malabar*, Th. Corneille, *Dict. Géogr.* La Croze, *Hiſt. du Chriſtianiſme des Indes*, *p.* 304. *& ſuiv.*

T R A V A U X, dit en Eſpagnol, *Boia de Los Marabaios*, & en Latin *Sinus Laborum*, Golfe de l'Amérique méridionale, ſur la côte de la Terre Magellanique, près du Port-Deſiré, eſt appellé par d'autres Géographes, *le Golfe Blanc*, & *le Golfe de Saint-Grégoire.*

T R A V E, en Latin *Treva*, *Chaluſus*, & *Dravenna*, fleuve d'Allemagne, prend ſa ſource dans cette partie du Holſtein qu'on nomme *Vagerlandt*, ou *Wagrie*, paſſe près des villes de Ségeberg & d'Oldeſlo, remplit les foſſez de Lubec, & va ſe décharger dans un grand Golfe près de la Mer Baltique, nommé le Golfe de Lubec, à quatre lieues au deſſous de cette ville, & à l'emboûchure de Travemunde. Son cours eſt aſſez court, & ſon canal médiocrement large, avec aſſez de fond. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

T R A V E M U N D E, gros bourg, ainſi appellé, parce qu'il eſt à l'emboûchure de la riviére de Trave dans la Mer Baltique; car *Trave-Munde* en Allemand ſignifie *la bouche de la Trave.* Ce bourg eſt dans le Duché de Holſtein. Quelques-uns croyent que c'eſt la ville que Ptolomée appelle *Tréva*; d'autres, comme Mercator, Cluvier & Briet, croyent que Tréva eſt la ville de Lubec, ce qui eſt plus vrai-ſemblable. Erpold eſtime que Ptolomée s'eſt trompé, & qu'il a pris la Trave, qui eſt le nom d'un fleuve, comme on vient de le dire, pour une ville. D'autres nomment Travemunde en Latin, *Dragamundina.* * Baudrand. Le Chevalier de Beaujeu, dans ſes *Mémoires*, compare ce bourg, à celui de Quillebeuf en Normandie, & dit que c'eſt une vraye demeure de Matelots.

T R A V E N D A L ou T R A V E N T H A L, château de Holſtein dans la Wagrie ſur la Trave, où en 1700, la paix fut concluë entre le Roi de Danemarc & les Ducs de Holſtein. * M. Du Bois, *Géographie Moderne*, *p.* 290. *col.* 2.

T R A V E R S (La Maiſon des Barons de) eſt originaire de Ravenne dont la Seigneurie lui a appartenu & d'où elle eſt venu s'établir partie dans la Toſcane, & partie dans le territoire de Veniſe : de ce dernier endroit une partie s'eſt tranſportée dans le païs des Griſons. Tant que cette Maiſon ſubſiſta à Ravenne ils furent appellez *Traverſaires*, (*Traverſarii*) mais ceux qui dans la ſuite vinrent s'établir dans le Vicentin, y ayant été adoptez par les Traverſi, qui y étoient venus d'Allemagne avec l'Empereur Frédéric I, en 1155, & qui y poſſédoient de grands biens, furent appellez comme eux *Traverſi*, & depuis leur établiſſement dans les Griſons *Travers.* On ne ſauroit douter de l'ancienneté de cette Maiſon, quand on conſidére que *Paul* Traverſaire vivoit dans le XI ſiécle. *Pierre* Traverſaire, ſon fils, fut Sénateur de Ravenne au commencement du XII ſiécle. Il eut de *Mechtilde*, ſon épouſe, trois fils, 1. *Gui*; 2. *Pierre*, & 3. *Guillaume. Pierre* eut un fils, nommé *Guillaume*, qui, de ſon épouſe *Marſille*, eut un fils, nommé *Pierre*, ſurnommé *le Magnanime*, & créé Seigneur de Ravenne par le peuple de cette ville. Les Hiſtoriens nous le répréſentent comme un homme de beaucoup d'eſprit & de courage. Il mourut en 1215, & eut pour ſucceſſeur dans la Seigneurie de Ravenne ſon fils *Paul*, qui fut ſurpris & chaſſé de Ravenne par Frédéric II. Mais les troupes de cet Empereur ayant été défaites par les Bolonnois près de Parme, la ville de Ravenne ſe remit ſous la domination de Paul Traverſaire en 1239. Il eut 5. fils, 1. *Guillaume*, qui ſe fit Religieux; 2. *Pierre*; 3. *Anaſtaſe*; 4. *Adrien*, qui mourut avant ſon pére; 5. *Gui.* Après la mort de Paul, ſes fils *Pierre*, *Anaſtaſe*, & *Gui*, furent chaſſez de Ravenne par la faction des Polantins plus forte qu'eux. *Pierre* ſe retira avec ſes enfans dans la Toſcane. *Etienne*, fils d'*Adrien*, fut toléré à Ravenne à condition qu'il ne ſe marieroit pas ; & *Gui*, tentant de recouvrer Ravenne, fut tué aux portes de cette ville. Ses enfans ſe réfugiérent auſſi dans la Toſcane. Anaſtaſe Traverſaire s'établit avec les ſiens dans le Vicentin, où, dans la ſuite, ſes fils *Bernard*, *Théodore* & *Thomas*, furent appellez *Traverſi* par la raiſon que nous avons touchée cy-deſſus. *Barthelemi* Traverſo, fils de *Bernard* Traverſaire, ſe maria avec *Euphémie* de Prevoſt, originaire du païs des Griſons. Elle lui donna un fils nommé *Jean-Antoine*, qui ſe maria auſſi dans le païs des Griſons, & eut de ſa femme, *Marguerite* de Marmels, *Jean.* Celui-ci quitta le Vicentin & vint s'établir à Zuz au païs des Griſons, où il épouſa *Catherine* de Planta, dont il eut trois fils, 1 *Jacques*; 2. *Simon*; & 3. *Pierre.*

I. Jacques, Lieutenant Colonel de cavalerie au ſervice de l'Empereur Frédéric III, en 1470, ſe maria la même année avec *Anne*, Baronne de Hœven, & en eut un fils nommé *Jean*, né en 1472. Il fut Gouverneur de la Valteline en 1517, 1518, 1523 & 1524, commanda en cette derniére année les troupes de la République contre celles de Médicis, & fut députe auprès du Duc de Milan, où il ſigna le ſeptieme mai 1531, en ſon nom & en celui des autres Députez le traité de Milan, conclu entre le Duc François Sforce & la République des Griſons. La même année 1531, il fut envoyé à la Diéte des Cantons Suiſſes à Bade pour en demander du ſecours contre Médicis, Seigneur de Muſs ſur le Lac de Come, & en obtint ce qu'il avoit ſollicité. Du tems de la Réformation, il ſe déclara pour la doctrine des Réformateurs, marquant beaucoup de zéle & entretenant un commerce de lettres avec les Réformateurs en Allemagne. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit & de ſavoir. Il mourut au mois d'août 1563, & eut trois fils d'Anne de Planta, ſon épouſe, 1. *Jacques*; 2. *Thomas*; 3. *Jean. Jacques* fut Gouverneur de la Valteline, en 1529, 1530, 1547 & 1548. Il demeura dans la Religion Catholique & épouſa en 1527, *Anne* de Buchlen. Il en eut le château d'Orthenſtein, dont ſa poſtérité eſt encore aujourd'hui en poſſeſſion. Il fut enſeveli ſous les neiges à l'âge de 45 ans & laiſſa un fils nommé *Jean*, Capitaine au ſervice de la France, qui épouſa en avril 1574, Lucréce de Schavenſtein, des Barons d'Ehrenfels, & en eut trois fils, (a) *Jean-Victor*; (b) *Jacques*; & (c) *Rodolphe.* (a) *Jean-Victor* fut pendant environ 30 ans Gouverneur de huit Communes de la Ligue des Dix Droitures pour la Maiſon d'Autriche, épouſa *Barbe* de Planta de Wildenberg, & mourut ſans poſtérité en 1649. (b) *Jacques* mourut Lieutenant en France ſans avoir été marié. (c) *Rodolphe*, né en 1594, fut Lieutenant Colonel au ſervice du Roi de France en 1634, & depuis Colonel au ſervice du Roi d'Eſpagne. Il mourut en 1642, & laiſſa de *Catherine* de Planta de Wil-

Wildenberg, un fils nommé *Jean* Travers, Seigneur de Retzuns, Capitaine au service de l'Espagne, Commissaire de Chiavenne en 1649 & 1650, qui fut créé Baron avec toute sa postérité en 1683, par l'Empereur Léopold. Né en 1628, il se maria en 1645, avec *Véronique* de Florin, & mourut en 1690. Ses fils étoient, 1. *Jean-Victor*; 2. *Rodolphe*; 3. *Christian*; 4. *Jacques*; & 5. *Jean-Siméon*. 1. *Jean-Victor* Travers, Seigneur de Retzuns, né en 1646, fut Capitaine au service du Roi d'Espagne, Vicaire de la Valteline en 1669 & 1670, se maria en 1671 avec *Elisabeth* de Salis, & mourut en 1725, laissant deux fils, 1. *Rodolphe*, né en 1675, qui n'est pas marié, & 2. *Jean-Victor*, Chevalier de l'Ordre royal de S. Louïs & Capitaine aux Gardes Suisses, qui se maria en 1719, avec *Marie-Marguerite* Lallemand de Châteaufort, dont il a un fils nommé *Jean-Victor*, né en 1721. 2. *Rodolphe*, né en 1648, fut Capitaine en Espagne en 1665, & mourut Chanoine au Chapitre de Coire en 1705. 3. *Christian*, né en 1652, Capitaine au service de l'Empereur, mourut des blessures reçues au siége de Vienne en 1683. 4. *Jacques*, né en 1654, Vicaire de la Valteline en 1695 & 1696, se maria en 1683, avec *Agnès* Scarpatet d'Unterwégen, & mourut en 1710, laissant trois fils, (α) *Jean-George*; (β) *Jean-Rodolphe*; & (γ) *Charles*. (α) *Jean-George*, né en 1692, se maria en 1717, avec *Emilie*, Comtesse de Salis, fut Commissaire de Chiavenne en 1721 & 1722, & a deux fils, 1. *Jacques-Egide*, né en 1720; & 2. *Jean-Rodolphe*, né en 1721. (β) *Jean-Rodolphe*, né en 1696, est Chanoine au Chapitre de Coire. (γ) *Charles*, né en 1699, se maria en 1726, avec *Marie-Reine* de Cabalzar. 5. *Jean-Siméon*, né en 1657, Chevalier de l'Ordre royal de S. Louïs, Capitaine aux Gardes Suisses, mourut en 1715, sans avoir été marié. II. *Thomas* mourut sans lignée. III. *Jean*, Vicaire de la Valteline en 1565 & 1566, Gouverneur en 1577 & 1578, laissa trois fils, (a) *Jean*; (b) *Augustin*; (c) *Jean-Antoine*. (a) *Jean*, Commissaire de Chiavenne en 1601 & 1602, réconcilia en 1617, ses deux fréres dont les factions avoient déja exercé des hostilitez les unes contre les autres, parce que ces deux fréres se disputoient la charge de *Landamman* de leur Commune. Il commanda en 1619, mille Soldats Grisons, & laissa un fils, nommé *Victor*, qui eut, 1. 2. *Jean* & *Antoine*, tous deux morts sans lignée. (b) *Augustin*, Vicaire de la Valteline en 1595 & 1596, Député auprès de la République de Venise, où il fut créé Chevalier de S. Marc en 1603, fut Capitaine en 1607 & 1619, & n'eut qu'un fils nommé *Jean*, qui mourut sans lignée. (c) *Jean-Antoine*, Capitaine en 1625, n'a point laissé d'enfans.

II. Simon épousa Ursule, Baronne d'Ehrenfels, dont il eut deux fils, 1. *Pierre-Simon*; & 2. *Jérôme* ou *George*. 1. *Pierre-Simon*, Capitaine en 1524, n'eut de son épouse *Marie* de Salis, qu'un fils, nommé *Simon*, qui mourut jeune. 2. *Jérôme* ou *George*, homme savant, comme cela paroit par les Statuts de la Valteline qu'on lui attribue, fut Vicaire de la Valteline en 1541 & 1542, Podestat de Morben en 1549 & 1550, épousa d'abord *Marie* de Salis; en secondes noces *Germaine* Imvall, & eut enfin, pour troisiéme épouse, *Barbe* Bély de Belfort. Il eut du prémier lit *Jérôme* ou *George*, marié avec *Marie* de Salis, & qui ne laissa point de fils: du second lit il eut *Jean*, qui mourut dans le célibat: du troisiéme lit il eut *Jacques*, marié avec *Anne* Grofs, qui lui donna trois fils, 1. *George*, Capitaine, mort sans avoir été marié; 2. *Othon*, aussi mort dans le célibat; & 3. *Pierre*, marié avec *Ursule* de Volpis, dont il eut deux fils; *Jacques-Nicolas* & *Jean-Antoine*, qui moururent tous deux dans le célibat.

III. Pierre, eut trois fils de *Marie* de Montalte, son épouse, 1. *Martin*, qui fut Capitaine & tué en donnant l'assaut à la ville de Morben en 1531; 2. *Jacques*, Capitaine en France en 1524 & 1544; 3. *Antoine*, Capitaine au service de la France en 1543; qui mourut en 1547, laissant quatre fils qu'il eut d'*Agathe* de Planta, son épouse, (a) *Pierre*; (b) *Jacques*; (c) *Guillaume*; & (d) *Michel-Antoine*. (a) *Pierre*, Commissaire de Chiavenne en 1573 & 1574, eut un fils, nommé *Jean Antoine*, qui fut pére d'*Antoine* & de *Jean-André*. *Antoine* mourut sans lignée, & *Jean-André* fut Gouverneur da la Valteline en 1619, 1639 & 1640, & mourut sans postérité. (b) *Jacques*, Capitaine au Régiment de Pfeiffer en France en 1567, ne fut pas marié. (c) *Guillaume*, fut aussi Capitaine au Régiment de Pfeiffer en 1567. (d) *Michel-Antoine* fut pére d'*Antoine*, qui mourut sans postérité mâle. * *Généalogie manuscrite de la famille*. Arduf. *Stemmat. Rhæt. p.* 143. Campell, *Hist. Rhæt. manuscr. l.* 1. *c.* 13. & 16. Anhorn, *Sacra Regeneratio Eccles. Rhæt. p.* 54. 55.

T R A U N, riviére d'Allemagne. Elle naît dans l'Archevêché de Saltzbourg, & va couler dans l'Autriche. Elle traverse le Lac de Traun, reçoit l'Eger, l'Alm, le Krems, & se va décharger dans le Danube, entre Lintz & Mathausen, sans avoir baigné aucun lieu considérable. On croit que cette riviére pourroit être le *Duras*, que les Anciens faisoient couler dans le Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T R A U N, ville d'Allemagne dans la Haute Autriche sur la riviére de Traun, entre Lintz & Weltz. * *Gr. Dictionnaire Univ. Holl.*

* T R A U N S T E I N, lieu du Cercle d'Autriche à l'est du Lac de Traun. Sanson, *Carte du Cercle de Baviére*. Il l'appelle *Draunstein* dans sa *Carte d'Autriche*.

T R A U S E S, anciens peuples de la Thrace, maintenant la Romanie, proche du Mont-Hémus, sur les frontiéres de la Basse Mœsie, où est à présent la Bulgarie, avoient coutume de faire des lamentations à la naissance des enfans, & de se réjouir en faisant des festins à leur mort. * Tite-Live.

T R A U T M A N S D O R F F (La famille des Comtes de) a rang sur le Banc des Comtes du Cercle de Souabe. Cette famille doit descendre selon quelques-uns des anciens Comtes de Tirol. D'autres croyent qu'elle vient de Stirie où se trouve aussi le château de Trautmansdorff. On déduit la tige généalogique de cette famille d'*Albrecht* Stuchs, surnommé *Trautmansdorff*, qui vivoit vers l'an 1260. Il est cependant fort probable que cette famille étoit déja connue auparavant, parce que dans la bataille donnée en 1278, entre l'Empereur Rodolphe I, de Habspourg, & Ottocare, Roi de Bohéme, il y eut parmi les morts 14 Trautmansdorffs. *Herrand* & *Hector*, les fils d'Albrecht Stuchs, se trouvérent au nombre de 18 de leur nom dans la sanglante bataille près de Muldorff en 1322, & furent les seuls de ce nom qui n'y perdirent pas la vie. *Hector* fut ensuite Chambellan de l'Empereur Louïs de Baviére. Herrand II, fils de *Herrand*, & petit-fils d'*Albrecht*, eut pour fils *Nicolas*, le pére d'*Udalric*, qui eut *André* & *Herrand* III. Celui ci laissa 1. *Udalric*, Prévôt de Pœln, 2. *Jean*, 3. *Guillaume*; & 4. *Léopold*, qui s'établit dans le Tirol en 1497, & fut le Fondateur de la branche du Tirol. *Ehrenreich*, Comte de Trautmansdorff, issu de cette branche, est fort connu & fut Capitaine du païs, Commandant sur l'Adige en 1621. *Guillaume* fonda la branche de Stirie, & *Jean*, celle d'Autriche, qui subsiste encore aujourd'hui, & qui a obtenu de l'Empereur Ferdinand I, les Seigneuries de Kirchstetten, de Reipoltenbach, de Dozenbach & quelques autres qui sont toutes dans l'Autriche. David de Trautmansdorff fut celui qui continua cette branche par sa lignée. Il eut trois fils, *Charles*, qui fut le second, perdit la vie devant Gran en 1605, ses deux autres fréres fondérent deux branches. *Jean-Frédéric* l'aîné étoit Président du Conseil Impérial de guerre & laissa trois fils, (a) *Sigismond-Frédéric*; (b) *Jean-David*; & (c) *Maximilien*. *Sigismond-Frédéric*, Chambellan des Empereurs Rodolphe II & Matthias, Conseiller Aulique & de guerre, & Général à Waradin, mourut sans héritiers mâles. *Maximilien*, le cadet, avança fort la paix de Westphalie au nom de l'Empereur Ferdinand III, & fut à cause de cela, élevé au rang de Comte de l'Empire. *Jean-Frédéric*, le second de ses fils, fut Conseiller & Chambellan Impérial & eut pour fils *François-Wenceslas*; *François-Antoine*; *François-Adam*; *François-Frédéric*, & *François-Joseph-Charles*. Le troisiéme fils de Maximilien étoit Chevalier de Malte & perdit la vie en 1664, à la bataille près de S. Gotthard. *Maximilien*, le quatriéme fils, servit d'abord dans l'armée Espagnole dans les Païs-Bas; & en 1683, il se jetta dans Vienne, dans le tems que cette ville étoit assiégée par les Turcs. On lui donna le commandemeut de quatre Compagnies de domestiques de la Cour, & il fit paroître beaucoup de valeur. *Ferdinand-Ernest*, le cinquiéme fils, fut Chambellan Impérial, Major Général, & Général à Waradin, & mourut sans héritiers en 1692. *George-Sigismond*, le sixiéme fils de Maximilien, Conseiller privé & Chambellan de l'Empereur, eut pour fils *Maximilien-Sigismond*, Chambellan Impérial, qui fut pére de *Sigismond* & de *Maximilien*. *Adam-Matthias*, le frére aîné de ces cinq fréres, dont nous venons de parler, fut Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller Privé Impérial, Chambellan & Lieutenant du Roi en Bohéme, & prémier Maréchal de l'Empire: ses fils étoient, 1. *Rodolphe-Guillaume*, Maréchal du Royaume de Bohéme, qui mourut en 1689, & laissa *Jean-Joseph*; 2. *Sigismond-Louïs*; & 3. *Léopold-Antoine*, qui fut pére de *Charles-Antoine-Ignace*. *Jean-Hartman*, le troisiéme fils de *David* de Trautmansdorff, fut Fondateur de la branche qui en porte le nom. Il étoit Envoyé Autrichien à la Diéte de l'Empire, tenue à Ausbourg en 1587 & en 1596: il fut tué par un boulet de canon au Siége de Hatwan. Il laissa *Jean*; *George-Louïs*; *Jean-Joachim*; *Charles*; & *Wolff-Christophle*. Il n'y eut que *Jean-Joachim* qui eut lignée. *Adam-Maximilien*, son fils unique, mort en 1670, laissa divers enfans. *Sigismond-Joachim*, son fils aîné, qui eut successivement les emplois de Colonel d'un Régiment Impérial de Dragons, de Major Général au service de l'Electeur de Saxe, de Général de la Milice des Vénitiens, de Lieutenant Général du Roi de Pologne & de l'Electeur de Saxe, & enfin, de Felt-Maréchal Impérial, mourut à Vienne le prémier avril 1706, dans la 86 année de sa vie & la 47 de son service. Son fils unique *Sigismond-Léopold* fut Conseiller de guerre de l'Autriche intérieure. Le second fils d'*Adam-Maximilien* fut *Ferdinand-Maximilien*, qui perdit la vie en 1683, à la délivrance de Vienne. Le troisiéme fils d'*Adam-Maximilien* fut *Hector-Siegfried*, qui fut d'abord Capitaine de cavalerie au service de l'Empereur, & ensuite Gouverneur de Lépante pour la République de Venise & Provéditeur de Romélie. Il mourut en Hongrie. Le quatriéme fils d'*Adam-Maximilien* fut *Adam-Charles*, qui perdit la vie à la guerre contre les Turcs. Le cinquiéme fils d'*Adam Maximilien* fut *François-Jacob*, mort jeune. Le sixiéme fils fut *François-Ehrenreich*, né le 21 janvier en 1662, Chambellan Impérial, Conseiller Privé de la Régence de l'Autriche intérieure, & Vice-Président de la Chambre Impériale: il fut aussi Ambassadeur de l'Empereur en Suisse, & mourut en 1706. Son fils, est *Marie-Joseph-Ehrenreich*. Le septiéme fils d'*Adam Maximilien* fut *Herrand-Rodolphe*, qui mourut jeune. * Lazius, *de Gent. Migr.* Bucellini *Stemmat-Germ.* Gamurini *Geneal.* Speneri *Opus Herald. l.* 2. *c.* 101. *Dictionnaire Allemand.*

* T R A U T S O H N ou T R A U T S O N, famille de Princes & de Comtes, originaire des Seigneurs de Matray dans le Tirol. Il est fait mention de ces derniers dans des Actes de l'an 1000.

* T R A U T S O H N (Jean-Léopold-Donat) issu de cette famille, a été Conseiller Privé de l'Empereur Léopold & Chevalier de la Toison d'Or, puis Grand Chambellan de l'Empereur Joseph, puis son Grand-Maître d'Hôtel. En 1711, il fut élevé à la dignité de Prince, avec cet avantage que le fils aîné porteroit le même titre, au lieu que les autres fils n'auroient que celui de Comtes; & qu'au defaut de cette ligne, ce privilége passeroit aux autres branches. Sous l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, il est devenu Membre du Conseil de Conférences,

rences; & en 1721, Grand-Maître d'Hotel, de l'Empereur. Il mourut le 18 octobre 1724. Il avoit épousé *Marie-Thérése*, Comtesse de Weissenwolf, dont il eut 1. JEAN-GUILLAUME, second Prince de Trautsohn, né le cinquiéme janvier 1711, & marié avec *Marie-Joséphe*, fille de *François-Antoine*, Comte de Weissenwolf, de laquelle il a *Charles-Borromée*, né en 1723; *Marie-Rosalie*, née en 1724; & *Marie-Thérése*, née en 1725; 2. *Marie-Christine*, née en 1702, & mariée en 1726 avec *Henri-Joseph*, Prince d'Aversberg; 3. *Jean-Joseph*, né en 1704, Chanoine de Passau & de Saltzbourg; 4. *Marie-Antoinette*, née en 1706; 5. *Antoine-Ernest*, Chevalier de Malte; 6. *François-Charles*, né en 1707; 7. *Marie-Françoise*, née en 1708; 8. *Marie-Elizabeth*, née en 1709; 9. *Louïs-François*, né en 1713.

TRAW. *Voyez* TRAOU.

TRAXT, bourg du Diarbek en Asie. Il doit être sur le Tigre à 42 lieues au dessus de Bagdad. On le prend pour l'ancienne *Apamia*, ville située sur le Tigre, & différente d'une autre *Apamia* qui étoit aussi dans la Mésopotamie, mais sur l'Euphrate. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRAYGUE'RA, bourg d'Espagne, dans le Royaume de Valence. Il est aux confins de la Catalogne, sur le Servol, à trois lieues du bourg de Péniscola vers le nord, & à neuf de Tortose vers le Couchant. On juge par cette derniére distance, que c'est la ville des anciens Ilercaons, qu'on nommoit *Incibilis*, *Indibilis* & *Thiara Julia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRAYGUE'ROS. *Voyez* TRAIGUE'ROS.

TRE.

TRE'BAIOS. *Voye* TRAVAUX cy-dessus.

TRE'BATIUS (Caius, surnommé *Testa*) Jurisconsulte, vivoit du tems de Jules-César. Cicéron le recommanda à César, qui étoit alors Gouverneur des Gaules. César lui offrit la qualité de Tribun, sans même être obligé de servir à l'armée; mais Trébatius le réfusa: il demeura néammoins constamment attaché au parti de César, & voulut détourner Cicéron d'être de celui de Pompée. Il continua d'être en réputation d'habile Jurisconsulte sous le régne d'Auguste, qui le consulta sur la validité des Codicilles. Il est un de ceux qui sont citez dans les Pandectes. Horace lui donne la qualité de docte. Il publia divers Ouvrages sur le Droit civil, & un Traité sur les Religions. Il faisoit profession de la Secte d'Epicure. * Cicéron, *l.* 7. *ad Famil. Epist.* 5. 7. 12. 13. & 21. *l.* 10. *Epist. ad Attic. Epist.* 1.

* TREBBIN, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, est au sud de Berlin, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ six lieues.

TRE'BELLIEN (Caius Annius) *Trebellianus*, se fit déclarer Empereur dans l'Isaurie, du tems de Gallien, dans le III siécle. Il étendit d'abord ses conquêtes; mais ayant été attiré en campagne, il fut tué par Causisolée, frére de Théodote, géral des troupes de Gallien, vers l'an 264 de Jesus-Christ. * Trebellius Pollio, *des trente Tyrans.*

TRE'BELLIE'NUS (Rufus) après avoir été Préteur, fut envoyé par Tibére, pour être Tuteur des enfans de Cotys, & pour gouverner leurs Etats. Etant ensuite accusé de léze-Majesté, il se tua lui-même, sous le consulat de M. Servilius & de Caius Cestius. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 67: *l.* 3. *c.* 38: *l.* 6. *c.* 39.

TRE'BELLINUS, Roi des Bulgares, rétablit l'Empereur Justinien Rhinotméte l'an 705, mais ensuite il lui fit la guerre, & le defit l'an 708. * Paul Diacre, *Longobard*, *l.* 9.

TRE'BELLIUS POLLIO, Historien Latin, qui vivoit du tems de Constance Chlore, pére de Constantin *le Grand*, vers l'an 298, composa la Vie des Empereurs depuis les deux Philippes jusques à Claude & à Quintillus son frére. De toutes ces piéces, il ne nous reste plus qu'une partie de la Vie de Valérien, avec celle des deux Galliens, & des trente Tyrans. Vopiscus loue l'exactitude de cet Historien, mais à tort. On n'y trouve rien de bon que quelques dates, & les lettres écrites de divers endroits, après que Valérien eût été pris par les Perses. Pour ses Tyrans, il y a presque autant de fautes que de mots. * Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Histor. Lat. l.* 1. *c.* 6.

TRE'BIA, riviére de Lombardie. Elle naît dans l'Etat de Gênes, baigne Bobio dans le Milanois, & va décharger ses eaux dans le Pô, un peu au dessus de Plaisance. Les Romains commandez par le Consul Sempronius, & entiérement défaits par Annibal, se noyérent en foule dans cette riviére, & la rendirent célébre par leur malheur. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRE'BIGNE: ainsi fut appellée la principale ville d'une petite province de même nom dans la Dalmatie, qui étant bornée au dedans des Terres par les montagnes, ne s'étendoit le long des côtes, que depuis Raguse jusques à Cataro. Cette province fut presque la seule, qui, après la mort du Roi Paulimir, vers l'an 880, fut quelque tems fidéle à Tiescémir son fils posthume; mais elle ne demeura pas dans le devoir. Béla, son Jupan, se soumit comme les autres à Blastemir, Roi de Servie, qui ayant donné sa fille en mariage à Crainan, fils de Béla, le déclara Souverain. Crainan eut un fils nommé *Phalimir*, qui fut pére de *Tzutzémir*, lequel vivoit du tems de Constantin Porphyrogénéte. C'est lui apparemment qui fut dépouillé par Prédémir, l'un des fils de Tiescémir, qui rétablirent le Royaume de Dalmatie. *Trébigne* ou *Terbunie* signifioit *païs fortifié*, & l'on y voyoit plusieurs châteaux. Une partie de la province, la plus proche de la mer, s'appelloit *Canale*, c'est à dire, chemin des voitures, parce que c'etoit une plaine. Prédémir & ses successeurs firent leur résidence ordinaire à Trébigne, jusqu'à Néeman, qui fit Prestine dans la Rascie, capitale du Royaume, vers l'an 1170. Prédémir n'y laissa point de Jupan: elle ne fut bientôt plus regardée que comme une partie du païs de Chelm, dont la République de Raguse a acquis quelque place. * Constantin Porphyrogénéte, *du Gouvern. de l'Emp.* Le Prêtre de Dioclée, *Histoire de Dalmatie.* Luccari, *Annales de Raguse.* Du Cange, *Familles Byzantines.*

TRE'BISACCI, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, sur le Golfe de Tarente, environ à deux lieues de Cassano, vers le Levant. On le prend pour l'ancienne *Vicesimum* ou *Vicenumum*, petite ville de la Lucanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRE'BISONDE, ville de l'Asie Mineure dans la Cappadoce. Elle est bâtie sur le bord de la mer au pié d'une colline assez escarpée. La ville est grande & mal peuplée. On y voit plus de bois & de jardins que de maisons. Cette ville est éloignée du prémier méridien, pris à S. Michel des Açores, de 74 dégrez 30 minutes, & sa latitude est de 44 dégrez 40 minutes selon Huez, & de 43 dégrez cinq minutes selon Peulcer; mais selon Mrs de l'Académie Royale des Sciences de Paris la latitude de Trébisonde est de 40 à 45 degrez, & sa longitude de de 63. Les Latins la nomment *Trapesus*, & les Turcs l'appellent *Tarabosan.* Cette ville étoit anciennement regardée comme une Colonie de Sinope, à qui elle payoit tribut, comme nous l'apprenons de Xénophon qui passa à Trébisonde en reconduisant les *Dix mille.* Trébisonde tomba sous la puissance des Romains, & elle fut prise par les Scythes sous l'Empire de Valérien. Zosime remarque que cette ville étoit alors grande & bien peuplée avec une bonne garnison. Ce qui a rendu cette ville célébre, c'est qu'elle a été capitale d'un Empire qui fut établi vers l'an 1261, par Alexis Comnéne, fugitif de Constantinople, beau-pére de Théodose Lascaris. Cet Empire comprenoit la Cappadoce & la Mingrélie. Alexis Comnéne eut pour successeur *Alexis*, son fils, pére de *Jean*, surnommé *Lasius*, qui lui succéda, & qui épousa en 1281, *Eudoxie*, fille de l'Empereur *Michel Paléologue*, de laquelle il eut un fils, nommé *Alexis Comnéne* II. Celui-ci eut l'Empire de Trébisonde après son pére en 1291, & sa mére Eudoxie s'en retourna à Constantinople. Son fils *Basile*, qui régna ensuite, mourut sans enfans l'an 1339, & sa femme Iréne, fille de l'Empereur *Andronic* de Constantinople, régna après lui du consentement de tout l'Empire. Le dernier de tous fut *David*, surnommé *Calojan*, ou *Beau-Jean*, que Mahomet II, Empereur des Turcs, attaqua l'an 1460, parce qu'il avoit donné sa fille en mariage à Ussun-Cassan, son plus mortel ennemi. David n'étant pas secouru de son beau-pére fut obligé de livrer à Mahomet la ville de Trébisonde avec tout l'Empire, & de se rendre prisonnier de guerre. Il fut conduit à Constantinople & Mahomet l'ayant fait mourir, après l'avoir gardé quelque tems, fit diviser les Habitans de Trébisonde en trois parties. Il en prit une pour lui & pour ses principaux Officiers, fit transporter l'autre à Constantinople & permit à la troisiéme de demeurer dans sa patrie, mais hors des murailles de Trébisonde. Ceux de cette ville parlent un Grec si corrompu que les autres Grecs ont de la peine à l'entendre. * Davity, *Cappadoce.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Tournefort, *Voyages*, *tome* 2. *p.* 224 & *suiv.* Chalcondyle, *Hist. Turc. c.* 9. Sponde, *A. C.* 1204. *n.* 12. & 1461. *n.* 17.

TRE'BIZONDE (George de) Philosophe. *Voyez* GEORGE.

* TREBNITZ, ville de Silésie en Allemagne, dans le Duché d'Olsse ou Oels. Elle est au nord-ouest de la ville d'Olsse, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

TRE'BONIANUS (C. VIBIUS TRE'BONIANUS GALLUS) *Voyez* VIBIUS ou plutôt GALLUS.

TRE'BONIUS (Caius) l'un des meurtriers de Jules-César, s'étant sauvé dans l'Asie, fut surpris à Smyrne par Dolabella, qui le fit mourir cruellement. * Cicéron, *en ses Philippiques.*

TRE'BONIUS (Ap. ANNIUS) *Voyez* ANNIUS (Ap. TRE'BONIUS.)

TRE'BONIUS (C. ANNIUS) *Voyez* ANNIUS (C. TRE'BONIUS.)

TRE'BONIUS GALLUS (ANNIUS) *Voyez* ANNIUS TRE'BONIUS GALLUS.

TREBSEN, bourg. *Voyez* TREPSEN

TRE'BULA, ville ancienne des Aborigénes, aujourd'hui *Monte Leone*, dans la Terre de Sabine, province de l'Etat Ecclésiastique en Italie, est défendue par un château, & est en réputation, à cause de la délicatesse de ses fromages. Martial, *l.* 13. *Epigram.* 33, en fait l'éloge en ces termes,

Trebula nos genuit, commendat gratia duplex,
Sive levi flamma, sive domamur aqua.

On voit encore vers l'église de sainte Victoire, des restes d'Inscriptions anciennes, & des débris d'un théâtre, qui marquent qu'elle a été autrefois fort considérable. * Ortélius. Holstenius.

TRE'BULIUM, anciennement *Gerva* & *Terva*, ville de la grande Arménie, située maintenant dans la Turcomanie, vers les confins de la Perse. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRE'BUR. *Voyez* TRIBUR.

TRE'BUXE'NA, anciennement *Colobana*, ancien bourg de l'Espagne Bétique. Il est dans l'Andalousie sur une colline, près du Guadalquivir, à deux lieues au dessus de Saint-Lucar de Barraméda. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TRE'CA ou TRE'CATO, ancien bourg réduit en village. Il est en Italie dans cette partie du Milanois qui porte le nom de *Novarois.* Il est à l'est de la ville de Novare, dont il est éloigné de deux lieues. * Sanson & De Witt, *Cartes du Duché de Milan & de la République de Gênes.* Pierre Mortier, dans

dans sa Carte intitulée, *De Theater van den Oorlog in Italien*, place ce lieu comme Sanson & de Witt; mais il le nomme *Trecçato*. Le même dans sa *Carte du Milanois*, le nomme *Trecaste*, & le met au nord-est de Novare.

TRE'CASTE. *Voyez* l'article précédent.

TREDOPPIO. *Voyez* TERDOPPIO.

TREEN. *Voyez* TREN-AW.

TRE'FONTANE, TRE'FONTI: ce sont trois petites isles, situées sur la côte de la Vallée de Mazara en Sicile. Elles sont à trois lieues de la ville de Mazara, vers le Levant. L'une d'elles portoit anciennement le nom de *Cosyrus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TRE'FONTANE, TRE'FONTI, village d'Italie, dans la Campagne de Rome, avec une célébre Abbaïe, qui n'est renfermée dans aucun diocése. Elle est sur une petite riviére fort près du Tibre, à une lieue au dessous de Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TRE'FURT, DRE'FURT ou DRYFURTH, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe, sur la rive droite du Werra, vers les confins du Landgraviat de Hesse-Cassel, est au nord-nord-ouest d'Eyzenach, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* TRE'GA, riviére d'Allemagne dans la Poméranie Brandeburgeoise, sort du Lac de Draheim, coule du nord au sud, & vient se rendre dans la Netze, un peu au dessus de Driesen, dans l'endroit où cette derniére riviére forme une Isle.

TRE'GARON, petite corporation & bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Cardigan, qu'on nomme *Penuarth*, gouvernée par un Maire, & ornée d'une belle église. Elle est à 140 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

TRE'GNIE ou TRE'GONY, bourg d'Angleterre avec corporation, dans la contrée du Comté de Cornouaille, nommé *Powder*, situé sur une anse du port de Falmouth. Il envoye deux Députez au Parlement, & est à 210 milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

TRE'GUIER, sur la mer, ou LANTRIGUET, *Trecora* ou *Trecorium*, ville de France en la Basse Bretagne, avec Evêché suffragant de Tours. Cette ville est assez ancienne, & a été souvent exposée aux courses des Saxons, des Danois & des Normands, qui la ruïnérent. L'Evêque en est Seigneur spirituel & temporel, sous le titre de Comte, & la cathédrale dont le Chapitre est composé de cinq Dignitez & de quinze Chanoines, est dédiée sous le nom de saint Tudgal, qui a été le premier Evêque de Tréguier. * Argentré & Augustin du Paz, *Hist. de Bretagne.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

* TREIDEN, place forte de la Lettonie dans la Livonie sur le Teydéra est au nord-est de Riga, dont elle est éloignée d'environ treize lieues. * Sanson, *Carte de la Livonie.*

TRELLEBOURG, bourg avec un bon port sur la Mer Baltique. Il est dans la province de Schonen en Suéde, environ à cinq lieues de Malmuyen vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

TREMBLADE, bourg. *Voyez* ARVERT.

TREMBLEURS. *Voyez* QUAKERS.

TREMBUTTEL, bon bourg du Duché de Holstein. Il est chef d'un Baillage du Duché de Holstein-Gottorp, & situé dans la Stormarie entre Hambourg & Lubeck, à six lieues de chacune. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRE'ME'CEN, l'un des Royaumes de la Barbarie, que les Anciens nommoient la Mauritanie Césarienne. Il a au Couchant celui de Fez; au Levant la Province qu'on appelle particuliérement l'Afrique; & au Midi les déserts de Numidie. Ce Royaume a plus de cent cinquante lieues de long d'Orient en Occident, n'en a pas plus de vint de large en quelques endroits, & en a cinquante en d'autres. Il est distingué en quatre Provinces, dont la principale est celle qui porte le nom de *Tréméceri*; la seconde est celle de *Tenez*; la troisiéme, celle d'*Alger*, qui est proprement la Mauritanie Césarienne; & la quatriéme celle de *Bugie*, que quelques-uns mettent dans le Royaume de Tunis. Ces quatre Provinces ont toûjours été fort tourmentées par les Rois de Fez & de Tunis & par les Arabes du désert. Présentement elles sont presque toutes au pouvoir du Turc, de sorte que le Royaume de Tréméçen n'est plus qu'une partie de celui d'Alger, & obéït à une ville à laquelle il commandoit autrefois. La plus grande partie de la terre y est séche, stérile & montueuse. Il y a peu de villes dans ce Royaume; mais elles sont bien situées & les Habitans vivent honorablement. La ville de Tréméçen, que les Anciens nommoient *Temisi*, & que les Arabes appellent *Telimicen*, & les Européens *Telensin*, est à sept lieues de la mer. Ptolomée la met à 30 dégrez 50 minutes de longitude, & à 33 dégrez dix minutes de latitude. Cette ville doit sa fondation aux Magaroas d'entre les Zénétes. * Marmol, *tome* 2. *l.* 5. *ch.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRE'MELLIUS (Emmanuel) né à Ferrare d'un pére Juif, étoit tres-savant dans la Langue Hébraïque. Après un voyage qu'il fit à Lucques avec Pierre Martyr Vermilli, & quelques autres qui avoient embrassé en secret la doctrine des Protestans, il quitta l'Italie, passa en Allemagne, & demeura quelque tems à Strasbourg. De là il fut en Angleterre, sous le régne d'Edouard VI, après la mort duquel il retourna en Allemagne, où il enseigna dans le Collége de Hombach. Il en fut tiré pour remplir la Chaire de Professeur en Hébreu, dans l'Académie d'Heidelberg. Ce fut là qu'il mit en Latin l'Interprétation Syriaque du Nouveau Testament, & qu'il entreprit de faire une nouvelle Traduction du Vieux Testament sur l'Hébreu, ayant associé à ce travail François Junius ou *du Jon*, de Bourges. Ce dernier après la mort de Trémellius, corrigeant avec beaucoup de liberté un Ouvrage dont il n'étoit point l'Auteur, le rendit, selon le jugement de plusieurs, non meilleur, mais plus obscur & plus hardi. Trémellius ayant quitté Heidelberg, se retira à Metz, d'où il fut à Sedan pour y enseigner la Langue Hébraïque. Enfin il mourut l'an 1580, âgé d'environ 70 ans. La Version Latine, que Trémellius a faite du Nouveau Testament Syriaque, fut examinée par les Docteurs de Louvain & de Douay, qui jugérent qu'il y falloit faire quelques corrections. Pour sa Version de la Bible, M. Simon dit que les plus savans de la Religion des Protestans, n'en font pas grand cas, & c'est pour cela que plusieurs Interprétes l'ont retouchée. Il ajoûte que, comme Trémellius a été Juif, avant que de se faire Chrétien, il a conservé un je ne sai quoi qui lui est singulier, qu'il s'éloigne souvent du véritable sens, & que sa diction Latine est affectée & pleine de défauts. Quelques uns ont accusé Trémellius d'avoir fait imprimer sous son nom, la Version du Testament Syriaque, de laquelle Gui le Févre de la Boderie étoit Auteur. Mais François Junius a fait voir que la Version de Trémellius avoit été imprimée l'an 1579, & celle de la Boderie, trois ans après. * De Thou, *Hist.* M. Simon, *Hist. Crit. du Nouveau Testament.*

TRE'MES. *Voyez* TRESMES.

TRE'MISSEN. *Voyez* TRE'ME'CEN.

TRE'MITHUNTE, *Tremithus*, étoit autrefois une ville épiscopale de l'Isle de Chypre, & fut célébre par les miracles de saint Spiridion, qui en étoit Evêque, & qui assista au Concile de Nicée. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg; & selon quelques uns, Nicosie, qui est à présent la capitale de l'Isle, a été bâtie des ruïnes de cette ancienne ville. * Etienne de Byzance. Suidas. Etienne de Lusignan.

TRE'MITI, ou Isles de Trémiti, Isles de la Mer Adriatique, que les Anciens nommérent *Diomedeæ*, ou Isles de Dioméde. Elles dépendent du Royaume de Naples, & particuliérement du Gouvernement de l'Abruzze Citérieure. Ptolomée témoigne qu'il y en a cinq, mais sans en dire les noms. Les autres mettent seulement deux Isles de Dioméde, dont l'une fut appellée *Teutbria*, & l'autre *Trimerus*, peut-être au lieu de *Trimetus*. L'une étoit habitée & l'autre déserte, & on prétendoit que Dioméde avoit été tué dans l'une des deux, & que ses compagnons y avoient été changez en oiseaux. Aujourd'hui quelques uns mettent ces Isles au nombre de quatre; toutes appellées de *Tremiti*, & ensuite, distinguées par les noms particuliers de *Sainte-Marie*, de *Saint-Donno*, de *Garizzo* & de *Caprara*. Quelques uns en comptent cinq, & nomment la principale *Saint-Nicolas*, dans laquelle est le Fort & le monastére de Sainte-Marie. Les Cartes de Magin en nomment une *Ghinnari*, & celles d'Ortélius en nomment une autre *Gimnasi*. Les Voyageurs modernes, qui ont parlé de ces Isles, les ont réduites à trois, dont la principale & la plus grande est appellée *Trémiti*. On y voit une petite ville bien fortifiée avec un château très-fort, assis sur un roc inaccessible, & gardé par des Soldats qu'on y tient en garnison. Les Chanoines Réguliers de Latran, dont le revenu est dans l'Abruzze, y ont leur demeure & en sont Seigneurs. Là est une Eglise de Notre-Dame avec un monastére, où ils se tiennent. Ils l'appellent *Santa Maria di Tremiti*. Grand nombre de gens y vont en dévotion, à cause des fréquens miracles, *qu'on dit*, qui s'y font. Il n'y a aucun Capitaine de vaisseau qui ose passer devant sans saluer la Vierge à la mode des Mariniers en faisant tirer trois coups de canon. Cette Eglise & ce monastére ont de fort bonnes murailles, & une forme de forteresse. La seconde de ces trois Isles se nomme *San-Domino*, & la troisiéme *Caprara*. C'est la moindre de toutes, & elle est presque déserte. Ces Isles sont situées au nord de la Capitanate & de la Pouille, à l'ouest de l'Albanie, au midi de la Dalmatie, & au Levant de l'Abruzze Citérieure, d'où elles sont éloignées de vint-cinq ou trente milles. Il s'y trouve des oiseaux appellez *Diomédéens*, que l'on ne voit point ailleurs. Ils volent de nuit, ont un cri semblable à la voix humaine, des dents, les yeux ardens & remplis de feu, le ventre blanc & les ailes de couleur tannée. Ils sont grands comme des pies, & leur graisse les rend propres à la guérison de ceux qui ont les membres atteints de quelque humeur froide. Les Anciens ont prétendu que ces oiseaux se tenoient autour d'un Temple de ces Isles, qu'ils caressoient tous les Grecs, & qu'ils poursuivoient à coups d'ongles & de bec les autres qui vouloient y aborder. Cela donna lieu aux Poëtes de dire que c'étoient les compagnons de Dioméde, changez en oiseaux, après leur naufrage auprès de ces Isles. Les Habitans de celle de Trémiti y montrent proche du château le sépulchre de ce Prince Grec, de sa femme & de son fils. * Ptolomée, *Géogr. l.* 3. *c.* 1. Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 3. *c.* 26. Cotovic, *Itin.* Mazzella, *Reg. di Napoli.* Arist. *Admir.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TREMOUILLE, ville de France dans le Poitou. On y voit un beau château qui a titre de Duché & qui a donné le nom à l'illustre Maison de la Tremouille qui suit. Cette ville est située sur la Benaise à douze lieues de Poitiers vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.* au mot TRIMOUILLE.

TREMOUILLE, TRIMOUILLE ou TREMOILLE, nom d'une Maison illustre par son antiquité & par ses alliances, tire son origine de PIERRE, Seigneur de La Tremouille, qui vivoit sous Henri I, Roi de France, vers l'an 1040. L'on ne rapporte ici sa postérité que depuis GUY qui suit.

I. GUY, III. du nom, Seigneur de La Tremouille, de Châteai-Guillaume, de Lussac-les-Eglises & de Rochefort en Berry, qui est nommé dans un rôle des Nobles relevans de la Châtellenie de Montmorillon, avec le Vicomte de Brosse & autres, vers l'an 1316, fut enterré dans l'Abbaïe de la Colombe de l'Ordre de Cîteaux, avec sa femme dont le nom n'est pas connu, & laissa deux fils, 1. GUY, IV. du nom, Seigneur de la Tremouille, qui suit; & 2. *Guillaume*, Seigneur de Rochefort, nommé dans

dans le teftament de fon frére, qui rendit foi & hommage à Pierre de Naillac, Chevalier, Seigneur du Blanc-en-Berry, l'an 1341, pour fa Terre de Rochefort; & qui eut pour enfans *Guillaume* de La Tremouille, II. du nom, Seigneur de Rochefort, mort fans poftérité; & *Aiglantine* de La Tremouille, Dame de Rochefort, mariée à *Pierre* d'Aloigny, II. du nom, Seigneur de La Milandiére: c'eft de là que font defcendus les Marquis de Rochefort.

II. Guy, IV. du nom, Chevalier, Sire de La Tremouille, de Château-Guillaume, de Vouhec, de Vazois, de Preffac, de Fontmorant & de Lignac, avoit époufé l'an 1315, *Alix* de Vouhec, de Fontmorant & de Vazois en la Marche, morte en juin 1361. Il reçut avec Guillaume de Saint-Julien, Chevalier, de la main de Pierre Forger, Thréforier du Roi, la fomme de 400 livres tournois, en prêt & payement fur fes gages, & de neuf Ecuyers, étant aux frontiéres de Gafcogne, pour caufe de la guerre; comme on le voit par la quittance fcêllée du fceau de fes armes en cire noire, à Pons en Saintonge l'an 1330, & fervit dans l'armée du Roi en Angoumois l'an 1345. Il fit fon fecond teftament l'an 1351, mourut le 14 d'octobre 1360, & fut enterré dans l'Abbaïe de La Colombe, où fe voit fon tombeau avec fon Epitaphe. De fon mariage fortirent 1. Guy, V. du nom, Sire de La Tremouille, qui fuit; 2. Amiel ou Aime', Seigneur de Fontmorant, duquel *font defcendus les Seigneurs de* Fontmorant, *dont la poftérité fera rapportée cy-après*; 3. *Blanche*, nommée dans le teftament de fon pére; & 4. une autre fille, deftinée par le teftament de leur pére, pour être un jour Religieufe.

III. Guy, V. du nom, Seigneur de La Tremouille, de Vazois & de Luffac, époufa *Radegonde* Guenand, fille de *Guillaume* Guenand, II. du nom, Chevalier, Seigneur Des Bordes, & du Blanc-en-Berry & de *Brunifande* de Thiern. Il mourut du vivant de fon pére à Loudun, le Lundi avant la Saint-Louïs, au mois d'août 1350, & fut enterré dans l'Abbaïe de La Colombe, où fe voit fa fepulture avec fon Epitaphe. De cette alliance vinrent 1. Guy, VI. du nom, Sire de La Tremouille, qui fuit; 2. Guillaume de La Tremouille, Chevalier, Seigneur d'Uffon, *qui a fait la branche de* Joigny, *mentionnée cy-après*; & 3. Pierre de La Tremouille, Baron de Dours, *qui a auffi laiffé poftérité, rapportée après celle de fes fréres.*

IV. Guy, VI. du nom, Sire de La Tremouille, de Sully, de Craon, de Jonvelle, Comte de Guines, Baron de Dracy, de Sainte-Hermine & de Mareuil, Seigneur de Courcelles, Confeiller & Chambellan du Roi, premier & Grand-Chambellan héréditaire de Bourgogne, Garde de l'Oriflamme de France, furnommé *le Vaillant*, fervit le Roi Charles V, en Picardie, à la prife d'Ardres fur les Anglois l'an 1377. Deux ans après, il accompagna le Duc de Bourgogne, lorsqu'il alla fecourir fon beau-pére Louïs, Comte de Flandre, contre fes Sujets rebelles. Il fut l'an 1380, avec les Ducs de Bourbon, pour defendre Troyes affiégée par l'armée Angloife. Depuis il fuivit le Roi Charles VI, contre les Flamands, & entra le premier dans les foffez de la ville de Bourbourg affiégée. Il porta l'Oriflamme de France au voyage que le même Roi entreprit contre les Anglois l'an 1383, après l'avoir reçu de fa main dans l'églife de Saint-Denys, le deuxiéme août de la même année, avec l'éloge *de vaillant Chevalier.* Enfuite il fuivit le même Roi en la ville de Cambray, aux noces de Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, avec Marguerite de Baviére; & fervit avec Guy de Namur, le même Connétable de Cliffon, & Jean de Vienne, au feftin nuptial du Duc de Bourgogne. Il fut encore choifi par le Roi Charles VI, l'an 1387, avec le Connétable de Cliffon, les Sires de Coucy, d'Albret & de Vienne, pour appaifer les Parifiens qui s'étoient foulevez pendant le voyage du Roi en Flandre, où il étoit allé pour châtier les Gantois; & l'année fuivante il fut député par le même Roi, avec l'Archevêque de Cologne, le Duc de Lorraine & le Seigneur de Coucy, pour terminer les différents furvenus entre Guillaume de Juliers, fils aîné du Duc & de la Ducheffe de Brabant. Sa réputation ayant paffé dans les païs étrangers, Pierre de Courtenay, Chevalier Anglois, vint à Paris, & défia au combat le Seigneur de La Tremouille. Lorsque le Roi l'eut permis, ils coururent devant lui & devant toute fa Cour; mais ayant rompu leurs lances, fans avantage de part ni d'autre, ce Prince les fit féparer. Son adreffe le fit choifir par le Roi pour être avec fes oncles, les Ducs de Bourgogne & de Bourbon, Jean, Comte de Vendôme, & plufieurs autres Chevaliers, les Tenans d'un Tournoi qui fe fit à Paris, pour l'entrée folemnelle de la Reine Ifabelle de Baviére. Il accompagna Louïs, II. du nom, Duc de Bourbon, dans fon voyage d'Afrique contre les Infidéles l'an 1390, & fut du fecond voyage que le même Duc fit pour fecourir les Génois. Il refufa en 1392 l'épée de Connétable de France, qui lui fut offerte par le Roi, dans le tems de la retraite du Connétable de Cliffon. Son troifiéme voyage fut en Hongrie contre les Turcs, au fecours de l'Empereur Sigifmond, Roi de Hongrie, attaqué par Bajazet II, Sultan des Turcs, où il fuivit Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, Général de l'armée Françoife, fous la conduite d'Enguerrand VII, Seigneur de Coucy, Comte de Soiffons, qui voulut avoir dans fon armée Gui, Sire de La Tremouille, & Guillaume, Seigneur d'Antigny, fon frére. Cette armée, avec celle de l'Empereur, ayant mis le fiége devant Nicopolis, fut défaite le 16 feptembre 1396. Guillaume de La Tremoille fon frére, y fut tué avec Jean de Vienne, Amiral de France, & plufieurs autres Seigneurs de marque. Le Comte de Nevers, Guy de La Tremouille, les Seigneurs de Coucy, de Bar, & de Boucicaut, & plufieurs autres demeurérent prifonniers de Bajazet, qui les eût tous fait mourir, fans l'efpérance d'en tirer une grande rançon. En retournant en France, il tomba malade à Rhodes, où il mourut l'an 1398. Son corps fut enterré dans l'églife de faint Jean de Rhodes, comme il l'avoit ordonné par fon teftament. Il avoit époufé vers l'an 1382, *Marie*, Dame de Sully & de Craon, veuve de *Charles* de Berry, Comte de Montpenfier, laquelle fe remaria en troifiémes noces à *Charles*, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Connétable de France, & fille unique & héritiére de *Louis*, Sire de Sully, & d'*Ifabeau*, Dame de Craon. Il en eut 1. *Gui*, dit *Guiot*, mort dans fa jeuneffe l'an 1390, & enterré dans la chapelle de Notre-Dame de Grace, dite *du Rofaire*, en l'églife des Dominicains de Paris; 2. George, Seigneur de La Tremouille, de Sully, de Craon, Grand-Chambellan de France, qui fuit; 3. *Jean* de La Tremouille, Seigneur de Jonvelle, Chevalier de la Toifon d'Or, Grand Maître d'Hôtel, & premier Chambellan de Jean & Philippe, Ducs de Bourgogne, qui fe fignala à la bataille de Mons-en-Vimeu, dite *de Saint-Riquier*, donnée contre les partifans du Dauphin, & en diverfes occafions, marié par traité du 17 juillet 1424, avec *Jacqueline* d'Amboife, fille d'*Ingerger* d'Amboife, II. du nom, Seigneur de Rochecourbon, & de *Jeanne* de Craon, & mort fans poftérité avant le feptiéme de mai 1449; 4. *Guy* de La Tremouille, nommé dans un Arrêt du Parlement de Paris du feptiéme novembre 1403; 5. *Ifabeau* de La Tremouille, qui époufa 1. l'an 1409, *Pierre* de Tourzel, Seigneur d'Alégre & de Precy: 2. *Charles* de La Riviére, Comte de Dammartin: 3. *Guillaume* du Thil, Seigneur de Châteauvillain, Grand-Chambrier de France; 6. *Marie* de La Tremouille, qui fut mariée à *Louïs* de Challon, II. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, duquel elle n'eut point d'enfans; & 7. *Marguerite* de La Tremouille, qui fut premiére femme de *Renaud*, VI. du nom, Sire de Pons, & mére de *Jacques*, Sire de Pons, duquel font defcendus les Seigneurs de Pons, les Barons de Mirebeau, & les Marquis de La Caze.

V. George, Seigneur de La Tremouille, Comte de Guines, de Boulogne & d'Auvergne, Baron de Sully, de Craon, de Sainte-Hermine, & de L'Ifle Bouchard, Seigneur de Jonvelle, &c. fut Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, le 18 de mai 1413. Deux ans après il demeura prifonnier des Anglois, à la funefte bataille d'Azincourt. Depuis il fut tellement confidéré du Roi Charles VII, que ce Prince lui commit le Gouvernement de fon Royaume, le fit fon premier Miniftre d'Etat, l'honora de la charge de Grand-Chambellan de France l'an 1427, & l'établit Lieutenant Général en Bourgogne. L'an 1431, les Péres affemblez au Concile Général de Bâle, lui écrivirent, pour faciliter l'envoi des Prélats de France à ce Concile, qui fut tenu fous le Pape Martin V, tant contre les Huffites du Royaume de Bohéme, que pour la réforme de l'Eglife, & qui décida entre autres points, que le Pape demeureroit foumis au Concile général, qui étoit la maxime de l'Eglife Gallicane. Depuis ce tems, fa grande fortune commença de diminuer. Le Connétable de Richemont, & Charles d'Anjou, Comte du Maine, frére de la Reine Marie, voulant ufurper la conduite des affaires, furprirent le Seigneur de La Tremouille à Chinon, où le Roi étoit, & le menérent prifonnier à Montréfor, d'où il ne fortit qu'après avoir payé une groffe rançon. L'an 1445, il affifta à Chinon, à l'hommage que le Duc de Bretagne rendit au Roi: enfin il mourut le fixiéme mai 1446, & fut enterré dans l'églife du château de Sully. Il avoit époufé 1. à Aigueperfe en Auvergne, le 16 novembre 1416, *Jeanne*, II. du nom, Comteffe d'Auvergne & de Boulogne, veuve de *Jean* de France, Duc de Berry, & fille unique de *Jean*, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & d'*Eléonore* de Cominges, morte fans poftérité l'an 1423: 2. le deuxiéme juillet 1425, *Catherine*, Dame de l'Ifle-Bouchard, de Rochefort, de Doué, de Selle & de Gençay, morte le premier juillet 1474, fille unique de *Jean*, Seigneur de l'Ifle-Bouchard, & de *Jeanne* de Bueil, dont il eut 1. Louïs, I. du nom, Seigneur de La Tremoille, qui fuit; 2. *George*, Seigneur de Craon, de Jonvelle, de Rochefort, de L'Ifle-Bouchard, &c. premier Chambellan héréditaire de Bourgogne, qui partagea avec fon frére les biens de la fucceffion de fon pére l'an 1457. Il fe fit renommer dans l'Hiftoire fous le nom de Seigneur de Craon; & en cette qualité, il affifta à l'affemblée générale des Etats tenue à Tours l'an 1467, & l'année fuivante à la prife de Liége. Le Roi Louïs XI, l'attira à fon fervice, le fit Chevalier de l'Ordre de faint Michel l'an 1469, Lieutenant-général de Champagne & de Brie l'an 1474, & Gouverneur de Bourgogne. Il affiégea & prit Dijon; mais il fut obligé de lever le fiége de Dole, où il fut battu. Cet accident lui fit perdre les bonnes graces de fon Prince, qui lui ôta le gouvernement de Bourgogne: enfuite de quoi il fe retira en l'une de fes maifons, où il mourut l'an 1481, fans laiffer d'enfans de *Marie*, Dame de Montauban, fa femme, fille unique & héritiére de *Jean*, Sire de Montauban, Amiral de France. George eut encore 3. *Louife* de La Tremouille, Dame de Bomiers, &c. mariée le 30 janvier 1444, à *Bertrand*, VI. du nom, Sire de La Tour, Comte d'Auvergne, de Boulogne & de Lauraguais, morte l'an 1474, & enterrée en l'Abbaïe du Bouchet près de Vic-le-Comte, qu'elle avoit fondée avec fon mari.

VI. Louïs, I. du nom, Seigneur de La Tremouille, Comte de Guines & de Benon, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, Baron de Sully & Craon, &c. Chambellan héréditaire de Bourgogne, né vers l'an 1431, n'avoit guéres plus de 20 ans, lorsqu'il fuivit le Roi Charles VII, au fiége de Rouen. Il ne prit point de parti dans la guerre du *Bien public*, faite par Charles de France, Duc de Berry, frére du Roi Louïs XI, par Charles, Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, par François, Duc de Bretagne, & autres Princes, fous le Roi Louïs XI, qu'il accompagna depuis, lorsqu'il fut avec une puiffante armée s'oppofer aux Anglois, defcendus en Picardie. Il affifta au traité de Péquigny, fait entre le Roi, & Edouard, Roi d'Angleterre, qui s'y entrevirent l'an 1475. Le Roi Louïs XI, & François,

II. du

II. du nom, Duc de Bretagne, ayant fait un traité à Amiens le 19 de septembre 1478, ce Duc obligea le Roi de faire souscrire un Acte par tous les Grands Seigneurs & Princes du Royaume, & Officiers de la Couronne, par lequel il s'obligeoit d'entretenir ce traité, ce qui fut exécuté. On trouve encore au thrésor des Chartres de Bretagne, les scêllez des Ducs de Bourbon & d'Alençon; de Louïs de Bourbon, Comte de Montpensier; de Jean, Comte de Vendôme; de Charles de Bourbon, Archevêque & Comte de Lyon; des Comtes de Guise, de Foix, de Dunois, de Nemours, du Perche, du Maine, de Boulogne & de Ventadour; des Seigneurs de La Tremouille, de Beuil, de Maillé, d'Estouteville, de Rochechouart, & plusieurs autres. Il se retira de la Cour, & passa le reste de ses jours en son château de Bomiers, où il mourut peu après avoir assisté aux Etats tenus à Tours, l'an 1483. Il avoit épousé à Poitiers le 22 d'août 1446, *Marguerite* d'Amboise, sœur puînée de *Françoise* d'Amboise, Duchesse de Bretagne, & troisiéme fille & héritiére de *Louïs*, Sire d'Amboise, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, & de *Marie* de Rieux, sa premiére femme. Elle hérita depuis du Vicomté de Thouars, de la Principauté de Talmond, & des Seigneuries de Mauléon, de l'Isle de Ré, & de Montrichard en Touraine. Leurs enfans furent 1. Louïs, II. du nom, Seigneur de La Tremouille, Amiral de Guienne & de Bretagne, qui suit; 2. *Jean*, Archevêque d'Auch l'an 1490, & Evêque de Poitiers l'an 1505, qui fut créé Cardinal du titre de saint Martin-au-Mont, par le Pape Jule III, à Bologne le quatriéme février 1507, N. St. mourut au mois de juin de la même année, & fut enterré dans l'église collégiale de Notre-Dame de Thouars; 3. *Jacques* de La Tremouille, Seigneur de Mauléon, de Bomiers, &c. qui servit le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples l'an 1494. Il suivit aussi le Roi Louïs XII à la guerre de Lombardie, contre Louïs Sforce, Duc de Milan. Il fut encore du second voyage de Naples, & prit Mérillane, Commandant 3000 hommes de pié, & 400 chevaux, avec les Seigneurs de Chabanes & de Silly. Depuis il combattit à la bataille de Marignan, & mourut sans laisser d'enfans d'*Avoye* de Chabanes, fille de *Jean*, Comte de Dammartin. Le quatriéme fils de *Louïs* I. est *George*, III. du nom; Seigneur de Jonvelle, Chambellan du Roi Louïs XII, & de François I, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-général en Bourgogne, qui fit partage avec ses fréres, le sixiéme de juillet 1484. Il accompagna le Roi Louïs XII, à son entrée solemnelle faite à Gênes l'an 1502, défendit Dijon assiégé par les Suisses, avec Louïs de La Tremouille, son frére aîné, Gouverneur de Bourgogne, & Charles, Prince de Talmond son neveu. Il se trouva au traité de neutralité du Duché & du Comté de Bourgogne, fait à Saint-Jean-de-Lône, entre le Roi François I, & l'Archiduchesse Marguerite d'Autriche, Douairiére de Savoye, le huitiéme de juillet 1522. Ce Seigneur avoit épousé *Magdelaine* d'Azay, fille de *François*, Seigneur d'Azay, laquelle le rendit pére de *Jacqueline* de La Tremouille, mariée le 13 de janvier 1529, à *Claude* Gouffier, Seigneur de Boissy, Duc de Roannois, Grand Ecuyer de France. Les autres enfans de Louïs, I. du nom, Seigneur de La Tremouille furent 5. *Anne* de La Tremouille qui épousa 1. le 16 novembre 1464, *Louïs* d'Anjou, Bâtard du Maine, Seigneur de Méziéres en Bréne: 2. *Guillaume* de Rochefort, Seigneur de Pluvaut, Chancelier de France, le 16 janvier 1494: 3. *Jacques* de Rochechouart, Seigneur de Charroux; 6. *Antoinette* de La Tremoille, qui épousa le huitiéme de juillet 1473, *Charles* de Husson, Comte de Tonnerre; & 7. *Catherine* de La Tremouille, Abbesse de Ronceray à Angers; & Jean *Bâtard de La Tremouille, né de* Jeanne *de La Rue, qui fut légitimé par lettres du Roi Charles VIII, données à Melun, au mois de janvier* 1495.

VII. Louïs, II. du nom, Seigneur de La Tremouille, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, Comte de Guines & de Bénaon, Baron de Sully, de Craon, de Montagu, de l'Isle-Bouchard, de Mauléon, des Isles de Ré & de Marans, Amiral de Guienne & de Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant-général de Bourgogne, surnommé *le Chevalier sans reproche*, prit naissance le 20 de septembre 1460. Il fut élevé Page du Roi Louïs XI, & fit ses premiéres armes sous le commandement de George de La Tremouille, Sire de Craon son oncle. Ensuite il assista aux Etats de Tours, & fut choisi à l'âge de 28 ans, pour être Général de l'armée du Roi, contre François, Duc de Bretagne, qui avoit donné retraite en ses Etats à Louïs Duc d'Orléans, & à d'autres Princes liguez, lesquels il vainquit à la bataille de Saint-Aubin du Cormier le 28 juillet 1488, où il fit prisonnier le Duc d'Orléans, depuis Louïs XII, Roi de France, & le Prince d'Orange. Il prit ensuite les villes de Dinant & de Saint-Malo, & servit beaucoup à la réünion de la Bretagne à la Couronne, par le mariage de la Duchesse Anne de Bretagne avec le Roi Charles VIII. Louïs, II. du nom, signa avant le Cardinal d'Amboise & avant les Maréchaux de Gié & de Baudricourt, la ratification du traité de paix fait à Nantes, entre le Roi Charles VIII, & le Roi d'Angleterre l'an 1493. On l'avoit envoyé en ambassade vers Maximilien, Roi des Romains, & vers le Pape Alexandre VI, pour les disposer à favoriser son passage en Italie, & son entrée à Rome, où il suivit ce Monarque, & à celle de Naples. Le Roi l'avoit honoré quelque tems auparavant du Collier de son Ordre, & de la charge de son premier Chambellan; il l'avoit aussi rétabli dans le Vicomté de Thouars le 28 septembre suivant, & dans d'autres biens de la Maison d'Amboise. Il s'aquit beaucoup de gloire & de réputation à la bataille de Fornoue l'an 1495, après quoi il fut pourvu de la charge de Lieutenant-général des provinces de Poitou, Angoumois, Saintonge, Aunis, Anjou & Marche de Bretagne. Depuis il fit la charge de Grand-Chambellan aux obséques du Roi Charles VIII, accompagna le Roi Louïs XII, à son entrée solemnelle à Paris, qui avoit à sa droite Louïs d'Orléans, Duc de Longueville, & à sa gauche le Seigneur de La Tremouille. Le Roi Louïs XII, à son avénement à la Couronne, lui donna le commandement de son armée d'Italie, avec laquelle il conquit toute la Lombardie, & obligea les Vénitiens de lui remettre entre les mains Louïs Sforce, Duc de Milan, & le Cardinal son frére. A son retour, le Roi, pour le récompenser de ses grands services, le pourvut du Gouvernement de Bourgogne; de la charge d'Amiral de Guienne l'an 1502, & peu après de celle d'Amiral de Bretagne. Il le choisit encore pour commander le corps de bataille où il étoit à la bataille d'Aignadel l'an 1509. Louïs de La Tremouille fut malheureux au combat de Novare donné contre les Suisses l'an 1515, où il fut battu & blessé; mais il soutint vaillamment contre eux le siége de Dijon, l'espace de six semaines. Il se trouva encore à la bataille de Marignan, donnée contre les Suisses en la même année 1515, défendit la Picardie contre les forces Impériales & Angloises; & étant passé en Provence, il fit lever le siége de Marseille, que le Connétable de Bourbon, Général de l'armée de l'Empereur, y avoit mis l'an 1523. Enfin ayant suivi le Roi François I, dans son malheureux voyage d'Italie, il finit glorieusement ses jours à la bataille de Pavie le 24 de février 1525, âgé de 65 ans. Son corps fut apporté dans l'église collégiale de Notre-Dame de Thouars, qu'il avoit fondée & bâtie dans son château, & enterré auprès de celui de sa premiére femme: on y voit son Epitaphe en Latin. On lui attribue le nom *de Chevalier sans reproche*; Guichardin lui donne celui de *premier Capitaine du monde*; & Paul Jove ajoûte qu'il fut *la Gloire de son siécle, & l'ornement de la Monarchie Françoise*. Ce grand homme portoit pour devise une roue, avec ces mots, *sans sortir de l'orniére*. Il avoit épousé 1. à Monferrand le neuviéme juillet 1485, *Gabrielle* de Bourbon, fille de *Louïs*, Comte de Montpensier, & de *Catherine* de La Tour, dite *de Boulogne*: 2. à Paris le septiéme d'avril 1517, *Louïse* Borgia, Duchesse de Valentinois, fille de *César* Borgia, Duc de Valentinois, & de *Charlotte* d'Albret, sœur de *Jean*, Roi de Navarre, dont il n'eut point d'enfans. De sa premiére femme vint Charles qui suit.

VIII. Charles de La Tremouille, Prince de Talmond & de Mortagne, Comte de Taillebourg, assista aux obséques du Roi Charles VIII, au combat gagné par les François devant la ville de Gênes, & à la bataille d'Aignadel. Depuis il soutint avec son pére le siége de Dijon, & mourut à la bataille de Marignan en Italie, le 13 septembre 1515, à l'âge de 29 ans, regretté du Roi & de toute la Cour. Son corps fut apporté en l'église de Notre-Dame de Thouars, où il fut enterré. Il avoit épousé le septiéme février 1501, *Louïse* de Coëtivy, Comtesse de Taillebourg, Baronne de Royan, & Princesse de Mortagne-sur-Gironde, fille unique de *Charles* de Coëtivy, Comte de Taillebourg, & de *Jeanne* d'Orléans-Angoulême, de laquelle il eut François qui suit.

IX. François, Seigneur de La Tremouille, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, Comte de Taillebourg, Baron de Royan, &c, Lieutenant-général det provinces de Poitou, Saintonge, La Rochelle, &c. & Chevalier de l'Ordre du Roi, se trouva à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier; & ayant payé sa rançon, il retourna en Italie l'an 1528, avec le Seigneur de Lautrec. Il reçut par ordre du Roi, l'Empereur Charles-*Quint* à Poitiers, lorsqu'il passa par la France l'an 1529. Depuis il eut la commission d'aller en Languedoc & en Guienne, pour y appaiser les troubles qui y étoient survenus, & mourut en son château de Thouars le cinquiéme janvier 1541, âgé de 39 ans. Il avoit épousé à Vitré en Bretagne le 23 février 1521, *Anne* de Laval, fille de *Guy*, XV. du nom, Comte de Laval, & de *Charlotte* d'Aragon, Princesse de Tarente: & c'est à cause de ce mariage que les Seigneurs de La Tremouille font valoir leurs prétentions sur le Royaume de Naples, qu'ils ont tâché de faire reconnoître dans le XVII siécle aux assemblées de Munster, de Nimégue & de Ryswick. Voici sur quoi elles sont fondées: Ferdinand d'Aragon, I. du nom, Roi d'Aragon, eut entre autres enfans, Frédéric Prince d'Altamira, qui régna après son neveu Ferdinand II; mais il fut dépouillé de ses Etats en 1501, & se retira en France, où il mourut, ayant eu de sa premiére femme, *Anne* de Savoye, fille d'Amé IX, Duc de Savoye, & d'Yolande de France, sœur du Roi Louïs XI, ladite *Charlotte* d'Aragon, mariée à Guy de Laval, XVI. du nom, pendant que son pére étoit paisible possesseur du Royaume de Naples: & dans son contract de mariage, cette Princesse se réserva expressément, pour elle & pour ses Descendans, tous ses droits à la succession du Roi Frédéric son pére, & de ses enfans, au défaut d'hoirs mâles. Or ce Prince en avoit eu trois de sa seconde femme, savoir, Alfonse, mort en France en 1515, sans enfans; César; & Ferdinand, lequel seul fut marié, mais il mourut aussi en 1559, sans postérité: ainsi tous les droits sur le Royaume de Naples doivent revenir, selon les prétentions des Seigneurs de La Tremouille, aux enfans d'*Anne* de Laval, & de François de La Tremouille, qui furent 1. Louïs, III. du nom, Seigneur de La Tremouille, qui suit; 2. *François*, Comte de Bénaon, Baron de Montagu, qui accompagna le Vicomte de Thouars, son pére, lorsqu'il reçut à Poitiers l'Empereur Charles-*Quint* l'an 1529. Il se trouva au couronnement de la Reine Catherine de Médicis, fait à S. Denys l'an 1549. Ensuite il servit à la défense de la ville de Metz, lorsqu'elle fut assiégée par l'Empereur Charles-*Quint*, l'an 1552, & mourut l'an 1555, sans enfans de *Françoise* du Bouchet, fille de *Charles*, Seigneur de Puigreffier. Le même François de La Tremouille, Prince de Talmond, eut encore pour enfans, 3. *Charles* de La Tremouille, Seigneur de Mauléon & de Marans, Abbé de Saint-Laon & de Chambon près de Thouars; 4. George, Baron de Royan, &c. *duquel sont descendus les Marquis de* Royan, *rapportez cy-après*; 5. Claude, *qui a fait la branche des Marquis & Ducs de* Noirmoustier, *mentionnée cy-après*

après; 6. 7. *Guy* & *Anne*, morts jeunes; 8. *Louïse* de La Tremouille, Dame de Rochefort, mariée le 15 de feptembre 1538, à *Philippe* de Lévis, Marquis de Mirepoix, Maréchal de La Foy; 9. *Jacqueline*, Dame de Marans, des Isles de Ré & de Sainte-Hermine, alliée l'an 1559, à *Louïs* de Bueil, Comte de Sancerre, Grand-Echanfon de France, morte l'an 1599; & 10. *Charlotte*, Religieufe à Fontevrauld, qui vivoit l'an 1553. *Il eut encore pour fille* naturelle Charlotte, *Bâtarde de La Tremouille*, *Dame de Bournezeaux*, *mariée à* Charles *Rouault*, *Seigneur de Landreau.*

X. Louïs, Sire de La Tremouille, III. du nom, premier Duc de Thouars, Prince de Talmond, Comte de Taillebourg & de Bénaon, Baron de Sully, de Craon, &c. né l'an 1521, affifta à l'âge de neuf ans au couronnement de la Reine Eléonore l'an 1530, fuivit le Dauphin Henri, depuis Roi de France, au voyage de Perpignan l'an 1542, & fervit en Picardie, contre les Anglois, fous le Maréchal de Biez. Il paffa en Angleterre avec François de Bourbon, Comte d'Anguien, François de Lorraine, Marquis de Mayenne, François de Montmorency, & autres Seigneurs, pour demeurer en ôtage du traité conclu à Boulogne l'an 1549, entre le Roi Henri II, & le Roi d'Angleterre Edouard VI. Dans l'armée commandée par Charles de Coffé, il fe trouva à la prife & affaut d'Ulpian, avec Antoine, Duc de Vendôme, depuis Roi de Navarre, le Duc d'Anguien, le Prince de Condé & le Duc de Nemours. Le Roi Charles IX, qu'il fervit pendant les guerres civiles, érigea fon Vicomté de Thouars en Duché, par lettres données à Gaillon au mois de juillet 1593, vérifiées en Parlement le 21 d'octobre de la même année. L'an 1567, il eut le commandement des païs fituez fur la riviére de Loire, pour chaffer les Huguenots des villes qu'ils tenoient fur cette riviére, & fe rendit dans l'armée de Henri de France, Duc d'Anjou, qui s'étoit oppofé au Prince de Condé, qui favorifoit le parti des Religionnaires. Depuis, le Roi Henri III le fit en 1576, fon Lieutenant-général d'une armée en Poitou, où il prit quelques places fur les Rebelles; mais ayant mis le fiége devant Melle, il tomba malade, & mourut le 25 de mars 1577, le propre jour de la réduction de la place au fervice du Roi. Il avoit époufé par contract paffé à Paris le 29 juin 1549, *Jeanne* de Montmorency, Dame d'honneur de la Reine Elifabeth d'Autriche, fille puînée d'*Anne*, Duc de Montmorency, Pair, Grand-Maître & Connétable de France, & de *Magdelaine* de Savoye, de laquelle il eut 1. *Anne*, Prince de Talmond, mort jeune; 2. *Louïs*, Comte de Bénaon, mort en bas âge; 3. Claude, Duc de Thouars, qui fuit; 4. *Louïse*, morte en fa jeuneffe; & 5. *Charlotte-Catherine* de La Tremouille, feconde femme de *Henri* de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, morte à Paris le 28 de juillet 1629, âgée d'environ 62 ans.

XI. Claude, Seigneur de La Tremouille, fecond Duc de Thouars, Pair de France, Prince de Talmond, &c. prit naiffance l'an 1566. Il fit fes premiéres armes en Poitou, fous François de Bourbon, Duc de Montpenfier. Depuis ayant embraffé la Religion Réformée, il fut dangereufement bleffé à la défaite du régiment de Tiercelin, où il fut porté par terre. Il commandoit l'aîle droite de l'armée du Roi de Navarre à la bataille de Coutras, où il fe diftingua en 1587: après quoi ce Prince l'envoya avec le Seigneur de Châtillon au fecours du Roi Henri III, lorsque le Duc de Mayenne attaqua fes troupes logées dans la ville de Tours. Quelque tems après il fuivit ces deux Monarques au fiége de la ville de Paris, pendant lequel Henri III ayant été malheureufement affaffiné, & le Roi de Navarre lui ayant fuccédé, fa Majefté commanda au Duc de La Tremouille d'aller en Touraine pour reprendre quelques places dont la Ligue s'étoit emparée, d'où il revint trouver le Roi en Normandie, où il affifta à la prife du Fort de Meulan. Il donna des preuves de fon courage & de fa prudence à la bataille d'Ivry en 1590. Depuis, s'étant joint à François de Bourbon, Prince de Conti, il fut au fecond fiége de Paris, où une partie des fauxbourgs de cette ville fut emportée. Les Efpagnols étant entrez dans la Normandie, le Duc de Thouars conduifit en cette province au fecours du Roi cinq cens Gentilshommes, tous fes Vaffaux, & deux mille hommes de pié, levez en fes terres. Enfuite le Roi l'envoya en Poitou avec le Prince de Conti: ils y défirent les ennemis près de Montmorillon, & prirent Chauvigny, Saint-Savin, Le Blanc-en-Berry, & autres places. Depuis il fe trouva au fiége de Rouen & à celui de Poitiers, qui eût été réduit à l'obéïffance du Roi, fans la tréve qui fut conclue à Surêne entre les deux partis. Il fervit encore au combat de Fontaine-Françoife l'an 1595. En reconnoiffance de tant de fervices, le Roi l'honora de la qualité de Pair de France, par fes lettres données au mois d'août 1595, & regîtrées au Parlement le feptiéme de décembre 1599. Enfin il mourut dans le château de Thouars le 25 d'octobre de l'an 1604, âgé de 38 ans. Il avoit époufé par traité paffé à Châtelleraud en Poitou le onziéme mars de l'an 1598, *Charlotte-Brabantine* de Naffau, morte en août 1631, fille puînée de *Guillaume* de Naffau, I. du nom, Prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpenfier. Leurs enfans furent, 1. Henri, Duc de Thouars, qui fuit; *Frédéric*, Comte de Bénaon, mort à Venife au mois de février 1642, d'une bleffure qu'il reçut dans un combat contre le Seigneur de Coudray-Montpenfier, fans laiffer poftérité légitime; 2. *Elifabeth*, morte jeune; & 3. *Charlotte* de La Tremouille, mariée à *Jacques* Stanley, Comte de Darby en Angleterre, Prince fouverain de l'Isle de Man, morte le 31 mars 1664.

XII. Henri, Seigneur de La Tremouille, troifiéme Duc de Thouars, Pair de France, Prince de Talmond, Comte de Laval, Chevalier des Ordres du Roi, prit naiffance l'an 1599, & époufa le 19 janvier 1619, *Marie* de La Tour, feconde fille de *Henri* de La Tour, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, & d'*Elifabeth* de Naffau fa feconde femme. Il fe trouva au fiége de La Rochelle en 1618, pendant lequel il abjura la Religion Proteftante, & fit profeffion de la Religion Catholique entre les mains du Cardinal de Richelieu. Le Roi l'honora peu après de la charge de Meftre-de-camp Général de la Cavalerie legére de France. L'année fuivante il fut à l'attaque du Pas-de-Suze avec le Duc de Longueville, les Comtes de Moret & de Harcourt, les Ducs de Hallewyn & de la Vallette, & plufieurs autres Seigneurs de marque, qui fe poftérent comme Volontaires entre les enfans perdus & le régiment des Gardes, pour emporter ce paffage en préfence de fa Majefté. Cinq ans après le Roi l'honora de l'Ordre du Saint-Efprit dans la promotion qu'il fit l'an 1633, à Fontainebleau. En 1630, il fe trouva dans l'armée de Piémont, où il fut bleffé d'un coup de moufquet au genou, allant reconnoître la ville de Carignan avec quatre cens chevaux. Il s'empara de cette ville & du château: ce qui facilita la levée du fiege de Cazal. Six ans après, le 17 feptembre 1636, il préfida à l'ouverture des Etats de Bretagne. La même année, les Efpagnols étant entrez en France, & s'étant emparez de Corbie, le Roi fut en perfonne pour l'affiéger, étant accompagné de M. le Duc d'Orléans, du Comte de Soiffons, du Duc d'Angoulême & du Duc de La Tremouille, qui arriva à ce fiége avec quatre mille hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, qu'il avoit levez à fes dépens. Il fe trouva à S. Germain en Laye à la mort du même Roi, & fit la charge de Grand-Maître de France à fes obféques, répréfentant Henri de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, qui étoit l'un des Princes qui conduifoient le grand deuil. En 1648, le Roi ayant envoyé des Plénipotentiaires à Munfter pour traiter de paix, permit au Duc de La Tremouille d'y envoyer une perfonne de fa part, pour y répréfenter les droits & les prétentions qu'il avoit fur le Royaume de Naples, à caufe d'*Anne* de Laval, l'une de fes ayeules. Il mourut le 21 janvier 1674, âgé de 75 ans, & de fon mariage il eut 1. Henri-Charles, Prince de Tarente, qui fuit; 2. *Louïs-Maurice*, Abbé de Charroux & de Talmond, mort le 25 janvier 1681; 3. *Armand-Charles*, Comte de Taillebourg, mort à Paris le 13 novembre 1643, âgé d'environ huit ans; 4. *Elifabeth*, morte à Thouars au mois de mars 1640, en la douziéme année de fon âge; & 5. *Marie-Charlotte* de La Tremouille, mariée à Paris le 18 juillet 1662, à *Bernard*, Duc de Saxe-Weimar, morte le 24 août 1682.

XIII. Henri-Charles de La Tremouille, Prince de Tarente & de Talmond, Duc de Thouars, Pair de France, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Général de la Cavalerie des Etats Généraux des Provinces-Unies, & Gouverneur de Bois-Le-Duc, prit naiffance en 1621, & époufa le premier de mai 1648, *Amélie* de Heffe, fille de *Guillaume*, V. du nom, Landgrave de Heffe-Caffel, & d'*Amélie-Elifabeth* de Hanaw-Muntzenberg. Il fe fignala en diverfes occafions, commanda la Cavalerie Heffienne en 1648, & fut depuis en Hollande au fervice des Etats, d'où il revint en France en 1655. En 1664, l'Evêque de Munfter ayant déclaré la guerre aux Hollandois en faveur de l'Angleterre, les Etats des Provinces-Unies donnérent à ce Duc, le feptiéme de mars 1665, le Gouvernement de Bois-Le-Duc, place importante, fituée dans le Duché de Brabant, où il fit fon entrée le 25 mai de la même année. En 1666, le onziéme de février, ce Prince étant parti de Bois-Le-Duc avec fa garnifon, défit huit cens hommes d'un parti de l'Evêque de Munfter. Depuis, les Etats des Provinces-Unies lui donnérent au mois de mars de la même année la charge de Général de la Cavalerie de leurs Etats. En 1670, il abjura la Religion Proteftante, & fit profeffion de la Religion Romaine entre les mains de l'Evêque d'Angers, le troifiéme feptembre de la même année, & mourut dans le château de Thouars, d'une fiévre double tierce continue, le 14 de feptembre 1672, en fa 54 année. La Princeffe fon époufe mourut à Francfort le 23 février 1693, âgée de 68 ans. De leur mariage fortirent, 1. Charles-Belgique-Holland, Prince de Tarente, de Talmond, &c. qui fuit; 2. Fre'de'ric-Guillaume, *dont il fera parlé après fon frére aîné*, *fous un nouveau titre*; 3. *Charlotte-Emilie Henriette*, née le 28 juillet 1652, mariée le 29 mai 1680, à *Antoine* d'Altembourg, Comte d'Oldembourg, demeurée veuve quatre mois après fon mariage morte en janvier 1731; 4. *Henriette-Céleste*; & 5. *Marie-Silvie* de La Tremouille, Princeffe de Tarente, née le 18 juillet 1662, morte le 24 août 1692.

XIV. Charles-Belgique-Holland, Seigneur de La Tremouille, Duc de Thouars, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de fa Chambre, Prince de Tarente & de Talmond, Comte de Laval, de Montfort, &c. né l'an 1655, mourut le premier juin 1709, âgé de 54 ans. Il avoit époufé le troifiéme avril 1675, *Magdelaine* de Créquy, morte le 12 août 1707, fille unique & feule héritiére de *Charles*, dernier Duc de Créquy, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Armande* de S. Gelais-Lanfac, dont il eut 1. Charles-Louïs-Bretagne qui fuit; & 2. *Marie-Armande-Victoire* de La Tremouille, née l'an 1677, mariée le premier février 1696, à *Emmanuel-Théodofe* de La Tour, Duc d'Albret, Pair & Grand-Chambellan de France, morte le cinquiéme mars 1717.

XV. Charles-Louïs-Bretagne, Duc de La Tremouille & de Thouars, Pair de France, Comte de Laval, &c. premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, né l'an 1683, mourut le neuviéme octobre 1719, âgé de 37 ans. Il avoit époufé le 13 avril 1706, *Marie-Magdelaine* de La Fayette, fille unique de *René-Armand*, Marquis de La Fayette, & de *Marie-Magdelaine* de Marillac, morte le fixiéme juillet 1717, en fa 26 année, dont il eut Charles-Rene'-Armand qui fuit.

XVI. Charles-Rene'-Armand de La Tremouille, Duc de Thouars, Pair de France, Prince de Tarente, Comte de Laval, de Montfort, de Guines, de Bénaon, de Jonvelle & de Taillebourg, Marquis d'Attichy, Vicomte de Rennes, de Bays, de Broffe, de Marfillé, de Berneuil, Baron de Vitré, de Mauléon, de Didonne, & de La Ferté-fur-Péron, Préfident-né des Etats de

de Bretagne, né à Paris le 14 janvier 1708, prêta serment le huitiéme mai 1717, pour la charge de premier Gentilhomme du Roi, dont la survivance lui avoit été accordée au mois de février précédent, & en laquelle il succéda par la mort de son pére le neuviéme octobre 1719. Il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie par la démission du Comte de Bacqueville le septiéme octobre 1728, puis de celui de Champagne par commission du 25 septembre 1731. Il servit à la tête de ce régiment en 1733, aux siéges de Gherra d'Adda & du château de Milan, où il eut le 18 décembre son chapeau frisé & déchiré par une balle de mousquet à deux doits de la tête; & en 1734, à celui de Tortone, dont il apporta au Roi la nouvelle de la réduction le 12 février, ayant paru devant sa Majesté avec son chapeau percé devant le château de Milan. La même année il se trouva le quatriéme juin à la reprise du château de Colorno, où il reçut une contusion à la cuisse le 29 du même mois à la bataille de Parme, dans laquelle il fut blessé légérement, & le 19 septembre suivant à celle de Guastalla, où étant tombé dans un fossé, il fut foulé aux piez; ce qui ne l'empêcha pas, après qu'il eut été relevé, de continuer à combattre, jusqu'à ce que s'étant trouvé mal de la chûte qu'il avoit faite, il fut obligé de se retirer. Le Roi le fit Brigadier de ses armées le 18 octobre de la même année. Il fut marié le 29 janvier 1725, avec *Marie-Hortense-Victoire* de La Tour de Bouillon, sa cousine germaine, née le 27 septembre 1704, fille d'*Emmanuel-Théodose* de La Tour, Duc souverain de Bouillon, Vicomte de Turenne, Duc d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand Chambellan de France, Gouverneur d'Auvergne, & de *Marie-Victoire-Armande* de La Tremouille, sa premiére femme. Il n'est venu aucun enfant de ce mariage jusqu'en 1735.

BRANCHE COLLATE'RALE, qui commence à se former.

XIV. Fre'de'ric-Guillaume de La Tremouille, Prince de Talmond, Comte de Taillebourg & de Bénaon, premier Baron de Saintonge, Marquis d'Espinay, Vicomte de Brosse, Seigneur du Duché de Châtelleraud & de Tonnay-Boutonne, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de Saar-Louïs, né en 1658, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Il obtint au mois de mars 1681, les Abbaïes de Charroux, diocése de Poitiers, & de Sainte-Croix de Talmond, diocése de Luçon, vacantes par le décès de Louïs-Maurice de La Tremouille, son oncle, & il fut reçu Chanoine de l'église cathédrale de Strasbourg en 1684. Il se démit de ses Abbaïes le deuxiéme avril 1689, & étant entré dans le service militaire, il fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, entretenu pour le service du Roi, & conservé sur pié à la paix de Ryswick. Il fut fait Brigadier le 29 janvier 1702, Maréchal de camp le 26 octobre 1704, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs la même année, nommé au mois de décembre suivant pour servir dans la Flandre Espagnole pendant l'hiver sous les ordres du Maréchal de Villeroy, & fait Lieutenant Général des armées du Roi le 30 mars 1710. Il servit au siége de Landau, où commandant la tranchée le 17 juillet 1713, il reçut une contusion d'un gabion qui fut renversé sur lui. Le Gouvernement de Saar-Louïs lui fut donné au mois de mars 1717. Il a été marié le deuxiéme décembre 1707, avec *Elisabeth-Anne-Antoinette* de Bullion, née le 20 février 1685, seconde fille de *Charles-Denys* de Bullion, Marquis de Gallandon, de Fervaques & de Montlouet, Comte de Thiembrune, Seigneur de Bonnelles, &c. Prevôt de Paris, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi des provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, & de *Marie-Anne* Rouillé. Il a eu d'elle 1. une fille née le sixiéme décembre 1710, morte en bas âge; & 2. un fils qui suit.

XV. Anne-Charles-Fre'de'ric de La Tremouille, Comte de Taillebourg, puis Duc de Châtelleraud par Brevet du mois d'octobre 1730, fait Capitaine de Cavalerie dans le régiment royal-Stanislas au mois de février 1731, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, cy-devant Vandrey, le 20 février 1734, fut marié à Chambord le 29 octobre 1730, avec *Marie* Jablonowsky, fille de *Jean*, Comte de Jablonowsky, Grand Enseigne de la Couronne de Pologne, & Palatin de Russie, & de *Jeanne-Marie* de Béthune-Chabris. Il en a eu une fille née à Paris le 15 novembre 1731, non encore nommée en 1735; & un fils appellé *le Comte de Taillebourg*, né le 12 avril 1734, & non encore nommé en 1735.

BRANCHE DES MARQUIS de Royan, *& Comtes d'*Olonne.

X. George de La Tremouille, quatriéme fils de François, Seigneur de La Tremouille, Vicomte de Thouars, &c. & d'*Anne* de Laval, fut Baron de Royan & d'Olonne, Seigneur de Saujon, de Kergoulay, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de Poitou, & Capitaine du château de Poitiers. Il servit le Roi Charles IX contre les Religionnaires l'an 1568, assista aux Etats tenus à Blois l'an 1577, & mourut en décembre l'an 1584. Il avoit épousé le 13 novembre 1563, *Magdelaine* de Luxembourg, Dame d'Aspremont, &c. fille de *François*, II. du nom, Vicomte de Martigues, & de *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*, dont il eut pour fils unique Gilbert qui suit.

XI. Gilbert de La Tremouille, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes, & Sénéchal de Poitou, servit fidélement les Rois Henri III & Henri IV, pendant les troubles de la Ligue, fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1597, & mourut le 25 juillet 1603. Il avoit épousé le 12 septembre 1592, *Anne* Hurault, fille de *Philippe*, Comte de Chiverny & de Limours, Chancelier de France, & d'*Anne* de Thou, laquelle prit une seconde alliance avec *Charles* de Rostaing, Comte de Bury, & mourut le 16 avril 1635; ayant eu pour enfans de son premier mari 1. Philippe qui suit; 2. *Gilbert*, Abbé de Chambon, mort l'an 1619; âgé de 20 ans; 3. *George*, Chevalier de Malte, mort l'an 1623, âgé de 22 ans; 4. *Catherine*, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte en avril 1650; & 5. *Marie-Marguerite* de La Tremouille, Abbesse du Lys, puis de Jouare, morte l'an 1655.

XII. Philippe de La Tremouille, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, Sénéchal de Poitou, &c. né l'an 1596, servit contre les Rochelois l'an 1621 & 1625, conduisit en Picardie l'Arriére-ban de la Noblesse de Poitou, après la rupture de la paix avec l'Espagne, & mourut le huitiéme août 1670. Il avoit épousé 1. l'an 1622, *Magdelaine* Champrond, fille unique de *Michel* Champrond, Seigneur de Hanches, Président ès Enquêtes du Parlement de Paris, morte en novembre 1644: 2. le 31 juin 1647, *Judith* Martin, fille d'*Ambroise* Martin, Avocat général au Parlement de Rennes, morte le cinquiéme mars 1676, âgée de 87 ans. Il n'eut des enfans que du premier lit, 1. *Louïs* de La Tremouille, Comte d'Olonne, né l'an 1626, qui servit à la bataille de Nortlingue en Allemagne l'an 1645, & mourut le troisiéme février 1686, âgé de 60 ans, sans laisser de postérité de *Catherine-Henriette* d'Angennes, fille aînée de *Charles* d'Angennes, Baron de La Loupe, & de *Marie* du Raynier, qu'il avoit épousée l'an 1652, morte le 13 juin 1714; 2. *César-Joseph*, Chevalier de Malte, puis Jésuite, mort le 25 avril 1698, âgé de 87 ans; 3. *Paul-Augustin*, Seigneur de Hanches, né l'an 1635, mort sans alliance le 24 janvier 1688; 4. François qui suit; 5. 6. *François-Auguste* & *Charles-François*, morts jeunes; 7. *Angélique*, morte jeune; 8. *Catherine-Marie*, Religieuse à Sainte-Croix de Poitiers; 9. *Magdelaine*, Abbesse de Pont-aux-Dames, morte le sixiéme novembre 1679; & 10. *Calliope* de La Tremouille, Abbesse du Pont-aux-Dames après sa sœur.

XIII. François de La Tremouille, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, &c. Grand Sénéchal de Poitou, & Gouverneur de Poitiers, né l'an 1637, mourut le 12 juin 1690, âgé de 53 ans. Il avoit épousé le 31 décembre 1675, *Yolande-Julie* de La Tremouille, fille puînée de *Louïs* II, Duc de Noirmoustier, & de *Renée-Julie* Aubéry, morte le huitiéme mai 1693, ayant eu pour enfans 1. *George*, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, &c. né le 14 février 1683, mort le 15 juillet 1691; 2. *Augustin-Louïs*, né le 23 novembre 1686, mort jeune; 3. *Henriette-Renée*, morte en bas âge; & 4. *Marie-Anne* de La Tremouille, Marquise de Royan, Comtesse d'Olonne, &c. née le dixiéme novembre 1676, mariée le sixiéme mars 1696, à *Paul-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, Duc de Châtillon, Comte de Luxe, morte le deuxiéme juillet 1708, âgée de 31 ans.

BRANCHE DES MARQUIS & Ducs de Noirmoustier.

X. Claude de La Tremouille, cinquiéme fils de François, Seigneur de La Tremouille, Vicomte de Thouars, & d'*Anne* de Laval, fut Baron de Noirmoustier, Seigneur de Mornac & de Châteauneuf-sur-Sarte, de Saint-Germain, de La Roche-Diré, &c. Il servit les Rois François II & Charles IX, pendant les premiers troubles de la Religion, & mourut l'an 1566 à l'âge de 22 ans. Il avoit épousé le 23 janvier 1557, *Antoinette* de La Tour-Landry, Dame de Saint-Mars & de La Jaille, Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, veuve de *René* le Porc-de La Porte, Baron de Vézins, & fille de *Jean*, Comte de Châteauroux, & de *Jeanne* Chabot. Après la mort du Baron de Noirmoustier, elle prit une troisiéme alliance avec *Claude* Gouffier, Duc de Rouannois, Grand Ecuyer de France, & vivoit l'an 1585. Elle eut de son second mariage pour fils unique François qui suit.

XI. François de La Tremouille Marquis de Noirmoustier, Vicomte de Tours, Baron de Châteauneuf, de Samblançay, Seigneur de Craon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, servit les Rois Henri III & Henri IV, pendant les desordres de la Ligue. Ce fut en sa faveur que l'Isle de Noirmoustier fut érigée en Marquisat l'an 1584. Il la défendit contre les ennemis l'an 1588, & mourut en février 1608. Il avoit épousé *Charlotte* de Beaune, Dame d'Atour de la Reine Catherine de Médicis, veuve de *Simon* Fizes, Seigneur de Sauves, Sécretaire d'Etat, & fille unique de *Jacques* de Beaune, Baron de Samblançay, Vicomte de Tours, Seigneur de La Ferté-Milon, & de *Gabrielle* de Sades, morte le 30 septembre 1617, âgée de 66 ans, ayant eu pour fils unique Louïs, I. du nom, qui suit.

XII. Louïs de La Tremouille, I. du nom, Marquis de Noirmoustier, Baron de Châteauneuf & de Samblançay, Vicomte de Tours, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Lieutenant-de-Roi du Haut & Bas Poitou, mourut le quatriéme septembre 1613, âgé de 27 ans. Il avoit épousé le 13 mars 1610, *Lucréce* Bouhier, fille de *Vincent* Bouhier, Seigneur de Beaumarchais, Thrésorier de l'Epargne, & de *Marie* Hotman. Elle prit une seconde alliance l'an 1617, avec *Nicolas* de l'Hopital, Duc de Vitry, Pair & Maréchal de France, & mourut le 19 février 1666, ayant eu de son premier mariage 1. Louïs II, qui suit; & 2. *François* de La Tremouille, Baron de Châteauneuf, né posthume, mort jeune.

XIII. Louïs de La Tremouille, II. du nom, Duc de Noirmoustier, Vicomte de Tours, &c. né le 25 décembre 1612, servit à la bataille d'Avein l'an 1635, & se trouva aux prises de Tirlemont & de Louvain, puis au siége de Perpignan, & fut nommé Maréchal de camp. Il assista au siége de Rotweil, fut fait prisonnier au combat de Dutlingen, commanda sous le Maréchal de Villeroi au siége de La Mothe l'an 1645, & sous le Duc d'Orléans en Flandre aux prises de Béthune, d'Armentiéres, de Ménin, de Lilers, du Quênoy & d'autres places; & en

 1646,

1646, ſous le même Duc aux ſiéges de Courtray, du Fort de Mardick, & de Dunkerque, & fut bleſſé à Dixmude. Le Roi pour le récompenſer de ſes ſervices, érigea ſon Marquiſat de Noirmouſtier en Duché par lettres du mois de mars 1650, & par autres du huitiéme février 1657 transféra le titre & la dignité de Pairie ſur la Baronnie de Montmirel. S'étant depuis retiré en ſon Gouvernement du Mont-Olympe, il y reçut le Roi qui venoit du ſiége de Montmédi l'an 1657, & mourut à Châteauvillain le 12 octobre 1666, en ſa 54 année. Il avoit épouſé en novembre 1640, *Renée-Julie* Aubéry, morte le 20 février 1679, fille unique de *Jean* Aubéry, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Françoiſe* Le Breton-Villandry, dont il eut pour enfans 1. *Louïs-Alexandre* de La Tremouille, Duc de Noirmouſtier, né l'an 1642, tué en la guerre de Portugal contre les Eſpagnols en mars 1667; 2. ANTOINE-FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Henri*, Comte de Noirmouſtier, tué au combat de Senef le onziéme août 1674; 4. *Joſeph-François* de La Tremouille, Abbé de Lagny, de Soréſe, de Grand-Selve, de Saint-Amand près de Tournay, & de Saint-Etienne de Caën, Auditeur de Rote à Rome, créé Cardinal par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706, & nommé Commandeur des Ordres du Roi l'an 1708, Archevêque de Cambray en 1718, mort à Rome où il étoit chargé des affaires de France, le dixiéme janvier 1720; 5. *Anne-Marie*, alliée 1. l'an 1659, à *Adrien-Blaiſe* de Taleyran, Prince de Chalais: 2. en février 1675, à *Flavio* des Urſins, Duc de Bracciano & de Santo-Gemini, Chevalier des Ordres du Roi, Grand d'Eſpagne, morte à Rome le cinquiéme décembre 1722; 6. *Yolande-Julie*, mariée le 31 décembre 1675, à *François* de La Tremouille-de Royan, Comte d'Olonne, &c. morte le dixiéme mai 1693; & 7. *Louïſe-Angélique* de La Tremouille, mariée en novembre 1682, à *Antoine* Lanti de La Rouére, Duc de Bomarſe, Prince de Belmont, Chevalier des Ordres du Roi, morte à Paris le 25 novembre 1698, âgée de 43 ans.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS de La Tremouille, Duc de Noirmouſtier, Pair de France, &c. avoit été deſtiné à l'Egliſe, & eſt devenu Duc de Noirmouſtier après la mort de ſon frére aîné. C'eſt en ſa faveur que le Roi, l'an 1705, érigea en Duché le Marquiſat de Royan ſous le nom de Noirmouſtier, par lettres du mois d'avril 1707, regîtrées au Parlement de Paris le 19 mai ſuivant. Il épouſa 1. le 29 février 1688, *Marguerite* de La Grange-Trianon, veuve de *Martin* de Bermond, Conſeiller au Parlement, & fille de *Louïs* de La Grange, Préſident des Requêtes du Palais, & de *Marguerite* Martineau, morte le 20 août 1689, ſans poſtérité: 2. le 22 mars 1700, *Marie-Eliſabeth* Duret-de-Chevry, fille de *Charles-François* Duret, Seigneur de Chevry, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Eliſabeth* Bellier-de-Plabuiſſon. Il mourut à Paris le 18 juin 1733, dans la 81 année de ſon âge, ſans poſtérité: ainſi cette branche eſt finie en ſa perſonne.

BRANCHE DES COMTES de JOIGNY.

IV. GUILLAUME de La Tremouille, ſecond fils de GUY, V. du nom, Seigneur de La Tremouille, de Vazois, de Luſſac, &c. & de *Radegonde* Guenand, fut Seigneur d'Antigny, d'Uſſon, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois Charles V & Charles VI, & Maréchal de Bourgogne. Il ſe ſignala à la bataille de Roſebéque, où il fut fait Chevalier l'an 1382. Depuis il ravagea le païs du Duc de Gueldre l'an 1388; ſuivit le Duc de Bourbon en ſon expédition d'Afrique l'an 1390, & Jean, Comte de Nevers, au voyage de Hongrie l'an 1396, où il demeura priſonnier à la journée de Nicopolis: il mourut l'an 1397. Il avoit épouſé *Marie* de Mello, Dame d'Uſſon, d'Eſpoiſſes, de Bourbon-Lancy, &c. fille de *Guy*, Seigneur de Givry, &c. & d'*Anne* de Cléry, dont il eut pour enfans, 1. *Guillaume* de La Tremouille, Seigneur d'Uſſon, mort ſans alliance; 2. *Philippe*, Seigneur de Montréal, tué à la bataille de Nicopolis l'an 1396, ſans laiſſer de poſtérité d'*Eléonore* de Culant, fille d'*Eudes*, Seigneur de Culant, & de *Marguerite* de Joinville, ſa ſeconde femme, mariée en ſecondes noces à *Guichard* Dauphin, II. du nom, Seigneur de Jaligny, &c. Grand-Maître de France; 3. GUY qui ſuit; 4. *Jean*, tué au combat donné près de Tongres contre les Liégeois, le 13 ſeptembre 1408; 5. *Jeanne* de La Tremouille, mariée à *Jean* de Rochefort, Seigneur de Châtillon-en-Bazois, du Puyſet, &c. 6. *Marguerite*, alliée le 12 octobre 1391, à *David*, Seigneur d'Auxy, ſurnommé *Famechon*; & 7. *Bonne* de La Tremouille, femme de *Matthieu* de Longwy, Seigneur de Givry, morte le dixiéme ſeptembre 1439.

V. GUY de La Tremouille, Comte de Joigny, Baron de Bourbon-Lancy, Seigneur d'Antigny, d'Uſſon, &c. conduiſit l'an 1423, avec le Seigneur de Toulongeon, Maréchal de Bourgogne, quatre mille chevaux au ſecours de la Ducheſſe Douairiére de Bourgogne, ſe trouva l'an 1424 à la journée de Crevant, & étoit mort l'an 1438. Il avoit épouſé *Marguerite* de Noyers, Comteſſe de Joigny, Dame de Pouilly & de Prémartin, fille de *Milès* de Noyers, Comte de Joigny, & de *Marguerite* de Ventadour, dont il eut 1. *Louïs*, Comte de Joigny, &c. qui ſuivit le Roi Charles VII, au ſiége de Pontoiſe, & étoit mort l'an 1467, ſans avoir été marié; 2. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Challon, Seigneur de Viteaux, morte l'an 1454, dont les enfans héritérent du Comté de Joigny; & 3. *Claude* de La Tremouille, Dame d'Antigny, alliée le 15 janvier 1434, à *Charles* de Vergy, Seigneur d'Autrey, Sénéchal de Bourgogne, morte le quatriéme août 1438.

BRANCHE DES SEIGNEURS de DOURS.

IV. PIERRE de La Tremouille, troiſiéme fils de GUY, V. du nom, Seigneur de La Tremouille, & de *Radegonde* Guenand, fut Seigneur & Baron de Dours, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VI, & vivoit l'an 1426. Il avoit épouſé *Jeanne* de Longvilliers, Dame d'Engoutſen & de Hubeſſen, fille de *Jean* de Longvilliers, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie* de Boulencourt, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Lancelot*, Seigneur de Hubeſſen, mort ſans alliance; 3. *Guy*, mort ſans poſtérité; 4. *Marguerite*, alliée à *Jean* de Hornes, Seigneur de Baucignies, Sénéchal de Brabant; 5. *Agnès*, qui épouſa le 15 novembre 1438, *Philibert* de Jaucourt, Seigneur de Villarnoul; & 6. *Jacqueline* de La Tremouille, mariée, 1. à *André* de Toulongeon, Chevalier de la Toiſon d'Or: 2. à *Jean*, Bâtard de Luxembourg, Seigneur de Hautbourdin, auſſi Chevalier de la Toiſon d'Or.

V. JEAN de La Tremouille, Seigneur de Dours & d'Engoutſen, fut fait Chevalier l'an 1452. Il avoit épouſé 1. *Renaude* de Mello, fille de *Louïs*, Seigneur de S. Pariſe, & de *Jeanne* d'Aumont: 2. *Jeanne* de Créquy, fille de *Jean*, V. du nom, Sire de Créquy & de Canaples, ſurnommé l'*Eſtendart*, & de *Jeanne* de Roye, & en eut 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Joſſe* d'Hallewin, Seigneur de Piennes, ſouverain Baillif de Flandre, morte en mars 1470; 3. *Marguerite*, Dame des Querdes, alliée 1. à *Philippe* du Bos d'Annequin; 2. à *Jacques* de Crévecœur, Seigneur de Thois, Chevalier de la Toiſon d'Or; 4. *Jeanne*, femme de *Jean* de Rouvroy, Seigneur de S. Simon; & 5. *Louïſe* de La Tremouille, mariée à *Jean* de S. Sévérin, Comte de Converſano.

VI. JEAN de La Tremouille, II. du nom, Seigneur de Dours, d'Engoutſen, &c. vivoit l'an 1480, & laiſſa de *Marguerite* de Contay, fille de *Guillaume*, Seigneur de Contay, premier Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne, & de *Marguerite*, Dame de Lully, pour fille unique *Marguerite* de La Tremouille, Dame de Dours, d'Engoutſen, &c. mariée à *Antoine*, Seigneur de Crévecœur, Grand-Louvetier de France, & Baillif d'Amiens.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FONTMORAND.

III. AMIEL ou AIME' de La Tremouille, ſecond fils de GUY, IV. du nom, Sire de La Tremouille, & d'*Alix*, Dame de Vouhec, fut Seigneur de Fontmorand, de Signac, de Preſſac, de Vouhec, &c. l'an 1377, & épouſa *Jeanne* de Pocquiéres, dont il eut 1. *Jacques*, qui ſe trouva à la priſe de la ville d'Oudenarde l'an 1384; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Louïs*, Evêque de Tournay, mort le cinquiéme octobre 1410; & 4. *Perſuye* de La Tremouille, mariée 1. à *Jean* de Brillac, Seigneur de Mons en Loudunois: 2. à *Hybles* de La Roche, Seigneur de La Roche-Bernard.

IV. JEAN de La Tremouille, Seigneur de Fontmorand, vivoit l'an 1411, & épouſa *Jacquette* d'Oradour, fille d'*André* d'Oradour, dont il eut AIME' de La Tremouille, Seigneur de Fontmorand, qui ſuit.

V. AIME' de La Tremouille, Seigneur de Fontmorand, épouſa *Anne* de Mortemar, dont il eut 1. *Antoine* de La Tremouille, vivant l'an 1455; & 2. ANDRE' qui ſuit.

VI. ANDRE' de La Tremouille, Seigneur de Fontmorand, vivoit l'an 1480, & fut pére de PHILIPPE qui ſuit.

VII. PHILIPPE de La Tremouille, Seigneur de Fontmorand, laiſſa de *Marguerite* de Salignac ſon épouſe, 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. *Gabrielle* de La Tremouille, mariée le ſeptiéme juillet 1524, à *René* d'Aloigny, Seigneur de Rochefort.

VIII. CLAUDE de La Tremouille, Seigneur de Fontmorand, mourut l'an 1539. Il avoit épouſé *Magdelaine* d'Aubuſſon, fille de *Jean*, Seigneur de La Feuillade, & de *Jeanne*, Dame de Vouhec, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

IX. FRANÇOIS de La Tremouille, Seigneur de Fontmorand, mourut le quatriéme février 1584. Il avoit épouſé *Marguerite* Pot, Dame de Chaſſingrimont, fille de *François*, Seigneur de Chaſſingrimont, dont il eut 1. *Marguerite* de La Tremouille, Dame de Fontmorand, mariée à *Charles* Pot, Seigneur de Chemaux & de Chambon; & 2. *Louïſe* de La Tremouille, alliée à *Guillaume* d'Aubuſſon, Seigneur de Soliers, fils puîné de *François* d'Aubuſſon, Seigneur de La Feuillade, & de *Louïſe* Pot-de-Rhodes. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique*. Du Bouchet, *Hiſtoire d'Aubuſſon*. Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*.

* T R E M P ou T R E M P E, petite ville d'Eſpagne, en Catalogne dans la Viguerie de Lérida, ſur la rive droite de la riviére de Pallaréſa. Elle eſt au nord-nord-eſt de Lérida, dont elle eſt éloignée d'environ, treize lieues. Cette ville eſt remarquable par la grande quantité de Nobleſſe qui s'y trouve; car bien qu'elle ait à peine 200 feux, il y demeure plus de vint Maiſons nobles qui poſſédent des Terres ſeigneuriales. * Colmenar, *Délices d'Eſpagne*, *p.* 627.

T R E M P U T T E L. *Voyez* T R E M B U T T E L.

* T R E N-A W, T R E N N E, T R E E N ou T R E Y E N, riviére du Duché de Sleeswyck, prend ſa ſource vers le nord-eſt de la ville de Sleeswyck, coule d'abord de l'eſt à l'oueſt, puis du nord au ſud, enfin du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans l'Eyder à Friderickſtadt.

* T R E N E L ou T R A I N E L, petite ville ou bourg de France en Champagne, ſur la Sorme, eſt à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Troyes, dont elle eſt éloignée de neuf lieues.

T R E N N E. *Voyez* T R E N-A W.

T R E N T ou T R E N T E, riviére célébre d'Angleterre, qui la diviſe en deux parties, la ſeptentrionale & la méridionale. Elle prend ſa ſource dans le Comté de Stafford, près de la montagne de Mowcop, coule vers le Comté de Cheſter, traverſe les Comtez de Derby, de Nottingham & de Lincoln, & ſe va rendre enfin dans l'Humber. Dans le premier Comté elle arroſe Burton, dans le ſecond Newark, & dans le troiſiéme Ganesboroug. * *Dictionnaire Anglois.*

T R E N-

TRENTE, *Tridentum*, fur l'Adige, ville fur les limites du Comté de Tirol, entre l'Italie & l'Allemagne, capitale d'un petit païs, dit le *Trentin*. L'Evêque en eft Seigneur, & Prince de l'Empire, fous la protection de l'Empereur, comme Comte du Tirol. Ce païs eft enfermé dans les Alpes, dites *Tridentines*, & la ville eft fituée dans une plaine d'autant plus agréable, que les collines qui l'environnent, font extrémement fertiles, & arrofées par les eaux de divers ruiffeaux, qui y coulent de tous côtez. L'églife cathédrale de faint Vigile, eft très-confidérable par fon architecture: mais elle l'eft davantage par les Reliques qu'on y voit, & par fon Chapitre. Ceux qui le compofent font tous nobles, & c'eft de leur corps qu'on tire l'Evêque, qu'ils élifent eux-mêmes. Il y a diverfes autres églifes, un Collége de Jéfuites, grand nombre de maifons ecclefiaftiques & religieufes, & des palais magnifiques, qui méritent l'attention des Etrangers. Mais cette ville tire prefque toute fa gloire du Concile qu'on y tint dans le XVI fiécle.

CONCILE GE'NERAL DE TRENTE.

Les playes que Luther & les autres Réformateurs firent dans le XVI fiécle à l'Eglife Romaine, furent fi confidérables, que cette Eglife penfa à y remédier par un Concile général qui fut fort follicité par l'Empereur. Le Pape Paul III eut la gloire d'exécuter ce deffein, & indiqua cette affemblée célébre pour le 15 de mars de l'an 1545, qui ne s'ouvrit que le treiziéme décembre de la même année. Le feul motif qu'on eut de le tenir, fut de condamner la doctrine de Luther & des autres Réformateurs, & de réformer les mœurs de tous les Chrétiens, Prêtres & Laïques. Les difficultez qui s'y rencontrérent, le firent durer très-longtems; ce qui fut caufé en partie par les guerres qui s'émurent très-fouvent dans la Chrétienté. Il a été continué fous trois Papes, en XXV Seffions. Dans la premiére Seffion il n'y eut avec les Légats, que quatre Archevêques, & vint-deux Evêques. Les feuls Ambaffadeurs de Ferdinand, Roi des Romains, y affiftérent, celui de l'Empereur étant demeuré malade à Venife, & ceux du Roi François I, ayant été rappellez, à caufe du trop long retardement de l'ouverture de ce Concile. Il s'y trouva encore cinq Généraux d'Ordre, & plufieurs célébres Docteurs de toutes les nations. Tout ce qu'on y fit, fut de déclarer que le faint Concile étoit commencé, & que la feconde Seffion fe tiendroit le feptiéme janvier de l'année fuivante. Les Péres cependant réglérent entre eux la maniére dont on procéderoit en ce Concile; & il fut arrêté qu'on n'opineroit point par nations, comme on avoit fait aux Conciles de Conftance & de Bâle, ce qui avoit caufé bien du defordre; mais que chacun en particulier auroit fon fuffrage libre, & qu'on décideroit à la pluralité des voix, de la maniére qu'on en avoit ufé au dernier Concile de Latran, fous Léon X. Pour le titre qu'on devoit mettre à la tête des Décrets, on le conçut en ces termes, *Le faint Concile œcuménique, légitimement affemblé fous la conduite du Saint-Efprit, les Légats Apoftoliques y préfidant.* Les Proteftans vouloient un Concile qui fût abfolument indépendant du Pape, c'eft à dire, fans chef: c'eft pourquoi on y mit ces mots, *les Légats Apoftoliques y préfidant.* Ils prétendoient auffi que les Laïcs y devoient avoir leurs fuffrages; & pour cela on y mit ces paroles, *le faint Concile œcuménique*; & non pas celles-ci, *le Concile répréfentant l'Eglife univerfelle*, (qui ne fe trouvent que dans les Conciles de Conftance & de Bâle) pour ne pas donner lieu aux Proteftans de dire, que les Laïcs étant Membres de l'Eglife, devoient auffi l'être du Concile qui la répréfente. On tint la feconde féance le lendemain de la Fête des Rois l'an 1546, & l'Evêque officiant y lut le Décret touchant la maniére de vivre édifiante qu'on devoit garder pendant tout le tems du Concile. Dans la troifiéme Seffion tenue le quatriéme février, où fe trouvérent de nouveau cinq Cardinaux, fix Archevêques, trente Evêques, & plufieurs Abbez, on lut le Symbole de Conftantinople; & pour attendre les Evêques qui étoient en chemin, on affigna au huitiéme avril la quatriéme féance, où vinrent neuf Archevêques & quarante-un Evêques. Alors on établit, felon les anciens Conciles, le nombre des livres Canoniques de l'Ancien & du Nouveau Teftament, & les Traditions qui font venues depuis les Apôtres jufqu'à nous, par une fucceffion continuelle; & on déclara qu'on doit tenir la Verfion Vulgate pour authentique. Enfuite, comme on voulut fuivre l'ordre de la Confeffion d'Ausbourg, qu'on examinoit fort exactement, on definit en la cinquiéme Seffion, tenue le 17 juin, ce que l'on doit croire touchant le péché originel: fur quoi le Concile déclare, entre autres chofes, *Que ce péché nous eft remis par le Batême, mais que la concupifcence demeure, qui eft l'effet du péché.* Le Concile ajoûte, que dans ce Décret touchant le péché originel, il n'entend nullement comprendre l'immaculée Vierge Marie Mére de Dieu, & qu'il veut que l'on garde les Conftitutions de Sixte IV, qui inftitua l'an 1476, la Meffe & l'Office de l'Immaculée Conception. La fixiéme Seffion, que l'on avoit arrêtée pour le 19 juillet, fut remife au 13 janvier 1547, à caufe des troubles qui s'élevérent en Allemagne. On y fit le Décret touchant la juftification, où l'on condamne trente-trois opinions, qui font oppofées à la doctrine des Catholiques, dont les unes font des Pélagiens, qui donnent tout à la volonté de l'homme, agiffant par les feules forces de la nature; & les autres des Luthériens, qui attribuent tout à la feule grace de Dieu, laquelle, difent-ils, emporte notre volonté par une néceffité infurmontable. La feptiéme féance fe tint le troifiéme, & l'on y publia le Décret des Sacremens en général, c'eft à dire, fur le nombre, l'Inftituteur, la néceffité, la valeur, la matiére, la forme & le Miniftre des Sacremens; & en particulier fur le Batême & la Confirmation. Dans la huitiéme Seffion, tenue le onziéme mars on réfolut la tranflation du Concile à Bologne, à caufe de la pefte qui étoit à Trente. Les Impériaux proteftérent que n'y ayant point de danger, ils continueroient feuls le Concile légitime, & demeurérent à Trente avec le Cardinal Pachéco; mais les deux Légats, avec tous les Prélats de leur parti s'en allérent à Bologne. Il y avoit cinquante fix Prélats au Concile, lorfqu'on ordonna cette tranflation: trente-huit opinérent de changer de lieu; quatorze s'y oppoférent, & quatre autres ne s'expliquérent pas nettement. L'Empereur ordonna aux Evêques d'Allemagne de demeurer à Trente, ainfi qu'ils l'avoient réfolu; mais il leur défendit d'y tenir aucune féance, pour ne pas voir deux Conciles en même tems. Le Pape auffi voyant qu'il n'y avoit que des Italiens qui fe rendiffent à Bologne, ordonna qu'on n'y décidât rien non plus qu'à Trente; de forte que la neuviéme & la dixiéme Seffion tenues à Bologne, ne furent que des préparatifs pour la publication des nouveaux Décrets. Le Concile fut rétabli à Trente le premier de mai 1551, fous le Pape Jules III, & on lut dans la premiére Seffion, qui étoit la onziéme du Concile, la Bulle de fon rétabliffement. Dans la douziéme qui fe tint le premier de feptembre, on ne fit rien, parce que l'on attendoit un plus grand nombre de Prélats; & on intima feulement pour le onziéme octobre la treiziéme Seffion, où on lut le décret de l'Eucharistie, dans lequel le Concile définit contre les Sacramentaires, *la préfence réelle de Jefus-Chrift au faint Sacrement de l'autel*; & contre les Luthériens, *la Transfubftantiation*; *l'adoration de la fainte Hoftie*; *& la préfence de Jefus-Chrift, même hors de l'ufage de ce divin Sacrement.* On n'y voulut rien définir, ni de la Communion fous les deux efpéces pour les Laïques, ni du Sacrifice de la Meffe, afin que les Théologiens Proteftans, qui prenoient grand intérêt en ces deux points, & aufquels on donna un ample fauf-conduit, euffent le tems de propofer leurs raifons au Concile dans le 25 janvier 1552. La quatorziéme Seffion fe tint le 25 novembre 1551, & l'on y expofa la doctrine de l'Eglife Romaine touchant les Sacremens de Pénitence & d'Extrême-Onction. A l'égard de la Pénitence, le Concile enfeigna la néceffité & l'inftitution de ce Sacrement, fa différence d'avec le Batême, & fes trois parties, favoir, la contrition, la confeffion des péchez & la fatisfaction. Quant à l'Extrême-Onction, il expofe fon inftitution & fes effets. Dans la quinziéme Seffion, tenue le 25 janvier 1552, on donna un nouveau fauf-conduit aux Proteftans, & on prorogea le tems jufqu'au premier de mai, pour préfenter leurs raifons au Concile, touchant la Communion fous les deux efpéces, le facrifice de la Meffe, & le Sacrement de l'Ordre & du Mariage. Cependant les Docteurs Catholiques travaillérent dans plufieurs Congrégations à éclaircir la matiére du mariage, pour en former les Décrets, qu'on devoit propofer au Concile dans la feiziéme Seffion. Mais lorfqu'on la voulut tenir le 28 avril, on apprit que Maurice Electeur de Saxe, ayant joint fes troupes à celles du Markgrave de Brandebourg, & du Landgrave de Heffe, pour rétablir le Luthéranifme, s'étoit rendu maître de la ville d'Ausbourg, & fembloit menacer celle de Trente. Cela obligea les Légats de fufpendre le Concile; par la permiffion du Pape Jules III. On ne put le rétablir pendant les pontificats de Marcel II, & de Paul IV; mais Pie IV le convoqua de nouveau par fa Bulle du 29 novembre 1560, pour le jour de Pâques de l'année fuivante. Il ne voulut pas qu'on y mît le terme de *continuation*, qui déplaifoit fort aux Proteftans, parce qu'ils favoient qu'on les y avoit condamnez en plufieurs articles; mais il y exprima la même chofe, car il déclara que le Concile œcuménique ayant été fufpendu à caufe des guerres, il levoit cette fufpenfion, & le convoquoit en la même ville de Trente, du confentement de l'Empereur, des Rois & des autres Princes Chrétiens.

Parce qu'au tems qui étoit marqué pour faire la nouvelle ouverture de ce Concile, il n'y avoit encore que neuf Evêques arrivez à Trente, on ne tint la premiére Seffion, qui étoit la dix-feptiéme du Concile, que le 18 janvier 1562. On n'y fit autre chofe que lire le Décret de la nouvelle ouverture du Concile, déclarant qu'on y traiteroit de ce que l'on jugeroit propre & convenable pour appaifer les différents touchant la Religion, pour corriger les abus & la dépravation des mœurs, & pour rétablir la paix & le bon ordre dans l'Eglife. Dans la dix-huitiéme Seffion, tenue le 26 fevrier, on fit un décret touchant l'*Index* ou le Catalogue des livres défendus; mais cet *Index* ne fut pas publié pendant le Concile, pour ne pas irriter davantage les Proteftans qui y auroient vu leurs Ouvrages condamnez. On ordonna auffi un fauf-conduit, non feulement pour les Luthériens Allemands, mais auffi pour toutes les autres nations. La dix-neuviéme Seffion fe tint le 14 mars; mais à caufe de quelque difficulté qui furvint entre les Ambaffadeurs d'Efpagne & ceux de l'Empereur, on déclara qu'on ne décideroit rien que dans la prochaine Seffion, qui fut arrêtée pour le quatriéme juin. Les Ambaffadeurs du Roi de France étant arrivez au mois de mai, rendirent la difficulté encore plus grande; car ils ne demandoient pas feulement (comme faifoient les Impériaux) qu'on rejettât la demande des Efpagnols, qui prétendoient qu'on déclarât que le Concile étoit une *continuation* du précédent; mais ils vouloient qu'on déclarât au contraire, que c'étoit un nouveau Concile, parce qu'autrement, non feulement les Proteftans d'Allemagne, mais auffi ceux de France, ne voudroient jamais le reconnoître. Les Légats du Pape ayant répondu à cela qu'ils n'avoient nul pouvoir de rien changer, beaucoup moins de faire une nouvelle indiction, les Ambaffadeurs de France & ceux de l'Empereur acquiefcérent enfin, de peur que le Concile ne fe rompît. Et parce que ceux-ci avoient auffi demandé qu'on differât à décider des points de la Foi, jufqu'à ce que les Proteftans euffent propofé leurs raifons, & que les Evêques de France, qui n'avoient pu encore quitter leurs diocéfes, fuffent arrivez, lorfqu'on tint la vintiéme Seffion le quatriéme juin,

on remit les décisions qu'on avoit à faire là-dessus, pour la vint & uniéme Session, qui fut arrêtée au 16 juillet. Cependant, parce que les Ambassadeurs de l'Empereur, ceux du Duc de Baviére, ceux de Hongrie & de Bohême, ausquels ceux du Roi de France se joignirent, demandoient qu'on permît la communion sous les deux espéces, afin d'attirer les Protestans, on examina cette affaire en plusieurs congrégations: après quoi dans la vint & uniéme Session, tenue le 16 juillet, le Concile fit un Décret, par lequel il déclara, *qu'il est de la Foi qu'une seule espéce suffit pour le salut aux Laïques & aux Clercs qui ne consacrent point*; & quant à la permission qu'on demandoit pour quelques peuples de pouvoir communier sous les deux espéces, il déclara, *qu'il réservoit à un autre tems de prononcer sur ce sujet*. Ainsi, sans s'arrêter davantage à cette matiére, on examina celle du Sacrifice de la Messe, dont le décret fut lu le 17 septembre, dans la vint-deuxiéme Session, il définit, *que le Sacrifice non sanglant de l'Eucharistie répréſente tous les jours celui de la croix; qu'il est propitiatoire pour les vivans, & pour les Fideles défunts; qu'il s'offre à Dieu seul, mais quelquefois en l'honneur & en la mémoire des Saints, &c.* Après qu'on eut fait à l'ordinaire deux Décrets pour la Réformation des mœurs & de la discipline, on indiqua la vint-troisiéme Session au 12 novembre; mais il falut la différer jusqu'au 15 juillet de l'année suivante 1563, à cause des contestations qui survinrent de la part de l'Empereur Ferdinand, & du Roi Charles IX, qui demandoient que l'on reformât la Cour Romaine. Le Pape ayant appaisé ces Princes, en leur remontrant qu'il avoit déja commencé cette réformation, & qu'il continueroit son zéle en tout ce qu'on pourroit raisonnablement attendre de lui, on tint le 15 juillet, la vint-troisiéme Session, où le Concile définit ce qu'on doit croire du Sacrement de l'Ordre, savoir, *qu'il y a de tout tems dans l'Eglise sept Ordres, dont les uns sont plus grands que les autres; que ceux-là seulement sont Prêtres qui sont ordonnez par les Evêques; que l'Ordre est un Sacrement, &c.* Dans la vint-quatriéme Session, tenue le onziéme novembre, le Concile déclara, *que le mariage est un vrai Sacrement; que l'état du mariage ne doit point être préféré à celui de la virginité ou du célibat, &c.* La vint-cinquiéme & derniére Session se tint le troisiéme & le quatriéme décembre, & l'on y publia trois Décrets touchant le Purgatoire, l'Invocation des Saints & l'usage des Indulgences; après quoi le Concile renvoya au Pape la décision des difficultez qui pourroient naître sur tous ses Décrets. Ainsi finit ce fameux Concile, qui avoit été convoqué jusqu'à trois fois pendant dix-huit ans, & qui avoit duré depuis l'an 1545, jusques en 1563, sous les pontificats de cinq Papes, savoir, Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV & Pie IV. Les Décrets sont presque tous tirez des Conciles précédens, sur tout pour les dogmes de la Foi. Nous ne parlerons pas du nombre des Prélats, des Théologiens, ni des Ambassadeurs des Princes qui se trouvérent à Trente. On peut consulter l'histoire de ce Concile faite par *Pierre Soave Polani*, ou *Fra-Paolo*, Religieux Servite, (qu'on doit lire avec précaution;) celle du Cardinal Pallavicin, aussi-bien que Sponde, Bzovius, Rainaldi, Surius, & la derniére édition des Conciles, de Paris.

RAISONS POUR LESQUELLES LE Concile de Trente n'est pas reçu entiérement en France.

Quoique ce Concile soit reçu en France pour les articles de Foi, il n'y est pourtant pas reçu pour la Discipline, du moins quant à certains chefs, à cause qu'ils sont directement opposez aux Libertez de l'Eglise Gallicane; qu'ils entreprennent sur la jurisdiction laïque, & qu'ils dérogent au Concordat fait entre le Pape Léon X, & le Roi François I. En voici les principaux chefs. I. La *Session* quatriéme n'est pas reçue, parce qu'elle veut que ceux qui font imprimer des livres, sans l'approbation de l'Ordinaire, soient non seulement excommuniez, mais encore condamnez à l'amende, & que cette amende appartienne aux Juges laïques, & non aux ecclésiastiques, qui n'ont de pouvoir que pour imposer des pénitences. II. Le *chapitre* premier de la *Session* cinquiéme où l'on veut que les Juges d'Eglise puissent punir par soustraction des fruits; ce qui est du droit des Juges séculiers. III. Le *chapitre* premier de la *Session* sixiéme *de reformatione*, parce qu'il est contraire au Concordat, en ce que l'on dit que le Pape pourra pourvoir une église d'un autre Prélat, lorsque l'Evêque ou l'Archevêque aura manqué d'y résider un an. IV. Le *chapitre* huitiéme de la *Session* septiéme à cause qu'il défend les appels comme d'abus des ordonnances faites par les Prélats; ce qui feroit leur donner une espéce de souveraineté. V. Le *chapitre* 15 de la même *Session*, & le *chapitre* huitiéme de la vint-cinquiéme *Session*, où l'on donne aux seuls Evêques la direction des hopitaux, au lieu que par les ordonnances du Royaume, ils ne l'ont que conjointement avec le Juge séculier, & que même aux hopitaux de fondation royale, la direction en appartient aux seuls Juges Royaux. VI. Le *chapitre* huitiéme *de la Session* treiziéme où l'on veut que les causes criminelles des Evêques, soient traitées devant sa Sainteté. VII. *Le chapitre* cinquiéme *de la Session* quatorziéme par rapport à ce qui y est nommé *litteræ confirmatoriæ*, & qu'il les défend sans distinction des Juges Royaux ou autres. VIII. *Les chapitres* quatriéme & huitiéme de la vint & uniéme *Session*, qui disent que s'il n'y a pas de revenus suffisans dans une paroisse, pour nourrir le Prêtre qui la dessert, l'Evêque comme Délégué du saint Siége peut contraindre les Paroissiens à lui en fournir, ce qui n'appartient en France qu'aux Juges Royaux. IX. *Le chapitre* sixiéme de la vint & uniéme *Session*, où l'on met l'Evêque comme Délégué du Pape, en pouvoir de donner des Coadjuteurs ou Vicaires aux Curez ignorans, avec attribution d'une partie des fruits du Bénéfice, nonobstant exemption ou appellation; car en ce cas l'appellation comme d'abus seroit permise aux Curez. X. *Le chapitre* septiéme de la vint-deuxiéme *Session*, qui donne la direction des Colléges non royaux aux Evêques comme Déléguez du saint Siége; ce qui est contraire aux Ordonnances, qui attribuent cette direction aux Juges Royaux. XI. *Le chapitre* dixiéme de la vint-deuxiéme *Session*, qui permet aux Evêques d'interdire ou de suspendre pour toûjours ou pour un tems, en matiére de causes ecclésiastiques, les Notaires Apostoliques, Royaux ou Impériaux, sans que l'appel puisse suspendre l'interdiction, ce qui est aller sur l'autorité des Juges Royaux, ausquels il appartient de punir ces personnes, si elles sont coupables. XII. *Le chapitre* sixiéme de la vint-troisiéme *Session*, où conformément à une constitution du Pape Boniface VIII, l'on exempte de la Jurisdiction laïque les Clercs qui seront mariez, pourvu qu'ils ne soient point bigames; ce qui est compté pour rien en France, nul n'y étant reconnu pour Clerc lorsqu'il cesse d'en porter l'habit. XIII. *La Session* vint-quatriéme *de reformatione*, qui permet à l'Evêque de punir de peine arbitraire les Clercs qui se marient, étant dans les Ordres sacrez, les témoins de ces mariages, & ceux qui contractent des mariages clandestins: ce qui est dévolu aux Juges Laïcs, l'Evêque ne pouvant décerner contre ces sortes de personnes que des peines ecclésiastiques. XIV. Il en est de même *du chapitre* huitiéme de la même *Session*, qui permet encore à l'Evêque de punir ceux qui péchent publiquement avec scandale, contre lesquels pourtant il ne peut procéder que par la voye d'excommunication. XV. *Le chapitre* cinquiéme de la même *Session*, qui veut que les causes criminelles des Evêques, par exemple en matiére d'hérésie, soient jugées par le Pape seul; chose contraire à la pratique de France, d'où personne ne peut sortir pour être jugé en Italie, le Pape devant seulement en ces rencontres envoyer des Commissaires. De plus en matiére de crime de léze-Majesté, les Juges Royaux connoissent eux seuls du crime de toutes sortes d'Ecclésiastiques. XVI. *Le chapitre* 13 de la même *Session*, par lequel l'Evêque peut appliquer les fruits d'un Bénéfice à un autre, est aussi rejetté, parce que les fruits regardent le temporel, ou le possessoire, & qu'en cela le Concile est contraire au canon *Unio* 10. *quæst.* 3, qui en parlant des Evêques & des Eglises de leurs diocéses, dit, *nihilque de prædiis ipsarum ecclesiarum causâ stipendii dare præsumat.* XVII. On rejette aussi *le chapitre* de la vint-quatriéme *Session*, qui abroge les Indults à quelques personnes qu'ils ayent été concédez; ce qui est contraire aux priviléges des Maîtres des Requêtes & des Parlemens. XVIII. Le *chapitre* troisiéme *de Regul.* de la vint-troisiéme *Session*, qui permet à tous les Monastéres, excepté aux Capucins, de posséder des biens; ce qui est contre l'autorité du Roi, qui est maître du temporel dans son Royaume, sur quoi les Ecclésiastiques n'ont pas droit de faire des réglemens. XIX. *Le chapitre* troisiéme *de reformatione*, de la vint-quatriéme *Session*, qui donne pouvoir aux Evêques de contraindre par des amendes, de saisir tant les corps que les biens des Ecclésiastiques & des Laïcs, & de faire exécuter leurs jugemens par leurs Officiers ou par ceux des autres: ce qui est contraire aux droits du Roi, qui est le seul qui ait pouvoir sur les corps de ses Sujets. De plus, le même *chapitre* défend aux Evêques d'avoir égard aux Mandemens des Juges séculiers; ce qui est contraire à la pratique & à l'usage des Parlemens, qui, lorsqu'ils trouvent justes les chefs des monitoires, enjoignent aux Officiaux de les publier. XX. Le *chapitre* neuviéme de la même *Session*, qui donne aux Evêques la connoissance des Patronats, tant Laïcs qu'ecclésiastiques. XXI. Le *chapitre* 19 de la même *Session*, qui ne pourroit être en usage en France, supposé que l'ancienne coutume durât, par laquelle les Princes souverains permettoient les duels publics, qui se faisoient même en leur présence, comme par une espéce de preuve de la vérité des faits dont il n'y avoit point de témoins: car le Concile excommuniant les Princes sans distinction, & les privant de leurs priviléges, est injurieux aux Rois de France, qui ne reconnoissent point de supérieur, & ne peuvent être punis que de Dieu. XXII. Il en est de même du titre 20, *chapitre* 20 de cette même *Session*, où il est dit que tous les Canons & les Constitutions qui sont en faveur des Ecclésiastiques, seront gardez, & que l'on y contraindra les Princes: ce qui ne se peut dire des Rois de France. XXIII. Enfin le *chapitre* 21 de la vint-cinquiéme *Session*, n'est pas reçu à cause d'une proposition qui n'est pas reçue en France. * Aubert, *Recueil d'Arrêts de Toulouse en* 1686. Rafficod, *Notes sur le Concile de Trente, & Dissert. sur sa réception en France.*

TRENTSCHIN, Comté de la Haute Hongrie, sur les frontiéres de la Silésie & de la Moravie, qui eut anciennement ses propres Comtes. Matthieu, Comte de Trentschin, résista d'abord au Roi Charles Robert le Néapolitain, & en fut vaincu dans une bataille en 1312. En 1473, le Roi Matthias fit présent de ce Comté à Etienne, Comte de Zipss, en récompense de la fidélité qu'il avoit fait paroître dans la guerre de Pologne & de Bohéme. Le Roi fit cette donation, avec cette clause, que si les Rois ses successeurs vouloient reprendre ce Comté ils seroient obligez d'en payer au possesseur 15000 ducats d'or. C'est ce que Bonfinius rapporte. Ce Comté comprend la capitale de Trentschin avec sa citadelle, située sur un rocher; le château & la ville de Sillain, & quelques-autres endroits. Le troisiéme d'août 1708, le Comte Heister, Général Impérial, battit les Mécontens de Hongie à une petite lieue de Trentschin. * Bonfinius, *Rer. Hungar. dec.* 4. *l.* 3. *Dict. Allemand.*

TRENTE TYRANS (Les) *Voyez* TYRANS.

TRE'PASSEZ, nom d'une Fête, ou plutôt d'un jour de priéres solemnelles pour les ames du Purgatoire. Amalarius Fortunatus, dans son Ouvrage des Offices ecclésiastiques du tems de Louïs *le Débonnaire*, au commencement du IX siécle, a laissé un Office entier des Morts, d'où quelques uns ont voulu

lu conclurre que la mémoire annuelle des défunts étoit établie dès ce tems-là; mais cette preuve paroît foible. Il y a plus d'apparence que cet Office ne se disoit encore alors, que pour chaque particulier qui quittoit cette vie. C'est saint Odilon, Abbé de Clugny, qui est le premier auteur de cette institution, laquelle a passé de son Ordre dans toute l'Eglise. Ce saint Abbé au commencement du XI siécle, ordonna à tous les Religieux des monastéres qui dépendoient de son Abbaïe, de faire tous les ans une commémoration solemnelle de tous les Fidéles défunts, le deuxiéme novembre, qui est le lendemain de la Fête de tous les Saints. Les souverains Pontifes approuvérent cette dévotion, & voulurent l'étendre dans toute l'Eglise: c'est de là qu'est venue la solemnité lugubre, que l'on appelle la Fête des Trépassez. * Bollandus, *Vie de saint Odilon.*

TRE'PASSEZ, en Latin, *Sinus Mortuorum*, golfe de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle France & dans la Terre-Neuve, où il y a encore la Baye de Sainte-Claire, la Baye de Sainte-Marie, la Baye de Saint-George, la Baye de la Conception, la Baye d'Orge, &c.

TRE'PIE', en Latin, *Cortina*, certaine petite table à trois piez, couverte de la peau du serpent Python, sur laquelle la Pythonisse ou la Prêtresse du temple d'Apollon de Delphes s'asseyoit pour rendre les Oracles du Dieu. Virgile prend ce mot pour les Oracles mêmes, *Enéide, l. 6. v.* 347.

Nec te Phœbi Cortina fefellit.

c'est à dire, *l'Oracle d'Apollon ne vous a point trompé.* * *Ant. Gréques & Romaines.*

TRE'PORT, village avec une Abbaïe & un port. Il est dans la Normandie, aux confins de la Picardie, sur la Brêle, au dessous de la petite ville d'Eu. C'est l'*Ulterior Portus*, dont parle César, *Comment. l.* 4. Les François lui ont donné le nom de *Trêport* comme pour dire *l'autre port*, c'est à dire, le second port après celui des Morins ou de Boulogne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TREPSEN, bourg du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Misnie, est à l'est de Leipsic, tirant vers le sud, & en est éloigné de quatre lieues. * Frédéric de Wit, *Carte du Cercle de la Haute Saxe.*

TREPTOW, *Alt Treptow*, c'est à dire, *la Vieille Treptow.* C'est une petite ville fort déchue. Elle est défendue par une citadelle, & située dans le Duché de Stettin en Poméranie, sur la riviére de Tollensch, à quinze lieues de Stralsundt du côté du sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

TREPTOW, *Neu Treptow*, c'est à dire, *la Nouvelle Treptow*, petite ville de la Poméranie Ducale. Elle est dans le Duché propre de Poméranie, sur la Réga, près de son embouchure dans la Mer Baltique, & à trois lieues au dessous de la ville de Greiffenberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRESEN, bourg avec un port. Il est dans la Sudermanie en Suéde, sur la Mer Baltique, à dix lieues de Stockholm, vers l'occident méridional. Maty, *Dict. Géogr.*

* TRE'SILIAN (Robert) fut Juge en Angleterre sous le régne de Richard II. C'étoit un homme fort cruel. Il eut la commission d'aller dans les provinces qui s'étoient revoltées, pour faire le procès aux coupables. Comme le nombre en étoit fort grand, il eut occasion de donner carriére à son humeur cruelle & barbare envers les malheureux ausquels il ne fit aucune grace. On ne sauroit mieux comparer les cruautez qu'il exerça pendant la durée de cette commission qu'à celles qu'on a vu pratiquer en ces derniers tems, par un Juge du même caractére sous le régne de Jacques II. Sa faveur ne dura pas toûjours. En 1389, on porta au Parlement des accusations de haute trahison, entre autres contre Trésilian qui fut pendu à Tyburn. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 3. *l.* 10. *p.* 285. & 304.

* TRESMES, *prononcez* TRE'MES, village de France en Champagne avec titre de Duché-Pairie. Il est au nord-nord-est de la ville de Meaux, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

TRE'SORIERS de France. *Voyez* THRE'SORIERS.

TRE'THYMIROW, TECHTIMIROW, petite ville forte de la Basse Volhynie en Pologne. Elle est sur le Borysthéne ou Nieper, environ à dix-huit lieues au dessous de Kiovie. Le Roi Etienne Bathory donna cette ville aux Cosaques, pour être leur place d'armes, & le siége de leur conseil de guerre, & de leur Général. Les Polonois la leur ôtérent ensuite; mais après plusieurs guerres, les Cosaques s'en sont rendus maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

TREUCHTLINGEN. *Voyez* TRICHLING.

TRE'VE & PAIX, nom que l'on donna à un Décret qui fut fait contre une injuste violence, que l'on commettoit publiquement vers l'an 1020. Il y avoit alors si peu de respect pour les Loix, & tant de foiblesse dans les Magistrats, que chaque particulier prétendoit qu'il lui étoit permis de se faire justice à soi même par la voye des armes, sans épargner ni le fer ni le feu contre les maisons & les terres, & contre les personnes mêmes de ses ennemis. Pour apporter quelque reméde à un si grand desordre, qu'on ne put abolir entiérement, les Evêques & les Barons, en France, puis dans les autres Royaumes, firent un Décret, par lequel on mettoit absolument à couvert de cette violence les Eglises, les Clercs ou Ecclésiastiques, les monastéres & les Religieux, les femmes, les Marchands, les Laboureurs & les moulins: ce qui fut compris sous le nom de la *Paix.* A l'égard des autres, il étoit défendu d'agir par des voyes de fait, depuis le Mercredi au soir jusqu'au Lundi matin, pour le respect particulier qu'on doit à ces jours que Jesus-Christ a consacrez par les derniers mystéres de sa vie: ce qu'on appella *Tréve.* On déclara excommuniez les violateurs de l'un & de l'autre de ces Décrets; & on arrêta qu'ensuite ils seroient bannis ou punis de mort, selon la qualité de la violence qu'ils auroient faite. Cela fut depuis confirmé par quatre Conciles, qui ajoûtérent encore quelque chose en faveur de *la Paix* & de la *Tréve*, & l'on en voit un titre dans les Décrétales. Le Concile de Clermont-en-Auvergne, tenu l'an 1095, prolongea *la Tréve*, en ajoûtant aux quatre jours de la semaine destinez pour la garder, tout le tems de l'Avent, jusqu'à l'octave des Rois; celui qui est compris entre la Septuagésime & l'octave de Pâques; & celui qui court depuis les Rogations jusqu'à l'octave de la Pentecôte. Ainsi, pourvu que l'on observât *la Tréve* aux jours que l'on avoit marquez, cette guerre des particuliers étoit tolérée, & passoit même pour permise & légitime, quand on l'avoit déclarée à son ennemi par un défi réglé selon les formes: ce qui dura environ deux cens ans en France, jusqu'à ce que saint Louïs commença d'abolir ces guerres des particuliers, que le Roi Philippe IV, dit *le Bel*, fit enfin cesser par son Edit de Toulouse l'an 1303. * Maimbourg, *Hist. des Croisades.*

TRE'VES, sur la Moselle, ville d'Allemagne, avec Archevêché & Electorat de l'Empire, est l'*Augusta Trevirorum* des Anciens, qui en font souvent mention, & sur tout César, Pomponius Méla, Ammien Marcellin, Salvien, Ausone, Fortunat, &c. Elle a été ruïnée quatre ou cinq fois par les Huns, les Vandales, les Goths & les François, & s'est toûjours relevée avec éclat. Aussi les Empereurs, qui s'arrêtoient dans les Gaules, y faisoient leur séjour ordinaire. L'Etat de Tréves est enfermé entre le Palatinat du Rhin, la Lorraine, le Luxembourg, le païs de Juliers & la Wétéravie. Il comprend les Comtez de Wirtemberg, de Manderscheit, &c. Outre Tréves & Coblents, il contient Boppart, Sarbourg, &c. On compte à Tréves quatre collégiales, cinq paroisses, deux Abbaïes de Saint-Martin & de Saint-Maximin, & plusieurs autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe. L'Archevêque de Tréves est en cette qualité Prince de l'Empire, & Seigneur temporel de ses Etats. Il étoit autrefois Métropolitain des Evêchez de Mayence, de Cologne, de Liége, d'Utrecht, de Strasbourg, de Worms, & de Spire, qui ont été détachez de son Archevêché; & il ne lui reste plus que trois suffragans, savoir, les Evêques de Metz, de Toul & de Verdun, tous trois Sujets du Roi de France. La plus considérable place qu'ait l'Electeur de Tréves dans l'étendue de son Archevêché, est la ville de Coblents, & le château d'Ehrenbreitstein, que le vulgaire nomme *Hermanstein.* Ce château est situé sur une roche au bord du Rhin, vis à vis de Coblents, vers l'endroit où la Moselle entre dans le Rhin: ce qui le rend presque imprenable de ce côté-là. La ville de Coblents, qui a communication à cette forteresse par un pont de bateaux sur le Rhin, est entourée de six bons bastions, & a encore un tres-beau pont de pierre sur la Moselle. Le chapitre de Tréves a droit d'élire l'Archevêque, & n'admet point de Princes, ni même facilement de Comtes dans ses Prebendes ou Canonicats, non plus que celui de Mayence dans les siennes. Les Gentilshommes qui les possédent, les réservent pour ceux de leur rang, comme l'unique moyen qu'ils ont de parvenir à la dignité d'Electeur, & de Prince de l'Empire. Ces Chanoines avant que de pouvoir être reçus, sont obligez de faire preuve de seize quartiers de Noblesse, tant du côté paternel, que du côté maternel, comme les Chevaliers de Malte. L'Electeur de Tréves est Grand-Chancelier de l'Empire dans les Gaules & au Royaume d'Arles; mais en cette qualité il n'a aucune fonction, parce que sa charge ne peut être exercée dans des païs, où l'on ne reconnoît plus l'Empire d'Allemagne. Ce qu'il a de réel, c'est qu'il précéde l'Electeur de Cologne, & qu'il posséde plusieurs autres avantages. Il a droit d'opiner le premier aux élections. Dans les Diétes & dans les Assemblées Electorales, il a sa séance particuliére vis à vis de l'Empereur, entre les deux bancs des autres Electeurs, qui sont à droite & à gauche. Les Etats de cet Archevêque sont entrecoupez par les places & les châteaux que le Roi Tres-Chrétien posséde dans l'étendue de sa Principauté, & le long de la Moselle: ce qui engage sa Majesté à le secourir lorsqu'il est attaqué, & à le maintenir comme le Métropolitain des Evêchez de Metz, de Toul & de Verdun, dont elle posséde la Souveraineté par la cession de l'Empire, à la réserve des droits ecclésiastiques qui appartiennent à l'Archevéque de Tréves. * Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 2. César, *l.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 15. Ausone. Fortunat. Grégoire de Tours, &c. citez par Guillaume Kyriander, *de Aug. Trevir. orig.* Christophle Brower & Pierre Cratéopolius, *de Episc. Trevir.* Heiss, *Hist. de l'Empire, tome* 5. *l.* 6. *p.* 241 & *suiv.* édit. d'Amsterdam, 1733.

CONCILES DE TRE'VES.

Les Prélats qui se trouvérent à Tréves pour l'affaire des Priscillianistes, y célébrérent un Concile l'an 386, par ordre du Tyran Maxime. Le Prêtre Ithacius avoit poursuivi fortement la condamnation de ces Hérétiques, & en étoit venu à bout; mais les Evêques jugeant qu'en cela il avoit violé les Canons, & souillé l'honneur de l'Eglise qui abhorre le sang, l'excommuniérent avec ceux de sa faction. Il eut aussi-tôt recours à Maxime, qui fit tenir ce Concile; & il y fut absous par les Prelats de son parti: c'est ce que nous apprenons de Sulpice Sévére. L'an 948, on célébra à Tréves un Concile, où l'on excommunia Hugues, & quelques autres rebelles à Louïs d'*Outremer*, Roi de France. Le Pape Eugéne III se trouva à un autre Concile de Tréves, tenu l'an 1148. On y parla des Ecrits & des révélations de sainte Hildegarde. Othon de Ziegenhayn, Archevêque de cette ville, tint un Concile l'an 1423, & Jean d'Isembourg en célébra un Provincial l'an 1549.

LISTE

LISTE DES EVEQUES & ARCHEVEQUES de Tréves.

1. Saint-Euchaire.
2. Vale'rien.
3. Maternus.
4. S. Auspicius.
5. S. Celsus.
6. S. Fe'lix I.
7. S. Mansue'tus, vers l'an 160 de Jesus-Christ.
8. Cle'ment, vers l'an 175.
9. Moïse.
10. S. Martin I.
11. Anastase.
12. Andre'.
13. S. Rustique I.
14. Actor ou Auctor I.
15. Fabrice.
16. Cassin.
17. Marc I.
18. S. Naritus ou Avitus, fils du dernier Roi des Tongres.
19. S. Marcellin ou Marcel.
20. Me'trapole.
21. S. Se've'rin I, fous l'Empereur Gordien.
22. S. Florentin.
23. S. Martin II.
24. S. Maximin, fous l'Empereur Probus.
25. S. Valentin, mort en 316.
26. Maurice I.
27. S. Agrice ou Agrippin, premier Archevêque de Tréves, mort en 346.
28. Maximilien, vers l'an 349.
29. S. Paulin, mort en 363.
30. Bonose.
31. S. Broilon ou Bricton, mort en 380.
32. S. Fe'lix II, mort en 393.
33. Maurice II.
34. S. Le'once.
35. S. Auctor II.
36. S. Se've're, mort en 420.
37. S. Cyrille.
38. Himme'rius.
39. E'me'rus.
40. Marc, II.
41. Volusien.
42. Me'le'ce.
43. S. Modeste, mort en 486
44. S. Maximien.
45. S. Fibicius.
46. S. Aproncule, mort en 515.
47. Rustique II.
48. Aproncule II. Quelques uns ne mettent point celui-ci dans le nombre des Archevêques.
49. S. Nice'rius.
50. Magne'rius, vers l'an 585.
51. S. Gangeric.
52. Sabaudus.
53. S. Se've'rin II.
54. S. Modoalde, de la famille des Ducs d'Aquitaine.
55. S. Cladulphe, du fang royal, mort en 700.
56. S. Nume'rien, mort en 715.
57. S. Basin, de la famille des Ducs d'Auftrafie.
58. S. Luwin, né Duc de la Gaule Belgique, mort en 721.
59. S. Hidulphe, mort en 734.
60. Vermad ou Ve'omad.
61. Richbold.
62. Wazon.
63. Hamularius Fortunatus, Cardinal, vers l'an 822.
64. He'thon, Abbé d'Echternach.
65. Thiergaud ou Thietbaud.
66. Bertholde, mort en 883.
67. Rathbod.
68. Roger ou Rutger.
69. Robert ou Rupert, né Duc de Saxe, mort en 956.
70. Henri.
71. The'odore, Thierry, Dirk ou Diderick.
72. S. Ekbert, fils de Thierry, Comte de Hollande, mort en 989.
73. Ludolphe, né Duc de Saxe, tenu pour premier Electeur de Tréves, mort en 998.
74. Adalbe'ron, Comte de Luxembourg & frére de Sainte-Cunegonde, époufe de l'Empereur Henri III.
75. Mingard ou Me'gingaud, vers l'an 1008.
76. S. Poppon, fils de Léopold, Markgrave d'Autriche, mort en 1037.
77. E'berhard ou E'verard, fils d'Ezelon, Comte Palatin du Rhin, mort en 1067.
78. Conrad ou Cunon, affaffiné en 1069.
79. Udon, Comte de Nellenbourg, mort en 1077.
80. Adon, mort en 1049. Quelques uns croyent que c'eft le même que le précédent.
81. Engelbrecht de Baviére, mort en 1101.
82. Brunon, mort en 1122.
83. Godefroy, qui fe démit, mort en 1130.
84. Me'ginther, mort en 1130.
85. Adelbert, élu en 1132.
86. Hilin, mort en 1154.
87. Arald ou Arnold, mort en 1188.
88. Jean I, mort en 1213.
89. The'odoric, Comte de Wiedt, mort en 1242.
90. Arnold, Comte d'Ifembourg, mort en 1259.
91. Henri de Venflingen, mort en 1286.
92. Boëmond de Wansberg ou Vosberg, mort en 1299.
93. Diether, Comte de Naffau, & frére de l'Empereur Adolphe de Naffau, mort en 1307.
94. Baudouin, Comte de Luxembourg, frére de l'Empereur Henri VII, mort en 1354.
95. Boëmond, Comte de Sarbrugge, mort en 1368.
96. Conrad, Comte de Falkenftein & de Muntzberg, mort en 1388.
97. Werner, Comte de Koningftein, mort en 1418.
98. Othon, Comte de Ziegenhayn, mort en 1430.
99. Raban de Helmftadt, qui fe démit, mort en 1439.
100. Jaques I, Baron de Sirck ou Sirek.
101. Jean II, Markgrave de Baden, mort en 1503.
102. Jacques II, Markgrave de Baden, mort en 1511.
103. Richard Greiffenklau de Wolfrat, mort en 1531.
104. Jean III, de Metzenhaufen, mort en 1540.
105. Jean-Louïs de Hagen, mort en 1547.
106. Jean IV, Comte d'Ifembourg, mort en 1556.
107. Jean V, Vander Ley, mort en 1567.
108. Jacques III, d'Els, mort en 1581.
109. Jean VI, de Schonberg, mort en 1599.
110. Lothaire de Metternich, mort en 1623.
111. Philippe-Christophle de Sotern, auffi Evêque de Spire, mort en 1652.
112. Charles-Gaspard Vander Ley, mort le premier de juin 1676.
113. Jean-Hugues, Baron d'Orsbek, élu le 13 juillet 1676, après avoir le 17 juillet de l'année précédente été fait Evêque de Spire.
114. Charles-Joseph-Ignace, Duc de Lorraine, élu en 1710, mort en 1715.
115. François-Louïs, Comte Palatin, élu Evêque de Breflau le 30 janvier 1688, Evêque de Worms, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & Prevôt d'Elwangen en 1694, Coadjuteur de l'Archevêque de Mayence en 1710, & Electeur & Archevêque de Tréves, le 20 février 1716, mort en 1729.
116. François-George, Comte de Schonborn, élu Electeur & Archevêque de Tréves en 1729.

* *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kyriander, *Annal. Trevir.* Brower, *Antiq. Trevir.* Petri Merfæi Crateopolii, *Catal. Epifc. Trevir.* Thulemarii *Octoviratus.* Imhoff, *N. P. Europ.* Hérolt, *partie* 1.

TRE'VI: c'étoit autrefois une ville épifcopale; maintenant ce n'eft qu'un bourg de l'Etat de l'Eglife, fitué dans le Duché de Spoléte, & à trois lieues de la ville de Spoléte, vers le Couchant feptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRE'VICO ou VICO DELLA BARONIA, en Latin *Trivicus*, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, avec Evêché fuffragant de Bénévent. * Horace en fait mention, *Sat. l.* 1. *Sat.* 5. *v.* 79.

TRE'VIGNO, petite ville d'Efpagne dans la Bifcaye. Elle eft dans la contrée d'Alava, à quatre lieues de Miranda de Ebro, fur la riviére d'Ayuda. Elle a titre de Comté. Quelques Géographes la prennent pour la ville appellée anciennement, *Beleia*, *Veleia*, *Velia*, laquelle d'autres placent à *Veleia*, village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TRE'VILLE (Henri-Jofeph de Peyre, Comte de) Ce Comté s'écrit *Troisville*, mais il fe prononce *Tréville*. Le Comte de Tréville, qui avoit été Cornette de la premiére Compagnie des Moufquetaires, puis Gouverneur de Foix, étoit dans la confidence & des amis d'Henriette d'Angleterre, premiére femme de Monfieur, frére unique du Roi Louïs XIV. Il fe trouva à S. Cloud à la mort de cette Princeffe, arrivée dans le même lieu le 30 juin 1670, & il en fut fi touché qu'il quita le monde prefque auffi-tot. Il vécut en effet depuis ce tems-là dans une grande retraite, uniquement occupé de l'étude & des exercices de la piété chrétienne. Il mourut à Paris le 13 d'août 1708, âgé de 67 ans. Son corps repofe à S. Nicolas du Chardonnet, & fon cœur à S. André des Arcs, dans la cave de fa famille. Il avoit eu de grandes liaifons avec Port royal-des Champs, & avec M. Boileau Defpreaux, qui en parle avec éloge dans fa quatriéme Lettre à M. Perrault de l'Académie Françoife. M. de Tréville avoit été admis aux Conférences que Mrs. Arnauld, Nicole, de Lalanne, de Sainte-Marthe, de Saci, &c. tinrent en 1666, chez Madame la Ducheffe de Longueville, pour revoir la Traduction du Nouveau Teftament, commencée par M. Antoine Le Maître, célébre Avocat, & finie par M. de Saci fon frére, & par Mrs Arnauld & Nicole. M. de Tréville donna beaucoup de corrections pour rendre cet Ouvrage plus parfait, foit pour le choix des mots, foit pour le tour des phrafes, ou pour la force & la jufteffe de la Traduction. Il revit auffi avec M. Nicole la Vie de Théodofe *le Grand*, écrite par M. Fléchier. Comme il avoit quelque peine à fe mêler d'Ecrits ecclésiaftiques, n'étant que laïc, M. Pavillon, Evêque d'Aleth qu'il avoit confulté, lui dit qu'il ne devoit point faire de difficulté de dire fon avis, lorsqu'on le lui demanderoit fur les affaires de la vérité, & de fournir les penfées qui lui viendroient; qu'il ne fortiroit nullement de fon état en fourniffant des paffages, & en faifant même quelque Ecrit paffager qui ne le commît point. M. de Tréville étoit en grande rélation avec M. de Rancé, Abbé & Réformateur de la Trappe, qui l'appelle dans une de fes Lettres à M. de Guife, un ami d'une vertu finguliére, plein de vertu & de probité, qui s'attiroit toujours l'efti-

l'estime & l'amitié de ceux qui le connoissoient. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TRE'VIRIENS, peuples de l'ancienne Gaule, qui ont habité l'Archevêché de Tréves, avec une partie du Palatinat & du Luxembourg. Auguste les fit comprendre dans la Belgique prémiére, lorsqu'il divisa la Gaule Belgique en quatre Provinces Consulaires. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRE'VISA (Jean) Prêtre Anglois, & Vicaire de Barkclay, à la sollicitation du Seigneur de Barkclay, qui le considéroit & l'aimoit extrémement, traduisit la Bible en Anglois. On a encore de lui en la même Langue une traduction du *Polychronicon* de Raoul de Chester; *Polychronici continuationes; de Memorabilibus temporum; Gesta Regis Arthuri*; la Description de la Bretagne & celle de l'Irlande. Il vivoit vers l'an 1399, sous le régne du Roi Richard II. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

TRE'VISAN, ou MARCHE TRE'VISANE, province de l'Etat de Venise en Italie. Elle a pris ce nom de la ville de Trévise, qui en est la capitale. Quelques-uns la comprennent dans la Lombardie. Les Auteurs Latins nomment cette Marche *Marchia Tarvisina* & *Taurisiana*, & les Italiens l'appellent communément *Marca Trivigiana.* Charlemagne lui donna le nom de *Dalmace sur mer*, & elle embrassa la plus grande partie de ce qui fut nommé par les Anciens *Venetia*, ou *Veneta Regio*, après que les Vénétes ou Vénitiens, peuples de Paphlagonie, appellez autrement *Hénétes*, en eurent chassé les *Euganées*, c'est à dire, les *noblement nez*, qui la possédoient. Pline prend ce païs pour la dixiéme région de l'Italie, & lui fait comprendre l'Istrie & le Frioul, avec les villes de Padoue, de Vicenze, de Vérone, de Trente, de Belluno, & d'Azolo. Ce même païs, selon l'opinion de Ptolomée, renfermoit Bresse, Bergame, Crémone, Mantoue, Vérone & Trente, lieux des Cénomans, étant sous Venise, avec Vicence, Belluno, Padoue, Oderzo, Areste ou Este, & Adrie, citez méditerrannées du même Etat de Venise. Ainsi selon ce dernier Auteur, ses anciennes limites s'avançoient du Couchant jusqu'à l'Adda, & proche du Lac de Côme, & selon Pline, jusqu'au Lac de Garde. Ceux de nôtre tems ont fait embrasser à cette Marche, le Trentin, le Trévisan, le Feltrin, le Bellunois, le Padouan, le Vicentin, & le Véronois, sans distinguer ces païs. Les Vénitiens en faisant le dénombrement de leurs Etats, prennent seulement pour la Marche de Trévise, le Padouan, le Trévisan, le Feltrin, le Bellunois & le Cadorin, comprenant le Vicentin & le Véronois sous le nom de leur Etat de Lombardie; de même que le Crémasc, le Bergamasc, & le Bressan. Si on considére toute la Marche, comme elle est prise par plusieurs Modernes, elle a au Levant pour ses confins la riviére de Livenza, le Frioul & une partie du Golfe de Venise, au Nord les Alpes, qui séparent l'Italie de l'Allemagne; au Couchant le Lac de Garde, le Mincio & la Sarca, & au Midi l'emboûchure de l'Adige, & les étangs de Mélare & de Bergantin ou le Poméne selon quelques-uns. Si on suit la distinction que les Vénitiens font de leurs Etats, en séparant de cette grande masse confuse le Trévisan, & les petits territoires de Feltri & de Belluno, ce païs a pour voisins du côté du Nord les Alpes, l'Evêché de Brixen & le Comté de Tirol; du Couchant le Trentin & le Vicentin, dont la Brente le sépare; du Midi le Padouan, & du Levant la riviére de Livenza & le Frioul. La longueur du Trévisan du Nord au Midi est de cinquante milles, & sa largeur de l'Ouest à l'Est de quarante, sans y comprendre le Feltrin, le Bellunois & le Cadorin. Outre sa ville capitale de Trévise, il contient les villes épiscopales de Feltre ou Feltri & de Belluno, ses autres principales places sont, *Oderzo*, *La Motta*, *Porto-Buffale*, la ville de *Mestre*, celle de *Conegliano*, & autour de ce lieu-là, ceux de *Collalto*, de *Narvosa*, & de *San-Salvador.* Sur les montagnes du côté du Nord *Azolo*, *Castel-Nuovo*, *Mel*, *Sarravallé* ou *Serravallé*, *Cordignan*, *Sacile*, *Lordonon* & *Cadore.* Le païs jouït d'un air agréable & sain, & est arrosé de plusienrs riviéres & sources d'eau vive. Il produit des grains de toutes sortes, quantité de bons vins, & des fruits en assez grande abondance. Il y a des bois qui sont de grande importance pour l'Arsenal de Venise, de même que ses métaux. On y nourrit des veaux fort gras, & on trouve dans ses riviéres plus de lamproyes, d'anguilles & d'écrevisses, qu'en aucune autre partie des Etats des Vénitiens. Ses Habitans tirent force argent de leur bêtail, d'une grande quantité de soye qui s'y fait, de leurs draps de laine, de leurs armes & de leurs couteaux, aiguilles, clous, instrumens de fer, & bonnets pour les Mariniers. * Mangin, *Géogr.* Léandre Alberti, *Italia.* Volaterran, *Géogr. l.* 4. Strabon. Ptolomée. Pline. Botero, *della Rep. Ven. l.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRE'VISANUS ou de TRE'VISO (Bernardin) Médecin, natif de Padoue, & fils de Marc, aussi Médecin, fit tant de progrès dans les Lettres, que dès l'âge de dix-huit ans il enseigna la Philosophie à Salerne, dans le Royaume de Naples. Depuis, il enseigna encore dans l'Université de Padoue, où il fut professeur en Médecine, & mourut l'an 1313, âgé de 76 ans. * Thomasini, *in Elog. Illust. Vir.*

TRE'VISE ou TRE'VIGI, en Latin *Tarvisium*, ville d'Italie dans le Domaine de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée, est capitale de la Marche Trévisane, à laquelle elle a donné son nom. Lorsque l'Italie se trouva comme abandonnée aux factions des Guelphes & des Gibelins, après la décadence de l'Empire d'Occident, les principales villes s'étant changées en Républiques, les Habitans de Trévise en vinrent plusieurs fois aux mains avec les Padouans & les Altinates pour les limites de leur territoire, & bâtirent les hautes tours qu'on y voit encore, afin de pouvoir découvrir de loin leurs ennemis, s'ils venoient les attaquer. De là vient qu'elle fut long-tems appellée la *ville des Tours.* Aussi porte-t'elle pour armes trois tours noires en champ d'argent. Les Lombards l'ayant conquise après les Huns, l'avoient faite la capitale de la Marche Trévisane. La famille de La Scala y domina fort long-tems & ensuite les Cararési. Enfin, l'an 1388, elle tomba sous la domination des Vénitiens qui en sont Seigneurs depuis ce tems-là. L'Empereur Maximilien I l'assiégea l'an 1509. E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie.* Th. Corneille, Maty, *Dict. Géogr.*

TREVOUX sur la Saône, *Trivortium*, ville capitale de la Souveraineté de Dombes, avec Parlement, Chambre des Requêtes, & église collégiale. Le nom de cette ville vient de ce que dans le lieu où elle est bâtie, l'un des grands chemins qu'Agrippa, gendre d'Auguste, fit faire dans les Gaules pour conduire les armées, se divisoit en trois d'où vient le nom *tres viæ*, *trivium*: c'est ce qu'en a pensé le Pére Ménêtrier Jésuite, dans un Ecrit inséré dans les *Mémoires de Trevoux*, au mois d'août 1703. Cette ville est dans un beau point de vue, à trois grandes lieues de la ville de Lyon, à l'orient & sur la rive gauche de la Saône, sur le penchant d'une colline, qui s'abaisse jusqu'au bord de cette riviére. Au dessus de la colline est une grande plaine, où se donna une sanglante bataille entre Sévére & Albin, l'an 198, suivant l'opinion de plusieurs Historiens. Louïs-Auguste de Bourbon, Prince souverain de Dombes, transféra dans cette ville son Parlement l'an 1696, y établit la Chambre des Requêtes, & fit bâtir un palais pour le Siége de la Justice. Il y a fait aussi établir une belle Imprimerie, & a fait tracer sur le terrain, le plan d'un grand Collége. Il y a aussi dans la ville une Chambre du Thrésor, pour la garde des papiers; un Hôtel pour la Monnoye, qui s'y est fabriquée, même pendant le régne des Sires de Villars; & un palais pour le Gouverneur. L'an 1525, sous le régne de Louïse de Savoye, mére de François I, Roi de France, le Pape Clément VII y érigea un Chapitre qui est composé d'un Doyen, Conseiller honoraire au Parlement, d'un Chantre, d'un Sacristain, & de dix Chanoines, tous Concurez de la ville. Le Doyenné est à la nomination des Princes. M. de Malézieu, Chancelier de la Souveraineté, a fait des fondations considérables en ce Chapitre. Il y a dans Trevoux un Hopital, bâti & fondé par feue Anne-Marie-Louïse d'Orléans, Princesse de Dombes; un couvent de Péres du Tiers Ordre de saint François; un de Carmélites; & un d'Ursulines. Il y a apparence que cette ville est fort ancienne, puisque dans la décadence du Royaume de Bourgogne, arrivée l'an 1032, par la mort de Rodolphe III, surnommé *le Fainéant*, elle appartenoit déja en tout droit de souveraineté aux Sires de Villars, aussi-bien que toutes les terres de Dombes, qui s'étendoient depuis la Saône jusqu'à la riviére d'Ain, du côté de Lyon. Toutes ces terres demeurérent aux Sires de Villars depuis Adelard I, jusqu'à Etienne II, qui n'ayant qu'une fille nommée *Agnès*, la donna l'an 1200 en mariage à Etienne I, Seigneur de Thoire. Pendant le régne des Sires de Thoire, jusqu'à Humbert VII, cette ville eut divers Seigneurs, parce qu'elle fut donnée aux cadets de cette Maison; mais l'an 1402, ce même Humbert VII la vendit à Louïs Duc de Bourbon, avec toute sa Châtellenie & plusieurs autres terres, que ce Duc joignit à celles qu'il avoit eues d'Edouard II, dernier Seigneur de Beaujeu, dont il forma la souveraineté de Dombes telle qu'elle est aujourd'hui. Cette vente fit de la jalousie à Amédée, Duc de Savoye, & à ses successeurs; ce qui fut cause que l'an 1431, Trevoux fut pris par François de la Palu, Comte de Varambon, Chef de l'armée du Duc de Savoye, qui emmena plusieurs prisonniers, & leur fit payer de grosses rançons, qu'il fallut restituer dans la suite. Voici la succession des Princes qui l'ont possédée.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Princes Souverains de Dombes, depuis la décadence du Royaume de Bourgogne.

SIRES DE BAUGE', *dans la partie septentrionale de Dombes.*

Renaud I, l'an	1047.
Gaulferan,	1072.
Ulric I,	1110.
Renaud II,	1125.
Renaud III,	1153.
Gui de Mirebel, dont la fille *Marguerite* épousa Humbert V, Seigneur de Beaujeu l'an	1218.

PREMIE'RE RACE DES SOUVERAINS DE DOMBES, Seigneurs de Beaujeu.

Humbert IV, l'an	1176.
Guichard III,	1202.
Humbert V,	1216.
Guichard IV,	1251.

SECONDE RACE.

Isabelle, fille d'Humbert V, épousa Renaud, Comte de Forès: elle fut Dame de Dombes l'an	1265.
Louïs de Forès,	1270.
Guichard V,	1295.
Edouard I,	1331.
Antoine,	1358.
Edouard II,	1375.

Ce dernier fit donation à Louïs, Duc de Bourbon.

Sires de Villars, Souverains de Dombes, dans la partie méridionale.

Adelard I, l'an	1047.
Adelard II,	1100.
Ulrich,	1130.
Etienne II,	1145.
Agnès, qui épousa Etienne I, Sire de Thoire l'an	1216.

Seconde Race. Sires de Thoire & de Villars.

Etienne I, l'an	1216.
Etienne II,	1238.
Humbert III,	1248.
Humbert IV,	1279.
Humbert V,	1301.
Humbert VI,	1331.
Humbert VII,	1400.

Ce dernier vendit Trevoux au Duc de Bourbon.

Premiére Branche des Bourbons, Souverains de Dombes.

Louïs II,	1400.
Jean I,	1410.
Charles I,	1434.
Philippe, du vivant de son pére Charles,	
Jean II, frére de Philippe,	1459.
Pierre,	1474.
Susanne,	1503.

Cette derniére épousa Charles, Connétable de France.

Interrégne par les Rois de France.

Louïse de Savoye, l'an	1524.
François I,	1531.
Henri II,	1547.
François II,	1559.

Seconde Branche.

Louïs, Duc de Montpensier, l'an	1560.
François,	1582.
Henri,	1592.
Marie épouse de Gaston de France, Duc d'Orléans,	1608.

Troisiéme Branche.

Gaston, Duc d'Orléans,	
Anne-Marie-Louïse,	1627.

Quatriéme Branche.

Louïs-Auguste, I. de ce nom.	1693.

L'on voit par cette Table Chronologique, que les Seigneurs de Baugé ont été Souverains de Dombes. Cette Souveraineté passa depuis dans la Maison de Beaujeu. Ainsi il ne sera pas hors de propos de rapporter ce qu'on a découvert de cette ancienne Maison. Quelques Historiens font les Seigneurs de Beaujeu, originaires des Comtes de Forès; d'autres croyent qu'ils sont issus des anciens Comtes de Flandre, parce que leurs armes sont *d'or au lion de sable armé & lampassé de gueulles, brisé d'un lambel de même, à cinq piéces avec le cri de Flandre*; ce qui donne lieu de croire que le premier Seigneur de Beaujeu étoit un cadet de la Maison de Flandre, qui du tems des révolutions de France sous Charles *le Simple*, s'empara du château de Beaujeu, & s'étendit peu à peu, en se faisant reconnoître par les Gentilshommes, sous ombre de les protéger. Le premier dont on trouve le nom fut Omphroide, qui vivoit sous Hugues *Capet* vers l'an 989. Il eut deux fils, 1. Bérald qui suit; & 2. *Josmard*, mort sans enfans.

Bérald qui succéda à son pére, épousa *Vandelmode*, que quelques uns croyent être de la Maison de Savoye, & dont il eut plusieurs enfans, entre autres Humbert I, son successeur dans la Seigneurie de Beaujeu. Humbert I, épousa *Helmeest*, & non pas *Auxilie* de Savoye, comme l'ont écrit quelques Historiens. *Voyez* sa postérité à l'article de BEAUJEU.

* TREUTLER (Jérôme) célébre Jurisconsulte, natif de Schweidnitz en Silésie, fut en 1599 reçu Docteur à Marpurg, où peu de tems après il fut fait Professeur en Logique. Deux ans après, il se transporta dans la Haute Lusace, où il devint premier Syndic à Bautzen, puis Conseiller Impérial, & Grand Fiscal de Lusace. Il fut anobli par l'Empereur, & mourut en 1607 dans la 40 année de son âge. On a de lui, *Disputationes Selectæ ad Jus Civile Justinianeum*; *Annotationes in Jurisprudentiam Romanam*; *Processus Judicialis*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freheri *Theatrum.*

* TREUVE (Simon-Michel) de Noyers en Bourgogne, né avec de grandes dispositions pour l'étude, choisit par inclination & par religion celle de l'Ecriture-Sainte & de la Tradition. Ayant à peine 16 ou 17 ans, il entra en 1668 dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. Il en sortit en 1673, se retira à Vitry-le-François, & y régenta les Humanitez. Quelque tems après, attiré par M. Le Roi dans son Abbaïe de Haute-Fontaine, il y composa à l'âge de 24 ans cet Ouvrage estimé qui a pour titre, *Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie.* Ensuite l'Evêque de Châlons l'obligea d'entrer dans le Sacerdoce. Après un séjour d'environ trois ans à Haute-Fontaine, il fut appellé à Epoisses auprès de M. le Comte de Guitaut. Peu de tems après on lui conféra un canonicat. D'Epoisses il vint à Paris, où il fut quelque tems Aumonier de Madame de Lesdiguiéres, mais il quita cet emploi le plus tôt qu'il lui fut possible pour vivre dans la retraite, & pour se consacrer entiérement à l'étude de l'Ecriture & des Péres; mais on le tira de cet état pour le faire Sous-Vicaire & ensuite Vicaire de la paroisse de S. André des Arcs. Lorsqu'il étoit Sous-Vicaire, il écrivit une longue lettre à M. Arnaud pour le consulter sur plusieurs Cas de conscience. M. Arnaud y répondit. Il composa ensuite & publia un Ouvrage intitulé, *Le Directeur Spirituel pour ceux qui n'en ont point.* M. Bossuet, Evêque de Meaux connoissant son mérite, l'appella chez lui, lui donna la Théologale & un canonicat de son église, & le choisit pour travailler au Bréviaire de Meaux. Il est mort le 22 de février 1730, âgé de 77 ans. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de lui un *Traité des Devoirs des Pasteurs par rapport à l'instruction qu'ils doivent à leurs peuples*; *Discours de piété*; *Priéres tirées de l'Ecriture-Sainte & de l'Office de l'Eglise.* Il passe pour être Auteur de l'Histoire de M. Du Hamel, Docteur de Sorbonne & Curé de S. Merri. Il a mis en ordre les Cas de Conscience de Mrs de Lamet & Fromageau. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TREUWEN, TREUEN ou TREWEN, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans le Voigtland, est à l'est de la ville de Plawen, & en est éloignée d'environ trois lieues.

TREW (Abdias) Professeur en Mathématiques & en Physique à Altorff, naquit à Anspach en 1597. Il prit le degré de Maître-ès-Arts à Wittenberg en 1621, & s'attacha ensuite à la Théologie. Après avoir été Diacre à Merckelbach, il fut promu au Rectorat du Collége d'Anspach. Ses gages ne lui ayant pas été payez pendant quelques années à cause de la guerre, & étant d'ailleurs chargé de famille, puisqu'il avoit 21 enfans, il abandonna ce poste & chercha à s'établir à Nuremberg, où il fut nommé Professeur en Mathématiques en 1636, & en Physique en 1650. Il mourut en 1669, ayant publié un bon nombre d'Ouvrages dont voici les titres, *Astronomiæ Pars Sphærica*; *Astrologia Medica*; *Physica Aristotelica*; *Arbiter Astronomicus*; *Dissertatio de Cometis & Via Lactea*; *Compendium Fortificatorium*; *Geodesia Universalis*; *Summa Geometriæ Practicæ*; *Manuale Geometriæ Practicæ*; *Examen Hypersophiæ Antibiblicæ*; & divers Traitez en Allemand. * L. Frid. Reinhardi *Progr. Dict. Allemand de Bâle.*

TREYEN, riviére. *Voyez* TREN-AW.

TREYSA, petite ville du Cercle du Haut Rhin, située dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, sur la riviére de Schwalm, à une lieue de la ville de Zigenhayn, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TREZEGNIES, une des plus anciennes & des plus considérables familles de Barons dans le Comté de Hainaut. Ils sont devenus Marquis en 1614. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

TREZENE. *Voyez* TROEZENE.

TREZINA, ancien bourg de la Messénie. Il est maintenant dans le Belvédére en Morée, au nord de la ville de Coron, & un peu au Couchant de celle de Calamata. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TREZZO, petite ville d'Italie dans le Milanois vers les confins du Bergamasc, est à l'est-nord-est de Milan, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

TRI.

* TRIA-CASTELLA, bourg d'Espagne dans la Galice, est au sud-est de Lugo, dont il est éloigné de six à sept lieues.

TRIANA, gros bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est sur le Guadalquivir, à demi-lieue au dessous de Séville. Quelques Géographes prennent Triana pour la ville appellée anciennement *Osset* ou *Julia Constantia*, que d'autres placent à *San-Juan d'Alfarache*, village situé près de Triana. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIANGOLO, isle de la Mer du Nord en Amérique. C'est une des Lucayes, située entre celles de Samana & de S. Salvador. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIANON, maison du Roi de France, située près du château de Versailles. Cette maison n'est pas fort grande; mais elle est fort bien bâtie, incrustée de marbre de diverses couleurs dehors & dedans, très-propre & très-jolie. * Maty, *Diction. Géogr.*

TRIBALLES, *Triballi*, anciens peuples de la Basse Mœsie, sont maintenant les *Bulgares*. Ternove, ville archiépiscopale, étoit autrefois la demeure de leur Prince. A présent Sophie est la capitale de ce païs, & le séjour du Bacha. Pline dit qu'il y avoit parmi les Triballes des peuples qui ensorceloient en regardant les gens, & tuoient ceux qu'ils regardoient fixement & longtems lorsqu'ils étoient en colére. * Nicéphore. Laconicus. Pline. Lazius.

TRIBART ou TERBART, bourg du Comté d'Argyle en Ecosse. Il est sur l'Isthme de la presqu'isle de Cantyr, à quatre lieues de Kilmore, vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIBBECHOVIUS (Adam) né à Lubeck le onziéme août 1641, après avoir fait ses premiéres études dans sa patrie, passa en 1659, à l'Académie de Rostock, & ensuite à celles de Magdebourg, de Wittenberg & de Leipsic. Il séjourna aussi pendant quelque tems à Helmstadt dans la maison de Calixte dont la bibliothéque lui fut fort utile. Il eut en même tems des vocations pour le Conrectorat à Lubeck & pour le Rectorat à Worms. Il les refusa toutes deux, & retourna à Rostock où il prit

prit le degré de Maître-ès-Arts. En 1662, il alla à Gieſſen, où il prêcha quelquefois & obtint de la Faculté de Philoſophie, la permiſſion d'enſeigner. En 1664, il fut appellé à Kiel à la charge de Profeſſeur extraordinaire de Morale, & dans la même année encore, il obtint la Chaire de Profeſſeur en Hiſtoire, vacante par la mort de Michel Watſon. En 1672, Erneſt, Duc de Saxe-Gotha, l'appella à la charge de ſon Conſeiller eccléſiaſtique; & en 1677, il y obtint la charge de Surintendant général des Egliſes. Il mourut le 17 août 1687. Voici la liſte de la plupart de ſes Ouvrages, *De Doctoribus Scholaſticis*; *De Philoſophia Morum inter Barbaros*; *Exercitationes ad Baronii Annales*; *De Chiliaſmo*; *De veritate creationis mundi*; *De Angelis*; *De Moſe Ægyptiorum Oſiride*; *De Naturaliſmo*. * Sagittarius, *Hiſt. Gothana*. Pipping, *Mem. Theol. Dict. Allemand.*

TRIBOCCIENS, en Latin *Tribocci*, peuple d'Allemagne, qui du tems de Jules Céſar occupoit l'Alſace & ſes environs, fut vaincu par Céſar. Le nom de ce peuple eſt d'origine Allemande, & vient ſelon quelques uns de trois *buchen*, mot qui ſignifie en Allemand *un Hêtre*. Il y a encore un village dans l'Alſace qui s'appelle les *Trois Hêtres*, en Allemand *Trey Buchen*. Ptolomée appelle ce peuple *Tribones*, ce qui a fait croire à quelques uns que ce nom déſignoit un peuple demeurant ſur les bords du Rhin, *Rheinwohner*. Irenicus croit que les Tribocciens ont leur nom de *Trébétas*, le Fondateur de la ville de Tréves & fils de Ninus, Roi d'Aſſyrie; parce que les Trévirans dominérent d'abord dans l'Alſace & la peuplérent. Mais Schilterus a démontré que tout ce qu'on dit de Trébétas n'eſt qu'une fable, inventée dans le XII ſiécle, par les Auteurs des *Geſta Trevirorum*. Quoique les Tribocciens ayent été vaincus par les Romains, ils conſervérent néanmoins leur ancien nom, qui ſe trouve encore dans Tacite, juſques à ce que les Allemands chaſſérent les Romains de ce païs, & lui donnérent le nom d'Alſace, qui peu à peu fit tomber en décadence le nom de Tribocciens. * Cluvier. Schilter. Irenicus, *in Exegeſi Germaniæ*, *l.* 11. *f.* 202. *Dict. Allemand.*

TRIBESES, bourg de la Poméranie Royale, ſitué dans le Comté de Bardt, vers le midi. On croit que ce lieu portoit anciennement le nom de *Tributum Cæſaris*. * Maty, *Diction. Géogr.*

TRIBONIEN, excellent Juriſconſulte, fut celui dont ſe ſervit principalement l'Empereur Juſtinien vers l'an 531, pour la compilation du Code qui porte ſon nom. Procope le loue comme un homme très-docte & infatigable dans le travail: mais il le blâme d'avarice. Auſſi le peuple ne pouvant ſouffrir ſes rapines, le fit chaſſer par l'Empereur. Cependant il fut rappellé peu de tems après, & eut toûjours beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit du Prince. Suidas aſſure que Tribonien étoit Payen, ou plutôt impie, & qu'il tâchoit de perſuader à Juſtinien qu'il ne mourroit point, mais qu'il feroit enlevé au ciel; que l'amour de l'argent lui faiſoit faire & défaire les Loix; qu'il vendoit la Juſtice; & qu'enfin il couvroit ſes défauts par ſa probité apparente & par ſon érudition. * Procope, *de Bello Perſ.* Suidas. Richard, *in Vit. Juriſconſ.*

TRIBU d'Anio. *Voyez* ANIO.

TRIBU. Ce nom ſe prend pour une des familles des Iſraëlites, ou pour un des païs de la Terre-Promiſe qui fut partagée entre ces familles. Jacob, qui fut auſſi appellé *Iſraël*, eut pluſieurs enfans, tant de ſa premiére femme Lia ou Léa que de ſa ſeconde femme Rachel, & de ſes deux ſervantes, Bala ou Bilha & Zelpha ou Zilpa. Il adopta auſſi en mourant les deux enfans de ſon fils Joſeph, nommez *Manaſſé & Ephraïm*, comme il paroît dans la Geneſe. Jacob étant mort, Joſeph fut pendant quelque tems le Prince ou Chef de toute la famille. Après la mort de Joſeph, ſes onze fréres & ſes deux enfans demeurérent en Egypte. Ils eurent, ſelon la promeſſe que Dieu leur avoit faite, une lignée fort nombreuſe, & prirent le nom d'*Iſraël*, du nom de leur pére: c'eſt de là que les Iſraëlites tirent leur origine. Ce peuple s'étant fort multiplié, ſe diviſa en treize Tribus, du nom de leurs Chefs, qui étoient, *Ruben*, *Siméon*, *Lévi*, *Juda*, *Iſſachar*, *Zabulon*, *Dan*, *Nephtali*, *Gad*, *Aſer*, *Benjamin*, *Manaſſé* & *Ephraïm*. Les Iſraëlites furent maltraitez en Egypte après la mort de Joſeph; & pour lors Dieu leur ſuſcita Moïſe, qui les fit ſortir de leur captivité, comme on le peut voir dans le livre de l'Exode. Moïſe laiſſa en mourant le commandement des Iſraëlites à Joſué, de la Tribu d'Ephraïm, lequel après avoir paſſé le Jourdain, & avoir vaincu pluſieurs Rois, entra victorieux dans la Terre de Chanaan, qu'il partagea entre douze de ces Tribus; car celle de Lévi n'eut aucune portion de cette terre pour ſon partage. On lui attribua ſeulement la Sacrificature; & par conſéquent elle profitoit de toutes les victimes. On lui donna de plus ſix villes de refuge, une dans la Tribu de Nephtali; une autre dans celle d'Ephraïm; une troiſiéme dans la Tribu de Juda; & les autres au delà du Jourdain, dans les Tribus de Ruben, de Gad & de Manaſſé. Les Lévites donc ne firent point une Tribu en particulier; mais ils furent incorporez dans les Tribus qui leur étoient voiſines. C'eſt pourquoi il eſt dit, *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 49, *Ne compte point la Tribu de Lévi, & ne la marque point dans la ſupputation que tu fais des Iſraëlites.* Tout le païs d'au delà du Jourdain que Moïſe avoit conquis, & qu'il avoit donné à ceux de la Tribu de Ruben, de Gad, & de la moitié de la Tribu de Manaſſé, leur fut confirmé par le partage qu'en fit Joſué. On donna aux Tribus d'Ephraïm, de Juda, & à l'autre moitié de Manaſſé, le païs qui étoit entre la mer & le Jourdain. Les ſept autres Tribus poſſédérent le reſte du païs, comme on le peut voir dans l'Hiſtoire de Joſué & dans les Cartes de Géographie, qui répréſenteront mieux la ſituation de ces Tribus, qu'on ne le peut faire dans un ſimple diſcours.

Il y a une Loi rapportée, *Nombres*, *ch.* 36. *v.* 8, où il eſt porté que les filles qui poſſéderont des héritages des Tribus d'Iſraël, ſe marieront à un homme de la Tribu de leur pére, & de la même famille, afin que l'héritage ne ſorte point de la maiſon. C'eſt de là que les Commentateurs du Nouveau Teſtament inférent que la Vierge, qui étoit ſeule héritiére, avoit épouſé Joſeph, qui étoit de la même Tribu & de même famille: & que c'eſt pour cette raiſon que S. Matthieu & S. Luc, voulant faire la Généalogie de la Vierge, avoient fait celle de Joſeph, qui étoit la même. Les Lévites néanmoins n'étoient pas ſoumis à cette loi; car il leur fut permis dès le commencement de ſe marier dans toutes les Tribus. C'eſt en ce ſens qu'on lit, *Juges*, *ch.* 19. *v.* 1, *Qu'un homme de la Tribu de Lévi, qui habitoit la montagne d'Ephraïm, épouſa une femme de Bethléem, dans la Tribu de Juda.* On pourra auſſi dire en ce même ſens, que ſainte Eliſabeth, qui étoit de la Tribu de Lévi, a été couſine de la Vierge, qui étoit de la Tribu de Juda.

Cet état des douze Tribus ſubſiſta juſqu'au tems de Roboam, ſous lequel arriva une grande ſédition, qui diviſa ces Tribus. Jéroboam, de la Tribu d'Ephraïm, fut auteur de cette ſédition, & mit dans ſon parti dix Tribus qui ſe ſéparérent des deux autres: de ſorte que Roboam ne conſerva que les deux Tribus de Juda & de Benjamin. Depuis ce tems-là on donna à ces deux Tribus le nom de *Juda*, & ces peuples furent nommez *Juifs*: c'eſt là la premiére origine des Juifs. Le nom d'Iſraël & d'Ephraïm demeura aux dix Tribus qui ſuivirent le parti de Jéroboam: ce qu'on peut voir dans les Prophétes, qui marquent ces dix Tribus ſous le nom d'*Iſraël*, & quelquefois ſous celui d'*Ephraïm*. Ils nomment du nom de *Juda* les deux autres Tribus qui reſtérent avec Roboam: *Je n'aurai point pitié*, dit Oſée, *ch.* 1. *v.* 6 & 7. *de la Maiſon d'Iſraël, que j'oublierai entiérement*; *mais j'aurai pitié de la Maiſon de Juda*: & dans Jérémie, *ch.* 7. *v.* 15. *Je vous rejetterai comme j'ai rejetté tous ceux de la race d'Ephraïm, qui ſont vos fréres.* Depuis ce tems-là il y eut toûjours une haine irréconciliable entre les dix Tribus & les deux autres. Les dix Tribus abandonnérent entiérement le temple de Jéruſalem, & Jéroboam inventa un culte ſéparé, afin de détourner le peuple d'aller à Jéruſalem. Comme ce culte nouveau étoit idolâtre, les Lévites qui réſidoient parmi ces dix Tribus, les abandonnérent pour ſe ranger avec les deux autres Tribus. Ce Schiſme fut cauſe de la ruïne de cette nation; car Salmanazar, Roi d'Aſſyrie, ſubjugua les dix Tribus, & emmena ces peuples au delà de l'Euphrate, d'où ils ne ſont jamais revenus. Il envoya en leur place diverſes Colonies, d'où ſont ſortis ceux qui portent le nom de *Samaritains*, à cauſe de la ville de Samarie qui étoit dans la Tribu d'Ephraïm. Les deux autres Tribus, c'eſt à dire, ceux qu'on nommoit *Juifs*, furent auſſi emmenez quelques années après à Babylone par le Roi Nabuchodonoſor, qui brûla la ville de Jéruſalem & le temple. Ces derniers retournérent à Jéruſalem après ſoixante & dix années de captivité, & ont toûjours été nommez *Juifs*, du nom qu'ils commencérent de prendre après leur ſéparation des dix autres Tribus, qui ne ſont jamais retournées depuis que Salmanazar les eut enlevées au delà de l'Euphrate, comme nous venons de le remarquer, & comme l'aſſure Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 5. Il ajoûte qu'il n'y a eu que deux Tribus répandues en Aſie & en Europe, qui ayent été ſoumiſes aux Romains, & que les dix autres Tribus, qui compoſoient un nombre infini de peuples, étoient demeurées au delà de l'Euphrate, où les Romains n'avoient point étendu leur Empire. * *Mémoires des Savans.*

On forme de grandes difficultez ſur les païs où les dix Tribus d'Iſraël furent tranſportées. L'Ecriture nous apprend que Teglatphalaſſar enleva les Tribus de Nephtali, de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé, qui étoit au delà du Jourdain & qu'il les tranſporta à Labéla, à Habor, & à Ara, l'an du monde 3264. Environ 20 ans après & en 3283, Salmanazar ayant pris Samarie, emmena le reſte du peuple du Royaume d'Iſraël en Aſſyrie, à Halé, à Habor, ſur le fleuve de Gozan, & dans les villes des Médes: Labéla & Halé, ſont ſans contredit les mêmes, & marquent apparemment le païs d'Hévila ou la Colchide: Habor ou Chabor, c'eſt le fleuve Chaboras, & le païs qu'il arroſe: Gozan ou Gauzan eſt le nom de la Province où coule le fleuve Chaboras, ſelon *le* II. ou IV. *livre des Rois*, *ch.* 17. *v.* 6: & *ch.* 18. *v.* 11. Il y a auſſi un canton, nommé *Gauzan*, dans la Médie, entre les riviéres Cyrus & Cambyſes. Benjamin de Tudéle met Gozan dans la Médie, à quatre journées de Hemdam. Les Juifs ſous le nom de *Gozan* entendent le fleuve Sabbattique, qui ne coule pas le jour du Sabbath, & qui ce jour-là eſt tout environné de feu, en ſorte qu'on ne le peut paſſer. Hara, ou Ara, eſt dans la Médie; c'eſt apparemment la Province des Aréens, connue dans les anciens Géographes, & ſituée dans la Médie. Benjamin de Tudéle aſſûre qu'il y avoit dans la Médie juſqu'à cinquante villes, peuplées par des Iſraëlites. Nous voyons par le livre de Tobie, qu'il y avoit des Iſraëlites à Ninive, à Ragès de Médie, à Suſe, & à Ecbatane. Du tems de Notre Sauveur, il y avoit des Iſraëlites répandus dans toutes les Provinces d'Orient, dans la Perſe, la Médie, le païs d'Elam, la Méſopotamie, la Cappadoce, le Pont, l'Aſie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte, la Cyrénaïque, l'Iſle de Créte & l'Arabie. Saint Jaques écrit aux douze Tribus de la diſperſion. Philon met des Juifs en grand nombre, dans tout l'Orient, ſous l'Empire des Perſes. Joſeph parlant des dix Tribus, dit que de ſon tems elles étoient encore ſans nombre au delà de l'Euphrate; & Saint Jérôme aſſûre que juſqu'à ſon tems les dix Tribus étoient encore captives dans les montagnes & dans les villes de la Médie. L'Auteur du *quatriéme livre d'Eſdras*, *ch.* 13, avance, que les Iſraëlites, qui avoient été emmenez captifs par Salmanazar, réſolurent de ſe tirer du milieu des nations pour pouvoir ſervir Dieu avec plus de liberté; qu'à cet effet ils paſſérent l'Euphrate, Dieu leur ayant ouvert le lit de ce fleuve, & ayant fait en leur faveur un miracle ſemblable à celui qu'il avoit fait lors-

que les Hébreux passérent le Jourdain sous la conduite de Josué. Ils marchérent un an & demi avant que d'arriver au lieu qu'ils cherchoient; enfin, ils s'établirent à Arzeret, où ils doivent demeurer jusqu'aux derniers tems, & alors le Tout-Puissant les rappellera & leur ouvrira de nouveau un passage à travers l'Euphrate. Mais quel est ce païs d'Arzeret? les Hébreux eux mêmes ne le connoissent pas. Joseph, fils de Gorion, dit qu'Alexandre *le Grand*, ayant voulu passer les montagnes ténébreuses qui séparent le païs des Israëlites des autres nations, en fut empêché par une voix, qui lui cria, *gardez vous bien d'entrer dans la Maison de Dieu.* Benjamin de Tudéle raconte, qu'après un voyage de vint & un jours en s'avançant vers le septentrion, il arriva au Royaume des Réchabites qui a seize journées de chemin d'étendue. Il raconte plusieurs particularitez des villes de ce Royaume; mais il ne dit pas que ce Royaume soit celui d'Arzeret. Ménassé-Ben-Israël prétend que les Israëlites des dix Tribus se retirérent d'abord dans la Tartarie, & que de là plusieurs se jettérent dans l'Amérique. Ce sentiment ne lui est pas particulier, & plusieurs Savans ont cru, que les dix Tribus étoient encore à présent dans la Tartarie, & que c'est par là qu'ils se sont répandus dans la Russie, dans la Moscovie, la Pologne, la Lithuanie, où ils sont en plus grand nombre qu'en aucun lieu de l'Europe. Les Tartares ont conservé plusieurs pratiques Judaïques; ils ne mangent point de porcs, prennent la circoncision à neuf ans, observent la Loi du lévirat, c'est à dire que le frére épouse la veuve de son frére si celui-ci meurt sans enfans. Davity raconte que le Roi de Thabor en Tartarie vint en France sous le régne de François I, & proposa à ce Prince de se faire Juif: il fit la même proposition à divers Princes de l'Europe qui la reçurent avec mépris. On croit que plusieurs Juifs passérent de la Tartarie dans la Chine. Quant à l'opinion, qui veut que les Israëlites des dix Tribus soient passez, au moins en partie, dans l'Amérique, voici sur quoi elle est fondée. Montésini dans la rélation adressée à Ménassé-Ben-Israël, dit qu'il a trouvé beaucoup d'Israëlites cachez derriére les montagnes dites *Cordillera*, qui bordent le Chili dans l'Amérique. Il ajoûte, qu'étant avancé dans ce païs, il arriva sur le bord d'une riviére; & que donnant le signal, on vit paroître des gens qui prononçoient en Hébreu ces paroles du Deuteronome, *Ecoutez Israël, le Seigneur Notre Dieu est le seul Seigneur.* Ils tenoient Abraham, Isaac & Jacob, pour leurs péres, & prétendoient en descendre par Ruben: ils racontoient qu'ils avoient été conduits dans ce païs, par une conduite particuliére & miraculeuse de Dieu; qu'à l'instigation des Mages, les Indiens leur avoient déclaré la guerre jusqu'à trois fois, mais que les Israëlites étoient demeurez toûjours victorieux; qu'enfin, quelques Mages, échappez du carnage, avoient déclaré que le Dieu d'Israël étoit le seul vrai Dieu, & qu'à la fin des siécles les Israëlites deviendroient Maîtres du monde. La rélation de Montésini trompa Ménassé, qui composa sur cela son Traité, intitulé *l'Espérance d'Israël*, dans lequel il établit que l'Asie & l'Amérique étoient autrefois un Continent, que Dieu sépara par le Détroit d'Anian, & que ce fut avant cette séparation que les Israëlites y passérent & s'y cantonnérent contre les Habitans du païs. Il appuye ce sentiment par ces paroles de l'Ecriture, *Isaïe, ch.* 51. *v.* 5. *Les Isles espéreront en moi ou m'attendront, dit le Seigneur;* & *ch.* 42. *v.* 4. *les Isles attendront sa Loi*, ou *s'attendront à sa Loi.* C'est l'Amérique, dit Ménassé, que le Prophéte Isaïe a désigné sous le nom d'Isles en cet endroit. Le Chevalier Pen, dans sa lettre sur l'état présent des terres des Anglois dans l'Amérique, se persuade que les Américains viennent des Hébreux, leurs visages, sur tout celui des enfans, ressemblent si parfaitement à celui des Juifs, qu'on croiroit voir des Hébreux en les voyant, leurs yeux sont petits & noirs; ils comptent par Lunes; ils offrent les prémices des fruits; ils ont une espéce de Fête des Tabernacles, on dit que leur Autel est composé de douze pierres; leur deuil dure un an; leurs femmes suivent les mêmes coutumes que celles des Juifs; leur langage est mâle, court, serré, plein d'énergie, un mot sert pour trois, & le reste est suppléé par ceux qui l'entendent. D'autres ajoûtent que les Mexicains reçoivent la circoncision, qu'on a vu autrefois des Géans dans ce païs, que les Américains ont quelque idée du déluge, & du passage de la Mer Rouge, qu'en quelques endroits du Pérou on tue un agneau blanc dont on mêle le sang avec la farine, & qu'on distribue au peuple, qui fait une marque avec ce sang sur le seuil de sa maison. Quelques uns croyent la résurrection, conservent un feu perpétuel en l'honneur de leurs Dieux, font l'année du Jubilé au bout de cinquante ans & le Sabbath toutes les semaines. Ces conformitez, & plusieurs autres, qu'on remarque entre les Américains & les Israëlites, ne peuvent être casuelles: il faut donc avouer, que des Israëlites ont pénétré dans l'Amérique ou par la Chine, ou par quelques autres endroits. Il y a des Juifs qui les y font passer de l'Espagne même, ou de la France, & qui de ce passage expliquent un passage d'*Abdias, v.* 20, qui porte, selon le texte Hébreu, *les captifs d'Israël, qui sont sortis de Canaan pour aller à Sarphat*, (c'est à dire en France) *& les captifs, tirez de Jérusalem, qui sont à Sépharad*, (selon eux, en Espagne) *posséderont les villes du Midi.* On peut voir sur cela un livre François, intitulé *Conformité des Coutumes des Indiens Orientaux avec celles des Juifs par M. de La C. . . . à Bruxelles en* 1704, *in douze*, & un livre Anglois, composé sur le même sujet par Thomas Thorowgood, & quelques autres Auteurs citez par M. Fabricius, *Bibliograph. Antiquar. p.* 16. 17. 18. Mais quand on envisage toutes ces preuves avec plus d'attention & qu'on veut vérifier tous les faits, qui servent de fondemens à ces opinions, on trouve qu'une partie de ces caractéres sont faux; les autres sont douteux & les autres équivoques; & si l'on remarque parmi les Américains quelques traces du Judaïsme, on y en trouve aussi quelques unes du Christianisme, & sur tout un Paganisme, & une idolâtrie déclarée & publique, de sorte qu'on n'en peut rien conclurre à la rigueur pour l'origine des Américains, comme venus des Israëlites, ni comme descendus des Chrétiens. On peut voir sur cette matiére M. Basnage, *Hist. des Juifs, l.* 7. *c.* 1; *la Dissertation de Dom Calmet sur le païs où les dix Tribus ont été transportées;* Wolfius, *Biblioth. Hist. Hebr. tome* 1; le Pére Lafiteau, *Mœurs des Sauvages Américains, tome* 2. Il y a longtems qu'on dit que les dix Tribus, ou du moins une partie d'entre-elles, se sont retirées dans l'Ethiopie. On dit que dès le tems de Salomon plusieurs y suivirent la Reine de Saba. Le Rabbin Eliézer enseigne que du tems de Jéroboam la Tribu de Dan se rendit dans ce païs, & que les Tribus de Nephtali, de Gad, d'Aser & de Moïse, y allérent quelque tems après. La Tribu de Moïse, dont l'Ecriture ne dit rien, étoit, *dit-il*, idolâtre; mais s'étant convertie, elle s'occupa à bâtir des palais dans le païs où elle s'étoit retirée. Ces Tribus réünies avoient de leur nation un puissant Monarque, qui pouvoit mettre sur pié une armée de six-vint mille chevaux, & de cent mille hommes de pié. Fables. Ce qui est certain, c'est qu'il y a en Ethiopie beaucoup de Juifs, qui sont braves & guerriers, qu'il y en a même d'assez puissans, puisqu'il y en eut un, au milieu du siécle dernier, qui entreprit de se faire Roi d'un petit païs de montagnes de très-difficile accès, ainsi que le racontoient deux Ambassadeurs du Roi d'Ethiopie, que M. Bernier vit en la Cour du Mogol. Mais ces Juifs se disent descendus de Juda & on n'a aucune preuve qu'ils viennent des autres Tribus, dont on vient de parler. Olaüs Rudbeck, fils du fameux M. Rudbeck, Auteur de l'*Atlantique*, dans sa *Lapponie illustrée*, soutient que ce n'est ni dans l'Asie ni dans l'Afrique, & beaucoup moins dans l'Amérique, que l'on doit chercher les restes des dix Tribus d'Israël; mais dans le fond du Nord, dans la Laponie, sa patrie. Il appuye sa prétention sur certaines probabilitez générales, & sur la conformité des mœurs & des cérémonies des Lappons avec celles des Juifs; mais sur ce pié-là il n'y aura aucun païs au monde où l'on ne trouve les Juifs & les dix Tribus. Il est certain, 1. qu'il n'y a aucun endroit de la terre qui nous soit connu, où l'on trouve les dix Tribus réünies & ne composant qu'un seul peuple; 2. qu'il y a très-peu de païs, où il n'y ait des Juifs & des Israëlites, & des vestiges de leur Religion; 3. qu'un très-grand nombre d'Israëlites captifs revinrent dans leur païs pendant la domination des Perses & des Grecs; 4. que les Tribus de Juda & de Benjamin, & les dix Tribus d'Israël, sont à présent tellement confondues ensemble, qu'il est presque impossible de les distinguer, & qu'ainsi il est inutile de se fatiguer à chercher les dix Tribus en aucun endroit du monde. * Dom Calmet, *Suppl. du Dict. de la Bible* au mot TRANSMIGRATION.

TRIBU. Il y avoit aussi des Tribus parmi les Grecs, & principalement à Athénes, où l'on en comptoit quatre dès le tems de Cécrops, & sous Cranaüs. Clisthéne en augmenta le nombre jusqu'à dix; & on en ajoûta depuis encore trois. *Voyez* leurs noms à l'article ATTIQUE.

Les Romains ont aussi eu des Tribus dans la ville de Rome. Romulus en établit trois, dont les Colonels s'appelloient *Tribuns*, différens des Tribuns du peuple, & des Tribuns Militaires. Ces trois premiéres Tribus furent ainsi appellées, la premiére, *Ramnensium*, à cause de Romulus; la seconde, *Tatiensium*, de Tatius; & la troisiéme, *Lucerum*, dont on ne fait pas trop bien la raison. Tite-Live avoue qu'il l'ignore. Varron dit qu'ils sont ainsi nommez des *Lucumons* ou *Toscans*, qui secoururent Romulus contre Tatius. Chaque Tribu fut divisée en dix *Curies* ou *Paroisses*. Tarquin *l'Ancien*, cinquiéme Roi, voyant que la ville & le peuple étoient fort augmentez, établit six Tribus. Ensuite ce nombre s'accrut de tems en tems; & l'an 512 de la fondation de Rome, le 242 avant Jesus Christ, on établit trente-cinq Tribus, dont les unes étoient appellées *Urbaines*, c'est à dire, *de la ville;* & les autres, *Rustiques* ou *des Champs:* de sorte que ceux qui demeuroient à Rome étoient des *Tribus Urbaines;* & ceux qui vivoient à la campagne, étoient des *Tribus Rustiques*, le nom de *Tribu* se donnant à une certaine partie de la ville ou de la campagne. Mais il arriva que les Tribus Rustiques étant les plus considérées, les Citoyens de Rome les plus considérables voulurent y entrer, quoiqu'ils demeurassent dans la ville: ce qui fut cause que ce mot de *Tribu* ne marqua plus le domicile de ceux qui en étoient, mais leur réception dans une certaine partie du peuple; & il ne resta que quatre Tribus de la ville, la *Suburane*, l'*Esquiline*, la *Colline* ou *Quirinale*, & la *Palatine.* Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome, rangea les Habitans de la campagne sous quinze Tribus, qui furent appellées d'un mot général, TRIBUS RUSTICÆ, dont voici la liste, *Romilia, Lemonia, Pupinia, Galeria, Pollia, Voltinia, Claudia, Æmilia, Cornelia, Fabia, Horatia, Menenia, Papyria, Sergia, Veturia*, dont les noms sont pris, ou des lieux de leur habitation, ou de ceux qui en étoient les Chefs ou les Auteurs. On en ajoûta encore deux autres, savoir, *Crustumina* & *Veientina*, l'an de Rome 258; & l'an 366, quatre autres furent encore ajoûtées, savoir, *Stellatina, Tromentina, Sabatina, Arniensis* ou *Narniensis.* L'an 395, on en créa deux, selon Tite-Live, *l.* 7, savoir, *Pomptina* & *Publilia.* On n'en demeura pas à ce nombre; car l'an 421 on en fit deux nouvelles, *Mæcia* & *Scaptia;* l'an 435, *Ufentina* & *Falerina;* l'an 454, *Aniensis* & *Terentina*, & enfin l'an 512, *Velina* & *Quirina.* Voilà trente-cinq Tribus ajoûtées à diverses fois & en divers tems, qui restérent jusqu'à la guerre des Alliez, & qu'on augmenta encore de dix pour les appaiser; mais elles furent quelque tems après incorporées dans les anciennes par les Censeurs L. Martius Philippus & M. Perpenna.

La raison des noms que l'on donna aux 35 Tribus est rapportée par Gruchius & par Vigénére.

1. SUBURANA ou SUBURBANA, qui étoit la premiére de la ville, comprenoit le Mont-Célius & les vallées d'alentour, ainsi

ainsi appellées selon Varron, *quod sub terreo muro Carinarum esset.*

2. Esquilina, comprenoit la montagne des Esquilies, d'où elle a pris son nom.

3. Collina, comprenoit le Quirinal & le Viminal, deux coteaux.

4. Palatina, comprenoit les Monts-Palatin & Capitolin, avec la Place Romaine.

5. Romilia ou Romulia, qui étoit la premiére des Tribus champêtres, comprenoit tout l'ancien territoire de Romulus, d'où elle a pris ce nom, ou parce qu'elle étoit près de Rome.

6. Lemonia, fut ainsi appellée du bourg *Lemonius*, où on alloit par la porte Capéne, le long du grand chemin Latin.

7. Pupinia ou Popinia, du territoire Pupinien au delà du Tibre, dans le païs Latin.

8. Galeria.
9. Pollia.
10. Voltinia.
} On ignore l'origine de ces trois Tribus.

11. Claudia, d'Appius Claudius, qui laissa le païs des Sabins pour se retirer à Rome.

12. Æmilia, d'un Æmilius, duquel sont descendues plusieurs illustres familles.

13. Cornelia, de l'illustre famille *Cornelia.*

14. Fabia, de Fabius.

15. Horatia, de la famille des Horaces.

16. Menenia, de Ménénius.

17. Papyria, de Papyrius, dont il est parlé dans la premiére décade de Tite-Live.

18. Sergia, de Sergius.

19. Veturia, de la famille *Veturia.*

20. Crustumina ou Clustumina, d'une ville des Sabins, nommée *Crustuminum.*

21. Veientina, comprenoit une partie du territoire des Veientins, dans la Toscane.

22. Stellatina, du territoire dit *Stellates*, en Toscane.

23. Tromentina, du territoire *Tromentum* dans la Toscane.

24. Sabatina, du Lac de même nom en Toscane.

25. Arniensis ou Narniensis, de la riviére *Arno* qui passe à Florence.

26. Pomptina, du territoire *Pomptin*, à trois lieues de Terracine, à sept ou huit milles de Rome, sur le chemin de Naples.

27. Publilia, Poblilia ou Popillia: on en ignore l'origine.

28. Mæcia, d'un château nommé *Mæcium.*

29. Scaptia, d'une ville de même nom.

30. Ufentina ou Oufentina, du fleuve Oufens au païs des Privernates, entre la mer & Terracine.

31. Falerina, de la ville de Falérie.

32. Aniensis, de la riviére d'Anio.

33. Terentina, de Terentum au Champ de Mars.

34. Velina, du Lac Velin au païs des Sabins.

35. Quirina, de Cures, ville des Sabins.

On trouve outre ces 35 Tribus, le nom de quelques autres sur des marbres antiques, comme *Camilla* ou *Camillia*, *Cestia*, *Cluentia*, *Cluvia*, *Dumia*, *Julia*, *Menucia*, *Ocriculana*, *Papia*, *Sappinia.* Mais il faut les rapporter à quelques unes des précédentes, qu'on nommoit de différens noms. Ces Tribus s'assembloient pour créer les Magistrats du second rang, comme les Tribuns du peuple, les Ediles, le Triumvirs, les Proconsuls, &c. pour faire les loix qu'ils appelloient *Plebiscita*, & pour d'autres affaires semblables. L'assemblée des Tribus se tenoit quelquefois dans le champ de Mars, quelquefois dans la place Romaine, & souvent dans d'autres lieux. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 6. *c.* 15. Pitiscus, *Lex. Ant. Rom.*

TRIBUN DU PEUPLE, Magistrat chez les Romains, fut élu pour conserver le droit ou assûrer la liberté du peuple contre la puissance des Nobles. Les Tribuns furent instituez peu après cette grande division qui arriva entre le peuple & les Nobles, laquelle fut appaisée par Ménénius Agrippa. L'on en créa deux, qui s'en associérent trois autres, si bien qu'ils furent au nombre de cinq: mais ce nombre fut augmenté jusqu'à dix par L. Trebonius. Leur autorité étoit très-grande; car ils eurent le pouvoir d'assembler le peuple, & de lui proposer ce qu'ils vouloient, d'empêcher les délibérations du Sénat, d'approuver & d'abroger ses Arrêts, de faire convenir en jugement devant le peuple tous les autres Magistrats, comme aussi leurs Collégues & Associez au Tribunat; jusques-là qu'ils faisoient quelquefois emprisonner les Consuls, & condamner les Dictateurs à l'amende. Leur pouvoir au commencement ne s'étendoit que dans la ban-lieue, ou à mille pas de la ville de Rome; mais C. Cotta fit une loi, par laquelle il leur permit d'exercer leur autorité dans les provinces, même après le tems de Sylla, lequel fut tellement ennemi de leur dignité, qu'il ordonna qu'ils seroient à jamais exclus des autres Dignitez & Offices. Encore que ces Tribuns fussent d'abord seulement choisis d'entre le peuple, toutefois les Nobles, les Sénateurs & les Patriciens y voulurent depuis participer; & les plus grands reputérent cette charge à honneur. Auguste, sans supprimer les charges de Tribun, se fit donner tout leur pouvoir: il le communiqua ensuite à Tibére; & jusqu'à Constantin, tous les Empereurs ont regardé ce pouvoir comme quelque chose de si considérable, qu'ils ont marqué les années de leur empire par le tems depuis lequel ils jouïssoient de ce qu'on appella *Potestas Tribunitia:* ce qui sert à entendre ce qu'on lit au revers d'un nombre presque infini de leurs médailles, T. R. P. ou POT. III. IV. &c. ces abbréviations ne signifiant autre chose, que *Tribunitia Potestate tertium*, *quartum*, *&c.*

TRIBUN DES CHEVAUX-LEGERS, en Latin *Tribunus Celerum*, Officier de la milice Romaine, étoit comme Colonel de la Cavalerie du tems des Rois de Rome. Ces Cavaliers, appellez *Celeres*, étoient semblables à nos Dragons, & combattoient à cheval & à pié, selon les occasions. Il n'y en avoit que trois cens, que Romulus tira des plus nobles familles de Rome, & qu'il divisa en trois centuries, dont chaque Capitaine s'appelloit *Centurion.* * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 4.

TRIBUNS MILITAIRES. Ces Tribuns, qui avoient une puissance consulaire, furent instituez 317 ans après la fondation de Rome, & 437 avant Jesus-Christ, à la requête de Canuleius, qui se plaignit pour le peuple, de ce qu'il n'étoit pas reçu à la dignité de Consul: sur quoi on publia une loi, par laquelle ces Tribuns nouveaux auroient le même pouvoir & les mêmes marques d'honneur que les Consuls. On en créa trois; mais dans la suite le nombre en fut augmenté, jusques-là que le Jurisconsulte Pomponius témoigne qu'il y en a eu jusqu'à vint dans une même année. Il y avoit encore d'autres Tribuns, qui avoient le soin du Fisc, & qui jugeoient d'autres affaires de moindre conséquence. * Alexander ab *Alexandro*, *l.* 3. *c.* 2.

TRIBUNS DU THRE'SOR. C'étoit des Officiers Romains, tirez du peuple, qui gardoient les fonds de l'argent destiné à la guerre, pour les distribuer dans les besoins aux Questeurs des armées. On observoit de choisir ces Tribuns les plus riches qu'on pouvoit, parce que c'étoit un emploi où il y avoit beaucoup d'argent à manier. * *Antiq. Rom.*

TRIBUNUS, étoit originaire de la Palestine, & compatriote de l'Historien Procope, qui en parle fort avantageusement. Il dit qu'il étoit l'un des plus savans hommes & l'un des plus expérimentez dans la Médecine, sage, modéré, sobre & d'une grande piété. Tribunus avoit autrefois traité Chosroès, Roi de Perse dans quelque maladie dont il l'avoit guéri, & après en avoir reçu de grands présens, il étoit revenu dans son païs. Lorsque Chosroès eut conclu une tréve avec l'Empereur Justinien, Tribunus retourna auprès du premier, qui n'avoit même accordé cette tréve qu'à cette condition, & il demeura un an auprès de lui. Ce Prince lui ayant offert de lui donner tout ce qu'il demanderoit, Tribunus se contenta de lui demander la liberté de quelques Romains qui étoient prisonniers en Perse. Chosroès admira ce desintéressement, lui accorda ceux qu'il demandoit; & fit la même grace à trois mille autres, à sa considération. *Voyez l'Hist. de* Procope; Freind, *Hist. de la Médecine*, *partie* 1.

TRIBUR ou TRE'BUR, maison royale au delà du Rhin en Allemagne, entre Mayence & Oppenheim, est célébre par divers Conciles qu'on y a célébrez. Il y eut dans ce lieu, en 821, une assemblée de Prélats, où L'Empereur Louïs *le Debonnaire* assista. On y ratifia les quatre articles ou réglemens touchant la Discipline & la réformation des mœurs, faits la même année au Concile de Thionville. L'an 895, vint-deux Prélats y firent 58 Canons, pour la reforme des mœurs. On en met quelques autres, dont nous avons les Actes dans la derniére édition des Conciles. * *Voyez le Supplément de Paris.* 1736.

TRICALA, *Trica* & *Tricca*, ville de Gréce, dans la Thessalie sur le Pénée, à huit lieues de Janna, vers le Levant. Cette ville est ancienne, assez grande, épiscopale & suffragante de Larissa. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRICARICO, en Latin *Tricaricum*, ville du Royaume de Naples, dans la Basilicate, avec Evêché suffragant de Cirenza ou Acérenza. Elle est sur le Basiento.

TRICASTIN, petite contrée du Dauphiné en France. Elle conserve le nom des Tricastins ses anciens Habitans, & n'a rien de considérable que S. Paul-Tricastin, ou S. Paul-Trois-Châteaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRICAUD (François de) savant & vertueux Magistrat dans le XVII siécle, né à Belley en Bugey, vers l'an 1619 ou selon d'autres 1620, d'une ancienne famille, originaire de Beaujolois, étoit fils de *Philibert* de Tricaud, & de *Georgette* de Montfalcon, d'une des premiéres familles de Savoye, & petite niéce du dernier Evêque de Lausanne, de même nom, en Savoye. Il exerça durant trente-cinq années la charge de Lieutenant-général au Bailliage de Belley, & avec tant de réputation, qu'on le jugea digne de remplir de plus grands postes; mais sa modestie & l'amour de sa patrie ne lui permirent pas de sortir du lieu de sa naissance. Né sans ambition, & content de la fortune que ses parens lui avoient laissée, il résista à toutes les tentatives qu'on lui fit là-dessus, & passa ses jours à rendre la Justice avec une droiture & une capacité qui lui méritérent les éloges de plusieurs Princes & des personnes de la plus haute distinction. De grands Jurisconsultes le consultérent plus d'une fois: & il y eut peu de causes importantes dans les Tribunaux voisins, sur lesquelles on ne voulût avoir ses avis. Les Jugemens qu'il rendoit étoient soutenus d'une si profonde érudition, & d'une si vaste connoissance du Droit, que plusieurs personnes ont souvent pensé à en faire une recueil. M. de Tricaud étoit né Orateur. Il prononça plusieurs Discours en différentes occasions, & des Harangues à plusieurs Princes, lesquelles eurent des applaudissemens incroyables. Un Savant avoit eu le dessein de les rassembler, & de les donner au Public: il seroit à souhaiter qu'il l'eût exécuté. La probité & le desintéressement de ce sage & habile Magistrat lui attirérent d'importantes commissions de la part de la Cour, même hors de son ressort. Madame la Duchesse de Savoye, mére du Duc Victor-Amé II, en fit un cas si particulier, qu'elle le fit Arbitre de plusieurs affaires qu'elle avoit dans les Terres de son appanage, & cette Princesse fit ce qu'elle put pour l'attirer à la Cour de Savoye. Il mourut à Bugey en mars 1682, âgé de 63 ans, ayant épousé 1. *Marie* de Clémenson Lyonnoise, fille de noble *Jean* de Clémenson & de Sibylle Le Pelletier de la même famille que feu M. Le Pelletier, Ministre d'Etat, d'une ancienne famille ori-

ginaire d'Auvergne, morte en 1675; 2. *Louïse* de Dortans, veuve en prémiéres noces de *François* Doleas, Ecuyer, Seigneur de la Bâtie, & fille de *François-Antoine* de Dortans, Meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie & de *Philiberte* de Grolée., morte en 1692, dont il n'eut point d'enfans Ceux de ſa premiére femme ſont, 1. Joseph-Anthelme qui ſuit; & 2. *Anthelme* de Tricaud, Docteur de Sorbonne, Prieur de Belmont, & Chanoine d'Aiſnay à Lyon.

Joseph-Anthelme de Tricaud a ſuccédé en la charge de ſon pére, qu'il a exercée pendant ſept ans, & a épouſé en 1691, *Claudine-Françoiſe* de Riccé, Dame de la Moutonniére, morte le 28 mars 1711, dont il a 1. Claude-Anthelme élevé Page chez M. le Comte de Toulouſe, qui a ſervi dans les régimens de Lyonnois & de Toulouſe; & 2. *Marie-Anne* de Tricaud, alliée en 1715, à Maximilien d'Aubaréde, Seigneur de Laval en Lyonnois.

De la même famille étoit Joseph-Marin de Tricaud, Lieutenant-Colonel du régiment de Lyonnois, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de ſaint Louïs, premier Syndic de la Nobleſſe de Bugey, qui ſervit pendant pluſieurs années avec diſtinction, mourut à Paris ſans alliance le 12 mai 1716, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Germain-l'Auxterrois. * *Mémoires du tems, & Memoires envoyez.*

* TRICHLING, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans l'Evêché d'Aichſtet, ſur la rive gauche de l'Altmul, à l'oueſt-nord-oueſt de la ville d'Aichſtet, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* TRICHTIUS (Arnold) de Nimégue, Religieux de l'Ordre des Jéronymites, a publié ſes Poëſies ſous le titre de *Prima Adoleſcentiæ Progymnaſmata.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 87.

TRICKINGHAM (Elie) Anglois, Religieux Bénédictin de Péterboroug, écrivit des Annales d'Angleterre, depuis l'an 626, juſqu'en en 1270, qui eſt le tems auquel il vivoit. * Balæus & Pitſeus, *de Script. Angl.*

TRICLINIUS. *Cherchez* DEMETRIUS.

* TRICLOUS (Jean) Hiſtoriographe Anglois qui a écrit quelques Chroniques de ce qui s'eſt paſſé en Angleterre. * Pitſeus.

TRIE, gros bourg avec un beau château, eſt dans la province de l'Iſle de France, & au Vexin François, entre Chaumont & Giſors, à treize lieues de Paris, a donné le nom à une ancienne Maiſon, illuſtre par ſes charges, ſes dignitez & ſes alliances, dont l'on rapporte la poſterité depuis Walon qui ſuit.

I. Walon de Chaumont, étoit contemporain du Roi Philippe, I. du nom, & fut pére 1. de Dreux qui ſuit; & 2. de *Hugues* de Chaumont, dit *Pillavoine*, qui ſe rendit Religieux en l'Abbaïe de Saint-Germer.

II. Dreux de Chaumont, Seigneur de Trie, ſe rendit Religieux en l'Abbaïe de Saint-Germer après la mort de ſa femme, à l'imitation de ſon frére. Il avoit épouſé N.... dont il eut 1. *Enguerrand*, I. du nom, Seigneur de Trie, qui confirma à l'Abbaïe de Saint-Germer ce que ſon pére & ſes prédéceſſeurs y avoient donné; 2. *Walles*, dont on ne trouve que le nom; & 3. Guillaume qui ſuit.

III. Guillaume, ſurnommé *Aiguillon*, Seigneur de Trie, confirma les donations faites à l'Abbaïe de Saint-Germer par ſon frére & ſon pére, ſe croiſa pour le voyage de la Terre-Sainte, avec le Roi Louïs *le Jeune* en 1147, & y mourut, ayant eu de *Marguerite* de Giſors, fille aînée de *Thibaut*, dit *Payen*, Châtelain de Giſors, 1. Enguerrand II, qui ſuit; 2. *Ode*; 3. *Idoine*, mariée à *Guillaume* de Garlande, IV. du nom, Seigneur de Livry; 4. *Adelaïs*, dite *Alix*, alliée à *Anſeau*, Seigneur de l'Iſle; & 5. *Mathilde* de Trie.

IV. Enguerrand, II. du nom, Seigneur de Trie, épouſa *Edine*, Dame de Moucy-le-Châtel, fille aînée de *Dreux*, Seigneur de Moucy-en-Beauvaiſis. Elle prit une ſeconde alliance avec *Dreux*, Seigneur de Moy, ayant eu de ſon premier mari, 1. Jean I, qui ſuit; 2. *Pierre*, vivant en 1195; 3. *Guillaume*, Chanoine de Rouen; & 4. *Marguerite* de Trie.

V. Jean, I. du nom, Seigneur de Trie & de Moucy, épouſa *Lucie*, dont il eut 1. Jean II, qui ſuit; & 2. *Eliſabeth* de Trie, mariée à *Guy* le Bouteiller de Senlis, IV. du nom, Seigneur de Chantilly.

VI. Jean, II. du nom, Seigneur de Trie & de Moucy, vivoit en 1226. Il avoit épouſé *Alix* de Dammartin, fille d'*Albéric*, II. du nom, Comte de Dammartin, dont il eut 1. Matthieu qui ſuit; 2. *Enguerrand*; 3. Renaud, *qui fit la branche des Seigneurs de* Fontenay, *rapportée cy-après*; 4. *Bernard*, dont on ne trouve que le nom; 5. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Le Jeune, Seigneur de Caënton; 6. & *Jeanne* de Trie, alliée à *Robert* Bertrand, IV. du nom, Baron de Briquebecq.

VII. Matthieu, Seigneur de Trie & de Moucy, ſuccéda au Comté de Dammartin à *Mabaud*, Comteſſe de Dammartin & de Bologne, ſa couſine germaine, morte vers l'an 1258, ſans enfans de Philippe de France, Comte de Clermont, ni d'Alfonſe, III. du nom, Roi de Portugal, ſes deux maris, dont il prit le nom & les armes, eut different avec le Comte de S. Paul au ſujet de cette ſucceſſion, & vécut juſqu'en l'an 1275. Il avoit épouſé *Marſilie* de Montmorency, fille, ſuivant quelques Mémoires, de *Matthieu*, III. du nom, Sire de Montmorency, & de *Jeanne* de Brienne, dont il eut 1. N... mort jeune; 2. Philippe qui ſuit; 3. Jean, *qui fit la branche des Comtes de Dammartin, rapportée cy-après*; 4. Thibaut, *qui fit la branche des Seigneurs de* Serifontaine, *mentionnée cy-après*; & 5. *Simon* de Trie, Seigneur de Gouvieux, Doyen de l'égliſe collégiale de Mortaing.

VIII. Philippe de Trie, fils de Matthieu, Comte de Dammartin, & de *Marſilie* de Montmorency, eſt nommé le premier de ſes enfans dans un échange que ce Comte fit en 1259, poſſédoit des fiefs à Pont-Sainte-Maixance, & mourut avant ſon pére, ayant eu de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, Renaud, I. du nom, qui ſuit.

IX. Renaud de Trie, I. du nom, Seigneur Du Pleſſis-près-Clermont, de Friencourt, de Granville, ne ſuccéda pas au Comté de Dammartin à ſon ayeul, la répréſentation n'ayant pas lieu, & eut divers emplois dans les guerres de Flandre ès années 1296, 1297 & 1298. Il avoit épouſé avant l'an 1286, *Marguerite* de Courtenay, Dame de Cloyes, veuve de *Raoul* Sores, dit d'*Etrees*, fille de *Raoul*, Maréchal de France, & fille de *Guillaume* de Courtenay, Seigneur de Champignelles, & de *Marguerite* de Bourgogne ou de Challon, dont il eut Renaud II, qui ſuit.

X. Renaud de Trie, II. du nom, Seigneur Du Pleſſis-Billebaut &c. fut l'un des Seigneurs qui furent faits Chevaliers de la main du Roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte 1313. Il fut depuis Maréchal de France, & mourut vers l'an 1324, ayant eu d'*Iſabelle* de Heilly, Dame de Mareuil, fille de *Jean*, Seigneur de Heilly, I. du nom, & d'*Alix*, Dame de Pas-en-Artois, 1. Philippe qui ſuit; 2. Jean, *qui fit la branche des Seigneurs Du* Plessis *& de* Moucy, *rapportée cy-après*; 3. *Alix*, mariée à *Thomas* de Coucy, II. du nom, Seigneur de Vervins, laquelle fit ſon teſtament en 1323; 4. *Jeanne*, alliée à *Philippe* de Chambly, Seigneur de Livry; & 5. *Renaud* de Trie, dit *Billebaut*, Seigneur de Freſnes, de Quévremont & de Queſnel, qui ſervit le Roi en l'Oſt de Breteuil en 1356, & vivoit en 1368. Il avoit épouſé en 1343, *Iſabelle* La Gourlée, Dame de Freſſins ou de Freſnes, veuve de *Jean* Fournier, Chevalier, dont il eut *Iſabeau* de Trie, mariée 1. à *Jean* de Châtillon, Seigneur de Bonneuil & de Loiſy: 2. à *Jean* de Ploiſy, Chevalier.

XI. Philippe de Trie, Seigneur de Mareuil, de Fontenay-près-Louvres, & Du Pleſſis-Gaſſot, vivoit en 1337, avec *Jeanne* de Mareuil, dont il eut 1. Renaud III, qui ſuit; & 2. *Jacqueline* de Trie, Dame de Bris, laquelle ſe voyant ſur l'âge & hors d'état d'avoir des enfans, fit le 15 octobre 1371, à *Philippe* de Trie ſon neveu, Chef de ſa famille, donation de cette Terre de Brie, ſituée près de Montlhéry, & de tout ce qu'elle avoit au païs de Gâtinois.

XII. Renaud de Trie, III. du nom, Seigneur de Mareuil, de Maiſiéres, de Fontenay, &c. ſervoit le Roi en ſes armées en 1357. Il avoit épouſé en 1337, du vivant de ſes pére & mére, *Jacquette* de Conflans, Dame de la Bouteillerie, fille unique de *Hugues* de Conflans, & de *Blanche* d'Eſquoy, dont il eut 1. Philippe qui ſuit; & 2. *Renaud* de Trie, Seigneur de Maiſiéres, Chambellan de Charles, Roi de Navarre, mort ſans poſtérité de *Catherine* de Grancey.

XIII. Philippe de Trie, II. du nom, Seigneur de Mareuil & de Fontenay; Chambellan du Roi de Navarre, ſervit le Roi en ſes guerres, & vendit la plupart de ſes Terres. Il vivoit en 1399, & mourut ſans enfans d'*Agnès*, Dame de Gouſſainville.

SEIGNEURS Du PLESSIS & de MOUCY.

XI. Jean de Trie, dit *Billebaut*, ſecond fils de Renaud de Trie, II. du nom, Seigneur Du Pleſſis Billebaut, &c. Maréchal de Franche, & d'*Iſabelle* de Heilly, fut Seigneur Du Pleſſis, de Freſnes & de Queſnel. Il avoit épouſé avant l'an 1336, *Clémence* de Joigny, veuve d'*Ancel* d'Aunoy, & fille de *Henry* de Joigny, dont il eut entre autres enfans, Renaud qui ſuit.

XII. Renaud de Trie, dit *Patrouillart*, Seigneur Du Pleſſis, fut auſſi Seigneur de Moucy en Beauvaiſis par la donation que lui en fit *Jean* de Trie ſon couſin, Archidiacre de l'égliſe de Châlons, dont il fut exécuteur teſtamentaire. Il fut en 1388, l'un des Seigneurs députez pour aller à Melun, traiter avec les gens du Roi de Navarre, après avoir ſervi le Roi en la Compagnie du Comte de Dammartin, dans la guerre de Bretagne ſous Bertrand du Gueſclin. Il avoit épouſé le 26 juillet 1371, *Jeanne*, fille de *Jean*, Seigneur de Foſſeux, dont il eut entre autres enfans, Renaud qui ſuit.

XIII. Renaud de Trie, dit *Patrouillart*, Seigneur de Moucy & Du Pleſſis, Chambellan du Roi, ſuivit le Maréchal de Rieux en l'expédition qu'il fit en Angleterre au païs de Galles, & fut tué à l'attaque du château de Hartford en 1406, au grand regret de toute l'armée. Il avoit épouſé *Marie* de Neelle, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Jean*, Seigneur de Montravel, Chevalier du païs de Forès, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Jean*, mort jeune; 2. Pierre qui ſuit; & 3. *Jeanne* de Trie, morte jeune.

XIV. Pierre de Trie, dit *Patrouillart*, Seigneur de Moucy, vivoit en 1427, & mourut avant ſa mére & ſans enfans de *Jeanne* de Croſnes. Après ſa mort la Terre de Moucy paſſa aux Seigneurs de Sériſontaine.

COMTES de DAMMARTIN SEIGNEURS de TRIE.

VIII. Jean, I. du nom, ſecond fils de *Matthieu*, Seigneur de Trie & de Moucy, Comte de Dammartin, & de *Marſilie* de Montmorency, fut Comte de Dammartin, Sire de Trie & de Moucy, Philippe ſon frére étant mort avant leur pére. Il ſuivit en 1282, Pierre, Comte d'Alençon, qui alloit au ſecours de Charles de France, Roi de Sicile, contre les Siciliens qui s'étoient revoltez, puis ſervit le Roi en ſes guerres de Flandre, & fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle le 18 août 1304. Il avoit épouſé 1. *Ermengarde*, dont il eut des enfans dont on n'a point de connoiſſance: 2. *Toland* de Dreux, Dame de S. Aubin & de Dun au païs de Caux, veuve d'*Amaury* II. du nom, Sire de Craon, & fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Dreux, & de *Marie* de Bourbon, dont il eut 1. Renaud qui

qui fuit; 2. *Philippe*, Thréforier de l'églife de Beauvais, vivant en 1328; 3. *Mahaud*, alliée en feptembre 1298, à *Henri* de Vergy, II. du nom, Seigneur de Fonvans & d'Autry, Sénéchal de Bourgogne; & 4. *Jean* de Trie, Seigneur de Moucy, Sénéchal de Touloufe & d'Albigeois, qui eut de grands procès contre le Comte de Dammartin, fon frére, au fujet de la Terre de Moucy, qui lui avoit été adjugée pour 4800 livres, & en avoit été mis en poffeffion par le Baillif de Senlis en 1310. Il fervit en 1326, en la guerre de Gafcogne fous Matthieu de Trie, Maréchal de France, fon parent, & mourut en 1327, ayant eu pour enfans de N... de Chambly, fa femme, *Matthieu*, Seigneur de Moucy, mort avant l'an 1360; *Renaud*, mort avant l'an 1350; *Toland*, nommée dans les arrêts de 1335 & 1338; *Eléonore*, laquelle étoit veuve en 1356, de *Robert* de S. Clerc, Seigneur Du Pleffis; & *Jean* de Trie, Chanoine en l'églife de Moucy, puis Archidiacre de Châlons, lequel étant devenu Seigneur de Moucy après la mort de fes fréres, fit donation de cette Terre le 13 juillet 1362, à *Renaud* de Trie, dit *Patrouillart*, Seigneur Du Pleffis, fon parent, & à defaut d'hoirs, à *Matthieu* de Trie, dit *Lobier*, Seigneur de Sérifontaine, s'en réfervant néanmoins l'ufufruit; & ne vivoit plus en décembre 1368.

IX. Renaud, I. du nom, Comte de Dammartin, &c. fut fait Chevalier le jour de la Pentecôte de l'an 1313, par le Roi Philippe *le Bel*, avec plufieurs Princes & grands Seigneurs du Royaume, & eut avec *Jean* de Trie fon frére, Seigneur de Moucy, à caufe de cette Terre, de grands différents, qui durérent encore après fa mort, arrivée en 1319. Il avoit époufé *Philippe* de Beaumont, dont il eut 1. Renaud II, qui fuit; 2. Jean II, *qui continua la poftérité rapportée cy-après*; & 3. *Eléonore* de Trie, nommée avec fes fréres dans la pourfuite du procès contre les enfans du Seigneur de Moucy, en 1320 & 1327.

X. Renaud, II, du nom, Comte de Dammartin, mourut en 1327, fans laiffer de poftérité de *Polie*, dite *Hippolyte* de Poitiers, fille aînée d'*Aimar*, Comte de Valentinois, & de *Sibylle* de Baux, qu'il avoit époufée par traité fait en préfence du Roi, au bois de Vincennes, le 16 juillet 1319.

X. Jean, II. du nom, fils puîné de Renaud, I. du nom, Comte de Dammartin, & de *Philippe* de Beaumont, fuccéda en ce Comté après la mort de fon frére aîné, en 1327, & mourut avant l'an 1338. Il avoit époufé *Jeanne* de Sancerre, fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Sancerre, & de *Louïfe* de Beaumez, fa premiére femme. Elle prit une feconde alliance avec *Jean*, Seigneur de Châtillon, Grand-Maître de France, ayant eu de fon premier mariage, 1. Charles qui fuit; & 2. *Jacqueline* de Dammartin, mariée à *Jean* de Châtillon, Comte de Porcéan.

XI. Charles, Comte de Dammartin, &c. fe trouva en l'Oft de Breteuil en Normandie en juin 1356, & en la même année à la bataille de Poitiers, en laquelle il demeura prifonnier du Comte de Salisbury, & fut conduit en Angleterre. Pour en fortir, il tranfporta au Connétable de Fiennes en novembre 1360, fes Terres de Capy & de La Baféque près d'Arras, en échange de celle de Marrot, fife au Comté de Salisbury en Angleterre, que le Connétable avoit cédée à ce Comte en diminution de fa rançon. Il retourna en Angleterre en 1364, & le Roi lui fit délivrer une fomme d'argent pour y foutenir fon état. En étant revenu, il fut commis pour affembler les Nobles du diocéfe de Paris, & pour les conduire en la guerre de Bretagne, afin de fervir fous le Connétable du Guefclin. Il eut l'honneur de tenir fur les fonts de batême le Roi Charles VI, avec le Maréchal de Montmorency, en décembre 1368, & époufa *Jeanne* d'Amboife, Dame de Nefle & de Montdoubleau, fille aînée d'*Ingerger*, Seigneur d'Amboife, & de *Marie* de Flandre, Dame de Nefle & de Montdoubleau, dont il eut pour fille unique *Blanche*, Comteffe de Dammartin, &c. mariée à *Charles*, Seigneur de La Riviére, laquelle étant morte fans enfans, ce Comté échut aux Defcendans de *Jacqueline* de Dammartin, fa tante. *Voyez* DAMMARTIN.

SEIGNEURS de SE'RIFONTAINE & de Roulleboife.

VIII. Thibaut de Trie, troifiéme fils de Matthieu, Seigneur de Trie, Comte de Dammartin, &c. & de *Marfilie* de Montmorency, époufa *Jeanne* de Bourris, Dame de Sérifontaine & de Villarceaux, fille de *Guillaume* de Bourris, Seigneur de Sérifontaine, &c. dont il eut Renaud qui fuit.

IX. Renaud de Trie, dit *Lobier*, Seigneur de Sérifontaine, &c. fervit le Roi en la guerre de Flandre fous le Comte de Dammartin en 1328, & époufa *Marguerite* de La Roue, veuve de *Guillaume* de Marcilly, dont il eut entre autres enfans Matthieu qui fuit.

X. Matthieu de Trie, dit *Lobier*, Seigneur de Sérifontaine, &c. fe trouva en l'Oft de Breteuil en Normandie en août 1356, & fervit en la guerre de Bretagne en 1364, fous le Connétable Du Guefclin, en la Compagnie du Comte de Dammartin. Il avoit époufé 1. *Jeanne*, fille de N... Seigneur de Blaru, & d'*Ameline* de Crofnes: 2. *Jeanne*, fille de *Gui*, IV. du nom, Sire de La Rocheguyon, & de *Jeanne* Bertrand, Vicomteffe de Roncheville. Du premier mariage vinrent 1. Renaud qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de Latainville, Chambellan du Roi, Maréchal & Chambellan du Duc d'Orléans, qui fe trouva à l'entrevue qui fe fit à Ardres en 1396, entre les Rois de France & d'Angleterre, où il eut la garde du quartier & des tentes, qui fit fon teftament en 1400, & qui avoit époufé, felon quelques Auteurs, *Catherine* de la Tremouille, dont il eut *Louïs* de Trie, Chambellan du Roi, dont les Terres furent confifquées par le Roi d'Angleterre, & données en 1423, à Richard de Wideville, Grand Sénéchal de Normandie; 3. *Marguerite* de Trie, Vicomteffe de Nogent, Dame de Sérifontaine, & d'Alménéches, mariée 1. à *Hue*, Seigneur Du Boulay-Thierry: 2. avant l'an 1396, à *Hervé* Le Coich, Seigneur de La Grange, Chambellan du Roi, laquelle vivoit encore en 1414. Du fecond mariage fortirent, 4. Jacques, *qui continua la poftérité rapportée cy-après*; 5. *Marie*, alliée à *Jean* de Saint-Clerc, dit *Bruneau*, Seigneur Du Pleffis; & 6. *Jeanne* de Trie, mariée 1. à *Jean* de Neelle, Seigneur de Sauchoy, & de Saint-Venant: 2. à *Colart* d'Eftouteville.

XI. Renaud de Trie, Seigneur de Sérifontaine, de Mareuil, de Buhy, Chambellan du Roi, Capitaine & Garde des châteaux de Saint-Malo & de Rouen, étoit Chambellan de Louïs, Duc d'Anjou, en 1380, fut l'un des Seigneurs qui fe trouvérent aux joûtes & tournois qui fe firent à Saint-Denys le troifiéme mai 1389, pour la chevalerie du Roi de Sicile & du Comte Du Maine fon frére. Deux ans après il étoit à la tête de toute la jeune Nobleffe de la Cour, avec Renaud de Roye, lorsque le Roi étant à Amiens, alla au devant du Duc de Lancaftre. Il fut retenu du Grand Confeil du Roi en mars 1393, exerça la charge de Maître des Arbalêtriers en 1394 & 1395, fut nommé Amiral de France en 1397, dont il fe demit en 1405, & mourut en 1406, fans laiffer de poftérité de *Jeanne* de Bellengues, laquelle prit une feconde alliance avec *Jean* Malet, V. du nom, Seigneur de Graville, Grand Fauconnier de France.

XI. Jacques de Trie, Seigneur de Roulleboife, &c. fils de Matthieu, Seigneur de Sérifontaine, &c. & de *Jeanne* de La Rocheguyon, fa feconde femme, fut l'un des plus riches Seigneurs de fon tems, car il poffédoit dans le Vexin, la Forêt de Telles, les Terres de Sérifontaine, de Vaumain, de Vaulrou, de Vaulancourt, de Lincourt, de La Trouée, de Latainville, de La Ville-Tertre, du petit fief de Trie, de Magny, de Buhy, de Montreuil, de Copierre, d'Ommerville, de Villarceaux, de Limoy, de Roulleboife, de Monceaux & partie de Maricourt: dans le Beauvaifis il poffédoit la Seigneurie de Moucy-le-Châtel; en l'Ifle de France, celle de Boify; en la Prevôté de Paris, Mareuil, Villiers & Villebon près de Montlhéry; au Bailliage d'Amiens, le Quênoy & Mareil; en celui de Mante, le Quênoy-fur-Blaru, & partie de Jeufoffe; au Païs Chartrain, le Vicomté de Nogent-le-Roi, les Seigneuries du Boullay-Thierry, de Ruechandon, de Vaubrun, de Mênil-Ponceaux, & de Beuminis-fous-Dourdan; au Bailliage de Touraine, les Terres de Fontenailles, de Boifemont, de Coudray, de Tigerville, & d'Arquency; en celui de Gifors, la Terre de Frefnel; en celui de Caux, les Terres de Sarmont, de Hodenc-en-Bray & de Méfengneville; en celui de Rouen, Yville-fur-Seine, Le Vaudreuil près du Pont-de-l'Arche & Hannel-du-Bofe; & au Bailliage d'Alençon, Alménéches. Il mourut le cinquiéme octobre 1432, ayant eu de *Catherine* de Fleurigny, fille de *Philippe*, Seigneur de Fleurigny, & de *Marguerite* Le Drouais, 1. *Jean* de Trie, Seigneur de Sérifontaine, de Moucy, &c. mort en 1441, fans lignée; 2. *Philippe*, Seigneur de Roulleboife, &c. mort avant l'an 1487, fans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Havart, fille de *Jean* de Havart, Maître d'Hôtel du Roi Charles VII, & Baillif de Caux, & de *Marguerite* de Prulay; 3. *Antoinette*, mariée à *Jean* d'Eftouteville, Seigneur de Lamerville 4. *Catherine*, Dame de Mareuil, de Vaumain, de Vaulrou, de Lincourt, de Boutencourt, de Tigerville & d'Arquency, mariée à *Gérard* Raoulin, Seigneur de La Grange; 5. *Jeanne*, Dame Du Coudray & de Villarceaux, alliée à *Martin* Pillavoine, Seigneur de Jeufoffe; 6. *Marguerite*, Dame d'Alménéches, qui époufa *Pierre* Seigneur de Nouyers; 7. *Mabiette*, Dame de Magny, de Vaudreuil, de Villiers, de Villebon & de Beuminis-fous-Dourdain, mariée à *Jean* le Clerc, Seigneur de La Motte, & de Lufarche, Baron de La Forêt, &c. 8. *Jeanne*, dite *la Jeune*, Dame de Buhy, de Hachicourt, de Copiéres & de Monftereuil, alliée à *Charles* de Mornay, Seigneur de Villiers; 9. *Robine*, Dame d'Autry, de Moucy, de Sérifontaine, de La Forêt de Telles, de Latainville & de La Maille-de-Trie, qui époufa *Thibaut* de Maricourt, & 10. *Marie* de Trie, femme de *Vincent*, Seigneur de la Roche-fous-Vitry en Mâconnois.

SEIGNEURS de FONTENAY & de VAUMAIN.

VII. Renaud de Trie, fils puîné de Jean, II. du nom, Seigneur de Trie, &c. & d'*Alix* de Dammartin, fut Seigneur de Fontenay, & laiffa plufieurs enfans, entre autres; 1. *Matthieu* de Trie, Seigneur de Fontenay, Grand Pannetier & Grand Chambellan de France, *qui continua la branche des Seigneurs de* Fontenay; & 2. Renaud qui fuit.

VIII. Renaud de Trie, Seigneur de Fontenay, de Vaumain, &c. fut tué à la bataille de Courtray en 1302, & eut de *Jeanne* de Hodenc, fa femme, 1. Matthieu qui fuit; 2. *Guillaume*, Evêque de Bayeux, puis Archevêque de Rheims, qui, le jour de la Trinité 1328, facra le Roi Philippe de *Valois*, dont il avoit été Gouverneur, & mourut le 28 feptembre 1334; 3. *Agnès*, Dame de Saint-Paer; & 4. *Marguerite* de Trie, Dame de Longroy.

IX. Matthieu de Trie, Seigneur d'Araines, de Vaumain, &c. fut élevé à la charge de Maréchal de France, vers l'an 1320. & l'année fuivante il affifta au facre du Roi Charles *le Bel*, qui le nomma l'un de fes exécuteurs teftamentaires. Il affifta auffi au facre du Roi Philippe *de Valois*, qui le nomma l'un des Commiffaires qui furent envoyez à Cambray pour terminer les différents qui étoient entre le Comte de Flandre & le Duc de Brabant, au fujet de la ville de Malines, qui furent réglez le deuxiéme août 1334. Le Roi l'établit encore fon Lieutenant-général fur les frontiéres de Flandre en 1342. Il mourut fans poftérité le 26 novembre 1344, comblé d'honneur & de gloire. Il

avoit

avoit épousé 1. *Jeanne*, Dame d'Araines, veuve de *Raoul* de Soissons: 2. le deuxiéme de septembre 1332, *Ide* de Mauvoisin-Rosny, veuve de *Jean*, III. du nom, Comte de Dreux, & fille de *Gui* de Mauvoisin, IV. du nom, Seigneur de Rosny & de *Laure* de Ponthieu, morte en 1363. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers* de la Couronne.

NB. La famille de Pillavoine prétend être une branche de la Maison de Trie, & le prouve par des Inscriptions, des Epitaphes, des Tableaux, des Cartulaires, &c.

TRIE'RES, Τριήρης, *galére à trois rangs de rames*, nom d'une Maison d'Agrigente. Voici l'origine de ce nom. Quelques jeunes gens s'y étant enivrez, s'imaginérent être sur une galére agitée de la tempête; & ne croyant pas pouvoir soutenir autrement l'effort des vents, jettérent tous les meubles par les fenêtres. Le peuple étonné d'abord de leur extrême folie, en profita ensuite en pillant ces meubles. Le lendemain, les Officiers de la Justice s'étant transportez dans cette maison, trouvérent nos ivrognes fort occupez à ramer, & apprirent d'eux avec étonnement la raison qui les avoit obligez de faire ce qu'ils avoient fait la veille. Ils ne savoient encore s'ils devoient les arrêter, lorsqu'un des jeunes gens s'avançant, les honora de la qualité de tritons. Une erreur si plaisante les émut à compassion, & ils se retirérent en avertissant ces fols de ne pas tant boire par la suite: ce ne fut pas sans avoir reçu des complimens. On les remercia de leur honnêteté; *& si delivrez d'une si furieuse tempête*, ajoûta-t'on, *nous pouvons arriver au port, nous ne manquerons pas de vous placer dans notre patrie comme des Dieux sauveurs entre les autres Dieux Marins, puisque vous nous avez apparu si à propos.* L'ivresse de ces gens se passa; mais la mémoire s'en conserva long-tems; & la maison où cette avanture arriva, en eut le nom qu'on a dit. * Timée, cité par Athénée, *l.* 2.

* TRIEST (Jacques) de Nimégue, Licentié en Théologie, & Recteur du Collége de Droit à Cologne, a donné au Public trois livres d'Epigrammes. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 431.

TRIESTE, petite ville épiscopale de la Karstie, démembrement du Frioul. Elle est dans le fond de la Mer Adriatique, à dix milles de Capo d'Istria, à trente d'Aquilée dont son Evêché est suffragant, à cinquante de Pola, & a été bâtie des ruïnes de *Tergeste* ou *Tergestum*. Cette ville est assez bien peuplée & fortifiée, avec deux citadelles pour sa défense. Les Allemands la comprennent sous les annexes de la Carniole, quoiqu'elle soit effectivement de l'Istrie, & joignant les confins de l'Etat de Venise. Les Vénitiens se rendirent maîtres de cette place au commencement du XIII siécle sous le Dogat de Henri Dandulo, à cause des pirateries de ses Habitans, qui la reprirent en 1507, pendant la guerre que les Vénitiens eurent avec l'Empereur Maximilien I; mais ils furent obligez de la rendre. Son port est dans une grande Baye du Golfe de Trieste. On ne le fréquente guéres, à cause que le mouillage n'est pas bon, & que le port y est ouvert aux vents d'Ouest & de Sud-Ouest, qui y aménent une grosse mer, ce qui fait que les vaisseaux y sont incommodez. Cette ville aussi bien que la Karstie est présentement à la Maison d'Autriche. On appelle *Golfe de Trieste*, une partie de celui de Venise. Ce Golfe est renfermé entre les côtes d'Istrie, de la Carniole & du Frioul, & s'étend depuis l'embouchure du Lisonzo jusques au Cap, nommé *Punta di Salvori*, qui est proche d'Umago. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. *p.* 150. édit. de Hollande 1695. Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRIEU, petite riviére de France en Bretagne. Elle se décharge dans la mer à Tréguier, & elle est prise par quelques Géographes, pour le *Titus Fluvius* des Anciens, lequel pourtant quelques-uns croyent être le Couesnon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TRIEU (Philippe Du) de Hainaut, enseigna la Philosophie à l'âge de 23 ans, & dans la suite la Théologie, après quoi il entra dans la Société des Jésuites. On a de lui, *Manuductio ad Logicam.* Valére André, qui fut son Disciple, remarque qu'il préparoit quelques Ouvrages sur la Philosophie & sur la Théologie. *Biblioth. Belgica*, *p.* 779 & 780.

* TRIEZ (Robert) de Lille, a publié un livre qui a pour titre, *des Impostures des malins Esprits.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 797.

* TRIFOLIUS, Comte des sacrées Libéralitez sous Théodose *le Grand* en 384. Il fut ensuite Préfet du Prétoire en Italie, sous Valentinien *le Jeune.* * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

TRIGAULT, (Nicolas) né à Douay en 1577, entra dans la Société des Jésuites en 1594. En 1606, il alla aux Indes Orientales & après y avoir séjourné pendant un an, il fut renvoyé de la Chine en Europe pour y chercher quelques nouveaux Missionnaires de son Ordre. Après son retour aux Indes, il fit un voyage dans la Perse, dans l'Arabie déserte & dans l'Empire des Turcs; & en 1628, il mourut à Nanking dans la Chine. Voici la liste de ses Ecrits, *Vita Gasp. Barzæi S. J.*; *De Christianorum expeditione ad Sinas à S. J. suscepta, libri quinque*; *De persecutione Christi in Japonia anno* 1612, *libri quinque*; *Annuæ litteræ è Regno Sinarum* 1611 *&* 1612; *Commentarius rei Christianæ apud Japonios*; *Vocabularium Sinicum*, en trois tomes; *Pentabiblion Sinense*; *Annales Regni Sinensis*; *De Computo Ecclesiastico.* Ce dernier Ouvrage est écrit en Chinois. * Sotwell, *Biblioth. S. J. Diction. Allemand.*

TRIGLAND, (Jacques) étoit Ministre d'Amsterdam au commencement du XVII siécle. En 1615, il publia un Ouvrage intitulé, *Le Chrétien véritablement modéré*, où il tâchoit de faire voir que l'on ne devoit pas tolérer les cinq articles des Rémontrans. Jacques Taurinus, Ministre d'Utrecht, refuta ce livre & fit voir que les Chrétiens doivent se tolérer mutuellement à l'égard des articles qui ne sont pas fondamentaux. Edouard Poppius ayant publié un Ouvrage avec ce titre, *La Porte Etroite*, qui contenoit des Sermons pour exciter la piété de tous les Chrétiens, Trigland entreprit de refuter cet Ouvrage, ce qui fit dire à Grotius, *que puis que le livre de Poppius étoit très bon, celui de Trigland devoit être très mauvais.* On a encore de Trigland une Histoire ecclésiastique, & si c'est le même Jacques *Trigland*, que celui dont parle M. Pictet & qui étoit le grand-pére de celui dont l'article suit, il doit avoir été Professeur en Théologie à Leide & avoir donné les Ouvrages suivans, *de Gratia Dei*, *&c.*; *De Civili & Ecclesiastica Potestate contra Vedelium*; *Antapologia seu Refutatio Apologiæ Remonstrantium*; *Variæ Conciones.* * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation*, *&c. tome* 1. *p.* 452. *&c. tome* 2. *p.* 374. Pictet, *Théologie Françoise*, *tome* 3. *p.* 163.

TRIGLAND (Jacques) célébre Professeur en Théologie & en Antiquitez Judaïques à Leide, étoit fils de *Jacques* Trigland, mort Ministre à Amsterdam, & de *Jeanne* de Marées, fille d'un Marchand tres-riche de la même ville. Son ayeul paternel avoit été aussi Ministre & Professeur à Leide, & a donné divers Ouvrages au Public. Celui dont nous parlons naquit à Harlem, où demeuroit alors son pére, le huitiéme de mai de l'année 1652. Il perdit son pére & sa mére dans le même mois, n'étant encore âgé que de onze ans. Il fit ses classes & ses premiéres études de Philosophie à Harlem, puis à Amsterdam. Il passa de là à l'Université de Harderwyck, où il continua d'étudier les Humanitez & la Philosophie. Enfin, il se rendit à Leide, où il se donna entiérement à l'étude des Langues Orientales & de la Théologie; & y fit des progrès si considérables, qu'il se distingua beaucoup parmi les autres Etudians de cette Université. Il fut reçu Propofant ou Candidat en Théologie en 1676. Après avoir exercé son ministére dans un village pour peu de tems, ensuite à Breda & à Utrecht, & refusé plusieurs postes importans qui lui furent offerts, il accepta enfin celui de Leide, où il fut appellé en 1681. Cinq ans aprés il fut fait Professeur en Théologie à la place d'Antoine Hulsius. Il s'acquitta si bien de ce nouvel emploi, qu'il s'attira un grand nombre d'Etudians de toutes parts. En 1702, on y joignit la charge d'expliquer les Antiquitez Hébraïques. Il fut fort estimé du Prince d'Orange Guillaume, depuis Roi d'Angleterre, qui le choisit deux fois pour être Recteur de l'Université, savoir, en 1689, & en 1699. Il mourut âgé de 54 ans le 22 septembre 1705, laissant un fils, qui est entré dans la Magistrature de Leide, & trois filles. M. Trigland a publié divers Ouvrages, *de Dodone*; *de Karæis*; *Scripturæ Vindiciæ*; diverses Disputes ou Harangues sur des sujets importans ou curieux; *de librorum Apocryphorum appellatione*; *de libro Justorum*; *de corpore Mosis*; *de trium cœlestium Testium apud Joannem Authentia*; *de legitima Fidei propagandæ Ratione*; *de Utilitate Religionis in Republica*; *de origine & causis Rituum Mosaicorum*; *de Josepho Patriarcha in sacri bovis hieroglyphico ab Ægyptiis adorato.* Ce fut aussi lui qui fit l'Oraison funébre de M. Frédéric Spanheim. * M. Marck, *dans l'Oraison funébre de M. Trigland.*

TRIGNO, TRE'NIO, riviére du Royaume de Naples. Elle naît dans le Comté de Molise, où elle baigne le bourg de Molise & Trivento. Ensuite elle traverse une petite partie de l'Abrusse Citérieure, & se décharge dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIGURY ou TRE'GORIUS (Michel) natif de Cornouaille, Archevêque de Dublin en Irlande, & Docteur à Oxford, fut un des plus savans hommes de son siécle. Henri V, Roi d'Angleterre, le choisit l'an 1418, pour gouverner l'Université qu'il établit à Caen en Normandie. Il s'aquitta parfaitement de cet emploi pendant trente & un ans, & fut rappellé en Angleterre l'an 1449, par Henri VI, Roi d'Angleterre, qui lui donna l'Archevêché de Dublin. Ce Prélat mourut l'an 1471, pendant qu'Edouard IV, régnoit en Angleterre, & laissa des Commentaires sur le Maître des Sentences, &c. * Pitseus, *de Illustribus Anglorum Scriptoribus.*

TRILLO (Catherine) Dame Espagnol, native d'Antequéra, dans le XVI siécle, fut mariée à Dom Pédro Gondisalvo *de Ocon.* Elle savoit les Langues & les Belles Lettres; & étant restée veuve avec un fils unique, elle s'attacha à l'enseigner elle-même, & le rendit habile Jurisconsulte. * André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Pierre Paul Ribéra, *l.* 13. *art.* 479.

TRIMATIUS. *Voyez* MATTIUS (Cn.)

TRIME, TRYME, petite ville de la Lagénie ou Leinster en Irlande. Elle est capitale du Comté d'East-Meath, & située sur la Boyne, à sept lieues de Dublin, vers le Couchant. Trime a un Evêché suffragant d'Armagh. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIMOILLE & TRIMOUILLE, famille illustre. * *Voyez* TRE'MOUILLE.

TRIN, ville d'Italie, dans le Montferrat. Elle est située dans une plaine à un mille du Pô. Elle appartenoit au Duc de Mantoue, mais elle dépend à présent du Duc de Savoye à qui elle fut cédée en 1631, par le traité de Quiérasque. Les guerres de Piémont, pendant lesquelles elle fut prise & reprise, lui firent souffrir de grands dommages. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRINACRIE, nom donné à la Sicile à cause de ses trois pointes, angles ou caps, qui s'avancent dans la mer. Ce nom est Grec; les Latins l'appelloient pour la même raison *Triquetra.* *Voyez* SICILE.

TRING, bourg d'Angleterre, dans la contrée de la partie septentrionale du Comté de Hartford, qu'on appelle *Daur*, sur les frontiéres du Comté de Bucks, à 28 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

TRINIDAD, bourg de l'Amérique septentrionale. Il est

eſt dans la province de Guatimala, ſur la Mer du Sud. Quoique ce lieu ne ſoit pas fermé de murailles, il ne laiſſe pas d'être conſidérable, parce que n'y ayant point d'autre port ſur cette côte, tous les vaiſſeaux qui viennent du Mexique, de Panama & du Pérou, pour Guatimala, abordent à la Trinidad. Il y a à demi-lieue de la Trinidad un endroit que les Eſpagnols appellent *une des bouches de l'Enfer*. C'eſt une terre baſſe, d'où il ſort continuellement une fumée épaiſſe & noire, qui eſt de tems en tems mêlée de flammes, & ſi étrangement puante, qu'on ne peut la ſouffrir, quand on s'en approche un peu trop. * Thomas Gage.

TRINIDAD, ville du nouveau Royaume de Grenade, dans la contrée que les Muſos & les Colymas habitent. Elle eſt dans une ſituation fort commode, à vint-quatre lieues de Santa Fé vers le Nord-Oueſt, & à ſix vers l'Oueſt des montagnes de neige du nouveau Royaume, nommées vulgairement *Parama*, qui ſéparent le païs chaud du froid. Les Eſpagnols la bâtirent après qu'ils eurent abandonné la bourgade nommée *Tudela*. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l. 9. c. 6.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRINITAIRES, ou Ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs, fut inſtitué l'an 1198, par S. Jean de Matha, & le Bienheureux Félix de Valois. La fin de cet Inſtitut eſt de délivrer les Chrétiens qui ſont eſclaves parmi les Barbares. Les deux Fondateurs étant allez à Rome, & ayant reçu du Pape Innocent III, non ſeulement la permiſſion d'établir un nouvel Ordre, mais l'habit de cet Ordre qu'il leur donna le jour de la Chandeleur, revinrent en France, & avec l'agrément du Roi Philippe *Auguſte*, bâtirent le couvent de Cerfroy entre Gandelu & la Ferté-Milon, ſur les confins de la Brie & du Valois, ſur un terrain qui leur fut donné par Gaucher de Châtillon. Ce couvent a toûjours été reconnu pour Chef de l'Ordre, & c'eſt là que ſe tiennent les Chapitres généraux. La premiére Régle de cet Ordre fut dreſſée par l'Evêque de Paris, & par l'Abbé de S. Victor, commis par Innocent III, qui l'approuva. Elle étoit tres-auſtére: elle ne leur permettoit jamais l'uſage du poiſſon, & ils ne pouvoient manger de la viande que les Dimanches, encore falloit-il qu'elle leur eût été donnée par aumône. Ils ne pouvoient auſſi ſe ſervir que d'ânes dans leurs voyages, d'où vient qu'on les appella *les Fréres aux ânes*; mais les Religieux ne purent ſoutenir long-tems les auſtéritez auſquelles ils s'étoient engagez, & ils obtinrent d'Urbain IV, que leur Régle ſeroit revue par l'Evêque de Paris, & par les Abbez de Saint-Victor & de S. Geneviéve, qui en retranchérent tout ce qu'il y avoit d'extraordinaire, ce qui fut approuvé en 1267 par Clément IV. Les Supérieurs des maiſons de cet Ordre s'appellent Miniſtres. Il poſſéde environ cent cinquante couvens en treize provinces, dont il y a ſix en France où on les appelle *Mathurins*, parce que leur égliſe à Paris eſt dédiée à ſaint Mathurin, trois en Eſpagne, une en Italie, & une en Portugal. Il y en avoit trois autres en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande, avant que la Réformation y eût été introduite. Les provinces de France, Champagne, Picardie & Normandie, avoient autrefois ſeules le droit d'élire le Miniſtre général: ſous le pontificat d'Innocent XI, les Religieux Eſpagnols obtinrent permiſſion d'élire un Général entre eux, ce qu'ils firent l'an 1688; mais en 1705, toutes les provinces ayant député au Chapitre général, le Rév. Pére de La Forge qui avoit été élu Général pour les François, les Italiens, & les Portugais, renonça à ſon Office, & fut derechef élu Général de tout l'Ordre, à l'exception néanmoins des Reformez d'Eſpagne, qui ont un Général entre eux.

Robert Gaguin, Miniſtre général de cet Ordre, en a été un des plus grands ornemens. Il y a eu trois réformes, l'une qui comprend les deux provinces de France & de Provence, où l'on ſuit la Régle modifiée par Clément IV: dans ces deux provinces, ainſi qu'en Eſpagne & en Italie les Supérieurs ſon triennaux. La ſeconde eſt celle des Déchauſſez en Eſpagne, commencée l'an 1600, au couvent de Val-de-Pégnas, dans le diocéſe de Tolede, par le Pére Jean-Batiſte de la Conception: dès l'an 1609, il y eut deux provinces gouvernées enſemble, par un Vicaire général, & chacune par un Provincial. En 1636, Urbain VIII permit d'élire un Général de cette Congrégation, qui a trois provinces en Eſpagne, & trois autres en Pologne, en Allemagne, & en Italie. Urbain VIII avoit réduit en 1631, la Régle de cette Congrégation telle qu'on l'obſerve préſentement. Ces Déchauſſez ſont du nombre des Mendians, & en moins de trente ans ils ont racheté plus de deux mille captifs. La troiſiéme réforme eſt celle des Déchauſſez de France, qui fut commencée l'an 1622, dans le couvent de S. Denys à Rome, par le Pére Jérôme Halies, dit *du ſaint Sacrement*: ils ont ce couvent de Rome, & ſept autres en Provence, qui ſont gouvernez par un Vicaire général. Il y eut auſſi des Religieuſes Trinitaires dès l'an 1236 en Eſpagne, & en 1612, quelques perſonnes pieuſes s'étant unies, embraſſérent à Madrid l'Inſtitut des Trinitaires Déchauſſez; mais c'eſt le ſeul couvent de filles de cet Inſtitut en Europe: il y en a un autre à Lima dans le Pérou. *Voyez* JEAN DE MATHA (Saint) * Bonaventure Baronius, *Ann. SS. Trinitatis.* Heliot, *Hiſtoire des Ord. Relig. l. 3. c. 45 & ſuiv.*

LISTE CHRONOLOGIQUE DES MINISTRES Généraux de l'Ordre de la Trinité & Rédemption des captifs.

Saint-Jean de Matha, Fondateur de l'Ordre, en fut établi premier Miniſtre général en 1198, par le Pape Innocent III. Il mourut à Rome le 17 de décembre 1213.

Jean, II. du nom, l'Anglois, Docteur de l'Univerſité de Paris, mort à Rome le 17 juin 1217.

Guillaume l'Ecoſſois, élu en 1218, mort à Cordoue en Eſpagne, le 13 mai 1222.

Roger le Lépreux, élu en 1219, mort à Châlons en mars 1227.

Michel l'Eſpagnol, élu en 1228, mort à Rome en 1230.

Nicolas I, mort & enterré à Cerfroy, diocéſe de Meaux, dont il avoit fait rebâtir l'égliſe, en mai 1256.

Jacques Flamand. On ignore le tems de ſa mort. On croit que ces ſurnoms d'*Anglois*, d'*Ecoſſois*, d'*Eſpagnol* & de *Flamand*, marquoient leur patrie.

Alard, mort à Trapano en Sicile.

Pierre de Cuiſy, mort le 19 de janvier, on ne ſait en quelle année.

Jean Boileau, mort à Cerfroy au mois d'avril 1291.

Pierre II étoit Général en 1297.

Thomas Loquet, mort en 1357.

Pierre de Boury, élu le ſixiéme mai 1358, mort à Cerfroy au mois de ſeptembre 1373.

Jean de la Marche, élu le 30 d'avril 1374, gouverna 18 ans.

Renaud de la Marche, élu le 12 mai 1392, gouverna 19 ans.

Thierri Varreland, mort en Italie vers l'an 1414.

Etienne Du Mênil, Miniſtre des Mathurins de Paris, fut alors élu *Cuſtos*; & comme il ambitionnoit le Généralat, il s'en fit pourvoir par le Pape Jean XXIII; mais le Chapitre général aſſemblé à Cerfroy en 1414, ne l'élut point, & le continua ſeulement *Cuſtos* pour un an.

Pierre Candoté, élu à Cerfroy en 1415. Etienne Du Mênil ayant fait ſchiſme dans l'Ordre, Jean de Troyes fut nommé par arrêt du Parlement pour en prendre le gouvernement, en attendant que le droit des deux Prétendans fût jugé. Mais ils moururent avant la déciſion du procès, Etienne à Paris, & Pierre à Cerfroy. En 1421, Nicolas Petit, Miniſtre des Mathurins à Paris, fut élu *Cuſtos.*

Jean Halboud, élu le dixiéme de mai 1422, gouverna 18 ans, mort à Paris.

Jean Thibaud, gouverna dix-neuf ans, mort à Châlons.

Raoul du Vivier, mort à Paris le 23 juillet 1472.

Robert Gaguin, élu en 1473, mort à Paris le 22 de mai 1501.

Gui Meûnier, élu en 1502, gouverna près de huit ans.

Nicolas Meûnier, II. du nom, neveu du précédent, gouverna pendant 34 ans, & réſigna ſur la fin de ſes jours à Philippe Meûnier ſon neveu.

Thibaud Meûnier, frére de Nicolas, élu en 1546, mort au mois de mai 1568.

Bernard Dominique, dont l'élection fut confirmée par Arrêt du Parlement du onziéme août 1570, gouverna pendant 27 ans, mort à Metz en fevrier 1597.

François Petit, élu en 1298, mort à Paris le ſeptieme de juillet 1612.

Louïs Petit, neveu du précédent, élu le 26 août 1612, mort à Paris le cinquiéme d'octobre 1652.

Claude Ralle, élu le cinquiéme de décembre 1652, mort à Paris le 14 novembre 1654.

Pierre Mercier, élu le 25 d'avril 1655, mort à Paris, le 26 mai 1685.

Euſtache Teiſſier, élu le 20 mars 1686, mort à Fontainebleau le huitiéme janvier 1693.

Grégoire de La Forge, élu le ſeptiéme de novembre 1693, mort à Limais le 27 d'août 1706, & enterré à Pontoiſe.

Claude de Maſſac, élu en 1716.

TRINITE': nom dont on s'eſt ſervi dès les premiers ſiécles de l'Egliſe, pour exprimer les trois Perſonnes divines. Quoiqu'en tout tems on ait honoré ce myſtére, & que tout le culte des Chrétiens conſiſte à adorer un Dieu en trois Perſonnes, la Fête particuliére de la Trinité eſt néanmoins aſſez nouvelle. Vers l'an 920, Etienne, Evêque de Liége, fit dreſſer un Office de la Trinité, qui s'établit peu à peu dans diverſes égliſes. On célébroit ordinairement la Meſſe de la Trinité, dans les jours qui vaquoient d'office, mais le Pape Alexandre II ne voulut approuver aucun jour particulier pour la Fête de la Trinité, quoiqu'elle fût établie dans diverſes égliſes. Alexandre III déclara ſur la fin du XII ſiécle, que l'Egliſe Romaine ne connoiſſoit point cette Fête. Pothon, Moine de Prum, qui vivoit dans le même ſiécle, combattit cet uſage, & dans le XIII ſiécle il fut encore vivement attaqué. Cependant le Concile d'Arles, tenu l'an 1290, l'établit pour ſa province. On croit que ce fut au XIV ſiécle que l'Egliſe Romaine reçut la Fête de la Trinité ſous le pontificat de Jean XXII, & qu'il l'attacha au Dimanche d'après la Pentecôte; mais ce fait eſt fort douteux: car le Cardinal Pierre d'Ailly ſollicita l'an 1405 Benoît XIII, pour l'établiſſement de cette Fête, & Gerſon dit que de ſon tems l'inſtitution en étoit toute nouvelle. Les Grecs n'ont point encore de Fête ſolemnelle de la Trinité, ils en font ſeulement l'Office le lundi lendemain de la Pentecôte. * Baillet, *Vies des Saints. Hiſt. des Fêtes mobiles.*

TRINITE' (Le Fort de La) petite fortereſſe, que les Polonois ont conſtruite dans la Podolie, près de la ville de Kaminiek, pour en reſſerrer la garniſon, lorſque cette derniére place appartenoit au Turc. * *Mémoires du tems.*

* TRINITE' (Le Fort de La) en Eſpagne, dans la Catalogne, eſt bâti à l'orient de la ville de Roſes, ſur une hauteur au rivage de la mer, & ſert à défendre aux ennemis l'approche du port & de la baye. * Colménar, *Délices d'Eſpagne, p. 621.*

TRINITE' (L'Iſle de La) une des Iſles Caribes dans la Mer du Nord, vers l'Amérique, eſt du nombre de celles qui ſont appellées de *Sotto vento*, & eſt fertile en cannes de ſucre, que l'on y cultive avec beaucoup de ſoin. Le ſucre s'y fait d'une eau qui humecte naturellement la mouelle ſpongieuſe de certains roſeaux ou cannes, qui croiſſent en abondance dans

cette isle & dans quelques autres aux environs. Il en croît aussi dans la Terre-Ferme de l'Amérique; mais leur suc n'est pas si délicat, non plus que celui qui se fait dans quelques Isles de l'Asie. Ses cannes n'excédent guéres la hauteur d'une toise & font grosses de deux pouces : celles qui approchent de la grosseur du bras diminuent de bonté; les unes & les autres ont des nœuds à peu près de demi-pié en demi-pié. Pour les planter on en prend de petits tronçons que l'on fiche dans des terres labourées, & qui au bout de six à sept mois viennent en maturité; ce qui se connoît par leur couleur qui approche d'un jaune doré. A cet indice on les coupe, on les émonde de leurs feuilles, on les lie par faisceaux, & on les porte au *Trapiche*, qui est le lieu où l'on fait le sucre. Les moulins à sucre sont composez de trois rouleaux: à mesure que les rouleaux tournent, il y a des Négres qui fourrent entre leur séparation des cannes que ces rouleaux écrasent en les faisant passer de l'autre côté; leur suc s'écoule dans un grand vaisseau qui est au dessous, d'où, par le moyen d'une petite rigole, il se va rendre dans une grande chaudiére. Sous cette chaudiére on fait un feu lent, à dessein seulement d'échauffer le suc & de l'écumer sans le faire bouillir; ensuite on le met dans une autre chaudiére, où par le moyen d'un feu plus violent on lui fait jetter de gros bouillons pour le mieux écumer. Quand on voit qu'il commence à s'épaissir, on le passe à travers un linge, & on le distribue dans plusieurs petites chaudiéres, où on le fait bouillir en le remuant continuellement, jusqu'à ce qu'il soit entiérement cuit, ce qui se discerne, lorsqu'en le versant de haut en bas on y trouve de la consistance & de l'épaisseur. Alors on le met rafraîchir dans de petites chaudiéres, en continuant de le mouvoir, jusqu'à ce que dans son Syrop, on reconnoisse des grains comme ceux de sable, ce qui est un indice que le sucre est fait. Ensuite on le verse dans des formes ou moules faits en pyramides, & quand il est congélé & en masse, on y met une terre grasse délayée avec de l'eau qui le blanchit & en fait sortir une liqueur ou superfluité roussâtre. * Le Pére du Tertre, *chap.* 14.

TRINOBANTES ou TRINOVANTES, que Ptolomée & quelques Manuscrits de Tacite appellent *Trinoates*, étoient anciennement certains Peuples de la Grande Bretagne, qui occupoient à peu près le païs qu'on appelle aujourd'hui Middlesex & Essex. Quelques-uns ont cru que ce nom signifioit la même chose que *Troja nova.* Cambden soupçonne que ce nom vient du vieux Bretton *Trenant*, qui signifie des *villes situées dans une vallée.* Ce fut Mandubratius, ou comme d'autres le nomment, Androgéus, dont le pére Imanuentius avoit régné pendant quelque tems sur les Trinobantes, & fut ensuite tué par Cassivellaune, qui, par vengeance contre le meurtier de son pére, porta ce peuple à se soumettre le prémier aux Romains. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 31. Ptolomée. Eutrope. Béda. Cambdeni *Britannia. Dict. Allemand.*

TRINOVE. *Voyez* TERNOVA.

TRINQUEMALE, TRINQUENEMALE, TRINQUINAMALE, ville avec un Fort, située sur un Golfe de même nom, sur la côte orientale de l'Isle de Ceylan. Elle est capitale d'un Royaume, qui porte son nom, & elle appartient aux Hollandois. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIODOS, ou THROHODOS, nom que les Caloyers ou Religieux Grecs donnent au Mont-Olympe, ou Mont-de la Croix, dans l'Isle de Chypre. Davity, *de l'Asie.*

TRIOMPA. *Voyez* TROPPIA (La Vallée de)

TRIOMPHE, cérémonie solemnelle instituée par les Romains, pour honorer les Généraux d'armée, qui avoient remporté quelque illustre victoire. On les recevoit dans la ville avec beaucoup de magnificence, & au bruit des acclamations publiques; mais il y avoit deux sortes de Triomphes, le grand qu'ils appelloient simplement *Triomphe*, & le petit qu'ils nommoient *Ovation.* Ils distinguoient aussi les Triomphes, en terrestres & en navals, selon que les batailles s'étoient données sur terre, ou sur mer. Le Triomphe se faisoit ordinairement en entrant par une porte de la ville de Rome: & quelquefois il se faisoit sur le Mont-Alban. Romulus fut le premier Instituteur de cette cérémonie, après avoir vaincu Acron, Roi des Céniniens. Il prit un chêne où il attacha les dépouilles de ce Roi; & le portant sur l'épaule droite, il entra dans Rome couronné de laurier, & suivi de toute son armée, puis s'arrêtant sur le Mont-Capitolin, il y marqua la place du temple qui y fut bâti ensuite, & dédia ce chêne à Jupiter *Ferétrien.* D'autres disent que les dépouilles du Roi Acron furent portées dans un brancard, & que Romulus les attacha à un chêne, qui étoit sur ce mont. Denys d'Halicarnasse assûre que Romulus étoit monté sur un char, & vétu d'une robe de pourpre. Quelques uns néanmoins ont écrit que ce fut Tarquin *l'Ancien* qui entra le premier dans Rome sur un char avec une pompe tres-magnifique, lorsqu'il triompha environ cent ans après. Quoiqu'il en soit, il est certain que depuis ce Tarquin, il n'y eut plus de Triomphe, pendant le régne des Rois, & que Valérius Publicola Consul fut le premier qui reçut cet honneur de la République. Dans la suite des tems on vit souvent des Triomphes. Orose en a compté trois cens vint, depuis la fondation de Rome, ou l'an 753 avant Jesus-Christ, jusques au Triomphe de Vespasien & de Titus, après la défaite des Juifs, l'an de Jesus-Christ 71, qui étoit l'an 824 de la fondation de cette ville. Onuphre compte trente Triomphes depuis Vespasien jusqu'à Bélisaire. Mais les plus célébres furent ceux de Manlius Volso ou Vulso l'an de Rome 281; de Marcellus l'an 531; de Scipion l'*Africain* l'an 549; de Q. Flaminius l'an 556; de M. Fulvius l'an 561; de Paul Emile l'an 586; de Scipion l'*Africain le Jeune* l'an 607; de Mummius l'an 608; de Marius l'an 672; de Sylla la même année; de Pompée lorsqu'il triompha pour la troisiéme fois l'an 693; ceux de Jules César & d'Auguste, & enfin celui de l'Empereur Vespasien, qui fit porter en triomphe la Loi de Moïse avec les ornemens & les vases sacrez du temple l'an 71 de Jesus-Christ. Depuis, l'an 274 de l'Ere Chrétienne, l'Empereur Aurélien triompha avec une pompe extraordinaire, de Zénobie, Reine des Palmyréniens, & de Tétricus qui s'étoit revolté contre les Gaules. Le premier qui triompha sur le Mont-Alban, fut Papirius Masso, l'an de Rome 522 & 232 avant Jesus-Christ. N'ayant pu obtenir du Sénat l'honneur du Triomphe ordinaire, il choisit cette montagne pour la cérémonie du Triomphe: ce que plusieurs autres firent après lui. Le premier Triomphe naval fut accordé à C. Duilius l'an 493 de la fondation de Rome, & le 261 avant Jesus-Christ, après que ce Général eut gagné la bataille contre les Carthaginois.

Voici les loix qui concernoient le Triomphe. On ne l'accordoit qu'à un Dictateur, à un Consul, ou à un Préteur. Ainsi ce fut par un privilége particulier que L. Cornélius Lentulus Proconsul obtint l'Ovation l'an 553 de Rome, & le 201 avant Jesus-Christ, & que Pompée n'étant encore que Chevalier, & âgé seulement de 24 ans, eut l'honneur du Triomphe l'an 672, & le 82 avant Jesus-Christ. Le Général d'armée qui demandoit le Triomphe, étoit obligé de quitter le commandement de l'armée, & de demeurer hors de la ville de Rome, jusqu'à ce que cet honneur lui eût été accordé. Il écrivoit au Sénat des lettres qui contenoient le récit de la victoire qu'il avoit remportée; & le Sénat s'assembloit dans le temple de mars, où il en faisoit faire la lecture, & prenoit le serment des Centurions, qui juroient que ce récit étoit véritable, & qu'il y avoit eu 5000 hommes de tuez du côté des ennemis; car ce nombre étoit nécessaire pour obtenir le Triomphe. Lorsque le Sénat avoit donné son Décret, on assembloit le peuple, qui rendoit le commandement au Général d'armée, & approuvoit son Triomphe.

CE'RE'MONIES DU TRIOMPHE.

Le Triomphateur couronné de laurier, & tenant une branche de cet arbre à la main droite, faisoit une Harangue au Peuple & aux Soldats assemblez en un même lieu; puis distribuoit ses présens avec une partie des dépouilles des ennemis. Cependant la pompe commençoit à paroître vers la porte triomphale. Les Trompettes marchoient à la tête, ensuite les taureaux destinez pour le sacrifice, qui étoient ornez de rubans, & couronnez de fleurs, & avoient quelquefois les cornes dorées. Après, on voyoit les dépouilles des ennemis portées par de jeunes Soldats, ou dans des chariots; & les images des villes & des Nations subjuguées, qui étoient répréfentées en or ou en argent, ou faites de bois doré, d'yvoire, ou de cire, avec leurs noms & des inscriptions en grosses lettres. On y portoit aussi les figures des fleuves & des montagnes les plus remarquables des lieux que le Triomphateur avoit soumis à l'Empire Romain. Ensuite marchoient les Rois & les Capitaines captifs, chargez des chaînes de fer, d'or, ou d'argent, & ayant la tête rasée, pour marque de leur servitude. Ils étoient accompagnez de Joueurs de flûte, & de guitarre, & de plusieurs Officiers de l'armée. Celui qui marchoit le dernier à cette pompe étoit un Bouffon qui railloit les vaincus, & exaltoit la gloire des Romains. Enfin le Triomphant paroissoit sur un char d'yvoire, rond, en forme de tour, & enrichi d'or, qui étoit à deux roues, & tiré par quatre chevaux blancs attelez de front, du tems de la République. Les Empereurs se servirent ensuite d'éléphans. Pline dit que Pompée *le Grand* fut celui qui introduisit cette coutume, pour imiter le triomphe de Bacchus, qui triompha des Indiens, tiré par quatre éléphans. Elagable fit atteler à son char triomphal, des tigres, des lions & des chiens. L'Empereur Aurélien fit tirer le sien par des cerfs, pour marquer la timidité des ennemis. La couronne du Triomphateur fut de laurier, puis d'or; & l'on portoit aussi devant lui plusieurs couronnes d'or, dont les Provinces lui avoient fait présent pour l'ornement de son Triomphe. Sa robe étoit de pourpre, chargée de figures & de palmes en broderie d'or. Il tenoit une branche de laurier à la main droite, & un sceptre d'ivoire, surmonté d'un petit aigle d'or, à la gauche. Le char du Triomphant étoit suivi des Sénateurs, & de la Milice Romaine. Lorsqu'il étoit arrivé au Capitole, il faisoit un sacrifice à Jupiter, & un festin magnifique; puis il étoit conduit dans son palais. Tertullien remarque que, pendant la pompe du Triomphe, un Officier qui étoit derriére le Triomphant, prononçoit à haute voix ces paroles, *Souvenez-vous que vous êtes homme.*

La suite de la pompe du Triomphe étoit quelquefois si grande, qu'on y employoit plusieurs journées, comme il arriva dans les Triomphes de Quintus Flaminius, de César & d'Auguste. Quelquefois aussi les enfans du Triomphant étoient avec lui dans son chariot, comme on vit ceux de Paul Emile. Pline rapporte que les premiers qui triomphérent dans Rome, avoient un anneau de fer au doit; & qu'à la maniére des Toscans, ils portoient une couronne d'or soutenue par un Esclave qui étoit derriére eux. On dit que cet Esclave avoit quelquefois des ailes attachées au dos. La plupart néanmoins croyent que c'étoit une figure de sculpture qui répréfentoit la Victoire, & tenoit d'une main une couronne d'olivier, & de l'autre une branche de laurier.

DE L'ORIGINE DU TRIOMPHE.

L'origine du Triomphe est fort ancienne, si l'on en croit plusieurs Auteurs qui disent que ce fut Bacchus qui inventa cette pompe magnifique après toutes ses conquêtes, & que depuis, il y eut des Conquérans qui le voulurent imiter, comme fit Alexandre, lequel à son retour des Indes ordonna à ses Soldats de

de se couvrir la tête de couronnes de lierre, ainsi que Bacchus avoit fait. L'Histoire aussi nous apprend que l'usage de triompher a été pratiqué en Europe, en Asie, & en Afrique même, puisqu'Annibal avoit triomphé quatre fois dans Carthage lorsqu'il mourut; mais les Triomphes des Romains ont été les plus magnifiques. Comme celui de Paul Emile surpassa tous les autres par son éclat & par sa magnificence, & qu'il peut servir à donner une idée de tout ce qu'il y avoit de plus singulier dans ces agréables spectacles, il est bon d'en faire ici la description: car les autres ne furent différens que par la diversité des conquêtes, & par les dépouilles des ennemis.

TRIOMPHE DE PAUL EMILE.

Pendant la premiére journée de cette superbe pompe, on vit passer les chariots remplis d'une infinité de rares statues, & d'excellens tableaux pris dans les villes conquises. Le second jour on porta les armes les plus riches des Macédoniens, & ces dépouilles étoient suivies de trois cens hommes, chargez de sept cens cinquante vases pleins d'argent monnoyé, & qui pesoient chacun trois talens: d'autres portoient de riches coupes & des vaisseaux précieux. Le troisiéme jour, avant que le soleil fût levé, les Trompettes & les autres Joueurs d'instrumens commencérent à s'avancer vers le Capitole. Derriére eux marchoient six vints bœufs blancs, avec leurs cornes dorées, d'où pendoient des guirlandes de fleurs. Ces victimes étoient conduites par de jeunes hommes, qui avoient devant eux des tabliers faits à l'aiguille, & par d'autres qui tenoient à la main des haches d'or pour servir aux sacrifices. Ensuite passérent les Officiers qui portoient l'or monnoyé dans soixante & dix-sept grands vases, pesans trois talens chacun, & ceux qui soutenoient cette grande coupe d'or massif, enrichie de pierres précieuses, & du poids de dix talens, dont Paul Emile alloit faire une offrande aux Dieux. Après vinrent ceux qui portoient les vases d'or de Persée, d'Antigonus & de Séleucus, suivis du char de Persée, dans lequel étoient ses armes & son diadême. Les enfans de ce malheureux Prince marchoient ensuite, & après eux Persée vêtu de noir, accompagné de ses amis qui pleuroient son esclavage. Devant le Triomphateur on vit quatre cens couronnes d'or, dont les villes de Gréce avoient honoré Paul Emile, à cause de ses grandes vertus; enfin ce vaillant Capitaine parut sur un char magnifique, couvert d'un manteau tissu d'or & de pourpre, & tenant une branche de laurier à la main droite. Il étoit suivi des Soldats qui portoient aussi chacun une branche de laurier, & chantoient des airs de réjouïssance.

A l'égard de cette pompe, il faut remarquer que les richesses des provinces contribuoient beaucoup à la magnificence de ce spectacle. Ainsi les Triomphes de Pompée eurent quelque chose d'extraordinaire; car on y vit des Elephans, la statue de Pharnace toute d'argent, des chariots d'argent; & sur des tables d'or trente trois couronnes de perles, avec un nombre infini d'autres raretez d'un prix inestimable. Le Triomphe de César ne parut pas moins grand, après qu'il eut vaincu les Gaulois. Celui de Vespasien & de Tite fut encore plus superbe, si l'on en croit Joséphe. Dans le Triomphe de l'Empereur Aurélien, on vit vint éléphans qui marchoient les premiers; & deux cens animaux féroces amenez de Libye & de la Palestine, lesquels étoient apprivoisez. Il y parut six cens Gladiateurs, & une infinité d'Esclaves de toutes nations. Après cela suivoient trois chariots, dont deux étoient d'or & d'argent, enrichis de pierres précieuses. Le troisiéme étoit le char que Zénobie, veuve d'Odénat, avoit fait faire, à dessein de s'en servir pour aller à Rome, où elle alla en effet, mais esclave & non pas triomphante, comme elle l'avoit espéré. Il y avoit un autre char tiré par quatre cerfs, qui étoit celui du Roi des Goths, & dans lequel Aurélien monta au Capitole, pour y sacrifier les cerfs à Jupiter. Tetricus marchoit couvert d'un manteau d'écarlate, & étoit accompagné de son fils, qu'il avoit un peu auparavant déclaré Empereur. La Reine Zénobie étoit richement vétue, & chargée de chaînes d'or qu'elle s'étoit faites elle-même. Ce Triomphe fut suivi de chasses, de Comédies, de combats de Gladiateurs, de combats sur l'eau, & d'autres Jeux publics qui durérent plusieurs jours.

De tous les Empereurs qui triomphérent dans Rome, Probus fut le dernier. Comme ces Triomphes faisoient une Fête publique, & tres-solemnelle dans toute la ville, le Sénat & le peuple contribuoient beaucoup à la grandeur du spectacle. Le jour du Triomphe, l'Empereur se rendoit hors de Rome, proche du temple d'Isis, & le Triomphant faisoit là un sacrifice la tête couverte. Le sacrifice étant achevé, les divers Ordres des Prêtres commençoient à marcher, faisant porter devant eux les images de leurs Divinitez. Après cela paroissoient les Thenses ou chariots d'argent à deux roues, sur lesquels étoient les *Anciles* ou petits boucliers, le *Palladium*, & les autres choses sacrées. Les Prêtres Saliens marchoient les premiers devant les Thenses. Leurs habits étoient de grands manteaux traînans jusqu'à terre, tissus de soye bleue, avec de petites rayes blanches. Ils portoient chacun un ancile au bras, comme s'ils eussent été au combat. Trois ou quatre de ces Saliens se détachoient du rang des autres, & faisoient des sauts en dansant & en chantant certains vers ausquels toute la troupe répondoit. Ce qui est remarquable, c'est que chaque Ordre de Prêtres, & ceux qui conduisoient les chariots chargez de tableaux & de statues, avoient leurs Bâteleurs, leurs Musiciens, & leurs Pantomimes ou Bouffons, qui les séparoient & en marquoient la différence. On y voyoit aussi des Masques qui faisoient des figures extravagantes, & affectoient de railler sans épargner personne. Les Vestales mêmes se trouvoient à cette cérémonie, accompagnées de femmes qui marchoient en sautant, & en contrefaisant les folles. Les Bacchantes qui suivoient les Prêtres de Bacchus, faisoient des actions encore plus étranges. Tout le peuple enfin témoignoit sa joye par tout ce qu'il pouvoit s'imaginer de plus extraordinaire, pour contribuer à la solemnité du Triomphe. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 10. *ch.* 29. Dempster, *in Paralip.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 79—93. édit. de Trevoux 1725.

DU PETIT TRIOMPHE.

Le petit Triomphe étoit appellé *Ovation*, parce que, selon Denys d'Halicarnasse & Festus, on entendoit par tout l'exclamation O, qui étoit le cri de joye aux Soldats vainqueurs, ou plutôt, parce que selon Plutarque, on sacrifioit après cette pompe une brebis, que les Latins appelloient *ovis*. On obtenoit l'honneur de ce Triomphe, quand les ennemis avoient été mis en fuite, sans néanmoins avoir souffert des pertes considérables; quand il restoit quelque chose à faire dans la guerre que l'on avoit commencée; quand on l'avoit déclarée sans raison, ou qu'on l'avoit entreprise contre des gens indignes que l'on employât les armes contre eux, comme les Pirates & les Esclaves; quand le combat n'avoit point été sanglant; quand on avoit bien administré les affaires & les biens de la République dans les provinces. Celui à qui l'Ovation étoit accordée, étoit précédé des gens de guerre, qui tenoient une branche d'olivier, & entroit à cheval où à pié dans Rome, au son des flûtes, & des hautbois, sans clairons ni trompettes. Il avoit une robe de pourpre, & portoit une couronne de myrthe sur la tête. Le premier qui triompha de cette maniére, fut le Consul Posthumius Tubertus, après avoir vaincu les Sabins. *Voyez* OVATION. * Chevreau, *Histoire du Monde.*

* TRIONTO, petite riviére d'Italie dans la Calabre Citérieure au Royaume de Naples, prend sa source près du bourg d'Acri, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du sud au nord, & se décharge dans le Golfe de Tarente au Cap de Trionto, environ à trois lieues de Rossano qui est à l'ouest de son embouchure. On la prend communément pour celle qu'on nommoit anciennement *Hylias*, laquelle pourtant Cluvier croit être la *Caneta*. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIOPAS, Roi d'Argos, fils de Phorbas, commença à régner l'an 2481 du monde, & le 1554 avant Jesus Christ. Son régne fut de 46 ans. Il porta la guerre dans la Carie, & se saisit du promontoire qui fut appellé de son nom *Triopion*, où il y eut une ville bâtie, qui porta ce nom, avec un temple dédié à Apollon. Triopas établit aussi une Colonie de Grecs à Rhodes. Il y a eu un Roi de Thessalie de ce nom, pére de Mérops, & un Roi de Pérée, qui fut tué par son fils Carnabas. * Castor. Pausanias. Apollodore. Tatien. Eusébe. Hygin. Ovide, *Métamorph. l.* 8. *v.* 751 & 872 Eusthathius. Etienne de Byzance. Mars. *Can. Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Histor. Profanes.*

TRIPALDA, bourg avec titre du Duché, dans la Principauté Ultérieure, province du Royaume de Naples, près de la riviére de Sabbato, & de la petite ville d'Avellino. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIPHOLIUS, Prêtre qui vivoit au commencement du sixiéme siécle. Il a composé une lettre contre la doctrine de Jean, Moine de Scythie, qui soutenoit cette expression, *un de la Trinité a souffert*. Cet Ouvrage se trouve dans la Bibliothéque des Péres. * Gennade, *de Script. Ecclés.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

TRIPHON. *Voyez* TRYPHON.

TRIPIO, anciennement *Abacænum*, *Abacena*, bourg de la Vallée de Démona en Sicile, est situé sur un roc escarpé, à dix lieues de Messine vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIPITY, grande cité des Indes dans le Royaume de Bisnagar. Elle est située près de Chandegry, & renommée à cause d'une Pagode qui est près de là sur une montagne fort haute, & environnée de vallées agréables qui portent quantité de fruits, sans que personne y ose toucher, parce que tout est consacré à l'idole. On y trouve une infinité de singes si privez, qu'ils viennent enlever des mains des personnes les viandes qu'elles mangent. Ceux qui passent par ces lieux-là ne s'en fâchent pas, parce qu'ils tiennent que ces singes sont de la race des Dieux, & fort familiers avec le Prince des Diables, qu'ils appellent *Périmal*, l'adorant sous plusieurs figures, mêmes de bêtes brutes, comme de bœuf, de cheval, de pourceau, de lion, d'oison & de coq. Les Payens des païs voisins vont en grand nombre porter des offrandes à ce Temple de Tripity, & pendant qu'ils marchent ils ont sans cesse en la bouche le nom de l'idole *Goya*. Sitôt qu'ils sont arrivez devant le Temple, les Bracmanes les avertissent de se purger de leurs péchez avant que d'y entrer, ce qui consiste à se faire raser la barbe & les cheveux, & à se laver le corps avec de l'eau qui est toute prête. Sur les terres de Papa Rayu, c'est à dire, *du Prince Pape*, Grand Seigneur de ce Royaume, il y a une maison spacieuse où sont nourris tous les jours cinq cens Bracmanes, & l'on y reçoit encore tous les Pélerins qui vont & viennent par dévotion à ce Temple de Tripity. * Davity, *Etats du Grand Mogol.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRIPOLI VECCHIO, ou la TOUR DE SABART, anciennement *Sabatra* ou *Sabathra*. C'étoit autrefois une ville assez considérable, comme cela paroit par ses ruïnes, Elle n'est plus qu'un village mal peuplé, à cause du mauvais air qu'on y respire. Il est sur la côte du Royaume de Tripoli, à 23 lieues de la ville de Tripoli, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIPOLI, Royaume d'Afrique, dans la Barbarie tire son nom de sa ville capitale, en Latin *Tripolitanum Regnum*, comprend les provinces de Tripoli propre, d'Ezzab, de Mécellata,

lata, de Mesrata & de Barca, & quelques petites Isles, & s'étend d'Occident en Orient depuis l'Isle de Zerbi jusqu'en Egypte, & depuis la Mer Méditerranée jusqu'au païs des Négres. Sur les côtes de ce Royaume sont deux fameux bancs de sable, qui en rendent l'accès difficile & dangereux. Le plus grand est situé vis à vis de la province d'Ezzab sous le 29 degré de latitude, & le 48 de longitude. Le moindre est autour de l'Isle de Querquenès à 32 degrez de latitude, & à 43 de longitude. Le Lac de *Triton*, si fameux chez les Anciens, est le Golfe de *Capès* d'aujourd'hui. Entre autres riviéres du même Royaume, qui sourdent du Mont-Atlas, & vont se décharger dans la mer, sont celles de Casarnacar, de Rasalmabès, & de Magro autrefois Cénifès. La province de Tripoli propre a pour bornes à l'Occident le Royaume de Tunis & le Fleuve Capès; au septentrion la Mer Méditerranée, depuis l'emboûchure de ce même fleuve jusqu'à la province de Mécellata: ses villes principales sont le vieux & le nouveau Tripoli, Machres, Elhamma & Zaora. La ville de Tripoli est fort ancienne & la capitale du Royaume. Elle fut tributaire des Romains qui la rebâtirent sous le régne de Trajan, ce que font connoître les antiquitez qui en sont restées. Elle est située entre les Golfes de Sidra & de Capès. Le nom de Tripoli qu'elle porte, vient de trois grands écueils ou rochers à fleur d'eau qui sont à l'entrée de son port: d'autres disent que ce nom lui est donné, parce qu'elle est composée de trois villes qui portoient anciennement les noms de *Leptis magna* ou *Néapolis*, de *Taphra* & d'*Abrotonum*. Cependant Sanson croit que Tripoli n'est aucune de ces villes, mais l'ancienne *Oea*. Des Romains elle tomba au pouvoir des Rois de Maroc, de Fez & de Tunis, qui l'ont possédée chacun à son tour. Mucamen gouvernant les Tripolins avec trop de tyrannie, ils se revoltérent contre lui, & ayant tué ses Officiers, ils élurent l'un d'entre eux à qui ils donnérent l'autorité souveraine. Celui-ci régna d'abord avec beaucoup de douceur; mais ensuite s'étant fait haïr, il fut assassiné par son beau-frére. Après sa mort, les Bourgeois prirent pour Chef un Courtisan qui s'étoit fait Hermite, & qui les gouverna pendant quelques mois. Les Espagnols en chassérent les Génois qui étoient venus à bout de s'en rendre maîtres. La ville fut prise en 1503, par Dom Pédro de Navarre, qui ayant fait tous les Habitans prisonniers avec leur Chef, les amena à Palerme, ou Charles-Quint mit le Prince de Tripoli en liberté. Ce Prince ayant trouvé sa ville démantelée par les Chrétiens, qui n'avoient réservé que le château, la rebâtit du consentement de l'Empereur, & la posséda jusqu'en 1535, que Barberousse s'en empara. Charles-Quint la reprit sur ce Corsaire & la donna aux Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, qui y demeurérent jusques en 1551, que Sinan & Dragut, Amiraux de Soliman, Empereur des Turcs, l'assiégérent avec une flotte de 150 vaisseaux, & l'obligérent de capituler. Une des conditions étoit qu'on fourniroit des vaisseaux à ceux de la garnison pour les conduire sûrement à Malte; mais contre la parole donnée on les dépouilla & on fit passer au fil de l'épée 200 Maures qui avoient été au service de l'Ordre. On envoya la plupart des Chevaliers aux galéres, & les autres furent remis à la discrétion d'un Bacha, qui les fit tous esclaves. Ainsi les Turcs en étant les maîtres, en firent un Gouvernement sous les ordres d'un Bacha. Mais les Tripolins, s'étant apperçus que les Bachas, qui n'y demeuroient que trois ans, en emportoient de très-grosses sommes à force d'exactions s'affranchirent de ce dangereux gouvernement, & se mirent sur le pié d'une République, commandée par l'un d'entre eux, comme Tunis & Alger. Cette espéce de République s'est maintenue jusqu'à présent sous la protection du Grand-Seigneur, qui envoye un Bacha à Tripoli tous les trois ans pour prendre garde à ce qui s'y fait. Quoique cet Etat soit assez grand, puis qu'il s'étend jusques au Royaume de Tunis, il y a peu de villes considérables. Il a été gouverné pendant quelque tems par un Sangiac, qui relevoit du Bacha de Tunis; mais le Grand Seigneur a trouvé depuis plus à propos d'y envoyer un Bacha de Constantinople, qu'il honore de l'étendard de Tunis & du titre de Béglierbey. L'autorité de ce Bacha est aujourd'hui sur le même pié que celle de celui de Tunis. On tient que ses revenus montent à cent quatre-vints mille ducats. On y fait un grand trafic d'esclaves Négres qu'on envoye en Turquie. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr. Etat du Royaume de Tripoli*, *&c.* par le Pére de La Mecte, Trinitaire.

TRIPOLI de Barbarie, ville. *Voyez* l'article précédent.

TRIPOLI de Natolie, en Asie, sur la côte de l'Amasie, est à 23 lieues de la ville de Trébisonde vers le Couchant. On l'appelloit anciennement *Teutbrama*, ou *Ischiopolis* & *Ischopolis*.

TRIPOLI de Syrie ou Sourie, ville de Phénicie, située à une demi-lieue de la mer, entre Botrys au midi, & Arca au septentrion. Elle est arrosée d'une riviére qui descend du Liban. La principale partie de la ville est entre deux collines. Le nom de *Tripoli* signifie en Grec *trois villes*, parce qu'elle étoit composée de trois villes éloignées l'une de l'autre d'un stade, comme le remarque Casaubon dans ses Notes sur Strabon, où il cite Diodore. La premiére étoit le siége des Arades, la seconde celui des Sidoniens, & la troisiéme celui des Tyriens. Cette ville est encore fameuse par le commerce qui s'y fait de toutes sortes de marchandises qui y arrivent tant par mer que par terre. * Maundrell, *Voyages*, *p.* 42 *&* 52. Dom Calmet, *Supplément du Dict. de la Bible.*

* TRIPOLI (Le Béglerbéglic de) est l'un des Gouvernemens généraux de la Turquie en Asie. Il est dans la Syrie entre la Mer Méditerranée & l'Euphrate, ayant au nord le Béglerbéglic d'Alep, & au midi celui de Damas & l'Arabie Déserte. Ses lieux principaux sont Tripoli capitale, Hama, Hemza, Laodicée & Fayd. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIPOLITAINE, ancienne province d'Afrique, s'étendoit depuis le fleuve Triton & la petite Syrte, jusqu'au lieu appellé l'*autel des Philénes*, étant du côté du septentrion arrosée de la mer, ayant à l'occident le fleuve Triton, & à l'orient les déserts de Libye. C'est la province d'Afrique qui approche le plus de l'Egypte, étant entre la Bysacéne & la Cyrénaïque. Il n'y avoit pas un grand nombre de villes dans cette province, qui n'étoit guéres habitée que le long de la mer, où l'on trouvoit les villes de Tacapé, de Sabrata, d'Oea, d'Abrotonon & de Leptis. Tripoli est à présent la principale ville de cette contrée, laquelle anciennement étoit gouvernée par un Président, sous le Vicaire d'Afrique. * M. Du Pin, *Géographie d'Afrique*, *à la tête des Oeuvres d'Optat.*

TRIPONTIO, bourg de l'Etat de l'Eglise. Il est dans le Duché de Spoléte, aux confins de la Marche d'Ancone. Ce lieu a pris son nom de trois ponts qu'il a, l'un sur la Néra, l'autre sur la Freddara, & le troisiéme sur les deux, après leur confluent. * Maty, *Dict. Géogr.*

TRIPTOLE'ME, *Triptolemus*, fils d'Eleusine, selon Hygin, ou plutôt, comme dit Pausanias, fils de Céleus, fils d'Eleusin & de Méhaline, enseigna le premier en Gréce l'invention de cultiver la terre. C'est de là que les Poëtes ont feint qu'il avoit été élevé & instruit par Cérès, qui l'ayant mis sur un char, auquel étoient attachez des serpens ailez, l'envoya par toute la terre, pour enseigner aux hommes à labourer la terre, & à semer le blé. Le Philosophe Xénocrate rapporte les loix que Triptoléme avoit données aux Athéniens, écrites dans le tems d'Eleusin, lesquelles se rapportent à trois chefs, savoir, qu'il faut adorer les Dieux, honorer les parens, & ne point manger de chair. Quelques uns disent que Triptoléme étoit petit-fils de Cranaüs, Roi d'Athénes, & fils de Rharus, qui avoit reçu Cérès; d'autres disent que celui que les Grecs ont appellé *Triptoléme*, est Osiris, lequel avoit apporté d'Egypte des blez en Gréce, sur des vaisseaux, que l'on peut comparer à des serpens ailez. * Ovide, *Métam. l.* 5. *Fab.* 11. Hygin, &c. Touchant le nom & les loix de Triptoléme, *voyez* le sixiéme tome de la *Bibliothéque Universelle*, dans l'explication de la *Fable de Cérès*.

TRISACRAMENTAUX, Hérétiques, qui admettoient trois Sacremens, le Batême, l'Eucharistie, & l'absolution. * Pratéole.

TRISAGION, petit Hymne, où le nom de Saint est répété trois fois (de τρὶς *trois fois*, & de ἅγιος *Saint.*) Les Latins disent *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus*, *Dominus*, *&c.* & les Grecs disent en leur Langue, *Sancte Deus*, *Sancte Fortis*, *Sancte Immortalis*, *miserere nostri*. Les Grecs ont souvent dans la bouche cette oraison, soit dans l'Office divin, soit lorsqu'ils prient en leur particulier. Leurs Auteurs assûrent qu'elle fut instituée du tems de l'Empereur Théodose *le Jeune*, & du Patriarche Proclus, à l'occasion d'un tremblement de terre, qui dura à Constantinople pendant quatre mois, & qui fut appaisé en récitant cette louange ou priére. Cet Hymne est originairement celui qui est dans *Isaïe*, *ch.* 6. *v.* 3, & dans l'*Apocalypse*, *ch.* 4. *v.* 8, *Saint*, *Saint*, *Saint*, *le Seigneur Dieu des armées*. C'est ainsi qu'il se trouve dans les Liturgies de saint Basile, de saint Chrysostome, & de saint Grégoire de Nazianze. Saint Jean Damascéne, dit que ce fut du tems de Proclus, Patriarche de Constantinople, que la formule de la Doxologie, conçue en ces termes, *Sanctus Deus*, *Sanctus Fortis*, *Sanctus Immortalis*, *miserere nostri*, fut introduite dans l'Eglise de Constantinople, & il prétend qu'elle fut chantée dans le Concile de Chalcédoine. Pierre le Foulon, Patriarche d'Antioche, y fit ajoûter, *qui crucifixus es propter nos*, addition qui fut blâmée par le Pape Félix III, & qui donna lieu à beaucoup de disputes. * Baronius, *ann.* 446.

TRISME'GISTE. *Voyez* HERMES & MERCURE.

TRISSIANO ou TRISSINO (Jean-George) Italien, sorti d'une noble famille de Vicenze, naquit dans cette ville le septiéme juillet 1468. Jean Impériali dit que Trissino ne commença à étudier qu'à l'âge de 22 ans, & que jusques là il n'avoit eu que du mépris pour les Sciences; mais le Pére Niceron est d'un sentiment contraire & dit que Trissino, ayant perdu son pére à l'âge de sept ans, ne laissa par de s'appliquer avec ardeur à l'étude; que lorsqu'il eut fait sa Rhétorique & sa Philosophie, il alla à Milan étudier la Langue Gréque, & qu'ensuite il s'attacha aux Mathématiques dans lesquelles il fit des progrès très-considérables. Il passa à l'âge de 22 ans à Rome où il acquit la connoissance & l'estime de plusieurs Savans. Rappellé à Vicenze par sa famille, il s'y maria en 1503, & épousa *Jeanne* Trissina, de laquelle il eut deux fils *François* & *Jules*. Pour se délasser de cette étude pénible, il se divertit à lire les Poëtes Grecs & Latins, & à composer des Ouvrages en vers Italiens. Il fit sa Tragédie intitulée *Sophonisba*, que le Pape Léon X fit réprésenter à Rome; & le Poëme auquel il donna pour titre, *Italia liberata*, lequel est le premier Poëme héroïque, qui ait mérité l'estime du Public parmi les Italiens, & qui ait paru être composé suivant les régles d'Aristote. Les Papes Léon X & Clément VII estimérent fort Trissiano, & l'envoyérent souvent en ambassade vers l'Empereur Charles-Quint, & vers Ferdinand son frére, qui lui donnérent le titre de Comte, en considération de sa Noblesse & de son mérite. Dans la cérémonie du couronnement de cet Empereur, Trissiano eut l'honneur de porter la queue de la robe de Clément VII, & fut préféré à plusieurs Princes. Trissino, las du tracas des affaires, se retira dans sa patrie, & s'y remaria en 1526 avec *Blanche* Trissina dont il eut un fils nommé *Ciro*, qui eut depuis toute son affection. Il fut ensuite appellé à Rome. Quelques Auteurs ont avancé que l'Empereur Charles-Quint, l'avoit honoré de la qualité de Comte & de Chevalier de la Toison d'Or, avec tous ses Descendans; mais ils se trompent. Ce fut l'Empereur Maximilien, lorsque Trissino l'alla trouver de la part de Léon X. Etant de retour à Vicenze il y trouva toute sa famille en trouble. Cela le fit retourner à Rome, pour s'éloigner

loigner des procédures & de l'embarras des procès. Il y demeura quelques années, mais voyant que son absence préjudicioit à ses affaires, il revint à Vicenze. Cela n'empêcha pas qu'il ne perdît son procès contre son fils Jules, qui le lui avoit intenté pour avoir les biens de sa mére. Triffino fort affligé prit en 1549 le parti de retourner à Rome, où il mourut en 1550 âgé de 72 ans. Il inventa ce genre de vers que l'on appelle *libres* (car depuis Pétrarque les Italiens ne faisoient point de vers qui ne fussent rimez) & réduisit la Poësie aux régles d'Aristote. Plusieurs ont imité sa méthode des vers libres, comme Alamanni & le Tasse dans *sa Divine Semaine*, & il auroit même voulu avoir écrit sa Jérusalem dans cette sorte de vers. Triffiano se servoit d'une nouvelle sorte de lettres qu'il avoit inventées; mais il n'a pas été suivi en cela. Il aima l'Architecture, & l'on dit qu'*André Palladio*, habile Architecte, tenoit de lui les secrets de son Art. Outre les Poëmes intitulez, *Sophonisba Tragedia*, & l'*Italia liberata da Gothi*; il a composé plusieurs Ouvrages, dont voici les principaux, *Base del Christiano*; *Colonna della Republica*, *e Capitolo della vita humana*; *Comento delle cose d'Italia*; *Orazioni*; *Epistole*; *Dialoghi*; *Comedia regale*; *Ritratti delle bellissime Donne d'Italia*; *Dubbii Grammaticali*; *Castellano*, *Dialoguo della Lingua Italiana*; *Le sei Divisione della Poëtica*; *Epistola delle Lettere nuovamente aggiunte nella Lingua Italiana*; *J. Simillimi*, *Comedia*; *Rime*; *Dante della volgare Eloquenza*, *tradotto in Italiano*; *la Grammatichetta*; *Epistola de la vita che deve tenere una Donna Vedova*; *Orazione al Doge Gritti*; *Grammatices Introductio*; *Quædam Carmina*, *&c*. * De Thou, *Hist.* Thomasini. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 207. *n.* 1285. édit. d'Amsterdam 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 52. édit. de Hollande 1715. Le Pére Niceron, *Mém. pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 29. *p.* 105 *& suiv.*

* TRISSINO (Louïs) de Vicenze, un des plus heureux génies de son tems, occupa avant l'âge de 20 ans une Chaire de Philosophie qu'il remplit avec éclat. En même tems il publia des Problémes de Médecine qui ont toûjours été fort estimez. Il mourut dans la 25 année de son âge, d'une maladie que lui attira son incontinence. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TRIST, Isle de l'Amérique, à l'ouest de celle de Port-Royal, & dont elle est fort proche. Elle est petite & basse, large de trois milles en quelques endroits, & longue de près de quatre. Le nord-ouest est rempli de buissons, de prunes, de coco, & de quelques arbres qui portent des raisins. Il y avoit toûjours quelques personnes qui résidoient dans cette Isle, lorsque les Anglois fréquentoient la baye pour en tirer du bois de teinture. * Dampier, *Supplément des Voyages*, *&c.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRISTAN (Gentian) Amiral de France, étoit arriére-petit-fils de GERVAIS Tristan, Seigneur d'Amblegny, de Gonny, de Marival & de la Neuville-aux-Bois, Chambellan du Roi Philippe *Auguste* en 1215. Gentian Tristan fut premier Huissier d'armes des Rois Philippe *le Bel*, Louïs *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, nommé Amiral de guerre pour la mer de Gascogne & de Bayone en 1324, & ne l'étoit plus en 1326. Il laissa un fils de son nom, qui fut Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts du Duc de Normandie. Le Roi lui fit une gratification le 27 avril 1349; & de *Marguerite* de Poillevillain, sœur de *Jean* de Poillevillain, général Maître des Monnoyes du Roi, il laissa *Gentianet* Tristan, que l'on croit mort sans postérité. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

TRISTAN (Louïs) fut l'instrument des vengeances & des cruautez de Louïs XI. Il étoit Prevôt des Maréchaux, ou, selon d'autres, Grand-Prevôt de l'Hôtel. „ Il devint si exécrable „ à tous les gens de bien, dit Varillas, *dans l'Histoire de Louïs* „ *XI*, *l.* 10, qu'ils n'osoient le nommer.... Il ne se contentoit „ pas d'obéïr, quand on lui commandoit d'ôter la vie à ceux qui „ n'avoient été convaincus d'aucun crime; mais de plus, il le „ faisoit avec une précipitation, qui n'auroit point été excusa„ ble dans les personnes les plus barbares. Il arrivoit de là, „ qu'il prenoit quelquefois les innocens pour les coupables, & „ qu'afin de réparer la faute qu'il avoit commise en se mépre„ nant, il falloit qu'il tuât deux personnes pour une. " Le Comte de Dunois, Généralissime du Roi Charles VII, l'avoit fait Chevalier sur la bréche de Fronsac avec quarante neuf autres Seigneurs le 29 juin 1451. Son fils *Pierre* l'Hermite fut pére de *Jean* l'Hermite, qui montra un jour au Cosmographe Thevet dans la maison de Mortagne, à ce que nous apprend Matthieu, *dans l'Histoire de Louïs XI*, *l.* 2, plusieurs *vieux titres dans lesquels étoit contenue l'alliance que les Seigneurs d'icelle Maison avoient eue avec les anciens Romains*: ce qui fait voir la folie des traditions qui se conservent dans les anciennes familles. On dit que Louïs Tristan laissa de grands biens, entre autres la Principauté de Mortagne en Gascogne sur Gironde, qui passa depuis dans la Maison de Matignon, & dans celle de Du Plessis-Richelieu. * *Voyez les Auteurs que nous avons déja citez dans l'article.* Bayle, *Dict. Crit.*

TRISTAN L'HERMITE (François) Sieur de Soliers, lieu de sa naissance dans la Marche, Diocése de Limoges, fut Gentilhomme ordinaire de Gaston de France, frére unique du Roi Louïs XIII, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1649. Tristan dans son livre du *Page disgracié*, où l'on trouve l'Histoire de sa jeunesse, dit qu'il étoit issu d'une très-ancienne Maison, jusqu'à compter parmi ses ancêtres le fameux Pierre l'Hermite, Auteur de la premiére Croisade, & Tristan l'Hermite, Grand Prevôt sous Louïs XI; que dans son enfance il fut amené à la Cour, & mis, en qualité de Gentilhomme d'honneur, auprès du Marquis de Verneuil, fils naturel de Henri IV; qu'à l'âge d'environ treize ans, s'étant battu contre un Garde du Corps, & ayant tué son homme, il prit la fuite & se sauva en Angleterre, d'où après diverses avantures, il voulut passer à la Cour de Castille, pour s'y présenter au Connétable Jean de Vélasque, son parent; mais qu'en traversant la France *incognito*, lorsqu'il fut en Poitou, il manqua d'argent & de tout secours pour continuer son voyage, en sorte qu'il se mit entre les mains de la Fortune. Elle lui fit trouver entrée chez l'illustre Scévole de Sainte-Marthe, qui, parvenu à un âge très-avancé, vivoit à Loudun, sa patrie, dans un doux & honorable repos. Ce docte vieillard qui avoit toûjours fait son amusement de la Poësie, fut charmé de retenir un jeune homme vif, amusant, porté aux belles connoissances, & qui d'ailleurs pouvoit, en faisant auprès de lui l'Office de Lecteur, lui être d'un grand secours. Tristan passa dans cette maison quinze ou seize mois; après quoi, par les bons offices de Messieurs de Sainte-Marthe, il devint Sécretaire du Marquis de Villars-Montpézat, qui faisoit sa demeure au Grand Précigny en Touraine. A quelque tems de là, ce Marquis fut appellé par le Duc de Mayenne à Bourdeaux, & y mena son Sécretaire. La Cour y passa en 1620. Tristan, qui, jusqu'alors, avoit déguisé à ses Maîtres son nom & sa naissance, fut enfin reconnu par M. d'Humiéres, premier Gentilhomme de la Chambre; & Louïs XIII, à la priére de ces Seigneurs, non seulement lui accorda sa grace, mais même lui fit amitié. Voilà par où finissent les deux premiers livres du *Page disgracié*. Ils laissent Tristan à l'âge de dix-huit ans. Ainsi, sur le reste de sa vie, nul détail. Tout ce qu'on en fait, c'est qu'étant Poëte, Joueur de profession, & Gentilhomme de Gaston, Duc d'Orléans, aucun de ces trois métiers ne l'enrichit. Nous avons de lui diverses piéces de théâtre, l'*Office de la Vierge*, en vers François; *la Croméne* ou *l'Histoire Orientale*; *Les Amours*, *ou Poësies galantes*; *La lyre*; *Lettres mêlées*; *Plaidoyers Historiques*, *ou Discours de Controverse*; *Les Vers Héroïques*; *La Renommée*, Ode; *La Carte du Royaume d'amour*. Il mourut le septiéme septembre 1655, à l'Hôtel de Guise, & fut enterré à S. Jean en Gréve. Les piéces qui ont donné le plus d'éclat au nom de Tristan dans le monde, sont celles qu'il a faites dans le genre dramatique, telles que sont les *Tragédies* d'*Osman*, de *Mariamne*, de *Panthée*, la *Mort de Sénéque*, celle de *Crispe*, celle du *Grand Osmar*, la *Folie du Sage*; & la Comédie du *Parasite*; mais il n'y a presque que la *Mariamne*, qui ait mérité les applaudissemens qu'elle a reçus, & qui ait soutenu la réputation de son Auteur jusqu'à présent. Le Pére Rapin remarque que, quand le célébre Acteur Mondory jouoit la Mariamne de Tristan, les Spectateurs n'en sortoient que rêveurs & pensifs, faisant réflexion sur ce qu'ils venoient de voir, & pénétrez en même tems d'un plaisir secret. Mondory joua même un jour cette piéce avec tant d'action, qu'il en mourut. En quoi on a vu quelque crayon imparfait des fortes impressions que faisoit la Tragédie des anciens Grecs. * Guéret, *de la Guerre des Auteurs.* Hédelin d'Aubignac, *Pratique du Théâtre*, *l.* 2 *& l.* 3. *c.* 5. René Rapin, *Réflex. particul. sur la Poët.* Pellisson, *Hist. de l'Académie Françoise*, *avec les additions de* l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 360. *Bibliothéque du* Richelet *de* 1728.

Il avoit un frére nommé *Jean-Batiste* l'Hermite de Soliers, dit *Tristan*, Chevalier de l'Ordre, & Gentilhomme servant du Roi, qui s'appliqua à faire des *Généalogies*, & qui publia l'*Histoire de la Noblesse de Touraine*, *de la Toscane Françoise*, *&c.* Il y a lieu de croire que c'est le même JEAN-BATISTE Tristan l'Hermite de Soliers, qui publia en 1661, le *Cabinet de Louïs XI* * Bayle, *Dict. Crit.*

TRISTAN (Jean) Ecuyer, Sieur de Saint-Amand, &c. fils de *Charles* Tristan, Auditeur des Comptes à Paris, s'attacha à Gaston de France, Duc d'Orléans, & se rendit très-habile dans la connoissance de l'Antiquité & des Médailles. Il fit paroître en 1635, un *in folio*, sous le titre de *Commentaire Historique*, *contenant en Abbrégé les Vies des Empereurs jusqu'à Pertinax*, où il étala une érudition très-recherchée; & le succès de ce premier Ouvrage l'ayant animé, il le remania entiérement, & y joignit deux autres volumes, où il finissoit à Valentinien, & qu'il publia en 1644. Trois ans auparavant Angéloni, Italien, avoit publié un volume des Médailles des Empereurs jusqu'à Constantin, avec ses observations, & l'avoit dédié au Duc d'Orléans, qui avoit beaucoup de goût pour ces Monumens de l'Antiquité; mais il n'en avoit reçu aucune gratification. Tristan, qui avoit apparemment contribué à cette sécheresse d'un Prince, dont la libéralité étoit connue de tout le monde, crut devoir montrer que l'Ouvrage d'Angéloni ne méritoit pas l'estime du Public. Il s'attacha à faire observer ses fautes vrayes ou prétendues, & ne laissa passer aucune occasion de le maltraiter. L'Italien pour se venger usa de récrimination & adressa à Tristan un Ecrit, où il lui faisoit remarquer diverses fautes dans son premier volume. Celui-ci de son côté voulant montrer qu'il étoit en état de se défendre, publia en 1650, à Paris, deux lettres sous les noms de La Mothe-Humont, & du Sieur Crapin, où les injures ne manquoient pas. La même année cet Antiquaire trop accoutumé à se regarder comme un habile homme, se montra encore plus extravagant, dans une lettre & dans un Antidoto qu'il publia contre le Pére Sirmond, uniquement parce que cet excellent homme avoit expliqué autrement que lui trois médailles. Le Pére Sirmond crut pouvoir reprimer son audace par deux *Antitristan*; mais celui-ci par son *Antisophistique*, lui apprit qu'il étoit d'humeur de faire durer le combat autant qu'il plairoit à son adversaire. Le Jésuite & l'Antiquaire Italien le laissérent triompher; & depuis cela Tristan ne publia plus rien, quoiqu'il vécût encore en 1656. * Anti-Baillet, *tome* 2. *p.* 264. Spanheim, *de Usu Numismatum*, *tome* 2. *Journal des Savans*, du vint-deuxiéme du mois d'août de l'an 1689.

TRISTAN DE CUNHA, isles: ce sont deux petites isles de l'Océan Ethiopique. On les trouve sous le vintiéme degré de longitude, & sous le trente-septiéme de latitude, à 350 lieues du Cap de Bonne-Espérance, vers le Couchant. Elles portent le nom de *Tristan de Cunha*, Portugais, qui les découvrit l'an 1506. * Maty, *Dict. Géogr.*

* T R I S T E (Le Golfe) eſt une partie de la Mer du Nord. Il eſt près de la côte de la Terre-Ferme dans l'Amérique méridionale, au Levant de la ville de Vénézuéla, & au ſud de l'Isle de Bonayres. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R I S T E'N A ou N E'M E'E. *Voyez* N E'M E'E.

T R I T A, ville de l'Achaïe dans le Péloponnéſe, ſur les frontiéres de l'Elide & de l'Arcadie. Plutarque en parle dans la Vie d'Aratus. Polybe, *l.* 2, dit qu'elle étoit une des douze villes, dont étoit compoſée la ligue des Achéens, & il la nomme Τριταία. Pauſanias la nomme de même, *in Eliacis*, *l.* 2, & Τριτία, *in Achaicis*, & dit qu'elle étoit au milieu des terres, à 120 ſtades de *Pharæ*; & Strabon, *l.* 8, qu'elle étoit diſtante de cent ſtades du Mont-Scollis.

* T R I T H E'I T E (Etienne) dit *Gobar*, Auteur d'un Ouvrage rapporté par Photius, *Biblioth. Cod.* 232.

T R I T H E'I T E S, Hérétiques qui admettoient trois ſubſtances ou trois natures dans la Trinité. * *Voyez* l'article de P H I L O P O N U S, Auteur de cette Secte.

T R I T H E'M E (Jean) Abbé de Spanheim, né le premier février 1462, au bourg de Tritenheim ſur la Moſelle, dans le diocéſe de Tréves, fils de *Jean* de Heidenberg, & d'*Eliſabeth* de Longwi, étudia quelque tems, prit enſuite l'habit de Religieux dans le monaſtére de Spanheim de l'Ordre de ſaint Benoît au diocéſe de Mayence, le premier février 1482, dont il fut élu Abbé l'année ſuivante. Il le gouverna juſqu'au 16 août 1506, qu'il s'en démit pour être Abbé de Saint-Jacques de Wirtzbourg. Il avoit une grande connoiſſance des Sciences divines & humaines; & quoique chargé du ſoin des affaires de ſon Abbaïe, il ne s'éloigna jamais de ſes études. Ce fut dans la derniére de ces maiſons qu'il mourut le 13 décembre de l'an 1516. Entre ſes Traitez, il y en a un des *Illuſtres Ecrivains Eccléſiaſtiques*, où il parle de huit cens ſoixante & dix Auteurs, dont il avoit ſans doute vu les Ouvrages, puisqu'il en marque les commencemens; un autre des *Hommes Illuſtres d'Allemagne*; & un autre de ceux de l'Ordre de ſaint Benoît. Il a encore écrit des Chroniques, pluſieurs Vies des Saints, divers Traitez de piété, & un grand nombre d'autres piéces; entre autres ſix livres de Polygraphie, & un de Stéganographie. On a voulu auſſi aſſûrer qu'il étoit Auteur d'un petit Traité publié l'an 1612, & intitulé, *Veterum Sophorum Sigilla & Imagines Magicæ, ſive ſculptura lapidum aut gemmarum ex nomine tetragrammato, cum ſignatura planetarum.* Quoiqu'on ait juſtifié que cette piéce n'étoit pas de lui, on n'a pas laiſſé de le ſoupçonner de Magie, & de ſoutenir qu'il avoit commerce avec les Démons. Charles Boville & divers autres n'ont pas fait difficulté de l'accuſer d'avoir appris ces ſciences noires, & de les avoir débitées dans quelques uns de ces Ouvrages. Boville attiré par la réputation de Trithéme, l'alla trouver dans ſon Abbaïe, où il fut bien reçu. Comme il étoit homme de Lettres, il ſouhaitoit de voir à quoi travailloit cet Abbé, qui lui montra ſa Stéganographie, ou livre de diverſes maniéres d'écrire en chiffres. Boville le parcourut, & s'apperçut qu'il y étoit parlé d'*eſprits de jour* & d'*eſprits de nuit*, *ſpiritus diurni*, *ſpiritus nocturni*, pour marquer obſcurément les lettres ou les mots qui ne ſignifioient rien ou qui ſignifioient quelque choſe dans ces chiffres. Boville, ſans en demander l'explication à l'Auteur, crut qu'il vouloit parler des Démons; & étant de retour en France, il publia que Trithéme étoit Magicien. Celui-ci s'en plaignit avec raiſon dans une lettre qu'il écrivit contre ſon accuſateur, qu'il nomme *Bovillus*, & laiſſa cet Ouvrage imparfait ſans le publier. On ne l'imprima qu'en 1606. Jacques Cohory, Boiſſard, Blaiſe de Vigénére, Adam Tanner, De Sponde, Caramuel & quelques autres ont défendu Trithéme, auſſi-bien que l'Abbé Sigiſmond dans un livre intitulé, *Trithemius ſui ipſius Vindex.* * On pourra conſulter ces Auteurs avec Bellarmin, *de Script. Eccléſ.* André Thevet, *aux Elog.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Naudé, *Apologie des Grands Hommes accuſez de Magie*, *c.* 17, *&c.* Mabillon, *Réflexions ſur la Réponſe au Traité des études monaſtiques*, *art.* 28.

T R I T O L I (Les Bains de) en Latin *Thermæ Tritulæ*, ſont ſituez dans le Royaume de Naples, près de Pouzol, à l'endroit où étoit autrefois la ville de Bayes. Il y a là une grotte ſouterraine, diviſée en ſept galeries. On n'y ſauroit demeurer longtems ſans éprouver une ſueur, qui, ſelon l'avis des Médecins, eſt, lorsqu'on en uſe avec modération, très-ſalutaire contre l'hydropiſie, la goutte, les maladies de la poitrine & divers autres maux. On a beſoin d'un flambeau & d'un guide dans ces galeries pour y marcher ſûrement. Elles ſont ſi baſſes en certains endroits, qu'on eſt obligé de marcher à quatre. Le terrain y eſt ſi chaud qu'il brûle les ſemelles des ſouliers. Tous les jours, au lever de la Lune, cette grotte ſe remplit d'une eau chaude qui ſe retire au coucher de cet Aſtre; ou ce qui eſt la même choſe, cette eau s'abaiſſe & s'éléve en ſuivant le flux & le reflux de la mer. Au haut de la montagne, ſous laquelle cette grotte ſe trouve, il y en a une autre dans laquelle on peut marcher tête levée, & où l'air eſt ſi raréfié par la chaleur, qu'on y perd preſque haleine; mais lorsqu'on ſe courbe, on ſe trouve tout à coup ſoulagé. En avançant à main droite on deſcend dans un lieu profond & rempli d'une eau ſi chaude, qu'on n'y peut tenir la main ſans en être incommodé. A côté de ce bain ſi chaud, on voit une petite grotte dans un fond, où l'on ne ſauroit deſcendre que l'on ne ſue de toutes parts. Il feroit dangereux d'y demeurer quelque tems, à cauſe des vapeurs brûlantes qui s'exhalent de ce lieu, & dont on pourroit être ſuffoqué. Au reſte, les bains de Tritoli ſont auſſi appellez les *Bains de Cicéron*, & l'on y voit encore, à fleur de terre, les petits réſervoirs, qui autrefois étoient remplis par des eaux différentes, qui avoient toutes une vertu particuliére, pour quelque ſorte de mal. Près de là il y avoit des ſtatues, qui, ayant la main ſur une des parties de leur corps, faiſoient connoître par là à quoi l'eau de chaque reſervoir étoit propre. Au bas de ces ſtatues étoit auſſi une Inſcription, qui marquoit la différente vertu de ces bains, qui étoient dans une telle réputation, que les Médecins de l'Ecole de Salerne, perſuadez qu'ils leur faiſoient perdre toute leur pratique, vinrent ravager ce lieu. Ils y rompirent les ſtatues, ôtérent les Inſcriptions & commirent d'autres déſordres dont ils furent punis en s'en retournant, puiſque leur vaiſſeau fut ſubmergé entre le Cap de Minerve & l'Iſle de Care. * Capaccio, *Hiſt. Puteolana. Deſcript. Ital. p.* 233. *Délices de l'Italie*, *tome* 4. *p.* 38. édit. de Paris 1707. *Voyage de* Miſſon, *Lettre XXIII*, *p.* 86. *du tome* 2. *Géographie de* Noblot, *Dictionnaire Allemand.*

T R I T O N, Dieu marin, étoit fils de Neptune & d'Amphitrite ou de la Nymphe Salacie, ou, ſelon d'autres, de l'Océan & de Thétys. Les Poëtes ont débité qu'il étoit le Trompette de Neptune, & l'ont répréſenté ſous la figure d'un homme juſqu'au nombril, dont le bas du corps finit en poiſſon, avec une queue de Dauphin, & qui a les deux piez ſemblables à ceux d'un cheval, portant toûjours en main une conque creuſe qui lui ſert de trompette. Ovide, dans l'épître de Didon à Enée, dit qu'il eſt porté par des chevaux bleus.

On veut qu'il y ait eu des Tritons, & beaucoup d'Hiſtoriens en font foi. Pline, *l.* 9. *c.* 5, rapporte que certains Ambaſſadeurs venus de Lisbonne, témoignérent à l'Empereur Tibére qu'ils avoient vu & ouï un Triton jouer de ſa conque dans une caverne ſur le rivage de la mer. Le Pére Giraldi, dans *ſes Additions ſur Elien*, témoigne que lorsqu'il étoit en Albanie, on en prit un qui violoit les filles lorsqu'il les attrapoit ſur la côte, & qui de déplaiſir ſe laiſſa mourir de faim.

T R I T O N, riviére d'Afrique qui ſort du Lac Triton, & ſe décharge dans la Mer d'Afrique près de Tacapé. Il eſt fameux dans l'Antiquité. Le lac & le fleuve Triton étoient dédiez à Pallas, qui eſt de là appellée *Tritonia.* Il y avoit auſſi un fleuve de ce nom en Béotie. * Hérodote, *in Melpoméne.* Ovide, *Metamorph. l.* 15. *v.* 358. Silius Italicus, *l.* 3. *v.* 322. Claudien, *de Laud. Stiliconis*, *l.* 1. *v.* 251. Lucain, *l.* 9. *v.* 350 *& ſuiv.*

T R I V E N T O ou M O L I S E, en Latin *Triventum*, ville du Royaume de Naples dans le Comté de Moliſe, avec Evêché ſuffragant de Bénévent.

* T R I V E'R I U S (Denys) fils de Jérémie Trivérius, dont l'article ſe trouve ſous le mot D R I V E'R E, Médecin de la ville de Ziriczée, a donné au Public un Ouvrage poſthume de ſon pére, intitulé *Methodus Medicinæ Univerſæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 190.

T R I V E'R I U S. *Cherchez* D R I V E'R E (Jérémias)

T R I V E T H ou T R E'V E T H (Nicolas) Anglois du Comté de Norfolck, étoit fils de *Thomas* Triveth, Chevalier & Juſticier du chemin de la Couronne. Il naquit vers l'an 1258, & fut élevé chez les Religieux de S. Dominique, dont il prit l'habit étant jeune. Enſuite il fut envoyé à Oxford pour apprendre les Belles Lettres, & enſuite fut envoyé à Paris pour apprendre la Langue Françoiſe, ayant déja acquis la réputation d'être Poëte, Rhétoricien, Hiſtorien, Mathématicien, Philoſophe & Théologien. De Paris il retourna à Oxford, où il fut reçu Docteur en Théologie, & enſuite alla à Londres, où il fut élu Prieur de ſon couvent; & s'y voyant en repos, il s'appliqua à compoſer divers Ouvrages. Il mourut dans cette ville l'an 1328, âgé de 70 ans. Triveth a compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages, dont il y en a peu qui ayent été imprimez. Il avoit entrepris d'expliquer les XXII livres de la Cité de Dieu de ſaint Auguſtin, & ſon Commentaire eſt conſervé encore aujourd'hui dans quelques bibliothéques; mais dans quelques autres on n'en trouve que l'explication des XII derniers livres, avec celle des dix premiers de Thomas Waleis; & on n'en trouve pas davantage dans les éditions de ſes Commentaires, faites à Mayence en 1473, à Toulouſe en 1488, à Veniſe en 1489, & à Fribourg en 1494. On a auſſi de lui dans le Spicilége de D. Luc d'Achéry une Chronique laquelle contient principalement l'Hiſtoire des Rois d'Angleterre de la Maiſon d'Anjou juſqu'à ſon tems. Quant à ſes autres Ouvrages, dont il y en a pluſieurs hiſtoriques, qui doivent être fort curieux, ou ils ſont perdus, ou on les garde en diverſes bibliothéques de France & d'Angleterre. De ce nombre eſt ſon Expoſition des livres de Boëce, *de Conſolatione Philoſophiæ*, qui au jugement de ſaint Antonin étoit la meilleure de toutes; car on lui a fait injure de lui attribuer celle qui a été imprimée ſous le nom de ſaint Thomas d'Aquin, puisque celle qu'il a compoſée, ainſi que celle de ſaint Thomas, ſe trouve dans un Manuſcrit de la Bibliothéque-Séguier. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

T R I V I L A R, petite ville de la preſqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt dans le Malabar, entre les montagnes de Gâte, au Levant de la ville de Tanor. Trivilar eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, * Maty, *Dict. Géogr.*

T R I V I S A N O (Bernard) naquit à Veniſe le 26 février 1652, de *Dominique* Triviſano & d'*Eliſabeth-Marie* Tagliapiétra, tous deux de familles les plus illuſtres de la République. Marc Triviſano, ſon oncle, voulut avoir ſoin de ſon éducation & le diriger dans ſes études. Il l'appliqua d'abord à celle de la Langue Latine, qu'il apprit en peu de tems avec beaucoup de facilité. Lorsqu'il eut onze ans, il lui fit apprendre la Géographie, l'Hiſtoire, la Politique & la Logique. Deux ans après il le fit paſſer à la Philoſophie de Démocrite, à laquelle il joignit les Mathématiques. Cette étude l'occupa juſqu'à l'âge de dix-neuf ans, & ce ne fut qu'alors que Bernard Triviſano s'appliqua à la Philoſophie d'Ariſtote, qu'il ceſſa d'étudier à l'âge de 22 ans, pour ſe donner à celle de Platon, qu'il apprit ſous Jean Caramuel, Evêque de Vigévano. Ces études ſérieuſes & profondes ne l'empêchérent pas de ſe donner auſſi aux Belles Lettres, à la Poëſie, à l'étude des Antiquitez & des Médailles, & à celle des Langues. Il apprit l'Hébraïque, la Gréque, l'Eſpagnole & quel-

quelques autres. Il s'appliqua au deffein & à la Peinture; en un mot il ne négligea rien de ce qui pouvoit lui perfectionner l'efprit. Il crut que les voyages pouvoient auffi y contribuer, & ce fut dans ce deffein qu'il vifita une partie de l'Allemagne, la France & l'Angleterre. On voit par la rélation de fes voyages, qui font parmi fes Manufcrits, qu'il voyageoit avec plus de goût & plus de fruit qu'on ne fait ordinairement. Il prit à vint ans l'habit de Sénateur; & fon pére le maria peu de tems après, mais il n'eut de fon mariage qu'un fils, qui mourut à un an, & une fille, dont on parlera plus bas. Les preuves de fageffe & d'habileté qu'il donna en plufieurs occafions, engagérent le Grand Confeil de Venife à lui donner les charges de Podeftat & de Capitaine de Belluno. Son tems fini, il fut mis au nombre des Juges de la Quarantie. Il auroit pû aller beaucoup plus loin dans les honneurs, fi un Décret du Sénat, qui ordonnoit qu'on n'éleveroit à aucune charge ceux qui auroient des parens revêtus de Bénéfices eccléfiaftiques, ne lui en avoit fermé la porte, parce qu'il avoit un frére, qui étoit alors Prélat à la Cour de Rome. Trivifano s'en confola par l'amour qu'il avoit pour les Sciences, aufquelles cet obftacle lui donnoit la liberté entiére de s'appliquer. Vincent Pafqualigo, Profeffeur en Philofophie à Venife, étant mort le 20 mars 1711, Trivifano fut nommé pour remplir cette place, qui n'eft jamais occupée que par des Nobles Vénitiens; & il s'aquitta avec une grande exactitude, des obligations qu'elle lui impofoit, tant que fa fanté le lui permit. Il mourut le 31 janvier 1720, dans fa 68 année. On a de lui les Ouvrages fuivans, *L'Immortalità dell' Anima*, *Saggio delle Meditazioni*; *Meditazioni filofofiche*; (On trouve à la tête de l'Ouvrage de M. Louïs Antoine Muratori, intitulé, *Rifleffioni fopra il buon gufto intorno le Scienze e le Arti, di Lamindo Pritanio*, une Introduction de Trivifano, qui a été confervée dans toutes les éditions qui fe font faites de cet Ouvrage,) *Curfus Philofophicus*, *Annus primus*; *Prælectiones fundamentales*; *Della Laguna di Venezia, Trattato divifo in quattro parti*; *Spilli, e Medaglie d'Ottone, che tenute in mano da una Giovane, o fu qualfifia parte del corpo, tingonfi d'argento*; *Lettere due al Signor Antonio Vallifnieri*. On publia en 1702, un fameux recueil, où l'on trouve deux piéces qui font de la façon de Trivifano, quoiqu'elles ne portent pas fon nom. Ce recueil eft intitulé, *Anniverfario celebrato con profe e verfi nella morte dalli due Spofi il N. H. S. Giovanni Morofini, & la N. D. Elizabetta Maria Trivifani*. Le fujet eft trop fingulier pour ne le pas rapporter ici. Jean Morofini, & Elizabeth-Marie Trivifani, fille de notre Auteur, étoient deftinez à s'époufer; les péres étoient d'accord; leur trop grande jeuneffe fit différer le mariage d'un an: enfin, l'on avoit fixé le jour; mais pendant l'intervalle dont on étoit convenu, les deux amans furent attaquez d'une même maladie. Les Médecins y remarquérent les mêmes fymptômes & les mêmes accidens, & leur ordonnérent les mêmes remédes, qui firent les mêmes effets fans guérir ni l'un ni l'autre. Cette conformité fit croire qu'il y avoit du maléfice ou du fortilége, & dans cette croyance les parens firent tranfporter la fille à Padoue, pour rompre l'effet du charme fur l'un ou fur l'autre. Mais la précaution ne fervit de rien, & ils moururent tous deux le même jour, qui étoit précifément celui qui avoit été deftiné pour leur mariage. Un autre incident redoubla encore l'attention. Sans aucun concert entre les familles, & par un pur effet du hazard, les pompes funébres de l'un & de l'autre fe rencontrérent à Venife & il n'en fallut pas davantage pour faire dire que leurs corps fe cherchoient par fympathie, & qu'ils ne pouvoient fe féparer même après leur mort. Soit par la fingularité de cette avanture, foit par pitié pour le trifte fort de ces jeunes Amans, foit par confidération pour leur famille, tous les beaux Efprits d'Italie célébrérent leur mort, ou par des difcours, ou par des vers. Trivifano fe mit de leur nombre, mais fans vouloir fe faire connoître, & compofa fur cette mort, une *Differtation Théologique*, que l'on voit à la page 17, & une *Differtation Philofophique*, qui eft à la page 115. Le recueil finit par un Sonnet de Trivifano, qui peut faire connoître le talent qu'il avoit pour la Poëfie. Il a fait outre cela un grand nombre d'Ouvrages qui n'ont jamais été imprimez, & dont on peut voir une longue lifte à la fuite de fon éloge, dreffé par l'Abbé Jérôme Lioni dans le *Journal de Venife*, tome 34. p. 1. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, tome 13. p. 400 & *fuiv.*

TRIUMPHUS (Auguftinus) ou *de Ancona* & *Anconitanus*, Religieux de l'Ordre de faint Auguftin, naquit à Ancone l'an 1234. Lanfranc Septala, premier Général de cet Ordre, le fit élever avec un affez grand foin, & Clément d'Ofimo, fucceffeur de Lanfranc, l'envoya avec Gilles de Rome à Paris, où fon favoir fut admiré, & où quelques uns difent qu'il reçut les honneurs du Doctorat. Depuis il eut ordre de fe trouver au fecond Concile général de Lyon, tenu l'an 1274; & étant paffé en Italie, il s'y aquit beaucoup de réputation par fes prédications. Charles II, Roi de Naples, conçut tant d'eftime pour Auguftin Triumphus, qu'il le fit venir dans fa Cour & le confulta très-fouvent. Le Roi Robert fon fils, dit *le Bon* & *le Sage*, en ufa toûjours de même à l'égard de cet excellent Religieux, qu'on fit Général de fon Ordre l'an 1300. Il mourut en 1328, âgé de 88 ans, & fut enterré à Naples dans l'églife de S. Auguftin, où l'on voit fon Epitaphe. On a de lui divers Ouvrages, comme, des Commentaires fur Ezéchiel, & fur les quatre livres du Maître des Sentences; divers Traitez de Philofophie & de Théologie; des Sermons; *contra Divinatores & Somniatores*; *de Amore Spiritus fancti*; *de Refurrectione Mortuorum*; *de Poteftate Ecclefiaftica*, &c. Ce dernier Ouvrage fut dédié à Jean XXII. Triumphus en avoit commencé un autre intitulé, *Milleloquium ex Scriptis D. Auguftini*, que Barthélemi d'Urbin acheva depuis. * Raphaël Volaterran, *Anthropol. l.* 21. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclé.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Curtius, *in Elog. Vir. Illuft. Ordinis Sancti Auguftini.* Pamphile. Elffius.

TRIUMVIRS, ou TRIUMVIRAT, étoit l'affemblée de trois Juges ou Magiftrats, qui avoient droit de rendre des jugemens. Il y avoit chez les Juifs un tribunal appellé *le Tribunal des Triumvirs*, qui étoit le moindre de tous ceux qui étoient parmi eux. Les Romains élifoient des Duumvirs & des Triumvirs, pour dédier des temples & des autels, & pour partager des terres. Il y avoit outre cela des Triumvirs appellez *Capitaux*, pour faire exécuter les jugemens rendus contre les criminels & les livrer au Bourreau. Ceux-ci connoiffoient auffi des caufes criminelles de ceux qui n'étoient pas Citoyens Romains, mais d'une condition vile, comme des Voleurs & des Efclaves. Leur Tribunal étoit dans le Fore Romain, proche de la colomne de Mévius. Ils avoient même le droit d'informer des crimes commis par les Citoyens, & de mettre en prifon ceux qu'ils trouvoient coupables. On leur mettoit entre les mains l'argent que l'on obligeoit les accufateurs de dépofer avant le jugement, & ils employoient la fomme qui avoit été mife entre leurs mains par celui qui fuccomboit, à l'entretien des lieux confacrez à la Religion. On créoit ces Triumvirs dans l'affemblée des Tribus. Les premiers furent créez fous le confulat de Curius Dentatus & de Publius Rufinus, l'an 495 de la fondation de Rome. On a auffi nommé en différens tems des Triumvirs pour conduire des Colonies & régler des départemens, pour lever des Soldats, pour avoir foin des facrifices, pour faire choix des Sénateurs, pour procurer l'abondance dans un tems de difette, pour faire battre la monnoye, pour veiller aux incendiés qui arrivent la nuit, & pour d'autres fujets importans à la République.

LES TRIUMVIRS qui furent Souverains dans l'Empire Romain, furent établis du tems de Jules Céfar, de Pompée & de Craffus, qui commencérent à établir ce Triumvirat; mais la fouveraineté fous ce nom fut renouvellée après la mort de Jules-Céfar l'an 710, depuis la fondation de Rome, & 44 avant Jefus Chrift, par Octavien, appellé depuis *Augufte*, Antoine & Lépidus, qui convinrent enfemble, comme Dion & Appien le rapportent, de partager entre eux trois le gouvernement de tout l'Empire Romain pour cinq ans. L'Afrique, la Sardaigne & la Sicile furent le partage d'Augufte; l'Efpagne & la Gaule Narbonnoife furent celui de Lépidus; & les Gaules furent données à Antoine. Ils fe prorogérent cette autorité pendant cinq autres années. Mais enfin s'étant brouillez, Augufte ôta la qualité de Triumvir à Lépidus: enfuite Antoine ayant été vaincu, fut obligé de la céder; & Augufte étant devenu maître de tout l'Empire, quitta la qualité de Triumvir pour prendre celle d'Empereur. * Rofin, *Antiquitez Romaines*, *l.* 6. *c.* 21.

* TRIUMVIRS MONE'TAUX ou MONE'TAIRES, en Latin, *Triumviri Monetales*, trois Maîtres de la Monnoye créez un peu avant Cicéron. Leur commiffion étoit comprife en ces cinq lettres A. A. A. F. F. qui font les lettres initiales de ces cinq mots *Ære*, *Auro*, *Argento*, *Flando*, *Feriundo*, pour la fabrique des monnoyes d'airain, d'or & d'argent. * L'Abbé Danet, *Antiq. Rom.*

TRIVULCE, Maifon illuftre à Milan, a donné des Cardinaux à l'Eglife & des Maréchaux à la France. C'eft même à cette Couronne qu'elle doit une partie de fon luftre: auffi ceux de cette Maifon ont ils affecté d'être originaires de Trevoux, capitale de la Principauté de Dombes; & l'un d'eux a porté le furnom de *Trevoux*, en faifant allufion du nom de cette ville avec celui de Trivulce. L'Abbé Ughelli dans fon *Italie facrée*, les a fait fortir du païs des Héduois, qui font Bourguignons-Autunois, au lieu que la ville de Trevoux eft au païs des Ségufiens, anciens cliens des Héduois, ainfi que Jules-Céfar l'a remarqué en fes Commentaires hiftoriques.

Quoique cette Maifon foit fort ancienne, puifqu'elle fubfiftoit avant l'an 1100, l'on ne la rapportera ici que depuis JEAN qui fuit.

I. JEAN Trivulce, Milanois, époufa *Antoinette* Pagnano, dont il eut 1. *Michel* Trivulce, Docteur du Collége des Juges de Milan; 2. PIERRE qui fuit; 3. *Chriftophle*, mort fans poftérité; 4. ANTOINE, *qui a fait une branche rapportée cy après*; & 5. *Jacques* Trivulce, Maréchal de Philippe-Marie, Duc de Milan, qui eut des enfans d'*Ifabelle* Conti, dont la poftérité eft éteinte.

II. PIERRE Trivulce, Seigneur de Codogno, Confeiller du Duc de Milan, époufa *Laure* de Boffis, dont il eut 1. THE'ODORE Trivulce, Comte de Pizzetone & de Cauria, Maréchal de France, *dont l'éloge fera rapporté cy-après dans un article féparé*, & qui époufa *Bonne*, fille de *Galéotti*, Marquis de Bévilaqua, dont il eut pour fille unique *Julie*, mariée à *Jean-François* Trivulce, Marquis de Viglévano; 2. *Antoine* Trivulce, Cardinal, Evêque de Côme, *dont il fera parlé dans un article féparé*, mort le 18 mars 1508; 3. JEAN qui fuit; & 4. *Louïs* Trivulce, mort vers l'an 1508, en la fleur de fon âge fans enfans de *Lucréce* Vifconti.

III. JEAN Trivulce, Sénateur de Milan, mort en 1506, avoit époufé *Angéle* Martinengue, dont il eut 1. PAUL-CAMILLE qui fuit; 2. *Auguftin*, Cardinal, *qui aura cy-après fon article féparé*; 3. *Pierre*, Archevêque de Reggio; 4. *Philippe*, Archevêque de Ragufe; 5. *Pomponne*, Gouverneur de Lyon; 6. *Céfar*, qui porta longtems les armes pour les François & les Vénitiens; 7. *Coriolan*, Meftre-de-camp du Roi de France, & fon Envoyé à Pife; & 8. *Damigelle* Trivulce, mariée à *François* Torelli, Comte de Montechiruguolo, laquelle dès l'âge de douze ans parut un prodige pour la fcience, écrivant également bien en Grec & en Latin, fachant parfaitement la Philofophie, & faifant auffi fort bien des vers. Elle brilla dans la fuite dans les difputes en préfence des Prélats & autres, qu'elle haranguoit au grand étonnement de tous ceux qui l'écoutoient. Le Continuateur de Monftrelet en a fait une mention particuliére en l'an 1506, & le Pére Hilarion de Cofte, dans fes *Eloges des Dames Illuftres*.

IV. PAUL-CAMILLE Trivulce, Comte de Porléze, Duc de Bo-

Bojani, Chevalier de l'Ordre de faint Michel, Capitaine, puis Meftre-de-camp de cavalerie, mourut en 1526. Il époufa *Barbe* Stauga, Crémonoife, dont il eut 1. *Jean* Trivulce, Comte de Porléze & de Borgomanéro, mort fans enfans de *Laure*, fille de *Sigismond* de Gonzague; & 2. *Juftine* Trivulce, mariée à *Sigismond* d'Eft, Marquis de Saint-Martin.

SECONDE BRANCHE.

II. ANTOINE Trivulce, fils puîné de JEAN Trivulce, fut Seigneur de Codogno & de Pontenure, Confeiller du Duc de Milan, & Ambaffadeur du Pape Sixte IV, vers l'Empereur. Il avoit époufé *Françoife*, fille de *Scaramuce* Vifconti, dont il eut 1. JEAN-JACQUES qui fuit; 2. JEAN-FIRME, *qui a fait une branche, rapportée cy-après*; 3. *René*, qui laiffa des enfans dont la poftérité eft finie; & 4. *Antoinette* Trivulce, mariée à *Galéas* de Birague.

III. JEAN-JACQUES Trivulce, Marquis de Viglévano, Seigneur de Mufocco, &c. Maréchal de France, *dont l'éloge fera rapporté cy-après dans un article féparé*, avoit époufé 1. *Marguerite* Coléoni, niéce du fameux Capitaine *Barthélemi* Coléoni, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1488, *Béatrix* d'Avalos, fille d'*Inico* d'Avalos, & d'*Antoinette* d'Aquino, Marquife de Pefcaire, dont il eut 1. *Ambroife* Trivulce, qui après avoir fuivi le parti des armes, fut Evêque de Bobio; & 2. JEAN-NICOLAS qui fuit. *Il eut auffi pour enfans naturels* Françoife, *mariée à* Louïs *Pic, Seigneur de la Mirandole, &* Camille *Trivulce qui fut tué le quatriéme mars* 1522, *d'un coup de canon devant Milan, étant au fervice de la France, laiffant deux fils morts fans alliance.*

IV. JEAN-NICOLAS Trivulce, Comte de Mufocco, Chevalier de l'Ordre de faint Michel, mort avant fon pére, avoit époufé *Paule* de Gonzague, fille de *Rodolphe*, Seigneur de Caftiglione, dont il eut 1. JEAN-FRANÇOIS qui fuit; & 2. *Louïs* Trivulce, Comte de Mufocco, mort fans alliance.

JEAN-FRANÇOIS Trivulce, Marquis de Viglévano, avoit époufé *Julie* Trivulce, fille unique de *Théodore*, Maréchal de France, dont il eut *Jean-Jacques*, Marquis de Viglévano, mort en 1567, fans enfans d'*Antoinette* d'Avalos, fille d'*Alfonfe*, Marquis del Vafto; & *Barbe* Trivulce, mariée à *Louïs* Barbiano, Comte de Belgiojofi. *Il eut auffi pour fils naturel Raphaël Trivulce, légitimé, qui fut pére de* Jacques *Trivulce*; & Nicolas *Trivulce, auffi légitimé, qui de* Hiéronyme *Doria, laiffa* René *Trivulce, pére de* Nicolas *Trivulce.*

TROISIE'ME BRANCHE.

III. JEAN-FIRME Trivulce, fecond fils d'ANTOINE & de *Françoife* Vifconti, fut Confeiller du Duc de Milan, & mourut en 1491. Il avoit époufé *Marguerite* de Valpergue, dont il eut 1. GEORGE qui fuit; 2. *Antoine*, Evêque d'Afte en 1499, de Plaifance en 1508, derechef d'Afte en 1509, & Coadjuteur de Côme en 1519; 3. *Alexandre*, Chevalier de l'Ordre de faint Michel, Capitaine de cavalerie pour le Roi de France, tué à l'armée en 1521, fans poftérité de *Louïfe* Galérata; 4. *Scaramutia*, Cardinal, *dont il fera parlé dans un article féparé*; 5. JE'ROME qui *a continué la poftérité rapportée cy-après*; & *Magdelaine* Trivulce, alliée à *Antoine* Vifconti, Cofeigneur de Soma.

IV. GEORGE Trivulce, Comte de Melzi, Capitaine de cavalerie, mort en 1512, au fervice du Roi Louïs XII, avoit époufé *Catherine* Trivulce, dont il eut 1. JEAN-FIRME Trivulce, II. du nom, qui fuit; & 2. *Céfar* Trivulce, Référendaire de l'une & l'autre Signature, Nonce en France, Evêque de Côme en 1527, mort à Rome en 1548.

V. JEAN-FIRME Trivulce, II. du nom, Comte de Melzi, &c. Sénateur de Milan, mort en 1556, avoit époufé *Catherine* Lando de Plaifance, dont il eut 1. *George-Théodore*, Comte de Melzi, Seigneur de S. Florian, &c. mort fans poftérité d'*Olympe* Palavicini; 2. CLAUDE qui fuit; 3. *Horace* Seigneur de S. Florian, Capitaine des Gardes du Pape Pie IV, mort fans enfans d'*Andronique* Comnéne; 4. *Conftance*, mariée à *Fabio* Vifconti-Borromée, Comte d'Albizati; & 4. 5. 6. 7. quatre filles Religieufes.

VI. CLAUDE Trivulce, Seigneur de S. Florian & de Caftelmaur, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand-Ecuyer de l'Empereur, & fon Ambaffadeur à Rome, époufa *Marguerite* Laflo, dont il eut *Jean-Firme* Trivulce, III. du nom, mort fans alliance.

QUATRIE'ME BRANCHE.

IV. JE'ROME Trivulce, cinquiéme fils de JEAN FIRME Trivulce, & de *Marguerite* de Valpergue, fut Chevalier de l'Ordre de faint Michel, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances du Roi François I, Sénateur de Milan, & mourut en 1524. Il avoit époufé *Antoinette* Barbiana, dont il eut 1. JEAN-JACQUES qui fuit; 2. ANTOINE, Cardinal, *dont il fera parlé cy-après dans un article féparé*; 3. *Catelan*, Evêque de Plaifance en 1525, mort en 1559; 4. *Scaramutia*, Abbé de Saint-Etienne de Corno dans le Lodéfan; 5. *Alexandre*, Colonel fous le Roi Henri II, dans l'expédition de Sienne, où il mourut; 6. *François*, Colonel de cavalerie, mort en 1576, fans poftérité de *Barbe* d'Eft, fille de *Sigismond*, II. du nom, Seigneur de Saint-Martin; & *George* Trivulce, Colonel en Hongrie pour l'Empereur Charles-Quint, puis Général de la cavalerie Vénitienne, mort en février 1583. Il avoit époufé 1. *Antoinette* Simonetta: 2. *Déjanire* Comnéne, iffue des anciens Empereurs de Conftantinople, defquelles il n'eut point d'enfans.

V. JEAN-JACQUES Trivulce, Comte de Melzi, &c. fervit dans les troupes de Philippe II, Roi d'Efpagne, & époufa *Octavie*, fille de *Pierre-Antoine* Marliana, dont il eut CHARLES-EMMANUEL-THE'ODORE qui fuit; *& laiffa pour fils* naturel Paul-Alexandre *Trivulce, dont la poftérité fubfifte.*

VI. CHARLES-EMMANUEL-THE'ODORE Trivulce, Comte de Melzi, &c. Commiffaire général des troupes d'Efpagne, fut tué en la guerre de Flandre en la force de fon âge, & en état de parvenir aux premiéres charges de l'armée. Il avoit époufé *Catherine* de Gonzague, fille d'*Alfonfe*, Marquis de Zolfarina, &c. dont il eut 1. JEAN-JACQUES-THE'ODORE qui fuit; 2. 3. *Jérôme* & *Alfonfe*, morts fans alliance; & 4. *Hippolyte* Trivulce, mariée à *Honoré* Grimaldi, Prince de Monaco, morte en 1638.

VII. JEAN-JACQUES-THE'ODORE Trivulce, Comte de Melzi, &c. puis Prince de l'Empire & de Mufocco, & qui après la mort de fa femme fut nommé Cardinal, &c. *ainfi qu'il fera remarqué cy-après dans un article féparé*, avoit époufé *Jeanne* Grimaldi, fille d'*Hercule*, Prince de Monaco, morte en couches l'an 1620, dont il eut 1. HERCULE-THE'ODORE qui fuit; & 2. *Octavie* Trivulce, mariée à *Ptolomée* Gallio. Duc d'Alvito, dont le fecond fils prit la qualité de Prince Trivulce après la mort de fon coufin.

VIII. HERCULE-THE'ODORE Trivulce, Prince de l'Empire & de Mufocco, Grand d'Efpagne, Chevalier de la Toifon d'Or, né en 1620, mourut en la fleur de fon âge en 1664. Il avoit époufé *Urfine* Sforce, fille de *Jean-Paul*, Marquis de Caravaggio, dont il eut 1. ANTOINE-THE'ODORE qui fuit; 2. *Jeanne*, dite *Hercule-Marie*, Religieufe; 3. *Marie*, alliée en 1671, à *Jofeph* Serra, Duc de Caffano, au Royaume de Naples; 4. *Catherine*, mariée en 1673, à *Jofeph* d'Aierba-d'Arragon, Duc d'Aleffano, au Royaume de Naples; & *Déjanire* Trivulce, dite *Marie-Jofephe*, Religieufe.

IX. ANTOINE-THE'ODORE Trivulce, Prince de l'Empire & de Mufocco, Grand d'Efpagne, Chevalier de la Toifon d'Or &c. mourut le 26 juillet 1678, fans poftérité de *Marie-Jofephe-Théréfe* de Guévara, fille d'*Inico-Vélès* Comte d'Ognate, Grand d'Efpagne, &c. Après fa mort, CAETAN Gallio, fecond fils de *Ptolomée* Gallio, Duc d'Alvito, & d'*Octavie* Trivulce fa tante, a pris le nom d'ANTOINE Prince Trivulce, & a époufé *Lucréce-Marie* Borromée, fille de *René* Borromée, Comte d'Arone, dont il a des enfans. * *Voyez* le P. Anfelme, *Hift. des Grands Officiers*. Imhoff, *en fon Hift. Généalogique de vint des plus illuftres familles d'Italie, &c.*

TRIVULCE (Jean-Jacques) Marquis de Viglévano, fils de JEAN Trivulce, & de *Françoife* Vifconti, né vers l'an 1447, fut banni de fon païs à caufe de la trop grande paffion qu'il témoigna pour le parti des Guelfes. Il entra au fervice de Ferdinand d'Aragon, I. de ce nom, Roi de Naples, & paffa depuis dans celui de Charles VIII, Roi de France, lorfque ce Prince fut à la conquête de Naples. Ce fut lui qui lui livra Capoue l'an 1495, & qui eut le commandement de l'avant-garde de l'armée, avec le Maréchal de Gié, à la bataille de Fornoue. Enfuite il fut Capitaine de cent Hommes d'armes, & de deux cens Archers, Chevalier de l'Ordre de faint Michel, & Lieutenant Général de l'armée du Roi en Lombardie, où il prit Alexandrie de la Paille, & défit les troupes de Louïs Sforce, Duc de Milan. Le Roi Louïs XII, étant entré en Italie l'an 1499, fut fuivi par Trivulce à la conquête du Duché de Milan, & l'en établit Gouverneur l'an 1500. Il fut fait Maréchal de France par ce Prince, qu'il accompagna encore à l'entrée folemnelle qu'il fit dans Gênes le 16 août 1502, & acquit beaucoup de gloire aux batailles d'Aignadel, de Novare & de Marignan. Enfin il mourut à Châtres le cinquiéme décembre 1518, du déplaifir qu'il conçut de quelques difcours fâcheux que lui tint le Roi François I. Son corps fut porté dans l'églife de faint Nazaire de Milan, où il fut enterré fous un tombeau de marbre.

TRIVULCE (Théodore) fils de PIERRE Trivulce, Seigneur de Codogno, fervit dans l'avant-garde de l'armée Françoife à la bataille d'Aignadel, avec trente hommes Lombards & foixante Archers l'an 1509, & à la journée de Ravenne l'an 1512. Il feconda M. de Lautrec à la levée du fiége de Parme l'an 1521, fut fait l'an 1525 Gouverneur de Milan, qu'il abandonna après la bataille de Pavie, & fe retira en France. Le Roi François I, le fit Maréchal de France, en la place du Seigneur de la Paliffe, & le pourvut du Gouvernement de Gênes l'an 1527, dont il défendit le château contre les Habitans l'an 1628. Il fut néanmoins obligé de le rendre faute de vivres; & étant mort en 1531, à Lyon, dont il étoit Gouverneur, il fut enterré dans l'églife des Dominicains de cette ville, appellée *Notre-Dame de Confort.* * Hiftoire de France. Le Pére Anfelme, *Officiers de la Couronne.* Ciacconius. Aubery, *Vie des Cardinaux.* Ménêtrier, *dans les Mémoires de Trevoux, août* 1703.

TRIVULCE (Antoine) I. du nom, Cardinal, fils de PIERRE Trivulce, & frére de THE'ODORE, Maréchal de France, fut Auditeur de Rote, puis Evêque de Côme en 1487, & l'un des Confeillers de Jean Galéas, Duc de Milan, qui le fit fon Envoyé à Venife, & enfuite à Naples, pour lui amener fon époufe, *Ifabelle* d'Aragon, niéce du Roi Ferdinand. Les François s'étant rendus maîtres du Milanois, Antoine Trivulce fe déclara pour eux; & ce fut à la priére du Roi de France, que le Pape Alexandre VI, le créa Cardinal en 1500. Il mourut le 11 mars 1508, à l'âge de 51 ans, de douleur de la perte de *Louïs* Trivulce, fon frére, qui mourut dans la fleur de fon âge.

TRIVULCE (Scaramutia) Cardinal, fils de JEAN-FIRME Trivulce, qui étoit frére du Maréchal JEAN-JACQUES, & de *Marguerite* Valpergue, fut un excellent Jurifconfulte dans l'Univerfité de Pavie; puis Confeiller d'Etat en France, fous le Roi Louïs XII, & Evêque de Côme. En cette qualité il fe trouva au cinquiéme Concile de Latran, & fut fait Cardinal par Léon X, en 1517, puis nommé Protecteur de France. Il fut enco-

encore Evêque de Plaisance; mais au bout de trois ans il se démit de cet Evêché en faveur de *Catalan* Trivulce, son neveu. François Sforce s'étant rendu maître du Milanois, saisit tous les revenus du Cardinal Trivulce, qui fut aussi obligé de sortir de Rome, lorsque les troupes de Charles-Quint s'en emparérent. Il mourut au monastére de Maguzzano, sur le Lac de Garde, dans le diocése de Vérone, le neuviéme août 1527.

TRIVULCE (Augustin) Cardinal, fils de JEAN Trivulce, & d'*Angéle* Martinengue, fut Abbé de Froimont en France, & Camérier du Pape Jules II. Léon X le créa Cardinal-Diacre en 1517, en partie à la recommandation du Maréchal *Jean-Jacques* Trivulce, son cousin, en partie aussi pour son mérite personnel, & pour l'ancienne liaison que la Maison de Médicis avoit avec celle de Trivulce: ce fut ainsi que le saint Pére s'exprima dans la Lettre qu'il en écrivit le jour même de la nomination, au Maréchal de Trivulce. Il fut ensuite Evêque de Bayeux & de Toulon, puis de Bobio, de Novare, & Archevêque de Reggio. Le Pape Clement VII le nomma Légat de la Campagne de Rome pendant la guerre des Colonnes. Après la prise de Rome par les troupes de Charles-Quint, il fut emmené en ôtage à Naples, où il fit paroître une grande fermeté pendant sa prison. Les Impériaux, qui le savoient partisan de la France, & Protecteur de cette Couronne, lui firent essuyer pendant dix-huit mois beaucoup de mauvais traitemens. Enfin, ayant contribué puissamment à l'élection du Pape Paul III, ce pontife l'envoya Légat auprès du Roi François I, pour le porter à la paix avec l'Empereur. Il se trouva au couronnement d'Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, seconde femme de François I: on le nommoit le Cardinal de *Trevoulx* ou de *Trevoulce*, comme l'écrit Guilaume du Bellay. Enfin, étant retourné à Rome, il y mourut le 30 mars 1548, sans avoir pu obtenir du Pape permission de faire son testament, quelque obligation qu'il lui eût de son élevation au Pontificat. Ce Pontife hérita donc de toute sa dépouille. Le Cardinal de Trevoulx fut loué par Bembo & Sadolet, ses intimes amis; & l'on regretta qu'il n'eût pas eu le tems de faire imprimer une Histoire des Papes & des Cardinaux, qu'il avoit dressée sur d'anciens titres, & après beaucoup de recherches. Onuphre Panvini avoue s'en être bien servi, sur tout pour les Cardinaux depuis Urbain VI, jusqu'à Paul III.

TRIVULCE (Antoine) II. du nom, Cardinal, fils de JE'ROME Trivulce, Capitaine de cinquante Hommes des Ordonnances du Roi François I, & Chevalier de son Ordre, & d'*Antoinette* Barbiana, fut Référendaire des deux Signatures, & Evêque de Toulon en 1528, par la démission de son cousin le Cardinal Augustin, puis Vice-Légat de Pérouse, & en 1544, Vice-Légat d'Avignon, où il gagna l'amour des peuples, & s'opposa avec vigueur à l'entrée des Religionnaires dans le Comtat. Secondé des armes du Roi, il les chassa de Cabriéres & de Mérindol, où ils s'étoient établis, & d'autres lieux qu'il fit brûler & ruïner entiérement par ordre du Pape. Enfin, il reçut le Chapeau en 1557, pendant qu'il étoit Nonce à Venise. Le Pape Paul IV le fit aussi-tôt Préfet de la Signature de Justice, & l'envoya Légat en France, pour moyenner la paix entre le Roi Henri II, & Philippe II, Roi d'Espagne. Il y réüssit par le traité de Cateau-Cambresis; mais en voulant retourner en Italie, pour y joüir du repos que méritoient ses travaux, il tomba en une apoplexie, dont il mourut à une journée de Paris, le 26 juin 1559.

TRIVULCE (Jean-Jacques-Théodore) Cardinal, fils de CHARLES-EMMANUEL-THE'ODORE Trivulce, & de *Catherine* de Gonzague, Marquise de Giuffre, naquit en 1597, & resta jeune sous la tutelle de sa mére. Dès qu'il fut en âge de servir, il leva deux régimens pour le Roi Philippe III, dont il commanda ensuite toute la cavalerie. Ce Prince lui fit épouser la fille aînée du Prince de Monaco, laquelle mourut en couches. Il fut encore Commissaire de l'Empereur en Italie, & fit ses efforts pour y engager les Princes à secourir Ferdinand II, dans la guerre de Hongrie. Ce Prince érigea la Terre de Musocco en Principauté; & le Roi d'Espagne le fit Grand de la premiére Classe. Mais peu après il embrassa l'état ecclésiastique, & fut Clerc de Chambre du Pape Urbain VIII, qui le créa Cardinal en 1629. Il fut ensuite Viceroi d'Aragon, puis de Sicile & de Sardaigne, Gouverneur général du Milanois, & Ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome. Il mourut à Milan le troisiéme août de l'an 1657.

T R O.

TROADE, ville de Phrygie, devenue dans la suite Colonie Romaine, étoit située sur les bords de l'Hellespont, dans cette partie de la Phrygie qui portoit aussi le nom de *Troade*. Elle devoit son origine & sa fondation à la fameuse Troye, qui n'étoit éloignée du terrein occupé par cette nouvelle ville, que d'environ cinq ou six lieues. Alexandre *le Grand*, après avoir visité les restes de l'ancienne Troye, fit bâtir de ses ruïnes une nouvelle ville, à qui il donna le nom de *Troade*, & qui porta aussi celui d'*Alexandrie*. Dans la suite des tems les Romains ayant conquis la Gréce, & cette partie de l'Asie qui en dépendoit, la ville de Troade fut chez eux d'une grande considération, & devint Colonie Romaine dès le tems d'Auguste. D'autres Empereurs la favorisérent en plusieurs maniéres; & c'est pour conserver la mémoire de ces faveurs, qu'elle fit frapper plusieurs Médailles, dont on voit quelques-unes dans les cabinets des Curieux. * *Voyez* les Médailles de Troade gravées dans l'Ouvrage de M. Vaillant sur les Colonies, & celles que l'on trouve dans le *Mercure de juin*, 1731.

TROADE, païs. *Cherchez* PHRYGIE.

TROARN, bourg & Abbaïe de France en Normandie. Il est sur la riviére de Méance, à trois lieues de Caen, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

TROCKMORTON. *Voyez* TROGMORTON.

TROEZE'NE, *Trœzène*, ville du Péloponnése, célébre à cause de la foi qu'elle garda aux Athéniens, a été Evêché suffragant de Corinthe. Son nom moderne est *Pléda*, selon Castalde. Plutarque en parle dans la Vie de Thésée, & en celles de Démosthéne & de Thémistocle. Scylax la fait maritime avec un bon port. Elle étoit située à l'entrée du Sein Saronique, & avoit un Temple consacré à Minerve *la Trompeuse*, à qui les filles dédioient leur ceinture avant leurs noces. Etienne le Géographe rapporte les anciens noms de cette ville qui furent *Aphrodisias*, *Saronia*, *Possidonias*, *Apollonias* & *Anthanis*. Il y a eu une autre ville de ce nom dans la Carie. * Ferrari, *in Lex. Géogr.* Davity, *Argie*. Le P. Lubin, *Tables Géographiques*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TROGHMORTON. *Voyez* TROGMORTON.

TROGLODYTES, *Troglodytæ*, peuples d'Afrique, demeuroient le long du Golfe Arabique, & habitoient les villes de Suaquem, d'Ercoco ou Arquico, & de Zeila. Aujourd'hui c'est le païs de la côte d'Abex ou d'Abexim, qui est la partie orientale de l'Etat des Abyssins, & il y a divers Royaumes. Le Golfe Troglodyte est nommé *Golfo di Melinda*.

On donne ce nom à ceux qui se font des demeures dans des cavernes & des lieux souterrains, ou parce qu'ils n'ont point d'autres retraites, ou pour se mettre à couvert des chaleurs excessives, & des autres injures du tems. Il y a de ces Troglodytes à Malte, dans une montagne proche du Bosquet, qui est une maison de plaisance du Grand-Maître de l'Ordre. Les Habitans appellent ce lieu souterrain *Ghaar Kébir*, c'est à dire en Arabe, qui est leur langue naturelle, *la grande caverne*. On y voit des espéces de cabinets & des endroits taillez dans le roc pour y placer leurs lits. Il y a des étables pour les bestiaux, & des poulaillers pour la volaille, avec des fours pour cuire le pain, & des cheminées, dont les tuyaux répondent à certaines fentes du rocher, dont quelques-uns servent aussi de fenêtres. Pendant le jour ils sortent de la caverne pour aller travailler aux champs, ou faire leurs petites provisions. Les hommes sont grands & robustes, & vivent fort long-tems. Les femmes ont aussi la taille avantageuse, & sont assez belles. Cette demeure leur est si agréable, qu'ils ne peuvent pas même coucher une nuit hors de leur caverne. Leur nourriture n'est que du pain, du fromage, du lait, des oignons & des herbes; & ils ne mangent point la chair de leurs bestiaux, qu'ils réservent pour en faire de l'argent. Le Grand-Maître Lascaris en fit venir quelques-uns dans son palais l'an 1637, & les fit mettre à une table, où d'un côté on avoit servi toutes sortes de viandes délicates, de l'autre côté, du fromage, des oignons & des racines. Ces hommes souterrains ne touchérent pas même à tant de mets exquis, & se jettérent seulement avec avidité sur les choses qu'ils avoient coutume de manger. Leur langage est un pur Arabe; & quand les Maronites viennent à Malte, ils leur font des instructions en cette Langue. Ils sont Catholiques, & entendent la Messe dans le village le plus proche. Dans l'isle de Goze, voisine de celle de Malte, il y a encore une caverne où se retirent de semblables gens. Proche de Viterbe, ville du Patrimoine de saint Pierre en Italie, il y a sous un grand pré une vaste demeure occupée par quantité de familles, qui y vivent à peu près comme les Troglodytes de Malte. Il se trouve de pareilles cavernes dans l'Inde, dans l'Afrique & ailleurs. Mais ce qui est de plus admirable, c'est que l'on a rencontré de ces hommes souterrains qui n'avoient jamais vu la lumiére du soleil, & n'étoient jamais sortis de ces sombres demeures. * Le Pére Kircher, *Mundus subterraneus*, *tome* 2. Le Pére Martini, *Atlas Sinicus*. Bochart, *Phaleg*. *l*. 4. *c*. 29.

TROGLODYTES, Secte de Juifs qui adoroient des idoles dans les cavernes, où ils faisoient plusieurs cérémonies abominables. Il en est parlé dans l'ancien Testament, *Ezéchiel*, *ch*. 8.

TROGMORTON (François) fils ainé d'un Juge de Paix de la province de Chester. Le Comte de Leicester l'avoit privé de sa charge en 1583, parce qu'il l'avoit soupçonné d'infidélité à l'égard de la Reine Elisabeth. L'année suivante François Tragmorton, son fils, fut mis en prison & accusé d'avoir voulu de concert avec Dom Bernardin de Mendoza, Ambassadeur d'Espagne, & avec quelques-uns des principaux du Royaume, y introduire des troupes étrangéres, non seulement pour procurer la liberté à Marie Reine d'Ecosse; mais pour renverser aussi la forme du gouvernement ecclésiastique. Il nia d'abord & résista à la violence de la prémiére torture. Mais ayant été mis une seconde fois à la question, il avoua ces chefs d'accusation. Il retracta ensuite cet aveu; mais il le confirma depuis en le signant de sa main & en y ajoûtant quelques-autres articles. Etant sur l'échafaut il se mit derechef à nier tout par deux fois; mais malgré cela il perdit la vie par la main du Bourreau. * Cambden, *in Vita Elisabethæ*. De Larrey, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 2. *p*. 381. 383. 384. *Diction. Allemand.*

TROGMORTON ou TROCKMORTON (Nicolas) issu d'une famille noble en Warwickshire, & qui étoit devenue fort considérable, depuis que, par mariage, elle étoit parvenue à la possession des biens de la famille de Speney. Nicolas se distingua & se fit connoitre dans le XVI siécle par diverses Ambassades en France & en Ecosse. De son tems il y avoit peu de personnes en Angleterre aussi capables que lui, des négociations les plus difficiles, & aussi versées qu'il l'étoit dans les affaires d'Etat. Il possédoit pour cela des talens tout particuliers, un esprit vif & pénétrant & une éloquence naturelle à laquelle il joignoit une grande expérience. Il étoit en même tems fort inquiet & enclin à former des intrigues, ce qui fut

fut caufe qu'il effuya bien des chagrins fous la Reine Marie, & qu'il manqua de faire une grande fortune fous la Reine Elifabeth. Cette Princeffe s'en fervit à la vérité fort fouvent dans les Ambaffades, mais fi l'on excepte la gloire qu'il s'aquit par là, il n'en fut pas plus avancé, & la grandeur de fon mérite ne fit qu'augmenter le nombre de fes envieux. Cecil, le Sécrétaire d'Etat, qui pour lors avoit un crédit immenfe, étoit à leur tête, & voyant que Trogmorton étoit toûjours oppofé à fes avis, il fit tous fes efforts pour l'exclurre des emplois aufquels il pouvoit prétendre avec raifon. Il mourut en 1570, au milieu d'un repas auquel le Comte de Leicefter l'avoit invité. On attribua fa mort à une apoplexie, quoique d'autres foupçonnaffent qu'il y eut du poifon. Il y en a qui ont cru qu'il étoit mort fort à propos, & que fes intrigues auroient pu lui attirer une mort plus ignominieufe. * Cambden, *in Vita Elifabethæ*. De Larrey, *Hift. d'Anglet. tome* 2. *p.* 51. 100. 127. 177. 200. *Diction. Allemand.*

* TROGNE'SE (Alexandre-Charles) Docteur en Droit Civil & Canonique, a publié dans fa jeuneffe *Comparationes Veterum Poëtarum; Lexicon Flandrico-Latinum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 41.

TROGUE POMPE'E, *Trogus Pompeius*, Hiftorien Latin, natif du païs des Voconces, dans la Gaule Narbonnoife, dont la capitale étoit Vaifon, vivoit du tems d'Augufte, vers le commencement de l'Ere Chrétienne; & il eft aifé de le juger parce qu'il marque dans le 43 livre de fon Hiftoire, que fon ayeul fut fait Citoyen Romain par la faveur du grand Pompée; & que fon pére, après avoir porté les armes fous Céfar, fut fon Sécretaire, & eut la garde de fon Sceau. Trogue Pompée écrivit en XLIV livres une Hiftoire, dont Juftin a fait un abbrégé, fans y changer, ni le nombre des livres, ni le titre d'*Hiftoire Philippique*. Cet abbrégé nous a fait perdre ce grand Ouvrage. Il y a apparence que le titre d'*Hiftoire Philippique* étoit fondé fur ce que depuis le VII livre jufqu'au XLI, il parloit de l'Empire des Macédoniens, qui doit fon commencement à Philippe, pére d'Alexandre *le Grand.* * Voffius, *de Hift. Latinis*, *l.* 1. *c.* 19.

TROIA, ville du Royaume de Naples, en la Capitanate, avec Evêché, dépendant immédiatement du faint Siége.

CONCILES DE TROIA.

L'an 1093, plus de foixante & dix Evêques affemblez à Troia, firent divers réglemens, fur tout pour la diffolution des mariages entre les parens. Nous avons quelques fragmens de ces Décrets dans Yves de Chartres. Ce Concile fut bientôt fuivi d'un autre plus important. Près de cent Prélats le célébrérent dans la même ville, pendant le Carême, & y parlérent des affaires les plus preffantes de l'Eglife. Pierre Diacre, Auteur de la Chronique de Bénévent, parle d'un troifiéme Concile de Troia, tenu l'an 1115, pour obtenir tréve des Normands, qui faifoient la guerre en Sicile.

TROIE, *Troja*, en Afie, ville fort puiffante, étoit fituée dans l'Afie Mineure, fur la côte de la Mer Egée, qu'on nomme aujourd'hui l'*Archipel*, vers l'Hellefpont, ou détroit des Dardanelles. On en voit encore quelques reftes fur une colline à une lieue de la mer. On croit que Dardanus, venu de Candie ou d'Italie, bâtit cette ville, & fut le premier Roi de ce Royaume des Troyens. Ses fucceffeurs ont été Erichthonius, Tros, Ilus, Laomédon, & Priam. Sous le régne de ce dernier, la ville fut brûlée par les Grecs, l'an 1184 avant Jefus-Chrift, après une guerre de dix ans. Cet Etat ne dura en tout qu'environ 296 ans. Les Auteurs, & fur tout les Poëtes, parlent tres-fouvent de cette ville. Alexandre *le Grand* fit bâtir une autre ville, dite Troie la Neuve, *Troas Alexandri;* mais elle étoit éloignée de quelques ftades des ruïnes de la premiére: ce qu'il eft important de remarquer, pour ne pas tomber dans l'erreur de ceux qui confondent ces deux villes. Cette derniére fut le fiége d'un Evêché fuffragant de Cyzique. C'eft la même que les Turcs nomment encore *Eski Stamboul.* Le terroir d'alentour eft inculte, & ne nourrit que des liévres, des cailles & des perdrix, qui y font en abondance. Il y a feulement quelques endroits où il croît du coton; le refte n'eft que des broffailles & du bois de chêne. L'entrée du port eft bouchée, & il y a peu d'eau dans le baffin, qui eft prefque tout comblé de fable. Mahomet IV fit enlever pendant fon régne, quantité de colomnes du débris de Troie, pour la conftruction de la Mofquée neuve de la Sultane-Mére; & il y en refte feulement quelques-unes qui font de marbre granite. Selon les apparences, le quartier le plus habité de la ville étoit fur le plus haut de la colline; car on y voit quantité de quartiers de marbre entaffez les uns fur les autres, plufieurs ruïnes de temples & de palais, avec les reftes d'un théâtre. On y a cherché inutilement un livre manufcrit Grec, qu'un ancien Auteur affûre avoir été enfermé dans un tombeau avec les os de Kicanis, & dont le titre fignifie en notre langue, *abbrégé d'or*, ou *livre des anciens Kicanides.* * Spon, *Voyage en* 1675. Grelot, *Voyage de Conftantinople.*

TROIE (La Guerre de) eft une des plus fameufes de l'Antiquité & de la réalité de laquelle plufieurs doutent. On dit que la Déeffe Eris avoit jetté une pomme d'or dans l'affemblée du Confeil des Dieux avec cette infcription, *A la plus belle.* Junon, Pallas & Vénus, prétendirent à la poffeffion de la pomme, parce que chacune prétendoit à l'empire de la beauté. N'ayant pu s'accorder là-deffus, elles convinrent que Paris, fils de Priam, Roi de Troie, feroit choifi pour Arbitre de leur différent. Mercure propofa cette commiffion à Paris qui fe trouvoit fur le Mont-Ida. Paris accepta la propofition, & les trois Déeffes cherchérent à l'envi à le mettre chacune dans fes intérêts. Junon lui promit des richeffes, Pallas de la fageffe, & Vénus la poffeffion de la plus belle femme du monde. Paris ajugea le prix à Vénus, qui tenant fa parole, lui donna pour femme Héléne, époufe de Ménélas, & célébre pour fa beauté. Junon & Pallas pour fe venger excitérent les Grecs à faire la guerre aux Troiens, qui affiégérent inutilement la ville de Troie pendant dix ans, au bout defquels ils feignirent de lever le fiége. Ils ne fe retirérent que derriére une Ifle, laiffant devant les murs de Troie un cheval de bois d'une taille énorme, dans le ventre duquel ils avoient caché les plus vaillans de leur armée. Les Troyens, qui croyoient que les Grecs s'étoient entiérement retirez, & qu'ils avoient fait conftruire ce cheval à l'honneur de Minerve, & pour réparer l'injure qu'ils lui avoient faite en enlevant le *Palladium*, firent entrer cette machine dans leur ville à la perfuafion de Sinon; & comme les portes en étoient trop petites, ils abattirent une partie des murailles de la ville. Les Troiens étant, la nuit fuivante, dans une fécurité parfaite, les Grecs armez fortirent du cheval, & étant renforcez par une embufcade des Grecs, ils s'emparérent de la ville & y mirent le feu. Là-deffus Enée, fon pére Anchife, & fon fils Afcagne, fortirent de la ville de Troie portant en leurs mains le *Palladium*, ou les Dieux tutélaires de leur patrie, pafférent en Italie & s'y établirent. Les autres Habitans de Troie errérent auffi çà & là. Tout ce détail n'eft cependant fondé que fur des fictions Poëtiques aufquelles on n'a jamais ajoûté beaucoup de foi. Divers Auteurs anciens doutent de la vérité du fait. Dion Chryfoftome foutient le contraire de ce que nous avons rapporté, & dit que les Grecs, vaincus par les Troiens, avoient été obligez de demander la paix & de conftruire ce cheval de bois à l'honneur de Minerve. Hygin foutient que ce cheval de bois n'avoit été autre chofe qu'une machine de guerre, comme celles que l'on appelloit *Béliers*, dont on s'étoit fervi pour fapper les murs des villes. D'autres difent qu'Anténor avoit trahi fa patrie, & qu'il avoit fait entrer les Grecs dans Troie par une porte fur laquelle fe trouvoit la ftatue d'un cheval. D'autres enfin avancent que les Grecs dans leur feinte retraite, s'étoient cachez derriére le Mont-Hippius, dont le nom Grec fignifie *un cheval.* De plus on peut prouver que les Defcendans de Priam régnérent long-tems après dans Troie, ce qui prouve que tout ce récit eft plutôt un conte qu'une Hiftoire véritable. On peut cependant établir pour un fait certain qu'il y a eu une guerre entre les Grecs & les Troiens, & que quelques fuyards d'entre les Grecs s'établirent en Italie, fans qu'on ajoûte foi à toutes les autres circonftances poëtiques. Ce qu'il y a de plus probable, c'eft que les Poëtes ont caché là deffous une doctrine morale, & qu'ils ont voulu répréfenter par les trois Déeffes, les trois grandes paffions de l'homme, l'*avarice*, l'*orgueil* & *la volupté*, & montrer que la derniére étoit celle à laquelle les hommes obéïffoient le plus aifément, qu'elle étoit une fource féconde de toute forte de troubles, & que la difcorde étoit l'origine de toute forte de maux. * Homére. Virgile. Denys d'Halicarnaffe. Hygin. Dictys Cretenfis. Dares Phrygius. Dion Chryfoftome, *de Ilio non capto, quæ eft undecima Orationum ejus.* Jac. Hugo, *de Orig. Latii.* Bochart, *de adventu Æneæ in Italiam temere credito.* Rycquius, *de primis Italiæ Colonis.* Berger, *de Bello Trojano. Obfervation. Halenf. tome* 3. *Dictionnaire Allemand.* L'Auteur *des Troïques.* Servius, *in Enéïd.*

TROIES, ville de Champagne. *Voyez* TROYES.

TROILE, *Troilus*, fils de Priam & d'Hécube. Les deftins avoient arrêté que Troie ne pourroit être prife pendant fa vie; & cependant il ofa témérairement attaquer Achille, qui le tua. * Virgile, *Enéïde*, *l.* 1. *v.* 478 *& fuiv.*

* TROILUS, Comte des facrées libéralitez, fous l'Empereur Arcadius. Il y a eu auffi un Troïlus, Sophifte fous Théodofe le Jeune. * Jacobi Gothofredi, *Profopogr. Cod. Theodofiani.*

TROIS-BOUTIQUES: c'étoit anciennement une ville du *Latium* en Italie. Elle étoit à fept lieues de Rome, vers l'orient méridional. Elle eut enfuite un Evêché, qui fut transferé à Vélitri. Les Chrétiens de Rome vinrent jufques en ce lieu à la rencontre de faint Paul, qu'on menoit prifonnier. On en voit maintenant les ruïnes dans la Campagne de Rome, près du bourg de Cifterna, & de la Palus Pontine. Elles portent le nom de *Tre Taverne.* * *Actes ch.* 28. *v.* 15. Maty, *Dict. Géogr.*

TROIS-EGLISES (Les) lieu célébre dans l'Arménie, ou Turcomanie, à trois lieues d'Erivan. Ce font trois monaftéres, à quelque diftance les uns des autres, dont le plus grand & le plus beau eft la réfidence du Patriarche des Arméniens, le fecond eft vers le midi, environ à une portée de moufquet; & le troifiéme à un quart de lieue de là vers l'orient, qui eft un monaftére de filles. Les Arméniens appellent ce lieu-là *Ecs-Miazin*, c'eft à dire, *Fils unique*, qui eft le nom de la principale églife. On lit dans leurs Chroniques, qu'elle fut bâtie environ 300 ans après la naiffance de Jefus-Chrift. Elle eft dédiée à Dieu, fous l'invocation de faint Grégoire Patriarche, pour lequel les Arméniens ont une grande vénération. Le fecond monaftére a été bâti en l'honneur d'une Princeffe qui vint d'Italie avec quarante filles de qualité, pour voir faint Grégoire, & que le Roi d'Arménie, qui étoit idolâtre, fit mourir avec fes compagnes, parce qu'il n'en put jouïr. Le Patriarche des Trois-Eglifes a fous lui quarante-fept Archevêques; & chaque Archevêque a quatre ou cinq Suffragans, avec lefquels il vit en communauté dans un couvent, où ils ont la conduite de plufieurs Religieux. Le revenu de ce Patriarche eft d'environ fix cens mille écus; & tous les Chrétiens Arméniens, qui ont quinze ans paffez, lui doivent une rente de cinq fols par an. Une partie de cet argent eft employée à foulager les pauvres Arméniens qui n'ont pas le moyen de payer le carage, ou tri-

tribut annuel qu'ils doivent aux Princes Mahométans. Lorsqu'il y passe des Caravanes, le Patriarche traite les principaux de la troupe, & quelquefois toute la Caravane. Sur la fin du repas, un Evêque vient avec un papier en sa main, va le long des tables, pour écrire ce que chacun des conviez veut donner à l'église: les présens se font le lendemain. Le Roi de Perse leur permet d'avoir des cloches dans leurs églises, & de riches ornemens. Avant que d'y entrer, chacun ôte ses souliers. Les Arméniens s'y tiennent ordinairement debout, & ne se mettent point à genoux, comme on fait en Europe. Pendant la Messe ils sont assis; mais ils se lévent à l'Evangile; & à l'élévation de l'hostie ils baisent la terre par trois fois, & ôtent leurs toques, ayant toûjours la tête couverte dans un autre tems. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

Les Arméniens, *dit M. Tournefort*, auroient dû apeller ce bourg les *Quatre Eglises*, puis qu'il y en a quatre qui paroissent bâties depuis long-tems. Les Caravanes y sejournent pour y faire leurs dévotions, c'est à dire, pour se confesser, pour communier, & pour recevoir la bénédiction patriarchale. Les Arméniens, qui ne se piquent de magnificence que dans les Eglises, n'ont rien épargné pour enrichir celle-ci. On y voit les plus riches étoffes qui se fassent en Europe. Les Moines des Trois-Eglises se font honneur de montrer les richesses qu'ils ont reçues de Rome, & font des souris moqueurs quand on leur parle de réünion. Plusieurs Papes leur ont envoyé des chapelles entiéres d'argent, sans qu'elles ayent encore rien opéré. Les Patriarches ont toûjours amusé les Missionnaires. La haine que ces Arméniens ont pour les Latins, paroit irréconciliable, & ils feroient déposer un Patriarche qui donneroit les mains à la réünion. * Tournefort, *Voyages*, *tome* 2. *p.* 331. *&c.* Chardin, *Voyages.* *Voyez* E C S-M I A Z I N.

T R O I S-R I V I E' R E S, petite ville du Canada à 20 ou 25 lieues au dessus de Québec. Son nom vient de sa situation à la décharge d'une riviére qui vient du nord, & entre dans le fleuve Saint-Laurent par trois emboûchures. Le lieu est assez agréable sur un coteau, le terrain est sablonneux; mais un peu au dessous, il est fort abondant en mines de fer. Cette ville a un Gouverneur & un Etat Major; un Couvent de Recollets qui desservent la paroisse; un beau monastére d'Ursulines qui ont soin de l'hopital, & environ deux mille Habitans: c'étoit autrefois le rendez-vous de quantité de nations qui y venoient faire la traite. Aujourd'hui on n'y voit que quelques Algonquins qui ne font pas grand commerce. * *Mémoires du Canada.*

* T R O I S-F O N T A I N E S, bourg ou village de France en Champagne, vers les confins de la Lorraine, est à l'est de Vitry-le-François, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il y a dans ce lieu-là une Abbaïe d'hommes de l'Ordre de Citeaux, non réformée, fondée en 1220 par Hugues, Comte de Champagne. * *Dict. Univ. de la France.* Sanson & de Wit, *Carte de Champagne.*

T R O I S V I L L E (Henri-Joseph de Peyre Comte de) *Voyez* T R E' V I L L E.

T R O K I, en Latin *Troca* & *Trocum*, ville & Palatinat de Pologne, avec forteresse, fut bâtie par Gédimion, Grand Duc de Lithuanie, & fut prise & presque entiérement brûlée par les Moscovites, l'an 1655.

T R O L H E T T E, riviére de Suéde. Elle prend sa source dans le Lac Wéner, baigne Bahus, Gothembourg, & Elsbourg, & se décharge dans la Manche de Danemarck. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R O M M I U S, (Abraham) naquit à Groningue en 1633, & fut d'abord destiné à la Théologie par ses parens. Pour s'appliquer à cette étude avec succès, il donna trois années à celle de la Littérature, de la Philosophie & des Langues, sous Des-Marets, Alting, Andreæ, Schockius & d'autres. Il fit des progrès si rapides dans la Théologie qu'en 1655, il fut examiné pour le Ministére. Il fit ensuite un voyage en Allemagne & en Suisse, où il se perfectionna dans l'Hébreu sous Buxtorff. De là il alla en France & en Angleterre, & de retour chez lui il obtint la Cure du village de Haren. Il y demeura jusques en 1671, qu'il fut appellé à la charge de Pasteur à Groningue, poste dans lequel il demeura pendant 48 ans. Il fut marié quatre fois & la derniére à l'âge de 66 ans. Tous ses enfans moururent avant lui. Tout le tems qu'il n'étoit pas obligé de donner aux fonctions de sa charge, il l'employoit à la composition des Concordances Flamandes sur le Vieux & le Nouveau Testament. Il en publia ensuite d'autres sur la Version des LXX. A l'âge de 80 ans il se mit à retoucher ses Concordances Flamandes, & les réduisit dans une forme plus commode en deux volumes. Diverses personnes l'empêchérent cependant de publier ces Concordances corrigées. Au rétablissement de l'Académie de Groningue, il fut créé Docteur en Théologie à l'âge de 80 ans en reconnoissance de ses services. Il passa la meilleure partie de sa vie dans une santé parfaite & conserva la vue jusques à sa mort arrivée en 1719. Pacifique & modéré il fut tempérer fort à propos la chaleur immodérée de diverses personnes. * *Diction. Allemand.*

T R O M P (Martin-Harpertz) Amiral des Hollandois, s'est rendu illustre dans le XVII siécle, par les victoires qu'il remporta sur les ennemis. La mer n'avoit pas encore porté d'homme plus expert, plus vaillant, & plus capable de conduire des armées navales. Il avoit appris la Marine dès l'âge de huit ans, que ses parens l'avoient fait sortir de la Brille, lieu de sa naissance, pour voyager aux Indes. A onze ans il étoit tombé sous la puissance des Pirates Anglois, qui lui avoient fait connoître en deux ans toutes les finesses de leur profession, & toutes les ruses dont on peut user sur la mer. Quelques années après son retour dans le païs, ayant voulu servir sur la Méditerranée, il fut pris par les Turcs en Barbarie, & s'échappa ensuite de leurs mains par une adresse fort heureuse. Il fut ensuite employé à garder la flotte des Pêcheurs, puis les vaisseaux marchands; enfin il monta sur les vaisseaux de la République, & servit utilement sous l'Amiral Heemskerck. Il contribua même beaucoup au gain de la bataille, après la mort de ce Général, en la célébre journée de Gibraltar, le 25 d'avril 1607, & se comporta par tout avec tant de capacité & de bonheur, que les Etats, de l'avis même du Prince d'Orange, lui conférérent la charge d'Amiral de Hollande, après la démission de Van Dorp. En cette qualité il défit l'an 1639, une tres-nombreuse flotte d'Espagne, qui avançoit dans la Manche; & avec douze vaisseaux, il en prit vint, & brûla ou coula les autres à fonds, entre lesquels étoit celui de l'Amiral Lopès, nommé *la sainte Thérése*, qui avoit couté deux millions. Enfin, après s'être toûjours tiré glorieusement de trente deux combats, il périt dans une bataille contre les Anglois, où huit de ses vaisseaux ayant été coulez à fonds, il fut tué sur son tillac d'un coup de mousquet, le dixiéme août 1653, ce qui mit sa flotte dans le desordre. Il eut par là le bonheur de ne pas survivre à une défaite qui auroit semblé ternir la gloire de ses victoires passées. Les Etats Généraux ne se contentérent pas de le faire enterrer solemnellement dans le temple de Delft, avec les Héros de la République; mais encore ils firent frapper des médailles pour honorer sa mémoire. Le mérite & les prospéritez de l'Amiral Tromp lui avoient attiré des envieux; mais il avoit sçu les dompter par ses bons offices & ses bienfaits. Il fut si modeste au milieu de sa fortune, que de tous les titres d'honneur, dont on voulut le qualifier, il n'accepta que celui de *Grand-pére des Matelots*; & qu'étant parmi ceux de son païs, il ne prit jamais que la qualité de *Bourgeois.* Il laissa un fils, nommé CORNEILLE, dit *le Comte Tromp*, dont on va parler. * Baillet, *Histoire de Hollande*, sous le nom emprunté de *La Neuville.* Raguenet, *Histoire de Cromwel.*

T R O M P, (Corneille) naquit à Roterdam le neuviéme septembre 1629. Il étoit second fils de MARTIN-HARPERTZ Tromp, Lieutenant-Amiral-Général des Provinces-Unies, & de *Dina* de Haas. Dès son bas âge, il soupira pour la gloire, & se crut obligé à de grands efforts, pour égaler la valeur & la réputation de son pére. La guerre que la Hollande fit aux Corsaires de Barbarie en 1650, fut la premiére occasion, où à l'âge de dix-huit ans il fut employé en qualité de Capitaine d'un vaisseau de guerre. Deux ans après on le fit Contre-Amiral de l'Amirauté d'Amsterdam; & en 1653, il se battit dans la Méditerranée contre les Anglois, alla fiérement à l'abordage d'un de leurs vaisseaux monté de quarante piéces de canon, & s'en rendit maître. Sur la fin de l'année 1662, il partit avec dix navires pour la Méditerranée, & bientôt après retourna sur l'Océan. En 1665, il fut créé Vice-Amiral de l'Amirauté d'Amsterdam. Charles II, Roi d'Angleterre ayant déclaré un peu après la guerre à la Hollande, ces deux nations se donnérent un combat sanglant, où Tromp donna des marques d'une prudence & d'un courage héroïque, qui le firent élever au mois de Juillet de la même année, à la charge de Lieutenant-Amiral d'Amsterdam. L'onziéme du mois suivant il fut élu Lieutenant-Amiral de Hollande & de Westfrise, pour avoir en cette qualité le commandement en chef de toute l'armée navale. L'onziéme Juin de l'année suivante commença la mémorable bataille, qui ne finit que le quatorziéme, & dont Tromp soutint le plus furieux choc. Après le combat du cinquiéme août de la même année l'Amiral de Ruiter, se plaignit de la conduite de Tromp: ce qui porta les Etats à retirer de ce dernier la commission de Lieutenant-Amiral. Il obéït, quitta le service de la Marine, & passa six ans sans emploi. En 1673, il fut si vivement pressé de reprendre sa charge, vacante par la mort du Lieutenant-Amiral de Gent, qu'il y consentit. Le septiéme de juin il y eut combat entre les flottes de France & d'Angleterre, & celle de Hollande, où Tromp monta quatre vaisseaux, & courut des dangers dans lesquels il auroit succombé, sans le secours de l'Amiral de Ruiter, qui le dégagea. Il se signala si fort dans un autre combat du 21 août, que les Etats de Hollande & de Westfrise, lui accordérent une pension de quatre mille livres, pour lui témoigner leur reconnoissance. L'année suivante, lorsque la flotte eut desarmé, le Roi d'Angleterre souhaita de le voir. Il se rendit à Londres au mois de janvier de 1675, & y reçut de grands honneurs. Ce Prince, pour honorer sa vertu, l'éleva à la qualité de Baron, qu'il rendit héréditaire dans sa famille; de sorte qu'au défaut d'enfans mâles, Martin-Harpertz, son frére aîné lui devoit succéder; & au défaut de Martin, Adrien leur troisiéme frére. Le septieme mai de la même année les Etats déclarérent la guerre à la Suéde, & se joignirent au Danemarck. Tromp eut le commandement de l'armée en chef, & la mena le douziéme à la rade de Coppenhague. Deux jours après son débarquement, le Roi de Danemarck lui donna l'ordre de l'Eléphant. Il l'honora encore depuis de la qualité de Comte de Syliesbourg. Vers la fin du mois de mars en 1677, il suivit le Prince d'Orange dans l'expédition de Saint-Omer, & au mois de Mai, il succéda à de Ruiter, en la charge de Lieutenant-Amiral-Général des Provinces-Unies. Les Etats lui ayant pourtant permis de demeurer le reste de la campagne au service du Roi Danemarck, il eut part aux derniéres conquêtes, que fit cette Couronne dans le Nord. La paix qui se fit ensuite, des considérations de famille, & peut-être quelques mécontentemens, le portérent à quitter la mer. En 1691, on lui répréfenta si fortement l'obligation qu'il avoit de rentrer dans le service, qu'il ne le put refuser. Mais dans le tems qu'on travailloit à l'armement de la flotte, il tomba dans une maladie, dont il mourut le 21 mai, à l'âge de soixante deux ans. Quelques bruits coururent alors qu'il avoit été empoisonné. Sa vie a été écrite, mais assez mal, en Flamand & en Fran-

François. Cette derniére fut imprimée à la Haye en grand *in douze*, l'an 1694.

TRON (Saint) *Voyez* SAINT-TRON.

* TRONCHAY (Batiste Du) Sieur de Balladé, Conseiller du Roi au présidial du Mans, né à Sablé au Maine l'an 1508, étoit fils de JEAN Du Tronchay, Sieur Du Hautbreil, Licentié ès-loix & Enquêteur de Mayenne, & de *Geneviéve* de Létoré, fille de *Jean* de Létoré, Sieur Des Loges en Moranne, & de *Marie* Girard. Batiste étoit un homme de beaucoup de mérite. Il avoit joint à la Science du Droit & aux autres qualitez nécessaires à sa profession, celle des Belles Lettres. La Croix-du-Maine dit qu'il a composé plusieurs Ouvrages, tant en prose qu'en vers François, non encore imprimez, savoir, une Ode à M. de Langey; trois livres d'Amours; un *Traité de la Grammaire Françoise, avec l'invention d'aucuns caractéres nouveaux*. Il mourut au Mans l'an 1557, le 21 de juin, âgé d'environ cinquante ans. Il étoit frére de *Gaspar* ou *Gazal* Du Tronchay, Médecin de Rennes. Batiste épousa le septiéme de mars 1537, *Jeanne* Pancelot, Dame de la Pasquerie en Daumeray, & eut pour fils GEORGE du Tronchay qui suit; *Nicolas*, qui fut pére de Mrs du Tronchay, Conseillers de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & plusieurs autres enfans, entre autres, Louïs qui suit après George.

* TRONCHAY (George Du) fils aîné du précédent, Sieur de Baladé, Gentilhomme Angevin, naquit à Moranne à huit lieues d'Angers, en 1540. C'étoit un homme très-versé dans la connoissance des Médailles, tant Gréques que Romaines, dont il avoit formé une suite aussi nombreuse que curieuse. Il possédoit aussi le Dessein en perfection. Il a écrit plusieurs Poëmes François & d'autres Ouvrages en prose; mais ces Ecrits n'ont point été imprimez. L'Abbé Ménage dit que l'on faisoit une estime singuliére de sa *Remontrance des plaintes du Tiers-Etat du païs & Comté du Maine*; de sa *Grammaire Françoise*; de son *livre des Etymologies*; de celui *des Proverbes*, *& de plusieurs autres*, que George Du Tronchay avoit composez. Il ajoûte qu'il avoit de lui une lettre en vers, écrite à Pascal Robin Du Faux, sur la mort de Julienne Sibylle de La Buronniére, femme dudit Robin, qui mourut à Paris en 1578, le troisiéme de janvier, & qui est enterrée dans l'église des grands Augustins de Paris. Par cette lettre on voit que George Du Tronchay avoit entrepris plusieurs Ouvrages qu'il n'a point achevez. George Du Tronchay mourut au Mans le 22 d'août 1582, âgé de 43 ans. On trouve quelques unes de ses Poësies dans le *Ménagiana*, *tome* 2. * *Voyez* Fauchet dans ses *opuscules*, *la continuation manuscrite de l'Histoire de Sablé de* l'Abbé Ménage, &c.

* TRONCHAY (Louïs Du) frére puîné de GEORGE, & fils de BATISTE, Sieur de La Forterie, né au Mans l'an 1545, fut un des plus doctes hommes de son tems, & l'ami de tous les Savans qu'il put connoître, ou qui recherchérent son amitié. Il possédoit bien le Grec & le Latin, & il a écrit une Histoire très-détaillée des troubles arrivez en France au sujet de la Religion. Elle est demeurée manuscrite. Il a composé aussi plusieurs Poëmes François, qui n'ont point été publiez. Cependant il fut tué par quelques Soldats l'an 1569, n'ayant encore que 24 ans, au village de Thou, à environ quatre lieues de la ville de La Charité près de Sancerre en Nivernois. Pour venger cette mort, ceux de la Religion Réformée que Du Tronchay professoit, brûlérent quelque tems après le village de Thou. * *Voyez* La Croix-du-Maine dans sa *Bibliothéque* & la *Continuation de l'Histoire de Sablé* encore manuscrite.

* TRONCHAY (Louïse-Agnès de Bellére Du), connue ensuite sous le nom de *Sœur Louïse*, naquit au château de Tronchay à cinq lieues d'Angers, au mois de septembre 1639. Elle fut batisée au moment de sa naissance, à cause de sa grande foiblesse, & ne reçut qu'à 12 ans les cérémonies du Batême. Elle fut élevée durement, & quoiqu'on la punît souvent pour des fautes, dont elle n'étoit pas coupable, elle souffroit sans se plaindre & sans chercher à se justifier. Ses parens qui vouloient l'élever pour un établissement dans le monde, l'envoyérent à Angers pour apprendre tout ce qui pouvoit faire briller une fille de son rang. Elle apprit aisément tout ce qu'on voulut lui faire apprendre. Comme elle étoit douée de tous les avantages extérieurs de la nature, elle fut recherchée avec empressément par les meilleurs Partis de la province; mais elle les méprisa tous, & demanda à entrer en Religion. Sa mére ne voulut pas y consentir, & l'envoya à l'âge de près de trente ans en Poitou chez une Dame de sa famille, fort attachée aux divertissemens du monde. A l'exemple de cette Dame elle s'y abandonna, mais cet écart ne dura pas longtems. Elle changea bientôt de sentimens, & voulut se consacrer au service des Pauvres dans l'Hôtel-Dieu de Poitiers; mais ses parens ne voulant pas seconder ses vœux, elle prit le parti d'aller s'établir à l'Union Chrétienne de Charonne près de Paris. Elle y arriva en 1676, à l'âge de 35 ans. A peine y eut-elle été reçue, qu'elle se sentit l'esprit troublé. On la mit ensuite en différentes maisons où elle donna par tout des marques de trouble, d'agitation, de fureur & même de folie. M. Guillouard, Docteur de Sorbonne, travailla à lui remettre l'esprit, & en vint à bout. Alors elle se dévoua au service des pauvres & des malades de la Salpêtriére où on l'avoit enfermée. Dans la suite elle en sortit pour aller faire quelque séjour dans la maison des Filles de la Providence. Elle demeura ensuite en son particulier, vivant d'aumônes, & secourant toujours les pauvres & les malades, qu'elle alla après cela servir à Loudun, puis à Parthenay, où elle mourut d'une fluxion de poitrine le premier de juillet 1694, dans la 55 année son âge. Sa Vie, qui est écrite en François, est remplie de visions, d'extases, d'états singuliers, de possessions, & de tout ce merveilleux que l'on trouve dans les Vies de la même espéce, dont on a peine à croire que la fiction n'y tienne pas souvent la place de la vérité. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TRONCHAY (Michel) naquit en septembre ou en octobre 1668. Il étudia les Belles Lettres au Collége de cette ville, & fit ensuite sa Philosophie au Mans. Un an après il alla à Paris, où il fit un Cours complet de Philosophie au Collége du Plessis; ensuite aux Ecoles de Sorbonne, où il prit pendant deux ans des Leçons de Théologie. A l'âge de 22 ans, il se joignit à M. Le Nain de Tillemont pour l'aider dans son travail. M. Le Nain l'eut pendant huit ans, & en mourant il lui laissa 500 livres de pension viagére. Il le chargea par son testament de donner au Public ce qu'il laissoit de fait de ses Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, & pria ses Héritiers de lui laisser l'usage de sa bibliothéque. M. Tronchay répondit fidélement à la derniére volonté de M. Le Nain, & donna en peu d'années au Public les dix derniers volumes de ces Mémoires, & les accompagna de dix préfaces. Il composa de plus l'*Idée de la Vie & de l'Esprit* de son Bienfaicteur, & fit un recueil des lettres & des réflexions de ce saint homme, lesquelles on a jointes à sa Vie. Il a mis encore en état de paroître un nouveau volume de l'Histoire des Empereurs, composé par le même. Après la mort de M. Le Nain, il conçut le dessein de donner une Histoire étendue de Port-Royal, & en donna un *Essai* ou *Histoire abbrégée*, qui contient l'Histoire de ce Monastére depuis sa fondation, jusqu'à l'enlévement des Religieuses en 1709. Il fit aussi toutes les Epitaphes que l'on trouve dans le Nécrologe du même monastére. Le Pére Quesnel étant à Paris en 1700, M. Tronchay lia avec lui une amitié & un commerce de lettres, qui n'a fini que par la mort de ce Pére, arrivée en décembre 1719. En 1716, il reprit le dessein de continuer l'Histoire Ecclésiastique de M. de Tillemont, & fit présenter un placet à feu M. le Duc d'Orléans, Régent, pour avoir une entrée libre à la bibliothéque du Roi, & les autres secours qu'une telle entreprise demandoit; mais ses vœux n'ayant pas été exaucez, comme il le désiroit, il abandonna ce dessein. La même année 1716, il reçut le Diaconat & la Prêtrise des mains de M. l'Evêque de Montpellier, & peu après il se retira en province pour desservir un Canonicat de l'église collégiale de S. Michel-lès-Laval, que Madame la Marquise de Coigny lui avoit fait donner. En 1720, un de ses amis à qui il s'étoit ouvert sur les desagrémens qu'il souffroit dans son Chapitre où la division régnoit, le fit entrer en qualité d'Aumonier chez Madame la Princesse de Conty, seconde Douairiére; mais s'accommodant peu du genre de vie qu'il lui fallut mener dans ce poste, il ne le conserva que cinq mois, retourna à Laval, & y resta jusqu'au commencement de 1733, qu'il résigna son Bénéfice. Au mois de juin suivant il se retira au château de Nonant, diocése de Lisieux, où il mourut le 30 d'octobre de la même année 1733. Outre les Ouvrages cy-dessus marquez, on a encore de lui une lettre écrite en 1725, à M. l'Evêque de Montpellier sur les contestations présentes. * *Mémoires du tems. Supplément de Paris* 1736.

TRONCHET (Etienne Du) de Forès, Sécretaire du Maréchal de Saint-André, puis Thrésorier de Forès, composa des Discours Académiques, & plusieurs autres piéces. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise*, *p.* 2. *& suiv.*

TRONCHIN (Théodore) étoit fils de Remy Tronchin, qui sortit de Troyes en Champagne sa patrie, à cause des massacres de l'an 1572, dont il échappa par la faveur d'un Prêtre ami & voisin de leur maison. En passant à Genéve, pour aller en Allemagne, il y fut retenu par les persuasions d'un homme de sa connoissance. Il y fut reçu Bourgeois, & peu de tems après il fut fait Membre du Conseil des Deux Cens, en reconnoissance de quelques services qu'il rendit à la République, pendant les guerres qu'elle eut avec le Duc de Savoye. THE'ODORE son fils naquit à Genéve le 17 avril 1582, & fut présenté au batême par Théodore de Béze. Il s'appliqua aux études, & y fit des progrès considérables. Il partit de Genéve en 1600, pour aller voir les Académies & les Universitez étrangéres, y revint en 1602, & en repartit en 1604. Après avoir séjourné quelques semaines à Heidelberg & à Francfort, pour profiter des lumiéres des Savans, il alla en 1605, à Leuwarde & à Franeker. Il se rendit par Amsterdam à Leide, où il vit François Gomar, Luc Trecaltius, Pierre Bertius, & Jacques Arminius, sous lequel, parce qu'il profitoit beaucoup en ses Leçons, il soutint publiquement des Thèses en Théologie. Il y fréquenta aussi Paul Mérula & Dominique Baudius; & vit souvent Joseph Scaliger & Daniel Heinsius. Ce dernier lui témoigna beaucoup d'estime & d'affection. De là il passa en Angleterre, d'où il se rendit à Paris, où il s'attira l'estime de Montigny & de Pierre Du Moulin, Ministres, & d'Isaac Casaubon. Il fit ensuite le tour de la France; & étant appellé par Du Plessis & par le Sénat Académique, il passa en 1606, à Montauban, où Sonius Professeur en Théologie lui donna des marques de son estime, & à Montélimart, où il eut le bonheur de gagner l'amitié du célébre Daniel Chamier. Etant de retour à Genéve, il fut fait la même année Professeur en Hébreu, & Ministre avec Jean Diodati en décembre 1608. Il fut fait Recteur de l'Académie l'an 1610, & l'un des Professeurs en Théologie, étant malade en 1614, il fut prié de faire des Leçons en Théologie, avec celles qu'il faisoit en Langues Orientales. La Chaire de Théologie étant devenue vacante, il en fut pourvu en 1615. La même année il répondit par ordre de l'assemblée des Ministres de la République, au livre du Pére Cotton Jésuite, intitulé *Genéve Plagiaire*, où ce Pére attaquoit la Version Françoise de la Bible, pour l'usage des Réformez. Il fut dans le même tems envoyé avec Jean Diodati, au Synode de Dordrecht de la part de l'Eglise de Genéve, sur la demande que firent les Etats Généraux de deux de ses Docteurs. En 1632, Henri de Rohan, Ambassadeur extraordinaire du Roi de France, & Général de son armée chez les Grisons, ayant prié la République de Genéve & la compagnie de ses Ministres, de lui donner un Ministre pour être auprès de lui, & dans la vue de se servir

de

de ses avis pour la conduite des églises Réformées de ce païs, Théodore Tronchin lui fut envoyé; mais seulement pour quelques mois, à cause du besoin qu'en avoit l'Académie. Après ce tems, il fut encore accordé pour deux autres mois, aux instances du Duc de Rohan, qui eut depuis pour lui une affection particuliére, ce qu'il lui témoigna en diverses occasions, pendant son séjour à Genéve. Théodore Tronchin honora la mémoire du Duc de Rohan par une Harangue qu'il prononça en présence du Conseil, de l'Académie, & de la Noblesse étrangére l'an 1638, quelques jours après les funérailles de ce Duc. En 1655, il fut choisi par la compagnie des Ministres pour travailler conjointement avec J. Duræus, Envoyé d'Angleterre, à la réünion des Luthériens avec les Réformez, sur quoi il fit divers Ecrits. Il eut commerce avec plusieurs Savans & plusieurs personnes de la premiére qualité. Il possédoit plusieurs Langues; il étoit versé dans le Droit, dans l'Histoire sacrée & profane, & sur tout dans celle du XVI siécle, dont il savoit plusieurs particularitez. Il avoit une grande facilité à composer des Harangues & des vers. Il étoit franc & sincére, grand ennemi des vices, quoique doux envers tout le monde. Ses avis étoient fort considérez dans le Gouvernement, dans l'Eglise & dans l'Académie de Genéve. Enfin, étant parvenu à une vieillesse exemte de douleurs & de maladies, il mourut le 19 novembre 1657, dans la 76 année de son âge. Il avoit épousé en 1607, *Théodore* Roc ou Rocca, petite-fille de la femme de Théodore de Béze, & en eut plusieurs enfans, entre autres Louïs Tronchin qui suit; & *Judith* Tronchin, mariée à *Théophile* Thélusson, fils aîné de *Jean-François* Thélusson & de *Marie* Tudert. *Voyez* T U D E R T. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. tome* 2. *p.* 104 *&* 105. Pictet, *Théologie Françoise, tome* 3. *p.* 163, *& un Manuscrit de sa main*, où il corrige entre autres choses la datte de la réception au Ministére de Théodore Tronchin. Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition. Mémoires communiquez.*

T R O N C H I N (Louïs) fils de celui dont nous venons de parler, & de *Théodore* Roc ou Rocca, petite-fille de la femme de Théodore de Béze, & élevée dans sa maison, naquit le quatriéme décembre 1629. Après avoir achevé le Cours de ses Humanitez, il étudia en Théologie à Genéve sous Théodore Tronchin son pére, sous Antoine Leger, & sous Philippe Mestrezat. Il passa ensuite à Saumur, où il profita des Leçons des trois célébres Professeurs, Louïs Cappel, Moïse Amyrauld, & Josué de La Place; & il suivit toûjours depuis les principales opinions de ces Théologiens. Il fut reçu Ministre au mois de juillet 1651. Après quoi, il voyagea en France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne. Ayant achevé ses voyages, il fut appellé pour être Ministre de l'église Réformée de Lyon. Les Pasteurs de Charenton l'ayant examiné suivant leur coutume, furent charmez de ses connoissances & de ses talens pour la Chaire, comme Jean Daillé l'écrivoit à François Turretin, célébre Professeur de Genéve. On lui offrit en 1657, une Chaire en Théologie à Saumur, vacante par la mort de Josué de La Place; mais il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres. En 1661, au mois de novembre, il fut fait Professeur dans la même Faculté à Genéve, à la place de M. Leger, que la mort avoit enlevé à cette Académie. En même tems il exerça les fonctions de Pasteur, selon la coutume, dans l'église de la même ville. Il mourut le huitiéme septembre 1705, âgé de 76 ans, ayant exercé le ministére pendant 55 années, & tenu la Chaire de Théologie pendant 44 ans. Sa modestie, & encore plus son goût excellent ne lui ont pas permis de composer beaucoup de livres. Il a laissé une belle famille, & un de ses fils a occupé une des premiéres charges de la République. On peut voir son Eloge dans l'Oraison inaugurale de M. Alphonse Turretin, & dans les *Nouvelles de la République des Lettres, du mois de mai* 1706. *p.* 580. Bayle, *Dict. Crit.*

T R O N S O N (Louïs) Parisien, étoit fils d'un Sécretaire du Cabinet sous le Roi Louïs XIII. Après avoir fait ses études à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut Aumonier du Roi; mais le zéle de la perfection de son état lui fit quitter cet emploi l'an 1655, pour entrer à Paris au Séminaire de S. Sulpice, qui avoit été fondé depuis peu d'années; & il y donna dans les divers emplois de si bonnes preuves de sa piété & de sa prudence, qu'on le choisit pour Supérieur de ce Séminaire, & des autres qui en dépendent, l'an 1676. Il est Auteur de deux Ouvrages fort estimez: l'un qui est intitulé *Examens particuliers*, fut imprimé l'an 1690, à Lyon pour la premiére fois. Il s'en étoit répandu plus de mille Exemplaires manuscrits en France avant ce tems-là; & on en a fait depuis plusieurs éditions. Le second Ouvrage que l'Auteur a intitulé *Forma Cleri*, est une Collection tirée de l'Ecriture, des Conciles, & des Péres touchant la vie & les mœurs des Ecclésiastiques. Il n'en a paru que trois volumes *in douze;* mais on a imprimé en 1724, à Paris, l'Ouvrage entier *in quarto.* M. Tronson eut aussi part aux disputes qui s'élevérent à l'occasion du livre de M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, intitulé *Maximes des Saints*, & il assista aux conférences tenues à Issy, où l'on arrêta ce qu'on appelle les articles d'Issy, comme on peut le voir dans la rélation sur le Quiétisme, écrite par M. Bossuet, Evêque de Meaux. Il mourut le 26 février de l'an 1700, âgé de 79 ans, dans la réputation d'une grande piété.

T R O N T H E I M, ville. *Cherchez* D R O N T H E I M.

T R O N T I N O, anciennement *Batinus*, *Juvantius*, petite riviére du Royaume de Naples. Elle coule dans l'Abrusse Ultérieure, baigne Téramo, & se décharge dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R O N T O, riviére d'Italie. Elle prend sa source dans l'Abrusse Ultérieure, à Amatrice, entre dans la Marche d'Ancone, y baigne Ascoli, & se décharge dans le Golfe de Venise. * Le même.

T R O O D E ou O L Y M P E, est une montagne fort haute dans le Royaume de l'Isle de Chypre, où est une grande pierre verte, que le peuple estime beaucoup, croyant que c'est sur cette pierre que l'Arche de Noé s'est premiérement arrêtée. On la porte en cérémonie comme une châsse, pour faire pleuvoir, lorsque la terre est trop séche, & qu'elle a besoin d'eau. * *Histoire de l'Isle de Chypre.*

T R O P E'A, *Postropœa*, *Tropia* & *Tropas*, ville du Royaume de Naples en Calabre, avec Evêché suffragant de Reggio.

T R O P E'S ou T R O P E T (Saint) Martyr, à ce qu'on croit, sous la persécution de Néron. Les Actes de son martyre sont supposez. L'Eglise fait mémoire de lui au 17 de mai. * Papebroch. Baillet, *Vies des Saints.*

T R O P H E'E S, monumens illustres de quelque victoire remportée sur les ennemis. Les Grecs commencérent à s'en servir pour honorer leurs Capitaines, lorsqu'ils avoient mis en fuite leurs ennemis; car ôtant les branches du premier arbre qu'ils rencontroient, dans le lieu où la déroute étoit arrivée, & ne laissant que le tronc, ils y attachoient les boucliers, les casques, les cuirasses, & les autres sortes d'armes que l'ennemi avoit abandonnées en s'enfuyant; de même qu'Enée, selon Virgile, arbora les dépouilles de Mézence sur un chêne. On ôtoit ces trophées lorsque la paix se faisoit, pour ne pas laisser ce sujet de confusion à celui qui cessoit d'être ennemi. C'est pourquoi Plutarque blâmoit les Grecs, qui les premiers changérent cet usage, pour élever des trophées de marbre & de bronze. Cependant les Romains, imitant ces derniers Grecs, en élevoient de semblables, afin d'immortaliser leurs victoires; comme on le peut voir par les restes de ceux de Marius, que Sylla avoit fait abattre, mais que César fit redresser. * Félibien. *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 80. édit. de Trevoux 1725.

T R O P H I M E (Saint) Il est certain qu'il y a eu un Disciple de S. Paul nommé Trophime. On le confond ordinairement avec Trophime, Evêque d'Arles. Le Disciple de saint Paul étoit natif de la ville d'Ephése en Asie, & sorti de parens Gentils. Ayant été converti à la Foi de Jesus Christ, il suivit saint Paul en Macédoine & en Achaïe, & au voyage que cet Apôtre fit de Corinthe à Jérusalem, l'an 58. Ce fut lui qui donna occasion au tumulte qui s'excita contre saint Paul dans cette ville, sous prétexte qu'il avoit introduit les Gentils dans le temple. Saint Paul fut arrêté & conduit à Rome. On ne sait pas ce qui arriva à Trophime pendant ce tems-là; mais on voit qu'après que cet Apôtre fut délivré, Trophime l'accompagna dans ses voyages de l'an 65 & que saint Paul le laissa malade à Milet. Les Grecs disent qu'il retourna à Rome, où il fut martyrisé avec saint Paul. TROPHIME, Evêque d'Arles, est différent du Disciple de saint Paul. S. Grégoire de Tours le met au nombre de ceux qui furent envoyez dans les Gaules l'an 250, en quoi il est certain qu'il se trompe. La lettre de saint Cyprien, touchant Martin d'Arles, nous fait connoître que Trophime avoit été Evêque d'Arles avant ce tems-là. La lettre des Evêques de la Gaule Viennoise ou Narbonnoise à saint Léon, porte qu'il fut envoyé dans les Gaules par saint Pierre; mais selon quelques Critiques, on peut entendre cette expression du saint Siége Apostolique: néanmoins cela est difficile, puisque dans ce sens les Evêques n'auroient pu prétendre que l'Eglise d'Arles eût eu quelque avantage sur les autres Eglises des Gaules, toutes fondées par des Evêques envoyez de Rome. Il est certain que saint Trophime étoit mort longtems avant la fin du second siécle, puisque selon ces Evêques, l'Eglise d'Arles est bien plus ancienne que celle de Vienne, où il y eut alors plusieurs Martyrs. Du reste on ne sait rien de particulier de lui. On fait la Fête de S. Trophime, Disciple de saint Paul, au 29 du mois de décembre.

T R O P H O N I U S, fils d'Apollon, selon les Payens, avoit bâti en son honneur un temple à Lébadie, ville de Gréce, dans la Béotie, où l'on alloit consulter l'Oracle. Le lieu où il rendoit ses réponses, étoit dans un bois sur la montagne. Son enceinte étoit de marbre, à la hauteur de deux coudées; & sur ce pourtour de marbre étoient dressez plusieurs obélisques d'airain. Au dedans de ce circuit il y avoit une caverne creusée dans la montagne, ressemblante en quelque façon à un four, où l'on ne descendoit point par des degrez, mais avec une petite échelle. Au fond de cette caverne on en trouvoit une autre fort petite, où celui qui étoit descendu, présentoit les piez, s'étant couché par terre, & tenant en ses deux mains deux gâteaux faits avec du miel, pour donner aux serpens, disoit-on, & les endormir: alors il étoit attiré dedans par une vertu secrette. Celui qui avoit résolu d'entrer dans cet antre de Trophonius, se retiroit pendant quelques jours avec les Prêtres du temple, & offroit plusieurs sacrifices. Ensuite il se lavoit dans trois petites riviéres qui couloient proche du temple, & on lui montroit l'idole de Trophonius qu'il adoroit. Après ces cérémonies il marchoit vers la caverne, vêtu d'une tunique de lin avec une ceinture de franges, & y descendoit comme nous venons de le dire. Là il entendoit une voix, ou il avoit quelque vision qui l'instruisoit de l'avenir; puis il en sortoit les piez devant, & étoit repoussé dehors, comme il y avoit été attiré. Etant de retour, les Prêtres le mettoient dans un thrône, appellé *le Thrône de Mnémosyne*, c'est à dire, *de la Déesse de la Mémoire* & lui demandoient ce qu'il avoit vu ou entendu, ensuite ils le reconduisoient dans un lieu consacré à la bonne Fortune & au bon Génie, où il faisoit écrire dans un tableau tout ce qu'il avoit appris de l'Oracle. Ceux qui croyent que tout cela n'étoit qu'un artifice des Sacrificateurs pour séduire le peuple, disent qu'il y avoit de ces fourbes cachez dans la petite caverne, qui tiroient l'homme par les piez, qu'aussi-tôt qu'il y étoit entré, il y étoit étourdi & endormi par la fumée de certaines drogues; qui lui excitoient des songes extraordinaires, & contre lesquelles les Sacrificateurs avoient des préservatifs pour eux; & que, pendant cet assoupissement l'un d'eux sortoit de la caverne pour le retirer par les piez.

piez. On difoit que celui qui étoit defcendu dans l'antre de Trophonius, ne rioit plus de fa vie. * Lucien, *dans fes Dialogues.* Van Dalen, *de Oraculis.*

☞ Ce TROPHONIUS, dont l'antre étoit fi célébre, avoit été l'un des premiers Architectes Grecs, &, felon quelques uns, frére d'Agaméde qui excelloit en cet art, & étoit fils d'Erginius, Roi de Thébes: il eft certain du moins qu'ils étoient liez d'amitié, & qu'ils travaillérent enfemble avec beaucoup de réputation. Entre les ouvrages qu'ils firent en divers lieux, on eftimoit fort un temple confacré à Neptune proche de Mantinée, dans le Péloponnéfe, mais particuliérement le fameux temple d'Apollon, qui étoit à Delphes. Cicéron rapporte que l'ayant achevé, ils priérent Apollon de leur accorder pour récompenfe de leur travail, ce qu'il jugeroit de plus utile à l'homme, & que trois jours après on les trouva morts: ce qui ne s'accorde pas avec ce que Paufanias en écrit contre les traditions ordinaires. Cet Auteur dit qu'après avoir fini ce temple de Delphes, ils travaillérent encore à plufieurs bâtimens, & qu'entre autres ils en firent un à Lébadie, ville de Béotie, où Hyrieus mit fon thréfor, qui fut, à ce qu'il rapporte, la véritable caufe de la mort de ces deux Architectes. *Voyez* A G A M E'D E. * Cicéron, *Tufc. Quæft. l.* 1. Paufanias, *in Arcadicis*, ou *l.* 8. Lucien, *Dialog. de Necromant.* Spon, *Voyage de Gréce.* Félibien, *Vies des Architectes.*

T R O P P A W, ville de Siléfie. *Cherchez* O P P A W.

* T R O P P I A (La Vallée de) ou T R I O M P A, petit païs des Etats de Venife, le long de la riviére de Méla, dans le Breffan, à fept lieues de Brefcia vers le nord. Ce païs conferve le nom de fes anciens Habitans que l'on appelloit *Triumpilini.* * Maty, *Dict. Géogr.*

T R O S A, petite ville de Suéde dans la Sudermanie. Elle eft fur une Baye de la Mer Baltique, à fept lieues de la ville de Nikoping, vers le Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

T R O S L I, *Trofleum*, place du diocéfe de Soiffons, eft le lieu où Hérivée de Rheims célébra l'an 909, un Concile, dont nous avons les Actes en quinze chapitres. On y tint d'autres affemblées ecclésiaftiques l'an 921 pour abfoudre un Seigneur excommunié; l'an 924 pour remettre le Comte Ifaac dans les bonnes graces d'Etienne de Cambray qu'il avoit maltraité; & l'an 927 au fujet d'un autre Comte, nommé *Herluin*, qui fit pénitence publique, pour avoir époufé une femme du vivant de celle qu'il avoit déja.

T R O S T I U S (Martin) fameux Philologue, fort verfé dans les Langues Orientales, naquit à Hœxter en Weftphalie en 1588. Les difcours de Laurent Fabritius l'animérent à s'attacher à l'étude des Langues. Il enfeigna l'Hébreu d'abord à Cothen, où il fe maria, puis à Helmftadt, enfuite à Sora en Danemarck, depuis, à Roftock, & enfin, à Wittenberg. Il mourut en 1636, de la douleur, à ce que l'on croit, d'avoir perdu fon fils, dont il avoit conçu de grandes efpérances. Voici les titres de fes Ouvrages, *Concordantiæ Chaldaïcæ; Lexicon Syriacum Novi Teftamenti; Novum Teftamentum Syriacum cum Verfione Latina; Grammatica Hebraïca; Tabulæ in Grammaticam Hebraïcam, &c.* * Witte, *Vit. Philof. dec.* 3. *Dict. Allemand de Bâle.*

T R O V A M A L A (Jean-Batifte) Religieux de faint François, fur la fin du XV fiécle, & vers l'an 1483, étoit de l'Etat de Gênes, & demeura à Louvain. Nous avons de lui une Somme de Cas de Confcience, dite *Summa Rofella*, & *Baptiftina*, imprimée l'an 1516, à Strasbourg & ailleurs. L'Abbé Juftiniani & Soprani, qui ont écrit la Bibliothéque des Ecrivains de l'Etat de Gênes, ne parlent point de Trovamala: ce qui fait croire qu'il n'étoit pas Génois. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Wading, *de Script. Minor.* Poffevin. Le Mire.

T R O U B A D O U R S, Poëtes Provençaux que l'on regarde comme les premiers inventeurs de la Poëfie rimée en la Langue naturelle du païs. Pétrarque a cru que ce nom leur fut donné de celui de *Trompatori*, qui en langage Italien fignifie *Sonneur de trompette*; en quoi il a été fuivi de Noftradamus, qui a dit dans fon *Hiftoire de Provence*, que ces premiers Poëtes furent nommez *Troubadours*, à caufe qu'ils chantoient leurs piéces fur un inftrument qu'on appelloit *trombe* ou *trompe*; mais comme on ne voit pas quelle efpéce d'inftrument approchant de la trompette, auroit pu s'accorder avec les chanfons de ces Poëtes, il y a plus d'apparence qu'on leur donna le nom de *Troubadours* du verbe *troubar*, qui veut dire *inventer* & *trouver*, ce qui convient à la Poëfie, dont l'invention eft la plus belle partie: auffi dans tous les Manufcrits Provençaux, qui ont confervé les anciennes verfifications, on trouve fouvent ces mots *à qui font efcries les tenços que an trobadas los Trobadors de Proença. A qui font efcries las vidas de .... dels Trobadors. Que an trobadas les canfos, &c.* En quelques endroits on dit de quelques uns d'entre eux *Jans ben trobar: ben trobet é cantet: ben trobava à cantava: fo bon trobaire é bon cantaire.* Auffi a t'on nommé quelquefois les Poëtes François *Trouvaires.*

Les premiers qui travaillérent à la Poëfie Provençale, parurent dans le dixiéme fiécle; & lorsque Conftance, dite *Blanche*, fille de Guillaume, premier Comte de Provence, époufa Robert, Roi de France en 1001, elle y amena plufieurs de ces Troubadours, qui apprirent les premiers aux François l'art de compofer des piéces rimées. Cette Poëfie fe perfectionna en Provence fous les régnes fuivans: elle commença à paroître avec éclat à la Cour de Raimond Bérenger, IV. du nom, dans le XII fiécle; & lorsque ce Prince eut reçu l'inveftiture du Comté de Provence des mains de l'Empereur Frédéric I, il mena avec lui à Milan, où il alla trouver fa Majefté Impériale, plufieurs Poëtes Provençaux, qui récitérent devant ce Prince leurs Poëmes & leurs chanfons. Ils reçurent de grands bienfaits de cet Empereur, qui compofa lui même en leur faveur une Epigramme, rapportée par prefque tous les Antiquaires François.

Les principales compofitions des Troubadours étoient des *Chanfons* pour célébrer les combats, les victoires & les amours des Rois & des Princes, de même que les actions héroïques & les galanteries des grands Seigneurs & des Dames de leur tems; des *Sirventes*, qui étoient proprement des Satyres, dans lefquelles ils tomboient fur les vices des Ufurpateurs & des Tyrans, fur l'avarice & les entreprifes des Prélats, & fur l'hypocrifie des Gens d'Eglife; des *Sonts*, qui devinrent des Sonnets dans la fuite des tems; des *Madrugales*, *Madrigales*, ou *Martingales*, qui font les Madrigaux François, & Madrigalets des Italiens. Ils compofoient auffi des *Comédies*, dans lefquelles ils jouoient également les actions des Grands, même celles des Princes, comme celles du peuple.

Mais le genre de Poëfie, où ils faifoient paroître le plus d'efprit, fut celui des *Tençons.* Là ils agitoient des queftions d'amour, & les difputes galantes des Chevaliers & des Dames: ils y introduifoient en forme de *Dialogues*, deux ou trois Poëtes, l'un defquels propofoit la queftion, & les autres rapportoient les raifons des uns & des autres. Par exemple dans un *Tençon* de Savary de Mauléon, l'un des plus grands Seigneurs de Poitou, au commencement du XIII fiécle, de Gaucclin ou Antelme Faydit, & de Hugues de la Bachelerie, ces deux derniers, natifs du bourg d'Uferte au diocéfe de Limoges, & qui tous trois étoient à la Cour de Provence, le premier propofe quelle faveur étoit la plus grande entre trois amans, dont l'un avoit reçu un regard favorable de fa Dame, l'autre auquel elle avoit ferré la main, & le troifiéme à qui cette Belle avoit preffé le pié. Faydit eft pour le premier; la Bachelerie pour le fecond; & Mauléon pour le troifiéme. Ces Poëtes après avoir rapporté toutes les raifons qu'ils avoient pour foutenir leurs caufes, convenoient de les faire juger par les grands Seigneurs & les Dames de la Cour des Comtes de Provence, qu'ils choififfoient eux mêmes pour Juges, aufquels ils remettoient la décifion de leurs différents. Infenfiblement les Dames fe rendirent fi habiles en cette matiére, qu'elles étoient confultées de toutes parts pour la décifion de ces démêlez; ainfi les trois Poëtes, dont on nous a apporté l'exemple, choifirent la Dame de Bon-Prix, & la Dame Guillemette de Bel-Avoir pour décider leur difficulté.

L'affemblée pour prononcer ces jugemens fe faifoit ordinairement en la ville d'Aix: on nomma cette affemblée *le Parlement d'Amour*, & fes décifions furent nommées *Arrêts.* Les principales Dames qui compoférent le premier Parlement dans le commencement du XII fiécle, furent Etiennette, Dame Des Baux, fille de Gilbert, Comte de Provence; Adélaïfe, Vicomteffe d'Avignon; Alaëtte, Dame d'Ongle; Hermiffende, Dame de Pofquiéres; Bertrande, Dame d'Orgon; Mabille, Dame d'Hiéres; la Comteffe de Die; Roftagne de Pierrefeu; Bertrande, Dame de Signé; (ces deux derniéres jeunes veuves, dans les châteaux defquelles on s'affembloit pendant l'automne) & Jaufferande de Clauftral. Quant aux Seigneurs qui étoient Membres de ce Parlement, c'étoient Bérard Des Baux; Boniface de Caftelane; Hugues de Lafcaris; Raimond Jourdan, des Vicomtes de faint Antoine; Bertrand, des Vicomtes de Marfeille; Guilhem Adhémar, Seigneur de Grignan; Bertrand de Puget; Luc de Grimaldi; Savari de Mauléon, &c.

Ce Parlement conferva une efpéce d'autorité jufques dans le XIV fiécle, que Phanette de Gantelme, Dame de Romani, tante de la belle Laure, érigea un autre Tribunal, qui s'affembloit l'hiver à Avignon, & dans la belle faifon à Romani: les principales de cette feconde Cour étoient Jeanne Des Baux; Huguette de Forcalquier, Dame de Trée; Briande d'Agoult, Comteffe de Lune; Mabille de Villeneuve, Dame de Vence; Béatrix d'Agoult, Dame de Sault; Ifoard de Roquefeuil, Dame d'Anfouïs; Anne, Vicomteffe de Tallard; Blanche de Flaffans, furnommée *Blanche-Fleur*; Douce de Mouftiers, Dame de Clémens; Antoinette de Cadenet, Dame de Lambefc; Magdelaine, Dame de Salon; Rixende de Puifvert, Dame de Trans, aufquelles fe joignirent fous le pontificat de Benoît XII, qui mourut en 1342, les Marquifes de Malefpine & de Saluffes, & Hugone, fille du Comte de Forcalquier. On trouve en ce tems-là que fur une difficulté contenue en une *Tençon*, compofée par Simon Doria & par Lanfranc Cigale, Troubadours Génois, en rimes Provençales, pour favoir qui devoit être réputé le plus libéral, ou celui qui donnoit agréablement, ou celui qui donnoit à contre cœur: la tençon ayant été envoyée au Parlement d'Aix, tenant alors les grands jours à Signé, il y eut appel du jugement au Parlement d'Avignon, étant à Romani, qui jugea de nouveau la Queftion. Le Pape Innocent VI, qui fiégea à Avignon depuis 1352, jufqu'en 1362, protégea le Parlement d'amour de cette ville-là; & les Comtes de Vintimille & de Tende étant venus vifiter ce Pontife, il les fit affifter à une des audiences de cette Cour; mais une pefte qui furvint, difperfa toutes ces Dames, & même elles en moururent pour la plupart.

Il y avoit eu encore à Avignon une Dame de la Maifon de Chabot, très-habile en rimes Provencales, & qui étoit mariée dans la Maifon de Marchebrufe en Poitou, laquelle étant venue à Avignon, y érigea auffi une efpéce de Cour, qui contrequarroit celle de Phanette de Gantelme: l'on crut alors que c'étoit contre cette Dame, que Pétrarque, pour venger la tante de la belle Laure, fa Maîtreffe, fit les Sonnets qu'il fembloit avoir compofez contre Rome; mais cette nouvelle Cour eut le même deftin que les autres, & depuis l'an 1382, ainfi que le rapporte Noftradamus, on n'entendit plus parler de *Parlemens d'amours* ni de *Troubadours.* Il eft vrai que dans le XV fiécle, René, dit *le Bon*, Roi de Naples, étant Comte de Provence, depuis 1454 jufqu'en 1480, fit tout ce qu'il put pour rétablir & la Cour d'amour & la Poëfie; mais il n'en put jamais venir à bout. Il donna pour cela un *Prince d'amour*, auquel il donna des Officiers pour connoître de toutes les matiéres, fur lefquelles ces Parle-

mens avoient autrefois étendu leur jurifdiction: il établit pour l'entretien des Officiers de ce Prince qui étoit annuel, ainfi que l'étoient ceux du Parlement d'amour, un droit vulgairement appellé *pelotte*, qu'on faifoit payer à ceux & à celles qui fe marioient en fecondes noces, pour punir leur inconftance, & l'infidélité qu'ils faifoient à leurs maris ou à leurs femmes défuntes; & fur ceux & celles qui époufoient des Etrangers, mariages qui fe font ordinairement par avarice, & aufquels l'amour n'a prefque jamais aucune part. Cette charge fubfifta jufqu'en 1668, qu'elle fut fupprimée comme onéreufe à la Nobleffe; mais la ville d'Aix, où ce Prince paroiffoit toûjours en cérémonie le jour de la Fête-Dieu, en mémoire de la premiére érection du Parlement d'Amour, qui y avoit tenu fes premiéres féances, fait fubfifter cette Principauté par un Lieutenant de ce Prince, qu'elle crée tous les ans, & qui à la proceffion de la Fête, fait une partie des chofes que faifoit ce Prince.

Martial d'Auvergne, Procureur au Parlement de Paris, qui écrivoit en 1480, fit la compilation de 51 arrêts rendus par le Parlement d'Amour; & quoique Varillas affure dans la préface de fon *Hiftoire de Charles VIII*, qu'il n'avoit fait cet Ouvrage que pour égayer fon efprit, & que dans fes Arrêts qui furent alors traduits en diverfes Langues, il fe joue du Duc de Bourbon, pour divertir la Comteffe de Beaujeu, il eft certain pourtant que ces Arrêts ont été pris la plupart dans les Ouvrages des Troubadours: il y décrit ce Parlement; parle du Prince d'Amour (charge annuelle, que le Roi Richard, le Roi Alfonfe d'Aragon, le Dauphin d'Auvergne, & le Comte de Provence rempliffoient alternativement, & à leur défaut les plus grands Seigneurs de la province) des Préfidens & des Préfidentes, des Confeillers-Clercs & Laïcs, d'un Avocat général, d'un Procureur général, d'une Avocate générale, des Grêffiéres, des Sécretaires & des Huiffiers de l'un & de l'autre fexe. Comme Martial d'Auvergne étoit d'un tems voifin de la ceffation de ce Parlement, & d'un païs qui avoit donné beaucoup de Troubadours à la Provence, entre autres Giraud de Bourneuil, qui fut nommé le *Maeftré dals Trobadors*, & qui vivoit un fiécle avant lui, on préfume que c'eft des Ouvrages de ce Poëte, qu'il avoit pris une partie de ces Arrêts, fur lefquels Benoît Le Court, fameux Jurifconfulte, fit peu de tems après un fameux Commentaire, fondé fur l'autorité des Péres de l'Eglife, fur le texte de la loi & de la glofe, & fur les Poëtes Grecs & Latins. Coquillart, Chanoine & Official de Rheims, fit auffi fur la fin du XV fiécle, un Ouvrage intitulé *les Droits nouveaux de l'Amour*, pour mieux établir cette Jurifprudence; & Etienne Forcadel, fameux Profeffeur en Droit à Touloufe, donna dans le fiécle fuivant, un Traité fur cette matiére, fous le titre de *Cupido Jurifperitus*. Voilà tout ce qu'on peut favoir de ce Parlement d'Amour, depuis le régne de Guillaume I, Comte de Provence, jufqu'à la fin de celui de la Reine Jeanne. * Gallaux de Chafteuil, *Difcours fur les Arcs Triomphaux dreffez en la ville d'Aix*, lorsque *les Enfans de France* y *pafférent en* 1701.

T R O U B R I D G E, bourg d'Angleterre, avec marché dans le Comté de Wilt, confidérable pour fa draperie, à 80 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

* T R O U I L L A S (Etienne de Lombard beaucoup plus connu fous le nom de l'Abbé Du) étoit né à Forcalquier, dans le diocéfe de Sifteron, de M. Lombard, Confeiller du Roi & Lieutenant-général de la Sénéchauffée de Forcalquier. Le nom de Trouillas que prit fon fils, eft celui d'une Terre de fa famille. Il fut d'abord Jéfuite, & en porta l'habit pendant quelque tems. Il ne s'en dépouilla que pour fe retirer à Port-Royal-des-Champs, à qui il a toujours été uni depuis. Il s'appliqua principalement à la Théologie, mais fans négliger l'étude des Belles Lettres, & ayant pris part aux difputes de fon tems fur la Grace & fur la Morale, il attaqua principalement deux Auteurs fort connus, le Pére Brifacier Jéfuite, & M. Léonard Marandé, différent de M. Léonard Marandé, Grêffier de la Cour des Aides, & ami de M. Defcartes. Il fit contre le premier une réponfe divifée en quatre parties, où il refute deux Sermons de ce Pére, prêchez à Blois en 1651, le 20 & le 29 de mars. Cette réfutation contient beaucoup de principes fur la Pénitence & l'Euchariftie. Elle ne répond proprement qu'au Sermon du 29 mars, & n'attaque l'autre qu'en paffant. Ce n'eft pas le feul Ecrit de M. Du Trouillas contre le Pére Brifacier, il a publié encore contre ce Pére les Ouvrages fuivans, *Extrait des principales injures, fauffetez, &c.* du Janfénifme confondu, & du Sermon du Pére Brifacier; (*Le Janfénifme confondu*, étoit un Ouvrage de ce Jéfuite) *Défenfes de la Cenfure* de M. l'Archevêque de Paris, contre le livre du Pére Brifacier, en 1652. M. Du Trouillas a fait contre M. Marandé l'Ouvrage intitulé, *Les Saints Péres de l'Eglife vengez par eux-mêmes des impoftures du Sieur Marandé*, fous le nom du Sieur de Saint-Anne, à Paris, *in quarto*, 1652. C'eft l'opinion de M. Du Pin, & de plufieurs Savans. Mais je croi qu'ils fe trompent, & que cet Ouvrage eft du Pére Defmares de l'Oratoire. *Voyez* D E S M A R E S. M. Du Trouillas ayant eu quelque infpection fur l'éducation de M. le Prince de Conti, & de M, de La Roche-fur-Yon, fon frére, dans le tems que M. Lancelot, connu depuis fous le nom de Dom Claude Lancelot, étoit chargé de l'éducation de ces Princes, il leur faifoit des conférences fur l'Hiftoire, principalement par rapport à la Morale & à Politique. Il avoit été auparavant Gouverneur du Comte de Saint-Paul, fils de Madame la Ducheffe de Longueville, qui étoit très-liée avec ce monaftére & avec les Solitaires qui habitoient au dehors. Lorsque M. de Janfon, mort Cardinal & Evêque de Beauvais, fut nommé à l'Evêché de Digne, Mrs de Port-Royal lui donnérent M. Du Trouillas qui fervit utilement ce Prélat de fes Confeils & de fa plume; & on lui attribue en particulier l'Ordonnance & Inftruction Paftorale que M. de Janfon donna contre l'Apologie des Cafuiftes du Pére Pirot, Jéfuite, qui fut condamnée par un grand nombre d'Evêques dont nous avons encore les Inftructions Paftorales fur ce fujet. M. Nicole eut part avec M. Du Trouillas à celle de l'Evêque de Digne. Plufieurs années avant fa mort, M. Du Trouillas fe retira à Forcalquier où il fut d'un grand fecours à Dame Marie-Angélique d'Aquaviva, d'Arragon, héritiére du Duché d'Atrio, lorqu'elle fe fut retirée auprès de la même ville. Il l'affifta de fes avis, & lui fit compagnie dans fa retraite. La Princeffe mourut le 21 octobre 1676, & lui laiffa toute fon argenterie; mais M. Du Trouillas la renvoya à fa famille, qui fe piquant d'une égale générofité, la renvoya à celui à qui elle avoit été léguée. On ne fait pas précifément le tems de la mort de M. Du Trouillas. Elle arriva à Forcalquier vers l'an 1689. * *Mémoires du tems.* Du Pin, *Hift. Eccl. du XVII fiécle*, dans le Catalogue qui eft à la fin du quatriéme volume. Baillet, *Vie de Defcartes, tome* I. *Nécrologe de Port-Royal au* 21 *d'octobre.*

* T R O Y (François de) ancien Directeur & Adjoint Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, naquit à Touloufe au mois de février 1645. Il vint à Paris à l'âge de 17 ans, il continua l'étude de la Peinture dont il avoit déja appris les principes, auprès de M. Loir, Adjoint Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, chez qui il fe logea. Enfuite après s'être fait connoître par fes portraits, il fut reçu à l'Académie dans le rang des Peintres d'hiftoires. A l'âge de 24 ans il époufa Jeanne Cotalle, fille de M. Cotalle, Peintre habile. Quelque génie qu'il eût pour la Peinture en général, il s'attacha particuliérement aux portraits, & fur tout à ceux des Dames. Entre fes tableaux hiftoriques, un des plus connus eft celui qu'il fit pour M. le Duc du Maine, & dans lequel il répréfenta le repas que Didon fit à Enée pendant lequel ce Héros lui raconte fes avantures. Sans avoir vu l'Italie fon deffein avoit l'exactitude & la grace de l'Ecole Romaine, la force de celle de Lombardie, & le fuave & le vrai des tableaux Flamands les plus exquis. Il joignoit aux qualitez qui font le bon Peintre, un efprit aifé, une probité exacte & une amitié ardente & fidéle. Il eft mort à Paris le premier de mai 1730 âgé de plus de 80 ans, & a laiffé un fils qui a marché fur fes traces, & qui eft actuellement Profeffeur de l'Académie Royale de Peinture. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

T R O Y E, ville d'Afie. *Voyez* T R O I E.

T R O Y E S, fur la Seine, ville de France, capitale du Comté de Champagne, avec Evêché fuffragant de Sens, eft diverfement nommée, *Trecæ*, *Tricaffis*, *Tricaffium*, *Augufta Tricaffinorum*, & *Auguftobona*, par Ptolomée, Pline, l'Itinéraire d'Antonin, Ammien Marcellin, Grégoire de Tours, &c. Elle eft très-ancienne, & eft par fon commerce une des plus confidérables du Royaume. Outre la cathédrale de S. Pierre, qui eft très-belle, & qui a huit dignitez, & quarante & un Chanoines, il y a encore deux collégiales, fix paroiffes, les Abbaïes de S. Loup, & de S. Martin-des-Airs, un Collége des Péres de l'Oratoire, & d'autres maifons eccléfiaftiques & religieufes. Cette ville a eu de grands Prélats, dont il y en a huit ou dix reconnus pour Saints. Le plus ancien, dont nous ayons connoiffance, eft faint Amateur. Saint Loup empêcha Attila de ruïner cette ville, qui a été depuis pillée par les Normands. Le Comte Robert la répara. Les Comtes de Champagne avoient leur Palais en cette ville, où il y a Bailliage & Siége Préfidial, avec Jurifdiction confulaire, Hôtel des Monnoyes, Election, Grenier à fel, & Direction des Gabelles. * *Confultez* les Auteurs que nous avons alléguez, avec Nicolas Camuzat, *Prompt. Antiq. Tricaff. Diœc.* Du Chêne, *Recherches des Villes.* Sainte Marthe, *Gall. Chrift.*

CONCILES DE TROYES.

Le premier Concile de Troyes fut tenu l'an 867, par ordre du Pape Nicolas I. On y examina l'affaire d'Ebles, & de Hincmar de Rheims, dont nous parlons ailleurs, en rapportant les Conciles de Soiffons, & on y demanda au Pape le *pallium* pour Vulfade, Archevêque de Bourges. L'an 878, le Pape Jean VIII couronna le Roi Louïs *le Bégue* à Troyes, & y célébra un Concile, ou prefque tous les Evêques des Gaules fe trouvérent. Richard, Légat du faint Siége, y affembla les Evêques l'an 1104. Saint Godefroy fut mis fur le Siége de l'églife d'Amiens. L'an 1107, Pafchal II tint un Concile, où l'on fit des ordonnances très-utiles pour les affaires du tems, & fur tout on s'y oppofa à la fureur que les Laïques témoignoient d'ufurper les biens & les dignitez eccléfiaftiques. L'Auteur des Antiquitez de Troyes parle d'un autre Concile de l'an 1119. Celui de l'an 1128 eft plus célébre: le Cardinal Matthieu y préfida en qualité de Légat du faint Siége, & les Archevêques de Sens & de Rheims, s'y trouvérent avec leurs fuffragans. On y approuva l'Inftitut des Templiers, & faint Bernard de Clairvaux, qui affifta au Concile avec Etienne de Cîteaux, eut ordre de leur dreffer des Régles. L'an 1399, on y publia des Ordonnances fynodales, tirées de celles qui avoient été déja faites en cette ville. Jean l'Eguifé, Evêque de Troyes, en fit de nouvelles l'an 1427, Odoard Hennequin l'an 1530, Claude de Beaufremont l'an 1580, & René de Breflay l'an 1640.

T R O Y E S (Jean-Batifte de) ou plutôt D E T R O Y E S, natif d'Orléans, Abbé de Gaftine, fe rendit recommandable dans le XVI fiécle par fa piété & par fon zéle pour la Religion Romaine. Le Roi Charles IX, qui connoiffoit fon mérite, le choifit avec Jean-Batifte Sapin, Confeiller au Parlement de Paris, pour aller en qualité de fes Ambaffadeurs à la Cour d'Efpagne, demander du fecours contre les Huguenots qui avoient armé par toute la France. Ils furent arrêtez l'un & l'autre par le Prince de Condé, Chef des Huguenots qui les fit pendre dans l'étape d'Orléans par fentence du deuxiéme novembre 1562, & par cette cruauté leur procura la Couronne du martyre, qu'ils fouffrirent

frirent constamment pour la Foi & le service de l'Etat. * Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*, p. 281. Aubigné, *Hist. Univers.* p. 222. *Antiquitez d'Orléans*, p. 336. *Voyez* ce que dit la-dessus M. Jurieu dans son *Histoire du Papisme & du Calvinisme* mises en paralléle, *partie* 2. p. 492 & 493. édit. de Rotterdam 1683.

La famille de l'Abbé de Gastine est ancienne, *Jean* Detroyes, ayeul de l'Abbé de Gastine, étoit Receveur, de la ville d'Orléans en 1451 & 1452; & *Jean* Detroyes son bisayeul étoit Sécretaire du Roi en 1418. L'Abbé de Gastine eut deux fréres, *Nicolas* Detroyes, Argentier du Roi, & *François* Detroyes, qui épousa en 1527, *Marie* de Marceau de Pully, & dont le fils fut pére d'un autre François Detroyes Seigneur de Montifeaux, Président des Thréforiers de France à Orléans, lequel eut ordre du Roi Henri IV, en 1603, de faire rétablir le chœur de la cathédrale de sainte Croix, où on voit les armes de cette famille à la voûte, ainsi qu'en plusieurs autres églises d'Orléans. Cette famille subsistoit encore en l'année 1725, avec honneur, en deux Présidens au Présidial d'Orléans, pére & fils. * M. Fleury, *Hist. Ecclef. tome* 15. *l.* 73. *art.* 54. Tessereau, *Hist. de la Grande Chancellerie. Regîtres de l'Hôtel de ville d'Orléans*, &c.

T R U. T R Y.

TRUBERUS (Prime) naquit en 1508, à Rosterlic, village de la Carniole, à trois milles de Laybach. Ayant commencé ses Humanitez à Saltzbourg, il s'en alla étudier à Vienne, où il vivoit en mendiant. Il fut fait Chanoine de Laybach, & en 1531 il prêcha dans la Cathédrale les sentimens de Luther sur la communion sous les deux espéces, & sur le mariage des Prêtres. Ayant embrassé la Réformation, il fut dépouillé de ses Bénéfices par Urbain Textor, Evêque de Laybach, & privé de sa bibliothéque. Il sortit de la Carniole pour éviter la persécution, & se retira dans l'Empire, où la ville de Kempson le choisit pour être son Pasteur. Il y prêcha pendant quatorze ans. Il retourna à Laybach y étant rappellé; mais il fut obligé de se retirer une seconde fois. Il mourut à Deredingen, le 29 juin 1586. Dans une lettre qu'il écrivit la même année aux Députez de Carniole, il se signe, " Prime Tuber, cy-devant Chanoi-,, ne ordinaire, appellé & confirmé à Laybach, Pasteur à Lack, ,, à Tuffer près des Ratschach, & au champ de S. Barthélemi, ,, Chapelain à S. Maximilien de Cilly, Prédicateur Esclavon ,, à Trieste, & après la prémiére persécution Prédicateur à Rosembourg sur le Tauber, Pasteur à Kempson & à Aurais, en-,, suite Pasteur des Etats à Carniole & à Rubia dans le Comté ,, de Gœrgh, & après la seconde persécution Pasteur à Caussen, ,, & à présent à Deredingen près de Tubingue. ,, Il traduisit en Langue Carniole, en caractéres Latins, non seulement les Evangiles selon la Traduction de Luther, & son Catéchisme; mais aussi tout le Nouveau Testament & les Pseaumes de David en 1553. Il traduisit aussi en sa Langue maternelle la Confession d'Ausbourg & les Sermons Allemands de Luther; des Lieux Communs de Théologie & quelques-autres Ouvrages. Il répandit par là dans la Carniole & la Carinthie la connoissance de la doctrine des Protestans. * Bayle, *Dict. Critiq. quatriéme édition* dans l'article DALMATIN, à la Note G. Valvassor, *la gloire du Duché de Carniole.* Freheri *Theatrum*, p. 266.

TRUCHET (Jean) naquit à Lyon en 1657. Il perdit de bonne heure son pére, qui étoit Marchand, & sa mére prit beaucoup de soin de son éducation. Dès l'âge de 17 ans il entra dans l'Ordre des Carmes, & prit le nom de *Sébastien.* Il avoit un goût naturel & extraordinaire pour les Méchaniques. Il commença à déveloper son talent dans le cabinet curieux de M. Serviére, qui, après avoir servi long-tems, s'étoit retiré & avoit employé son loisir à imaginer & à exécuter lui même un grand nombre d'Ouvrages nouveaux, faits au tour, de différentes horloges, de modéles d'inventions propres pour la guerre ou pour les arts. Les Supérieurs du Pére Truchet l'envoyérent à Paris au Collége Royal des Carmes de la Place-Maubert, pour y faire ses études en Philosophie & en Théologie. Il n'y eut guéres que la Physique qui fût de son goût, & il donnoit la meilleure partie de son tems à examiner les machines. Charles II, Roi d'Angleterre, ayant envoyé à Louïs XIV deux montres à répétition, les prémiéres qu'on ait vues en France, elles vinrent à se déranger, & le Pére Truchet fut le seul qui put trouver l'artifice avec lequel l'ouvrier Anglois les avoit fermées, & les ouvrit. Cette avanture le fit connoitre à M. Colbert, qui le remit à deux Académiciens pour le diriger dans son application aux Méchaniques; & pour l'encourager à bien faire valoir son talent, il lui assigna une pension de 600 livres. Il n'avoit alors que 19 ans. Il s'appliqua d'abord à la Géométrie, si nécessaire pour faire chemin dans les Méchaniques. Il étudia même l'Anatomie & la Chymie. Comme M. Colbert lui recommanda sur tout de s'appliquer aux Hydrauliques, il aquit à fonds la connoissance des pompes & de la conduite des eaux. Il a eu part à quelques aqueducs de Versailles, & il ne s'est guéres fait ou projetté en France, pendant sa vie, de grands canaux de communication de riviéres, pour lesquels on n'ait du moins pris ses conseils. Il a travaillé à un grand nombre de modéles pour différentes manufactures, pour les proportions des filiéres des Tireurs d'or de Lyon, pour le blanchissage des toiles de Senlis, pour les machines des Monnoyes de France, &c. Le Duc de Lorraine, étant à Paris *incognito*, vit avec plaisir le cabinet curieux que le Pére Truchet s'étoit fait. Ce Prince de retour dans ses Etats ayant demandé au Duc Régent la permission que le Pére Truchet passât quelque tems en Lorraine, cet habile Méchaniste s'y rendit & fut reçu avec beaucoup de distinction. Pierre le Grand, Czar de Moscovie, ne pouvoit assez admirer l'habileté du Pére Truchet, à qui ce Monarque ayant demandé à boire, il lui en voulut verser, à son tour, dans le même verre où il avoit bu. Lorsque le Duc de Noailles faisoit la guerre en Catalogne, le Pére Truchet imagina de nouveaux canons, qui se portoient plus aisément sur les montagnes, & se chargeoient avec moins de poudre. Il fit des mémoires pour M. le Duc de Chaunes sur un canal de Picardie. Il a été employé pour l'éducation des Enfans de France dans ce qui regarde les Méchaniques, & il a souvent travaillé pour le Roi. C'est lui qui a inventé la machine à transporter les gros arbres tout entiers sans les endommager, de sorte que par ce moyen du jour au lendemain Marli changeoit de face, & étoit orné de longues allées arrivées la veille. Ses tableaux mouvans étoient merveilleux. Il les fit sur ce qu'on en avoit exposé de cette espéce au Public, & que Louïs XIV lui demanda s'il en feroit bien de pareils? Il s'y engagea & enchérit beaucoup sur cette merveille, dans deux tableaux qu'il présenta à S. M. & que l'on mit à Marli. Le prémier, que le Roi appelloit *son petit opera*, changeoit cinq fois de décoration à un coup de sifflet. Le second plus grand & plus ingénieux répréfentoit un païsage où tout étoit animé. Une riviére y couloit, des Tritons, des Sirénes, des Dauphins nageoient de tems en tems dans une mer qui bornoit l'horison; on chassoit; on pêchoit; des Soldats alloient monter la garde dans une citadelle élevée sur une montagne; des vaisseaux arrivoient dans un port, & saluoient de leur canon la ville; le Pére Truchet lui même étoit là qui sortoit d'une Eglise pour aller remercier le Roi d'une grace nouvellement obtenue, car le Roi y passoit en chassant avec sa suite. En même tems que le Roi donna à l'Académie le réglement de 1699, il nomma le Pére Truchet pour un des honoraires. Outre qu'il étoit employé à examiner les machines que l'on présente souvent à l'Académie, & dont il donnoit l'Analyse & la Critique avec beaucoup d'habileté & de justesse, il a donné encore comme Académicien quelques Ouvrages, entre autres, son élégante machine du Systême de Galilée pour les corps pesans, & les combinaisons des carreaux mipartis, qui ont excité d'autres Savans à cette recherche. Il mourut le cinquiéme février 1729. Il étoit extrémement desintéressé, doux, & modeste. Il a toûjours refusé de quitter son habit, quoique des personnes puissantes lui offrissent de l'en défaire par leur crédit. * *Histoire de l'Academie Royale des Sciences pour l'année* 1729. *p.* 93 *&c.*

TRUCHSES (La Charge de) est une des quatre anciennes & principales charges de l'Empire de Constantinople, de Franconie & d'Allemagne. On appelloit autrefois celui qui en étoit revêtu, *Præpositus regiæ mensæ*, ensuite *Archidapifer.* Aujourd'hui la fonction de l'Archi-Truchses en Allemagne, au couronnement de l'Empereur, consiste à porter sur la table de l'Empereur en deux plats d'argent une piéce du bœuf qu'on rôtit tout entier à cette solennité. Autrefois les Empereurs donnoient cet emploi, selon leur choix, à quelque Prince de l'Empire, jusques à ce que cette charge fut attachée à la Maison Palatine. Mais l'Electorat Palatin ayant été transfére dans la Maison de Baviére en 1623, cette Dignité suivit le sort de l'Electorat, jusques à ce qu'en 1708, la Maison Palatine fut rétablie dans l'Electorat & dans la charge d'Archi-Truchses, qui, cependant, fut rendue à la Baviére en 1714. La charge de Truchses héréditaire de l'Empire appartient aux Comtes de Waldpourg. * Codinus, *de Offic. Aul. Constant.* Eginhardus, *Annal. Regum Francorum.* Pancirollus, *Not. Imp.* Fauchet, *de l'Origine des Dignitez.* Pasquier, *Recherches de la France.* Wagenseil, *de Summ. Offic.* Cocceii, *Prud. Jur. Publ. Dictionnaire Allemand.* *Voyez* ECUYER-TRANCHANT.

TRUCHSES (Gebhard) *Voyez* TRUSCHES.

TRUEC, bourg ou village ancien de France dans le Soissonnois, dont le nom a passé jusqu'à nous, à cause de la victoire que Landry, Maire du Palais, y remporta vers la fin du sixiéme siécle sous la Régence de Frédegonde, mére de Clotaire II, Roi de Soissons, sur Childebert, Roi d'Austrasie. L'Histoire nous fait connoitre que les deux armées étoient fort peu éloignées l'une de l'autre. Celle que commandoit Landry étoit à Braine, & celle de Childebert campoit à Truec. Landry, étant parti au commencement de la nuit, passa par un bois, où il fit couper à chacun de ses Soldats une grosse branche qu'ils allérent planter proche du camp des ennemis, en sorte qu'ils en firent une maniére de bois taillis où ils se postérent, & afin de les mieux surprendre ils pendirent au cou de leurs chevaux des clairons & des sonnettes. Les Austrasiens, quoique surpris de voir ce nouveau bois quand le jour parut, n'en prirent aucune allarme, le bruit des sonnettes & des clairons leur ayant fait croire que c'étoit un lieu, où l'on avoit mis paître leurs chevaux. Alors les troupes, conduites par Landry, & même à ce qu'on prétend par Frédegonde, qui tenoit son fils entre ses bras, sortirent de cette feuillée & firent un grand carnage de celles de Childebert. On n'a pu savoir au vrai jusqu'à présent en quel endroit cette grande bataille a été donnée, ni quel étoit ce lieu de Truec. Quelques uns disent que c'est *Trouty*, sur la Démette, & selon M. Valois on le nomme communément *Droisi* ou *Druisy*; mais la ressemblance des noms a pu les tromper, puisque *Troisy*, comme on l'apelle dans le païs, est dans le Laonnois, qui étoit du Royaume d'Austrasie, & que Truec étoit dans le Soissonnois. Ce bourg ou village étoit éloigné de Braine de quatre lieues avec la riviére d'Aîne, qui a trente toises de large, entre deux. M. Robbe, le Géographe, a fait sur Truec une Dissertation très curieuse, dans laquelle, après avoir marqué cette distance de lieux, il dit, qu'il n'est pas possible qu'une armée fasse toutes ces manœuvres & tant de chemin en une nuit d'Eté, & qu'ainsi Troisy ne sauroit être le lieu du combat. Il ajoûte que Truec étoit sur la rive gauche de l'Aîne, & qu'il se nomme aujourd'hui *Preste la communs.* Truec

en vieux Langage Allemand, qu'on parloit alors dans les païs, pourfuit M. Robbe, fignifie un *preffoir*, ou plutôt l'*arbre fur lequel la vis appuye*, & on l'y appelle encore aujourd'hui *Truye*, par corruption. Les Latins lui donnent le nom de *Prælum*, qui eft auffi celui du village de Prefle. Il dit encore qu'un Auteur contemporain a écrit que cette fameufe bataille s'étoit donnée *Prope vicum Sancti Medardi*, ce qui a fait croire que c'étoit à la vue de la ville de Soiffons, & près de l'Abbaïe de Saint-Medard; mais que c'eft une équivoque, & qu'il faut l'entendre de *Saint-Mard-la commune*, lieu éloigné d'une demi-lieue de Prefle, ce qui eft la confirmation de la découverte. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TRUGILLO. *Voyez* TRUXILLO.

TRULLE. *Voyez* CONSTANTINOPLE, après le Concile VI.

TRUMAN (Jofeph) favant Puritain Anglois du dernier fiécle, naquit à Stock, dans la province de Nottingham & étudia en Clare-Hall à Cambridge. Il prit le dégré de Bachelier en Théologie & prêcha à Cromwel jufques à ce qu'en 1662, il fut dépofé à caufe de fa Non-Conformité. Il féjourna depuis à Marfield & en d'autres endroits, jufques à ce qu'en 1671, il mourut à Satton en Bedford. Quoiqu'il fût dans le parti des Non-Conformiftes, & qu'il eût perdu fa Cure à caufe de cela, il fréquenta néanmoins les affemblées de l'Eglife Anglicane. L'Archevêque Tillotfon & l'Evêque Stillingfleet l'eftimérent & l'aimérent beaucoup. Il avoit de très beaux talens & fur tout une mémoire fi ténace, qu'il favoit réciter par cœur tout ce qu'il avoit lu & même ce qu'il n'avoit fait que parcourir à la hâte. Outre la Théologie, il étoit auffi fort verfé dans le Droit. Il poffédoit fi bien le Grec qu'il favoit indiquer fur le champ les différentes fignifications d'un mot, & prouver chaque fignification par un témoignage, ou un paffage, tiré d'un Auteur ancien. Il eut une difpute avec l'Evêque Bull au fujet de la doctrine de la Juftification. Il accufa cet Evêque d'être Novateur quoiqu'il s'écartât lui même de la grande route dans l'explication de ce dogme. Bull fe défendit dans fon Apologie contre Tullius. Voici les titres de fes Ouvrages, *The great Propitiation*, ou de la Satisfaction de Jefus-Chrift, & de la Juftification de l'homme; *Endeavour rectifies fome prevailing opinions*; *Difcours of natural-and moral Impotency*. * E. Calamy, *Account*, Nelfons, *Life af B. Bull. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TRURO ou TRURU, ville d'Angleterre & Corporation avec marché, dans la contrée du Comté de Cornouaille, qu'on appelle *Powder*. Elle envoye deux Députez au Parlement. Elle eft fituée fur deux petites riviéres, qui fe rendent dans le port de Falmouth. Elle donne le titre de Baron à Charles Bodville Roberts, Comte de Radnor: elle a le privilége de la marque de l'étaim, & c'eft là que fe tiennent les Affifes des contrées occidentales d'Angleterre. Elle eft à 212 milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

TRUSCHES (Gebhard) Archevêque de Cologne, fils de GUILLAUME, Baron de Walbourg en Souabe, & de *Jeanne* de Furftemberg, fut Doyen de Strasbourg, puis Archevêque de Cologne l'an 1577, après la démiffion volontaire de Salentin d'Ifenbourg; mais étant devenu amoureux d'Agnès de Mansfeld, Chanoineffe de Gurisheim, par les charmes, à ce qu'on prétend, d'un Magicien, nommé *Scotin*, il l'époufa clandeftinement l'an 1582, & fe fit Luthérien. Le Pape effaya inutilement de ramener Trufches, qui fut chaffé de Cologne, & excommunié l'an 1583. On élut à fa place Erneft de Baviére. Depuis ayant perdu Bonn, où il avoit célébré publiquement fes noces en janvier 1584, & où il avoit introduit fa femme dans fon palais, il fe retira en Hollande, & fit la campagne de 1586. Il fit prendre Bonn l'an 1587, mais il la perdit encore l'année fuivante, auffi-bien que Rhinberg l'an 1589: ce qui l'obligea de fe retirer en Allemagne, où il mourut miférable l'an 1601. Il avoit eu un oncle, nommé OTHON Trufches, qui fut fait Cardinal par le Pape Paul III, l'an 1554, & Evêque d'Ausbourg, & qui mourut l'an 1573, fort regretté à caufe de fon zéle pour la Religion Catholique: on le nommoit le Cardinal d'Ausbourg. * Michel Iffelt, *Hift. Belli Colon. l.* 4. De Thou, *l.* 76. & 78. Gelenius, Cratéopolius & Sainte-Marthe, *de Archiep. Colon.* Sponde, *A. C.* 1582. *num.* 20. 1583. *num.* 5. 6. & 8. Strada, *de Bello Belgico, décade* 2. *l.* 5.

TRUSIANUS, Médecin. *Cherchez* CRUSIANUS.

TRUSTAN ou TRUSTIN, Archevêque d'Yorck, parvint à cette dignité par fon mérite: il aimoit les Gens de Lettres, & fit lui-même plufieurs livres, qu'il dédia à Guillaume Corboilus, Archévêque de Cantorbéry. Etant fort vieux, il fe démit de l'Archevêché, & fe fit Religieux de l'Ordre de Cîteaux, où il écrivit, *de Origine Cœnobii Fontanenfis; de fuo Primatu ad Calixtum Papam, contra Anfelmum Juniorem.* Il mourut à Yorck l'an 1140, fous le régne d'Etienne, Roi d'Angleterre. * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

TRUXILLO (Thomas de) Efpagnol, natif de Zurita dans le diocéfe de Placentia, fe fit Religieux dans l'Ordre de la Mercy, eut des emplois confidérables, & avoit même été Prieur de la maifon de fon Ordre à Madrid, lorsque pour fe délivrer des perfécutions que quelques Religieux du même Ordre lui avoient fufcitées, il paffa dans celui de faint Dominique. Ce changement fe fit depuis l'an 1563. Il avoit publié cette année-là-même à Barcelone, un Traité Efpagnol contre les defordres de la guerre; & à Eftella en Navarre, deux autres Traitez des Juremens, & de l'Aumône. Il s'acquit beaucoup de réputation par fes prédications, mérita l'honneur du Doctorat, & occupa plufieurs années la Chaire de l'Ecriture dans l'Eglife de Barcelone. On fait qu'il acheva en 1596, étant déja fort âgé, un Traité Efpagnol, intitulé, *Miferias del hombre*, &c. qui ne fut imprimé qu'en 1604; mais on ignore le tems de fa mort. On a de lui un *Thefaurus Concionatorum*, dont il y a eu un tres-grand nombre d'éditions. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

TRUXILLO ou TRUCHILLO, ville de l'Eftrémadure d'Efpagne, eft fituée à dix lieues de Mérida, fur une colline, dont le fommet eft occupé par un château. On croit que c'eft l'ancienne *Turris Julia.* Le Roi Jean II l'honora du titre de cité l'an 1431. François Pizarro Marquis de Los Charcas, qui a fait la conquête du Pérou, étoit né dans cette ville.

TRUXILLO ou TRUCHILLO, ville & Evêché d'Amérique dans le Honduras, province de la nouvelle Efpagne, fut prife & ruinée par les Hollandois l'an 1633. Depuis elle a été réparée.

TRUXILLO, ville de l'Amérique méridionale, dépendante du Parlement de Lima, & fituée dans la vallée de Chimo. Ce fut l'Ynca Pachacutec, qui foumit le prémier cette vallée où commandoit un Seigneur, nommé *Chimu*, ce qui la fit appeller *Chimo*. La ville de Truxillo, fondée en 1533, par Pizarro, prémier Gouverneur du Pérou, eft fur les bords d'une petite riviére. On la met entre les prémiéres villes du Pérou. Il y a plus de cinq cens maifons & quatre Monaftéres. Les Officiers Royaux y demeurent; &, felon le témoignage de Herréra, fon reffort s'étend fur cinquante mille Sauvages tributaires. Ils viennent par troupes à la ville pour fervir les Bourgeois, & pour leur fournir les chofes dont ils ont befoin. Le païs eft fertile & tout y croit en abondance. * Laet, *Defcript. des Indes Occid. l.* 10. *c.* 20. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* TRYGETIUS, Comte des affaires privées, fous l'Empereur Honorius en 423. * Jacobi Gothofredi *Profopogr. Cod. Théodof.*

TRYPHE'NE & TRYPHOSE, deux femmes Chrétiennes, que S. Paul falue dans fon *Epitre aux Romains, ch.* 16. *v.* 12. Voici ce qu'on en dit. Elles furent converties par les inftructions de cet Apôtre, & tellement touchées de voir la patience invincible avec laquelle fainte Técle avoit enduré plufieurs cruels tourmens, qu'elles allérent à Rome pour fervir les Martyrs, & tâcher de groffir leur nombre. Elles n'y purent néanmoins obtenir la couronne du martyre, & furent obligées de s'en retourner dans leur païs, à caufe de l'Edit de l'Empereur Claude, & y répandirent leur fang pour la foi de Jefus-Chrift. Le Martyrologe Romain marque leur Fête le dixiéme de novembre.

TRYPHE'NE, *Tryphæne*, fille de Ptolémée *Phyfcon*, Roi d'Egypte, fut mariée à Antiochus *Gryphus*, Roi de Syrie, qui fit long-tems la guerre contre Antiochus de *Cyzique* fon frére, lequel avoit époufé Cléopatre, autre fille de Ptolémée *Phyfcon*. Ces deux Princeffes accompagnérent leurs maris dans une bataille qu'Antiochus *Gryphus* gagna. Tryphéne, après avoir trouvé fa fœur Cléopatre, qui s'étoit réfugiée au pié des autels, l'arracha de cet afyle, & l'étrangla de fes propres mains. Mais quelque tems après, Antiochus le Cyzicénien remporta une victoire à fon tour, l'an 112 avant Jefus-Chrift, & fit cruellement mourir Tryphéne. * Juftin, *l.* 39.

TRYPHILIUS, Homme de Lettres, qui avoit étudié les Loix Romaines à Béryte, fut inftruit dans les Lettres facrées par Spiridion, Evêque de Trimithunte en Cypre. Il fut enfuite élu Evêque d'une ville de cette ifle, appellée *Lédre*, & il affifta en cette qualité au Concile de Sardique en l'année 347. Il paffa pour un des plus grands Orateurs de fon tems. S. Jérôme dit qu'il avoit vu fon Commentaire fur les Cantiques, & qu'il avoit écrit plufieurs autres Ouvrages. Suidas fait mention de vers ïambiques que Tryphilius avoit compofez fur la Vie & les Miracles de Spiridion fon Maître. * Saint Jérôme, *Catal. Script.* Sozoméne, *Hift. l.* 1. *ch.* 11. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du IV fiécle.*

TRYPHIODORE, Egyptien, Poëte Grec, qui vivoit du tems de l'Empereur Anaftafe, fit un Poëme fur la prife de Troye. On a trouvé dans l'Ouvrage de ce Poëte un grand rapport avec le fujet que Quinte de Smyrne a traité. On a remarqué prefque les mêmes qualitez & les mêmes défauts dans l'un & dans l'autre, & que celui-ci avoit eu la penfée de continuer & de perfectionner Homére auffi-bien que l'autre. Tryphiodore paroît un peu plus obfcur & plus difficile que l'autre, & il eft d'un caractére un peu plus bas & plus groffier. Ce même Poëte avoit compofé une nouvelle Odyffée en 24 livres, & il y avoit obfervé de ne point mettre d'A dans le premier livre, point de B dans le fecond, point de Γ dans le troifiéme, & ainfi de fuite. Neftor, qui vivoit fous le regne de Septime Sévére, lui en avoit donné l'exemple en compofant une Iliade, où il s'étoit prefcrit la même régle. * Borrichius. Rapin, *Réflexion quinziéme.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 2. *p.* 434. *n.* 1197. édit. d'Amfterdam 1725.

TRYPHON, nommé autrement *Diodote*, avoit été Capitaine dans les troupes d'Alexandre Balès. Voyant que Démetrius Nicanor, Roi de Syrie, étoit tombé dans le mépris & avoit encouru la haine de fes Soldats, il entreprit de placer fur le thrône de Syrie Antiochus, fils de Balès, fon Maître, qui étoit encore enfant dans la Cour d'Elmalchuel, Roi des Arabes. Il fit tant, que le Roi des Arabes lui confia le jeune Prince; & Tryphon le fit reconnoître pour Roi de Syrie par les troupes, & par les peuples du païs. Cependant Tryphon gouvernoit fouverainement fous le nom de ce jeune Prince. Il fe laffa de n'avoir que l'autorité de Roi; il voulut en porter le titre. Il feignit que le jeune Antiochus étoit tourmenté de la pierre & corrompit des Médecins, qui le tuérent, en le voulant tailler. Ainfi il prit le diadême, & changea fon nom de *Diodote* en celui de *Tryphon.* Voulant s'affûrer de la protection des Romains, il envoya au Sénat une ftatue d'or de la Fortune, du poids de

10000 piéces d'or. Mais le Sénat, fans refufer fon préfent, éluda la demande qu'il faifoit qu'on le reconnût pour Roi. On reçut la Fortune d'or, & on mit dans l'Infcription qu'elle avoit été donnée par le jeune Antiochus, le même qui avoit été mis à mort par Tryphon. D'un autre côté Simon Macchabée, voyant que toute la conduite de Tryphon étoit un pur brigandage, fe fépara de lui, & entra dans le parti de Démétrius Nicanor; les Soldats mêmes de Tryphon l'abandonnérent, & fe donnérent à Cléopatre, époufe du même Démétrius, qui étoit allé au delà de l'Euphrate faire la guerre aux Parthes. Ainfi Tryphon fut contraint de fe retirer dans la ville de Dora en Phénicie, où il fut bientôt affiégé par Antiochus Sidétès, frére de Démétrius Nicanor. Tryphon trouva moyen de fe fauver de Dora, & de fe retirer à Orthofie, où il fut de nouveau pourfuivi par Antiochus. De là, il fe retira à Apamée, fa patrie, où il fut forcé, & mis à mort. Strabon dit qu'il fut tellement preffé dans un château, où il s'étoit enfermé, qu'il fut contraint de fe donner la mort. George Syncelle raconte qu'il fe jetta dans le feu. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible* dans l'article DIODOTE. I. *Macchabées*, *c.* 15. Joféphe, *Hift. l.* 13. *c.* 12. Juftin. Appien, &c. *Cherchez* ANTIOCHUS VI, Roi de Syrie, & JONATHAS.

TRYPHON. Saint Juftin Martyr donne ce nom à un Juif avec lequel il eut une conférence fur la Religion à Ephéfe dans le fecond fiécle, vers l'an 160 de Jefus-Chrift. On ne fait pas fi c'eft un homme réel, où fi c'eft un perfonnage feint. * Eufébe, *Hift. Eccl. l.* 8. *c.* 4. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers fiécles.*

TRYPHON, Difciple d'Origéne, à qui il avoit adreffé quelques lettres, étoit tres-habile dans l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Il avoit compofé plufieurs Opufcules qui fubfiftoient encore du tems de faint Jérôme, & principalement un Traité *de la Vache rouffe*, dont il eft parlé au livre des *Nombres*, *ch.* 19, & fur le partage des victimes, fait par Abraham, *Genéfe*, *ch.* 15. *v.* 9 & 10.

TRYPHON (Saint) Martyr avec Refpice dans le troifiéme fiécle, étoit originaire de Phrygie. Il fut dénoncé dans le tems de la perfécution de l'Empereur Déce, au Gouverneur de Bithynie, qui le fit arrêter avec S. Refpice, & conduire à Nicée. Ils furent tous deux interrogez au Tribunal du Gouverneur; & ayant fait généreufement profeffion de la foi de Jefus-Chrift, & refufé d'adorer les idoles, ils furent condamnez à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le premier de février de l'an 251, jour auquel les Grecs font la Fête de faint Tryphon, quoique les Latins faffent mémoire de ces deux Saints au dixiéme de novembre. Les Actes de leur martyre, rapportez par Octave Gaëtan, ne font pas originaux, quoiqu'ils paroiffent affez fincéres. * *Voyez* de Tillemont, *Mémoires pour fervir à l'Hift. Eccl. tome* 2.

* TRYPHON, Barbier d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, déclara à ce Prince, qu'il avoit fouvent été follicité par Tyron, vieux Cavalier extrémement brave, de lui couper la gorge avec fon rafoir, lorsqu'il lui feroit le poil, & qu'on lui offroit de grandes récompenfes, pour le porter à commettre ce crime. Il furent mis tous deux à la queftion pour en découvrir de plus grandes particularitez. * Jofeph, *Antiquit. Judaïq. l.* 16. *ch.* 17.

* TRYPHON, fils de Theudion, fut un de ceux que les Juifs envoyérent en Ambaffade à l'Empereur Claude. * Jofeph, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 1.

* TRYPHON, nom d'un Boufon du Roi Ptolémée. Il faifoit profeffion de fe moquer de tout le monde, & divertiffoit le Roi par fes railleries. Jofeph en parle, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 4, où il raconte un de fes traits.

TSA. TSC. TSE. TSI. TSO. TSU.

TSADOK. *Voyez* SADOC.

* TSAHANANNIM, ville de la Paleftine, dans le partage de la Tribu de Nephtali. * *Jofué*, *ch.* 19. *v.* 23.

TSAHIR. *Voyez* TSEHIR HORIEN.

* TSAHIR ou SCHIRA, lieu de la Paleftine, où Joram, Roi de Juda, défit les Iduméens, qui s'étoient revoltez contre lui. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 21.

* TSALAPH ou SELEPH, Ifraëlite, eut fix fils dont l'un, nommé *Hanun*, s'occupa à réparer la ville de Jérufalem, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II *Efdras*, *ch.* 3. *v.* 30.

* TSALMON ou SALMON, montagne dans la Paleftine près de Sichem. Il en eft parlé, *Juges*, *ch.* 9. *v.* 48, & ailleurs.

* TSALMONA ou SALMONA, trente-cinquiéme Campement des Ifraëlites dans le Défert, où ils arrivérent du Mont de Hor, & en partirent pour aller à Punon. Il y en a qui croyent que le mot de *Tfalmona* vient d'un mot Hébreu ou d'un mot Chaldaïque, qui fignifie *image*; parce que ce fut là, qu'on propofa à la vue du peuple piqué par les ferpens brûlans, l'image du ferpent d'airain. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 41. 42. On en a déja parlé fous le mot SALMONA.

* TSALMUNA ou SALMANA, Prince de Madian, fut défait par Gédéon, Juge d'Ifraël, en même tems que Zéba ou Zébah, Prince du même païs. * *Juges*, *ch.* 8. *v.* 5.

* TSAPHON ou SAPHON, ville de la Paleftine du partage de la Tribu de Gad. * *Jofué*, *ch.* 13. *v.* 27.

* TSARTAN ou SARTHAN, ville & païs de la Paleftine fur les frontiéres de la Tribu de Gad, à l'Orient du Jourdain, près du Torrent de Jéboc ou Jabbok. Ce fut jufques où les eaux de ce fleuve reculérent au paffage des Ifraëlites. * *Jofué*, *ch.* 3. *v.* 16. I. ou III. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 46.

TSCHELMINAR, c'eft à dire, *les quarante Colomnes*, nom que les Perfes donnent à de vieilles ruïnes proche de la ville de Schiraz dans le Farfiftan, province du Royaume de Perfe. Elien témoigne que c'étoit autrefois le palais de Cyrus: d'autres difent que ce fut celui d'Affuérus. Il étoit fitué fur le penchant d'une montagne qui faifoit partie de la ville de Perfépolis. Diodore remarque qu'il étoit enfermé de trois murailles, dont la prémiére étoit haute de vint coudées, la feconde de quarante, & la troifiéme de foixante-quinze; que les baluftrades & les portes étoient de fonte, & que toute la ftructure de cet édifice étoit magnifique. Quinte-Curce dit qu'Alexandre, par le confeil d'une Courtifane, y fit mettre le feu, après avoir bu avec excès dans un feftin. Ce que le tems nous a laiffé d'un fi beau palais après cet embrafement, eft, felon quelques Connoiffeurs, un des plus beaux reftes de l'antiquité, & ce qu'on appelle aujourd'hui *Tfchelminar*. On voit d'abord une grande platte-forme ou terraffe, terminée du côté de l'orient par une montagne, & vers l'occident par une grande plaine. Sur cette platte-forme il y a plufieurs colomnes qui foutiennent quelques reftes de figures ou idoles, un grand baffin carré tout d'une pierre, & quantité de mafures ou ruïnes de bâtimens, avec des portes ornées de bas reliefs, & de grands caractéres extraordinaires qui paroiffent avoir été dorez. On y voit encore les reftes de plufieurs canaux qui y portoient des eaux, dont les fources font maintenant perdues fous la montagne. On trouve deux caves, taillées dans le roc, & qui fervoient de fépulcres: on tient qu'il y a dans ce lieu là plus de deux mille figures en bas reliefs, qui ont la plupart des habillemens fort longs, avec de petites toques plattes ou en calote. Quoique ces figures ne foient pas taillées avec tout l'art des anciens Grecs & Romains, elles peuvent néanmoins paffer pour tres belles & curieufes. L'Auteur d'une rélation de fix voyages en Turquie, en Perfe & aux Indes, écrit qu'Angel, Peintre Hollandois, qui en huit jours avoit deffiné toutes ces ruïnes, lui avoua qu'elles ne méritoient pas la peine qu'il s'étoit donnée; mais ce Hollandois n'avoit peut-être pas le bon goût. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été plus intelligent que beaucoup de Voyageurs qui avoient l'idée de tout ce qu'il y a de plus beau en France, en Efpagne, en Angleterre & en Italie, & qui ont affuré que cet édifice étoit une des merveilles du monde, pour fa matiére, pour fon architecture, pour fa beauté & pour fes ornemens. * Thevenot, *Voyage du Levant.* Deflandes, *des Beautez de Perfe.* Chevreau, *Hift. du Monde.*

TSCHERNEMBEL, ville & Seigneurie dans le Windifch-Marck, à dix lieues de Laybach. Le château qui s'y trouve fut autrefois la maifon originaire des Barons de Tfchernembel, qui poffédoient la charge d'Echanfon héréditaire dans la Carniole & dans le Windifch-Marck, & s'établirent enfuite dans l'Autriche, où leur Maifon s'éteignit en 1676. Othon de Karftberg doit avoir fait bâtir ce château vers le milieu du XII fiécle, & en avoir pris le nom pour lui & fes Defcendans. La ville parvint en 1373, aux Comtes de Gœrtz, & enfuite, après leur extinction, aux Seigneurs du païs. Il y a dans cette ville une Commanderie de l'Ordre Teutonique. * Philippe-Jacques Spéner, *Hiftoria Infignium Illuftrium*, *c.* 93. Gabriel Bucelin, *Stemm. p.* 2. Valvafor, *Ebre des H. C. l.* 11. *Dict. Allemand.*

TSCHIRNAUS (Ernfroi-Walter de) Seigneur de Kiflingswald & de Stolzenberg, de l'Académie des Sciences à Paris, naquit le dixiéme avril 1651, à Kiflingswald dans la Lufacе Supérieure, de *Chriftophle* de Tfchirnaüs, & de N... de Sterling, tous deux d'une ancienne nobleffe. Il y avoit plus de quatre cens ans que la Maifon de Tfchirnaüs, qui étoit venue de Moravie & de Bohême, poffédoit près de la ville de Gorlits cette Seigneurie de Kiflingswald, où naquit celui dont nous parlons. Il eut pour les Sciences tous les Maîtres que l'on donne aux gens de fa condition; mais il répondit à leurs foins autrement que les gens de fa condition n'ont coutume d'y répondre. Dès qu'il fut qu'il y avoit au monde une Géométrie, il la faifit avec ardeur, & de là il paffa rapidement aux autres parties des Mathématiques, qui en lui offrant mille nouveautez agréables, fe difputoient les unes aux autres fa curiofité. A l'âge de dix-fept ans, fon pére l'envoya à Leide pour achever fes études: il y arriva dans le tems d'une maladie, qui le mit en grand danger de fa vie. Il eut bientôt après, malgré fa jeuneffe, beaucoup de réputation parmi les Savans de Hollande. Mais la guerre ayant commencé en 1672, il devint homme de guerre, & fit voir qu'il favoit auffi bien faire fon devoir que fuivre fon inclination. Il fervit dix-huit mois en qualité de Volontaire dans les troupes de Hollande; après quoi il fut obligé de retourner en fon païs. Il en repartit quelque tems après pour voyager. Il vit l'Angleterre, la France, l'Italie, la Sicile, Malte. Par tout il s'attacha à voir les Savans, & tout ce qui eft un fpectacle pour les Savans, Curiofitez de l'Hiftoire naturelle, ouvrages extraordinaires de l'Art, Manufactures finguliéres. Il retourna en fuite en Allemagne, & paffa quelque tems à la Cour de l'Empereur Léopold. Au milieu de cette vie agitée, les Sciences, & fur tout les Mathématiques l'occupoient toûjours. Il retourna à Paris pour la troifiéme fois en 1682. Il y portoit des découvertes qu'il vouloit propofer à l'Académie des Sciences: c'étoient les fameufes Cauftiques qui ont retenu fon nom; car on dit ordinairement *les Cauftiques de M. de Tfchirnaüs*, comme on dit *la Spirale d'Archiméde*, *la Concboïde de Nicoméde*, *la Ciffoïde de Dioclès*, *les Développées de M. Huygens*. M. de Tfchirnaüs, quoiqu'il n'eût que trente & un ans, fut mis par le Roi au nombre de ces mêmes Académiciens, qu'il étoit venu confulter & prendre en quelque forte pour fes Juges. Il retourna en Hollande, où il acheva & laiffa entre les mains de fes amis un

un Traité intitulé, *de Medicina Mentis & Corporis*, qui fut imprimé à Amſterdam en 1687. Voici la méthode qu'il ſuivoit dans ſes occupations. Il faiſoit ſes expériences en été, & les mettoit en ordre, où en tiroit ſes conſéquences, ou enfin faiſoit ſes grandes recherches de théorie pendant l'hiver. Sur la fin de l'automne il donnoit quelques ſoins particuliers à ſa ſanté, & faiſoit une eſpéce de revue de ſes forces corporelles; pour entrer dans cette ſaiſon deſtinée aux grands travaux de l'eſprit. Il reliſoit les compoſitions de l'hiver précédent, s'en rappelloit les idées, ſe faiſoit renaître l'envie de les continuer, & alors il commençoit à ſe retrancher le repas du ſoir, & à diminuer même un peu le dîner de jour en jour. Au lieu de ſouper, ou il liſoit ſur les matiéres qu'il avoit envie de traiter, ou il s'entretenoit avec quelque ami ſavant. Il ſe couchoit à neuf heures, & ſe faiſoit éveiller à deux heures après minuit. Il ſe tenoit exactement pendant quelque tems dans la même ſituation où le réveil l'avoit trouvé, ce qui l'empêchoit d'oublier le ſonge qu'il faiſoit dans ce moment; & ſi, comme il pouvoit naturellement arriver, ce ſonge rouloit ſur la matiére dont il étoit rempli, il en avoit plus de facilité à la continuer. Il travailloit dans le ſilence & le repos de la nuit. Il ſe rendormoit à ſix heures; mais ſeulement juſqu'à ſept, & reprenoit ſon travail.

Il dit qu'il n'a jamais fait de plus grand progrès dans les Sciences, & qu'il n'a jamais ſenti ſon allûre plus vigoureuſe & plus rapide, que quand il a obſervé ces pratiques avec le plus de régularité. Il lui arrivoit ſouvent pendant la nuit de voir une grande quantité d'étincelles très-brillantes, qui voltigeoient & jouoient en l'air. Quand il vouloit les regarder fixement, elles diſparoiſſoient; mais quand il les négligeoit, non ſeulement elles duroient preſque autant que ſon application au travail, mais elles redoubloient d'éclat & de vivacité. Enſuite, il parvint à les voir en plein jour, lorsqu'il eut aquis un certain degré de facilité dans la méditation. Il les voyoit ſur une muraille blanche ou ſur un papier, qu'il avoit placé à côté de lui. Ces étincelles, viſibles pour lui ſeul, étoient en même tems & un effet, & une répréſentation des eſprits de ſon cerveau, violemment agitez. Quoiqu'il aimât paſſionnément les Sciences, il n'avoit point de paſſion pour la gloire, & il a dit à ſes Amis, que, dès l'âge de 24 ans, il croyoit s'être affranchi de l'amour des plaiſirs, des richeſſes, & même de la gloire. Après la publication de ſon Ouvrage, étant chez lui en Saxe, il commença à ſonger à l'exécution d'un grand deſſein qu'il méditoit depuis long-tems. Il croyoit qu'à moins qu'on ne rendît l'Optique plus parfaite, nos progrès dans la Phyſique étoient arrêtez, à peu près au point où nous ſommes; & que pour mieux connoître la Nature, il la faloit mieux voir. D'ailleurs, lui qui étoit l'inventeur des Cauſtiques, prévoyoit bien que de plus grands & de meilleurs verres convexes, expoſez au ſoleil, feroient de nouveaux fourneaux qui donneroient une Chymie nouvelle. Mais dans toute la Saxe il n'y avoit point de verrerie propre à ces grandes idées. Il obtint de l'Electeur ſon Maître, Roi de Pologne, la permiſſion d'y en établir; & comme on s'apperçut bientôt de l'utilité que le païs en recevoit, il y en établit juſqu'à trois. De là ſortirent des nouveautez & de Dioptrique & de Phyſique preſque miraculeuſes. On les peut voir dans l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences de 1699 & de 1700.* Quelques unes étoient de nature à pouvoir trouver des incrédules; car en perfectionnant la Dioptrique, elles la renverſoient. Enfin le miroir ardent que M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France pendant la minorité de Louïs XV, a acheté de M. Tſchirnaüs, eſt du moins un témoin irréprochable d'une grande partie de ce qu'il avoit avancé. *Voyez* en la deſcription dans l'endroit de l'Hiſtoire de l'Académie, que l'on citera à la fin de cet article. Il préſenta un miroir de cette eſpéce à l'Empereur Léopold, qui pour reconnoître ſon préſent, & encore plus ſon mérite, lui voulut donner le titre & les prérogatives de Libre-Baron; mais il le refuſa avec tout le reſpect qui doit accompagner un ſemblable refus: & des graces de l'Empereur, il n'accepta que le portrait de ſa Majeſté Impériale, avec une chaîne d'or. Il refuſa de même le titre de Conſeiller d'Etat, dont le Roi Auguſte le vouloit honorer. Il retourna à Paris pour la quatriéme fois en 1701, & fut aſſez aſſidu à l'Académie. Il y annonça pluſieurs Méthodes qu'il avoit trouvées pour la Géometrie la plus ſublime; mais il n'en donna pas les démonſtrations. Il prétendoit pouvoir ſe paſſer de la Méthode des infiniment petits, & donna à l'Académie ſur les rayons des développées un échantillon de celle qu'il mettoit en la place. En général M. de Tſchirnaüs vouloit rendre la Géométrie plus aiſée. Pendant ce ſéjour de Paris, il fit part à M. Homberg d'un ſecret qu'il avoit trouvé, auſſi ſurprenant que celui de tailler ſes grands verres: c'eſt de faire de la porcelaine toute pareille à celle de la Chine, & qui par conſéquent épargneroit beaucoup d'argent à l'Europe. On a cru juſqu'ici que la porcelaine étoit un don particulier dont la Nature avoit favoriſé les Chinois, & que la terre dont elle étoit faite n'étoit qu'en leur païs. Cela n'eſt point ainſi, c'eſt un mélange de quelques terres qui ſe trouvent communément par tout ailleurs; mais qu'il faut s'aviſer de mettre enſemble. M. de Tſchirnaüs fit promettre à M. Homberg, que de ſon vivant il ne feroit nul uſage de ſon ſecret. Quand il fut retourné chez lui, il ſe trouva perpétuellement environné de chagrins domeſtiques, & ſa vie ne fut plus qu'une ſuite de malheurs. Il les ſoutint avec conſtance, & fit voir ce qu'on ne voit preſque jamais en cette matiére, l'uſage de ſa Théorie & l'application de ſes préceptes. Il ſe ſoumettoit à une Providence, à laquelle il eſt inutile de réſiſter, & infiniment avantageux de ſe ſoumettre. Enfin, après avoir paſſé cinq ans à combattre & à vaincre le chagrin, il tomba malade: peut-être parce qu'on ne peut le vaincre ſi long-tems, ſans en être fort affoibli. Il ne craignoit point la fiévre, la phthiſie, l'hydropiſie, la goutte; mais il avoit grande peur de la pierre, qu'il ne s'aſſuroit pas de pouvoir prévenir ou guérir ſi aiſément. Il avoit pourtant trouvé une préparation de petit lait, qu'il croyoit très-bonne, & qu'il a donnée dans une édition Allemande de ſon livre. Mais elle n'empêcha pas qu'au mois de ſeptembre 1708, il ne fût attaqué de grandes douleurs de gravelle, ſuivies d'une ſuppuration d'urine. Les Médecins, qui ne le trouvoient pas aſſez obéïſſant; parce qu'il s'étoit rendu Médecin lui-même; l'abandonnérent bien-tôt. Il ſe traita, comme il l'entendit. Il ne perdit jamais, ni ſa fermeté, ni ſa réſignation à la Providence, ni l'uſage de ſa raiſon; &, enfin, il mourut le onziéme octobre ſuivant. Ses derniéres paroles furent, *triomphe*, *victoire.* Apparemment il ſe regardoit comme vainqueur des maux de la vie humaine. Son corps fut porté avec pompe à une de ſes Terres, & le Roi Auguſte en voulut faire les frais. Il avoit deſtiné cet hiver même où il alloit entrer, à faire de grandes augmentations à ſon livre. Il avoit donné une partie de ſon patrimoine à ſon plaiſir, c'eſt à dire, aux Lettres. Il propoſe dans ſon Ouvrage le plan d'une Societé de Gens de condition & amateurs des Sciences, qui fourniroient à des Savans plus appliquez tout ce qui leur feroit néceſſaire & pour leurs Sciences & pour eux, & l'on ſent bien avec quel plaiſir il auroit porté les charges de cette Communauté. Il les portoit déja, ſans l'avoir formée. Il cherchoit des gens, qui euſſent des talens, ſoit pour les Sciences utiles, ſoit pour les Arts: il les tiroit des ténébres où ils habitent ordinairement, & étoit en même tems leur Directeur, leur compagnon, & leur bienfaicteur. Il s'eſt aſſez ſouvent chargé du ſoin & de la dépenſe de faire imprimer les livres d'autrui, dont il eſpéroit que le Public pourroit tirer quelque utilité, entre autres le Cours de Chymie de M. Lémery, qu'il avoit fait traduire en Allemand, & cela ſans ſe faire rendre où ſe rendre à lui même, dans des préfaces, l'honneur qui lui étoit dû. Dans d'autres circonſtances, il n'étoit pas moins éloigné de l'oſtentation. Il faiſoit du bien à ſes ennemis avec chaleur, & ſans qu'ils le ſuſſent. Il n'étoit point Philoſophe par des connoiſſances rares, & homme vulgaire par ſes paſſions & par ſes foibleſſes. La vraye Philoſophie avoit pénétré juſqu'à ſon cœur, & y avoit établi cette délicieuſe tranquilité, qui eſt le plus grand & le moins recherché de tous les biens. * *Hiſt. de l'Académie Royale des Sciences*, 1709. *p.* 143. édition de Hollande. *Mémoires de Trevoux*, *Janvier* 1710.

T S C H U D I (Gilles) iſſu d'une famille noble du Canton de Glaris, naquit à Glaris en 1505. Comme il donna de bonne heure des preuves d'une grande capacité, ſon pére le deſtina aux études, & l'envoya à l'Univerſité de Paris pour s'y pouſſer dans les Sciences. Il y fit de très grands progrès, & à ſon retour dans la patrie il fut nommé Baillif de Sargans en 1530. Son Bailliage étant fini en 1532, Diethelme Blarer, Abbé de S. Gall, le nomma Baillif des quatres Seigneuries de Roſchach, de Steinach, de Goldach & de Mœrſch. Mais comme il préféra de ſe rendre utile à ſa patrie, il y retourna neuf mois après, & fut nommé Baillif de Bade en 1533. En 1549, il obtint ce Bailliage pour la ſeconde fois. En 1556, il fut nommé Lieutenant, & en 1558, Land-Amman de Glaris. Ce Canton s'en ſervit depuis pour diverſes Ambaſſades, tant auprès de l'Empereur Ferdinand I, qui le gratifia en 1559, en faveur de ſa famille, d'un diplome qui lui ſervit auprès de divers autres Princes & villes. Comme il étoit grand amateur de l'Hiſtoire de ſa patrie, ſes fonctions publiques ne l'empêchérent pas de compoſer de très beaux Ouvrages Hiſtoriques comme, un *Traité du païs des Rhétiens*; un autre de *l'Allemagne*; *une Deſcription Géographique de la Suiſſe*; *& quatre gros volumes de l'Hiſtoire de la Suiſſe depuis l'an* 1001, *juſques en* 1471. L'original manuſcrit de ce dernier Ouvrage eſt encore entre les mains des Tſchudi de Kræplang, ſes Deſcendans. Pour la compoſition de cette Chronique il ſe ſervit des riches bibliothéques de S. Gall, de Weil & d'Einſiedlen, auſſi bien que des Archives d'Ury, de Lucerne, de Glaris & de divers Monaſtéres. Il a publié les armoiries de pluſieurs anciennes familles nobles avec des Remarques. On a auſſi de lui un *Traité du Purgatoire*, *& un autre de l'Invocation des Saints.* Il mourut le dernier jour de février 1572, âgé de 66 ans. Il n'étoit pas ſeulement conſommé dans l'Hiſtoire de ſa patrie; mais auſſi dans la connoiſſance des Antiquitez Romaines & de l'Hiſtoire de tous les autres Peuples, de ſorte qu'on peut dire avec vérité qu'il a été un des plus ſavans perſonnages que la Suiſſe ait jamais produits. * *Dict. Allemand de Bâle.*

T S E'B O I M. *Voyez* S E'B O I M.

* T S E'D A D ou S E D A D A, ville de la Paleſtine au Septentrion de la Tribu de Nephtali. * *Nombres ch.* 58. *v.* 8.

T S E'G O R. *Voyez* S E' G O R.

* T S E'L A H ou S E'L A, ville de la Paleſtine, qui appartenoit à la Tribu de Benjamin. * *Joſué*, *ch.* 18. *v.* 28.

* T S E'L E K ou S E'L E C, Hammonite, homme très-vaillant de l'Armée de David, Roi d'Iſraël. * II. *Samuel*, ou II. *Rois*, *ch.* 24. *v.* 37.

* T S E'L O P H C A D ou S A L P H A A D, fils de Hépher de la Tribu de Manaſſé. Il mourut ſans enfans mâles; mais il laiſſa cinq filles, *Mabla*, *Noba*, *Hogla*, *Milca*, & *Tirtſa.* Dieu ordonna, qu'elles auroient l'héritage de leur pére; & ce cas donna occaſion à la Loi qu'il établit, pour la ſucceſſion des filles, quand le pére mouroit ſans enfans mâles. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 33: & *ch.* 27. *v.* 1.

* T S E'M A R A J I M, ville de la Paleſtine appartenante à la Tribu de Benjamin. * *Joſué*, *ch.* 18. *v.* 22. C'eſt auſſi le nom d'une montagne, dont il eſt parlé II. *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 13. *v.* 4.

* T S E'M A R I E N S, peuples deſcendans de Cam fils de Noé,

Noé. Les Paraphrafes de Jonathan & de Jérufalem les prennent pour les Eméféniens. S. Jérôme dit, qu'Eméfe étoit une ville célébre de Cœléfyrie, qui peut avoir été fondée par les Tfémariens. Jofeph, *Antiq. Judaïq. l.* 19, & ailleurs, parle auffi d'une ville nommée *Sémarajim*. Enfin il y a eu auffi une ville en Phénicie nommée *Simyre*, qui peut avoir tiré fon nom de ces peuples. * *Genéfe, ch.* 10. *v.* 18. J. Le Clerc *dans fon Commentaire fur cet endroit.*

* T S E'N A N ou S A N A N, ville de la Paleftine, appartenante à la Tribu de Juda. * *Jofué, ch.* 15. *v.* 37.

* T S E'P H A T H ou S E'P H A A T, ville de Canaan, que ceux de la Tribu de Juda & de Siméon prirent & détruifirent entiérement, ce qui fit que cette ville fut appellée *Horma.* * *Juges, ch.* 1. *v.* 17.

* T S E'P H A T H ou S E'P H A T A, vallée dans la Tribu de Juda, près de Marefça, où Afa, Roi de Juda, défit les Ethiopiens. * II. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 14. *v.* 10.

* T S E'P H I ou S E'P H I, troifiéme fils d'Eliphas, & petit-fils d'Efaü. Il en eft fait mention, I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 36.

* T S E R ou S E R, ville de la Paleftine, dans la Tribu de Nephtali. * *Jofué, ch.* 19. *v.* 35.

* T S E'R E'D A ou S A R E'D A, ville de la Paleftine, dans la Tribu d'Ephraïm. Elle fut la patrie de Jéroboam, premier Roi d'Ifraël. * I. ou III *Rois, ch.* 11. *v.* 26.

* T S E'R E T H ou S E'R E T H, fils de Héléa, de la Tribu de Juda. Il en eft fait mention, I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 7.

* T S E'R E T-S Ç A H A R, ville de la Paleftine appartenante à la Tribu de Ruben. * *Jofué, ch.* 13. *v.* 19.

* T S E'R I, fils de Jéduthun, de la Tribu de Lévi, fut employé au fervice divin par David, Roi d'Ifraël. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 3.

* T S E'R O R, ou, comme lifent quelques-uns, S A R E R, fut fils de Bécorath de la Tribu de Benjamin, & pére d'Abiel, ayeul de Saül, premier Roi des Ifraëlites. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 9. *v.* 1.

* T S E'R U J A ou S A R V I A, fœur de David & mére de Joab, d'Abifaï & d'Hazaël. * I. ou II. *Rois, ch.* 2. *v.* 18. & I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 16.

* T S I B A ou S I B A, Ifraëlite, Domeftique de Saül premier Roi d'Ifraël. Il découvrit à David le lieu où s'étoit retiré Méphibofceth, fils de Jonathan & petit-fils de Saül, & reçut ordre de fervir ce Prince avec fes fils, & fes Domeftiques, de faire valoir fes terres, & de lui en apporter tous les ans le revenu à Jérufalem. Il fervit fidélement fon Maître environ l'efpace de quatorze ans. Mais il oublia enfin fon devoir, & penfa même à détruire celui qu'il avoit eu ordre de conferver & de fervir. Il profita, pour cet effet, de l'abfence de David, qui avoit été obligé de quitter fa capitale, à caufe de la revolte d'Abfalom, & de traverfer le Jourdain. Tfiba alla au devant de ce Monarque, accompagné de fes enfans & de fes Domeftiques, & lui préfenta plufieurs rafraîchiffemens pour lui & pour fes troupes. Le Roi touché de cette honnêteté apparente, & furpris de ne voir point Méphibofceth avec lui, demanda pourquoi ce Prince n'étoit pas auffi venu à fa rencontre, lui témoigner fon affection & fa fidélité. Tfiba ne répondit que des calomnies contre fon Maître. Il dit que Méphibofceth avoit voulu demeurer à Jérufalem pendant ce tumulte, dans l'efpérance qu'une conjoncture fi favorable lui fourniroit les moyens de monter fur le Thrône de fon ayeul Saül, qu'il croyoit lui être dû légitimement. David crut cet Impofteur & fans s'informer davantage de la vérité du fait, il lui donna la confifcation de tous les biens de ce Prince. Mais lors que ce Roi retourna à Jérufalem, après avoir triomphé de fes ennemis, Méphibofceth lui alla au devant, mal-vétu, fa barbe & fes cheveux pleins de craffe & dans un état entiérement négligé, fe juftifia en des termes fort touchans, & fe plaignit des calomnies dont Tfiba l'avoit chargé; mais foit que le Roi n'eût pas envie de pénétrer la chofe, foit qu'il ne crût pas Méphibofceth tout à fait innocent, il ne voulut point retracter fa parole, & commanda feulement à Tfiba de lui rendre la moitié de fes biens. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 16 & 19.

* T S I B H O N, Hévien, ayeul d'Aholibama, l'une des femmes d'Efaü, fils d'Ifaac le Patriarche. * *Genéfe, ch.* 36. *v.* 2.

* T S I B J A, de la ville de Beerfçébah, étoit mére de Joas, Roi de Juda. * II. ou IV. *Rois, ch.* 12. *v.* 1.

* T S I D D I M. *Voyez* A S E'D I M.

* T S I H A, étoit commis fur les Néthiniens, après le retour de la Captivité de Babylone, du tems de Néhémie. * *Néhémie* ou II. *Efdras, ch.* 11. *v.* 21.

* T S I H O R, ville de la Paleftine, appartenante à la Tribu de Juda. * *Jofué, ch.* 15. *v.* 54.

T S I K L A G. *Voyez* S I C E L E G.

* T S I L L A, feconde femme de Lémec ou Lamech, & mére de Tubalcaïn & de Nahama. * *Genéfe, ch.* 4. *v.* 19 & 22.

* T S I L L E'T H A I ou S A L A T H I, un des Chefs des troupes de la Tribu de Manaffé, qui fe rangea du parti de David, lorsqu'il étoit en Tfiklah. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 20. Il y en a eu un autre de ce nom, qui étoit de la Tribu de Benjamin, & dont il eft fait mention I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 20.

* T S I N, défert qui devoit faire les bornes du païs dont les Ifraëlites devoient fe mettre en poffeffion, du côté du Midi. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 4.

* T S I P H J O N ou S E'P H I O N, fils aîné de Gad, l'un des douze Patriarches. Il en eft parlé, *Genéfe, ch.* 46. *v.* 16. Il eft nommé *Tféphon*, *Nombres, ch.* 20. *v.* 15, où il eft dit qu'il fut Chef d'une Famille, qui fut nommée de fon nom *la Famille des Tféphonites.*

* T S I P P O R ou S E'P H O R, pére de Balac, Roi des Moabites. * *Nombres, ch.* 22. *v.* 2.

* T S I T S, montagne à l'Orient de la Tribu de Juda près de la Mer Morte. Elle eft remarquable par la fignalée victoire que Jofaphat, Roi de Juda, y remporta fur les Moabites, les Hammonites, & autres peuples d'Arabie & de l'Orient. * II. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 20. *v.* 16. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* T S O B A ou S O B A: c'eft la Syrie, ou une partie de cette Province. David Roi d'Ifraël défit Hadadhézer, fils de Réhob, Roi de Tfoba. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 8. *v.* 3.

* T S O B E'B A ou S O B O B A, fils de Cos de la Tribu de Juda. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 8.

* T S O C H A R, T S O H A R, S E'H O R ou S E'O R, fut le pére d'Héphron, Héthien, qui vendit au Patriarche Abraham, la double caverne, pour y enterrer Sara, & enfuite les autres perfonnes de fa famille, qui viendroient à mourir. Il faut remarquer que c'eft felon le Texte Hébreu, qu'on lit *Tfochar*, & felon le Samaritain *Tfohar*; mais la Vulgate a traduit *Séhor*, felon fa coutume de rendre le Tfadé par une fimple *S*, & de négliger les afpirations. * *Genéfe, ch.* 23. *v.* 8.

T S O H A N. *Voyez* T A N I S.

T S O H A R. *Voyez* S E'G O R.

* T S O P H A H ou S U P H A, fils d'Hélem de la Tribu d'Afer. Il eut un grand nombre d'enfans, dont on trouve les noms, I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 36.

* T S O P H A I ou S O P H I, fils d'Elkana de la famille de Kéath, de la Tribu de Lévi. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 26.

* T S O P H A R, Nahamathite, un des Amis de Job, qui le vint vifiter dans fon affliction, & qui raifonna avec lui fur la providence de Dieu, &c. * *Job, ch.* 2. *v.* 11. On peut auffi confulter *Hiftoria Jobi Fred. Spanhemii.*

* T S O R H A ou S A R A A, ville de la Paleftine du partage de la Tribu de Dan. Ce fut près de cette ville que fut enterré Samfon. * *Jofué, ch.* 19. *v.* 41. *Juges, ch.* 16. *v.* 31.

* T S O R H A ou S A R E'A, ville de la Paleftine, dans la Tribu de Juda. * *Jofué, ch.* 15. *v.* 33.

* T S O R H A T H I E N S: c'étoit le nom d'une branche de la Tribu de Juda. Il en eft fait mention. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 2.

T S U C A M I D O N O (Auguftin) Roi de Singo au Japon, Grand-Amiral de l'Empire, fut un des Favoris de l'Empereur Tayco-Sama, qui lui donna le Royaume de Singo, la Lieutenance générale du Ximo, & le fit Généraliffime de fes armées. En cette qualité il conquit deux fois la Corée, & fit trembler la Chine, dont il obligea l'Empereur à payer tribut à Tayco-Sama. Ce Prince, dans le tems même qu'il perfécutoit les Chrétiens, & après qu'il eut chaffé du palais fa mére à caufe de fa Réligion, le ménagea toûjours, & il fe fervit utilement de fon crédit en faveur du Chriftianifme. Après la mort de l'Empereur, Dayfu-Sama, qui avoit été déclaré Tuteur du fils de ce Prince, & Chef de la Régence, voulant s'attacher Tfucamidono, fit époufer au Prince de Singo fa petite-fille; mais il ne put ébranler fa fidélité, le Roi de Singo fe tint toûjours uni avec ceux qu'il croyoit dans les intérêts du jeune Empereur. Enfin on en vint à une guerre ouverte, & Tfucamidono fut pris en combattant pour fon Souverain. Dayfu-Sama le traita d'une maniére indigne; & après l'avoir expofé aux infultes de la populace, lui fit couper la tête. Il mourut avec une fermeté digne de la caufe qu'il avoit foutenue, & dans les fentimens de la plus éminente piété, dont il ne s'étoit jamais démenti. Le Royaume de Singo, où il laiffoit cent mille Chrétiens qui devoient à fes foins & à fon zéle le bonheur qu'ils avoient de connoître Jefus-Chrift, fut donné à Canzugédono, Idolâtre furieux, qui en fit bientôt le théâtre d'une fanglante perfécution. * Bartoli, *Afia. Hift. du Japon des* Péres Solier, Trigault, Craffet & *de* Charlevoix.

* T S U H A R, pére de Nathanaël de la Tribu d'Iffachar, lequel Nathanaël étoit Chef de fa Tribu dans le Défert. * *Nombres, ch.* 1. *v.* 8.

* T S U P H ou S U P H, Ephratien, fut bizayeul d'Elkana pére du Prophéte Samuel. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 1. *v.* 1.

* T S U R ou S U R, Madianite, pére de Cozbi que Phinées tua pour l'avoir trouvée dans un commerce criminel, avec Zimri fils de Salu Ifraëlite. * *Nombres, ch.* 25. *v.* 15.

* T S U R, fils de Gabaon & de Mahaca. On prétend que c'eft lui qui a donné fon nom à la Syrie. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 36. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* T S U R I S Ç A D D A I, pére de Sçélumiel, qui fut établi Chef de la Tribu de Siméon, lorsque les Ifraëlites étoient dans le Défert. * *Nombres, ch.* 1. *v.* 6.

TUA. TUB. TUC. TUD. TUE. TUI.

TUAM. *Voyez* T O A M.

T U B A L-C A I N, fils de Lamech, & de fa femme Sella ou Tfilla, né vers l'an 1057 du monde, le 2978 avant Jefus-Chrift, inventa l'art de battre & de forger le fer & l'airain, dont il forgea des armes pour faire la guerre. Alors les hommes commencérent à faire des ftatues, & à les adorer, felon Philon. Il commença auffi à fe fervir des autres métaux, comme de l'or, de l'argent, &c. dont enfuite on fit des idoles, comme le porte le livre prétendu d'Enoch, cité par Tertullien. Il y a apparence que pour la conformité du nom, les Payens ont emprunté de Tubal l'idée de leur Vulcain. * *Genéfe, ch.* 4. *v.* 22. Philon, *Antiq. l.* 5. Tertullien, *l. de Idol.*

T U B A N, ville capitale d'un petit Royaume de même nom. Elle

Elle eſt dans l'Aſie, ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Java. Elle a un bon port à vint-cinq lieues de Japara, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

TUBANTES, peuples de Germanie, compris autrefois ſous la nation des Iſtevons. Ils confinoient d'un côté avec les Bructériens & de l'autre avec les Cattes. Les Marſes les ayant contraints d'abandonner leur païs, ils vinrent s'établir dans une partie de l'Overiſſel. Il y a des Géographes qui ont prétendu que c'eſt la partie méridionale de l'Evêché de Munſter & le Comté de Ravensberg; mais ce qui fait voir que cette opinion n'eſt pas recevable, c'eſt qu'une de leurs principales demeures étoit *Navalia* ou *Nabalia*, laquelle en étoit bien éloignée, puis qu'Appien a cru que c'étoit Zwol dans l'Overiſſel; & que Cluvier a prétendu que ce fût Doesbourg dans le Comté de Zutphen. Selon les anciens Itinéraires il eſt plus vrai-ſemblable que c'étoit Zwol. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

TUBE'RON (L. Ælius) Romain, avoit exercé divers emplois conſidérables dans la République du tems de Cicéron, vers l'an 700 de Rome, & 54 avant Jeſus-Chriſt, & écrivit une Hiſtoire qui eſt ſouvent citée par les Anciens. Il y a eu quelques autres grands hommes de ce nom, entre autres, un Tube'ron, Juriſconſulte & Stoïcien, dont il eſt parlé dans Plutarque & dans Aulu-Gelle. * Cicéron, *Epiſt. ad Quintum fratrem, l.* 1. *Epiſt.* 1. & *in Bruto.* Denys d'*Halicarnaſſe*, *Antiq. Rom. l.* 1. Valére Maxime, *l.* 7. *c.* 5. *Ex.* 1. Sénéque, *Epiſt.* 95 & 98. Oroſe, *Hiſt. l.* 6. *c.* 15. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 12.

TUBE'RON (Q. Ælius) fils de L. Ælius, & proche parent de Cicéron. Dans ſa jeuneſſe il ſuivit ſon pére à l'armée & ſe trouva à la bataille de Pharſale. Il étoit auſſi bon Orateur. Ne pouvant réüſſir dans ſon accuſation contre Ligarius, dont Cicéron avoit entrepris la défenſe, il s'appliqua uniquement à la Juriſprudence. Il y fit de grands progrès & compoſa divers Ouvrages dans le ſtyle ancien auquel il s'étoit fort attaché. Il a été Conſul à Rome & Gendre de Servius Sulpitius. * Rutilius, *Vitæ Juriſconſ. c.* 37. *Dict. Allemand de Bâle.*

TUBE'RON (Q. Ælius) Romain fort conſidéré, & qui s'aquitta avec diſtinction de la dignité conſulaire. Il étoit gendre du vaillant L. Æmilius Paulus, mais très pauvre, comme tous les autres Tubérons, dont il y en eut 16 qui logérent enſemble avec leurs femmes & leurs enfans dans une même maiſon, fort médiocre, & n'ayant entre eux qu'un ſeul bien de campagne, ſitué dans le territoire des Veientins. La premiére piéce de vaiſſelle d'argent qui ait jamais été entre les mains d'un Tubéron, fut une coupe de ce métal, que L. Æmilius Paulus avoit rapportée du butin de la Macédoine, & dont il fit préſent à ſon Gendre. Au reſte, il paroit que Tubéron faiſoit fort peu de cas de ces ſortes de choſes, puisqu'il refuſa d'accepter un riche préſent en vaiſſelle d'argent que les Ambaſſadeurs d'Etolie lui offrirent. C'eſt ce même Tubéron à qui ſon beau-pére L. Æmilius Paulus remit le ſoin de garder Perſée, le Roi de Macédoine, qu'il avoit vaincu. * Rutilius, *Vitæ Juriſconſult. ch.* 22. Guillaume Grotius, *de Vitis Juriſconſult. l.* 1. *c.* 7. *§.* 4. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TUBE'RON (Q. Ælius) fils du précédent & Philoſophe Stoïcien, qui, bien que groſſier dans ſes maniéres, étoit très ſavant, ſincére & excellent Juriſconſulte. S'il n'hérita pas beaucoup de bien de ſon pére il en retint la ſobriété & le contentement d'eſprit, ce qui fit qu'il mena toûjours une vie fort ſimple. Mépriſé du peuple, il étoit eſtimé des Savans. Sénéque en vante ſur tout le mérite dans ſes lettres. * Il a écrit un livre *ad Oppium* & un autre *de Officio Judicis.* * Sénéque *Epiſt.* 96. & 99. Rutilius, *Vitæ Juriſconſult. c.* 22. *§.* 4. Cicéron, *in Bruto.* Valére Maxime, *l.* 7. *c.* 5. *Ex.* 1. *Diction. Allemand de Bâle.*

TUBIANIENS, TUBIANE'ENS & TUBIE'NIENS, certains peuples qui étoient venus de la Méſopotamie dans la Paleſtine. Ils bâtirent une ville appellée *Tubin.* Ce fut dans la province de Galaad, dans la Tribu de Gad. Ils furent preſque tous tuez par Judas Machabée l'an du monde 3872, & le 163 avant Jeſus-Chriſt. * I. *Macbab. ch.* 5. *v.* 13. & II. *Macbab. ch.* 12. *v.* 17.

TUBIN. *Voyez* TOB & TUBIANIENS.

TUBINGUE, ancien Comté, dont les poſſeſſeurs s'appelloient les Comtes Palatins de Tubingue & étoient Comtes Palatins Impériaux dans le Duché de Souabe. Ce Comté comprend la ville de Tubingue ſur le Necker, le Blauthal, le Vilſtal, & les châteaux de Gernhauſen & de Blaubeuren. Les Comtes de Tubingue poſſédoient auſſi le château & la Seigneurie de Lichteneck dans le Briſgow, & le château de Ruckh dans les Griſons, d'où ils étoient originaires. On ne ſauroit aſſûrer préciſement quel fut le prémier de ces Comtes, puisque Rabaton I, doit s'être déja trouvé au ſiége de Jéruſalem l'an de Jeſus-Chriſt 71. Rabaton II doit avoir vécu vers l'an 419, & ceint de murs la ville de Tubingue. Louïs fut à la bataille que Henri I livra aux Hongrois, & au prémier Tournoi à Magdebourg. La Généalogie de cette Maiſon eſt un peu plus ſûre depuis Adelbert, qui vivoit dans le XI ſiécle. Son fils, Hugon I, porta les titres de Comte Palatin de Tubingue, de Comte de Ruckh, & de Seigneur de Gernhauſen. Il eut trois fils, *Hugon* II, dont on ne fait rien de particulier, *Sigibothon* & *Ansbelme.* Ces deux derniers furent les Fondateurs de deux branches. Sigibothon eut pour fils, *Werner*, qui ſe fit de bonne heure Eccléſiaſtique; *Waltber*, qui fut Evêque d'Ausbourg & qui après avoir ſiégé pendant 30 ans, réſigna ſon Evêché en faveur de Conrad, Comte de Bœl & de Lutzelſtein, & mourut en 1154; *Sigfried*, qui eut un fils, nommé *Hartman*, qui, voyant qu'il n'avoit point de lignée de ſon mariage, ſe jetta dans le Couvent de Blaubeuren, & y finit ſa branche. Anshelme continua l'autre branche & jetta en 1095 les fondemens de la magnifique Abbaïe des Bénédictins de Blaubeuren. Il eut pour fils *Henri*, dont on ne fait pas s'il eut des Héritiers, & *Hugon* III, qui fut Protecteur de l'Abbaïe de Blaubeuren, & eut diverſes guerres contre Welphe, Duc de Baviére. Ses fils étoient *Fréderic*; *Henri*, qui eut *Mangaud*; *Rodolpbe*, qui en 1165 aſſiſta au magnifique Tournoi à Zurich & eut ſeul lignée. Son fils *Hugon* IV, fut pére de *Rodolpbe*, qui eut *Godefroy*. Celui-ci eut *Godefroy* II, & *Guillaume.* Ces deux fréres vendirent en 1342, le château & la ville de Tubingue avec toutes leurs dépendances à Ulric, Comte de Wirtemberg pour 20000 livres. Leurs châteaux de Ruckh, de Gernhauſen & de Blaubeuren, parvinrent enſuite entre les mains des Comtes de Helffenſtein, qui les vendirent avec le château de Blauenſtein en 1447, à Louïs, Comte de Wirtemberg pour la ſomme de 4000 florins. Depuis cela ils ſe dirent ſimplement Comtes de Tubingue, & firent leur réſidence à Lichteneck dans le Briſgow, qui étoit un château que l'épouſe de Guillaume lui avoit apporté en mariage. Parmi ces derniers Comtes on a ſur tout remarqué Conrad, mort en 1530; George, mort dans un incendie en 1570; Albic, qui fut tué d'un coup d'épée à Strasbourg le 25 octobre 1592; George-Eberhard, mort ſans héritiers mâles en 1630. Conrad-Guillaume, ſon frére, lui ſuccéda en 1631, & laiſſa une fille unique, *Eliſabetb-Bernhardine*, qui épouſa Charles, Comte de Salm. Il y eut là-deſſus une conteſtation par rapport à la ſucceſſion entre Charles, Comte de Salm & de Neubourg, ſur l'Inn, & entre Frédéric-Louïs, Comte de Lœwenſtein, dont l'épouſe *Agnès-Marie* étoit ſœur de George Eberhard & de Conrad-Guillaume, les deux derniers Comtes de Tubingue. On convint en 1635, que la fille de Conrad Guillaume auroit les Seigneuries de Lichteneck, d'Umkirch & de Limbourg, & le Bailliage de Schalingen. Mais dès qu'elle fut morte, le Comte de Salm prit poſſeſſion de tous ces biens, à quoi la maiſon de Lœwenſtein, oppoſa ſes proteſtations. * Lazius, *de Migrat. Gent.* Zeileri *Itin. Germ.* Henning, *Tbeatr. Genealog.* Bruſchii *Monaſt.* Speneri *Opus Herald. partie l.* 2. *c.* 56. Lucæ *Grafenſal. p.* 675. Bucelin, *Stemmat. partie* 3. *Dictionnaire Allemand.*

TUBINGUE, ville du Duché de Wirtemberg ſur le Necker. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne auſſi agréable que fertile & ornée de très beaux bâtimens. Elle eſt ceinte d'un mur qui autrefois pouvoit avoir été de quelque défenſe; mais qui a beaucoup ſouffert par la guerre. Car en 1519, le Duc Chriſtophle ſe retira dans le château, & l'Alliance de Souabe fut obligée d'aſſiéger cette ville ſous le commandement de Guillaume, Duc de Baviére. Le Duc Ulric aſſiégea enſuite inutilement cette place. Et lorsqu'en 1546, l'Empereur Charles-Quint, le chaſſa encore de ſon païs à cauſe de la Ligue de Smalcalde, les Impériaux ne purent pas ſe rendre maîtres du château de Tubingue, quoique la ville ſe fût rendue. En 1647, les François prirent le château & la ville, & abandonnérent peu après l'un & l'autre. En 1688, ils y revinrent, & à leur départ ils firent ſauter une partie de la muraille de la ville. Cette bréche a été depuis réparée. Du côté de Reutlingen, de Hohenzollern & de Rotenbourg, il y a une vallée fort agréable, arroſée par le Necker. Du côté de Herrenberg & de Weylerſtadt, il y a auſſi une contrée fort riante, arroſée par l'Amerbach. Il y a dans cette ville une Académie célébre, fondée en 1477, par le Duc Eberhard I, & pourvue de beaux priviléges par l'Empereur Frédéric en 1484. Nauclerus en fut le prémier Recteur, qui, conjointement avec Capnion ou Reuchlin, & divers autres grands hommes, aquirent d'abord une grande réputation à cette nouvelle Académie, ſur tout par rapport aux Humanitez: de ſorte que Joachim Camerarius a dit, *Humaniorum Studiorum Profeſſores eos babuit Tubinga, quorum eruditio & ſcientia totam excoluit Germaniam.* Les Théologiens de Tubingue ont toûjours été conſultez dans les affaires de Religion les plus importantes. Sa Faculté de Droit eſt auſſi fort renommée. La Nobleſſe de Suéde, de Danemarck, de Holſtein, de la Haute & Baſſe Saxe, d'Autriche, de la Hongrie, & de la Tranſſylvanie, a ſouvent fréquenté cette Académie depuis ſa fondation. Les Profeſſeurs de cette Académie ſont élus par les Profeſſeurs & confirmez par le Duc, qui y a ſon Chancelier, auquel on peut appeller des déciſions de l'Académie, & ſans le conſentement duquel elle ne peut rien entreprendre d'important. Il y a encore à Tubingue une maiſon fondée en 1414, par le Comte Eberhard l'aîné, & appellée le *Stipendium.* Là on nourrit aux dépens du Duc tous les Etudians en Théologie qui ſe trouvent à Tubingue. Le Duc eſt même obligé de leur fournir leur entretien jusques à ce qu'il puiſſe les pourvoir de Cures. Il y a outre cela le *Collége Illuſtre*, bâti par Louïs *le Pieux*, doté par Frédéric *le Magnanime*, & renouvellé par Eberhard III. Ce Collége eſt proprement deſtiné pour les Princes de la Maiſon de Wirtemberg, afin qu'ils y ſoient élevez & pouſſez dans les Sciences. On a cependant accoutumé d'y recevoir auſſi d'autres perſonnes d'un rang & d'une naiſſance diſtinguez. Mais lorsqu'il n'y a aucun Prince de Wirtemberg qui y étudie, la maiſon eſt fermée. Le Maître d'hôtel & les Profeſſeurs de ce Collége ſont malgré cela continuez. Les perſonnes qu'on reçoit y ſont traitées & ſervies ſplendidement, en payant ſeulement trois florins par ſemaine. Elles ſont obligées à ſe conformer aux réglemens de cette maiſon & ſur tout à ne pas ſortir la nuit ſans la permiſſion du Maître d'Hôtel, qui eſt toûjours une perſonne noble. Tout le Corps de ce Collége n'a rien de commun avec l'Académie & dépend immédiatement de la Cour, ayant ſa juriſdiction, ſes Profeſſeurs & ſes Maîtres d'exercices à part. Il y a encore à Tubingue trois autres maiſons, où les Etudians ſont logez & entretenus partie *gratis* & partie pour un prix très modique. On nomme ces Colléges le *Contubernium Academicum*, le *Collegium*

Mar-

Martinianum & le *Stipendium Hochmannianum*. Il y a à Tubingue le Tribunal, ou la Chambre Aulique ſuprême, qui ſiége une ou deux fois par an ſelon le nombre des Appellans qui s'y préſentent. Ce Tribunal fut établi par le Duc Ulric en 1514. On n'en peut pas appeller au Duc. Il a cependant le Droit de réviſion. Remarquons enfin que le Canton de la Nobleſſe du Necker a ſa Chancellerie & ſes Archives à Tubingue, & qu'il y tient ſes aſſemblées. * Raith, *in Orat. de Tubinga.* Jac. Wimſcheling, *Philippicor. Dial. III.* Ejusdem *Carmen heroïcum ad Eberhardum an.* 1495. Camerarius, *in Vita Melanchthonis*, p. 13. Burchard, *De Linguæ Latinæ in Germania Fatis, partie* 1. *p.* 232. *partie* 2. *p.* 230. 421. Schweder, 1. *P. par. ſpec. S.* 1. *c.* 6. §. 6. Meibomius, *de Cancellariis Academicis. Author Prodromi Vindic. Wurtemb. Eccl.* Burgmeiſt. *de Stat. Equeſt. p.* 526. Cruſius, *Annal. Suev. Hiſtor. Ephemerid. von Wurtemb. Europ. Herold*, p. 485. *Diction. Allemand de Bâle.*

T U B U R B I S, ville d'Afrique de la province Proconſulaire. * M. Du Pin, *Géographie de l'Afrique dans l'édition d'Optat.*

T U C C A (Plautius) Poëte Latin, vivoit du tems de Virgile & d'Horace, vers l'an 754 de Rome, & vers le commencement de l'Ere Chrétienne. Il avoit beaucoup de part aux bonnes graces de l'Empereur Auguſte, qui lui donna ordre, à lui & à Varius, de revoir l'Enéïde de Virgile, leur ami. C'eſt ce que S. Jérôme a remarqué, *in Chron.*

T U C C I A. *Voyez* T U T I A.

T U C H O, ville de la Chine, dans la province de Queicheu.

T U C I A. *Voyez* T U T I A.

T U C K N E Y, (Antoine) Théologien Presbytérien Anglois, naquit en 1599, près de Boſton, dans la province de Lincoln, & étudia à Cambridge au Collége d'Emanuel, où il prit auſſi les dégrez des Arts. Etant nommé Membre de ce Collége il eut un ſoin extraordinaire des jeunes gens qui étoient ſous ſa direction, & parmi leſquels il y en avoit pluſieurs des Maiſons nobles les plus diſtinguées. Ayant pris le dégré de Bachelier en Théologie, il fut nommé Prédicateur à Boſton; & en 1643, le Parlement le nomma Membre de l'aſſemblée des Théologiens à Weſtminſter. Après avoir depuis deſſervi une autre Egliſe, il fut en 1645 nommé Maître du Collége d'Emanuel à Cambridge; & en 1653, du Collége de la Trinité. Après la mort du Docteur Arrowſmith, il fut nommé Profeſſeur Royal en Théologie. Depuis le rétabliſſement de Charles II, il reçut ordre de quitter ſes charges de Profeſſeur & de Maître, & on lui promit que s'il le faiſoit de bon gré, ſon ſucceſſeur lui payeroit une penſion annuelle de cent livres ſterling. Il accepta ce parti, & le Docteur Gunning, ſon ſucceſſeur, obſerva fidélement cette promeſſe. Il demeura depuis tantôt à Londres, & tantôt en d'autres endroits, il prêcha de tems en tems en ſecret, & mourut au mois de février 1670 à Spittleyard. Humble & modeſte, il exerça cependant ſa charge de Vice-Chancelier de l'Univerſité avec toute la gravité requiſe. Il ſouffrit quelques pertes conſidérables, & en 1666, toute ſa bibliothéque fut conſumée par le feu dans l'incendie de Londres. Il endura tous ces maux avec une grande réſignation. On a de lui divers Sermons qu'il avoit publiez lui-même, & quarante autres imprimez depuis ſa mort; *Prælectiones Théologicæ.* * Calamy, *of ejected Miniſt.* Wood, *in the Life of D. Gunning. Diction. Allemand de Bâle.*

T U C U B U L A, contrée de l'Amérique dans le Mexique. Elle eſt peu éloignée de celle d'Amniſcos, & riche en veines d'or & en fruits; mais les tremblemens de terre y ſont ſi fréquens, que ceux qui l'habitent ſont obligez de demeurer dans des caves baſſes, qu'ils nomment *Bohios*, faites de gaſon & couvertes de paille. Ils peuvent entendre de là le bruit des flots de la Mer du Sud. * Laët, *Deſcript. des Indes Occident. l.* 5. *c.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T U C U M A N, province du Paraguay en l'Amérique méridionale, eſt entre celles de la Plata, de Chaco, le Pérou, le Chili & le Magellan. On lui donne 300 lieues du ſud au nord, & deux cens du Couchant au Levant. M. Du Bois dans ſa *Géographie Moderne*, ne lui donne que cent lieues de largeur, & M. Deliſle environ 140. Les Eſpagnols y ont huit Colonies, dont les plus conſidérables ſont San-Miguel de Tucuman ou del Eſtero, Sant-Jago del Eſtero & Cordoue. * Maty, *Dict. Géogr.*

T U C U Y O, ville de l'Amérique méridionale dans le Gouvernement de Vénézuéla, à cinquante lieues de la Mer du Nord, à onze de Nova Ségovia, & à quatre-vints & cinq de la Métropolitaine Coro. Elle a pris ſon nom de la Vallée de Tucuyo, dans laquelle elle eſt bâtie, & qui eſt environnée de toutes parts de montagnes, n'ayant qu'une demi-lieue de long & de large. Les Sauvages de cette Province ſont de la nation de Cuicas, quoiqu'il y ait quelque différence de langage. C'eſt un peuple qui aime à combattre, & la plupart ſont Antropophages. Quelques-uns, qui ont été domptez par les Eſpagnols, vivent plus humainement & leur payent tribut de maïs qu'ils portent juſques à la ville. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l.* 18. *ch.* 18. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T U C U Y O, bourg de la Terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Il eſt ſur une riviére qui porte ſon nom, dans le Gouvernement de Vénézuéla, environ à 80 lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

T U D B U R Y ou T U T B U R Y, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Stafford, qu'on appelle *Oſlow*, ſur la riviére de Dove. * *Diction. Anglois.*

T U D D I N G T O N, ville d'Angleterre avec marché, dans le quartier du Comté de Bedford, qu'on appelle *Mansbead.* Elle eſt entre Ampthill & Dunſtable, à 25 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

T U D E'L E, ville de Navarre ſur l'Ebre, capitale d'une Mérindade, ſur les confins de la Navarre, de la Caſtille & de l'Aragon. On y voit quelques beaux édifices, & de bonne Nobleſſe; mais ſa ſituation y attire auſſi un grand nombre de ſcélérats.

T U D E'L E, ville du Royaume de Navarre dans la contrée où le Queires ſe rend dans l'Ebre. Elle n'eſt pas fort éloignée de Tarragone vers le nord-eſt. Elle eſt la capitale d'une petite province ou diſtrict qu'on appelle dans le païs *Mérindade*, qui comprend deux villes & 22 bourgs ou villages. On y voit des bâtimens aſſez conſidérables; & bien des perſonnes d'un rang diſtingué y ſont leurs demeures. Comme elle eſt ſituée ſur les frontiéres de la Caſtille & de l'Aragon, les Aſſaſſins, les Voleurs de grand chemin & d'autres perſonnes, qui craignent les pourſuites de la Juſtice s'y retirent ſouvent. En 1710, cette ville ſe rendit au Roi Charles III. * Colménar, *Délices de l'Eſpagne*, p. 680. *Dictionnaire Allemand.*

T U D E R T (Jean) fut élu & confirmé Evêque de Châlons, & mourut avant que d'être ſacré. Il étoit né à Poitiers, & avoit été reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1402, ayant ſuivi en 1418 la fortune de Charles, Dauphin, Régent du Royaume. Il fut fait Maître des Requêtes en 1422, & étoit dès-lors Doyen de l'Egliſe de Paris. Il obtint deux ordonnances de 200 livres chacune, l'une du 23 décembre 1422, l'autre du 13 décembre 1423; la premiére, pour frais de deux voyages faits par ordre du Roi Charles VII, vers les Barons & Seigneurs de Poitou & de Lyonnois, en la compagnie du Chancelier de France & autres Ambaſſadeurs que ce Prince envoyoit vers le Duc de Savoye; la ſeconde, pour avoir traité avec les Habitans des villes de Blois & d'Orléans touchant les Aides ordonnées par le Roi pour l'entretien de ſes armées contre les Anglois. Il fut chargé de l'adminiſtration de toutes les Finances en deçà de la riviére de Seine. Le ſeptiéme ſeptembre 1429, il fut un des principaux entremetteurs de la paix, faite avec Philippe de Bourgogne, & l'un des Députez, qui conclurent le traité d'Arras en 1435. Enfin il fut élevé à l'Evêché de Châlons en 1439, & mourut à Paris le neuviéme décembre de la même année, ayant fait ſon teſtament le même jour. (Il eſt inféré au volume onziéme des Teſtamens au Greffe du Parlement de Paris.) On l'enterra dans le Cloître de l'Egliſe Notre-Dame de Paris près de la porte du Chapitre ſous une tombe ſur laquelle il eſt répréſenté en habits pontificaux avec une inſcription autour. *Voyez* Blanchard, *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes*, p. 136, & le même Auteur, *Catalogue des Conſeillers au Parlement de Paris*, p. 14.

I. Jean Tudert, natif de la ville de Mirebeau en Poitou: de lui naquirent, 1. Olivier Tudert qui ſuit; 2. *Jean* Tudert, Evêque de Châlons, qui a donné lieu à cet article.

II. Olivier Tudert mourut avant le teſtament de ſon frére, de l'an 1439, & fut pére des enfans qui ſuivent, 1. Jean Tudert, II. du nom, qui ſuit; 2. 3. 4. trois filles mentionnées ſans les nommer au teſtament de leur oncle en 1439.

III. Jean Tudert, inſtitué héritier par ſon oncle, avoit été pourvu de la charge de Maître des Requêtes par lettres du 18 décembre 1438, & en avoit prêté ferment entre les mains du Chancelier de France le 20 avril ſuivant. Il plaidoit contre le Chapitre de Notre-Dame de Paris, comme exécuteur du teſtament de ſon oncle le 14 mars 1439, fut Ambaſſadeur vers le Duc de Savoye en 1453, & Louïs XI le nomma premier Préſident du Parlement de Bourdeaux, lorſqu'il en fit l'inſtitution au mois de juin 1462. Il ſe démit de cet Office en 1471, le Roi lui en ayant conſervé les honneurs, mourut le 13 ſeptembre 1473, & fut enterré dans le chœur des Cordeliers de Mirebeau. Sa femme, *Catherine* de Chandenier mourut le 18 novembre 1473, & fut enterrée dans le tombeau de ſon mari. Leurs enfans furent, 1. *Léon* Tudert, Avocat au Parlement & Lieutenant du Sénéchal de Poitou, qui épouſa *Catherine* Louet, fille de *Jaques* Louet, Thréſorier de Chartres & Général de la Juſtice des Aides à Paris, & de *Marie* de Maſle, laquelle étant veuve fut élue Tutrice de ſes enfans le dixiéme juillet 1499, & en accepta la gardenoble le deuxiéme avril ſuivant, *Jean* Tudert, mort depuis ſans alliance, *Radegonde* Tudert, mariée depuis au Seigneur de la Sauvagére en Poitou, & *Jeanne* Tudert; 2. Joachim Tudert qui ſuit; & 3. *Jaques* Tudert, Prieur de S. André de Mirebeau, Archiprêtre de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame en la même ville. Il fut élu en cette derniére qualité l'un des Tuteurs des enfans de ſon frére *Léon*, le dixiéme juillet 1499. Il fit faire un bâtiment neuf à ſon Prieuré & fonda une Meſſe quotidienne dans l'Egliſe de Notre-Dame de Mirebeau en la Chapelle dite *des Tuderts*, par acte du 30 janvier 1527.

IV. Joachim Tudert, Licentié ès Loix, reçu Avocat au Châtelet, fit ferment le 19 novembre 1488, fut Lieutenant Particulier du ſiége de Poitiers, Maire de cette ville, & avoit cette qualité lorſqu'il fut élu l'un des Tuteurs des enfans de ſon frére aîné le dixiéme juillet 1499, fit bâtir le château de la Bournaliére & une Chapelle en l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte Opportune à Poitiers, où il fut inhumé. Sa femme, fut *Marie*, ou ſelon d'autres *Anne* Chalié, Dame de Béruges & de Bernay, fille d'*André* Chalié, Seigneur de Béruges, Echevin de la ville de Poitiers, & de *Jeanne* Rideau, Dame de Bernay. Leurs enfans furent 1. Claude Tudert qui ſuit; 2. *Jean* Tudert, Seigneur de la Bournaliére, Prieur de S. André de Mirebeau en 1529, & Chefcier de l'Egliſe Collégiale de la même ville; 3. *François* Tudert, Ecolâtre de l'Egliſe de S. Hilaire de Poitiers; 4. *Joachim* Tudert, Homme d'armes des ordonnances du Roi; & 5. *Anne* Tudert, mariée par contract du deuxiéme janvier 1528, à *Paul* de Jouſſerant, Ecuyer, Seigneur de Laire.

V. Claude Tudert, I. du nom, Seigneur de la Bournaliére, Conſeiller au Châtelet de Paris, puis reçu Conſeiller au Parlement le quatriéme décembre 1534, & Préſident en la troiſiéme des Enquêtes le neuviéme juillet 1544, fut Maître des Comptes à Paris par lettres du 17 mars 1551, & reçu le premier avril ſuivant,

vant. C'est lui qui changea les armes de sa famille ayant pris d'or à deux lozanges d'Azur, au chef d'Azur chargé de trois besans d'or. Sa femme, fut *Marie* Luillier, veuve de *Raoul* Aymeret, Seigneur de Gascau, Maître des Comptes, fille d'*Eustache* Luillier, Seigneur de S. Mesmin, aussi Maître des Comptes, & de *Marie* Cœur. Leurs enfans furent 1. CLAUDE Tudert, II. du nom, qui suit; 2. *Eustache* Tudert, Seigneur de Béruges, mort sans enfans; 3. *Jean* Tudert, Seigneur de Maziéres qui se disoit héritier de sa mére en partie, l'an 1568, embrassa les sentimens des Réformez & se retira à Genéve en 1575; 4. *Joachim* Tudert, Seigneur de la Chapelle dans la Paroisse de Chouppes, qui épousa *Marguerite* Pidoux, sœur de *René* Pidoux, Abbé de Valence, Conseiller au Parlement de Paris, dont il laissa *Claude* Tudert, Seigneur de la Chapelle, marié par contract du 19 janvier 1606, avec *Claude* de Chouppes, dont sont venus un fils & une fille; & 5. *Catherine* Tudert, femme de *François* de Brillart, Seigneur de Nouziéres, Lieutenant-Criminel au Siége Présidial de Poitiers, desquels descend *Pierre* de Brillart, Seigneur de Nouziéres, Vicomte de Jensac, installé premier Président du Parlement de Bretagne du 16 juin 1703.

VI. CLAUDE Tudert, II. du nom, Seigneur de La Bournaliére, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement le 29 novembre 1566. Il épousa *Nicole* Hennequin, fille de *Jean* Hennequin, Seigneur de Dammartin, Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais, & d'*Anne* Molé. Il porte d'azur à une face denchée d'argent, surmontée de trois bezans d'or. Leurs enfans furent 1. CLAUDE Tudert, III. du nom, qui suit; 2. *Nicolas* Tudert, émancipé le premier mars 1600, Doyen de l'Eglise de Paris, Abbé de S. George-sur-Loire, Prieur de S. André de Mirebeau, & reçu Conseiller au Parlement de Paris le huitiéme juillet 1604; 3. *Marie* Tudert, femme de *Jean* Séguier, Seigneur d'Autry, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, ensuite Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, devenue veuve le .... mars 1600, & mére de *Pierre* Séguier qui fut Chancelier de France, se fit Carmélite sous le nom de la Mére Marie de Jésus, & vivoit en 1622; (*Voyez la Vie de la Mére Marguerite Acarie*) & 4. *Isabelle* Tudert, mariée, 1. à *Lancelot* Pidoux, Seigneur de La Rochefaton & Du Coudray: 2. à *René* Picher, Seigneur de La Roche, laquelle eut des enfans de l'un & de l'atre.

VII. CLAUDE Tudert, III. du nom, Seigneur de La Bournaliére, partagea avec ses fréres & sœurs les biens de ses pére & mére, le premier mars 1600. Il épousa, *Marie* Du Bois, fille de *François* Du Bois, Conseiller au Présidial de Poitiers, Maire de la même ville en 1609, & de *Renée* Le Sueur d'Osny, laquelle fut mariée avant le 25 juin 1605, & étant veuve fit donation à son fils aîné le 12 septembre 1638. Leurs enfans furent 1. CLAUDE Tudert, IV. du nom, qui suit; 2. *Marie* Tudert, femme de *Pierre* Fumée, Seigneur de La Fois; 3. *Geneviéve* Tudert, Religieuse, à la Trinité de Poitiers; 4. *Catherine* Tudert, Religieuse aux Filles de Nôtre-Dame de Poitiers; 5. *Françoise* Tudert, mariée à *Etienne* Maguenon, Seigneur Des Forges, Conseiller en la Sénéchaussée & Siége Présidial de Poitiers, Assesseur & Conservateur des priviléges de l'Université de cette ville; & 6. *Renée* Tudert, Religieuse à la Trinité de Poitiers.

VIII. CLAUDE Tudert, IV. du nom, Seigneur de La Bournaliére, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement, où il fut reçu le 26 août 1634, Lieutenant-Général de Poitiers en 1661. Il épousa *Geneviéve* Le Boulanger, fille de *Charles* Le Boulanger, Seigneur de Fontenay, Sécrétaire du Roi, & de *Nicole* l'Ecuyer, morte en octobre 1659. Leurs enfans furent 1. *Pierre* Tudert, Seigneur de La Bournaliére, reçu Conseiller au Parlement le 15 juin 1663, mort le 13 novembre 1666; 2. *Claude* Tudert, mort Mousquetaire du Roi, sans alliance, en septembre 1664; 3. *Charles* Tudert, Enseigne au Régiment des Gardes, puis Chanoine de l'Eglise de Paris, mort en janvier 1665; 4. *Dominique* Tudert, Chanoine de Nôtre-Dame, mort le 16 octobre 1667; 5. NICOLAS Tudert qui suit; & 6. *Françoise* Tudert, morte le sixiéme août 1669, sans enfans de *Jean-Joseph* Le Tellier, Seigneur de Salvet & Du Plessis, Conseiller au Parlement le troisiéme septembre 1670, mort en février 1671.

IX. NICOLAS Tudert, Seigneur de S. Etienne de Brillouet en Poitou, se disoit héritier de sa mére pour trois quarts, comme au lieu de *Dominique* & *Françoise* Tudert ses frére & sœur, le deuxiéme novembre 1672. Il épousa, *Anne-Julie* Fumée, fille de *Pierre* Fumée, Conseiller au Grand Conseil, & de *Claude* Pidel, mariée en l'Eglise de S. Paul à Paris le 25 avril 1680.

BRANCHE DES TUDERTS, Seigneurs de MAZIE'RES.

VI. JEAN Tudert, Seigneur de Maziéres, troisiéme fils de *Claude* Tudert, & de *Marie* Luillier, se retira à Genéve en 1575, & y épousa *Marie* Buisson, dont il eut, 1. JEAN Tudert qui suit; 2. *Marie* Tudert, mariée le neuviéme août 1598, à *Jean-François* Thellusson, fils de *Simphorien* Thellusson, Seigneur de Flefchéres, & de *Françoise-Gaspard* de Villefranche, de laquelle descendent les Thellussons établis à Bâle, & *Isaac* Thellusson, chargé des affaires de la République de Genéve à Paris; 3. *Susanne* Tudert, mariée à *Pierre* Hurtaud; 4. *Sara* Tudert, mariée à *Marin* Gallatin, Syndic à Genéve; & 5. *Jeanne* Tudert, mariée à *Domaine* Mestrezat, Syndic à Genéve.

VI. JEAN Tudert, Seigneur de Maziéres, épousa *Magdelaine* Ferra, & en eut, 1. PHILIPPE Tudert qui suit; 2. *Magdelaine* Tudert, mariée à *N*. . . . de La Croix; 3. *Susanne* Tudert, mariée à *Jaques* Tronchin; 4. *Marie* Tudert, mariée à *Louïs* de La Rue, Syndic à Genéve; 5. *Jeanne* Tudert, mariée à *N*. . . . Colladon; 6. 7. *Jeanne* & *Sara* Tudert, mortes sans laisser de postérité.

VIII. PHILIPPE Tudert, Seigneur de Maziéres, fils de *Jean* Tudert, & de *Magdelaine* Ferra, épousa en 1647 *Camille* Burlamaqui, dont il eut, 1. *Jean* Tudert, Seigneur de Maziéres, mort sans postérité; 2. *Louïs* Tudert, encore en vie, mais sans enfans. * *Extrait de l'Histoire Généalogique & Chronologique des Pairs de France, imprimée à Paris en 1726, tome 2. p. 325. art. 23.*

TUDERTINUS. *Cherchez* ANTOINE TUDERTINUS.

TUDESCHI (Nicolas) appellé aussi NICOLAS DE SICILE, L'ABBE' NICOLAS, L'ABBE' DE PALERME, ou LE PANORMITAIN, étoit de Catane en Sicile, & fut consideré dans le XV siécle comme un des plus excellens Jurisconsultes de son tems: aussi fut-il surnommé *Lucerna Juris*. Il fut Abbé de Sainte-Agathe, de l'Ordre de saint Benoît, puis Archevêque de Palerme; & c'est de ces dignitez qu'on a tiré les noms qu'on lui donne. Le Cardinal Zabarella, & Antoine de Butrio, avoient été Maîtres de ce grand homme. Il se trouva au Concile de Bâle, & à la création de l'Antipape Félix, qui le fit Cardinal l'an 1440, & son Légat *a Latere* en Allemagne. Depuis, ayant renoncé au Schisme, il se retira l'an 1443 à Palerme, où il mourut deux ans après. Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages, entre lesquelles celle de Venise, de l'an 1617, est la plus recherchée. Elle contient neuf volumes. Forster, qui a écrit la Vie des Jurisconsultes, lui attribue un Traité, *de Potestate Concilii, Pontificis, Imperatoris*. Il en avoit publié un autre pour la défense du Concile de Bâle. Le premier ne se trouve point, mais on a le second qui a été traduit en Francois par M. Gerbais, Docteur de Sorbonne, &c. imprimé à Paris en 1697, avec ce titre, *Traité du célébre Panormitain touchant le Concile de Bâle*. Dans cet Ouvrage l'Auteur examine ces trois questions, 1. Si le Concile de Bâle étoit véritablement un Concile Oecuménique? Il répond affirmativement & le prouve. 2. Si le Concile de Bâle a eu le pouvoir de citer Eugéne, & de lui faire son procès jusques à le déposer? Il répond affirmativement, & le prouve par des raisons tirées du Droit divin, du Droit Canonique, des Conciles, & du Droit naturel. 3. Si le Concile de Bâle, dans le fait, a justement procédé contre Eugéne? L'Auteur montre que le Concile n'a rien fait que de juste. Ce Traité a été composé pendant la tenue du Concile de Bâle, auquel l'Auteur assistoit comme Archevêque de Palerme, & en qualité d'Ambassadeur du Roi d'Arragon. * S. Antonin. Trithéme. Bellarmin. Possevin. Simler. Draudius. Sponde, &c. Gerbais, *Traduction du Traité du Panormitain.*

TUE'DE. *Voyez* TWE'DE.

TUE'DALE. *Voyez* TWE'DALE.

TUDOR. *Voyez* sous le mot ANGLETERRE les Rois issus de la maison de Tudor.

* TUE'LO, petite riviére d'Espagne, prend sa source dans le Royaume de Gallice, entre dans la province de Tra-los-Montes en Portugal, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, puis du nord au sud, & tombe dans le Douro, vis à vis de S. Jean de Pesquéra.

TUE'RE. *Voyez* TWER ou TWE'RE.

TUERTO, riviére d'Espagne dans le Royaume de Léon, baigne Astorga; & après avoir reçu l'Orbégna & l'Esla, elle se décharge dans le Douro, entre Zamora & Miranda de Douro.

* TUGAL ou TUGDUAL (Saint) Evêque de Tréguier en Bretagne vers le milieu du sixiéme siécle, étoit fils de Sainte Pompaye, qu'on prétend avoir été sœur de Rival qui fut un des Chefs de la transmigration des Bretons dans l'Armorique. Il parcourut toutes les provinces pour annoncer la parole de Dieu, & y bâtit divers Monastéres, dont le plus considérable fut celui de Trécor & de Tréguier. Childebert le fit ordonner Evêque, & telle est l'origine du Siége épiscopal de Tréguier. S. Tugal fit un voyage à Rome, après lequel il mourut saintement dans son église, un dimanche, dernier jour de novembre: ce qui peut désigner l'an 553 ou l'an 559. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TUIFORD (Roger) qu'on appelle en Anglois *Good Luck*, c'est à dire, *Bon sort*, étoit Anglois, Hermite de l'Ordre de saint Augustin, Docteur en Théologie, & fameux Prédicateur. Sur la fin de ses jours, il s'adonna à la lecture de l'Ecriture Sainte, & à l'explication des passages des saints Péres. On a de lui, *Itinerarium Mentis ad Deum; Sermonum ad populum liber unus.* Cet Auteur vivoit vers l'année 1309, sous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* Josephus Pamphilus, *in Chron. August.*

TUILLE (Le bourg de La) bourg des Etats de Savoye, dans la Vallée d'Aouste, sur la Doire, près du petit Saint-Bernard & de la Maurienne. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien lieu des Salesses, nommé *Arebrigum*, que d'autres mettent à *Pra-San-Didier*, village situé sur la Doire, un peu au dessous de La Tuille. * Maty, *Dict. Géogr.*

TUILLERIES, palais du Roi de France, a été joint au Louvre par une grande galerie, qui a ses vues sur la riviére de Seine. Ce superbe édifice fut commencé l'an 1564, par Catherine de Médicis, veuve de Henri II, & mére de Charles IX. Il est composé de deux gros pavillons quarrez, ornez de pilastres composites, & d'un gros pavillon en forme de dôme au milieu, sous lequel est le salon, & l'escalier qui conduit aux appartemens. Henri IV le fit achever, & Louïs XIV l'a rendu magnifique. La vue de ce palais est sur le jardin, qui fut commencé l'an 1600, & qui a reçu sous le régne de Louïs XV tous les embellissemens que l'on y voit. C'est dans ce jardin, un des plus réguliers qu'il y ait, qu'on va étudier les modes des habits, à cause du grand nombre de gens de qualité qui y vont à la promenade: c'est pourquoi on y voit aborder grand nombre d'Etrangers.

TUILLIER (Adrien) fils de M. Tuillier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, né le dixiéme janvier 1674, fut destiné au Barreau, & commença à s'y distinguer dès l'âge de 22 ans; mais une inclination naturelle pour la Physique lui fit quitter cette profession. Il étudia en Médecine, & fut reçu à 26 ans Docteur Régent avec applaudissement. Il entra à l'Académie des Sciences en 1699, en qualité d'Eléve de M. Bourdelin; & comme M. Lémery succéda à M. Bourdelin dans la place d'Académicien Pensionnaire, il eut aussi M. Tuillier pour Eléve. En 1702, il fut envoyé pour être Médecin de l'hopital de Keysersweert; & comme le siége de cette place fut fort long, par la vigoureuse défense du Marquis de Blainville, M. Tuillier eut tant de malades & de blessez à voir, qu'il succomba à la fatigue, & mourut le deuxiéme juin d'une fiévre continue maligne. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences de 1702.*

TUIN. *Voyez* THUIN.

TUISTO ou TUISCO. *Voyez* ASCE'NAS.

TUITZ ou DUITZ, en Latin *Tuitium*, bourg de la Basse Allemagne, est situé vis à vis de Cologne, de l'autre côté du Rhin. On croit qu'il avoit été bâti par Constantin *le Grand*, & qu'il étoit joint à la ville de Cologne par un pont, dont les pierres ont servi à la construction du monastére de Saint-Héribert, célébre par le miracle de l'hostie, qui y fut conservée au milieu d'un incendie. L'illustre Abbé Rupert de Tuitz a composé un livre touchant ce miracle, qui arriva dans le onziéme siécle. * *Ex Biblioth. Germ.*

TUL. TUM. TUN.

TULCA, vint-sixiéme Roi des Goths, monta sur le thrône en 640, & possédoit toutes les qualitez qui pouvoient le faire aimer. Il mourut à Toléde, après avoir régné deux ans & quatre mois. Les Goths témoignérent publiquement par leurs larmes le regret qu'ils avoient de perdre si tôt un si bon Prince. Cindasuinte lui succéda. * *Biblioth. Hisp.*

* TULDE'NUS (Nicolas) ou TULDEN, étoit de Bois-Le-Duc dans le Brabant Hollandois, d'une famille noble & Patricienne. Après avoir achevé le Cours de ses études, il fut reçu dans la Régence avant l'âge marqué. On a de lui, *Loci Communes Parium ac Similium Juris* avec les Remarques de Jean Damhouder; *Praxis Rerum Civilium* du même Damhouder. Il travailloit à un Commentaire *in Methodum Juris Controversi* de Nicolas Vigélius. Il mourut dans un âge fort avancé, le sixiéme octobre 1609. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 698 & 699.

TULDE'NUS (Diodore) ou de TULDEN, fils du précédent, Gentilhomme Flamand, natif de Bois-Le-Duc, étoit Docteur en Droit, Avocat & Conseiller dans sa patrie, ensuite Professeur en Droit à Louvain, & enfin, Assesseur du Conseil Royal à Malines. Il mourut en 1645, ayant écrit les Ouvrages suivans, *De principiis Jurisprudentiæ libri quatuor; De Jurisprudentia extemporali, sive de Regulis Juris libri duo; De Causis ac Remediis corruptorum Judiciorum libri quatuor; Dissertatio de consultissima ad Jurisprudentiam Via; Initiamenta Jurisprudentiæ, sive Orationes Auspicales tredecim; Laudatio Funebris Stephani Weymsii; Commentarius ad Institutionum Juris Civilis libros quatuor; Commentarius ad Codicem Justinianeum.* Valére André, dans sa *Biblioth. Belgica*, dit, dans le tems qu'il faisoit l'éloge de Tuldenus, qu'il avoit encore plusieurs Ouvrages prêts à voir le jour, & dont voici les titres, *Commentarius in Digesta sive Pandectas Juris; Rerum ex facto propositarum Casus enucleati; de Civili Regimine libri octo; Sophiæ Eclecticæ, sive Placitorum & Monitorum ex omni Antiquitate selectorum, digestorum & illustratorum libri novem; de Providentia libri quatuor; Orationes de Officio operantium Juri.* * Reimannus, *Hist. Liter. Germ. Sect.* 3. *c.* 4. *p.* 245. *Dictionnaire Allemand.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 183 & 184.

* TULE'NUS, docte personnage sous le régne de Henri II, avoit été Précepteur du Cardinal & de l'Amiral de Châtillon. Il fut frappé d'une espéce de folie qui ne l'empêcha point de conserver toute sa raison & un parfait jugement en toute autre chose; mais sur le chapitre de l'amour d'une Princesse, il extravaguoit pitoyablement. * Bayle, *Dict. Crit.* Pasquier, *Lettres*, *l.* 19. *p.* 541.

* TULHAM, vieux bourg d'Angleterre, dans le Comté de Kent. On prétend que Jules Césár y campa avec toute son armée, lorsqu'il passa pour la seconde fois dans la Bretagne.

TULLE, en Latin *Tutela* ou *Tutella*, ville de France, avec Sénéchaussée, Présidial & Election. Elle est capitale du Bas Limosin, & est arrosée de la Couréze. L'Abbaïe de Saint-Martin y fut, sous la métropole de Bourges, érigée en Evêché par le Pape Jean XXII, l'an 1318. Arnaud de Saint-Astier en fut le dernier Abbé, & le premier Evêque. Il a eu des successeurs célébres par leur mérite ou par leur naissance. Tels ont été Arnaud de Clermont; le Cardinal Hugues Roger, frére du Pape Clément VI; Archambault de Turenne; Jean Fabri, Cardinal; Bertrand & Pierre de Cosnac; Hugues & Louïs d'Aubusson, de la branche de Monteil-au-Vicomte, fréres du fameux Pierre d'Aubusson, Cardinal & Grand-Maître de Rhodes; François de Lévi, de la branche de la Voute; Pierre du Châtel, Grand-Aumonier de France l'an 1547; Jean de Fonséque-Surgéres, Louïs Flotard & Jean de Gourdon, Genouillac, tous trois de la branche de Vaillac, de la même Maison que Jacques Galiot de Genouillac, Grand Ecuyer de France, & Favori de François I; Jules Mascaron & André Daniel de Beaupoil-Saint-Aulaire. A l'entrée de l'église cathédrale il y a un des plus beaux & des plus hardis clochers qu'on puisse voir. Ses Evêques se disent Vicomtes, & sont Seigneurs de la ville. Le Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Prevôt, d'un Thrésorier, & d'onze Chanoines: il n'a été sécularisé qu'en 1514. On trouve à Tulle l'Abbaïe de Saint-Bernard, qui est de filles de l'Ordre de Cîteaux, des Feuillans, des Carmes Déchaussez, des Cordeliers, des Recollets, des Religieuses de Sainte-Claire & de la Visitation, & des Ursulines, avec un Collége de Jésuites, que les Habitans se sont procuré, en ne consentant à l'érection du Duché de Ventadour, qu'à condition que le Duc fonderoit ce Collége. Charles V accorda l'exemption de tous impôts à cette ville, qui a produit quelques grands hommes, entre autres, Etienne Baluze, célébre dans les XVII & XVIII siécles par son érudition, & qui a donné l'histoire de sa patrie l'an 1717. Cet Auteur prétend que l'Abbaïe de Tulle fut donnée à des Laïcs dès le tems de Charles Martel: ce qui n'est pas vraisemblable, l'Aquitaine n'étant pas soumise à Charles. C'est sans doute Charlemagne à qui il devoit attribuer cet établissement qui dura longtems. Les Seigneurs d'Echelles ont été Abbez Laïcs de Tulle dans le dixiéme siécle. On peut voir ce qu'en dit le même M. Baluze, pourvu qu'on se méfie des preuves qu'il employe pour établir que ces Seigneurs d'Echelles étoient de la même Maison que les Comtes de Turenne. * Bertrand de la Tour, *Institut. Tull. Ecclés.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

TULLI. *Voyez* TULLY.

TULLIA. *Voyez* TULLIE.

TULLIE, fille de *Servius Tullius*, sixiéme Roi des Romains, fut mariée à Tarquin *le Superbe*, & consentit à l'assassinat de son pére, pour faire joüir son mari du Royaume, l'an de Rome 221, & le 533 avant Jesus Christ. Après cette exécution, cette détestable Princesse se hâtant d'aller saluer Tarquin en qualité de Roi, fit passer son chariot par dessus le corps tout sanglant de son pére, quoique les chevaux épouvantez de ce spectacle, en eussent horreur. * Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 6.

TULLIE, *Tullia*, fille de Cicéron, Orateur & Consul Romain, naquit le sixiéme août, comme Cicéron le dit lui-même, dans son Oraison pour Sextius, & dans la premiére Epître du quatriéme livre à Atticus; mais on ne fait précisément en quelle année. Ceux qui veulent que la troisiéme lettre du premier livre de Cicéron à Atticus ait été écrite sous le consulat de Lucius Julius César, & de Caius Martius Figulus, prétendent qu'elle a épousé en premiéres noces, l'an 689 de Rome, Caius Pison, comme on n'en peut douter après ces paroles, *Tulliolam C. Pisoni L. F. Frugi despondimus.* Il étoit fort honnête homme, ne manquoit ni d'esprit, ni d'éloquence, & s'intéressa avec le dernier empressement aux affaires de Cicéron son beau-pére, qui ne s'en pouvoit assez louer, comme on le peut voir dans l'Oraison pour Sextius. Après la mort de Caius Pison, arrivée (comme l'on croit pendant l'exil de Cicéron, l'an 696) Tullie se remaria l'année suivante à Furius Crassipes. (L'on verra dans la suite que Louïs Vivès, *in S. Augustinum de Civit. Dei*, *l.* 9. *c.* 4, a mal à propos réduit à un, ces deux gendres de Cicéron, en supposant que Tullie ne se maria que deux fois, la premiére, avec Pison Frugi Crassipes; la seconde, avec Cornelius Dolabella, & qu'elle mourut en couches chez ce dernier.) On ne sait comment Tullie fut séparée de son second mari, si ce fut parce qu'il mourut, ou parce qu'il la répudia: on sait seulement qu'en 703, elle épousa Publius Cornelius Dolabella. Ce troisiéme mariage se fit pendant que Cicéron étoit Gouverneur de Cilicie. Cicéron se repentit dans la suite d'avoir consenti à ce mariage; car les affaires de Dolabella n'alloient pas bien, & c'étoit un jeune homme qui s'étoit mal comporté, comme Cœlius le fit adroitement entendre à Cicéron, lorsqu'il le félicita sur ce mariage. En effet il causa mille chagrins à Cicéron, par les tumultes qu'il excita dans Rome pendant qu'il étoit Tribun du peuple. Dolabella avoit voulu établir une Loi très-préjudiciable aux Créanciers; car il prétendoit que les Débiteurs ne pourroient être contraints, ni par emprisonnement, ni par saisie de leurs biens, au payement de leurs dettes. Il falut que Marc-Antoine, qui étoit alors Général de la cavalerie, sous la deuxiéme Dictature de Jules César, l'année d'après la bataille de Pharsale, fît entrer des troupes dans Rome pour charger les fauteurs de Dolabella, dont ils tuérent 800. Tullie se voyant ainsi malheureuse, & maltraitée par Dolabella, fit un voyage à Brundusium pour consulter son pére sur ce qu'elle avoit à faire envers un époux si turbulent. Cette entrevue, qui dans une autre occasion auroit causé à Cicéron un contentement infini, ne servit qu'à l'affliger mortellement, comme on le peut voir dans la lettre 17 du livre second à Atticus, & dans la lettre seconde du livre XIV à ses amis. Elle fit divorce avec lui, comme le remarque Sulpicius: & néanmoins Cicéron ménage toûjours Dolabella jusqu'après le meurtre de Trébonius. Tullie mourut l'an 708, comme il paroît par la lettre de consolation que César, qui étoit alors en Espagne à combattre contre les fils de Pompée, écrivit à Cicéron, qui fut inconsolable pendant quelque tems. Toutes les consolations que ses amis proposérent, ou de vive voix, ou par écrit, furent inutiles: il n'y eut que son livre *de Consolatione*, qui lui procurât un peu de soulagement. Rhodiginus a écrit trop légérement que le corps de cette Dame Romaine fut trouvé dans la Voye Appienne, sous Sixte IV, vers la fin du XV siécle. On dit néanmoins que sous le Pape Paul III, au milieu du XVI siécle, on découvrit dans le même chemin d'Appius, un ancien tombeau, avec cette Inscription, *Tulliolæ filiæ meæ*, dans lequel il y avoit un cadavre de femme, qui, au premier souffle de l'air, fut réduit en poussiére, avec une lampe encore allumée, qui s'éteignit à l'ouverture du tombeau, après avoir brûlé plus de 1500 ans. Pour connoître combien peu de foi l'on doit ajoûter à ce conte, *consultez* Ottavio Ferrari, *de Lucernis Sepulchralibus.* Bayle, *Dict. Crit.*

TULLIOLA, nom que Cicéron donnoit quelquefois à Tullie. *Voyez* TULLIE.

TULLIUS (Laurea) *Voyez* LAUREA.

TULLIUS. *Cherchez* ACTIUS TULLIUS.

TULLIUS SERVIUS, fixiéme Roi des Romains. *Cherchez* SERVIUS.

TULLIUS (Thomas) *Voyez* TULLY.

TULLUS HOSTILIUS, troifiéme Roi des Romains, fuccéda à Numa Pompilius l'an 83 de la fondation de Rome, & le 671 avant Jefus Chrift. Ce Prince guerrier fit ouvrir le temple de Janus, fit marcher devant lui des Gardes, qui portoient des faifceaux de verges, & tâcha d'infpirer dans l'efprit de fes peuples, le refpect & la crainte de la Majefté royale. Les Habitans d'Albe furent les premiers qui reffentirent l'effort de fes armes. Après le combat des Horaces & des Curiaces, & la mort du Dictateur Métius Suffétius ou Fuffétius, ayant fait ruïner la ville d'Albe, il tranfporta fes richeffes & fes Habitans dans celle de Rome. Enfuite il fit la guerre aux Latins & à d'autres peuples, qu'il défit en diverfes rencontres, & dont il triompha. En l'an 114 de Rome, qui étoit le 640 avant Jefus Chrift, le 32 de fon régne, il fut brûlé par le feu du ciel, & eut pour fucceffeur Ancus Marcius. * Tite-Live, *l.* 1. Florus. Denys d'Halicarnaffe.

TULLY ou TULLIUS (Thomas) favant Théologien Anglois, né en 1620, à Carlile en Cumberland, étudia à Oxford au Collége de la Reine, dont il fut reçu Membre. Il prit enfuite le degré de Maître-ès-Arts, deffervit un Collége, & fut Prédicateur. Il fut depuis nommé Principal d'Edmunds-Hall. Après le rétabliffement de Charles II, il prit le degré de Docteur en Théologie, & obtint une Cure près de Malmesbury. Enfin, en 1675, il fut nommé Doyen de Rippon dans la Province d'Yorck. Il mourut d'une maladie chronique en 1676. Il étoit fort verfé dans la lecture des Anciens & des Modernes, d'une conduite exemplaire, & extremément attaché aux fentimens de Calvin fur la prédeftination & la juftification, ce qui occafionna quelques difputes avec Bull, Baxter, &c. & l'empêcha peut-être de parvenir à des emplois plus confidérables. Voici la lifte de fes Ouvrages, *Logica Apodictica, five de Demonftratione; Enchiridium Didacticum Locorum Sacræ Theologiæ; Expofitio Symboli Apoftolorum & Orationis Dominicæ; Juftificatio Paulina fine operibus; Contra Harmoniam Apoftolicam G. Bulli, & Baxteri Aphorifmata*; & quelques piéces en Anglois. * *Dictionnaire Anglois.*

TULN ou TULLN, petite ville d'Autriche fur la riviére de Tuln, à une lieue du Danube, & environ à huit au deffus de Vienne. On la prend pour le *Caftra Catulina*, petite ville du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TULN, riviére d'Allemagne en Autriche. Sa fource eft à peu près au fud de Vienne, felon Sanfon dans fa *Carte de l'Archiduché d'Autriche*; & fon cours, quoiqu'il faffe plufieurs détours, eft à le prendre en gros du fud au nord. Elle fe rend dans le Danube un peu au deffous de la ville de Tuln.

TULO. *Voyez* TULCA.

TULPICK. *Voyez* TOLBIAC.

TULPIM. *Voyez* TURPIN.

TULUJAS, *Tulugiæ*, château du Comté de Rouffillon, en France, à une lieue de Perpignan, eft célébre par un Concile qui s'y eft tenu l'an 1050, appellé *Concilium Tulugienfe.* * Balufe. Maty, *Dict. Géogr.*

TULUPHAN ou TURPHAN, ville du Royaume de Tanguth dans la grande Tartarie. Sanfon la met près de Camul ou de Xamo, & M. Witfen, vers les confins de l'Inde & la riviére de Hoang, au Levant du Lac de Chiamay. On la prend pour l'ancienne *Ottorocorræ, Ottorocorra*, ville de la Sérique: ce qui n'eft pas fort conftant. On recueille quantité de rhubarbe aux environs de Tuluphan. * Maty, *Dict. Géogr.*

TULZA, TULTA, bourg de la Bulgarie, fitué fur la branche méridionale du Danube. On le prend pour l'ancienne *Sitioënta* ou *Sicioteuta*, petite ville de la Baffe Mœfie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TUMEN, petite ville de la Tartarie Mofcovite. Elle eft fur la riviére de Tumen ou Tura, environ à 55 lieues de la ville de Tobolsk, vers le fud-oueft. Cette ville n'eft peuplée que de Mofcovites, & on dit qu'il eft défendu aux Tartares d'y loger fous peine de la vie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TUMPIZ, Province de l'Amérique méridionale. Les peuples de cette Province étoient fort adonnez au vice & à la volupté. Ils portoient fur leur tête une efpéce de toque, faite en guirlande, qu'ils nommoient *Pillu*. Leurs Caciques avoient d'ordinaire auprès d'eux des Charlatans, des Boufons, des Muficiens, & des Baladins pour les divertir. Ils fe plongeoient dans le crime abominable de la fodomie. Ils adoroient des tigres, des lions, aufquels ils facrifioient le cœur & le fang des hommes. D'ailleurs ils étoient autant honorez de leurs Sujets, que redoutez des Etrangers. L'Ynca Tupac Tupanqui, les fubjugua fans peine. * Garcilaffo de la Véga, *Hift. des Yncas, tome* 2. *p.* 369.

* TUN, riviére d'Angleterre, prend fa fource dans le Comté de Surrey, puis entre dans le Comté de Kent, qu'elle traverfe de l'oueft à l'eft, jufques à ce qu'elle fe rende dans le Médway, après avoir arrofé Tunbridge.

TUNBRIDGE, bourg d'Angleterre, fitué fur le Tun, dans le Comté de Kent, aux confins de ceux de Surrey & de Suffex, & à fix lieues de la ville de Rochefter. Il eft célébre par fes eaux minérales, & fréquenté par la Nobleffe pour ce fujet. Richard de Clare eut Tunbridge par échange pour Brion en Normandie. Godefroy, fon ayeul, fils naturel de Richard, premier Duc de Normandie, étoit Comte d'Aux & de Brion, & après qu'on eut longtems débattu la poffeffion de cette derniére place, Richard, au lieu du château qu'il demandoit comme lui appartenant, eut en Angleterre le bourg de Tunbridge. On tient que l'étendue de Brion, qui étoit d'une lieue, fut mefurée avec un cordeau & qu'on mefura un pareil efpace à Tunbridge pour le donner au lieu de Brion. Toutefois le fonds de ce bourg ne laiffa pas d'être tenu à hommage par fes fucceffeurs, Comtes de Glocefter, à condition que les Sénéchaux & leurs enfans prêteroient affiftance aux Archevêques de Cantorbéry quand ils en feroient requis. * Maty, *Dict. Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TUNCHANG, ville de la Chine. Elle eft fur la riviére d'Iun, & la troifiéme en ordre de la province de Xantung. Sa jurifdiction doit être fort étendue, puifqu'on y compte dix fept villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

TUNDEREN ou TUNDERN. *Voyez* TONDEREN ou TONDERN.

TUNGCHUEN, ville de la province de Fokien dans la Chine, eft célébre par la fameufe idole qu'on voit réprêfentée fur une montagne voifine, que l'on appelle *Fé*. Elle paroît affife, les piez croifez, & ayant les mains dans la même pofture fur l'eftomac. Ce coloffe, qui eft d'une prodigieufe grandeur, n'eft pas apparemment un ouvrage de l'art; mais une merveille de la nature, qui a difpofé les parties & les éminences de ce rocher d'une telle façon, qu'en le voyant de loin, on s'imagine que c'eft une figure gigantefque. C'eft ainfi qu'auprès de la ville de Palerme en Sicile, il y a un rocher qui porte une figure de Céfar fi achevée, qu'on croiroit qu'elle a été taillée par quelque habile Ouvrier. * Kircher, *de la Chine.*

TUNGGIN, ville de la Chine. C'eft la fixiéme de la province de Queicheu, & fituée au pié des montagnes & aux confins de la province d'Huguang. * Maty, *Dict. Geogr.*

TUNGLING, ville de la Chine, dépendante de Chicheu, troifiéme capitale de la province de Nanquin. Elle eft fituée à quatorze ou quinze lieues de la ville d'Anking. Quoiqu'elle n'ait que demi-lieue de circuit, elle eft cependant fort marchande à caufe de la commodité de fon havre. * *Ambaffade des Hollandois à la Chine, ch.* 33. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TUNGUSIE, région d'Afie dans la grande Tartarie, appellée auffi *Tingoéfie* & *Tongufie*. Sanfon la place autour de la riviére de Jénifeia, & l'étend jufqu'à celle de Piafida, & jufqu'à l'Océan Septentrional. M. Witfen, qui paffe pour un Géographe très-exact, la met entre le 108 degré & le 123 de longitude, & entre le 60 & le 67 de latitude, & lui donne pour bornes à l'occident la riviére de Tunguska ou d'Anagara, & celle de Jénifeia, depuis fon confluent avec cette premiere; & cette borne fépare ce païs d'avec la Sibérie propre. La Tunguska-Nifna, qui coule du Levant au Couchant, du midi des fources du Piafida, & qui fe joint au Jénifeia, le divife du côté du nord du païs de Piafida. A l'orient il a la grande riviére de Léna, dont le cours eft du midi au feptentrion, & qui fépare la Tungufie du Jukagir & des Tartares nommez *Olenni Tungufi*; au midi la Daurie & le grand Lac de Baykal, où la riviére d'Anagara prend fa fource. Il y a dans ce même païs plufieurs montagnes, dont l'une vomit des flammes. Celle-ci eft vers la riviére nommée *Tunguska-Nifna*. Les Mofcovites en cherchant des martres zibelines, & d'autres fourrures, y ont bâti plufieurs Forts, & par ce moyen ils ont mis les *Tingoëfes* ou *Tungufes* fous leur domination. * Maty, *Dict. Géogr.*

Adam Brandt dans fon voyage de Mofcovie à la Chine, rapporte ces circonftances des coutumes de cette nation. C'étoit autrefois un peuple fort belliqueux, qui n'avoit point été fubjugué, & qui occupoit une fort grande étendue de païs. Il n'a plus fa liberté, ayant été foumis par les armes du Grand Duc de Mofcovie, à qui tous les ans il eft obligé de payer tribut. Les Tungufes font robuftes & bien faits de corps. Leurs habits, tant en été qu'en hiver, font faits de peaux crues jointes enfemble & de diverfes couleurs. Ils font tous vêtus de la même forte, hommes & femmes, jeunes & vieux, & fous cet habit ils affectent à leur maniére un air de magnificence. Ils fupportent la douleur avec beaucoup de courage, & le font paroître, en ce qu'étant encore jeunes, ils fe font coudre le vifage en maniére de piquure avec du fil noir, ce qui paffe parmi eux pour un très-grand ornement. Les uns fe le font coudre en long, les autres en rond, & les autres en quarré, felon la fantaifie de celui qui fe veut bien expofer à cette opération. Leur vifage s'enfle d'abord extraordinairement, & à peine peuvent-ils voir les objets, tant leurs yeux font cachez fous cette enflure; mais ils s'en confolent par la joye qu'ils ont de fe voir ornez des marques de leurs ancêtres, qu'ils font affeurez de conferver toute leur vie, puifque quand ils font guéris, les cicatrices demeurent toûjours. Ils bâtiffent leurs maifons & leurs cabanes avec des peaux de rennes, animal fait à peu près comme un cerf. Ils les joignent d'une maniére fi ferme, que la pluye ni la gelée ne les peuvent pénétrer. Quelques uns les font de feutre ou de paille, & d'autres les conftruifent avec de l'écorce de bouleau, arbre qui en ce païs-là fe trouve d'une groffeur extraordinaire. Comme le froid y eft extrémement âpre & pénétrant, on a lieu d'être furpris de ce qu'ils peuvent vivre dans ces chétives habitations, mais l'habitude eft caufe qu'ils en fouffrent beaucoup moins. Pour endurcir leurs enfans au froid, fi-tôt qu'ils font nez, ils les plongent l'hiver dans la neige, & l'été dans de l'eau froide. Cette nation eft divifée en trois peuples différens. Les uns font appellez *Kunni-Tungufi*, & fe fervent de chevaux. Les feconds nommez *Alenni*, vivent de bêtes fauvages; & les *Sobaltzi*, qui font les troifiémes, ménent une vie très-miférable. Leurs Dieux font de bois, & d'une figure très-mal faite. Chacun d'eux a pour Patron fa propre idole, qui, felon ce qu'il s'imagine, eft la caufe de tout le bonheur qui lui arrive. L'une de fes idoles, difent-ils, leur fournit la venaifon & le gibier, l'autre leur procure les martres zibelines & toutes fortes de fourrures; & une autre leur fait faire une bonne pêche. Que fi après avoir adoré

un de ces Dieux ils ne réüssissent pas dans la chose qu'ils entreprennent, ils se saisissent du Dieu, & le tiennent suspendu entre le ciel & la terre, jusqu'à ce qu'ils ayent eu le bonheur de réüssir. S'ils font quelques bonnes prises, ils régalent l'idole de leurs viandes les plus délicates, qu'ils posent devant elle, & qu'ils lui portent même jusques à la bouche. S'il arrive que cinq ou six Tunguses habitent l'un auprès de l'autre (car leur cabanes sont ordinairement dispersées en divers endroits) ils entretiennent tous ensemble un *Schaman*, c'est à dire, un *Prêtre* ou *Magicien*. Toutes les fois qu'ils en ont besoin, il prend un habit garni de ferrailles du poids de plus de deux cens livres, avec des figures qui répréfentent des ours, des lions, des dragons & des serpens, & autres animaux effroyables. Ce Schaman ainsi orné, a un long tambour, sur lequel il frappe coup sur coup, & ce bruit, tout à fait desagréable, accompagné des horribles hurlemens qu'ils font, produit une musique que l'on peut nommer *diabolique*. Les spectres hideux, les corbeaux, & autres oiseaux de mauvais augure qui se présentent alors, font redoubler les hurlemens de ces malheureux. Tandis qu'ils les continuent, le Schaman tombe à la renverse, comme s'il avoit perdu tout sentiment, & lorsqu'ils le voyent dans cet état, ils lui rendent des honneurs comme à un Saint.

Quoique les Tunguses vivent dans une très-grande pauvreté, ils ne laissent pas d'avoir plusieurs femmes: la plupart en prennent six, huit, dix, douze, & il faut que pour chacune ils donnent au pére dix rennes, & quelquefois quinze; de sorte que c'est une grande richesse pour un homme en ce païs-là que d'avoir beaucoup de filles. Leur maniére de prêter serment a quelque chose d'horrible. Quand quelcun est obligé de le faire, on ouvre la veine à un chien sous la jambe de devant au côté gauche, & il faut que celui qui fait le serment en suce le sang jusqu'à ce que cet animal expire. Ils n'enterrent pas leurs morts, ils les pendent seulement à un arbre, & les y laissent pour y être consumez. Ils sont fort ennemis des injures, & quand ils se mettent en colére contre quelcun, le plus grand mal qu'ils lui souhaitent, c'est d'être obligé d'habiter parmi les Russes, ou de labourer un champ.

TUNIA, l'une des principales provinces du nouveau Royaume de Grenade, dans l'Amérique Méridionale, surpasse celle de Bogota en veines d'or & en émeraudes. L'air y est tempéré entre le froid & le chaud, de sorte qu'on n'y sent presque point de différence entre l'été & l'hiver, & fort peu entre le jour & la nuit, à cause de la proximité de l'Equateur. Cette région est tout à fait saine, & voisine des Sauvages qu'on appelle *Panches*. Son terroir est abondant en froment, & en la plupart des choses qui sont nécessaires à la vie. La ville de Tunia, qui a pris son nom de cette province, est éloignée de vint lieues de Santa-Fé. Elle est située sur le haut d'une montagne, & sert de défense contre les courses des Sauvages d'alentour. C'est la principale ville marchande de ce païs-là. Les Habitans peuvent fournir plus de deux cens chevaux propres pour la guerre. Les Dominicains ont un monastére dans Tunia, & les Cordeliers un autre. * Laët, *Indes Occid. l. 9. c. 6.*

TUNINGIUS (Gerhard) Jurisconsulte Flamand, né à Leyde en 1566, ayant appris l'Espagnol, l'Italien & le François dans sa patrie, & étant assez versé dans les Coutumes du païs, fut envoyé en Espagne à l'âge de 18 ans, pour y négocier. Mais une tempête terrible l'ayant repoussé dans le port d'où il étoit parti, il abandonna le dessein du négoce & s'attacha de toutes ses forces à la Philosophie, aux Langues & à la Jurisprudence, tellement qu'à l'âge de 22 ans il reçut le degré de Docteur en Droit & plaida ensuite à la Haye. Deux ans après il revint à Leyde, & y enseigna publiquement le Droit. Comme il étoit éloquent, actif, & sachant vivre avec toute sorte de monde, il fut envoyé en France pour demander au Roi qu'il accordât Joseph Scaliger à l'Académie de Leyde, & il réüssit dans sa négociation. Il mourut dans le célibat à Bruxelles, où il s'étoit retiré pendant les vacances, le 19 août 1610. Il a publié, *Apophthegmata Linguis quinque, Græca, Latina, Itala, Gallica & Hispanica; Commentarius in libros quatuor Institutionum.* * Meursii *Athenæ Batavæ. Dictionnaire Allemand de Bâle.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 284 & 285.

TUNIQUE, habit de dessous que portoient autrefois les Anciens, tant à Rome qu'en Orient. Cet habillement se mettoit sous la *Toge*, & devoit être long & avec des manches pour les femmes, au lieu que les hommes le portoient par devant un peu au dessous du genou, & par derriére jusqu'au milieu de la jambe. De la porter plus bas, cela sentoit la femme; & de la porter plus haut, cela sentoit l'homme de guerre. *Voyez* LATICLAVE, & COTTE D'ARMES. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

TUNIS, Royaume de Barbarie en Afrique, entre le Royaume d'Alger & le Biledulgérid, a un terroir assez fertile en grains, en olives & en autres fruits, & fort propre à nourrir du bétail, particuliérement du côté du Couchant. La capitale est Tunis, qui fut bâtie des ruïnes de Carthage. Il faut trois ou quatre heures pour en faire le tour: elle est à demi-coteau, de figure presque ovale, ceinte de simples murailles, sans tours ni fortifications, les Turcs les ayant rasées lorsqu'ils s'en rendirent maîtres. Les fauxbourgs sont aussi murez. Cette ville est peuplée d'environ dix mille familles, & est célébre pour le grand trafic qui s'y fait avec les Vénitiens, les Génois & autres peuples. On croit qu'elle fut fondée par les premiers Arabes ou Sarasins, qui vinrent s'établir en Afrique. Elle a été ensuite le siége d'un Evêque. Saint Louïs, Roi de France l'assiégea l'an 1270, & mourut pendant ce siége. Tunis est situé dans une plaine sur le bord du Lac de la Goulette, à quatre lieues de la mer: le château qui occupe une hauteur est vers le midi. Il y a plus de trois mille boutiques de Marchands de toiles & de draps de laine, & dix principales rues entrecoupées d'un grand nombre de petites très-bien ordonnées. Ces rues sont relevées des deux côtez pour la commodité des gens de pié, mais très-mal-propres. La plupart des maisons n'y ont qu'un étage; mais elles sont bâties de pierre & de brique avec plâtre, puis rehaussées de diverses couleurs, & d'ouvrages à la mosaïque dedans & dehors; les planchers y sont maçonnez & pavez de pierres fort polies, parce qu'on y manque de bois. Les toits y sont en terrasse, afin de faire mieux écouler l'eau de la pluye dans les citernes, car il n'y a aucune fontaine, ni puits, ni ruisseau dans cette ville: mais seulement deux grandes citernes où se rendent les eaux de pluye dont on se sert tant pour boire, que pour les autres nécessitez. Il est vrai qu'il y a hors de la ville un *Dubian*, ou puits d'eau vive, que l'on vend par les rues, à cause qu'on la tient plus saine que celle des citernes. On en trouve encore quelques autres aux environs, mais ils sont gardez pour le service du Roi & de ses Officiers. Au milieu de la ville on voit le *Bazar* ou *Marché*, qui est magnifique: deux rues couvertes le composent: elles se croisent presque à angles droits. Le premier étage des maisons est soutenu de piliers, en façon de marbre. Les boutiques des deux côtez de ces rues sont bien garnies. Au bout de ce marché on voit la maison de la Monnoye, qui fait face, & est soutenue d'un double rang de colomnes. Les boutiques des Parfumeurs y sont ouvertes la nuit, à cause que c'est la nuit que les femmes vont aux bains. L'on compte dans Tunis cent mosquées, dont trente ont des tours très-belles, sans y compter la plus grande, outre douze chapelles de Chrétiens dans les fauxbourgs & prisons, huit Synagogues de Juifs, vint-quatre cellules d'Hermites Mahométans, cent cinquante étuves, quatre-vint-six écoles pour ceux qui sont entretenus aux dépens du Public, & soixante-quatre hopitaux pour les passans & les Etrangers. Le plus grand ornement de cette ville consiste en une superbe mosquée, qui a un minaret ou tour fort haute d'une belle Architecture. Le Palais du Roi est fortifié de tours, & embelli de quelques portiques, d'une grande cour, de beaux jardins, de galleries, de chambres, & de salles curieusement bâties. La Goulette, avant que Barberousse l'eût fortifiée, n'étoit qu'une tour quarrée à l'embouchure du canal, par où l'eau de la mer entre dans le lac ou étang qui est devant Tunis. Ce canal est long à peu près de la portée d'un mousquet, mais si étroit, qu'une galére n'y peu passer en ramant. L'étang a environ trois lieues de longueur, sur deux de large. L'Empereur Charles-*Quint*, s'en rendit autrefois maître sur les Turcs; mais depuis l'année 1574, les Turcs en sont possesseurs, & y ont fait un havre capable de recevoir beaucoup de navires; un magasin pour les marchandises; une douane pour la gabelle; des prisons pour les Esclaves Chrétiens, & deux temples ou mosquées.

Le Royaume de Tunis a essuyé différentes révolutions. Sinan Bassa, de la Maison des Cigales, noble famille Génoise, donna vers l'an 1514, des loix particuliéres à cet Etat, qui avoit passé successivement des Tyriens aux Romains, des Romains aux Vandales, des Vandales aux Grecs, des Grecs aux Arabes, & pendant peu de tems aux Espagnols, sur lesquels les Turcs venoient de le conquérir. Il établit une milice d'environ cinq mille Turcs, divisez en deux cens Pavillons ou Compagnies, de vint-cinq hommes chacune. Ces Soldats pouvoient espérer, en faisant leur devoir, de parvenir par dégrez aux premiéres dignitez de l'Etat. Il établit un Divan, composé presque tout de gens de guerre, & auquel présidoit le Bacha au nom du Grand Seigneur, & sous lui un Aga ou Chef, qui changeoit tous les six mois. Ce Conseil terminoit toutes les affaires publiques & particuliéres avec une pleine autorité. Il créa aussi le Bey, ou Grand-Thrésorier, poste qui se donnoit tous les six mois au plus offrant, & qui ne se pouvoit conserver au plus que pour un an. C'étoit comme le Receveur des Tailles, destiné à exiger le tribut des Maures, qui sont comme les païsans; & pour les y contraindre, il marchoit à la tête des troupes qu'on lui donnoit. Sinan, après avoir donné cette forme de gouvernement, mourut, & nomma son successeur, qui régna peu de tems. Celui-ci ayant peu d'esprit, perdit peu à peu son autorité, dont s'empara l'Aga ou Commandant du Divan; & depuis cela, le Bacha ne fait presque plus de figure dans le gouvernement, & ne demeure dans la ville que pour faire souvenir les Tunisiens qu'ils se sont mis autrefois sous la protection du Grand-Seigneur. Les Agas gouvernérent l'Etat à la tête du Divan, assez paisiblement, pendant quinze à seize ans, se succédant les uns aux autres: mais la milice s'étant revoltée contre eux, elle transféra l'autorité à un nommé *Calif*, qui régna le premier sous le nom de *Dey* ou de *Roi*. Il fut massacré trois ans après, & presque tous ses successeurs eurent le même sort. Enfin, l'autorité de ces Rois passa aux Beys ou Grands Thrésoriers, en la personne d'un Renégat de Sardaigne, nommé *Morat*, dont la famille a dominé à Tunis durant presque tout le XVII siécle; mais non sans révolutions, les oncles usurpant la domination sur les neveux, & les neveux attentant à la vie de leurs oncles. Aussi Seidi Morat, que son oncle Ramadan avoit déthrôné, fit-il étrangler cet usurpateur; mais lui même enfin fut assassiné l'an 1699, par Ibrahim, Turc, Capitaine de sa Garde, qui fit mourir les deux neveux de ce Prince infortuné, & extermina toute la famille de Morat. C'est lui qui a régné depuis cette révolution. * Davity. Marmol. Le Pére de La Motte, Trinitaire, *Etat du Royaume de Tunis*, &c.

* TUNIS (Le Golfe de) en Latin *Sinus Tunetanus*, anciennement *Sinus Carthaginiensis*, est une partie de la Mer de Barbarie. Il est au Couchant du Cap de Bone, & au nord de la ville de Tunis, dont il tire aujourd'hui son nom qu'il prenoit autrefois de la ville de Carthage. * Maty, *Dict. Géogr.*

TUNQUIN, Royaume. *Cherchez* TONQUIN.

TUNSTED. *Cherchez* SIMON TUNSTED.

TUPIGUAS, Sauvages de l'Amérique dans le Brefil. Ils occupent le païs qui eft depuis le Gouvernement de Saint-Vincent jufques à Pernambuco. C'étoit anciennement une nation puiffante; mais les guerres que les Efpagnols & les Portugais leur ont faites, depuis qu'ils ont découvert ces régions, en ont fait périr un grand nombre. Les Apiapitanges, les Mariapigtanges, & les Guracayos font leurs voifins. * Laët, *Defcript. des Indes Occid. l.* 15. *c.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

T U R.

TUR (Guillaume) Préfident au Parlement de Paris, célébre par fon érudition & par fa probité, fut élu l'an 1413, Avocat général dans la même Cour, & fut commis l'an 1417 pour exercer la charge de Procureur général. Depuis il fuivit le Dauphin au delà de la Loire, & après la mort de Charles VI, il fut employé en diverfes ambaffades, & élu Préfident au Parlement, qui étoit à Poitiers l'an 1427. Il vivoit encore l'an 1442, où il fut commis avec un Maître des Requêtes, & trois Confeillers du Parlement, pour faire un recueil d'Ordonnances. * Blanchard, *des Préfidens à mortier du Parlement de Paris.*

TUR, THUR, une des principales riviéres de la Suiffe. Elle traverfe les terres de Saint-Gal, le Thurgaw propre, où elle baigne Phinn, & entrant dans le Canton de Zurich, elle fe décharge dans le Rhin, à deux ou trois lieues au deffous de Schaffoufe. * Maty, *Dict. Géogr.*

TURANIUS, Poëte Latin, vivoit du tems d'Ovide, vers le commencement de l'Ere Chrétienne & compofoit des Tragédies. * Ovide, *Ex Ponto, l.* 4. *Epift.* 16. *v.* 19.

TURANO ou SALTO, anciennement *Telonius*, riviére du Royaume de Naples. Elle naît près de Tagliacozzo, dans l'Abruzze Ultérieure, & fe décharge dans le Vélino, un peu au deffous de Riéti en Ombrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TURAPHYLIUM, eft le nom que les Latins donnent à Técort ou Téchort, qui eft une ville d'Afrique, dont Ptolomée fait mention.

TURBAN, forte de bonnet des Turcs, des Perfes, & des autres Mahométans. Le haut de celui des Turcs, eft de toile de lin blanche, & celui des Perfes, eft de laine rouge. Sophi Roi de Perfe, qui étoit de la Secte d'Ali, l'un des Interprétes de la Loi Mahométane, choifit cette couleur, pour fe diftinguer des Turcs & des Arabes, qui fuivoient la doctrine d'Omar, autre Interpréte de cette Loi. Les Tartares portoient autrefois un Turban verd; maintenant ils le portent de laine rouge comme les Perfes. Le Grand-Seigneur a à fon Turban trois aigrettes qui font enrichies de diamans, & d'autres pierres précieufes; & le Grand-Vifir en a deux. Quelques autres Officiers portent une petite aigrette & une grande; & d'autres n'ont qu'une aigrette, ou n'en ont point du tout. Le Turban des Officiers du Divan eft d'une forme particuliére, & eft entouré d'un rouleau qui defcend de la pointe en bas: on appelle ce Turban *mugenezek.* Celui des Emirs, ou Defcendans de Mahomet, eft verd, qui étoit la couleur de ce faux Prophéte. Le nom de *Turban*, vient du mot Arabe *dul*, qui fignifie *environner, tourner alentour*, & du mot Perfan *bend*, qui fignifie *une bande*; c'eft pourquoi les Turcs écrivent *dulbend*, où le D fe prononce prefque comme le T. * Ricaut, *de l'Emp. Ottoman.*

TURBULA, eft une ancienne ville des Baftitans en Efpagne. Les Géographes croyent que c'eft un petit bourg de l'Andaloufie, nommé aujourd'hui *Tobaria.*

TURCAL, eft un bourg confidérable de Perfe, fur la route de Conftantinople à Ifpahan. Il eft fitué auprès d'une montagne fur laquelle eft une forterefle. La riviére qui vient de Tocat, baigne les maifons de ce bourg, où il y a un des beaux Caravanféras.

TURCHESTAN. *Voyez* TURQUESTAN.

TURCILIS, nom que les Anciens ont donné à la riviére de Morvédre, qui a fon cours en Efpagne, dans le Royaume de Valence.

TURCKHEIM, DURCKHEIM. Il y a deux bourgs de ce nom dans le Palatinat du Rhin. L'un eft fur le Rhin, entre la ville de Wormes & celle de Gernsheim, & l'autre fur le Frankendalbach, environ à une lieue de New-Linange. * Maty, *Dict. Géogr.*

TURCO (Thomas) né à Crémone fur la fin du XVI fiécle, fe fit Religieux dans l'Ordre de faint Dominique, fut honoré du doctorat en 1629, occupa enfuite la premiére chaire de Bologne, & en 1638, fut appellé par le Sénat de Venife pour enfeigner la Métaphyfique à Padoue. Urbain VIII le fit venir à Rome l'an 1643, pour être Procureur général de fon Ordre, & l'année fuivante il fit tenir le Chapitre, où Turco fut élu Général le 15 mai. Il parcourut enfuite la France, les Païs-Bas, l'Efpagne & l'Italie, & donna pour les Colléges de l'Ordre à Bologne & à Paris d'excellens réglemens, qui furent imprimez en 1645 & 1646. Il continuoit à s'appliquer à maintenir le bon ordre, lorfque la mort l'enleva le premier décembre 1649, à l'âge de 80 ans ou environ. On affûre qu'il publia un Traité intitulé *Lima Molinæ*, & qu'étant Général il en fit imprimer deux autres à Rome touchant la Conception de la Vierge. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

TURCOCHORI, en Latin *Turcochorium*, anciennement *Elatea*, eft un bourg de la Béotie, fitué au nord du Mont-Parnaffe fur le Céphifo. Dans ce lieu, qui paroît avoir été autrefois une place confidérable, il fe trouve un Can pour loger les Etrangers, & on y voit beaucoup de fragmens de colomnes & de marbres antiques. Les Turcs, qui y ont une mofquée, font prefque les feuls qui habitent ce bourg, hors duquel il y a une chapelle pour les Grecs. * Jacob Spon, *Voyage de Gréce, en* 1675, *tome* 2. *p.* 345 & 346. édit. de Lyon, 1678.

TURCOMANIE ou ARME'NIE TURQUE, eft la partie occidentale de l'Arménie moderne, qui appartient aux Turcs, dans la Turquie en Afie, & proche des Etats du Roi de Perfe. C'étoit anciennement une partie de *l'Arménie Majeure. Voyez* ARME'NIE.

TURCOMANS ou TURCMANS, peuples de la Turcomanie Turque, fuivent la Religion des Turcs, & en imitent le langage. On dit que ce furent ces peuples qui mirent les premiers la couronne fur la tête des Ottomans, par le fecours qu'ils leur donnérent. Ils vinrent avec ceux de la Perfe, où ils étoient Pafteurs, comme ils font encore aujourd'hui. Cependant ils n'aiment ni les Turcs, ni les Arabes, à caufe des tyrannies que les premiers exercent fur eux, & des perfécutions qu'ils reçoivent des autres. Les Turcomans habitent dans la campagne fous des pavillons, & changent fouvent de demeures, pour trouver des pâturages. Ils marchent quelquefois deux ou trois cens familles enfemble pour s'affûrer contre les Arabes leurs ennemis, & conduifent avec eux de fi nombreufes troupes de chameaux, de moutons & de chévres, que la terre en paroît couverte dans l'efpace de plus de deux lieues. Auffi paffent-ils pour les plus riches Pafteurs de l'Empire Ottoman. Leurs armes font un arc & des fléches, avec le fabre, & quelques armes à feu. Ils ont entre eux une jurifdiction, ou gouvernement particulier, indépendant de celui du Bacha; & leur Aga ou Seigneur, qui eft de leur Secte, paye feulement au Sultan le tribut dont ils font convenus. * Michel Le Févre, *Theâtre de Turquie.*

M. d'Herbelot, qui parle des Turcomans dans fa *Bibliothéque Orientale*, rapporte, que felon Mirkhond, dans la *Vie d'Ogeuzkhan*, les enfans de ce Prince & une partie des peuples qui en font defcendus, fe répandirent non feulement dans le Maurenahar, mais encore au delà du fleuve Gihon, & fur les confins de la Province de Khorafan, & qu'ayant pris des femmes du païs, ils eurent des enfans qui retenoient dans leur langage quelque chofe de la rudeffe de celle de leurs péres, ce qui donna lieu à ceux du Khorafan de les appeller *Turkman* ou *Turcomans*, c'eft à dire, *femblables aux Turcs.* Un autre Auteur dit dans une Hiftoire qu'il a dédiée à un Prince de la poftérité de Tamerlan, que les Turcomans habitoient autrefois un païs au delà du Turqueftan, & qu'étant venus en grand nombre dans la Perfe, les Habitans les nommérent *Turkmans*, à caufe qu'ils avoient beaucoup de rapport avec les Turcs leurs voifins, & qu'ils venoient du même côté. L'Auteur du *Nigbiariftan*, qui veut que les Selgiucides foient iffus des Turcomans, parle d'eux avec un grand mépris, comme étant d'une origine très-baffe. Cependant ils ont fait beaucoup parler d'eux dans la fuite des tems, car pendant le régne de Sangiar, Sultan de la premiére race des Selgiucides, une peuplade ou Colonie de ces Turcomans, vint s'établir dans le païs de Baklan, de Candar, de Kotlan & de Rafanian, dans la province de Bandakhfchan, & de là jufques aux environs de la ville de Balkh, au nombre de quarante mille familles. Ces Turcomans, pour indemnifer ceux qui les avoient reçus dans leurs terres, s'obligérent de donner tous les ans par maniére de tribut vint-quatre mille moutons à Sangiar; mais il arriva que fur quelque différent qui s'éleva fur la qualité des moutons qu'ils devoient livrer, l'Officier, commis par le Sultan à la levée de ce tribut, fut tué par les Turcomans, qui cefférent de le payer pendant quelques années. Ce refus caufa plufieurs guerres, & enfin, les Turcomans, ayant appris que le Sultan Sangiar devoit marcher contre eux en perfonne, lui envoyérent des Députez pour implorer fa clémence, & lui offrirent outre le tribut ordinaire des moutons, deux *Retbles* d'argent, qui faifoient environ trois marcs par famille. Cette offre fut rejettée, ce qui engagea le Sultan dans une guerre très-malheureufe pour lui & pour fes Etats. Son armée fut entiérement défaite, & il demeura lui même prifonnier avec fes principaux Chefs. La plus grande élévation que la nation des Turcomans ait eue, *ajoûte M. d'Herbelot*, a été dans la fondation de deux Principautez ou Dynafties en Afie, fans parler de celle qu'ils ont eue en Egypte fous le nom de *Mammelus.* La premiére de ces Dynafties n'a eu que quatre Princes, & a fini l'an 873 de l'Hégire. La feconde dura quarante-fept ans plus que la premiére. Morad-Beg, fils d'Iacoub, qui en a été le dernier Prince, fut tué l'an 920 de l'Hégire, par les troupes de Schah Ifmaël, Sophi de Perfe. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TURCS, peuples de la Turquie, font apparemment defcendus des Scythes, qui habitoient entre le Pont-Euxin & la Mer Cafpienne. Ottoman commença cet Empire l'an 1298, ou 1300 felon d'autres. Prufe, & par corruption *Burfe* ou *Bourfe* de Bithynie, en fut d'abord le fiége, puis ce fut Andrinople, & enfin Conftantinople.

DE LA RELIGION DES TURCS.

Leur Religion, dont Mahomet fut l'Auteur, renferme fix préceptes principaux, la circoncifion, la priére, le jeûne, l'aumône, le pélerinage, & l'abftinence du vin. La *circoncifion* eft la plus grande de leurs cérémonies. Ils prétendent qu'elle fait fur eux le même effet que le batême fur les Chrétiens, & que fans elle il eft impoffible d'être fauvé: c'eft pour cela qu'ils la célébrent avec beaucoup de folemnité, & avec des feftins femblables à ceux que les Chrétiens font dans leurs mariages, pour lefquels les Turcs n'ont point de cérémonies particuliéres. Leurs *priéres* font courtes & fréquentes, & fe font cinq fois le jour. Mahomet les nomma les colomnes de la Religion, & les clefs du Paradis: elles confiftent principalement en profternations, humiliations, & en geftes. Lorfqu'ils les veulent faire, ils fe tournent du côté de l'orient, & le plus fouvent vers le midi, où eft le tombeau de leur Prophéte. Ils prient avec tant d'application, qu'ils n'interromproient pas cet exercice quand même le feu prendroit à la mai-

maison, ou quand même le Sultan leur commanderoit de le quitter. Le Vendredi est chez eux le jour le plus solemnel de la semaine, & est distingué des autres par de plus longues priéres. Ils n'entrent jamais dans leurs temples, qu'ils appellent *mosquées*, qu'après s'être purifiez par les ablutions. Ils observent un jeûne extraordinaire dans le neuviéme mois, appellé *Ramadan*. Ce jeûne commence avec la nouvelle lune. Alors ils montent sur le faîte des maisons, pour en découvrir les premiers rayons, & en avertir le peuple. Pendant ce tems ils ne boivent & ne mangent que la nuit. Ils s'abstiennent de l'eau-de-vie & du tabac, dont ils usent ordinairement. Un Turc, qui romproit son jeûne, seroit puni de mort. Quand le Ramadan arrive dans l'été (car leur année lunaire, composée de 12 lunaisons, n'a point de commencement fixe, & ainsi le mois de Ramadan arrive successivement dans toutes les saisons) on voit les Laboureurs altérez n'oser prendre une goutte d'eau pour se rafraîchir. Ils fréquentent les mosquées le jour & la nuit, fuyent les conversations & les jeux, ont de l'horreur pour les blasphêmes, & disent que pendant ce mois Dieu ouvre les portes du Paradis, & ferme celles de l'Enfer. Le Ramadan est suivi du *Bairan Gasque:* on le publie dans Constantinople au bruit du canon, & la Fête dure trois jours. Les Bachas les plus qualifiez s'habillent alors superbement, pour se rendre au Serrail. Le Grand-Seigneur les traite dans le Divan, salle où se donne l'audience, & leur fait des présens. Les Turcs ont des *Dervis* ou Religieux, qui renoncent entiérement au monde, pour mener une vie fort austére & fort retirée. Ils prétendent que cette Secte est très-ancienne, qu'elle commença dès le régne d'Ottoman, qui leur permit de vivre sous la discipline & l'obéïssance d'un Chef, tiré de leur Corps. Ces Dervis observent religieusement le silence & l'humilité, marchent nuds piez, portent une ceinture de cuir, qu'ils remplissent de pointes pour mortifier leur chair, se frappent, & se brûlent avec des fers tout rouges. Les Turcs font beaucoup d'aumônes, & n'épargnent rien pour l'entretien des pauvres & des Hopitaux qui sont chez eux d'une structure magnifique. Leurs mosquées sont aussi bâties très-superbement, & leur revenu est si considérable, qu'il emporte le tiers de celui de l'Empire. Chacun est obligé de contribuer au *zagat* ou *aumône*, de la centiéme partie de ses biens. Les riches ont l'adresse de ne pas payer exactement leur part comme les pauvres, de peur de faire connoître leurs richesses, parce qu'elles tiennent lieu de crime à Constantinople. Ils font avec beaucoup de dévotion le *Pélerinage* de la Mecque, & sont quelquefois au nombre de cinquante mille Pélerins, ausquels le Grand-Seigneur donne un Chef, qui part avec la caravane, pour empêcher les desordres qui pourroient arriver. Ce Chef porte un Alcoran couvert de drap d'or sur un chameau, qui est couronné de fleurs au retour du voyage, & exemté de toute sorte de travail pour le reste de sa vie. On change tous les ans la couverture du tombeau de Mahomet, & l'on déchire la vieille, que les Pélerins partagent entre eux: par reconnoissance ils laissent de l'argent & des joyaux de prix à leur Prophéte. Ils visitent aussi les saints lieux de Jérusalem, mais moins par dévotion que par curiosité, & à cause du bruit des miracles qui y ont été faits par Jesus Christ, qu'ils croyent n'être pas encore mort. Ils ont de la vénération pour la vallée de Josaphat, qu'ils regardent comme le lieu où se fera le Jugement dernier. L'*abstinence du vin* est encore un des préceptes de l'Alcoran. Les Mahométans disent que leur sage Légisiateur balança longtems avant que d'en résoudre absolument la défense, à cause que cette liqueur est un baume quand on en use avec modération, & qu'elle se change en poison, lorsqu'on en prend avec excès; mais qu'enfin il défendit absolument le vin, comme une chose capable de faire perdre aux Soldats le respect qu'ils doivent à leurs Officiers, de leur faire négliger les fonctions militaires, & particuliérement celle de sentinelle, qui seule fait la sûreté des villes & des armées toutes entiéres. Mahomet a même laissé par écrit, que les herbes nées dans une terre, sur laquelle on auroit répandu du vin, seroient immondes, que les animaux qui en mangeroient, se ressentiroient de la même impureté: & que pour cette raison, les Musulmans devoient s'abstenir de manger de leur chair. Le *Mufti*, qui est le Pontife des Turcs, vit dans un aussi grand libertinage que les autres, & satisfait sa brutalité avec autant de femmes qu'il en veut. Son autorité seroit trop grande, si elle n'étoit point bornée par celle du Souverain, qui l'éleve & l'abbaisse, le fait & le détruit quand il lui plaît. Les Turcs sont persuadez que les secrets les plus cachez de leur Loi sont connus à ce Ministre, qu'ils nomment pour cette raison, l'*Esprit qui vivifie la Religion.* On ne sauroit lui proposer de doute, qu'il ne décide comme un Oracle, ni lui faire de question qu'il ne résolve, expliquant à sa fantaisie les endroits les plus obscurs de l'Alcoran. Ce qu'il approuve met les consciences en repos, & sa volonté seule suffit pour justifier toutes sortes d'actions. Les Juges dans leurs décisions n'osent contrevenir aux siennes, les Sultans mêmes n'ont pas été à couvert de ses jugemens, & nous en avons des exemples dans les personnes d'Osman & d'Ibrahim, contre qui les Muftis ont prononcé des Arrêts de mort. Cependant la vénération d'un rang si élevé, ne fut pas assez forte pour exemter le Mufti de la violence d'Amurat IV, qui foula aux piez la dignité du sacerdoce, & condamna ce Grand-Prêtre à être étranglé comme le dernier des Criminels. Les Sarasins & les Mammelus faisoient profession de la Religion Mahométane, qui régne aujourd'hui chez les Maures, les Arabes, les Tartares, & dans les Indes. Elle a des Schismatiques, qui sont les Persans, les Azymes, les Curdes, & autres en si grand nombre, que l'on compte jusqu'à soixante-sept Sectes différentes de celle des Turcs. Elles suivent toutes l'Alcoran, mais elles l'expliquent de différentes maniéres. Cette diversité d'opinions a été cause de plusieurs guerres entre les Turcs & les Persans. On voit à Babylone les tombeaux d'Ali & d'Omar, les deux plus fameux Disciples de Mahomet. Les Persans suivent le premier, & c'est sur son sépulchre que leurs Rois reçoivent le sabre, qui est la première fonction de leur royauté, & qui répond à la cérémonie du couronnement des Princes Chrétiens. Quand les Persans sont maîtres de Babylone, on allume beaucoup de lampes devant le tombeau d'Ali, qui est enrichi de vases d'argent: on y répand des fleurs, des parfums précieux, & on le pare des plus superbes ornemens. Celui d'Omar, au contraire, est non seulement abandonné, mais profané & méprisé comme un lieu infame & abominable. Lorsque cette ville est sous la domination des Turcs, Omar reprend le dessus, on lui rend ses premiers honneurs, son sépulcre est richement paré, & celui d'Ali retombe dans le mépris. Au milieu de tant de différentes Religions, dont les Mahométans font profession, il y a des Turcs qui n'en ont point du tout: & il s'y trouve un grand nombre de gens infectez de l'Athéïsme, que les Renégats y ont répandu. On soupçonna Amurat IV de les favoriser sous main.

DE LA POLITIQUE DES TURCS.

A l'égard de la Politique, les Mahométans ont choisi l'Etat Monarchique. Leur Empereur est maître absolu & sans réserve de la vie, de l'honneur & des biens de ses Sujets. Ses ordres sont au dessus de toutes les loix, qui se réduisent à peu, & sont toutes faites en faveur des armes & de l'accroissement de l'Etat. Les Ottomans sont persuadez que la volonté de leurs Sultans est celle de Dieu même; qu'on mérite la couronne du martyre, quand on perd la vie pour leur service; & que ceux qui desobéïssent ou s'opposent à ses ordres, ont dès ce monde des assûrances de leur réprobation. On aime le Sultan, mais on le craint encore davantage. A chaque changement d'héritier, il est dû au Grand Seigneur trois pour cent de la valeur des biens de la succession: ceux qui ont écrit qu'il étoit de droit héritier de tous les biens, se sont trompez. Si les Ministres s'engraissent quelquefois du sang des peuples, il ne le souffre que pour les égorger ensuite; & il ne faut point d'autres témoins de leurs crimes que leurs richesses. Ainsi les biens de tous les particuliers ne servent qu'à remplir le thrésor du Prince. C'est ce fonds inépuisable qui entretient ses grandes armées & ses principaux Ministres. M. de La Croix, qui avoit été dix ans en Turquie en qualité de Sécretaire de l'Ambassade de France, & auprès du Grand Seigneur, publia en 1684, *des Mémoires*, où il assûre que l'empire Ottoman se soutient plus par la foiblesse de ses voisins que par ses forces, qui de compte fait ne se montent qu'à 150000 hommes ou environ; qu'il n'a guéres que 80000000 de revenu; que les grandes exactions en ont déja dépeuplé plus d'un tiers, & que la méchante Politique des Turcs qui n'ont nulle discipline militaire, qui ne savent pas même l'ordre d'une bataille, qui laissent la plupart de leurs villes démantelées & leurs frontiéres ouvertes à l'ennemi, ruïneroit cette vaste Monarchie, si on osoit l'attaquer de bonne sorte.

DU SERRAIL DU GRAND SEIGNEUR.

Le Serrail où loge le Sultan avec sa famille Impériale, fut bâti par Soliman II, dans l'endroit le plus agréable de Constantinople, à l'extrémité de la ville, vers le Canal de la Mer Noire. Ce Palais a plusieurs Portes, dont il n'y en a ordinairement qu'une d'ouverte, qui est gardée par un grand nombre de Capigis, ou Gardes de la porte, sous les ordres d'un Bacha, du nombre des six qui gouvernent, & qui sont obligez de coucher dans le Serrail. Quelques *Azamoglans*, qui sont des enfans de Chrétiens Grecs Renégats, veillent la nuit dans les tours. Du côté de la mer il y a plusieurs petites piéces de campagne pour écarter les bâtimens qui auroient la hardiesse de vouloir s'approcher des murailles. Sur une des tours qui regardent l'Asie, le Sultan a fait faire un cabinet où il va souvent prendre l'air. Il y a encore plusieurs *Chiosques*, c'est à dire, *balcons* ou *belvédéres*, sur des hauteurs, d'où la vue est fort agréable. Plus bas sur le bord de la mer, il y a un petit bassin ou petit havre qui est couvert, où se retirent les galiotes ou brigantins que monte le Grand Seigneur, quand il va à la promenade sur mer. Il a trois grandes cours, où l'on peut entrer; le reste est inaccessible. Dans la premiére cour on voit d'un côté les logemens des Azamoglans, & de l'autre l'Infirmerie des Esclaves du Serrail. Dans la seconde cour le terrain est couvert de cyprès; & les ailes bâties en portiques, sont occupées par les cuisines du Serrail, par les écuries du Grand-Seigneur & par le Divan. C'est ainsi qu'on appelle une grande salle où les Visirs s'assemblent pour les affaires de l'Etat. Le Hasna ou Casna est aussi dans cette cour. Le mot *Hasna* ou *Casna*, veut dire la *Chambre du thrésor*, où l'on met le tribut des peuples & le revenu de l'Empire. A côté on rencontre des *Oda*, c'est à dire, des chambres où logent des *Ikoglans*, qui est le nom que l'on donne à l'élite des enfans de tribut, qui sont la plupart destinez à servir auprès de la personne du Sultan. Dans cette même cour est le *Chilar-oda*, c'est à dire, *la chambre des meubles*, ou *le garde-meuble*, qui renferme une infinité de choses précieuses, & tous les présens que les Ambassadeurs font avant que d'avoir audience. Le Casna & le Chilar-oda ont des murs fort épais, & n'ont que très-peu de fenêtres, toutes bien grillées, & une porte de fer toûjours fermée. Celle du Casna intérieur est scêllée du sceau de sa Hautesse, le Casna de dehors est scêllé du cachet du Grand-Visir. Dans la troisiéme cour est une grande salle, où le Grand-Seigneur donne audience aux Ambassadeurs qui viennent à la Porte. Le mot de *Porte* signifie la Cour du Sultan. Le thrône du Grand-Seigneur est dans cette salle, qui est richement embellie; au delà sont les appartemens des *Odaliques*, ou filles esclaves, reservées pour les plaisirs du Sultan. On ne peut

peut rien savoir de ces femmes, que par les Eunuques du Serrail, ou par quelque misérable qui en a été chassé pour ses crimes, & qui peut révéler quelque chose des mystéres qui s'y passent, ou par quelque Odalique que le Sultan en tire pour marier à quelque Bacha. On entre fort rarement dans l'appartement du Sultan, & ce ne peut être que pendant l'absence de sa Hautesse; car l'on n'a pas seulement de la vénération pour sa personne, mais pour les chambres qu'il occupe, & pour tout ce qui lui passe par les mains. Il répond sur une cour magnifique toute pavée de marbre très fin, où l'on voit quantité d'ouvrages à la mosaïque, & des fontaines. La salle de l'ancien Divan privé est du côté du Levant sur des colomnes fermées par une espéce de lac, que forment trente fontaines dont il est environné. Sur ce lac on voit un petit brigantin, où sa Hautesse entre, quand elle veut s'y divertir avec ses Muets & ses Bouffons. Les murs de la chambre, où couche le Grand-Seigneur, sont revêtus de porcelaine fine & enrichie de fleurs colorées. Le lit est d'ordinaire en forme de pavillon à la Romaine, de drap d'or, avec des colomnes d'argent, les matelas sont de brocard, & il y a de la broderie de soye aux extrémitez des draps. Pendant l'hiver, pour empêcher le froid, on met dessus & dessous les lits des peaux de zibelines, d'un grand prix. Les planchers sont couverts de riches tapis de Perse tissus d'or. Le Sultan couche avec un petit turban. Lorsqu'il couche seul, trois de ses valets de chambre sont en sentinelle, l'un à la porte, & les deux autres tout proche de son lit, pour être prêts au moindre signal, & pour le recouvrir, s'il laissoit tomber sa couverture. Ils gardent un profond silence, & ont toûjours deux flambeaux qu'ils n'éteignent point que le Sultan ne soit éveillé. On passe de là dans l'appartement où sa Hautesse s'exerce à tirer de l'arc, & les Turcs y montrent les marques de ses coups avec autant de vénération que les Catholiques Romains en ont pour les Reliques des plus grand Saints. Le Divan public se tient pour rendre justice, ou pour accorder quelque grace. Les Turcs s'assemblent quatre fois la semaine, depuis le matin jusqu'à midi, & après le dîner ils rentrent au Divan. Autrefois ils ne le faisoient point le Vendredi, à cause que c'est leur jour de Fête: à présent on ne laisse pas ce jour-là de tenir conseil dans les chambres particuliéres du Grand-Vizir, où se trouvent les deux *Cadilesckers* Chefs des Cadis qui professent la Loi, & qui rendent la justice dans l'Empire Ottoman de Gréce & de Natolie, dont le premier a le pas avant l'autre; à cause que la province qu'il représente est plus considérée. Les *Defterdars*, c'est à dire, les *Camerlingues*, le *Reicbirap*, c'est à dire, le *Chancelier* ou *Grêffier*, les Sécretaires & le *Nisangis*, c'est à dire, celui *qui scêlle les expéditions*, s'y trouvent aussi. Le Chiaoux Bassi, Chef des Chiaoux, qui sont une espéce d'Huissiers, ne s'éloigne point de la porte: il se tient là avec un bâton d'argent à la main, & donne les ordres à ceux qui sont sous lui, pour exécuter promptement ce qui a été résolu. Il y a un banc vis à vis de la porte, pris dans le mur, où sont assis les *Visirs*, qui ne parlent que pour donner leur avis, mais qui n'ont point voix délibérative. Lorsque l'Aga des Janissaires & le Capitan Bacha sont à Constantinople, ils ont aussi entrée dans cette assemblée, quand leurs affaires les y appellent, & particuliérement lorsqu'il s'agit d'informer le Sultan de ce qui regarde l'arcénal ou l'armée. Si le dernier n'a point d'autre charge que celle de Capitan Bacha, il s'assied à la derniére place; mais s'il est le second ou le troisiéme Vizir, il prend celle qui est due à cette qualité. Il n'y a point de siége dans le Divan pour l'Aga des Janissaires; & lorsqu'il est obligé de s'y rendre, il y entre le premier & en sort le dernier. Les Grêffiers sont assis à terre la plume à la main, & ceux qui demandent justice sont debout au milieu de la chambre, & tiennent eux-mêmes leurs requêtes. Les Vizirs ne parlent que lorsque le Grand-Vizir leur demande leur avis. Ce premier Ministre se décharge quelquefois sur eux du soin des affaires peu considérables, & se réserve celles qui sont plus importantes: ils terminent les procès sans souffrir que des Avocats s'en mêlent. Les Sultans peuvent de leur appartement voir ce qui se passe dans le Divan par une fenêtre particuliére qui répond justement au dessus de la tête du Grand Visir: cette fenêtre est grillée, de sorte qu'il peut voir sans être vu, & entendre les affaires que l'on traite. Cela sert à tenir ces Ministres dans le devoir, & quelquefois à satisfaire la curiosité qu'a le Sultan de voir *incognitò* les Ambassadeurs, & d'écouter leur conversation avec les Officiers de la Porte. Lorsque les Sultans prennent eux-mêmes soin du gouvernement, on leur rend compte les Dimanches & les Mardis de tout ce qui a été résolu dans les assemblées. Le Vizir ne parle au Grand Seigneur qu'avec des maniéres respectueuses & extrémement soumises, & porte dans une bourse de soye les requêtes & les placets qu'on présente à sa Hautesse: tous les autres cependant, pour marquer mieux leur respect, ont les mains jointes. Lorsque les Ambassadeurs des Têtes couronnées demandent audience, ce qui arrive d'ordinaire les Dimanches ou les Mardis, le Visir fait assembler le Grand Divan. Les Bachas qui ont des charges, s'y rendent; & l'on voit dans la seconde cour les Chiaoux, les Mutiferas ou Lanciers, les Zeis ou Armuriers, les Spahis & les Janissaires rangez en haye. Le Vizir envoye le Chiaoux Bassi avec sa suite au devant de l'Ambassadeur. Ce Ministre est introduit dans le Divan, & prend sa place vis à vis du Grand-Vizir sur une chaise de brocard sans dossier & sans bras. Après les complimens ordinaires en de semblables occasions, un Maître d'Hôtel vient avertir qu'on a servi le dîner, auquel se trouvent les principaux Officiers de la Porte, & d'autres gens de marque. L'on y sert des mets délicats & en abondance dans de grands plats d'argent. Le Sultan donne mille écus d'or pour chacun de ces repas. Le Dragoman s'y trouve pour interpréter ce qui se dit de part & d'autre. Dans le même tems on régale les Officiers de la suite de l'Ambassadeur sous un des portiques, & on leur donne là à manger sur des tapis suivant la coutume. Cependant le Grand Seigneur fait savoir qu'il est en état de recevoir l'Ambassadeur. Ce Ministre se retire avec sa suite dans un lieu particulier, en attendant que tous les ordres du Divan soient assemblez, pour se trouver à cette fonction. Ensuite le Maître des Cérémonies vient l'avertir qu'il est tems d'aller à l'audience. Alors les Capigis forment une haye, à travers laquelle l'Ambassadeur entre dans la chambre de sa Hautesse. Deux de ces Capigis le prennent par dessous les bras, & le ménent baiser la main du Sultan, après quoi l'Ambassadeur se retire à un des coins de la chambre, jusqu'à ce que ses Gentilshommes, Sécretaires & autres principaux qui veulent saluer le Sultan, lui ayent rendu leurs respects. Alors on fait entrer le Dragoman qui explique ce que l'Ambassadeur donne par écrit. Les Sultans répondent rarement ou en tres-peu de paroles: le Grand-Vizir y supplée par un compliment propre au sujet. Ensuite l'Ambassadeur se retire précédé de ses Gentilshommes; & suivant la coutume du païs, il ne fait qu'une simple inclination de tête, sans se découvrir. Le Sultan fait donner des vestes à l'Ambassadeur & aux principaux de sa suite, avant que de l'introduire à l'audience. Ces vestes sont de différentes espéces. Celles qu'on donne à l'Ambassadeur sont de brocard d'or & de soye; les autres sont moins belles, & d'une étoffe fabriquée à Burse. Les Ministres des Princes moins considérables sont traitez suivant la qualité de leurs Maîtres. Il y en a quelques-uns qu'on ne régale pas; d'autres qui sont assis, & d'autres qui se tiennent debout devant le Grand-Vizir, ce qui se régle par l'usage. Les Turcs ont un regître exact des formalitez & des distinctions dont on doit se servir dans de semblabes occasions, selon le rang des Princes de la part desquels ces Ministres viennent; & l'on est si attaché à la Porte à conserver les anciens usages, qu'ils ont peine à consentir d'y rien innover. On fournit aux Ambassadeurs extraordinaires tout l'argent qui est nécessaire pour les défrayer. Les Turcs régalent aussi les Ambassadeurs extraordinaires de quelques tapis pour meubler une chambre.

DU SERRAIL DES FEMMES.

Les Officiers qui sont employez au service du dedans du Serrail, peuvent être au nombre de cinq mille, avec environ trois mille femmes, dont le nombre est composé de jeunes qu'on instruit, de vieilles qui les gouvernent, & d'Esclaves qui les servent. Il n'y a point de païs qui ne fournisse quelque beauté rare aux plaisirs de ce Prince; car on lui en prend sur mer & sur terre. Le Tartare lui envoye l'élite de celles qu'il enleve dans ses courses: si parmi les dépouilles d'un païs conquis on trouve quelque personne d'une grande beauté, ou qui ait des talens extraordinaires, on la réserve pour le Sultan. Lorsque l'éclat de cette beauté est passé, & qu'elle commence à vieillir, on l'envoye dans le vieux Serrail. De quelque Religion qu'elles soient, elles sont censées Turques lorsqu'elles sont dans le Serrail. Il ne leur faut pas d'autre cérémonie pour cela, que de lever un doit en l'air & dire, *La alla Mocbammed resoul allab*; il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet est son Prophéte. Lorsqu'elles arrivent au Serrail, elles y sont reçues par une vieille qu'on appelle *Checaya Cadun*, la Gouvernante des femmes. Elles demeurent retirées dans ces appartemens, & couchent dans des espéces de dortoirs, où il y a toûjours de la lumiére: elles mangent dans de longs réfectoires, & sont continuellement avec leurs vieilles Gouvernantes, qui ne les perdent point de vue. Près de leurs appartemens il y a des bains où elles se baignent souvent. On leur donne des Maîtresses pour apprendre la Langue Turque, la broderie, & quelques autres amusemens agréables. Elles ont aussi des jardins embellis de fontaines où elles vont se promener. Le Sultan ne se divertit point avec d'autres femmes qu'avec celles qui sont présentées par la Checaya Cadun. Elle les fait danser devant lui, jouer de quelques instrumens, ou faire quelque autre exercice où elles puissent faire paroître plus d'agrément & de vivacité, afin qu'elles soient plus en état de plaire à ce Prince, lequel en sortant jette son mouchoir à celle qui lui a plu davantage: ce gage est une marque de son dessein. Le matin il change d'habit, & laisse celui qu'il avoit avec tout l'argent qui est dans ses poches pour cette fille; s'il l'a trouvée digne de son amour, il lui fait encore des présens plus considérables. Celle qui a le bonheur d'être féconde, est honorée du títre d'*Assecbi Sultane*, c'est à dire, *Sultane Reine*; & si elle met un Prince au monde, on lui confirme cette dignité avec mille applaudissemens, & on la loge dans l'appartement de la Reine. Celles qui ne donnent que des filles ne peuvent jamais prétendre à une si grande élévation, & n'ont point d'autre qualité que celle de simple Sultane. On leur donne cependant des appartemens particuliers, & tout ce qui leur est nécessaire pour soutenir leur état avec honneur, & leurs filles sont mariées aux principaux Bachas, qui deviennent les Gendres de leur Souverain, & les beaux-fréres de celui qui lui succéde, & ces Esclaves mêlent ainsi leur sang avec le sang impérial. Cette alliance les met en état d'avoir les Gouvernemens les plus considérables. Leurs maris ont pour elles une vénération si extraordinaire, qu'ils se croyent indignes de les posséder. Elles portent toûjours le *Gaczar*, qui est un poignard enrichi de pierreries pour marque de leur autorité. Les Sultanes ont beaucoup de jalousies l'une contre l'autre, & n'oublient rien pour l'emporter sur leurs rivales; mais au dehors elles font paroître entre elles une parfaite intelligence, pour ne point causer de desordre dans le Serrail. Si le Prince, qu'une Sultane Reine a mis au monde, vient à mourir, elle n'est plus que simple Sultane, & celle qui donne ensuite un autre Prince, prend la qualité de Reine, ainsi toute leur fortune dépend de la naissance des enfans mâles. Autrefois il y a eu des Sultans qui ont épousé solemnellement leurs

femmes. Cette cérémonie se faisoit en présence du Mufti, & on en dressoit un contract pour en conserver la mémoire. Mais les Sultans en ont aboli l'usage, pour épargner la dot qui montoit à cinq cens mille sequins de revenu, suivant la Loi qu'en avoit faite Selim I, qui leur assigna cette somme, pour les mettre en état de soutenir la grandeur de leur rang, de pouvoir bâtir des mosquées & des hopitaux, & de faire d'autres œuvres de piété. Ainsi, soit qu'elles soient déclarées femmes, soit qu'elles ne le soient pas, elles sont reconnues pour Sultanes Reines, quand elles ont donné des Princes. Le *Chislar Agasi*, Chef des Eunuques noirs, garde la porte de la grande Sultane avec trente de ses Maures, qui reçoivent ses ordres. Les Sultanes ne sortent jamais, à moins que le Grand Seigneur ne les méne lui-même à la promenade, & alors elles ne sont point visibles, car on est obligé de boucher avec des toiles les fenêtres des rues par où elles passent. Lorsqu'elles suivent la Cour pour un plus grand voyage, elles sont dans des carrosses si bien fermez, qu'il est impossible de les voir: il n'y a que les Eunuques noirs qui ayent la liberté de les approcher. Les tantes, les sœurs & les filles du Grand Seigneur y ont leurs appartemens, où elles sont entretenues & traitées d'une maniére conforme à leur rang. Les Juifs se gouvernérent autrefois avec tant d'adresse, que par le moyen des Sultanes, ils introduisoient leurs femmes dans le Serrail, sous prétexte de leur enseigner quelque ouvrage nouveau, ou de leur vendre quelque habit d'une invention & d'une beauté extraordinaire. Ces Juives, pour avoir ces entrées libres, faisoient des présens aux Eunuques, & entroient si avant dans la confidence des Sultanes, qu'elles les gouvernoient quelquefois absolument, & se rendoient maîtresses de leur esprit, en leur portant des eaux & du fard, & leur servant encore à leur faire vendre en secret leurs pierreries, dont elles se défont d'ordinaire, lorsqu'elles sentent qu'elles commencent à perdre les bonnes graces du Sultan; mais depuis, les Visirs ont entiérement defendu l'entrée du Serrail, & les vieilles éclairent sans cesse toutes les actions des jeunes, examinent tout ce qu'on leur apporte, & cherchent même dans les présens de viande qu'on leur fait quelquefois, s'il n'y a point quelque billet caché. La moindre faute ou la moindre querelle suffit pour faire renvoyer ces femmes au vieux Serrail. Lorsqu'elles sont convaincues de Magie, de sortilége, ou de quelque autre crime considérable, on les enferme dans un sac & on les jette dans la mer.

DES AZAMOGLANS.

Il y a dans le Serrail sept ou huit cens Azamoglans, qui y sont élevez & entretenus, depuis l'âge de douze ans jusqu'à trente. Ce sont des fils de Chrétiens ou enfans de tribut, qu'on éléve dans les provinces de l'Empire Ottoman. Lorsqu'ils sont entrez dans le Serrail, on leur donne des habits de drap de differentes couleurs, avec des bonnets jaunes, & on les présente au Visir. Ce Ministre choisit ceux qui lui paroissent être les plus propres à servir sa Hautesse, & on les nomme *Agalares*. On en remet d'autres entre les mains du *Bostangi* ou Chef des Jardiniers, qui les employe dans les exercices dont ils sont capables. Ce Bostangi Bassi, qui est leur Chef, s'éléve souvent à un poste plus considérable, quand il fait ménager les bonnes graces de son Maître, & peut devenir Capitan Pacha ou Pacha du Caire, & même Grand Visir. Ces Azamoglans prennent les armes dans le Serrail, lorsqu'il en est besoin, & ce sont eux qui exécutent les sentences de mort que le Grand Seigneur prononce contre les Bachas les plus considérables. Ils dorment tout habillez, pour être plutôt en état de servir au premier ordre. Ils ne voyent jamais le Prince, s'ils ne ménent ses chiens, lorsqu'il sort pour chasser, ou que sa Hautesse n'entre dans les faïques pour se divertir sur la mer, ou s'il ne va se promener dans ses jardins, dont ils gardent les portes. Quand le Sultan se met en campagne, ce sont eux qui ont le soin de tendre ses tentes & de lui rendre de semblables services. Les Janissaires, les Azamoglans, & les Agalares, selon leur premiére institution, ne peuvent être que fils de Chrétiens renégats, choisis & bien faits. Cependant depuis quelque tems, on y introduit des Turcs naturels. Ces jeunes gens sont sous la discipline des Eunuques blancs, qui les élévent avec une sévérité incroyable: leur nombre n'est point limité, car on en reçoit autant qu'il y en a sur lesquels on peut fonder des espérances de quelques services: il faut néanmoins qu'ils soient dans un âge tendre, & même enfans. Ils sont présentez au Sultan, qui leur donne son agrément: ils peuvent être trois ou quatre cens, même plus grand nombre. On leur persuade dès leur jeunesse qu'il n'y a rien de plus glorieux que d'obéïr aux ordres du Grand Seigneur, & de se sacrifier aveuglément pour les exécuter: que la mort qu'on reçoit de sa main ou par son ordre, rend l'ame bienheureuse & honore le corps, & que le Paradis est la récompense de ce martyre. Ces fausses maximes font tant d'impression sur les esprits en Turquie, qu'on y a vu des gens revétus de la charge de Bacha, & comblez de richesses & d'honneur, se plaindre que le plus grand de tous les biens manquoit encore à leur fortune, qui ne pouvoit être qu'imparfaite, s'ils n'avoient le bonheur de mourir par la main ou par l'ordre du Sultan, afin de couronner leur vie par ce martyre, & se rendre ainsi dignes de la gloire du Paradis. On tient regître du nom & de la patrie de ces Agalares. Un Eunuque blanc est chargé d'avoir soin de ces jeunes gens, ausquels il montre à lire, à écrire, & à parler la Langue Turque. Ils ne lisent que dans des Manuscrits, car la Politique de la Porte ne souffre guéres de livres imprimez. Les Agalares sortant de cette Ecole, passent en une autre, où on leur enseigne le Persan, l'Arabe & le Tartare, & où l'on parle & l'on écrit avec plus de politesse & de pureté. Ils apprennent aussi à tirer de l'arc, à lutter, à lancer la zagaye, à manier le sabre, à courir avec vîtesse, & sont entretenus dans ces exercices pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge viril, & étant devenus plus robustes, ils entrent dans la troisiéme chambre, où on les fortifie dans les mêmes exercices, & où on leur apprend à se rendre bons hommes de cheval & à voltiger. Outre cela on leur montre à chacun un métier des plus nécessaires pour le service du Sultan, comme à raser, à faire des turbans, à plier des habits, à dresser des chiens pour la chasse, à connoître & élever des faucons, à faire des arcs, des fléches, à servir de Valets de chambre, de Maîtres d'hôtel & d'Ecuyers, comme il y en a dans les autres Cours. Leurs Maîtres les mettent souvent à plus d'une épreuve, pour voir s'ils sont fermes dans leur Religion, & s'ils ont entiérement oublié celle des Chrétiens; & lorsqu'ils les y trouvent assez affermis, ils les disposent à monter à la derniére chambre. On les enregître de nouveau dans un livre, ensuite de quoi on leur donne différens emplois pour le service de sa Hautesse, selon qu'ils ont plus ou moins de mérite & de capacité. On leur augmente leur paye jusqu'à quarante aspres par jour; on leur ôte leurs habits de drap, pour leur faire porter de la soye; & on en donne même de brocard à ceux qui se distinguent le plus par leur mérite. Ils ont une espéce de coëffe sur leur tête qui est toute rasée, à la reserve des temples, où ils laissent des cheveux pour se couvrir les oreilles: ce qui marque qu'ils sont destinez au service du corps du Sultan, qu'ils suivent dans ses voyages & dans ses plaisirs. Ces Azamoglans, qui ont la liberté d'approcher sa Hautesse, sont élevez aux charges les plus considérables de la Cour, qui sont les suivantes.

LISTE DES CHARGES DU SERRAIL,
où les enfans de tribut peuvent s'élever.

Le Sélictar Aga est celui qui porte l'épée.
Le Rohodar Aga est celui qui porte le jamberluco.
Le Gieptar Aga est le Grand Estaffier.
Le Matarangi Aga est celui qui porte le vase de l'eau.
Le Dulbert Aga est celui qui porte le turban.
Le Chiamachir Aga est celui qui a soin des étoffes.
Le Cesnigir Bassi est le Grand Maître d'Hôtel.
Le Sachirgi Bassi est le Grand Strozziero Maggiore.
Le Dogangi Bassi est le Grand Fauconnier.
Le Busnanagi Bassi est celui qui préside aux Comptes.
Le Ternagegi Bassi est celui qui rogne les ongles.
Le Berber Bassi est le Grand Barbier.
Le Fellach Bassi est celui qui baigne le Sultan.
Le Leschiérigi Bassi est le Sécretaire.

C'est de leur Corps que le Sultan tire les Beglierbeys de Gréce & de Natolie, l'Aga des Janissaires, les Chefs des Spahis, les Bachas, & les Gouverneurs des provinces de l'Empire. Autrefois on tiroit de ce Corps les Sujets qu'on dépêchoit aux Princes en qualité d'Envoyez; & c'étoient eux qui choisissoient les Chiaoux, qui portoient au Valaque, au Moldave, & au Transsylvain, la confirmation de leur Principauté. Aujourd'hui le Sultan ne donne ces sortes de fonctions qu'aux Capigis Bassis, & la plupart sont fils des Sultanes. Cependant les *Agalares*, dont nous venons de parler, lorsqu'ils se distinguent par leur mérite, ne laissent pas d'être élevez à des emplois considérables. Quand ils sortent du Serrail, le Grand Visir leur fait beaucoup d'honneur. Il envoye même au devant d'eux son Chécaia, qui les conduit à son palais; mais il faut remarquer qu'ils ne sortent point du Serrail, qu'ils n'ayent au moins trente ans; & comme ils sont entiérement rasez tant qu'ils y demeurent, ils ne paroissent point en public, qu'ils n'ayent laissé croître leur barbe, qui parmi les Turcs, est une marque de maturité & de jugement. On en fait entrer de plus jeunes à la place de ceux qui sortent. Lorsque les Agalares sont sortis du Serrail, ils font leur maison, & reçoivent des Sultans & des Bachas, des présens plus ou moins riches, selon la part qu'ils ont à la faveur de leur Maître. Lorsqu'ils sont une fois sortis du Serrail, il ne leur est plus permis d'y rentrer, s'ils n'y sont appellez par les ordres exprès de sa Hautesse. Outre les Bouffons, les Luteurs, les Danseurs & les Joueurs d'instrumens, il y a des Muets de l'un & de l'autre sexe, qui se font aussi bien entendre par leurs signes que s'ils avoient l'usage de la parole, & qui donnent un divertissement particulier au Grand Seigneur.

DES EUNUQUES.

Il y a des Eunuques blancs & des noirs dans le Serrail. Les blancs gardent la porte du Grand Seigneur, & les noirs celle du Serrail intérieur des femmes. Le plus considéré de tous, est le *Capi Aga*, Chef de tous les Eunuques blancs; le second est le *Casnadar Bassi*, c'est à dire, le Grand Thrésorier; le troisiéme, est le *Chilergi Bassi*, qui a le soin de la dépense; le quatriéme, est le *Serrai Agasi*, qui est le Concierge du Serrail. Ces quatre Officiers, qui sont ordinairement des gens âgez, sont dans une grande considération à la Porte, mais sur tout le premier, parce qu'il reçoit immédiatement ses ordres du Grand Seigneur. C'est par ses mains que passent tous les placets & tous les Mémoires qui viennent de dehors le Serrail. Il fait la fonction de premier Valet de chambre, il suit par tout le Prince, & l'accompagne jusqu'à la porte de l'appartement des femmes. Il a par jour dix Sultanins d'appointement, & ne manque point d'ailleurs d'habits, de pierreries & de présens, parce que toutes les affaires du dedans & du dehors du Serrail passent par ses mains. Le Casnadar a le soin du Casna ou Thrésor dont il a une clef, l'autre clef est entre les mains du Grand Seigneur. Lorsque les besoins pressans de l'état obligent à en tirer quelques sommes ou

ou quelque chose de précieux, on ne le fait qu'à condition de le remplacer; & le Thrésorier tient un regître exact des moindres pierreries qui entrent & qui sortent du Serrail, & de celles qui servent à la personne du Prince. Le Chilergi Bassi a en sa garde les meubles de la Couronne, les étoffes d'or & de soye, les vestes de zibeline, les sabres garnis de pierreries, les aigrettes, l'ambre, le musc, le baume, le bézoard, la terre sigillée, de grands vases d'Agathe, de turquoise, de jaspe, & un nombre infini d'autres pierres précieuses. Cet Officier a mille aspres d'appointement, ce qui monte à dix écus par jour. Il y a un autre appartement, qu'on nomme *le Fisc*, où l'on met tous les meubles précieux qu'on enléve des maisons des Bachas, qui sont étranglez par l'ordre du Grand Seigneur, ce qui monte à des richesses incroyables. On tire de ce lieu ce qui n'est pas à l'usage du Serrail, & on le vend au *Besestein*, ou marché public; mais il faut remarquer que les Grands Seigneurs ont tant de respect pour ce qui regarde leur Religion, qu'ils n'osent mettre la main sur le bien d'un Bacha qu'ils ont confisqué, quand il en dispose en faveur d'une mosquée. Le Serrai Agasi, qui est le quatriéme de ces Eunuques, a la garde du Serrail, d'où il ne sort jamais quand sa Hautesse n'y est pas. Son grand âge lui donne la permission de monter à cheval, & ses appointemens montent environ à huit écus par jour, sans compter les profits extraordinaires. Ces quatre Officiers portent le Turban; & comme leur charge leur donne le privilége d'approcher de la personne du Prince, ils sont en grand crédit. Il y a dans le Serrail environ une centaine d'Eunuques, ausquels il ne reste rien de ce qui les rendoit hommes: on les choisit parmi le nombre des Renégats, & dans un âge fort tendre. Ce sont les Eunuques blancs, qui servent dans tous les autres Serrails de sa Hautesse. La faveur ou la bonne fortune les porte quelquefois aux charges les plus importantes, comme d'être Bachas du Caire, Gouverneurs de provinces, ou Visirs. Ils sont en réputation d'être extrémement fidéles, c'est pourquoi on leur confie deux choses fort délicates, l'argent & les femmes. Les Eunuques noirs qui servent les Sultans, viennent du Caire, & portent le nom de quelques fleurs, ou de quelques pierreries: ainsi on les nomme Diamant, Hyacinthe, Perle, Corail, Rose, &c. Les noirs parlent quelquefois au Grand Seigneur, lorsqu'ils sont quelque message de la part de ses Favorites. Ils ne sortent point du Serrail sans la permission expresse de la Sultane-Reine. Les blancs n'oseroient entrer dans l'appartement des femmes; mais chacun garde son poste, & y exerce son emploi.

DES SULTANES ET DE LEURS ENFANS.

Les jeunes filles Maures sont employées au service des Sultanes, dans l'appartement desquelles il n'entre point d'autres hommes que les Officiers qui y sont indispensablement appellez par leur emploi. Le premier Médecin même ne peut y entrer, sans une permission du Sultan. Lorsqu'il en va voir quelqu'une qui est malade, toutes les autres se retirent avant qu'il entre dans cet appartement, & il n'y voit personne que les Eunuques noirs qui l'introduisent dans la chambre de la malade. Elle est couchée dans son lit entiérement cachée, à la reserve d'un petit endroit au bras, pour laisser la liberté de tâter le pouls. Si c'est la Sultane Reine, ou quelque autre Sultane, elle a le bras & la main couverte d'un voile extrêmement fin, pour empêcher le Médecin de la toucher à nud; & ce Médecin se retire dès le moment qu'il a ordonné ses remédes. Les enfans mâles du Sultan, qui sont d'une même femme, sont élevez ensemble par des Nourrices, que l'on prend hors du Serrail. Si ce Prince en a de différentes Favorites, on les nourrit en des appartemens séparez, & chaque mére prend soin de ses enfans, ausquels elle donne des habits magnifiques, couverts de pierreries, jusqu'à ce qu'ils ayent atteint un âge plus mûr. Les filles du Sultan sont aussi elevées avec beaucoup de soin; mais il n'est pas si grand que celui qu'on prend des garçons qui sont destinez à l'Empire s'ils sont les aînez, ou à être étranglez s'ils sont les cadets. On donne à ces jeunes Princes un *Cbozza*, qui les instruit depuis l'âge de cinq ans jusqu'à onze. Il entre pour cela dans le Serrail à de certaines heures marquées. Deux Eunuques noirs le conduisent dans une chambre écartée, sans qu'il voye jamais de femmes; & après qu'il a donné leçon aux Princes, en présence de deux vieilles Maures, qui ne le perdent pas de vue, il se retire & sort du Serrail, sans s'arrêter un seul moment en chemin. Autrefois, quand le présomptif héritier de l'Empire étoit déja grand, on avoit coutume de le circoncire suivant leur loi. Si même le Prince régnant le trouvoit à propos, on le faisoit sortir du Serrail, on lui faisoit sa maison, & on lui donnoit pour Gouverneur un des principaux Eunuques, qui portoit le titre de Sala-Bacha: on lui donnoit outre cela un grand nombre d'Officiers, pris dans le Serrail & au dehors, afin que rien ne manquât à la grandeur de son train. Il recevoit de riches présens du Sultan régnant, des Sultanes & des Bachas, & prenoit ensuite la route de Magnésie, qui est une ville de l'Asie. Il jouïssoit même de cette province, mais toûjours sous l'obéïssance de son pére. S'il y manquoit en quelque chose, son Gouverneur avoit ordre d'informer la Porte de ses moindres actions. On en usoit de la même maniére avec les autres Princes du sang Ottoman, ausquels on conservoit la vie. On les envoyoit dans quelque place de l'Asie, où on leur donnoit des appanages, & on mettoit auprès d'eux des gens d'une fidélité éprouvée, pour les tenir dans les bornes de la modération, & pour empêcher qu'ils n'eussent commerce avec des brouillons qui pussent réveiller leur ambition, & les porter à quelque desordre: ce qui dans les derniers siécles a causé dans cet Empire des guerres civiles, qui ont été sur le point de le renverser. On envoyoit ces Princes plutôt dans l'Asie que dans l'Europe, pour les tenir plus éloignez des Princes Chrétiens. Aujourd'hui les Turcs ont interrompu cet usage. Ils font nourrir à présent & élever dans le Serrail les Princes du sang Ottoman, afin qu'étant toûjours sous la discipline de leur pére, ils soient plus soumis & moins susceptibles des impressions que les Etrangers voudroient leur donner.

DU GRAND SEIGNEUR.

Le Sultan se leve d'assez bon matin, & fait ordinairement quatre repas. Alors il est assis sur des oreillers, & le Grand-Maître d'Hôtel sert les plats sur un soffa, qui est une espéce d'escabelle un peu élevée de terre. En hiver & en été ce Prince soupe vers le soir, & par conséquent il a son dîner prêt avant midi. On lui met un linge brodé sur ses genoux: il a ses jambes croisées à la mode des Turcs, & il tient sa serviette sur le bras. On ne fait point pour lui l'essai des viandes, comme il se pratique aux tables de nos Princes: on lui sert plusieurs sortes de pains d'une pâte fort délicate, & qui s'émie avec les mains: on lui donne aussi plusieurs cuilliers de bois pour le potage, & pour exprimer le suc de certains fruits, qui servent à appaiser la soif, & à relever le goût des viandes. Il mange avec ses doits; & ce qu'on lui sert est si tendre & si délicat, qu'il se dépéce seul dès le moment qu'on y touche. On ne voit point de sel sur la table, sur laquelle, après les potages, on sert des viandes assaisonnées de diverses maniéres, des ragoûts excellens, & des légumes bien apprêtez. Le repas finit par quelques piéces de rôti suivant les saisons, ou par quelques tourtes composées de différentes viandes. Il ne boit d'ordinaire qu'une seule fois: ses Echansons lui présentent sur une soucoupe de porcelaine, une espéce d'écuelle de la même matiére, où il y a du sorbet. Sélim & Amurat IV, qui n'étoient pas si zélez pour l'observation de leur Loi, buvoient beaucoup de vin; & ce dernier avoit coutume de dire que la vigne étoit l'arbre de vie. Pendant ses repas, le Grand-Seigneur a autour de lui ses Muets & ses Bouffons qui lui donnent une comédie muette par leurs gestes extravagans. Quand sa Hautesse veut bien faire honneur à quelqu'un des Agalares, elle lui jette un morceau de pain, que l'Agalare ramasse avec un profond respect, pour en faire de petits morceaux, qu'il distribue à tous ceux qui sont présens, de la même maniére que si c'étoit des reliques. Les plats que l'on met devant le Sultan sont d'or massif, aussi-bien que le bassin à laver les mains, qui est enrichi de pierreries. Pendant le *Ramadan*, qui est le carême des Turcs, il mange dans de la porcelaine jaune, & toûjours de nuit, à cause qu'il est défendu de manger de jour: mais dans ce tems-là, comme dans les autres, on sert toûjours de la viande; car sa Hautesse ne mange du poisson, que pour avoir quelquefois le plaisir de changer, ou par ragoût, quand il est avec ses Favorites. La desserte de sa table avec quelques autres plats, sert à nourrir les Agalares ses Courtisans. Lorsqu'on a desservi, ce Prince quitte sa gravité, & s'amuse avec ses Muets & ses Bouffons, ausquels il donne de l'argent, pour leur faire souffrir avec plus de patience le mal qu'il veut leur faire. La Sultane Reine est aussi servie magnifiquement par les Eunuques noirs, dans des plats de porcelaine blanche. Quand le Sultan passe des journées entiéres dans l'appartement des Favorites, ce sont d'habiles cuisiniéres qui lui apprêtent à manger. Après que le dîner du Sultan & de la Sultane Reine est fini, on sert les principaux Officiers, puis le reste du Serrail. Il y a grande provision de glace dans le Serrail. On la tire des montagnes, & il coute tous les ans vint mille sequins pour en remplir les glaciéres. On n'employe presque point d'épiceries, parce qu'elles donnent une soif trop violente. L'Egypte fournit de dattes; la Moldavie, la Valachie & la Transsylvanie envoyent du miel; & l'huile vient de Coron & de Modon. Les Turcs font grande estime de celle de Candie, parce qu'elle est plus pure. Le beurre vient par la Mer Noire. Les jardins voisins donnent des fruits à profusion, & le bois se tire des forêts les plus proches de la Mer Noire. Quand les Eunuques, qui ont les grandes charges, meurent, le Prince est leur Héritier. Il y a des ordonnances qui portent que les deux tiers du bien doivent entrer dans le Thrésor de sa Hautesse, & l'autre tiers doit appartenir aux héritiers; mais d'ordinaire ces derniers perdent tout: car il n'y a point de loi qui puisse aller contre la volonté absolue du Souverain. On prétend que le Grand-Seigneur dépense par an plus de deux cens mille Sultanins en présens; mais les dépouilles des morts le récompensent avec usure de ce qu'il donne aux vivans. Les faïques, sur lesquelles il va se promener, sont de douze à quinze bancs, & sont superbement parées: il s'y met seul sous la poupe. Les Agalares, principaux Officiers du Serrail, qui l'accompagnent, y sont toûjours debout: il n'y a que le Bostangi-Bassi, qui étant derriére lui pour tenir le gouvernail, ait la liberté de changer de situation. Sa fonction lui donne la liberté d'approcher du Prince, & de s'entretenir avec lui. Lorsque le Sultan veut aller à la chasse ou à la mosquée le Vendredi, qui est leur jour de Fête, il sort à cheval par la grande porte du Serrail, & est accompagné des Bachas & des principaux Officiers, qui tous ensemble forment un fort gros escadron. Les Geicques Estaffiers environnent le Prince, qui salue le peuple par de petits signes de tête, & qui en reçoit des acclamations conformes à l'estime qu'il s'est acquise, par l'abondance qu'il fait régner, ou par ses actions éclatantes; mais ces acclamations sont bien plus grandes, quand il fait répandre à la populace des piéces d'or ou d'argent. Quelques Officiers du Serrail le suivent à pié, pour recevoir les requêtes qu'on lui présente lorsqu'il passe. Ceux du petit peuple qui n'ont point d'accès à la Cour, & qui n'osent, ou qui n'ont pas la liberté d'approcher de leur Souverain, allument sur leur

tête un feu de paille, & tiennent leurs placets à la main: ils en usent ainsi pour deux raisons: la premiére, pour attirer sur eux les yeux du Sultan, afin qu'il ordonne qu'on prenne leurs Mémoires; & la seconde, pour lui marquer que, s'il refuse d'entendre les justes plaintes de ses Sujets, son ame brûlera dans l'enfer, comme cette paille brûle sur leur tête. Ces Officiers reçoivent donc & rapportent au Serrail tous ces placets, qui ont quelquefois servi à faire punir exemplairement les Ministres même les plus qualifiez. Amurat IV, qui étoit le fleau des méchans, regardoit avec soin, s'il ne voyoit point paroître de ces feux: quand il en remarquoit quelqu'un, il donnoit ordre lui-même qu'on allât prendre le Mémoire; & lorsqu'il contenoit des plaintes contre les Grands, on voyoit le lendemain des exécutions tres cruelles. Cette facilité que les Sujets ont de remettre directement leurs plaintes entre les mains du Souverain, fans qu'elles passent par des mains tierces, obligent les Courtisans à marcher droit, sur tout dans un païs où l'on ne fait point impunément de faux pas, & où on punit les fautes sur le champ. Le Sultan a mille chevaux d'élite dans son écurie, sans comprendre ceux qui sont dans les autres Serrails: il y a un Grand-Ecuyer & un petit qui en ont le soin; on en tire des chevaux pour monter ceux qui accompagnent le Prince à la chasse ou à la promenade. Il y a de tres-beaux haras à Burse, à Magnésie & à Andrinople, sans parler de l'élite de ce qu'il y a de plus beau dans la Perse, au Caire, en Arabie, en Hongrie & en Transsylvanie, dont on lui fait présent; ni de ceux qu'il tire des écuries des Bachas, qui périssent de mort naturelle ou de mort violente. Il a aussi grand nombre de mulets & de chameaux, qui servent à porter les équipages du Serrail, & les bagages en tems de guerre. Il y en avoit autrefois trois mille des premiers, & quatre mille des autres, entretenus ordinairement. Le nombre en change comme il plaît aux Visirs, sur tout lorsqu'il y a guerre, & qu'on en a besoin pour porter l'eau, les tentes & les équipages. Quand le Sultan marche, il y en a douze mille prêts pour son service: ainsi rien ne manque à sa magnificence, non plus qu'à sa commodité. Le Sultan est obligé de paroître en public le jour du Bairan, & de donner sa main à baiser aux Bachas qui lui rendent leur hommage; c'est là qu'aux rayons du soleil, ce Prince paroît tout brillant de pierreries, avec une aigrette de héron: il sort de la troisiéme porte, qui est gardée par des Eunuques, & entre dans la place voisine, où il s'assied sur un riche tapis de Perse, & où il reçoit l'hommage de ses Sujets. Le Visir qui est auprès du lui, en nomme quelques-uns pour les lui faire connoître, & l'avertir quand les gens qui font profession de la Loi, & quelques autres des plus considérables de la Porte, s'approchent de sa Hautesse, afin qu'il les reçoive avec quelque distinction. Après que cette cérémonie est achevée, il se rend à sainte Sophie avec une grande pompe: il retourne ensuite dans son appartement, où il traite ceux qui l'ont accompagné, & fait présent de pierreries, de vestes & de sabres aux Sultanes & au premier Visir. Ce jour du Bairan est destiné parmi les Turcs à faire des libéralitez comme le premier jour de l'an parmi les Chrétiens. La nuit on allume quantité de flambeaux, on tire des feux d'artifice, on réprésente des prises de places, & il y a plusieurs sortes d'autres divertissemens. Le Sultan se trouve à ce spectacle, & même les femmes mariées qui sont hors du Serrail prennent part à ces réjouïssances qui durent trois jours, pendant lesquels les personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe font des présens à sa Hautesse, & s'efforcent à l'envi de se surpasser l'un l'autre, afin d'aquérir plus de part aux bonnes graces de leur Prince. Ce tems où tout Constantinople est dans la joye, est ordinairement malheureux pour les Chrétiens: il faut qu'ils demeurent dans leurs maisons pour n'être point exposez à l'insolence des Turcs, & aux insultes des Soldats & des ivrognes, qui leur demandent de l'argent, & leur font plusieurs insultes.

DU VIEUX SERRAIL.

Le vieux Serrail est entouré de murailles fort hautes, & est considérable par son étendue & par la grandeur de ses bâtimens: il y a des jardins, des fontaines & des bains; & le Grand Seigneur y a un appartement meublé, où il entre quand il veut aller rendre visite à quelque Sultane-Reine, qui s'y est retirée après la mort de quelque Sultan: ce Serrail a plus d'un mille de tour. Mahomet II, après la prise de Constantinople, l'y bâtit dans un des plus beaux postes de cette capitale. Il n'a qu'une porte, qui est gardée par des Eunuques; & il n'y entre jamais d'hommes, que pour y porter les provisions nécessaires; mais sans jamais voir pas une des femmes. C'est dans ce lieu qu'on fait passer celles qui ne sont plus bonnes dans le premier Serrail, comme celles qui ont été répudiées & négligées par les Sultans précédens, celles qui vieillissent, & celles qui ont commis quelque faute qui leur a fait perdre les bonnes graces de leur Prince. Elles vivent toutes sous l'obéïssance d'une vieille qui les gouverne avec autant de sévérité que dans le nouveau Serrail. Les Sultanes-Reines & les autres Sultanes y ont leur appartement séparé, où elles vivent sans avoir de communication avec les autres femmes qui sont d'un rang inférieur. Ces derniéres sont si mal nourries, qu'elles y manquent souvent du nécessaire. Rien ne les afflige tant, que lorsqu'on leur annonce qu'il faut sortir du nouveau Serrail pour entrer dans l'ancien La liberté qu'elles ont de se marier, les console néanmoins de leur disgrace. Les Eunuques sont leurs Agens, & prennent soin de leur trouver des maris. Elles portent pour dot tout ce qu'elles ont pu amasser pendant leur bonne fortune, & qu'elles cachent avant que de sortir du nouveau Serrail, dans la crainte qu'elles ont qu'on ne le leur enléve.

DU MARIAGE DES TURCS.

Parmi les Turcs, il n'y a point d'autre cérémonie pour le mariage, que de faire en présence du *Cadi*, Président de la Loi, un contract, qui fait mention de la dot & de la volonté des deux parties. On prend quelquefois des témoins; mais cela se fait rarement à Constantinople, où il se trouve tant de faux témoins, que cette formalité est inutile. Les Descendans de Mahomet, ausquels on ajoûte le plus de foi, & qui sont habillez de verd, pour se distinguer des autres, ne laissent pas de rendre de faux témoignages pour de l'argent. Il est permis aux Turcs d'avoir quatre femmes & autant d'Esclaves qu'ils en peuvent, ou qu'ils en veulent nourrir. Les enfans des unes & des autres héritent également de leur pére; & parmi les gens du premier rang, & qui sont alliez du Souverain, les fils de ces derniéres sont les plus heureux. La jalousie & des raisons d'Etat empêchent qu'on n'avance les autres, de peur que leur naissance ne leur donne occasion de fomenter quelque trouble; & c'est par cette raison qu'on voit souvent dans ce païs-là le fils légitime être soumis au fils de l'Esclave. Les maris peuvent répudier leurs femmes pour différens sujets qui sont exposez dans l'Alcoran, & particuliérement lorsque le peu de sympathie entretient la discorde dans le mariage. Celles qui sont ainsi répudiées, emportent leur dot avec elles; & si après s'être remariées, elles sont répudiées une seconde fois, elles peuvent retourner avec leur premier mari, sans quoi il ne leur seroit pas permis de se rejoindre avec lui. Les Esclaves desquelles on a eu des enfans, ne peuvent plus se vendre, & sont censées être incorporées dans la famille, qui est obligée de les nourrir leur vie durant. Si elles sont stériles, on les vend au marché. Les Turcs peuvent avoir des femmes ou filles esclaves de toute sorte de Religion, & en faire tout ce qu'il leur plaît, à la réserve de leur ôter la vie. Il n'est pas permis aux Chrétiens ni aux Juifs, d'acheter des Mahométanes, mais seulement de celles qui font profession de leur croyance. On peut avoir impunément une galanterie avec une Esclave; mais il est défendu d'avoir aucun commerce avec les femmes qui sont libres, & particuliérement avec les Turques, ce qui passe pour un crime que l'on punit avec la derniére sévérité. Le trafic qu'on fait des Esclaves en Turquie, ne différe en rien de celui des bêtes parmi les Chrétiens; on les examine, on les considére, on regarde leur âge & la disposition de leur corps, & on régle le prix suivant la force & la qualité de la personne. On achéte les méres avec les enfans; ceux-ci sans leur mére; & indistinctement celles qui ont de la vertu ou qui n'en ont point, à la volonté de ceux qui font ce trafic. Les jeunes filles sont plus chéres. On les fait examiner par des Matrones; & en cas qu'il s'y trouve quelque tromperie, le Vendeur est obligé de restituer le prix écrit sur son journal, qui doit être aussi fidéle, que celui qu'on tient pour toute autre sorte de marchandises.

COUTUMES PARTICULIERES DES TURCS.

Les maniéres des Turcs sont fort opposées aux nôtres en plusieurs rencontres. La droite est chez nous le poste le plus honorable, chez eux c'est la gauche. Nous enterrons nos morts avec des lumiéres, & eux dans l'obscurité; nous les portons les piez devant, & eux la tête la premiére. Parmi les Chrétiens on se sert de la question pour convaincre les coupables; en Turquie il ne faut pour cela que quelques témoins. Ils sont magnifiques en équipages de chevaux, & ont tres-méchante table. Les Chrétiens se servent de retranchemens lorsqu'ils campent: les Turcs ne s'en servent point. Nous avons des épées droites, & eux des sabres qui sont courbez. Ils ne se servent ni de piques ni de cuirasses. Nos bataillons sont épais & serrez, les leurs au contraire sont larges & occupent beaucoup de terrein.

Voici quelques autres coutumes. Lorsqu'on veut rendre visite à une personne de qualité, il faut envoyer un présent en faisant demander si la visite ne lui sera pas incommode. Etant arrivé à la maison, les domestiques vous reçoivent à la porte, & vous conduisent dans l'appartement du Maître. A mesure que vous aprochez du lieu où il est, vous trouvez d'autres domestiques d'un rang plus élevé. Lorsque vous entrez dans la chambre, vous trouvez la personne que vous visitez, preparée à vous recevoir, ou debout à l'extrémité du Divan, ou couchée à un des coins, selon qu'elle juge à propos de vous favoriser. Lorsqu'on est arrivé à côté du Divan, l'on ôte ses souliers, l'on monte dessus & l'on s'y place: il faut le faire d'abord à quelque distance, & à genoux, les mains croisées par devant. Vous restez dans cette posture jusques à ce que la personne de qualité vous invite à vous approcher. Ensuite, elle vous entretient selon que l'occasion s'offre, ses domestiques étant tous debout & dans un grand silence. Lorsque vous avez parlé de vos affaires, ou fait vos complimens, le Maître fait signe qu'on apporte la collation, des confitures, du sorbet, & du caffé. Cela fini, on vous parfume la barbe, & c'est par là qu'on vous congédie. Les Turcs prennent beaucoup de soin & font grand cas des belles barbes. Chez eux une des plus grandes marques d'amitié, c'est de se baiser en prenant la barbe; comme aussi c'est une injure atroce d'arracher le poil de la barbe à quelqu'un, ou de la lui couper. Quand ils jurent, c'est par leur barbe. On est obligé pour lâcher de l'eau, de s'accroupir comme les femmes, de peur qu'il n'en tombe quelque goutte dans les chausses, ce qui est un péché. Pour l'éviter ils expriment avec grand soin le canal pour où elle a passé, & en essuyent le bout contre la muraille. Quand ils vont à la garderobe chez eux ou à la campagne, ils font provision de deux grands mou-

mouchoirs qu'ils portent à la ceinture, ou qu'ils mettent sur les épaules; ils prennent ensuite un pot plein d'eau, qui leur sert pour faire le *Tabarat*, c'est à dire, pour se laver & relaver le fondement avec le doit. Le Grand-Seigneur ne sauroit s'en dispenser, & c'est la prémiére instruction que son Gouverneur lui donne. Il arrive plusieurs inconvéniens après la prémiére ablution, qui les oblige à la réïtérer. * Maundrell, *Voyages*, p. 48. &c. Tournefort, *Voyages*, tome 2.

GE'NIE DES TURCS POUR LES SCIENCES.

Plusieurs s'imaginent que les Turcs n'ont aucun soin des Belles Lettres: cependant il y a à Constantinople & au Caire, des Professeurs qui enseignent l'Astrologie, l'Astronomie, la Géometrie, l'Arithmétique, la Poësie, le Persan & l'Arabe, qui est la Langue des Savans comme le Latin parmi nous. Ils ne souffrent point de livres imprimez, mais ils en ont beaucoup de manuscrits. Le Grand-Seigneur a une bibliothéque fort curieuse, où l'on a cru qu'il y avoit un exemplaire de Tite-Live parfait, pour lequel on a souvent offert des sommes considérables au Garde des livres, mais il a toûjours répondu qu'il ne l'avoit pu trouver. On voit à Constantinople un Bazar ou marché de livres manuscrits de différentes Sciences, en Turc, en Arabe & en Persan; cependant les Chrétiens n'ont pas la liberté d'y aller, parce que les Turcs croiroient profaner leurs livres de nous les vendre. Il y a des Historiens gagez, qui écrivent les Annales de cet Empire, lesquelles sont à présent en cinq ou six gros volumes, dont une copie coute deux cens écus. M. Batz, Ecossois, qui a voyagé quatre ou cinq ans dans ce païs-là, dit qu'il y avoit acheté une caisse de livres Turcs & Arabes, entre lesquels il y en avoit de tres-curieux, comme celui de Chek Bouny, Egyptien, de la vertu des paroles divines & humaines, avec quantité de lignes & de figures, par lesquelles il prétend faire voir plusieurs choses curieuses; un autre qui enseigne la théorie de cette Science cabalistique; un Dictionnaire Turc & Arabe; des Grammaires Turques & Persanes; des Alphabets de toutes les Langues; une Ephéméride de l'accroissement & du décroissement du Nil; un Traité de Chiromancie, beaucoup plus curieux que tous ceux de Jean-Baptiste Porta, & dans lequel l'Auteur prétend que les caractéres de la main sont des lettres dont il donne l'Alphabet; un autre livre, intitulé *Beauraau*, qui contient quantité d'expériences chymiques, commenté par un Chek ou Docteur Maure; une Histoire de Tamerlan en Arabe, plus ample que celle que nous avons, traduite en François de l'Arabe Alhacen; deux livres de Talismans, dont M. Batz dit que Gaffarel a eu connoissance, & qu'il a pris tout ce qu'il a fait Imprimer dans son livre des *Curiositez inouïes*. Le même M. Batz assûre qu'il a vu à Constantinople un livre d'Astronomie, fort ancien, qui supposoit l'usage de l'aiguille aimantée, quoiqu'à la vérité cet Auteur ne l'appliquât pas pour la navigation, mais pour d'autres usages astronomiques. On voit par là que les Turcs ne sont pas absolument ignorans; mais ils ne s'appliquent guéres qu'aux Sciences utiles, & peu à celles qui ne servent qu'à amuser l'esprit, & à contenter la curiosité.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS DES TURCS.

Années.	*Noms.*	*Ans.*	*Mois.*
1300.	Othoman régna	27.	
1327.	Orcham son fils,	31.	
1358.	Soliman I,	3.	
1361.	Amurat I, frére de Soliman,	28.	
1389.	Bajazet I,	13.	
1402.	Josué ou Isa,	4.	
1406.	Musulman ou Calupin, frére de Josué,	6.	
1412.	Moïse ou Musa, frére de Musulman,	1.	
1413.	Mahomet I, frére de Moïse,	8.	
1421.	Amurat II,	30.	
1451.	Mahomet II,	30.	
1481.	Bajazet II,	31,	
1512.	Sélim I,	8.	
1520.	Soliman II,	46.	
1566.	Sélim II,	8.	
1574.	Amurat III,	21.	
1595.	Mahomet III,	8.	
1603.	Achmet I,	14.	
1617.	Osman,	4.	
1621.	Mustapha I, oncle d'Osman,		

Il avoit été mis sur le thrône avant son neveu, & fut chassé deux mois après. Osman ayant été dépossédé dans la cinquiéme année de son régne, Mustapha fut rappellé. Il fit étrangler Osman, & régna encore seize mois.

1623.	Amurat IV, frére d'Osman,	17.	
1640.	Ibrahim, frére d'Amurat,	8.	
1648.	Mahomet IV, déposé après avoir régné	39.	
1687.	Soliman III, frére de Mahomet,	3. & demi.	
1691.	Achmet II, frére de Soliman,	3. & demi.	
1695.	Mustapha II, fils de Mahomet IV, déposé après un régne de	8. & demi.	
1703.	Achmet III, frére de Mustapha, déposé après un régne de	27.	
	Mahmoud, fils de Mustapha II.		

* Ricaut. Tavernier. Davity. Jacob Spon, *Voyage* de l'Archipel & de Constantinople, *tome* 1. *p.* 204 *& suiv.* édit. de Lyon 1678.

* TURENNE, Vicomté, l'un des plus grands & des plus anciens Vicomtez de France. Il comprend 108 paroisses situées vers la Dordogne; 57 dans le Limosin; 39 dans le Quercy & douze dans le Périgord. La ville de Turenne en est la capitale. C'est de ce païs que Henri de La Tour d'Auvergne avoit pris le nom de Vicomte & de Maréchal de Turenne. * Maty, *Dict. Géogr.*

TURENNE. La ville & le château de Turenne en Limosin, ressortissent de Brive-la-Gaillarde, & ont donné leur nom à un païs situé dans les provinces de Limosin, de Quercy, de Périgord, & sur les confins de celle d'Auvergne. Il a huit lieues de long, & sept de large; & il renferme les villes de Turenne, de Beaulieu, d'Argentat, de Saint-Céré, de Messac, de Colonges &c. avec environ cent paroisses, dont plusieurs, qui n'étoient pas autrefois de la Seigneurie de Turenne, y ont été unies à divers tems par les Vicomtes, par acquisitions, alliances, donations, confiscations, &c. dont les tîtres ont été produits par Justel dans les preuves de l'Histoire de la Maison de Turenne. Les Vicomtes de Turenne faisoient autrefois hommage aux Ducs de Guienne, Comtes de Poitiers & de Limoges, & présentement ils le font au Roi. Ils ont plusieurs grands Vassaux qualifiez Barons, & des immunitez considérables, dans lesquelles ils ont été maintenus jusqu'à présent; comme d'accorder aux Roturiers le droit de tenir des fiefs nobles, & d'en tirer finance; & aux Ecclésiastiques, celui de tenir des terres en main morte; de donner des lettres de noblesse & des sauvegardes; d'octroyer le droit de consulat aux villes & aux communautez; de faire des loix & des statuts; de connoître en premiére instance de tous crimes, du port d'armes, & de toutes causes civiles; de contraindre leurs Vassaux, & même par armes, de comparoître à la Cour Vicomtale de Justice; de convoquer le Ban & l'Arriére-Ban de la Noblesse; de lever péage sur eau & sur terre; de convoquer & de tenir les Etats, & de leur consentement, ordonner la levée des deniers en forme de taille sur les Habitans, lesquels ne sont cotisables qu'envers le Vicomte, à qui ils payent à peu près les mêmes droits qu'on paye présentement au Roi dans le reste de la France. Pour le droit de battre monnoye qui eut cours dans le Limosin, le Quercy & le Périgord, il y a long-tems que les Vicomtes de Turenne n'en usent plus. Adrien de Valois, au mot *Franci*, fait connoître que les immunitez de Turenne ont eu leur origine de l'établissement d'un grand nombre de François qui remplacérent les naturels du païs sous Pepin & Charlemagne. Suivant les Annales des François, dans la collection d'André du Chêne, *tome* 2. *p.* 27, ce fut le premier de ces deux Rois qui prit Turenne en 767, & les Annales de Mets marquent en termes formels, qu'il établit cette année-là des François dans ses nouvelles conquêtes. Ceux qui ont été depuis Seigneurs de Turenne se sont maintenus dans leurs immunitez à la faveur des guerres entre les Rois de France & les Rois d'Angleterre, Ducs de Guienne: le Roi Louïs XIV les confirma l'an 1656. On ne connoît pas les Comtes établis d'abord dans ces païs-là, & l'on ne sait s'il y en eut un pour lors à Turenne; mais en 824, on y trouve un Comte RAOUL, qui possédoit Turenne, & plusieurs alleus aux environs en propriété, & qui fut pére d'un autre Raoul, Archevêque de Bourges, célébre dans le IX siécle. On croit que ce Comte, qui selon divers Auteurs fut aussi Comte de Quercy, étoit sorti de la même tige que WIFROY, Comte de Bourges, *qui aura son article.* Un de ses Descendans fut BERNARD, Comte de Turenne, Vicomte du Bas Limosin après Aymar, que M. Baluze croit avoir été de la même Maison. Il vivoit vers l'an 980, & laissa AYMAR, de qui descendent les Sires de SOUILLAC, *qui ont aussi leur article:* & d'un premier mariage, *Sulpice*, mariée à ARCHAMBAUD, Seigneur de Comborn & de Ventadour, qui fut Vicomte du Bas-Limosin après son beau-pére, & qui acquit le château de Turenne, comme le dit entre autres Géofroy Du Vigeois dans sa Chronique. Archambaud eut pour fils EBLES, qui fut Vicomte après lui; & Ebles fut pére d'ARCHAMBAUD II, Seigneur de Comborn; & de GUILLAUME Seigneur de Turenne, qui partagérent entre eux le Vicomté du Bas-Limosin, devenu héréditaire dans leur Maison, & par là attachérent chacun à sa Terre le tître de Vicomté. Ces deux fréres ont eut une nombreuse postérité. Archambaud donna l'origine, 1. à la seconde lignée des Vicomtes de Limoges, finie dans la Maison des Ducs de Bretagne: (*Voyez* l'article de LIMOGES) 2. aux Vicomtes de VENTADOUR, dont la postérité féminine subsiste dans les Sires de Lévis-La-Voulte, pour qui le Vicomté de Ventadour fut depuis érigé en Comté, puis en Duché-Pairie: 3. aux Vicomtes de Comborn, Sires de Treignac, qui jouïssoient du droit de régale sur une partie de l'Evêché de Limoges, & dont la postérité s'est éteinte dans la Maison de Pompadour: 4. suivant Du Bouchet, aux Sires de Blanchefort, devenus si célébres sous ce nom, puis sous ceux de Ducs de Créquy & de Lesdiguiéres: 5. aux Seigneurs de Chambret, dont la branche est fondue dans la Maison de Pierre-Bussiére: 6. aux Seigneurs d'Enval, dont la postérité subsistoit encore dans le XVII siécle. Pour Guillaume, qui fut Seigneur de Turenne, il se qualifia ainsi que ses successeurs, *par la grace de Dieu, Vicomte de Turenne*; & il fut le Chef de la lignée des Vicomtes de Turenne, si illustres dans les Croisades de la Terre-Sainte, qui après avoir produit la branche des Sires de S. Genet, Barons-Marquis d'Aynac, s'est éteinte vers le commencement du XIV siécle, par

par *Marguerite*, Vicomteſſe de Turenne, femme de *Bernard* VI, Comte de Cominges. Il ne reſta point d'enfans de leur mariage; & ce Comte, qui fut héritier de la Vicomteſſe *Marguerite*, prit une ſeconde alliance avec *Marthe* de l'Iſle-Jourdain, dont il eut *Aliénore* de Cominges, Vicomteſſe de Turenne, qui fut mariée l'an 1349, à *Guillaume* Roger, Comte de Beaufort & d'Alais, dont la famille, qui a donné deux Papes, & pluſieurs Cardinaux, Archevêques & Evêques, a paſſé dans la Maiſon de La Tour par le mariage d'*Anne* de Beaufort, Vicomteſſe de Turenne, avec *Agnet* de La Tour, Seigneur d'Oliergues, Chambellan de Louïs XI. C'eſt de lui que ſont deſcendus les autres Vicomtes de Turenne, Ducs de Bouillon, qui ont rendu le nom de Turenne ſi célébre dans les XVI & XVII ſiécles. *Voyez* TOUR (La) * Juſtel, *Hiſt. d'Auvergne & de Turenne.* M. Baluze, *Hiſt. des Papes d'Avignon.* Le Pére Amable, *Hiſt. de S. Martial.*

MARQUIS d'AYNAC DE LA MAISON de TURENNE.

I. GUILLAUME de Turenne, fils puîné de BOZON I, Vicomte de Turenne, & de *Gerberge*, ſa ſeconde femme, & frére de RAYMOND I, Vicomte de Turenne, qui ſe rendit ſi célébre dans la Terre-Sainte, mourut avant l'an 1105, que ſon frére Raymond fit une fondation pour lui dans l'egliſe de S. Martin de Tulle, ainſi qu'il eſt porté dans le Cartulaire de cette Abbaïe, rapporté par Juſtel. Il fut Pére de PHAIDIT qui ſuit.

II. PHAIDIT de Turenne, ſe trouva préſent lorſque Renaud, Seigneur de Gimel, rendit la foi & hommage de ſon château de Gimel à Raymond II, Vicomte de Turenne, le ſeptiéme des calendes de février 1163, & laiſſa PIERRE qui ſuit.

III. PIERRE de Turenne, fut auſſi préſent (quoique fort jeune) à l'hommage de Renaud de Gimel, & fut pére 1. de HUGUES de Turenne qui ſuit; & 2. de *Pierre*, Religieux en l'Abbaïe de Vigeois.

IV. HUGUES de Turenne, ſurnommé de *S. Genet*, à cauſe du château de ce nom qu'il poſſédoit en Quercy, fut pére de PIERRE II, qui ſuit.

V. PIERRE de Turenne, II. du nom, approuva l'an 1271, un anniverſaire fondé par ſa femme *Saure* d'Aynac, dans l'egliſe de ſaint Genet, pour ſon pére *Archambaud*, Seigneur d'Aynac en partie, Damoiſeau, & pour ſa mére *Aigline* de Thémines: on trouve dans cet Acte le nom de *Hugues*, pére de *Pierre* de Turenne. De celui-ci & de *Saure* ſa femme, naquirent, 1. ARCHAMBAUD qui ſuit; 2. *Guillaume*, Religieux de Carennac; & 3. *Aigline*, l'une des premiéres Religieuſes de l'Hopital-de Beaulieu, de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, nommée dans la confirmation de l'établiſſement de ce monaſtére, fait l'an 1310, par Guillaume de Villaret, Grand-Maître de cet Ordre.

VI. ARCHAMBAUD de Turenne confirma en 1305 les priviléges des Vaſſaux de ſes Terres de Quercy, & ſe fit reconnoître un droit qu'on nomme *des quatre cas*, en préſence de ſon couſin *Raymond-Bernard*, Seigneur d'Aynac en partie, & de ſa femme *Galiéne* d'Araquis, qui étoit fille de *Flotard* d'Araquis, Chevalier, iſſu des Seigneurs de S. Seré, Vicomtes de Cahors. Il eut d'elle 1. FLOTARD de Turenne, *qui continua la lignée*; 2. *Gramoard*, Damoiſeau d'Aynac, ainſi nommé dans un Acte de l'an 1337; & 3. *Archambaud*, Religieux.

VII. FLOTARD de Turenne, Seigneur de S. Genet & d'Aynac en partie, Damoiſeau, eut pour Tuteurs Guillaume de Thémines, dit *de Gourdon*, Chevalier, & Géraud de S. Clar, Ecuyer, & épouſa en leur préſence, par contract de l'an 1337, *Raymonde* Gaſc, veuve d'*Aimery* de Gourdon, Chevalier, de laquelle il laiſſa GUILLAUME, *qui continua la poſtérité.*

VIII. GUILLAUME de Turenne, II. du nom, rendit hommage à Guillaume Roger, Comte de Beaufort, & Vicomte de Turenne, le 12 février 1374, de ſes châteaux de Saint-Genet, vulgairement nommé *le Peiratel*, de Moliéres, & de la portion qu'il avoit en celui d'Aynac, qui ſont dans la mouvance du Roi, à cauſe de ſon Comté de Quercy, & partie dans celle du Vicomté de Turenne, quoiqu'ils n'y ſoient pas enclavez. De ſa femme *Peironne* de Malefayde, fille de *Géraud* de Malefayde, Chevalier, il eut 1. PIERRE de Turenne, III. du nom, qui ſuit; 2. *Flotard*, Religieux & Archiprêtre de Moliéres, dans l'égliſe de S. Sauveur de Figeac, dont il eſt fait mention dans un Acte d'accord de l'an 1399; 3. *Jean*, Chapelain du Roi de Sicile, & Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, vers l'an 1400; & 4. *Raymonde*, Religieuſe à l'Hopital-de-Beaulieu.

IX. PIERRE de Turenne, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Aynac, &c. laiſſa de *Dordette* de La Vergne-Valons, 1. *Dieudonné*, mort ſans alliance; 2. FLOTARD, *qui continua la branche aînée*; 3. ARNAUD, *qui forma celle de* SOURSAC, *rapportée cy-après*; & 4. *Jeanne*, mariée à *Arnaud* de Durfort, Seigneur de Sourſac & de Durfort en Limoſin.

X. FLOTARD de Turenne, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Aynac, &c. ſe maria l'an 1431, avec *Blanche* d'Ornhac, fille d'*Aſtorg*, Seigneur de Bie-Palaret, & de *Blanche* de Thémines, & fut pére 1. de PIERRE de Turenne, qui ſuit; 2. de *Gui*, Chanoine de Rodès; 3. de *Jean*, mort jeune; 4. de *Blanche*, Religieuſe de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem à l'Hopital-de-Beaulieu; & 5. de *Gabrielle*, Religieuſe du même Ordre à Fieux.

XI. PIERRE de Turenne, IV. du nom, Chevalier, Seigneur d'Aynac, &c. eut pour femme, *Anne* de la Roche, fille héritiére de *Louïs*, Seigneur de la Roche, au diocéſe de S. Flour, & de *Marie* de la Gorce, qui étoit veuve de *Bégon*, Chevalier, Seigneur de Roquemaurel, dont il ne laiſſa pas d'enfans. Ceux qu'elle eut de ſon ſecond mariage, furent, 1. ANNET qui ſuit; 2. *Fronton* ou *Flotard*, Chevalier de S. Jean de Jéruſalem, tué au ſiége de Rhodes en 1522; 3. *Victor*, Seigneur de Broſſes, Homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Genouillac-Acier, tué l'an 1525, à la bataille de Pavie; 4. *Gabrielle*, Commendatrice de Fieux, de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, l'an 1516; 5. *Antoinette*, qui étoit veuve de *Jean*, Seigneur d'Anglars & de la Roque-du-Port en Quercy en 1536; 6. *Fleurette*; & 7. *Blanche* de Turenne.

XII. ANNET de Turenne, Seigneur d'Aynac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, Lieutenant de l'Artillerie, fut compagnon d'armes du renommé Galliot, ſon beau frére, aux exploits duquel il eut tres-grande part, ſur tout à la bataille de Pavie, où il fut fait priſonnier avec lui. Pour ſatisfaire à ſa rançon, ſa femme & ſes enfans vendirent l'an 1526, la Châtellenie de Bie-Palaret, qui faiſoit alors partie de la Baronnie d'Aynac. Il avoit épouſé par contract du onziéme février 1495, *Jacquette* de Genouillac, fille de *Jean*, Seigneur d'Acier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine* Du Boſc, ſœur de *Jacques* de Genouillac, dit *Galliot*, Seigneur d'Acier, Grand-Ecuyer, & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & niéce de *Jacques-Galliot* de Genouillac, Seigneur de Bruzac, Grand-Maître de l'Artillerie ſous Louïs XI & Charles VIII. Il en eut pour enfans, 1. LOUÏS qui ſuit; 2. *Galliot*, mort fort jeune en Italie, où il faiſoit ſes premiéres armes; 3. *Flotard*, qui fut tuteur de ſes neveux, mort ſans alliance; 4. *Louïs*, que le Pape Léon X mit au rang des Protonotaires du ſaint Siége, par ſon Bref du quatriéme des Calendes de juin 1517, dans lequel il eſt fait mention de ſon illuſtre naiſſance; 5. *Fleurette*, mariée le 13 août 1539, à *Pons* de Caſtelnau, Seigneur de Reyrevignes en Quercy, à laquelle le Grand-Ecuyer, ſon oncle, conſtitua une partie de ſa dot; 6. *Blanche*, Religieuſe de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem à l'Hopital-de-Beaulieu; & 7. *Catherine* de Turenne.

XIII. LOUÏS de Turenne eſt nommé dans quelques Mémoires de ſon tems, le filleul du Roi & de Monſieur le Grand. Il eſt à préſumer que celui-ci, qui étoit ſon oncle, l'avoit tenu ſur les fonts au nom du Roi Louïs XII. Il mourut avant ſon pére, ayant épouſé le ſixieme décembre 1513, *Françoiſe* de Vayrac, fille unique de *Gaillard* de Vayrac, Chevalier, Capitaine des ville & château de Puymerol en Agénois, Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance du Seigneur d'Acier, & de *Florie* de Bonnefons. Ses enfans furent, 1. GALLIOT de Turenne qui ſuit; & 2. *Antoine*, mort jeune.

XIV. GALLIOT de Turenne, Baron d'Aynac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des ville & château de Puymerol en Agénois, Commiſſaire de l'Artillerie ſous ſon grand-oncle, qui en étoit le Grand-Maître, eut beaucoup de part à l'affection de ce Seigneur, qui l'inſtitua ſon héritier, à condition de porter ſon nom & ſes armes, par ſon teſtament du 18 août 1523, renouvellé le ſixieme juillet 1544, en cas que François de Genouillac, Baron d'Acier, ou Jeanne de Genouillac, Vicomteſſe d'Uzès, ſes enfans, ne laiſſaſſent point de poſtérité. Il épouſa par contract du 14 mars 1548, *Marguerite* de Lauziéres, fille de *Louïs* Baron de Thémines, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Magdelaine* de Roquefeuil, tante de *Pons*, Marquis de Thémines, Maréchal de France, & petite-niéce de *Guiot* de Lauziéres, Seigneur de La Chapelle, Grand-Maître de l'Artillerie ſous le Roi Charles VIII. Ses enfans furent, 1. *Verdun* de Turenne, Baron d'Aynac, Gouverneur de Puymerol, mort en 1592, ſans laiſſer de poſtérité de N... de Caſtelnau, fille de *Pons* de Caſtelnau, Seigneur de Reyrevignes, & d'*Iſabeau* de Genoüillac-Vaillac, ſa premiére femme; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Pierre*, Prieur de Villeneuve de Rouergue, ſur la réſignation de Pierre de Lauziéres-Thémines, ſon oncle; 4. *Gabrielle*, alliée à *Gaſpard* de Montagut, Seigneur de Granel; 5. *Marguerite*, Religieuſe de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem à l'Hopital-de-Beaulieu; & 6. *Jeanne*, Religieuſe du même Ordre à Fieux.

XV. FRANÇOÏS de Turenne, Baron de Moliéres, puis d'Aynac, après la mort de ſon frére aîné, avant la mort duquel il avoit épouſé l'an 1591, *Antoinette* de Pontaniez, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Sales en Rouergue, &c. & de *Valentine* de la Péze, Dame en partie de Caydenac, dont il eut 1. FLOTARD qui ſuit; 2. *Valentine*, alliée à *Guillaume* de Mural *l'Arabe*, Seigneur de Loupiac en Rouergue; & 3. *Marguerite* de Turenne, mariée à *Jacques* de Boiſſet, Seigneur de La Salle-de-Vicq en Carladois.

XVI. FLOTARD de Turenne, III. du nom, Marquis d'Aynac, &c. fut Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Thémines, ſon couſin, & ſervit ſous ce Général dans l'armée qu'il commandoit en Guienne contre les Religionnaires. Le Roi Louïs XIII, l'envoya pendant ces mêmes troubles, par une commiſſion expreſſe de ſa part, à Cardaillac, pour contenir ceux du Haut Quercy, qui tenoient leurs aſſemblées dans cette place. Il avoit épouſé l'an 1633, *Claude* de Gourdon-de Genouillac, Dame d'Aubepeyre, ſœur du Comte de Vaillac, Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de Philippe de France, Duc d'Orléans, & fille de *Louïs* de Gourdon & de Genouillac, Comte de Vaillac, & de *Françoiſe* de Cheyradour, Dame d'Aubepeyre, dont il eut 1. LOUÏS de Turenne qui ſuit; 2. *Jean-Galliot*, nommé *le Comte d'Aynac*, cy-devant Capitaine dans le régiment du Roi, qui n'a point eu d'enfans de *Françoiſe-Antoinette* des Armoiſes, ſon épouſe, auparavant Chanoineſſe de Pouſſay en Lorraine, fille de *François* des Armoiſes, Baron du Saint Empire, Comte d'Aunoy, & d'*Antoinette* le Bouteiller-de-Senlis, morte l'an 1709; 3. JEAN, *qui a fait la branche des Comtes d'*AUBEPEYRE, *rapportée cy-après*; 4. *Flotard-Galliot*, Chevalier de Malte, Capitaine dans le régiment de feu Monſieur, Duc d'Orléans, Aide-de-camp de ſon Alteſſe Royale, tué dans la fleur de ſon âge à la bataille de Caſſel, l'an

l'an 1677 ; 5. *Marie-Gélone-Romaine*, épouse de *Barthélemi* de Gontaut-Biron, Seigneur de Lanſac; 6. 7. *Claude* & *Jeanne* de Turenne, Religieuſes de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem à l'Hopital-de-Beaulieu.

XVII. Louïs de Turenne, II. du nom, Marquis d'Aynac, &c. fut pendant quelques années Capitaine dans le régiment du Comte de Vaillac ſon oncle, & mourut l'an 1697. Il avoit épouſé l'an 1646, *Marie-Héléne* de Felzins, petite-fille de *Marthe* de Noailles, Vicomteſſe de Sédiéres, & fille de *Jean*, Baron de Felzins, Marquis de Montmurat, premier Baron de Quercy, & de *Jeanne* de Lentillac, dont il eut, 1. Jean-Paul qui ſuit; 2. *Amable-Charles*, Docteur de Sorbonne, Abbé de l'Iſle-Chauvet, qui fut député à l'aſſemblée générale du Clergé de France l'an 1705; 3. *Galliot-Emmanuel*, dit le Chevalier d'Aynac, Capitaine de Cavalerie, qui eut une jambe caſſée à la bataille de Fleurus l'an 1690, dans la 31 année de ſon âge, & qui après s'être ſignalé dans pluſieurs occaſions, qui lui avoient mérité de la bonté du Roi une penſion de deux mille livres, fut tué en Souabe près de Notre-Dame des Sapins, à la tête d'un détachement qu'il commandoit l'an 1704; 4. *Cathérine*, Dame de Moliéres, alliée à *Louïs* de la Garde, Seigneur de Seignès; 5. 6. *Charlotte* & *Marie*, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem à l'Hopital-de-Beaulieu; 7. 8. 9. *Marie-Cécile*, *Marie-Héléne* & *Claude*, Religieuſes de la Viſitation à S. Seré; & 10. *Suſanne* de Turenne, mariée l'an 1704, à *Mercure* de Corn, Seigneur de Queyſſac dans le Vicomté de Turenne.

XVIII. Jean-Paul de Turenne, Marquis d'Aynac & de Montmurat, Baron de Felzins & de Gramat, cy-devant Capitaine des Chevaux-legers, a ſervi depuis la Campagne de 1675, juſqu'en 1696, & épouſa l'an 1698, *Marie-Victoire* de Durfort, Baronne de Gramat, ſœur du Comte de Boiſſiéres, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Commandant pour le Roi en Quercy, & fille d'*Armand* de Durfort, Comte de Boiſſiéres, & d'*Anne* de Toucheboeuf, Comteſſe de Clermont-Vertillac, dont il a eu 1. *Louïs-Anne*; 2. *Marc-Galliot*, Chanoine de Figeac, ſur la réſignation de ſon oncle; 3. *Amable-Charles*, & pluſieurs autres.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUBEPEYRE.

XVII. Jean de Turenne, Comte d'Aubepeyre, troiſiéme fils de Flotard de Turenne, Marquis d'Aynac, & de *Claude* de Gourdon, ſuivit dans ſa jeuneſſe l'état eccléſiaſtique, & fut pourvu du Prieuré de Bourqueiron par Jean de Gourdon, Evêque de Tulle, ſon oncle. Il fut depuis Capitaine dans le régiment de Vaillac, & Colonel de celui des Milices d'Armagnac, & mourut l'an 1711, laiſſant de *Catherine* de Felzins, ſœur de la Marquiſe d'Aynac, *cy-deſſus nommée*, qu'il avoit épouſée le 13 décembre 1671, 1. Jean Galliot qui ſuit; 2. *Barthélemi*, dit *le Chevalier d'Aubepeyre*, Capitaine d'infanterie; 3. *François*, Seigneur de S. Hyrier, tué l'an 1703; 4. *Jeanne*, mariée à *Barthélemi* d'Eſtreſſes, Seigneur de Groleiac, héritier du Seigneur de Lanſac ſon oncle, *cy-deſſus mentionné*; 5. *Thérèſe*, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem à l'Hopital-de-Beaulieu; & 6. *Catherine* de Turenne, Damoiſelle d'Aubepeyre.

XVIII. Jean-Galliot de Turenne, Comte d'Aubepeyre, épouſa le premier ſeptembre 1703, *Anne* de Calezéde, fille unique & héritiére de *François* de Calezéde, Chevalier, Seigneur de Marcorinian, &c. & d'*Antoinette* du Buiſſon-Bauteville, dont il a eu juſqu'à préſent 1. *Jean-Antoine*; 2. *Barthélemi*; & 3. *Barthélemi-Henri* de Turenne.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SOURSAC.

X. Arnaud de Turenne, fils puîné de Pierre de Turenne, Seigneur d'Aynac, & de *Dordette* de La Vergne, fut héritier d'*Arnaud* de Durfort, Seigneur de Sourſac & de Durfort en Limoſin, ſon beau-frére, & laiſſa de *Cécile* de Raſteléne du Chambon, ſa femme, pluſieurs enfans, entre autres, Annet qui ſuit.

XI. Annet de Turenne, Seigneur de Sourſac & de Durfort, eut de *Françoiſe* de Monceaux-de-Bar, ſon épouſe, entre autres enfans 1. Pierre de Turenne qui ſuit; & 2. *Jean*, Chanoine de Rodès.

XII. Pierre de Turenne, Seigneur de Sourſac, &c. eut d'*Iſabeau* de Valens, 1. Jean de Turenne *qui continua la poſtérité*; & 2. *Guillaume*, Chanoine de l'égliſe de Brioude l'an 1549.

XIII. Jean de Turenne, Seigneur de Sourſac, &c. fut mariée avec *Suſanne* de Reillac, & fut pére d'Armand qui ſuit; & de pluſieurs autres enfans.

XIV. Armand de Turenne, Seigneur de Sourſac, &c. s'allia l'an 1578, à *Charlotte* de Scorrailles, fille d'*Antoine* de Scorrailles, Seigneur de Rouſſille, &c. & d'*Anne* de Sédiéres, dont il eut Arnaud qui ſuit.

XV. Arnaud de Turenne, Baron de Sourſac & de Durfort, eut de ſon épouſe *Jeanne* de Monclar, de la Maiſon de Montbrun, pluſieurs fils morts au ſervice; & *Anne* de Turenne Dame de Sourſac, de Durfort & de Courdes, héritiére de ſes fréres, & la derniére de ſa branche, morte vers l'an 1680. * Dom Jean Pradillon, Général des Feuillans. *Mémoires particuliers extraits des titres des châteaux d'Aynac & d'Acier, & du monaſtére de l'Hopital-de-Beaulieu.* Blanchard, *Hiſtoire du Parlement de Paris.* Du Bouchet, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Scorrailles. Mémoires du tems.*

T U R E N N E (Saint Raoul de) Patriarche, Archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine, & Abbé de Fleury-ſur-Loire, étoit fils de *Raoul*, Comte de Turenne & de Quercy, Abbé Laïc de Tulle, & d'*Aigue* ſa femme, fille d'*Aimon*, Comte de Périgord. Le Comte ſon pére l'ayant deſtiné à l'égliſe dès ſon enfance, en confia l'éducation à Bertrand, Abbé de Solognac. Il fut Abbé de Fleury, & enſuite Archevêque de Bourges l'an 839. Ce Prélat prit le parti de Pepin II, Roi d'Aquitaine, contre Charles *le Chauve*, & fut un des médiateurs de la paix concluë en ſon Abbaïe de Fleuri l'an 845, entre ces deux Princes. L'an 855, il couronna Roi d'Aquitaine dans l'égliſe de Limoges, le jeune Charles fils de Charles *le Chauve*. Il aſſiſta l'an 859, au Concile tenu à Savoniéres proche de Toul, en préſence de Charles *le Chauve*, & fut nommé par ce Concile pour examiner les plaintes faites par ce Monarque contre Venilon, Archevêque de Sens, & pour juger cette affaire. Il ſe trouva encore au Concile de Toucy l'an 860, & aux aſſemblées générales convoquées à Piſtes en 862 & 864. Le Pape Nicolas I lui adreſſa touchant les Coévêques une Epître, qui a long-tems été un ſujet de Diſſertation parmi les Savans, pour ſavoir ſi elle étoit vraye ou ſuppoſée. Cet Archevêque fonda en Limoſin l'Abbaïe de Beaulieu & celle de Végennes, qui eſt ruïnée; en Quercy celle de Sartazac, qui eſt auſſi ruïnée; & en Berry celle de Deure, qui a été transférée à Vierzon. Il jetta les fondemens de l'égliſe cathédrale de Bourges, & rebâtit le Château-Gourdon, un des chefs lieux du Saiſſeau, territoire dans le Berry, dont il poſſédoit une partie, & Robert *le Fort* l'autre par Agane ſa femme. Il mit le corps de ſaint Satyre dans l'égliſe de l'Abbaïe de Château Gourdon, nommée depuis de Saint-Satyre, vulgairement *Saint-Satur.* Ce ſaint Archevêque gouverna ſon égliſe avec beaucoup de piété. Il nous reſte quelques Canons qu'il fit pour le réglement de ſon diocéſe. Il mourut le 21 juillet de l'an 876. L'égliſe de Bourges en ſolemniſe la Fête ce jour-là. Le Pére Dom Mabillon nous a donné ſon Eloge Hiſtorique dans la ſeconde partie du quatriéme ſiécle de l'Ordre de ſaint Benoît. L'Auteur de la Vie de ſaint Jacques l'Hermite a écrit que le ſaint homme Jacques prophétiſa la mort de cet Archevêque, & qu'il gouverna d'une maniére ſi ſainte & ſi prudente les peuples qui lui étoient ſoumis, qu'il étoit qualifié *le Pére de la patrie* par tous les Grands du Royaume d'Aquitaine. * L'Aſtronome, *Vie de Louïs le Debonnaire.* Le Pére Mabillon, *Actes des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît*, & *Annales du même Ordre.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* La Thaumaſiére, *Hiſtoire de Berry.* Le Pére Sirmond, *Conciles des Gaules. Vies de S. Genoulf & de S. Jacques l'Hermite.* Du Chêne.

T U R E N N E (Henri de La Tour, Vicomte de) Maréchal de France. *Voyez* T O U R (Henri de La) Vicomte de Turenne.

T U R F O R D, petit bourg d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Nottingham, à 105 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

T U R G A W, T H U R G O W. *Voyez* T H U R G O V I E.

T U R G O T ou T O H A D, Evêque de Saint-André en Ecoſſe, & auparavant Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, & Vicaire général de l'Evêque de Durham, fut fort eſtimé de Malcome III, Roi d'Ecoſſe, & de la Reine Marguerite ſa femme, qui le choiſirent pour leur Confeſſeur. Il fut nommé par Henri I, Roi d'Angleterre, à l'Evêché de Saint-André, en 1107, mourut en 1115, & laiſſa les Annales de ſon tems, les Chroniques de Durham, & la Vie du Roi & de la Reine d'Ecoſſe. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

T U R I, étoit autrefois une petite ville de la Pouille Peucétienne: c'eſt maintenant un bourg de la Terre de Bari, province du Royaume de Naples. Il eſt environ à deux lieues de Converſano, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

T U R I N, ſur le Pô, ville d'Italie, capitale du Piémont, avec Archevêché, eſt la *Taurinum* ou *Auguſta Taurinorum* des Anciens, & le ſéjour des Ducs de Savoye, leſquels y ont établi un Sénat & une Chambre des Comptes, & l'ont renduë une des plus belles & des plus fortes villes d'Italie. Elle eſt diviſée en vieille & nouvelle, & eſt défenduë par des baſtions, des murailles & des dehors revêtus. Cette ville eſt ſituée à vint milles des Alpes, dans une vaſte plaine, & a le Pô d'un côté, & la Doire de l'autre. Le palais qui ſert de château aux Ducs de Savoye, eſt très-ancien & très-magnifique. On y admire une belle gallerie, avec grand nombre de peintures, de ſtatues, d'armes, de livres manuſcrits, & d'autres raretez. On voit auſſi à Turin de magnifiques Palais; quantité de Nobleſſe à la Cour du Duc de Savoye, qui eſt une des plus polies de l'Europe; de belles ruës; de grandes places, & de ſuperbes égliſes. La métropole de ſaint Jean, dite *le Dôme*, eſt des plus conſidérables par ſon Architecture, par ſes Peintures, par ſon Chapitre & par ſes Prélats, & ſur tout par le ſaint Suaire, où l'on voit empreint le viſage & une partie du corps du Fils de Dieu. Il y a auſſi une citadelle à Turin, avec Univerſité, & tout ce qui peut rendre une ville floriſſante. En 1640, elle fut priſe par le Comte de Harcourt Général de l'armée Françoiſe, & fut inutilement aſſiégée en 1706, par les François auſquels le Prince Eugéne de Savoye fit lever le ſiége. * Philibert Pingon, *Auguſt. Taurin.* Louïs della Chiéſa, *Hiſt. di Piemonte.* Dom Emmanuel Teſauro, *Hiſt. di Taurino*, &c.

CONCILE DE TURIN.

Baronius, Binius & quelques autres mettent le Concile de Turin vers l'an 397, ſous le pontificat du Pape Siricius. D'autres prétendent que ce fut ſous celui d'Innocent I, après l'an 401. Il eſt du moins ſûr que cette Aſſemblée ſe tint à la priére des Prélats des Gaules, pour tâcher d'y terminer les différents qui s'étoient élevez entre les Evêques de Vienne & d'Arles pour leur juriſdiction. Mais on n'y prononça point de ſentence définitive; & on ordonna ſeulement que celui qui prouveroit que ſa ville étoit métropole, auroit l'honneur de la Primatie ſur la province,

vince. Proclus de Marfeille y prétendit le droit de métropolitain; & ce qu'on fuppofe avoir été fait en fa faveur, fut improuvé par le Pape Zozime. Nous avons huit Canons de ce Concile. Louïs de Ruvére, Archevêque de cette ville, publia des Ordonnances Synodales en 1514. On en fit encore d'autres en 1575.

TURINGE. *Voyez* THURINGE.

* TURINI (André) Italien, étoit né dans le Pifan. Il excella au XVI fiécle en Philofophie & en Médecine. Il fut Médecin des Papes Clément VII & Paul II, de Louïs XII & de fon fucceffeur Rois de France. Il vivoit encore vers le milieu du XVI fiécle, mais on ignore le tems de fa mort. Ses Ouvrages, après avoir paru la plupart féparément, furent imprimez à Rome, en 1545, *in folio.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TURINI (Balthafar) fut un Jurifconfulte habile, & profeffa le Droit avec beaucoup de réputation à Padoue. Le Pape Paul II l'envoya en Pologne en qualité de fon Nonce. Il eut le même emploi en Hongrie fous Sixte IV & fous le régne de Matthias Corvin qui demanda pour Turini l'Evêché de Sirmifch en Hongrie, où il mourut. * Le même.

* TURINI (Balthafar) Dataire du Pape Léon X, & Sécretaire de Clément VII. Il étoit Clerc de la Chambre Apoftolique fous Paul III, lorfqu'il mourut. * Le même.

* TURINI (Laurent) a occupé plufieurs emplois à Rome. Il fut Gouverneur en plufieurs villes de l'Etat Eccléfiaftique. Il mourut en 1592. * Le même.

TURLA. *Voyez* NIESTER.

* TURLOT (Nicolas) Licentié en Théologie, Chanoine & Archiprêtre de la Cathédrale de Namur a donné au Public *Le Thréfor de la Doctrine Chrétienne.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 699.

TURLUPINS, Hérétiques infames du XIV fiécle, qui enfeignoient que quand l'homme étoit arrivé à un certain état de perfection, il pouvoit s'abandonner à fes paffions, & tout faire fans pécher. Ils réduifoient tous les devoirs de la Religion à une oraifon mentale, & pouffoient leur impudence au delà de celle des Cyniques, allant nuds, & commettant en public les actions les plus infames. Nonobftant ces extravagances profanes, ils affectoient de grands airs de fpiritualité & de dévotion, afin de fe mieux infinuer dans l'efprit des femmes, & de les faire tomber dans le piége de leurs défirs impudiques, comme dit Gerfon cité par Pratéole. Ces Hérétiques parurent en France fous le régne de Charles V, & voulurent s'établir à Paris en 1372. Leur principale fcéne fut en Savoye & en Dauphiné. Le Pape Grégoire XI les condamna en 1372, & l'on prit un grand foin d'en purger le monde, comme il paroît par ces paroles rapportées par Du Cange: *A Frére Jacques More de l'Ordre des Fréres Prefcheurs, Inquifiteur .... de la province de France, pour don à lui fait par le Roi par fes lettres du deuxiéme février* 1373, *pour & en récompenfation de plufieurs peines, miffions, & defpens qu'il a eus, foufferts & foutenus, en faifant pourfuite contre les Turlupins & Turlupines qui trouvez & pris entrez en ladite province & par fa diligence punis de leurs mefprentures & erreurs, pour* 50 *francs, vaillant* 10 *livres Parifis.* Gaguin, en la Vie de Charles V, remarque qu'on brûla *les livres & vêtemens* des Turlupins *au marché-aux pourceaux de Paris, hors la porte-Saint-Honoré*; qu'on brûla auffi *Jehanne Dabentonne & un aultre avec elle* qui étoient les deux *principaux prefcheurs de cette Secte, mais cettui*, dit-il, *que fans nom mettons comme il fut trefpaffé en prifon avant la fentence de fa crémation, à ce que fon corps ne pourrit, on le garda quinze jours dedans un tas de chaux, & au jour déterminé pour fa punition fut brûlé.* Du Tillet dit pareillement que fous Charles V, *la fuperftitieufe Religion des Turlupins, qui avoient donné nom à leur Secte* la Fraternité des Pauvres, *fut condamnée & abolie, & leurs cérémonies, livres & habits condamnez & brûlez.* * Robert Gaguin, *Vie de Charles V.* Du Tillet, *Chronique de France fous Charles V.* Bayle, *Dict. Crit.* Mézeray, *Abbrégé Chronol. tome* 3. *p.* 227. édit. de Hollande 1688. Du Cange, *Gloff. au mot* Turlupins. On dit qu'ils ont été ainfi nommez, *quod ea tantum habitarent loca quæ lupis expofita erant.* * Vignier, *ad an.* 1159.

M. Duchat croit que *Turlupin* eft une inverfion de *Turpelin*, nom qui fut donné aux *Béguins* & aux *Béguines*, comme on le voit par ces vers du Poëte *Villon* dans fon grand teftament, *p.* 35.

Item aux Fréres Mendians,
Aux Dévotes & aux Béguines,
Tant de Paris que d'Orléans
Tant Turpelins *que* Turpelines,
De graffes foupes jacobines,
Et flancs leur fais oblation.
Et puis après fous les courtines,
Parler de contemplation.

Mais M. de Beaufobre croit avoir trouvé la véritable étymologie du mot Turlupin, dans ces paffages de *l'Hiftoire des Martyrs: Au païs de Flandre & d'Artois*, dit l'Auteur, *on nomma les Vaudois* Turlupins.... *Ce Proverbe fe dit dès longtems en ce païs-là, il eft des enfans de Turelupin, malheureux de nature.* M. de Beaufobre conjecture donc qu'un homme de ce païs-là, nommé *Turelupin*, eut des enfans qui périrent miférablement, & que les Vaudois ayant été vivement perfécutez dans la Flandre, & dans l'Artois, le peuple les nomma *Turelupins*, ou *enfans de Turelupin*, c'eft à dire, *les plus miférables de tous les hommes.* M. de Thou marque que les Vaudois, fuivant les différens endroits où ils fe répandirent, furent nommez *Paffagenes*, *Patares*, *Lollards*, Turelupins & *Cyniques. Diverfis Regionibus, ob diverfas caufas, Paffageni, Patareni, Lollardi,* Turelupini, *ac denique Cynici dicti funt.* Or fi les Turlupins étoient des Vaudois, ils n'étoient pas coupables des infames que plufieurs Auteurs leur attribuent; mais ceux qui les perfécutoient étoient bien aife de les faire paffer ridiculement pour tels afin de leur attirer la haine publique. Un paffage de Gerfon démontre que les infamies dévoilées que l'on attribuoit aux Turlupins étoient d'abfurdes calomnies. „ Ce „ font, *dit-il en parlant des Turlupins*, des Epicuriens cachez „ fous l'habit de Jefus Chrift. Ils commencent par montrer aux „ femmes des apparences de dévotion afin de leur ôter peu à „ peu la foi qui eft l'œil & la lumiére, & de les amener enfuite „ à fatisfaire leurs mauvais défirs. Nous n'avons garde, *ajoute-* „ *t'il*, de découvrir les horribles infamies de ces Hérétiques à „ caufe de cette parole de l'Apôtre, *Il feroit honteux de dire ce* „ *que ces gens-là font fecrettement.* " Ce n'eft pas là le portrait d'impudens Cyniques; mais de rafinez Pharifiens. Il y a même apparence que Gerfon ne parloit de ces infamies fecrettes que fur des ouï-dire fort incertains. Un certain zéle fait croire aifément ce que l'on débite d'odieux fur le compte des perfonnes que l'on regarde comme des Hérétiques. * Beaufobre, *Differtation fur les Adamites, &c.* où il reléve plufieurs fautes que M. Bayle a faites dans fon *Dictionnaire Critique*, fur ces articles. Cette Differtation fe trouve à la fin de *l'Hiftoire de la Guerre des Huffites, &c.* par M. l'Enfant, & dans la *Bibliothéque Germanique*, *tome* 4. *p.* 118 *& fuiv.*

* TURN, anciennement petite ville de la Liburnie, n'eft préfentement qu'un village de la Morlaquie, fitué à fept lieues de Ségna, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TURNA (Lago di) petit terroir de la Campagne de Rome, près de la ville d'Albano, étoit anciennement un lac appellé *Juturna.* On l'a defféché pour rendre l'air du voifinage plus fain. * Maty, *Dict. Géogr.*

TURNÉBE (Adrien) naquit dans une Maifon noble à Andely près de Rouen en Normandie. A l'âge d'onze ans il vint à Paris, où en peu de tems il fit de fi grands progrès dans les Belles Lettres, qu'il furpaffa non feulement fes compagnons d'étude, mais auffi fes Précepteurs Jaques Tufan, Guillaume Groffius, & Guillaume Quercétan. Il avoit la mémoire fi heureufe qu'il n'oublioit jamais ce qu'il y avoit imprimé. Il avoit un efprit fubtil, un jugement admirable, & une fi grande pénétration qu'il n'y avoit point d'obfcurité dans les Auteurs qu'il ne perçât. Il s'aquit une fi grande réputation par fon favoir, que les Italiens, les Efpagnols, les Portugais, les Allemands, & les Anglois, lui offrirent des avantages très-confidérables pour l'attirer chez eux; mais il aima mieux être pauvre dans fon païs que riche ailleurs. Il fut premiérement Profeffeur en Belles Lettres à Touloufe & puis à Paris, dans les Langues Gréque & Latine, & en Philofophie. Il ne crut pas defcendre du rang que lui donnoit la charge de Profeffeur Royal, & la haute réputation que fon érudition lui avoit acquife, en fe faifant Imprimeur fur tout pour les Ouvrages Grecs. Le bruit de fon éloquence lui attiroit un grand nombre d'Ecoliers de tous les endroits du monde. On affûre qu'il avoit tant d'amour pour l'étude, qu'il étoit continuellement dans fon cabinet; que cette douce occupation faifoit tout fon plaifir, & que même le propre jour de fes noces il avoit employé plufieurs heures à l'étude, comme l'avoit fait avant lui Guillaume Budé. Cinq jours avant fa mort, fes amis lui ayant demandé fon fentiment fur les controverfes de la Religion, il dit qu'il rejettoit toutes les cérémonies des Catholiques Romains, & la doctrine des Papes, & qu'il croyoit que la véritable Religion étoit celle que Jefus Chrift & fes Apôtres avoient enfeignée. Pendant fa maladie il ne voulut voir aucun Prêtre ni aucun Médecin. Cependant Génébrard fon Difciple affûre qu'il mourut Catholique. Gisbert Voetius le met entre ceux qui ont favorifé les Proteftans. Martin Schookius dit que perfonne que Dieu ne peut favoir, ce que Turnébe penfoit fur la Religion; que cependant il haïffoit fort les Jéfuites, comme il le fait fentir par un de fes Poëmes où il dit,

Quæ nova furrepit Secta, & mentitur Iefum,
Dulce latrociniis prætendens nomen opertis,
Tartareis emiffa vadis?

Il mourut à Paris en 1565, âgé de cinquante trois ans. Il fut enterré fans aucune cérémonie, ainfi qu'il l'avoit ordonné. Il avoit la taille petite. La douceur de fon vifage peignoit celle de fon ame. Ses actions étoient innocentes, fes mœurs irrépréhenfibles, & toutes fes vertus étoient accompagnées d'une modeftie fans exemple. Henri Etienne a dit de lui,

Hic placuit cunctis, quod fibi non placuit.

Il fut loué par un grand nombre de Savans. Il eut trois fils *Odet*, *Adrien*, & *Etienne.* Etienne fut Confeiller au Parlement de Paris. Lazare Zetzner, Libraire de Strasbourg, lui dédia les Oeuvres de fon pére, qu'il imprima en 1600, en deux volumes *in folio.* Adrien a publié de beaux vers Latins & François. Odet fit des vers Latins & François fur le décès d'Adrien, fon frére, qui mourut en 1581, âgé de 28 ans & neuf mois, & qui avoit été Préfident à la Cour des Monnoyes de Paris. M. de La Monnoye dit dans fon Ménagiana, *tome* 4. *p.* 217, que le nom de famille de Turnébe eft *Tournebu*, & M. Teiffier, lui donne celui de *Tournebeuf.* Lorfqu'il régentoit à Touloufe il étoit appellé *Tournez vous* par les Gafcons & les Languedociens. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Commentarii in Orationem Ciceronis pro Rabirio; In tres Orationes de Lege Agraria; Animadverfiones in Rullianos P. Rami Commentarios Leod. a Quercu nomine editæ; Commentarius ad Ciceronis Academicarum Quæftionum librum primum; Commentarius ad librum tertium Ciceronis de Legibus, cum Apologia ad librum primum; Commentarius ad locum Ciceronianum, in quo tractantur joci, libro fecundo de Oratore; Commentarius in librum Ciceronis de Fato;*

Difpu-

Diſputatio de libro Ciceronis de Fato; Reſponſio ad Audom. Talæi Admonitionem Leod. a Quercu nomine edita; Commentarius ad librum Varronis de Re Ruſtica; Commentarius ad librum primum Carminum Horatii & locos obſcuriores Horatii; Præfatio in C. Plinii Hiſtoriam Naturalem; Præfationes in Thucydidem, in Dionyſium Alexandrinum, in Timæum Platonis, in Phædrum ejuſdem; Oratio habita poſt mortem Tuſani; Oratio habita cum Philoſophiam profiteri cœpit; Libellus de Methodo, de Calore, de Vino; Epiſtola ad Carolum Valeſium Francorum Regem; Epiſtolæ Græcæ, 1. *præfixa Æſchylo, ad Michaëlem Hoſpitalium,* 2. *Sophocli, ad Æmar. Ranconnetum,* 3. *Philoni, ad Cardinalem Lotharingium,* 4. *Syneſio, ad Lancilotum Carlum Epiſcopum,* 5. *Clementi de Actis D. Petri, ad Nicolaum Mallarium Theologum,* 6. *ad Joachimum Camerarium; Poëmatum Sylva.* Ses Verſions Latines ſont, *Ariſtotelis de his quæ auditu percipiuntur; Theophraſtus de Odoribus, de Lapidibus, de Igne, de Ventis, cum Annotationibus; Plutarchus de Fato; Convivium ſeptem Sapientum; De primo frigido; De Procreatione animi in Timæo Platonis; De Oraculorum defectu cum Annotationibus; De fluviorum & montium nominibus; Philonis Judæi de vita Moſis libri tres; Demetrius Pepagomenus de Podagra; Arriani Periplus Ponti Exini; Oppianus de Venatione.* Il a auſſi Traduit en Grec les *Paradoxes* de Cicéron. On voit encore de lui un livre en Latin & en François contre les *Sotériques* enſeignant *gratis.* * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 209--221. édit. de Hollande 1715. Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. Juſte Lipſe, Barthius. La Croix-du-Maine, &c. *Voyez auſſi* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 35. *n.* 19: *partie* 2. *p.* 62 *& ſuiv. tome* 2. *partie* 3. *p.* 357. *n.* 850: *tome* 4. *partie* 1. *p.* 255. *n.* 1306: *tome* 5. *partie* 2. *p.* 164. édit. d'Amſterdam 1725.

TURNEHOUT. *Voyez* TURNHOUT.

TURNEISSER. Le nom de cet Ouvrier mérite d'être laiſſé à la poſtérité, puiſqu'il a donné lieu par ſon adreſſe à une fable que des Voyageurs ont débitée avec une ſi grande aſſurance, qu'il ſeroit facile de s'y laiſſer tromper ſi l'on n'avoit été deſabuſé d'ailleurs. Voici le fait. Ce Turneiſſer étoit un fameux Ouvrier, bon Chymiſte, qui ayant trempé en préſence du Grand Duc de Toſcane, dans une certaine huile, la moitié d'un clou qui paroiſſoit tout de fer, la partie qui fut trempée dans cette huile ſe trouva être de bon or, auſſi-tôt qu'on l'en eut retirée. Pluſieurs perſonnes, après avoir bien conſidéré ce clou, voyant l'or & le fer parfaitement bien liez enſemble, crurent que cette métamorphoſe n'avoit pu ſe faire que par un véritable changement de l'un de ces deux métaux en l'autre, parce qu'ils étoient perſuadez qu'il étoit impoſſible de les ſouder enſemble. Mais il n'y a rien de ſi facile, ſi l'on prépare le fer auparavant d'une certaine maniére qu'enſeigne Othon Tachenius, dans ſon *Hippocrates Chymicus*, imprimé à Veniſe, & duquel nous tirons cet article. Il prétend que c'étoit là tout le ſecret de Turneiſſer, & que le reſte n'étoit que filouterie; parce que quand il eut ſoudé par ce moyen un morceau d'or avec une moitié de clou, il fut ſi bien donner à l'or la couleur du fer, qu'on croyoit que tout le clou en fût; & ayant enſuite mis ce clou dans le feu, & l'ayant trempé dans de l'huile pour ôter cette couleur, il fit paroître l'or qui étoit auparavant caché.

On ne ſait au reſte ſi l'on doit confondre ce Turneiſſer avec un Turneisserus, Médecin de Brandebourg, qui a ſoutenu que toutes les plantes avoient deux ſexes. C'eſt Monconis qui nous l'apprend dans ſes *Voyages, tome* 1. *p.* 354. édit. de Hollande de 1695.

TURNER (Jean) Auteur du XVII ſiécle, qui a enſeigné que le Verbe n'eſt autre choſe que l'ame de Jeſus Chriſt, créée à la vérité, mais éternellement unie à la ſubſtance de Dieu, & participant par cette union à toutes ſes perfections. * *Diſc. touchant le Meſſie, Epitre dédicatoire. Le Platoniſme dévoilé, p.* 207.

TURNERUS (Robert) Anglois, quitta pour la Foi ſon païs & ſes parens, pendant le régne d'Eliſabeth Reine d'Angleterre. Il vint en France, paſſa en Italie, & ſe fit Prêtre à Rome, où il fut reçu Docteur en Théologie dans le Collége des Allemands. Quelque tems après il paſſa dans la Baviére, où Martin, Evêque d'Aichſtet, le fit Recteur du Collége de cette ville. Il enſeigna enſuite la Rhétorique & la Morale dans le Collége d'Ingolſtadt, où il s'aquit de la réputation, & fut fait Recteur de l'Univerſité, & Conſeiller de Guillaume, Duc de Baviére, qui l'employa en pluſieurs négociations auprès des Princes d'Allemagne. Turnerus perdit bientôt après par ſa faute, la faveur de ce Prince; & après avoir fait un voyage à Paris, il retourna au bout de deux ans en Baviére, où il fut fait Chanoine de Breſlaw. Il alla enfin à Ingolſtadt, où il ſe plaiſoit beaucoup, & eut entrée auprès de l'Archiduc Ferdinand, qui après avoir achevé ſes études, ſe ſervit de lui en qualité de Sécretaire. Enfin il mourut à Gratz dans la Stirie le 28 jour de novembre de l'an 1597. Il a laiſſé des Commentaires ſur l'Ecriture-Sainte, &c. * Piſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

* TURNHOUT, Mairie & Baronnie des Païs-Bas Eſpagnols ou Autrichiens, dans le Duché de Brabant & dans le Quartier d'Anvers ſur les confins de la Mairie de Bois-Le-Duc.

* TURNHOUT, petite ville & Seigneurie de Brabant dans la Mairie de même nom, eſt à l'eſt d'Anvers tirant vers le nord, & en eſt éloignée de ſept à huit lieues.

* TURNHOUT (Jean de) qui porte le nom du lieu de ſa naiſſance, a enſeigné pendant dix ans la Juriſprudence Canonique. On a de lui, *de Dogmatibus Scripturæ; Caſus breves ſuper totum Corpus Civile.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 573.

* TURNHOUT (Martin) ſurnommé *Vander Keele*, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Théologien & Profeſſeur dans le couvent de Louvain, & zélé Prédicateur, édifioit ſes Auditeurs par ſes paroles & par ſon exemple. On a de lui, *Commentarii in libros quatuor Sententiarum; Expoſitio Itinerarii mentis ad Deum, Divi Bonaventuræ, per Sermones diſtributa; Sermones de Tempore & de Sanctis; de ſeptem Donis Spiritus Sancti; Arithmetica divina, ſive de Numeris Myſticis Sanctæ Scripturæ; Commentarius in Iſaiam Prophetam*, manuſcrit. Il mourut à Louvain le 13 mars 1540. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 654.

TURNUS, Roi des Rutules, crut s'emparer du Royaume des Latins après la mort de Latinus, en épouſant Lavinie, la fille de Latinus; mais Enée le priva d'un même coup & de Lavinie & de la vie. * Virgile, *Enéide, l.* 7 *& ſuiv. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

TUROBIN, *prononcez* TOUROBIN, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Beltzko, des dépendances de la ville & terre de Zamoski, qui en a cinq ou ſix autres auſſi conſidérables dans une étendue de quinze lieues du meilleur païs de Pologne. Turobin a une eſpéce de rempart de gazon, paliſſadé de planches en haut en forme de parapet, avec des portes de brique. Elle a beaucoup de maiſons qui en ſont bâties, une place, des égliſes exhauſſées, qui préviennent de loin le Voyageur, quoique dans le fond ce ne ſoit qu'une bourgade mal conſtruite. * *Mémoires du Chevalier de* Beaujeu.

* TUROCIUS (Jean) autrement *Jean de Tiwrocz*, s'eſt fait honneur par ſa Chronique de Hongrie qu'il a dédiée à Matthias Corvin, Roi de Hongrie & de Bohéme. Il la commence par le tems d'Attila & la pouſſe juſques à l'an 1342. * Voſſius *de Hiſt. Lat. l.* 3. *ch.* 6.

TUROCZ, petite ville de la Haute Hongrie. Elle eſt à 18 lieues de Gran ou Strigonie du côté du nord, & eſt capitale du Comté de Turocz, ſitué vers le Mont-Crapack, entre les Comtez de Liptow, d'Arva, de Tranſchin & de Neytracht. * Maty, *Dict. Géogr.*

* TURODIN (Joſeph) Chirurgien très-célébre, étoit d'Aleth, & fut Chirurgien-Major d'armée ſous le Roi Louïs XIV, qui l'eſtimoit beaucoup. Il s'aquit auſſi la bienveillance des Généraux & des autres principaux Officiers. En 1709, il fut attaqué d'une fiévre maligne & opiniâtre qui affoiblit beaucoup ſes forces. Cela ne l'empêcha pas de ſe tranſporter au ſiége de Béthune, mais la fatigue qu'il eſſuya dans la route acheva de l'épuiſer, & il ne put paſſer Chaulny-ſur-Oiſe, ville de l'Iſle de France. M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, qui avoit toujours eu pour lui une eſtime ſinguliére & une ſincére amitié, ayant appris ſa ſituation, le fit amener à Cambray, le logea chez lui & en eut tous les ſoins imaginables; mais malgré cela il mourut le huitiéme de juillet 1710. Le Prélat le fit honorablement enterrer dans ſa cathédrale. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

TURPHAN. *Voyez* TULUPHAN.

TURPIN ou TULPIN, Moine de Saint-Denys dans l'Iſle de France, proche de Paris, fut fait Archevêque de Rheims au plus tard vers l'an 760, & reçut du Pape Adrien I, le *Pallium* en 774, avec le titre de Primat. Il mit les Moines Bénédictins dans l'égliſe de ſaint Remi, au lieu des Chanoines qui y étoient l'an 786, & mourut vers l'an 800, le deuxiéme ſeptembre, après avoir gouverné ſon égliſe plus de 40 ans. On lui attribue le livre intitulé, *Hiſtoria de Vita Caroli Magni & Rolandi;* mais cette Hiſtoire ou plutôt cette fable, eſt l'Ouvrage d'un Moine qui a pris le nom de Jean Turpin, & qui vivoit dans l'onziéme ſiécle. * Hottoman, *Franco-Gallia, c.* 5. édit. de 1665. Flodoard, *l.* 1. *c.* 5: *& l.* 2. *c.* 17.

TURPION. *Voyez* AMBIVIUS TURPION.

TURQUESTAN, province entre la grande Tartarie & l'Empire du Mogol. Pluſieurs Modernes croyent qu'il n'y a point de Turqueſtan, & que ce païs eſt le Royaume de Tibet; mais il eſt bien difficile de rien aſſurer de poſitif ſur ce païs. *Voyez* AFRASIAB, Roi de Perſe, où il eſt amplement parlé de cet Etat.

TURQUET (Théodore) Seigneur de Mayerne. *Cherchez* MAYERNE.

TURQUETUL (N....) Abbé de Croiland en Angleterre, floriſſoit dans le dixiéme ſiécle, & étoit iſſu de la Maiſon Royale. Après avoir été Chancelier du Royaume; il renonça à toutes les grandeurs, dont il jouïſſoit dans le monde, pour paſſer le reſte de ſes jours dans cette Abbaïe, qui avoit été ruïnée 75 ans auparavant, & qu'il rétablit & enrichit d'une partie de ſes biens. Voici l'ordre qu'il établit dans cette maiſon. Sa communauté, qu'il eut la conſolation de voir très-nombreuſe, fut diviſée en trois âges. Le premier ordre comprenoit les jeunes juſqu'à la 24 année de profeſſion, & ceux-ci portoient tout le travail du chœur, du réfectoire & des autres offices, s'appliquant en tout à gagner les bonnes graces des Supérieurs: s'il s'en trouvoit quelcun de rebelle ou de contentieux, il étoit ſéparé & ſévérement puni. Dans le ſecond ordre étoient compris ceux depuis 24 juſqu'à 40 ans de profeſſion, & ils étoient diſpenſez de la plupart des offices, & appliquez principalement aux affaires & au gouvernement de la maiſon. Le troiſiéme ordre étoit des anciens depuis 40 juſqu'à 50 de profeſſion: ils étoient déchargez des fonctions du chœur, excepté les Meſſes, & diſpenſez d'aller au cloître ou au réfectoire, & de toutes les obédiences extérieures, comme de Proviſeur, de Procureur & de Célerier. S'il y en avoit au delà de 50 ans de profeſſion, on leur donnoit à chacun une chambre dans l'Infirmerie avec un garçon pour les ſervir, & un jeune Frére qui mangeoit avec le Pére, tant pour ſon inſtruction, que pour la conſolation du vieillard qui alloit au chœur, au réfectoire, & par toute la maiſon quand & comme il lui plaiſoit: on ne lui parloit d'aucune affaire fâcheuſe, & on lui laiſſoit attendre en paix la fin de ſa vie. Avec ces ſages réglemens de l'Abbé Turquetul, les cinq Religieux qu'il avoit trouvé ſeuls dans ce monaſtére, vécurent juſqu'à plus de 100 ans, & l'un d'eux nommé Clérambaut pouſſa juſqu'à 148. * Ingulfe, *Hiſt. de l'Abbaïe de Croiland.* Fleury, *Hiſt. Eccléſ. tome* 12.

TURQUIE, ou Empire du Turc, comprend pluſieurs pro-

provinces dans l'Europe, dans l'Afie & dans l'Afrique. Il n'y a point de Souverain qui poffède autant de terre que le Grand-Seigneur. On remarque que du Levant au Couchant, depuis Belis de la Goméře ou de l'extrémité occidentale du Royaume d'Alger, qui lui eft tributaire, jufqu'à Balfor, qui eft au bout du Golfe Perfique, il régne fur un efpace de huit cens lieues pour le moins. Du feptentrion au midi, depuis Caffa de la Cherfonéfe Taurique, ou plutôt depuis le Tanaïs au deffus des Palus Méotides, jufqu'à Aden qui eft à l'emboûchure de la mer Rouge, ou du Détroit de Babelmandel, il commande fur une autre étendue de 700 lieues. Il a en Europe la Romélie qui comprend la Gréce, la Macédoine, l'Albanie, la Thrace avec les ifles de la Mer Egée, &c. En Afie il a la Natolie, la Sourie ou Soriftan, la Turcomanie, le Diarbeck & les trois Arabies; & ces quatre parties comprennent grand nombre de belles & de vaftes provinces. En Afrique il a le Royaume de Barca & l'Egypte. Les Etats de Tunis, d'Alger & de Tripoli font fous fa protection. Les Princes de Tranffylvanie, de Moldavie, de Valachie, & la République de Ragufe lui payent tribut. Les petits Tartares dépendent de lui, & le reconnoiffent pour Protecteur. Pour fe faire une idée encore plus parfaite de cet Empire, il faut remarquer qu'il eft divifé en vint-cinq gouvernemens, dont il y en a un en Egypte, fept en Europe & dix-fept en Afie. Entre ces Gouverneurs, il y en a deux nommez *Béglierbeys*; les autres font Baffas, & ont fous eux d'autres petits Préfets. 1. Le Gouvernement de l'Egypte ou du Caire a douze Califes ou moindres Gouverneurs. 2. Celui d'Alep en Afie, eft Chef de neuf Sangiacs ou petits Préfets. 3. Celui de Diarbékir ou de Caramit, a douze Sangiacs. 4. Le Béglierbégat de Natolie eft Chef de quinze Sangiacs. 5. Le Gouverneur de Bofnie en Europe en a huit. 6. Celui de Bude, avant que cette ville fût rentrée fous la puiffance de l'Empereur comme Roi de Hongrie, en avoit vint. 7. Celui de Caffa n'en a point. 8. Celui de Caramanie ou de Cogny, a fept Sangiacs. 9. Le Gouverneur de Chars en a fix. 10. Celui de Candie eft de quatre Sangiacs. 11. Le Gouvernement de *Chypre* ou *Kibros*, en a fept. 12. Le Gouvernement de *Scham* ou *Damas* en a autant. 13. Le Gouverneur de *Van* en a neuf qui lui font foumis. 14. Marafch ou Zulkadrie en a quatre. 15. Mofui en a cinq. 16. Le Gouvernement du Capitan Bafcha eft divifé en treize Préfectures, partie en Afie. 17. Celui de Rica en a fept. 18. Le Béglierbégat de *Romélie* a vint-quatre Sangiacs. 19. Suvas en a fix. 20. Schehéréful ou Scahiriful en a douze. 21. Bagdet en a dix. 22. Erzerum en a neuf. 23. Téméfwar en avoit fix, dans le tems qu'il étoit encore fous la domination des Turcs. 24. Le Gouvernement de *Trébizonde* n'a point de Sangiac. 25. Celui de Tripoli de Sourie en a quatre. * Chalcondyle, *Hiftoire des Turcs*. Leunclavius, *in Pand. Turc.* Camerarius, *Comment. de Reb. Turc.* Poftel, *Repub. des Turcs*. Baudier, *Invent. de l'Hift. des Turcs*. François Sanfovin, *Origine & Empire des Turcs*. Batifte Montalban, *de Morib. Turc.* Cluvier. Ortélius. Mérula. Sanfon. Du Val. Briet.

ETAT DE LA TURQUIE Méridionale en Europe.

Comme ce païs s'étend du nord au fud, l'air y eft différent felon les diverfes fituations; mais en général il eft fort tempéré par tout. Les terres y font fertiles; mais cette fécondité devient inutile par la pareffe des Turcs, & par les oppreffions qu'ils font fouffrir aux Chrétiens, qui aiment mieux ne les pas cultiver que de les cultiver pour d'autres. Le païs eft mal-peuplé; ce qui eft un effet de la contagion qui y eft fréquente, & des guerres continuelles qui font périr une infinité de Turcs. Les Turcs font ordinairement robuftes & d'une taille bien proportionnée: leur fobriété contribue à la vigueur de leur tempérament. Il ne les faut pas confondre avec les Renégats, qui ont beaucoup de brutalité & peu de bonne foi; mais les Turcs naturels font fincéres quand on l'eft à leur égard, & ont beaucoup de politeffe entre eux, & une grande propreté en leurs maniéres. La férocité qu'ils font paroître pour les Chrétiens, vient ou d'habitude ou d'affectation, pour montrer qu'ils en font peu d'eftime. Quoique les Turcs puiffent avoir en même tems quatre femmes légitimes, cette pluralité y eft très-rare, & la répudiation des femmes y eft peu fréquente; mais pour des filles Efclaves, chaque particulier a droit d'en poffeder autant qu'il en peut faire fubfifter. On y accufe les deux fexes d'un amour infâme & déteftable, les hommes pour les hommes, & les femmes pour les femmes. Beaucoup de rélations expofent faux, lorsqu'elles ont dit, que le Grand Seigneur étoit propriétaire de tous les fonds de terre de Turquie, & que les péres n'en laiffoient pas la fucceffion à leurs enfans; car le droit d'hériter felon les dégrez du fang, n'eft pas feulement accordé aux Turcs, mais encore aux Grecs, en payant au Grand Seigneur trois pour cent plus ou moins, à chaque changement d'héritier. Pour recevoir ces droits, il y a dans chaque ville un Officier appellé *Beit Elmal-Emini*. Ainfi l'économie des Turcs ne roule pas feulement à amaffer de l'argent, mais encore à faire valoir leurs fonds de terre. Les principales marchandifes qu'on tire du païs, confiftent en foye, en coton & en huile. Ils ont eu la réputation d'être belliqueux & intrépides, & de faire la guerre avec autant de prudence que de courage, ce qui fe peut prouver par les guerres de Candie; mais ils ont beaucoup dégénéré de ce côté-là depuis quelques années: d'ailleurs ils entendent mal la Marine, & font fort foibles fur mer. Leurs troupes confiftent en Janiffaires, qui fervent à pié; en Spahis qui font leurs Cavaliers; & en Zaims & Timariots, qui poffédent des terres leur vie durant, à condition de fervir à la guerre à leurs dépens. Les Timariots ont moins de revenu que les Zaims; & ils en différent, comme un Commandeur de Malte différe d'un Grand Prieur. Il y a encore une autre forte de Gens de guerre, que l'on appelle *Arapes*. Ils font fort anciens, & même plus anciens que les Janiffaires; mais comme ce ne font proprement que des Pionniers, ils ne font pas fort eftimez.

ETAT DE LA TURQUIE Septentrionale en Europe.

Quoique tous les païs de cette grande partie foient fituez au milieu de la zone tempérée, les qualitez de l'air n'y font pas fort pures, ni fort falutaires: fur tout l'air de Hongrie eft contraire aux Etrangers, quoique beaucoup de gens en attribuent plutôt la caufe aux mauvaifes eaux du païs, qu'à la malignité de l'air. Le terrein eft coupé de montagnes vers le nord, étendu en plaines vers le fud. Les montagnes ont des mines, d'où l'on tire d'excellens métaux, principalement du vif argent. Leur fommet eft couvert de forêts remplies de bêtes fauvages; les vins y font délicieux, fur tout celui de Tokai dans la Haute Hongrie. Les plaines de la Baffe Hongrie & de la Tranffylvanie, produifent le meilleur froment de l'Europe. Il y a une fi grande quantité de poiffon dans toutes les riviéres, que, pour en exaggérer le nombre, le peuple dit que le poiffon eft la feule caufe de leurs inondations. Les Tranffylvains & les Hongrois ont la taille plus petite que les Moldaves & que les Valaques mais ils ont auffi l'œil plus terrible, & la fureur toûjours peinte fur le vifage: ils font d'une humeur irréconciliable, audacieufe & barbare. Le défir de la liberté leur eft tellement naturel, qu'ils s'étudient chaque jour à la défendre. La plupart de ceux qui vivent dans les païs foumis à ces Infidéles, négligent de cultiver une partie de leurs terres, & fe privent des commoditez de la vie pour fe réfugier dans des huttes fouterraines ou cavernes, où l'on ne peut entrer qu'en fe couchant le ventre contre terre, plutôt que d'avoir des maifons commodes dans la campagne, où ils feroient obligez de recevoir leurs ennemis. Les femmes y font affez belles, mais mal propres & négligées. Les guerres continuelles ont rendu le païs fort pauvre, & ont fait périr la plupart des Ouvriers qui travailloient aux mines. La Hongrie fait trafic de blé, de fel, de vin; & les autres païs de miel & de cire. La fainéantife des peuples contribue à cette pauvreté; ainfi les tributs que les uns payent au Grand Seigneur, & que les autres payent à l'Empereur, ne fuffifent pas à la dépenfe des garnifons qu'ils y entretiennent. Ils ont été de tout tems portez à la guerre, ce qu'ils témoignérent autrefois fous la conduite d'Attila, qui porta la défolation dans l'Italie. Dans ces derniers fiécles, le Turc auroit fait de grands progrès dans l'Europe, fi la valeur des Tranffylvains ne les avoit retardez: même il n'y a eu que la divifion & les partialitez des principaux du païs, qui en ait ouvert l'entrée aux Infidéles. Dans la Hongrie Impériale, la Religion Catholique eft la plus commune. Pour avoir voulu ôter les temples aux Calviniftes, on y a excité une guerre fanglante & cruelle: il s'y trouve auffi des Luthériens & des Ariens. Dans la Hongrie Ottomane, il y a des Mahométans, des Grecs & des Juifs, & encore quelques Catholiques, & quelques Calviniftes. La Hongrie, dans fa fplendeur, étoit un Royaume électif; mais depuis la rebellion de Tékéli, & les victoires de l'Empereur, il eft devenu héréditaire. Ce droit fut accordé à l'Empereur dans les Etats tenus l'an 1687. Il avoit prefque reconquis toute la Hongrie fur le Turc, & avoit pouffé fes conquêtes jufqu'à Belgrade; mais il perdit cette derniére place l'an 1690. Le Prince Eugéne l'a reprife fur les Turcs en l'année 1717. La Valaquie, la Moldavie & la Tranffylvanie, ont leurs Vaivodes, Hofpodars ou Princes, qui payent tribut aux Turcs, & qui font dépoffédez ou maintenus au gré du Sultan. *Voyez* HONGRIE. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. Corneille Le Brun, *Voyage au Levant*, *ch.* 27.

TURRE, riviére. *Voyez* TORRE.

TURRE'CRE'MATA. *Cherchez* TORQUE'MADA (Jean de)

TURREL ou TURREAU (Pierre) en Latin *Turellus*, natif de Dijon, étoit Grand Aftrologue & Philofophe du tems de Louïs XII, & de François I. Il doit avoir prédit à la Régente le malheur que le Roi François I eut devant Pavie. Il étoit Recteur du Collége dans fa patrie, & eut d'abord parmi fes Auditeurs, & enfuite pour Collégue, le fameux Caftellan. Comme il paffoit pour un grand Devin, il fut pourfuivi en Juftice, & il couroit grand rifque d'être condamné comme un violateur des Loix divines & humaines. Caftellan, rempli de reconnoiffance pour fon Maître, plaida fa caufe avec tant de force qu'il le fit abfoudre. Il eft Auteur d'un petit livre, intitulé, *Le Période*, c'eft à dire, *la fin du monde*, contenant la difpofition des chofes terreftres par la vertu & influence des corps céleftes. On a de lui un autre Ouvrage qui a pour tître, *Fatale précifion par les Aftres & difpofition d'icelles fur la région de Jupiter, maintenant appellée Bourgoigne pour l'an* 1529, *& pour plufieurs années fubféquentes*. Il a auffi écrit l'*Hiftoire de Bourgogne & une Table Chorographique du même païs*. Au refte il ne faut pas le confondre avec un autre *Pierre Turrel*, Avocat au Parlement de Paris, qui a écrit un livre *Contra Hottomanni Franco-Galliam* en 1575. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas. Gallandius, *in Vita Caftellani*. Paradin, *Hiftoire de notre tems*. Bayle, *Dict. Crit. Dictionnaire Allemand*.

TURRETIN, famille illuftre & ancienne de la République de Luques. FRANÇOIS Turretin fe vit obligé de quitter fa patrie pour caufe de Religion. Il fe retira d'abord à Anvers où il fut lié très-étroitement avec le célébre Marnix de Ste Aldegonde. Après y avoir paffé quelques années, il fe vit obligé d'en fortir lorsque le Duc de Parme vint l'affiéger, & il fe rendit à Genéve & de là à Zurich. Il y paffa cinq ans entiers. Il y eut un fils nommé BE'NE'DICT qui fuit. Il retourna à Genéve,

&

& ce fut là qu'il resta jusques à sa mort. C'étoit un personnage d'une vie intégre, d'une sincérité à toute épreuve & d'une charité fervente, qui se répandoit en aumônes avec profusion. Ses Descendans ont pris soin d'immortaliser son nom. * *Benedicta Memoria F. Turretini a* Bened. Picteto, &c.

TURRETIN (Bénédict) naquit à Zurich le neuviéme novembre 1588, de *François* Turretin. On ne peut douter qu'il n'ait fait de grands progrès dans les études, puisqu'en 1621, il étoit une des principales lumiéres de l'Eglise & de l'Académie de Genéve, étant Pasteur & Professeur en Théologie. On peut juger du cas que l'on faisoit de son mérite par la commission qu'on lui donna dans l'année que nous venons d'indiquer & par la maniére en laquelle il s'en aquita. Le Duc de Savoye faisant ombrage à la République de Genéve par ses levées extraordinaires, cette République résolut de recourir aux Provinces-Unies des Païs-Bas pour en obtenir quelque secours. On ne vit personne plus propre que Bénédict Turretin pour se charger de cette commission. Il fut donc député de la part de l'Etat, & on lui donna des lettres pour les Etats Généraux, & pour le Prince d'Orange. Il eut deux fois audience des Etats, ausquels il répréſenta, d'une maniére si pathétique, la situation où l'on étoit dans Genéve, qu'il en obtint la somme de trente mille livres comptant, & dix mille livres par mois en cas de siége, pour trois mois. Il écrivit aux Eglises de Hambourg, d'Embden & de Bréme, qui lui procurérent deux mille cinq cens écus. Il fut reçu fort gracieusement du Prince d'Orange, duquel il eut plusieurs audiences. Il vit pendant son séjour en Hollande les Ambassadeurs de France & d'Angleterre; & il eut l'honneur d'être admis à l'audience du Roi de Bohéme, auquel il témoigna la part que les Seigneurs de Genéve prenoient à sa disgrace. Chargé de lettres de récréance des Etats Généraux & du Prince d'Orange, il fut de retour à Genéve au mois de juin de l'an 1622. Gérard Brandt remarque que Bénédict Turretin déclara en diverses occasions pendant son séjour en Hollande qu'il n'approuvoit point la rigueur avec laquelle on traitoit les Arminiens dans les Provinces-Unies. Ce savant Théologien avoit été député en 1620, au Synode d'Alais, au sujet des décisions du Synode de Dordrecht. Il y fut reçu & traité avec beaucoup de distinction. *Voyez* SYNODES NATIONAUX *de France.* Après avoir rendu de grands services à l'Eglise & à sa patrie, il mourut à Genéve le quatriéme mars 1631. Il avoit épousé en 1616, une Demoiselle Michéli, de laquelle il eut plusieurs enfans qui lui survécurent & entre autres FRANÇOIS Turretin qui suit. Les Ouvrages imprimez de Bénédict Turretin sont, *La Défense des Versions de Genéve contre le Pére Cotton, en trois tomes, imprimez dans les* années 1618 & 1620; *Des Sermons en François sur l'utilité des châtimens*; *Des Sermons Italiens.* Il a fait imprimer en 1619, *l'Index librorum probibitorum de* Bernard de Sandoval. Frédéric Spanheim lui succéda dans la Chaire de Théologie. * *Benedicta Memoria F. Turretini a* Bened. Picteto, *&c. Hist. de Genéve de l'édition de* 1730, *tome* 1. *p.* 485. *aux Notes.* Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation, &c. tome* 2. *p.* 257 *&* 261. B. Pictet, *Théologie Françoise, tome* 3. *p.* 163.

TURRETIN (François) naquit à Genéve le 17 octobre 1623, de Bénédict Turretin dont l'article précéde. Il manifesta de bonne heure ce qu'il devoit être un jour. Il fit de grands & de rapides progrès dans les Humanitez & dans la Philosophie. S'étant consacré à la Théologie, il s'y livra tout entier sous d'habiles Professeurs, Jean Diodati, Théodore Tronchin, Frédéric Spanheim, & Alexandre Morus, sous lequel il soutint deux fois des Théses publiques, d'abord en 1640, *de Felicitate Morali & Politica*, & ensuite en 1644, de *necessaria Dei Gratia.* Ayant souhaité de voyager avant sa réception au sacré Ministére, il se rendit à Leyde, où il s'attira les éloges de toute l'Université en défendant des Théses publiques de *Verbo Dei scripto* sous le célébre Spanheim. Après avoir vu tout ce qu'il y avoit de Savans distinguez en Hollande, il alla à Paris en 1645, & il logea chez le grand Daillé dont il aquit & l'estime & l'amitié. Il ne se borna pas, pendant son séjour à Paris, à l'étude de la Théologie, il prit aussi des leçons de Pierre Gassendi sur la Philosophie, & fit un Cours entier de Cosmographie sous cet habile Maître. Il visita ensuite les Académies de Saumur & de Montauban, d'où il se rendit à Nîmes, où Bénédict Turretin, son pére, avoit fait pendant quelque tems les fonctions de Ministre. De retour dans sa patrie, enrichi de connoissances & comblé d'éloges, il fut reçu au saint Ministére en 1647, & l'année suivante il fut aggrégé à la Compagnie des Pasteurs de Genéve & donné pour Ministre à l'Eglise Françoise & à l'Eglise Italienne. On couroit en foule pour l'entendre, les Auditeurs étant également charmez & de ses lumiéres & de son éloquence. On lui offrit en 1650, à plusieurs reprises, la Chaire de Philosophie; mais il ne trouva pas à propos de l'accepter. L'Eglise de Lyon ayant perdu Aaron Morus, frére d'Alexandre Morus, elle jetta les yeux sur M. François Turretin qui accepta la vocation par la permission du Magistrat & du Presbytére. On ne put pas se passer de lui pendant longtems. Il fut rappellé en 1653, pour remplir la Chaire de Théologie, occupée par Théodore Tronchin, que les infirmitez de la vieillesse mettoient hors d'état de faire réguliérement ses leçons. C'est dans ce poste que M. Turretin a passé le reste de sa vie, & c'est où il a fait connoître qu'il avoit toutes les qualitez d'un grand Théologien. Afin qu'il ne lui manquât aucun des traits qui avoient distingué son illustre pére, il fut chargé en 1661, d'aller en Hollande pour engager les Etats Généraux à seconder Genéve dans le dessein qu'elle avoit de se fortifier. Il partit au mois d'avril, & il s'aquitta avec tant de prudence de cette importante commission qu'il obtint la somme de 7500 florins de Hollande, qui servirent à la construction du bastion qui porte encore le nom de *Bastion de Hollande.* Après avoir pris congé dans une audience que les Etats lui accordérent le quatriéme janvier 1662, il prit le chemin de sa patrie, chargé de lettres de la part des Etats Généraux, pour la République de Genéve, de même que de celles du Prince, & de la Princesse Douairiére d'Orange, qu'il avoit eu l'honneur de voir à Turnhout en Brabant. Pendant le séjour de M. Turretin en Hollande, il prêcha diverses fois d'une maniére si édifiante, & avec un applaudissement si universel, que l'Eglise Wallonne de Leyde, & ensuite l'Eglise Françoise de la Haye, le sollicitérent vivement de leur accorder son Ministére. Il refusa constamment l'une & l'autre vocation, parce qu'étant attaché au service de l'Eglise & de l'Académie de Genéve, il n'étoit pas maître d'accepter cette offre. C'est ce qui engagea les Etats de Hollande & de West-Frise, & les Etats Généraux à écrire des lettres fort pressantes à la République de Genéve, pour le demander en faveur de l'Eglise de la Haye. Mais comme il auroit fait un trop grand vuide & dans l'Eglise & dans l'Académie de Genéve, on les pria de ne pas trouver mauvais si on le retenoit. L'Université de Leyde l'ayant demandé avec de grandes instances en 1666, pour remplir une Chaire de Professeur en Théologie avec des appointemens très-considérables, on s'en excusa par les mêmes motifs. Cette Université crut être plus heureuse dans ses recherches en 1672, mais M. Turretin fut encore inflexible. Après ce nouveau refus, les Curateurs de cette illustre Université le consultérent sur le choix d'une personne qui pût leur convenir. Il indiqua M. Le Moyne, qui fut appellé. Après tant de refus, qui montroient qu'on ne pourroit point l'arracher d'une patrie qui lui étoit si chére, il continua à y faire valoir ses grands talens jusques à sa mort, qui arriva le 28 septembre 1687. Il étoit savant, judicieux, éloquent, zélé pour l'orthodoxie, & sa mort fut très-édifiante. Il avoit épousé Mademoiselle *Elisabeth* de Masse, dont il eut plusieurs enfans, & entre autres, le célébre M. ALPHONSE Turretin qui suit. Le savant M. Bénédict Pictet, digne neveu du défunt, lui succéda dans la Chaire de Théologie, dont il prit possession le troisiéme novembre 1687, en récitant l'Eloge funébre de son illustre prédécesseur. Voici les Ouvrages imprimez de M. François Turretin, *Une Réponse à l'Ecrit du Chanoine d'Anecy*; *Institutio Theologiæ Elenchticæ*, en trois volumes; (Léonard Ryssenius en a fait un abbrégé dont la seconde édition est de l'an 1695) *Théses de satisfactione Jesu Christi*; *De secessione ab Ecclesia Romana*; Deux volumes *de Sermons sur des textes détachez*; Une Réponse à la lettre que l'Evêque de Luques écrivit aux familles de Genéve, originaires de son Diocése, pour les exhorter à la profession de la Catholicité que leurs péres avoient abandonnée. * *Benedicta Memoria F. Turretini, &c. a* Bened. Picteto. *Théologie Françoise de* M. Pictet, *tome* 3. *p.* 163. Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. *Hist. de Genéve de l'édition de* 1730, *tome* 1. *p.* 518 *&* 519. *Succincta Formulæ Consensus Historia*, où l'on trouve à la fin une belle lettre que M. François Turretin écrivit le 16 février 1676, à M. Claude, en réponse à une lettre excellente que ce célébre Pasteur lui avoit écrite le 20 juin 1675, au sujet du *Consensus.*

TURRETIN (Alphonse) célébre Pasteur & Professeur en Théologie & en Histoire Ecclésiastique, naquit à Genéve le 13 août 1671, de *François* Turretin & d'*Elisabeth* Masse. Dès les premiéres années de sa vie il a fait sentir qu'il sortoit d'une famille où la science est comme héréditaire, & qu'il sauroit bien soutenir & augmenter la célébrité du grand nom qu'il porte. Après avoir fait de grands progrès dans les Belles Lettres, il commença sa Philosophie en 1685, sous l'illustre M. Chouet, qui fut tiré cette année-là de l'Académie pour occuper une place dans le Conseil, où il a montré combien sont heureux les Gouvernemens qui ont à leur tête de véritables Philosophes. Dès que M. Turretin eut fini le double Cours de Philosophie & de Théologie, il employa à voyager l'année 1691 & les deux suivantes. Il étoit à Leyde en 1692, & c'est là qu'il composa & soutint publiquement ses excellentes Théses, qui ont pour titre, *Pyrrhonismus pontificius, sive Theses Theologico-Historicæ, de variationibus Pontificiorum circa Ecclesiæ infallibilitatem.* S'étant fait connoître & admirer en Hollande, il passa en Angleterre où il ne fut pas moins applaudi. Il se rendit ensuite à Paris, où il trouva tout autant d'admirateurs qu'il y eut de Savans qui le connurent. Mademoiselle de Lenclos nous l'apprend dans une réponse à M. de S. Evremont, qui lui avoit écrit une lettre remplie des louanges qu'il donnoit à M. Turretin qu'il avoit vu en Angleterre. De retour à Genéve il fut reçu au saint Ministére en 1694. Dès lors il a été suivi de la foule toutes les fois qu'il a prêché. Ceux qui ont été à Genéve savent que les plus grands auditoires, quand il prêche, sont toûjours beaucoup trop petits, pour contenir ceux qui brûlent de l'entendre. Le Magistrat, pour témoigner combien il honoroit le mérite distingué de M. Turretin, érigea en sa faveur en 1697, une Chaire d'Histoire Ecclésiastique. Il en prit possession le 20 mai en récitant une belle Harangue, *de multiplici sacrarum Antiquitatum Usu & Præstantia.* C'est en qualité de Professeur en Histoire qu'il récita en 1701, sa docte Dissertation *de Ludis Sæcularibus.* Le savant & vénérable M. Louïs Tronchin étant mort le huitiéme septembre 1705, M. Turretin fut élu pour lui succéder, & il récita le premier du mois de décembre son discours inaugural, où il traite de l'*Union de la Vérité & de la Charité*, & où il fait l'éloge de son excellent Prédécesseur, parfaitement caractérisé par ces deux traits. Le Collége de Genéve étant tombé dans une espéce de décadence, on sentit que l'on avoit besoin pour le rétablir d'un Recteur habile, ferme & vigilant: on choisit M. Turretin, & l'on se trouva si bien de son administration qu'on lui laissa cette dignité depuis 1701, jusques en 1711, en le confirmant tous les deux ans. C'est dans cet intervalle de tems, qu'en qualité de Recteur il prononça, au jour des promotions, & avec un applaudissement incroyable, ce volume de Harangues si fort estimées des Connoisseurs, & qui ne roulent que sur des sujets très-

très-importans. Telle eſt ſur tout celle qu'Il prononça en 1707, *de Pace Proteſtantium*, que la vénérable Compagnie des Paſteurs & des Profeſſeurs pria l'Auteur de faire imprimer & qui l'a été avec pluſieurs lettres importantes. Depuis qu'il eſt Profeſſeur en Hiſtoire & en Théologie, il a ſçu rappeller dans l'auditoire ceux qui croyoient en être fortis pour toûjours. Les Savans de tout âge ſe font une gloire d'être ſes Ecoliers. Quoique ſa ſanté ſoit ſouvent interrompue par de facheuſes attaques de maladie, il n'a pas laiſſé de donner un grand nombre de Théſes excellentes. M. Vernet, ſavant Miniſtre de Genéve, qui eſt déja fort connu dans la République des Lettres, & qui voyageoit en 1733 avec le fils de M. Turretin, a commencé à donner au Public en François, avec des additions & des changemens, les Théſes de M. Turretin *ſur la Vérité de la Religion Chrétienne & Judaïque.* M. Turretin, qui voit avec chagrin que les Proteſtans ſont diviſez entre eux d'une maniére qui choque également la charité & la ſaine politique, a travaillé très-ſouvent à détruire cette funeſte diviſion. C'eſt à quoi tend ſur tout ſa *Nubes Teſtium*, précédée d'une Diſſertation ſur les Points Fondamentaux. Cet Ouvrage parut en 1719. La Diſſertation ſur les Points Fondamentaux ayant été attaquée par *M. T. C.* dans une brochure, M. Turretin écrivit en 1727, une Diſſertation apologétique. M. de Bionens repliqua; mais M. Turretin ne jugea pas à propos de remettre la main à la plume. On a outre cela, divers Sermons de M. Turretin, *ſur la Charité*, *ſur les Jubilez de la Réformation de Zurich & de Berne*, *ſur le Jeu*, *&c.* & une excellente lettre au ſujet du *Conſenſus*, laquelle ſe trouve dans le 13 *tome de la Bibliothéque Germanique*, *p.* 91, *&c.* Ce grand Théologien eſt encore aujourd'hui (1731) l'ornement de l'Egliſe & de l'Académie de Genéve, & une grande lumiére dans la République des Lettres. Le Public fait des vœux pour la prolongation de ſes jours, & pour l'augmentation du Catalogue de ſes Ouvrages. * *Mémoires du tems. Les Ouvrages de* M. Turretin. *La Bibliothéque Raiſonnée*, *tome* 1. *partie* 1. *p.* 121. *Biblioth. Germanique*, *&c.*

TURRETIN (Michel) naquit à Genéve le 28 novembre 1646. Il étoit couſin germain de M. François Turretin, dont l'article a précédé. Il fut élu Profeſſeur aux Langues Orientales le onziéme août 1676. Il étoit en même tems Paſteur dans l'Egliſe Françoiſe & dans l'Egliſe Italienne. Il épouſa Demoiſelle *Judith* Girard des Bergeries, fille de M. *Jacob* Girard des Bergeries, Profeſſeur aux Langues Orientales à Lauſanne, & ſœur de M. Samuel des Bergeries, qui a auſſi été Profeſſeur en Hébreu à Lauſanne. M. Turretin eut de ce mariage deux fils qui lui ont ſurvécu, tous les deux d'un mérite diſtingué, M. Samuel Turretin qui ſuit; & M. *François-Jean* Turretin, qui, après avoir aquis de grandes connoiſſances dans la Juriſprudence, ſert aujourd'hui très-utilement ſa patrie dans les dignitez de Conſeiller & de Sécretaire d'Etat. M. Michel Turretin mourut le 17 février 1721. On a de lui quelques Sermons, deux entre autres *ſur l'Utilité des Afflictions*, à l'occaſion du *v.* 10. du *Pſeaume* 39. On ne pouvoit pas s'empêcher de le vénérer & de le chérir, lorſqu'on faiſoit attention à ſa candeur, à ſa piété, à ſon zéle, & à ſon aſſiduité infatigable pour remplir tous les devoirs de ſa charge de Paſteur & de Profeſſeur. * *Mémoires du tems.*

TURRETIN (Samuel) fils du précédent, naquit à Genéve le 29 octobre 1688. On prit un grand ſoin de ſon éducation & il répondit à ces ſoins au delà de toutes les eſpérances. On vit de bonne heure qu'il avoit l'eſprit juſte & pénétrant, le cœur bon, & un grand amour pour l'étude. S'étant diſtingué dans le Collége, il ne ſe diſtingua pas moins dans les auditoires. Il fit ſon cours de Philoſophie avec beaucoup de ſoin & il ſoutint deux fois des Théſes publiques, mais en Maître. Ses talens ſe dévelopant tous les jours avec un nouvel éclat, il fit des progrès ſurprenans pendant les années qu'il conſacra à l'étude de la Théologie, & à apprendre tout ce qu'on exige d'un excellent Miniſtre de l'Evangile. Il eut le bonheur d'avoir pour Maître & pour guide le célébre M. Alphonſe Turretin, qui ne le chériſſoit pas ſimplement comme un parent; mais comme un fils qu'on aime le plus tendrement. Ce fut ſous ſa préſidence qu'il ſoutint des Théſes ſur toute la Théologie. Il voyagea enſuite en Hollande, en Angleterre, en France, & il trouva par tout des connoiſſances toutes faites par la célébrité du nom qu'il portoit, qu'il cultiva & auſquelles il en joignit de nouvelles. Ceux qui aimoient la vertu & la ſcience ne pouvoient ſe défendre de le chérir & de l'admirer. De retour à Genéve il fut reçu au ſaint Miniſtére le troiſiéme mars 1713. On ne le laiſſa pas longtems à lui même: M. ſon pére étant caſſé de vieilleſſe & d'infirmitez, il fut chargé de faire à ſa place les Leçons en Hébreu. Le 28 août 1716, il fut élu Paſteur de l'Egliſe de Genéve. M. ſon pére ayant été déchargé, il fut choiſi le 16 décembre 1718, pour lui ſuccéder dans la Chaire des Langues Orientales, qu'il rempliſſoit depuis quelques années comme Vicaire avec beaucoup d'applaudiſſement. A peine fut-il établi dans ce poſte qu'il en fut arraché. Le célébre M. Antoine Leger étant mort en 1719, on élut M. Turretin le troiſiéme février de la même année pour lui ſuccéder dans la charge de Profeſſeur en Théologie. Le 12 mars 1719, il fut établi Paſteur de l'Egliſe Italienne en la place de M. ſon pére. C'eſt dans ces différens poſtes qu'il répandoit, avec profuſion, les grandes & ſolides connoiſſances qu'il avoit aquiſes, & cela avec une application dont l'excès étoit preſque blâmable. Il ſe vit à la tête de l'Académie, ayant été élu Recteur au mois de juin 1727. Mais dans le tems qu'il étoit au plus haut dégré de ſa gloire, où tout le monde le voyoit avec un plus grand plaiſir qu'il n'éprouvoit lui même, il touchoit au moment de la perte de tous ces avantages, ou plutôt de l'aquiſition d'une gloire infiniment plus brillante & impériſſable, car il mourut le 27 juillet 1727. Il fut généralement regretté, comme un excellent Paſteur & un très-habile Profeſſeur. Il avoit tout ce qui eſt requis dans un digne Eccléſiaſtique & un aimable Savant, les lumiéres, le jugement, l'affabilité, & un eſprit de ſupport, qui découle également de l'humilité, de la charité, & de la connoiſſance de la foibleſſe humaine. Il a été marié deux fois & il a laiſſé quelques enfans. On a de lui un excellent Traité, intitulé *Préſervatif contre le Fanatiſme.* D'abord ce n'étoient que des Théſes qu'il avoit fait ſoutenir en 1722, & qu'il avoit intitulées, *de iis qui ultimis Sæculis divinas revelationes jactant.* M. J. T. Le Clerc, alors jeune Miniſtre, & aujourd'hui Profeſſeur en Hébreu à Genéve, les traduiſit en François avec quelques Remarques. Cela engagea l'Auteur à joindre à ſa Diſſertation un ſupplément, plus long que la Diſſertation elle même. On a encore de lui quelques Théſes *de Lege Naturali.* L'on étoit en droit d'attendre pluſieurs excellens Ouvrages de cet habile & laborieux Ecrivain, ſi une mort prématurée ne l'avoit enlevé dans la fleur de ſes ans. M. Beſſonnet qui s'eſt déja fait connoître, & par un volume de Sermons, & par de ſavantes Théſes ſur l'idolâtrie, lui ſuccéda dans la Profeſſion en Théologie, &c. * *Memoires du tems. Bibliothéque Germanique*, *tome* 6. *p.* 199: *& tome* 14. *p.* 174.

TURRIAN ou TURRIEN (François) Jéſuite, né dans le village d'Herréra au Diocéſe de Valence en Eſpagne, étoit neveu de Barthélemi Torrenſis, Evêque des Canaries, qui le fit inſtruire dans les ſaintes Lettres à Salamanque. Il s'exerca beaucoup dans la connoiſſance des Antiquitez Eccléſiaſtiques. Il enſeigna à Ingolſtadt & à Rome. Le Pape l'envoya au Concile de Trente. Le Pére Paul dit que Turrian étant au Concile s'emporta extrémement contre ceux qui demandoient la communion ſous les deux eſpéces, diſant que le Démon, qui ſe transformoit en Ange de lumiére, pouſſoit le peuple à demander une coupe empoiſonnée, ſous prétexte de demander le ſang de Jeſus Chriſt. Il ſe fit Jéſuite en 1566, & c'eſt alors qu'il prit le nom de *Turrian* au lieu de celui de *Torrenſis*, qu'il portoit auparavant, afin qu'on ne le confondît pas avec *Jérôme* Torrenſis. Etant retourné à Rome il y mourut le 21 novembre 1584, âgé de 79 ans. Le Cardinal du Perron dit que Turrian étoit un bon homme & propre à feuilleter les Manuſcrits; mais qu'il étoit merveilleuſement ignorant en ce qui eſt des tems, & qu'il avoit le plus mauvais jugement de ceux qui ont écrit de ſon ſiécle. David Blondel l'a fort maltraité ſur le faux Iſidore, & ſur les prétendues Décrétales des premiers Papes. Les Ouvrages imprimez de Turrian ſont, *Dogmaticus de Electione divina & de Juſtificatione; De Reſidentia Paſtorum; De Summi Pontificis ſupra Concilium auctoritate; De Actis Nicenæ ſeu ſextæ Synodi, & de ſeptima ac multiplici octava Synodo; De dogmaticis Characteribus Verbi Dei; De Commendatione perpetuæ adminiſtrationis Eccleſiarum vacantium, & Reſidentia Paſtorum extra ovilia ſua; De Votis Monaſticis; De inviolabili Religione Votorum Monaſticorum; De Cœlibatu & de Matrimoniis Clandeſtinis; Apologeticus pro libro de Reſidentia Paſtorum; De Sola lectione Legis & Prophetarum Judæis permittenda; De Hierarchicis ordinationibus Miniſtrorum Eccleſiæ Catholicæ, adverſus ſchiſmaticas vocationes Miniſtrorum; Adverſus Magdeburgenſes Centuriatores, pro Canonibus Apoſtolorum, & pro Epiſtolis Decretalibus; Adverſus capita Diſputationis Lipſicæ Andreæ Freibubii, de Eccleſia, & de Ordinationibus Miniſtrorum Eccleſiæ; Adverſus capita Diſputationis poſterioris Andreæ Freibubii; de Sanctiſſima Eucbariſtia; Apologeticus contra Boquinum; Variæ Defenſiones locorum Sacræ Scripturæ; De Eccleſia Catholica & ejus Paſtore Epiſcopo Romano, adverſus Antonium Sadeelem; Epiſtola ad Gonzalum Herreram, Epiſcopum Laodicenſem; De Ritibus Eccleſiaſticis; Epiſtola de Definitione propria Peccati originalis ex Dionyſio Areopagita, & de Conceptione Virginis ſine peccato, ex Scriptura, & Teſtimoniis Patrum; Epiſtola ad quemdam in Germania Theologum, contra Ubiquitiſtas, Arianiſtas; Reſponſio Apologetica ad capita Argumentorum Petri-Pauli Vergerii ex libello ejus inſcripto, de idolo Lauretano; Epiſtola ad Staniſlaum Hoſium, Cardinalem, qua Societatem tuetur.* Ses Traductions Latines ſont, *S. Diadochi Epiſcopi Photices Capita centum de perfectione ſpirituali; S. Nili Capita* 150, *de Oratione ad Deum; Apoſtolicæ Inſtitutiones Clementis Romani, adjunctis Canonibus Apoſtolorum, cum Scholiis & Obſervationibus; Canones Concilii Nicæni* 80, *ex Arabico in Latinum converſi cum Annotationibus, adjecta ſunt Nicolai I Reſponſa ad Conſulta Bulgarorum; Johannis Sapientis, cognomento Cypariſſioti, Expoſitio materiaria eorum quæ de Deo a Theologis dicuntur, e Græco interpretata cum ſuis Scholiis; Photii Archiepiſcopi Conſtantinopolitani liber, de Voluntatibus in Chriſto, quæ dicuntur Gnomicæ; Theodori Abucaræ Epiſcopi Cariæ Opuſcula contra Hæreticos, Judæos & Saracenos; Baſilii Seleuciæ Epiſcopi Demonſtratio adverſus Judæos de Chriſti adventu; S. Maximi Martyris Diſputatio adverſus Pyrrhum Archiepiſcopum Conſtantinopolitanum Monotbelitam; S. Maximi Confeſſoris contra Monothelitas & Acephalos Opuſcula; Theodori Presbyteri Raitbenſis Præparatio de Incarnatione divina; Serapionis Epiſcopi Tmucos liber contra Manichæos; Leontii Byzantini libri tres contra Eutychianos & Neſtorianos; Anaſtaſii Sinaitæ Patriarchæ Antiocheni Orationes quinque; Anaſtaſii Abbatis liber contra Judæos; Collectanea incerti Autoris contra Severianos; S. Nicephori Patriarchæ Conſtantinopolitani Opuſcula quatuor contra Iconomachos; Dionyſii Alexandrini Archiepiſcopi Epiſtola adverſus Paulum Samoſatenſem Epiſcopum Antiochiæ, Zachariæ Mitylenenſis Epiſcopi Diſputatio contra Manichæos; Titi Boſtrenſis Epiſcopi contra Manichæos libri tres; Timothei Presbyteri de differentia eorum qui accedunt ad Chriſtianam Fidem; Excerpta ex libro S. Hippolyti de Theologia & Incarnatione contra Beronem & Helicem; S. Baſilii Rationes Syllogiſticæ contra Arianos, quod Filius in divinis ſit Deus; S. Gregorii Nyſſenii Epiſtola ad Theophilum Alexandriæ Epiſcopum contra Apollinarium; Didymi Alexandrini liber contra Manichæos; S. Johannis Damaſceni liber contra Acephalos & Jacobitas Monophyſitas; Ejuſdem Diſſertatio adverſus Neſtorianos; Photii Patriarchæ Conſtantinopolitani Epiſtola ad Michaëlem Bulgarorum Regem; Photii Diſſertationes ſex de Divinitate, Incarnatione, &c. Theodori Hagiopolitani Diſputationes tres,* 1. *De Nomine Dei;* 2. *de Deo & Deitate,* cum

tum Nestoriano. Rivet & Blondel assûrent que Turrian est l'Auteur de dix huit Sermons, qu'il a citez sous le nom d'Eusébe d'Alexandrie. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 302 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 29. *p.* 128—142.

* TURRIUS (Jean) de Bruges, Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique a donné une Explication de l'Enigme ancienne qui commence par ces mots ÆLIA LÆLIA CRISPIS. Il l'entend de la matiére premiére. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 572.

TURSELIN (Horace) Jésuite natif de Rome, où il enseigna pendant 20 ans, mourut l'an 1599, ainsi que le porte la Bibliothéque des Ecrivains de la Compagnie de Jesus, après avoir donné au Public en Latin, un Abbrégé de l'Histoire Universelle, depuis le commencement du monde; la Vie de saint François Xavier, & l'Histoire de Notre-Dame de Lorette, &c. Les Particules de la Langue Latine, qu'il fit paroître sous son nom ne sont point de lui. *Voyez* ce qui a été remarqué sur cela dans l'article de SCAURUS, Grammairien. L'Histoire Universelle est devenue beaucoup plus utile depuis qu'elle a été bien traduite en François, & accompagnée de bonnes Notes Géographiques, par M. de Lagneau, & publié à Paris l'an 1706. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacotb.* 2.

TURSI, ville & Duché du Royaume de Naples, dans la Basilicate, & Grandesse d'Espagne, appartenante à la Maison de Doria. Cette ville a aussi un Evêché qui y a été transféré d'Anglona, & qui est suffragant de Cirenza, Cérenza ou Acérenza. Elle est au sud-est de cette derniere ville, dont elle est éloignée de 13 à 14 lieues.

TURY ou THURI, petite ville de France dans la Normandie. Elle est sur l'Orne, à six lieues au dessus de Caen. On conjecture que Tury peut être l'ancien lieu de la Gaule Lyonnoise, nommé *Augustodurus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* TURZO ou THURZO, famille de Comtes, originaire de Tartarie, & venue de là en Pologne & en Hongrie. Il s'en étoit établi à Ausbourg une branche qui est retournée en Hongrie, & qui sous l'empire de Ferdinand I, se transporta en Autriche, où elle acheta la Seigneurie de Graveneck près du Danube. Cette famille a produit plusieurs grands hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* &c.

TUS. TUT. TUY.

TUSCO (Dominique) Cardinal, natif de Reggio, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure. Après avoir été Capitaine d'Infanterie sous les ordres de Louïs Sigismond, Marquis d'Est, Gouverneur de Pavie, il quitta les armes pour étudier le Droit dans Pavie, où il fut reçu Docteur ès Loix: de là il passa à Rome, & s'attacha au Cardinal Cési, dont il fut Auditeur pendant sa légation de Bologne. Il devint ensuite Vice-Légât de la même, puis Gouverneur; après quoi le Cardinal Ferdinand de Médicis l'attira à Florence en qualité de son Auditeur: il y fut aussi Conseiller d'Etat; mais il quitta ces emplois, & retourna à Rome, où le Pape le fit Prélat de la Consulte, puis Evêque de Tivoli en 1595, Gouverneur de Rome, & enfin Cardinal en 1598. Il se démit de son Evêché en 1606, en faveur de *Jean-Baptiste* Tusco, son neveu, qui étoit Evêque de Narni. Ce Cardinal auroit été élevé au souverain pontificat après la mort de Léon XI, si le Cardinal Baronius ne s'y fût opposé, à cause de quelques paroles un peu trop libres, ausquelles Tusco s'étoit accoutumé. Depuis il s'appliqua à mettre en lumiére huit volumes, dans lesquels il a réduit toutes les matiéres du Droit Civil & du Droit Canon, dans un ordre Alphabétique, & dans une méthode fort aisée. Il les dédia à Paul V, successeur de Léon XI. Il mourut l'an 1620, âgé de 90 ans & fut enterré dans l'église de saint Pierre de *Monte-Aureo*, dont il portoit le titre. Thomasini, *Elog. Viror. Illust.* Michel Justiniani, *Hist. de Evêques de Tivoli.*

TUSCULUM, maintenant FRESCATI, petite ville de la Campagne de Rome, dans l'Etat Ecclésiastique, est le Siége d'un Evêque, qui retient le nom de *Tusculanus Episcopus*, & qui est toûjours l'un des six Cardinaux anciens. La ville de *Tusculum* fut détruite du tems du Pape Céleftin III, parce que ses Habitans avoient donné du secours aux Imperialistes; & Frescati fut bâti au même lieu, il y a près de cinq cens ans. On y voit un grand nombre de palais, & de maisons de plaisance. * Baudrand. *Cherchez* FRESCATI.

TUSCUS (Balerus) passa pour l'Auteur d'un livre qui fut condamné par l'Inquisition l'an 1622, & qui étoit intitulé, *Tela Catholica contra judicia erronea*; parce que l'on crut y reconnoître son style. Ange de la Purification, Historiographe des Carmes Déchaussez, se servit de cet exemple, pour autoriser les soupçons qu'il eut que Conrad Jannigus étoit l'Auteur d'une lettre qui couroit sous le nom de l'Empereur à sa Majesté Catholique l'an 1696, & il allégua aussi que saint Jérôme reconnut à cette conformité de style que Jean de Jérusalem étoit Auteur d'une lettre. Il est certain que la lettre qui courut sous le nom de l'Empereur fut effectivement écrite par sa Majesté Impériale. Le P. Papebroch, qui a inféré dans l'un de ses livres la plainte portée au Tribunal de l'Inquisition par cet Historiographe, rapporte que l'Ambassadeur de sa Majesté Impériale à Madrid demanda que l'auteur de cette plainte fût châtié, & qu'on disoit que ce Carme n'évita la peine qu'en desavouant la délation. D'ailleurs il ajoûta qu'il n'a trouvé le nom de Balerus Tuscus dans aucune liste des Ouvrages condamnez par l'Inquisition, & il soupçonne que ce Tuscus ayant mis son nom à la tête de quelque livre, où les réglemens de la Compagnie des Indes Occidentales étoient blâmez, les Ministres de Hollande le censurérent, & que l'Auteur sans se nommer, opposa à cette Censure ses *Tela Catholica*, &c. qui furent aussi condamnez. * Lambertus Batavus, *in Arte Nautica Catholica, l.* 2. *cap.* 9. *apud* Papebroch. *Elucidat. Histor. p.* 149.

TUSIN (Les Chevaliers de) est un Ordre de Chevalerie dont l'on ignore l'origine, & pourquoi on lui a donné ce nom. L'Abbé Justiniani, *tome* 2. *ch.* 79. *p.* 794, dit que les Archiducs d'Autriche en étant les Fondateurs, l'on doit conjecturer qu'il fut établi l'an 1562, parce que, *continue t-il*, ce ne fut que dans ce tems-là qu'on donna le titre d'Archiduc à Ferdinand & à Charles, neveux de l'Empereur Charles-Quint. Ce qu'il avance sans avoir fait réflexion que Ferdinand n'eut que le titre d'Archiduc d'Insfpruck, & que son frére n'eut que celui d'Archiduc de Gratz; que leur pére Ferdinand, frére de Charles-Quint, avoit été Archiduc d'Autriche dès l'an 1520, & que l'Autriche avoit été érigée en Archiduché par Maximilien I. Ces Chevaliers, selon lui, portoient un manteau rouge, sur lequel il y avoit une croix verte; faisoient vœu de chasteté & d'obéïssance au saint Siége & à leur Souverain; & suivoient la Régle de saint Basile; mais cet Auteur a soumis à cette Régle & à d'autres, tant d'Ordres de Chevalerie qui n'en ont eu aucune, que l'on peut douter avec raison de ce qu'il dit de ces Chevaliers, qu'il confond peut-être avec les Chevaliers d'un autre Ordre, qui subsistoient en Hongrie, & dont Ménénius a parlé sur le rapport de Jérôme Mégisser, Historiographe de l'Archiduc d'Autriche, & dont Josse Ananus & quelques autres ont décrit l'habillement, sans avoir parlé de leur origine, & leur donnant seulement le nom de *Chevaliers Hongrois.* * Helyot, *tome* 8. *c.* 51.

TUSIS, beau bourg à marché dans la Haute Ligue des Grisons, à cinq lieues au dessus de Coire sur la grande route d'Italie, & sur le bord gauche du Rhin, est le lieu principal de la Communauté de Tusis, qui a quelques villages dans sa Jurisdiction, Romuglia, Mazein, Katz. Les Latins l'appelloient *Tuscia* & les Italiens par corruption *Tossana* au lieu de *Toscana.* Ce bourg doit son origine aux *Tusciens* ou *Toscans*, les anciens Habitans de la Toscane, qui, étant chassez par les Gaulois, cherchérent une retraite dans les montagnes & s'arrêtérent d'abord en cet endroit, où ils bâtirent, & lui donnérent le nom de la patrie qu'ils avoient été obligez de quitter. Il y a toute apparence que Tusis fut ancienement environné de murailles, qui, étant ruïnées dans la suite, n'ont jamais depuis été relevées. On voit encore dans cet endroit des très beaux bâtimens & l'on y tient toutes les semaines un marché fort fréquenté. Non loin de Tusis, sur l'autre bord du Rhin, il y avoit autrefois, sur un rocher fort élevé, le château de *Rhætia Alta*, bâti par Rhætus, le Général des Tusciens. On en voit encore aujourd'hui quatre tours bien fortes & d'autres masures assez considérables. Derriére Tusis passe un torrent, nommé la *Noll*, qui, de tems en tems, est tellement grossi par les eaux de pluye, qu'il cause des dommages considérables. Ses eaux sont alors toutes noires & donnent une nuance de noirceur à tout le Rhin. * Guller, *Hist. Rhæt. p.* 4. Sprecher, *Chron. Rhæt. p.* 264. Campell, *Hist. Rhæt. manusc.* 1. *c.* 6. *Diction. Allemand de Bâle. Etat & Délices de la Suisse, tome* 4. *p.* 25. sous le mot THUSIS.

* TUSPA, petite mais agréable ville de l'Amérique septentrionale, sur une riviére du même nom, qui se jette dans le Golfe de Mexique, au nord-nord-est de la ville de Mexique, dont elle est éloignée d'environ 50 lieues.

TUTELLE, nom d'un ancien & magnifique édifice que l'on appelloit *le Palais* ou *les Piliers de Tutelle.* Ce bâtiment qui se voyoit dans la ville de Bourdeaux, & dont les restes ont été abattus depuis quelques années, étoit apparemment un temple consacré par les Payens aux Dieux Tutélaires de cette ville: ce qui lui avoit donné le nom de *Tutelle.* Il étoit quarré, de 87 piez de long, & de 63 de large, sans couverture, mais il étoit voûté par le bas à l'antique. On voyoit huit Caryatides ou figures de femmes, servant de colomnes à chaque côté sur la longueur, & six sur la largeur à chaque bout, c'est à dire, quatre entre les deux derniers de chaque côté: ce qui faisoit le nombre de vint-quatre piliers, dont il en restoit encore dix-huit, lorsque cet édifice à été démoli. Ceux du païs les appelloient vulgairement *les Pilas de Tutelle.* * Elie Vinet, *Antiquitez de Bourdeaux.*

TUTIA, TUCIA & TUCCIA, Vestale Romaine, étant accusée d'inceste, & dédaignant de faire connoître son innocence par des moyens ordinaires, porta, dit-on, à la riviére du Tibre, un crible, qu'elle plongea dans l'eau. Ensuite elle pria la Déesse Vesta, que pour montrer qu'elle étoit innocente du crime dont on l'accusoit, elle lui fît la grace de pouvoir porter à son temple de l'eau dans ce crible: ce qu'elle exécuta, au rapport de Tite-Live, *in Epitome, l.* 20. & de Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 1. *Ex.* 5.

TUTTLINGEN. *Voyez* DUTLINGUE.

TUTUCORY ou TUTUCORIN, en Latin *Tutucorium*, est une ville des Indes sur la côte de la Pêcherie. Elle est capitale d'un petit Royaume, & n'est qu'à trois lieues de Punical. Il y avoit un fort beau Collége de Jésuites, qui ayant été pillé par le Roi de Tutucorin & par le Naïque de Maduré, fut transporté en l'Isle des Rois, voisine de cette ville. C'est à Tutucory qu'on tient tous les ans la foire des perles qui commence à la mi-Juin, & qui dure jusqu'à la fin de Septembre, & quelquefois même pendant tout le mois d'Octobre. On achette & on vent dans la Patare, qui est une maison comme une douane, par l'entremise des Courtiers que le Naïque de Maduré y a établis; & ce Naïque a quatre pour cent de tout ce qui se vend. L'Acheteur est franc, & s'il n'est pas content de son achat,

achat, il a deux jours entiers pour le remettre au Vendeur. Comme cette ville étoit autrefois remplie de Payens, il y avoit un temple d'idoles, avec un char de triomphe d'une grandeur si extraordinaire, que vint chevaux n'auroient pu le remuer. Il étoit tiré dans les jours de Fêtes par des éléphans & par un grand nombre d'hommes. Au plus haut du chariot on voyoit un superbe tabernacle où étoit l'idole: les femmes du Roi placées au dessous chantoient quelque chose à sa louange: & pendant que le char marchoit, plusieurs se coupoient des morceaux de chair, & les jettoient à l'idole. Il y en avoit même qui se mettoient sous les roues, afin d'être écrasez, & ceux-là étoient réputez pour Saints. * Davity, *Etats du Roi de Portugal.*

TUTULINE, *Tutulina*, Déesse adorée des Anciens Gentils, étoit invoquée dans leurs priéres pour la conservation des moissons déja recueillies, afin qu'elles pussent être gardées en sûreté, *tuto*, d'où vient le mot de *Tutuline.* C'étoit une de ces Divinitez, que les Payens appelloient à leur secours dans les souffrances, & que les Grecs nomment Σωτῆρες & les Latins *Dii Tutelares* ou *Securi.* On voit encore à Rome dans le palais des Ursins cette Inscription, *Diis securis.* * Nonius. Macrobe. S. Augustin, *de Civit. Dei, l.* 4.

TUVER. *Voyez* TWER ou TWE'RE.

TUY, ville épiscopale de la Galice, bâtie sur une montagne, dont le Minho mouille le pié, avec de bons remparts, de fortes murailles, & beaucoup d'artillerie. On y tient toûjours garnison, parce que c'est une place frontiére, opposée à Valencia, qui est dans le Portugal. Ces deux villes sont si proches l'une de l'autre, qu'elles peuvent se battre à coups de canon. L'Evêque est Seigneur de la ville, dont la campagne est tres-agréable & bien cultivée. * Colménar, *Dél. d'Espagne, p.* 130.

TWE. TWI.

TWE'DALE ou TWE'DAIL, en Latin *Tuedia* & *Tuedavallis*, est une province d'Ecosse, ainsi appellée de la riviére de Twéde, qui la coupe par le milieu. Ell a environ 28 milles de long & 18 de large. Elle est entre les provinces de Lothiane & de Cluydesdale ou Cluysdail, & est l'une des plus riches & des plus fertiles de l'Ecosse méridionale. Le trafic que ses peuples font de leur beurre & de leurs fromages, est d'un grand rapport pour eux, outre qu'on en tire une tres-grande quantité de laine fort recherchée dans les païs étrangers. Péblis & Selkirk sont les bourgs royaux de cette province. Ce dernier a titre de Comté. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1.

Le lac que l'on appellé *West-Water-Lake*, est tellement rempli d'anguilles & d'autres poissons au mois d'août que le nombre prodigieux qui en sort, par une petite riviére, lorsque le vent d'Ouest régue, renverse quelquefois les petits bateaux de ceux qui y vont pour les prendre. Twédale donne le titre de Marquis à une branche de l'ancienne & noble famille de Hay, Comté d'Errol. *Etat de la Grande Bret. sous George II. tome* 2. *p.* 235.

TWE'DE, en Latin *Tueda*, *Tuestis* & *Tuæsis*, riviére de l'Ecosse, descend des montagnes de ce Royaume vers les confins d'Annandale & fait plusieurs détours, avant que d'arriver au bourg de Carre, où il en fait les limites avec l'Angleterre. Cette riviére, grossie des eaux du Till & de celles du Péblis, va se décharger dans l'Océan au dessous de Barwick, après avoir traversé le païs de Twédale & de Merche, & le Comté de Northumberland. * Coulon, *Descript. de l'Angleterre.*

TWENTE, contrée de l'Overissel, une des Provinces-Unies des Païs-Bas. Elle est entre le Païs de Salland, l'Evêché de Munster, & les Comtez de Zutphen & de Benthem. C'est un païs plein de marais. Oldenzael ou Oldenzeel, Ootmersom ou Otmarsum, Delden & Enschedée, en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

TWER ou TWE'RE, en Latin *Tavera*, ville, Evêché & Duché de Moscovie. Cette ville est tres-riche & fort marchande, ornée de 163 églises. La province qui compose ce Duché, fournit seule 40000 Boyars ou Gentilshommes, qui sont prêts à monter à cheval au premier ordre du Czar, & pour le moins un aussi grand nombre de gens de pié. C'étoit anciennement un Etat tres florissant de la Russie, dont les Princes descendoient du Grand Duc Jéroslas Sevolodies. Le Prince Michel en fut dépouillé par Jean, fils de Basile *l'Aveugle*, mari de sa sœur qui unit cette Principauté à la Moscovie en 1486. * Jordan, *Voyages Historiques, tome* 7. Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

TWISSE, (Guillaume) fameux Théologien Anglois, issu de parens Allemands, naquit à Speenhamlands près de Newbury en Berkshire. Ses parens étoient d'un rang fort peu considérable; mais assez bien pourvus des biens de la fortune. Après avoir commencé ses études au Collége de Winchester, il fut envoyé dans le nouveau Collége à Oxford, dont il fut reçu Membre en 1598. Il y prit le dégré de Maître-ès-Arts & le caractére de Ministre. En 1614, il obtint le dégré de Docteur en Théologie, suivit, en qualité de Chapelain, la Princesse Elizabeth, fille de Jaques I, en Allemagne, & eut par là occasion de faire connoissance avec les Théologiens de ce païs-là. A son retour il accepta la Cure de Newbury, au lieu de la charge de Recteur de Newton-Longevill, qu'il avoit eue auparavant. On lui offrit divers autres emplois & entre autres la Chaire de Professeur en Théologie à Franecker; mais il les refusa tous. Au commencement de la guerre intestine en 1641 & 1642, il se détermina pour le parti des Presbytériens, & fut nommé *Orateur* dans l'assemblée des Théologiens. Il parla fort peu dans cette fonction, ce que les uns attribuérent à une grande modestie, d'autres à un manque de zéle pour la cause commune; & des troisiémes à une diminution réelle de ses talens. Il y en eut enfin, qui en tirérent cette conséquence qu'il étoit plus propre à décider les controverses de l'Ecole que des matiéres de la nature de celles dont il s'agissoit alors. Dans le tems qu'il étoit dans cet emploi, il fut aussi nommé un des *Ministres en second* de l'Eglise de Saint André à Holburn près de Londres. Il mourut à Holburn en 1645, âgé de 71 ans, & fut enterré le 24 juillet. Il avoit la réputation d'être bon Prédicateur, & encore meilleur Controversiste. En effet il étoit fort versé dans la Théologie, pénétrant, & exact; & il est, peut-être, celui qui a poussé le plus loin la subtilité. Il employa une bonne partie de son loisir & de ses talens aux controverses de la moralité du Sabbat: il tenoit pour l'affirmative. Il étoit encore plus attaché à l'article de la Prédestination qu'il défendit avec une véhémence extréme, non seulement selon les sentimens ordinaires des Réformez; mais selon ceux des Supralapsaires les plus rigides. C'est ce qui donna occasion à quelques disputes entre lui & les Docteurs Jackson & Hammond. Quelques-uns le regardoient comme le plus zélé défenseur de la Prédestination absolue contre tous les Pélagiens, & d'autres au contraire regardoient ses sentimens comme blasphématoires. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il eut très peu de Sectateurs pendant sa vie, & qu'il en a encore beaucoup moins aujourd'hui. Voici la liste de ses Ecrits, *Vindiciæ Gratiæ, Potestatis & Providentiæ Dei, in folio; Discovery of Dr. Jacksons Vanity; Quatuor Dissertationes de scientia media, in folio; Of the Morality of fourth Commendement; Treatise of Reprobation; Animadversiones ad Collationem Arminii cum F. Junio; Riches of Gods Love, &c. Two Tracts against D. Hammond; Scriptures sufficiency; Christian Sabbat defended.* * Wood, *Hist. & Athenæ Oxoniens. Diction. Allemand de Bâle.*

TYA. TYB. TYC. TYD. TYH. TYL. TYM. TYN. &c.

TY. NB. Ce que l'on ne trouve par sous TY, doit se chercher sous TI.

TYANA. *Voyez* TIANA.

TYBEIN, en Latin *Duinum*, ville du Cercle d'Autriche en Allemagne.

TYBILE'NE, *Tybilenus*, est le nom d'un Dieu des Saxons. Ces peuples, qui comme les Sclavons, reconnoissent un bon & un mauvais Dieu, appelloient le mauvais Dieu *Tybiléne.* Beatus Rhenanus & quelques Savans croyent que Tertullien, dans son *Apologétique, c.* 24. parle de ce Dieu, & qu'il est celui qu'il appelle *Norici Tybelenus.* Pithou, Baudouin, & après eux Pamélius, fondez sur deux Manuscrits des Païs-Bas, & un du Vatican, veulent qu'on lise *Norici Belenus*, qui est un surnom d'Apollon. D'autres lisent *Dius Belenus.* D'où l'on peut inférer que *Tybilenus* n'étant point connu, on auroit peut-être changé ce nom en *Belenus*, qui l'étoit plus. * Fabricius, *Origin. Saxon. l.* 1. Althamerus, *in Comment. Taciti de Germania.* Vossius, *de Idolol. l.* 1. *c.* 38.

TYBRE. *Voyez* TIBRE.

TYBURN, anciennement nommée *Elms*, est une place à 400 ou 500 pas hors de Londres où l'on exécute les malfaiteurs. Comme un grand nombre de Catholiques ont perdu la vie sur cette place, ceux de leur communion l'ont regardée comme étant digne d'y aller en pélerinage. La Reine Henriette Marie y en fit un en 1626, au grand mécontentement de Charles I, son époux. * *The Compleat Hist. of Engl. tome* 1. *p.* 213. *tome* 3. *p.* 27. *Diction. Allemand.*

TYCHE', Nymphe marine, fille de l'Océan & de Téthys. C'est le nom de la Fortune, peut-être à cause des dangers qui se rencontrent sur mer, où la fortune domine le plus. * *Antiquit. Grég. & Rom.*

TYCHE'S, Dieu domestique des Egyptiens. *Cherchez* ANACHIS.

TYCHIQUE (Saint) Disciple de saint Paul, étoit de la province d'Asie. On ne sait s'il étoit Juif ou Gentil lorsqu'il fut converti à la Foi de Jesus-Christ. Il fut fort attaché à cet Apôtre, qui l'appelle son cher frére, un Ministre fidéle du Seigneur, & le Compagnon de son travail. On voit que cet Apôtre se servoit de lui pour envoyer ses lettres, & même pour donner des avis aux églises. Il avoit dessein de l'envoyer dans l'Isle de Créte à la place de Tite, & à celle d'Ephése en l'absence de Timothée, pour gouverner ces églises. On n'a point de monumens certains qui nous apprennent ce qu'est devenu depuis Tychique. Quelques Grecs disent qu'il fut Evêque de Colophon; d'autres le font Evêque de Chalcédoine: il y en a qui croyent qu'il n'a jamais été que Diacre. L'Eglise Gréque fait mémoire de lui au huitiéme ou neuviéme de décembre, les anciens Martyrologes Latins au 19 d'avril, & le Romain moderne au 29 du même mois. * *Actes des Apôtres, ch.* 20. *v.* 4: *Epitre de* S. Paul *aux Ephésiens, ch.* 6. *v.* 21: *aux Colossiens, ch.* 4. *v.* 7: *à Timothée, Epitre* 2. *ch.* 4. *v.* 12: *à Tite, ch.* 3. *v.* 12. *Acta apud* Bollandum. Tillemont, *Mémoires Ecclef. tome* 1.

TYCHO BRAHE'. *Voyez* TICHO BRAHE'.

TYCKOCZYN, petite ville avec Châtellenie en Pologne, dans la Polaquie, sur le Narew, à treize lieues de Bielsko, vers le septentrion occidental. Tyckoczyn est forte, principalement par sa situation dans un marais. * Maty, *Dict. Géogr.*

TYDE'E, *Tydeus*, fils d'Oenée, Roi de Calydon dans l'Etolie, & d'Eurybée ou d'Althée, ayant été chassé du païs, pour avoir tué sans y penser, son frére Ménalippe, se refugia vers Adraste, Roi des Argiens, qui lui donna sa fille Déiphile en mariage. Polynice, qui avoit épousé Argie, sœur de Déiphile, avoit envoyé Tydée vers Etéocle, pour le sommer de lui rendre le Royaume de Thébes, suivant leur accord. Tydée en ayant été mal reçu, le défia avec tous ceux de sa troupe, à toute sorte de combats, dans lesquels il les vainquit. Les

Thé-

Thébains en étant indignez, lui dressérent des embûches à son retour, étant au nombre de cinquante, & conduits par deux Chefs, nommez *Méon* & *Lycophron*. Mais Tydée les tua tous, excepté Méon, auquel il pardonna, pour faire rapport à Etéocle de cette déroute. Ayant depuis accompagné Adraste & Polynice devant Thébes, après beaucoup d'actions de valeur, il fut blessé à mort par Ménalippe, fils d'Astacus. De lui, son fils Dioméde a été appellé *Tydide*. * Apollodore, *l.* 3. Stace, en sa *Thébaïde*.

* TYDICHIUS (Joachim) de Berlin, a mis en vers Elégiaques les Proverbes de Salomon, & y a ajoûté quelques priéres en vers. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 447.

TYHON, petite isle, située au milieu du Lac Balaton dans la Basse Hongrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

TYLL. *Voyez* TILL.

TYLMOUTH. *Voyez* TILLMOUTH.

* TYMÆUS (Jacques) d'Amersfort dans la province d'Utrecht, Maître-ès-Arts & Docteur en Théologie, a donné au Public, *Commentaria in Aristotelem de Generatione & Corruptione; Commentaria in Meteora ejusdem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 431.

TYNDARE, *Tyndarus*, Roi d'Oebalie, & mari de *Léda*, passa pour pére de Castor & de Pollux, qui furent appellez *Tyndarides*. *Cherchez* CASTOR.

TYNDARO, en Latin *Tyndarus*, bourg de la Sicile, est situé dans la Vallée de Démona, entre les villes de Patti & de Milazzo. Il y a une tour, & une église dédiée à Notre-Dame, appellée *Sainte-Marie de Tyndaro*, C'étoit autrefois une ville épiscopale, sous la métropole de Syracuse. * Strabon, *l.* 6. Rocch. Pyrrhus, *in Notit. Sicil.*

TYNE, riviére de Northumberland. *Voyez* TINE.

TYNGE, TINGE ou TEIGNE. *Voyez* TING.

TYNGMOUTH, ville ou bourg. *Voyez* TINGMOUTH.

TYPHON ou TYPHE'E, *Typho* ou *Typhœus*, Géant, étoit fils du Tartare & de la Terre, selon Hésiode, ou plutôt de Junon seule. Selon Homére, cette Déesse, indignée de ce que Jupiter avoit enfanté Minerve, sans aide ni compagnie, frappa la terre de sa main, & en reçut les plus fortes vapeurs qui en sortirent, dont naquit ce Typhon. Sa taille étoit prodigieuse; car d'une main il touchoit l'Orient, & de l'autre l'Occident. Sa tête s'élevoit jusqu'aux étoiles; ses yeux étoient tout de feu; il vomissoit des flammes par la bouche & par les narines; son corps étoit couvert de plumes entortillées de serpens; & ses cuisses & ses jambes avoient la figure de deux gros dragons. Ce monstre se présenta avec les autres Géans, pour combattre & déthrôner les Dieux, ausquels il fit si grande peur, qu'ils furent contraints de s'enfuir en Egypte, où ils se changérent en de nouvelles formes. Enfin Apollon le tua à coups de fléches, ou, selon d'autres, Jupiter le foudroya, & le précipita sous le Mont-Gibel. Ovide, décrivant son énorme grandeur, dit que la Sicile, qui est bornée de trois Caps ou Promontoires, repose toute entiére sur son corps, ayant le Pélore ou Cap de Faro sur sa main droite, le Pachyn ou Cap de Passaro sur la gauche, le Lylibée ou Cap de Coco sur ses cuisses, & le Mont-Gibel sur sa tête. Quelques-uns disent que Typhon a été un Roi d'Egypte fort cruel, qui tua son frére Osiris, afin d'usurper le Royaume; mais qu'il fut vaincu par Isis, femme d'Osiris, qui lui fit porter la peine de son parricide. * Diodore de Sicile. Strabon, *l.* 13. Homére, *in Hymno in Apollinem*, *v.* 305. Apollodore. Hésiode, *in Theogonia*, *v.* 869. Ovide, *Métam. l.* 5. *Fab.* 6. *v.* 346.

Les Naturalistes rapportent cette fable de Typhon à la nature des Vents, dont les souffles, qui sont leurs mains, s'étendent depuis le Levant jusques au Couchant, & s'élévent jusques au Ciel. Les plumes marquent leur vitesse; & les serpens les dommages qu'ils causent souvent, ou bien à cause de leur mouvement circulaire & de leurs tourbillons qui ressemblent aux plis d'un serpent. Le feu, que l'on a dit qu'il jettoit des yeux & de la bouche, montre les qualitez des exhalaisons, dont sont composez les Vents, qui sont chaudes & séches. Qu'il ait voulu détrôner les Dieux, cela est tiré de l'opinion du Vulgaire, qui prend les nues pour le Ciel. Et parce que le vent est quelquefois si violent qu'il entraîne avec rapidité les nues, de là les Poëtes ont feint qu'il avoit troublé les Dieux dans leur demeure. Et d'autant que les rayons ardens du Soleil, ou bien Jupiter même, qui est la bonne température de l'air, appaise souvent cette violence, ils ont dit qu'Apollon le tua, ou que Jupiter le foudroya. Enfin parce qu'il y a en Sicile plusieurs cavernes où il y a quantité de Vents souterrains & de feux renfermez, & que les Vents qui excitent des tremblemens, font sortir de la terre des flammes de feu & des eaux bouillantes, de là ils ont trouvé sujet de dire que ce Typhon étoit couché sous cette Isle. *Nat. Comes.*

TYPICON, est le nom d'un livre ecclésiastique des Grecs, qui contient la forme de réciter tous les Offices pendant toute l'année. On l'a ainsi nommé du mot Grec τύπος, qui signifie *forme*, parce qu'il est comme la forme & la régle de tous leurs Offices: c'est ce que nous appellons en Latin, *Ordo recitandi divini Officii*, comme il a éte remarqué par Allatius, dans sa premiére Dissertation des livres ecclésiastiques des Grecs. De même que l'on a plusieurs Rites dans les églises d'Occident, & qu'ils étoient encore bien plus différens avant qu'on y eût reçu l'Office de l'Eglise de Rome, les Grecs ont aussi des exemplaires différens de ces sortes de livres, chaque église ayant sa forme & ses rites différens. Celui néanmoins qui est le plus estimé, & le plus en usage, est le *Typicon* de Jérusalem, qui a été pris du monastére de S. Sabas, dont on voit le nom à la tête de quelques exemplaires. * M. Simon.

TYPOT (Jacques) savant Jurisconsulte, & politique, étoit sorti d'une famille ancienne, & tenoit un rang honorable dans Dieft, ville de Brabant. Après avoir visité les Académies les plus célébres de l'Europe, & même enseigné le Droit en Italie, il alla établir son séjour à Wirtzbourg, dans la Franconie, d'où Jean III, Roi de Suéde, l'appella auprès de lui. Ce Prince le combla de biens & d'honneurs: ce qui lui attira l'envie de quelques Seigneurs de ce Royaume. Il fut accusé de divers crimes, dont il étoit innocent, & fut mis en prison par les ordres de ce Roi crédule, pour avoir maltraité dans un de ses Ouvrages plusieurs personnes qualifiées de Suéde, entre autres, l'illustre Pontus de la Gardie, qu'il avoit accompagné dans son ambassade à Rome. Frédéric II, Roi de Danemarck, intercéda pour lui auprès du Roi de Suéde, à la priére de Matthias Typot son frére, Médecin de sa Majesté Danoise; mais Jean III, ne se rendit point à cette sollicitation, & le prisonnier ne fut élargi que par Sigismond son fils & son successeur. Jacques Typot fit devant les Etats l'Oraison inaugurale du couronnement de son Libérateur l'an 1594, & il fut dans la faveur de ce Prince, qui étoit aussi Roi de Pologne, jusqu'à ce que Charles, Duc de Sudermanie, son neveu, eût été fait Gouverneur de l'Etat en 1595, & depuis Roi. Alors Typot se retira à la Cour de l'Empereur Rodolphe II, qui le prit pour son Historiographe. Il mourut à Prague avant l'an 1602, n'étant pas encore avancé en âge. Son Eloge funébre, composé par Jean Jessen, Médecin de l'Empereur, se trouve dans un livre imprimé en 1602. Pendant qu'il étoit prisonnier, il composa les Ouvrages suivans, *de Fortuna libri tres; De Justo, sive de Legibus libri duo; de Salute Reipublicæ libri duo; de Fama libri duo; Sacrarum Occupationum libri quatuor; de Monarchia libri sex; de Virtute libri tres; de Summo Bono libri tres.* Outre cela, on a de lui, *Oratio inauguralis*, dédiée au Roi Sigismond; *Orationes habitæ in funere Joannis* III, *Regis Sueciæ; Orationes Genethliacæ*, adressées à Anne, Reine de Suéde & de Pologne; *Orationes tres, quarum prima ad Christianos, altera ad Reges, Principes, Magistratus pro Christianis, tertia ad Rodolphum II, Imperatorem ut Christiani a se mutuo in Turcarum Tyrannum arma moveant; Orationes tres posteriores, quarum prima pro Christianis contra Turcas, Altera pro salute omnium contra paucorum insolentiam, in tertia spes ostentatur* (Teissier dit *occentatur*) *contra opinionem Christianorum; Epistolæ duæ ad Ordines Imperii pro salute patriæ; Javarinum*, ou Description de la conquête de cette forte place, sous les auspices de l'Empereur en 1596; *Gamelion Philippi III, Hispaniæ Regis & Margaretæ Austriacæ; Symbola divina & humana Pontificum, Imperatorum, Regum*, avec figures, en trois tomes *in folio*, dont le troisiéme est d'Anselme de Boodt, Médecin de l'Empereur; *Historia Rerum in Suecia gestarum de Bellis Civilibus & Externis; Poloniæ Threnus; Poloniæ Antipepontbos; Historia Gothorum; Encomium Dei, carmine Heroico; Poëmata Varia.* * De Thou, *Histor.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 431, 432 & 433. Bayle, *Diction. Critiq.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 160. *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

TYR, *Tyrus*, appellée présentement SUR, capitale de Phénicie, est tres-célébre par son antiquité, & ses fréquens changemens. On tient qu'Agénor en fut le Fondateur, & que Phénix & Cadmus y régnérent après lui, l'an du monde 2580, & le 1455 avant Jesus-Christ; mais Joséphe n'est pas de ce sentiment. Il croit que la ville de Tyr fut bâtie 240 ans avant le temple de Salomon, c'est à dire, vers l'an 2790 du monde, & le 1245 avant Jesus-Christ. Le premier de ses Rois, dont nous ayons connoissance, est Abibalus, pére de Hiram, ami de David & de Salomon. Ceux qui prétendent que cette ville est plus ancienne, s'imaginent qu'il leur est facile de le prouver par le 14. *chap. de Josué*, & par le 23. *d'Isaïe.* Quoi qu'il en soit, elle tint long-tems sous sa domination, non seulement la mer qui lui étoit voisine, mais encore toutes celles où ses armes ont pénétré; & s'il en faut croire la renommée, les Tyriens sont les premiers qui ont inventé les lettres, ou qui en ont montré l'usage. On leur attribue aussi l'invention de la teinture en écarlate, en pourpre & en violet. Comme les Tyriens étoient, dès le tems de Salomon, les plus habiles de tous les hommes dans la Marine, il n'y en avoit point qui fussent plus capables de conduire les flottes de Salomon dans des voyages de long cours. Nabuchodonozor ou Nébucadnetzar, quinze ans après la destruction de Jérusalem, le 373 avant Jesus-Christ, s'empara de Tyr après un siége de treize années. Il ruïna entiérement la place, savoir la ville, qui étoit sur le continent, dont les ruïnes ont été appellées ensuite *Palæ-Tyrus*, ou *l'ancienne Tyr*. Mais avant qu'il en fût venu si avant, les Habitans s'étoient retirez avec la plupart de leurs effets dans une Isle voisine, à un demi-mille du rivage, où ils bâtirent une nouvelle ville. Aussi Nabuchodonozor étant entré dans la place, n'y trouva presque rien, dont il pût donner le pillage à ses troupes, pour les dédommager des fatigues & des travaux qu'ils avoient essuyez dans un si long siége. Ce qui l'irrita tellement, qu'il déchargea sa colére sur les édifices & sur le peu d'Habitans qui y étoient restez, ayant rasé la ville jusqu'aux fondemens, & fait main basse sur tous ceux qu'il y trouva. Depuis ce désastre, cette ville n'a jamais pu se relever & recouvrer son ancienne splendeur. Le nom & la gloire de Tyr passérent à la nouvelle ville, bâtie dans l'Isle; l'autre n'a plus été qu'un simple village, connu sous le nom de *l'ancienne Tyr*, comme on vient de le dire. Ce fut celle-ci qui fut affiégée par Nabuchodonozor. Cela paroit par la description qu'Ezéchiel nous fait de ce siége. Il dit que le Roi de Babylone fit un Fort contre la place, qu'il dressa des terrasses contre elle, & qu'il posa des machines de guerre pour renverser ses murailles. Or tout cela ne peut regarder la nouvelle Tyr qui étoit toute entourée de la mer. Il paroit encore par le livre du même Prophéte que ce Monarque prit Tyr & la détruisit entiérement. Or il est certain que la ville de l'Isle fut à l'a-

à l'abri de cette infortune. Car nous trouvons dans les Hiſtoires Phéniciennes, qu'après la mort d'Itobale, qui fut tué à la fin de cette guerre, Baal lui ſuccéda au Royaume & régna dix ans, & que celui-ci fut ſuivi de divers Magiſtrats, qui n'étoient qu'à tems, & qui gouvernérent ſucceſſivement la ville de Tyr ſous le nom de Juges. Il eſt fort apparent qu'après la priſe & la ruïne de l'ancienne Tyr, ceux qui s'étoient retirez dans l'Iſle voiſine ſe rendirent au Roi de Babylone à certaines conditions, & que ce Prince leur donna pour Roi Baal. Ce Prince régna dix ans, au bout deſquels & la même année que Nabuchodonozor reprit ſon bon ſens, Baal étant mort, ou ayant été dépoſé, les Babyloniens, pour tenir encore plus les Tyriens dans leur dépendance, mirent le Gouvernement entre les mains des Magiſtrats qui n'étoient qu'à tems, & qui au lieu du nom de Roi ne portoient que celui de *Suffétes*, ou de *Juges*, nom fort connu chez les Carthaginois, qui étoient deſcendus des Tyriens: car c'étoit ainſi qu'ils appelloient les prémiers Magiſtrats de leur République. Ce nom eſt dérivé du mot Hébreu *Shopbetim*, qui ſignifie des Juges, & qui eſt le même nom que portérent pendant pluſieurs générations les Chefs ſouverains du Peuple d'Iſraël, avant qu'il eût des Rois. Cette eſpéce de Gouvernement ſemble avoir ſubſiſté chez les Tyriens, juſques au tems qu'ils furent rétablis dans leur prémier état par Darius fils d'Hyſtaſpès. L'an 333 avant Jeſus-Chriſt, Alexandre *le Grand* aſſiégea Tyr. Il démolit entiérement la vieille ville pour faire une chauſſée qui allât de la terre juſques à l'Iſle; & quand il l'eut priſe il y mit le feu, & fit paſſer au fil de l'épée, ou mit dans l'eſclavage, tous les Habitans. Au ſac de la ville il y en eut huit mille de tuez, & il fit crucifier deux mille de ceux qu'on fit priſonniers. Cette ville ſe remit pourtant en peu de tems, de ſorte que l'an 314 avant Jeſus-Chriſt, elle ſe vit en état de réſiſter vigoureuſement à Antigonus. Cependant elle fut obligée de capituler après quinze mois de ſiége. L'Empereur Adrien la fit métropolitaine de la Phénicie, en faveur de Paulus Rhéteur, natif de Tyr. Depuis, cette ville fut le Siége d'un Archevêque, ſous le Patriarchat d'Antioche, puis ſous celui de Jéruſalem, après la conquête de la Terre-Sainte par les Chrétiens. Elle eut pour Prélat Guillaume, qui a écrit un livre *de Bello Sacro*. Cette ville a été aſſiégée deux fois par les Chrétiens; la premiére en 1112, par Baudoin I, qui après un ſiége de quatre mois, fut obligé de quitter la place; & la ſeconde en 1124, pendant la captivité de Baudoin II, par les Princes Chrétiens, qui prenant l'occaſion du Duc de Veniſe, arrivé en la Terre-Sainte avec une puiſſante flotte, chargée de quantité de Soldats, l'aſſiégérent par mer & par terre. La ville étoit extrémement forte, étant preſque toute environnée de la mer, de rochers & d'écueils, qui y ſont à fleur d'eau. De ce côté-là elle étoit ceinte d'un double mur & de fortes tours; & à l'orient, du côté de la terre, trois bonnes murailles la fermoient, avec pluſieurs hautes tours & un large & profond foſſé. Deux tours impénétrables gardoient l'entrée de ſon port, & de tous côtez elle étoit flanquée de baſtions, avec tant d'avantage, qu'on l'eſtimoit la plus forte place du Levant. Elle étoit d'ailleurs gardée au dedans par les troupes du Calife d'Egypte, qui en avoit deux parties, & par celles du Soudan de Damas, qui poſſédoit la troiſiéme. Quatre mois & demi de ſiége s'étant écoulez, les Chrétiens la prirent, & en demeurérent paiſibles poſſeſſeurs juſqu'en 1188, que Saladin l'ayant attaquée, employa inutilement tous ſes efforts pour la prendre; mais enfin le dernier malheur étant tombé ſur Saint-Jean d'Acre en 1291, les Tyriens furent ſi épouvantez des cruautez horribles qu'on y avoit commiſes, qu'ils montérent ſur leurs vaiſſeaux, & abandonnérent leur ville, que les Infidéles trouvérent le lendemain toute ouverte. Ils la démolirent entiérement, ſans lui laiſſer une ſeule marque de ſa premiére ſplendeur. Il y a deux ports à Tyr, dont le plus petit étoit autrefois tout entier au dedans de l'enceinte de la ville, & ſe fermoit avec des chaînes de fer; mais préſentement il eſt tellement gâté, qu'il ne peut plus recevoir que de petits bateaux. Il y a dans ſon entrée une muraille, où l'on voit de grandes piéces de colomnes rompues, employées pour des pierres dans la maçonnerie. L'autre port, qui eſt fort vaſte, eſt au ſeptentrion de la ville, qui le couvre de tous les vents du midi. Il a la côte de Phénicie au Levant; & vers le Ponant une petite iſle de rochers, qui quoique fort baſſe, ne laiſſe pas de lui rompre la mer entiérement. Cette ville a été la patrie du Philoſophe Maxime, appellé communément pour cette raiſon, *Maxime* de Tyr. *Voyez* MAXIME *de Tyr*. Aujourd'hui Tyr, qu'on nomme *Sur*, n'eſt qu'un bourg, ſous la domination du Turc. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 3. Euſébe, *in Chron.* Quinte-Curce, *l.* 4. Strabon, *l.* 17. Ferrari, *in Lexico.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*, *c.* 57. Chopin, *Voyage de Phénicie.* Baudrand, *Dict. Géogr.*

CONCILES DE TYR.

Les Ariens, qui n'oſoient combattre ouvertement la Foi du Concile de Nicée, s'efforcérent de la renverſer, par la perſécution qu'ils firent ſouffrir aux Prélats Orthodoxes, & principalement à S. Athanaſe. Ils l'accuſérent de tant de crimes, que pour juger cette affaire, l'Empereur Conſtantin *le Grand* fit aſſembler un Concile à Tyr l'an 335. Les Prélats Hérétiques s'y trouvérent les plus puiſſans; & quoique S. Athanaſe ſe fût aſſez juſtifié des crimes dont on l'accuſoit, il fut pourtant condamné, privé de ſon Evêché, & banni d'Alexandrie. Ibas d'Edeſſe, accuſé par quatre de ſes Prêtres, de ſoutenir les erreurs de Neſtorius, fut abſous dans un Concile tenu à Tyr l'an 448. Quelques Prélats y tinrent l'an 518 un autre Synode, dont nous avons les Actes dans une Epitre qu'ils écrivirent.

TYRAMBE ou TYRAMBIS, eſt une ville ancienne de la Sarmatie Aſiatique. Les Géographes tiennent que cette ville eſt celle de *Temruck* ou *Tomaruck*, dans la Circaſſie.

TYRAN ou TYRANNUS, Docteur Juif, enſeignoit dans une Ecole particuliére à Ephéſe, & dans laquelle ſaint Paul diſputoit tous les jours ſur la Religion Chrétienne: ce qui dura l'eſpace de deux ans. * *Actes*, *ch.* 19. *v.* 9.

TYRAN, en Grec Τύραννος. Ce terme, dont on trouve les premiéres traces dans Archilochus & dans Eſchyle, ſignifia d'abord un *Roi* ou un *Prince* en général, & dans la ſuite un Roi violent, injuſte & trop attaché à ſes intérêts. On donnoit principalement ce nom à ceux qui uſurpoient un pouvoir abſolu, dans une République auparavant libre. Selon les loix de Solon, cet attentat devoit être puni de mort, & on avoit la coutume en Gréce d'étendre ce ſupplice, même ſur les enfans des coupables. Mais en échange ceux qui délivroient leur patrie d'un gouvernement tyrannique, étoient élevez juſques au Ciel. Les Athéniens, par exemple, érigérent des ſtatues, & chantérent des Hymnes à l'honneur d'Ariſtogiton & d'Harmodius, qui avoient tué Hipparque, parce qu'il tenoit trop fortement le parti de ſon frére Hippias, qui avoit ſuccédé dans le gouvernement tyrannique, à ſon pére Piſiſtrate. Les noms d'Ariſtogiton & d'Harmodius parurent ſi reſpectables au peuple d'Athénes qu'il fut défendu de les donner aux Eſclaves. Plutarque, dans la *Vie d'Ariſtide*, raconte une choſe, qui marque juſqu'où alloit la reconnoiſſance des Athéniens pour leur Libérateur, & leur reſpect pour ſa mémoire. Ils apprirent que la petite-fille d'Ariſtogiton étoit à Lemnos, où elle vivoit dans un état très pitoyable, ſans pouvoir ſe marier à cauſe de ſon extréme miſére. Le peuple la fit venir à Athénes, & la mariant à un des plus riches & des plus conſidérables partis de la ville, il lui donna en même tems pour dot une terre dans le bourg de Potamos. Les Lacédémoniens ayant une fois vaincu les Athéniens, ceux-ci, au lieu de la forme de gouvernement libre dont ils s'étoient ſervis juſques alors, furent obligez de ſe ſoumettre à une Magiſtrature de trente perſonnes, qui abuſérent bien-tôt de leur pouvoir & furent appellez les trente Tyrans. Thraſybule les chaſſa. Il ne faut pas confondre ces trente Tyrans d'Athénes avec ceux qui s'élevérent dans l'Empire Romain vers le milieu du troiſiéme ſiécle, & dont il ſera parlé cy-deſſous. * Eſchyle, *in Prometheo vincto*, & ſon Scholiaſte. Servius, *ad Virgilii Æneidos l.* 4. *v.* 320. Corn. Népos, *in Miltiade*, *ch. dernier.* Le même, *in Thraſybulo.* Plutarque, *in Ariſtide.* Cicéron, *pro Milone*, *c.* 29. A. Gellius, *Noct. Att. l.* 9. *c.* 2. Brutus, *Epiſt. ad Ciceronem. Diction. Allemand de Bâle.*

TYRANGITES (Les) ſont des peuples de la Sarmatie Européenne. Ils étoient compris parmi les Baſtarnes qui habitoient les païs de la Pologne, nommez aujourd'hui *la Podolie* & *la Volhynie.* * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. *l.* 2. *p.* 392. édit. de Hollande, 1694.

TYRANNION, *Tyrannio*, Grammairien, natif d'Amiſe, dans l'Aſie Mineure, maintenant *Siniſo*, dans la Natolie, s'appelloit au commencement *Théophraſte*; mais à cauſe qu'il tourmentoit ſes Condiſciples, Heſtiæus, leur commun Maître, le nomma *Tyrannion.* Il fut Diſciple de Denys de Thrace; & ayant été pris par Lucullus dans la guerre contre Mithridate, l'an 70 avant Jeſus-Chriſt, il fut donné à Muréna, à condition qu'il ne ſeroit point traité comme Eſclave. Cependant Muréna le regardant comme tel, crut beaucoup faire de l'affranchir. Tyrannion fut mené à Rome, où il enſeigna long-tems, & amaſſa de grands biens: il mourut fort vieux, miné & conſumé de la goutte. Strabon, le fils & le neveu de Cicéron, furent Diſciples de Tyrannion; & ce Grand Orateur ſe ſervit de lui pour mettre en ordre ſa bibliothéque. Tyrannion fit un livre, que Pomponius Atticus admira. * Suidas. Bayle, *Diction. Critiq.*

TYRANNION, natif de Phénicie, s'appelloit auparavant DIOCLE, & prit le nom de ſon Maître Théophraſte Tyrannion. Il fut mené captif à Rome, après avoir été pris dans la guerre d'Octavius, nommé depuis *Auguſte*, avec Marc-Antoine, vers l'an 29 avant Jeſus-Chriſt. Dymas, Affranchi de Céſar, l'acheta; enſuite de quoi Tyrannion tomba entre les mains de Térentia, qui avoit été femme de Cicéron, laquelle le mit en liberté. Il enſeigna publiquement à Rome, & compoſa pluſieurs livres d'Humanitez; un entre autres, pour prouver que la Langue Latine deſcendoit de la Langue Gréque. * Suidas. Bayle, *Dict. Crit.*

TYRANNION (Saint) a été le plus célébre des Martyrs qui ſouffrirent la mort pour Jeſus-Chriſt en Phénicie, & principalement à Tyr, dans le tems de la perſécution de Dioclétien. Il étoit Evêque de Tyr, & étant en cette qualité l'objet principal de la haine des Payens, il fut des premiers arrêtez, & parut à la tête des Chrétiens au Tribunal des Juges. Il fut expoſé avec eux aux bêtes féroces, qui les épargnérent, & qui déchirérent ceux qui les avoient lâchez. Tyrannion anima toûjours ces Confeſſeurs, qui furent auſſi-tôt percez à coups d'épée. Pour lui, il n'eut pas le même ſort, il reſta en priſon, & ſix ans après, fut conduit de Tyr à Antioche, avec ſaint Zénobe, Prêtre de la ville de Sidon. Il y confeſſa de nouveau la Foi de Jeſus-Chriſt, & fut précipité dans les eaux de l'Oronte. On fait mémoire de lui au 20 février. * Euſébe, *Hiſt. l.* 8. *c.* 7. & 13.

TYRANNUS, Garde d'Hérode, Roi de Judée. *Cherchez* l'article de JUCUNDUS.

TYRANS (Les Trente) nom qui fut donné aux Gouverneurs des Provinces de l'Empire Romain, aux Généraux & à quelques-autres, qui, ſous le régne des Empereurs Valérien & Gallien, s'érigérent en Souverains des Provinces qui leur étoient confiées, vers l'an de Jeſus-Chriſt 260. Chacun d'eux ſe fit pro-

proclamer Empereur par les troupes qu'il avoit sous son commandement, & ils se partagérent ainsi le pouvoir suprême. Voici leurs noms comme Trébellius Pollion les raporte, 1. *Cyriade;* 2. *Posthumius* l'ainé; 3. *Posthumius* le jeune; 4. *Lollianus;* 5. *Victorin* l'ainé; 6. *Victorin* le jeune; 7. *Marius;* 8. *Ingenuus;* 9. *Regillianus;* 10. *Aureolus;* 11. *Macrianus;* 12. *Macrianus* le jeune; 13. *Quietus;* 14. *Odenat;* 15. *Hérode*, ou *Herodien*, son fils; 16. *Mœonius;* 17. *Balista;* 18. *Valens;* 19. *Valens Superior;* 20. *Calpurnius Pison;* 21. *Æmilien;* 22. *Saturnin;* 23. *Tetricus;* 24. *Tetricus* le jeune; 25. *Trebellianus;* 26. *Herennianus;* 27. *Timolaüs;* 28. *Celsus;* 29. *Zénobie;* 30. *Victorine* ou *Victoire.* Cette derniére étoit femme de Victorin l'ainé, & mére du jeune, & Zénobie étoit veuve d'Odénat. Ces deux femmes on tant montré de valeur & de courage, qu'elles ont mérité rang parmi les Trente Tyrans. * *Dict. Allemand de Bâle.*

TYRAS. *Voyez* NIESTER.

TYRATHABA, bourg de la Palestine dans la Tribu d'Ephraïm, près du Mont-Garisim. Il est célébre par le massacre que Pilate y fit faire d'un grand nombre de Samaritains: ce qui fut cause de sa perte; car ce peuple en ayant été porter ses plaintes à Vitellius, Gouverneur de Syrie, il envoya Marcellus en Judée pour en informer, & faire commandement à Pilate de s'aller justifier devant Tibére. Ainsi étant contraint d'obéïr, il prit le chemin de Rome, après avoir gouverné dix ans la Judée; mais Tibére mourut avant qu'il y arrivât. C'est de cette action de Pilate que parle Jesus-Christ, *S. Luc*, *ch.* 13. *v.* 1.

TYRCONEL. *Cherchez* TALBOT.

TYRCONNEL, château & Comté dans l'Ultonie en Irlande, bordé au sud-ouest & au nord par la mer, à l'occident par les Comtez de Tyrone & de Colraine. On l'appelle aussi *le Comté de Dunghall.* Le païs est plat, & a beaucoup de havres. Il s'étend plus de 80 milles Anglois du nord-est au sud-ouest, & en a près de 30 de large: en sorte qu'il semble être un des plus grands Comtez d'Irlande; mais il n'y a point de lieu considérable, que Dunghall. La riviére de Dirgh & le Lac de Foyle le séparent du reste de l'Ultonie. * *Dict. Anglois. Voyez* aussi DUNGALL.

TYREI. *Voyez* KIREI.

TYREL. *Voyez* l'article de POIX, famille.

TYRI ou ECHELLE DE TYR, château en Palestine au delà du Jourdain près d'Essédon, sur les frontiéres de l'Arabie & de la Judée. Il étoit extrémement fort, & ses murs, depuis le pié jusqu'à l'entablement, étoient de marbre blanc, & pleins de figures d'animaux plus grands que le naturel. Il étoit environné d'un fossé large & profond, plein d'eau. Il y avoit au dedans de grandes salles, de grandes chambres avec tous les accompagnemens nécessaires, & tant de fontaines jaillissantes, que rien ne pouvoit être plus beau, ni plus agréable. Il fut bâti par Hircan. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 5.

TYRIMNE, en Latin *Tyrimnus*, est le nom d'un Dieu, autrefois adoré à Thyatire, ville de Lydie, appellée maintenant Ak-Hissar. M. Spon nous a donné la connoissance de ce Dieu par une Inscription qu'il a tirée des ruïnes de Thyatire; & il paroît par cette Inscription que ce Dieu avoit un temple au devant de la ville, & qu'on lui faisoit des sacrifices & des Jeux: puisque c'est l'Inscription d'une statue érigée par le Sénat de cette ville à un Magistrat qui s'étoit aquitté avec honneur de ces choses, & d'autres charges qu'on lui avoit confiées. * Jacob Spon, *Voyage du Levant, en* 1675, *tome* 1. *p.* 293. édit. de Lyon 1678.

TYRIOLO, *Tyrus*, *Tirus*, étoit anciennement une petite ville de la Grande Gréce: ce n'est plus maintenant qu'un petit bourg de la Calabre Ultérieure, situé à trois lieues de Squillace. * Maty, *Dict. Géogr.*

TYRN, DYRN, TYRNA ou TYRNAW, ville de la Haute Hongrie, sur un fleuve de même nom, dans le Comté de Transchin, a été la résidence des Archevêques de Strigonie, pendant que les Turcs ont été maîtres de cette place. Ce fut en cette ville que l'an 1414, douze Juifs, avec deux femmes prirent un enfant Chrétien, & l'ayant amené par adresse en leur maison, exercérent sur lui une cruauté, dont on a vu de tems en tems des exemples dans les siécles passez. Après avoir serré étroitement la gorge à cet enfant, ils lui ouvrirent les veines pendant qu'il rendoit les derniers soupirs; & lui ayant tiré tout le sang, ils en bûrent une partie, & se réservérent l'autre pour quelque autre usage. Ils coupérent ensuite le corps en morceaux, & l'enterrérent dans une cave; mais ce crime ne demeura pas impuni. Comme on avoit vu cet enfant dans la rue des Juifs, les Officiers de la Justice y firent une recherche exacte: & ayant remarqué quelques gouttes de sang en plusieurs endroits d'une des maisons, ils se saisirent de tous ceux qui y demeuroient. Après avoir été convaincus, ils furent condamnez à être brûlez vifs: ce qui fut exécuté dans la place publique de la ville de Tyrn. On leur demanda dans les interrogatoires & dans la question, ce qui les poussoit à cette horrible cruauté, & l'on remarqua qu'ils en rapportoient quatre raisons, la premiére, parce que le sang d'un Chrétien étoit, à ce qu'ils avoient appris de leurs ancêtres, un puissant reméde pour arrêter le sang dans la circoncision; la seconde, parce que c'étoit un philtre qui donnoit de l'amour à ceux qui mangeoient de la viande trempée dans ce sang; la troisiéme, d'autant que ce sang étant bu, arrêtoit le flux extraordinaire des femmes, ou des hémorrhoïdes; & la quatriéme, afin d'observer l'ancienne coutume qu'ils avoient de présenter à Dieu tous les ans le sang d'un Chrétien, ajoûtant que ceux de cette ville étoient obligez de faire en ce tems-là ce sacrifice. * Bonfinius, *l.* 4. *Dec.* 5.

TYRON, vieux Cavalier, étoit extrémement brave, mais si brutal, qu'il ne gardoit aucune mesure quand il parloit aux Grands, sur tout lorsqu'il parloit à Hérode *le Grand*, Roi de Judée, ou que le discours tomboit sur ce Prince en son absence. Il condamnoit principalement la haine de ce Prince pour ses deux fils, Alexandre & Aristobule, & la cruauté qu'il exerçoit contre eux. Un jour ayant demandé audience à Hérode, ce Prince la lui donna, l'écouta avec beaucoup de douceur; & si Tyron avoit eu un peu plus de respect, il l'auroit assûrément touché. Mais comme il le pressa avec trop de liberté, Hérode se persuada qu'il ne lui tenoit ce discours que par maniére de reproche: ce qui l'irrita si fort, qu'il le fit mettre en prison & appliquer à la torture. Tryphon l'accusa de l'avoir sollicité à couper la gorge au Roi, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. Tyron avoit un fils du même nom que lui, qui ne pouvant souffrir de voir son pére si fort tourmenté, crut qu'il finiroit ses tourmens, s'il déposoit contre lui. Il le fit, cela avança effectivement la mort de son pére, la sienne propre, & celle de trois cens Officiers, que Tyron enveloppa dans sa déposition avec le misérable Barbier Tryphon, qui fut la cause de tous ces malheurs. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *ch.* 17.

TYRONE ou TYR-OEN, Comté d'Irlande dans l'Ultonie Ultérieure, en Latin *Tyronensis Comitatus.* Sa longueur est de quinze lieues, & sa largeur à peu près de douze. Ce Comté, qui confine avec ceux de Fermanagh, de Tyrconnel, de Londonderri, de Colraine, d'Armagh & de Monaghan, & qui est fameux par les O-Neals, ses anciens Seigneurs, avoit autrefois plus d'étendue; mais au commencement du dernier siécle, on en démembra la partie supérieure pour l'incorporer au Comté de Londonderri. C'est un païs difficile, bordé d'un côté par des montagnes inaccessibles, & arrosé de l'autre par le Lac Neaugh, qui le sépare du Comté de Downe. Dungannon, Clogher, Agher & Straban sont ceux de ses bourgs qui ont le privilége de députer au Parlement. * Audiffret, *Geogr. Ancienne & Moderne*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 3. *p.* 272. édit. de Hollande 1694, où par une faute d'impression on a mis *Donegal* pour *Dungannon.*

TYRRHE'NIENS, peuples qui selon Denys d'Halicarnasse, habitoient autrefois la Toscane, contrée d'Italie. La plupart croyent que les Lydiens & les Pélasges leur avoient donné l'origine. La fable, rapportée par Ovide, des Nautonniers Tyrrhéniens changez par Bacchus en Monstres marins, confirme leur antiquité, & montre qu'ils se sont appliquez dès les premiers tems à la navigation, avant même que les Pélasges se fussent établis en Italie dans leur voisinage, & qu'ils eussent fait presque une même nation avec eux. Selon quelques uns, ces peuples se rendirent maîtres de la mer, & établirent le principal siége de leur domination dans leur port de Lune: d'autres croyent que leur domination sur mer ne s'étendit pas jusqu'aux parties orientales de la Mer Méditerranée. Denys d'Halicarnasse est persuadé qu'ils ont par leur commerce perfectionné les Pélasges dans la science navale: sentiment qui est opposé à ceux qui (comme nous l'avons déja remarqué) soutiennent qu'ils ont donné l'origine aux Tyrrhéniens. M. Huet, *Hist. du Commerce & de la Navigation des Anciens*, *ch.* 15. *p.* 86: & *ch.* 21. *p.* 121, dit que ces peuples avoient exercé de grandes pirateries, par la commodité que leur donnoit le port de Lune; que les Carthaginois, les Siciliens, & principalement Agathoclès, leur Tyran, avoient abaissé leur puissance maritime; & *ch.* 45. *p.* 248, qu'avant même le régne de Minos, ils avoient été longtems Maîtres de la plus grande partie de la Mer Méditerranée, & avoient donné leur nom à la Mer Tyrrhénienne, sur laquelle ils sont situez.

TYRRIF, *Tyriffus*, *Tyriffa*, est une des isles d'Ecosse, située entre les Westernes, à cinq lieues de celle de Mula, vers le Couchant. Elle n'a que trois ou quatre lieues de long, & une ou deux de large, abonde en blé, en bestiaux, & en gibier, & sert de retraite aux vaisseaux que le mauvais tems surprend dans la mer voisine. On y trouve un lac d'eau douce & les ruïnes d'une forteresse, construite par un Prince qui commandoit anciennement à toutes les Westernes. Keandavar, Kilkanie ou Kilkainie & Kirkabol en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.* Buchanan.

* TYRTE'E, Poëte de grande réputation étoit Athénien. Il fit une grande figure dans la seconde guerre de Messine qui a duré 18 ans, & qui selon Eusébe, commença dans la quatriéme année de la XXXV Olympiade. Les Lacédémoniens consultérent l'Oracle de Delphes, qui leur répondit de chercher chez les Athéniens un homme capable de les aider de ses avis. Sur cette réponse on fit partir des Ambassadeurs pour Athénes, & Tyrtée reçut ordre de les accompagner. A son arrivée, il recita, en présence des Magistrats, des Elégies, & quelques piéces composées en vers Anapestes. Comme il y louoit beaucoup l'amour de la patrie, & l'intrépidité dans les combats, ces Poësies firent de vives impressions sur l'esprit des Lacédémoniens qui résolurent de marcher à l'ennemi. Les Lacédémoniens furent d'abord défaits, mais Tyrtée fut si bien les ranimer qu'ils retournérent à la charge, & taillérent en piéces les Messéniens. Ils assiégérent ensuite Ira, dont la prise fut l'ouvrage de Tyrtée, à qui les Lacédémoniens, par reconnoissance, accordérent le droit de bourgeoisie, titre qui ne se prodiguoit pas à Lacédémone, & qui par là devenoit très-honorable. Il fixa sa demeure à Lacédémone où les Magistrats & les particuliers le regardoient comme leur Libérateur. Suidas dit que Tyrtée a publié en faveur des Lacédémoniens un Traité du Gouvernement, des Préceptes en vers élégiaques & cinq livres de Chants guerriers. Horace ne craint pas de le placer immédiatement après Homére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* TYSENACQ (Charles) Docteur en Droit Civil & Canon, Conseiller d'Etat de Philippe II, Roi d'Espagne, & Président du Conseil Secret des Païs-Bas, a laissé *Commentaria de causis & initiis turbarum Belgicarum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 127.

TYSTADT ou THYSTEDT, bourg avec une citadelle.

delle. Il eſt dans la Jutlande ſeptentrionale, province de Danemarck, ſur le Golfe de Lymfiord, à trois lieues de la Mer d'Allemagne, & à neuf de la ville de Wiborg, vers le Couchant ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

TYTON. *Voyez* TITON.

TYVY. *Voyez* TIVY.

TZA. TZE. TZI. TZO. TZU.

TZ. NB. Ce que l'on ne trouve pas ſous TZ, doit ſe chercher ſous TS.

TZAAR, CZAAR, nom que les Moſcovites donnent à leur Prince que l'on appelloit cy-devant *Grand Duc*, & qui porte aujourd'hui le tître d'Empereur de Moſcovie ou de la Grande Ruſſie. Quelques uns écrivent *Czaar*; mais on prononce & on écrit ordinairement *Tzaar*. On prétend que ce tître ſignifie la même choſe qu'*Empereur*; mais il ne ſignifie que *Roi*: & le Grand-Duc ſe qualifie lui même *Tzaar de Sibérie*, *Tzaar de Caſan*, & *Tzaar d'Aſtracan*, qui ne ſont que des Royaumes. Les Etats du Tzaar ſont ſi vaſtes, depuis qu'il y a ajoûté la Sibérie, qu'ils s'étendent juſqu'aux frontiéres des Etats que l'Empereur de la Chine poſſéde dans la Tartarie. Par le traité de Nipchou, entre ces deux Couronnes, les Etats du Tzaar ont été bornez au 55 degré de latitude. *Voyez* auſſi CZAR. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie*. Le Pére Le Comte, *Mémoires de la Chine*. Le Pére Galien, *Hiſtoire de l'Edit de l'Empereur*, &c.

TZACONIE, province de Gréce dans la Morée. Elle eſt bornée au Couchant par l'Arcadie, par le Belvédére & par le Golfe de Coron, au ſud par la Mer Méditerranée, au Levant par l'Archipel & par la Sacanie qui la borne auſſi au nord.

TZADURILLE, bourg de la Natolie propre, eſt aſſez mal peuplé: les Géographes le prennent pour l'ancienne *Doryleium*. Il eſt ſitué vers le Sangar ou Acſu, environ à vint-cinq lieues de Nicée, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

TZAR. *Voyez* TSAAR.

TZARITZA, petite ville bâtie par les Moſcovites, dans le Royaume d'Aſtracan, ſur le bord occidental du Wolga, environ à 50 lieues d'Aſtracan, ſelon la Carte de M. Witſen, & à 90 ſelon celle de Sanſon, qui lui donne le nom de Lariſa. On trouve environ à vint lieues au deſſus de cette ville, le canal de Tzaritza ou de Camous, qui ſert de communication entre le Wolga & le Don. * Maty, *Dict. Géogr.*

TZAVAT, village dans le Schirvan, province de Perſe. Il eſt à 39 degrez 50 minutes d'élévation, & remarquable par la jonction du Cyrus & de l'Araxe, qui ſe fait un quart de lieue au deſſus, le Cyrus venant de l'oueſt nord-oueſt, & l'Araxe du ſud-oueſt. Le lit de ces deux riviéres a dans cet endroit environ 140 pas de large. Leurs eaux ſont noires & profondes, & leurs bords aſſez relevez. Les maiſons du village ſont bâties de cannes de roſeaux, & couvertes de terre. * Davity, *Schirvan*.

TZAULE, *Tzaulus*, nom d'Office à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. Le Grand Tzaule étoit l'Officier que l'on nommoit le Grand Courier, ou le premier Courier, faiſoit quelquefois l'Office de Commiſſaire Impérial, & portoit les ordres de l'Empereur. Quelques uns, comme les Macri, ont voulu que les Turcs euſſent formé de là le nom de *Tſaus*, & enſuite de Chiaoux; & que les Chiaoux étoient à la Porte ce que les Tzaules étoient à la Cour des Empereurs Chrétiens de Conſtantinople.

TZE'LAFE'E, Ere ou Epoque des Perſes, qui commença le 14 jour de l'année 1079, & qui fut ſubſtituée par l'ordre d'Alba-Arſalan, Saraſin, Roi de Choraſan, de Méſopotamie & de Perſe, à l'Ere Jezdégirdique, dont les Perſes s'étoient ſervis depuis l'an 632, que commença le régne d'Iſdegerde III, ou Jeſdégird, le dernier de leurs Rois de la race des Saſſanides. *Voyez* ISDEGERDE III. Ce mot de *Tzélafee*, qui ſignifioit *Ere Auguſte*, venoit du mot *Tzélaf*, qui ſignifie *Majeſté*. Aujourd'hui les Perſes ſe ſervent du Calendrier Arabe. * Oléarius, *Voyage de Perſe*. Scaliger, *de Emendat. Temp.*

TZERCLAES ou TZERCLAAS (Jean) Comte de Tilly, Général des troupes de l'Empire, de Baviére & de l'Union Catholique, après s'être ſignalé dans la Hongrie contre le Turc, eut le commandement des troupes de Baviére, ſous le Duc Maximilien; & ſe diſtingua l'an 1620, à la bataille de Prague. Il prit enſuite Elbogen, défit Mansfeld, un des Chefs des Rebelles, & le contraignit d'abandonner le Haut-Palatinat. L'an 1622, ayant défait le Markgrave de Bade à Wimpfen, il mit l'armée de Mansfeld en déroute près de Darmſtadt, & le pouſſa hors d'Allemagne. Il avoit auparavant ſecouru l'Archiduc Léopold à la priſe de Breda, & avoit pris Heidelberg, ville capitale du Palatinat du Rhin. L'an 1623, il fut honoré du tître de Comte à la Diéte de Ratisbonne; car il ne portoit auparavant que celui de Baron, & défit enſuite l'armée du Duc d'Halberſtadt à Statlo. Il fallut que Tilly, dans cette bataille, envoyât des trompettes par tout, pour faire ceſſer le carnage par ſes Soldats. Deux mille ennemis demeurérent ſur la place, & quatre ou cinq mille furent faits priſonniers, entre leſquels étoient le Duc de Weimar, celui d'Altembourg, & pluſieurs autres Princes, & près de trois cens Colonels ou Capitaines. Le Général Tilly ſe rendit maître de tout le bagage, dont il enrichit ſon armée; & cette victoire lui fut d'autant plus glorieuſe, qu'il n'eut que deux cens hommes de tuez, & preſque autant de bleſſez. Il leur donna quelque tems après un ſecond combat, qui ne lui fut guéres moins avantageux que le premier; car il y périt pluſieurs ennemis, & quantité de leurs Officiers illuſtres par leur valeur & par leur naiſſance. Il prit enſuite Minden, & pluſieurs autres villes; & obligea le Landgrave de Heſſe de garder la foi à l'Empire. L'an 1626, il défit l'armée de Danemarck, à la journée de Lutter, dans le Duché de Brunſwick, & ſe rendit maître de vint-deux Canons, de quatre-vints drapeaux, de pluſieurs étendarts, & de tout le bagage des ennemis. Le Pape Urbain VIII lui écrivit alors en des termes très-obligeans, & lui marqua la joye que toute l'Egliſe avoit d'une victoire ſi avantageuſe à tous les Catholiques. L'an 1627, Tilly ayant paſſé l'Elbe, s'empara de pluſieurs places, & fut bleſſé devant Pinneberg. Il alla à Lubec l'an 1629, en qualité de Plénipotentiaire, pour la concluſion de la paix avec le Danemarck. L'an 1630, il eut le commandement général des armées de l'Empire, à la place de Walſtein. Après avoir ſecouru Francfort ſur l'Oder contre les Suédois, il prit Brandebourg d'aſſaut, puis Magdebourg, qui fut pillé par ſes Soldats, & preſque ruïné par un incendie. Ayant jetté la terreur dans la Thuringe, il prit Leipſic l'an 1631; mais il y fut défait trois jours après par le Roi de Suéde. Il rallia depuis ſes troupes, prit quelques villes dans la Heſſe, & repouſſa Horn, Chef du parti Proteſtant. Enfin il fut bleſſé mortellement en défendant le paſſage du Lech, & mourut à Ingolſtadt le 30 avril de l'an 1632, ſans alliance. Il fit de grands dons à l'égliſe de Notre-Dame d'Oetingen, & laiſſa ſoixante mille écus à de vieux régimens qui avoient combattu ſous lui. On remarque de ce grand homme, qu'il ne connut jamais de femme, & ne but jamais de vin. * Julius Bellus, *Laurea Auſtriaca*. Petrus Lotichius. Le Blanc, *Hiſt. de Baviére*, &c.

Le Comte de Tilly, dont la Maiſon originaire de Flandre, étoit l'une des ſept Patriciennes de Bruxelles, & qui y floriſſoit dans le onziéme ſiécle, étoit fils de MARTIN Tzerclaes, Sénéchal héréditaire du Comté de Namur; & il avoit pour frére aîné, JACQUES, *qui continua la poſtérité, ainſi que nous allons le rapporter.*

JACQUES Tzerclaes, Comte de Tilly, ſervit les Empereurs Rodolphe & Matthias, & mourut l'an 1624, ayant eu pluſieurs enfans de *Dorothée*, fille de *Maximilien*, Comte d'Ooſtfriſe, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort l'an 1604, & entre autres, 1. JEAN qui ſuit; 2. WERNER, *qui a fait la branche rapportée après celle de ſon frere aîné*; & 3. *Dorothée* Tzerclaes, mariée l'an 1626, à *Antoine* de Bourgogne, Seigneur de Froimont, morte le 27 janvier de l'an 1643.

JEAN de Tzerclaes ſuccéda aux biens que ſon pére avoit aux Païs-Bas, & épouſa *Marie-Françoiſe* de Montmorency, fille de *Jean*, Prince de Robecque, & comte d'Eſtaires, dont il eut, 1. *Antoine-Ignace* Tzerclaes, Comte de Tilly, & du Saint Empire, Baron de Morbaix, &c. Sénéchal héréditaire du Comté de Namur, qui a épouſé *Jeanne-Urſule*, fille d'*Engelbert* d'Immerſele, Comte de Bouchoven, & du Saint-Empire, & d'*Héléne* de Montmorency, dont il n'eut qu'une fille unique, *Magdelaine-Françoiſe* de Tzerclaes; 2. *François*, Comte de Tzerclaes, tué au ſiége de Bude l'an 1684; 3. *Albert* Tzerclaes, Prince & Comte de Tilly, Seigneur de Montigny, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, Général des armées de ſa Majeſté Catholique en Flandre & en Eſpagne, Capitaine de ſes Gardes du Corps, Viceroi & Capitaine général de la Navarre, &c. auparavant Général des armées de l'Evêque & Prince de Liége, mort le troiſiéme ſeptembre 1715, qui épouſa *Marie-Magdeloine* de Longueval, fille de *Charles-Albert*, Comte de Buquoy, & de *Marie-Willelmine* de Croy, dont eſt venue, *Magdelaine-Marie-Françoiſe*, Chanoineſſe de Mons; 4. *Claude*, Comte de Tilly, Lieutenant-Général dans les armées de Hollande, & Général de leur Cavalerie, Gouverneur de Namur après la paix d'Utrecht en 1713, puis de Bois-Le-Duc en 1714, mort le dixiéme avril 1723, qui avoit épouſé *Anne-Antoinette*, fille de *Ferdinand*, Comte d'Aſpremont & de Reckheim; 5. *Thomas*, Chanoine de Saint-Alban de Namur; 6. *Magdelaine*, mariée à *Thomas* d'Immerſele, Comte de Bouchoven, frére de *Jeanne-Urſule*, *ſuſmentionnée*; 7. *Marie-Claire*, Chanoineſſe de Nivelle, puis femme de *François* de Dongelberghe, Baron de Revès; 8. *Dorothée*, alliée à *Emmanuel* de Coloma, Marquis de Canalès, Ambaſſadeur d'Eſpagne en Angleterre.

WERNER Tzerclaes, Comte de Tilly, ſecond fils de JACQUES, fut Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur & de l'Electeur de Baviére, l'un des Conſeillers de ſon Alteſſe Electorale, Colonel d'Infanterie, & Gouverneur d'Ingolſtadt. Son oncle, le fameux Comte de Tilly, l'inſtitua ſon héritier, pour les biens qu'il poſſédoit en Allemagne. Il avoit épouſé *Françoiſe-Barbe*, fille de *Charles*, Prince de Liechtenſtein, dont il eut, 1. *André-François*, mort jeune; 2. ERNEST-EMERIC qui ſuit; 3. *Damien-Elfroid*, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Baviére; 4. *Ferdinand-Paul*, Théatin; 5. *Eliſabeth-Apollonie*, mariée 1. à *Chriſtophle-Ferdinand* Poppel, Prince de Lobkowits, Viceroi de Bohéme: 2. à *Albert-Guillaume* Krakowski, Comte de Kolowrath, auſſi Viceroi de Bohéme; & 6. *Marie-Françoiſe*, morte ſans avoir été mariée.

ERNEST-EMERIC, Comte de Tilly, ſuccéda à ſon pére, & fut Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur. Il mourut le 22 avril de l'an 1675, ayant eu de ſa premiére femme, *Claire-Catherine-Marie*, fille de *Jean-Maximilien*, Comte de Lamberg, 1. *Antoine-Ferdinand-Jean*, Comte de Tilly, mort à Veniſe à la fleur de ſon âge, le cinquiéme mars 1685, ſans avoir été marié: de ſa ſeconde femme, *Marie-Anne-Théréſe*, Baronne de Haſlang, il eut 2. FERDINAND-LAURENT-FRANÇOIS-XAVIER qui ſuit; 3. *Marie-Judith*, morte l'an 1687; & 4. *Marie-Anne-Catherine*, mariée l'an 1692, à *Antoine*, ſurnommé *le Vieux*, Comte de Montfort.

FERDINAND-LAURENT-FRANÇOIS-XAVIER, Comte de Tilly & de Breitenegk, eſt aujourd'hui Chef de cette Maiſon en Allemagne. * Imhoff, *Notitia Imperii*. Rittershuſius, &c.

TZEIRA. *Voyez* SE'HIR HORIEN.

TZERNOYIAR. *Voyez* TZORNOGAR.

TZETLAN, iſle de la Mer Caſpienne, à huit lieues de Terki. C'eſt la ſeule qu'on rencontre en allant à Kilan vers l'oueſt, de la route ordinaire. Ce nom de *Tzetlan* lui eſt donné par les Moſcovites. Les Perſes l'appellent *Tzenzeni*. Elle eſt ſituée

tuée à 43 degrez cinq minutes d'élévation, & s'étend de la longueur de trois lieues d'Allemagne du nord-eſt au ſud-eſt. La plus grande partie de la terre de cette iſle eſt ſablonneuſe & ſtérile, & vers le rivage elle eſt ou couverte de coquilles, ou marécageuſe. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe*, *l.* 4.

TZETZE'S (Jean) Poëte Grec, vivoit vers l'an 1170. L'Hiſtoire Mêlée, dont il a donné treize Chiliades, eſt écrite en vers libres qu'on appelle ordinairement *politiques* ou *populaires;* mais ils ne ſont pas du genre des ïambes, comme pluſieurs l'ont cru. Il paroît du faſte & de l'arrogance dans le ſtyle de Tzetzès, & on a peine à ſouffrir tant d'inutilitez fades & ennuyeuſes, qui ſont répandues dans tout ſon Ouvrage. On a imprimé à Bâle, des Epigrammes Gréques de ce Poëte, avec quelques compoſitions d'Héraclide de Pont. Jean Tzetzès a mieux réüſſi dans la Grammaire & dans la Critique, que dans la Poëſie. Il nous a donné de très-bonnes Scholies ſur Héſiode. * Nicolas Gerbelius, *Præfat. in Tzetzæ Hiſtor. Polit.* Olaüs Borrichius, *Diſſert. de Poët. Græc.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 449. *n.* 207. édit. d'Amſterdam 1725.

TZETZE'S (Iſaac) frére du précédent, a publié ſous ſon nom, des Commentaires ſur le Poëme de Lycophron, appellé *l'Alexandre* ou *la Caſſandre*, quoique cet Ouvrage appartienne à Jean Tzetzès, qui en avoit gratifié ſon frére Iſaac. Il y a dans ces Commentaires une infinité de choſes utiles, pour entendre l'Hiſtoire & la Fable, & qui peuvent ſervir même à l'intelligence de divers endroits obſcurs & difficiles, qui ſe rencontrent dans les autres Auteurs. On y trouve auſſi des éclairciſſemens importans ſur la Langue Gréque, & ſur diverſes Maximes des Philoſophes. * Arnoldus Arcenius Peraxilus, ou Arnaud de Lens, *Epiſt. ad Lycophr.* Gerbelius, *Præfat. in Hiſt. Joan. Tzetzæ.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 325. *n.* 294. *Note de* M. de la Monnoye, édit. d'Amſterdam 1725.

TZIBHON. *Voyez* TSIBHON.

TZORNOGAR, petite ville que le Grand-Duc de Moſcovie fit bâtir en 1627, contre les deſordres que les Coſaques commettoient en ce lieu-là, où ayant ſurpris une caravane de quinze cens Moſcovites ſur le Wolga, ils la pillérent toute, & tuérent ſept ou huit cens hommes, avant que l'eſcorte, qui avoit pris le devant, & dont les Coſaques avoient laiſſé paſſer les Soldâts ſans être ſortis de leur embuſcade, la pût rejoindre, à cauſe que la rapidité de la riviére l'empêchoit de remonter avec la diligence néceſſaire pour la ſecourir. Elle fut bâtie d'abord une demie-lieue plus bas qu'elle n'eſt préſentement; mais les groſſes eaux ayant fait ébouler la terre le long du bord en ſi grande quantité, qu'il ſembloit que le cours du Wolga en fût en quelque façon détourné, & qu'on auroit peine à aborder à la ville, on la transféra au lieu où on la voit aujourd'hui. Elle eſt ſituée ſur une rive fort élevée du côté droit de la riviére, & fortifiée de huit tours de bois, & d'un rempart de groſſes planches, ſans avoir d'autres Habitans que trois ou quatre cens Soldats qu'on y entretient pour la conſervation du païs contre les courſes des Coſaques & des Tartares Kalmukes. La ville eſt quarrée, & à chaque coin eſt une guérite, poſée ſur quatre groſſes perches pour les Sentinelles, qui découvrent de là une grande plaine à perte de vue, ſans bois & ſans aucune éminence. On l'appelle auſſi *Tzernoyiar*, & *Michaëlo-Novogrod.* * Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe*, *l.* 4.

TZUCONI, petit païs du Japon dans l'Iſle de Niphon, avec une ville principale, nommée auſſi *Tzuconi.* Antoine Cardin la place entre les Royaumes de Farima & d'Yamaxiro, dans la province de Jetſengo.

TZURULUM, ville ancienne de la Thrace, qui a auſſi été appellée *Turulus*, *Turullus* & *Turulea.* Les Géographes tiennent que cette ancienne ville, que l'on croit être la même qu'*Arzus*, eſt celle qu'on nomme aujourd'hui *Chiaurlic* dans la Romanie.





V.

U.



Cette Lettre, la derniére des voyelles, & la vintiéme de l'Alphabet, répond au *vau* des Hébreux, & à l'*upsilon* des Grecs. Le son qu'elle avoit anciennement, étoit *ou*; & tous les peuples d'Occident, hors les François, la prononcent ainsi. Elle est aussi souvent consonante; ainsi de ναῦς, on fait *navita*; & de *gaudeo*, *gavisus*. Elle souffre encore d'autres changemens, que les Grammairiens observent, comme dans *cornu*, *corniger*; *fatum*, *fatidicus*; *pessumus* pour *pessimus*: ce qu'on trouve souvent dans les anciens Poëtes Comiques. Quintilien remarque de même que l'*o* & l'*u* ont été souvent changez. *Quid O*, dit-il, *atque U permutatæ invicem? ut Hecoba & Notrix, Culchides & Pulixena.* Dans les anciens Jurisconsultes, le B est souvent changé en V, ou cette derniére lettre en B. C'est encore aujourd'hui la façon de prononcer des Gascons, qui pour *vivere*, disent *bibere*; & pour *bibere*, *vivere*. Ce qui a fait recrier Scaliger en ces termes: *Felices populi quibus vivere est bibere.* Ausone, qui étoit de ce païs-là, parle ainsi de l'U:

Cecropiis ignota notis, ferale sonans U.

V. est encore une lettre numerale, qui signifie cinq, & quand on met une barre par dessus V̄, cela veut dire cinq mille. Ces deux lettres U. R. écrites dans les bulletins que l'on distribuoit au peuple pour donner son suffrage sur une Loi proposée, signifioit *uti rogas*, c'est à dire, que l'on approuvoit la Loi; & quand on la rejettoit, on y mettoit un A, qui signifie *abrogo*.

V A A.

VAAST (Saint Vedastus) Evêque d'Arras dans le V & le VI siécle, étoit d'Aquitaine, né sur les frontiéres du Périgord & du Limosin. Il quitta sa Patrie pour servir Dieu avec plus de liberté. Il se retira dans le Diocése de Toul en Lorraine. L'Evêque de Toul l'éleva au Sacerdoce. Clovis ayant résolu d'embrasser le Christianisme, & se trouvant en Lorraine, demanda à l'Evêque de Toul une personne, pour l'instruire dans la Religion Chrétienne. L'Evêque lui donna S. Vaast. Clovis ayant été batisé, S. Vaast demeura dans le Diocése de Reims, & fut ensuite ordonné Evêque d'Arras, après Saint Remi. S. Vaast travailla pendant quarante ans dans ce Diocése, & mourut le sixiéme de Février 539. * *Vita per Anonymum & per Alcuinum apud* Bollandum. Mabillon, *XIV siécle Benedictin.*

V A B.

VABALLATHUS, fils d'Odénat & de Zénobie, régna dans une grande partie de l'Orient sous la tutelle de sa mére, avec qui il fut pris par Aurélien, & conduit à Rome l'an 272 de Jésus-Christ. Tristan de Saint-Amant, Seller, & même Vaillant, ont prétendu que ce jeune Prince étoit fils d'Hérodien, & par conséquent petit-fils d'Odénat; mais Vopisque assûre nettement le contraire; & ce que Vaillant a imaginé du régne de ce Prince, ne merite pas même d'être rapporté. * *Voyez* Banduri, *Numism. Imp. Rom.* dans la Préface, & le *Supplément de Paris* 1736.

VABRES, sur le Dourdan, ville franche en Rouergue, avec Evêché suffragant d'Albi, est nommée diversement, *Vabræ*, *Vabrincum*, *Castrum Vabrense*, & *Vabrium*. C'étoit une célébre Abbaye dans l'Ordre de Saint Benoît, que le Pape Jean XXII changea en Eglise Cathédrale l'an 1317. L'Abbé Pierre Olargeo en fut le premier Evêque, & a eu d'illustres successeurs. Ils ont le titre d'Evêques & Comtes de Vabres. Le Chapitre de la Cathédrale est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Chantre, & de dix Chanoines. Grégoire de Tours parle de cette ville, *l.* 9. *c.* 9. Vabres est à trois lieues de Rodès & à douze d'Albi. L'Evêque se tient à Saint-Yséri, qui est un lieu clos, défendu d'un bon château. Le circuit du Diocése de Vabres est à peu près de huit lieues. On y compte cent cinquante Paroisses & une Abbaye. * Davity, *Rouergue.* Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géog.*

V A C.

VACASA, ville & Royaume de même nom. Elle est vers la côte septentrionale du Jetsengo, contrée de l'Isle de Niphon, la principale Isle du Japon. * Maty, *Dict. Géogr.*

VACCA ISLA, c'est à dire, *Isle de la Vache*. Il y a deux petites Isles de ce nom: l'une dans la Mer de Mexique, sur la côte méridionale de l'Isle de S. Domingue, à l'endroit où elle commence à tourner vers le couchant: l'autre est dans la Mer Méditerranée, entre les Sanguinares, qui sont sur la côte orientale de Sardaigne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VACCAS (Le Cap das) ou *le Cap des Vaches*, est sur la côte méridionale des Caffres en Afrique, à l'est de celui de Bonne-Espérance, dont il est éloigné d'environ soixante lieues.

VACCEIENS, Peuples anciens de l'Espagne Tarragonoise, par le païs desquels passoit le fleuve Douro, selon la remarque de Strabon, *l.* 3. Plutarque parle d'eux dans la Vie de Sertorius. La contrée qu'ils occupoient répond à présent à la plus grande partie du Royaume de Léon, & à une partie de la Vieille Castille. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VACH ou VACHA, ville du Cercle du Haut Rhin, dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, sur la Werre avec un beau pont, au sud-est de Cassel, dont elle est éloignée d'environ treize lieues. Cette ville est petite, mais jolie.

VACHE. Cet animal est vénéré par les Gentils des Indes. L'an 1597, un riche Indien de Diu fit à la vue de l'Archevêque Ménézès la dépense de seize mille écus pour le mariage d'une vache avec un taureau. Il y a de ces Payens qui se frottent le front & quelques-autres parties du corps d'une cendre faite de fiente de vache. *Voyez* ISUREN. Le Gouverneur de Bender-Abassi ayant feint de vouloir faire tuer deux vaches, les principaux d'entre les Gentils du lieu furent dans une émotion incroyable, menaçant de quitter le lieu avec leurs femmes & leurs enfans si l'on tuoit ces animaux sacrez. Pour les racheter ils donnérent trois cens pistoles, & ensuite ils les emmenérent au son des instrumens, & avec de grands cris de joye. * La Croze, *Hist. du Christ. des Indes*, *p.* 297. *&c.* Chardin, *Voyages*, *&c. tome* 3. *p.* 166.

VACHET (Jean-Antoine le) Prêtre, Instituteur des Sœurs de l'*Union Chrétienne*, & Directeur des Dames Hospitaliéres de Saint Gervais. Il eut pendant toute sa vie un soin extrême de cacher sa naissance. Mais après sa mort, des personnes de piété qui s'en informérent, apprirent qu'il étoit de Romans en Dauphiné, & qu'il étoit né de deux familles distinguées par leur noblesse, par leurs emplois, & par leurs alliances. Du mariage de son pére & de sa mére sortirent neuf enfans, dont il y en eut sept qui moururent en bas âge, & une fille qui ne passa pas dix-huit ans; si bien que Jean-Antoine le Vachet demeura seul. Dès sa jeunesse il fut envoyé à Grenoble, pour apprendre les Humanitez dans le Collége des Jésuites. Au sortir des Classes, pour éviter un mariage qui lui étoit proposé, il voyagea en Italie, & visita la Chapelle de Notre-Dame de Lorette, & les Eglises de Rome, avec les habits d'un pauvre, auquel il avoit donné les siens, & ne vivant en chemin que des aumônes qu'il recevoit. Il retourna en France dans le même équipage, & étant arrivé à Dijon, il se présenta au Collége des Jésuites pour y étudier en Théologie. L'emploi qu'il y eut ne pouvoit être plus bas, ni plus méprisable. Ce fut de garder la porte, & de balayer les Classes. Son pére étant mort, sa mére apprit qu'il étoit à Dijon, & lui écrivit; mais au lieu de l'aller trouver, il lui conseilla d'entrer dans une Communauté Religieuse, où elle demeura quatorze ans, dans tous les devoirs de la Religion. Quand elle fut morte, il vendit la plus grande partie de son bien, dont il distribua le prix aux pauvres, ne se réservant qu'un titre pour recevoir les Ordres de l'Eglise. Il se rendit à Paris, ne vivant que des aumônes qu'il demandoit sur le chemin; il y reçut l'Ordre de Prêtrise le troisiéme Mars 1635, & entra à l'Hopital des Religieuses de la Roquette, où il lut les Ouvrages des Péres, & s'instruisit si bien de leur doctrine, qu'il se rendit capable de la communiquer aux autres, & de parler souvent sur le champ, lorsque les Prédicateurs, qui étoient attendus,

attendus, avoient été retenus par quelque empêchement. Ayant un jour repris une Religieuſe de quelque relâchement, elle le décria ſi fort dans la Maiſon, qu'il fut obligé d'en ſortir. Il ſe retira à Saint-Sulpice par le conſeil de M. Vincent de Paul, Supérieur-Général des Prêtres de la Miſſion, s'appliqua aux Miſſions dans les villages, & viſita les Priſons & les Hopitaux. Depuis il fut engagé par M. de Renti à ſe conſacrer au ſervice des pauvres de l'Hopital-Saint-Gervais, parmi leſquels il trouva de grands ſujets d'exercer ſa patience, tantôt ſur des Soldats dépouillez de tout ſentiment de Religion, & ſouillez de crimes; tantôt ſur des Enfans prodigues, tantôt ſur des Moines vagabonds & ſur des Eccléſiaſtiques vicieux. La dureté avec laquelle il traitoit ſon corps, lui cauſa une maladie dont il ſeroit mort, ſi la veine du bras, dont il avoit été ſaigné, ne ſe fût r'ouverte, lorſqu'on s'y attendoit le moins, & ne lui eût rendu la ſanté, après même que l'on eut dit pour lui les priéres des agoniſans. Cet accident fournit un fort argument à ceux des Médecins, qui croyent qu'il n'y a point de meilleur reméde que des ſaignées abondantes. La continuation de ſes travaux lui cauſa une maladie qui dura trois ans, qu'il ſouffrit avec beaucoup de patience, & qui ne finit que par ſa mort, arrivée le ſixiéme Février de l'année 1681, & la 78 de ſon âge. Il compoſa quatre Livres; le premier eſt l'*Exemplaire des Enfans de Dieu*; le ſecond eſt, *la Voye de Jéſus-Chriſt, Fils de Dieu*; le troiſiéme eſt, l'*Artiſan Chrétien, ou la Vie du bon Henri*; & le quatriéme a pour titre, *Réglemens & Pratiques Chrétiennes en forme de Conſtitutions, pour les Filles & les Veuves qui vivent dans le Séminaire des Sœurs de l'Union Chrétienne.* Il y a outre cela un petit Ouvrage poſthume imprimé à la fin de ſa Vie, ſous le titre de *Réflexions que doivent faire les perſonnes qui communient ſouvent.* On a auſſi promis un Recueil de Lettres écrites à pluſieurs perſonnes qui étoient ſous ſa direction. M. l'Abbé Richard a écrit ſa Vie *in douze*. Elle fut imprimée à Paris en 1692. L'Auteur y donne l'extrait des Ouvrages *dont on vient de parler.* * *Journal des Savans, tome* 20. *p.* 334.

VACIE, VATZEN ou VEITZIN, en Latin *Vaccia*, ville de Hongrie, avec Evêché ſuffragant de Strigonie. Elle eſt ſituée ſur le Danube, à cinq milles au deſſus de Bude vers le ſeptentrion. Les Turcs en étoient les maîtres; mais l'an 1684, le Prince de Lorraine en ayant défait un grand nombre près de là, la fit attaquer par le Comte de Staremberg, & la garniſon compoſée de 500 Janiſſaires ſe rendit à diſcrétion le 27 Juin. Les Turcs la reprirent ſur la fin de la même année. Cette place fut enſuite une de celles ſur leſquelles le Séraskier ſe vangea de ſa défaite près de Gran. Il en fit ſauter les fortifications, & enſuite la démolit par les ordres du Prince de Lorraine. * *Hiſt. & Deſcr. du Royaume de Hongrie, l.* 3. 1688. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* VACONITZA ou VACONTZA, bourg de Moſcovie, dans la Province de Jugoric ou Jugora, ſous le 67 degré de longitude, & ſous le 66 degré de latitude. * *Carte de Moſcovie* publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

VACQUERIE ou VAQUERIE (Jean de la) Premier Préſident du Parlement de Paris, qui vivoit dans le XV ſiécle, étoit un homme de tête, ferme & intrépide. Il l'avoit fait connoître en qualité de Penſionnaire de la ville d'Arras, dans la réponſe qu'il fit l'an 1476 aux Députez de Louïs XI, Roi de France, qui demandoit que les Artéſiens ſe ſoumiſſent à lui après la mort du Duc de Bourgogne. Il ſoutint les intérêts de la fille de ce Prince. Cependant il fallut ſe ſoumettre; & ce fut d'Arras que le même Roi le tira, pour le mettre à la tête du Parlement de Paris l'an 1481. Dans ce poſte il ſoutint ſon même caractére. Le Roi ayant envoyé des Edits à la Cour pour être vérifiez, avec menaces ſi l'on n'obéiſſoit; le Premier Préſident de la Vacquerie, à la tête de pluſieurs Conſeillers en robes rouges, alla faire ſes remontrances à ſa Majeſté, qui voyant la gravité, le port & la dignité de ces perſonnages, qui vouloient ſe démettre de leurs charges, plutôt que de vérifier des choſes qu'ils croyoient contraires au bien de ſon Etat, fit caſſer ſes Edits en leur préſence & les renvoya, les priant de continuer à faire juſtice, & leur dit que deſormais il n'envoyeroit point d'Edit qui ne fût juſte & raiſonnable. On dit même que le Roi leur avoit ordonné cette vérification ſur peine de la vie, & que le Premier Préſident déclara à ſa Majeſté qu'ils aimoient mieux mourir, que de lui obéir en cette rencontre. Après la mort du Roi Louïs XI, il fit encore des proteſtations ſur la Régence, & mourut en 1497. Le Chancelier de l'Hopital dit dans une Harangue publique, que La Vacquerie étoit beaucoup plus recommandable par ſa pauvreté, que Rollin, Chancelier du Duc de Bourgogne, par ſes richeſſes. * Philippe de Comines, *l.* 3. Le Bret, *de la Souveraineté des Rois.* Bodin, *de la Republ. l.* 3. Paſquier, *Recherches, l.* 2. Bayle, *Dict. Crit* 2. édit. de 1702.

VACUAC, païs qui confine avec celui qu'on appelle *Soſalat Altibr*, c'eſt à dire, *la Campagne & la Vallée où ſe trouve l'or en poudre.* Il y a dans ce païs deux villes célébres, nommées *Daduah* & *Iananah*, & une grande bourgade, dite *Dagdagah.* D'Herbelot, qui en parle ainſi dans ſa Bibliothéque Orientale, ajoute que, ſelon le Schérif Al-Edriſſi, cette Province, dont tous les Habitans ſont noirs, n'eſt éloignée de l'Iſle de Langialous, que de deux journées de chemin. Il dit encore que ſelon le même Auteur, Gezaïr-Al-Vacuac, qui ſont les Iſles de Vacuac, ſont dans la partie la plus orientale de la Mer de la Chine; qu'au-delà de ces Iſles il n'y a rien de connu, & que celle de *Dhahat* ou *Dhabi*, dont la Mer de la Chine a reçu ſon nom, eſt une des Iſles de Vacuac. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VACUNE, *Vacuna*, Déeſſe des Laboureurs, étoit adorée comme favorable à ceux qui demandoient du repos. Ils célébroient ſes Fêtes en Hyver, afin de pouvoir ſe repoſer après la recolte. * Ovide, *Faſtes, l.* 6. *v.* 307.

VAD.

VADA, VADI, petit bourg avec un Fort. Il eſt dans le Piſan en Toſcane, à l'embouchure de la Cécina, & à ſix lieues de la ville de Livourne, vers le levant méridional. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VADDER (Louïs le) de Bruxelles, fut un habile Peintre en Païſages, dans leſquels il a exactement ſuivi les régles de la Perſpective. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VADIAN ou VADIANUS, (Joachim) naquit à Saint Gall le 29 Novembre 1484, de Léonard *von Wart*, Sénateur du même lieu. Après que le jeune *Joachim*, qui prit enſuite le nom de Vadian, eut fait ſes premiéres études avec ſuccès dans ſa patrie, il les alla continuer à Vienne en Autriche. Etant courageux, il ſe laiſſa aller à ſon impétuoſité, & fit pendant quelque tems le Breteur. Un Marchand de Vienne eut le bonheur de lui faire quitter ce criminel penchant. Vadian ſe livra dès lors tellement à l'étude, qu'il n'avoit d'ordinaire pour ſon chevet qu'un Virgile *in folio*, qu'on voit encore aujourd'hui dans la Bibliothéque de S. Gall, parmi les Livres qu'il donna à ſa patrie. De Vienne il alla à Villac dans la Carinthie, & pour décharger ſon pére de la dépenſe qu'il lui cauſoit, il fut établi par le Magiſtrat de ce lieu Précepteur de la Jeuneſſe. Quelque tems après étant retourné à Vienne, il y fut fait Profeſſeur des Belles-Lettres. En l'année 1515, il harangua avec beaucoup d'éloquence Sigiſmond, Roi de Pologne, au nom de l'Univerſité de Vienne, en préſence de l'Empereur & de deux autres Rois, & il fut honoré de la charge de Recteur de l'Académie. Puis, il voyagea en Pologne, en Hongrie, en Allemagne, & en Italie, & s'étant fait recevoir Docteur en Médecine, il ſe retira en ſon païs, où il s'attira l'amour & l'eſtime de tous ſes Concitoyens par ſon ſavoir, par ſa candeur, par ſa probité, & par ſa vertu. L'année après ſon retour il ſe maria avec *Marthe Grebel*, ſortie d'une famille noble de Zurich. Il exerça la Médecine avec beaucoup de gloire, & ayant été élevé à la charge de Sénateur, il s'aquitta de cet emploi avec tant de prudence & d'intégrité, qu'il fut honoré huit diverſes fois de la dignité de Conſul de ſa patrie. Il contribua beaucoup à la Réformation de ſa patrie, & il mourut âgé de 66 ans. Il étoit ſavant en Mathématique, en Géographie, en Philoſophie, & en Médecine. Il s'étoit ſouvent fait admirer par ſon éloquence, & il écrivoit ſi bien en vers, qu'il mérita la couronne de laurier que les Empereurs ont accoutumé de donner à ceux qui excellent dans la Poëſie. Il s'appliqua beaucoup à la Théologie, & réfuta les ſentimens de Swenckfeld. Joſeph Scaliger met Vadian au nombre des plus doctes d'Allemagne. Paul Jove, malgré tout ce qu'en a dit Voſſius le fils, loue beaucoup le Commentaire de Vadian ſur *Pomponius Mela.* Voici les vers qu'on fit à ſa louange:

Virtutis cultor, variâ & præclarus in arte,
Coſmographus, Medicus, Rhetor, & Hiſtoricus;
Religionis amans ſanæ, patriæque ſalutis
Vindex, Helveticæ Gloria magna plagæ.

Les Oeuvres imprimées de Vadian ſont, *Carmen de Laudibus Cæſarum Friderici III patris, & Maximiliani filii; Epitaphium Rodolphi, Epiſcopi Herbipolenſis; Ecloga cui titulus* Fauſtus, *contra invidos quoſdam; Elegia de Vadianorum familiæ Inſignibus à Sigiſmondo I, Romanorum Rege, donatis; Elegia, quæ certamen ſuum cum morte deſcribit; Ode in Laudem Dominicæ Reſurrectionis; Sylvæ de Laudibus Patriæ; De Poëtica, & Carminis Ratione liber; Commentaria in libros tres Pomponii Melæ, de ſitu orbis; Epiſtola ad Rodolphum Agricolam ſcripta, ubi explicatur locus apud Plinium de Dodrante & Pygmæis, de longitudine Gabbaris, & quid ſit Uncia; Locus Perſii ex Satyrâ primâ, v.* 95. Sic coſtam longo ſubduximus Apennino; *De Antipodibus multa; De Lacu Acronio, & Veneto; Locus Lucani ex libro* 6. *v.* 352. *de Dorio; Locus Virgilii ex primo Georgicorum, de Vertice Auſtrino; Scholia in ſecundum C. Plinii librum Naturalis Hiſtoriæ; Epitome trium Terræ partium, Aſiæ, Africæ, & Europæ, compendiariam locorum deſcriptionem continens, præcipuè autem quorum in Actis Lucas Evangeliſta & Apoſtoli meminere; Aphoriſmorum libri ſex, de conſideratione Euchariſtiæ, de ſententiis videlicet ſuper hac re controverſis, de Sacramentis antiquis & novis, deque verbo, ſymbolis, & rebus, item de vero veri corporis Domini eſu, de Tranſubſtantiationis Dogmate, & veritate corporis Chriſti humani, præterea qualis fuerit ritus Cœnæ veteribus, rurſus per quos, quomodo, & quibus temporibus, is ceremoniarum acceſſione auctus atque immutatus ſit; Epiſtola qua explicat Quæſtionem, an corpus Chriſti propter conjunctionem cum verbo inſeparabilem alienas a corpore conditiones ſibi ſumat; Epiſtola ad Johannem Zuiccium Conſtantienſis Eccleſiæ Paſtorem, in qua poſt explicatas in Chriſto naturas diverſas & perſonam ex diverſis naturis unam, Jeſum vel in gloria veram eſſe creaturam demonſtratur; Antilogia ad Gaſparis Schwenckfeldii argumenta in libellum, qui ab eo* Summarium *inſcriptus eſt, collecta; Pro veritate carnis triumphantis Chriſti Anacephalæoſis contra tredecim inſignes G. Schwenckfeldii errores; Conſilium contra peſtem; Epiſtola de obſcuris verborum ſignificationibus; Antiquitates Alamannicæ; Liber de Chriſtianiſmi ætatibus; Epiſtola de Conjugio ſervorum apud Alamannos.* Il laiſſa pluſieurs autres Ouvrages qui n'ont pas été imprimez, & dont on peut voir le Catalogue dans Melchior Adam. * De Thou, *Hiſt.* Melchior Adam. Scaliger. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 65. *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

VADO ou VAI, Fortereſſe avec un port, ſituée ſur la côte de Gênes, environ à deux lieues de Savone, vers le couchant.

chant. On prend communément ce lieu pour celui qu'on nommoit anciennement *Vada Sabatia*, ou *Vadum Sabaticum*, que Cluvier pourtant met à Savone. * Maty, *Dict. Géogr.*

VADSTEN, ville de l'Ostrogothie en Suéde. Elle est sur le bord oriental du Lac Véter, près de la riviére de Motala, environ à treize lieues de Norkoping, vers le couchant. Les Rois de Suéde y avoient autrefois un Palais, qui est maintenant ruïné. * Maty, *Dict. Géogr.*

VADUTZ, Comté du Rhinthal, situé sur les frontiéres des Grisons. Dans le XV siécle il passa des Barons de Schellenberg à ceux de Brandiss, & de ceux-ci en 1507, par mariage, aux Comtez de Sulz. Gaspard de Hohenembs l'acheta en 1614, & depuis une branche de sa postérité établit sa résidence au château de Vadutz, situé sur un rocher escarpé à une lieue de Veldkirch, & en prit le nom. Jean-Adam, Prince de Lichtenstein, l'acheta d'eux en 1699, & le donna par testament en 1712, à Joseph-Venceslas Prince de Lichtenstein, son cousin, de la branche Philippine. Le deuxiéme Novembre 1710, le Duc de Vendôme, Grand-Prieur de France, fut enlevé dans le Comté par les soins de M. Masner, qui le conduisit à Hohenembs, & de là au château de Balzers en Tyrol. Il fut cependant élargi bientôt après. * Guleri *Rhætia.* Imhoff, *N. P. l.* 7. *c.* 6. *Diction. Allemand.*

V A E.

VAËNA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est à la source de la riviére de Castro, & à huit lieues de Cordoue, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VÆNIUS (Othon) de Leyde, naquit en 1556. A l'âge de 15 ans il se retira à Liége, où il vécut quelques années dans la maison de Gerard Groesbeeck, Prince & Evêque de Liége, & Cardinal. De là il alla à Rome, où il fit un séjour de cinq années, & où il s'appliqua à la Peinture. Au bout de ce tems-là, il revint dans les Païs-Bas, & eut rang entre les Peintres les plus célébres de son tems. Sous le Duc de Parme il fut Quartier-Maître dans les troupes de Philippe II, Roi d'Espagne, & depuis Maître de la Monnoye à Bruxelles. On a de sa façon, *Emblemata Horatiana; Emblemata Amoris divini atque humani; Vita S. Thomæ Aquinatis cum Iconibus*; *Bellum Batavorum cum Romanis; Historia Hispanica septem Infantium Laræ*; *Emblemata ducenta Principibus, Viris Ecclesiasticis, Militaribus, aliisque usurpanda*; *Conclusiones Theologicæ & Physicæ.* Il mourut en 1629. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 709 & 710.

VAES ou VASIA (Anne de) Dame Portugaise, dans le XVI siécle, s'acquit une grande réputation par son esprit & par son savoir. Elle étoit avec Louïse Sigée, à la Cour de Marie de Portugal, fille du Roi Emmanuel, & de sa troisiéme femme, Eléonore d'Autriche. Cette Princesse, qui vécut dans le célibat, aimoit les Lettres, & faisoit régner dans sa Cour la Politesse & la Doctrine. Anne de Vaes savoit le Latin, & est louée par Arias Barbosa, dans ses Epigrammes. André Resendius parle encore très avantageusement d'elle, dans un Poëme adressé à la Princesse Marie de Portugal. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. partie* 2. *p.* 340.

V A F.

VAFERINE ou VAUFERINE, riviére, sort de la vallée de Chéfiry, dans le Bugey, & passe sous le pont des Oules, au dessous de Châtillon-de-Michaille, & au pié de la montagne du Credo, puis sous le pont de Bellegarde, d'où elle se va jetter dans le Rhône, en deça du pont de Lucey. Elle sépare la Savoye d'avec le païs de Michaille, dans le Bugey. Le pont des Oules porte ce nom, parce que la riviére de Vauferine s'étant fait un chemin au travers des rochers, qu'elle a creusez, les a rendus de la figure d'une *oule* ou marmite; car c'est ainsi que ceux du païs appellent un pot ou marmite, du mot Latin *olla.* * Guichenon, *Hist. de Bresse.*

V A G.

VAG, grande riviére de la Haute Hongrie. Elle naît au Mont Krapack, & coulant vers le sud, elle baigne Transchin, Likava, Léopolstadt, Schinta, Schelis, & se va décharger dans le Danube, à quelques lieues au dessus de Komore. La domination du Turc s'étendoit ci-devant jusqu'à cette riviére, mais elle est maintenant fort diminuée. * Maty, *Dict. Géogr.*

VAGAI, ville. *Voyez* BAGAIA.

VAGITANT, *Vagitans*, Dieu que les Payens croyoient présider aux premiéres paroles que les enfans prononçoient, lorsqu'ils commençoient à parler. Le nom de *Vagitant* étoit pris de l'office qu'on lui attribuoit; car *Vagitus* signifie *le cri d'un petit enfant.* Ce Dieu avoit ses autels dans Rome. * Festus. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 4.

VAGOAS, Domestique d'Holoferne. *Voyez* BAGOAS.

* VAGRAM ou WAGRAM, village de l'Archevêché de Saltzbourg, dans le Cercle de Baviére. Il est au sud-sud-est de la ville de Saltzbourg, dont il est éloigné d'environ dix lieues. On le prend pour l'ancienne *Vacerium*, ville du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.* Sanson, *Carte du Cercle de Baviére.*

VAHAL, branche du Rhin. *Voyez* WAHAL.

V A I.

VAIHING ou VAIHINGEN, bourg d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg en Souabe. Il est sur la riviére d'Entz, à deux lieues au dessous de Forsen. Quelques Géographes prennent Vaihing pour l'ancienne *Bajenni*, petite ville de la Vindélicie, laquelle d'autres placent à Fainge en Baviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

VAILLAC. *Voyez* GOURDON.

VAILLANT DE GUESLIS (Germain) natif d'Orléans, Abbé de Painpont, dit en Latin *Germanus Valens Guellius Paimpontius*, puis Evêque d'Orléans en 1586, étoit savant dans la Langue Gréque, & fort bon Poëte. Il fut élevé dans la maison des Seigneurs de Coligny, puis fut Conseiller au Parlement de Paris. Sainte Marthe dit que le Roi François I, l'ayant ouï disputer un jour à sa table, qui étoit ordinairement environnée des plus savans hommes de son siécle, le loua hautement devant toute sa Cour. Outre son Commentaire sur Virgile, qu'il dédia à Elisabeth d'Autriche, femme du Roi Charles IX, il composa, étant dans la 70 année de son âge, un Poëme, dans lequel il prophétisa l'horrible parricide qui fut commis deux ou trois ans après dans la personne du Roi Henri III, & les desordres dont il fut suivi. Il s'éleva par son mérite à l'Evêché d'Orléans, & mourut le 25 Septembre de l'an 1587, à Meun sur Loire, petite ville de son Diocése, & fit lui-même son Epitaphe peu de tems avant sa mort. Il usa pour commenter Virgile, d'une nouvelle méthode, dont on ne s'étoit pas encore avisé jusqu'alors; car sans se contenter de faire des Scholies & des Notes comme les autres, il conféra exactement les Auteurs Grecs avec les Latins, pour en tirer de quoi éclaircir les endroits les plus obscurs de ce Poëte, & y réussit merveilleusement. Scioppius dit que les Savans ont fait de si grands éloges des *Paralipoménes* de Paimpont, qu'il s'est souvent mis en colére contre le génie tutélaire de l'Allemagne, sa patrie, qui avoit la lâcheté de souffrir qu'on y pût vivre sans y avoir ces excellens Livres. Le style de cet Ecrivain est un peu trop serré & trop concis, c'est peut-être ce qui contribue à le rendre un peu obscur; mais il récompense assez ce léger défaut, par le poids & l'abondance des belles pensées, qui charment un Lecteur raisonnable. * Sainte-Marthe. De la Saussaye, *Annales d'Orléans.* G. Sciopp. *de Arte Crit. p.* 12.

VAILLANT, (Jean-Foy) naquit à Beauvais le 24 Mai 1632. A l'âge de trois ans il perdit son pére. Un oncle maternel, à qui la mort avoit enlevé presque dans le même tems un fils unique, prit soin de son éducation. Charmé du succès de ses premiéres études, il le destina pour son successeur dans la charge de Judicature qu'il possédoit; & se voyant prêt à mourir avant que son neveu fût en état de répondre à ses vues, il le fit héritier de son nom & de la plus grande partie de son bien. Cette mort changea les projets de son établissement. Il quitta la Jurisprudence pour s'appliquer à la Médecine, & il n'avoit pas encore 24 ans, lorsqu'il y fut reçu Docteur. Jusques là il n'avoit marqué aucune inclination particuliére pour l'étude des Médailles; mais une occasion qui se présenta, l'engagea à s'y appliquer. Un Fermier des environs de Beauvais trouva, en labourant la terre, une grande quantité de médailles antiques. Il les porta à M. Vaillant, qui les examina, & crut d'abord n'y donner qu'une légére attention. Mais bientôt il s'y livra entiérement. Son esprit frappé, & sa curiosité, toujours soutenue par de nouveaux événemens, que les Historiens avoient mal rapportez, ou dont ils n'avoient point parlé, ne lui permirent pas de perdre de vue ces Monumens. Son goût & son génie pour les médailles se déclarérent alors. Il entreprit de les expliquer, & réussit à quelques-unes. Cette étude devint dans la suite sa plus agréable occupation, & il y donnoit tous les momens de loisir qu'il pouvoit avoir. Des affaires domestiques l'ayant appellé à Paris, il y vit M. Seguin, Doyen de S. Germain de l'Auxerrois, qui avoit un beau Cabinet de médailles, & qui se plaisoit extrêmement à cette sorte d'étude. Dans les conférences qu'ils eurent sur ces matiéres, M. Seguin sentit le génie supérieur du nouvel Antiquaire, qui promettoit beaucoup, & s'empressa de le produire auprès de Messieurs de Lamoignon, Bignon, de Séve & de Harlay. Le mérite de M. Vaillant fut aussi connu de M. Colbert, qui le choisit pour aller chercher dans l'Italie, dans la Sicile & dans la Gréce, des médailles propres à enrichir la Suite que M. Gaston, Duc d'Orléans, avoit donnée au Roi. Ravi de pouvoir perfectionner son goût par une semblable recherche, il partit, & revint au bout de quelques années, chargé d'une abondante moisson. Le nouveau Cabinet du Roi fut augmenté de moitié; & quoiqu'on y ait ajoûté depuis, il fut dès-lors au dessus de tout ce que l'on connoissoit en Europe. Le Ministre engagea une seconde fois M. Vaillant à passer la mer. Il partit au mois d'Octobre 1674, & alla s'embarquer à Marseille avec plusieurs autres personnes, qui comme lui comptoient de se trouver à Rome, à l'ouverture du grand Jubilé de l'année sainte. Mais une triste avanture traversa leur curiosité. Ils étoient sur une barque de Livourne, qui le second jour du départ fut attaquée & prise par un Corsaire d'Alger. Après quatre mois & demi de captivité, il fut permis à M. Vaillant de retourner en France. On lui rendit une vintaine de médailles d'or qu'on lui avoit prises, & il entra dans une barque qui partoit pour Marseille. Elle faisoit route depuis deux jours avec un vent favorable, lorsque le Pilote apperçut un bâtiment de *Salé* qui avançoit à force de voiles, & quelque manœuvre qu'il fît pour l'éviter, le Corsaire l'approcha à la portée du canon. Alors

M. Vaillant, qui redoutoit les miféres d'un nouvel efclavage, avala les médailles d'or qu'on lui avoit rendues à Alger. Un coup de vent les éloigna prefque auffi-tôt du Corfaire, & les jetta fur les côtes de Catalogne, où ils faillirent à échouer. Ils vinrent enfuite s'embaraffer entre les bancs de fable, qui font vers l'embouchure du Rhône. M. Vaillant s'étant mis dans l'efquif, aborda lui cinquiéme au rivage le plus prochain. Cependant les médailles qu'il avoit avalées, & qui pouvoient pefer cinq à fix onces, l'incommodoient extrêmement. Il confulta deux Médecins fur ce qu'il avoit à faire. L'accident leur parut fingulier, mais ils ne demeurérent pas d'accord du remède, & dans l'incertitude M. Vaillant ne fit rien, & la nature le foulagea d'elle-même de tems à autre. Il avoit recouvré plus de la moitié de fon tréfor lorfqu'il arriva à Lyon. Il y alla voir un Curieux de fes amis, à qui il conta fes avantures, & n'oublia pas l'article des médailles; il lui montra celles qui étoient déja revenues,& lui fit la defcription de celles qu'il attendoit encore: parmi ces derniéres étoit un *Othon*, qui fit tant d'envie à fon ami, qu'il lui propofa de l'en accommoder pour un certain prix. M. Vaillant y confentit pour la rareté du fait, & heureufement il fe trouva le jour même en état de tenir fon marché. Il revint à Paris, prit d'autres inftructions, repartit,& fit un voyage plus heureux. Il pénétra dans le fond de l'Egypte & de la Perfe, où il trouva tout ce qui pouvoit dédommager un Antiquaire de fes peines & de fes fatigues, & d'où il rapporta de nouveaux tréfors. Lorfqu'il plut au Roi Louïs XIV, de donner une nouvelle forme à l'Académie des Infcriptions, en 1701, M. Vaillant y fut d'abord appellé en qualité d'Affocié, & eut l'année fuivante une place de Penfionnaire, vacante par la mort de M. Charpentier. Au refte, M. Vaillant avoit été marié deux fois, & par une difpenfe particuliére du Pape il avoit époufé fucceffivement les deux fœurs; difpenfe d'autant plus finguliére, qu'il avoit eu un enfant de la feconde, du vivant de la premiére: auffi eut-il bien de la peine à l'obtenir, & on ne l'accorda qu'à fes inftances & à fes importunitez, & il fut obligé avant que d'en venir là, de travailler pendant quelque tems comme un fimple Manœuvre à l'Eglife de S. Pierre de Rome. Il a eu plufieurs enfans, & fur-tout un fils qui fuit. Il mourut le 23 Octobre 1706, d'une apoplexie de fang, dans la 75 année de fon âge. La force de fon tempérament fembloit lui promettre une vie encore plus longue. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Numifmata Imperatorum Romanorum præftantiora à Julio Cæfare ad Poftumum & Tyrannos*; *Seleucidarum Imperium, feu Hiftoria Regum Syriæ, ad fidem Numifmatum accommodata*, *in quarto*; *Numifmata ærea Imperatorum, Auguftarum, & Cæfarum in Coloniis, Municipiis, & Urbibus, jure Latio donatis, ex omni modulo percuffa*, *in folio*, en deux tomes; *Numifmata Imperatorum, Auguftarum & Cæfarum à populis Romanæ ditionis Græcè loquentibus ex omni modulo percuffa*, Paris, 1698, *in quarto*, ejufdem operis altera *editio recognita, feptingentis nummis aucta*, Amftelodami, 1700, *in folio*; *Hiftoria Ptolemæorum Ægypti Regum ad fidem Numifmatum accommodata*, Amftelodami, 1701, *in folio*; *Nummi antiqui Familiarum Romanarum, perpetuis interpretationibus illuftrati*, Amftelodami, 1703, *in folio*, en deux tomes; *Arfacidarum Imperium, five Regum Parthorum Hiftoria ad fidem Numifmatum accommodata*, Paris, 1725, *in quarto*; *Achæmenidarum Imperium, Sive Regum Ponti, Bofphori, Thraciæ, & Bithyniæ Hiftoria ad fidem Numifmatum accommodata*, Paris, 1725, *in quarto*; *Selecta Numifmata antiqua ex Mufæo Petri Seguini, cum ipfius Obfervationibus, editio altera auctior*, Paris, 1684, *in quarto*; *Selectiora Numifmata in ære maximi moduli è Mufæo Illuftr. D. Francifci de Camps, illuftrata per D. Vaillant*, Paris, 1695, *in quarto*. On a outre cela quelques Piéces de fa façon dans les Mémoires de l'Académie des Infcriptions & des Belles-Lettres. M. de la Monnoye a mis ces quatre vers au bas du portrait de M. Vaillant:

Cernitis! hic vir hic eft fpoliis Orientis onuftus
Romanas & opes, Argolicafque vehens.
Tot collecta mori cur non monumenta vetabant,
Tot collecta vetat qui monumenta mori?

* *Son Eloge par* M. Gros de Boze, *dans l'Hiftoire de l'Académie des Infcriptions & des Belles-Lettres.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *&c. tome* 3. *p.* 281 *& fuiv. Ménagiana de* 1715, *tome* 4. *p.* 160.

VAILLANT (Jean François-Foy) fils du précédent, naquit à Rome le 17 Février 1665, dans le tems que fon pére y exerçoit la Médecine, & qu'il s'y appliquoit à la recherche des Monumens antiques. Après avoir fait fes Humanitez, & deux Cours de Philofophie à Paris, fon pére commença à l'initier dans la connoiffance des Médailles, en l'admettant pour fpectateur du nouveau travail dont il étoit chargé de mettre en ordre les médailles du Cabinet du Roi, & d'en faire le Catalogue. Ce fpectacle donna du goût au jeune Vaillant pour cette forte d'étude, & il y fut confirmé dans le voyage que fon pére lui fit faire avec lui en Angleterre, où le Roi lui avoit ordonné de fe rendre, pour acheter des médailles qui y étoient entre les mains de quelques Curieux. Le jeune Vaillant fit à fon retour fon Cours de Médecine, & pendant qu'il étoit fur les bancs, il compofa un Traité *de la Nature & de l'Ufage du Café*, & il trouva encore des momens pour l'étude de la bonne Antiquité. En 1691, il fut reçu Docteur Régent de la Faculté de Paris; & en 1702, on l'admit à l'Académie Royale des Médailles & des Infcriptions, où en différens tems il donna plufieurs *Differtations* curieufes fur les Médailles. Il compofa auffi une *Explication* de certains mots abbrégez ou lettres initiales, qui fe trouvent à l'exergue de prefque toutes les médailles d'or du Bas Empire, au moins depuis les enfans du grand Conftantin jufqu'à Léon *Ifaurien*. Son pére avoit eu deffein d'y travailler, mais la mort l'en avoit empêché. Il fit encore fur les *Dieux Cabires* une Differtation, par laquelle il termina fa courfe littéraire, n'ayant eu pendant les deux ans qu'il furvécut à fon pére, qu'une fanté fort dérangée. Il mourut le 17 Novembre 1708, en fa 44 année. * *Mémoires du Tems*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 22. *p.* 234 *& fuiv.*

VAILLANT (Clément) natif de Beauvais, & Avocat au Parlement, eft Auteur de trois Ouvrages fur des matiéres fi intéreffantes, qu'on ne peut fe difpenfer de lui donner place ici. Le premier eft un Traité de la commodité de l'appanage & panage de Meffieurs les Enfans de France, qui parut à Paris en 1598. Le fecond, qui parut la même année, eft intitulé *Opufcules par contre-opinion*, &c. où entre autres chofes il s'efforce de prouver que par l'élevation du Vaffal à la dignité royale, ces fiefs ne font point unis au Domaine royal; ce qu'il foutint fans doute en faveur de Henri IV, qui fe prétendoit en droit d'aliéner les biens dont il jouïffoit, avant que d'être parvenu à la Couronne de France, & aux prétentions de qui le Parlement n'eut point d'égard. Enfin le troifiéme eft de la fource du Fief ou ancien état de la France, déclaré par le fervice perfonnel dû par le Vaffal à fon Seigneur; & de l'état préfent de la France: celui-ci ne parut qu'en 1605, & on ne connoit cet Auteur que par fes Livres.

* VAILLANT (Wallerant) né à Lille en 1623, apprit la Peinture à Anvers, & eut pour Maître Erafme Quellinus. Il devint fort habile à peindre des portraits. Il fit au couronnement de l'Empereur Léopold à Francfort, ceux de l'Empereur, de plufieurs Ambaffadeurs, & de Princes d'Allemagne, qui affiftérent à cette folemnité. Le Comte de Grammont l'emmena en France & le produifit à la Cour, où il peignit le Roi, la Reine Mére, le Duc d'Orléans, & tous les principaux Seigneurs de la Cour. Après un féjour de quatre ans en France, il vint s'établir à Amfterdam, où il mourut en 1677. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas.*

* VAILLANT (Jacques) frére puîné du précédent, fut auffi un habile Peintre. La réputation qu'il s'étoit acquife l'attira à Berlin, où il eut l'honneur d'être le Peintre de fon Alteffe Electorale, qui dans la fuite l'envoya à la Cour de Vienne pour y faire le portrait de l'Empereur, duquel il reçut en préfent une médaille d'or avec une chaîne du même métal. Après cela il retourna à Berlin, où il mourut eftimé de tout le monde.

* VAILLANT (André) Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Auguftin au Mont-Saint-Eloy, & Prieur de fon Monaftére, en a donné l'Hiftoire au Public, avec une lifte de tous fes Abbez. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p* 56.

* VAILLANT (Dom Guillaume-Hugues) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Orléans en 1619, a fait profeffion le 18 Septembre 1638, & eft mort le 15 de Mars 1678, âgé de 59 ans. C'étoit un habile Rhétoricien & un bon Poëte Latin. Il a fait un Poëme Latin fur la tranflation du corps de S. Benoît à l'Abbaye de Fleury, dite *S. Benoît-fur-Loire*; trois Odes Latines fur le même fujet, *in quarto*, en 1663; les Plaintes de la France fur la mort de la Reine Anne d'Autriche; la Réponfe de l'Efpagne à la France, en vers Latins, en 1663; Un Recueil d'Epigrammes à la louange des Saints de toute l'année, fous le titre de *Fafti Sacri*, en deux volumes *in octavo*, en 1674, chez Des Prez; les Hymnes à l'honneur des principaux Saints de l'Ordre de S. Benoît. Dom Vaillant étoit Profeffeur de Rhétorique à Pont-Le-Voi, lorfqu'il mourut. * Dom Le Cerf, *Biblioth. des Auteurs de la Congrégation de S. Maur.*

VAILLANT (Sébaftien) naquit le 26 Mai 1669, à Vigny, lieu fitué à trois lieues au deffus de Pontoife, de *Denys* Vaillant, Marchand, & de *Marguerite* Pinfon. Dès l'âge de cinq ans fon inclination naturelle le porta à contempler les plantes, qu'il trouvoit aux environs de fon lieu natal, & à ramaffer celles qui lui paroiffoient les plus belles & qui le frappoient davantage. Non content de cela il en apportoit tous les jours de nouvelles dans le jardin de fon pére, qui ne voulant pas contrarier l'inclination de fon fils, ni cependant fouffrir qu'il remplît fon jardin de plantes fauvages, lui marqua un endroit où il lui permit de cultiver ces plantes. A l'âge de fix ans, il fut mis en penfion chez un Prêtre habitué de la Paroiffe de S. Pierre de Pontoife, pour y apprendre à lire & à écrire, & pour être inftruit dans fa Religion. Le jeune Vaillant employa tous fes foins à fatisfaire fon Maître, dont la févérité l'effrayoit; & de peur de n'avoir pas affez de tems pour apprendre fes leçons, il mettoit tous les foirs fous fa tête en fe couchant un foufflet, garni dans fon milieu d'un gros clou de cuivre fort relevé. Couché fur ce chevet dur & incommode il dormoit moins, & gagnoit par-là du tems pour étudier. Le Maître avoit coutume les jours de congé de mener promener fes Ecoliers à la campagne. Vaillant profitant de cette occafion couroit de tous côtez, pour découvrir quelques plantes, qu'il n'eût point encore vues. Le pére, qui avoit peu de bien, & à qui cette inclination pour les plantes ne paroiffoit pas une chofe qui pût être utile à fon fils, voulut qu'il apprît la Mufique & à jouer du clavecin, pour être enfuite en état de toucher de l'orgue. Il lui donna pour Maître l'Organifte de S. Macloud de Pontoife, & le Difciple profita fi bien de fes leçons, qu'il fut en peu de tems affez habile pour toucher l'orgue en fon abfence. Cet Organifte étant mort en 1680, Vaillant, qui n'étoit âgé que de douze ans, fut trouvé capable de lui fuccéder, & il remplit fa place avec tant de fuccès, que les Religieufes Hofpitaliéres de cette même ville le follicitérent de venir toucher leur orgue, lui offrant pour cet effet fa nourriture & fon logement, ce qu'il accepta avec plaifir. A fes heures de loifir, il alloit dans l'Hopital voir panfer les malades; il

il y fit connoiſſance avec les Chirurgiens qui y travailloient, & forma enſuite le deſſein d'apprendre la Chirurgie. Pour cela il emprunta des Livres d'Anatomie & de Chirurgie, il les lut avec application, & après s'être fait inſtruire, il fut reçu à l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe en qualité de Garçon Chirurgien. Il s'attacha alors entiérement a panſer les malades, & pour ſe perfectionner dans la Chirurgie, il paſſoit une partie des nuits à faire des diſſections dans ſa chambre. Il demeura ainſi à Pontoiſe juſqu'à l'année 1688, qu'il en ſortit âgé de 19 ans, pour aller à Evreux en Normandie exercer la Chirurgie ſous un Maître. Deux ans après, c'eſt à dire en 1690, il quitta Evreux par complaiſance pour M. le Marquis de Goville, Capitaine dans le Régiment des Fuſiliers du Roi, qui voulut l'avoir avec lui à l'Armée, en qualité de Chirurgien de ſa Compagnie. Pendant ſon ſéjour à l'Armée il donna des preuves de ſon courage. Il ſe trouva à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690, & M. le Marquis de Goville y ayant été tué, il fut chercher ſon corps ſous un monceau de cadavres & le fit enterrer. Il ne ſongea plus après cela qu'à retourner à Evreux, & profita de l'occaſion de ſon retour pour voir pluſieurs villes de Flandre. Il continua à exercer la Chirurgie à Evreux juſqu'en 1691, qu'il en partit pour venir à Paris, dans le deſſein d'y travailler dans l'Hôtel-Dieu en qualité d'Externe. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette ville, qu'il apprit qu'un des plus grands Botaniſtes de France, qui étoit le célébre M. Tournefort, y démontroit les plantes toutes les années dans le Jardin du Roi. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller ſa premiére inclination pour la Botanique; il s'empreſſa d'aſſiſter à ſes leçons, & le fit avec tant d'aſſiduité, que M. Tournefort en conçut de l'eſtime pour lui, & jugea qu'il deviendroit un jour très habile Botaniſte. En 1692, un Chirurgien de Neuilly près de Paris, l'engagea à venir demeurer avec lui pour exercer la Chirurgie. Quelque occupation que lui donnât cet exercice, & quelque éloigné qu'il fût du Jardin du Roi, il ne laiſſa pas d'aller aſſidûment aux démonſtrations de M. Tournefort. Il arrivoit tous les jours au Jardin du Roi à cinq heures du matin, & y apportoit quelquefois de la campagne des plantes qui y manquoient, & qu'il plaçoit chacune ſelon ſon genre. Après la démonſtration il alloit à l'Amphithéâtre, pour y écrire les vertus des plantes qu'un Profeſſeur y dictoit. L'après-midi il aſſiſtoit aux leçons d'Anatomie de M. Du-Verney, & ſe trouvoit enſuite à celle de Chymie de M. Saint-Yon. Après ces exercices il retournoit le ſoir à Neuilly, & en chemin il viſitoit pluſieurs malades. Comme M. Tournefort ſongeoit à donner au public l'Hiſtoire des plantes qui naiſſent aux environs de Paris, il pria M. Vaillant de lui faire part de ſes découvertes, ce que celui-ci lui accorda avec plaiſir: cela engagea M. Tournefort à le citer dans pluſieurs endroits de ſon Livre. Il quitta enſuite Neuilly, & entra en qualité de Sécretaire chez le Pére le Valois, Jéſuite, alors Confeſſeur de M. le Duc de Bourgogne. Ce fut là que M. Fagon, premier Médecin du Roi Louïs XIV, l'ayant un jour apperçu qu'il diſpoſoit des plantes ſur un Herbier, admira l'ordre & la propreté de ſon travail, & lui dit quelques jours après, qu'il étoit bien intentionné pour lui, & qu'il n'avoit qu'à lui marquer en quoi il pourroit lui rendre ſervice. M. Vaillant lui répondit ſur le champ, qu'il ne ſouhaitoit rien avec tant d'ardeur que de voyager dans les païs étrangers, pour y découvrir des plantes inconnues. M. Fagon lui ayant fait entendre qu'il auroit ſoin de cette affaire, il pria le Pére le Valois de lui permettre de ſe retirer, & il loua à Paris un petit appartement pour y faire ſon unique occupation de la Botanique. M. Fagon, qui connut bientôt tous les talens de M. Vaillant, l'appella peu de tems après auprès de lui, le fit ſon Sécretaire, & lui obtint du Roi la permiſſion d'entrer dans tous les Jardins de ſa Majeſté pour y herboriſer. Il ne borna pas là le bien qu'il vouloit lui faire, il lui donna de plus la direction du Jardin du Roi. M. Vaillant ne fut pas plutôt revêtu de cette charge, qu'il ſe donna beaucoup de mouvement pour enrichir ce Jardin; ce qu'il fit avec tant de ſuccès, qu'on ne l'a jamais vu ſi rempli de plantes, que dans le tems qu'il en a eu la direction. Au commencement de l'année 1708, M. Fagon, perſuadé plus que jamais de l'habileté de M. Vaillant, lui réſigna la charge de Profeſſeur & de Sous-Démonſtrateur des plantes du Jardin royal, qu'il avoit lui-même exercée. Il lui donna outre cela la direction du Cabinet de drogues, qu'il fit bâtir par la libéralité du Roi Louïs XIV, & M. Vaillant fit venir des païs étrangers pour le remplir les drogues les plus rares, & les enferma dans des bocaux de criſtal qu'il rangea ſelon l'ordre où l'on les voit aujourd'hui. Dès qu'il eut mis ce beau Cabinet en ordre, il fut fait Garde du Cabinet des drogues du Roi, & ce fut lui qui en cette qualité en expliqua toutes les raretez au Czar. Au commencement de l'année 1716, il entra à l'Académie des Sciences, ſans avoir ſollicité cette place, & aux inſtances preſſantes de ſes amis, qui eurent bien de la peine à la lui faire accepter. Il étoit d'une conſtitution forte & robuſte; mais il altéra ſa ſanté par des fatigues exceſſives. L'ardeur qu'il avoit de découvrir de nouvelles plantes, lui faiſoit quelquefois entreprendre des voyages à pié. Il en fit un de cette eſpéce avec un de ſes amis Botaniſtes, depuis le 17 Septembre 1707 juſqu'au 18 Octobre de la même année, & parcourut pendant ce tems-là les côtes de la Normandie & de la Bretagne. Il eſt mort le 26 Mai 1722, âgé de 53 ans. Il avoit épouſé le 14 Octobre 1701, *Françoiſe-Nicole Boſſonet*, dont il n'a point laiſſé d'enfans. Il avoit ramaſſé un Cabinet ſingulier des curioſitez de la Nature, que le Roi a fait acheter de ſa veuve. Il étoit fort deſintéreſſé. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Diſcours ſur la ſtructure des Fleurs, leurs différences & l'uſage de leurs parties, prononcé à l'ouverture du Jardin royal de Paris, le dixiéme Juin 1717, & l'établiſſement de trois nouveaux genres de Plantes, l'Araliaſtrum, la Sherardia, la Boerhaavia, avec la deſcription de deux nouvelles, rapportées au dernier genre, par S. Vaillant, en François & en Latin*; (Il établit dans ce Diſcours le ſexe des plantes) *Novum plantarum genus, Araliaſtri nomine, cujus ſpecies eſt celebratiſſimum illud Ninzin, ſive Ginſeng Sinenſium, aſſertum à Valente in litteris ad amicum Hanoveranum*; *Etabliſſement de trois nouveaux caractéres de trois familles ou claſſes de plantes à fleurs compoſées, ſavoir des Gynarocephales, des Corymbiféres, & des Chicoracées, inſéré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences*, années 1718, 1719, 1720, 1721; *Caractéres de quatorze genres de plantes, le dénombrement de leurs eſpéces, les deſcriptions de quelques unes, & les figures de pluſieurs, inſérées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1719; *Suite de l'établiſſement de nouveaux caractéres de plantes, Claſſe des Dipſacées, inſérée dans les Mémoires de l'Académie*, année 1722; *Remarques ſur la Méthode de M. Tournefort, inſérées dans les Mémoires de l'Académie*, année 1722; *S. Vaillant Botanicon Pariſienſe, Operis Majoris prodituri Prodromus*; *Botanicon Pariſienſe*, ou *Dénombrement par ordre alphabétique des plantes qui ſe trouvent aux environs de Paris, compris dans la Carte de la Prévôté & l'Election de ladite ville par le Sieur Danet, Gendre du Sieur de Fer*, année 1722, *avec pluſieurs deſcriptions des plantes, leurs ſynonymes, le tems de fleurir & de grainer, & une Critique des Auteurs Botaniques; enrichi de plus de* 300 *figures*. * *Son Eloge par* M. Boerhave dans la Préface *du Botanicon Pariſienſe*. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome* 8. *p*. 234 & 10.

VAILLY (Jean de) Préſident au Parlement de Paris, du tems de Charles VI & de Charles VII, ſe ſignala par ſa fidélité inviolable pour ſes Souverains. Elle lui fit abandonner ſa maiſon & ſes biens, & lui fit préférer l'exil aux offres du Roi d'Angleterre & du Duc de Bourgogne, ennemis de la Maiſon Royale. Ce grand homme qui étoit de Paris, & fils de RICHARD de Vailly, Notaire au Châtelet, s'étoit avancé dans le barreau par ſon éloquence. Il fut nommé par le Dauphin pour être ſon Chancelier, & répondit à l'honneur de ce choix, par un ſi grand zéle pour le Prince, que le Duc de Bourgogne ſe trouvant le plus fort à Paris, le fit arrêter priſonnier dans le château du Louvre. Il fut délivré peu de tems après; & pour récompenſe de ſes ſervices, il fut pourvu de la charge de Préſident à Mortier dans le Parlement de Paris en 1413. Depuis il ſervit avec la même ardeur, & ſuivit au delà de la Loire le Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VII, qui l'employa dans diverſes commiſſions, & le fit Préſident au Parlement de Paris transféré à Poitiers. On met la mort de ce Magiſtrat au neuviéme Mars de l'an 1433. Il laiſſa un fils de même nom, qui fut Conſeiller-Clerc dans le même Parlement; & qui fut nommé Evêque d'Orléans l'an 1431. Un autre emporta cet Evêché par Arrêt de la Cour.

VAINI, famille Romaine, a donné de grands hommes en différens tems. GUY Vaini fut Général des troupes de l'Egliſe ſous les Pontificats des Papes Jules II & Jules III; & ſous l'Empereur Charles-Quint, dans le XVI ſiécle. ENE'E Vaini, ſon fils, fut premier Maître d'Hôtel du Grand-Duc de Toſcane. GUY, II du nom, fils de ce dernier, fut Capitaine des Gardes du Grand-Duc Ferdinand, & Vice-Gouverneur du Château S. Ange. Il avoit épouſé Marie Magalotti, ſœur de Laurent Magalotti, Cardinal, & de Conſtance Magalotti, alliée à Charles Barberin, Général de la Sainte Egliſe, frére du Pape Urbain VIII, dont il eut 1. DOMINIQUE qui ſuit; 2. *Enée*, II du nom, Chevalier de l'Ordre de Saint Etienne, Chanoine de Saint Jean de Latran, Référendaire de l'une & l'autre Signature, Vice-Gouverneur de Tivoli, Gouverneur de Fabriano, de San-Sévérino, de Jéſi, d'Orviette, de Fermo & de Viterbe, où il mourut en 1633, âgé de 29 ans, ſur le point d'être élevé au Cardinalat; & 3. *Jean-Jérôme*, Chanoine de S. Jean de Latran, mort avant l'an 1665.

DOMINIQUE, Marquis de Vaini, & de Vacone, épouſa *Marguerite* Mignanelli, dont il eut entre autres enfans GUY Vaini, III du nom, Prince de Cantaloupe, Duc de Selci, Marquis de Vacone, &c. qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Saint Eſprit le ſeptiéme Juin 1699, & mourut à Rome le 13 Avril 1720. Il avoit épouſé en 1672, *Anne* Ceuli, fille de *Tibére* Ceuli, d'une ancienne famille Romaine, dont il a eu *N*... Prince de Cantaloupe, qui a épouſé en Septembre 1707, *N*... fille du Duc de Cerri; & *N*... Vaini, mariée 1°. au Comte Litta, Milanois: 2°. à *Louïs* Lanti-La-Rovére, Prince de Belmont. * Juſtiniani, *Hiſt. des Gouverneurs de Tivoli*. Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*.

VAIPICOTA ou CHANOTA, ville des Indes dans le Royaume de Cochin. Elle n'eſt éloignée de Cranganor que d'une lieue. Ce fut en ce lieu que le Viceroi des Indes fonda l'an 1587 un Collége de Jéſuites, avec la permiſſion du Roi de Cochin. On y enſeigne la Langue Syriaque, la Chaldaïque, la Latine, & les Sciences néceſſaires à un Prêtre & à un Prédicateur. Cet établiſſement fut de quelque utilité; mais il ne produiſit pas tout ce qu'on en avoit d'abord eſpéré. Les Indiens inſtruits par les Jéſuites, & promus aux Ordres par leurs ſoins, n'oſoient prêcher contre leurs anciens Prélats, & les Jéſuites avoient ſouvent le chagrin de les entendre dans le Collége même ſoûtenir leurs anciennes opinions, & faire mention du Patriarche de Babylone dans leur Liturgie. * Davity, *Royaume de Cochin*. La Croze, *Chriſtianiſme des Indes*, *p* 56.

* VAIPIN, petite Iſle d'Aſie, dans la Preſqu'Iſle deçà le Gange, ſur la côte de Malabar, entre le Royaume de Cranganor au nord & celui de Cochin au ſud. * *Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel* par M. Deliſle.

VAIR (Guillaume Du) Evêque de Lifieux en Normandie, & Garde des Sceaux de France, né à Paris le 17 Mars 1556, y fut reçu Confeiller au Parlement le deuziéme May 1584, Maître des Requêtes le cinquiéme Avril 1594, dont il fe démit au mois de Mars fuivant, & fut fait Premier Préfident du Parlement de Provence, où il fit amitié avec Nicolas Peirefc, & travailla à une partie des Ouvrages que nous avons de lui. Le Roi Louïs XIII le fit Garde des Sceaux de France, dont il prêta ferment le 16 May 1616. Il les remit le 25 Novembre fuivant; mais ils lui furent rendus le 25 Avril 1617. Le même Roi l'éleva fur le Siége de Lifieux, dont il fut facré Evêque en 1618: il mourut le troifiéme Août 1621, âgé de 65 ans, à Tonneins en Agénois, où il étoit à la fuite du Roi pendant le fiége de Clérac, & d'où fon corps fut porté dans l'Eglife des Bernardins de Paris, où l'on voit fon Epitaphe qu'il avoit compofée lui-même. On lui a appliqué ce que Claudien, *Carm.* 17, *v.* 36. *& fuiv.* dit à l'honneur de Mallius Théodore.

Oracula Regis
Eloquio crevere tuo, nec dignius unquam
Majeftas meminit Francorum fe effe locutam.

Voici de quelle maniére il parle de lui-même dans le teftament holographe qu'il fit à Villeneuve-le-Roi, le Mercredi dixiéme Juin 1620. *Né que j'étois avec une fanté fort infirme, avec un corps & un efprit peu laborieux, une mémoire grandement imbécille, ayant pour toute grace de nature une fagacité à la vérité fi grande, que je ne fache jamais, depuis que j'ay été en âge d'homme, être arrivé rien d'important, ni à l'Etat, ni au public, ni à mon particulier, que je ne l'aye prévu. Outre cela mes pére & mére fort infortunez, ne m'ayant laiffé pour tout bien qu'un Office de Confeiller d'Eglife & une Prébende de Meaux, chargé de la décrépitude de mondit pére, & du foin de fa maifon grandement défolée, au tems que l'on croyoit que l'Etat s'en allât tomber en ruïne: Dieu néanmoins m'a fi miraculeufement affifté & favorifé, que je me vois élevé aux plus grands honneurs du Royaume, avec des biens abondamment, & quafi plus que je n'ai defiré, & la réputation & la bienveillance commune, telle que je l'ai pu défirer: en quoi je reconnois que fa divine bonté a voulu choifir mon infirmité pour faire paroître fa puiffance & bénéficence.* Ce Prélat a laiffé divers Traitez; des Méditations fur les Pfeaumes; de la Sainte Philofophie, &c. On a recueilli toutes ces Piéces en un volume, *in folio*, à Paris, l'an 1641. Il a traduit quelques Oraifons de Démofthéne, d'Efchine, & de Ciceron, & le Manuel d'Epictéte. Quoiqu'il ait fort peu traduit, il s'eft diftingué de tous les autres par l'élévation & la dignité de fon ftyle, & on peut dire qu'après Malherbe notre Langue n'avoit point alors de meilleur Ecrivain. Il a eu même quelque avantage fur lui pour la Traduction; car fans s'arrêter aux différens goûts de la Cour & du peuple de ces tems-là, il s'eft attaché à fuivre religieufement fon Auteur, à fe refferrer dans fes bornes, fans fe donner les libertez que Malherbe a prifes, & cet affujetiffement n'a rien de bas ni de forcé dans fon ftyle. Son pére JEAN Du Vair, Chevalier, fut Procureur-Général de la Reine Catherine de Médicis & de Henri de France, Duc d'Anjou, Maître des Requêtes de François, Duc d'Alençon, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi depuis le 15 Janvier 1573, jufqu'en 1584, qu'il rendit cette charge au Roi, avec faculté d'en pouvoir conferver la qualité. Il mourut le 16 Juin 1592, & fut enterré au cimetiére de Saint André des Arcs avec *Barbe* François fa femme, dont il eut, outre le Garde des Sceaux, *qui a donné lieu à cet article*, *Pierre* du Vair, Evêque de Vence, mort en 1638; *Antoinette*, mariée à *Nicolas* Aleaume, Confeiller au Parlement; & *Philippe* du Vair, morte jeune. * Gramond, *l.* 9. *Hift. Gall.* Sainte-Marthe, *de Epifc. Lexov.* Charles Sorel, *Biblioth. Franç. du Progr. de la Lang. Franç.* Pierre Daniel Huet, *de Claris Interpretibus*, *l.* 2. Du Chefne, *Hift. des Chancel.* Blanchard, *Hift. des Maîtres des Requêtes.* Le Pére Anfelme, *Hift. des Grands Officiers de la Couronne.*

Guillaume du Vair écrivant à Grotius en date du huitiéme Juin 1621, lui dit: „ Depuis que j'ai ouï parler de vous, j'ai „ admiré votre excellent efprit, & votre favoir peu commun. „ J'ai auffi déploré votre mauvaife fortune & vos fouffrances, „ à caufe de votre grand amour pour la liberté de votre patrie, „ & pour ceux qui travaillent à y rétablir la vérité. J'ai tâché „ autant que les circonftances de ma charge, & le fervice du „ Roi mon Maître, me l'ont permis, d'adoucir votre malheur, „ & de procurer votre délivrance. Mais il a plu à Dieu que „ vous lui en fuffiez uniquement redevable fans l'intervention „ des hommes." Enfuite l'Evêque exhorte Grotius d'employer les talens que Dieu lui a donnez à procurer la réunion des Chrêtiens, Ouvrage, *difoit-il*, très agréable à la Majefté Divine. On trouve dans le teftament de M. Du Vair ces paroles. „ J'ai vécu, & je déclare que je meurs dans la com- „ munion de l'Eglife Catholique Apoftolique Romaine, & dans „ la participation de l'interceffion de la glorieufe Vierge, de „ tous les Saints & des Fidéles vivans. Néanmoins j'ai été „ fenfiblement affligé (& cette affliction m'accompagne jufques „ au tombeau,) de ce que la Réformation de l'Eglife de Dieu, „ & l'édification de fon peuple, ont été négligées à caufe de „ l'avarice & de l'ambition de ceux qui auroient dû y travail- „ ler. Je fupplie la bonté divine de les exciter puiffamment & „ efficacement à cette Réformation." * G. Brandt, *Hift. de la Réform. tome* 2. *p.* 306. *&* 307.

VAISON fur l'Oréze, ville du Comté Vénaiffin en Provence avec Evêché fuffragant d'Avignon, appartient au Pape, & eft la *Vafio Vocontiorum*, dont Ptolomée, Pline, Pomponius Méla & d'autres Auteurs anciens font mention. Elle a été fouvent ruïnée par les Goths, par les Vandales, & par les Sarazins; & depuis elle a été rebâtie fur le penchant d'une colline. Anciennement elle étoit fituée dans une plaine, où il y a une Eglife de Notre-Dame, qu'on reconnoit pour l'ancienne Cathédrale. Celle qui eft dans la ville a un Chapitre, où l'on compte quatre Dignitez. Les Chanoines qui étoient de l'Ordre de Saint Auguftin, ont été fécularifez. Le plus ancien Evêque de Vaifon, dont nous ayons connoiffance, eft Damus ou Damas, qui a foufcrit au Concile d'Arles en 314. Ses fucceffeurs ne font connus que depuis Aufpice, qui fe trouva au Concile de Riez en 429, & à celui d'Orange en 441. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Méla, *de fitu orbis*, *l.* 2. *c.* 5. Apollinaire Sidoine, *l.* 5. *Epift.* 7. *& l.* 7. *Epift.* 4. Colombi, *de Epifc. Vafion.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. &c.*

CONCILES DE VAISON.

Le Pére Sirmond ne met que deux Conciles de Vaifon. Bini, & quelques Auteurs en mettent trois. Selon eux, le premier fut célébré l'an 337, fous l'empire de Conftance, & Nectaire Archevêque de Vienne y préfida. On autorifa l'addition des paroles, *ficut erat in principio*, *&c.* au Cantique *Gloria Patri*, comme nous l'apprenons d'Adon de *Vienne*, *in Chron. A. C.* 335. *&c.* Les Evêques de la Gaule Narbonnoife s'affemblérent à Vaifon en 442, après la célébration du premier Concile d'Orange, & y firent pour leurs Diocéfes, des Réglemens que nous avons en dix Canons. Gabriel de l'Aubefpine, Evêque d'Orléans, a fait de favantes remarques fur le II & le VIII. Le IV excommunie ceux qui retiennent des oblations faites pour les morts, ou qui différent de les rendre à l'Eglife. Ce Canon eft cité dans le 47 du fecond Concile d'Arles, & dans le quatriéme du premier Concile de Mâcon. En 529, les Evêques célébrérent le troifiéme Concile de Vaifon, où Céfaire d'Arles préfida. On y fit cinq Canons. Divers Auteurs ont cru que ces Conciles avoient été tenus à Bazas dans la Guyenne. Mais fi l'on obferve que les Actes du fecond parlent de la ville où Aufpice étoit Evêque, on fera perfuadé qu'ils ont été affemblez à Vaifon.

VAIVODE, Prince ou Gouverneur. *Cherchez* VAYVODE.

VAJUSSA. *Voyez* ÆAS.

VAL.

VAL (Jean de La) Jurifconfulte d'Arras, & Confeiller du Roi à Valenciennes, a traduit en Latin les Pfeaumes de David, & les a rendus en vers élégiaques. On a encore de lui un Poëme en vers héroïques, lequel eft intitulé *Anna, Maria, Jesus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 572.

VAL (Pierre Du) Evêque de Séez en Normandie, avoit été Précepteur des Enfans de François I, & fut depuis Chanoine de Rouen. Après fon élection à l'Epifcopat, il affifta au Concile de Trente, & au Colloque de Poiffy. Il écrivit divers Ouvrages, & mourut en 1564. * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.*

VAL (Nicolas Du) Confeiller au Parlement de Paris, & enfuite au Parlement de Rennes, eft Auteur d'un Livre de Jurifprudence, qui eft affez eftimé. Il a pour titre *de Rebus dubiis & Quæftionibus in jure controverfis Tractatus viginti*, & fut imprimé pour la premiére fois en 1564. Il s'en eft fait pour le moins cinq éditions. La cinquiéme eft d'Arnhem 1638, *in quarto.* Il dit dans fon Epître dédicatoire au Chancelier de l'Hopital, que depuis 1523, il s'étoit appliqué à l'étude du Droit Romain; que jufques à l'an 1542, il avoit fait la fonction d'Avocat, & enfuite de Sécretaire du Roi: & qu'enfin il avoit été Confeiller aux Parlemens de Paris & de Bretagne. Il fait auffi mention de fon gendre, qui s'appelloit Jacques Capel, & qui étoit Confeiller au Parlement de Bretagne. C'eft lui-même qui parut fufpect de Luthéranifme dans la fameufe Mercuriale de l'an 1559, & qui évita par la fuite le danger qui le menaçoit alors. Il fut affaffiné vers l'an 1570. * De Thou, *l.* 22.

VAL (Godefroy Du). *Voyez* VALLE'E (Godefroy de La).

VAL (Jean Du) Médecin à Iffoudun fa patrie, a traduit en François l'Antidotaire, ou le Difpenfaire de Jean Jacques Wécher, Médecin à Bâle, & y a joint diverfes chofes de fa façon. Ce Livre fut imprimé à Genéve, *in quarto*, l'an 1609. La nouvelle édition de Vander-Linden *de Scriptis Medicis* n'en fait aucune mention, non plus que de *Jacques* DU VAL Médecin d'Evreux, qui publia un Livre François des *Hermaphrodites & Accouchemens des femmes*, l'an 1612. Il avoit déja publié un Livre *des Fontaines medicinales des environs de Rouen*, & une *Méthode nouvelle de guerir les Catharres.* * Bayle, *Diction. Crit.*

VAL (Pierre Du) Géographe, fils de *Pierre* du Val, & de *Marie* Sanfon, fœur de *Nicolas* Sanfon, Géographe, nâquit à Abbeville en Picardie, le 19 de Mai de l'an 1619. Après avoir fait fes études, il vint à Paris, où il fe mit auprès de M. Jean-Baptifte Gault, qui fut depuis Evêque de Marfeille, & lui enfeigna la Géographie, qu'il favoit très bien. Après la mort de ce Prélat, il fut fait Homme de chambre de M. Henri de Savoye, Abbé de S. Sorlin, depuis Duc d'Aumale & de Nemours; & après l'avoir quitté, il fut Sécretaire de M. Gilles Boutaut, Evêque d'Aire, puis d'Evreux. Il compofa plufieurs Traitez de Géographie, & diverfes Cartes affez exactes, & mourut à Paris le 29 Septembre 1683, âgé de 65 ans. * *Mémoires Hiftoriques.*

VAL (André du) naquit à Pontoife le 18 Janvier 1594. Après avoir fait fes études à Paris, il s'y fit recevoir Docteur de la Maifon & Société de Sorbonne le 13 Mars 1594. Quoiqu'il eût été grand Ligueur, le Roi Henri IV le choifit deux ans après à la recommandation de M. Du Perron, Evêque d'Evreux,

vreux, qui fut depuis Cardinal, pour être le premier Professeur Royal en Théologie dans les Ecoles de Sorbonne; & en 1596, il fut pourvu de cette Chaire, qu'il a remplie pendant plus de 40 ans. Il fut un des plus grands adversaires d'Edmond Richer. Pendant plusieurs années il fut Supérieur Général de l'Ordre des Carmélites. Il mourut le neuviéme Septembre 1638, âgé de 74 ans, sept mois & 22 jours, étant alors Doyen de la Faculté & Sénieur de la Maison de Sorbonne. M. Habert prononça son Oraison funébre. Quelque réputation qu'il ait eu de son tems, on ne fait pas grand cas des Ouvrages qu'il a laissez, & qui sont, *Le Feu d'Hélie pour tarir les eaux de Siloé*; *Libelli de Ecclesiastica & Politica Potestate Elenchus pro suprema Romani Pontificis in Ecclesiam authoritate*; *Disputatio quadripartita* sur le même sujet; *Notæ in Ecclesiæ Lugdunensis librum de tribus Epistolis venerabilium Episcoporum; La Vie admirable de Sœur Marie de l'Incarnation*; *Commentarii in primam secundæ partis & secundam secundæ partis Summæ D. Thomæ*; Les Vies de plusieurs Saints de France & des Païs voisins. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 31. *p.* 406. *& suiv.*

VAL (Etienne Du)
VAL (Henri Du) } *Voyez* DUVAL.
VAL (André Du)

VAL-DES-CHOUX, Prieuré dans le Diocése de Langres, à quatre lieues de Châtillon en Bourgogne, est un Chef d'Ordre, fondé, si l'on en croit la tradition, l'an 1193 par Wiard ou Viard, Religieux de la Chartreuse de Lugny au Diocése de Langres; mais cette tradition ne peut se soutenir, 1. parce que le Val des-Choux a été fondé par Eudes, Duc de Bourgogne. 2. Jacques de Vitry, qui vivoit dans ce tems-là, dit qu'ils suivoient les usages de Cîteaux, & non des Chartreux. 3. Le premier Prieur du Val-des-Choux, ne fut point le Frére Wiard, mais un nommé Guy, qui eut pour successeur Humbert. * Jacques de *Vitry* en fait mention, *Hist. Occid. c.* 17. Chassaneus, *Catal. Glor. Mundi, p.* 4. *Consil.* 78. Le Mire, *in Chron. Cist. & in Orig. Monast. l.* 2. *c.* 9. Hermant, *Hist. des Ordres Religieux. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

VAL-DES-ECOLIERS, Abbaye dans le Diocése de Langres, à une petite lieue de Chaumont, est Chef d'Ordre d'une Congrégation de Chanoines Réguliers sous la Régle de Saint Augustin. Vers l'an 1212, Guillaume Richard & quelques autres Docteurs de Paris, persuadez de la vanité des choses du monde, se retirérent dans cette solitude avec la permission de l'Evêque Diocésain. Leur exemple fit une si grande impression sur l'esprit de l'Evêque de Châlons en Champagne, nouvellement élu, qu'avant que d'être sacré il renonça à sa dignité pour se joindre à eux. Ils y furent bientôt suivis d'un grand nombre d'Ecoliers de la même Université; & c'est de là que leur solitude prit le nom de *Val-des-Ecoliers*. Leur établissement s'augmenta avec tant de succès, que, selon la Chronique d'Alberic, en moins de vint ans ils eurent seize Maisons. S. Louïs fonda celle de Sainte-Catherine de Paris, & en établit d'autres en France & dans les Païs-Bas. Clément Cornuol, Prieur Général de cette Congrégation, obtint du Pape Paul III, la dignité d'Abbé pour lui & pour ses successeurs. Depuis l'an 1653, cet Institut a été uni à la Congrégation des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France. Il y a aussi à Mons en Hainaut une Abbaye qui porte le nom de *Val-des-Ecoliers*, & qui est possédée par les Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin. * Alberic, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Molinet, *Descript. des Habits des Chanoines Régul.* * *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

VAL-DE-GRACE, auparavant nommé *Val profond*, Abbaye fondée dans la Paroisse de Biévre-le-Châtel, à trois lieues de Paris, fut depuis transférée à Paris dans le fauxbourg Saint-Jacques. L'ancienne Abbaye qui étoit dans la Châtellenie de Biévre, avoit été fondée dans le IX siécle, & subsista jusqu'à l'an 1300, ou environ. Dans la suite elle vint à décheoir, & tomba dans le desordre pour le spirituel & pour le temporel: ce qui porta le Roi Louïs XIII, à y nommer Abbesse, l'an 1618, la Mére Marguerite d'Arbouze, afin d'y établir l'observance réguliere, selon la Régle de Saint Benoît. Pour en faciliter la reforme, la Reine Anne d'Autriche, sous le bon plaisir du Roi, fit transférer le 21 Septembre 1621, les Religieuses à Paris, où elles furent logées dans la Maison nommée alors *l'Hôtel du petit Bourbon*, & auparavant le séjour des Valois, que la Reine avoit acheté au fauxbourg Saint-Jacques. Quelques années après ce nouvel établissement, les Religieuses commencérent à bâtir un Monastére, où la Reine mit la premiére pierre le troisiéme Juillet 1634. Après la mort du Roi, la Reine Régente résolut de faire bâtir une superbe Eglise, dont les fondemens furent ouverts le 21 Février 1645, & le premier jour d'Avril de la même année, le Roi Louïs XIV, âgé de sept ans, y posa la premiére pierre. Cette Eglise fut achevée l'an 1665. Vint ans ne furent pas un trop long espace de tems pour la construction & l'embellissement d'un édifice dont on ne sauroit assez admirer la magnificence, dans la structure du bâtiment, dans les figures & les colomnes de marbre, dans les bas-reliefs de sculpture, & dans les peintures excellentes. Le principal autel représente une étable, environnée de colomnes torses de marbre, au milieu de laquelle on voit la créche où est l'enfant Jesus, entre la Vierge & Saint Joseph. Tous les ornemens de sculpture sont de marbre ou de bronze doré. Les peintures du dôme se font admirer de tous les Connoisseurs. Cet ouvrage est le plus grand morceau qui ait été fait en France, & a acquis une gloire immortelle à Mignard dit *le Romain*. Ce superbe édifice a été continué & achevé par Gabriel Le Duc Architecte du Roi; & les principales sculptures sont de la main de Michel Anguiére. La Chapelle de Sainte Anne qui est du côté du grand-autel, vis à vis de la grille des Religieuses, est le lieu où l'on met en dépôt les cœurs des Reines, & des Princes & Princesses de la Maison Royale. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.*

* VAL D'ANGROGNE, nom d'une vallée du Piémont habitée par les Vaudois. * Du Bois, *Géographie Moderne, p.* 174.

VAL D'AOSTE. *Voyez* AOSTE.

VAL-BREGNA ou VAL-BRENNA. *Voyez* l'Article de BREUNA.

* VAL DE LUZERNE, nom d'une vallée de Piémont, dans laquelle est la petite ville de Luzerne, capitale des Vallées habitées par les Vaudois, & servies par 18 ou 20 Ministres. * Du Bois, *Géogr. Moderne.*

VAL DE PEROUSE. *Voyez* l'Article de PEROUSE.

VAL DE TENA. *Voyez* TENA (Val de).

* VAL DE S. MARTIN, nom d'une des Vallées du Piémont habitées par les Vaudois. * Du Bois, *Géogr. Moderne.*

VAL DI COMPARE. *Voyez* ITHAQUE ou THEACO.

VAL DI DEMONA. *Voyez* DEMONA.

VAL DI MAZARA. *Voyez* MAZARA.

VAL DI NOTO. *Voyez* NOTO.

VAL-HASEL. *Voyez* HASEL.

VAL-MADIA. *Voyez* MADIA.

VAL-OMBROSA. *Voyez* VALOMBREUSE en un mot.

VAL-ROMEY. *Voyez* ROMEY.

VAL-TELLINE. *Voyez* VALTELINE en un mot.

VAL-VERDE. *Voyez* VALVERDE en un mot.

VALACHIE ou VALAQUIE, Principauté d'Europe, étoit autrefois une partie de l'ancien Royaume de Hongrie, & a été divisée en petite Valachie ou Valaquie propre, & en grande Valachie ou Moldavie. La Valachie propre est située entre la Transsylvanie, la Moldavie, la Bulgarie, la Bessarabie & la Hongrie. La Moldavie ou grande Valachie est entre la Transsylvanie, la Pologne, le Danube, la Bulgarie, la Bessarabie & la Valachie propre. Plusieurs font la Bessarabie partie de la Moldavie, d'autres de la Valachie. Elle enferme des mines d'or, & produit des chevaux qui sont les plus estimés de l'Europe, & a grand nombre de riviéres. La ville capitale de la Valachie propre est *Tarvis* ou *Tergovisk*, & celle de la Moldavie, est *Jasi* ou *Jassi*. Le Prince, qui prend le nom de Vayvode, c'est à dire, *Chef des troupes*, est tributaire du Grand-Seigneur. Les Turcs nomment cette Province *Carabogdana*, c'est à dire, *Terre de blé noir*, parce qu'elle en produit beaucoup. Les plaines de la Valachie seroient extrêmement fertiles, si elles étoient cultivées; mais la négligence des Habitans est cause que la plus grande partie est en friche. Il n'y a presque point de bois dans cette Province, & l'on y est contraint de faire du feu avec du chanvre ou avec de la bouse de vache. Le sable des riviéres est mêlé de quantité de grains d'or, & les mines qui sont dans les montagnes rapporteroient beaucoup, si on y travailloit; mais les incursions fréquentes des Turcs sont cause qu'on les abandonne. La Valachie est divisée en treize Comtez, qui sont habitez indifféremment par les Saxons, par les Hongrois & par les originaires du pays. Le Vayvode tire cent mille écus de la dixme du miel & de la cire, dont les peuples font leur principal trafic. L'imposition qu'il léve sur la malvoisie de Candie qui passe par ses terres pour être transportée en Allemagne, lui rapporte aussi un grand revenu. Il n'y a que trois villes considérables, Zénowits où demeure le Vayvode, Briel & Tressor. On trouve dans la Valachie un certain sel de mine dur comme du marbre, dont la couleur tire sur le violet, mais qui devient blanc lorsqu'il est bien broyé. Les peuples y sont inconstans & farouches. Leur Langue a quelque rapport avec la Latine: ce qui fait croire à quelques-uns qu'ils tirent leur origine des Romains. Dans les cérémonies de leur Religion, qui est celle des Grecs Schismatiques, ils se servent de la Langue Franque, qui est en usage presque dans tout l'Orient. Le Vayvode paye ordinairement soixante & dix mille ducats de tribut à la Porte, & est quelquefois obligé d'en donner jusqu'à cent mille pour se maintenir dans sa Principauté, lorsqu'il a quelque concurrent. Il peut mettre sur pié dix mille chevaux & mille fantassins. *Voyez* MOLDAVIE. * Cluvier. Sanson. Du Val, & Briet, *Géogr. Script. Rerum German. & Hungar. Hist. des Troubles de Hongrie, dans la Préface.*

VALADE (Diégo) Religieux Espagnol de l'Ordre de S. François vers l'an 1570, après avoir été Procureur de son Ordre, fut envoyé par ses Supérieurs aux Indes, y travailla longtems à la conversion de ces peuples, & fut ensuite rappellé en Europe. Il est mis au nombre des Savans de son Ordre, & a composé les Livres intitulez, *Epitome Magistri Sententiarum*; *Rhetorica Christiana.* * *Bibliotheca Hispan.*

VALAIS (le) en Latin *Valesia*, païs allié des Suisses qui s'étend depuis la source du Rhône toûjours entre de hautes montagnes jusques à l'embouchure de ce fleuve dans le Lac de Genéve, & a environ 14 lieues de longueur. Il confine vers le levant avec le Canton d'Uri, vers le sud avec le Milanez & la Savoye, & vers le couchant & le nord avec le Canton de Berne. Le haut de ses montagnes nourrit un grand nombre de bêtail, & le milieu de ses vallées porte des amandes, des figues, des grenades, du blé & du vin en abondance. Autrefois ce païs étoit habité par les Viberiens, les Séduniens & les Véragriens. Jules César y envoya la 12 Légion & quelque Cavalerie, sous le commandement de Servius Galba, pour subjuguer ces montagnards, & pour assûrer, en même tems, le passage en Italie de ce côté-là; mais les Habitans se défendirent si vigoureusement, que Galba fut obligé de se retirer. L'Empereur Auguste s'y prit plus sérieusement, & les mit sous le joug.

joug. Les Bourguignons de delà le Rhîn, ayant, dans le cinquiéme siécle, fait une irruption dans les Gaules, s'étant emparez des païs des Séquaniens, des Helvétiens & autres, & ayant établi un nouveau Royaume à Genéve, le Valais y fut compris. Vers le commencement du VI siécle, il parvint à la Couronne de France, qui en demeura en possession jusques à la fin du IX siécle, où le second Royaume des Bourguignons fut établi. Après la mort de Rodolphe III, dernier Roi de Bourgogne, arrivée en 1032, le Valais parvint à l'Empereur Conrad II, & fit par conséquent partie de l'Empire d'Allemagne. Cet Empereur sépara le Haut Valais du Bas. Il donna celui-ci en 1035, à Humbert, Comte de Savoye, en récompense de sa fidélité & de son secours contre Othon, Comte de Champagne, avec lequel il étoit en guerre au sujet du Royaume de Bourgogne. Le Haut Valais tomba dans le Bailliage de l'Evêque de Sion. Enfin, en 1250, après la mort de l'Empereur Frédéric, l'Empire ayant demeuré longtems sans Chef, le Haut Valais commença à se mettre en liberté, & conclut une alliance pour dix ans avec la ville de Berne. En 1383, ceux du Haut Valais eurent querelle avec Edouard, Evêque de Sion, né Comte de Savoye, & le chassérent du païs. Mais Amedée VII, Comte de Savoye, ayant pris le parti de cet Evêque, le rétablit, conjointement avec les Bernois, prit & mit le feu à la ville de Sion, & fit décapiter Peterman & Heinzmann de Raron, les Chefs des Habitans du païs. En 1387, Humbert, cousin & successeur d'Edouard, eut le même sort que lui; & les Savoyards voulant encore venir à son secours, ceux du païs de Valais en tuérent 4000 près de Visp. Enfin, il y eut un accommodement. En 1417, les Communautez de Brieg, de Naters & de Visp, conclurent une alliance avec les Cantons de Lucerne, d'Uri & d'Underwald, qui leur fut d'un grand secours dans leur guerre contre l'Evêque Guillaume & Guiscard de Raron, son cousin. Lorsqu'en 1475, Jean-Louïs, Evêque de Genéve, & frére du Duc de Savoye, entra avec une Armée considérable de Savoyards & d'Habitans du Bas Valais, dans le Haut Valais & qu'il assiégea la ville de Sion, le Canton de Berne envoya à cette ville assiégée un secours de 3000 hommes; l'on battit l'Armée de l'Evêque de Genéve, on la chassa du païs, & on s'empara du Bas Valais dont les villes furent démantelées, dix-huit châteaux furent rasez, & les Habitans du Bas Valais réduits à être les Sujets de ceux du Haut Valais, qui les gouvernérent par des Baillifs. Dans la même année ceux du Haut Valais conclurent une Alliance éternelle avec le Canton de Berne, & en 1533, ils en firent autant avec les sept Cantons Catholiques. La riviére de Morsa, qui se décharge dans le Rhône au dessous de la ville de Sion, est celle qui sépare le Haut Valais du Bas Valais. Le Haut Valais est divisé en sept Dixaines ou Judicatures, qui sont Gombs, Brig, Visp, Raron, Leuck, Syders & Sion. Chacune de ces Judicatures a sa Haute Justice & son Conseil, dont le Chef est appellé Châtelain. Elles comprennent 50 Paroisses, & parlent la Langue Allemande. Le Bas Valais est divisé en six Banniéres, ou Bailliages, qui sont Gundis, Ardon, Schellon, Martinach, Intremont & S. Maurice. Il n'y a que les villes de Sion & de S. Maurice qui soient environnées de murailles. Le Bas Valais contient 34 Paroisses, & se sert de la Langue Françoise. Le Gouvernement de cette République consiste dans le Conseil du païs, qui décide de toutes les affaires qui regardent le païs en général. Le Capitaine du païs assemble ce Conseil tous les ans deux fois, savoir au mois de Mai & de Décembre. Le lieu où il s'assemble est le château de Majoria à Sion. L'Evêque de Sion y préside en qualité de Comte & de Chef de la République, & le Capitaine du païs recueille les suffrages. Ce Conseil traite les affaires de paix & de guerre, donne audience aux Ambassadeurs étrangers, reçoit & décide les appellations en dernier ressort, & fait les élections des charges du païs, comme celles de Capitaine du païs, de Baillif, de Chancelier, de Lieutenant, de Général, &c. La Religion Catholique régne dans tout le Valais, & ce païs conclut une union de Religion en 1527. Lorsqu'en 1604, quelques Habitans Réformez de la Dixaine de Gombs eurent entrepris d'établir un Prédicateur, les Catholiques en furent si aigris que les choses en vinrent presque à une rebellion ouverte. Deux des principaux Officiers de la Dixaine furent privez de leurs emplois, & un grand nombre d'Habitans Réformez se virent obligez de quitter leur patrie. M. de Caumartin, Ambassadeur de France, & les Cantons Réformez procurérent enfin un accommodement. Mais en 1626, l'Evêque de Sion poussa les affaires si loin, qu'il fut résolu que quiconque ne feroit pas profession de la Religion Catholique Romaine, ne pourroit pas demeurer dans le païs de Valais, & que les Habitans Réformez, qui refuseroient de l'embrasser, seroient obligez de vuider leur patrie. * Simler, *de Vallesia*, *& de Republ. Helvet.* Rahn. *Annales.* Stettler, *Chron. Diction. Allemand de Bâle.*

VALANIA ou BAGNIAS, petite ville autrefois épiscopale & suffragante d'Apamée. Elle est sur la côte de Syrie, à vint-cinq lieues de Tripoli de Sourie vers le nord, & à l'embouchure de la Valania, qui vient du Mont-Liban, & qui est l'*Eleutherus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VALANGIN ou VALENGIN. *Voyez* VALLANGIN.

VALAQUIE. *Cherchez* VALACHIE.

* VALARESI, ancienne famille noble de Venise, a donné en 1648 à la République un Procurateur de S. Marc, nommé *Louïs.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VALASCA, illustre Princesse de Bohême, fit une conspiration avec les plus courageuses femmes de ce païs pour en chasser les hommes, & former une nouvelle République d'Amazones, qui subsista plusieurs années. Les jeunes hommes leur firent la guerre; mais elles se défendirent avec beaucoup de courage & d'adresse. Cette Héroïne fut neanmoins surprise par un stratagême, & vit la fin de sa République. * Æneas Sylvius, *Hist. Bohem.* Volaterran.

* VALATHA, château près d'Antioche de Syrie. * Simon, *Dict. de la Bible.*

VALBELLE, terre située en Provence dans le voisinage de Melne, de Signe & de la Chartreuse de Montrieux, a donné son nom à l'ancienne Maison de Valbelle, qui tire son origine des anciens Vicomtes de Marseille, dont le premier fut Pons, frére de Guillaume, Comte de Provence, & de Rotbol, Comte de Forcalquier, qui tous trois étoient fils de Boson, Comte de Provence. Messieurs de Peiresc, de Gaufridi, de Ruffi, & tous les Historiens qui ont pénétré dans la Généalogie de ces Vicomtes, sont d'accord que parmi leurs Descendans il y en eut qui portérent différens noms, suivant les domaines qui leur échurent en partage, comme de Trets, de Signe, de Melne, de Valbelle, &c. & que la branche étoit déja formée l'an 1055.

I. Lambert II, Seigneur de Melne, de Valbelle & de la Garde, eut de sa femme *Elcrende*, 1. *Drogo*, Seigneur de Melne; 2. Guillaume I, Seigneur de Valbelle, qui suit.

II. Guillaume I, né en 1102, ayant eu en partage la Terre de Valbelle, en prit le nom qui a passé à sa postérité. Il se croisa, fit plusieurs voyages en la Terre-Sainte, & fut attaché à la Cour de Raymond Bérenger dit *le Jeune*, Comte de Provence, & d'Alfonse I, son fils, qui fut aussi Comte de Provence. Il assista comme témoin à la confirmation des Priviléges accordez à la Chartreuse de la Verne par le Comte Alfonse, le quatriéme Octobre 1114. * *Cartulaire de ladite Chartreuse.* Quatre ans auparavant il avoit fait une donation considérable aux Chartreux de Montrieux, dont il est regardé comme principal Fondateur. L'Acte est du mois de Juillet 1170, dans le Cartulaire de cette Maison intitulé, *Registrum primum Montis rivi.* Ce Seigneur avoit épousé l'an 1140, *Avide*, & mourut en 1178, laissant de sa femme Bertrand, I du nom, qui suit. * *Cartulaire de la Chartreuse de Montrieux.*

III. Bertrand I, Seigneur de Valbelle, s'allia l'an 1189 à *Béatrix* de Sabran, dont il eut Guillaume II, qui suit. * *Cart. de la Chartreuse de Montrieux. Testamens, &c.*

IV. Guillaume II, Seigneur de Valbelle, se maria l'an 1200. avec *Douce* d'Oraison, qui le rendit pére de Bertrand II, qui suit. * *Cart. de la Chartr. de Montrieux.*

V. Bertrand II, Seigneur de Valbelle, prit pour femme *Johannelle* d'Agoult, dont il eut Geofroy I, qui suit. * *Cart. & Acte de donation l'an* 1285, *en faveur de la Chartr. de Montrieux.*

VI. Geofroy, I du nom, Seigneur de Valbelle, fut marié à *Mathilde* de Mazaugues de Signe, qui descendoit des Vicomtes de Marseille, d'où sortirent 1. Geofroy II, qui suit; 2. *Rostaing*, pére de *Rostaing* II, qui l'an 1391 eut ordre du Roi Louïs II, Comte de Provence, de soumettre les Rebelles qui s'étoient saisis du château de la Valètte; 3. *Jean*, qui devenu Seigneur de la Garde, fonda dans l'Eglise de ce lieu deux Chapelles, dont s'étant réservé le patronage, *Jean* & *Jacques* de Valbelle ses fils en donnérent l'investiture. * *Acte du sixiéme Novembre* 1375. *Not. Aillaud.* Ces deux branches n'eurent pas de plus longues suites, & leurs biens passérent aux Descendans de l'aîné. * *Testamens, Contrats, Titres de la Maison, &c.*

VII. Geofroy, II du nom, Seigneur de Valbelle, se distingua en plusieurs occasions par sa valeur & ses services, sous le régne de Robert Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence. Ce Seigneur leva l'an 1327 des troupes en Provence, & les conduisit au Royaume de Naples, en faveur de Charles, Duc de Calabre, fils de ce Roi Robert. Il avoit épousé l'an 1315, *Bermunde* des Hugolens, & en eut Jean, qui suit. * *Testamens, Contracts, Titres de la Maison, Archives de Naples.* Gaufridi, *Hist. de Prov.*

VIII. Jean, Seigneur de Valbelle, ayant eu la Terre de La Garde par donation de *Jean* & *Jacques* de Valbelle, fut marié l'an 1354, à *Béatrix* de Boniface, dont naquirent 1. Geofroy III, qui suit; 2. autre *Geofroy*, qui finit glorieusement ses jours dans la défense de la ville de Marseille l'an 1423, lorsqu'Alfonse, Roi d'Aragon, s'en rendit le maître. * *Testament du troisiéme Août* 1373, *Contracts, &c.*

IX. Geofroy, III du nom, Seigneur de Valbelle & de La Garde, fut Gouverneur de Brignolle, eut ordre de la Reine Marie de Blois, Comtesse de Provence, d'appaiser les troubles de ce quartier, épousa l'an 1374, *Thécle* de Barthélémi, & en eut Louïs, qui suit. * *Testament du* 27 *Février* 1409. *Not. Ferrier. Cont. &c.*

X. Louïs, Seigneur de Valbelle & de La Garde, fut marié l'an 1392, avec *Alaïonne* de Lauris, dont il laissa 1. *Pierre* de Valbelle, qui n'eut de *Blanche* de Puyhaut qu'une fille *Alaïonne* de Valbelle, mariée à *Gui* de Baroncelli, Gentilhomme Florentin; 2. Jacques qui suit; 3. *Sicarde* de Valbelle, Abbesse d'Hiéres. * *Testamens, Contracts, Titres de la Maison.*

XI. Jacques, Seigneur de Valbelle, de La Garde & de Seissons, s'allia l'an 1418. avec *Anne* de Rainaud d'Alein, fille de *Jacques* de Rainaud, dont il eut 1. *Honorade* de Valbelle, mariée à *Jacques* d'Albe; 2. *Aloïette*, mariée à *Guillaume* d'Albis; 3. Barthelemi qui suit. * *Contrat de mariage en* 1418. *Testamens, &c.*

XII. Barthelemi, Seigneur de Valbelle & de La Garde, épousa l'an 1474, *Marguerite* de Gandolle, fille de *Bertrand* de Gandolle, dont naquirent 1. Honoré qui suit; 2. *Antoine*, dont la fille unique *Honorade* de Valbelle épousa *Gaspard* de Garnier, Seigneur de Julians. * *Contract de mariage du dixiéme Mai* 1474. *Testament du quatriéme Janvier* 1490, *&c.*

XIII. Honoré, Seigneur de Valbelle, de La Garde & Des Bau-

Baumelles, se maria l'an 1515, avec *Alaïonne* d'Arsaqui, fille unique & héritiére d'*Etienne* d'Arsaqui. Il servit avec distinction aux siéges de Marseille; l'un fait par le Connétable de Bourbon l'an 1524, & l'autre par l'Empereur Charles-Quint l'an 1536. Il a laissé des Mémoires écrits de sa main, de ce qui s'est passé de son tems, & particuliérement dans ces siéges: ils sont dans la Bibliothéque du Roi. Il eut pour enfans 1. COSME qui suit; 2. *Marguerite* de Valbelle, mariée l'an 1532, à *François* de La Cépéde. * *Testamens, Contracts, &c.*

XIV. COSME, I du nom, Sire de Valbelle, Seigneur Des Baumelles, Capitaine de cinquante Hommes d'armes du Roi François I, se distingua à la bataille de Cérisolles, fut Capitaine de Galére, & en commanda trois par commission de Henri II, du premier Juin 1552, pour aller du côté de Naples au secours du Prince de Salerne. L'an 1553, il fut employé pour la prise de l'Isle de Corse, & fut enfin pourvu par le même Roi Henri II, de la charge de Panetier ordinaire de sa maison, vacante par la démission du Seigneur de Molle, par Brevet du sixiéme Février 1559. Ce Seigneur avoit épousé le septiéme Janvier 1539, *Françoise* de Huc, fille de *Jean* de Huc, Gouverneur & Viguier de Marseille, dont il eut 1. ANTOINE, Sire de Valbelle, qui suit; 2. BARTHELEMI de Valbelle, *tige des deux branches de* MERARGUES-RIANS *&* *de* MONTFURON-RIBIERS; 3. LEON de Valbelle, *tige de la branche de* TOURVES; 4. *Hugues*, Sacristain de l'Abbaye de Saint Victor-lez-Marseille; 5. *Claire*, Dame & Religieuse de la Celle; 6. *Catherine*, mariée l'an 1559 à *Antoine* d'Aréne, Seigneur de Septéme. * *Testamens, Contracts, &c.*

XV. ANTOINE, Sire de Valbelle, Seigneur Des Baumelles, qui forme la branche aînée des Seigneurs de cette Maison, fut Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances du Roi, & d'une de ses galéres. Il commanda les troupes de Provence à l'attaque de la ville de Cuers, sous les ordres du Comte de Tende Gouverneur de cette Province. Il commanda aussi celles que leva la ville de Marseille l'an 1579 & l'an 1584, du tems des guerres civiles contre les Huguenots. Il avoit épousé l'an 1574, *Anne* de Félix de La Reynarde, fille de *Philippe* de Félix de La Reynarde, dont vinrent 1. COSME II, qui suit; 2. *François* de Valbelle, Sacristain de l'Abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille. * *Testamens, Contracts, &c.*

XVI. COSME, II du nom, Sire de Valbelle, Seigneur Des Baumelles, Capitaine de cent Hommes d'armes des ordonnances du Roi & d'une de ses galéres, rendit à l'Etat d'importans services. Ce fut aussi en récompense de ses services que le Roi Louïs XIII, en lui donnant la Compagnie de cinquante Hommes d'armes de ses ordonnances, qu'avoit eue Antoine de Valbelle son pére, l'augmenta jusqu'à cent. Au combat des galéres de France, contre celles d'Espagne, donné devant Gênes le 15 Août 1638, blessé de douze coups, & âgé de soixante-dix ans, ne pouvant se soutenir, il se fit attacher au mât de sa galére, & continua de commander avec tant de bravoure & de conduite jusqu'au dernier moment de sa vie, qu'on s'empara sous ses ordres de plusieurs galéres des ennemis. Le Roi satisfait de ses services, & touché de cette derniere action, écrivit à son fils pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit de cette perte, & lui donna les mêmes charges qu'avoit eues son pére. Il fut enterré à Gênes par les soins de la République, qui lui fit faire de magnifiques obséques. On voit aux grands Carmes de Marseille, dans la Chapelle de ses ancêtres, son Epitaphe faite par un Esprit du premier ordre, & digne de curiosité. Il avoit épousé l'an 1606; *Anne-Magdelaine* de Paule, fille de *François* de Paule & de *Jeanne* de Puget, dont il eut 1. JEAN PHILIPPE qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, Chevalier de Malte, *dont il sera parlé dans un article séparé.* * *Contracts, Titres de la Maison.*

XVII. JEAN-PHILIPPE Sire de Valbelle, Seigneur Des Baumelles & d'Aiglun, Capitaine de cent Hommes d'armes des ordonnances du Roi, & d'une de ses galéres, se trouva fort jeune à la reprise des Isles de Provence. Il étoit Lieutenant de la galére que commandoit son pére au combat de l'an 1638, où il fut tué: pour lui, il y fut blessé & fait prisonnier. Il servit aussi avec distinction aux siéges d'Orbitelle, de Terragone & de Cap de Quiers, & mourut d'une blessure qu'il avoit autrefois reçue à la tête. Il avoit épousé *Françoise* de Savournin d'Aiglun, fille *de Jean* Savournin, Seigneur d'Aiglun, & de *Jeanne* d'Aréne, dont il eut 1. *Françoise*, mariée à *Jean-Baptiste* de Félix de la Reynarde, Marquis du Muy; 2. COSME III, qui suit.

XVIII. COSME, III du nom, Sire & Marquis de Valbelle, Seigneur d'Aiglun & Des Baumelles, Sénéchal héréditaire de la ville de Marseille & ressort, ci-devant Câpitaine, Exempt des Gardes du Corps du Roi, puis Cornette, commandant la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde de sa Majesté, Mestre-de-Camp de Cavalerie, fit ses premiéres armes étant Cadet des Gardes du Corps; suivit sa Majesté en Flandre, en Hollande, en Allemagne & en Franche Comté. Ce Seigneur se distingua par-tout; au passage du Rhin qu'il traversa à la nage à la tête d'un escadron des Gardes du Roi; à la prise de Mastricht, où étant avec un détachement des Gardes du Roi commandez pié à terre, pour soutenir une demi-lune, il fut enterré sous un fourneau, & blessé à la main droite; à la bataille de Senef, où il reçut plusieurs contusions, & resta seul Officier de l'escadron des Gardes du Roi, à la tête duquel il combattit jusqu'à la fin de l'action, tous les autres ayant été tuez ou blessez; au combat de Cocherfperg, avec la seule Compagnie des Chevaux-legers, il battit, en séparant cette troupe, quatre escadrons des Impériaux qui croyoient l'envelopper, & mourut à Paris le 29 Avril 1710, âgé de 76 ans.

BRANCHE de MERARGUES-RIANS.

XV. BARTHELEMI de Valbelle, Seigneur de Cadarache, second fils de COSME I, Sire de Valbelle, Seigneur Des Baumelles, fut chargé du Gouvernement de plusieurs places importantes en Provence, sous les Rois Henri III, Henri IV & Louïs XIII, servit utilement dans la ville de Marseille, & par l'autorité qu'il s'y étoit acquise, il fut contenir les esprits dans une égale obéissance. Il avoit épousé l'an 1597, *Aimare* de Cabre, de Saint-Paul, fille de *Jean* de Cabre, Seigneur de S. Paul, & de *Marquise* d'Albertas de Ners, dont il eut 1. LEON qui suit; 2. ANTOINE, *tige de la branche de* MONTFURON-RIBIERS, *rapportée ci-après*; 3. *Marquise* de Valbelle, mariée l'an 1626, à *Alfonse* de Bouliers, Marquis de Cental, Vicomte de Démonts en Piémont, & de Reillane en Provence.

XVI. LEON de Valbelle, Seigneur de Cadarache & de Mérargues, fut marié l'an 1626, à *Anne-Sylvie* de Galien des Issars, fille de *François* de Galien, Marquis des Issars, & de *Lucrece* de Mistral de Montdragon; de laquelle il laissa, outre plusieurs filles Religieuses, 1. FRANÇOIS-PAUL qui suit; 2. *Joseph*, Seigneur de Cadarache; 3. 4. 5. 6. *Barthelemi, Louïs, Alfonse, Ignace*, ces quatre derniers Chevaliers de Malte, dont trois sont morts; & 7. *Alfonse* de Valbelle, Commandeur de Montfrein. * *Testamens, Contracts, &c.*

XVII. FRANÇOIS-PAUL de Valbelle, Marquis de Rians, Baron de Mérargues, Seigneur de Cadarache, de Valavès, Artigues, Mirat, &c. prit pour femme l'an 1661, *Susanne* de Fabri-Rians, fille de *Claude* de Fabri, Marquis de Rians, & de *Marguerite* Des Alrics-de Rousset. Il eut de ce mariage 1. COSME qui suit; 2. *Claude*, Chevalier de Malte; 3. *Susanne*, Dame & Religieuse d'Hiéres; 4. *Marguerite*, mariée l'an 1702, à *Joseph*, Marquis de Simiane, Seigneur de la Côte, &c. 5. *Thérése* de Valbelle, Démoiselle de Rians.

XVIII. COSME de Valbelle, Marquis de Rians, Baron de Mérargues, Seigneur de Cadarache, de Valavès, d'Artigues, de Mirat, &c. Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Monseigneur, fut agréé par le Roi pour être Mestre-de-Camp du même régiment, ce qu'une fâcheuse maladie l'empêcha d'accepter, puis fut Lieutenant-de-Roi de Provence au département d'Arles. Il a épousé, le 22 Décembre 1700, *Marie-Thérése* d'Oraison, fille d'*André*, Seigneur d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Baron d'Allemagne &c. Sénéchal d'Aix & ressort; dont est venu ANDRE'-GEOFROY IV, qui suit.

XIX. ANDRE'-GEOFROY IV, de Valbelle, Marquis de Rians, de Montfuron & de Bresfieux, Comte de Ribiers, Baron de Mérargues &c. né le 19 Octobre 1701, Mestre-de-Camp de Cavalerie, premier Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, avoit épousé le premier Juin 1723, *N...* de Valbelle, fille unique de *Côme-Maximilien Louïs-Joseph* de Valbelle, Marquis de Tourvès, Comte de Sainte-Tulle, &c. & d'*Anne-Marie* de Demandols. Il est mort en son château de Mérargues le 17 Février 1735, âgé de 33 ans.

BRANCHE de MONTFURON-RIBIERS.

XVI. ANTOINE de Valbelle, Seigneur de Montfuron, Conseiller du Roi en ses Conseils, second fils de BARTHELEMI de Valbelle, Seigneur de Cadarache, épousa l'an 1627, *Françoise* de Félix, Dame de Valfére, fille de *Lazarin* de Félix, Seigneur de Valfére & de Beaulieu, & de *Françoise* d'Andréa, dont il eut, 1. LEON qui suit; 2. *François*, Infirmier de S. Victor-lez-Marseille; 3. *Bruno* de Valbelle-Montfuron, Chevalier de Malte, Commandeur de Tronquiéres & de Gresans, Capitaine de galére, Chef d'escadre, mort à Lisbone le deuxiéme Août 1702, où il commandoit les galéres du Roi; 4. *Louïs-Alfonse* de Valbelle-Montfuron, Aumônier ordinaire du Roi, Agent Général du Clergé de France, Evêque d'Alet, de S. Omer, ci-devant Maître de l'Oratoire du Roi, mort le 29 Octobre 1708, âgé de 65 ans; 5. *Joseph*, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Senef, auprès du Marquis de Valbelle, son parent; 6. *Aymare*, mariée à *Jean-Baptiste* de Villages, Seigneur de La Salle; 7. *Lucréce*, mariée à *Nicolas* de Roux, Seigneur de Bonneval.

XVII. LEON de Valbelle, Marquis de Montfuron, Comte de Ribiers, Baron de Pomets & d'Eaures, Seigneur de Salerans, de l'Etoile, des deux Barets, haut & bas, Grand-Baillif héréditaire des quatre Bailliages des montagnes de Dauphiné, Ambrun, Gap, Briançon, & Buis, mourut en Mai 1691. Il avoit épousé 1o. l'an 1655, *Marie* de Pontéves de Buous, fille d'*Ange* de Pontéves, Marquis de Buous, & de *Marguerite* de Monteil-Adhémar de Grignan: 2o. le troisiéme Septembre 1689, *Antoinette* d'Albon, fille de *Gaspard* d'Albon, Marquis de S. Forjeux, & de *Françoise* de Damas de Thianges. Elle prit une seconde alliance avec *Charles*, Marquis de Calviéres, dont elle eut un fils unique *Charles François*, Marquis de Calviéres, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & Ecuyer ordinaire de sa Majesté en sa petite Ecurie. Du premier mariage de Léon sont sortis, 1. *Gaspard-François* de Valbelle, Comte de Ribiers, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Monseigneur, mort l'an 1689; 2. *Louïs*, Comte de Ribiers, après la mort de son frére, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Monseigneur le Duc de Berry, mort l'an 1691; 3. *Marguerite*, mariée à *Charles* d'Arinand de Laurencin, Marquis de Mison. Du second lit est né COSME-ALFONSE qui suit.

XVIII. COSME-ALFONSE de Valbelle, Marquis de Montfuron en Provence, Comte de Ribiers en Dauphiné, Baron de Pomets & d'Eaures, Seigneur de Salerans, de l'Etoile, des deux Barets, haut & bas, &c. Grand-Baillif héréditaire des qua-

tre Bailliages des montagnes de Dauphiné, Ambrun, Gap, Briançon, & Buis, né le deuxiéme Mai 1691, même mois & même année de la mort de fon pére, Capitaine Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, a été nommé Brigadier des Armées de fa Majefté le premier Février 1719, & Commandeur de l'Ordre de S. Louïs en Octobre 1722.

BRANCHE de TOURVES.

XV. LEON de Valbelle, Seigneur de La Tour, de S. Symphorien & de Bévons, troifiéme fils de COSME I, Sire de Valbelle, Seigneur Des Baumelles, fut Capitaine de cent Hommes-d'Armes des ordonnances du Roi. Il fervit longtems avec eftime; fut député l'an 1614, pour la Nobleffe de Provence aux Etats Généraux. Il avoit époufé l'an 1599, *Marguerite* de Doria fille unique & héritiére de *Jean-Baptifte* de Doria; dont naquirent, 1. JEAN-BATISTE qui fuit; 2. *Magdelaine*, mariée à *Jean-Batifte* des Martins, Seigneur de Puiloubier; 3. *Ifabeau*, mariée à *Jean-Batifte* de Montolieu, Capitaine d'une des Galéres du Roi.

XVI. JEAN-BATISTE de Valbelle, Marquis de Tourves, Baron de La Tour, Seigneur de S. Symphorien, de Bévons, de Seiffons, de Guillet, &c. fut marié l'an 1640, à *Marguerite* de Vintimille de Marfeille, fille de *Magdelon* de Vintimille, Baron de Tourves & d'Olioules, & de *Louife* de Coriolis, dont il eut 1. JOSEPH qui fuit; 2. *Jean-Batifte*, Jéfuite, mort; 3. *Henri*, Doyen d'Alet, mort; 4. 5. 6. 7. *Alfonfe* Capitaine de Vaiffeau, *Ignace* Enfeigne de Vaiffeau, *Bertrand*, *Pierre*, ces quatre Chevaliers de Malte, morts, le dernier tué au fervice de cette Religion; 8. *François* de Valbelle, de Tourves, Docteur de Sorbonne, Doyen & Grand-Vicaire de Saint-Omer, Aumônier du Roi, Maître de fon Oratoire, puis Evêque de Saint-Omer l'an 1708.

XVII. JOSEPH de Valbelle, Marquis de Tourves, Comte de Sainte-Thulle, Baron de La Tour, Seigneur de S. Symphorien, de Bévons, de Seiffons, de Guillet, de Reveft, de Rougiers, &c. Préfident au Parlement d'Aix, mourut en 1722. Il avoit époufé en 1674, *Gabrielle* de Brancas, fille d'*Honoré* de Brancas, des Comtes de Forcalquier, Baron de Sérefte, & de *Françoife* de Cambis-la-Faléche, Marquife de Courbons; dont font nez, 1. COSME-MAXIMILIEN-LOUÏS-JOSEPH qui fuit; 2. *Alfonfe-Jofeph* de Valbelle de Tourves, facré Evêque de Geropolis, Coadjuteur de Saint-Omer le onziéme Avril 1723; 3. *Claude-Léon*, Chevalier de Malte, Guidon des Gendarmes de Berry, qui fut bleffé au combat d'Oudenarde en 1708, & fut tué le onziéme Septembre de l'année fuivante à la bataille de Malplaquet.

XVIII. COSME-MAXIMILIEN-LOUÏS-JOSEPH de Valbelle, Marquis de Tourves, Comte de Sainte-Thulle, &c. reçu Préfident au Parlement de Provence le 23 Avril 1718, en furvivance de fon pére, auquel il a fuccédé. Il a époufé en Janvier l'an 1704, *Anne-Marie* de Demandols, Dame de Trigance & de Leftelle, fille unique & héritiére de *Barthélemi* de Demandols, Seigneur defdits lieux, & de *Marguerite-Delphine* de Vento, dont il a pour fille unique, *Marguerite-Delphine* de Valbelle, mariée le premier Juin 1723, à *Geofroy* de Valbelle, Marquis de Rians, Meftre-de-Camp de Cavalerie, premier Enfeigne des Gendarmes de la Garde du Roi.

La Maifon de VALBELLE porte *écartelé, au* 1. & 4. *de gueulles, à la croix vuidée, cléchée & pommetée d'or; au* 2. & 3. *de gueulles, au lion rampant d'or, armé, lampaffé & couronné de même; & fur le tout d'azur, à un levrier rampant d'argent.*

VALBELLE (Jean-Batifte de) Chevalier de Malte, fils de COSME II, Sire de Valbelle, Seigneur Des Baumelles, Capitaine de cent Hommes-d'armes, &c. fe fignala fort jeune dans le fervice de cette Religion, fut Capitaine de galére du Roi, enfuite de Vaiffeaux. Sous la Régence de la Reine-Mére, il fe diftingua par une entiére fidélité, & leva des troupes pour le fervice du Roi. N'étant point employé dans l'affoibliffement de la Marine, il arma plufieurs Vaiffeaux à fes dépens contre les Efpagnols & les Turcs. L'an 1655, étant ainfi armé, & ayant été attaqué par quatre navires Anglois pour l'honneur du pavillon, il fe défendit avec tant de valeur & de conduite, qu'avec un feul Vaiffeau il leur en démâta deux, & obtint une compofition honorable pour être ramené, lui, le refte de fon équipage, & fon canon, dans les ports de France. L'an 1669, il commanda une Efcadre pour le fecours de Candie, & une autre fur les côtes de Tunis & d'Alger. L'an 1672 & 1673, les Anglois s'étant joints avec les François leurs Alliez contre les Hollandois, il mérita beaucoup de diftinction dans toutes les batailles, & fur-tout dans celle des bancs de Flandre, où il eut le bonheur de fauver le Cambis, commandé par le Capitaine Herbert, qui étoit fur le point d'être pris par l'Amiral Tromp. L'an 1674, il porta avec fix Vaiffeaux, & quatre Brûlots les fecours à Meffine, où après avoir débarqué, il prit le château de Salvador, & chaffa les troupes d'Efpagne de tous les Forts qu'elles occupoient. L'an 1675, il ramena encore des troupes, & entra dans le port, malgré la refiftance des Vaiffeaux & des Galéres d'Efpagne, qui s'oppofoient à fon paffage, & qu'il força. Cette même année il en ouvrit auffi l'entrée au Duc de Vivonne, qui y menoit de nouveaux fecours, par une vigoureufe fortie fur l'Armée des ennemis, qui étant fupérieure, fe flattoit de pouvoir l'empêcher. L'an 1676, dans l'un des trois combats contre les Efpagnols & les Hollandois, le Commandeur de Valbelle commanda l'avant-garde après la mort d'Alméras, tué dans le commencement de l'Action; & l'Amiral Ruiter, qui reçut le coup mortel de fon Bord, avoua que celui contre qui il avoit combattu, méritoit de commander. L'an 1679, les Corfaires de Tripoli ayant manqué de bonne foi envers le Roi, ce Commandeur fut chargé de les mettre à la raifon: il les réduifit à venir demander pardon, & à rendre la liberté à un grand nombre d'Efclaves. Au retour de cette expédition, après avoir été nommé par le Pape Innocent XI, Bailli & Grand-Croix de l'Ordre de Malte, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut l'an 1681. On a de lui un Ecrit fur les troubles de Marfeille de l'an 1658, où il réfute un autre Ecrit intitulé *la Juftification de la ville de Marfeille.* * *Voyez* Peirefc, *dans fes Notes Généalogiques. Cartulaires des Chartreufes de la Verne & de Montrieux. Archives de l'Evêché de Marfeille.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Gaufridi, *Hift. de Provence, l.* 6. *p.* 208. *l.* 10. *p.* 419. Ruffi, *Hift. de Marfeille, tome* 1. *p.* 88. L'Abbé Robert, *Nobiliaire de Provence, tome* 3. *p.* 176. André du Chêne, *Hift. d'Angleterre, tome* 2. *p.* 628. *Mémoires* de Beauvau. *Hift. de France.* De Thou. Dupleix. De Serre. Riencourt, &c.

* VALBONNAYS (Jean-Pierre Moret de Bourchenu, Marquis de) Seigneur de Peyre, &c. premier Préfident de la Chambre des Comptes de Dauphiné, & Académicien correfpondant honoraire de l'Académie Royale des Infcriptions & des Belles-Lettres, s'eft acquis une grande réputation dans le fiécle précédent & dans celui ci, par fon favoir & par toutes fes belles qualitez. Il naquit à Grenoble le 23 de Juin 1651. Il fit de grands progrès dans fes études, & à l'âge de 14 ans, il foutint avec beaucoup d'honneur fes Théfes de Philofophie. Peu de tems après, tout jeune qu'il étoit, il fe mit à voyager, & il le fit en Voyageur curieux. Il alla d'abord en Italie, puis en Hollande & de là en Angleterre. Enfuite il vint à Paris, où il étudia en Droit, & où il prit fes degrez; mais il s'appliqua particuliérement aux Mathématiques. En 1690, il acheta la charge de Premier Préfident de la Chambre des Comptes. Quelques années après il perdit la vue, & fe vit par-là obligé d'abandonner l'étude des Mathématiques; mais ne pouvant demeurer fans application, il fe jetta du côté de l'Hiftoire & de la Jurifprudence qui concernent le Dauphiné. C'eft de ces recherches que nous viennent les curieux *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire du Dauphiné.* On a encore de lui un Mémoire pour établir la Jurifdiction du Parlement & de la Chambre des Comptes du Dauphiné fur la Principauté d'Orange; plufieurs Differtations fur différens fujets d'Antiquité. Il avoit été admis dans l'Académie de Lyon dès le commencement de fon inftitution; & en 1728, il fut nommé Académicien correfpondant honoraire de l'Académie des Infcriptions & des Belles-Lettres. Il tenoit chez lui deux fois la femaine des Conférences fur l'Hiftoire & la Littérature. Il eft mort d'une retention d'urine le deuxiéme de Mars 1730, dans fa 79 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 19. *p.* 29. & *fuiv.*

VALCHA, riviére. *Voyez* BACCANO.

VALCHEREN. *Voyez* WALCHEREN.

VALCKEMBOURG, petite ville du Duché de Limbourg. *Voyez* FAUQUEMONT.

VALCKEMBOURG, petit bourg à une lieue de Leyden en Hollande, porte titre de Comté, & eft confidérable par la foire qui s'y tient tous les ans, où l'on voit un nombre prodigieux de chevaux de toutes fortes, qu'une infinité de gens vont acheter. * Guichardin, *Defcription des Païs-Bas.*

* VALCKENDORF (Chriftophle) Grand-Maitre d'Hôtel de Danemark, a fervi fous les Rois Chriftierne III, Fréderic II & Chriftierne IV. En 1575, il fut nommé un des quatre Seigneurs qui devoient être chargez de l'adminiftration des affaires pendant la minorité de Chriftierne IV. En 1595, il fonda dans l'Académie de Coppenhague un Collége pour feize Etudians. Il mourut à Coppenhague le 17 Janvier 1601, fans avoir été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VALCKENIER. *Voyez* VALKENIER.

VALCKENSTEIN. *Voyez* FALKENSTEIN en Baviére.

VALCOURT. *Voyez* WALCOURT.

VALCOWAR, petite ville du Royaume de Hongrie. Elle eft dans l'Efclavonie, fur le Walpo, près de fon embouchure dans le Danube, entre la ville d'Effec & celle de Pétri-Waradin. Quelques Geographes prennent Valcowar, pour l'ancienne *Valcum*, petite ville de la Baffe Pannonie, laquelle d'autres mettent à Voltz, village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

VALDEMAR. *Voyez* WALDEMAR.

VALDES (Jean) Jurifconfulte Efpagnol, né Gentilhomme, fut fait Chevalier par l'Empereur Charles-Quint; mais il fe fit Luthérien étant en Allemagne. Depuis, étant à Naples, il attira dans fes fentimens Pierre Vermilli, nommé Pierre Martyr, avec lequel il fe joignit, pour faire goûter leur doctrine à plufieurs perfonnes confiderables, entre autres à Bernardin Ochin, Vicaire Général des Capucins; & mourut à Naples vers l'an 1540. Il y a quelques Ouvrages de lui, entre autres des *Confiderations pieufes*, qui ont été traduites d'Efpagnol en Italien & en François. Ses fentimens fur la Trinité n'étoient conformes ni à la doctrine des Catholiques, ni à celle des Proteftans; auffi les Antitrinitaires l'ont-ils rangé dans le catalogue de leurs Auteurs. * Fr. Zacharias Boverius, *in Annal. Capucin.* Paulus Grifaldus Perugin, *l. de Derifionibus Fidei Cathol.* Bayle, *Diction. Critique.*

VALDÉS (Jean) en Latin *Valdefius*, floriffoit à Rome fous le Pape Jules II. C'étoit un jeune Efpagnol de belle taille, poli & bienfait. Son favoir, fon induftrie & l'amitié de plufieurs Grands, lui procurérent beaucoup de richeffes. Il devint amoureux de la fille d'un Sénateur, qui n'étoit pas moins vertueufe que belle. Quand il eut vu que le feul moyen de contenter fa paffion étoit de l'époufer, il tint des difcours de mariage, & paffa

passa même jusqu'à la signature du contract. Un peu après, on découvrit qu'il ne seroit pas possible de pousser l'affaire jusqu'à la bénédiction nuptiale, vu ses engagemens à l'état Ecclésiastique. Cela chagrina beaucoup le pére de la fiancée, & l'obligea d'en faire des plaintes au Cardinal Léonard de la Rovére, qui commandoit dans Rome en l'absence de Jules II. Ce Cardinal fit mettre Valdès au Château-Saint Ange. Le prisonnier se voyant chargé d'une affaire criminelle, promettoit de renoncer à la Prêtrise, si le Pape le lui permettoit, & d'épouser la fiancée, quand même elle n'auroit point de dot. En conséquence de cette promesse, il fut élargi sous caution: mais pendant que l'on travailloit à obtenir la dispense, il se trouva si embarrassé entre l'envie de conserver ses Bénéfices, & celle de posséder une femme, qu'il ne put se dégager de ce labyrinthe, qu'en se jettant du haut en bas de sa maison. Il se brisa tous les os, & mourut sur l'heure, fort regretté de toute la ville. Sa Maîtresse ayant sçu qu'il s'étoit desespéré, voulut se tuer. Il falut la garder à vue, pour empêcher qu'elle n'attentât à sa vie. Et dès qu'elle eut senti un peu de soulagement, elle se fit Religieuse. * Pierius Valerianus, *de Literat. Infel. l. 1. p.* 44. 45.

VALDE'S (Jacques) que Nicolas Antonio nomme *Didacus*, est Auteur d'un Livre où il tâche de prouver que les Rois d'Espagne doivent jouïr de la préséance sur tous les Princes Chrétiens. Le célébre M. Jérome Bignon n'ayant que 19 ans, réfuta le Livre de cet Auteur, & se fit beaucoup d'honneur par cet Ouvrage, où son zéle pour la gloire de la France & de ses Rois éclate par-tout. Il naquit dans les Asturies au XVI siécle. Il fit ses études à Valladolid, où il exerça la Profession d'Avocat, & où il enseigna le Droit environ vint ans, après quoi il fut pourvu de la charge de Conseiller dans le Conseil de Grenade. Ses *Additiones ad Roderici Suarez lectiones variorum Jurium*, furent imprimées à Valladolid, l'an 1590. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. tome* 1. Bayle, *Diction. Critique.*

VALDINIA PERE'S (Diego) Espagnol, grand Théologien, & fameux Prédicateur, professa pendant plus de dix ans la Théologie à Barcelone. Ses principaux Ouvrages sont, *De Concionandi Ratione*; *Consilia eorum qui se colligunt*; *Summa Institutionis Christianæ*, qu'on imprima à Cologne; & plusieurs Livres spirituels, &c. * *Bibliotheca Hispanica.*

VALDIVIA, ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans le Chili, à l'embouchure du Chabin, où elle a un bon port, à vint-cinq lieues de l'Impériale, vers le midi. Valdivia a pris son nom d'un des Gouverneurs du Chili, qui tourmentant les Chiliens, pour les faire travailler aux mines d'or, les obligea à se soulever, en fut battu, fait prisonnier, & tué, comme quelques-uns l'assurent, par de l'or fondu, qu'on lui versa dans la bouche, en lui disant, qu'on vouloit le rassasier de ce métal, dont il avoit paru insatiable. Les Américains, après avoir battu Valdivia, prirent & brûlérent la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

M. Delisle dans sa *Carte du Chili & du Paraguay*, nomme cette ville Baldivia, quoique dans sa *Cart. de l'Amérique méridionale* il lui donne le nom de *Valdivia*: cela vient de ce que les Espagnols confondent l'*v* & le *b*. Dans la premiére, il appelle *Callacalla* la riviére que M. Maty nomme *Chabin*.

VALDIVIESO, Religieux de l'Ordre de Saint François. *Cherchez* BARAHONA.

VALDO, Chef des Vaudois. *Voyez* VAUDOIS.

VALDRADE ou WALDRADE, fille de VACHON, Roi des Lombards, & de la Reine Ostrogothe, étoit sœur puînée de Wisigrade, femme de Thierri I, Roi d'Austrasie. Elle fut mariée à *Thibaud*, aussi Roi d'Austrasie, après la mort de son époux, arrivée l'an 553. Elle se remaria à *Clotaire* I, Roi de France; mais ce Prince ayant été repris de ce mariage par les Prélats de son Royaume, fut obligé de la quitter, & la donna, selon Aimoin, à Garibald, Duc de Baviére. * Adrien Valois, *de Gest. Franc. tome* 2.

VALDRADE, sœur de *Gontier*, Archevêque de Cologne, & niéce de *Tiegata*, Archevêque de Tréves, par la faveur de ce Prélat, & par sa propre beauté, gagna le cœur de Lothaire, Roi de Lorraine, fils de Lothaire I, Empereur. Ce Prince l'épousa, après le divorce scandaleux qu'il fit avec Tietberge, fille du Duc Hubert; & ce prétendu mariage fut autorisé par le Conciliabule d'Aix-la-Chapelle. Le Pape Nicolas I, ayant assemblé un Concile à Saint-Jean de Latran, y excommunia tous ceux qui avoient assisté à ce mariage, & contraignit Lothaire de répudier Valdrade, & de reprendre sa premiére femme. Lothaire obéit; mais il maltraita Tietberge; puis il passa en Italie, pour gagner les bonnes graces d'Adrien II, successeur de Nicolas, auquel il fit accroire qu'il vivoit en bonne intelligence avec cette Princesse, & qu'il avoit tout à fait quitte Valdrade. Le Pape lui en fit faire serment, avant que de lui donner la communion; mais Lothaire fut bientôt puni de ce parjure & de ce sacrilége, par une mort soudaine. Valdrade fut mére de *Gisle*, mariée à *Godefroy*, Prince Normand, & de Hugues *le Bâtard*, qui appella les Normands en France, & que le Roi Charles *le Gros* fit aveugler l'an 885, & enfermer dans le Monastére de Saint-Gal. * Fisen, *Histoire de Liége.*

VALE ou FALE, riviére d'Angleterre dans la Province de Cornouaille, coule à peu près du nord-est au sud-ouest. Après avoir passé par Grompont & Tregnye, elle reçoit une autre riviére, qui vient d'un bourg nommé *Truro* ou *Truru*. Grossie de ces eaux, elle ouvre une large bouche, ou, pour parler sans figure, elle fait un large canal qui est comme une petite Baye, où la marée forme un excellent havre, capable de contenir plus de cent bâtimens. Elle se jette dans la mer à Falmouth, qui en a tiré son nom. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 663.

VALEGERAN (Alexandre) Jésuite, a été un des plus célébres Missionnaires de sa Compagnie dans l'Orient. Il naquit à Chiéti dans l'Abruzze Citérieure, & passa quelque tems à la Cour du Pape Paul IV, dans l'espérance que ce Pontife, qui avoit été ami de sa famille, lui feroit du bien. Il se lassa enfin d'attendre, se dégoûta du monde, tourna toutes ses pensées vers le Seigneur, & entra à Rome chez les Jésuites au mois de Mars 1566. Il s'y distingua bientôt par une éminente sainteté, ne se fit pas moins estimer dans le cours de ses études, & il les avoit à peine finies qu'on lui confia les plus importans emplois. Comme il brûloit du zéle du salut des ames, on lui permit de passer aux Indes, & on le fit d'abord Supérieur Général de toutes les Missions dans l'Asie. Il fit plusieurs voyages au Japon, où il avança beaucoup les affaires de la Religion, sur-tout par la conversion du jeune Prince de Gotto, & par cette magnifique Ambassade que quelques Souverains de ces Isles envoyérent en 1582 au Pape Grégoire XIII, & dont il fut le principal auteur. Il finit sa course par l'établissement de la Religion dans le grand Empire de la Chine. Il n'y entra pas lui-même; mais ce fut par son ordre, sur ses instructions, & par ses soins, que le Pére Matthieu Ricé, qui avoit été son Disciple à Rome, y pénétra, & en est devenu l'Apôtre. Il mourut à Macao le 20 Janvier 1606. * *Historia Societ. Jesu.* Bartol. *Asia. Histoire du Japon.*

VALENCAY. *Voyez* ETAMPES-VALENCAY.

* VALE'NCE' (Henri de) Grand-Prieur de France, naquit en 1603. A l'âge de 15 ans, il fut reçu Chevalier de Malte, & se rendit dans cette Isle. Après y avoir donné diverses preuves de sa valeur, il fut fait Capitaine de Galére, & fit en cette qualité quelques conquêtes. Le Grand-Maître Lascaris l'envoya en Ambassade à Rome & à Venise. Le Roi Louïs XIV lui donna le commandement de ses forces maritimes sous le Duc de Richelieu, en 1652, & l'envoya dans la suite comme Ambassadeur extraordinaire à Rome, où il demeura trois ans. Le Pape fort content de lui, lui donna l'Abbaye de Bourgueil en Champagne. Il fut aussi Grand-Prieur de Champagne. Il mourut en 1678, dans un tems où on lui destinoit la charge de Grand-Maître de l'Ordre de Malte dès qu'elle viendroit à vaquer; mais il mourut avant celui qui occupoit cette place. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Mémoires du Tems.*

VALENCE, Ville & Royaume d'Espagne, entre la Catalogne & la Méditerranée, la Castille Neuve, l'Aragon & la Murcie, étoit le païs des anciens Edetaniens & Contestaniens, *Edetani & Contestani.* C'est une des Provinces des plus fécondes d'Espagne, le long de la Mer Méditerranée, avec de bons ports & des villes considérables, & qui a la ville de Valence pour capitale. Les autres sont Ségorbe, Origuéla, Xativa, Elche, Alicante, &c. au nombre de soixante & onze, dont sept sont Citez. Ce païs est arrosé de diverses riviéres, qui le rendent extrêmement fécond en fruits, en grains, &c. On y fait aussi quantité de soye & de sel. La ville capitale de VALENCE, dite en Latin *Valentia Contestanorum*, est sur la riviére de Guadalaviar, à demi-lieue de la mer, avec Archevêché & Université, & est surnommée par les Espagnols, Valence la Belle, *Valencia la hermosa*, ce qui témoigne qu'elle est très agréable. Elle est la demeure du Viceroi, & de presque toute la Noblesse du païs; & par le négoce de ses Habitans, elle est une des plus riches villes d'Espagne. Cette ville est d'une forme presque ronde, fermée de murailles, mais sans fossez, & a cinq ponts sur la riviére de Guadalaviar. La Maison de ville, le Palais du Viceroi, le Monastére de Saint-Jerôme, la Cathédrale, & les divers Colléges, méritent d'y être vus. Le Pape Alexandre VI y fonda l'Archevêché l'an 1492. Il est de 40000 ducats de revenu. Le Royaume de Valence fut établi par les Maures, sur qui le fameux Ruis ou Rodriguès Dias, dit *le Cid*, prit cette ville vers la fin du XI siécle. Ils la reprirent quelque tems après; & Jacques I, Roi d'Aragon, la leur ayant enlevée avec tout le reste du païs, vers l'an 1239, la peupla de diverses familles de Chrétiens. Les Papes Calixte III & Alexandre VI étoient nez à Valence, qui a produit encore plusieurs autres hommes illustres. * Mérula, *Descript. Hispan.* Mariana & Mayerne Turquet, *Hist. d'Esp.* Gaspard Escolane, *Hist. de la Ciud. y Ren. de Valencia.* Petro Auton. *Coronde Valenc.* Francisco Diégo, *Annal. de Valenc.*

On met un Concile de Valence en Espagne, tenu par six Evêques l'an 524. Nous en avons encore six Canons avec quelques fragmens. On y célébra un autre Concile Provincial l'an 1565.

VALENCE sur le Rhône, ville de France en Dauphiné, & capitale d'un païs, dit *le Valentinois*, avec Université & Evêché suffragant de Vienne, est nommée par les Auteurs Latins, *Valentia, Julia Valentia & Segalaunorum urbs.* Elle est très ancienne, & a été Colonie Romaine. Aujourd'hui elle est divisée en ville & bourg, & a une citadelle. Outre son premier Evêque Saint Emilien, qui assista au premier Concile de Valence en 374, elle en a eu d'autres très illustres par leur doctrine, par leurs emplois & par leur sainteté. L'Eglise de Valence fut établie dans les derniéres années du second siécle, ou dans le commencement du troisiéme. L'Eglise Cathédrale, qui a pour son patron Saint Apollinaire, l'un de ses Prélats, avoit été consacrée à S. Etienne premier martyr, & a un Chapitre composé d'un Doyen, d'un Prévôt, de l'Abbé de Saint-Félix, & d'un Archidiacre, Dignitez; d'un Précenteur, & d'un Sacristain, Personats; & de quatorze Chanoines. L'Evêché de Die, qui avoit été uni à celui de Valence, en a été depuis séparé par le Roi Louïs XIV. L'Evêque de Valence se qualifie Evêque & Comte de Valence. Dans cette ville, outre l'Eglise collégiale de Saint Pierre du Bourg, & l'Abbaye de Saint Ruf, Chef d'une Congrégation de Chanoines Réguliers, il y a quel-

ques autres Maifons Religieufes. L'Univerfité de Valence eft compofée de quatre Profeffeurs, pour la Jurifprudence Civile & Canonique. Celle de Grenoble lui fut unie fous le régne de Charles IX. Cette ville a encore Siége Préfidial, Sénéchauffée, Juftice Seigneuriale, & Election, & fouffrit d'étranges maux dans le XVI fiécle, pendant les guerres civiles de la Religion.

Le Valentinois, qui a porté le titre de Comté & de Duché, eft divifé en Haut & Bas; le premier, depuis l'Ifére jufqu'à la Droume, le long du Rhône; & l'autre, depuis la Droume jufqu'au Comté de Venaiffe ou Venaiffin. Valence eft la capitale. Les autres font Saint Marcellin, Romans, Montelimar, &c. Gontard, qui vivoit vers l'an 950, eft Chef des Comtés de Valentinois. Le nom de Poitiers qu'ils portoient, marque l'origine de la Maifon des Comtes de Poitiers, Ducs d'Aquitaine. Louïs de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois, fe trouvant accablé de dettes, prit le parti en 1419, de donner ces deux Comtez au Dauphin Charles, qui fut depuis le Roi Charles VII, à condition qu'ils demeureroient unis au Dauphiné, mais que l'ufufruit lui en refteroit fa vie durant; & que s'il venoit à avoir des enfans, cette ceffion feroit nulle; enfin que le Dauphin acquitteroit fes dettes. Ce Comte mourut l'année fuivante. Louïs de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, fon coufin germain, & fils de Charles, auffi Seigneur de Saint-Vallier, voulut conteſter cette donation, & fe pourvut au Parlement de Grenoble contre le Procureur du Roi; mais il fe défifta de fes pourfuites, moyennant 7000 florins de rente perpétuelle qu'on lui affigna. Cependant comme le Roi Charles VII avoit été hors d'état de payer les dettes de Louïs de Poitiers, le Duc de Savoye y fatisfit; & comme il étoit fubftitué au Roi par l'Acte même de la donation, à cette condition de contenter les Créanciers, il fe mit en poffeffion des deux Comtez, & les garda jufqu'en 1446, qu'il les céda par Traité du troifiéme Avril au Dauphin Louïs, fils de Charles VII, & le Dauphin en échange lui remit l'hommage du Foucigny. Ainfi ce païs paffa à la Maifon de France, & fut uni par le Roi Louïs XI au Dauphiné. Louïs XII l'érigea en Duché l'an 1499, & le donna à Cesar Borgia, fils du Pape *Alexandre* VI. Depuis, Diane de Poitiers, faifant inftance auprès de François I, fe fit donner le Duché pour en jouïr pendant fa vie. Ce Duché eft à préfent dans la Maifon de Grimaldi, Prince de Monaco, qui eft établie en France. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 8. Chorier, *Hiftoire de Dauphiné & Etat politique de Dauphiné.* Colombi, *de Epifc. Valent.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. Hift. de Charles VII, &c. Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1736.

CONCILES DE VALENCE.

Le premier fe tint l'an 374, fous l'Epifcopat de Saint Emilien, fous le Pontificat du Pape Saint Damafe, & fous le Confulat de l'Empereur Gratien & d'Equitius. Quelque différend furvenu dans cette Eglife, mais dont on ignore le fujet, donna lieu à ce Concile. Florentius, Archevêque de Vienne, y préfida. On ne voit dans fes foufcriptions que les noms de vint Evêques, quoiqu'un ancien Manufcrit cité au bas de fes Actes, affure que trente Evêques y affiftérent. Ce Concile fit quatre Canons. Le premier ordonne qu'à l'avenir les Bigames ne pourront être ordonnez, foit qu'ils ayent contracté cette bigamie par des mariages faits avant ou après leur batême. Le deuxiéme, que les filles qui après s'être confacrées à Dieu par le vœu de virginité, viendroient à fe marier, ne feroient pas reçues à la pénitence, dès qu'elles le demanderoient; & que quand elles y feroient reçues, on leur différeroit la communion jufqu'à ce qu'elles euffent pleinement fatisfait à Dieu. Le troifiéme eft encore fur la pénitence; & le quatriéme veut que l'on croye ceux qui fe diront coupables de quelque crime mortel, lorfqu'on voudra les élever à quelque Ordre Sacré. En confequence de ce quatriéme Canon, le Concile en écrivit au Clergé, & au Peuple de l'Eglife de Fréjus; c'eft que ce Canon avoit été fait au fujet d'Acceptus, Evêque de Fréjus. Nicolas de l'Aubefpine, Evêque d'Orleans, a éclairci par de fort bonnes Remarques le troifiéme Canon du même Concile, qui eft contre ceux qui avoient facrifié aux idoles après le batême. Le deuxiéme Concile dont nous n'avons point les Actes, fe tint vers le tems du deuxiéme Concile d'Orange, c'eft à dire vers l'an 529, & fur le même fujet que celui-ci, c'eft à dire pour combattre les erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens, pour la juftification de la doctrine de S. Céfaire d'Arles, fur les matiéres de la Grace, comme on l'apprend du Diacre Cyprien, Auteur de la Vie de S. Céfaire. Le troifiéme Concile de Valence, ou le deuxiéme felon ceux qui ne comptent point celui dont on vient de parler, eft de l'an 584, le 23 de Mai, fous l'Epifcopat de Ragnoalde. Sapaudus d'Arles y préfida, & il y eut environ quinze autres Evêques. On ne fit prefque qu'y confirmer les donations qu'avoient fait le Roi Gontran & la Reine Auftrechilde fa femme, à l'Eglife de S. Marcel de Challon & à celle de S. Symphorien d'Autun, conformément à la priére que Gontran en avoit fait faire à ce Concile par Afclépiodore fon Envoyé. Le quatriéme ou le troifiéme Concile de Valence eft beaucoup plus important. Il fut tenu par les Evêques des trois Provinces de Lyon, de Vienne & d'Arles, & par les ordres de l'Empereur Lothaire, pour examiner l'affaire de l'Evêque de Valence, qui n'eft point nommé, accufé de plufieurs crimes. On ignore le jugement du Concile fur ce fujet: mais les Péres, avant que de fe féparer, firent plufieurs Canons, dont les fix premiers font fur les matieres de la Grace, de la Prédeftination, de la Mort de J. C. pour tous les Fidéles, &c. La doctrine du Livre de Jean Scot, autrement Jean Erigéne, intitulé, les 19 Chapitres, en un mot, toutes les erreurs des Pélagiens & des Sémi-Pélagiens furent condamnées folemnellement dans ce Concile, dont nous avons encore les Actes: & cette fainte Affemblée a eu la confolation de voir la doctrine contraire qu'elle a foutenue, approuvée depuis dans deux autres Conciles, & en général par toute l'Eglife. Elle fit enfuite plufieurs Canons de Difcipline très utiles, au nombre de 18, dans les deux féances qu'elle tint. Ce Concile, l'un des plus célébres de la France, & l'un des plus utiles par l'importance des matiéres qui y furent décidées, fe tint fous le régne de l'Empereur Lothaire, en Janvier 855, dans l'Eglife de S. Jean, & tout le Clergé de Valence y affifta. Sous Ifaac, I du nom, Evêque de Valence, on tint le quatriéme ou le cinquiéme Concile de cette ville en 890; mais ç'a été moins un Concile qu'une Affemblée des Prélats & des Seigneurs du Royaume d'Arles, dans laquelle il ne fut guéres queftion que de l'Election de Louïs, fils de Bofon, au Royaume d'Arles, comme fon pére Bofon avoit été élu pour le même Royaume dans le Concile ou l'Affemblée de Mantaille. Hugues de Flavigny parle d'un cinquiéme ou fixiéme Concile de Valence, commencé à Autun, & continué à Valence fous le Pontificat de Pafcal II, & fous l'Epifcopat de Gontard, l'an 1100, au fujet de Norgard, Evêque d'Autun, accufé de fimonie. Le fixiéme ou feptiéme Concile de Valence fe tint l'an 1248, fous l'Epifcopat de Philippe de Savoye. Ce Concile avoit été d'abord indiqué à Montélimart: mais il fut transféré à Valence, & les Cardinaux, Pierre Evêque d'Albane, & Hugues Prêtre du titre de Ste Sabine, y préfidérent comme Légats du Pape Innocent IV. On y fit vint-trois Canons contre l'Empereur Frédéric II, contre les Bénéficiers qui exerçoient des charges de Judicature, contre les Juifs, les parjures, les forciers, les excommuniez, &c. * *Voyez fur tout cela* les Auteurs citez ci-deffus; les Antiquitez de l'Eglife de Valence par M. de Catellan; la Vie de S. Prudence, Evêque de Troyes, par M. Brayer, &c.

VALENCE, que ceux du païs nomment *Valenza*, ville d'Italie dans le Milanez près du Pô, fut prife par les François l'an 1657, & rendue par la paix des Pyrenées. Elle fut affiégée en 1696 par le Duc de Savoye, foutenu des François, & ce Prince en auroit fait la conquête, fi le Roi d'Efpagne n'eût accepté la neutralité.

VALENCE, ville du Gouvernement Général de Guienne, dans l'Armagnac, eft fituée fur la Baife, au nord de la ville d'Aufch, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

VALENCE de Minho, ville du Royaume de Portugal fur le Minho, a été fouvent attaquée par les Efpagnols dans les guerres du XVII fiécle, mais toûjours inutilement.

VALENCE d'Alcantara, ville d'Efpagne dans l'Eftrémadure fur le Savar, fut emportée par les Portugais vers le milieu du XVI fiécle, & fut rendue par la paix de Lisbonne l'an 1698.

VALENCE en Irlande. *Voyez* VALENTIA.

VALENCE NOUVELLE, bourg de la Terre-Ferme en Amérique, eft dans le Gouvernement de Vénézuela, vers le Lac de Tocarigua, & à huit lieues de la mer. * Maty, *Diction. Géogr.*

VALENCE (Jaques de) *Voyez* PEREZ.

VALENCIENNES fur l'Efcaut, qui la fépare en deux parties, dont celle qui eft la plus grande eft à la droite dans le Diocéfe de Cambray, & la plus petite à la gauche dans le Diocéfe d'Arras, ville du Païs-Bas dans le Hainault, eft très ancienne & très agréable. Outre fon Eglife de Notre-Dame, qu'on croit y avoir été fondée par le Roi Pepin, il y en a d'autres confidérables, des Chartreux, des Dominicains, des Carmes, des Auguftins, des Recollets, des Capucins, des Religieufes de Sainte Brigitte. Il y a auffi l'Eglife Collégiale de Saint Géry, dont le Chapitre eft compofé d'un Doyen, & de quinze Chanoines; l'Abbaye de Saint Jean de Chanoines Réguliers; & un Collége, où les Jéfuites enfeignent les Humanitez. Cette ville qui fleurit par le Commerce, fe nomme en Latin *Valentianæ* ou *Valentinianæ*. On y trouve une Juftice Royale appellée *la Prévôté-le Comte*, dont la jurifdiction s'étend fur les vint-quatre villages de la Prévôté, & connoit des Cas Royaux dans la ville: un Magiftrat qui connoit en première inftance de toutes les affaires contentieufes civiles & de police, & par appel des jugemens rendus par les Magiftrats de la Halle baffe, lequel décide de ce qui regarde la Drapperie: un Confeil particulier qui a l'adminiftration des Affaires de la ville, qui ne regardent pas la Juftice; un Grand-Confeil de deux cens Bourgeois, qui ne s'affemblent que pour les affaires extraordinaires; & la Juftice de l'Abbaye de Saint-Jean, qui eft foncière féodale, & pour les Cas de Haute Juftice dans un quartier nommé la Tannerie. Le Magiftrat de Valenciennes a le droit de faire des Réglemens pour la Châtellenie de Bouchain, plufieurs villages de celle d'Ath, de la Prévôté du Quênoy, & autres enclavez dans la Châtellenie de Lille, & dans le Cambrefis, & de juger l'appel des jugemens rendus dans les Juftices de ces lieux. L'an 1656, les François l'avoient affiégée fous le commandement des Maréchaux de Turenne & de la Ferté-Senneterre; mais Dom Jean d'Autriche, qui commandoit dans les Païs-Bas Efpagnols, foutenu de la valeur du Prince de Condé, leur fit lever le fiége, & fit prifonnier le Maréchal de la Ferté. L'an 1677, le Roi Louïs XIV en perfonne affiégea cette place importante & la prit d'affaut; mais il empêcha le pillage, & n'exigea des Habitans que les frais pour la conftruction d'une citadelle.

La plupart des Hiftoriens Flamands veulent que Brennus ait jetté les fondemens de Valenciennes avant fon expédition d'Italie; mais l'opinion que l'on croit la plus vraifemblable, eft que ce fut Céfar, qui les jetta lorsqu'il faifoit la guerre aux Ner-

Nerviens. Quelques-uns difent que ce n'étoit autrefois qu'un château, appellé le *Val aux Cignes*, de fa fituation dans une plaine où l'on voit beaucoup de cignes, & que ce château ayant été ruïné, l'Empereur Valentinien, vers l'an 367, y fit bâtir une ville, à laquelle il donna fon nom. Cette ville s'étant fort accrue après fa fondation, la forme de fon Gouvernement parut fi bonne, qu'elle fervit de modéle à plufieurs Républiques, & entre autres à celle de Nuremberg, qui lui envoya des Députez pour en recueillir les Loix. Elle fut fous les deux premiéres races des Rois de France, comme une Terre féparée du Hainaut, & capitale d'un Comté dont les Seigneurs faifoient battre monnoye à leur coin. Le territoire de Valenciennes ne comprend que la troifiéme partie du Comté de ce nom, que Regnier *au long col*, Comte de Hainaut, aquit l'an 1030, en époufant Mathilde, Comteffe de Valenciennes. Lambert, Comte de Louvain, frére de Regnier, qui en poffédoit une partie, n'ayant point laiffé d'enfans, Richilde, fille de Regnier, porta ce Comté en dot à Baudouin, Comte de Flandre. Marguerite d'Avennes le fit paffer dans la Maifon de Baviére en 1346, par fon mariage avec l'Empereur Louïs de Baviére. Quoiqu'il ait été uni depuis au Hainaut, il n'y a été confidéré que comme un territoire enclavé, qui avoit fes Loix à part, & qui reffortiffoit immédiatement au Grand-Confeil de Malines. Ce territoire a la forêt de Mormal pour bornes au Nord, le territoire de Bavay à l'Orient, la Selle au Midi, & l'Efcaut à l'Occident. * Jouvin de Rochefort, *Voyages des Païs-Bas*. Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VALENGIN. *Voyez* VALLANGIN.

VALENS (Publius Valerius) Proconful d'Achaïe, proclamé Empereur par fes Légions, du tems de Gallien vers l'an 260, défit d'abord Lucius Calpurnius Pifo, qu'on avoit envoyé contre lui, & quelque tems après il fut maffacré par fes propres foldats. * Trébellius Pollio, *Vies des Trente Tyrans*, *c.* 19.

VALENS (Flavius) Empereur, fils de Gratien furnommé *Cordier*, non que fon pére fût Cordier, mais parce que cinq Soldats, malgré tous leurs efforts, ne purent lui arracher une corde qu'il tenoit entre les mains. Il naquit près de Cibale en Pannonie, & fut affocié à l'Empire l'an 364, par fon frére Valentinien, qui lui donna le Gouvernement de l'Orient. D'abord, effrayé par la révolte de Procope, il eut deffein de quitter l'Empire; mais il fut plus heureux l'année fuivante: car il défit fon ennemi, lui fit couper la tête, & l'envoya à Valentinien dans les Gaules. Enfuite il réfolut de faire la guerre aux Goths, qui avoient donné du fecours à Procope, & fit de grands préparatifs contre eux. Il reçut le batême par le miniftére d'Eudoxe de Conftantinople, Arien, qui l'obligea par ferment de foutenir fes erreurs. Sa femme Albia Dominica, qui étoit Hérétique, l'y engagea aüffi, & le rendit complice de fon héréfie, & perfécuteur de la Foi Orthodoxe, dont il s'étoit montré zélé défenfeur. En effet, ce Prince n'eut pas fi tôt terminé la guerre des Goths, par un accord avec leur Roi, qu'il publia un Edit pour exiler les Prélats Catholiques, ce qui fut exécuté avec de grandes cruautez. Il alla lui-même à Céfarée de Cappadoce, pour en chaffer Saint Bafile; à Antioche, où il exila Méléce; à Edeffe, & ailleurs, où il perfécuta cruellement les Orthodoxes. Ceux d'Egypte furent tout à fait maltraitez. Au refte, il fut loué d'avoir puni plufieurs Philofophes Magiciens, qui avoient trouvé que le fucceffeur du Prince devoit être un homme dont le nom commenceroit par *Théod.* Ils s'imaginérent qu'un homme de grande qualité nommé *Théodore*, Payen de Religion, étoit appellé à l'Empire. On affure même qu'il en étoit digne, & peut-être y fongeoit-il fur cette prédiction. Mais Valens en étant averti, fit brûler cet Empereur prétendu, & couper la tête aux Devins. Il fit auffi mourir tous ceux dont le nom commençoit par ces lettres *Théod.* & Théodofe, pére de l'Empereur de ce nom, ne fut pas épargné. Valens avoit permis aux Goths de s'établir dans la Thrace. Ils y furent fuivis de divers autres Barbares; & comme la Province ne pouvoit fuffire pour leur entretien, ils commencérent de ravager les païs voifins. Lupicin, Général de l'Armée Romaine, ayant été battu, Valens y vint, & ne les put chaffer. Il fe retira à Conftantinople, & lui-même eut le chagrin de voir les Goths faire des courfes jufques à fes fauxbourgs. Voyant que les peuples murmuroient hautement, & l'accufoient de lâcheté & de négligence, il fe mit en campagne, & refufa la paix que les Goths lui offrirent. Il perdit une bataille près d'Andrinople, & fut contraint de prendre la fuite. En fe fauvant, il fut bleffé d'un coup de fléche, ce qui obligea les fiens de le porter dans une cabane, qui fe trouva dans le chemin. Les ennemis ne fachant pas qu'il y fût enfermé, y mirent le feu, & l'y brûlérent tout vif le neuviéme Août de l'an 378, en la 50 année de fon âge. Il n'avoit eu qu'un fils nommé Valentinien *Galatis*, parce qu'il étoit né dans la Galatie, mort dès l'an 866. Thémiftius le Philofophe fit pour lui fa IX Oraifon. Sa veuve, quoiqu'elle eût fervi l'Etat en repouffant vivement les Goths, qui après la victoire s'étoient avancez jufqu'aux portes de Conftantinople, eut de la peine à obtenir de Théodofe, la permiffion de demeurer dans cette ville. * Ammien Marcellin, *Hift. l.* 31. Rufin. Socrate. Sozoméne. Théodoret. Orofe. &c.

VALENS, Evêque de Murfe ou Murfie en Mœfie, Difciple d'Arius, & ami d'Urface de *Singidunum*, du même parti, fut un cruel ennemi de la confubftantialité du Fils de Dieu, & un des perfécuteurs de Saint Athanafe. *Voyez* l'Article d'URSACE.

VALENS, Evêque de Milan, Arien, s'emporta à de fi grands excès contre les Orthodoxes, que les Péres du Concile d'Aquilée, dans une Lettre qu'ils écrivirent aux Empereurs Valentinien & Gratien l'an 381, les priérent de réprimer l'infolence de cet homme. Il avoit ufurpé le nom d'Evêque, perfécutoit l'Eglife de Milan, & fcandalifoit les Fidéles par fa maniére de vie tout à fait corrompue, par fes habits indignes d'un Chrétien, & par le foin qu'il avoit d'affembler les Difciples de fon impiété, d'établir des Seminaires d'Ariens, & de corrompre les plus floriffantes villes d'Italie, par des Ordinations facriléges.

VALENS, Médecin, connu par fes adultéres avec Meffaline, femme de l'Empereur Claude.

VALENS, célébre Mathématicien du tems de Conftantin *le Grand*, eft cité par Zonaras & Cédréne. Quelques Auteurs fe perfuadent qu'il pourroit être ce VETTIUS VALENS d'Antioche, dont parle Joachim Camerarius, *Florid. l.* 1.

* VALENS (Pierre) naquit à Groningue l'an 1561. Après avoir fait fes études dans fa patrie, il alla vers l'an 1588 à Paris. Il a dû commencer à y enfeigner lui-même les autres vers l'an 1593. Il a été le feiziéme Profeffeur en Grec à Paris, où il mourut en 1641 âgé de 80 ans. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Griphi Cœnomanici Interpretatio; de Munere Officioque Præceptorum ac Difcipulorum, deque difcendi via ac ratione Oratio; Janus Patulcius Argus, Centimanus Strenipeta; Erricea, five Henrici IV, Galliarum & Navarræ Regis, felix in urbem Parifiorum ingreffus; Panegyricus Paulo Boudot, Viro Rectorio, S. Theologiæ Licentiato dictus; de Honoris Prærogativa Alexandri Magni, P. Scipionis Africani & Hannibalis Pœni Certamen; Telemachus, five de profectu in virtute & fcientia; Actio in B. Jacobum Minorem; Ejufdem & B. Philippi Encomia; Fœdus Nuptiarum mutuum Galliæ & Hifpaniæ; Aphthonii Progymnafmata in Epitomen redacta; Le Mercure des Arts & Sciences avec un brief Difcours de la Dignité Royale; Pro Libertate contra Servitutem Oratio; Theodori Marcilii Profefforis Eloquentiæ Regii Elogium; de Laudibus Homeri Oratio; Oratio folemnis* en prenant poffeffion de la Chaire Royale dans le Collége de Cambray; *Lacrymarum Heracliti & rifus Democriti Scena; Univerfæ Franciæ ad Stephanum Haligræum Cancellarium Gratulatio; Votum Deo O. M. pro falute Regis Ludovici XIII; Elogia æternæ memoriæ Ludovici XIII ob captam Rupellam, ob auctum confervatumque Francicum Imperium; de Rege ac Regno Oratio; Palladium Franciæ, Oratio; de Homine lapfo ac reftituto; de Natali Dominico.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 36. *p.* 382 & *fuiv.*

VALENS ACIDALIUS. *Cherchez* ACIDALIUS VALENS.

VALENTANO. C'étoit autrefois une ville Epifcopale; maintenant ce n'eft qu'un bourg d'Italie dans le Duché de Caftro. Il eft près du Lac de Bolféna, à trois lieues de la ville d'Aquapendente, vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

VALENTIA (Grégoire de) Jéfuite Efpagnol, natif de Medina-del-Campo, dans la Caftille Vieille, fe rendit très habile en Théologie, & devint un des plus grands hommes de fa Compagnie. On l'envoya en Allemagne, où il enfeigna avec un grand applaudiffement dans l'Univerfité d'Ingolftadt, & où il fit des controverfes contre les Proteftans. Il compofa à ce fujet divers Traitez, qu'on recueillit en un volume *in folio*, imprimé à Lyon l'an 1591, & quatre autres volumes *in folio* de Commentaires fur la Somme de Saint Thomas, imprimez en 1591. Le Pape Clément VIII le fit venir à Rome, où fes études & fes grands travaux le jettérent dans une langueur qui le rendit valétudinaire. Il fut envoyé à Naples pour y changer d'air, & y mourut le 25 Avril de l'an 1603, âgé de 54 ans. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script Societ. Jefu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp.* Le Mire, *de Script. fæcul. XVI.*

VALENTIA ou VALENTIA-FORT eft un Fort d'Irlande, dans la Mommonie. Il eft fitué dans l'Ifle de Valentia, qui fe trouve fur la côte occidentale, vers le 52 degré de latitude.

VALENTIA, Ifle d'Irlande. *Voyez* l'Article précédent.

VALENTIN, Pape, Romain de nation, fuccéda à Eugéne II, & mourut quarante jours après fon élection, le 21 Septembre de l'an 827. Il eut pour fucceffeur GREGOIRE IV. * Baronius, *in Annal.*

VALENTIN (Saint) Prêtre & Martyr de l'Eglife de Rome, dans le troifiéme fiécle, a été honoré folemnellement dans l'Eglife Romaine; mais les Actes de fon martyre ne méritent aucune créance. On fait fa fête au 14 de Février. * *Martyrolog. Rom. Acta apud* Bollandum.

VALENTIN, Héréfiarque, Chef des VALENTINIENS, qui femoit fes erreurs dans le fecond fiécle, étoit Egyptien, docte, éloquent, & faifoit profeffion de la Philofophie de Platon. Indigné de ce qu'un autre lui avoit été préféré pour l'Epifcopat, il s'écarta de la fimplicité de la foi de Jéfus-Chrift, & imagina une Généalogie d'Æons, dont il compofoit la Divinité, qu'il appelloit *Plérome*, ou *Plénitude*, au deffous de laquelle étoit le Fabricateur de ce Monde, & les Anges aufquels il en attribuoit le gouvernement. Ces Æons font mâles & femelles, & il les partageoit en différentes claffes. Le premier eft le *Proarchos*, ou *Propator*, c'eft à dire, *le premier Principe*, qu'il nommoit *Bythos*, c'eft à dire, *Profondeur*; & à ce Bythos il joignoit *Sige*, c'eft à dire, *le Silence*, dont étoit forti *Nus*, ou *l'Intelligence*, qui avoit pour fœur *Alethie*, c'eft à dire, *la Vérité.* De Nus & d'Aléthie font fortis *Logos* & *Zoé*, c'eft à dire, *le Verbe* & *la Vie*; & ces deux-ci en ont produit deux autres, favoir, *Anthropos* & *Ecclefia*, *l'Homme* & *l'Eglife.* Ce font-là les huit premiers Æons, qui en ont produit d'autres jufqu'au nombre de trente, qui compofoient le Pléroine. La Sophie, derniére de ces Æons, produifit l'*Achamot*, ou l'*Enthyméfe*, c'eft à dire, l'*Invention*, hors du Pléroine; & dans le Pléroine, *le Chrift & le Saint Efprit.* Tous les Æons ont contribué à la pro-

duction

duction du *Soter* ou du *Sauveur*. *Achamoth* eft, felon lui, celle qui a produit le Monde, compofé de trois fubftances, la matérielle, l'animale, & la fpirituelle. Le *Demiurgue* eft le fabricateur des chofes matérielles. Le Sauveur ou Chrift, eft venu pour fauver la partie animale; mais felon Valentin, ce Chrift n'a pas pris fa chair dans les entrailles de la Vierge, il n'a fait qu'y paffer comme par un canal; & dans fon batême, le Sauveur du Plérome eft defcendu fur lui en forme de colombe. Il n'a fouffert que quant à la partie animale qu'il a reçue du Démiurgue, mais non quant à la partie fpirituelle. Valentin diftinguoit de trois fortes d'hommes, les fpirituels, les matériels & les animaux. Les premiers devoient, felon lui, être immortels, quelques crimes qu'ils commîffent: les feconds néceffairement anéantis, quelque bien qu'ils fiffent: & les animaux dans un lieu de rafraîchiffement, s'ils faifoient le bien; & anéantis, s'ils faifoient le mal. Il commença à enfeigner fes erreurs en Egypte, & de là étant venu à Rome fous le Pontificat du Pape Hygin, il les y fema, les établit fous le Pontificat de Pie, & continua de dogmatifer jufqu'au Pontificat d'Anicet, c'eft à dire, depuis l'an 140, jufqu'à l'an 160. Ses Difciples furent appellez *Valentiniens*, & fuivirent fon fyftême fur les Æons; mais quelques-uns y apportérent des changemens. Ils tiroient de leurs principes des conclufions déteftables fur la Morale, ils s'abandonnoient à toutes fortes de défordres, & ne croyoient pas qu'on dût fouffrir le martyre. Quelques-uns rejettoient, le batême & toutes les cérémonies extérieures. D'autres le donnoient d'une maniére extraordinaire & profane. Valentin avoit écrit plufieurs Ouvrages, entre autres un Evangile, des Pfeaumes & des Homélies. * S. Irénée, *de Hæresib.* Tertullien, *Adverf. Valentinianos.* Théodoret, *Hær. Fab. l.* 1. S. Epiphane, *Hær.* 31. Eufébe. Philaftrius. Baronius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. des trois premiers fiécles.*

VALENTIN GENTILIS, Hérétique. *Cherchez* GENTILIS.

VALENTINIEN, I de ce nom, Empereur, étoit né dans la Pannonie, près de Cibale, & avoit pour pére GRATIEN, furnommé *Cordier.* (Voyez ci-deffus dans l'Article de Valens Empereur, la raifon de ce furnom.) Par fa valeur & par fes bonnes qualitez, il s'éleva jufques fur le thrône, & fut falué Empereur après la mort de Jovien à Nicée, ville de Bithynie, le 25 Février 364. Il laiffa à fon frére Valens le Gouvernement de l'Orient, retint celui de l'Occident, où il fit heureufement la guerre contre les Allemands, & foumit divers Barbares qui troubloient la paix de l'Empire. Ce Prince parut toujours refpectueux pour l'Eglife, & fit des Loix très utiles. L'Hiftoire nous apprend qu'il avoit de grandes qualitez, mais qu'elles étoient ternies par fa colére, qui alloit jufques à la fureur. On dit que donnant audience aux Ambaffadeurs des Quades, il fut étonné de la pauvreté de leur équipage, & de leur mauvaife mine; mais lorfqu'il fut que c'étoient les plus nobles & les mieux faits de leur Nation, il entra dans une étrange colére, s'écriant que la condition des Romains étoit bien malheureufe, d'avoir à s'oppofer aux révoltes d'un peuple fi indigne de lui. Il parla avec tant de violence, qu'une veine & une artére fe rompirent, de forte qu'il le fallut emporter dans fa chambre, où il expira bientôt après, par une perte de fang, dans un petit païs de la Pannonie, dit *Brigittio*, le 17 Novembre de l'an 375, après qu'il eut régné onze ans huit mois & 22 jours, & qu'il eut vécu 55 ans. De *Severa*, fa premiére femme, il laiffa GRATIEN, qui lui fucceda; & de *Juftine*, qu'il époufa en fecondes noces, il eut VALENTINIEN II, & trois filles; *Galla*, femme de *Théodofe*; *Grata* & *Jufta*, qui moururent filles. * Ammien Marcellin, *l.* 30. Profper & Caffiodore, *in Chron.* Orofe, &c.

VALENTINIEN II, fils du premier, fut falué Empereur dans la ville d'Acincum en Pannonie, le 22 Novembre de l'an 375. Gratien fon frére aîné, improuva cette élection, & dans la fuite y donna les mains. Valentinien n'étoit encore âgé que de cinq ans. Après la mort de Gratien, arrivée l'an 383, il envoya Saint Ambroife au Tyran Maxime pour l'arrêter, & fit avec lui un Traité, par lequel il lui abandonna les Ifles Britanniques, les Gaules & l'Efpagne. Mais en 387, le Tyran fe laffa de fa modération; & Valentinien ne pouvant lui réfifter, fe retira avec fa mére à Theffalonique, pour implorer le fecours de Théodofe *le Grand.* Ce Prince défit le Tyran l'année fuivante, & ne fe contentant pas de rendre l'Italie à Valentinien, y ajouta les Gaules, les Efpagnes, & l'Angleterre. Il détacha ce jeune Prince des fentimens de fa mére, qui étoit Arienne. Depuis ce tems, Saint Ambroife devint le pére fpirituel de Valentinien, & fon plus fidéle Confeiller. Arbogafte, Officier François, avoit tant donné de marques de fon courage, que l'Empereur ne faifoit plus rien que par fon avis. Il engagea ce Prince dans une guerre contre les François; & par une horrible trahifon, il le fit étrangler à Vienne en Dauphiné le 15 Mai, veille de la Pentecôte de l'an 392, après que ce jeune Empereur eut régné feul huit ans, huit mois & 21 jours. Valentinien n'étoit encore que catéchuméne, & attendoit Saint Ambroife pour recevoir le batême. Il eut pour fucceffeur THEODOSE *le Grand.* * Marcellin, *in Chron.* Saint Ambroife, *in Fun. Valent.* Socrate. Sozoméne. Rufin, &c.

VALENTINIEN III (Flavius Placidus) *Valentinianus*, fils de Conftance & de Galla Placidia, naquit à Ravenne au mois de Juillet de l'an 419. Honorius, fon oncle, lui donna en 421 le titre de *Nobiliffime*; mais depuis il le chaffa avec fa mére, qui fe retira à Conftantinople, d'où elle fut renvoyée l'an 424 en Italie par Théodofe *le Jeune*, qui céda l'Empire d'Occident à Valentinien. Il avoit été honoré du titre de Céfar à Theffalonique; mais il ne fut reconnu Empereur que le 23 Octobre 425 à Rome, après la défaite entiére de Jean, qui s'étoit emparé de l'Empire. Ce fut d'abord Galla Placidia, qui eut toute l'autorité; & la fageffe de cette Princeffe ne put prévenir la perte de l'Afrique, que le Pape Boniface livra en 428 aux Vandales, qui y fondérent un Etat très puiffant. Le Général Aëtius conferva par fa valeur les autres Provinces: les Bourguignons, les Goths, les Alains, les François furent battus en diverfes rencontres, & forcez à demander la paix: il n'y eut que les Suéves de la Galice, qu'on ne put réprimer, parce qu'ils étoient trop éloignez du centre de l'Empire. Un nouvel ennemi réunit aux Romains prefque tous ces peuples. Honoria, fœur de l'Empereur, s'étant laiffé corrompre par fon Intendant, avoit été envoyée à Conftantinople, où elle vivoit d'une maniére qui lui paroiffoit peu convenable à fa naiffance. Après avoir fait de vains efforts pour obtenir fon retour à la Cour d'Occident, elle trouva des gens qui voulurent bien fe charger d'aller offrir fa main à Attila, Roi des Huns, déja trop connu, qui acquerroit par ce mariage des prétentions fur l'Empire. Le Barbare accepta l'offre; & ayant demandé Honoria en mariage, fur le refus qu'on lui fit, pénétra dans les Gaules, malgré les Goths qui s'étoient oppofez à lui au paffage du Danube. Les villes de Metz, de Tongres, de Tréves, de Reims, & d'Auxerre, furent auffi-tôt prifes par les Huns, & ruïnées; mais Aëtius avec Merouée, Roi des François, & Théodoric, Roi des Vifigoths, l'ayant joint dans les plaines de Châlons, & lui ayant tué trois cens mille hommes, l'obligérent à prendre la fuite. L'année fuivante 352, Attila revint; mais au lieu d'attaquer les Gaules où il avoit été fi maltraité, il pénétra en Italie. Aëtius qui ne s'attendoit pas à le revoir fi tôt, & qui peut-être aima mieux rifquer le tout que d'attirer les Goths & les François en Italie, ne put lui oppofer qu'une députation, dont Saint Léon Pape fut le chef, & qui apparemment rendit fes remontrances perfuafives à force d'argent. En fe retirant il ne laiffa pas de détruire Aquilée, & quelques autres places, ce qui donna lieu à diverfes perfonnes de fe retirer dans les Lagunes de Venife, qui eft devenue depuis une ville confidérable. Valentinien eut peu de part aux grands événemens de fon régne. Accoutumé de trop bonne heure à l'indépendance, il fe crut tout permis. Pétronius Maximus, homme du premier rang, dont il avoit violé la femme, pour s'en venger, lui infpira des foupçons contre Aëtius, que ce Prince ingrat fit mourir; & profitant enfuite du reffentiment de quelques Officiers qui devoient leur fortune à ce grand Général, il les porta à fe défaire de Valentinien: ce qui fut exécuté le 17 Mars de l'an 455. Son régne fut de 29 ans, quatre mois & vint-cinq jours. Il n'avoit quand il mourut que 35 ans, fix mois & vint-huit jours. * Caffiodore & Marcellin, *in Chronico.* Evagre, *l.* 2. Procope, &c.

VALENTINIENS. *Voyez* VALENTIN, Héréfiarque.

VALENTINOIS. *Cherchez* VALENCE, ville de Dauphiné.

VALENZUELA VELAZQUES, (Jean-Baptifte) Evêque de Salamanque dans le milieu du XVII fiécle, & noble Efpagnol d'une très ancienne famille, naquit le 24 Juin 1574, à Cuença dans la Nouvelle Caftille, le jour même de l'anniverfaire de S. Jean-Baptifte; c'eft pourquoi on lui donna le même nom, étant très ordinaire dans l'Eglife Romaine de donner aux enfans le nom de quelque Saint. Il fut élevé fous les yeux de l'Evêque même, Gomès Zapata. Son pére s'appelloit Pierre de Valenzuéla, & fa mére Hiéronyme de Vélazquès Davila, femme d'une éminente vertu & d'une grande nobleffe. Son frére Chriftophle étoit Chanoine de l'Eglife de cette ville, & Juge de la Sainte Croifade de ce Diocéfe. Jean-Baptifte s'attacha d'abord à la lecture de toutes fortes d'Ecrivains, de forte que dans peu il devint fort favant. Il étudia principalement le Droit, & y ayant aquis de grandes connoiffances, il fut d'abord reçu Docteur en Droit Canon à Siguenza, dans la Vieille Caftille, à l'âge de 17 ans. Il vifita enfuite les Académies pour fe former de plus en plus, & travailla à des caufes importantes, dont les fuites lui firent beaucoup d'honneur. Il fe dédia en 1597 à l'Eglife, & fut tonfuré. Paul V l'honora de la charge de Collecteur des Droits de la Chambre Apoftolique, & l'on dit qu'étant venu comme Client du Pape, il travailla avec beaucoup d'ardeur à la défenfe de fon Monitoire contre la République de Venife, au fujet de leurs fameux différends en 1606. Le Livre qu'il écrivit là-deffus, qu'il publia en 1607, & qui a été réimprimé en 1728, comme nous le verrons ci-après, en eft témoin lui-même. C'eft un Ouvrage fort favant, & comme il défendoit les droits du Pape, il ne pouvoit mieux faire que de le lui dédier: c'eft auffi ce qu'il fit. Le Pape n'oublia point de l'en récompenfer, il l'appella même *le grand Défenfeur de l'Eglife.* Jean Pachéco, Evêque de Cuença, l'établit Vicaire de fon Evêché qu'il adminiftra, dit-on, avec beaucoup de prudence & de modération. Dans ce tems-là, le Clergé & le Peuple de Cuença, & même prefque toute l'Efpagne, follicitoit la canonifation de S. Julien, fecond Evêque de Cuença, par l'interceffion duquel il fe faifoit, dit-on, tous les jours des miracles: ce qui donna occafion à Valenzuéla de travailler à un Difcours pour en prouver la vérité, & il le publia en 1611: ce qui lui attira alors une approbation univerfelle: mais cet Ouvrage à préfent eft inutile, parce que ce Saint fut depuis canonifé, & que Barthélemy Alcazar a fait un volume *in folio* de fa Vie, imprimé en 1692, à Madrid, en Efpagnol. Valenzuéla quitta enfuite fon Vicariat qu'il laiffa à fon frére, & fut honoré de la charge de Sous-Collecteur & de Juge Apoftolique à Madrid qu'il exerça avec beaucoup de dextérité. Au commencement de l'année 1613, il fut reçu dans le Sénat de Naples, & rendoit la juftice à chacun, avec un

un applaudissement universel : aussi surpassoit-il ses autres Collégues, & fut tant estimé du Comte de Lémos, D. Pierre Fernandès de Castro, Viceroi de Naples, qu'il conduisoit ses plus grandes affaires. Ses Conseils lui servirent beaucoup pour trouver les moyens de lever des subsides, dont le Roi d'Espagne avoit besoin. Son Conseil 99 fut à ce sujet: la matiére en est curieuse; car il traite de la puissance des Princes pour l'imposition des tributs,& pour exiger des subsides des peuples dans des cas de nécessité. Il n'y avoit point de cas important, sur lequel il ne fût consulté; car il étoit regardé comme l'Oracle de Thémis, duquel on attendoit la réponse & la décision. En 1618, il publia sa premiére Centurie de Conseils, qu'il dédia au Comte de Lémos. Il ne fut pas moins estimé par le Duc d'Albe, qui succéda à ce Comte; car il le créa Président du Conseil de Sainte-Claire, qui se tient à Capoue, & il exerça cette charge plus de deux ans. Trois ans après, il publia son Traité *de Statu & Belli Ratione servanda cum Belgis*, qui lui attira, comme le précédent, la bienveillance de la Cour de Rome; car il défendoit toujours l'immunité Ecclésiastique, outre les droits d'Espagne sur ces peuples: aussi Gregoire XV lui écrivit pour le remercier de ce qu'il lui avoit dédié son Livre, & de son ardeur pour le Saint Siége. Le Saint Pére ajouta à ces éloges des bienfaits; car il lui donna des Bénéfices Ecclésiastiques dans les Abbayes de la Trinité & de Sainte Catherine. Il acheva ensuite son second tome de Conseils qu'il dédia à Philippe IV,& il fut envoyé à Milan pour y être imprimé; mais la peste qui vint ravager cette ville, fut cause de la perte du Manuscrit, & de ceux qui le portoient, de sorte qu'il en falut envoyer un autre à Naples, où Jean Bove l'imprima en 1634. Il fut ensuite honoré du titre de Président du Conseil Supréme de Grenade, dont il exerça la charge pendant onze ans, quoiqu'il ne fût permis à personne de l'avoir au delà de trois ans, ce qui fait voir sa grande capacité. Enfin, il fut élevé à la dignité d'Evêque de Salamanque en 1643, dont il ne jouït qu'environ deux ans, étant mort en 1645, âgé de 71 ans. Les uns ont loué son érudition, les autres sa science dans le Droit, & d'autres sa prudence, son équité & sa piété. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Statu ac Belli Ratione servanda cum Belgis, sive Inferioris Germaniæ Provinciis, aliisque à legitimo suorum Principum dominio & obedientia rebellantibus*, Neapoli, anno 1620, *apud Tarquinium Longum, in quarto.* Cet Ouvrage a été réimprimé en 1728, à Genéve, chez Pérachon & Cramer, avec le Livre suivant, sous le titre de *Valenzuelæ Opuscula Theologico-Juridico-Politica*, tribus partibus, *in folio; Defensio Justitiæ & Justificationis Monitorii emissi & promulgati per S. Paulum V, die XVII mensis Aprilis, anno* 1606, *adversus Ducem & Senatum Reip. Venetæ, super quibusdam Statutis & Decretis ab eisdem editis contra Sanctæ Apostolicæ Sedis authoritatem & libertatem, ac immunitatem Ecclesiasticam.* Et pour rendre complet cet Ouvrage, les Libraires y ont ajouté un recueil de piéces pour la défense de la République de Venise, qui avoit pourtant paru en 1607, sous ce titre, *Acta & Scripta varia controversiæ memorabilis, inter Paulum V & Venetos, de Excommunicatione contra eosdem Venetos, Romæ promulgata* 17 *Aprilis* 1606, *ex Italico in Latinum sermonem conversa.* On y trouve d'abord le Bref de Paul V; une Lettre de Léonard Donat, Doge de Venise, adressée aux Patriarches, Archevêques, Evêques, &c. de la République de Venise à ce sujet; des Lettres de la République à ses Sujets; une Dissertation d'Antoine Quirinus sur ses Droits; & enfin, plusieurs autres piéces très curieuses, soit pour, soit contre; *Vetera aliqua Hispaniæ monumenta, seu Lapides & Inscriptiones.* L'Auteur les présenta au Cardinal François Barberin, Légat d'Urbain VIII. Nicolas Antoine dit qu'il les a vûs dans sa Bibliothéque; *Discurso en comprobacion de la sanctitad de vida y milagros del glorioso S. Julian segundo Obispo de Cuença*, Conchæ, 1611, *in octavo*; *Consilia sive Responsio Juris, in quibus Materiæ Ecclesiasticæ non paucæ tractantur*, Coloniæ, Allobrogum, 1727, apud Perachon & Cramer, *in folio*, en deux tomes. Cette édition est préférable à toutes les autres, puisque les additions sont placées en leur lieu, & que dans les autres elles sont séparées; il y a encore de plus des Décisions de la Rote Romaine,& la Vie de l'Auteur par M. Nassarre. Ce Livre avoit auparavant été imprimé à Madrid chez Quinones en 1653, & en 1671 à Lyon chez Huguetan en deux volumes *in folio*; *Discursus Angelicalis & Apostolicus.* L'Auteur alloit le mettre au jour, lorsque la mort l'enleva, de sorte qu'il est resté avec ses autres Manuscrits, comme l'affirme Jean Zamayo Salazar, dans son troisiéme volume du Martyrologe Espagnol, au VIII de Mai. * *Vie de* M. Nassarre *à la tête des Ouvrages de l'Auteur, &c. Cet Article a été fourni, & on le donne tel qu'il est.*

VALERA, ville ancienne des Celtibériens en Espagne. Elle étoit considérable, & avoit un Evêché. Ses ruïnes ont servi à construire trois villages, appellez *Valera Quemada, Valera de Suso, & Valera la Veja.* Ils sont dans la Nouvelle Castille, sur la riviére de Xucar, à six lieues de Cuença, où l'on a transféré l'Evêché de cette ancienne ville. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VALERE MAXIME, *Valerius-Maximus*, Historien Latin, & Romain de nation, du côté de son pére, sortoit de la famille des Valéres; & de celui de sa mére, il venoit des Fabiens, d'où il tira le nom de Valére & de Maxime. Il s'employa à l'étude des Belles-Lettres, puis il suivit Sexte Pompée à la guerre. A son retour, il resolut d'écrire les actions & les paroles les plus remarquables des Romains & des autres grands hommes: ce qu'il exécuta dans son Ouvrage que nous avons en neuf Livres, & qu'il dédia à l'Empereur Tibére. On lui attribue quelques autres Ouvrages, mais on ne sait pas en quel tems il mourut.

☞ Plusieurs Savans croyent que Valére Maxime n'est pas proprement l'Auteur de l'Ouvrage qui passe depuis si longtems sous son nom. Il est certain que du tems de Tibére, cet illustre Romain ramassa en plusieurs Livres un grand nombre d'exemples ou faits mémorables, tant des Grecs que des Romains; mais comme il le fit d'une maniére fort étendue, cet Ouvrage, quoique d'ailleurs écrit avec toute la délicatesse de ce siécle-là, fut négligé, & seroit entiérement péri, aussi bien que les Histoires de Trogus, & plusieurs Décades de Tite-Live, si un certain Népotien d'Afrique, & non pas un Lucius, comme l'a cru Vossius, n'en avoit fait l'Abbrégé qui nous reste sous le nom du premier Auteur. * Vossius, *de Histor. Latin.* Le Pére Cantel, *in Commentar.*

VALERE ANTIAS, &c. *Cherchez* VALERIUS.

VALERE (Cyprien de) Auteur Protestant, a donné au Public sous son nom une Version Espagnole de toute la Bible, sur l'Hébreu du Vieux Testament, & sur le Grec du Nouveau. Elle est aujourd'hui assez commune. Les Juifs Portugais qui sont établis à Amsterdam, la lisent ordinairement en leur particulier. Cependant Rich. Simon a remarqué que Valére a plutôt donné une seconde édition de la Bible de Cassiodore de Reyna, qu'une nouvelle Traduction de l'Ecriture, & qu'il a laissé dans son édition les imperfections qui sont dans celle de Reyna. Néanmoins comme cette derniére est devenue très rare, ceux qui veulent lire la Bible en Espagnol, sont obligez d'avoir recours à la Version de Cyprien de Valére, parce que la Traduction Espagnole des Juifs de Ferrare est écrite en un Espagnol si dur & si barbare, qu'il n'est pas facile de l'entendre. * R. Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament.*

VALERE (Luc) savant Mathématicien, loué par Galilei, qui l'appelle l'*Archiméde de son tems*, enseigna longtems la Géométrie dans le Collége de Rome avec beaucoup de réputation. Nous avons de lui un Livre *de Centro gravitatis solidorum*, qu'il fit imprimer l'an 1606; un autre *de Quadratura parabolæ per simplex falsum.* Il mourut dans la maison de la savante Sarrochia, chez laquelle il logea pendant le tems qu'il demeuroit à Rome. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. Vir. Illust.*

VALERE ANDRE'. *Voyez* ANDRE' (Valére).

VALERE (Pierre de). *Voyez* PIERIUS VALERIANUS.

VALERIA, Dame Romaine, sœur de l'Orateur Hortensius, se trouvant un jour derriére Sylla dans un spectacle de Gladiateurs, prit la liberté d'arracher quelques poils de sa robe, *afin*, lui dit-elle, *de se sentir comme les autres, de sa bonne fortune.* Sylla, enflammé par ses maniéres coquettes, l'épousa, & en mourant la laissa grosse d'une fille, qui fut nommée *Postuma.* * Plutarque, *in Vita Syllæ.*

VALERIA, fille de l'Empereur Dioclétien, mourut, selon Baronius, peu de tems après ses nôces avec Galére: mais on prouve par un Livre de Lactance, qu'elle a survécu à son pére,& à Galére son époux; puisque Licinius la fit malheureusement périr avec sa mére Prisca, quelques années après la mort de cet Empereur, vers l'an 313 de Jésus-Christ. * Lucius Cécilius, *l. ad Donatum.*

VALERIA, veuve de Servius Sulpitius Camerinus, homme Consulaire, étant interrogée pourquoi elle refusoit tous les partis qui se présentoient pour un second mariage, puisque son mari étoit mort, répondit qu'elle ne vouloit pas se remarier, parce que si son mari étoit mort pour les autres, il n'étoit pas mort pour elle, en qui il vivoit & vivroit autant que dureroit sa vie. * S. Jérôme.

VALERIANUS (Pierius). *Voyez* PIERIUS VALERIANUS.

VALERIE, *Valeria*, Dame Romaine & sœur de *Publicola*, fut fort honorée dans Rome pour avoir délivré cette ville des armes de Coriolan son fils. Cette illustre Romaine étoit dans le Temple de Jupiter Capitolin, lorsque Coriolan, banni de Rome, & Chef des Volsques, se préparoit à ruïner la ville qu'il assiégeoit. Elle résolut d'aller au devant de cet ennemi de sa patrie, accompagnée de Volumnia, de Virgilie, & des autres Dames Romaines, pour tâcher de le desarmer: ce qu'elle fit par ses priéres, par ses larmes, & par sa tendresse, l'an de Rome 263, & le 491 avant Jésus-Christ. * Plutarque, *des Hommes Illustres.*

VALERIEN (P. Licinius) *Valerianus*, Empereur, fut élu par les Légions Romaines dans les Alpes Rhétiennes après la mort de Gallus l'an 253, & associa à l'Empire son fils Gallien, avec lequel il régna sept ou huit ans. Sous les premiéres années de son Gouvernement, il témoigna quelque affection pour les Chrétiens, dont son Palais étoit plein. Depuis, se laissant abuser par un Egyptien qui faisoit profession de la Magie, il s'adonna à toutes sortes d'impiétez, ne faisant point de difficulté d'immoler au Démon des victimes humaines,& de fouiller les entrailles des enfans pour savoir les choses à venir. Ensuite il alluma contre l'Eglise la plus cruelle persécution qu'elle eût encore éprouvée; mais la justice de Dieu ne laissa pas ce crime impuni. Sapor, Roi de Perse, l'ayant fait prisonnier l'an 260, par la trahison d'un de ses Capitaines, nommé Macrien, ajouta l'injure & le mépris à la servitude, & se servit du dos de cet Empereur pour monter à cheval. Ce ne fut pas assez, il le fit encore écorcher tout vif, selon quelques Auteurs; mais d'autres disent qu'il vieillit dans l'esclavage. * Aurélius Victor, *de Cæsaribus.* Eutrope. Orose. Eusébe, &c.

VALERIEN, Capitaine Romain, Vespasien l'envoya avec cinquante chevaux à ceux de Tibériade, pour les exhorter à demeurer fermes dans l'alliance des Romains. Il ne fut pas sitôt près de la ville, qu'il mit pié à terre, & fit faire de même à ses gens, pour témoigner qu'il ne venoit pas comme ennemi. Mais les factieux qui étoient dans la ville, conduits par Jésus fils de Tobie, Capitaine de Voleurs, en sortirent, & vinrent

vinrent fondre fur lui, fans qu'il eût le tems de leur parler ou de remonter à cheval. Valérien aima mieux perdre fes chevaux, que de s'expofer témérairement à fe défendre. Ne pouvant réfifter à un fi grand nombre d'ennemis, il fe retira à Sénabris, à trois ftades de Tibériade, où étoit le camp. * Joféphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 3.

VALERIEN (Saint) Martyr à Tournus en Bourgogne dans le fecond fiécle, fous l'Empire de Marc-Auréle, fut arrêté par l'ordre de Prifque, Gouverneur du païs. Après avoir été appliqué à la torture, & déchiré avec des ongles de fer, il eut la tête tranchée le 15 de Septembre de l'an 179. On bâtit fur fon tombeau à Tournus une Eglife, dont Grégoire de Tours fait mention. On y établit depuis un Monaftére. Charles *le Chauve* le donna l'an 875, aux Moines de l'Ifle de Nermouftier. Cette Abbaye fut confumée par le feu vers le commencement de l'onziéme fiécle; & ayant été rebâtie, elle fut dédiée fous le nom de *la Sainte Vierge*, *de Saint Valérien*, & de *Saint Philibert*, l'an 1019. * Grégoire de Tours, *de Gloria Martyr. c.* 54. *Acta apud* Bollandum. *Vita Philiberti.* Baillet, *Vies des Saints*, *au quatriéme de Septembre.*

VALERIEN (Saint) Evêque d'Aquilée dans le IV fiécle, fuccéda dans ce Siége à Fortunatien Evêque Arien, l'an 355. Il purgea fon Diocéfe de l'Arianifme, & attira dans fon Clergé un grand nombre de perfonnes de mérite. Il préfida au Concile d'Aquilée l'an 381, & affifta l'année fuivante au Concile de Rome, affemblé par le Pape Damafe. On croit qu'il eft mort vers l'an 389. Il eut pour fucceffeur Chromace. Le Martyrologe fait fa Fête le 27 de Novembre. * S. Jérôme, *in Chronic. Epift.* 42. 43. *Acta Concilii Aquileienfis.* Théodoret, *l.* 5. *c.* 8. & 9.

VALERIEN, Evêque de Céméle, ville ruïnée, dont l'Evêché a été transféré à Nice, vivoit dans le cinquiéme fiécle, & étoit homme de grande naiffance. Saint Eucher, qui gouvernoit alors l'Eglife de Lyon, & qui étoit fon ami & fon parent, lui écrivit une excellente Lettre, pour lui repréfenter les dangers qu'il couroit dans le monde, & pour lui en faire voir la vanité. Cette Lettre engagea Valérien à fe retirer dans la folitude de Lérins, d'où il fut tiré par force pour être-mis fur le Siége Epifcopal de Céméle. Il fe trouva au Concile de Riez l'an 439, & à celui d'Arles, affemblé l'an 455, au fujet des immunitez de l'Abbaye de Lérins. On croit qu'il mourut peu après. Nous avons de lui vint Homélies, avec une Epître adreffée aux Moines, où il traite de la vertu & de l'ordre de la Doctrine Apoftolique. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.* Théophile Renaud, *Apolog. pro Valer. Cemel.* Pierre Jofrédi, *de Epifc. Nic.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du cinquiéme fiécle.*

VALERIEN, Evêque d'Afrique dans le cinquiéme fiécle, & Martyr fous les Vandales, ayant refufé de livrer les Livres & les Ornemens facrez aux Officiers de Genferic, fut chaffé de la ville d'Abenze dont il étoit Evêque, avec défenfe à qui que ce foit de le recevoir. Il fut obligé de demeurer dans les grands chemins, fans pouvoir trouver de retraite, & mourut ainfi de mifére. * Victor Uticenfis ou plutôt Vitenfis, *Hiftor. Perfecut. Vandalic. l.* 1. *c.* 4.

* VALERIEN (Le Mont-) autrement *le Calvaire* ou *le Tertre*, Hermitage fameux, près de Suréne, eft à l'oueft de Paris, tirant vers le nord, & en eft éloigné d'environ une lieue & demie.

VALERIO VINCENTINO, célébre Graveur fur pierre & fur métal, imitoit affez bien la maniére des Anciens, mais il n'étoit pas bon Deffinateur. Il fit pour le Pape Clément VII, une caffette de criftal de roche, où il grava toute l'Hiftoire de la paffion de Jéfus-Chrift. Lorfque ce Pape vint en France, il en fit préfent au Roi, lequel en échange lui donna une bague de très grand prix, & une riche tapifferie de Flandre. Vincentino repréfenta pour le même Pape diverfes Hiftoires fur plufieurs vafes de criftal, dont fa Sainteté faifoit préfent aux Princes. Il grava les douze Empereurs, & fit tant de médailles & d'autres fortes d'ouvrages, que c'eft une chofe étonnante, qu'un feul homme en ait pu faire une fi grande quantité, vu la longueur de ce travail. Il vécut 68 ans, & mourut l'an 1546, laiffant une fille héritiére d'une infinité de deffeins & de recherches antiques. Cette fille gravoit auffi parfaitement bien. * Félibien, *Entretiens fur les Vies & fur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 120 & *fuiv.* édit. de Trévoux 1725.

* VALERIO, ou plutôt VALIER ou VALIERO, nom d'une famille Vénitienne des plus diftinguées. Elle eft originaire de Rome, & a donné deux Doges à la République de Venife, favoir BERTUCCIO en 1656, & Silveftre fon fils en 1694. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyez* Amelot de la Houffaye, *Hiftoire du Gouvernement de Venife*, *p.* 554.

VALERIO, (Auguftin) ou plutôt *Valiero*, comme l'appelle le Journal de *Venife*, naquit à Venife le feptiéme Avril 1531, d'une famille des plus confidérables de cette ville. Après avoir commencé fes études dans fa patrie, il alla à l'âge de feize ans à Padoue étudier les Belles-Lettres fous Lazare Bonamico; il fit enfuite la Philofophie fous Baffiano Lando, & fous Marc-Antoine Genua; & fes progrès furent fi grands, qu'on jugea bien-tôt qu'il deviendroit un jour un grand homme. Valerio ne s'arrêta pas à la Philofophie, il voulut auffi étudier en Théologie & en Droit Canon, parce qu'il fe deftinoit à l'état Eccléfiaftique, & fe fit recevoir Docteur en l'une & l'autre Faculté. De retour à Venife, il alla à Rome, avec les Ambaffadeurs que le Sénat envoya au Pape Paul IV, en 1555, pour le féliciter fur fon exaltation au Pontificat, du nombre defquels étoit fon oncle maternel Bernard Navagerio, qui fut depuis Cardinal. Quelques mois après fe voyant vint-cinq ans accomplis, qui eft l'âge néceffaire pour pouvoir avoir place parmi les *Sages des Ordres*, il fongea à faire les pourfuites néceffaires pour cela. Ces *Sages des Ordres* font cinq jeunes gens de la premiére qualité, à qui on donne entrée au Collége où fe traitent les affaires de la République, afin qu'ils fe forment au Gouvernement. Comme ce font des places fort briguées, la crainte & la timidité le retint d'abord; mais enfin, il les furmonta, & obtint bien-tôt ce qu'il demandoit. Perfonne cependant ne follicita pour lui; mais les Ecrits que l'on avoit déja de lui, parloient en fa faveur. Jaques Fofcarini, qui profeffoit la Philofophie à Venife, ayant été fait en 1558, Avocat-Général, le Sénat, à qui il appartient de nommer à cet emploi, & qui choifit toujours un Noble Vénitien, lui donna pour fucceffeur Auguftin Valerio, dont le mérite & l'habileté étoient déja connus. Il n'avoit alors que vint-huit ans; mais malgré fa jeuneffe il s'aquitta de fa charge avec beaucoup d'éclat, & donna de nouvelles preuves de fon favoir, en publiant de nouveaux Ouvrages fur des matiéres philofophiques. C'étoit principalement la Morale qu'il avoit à enfeigner, & c'eft fur ce fujet que roulent fes Ouvrages, dont quelques-uns feulement ont été donnez au Public. Il n'y avoit pas trois ans qu'il étoit dans ce pofte, lorfqu'il apprit l'élévation de fon oncle Bernard Navagerio au Cardinalat. Cet oncle, qui l'avoit toujours traité comme fon fils, fut fait Cardinal au mois de Février 1561, & l'invita auffi-tôt après à venir à Rome auprès de lui. Valerio fe rendit à fes inftances, après avoir obtenu du Sénat la permiffion de s'abfenter quelque tems, & alla à Rome, où il demeura près d'un an. Il fit alors connoiffance avec le Cardinal Charles Borromée, qui le prit en affection, & lui procura une entrée dans l'Académie célébre qui fe tenoit au Vatican. Navagerio ayant été nommé Légat en 1562, pour affifter au Concile de Trente, avec le Cardinal Moron, Valerio l'y accompagna, & demeura quelques mois en ce lieu. Il retourna enfuite à Venife reprendre fon pofte, qui avoit été rempli en fon abfence par Marc-Antoine Mocénigo, & qu'il garda jufqu'en 1565. Il prit alors l'Habit Eccléfiaftique; & fon oncle, que le Pape Pie IV avoit fait Evêque de *Vérone* avant fon départ pour le Concile, en étant revenu; & fe trouvant accablé d'infirmitez, lui procura deux mois après, c'eft à dire, au mois de Mai fuivant, fon Evêché, que le Pape lui donna à fa requête. Le Cardinal ne furvécut pas longtems à fa démiffion, car il mourut le 27 Mai, avant que d'avoir appris la nomination de fon neveu, dont la nouvelle arriva ce jour-là même, quelques heures après la mort du Cardinal. Rien n'eft plus édifiant que la conduite qu'il tint pendant fon Epifcopat. Il ne fe contenta pas d'inftruire le peuple qui lui étoit confié, par fa conduite réguliére, il voulut le faire auffi par fes difcours. Il y trouvoit à la vérité un obftacle dans la difficulté qu'il avoit à parler; car quoiqu'il s'exprimât fort aifément en Latin, & que les termes fe préfentaffent tout d'un coup à fon efprit en cette Langue, il n'en étoit pas de même quand il lui faloit parler Italien. Cette difficulté ne lui fit pas cependant abandonner la Prédication, qu'il regardoit comme une fonction effentielle de fon Miniftére. Le reméde à cela étoit de compofer fes Sermons, & de les apprendre exactement par cœur. Il étoit fort charitable, & très eftimé de Charles Borromée. Il ne fongeoit qu'à s'aquitter de fes devoirs, lorfque le Pape Grégoire XIII le fit Cardinal du tître de Saint-Marc, au mois de Décembre 1583. Ce Pontife le fit enfuite venir à Rome, & le mit à la tête de plufieurs Congrégations. Sous le Pontificat de Clément VIII, il paffa du tître de Saint-Marc à l'Evêché de Paleftrine. L'interdit que le Pape Paul V jetta fur fa Patrie, lui caufa un chagrin qui lui donna la mort. Il mourut à Rome le 24 Mai 1606, âgé de 75 ans, & fon corps fut d'abord enterré dans cette ville, d'où il fut tranfporté dans la Cathédrale de Vérone. Il a prodigieufement compofé, & prefque toute fa vie s'eft paffée à écrire. Il dit dans un endroit de fon Ouvrage intitulé, *De Cautione adhibenda in edendis libris*, qu'il avoue qu'il auroit pu employer fon tems plus utilement, en le donnant à la priére, ou à l'étude de la Théologie; qu'on ne peut guéres tant écrire fans y être pouffé par quelque défir de fe faire un nom, & fans en tirer de la vanité; qu'il croit cependant que l'inclination qu'il a eue à compofer, lui a été donnée de Dieu, puifqu'elle lui a fervi à éviter l'oifiveté, & l'a empêché de s'embarraffer des affaires du monde. Cette juftification eft d'autant plus recevable, que tout ce qu'il a fait tend à la piété, à la correction des mœurs, & au bien de ceux pour qui il écrivoit. On a de lui les Ouvrages fuivans; *Præfationes undecim Venetiis habitæ cum Moralem Philofophiam explicaret; De recta philofophandi Ratione*; *Epiftola, in librum Hieronymi Oforii de Juftitia*; *De Acolythorum difciplina ad Acolythos Ecclefiæ Veronenfis*; *Bernardi Navagerii Cardinalis Vita ad Joannem Navagerium, ejus filium*; *De Rhetorica Ecclefiaftica*; (Cet Ouvrage a été imprimé huit fois du vivant de l'Auteur) *Prælectiones tres publicè habitæ audiente Clero Veronenfi*; *Epifcopus, feu de optimâ Epifcopi formâ*; *Cardinalis, five de optima Cardinalis forma*; *Libellus de iis quæ anno* 1575, *cum peftilentiæ fufpicione laboraretur, Veronæ acciderunt*; *Apologia feu libellus ad Clerum fuum, cur Conftitutiones ipfe hactenus non ediderit*; *Conftitutiones ad Dalmatiæ & Iftriæ ufum*; *Sanctorum Epifcoporum Veronenfium antiqua Monumenta*; *Vita D. Caroli*; *de Cautione adhibenda in edendis libris, nec non Bernardi Navagerii Vita*; *De Benedictione Agnorum Dei à Gregorio XIV, Pontif. Max. anno* 1591, *peracta*, imprimé avec l'Ouvrage d'*Onuphre Panvinius de Baptifmate Pafchali*; *Ad Sixtum V Epiftola nuncupatoria Sermonum S. Zenonis.* * Jani Nicii Erythræi *Pinacotheca*. Eggs, *Purpura docta*. *Le Journal des Savans de Venife*, *tome* 5. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, &c. *tome* 5. *p.* 243 & *fuiv.* Bayle, *Diction. Crit.* Ughelli, *Italia Sacra.*

VALERIO. *Voyez* MAGNY.

VALERIUS PUBLICOLA, Romain de distinction, qui parvint au Consulat, bien-tôt après qu'on eut chassé les Rois de la ville de Rome. Il fut avec Brutus à la tête des Romains dans la bataille contre les Veïentins & les Tarquiniens, qui travailloient à rétablir les Tarquins exilez. Brutus ayant perdu la vie dans cette bataille, Valérius jouït seul des honneurs du triomphe. Il fut surnommé *Publicola*, parce qu'il étoit fort populaire & tenoit en tout le parti du peuple. Il fut soupçonné de vouloir rétablir Tarquin dans Rome, ou de vouloir plutôt s'ériger lui-même en Tyran de cette ville. Tout cela étoit fondé sur ce qu'il avoit fait bâtir une maison sur la hauteur, nommée *Velia*, qui commande la place du marché de Rome. Ayant appris cela il fit démolir cette maison, & la rebâtit dans une plaine. Il fut quatre fois dans les honneurs du Consulat, & mourut cependant si pauvre, que le peuple fut obligé de se cottiser pour fournir aux frais de ses funerailles. Les Loix dont il fut Auteur sont très louables, puisqu'il s'attacha de bonne heure à brider le pouvoir des Grands. Il permit aussi les appellations des décisions des Consuls au peuple, lui attribua le droit d'élection aux charges, & rétablit le nombre des Sénateurs & des Patriciens, que la tyrannie des Tarquins & les guerres avoient fort diminuez. Ce fut lui principalement qui détermina le Roi Porsenna à faire la paix avec les Romains, ce qui fut un grand coup d'Etat, puisqu'il remit à Porsenna la décision de toutes les prétentions que Tarquin faisoit aux Romains. Or comme Tarquin refusa d'abord d'accepter la médiation de Porsenna, celui-ci le prit en aversion, & ne voulut plus se mêler ni se charger de ses affaires. * Tite-Live, *l.* 2. *c.* 1. Denys d'Halicarnasse, *l.* 5. Plutarque, *in Publicola.* Valére Maxime, l. 4. *c.* 1. *Ex.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 9. Eutrope, *l.* 1. *Diction. Allem. de Bâle.* Aurélius Victor, *de Vir. Illust. c.* 15.

VALERIUS CORVINUS ou CORVUS (M.) fut appellé de ce nom, parce qu'ayant attaqué un Gaulois de taille gigantesque, qui défioit les plus braves des Romains au combat, un corbeau se perchant sur la tête de son ennemi, lui aida à remporter la victoire à l'âge de vint-trois ans, l'an 405 de Rome, & le 249 avant Jésus-Christ. L'année suivante il obtint le Consulat; & étant Consul pour la troisiéme fois l'an 411 de Rome, il triompha des Samnites qu'il avoit défaits près du Mont Gaure. L'année suivante étant Dictateur, il appaisa une sédition militaire, & acquitta les dettes des gens de guerre qui avoient voulu piller Capoue, afin de trouver de quoi payer leurs Créanciers. * Aurélius Victor, *des Hommes Illustres*, *c.* 29. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 9. *c.* 11.

VALERIUS CORVINUS MESSALA (M.) Citoyen Romain, illustre par sa naissance, par ses qualitez & par son esprit, se fit en sa jeunesse craindre des Triumvirs, puis fut Consul avec Auguste la 758 année de Rome, & la cinquiéme de Jésus-Christ. Il écrivit un Livre de la lettre S, un autre des familles de Rome, & quelques autres citez par les Anciens. Celui de l'extraction d'Auguste, *de Progenie Augusti*, qu'on lui attribue, n'est pas de lui, & n'est digne ni de l'esprit de Messala, ni de la Latinité du siécle d'Auguste. Pline dit que Messala, deux ans avant sa mort, perdit entiérement la mémoire; de sorte qu'il ne se souvenoit pas même de son nom, *l.* 7. *c.* 24. Tibulle lui adresse la troisiéme Elégie du premier Livre, &c. * *Consultez* Cicéron, *in Epist. ad Brut.* Sénéque le Rhéteur, *Controv.* 12. Suétone, *in Augusto c.* 74. Velleïus Paterculus, *l.* 2. *c.* 84. Aulu-Gelle, *l.* 23. *c.* 14. Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 16. Pline, *l.* 35. *c.* 4. §. 7.

VALERIUS ASIATICUS, l'un des principaux Conjurez contre Caïus César Caligula, s'en vanta dans une Harangue qu'il fit après la mort de cet Empereur. Il fut poussé à cette action par un motif de vengeance, parce que Caligula lui avoit fait en pleine table & même en public quelques railleries sur la conduite de sa femme. Il étoit fort riche, & avoit été deux fois Consul. Il avoit acheté les jardins de Luculle, & les avoit encore magnifiquement embellis. Sous le régne de Claude, Messaline qui vouloit les avoir, le fit accuser d'avoir des desseins contre l'Etat. Claude, facile à surprendre, le fit arrêter à Bayes. Il ne lui donna pas la liberté de se défendre dans le Sénat; mais il l'entendit dans sa chambre en présence de Messaline, avec Suilius son accusateur. Il se défendit avec tant de force, qu'il toucha Claude, qui cependant pour toute grace ne lui laissa que la liberté de se faire mourir lui-même. Valérius ne fut point étonné de cette nouvelle: ayant fait bonne chére, il se fit ouvrir les veines, après avoir été voir lui-même son bucher, & l'avoir fait placer ailleurs que dans l'endroit où il étoit, de peur que sa futaye ne fût endommagée par le feu. * Sénéque le Philosophe, *de Constantia Sapientis*, *c.* 18: *Quæst. Nat. l.* 2. *c.* 26. *de Tranquillit. Animi*, *l.* 2. *c.* 18. Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 1.

VALERIUS CATO, Affranchi de Bursinus, étoit né libre, comme il le dit lui-même dans une piéce qui a pour titre, *Diræ* ou *Imprecationes*; & avoit été dépouillé de son patrimoine dans les guerres de Sylla vers l'an 671 de Rome, & le 83 avant Jésus-Christ. Il enseigna la Grammaire avec réputation, & fut estimé le meilleur Maître de Rome pour la Poëtique. Divers de ses Ouvrages eurent l'approbation des plus habiles gens, entre autres la *Lydie* & la *Diane.* Suétone dit que sa grande érudition ne le mit pas à couvert de la pauvreté, qui est ordinaire à la plupart des Gens de Lettres; car il fut contraint sur la fin de ses jours, pour se délivrer des importunitez de ses Créanciers, de leur céder une maison qu'il avoit à Tusculum. * Suétone, *de Illust. Gram.*

VALERIUS SORANUS, Poëte Latin, avoit, au jugement de Cicéron, une parfaite connoissance des Langues Gréque & Latine, & étoit éloquent. Il vivoit du tems de Jules-César, vers l'an 704 de Rome, & le 50 avant Jésus-Christ. Il divulgua, à ce qu'on croit, le nom du Dieu tutélaire de Rome, & fut condamné à mort pour ce sujet. Varron rapporte ces deux vers de Soranus sur la nature de Dieu:

Jupiter omnipotens Regum Rex ipse, Deusque,
Progenitor, genitrixque deûm, deus unus & omnis.

Termes qui, comme l'explique Saint Augustin, réduisent la Divinité a la vertu matérielle répandue dans le Monde, ou plutôt qui composent la Divinité de l'assemblage de tous les Etres matériels. * Varro, *de Ling. Lat. l.* 6. Cicéron, *de Oratore & in Bruto.* Pline, *l.* 3. *c.* 5. §. 9. Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 10. Plutarque, *Quæst. Rom.* Solin. S. August. *de Civit. Dei*, *l.* 7.

VALERIUS FLACCUS, ami de Caton, fut Consul avec lui, & donna près de Milan contre les Gaulois une bataille dans laquelle il en tua cent mille. Il soutint contre Caton la cause des Dames Romaines, pour faire abroger la Loi Oppia. * Tite-Live, *l.* 34.

VALERIUS FLACCUS, Poëte Latin, étoit natif de Sezza ou de Sétia, ville de la Campagne de Rome; ou de Padoue, selon d'autres. L'Epigramme où Martial, *l.* 2. *Epigr.* 77, parle de lui, favorise cette derniére opinion. Ce Poëte, qui vivoit sous l'empire de Domitien, vers l'an 71 de Jésus-Christ, eut beaucoup de part à l'amitié de Martial, & ne fut pas fort accommodé des biens de la fortune. Son Poëme des Argonautes en VIII Livres demeura imparfait, ce qui fut une vraye perte, selon Quintilien. * Lilio Giraldi, *Hist. Poët.* Crinitus. Scaliger, &c.

VALERIUS LÆVINUS, Consul Romain, donna contre Pyrrhus une bataille, dont le succès lui fut desavantageux. Cependant il fit courir le bruit que Pyrrhus s'étoit tué. Etant une seconde fois Consul, il prit Agrigente sur Hannon, Général des Carthaginois, & fit mourir tous les Sénateurs de cette ville. * Tite-Live, *l.* 27.

VALERIUS POTITUS, l'un des Décemvirs, appaisa le peuple irrité contre eux, & fut le premier Consul après que cette Magistrature fut abolie. Il gagna une grande bataille contre les Volsques; mais le Sénat lui ayant refusé l'honneur du Triomphe, il le fit demander au peuple par le Tribun Icilius, & fut le premier qui triompha avec son Collégue Marcus Horatius, sans l'aveu du Sénat. * Plutarque.

VALERIUS (Lucius Valérius Pudens). *Voyez* PUDENS.

VALERIUS PROBUS (M.) Grammairien, qui vivoit du tems de l'Empereur Adrien, vers l'an 130 de Jésus-Christ, laissa quelques Traitez, & entre autres celui qui est cité par Servius. *Enéïde*, *l.* 7. *sur le vers* 421. Le titre est *de Temporum Connexione.*

VALERIUS ANTIAS (P.) Historien Latin, laissa des Annales que nous avons perdues. Ce devoit être un très grand Ouvrage; car Priscien cite le septiéme Livre, *l.* 9. Aulu-Gelle, le 75, *l.* 7. *c.* 9. Pline, Tite-Live, Plutarque, & divers autres l'allèguent aussi.

* VALERIUS FABIANUS, parent de Domitius Balbus Vieillard fort riche, se produisit comme son héritier; mais lorsqu'on ouvrit le testament qu'il avoit fabriqué, le Sénat le condamna conformément à la Loi Cornelia. Cela arriva sous l'empire de Néron. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 40.

VALERIUS (Cornelius) d'Oudewater, mort l'an 1578, a écrit une Encyclopedie entiére des Arts, & l'a développée avec assez de netteté. Sa méthode est particuliére, mais tout à fait naturelle. Il prétendoit qu'il falloit emprunter les lumiéres de la Dialectique, pour pouvoir bien enseigner les Sciences; & il en vouloit particuliérement à ces sortes de Pédans, qui profanent la beauté des Sciences, par la barbarie de leurs expressions, & par leurs maniéres de Sophistes. On a encore de lui, *Animadversiones in Officia Ciceronis; Oratio funebris in obitum Jacobi à Meloduno; Triumphus Caroli Quinti Cæsaris, urbem Ultrajectinam ingredientis, carmine Heroïco*; *Colloquia Gallica Noëlis Barlemontii Latine reddita, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 165 & 166.

VALERO-Y-LOSA (François) Archevêque de Tolède, né en 1664, à Villanuéva de la Xara, dont il fut Curé, donna des preuves si grandes de sa fidélité & de son zéle pour maintenir les peuples dans le devoir, & pour secourir les Soldats & les pauvres pendant les tems les plus difficiles, que Philippe V, Roi d'Espagne, le nomma à l'Evêché de Badajos, & en 1714 à l'Archevêché de Tolède. Cette élevation à la premiére dignité Ecclésiastique de ce Royaume, ne diminua point son humilité, & ne le fit point changer de conduite: il s'appliqua entiérement à toutes les fonctions de son Ministére, faisant la visite de son Diocése, prêchant, catéchisant, & employant ses grands revenus en aumônes publiques & secrettes. Il mourut à Tolède le 23 Avril 1720, âgé de 56 ans, universellement regretté. * *Mémoires du Tems*,

VALERY (Saint) *Walaricus*, Abbé au païs de Vimeu en Picardie, né en Auvergne, vers le milieu du VI siécle, passa sa jeunesse à garder les moutons de son pére. Il trouva néanmoins le moyen d'apprendre les lettres de l'Alphabet, & à chanter l'Office Divin. Il entra depuis dans un Monastére malgré ses parens, & alla ensuite s'établir dans le Monastére de Luxeu, sous la discipline de Saint Colomban. Il eut beaucoup à souffrir dans le tems de la dispersion des Religieux du Monastére, sous le Roi Thierri. Il y demeura néanmoins jusqu'à l'an 614, qu'il alla s'établir dans le Diocése d'Amiens, dans une Terre que Clotaire lui donna, à l'embouchure de la Somme, dans le païs de Vimeu. Il y bâtit une Chapelle; & après avoir employé quelque tems à l'instruction des peuples, il se renferma dans une cellule, pour y vivre reclus le reste de ses jours, où il mourut le 12 Décembre 622. On bâtit dans la suite un Monastére dans le lieu de son hermitage. Ce Monastére

naſtére fut depuis occupé par des Chanoines juſqu'en 981, que Hugues *Capet* y fit venir des Religieux de Saint-Lucien de Beauvais, & y fit rapporter le corps de Saint Valery, qu'Arnoul, Marquis de Flandre, avoit enlevé l'an 952, & placé dans l'Abbaye de Saint Bertin. * Anonyme, *apud* Mabillon. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*.

VALERY (Saint-) ville. *Voyez* SAINT-VALERY.

VALESIO (François) Eſpagnol, étoit ſurnommé *Covarrubias*, qui étoit le nom du lieu de ſa naiſſance dans la Vieille Caſtille. Il profeſſa pluſieurs années la Médecine avec une grande réputation. Il eſt rapporté dans le *Naudæana* que Louïs Mercato, Médecin du Roi Philippe II, ne ſachant plus que faire à ſon maître pour le ſoulager dans ſa goutte, Valéſio conſeilla à ſa Majeſté de mettre ſes piez dans un baſſin d'eau tiéde: cela eut ſon effet, & le Roi en étant ſoulagé, chaſſa Mercato, & retint Valéſio. On a de lui dix Livres de Controverſe de Médecine & de Philoſophie, en Latin; *De Locis pugnantibus apud Galenum;* Notes ſur le troiſiéme Livre de Galien, *de Temperamentis;* Notes ſur les quatre premiers Livres *de Simplicium Medicamentorum facultate;* Commentaires ſur l'*Ars Medicinalis; De inæquali intemperie, & de Differentia Febrium*, pris de Galien; Traité de l'urine, du pouls & des fiévres; *de Methodo medendi*, Ouvrage fort eſtimé; Commentaires ſur Hippocrate, Remarques ſur les Aphoriſmes d'Hippocrate, & ſur le Livre du même *de Alimento*. Il a traduit du Grec en Latin & commenté les huit Livres de la Phyſique d'Ariſtote; Une premiére partie de Controverſes ſur les mêmes Livres; Des Commentaires ſur les quatre Livres *Meteorologicorum* du même; *De Sacra Philoſophia ſive de his quæ ſcripta ſunt phyſicè in libris ſacris*. Enfin il a donné en Eſpagnol un Traité des Eaux diſtillées. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VALESIUS, Arabe, Héréſiarque, a donné ſon nom à des Hérétiques, dits Valesiens. Ils rendoient tous leurs Sectateurs eunuques, ſoit de gré, ſoit de force, & bien ſouvent traitoient de la même ſorte les paſſans qu'ils pouvoient attraper. S. Epiphane place cette héréſie entre celles des Noëtiens & des Novatiens, ce qui fait croire qu'elle eſt du troiſiéme ſiécle. Il dit qu'il y avoit de ces Hérétiques à Bachats, ville de la Philadelphie au delà du Jourdain. Ils étoient dans les principes des Gnoſtiques, touchant les Anges, & rejettoient la Loi & les Prophétes. * S. Epiphane, *Hær.* 58. Saint Auguſtin, *Hær.* 37. Baronius, *A. C.* 249, *n.* 9. & 260. *n.* 69. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers ſiécles*.

VALESIUS VALERIUS, fut un célébre Sabin, à qui les Hiſtoriens Romains attribuent un événement conſidérable, qui donna lieu à l'inſtitution des Jeux Séculaires. Ils diſent qu'ayant trois enfans malades, il eut recours aux Aruſpices, leſquels après avoir conſulté leurs Dieux, lui firent entendre qu'il devoit ſe tranſporter au lieu appellé *Tarentum*, où il donneroit à boire à ſes malades de l'eau du Tibre, qu'il auroit fait tiédir ſur le foyer d'un autel de Pluton & de Proſerpine. Il s'embarqua ſur le Tibre, & arriva au lieu déſigné, où ſes enfans s'étant endormis après avoir bu de cette eau, ſe trouvérent guéris à leur réveil. Ils dirent à leur pére, que pendant leur ſommeil il leur étoit apparu un homme d'une grandeur & d'un air au deſſus du commun, qui leur avoit ordonné d'offrir des victimes noires à Pluton & à Proſerpine, & de paſſer trois nuits de ſuite à ſe réjouïr en l'honneur de ces Divinitez, dans l'endroit du champ de Mars qui étoit deſtiné pour l'exercice des chevaux. Valéſius y voulant jetter les fondemens d'un autel, après avoir creuſé la terre, en trouva un tout fait avec cette Inſcription, *à Pluton & à Proſerpine*. On dit que cet autel avoit été érigé à ces Dieux pendant la guerre des Romains avec ceux d'Albe, pour y ſacrifier à ces Divinitez, & qu'enſuite ils l'avoient comblé. Valéſius y ayant offert des victimes, & y ayant paſſé les trois nuits dans les réjouiſſances preſcrites par les Dieux, fut appellé *Manius, Valerius, Tarentinus. Manius*, en mémoire des Dieux infernaux, que les Latins appelloient *Manes. Valerius*, du mot *Valere*, qui ſignifie *ſe bien porter*. Et *Tarentinus*, à cauſe du lieu où il avoit fait des ſacrifices. Ce fut en ce même lieu que Publius Valérius Publicola Conſul fit un ſacrifice, comme nous l'avons dit dans l'Article des JEUX SECULAIRES. * Zoſime, *l.* 2. *au commencement*. Rainſſant, *Diſſert. ſur les Médailles des Jeux Séculaires*.

VALET, *Vaſſalletus*, petit Vaſſal. Le titre de Valet a été autrefois ſouvent confondu avec celui d'Ecuyer, de ſorte que pluſieurs Princes & Seigneurs ne l'ont pas dédaigné. Le Roi Philippe *le Bel* fit une Ordonnance à Longchamp près de Paris, le dixiéme Juillet de l'an 1309, dans laquelle Huet de Beaujeu eſt nommé *Valet de la Reine*, c'eſt à dire, *Ecuyer*. Dans les regîtres de la Chambre des Comptes, on voit deux Titres du même Roi Philippe, dont l'un, de l'an 1291, contient que *Valet* eſt un ſerviteur noble, qui alloit par-tout où le Chevalier ſon Maître lui commandoit. Dans l'autre Titre, qui eſt de l'an 1297, ce Prince qualifie de *Valet* & *Damoiſeau* Aimeri de Poitiers. Enfin Louïs Roi de Navarre, Philippe Comte de Poitou, & Charles, enfans du même Philippe, & quelques autres Princes, ſont qualifiez *Valets*, dans un compte ou rouleau de ſa Maiſon, daté de la Pentecôte de l'an 1313. Guillaume de Liran eſt employé avec la qualité de *Valet*, au rôle des hommages rendus au Roi, à cauſe du Comté de Poitiers: & Jean Froiſſard appelle Gui de Luſignan, *Valet* du Comte de Poitou. On pourroit faire ici réflexion, que ceux qui ont inventé les figures du jeu de cartes, y ont employé quatre Valets de cette nature, pour accompagner les quatre Rois & les quatre Reines qui y ſont marquez. * *Mémoires Hiſtoriques*.

* VALETTA ou VALLETTA (Nicolas Xavier) eut dès ſes plus jeunes ans une grande inclination pour l'étude. Il entretint toute ſa vie commerce de Lettres avec la plupart des Savans de l'Europe, & ſe fit un plaiſir de leur rendre ſervice, ſoit en leur prêtant des Livres, ſoit en leur communiquant des Mémoires choiſis. A l'âge de 20 ans, il fut fait Docteur en Droit; mais il s'appliqua principalement à la Philoſophie & aux Mathématiques. Il étoit bon Poëte, & entendoit la Langue Gréque à fond. Il ſavoit auſſi l'Anglois, & il en a donné une preuve en traduiſant de cette Langue en Italien la Tragédie de M. Addiſon, intitulée *Caton*. Il mourut à Naples en 1718, dans la 30 année de ſon âge.

VALETTE ou CITE'-VALETTE, ville de l'Iſle de Malte, réſidence du Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem. *Voyez* l'Article ſuivant.

VALETTE, Parisot (Jean de la) quarante-huitiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit pour-lors à Malte, ſuccéda l'an 1557, à Claude de la Sengle. Il étoit auparavant Grand-Prieur de S. Gilles, de la Langue de Provence, & Lieutenant-Général du Grand-Maître de la Sengle ſon prédéceſſeur. On remarque que depuis le jour de ſa reception, juſques à ſon élection au Magiſtére, il y avoit toujours réſidé. Pendant ſon régne, les Galéres de Malte prirent en moins de cinq ans plus de cinquante Vaiſſeaux Turcs: ce qui irrita tellement Soliman II, qu'il fit deſſein d'aſſiéger Malte, & de s'en rendre maître, comme il avoit fait de Rhodes l'an 1521. Muſtafa Bacha Général de l'Armée de terre, & Piali Bacha Général de mer, partirent de Conſtantinople le quatriéme Avril de l'an 1565, & arrivérent à Navarin le onziéme Mai, où l'Armée ſe trouva compoſée de cent cinquante vaiſſeaux de rames, d'onze grands navires, de neuf maones, & de trois caramouſſats ou vaiſſeaux de charge. Le 20 jour de Mai, les Turcs firent faire deux Forts à l'embouchure du port de Malte, & y poſérent quatorze piéces de canon. Le 26 l'Armée s'approcha d'un lieu appellé *Sainte-Marguerite*, où il ſe fit de grandes eſcarmouches. Les Turcs furent contraints de ſe retirer à la Marſe, où ils campérent. Le 27 Mai le Bacha fit battre le Fort de Saint-Elme; & après avoir donné cinq aſſauts, il prit le château le 23 Juin; mais il y perdit plus de quatre mille hommes des plus braves, entre leſquels fut Dragut, fameux Corſaire. Le 28, Muſtafa aſſiégea l'Iſle de Saint-Michel, ou Cité de la Sengle; & le lendemain il dreſſa des batteries contre le bourg, où le Grand-Maître fit entrer un ſecours de ſix cens hommes de combat, qui furent cauſe de la conſervation de l'Iſle de Malte. Les Turcs continuérent leur batterie contre le bourg, & y donnérent un aſſaut général le 21 Août. Mais le Grand-Maître de La Valette ayant harangué à haute voix tous les Chevaliers, les anima tellement, qu'ils repouſſérent cette grande multitude de Turcs, qui avoient déja gagné les murailles, & poſé ſept drapeaux ſur la porte appellée *de Bonne-Enſeigne*. Enfin le ſeptiéme Septembre, le grand ſecours conduit par Dom Garcias de Toléde s'approcha de Malte en cet ordre. A l'avant-garde étoient huit Galéres d'Eſpagne, deux de la République de Gênes, & deux de la Religion de Saint Jean de Jéruſalem. La bataille, ou le milieu de l'Armée, étoit compoſée de ſept Galéres de Naples, de quatre de Florence, de deux du Baſan, avec la Séraphine d'Eſpagne, de la Capitane d'Etienne de Mary, de celle de George Grimaldi, & des trois de Lomellini Génois. A l'arriére-garde étoient les huit Galéres de Sicile, les huit d'André Doria, les trois Centurions. Ce ſecours fut conduit à la Cité-Vieille par Dom Alvarès de Sandes, & par le Seigneur Aſcanio de la Cornia. Dom Garcias s'en retourna à Meſſine en Sicile, pour amener encore du ſecours; mais il ne fut pas néceſſaire, car le 13 Septembre, Muſtapha ayant fait inutilement ſes derniers efforts, fut contraint de prendre la fuite, & de s'embarquer avec précipitation, faiſant ſeulement tirer pour ſignal un coup de canon à trois heures de nuit. Ce ſiége fut ſi terrible pendant quatre mois, que la plupart des fortifications furent ruïnées, & qu'il fut tiré ſur la fortereſſe de Malte plus de ſoixante & dix mille coups de canon. Les Turcs y perdirent plus de vint mille hommes, & les Chrétiens environ neuf mille qui moururent, tant de maladies, que de leurs bleſſures: de ſorte que ſur la fin du ſiége il ne reſtoit au Grand-Maître que ſix mille hommes de combat, contre quatre-vint mille qui ſe trouvoient encore dans l'Armée des Aſſiégeans. Après la levée du ſiege, le Grand-Maître de La Valette voyant l'Iſle ruïnée, & les fortifications abattuës, réſolut de faire bâtir au plutôt la Cité-Neuve, qui fut nommée *la Cité-Valette*, du nom de ſon Fondateur. La première pierre fut miſe ſolemnellement le 18 Mars 1566, & de peur que l'ennemi ne troublât l'exécution de ce deſſein, par quelque nouvelle entrepriſe, le Pape Pie V commanda qu'on y travaillât inceſſamment, même les jours de Fête. Le Grand-Maître fit auſſi réparer le bourg, qui fut depuis nommé *la Cité Victorieuſe*; & fit encore fortifier le château de l'Iſle de Goze, n'oubliant rien pour remettre toutes choſes en état. Sa Sainteté lui offrit le chapeau de Cardinal par un Courier exprès; mais il la remercia, lui montrant que cette dignité ne paroiſſoit pas convenir à la profeſſion des armes, en laquelle il avoit vieilli. Pour faciliter les payemens de ceux qui travailloient à la Cité-Valette, le Grand-Maître fit battre des piéces de monnoye d'airain, ayant d'un côté les armes de la Religion & du Grand-Maître; & de l'autre, la marque de la valeur, avec ces mots à l'entour: *Non æs, ſed fides.* Il tint compte de toute cette monnoye aux Marchands & aux Ouvriers, & en rendit la valeur en or & en argent. Cet illuſtre Grand-Maître entretint tous les jours huit mille hommes de travail, juſqu'en 1568, qu'il mourut avec autant de piété, qu'il avoit fait paroître de courage & de prudence pendant ſa vie. On remarque qu'il fut élu à la dignité de Grand Maître, le 21 Août, & qu'il mourut onze ans après, au même mois & à pareil jour. Pierre du Mont lui ſuccéda. La famille

le dont étoit forti ce Grand-Maître étoit ancienne : une de fes branches avoit autrefois fa demeure à Toulouse, & avoit donné des Capitouls à cette ville. GUILLOT de La Valette-Parifot, Chevalier, Seigneur de Cornuffon, frére de ce Grand-Maître, avoit époufé *Antoinette* de Nogaret, Dame de la Graniague, veuve de *Jean* de Berail de Belcaftel, laquelle étoit iffue de la branche de Nogaret, Seigneurs de Roquefériére. Le Seigneur de Cornuffon eut quatre fils, l'un Seigneur de Parifot, l'autre Seigneur de Cornuffon, qui ayant tous deux raffemblé plufieurs Seigneurs & Gentilshommes François, fe mirent en chemin avec eux pour aller fecourir Malte ; mais le fiége étoit levé quand ils arrivérent. Les deux autres neveux du Grand-Maître furent Commandeurs dans l'Ordre ; l'un fous le nom de *La Valette-Parifot* ; l'autre fous le nom de *La Valette-Cornuffon*. Ils fecondérent vaillamment leur oncle dans la défenfe de la place, où le premier fut tué. FRANÇOIS de La Valette, Seigneur de Cornuffon, reçu en 1576 Gouverneur & Sénéchal de Touloufe, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1583, & mourut le 16 Décembre 1586. Jean de La Valette, Seigneur de Cornuffon, fon fils, lui fuccéda en la charge de Gouverneur & Sénéchal de Touloufe; & en cette qualité & comme Député de la Sénéchauffée de Touloufe, il affifta aux Etats de Blois en 1588. * La Faille, *Annales de Touloufe*, & *Hift. de la Nobleffe des Capitouls*. Bofio, *Hift. de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

VALETTE ou VILLEBOIS, ville de France en Angoumois, avec titre de Duché, avoit donné le nom aux Seigneurs de la Maifon de Nogaret, Ducs d'Epernon.

VALETTE (Jean Louïs de Nogaret, & de La) Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France, Marquis de La Valette, Comte de Montfort & d'Aftarac, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de fa Chambre, Colonel-Général de l'Infanterie Françoife, Gouverneur de Provence & de Guienne, Ville de Mets & Païs Meffin, né au mois de Mai 1554, commença de porter les armes fous le nom de Seigneur de Caumont au fiége de la Rochelle en 1573, & s'attacha à la perfonne de Henri IV, alors Roi de Navarre, qu'il quitta peu après. La guerre ayant été déclarée aux Huguenots, il fervit fous le Duc d'Alençon, fe fignala aux fiéges & prifes de la Charité, d'Iffoire & de Brouage, & devint Favori du Roi Henri III, qui l'envoya vers le Duc de Savoye au fujet de la ville de Genéve, & le créa Duc & Pair de France en 1581, après lui avoir donné la Baronie d'Epernon, l'avoir fait premier Gentilhomme de fa Chambre, & établi Colonel-Général de l'Infanterie Françoife, qui fut érigée en fa faveur en Office de la Couronne en Décembre 1584. Il obtint encore la charge d'Amiral de France par Lettre du feptiéme Novembre 1587, dont il fe démit depuis en faveur de fon frére aîné; & s'étant retiré de la Cour à Angoulême, il y évita une dangereufe confpiration contre fa perfonne. Etant de retour à la Cour, il prit fur les Ligueurs, Gergeau, Etampes, Montereau & Pontoife; fe trouva à Saint-Cloud lors de l'affaffinat du Roi Henri III, duquel il conduifit le corps à Compiégne, & quitta l'Armée du Roi Henri IV, contre le fentiment de fes amis. Quelque tems après il revint à la Cour, & courut rifque de la vie à Corbie & au fiége de Pierrefons. Après la mort de fon frére, il eut le Gouvernement de Provence; fut Lieutenant-Général de l'Armée que le Roi envoya contre les Ligueurs, fur lefquels il prit quelques places. Pendant les brouilleries de la Cour qui arrivérent après la mort du Maréchal d'Ancre, il favorifa la fortie de la Reine Marie de Médicis de la ville de Blois le 21 Février 1619, & fa retraite dans la ville d'Angoulême. Depuis, il contribua beaucoup à la réduction du Béarn, qui s'étoit foulevé, comme auffi des villes de Saint-Jean-d'Angély, de Lunel, de Sommiéres, & de Montpellier pendant les guerres des Huguenots. Il fecourut le Fort de l'Ifle de Ré contre les Anglois en 1627, fit tous fes efforts pour appaifer les troubles de Guienne en 1635, & s'oppofa aux ennemis qui vouloient faire une irruption dans le païs en 1637. Pendant le régne du Roi Louïs XIII, il brufqua prefque toujours ceux qui étoient en faveur, & le différend qu'il eut avec l'Archevêque de Bourdeaux, lui caufa fa plus grande difgrace. Il fe retira à Loches par ordre de la Cour, & y mourut le 13 Janvier 1642, en fa 88 année, d'où fon corps fut porté à Cadillac, où il fut enterré fous une magnifique fépulture. * *Voyez* M. Girard, *Hift. de fa Vie*. *Les Mémoires de la Ligue*. *Mémoires du Duc de Rohan*. M. de Thou, & M. de Grandmont *en leurs Hift.* & *celles des Troubles*. M. de Beauvais Nangis, *en fon Hift. des Favoris*, &c.

Voici quelques remarques que M. de la Houffaye nous fournit au fujet du Duc d'Epernon, & dont le Lecteur judicieux fera tel ufage qu'il trouvera à propos. Jean Louïs de Nogaret, *dit-il*, favori de Henri III, étoit, felon l'opinion commune de ce tems-là, petit-fils d'un Notaire; & Busbéque, Ambaffadeur des Empereurs Maximilien II, & Rodolphe II, auprès de Charles IX, & de Henri III, l'affûre ainfi dans une de fes Lettres; *Epœronius Regis beneficio factus Dux, patrem habuit bello egregium, avum Tabellionum, five Notarium*. Epift. 17. Legat. Galli. Ce Duc poffedoit tant de charges, qu'à la Cour on l'appelloit, *la Garderobe du Roi*. Un jour en préfence du Roi, il traita le Sécretaire d'Etat, Nicolas de Villeroi, de *petit coquin*, le menaçant de lui donner cent coups d'éperon comme à un cheval rétif. En 1588, le Duc d'Epernon fut pourvu du Gouvernement de Normandie. Le jour de fon entrée publique à Rouen, la ville lui préfenta une Fortune de vermeil doré, qui tenoit un homme étroitement embraffé ; avec ces mots Italiens, qui faifoient allufion à fon nom, *E per non lafciarti mai*, c'eft à dire, *C'eft pour ne te laiffer jamais*. Car le Roi lui avoit promis de le rendre fi puiffant, qu'il ne pourroit pas lui-même lui ôter rien de tout ce qu'il lui auroit donné, comme cela eft marqué dans une Lettre que le Duc écrivit au Roi après être tombé en difgrace. *L'Hiftorien Cabréra* dit en parlant du Duc d'Epernon, qu'il étoit fin, ambitieux, hardi, avare, impérieux, & adonné à fes plaifirs ; qu'il ne s'éloignoit jamais du Roi ; & pour empêcher fes Miniftres & la Reine, fa mére, de lui parler, il le tiroit hors de la Cour; qu'il étoit très haï des Princes du fang, de tout le parti Catholique & des Parifiens; de forte qu'à la fin le Roi fut contraint, à fon grand regret, de confentir à fon éloignement demandé par tous les peuples. Le jour qu'Epernon alla fe faire recevoir au Parlement en la charge d'Amiral de France, l'Avocat-Général Faye, ayant appellé Henri III *Saint*, en pleine audience, un Critique fe moqua de cette apothéofe par le diftique fuivant, qui fut femé par tout Paris dès le même jour.

Quis neget Henricum miracula prodere mundo,
Qui fecit montem qui modò vallis erat?

Dans une conteftation qu'eut le Duc d'Epernon avec l'Archevêque de Bourdeaux, de la Maifon de Sourdis, il s'emporta jufques à lui donner un coup de canne. Le Cardinal de Richelieu prit ouvertement le parti de l'Archevêque, & pouffa fi loin le Duc, qu'il haïffoit, que M. Cofpéan, Evêque de Lifieux, ne put s'empêcher de dire au Cardinal, *Monfeigneur, fi le Diable étoit capable de faire à Dieu les fatisfactions que M. le Duc d'Epernon offre à Monfieur l'Archevêque de Bourdeaux, Dieu lui feroit miféricorde*. Le Cardinal de Richelieu, frappé de ce difcours, fit que le différend s'accommoda quelques jours après. Le Duc d'Epernon étoit fi entêté de fa grandeur, qu'il obligeoit ceux qui fe préfentoient pour entrer dans fes Gardes, à faire les mêmes preuves de nobleffe que doivent faire les Chevaliers de Malte. Ils étoient cent, prefque tous Gafcons comme lui, & très affectionnez à fon fervice, de forte qu'il faifoit le Roi dans fon Gouvernement de Guienne. Une chofe lui aquit un grand nombre d'amis parmi la Nobleffe, c'eft qu'il ne vendoit jamais les Lieutenances, ni aucune autre charge militaire de fes Gouvernemens. *La Maifon d'Epernon portoit d'argent au noyer de finople*, par allufion au nom de Nogaret, qui fignifie *Noyer* planté dans un *gueret*. * Amelot de la Houffaye, *Mémoires*, &c *tome* 2. *p.* 391. &c.

I. Il defcendoit de JACQUES de Nogaret, Seigneur de Marquefave & de S. Hippolyte, Capitoul de Touloufe en 1366 & 1385, qui époufa *Vitale* de Garrigiis ou Garrigues, Dame de Graniague & de Roqueferriére, dont il eut 1. BERTRAND qui fuit; 2. PIERRE, *qui fit la branche des Seigneurs de* GRANIAGUE & *de* ROQUESERRIERE; & 3. *Marguerite* de Nogaret, alliée à *Arnauld* d'Aureval.

II. BERTRAND de Nogaret, I du nom, Seigneur de Marquefave & de S. Hippolyte, acquit la Terre de La Valette relevant de l'Archevêque de Touloufe, de laquelle ville il fut Capitoul & Juge-Mage. Il avoit époufé 1°. *Magdelaine* du Foffat, morte en 1431 : 2°. *Jeanne* de Villeneuve, de l'une defquelles il eut BERTRAND II, qui fuit.

III. BERTRAND de Nogaret, II du nom, Seigneur de la Valette, &c. vivoit en 1456, & fut pére de BERNARD qui fuit.

IV. BERNARD de Nogaret, Seigneur de La Valette, &c. vivoit en 1480. Il avoit époufé *Anne* de Bertoléne, fille de N... Seigneur de Circq en Rouergue, laquelle vivoit encore en 1530, ayant eu pour enfans, 1. PIERRE qui fuit; 2. *Gabriel*; & 3. *Antoinette* de Nogaret, mariée le 15 Décembre 1530 à *Pierre* Deimier, Seigneur d'Arques & de Lias, Capitaine en la Légion de Languedoc.

V. PIERRE de Nogaret, Seigneur de La Valette, &c. mourut en 1553. Il avoit époufé le 21 Avril 1521, *Marguerite* de Lifle, Dame de Cafaux & de Caumont, dont il eut 1. *Jean*, qui fut tué dans un combat donné contre les Impériaux en 1545 ; 2. *Gabriel*, qui fut d'Eglife, & mourut en 1548; 3. *Pierre*, tué au fiége de Bologne en Italie en 1545 ; 4. JEAN, qui fuit; 5. *Jacquette*, mariée à *Bertrand* de Béarn, Seigneur de S. Maurice près de Villemur; 6. *Jeanne*, alliée à *Philippe* de Voifins, Baron de Montault, 7. *Anne*, qui époufa *Charles* de Léaumont, Seigneur de Puy-Gaillard; & 8. *Héléne* de Nogaret, mariée en 1551, à *Bernard* de Luppiat, Baron de Montcaffin.

VI. JEAN de Nogaret, Seigneur de La Valette, Baron de Cafaux & de Caumont, &c. Meftre-de-Camp de la Cavalerie Legére, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guienne, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances, fe diftingua dans tous les emplois militaires qu'il eut, & fut récompenfé de la charge de Meftre-de-Camp de la Cavalerie legére, en laquelle qualité il fervit aux batailles de Dreux, de Jarnac & de Montcontour. Il n'en feroit pas demeuré à la Lieutenance-Générale de Guienne, fi des intrigues de Cour ne fe fuffent oppofées à fon avancement, en l'empêchant de fervir au fiége de la Rochelle en 1573. Il mourut le 18 Décembre 1575. Il avoit époufé par contract du 15 Septembre 1551, *Jeanne* de S. Lary, fœur de *Roger*, Seigneur de Bellegarde, Maréchal de France, & fille de *Pierre*, Seigneur de Bellegarde, Sénéchal de Touloufe, & de *Marguerite* d'Orbeffan, morte le neuviéme Avril 1611, ayant eu pour enfans, 1. BERNARD, II du nom, Seigneur de la Valette, &c. Amiral de France, *dont il fera parlé ci-après dans un Article féparé*, mort le onziéme Février 1592, en fa 39 année, fans enfans d'*Anne* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Ifabelle* de Savoye-Tende, qu'il avoit époufée le 13 Février 1582; 2. JEAN-LOUÏS qui fuit; 3. *Jean*, mort à l'âge de 15 ans; 4. *Héléne*, mariée en 1582, à *Jacques* Goth, Marquis de Rouil-

 lac,

lac, Grand-Sénéchal de Guienne, Lieutenant-Général au Gouvernement du Boulonois, dont la postérité porta le titre de Duc d'Epernon; 5. *Catherine*, alliée à *Henri*, Duc de Joyeuse, Comte du Bouchage, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte en Août 1587; & 6. *Anne* de Nogaret de la Valette, qui épousa en Février 1583, *Charles* de Luxembourg, Comte de Brienne & de Ligny, morte le 23 Novembre 1605.

VII. JEAN LOUÏS de Nogaret de La Valette, Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont l'Eloge est rapporté ci dessus*, mourut le 13 Janvier 1642, en sa 88 année. Il avoit épousé le 22 Août 1587, *Marguerite* de Foix, Comtesse de Candale & d'Astarac, fille aînée & héritiére de *Henri*, Comte de Candale, &c. & de *Marie* de Montmorency, morte en 1593 âgée de 26 ans, ayant eu pour enfans 1. HENRI qui suit; 2. BERNARD, *dont il sera parlé après son frére aîné*; & 3. LOUÏS, Cardinal de la Valette, Archevêque de Toulouse, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, *dont il sera parlé ci après dans un Article séparé. Outre ces enfans légitimes, il eut aussi plusieurs enfans* naturels, *dont il sera parlé ci-après.*

VIII. HENRI de Nogaret de La Valette, dit *de Foix*, Comte de Candale, Captal de Buch, Duc d'Halluin, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur d'Agenois & de Saintonge, passa en Italie sur les Galéres de Florence à cause de quelque mécontentement domestique, & fit le voyage de Caramanie, païs d'Asie dans la Natolie, d'où étant de retour en France avec la gloire d'avoir le plus contribué à la conquête de la forteresse d'Agliment, il entra dans le parti des Princes. Il alla ensuite chercher la guerre en Hollande & en Italie, où les Vénitiens le firent leur Général de Terre Ferme pendant plus de huit ans. Etant revenu en France dans le dessein de s'établir à la Cour, il n'y put éviter la haine du Cardinal de Richelieu, ce qui l'obligea de repasser une seconde fois en Italie, où la République de Venise l'honora de la charge de Généralissime de ses Armées. Depuis, ayant fait sa paix par l'entremise du Cardinal de La Valette son frére, & étant revenu en France, il alla commander avec lui sur les frontiéres des Païs-Bas, & ils reprirent la Capelle, conquirent Cateau-Cambresis, Maubeuge, Landrecies, & eurent le même emploi en Italie, où il mourut en la ville de Casal le onziéme Février 1639, à la fleur de son âge, en réputation d'un grand Capitaine, sans laisser de postérité de *Susanne*, Duchesse d'Halluin, Marquise de Maignelais, fille de *Florimond*, Marquis de Piennes & de Maignelais, Gouverneur de la Fére, & de *Claude Marguerite* de Gondy, & petite-fille de *Charles*, Duc d'Halluin. Le Roi Louïs XIII avoit de nouveau érigé en Duché cette Terre en 1611, en faveur de ce mariage, lequel ayant été dissous d'un mutuel consentement, elle épousa en 1620, *Charles* de Schomberg, Marquis d'Espinay, Gouverneur de Languedoc, puis Maréchal de France, qui fut aussi Duc d'Halluin à cause de sa femme, morte sans enfans en 1641.

VIII. BERNARD de Nogaret, de La Valette & de Foix, second fils de JEAN LOUÏS, Duc d'Epernon, & de *Marguerite* de Foix, Comtesse de Candale & d'Astarac, né en 1592, fut Duc d'Epernon, de la Valette & de Candale, Captal de Buch, Comte de Foix, de Montfort-l'Amauri, d'Astarac & de Bénauges, Vicomte de Castillon, Baron de Cadillac, de Caumont & de Plassac, Sire de Lesparre, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Jarretiére en Angleterre, & Colonel-Général de l'Infanterie Françoise. Il fut le principal objet de tous les soins que le Duc d'Epernon son pére prit pour l'agrandissement de sa Maison, & fut pourvu de la charge de Colonel-Général de l'Infanterie en 1610, sur la démission de son pére, du vivant duquel il porta le titre de Duc de La Valette. Il servit aux siéges de S. Jean d'Angely, & de Royan, & à l'attaque du Pas-de-Suse, puis sous le Comte de Soissons en 1636, & en Guienne, dont il chassa les Espagnols qui y avoient fait quelques irruptions, & vainquit les peuples soulevez: mais ayant été chargé du mauvais succès du siége de Fontarabie, poussé par le Cardinal de Richelieu, qui voulut se venger de lui pour n'avoir pas pris son parti en 1638, lors de la conjuration de Corbie, il se retira en Angleterre, pour se soustraire à la colére de ce Ministre, qui lui fit faire son procès le 24 Mai 1639. Après la mort de ce Cardinal il revint en France, se purgea de tout ce qui lui avoit été imposé, obtint Arrêt le 16 Juillet 1643, & fut rétabli dans son Gouvernement de Guienne, d'où on le retira en 1651, à cause des troubles qui y étoient survenus à son occasion: on lui donna celui de Bourgogne, qu'il garda jusqu'à la paix des Pyrenées qu'il rendit au Prince de Condé, & fut rétabli en celui de Guienne, qu'il posséda jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 25 Juillet 1661, en sa 69 année. Il avoit épousé 1°. le 12 Décembre 1622, *Gabrielle-Angélique*, légitimée de France, fille *naturelle* du Roi *Henri IV* & d'*Henriette* de Balzac, Marquise de Verneuil, morte en couches le 24 Avril 1627: 2°. le 28 Novembre 1634, *Marie* du Cambout, fille aînée de *Charles*, Marquis de Coislin, Baron du Pont-Château, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe* de Bruges, sa premiére femme, morte le 12 Février 1691, sans enfans. Ceux du premier mariage furent 1. LOUÏS-CHARLES-GASTON qui suit; & 2. *Anne-Louïse-Christine* de Foix de La Valette-d'Epernon, Religieuse aux Carmélites du fauxbourg Saint-Jacques sous le nom de Sœur *Anne Marie de Jésus*, où elle mourut le 22 Août 1701, en sa 77 année, & la 53 de religion.

IX. LOUÏS-CHARLES-GASTON de Nogaret de La Valette & de Foix, Duc de Candale, Pair de France, Gouverneur d'Auvergne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, né à Metz le 14 Avril 1627, mourut à Lyon sans alliance le 28 Janvier 1658.

L'on a remarqué ci-dessus que JEAN-LOUÏS, *Duc d'Epernon, eut aussi des enfans naturels. Ce furent* JEAN-LOUÏS, *qui suit*; Louïs *de La Valette, Coadjuteur de Mirepoix en* 1628, *puis Evêque de Carcassonne en* 1655, *mort le* 10 *Septembre* 1679. *N... Prieur de Bellefons*; *N... Cordelier*; & Louïse *de La Valette, Abbesse de Sainte-Glossine de Metz, morte le* 23 *Décembre* 1647.

VIII. JEAN-LOUÏS, *dit* le Chevalier de La Valette, *Lieutenant-Général de l'Armée navale des Vénitiens en* 1645, *mourut pendant les troubles de Guienne en* 1650, *ayant eu de* Gabrielle *d'Aymar, fille d'*Honoré, *Seigneur de Monsalier, Maître des Requêtes, puis Président au Parlement de Provence, & d'*Eléonore *de Fourbin de Souliers*, 1. LOUÏS-FELIX *qui vit*; 2. N... *morte sans alliance*; & 3. Gabrielle-Léonore *de La Valette, mariée à* Gaspard *de Fieubet, Premier Président du Parlement de Toulouse, morte sans enfans le deuxiéme Décembre* 1708.

IX. LOUÏS-FELIX, *Marquis de La Valette, Comte de Beaumont, &c Lieutenant-Général des Armées du Roi, servit au siége de Luxembourg, à la bataille de Fleurus, & à celle de Neerwinde, où il fut blessé, mort le neuviéme Février* 1695, *en sa* 60 *année, sans avoir eu d'enfans de* Paule *d'Astarac de Fontrailles, veuve de* Roger *de Boussole, Comte d'Espenan, & fille de* Benjamin, *Baron de Fontrailles, & de* Magdelaine *de Montesquiou, Dame de la Devése & de Marsac.* * *Voyez* le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

VALETTE (Bernard de Nogaret, II du nom, Seigneur de La) Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Marquisat de Saluces, du Dauphiné, de Lyon & de Provence, Amiral de France, Mestre-de-Camp de la Cavalerie Legere, né en 1553, fils aîné de JEAN, Seigneur de la Valette, & de *Jeanne* de Saint-Lary-Bellegarde, commença à porter les armes à Calais sous M. de Gourdon; se signala en Piémont en diverses occasions; fut pourvu du Gouvernement de Saluces, à la place du jeune Seigneur de Bellegarde son cousin; & quelque temps après, la faveur de *Jean-Louïs*, Duc d'Epernon son frére puîné, lui fit avoir la charge de Mestre-de-Camp de la Cavalerie Legére, que leur pére avoit possédée. Il fut pourvu du Gouvernement de Dauphiné en 1583, où il défit au passage de la riviére d'Isére, assisté du Maréchal d'Ornano, 400 Arquebusiers François, & 3000 Suisses. De là il passa en Provence, dont il eut la Lieutenance-Générale en l'absence de son frére, puis le Gouvernement en chef le septiéme Décembre 1587. Il remit en 1588, sous l'obéissance du Roi, Volensoles & Digne; fut ensuite créé Amiral de France sur la démission de son frére; fit lever le siége de Barcelonette au Duc de Savoye; se joignit au Seigneur de Lesdiguiéres, avec lequel il défit les troupes de ce Duc au combat d'Esparon le 15 Avril 1591; le mit encore en déroute à Vinon, & l'obligea de repasser les Monts. Ayant mis le siége devant Roquebrune en Provence, il y reçut un coup de mousquet à la tête étant sans armes à la batterie, le onze Février 1592, en sa 39 année, sans laisser de postérité. Le Roi le regretta comme un grand Capitaine; & sa fortune fit moins d'envieux que celle de son frére, parce qu'il étoit moins fastueux, moins ambitieux, & plus réglé dans sa conduite. * *Voyez sa Vie donnée au public par* M. de Mauroy, Seigneur de Verriéres.

VALETTE (Louïs de Nogaret de La) Cardinal, troisiéme fils de JEAN-LOUÏS, Duc d'Epernon, & de *Marguerite* de Foix, Comtesse de Candale & d'Astarac, Abbé de Saint-Victor de Marseille, de Grandselve, de Saint-Vincent de Metz, & du Gard, Prieur de Saint-Martin des Champs, Archevêque de Toulouse, fut nommé Cardinal en 1621, par le Pape Paul V, fut aussi Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Anjou, de Metz & du Païs Messin. Il contribua beaucoup à l'enlévement de la Reine Marie de Medicis du château de Blois, du parti de laquelle il se détacha, & s'engagea dans celui du Cardinal de Richelieu, dont il soutint indiscrettement la fortune, par le conseil de la *Journée des dupes*, l'une des plus mémorables du régne de Louïs XIII, ne prévoyant pas alors que sa Maison seroit accablée sous le poids qu'il aidoit à soutenir; car après avoir consommé la plus grande partie du pouvoir qu'il avoit auprès de ce Ministre, à parer les coups qu'il portoit au Duc d'Epernon son pére, il demeura entiérement sous la dépendance de ce Cardinal, qui pour flatter son ambition, lui donna les premiers emplois de la guerre; & après l'avoir pourvu du Gouvernement d'Anjou & de celui de Metz, l'envoya commander en Allemagne avec le Duc de Weymar, en Franche-Comté contre le Général Galas, & en Picardie & en Italie, où il mourut à Rivoli près de Turin le 28 Septembre 1639, à l'âge de 47 ans. Le Président de la Rochefavin de Toulouse dédia à ce Cardinal un Traité des Parlemens de France; & un Professeur de la même ville, nommé *Jacques Maran*, lui offrit aussi un Livre de Droit de sa façon. Divers Auteurs ont travaillé à son Eloge, & sur-tout Théron, Aubéry, Chenu, Possevin, &c. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

La promotion du Cardinal de la Valette fit naître un différent entre lui & son pére, qui ne vouloit pas lui céder la main comme Cardinal. Après une longue contestation le pére se voyant forcé de se conformer à l'ancien usage, s'avisa de donner la main à son fils avec une chaise à dos simplement & de s'asseoir, lui Duc, dans une chaise à bras, pour conserver ainsi dans une visite publique une marque de sa puissance paternelle. Le Cardinal de Richelieu, après la perte de la Capelle, du Catelet, & de Corbie, effrayé par les clameurs du peuple, vouloit abandonner le Gouvernement de l'Etat; mais le Cardinal de la Valette, qui lui étoit entiérement dévoué, & le P. Joseph, lui raniméreut le courage, & l'empêchérent d'exécuter

cuter ce dessein. Le Cardinal de la Valette aimoit éperdûment la Princesse de Condé, Charlotte de Montmorency, & lui faisoit de gros présens, ce qui suppléoit au peu qu'elle recevoit de son mari. Ce Prince le savoit si bien, qu'un jour qu'elle s'avisa de lui dire en grondant, qu'il la laissoit toujours avoir besoin d'argent, il lui répondit, *Que faites-vous donc de celui de votre Cardinal?* & lui ferma la bouche. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 2. *p.* 402.

VAL-HASEL. *Voyez* MASEL.

VALID, I du nom, Calife de la race des Ommiades. *Voyez* GUALID.

VALID, II du nom, onziéme Calife de la Dynastie des Ommiades. *Voyez* GUALID.

VALIDE'E, célébre Mosquée, a été bâtie à Constantinople par la Sultane Validée, femme d'Ibrahim, & mére de Mahomet IV. Ce n'est pas l'ordinaire que les Sultanes fassent construire des Mosquées; mais cette Princesse étant une des plus spirituelles Dames qui ayent jamais entré dans le Serrail, obtint adroitement cette permission. Ce Temple est, ce semble, le mieux exécuté de tous ceux qui sont à Constantinople. Il est bâti dans un endroit fort avantageux, assez proche du Serrail, vers l'un des petits ports de Constantinople, qui est très fréquenté à cause de la Douane. Comme cette Mosquée est la plus exposée de toutes à la vue de ceux qui arrivent à Constantinople, c'est aussi dans cet endroit que l'on fait paroître le plus de réjouïssance, quand les Turcs en ont quelque sujet. Le Grand-Seigneur ne prend guéres de villes sur les ennemis, que les Minarets de la Validée ne fassent voir les premiers au peuple quantité de feux de joye. Car outre que les six galleries des deux Minarets sont toutes entourées de lampes ardentes, on attache encore de l'un à l'autre un grand nombre de chaînettes, qui soutiennent en l'air plusieurs figures, dont quelques unes marquent par un grand nombre de lampes le nom du Grand-Seigneur, & au-dessous, celui des villes qu'il a prises; mais parmi cette illumination, il est défendu de tirer des fusées volantes, de peur des incendies. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

VALIER ou VALIERO famille. *Voyez* VALERIO.

VALIERE (Chevalier de La) *Voyez* VALLIERE.

VALIERO. *Voyez* VALERIO (Augustin).

VALINCOURT, (Jean Batiste Henri du Trousset, de) naquit le premier Mars 1653, de *Henri* du Trousset, & de *Marie* du Pré. Cette famille étoit noble & originaire de S. Quentin en Picardie. Ayant perdu son pére à l'âge de six ou sept ans, sa mére prit soin de son éducation. Il fit peu de progrès au Collége; mais en étant sorti il prit du goût pour les Belles-Lettres. Lorsque la *Princesse de Cléves* parut, il en fit une fine Critique. On lui répondit avec aigreur, & judicieusement il crut ne devoir pas repliquer. Il donna en 1681, la Vie de *François de Lorraine, Duc du Guise*, & en 1685, l'Evêque de Meaux le fit entrer chez le Comte de Toulouse, Amiral de France. Ce ne fut d'abord qu'en qualité de Gentilhomme attaché à sa suite; mais quelque tems après il le fit Sécretaire de la Marine. Le Prince le fit aussi Sécretaire de ses commandemens. En 1704, il se trouva toujours aux côtez de l'Amiral dans la bataille de Malaga, & il y fut blessé. Ayant joint à l'étude des Belles-Lettres celle de la Physique & des Mathématiques, il se trouva en état en 1721, de remplir une place d'Honoraire dans l'Académie des Sciences. Il étoit de l'Académie Françoise dès 1699. Il fut témoin de l'incendie de sa Bibliothéque, où il y avoit six ou sept-mille volumes & tous ses Manuscrits. Il vit cet événement sensible avec beaucoup de fermeté. *Je n'aurois guére profité de mes livres*, disoit-il, *si je ne savois pas les perdre.* Il mourut le quatriéme Janvier 1730, âgé de 77 ans. Il fut choisi après Racine pour être associé à Despreaux à la composition de l'Histoire de Louïs XIV. On trouve une Lettre de M. de Valincourt sur Racine dans l'Histoire de l'Académie Françoise de 1730. *tome* 2 *p.* 364. &c. Outre les deux Ouvrages dont on a parlé ci dessus, on a encore de lui les suivans, *Discours prononcé à sa reception à l'Académie Françoise*; Traduction en vers François de l'Ode onziéme du premier livre d'Horace, *Tu ne quæsieris*, &c. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'an* 1730, *p.* 117. &c. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 24. *p.* 247 & *suiv.*

VALIODDIN, *Abdorrachman, Ebn Cheldun, Malcki*, savant Historien Arabe qui vivoit dans le XV siécle. Il s'est fait un grand nom par son éloquence & ses Ouvrages historiques, qui sont travaillés avec soin. Sa Chronique, qui commence à la création du Monde, comprend une Histoire universelle de tous les Rois & Princes d'Orient & d'Occident, & finit par la vie de Timur ou Tamerlan. Le stile de cet Ouvrage est fort coulant. Valioddin fut d'abord premier Kadi ou Juge en Egypte; mais étant entré dans la Syrie avec l'Armée Mahométane, il tomba entre les mains de Tamerlan & fut fait prisonnier. Il sut tellement gagner la faveur de Tamerlan par son éloquence & ses maniéres flatteuses, qu'il eut toute sorte d'égards pour lui, & lui permit de retourner au Caire auprès de sa femme, de ses enfans, & sur-tout auprès de ses Livres, ce qu'il souhaitoit avec ardeur. Tamerlan lui accorda cependant cette permission, à condition qu'il reviendroit auprès de lui avec tous les siens, & lui promit en même tems un traitement fort honorable. Valioddin se mit aussi-tôt en chemin, & s'estima fort heureux de s'être ainsi dégagé. * Ebn Arabsha, *in Hist. Timur. p.* 399. 400. &c. *Ed. Arab. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

VALKEMBOURG *Voyez* FAUQUEMONT.

VALKENDORF. *Voyez* VALCKENDORF.

* VALKENIER, nom d'une famille considérable & fort ancienne de Hollande. Son ancien nom étoit GEELROK, que l'un de cette famille qui vivoit vers le milieu du XV siécle changea en celui de VALKENIER, parce qu'étant obligé de fuir pour avoir tué un homme en duel, il se réfugia à la Cour du Duc, de Gueldre qui le fit son *Groot Valkenier*, c'est à dire, *Grand-Fauconnier.* Sa postérité a formé plusieurs branches, & il en est sorti plusieurs grands hommes qui ont rendu de grands services à l'Etat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* VALKENSTEIN, château dans la Hollande Méridionale, a donné son nom à une famille noble de la Province. Cette famille dont il est fait mention dès l'an 1350, s'est éteinte en 1668, dans la personne d'Adam de Valkenstein fils de Gilles, qui de *Hermanna* Vander Veen sa premiére femme n'eut point d'enfans, & de Mathilde de Heerde sa seconde femme eut trois enfans.

VALKENSTEIN. *Voyez* FALKENSTEIN en Baviére.

VALKOWAR. *Voyez* VALCOWAR.

VALLA (Nicolas) Docteur en Droit, & Chanoine de l'Eglise de Saint Pierre à Rome, vivoit dans le XV siécle. Il entreprit de traduire l'Iliade en vers Latins, mais il n'acheva pas cet Ouvrage. Ce qu'il en avoit traduit, fut imprimé. Il avoit aussi fait une Version Latine du Poëme d'Hésiode. * Pierius Valerianus, *de Infelicitate Literatorum.* Vossius, *de Poët. Latin.* Bayle, *Diction. Crit.* édit. 1702.

VALLA (Laurent) Gentilhomme Romain, & Chanoine de S. Jean de Latran, dans le XV siécle, né à Rome, se distingua par son savoir & par ses Ouvrages, qui sont les suivans, *Elegantiarum Latinæ Linguæ libri sex; Epistolæ; de Dialectica libri tres; de Libero Arbitrio; de falsa Donatione Constantini Magni Declamatio; De Reciprocatione sui & suus in Antonium Raudensem; in Benedictum Morandum Bononiensem libri duo; in Bartholomæum Facium Ligurem & Antonium Panormitanum Recriminationum libri quatuor; Antidoti in Poggium Florentinum libri quatuor; Apologus & Actus scenicus in eundem; Adversus eundem Libellus, sive Dialogus secundus; in Antonium Raudensem Annotationum Libellus; de Regno Ferdinandi Aragoniæ Regis; de Falso & Vero; Apologia pro se & contra Calumniatores ad Eugenium IV, Pontificem Maximum; In Institutiones Oratorias Quintiliani libri duodecim.* Il traduisit aussi de Grec en Latin, Hérodote, Thucydide, &c. Il fut sans doute un de ceux qui s'opposérent le plus heureusement à la barbarie dont Rome avoit été infectée par les Goths, & qui contribua le plus à renouveller la beauté de la Langue Latine; mais il étoit trop plein de son propre mérite, fier, méprisant & satirique. Il fut obligé de sortir de Rome, où ses paroles indiscrettes l'avoient brouillé, & se retira à Naples. Cette disgrace ne le rendit pas plus retenu; car il continua de parler de tout, & même de la Religion, avec une extrême liberté. Il fut accusé à l'Inquisition de débiter des erreurs sur le Mystére de la Trinité & du Franc-Arbitre, & de déchirer en tous lieux la pureté des vierges consacrées à Dieu. Ce Tribunal sévére le condamna à la peine du feu, qu'il n'évita que par la faveur d'Alfonse, Roi de Naples, qui avoit voulu à l'âge de 50 ans apprendre le Latin de Valla. On dit même qu'il fut fouetté autour du Cloître des Dominicains de Naples. C'est ce que lui reproche Pogge Florentin, qui a écrit contre lui des Satires piquantes. Laurent Valla revint à Rome, où il mourut l'an 1457. Une Epitaphe qui se voit encore dans l'Eglise de Saint Jean de Latran, & qu'on dit que sa mére Catherine y fit graver sur une pierre de marbre, le nomme Sécretaire du Pape & du Roi de Naples. Mais on doute que cette Epitaphe soit d'autorité. On fit ces vers sur la mort de Valla,

Nunc postquam Manes defunctus Valla petivit,
Non audet Pluto verba Latina loqui.
Jupiter hunc cœli dignatus parte fuisset,
Censorem Linguæ sed timet ille suæ.

* Paul Jove, *in Elog. Doct.* Erasme, *in Ciceroniano.* Pogge, *in Invect.* Vossius, *de Hist. Lat.* Sponde, *in Annal.* Opmeer, *in Chron.* &c. M. de la Monnoye sur Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 348. *n.* 304: *tome* 2. *partie* 3. *p.* 293. *n.* 807. Freheri *Theatrum.*

VALLA (George) natif de Plaisance, Médecin & Professeur de Belles-Lettres à Venise, a fleuri vers le milieu du XV siécle. Il a composé plusieurs Livres de Médecine & de Litterature, & fut accusé & mis en prison pour la cause des Trivulces; & ayant été absous & mis en liberté, il mourut peu de tems après subitement. * Pierius Valerianus *de Infelicitate Litterat.* Paul Jove. Gesner, *Biblioth.* Bayle, *Dictionnaire Critique* 2. édit. 1702.

VALLADIER (André) naquit à Saint-Pal, vers l'an 1570, & fit une partie de ses études à Billon en Auvergne. Il alla ensuite à Avignon où il fit un séjour de quelques années, & où il se fit connoître par ses Poësies & par ses Prédications. Il étoit Jésuite lorsque M. Peiresc étudia sous lui. Il étoit entré dans la Société en 1585, & en sortit en 1608. La jalousie du Pére Recteur de la Maison où il étoit, lui fit abandonner Avignon où il avoit demeuré huit ou neuf ans. Alors il alla à Lyon, où il ne fit presque que passer. De là il se rendit à Moulins, d'où il passa à Dijon où il fit un séjour assez long. De Dijon il revint à Lyon où il séjourna du tems, & où il composa une Apologie pour les Jésuites. Le Roi Henri IV lui fit écrire de venir à Paris pour travailler aux Annales de son régne, & pour y prêcher dans l'Eglise de Notre Dame; mais le Recteur qui voyoit avec peine que l'on pensât à d'autres qu'à lui, supprima les Lettres. Cela étant venu à la connoissance du Pére Valladier, il alla trouver le Supérieur, lui parla avec force, & s'attira par-là une persécution qui le fit penser à sortir de la Société. Dans ce dessein il alla à Paris, vit

vit le Pére Cotton & se résolut à suivre ses avis, & se transporta à Rome où il vit Claude Aquaviva son Général, qui s'efforça de le retenir, & qui le pria de se charger de continuer l'*Histoire de la Société*, commencée par Orlandin. Le Pére Valladier demanda qu'on lui fît justice du Supérieur de Lyon, & sur le refus du Général il se pourvut devant le Pape Paul V, qui peu après lui fit expédier des Lettres de Protonotaire Apostolique, & lui conseilla de quitter la Société, ce qu'il fit au mois de Juillet 1608. Il retourna ensuite à Paris, où il arriva vers la fin de Septembre de la même année. En 1609, il y prêcha l'Avent & le Carême dans les meilleures chaires. Dès l'année précédente, le Roi Henri IV l'avoit retenu pour son Prédicateur ordinaire. Valladier prêta le serment le 27 de Mai 1609. Vers le même tems le Cardinal de Givry, devenu Evêque de Metz, le demanda au Roi pour le faire son Grand-Vicaire. Il revint à Paris en 1610, où il prêcha le Carême à S. Paul. Henri IV, qui venoit de le désigner Evêque de Toul, fut tué dans ce tems-là. Valladier fut chargé de faire l'Oraison funébre de ce Prince. En 1611, il fut fait Chanoine & Primicier de l'Eglise de Metz, & peu après Abbé de S. Arnoul de Metz. Il eut à cette occasion un grand procès à soutenir contre le Cardinal François de la Rochefoucaud, & pendant ce tems-là il fut obligé d'errer & de se cacher; mais enfin après bien des traverses & des périls, il fut rendu à son Eglise de S. Arnoul & à son Abbaye en 1621. Il mourut le 13 d'Août 1638, âgé d'environ 68 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Labyrinthe Royal de l'Hercule Gaulois, triomphant sur le sujet des fortunes, batailles, trophées, triomphes, mariages & autres faits héroïques de Henri IV, représenté à l'entrée triomphante de la Reine en la cité d'Avignon*; *Speculum Sapientiæ Matronalis ex Vita Sanctæ Franciscæ Romanæ Fundatricis Sororum Turris speculorum*, *Panegyricus*; (cet Ouvrage a été traduit en François) *Variorum Poëmatum Liber*; *Parénése Royale sur les Cérémonies du Sacre de Louïs XIII*; *Epitaphe du Cardinal de Givry*; *Consultatio ex parte Metensium super postulatione ab ipsis canonice celebrata*; *La Sainte Philosophie de l'ame*, *Sermons pour l'Avent en 1612*; *Méténéalogie sacrée ou Sermons du Carême*; *la Tyrannomanie étrangére, ou Plainte libellée au Roi pour la conservation des Saints Décrets des Concordats de France & de Germanie*; *l'Auguste Basilique de l'Abbaye Royale de S. Arnoul de Metz*; *Factum ou Prolégoménes de la Tyrannomanie*; *Partitiones Oratoriæ*; *Sermons sur les Fêtes des Saints*; *les Saintes Montagnes & Collines d'Orval & de Clairvaux*. On conserve dans la Bibliothéque de S. Arnoul de Metz une *Histoire Ecclésiastique & Civile*, manuscrite du Comté d'Avignon, *in folio*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 18. *p.* 157-169: & *tome* 20. *p* 114-139.

VALLADOLID, *Vallis Oletum*, autrefois *Pintia*, ville d'Espagne dans la Castille vieille avec Evêché suffragant de Tolède, est une des plus belles villes de ce Royaume: les ruës y sont longues & larges, les maisons grandes, hautes, & toutes ornées de balcons. La petite riviere d'Escueva la traverse, on la passe sur un pont de pierre de dix ou douze arcades. Une de ses places a dans son enceinte cent trente tant Eglises & Chapelles, que Couvens & Hôpitaux, avec l'Hôtel de ville. Une autre aussi fort grande est toute entourée de maisons hautes de quatre étages, avec une colonnade sous laquelle on étale les marchandises. On compte soixante & dix Couvens dans Valladolid, le plus beau est celui des Dominicains, auprès duquel est le Palais des Rois d'Espagne, qui a été fort embelli par Philippe IV. Il a aussi une Université, & beaucoup de Noblesse y demeure. Cette ville n'est Episcopale, & ne jouït des droits de Cité que depuis l'an 1595. Guillaume Evêque de Sabine, Légat du Saint Siége, y célébra en 1322, un Concile, dont on a les Actes en 17 Chapitres, & que quelques-uns ont cru avoir été tenu à Sabine. * Colménar, *Délices de l'Espagne, p.* 193.

Un illustre Voyageur dit que se trouvant à Valladolid aux Fêtes de Noël de l'an 1659, il fut témoin de ce qu'on va rapporter. Il alla à la Messe de minuit aux Cordeliers, où dès aussi-tôt qu'on ouvrit les portes de l'Eglise, il entendit des Tambours de basque, s'accordant avec les Orgues qui jouoient une chacone. Ce furent les préparatifs de Matines; après lesquelles il vit un Moine avec son surplis, qui s'étant aquitté de ce qu'il avoit à faire à l'Autel, ôta ce surplis, & s'enfuit dans la Sacristie pour montrer une casaque d'habit de masque qu'il avoit dessous. Un peu après on ouvrit la porte d'enbas de l'Eglise, par laquelle après la Croix & les Chandeliers de la Procession, entrérent quantité de Moines avec des masques aussi ridicules que ceux que l'on voit dans les jours de Carnaval. Ils avoient de gros nez, de fausses barbes, des habits grotesques, & dansoient & sautoient avec des Tambours de basque & des Violons, & au son des Orgues. Quelques-uns d'entre eux portoient deux images bien habillées, l'une de la Vierge & l'autre de Saint Joseph, qu'ils faisoient danser. On en vit ensuite un autre qui portoit un petit lit où étoit l'Enfant Jésus, & après cela on mit l'Enfant, la Vierge & S. Joseph sur l'Autel, & l'on commença la Messe. Avant la préface un Cordelier, avec son habit de mascarade & un masque, se mit à chanter avec une guitarre, du haut de la Tribune du Chœur, un *Villanejo* d'une mule qui ruoit, & le peuple crioit *Victor* à chaque moment. * *Journal du Voyage d'Espagne.* Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Espagne & de Portugal.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VALLADOLID ou CAMAYAGUA, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne, en la Province de Honduras, a un Evêché suffragant de Mexico depuis l'an 1558. *Voyez* HONDURAS.

VALLADOLID, ville principale du Diocése de Méchoacan dans la Nouvelle Espagne. Les Sauvages l'appellent *Guayangarea*. Le Siége Episcopal, qui avoit été placé premiérement à Zintzontza, fut transporté à Pascuaro ou Fatztza par Vasco de Quiroga, premier Evêque; depuis à Vallisoleto, distante de Pascuaro de sept lieues vers l'est; & enfin, à Valladolid. Près de cette ville il y a un lac beaucoup plus grand que n'est celui de Mexique. La moindre tempête éléve ses flots fort haut, & il s'y prend plusieurs sortes de poissons, principalement de fort petits, que ceux du païs séchent au Soleil, & qu'ils vont vendre en plusieurs Provinces avec beaucoup de profit. * De Laet, *Descr. des Indes Occid. l.* 5. *ch.* 25.

Il y a une autre ville appellée VALLADOLID dans la Province d'Yucatan. Elle est environ à trente lieues de Mérida, qui en est la Capitale. On y voit un Couvent de Cordeliers, qui est assez somptueux. Le territoire de cette ville est habité par plus de 50000 Sauvages qui payent tribut aux Espagnols. * De Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 5. *ch.* 28.

Antoine Herréra fait aussi mention d'une ville du Pérou qu'on appelle VALLADOLID. Il la place sur sept degrez au sud de la ligne, à vint lieues de la ville de Loxa, au delà des spacieuses montagnes des Andes; mais comme Loxa est sur la hauteur de cinq degrez, & que Zamora est presque sur la même hauteur, & à vint lieues de Loxa au delà des Andes vers l'Orient, De Laet croit qu'Herréra a écrit Loxa pour Zamora vers le levant. * De Laet, *Descr. des Indes Occid. l.* 10. *ch.* 17. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VALLAGE, païs de France faisant partie de la Champagne. On lui a donné ce nom à cause des beaux vallons qui s'y trouvent. Il comprend plusieurs villes & bourgs, & entre autres S. Disier, Joinville, Bar-sur-Seine, Vassy, Monterande ou Monstier-en-Der, grande forêt joignant la riviére de Voire, &c. Cette contrée abonde en mines de fer. Les coteaux y sont couverts de bocages, & le bas est arrosé de ruisseaux & de riviéres, bordé & rempli de forges & de moulins. * Davity, *Brie & Champagne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VALLANGIN, petit bourg dans la Principauté de Neufchâtel, situé dans un fond entre deux montagnes, & commandé par un château bâti sur une éminence. Ce bourg & ce château ont donné leur nom à la Seigneurie de Vallangin. Cette Seigneurie est divisée en deux parties, le *Val de Rus*, en Latin *Vallis Roduli*, & les *Montagnes*. Les montagnes ont été couvertes pendant longtems de bois, & à cause de cela elles étoient appellées les *noires joux*; mais aujourd'hui, outre un grand nombre de maisons écartées, il y a plusieurs beaux villages, comme le Locle, la Sagne, la Chaux de fonds, les Brenets, &c. L'on trouve dans le Val de Rus plusieurs chemins que l'on croit être un ouvrage des Romains. Il y a dans ce Vallon un grand nombre de villages, comme entre autres *Boudevillers*, *Coffrane*, *Fontaine*, *Cernier*, *S. Martin*, *Dombresson*, *Fenin*, *Engolon*, &c.

La Seigneurie de Vallangin faisoit au commencement partie du Comté de Neufchâtel. On voit par de vieux Titres, que vers le milieu du XII siécle il y avoit plusieurs petits Seigneurs qui étoient vassaux des Comtes de Neufchâtel. Environ l'an 1215, il se fit un partage entre Ulrich & Bertold, fréres, & *Bertold*, leur neveu; par lequel Ulrich eut le Comté de Nidau, celui d'Arberg, la Montagne de Diesse, l'Erguel & la Seigneurie de Vallangin.

ULRICH eut cinq fils, *Rodolphe*, *Ulrich*, *Henri*, *Othon*, & *Bertold*. *Rodolphe* eut le Comté de Nidau, *Ulrich* le Comté d'Arberg, *Henri*, Evêque de Bâle, eut l'Erguel & des terres dans la montagne de Diesse. *Othon* fut Prévôt de l'Eglise Collégiale de Soleurre. *Bertold* eut la Seigneurie de Vallangin, dont il devoit faire hommage au Comte de Neufchâtel. Bertold n'ayant pas laissé de postérité masculine, la Seigneurie de Vallangin passa à un des fils d'*Ulrich*, Seigneur d'Arberg, qui suivant quelques-uns s'appelloit aussi Ulrich.

Cet ULRICH eut trois fils, *Jean*, *Ulrich*, & *Tietrich* ou *Thierry*. Dès-ici la Généalogie des Seigneurs de Vallangin se justifie clairement par des Actes autentiques. Quoique ces trois fils soient appellez Seigneurs de Vallangin, la Seigneurie appartenoit particuliérement à Jean qui étoit l'aîné. Comme il refusa d'abord de faire hommage à Rodolphe, Comte de Neufchâtel, cela donna lieu à une guerre, qui se termina par la victoire que Rodolphe remporta dans la plaine de Coffrane sur Jean, secouru de ses fréres & de ses Alliez. L'Evêque de Bâle, qui avoit secouru Jean en lui donnant des troupes, ratifia la paix en 1296. Cette paix ne fut pas de longue durée, parce que Rodolphe, Comte de Neufchâtel, n'approuva pas le Traité que Jean & Thierry avoient fait avec Pierre, Evêque de Bâle: c'est pourquoi Rodolphe reprit les armes, assiégea la Neuville du Val de Rus, la prit & la détruisit le 29 Avril 1301. On dit que les Habitans de cette ville se retirérent dans l'endroit où est à présent la Neuville, & qu'ils bâtirent cette ville dans ce lieu-là par la concession de l'Evêque de Bâle. La paix se fit au mois de Juillet 1303, & Jean d'Arberg prêta foi & hommage à Rodolphe, Comte de Neufchâtel.

GIRARD, fils de Jean d'Arberg, succéda à son pére & fit hommage à Rodolphe, qui lui augmenta son fief du bourg & des Habitans de Vallangin. Ce qui montre que ce Bourg n'appartenoit pas auparavant aux Seigneurs de Vallangin.

JEAN d'Arberg II, fut fils de Girard d'Arberg. Il épousa *Mahaut* de Neufchâtel en Bourgogne, qui donna des franchises aux gens de Vallangin. Jean II, de Vallangin, fit hommage à Jean, Comte de Neufchâtel en 1349, & ensuite à Louïs, Comte de Neufchâtel, & en 1373 à Isabelle, fille de Louïs.

GUILLAUME d'Arberg, fils de Jean d'Arberg II, Seigneur de Vallangin, fit hommage d'abord en 1408, à l'Evêque de Bâle du commandement de Conrad de Fribourg, son Seigneur;

&

& enfuite le 14 Juillet 1411, à Conrad lui-même, Comte de Neufchâtel.

JEAN d'Arberg III, fils de Guillaume, reprit en 1450, fur le cimetiére de Neufchâtel, de Jean de Fribourg, les fiefs que fon pére Guillaume avoit poffédez.

CLAUDE d'Arberg, fils de Jean d'Arberg, promit en 1488, de reprendre les mêmes fiefs de Rodolphe de Hochberg, après la mort de fon pére. L'an 1499, Philippe de Hochberg, fils de Rodolphe, fit mettre la Seigneurie de Vallangin entre fes mains, parce qu'on ne lui avoit pas rendu hommage.

RENE' de Challon, fils de *Louïfe* d'Arberg, fille unique de Claude d'Arberg, & qui s'étoit mariée à N... de Challon, reprit en 1523, les fiefs de Vallangin de la main des douze Cantons, qui s'en étoient emparez en 1512, fur Louïs d'Orléans, Comte de Neufchâtel. Le Comté de Neufchâtel ayant été rendu à Jeanne de Hochberg & à fes enfans en 1529, René de Challon offrit de reprendre ces fiefs de la main du Duc de Longueville, comme il les avoit repris des douze Cantons, mais le Comte de Neufchâtel refufa d'y confentir.

Philiberte & *Ifabelle*, filles de René de Challon, furent en procès au fujet de la fucceffion de leur pére. Mais après plufieurs conteftations les Etats de Neufchâtel, confirmant la fentence des quatre Cantons alliez, déclarérent que le Comte de Neufchâtel devoit mettre en jouïffance de la Seigneurie de Vallangin Dame Philiberte, qui avoit époufé le Comte de Tournies. Mais les Seigneurs de Berne ayant obtenu adjudication de ladite Seigneurie de George de Diesbach, Gouverneur de Neufchâtel, pour la fomme de 30000 écus, qui leur étoient dus, ils remirent en même tems cette Seigneurie à Marie de Bourbon fous certaines conditions.

Ifabelle, fille cadette de *René* & femme du Comte d'*Avy*, ne s'étant pas foumife à la fentence que les quatre Cantons alliez du Comte de Neufchâtel avoient rendue en 1576, touchant la Souveraineté de Vallangin, qu'elle conteftoit au Comte de Neufchâtel, eut recours aux Cantons Suiffes, qui, du confentement des parties, après avoir vu les inveftitures & autres documens, ajugérent la Souveraineté de la Seigneurie de Vallangin au Comte de Neufchâtel le 20 Novembre 1584.

Après cette fentence le Comte d'Avy, & Ifabelle fa femme, vendirent le droit qu'ils avoient à cette Seigneurie au Comte de Montbéliard le 26 Avril 1586. Le Comte de Tournies, après la mort de Philiberte fa femme, & fon fils, remirent auffi leur droit au Comte de Montbéliard le dernier Janvier 1586.

Marie de Bourbon racheta de ce Comte la Seigneurie de Vallangin, pour la fomme de 70000 écus d'or, de laquelle fomme on déduifit 30000 écus qu'on avoit déja délivrez aux Seigneurs de Berne. Cela fe fit le 17 Décembre 1592. Dès-lors la Seigneurie de Vallangin a été réunie au Comté de Neufchâtel. * *Ceci a été extrait des Mémoires que* Monfieur de Choupard, Pafteur de l'Eglife de Neufchâtel & Chapelain de Sa Majefté Pruffienne, a bien voulu communiquer, & qui les a puifez dans des piéces originales. Pour le Gouvernement Civil & Eccléfiaftique de Vallangin, *Voyez* l'Article de NEUFCHATEL, & celui de FAREL pour la Réformation.

* VALLE' (Rolandus a) Jurifconfulte Italien, vivoit au XVI fiécle. Il n'étoit pas de Cafalmaggiore dans le Milanez, comme l'ont cru quelques-uns, mais de Cafal dans le Montferrat. Il compofa beaucoup de Livres dont on a plufieurs éditions, foit en Italie, foit en France, foit en Allemagne. Ces Ouvrages font, *de Lucro Dotis*; *de Inventarii confectione*; *Confilia quibus graves præcipuæ Juris Controverfiæ de Jure in Regnis, Principatibus, Ducatibus, Comitatibus, Marchionatibus & Feudis acquirendo vel amittendo deciduntur*, &c. Sa Latinité eft fort platte, & ne tient rien de la politeffe qui s'étoit déja introduite parmi les Jurifconfultes. * Bayle, *Dict. Crit.*

* VALLE'E (Geofroy) nâquit à Orléans de *Geoffroi* Vallée, Sieur de Chenailles, Contrôleur du Domaine en cette Ville, & de *Girarde* le Berruyer, fille de *Pierre* le Berruyer, Avocat Fifcal de la même ville. Geoffroi porta le furnom de *la Planchette*. Sa vie n'eft point connue, & l'on ne fait que ce qui regarde fon impiété & fon fupplice. Convaincu d'enfeigner une efpéce d'athéifme, il fut arrêté fous le régne de Charles IX, & mis en prifon. Son procès ne fut pas long. Il fut condamné à être pendu, & fon corps à être réduit en cendres. Cette fentence fut exécutée le neuviéme Février 1573, en la place de Gréve. Il reconnut fa faute & abjura publiquement fon erreur. Le feul Ouvrage qui nous refte de lui, eft intitulé *la Béatitude des Chrétiens ou le Fléo de la Foi*. Cet Ouvrage n'a d'autre mérite que fon extrême rareté. La Croix-du-Maine, & Bayle qui l'a copié, difent que ce Livre eft plein de blafphémes & d'impiétez contre Jéfus-Chrift; mais cela eft fi peu vrai, que dans tout le Livre il n'eft pas feulement fait mention de Jéfus-Chrift, ni directement, ni indirectement. La Doctrine qui y régne eft un Déïfme commode, qui confifte à reconnoître un Dieu fans le craindre, & fans appréhender aucunes peines après la mort. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 29. *p.* 39. & *fuiv.*

VALLE'E D'AMBOULE, dans l'Ifle de Madagafcar. *Cherchez* AMBOULE.

VALLE'E DE JOSAPHAT, vallée qui eft à l'Orient de la ville de Jérufalem, entre cette ville & la montagne des Olives, s'étend environ deux mille pas en longueur du feptentrion au midi, autant qu'en a la ville, à laquelle elle fert de foffez, étant plus baffe d'environ deux cens cinquante pas; parce que la ville eft bâtie de ce côté-là fur les montagnes de Moria ou Morija, & de Sion. Elle eft appellée *Jofaphat* du nom du Roi Jofaphat, qu'on croit y avoir été enterré. *Jofaphat* fignifie *Jugement du Seigneur*, ce qui a fait croire que ce lieu eft celui où fe doit faire le Jugement dernier. C'eft la penfée de la plupart des Péres & des Docteurs de l'Eglife, lorfqu'ils expliquent la Prophétie de Joël, *Afcendent gentes in vallem Jofaphat, quia ibi fedebo, ut judicem omnes gentes.* Ce Prophéte l'appelle enfuite *la Vallée de concifions*, c'eft à dire, *de retranchement*, parce que les méchans y feront féparez de la compagnie des bons. Elle a auffi le nom de *Vallée du Roi* dans l'Ecriture Sainte, parce que le Roi Salomon y avoit un très beau jardin au bas du mont de Scandale, qui eft la troifiéme colline de la montagne des Olives. On l'a encore nommé *Vallée de Cédron*, parce que le torrent de Cédron paffe au milieu. Au pié du mont de *Viri Galilæi*, qui eft la colline de la montagne des Olives vers le feptentrion, l'on voit un fépulcre que l'on dit être celui de la Vierge Marie, dans une Eglife que les Chrétiens y ont bâtie. Tout le bâtiment a la forme d'une tour quarrée, dont le toit eft en terraffe. La porte eft ornée de plufieurs petites colonnes de marbre. De là on defcend un efcalier de cinquante degrez, long de trois toifes. Au milieu de l'efcalier, on voit à main droite une petite chapelle, où il y a deux autels, fur l'endroit où l'on prétend que font les deux tombeaux de S. Joachim & de Sainte Anne, & à main gauche eft une autre chapelle avec deux autels fur les tombeaux prétendus de Saint Jofeph & de S. Simon. Ces quatre tombeaux font de marbre. Au pié de l'efcalier, il y a un autel qui appartient aux Arméniens, proche de l'entrée de l'Eglife, laquelle eft bâtie en forme de croix, ayant environ quarante pas de longueur fur treize de largeur. Le fépulcre de la Vierge, qui eft un peu plus avant que le milieu de l'Eglife, eft femblable à celui de Notre-Seigneur, c'eft à dire, en forme de petite chapelle taillée dans la roche. Il y a un autel couvert d'une table de marbre fur le cercueil où on dit qu'étoit ce faint Corps, & une vintaine de lampes allumées aux environs. Derriére cette chapelle, au bout de l'Eglife vers l'Orient, eft le maître-autel, qui appartient aux Grecs, avec un autre plus petit au côté de l'Evangile, comme ils ont coutume d'en avoir dans toutes leurs Eglifes. Vis à vis du fépulcre, à main gauche, on voit l'autel des Jacobites, & de l'autre côté une Mofquée pour les Mahométans, qui ont beaucoup de refpect pour ce faint Lieu. A l'autre extrémité de l'Eglife vers l'occident eft l'autel des Abyffins. Dans toute l'Eglife il n'y a point d'autre jour que celui qui entre par la porte, & une petite fenêtre faite en forme de foupirail à la voûte, qui eft fur le grand autel. On tient que cette Eglife fut bâtie l'an 326, par l'Impératrice Sainte Héléne. Godefroy de Bouillon, Roi de Jérufalem, y mit des Religieux, qu'il dota richement; & la Reine Mélifende, fille de Baudouin II, femme de Foulques, & mére de Baudouin III, tous trois Rois de Jérufalem, y fut enterrée dans la chapelle de Saint Joachim & de Sainte Anne.

Dans cette même vallée de Jofaphat, en allant du fépulcre de la Vierge vers le midi, on voit le jardin des Olives, & quelques reftes d'un mur de pierres féches, dont il étoit fermé. En avançant encore vers le midi jufqu'au pont de Cédron, on trouve quatre tombeaux, qui font dignes d'être confiderez. Le premier eft celui de Jofaphat, Roi de Juda, qui a donné le nom à toute la vallée. Il eft taillé dans le roc, comme une petite falle quarrée, avec un portail femblable à celui d'une Eglife. Celui d'Abfalom, qui eft enfuite, eft taillé dans une groffe roche détachée de la montagne, & a la forme d'une chambre quarrée, toute hors d'œuvre, avec un toit d'une forme pyramidale. Il eft orné par dehors de douze demi-colomnes qui l'environnent. On ne voit au dedans qu'une grande quantité de pierres, parce que tous les paffans, tant Chrétiens que Juifs, & Infidéles, y jettent chacun la leur, pour témoigner l'horreur qu'ils ont de la révolte & de la perfidie de ce jeune Prince contre fon pére David. Il l'avoit fait conftruire avant fa mort, mais fon corps n'y fut pas mis: car ayant été tué par Joab dans la forêt d'Ephraïm, il fut jetté dans une foffe & couvert d'un tas de pierres, comme un homme indigne de la fépulture. Un peu au-delà eft la grotte de Saint Jacques. C'étoit auffi un tombeau; & elle a été ainfi nommée, parce que l'on tient que Saint Jacques *le Mineur*, premier Evêque de Jérufalem, s'y retira après la prife de Jéfus-Chrift dans le jardin des Olives. A trois pas plus bas on voit la fépulture du Prophéte Zacharie, taillée en quarré d'une feule roche avec des colomnes & chapiteaux, dont le travail eft admirable. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

VALLE'E des Salines. *Cherchez* SALINES.

VALLE'E DE DEMONA. *Voyez* DEMONA.

VALLE'E DE MAZARA. *Voyez* MAZARA.

VALLE'E DE NOTO. *Voyez* NOTO.

VALLENCOURT. *Voyez* WALCOURT.

VALLENGIN. *Voyez* VALLANGIN.

* VALLEMANI (Jofeph) Gentilhomme Romain, naquit à Fabriano le neuviéme Juin 1648. Après avoir exercé divers emplois à la Cour de Rome, il fut fait Cardinal en 1706, par le Pape Clément XI, mais il ne fut déclaré que le premier Août 1707. Le 31 Décembre de la même année, il fut nommé Protecteur de la Congrégation des Indes. Il le fut auffi de l'Ordre des Mineurs Conventuels & des autres Religieux Mendians. Au mois de Juin 1724, le Pape Benoît XIII le nomma pour être l'un des Inquifiteurs de la Congrégation du Saint Office. Ce Cardinal mourut à Rome le 15 Décembre 1725, dans fa 78 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VALLERIOLA ou VARIOLA (François) étoit un homme de fort petite ftature, mais d'un grand efprit. Il étoit Médecin, & a excellé dans fa Profeffion. Après avoir enfeigné longtems la Médecine à Turin, où il avoit des appointemens

mens confidérables, il mourut vers l'an 1580. Il a donné au Public 1. les Lieux Communs de Médecine, en trois livres, avec un Appendix, à Venise en 1563, à Lyon en 1589, & à Genéve en 1604; 2. Six livres de Discours sur la Médecine, & un livre de Réponses, à Lyon en 1554 & 1589, à Venise en 1555; 3. Six livres d'Observations de Médecine, à Lyon en 1573, 1588 & 1605; 4. Des Commentaires sur le livre de Galien *De Constitutione Artis Medicæ*, en 1577 & 1626; 5. Autres Commentaires sur les six livres de Galien, *De Morbis & Symptomatis*, à Lyon en 1540, & à Venise en 1548; 6. Les Fondemens de l'Art de la Médecine selon Galien, à Lyon en 1626; 7. Un Discours sur la Médecine, à Venise en 1548; 8. Des Notes sur les Paradoxes de Laurent Joubert, dans le second tome des Oeuvres de ce dernier de l'édition de Francfort en 1599, *in folio*. Tous ces Ouvrages sont en Latin. * Manget, *Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, tome 4. l. 20. &c.

VALLES (François). *Voyez* VALESIO.

VALLIA, ou WALLIA, Roi des Goths en Espagne, fut mis sur le thrône après Sigeric l'an 426. Ses peuples se flattoient qu'il continueroit la guerre contre les Romains; mais il aima mieux faire la paix, & s'offrit même à eux pour chasser des Espagnes les autres Barbares qui les occupoient. C'étoient les Alains, les Vandales, & les Suéves, qui y étoient venus habiter dès l'an 400. Ainsi ayant obtenu en don, de Constance, au nom d'Honorius, la Ville de Toulouse & la seconde Aquitaine, il vint faire son séjour dans les Gaules. On assure qu'il régna en tout treize ans, ou trois ou quatre, selon Idace, Isidore, & quelques modernes. Mais peut-être que ces Auteurs ne parlent que de son régne dans les Gaules. * Idace & Isidore, *in Chron.*

VALLIERE (Louïse Françoise de La Baume-Le Blanc de La) Duchesse de Vaujour, Paire de France, Baronne de S. Christophle en Anjou, fut élevée fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, premiére femme de Philippe fils de France, Duc d'Orléans. Accoutumée à voir souvent le Roi Louïs XIV, qui sans contredit étoit le mieux fait de sa Cour, elle conçut une si grande tendresse de cœur pour ce Monarque, qu'elle ne fut pas même maîtresse de la dissimuler. Etant devenue la Favorite de ce Prince, elle en eut *Marie-Anne* de Bourbon, née en Octobre 1666, légitimée de France le 14 Mai 1667; *Louïs* de Bourbon, Comte de Vermandois, Amiral de France, né le 13 Mai 1667, légitimé de France le 22 Février 1669. Le Roi érigea en faveur de cette Dame, la Terre de Vaujour & la Baronie de S. Christophle en Duché-Pairie sous le nom de la Valliére, par Lettres patentes du mois de Mai 1667, verifiées au Parlement le 13 du même mois. Sa conduite à la Cour fut toujours très sage; elle n'abusa jamais de sa faveur, & ne s'en servit que pour faire du bien autant qu'elle le put. Touchée de Dieu, elle tenta plusieurs fois de se retirer; enfin elle en vint à bout, & fut se jetter dans le Couvent des Carmélites du fauxbourg S. Jacques à Paris, où elle prit l'habit sous le nom de *Sœur Louïse de la Miséricorde*, & y fit Profession dans le Chapitre intérieur du Monastére, selon la coutume de cet Ordre, le troisiéme Juin 1675. Le lendemain la Reine lui donna solemnellement le voile noir. Elle vouloit se faire Sœur Converse; mais les Supérieures de la Maison n'ayant pas voulu l'admettre à cet état, elle demanda au moins la permission de soulager les Sœurs dans leurs fonctions pénibles, ce qui lui fut accordé; & quoiqu'elle fût d'une complexion très délicate, elle le fit toute sa vie tant que ses forces le lui purent permettre. Elle ne s'épargna pas pour les macérations corporelles, jeûnant souvent au pain & à l'eau, portant la haire, le cilice, les ceintures & bracelets de fer; & ses Supérieures, à qui elle en demandoit humblement la permission, étoient forcées de se rendre à l'importunité de son zéle. Elle se levoit toujours deux heures avant les autres, & passoit ce tems en priéres devant le S. Sacrement, sans que la rigueur des Hivers la pûssent faire relâcher d'une pratique si pénible. Une année, pour honorer la soif de Jésus-Christ sur la croix, & en même tems pour expier les plaisirs qu'elle avoit pris autrefois à boire des liqueurs, elle prit résolution un Vendredi Saint, de ne pas boire même une goute d'eau, & elle continua cette austérité pendant plus de trois semaines: elle fut ensuite trois ans entiers à n'en boire que la valeur d'un demi-verre par jour. Elle soutint la mort de son frére qu'elle aimoit tendrement, & celle de son fils Amiral de France, avec tant de constance, qu'elle eut assez de force pour ne donner aucune marque extérieure de sa sensibilité dans ces tristes conjonctures, disant aux personnes qui lui conseilloient de soulager sa douleur par quelques larmes, *Il faut tout sacrifier, c'est sur moi seule que je dois pleurer.* Comme la Reine lui faisoit souvent l'honneur de l'aller voir, & que plusieurs autres personnes de la Cour se faisoient un plaisir de s'aller édifier auprès d'elle, elle demanda plusieurs fois d'être envoyée dans un Couvent des plus pauvres & des plus éloignez de l'Ordre; mais cela lui fut toujours refusé. Enfin ses grandes austéritez lui attirérent de longues & de violentes infirmitez, qu'elle soutint toujours avec une patience admirable, sans la moindre plainte, & n'en ayant jamais fait paroître que ce qu'elle n'en put cacher. La veille de sa mort, elle se leva encore à trois heures du matin pour aller devant le S. Sacrement, mais les forces lui manquérent en chemin: on la munit des sacremens de l'Eglise, & elle mourut le sixiéme Juin 1710, âgée de 66 ans moins deux mois, & de 36 de Religion. On lui a toujours attribué un petit Ouvrage de piété, qui a eu grand cours sous le titre de *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu.*

Elle descendoit de l'ancienne Maison de la Baume, originaire de Bourbonnois, de laquelle étoit PERRIN, Seigneur de la Baume, Paroisse d'Aveudre sur l'Allier, qui servit à la guerre avec distinction, & vivoit en l'an 1300. Une branche de cette Maison se transporta du Bourbonnois en Touraine vers l'an 1400, & s'établit au Château & Seigneurie de la Valliere, & c'est sous ce nom qu'elle a été connue. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis LAURENT qui suit.

I. LAURENT de la Baume le Blanc, Seigneur de la Valliére, eut de *Marie* Adam sa premiére femme 1. *Laurent* le Blanc, Seigneur de Choisy & de la Valliére, tué au siége d'Ostende le 15 Mars 1602, sans postérité; 2. & JEAN, Seigneur de la Gasserie, qui suit.

II. JEAN de la Baume-le-Blanc, Seigneur de la Gasserie, de la Valliére, &c. Maître d'Hôtel ordinaire du Roi & Lieutenant au Gouvernement d'Amboise & païs en dépendans, mort le 27 Décembre 1647, avoit épousé *Françoise* de Beauvau, dont il eut 1. LAURENT III, qui suit; 2. *Charles*, Seigneur de la Gasserie, qui fut tué au siége de Spire; 3. *François dont il sera parlé ci-après, dans un article separé*; 4. *Louïs*, Seigneur de Boële, tué au siége de Damvilliers; 5. *Gilles, dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 6. *Louïse*, mariée 1. en 1642, avec *Michel* d'Evrard, Seigneur de Hagecourt, Capitaine de Cavalerie, 2. en 1646, avec François de Beauvau, Seigneur de Rivarennes, &c. à *Charles* Bruneau, Vicomte de la Rabateliére en Poitou: 2. à *Evrard* du Châtelet, Maréchal de Lorraine & du Barrois, morte veuve le 27 Décembre 1712, âgée de 88 ans.

III. LAURENT de la Baume le Blanc, III du nom, Marquis de la Valliére, Baron de la Maisonfort, &c. Gouverneur d'Amboise, & Commandant la Mestre-de-Camp de la Cavalerie, soutint au passage de Bray, tout l'effort des ennemis, & par-là il favorisa la retraite de l'Armée. Il rompit en 1635, à la journée d'Avein, le bataillon du General Lamboy; se distingua aux batailles de Sedan & de Rocroy, & signala sa fidélité en gardant la ville & le château d'Amboise, pendant les troubles. Il avoit épousé *Françoise* le Prevost, fille de *Jean*, Seigneur de la Coutelaye, &c. Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, dont il eut 1. JEAN-FRANÇOIS qui suit; & 2. *Louïse-Françoise* de la Baume le Blanc, *qui a donné lieu à cet article*, & en faveur de laquelle & de la Princesse de Conty sa fille, les Terres & Baronnies de Saint-Christophle première de Touraing, de Courcelles en Anjou, avec leurs Seigneuries, circonstances & dépendances, furent érigées en Duché-Pairie par le Roi Louïs XIV, au mois de Mai 1667: ce qui subsista jusqu'en 1698, que la Princesse de Conti fit donation entre vifs de ces Terres, avec le consentement du Roi, porté par ses Lettres patentes du mois de Mai de la même année 1698, regîtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les quatriéme & sixiéme Juin suivant, au Marquis, depuis Duc de la Valliere, son cousin germain maternel, en faveur de son Mariage.

IV. JEAN-FRANÇOIS de la Baume le Blanc, Marquis de la Valliére, &c. Gouverneur & Grand-Sénéchal de la Province de Bourbonnois, Capitaine commandant les Chevaux-Legers de Mgr. le Dauphin, Maréchal des Camps & Armées du Roi, commanda des troupes en Hollande, ès années 1665 & 1666, puis en Berry, Nivernois & Bourbonnois ès années 1674 & 1675, & mourut en Octobre 1676. Il avoit épousé *Gabrielle* Glé de la Cotardaye, qui fut Dame du Palais de la Reine *Marie-Thérése*, dont il eut, 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Maximilien-Henri*, Chevalier de la Valliére, ci-devant Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons; 3. *Marie-Louïse-Gabrielle* de la Baume le Blanc, mariée le 30 Juillet 1681, à *César-Auguste* de Choiseul-du Plessis-Pralin, Duc de Choiseul, Pair de France, morte le huitiéme Octobre 1698, âgée de 33 ans; & 4. *Marie-Toland* de la Baume le Blanc de la Valliére, mariée 1. par contract du troisiéme Juin 1697, avec *Michel-Louïs-Charles* du Mat, Marquis du Brossay, morte en 1724: 2. au mois de Janvier 1726, avec *Jean-Louïs* de Ponterez, Comte de Tournon, Lieutenant de Galére du Roi.

V. CHARLES-FRANÇOIS de la Baume le Blanc, Marquis puis Duc de la Valliére, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Sénéchal de la Province de Bourbonnois, après avoir été Mousquetaire du Roi, fut en 1688 Capitaine de Cavalerie, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, en 1692, & Menin de Mgr le Dauphin en 1698: ayant été fait Brigadier des Armées du Roi en 1702, il se trouva en 1704, à la bataille de Hochstet, où après avoir chargé & repoussé l'ennemi jusqu'à sept fois différentes, à la tête de sa Brigade & d'autres troupes qu'il rallia, avoir eu un cheval tué sous lui, & avoir reçu sur la tête plusieurs coups de sabre, & dans ses habits des coups de feu, il fut fait prisonnier les armes à la main. Le Roi lui donna la charge de Commissaire Général de la Cavalerie Legére, le fit Maréchal de Camp le 26 Octobre de la même année 1704, & l'échangea contre un Officier Général ennemi. Il fut fait Lieutenant-Général le 18 Juin 1709, & en 1711, Menin de M. le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin. En 1713, il fut fait Mestre-de-Camp de la Cavalerie Legére de France; s'est trouvé aux batailles de Staffarde, de Steinkerque, de Neerwinde, de Spire, de Hochstet, de Malplaquet & de Denain, commandant la Cavalerie à ces deux derniéres; aux siéges de Namur, de Charleroi, d'Ath, de Kehl, de Brisac, de Landau premier siége; à ceux de Douay, de Bouchain, du Quênoy, & de Landau second siége. Le Roi Louïs XV a érigé de nouveau en sa faveur, les Terres & Baronnies de S. Christophle, &c. ci-dessus enoncées, en Duché-Pairie, pour en jouïr par lui, ses enfans & descendans mâles, nez & à naître en légitime mariage, sous le titre de Duché-Pairie de la Valliére, par ses Lettres patentes du mois de Février 1723. Il a prêté serment au Parlement le 22 du même mois, le Roi y tenant son lit de justice

justice à l'occasion de sa majorité. Il a épousé le 16 Juin 1698, *Marie-Thérése* de Noailles, Dame du Palais de Madame la Dauphine, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il a 1. Louïs-Cesar qui fuit; 2. & *Louïs-François* de la Baume le Blanc de la Valliére, Chevalier de Malte, reçu de minorité dans cet Ordre au Grand-Prieuré de France, en vertu d'un Bref du Pape & d'une Bulle du Grand-Maître, du premier Août 1711. Depuis, ayant quitté sa croix, il prit le titre de Comte de la Valliére. Il fut fait Colonel du Régiment de Vivarais, par commission du 16 Mars 1729; mais il mourut de la petite vérole en six jours de maladie, le 30 Avril 1731, dans la vint-deuxiéme année de son âge, étant né le cinquiéme Octobre 1709, fort regretté à cause de ses belles qualitez, qui faisoient concevoir de lui de grandes espérances.

VI. Louïs-Cesar de la Baume le Blanc, Duc de Vaujour, Pair de France, porta d'abord le titre de Comte & ensuite de Marquis de la Valliére; mais son pére lui ayant cedé son Duché & Pairie en faveur de son mariage en 1732, il prit celui de Duc de Vaujour. Il fut fait Gouverneur, Lieutenant-Général, & Sénéchal de la Province de Bourbonnois en survivance de son pére le septiéme Mai 1722, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie portant son nom, le premier Juillet 1727, ayant servi auparavant dans les Mousquetaires. Il fut marié le 19 Février 1732, avec *Anne-Julie-Françoise* de Crussol, née le onziéme Décembre 1713, fille de *Jean-Charles* de Crussol, Duc d'Uzez, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des Provinces de Saintonge, & d'Angoumois, & des villes de Saintes, & d'Angoulême, & d'*Anne-Marie-Marguerite* de Bullion.

VALLIERE (François de La Baume-Le Blanc de La) troisiéme fils de Laurent, II du nom, Seigneur de la Valliére, fut reçu Chevalier de Malte le 14 Avril 1625. A peine avoit-il atteint l'âge de 26 ans, que le Roi Louïs XIII le choisit pour servir de Maréchal de bataille sous le Maréchal de Gramont, dans un tems où cette charge n'étoit partagée qu'entre deux personnes, ainsi que celle de Maréchal de Camp. Il s'en acquitta si dignement que le Grand Maître de Malte fit faire de grandes instances après la mort de ce Monarque, pour obtenir son congé de la mére du Roi Louïs XIV, alors Régente, sur le bruit commun que les Turcs alloient assiéger Malte. Les Vénitiens firent aussi leurs efforts pour l'attirer à leur service, & lui offrirent la charge de Mestre-de-Camp Général de leur Armée. Il fut Gouverneur des villes & châteaux de Flex (ou plutôt Flix en Catalogne) Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de vint Compagnies, Capitaine d'une Compagnie de chevaux legers; & après s'être signalé en beaucoup d'occasions, il fut tué au siége de Lérida en 1644, étant nommé Lieutenant-Général pour commander l'Armée de Catalogne après que le Prince de Condé seroit repassé en France. Il est Auteur du Livre qui a pour titre, *Pratique & Maxime de la Guerre*, imprimé en 1667. Il avoit aussi composé le *Général d'Armée*, qu'il envoya au Baron de Pencaos en manuscrit: peu après sa mort un particulier fit imprimer ce Livre sous son nom, & l'intitula *Maximes de la Guerre*, y ajoûtant un Traité des Fortifications; mais on a depuis réimprimé cet Ouvrage, que l'on a rendu à son Auteur.

VALLIERE (Gilles de La Baume-Le-Blanc de La) oncle de la Duchesse de La Valliére qui est morte Carmélite, naquit au château de La Valliére en Touraine au mois de Décembre de l'an 1616, & après avoir été successivement Chanoine de S. Martin de Tours, & Evêque de Nantes, se démit en 1677 de son Evêché, où il eut pour successeur Gilles de Beauvau fils de sa sœur. Ce Prélat s'est rendu également recommandable par son esprit & par sa piété. Pour mieux jouïr du repos qu'il s'étoit procuré, il se retira auprès de M. de Francheville, Evêque de Périgueux, & après sa mort, auprès de M. de Saint-Aulaire, Evêque de Tulle: & ce fut à Tulle qu'il mourut d'une apoplexie de sang le dixiéme Juin 1709, dans le milieu de sa 93 année. Il est Auteur d'un petit Livre intitulé *la Lumiére du Chrétien*, qui est une espéce de Catéchisme, & qu'on réimprima l'an 1693, à Nantes, en deux volumes, *in douze*.

VALLISNIERI ou VALLISNERI (Antoine) naquit le troisiéme May 1661, à Trasilico, château du petit païs de Carfagnana dans le Modénois, de *Laurent* Vallisniéri, qui étoit Gouverneur pour le Duc de Modéne, & de *Marie-Lucréce* Davini, d'une ancienne famille de Reggio. La Maison de Vallisniéri ou Vallisnéri a trois branches principales, qui ont pour origine, *Jean-Antoine*, *Jean-Marie*, & *Borso*, fils de *Jean-Jaques* Vallisniéri, que l'Empereur Frédéric III créa Comtes Palatins, par un Diplome, donné à Venise, où il étoit alors l'an 1452. Ange-Marie Edoardi, Auteur d'une Chronique de Parme, fait venir cette Maison de celle d'un *Neri*, originaire du Nord, que Charlemagne fit Huissier de sa Chambre vers l'an 787. Que cette antiquité soit vraye ou fausse, il est toujours sûr que les Descendans de ce Neri firent bâtir un château qu'ils appellérent, à cause de sa situation, *Vallis-Nera*, ou *Vallis-Niera*, & que ce château est encore possédé par une branche des *Vallisniéri*, dont est sorti notre Auteur, qui, après y avoir demeuré longtems, se transplanta à Scandiano, & ensuite à Reggio. Il commença ses études à Scandiano, les continua à Modène, & les acheva à Reggio, où il fit son cours de Philosophie, dont il dédia des Théses au Prince Louïs d'Est, l'an 1682. Il passa l'année suivante à Bologne, où il s'appliqua à la Médecine, d'abord sous M. Salani, & ensuite sous le célébre Malpighi. En 1685, il retourna à Reggio, où il se fit recevoir Docteur en Philosophie & en Médecine: il en usa ainsi pour se conformer aux ordres du Duc de Modéne, qui avoit défendu à ses Sujets de prendre ce degré hors de ses Etats. Orné de ce titre, il reconnut sans peine qu'il avoit encore besoin d'instruction, & alla de nouveau à Bologne, pour s'y perfectionner dans la pratique de la Médecine, dans l'Anatomie, dans la Botanique & dans l'Histoire Naturelle, qui faisoient les principaux objets de son attention. Il demeura dans cette ville jusqu'à l'an 1687, qu'il passa à Venise, où il s'appliqua à la pratique sous le célébre Florio, & à la Chirurgie sous Jaques Grandi. La réputation de Joseph Pompée Sacco, qui enseignoit à Parme, l'engagea l'année suivante à s'y rendre pour prendre de ses Leçons. Suffisamment instruit sous ce grand Maître, il retourna à Scandiano, où il se donna à la pratique de la Médecine. Il ne négligea pas pour cela l'Histoire Naturelle, pour laquelle il se sentoit une inclination particuliére. Il s'appliqua à l'étude des Insectes, à l'exemple de Goedart, de Swammerdam, de Malpighi, de Redi, & d'autres Modernes, & fit sur leur sujet plusieurs découvertes que l'on trouve dans ses Ouvrages. Son mérite & sa réputation lui procurérent en 1700 une Chaire extraordinaire de Professeur en Médecine pratique dans l'Université de Padoue, qui lui fut donnée pour remplacer Sacco, son ancien Maître, qu'on avoit fait passer à la Chaire de premier Professeur ordinaire en Médecine Théorique. Il conserva ce poste jusqu'à l'an 1709, que les Réformateurs de l'Université de *Padoue* lui conférérent, avec l'agrément du Sénat de Venise, la seconde Chaire de Professeur en Médecine Théorique, vacante par la mort d'Alexandre Borromée. Ses Leçons publiques, & la pratique continuelle de la Médecine, ne l'empêchérent pas de travailler encore à des Ouvrages utiles au Public, son ardeur pour l'étude lui fournissant des forces & du tems pour suffire à toutes ces choses. En 1711, il fut établi premier Professeur en Médecine Théorique à la place de Dominique Guglielmini, mort depuis peu; & comme il préféroit Hippocrate à tous les anciens Médecins, il fut chargé d'expliquer dans ses Leçons ordinaires les Aphorismes de cet Auteur. Il avoit été aggrégé en 1707, à l'Académie des Curieux de la Nature, & quelque tems après à la Société Royale de Londres. Pour ce qui est des Académies d'Italie, il n'y en eut presque aucune qui ne voulût l'avoir pour Associé. Celle des *Ricovrati* de Padoue fut une des premiéres qui voulut l'aggréger à son Corps. On lui offrit en 1720 la place de Médecin du Pape, que la mort de M. Lancisi avoit laissée vacante; mais il étoit trop attaché à l'Université de Padoue, pour vouloir l'accepter. Il refusa de même la Chaire de premier Professeur en Médecine à Turin, qu'on lui offrit la même année avec des appointemens considérables. En 1728, le Duc de Modéne, connoissant son mérite & son habileté, le créa de son propre mouvement Chevalier, lui & tous ses Descendans ainez à perpétuité, par un Acte du 30 Janvier de cette année. Il mourut à Padoue le 28 Janvier 1730, d'une espéce de pleurésie dans sa 69 année. C'étoit un homme d'une constitution robuste, d'une taille avantageuse & bien prise, d'une physionomie revenante, & d'une conversation agréable. Il s'étoit aquis par son mérite l'estime & l'amitié d'un grand nombre de personnes distinguées, tant de Venise que d'ailleurs, & avoit un commerce littéraire très étendu avec plusieurs Savans d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande, & de Suisse. Il a laissé de sa femme *Laure* Mattacodi, d'une ancienne famille de Reggio, un fils, âgé de 25 a 26 ans, qui a été reçu avant la mort de son pére, Docteur en Droit à Padoue. Il avoit amassé une riche Bibliothéque, & un des plus beaux Cabinets de toutes sortes de raretez de la Nature & de l'Art qu'il y ait en Italie. Ses Ouvrages sont, *Dialogi sopra la curiosa Origine di molti Insetti*; *Prima Raccolta d'Osservationi e d'Esperienze, cavata dalla galleria di Minerva*; *Considerazioni ed Esperienze intorno al creduto Cervello di bue impietrito vivente ancor l'animale*, &c.; *Considerazioni ed Esperienze, intorno alla generatione de' Vermi ordinari del corpo umano*; *Varie lettere spettanti alla Istoria Medica & naturale*; *Esperienze ed Osservazioni intorno all' Origine, Sviluppi, e costumi di varii Insetti*, &c.; *Nuova Idea del male contagioso de Buoi*, &c.; *Istoria del Cameleonte Africano, e de' varii animali d'Italia*; *Lezione academica intorno all' Origine delle Fontane*; *Raccolta di varii Trattati del Signor Antonio Vallisnieri, accresciuti con Annotazioni e Giunte*; *Istoria della generazione dell' uomo e degli animali, se sia de' Vermicelli spermatice, o dalle uova*; *De' Corpi marini, che su' monti si trovano*; *Dell' Uso, e dell' Abuso delle Bevande, e Bagnature calde e fredde*; *Orazione problematica*, &c.; *Stato presente della salsa di sassuolo*, &c.; *Nove Osservazioni Medico-Fisiche*, &c.; *Catalogo di alcune rarita*, &c. * *Journal de Venise*, *tome* 13. *Bibliothéque Italique*, *tome* 5. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. *tome* 16.

VALLIUS, (Jean Batiste) natif d'Auxerre, étoit fort connu dans le siécle passé à cause de sa science dans la Langue Arabe. Ayant entendu en 1600 un Discours d'Etienne Hubert à Paris, de l'utilité de la Langue Arabe, il se sentit une grande envie de l'apprendre. En 1608, il alla à Rome, où il se poussa dans la connoissance de cette Langue sous la direction de Jean Batiste Raymond. S'étant ainsi fort avancé, le Roi de France le nomma son Interpréte pour les Langues Orientales. Il mourut en 1634. Il étoit aussi fort versé dans d'autres Sciences, & doit avoir été bon Antiquaire. Voici les titres de ses Ouvrages, *Carmina*; *Epistola ad A. Harlæum in Cassiodori oper. Dictionarium Latino-Arabicum*, *in quarto*. Ce dernier Ouvrage n'est qu'une simple Table Latine du *Psalterium Arabicum* de Rome, & ne sauroit être d'une grande utilité. * Colomiez, *Gallia Orientalis. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

VALLONA, ville. *Voyez* VALONA.

* VALLONIA, Déesse des Payens, ainsi appellée, parce qu'elle

qu'elle préfidoit fur les Vallées. * *Pantheum Mythicum*, *p.* 189. édit. d'Utrecht 1701.

* VALLONTA, Royaume d'Afrique dans le Monomotapa, a pour capitale une ville de même nom fur le Natal ou Natalis. Elle eft au fud de la ville de Monomotapa, dont elle eft éloignée de près de 60 lieues. * Sanfon *Carte de la Baffe Ethiopie*, &c. M. Du Bois, Géogr. Moderne, *p.* 778. col. 1. NB. On ne trouve dans la Carte de l'Afrique méridionale, ni le Royaume de *Vallonta*, ni la ville de ce nom, ni la riviére de *Natal* ou *Natalis*.

VALNA, bourg. *Voyez* VAENA.

VALOGNE, *Valonia*, ville de France avec Election, & divers Monaftéres, eft fituée en Baffe Normandie, dans le païs de Coutantin, à quatre ou cinq lieues de Cherbourg, & un peu moins du port de la Hogue. Cette ville, dont les fortifications & les murailles ont été rafées, eft fertile en Beaux-Efprits, & connue par fes manufactures de draps. Il y a Bailliage, Vicomté, Mairie, Sénéchauffée, Siége des Traites, Maîtrife des Eaux & Forêts. On y trouve auffi un Chapitre affez diftingué, un Couvent de Cordeliers, où eft le tombeau de Louïs de Bourbon, Comte de Rouffillon, Amiral de France; un Couvent de Capucins, une Abbaye de Bénédictines, un Hopital Général, un Hôtel-dieu, & un Séminaire.

VALOIS, Duché dans l'Ifle de France, s'étend jufques en Picardie. Il n'a été autrefois que Comté, ordinaire appanage des Enfans de France, depuis Charles *de Valois*, frére de Philippe *le Bel*, & pére de Philippe *de Valois*, Roi de France. Sa capitale eft Crêpy.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENE'ALOGIQUE des Comtes & Ducs de VALOIS.

XIV. CHARLES de France, fils puîné de PHILIPPE, III du nom, dit *le Hardi*, Roi de France, & de *Marie* de Brabant, né l'an 1270, fut Comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou & du Maine, Pair de France, & mourut de paralyfie à Nogent-Le-Roi le 16 Décembre 1325. Il avoit époufé 1°. le 16 Août 1290, *Marguerite* de Sicile, fille aînée de *Charles*, II du nom, Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, morte le 31 Décembre 1299. 2°. l'an 1300, *Catherine*, Dame de Courtenay, Impératrice titulaire de Conftantinople, fille unique de *Philippe* de Courtenay, Empereur titulaire de Conftantinople & de *Béatrix* de Sicile, morte le deuxiéme Janvier 1307: 3°. en Juin 1308, *Mahaud* de Châtillon, dite de *S. Paul*, fille aînée de *Guy* de Châtillon, III du nom, Comte de S. Paul, & de *Marie* de Bretagne, morte le troifiéme Octobre 1358. Du premier mariage fortirent 1. PHILIPPE, VI du nom, dit de *Valois*, Roi de France, *qui fit la branche des* ROIS DE FRANCE *de la Maifon de* VALOIS, *dont la poftérité eft rapportée à* FRANCE; 2. l'article de CHARLES, *qui fit la branche des Comtes & Ducs d'*ALENÇON *dont la poftérité eft rapportée à* ALENÇON; 3. *Ifabelle* de Valois, mariée en 1296, à *Jean*, III du nom, Duc de Bretagne, morte fans poftérité l'an 1309; 4. *Jeanne* de Valois, mariée par contract du 19 Mai 1305, à *Guillaume*, I du nom, dit *le Bon*, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, après la mort duquel arrivée le feptiéme Juin 1337, elle fe rendit Religieufe en l'Abbaye de Fontenelles, où elle mourut; 5. *Marguerite* de Valois, alliée l'an 1310, à *Guy* de Châtillon, I du nom, Comte de Blois, morte l'an 1340; & 6. *Catherine* de Valois, morte jeune. Du fecond vinrent, 7. *Jean*, Comte de Chartres, mort jeune; 8. *Catherine* de Valois, Impératrice titulaire de Conftantinople, mariée, le 30 Juillet 1313, à *Philippe* de Sicile, Prince de Tarente, après la mort duquel elle fe retira en Gréce, où elle demeura plufieurs années, & mourut à Naples en Octobre 1346, en fa 45 année; 9. *Jeanne* de Valois, alliée en 1318, à *Robert* d'Artois, II du nom, Comte de Beaumont-Le-Roger, morte le neuviéme Juillet 1363; & 10. *Ifabelle* de Valois, Prieure de Poiffy, puis Abbeffe de Fontevrault, morte le onziéme Novembre 1349. Du troifiéme lit fortirent, 11. *Louïs* de Valois, Comte d'Alençon & de Chartres, mort jeune le deuxiéme Novembre 1328; 12 *Marie* de Valois, feconde femme de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, mariée le onziéme Janvier 1324, morte en couches le fixiéme Décembre 1328; 13. *Ifabelle* de Valois, alliée le 25 Janvier 1336, à *Pierre*, I du nom, Duc de Bourbon, laquelle vivoit encore en 1380; & 14. *Blanche* de Valois, premiére femme de *Charles* de Luxembourg, Empereur, IV du nom, mariée avant l'an 1331, morte l'an 1348. * Le P. Anfelme, *Hift. de la Maifon de France*.

VALOIS (Henri de) Hiftoriographe de France, né à Paris l'an 1603, étoit fils de CHARLES de Valois, iffu d'une noble famille de Baffe Normandie, mais dont le pére avoit dérogé à fa nobleffe en fe faifant Marchand, commença fes études à Verdun, fous les Jéfuites. Lorfqu'il fut revenu à Paris l'an 1618, il y étudia auffi chez les Jéfuites, au Collége de Clermont, & fe fit fort eftimer du Pére Sirmond & du Pére Pétau, qui étoient les plus illuftres de cette Société. Après y avoir foutenu des Théfes de Philofophie, avec de grands applaudiffemens, il alla à Bourges l'an 1624, pour y apprendre le Droit Civil, & fut enfuite reçu Avocat au Parlement de Paris. Mais ne fe plaifant pas dans cette Profeffion, il fe contenta de fréquenter le Palais, fans écrire ni plaider: ce qu'il fit pendant fept ans, pour obéir à fon pére. Enfin il reprit l'étude des Belles-Lettres, pour lefquelles il avoit plus d'inclination; & s'adonna à travailler fur les anciens Auteurs Grecs & Latins, en quoi il s'acquit une grande réputation. Henri de Mefmes, Préfident à Mortier au Parlement de Paris, lui donna l'an 1633, une penfion de deux mille livres, dont il jouït jufques en 1650, que ce Préfident mourut. Huit ans après, le Cardinal Mazarin lui donna une penfion de quinze cens livres, qui lui a été continuée pendant fa vie, même après la mort du Cardinal, comme il l'avoit ordonné par fon teftament. L'an 1660, le Roi l'honora de la qualité d'Hiftoriographe de France, avec douze cens livres de gages. Il avoit la vue très foible, & avoit perdu l'œil droit quelques années auparavant. Au bout de trois mois, un favant Oculifte lui rendit la vue; mais il ne fe fervit pas longtems de l'œil droit, & ne voyoit même guéres clair de l'autre. L'an 1663, le Roi augmenta fes gages à deux mille livres, qu'il recevoit outre la penfion que le Cardinal Mazarin lui avoit laiffée. L'année fuivante, il fit une chofe qui furprit beaucoup tous ceux qui le connoiffoient; car à l'âge de 61 ans, il époufa une jeune Demoifelle, nommée *Marguerite* Chefneau, & dans l'efpace de onze ans & quelques mois il en eut fept enfans, quatre filles qui font mortes avant lui, & trois fils qui lui ont furvécu, favoir, ADRIEN, *Henri* & *Charles*. Il mourut l'an 1676, âgé de 72 ans & quelques mois, & fut enterré dans l'Eglife de Saint Nicolas-des-Champs, où eft la fépulture de fes ancêtres. Les principaux Ouvrages qu'il a donnez au Public font 1. une nouvelle édition d'Ammien Marcellin, avec des Notes, laquelle il dédia au Préfident de Mefmes, dont nous avons parlé; 2. l'Hiftoire Eccléfiaftique d'Eufebe, Evêque de Cefarée, traduite en Latin, & enrichie de très doctes Commentaires, laquelle il dédia au Clergé de France; 3. l'Hiftoire de Socrate & de Sozoméne, traduite en Latin avec des Obfervations, & préfentée au Roi Louïs XIV; 4. l'Hiftoire de Théodoret, & celle d'Evagre *le Scholaftique*, traduites en Latin avec des Notes, & dédiées à Jean-Batifte Colbert Miniftre d'Etat. On voit dans ces Ouvrages la force de fon efprit, & la profondeur de fon érudition, qui lui ont attiré l'eftime & l'amitié de tous les Savans de fon fiécle. * Adrien de Valois, *dans la Vie de fon frere*.

VALOIS (Adrien de) étudia comme fon frére au Collége de Clermont. Quand il eut achevé fes claffes, il s'appliqua fortement à la lecture des bons Auteurs, des Poëtes Grecs & Latins, des Orateurs & des Hiftoriens; à quoi il fut puiffamment excité par la compagnie & par l'exemple de fon frére, & par les confeils des Péres Sirmond & Pétau, & de Meffieurs Bignon, Rigault, Florent, du Bofquet & du Puy, qu'il confultoit fouvent fur fes difficultez & fes doutes. Il fit fa principale étude de l'Hiftoire de France, employant plufieurs années à en rechercher les plus certains Monumens, tant manufcrits qu'imprimez, & à réfoudre les difficultez qui s'y trouvent. Sa longue perfévérance dans ce pénible travail, jointe à la parfaite connoiffance qu'il avoit acquife de la Langue Latine, & à l'excellent ftile qu'il s'étoit formé par un continuel exercice, le mit en état d'entreprendre un Ouvrage plus régulier & plus accompli, que tout ce qui avoit paru jufqu'alors fur ce fujet.

En 1646, il mit au jour le premier tome, où il éclaircit la partie la plus obfcure de l'Hiftoire de France, découvre l'origine des anciens François, & raconte leurs exploits, depuis l'empire de Valérien, jufqu'à la mort du vieux Clotaire. Les régles qu'il s'y prefcrit ne pouvoient être plus fures, ni les principes qu'il y établit plus folides. C'eft de ne rien avancer fans autorité, de préférer les Anciens aux Modernes, & le plus grand nombre au plus petit. Quand le texte des Auteurs lui a paru altéré par l'ignorance des Copiftes, il l'a reftitué, au défaut des exemplaires, par des conjectures fort heureufes, & toujours fondées fur la Géographie ou fur la Chronologie. Il a pris beaucoup de peine pour rapporter chaque événement au tems & au lieu où il étoit arrivé, & pour marquer les Années & les Confuls. Pour rendre ce premier tome intelligible, il a mis à la tête une Table Chronologique des actions mémorables faites par les François, depuis l'empire de Valérien, jufqu'à la vint cinquiéme année de celui de Juftinien, avec une Notice des Provinces & des Villes des Gaulois.

Ayant travaillé fans relâche à la fuite de cette Hiftoire, il en publia le fecond & le troifiéme tome en 1658. Le fecond contient ce qui s'eft paffé depuis la mort du vieux *Clotaire*, jufqu'au régne du jeune. Pour en faire un récit exact, il étudia à fond Grégoire de Tours, prefque le feul Hiftorien de ces tems-là; & fans s'arrêter à l'édition de M. du Chêne, quoique la meilleure de toutes, il eut recours à plufieurs Manufcrits, qu'il conféra avec les Livres imprimez. Quand il y trouva des fautes manifeftes, qui venoient moins de l'ignorance des Copiftes, que de la négligence de l'Auteur, qui rapportoit diverfement le même fait en plufieurs endroits, ou qui renverfoit l'ordre des tems & des chofes, il ne fit point de difficulté de l'abandonner. Il rapporte dans la Préface plufieurs exemples de ces fautes échappées à Gregoire de Tours, & les raifons qu'il a eues de ne le pas fuivre. Il apporta la même exactitude à confulter les Manufcrits de Frédégaire & des Annales de Metz. A la fin du troifiéme tome, qui contient ce qui s'eft paffé depuis le régne du jeune Clotaire jufqu'à la dépofition de Childeric, il mit une Differtation *de Bafilicis*, qu'il avoit compofée à l'occafion du fujet que l'on va rapporter. Etant chez M. le Févre-Chantereau, qui tenoit un jour de chaque femaine une Affemblée de fes amis, pour s'entretenir avec eux d'Hiftoire & de Sciences, quelques-uns lui demandérent, pourquoi, en parlant de l'Eglife ou de la Bafilique de S. Vincent, élevée par la libéralité de Childebert, il lui avoit donné le nom de *Monaftére*, vu que Grégoire de Tours & Frédégaire ne le lui donnent jamais, mais feulement celui d'*Eglife* & de *Bafilique*. M. de Valois, pour fatisfaire à leur demande, compofa la Differtation dont je parle, où il entreprit de montrer que cette Eglife avoit été un Monaftére dès fon commencement,

ment, & se servit pour cela de l'Acte de la fondation. M. de Launoi, Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, qui se trouvoit souvent à cette Assemblée, ayant composé un petit Ecrit contre cette Dissertation, M. de Valois y répondit en 1660; & après avoir soutenu tout ce qu'il avoit avancé touchant l'Eglise de Saint Vincent, il voulut encore faire voir qu'il y avoit toujours eu des Moines dans celle de S. Denys. Il joignit à sa défense un Traité historique des anciennes Eglises de Paris, dans lequel il réfuta plusieurs endroits d'un autre Traité de M. de Launoi, sous le même titre. Dans la même année il fut honoré, de même que Henri de Valois son frére, de Lettres d'Historiographe du Roi de France, portant une pension de douze cens livres par an.

En 1663, il fit imprimer *in octavo* deux Poëmes, dont l'un lui avoit été donné manuscrit par M. Heinsius, & l'autre par M. d'Hérouval, Auditeur des Comptes. Le premier est un Panégyrique de l'Empereur Bérenger; & le second est une espéce de Satire, composée par Adalberon, Evêque de Laon, contre les vices des Religieux & des Courtisans, & adressée au Roi Robert. M. de Valois illustra ces deux Poëmes par des Commentaires tirez des meilleurs Auteurs François. Sur le premier il s'étendit à montrer quelle étoit la famille de Bérenger, ses ancêtres, & ses exploits avant son avénement à l'Empire. Sur le second il avança quantité de choses singuliéres, qui rehaussent extrêmement en général l'autorité des Rois de France, & en particulier les vertus personnelles du Roi Robert. Ayant reçu en 1664, une gratification du Roi, il en témoigna sa reconnoissance à ce Prince par un Discours, où il le loue en termes fort magnifiques d'avoir non seulement rendu par sa clémence la paix à l'Europe, mais encore d'avoir rétabli par sa libéralité les Sciences & les Beaux Arts. Vers la fin de la même année, il fut privé de la compagnie de son frére, qui quitta sa maison paternelle pour se marier. Quelques années après il suivit son exemple, en épousant une personne de vertu, avec laquelle il a vécu dans une parfaite intelligence, & de laquelle il a eu deux enfans; un fils, qui dans le cours de ses études a très bien répondu aux soins & aux intentions d'un pére aussi éclairé & aussi habile, & qui a publié le *Valesiana*; & une fille morte en bas âge.

En 1666, ayant été consulté sur un fragment de Pétrone, trouvé à Trau en Dalmatie, il répondit par un petit Traité adressé à M. Wagenseil, & déclara ouvertement que c'étoit une production, dont la supposition paroissoit à chaque page. Ses preuves sont, qu'au lieu que Pétrone n'employe que des mots autorisez par l'usage, l'Auteur du fragment en employe d'inconnus & de barbares, comme *Saplutus*, *Lupatria*, *Matus*, *Abstinax*. Il en employe aussi de nouveaux, & qui n'étoient pas encore inventez au tems de Pétrone, comme *expudorata*. Il change le genre des noms, faisant *cœlus & balneus*, masculins. Il se sert de mauvaises phrases, comme, *planctus est optime*, pour dire il a été beaucoup pleuré. *Oneravi vinum*, au lieu d'*oneravi naves vino*. Passant des mots aux choses, il y montre des fautes encore plus grossiéres, & qui rendent le fragment plus indigne de Pétrone. Dans cette Dissertation il se déclare pour l'avis de M. de Valois son frére, qui croyoit que Pétrone étoit Gaulois, & qu'il avoit vécu depuis le régne de Néron. Pour prouver qu'il étoit Gaulois, il cite trois vers de Sidonius; & pour prouver qu'il a vécu, non sous Néron, mais sous les Antonins, il cite Macrobe, qui le joint à Apulée, qui vivoit avant l'empire de Sévére. M. Statilée, qui avoit trouvé le fragment, répondit à la Dissertation de M. de Valois & à celle de M. Wagenseil.

En 1675, M. de Valois donna au Public sa Notice des Gaules, qui doit être considerée comme un des plus précieux fruits de ses veilles. En lisant les Auteurs qui touchent quelque partie de l'Histoire de France, il avoit très exactement remarqué ce qu'ils disoient des païs, des montagnes, des forêts, des fleuves, des isles, des ports, des villes, des Monastéres, des Evêchez, de leur fondation, de leurs limites; & c'est des recueils qu'il en avoit faits, qu'il composa cette *Notice* par ordre alphabétique, & où il n'avance rien qu'il n'appuye sur les Monumens les plus certains de l'Antiquité. La Préface, qui est à la tête, contient ce que les Géographes & les Historiens Grecs & Latins, & les autres meilleurs Ecrivains nous ont laissé de la situation des Gaules, de la division de leurs Provinces, & des changemens qui y sont survenus en différens tems. Il s'étonne que Ptolomée n'ait pas décrit les Gaules avec le même soin que les autres Provinces de l'Empire, & montre beaucoup de fautes qui lui sont échappées.

Au mois de Mai de l'année 1676, il perdit Henri de Valois son frére, avec lequel il avoit toujours été aussi étroitement uni par la société de leurs études, que par le lien de la nature. Il composa son Eloge, où il fit un portrait fidéle de son esprit & de ses mœurs, & qui un récit exact de ses études & de ses Ouvrages. Le premier dont il parle est un extrait de Polybe, de Denys d'Halicarnasse, & de quelques autres anciens Auteurs, *touchant la vertu & le vice*, qui est un des cinquante-trois extraits, faits autrefois par ordre de l'Empereur Constantin *Porphyrogénéte*. M. de Valois l'aîné l'eut de M. de Peiresc, qui l'avoit acheté d'un Marchand de Marseille, le traduisit de Grec en Latin, & y joignit ses Remarques. Des cinquante-trois extraits de Constantin *Porphyrogénéte*, il ne reste que celui-ci, qui est, comme je viens de le dire, *de la vertu & du vice*; & un autre des *Ambassades*, qui a été donné une seconde fois au Public en Grec & en Latin dans le premier tome de l'Histoire Byzantine de l'Imprimerie royale, & dont M. le Président Cousin a donné une Traduction Françoise dans le troisiéme tome de son *Histoire de Constantinople*. Les autres Ouvrages de M. de Valois l'aîné ont été marquez dans son article.

En 1681, Adrien de Valois, prit le soin d'une seconde édition d'Ammien Marcellin, à laquelle il ajoûta des Notes posthumes de M. de Valois son frére, celles de Lindenbrogius, & quelques autres qu'il avoit lui-même composées, des corrections faites sur un Manuscrit de la Bibliothéque de M. Colbert, & une Dissertation sur l'Hebdome. M. Gronovius a mis toutes ces Notes dans l'Ammien Marcellin qu'il a fait imprimer à Leide en 1693.

En 1684, Adrien de Valois donna au Public deux petits Ouvrages, l'un contre le P. Chiflet Jésuite; & l'autre contre un Religieux Bénédictin, dont il déguise un peu le nom. Dans le premier il défend une découverte, qu'il avoit faite autrefois, touchant les seize années du régne de Dagobert, & qui consiste à faire voir que ces seize années doivent être comptées, non du jour de la mort de Clotaire, mais de la trente-neuviéme année de son régne; ce qu'il fait en justifiant par le témoignage de Frédégaire, ce qui s'est passé en chacune de ces années-là. Dans le second Ouvrage il défend plusieurs endroits de sa Notice des Gaules.

Depuis ce tems-là il ne fit plus rien imprimer, quoiqu'il eût des Ouvrages prêts à être mis sous la presse, & entre autres un recueil de Poësies, qui a été mis depuis à la fin du *Valesiana*; un Commentaire sur les Satires de Juvenal, qu'on promet encore de nous donner; des Lettres sur divers sujets, & des Remarques sur Florus & sur d'autres Auteurs. Il se contenta de jouïr d'un profond repos, d'une parfaite santé & d'une heureuse vieillesse, sortant rarement, & ne voyant que ses amis particuliers, qui le visitoient quelquefois, & ne manquoient jamais de profiter de ses lumiéres. Vers le commencement de 1692, il eut une indisposition, qui commença par un saignement de nez, & continua par un rhumatisme. Elle n'auroit rien eu de dangereux dans un âge moins avancé: mais ayant duré le reste de l'Hiver, & jusqu'à l'Eté, & ayant été augmentée par de legers accès de fiévre, & secondée par le nombre des années, elle le réduisit à l'extrémité. Il se prépara à la mort par tous les devoirs de la piété Chrétienne, & expira doucement le second de Juillet 1692, à quatre heures après midi, dans sa 85 année. * *Journal des Savans, tome* 20. *p.* 503.

VALOIS (Louïs Le) Jésuite François, naquit à Melun sur la fin de l'année 1639, & fut transporté dès sa plus tendre enfance en Bretagne. Etant entré jeune dans la Compagnie de Jésus, un mal de tête habituel l'obligea de sortir du noviciat, mais deux ans après il y rentra. Il vint régenter les Humanitez à Paris en 1662, & continua toutes les classes jusqu'aux vacances de 1667. De là il passa à Caen, pour enseigner la Philosophie, & cette ville fut le théatre où sa science & sa piété parurent dans tout leur jour. Il y fit imprimer sous le nom de *Louïs de la Ville*, un Livre qu'il avoit composé contre les sentimens de Descartes sous ce titre, *Sentimens de M. Descartes touchant l'essence & les propriétez des corps, opposez à la Doctrine de l'Eglise, & conformes aux erreurs de Calvin sur l'Eucharistie, avec une Dissertation sur la prétendue possibilité des choses impossibles*. C'est un volume *in douze*, à Paris, en 1680, & l'on y impute à M. Descartes ce qu'il n'a point dit, & ce que l'on ne peut prouver par les Ecrits de ce grand Philosophe. Ce fut à l'occasion du célébre Pierre Cailly, Professeur en Philosophie à Caen, qui hazarda le premier à enseigner la Philosophie de Descartes, & qui par-là s'atira une foule d'adversaires, & entre autres le Pére Valois qui fit cet Ouvrage, qui n'annonce pas un grand Philosophe. M. Cailly négligea pendant quelque tems cette Critique, mais quelques années après il y fit en Latin une réponse qui n'a pas été imprimée. Etant encore à Caen, il y commença à l'Isle-Marie chez le Maréchal de Bellefont, des retraites spirituelles, qui furent comme les premiéres ébauches de celles qu'il établit depuis au Noviciat des Jésuites à Paris. Le Roi Louïs XIV retira le Pére le Valois de ces saintes occupations, pour lui confier la conscience des Princes ses petits-fils. Il fit tout ce qui dépendoit de lui pour répondre aux desirs de ce Monarque, en donnant à un emploi si délicat toute son assiduité & toute l'attention dont il étoit capable: aussi par son habileté à s'insinuer dans l'esprit de ses jeunes Eléves, il leur imprima dans le cœur les grands principes du Christianisme, & par-là rendit à Dieu, à l'Eglise, à la France & à l'Espagne un service essentiel. La nature lui avoit donné un fonds d'esprit très solide, une pénétration très vive, & beaucoup de délicatesse. Ces qualitez furent soûtenues d'une droiture & d'une fermeté d'ame, capable des plus difficiles entreprises, & à l'épreuve des plus grands obstacles. Tout cela joint à une grande douceur dans le naturel, & à un bon cœur, lui attira la confiance de plusieurs personnes de tous états. Ces qualitez éclatent dans ses *Oeuvres Spirituelles*, imprimées en cinq tomes après sa mort, arrivée pendant qu'il étoit Supérieur de la Maison de Paris le 12 Septembre 1700. Le Pére Bretonneau son confrére, qui prit soin de cette édition en 1706, donna dans la Préface un Abbrégé de la Vie de ce pieux Jésuite.

VALOMBREUSE, Abbaye dans le Florentin en Toscane, est le Chef d'un Ordre fondé par S. Jean Gualbert, sous la Régle de S. Benoît. *Cherchez* GUALBERT.

VALONA, *Aulon*, ville de Gréce sur la côte de l'Epire, vis à vis des bouches du Golfe de Venise. Cette ville est archiépiscopale, fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un fort grand port, qu'on nomme le Golfe de la Valona, anciennement *Onæus Sinus*, dont l'entrée est gardée par deux Forts. Il y a dans une montagne à quinze lieues de la Valona, une fontaine d'où il sort de la poix, qu'on mêle avec du goudron pour en calfeutrer les vaisseaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

VALORI, Maison de Florence, alliée aux plus grandes Mai-

Maisons de Toscane. Luc de la Robbia, Scipion Ammirato, & autres Auteurs Italiens, conviennent qu'elle descendoit des anciens Rustichelli, en quoi ils ont été suivis par Corbinelli dans son *Histoire Généalogique de la Maison de Gondy*. Il y fait voir par plusieurs exemples, que c'étoit un usage pratiqué anciennement dans la République de Florence, que les différentes branches sorties d'une même Maison, y changeoient de noms & d'armes pour se distinguer les unes des autres.

I. Taldo Valori, est le premier qui soit connu dans l'Histoire sous le nom de Valori, & celui qui a été la tige des deux branches de sa Maison; l'une restée à Florence, l'autre établie en France. Il fut l'un des Seigneurs du Conseil de Florence en 1322; l'un des Syndics de la République, lorsque les Pisans lui vinrent demander la paix qui fut conclue le 12 Août 1329; l'un des Prieurs des Arts en 1329, 1335 & 1338. Ces Prieurs furent depuis nommés les Seigneurs de la Liberté. Enfin il fut élu Grand-Gonfalonier de la République en 1349. Cette dignité qui ne duroit qu'un an, n'étoit en rien inférieure à celle du Doge de Venise. Il fut aussi l'un des vint Députez de la République pour faire l'achat de la ville de Luques en 1341. Comme il avoit épousé *Françoise* Bardi, il prit le parti de ceux de ce nom qui furent exilez d'Italie, se retira avec eux en Angleterre & y prêta trente mille florins au Roi Edouard III, qui étoit en guerre avec Philippe *de Valois* Roi de France. Retourné à Florence, il y apaisa par son autorité, les dissensions qui étoient entre la noblesse & le peuple, & fut enterré dans l'Eglise de Ste Croix en la même ville. De son mariage naquirent, 1. Nicolas qui suit; & 2. Gabriel Valori, qui vint s'établir en France. *Sa postérité sera rapportée ci-après.*

II. Nicolas Valori, fut élu Grand-Gonfalonier de Florence en 1367, étant depuis Ambassadeur de la République vers Louïs Roi de Hongrie. Il mourut à Albe-Royale, où il fut inhumé, son Mausolée s'y voyoit encore en 1626. De son épouse *Carlette* d'Adimari, il eut trois fils; entre autres Barthelemi qui suit; & deux filles mariées.

III. Barthelemi Valori, surnommé *le Vieux*, naquit en 1354, & fut élu l'un du Conseil des Dix de la Liberté en 1390. L'on ne recevoit dans ce Corps que les premiers de la République, & des personnes de très grande considération, & dont la réputation & la naissance étoient les mieux établies. Leurs fonctions étoient de rendre la Justice gratuitement, & de protéger les pauvres contre l'oppression des plus puissans. Il le fut encore en 1396, 1401 & 1405, fut aussi l'un des Neuf de l'ordonnance de la milice en 1394, puis Grand-Gonfalonier des années 1403, 1409 & 1421. Il fut en Ambassade vers Ladislas, Roi de Naples, en 1408, avec Jacques Salviati, Philippe Magalotti, & Laurent Ridolphi; puis nommé l'un des Huit, envoyez en la même qualité, vers le Pape Jean XXIII, en 1410; mais il n'y alla pas. Scipion Ammirato dit n'en savoir pas la raison. Il fut l'un des Ambassadeurs qui conclurent la paix des Florentins avec les Génois, le 27 Avril 1413, fut aussi l'un des dix Syndics élus pour les affaires de la guerre le 14 Juin de la même année: l'un des six Ambassadeurs envoyez vers le Pape Jean XXIII en 1418, & l'un des Exécuteurs du testament de ce Pape en 1419, fut élu du Conseil des Dix en 1423, & l'un des Ambassadeurs vers le Duc de Milan en la même année; au retour de quoi il parla si vivement au peuple de Florence, qu'il lui fit prendre le parti de faire la guerre à ce Duc. Il mourut en 1427, & fut enterré en l'Eglise de Sainte Croix, où l'on voit son Mausolée en marbre. De son épouse *Isabelle* de gli Alexandri, il eut, 1. *Nicolas* Valori, lequel fut du nombre des enfans des plus considérables Citoyens de Florence, qui furent donnez en ôtage l'an 1406, à Gambacorta, Seigneur de Pise, pour sureté du Traité fait avec lui, par lequel il cédoit sa Seigneurie à la République. Il fut fait du Conseil des Dix en 1431, Grand-Gonfalonier en 1436, puis du Conseil des Dix l'année suivante; & il en étoit encore lorsque la République l'envoya pour prendre possession du bourg du S. Sepulcre en 1440. *Il ne laissa qu'un fils* naturel. Les autres enfans de Barthélemi Valori furent 2. Philippe qui suit; & quatre filles mariées. Barthelemi Valori eut une seconde femme *N*... Mazinghi, dont il n'eut point d'enfans.

IV. Philippe Valori, second fils de Barthelemi, mourut de la peste le onziéme d'Août 1438. Il avoit épousé *Prechina* Caponi, fille de *Pierre* Caponi, dont il laissa 1. Barthelemi, II du nom, qui suit; 2. 3. 4. 5. 6. 7. six filles, la cinquiéme desquelles nommée *Alexandra*, épousa vers l'an 1451, *Charles* Gondy, qui testa le quatriéme Août 1492, & elle le 20 May 1493, laissant postérité, rapportée dans *l'Histoire de la Maison de Gondy*; & 8. *François* Valori, l'un des grands hommes de son temps. Il étoit du Conseil des Seigneurs en 1471, fut Grand-Gonfalonier ès années 1484, 1489, 1493 & 1497. La République l'envoya en Ambassade avec Pierre de Médicis, & quatre autres de ses Citoyens de la premiére qualité, vers le Pape Alexandre VI, qui venoit d'être élu l'an 1492, & l'employa en diverses autres Ambassades & Négociations en 1494 & 1495. Il servit en qualité de Commissaire Général de la République, à la défense de Pise, contre les François en 1495, fut du Conseil des Dix en la même année, & l'étoit encore en Juin 1497. L'émotion survenue dans Florence contre Jérôme Savonarole fit périr ce grand homme: il l'appuyoit, la populace l'alla investir chez lui le neuviéme Avril 1498. Il fut tué d'un coup d'arquebuse: sa femme *Constance* Canigniani, & leur fille en bas âge eurent le même sort, & sa maison fut pillée & brûlée. Machiavel en parle comme d'un grand Citoyen. Philippe de Comines racontant la mort de Savonarole, qui fut pendu & brulé le 13 du même mois, dit que l'on tua alors le principal homme de la ville nommé Francisque Valori; d'autres disent qu'il affectoit la Souveraineté. Il fut enterré à Florence.

V. Barthelemy Valori II, fut du Conseil des Seigneurs en 1470, & mourut dans un âge peu avancé, laissant de *Catherine* de Pazzi sa femme, 1. Philippe, II du nom, qui suit; 2. Nicolas, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére*; 3. *Isabelle*, mariée à *Bravio* de Médicis, fils de Charles, Gonfalonier en 1468; 4. 5. deux autres filles mariées en différentes Maisons; & 6. *Lucréce* Valori, épouse de *Gérard* Corsini.

VI. Philippe Valori, II du nom, naquit le 20 Juin 1456, fut créé l'un des Officiers du Collége de Pise, & de celui de Florence, en la place de Laurent de Médicis surnommé *le Magnifique*, devint du Conseil des Dix en 1487, & de celui des Huit en 1493, fut l'un des deux Ambassadeurs vers le Pape Alexandre VI, l'an 1492, pour le remercier d'avoir élevé au Cardinalat Jean de Médicis leur compatriote, qui fut depuis Pape sous le nom de Léon X. Il étoit encore avec le même caractére à Rome l'année suivante, & mourut à Naples en 1494, laissant d'*Alexandra* Salviati, 1. Barthelemi, III du nom, qui suit; & 2. *Catherine*, femme de *Frédéric* Strozzi, frére de Philippe, Archevêque de Sorrento en 1525, mort le 30 Juillet 1545.

VII. Barthelemi Valori, III du nom, n'avoit que dix-sept ans lorsque son pére mourut, & il fut admis dans le Conseil des Dix, n'ayant qu'à peine trente ans. Il fut un de ceux qui chassérent du gouvernement le Gonfalonier Pierre Sodérini, & la République l'envoya dans la même année en Ambassade vers le Cardinal Hippolyte de Médicis, Légat du Pape. Elle le choisit pour son Grand-Gonfalonier en 1524; & en 1530, il étoit l'un des Douze qui gouvernoient la ville de Florence souverainement. Le Pape Clément VII, auquel il s'attacha, lui donna le Gouvernement de l'Exarquat de Ravenne, & l'envoya en 1530, pour négocier avec le Prince d'Orange. La République de Florence fut si irritée de son attachement au Pape, qu'elle voyoit bien avoir en vue de faire établir les Médicis pour leurs Souverains, que le Conseil des Dix fit pendre Laurent Sodérini, seulement pour avoir eu commerce de lettres avec Valori. Scipion Ammirato qui raconte ce fait, le nomme *Baccio Valori*. On n'en voit pas la raison, puisque la chose regarde Barthélemi. Le Pape réussit dans son dessein; l'Empereur Charles-Quint créa Alexandre de Médicis, Duc de Florence l'an 1531, & Valori revint avec lui dans sa patrie. Ce Prince l'envoya en Ambassade lui sixiéme, vers le Pape Paul III en 1534, & voulut qu'il fût l'un des Gentilshommes Florentins qu'il choisit pour l'accompagner, lorsqu'il alla à Naples, conférer avec l'Empereur Charles-Quint, l'an 1535. Valori s'unit ensuite avec Philippe Strozzi, & quelques autres Mécontens contre le Duc Alexandre, & ensuite contre Côme de Médicis son successeur; mais leurs troupes ayant été défaites, presque tous ces Chefs furent pris dans le château de Montemurlo le premier Août 1537; & le 20 du même mois, Barthélemi Valori eut la tête tranchée dans Florence, ayant eu de *Dianore* Sodérini son épouse, 1. *Philippe*, pris & décapité avec son pére; & 2. Paul-Antoine qui suit.

VIII. Paul-Antoine Valori fut pris avec son pére: le Duc Côme lui fit grace, & après l'avoir tenu longtemps en prison, il le prit en affection, & lui fit épouser en 1549, une de ses parentes, *Constance* de Médicis, dont il eut *Paul-Antoine*, II du nom, qui fut assassiné sans avoir été marié, & François Valori qui suit.

IX. François Valori, après la mort de son frére, épousa *Lucréce* Zanchini-Castignioléti, avec laquelle il vivoit en 1615.

II. BRANCHE ETABLIE A FLORENCE.

V. Nicolas Valori, second fils de Barthelemi, II du nom, & de *Catherine* de Pazzi, né le 20 Janvier 1464, passa par les principaux emplois de la République, qui l'envoya en Ambassade, l'an 1503, vers le Roi de France Louïs XII, auprès duquel il resta encore avec le même titre l'année suivante. Ce Prince le fit son Conseiller & Chambellan, lui donna des priviléges & des armes avec une chaîne d'or, & le voulut créer Chevalier, ce qu'il refusa. A son retour à Florence il fut du Conseil, Commissaire Général de la Romagne, & Ambassadeur vers le Viceroi de Naples en 1512. La République récompensa ses services par le don qu'elle lui fit de la Seigneurie de Montevecchio, & par la dignité de Podesta de Prato: mais s'étant trouvé impliqué dans la conspiration d'Augustin Capponi & de P. Boscoli contre les Médicis, il fut exilé en 1513, puis rappellé en 1521, fut fait prisonnier au sac de Rome en 1527, & y mourut. Scipion Ammirato nous apprend qu'il écrivit la Vie de Laurent de Médicis, mort en 1492. Il avoit épousé *Genévieve* Lanfredini, dont il laissa François Valori qui suit.

VI. François Valori fut élu du nombre des Seigneurs pour les mois de Mars & d'Avril 1529, envoyé avec Paul Ruccelaï en Ambassade vers l'Empereur en 1532, & élu la même année l'un des quarante-huit Sénateurs de Florence, qui furent tirez des premiéres Maisons de l'Etat. Les troubles survenus en son païs, l'obligérent de se retirer à Rome, où le Pape Paul III le fit Commissaire Apostolique, & Gouverneur successivement de Narni, de Terni, de Fano, enfin de Rimini. Il avoit déja été Commissaire de Clément VII, durant la guerre de Florence en 1531, & mourut à Rome en 1555. Il avoit épousé 1°. *Marie* Pucci, fille de *Robert* Pucci, qui fut depuis Cardinal: 2°. *Altiére* des Alexandri, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. *Laurent*,

rent, mort jeune; 2. PHILIPPE qui fuit; 3. *Jean Batifte*, mort à Rome dans fa jeuneffe; & 4. 5. deux filles, mariées dans les Maifons de Pitti & de Tornabuoni.

VII. PHILIPPE Valori paffa par les emplois les plus confidérables; mais ayant été pris avec fes parens nommez ci-deffus à Montemurlo, il fut décapité avec eux, le 20 Août 1537, n'ayant pas encore 40 ans. De fon époufe *Bacchia* Antinori, il eut 1. *Jean-Batifte*, Prévôt de Poppi, & Protonotaire Apoftolique; 2. *Nicolas*, qui reçu Chevalier de S. Jean de Jérufalem en 1556, fut pris par les Turcs fur les Galéres de la Religion, dont il étoit Provéditeur en 1559, & mourut à Palerme; 3. BACCIO qui fuit; & 4. 5. deux filles mariées dans les Maifons des Ginori, & des Alexandri.

VIII. BACCIO Valori, Chevalier de l'Ordre de S. Etienne, & l'un des quarante-huit Sénateurs de Florence, époufa 1°. *Porcie* Macinghi: 2°. *Virginie* Ardinghelli. Il n'eut qu'une fille *Marie* Valori, née de fa premiére femme.

BRANCHE DE VALORI établie en France.

II. GABRIEL Valori, fecond fils de TALDO Grand-Gonfalonier de Florence, & de *Françoife* Bardy, s'attacha au fervice de Louïs de France, Duc d'Anjou, Roi de Naples &c. qui le fit Viceroi de Calabre, & il mourut à Gayette, où il fut enterré, laiffant de fon époufe 1. *Marguerite* de Trans; & 2. BARTHELEMI qui fuit.

II. BARTHELEMI Valori, né le fixiéme Mai 1376, fut Maître d'Hôtel de la Reine Yoland d'Aragon, femme de Louïs, II du nom, Roi de Naples, &c. Duc d'Anjou: ainfi, lorfque cette Princeffe fe retira en France, elle l'y amena, & lui fit don par Acte du deuxiéme Février 1427, de la Terre & Château de Marignane, qu'elle avoit achetez de Guillaume des Baux. Dans cet Acte, où elle le qualifie Maître de fon Hôtel, *Magifter Hofpitii*, elle lui donne les mêmes titres qu'à Guillaume des Baux, *nobilis & egregius vir*, & fait l'éloge de fa naiffance, de fa fidélité & de fon attachement pour fa perfonne. Elle le pourvut en 1417 de l'emploi de Capitaine, & de Gouverneur des ville & château d'Angers; c'eft là qu'il mourut, & fut enterré aux Dominicains de la même ville. La même Reine lui avoit fait époufer *Céfarée* d'Arlatan, Dame de Roïgnac, fille de *Jean* d'Arlatan, Seigneur de Beaumont & de Châteauneuf, dont il eut 1. *Gabriel* Valori, II du nom, Pannetier de Louïs, III du nom, Roi de Naples, & à qui il fit hommage au nom de fon pére, de la Terre de Marignane à Cofence en Calabre le 22 Juin 1431, mort fans enfans; 2. Louïs qui continua la poftérité; 3. *Hilaire*, Chanoine de Poitiers & Abbé de S. Hilaire, de La Celle, au même Diocéfe en 1467, 1476, 1478, & 12 Août 1480; 4. *Jeanne*, Demoifelle du Corps de Madame la Dauphine Marie d'Anjou, femme du Dauphin Charles, depuis Roi, VII du nom, mariée le 29 Janvier 1441, à *Guillaume* Rogrès, Ecuyer, Echanfon du même Roi Charles VII; & 5. *Marie*, auffi Demoifelle du Corps de Madame la Dauphine.

IV. LOUÏS Valori, Ecuyer de Charles d'Anjou, Comte de Mortain & du Maine, frére du Roi de Naples Louïs III, Capitaine & Garde des Châteaux de Calviffon & Maffiliargues en Languedoc, enfuite Maître d'Hôtel de ce Prince, & Ecuyer du Roi Charles VII, Garde du Cachet de ce Prince, qui lui donna l'Office de Capitaine & Viguier des Château, Terre & Châtellenie de Foucques; vendit de concert avec fon frére Hilaire, la Terre de Marignane au Comte du Maine, moyennant la fomme de 4300 écus d'or; & acheta de Jean de Brifay fon beau-pére, la Terre d'Eftilly 5625 livres, par Acte du 27 Mars 1446. Il étoit avec le Comte du Maine, lorfqu'accompagnant le Dauphin, depuis Roi Louïs XI du nom, qui alloit joindre le Roi fon pére à la journée de Tartas en 1442, & s'étant embarquez tous trois à un lieu nommé Raffret, le jour du Vendredi Saint, leur bateau fut fubmergé, & eux jettez dans la riviére. Le Dauphin fe voua à la Sainte Vierge, qui eft honorée dans l'Eglife de Béhuart en Anjou, & ils échappérent par une efpéce de miracle. Louïs XI n'accomplit fon vœu que le 30 Avril 1483, par un privilége fingulier, qu'il accorda au Chapitre de cette Eglife de Béhuart. Dans fes patentes il fait le récit de fon naufrage, avec le Comte du Maine, fon oncle, & Louïs de Valori. Celui-ci avoit époufé *Catherine* de Brifay, Demoifelle de la Comteffe du Maine Ifabelle de Luxembourg, & fille de *Jean* de Brifay, pourlors Seigneur d'Eftilly. Le Comte du Maine fit don à Louïs de Valori, de la fomme de mille écus d'or en confidération de ce mariage, dont naquirent 1. *George-François*, mort fans alliance; 2. *Antoine*, marié à *Ifabeau* de Montalambert, dont il n'eut point d'enfans; & 3. GEORGE qui fuit.

V. GEORGE de Valori, Seigneur d'Eftilly, de Lublé, de Maigné, de La Périére &c. Ecuyer de Charles d'Anjou, Comte du Maine, depuis Roi de Naples, fut Capitaine du château de Mefle en 1473. De fon époufe *Antoinette* le Roux, fille de *Bertrand* le Roux, Seigneur de la Roche des Aubiers, il eut 1. JEAN qui fuit; & 2. 3. 4. trois filles, l'une defquelles nommée *Geneviéve*, fut mariée à *N...* Seigneur de Chaftelier.

VI. JEAN de Valori, Seigneur d'Eftilly, &c. naquit le 29 Octobre 1484. Le Roi Louïs XII le fit Chevalier de fon Ordre, à la bataille d'Aignadel le 14 Mai 1509. Il partagea fes fœurs le 18 Février 1520. Il eft qualifié noble & puiffant Seigneur, Chevalier, dans fon contract de mariage du huitiéme Janvier de l'an 1510, avec *Renée* de Champagne, Dame de la Roche-à-Taguigne, fille de *Brandelis* de Champagne, & de *Renée* de Varie. Il en eut, 1. BAUDOUIN qui fuit; 2. PHILIPPE, *qui forma la branche des Seigneurs d'*ESTILLY, *rapportée ci-après*; 3. *Louïs*, Confeiller, Aumônier du Roi Charles IX, & Abbé de Sainte-Croix de Kimperlé; 4. *Helenus*, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de Louïs de Bourbon, I du nom, Prince de Condé; 5. *Charles*, Seigneur d'Orfeuille, tous deux morts fans alliance; & 6. *Jeanne*, époufe de *Guerin* de Clérembault, Sieur de Maurepas, &c.

VII. BAUDOUIN de Valori, Seigneur d'Eftilly, de Maigné, de Vilaines, &c. vendit la Terre d'Eftilly, dont fon frére Philippe fit le retrait lignager. Il époufa avec difpenfe *Anne* de Reillac fa parente, fille de *Bertrand*, autrement *François* de Reillac, Vicomte de Mérainville & de Brigueuil, Baron de Rougemont, & de *Renée* de Brillac. Ces Vicomtes de Mérainville & de Brigueuil font fondus dans la Maifon de Crevant, d'où font venus les Ducs d'Humieres. De cette alliance naquit JEAN de Valori qui fuit.

VIII. JEAN de Valori, II du nom, Seigneur de Maigné, de Chantepie, de Vilaine, de la Beliniére, &c. Il fut fous la tutelle de Jean de Reillac, fon oncle maternel, Abbé de l'Efterpe, & Aumônier de Madame Marguerite, fœur unique du Roi Henri II. Il fe maria en 1577, à *Julienne* de la Chaire, fille de *N...* de la Chaire, & de *Jeanne* de Buffevant, & fut tué à la bataille de Coutras en 1587, ayant eu GUY de Valori qui fuit.

IX. GUY de Valori, Seigneur de Chantepie, de la Chaire, de la Motte, de la Pommeraye, de la Vangeliére &c. Gentilhomme de la Chambre des Rois Henri IV & Louïs XIII, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, reçu le 26 Avril 1630, mourut le 20 Mai 1657. Il avoit époufé du confentement de fa mére le 29 Mai 1604, *Anne* de Goué, fille de *Guy* de Goué, Seigneur de Clivoy, & de *Magdelaine* de la Pommeraye, dont il eut 1. *Louïs* de Valori, Lieutenant des cent Gentilshommes de la Maifon du Roi, fous M. de Crevant, Seigneur de Brigueuil fon parent, mort fans enfans de *Marie* de la Chapelle, & de *Marie* de Foffay, qu'il avoit époufées fucceffivement; 2. BRANDELIS qui fuit; 3. CHARLES, *qui fit la branche des Seigneurs de la* MOTTE, *rapportée ci-après*; 4. *Anne*, mariée à *Richard* du Mefnil-Adelée, Seigneur de Brouain en Normandie, & trois filles, dont l'une fut Religieufe.

X. BRANDELIS de Valori, Seigneur de la Motte, de la Pommeraye, &c. né le cinquiéme Octobre 1614, époufa le 13 Mai 1653, *Marie* de la Hautonniére, Dame de la Poupardiére, &c. dont il eut 1. PHILIBERT-EMMANUEL qui fuit; & 2. *Marie-Anne*, femme de *François* des Nos, Seigneur de la Tendraye.

XI. PHILIBERT-EMMANUEL de Valori, Seigneur de la Pommeraye, mort en 1697, époufa *Renée* de Marcillé, Dame de Launay & d'Argentré, par contract du 25 Septembre 1678, dont il laiffa 1. PAUL-GERVAIS qui fuit; & 2. *Pierre-Philibert-Emmanuel* de Valori.

XII. PAUL-GERVAIS de Valori, Seigneur de Launay, de la Pommeraye, &c. a été Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Dauphin, & s'eft marié le 25 Mai 1703, à *Renée-Charlotte* du Pleffis-d'Argentré dont il a 1. *Alexis*, né en Avril 1705; 2. *Paul*, en Mars 1708; 3. *Annibal*, en Novembre 1711; 4. *Eugéne*, en Juin 1716; 5. *Jean-Batifte*, en Juillet 1717; 6. *N...* en 1720; 7. *Pauline*, Religieufe à S. Brieu, née en Mars 1704; 8. *Elizabeth*, jumelle de Paul; 9. *Emilie*, née en Octobre 1709; 10. *Julie*, en Février 1713; 11. *Angélique*, en Avril 1714; 12. *Seraphique*, en Juin 1715; & 13. *Mélanie*, en Mars 1719.

SEIGNEURS de LA MOTTE.

X. CHARLES de Valori, Seigneur de la Motte, de la Chaire, &c. fecond fils de *Guy*, Seigneur de Chantepie, &c. & d'*Anne* de Goué, fut Lieutenant des Cent Gentilshommes de la Garde du Roi après fon pére, & Capitaine au Régiment d'Huxelles en 1635. Il époufa le onziéme Juin 1653, *Catherine* le Liévre, dont il eut 1. CHARLES-GUY qui fuit; 2. *Raymond-Louïs*, Chanoine & Thréforier de S. Pierre de Lille, Abbé Commendataire de Honnecourt, Ordre de S. Benoît au Diocéfe de Cambray, vivant en Mars 1724; 3. *Charles-Antoine*, Chevalier de l'Ordre de S. Louïs, Lieutenant-Général de l'Artillerie, la commandant dans Lille, où il fut tué à la défenfe de cette ville en 1708; 4. *Louïs-Gafpard*, Commiffaire Provincial d'Artillerie, tué au fiége de Huy en 1705; 5. 6. FRANÇOIS & JACQUES-HENRI, qui ont des enfans, *rapportés ci-après*; & neuf filles non mariées.

XI. CHARLES-GUY de Valori, Seigneur de la Chaire, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louïs, naquit le 24 Septembre 1655, & mourut au Quênoy le troifiéme Juillet 1734, dans la 79 année de fon âge. Il a été fucceffivement Ingénieur du Roi, Capitaine au Régiment de Normandie, Brigadier des Armées de fa Majefté en 1703, Directeur des fortifications des places de Flandre, Maréchal de Camp en 1708, après la défenfe de Lille, Lieutenant-Général le deuxiéme Juillet 1710 après la défenfe de Douay, Gouverneur du Quênoy, après la prife de cette place, & de celle de Douay en 1712, Commandeur de l'Ordre de S. Louïs, après la prife de Landau & de Fribourg, dont il conduifit les attaques, & Grand-Croix du même Ordre en 1722. Il époufa le 23 Juin 1679, *Marie-Catherine* Vollant, fille de *Simon* Vollant, Ecuyer, Ingénieur du Roi, Grand-Argentier de la ville de Lille, morte le 31 Janvier 1706, ayant eu 1. *Paul-Frédéric-Charles* de Valori, né le 23 Septembre 1682, Prêtre, Chanoine, Théologal de S. Pierre à Lille, Abbé Commendataire de Sauve, Ordre de S. Benoît au Diocéfe d'Alais, & élu par le Chapitre Doyen de l'Eglife de Lille, le 19 Mai 1724; 2. *Charles-Antoine Simon*, Chevalier de Saint Louïs, Capitaine-Ingénieur en Chef à Cambray, né le onziéme

onziéme Novembre 1683; 3. *Charles-Alexandre*, Religieux à l'Abbaye de S. Vaast d'Arras, Prévôt d'Angicourt, né le 29 Janvier 1689; 4. Guy-Louïs-Henri qui suit; 5. 6. *Jean* & *Joseph* nés gemeaux le sixiéme Avril 1694, dont le dernier est mort en bas âge, & le premier est Prêtre & Chanoine de Lille; 7. *Jules-Hippolyte*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine, né le 19 Décembre 1696; 8. une fille morte en bas âge; & 9. *Louïse-Aimée*, non mariée.

XII. Guy-Louïs-Henry de Valori, Chevalier de S. Louïs, Mestre-de-Camp réformé d'un Régiment d'Infanterie de son nom, reçu en 1716 Chevalier de Justice dans l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare, est né le onziéme Novembre 1692, & a épousé le 24 Juillet 1721, *Henriette* le Camus, veuve d'*Alphonse-Germain* de Guérin-de-Moulineuf, tué Lieutenant des Grenadiers des Gardes au siége de Fribourg. Il en a 1. *Henriette-Louïse-Aimée*, née en Août 1722; & 2. *Joseph-Guy-César*, né le 8 Novembre 1723.

RAMEAUX SORTIS DES PRE'CE'DENS.

XI. François de Valori, Seigneur de la Touche, cinquiéme fils de Charles, Seigneur de la Motte, né le neuviéme Janvier 1669, est Chevalier de S. Louïs, & Commissaire Provincial d'Artillerie, après avoir été Capitaine dans le Régiment de Berry. Il a épousé le 23 Juin 1698, *Anne-Jeanne* Grégoire, fille de *Pierre-François* Grégoire, Conseiller au Conseil Provincial d'Artois, dont il a 1. *Pierre-François*, Lieutenant au Régiment de la Fére; 2. *Charles*, Capucin, sous le nom de *Claude-Marie*; & 3. *Catherine-Julie*, reçue dans la Communauté des Demoiselles de Saint Cyr.

XI. Jacques-Henry de Valori, sixiéme fils de Charles, Seigneur de la Motte, fut tué à la défense de Tournay en 1709, étant Capitaine des Grenadiers du Régiment de S. Vallier. Il avoit épousé le 24 Avril 1705, *Marie-Louïse-Simone* Vollant, fille d'un second lit de *Simon* Vollant, *mentionné ci-dessus*, dont il a laissé 1. *Guy-Frédéric-Henry*; & 2. *Charles-Joseph*, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de la Marine.

SEIGNEURS d'ESTILLY.

VII. Philippe de Valori, second fils de Jean, Seigneur d'Estilly, eut cette Terre par le retrait qu'il en fit sur ceux à qui son frére Baudouin l'avoit vendue. Il fut homme d'armes du Maréchal de S. André, le Roi Henri II le fit Chevalier au siége de S. Dizier. Sa femme fut *Catherine* de Grandiére, veuve de *Baudouin* de Gargueballe, Seigneur de Coulaine, fille de *François*, Sieur de Montgeoffroy en Anjou, & de *Marguerite* de Sarcé: il en eut 1. Antoine qui suit; & 2. François, *qui fit la branche de* Lecé, *rapportée ci-après*.

VIII. Antoine de Valori, Seigneur d'Estilly, né le 17 Avril 1572, étoit en 1592, Enseigne d'une Compagnie de gens de pié, sous le Seigneur du Plessis-Mornay, Gouverneur de Saumur, & eut la même année commission du Prince de Conty, pour mettre sur pié une Compagnie de cent Arquebusiers à cheval, à la tête de laquelle il servit en Bretagne & au Maine, sous le Marquis de Vilaines. De *Marie* Moreau, fille de *Jacques* Moreau, Seigneur du Feuillet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Héléne* de Marée-de-Montbarot, il laissa 1. Louïs qui suit; 2. *Gabriel* mort sur mer, étant en minorité; & 3. 4. 5. 6. quatre filles dont deux furent Religieuses.

IX. Louïs de Valori, Seigneur d'Estilly, de Chatelaison, de Cussé &c. s'allia le 26 Mars 1635, à *Marie* Moynerie, fille de *Guillaume* de Moynerie, Seigneur de la Bobaniére, dont il eut 1. Louïs, II du nom, qui suit; 2. Charles, Seigneur de Lecé, *dont il sera parlé après son frére*; 3. *François*, Prieur d'Haloy; 4. *Charles*, dit *le Jeune*, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Conty, tué à Dieppe en combat particulier; 5. *Gabrielle-Marie*, femme de *François* du Breuil-Hélion, Seigneur de Combe, Capitaine-Major dans le Commissaire-Général de la Cavalerie; 6. 7. *Marie* & *Magdelaine*, Religieuses à Fontevrault.

X. Louïs de Valori, II du nom, Seigneur d'Estilly, de Chatelaison, &c. fut élevé Page du Prince de Conty, & ensuite Lieutenant dans son Régiment. Il épousa le 17 Mai 1667, *Antoinette-Catherine* de Voyer-de-Paulmy, sœur de *Marc-Renée* de Voyer-de-Paulmy, Marquis d'Argenson, Garde des Sceaux de France. Les enfans nez de cette alliance sont, 1. *Hélie-Louïs-Gabriel*, Lieutenant de vaisseau, mort sans postérité; 2. *Marc-René-Alexis*, non marié; & 3. *Françoise-Marguerite-Antoinette*, femme de *Charles* le Brun, Seigneur de la Brosse, Chevalier de S. Louïs, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Lieutenant pour le Roi, Commandant à Arras, vivant en Mars 1724.

SEIGNEURS DE LE'CE'.

X. Charles de Valori, second fils de Louïs, I du nom, Seigneur d'Estilly, Capitaine dans le Régiment Royal des vaisseaux, épousa le septiéme Décembre 1692, *Angélique-Françoise-Elizabeth* de Valori, Dame de Lécé, sa cousine issue de germain, *mentionnée ci-après*, dont est né Charles-Louïs-François qui suit.

XI. Charles-Louïs-François de Valori-Lécé, marié à N... de Cumont, fille de *Henry* de Cumont, Seigneur de Froidefont, du Puy, &c.

DERNIER RAMEAU.

VIII. François de Valori, second fils de Philippe, Seigneur d'Estilly, fut Seigneur de la Galopiniére, & épousa le 31 Octobre 1605, *Marguerite* de Villeneuve, dont il laissa 1. Charles qui suit; 2. *François*, qui après avoir porté les armes, se fit d'Eglise, eut les Prieurez d'Halloy, de Palaiseau & de Voges, & mourut âgé de 81 ans à Paris l'an 1691; & 3. une fille, morte sans alliance.

IX. Charles de Valori, devint Seigneur de Lécé: il épousa 1°. *Magdelaine* du Cellier, Dame du Petit-Bois en Anjou, fille de *Jacques* du Cellier, Seigneur du Petit-Bois, & de *Florence* de la Rochefoucaud, de la branche de Neuilly-le-Noble: 2°. le 16 Juin 1657, *Elizabeth* de la Rochefoucaud, fille de *René* de la Rochefoucaud, Seigneur de Neuilly-le-Noble, neveu de Florence, & d'*Angélique* de Preville, dont il eut 1. *François* de Valori, Seigneur de Lécé, né le 12 Novembre 1658, tué étant Commissaire d'Artillerie à Rhinfeld en 1678 sans avoir été marié; 2. *Gabrielle*, morte sans alliance; & 3. *Angélique-Françoise-Elisabeth* de Valori, Dame de Lécé, mariée le septiéme Décembre 1692, à son cousin issu de germain, *Charles* de Valori, *mentionné ci-dessus*.

Cette Généalogie a été dressée, pour la branche d'Italie, sur les Ouvrages de Scipion Ammirato dans ses *Familles Nobles de Florence* & sur les *Histoires de Florence*, l'un & l'autre en Langue Italienne; & pour la branche de France sur les Titres originaux de la famille, & ce qu'en dit le Sieur de la Roque dans son Livre du Blason des armes de la Maison Royale de Bourbon, *p.* 110, imprimé à Paris chez Firens, 1626.

Les armes de Valori en Italie, étoient *de sable à l'aigle d'argent, semée de croissans du champ, & portant sur l'estomac une croix de même.* Gabriel Valori, qui commença la branche établie en France, porta ces mêmes armes parties *d'or au laurier de sinople au chef de gueulles.* Charles Valori, Chef des Seigneurs de la Motte, *écartela au* 1. & 4. *comme ceux d'Italie, au* 2. & 3. *le laurier*, ce que ses Descendans ont conservé.

VALPARAISO, montagne, *Mons Valparaïsus*, anciennement *Illipulitanus.* Elle est auprès de la ville de Grenade en Espagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VALPARISO, port de l'Amérique méridionale dans le Chili, sur la fin du 33 degré de latitude méridionale ou au commencement du 34, & sous le 308 de longitude. * M. De-lisle, *Carte du Paraguay & du Chili.*

VALPO, VALPON, WALPO ou WALPON, petite ville de la Basse Hongrie sur une riviére de même nom, à quatre milles de Ziclos, est défendue par un château à l'antique, mais assez fort. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1547. Les Impériaux la reprirent le 30 Septembre 1687, après la prise d'Essek sur ces Infidéles. Une Dame illustre, femme de Péter Piren, Capitaine de la Pannonie, garda trois mois entiers cette ville contre tous les efforts des Mahométans, sans qu'aucun Capitaine d'Allemagne ni de Hongrie se mît en devoir de lui donner secours. * Hilarion de Coste, *des Femmes Illustres. Mémoires du tems. Voyez* aussi WALPO.

VALPUESTA, c'est à dire, *Val-posée*, étoit anciennement une ville des Cantabres: elle fut ensuite Episcopale. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de Biscaye en Espagne, situé à six lieues de Vittoria vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

VALROMEY. *Voyez* ROMEY (Le Val).

VALS, bourg ou petite ville de France dans le Vivarais. Ce lieu situé à une lieue d'Aubénas vers le nord, a des eaux minérales fort estimées & fort fréquentées. * Maty, *Diction. Géogr.*

VALSALVA (Antoine-Marie) célébre Anatomiste, étoit d'Imola. Il fut Docteur en Philosophie & en Médecine, professa avec beaucoup de réputation l'Anatomie dans l'Université de Bologne, & fut Chirurgien de l'Hôpital des Incurables. Quoiqu'il n'ignorât pas avec quel succès M. du Verney, de l'Académie des Sciences de Paris, avoit travaillé pour faire connoître la structure de l'oreille, il s'appliqua sur le même sujet avec tant de soin, qu'on lui saura toujours gré de ce qu'il a fait sur cette partie. Le Traité qu'il en a donné au public est généralement estimé, & mérite en effet de l'être. Cet Ouvrage parut à Bologne en 1705, *quarto.* Il est en Latin & orné de figures. On en trouve un long extrait dans les Actes de Leipsic pour l'année 1705, & dans le IV tome de la Bibliothéque des Ecrits de Médecine, par M. Manget, *l.* 20. Il faut voir aussi Goelicke, *Histor. Anatom. p.* 94.

* VALSERINE ou VAUSERINE, riviére de France, prend sa source vers les confins de la Franche-Comté, coule à peu près du nord-nord-est au sud-sud-ouest, puis du nord au sud, tirant vers l'est, & après avoir passé au Pont des-Oules, & au Pont de Bellegarde, se jette dans le Rhône. Sanson dans ses Cartes des deux Bourgognes, du Dauphiné, & de la Savoye septentrionale, l'appelle Vacerone.

VALSINGHAM. *Voyez* WALSINGHAM.

VALSTEIN. *Voyez* WALSTEIN.

VALTELINE, en Latin *Vallis Tellina* ou *Valturena*, est une partie de l'ancienne Rhétie. Elle est située entre la République de Venise, le Milanez, le Tirol & les Grisons, dont elle fait partie depuis 1512. La Valteline est pour ainsi dire la clef de l'Italie, qui joint le Milanez & le Tirol. Elle a son nom de la ville de Teglio ou Teline, & est l'ancien païs des Vennoïrétes, au pié des Alpes. Elle se divise en trois parties, qu'on appelle *Terzero di sopra*, *Terzero di mezzo*, & *Terzero di sotto.* Les principales villes & bourgs, où les Baillifs ou *Podestas*, que les Grisons y envoyent, font leurs résidences, sont, Sondrio, Tirano, Tell, Morbégno & Trahona. Le *Terzéro di sopra*, ou le Tiers supérieur, comprend onze Paroisses, qui sont Tirano, Sondal, Grofs, Grossuto, Werff, Matz, Tovo, Luwer, Serno, Villa Stazona & Bianzono. Il

y a à Matz le Siége d'un Archi-Prêtre. Entre le Tiers supérieur & celui du milieu il y a la Communauté de Téglio avec sa dépendance, divisée en 30 petites contrées qu'on nomme *Contradule*. Elle ne fait partie d'aucun Tiers, & a pour Capitale Téglio. Les meilleurs villages en sont Boaltio, S. Jaques, Rigola, &c. Le Tiers du milieu comprend 18 Paroisses, qui sont Sondrio, la Vallée de Malenck, Chivro, Ponte, Trisivio, Montagna, Colda, Monte di Sondrio, Castiono, Pastalesio, Berbenn, Bufféto, Piatéda avec le Val d'Ambria, Faédo, Albosagia, Cajolo, Cidrasco avec le Val de Madra, Fusina avec Colorina. Le Tiers inférieur est divisé en deux parties, qui sont celles de Morbégno & de Trahona. Le Morbégno comprend les 12 Paroisses suivantes, Morbégno, Furcula, Talamona, Bem & Tayda, Albaréda, Gérola, Pédésina, Rasura, Cosio, Régoli, Dalébio & Plantédio. Le Trahona comprend onze Paroisses, qui sont Trahona, Bulio & Vilipenta, Ardenn, Dazio, Clivio, Mello, Cercun, Cuc, Campovico, Mantello, Dubino. Ce païs a dix lieues d'Allemagne de longueur, mais sa largeur est fort inégale. Il est fort fertile en excellent vin, sur-tout sur le bord droit de l'Adda le long de la vallée. Virgile & d'autres Poëtes Romains ont fait l'éloge du vin de la Valteline, qui a bien des qualitez qui lui sont particuliéres. D'abord, quand on le garde longtems il lui arrive des changemens surprenans. Un tonneau de ce vin rouge qui avoit été dans le même tonneau depuis l'an 1540, jusques en 1616, se trouva dans cette derniére année clair comme de l'eau de roche & fort comme de l'eau de vie. Ensuite on remarque que le bon vin de la Valteline devient meilleur à mesure qu'on le charrie beaucoup, & que le mauvais empire en le charriant. On fait aussi dans la Valteline un vin paillé, qui est fort & qui conserve toujours sa douceur. Les Habitans de la Valteline parlent Italien. Elle faisoit autrefois partie du Duché de Milan, & fut gouvernée par des Officiers, qui demeuroient à Trisivio, Morbégno & Tirano. Le principal de ces Officiers étoit le Capitaine du païs, qui avoit auprès de lui un Chancelier, un Cavalier & 15 Trabants. En 1404, Mastin *le Jeune*, Duc de Milan, fit présent de la Valteline à l'Evêché de Coire, parce qu'il en avoit reçu de grands bienfaits pendant son exil, lorsque Jean Galéace l'avoit chassé de son païs. Mais les Ducs régnans de Milan, depuis Jean Galéace, demeurérent toujours en possession de la Valteline, jusques à ce que Maximilien, Duc de Milan, en fit présent aux Grisons en 1512, parce qu'ils avoient aidé à arracher le Milanez des mains des François. Les Grisons furent confirmez dans cette possession par François I, Roi de France, en 1516; & en 1531, par le Duc François Sforce. En 1620, les Espagnols voulurent se saisir de la Valteline & se servirent pour cet effet des divisions qu'il y avoit alors, entre les Grisons, sur-tout lorsque ceux de la Valteline, massacrérent les Protestans. Les Espagnols bâtirent à l'entrée de la Valteline, où l'Adda se rend dans le Lac de Côme, un Fort nommé *Fuentes*, fortifiérent Tirano, Morbégno & Sondrio, & crurent par là subjuguer tout le païs. Mais comme le Pape Urbain VIII, la France, la Savoye & les Vénitiens, prirent le parti des Grisons, les Espagnols furent obligez d'abandonner derechef la Valteline. * Campelli *Rhætia*. Sprecher, *Chron. Rhet.* Bucelini *Rhætia*. Ludolphe. Le Vassor, *Hist. du régne de Louïs XIII.* Guleri *Rhætia*. Ministerium *Cardinalis Richelii & Mazarini. Diction. Allemand de Bâle.*

* VALTERSCHANS, Fort des Provinces-Unies, en Overissel dans le Quartier de Drente. Il est au nord de Coevorden, tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ cinq lieues.

* VALTURIUS (Robert) Auteur dans le XV siécle, étoit de Rimini. Il a composé en Latin un Traité de l'Art Militaire en douze livres. Beughem en met l'édition à l'an 1473. Paul Ramusio, Jurisconsulte, étant à Vérone, trouva que cet Ouvrage de Valturius étoit plein de fautes. Il en donna en 1483, *in folio*, une nouvelle édition, qu'il revit & corrigea avec soin. Il traduisit, au rapport de M. Maittaire, cet Ouvrage en Italien, & il publia sa Traduction le 17 Février de la même année. Chrétien Wegel en donna aussi une édition en 1483. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VALVASOR, nom d'une famille de Barons originaire du Bergamasc, s'est distinguée dans ce païs-là & dans la Carniole. Jean Weichard Baron de Valvasor & de Wagensperg, mort en 1693 à l'âge de 54 ans, laissa quelques enfans & les Ouvrages suivans, *Topographia Arcium Lambergianarum in Carniola*; *Metamorphosis Ovidiana*; *Topographia Carinthiæ*; *Theatrum Mortis Humanæ tripartitum*; *Lumen Naturæ*; *Flores Physico-Mathematici*; & en Allemand, *l'Honneur du Duché de Carniole*. La branche d'Italie a procuré aux Augustins, Jérôme Général de l'Ordre, qui vivoit en 1686, & qui fut depuis Evêque de Pésaro, & Domi. De la branche d'Italie sont venus Jérôme, Général de l'Ordre des Augustins, puis Evêque de Pésaro, qui vivoit en 1686; & Dominique, Evêque de Gravina, & non de Caravina, comme le dit le *Gr. Dict. Univ.* * *Hist. di Milano.*

VALVERDE (Vincent de) Espagnol, natif d'Oropeza, se fit Religieux dans l'Ordre de Saint Dominique, dont il fit profession le 23 Avril 1524, & après ses études enseigna la Théologie dans le Collége de Valladolid. Au commencement de l'an 1530, il partit avec six autres Missionnaires de son Ordre pour le Pérou, avec François Pizarro qui en alloit faire la conquête, & fit de vains efforts pour arrêter les effets de la cruauté des Espagnols. En 1534 il revint en Espagne, & ayant été fait premier Evêque de Cusco dans le Pérou, il y retourna l'an 1538, avec d'amples pouvoirs de protéger les naturels du païs contre la barbarie des Européens; ce qu'il fit avec beaucoup de soin. Enfin étant allé dans l'Isle de la Puna, pour travailler à la conversion des habitans qui étoient anthropophages, il fut massacré par ces barbares; qui l'ayant mis en piéces, se nourrirent de sa chair, vers l'an 1543. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

VALVERDE. *Cherchez* JEAN DE VALVERDE ou DE AMUSCO.

NB. Il s'est glissé une faute dans cet Article sous le mot JEAN de VALVERDE. On y dit qu'il fut Médecin du Cardinal Jean de Tolède, au lieu de dire du Cardinal Jean de Tolet. Celui que dans cet Article on appelle *Michel Colomb.*, est nommé *Reald Columbus* dans le Supplément de Paris.

* VALVERDE, bourg d'Espagne dans l'Estrémadure, est situé dans un vallon fort agréable, fertile en fleurs & en fruits, & arrosé de plusieurs fontaines. Ce bourg est au sud-ouest de Badajoz, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 388.

* VALVERDE, ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'Audience de Lima. Elle est au sud-est de la ville de Lima, dont elle est éloignée d'environ 45 lieues. * M. Délisle, *Carte du Pérou*, &c. où elle est aussi appellée YCA.

VAM. VAN.

VAMBA, bourg de Portugal. Il est dans le Beira, aux confins de l'Estrémadure d'Espagne. On le prend pour l'ancienne *Gertigos*, ville de la Lusitanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

VAMBA, Roi des Visigoths en Espagne. *Cherchez* BAMBA.

VAN, anciennement ARCISSA, grand Lac de l'Arménie ou Turcomanie, est appellé *la Mer de Van* ou *la Mer d'Arménie*, parce que ses eaux sont salées. Il est entre la Mer Caspienne & le Tigre dans la Turquie en Asie. On dit que les choses les plus pesantes surnagent au dessus, sans couler à fond. Près de là on trouve une ville de même nom, anciennement *Artemita*, sous la domination du Turc, dont néanmoins la plupart des Habitans sont Chrétiens. * Baudrand. Pline. *Voyez* aussi ACTAMAR & ASTAMAR.

Van est une grande ville sur le bord d'un Lac de même nom, en Latin *Vana*. Elle est sous la domination du Grand-Seigneur, & a une bonne forteresse sur une montagne détachée de toutes les autres, en sorte qu'il n'y en a aucune qui lui puisse commander. La ville est bâtie au bas de cette forteresse, du côté qui regarde le midi. Les Habitans sont en fort grand nombre, & la plupart sont Arméniens. Le Lac de Van est un des plus grands Lacs de l'Asie, il a environ 50 lieues de tour. Il ne s'y trouve qu'une sorte de poisson, qui est un peu plus gros que les sardines. On en pêche tous les ans une grande quantité au mois d'Avril, & il s'en fait un négoce considérable en Perse & en Arménie. Une assez grande riviére, appellée *Bendmahi*, qui vient des montagnes d'Arménie, entre dans le Lac, à une lieue de la ville de Van; & au mois de Mars quand la riviére commence à grossir par les neiges qui fondent en ce tems-là, ces poissons ne manquent pas d'y entrer; ce qui oblige les Pêcheurs à faire une digue à son embouchure le plus promtement qu'il leur est possible, afin que le poisson ne puisse plus rentrer dans le Lac, où sans cela il ne manqueroit pas de retourner au bout de quarante jours. C'est en ce tems-là qu'on le prend, avec des mannequins, auprès de la digue, & il est permis à chacun d'y aller pêcher. On trouve dans le Lac de Van deux Isles principales du côté du midi, l'une s'appelle *Adaketons*, & l'autre *Limadast*. Il y a deux Couvens d'Arméniens dans la premiére, l'un nommé *Sourphague*, & l'autre *Sourpkara*; & dans la seconde, un Couvent des mêmes Arméniens, appellé *Limquast*. Ces Moines vivent fort austérement. A une portée de canon du Lac de Van, est un village, nommé *Tadouan*, à l'endroit, où la nature a fait un bon havre, à l'abri de tous les vents. Ce havre est fermé de toutes parts par de hauts rochers, & son entrée, quoique fort étroite, est très aisée. Il peut contenir vint ou trente grosses barques. Quand les Marchands voyent que le tems est beau & le vent favorable, ils font embarquer en ce lieu-là leurs marchandises pour Van. On s'y peut rendre en vint-quatre heures plus ou moins, & la navigation n'est point dangereuse; au lieu que par terre de Tadouan à Van, il y a près de huit journées de cheval. En venant de Perse on peut s'embarquer à Van pour Tadouan de la même sorte. * Tavernier, *Voyages de Perse*, *l.* 3. *ch.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VAN-AKEN (Jean) Peintre. *Cherchez* DAC.

VANCERA. *Voyez* VANCARAH.

VANCARAH ou VANCERA, Province d'Afrique, l'une de celles qui sont habitées par les Négres. Elle est située à l'orient de celle de Ganah, & c'est proprement ce que les Arabes appellent *Belad-Altebr*, c'est à dire, *le païs de l'Or*, qui se trouve dans les sables. Ce païs est entouré des eaux du fleuve Niger, qui le couvrent entiérement dans le mois d'Août, ce qui oblige les Habitans de l'abandonner durant ce tems-là; après quoi ils y reviennent, & ramassent l'or que le fleuve a porté sur le sable. Ils vont ordinairement en trafiquer dans le païs de *Varkelan* & de *Magreb Alatsa*, qui est la partie la plus orientale de l'Afrique. On tient que la Province de Vancarah à 300 milles de long & 150 de large: ses villes principales sont, Tirca, Marassa, Socmara, Samghenda, Ragbih & Ganara. Toutes ces villes dépendent du Roi de Ganah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi GANGARA, autre nom de la même contrée.

VAN-CLEVE (Corneille) natif de Paris, originaire de Flandre, Chancelier & ancien Directeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, a été un des meilleurs Sculpteurs de France, & un de ceux qui a le plus travaillé de nos jours.

jours. On voit dans plusieurs Eglises de Paris, dans les Maisons Royales & dans les Provinces, quantité de beaux ouvrages sortis de ses mains. Il est mort à Paris le 31 de Décembre de l'an 1733, dans la 89 année de son âge. * *Mémoires du tems.*

VAN-DALE (Antoine) naquit le huitiéme Novembre 1638, & est mort à Harlem le 28 Novembre 1708. On avoit remarqué en lui dès sa jeunesse beaucoup de passion pour l'étude des Langues; mais ses parens l'obligérent de quitter l'étude pour s'appliquer au commerce, comme il fit pendant quelques années. Ensuite il reprit les études, ayant environ trente ans. Il s'appliqua alors à l'étude de la Médecine, qu'il a pratiquée depuis, après avoir reçu ses degrez & recommença en même tems à lire l'Antiquité Gréque & Latine. Pendant qu'il pratiquoit la Médecine & qu'il étudioit de la sorte, il fut pendant quelque tems Prédicateur parmi ceux que l'on nomme Mennonites en Hollande. Ensuite il quitta cet emploi, auquel il n'étoit pas trop propre. C'étoit un homme fort studieux & fort attentif dans ses lectures, comme il paroît par ses Ouvrages. Il avoit l'esprit assez pénétrant, & il savoit profiter de ce qu'il lisoit. Il nous a donné des Dissertations sur les Oracles des Payens, où il soutient que ce n'étoit que des tromperies des Prêtres, & l'on en a fait deux éditions, dont la seconde qui est fort augmentée a paru en 1700, à Amsterdam chez Boom; de l'Origine & des progrès de l'Idolatrie, en 1696, avec une Dissertation de la vraye & de la fausse Prophétie; une Dissertation sur l'Histoire d'*Aristée* des LXX Interprêtes, avec l'Histoire des Batêmes, tant des Juifs que des Chrétiens; une Dissertation sur *Sanchoniaton*; & des Dissertations sur les anciens Marbres On voit par ces Ouvrages que c'étoit un homme d'une grande lecture, & qui avoit bien ramassé des choses dans l'Antiquité. On a remarqué deux défauts dans ses Ouvrages; l'un, c'est qu'il n'avoit aucun ordre, & que la multitude des matériaux qui se présentoient à son esprit, causoit beaucoup de confusion dans ce qu'il écrivoit; sans doute parce qu'ayant étudié assez tard, il avoit négligé l'étude d'une bonne Logique. L'autre défaut c'est que son style est fort négligé, parce qu'il ne s'étoit pas accoutumé à écrire de bonne heure en Latin. On y en pourroit joindre un troisiéme, qui est que l'amour de la simplicité lui a fait avancer des choses dont la conséquence est très dangereuse. Il vendit sa Bibliothéque avant que de mourir, sans doute parce qu'il n'étoit pas fort accommodé des biens de la fortune. C'étoit d'ailleurs un homme de bon commerce, qui savoit mille histoires plaisantes, & qui parloit de tout avec assez de liberté. Il est mort Médecin des Pauvres de l'Hôpital de Harlem, dont il prenoit beaucoup de soin, quoique d'ailleurs fort attaché à ses lectures. * Jean Le Clerc, *Bibliothéque Choisie, tome* 17. *p.* 308.

VANDALES, anciens peuples d'Allemagne le long de la Mer Baltique, sortirent de leur païs dans le V siécle; & se joignant aux Alains & à quelques autres Barbares, ils se jettérent dans les Gaules & dans les Espagnes, souvent avec peu de succès. L'an 405, le Roi Godegisile & vint mille des siens furent tuez par les Gaulois, qui les auroient entiérement défaits sans le secours des Alains qui arrivérent très à-propos pour eux. Ensuite les Vandales passérent en Espagne; & ayant manqué de parole & de foi aux Suéves, ils battirent leur Roi l'an 420 & l'an 422, ils défirent les Romains dans la Bétique, qui a eu depuis le nom de *Vandalousie* ou *Andalousie*. Genseric, Roi de ces peuples, appellé par le Comte Boniface, passa en Afrique, où il établit le Royaume des Vandales. Hunneric lui succéda, & fut suivi de Gunthamond, de Trasimond, de Hilderic & de Gilimer. Ce fut sous le régne de celui-ci que l'Afrique fut enlevée aux Vandales l'an 533. Ces Princes étoient Ariens; & soit par le zéle qu'ils témoignoient pour leur Secte, ou par la cruauté naturelle à ces peuples, ils persécutérent cruellement les Orthodoxes. * Idace & Isidore, *in Chron.* Procop. *de Bello Vandal.* &c. Victor de Vite, *Hist. Persec. Vandalicæ.*

VANDALIE, contrée d'Allemagne dans la Poméranie Ultérieure, avec titre de Duché. Elle est entre la Mer Baltique au Nord & le Désert de Valdow au Midi, & a pour bornes à l'Occident la Cassubie, & à l'Orient les Seigneuries de Butow, & de Lowenborch. Stolpe est la ville capitale de ce Duché, dont la longueur & la largeur sont d'environ quatorze lieues chacune. Les autres lieux principaux sont Rugenwalde, Slage, Polnow & Rumelsberg. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VANDALIE, contrée du Duché de Meckelbourg en Basse-Saxe avec titre de Principauté. Il est entre celui de Swerin, l'Evêché de ce nom, la Seigneurie de Rostock & celle de Stargard, la Poméranie Royale & le Markgraviat de Brandebourg, & il peut avoir trente lieues du couchant au levant, & onze du nord au sud. On y voit plusieurs petits lacs; & outre Gustrow, qui en est la capitale, il a pour lieux principaux Waren, Plawe, Rebel & Domitz. * Maty, *Dict. Géogr.*

VANDEN BERGHE (Paul). *Voyez* MONTANUS (Paul).

VANDEN CAMPEN. *Voyez* CAMPEN (Jean de).

* VANDENESSE (Guillaume de) naquit à Bruxelles le 14 de Juin 1654. Il y fit ses Humanitez, & alla ensuite à Louvain pour y faire un Cours de Philosophie, & ensuite un de Théologie. Il fit sa Licence en Théologie le sixiéme Octobre 1681. Au mois de Septembre précédent il avoit été ordonné Prêtre. Peu après il fut envoyé dans l'Abbaye des Chanoines Reguliers de Malou à une lieue de Namur, & il y professa la Théologie jusqu'en 1683, que l'Archevêque de Malines le rappella pour être Pasteur de Leefdael, & l'année suivante il fut fait Pasteur de l'Eglise Paroissiale de Sainte Catherine de Bruxelles. Il mourut d'une maniére édifiante, & qui répondoit à la vie qu'il avoit menée. Ce fut un jeudi 23 Février 1716. Le Chapitre de l'Eglise Collégiale de Sainte Gudule fit le Convoi treize jours après sa mort, parce qu'il y avoit eu défense de la part du Grand-Vicaire de l'Archevêché de Malines, & son corps fut trouvé aussi frais que s'il ne fût mort que depuis un moment. Les traverses que M. de Vandenesse eut à souffrir après la mort de M. de Berghes, sous M. Humbert de Précipian son successeur, & sous lequel, quoique déchargé plusieurs fois de toute accusation par le Conseil de Brabant, il fut néanmoins plusieurs fois arraché à son troupeau, ont donné lieu à un gros Ouvrage intitulé, *Défense de la Justice, de la Souveraineté du Roi; de la sentence du souverain Conseil de Brabant; & du droit des Ecclésiastiques, dans la cause de M. Guillaume de Vandenesse, Pasteur de Ste. Catherine de Bruxelles, contre M. l'Archevêque de Malines,* &c. *in quarto* 1708. Cet Ouvrage est du Pére Quesnel, Prêtre de l'Oratoire. Dans le Recueil des Piéces qui sont à la fin, on en trouve plusieurs de M. de Vandenesse, savoir, une Lettre à M. l'Archevêque de Malines, avec l'Acte & les raisons de la premiére suspectation & récusation faite par lui du Tribunal de ce Prélat; une Requête à son Altesse Electorale de Baviére, où il se défend de l'accusation de sédition; une Réponse à la deuxiéme accusation portée au Roi par une Requête de l'Archevêque de Malines; un deuxiéme Acte de suspectation contre le même Prélat; une Lettre au Pape Clément XI, pour se plaindre à sa Sainteté du Mandement publié en 1704, par le Coadministrateur de Liége, où il étoit proclamé suspect d'hérésie; Requête du même présentée à M. l'Archevêque de Malines par M. le Bourguemestre de Bruxelles le 30 d'Octobre 1705, où il demande de retourner à ses fonctions pastorales, dont il étoit exclus par Lettre de cachet depuis vint mois; Réponse Latine datée le 28 Novembre 1705, à une Lettre de M. Van Susteren, Grand-Vicaire de l'Archevêché de Malines, en conséquence de la Requête précédente. Cette Lettre contient une profession de foi de M. de Vandenesse; Lettre Latine du même à M. l'Abbé Grimaldi, Internonce de sa Sainteté, du dixiéme de Juin 1706, pour faire voir qu'il est innocent des accusations formées contre lui; Requête du même en Latin, présentée au Roi d'Espagne en son Conseil d'Etat, pour demander que la récusation par lui faite du Tribunal de M. l'Archevêque ait son effet.

VANDEN VELDE. *Cherchez* SONNIUS (François).

VANDEN VELDE. *Voyez* CAMPESTER (Laurent).

* VANDEN VELDE (Guillaume) en Latin *Veldius*, de la ville de Gueldre, ou, selon Trithéme, de Venlo, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, Philosophe, Mathématicien & Cosmographe, a laissé les Ouvrages suivans, *Empyreale majus, sive de toto Universo libri viginti quatuor*; *Empyreale minus, prioris Compendium, libris septem*; *Statuta Sororum Ordinis sui*; *Mathematica*; *Sermones*; *Epistolæ*, &c. Il florissoit vers l'an 1495. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 335.

* VANDEN VELDE (Jacques) en Latin *Veldius*, de Bruges, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Docteur en Théologie à Louvain & Prieur Provincial de son Ordre, est Auteur des Ouvrages suivans, *Tabulæ in Evangelia & Epistolas Quadragesimales*; *Enarratio Paraphrastica Evangeliorum Quadragesimalium*; *Enarratio Paraphrastica Epistolarum Quadragesimalium*; *in Passionem Domini*; *Commentaria in Danielem Prophetam*; *Commentaria in Threnos Jeremiæ*, en manuscrit; de la vraye présence du Corps de Christ dans l'Eucharistie, en Flamand. Il mourut à Saint-Omer, en 1582, dans l'Abbaye de S. Bertin, où le Magistrat de Bruges l'avoit relegué. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 433 & 434.

* VANDEN VELDE (Abraham) Peintre renommé pour les païsages & pour les animaux, naquit à Amsterdam en 1639, & mourut au mois de Mars 1672, âgé d'environ 33 ans. Il étoit extrêmement laborieux, & il est étonnant qu'il ait pu faire tant d'ouvrages étant mort si jeune. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 3.

* VANDEN VELDE (Guillaume) autre Peintre célébre pour les combats sur mer, naquit à Leyde en 1610. Afin d'y mieux réussir, il voulut se trouver à plusieurs batailles navales, qu'il représentoit avec la plume sur le papier, & que sur la fin de ses jours il mit sur la toile avec le pinceau. Il fut successivement au service des Etats-Généraux & des Rois d'Angleterre Charles II & Jacques II. Il mourut à Londres, au mois de Décembre 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 1.

* VANDEN VELDE (Guillaume) fils du précédent, fut un habile Peintre, & naquit à Amsterdam en 1633. Son pére en partant pour Londres, le mit sous la conduite du fameux Peintre Simon de Vlieger à Amsterdam. Il se perfectionna sous lui à peindre des batailles navales, & quand il eut fait des piéces de main de maître, son pére le fit venir en Angleterre, & le présenta au Roi Charles II, pour lequel il fit plusieurs excellentes piéces, & après la mort duquel il travailla pour le Roi Jacques II. Il mourut le sixiéme Avril 1707, âgé de 74 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 2.

* VANDER-ANUS (Pierre) de Louvain, Chevalier, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Professeur dans la ville de sa naissance, puis Conseiller à la Cour Souveraine de Brabant, & enfin Président du Duché de Luxembourg, a donné au Public *Prochiron sive Enchiridion Judiciarium, libris quatuor*; *Commentarius de Privilegiis Creditorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 765 & 766.

VANDERDOES (Pierre) qu'on doit prononcer *Vanderdous*, a été Vice-Amiral Hollandois sur la fin du XVI siécle.

En 1599, il s'empara d'Allagona, capitale des Isles Canaries, d'où il contraignit les Espagnols de s'enfuir dans les montagnes. Il les y fut chercher; & après avoir faccagé & brûlé la place, il s'en retourna victorieux en fon païs. * *Mémoires de* Du Maurier.

VANDER-DOES (Jean) Peintre, naquit à Amfterdam le 4 Janvier de l'an 1623, de parens honorables. Son grand-pére avoit été Sécretaire d'Amfterdam, & fon pére exerçoit la même charge dans la Chambre des Affurances. Ce dernier fut entiérement ruïné, pour être demeuré caution trop à la légére. Après fa mort on fit apprendre la Peinture au fils, afin qu'il trouvât par là les moyens de fubfifter. A l'âge de 20 ans il alla à Paris, & de là à Rome, où il arriva dénué de tout: mais il y trouva des compatriotes de fa profeffion qui remédierent à ce mal preffant, & le reçurent dans leur Société. Il paffa plufieurs années dans cette grande ville, mais il y vécut d'une maniére fort retirée. Enfuite il retourna dans fa patrie, & ayant trouvé fa mére morte il alla s'établir à la Haye avec fa fœur, qui tint fon ménage jufqu'à ce qu'il fe maria avec Mle. Marguerite Boorfers, qui avoit un grand goût pour la Peinture, & qui lui apporta beaucoup de bien en mariage. Après en avoir eu quatre fils & une fille, il la perdit en 1661. La mort de fa chére époufe, jointe à la perte d'une rente viagére de 700 francs, le jetta dans une fi profonde trifteffe, qu'il fut quatre ans entiers fans tenir de pinceau. Depuis cela il fit parci par-là quelque petite piéce: mais comme cette diminution de rentes ne pouvoit pas être remplacée par fon travail, fes amis lui procurérent l'emploi de Sécretaire de Slooten. Cela lui redonna du courage, & lui fit revenir l'envie de peindre. Il prit une feconde femme dont il eut un fils, & qui mourut peu de tems après. Les ouvrages dont il s'occupoit le plus, étoient des païfages, où il excella de telle forte, qu'il fe trouve peu de Peintres qui l'ayent égalé. Il mourut le 17 Novembre de l'an 1673.

* VANDER-DOES (Simon) Peintre, né à Amfterdam en 1653, étant allé à Londres, s'y maria à l'âge de 36 ans, à une Demoifelle qui avoit plus de mauvaifes qualitez que de bonnes, & qui étoit fur-tout grande dépenfiére: de forte qu'elle diffipoit en fort peu de tems, tout ce que fon mari pouvoit gagner par fon pinceau. Cette femme qui le ruïnoit étant venue à mourir, les amis de notre Peintre lui procurérent une place dans l'Hopital de la Haye, dans lequel il ne demeura que deux ou trois ans. Il en fortit alors pour aller à Bruxelles, où il ne demeura qu'un an. De là il fe rendit à Anvers, où il vécut pauvrement de fon travail. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas, tome* 3. *p.* 166 *& fuiv.*

* VANDER-DOES (Jacques) fils du précédent, après avoir appris à peindre fous Charles du Jardin, Gérard Netfcher, & Gérard de Laireffe, travailla pour lui-même. Entre les piéces qu'on a de lui, il y en a une dont il fit préfent à M. de Graaf, qui avoit eu de foin de fon éducation, & qui en fut fi charmé, qu'il lui donna un beau cheval avec une bonne bourfe d'or. Outre cela il lui procura une place de Gentilhomme auprès de M. de Heemskerk, Ambaffadeur des Provinces-Unies à la Cour de France. Il eût fans doute fait une belle fortune auprès de ce Seigneur, s'il n'eût été tué par quelcun de fes envieux. * Le même, *p.* 168.

VANDER DUSSEN, illuftre famille de Hollande, tire fon nom de DUSSEN ancienne maifon ou château de Nobles & de Chevaliers, fitué en Hollande fur les frontiéres du Brabant, au quartier de la Zuid-Hollande ou Hollande méridionale dans la Seigneurie de Duffen-Muilkerk. C'eft un fief qui releve du Comté de Hollande. Ce château, de même que les Seigneuries de *Duffen-Munfterkerk* & de *Duffen-Muilkerk*, tirent leur nom d'un canal ou petite riviére nommée *Duffen.*

L'an 1387, avec la permiffion d'Albert Duc de Baviére, cette maifon fut fortifiée & conftruite en château ou forterefe de guerre par AREND ou ADRIEN Vander Duffen Chevalier & Baillif de la Zuid-Hollande, fuivant les Lettres qui en furent données le jour de Saint Martin de la même année 1387. Ce château fut prefque entiérement ruïné & détruit par les guerres qui s'élevérent dans la fuite des tems, & fur-tout par la grande inondation furvenue la nuit de Sainte Elifabeth, entre le 18 & le 19 de Novembre 1421, qui fubmergea foixante-douze villages de la Zuid-Hollande, entre autres les deux Seigneuries de Duffen-Munfterkerk & de Duffen-Muilkerk; de même que plufieurs Maifons Seigneuriales & Châteaux, & fit périr grand nombre de perfonnes & de beftiaux. Il fut depuis comme retiré des eaux, & rebâti de nouveau par Walraven de Gent, Seigneur d'Oyen en Gueldre, lequel avoit acheté ce Château & la Seigneurie de Duffen-Munfterkerk, &c. en l'année 1608, pour la fomme de quarante mille florins, d'*Anna* Van Brecht, dont la mére *Cornelia* Vander Duffen avoit hérité de ces biens en 1536, par le décès & par le teftament de *Jean* Vander Duffen fon frére.

Ce Château a été d'ancienneté le bien patrimonial des Seigneurs VANDER DUSSEN, dont le nom & la famille ont été connus & rendus célébres dès l'an 1300. Ces Seigneurs accompagnérent à la guerre en des tems les Ducs de Brabant, & en d'autres les Comtes de Hollande. Et d'autant que leurs Biens Seigneuriaux étoient fituez les uns en Brabant, comme la Seigneurie de Hage, préfentement nommée *Haegoort*; & les autres en Hollande, comme les Seigneuries de Aartwaarde, de Standhaefen, de Duffen-Munfterkerk & de Duffen-Muilkerk; pour cette raifon ils ont quelquefois été mis & comptez entre les Chevaliers & Nobles de Brabant, & quelquefois auffi entre les Chevaliers & Nobles de Hollande.

Entre autres dès l'an 1288, entre la Nobleffe de Brabant il eft fait mention de JEAN Vander Duffen, Chevalier: il fe trouva avec Jean I, Duc de Brabant, à la fameufe bataille qui fe donna le quatriéme de Juin 1288, entre ce Duc & Henri Comte de Luxembourg, près de Woeringen, château fur le Rhin entre Nuys & Cologne; en laquelle le Comte Henri fut tué avec grand nombre de Seigneurs & de braves Chevaliers.

Dans les régîtres des fiefs de Brabant, on trouve entre les Seigneurs fonciers & les Vaffaux du tems du Duc Jean III; à raifon de la Seigneurie de Hage, préfentement *Haegoort*, environ l'an 1320, le nom de JEAN Vander Duffen, & en 1330 celui de NICOLAS Vander Duffen fon frére, Chevalier, lequel en 1342, à la demande du Comte Guillaume de Hollande, avec Arend van Yffelftein, Othon van Haaften, Chevaliers, & Jean Weftphaling, Ecuyer, fut caution pour Othon, Seigneur d'Afperen, dans un différend qui étoit entre lui & Jean, Seigneur d'Arkel, touchant les biens & les dîmes de Hageftein, fuivant l'Acte qui en fut paffé à Geertruidenberg, le Samedi d'après la S. Paul 1342.

Dans un Acte de Guillaume III, Comte de Hollande, donné & figné le jour de Saint Laurent 1305, eft nommé entre les Nobles & les Chevaliers de Hollande, JEAN Vander Duffen, Chevalier de la Zuid-Hollande. Ce Seigneur fut un des Prélats & Chevaliers qui en 1325 jugérent le différend que ceux de Dort avoient avec les autres villes de Hollande, Delft, Leyden, Harlem, Alkmaar, Gouda, &c. touchant le droit d'étape dans la ville de Dort; & il fut un de ceux qui à cette occafion examinérent les Priviléges & anciennes Coutumes de ces villes fuivant l'Acte daté à la Haye le foir de la S. Luc 1325. *Elifabeth* Vander Duffen, fa fille, époufa l'an 1320, *Philippe*, Baron de Waffenaar, duquel par fucceffion de tems font defcendus tous les Barons de Waffenaar. *Socte* Vander Duffen, fa feconde fille, fut mariée en 1321, à *Jean* Oem Gillifz, Seigneur de Barendrecht, qui dans la même année 1321, fut Baillif de Zuid-Hollande, & dans les années 1329 & 1333, Receveur-Général des Domaines de Zuid-Hollande.

En 1356, AREND ou ADRIEN Vander Duffen, Chevalier, fils de NICOLAS, fut invefti de la Seigneurie de Hage; préfentement de *Haegoort*, par Lettres de Jeanne, Ducheffe de Brabant, de Luxembourg, &c. datées du onziéme Octobre 1356. En 1371, il marcha avec le Seigneur de Brederode & d'autres Chevaliers au fecours de Wencellas de Bohême, Duc de Brabant & de Luxembourg contre Guillaume Duc de Juliers, & fe trouva le 21 Août de la même année à la bataille de Baswyler, où le Duc Wenceflas fut fait prifonnier. Il fut en 1387, 1392 & 1410, Baillif de Zuid-Hollande. Ce fut lui qui avec la permiffion d'Albert, Duc de Baviére, fit conftruire en 1387 la maifon de Duffen en château ou fortereffe de guerre: en 1396, lui & FLORENT Vander Duffen, fon fils, accompagnérent le même Duc de Baviére à la guerre contre les Frifons, avec dix hommes entretenus à leurs propres dépens.

Son fils NICOLAS Vander Duffen vivoit en 1434. Il étoit Chevalier & Frére de l'Ordre de S. Jean. Il porta pour armes les anciennes armes de Vander Duffen, qui font *une croix de S. André de Bourgogne, traverfée de douze barres de gueulles & d'argent en champ coupé d'or au haut de l'écu & de fable au bas, avec deux griffons aux côtez pour fupports.* Il vendit par Acte du troifiéme Septembre 1434, la Seigneurie de Haegoort au Sieur Dirk de Merweede, Chevalier, fon coufin. Il donna auffi en 1417, la maifon & le château de Duffen avec la Seigneurie d'Aartfweerde en propre à AREND ou ADRIEN Vander Duffen fon frére, comme il paroît par l'Acte d'Inveftiture paffé le jour de la Chandeleur 1417. Ces Biens Seigneuriaux pafférent par droit de mort en 1439, à AREND ou ADRIEN Vander Duffen fon fils.

En l'année 1445, ARENT ou ADRIEN Vander Duffen étant décédé, JEAN Vander Duffen, fon coufin, fut invefti de cette même Seigneurie, fuivant les Lettres en date du 31 Août 1445. Ce JEAN Vander Duffen fut en 1437, Baillif de Zuid-Hollande. La même année 1445 qu'il avoit hérité ces Seigneuries de fon coufin *Arend* ou *Adrien* Vander Duffen, il les céda à FLORENT Vander Duffen, Ecuyer, fon frére, qui fut en 1409 Confeiller; en 1414, 1415, 1416 & 1417 Echevin; en 1424, 1427, 1428, 1431, 1439 & 1441 Baillif de Dordrecht; en 1440, Chatelain de Loeveftein; en 1445, Baillif de Zuid-Hollande & Confeiller de Philippe, Duc de Bourgogne. Il mourut en 1456. Son fils aîné JEAN Vander Duffen Baillif de Breda en 1470. Baillif & Châtelain de Gouda en 1480, laiffa en 1497, ces Biens Seigneuriaux, dont il avoit hérité, à fon fils FLORENT Vander Duffen, qui les laiffa pareillement en 1510 à JEAN Vander Duffen fon fils, au décès duquel en 1536, ils furent dévolus à *Cornelie* Vander Duffen fa fœur, qui ayant époufé *Godevaert* Van Brecht, ces Seigneuries & ces Fiefs pafférent dans la famille de Van Brecht, puis par voye de vente à d'autres familles. Sa fœur *Frédérique* Vander Duffen fut en 1569 Abbeffe à Loosduynen, dont *Catherine* Vander Duffen, fa tante, avoit auffi été Abbeffe.

NICOLAS Vander Duffen, fecond fils de FLORENT Vander Duffen, fut Chevalier de l'Ordre Teutonique. Il fut en 1453, Commandeur de Gémert, & dans la fuite du Bailliage d'Oldenbiezen. En 1467, il fut le 22 Grand-Commandeur du Bailliage du même Ordre à Utrecht. Il fut outre cela Confeiller du Prince de Charolois, fils de Philippe, Duc de Bourgogne, comme auffi de l'Evêque de Liége. Il mourut en 1476, & fut enterré à Maftricht.

Le troifiéme fils de FLORENT Vander Duffen, JEAN-JACOB Vander Duffen, époufa *Ida* Van Kyfhoek, & ayant perdu par les inondations la plus grande partie de fes biens fituez dans la Zuid-Hollande, fut demeurer à Delft, où il mourut en 1494. Il avoit eu un fils unique, JACOB-JEAN Vander

der Duffen, qui en 1514, 1515, 1516, 1517, 1518 & 1521 fut Echevin; en 1534 Confeiller; & en 1519, 1520, 1523, 1524, 1525, 1527, 1528, 1529, 1530, 1532, 1533, 1534 & 1536 Bourguemeftre de la ville de Delft. Il mourut le 28 Janvier 1547. Il avoit eu de fa femme *Deliana* Oem fept fils, favoir, *Jean*, *Corneille*, *Paul*, *Ewout*, *Bruno*, *Adrien* & *Hugues*, comme cela fe voit dans un Acte & Certificat donné par Frédéric-Henri, Prince d'Orange, en 1634. L'aîné, à caufe des troubles de Religion, fe retira à Francfort fur le Mein. Le fecond fils fut Bourguemeftre de Schiedam, le troifiéme fut Prêtre, & les quatre derniers ont fucceffivement été Bourguemeftres de la ville de Delft, & leurs Defcendans fe font par fucceffion de tems établis dans la plupart des villes de Hollande: quelques-uns auffi dans la Province d'Utrecht, & dans tous ces endroits ils ont été fort fouvent dans la Régence, y ont été revétus des principales charges, & y ont exercé les plus confidérables emplois, comme ils le font encore aujourd'hui.

Ainfi l'on trouve que CORNEILLE JACOBZ Vander Duffen fut Confeiller & Echevin de Schiedam en 1541, 1543, & 1544; & Bourguemeftre en 1556, 1557, 1564, 1565, & 1566. Il mourut en 1574. EWOUT JACOBZ Vander Duffen a été Confeiller de la ville de Delft en 1548; Echevin en 1545, 1547, 1549, 1550, & 1551; & Bourguemeftre en 1554, 1558 & 1563. Il mourut en 1589.

BRUNO JACOBZ Vander Duffen, fut Membre de la Régence de Delft en 1557; Confeiller en 1577, Bourguemeftre en 1579. Il mourut le 25 Juillet 1589.

ADRIEN JACOBZ Vander Duffen, fut Membre de la Régence de Delft en 1560; Echevin en 1565; Confeiller en 1569; & Bourguemeftre en 1573.

HUGO JACOBZ Vander Duffen, fut Bourguemeftre de la ville de Delft en 1574, 1575 & 1581. Il mourut le 15 Août 1587.

JACOB EWOUTZ Vander Duffen, fut Confeiller de la ville de Delft en 1576, Echevin en 1577, 1578, 1579 & 1581, & Bourguemeftre en 1589, 1591, 1592 & 1599. Il mourut la même année 1599, le huitiéme d'Avril.

JACOB ADRIEN Vander Duffen, fut Confeiller de la ville de Delft en 1579. Il mourut en 1595.

JACOB HUYGENZ Vander Duffen, Seigneur de Haringcarfpel, de Kalversdyck, de Dirckshorn, d'Utjeshorn & de Sybelhuizen, fut Confeiller de la ville de Delft en 1583, Echevin en 1589 & 1591, Bourguemeftre en 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1602, 1605, 1606, 1607, 1611, 1612, 1613 & 1615, Député aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, en 1599, 1600 & 1601, Hoog-Heemraad, ou Confeiller du Grand Collége des Infpecteurs des Digues de Defland, en 1598: il mourut en 1622, le 22 Décembre.

JACOB BRUYNZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1589, Echevin en 1595. Il mourut le 14 Juin 1607.

LUCAS HUYGENZ Vander Duffen, Echevin de la ville de Schiedam en 1591, 1592, 1597 & 1598, Confeiller en 1592, & Bourguemeftre en 1600 & 1601.

EWOUT JACOBZ Vander Duffen, Chevalier, Confeiller de la ville de Delft en 1604, Echevin en 1607, Bourguemeftre en 1612, 1613, 1626, 1627, 1632, 1633, 1638, & 1644; Député au Confeil d'Etat de Hollande & de Weft-Frife en 1608, 1609, 1610, 1614, 1615, 1616, 1634, 1635, 1636, 1640, & 1642; Député aux Etats Généraux des Provinces-Unies en 1617, 1618, 1619, 1628, 1629 & 1630; Député en Campagne à l'Armée de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, au fiége de Bois-le-Duc en 1629; Ambaffadeur Extraordinaire à la Cour d'Angleterre en 1618 & 1619. Il mourut le 16 Mai 1653.

DIRCK BRUYNZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1601, Echevin en 1604, 1605, 1606, 1607 & 1609; & Baillif de ladite ville depuis 1609 jufques en 1621: il mourut au mois de Décembre 1623.

FRANS HUYGENZ Vander Duffen, Membre de la Régence de la ville de Delft, & Tréforier en 1590 & 1598.

FRANS ADRIAANZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1602; Bourguemeftre en 1621, 1622, 1629 & 1630; Député à la Chambre des Comptes de Hollande en 1622, 1623 & 1624. Il mourut le 27 Août 1630.

NICOLAS BRUYNZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1609. Il mourut en 1642, au mois de Janvier.

BRUNO JACOBZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1635, Echevin en 1639, 1640, 1641, 1643 & 1644; Bourguemeftre en 1646, 1647, 1651, 1652, 1653 & 1654: il mourut en 1668, le 16 Juin.

BRUNO DIRKZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1639, Echevin en 1641; Confeiller de l'Amirauté de la Meufe en 1642, 1643, 1644, 1645, 1646 & 1647. Il mourut le onziéme Novembre 1649.

BRUNO ARENTZ Vander Duffen, Echevin de la ville de Schiedam en 1622, Confeiller en 1631, Bourguemeftre en 1635, 1636, 1647, 1651 & 1652, Député au Confeil d'Etat de Hollande & de Weft-Frife en 1642 & 1643. Il mourut en 1655, le 27 Avril.

ADRIEN JACOBZ Vander Duffen, Echevin de la ville de Rotterdam en 1632, 1633, 1635 & 1636; & Préfident du Confeil de Brefil.

CORNEILLE JACOBZ Vander Duffen, fut en 1624 Dykgraaf ou Préfident du Collége des Digues du Crimpere-weert, & mourut en 1639.

JACOB JACOBZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Worcum & Bourguemeftre en 1610. Il mourut en 1650.

DIRK ou THEODORE JACOBZ Vander Duffen, Bourguemeftre de la ville de Delft en 1645, 1646, 1647 & 1652, Confeiller en 1653: il mourut en 1658, le 28 Mars.

DIRK ou THEODORE BRUYNZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1649, Echevin en 1650, 1651, 1652 & 1653; Bourguemeftre en 1656, 1657, 1661, 1662, 1663 & 1668, Député aux Etats-Généraux des Provinces-Unies en 1664, 1665 & 1666: il mourut en 1668, le douziéme Janvier.

JACOB EWOUTZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1661; Echevin en 1662, 1663, 1664 & 1665. Il mourut la même année 1665, le 21 Juin.

ADRIEN BRUYNZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Schiedam en 1657; Echevin en 1657, 1658 & 1661; Bourguemeftre en 1662, 1666, 1671, 1672, 1675 & 1677, Député au Collége de l'Amirauté de la Meufe en 1663, 1664, 1665, 1678, 1679, 1680 & 1681, Député au Confeil d'Etat de Hollande & de Weft-Frife en 1667, Hoog-Heemraad ou Confeiller du Grand Collége des Infpecteurs des Digues de Schieland en 1671. Il mourut en 1681.

CORNEILLE BRUYNZ Vander Duffen, Sécretaire de la ville de Schiedam en 1647. Il mourut en 1675, le 19 Février.

ABRAHAM JACOBZ Vander Duffen, Député de la Province d'Utrecht au Collége de l'Amirauté en Nort-Hollande, auffi en 1671 Receveur de la ville d'Utrecht.

JACOB ABRAHAMZ Vander Duffen, en 1664 Confeiller; & en 1670 Bourguemeftre de la ville d'Utrecht.

JEAN ABRAHAMZ Vander Duffen, en 1667 Baillif; & en 1671 Dykgraaf ou Préfident du Collége des Digues de Rheenen.

PIERRE EWOUTZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1665; Echevin en 1666, 1667, 1668, 1669 & 1670; Bourguemeftre en 1679, 1680, 1685, 1686, 1692, 1693, 1701 & 1702; Député au Collége de l'Amirauté de la Meufe en 1675, 1676 & 1677; Député au Confeil d'Etat de Hollande & de Weft-Frife en 1681, 1682 & 1683. Il mourut en 1703, le 19 Avril.

NICOLAS EWOUTZ Vander Duffen, Seigneur de Zouteveen & d'Ooft-Barendrecht, Confeiller du Confeil des *Quarante* de la ville de Dort en 1665; Sécretaire en 1668; Echevin en 1670 & 1671; Baillif & Dykgraaf du païs de Stryen en 1670.

JACOB BRUYNZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Gouda en 1664; Echevin en 1665, 1669 & 1670; Bourguemeftre en 1677, 1687, 1688, 1690, 1691, 1695, 1696, 1698, 1699 & 1701; Député au Collége de l'Amirauté à Amfterdam depuis 1671, jufques en 1695; Hoog-Heemraad ou Confeiller du Grand Collége des Infpecteurs des Digues de Schieland en 1694. Il mourut en 1701, le quatriéme Septembre.

JEAN BRUYNZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1668; Echevin en 1669, 1670 & 1671; Bourguemeftre en 1680, 1681, 1682 & 1683; Député au Collége de l'Amirauté de la Meufe en 1672. Il mourut en 1683, le fixiéme Juillet.

DIRK DIRKZ ou THEODORE, fils de THEODORE Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1680; Echevin en 1681, 1682, 1684 & 1685; Député au Collége de l'Amirauté de la Meufe en 1687, 1688 & 1689. Il mourut le cinquiéme Février 1689.

AREND ou ADRIEN BRUYNZ Vander Duffen, en 1644 Sécretaire; & en 1654, Confeiller-Penfionnaire de la ville de Delft, mourut le feptiéme Septembre en 1679.

BRUNO ARENDZ Vander Duffen, Sécretaire de la ville de Delft en 1679, mourut le huitiéme Juin 1699.

JACOB ARENDZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1687; Echevin en 1693, 1694 & 1695. Il fut fait Sécretaire de cette Ville en la même année 1695, & il redevint Confeiller en 1710. Il mourut le 23 Novembre 1715.

PAULUS ARENDZ Vander Duffen, en 1683 Capitaine pour le Collége de l'Amirauté à Amfterdam; enfuite Schout-by-nacht, ou Contre-Amiral de Hollande & de Weft-Frife pour le Collége de l'Amirauté de la Meufe. Il mourut en 1707, le huitiéme Octobre.

GERARD BRUYNZ Vander Duffen, Confeiller de la ville de Schiedam en 1682; Bourguemeftre en 1685, 1686, 1688, 1689, 1692, 1693, 1697, 1698 & 1700; Député au Confeil d'Etat de Hollande & de Weft-Frife en 1690 & 1691; Contre-Amiral de Hollande & de Weft-Frife pour l'Amirauté d'Amfterdam en 1703; Vice-Amiral pour le même Collége en 1709. Il mourut en 1711, le 17 Juillet.

BRUNO JACOB Vander Duffen, Confeiller Penfionnaire de la ville de Gouda en 1688; Confeiller & Echevin de la même ville en 1702; Bourguemeftre en 1702, 1703, 1705, 1706, 1713, 1714, 1719 & 1720; Hoog-Heemraad en 1719 & 1720; Confeiller du Grand Collége des Infpecteurs des Digues de Schieland en 1699; Dykgraaf ou Préfident du Collége des Digues du Crimperewaerd en 1704; Député de la part des Etats des Provinces-Unies des Païs-Bas, à la Haye, à Geertruydenberg, au fujet de la paix avec le Roi de France en 1709; Député Extraordinaire à l'Affemblée des Etats-Généraux, & Ambaffadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès pour la Paix à Utrecht en 1711; Plénipotentiaire à Anvers pour le réglement de la Barriére avec l'Empereur, en 1714 & 1715; Député au Confeil d'Etat de Hollande & de Weft-Frife en 1715, 1716, 1717, 1721, 1722 & 1723.

GERARD JACOB Vander Duffen, Seigneur de Teylingen, Confeiller & Avocat-Fifcal du Collége de l'Amirauté de la Meufe en 1690; Confeiller de la ville de Rotterdam en 1707. Il mourut en 1713, le 18 Mars.

JACOB-ADRIAEN JACOBZ Vander Duffen, en 1696 Sécretaire

cretaire de la ville de Gouda. Il mourut le 13 Juillet 1724.

Jacob Bruynz Vander Duffen, Sécretaire de la ville d'Amfterdam en 1709, Baillif & Dykgraaf ou Préfident du Collége des Digues d'Amftelland, & Baillif de Waveren & de Borshol, du Haut Zeeburg & du Diemerzeedyk en 1715; & Préfident des Digues de la contrée appellée *Ronde Veenen* en 1724.

Jerôme Gerardz Vander Duffen, Seigneur de Teylingen, Confeiller & Avocat Fifcal du Collége de l'Amirauté de la Meufe en 1713.

Ewout Claasz Vander Duffen, Seigneur de Zouteveenen, Baillif & Préfident du Collége des Digues du païs de Stryen en 1695, Confeiller de la ville de Delft en 1699; Echevin en 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715 & 1716; Confeiller du Collége de l'Amirauté de la Meufe en 1717, 1718 & 1719.

Jacob Claesz Vander Duffen, Seigneur d'Ooft-Barendrecht, Membre de la Régence de la ville de Dordrecht en 1694; Echevin en 1696, 1697, 1703, 1709 & 1710; Bourguemeftre en 1715, 1716, 1720 & 1721; Député à l'Affemblée des Etats-Généraux des Provinces-Unies en 1718, 1719 & 1720.

Pierre Claesz Vander Duffen, Membre de la Régence de la ville de Dordrecht en 1714; Echevin en 1717, 1718, 1721, 1722 & 1726. Il mourut le 17 Juin 1726.

Corneille Claasz Vander Duffen, Directeur de la Compagnie des Indes Orientales, à la Chambre d'Amfterdam, de la part de la ville de Dordrecht en 1721.

Arend Bruynz Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1712; Echevin en 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723 & 1724; Bourguemeftre en 1726.

Arend ou Adrien Vander Duffen, Confeiller de la ville de Delft en 1721. Il y a eu auffi un Adrien Arentz Vander Duffen, en 1640, Colonel & Commiffaire-Général au fervice de l'Empereur: fes Defcendans fe font établis en Allemagne.

Outre les Seigneurs Vander Duffen rapportez ci-deffus, il eft encore fait mention dans l'année 1259, d'un Libert Vander Duffen, Chevalier; d'Arend ou Adrien Vander Duffen, perfonnage de grande confidération dans la ville de Dort; d'un Florent Vander Duffen en 1355; de fon fils en 1387, 1390 & 1391, lequel avec Robert de Drongelen & quelques autres, fut témoin dans l'accord qu'Arend Vander Duffen, Seigneur de Hage & Baillif de Zuid-Hollande, fit vers l'an 1392, avec Jean de Drongelen, Seigneur de Eethen & de Meeuwen, au fujet du droit de nourrir des cignes: cet Acte eft figné du jour des Innocens 1392. Son fils Floris Vander Duffen fut en 1420 Commandant des gens de guerre de Dort au fiége de Geertruydenberg; Baillif de la ville de Dort en 1424, 1427 & 1428; & Droffart du païs d'Arkel en 1434. Jean Vander Duffen fon fecond fils fut en 1415 & 1416 Baillif de la ville de Boisleduc; & en 1411, 1427 & 1428 Echevin de la même ville. Guillaume Vander Duffen fut auffi Baillif de la ville de Dort en 1424.

On trouve encore dans l'année 1468, qu'il eft parlé d'un Arend ou Adrien Vander Duffen, Chevalier de l'Ordre Teutonique & Commandeur de Gémert. Il fit bâtir le chœur de l'Eglife de Saint Jean Baptifte de Gémert, & mourut en 1482.

Plus en 1529, Joost Vander Duffen, Confeiller de l'Empereur Charles-*Quint* en Brabant. Il mourut en 1532.

Libert Vander Duffen, fils de Joost, fut en 1577, 1587, 1589 & 1590 Echevin de la ville de Bruxelles. Ses Defcendans font encore aujourd'hui en Brabant & dans le Hainault, où ils poffédent plufieurs biens Seigneuriaux. L'un d'eux a été fait en 1715, par l'Empereur, Baron du Saint Empire & Châtelain d'Ath.

Plus en 1531, Joost Arentz Vander Duffen, fut par l'Empereur Charles-*Quint* établi Commiffaire pour s'informer de ceux qui étoient accufez d'héréfie.

Plus Corneille Arentz Vander Duffen, Sécretaire de la ville de Delft en 1536; Confeiller en 1534; Echevin en 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528 & 1550. Il mourut en 1556. Son fils Sasbout-Corneille Vander Duffen, fut Confeiller de la ville de Delft en 1560; Echevin en 1560, 1561, 1562, 1563 & 1564; Bourguemeftre en 1567, 1568, 1571 & 1572. Il mourut le onziéme Juillet 1581. Son fecond fils Arend ou Adrien Vander Duffen, fut en 1542 Membre de la Régence de la ville de Delft, & mourut le premier d'Octobre 1553.

Il y avoit encore, il n'y a pas longtems, à Utrecht des Defcendans de Corneille Arentz Vander Duffen, lefquels étoient demeurez dans l'Eglife Romaine.

VANDER HAGEN. *Voyez* DUMÆUS.

VANDER LINDEN (Jean-Antonides) Profeffeur en Médecine à Leyde. Quelques-uns de fes ancêtres avoient eu de l'emploi dans la République des Lettres, comme l'expofe dans fon Oraifon funébre le célébre Jean Cocceïus, avec un détail fort exact de fa généalogie. Il naquit à Enckhuifen ville de la Nord-Hollande, le 13 de Janvier 1609. Il fut envoyé à Leyde l'an 1625, pour y étudier en Philofophie; & après cette étude il s'appliqua tout entier à celle de la Médecine. De Leyde il alla à Franeker pour continuer fes études l'an 1629, & y reçut le Doctorat quelques mois après. Son pére, qui pratiquoit la Médecine à Amfterdam depuis l'année 1625, le fit venir auprès de lui, pour lui apprendre le train de cette pratique, & mourut l'an 1633. Notre Vander Linden continua de pratiquer, & le fit d'une maniére qui lui acquit beaucoup de réputation: car en 1639, on l'appella pour être Profeffeur en Médecine à l'Univerfité de Francker, charge qu'il remplit très dignement pendant près de douze ans. Il fit des Leçons tant fur la Théorie que fur la Pratique; tant fur l'Anatomie que fur la Botanique; & ce fut par fes foins que l'on aggrandit le jardin de l'Académie, & que l'on y fit bâtir une maifon. La Bibliothéque ne lui fut pas moins redevable; car pendant qu'il en eut la direction, il la fournit de beaucoup de Livres, par l'adreffe avec laquelle il fut engager les Grands à ufer de libéralité pour cette bonne œuvre. L'Académie d'Utrecht lui offrit une chaire de Profeffeur en 1649, qu'il n'accepta point; mais deux ans après il accepta celle que les Curateurs de l'Académie de Leyde lui offrirent. Il en fit dignement toutes les fonctions jufqu'à fa mort, arrivée le cinquiéme de Mars 1664. Il a compofé plufieurs Livres, & a procuré l'édition de quelques autres. Voici la Lifte des uns & des autres, *Univerfæ Medicinæ Compendium, quinque Centuriis, fub clypeo Clariffimi Viri Domini Menelai Wenshemii Medicinæ Doctoris & in illuftri Frifiorum Academia ejufdem Facultatis & Anatomes Profeffori, publico examini decem Difputationibus propofitum, addita eft Centuria inauguralis Pofitionum Medico-Practicarum de Virulentia venerea, ibidem propofita & defenfa ad diem* 18 *Octobris* 1630; (Ce font proprement les Théfes de Médecine qu'il foutint pour arriver au Doctorat en l'année 1630) *Medulla Medicinæ partibus quatuor comprehenfa*, à Franeker, 1642, *in octavo*; *Medicina Phyfiologica novâ curatâque Methodo ex optimis quibufdam Auctoribus contracta, & propriis obfervationibus locupletata*, à Amfterdam, 1653, *in quarto*; *Selecta Medica, & ad ea Exercitationes Batavicæ*, à Leyde 1656, *in quarto*; *Differtatio de Lacte*; (Elle eft dans le Recueil des Differtations de Deufingius, imprimé à Groningue, 1655, *in douze*) *De Hemicrania menftrua, Hiftoria & Confilia*, à Leyde, 1660 & 1668, *in quarto*; *Meletemata Medicinæ Hippocraticæ*, à Leyde, 1661, & à Francfort, 1672, *in quarto*; *Hippocrates de circuitu fanguinis*, à Leyde, 1661, *in quarto*; *De Scriptis Medicis libri duo, quibus præmittitur Manuductio ad Medicinam*. Cet Ouvrage a été imprimé trois fois à Amfterdam chez Jean Blaeu, en 1637, en 1651 & en 1662, *in octavo*. C'eft une Lifte des Livres compofez fur la Médecine. L'Auteur l'augmentoit à chaque édition. Depuis fa mort George Abraham Merklinus l'a notablement augmentée, & l'a convertie en un gros *in quarto*, qui a pour titre *Lindenius renovatus*. Il eft imprimé à Nuremberg en 1686. Voici les Livres dont Vander-Linden a procuré les éditions, *Adriani Spigelii Opera quæ extant omnia, recenfuit, & cum addita præfatione edidit*, à Amfterdam, 1645, *in folio*; *Hieronymi Cardani de utilitate ex adverfis capienda, libros quatuor ferio emendatos edidit*, à Franeker, 1640, *in octavo*; *Cornelii Celfi de Medicina libros octo recognovit & edidit*, à Leyde, 1657 & 1665, *in douze*; *Hippocratis Coi Opera omnia Græce & Latine duobus voluminibus comprehenfa, & ad omnes alias editiones accommodata, edidit*, à Leyde, 1665, *in octavo*. La mort le furprit peu de tems avant que cette édition fût achevée. Sa Chaire demeura vacante jufqu'au mois de Mai 1668, que M. Drelincourt fut appellé pour lui fuccéder. * *Voyez fon Oraifon funébre par* Cocceïus, & Bayle, *Dictionnaire Critique*.

VANDER MAUDE, Chartreux. *Cherchez* AMMONIUS (Levinus).

VANDER-MEULEN. *Voyez* MEULEN (Vander).

* VANDER-MYE (Frédéric) de Delft en Hollande, fut Docteur en Médecine, & fe diftingua par fon favoir & par fon habileté dans la Poëfie. On a de lui, *de Arthritide & Calculo gemino Tractatus duplex, id eft, de effentia, caufis, differentiis, fignis & curatione horum affectuum; Difputatio Philofophica de Lapidum generatione; de Morbis Bredanis; Hiftoria Medica de Vertigine, Catharro, Tuffi vehementi, Abortu, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 251 & 251.

* VANDER-MYL ou VANDER-MYLE, nom d'une famille diftinguée de Hollande.

* VANDER-MYL (Abraham) originaire de Dordrecht en Hollande, naquit à 's Heerenberg le 13 Mai 1563. C'étoit un homme d'une grande érudition. On a de lui quelques Ouvrages, comme, *De Antiquitate Linguæ Belgicæ, deque communitate ejufdem cum Latina, Græca, Perfica, & plerifque aliis; Confolatio fuper morte Eilardi ab Alma*. Il avoit deffein de compofer un Ouvrage qui auroit pour titre *Gloffarium Linguæ Belgicæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 2.

VANDER-PIET (Baudouin) de Gand, Profeffeur en Droit dans l'Univerfité de Douay, s'acquit beaucoup de réputation par fa doctrine & par fes Ouvrages, & mourut le 19 Janvier de l'an 1604, âgé de 63 ans. Nous avons divers Traitez de fa façon, *de Fructibus, de Duobus Reis; de Emptione & Venditione; de Pignoribus & Hypothecis; Tractatus elegantiorum Juris Quæftionum; Réfponfa Juris, five Confilia &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

* VANDER VENNE (Adrien) Peintre & Poëte renommé, naquit à Delft en 1589, de parens diftinguez. En lifant dans fes claffes les anciens Poëtes Latins, il lui prit envie de tracer fur le papier les idées que cette lecture faifoit naître. Cela le détermina à prendre des leçons de Simon Valk pour la Peinture, puis de Jérôme Van Dieft habile Peintre, fous lequel il fit de tels progrès, que fes Ouvrages eurent le bonheur de plaire au Roi de Danemarc, au Prince d'Orange, & à d'autres Princes. Il s'eft autant diftingué par fes Poëfies que par fes tableaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VANDER-WERF (Adrien) né à Rotterdam en 1659, s'eft acquis une très grande réputation par fa maniére de peindre, qui eft extrêmement finie. L'Electeur Palatin, qui lui faifoit une penfion confidérable, poffédoit prefque tout ce que ce Peintre a fait de plus beau. On ne voit même qu'un très petit nombre de fes ouvrages hors de Duffeldorp; ce qui vient non

non seulement de ce qu'il employoit un tems très long à y mettre la derniére main, mais encore de ce qu'il les faisoit payer des prix excessifs. On peut juger de ses talens par trois de ses tableaux que l'on voit à Paris, l'un dans le cabinet de Monseigneur le Duc d'Orleans, & les deux autres chez Madame la Comtesse de Vérue. M. Vander-Werf vivoit encore en 1721. * *Mémoires du Tems.*

VANDOEUVRE, petite ville de France dans la Champagne. Elle est sur la riviére de Barse à six lieues de Troye. On tient qu'elle a été bâtie par les Vandales, assez près du lieu où est la source de la riviére de Seine. Nicolas Bourbon, Poëte, étoit né à Vandœuvre. *Voyez* son Article. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Davity, *Champagne & Brie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VANDRILLE (Saint) *S. Vandregesilus*, Abbé de Fontenelle, né à Verdun en Lorraine, étoit fils du Duc Valchise & de la Princesse *Dode*, fille de Saint *Arnoul*, depuis Evêque de Metz, & sœur d'*Anchise* grand-pére de Charles *Martel.* Il fut produit par son pére à la Cour du Roi Dagobert I, qui le fit Comte de son Palais. Ses parens l'engagérent à épouser une Dame de grand merite; mais il l'excita à une perpetuelle virginité, de sorte qu'elle se renferma dans un Monastére de filles. Alors se voyant libre, il embrassa l'état ecclésiastique, & se retira en Champagne dans un lieu appellé *Montfaucon*, sous la conduite d'un saint Hermite qui étoit alors en grande réputation. Quelque tems après il fonda un Monastére dans une de ses terres, en un lieu nommé *Elis-gange*, où il s'adonna aux exercices de la vie monastique, avec un zéle & une austérité extraordinaire. De-là il passa en Italie pour étudier la perfection Chrétienne dans le Monastére de Bobi, qui étoit une célébre Abbaye fondée par Saint Colomban. Il fit ensuite un voyage à Rome, puis il reprit le chemin de France. Ayant passé les Alpes, il entra dans un Monastére bâti auprès du Mont-Jura, que nous appellons aujourd'hui *le Mont-Saint Claude*, où il demeura dix ans. Ensuite il alla trouver Saint Ouen, Archevêque de Rouen, qui le fit ordonner Prêtre par l'Evêque de Terouane. Enfin il se retira en un lieu nommé *Fontenelle*, à six lieues de Rouen, & à une lieue de Caudebec, où il fit bâtir un Monastére, qui fut bientôt rempli d'un grand nombre de Religieux. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *l'Abbaye de-Saint-Vandrille.* Il s'adonna aussi à prêcher dans tout le païs de Caux, où l'ignorance & la corruption des mœurs avoient presque effacé toutes les marques du Christianisme. Ce saint homme vécut jusqu'à l'âge de quatre-vint-seize ans, dans l'exercice de toutes les vertus Chrétiennes & Religieuses, & mourut en présence de Saint Ouen & de trois cens Religieux le 22 Juillet, vers la fin du VII siécle, avant l'an 689. * Le Pére Artus du Moutier, *en la Normandie Sainte. Anonymus apud* Mabillon.

VAN-DYCK (Antoine) Peintre célébre né à Anvers l'an 1598, fut Clerc de Henri Van-Balen, qui avoit exercé quelque tems l'Art de la Peinture en Italie; & depuis ayant vu les merveilleux ouvrages de Rubens, il se donna entiérement à ce grand Maîrre. Rubens ne lui cela rien de tout ce qui pouvoit le rendre savant: mais l'inclination particuliére que Van-Dyck avoit à peindre le portrait, le porta à s'appliquer uniquement à cette sorte d'ouvrage, où il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé. Il fit beaucoup de portraits étant encore chez Rubens; entre autres celui de sa femme; & deux tableaux, dont l'un représentoit la prise de Notre Seigneur au jardin des Olives, & l'autre le couronnement d'épines. Par les conseils de son Maître, il alla en Italie pour voir les ouvrages du Titien, & de là il passa en Sicile avec le Chevalier Nani; mais la contagion qui y survint l'obligea bientôt de revenir en son païs, où il ne fit voir que son voyage ne lui avoit pas été inutile. Le premier ouvrage qu'il fit après son retour, fut pour le Monastére des Augustins d'Anvers: c'est un Saint Augustin regardant attentivement le Ciel, qui paroît ouvert, & tout éclatant de lumiére. Le Prince d'Orange Frédéric-Henri ayant entendu parler de l'habileté de Van-Dyck, l'appella en Hollande pour lui faire faire son portrait, celui de sa femme & de ses enfans. Il s'en acquitta au gré de ce Prince & de tous ceux qui se connoissoient en cet Art. Lorsqu'il fut de retour aux Païs-Bas, il fit pour les Capucins de Dendermonde ou Termonde, ville de la Flandre Impériale, un Crucifix qui attire les curieux de tous les endroits de l'Europe. Il fit encore dans l'Eglise des Cordeliers d'Anvers, un Christ mort sur les genoux de sa mére; après quoi il s'en alla en Angleterre, où le Chevalier Digby le présenta au Roi. Ce Prince lui fit donner des marques de son estime, le fit Chevalier, & lui donna une chaîne d'or de grand poids, avec son portrait garni de diamans, & lui assigna de grandes pensions. Cette heureuse condition renouvellant son ardeur, il se mit à travailler pour le Roi avec une telle assiduité, qu'il remplit les Palais & les lieux publics de Londres, d'un grand nombre de portraits & d'autres ouvrages de son invention. Il acquit par ce moyen de grandes richesses en Angleterre, mais il ne fut pas les ménacer: car l'amour des femmes, & l'Alchymie à quoi il s'appliqua, les diminuérent beaucoup. Cependant quoiqu'il eût fait une très grande dépense, il laissa en mourant la valeur de cent mille écus à sa femme, qu'il avoit épousée en Angleterre, où elle étoit une des plus belles & des plus nobles Dames de la Cour, mais qui n'avoit pour tout bien que sa beauté & sa noblesse en partage. Elle étoit d'une illustre maison d'Ecosse, & fille du Lord Ruten, Comte de Gorre. Van-Dyck mourut à Londres l'an 1640, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Paul. * *Mémoires du Tems.*

* VAN DYK (Marguerite) a écrit quelques courtes Remarques sur l'Epitre aux Galates, & elle les a fait imprimer en 1710, à Amsterdam, chez Pierre de Coup. Dans la Préface elle dit qu'elle a souffert de grandes persécutions, & elle y fait aussi sa Confession de Foi. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VANE, famille considérable en Angleterre, originaire de la Principauté de Galles, mais qui depuis longtems s'est établie dans le Royaume de Kent. C'est de-là qu'est issu Henri Vane qui fait le sujet de l'Article suivant. Il eut entre autres enfans *Christophle* Vane, qui en 1699 fut fait par le Roi Guillaume III, Pair d'Angleterre sous le titre de Lord Barnard de Barnard-Castle de Durham, & qui de sa femme *Elizabeth*, fille de *Gilbert* Holles, Comte de Clare, & sœur de Jean Duc de Newcastle, eut 1. *Gilbert* Vane, qui de *Marie*, fille de Morgan Candefs de Chilworth eut deux fils, *Henri* & *Morgan*; 2. *Guillaume* Vane, qui de Lucie, fille de *Guillaume* Jollifs de Careswel, eut deux fils *Jean* & *Gratien.*

VANE (Henri) Chevalier Anglois & fort zélé Républicain, issu d'une ancienne famille du Comté de Durham, étoit fils ainé du Chevalier *Henri Vane*, Sécretaire & Contrôleur de la Maison du Roi, sous Charles I. Il eut dès sa jeunesse, des principes fanatiques & opposez au Gouvernement Monarchique. A l'âge de 18 ans il entra dans un tel chagrin sur les innovations que l'Archevêque Laud introduisit dans l'Eglise, qu'il passa dans la Nouvelle Angleterre, où il demeura six ans: pendant les deux derniéres années il eut l'honneur d'être nommé Gouverneur de ce païs-là. En 1640, le Comté de Durham, sans qu'il l'eût brigué en aucune maniére, le nomma Député au Parlement, dans lequel il fit paroître beaucoup d'animosité contre l'Archevêque Laud, aussi bien que contre le Roi lui-même. Le Roi le priva de la charge de Trésorier de la Marine, mais le Parlement le rétablit. Vane depuis ce tems-là donna la moitié de ce que cette charge rend, & qui monte en tout à 2000 livres sterling, pour être employé aux frais de la guerre qu'on faisoit au Roi, pour la défense de la liberté commune, à ce qu'on disoit. La guerre finie, il diminua considérablement les gages de tous les Officiers de la Marine, & lorsque Cromwell commença à s'emparer d'un pouvoir souverain, il n'y eut ni promesses ni menaces qui pussent déterminer Vane à approuver cette conduite: c'est pourquoi Cromwell le fit transporter & mettre en prison à Carisbrock-Castle. Le Protecteur étant mort, Vane fut un des Membres de l'Assemblée convoquée par son fils Richard, & le Parlement suivant le nomma Membre du Comité de Sureté & Conseiller d'Etat de Richard Cromwell. L'Armée le nomma depuis aussi Membre de son Comité de Sureté, ce qui engagea le Parlement à l'exclurre de l'Assemblée, & à lui enjoindre de sortir de Londres. Dans le fond, son grand dessein étoit de réduire l'Angleterre en République, & d'empêcher, de toutes ses forces, le rétablissement de la Maison de Stuart sur le trône. Mais le contraire étant arrivé en 1660, il fut arrêté dans sa Maison à Hampstead près de Londres. Il fut d'abord conduit à la Tour de Londres, & pendant deux ans on lui fit, de tems en tems, changer de prison. Enfin, en 1662, il fut condamné à la mort devant le Banc du Roi, comme complice de la mort de Charles I, & particuliérement comme ayant eu grande part à la guerre qu'on avoit faite à ce Prince. Il fut exécuté devant la Tour de Londres le 14 Juin 1662. Etant sur l'échaffaut il tâcha encore de justifier sa conduite, comme étant juste, & utile au bien public. * Ludlow, *Mémoires. The compleat Hist. of England, tome* 3. *Dictionnaire Allemand.*

VANEGAS (Alexis) natif de Tolède, ville d'Espagne, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude de la Théologie; mais comme il n'étoit point engagé dans les Ordres Sacrez, il se maria, & enseigna publiquement dans Tolède. Il a laissé quelques Ouvrages en Latin & en Espagnol, sur les quatre fins de l'Homme, sur la diversité des Livres, &c. * *Biblioth. Hispan.*

VAN EICK. *Cherchez* EICK.

VANGAN, ou VANUNGAN, ville de la Chine dans la Province de Kiamsi, à douze ou treize lieues de Kancheu. Elle est arrosée des eaux de la riviére Can au côté droit, & environnée de belles Campagnes, où l'on fait deux fois par an la récolte. Elle dépend de la ville de Kiegan: à une demi-lieue il y a des montagnes très riches en mines d'argent, où il n'est pas permis aux Chinois de fouiller. * *Ambassade des Hollandois vers l'Empereur de la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VANGIONS, peuples de l'ancienne Gaule, qui ont habité l'Archevêché de Mayence, & l'Evêché de Wormes. Dans le partage que fit Auguste de la Gaule Belgique en quatre Provinces consulaires, les Vangions furent de la Germanie Supérieure. * Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

VAN-HELMONT. *Cherchez* HELMONT.

VAN-HOUC, (Jean) Peintre. *Cherchez* HOUC.

* VANIA, Israëlite, qui après la captivité de Babylone fut obligé de répudier sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 10. *v.* 36.

VANINI, (Jules-César) naquit en 1586, à Taurisano petite ville du Royaume de Naples. J. B. Vanini, son pére, étoit Fermier ou Intendant de Dom François de Castro, Duc de Taurisano. Il reçut au Batême le nom de *Lucilio*, qu'il changea souvent, suivant Garasse, se faisant nommer en Gascogne le *Sieur Pompeio*, en Hollande & à Paris *Julio Cæsare*, & à Toulouse le *Sieur Lucilio.* Dans ses premiéres années il fit voir beaucoup de penchant pour les études, & une grande pénétration d'esprit. Il se délivra sur-tout bientôt de la crédulité & de la superstition. Dès qu'il eut une fois remarqué dans la Religion Catholique un article qui ne s'accordoit pas avec ses lumiéres, il continua dans la suite à raisonner avec plus de liberté. Etudiant la Physique & la Médecine à Naples, ces Sciences lui donnérent occasion de former la plupart de ses doutes sur les miracles. Il n'en demeura pas là. La vivacité de son

son génie le porta à examiner la Théologie. Il choisit pour Précepteur le P. Barthelemi Argotti, Carme, qui avoit la réputation d'être un excellent Prédicateur. Vanini commença bientôt à se distinguer lui-même par ses Sermons, dans lesquels il ne traita jamais que des matiéres peu triviales, ayant une grande aversion pour les Légendes & les Fables dont on ornoit ordinairement les discours. Il discuta un jour dans un de ses Sermons la question du but que Dieu pouvoit avoir eu en créant l'homme, & soutint que ce n'étoit nullement afin qu'il dominât sur les animaux; mais afin qu'entre Dieu, l'Etre suprême, & les Animaux, il y eût une créature mitoyenne qui réunît les deux extrêmes. Ayant étudié la Théologie & la Médecine, il s'appliqua aussi à la Jurisprudence avec autant de zéle que de succès. De Naples il alla à Padoue, où l'ardeur pour les Sciences lui fit abandonner toute sorte de divertissemens, employer son argent uniquement aux études, se contenter d'alimens très communs, & s'habiller fort légérement malgré la rigueur de l'Hiver. Ce fut à Padoue qu'il poussa ses recherches. L'Ouvrage de Cardan lui tomba entre les mains; l'érudition qu'il y trouva lui plut; mais le grand pouvoir que cet Auteur attribue à l'influence des Astres n'étoit pas du goût de Vanini. Il fit toujours grand cas des écrits & des sentimens de Pomponace, autant que la vérité le lui permit, à ce qu'il dit lui-même. De-là vient que dans son *Amphithéâtre de la Providence éternelle*, il s'éloigne plus d'une fois des sentimens de ces deux Savans & se sert contre eux de termes assez durs. Ayant assez parcouru l'Italie il se joignit à Jean-Marie Sinochio, qui avoit dessein de faire un voyage en Allemagne. Lorsqu'ils devoient s'embarquer à Strasbourg, Sinochio, à cause de certains présages qu'il croyoit avoir remarquez, hésita de se mettre sur l'eau; mais Vanini réveilla son courage, en lui remontrant que la volonté de Dieu étoit immuable & le terme de la vie des hommes fixé. Là-dessus ils s'embarquérent tous deux & continuérent leur route. En quittant l'Allemagne Vanini alla en Bohême, où il eut à faire avec les Anabatistes, & de là il passa en Hollande. Il y trouva un homme qui soutenoit que la raison pour laquelle S. Paul avoit comparé le mariage à l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise, étoit afin que les personnes mariées se représentassent toujours cette gloire, & que de cette maniére les hommes naquissent en quelque sorte Chrétiens. Vanini lui repliqua que ce qu'il avançoit étoit opposé au sentiment de S. Jean, qui dit que Jésus-Christ a donné le privilége d'être enfans de Dieu, non à ceux qui tirent leur naissance des désirs de la chair, mais à ceux qui la tirent de Dieu même. Quelque tems après s'étant attaché à prouver l'Héroïsme des Chrétiens par leurs Martyrs, & quelqu'un qui étoit présent lui ayant dit qu'on trouvoit la même constance & la même fermeté parmi les Turcs, les Indiens, &c. Vanini en fut tellement irrité qu'il l'appella *Antechrist*. Il trouva à Amsterdam un homme qui voulut lui prouver que le pouvoir du Démon passoit celui de la Divinité, parce que les hommes faisoient incomparablement plus souvent la volonté de Satan que celle de Dieu, & parce que Jésus-Christ lui-même avoit été obligé de succomber sous le poids des ténébres. Vanini répondit à cet homme en lui montrant la foiblesse du Démon par sa chute & sa captivité, & que Satan avoit lui-même prévu la destruction de son Empire par la mort de Jésus-Christ: ce qui l'avoit porté à se servir de la femme de Pilate pour empêcher, s'il eût pu, la mort du Sauveur. Il ajoûta que quoiqu'il y eût beaucoup d'appellez & peu d'élus, il n'y avoit pourtant personne qui ne reconnût le pouvoir de Dieu & l'esclavage de Satan. Etant à Bruxelles, il exhorta un homme à fréquenter les Sermons, qui s'en excusa constamment sur ce que les Prédicateurs n'en appelloient jamais à la vue, mais uniquement à leur lecture; & pendant son séjour à Genéve, il y trouva quelqu'un qui lui soutenoit que les mariages, qu'on nomme incestueux, n'étoient défendus que par les loix politiques, & qui prouvoit son sentiment par l'exemple de Loth, & par le peu de cas que les Payens avoient fait de ces mariages. Vanini repliqua que Moïse avoit permis des mariages qui sont défendus aujourd'hui afin de prévenir les divorces, si communs entre les Juifs, & que d'ailleurs les Payens avoient regardé l'inceste comme un très grand crime. Ayant parlé trop librement des Loix Politiques & Ecclésiastiques, & avancé qu'elles n'étoient qu'une pure hypocrisie ou une vaine ostentation, Vanini courut grand risque d'être châtié. Il se sauva à Lyon, & n'y trouvant pas assez de sûreté, il passa en Angleterre, où il lit une connoissance étroite avec Henri Morave, Aumônier de l'Ambassadeur des Vénitiens, & le prit pour son Confesseur. En 1614, il fut fait prisonnier à Londres & traité avec rigueur. Il témoigna toujours une grande fermeté, & une ardeur extraordinaire de mourir pour la défense de la supériorité de l'Eglise Catholique. Il fut élargi dans la suite, & alla à Gênes où il donna des leçons de Philosophie à la Jeunesse. Les réfutations des erreurs populaires qu'il débitoit à ses Disciples le firent généralement haïr. Ce qui lui attira les plus fortes persécutions, ce furent les paroles choquantes dont il se servit contre les Prédicateurs d'entre les Moines & contre leurs expressions peu mesurées; & les réfutations publiques des sentimens des Scholastiques communément reçus. Ces persécutions l'engagérent à retourner à Lyon, & afin de se délivrer du soupçon d'Athéisme dont il avoit été accusé, il écrivit un Traité contre Cardan & quelques autres Athées. Il se fit cependant de nouvelles affaires à Lyon. L'hôte chez qui il logeoit ayant trop demandé au valet de Vanini pour sa nourriture, celui-ci, tout en colére, monta dans sa chambre, la ferma, & fit de la fumée qui remplit toute la maison. Le sommelier du logis ayant été envoyé pour voir d'où cette fumée venoit, dès qu'il fut arrivé devant la porte de la chambre du domestique de Vanini, se mit à danser de toutes ses forces. Tous ceux qui s'approchoient de cette porte faisoient la même chose, de sorte qu'on commença à soupçonner qu'il y avoit là de la Magie. Le seul Vanini n'en parut pas surpris, & dit que peut-être son domestique auroit mêlé quelques morceaux d'une tarantule dessechée dans son parfum, qui ayant été humé par ces personnes les faisoit danser de la sorte. Se voyant ainsi obligé de quitter Lyon, il fit quelques voyages, & arriva enfin à Toulouse. Il y vêcut d'abord tranquillement pendant quelque tems; dans la suite il ne traita pas simplement de problêmes les mystéres de la Religion Catholique Romaine, mais même il en parla avec mépris; ce qui fit qu'on le mit en prison. Etant cité devant le Parlement, & accusé de nier l'existence de Dieu, il répondit qu'il adoroit un seul Dieu en trois Personnes avec l'Eglise Orthodoxe, puisque toute la nature prouvoit invinciblement qu'il y avoit un Dieu. Un morceau de paille s'étant trouvé à ses piez, il le leva, & dit que ce vil objet étoit suffisant pour prouver Dieu & sa Providence, puisqu'après que le grain de froment a été jetté en terre, il y germe, & produit enfin ce qui sert d'aliment aux hommes & aux animaux, & que la Nature seule n'est pas capable de créer quoi que ce soit. Pendant le tems de son emprisonnement, ses ennemis mêmes ne purent prouver qu'il eût proféré un seul mot injurieux à la Divinité. Il s'en falut peu qu'il ne fût élargi; mais il se trouva ensuite quelques témoins qui assûrérent que Vanini avoit nié plus d'une fois l'existence de Dieu dans des conversations où ils s'étoient trouvez. On produisit aussi un crapeau, nageant dans l'eau, qui s'étoit trouvé parmi les effets du prisonnier, & on prétendit le convaincre par là de sortilége; mais il assura que ce crapeau rôti au feu, étoit un spécifique en tems de peste. Les Juges crurent que toutes ces déclarations de Vanini étoient plutôt des effets de sa crainte que de sa sincérité. Comme selon la coutume d'alors l'on hâtoit fort les exécutions, Vanini se trouva tout effrayé, & Grammond assûre qu'alors il parla d'une maniére injurieuse à Dieu & à Jésus-Christ. Lorsqu'on lui commanda de demander pardon à Dieu, au Roi & à ses Juges, il répondit, que par rapport à Dieu, comme il n'en croyoit point, il n'avoit rien à lui demander; qu'il n'avoit jamais offensé le Roi, & que c'étoient ses Juges qui lui faisoient tort sans en avoir jamais reçu aucun de sa part. Etant en chemin pour aller au supplice, il détourna la vue d'un crucifix qu'on lui présenta, disant qu'il mouroit en Philosophe, au lieu que Christ avoit sué d'effroi & de crainte. Arrivé au lieu du supplice il eut la langue coupée. Il fut ensuite brulé vif, ses cendres jettées au vent. Cette exécution se fit le neuviéme Février 1619. Grammond décrit Vanini, comme un voluptueux & un fourbe adroit, mais qui leva entiérement le masque après la sentence portée contre lui. Il avoua alors qu'il ne connoissoit de Dieu que la Nature, qu'il étoit sorti de Naples avec onze Compagnons pour semer par-tout cette créance, & que la France lui étoit échue en partage. Voici la liste des Ouvrages de Vanini: *Amphitheatrum Providentiæ æternæ, Dialogi*. Il les fit imprimer en 1616, & il les dédia au Maréchal de Bassompierre, dont il étoit alors Aumônier, avec une pension de 200 écus, comme le dit Patin. Ces Dialogues, qui avoient été approuvez par deux Docteurs de Sorbonne, furent examinez de nouveau & condamnez au feu. *Apologia pro Concilio Tridentino; Physici Commentarii; Commentarii in Aristotelis libros de Generatione; Commentaria super Meteora Aristotelis; Metamorphosis Physico-Magica; Astronomici libelli Medici Commentarii; De vera sapientia; Apologia pro Mosaïca & Christiana Lege; De Contemnenda Gloria.* Dans ce dernier Traité il réfute ceux qui disoient que Jésus-Christ n'avoit souffert la mort que par vaine gloire & par ambition. * *Merc. Gall.* 1619. Grammond. Rossetus, *Hist. Trag.* Arnold, *Ketz. Hist.* Schrammii *Tractat. de Vita & Scriptis Vanini. Dictionnaire Allemand. Voyez la Vie & les sentimens de Lucilio Vanini par* David Durand 1717. En 1712, on imprima à Rotterdam un Livre avec ce titre, *Apologia pro Julio Cæsare Vanino Neapolitano.*

VANIUS (François) Peintre Italien, fut Disciple du Baroche sans lui être inférieur. Il avoit un talent extraordinaire pour les sujets de dévotion. Il mourut en 1615, âgé de 47 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* VAN LOON, nom d'une famille considérable de Brabant, & qui dans les troubles de Religion vint s'établir en Hollande.

VAN MANDRE (Charles) Peintre. *Cherchez* VERMANDER.

* VANNE, riviére de France dans la Provence, sort de la montagne de la Sainte-Baume, & va arroser le territoire de Marseille. * *Dict. Univ. de la France.*

* VANNE, riviére de France dans le Diocése de Sens. Elle seroit beaucoup plus utile, si elle pouvoit porter bateaux. En 1639, on entreprit de la rendre navigable; mais l'on trouva que le terrain de son lit étoit mouvant. Elle se jette dans l'Yonne un peu au dessus de Sens. * *Dict. Univ. de la France.*

VANNE (Congrégation de Saint). *Voyez* VENNE.

VANNES, ville. *Cherchez* VENNES.

* VANNI (François) de Sienne, eut pour la Peinture une forte inclination & de grands talens naturels. Il quitta sa premiére maniére de peindre pour suivre celle du Baroccio, & s'attacha comme lui à faire des tableaux de dévotion. Il vécut dans une grande piété. On voit dans l'Eglise de S. Pierre de Rome un tableau où il a représenté la chûte de Simon le Magicien, mais ce qu'il a fait de plus considérable est dans les Eglises de Sienne. Il mourut l'an 1615, âgé seulement de 47 ans; ou selon d'autres l'an 1609, âgé seulement de 45 ans. Il a laissé deux fils habiles Peintres, Michel-Ange & Raphaël. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*,

tome 3. *Entret.* 6. *p.* 247. Edit. de Trevoux 1725. *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1736.

VANNINI. *Voyez* VANINI.

VANNOZIUS (Boniface) étoit Sécretaire du Pape Grégoire XIV, à la fin du XVI fiécle. Il avoit paffé toute fa vie à étudier la Politique, dont il avoit lu tous les Livres; il en favoit toutes les Maximes, & s'étoit même appliqué à donner des régles certaines de cet Art fubtil & délicat. Mais malgré tous ces préparatifs, il pécha dans fa conduite contre les régles qu'il avoit données fi utilement aux autres. Il recommandoit fur-tout à un Politique d'être le maître de fa langue; mais le Pape lui ayant commandé de ne dire à perfonne qu'il l'avoit mis fur la lifte des Cardinaux pour la premiére promotion, il ne put fe contenir, & alla indifcrettement révéler la chofe au Cardinal Neveu, qui follicitoit pour un autre. Le Pape dépité contre Vannozius, l'obligea d'effacer lui-même fon nom de deffus la lifte, & d'y mettre celui de fon compétiteur. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Hiftoire & de Litterature, tome* 1. *p.* 290. édit. de Rotterdam.

VAN-REIN (Rembrant) Peintre fameux. *Cherchez* REMBRANT.

VANSLEB. *Voyez* WANSLEB (Jean-Michel).

VAN VEEN. *Voyez* VENIUS (Octave ou Othon).

* VAN VIANE (François) né à Bruxelles le troifiéme Octobre 1615, après avoir fait de grands progrès dans la piété & dans la Théologie, fut appellé à la direction du Seminaire de Malines. Enfuite il fut appellé à Louvain pour y enfeigner la Philofophie. Quelques années après il fut élevé au Doctorat, & on lui donna la Cure de la Paroiffe de S Nicolas de Bruxelles. Il fut fait dans la fuite Préfident du Collége du Pape Adrien VI, & après un certain tems il remit cette dignité entre les mains de M. Gummar Huygens. En 1677, l'Univerfité de Louvain le députa à Rome avec le Pere Lupus & le Docteur Steyaert, pour y pourfuivre la condamnation de plufieurs propofitions de Morale relâchée. En 1679, ils obtinrent un Décret de l'Inquifition, qui condamne 65 de ces propofitions, & une approbation de trois propofitions de Morale, & des Cenfures des Facultez de Louvain & de Douay contre le Jéfuite Leffius. Dès qu'ils furent de retour à Louvain, on les accufa à la Cour de Madrid d'enfeigner eux-mêmes des propofitions, contraires à l'Etat & à la Religion; mais le Pape Innocent XI fit écrire en leur faveur en 1680 & 1681, par fon Nonce à la Cour de Madrid, & par-là détourna le coup que l'on vouloit leur porter. M. Arnaud fait un grand éloge de ce Docteur dans fa 221 Lettre. Le Cardinal Bona n'en parle pas avec moins d'eftime. Le Docteur Van Viane eft Auteur d'un affez gros Ouvrage intitulé, *Tractatus triplex de ordine Amoris*, & d'un autre *de Gratia Chrifti*, lequel n'a point été imprimé. Il fut le premier de l'Univerfité de Louvain qui s'oppofa au fentiment de la *Probabilité* par une Théfe publique, où il la combattit fortement, & attaqua en particulier cette maxime des Cafuiftes relâchez, que *ce qui eft probable dans la fpéculation eft certain dans la pratique.* Par fon Teftament, qu'il avoit fait dès le 29 Décembre 1676, il fait un legs confidérable au Collége du Pape Adrien VI, à condition d'obferver des réglemens très utiles pour le bien fpirituel & temporel de ceux que l'on y élevoit. Il mourut à Louvain le cinquiéme de Septembre 1693. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VAN VIANE (Matthieu) frére du précédent, étoit auffi de Bruxelles, & fut premier Profeffeur de Philofophie au Collége du Faucon à Louvain, & Licentié en Théologie. L'Archevêque de Malines le tira de cet emploi, pour le faire entrer dans fon Confeil. Après la mort de ce Prélat, fon frére le fit venir auprès de lui. Il profita de ce féjour pour s'appliquer entiérement à l'étude. Il s'étoit tellement appliqué à la lecture des Ouvrages de S. Auguftin, qu'il n'y avoit prefque aucun endroit important, dont il ne fût en état de rendre compte fur le champ. On a de lui deux Ecrits, dont l'un eft La Défenfe, en Latin *Prohibitio*, des Livres de Caramuel; l'autre *Juris Naturalis ignorantiæ Notitia*, qui a été traduit en François par M. Nicole, qui y a ajoûté une Préface & des Notes. Il étoit très habile dans les Langues Gréque & Hébraïque. C'étoit l'homme du monde le plus defintéreffé & le plus charitable. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VANVRES, village de l'Ifle de France, au fud-fud-oueft de Paris, dont il eft éloigné d'une bonne lieue, eft renommé pour fon excellent beurre. M. le Duc de Bourbon y a une fort belle Maifon, qui appartenoit ci-devant à M. de Montargis. * *Dict. Univ. de la France.*

VAP. VAR.

* VAPHSI, fils de Nabi, qui fut choifi de la part de la Tribu de Nephtali, pour aller épier le Païs de Canaan. * *Nombres, ch.* 13. *v.* 15.

VAR, en Latin *Varus*, riviére de France en Provence, qu'elle fépare du Comté de Nice, a fa fource au Mont Caméllione dans les Alpes maritimes, paffe à Entrevaux ou Gandéve, puis accrue par les eaux de divers torrens, fe décharge dans la Mer Méditerranée près de Nice. * Pline. Strabon. Céfar.

VARADA. *Voyez* SIBA.

VARADIN, ville. *Voyez* WARADIN.

VARAIS, peuples du Pérou dans l'Amérique méridionale. Ils demeurent près des Itatins, en un païs plein d'arbres & d'ombrages. Ils ont le cœur haut, & n'afpirent qu'à de grandes chofes. Quoiqu'ils foient cruels, ils veulent qu'on tienne fa parole, & prennent les armes contre ceux qui la violent, les regardant comme des rebelles. Ils changent fouvent de maifon, & ont pour tous meubles leurs arcs & leurs fléches, avec de grandes courges, garnies de quelques utenciles de peu de valeur. Ils ont plufieurs femmes, & ne fe mêlent jamais avec celles des autres. Avant la naiffance des enfans le pére & la mére fe préparent pendant trois mois à les recevoir par une abftinence de certaines viandes, & ils pleurent & font de grands cris dans le tems qu'ils viennent au monde. Ils les févrent à l'âge de quatre ans, & pour les accoutumer de bonne heure à être cruels comme eux, ils leur font tirer des fléches fur leurs prifonniers de guerre. L'enfant qui en tue quelqu'un, outre les louanges qu'il reçoit, prend le nom du mort pour titre d'honneur, ce qui fe pratique parmi les Grands, qui portent autant de noms qu'ils ont tué & mangé d'hommes; car ces peuples font Anthropophages. Si-tôt qu'un mariage eft confommé, la femme fait deux draps mortuaires, l'un pour fon mari & l'autre pour elle: & quand un malade eft hors d'efpérance de guérir, fes parens amoncellent force fable, fur lequel ils étendent cet homme mourant. Ils font une foffe en fa préfence quelques jours avant qu'il meure, & peignent fon corps de rouge & de noir. Ils le parent de belles plumes de toutes fortes, & mettent auprès de lui fon arc & fes fléches, avec un baril de vin de Maïs, un canard & une poule, après quoi ils lui difent tous d'une voix haute, qu'ils lui confeillent de partir tandis qu'il a des provifions pour fe nourrir. Alors fes parens les plus proches fe font rafer en figne de deuil, & huit jours après on publie les funérailles, où plufieurs affiftent. Pour mieux honorer le mort, ils vont boire avec excès le jour qui précéde fon enterrement, en forte qu'on les y voit ivres. Au bout de l'an on renouvelle la cérémonie, & ils laiffent croître leurs cheveux à l'ordinaire. Les Varais ont encore cette coutume dans la mort de leurs parens, de fe battre la tête contre les murailles, & de fe jetter par terre. Il y en a même qui fe précipitent d'un lieu élevé, difant qu'ils les veulent fuivre. Ils ne ceffent point de raconter, pendant huit jours, tout ce que le défunt a fait de mémorable en fa vie: ce qui eft accompagné de grandes plaintes fur la perte qu'ils viennent de faire. Lorfque la Lune fe léve, ils la faluent avec de grands mouvemens du corps, fuivis de hauts cris. Ils n'ont ni Dieux ni Idoles, ni aucune forme de Serment, & connoiffent fept fortes de Démons, qu'ils nomment & qu'ils honorent, afin d'empêcher qu'ils ne leur nuifent. * Davity, *Amérique méridionale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VARAL, ville capitale des grandes Alpes. Elle eft fituée au milieu des Vallées de Seffia, entre le Milanez & le Piémont, aux confins des Suiffes par le Valais. Merula, *l.* 2. *ch.* 11. de fon *Hiftoire des Gaulois Cifalpins*, marque Varal pour une ville Municipale, & pour le Siége d'un Gouvernement célébre des Habitans des Alpes. *Varalle Alpinarum gentium celebris præfecturæ Municipium.* A demi-mille de cette ville, fur une montagne délicieufe, eft un lieu d'une très grande dévotion, appellé *la nouvelle Jérufalem.* * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VARALLO, bourg du Duché de Milan. Il eft dans le Novarois fur la Seffia, à trois lieues d'Orta vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

VARAMBON (Louïs) Cardinal. *Cherchez* PALU.

* VARAMBON, petite ville de France dans la Breffe. Elle eft fituée au confluent du Suzan & de l'Ain, au fud-fud-eft de Bourg-en-Breffe, dont elle eft éloignée de trois à quatre lieues.

VARANES ou WARANES, I de ce nom, Roi de Perfe, fuccéda à Hormifdas I, l'an 274, & mourut l'an 277. * Procope.

VARANES II, fils du précédent, lui fuccéda, & régna 16 ou 17 ans. L'Empereur Carus, fuivi de Numérien, défit les Perfes dans la Méfopotamie, & leur enleva vers l'an 283, les villes de Séleucie & de Ctéfiphon, qu'ils avoient prifes fur les Romains. Varanes ne fut ni affez heureux, ni affez puiffant pour réparer ces pertes, & mourut l'an 294. * Socrate, *l.* 7.

VARANES III, fils de Varanes II, furnommé *Séganfaa*, ne régna que quatre mois.

VARANES IV, dit *Kerman*, fut couronné Roi de Perfe après Sapor III, l'an 389, & régna onze ans. *Ifdegerdes*, fon fils, lui fuccéda.

VARANES V, fils d'*Ifdegerdes*, Roi de Perfe, commença de régner l'an 420, & eft très renommé dans l'Hiftoire de fon tems. Il continua contre les Chrétiens, qui étoient dans fes Etats, une cruelle perfécution, qui eut pour caufe le zéle indifcret d'Abdas, Evêque, qui avoit brûlé un Temple où les Perfes adoroient le Feu. Varanes porta la guerre contre les Romains, & vit défaire fes troupes par Ardabure, Général fous Théodofe *le Jeune.* Il fit la paix avec l'Empire, & mourut l'an 440. * Socrate, *l.* 7. Théodoret. Procope, &c.

* VARANES, Conful fous Théodofe *le Grand*, l'an 410, lui a adreffé une Lettre. * Jacobi Gothofredi *Profop. Cod. Theodofiani.*

VARANIUS (Valerand) François, publia l'an 1516, un Poëme en vers heroïques, fur Jeanne d'Arc, ou la Pucelle d'Orléans. Cet Ouvrage eft divifé en quatre livres, & commence ainfi, *Ordior auguftæ Titulos & Gefta Puellæ.*

VARANO, anciennement *Gerne*, Lac du Royaume de Naples. Il eft fur la côte de la Capitanate, à deux lieues de Rodi vers le couchant. Ce Lac a cinq lieues de circuit, & fe décharge dans le Golfe de Rodi par un petit canal. * Maty, *Dict. Géogr.*

VARASDIN ou VARADIN. *Voyez* WARADIN.

VARATE de Coos, fut accufé d'avoir formé un deffein contre Hérode *le Grand*, avec Alexandre, fils de ce Prince, & fut

fut condamné à la mort, quoiqu'innocent. * Josephe, *Hist. des Juifs*, *l.* 16. *ch.* 16.

VARBECK. *Voyez* PERKIN.

VARBURG. *Voyez* WARBURG.

VARCEVO, petit bourg de Dalmatie. Il est au milieu du chemin de Zara à Scardone, & on le prend pour la ville nommée anciennement *Collentum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

VARCHI, (Benoît) fils d'un fameux Avocat, nommé *Jean*, étoit de Fiesoli, dans la Toscane, si l'on en croit l'Abbé Ghilini & Baillet; mais Ménage soutient que Varchi étoit de Florence, & originaire de Montevarchi; & Jérôme Lombardelli dit que ce Poëte étoit de Montevarchi. Quoi qu'il en soit, il parvint à l'âge de douze ou treize ans sans faire aucun progrès dans les Lettres. C'est pourquoi son pére dès ce tems-là le destina au négoce, & le mit dans la boutique d'un Marchand; mais ce Marchand ayant remarqué que Varchi avoit toujours un Livre à la main, il en donna avis à son pére, qui le tira de cette boutique, & lui fit apprendre la Langue Latine & les Humanitez. Varchi s'attacha à l'étude avec tant d'assiduité, qu'à l'âge de dix-huit ans il lui fut capable d'apprendre la Jurisprudence. Ce qui obligea son pére de l'envoyer à Pise, lui ordonnant de s'appliquer entiérement au Droit & à la Pratique, afin de pouvoir un jour exercer la Profession de Notaire. Quoique Varchi eût une extrême aversion pour cet emploi, il ne laissa pas d'obéir à son pére; mais étant devenu maître de sa volonté par la mort de son pére, il renonça à la Jurisprudence & à la Pratique, & s'adonna à l'étude des Belles-Lettres. Comme il ignoroit la Langue Gréque, il voulut l'apprendre sous le fameux Victorius, que le Pére Niceron appelle *Pierre Vettori*, qui enseignoit à Florence avec beaucoup de gloire; mais les guerres civiles, qui troublérent cette ville en 1527, obligérent Varchi de s'en aller à Venise, & de là à Padoue, où il enseigna la Morale. Mais Côme, Duc de Florence, ayant connu le mérite extraordinaire de Varchi l'appella à Florence, & lui assigna des appointemens considérables. Varchi a été l'un des appuis de la Langue Italienne, qui sembloit décheoir au commencement du dernier siécle. Il parloit avec tant de grace & d'éloquence, que les plus beaux Esprits de son tems tomboient d'accord, que si Jupiter eût voulu parler Italien, il auroit emprunté celui de Varchi. Outre cela, il étoit bien versé en la Langue Gréque & en la Latine, & il a mérité l'estime des Savans par ses Poësies Latines & Italiennes. Mais ces belles qualitez furent obscurcies par de grands défauts; car il fut attaché à ses opinions avec opiniâtreté, & imprudent pour les affaires du monde. Il avoit, *dit Lorenzo Crasso*, l'air d'un païsan, & les maniéres grossiéres & mal-honnêtes. Il fut même accusé de s'abandonner à l'amour des garçons, qu'il appelloit une *Passion Platonique.* L'Abbé Razzi dit au contraire que Varchi avoit la taille belle, le visage bien formé, l'air grand, & la voix agréable, qu'il parloit avec beaucoup de grace, qu'il charmoit ses auditeurs lorsqu'il récitoit ses Oraisons, & qu'il étoit ami tendre, sincére & empressé. Ses Ouvrages, qu'il a composez sur le déclin de sa vie, étoient si fort au dessous de ceux qu'il avoit faits en la fleur de ses ans, qu'on eût eu peine à croire qu'ils eussent été produits par un même esprit. Charles-Quint lui commanda de traduire en Italien la *Consolation de la Philosophie* de Boëce, & la Duchesse Eléonor de Tolède l'obligea de mettre en la même Langue le Traité de Sénéque *des Bienfaits.* Il mourut à Florence le 18 Décembre 1566, âgé de 63 ans. Outre les deux Traductions de Boëce & de Sénéque, dont nous venons de parler, il laissa encore les Ouvrages suivans, *Lezioni Academiche*; *Lezioni sopra la Pittura*; *Orationi diverse*; *Suocera*, *Comedia*; *Pastorali*; *l'Ercolano*; *Lettere*; *Rime*; *Epigrammata*; plusieurs Poësies Latines; & ce qui est plus important, une Histoire des choses les plus remarquables arrivées de son tems, principalement en Italie & à Florence. * De Thou, *Hist.* Lorenzo Crasso, *Elog.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 243. & *suiv.* Edit. de Hollande, 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 36. *p.* 361.

VARCO. *Voyez* SANT-JAGO DEL ESTERO.

VARDAR ou VARDARI, anciennement *Axius*, est la plus grande riviére de Macédoine. Elle a sa source dans les montagnes qui la séparent de l'Albanie; & coulant vers le levant, elle baigne Sturachi, reçoit la Vistritza du côté du midi, la Véra de celui du nord, & se décharge dans le Golfe de Salonichi, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le couchant, au bourg de Vardari, nommé anciennement *Axium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

VARDOGNA, petite ville de la Zaconie en Morée. Elle est dans l'ancienne Arcadie, vers les confins du Duché de Clarence, au couchant du Lac & du bourg de Fenéo. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VAREL, beau bourg du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Comté d'Oldenbourg vers le nord, est au nord de la ville d'Oldenbourg, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

* VARENACKER (Jean) de Flandre, Docteur en Théologie, Chanoine & Pasteur de S. Pierre de Louvain, y a enseigné la Philosophie pendant plusieurs années. On a de lui *Tractatus de Sacramentis*; *Quæstiones Quodlibeticæ duæ*, 1. *Utrum Clerici & Ecclesiarum Prælati mortaliter peccent, si quod eis de Præbendis superest, in eleemosynam non elargiantur*: 2. *Utrum ab homine possit dispensari in Præceptis Juris Naturalis aut Divini*; *Monotessaron.* Il mourut le quatriéme de Janvier 1475. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 573 & 574.

VARENDORP ou VARNDORP, petite ville d'Allemagne dans la Westphalie. Elle est à cinq lieues de Munster sur le fleuve d'Ems, qui en cet endroit n'est guére plus gros que la riviére d'Aa, sur laquelle la ville de Munster est située. L'Ems passe sous une des portes de Varendorp, qui en est assez bien fortifiée de ce côté, & qui a de fort bons fossez ailleurs. La ville est sale, à cause des fumiers que les Habitans mettent devant leurs portes, comme ils ont accoûtumé de faire presque par-tout en Westphalie, & même dans les grosses villes. Ce qui est cause de cela, c'est qu'ils nourrissent quantité de porcs pour faire des jambons, dont ils font un grand trafic dans tous les païs voisins, & particuliérement à Mayence, d'où vient le nom des jambons de Mayence, qui sont proprement ceux de Westphalie. Cette ville, qui n'est que de la grandeur de Saint Denys en France, est remarquable, en ce que *Varus*, Capitaine Romain sous Auguste, s'étoit retranché en ce quartier-là. L'on voit encore autour de la ville les vestiges d'un fossé qui environnoit son camp. Ce fossé est présentement à demi comblé, & presque rempli de bois & de broussailles. C'est apparemment de ce Romain que la ville a pris son nom Latin *Varendorpia* & *Varendorpium*, comme qui diroit *bourg de Varus.* Cette ville appartient à l'Evêque de Munster, qui y tient une grosse garnison, comme dans une place importante, qui est une clef de ses Etats. * Joly, Chanoine de Paris, *Voyage d'Osnabrug.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VARENIUS (Auguste) célébre parmi les Théologiens d'Allemagne, & distingué sur-tout par sa parfaite connoissance de la Langue Hébraïque, naquit dans le Duché de Lunebourg le 20 de Septembre de l'année 1620, & mourut en 1684. Il avoit de si heureuses dispositions pour les Sciences, & en fit un si bon usage, que David Scultet, qui a continué le Livre de feu M. Baillet, intitulé *des Enfans devenus célébres par leurs études*, lui a donné une place honorable dans son Ouvrage. Il avoit, dit-on, plus d'inclination & de facilité à parler Hébreu, qu'à parler sa propre Langue; & l'on soutient que c'est à lui qu'est due la parfaite connoissance des Accens Hébraïques. Enfin on le regarde comme celui de tous les Luthériens qui a porté le plus loin l'étude & la science de l'Hébreu. Il avoit une mémoire prodigieuse, dont il avoit principalement fait usage pour apprendre par cœur tout le Texte Hébreu. On raconte qu'un Juif l'étant venu voir, lui récita en Hébreu tout le premier Pseaume: Varenius y répondit en récitant le second. Là-dessus le Juif ayant dit le troisiéme, Varenius récita sans changer un ïota, le IV, le V, & le VI, & en demeura-là, parce que le Juif se rendit. On voit un long catalogue de ses Ouvrages, tant imprimez que manuscrits, au devant de la seconde édition de son Commentaire sur Isaïe, imprimé à Rostock & à Leipsic, en 1708, *in quarto.*

VARENNES, petite ville de France. Elle est dans le Bourbonnois sur l'Allier, à cinq lieues au dessus de Moulins. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VARENNIUS (Jean) de Malines, a enseigné en particulier, à Louvain la Langue Latine & la Gréque. Il a aussi fait des Leçons sur l'Ecriture Sainte dans le Monastére de Parck près de la ville. On a de lui *Syntaxis Linguæ Græcæ*; *de Accentibus Græcorum.* Il mourut le dixiéme Octobre 1536, âgé de plus de 70 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 573.

VARESE ou VARESIO. Il y a deux bourgs de ce nom en Lombardie; l'un sur la côte orientale de Gênes; l'autre est dans le Milanez sur l'Olona, à trois lieues de Como vers le couchant. Ce dernier est quelquefois appellé *Valése*, en Latin *Valesium*, *Vallexium*, c'est à dire, *la sortie de la vallée.* * Maty, *Dict. Géogr.*

VARET (Alexandre) Prêtre, Licentié ès Droits, Vicaire Général de l'Archevêché de Sens, naquit à Paris en 1631, ou selon le Pére Niceron en 1632, d'un Avocat estimé pour sa probité, & pour d'autres bonnes qualitez, qu'il perdit à l'âge de neuf ans, & d'*Anne* Charbonnier, Dame d'une grande piété, morte le 18 Novembre 1693, âgée de 89 ans, étant veuve depuis 52 ans. Après avoir fait le voyage d'Italie en 1653, il étudia en Théologie & prit les Ordres Sacrez. Il vécut dans la retraite pendant plusieurs années, qu'il employa à l'étude de l'Ecriture Sainte, & à celle de Saint Augustin, qu'il lut plusieurs fois tout entier. Etant encore dans les Ecoles de Sorbonne, il donna en 1666, un excellent Traité de la premiére éducation qu'on doit procurer aux enfans, depuis qu'ils sont sortis du sein de la Nourrice, jusqu'à ce qu'ils passent sérieusement à l'étude des Belles-Lettres. On y trouve des Maximes pour apprendre à parler aux enfans, pour leur enseigner à lire & à écrire, pour leur former la mémoire & le jugement, pour leur ouvrir l'esprit, & enfin pour régler leurs mœurs, & leur apprendre à vivre. Ce Livre est écrit avec beaucoup de bon sens & de sagesse, & il peut être d'un grand usage aux Gouvernantes & aux premiers Maîtres de la Jeunesse. Il y en a eu plusieurs éditions. Il fit depuis le *Factum* des Hermites du Mont Valérien contre les Jacobins. L'Archevêque de Sens, Louïs Henri de Gondrin, l'ayant choisi pour son Grand-Vicaire, il fit contre les Cordeliers de Provins le *Factum* qui leur fit ôter le Gouvernement des Religieuses de Sainte Catherine de la même ville. Il composa aussi le *Factum* de cet Archevêque contre son Chapitre, & les Constitutions des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, dont le successeur de M. de Gondrin n'a pas permis à ces Religieuses de se servir. Il est Auteur de la premiére Préface du Livre de la *Morale des Jésuites*, imprimé à Mons en 1667, & de celle qui est au commencement du premier volume de leur *Morale Pratique.* C'est aussi lui qui a fait la *Défense de la Discipline qui s'observe dans le Diocése de Sens, touchant l'imposition de la pénitence publique*; *Miracle arrivé à Provins, & approuvé par la sentence des Grands-Vicaires de Sens*; *Lettre d'un Ecclésiastique à M. Morel Théologal de Paris, sur trois Sermons de ce Théologal*; Mémoire manuscrit contre un Plaidoyer de M. Talon; *Lettre d'un Théologien pour servir de replique à un second Libelle publié par les Jésuites contre la censure que la Faculté*

culté de Théologie de Poitiers a faite de leur Doctrine de la Probabilité. *Lettre d'un Ecclésiastique de Provins à un de ses amis de Paris sur l'Ordonnance de M. l'Archevêque de Sens; Lettres Chrétiennes & Spirituelles.* Le frére de M. Varet a donné une Traduction Françoise du *Catéchisme du Concile de Trente.* Après la mort de M. de Gondrin, M. Varet se retira dans la solitude de Port-Royal-des Champs, où il avoit une niéce, qui s'y fit Religieuse depuis sa mort, arrivée le premier d'Août 1676, n'étant âgé que de quarante-quatre ans. M. Du Pin qui met la mort de M. Varet en 1686, & M. de la Monnoye qui la met en 1685, se sont trompez. Il n'avoit accepté la charge de Grand-Vicaire, qu'à condition qu'on ne lui donneroit jamais aucun Bénéfice; & il en refusa plusieurs considérables, qui lui furent offerts, & qu'on le pressa instamment d'accepter. Voici les vers qu'on a mis au bas de son portrait, qui est au devant du premier tome de ses Lettres Spirituelles. Ils ont été faits par un de ses amis:

Pur & simple en ses mœurs, modeste de visage,
Des véritez du Ciel épris dès son jeune âge,
Varet jusqu'en leur source alla s'en abreuver;
Et dans son grand savoir, son humilité sainte,
Fit bien voir qu'en un cœur où la grace est empreinte,
Les vapeurs de l'orgueil ne sauroient s'élever.

* *Mémoires du Tems. Nécrologe de Port-Royal*, p. 296. Nicole, *Lettres* de l'édition de Lille, *tome* 2. *Lettre* 34. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 37. *p.* 363.

VARGAS (Alfonse) Archevêque de Séville en Espagne, dans le XIV siécle, natif de Tolède, entra parmi les Religieux de l'Ordre de Saint Augustin. Depuis il vint à Paris, professa pendant dix ans la Philosophie & la Théologie; & après avoir pris le Bonnet de Docteur dans cette Université, il retourna en Espagne, où il fut élevé sur le Siége de l'Eglise d'Osma; puis sur celui de Badajoz; & enfin il fut nommé Archevêque de Séville, où il mourut le 26 Décembre de l'an 1366, ou, selon d'autres Historiens, le 13 Octobre de l'an 1359. On a de lui sur le premier livre du Maître des Sentences, des Commentaires qu'il avoit dictez à Paris l'an 1345, & qui furent imprimez à Venise l'an 1490. Il avoit aussi composé des Commentaires sur les trois livres *de l'Ame*, d'Aristote, &c. * Philippe Elssius, *Encomiasticon Augustinianum.* Joseph Pamphilio, *in Chron. Ordinis Fratrum Eremitarum S. Augustini.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Bellarmin, *de Scriptor. Ecclef.* Aubert le Mire, *in Auctuario.* Schottus, *Biblioth. Hispan.*

VARGAS (Alfonse) Cordelier Espagnol, dans la Province de Cartagéne, vivoit au commencement du XVI siécle, & a composé en sa Langue quelques Traitez de piété, dont on pourra voir le dénombrement dans Wading, *in Biblioth. Franc.* & dans Nicolas Antonio, *in Biblioth. Hispan.*

VARGAS (François) Jurisconsulte Espagnol, dans le XVI siécle, après avoir possédé plusieurs charges de Judicature sous les Rois Catholiques Charles-*Quint* & Philippe II, fut un de ceux qui composoient le Conseil Souverain de Castille, dont il avoit été longtems l'Avocat Fiscal. Il fut envoyé à Bologne l'an 1548, par Charles-*Quint*, pour protester contre la translation du Concile de Trente à Bologne. L'an 1550, il fut envoyé au Concile de Trente, & après la dissolution de ce Concile, il alla à Venise, où il passa sept ou huit ans. Philippe II lui donna la commission d'aller à Rome, pour y résider à la place de l'Ambassadeur. Etant de retour en Espagne, il fut nommé Conseiller d'Etat. Sur la fin de ses jours, il se retira dans le Monastére de Cislos, de l'Ordre de Saint Jérôme, près de Tolède. Il a composé en Latin un Traité de la Jurisdiction du Pape & des Evêques, imprimé *in quarto* à Venise l'an 1563. Il avoit encore écrit, pour prouver qu'on peut faire la guerre aux Infidéles, & avoit traité de la Canonisation des Saints. On dit qu'il avoit aussi fait un Ouvrage pour la défense des droits de l'Eglise de Tolède, contre l'Archevêque de Prague, sur la Primatie. M. le Vassor, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, & ensuite Prêtre de l'Eglise Anglicane, a donné en François l'an 1700, les Lettres & Mémoires de Vargas, qui concernent le Concile de Trente, & où il ne marque pas pour le Concile, toute la modération & tout le respect qu'on auroit dû attendre de lui. On a traduit en Latin les Lettres de Vargas & les Remarques de M. Le Vassor. Cette Traduction Latine a été imprimée à Brunswick, en 1704. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Préface de* M. le Vassor.

VARGAS (Alfonse) Espagnol de Nation, fut fort renommé dans les Païs-Bas pour ses cruautez: ce qui faisoit dire à ses compatriotes, que pour couper le mal gangréné des Païs-Bas, on avoit besoin d'un couteau aussi tranchant que celui de Vargas. Bien que le Duc d'Albe eût exercé dans ces païs des cruautez inouïes, qui furent même cause de son rappel en Espagne, ayant fait mourir, comme il s'en vantoit lui-même, plus de dix-huit mille personnes par la main du Bourreau; Vargas retournant en Espagne avec ce Duc, s'écrioit en partant, que les Païs-Bas étoient perdus pour le Roi son Souverain, par un excès de douceur & de compassion. * Du Maurier, *en la Vie de Guillaume, Prince d'Orange.*

NB. Le Grand Dictionnaire Universel Hollandois lui donne le nom de *Jean* de Vargas.

VARGONTEIUS (Quintus) fut un de ceux qui déclamoient à Rome les vers d'Ennius par rapsodies, comme on avoit autrefois déclamé en Gréce ceux d'Homére. * Suétone, *de Illustr. Grammaticis, c.* 2. Aulu-Gelle appelle ces sortes de gens *Ennianistæ. Noct. Att. l.* 18. *c.* 5.

* VARGULA, bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Thuringe. Il y a là deux bourgs de ce nom, l'un appellé le *Grand Vargula*, sur l'Unstrutt, l'autre le *petit Vargula*, près de l'Unstrutt. Ils sont tous deux au nord-ouest d'Erfurt, dont ils sont éloignez de quatre à cinq lieues. Frédéric de Wit, *Carte de la partie méridionale de la Haute Saxe.*

VARHEL, VARHELI ou VECZEL, bourg de Transsylvanie, situé à douze lieues d'Hermanstat, vers le midi occidental. Varhel est l'ancienne *Ulpia Trajana, Zarmigethusa*, ou *Zarmisogethusa*, Capitale de la Dacie. * Maty, *Dict. Géogr.*

VARIA, mére de Sémiamire, mére d'Elagabale & de Mammée, qui est appellée *Julia Mœsa*, avec le titre d'*Auguste*, dans les médailles. Elle portoit le nom de *Varia*, parce qu'elle avoit été mariée à Varius. * Marcellus Syrus. Capitolin, *in Macrino, c.* 9. Dion. Lampridius, *in Elagabalo.*

VARIGNON, (Pierre) naquit à Caen l'an 1654, d'un Architecte Entrepreneur, dont la fortune étoit fort médiocre: deux fréres qu'il avoit suivirent la profession de leur pére, & il étudia pour être Ecclésiastique. Son goût pour les Mathématiques se déclara de bonne heure. Des cadrans qu'il vit faire à des Maçons le frappérent; il en apprit d'eux la pratique la plus grossiére, qui étoit tout ce qu'ils en savoient; mais il soupçonna, que tout cela dépendoit de quelque théorie générale: soupçon qui ne servit qu'à le tourmenter sans fruit, n'ayant personne qui pût lui donner des éclaircissemens sur ce sujet. Pendant qu'il étudioit en Philosophie chez les Jésuites de Caen, comme il feuilletoit un jour par amusement différens Livres dans la boutique d'un Libraire, il tomba sur un Euclide, & en lut les premiéres pages qui le charmérent, non seulement par l'ordre & l'enchaînement des idées, mais encore par la facilité qu'il se sentoit à y entrer. Il emporta l'Euclide de chez lui, & continua à le lire avec un plaisir qui augmentoit à mesure qu'il avançoit dans sa lecture. L'incertitude & l'obscurité de la Philosophie qu'on lui enseignoit, aidérent encore à lui faire goûter la clarté, la liaison & la certitude des véritez géométriques. La Géométrie le conduisit aux Ouvrages de Descartes, qui répandirent dans son esprit de nouvelles lumiéres. L'ardeur qu'il avoit d'avancer dans ces connoissances, lui faisoit prendre sur les nécessitez les plus absolues de la vie de quoi acheter les Livres dont il avoit besoin pour cela, & cette ardeur étoit augmentée par l'obligation où il se trouvoit de ne lire ces Livres qu'en secret; parce que ses parens n'approuvoient point l'application qu'il y donnoit. Il passa en Théologie; & quoique l'importance des matiéres, & la nécessité dont elles sont pour un Ecclésiastique, le fixassent davantage, il ne put cependant leur sacrifier entiérement sa passion favorite. Il alloit souvent disputer à des Théses de Philosophie, & il y brilloit, d'un côté par la force & la netteté de ses raisonnemens, & d'un autre par une voix éclatante & une grande force de poumons. Ce fut alors que M. l'Abbé de S. Pierre, qui étudioit en Philosophie dans le même Collége, le connut: un goût commun pour les choses de raisonnement, & des disputes continuelles, furent les liens de leur amitié; leurs caractéres différens concoururent même à les unir. M. l'Abbé de S. Pierre, touché du mérite de M. Varignon, le prit avec lui, & résolut de le mettre en état de se livrer à son génie & à ses talens. Quoiqu'il n'eût alors que dix-huit cens livres de rente, il en détacha trois cens qu'il lui donna par contract. Il fit plus, il l'emmena à Paris en 1686, & s'y établit avec lui dans une petite maison du fauxbourg S. Jaques. Ils commencérent alors à n'être plus si fort en société de pensées. L'Abbé de S. Pierre revenu des subtilitez fatiguantes & inutiles de la Philosophie, s'étoit tourné du côté des réflexions sur l'homme, sur les mœurs, & sur les principes du Gouvernement; au lieu que M. Varignon s'étoit entiérement enfoncé dans les Mathématiques. M. de Fontenelle, & M. l'Abbé de Vertot, les alloient souvent voir dans leur retraite, & passoient même quelques jours avec eux, pour goûter le doux plaisir d'une conversation savante & philosophique. M. Varignon, dont la constitution étoit robuste, du moins dans sa jeunesse, passoit les journées entiéres au travail, & souvent même la nuit. La solitude où il vivoit ne l'empêcha pas de lier commerce avec plusieurs Savans des plus illustres, tels que Messieurs du Hamel, du Verney, de la Hire. M. du Verney empruntoit souvent ses lumiéres, sur ce qui appartient dans l'Anatomie à la science des Méchaniques: ils examinoient ensemble les positions des muscles, leurs points d'appui, leurs directions; & M. du Verney apprenoit beaucoup d'Anatomie à M. Varignon, qui l'en payoit par des raisonnemens mathématiques, appliquez à l'Anatomie. M. Varignon commença en 1687, à se faire connoître dans le public par son *Project d'une nouvelle Méchanique.* Cet Ouvrage fut reçu avec applaudissement par tous les Géométres, & il valut à son Auteur en 1688, deux places considérables, l'une de Géométre dans l'Académie des Sciences, & l'autre de Professeur des Mathématiques au Collége Mazarin, & dans la suite celle de Professeur des Mathématiques au Collége Royal, & une entrée dans la Société Royale de Londres & dans celle de Berlin. L'assiduité & la contention de son travail lui causérent en 1705, une maladie considérable: il fut six mois en danger, & passa trois ans dans une langueur, qui étoit visiblement un épuisement d'esprit. Il en revint cependant, sa langueur se dissipa, & il se vit en état de se donner de nouveau au travail. Pendant les deux derniéres années de sa vie, il fut fort incommodé d'un rhumatisme dans les muscles de la poitrine, & il ne pouvoit marcher quelque tems, sans être obligé de se reposer, pour reprendre haleine: cette incommodité alla toujours en augmentant, & tous les remédes y furent inutiles; mais il ne relâcha rien pour cela de ses occupations ordinaires. Enfin, après avoir fait sa classe au Collége Mazarin, le 22 Décembre 1722, sans être

être plus mal qu'à l'ordinaire, il mourut fubitement la nuit fuivante à l'âge de 68 ans. Son caractére étoit auffi fimple, que la fupériorité de fon efprit pouvoit le permettre. Il ne connoiffoit point la jaloufie fi ordinaire aux Savans: il eft vrai cependant, que quand on lui préfentoit quelque idée qui lui étoit nouvelle, il couroit quelquefois trop vîte à l'objection & à la difficulté, & qu'alors la vivacité de fon efprit & les vues dont il étoit plein fur chaque matiére, l'empêchoient d'envifager celles qu'on lui offroit; mais on parvenoit aifément à obtenir de lui une attention plus tranquille & plus favorable. Il difputoit ordinairement avec chaleur, mais il rioit enfuite lui-même de cette chaleur qu'il avoit témoignée. Ses maniéres étoient franches, fincéres, & exemtes de tout foupçon d'intérêt. Il fe communiquoit aifément à ceux qui vouloient profiter de fes lumiéres, & quoique fes Leçons publiques & fes Ouvrages l'occupaffent fuffifamment, il donnoit avec plaifir des Leçons particuliéres à fes Ecoliers qui lui en demandoient. Il étoit en commerce avec les principaux Géométres de l'Europe, & il leur écrivoit fouvent des Lettres auffi travaillées que fes Ouvrages mêmes, parce qu'elles rouloient fur les mêmes fujets. On a de lui les Ouvrages fuivans. *Projet d'une nouvelle Méchanique, avec un examen de l'opinion de M. Borelli fur les propriétez des poids fufpendus par des poulies; Nouvelles Conjectures fur la Pefanteur; Eclairciffemens fur l'Analyfe des infiniment petits; Nouvelle Méchanique ou Statique, dont le projet fut donné en* 1687, *Ouvrage pofthume.* Ce font là les Ouvrages de M. Varignon, qui ont paru féparément: les Mémoires de l'Académie des Sciences & les Journaux renferment un grand nombre de petites Piéces de fa façon. On en trouvera un catalogue exact dans le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 11. *p.* 164-176. Ce Pére *l'a tiré lui-même de l'Hiftoire de l'Academie des Sciences de l'an* 1722.

VARILLAS (Antoine) né l'an 1624, à Guéret, capitale de la Haute Marche, étoit fils d'un Procureur au Préfidial de cette ville, & de *Françoife* Couturier. Après avoir fait fes études, il fut chargé de l'éducation du fils de M. de Séve, Lieutenant-Général de Lyon, & enfuite de celle du Marquis de Caraman de la Province de Bretagne, & étant venu à Paris, il fut admis dans la maifon de M. Amelot de Bifeuil, en qualité d'Homme de Lettres, & ce fut fous ce tître qu'il eut accès dans le Cabinet de Meffieurs du Puy. Il eut auffi l'honneur d'être Hiftoriographe de Gafton de France, Duc d'Orléans, depuis l'an 1648, jufqu'en 1652. En 1655, il fut introduit dans la Bibliothéque du Roi, où il travailla avec beaucoup d'affiduité jufqu'en 1662, & il obtint une penfion de douze cens livres, dont M. Colbert prévenu contre lui le priva en 1670. Elle lui fut rendue en 1692, & lui fut encore ôtée deux années après. Plufieurs Seigneurs François & étrangers l'auroient dédommagé amplement de cette perte, s'il avoit été d'humeur à accepter leurs offres; mais il n'accepta que la penfion du Clergé de France, que M. de Harlay, Archevêque de Paris, lui fit donner. Il demeura dans la Communauté de Saint Côme depuis l'an 1662, jufqu'à fa mort arrivée le neuviéme Juin 1696, & laiffa dans fon teftament plufieurs legs pieux, dont il y en a un qui a fervi en partie à fonder le Collége que les Barnabites ont à Guéret. Tous les Ouvrages de Varillas regardent l'Hiftoire Moderne de France & d'Efpagne, & celle des Héréfies des derniers fiécles. Son Hiftoire de France comprend en 15 volumes *in quarto* une fuite de 166 ans, depuis la naiffance de Louïs XI, en 1423, jufqu'à la mort de Henri III, en 1589. Son Hiftoire des Héréfies eft en fix volumes *in quarto*, & l'on y trouve l'Hiftoire des révolutions arrivées en Europe en matiére de Religion depuis l'an 1374, jufqu'en 1569. On a encore de lui la Pratique de l'éducation des Princes, ou l'Hiftoire de Guillaume de Croy, Seigneur de Chiévre; la Politique de Ferdinand *le Catholique*; la Politique de la Maifon d'Autriche; un *Factum* pour la Généalogie de la Maifon d'Etrées, qu'il publia, ainfi que l'Ouvrage précédent, fous le nom fuppofé de *Bonair*; Réponfe à la Critique de M. Burnet fur les deux premiers tomes des Révolutions en matiére de Religion; l'Efprit d'Yves de Chartres dans la conduite de fon Diocéfe & dans les Cours de France & de Rome. Outre ces Ouvrages, qui font fans contredit de Varillas, on imprima en 1682, à Lyon, deux volumes de l'Hiftoire de Wiclef, de Jean Hus & de Jérôme de Prague, que l'Auteur du Journal des Savans lui attribua; mais non content de le defavouer, il obtint un Arrêt du Confeil qui en ordonna la fuppreffion: il defavoua auffi l'Hiftoire du Roi François I, qu'on publia l'an 1684, à la Haye, fous fon nom; un autre volume qui parut l'année fuivante contenant la minorité de Saint Louïs; le commencement de la Vie de Louïs XI, & une partie du régne de Henri II, & les Anecdotes de Florence, ou l'Hiftoire fecrette de la Maifon de Médicis; ne niant pas qu'il n'y eût part, mais proteftant qu'on lui avoit volé fes papiers, & que pour imprimer ces divers Ouvrages, on les avoit défigurez & tronquez. Varillas avoit tant lu dans fa jeuneffe, qu'il en perdit la vue. On la lui rétablit à force de remédes, mais il l'avoit fi tendre, qu'il ne pouvoir lire qu'au grand jour; ainfi dès que le foleil baiffoit, il fermoit fes livres, & s'abandonnoit à la compofition de fes Ouvrages. Quelque bonne que fût fa mémoire, il étoit difficile qu'elle ne le trompât pas fouvent; & c'eft là une des raifons qu'on peut rendre du nombre prodigieux de fautes qu'il a faites: il y en a encore une autre, qui n'eft pas fi aifée à pardonner: c'eft que plus attentif à donner de l'agrément à fes Hiftoires, qu'à développer la vérité, il a fouvent avancé des faits capables de furprendre le Lecteur, mais dont la fauffeté a été reconnue depuis; & qu'il a même eu affez peu de bonne foi pour citer des Mémoires qui n'ont jamais exifté. Il laiffa en mourant plufieurs Ouvrages, dont jufqu'à cette heure aucun Libraire n'a voulu fe charger. * Le Long, *Biblioth. Hift. de la France.*

VARILLES, BARILLES, bourg avec un château. Il eft dans le Comté de Foix, en Languedoc, fur l'Ariége, entre Foix & Pamiers. * Maty, *Diction. Géogr.*

VARIN. *Cherchez* WARIN.

VARIN (N...) Peintre natif d'Amiens, peignit à Paris avec affez de fuccès; & c'eft de fa main qu'eft le tableau du grand Autel de l'Eglife des Carmes Déchauffez près du Palais de Luxembourg. Il aida le Pouffin à s'acheminer dans la carriére de la Peinture. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

VARINIENS, peuples de Germanie, compris autrefois fous les Suéves Septentrionaux. Ils habitoient la plus grande partie du Duché de Meckelbourg, & on les nomma auffi *Veriniens* & enfuite *Varniens.* La riviére de *Varne*, dont la ville de Roftoc eft arrofée, a gardé leur nom. Le feul lieu confidérable que ce peuple poffédoit, étoit *Varinum* fur le Lac *Murion* ou *Munion*, dont le nom s'eft confervé au bourg de Waren qui eft fur le même Lac. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VARIOLA (François). *Voyez* VALLERIOLA.

VARIORUM (Les) de Hollande. Les éditions des Auteurs Claffiques qu'on a faites en Hollande, avec les Notes & Extraits de divers Critiques (que le Vulgaire appelle *Variorum* pour cet effet) ont eu du débit, plutôt à caufe de l'apparence de leur tître, & la beauté de l'impreffion, que pour la vérité & le choix des chofes qu'elles contiennent. Ces extraits qu'on y a mis, ont été le plus fouvent affez mal faits; & au lieu des meilleures remarques qui fe trouvent dans les autres Commentaires, on n'a fait qu'y inférer des obfervations littérales, des diverfes Leçons, & d'autres femblables minuties, lefquelles ne font pas ce qu'on doit le plus eftimer dans les Livres dont on a prétendu faire des extraits: en forte que la plupart de ces extraits font plus préjudiciables qu'utiles aux Lettres, fi l'on en excepte ceux où l'on met les Remarques entiéres des Critiques & des Commentateurs. Il y a même lieu d'appréhender que ces faifeurs d'extraits ne foient enfin caufe de la perte des Livres originaux, & que les anciens Commentaires ne fe réimprimant plus un jour, au lieu des Remarques entiéres de Lipfe, de Cafaubon, & des autres Interprétes, on n'en ait plus que des abbrégez imparfaits, comme il eft arrivé des Commentaires de Servius fur Virgile, & de plufieurs autres excellens Ouvrages de l'Antiquité, tels que ceux de Trogue Pompée, de Tite-Live, de Dion, de Nicolas de Damas, de Polybe, & des anciens Jurifconfultes, dont les extraits & les abbrégez nous ont fait perdre prefque tous les originaux. La plupart de ceux qui ont compilé les *Variorum*, n'ont pas bien réuffi, parce que le jugement n'a point régné dans leur triage: ainfi de plufieurs bons Commentaires, ils en ont fait fouvent un médiocre. Il faut excepter du nombre de ces faifeurs de rapfodies, *Thyfius*, *Gronovius* le pére, *Schildius*, & particuliérement le célébre *Grævius.* Tout ce qui vient d'eux, eft fait avec beaucoup de jugement; & les Notes qu'ils ont extraites, font importantes & utiles. Celui qui a le plus mal réuffi dans ces fortes d'éditions de *Variorum*, eft, entre autres, Corneille Schrévélius. C'étoit un homme de petit génie, & de peu de difcernement; & s'il avoit quelque peu de jugement, il paroît fort corrompu dans la préférence qu'il a donnée à ce qu'il y a de mauvais dans les Critiques, au deffous des meilleures chofes qu'il a négligées. * *Journal des Savans du huitiéme Février* 1667. Ant. Borremanfius, *Variar. Lect. c.* 7. *Nouvelles de la République des Lettres, de Mai* 1684.

VARIUS, Poëte Latin, ami de Virgile & d'Horace, eut beaucoup de part aux bonnes graces de l'Empereur Augufte, & compofa des Tragédies. Quelques-uns l'ont confondu avec VARUS, dont parle Virgile. Celui-ci eft le même qui eft fouvent cité par Horace, *ad Auguftum, Epift. l.* 2. *Epift.* 1. *v.* 247.

Dilecti tibi Virgilius, Variufque Poëtæ.

Il en parle encore, *l.* 1. *Sat.* 6. *v.* 34 & 35.

Optimus olim
Virgilius, poft hunc Varius, dixere quid effem.

Et dans l'Epitre aux Pifons, *de Arte Poëtica.*

Quid autem
Cæcilio, Plautoque dabit Romanus, ademptam
Virgilio, Varioque.

VARKA, petite ville de Pologne fur la riviére de Pilfa, & les frontiéres du Palatinat de Sendomir, à huit lieues de Varfovie. Elle eft affez jolie, éloignée de deux lieues du grand chemin, fituée fur une chaîne de rideaux agréables en forme de terraffe. Elle a une Staroftie confidérable, point de Juifs, mais beaucoup de riches Bourgeois, qui y braffent la meilleure biére que l'on boive en toute la Pologne. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

VARMO, petite riviére de l'Etat de Venife. Elle naît au bourg de Codripo dans le Frioul, baigne ceux de Belgrado & de Varmo, & fe décharge dans le Tajamento, à une lieue au deffus de Latifana. * Maty, *Dict. Géogr.*

VARNE, VARNA, ville de Bulgarie, capitale des Tartares de Dobruce, & fituée fur la Mer Noire à cinq lieues de Rofico, vers le nord. Varne, célébre par la funefte défaite de Ladiflas, Roi de Hongrie, qui y fut tué par les Turcs en 1444, eft archiépifcopale, & elle a un grand port, à l'embou-

bouchure de la riviére de Varne, nommée anciennement *Zyras. Voyez* DIONYSIOPOLIS.

VARNETON, VAETEN, petite ville ou bourg des Païs-Bas: il eſt dans la Flandre ſur la Lys, entre Lille & Ypres, & il appartient aux François par la paix de Nimégue. Les Hollandois s'en étoient emparez dans la derniére guerre; mais les François le reprirent, & aſſiégérent enſuite Douay, qu'ils prirent auſſi. * *Mémoires du Tems.*

Varneton eſt Chef-lieu d'une petite Châtellenie, compoſée de dix villages. La Ville & la Châtellenie ſont gouvernez par un même Magiſtrat, compoſé d'un Avoué, de ſept Echevins & d'un Greffier. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* VARNEWYCK (Marc) de Gand & de famille Patricienne, a écrit en Flamand *le Miroir de l'Hiſtoire des Païs-Bas*, où il ſe trompe lorsqu'il fait deſcendre des Troyens les Habitans de Flandre; *Deſcription du Comté de Flandre*; *Chronique de Flandre*; *de l'Origine & de la Situation de la Ville de Gand*; *le Bouclier de la Foi Chrétienne.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 640.

VARNSBERG. *Voyez* FARNSPERG.

* VAROLI (Conſtance) Italien, de Bologne, s'appliqua à la Médecine & à l'Anatomie, & s'acquit une très haute réputation. Il a profeſſé dans ſa patrie ces deux Sciences & la Chirurgie. Le Pape Grégoire XIII le fit ſon premier Médecin. Il étoit outre cela bon Philoſophe, & fort verſé dans la connoiſſance de tous les Arts Libéraux. Il mourut n'ayant encore que 32 ans, en 1570, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Marcel, où on lui a fait une Epitaphe qui lui eſt commune avec ſon pére enterré dans le même lieu. On a de lui un Ouvrage fort eſtimé, en quatre livres, ſur l'Anatomie, en Latin. On y a joint quelques Lettres de Varoli & de Jérome Mercurialis ſur les Nerfs Optiques. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VARONISCH, ou, ſelon la Traduction de l'*Etat préſent de la Ruſſie* par M. le Capitaine Perry, VERONIZE, ville aſſez grande & fort peuplée du Duché de Rézan en Moſcovie. Elle eſt ſituée ſur le Varonecz, qui à deux lieues de là ſe décharge dans le Don. Ce doit être là qu'Ovide fut envoyé en exil. Cette ville a un Archevêque, & un fauxbourg où toute ſorte de Nations ont la permiſſion de s'établir. Sur une Iſle du Varonecz, il y a un château fortifié à la moderne. Il y a un chantier à Varoniſch où l'on conſtruit un grand nombre de vaiſſeaux, & une fonderie dans laquelle on fond quantité de canons. * *Diction. Allemand.*

VAROTARI (Dario) Peintre Lombard de Vérone, prit l'habit de Carme, & mourut âgé de 57 ans en 1596. * Félibien, *V. Entretien ſur les* Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, *tome*, 3. *p.* 5.

VARRERO ou VARRERIUS (Gaſpard) ſavant Portugais, & habile Géographe, fut envoyé à Rome par Henri, Cardinal-Infant de Portugal, pour remercier le Pape de lui avoir donné le chapeau de Cardinal. Il a compoſé pluſieurs Livres intitulez, *Commentarius de Ophyra regione in Sacris Litteris commemorata*; *Cenſura de Beroſo*, *de Megaſthene*, *Quinto Fabio Pictore*, *& M. Porcio Catone ſuppoſititiis autoribus*, où il réfute pluſieurs anciens Géographes. On a auſſi de lui la Relation d'une partie de ſon voyage à Rome, en Portugais. * *Biblioth. Hiſpan.*

VARRON (Marcus Terentius) *Varro*, fut collégue de Lucius Emilius Paulus, dans le Conſulat, après la Dictature de Fabius, & ne fut élevé à cette dignité, que par la jalouſie du peuple contre la Nobleſſe. Il partit de Rome, avec deſſein de livrer bataille à Annibal, contre le ſentiment de Fabius, qui prédit à Emilius que Varron lui feroit plus de peine que l'ennemi, & qui lui conſeilla de ne jamais venir aux priſes avec les Carthaginois. Emilius voulut bien déférer à cet avis, mais il n'en fut pas le maître, parce que Térence Varron ayant à ſon tour le commandement, engagea le combat à Cannes, ſans en faire part à ſon collégue, l'an 538 de la fondation de Rome, & 216 avant Jéſus-Chriſt. Varron commandoit l'aîle gauche, Emilius la droite, & Cécilius le corps de réſerve. Le ſuccès malheureux de ce combat fit voir que le conſeil de Fabius avoit été très prudent; car Emilius y demeura ſur la place, avec quarante mille Romains. Térence Varron, qui étoit la cauſe de cette diſgrace, ſe ſauva avec cinquante cavaliers, diſperſant le mieux qu'il put les débris de ſon Armée dans les poſtes voiſins. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, le peuple, loin de l'accuſer, lui rendit des actions de graces de ce qu'il n'avoit pas deſeſpéré du ſalut de la République, après une ſi grande perte. * Tite-Live. Florus.

VARRON (M. Terentius) *Varro*, le plus docte de tous les Romains, naquit l'an 638 de la fondation de Rome, & 116 avant Jéſus-Chriſt. Son érudition conſiſtoit principalement dans la connoiſſance de la Grammaire, de l'Hiſtoire & de la Philoſophie. On aſſure qu'il avoit écrit près de cinq cens volumes. Il dédia celui de la Langue Latine à Ciceron, & en compoſa un *de Re Ruſtica*; un Traité de l'Hiſtoire; des Annales; des Hommes Illuſtres; des familles Romaines, & grand nombre d'autres. Verranius Maurus a écrit ſa Vie, & a recueilli les Titres de ſes Ouvrages, de Cicéron, d'Aulu-Gelle, de Nonnius, de Fulgence, de Macrobe, de Servius, de Saint Auguſtin, de Saint Jérôme, de Priſcien, & de divers autres. Les Curieux pourront conſulter ce Recueil, auſſi-bien que Scaliger, Turnébe, Voſſius, Geſner, &c. qui ſont mention de Varron. Il mourut l'an 726 de Rome, & 28 avant Jéſus-Chriſt.

VARRON (P. Terentius) natif d'Atace, ſur la riviére d'Aude, dans la Province Narbonnoiſe, à l'âge de 35 ans apprit la Langue Gréque, & fut excellent Poëte Latin. Il compoſa un Poëme, *de Bello Sequanico*, & un autre en quatre livres des Argonautes. Horace fait mention de lui, *l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 46. & 47.

Hoc erat, experto fruſtra Varrone Atacino,
Atque quibuſdam aliis, melius quod ſcribere poſſem.

Et Properce, *l.* 2. *Eleg.* 34. *v.* 85 & 86.

Hæc quoque perfecto ludebat Iaſone Varro,
Varro Leucadiæ maxima flamma ſuæ.

Il vivoit du tems de Jules-Céſar, & des Triumvirs, peu de tems avant l'Ere Chrétienne. Pline, Sénéque, Saint Jérôme, &c. parlent de lui, auſſi-bien que Geſner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Latinis.* Lilio Giraldi, *Hiſt. Poët. &c.*

VARRON (Guillaume) ſurnommé *le Maître*, *Magiſter*, Religieux Anglois de l'Ordre de Saint François, a vécu vers l'an 1290, ſous le régne d'Edouard I, Roi d'Angleterre. Les Auteurs qui en parlent, aſſurent qu'il a laiſſé beaucoup d'Ecrits, qui ſont perdus. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.* Wading, &c.

VARSOVIE ou WARSOVIE, Ville & Caſtellanie de Pologne dans le Palatinat de Maſovie, en Latin *Varſovia.* Elle eſt ſituée ſur la Viſtule à vint-quatre milles de Lencici, de Lublin & de Sendomir, à vint-neuf de Thorn, à trente-trois de Gneſne, à quarante de Poſnan & de Cracovie, à cinquante de Léopol, de Dantzic & de Breslau, à ſoixante & dix de Vilna & de Berlin, à quatre-vint de Kaminieck, & à cent de Kiow. On la diviſe en vieille & en neuve, s'étant accrue de pluſieurs maiſons nouvelles qui ont été bâties à diverſes faces par quelques Grands de la Cour à l'occaſion du ſéjour ordinaire que les Rois y font. Elles ſont de bois pour la plupart, & il y en a quelques-unes de brique & de terre crêpie de chaux. Les iſſues en ſont fort belles, & on y trouve des campagnes & des forêts. Le canal de la Viſtule, qui paſſe devant, y eſt large d'un quart de lieue. Cette largeur, jointe à ſa rapidité, eſt cauſe que cette riviére n'a point de pont. Ainſi on eſt obligé de la traverſer en bateau, l'Hiver on la traverſe à pié ſur les glaces Le Château royal que Sigismond III a fait bâtir, eſt ſur le bord de la Viſtule, & s'étend de là juſqu'au milieu de la ville dont il fait la plus belle partie: il eſt de maçonnerie à la Françoiſe, les appartemens y ſont fort beaux, & chacun a ſon dégagement. Ce n'eſt pas la coutume que les Grands de la Cour y ſoient logez: il n'y a que le Roi, le Prince ſon fils, les Princes ſes frères, la Reine & ſes femmes. Les meubles y ſont très riches, & les tapiſſeries royales des plus belles de l'Europe. On voit dans Varſovie des Egliſes de toutes ſortes de Religieux, Jéſuites, Dominicains, Cordeliers, Capucins, Auguſtins, & Carmes. Elles ne ſont que de bois pour la plupart, & même aſſez mal bâties. Celle de S. Jean, qui eſt la principale, eſt de pierres de taille. Ce ſont des Chanoines, tous Gentilshommes, qui la deſſervent. Le Doyen eſt toujours d'une qualité fort diſtinguée. Les jours de Fêtes, le Roi y vient de ſon Palais par une galerie. Les autres jours il entend la Meſſe dans ſa Chapelle, qui eſt enrichie de pluſieurs tableaux des Peintres les plus fameux. La Reine y peut aſſiſter de ſa chambre, & il y a une tribune pour ſes Filles-d'honneur, afin qu'elles ſoient ſéparées des hommes. Comme la ſituation de Varſovie eſt au milieu du Royaume, elle eſt le lieu ordinaire des Diétes Générales & de l'Election des Rois. La commodité de la riviére contribue beaucoup à la richeſſe de ſes Habitans. On y tranſporte les denrées des Provinces voiſines, & de là on les tranſporte juſqu'à Dantzic, d'où on les envoye dans les païs étrangers par la Mer Baltique. Outre le Palais du Roi, qui eſt magnifique, il y en a un autre hors de la ville, qui n'eſt pas moins digne d'être vu: l'on voit encore dans un de ſes fauxbourgs le Mauſolée de Jean-Demetrius Zuiski, Grand-Duc de Moſcovie, qui eſt enterré en ce lieu-là avec ſes deux fréres. Ces trois Princes ayant été faits priſonniers par les Polonois, finirent leurs jours dans le Château de Goſtynin, où on les gardoit étroitement. Les Suédois prirent Varſovie l'an 1655. * Le Laboureur, *Retour de la Maréchale de Guébriant en France.* Audiffret, *Géographie*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VARUS ALPHENUS, *Cherchez* ALFENUS.

VARUS (Quintilius) Proconſul Romain, étoit d'un eſprit aſſez doux & paiſible, & eut le Gouvernement de la Syrie, puis celui de la Germanie. Il s'imagina qu'on pourroit gagner ces peuples par la juſtice; & dans cette penſée, il employa toute la Campagne à donner des ordres en qualité de Magiſtrat, & non de Capitaine. Arminius, Chef des Chéruſques, trouvant une occaſion favorable de remettre ſa patrie en liberté, communiqua ſa penſée à ſes amis, qui tous enſemble donnant ſur les troupes Romaines, les défirent entiérement avec Varus, l'an neuviéme de Jéſus-Chriſt. Auguſte témoigna un déplaiſir extrême de la perte de cette Armée, qui conſiſtoit en trois Légions, & quelques troupes auxiliaires. * Velleïus Paterculus, *Hiſtor. l.* 2. Florus. Tacite. Virgile. Horace.

* VARUS, Vicaire de la ville de Rome ſous Honorius, en 398. * Jacobi Gothofredi *Proſopogr. Cod. Théodoſ.*

V A S.

VASÆUS. *Voyez* VASEUS.

VASARI (George) natif d'Arezzo en Toſcane, ſe rendit également célébre par ſa plume, par ſon pinceau, & par ſa connoiſſance dans l'Architecture. Il témoigna dès ſa jeuneſſe une inclination particuliére pour la Peinture, s'exerça longtems à deſſiner, & après avoir été quelque tems Eléve de Guillaume Marſilla, Peintre François, il ſe perfectionna dans

cet

cet Art sous Michel Ange, & sous André del Sarto. Il employa presque toute sa vie à voyager, & laissa dans tous les endroits où il passa, des marques de son industrie & de son esprit. Annibal Caro assure que l'Histoire des Peintres, composée par Vasari, qui est le premier qui ait entrepris un tel Ouvrage, est écrite avec politesse & avec jugement; mais Félibien juge qu'il n'est pas exact, qu'il s'est mépris en beaucoup de choses, & qu'ayant écrit dans un tems où plusieurs Peintres dont il parle étoient encore vivans, il a plus pensé à les louer, qu'à faire connoître leur véritable mérite, affectant toujours d'élever ceux de son païs par dessus les Etrangers, suivant l'inclination naturelle des Ultramontains. On dit qu'il avoit la mémoire si heureuse, qu'à l'âge de neuf ans il savoit par cœur toute l'Enéide de Virgile. Il mourut à Florence l'an 1574, âgé de 64 ans, & son corps fut transporté à Arezzo, où il fut enterré dans une très belle Chapelle, qu'il avoit fait bâtir pendant sa vie. Outre l'Histoire des Peintres, il a composé les Livres intitulez, *Ragionamenti sopra le inventioni da lui dipinte*, & *Trattato di Pittura.*

* VASCNI ou VASCENI, fils aîné du Prophéte Samuel. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 28.

* VASCONCELLOS (Antoine) naquit à Lisbonne en 1555, & entra en 1570 dans la Société des Jésuites. Il fut Recteur de divers Colléges, & mourut à Evora en 1622. On a de lui *Anacephalæosis*, seu *Summa Capita Regum Lusitaniæ*; *Descriptio Regni Lusitanici*; *Philippi III Expeditio Lusitanica*; *Tractatus de Angelo Custode*; *Relatio Persecutionis Japonicæ*, *annor.* 1588 & 1589.

* VASCONCELLOS (Simon) Jésuite Portugais, passa sa vie dans le Bresil, & mourut en 1670, âgé de 71 ans. Il a écrit en Portugais une Chronique de la Société des Jésuites du Bresil; La Vie de Jean Almeyda; La Vie de Joseph Anchieta. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Bibliotb. Soc. Jesu.*

VASCONCELLOS (Michel) Portugais, Sécretaire d'Etat auprès de la Vice-Reine de Portugal, Marguerite de Savoye, Duchesse de Mantoue, étoit en effet Ministre absolu & indépendant. Il recevoit directement les ordres du Comte-Duc d'Olivarès, premier Ministre de Philippe IV, Roi d'Espagne, dont il étoit créature. C'étoit un homme né avec un génie admirable pour les affaires, d'un travail inconcevable, & fécond à inventer de nouvelles maniéres de tirer l'argent du peuple; au reste impitoyable, inflexible, & dur jusqu'à la cruauté; sans parens, sans amis, & sans égards; inflexible même aux plaisirs, & incapable d'être touché par aucun mouvement de tendresse. Il amassa des biens immenses dans l'exercice de sa charge, se servant de toutes sortes de moyens pour aggrandir sa fortune, & retenant une bonne part des sommes qu'il levoit pour le Roi d'Espagne. Mais la conspiration des principaux Seigneurs de Portugal, pour mettre le Duc de Bragance sur le thrône, termina son bonheur & sa vie. Le jour de l'exécution d'un si grand dessein fut fixé au premier Décembre de l'an 1640. Les Conjurez s'étant saisis du Palais, entrérent dans la chambre de Vasconcellos. Ils ne le trouvérent pas d'abord, & cherchérent inutilement par-tout, jusqu'à ce qu'une vieille servante, menacée de la mort, fit signe qu'il étoit caché dans une armoire ménagée dans l'épaisseur de la muraille, où il fut trouvé couvert de papiers. Dom Rodrigo Saa, Grand-Chambellan, lui donna le premier un coup de pistolet, ensuite Vasconcellos ayant été percé de plusieurs coups d'épée, les Conjurez le jettérent par la fenêtre, en criant, *le Tyran est mort, vive la liberté, & Dom Juan Roi de Portugal.* Le peuple, qui étoit accouru au Palais, poussa mille cris de joye en le voyant précipiter, puis se jetta avec fureur sur le corps de ce malheureux, qui fut haché en piéces, chacun voulant marquer sa haine contre cet ennemi juré de sa patrie. Son corps demeura exposé sur la place tout le reste du jour & une partie du Dimanche suivant. Les Confréres de la Miséricorde l'ayant voulu enterrer, la populace irritée les en empêcha. Mais Dom Gaston Coligno, l'un des Conjurez, appaisa ces Rebelles, & fit porter le corps dans l'Eglise de la Miséricorde, où il fut inhumé à la maniére des pauvres. * *Hist. de la Conjuration de Portugal.*

VASCOSAN (Michel de) Imprimeur de Paris, étoit né à Amiens, & épousant une des filles de Josse Badius, s'allia de Robert Etienne, qui avoit épousé l'autre. Il fut un des plus célébres Imprimeurs de France, tant pour son savoir, que pour les autres qualitez qui étoient nécessaires à un excellent Imprimeur pour perfectionner cet Art. Tous les Livres qu'il imprimoit étoient recommandables par deux endroits; premiérement, parce qu'il choisissoit ordinairement les meilleurs & les plus estimez d'entre les Auteurs; ensuite, parce que les caractéres étoient beaux, son papier bon, ses corrections exactes, & la marge ample. En quoi se sont aussi signalez les Etiennes, Patisson & les Morels, pére & fils. Quelques-uns le joignent à Robert Etienne, & disent qu'ils sont les deux meilleurs Imprimeurs de la France. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç. à la lettre M.* Jules-César Scaliger, *Epist.* 85. Bernard de Malinckrot, *de Art. Typogr. c.* 14. Basseus, *Ep. ad Comit. Hanov. præfixa tomo* 3. *Catalogus Nundinalis* Francofurtensis. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 32. *n.* 16. édit. d'Amsterdam 1725.

VASE ou VASEUS (Jean) Médecin Catalan, a laissé quelques Ecrits, entre autres, *de Judiciis Urinarum*, & de belles Tables, *de Re Anatomica.* * *Biblioth. Hispan.*

* VASELINUS, Auteur du XII siécle, Prieur de S. Jacques de Liége, puis Abbé de S. Laurent hors de la ville de Liége, étoit un homme savant. Raimbault, Chanoine Régulier, lui adressa plusieurs de ses Ouvrages pour les corriger. On a conservé de lui, en manuscrit, dans l'Abbaye de S. Laurent un Traité *de Consensu Evangelistarum.* Dom Martenne a fait imprimer une Lettre de Vaselinus à Raimbault, & Dom Mabillon en a publié une autre du même *de Continentia Conjugatorum*, adressée à l'Abbé de Flonne. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VASEUS (Jean) natif de Bruges en Flandre, après y avoir fait ses études, alla en Portugal avec Nicolas Clénard; & ayant demeuré trois ans à Lisbonne, auprès d'Isabelle, Vice-Reine des Indes, fut appellé à Salamanque pour y enseigner la Rhétorique. Il s'acquit dans cet emploi l'estime de tous les Savans, sur-tout de Diégo Covarruvias, & de Martin Navarre, & fut ramené en Portugal par le Cardinal Henri; mais quelque tems après il retourna à Salamanque, où il mourut l'an 1560. Cet Auteur a été le premier qui ait écrit en Latin l'Histoire d'Espagne. Les Ecrivains de ce païs, qui ont traité après lui la même matiére, ont reconnu que cet Ouvrage leur avoit été extrêmement utile. Outre cette Histoire, on a de lui, *Rerum & Verborum Index ex Chiliadibus Adagiorum Erasmi*, imprimé à Coïmbre l'an 1549. Il ne faut pas le confondre avec VASSE' ou VASSÆUS ci-dessous. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 45 & 46. édit. de Hollande, 1715. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 574.

VASILIPOTAMO. *Voyez* BASILIPOTAMO.

VASILOUGOROD, ville. *Cherchez* BASILOUGOROD.

VASQUEZ (Denys) natif de Toléde, ville d'Espagne, Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, étoit Professeur en Théologie, & fut choisi par l'Empereur Charles-Quint pour être son Prédicateur ordinaire. Il fit un Discours public devant le Pape Leon X, *De unitate & simplicitate Personæ Christi in duabus Naturis.* * *Biblioth. Hispan.*

VASQUES (Gabriel) Jésuite Espagnol, entra dans la Société l'an 1569, & mourut à Alcala le 23 de Septembre de l'an 1604. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages de Théologie, qui sont compris en dix volumes *in folio*, imprimez à Lyon l'an 1620. * Sotwel, *Biblioth. Societatis Jesu.* M. Du Pin, *Tables de la Biblioth.*

VASSALLI (Fontanéri) né à Cahors vers la fin du XIII siécle, entra dans l'Ordre de Saint François à Gourdon en Quercy, fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris en 1333 & en 1343, & fut élu Général de son Ordre. Dès l'an 1347, Clément VI, qui connoissoit son mérite, le fit Archevêque de Ravenne; mais en 1351, le même Pape le transfera sur le Siége Patriarchal de Grado. Son mérite fut aussi reconnu d'Innocent VI, qui le nomma Cardinal le 17 Septembre 1361; mais Vassalli s'étant mis en chemin pour se rendre à Avignon, où il devoit recevoir le chapeau, mourut à Padoue au mois d'Octobre de la même année. Vassalli laissa des Notes sur le livre *de la Cité de Dieu*, de Saint Augustin; des Commentaires sur divers livres de la Bible; des Sermons; & quelques Traités de Théologie, comme *Lecturæ Theologiæ*; *Quodlibeta disputata*, &c. * Trithême, *de Script. Eccl.* Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome* 1. Wading, *Annal. Min. Voyez aussi* FONTANERI, qui est le même que Vassalli.

* VASSANNE riviére de France au Gouvernement de Guienne, dans le Bazadois, coule du sud au nord, & se rend dans la Garonne entre Coudrot & S. Macari. D'autres l'appellent *Lavesane* ou *Lavasane.*

VASSE ou VASSÆUS (Jean) François de Nation, étoit de Meaux ou du Diocése. Il a fleuri vers l'an 1530. C'étoit un Médecin habile & renommé. Il avoit beaucoup étudié Galien, & il avoit profité des lumiéres de cet ancien Médecin, mais en y ajoutant ses propres lumiéres & ses propres recherches. On a de lui plusieurs Ouvrages que ceux de sa profession estiment, savoir, un Traité sur les Jugemens touchant les Urines, & sur les causes des changemens & variations de celles-ci, à Paris en 1545, *in octavo*, à Lyon, en 1549 & 1553, *in douze*, & à Zurich avec le Livre intitulé, *Enchiridion Rei Medicæ*, *in octavo.* Une autre Lettre pour défendre l'usage de la ptisane contre Jean Manard. Elle se trouve au devant de ses Commentaires sur le Traité de la maniére de vivre dans les maladies aiguës par Galien, à Paris en 1543, *in octavo.* Ces Ouvrages sont en Latin. Il a traduit en la même Langue les Commentaires de Galien, *In primum Prorrhetici librum* attribué à Hippocrate, en 1563, *in douze*, à Lyon. * Manget, *Biblioth. Script. Medicor. tome* 4.

VASSE' ou VASSÆUS (Louïs) Médecin comme le précédent, étoit de Chalon, & fut Disciple de Jacques du Bois, dit *Sylvius*, Docteur en Médecine. Voyant que ce que Galien & beaucoup d'autres avoient écrit de l'Anatomie étoit fort diffus, il entreprit un Abrégé en Tables, afin de rendre plus facile en particulier ce que Galien dit de l'usage des parties du corps humain. Ces Tables, au nombre de quatre, sont d'autant plus commodes, qu'il n'y a pas une petite partie du corps que l'on n'y trouve. Elles parurent en 1540, 1541 & 1553, à Paris, *in folio*, en 1544, à Venise, *in octavo*, & en 1560, à Lyon, *in octavo.* Elles sont en Latin. Jean Canappe, Docteur en Médecine, les trouva si utiles, qu'il les mit en François, & les publia ainsi à Paris en 1555, *in octavo.* * Manget, *Biblioth. Script. Medicor. tome* 4. *l.* 20. Douglas, *Bibliographia Anatomicæ Specimen*, *p.* 60 & 61.

VASSINCOUR, (Jean de Bouvet, Seigneur de) petit-fils de François, Aide-de-Camp de René II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine, & d'Anne du Fresneau, fils de Michel, premier Conseiller d'Etat des Ducs Antoine & François, Procureur Général du Barrois, & d'Anne le Pougnant, frére ainé de Jaques, Seigneur de Beaupré, mort sans enfans d'Anne, née Baronne de Pouilly, & de Michel, Conseiller, Sécretaire d'Etat des Ducs Charles & Henry, Président de la Chambre des Comptes, (dont la postérité est éteinte en Lorraine) est la

la tige des Barons de Bouvet, établis au Barrois. En 1577, Jean épousa Antoinette de Simonin, de laquelle il eut *Jaques*, Seigneur de Robert-Espagne, & d'Isle-en-Rigault, qui de son mariage avec *Jeanne* de Longueville en 1605, eut, 1. *Jean* de Bouvet, Chevalier, Capitaine, commandant le Régiment de Cavalerie de Florainville, tué en 1636, à la bataille donnée sur le Tesin, après avoir donné des preuves de valeur; 2. Michel II, Seigneur de Robert-Espagne & de Genicour, qui de Christine Marien, qu'il épousa en 1655, eut outre FRANÇOIS qui suit, Jean Michel, Chevalier, Seigneur de Robert-Espagne & de Merval, Capitaine de Cavalerie en France, tué à la bataille de Fleurus en 1690. Il avoit épousé *Anne* d'Hédouville, dont il a eu, 1. *Théodore*, Baron de Bouvet, Seigneur de Robert-Espagne & d'Erise la Grande, Sous-Lieutenant des Chevaux-légers de la Garde de S. A. R. de Lorraine, marié en 1713, à Marguerite de Rouïn, fille d'Antoine, Baron de Rouïn, Conseiller d'Etat de S. A. R. de Lorraine & Lieutenant-Général de Bar; 2. *François-Gaston*, Seigneur de Merval & de Reveillon, Capitaine de Cavalerie dans la Colonelle-Générale, mort sans enfans.

FRANÇOIS, fils de Michel II, Baron de Bouvet, Seigneur du Val-de Vassy, Conseiller d'Etat de S. A. R. de Lorraine, épousa en 1691, *Renée* Briel de Chantemel, fille de *François* de Chantemel, Chevalier, Lieutenant-Colonel au Régiment d'Infanterie d'Orléans, dont il eut quatre fils, 1°. *François*, Baron de Bouvet, Chevalier, Seigneur de Robert-Espagne & de Tannoy, qui en 1716, s'est allié à *Jeanne* des Rozeaux, fille de Gabriel des Rozeaux, Chevalier, Colonel de Dragons, Brigadier des Armées du Roi, & estimé pour un brave & vigilant Officier; 2. *Joseph-Bernard*, Seigneur de Gerbecour, Capitaine de Cuirassiers pour le service de l'Empereur; 3. *Charles-Gabriel*, tué jeune à la bataille de Pétervaradin, Enseigne des Dragons au Régiment de S. Amour; 4. *Charles*, Seigneur de Lubecour, marié en 1730, à *Marie* de Hommecour, fille de *Charles* & neveu de *N*... Comte de Ramecour, Lieutenant, commandant une Compagnie des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de Camp de ses Armées, & à la veille d'être Lieutenant-Général, tué, &c.

Cette Maison, originaire d'Ast en Piémont, porte *d'Azur, à un bœuf d'or paissant, surmonté de trois étoiles d'or en chef.* Dès le commencement du XIV siécle, les Comtes de Bouvet ont donné un Président Impérial, des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, de Malte, de S. Etienne en Toscane, des Chambellans de Souverains, des Gouverneurs de Place, un Thrésorier Général du Monferrat; enfin, cette Maison alliée aux Stainville, Choiseuil, Pouilly, s'est soutenue sans mesalliances, ainsi qu'il a été vérifié par Titres originaux sous les yeux de Léopold I, Duc de Lorraine. *Cet article a été envoyé tel qu'il est.*

VASSOR (Michel Le) cet Auteur si fameux par ses Ouvrages, étoit d'Orléans, & entra de bonne heure chez les Prêtres de l'Oratoire, où il se distingua. Il y étudia la Théologie sous le Pére Martin célébre Théologien de cette Congrégation, & il embrassa sous ce Professeur les sentimens de S. Augustin qu'il abandonna dans la suite. Ce changement occasionna en 1681, quelques piéces de Poësie qui se trouvent dans les cabinets des Curieux. Le Pére Le Vassor étoit encore dans la Congrégation de l'Oratoire lorsqu'en 1688, il donna un gros *in quarto*, intitulé *De la véritable Religion*, divisé en quatre livres, à Paris, chez Barbin. On crut trouver dans cet Ouvrage plusieurs opinions singuliéres, & les Péres de l'Oratoire n'en parurent pas contens. Le Pére Le Vassor ne laissa pas de demeurer encore dans leur Congrégation quelque tems, pendant lequel il donna en 1688, une *Paraphrase sur l'Evangile de S. Matthieu, avec des réflexions contre la critique du Nouveau Testament de M. Simon*: c'est ce que porte le titre, mais ces réflexions ne se trouvent point dans l'Ouvrage, Le Vassor les avoit retranchées avant que de le faire imprimer. En 1689, il donna une autre Paraphrase sur l'Evangile de S. Jean, avec une Préface contre les Sociniens. Il quitta la Congrégation de l'Oratoire en 1690, & publia la même année une Paraphrase sur les Epîtres de S. Paul. Dans tous ces Ouvrages il témoigne assez de zéle pour la Religion Romaine, & ne ménage point les Protestans. Cependant il quitta la France en 1695, & alla d'abord en Hollande dans le dessein d'y faire profession de la Religion Protestante; mais ensuite, il passa en Angleterre où il embrassa la Communion Anglicane, & obtint une pension du Prince d'Orange à la sollicitation de M Burnet Evêque de Salisbury. Il y composa un *Traité de la maniére d'examiner les différends de Religion*, imprimé à Amsterdam en 1697, *in douze*, & dédié au Roi de la Grande-Bretagne. C'est une espéce d'Apologie de l'Eglise Anglicane d'à présent, par rapport aux dogmes qu'elle rejetta en se réformant sous Edouard & sous Elisabeth. En 1698, il fut vivement attaqué par M. Benoît, Ministre de l'Eglise Walone de Delft, qui le croyoit Auteur des *Lettres aux Prélats de l'Eglise Gallicane*, qui paroissoient alors, & dans lesquelles on exhortoit ces Prélats à faire cesser la persécution excitée en France contre les Protestans. Mais on ne tarda pas à savoir que M. Jacquelot étoit Auteur de ces Lettres, & M. Benoît cessa alors de s'en prendre à M. Le Vassor. Celui-ci étoit occupé en ce tems-là à un Ouvrage d'un genre différent, c'étoit à l'*Histoire de Louis XIII*, que tout le monde connoit, & qui parut en 20 vol. *in douze*, depuis 1700, jusqu'en 1711, à Amsterdam. L'Auteur étoit chez Mylord Portland, Seigneur d'un mérite distingué & très bien venu auprès du Roi Guillaume III, lorsqu'il en fit le premier volume. Avant que de le publier il le communiqua à M. Jacques Basnage, son ami, qui lui conseilla de ne point faire paroître cet Ouvrage, qui est plutôt une satyre violente contre tout le monde, qu'une Histoire, & qui est d'ailleurs extrêmement diffus, & plein de mauvaises maximes. M. Le Vassor méprisa cet avis, fit imprimer son Livre, & fut cause que Mylord Portland le congédia, & que M. Basnage rompit entiérement avec lui. Ainsi il perdit par-là sa fortune, ses patrons & ses amis. Tout ce qui est dit dans cet Ouvrage contre le célébre M. Arnauld d'Andilli au sujet du Maréchal d'Ornano, a été solidement réfuté par le Pére Bougerel de l'Oratoire, dans une Lettre adressée à M. Des-Maizeaux, qui avoit adopté, sans y penser, ce que dit Le Vassor dans ses Notes sur les Lettres de M. Bayle, & dans une Lettre insérée parmi lesdites Lettres, tome troisiéme. Celle du P. Bougerel se trouve dans la *Bibliotheq. Raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, tome* 5. *partie* 2. & *tome* 6. *partie* 1. M. Le Vassor est mort en Angleterre l'an 1718, âgé de plus de 70 ans. Outre les Ouvrages de sa composition dont nous avons parlé, tout le monde connoit sa Traduction Françoise des Lettres & Mémoires touchant le Concile de Trente, écrits en Espagnol par François de Vargas, Pierre Malvenda, & quelques Evêques d'Espagne. C'est un *in octavo*, imprimé à Amsterdam en 1700, avec des Remarques du Traducteur. * *Mémoires du Tems.* Du Pin, *Biblioth. Eccl. XVII. siécle, tome* 6. Fabricius, *de Scriptorib. de Verit. Relig. Christ. p* 558. M. Des-Maizeaux, *Notes* sur les Lettres de Bayle. Lenglet du Fresnoi, *Catal. des Hist. Meth. pour étud. l'Hist. tome* 8. *p.* 116.

VASSY ou WASSY sur la Bloise, en Latin *Vasseum*, petite ville de la Basse Champagne, avec un Château & Siége Royal, est du Diocése de Châlons-sur-Marne, & dans le Bailliage & Présidial de Chaumont en Bassigny. On ne doute point qu'elle n'ait été autrefois plus considérable sous les Comtes de Champagne ausquels elle appartenoit: aussi avoit-elle des droits qui lui ont été ôtez dans la suite. Les mêmes Comtes de Champagne ont fondé le Prieuré de Vassy, qui est présentement uni au Collége des Jésuites de Reims. La situation de cette ville est très agréable, & son terroir extrêmement fertile. Le Duc de Guise ayant cru que ceux de la Religion Réformée faisoient leurs exercices à Vassy, & qu'ils étoient en grand nombre, on leur envoya l'Evêque de Châlons, nommé *Jerôme Burgensis*, pour les exhorter à discontinuer, ce qu'ils refusérent de faire. Le premier jour de Mars 1562, le Duc de Guise partit de sa maison de Joinville, accompagné du Cardinal son frére, & se rendit à Vassy, où les Réformez étoient assemblez dans une grange au nombre de mille ou douze cens. La Brosse, Guidon de la Compagnie, étant entré dans la grange avec quatre ou cinq autres, commença à crier qu'il faloit tout tuer. Les Réformez étoient sans armes, aussi furent-ils aisément massacrez par les gens du Duc, qui étoient au nombre d'environ deux cens hommes bien armez. Mézeray dit qu'il y eut environ soixante Réformez de tuez & deux cens de blessez. Le Ministre fut dangereusement blessé, & le Duc vouloit le faire pendre; mais on se contenta de le porter à *Esclaron* à deux lieues de Vassy, sur une échelle pour tout brancard. De là il fut mené à Saint-Disier, où il demeura quelque tems prisonnier. Le Cardinal de Guise se tenant sur le cimetiére pendant le carnage, le Duc lui apporta la Bible, en lui disant, *lisez mon frére le titre des lettres de ces Huguenots.* Le Cardinal lui repliqua que c'étoient les Saintes Ecritures. *Comment sang Dieu, dit le Duc, la Sainte Ecriture? Il y a quinze cens ans & plus que la Sainte Ecriture est faite, & il n'y a qu'un an que ces livres sont imprimez. Par la mort Dieu, tout n'en vaut rien.* Le Prince de Condé alla à Monceaux se plaindre au Roi du massacre de Vassy. La Régente se trouva fort embarrassée, & elle promit de rendre justice aux Réformez. Cette journée de Vassy fut le funeste signal des guerres civiles. * Mézeray, *Abrégé Hist. tome* 5. *p.* 53. édit. d'Amsterdam, 1688. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Th. de Béze, *Hist. des Eglises Réformées, l.* 4. *p.* 721. *Description du pays de Champagne.* Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des villes.* Davity, *Description de la France.* Baudrand, *in Lex. Geogr. Ferr. Auct.* Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.*

VASTAN, Lac. *Cherchez* ACTAMAR.

VASTHI, femme d'Assuérus, Roi des Perses, fut répudiée, parce qu'elle n'avoit pas obéi à l'ordre que le Roi lui avoit fait donner de se trouver au festin que ce Prince donnoit à son peuple dans la ville de Héser: en sa place il épousa Esther, l'an 518 avant Jésus-Christ. * *Esther, c.* 1. & 2.

Quelques-uns, *dit Dom Calmet*, ont cru que Vasthi étoit la même qu'*Athosse*, fille de Cyrus, laquelle avoit épousé en premiéres noces Cambyse, son frére, puis le Mage qui voulut passer pour Smerdis, & enfin Darius, fils d'Hystaspe, que Dom Calmet croit être l'Assuérus de l'Ecriture. Elle étoit d'une rare beauté, & Hérodote assure que Darius en eut quatre fils, & qu'elle eut longtems part aux affaires. Ce ne peut donc être Vasthi, qui fut répudiée la troisiéme année de son régne. D'autres croyent qu'elle étoit propre fille d'Assuérus, mais l'Histoire ne dit rien qui favorise cette conjecture. Les Hébreux enseignent que ce qui engagea Vasthi à desobéir au Roi, fut que ce Prince vouloit qu'elle parût nue devant tout le peuple, à quoi elle ne put jamais se résoudre. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

VASTO DI AMONE. *Voyez* GUASTO DI AMONE.

VASWAR. *Voyez* EISNABURG.

V A T.

VATABLE ou plutôt WATTEBLED ou GASTEBLED (François) Professeur en Langue Hébraïque, étoit natif, non pas d'Amiens, comme l'a cru le Président de Thou, mais d'une petite ville de Picardie, nommée *Gamache*, où il y a encore des personnes qui portent son nom.

Il avoit une si grande connoissance de la Langue Hébraïque, que les Juifs mêmes assistoient souvent à ses leçons publiques. Le Grec n'étoit pas moins familier à Vatable, qui s'adonna à l'étude de l'Ecriture Sainte, & l'expliqua avec beaucoup d'érudition. Robert Etienne, ayant recueilli les Notes qu'il avoit faites sur l'Ecriture dans ses Leçons publiques, les imprima l'an 1545; mais ces Notes ayant été altérées, comme on le croit, par Robert Etienne, elles furent condamnées par la Faculté de Théologie de Paris, & sont fort estimées des Savans. Les Docteurs de Salamanque les firent imprimer en Espagne avec approbation. Robert Etienne les défendit contre la Censure des Théologiens de Paris, qui ne les avoient censurées qu'à cause de l'endroit d'où elles sortoient, à cause de la version qui y étoit jointe, & de quelques interprétations un peu libres. Vatable a encore fait une Traduction Latine des livres d'Aristote, intitulée *Parva Naturalia.* Ce fut lui qui conseilla à Clément Marot de traduire les Pseaumes en vers, & qui l'aida dans cet Ouvrage, en lui traduisant le texte mot pour mot sur l'Hébreu. Il a été le restaurateur de l'étude de la Langue Hebraïque en France. La Bible qu'on appelle de *Vatable*, contient la Version Vulgate, & celle de Léon de Juda, qui sont séparées en deux colomnes. Quant aux Notes, quelques-uns disent que Bertin, qui lui succéda dans la charge de Professeur Royal en Langue Hebraïque, les avoit recueillies à mesure que Vatable les dictoit dans son Auditoire. Vatable mourut le 16 Mars de l'an 1547, laissant vacante par sa mort l'Abbaye de Bellozane, qui fut donnée au célébre Amyot. Richard Simon dans son *Histoire Critique du Vieux Testament l.* 3. *c.* 15, dit que le véritable nom de Vatable étoit *Vatblé*; & qu'il est plus vrai-semblable que les Notes de Vatable ont été recueillies de divers Auteurs, que de croire qu'elles soient de Vatable seul. Il a néanmoins, *dit Rich. Simon*, supprimé le nom de ces Auteurs, & entre autres celui de *Calvin*, dont il a aussi inséré quelques choses dans ses Notes. * Melchior Adam. R. Simon, *Hist. Crit.* Robert Etienne, *Præf ad edit. Annot. Vatabli.* Génébrard, *Chron.* Sponde, *Annal.* Sainte-Marthe. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiast. du XVI siécle.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 1. *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

VATAN, bourg de France, situé dans le Berri à huit lieues de Bourges vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

VATEUS (Jean) Anglois, de l'Université de Cambridge, étoit bon Philosophe & grand Mathématicien, mais il n'a pas beaucoup écrit. On estime fort son Livre, *Tabulæ in Æquationes Domorum* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script* Léland, &c

VATHEK BILLAH, neuviéme Calife de la race des Abbassides. Il étoit fils de Motassem. Sa mére, qui se nommoit *Carathis*, étoit Gréque de Nation. Il succéda à son pére l'an 227 de l'Hégire, & le 842 avant Jésus Christ. Il étoit fort attaché à la Secte des Motazales, & favorisoit beaucoup ceux qui étoient de la famille d'Ali. Il persécuta sur-tout ceux qui refusoient de croire & de déclarer que l'Alcoran fût créé; car c'étoit-là la question du tems. Il s'affectionna à l'étude des Sciences, & protégeoit beaucoup les Gens de Lettres. Il étoit aussi fort libéral & charitable, ayant grand soin qu'on ne vît aucun Mendiant dans ses Etats; de sorte que sous son régne on n'en vit jamais aucun, ni à la Mecque, ni à Médine. Il s'étoit adonné particuliérement à l'Astrologie, & ses Maîtres en cette vaine Science ayant dressé son horoscope, lui promirent cinquante ans de vie. Mais il ne passa pas le dixiéme jour depuis cette prédiction, & mourut d'hydropisie l'an de l'Hégire 232, n'ayant atteint que la trente-sixiéme année de son âge. Quelques Auteurs même ne lui en donnent que trente-deux. Motavakkel son frére lui succéda. * Khondémir.

VATIA, petite ville de Gréce dans la Thessalie. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Eretria.* * Maty, *Dict. Géogr.*

VATICA, BATICA, petite ville de la Morée dans la Zaconie. Elle est près du Cap Malio, au nord de l'Isle de Cerigo. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Boæ, Boeæ*, que d'autres mettent à Sant Angelo, & que Sanson, dans sa Carte de la Morée, distingue de l'une & de l'autre. * Le même.

VATICAN, *Mons Vaticanus*, colline de Rome près du Tibre, joignant le Janicule, où est le Palais de Saint Pierre, a pris ce nom des Réponses ou Oracles, en Latin *Vaticinia*, que le Peuple Romain y recevoit autrefois, selon Varron. Il y avoit en ce même lieu un Dieu ainsi nommé, qu'ils s'imaginoient être auteur de la première voix des petits enfans, qui est *va*, dont quelques-uns ont cru que le mot *Vatican* avoit été formé. * Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 17. *Cherchez* ROME.

Le Vatican est aujourd'hui un Palais où le Pape demeure pendant l'Hiver. On y va de l'Eglise de Saint Pierre par un escalier où dix personnes de front peuvent monter. On entre ensuite dans la salle royale, où Sa Sainteté donne audience aux Ambassadeurs. Cette chambre est ornée d'un très grand nombre de belles peintures. On y voit entre autres l'Empereur Frédéric Barberousse prosterné aux piés du Pape à la porte de l'Eglise de Saint Marc; un tableau représentant la bataille de Lépante; un autre où l'Empereur Charlemagne est dépeint signant la donation de l'Exarchat de Ravenne qu'il fit à l'Eglise, & un portrait de la Foi. Aux deux côtez de cette salle sont deux Chapelles, la Pauline, & celle de Sixte; la derniére est magnifique, & le Pape y tient Chapelle. Il y a sur la muraille une peinture du dernier Jugement fort estimée. Elle est de la main de Michel-Ange. Les ornemens de l'Autel & ceux du Célébrant y sont d'un prix inestimable, & l'on y garde une grande quantité de Reliques. En sortant de cette salle on en trouve une autre, où le Pape fait le Jeudi Saint la cérémonie de laver les piez à douze pélerins. Il y a au Vatican trois grandes galeries qui régnent autour de la cour principale. L'Histoire du Vieux & du Nouveau Testament, représentée en divers tableaux de prix, fait l'ornement de celles de dessous, & dans la plus haute il n'y a des peintures qu'à la voûte, avec des Cartes Géographiques, attachées aux murailles. On trouve pourtant une très belle perspective sur la porte par où l'on vient du grand appartement. Ces trois galeries, qui sont les principales du Palais, introduisent dans la plupart des appartemens considérables, comme dans celui de Sa Sainteté, dans l'appartement doré, & dans la Bibliothéque. L'appartement doré est celui où le Pape traite les grands Princes qui viennent à Rome. Quant à la Bibliothéque, c'est le lieu où l'on conserve les anciens registres de l'Eglise, avec une infinité de Manuscrits de tous âges & de toutes Langues. Elle est aussi enrichie d'un grand nombre de tableaux des meilleurs Maîtres. Il y en a une quantité prodigieuse dans le Vatican, où l'on compte 5060 salles ou chambres logeables qui en sont remplies. On n'y voit guére moins de statues ou d'autres rares Antiquitez, & outre cela on y admire un amas inconcevable de tout ce que les quatre parties du Monde peuvent fournir de plus éclatant & de plus riche pour ce qui regarde les ameublemens. Dans la chambre où le Pape couche il y a une pierre blanche transparente, représentant la Vierge avec son enfant Jésus; elle est estimée un million: dans le cabinet on voit quantité de semblables raretez. Le Belvédére est un appartement du même Palais, dans lequel les Conclaves se tiennent ordinairement, & où 60 Cardinaux peuvent être fort commodément logez. On y va par une grande & magnifique galerie, au fond de laquelle il y a une très belle fontaine avec la statue de Cléopatre mourante, toute environnée de jets d'eau. Le Belvédére est un lieu un peu élevé & d'une fort belle vue, & c'est de là qu'il a pris son nom. Tout à l'entour sont de grandes niches & des statues fort rares, entre lesquelles on estime particuliérement celle du Nil & du Tibre; celle d'Antinoüs, Favori de l'Empereur Adrien; celle de Cléopatre; celle de Vénus; & celle de Laocoon, & des deux jeunes hommes qui sont à ses côtez entortillez d'un grand serpent. Cette derniére passe pour un chef-d'œuvre, de même qu'un tronc qui n'a ni bras ni jambes, & qui est un reste de la statue d'Hercule. En descendant on voit l'Arcenal, fourni d'armes pour soixante mille hommes tant à pié qu'à cheval. Le Jardin du Vatican est délicieux pour ses belles promenades, ses grands orangers, ses fontaines & ses agrémens. Dans un grand bassin est un navire de cuivre doré, qui jette l'eau de la plupart des parties qui le composent, & près de là sont des paons de bronze qui étoient sur le tombeau de Scipion l'Afriquain. * Du Mont, *Voyage d'Italie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VATIENUS (Cneus) Romain, pour s'être coupé les doigts de la main gauche, de peur d'aller à la Guerre Italique, fut par arrêt du Sénat condamné à une prison perpétuelle, avec confiscation de tous ses biens. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 10. *c.* 4.

VATINIUS, Romain qui vivoit du tems de Cicéron, étoit un homme de mauvaises mœurs, & qui avoit eu des démêlez avec Cicéron. Cependant cet Orateur plaida deux fois pour lui, quoiqu'il fût fort haï du peuple. * Valére Maxime, *l.* 4. *ch.* 2. *Ex.* 4. Sénéque, *de Constantia Sapientis*, *c.* 17. Catulle *Epigram.* 14.

VATTIER, (Pierre) François de Nation, & fort versé dans la Langue Arabe, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Natif d'un endroit voisin de Lizieux en Normandie, il étoit Médecin & Conseiller de Gaston, Duc d'Orléans. Amateur des études en général, il avoit sur-tout bien lu les Naturalistes, & les Médecins anciens, Grecs & Latins, & en avoit fait des extraits dans leurs Langues. Il nous a donné des Traductions Françoises de divers Ouvrages Arabes, comme de *Gabdorrachman de Insomniis*; *De l'Histoire des Caliphes Mahométans d'Elmacinus.* Dans la Traduction de ce dernier Ouvrage, imprimé à Paris en 1657, il s'éloigne de tems en tems de la Traduction Latine qu'Erpénius publia avec le texte Arabe en 1625, à Leyde. La Traduction de l'un & de l'autre est assez fautive, ce qui peut venir du petit nombre ou du peu d'exactitude des Manuscrits dont ils se sont servis. On peut porter le même jugement de sa Traduction de l'Histoire de *Timur Arabischiada*, dans laquelle on s'éloigne souvent entiérement du sens du sublime & savant Auteur Arabe, quoique pour mieux réussir à en rendre le sens on ait fort négligé la politesse du style François. Dans ce même Ouvrage il omet divers endroits de l'Original, & en général tous les passages Persans. Il a aussi promis une Traduction Latine d'Avicenne qu'il a effectivement finie avec un travail immense, mais elle n'a pas été imprimée jusques à présent. On attendoit aussi de lui une Géographie Orientale des païs & des villes dont il est fait mention dans l'Histoire d'Elmacinus. * *Ex ejus Scriptis.* Colomesii *Gallia Orient. Dict. Allemand de Bâle.*

VATZ (Libérat) Allemand, Religieux Missionnaire de l'Ordre de Saint François, étant passé après plusieurs périls en Ethiopie, avec les Péres Michel Pio de Cervo, & Samuel de Biumo, Milanois, Religieux du même Ordre, pour convertir les Infidéles du païs à la Foi Catholique, ils furent arrêtez à Gondar, & menez devant le Roi, le Métropolitain & les principaux de l'Eglise & de l'Etat, qui les condamnérent à mort, s'ils n'abjuroient pas la Foi du Concile de Chalcedoine. Ce qu'ayant refusé de faire avec une grande fermeté, ils furent abandonnez à la fureur du peuple, qui les lapida le troisiéme Mars 1716, le Métropolitain ayant menacé d'excommunication tous ceux qui ne leur jetteroient pas sept pierres. * *Mémoires du Tems.*

VATZEN, Evêché de Hongrie. *Cherchez* VACIE.

V A U.

VAU (Louïs Le) célébre Architecte, né à Paris en 1612, fut premier Architecte du Roi, & eut la direction de toutes les maisons royales depuis l'an 1653, jusqu'à l'an 1670, qui fut celui de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brice, *Description de Paris.*

VAVARI, Royaume. *Cherchez* VOARI.

VAVARO, bourg du Milanez propre, situé sur l'Adda, vis à vis de l'embouchure du Brembo à sept lieues de Milan, vers l'orient septentrional. Maty, *Diction. Géogr.*

* VAVASSEUR (Guillaume) Parisien, premier Chirurgien de François I, Roi de France, ayant traité avec succès sa Majesté d'une incommodité secrette, entra si avant dans sa confiance, qu'il acquit auprès de lui un grand crédit, dont il profita pour le bien public, & pour ceux de sa Profession en particulier. Il obtint du Roi que le Collége des Chirurgiens de Paris qui étoit censé déja depuis longtems du Corps de l'Université, fût uni à celle-ci plus étroitement, & que tous les Associez qui seroient à Paris, s'assembleroient tous les premiers lundis de chaque mois dans le cimetiére de l'Eglise paroissiale de S. Cosme & de S. Damien, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, pour vaquer à la visite des pauvres malades. * *Voyez le Supplément de Paris.*

VAVASSEUR (Nicolas le) de la petite ville de Bernay, fut un homme consommé dans la Musique théorique & pratique. Après avoir été Organiste dans l'Eglise Cathedrale de Lisieux, il vint exercer la même fonction dans l'Eglise de S. Pierre de Caen. Il composa plusieurs Airs, qu'il fit imprimer dans cette ville. Il mit en musique les Pseaumes de David, & le Cantique des trois Enfans, de la Traduction de M. Godeau. Ce dernier Ouvrage fut son chef-d'œuvre, comme le Cantique avoit été celui de ce Prélat. Il mit en usage tous les secrets & les rafinemens de son Art, dans des Canons qui furent imprimez à Paris chez Ballard. S'il céda à d'autres le prix des graces & de l'élégance de la composition, il n'y en eut aucun à qui il ne put disputer le prix de la profondeur du savoir. Il mourut en 1658, âgé de 65 ans. * *Voyez* M. Huet dans ses *Origines de Caen*, seconde édition, p. 422 & 423.

VAVASSEUR (François) Jésuite, né à Paray dans le Comté de Charolois, au Diocése d'Autun, l'an 1605, entra dans la Société en 1621. Il a professé les Humanitez deux ans, la Rhétorique cinq, & la Théologie Positive trente-six ans, & mourut à Paris le 14, ou selon le Pére Niceron le 16 Décembre 1681, âgé de 76 ans. C'est un des hommes de son tems qui a le mieux entendu le tour & la délicatesse de la Langue Latine, & qui l'a parlée avec le plus de pureté & d'élégance. Il avoit avec cela un discernement admirable des Auteurs anciens & modernes, un sens droit, un jugement solide, ce qui le rendit habile dans la Critique. Ses Ouvrages sont *un Commentaire sur Job*, avec une Métaphrase de ce livre en vers, dont il a retranché les dits & les remarques inutiles qui grossissent ordinairement les Commentaires des Interprétes; Commentaire sur le Prophéte Osée; *Theurgicon, sive de Miraculis Christi libri quatuor*; *Quatre livres des Morales de* Jésus-Christ; *Une Dissertation sur la beauté de* Jésus-Christ; *Cornelius Jansenius suspectus*; *Dissertation sur le Libelle supposé*; *Lettre à un de ses amis sur le Jansénisme*; *Deux volumes d'Oraisons & de Harangues; Des Remarques sur la Langue Latine*; *un Recueil de Poësies*; *de Ludicra Dictione*, Ouvrage qui est un chef-d'œuvre; un Traité *de Epigrammate*; un livre d'*Elégies; Epicorum liber*; *Epigrammatum libri quatuor; Claudii Memmii Avauxii Elogium & Funus*; *Jacobi Sirmondi Longævitas*; Lettre à un Ami touchant le Jansénisme, tirée du Livre intitulé *Jansenius Suspectus*. Le Pére Lucas, Jésuite, fit imprimer en 1683, le Recueil des Poësies du Pére Vavasseur; mais il ne trouva pas à propos d'y mettre deux Satyres publiées par le défunt contre M. Godeau, Evêque de Grasse, & qui avoient paru sous le titre d'*Antonius Godellus an Elogii Aureliani Scriptor idoneus*, & *Antonius Godellus utrum Poëta*: la premiére étoit à cause que M. Godeau avoit fait en 1646, l'Eloge du Livre de l'Abbé de Saint-Cyran, intitulé *Petrus Aurelius*. Le même Auteur avoit aussi publié secrettement des *Remarques* sur l'Art Poëtique du Pére Rapin, qui y est assez maltraité, mais qui ignoroit d'où partoit le coup. Ce dernier en parla à M. le Président de Lamoignon qui les fit supprimer, mais il ne laissa pas d'y répondre avec beaucoup de vivacité. On trouve aussi dans le même Recueil 200 *Remarques* de Grammaire, trouvées dans les papiers du même Pére, par lesquelles on connoit qu'il lisoit les anciens Auteurs avec une grande application. Tous ces Ouvrages ont été réimprimez *in folio* à Amsterdam en 1709, chez Humbert. * *Biblioth. Script. Societ. Jesu. Journal des Savans, 8. Février* 1683. M. Du Pin, *Table des Aut. Ecclesf.* Bayle, *Républ. des Lettres*, Septembre 1684. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 27. *p* 132 *& suiv.*

* VAUBAN (Antoine le Prêtre, Chevalier, Comte de) neveu du célébre Maréchal de France si connu sous le nom de *Vauban*, fut Comte de Busseul, de Boyer, Marquis de Magny, Seigneur d'Essertine, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Militaire de S. Louïs, Gouverneur des ville & château de Béthune, Ingénieur Général, & Directeur des Fortifications des places d'Artois, mort en son Gouvernement le dixiéme d'Avril 1731, dans sa 77 année. Il commença au siége de Besançon à servir en qualité d'Ingénieur. Dans la suite il fut chargé de faire plusieurs siéges en chef, tant pour l'attaque que pour la défense. Il fit en 1683, le siége de Courtray. En 1702, il servit à défendre Keysersweert; en 1703, au siége de Brisach; en 1708 à la défense de Lille; en 1710, à celle de Béthune dont il étoit Gouverneur; en 1714, au siége de Barcelone en chef. Il a laissé deux fils, dont l'aîné est Guidon dans la Gendarmerie, & le cadet Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie. Il est enterré dans l'Eglise des Capucins de Béthune, où on lui a fait une Epitaphe fort honorable. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VAUBAN, Maréchal de France. *Voyez* PRESTRE (Sébastien Le).

VAUCEL (Louïs Paul Du) si connu dans l'affaire de la Régale, & par ses négociations à Rome, étoit d'Evreux, né sur la paroisse de S. Thomas de cette ville, & fut Chanoine & Théologal d'Aleth, sous l'épiscopat de M. Pavillon. Il avoit demeuré plusieurs années dans le Séminaire, & M. Pavillon l'appella auprès de lui dans sa maison épiscopale, lorsque ses autres Officiers eurent été reléguez. Pendant que ce Prélat travailloit à envoyer à Rome les Actes & les Mémoires touchant l'affaire de la Régale, avec une Lettre au Pape Innocent XI, M. du Vaucel qui le servoit dans ces dépêches, reçut une Lettre de cachet qui le releguoit à Saint-Pourçain, dans l'extrémité de l'Auvergne. Il partit d'Aleth le cinquiéme d'Août 1677, pour se rendre au lieu de son exil. Vers le mois de Juin de l'an 1681, il se retira en Hollande. Il y demeura avec M. Arnauld pendant 14 mois, dont il passa une partie à Delft, & suivant le conseil de ce Docteur & de quelques autres, il en partit au mois d'Octobre 1682, pour se rendre à Rome, & y servir par ses négociations & par ses Ecrits M. Arnauld & ses amis. Il arriva à Rome au mois d'Octobre 1682, & y demeura 20 ans, connu seulement dans cette ville sous le nom de *M. Valloni*. M. Arnauld lui écrivoit très souvent, comme on peut le voir par les Lettres de ce Docteur, où l'on en trouve un fort grand nombre adressées à M. du Vaucel, depuis le 20 d'Octobre 1682, jusqu'au 30 de Juillet 1694, neuf ou dix jours avant la mort de M. Arnauld. Il seroit à souhaiter que l'on eût aussi les réponses de M. du Vaucel. Ce dernier demeura d'abord dans un grand secret à Rome, mais il s'y fit des amis: il eut entrée chez les Cardinaux; on le chargea de plusieurs affaires; le Pape lui-même l'admit souvent à son audience, & en 1694, il lui confia les affaires de la Mission de Hollande. Sorti de Rome il parcourut la plupart des villes d'Italie, & séjourna dans plusieurs. Il étoit à Gênes en 1711; & en 1715, à Mastricht où il mourut le 22 de Juillet. Nous avons de lui un assez grand nombre d'Ouvrages tous anonymes: voici ceux que nous connoissons: l'édition des *Statuts Synodaux du Diocése d'Aleth*, faits depuis l'année 1640, jusqu'en 1674, *in douze*, à Paris, 1675: *Le Traité Général de la Régale*, imprimé par ses soins en 1681, *in quarto*. C'est l'Ouvrage de M. Caulet Evêque de Pamiez ou Pamiers. M. du Ferrier, Chanoine Théologal du Chapitre d'Alby, en a fourni la matiére. M. Carlas, Prêtre Séculier & Grand-Vicaire de M. de Pamiez, M. Casanave Prêtre, natif de Pamiez & Professeur aux Arts dans l'Université de Toulouse, & M. Julien Prébendé de S. Etienne de Toulouse, lui ont donné la forme. Mrs. de Bertier, Evêque de Rieux, & Persin de-Montgaillard Evêque de Saint-Pons, y firent des remarques, dont on fit usage avant que de le faire imprimer. *Relation de ce qui s'est passé touchant l'affaire de la Régale dans les Diocéses d'Aleth & de Pamiez, jusqu'à la mort de M. l'Evêque d'Aleth*, 1681, *in douze*; *Tractatus generalis de Regalia è Gallico Latine redditus, auctior & emendatior*, avec un Appendix contenant plusieurs Ecrits, Actes & autres Piéces sur la même affaire, 1689, *in quarto*. M. du Vaucel ayant fait sur la Régale un Traité plus étendu que celui de M. de Pamiez, mais où il suivoit le même ordre, l'envoya par parties à M. Favoriti, Sécretaire de la Congrégation établie à Rome pour l'affaire de la Régale. M. Favoriti le fit traduire en Italien par le Sieur Hottin, Liégeois, qui demeuroit alors à Rome, sous la protection de l'Ambassadeur d'Espagne, & ensuite en Latin pour l'envoyer à tous les Evêques d'Espagne. *Breves considerationes in doctrinam Michaëlis de Molinos*, &c., *in douze* 1689; *Causa Sinensis seu Historia Cultus Sinensium*. On trouve dans cette Histoire du Culte des Chinois, sous le nom de M. Nicolas Charmot, plusieurs Ecrits qui sont de M. du Vaucel, savoir, 1o. *Notæ in Observationes à Reverendis Patribus Societatis Jesu*, &c. *p.* 1; 2o. *Breves Observationes in præcipua loca Observationum*, &c. *p.* 179; 3o. *Disjunctio quorumdam locorum*, &c. *p.* 282; 4o. *Responsio ad Epistolam*, &c. *p.* 505. Dans la continuation de cette même Histoire, les Ecrits suivans sont encore de M. du Vaucel, savoir, *Vindiciæ Scriptorum Nicolai Charmot*, &c. *p.* 1. *Secundæ Vindiciæ Scriptorum*, &c. *p.* 65. Il a écrit aussi contre le *Nodus Prædestinationis Dissolutus* du Cardinal Sfondrati, & ce qu'il a fait se trouve dans un Livre contre ce Cardinal, intitulé *Augustiniana Ecclesiæ Romanæ Doctrina à Cardinalis Sfondrati nodo extricata*, &c. Cet Ouvrage en contient en effet plusieurs, savoir, une Préface, & une Epître dédicatoire, qui sont de Guillaume Marcel Claes, Docteur de Louvain; des Notes sur 40 Propositions tirées du *Nodus Prædestinationis*, que M. du Vaucel composa à Rome, & qui parurent presque en même tems que le *Nodus Prædestinationis*; des Remarques sur les passages de l'Ecriture & des Péres employez par le Cardinal Sfondrati. Ces Remarques composées par M. du Vaucel coururent d'abord dans Rome écrites à la main. La Traduction Latine de la Lettre de l'Archevêque de Reims, qui se trouve encore dans ce Recueil, est aussi de ce Théologien. Le cinquiéme Ecrit qui a pour titre, *Responsio pro Doctrinâ sancti Augustini*, &c. est du Docteur Claes. Le sixiéme intitulé, *Observationes in excerpta e libro*, &c. fut envoyé de Milan à Rome au Cardinal Casanate. On dit que l'Auteur est un Théologien de l'Ordre des Hermites de S. Augustin. Ce Recueil a été attaqué par l'Auteur d'un Ecrit intitulé, *Elucidatio Augustinianæ de divinâ Gratia Doctrinæ*, &c. imprimé en 1705, à Cologne, sous le faux nom

nom de *Lescius Crondermus*. M. du Vaucel a souvent aussi servi de Sécretaire à M. Pavillon, Evêque d'Aleth, & en cette qualité il a écrit & composé plusieurs Lettres de ce Prélat,comme celle qui est adressée à M. Hardouïn de Péréfixe Archevêque de Paris, du septiéme de Novembre 1667, & il la traduisit ensuite en Latin; celle qui est adressée au Pape Innocent XI, du troisiéme de Novembre 1676; une autre au même Pape du 30 de Juillet 1677, qu'il a mises aussi toutes deux en Latin, ainsi qu'on les trouve dans la *Relation touchant l'affaire de la Régale*, &c. C'est encore lui qui a composé plusieurs autres Lettres du même Prélat au Roi, à l'Archevêque de Narbonne, & à d'autres Evêques ou autres personnes constituées en dignité; & les Mandemens, Actes & Ordonnances qui se trouvent dans la Relation ci-dessus. Il avoit recueilli beaucoup de Mémoires pour composer une Vie de M. Pavillon, laquelle a été achevée par d'autres, & qui est encore manuscrite. Il avoit aussi ébauché une Vie de M. Charlas, Jurisconsulte, & plusieurs autres dont le Public est encore privé. * *Mémoires du Tems.*

VAUCEMAIN (Hugues de) né à Auxerre de parens illustres par leur noblesse, entra jeune dans l'Ordre de Saint Dominique, & fut nommé par le Chapitre de l'an 1320, pour prendre les degrez dans la Faculté de Théologie de Paris. En 1322, il fut fait Provincial de France, & il exerçoit encore cet emploi l'an 1333, lorsqu'il fut élu Général le 22 Mai de cette année. Les quatre premiéres années de son gouvernement furent assez tranquilles; mais ensuite le Pape Benoît XII, ayant voulu obliger l'Ordre à recevoir une nouvelle Régle & des Constitutions contraires aux anciennes, il fut obligé de s'attacher à la suite de ce Pape, pour s'opposer à ces nouveautez; & la fatigue que lui causa cette affaire, lui donna une fiévre aiguë, dont il mourut à Avignon le cinquiéme Août de l'an 1341. Les sept Lettres qu'il écrivit d'autant de Chapitres auxquels il présida, ont été imprimées par le Pére Soueges dans l'Année Dominicaine, au huitiéme Août. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd tome* I.

VAUCHOUP, Ecossois, du tems de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Ce Prince ayant renoncé à l'obéissance au Saint Siége, le Pape, comme pour maintenir ses droits, fit cet Ecossois Archevêque d'Armagh en Irlande, lequel, quoiqu'il n'en eût que le titre, ne laissa pas de paroître en cette qualité au Concile de Trente. Le Chevalier Melvill raconte de ce Prélat, que, quoiqu'il fût aveugle, il disoit la Messe, & qu'il étoit un des meilleurs hommes de cheval de son tems. Il mourut à Paris en 1552. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Mémoires de* Melvill. De Larrey, *Hist. d'Angleterre.*

VAUCLUSE, ainsi dite, *quasi Vallis Clausa*, fontaine, est enfermée entre des vallées au Comté Venaissin, éloignées d'une lieue du territoire de Gordes en Provence. Elle sort d'un antre très vaste, & profond comme un puits, au pié d'une montagne, aux environs de laquelle on voit une infinité d'autres petites sources; & elle jette une si grande quantité d'eau, qu'assez près de sa source elle forme la riviére dite anciennement *Sulga*, & maintenant *Sorgues*: c'est pourquoi Pétrarque l'appelle la Reine des Fontaines. Vaucluse nourrit un grand nombre de truites, d'écrevisses & d'autres poissons, & est devenue célébre par le séjour ordinaire de François Pétrarque, qui y composoit ses Poësies vers l'an 1330. L'on voit encore proche de la source de cette fontaine, & au côté gauche de son cours, quelques vieilles masures d'une maison abattue, que le Vulgaire appelle la maison de Pétrarque. * Bouche, *Chorogr. de Prov. l.* I.

VAUCOULEURS, bourg ou petite ville de Champagne, enclavée dans le Duché de Bar, & située sur la Meuse, à trois lieues de Toul, vers le Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

VAUD, (Le Païs de) est un grand district le long du Lac de Genéve. Il est situé dans le Canton de Berne. La principale ville de ce païs est Lausanne: les autres lieux principaux sont Nyon, Rolle, Morges, Vevay, Yverdun, Ville-Neuve, Avenches, Moudon, &c. Les anciens Habitans de ce païs étoient appellez par les Romains *Antuates Jurani*, à cause du Mont-Jurat. Les Romains s'en emparérent sous Jules-César & sous Auguste; mais du tems de la décadence de l'Empire les Bourguignons s'en rendirent maîtres, & le conservérent jusques au VI siécle, où ce païs parvint à la Couronne de France. Mais le second Royaume des Bourguignons ayant été établi dans le X siécle, le Païs de Vaud en fut aussi une Province, & passa avec ce Royaume, en 1033, entre les mains des Empereurs d'Allemagne, qui y envoyérent des Lieutenans pour le gouverner. Les Ducs de Zæringen furent célébres entre ces Lieutenans, après que Renaud, Duc de Bourgogne, eut été mis au ban de l'Empire par l'Empereur Henri V. La Maison de ces Ducs s'étant éteinte, du tems de l'Empereur Frédéric II, & dans l'interrégne qui suivit sa mort, les Seigneurs du païs commencérent à secouer le joug Allemand. Pierre, Comte de Savoye, s'empara de la meilleure partie du Païs de Vaud, & battit les Impériaux près de Chillon en 1266. Ce païs demeura ainsi à la Maison de Savoye jusques en 1475, où les Suisses le prirent dans la guerre de Bourgogne sur la Duchesse de Savoye. En 1477, ils le cédérent derechef par le Traité de Fribourg, moyennant la somme de 50000 florins qu'on leur paya. Les Ducs de Savoye ayant souvent attaqué dans la suite la ville de Genéve, alliée des Cantons de Berne & de Fribourg, ceux-ci vinrent à son secours en 1530, & battirent les Savoyards en diverses rencontres. Là-dessus on fit, au mois d'Octobre 1530, un Traité, à S. Julien, par lequel le Duc convint que si, ou lui, ou ses successeurs, attaquoient encore Genéve, le Païs de Vaud appartiendroit aux deux Cantons. Charles III, Duc de Savoye, ayant donc attaqué Genéve en 1535, Berne & Fribourg se mirent en campagne au mois de Janvier 1536, & prirent possession du Païs de Vaud. Dès que le Duc Emanuel-Philibert eut été rétabli dans ses Etats de Savoye en 1559, il n'omit rien pour rentrer dans la possession de ce que les Bernois avoient conquis sur le Duc *Charles le Bon*, son pére. Il y eut des Conférences là-dessus à Neufchâtel en 1560, à Bâle en 1561, & enfin à Lausanne, en 1564, où on convint que les Bernois rendroient au Duc de Savoye le Chablais & les Bailliages de Gex, de Ternier & de Gaillard, en conservant pour eux à perpétuité le Païs de Vaud. La renonciation au Païs de Vaud de la part du Duc de Savoye fut confirmée en 1617. Le Païs de Vaud est également agréable & fertile. Les vins de La Vaux & de la Côte sont fort connus. Les Habitans de ce païs délicieux sont généralement robustes, bons Soldats, capables de cultiver les Sciences auxquelles ils veulent s'appliquer; mais on les accuse d'aimer trop les procès, & trop peu le travail. Le païs se remplit tous les jours de païsans Allemands. C'est pourquoi les Seigneurs de Berne ont fondé depuis environ trente à quarante ans cinq Eglises Allemandes pour les Allemands qui se sont établis dans le Païs de Vaud, savoir à Aigle, à Lausanne, à Yverdun en 1703, à Moudon en 1708, à la Côte en 1710. * Plantin. Rahn. Waldkirch. *Diction. Allemand de Bâle. Hist. de Genéve de* 1730, *p.* 305, *&c. Etat & Délices de la Suisse.* Pour l'Histoire de la Réform. du Païs de Vaud, *consultez l'Hist. de M. Ruchat.*

VAUDEMONT, Comté d'une étendue assez grande, & qui renferme environ vint villages. Il est entre la Meuse & la Moselle dans le Bailliage de Nancy, & prend son nom d'un gros village appellé *Vaudemont*. Ce village est situé sur la petite riviére de Maidon, avec un château bâti sur la hauteur, à deux lieues de Mirecour, & à cinq de Toul. Le Comté de Vaudemont fut engagé à Raoul, Duc de Lorraine, pour dix mille livres tournois, par Ademar, Evêque de Metz. Il fut donné depuis ce tems-là pour appanage aux fils puînez des Ducs de Lorraine, Charles, Comte de Vaudemont, par son mariage avec sa cousine Nicole, Duchesse de Lorraine, qui le réunit au domaine, & depuis il en a fait donation par son testament à Charles Henri de Lorraine, son fils, qu'il avoit eu de la Comtesse de Cantecroix. Ce Prince l'a fait ériger en Principauté. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VAUDISEA. *Voyez* BAUDISEA.

VAUDOIS, en Latin *Waldenses*. Il y en a qui déduisent l'origine des Vaudois dès le tems des Apôtres; d'autres depuis le tems du Pape Sylvestre; & d'autres encore, avec plus de raison, de Claude, fameux Evêque de Turin, qui déja dans le IX siécle s'éloigna, comme on peut le prouver, des sentimens de l'Eglise Romaine dans les Articles que les Vaudois du Diocése de Turin rejettérent dans la suite. On déduit leur nom du mot Allemand *wald*, qui signifie *un bois*, parce qu'ils demeuroient souvent dans les forêts; d'autres le dérivent de la petite ville de *Walden*. L'Inquisiteur Rainerus Sacco dit dans un Livre qu'il a composé au sujet des Vaudois, & rapporté par Jean Gretserus en la Bibliothéque des Péres, que les raisons qui rendent difficile la conversion des Vaudois, qu'il nomme *Léonistes*, sont, que c'est la Secte la plus ancienne, la plus répandue, & dont la conduite a les plus grandes apparences de piété. *Inter omnes Sectas quæ adhuc sunt vel fuerunt, nulla fuit perniciosior Ecclesiæ quàm* Leonistarum; *idque tribus de causis: Prima est quia est diuturnior omnium, aliqui enim dicunt quod duravit à tempore* Sylvestri, *aliqui à tempore* Apostolorum: *Secunda quia generalior, ferè enim nulla est terra in qua hæc Secta accepta non sit: Tertia quia cum omnes aliæ Sectæ immanitate blasphemiarum in Deum audientibus horrorem inducant, hæc magnam habet speciem pietatis, eò quod coram hominibus justè vivant, & benè omnia de Deo credant, & omnes articulos qui in Symbolo continentur observant; solummodò Romanam Ecclesiam blasphemant & Clerum; cui multitudo Laicorum facilis est ad credendum.* Claude de Seyssel, Archevêque de Turin, dans un Livre qu'il a fait contre les Vaudois imprimé en 1547, avec privilége du Roi de France, François I, dit *que la Secte des* Vaudois *a pris son commencement d'un certain* Léon, *homme très religieux du tems de Constantin le Grand, premier Empereur Chrétien, qui ayant détesté l'avarice de* Sylvestre, *& l'excessive largesse de Constantin, aima mieux suivre la pauvreté dans la simplicité de la foi, que d'être avec Sylvestre, souillé d'un gros & riche Bénéfice, auquel Léon s'étoient ajoints tous ceux qui sentoient bien de la foi.* Il paroît par le Traité intitulé *La Noble Leiçon*, dattée de l'an 1100, que les Religionnaires des Vallées avoient le nom de Vaudois, avant que *Valdo* parût; car voici ce qu'on y lit:

„ Que non vollia maudire, ni jura ni mentir,
„ Ni avoutrar, ni aucire, ni penre de l'autrui,
„ Ni venjar se de li sio ennemie,
„ Illi dison quel ès *Vaudés* e degne de murir.

Ce Traité où l'on trouve un abrégé de l'Histoire de l'Eglise, jusques à la venue de Jésus-Christ, un abrégé de l'Evangile, un paralléle de l'Evangile & de la Loi, & une condamnation des sentimens de l'Eglise Romaine se trouve manuscrit en vieille lettre Gothique, & à Cambridge, & dans la Bibliothéque de Genéve. Enfin, il y en a qui croyent que les Vaudois sont nommez de la sorte de *Pierre Waldo*, Marchand fort riche de Lyon qui vivoit vers l'an 1170. Il commença, après avoir résolu de renoncer au monde, par une lecture assidue de l'Ecriture Sainte, qu'il expliqua d'abord à sa famille, & ensuite à d'autres personnes qui le vinrent voir en grand nombre. Il traduisit même la Bible en François, & permit à tout le monde d'en tirer des copies. De cette maniére il fut bientôt célébre, & ne manqua pas d'avoir le Clergé à dos. Le nombre

de ses Adhérens s'augmenta, & on les appella du nom de leur Chef *Valdois* ou *Vaudois*. Le Pape Alexandre III tint le Concile de Latran contre eux, & en fit tenir divers autres en France. Louïs III publia un Edit fort sévére contre eux. Les Evêques & les Prélats, sur-tout S. Dominique & S. François, animérent les peuples contre les Vaudois. On établit l'Inquisition à Toulouse à cause d'eux, & en 1208 on leur fit la guerre. On lui donna le nom de *Sainte*, & l'on promit indulgence & absolution pléniére à ceux qui tueroient des Vaudois, dont 70000 périrent pendant cette guerre. Ils ne laissérent pas de se répandre par toute la France. Mais comme l'Inquisition les força à quitter ce Royaume, il s'en retira un bon nombre en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Bohéme, en Pologne & dans les Vallées du Piémont. C'est dans ces Vallées qu'ils subsistent encore avec le même nom, & ont encore aujourd'hui leurs anciennes Confessions de Foi. Leur doctrine est conforme à celle des Réformez dans les principaux articles, & ils rejettent l'autorité du Pape & plusieurs autres usages de l'Eglise Romaine. Dans le tems de la Réformation en 1530, les Religionnaires des Vallées envoyérent George Morel du Dauphiné, leur Prédicateur, & Pierre Latome, Bourguignon, pour conférer avec Berthold Haller à Berne, avec Oecolampade à Bâle, & avec Bucer & Capiton à Strasbourg. Scultet nous a conservé ce qu'ils dirent à Oecolampade, par où l'on voit quels avoient été leurs sentimens jusques alors, & leur forme de gouvernement ecclésiastique. Ils déclarérent qu'ils ne regardoient les Sacremens que comme des signes d'une chose sacrée, & qu'ils ne les regardoient pas d'une néceffité absolue pour le salut. *Credimus etiam Sacramenta sacræ rei tantummodò esse signa, aut invisibilis gratiæ visibilem formam, bonumque esse, hujusmodi signis & formâ nunquam non, si fieri possit, Fideles uti; hos tamen citra hujusmodi signa & formam posse fieri salvos tenentes.* Leger dans son *Histoire*, M. Basnage dans *le second volume de l'Hist. de la Religion des Eglises Réformées*, prouvent au long, par diverses autoritez, que les Vaudois ne croyoient pas la Transsubstantiation avant les tems de Calvin & des Réformateurs Suisses. Ils déclarérent ingénûment à Oecolampade qu'ils ne pouvoient goûter la doctrine de la Prédestination absolue, & de l'impuissance de l'homme. *De prædestinatione credebamus omnipotentem infinitè ante Cœli & Terræ creationem præscivisse, quotquot salvi & reprobi fieri debebant, omnem tamen hominem fecisse ad vitam æternam; reprobos quidem fieri sua culpa, id est quia noluerunt obedire & servare mandata. At si omnia neceffitate contingunt, ut Lutherus dicit, & qui sunt prædestinati ad vitam, non possunt fieri reprobi; nec è contra, quia prædestinatio non frustratur, quorsum tot Sripturæ, & Prædicatores, & Medici corporales? Nihil enim propter hæc minus aut plus fiet, quia necessariò contingunt omnia.* Lorsque les deux Députez furent de retour dans les Vallées, & qu'ils eurent récité ce qui leur avoit été dit par les Docteurs qu'ils avoient consultez, on convoqua un Synode pour l'année suivante dans la Vallée d'Angrogne. Ils y appellérent les plus anciens & les plus habiles de leurs fréres, qui étoient dans les extrémitez de l'Italie, dans la Pouille & dans la Calabre. Ils invitérent aussi des Ministres Réformez, & on leur envoya Guillaume Farel & Antoine Saunier, tous deux du Dauphiné. On ordonna entre autres choses dans le Synode des Vallées, qu'on feroit une nouvelle Traduction Françoise de l'Ecriture Sainte, & le soin en fut donné à P. Robert Olivetan, parent de Calvin, & elle fut imprimée à Neufchâtel en 1535, chez Pierre de Wingle, nommé vulgairement *Pirot Picard*. On prétend que les Eglises des Vallées firent les frais de cette édition. Les Vaudois, qui sont sous la domination de Savoye, ont déja souffert de grandes & de sanglantes persécutions. Pendant que François I, Roi de France, possédoit la meilleure partie de la Savoye, les Vaudois furent très mal traitez. La Savoye étant derechef passée entre les mains du Duc Emanuel-Philibert, le Comte de Trinita fit, par ses ordres, une irruption dans les Vallées en 1560, & commit des cruautez inouïes. L'année suivante, l'intercession de quelques Puissances obtint la liberté aux débris des Habitans de ces Vallées. Charles-Emanuel, Duc de Savoye, envoya en 1655, dans les Vallées le Marquis de Pianezza, qui traita d'une maniére barbare tous ceux qui ne vouloient pas abjurer leur Religion. L'Edit portoit qu'ils devoient sortir des Vallées dans trois jours, sous peine de la vie & de la confiscation de leurs biens, ou changer de Religion au bout du terme de vint jours. Ils tâchérent de se défendre, & tuérent bien du monde au Duc de Savoye; mais ils auroient succombé à la fin, si l'Angleterre, la Hollande & la Suisse, n'eussent pris leur parti & obtenu la liberté de conscience pour ceux qui restoient. Le Roi de France desavoua ses troupes qui avoient aidé à massacrer les Vaudois, intercéda pour eux, donna retraite à quelques familles, & permit que les Réformez de son Royaume fissent une collecte pour les Vallées. Le Roi de France ayant ensuite persécuté les Réformez de sa domination, le Duc de Savoye se vit aussi obligé de chasser par complaisance les Vaudois, ses Sujets, qui cependant rentrérent pour la plupart à main armée, dans la possession de leur patrie & de leurs biens, ayant à leur tête M. Arnaud, qui étoit en même tems leur Pasteur & leur Capitaine. Le peu de résistance qu'ils trouvérent, fit croire qu'on connivoit secrettement à leur entreprise; puisque le Duc fut lui même peu après en guerre avec la France, & qu'il confirma les anciens priviléges des Vaudois. Mais comme plusieurs Réfugiez François s'étoient glissez parmi eux, ces derniers furent chassez en 1698, à la sollicitation de la France. Ils se retirérent en Suisse, en Allemagne & en Angleterre, & sur-tout dans le Brandebourg. Dans le Landgraviat de Darmstadt ils obtinrent Russelsheim, Keisterbach & Merfelden, & bâtirent Arheilige près de Darmstadt. Le Comte d'Ysenbourg leur fit présent d'un grand terrain dans le voisinage de Sprenglingen, où ils bâtirent un gros village dans lequel s'établirent les Communautez de Fenestrelles & d'Uxeaux. Les Eglises des Vaudois, quoiqu'inquiétées de tems en tems, sont cependant encore sur pié. La part que les Cantons Suisses, quelques Princes Protestans d'Allemagne, & sur-tout l'Angleterre & la Hollande prennent à leur conservation, n'a pas peu contribué à empêcher leur perte. * Rogerius, *Annal.* Matthieu Paris. Lucas Tudensis. Æneas Sylvius, *Hist. Bohem.* Rolevinck, *Fascic. Temp.* Guy de Perpignan, *de Hæresibus.* De Riberia, *in Collect. de Urbe Tolosa.* Rocha, *in Concil. Lateran.* Rainerus Sacco, *de Waldensibus.* Paradin, *Hist. de Lyon.* De Rubis, *Hist. de Lyon.* Catel, *Hist. de Toulouse.* Chorier, *Hist. du Dauphiné.* Bzovius, *de Imp. & Sacrileg. Albig.* Perrini, *Hist. Walderf.* Sigonius, *de Regno Italiæ.* Pauli Æmilii *Hist. Gall.* Leger, *Hist. des Vaudois.* Benedicti *Hist. Waldens. & Albigens.* Arnold, *Ketzer-Hist.* Basnage, *Hist. de l'Eglise, partie 4. Remarques de* Hamburg an. 1699. *p.* 249. *Diction. Allemand de Bâle.* Ruchat, *Hist. de la Réform. tome* 3. *p.* 252. &c. *tome* 4. *p.* 301. Pictet, *Hist. du XI siécle à la fin du volume.* Pierre Gilles, *Hist. Ecclésiast. des Eglises Réformées du Piémont.* Sculteti, *Annales Evangelici, tome* 2. *p.* 294. &c. *Hist. de l'Edit de Nantes, tome* 3. *p.* 190. & *suiv. Voyez* PRAGELAS.

On ajoutera à ce qui vient d'être dit des Vaudois, ce qui en est dit dans les précédentes éditions de ce Dictionnaire, & qui ne s'accorde pas à ce qui vient d'en être rapporté.

Les Vaudois, ou *Pauvres de Lyon*, commencérent à paroître vers l'an 1170. Leur Chef fut un riche Marchand de Lyon, nommé Pierre Valdo ou de Vaud, & natif du village de Vaud en Dauphiné, sur le Rhône & près de Lyon. Frappé de la mort subite d'un de ses amis, il embrassa un nouveau genre de vie, qui lui fit des admirateurs. Ses biens devinrent les biens des pauvres, auxquels il faisoit des libéralitez continuelles; mais en faisant des aumônes, il voulut faire des Sermons: & comme il étoit fort ignorant, sa doctrine ne fut approuvée que de ceux qui le suivoient, ce qui leur fit donner le nom de Pauvres de Lyon. Pierre de Vaud enseignoit, que comme tous les Chrétiens sont fréres, les biens doivent être communs entre eux. On lui ordonna de ne se point mêler d'un Ministére dont sa profession l'éloignoit. Il prêchoit l'indépendance, ordonnoit à ses Disciples de ne porter que des sandales comme les Apôtres, & soutenoit qu'ils avoient le même pouvoir que les Prêtres de consacrer & d'administrer les Sacremens. Ces nouveautez le firent chasser de Lyon. Après avoir choisi pour asyle les montagnes de Dauphiné & de Savoye, il répandit ses opinions dans la Valputte, dite aujourd'hui la *Vallouis* & les Vallées d'Angrogne, & de Freissiniéres, où sa doctrine jetta de si profondes racines, qu'elle n'en a pu être arrachée. De cette montagne, le reste des Vaudois se répandit dans les Provinces voisines, & fut portée par un certain Olivier, dans le Diocése d'Albi en Languedoc. C'est là que ces sentimens causérent tant de troubles, & firent répandre tant de sang pendant près d'un siécle. La ville d'Albi fit donner le nom d'*Albigeois* en Languedoc, aux Sectateurs de Pierre de Vaux. Dans le Dauphiné ils ont eu celui de *Chaisnards* & de *Josephites*, parce que deux Prédicans, nommez *Chaisnard* & *Joseph*, y avoient publié ces opinions avec plus de succès que les autres. Les Calvinistes ont adopté les Vaudois comme leurs ancêtres, quoique leur croyance soit bien différente sur beaucoup d'Articles, sur-tout sur l'Eucharistie & la Présence réelle de Jésus-Christ au Saint Sacrement. Les Vaudois avoient toujours cru la Transsubstantiation, & n'avoient erré sur l'Eucharistie, que par rapport au Ministre de ce Sacrement; car ils croyoient que tout Fidéle avoit le pouvoir d'en faire la consécration & l'administration. Mais quant à l'essence du Sacrement, ils étoient du même sentiment que les Catholiques, & par là ils différoient des Calvinistes. Les Vaudois d'à présent, que l'on nomme *Barbeths*, ne tiennent donc point des anciens, & ne doivent être regardez que comme les Sectateurs de Calvin. Les premiers Vaudois furent condamnez par le Pape Luce III, vers l'an 1182. Ils demandérent à Rome l'an 1212, l'approbation de leur doctrine, qui leur fut refusée par Innocent III; & trois ans après au Concile de Latran, ils furent notez dans le Canon que l'on fit contre les Hérétiques, où l'on condamna ceux qui sous prétexte de piété, s'attribuoient l'autorité de prêcher sans être envoyez. Bucer leur proposa en 1530, de s'unir aux Suisses dans une même créance; ce qui ne réussit pas. Farel en vint à bout six ans après, & ils furent alors regardez par les Calvinistes, comme leurs précurseurs. * Jean Paul Perrin, *Hist. des Vaudois.* Pierre, Moine des Vaux de Cernay, *Hist. Albig.* Paradin, *Hist. de Lyon, l.* 2. De Rubis, *Hist. de Lyon, l.* 3. Catel, *Hist. de Toulouse.* Baronius, *Annal. tome* 12. Sandére, *Hæref.* 150. Chorier, *Hist. du Dauphiné,* &c. M. de Meaux, *Hist. des Variations, l.* 11.

VAUDRET, village des Païs-Bas, situé dans le Hainault près de Binche. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien lieu des Nerviens, nommé *Vodgoriacum*, que d'autres mettent à *Gaurycs*, autre village du Hainault situé à quatre lieues de Bavay, en tirant vers Binche. * Maty, *Dict. Géogr.*

VAUDREVANGE, petite ville de Lorraine située à dix lieues de Metz vers le levant, sur la Sare, sur laquelle Louïs XIV Roi de France a fait bâtir la forteresse de Sarre-Louïs, à mille pas de Vaudrevange. L'Auteur des Anecdotes de Pologne dit que Vaudrevange a été rasée jusqu'aux fondemens l'an 1685, & que ses Habitans ont été transportez à Sarre-Louïs.

VAUFERINE. *Voyez* VAFERINE.

VAUGE, *Vogesus* ou *Vogasus. Cherchez* VOSGE.

VAUGELAS, (Claude Favre, Sieur de). *Voyez* FAVRE.

VAUGHAN ou VAUGHN (Lords). Jean Vaugh, fils de

de Walter Vaughn de Goldengrove en Caermardshire, iſſu d'une famille auſſi ancienne que riche, fut créé en 1620, Pair d'Irlande avec le tître de Lord Vaughn de Molingar, en recompenſe de pluſieurs bons ſervices rendus en Irlande, & de diverſes grandes qualitez dont il étoit orné, & qui avoient ſurtout éclaté pendant qu'il étoit Contrôleur de la Maiſon du Prince Charles. Quelques années après, Charles, I du nom, le créa Comte de Charbery, qui eſt auſſi un tître Irlandois. Il avoit épouſé en ſecondes nôces *Jeanne*, fille du Chevalier Thomas Palmer, & n'en eut point d'enfans; mais *Richard*, ſon fils, qu'il eut de Marguerite, ſa premiére épouſe, & fille du Chevalier Gilles Merrick, lui ſurvécut, & fut créé Chevalier du Bain, au couronnement de Charles I. Pendant les troubles inteſtins qui s'élevérent dans la ſuite contre ce Monarque, il lui fut d'un ſecours fort efficace dans la partie méridionale du Païs de Galles. Pour reconnoître ces ſervices, Charles le nomma ſon Lieutenant-Général dans les Comtez de Pembroke, de Caermarden & de Cardigan, & enfin, en 1643, Pair d'Angleterre avec le tître de Lord Vaughn d'Emlyn. Après le rétabliſſement de Charles II, il fut nommé Conſeiller Privé du Roi & Lord Préſident de toute la Principauté de Galles. Il épouſa, 1o. *Brigitte*, fille de *Thomas* Lloyd de Llanyller, dont il eut quatre fils, qui moururent tous dans l'enfance: 2o. *Françoiſe*, fille du Chevalier *Jean* Altham d'Oxbey, dont il eut trois fils, *François*, *Jean*, & *Altham*: 3o. *Alicie*, fille de *Jean*, Comte de Bridgewater. *François*, ſon fils aîné, épouſa *Rachel*, fille de *Thomas* Wriothesley, Comte de Southampton, & mourut ſans laiſſer des enfans. Son frére *Jean* lui ſuccéda, & ſe maria 1o. avec *Marie*, fille de Humphrey Brown de Greencaſtle, dont il n'eut point d'enfans: 2o. avec *Anne*, fille de *George*, Marquis de Halifax, & de *Dorothée*, fille de *Henri*, Comte de Sunderland, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Anne*. * *Peerage of England*, *p.* 86. *Diction. Allemand.*

VAUJOUR, autrefois Château-Angour, lieu de l'Election de Bauge en Anjou, avoit auparavant tître de Baronie, & fut érigée en Duché-Pairie le 13 Mai de l'an 1667, en faveur de Louïſe-Françoiſe de la Baume le Blanc de la Valliére, & de Marie-Anne, légitimée de France, ſa fille, qui dans la ſuite fut mariée au Prince de Conty.

VAULUISANT, village avec Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1127. Il eſt dans la Champagne, à ſix lieues de la ville de Sens, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

VAULT, (de) Vaulx ou Vaux. Cette famille vient de Flandre. Henri de Vault, fils de *Paris* de Vault, ſervoit ſous le régne de Charles de Bourgogne en 1469, avec Jaques d'Orſan, Seigneur de Lomont: il s'établit dans ce lieu, & avoit un frére nommé *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Chaſoy. Cette famille eſt diſperſée dans beaucoup de lieux. Les uns prennent pour Armes, de gueulles à trois bonnets de Houſſarts d'Or, & les autres portent écartelé au premier & quatriéme d'Or, un Ange, ailes éployées incarnat, au chef couſu d'azur, couvert d'un ſoleil d'Or; au ſecond & troiſiéme de gueulles, un ſautoir d'Or cantonné de quatre croix recroiſetées d'Or, pour ſoutien deux Salamandres. * *Cet article a été envoyé tel qu'il eſt.*

* VAULX (André de) en Latin *Andreas Vallenſis*, du Comté de Namur, fit ſes premiéres études à Liége, & ſa Philoſophie à Douay, où il l'enſeigna enſuite pendant ſept ans. De là il fut appellé à Louvain, où il continua cette Profeſſion. En 1621, il fut fait Profeſſeur ordinaire en Juriſprudence Civile & Canonique. On a de lui *Paratitla, ſive Summaria & Methodica Explicatio Decretalium*, *D. Gregorii Papæ IX.* Il mourut le 26 Décembre de l'an 1636. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 57 & 58.

* VAULX (Baudouin de) Conſeiller du Prince de Liége, étoit doué d'une mémoire ſi heureuſe, qu'il poſſédoit parfaitement toutes les Loix. On a de lui en manuſcrit pluſieurs volumes de *Réponſes* en Latin. Il mourut à Liége le cinquiéme Février de l'an 1600, dans un âge fort avancé. * Le même, *p.* 102.

* VAULX (Remacle de) de Luxembourg, eſt Auteur d'un livre intitulé *Hippocrates Divinus.* * Le même, *p.* 792.

* VAULX (Jean de) Prieur d'un Monaſtére de l'Ordre de Cîteaux, a laiſſé en manuſcrit un Ouvrage qui a pour tître, *de Statu, Votis & Diſciplina Monaſtica.* Il mourut en 1590. * Le même, *p.* 574.

VAUMORIERE (N.) *Voyez* DORTIGUE (Pierre) & le Supplément de Paris 1736, ſur le mot VAUMORIERE.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, (Jean) naquit dans la Terre de la Freſnaye, près de Falaiſe, l'an 1535. Il fut envoyé étudier à Paris, où il prit du goût pour la Poëſie. Il fut Lieutenant-Général au Bailliage de Caen, & Chef de la Juſtice de ce païs. Il fit imprimer ſes *Foreſteries* à Poitiers en 1555, & en 1605 un Recueil de ſes Poëſies. Il mourut l'année ſuivante. * *Bibliotheque du Richelet de* 1728.

VAUR. *Cherchez* LAVAUR.

VAUREAS, VAULREAS, petite ville du Comté Venaiſſin en Provence. Elle eſt enchaſſée dans le Dauphiné, & ſituée ſur la petite riviére de Letz, à quatre lieues de Saint-Paul-trois-Châteaux, vers le levant. * *Cartes Géographiques.*

VAURU (Le Bâtard de) l'un des principaux Capitaines de l'Armée du Dauphin Charles, depuis Roi de France, VII de ce nom, défendit vaillamment la ville de Meaux aſſiégée l'an 1422, par Henri V, Roi d'Angleterre. Ce Roi s'en étant rendu maître après un ſiége d'onze mois, fit pendre le Bâtard de Vauru hors de la ville de Meaux, à un arbre, qui fut depuis nommé l'*Arbre de Vauru.* Son pére Denys de Vauru, fut auſſi pendu par les ordres de Henri, avec pluſieurs autres. * P. de Fenin, *dans ſes Mémoires.*

VAUSERINE. *Voyez* VALSERINE.

VAUTIER ou GAUTIER, Seigneur d'Yvetot, étoit Chambellan de Clotaire I, Roi de Soiſſons. Son mérite le mit en faveur auprès de ce Roi, & la jalouſie de quelques Courtiſans cauſa ſa diſgrace. Vautier ſachant que le Roi étoit à craindre dans la premiére chaleur de ſa colére, s'en éloigna pour quelque tems; & prenant de l'emploi dans les Armées étrangéres, il fit la guerre par mer & par terre aux Infidéles. Dix ans après il réſolut de revenir en France, croyant que la colére du Roi ſeroit paſſée, & qu'il pourroit rentrer dans l'exercice de ſa charge. Pour mieux réuſſir dans ce projet, il demanda au Pape Agapet I, des Lettres qu'il porta au Roi dans l'Egliſe de Soiſſons, pendant qu'on alloit adorer la Croix. Alors Clotaire irrité par la vue de celui pour lequel il avoit une haine mortelle, prit l'épée d'un de ſes Ecuyers, & tua Vautier devant l'autel l'an 535, avant que d'être parvenu au Royaume de France. On dit, mais ſans preuves autentiques, qu'enſuite ce Prince, par une eſpéce de ſatisfaction, érigea la Seigneurie d'Yvetot en Royaume, ou Principauté Souveraine. *Voyez* YVETOT. * Dormay, *de la Ville de Soiſſons.*

VAUX (Le Païs de). *Voyez* VAUD.

VAUX (Anne de) fille célébre par ſa valeur dans le XVII ſiécle, naquit dans un village près de Lille en Flandre, & craignant le danger où elle étoit continuellement de voir ſon honneur & ſa vie expoſez à la fureur du Soldat, imagina un moyen extraordinaire de conſerver l'un & l'autre. Elle déclara ſon deſſein à une de ſes amies, avec laquelle elle prit parti dans l'Infanterie. Anne de Vaux ſous le nom d'*Antoine Atis*, ſe fit appeller *Bonne-Eſpérance*, & ſa compagne prit le ſurnom de *la Jeuneſſe.* Elles ſervirent avec tant de courage, qu'elles furent reçues dans la Cavalerie, & que Bonne-Eſpérance obtint une Lieutenance dans le Régiment du Baron de Mercy. Elle ſe trouva en diverſes occaſions, à Etampes, au fauxbourg-Saint-Antoine & ailleurs. Dans cette derniére occaſion, elle fut bleſſée de deux coups de piſtolet, & d'un coup de mouſquet, & elle perdit ſon équipage & ſa liberté. Depuis en retournant en Flandre elle fut dépouillée avec environ trente ſoldats par un parti de Lorrains. Ainſi ſon ſexe fut découvert. On la mena à Pont-à-Mouſſon, puis à Nancy, où le Maréchal de Senneterre la reçut fort bien, & lui offrit une Compagnie, avec promeſſe de tenir ſon ſexe caché. Elle lui fit connoître que la conſidération de ſon honneur lui ayant fait prendre les armes, elle ne le pourroit plus garder, en les portant contre ſon Prince. Le Maréchal loua ſa générosité & la renvoya. Elle arriva à Bruxelles au mois de Décembre 1653, & ſe fit Religieuſe dans l'Abbaye de Marquette, par la protection de l'Archiduc Léopold. * Parival, *Hiſt. de ce ſiécle de fer*, *partie* 2. *c.* 5.

VAUX-DE-CERNAY (Pierre Des) nommé communément *Pierre de Vau-Cernay*, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Abbaye de Vau-Cernay, fondée l'an 1128, près de Chevreuſe, vivoit au commencement du XIII ſiécle, & étoit neveu de Guy, Abbé de ce Monaſtére, auquel Simon, Comte de Montfort, donna l'Evêché de Carcaſſone pour l'avoir ſuivi dans ſes guerres. Ce Religieux écrivit vers l'an 1216, l'*Hiſtoire des Albigeois*, qu'on a inſérée au XVII ſiécle dans les Bibliothéques des Péres. Il commence par la guerre que Simon de Montfort leur fit dès l'an 1209. Arnauld Sorbin, depuis Evêque de Nevers, traduiſit cette Hiſtoire en François, & la fit imprimer l'an 1569. Mais depuis, Nicolas Camuſat, Chanoine de Troyes en Champagne, ayant trouvé quelques anciens Manuſcrits de cette piéce, la publia plus correcte l'an 1615. * Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſter.* Le Mire. Camuſat.

VAUX-DE-CERNAY, village avec Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Iſle de France, à une lieue de Chevreuſe, & à ſix de Paris, vers le ſud-oueſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

VAUZELLES (George de) Lyonnois, Chevalier de S. Jean de Jéruſalem, & Commandeur de la Torrette, s'eſt diſtingué par ſa valeur au ſiége de Rhodes, attaquée par Soliman en 1522. De Vauzelles y ſauva Jacques de Vintimille, de la branche de Leſcaris, qui étoit encore enfant alors, & qui eſt devenu depuis aſſez célébre par ſon zéle pour les Lettres & par ſes Traductions. *Voyez* VINTIMILLES (Jacques de). M. de Vauzelles le ramena en Europe, & lui fit donner dans ſa maiſon une éducation convenable, dont le jeune Rhodien fut très bien profiter. George de Vauzelles apporta auſſi de Rhodes ces précieux Manuſcrits Grecs, dont Guillaume du Choul a fait uſage dans ſon *Traité de la Religion des anciens Romains.*

VAUZELLES (Jean de) frére du précédent, fut Chevalier dans l'Egliſe Métropolitaine de Lyon, & avec cela Curé ou Recteur de l'Egliſe de S. Romain. Il a compoſé une Hiſtoire Evangélique, & traduit d'Italien en François quelques Livres de piété. George & lui ont eu pour neveu MATTHIEU de Vauzelles, Avocat du Roi au Parlement de Dombes & dans la Sénéchauſſée de Lyon, qui a écrit ſur les Péages un Traité eſtimé, & diviſé en ſix parties. Vulteïus, ou Vouté, a fait ſur les trois de Vauzelles les vers ſuivans.

Tres fratres celeberrimi optimorum;
Tres vitâ & genio, & pares amore;
Quibus una domus tribus, fideſque
Una eſt, una eadem tribus voluntas;
Vos ſic vivite ſemper & valete,
Humanis pariter diiſque grati.

* Le Pére Colonia, *Hiſt. Litt. de Lyon*, *tome* 2. Vulteïus, *Epigram. l.* 4.

VAY.

VAYER (Rolland Le) Sieur de Boutigny, Avocat au Parlement, & depuis Maître des Requêtes, mort en 1685, lorsqu'il étoit Intendant de Soissons, s'est rendu illustre, & a immortalisé son nom par quelques Ecrits sur des matiéres importantes, qu'il a traitées exactement. Le premier parut en 1665, & il y traite de la peine du Péculat, selon les loix & usages de France. Le second, de l'Autorité du Roi, sur l'âge nécessaire à la profession Religieuse, fit d'autant plus de bruit, qu'il le donna en 1669, lorsque les quatre Généraux d'Ordres établis en France firent des remontrances très graves sur cette matiére: mais content d'avoir traité avec toute la délicatesse possible une matiére si difficile, il laissa déclamer contre lui, & garda même le silence sur la critique qu'on publia en 1672, de ce Traité. Enfin le troisiéme est une Dissertation sur l'autorité légitime des Rois en matiére de Régale, qui fut imprimée en 1682; & c'est le même Ouvrage qu'on vit reparoître en 1700, à Amsterdam & à Rouen, sous le nom du célébre M. Talon, avec ce titre, *Traité de l'Autorité des Rois dans l'administration de l'Eglise Gallicane.* * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

VAYER (Félix de La Mothe Le). *Voyez* MOTHE.

* VAYER (François de la Mothe Le). On a déja son Article au mot MOTHE, mais comme on n'y a pas parlé en détail de ses Ouvrages, on en ajoûtera ici la liste, telle qu'elle est rapportée par le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 19. *p.* 127. & *suiv. Discours de la Contrariété des humeurs qui se trouvent entre certaines Nations, & singuliérement entre la Françoise & l'Espagnole, avec deux Discours Politiques, l'un sur la Bataille de Lutzen, & l'autre sur la Proposition de Tréve aux Païs-Bas; Petit Discours Chrétien; de l'Immortalité de l'Ame, avec le Corollaire & un Discours Sceptique sur la Musique; Considérations sur l'Eloquence Françoise de ce tems; Discours de l'Histoire; de l'Instruction de Mgr. le Dauphin; de la Vertu des Payens; de la Liberté & de la Servitude; Opuscules ou petits Traitez,* en quatre parties, dont chacune contient sept Traitez; *Opuscule* ou *petit Traité Sceptique sur cette façon de parler,* N'avoir pas le sens commun; *Jugement sur les anciens & principaux Historiens Grecs & Latins; Lettre touchant les nouvelles Remarques de Vaugelas sur la Langue Françoise; Petits Traitez en forme de Lettres, écrites à diverses personnes studieuses; La Géographie du Prince; La Rhétorique du Prince; La Morale du Prince; L'Oeconomique du Prince; La Politique du Prince; La Logique du Prince; En quoi la piété des François différe de celle des Espagnols dans une profession de même Religion; La Physique du Prince; Nouveaux Traitez en forme de Lettres; Derniers petits Traitez en forme de Lettres; Prose chagrine; La Promenade ou Dialogue entre Tuberius Ocella & Marcus Bibulus; Homélies Académiques; Problemes Sceptiques; Doute Sceptique si l'Etude des Belles-Lettres est préférable à toute autre occupation; Observations diverses sur la composition & sur la lecture des Livres; Deux Discours, le premier du peu de certitude qu'il y a dans l'Histoire, le second de la connoissance de Soi-même; Discours pour montrer que les Doutes de la Philosophie Sceptique sont de grand usage dans les Sciences; Mémorial de quelques conférences avec des personnes studieuses; Introduction Chronologique à l'Histoire de France; Soliloques Sceptiques; Hexaméron Rustique,* ou, *les six journées passées à la campagne entre des personnes studieuses; Neuf Dialogues faits à l'imitation des Anciens par Orasius Tubero.*

Le fils de notre Auteur, connu sous le nom de M. l'Abbé le Vayer, a fait une Histoire Comique intitulée *le Parasite Mormon.*

VAYPIN, Isle. *Voyez* VAIPIN.

VAYVODES, Princes souverains de Valachie, de la Moldavie, & de Transsylvanie, dont les deux premiers payent tribut au Grand-Seigneur. C'étoit le nom que l'on donnoit aux Gouverneurs de ces Provinces, lorsqu'elles étoient sous la domination du Roi de Hongrie. On appelle aussi Vayvodes les Ducs ou Gouverneurs particuliers des villes sous un Bassa dans l'Empire des Turcs. C'est pourquoi les Princes de Transsylvanie, de Moldavie, & de Valachie, aiment mieux le titre de Despote, qui signifie *Seigneur,* que celui de Vayvode. *Voyez* PALATINS de Pologne. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

VAZON. *Voyez* l'Article d'ANSELME de Liége.

UBA.

UBALD (Saint) Evêque d'Eugubio en Ombrie dans le XIII siécle, étoit natif de cette ville. Il y fut élevé parmi les Clercs de S. Marien, & puis dans la Communauté de Saint Second, où il acheva ses études. Il y fut appellé par l'Evêque d'Eugubio, rétablit la régularité dans le Chapitre de cette Eglise, & fit rebâtir l'Eglise, qui avoit été embrasée par un incendie. L'Evêque de Pérouse étant mort l'an 1126, il fut choisi pour être Evêque de cette ville; mais ayant fait un voyage à Rome, il obtint du Pape Honorius II, d'être dispensé d'accepter cet Evêché. Deux ans après l'Evêché d'Eugubio étant venu à vaquer, le Clergé & le Peuple étant en contestation sur le choix d'un Evêque, il fut obligé de faire un second voyage à Rome, pour terminer cette contestation. Le Pape Honorius II le fit élire, & le sacra lui-même au commencement de l'an 1129. Il gouverna cette Eglise avec beaucoup de sagesse. L'an 1155, il fit la paix des Habitans d'Eugubio avec l'Empereur Frédéric *Barberousse,* qui lui fit des honneurs singuliers. Il mourut l'an 1160, le 16 de Mai. * Théobalde, *apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints.*

UBALDIS. *Cherchez* BALDE DE UBALDIS.

UBALDO (Guy) savant Mathématicien, écrivit divers Traitez dans le XIII siécle.

UBAYE ou HUBAYE, anciennement *Sanctio,* riviére de Provence. Elle baigne Barcelonette dans le Comté de Nice, & se décharge dans la Durance, à cinq lieues au-dessous d'Ambrun. * Maty, *Dict. Géogr.*

UBB.

UBBA, frére d'Ivar, Roi de Danemarc. Ivar étant entré en Angleterre pour conquérir ce Royaume, & pour venger la mort cruelle que les Anglois avoient fait souffrir à *Régnier,* son pére, Ivar, *dis-je,* fut accompagné d'Ubba, son frére. Ubba fut d'abord laissé dans le Northumberland avec un corps de troupes, pendant qu'Ivar alla faire une descente dans le Royaume d'Estanglie où régnoit Edmond. Dès qu'Ivar eut conquis le Royaume d'Edmond & fait tuer inhumainement ce Prince, il rappella Ubba du Northumberland pour servir auprès de sa personne. Ivar, s'étant retiré en Danemarc, laissa à son frére le commandement de l'Armée, avec laquelle il résolut d'aller attaquer la Mercie. Buthred, Roi de Mercie, ne se sentant pas en état de faire tête aux Danois, donna une grosse somme d'argent à Ubba pour l'engager à se retirer, après quoi Ubba reprit le chemin de Northumberland: mais ne pouvant subsister dans ce païs-là, il fut contraint de retourner dans la Mercie. Buthred se plaignit vainement de ce manque de foi. Ubba l'obligea à donner une nouvelle somme d'argent pour mettre son païs en sûreté. Cependant, après que la somme eut été comptée, les Danois ne laissérent pas de ravager la Mèrcie, & de faire sentir au Roi quel étoit le risque qu'il couroit. Ce Prince épouvanté abandonna son Royaume à l'ennemi, & se retira à Rome dans le Collége Anglois, où il passa le reste de sa vie. Les Danois se virent ainsi maîtres de la Mercie, de l'Estanglie & du Northumberland. Ubba voulant ajoûter de nouvelles conquêtes à celles qu'il avoit faites, entra dans le païs de Galles où il mit tout à feu & à sang. De là il entra dans la Province de Dévon, & assiégea le Comte dans la ville de Kinwith. Les Assiégez ayant fait une vigoureuse sortie, Ubba fut tué, & son grand étendard, nommé le *Réafan* ou le *Corbeau,* tomba entre les mains des Anglois. Ubba passoit pour le plus vaillant homme de son tems. * De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 297. & *suiv.*

UBBO EMMIUS. *Cherchez* EMMIUS UBBO.

UBE.

UBEDA, ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est à deux lieues de Baëza vers l'orient. Cette ville est assez grande, peuplée & défendue par une citadelle forte par la hauteur de sa situation. On voit à une lieue de cette ville sur le Guadalquivir un village nommé *Ubeda la Veia* ou *Puente d'Ubeda,* qui étoit anciennement une ville nommée *Bethulæ.* * Maty, *Dict. Géogr.*

UBERLINGEN, ville libre Impériale en Souabe, située sur le Lac de Constance, au sommet d'un haut rocher, & environnée de toutes parts de vignobles & d'arbres fruitiers. Elle se divise en ville haute & basse. La situation en est si agréable, que les Ducs de Souabe y ont fait souvent leur résidence. Jaques Manlius, dans sa Description de l'Evêché de Constance, dit que le Duc Conrad y résida en 600. Mais la race des Ducs s'étant éteinte, cette ville passa à l'Empire en 1267. L'Hôpital, qui y est, passe pour un des plus riches de toute la Souabe. Elle souffrit beaucoup par la guerre de 30 ans. En 1632, elle fut prise par l'Armée du Duc de Saxe-Weymar. En 1634, Gustave Horn, Général-Felt-Maréchal des Suédois, en forma le siége, lui donna l'assaut pendant trois jours de suite, & fut cependant obligé de s'en retourner. En 1643, le Colonel Wiederhold, Commandant du Fort de Hohentwiel, la surprit le 19 Janvier à cinq heures du matin, en petarda une porte, entra dans la ville, la pilla, & y mit 600 hommes de garnison. L'année suivante l'Armée Electorale de Baviére avança devant Uberlingen, & après un siége & une défense également opiniâtres de quatre mois, il contraignit le Vicomte de Cowal, son Commandant, de se rendre. Par le Traité de la tréve, conclu à Ulm en 1647, cette ville fut remise aux Suédois jusques à la paix générale. Les Suédois la vuidérent en 1649. Ces événemens sont la cause que cette ville n'a plus le même lustre qu'elle avoit ci-devant. * Crusii *Annal. Suev.* Knipschild, *de Civit. Imper. l.* 3. *c.* 53. *Diction. Allem. de Bâle.*

* UBERTI (Farinata Degli) Florentin, Chef des Gibelins dans son païs, dans le XIII siécle, fut contraint par les Guelphes de se retirer à Sienne. Quelque tems après, ayant ramassé quelques troupes, il battit les Guelphes, & remit Florence entre les mains des Gibelins, qui de leur côté résolurent de détruire cette ville; mais Uberti non seulement s'opposa à leurs violences, mais aussi enleva la ville de Lucques aux Guelphes. Ceux-ci ayant trouvé le moyen d'avoir le dessus à Florence, Uberti se vit obligé d'abandonner de nouveau sa patrie, & de passer dans un âge avancé le reste de ses jours en exil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Capriolo, *Ritratti di cento Capitani Illustri, p.* 16.

UBERTI ou de UBERTIS (Facio, Fatio ou Fazio, *c'est à dire* Boniface) Florentin, Poëte & Géographe, écrivit en 1356, un Poëme Géographique, qu'il intitula *Ditta Mundo,* ainsi qu'on l'apprend de Salviati, au *livre* 2, *chapitre* 12 de ses

ſes *Auvertimenti.* Léandre Alberti aſſûre à la *page* 46 de ſa *Deſcription de l'Italie*, qu'Uberti avoit été couronné Poëte, & Ugolin Verrini dans ſon *Hiſtoire des Hommes Illuſtres de Florence*, *l.* 2, fait mention de lui. Voſſius s'eſt trompé lourdement, lorsqu'il a écrit que ce Poëte floriſſoit ſous le Pontificat de Jules II, au commencement du XVI ſiécle.

UBERTIN DE CASAL, de l'Ordre des FF. Mineurs, fut dans le XIV ſiécle, un des chefs du parti des Péres de ſon Ordre, qui ſe nommoient *Spirituels*, & ſoutint devant Clément V, les Ecrits de Frére Olive. Il fit pluſieurs Ecrits pour défendre ſon parti. Clément V lui donna une Bulle d'abſolution; néanmoins Ubertin fut accuſé de nouveau ſous le Pontificat de Jean XXII, & s'étant bien défendu, il fut encore abſous l'an 1330. On a les Ecrits qu'il a faits, & les Requêtes qu'il a dreſſées pour la défenſe de ſon parti, avec un Livre intitulé l'*Arbre de la vie crucifiée*, & un Traité des *Spectacles de l'Egliſe*. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du XIV ſiécle.*

UBERTIN (N...) dit l'*Abbé Ubertin*, natif de Calabre, laiſſa en mourant certaines prédictions, qu'il voulut être enfermées dans ſon ſépulcre de marbre, dont il chargea Jacques d'Otrante & Maur de Palerme ſes Diſciples. Ils laiſſérent apparemment échapper quelques copies des prédictions de leur Maître; car elles coururent le monde, & on les trouve dans le premier tome de l'*Introduction à l'Hiſtoire* de Rocoles imprimée en 1672. Ces prédictions, ſelon Ubertin, devoient arriver dans le tems & peu après que l'on ouvriroit ſon ſépulcre: or l'on prétend que ce ſépulcre fut ouvert en 1703. Voici ce qui eſt marqué dans les *Mémoires* de Trevoux du mois d'Avril de ladite année à l'Article des *Nouvelles de Littérature*, venues d'Italie, *p.* 721. Quelques Ouvriers d'Otrante en travaillant ont fait la découverte d'un tombeau de marbre, que l'Archevêque de cette ville a fait ouvrir en ſa préſence. On y a trouvé le corps de l'Abbé Ubertin, avec un Ecrit qui contient la prédiction de ce fameux Abbé, & qui eſt entiérement conforme à ce qu'on en voit dans pluſieurs Livres imprimez depuis longtems. Voici les premiéres paroles de cette prédiction: *Cum in ſede S. Petri ſedebit ſtella coruſcans præter omnium expectationem electa, in maxima Electorum controverſia, cujus ſplendor univerſam terram irradiabit, ſepulchrum cadaveris mei aperietur. Hic bonus paſtor cuſtoditus ab angelo multa reædificabit.... tunc gratioſus juvenis de poſteritate Pepini, veniet peregrè ad videndam hujus paſtoris claritatem, qui paſtor mirificè collocabit hunc juvenem in Gallicana ſede hactenus vacante...* On laiſſe au lecteur le ſoin de faire l'application de cette prédiction. Il continue, *non poſt multos annos ſtella cadet, eritque luctus ingens, nam cum eo tunc temporis ſepelietur Occidentalis aquila ſeptuagenaria....* Le reſte prédit d'affreux malheurs à l'Italie, cauſez par des guerres ſanglantes. * Rocoles.

Les armes du Pape Clément XI étoient d'azur à une montagne d'or ſurmontée d'une face d'or au deſſus de laquelle étoit une étoile de même: c'eſt la *ſtella coruſcans*.

UBERTIS (De). *Voyez* UBERTI.

U B I.

UBIENS, *Ubii*, peuples de la Baſſe-Germanie, habitoient le païs où eſt maintenant l'Archevêché de Cologne, avec le Duché de Juliers, dans la Baſſe-Allemagne, & dans le Cercle de Weſtphalie. Il y a encore un petit lieu qu'on appelle *Ubich*, qui conſerve ſon ancien nom. Ses plaines ſont remarquables par la bataille que le grand Clovis y gagna, & dans laquelle, pendant que la victoire étoit douteuſe, il promit qu'il ſe feroit Chrétien, s'il la gagnoit. * Dupleix. Paul Emile. Ortelius.

* UBIGAW ou ELBIGAW, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe en Allemagne, dans le Duché de Saxe ſur l'Elſter, au nord-nord oueſt de Dreſde, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

UBIQUITAIRES. C'eſt ainſi qu'on nomme une partie des Luthériens, qui pour défendre la préſence réelle du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, ſans ſoutenir la tranſſubſtantiation, s'aviſérent de dire, après Jacques le Févre, dit *Schmidelin*, que le corps de Jéſus-Chriſt eſt par-tout (*Ubique*) auſſi bien que ſa divinité. * G. Calixti *Judicium*, &c. Florimond de Raymond, *de l'Origine de l'Héréſie*, *l.* 2. *c.* 14.

U B Y.

UBY ou PULO UBI, Iſle de la Mer des Indes, à quarante lieues ou environ à l'oueſt de Pulo Condore. Cette Iſle eſt ſituée préciſément à l'entrée de la Baye de Siam, à une pointe de terre du côté du ſud-oueſt, qui forme la Baye ou Pointe de Cambodie. Elle a ſept ou huit lieues de circuit, & le païs en eſt plus élevé que celui de toutes les autres Iſles de Pulo-Condore. Vis à vis de la partie méridionale de cette Iſle, il y en a une autre petite éloignée de la grande de la longueur d'un cable. L'Iſle d'Ubi eſt extrêmement boueuſe, & a de bonnes eaux du côté du Septentrion où on peut mouiller. Le meilleur ancrage eſt du côté de l'orient vis à vis d'une petite Baye, après quoi on a la grande Iſle au midi. On ne ſe nourrit que de ris dans toutes ces Iſles, & on le tranſporte par mer d'un lieu à l'autre, à cauſe qu'il y a des païs qui en produiſent plus qu'il n'en faut aux Habitans; ce qui fait que l'on envoye ce qu'on a de trop dans les lieux où il y en a peu. * Dampier, *Voyages autour du Monde*, *tome* 2. *ch.* 14. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

U C A. U C C.

UCALEGON, un des principaux Seigneurs Troyens, qui s'abſtint d'aller à la guerre pendant le ſiége de Troye, à cauſe de ſa vieilleſſe, & dont la maiſon fut brûlée dans un incendie de cette ville. * Homére, *Iliade*, *l.* 3. *v.* 148. Virgile, *Enéïde*, *l.* 2. *v.* 312. Juvenal, *Sat.* 3. *v.* 198 & 199.

* UCCELLO (Paolo) Peintre qui vivoit dans le XV ſiécle. Il fut ſurnommé *Uccello*, à cauſe qu'il faiſoit fort bien des oiſeaux. Il fut un des premiers Peintres qui s'étudia à obſerver exactement la Perſpective dans ſes ouvrages; & le tems qu'il employa à ce travail, fut cauſe qu'il n'apprit pas ſi parfaitement les autres parties de la Peinture. Il mourut en 1432. *Voyez* l'Article de DONATELLE (le).

UCCELLO, *Monte Uccello*, ou *Vogelberg*, c'eſt à dire, *la Montagne de l'Oiſeau*, eſt une des montagnes des Alpes. Elle eſt une des croupes du Mont S. Gothard, & une des ſources du Rhin. * Maty, *Diction. Géogr.*

U C H.

UCHANG, ville de la Chine, premiére capitale de la Province de Huquang. Elle eſt très conſidérable par la ſomptuoſité & par la grandeur de ſes bâtimens. On y voit le magnifique Palais de la famille de *Taiminga*, qui a tenu ſa Cour dans cette ville; & parmi les Temples dont elle eſt ornée, il y en a cinq qui paſſent pour admirables. Les eaux de la riviére de Kiang, ainſi que celles du fleuve Lo, la mouillent par le moyen de divers canaux que l'on y conduit. Cette capitale à neuf villes médiocres ſous ſa juriſdiction, ſavoir, Vuchang, Puki, Kiajiu, Heenning, Cungyang, Tungching, Hingque, Taye & Tungxan. Le territoire d'Uchang eſt très fertile en toutes ſortes de fruits. On y voit pluſieurs montagnes très agréables, pleines d'arbres & de fruits, & quelques-unes riches en criſtal. Celle de Taquon, qui eſt au ſud-eſt de cette ville, ſemble être dorée, à cauſe des pierres jaunes dont elle eſt couverte. Celle de Vuchang eſt renommée pour avoir ſervi de retraite à un Géant qui étoit velu par tout le corps, & qu'on prétend avoir été haut de dix coudées. Il y a neuf Palais dans la montagne de Kieuquon, & ces Palais y furent bâtis par les enfans du Roi Cyngan, pour y vaquer plus commodément à leurs études. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

UCHIALI, d'autres le nomment LUCHIALI, OCHIALI, ULUCCIALI, ou ALUCH ALI, Roi d'Alger, de Tunis & de Tripoli, & un des plus grands Amiraux que la Porte Ottomane ait jamais eu, étoit fils d'un pauvre païſan, & natif de Caſtella, village de la Calabre. Une troupe de Corſaires Turcs l'enlevérent un jour, le traînérent dans l'eſclavage, & l'enchaînérent pour ramer. Il embraſſa dans la ſuite la Religion de Mahomet, & monta peu à peu, tant par ſa valeur que par la grande connoiſſance de la Marine, à des poſtes ſi élevez, qu'il procura de plus grands avantages à l'Empire des Turcs, & cauſa plus de pertes aux Chrétiens que les deux Barberouſſes & Dragut enſemble, ſous le régne de Solyman II. En récompenſe de ſi grands ſervices, Sélim II ne lui donna pas ſeulement ſa fille en mariage, mais encore il le déclara premier Amiral de toutes ſes forces maritimes, & Roi d'Alger, de Tunis & de Tripoli. Voici un abrégé des principales actions d'Uchiali. Le 15 Juillet 1570, il attaqua dans le canal de Malte quatre des plus puiſſantes Galéres de l'Ordre, qui, ſous le commandement du Général Saint Clément, étoient deſtinées au ſecours du Royaume de Chypre, & il s'en rendit maître après un combat des plus opiniâtres, dans lequel plus de 80 Chevaliers, ſans compter un grand nombre d'autres Soldats, perdirent la vie. L'année ſuivante il contribua beaucoup à la priſe de Famagouſte, & dans le combat près de Lépante, il fut le ſeul qui ſoutint l'honneur des armes Ottomanes. Car lorſqu'Ali Bacha & Portaut Bacha, Commandans des deux premiéres Eſcadres, furent entiérement défaits, il tint ſi bien tête, avec les 91 Galéres dont ſon Eſcadre étoit compoſée, à celle de Jean André Doria, que malgré toutes ſes forces, ſoutenues d'une grande habileté, Doria ne put gagner aucun avantage ſur lui. Il fit plus: lorſqu'on s'y attendoit le moins, il donna avec tant de furie ſur les Galéres de Malte, commandées par le Prieur Giuſtiniani, qu'il les mit en déroute, & leur enleva le grand étendart de l'Ordre. Il pénétra enſuite au milieu d'une autre Eſcadre de Galéres Vénitiennes, & la maltraita ſi fort, que huit Capitaines, tous nobles Vénitiens, furent tuez, un fait priſonnier, une Galére brûlée, & onze autres priſes. Il fut cependant obligé d'en relâcher dix. S'il ne ſortit pas de ce combat en vainqueur, ce fut du moins en invincible. Lorſqu'il ſe retira, les Amiraux Baſſano & Doria cherchérent en vain de le joindre, & Cardona qui s'en étoit approché en fut bien reçu & renvoyé fort endommagé. Après qu'il fut rentré dans le port de Conſtantinople avec quarante vaiſſeaux qui n'avoient reçu aucun dommage, Sélim II le nomma Généraliſſime de toutes ſes forces navales à la place d'Ali Bacha qui avoit été tué. Quoique la grande perte que les Turcs avoient faite dans ce fameux combat eût preſque entiérement abattu leur courage, Uchiali fut néanmoins uſer de tant de diligence, qu'au grand étonnement de tout l'Univers, il ſortit du port peu de mois après avec 250 vaiſſeaux, & prévint ainſi les Chrétiens malgré la victoire qu'ils avoient remportée. Il ſe préſenta enſuite devant eux, près de l'Iſle des Cerfs, près du Cap Matapan, près de Modone, près de Navarino & près de Coro-

ne, toujours avec tant d'artifice qu'ils étoient toujours dans la perfuafion qu'il leur livreroit une bataille rangée, jufques à ce que la rigueur de la faifon obligea les deux partis à rentrer dans leurs ports. Lorfque vers la fin de cette année le Prince de Parme eut formé le fiége de Navarino, Uchiali mit une partie de fes troupes à terre, & chaffa les Affiégeans. Bref, la prudence incomparable de cet apoftat,& la defunion des Amiraux Chrétiens fut caufe, que dans l'année 1572, lorfque l'on fe promettoit de reprendre la Morée, d'arracher l'Ifle de Chypre des mains des Turcs, & de former même le fiége de Conftantinople, la Porte Ottomanne ne perdit pas un pouce de terrein, & Uchiali ne vit fa Flotte diminuée que d'une feule Galére, que la valeur de l'Amiral Baffano lui enleva. En 1574, il réduifit derechef fous la puiffance de la Porte tout le Royaume de Tunis avec l'importante Fortereffe de la Goulette, que Dom Jean d'Autriche avoit prife peu auparavant, & dont il avoit confié la défenfe à un certain Portocarréro. Outre ces grandes actions, il s'eft encore rendu eftimable chez les Turcs & formidable aux Chrétiens par plufieurs autres; principalement par fon entreprife fur la Fortereffe de Gerbes & autres places de l'Afrique, qui avoient garnifon Efspagnole; par le fiége de Malte, & fur-tout par les courfes & les defcentes continuelles & prefque toujours heureufes, par lefquelles il infeftoit le Royaume de Dalmatie, les Ifles de l'Archipel, les Royaumes de Naples & de Sicile, & toutes les côtes Chrétiennes de la Méditerranée. Tout ceci porta les Papes Pie V & Gregoire XIII, & Philippe II, Roi d'Efspagne, à lui faire offrir des richeffes immenfes, des terres & des titres des plus honorables pour le déterminer à quitter la Religion de Mahomet, & à embraffer la Religion & le parti des Chrétiens. Mais tout cela ne fut pas capable de le tenter. Il eft vrai qu'on af fûre qu'après la bataille de Lépante Marc-Antoine Colonna, Viceroi de Sicile, l'avoit affez bien difpofé, & auroit enfin triomphé de fon opiniâtreté, fi la jaloufie & les animofitez particuliéres du Cardinal Granvelle contre Colonna n'euffent empêché l'heureufe conclufion de cet ouvrage. Uchiali fit au refte tous fes efforts pour empêcher la paix que Sélim II conclut avec les Chrétiens en 1574, & pour la rompre fous Amurat III; mais ce dernier deffein fut traverfé par la guerre, qui éclata en 1576 entre les Turcs & les Perfans. Voici encore une circonftance bien honorable de la vie d'Uchiali: c'eft que dans le tems qu'il étoit déja parvenu au faîte des grandeurs, il fe fouvint encore de fa pauvre mére, & vint fur les côtes de Calabre pour la voir. Après que le Viceroi de Naples lui en eut donné la permiffion,& qu'Uchiali de fon côté lui eut fourni les furetez requifes, il la fit chercher & venir dans fon vaiffeau, où il la combla de riches préfens; il fouffrit même, fans témoigner aucune impatience, qu'elle lui reprochât, en termes fort durs, fon apoftafie. Au refte, fon humeur guerriére ne l'empêcha pas d'être fort adonné à fes plaifirs. Il conferva tous les emplois dont Sélim II. l'avoit honoré, & mourut enfin à Conftantinople dans un âge fort avancé. * Primo Damafchini, *nella Spada d'Orione, partie* 1. *p.* 443. Gratien, *Hift. de Bello Cypr. Dictionnaire Allemand.*

* UCHILTRE, château de l'Ecoffe méridionale dans la Province de Kyle, a donné le titre de Barons à des Seigneurs de la Maifon Royale des STUARTS. * Beeverell, *Délices de l'Ecoffe, p.* 1111. Ce château eft à l'eft d'Ayr, Ayre, Aire, Airth ou Ayrth, capitale de la Province, & en eft éloigné de quatre à cinq lieues.

* UCHT, petite riviére d'Allemagne dans la Vieille Marche de Brandebourg, coule d'abord de l'oueft à l'eft, puis du fud au nord ou à peu près, felon Sanfon, dans fa *Carte de l'Electorat de Brandebourg*; & Frédéric dans celle du Cercle de la Baffe Saxe, lui fait arrofer Stendel, Olterburg & Seehaufen, & lui fait continuer fon cours jufques dans l'Elbe; mais felon la *Carte de Brandebourg*, publiée à Amfterdam fous le nom de M. Delifle, cette riviére perd fon nom à Ofterburg, & celle qui va de cette derniére ville jufqu'à l'Elbe porte le nom d'Adam.

UCHT, bourg du Comté d'Hoye, en Weftphalie. Il eft Chef d'un Bailliage, dont le Landgrave de Heffe-Caffel a invefti les Comtes de Bentheim, l'ayant eu, avec le Bailliage de Freudenberg, de la fucceffion du dernier Comte de Hoye. * Maty, *Diction Géogr.*

U C I.

UCIENJEN, ville de la Chine fituée près du Lac de Poyang & de la riviére de Can. Les bâtimens en font admirables & fort réguliers. La ville eft longue de plus d'une lieue, & fi fréquentée en tous tems, à caufe du grand commerce qui s'y fait de porcelaine, qu'on a peine à fe tirer de la preffe, tant les rues font pleines de monde. La foule n'eft pas moins grande fur la riviére, qui eft toujours couverte d'une infinité de barques qu'on charge de porcelaine pour la tranfporter en toutes fortes de lieux. La terre dont on la fait, fe tire des montagnes qui font auprès de Hoeicheu, ville capitale du Nanquin, & reffemble mieux à du fable extrêmement fin, dont les grains font vifibles & diftinctement féparez, qu'à de la terre. Quelle qu'elle foit,elle n'eft propre qu'à cet ufage, qui plait univerfellement; ce qui fait qu'on la cherche avec plus de foin qu'aucune autre. Pour n'y être point trompé, fitôt qu'on l'a pêtrie en maffe on la cachette des armes de l'Empereur à un prix limité, & enfuite on l'envoye à un village, appellé *Sinktefimo*, dont les feules eaux ont la vertu de lui donner la netteté & la tranfparence que l'on y admire. Ce font d'ordinaire des païfans, élevés à ce travail dès leur enfance, par qui elle eft façonnée. La maniére dont ils l'apprêtent, c'eft, ou de la pêtrir quand on la reçoit de Hoeicheu, comme nos Potiers pêtriffent la terre commune, ou de la laiffer parvenir à la dureté d'une pierre, après quoi ils la mettent en poudre, & l'ayant paffée par un tamis fin, ils en font une pâte, qu'ils jettent en des moules de métal, où ils la façonnent comme ils veulent. Cela fait, après l'avoir laiffée peu de tems à l'air, ils la mettent dans un four fort chaud, où ils la laiffent cuire pendant quinze jours, au bout defquels ils la laiffent refroidir autant de tems, empêchant que l'air n'y entre, ce qui la feroit toute caffer. Ces trente jours expirez,on ouvre le four en préfence d'un Officier de l'Empereur, qui les regarde avec foin piéce à piéce. Il en prend la cinquiéme partie pour fa Majefté Impériale, & on vend le refte à Ucienjen. A côté droit d'une montagne qui eft contiguë à cette ville,eft un magnifique Temple,dont les murailles font embellies d'une infinité de ftatues, d'images & de marmoufets. Les Chinois & les Tartares n'ofent s'engager fur le Lac de Poyang, fans avoir été auparavant faluer l'Idole de ce Temple, qu'ils croyent avoir une puiffance abfolue fur les eaux de ce Lac. Il y a quantité de lampes ardentes, qui confervent perpétuellement le feu, par le moyen de petits refforts flexibles qui y portent l'huile. * *Ambaffade des Hollandois à la Chine, ch.* 31.

U C K. U C L.

UCKER ou UCKERSEE, Lac dans la Marche Uckerane, Province du Markgraviat de Brandebourg. Il peut avoir quatre lieues de long & deux de large, & il eft la fource d'une riviére qui porte le nom d'Ucker, & qui va fe décharger dans l'Oder, à Uckermunde. * Maty, *Dict. Géogr.*

UCKERANE (Marche). *Voyez* l'Article de BRANDEBOURG.

UCKERMUNDE, petite ville ou bourg du Duché de Stettin en Poméranie. Ce lieu eft à l'embouchure de l'Ucker dans l'Oder, au midi de la ville d'Ufedom. * Maty, *Dict. Géogr.*

UCKERSEE, Lac. *Voyez* UCKER.

UCLES, bon bourg avec un Prieuré de l'Ordre de S. Jacques. Il eft dans la Caftille Nouvelle, fur la Bédija, à dixhuit lieues de Tolède vers le levant. Quelques Géographes prennent Ucles pour l'ancienne *Velica*, petite ville des Carpétans; mais d'autres croyent, que c'eft l'ancienne *Urcefa, Urfetia*, ville des Celtibériens. * Maty, *Dict. Géogr.*

U C O.

UCONDONO (Jufte) Prince Japonnois, qui a été le Héros de fon païs, & un des hommes du XVII fiécle qui a fait le plus d'honneur à la Religion Chrétienne. Il étoit fils de Darie Tacayama, & neveu de Vatadono, deux des plus braves hommes du Japon, & qui ont le plus contribué à étendre le Chriftianifme dans ces Ifles. L'Empereur Nobunanga fe l'étant attaché, s'en fervoit utilement dans fes conquêtes. Tayco-Sama, fucceffeur de Nobunanga, le fit fon Généraliffime, & lui dut une bonne partie de fes victoires. Il le difgracia enfuite, & l'exila, pour fa Religion, dans le nord du Japon. Il le rappella peu de tems après, mais il ne fe fervit plus de lui. Ucondono s'attacha au Roi de Tanga fon ami, & fit la guerre pour lui avec le même fuccès qui avoit toujours accompagné fes armes. En 1614, le Régent de l'Empire l'exila aux Philippines avec toute fa famille. Il mourut à Manille un mois après y être arrivé. Sa mort fut fainte, comme fa vie l'avoit été: le Gouverneur Efpagnol lui fit faire des obféques magnifiques, & fa mémoire eft encore en bénédiction dans tout le païs. * Bartoli, *Afia. Hiftoire du Japon.*

U D A.

UDA, riviére de Mofcovie. *Voyez* l'Article d'UDINSKOI.

UDALRIC I, vintiéme Duc de Bohême, gouverna équitablement cet Etat, quoiqu'il l'eût ufurpé fur fon frére Hiaromirius, auquel il avoit fait crever les yeux. Il époufa *Béatrix*, fille d'un païfan, mais fort vertueufe, dont il eut *Brétiflas*; mais après avoir commandé quelque tems, il commença à fe repentir de l'injuftice qu'il avoit faite à fon frére, & chercha les moyens de lui rendre le Royaume. Helicardus, Evêque de Prague, les réconcilia; mais Hiaromirius voulut qu'Udalric fon frére gouvernât avec lui. Ce fut dans ce tems que Brétiflas, fils d'Udalric, poffécla le premier la Moravie, en qualité de Marquis. Il mourut enfuite de la fiévre, & Hiaromirius fit voir en cette occafion ce que pouvoit l'amour d'un frére: car ayant étendu la main fur le corps d'Udalric, il dit, *Permettez, Udalric, que je touche pour la derniére fois celui que je ne puis voir.* Puis ayant conduit Brétiflas fon neveu fur le thrône, *Montez*, lui dit-il, *fur le thrône d'où je defcends, & régnez plus heureux que votre pére & moi.* Hiaromirius vécut enfuite comme un homme privé, & ne voulut plus paroître à la Cour. * Julius Solimanus, *de Elog. Ducum, Regum & Interreg. Bohemiæ.*

UDALRIC II fut le feptiéme qui gouverna la Bohême pendant les interrégnes. Il étoit fils de *Sobeflas* I, & fut chargé par l'Empereur Frédéric du gouvernement de la Bohême, après la mort d'Uladiflas II. C'eft ainfi que fut terminé par là le différend de plufieurs Princes, qui prétendoient à la couronne de Bohême. Ce Prince céda bientôt après le Gouvernement à *Sobeflas* fon frére aîné, & acquit plus de gloire par cette action, que par fon expédition en Italie, où il commanda

da les troupes de l'Empereur Frédéric. La trop grande bonté qu'il eut pour ses Soldats, fut cause de la perte de l'Armée; de sorte qu'il ne revint d'Italie qu'avec huit Soldats qui lui restoient, les autres s'étant entretuez ou ayant embrassé le métier de Voleurs. * Julius Solimanus, *de Elog. Ducum, Regum & Interregum Bohemiæ.*

U D E. U D I.

UDESSA, le Royaume d'Udessa, Province de l'Empire du Mogol en Asie: elle est au delà du Gange & du Persési, entre les Royaumes de Kanduana, de Patna, de Jésual, de Mévat, & le Lac de Chiamay: Jekanac en est la capitale. * Maty, *Diction. Géogr.*

UDIA, ville capitale du Royaume de Siam. *Voyez* SIAM.

UDINE, *Utinum*, ville d'Italie, & Métropolitaine du Frioul, fut bâtie, selon quelques-uns, par les Huns, ou par les Ducs d'Autriche, selon d'autres. C'est dans cette ville que fut transporté le Siége du Patriarchat, après la ruïne d'Aquilée. La République de Venise y tient un Gouverneur. * Magin.

* UDINE (Léonard d') Religieux de l'Ordre de S. Dominique, vivoit dans le XV siécle avec la réputation d'être un célébre Prédicateur. On a imprimé en 1446 & 1495, le recueil de ses Sermons. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Swertius, Sweertius, Zwertius ou Zweertius, *Athenæ Belgicæ.* Olearius, *in Abaco.*

UDINE (Léonard d'). *Voyez* MATTEI (Léonard).

* UDINSKOI, ville de la Tartarie Moscovite, sur la riviére d'Uda, qui non loin de là se jette dans la Ségla. Le château de cette ville est sur une montagne, & étoit ci-devant gardé par une forte garnison de Cosaques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandt, *Voyage.*

U D S.

UDSTED, YSTED, petite ville de Schonen en Suéde. Elle a un bon port à neuf lieues de la ville de Lunden, vers le sud-est. * Maty, *Diction. Géogr.*

V E A. V E C.

VE' S. CLEMENT, ou le GRAND VE'. C'est une petite contrée fort sablonneuse. Elle est en Normandie, vers l'embouchure de la Vire, à cinq lieues au dessous de S. Lo. * Maty, *Dict. Géogr.*

VEAS, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur l'Odier, à quatre lieues de son embouchure. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Urium*, petite ville des Turdetans. * Maty, *Dict. Géogr.*

VEAU, (Alain) rare exemple d'un Financier fidéle en France, comme cela paroît par l'Inscription suivante, qui se lit sur son tombeau dans l'Eglise de S. Jean près de l'Hôtel-de-ville à Paris:

CI REPOSE NOBLE HOMME ALAIN VEAU, CELUI AUQUEL L'INTEGRITE' ET FIDELITE' AU MANÎMENT DES FINANCES SOUS LES ROIS FRANÇOIS I, ET HENRI II, ET CHARLES IX, A POUR HEUREUSE RECOMPENSE AQUIS SANS ENVIE CE BEAU TÎTRE DE THRESORIER SANS REPROCHE.

Il décéda le dixiéme Juin 1575. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, tome* 2. *p.* 249 & 250. édit. de Rotterdam 1700. Brice, *Description de Paris, tome* 1. *p.* 129. édit. de la Haye, 1685, où il est dit que Veau mourut le premier de Juin.

VECCHI (Horatio) Jésuite, naquit à Sienne en Toscane environ l'an 1577, d'une famille illustre. Il se fit Jésuite à 20 ans, & peu de tems après passa au Pérou. Il fut de là envoyé au Chili, où il travailla longtems avec zéle & avec succès. En 1612, les Indiens du quartier d'Elicura ayant demandé des Missionnaires, le Pére Vecchi leur fut accordé avec le Pére Martin d'Aranda, & un Frére nommé Didaque de Montalvan. A peine y étoient-ils arrivez qu'un Cacique, à qui les Péres n'avoient pas voulu rendre deux de ses concubines qui s'étoient fait Chrétiennes, les fit massacrer. Le Pére Cassart a célébré ce martyre par un fort beau Poëme, intitulé *Imago Vecchina*, adressé au Pape Alexandre VII, dont le Pére Vecchi étoit parent. * Alegambe, *Mortes Illustres.*

VECCHIETTI (Jérôme) Florentin, fleurit au commencement du XVII siécle. Il étoit très habile dans les Langues, dans les Mathématiques & dans la Chronologie, & fit deux fois le voyage d'Egypte, par ordre de Clément VIII. Il composa un Ouvrage fort considérable de Chronologie, intitulé *de l'Année Primitive, depuis le commencement du Monde jusqu'à l'année Julienne*, partagé en huit livres, imprimé à Ausbourg en 1623; mais, parce qu'il y avoit avancé des sentimens qui n'étoient pas alors communs, & particuliérement parce qu'il avoit soutenu que Notre-Seigneur ne s'étoit pas servi de pains azymes en instituant l'Eucharistie, son Livre fut condamné au feu par l'Inquisition, & sa personne à demeurer dans les prisons de l'Inquisition, où il se rendit volontairement, y passa le reste de ses jours, & y mourut âgé de près de 80 ans. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. du XVII siécle.*

VECCUS (Jean) Garde du Thrésor des Chartres de Sainte Sophie, & Patriarche de Constantinople, dès l'an 1270, sous l'empire de Michel *Paléologue*, étoit un homme bien fait, de haute stature, & d'un port majestueux. Il avoit un esprit, disent les Latins, capable de tout; & il l'avoit si bien cultivé par l'étude, qu'il s'étoit rendu un des plus savans hommes de son tems en toutes sortes de Sciences. D'ailleurs, il étoit naturellement éloquent, & si adroit dans le manîment des grandes affaires, qu'il fut employé par l'Empereur en plusieurs négociations très importantes; entre autres, en une Ambassade vers S. Louïs, Roi de France. On admiroit en lui un grand fonds de bonté naturelle & de sincérité, & un ardent amour pour la vérité. Ces belles qualitez lui acquirent l'estime & l'affection de tout le monde, & principalement des Grands de l'Empire, du Patriarche, & de l'Empereur même, qui lui donna d'abord la charge de *Chartophylax*, ou Garde du Thrésor des Chartres. Veccus fut aussi Grand-Chancelier de l'Eglise Patriarchale, & Juge de toutes les Causes Ecclésiastiques. Il tint au commencement pour le schisme de l'Eglise Gréque, & s'opposa à sa réunion avec l'Eglise Latine. Mais après que l'Empereur lui eut envoyé un Livre composé par ses Théologiens, il fit réflexion sur les raisons qu'il y trouva pour établir la Créance des Latins, & se rendit. Depuis ce tems-là il fut celui de tous les Grecs qui agit pour cette réunion, avec le plus de force, de zéle & de succès. L'Empereur Michel voulant se réconcilier avec l'Eglise Romaine, & ayant résolu d'envoyer ses Ambassadeurs au Pape, avec pouvoir de conclurre le Traité de cette union dans le Concile général qu'on alloit tenir à Lyon, l'an 1274, nomma Veccus pour être de ce nombre. L'an 1275, il fut choisi par l'Empereur, pour être Patriarche de Constantinople, & s'appliqua encore plus fortement à détruire le Schisme des mécontens qui résistoient à la volonté de l'Empereur. Mais l'an 1279, ce Prince voyant que les Schismatiques haïssoient à mort le Patriarche Veccus, qu'ils considéroient comme le plus grand fleau de leur Secte, souffrit qu'on l'accusât en plein Synode, quoique très faussement, d'avoir fait des imprécations contre sa Majesté, pour lui avoir refusé la grace d'un Criminel. La chose alla si avant, que Veccus cédant à la malignité de ses ennemis, envoya un Ecrit à l'Empereur, par lequel il renonçoit volontairement au Patriarchat, & se retira dans un Monastére; mais ce Prince le manda bientôt après, pour conférer avec les Légats que le Pape avoit envoyez. Alors il n'oublia rien pour établir la doctrine de l'Eglise Romaine: ce qui redoubla contre lui la haine des Schismatiques de l'Eglise Gréque, laquelle éclata, surtout après la mort de l'Empereur Michel. Andronic, son fils, qui étoit un jeune Prince d'environ 24 ans, s'étoit abandonné entiérement à la conduite de la Princesse Eulogia, sa tante, grande protectrice du Schisme, laquelle ayant été bannie de la Cour par le feu Empereur, son frére, y étoit retournée aussitôt après sa mort pour se rendre maîtresse de l'esprit de son neveu. Dans cette conjoncture, Jean Veccus demeura ferme & inébranlable, dans la profession de la foi Catholique & dans l'Eglise Romaine; c'est pourquoi il fut envoyé en exil, où il mourut de misere, avec ses deux Archidiacres, Constantin Méliténe, & George Métochite. Il laissa plusieurs Ecrits pour la défense de la vérité; & inséra dans son testament un illustre témoignage de sa Foi, en y declarant la doctrine Catholique sur l'article du Saint Esprit, pour laquelle il mouroit. Sa mort arriva au mois de Mars 1298. * Nicéphore Grégoras, *l.* 5. Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs, l.* 4.

VECELLI (François) frére du Titien, suivit d'abord le parti des armes; mais la paix s'étant faite en Italie, il vint trouver son frére à Venise, où s'étant adonné à la Peinture, il y prenoit un si grand vol, que le Titien étoit allarmé du goût excellent dont il peignoit; & craignant qu'il ne devînt plus habile que lui, il le dégoûta de la Peinture, & le porta à prendre une autre profession. Il choisit celle de faire des cabinets d'ébéne, ornez de figures & d'architecture, ce qui ne l'empêcha pas de peindre quelquefois pour ses amis. Les tableaux qu'il fit, & qui excitérent la jalousie du Titien, sont dans le goût du Giorgion, & passent pour être de ce Peintre dans l'esprit de la plupart des gens. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres, p.* 260 & 261.

VECELLI (Horace) Peintre, fils du célébre Titien. Il faisoit des portraits dans la maniére de son pére. Il n'a fait que peu d'autres ouvrages; car la Chymie l'occupoit plus que la Peinture. Il mourut de la peste, à la fleur de son âge, la même année que son pére, c'est à dire, en 1576. * Le même, *p.* 261.

VECELLI, Peintre. *Cherchez* TITIEN.

VECER (Conrad) nommé par Valére André *Vecerius* & *Vegerius*, étoit de Luxembourg. Il fut Sécretaire des Empereurs Maximilien I, & Charles-Quint. On a de lui, *de Vita & Gestis Henrici VII, Imperatoris, Libellus; Oratio funebris Adriani VI, Pontificis Maximi*; & le Récit de deux séditions arrivées en Sicile, l'an 1517. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 141. Hofman, *Lex. Univ.*

VECHNER, (George) savant Siléfien né à Freystadt en 1590, où son pére étoit Pasteur. Il se poussa si promptement dans ses études, qu'en 1618 il reçut le degré de Docteur en Théologie à Francfort, & fut nommé Professeur au Gymnase de Beuthen dans la Silésie inférieure. En 1646, il fut nommé Pasteur à Briegen, Surintendant des Eglises voisines, & Directeur du Gymnase Ducal. Il mourut sur la fin de 1647, avec la réputation d'un homme fort versé dans les Langues & dans la lecture. Entre ses Ouvrages dont il a publié un assez bon nombre, on estime sur-tout, *Palus Pauli,* 2 *Cor.* 12; *Sinus Abrahæ.* * Regenvolscii *Hist. Eccles. Polon. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* VECHNER (Daniel) de Goldberg, ville du Duché de Lignitz en Siléfie, a donné au public un Livre intitulé, *Hellenolexia five Parallelifmus Græco-Latinus*, &c Jean-Adam Kaftner en a donné une nouvelle édition en 1680.

VECHT, petite ville forte de l'Evêché de Munfter en Weftphalie, à deux ou trois lieues de la ville de Diepholt, vers le nord-eft. Vecht étoit autrefois capitale d'une Seigneurie, qui avoit fes Seigneurs particuliers, & qui comprenoit les Bailliages de Vecht, de Kloppenborg, & de Wildeshufen. * Maty, *Diction. Géogr.*

VECHT, riviére d'Allemagne en Weftphalie. Elle a fa fource vers la ville de Munfter, traverfe les Comtez de Stenford & de Benthem, & entrant dans l'Overiffel, elle y baigne Haffelt & Swartefluys, & peu après fe décharge dans le Zuyderzée, fous le nom de *Swartewater*, qui fignifie *Eau Noire.* * Maty, *Diction. Géogr.*

VECHT, riviére des Provinces-Unies des Païs-Bas. Elle fe fépare du Rhin dans les foffez d'Utrecht, baigne Zuylen, Maarfen, Breukelen, Nieuwer-Sluis, Loenen, Vrélant, Nichtevecht, Wefop, & fe rend à Muyden dans le Zuyderzée. Cette riviére eft la branche orientale du Rhin, laquelle on appelloit anciennement *Flevum*. Elle traverfoit le Lac Flevo, qu'on nomme aujourd'hui *le Zuyderzée*, & s'alloit décharger dans la Mer d'Allemagne. On voit encore les veftiges de fon ancien nom, au Flie-Stroom, c'eft à dire, *la riviére de Flie*, qui eft un canal, qui va au travers des terres inondées, depuis le Zuyderzée jufqu'à la Mer d'Allemagne, où il fe décharge entre l'Ifle de Flieland & celle de Schelling. C'eft du Vecht que l'on tire l'eau douce dont on fe fert à Amfterdam. * Maty, *Diction. Géogr.*

VECTIUS (Valens) Médecin de Meffaline, & Augure, fut en grande familiarité avec elle. * Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 30. 31 & 35.

Il y a eu encore un VECTIUS-BOLANUS, envoyé dans la Grande-Bretagne, en la place de Trébellius Maximus. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 3: *Hift. l.* 2. *c.* 65. On trouve encore plufieurs perfonnages du nom de VECTIUS, entre autres,

Un VECTIUS-MARCELLUS, Intendant de Néron; un VECTIUS-MESSIUS, Roi des Volfques; un VECTIUS-SABINUS, de la famille des Ulpiens, qui fit donner l'Empire à Maximus & à Balbinus. * Jules Capitolin, *in Vita Maximi & Balbini.*

VECTURIUS, Serrurier de profeffion, fut élu Empereur, après la mort de Victorin, de Lollien & de Pofthumius. Il ne jouït de cette dignité que pendant trois jours; ou plutôt, comme dit Trébellius Pollio, *unâ die factus eft Imperator, aliâ vifus eft imperare, tertiâ interemptus eft.* * Trebellius Pollio, *de Triginta Tyrannis*, c. 18.

VED.

VEDELIUS (Nicolas) né dans le Palatinat, fut Profeffeur en Philofophie, & Miniftre à Geneve, pendant 14 ans. L'an 1630, il fut appellé à Déventer, pour y être Profeffeur en Théologie & en Langue Hébraïque. En allant de Genéve à Déventer, il prit à Bâle les Degrez de Docteur en Théologie le 24 Juin. Il paffa de Déventer à Franeker l'an 1638, ou felon le Pére Niceron l'an 1639. Il y mourut l'an 1642. Il étoit grand adverfaire des Arminiens, & publia l'an 1631 un Livre, qu'il intitula *de Arcanis Arminianifmi*. Les Arminiens y ont répondu par un Ouvrage intitulé *Vedelius Rapfodus.* Il a encore donné d'autres Ouvrages de Critique & de Controverfe. *Sancti Ignatii Antiocheni omnia quæ exftant Græce & Latine cum duodecim Exercitationibus, Apologia & Notis Criticis; de Epifcopatu Conftantini Magni; Notæ in Epiftolas Ignatii; Commentarius de tempore utriufque Epifcopatus S. Petri Antiocheni & Romani; Rationale Theologicum, feu de neceffitate & vero ufu principiorum Rationis & Philofophiæ in Controverfiis Theologicis; Reméde contre l'Apoftafie; Panacea Apoftafiæ*; (c'eft la traduction du précédent Ouvrage par lui-même) *S. Hilaire ou Antidote contre la trifteffe*; (Il traduifit ce Livre en Latin) *De prudentia veteris Ecclefiæ; De Deo Synagogæ contra Cafp. Barlæum; Difputatio Theologica de Magiftratu adverfus Bellarmini librum de Laicis; Opufcula Theologica.* * *Mémoires du tems.* Bayle, *Dict. Critiq quatriéme édition.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 33. *p.* 1. & *fuiv.*

VEDIUS POLLION, Chevalier Romain, Favori d'Augufte, condamnoit fes Efclaves, quand ils avoient fait quel que faute, à être jettez dans des viviers où il y avoit des lamproyes. Un jour qu'Augufte foupoit chez lui, un des Efclaves de Védius caffa un vafe de cryftal; auffi-tôt Védius le condamna à être mangé par les lamproyes. Cet Efclave fe jetta aux piez d'Augufte, ne demandant pas grace de fa vie, mais feulement de n'être pas la proye de ces poiffons. Augufte, indigné de la cruauté de Védius, ordonna que l'Efclave feroit mis en liberté, que tous les vafes de cryftal feroient caffez, & que le vivier où l'on jettoit les Efclaves feroit comblé. * Séneque, *de Ira, l.* 3. *c.* 40. Pline, *l.* 9. *c.* 23. Tertullien, *de Pallio.*

VEE.

VEEN, Ifle. *Voyez* WEEN.

VEEN (Octave ou Othon de). *Voyez* VENIUS.

* VEEN (Rochus van ou Roch de, fils du précédent, ou felon d'autres fon neveu, s'appliqua à la Peinture en détrempe fur le papier ou fur le parchemin. Il eut deux fils qui pafférent tranquillement leur vie à Beverwyck, s'occupant à peindre toute forte d'animaux d'après nature. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 3.

VEERE, TER-VEER ou CAMP-VEER, petite ville des Provinces-Unies. Elle eft dans l'Ifle de Walcheren, en Zélande, à une lieue de Middelbourg, vers le nord-eft. Elle eft fortifiée, a un bon port, & appartient au Prince d'Orange. Maty, *Diction. Géogr.*

VEER, Anglois. *Cherchez* ALBERIC.

VEG.

VEGA, (André) Religieux Efpagnol de l'Ordre de S. François, & Profeffeur en Théologie à Salamanque, fut du nombre des Théologiens qui affiftérent au Concile de Trente, & écrivit *de Juftificatione, libri quindecim; de Gratia, Fide, Operibus & Meritis, Quæftiones quindecim.* Véga étoit un Scholaftique très fubtil: il avoit lu Saint Auguftin & Saint Thomas, & avoit l'art d'appliquer leurs paffages, pour foutenir ce qu'il avançoit. Il étoit mort avant 1570. * *Biblioth. Hifpan.*

VEGA (Chriftophle de) Efpagnol, favant en Médecine, qu'il profeffa à Alcala, a compofé plufieurs Ouvrages, dont les titres font *Commentarii in libros Galeni, de differentia febrium, & de fanguinis miffione; In Aphorifmos Hippocratis & prognoftica*, imprimez à Salamanque l'an 1552, & à Alcala l'an 1553; *De medendi Methodo; De Pulfibus atque Urinis; De Curatione caruncularum* Il paroît être mort vers l'an 1585. * *Biblioth. Hifpan.*

VEGA (Lopès de) ou LOPE'S-FELIX-DE-VEGA-CARPIO, célébre Poëte Efpagnol, né d'une famille noble à Madrid, l'an 1562, fut Sécretaire de l'Evêque d'Avila, du Comte de Lémos, du Duc d'Albe, & de quelques autres, & porta même les armes avec quelque réputation. Il époufa 1°. *Ifabelle*, fille de *Diégue* d'Urbine: 2°. *Jeanne* de la Guarde; mais étant refté veuf une feconde fois, & ayant eu difpenfe pour fe faire Prêtre, il fut reçu dans l'Ordre de Malte. Il mena une vie fort douce, aimé de ceux qui le connoiffoient, eftimé de tout le monde, & mourut le 27 Août de l'an 1635, âgé de 72 ans. Le Théâtre Efpagnol doit beaucoup à fa fécondité d'efprit; car on affûre qu'il avoit compofé dix-huit cens Piéces en vers. Nous avons un Recueil de fes Comédies en 25 volumes, dont chacun contient douze de fes piéces de Théâtre. Il y a d'autres Ouvrages de fa façon; comme *Voga del Parnaffo*; diverfes Nouvelles; LAUREL DE APOLLO, &c. Cette derniére Piéce fait mention de tous les Poëtes Efpagnols, dont il parle avec éloge. Juan Pérès de Montalban publia l'an 1636, à Madrid, un Recueil des Eloges de Véga, fous le titre de *Fama pofthuma à la vida y muerte del dotor Frei Lopo Felix de Vega Carpio, y Elogios panegyricos alla immortalidad de fu nombre.* On imprima la même année à Venife, un autre Recueil d'Eloges, intitulé *Effequie Poëtiche, o vero lamento delle Mufe Italiane in morte del Signor Lope de Vega.* Un Poëte Efpagnol confacra auffi cette jolie Epigramme à fa mémoire:

El aplaufo en que jamàs
Te podra baftar la Fama,
Lo mas del mundo te llama,
Y aun te queda a deber mas,
A los Siglos que daras
Por duda y defconfianza,
Por coftrumbre à la alabanza,
A la invidia por officio,
A dolor por exercicio,
Por termino à la efperanza.

* Outre les Auteurs que nous avons alléguez, *Confultez* la Bibliothéque des Auteurs Efpagnols de Nicolas Antonio; les Eloges des Hommes de Lettres de Lorenzo Craffo, &c. & Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p* 61. & *fuiv. n.* 1428: *tome* 5. *partie* 1. *n.* 61. édit. d'Amfterdam 1725. & le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 13. *p.* 377 & *fuiv.*

VEGA (De La). *Voyez* GARCIAS LASSO.

* VEGA, village d'Efpagne dans le Royaume de Gallice, au fud-eft de Lugo, dont il eft éloigné d'environ huit lieues, eft pris pour l'ancienne *Talamniar*, petite ville des Callaïques Lucenfes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VEGA DE GRANADA (La) grande & belle plaine d'Efpagne dans le Royaume de Grenade, longue de huit lieues & large de quatre. Elle eft environnée de petites montagnes, & couverte d'un affez grand nombre de villages. Elle eft entre Antequera & Grenade, & aboutit à cette derniére ville. * Le même.

VEGECE, *Flavius Vegetius*, de Conftantinople, vivoit dans le IV fiécle, du tems de l'Empereur Valentinien, & écrivit des Livres excellens de la Milice Romaine. C'eft un Ouvrage très exact, & très utile pour avoir connoiffance de l'ordre qu'obfervoient les Romains dans le métier de la guerre, qui les rendit les maîtres du Monde. Végéce le dédia au même Empereur. Gefner, *Bibliotheca.*

VEGEL ou VEGER, bourg d'Efpagne dans l'Andaloufie. Il eft auprès de l'embouchure du Barbato, entre la ville de Cadiz & le Détroit de Gibraltar. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VEGER DE LA MIEL, petit village d'Efpagne en Andaloufie, fur la côte près du Détroit de Gibraltar. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Mellaria*, patrie de Pomponius Méla: d'autres la mettent à Tariffa, qui eft entiérement ruïné. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. M. Baudrand & après lui M. Maty, font deux Articles diffé-

différens de Végel & de Véger de la Miel, mais en examinant les Cartes, on croire doit que ce n'eſt qu'un ſeul & même lieu.

VEGERIUS. *Voyez* VECERIUS.

VEGIA. *Voyez* VEGLIA.

* VEGIO (Maffée). Quoique l'on ait déja parlé de lui ſous le mot MAFFE'E, on ne laiſſera pas d'en dire encore ici quelque choſe. Il eſt dit là qu'il fut Dataire du Pape Martin V, mais on s'eſt trompé, puiſqu'il le fut, non de Martin V, mais d'Eugéne IV, ſous lequel il fut fait premiérement Secretaire des Brefs, puis Dataire. Il eſt remarqué qu'il eſt mort en 1458, à quoi il faut ajoûter que ce fut peut-être en 1459, quoiqu'il paroiſſe plus vraiſemblable que ſa mort arriva en 1458. Outre les Ouvrages dont il eſt parlé dans l'Article de *Maffée*, on a encore de lui les ſuivans, *Inter inferiora corpora Terram, Aurum, & ſuperiora præſertim Solem elegantiſſima & jucundiſſima Diſputatio; Aſtyanax & Vellus aureum; Antoniados libri quatuor; Liber de Significatione Verborum in Jure Civili.* * *Voyez* le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 26. p.* 83 *& ſuiv.*

VEGLIA, VEGIA, appellée autrement *Kirk* par les Eſclavons, eſt une Iſle de la Mer Adriatique ſur la côte de Dalmatie. Elle eſt dans le Golfe de Carnéro, ſur la côte de la Morlaquie, entre l'Iſle de Cherſo & celle d'Arbe. Les Vénitiens ſont les maitres de cette Iſle, où il n'y a rien de conſidérable que la ville de Véglia, qui a un bon port, une citadelle, & un Evêché ſuffragant de Zara. * Maty, *Diction. Géogr.*

VEGLIA, ville. *Voyez* l'Article précédent.

VEGRE, petite riviére de l'Iſle de France. Elle baigne Houdan, & ſe décharge dans l'Eure à Anet. * Maty, *Diction. Géogr.*

V E H.

VEHE (Michel) né en Allemagne d'une famille noble, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit Docteur en Théologie l'an 1515, auquel Albert de Brandebourg, Archevêque de Mayence, le choiſit pour ſon Théologien, & lui donna la Prévôté de Halle, qu'il tenoit encore en 1535. Il fut un de ceux qui ſe diſtinguérent dans la Diſpute contre les Luthériens, auxquels il oppoſa divers Ecrits Allemands, dont il donna enſuite le précis en Latin ſous ce titre, *Aſſertio Sacrorum quorumdam Axiomatum, quæ à nonnullis noſtri ſæculi Pſeudoprophetis in periculoſam rapiuntur controverſiam.* Cet Ouvrage, qui parut en 1535, à Leipſic, dédié à Nicolas Véhe, Chevalier de l'Ordre Teutonique, frére de l'Auteur, eſt en quinze Chapitres, & l'on y trouve traitées toutes les queſtions controverſées par les Luthériens. On ne ſait pas en quelle année mourut l'Auteur, dont diverſes perſonnes ont fait l'éloge. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* VEHLEN, nom d'une famille de Comtes dans le Cercle de Weſtphalie. Les uns font remonter ſon origine juſqu'au tems de Charlemagne, mais d'autres la placent au tems de Charles-Quint.

V E J.

* VEJA (Chriſtophle) Jéſuite, naquit en 1595 à Tabal dans la Navarre, & a profeſſé pendant pluſieurs années conſécutives la Philoſophie & la Théologie. Il mourut à Valence en 1672. On a de lui *Theologia Mariana; Commentarius in librum Judicum; de maximo malorum malo; Caſus varii Confeſſionis.* * *Gr Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Soc. Jeſu.*

* VEJA (Emanuel) Jéſuite Portugais, nous a laiſſé en Portugais, Relation de l'état du Chriſtianiſme en Ethiopie depuis l'an 1624, &c. La Vie de Simon Gomès. Il mourut à Liſbonne l'an 1687, à l'âge de 80 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Soc. Jeſu.*

VEJAR, ville. *Voyez* BEJAR.

* VEJEL (Elie) naquit à Ulm en 1635. En 1652 il alla à l'Académie de Tubingue, & en 1655 à celle de Strasbourg, où il fut reçu Maître-ès-Arts en 1657. Enſuite il viſita les Univerſitez d'Heidelberg, de Iena, de Wittenberg & de Leipſic. En 1662, il fut appellé Miniſtre à Ulm, où l'année ſuivante on lui donna la Chaire de Profeſſeur en Théologie. En 1664, il reçut le bonnet de Docteur de Strasbourg. En 1675, il fut fait Recteur de l'Univerſité, & en 1680 Surintendant & Inſpecteur de la Bibliothéque. Il mourut en 1706, & laiſſa pluſieurs Ecrits de ſa façon. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Concio funebris Vejelii.*

VEIES, *Veii*, ville ancienne près de Rome, avoit été bâtie, ſelon Cluvier, dans le même lieu où eſt préſentement Scrofano; mais Luc Holſtenius ſoutient que ç'a été vis à vis du bourg d'Iſola, qui appartient à la Maiſon Farnéſe. Romulus fit la guerre aux Veiens, & à leurs alliez, & en triompha l'an 16 de Rome & le 738 avant Jéſus-Chriſt. Depuis, les Habitans de Veies tuérent trois cens hommes de la famille des Fabiens dans un ſeul combat, l'an 277 de Rome, & le 477 avant Jéſus-Chriſt. Furius Camillus, Dictateur, ayant défait les Faliſques prit la ville de Veies, après un ſiége de dix ans, vers l'an 358 de Rome, & 396 avant Jéſus-Chriſt. Ovide parle de cette défaite, *Faſt. l.* 2. Florus. Tite-Live, &c.

* VEIL (N... de) fils d'un Juif de Metz, embraſſa la Religion Chrétienne après la mort de ſon pére, & entra même dans la Congrégation des Chanoines Réguliers de Ste. Geneviéve, où il demeura quelque tems. Enſuite il paſſa en Angleterre, où il abjura la Religion Romaine pour embraſſer l'Anglicane. Depuis il ſe rangea du côté des Anabatiſtes, & épouſa la fille d'un homme de cette Secte. Il eſt le premier des Etrangers qui ſe ſoit déclaré contre l'*Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, écrite par le fameux Richard Simon. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VEILLANE, ou AVIGLIANA, anciennement *Fines*, ou, *Ad fines*, ancien bourg des Etats de Savoye. Il eſt dans le Marquiſat de Suſe, ſur la Doire, à trois lieues au deſſus de Turin.

VEJOVE, VEJOVIS, ou MAUVAIS-JUPITER, étoit un Dieu des anciens Romains, qui l'adoroient, non pour en recevoir quelque ſecours ou faveur, mais de peur qu'il ne leur cauſât quelque dommage. C'eſt ce que ſignifioit ſon image, laquelle étoit (ſelon Aulu-Gelle) comme d'un jeune homme qui tenoit des fléches toutes prêtes à tirer : d'où l'on conjecture que par Vejove, ils entendoient *le Soleil*, qui par ſes rayons, comme par autant de fléches, nous envoye diverſes maladies. * Cicéron, *de la Nature des Dieux.*

VEIROS. *Voyez* VEYROS.

VEISSELMUNDE. *Voyez* WEISSELMUNDE.

VEISSENBOURG. *Voyez* WEISSEMBOURG.

VEISUS (Robert) Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, natif d'un village près de la mer, aux environs de Norwich, ſavoit les Belles-Lettres, & avoit fait un Dictionnaire intitulé, *Catholicon Parvum*, qui a été longtems gardé à Cambridge, dans le Collége de la Reine. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

VEIT (Saint-). *Voyez* SAINT-VEIT.

VEITZIN. *Voyez* VACIE.

V E K. V E L.

VEKENSTIL. *Voyez* BRAERSIUS.

* VEL, Iſraëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut obligé de renvoyer ſa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 10. *v.* 34.

VELA, (Joſeph) célébre Juriſconſulte Eſpagnol, naquit en 1588, à Becerill de Campos, près de Palencia, ville du Royaume de Léon. Ses parens demeuroient autrefois à Orenna, qu'ils quittérent pour venir à Becerill. Joſeph Gonzalès de Salas croit que le nom de cette ancienne famille vient du mot de *velas, veiller*, parce que du tems des guerres ils veilloient jour & nuit pour la défenſe de leur patrie. Notre Auteur fut reçu Docteur en Droit Canon en 1609, & ayant enſuite obtenu l'Archidiaconat de Niéra à Lugo en Gallice, par la faveur de ſon frére qui en étoit Evêque, il fut reçu dans le Corps Eccléſiaſtique, & employa ſon tems à l'étude dans la fameuſe Académie de Salamanque. Après quoi il fut ſubſtitué à ſon frére dans le Séminaire d'Oviédo, où ayant acquis beaucoup de connoiſſances dans le Droit Canon, il obtint la Chaire des Décrétales, ſur beaucoup de Concurrens. En 1619, il fut créé par le Roi, Auditeur de l'Audience de Séville. En 1629, il fut revêtu de la même dignité à Grenade. Il eut le loiſir de compoſer là l'Ouvrage qu'il avoit médité à Salamanque, intitulé, *De Poteſtate Epiſcoporum circa inquirenda & punienda crimina in ſuis Diœceſibus commiſſa, ac de invocatione brachii ſecularis, ad caput primum de officio Judicis ordinarii, ſcholaſtica & forenſis diſputatio, ſive prælectio*, Granatæ, apud Vincentium Alvares 1635, *in quarto.* Cet Ouvrage fut encore réimprimé à Grenade en 1653, chez Balthaſar de Bolibar, ſous ce titre, *De Epiſcopo ſeu brachio ſeculari diſputatio altera, tum ſcholaſtica, tum forenſis, ſive bipartita prælectio ad textum peregregium in caput primum de officio Judicis ordinarii.* Cette diſpute ſe trouve à la fin de ſes Diſſertations, dont nous parlerons ci-après. Il en parut encore une autre à Grenade ſous ce titre, *De Matrimonio per Procuratorem contracto, ſcholaſtica & forenſis Diſputatio, ſive Prælectio ad textum re & fama difficilem in caput primum de Procurator. lib.* 6. qu'il avoit enſeignée publiquement à Salamanque. En 1638, lorſqu'il étoit Conſultant du Saint Office, comme il le dit lui-même, & un des ſeize de Grenade, il publia chez Vincent Alvarès à Mariz de Grenade, ſes Diſſertations, ſous ce titre, *Diſſertationes Juris controverſi, tàm in Hiſpalenſi, quàm Granatenſi Senatu, ſuper Materias tam Eccleſiaſticas quam Civiles.* Le tome ſecond de cet Ouvrage ne parut que dix ans après la mort de l'Auteur; mais ils furent tous deux réimprimez en 1675, à Lyon, chez Arnaud & Borde. La derniére édition que nous en avons a été faite à Genéve en 1726, chez Pérachon & Cramer, qui ont ajoûté, avec raiſon, qu'il contient des matiéres eccléſiaſtiques, non pas en ſi grand nombre, mais comme incidentes avec les civiles. Ils l'ont augmentée de vint-cinq Déciſions de la Rote Romaine, convenantes aux ſujets traitez par l'Auteur. Ils y ont encore ajoûté ſa Vie par D. Blas Naſſarre y Ferriz, fort verſé dans le Droit & très ſavant. A la fin du tome ſecond, il y a les deux Diſputes dont j'ai parlé, & encore une Leçon *in caput primum de Fide inſtrum;* de laquelle M. Naſſarre ne dit rien. Notre Juriſconſulte mourut à Grenade au mois de Novembre 1643, âgé de 55 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Marie de la Grace des Trinitaires de la Secte Réformée. * *Cet Article a été fourni.*

VELABRE. C'étoit un lieu de Rome garni de boutiques de Marchands, & ſur-tout de vendeurs d'huile. Il étoit ſéparé en deux par le marché aux poiſſons, & étoit proche du quartier des Toſcans. * *Antiquitez Romaines.*

* VELARÆUS (Joſſe) de Verbroeck en Flandre, tint école à Anvers. Il a traduit du Grec en proſe Latine, 32 Hymnes d'Homére; *Q. Calabri Paralipomena Homeri; Coluthus Thebanus, de Raptu Helenæ; Palæphatus de non credendis Hiſtoriis; Phurnutus, de Natura Deorum; Luciani Oratio de Aſtrologia; Plutarchi*

tarchi Libelli tres, 1. *de Superstitione*, 2. *Quo pacto se quis citra invidiam laudare possit*, 3. *de futili loquacitate.* Il a traduit de Latin en Grec le Livre intitulé *Pædologia Petri Mosellani.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 595.

* VELASCO, est le nom d'une ancienne famille noble de Comtes en Espagne. Elle tire son origine de Jean-Sanchès de Vélasco, qui vivoit vers l'an 1115.

VELASCO (Alvare) Portugais, natif d'Evora, s'acquit beaucoup de réputation à Lisbonne dans le Barreau, & composa divers Ouvrages, par la date desquels on connoit qu'il vivoit sur la fin du XVI siécle. Le premier est intitulé, *Decisiones Consultationesque rerum judicatarum in regno Lusitaniæ*, en deux volumes; le premier en 1588, puis en 1595; le second en 1601; tous les deux en 1608 à Francfort; *Praxis Partitionum & Collationum*, Lisbone 1605, Francfort 1607, Venise 1609; *Quæstiones Juris Emphyteutici*, Lisbone 1591 & 1611, Francfort 1599. Je croirois volontiers que les éditions de Francfort ne sont autres que celles de Lisbone, à la réserve de la premiére page. * *Mémoires de Portugal.*

VELASCO (Acace March de) Espagnol, après avoir exercé divers emplois dans l'Ordre de S. Dominique, fut fait Evêque d'Origuéla l'an 1660, gouverna sagement son Eglise, & y tint en 1663 un Synode dont il fit imprimer les Actes, & mourut au mois de Juin de l'an 1665. On a de lui une Théologie Morale en Espagnol, imprimée en deux volumes *in folio* en 1656 & 1658, à Valence, sous le tître *Resolutiones Morales.* Il y a des gens qui trouvent qu'il panche trop vers certaines opinions favorables au relâchement. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome.* 2.

* VELASQUES (Jean-Antoine) naquit à Madrit en 1585, & entra en 1602 dans la Société des Jésuites à Salamanque. Il fut plusieurs fois Recteur, & enfin Provincial. Dans la suite le Roi Philippe IV le fit venir à sa Cour, & le fit Conseiller de la Congrégation de la Conception Immaculée. Il mourut en l'an 1669, & laissa les Ouvrages suivans, *Commentarius in Epistolam D. Pauli ad Philippenses*; *Commentarius in Psalmum quinquagesimum*; (c'est le 51 selon l'Hébreu) *De Immaculata Conceptione*; *De Maria Advocata*; Raisons représentées au Roi Catholique au sujet du Bref du Pape Alexandre VII, touchant la Fête de la Conception Immaculée, en Portugais. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. de la Soc. des Jesuites.*

VELASQUES (Diégo, ou Jacques) né à Séville, est de tous les Peintres Espagnols celui dont le nom est le plus connu hors de sa patrie. Il étoit premier Peintre de Philippe IV, qui l'envoya en Italie en 1651, pour y faire acquisition de tableaux & d'autres curiositez. On ne connoit guéres de lui que des portraits qui sont peints avec une vérité & une force de couleurs qui égalent ce que Rembrant van Rhein a jamais fait dans ce genre de plus vigoureux. On rapporte que Vélasquès, pour mieux juger de l'effet de son travail, peignoit avec des pinceaux qui avoient quatre à cinq piez de long, afin de pouvoir être lui-même à la même distance d'où les autres devoient voir ses tableaux. Il est mort en 1660, âgé de soixante-six ans, comblé de biens & de faveurs de son Prince. * *Mémoires du Tems.*

VELAU ou VELUWE, est le nom de l'un des trois quartiers de la Province de Gueldre, l'une des Provinces-Unies des Païs-Bas. Il s'appelle aussi le Quartier d'Arnhem. Il est borné au nord par l'Overissel, à l'est par l'Issel qui le sépare de l'Overissel & du Comté de Zutphen, au sud par le Rhin, qui le sépare du Bétau, à l'ouest par la Province d'Utrecht, & au nord-ouest par le Zuiderzée. Ce païs est assez étendu, mais on y trouve quantité de bois, de bruyéres & de dunes ou montagnes de sable. Ses lieux principaux sont Arnhem capitale, Wageningen, Harderwyck, Hattum & Elbourg. C'est dans ce quartier que se trouve la belle maison de chasse, qu'on nomme Loo, qui a appartenu au Roi d'Angleterre Guillaume III, & qui appartient présentement au Prince de Nassau-Orange. * Maty, *Dict. Géogr.*

VELAY, contrée de France, du ressort de la Province de Languedoc, qui étoit autrefois habitée par les peuples dits *Velauni*, est située entre l'Auvergne, le Vivarais, le Gévaudan & le Forès. On le divise ordinairement, en païs deça les bois, & en païs delà les bois. Les grandes montagnes de Mézéres, de Pertuis & de Meigal couvertes de bois, font cette séparation. Outre la ville capitale qui est le Puy, & Siége d'un Evêque, il y a encore Montfaulcon, Monistrol, &c. *Voyez* POLIGNAC.

VELDEN (Vanden). *Voyez* VANDEN VELDEN.

* VELDENAAR (Jean) Historien, naquit à Utrecht, & florissoit dans le XV siécle. On a de lui en Hollandois *Chronique de Hollande, de Zélande & de Westfrise*, imprimée pour la premiére fois en 1480, & pour la seconde en 1650, avec les Remarques de M. Zuerius Boxhornius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 574 & 575, parle de cet Auteur, & lui attribue encore un autre Ouvrage, qui a pour titre, *Fasciculus Temporum*, sive *Historia Universalis*, depuis la création du Monde jusqu'à son tems.

VELDENTZ, petite ville avec un bon château. Elle est capitale du Comté de Veldentz, & située près de la Moselle, à deux lieues au dessus de Traerbach. * Maty, *Dict. Géogr.*

VELDENTZ (Le Comté de) petit païs du Palatinat du Rhin, situé entre l'Archevêché de Tréves, & le Comté de Spanheim, dont il dépendoit autrefois. Ce païs, avec le Bailliage de Lautereck, dans le Palatinat, & la Principauté de Lutzelstein, en Alsace, appartenoient à un Prince de la Maison Palatine, qui prétendoit à la succession des Electeurs, étant plus proche d'un degré que la Maison de Neubourg, qui l'a emporté, en vertu des contracts de confraternité ou de substitution mutuelle, qu'elle avoit avec la branche Electorale. Cette branche de Veldentz est éteinte depuis 1724. *Voyez* l'Article de BAVIERE. * Maty, *Diction. Géogr.*

VELDIUS (Guillaume). *Voyez* VANDEN VELDE.

VELDKIRCH, ville & Comté. *Voyez* FELDKIRCH.

VELEDA ou VELLEDA, fameuse Devineresse chez les anciens Germains, qui a depuis été reconnue parmi eux pour Déesse. Elle fut prise par les Romains, & menée en triomphe vers le tems du régne de Domitien. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 61.

VELEN, famille. *Voyez* VEHLEN.

VELENTO. *Cherchez* FABRICIUS VELENTO.

VELE'S (Louïs de Guevare & de Duégnas) natif d'Ecija en Andalousie, mort vers l'an 1646, Poëte Espagnol, se rendit fort agréable à la Cour de Philippe IV, par son humeur enjouée, par ses plaisanteries, par ses discours & ses Ecrits facétieux. Son principal talent consistoit à donner un air ridicule aux choses les plus sérieuses, à tourner en risée les chagrins, les mouvemens de colére, & les douleurs les plus sensibles, & à réduire en comiques les accidens les plus tragiques. On a de lui plusieurs Comédies, qui ont été imprimées en diverses villes d'Espagne, & une piéce facétieuse sous le titre, d'*El Diabolo cojuelo, Novella de la otra Vida*, en François, *le Diable Boiteux, Nouvelle de l'autre vie*, imprimée à Madrid l'an 1641, *in octavo.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Scriptor. Hispan. tome* 1.

VELE'S, ville de la Province d'Errif dans le Royaume de Fez en Afrique, sur les côtes de la Mer Méditerranée, avec un château assez fort & deux beaux Palais pour le Gouverneur. Le port est capable de contenir trente petits vaisseaux, & les montagnes d'alentour sont couvertes de quantité de chênes, de cédres & de liéges. Le païs est peu fertile, & ne produit que de l'orge. C'est le port de la Mer Méditerranée le plus près de Fez. Dom Pédre de Navarre, Amiral du Roi d'Espagne, y étant arrivé l'an 1508, lorsqu'il rasoit les côtes de Barbarie pour arrêter les courses des Corsaires, résolut pour leur ôter cette retraite, de bâtir une Forteresse sur un roc qui est vis à vis, à six cens pas de distance, & que la mer environne en forme d'Isle, & la nomma *le Pégnon de Velès.* Ce rocher est tellement escarpé de tous côtez, qu'on n'y peut monter que par un sentier étroit, où un homme peut à peine grimper. Au bas est le port; mais il y a tant de fond autour du roc, qu'on peut dire que ce n'est qu'un Fort. Dom Pédre bâtit sur le haut une forte Tour, & planta dessus cinq gros canons. Les Maures prirent cette Forteresse par trahison l'an 1522; mais Dom Garcias de Tolède la reprit l'an 1564, & depuis ce tems-là le Roi d'Espagne en est toujours demeuré maître, & y tient une bonne garnison, avec quantité d'artillerie & de munitions. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

VELES, petite ville de la Terre-Ferme dans l'Amérique méridionale. Elle est dans le nouveau Royaume de Grenade, à trente-trois lieues de Santa Fé de Bogota, vers le nord. On voit près de cette ville le Volcan de Vélès, qui est une montagne qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

VELE'S MALAGA, ville d'Espagne dans le Royaume de Grenade, à cinq ou six lieues de la ville de Malaga, vers l'est-nord-est, est à une demi-lieue de la mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

VELE'S (Pennon de). *Voyez* PENNON DE VELE'S.

* VELE'S, nom de deux places d'Espagne dans le Royaume de Grenade. Elles ne sont pas fort éloignées l'une de l'autre, & on les distingue par les noms de *Velès-el rubio* & de *Velès-el blanco.* La premiére, qui est appellée *Velès le rouge*, étoit autrefois une ville forte, où les Mores avoient toujours bonne garnison pour garder leurs frontiéres de ce côté-là; mais ce n'est à présent qu'un petit bourg, situé au pié d'une colline & sur le Guadalentin. Les Cartes placent ce lieu dans le Royaume de Grenade vers les confins du Royaume de Murcie. *Le Grand Dictionnaire Universel Hollandois* le met dans le Royaume de Murcie, & M. Beeverell dans la Nouvelle Castille, *Délices d'Espagne*, p. 356.

* VELE'S. Il y a un petit lieu de ce nom, aussi dans le Royaume de Grenade, à peu près au sud de la ville de Grenade, dont il est éloigné d'environ dix lieues. * Sanson, *Carte des Etats de la Couronne de Castille.*

* VELE'S, ville d'Afrique. *Voyez* BEDIS-VELE'S.

VELES DE GOMERA, ville. *Voyez* ACRAT.

VELETRI, VELTRI, VELITRES ou VELITRI, ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, avec Evêché qui a été uni à celui d'Ostie. C'étoit autrefois la ville de Vélitre, qui avoit appartenu aux Volsques, qui fut prise par Ancus Martius, dont les Habitans firent longtems la guerre aux Romains, & qui fut enfin peuplée d'une Colonie de Romains. Elle étoit dans le *Latium*, sur la Voye Appie, à vint milles de Rome. Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Suétone, & d'autres Auteurs en parlent souvent: aujourd'hui elle n'est presque plus considérable.

VELIE, ville de la Lucanie, bâtie par une Colonie des Phocéens. * Hérodote. Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 366. Horace, *l.* 1. *Epist.* 6. *v.* 52: *Epist.* 15. *v.* 1. Perse, *Sat.* 5. *v.* 73. Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 16. Strabon, *l.* 6. *Italie*, p. 388. édit. d'Amsterdam 1707. Etienne de Byzance, ou Stephanus *de Urbibus.*

VELIKA, petite ville de Hongrie dans l'Esclavonie. Elle est sur la riviére de Backava, à quatre lieues de la ville de Creutz vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

VELIKA, autre petite ville d'Esclavonie située au confluent de la Backava, & de la Save, entre Gradiska & Zagrabria. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Variana*, petite ville de la Pannonie Savienne, laquelle d'autres placent à Waram village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

VE-

VELIKI. *Cherchez* NOVOGOROD.

VELILLA, VILLILA, bourg d'Espagne dans l'Aragon. Il est sur l'Ebre, à dix lieues au dessus de Saragosse. Plusieurs personnes assurent qu'il y a dans ce bourg une cloche qui sonne d'elle-même toutes les fois qu'il doit arriver quelque grand malheur à l'Espagne. Elle a dix brasses de circonférence; & on prétend qu'elle sonna lorsqu'Alfonse V alla en Italie; lorsque Charles-*Quint* mourut; lorsque Dom Sébastien passa en Afrique; lorsque Philippe II mourut; & enfin depuis le Jeudi 13 Juin 1601, jusqu'au Samedi suivant. * Maty, *Dict. Géogr.*

VELINA, quartier de la ville de Rome, proche le Mont Palatin. * *Antiq. Rom.*

* VELINO, petite riviére d'Italie, baigne Citta Ducale dans l'Abruzze Ultérieure, Riéti dans le Duché de Spoléte, forme le Lac qui porte le nom de *Lago di Pie di Luco*, & se décharge dans la riviére de Néra. * Maty, *Dict. Géogr.*

VELITRI. *Voyez* VELETRI.

* VELLA, village d'Afrique dans la côte d'Abex au Royaume de Dancali, sur la côte méridionale de la Mer Rouge à vint lieues du Détroit de Babelmandel. On place à Vella le port des Anciens nommé *Antiphili.* * Maty, *Dict. Géogr.* Sanson, *Carte de la Haute Ethiopie.*

VELLA, riviére. *Voyez* VERRA.

VELLADA, bourg d'Espagne dans le Royaume de Valence, est dans le voisinage de Xativa & au sud-sud-ouest de la ville de Valence, dont elle est éloignée d'environ onze lieues. On voit auprès de ce bourg deux fontaines, dont l'une jette de l'eau douce, & l'autre de l'eau salée. * Colménar, *Délices d'Espagne, p.* 557.

VELLAUDUNUM, ville ancienne des Gaules dont parle César dans ses Commentaires. Quelques-uns veulent que ce soit *Villeneuve* en Lorraine. André du Chêne, dans ses *Antiquitez des villes de France*, témoigne qu'il croyoit plutôt que c'étoit *Villeneuve-le-Roi*, dépendante du ressort de Sens, à cause que César dit lui-même que *Vellaudunum* est des appartenances de Sens. Il ajoûte que l'opinion de Vigénére est que Vellaudunum est *Château-Landon*, & il le fait parler en ces termes: ,, Et moi j'estimerai que ce *Vellaudunum* fut ce que nous appel- ,, lons *Château-Landon* à quatre lieues de Montargis sur le grand ,, chemin de Paris à Lyon, pour l'affinité des vocables; car il ,, n'y a pas beaucoup de distance de l'une à l'autre, ayant été ,, mangée la premiére syllabe *Ve*, & au lieu de cela ajoûté ce ,, mot de château, comme c'est chose fort commune en la ,, France pour la raison de la forteresse qui y pourroit depuis ,, avoir été bâtie. Et de vrai en ce lieu-là il y a maintes mar- ,, ques & vestiges de l'antiquité, & a été autrefois une bien ,, grande chose. Au reste il n'y a pas beaucoup d'affaire dans ,, notre écriture de lire un N pour un V; outre que ce pour- ,, roit avoir été pour éviter la cacophonie qu'on auroit mis ,, N pour V, & écrit *Landon* après *Château* pour *Laudunum*, car ,, ces deux syllabes se suivant l'une l'autre *au lau* sonneroient ,, un peu dur. Et si l'assiette pour le regard des journées ,, de César y convient du tout, d'autant qu'il a huit bonnes ,, lieues de Milly à ce Château-Landon, & encore toute Beauf- ,, se qui est fort effondrée en tems d'hiver, durant lequel ,, César y passa lors; & de Château-Landon il y a douze lieues ,, jusqu'à Gien, qui est l'ancienne *Genabum*, qui furent ses deux ,, autres journées; mais de plus beau païs. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VELLEDA. *Voyez* VELEDA.

VELLEIUS PATERCULUS, Historien Latin, vivoit du tems de Tibére, vers l'an 30 de Jésus-Christ. On a douté si son prénom fut Caius, Marcus, ou Publius; & on assûre qu'il étoit originaire de Naples. Il dit pourtant lui-même que le grand-pére de son bisayeul étoit de la Campanie, & Chef des Habitans de ce païs-là, & que son bisayeul étoit d'*Ascalum.* Son grand-pére avoit tenu un rang considérable entre les amis du grand Pompée, & de Claude Néron, pére de Tibére; & ne l'ayant pu suivre en Sicile, où il se retiroit pendant les guerres civiles, il se tua de déplaisir. Quant à lui, après avoir été Tribun des Soldats, lorsque Caius César petit-fils d'Auguste s'aboucha avec le Roi des Parthes dans une Isle de Rome, un an avant la naissance de Jésus-Christ, il commanda la Cavalerie en Allemagne sous Tibére, & accompagna ce Prince pendant neuf ans consécutifs dans toutes ses expéditions, & fut élevé à la Préture l'année qu'Auguste mourut. Il travailla à l'Abbrégé de l'Histoire en deux Livres, dont nous avons perdu une grande partie. Il est exact à marquer le tems auquel sont arrivées toutes les choses dont il parle. Il fait mention de l'origine des villes & des nouveaux établissemens, & s'attache à faire l'éloge des grands hommes, qui s'étoient rendus célébres, ou dans la Guerre, ou dans le Gouvernement, ou dans les Belles-Lettres, sans oublier les alliances des plus illustres. Le stile de cet Historien est très digne de son siécle, qui étoit encore celui du beau Latin. On le blâme pourtant d'avoir trop loué le parti monarchique, & d'avoir donné des éloges ridicules, non seulement à Tibére, mais même à Séjan, dont il parle deux fois, comme d'un homme du plus excellent mérite qu'eût produit la République. Juste-Lipse s'est imaginé que ces louanges excessives le firent périr avec les amis de cet infortuné Favori; mais ce n'est qu'une conjecture. Il ne faut pas oublier, qu'outre les deux Livres de son Histoire Abbrégée, on lui attribue un fragment qu'on a publié, & où il est parlé de la défaite de quelques Légions Romaines, dans le païs des Grisons. Les Critiques jugent qu'il est supposé, tant par le stile que par le sujet. La premiére édition de cet Auteur fut faite par Rhenanus l'an 1520, & a été suivie de plusieurs autres. M. Doujat mit en François cet Abbrégé en 1679, & il suppléa à ce qui manquoit. * Aventin, *Annal. l.* 1. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. La Mothe Le Vayer, *Jugement. des Hist. Lat.* Bayle, *Dictionnaire Critique au mot* Paterculus.

Cicéron, Pline, Priscien & divers autres anciens font mention de plusieurs personnes de qualité du nom de VELLEIUS. Un Consul de cette famille donna le nom au Senatusconsulte, dit *Velleien*, qui fut fait du tems de l'Empereur Claude. C'est celui qu'il fit en faveur des femmes, pour rendre inutiles les obligations qu'elles feroient pour autrui.

VELOCASSES, peuples de l'ancienne Gaule, que César met avec les Calétes, du nombre des Habitans de la Gaule Belgique, parce que leur païs étoit au delà de la Seine; néanmoins Auguste attribua ces deux Provinces à la Gaule Celtique, à présent ce qu'on appelle le Vexin. *Voyez* VEXIN.

VELS, ville. *Voyez* WELS.

* VELSCHIUS (George-Jérôme) d'Ausbourg, sorti d'une famille ancienne, apprit avec succès les Belles-Lettres, les Langues Latine, Gréque, Hébraïque & Arabe, & la Philosophie. Il s'appliqua pareillement à la Musique & à la plupart des Arts Libéraux, & quand il alla dans les Académies d'Allemagne, il y parut un prodige. Après s'être perfectionné dans la Philosophie, il apprit le Syriaque, & un peu de Théologie: ensuite il passa à l'étude de la Médecine, & fut reçu Docteur en 1645. Aussi-tôt après il se rendit en Italie, dont il visita les principales villes. Il fut reçu par-tout avec honneur, & recherché des Grands. Il retourna dans sa patrie vers l'an 1649. Le succès de ses cures lui acquit une haute réputation. Le Collége des Médecins voulut l'avoir pour Membre, de même que la célébre Académie des *Curieux de la Nature.* Il reçut du Doge de Venise, & au nom de cette République, les éloges les plus flatteurs dans une Lettre que le Doge Louïs Contareno lui écrivit le deuxiéme Janvier 1676, après que Velschius eut dédié au Sénat de Venise ses *Curationum duæ Chiliades*, & ses quatre Centuries de Conseils de Médecine. Il mourut quelque tems après dans un âge fort avancé. Outre les Ouvrages qu'il a donnez au Public, il en a laissé un très grand nombre, dont on peut voir la liste dans la Bibliothéque des Ouvrages de Médecine par M. Manget. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VELSE. *Voyez* VELSIUS.

VELSER ou WELSER, en Latin *Velserus*, nom d'une famille considérable en Allemagne, qui a produit plusieurs personnes considérables qui se sont signalez ou dans les Armées, ou dans la Magistrature, ou par les Belles-Lettres. On prétend que cette famille descend de Bélisaire, fameux Général d'Armée sous l'Empereur Justinien. On conte que François Bélisaire, qui épousa vers l'an 564 Antonia, fille de Pompée, & cousine de la sœur de l'Empereur Anastase I, laissa deux fils, *Pierre*, marié à *Marie* Colonne, & mort à Milan sans postérité; & CHARLES, qui avec *Paule* des Ursins sa femme se retira de Rome dans le païs de Valais, pour y vivre à couvert des incursions des Lombards. Il y posséda, dans le territoire de Sion, un château, qu'il laissa à ses Descendans, lesquels furent nommez *Vallisii* ou *Valliseri*, & enfin *Velseri.* C'est ainsi que l'a écrit EMMANUEL Velser, Chanoine de Bâle en 1071, & après lui JEAN-BARTHELEMI Velser, Conseiller de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, & Chanoine de Strasbourg, dans une Lettre qu'il écrivit à l'Empereur l'an 1356, pendant la Diéte de Spire, pour le supplier très instamment d'approuver de son cachet la Traduction Allemande d'un Livre qu'Etienne Colonna, Vicaire du Pape, avoit composé sur la Généalogie des Velser. Cet Empereur, *ajoûte-t-on*, avoit lui-même commandé que l'on composât ce Livre; & l'Auteur y donnoit une suite fort exacte de preuves fondées sur des Actes & des Documens publics depuis l'an 545, jusqu'à JEAN Velser, frére dudit *Jean-Barthélemi.* Cet Ouvrage avoit été mis en Latin à Rome l'an 1327, par ce même Jean-Barthélemi. On prétend que Charlemagne donna trois fleurs de lys pour armes à PHILIPPE Velser, qui s'étoit comporté avec beaucoup de valeur dans la guerre de Lombardie: il en fut encore favorisé de plusieurs autres prérogatives, qui furent toutes confirmées par l'Empereur Othon *le Grand*, en faveur de JULES Velser son petit-fils, lequel avoit sauvé la vie à ce Monarque dans une bataille contre les Huns. Il le fit aussi Conseiller du Conseil de Guerre l'an 950, & Chevalier l'an 971. Ce Jules mourut d'une fiévre continue à la guerre, âgé de 96 ans, sous l'Empire de Henri II. OCTAVIEN Velser, frére d'*Emmanuel* susmentionné, fut le premier de sa famille élu Patrice d'Ausbourg dans le XI siécle. Il étoit Capitaine dans la même ville, & Directeur des affaires de la guerre; & outre cela Conseiller de Conrad, Duc de Franconie, & mourut l'an 1074. JACQUES Velser, l'un de ses Descendans, alla d'Ausbourg s'établir à Nuremberg l'an 1493, & y mourut l'an 1544.

Toute cette famille fut mise par l'Empereur Charles-Quint, parmi les *Nobles immédiats*, dont les causes doivent être portées en premiére instance devant l'Empereur. BARTHELEMI Velser fit en 1528, une Compagnie d'Associez, qui arménent à leurs dépens quelques vaisseaux en Espagne, & les envoyérent dans l'Amérique, où ils découvrirent sur les frontiéres du Pérou, un païs fort riche nommé *Vénézuéla*, dont ils se rendirent maîtres: cette Compagnie le garda en propre pendant 28 ans, suivant le Traité qu'elle avoit fait avec Charles-Quint.

FRANÇOIS Velser, Baron de Zinneberg dans le XVI siécle, fut pére de *Charles* Velser, Gouverneur du Marquisat de Burgaw, créé Libre Baron de l'Empire par l'Archiduc Ferdinand, & PHILIPPINE Velser, laquelle étoit très belle personne, & douée d'ailleurs de très bonnes qualitez. Elle plut si fort pendant la Diéte d'Ausbourg l'an 1548, à l'Archiduc *Ferdinand*, Duc de Tirol, Marquis de Burgaw, second fils de l'Empereur Ferdinand I, qu'il l'épousa secrettement, & vécut

avec elle jufqu'à ce qu'elle mourut à Infpruck le 24 Avril 1580, mére de quelques enfans.

Marc Velfer, forti de la même famille que les précédens, fe fignala dans le XVI fiécle parmi les Gens de Lettres. Né à Ausbourg le 20 Juin 1558, il fut élevé avec foin; & comme il aimoit les Belles-Lettres, on l'envoya fort jeune à Rome pour y être Difciple d'Antoine Muret: il y étoit l'an 1575. Il y mêla avec l'étude des Antiquitez celle de la Langue Italienne,& s'y perfectionna fi bien, qu'il écrivoit l'Italien comme un Florentin: c'eft de quoi plufieurs Savans le louérent fort. De retour dans fa patrie, il s'attacha au Barreau en 1589, & devint un favant & illuftre Jurifconfulte. Après avoir été fait en 1592 Sénateur d'Ausbourg, & en 1594 l'un des Membres du Petit Confeil, il fut élu Conful de cette ville l'an 1600. Outre ces charges, il eut auffi celle de Confeiller de l'Empereur. Il mourut le 13 Juin 1614, fans laiffer des enfans de fon mariage. Il aima & protégea les Sciences & les Savans; fournit des fecours à plufieurs Auteurs; & jamais homme n'eut plus d'amis que lui dans la République des Lettres. Pignorius compofa fon Epitaphe, qui eft très eftimée, & qu'on lit dans l'Eglife des Jacobins d'Augsbourg. M. de Peirefc qui étoit en liaifon avec Velfer, n'ayant pu obtenir de lui fon portrait, parce qu'il ne vouloit point fe faire tirer, fut obligé d'ufer d'adreffe pour fe fatisfaire, & paya un Peintre qui trouva le moyen de le peindre fans qu'il s'en apperçût. Il fut Auteur de plufieurs Ouvrages: le principal fut imprimé à Venife l'an 1594, fous le titre de *Rerum Auguftanarum Vindelicarum libri octo*, puis *Rerum Boiarum libri quinque* à Ausbourg en 1602. Dans la fuite il publia la Vie de quelques Martyrs d'Ausbourg; celles de S. Udalric, Evêque de cette ville, de S. Séverin, d'Apollonius de Tyr, &c. *Epiftolæ ad Viros Illuftres*. On a raffemblé en un corps toutes les Oeuvres de cet Auteur, & on les imprima *in folio* à Nuremberg l'an 1682. Chriftophle Arnoldus, Profeffeur à Nuremberg, eut foin de cette édition, où il inféra la Vie de l'Auteur, d'où on a tiré tout ce qui regarde cette famille. Marc Velfer a paffé pour l'Auteur du *Squittinio de la Liberta Veneta*, qui parut vers l'an 1612, quoique d'autres l'ayent attribué à Alfonfe de la Cuéva, Marquis de Bedmar, Ambaffadeur d'Efpagne à Venife. * Bayle, *Diction. Crit.*

VELSER (Marguerite). *Voyez* l'Article de PEUTINGER (Conrad.)

VELSIUS ou WELSENS (Jufte) proprement *Jufte van Velze*, étoit de la Haye. Il reçut le degré de Docteur en Médecine à Louvain en 1542, & fit quelquefois des Leçons publiques à la place de Pierre Nannius, fon bon ami, & Profeffeur dans le Collége des trois Langues. Il fut foupçonné de Luthéranifme, fe fauva de Louvain pour éviter l'Inquifition, & fe retira à Strasbourg. Il fit un Livre, intitulé, Κρίσις, *five Veræ Chriftianæque Philofophiæ comprobatoris atque æmuli & Sophiftæ per comparationem defcriptio*, qui fut condamné par la Faculté de Théologie de Louvain en 1554. Comme il étoit fort inconftant dans fes fentimens par rapport à la Religion, il écrivit un autre Ouvrage à Strasbourg, intitulé, *In Cebetis Thebani Tabulam Commentariorum libri fex, totius Moralis Philofophiæ Thefaurus, in quibus nonnulla per occafionem tum de Studiorum, Artium & Scientiarum abufu & corruptela, tum contra ea quæ noftra hac ætate in Religione exorta funt falfa & abfurda dogmata, ad Catholicæ & Orthodoxæ veritatis propugnationem & defenfionem differuntur.* Après la publication de cet Ouvrage, il fut encore obligé de quitter Strasbourg. Etant venu à Cologne, & difant qu'il s'étoit retiré de Strasbourg à caufe de la Religion, il fut honoré de la charge de Profeffeur en Philofophie & aux Belles-Lettres. On a encore de lui les Ouvrages fuivans, *Oratio, utrum in Medico variarum Artium ac Scientiarum cognitio defideretur*; *Hippocrates de Infomniis*, traduit de Grec en Latin; *Galenus de ea quæ ex infomniis habetur Affectionum Dignotione*, auffi traduit de Grec en Latin; *Vera Lectio & Enarratio Aphorifmi quinti Hippocratis, & Galeni ad eum Commentarius*, traduit par le même; *Difputatio de Univerfalibus*; *de Humanæ Vitæ recta ratione*; *de Artium Liberalium & Philofophiæ præcepta tradendi explicandique recta Ratione ac Via*; *Tabulæ in Ariftotelis Topica*; *in Ariftotelis Libellum de Virtutibus Commentariorum libri tres*; *Oratio in Matthæum Cardenum Coloniæ in Philofophia adverfarium Thomiftam*; *Oratio de Difciplinis Mathematicis, ad Simplicium in Categorias Ariftotelis.* Au refte, c'étoit un homme affez docte, qui pratiqua heureufement la Médecine, & excella dans la Botanique. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 605 & 606. Freherus. Bayle, *Dict. Crit. Dict. Allem.*

* VELSIUS (Jean-Guillaume) de Leuwarde en Frife, Médecin & Mathématicien, a écrit des Obfervations Aftronomiques & Géométriques, & quelques Centuries de ceux qui fe font fait mourir ou qui font morts d'une mort violente. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 575.

* VELTHEIM, nom d'une des plus anciennes familles de toute l'Allemagne dans les Cercles de la Haute & de la Baffe Saxe. Ceux de cette Maifon ont eu les charges de Maître-d'Hôtel héréditaire des Ducs de Brunfwick-Wolfenbuttel, d'Echanfon héréditaire des Evêques d'Hildesheim, & de Chambellan héréditaire du Duché de Brunfwick; mais cette derniére leur a été ôtée dans le XV fiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* VELTHEIM (Valentin) Docteur & Profeffeur en Théologie à Iéna, naquit à Halle en Saxe, le onziéme Mars 1645. Après y avoir fait fes premiéres études, il fut envoyé à l'Académie de Iéna, où au bout de quelque tems il fut reçu Maître-ès-Arts. En 1679, il fut fait Profeffeur en Logique & en Métaphyfique. En 1683, on lui donna la Chaire de Théologie qu'il occupa jufqu'à fa mort arrivée en 1700. On a de lui, *Tabulæ Morales*; *Inftitutiones Metaphyficæ*; *Theologia Acroamatica*; *Fontes Univerfalis Theologiæ*; *Introductio ad Hugonem Grotium de Jure Belli & Pacis.* * Zenmer, *Vitæ Theol. Ienenfium* Pipping, *Memoriæ Theologorum.*

* VELTWYCK (Gérard) de Ravenftein, Confeiller de l'Empereur Charles-Quint & Thréforier de l'Ordre de la Toifon d'Or, célébre par plufieurs Ambaffades, fut fi favant dans la Langue Hébraïque, que dans toute l'Europe il eut dans cette connoiffance peu de pareils, tant parmi les Juifs que parmi les Chrétiens. On a de lui en vers Hébreux un Ouvrage intitulé *Schevilé Thohu*, c'eft à dire, *Les Voyages du Defert.* Il a auffi écrit des Sciences des Hébreux & de leur vanité; une Oraifon ou Harangue à Soliman, Empereur des Turcs; Lettre au Cardinal Granvelle. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 285.

VELUWE. *Voyez* VELAU.

VEN.

* VENA (Monti della) Montagnes d'Allemagne dans le Duché de Carniole. Elles font aux confins de l'Iftrie au midi du Lac de Czernick, & font une partie des Alpes Juliennes ou Pannoniques des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

VENAFRE, *Venafrum*, ville & Principauté du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec Evêché fuffragant de Capoue. * Ciceron, Strabon, Pline, &c. en parlent, auffi bien que Martial, *l.* 13. *Epigr.* 98.

Hoc tibi Campani fudavit facca Venafri.

VENAISSE, ou Comtat Vénaiffin, païs appartenant au Saint Siége, entre la Provence, le Dauphiné, le Rhône, & la Durance, a tiré fon nom, à ce qu'on croit, de celui de *Vénafque*, qui en fut autrefois la ville capitale, à laquelle a fuccédé celle de Carpentras. Il ne faut pas confondre ce Comtat avec la ville d'Avignon, ainfi que plufieurs Auteurs ont fait, jufqu'à écrire qu'Avignon en étoit la capitale. Ce fut fous le Pontificat de Grégoire IX, que Saint Louïs procura au Saint Siége le Comtat Venaiffin, par un Traité figné à Paris en 1228. La ville de Carpentras en étoit alors la capitale, comme elle l'eft encore à préfent. Avignon & fon territoire avec le bourg de Mauriére ne font venus au Saint Siége qu'en 1348. Le Comtat Venaiffin eft donc très diftinct de celui d'Avignon, & n'en dépend point: chacun a fes loix & fes coutumes particuliéres, quoique tous deux gouvernez par le Vice-Légat d'Avignon; & les Etats du Comtat fe tiennent toujours à Carpentras. Les autres villes font, Cavaillon, Vaifon, l'Ifle, Boulenes, Vaulréas, Mafan, &c. Ce païs, qui eft beau & fertile, renferme un Archevêché, trois Evêchez, quatre Baronnies, 78 villes ou villages. * Baudrand.

Ce païs fut démembré du Royaume d'Arles vers l'an 946, & forma la Provence occidentale, appellée autrement le *Marquifat de Provence.* Faydide, fille de Gilbert, Comte de Provence, la porta en dot en 1112, avec la moitié de la ville d'Avignon à Alphonfe, Comte de Touloufe. Raimond *le Vieux* en ayant été dépouillé à caufe qu'il avoit fecouru les Albigeois, fes Etats furent donnez à Simon, Comte de Montfort, qui en fit hommage à Philippe-Augufte. Raimond *le Jeune* y rentra après la mort de fon pére, & par le Traité de paix de 1228, il céda à S. Louïs toutes les terres qu'il poffédoit dans le Royaume au deçà du Rhône, & au Pape toutes celles qui lui appartenoient au delà. Le Pape qui retenoit toujours le Comtat Vénaiffin ne le reftitua à la priére de S. Louïs, qu'à condition qu'il retourneroit au Saint Siége, fi la poftérité de Raimond venoit à manquer. Jeanne, fa fille, étant morte fans enfans, Philippe le Hardi pouvoit réunir ce païs à la Couronne, en faifant valoir fes droits; cependant il en rendit la plus grande partie au Saint Siége, qui en a toujours joui depuis. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. Voyage de France & d'Italie par un Gentilhomme Anglois.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* VENANCE, Comte des affaires privées fous l'Empereur Honorius en 422, & depuis Préfet du Prétoire. * Jac. Gothofredi *Profopogr. Cod. Theodofiani.*

VENANCE (Fortunatus) *Venantius*, dit auffi *Clementianus Honorius*, Evêque de Poitiers à la fin du VI fiécle, étoit Italien de naiffance, & étudia à Ravenne. De là il vint à Tours, où il fut connu & eftimé de Grégoire qui étoit Evêque de cette ville. Il fut reçu par la Reine Radegonde, qui vivoit dans le Monaftére de Sainte-Croix de Poitiers, au nombre des domeftiques de cette Princeffe, & depuis fut ordonné Prêtre de l'Eglife de cette ville. Sa principale profeffion, dans les premiéres années de fa vie, fut la Poëfie Latine, dans laquelle il réuffit affez bien. Quelques-uns doutent qu'il ait été Evêque de Poitiers, parce que Grégoire de Tours ne le nomme que Prêtre; mais il a pu être élu après la mort de ce dernier. Si cela eft, Vénance ne vécut pas longtems dans l'Epifcopat, & mourut vers l'an 609, ou peu après. Ce fut le 15 de Décembre; mais nous ignorons l'année. Le Pére Chriftophle Brower Jéfuite a fait imprimer les Oeuvres de Vénance en un volume *in quarto*. On y lit un Poëme en quatre Livres, de la Vie de Saint Martin, compofé pour le remercier de la guérifon d'un mal d'yeux, que l'Auteur avoit obtenue par fon interceffion; outre divers autres Poëmes, avec les Vies de Saint Hilaire de Poitiers, de S. Aubin d'Angers, de S. Germain de Paris, &c. La Vie de ce Prélat eft à la tête de fes Ouvrages. Les Curieux la pourront confulter, auffi bien que Grégoire de Tours. * Bede, *Hiftor. Ecclef. Angl. l.* 1. *c.* 7. Paul Diacre, *Hift. Long. l.* 2. *c.* 3. Aimoin, *Hift. Franc. l.* 3. *c.* 13. Sigebert, *de Script. Ecclef. c.* 44. Trithême. Bellarmin, Sixte de Sienne. Baronius. Lilio Giraldi, Voffius, &c.

VENANT (Saint) ou S. VENANCE, Martyr en Italie,

lie, dans le troisiéme siécle. Tout ce qu'on en sait, c'est que c'est un Martyr dont il est fait mémoire dans les Martyrologes au 18 de Mai; mais ses Actes ne méritent aucune foi. * *Acta apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints.*

VENANT (Saint) Abbé de Saint Martin de Tours dans le cinquiéme siécle, étoit né en Berri, d'une médiocre famille. Etant fiancé dans son païs, avant que de se marier il fit un voyage à Tours, pour voir S. Martin. Charmé de la vie des Religieux du Monastére de ce Saint, qui étoit gouverné par l'Abbé Sylvain, il renonça au mariage, & prit l'habit de Religieux dans ce Monastére. Après la mort de l'Abbé Sylvain, il fut élu en sa place. On tient qu'il a fait quantité de miracles. * Grégoire de Tours, *de Gloria Confessor. c.* 15. *Vitæ Patrum, c.* 16. *Hist. l.* 10. *c.* 31. Baillet, *Vies des Saints, au* 13 *Octobre*, jour auquel on fait la Fête de ce Saint.

VENANT (Saint) ville. *Voyez* SAINT-VENANT.

VENASQUE, bourg d'Espagne dans le Royaume d'Aragon. Il est vers les confins du Comté de Foix & du Roussillon, sur la riviére d'Essera, à quatorze lieues de Balbastro vers le nord-nord-est, & vers les confins de Catalogne & du Comté de Cominges. * Maty, *Diction. Géogr.*

VENASQUE étoit anciennement une ville Episcopale, capitale du Comtat Venaissin. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la Nasque, à deux lieues de Carpentras, qui lui a succedé dans ses dignitez. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VENATOR (Jean-Gaspard) Docteur en Théologie & Ministre à Mergentheim en Franconie, donna au Public en 1680 un Récit historique d'un Ordre de Chevalerie que le Grand Dictionnaire Universel Hollandois appelle *Mariaansche Ridder-Order*, & composa en Latin les Annales de l'Ordre Teutonique jusques à l'an 1414. * Hartknock, *Hist. de Prusse, dans la Préface.*

VENCE, ville de France en Provence, avec Evêché suffragant d'Ambrun, en Latin *Vencia*, *Vincium*, *Vintium* ou *Vincensium urbs.* Elle n'est pas grande, mais elle est fort ancienne, & étoit Colonie Romaine, comme il paroît par quelques Inscriptions. Ontre Saint Eusébe, qui est le plus ancien de ses Evêques dont nous ayons connoissance, elle en a eu d'autres célébres, comme Saint Lambert, & Antoine Godeau, illustre par sa piété & par ses Ecrits. Le Domaine temporel de la ville est partagé entre l'Evêque & le Baron de Vence. Le Chapitre de la Cathédrale, qui est dédiée à la Sainte Vierge, est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Capiscol, d'un Sacristain, de cinq Chanoines, & de huit Bénéficiers, deux desquels font les fonctions de Curez.

Le Siége Episcopal de Vence fut transféré à Grasse, par le Pape Innocent IV, à cause du mauvais air, & des courses des pirates, qui ne laissoient pas l'Evêque en sûreté. L'Antipape Clément VIII ôta vers l'an 1426, à l'Evêque de Grasse la place d'Antibe, qui étoit de la Mense Episcopale. Eugéne IV établit dans cette derniére ville un Vicaire Apostolique, avec tous les droits Episcopaux sur les Habitans. Le Roi Louïs XIII remit à l'Evêque de Grasse le droit de présentation à cette Vicairie Apostolique, & consentit à la réunion avec l'Evêché de Grasse; mais les Habitans n'ont point voulu se soumettre à l'Evêque de Grasse, & ont persisté à maintenir leur exemption. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Bouche, *Hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Godeau, *Hist. Ecclés.*

EMPEREUR.

VENCESLAS, Empereur & Roi de Bohême, étoit fils de l'Empereur *Charles IV*, qui l'avoit eu d'*Anne*, sa troisiéme épouse, & fille de Henri, Duc de Schweidnitz & de Jawer. Il naquit à Nuremberg en 1361. On dit communément que lorsqu'on voulut chauffer l'eau pour son Batême, la maison brûla; que lorsqu'il fut batisé, il laissa couler son eau dans celle du Batême; & que lorsque dans sa deuxiéme année on le posa sur un Autel pour le couronner Roi de Bohême, il souilla l'Autel de ses ordures. Mais tout ce récit paroît être une fiction, quoiqu'au fond quand même cela feroit vrai, son enfance le mettroit à couvert de tout blâme. Son pére acheta, à grands frais, les suffrages des Electeurs, afin qu'ils élussent ce fils Roi des Romains en 1376. A son couronnement il y eut une grande de contestation entre les Ducs de Saxe & de Luxembourg, pour savoir qui des deux porteroit l'épée devant le Roi. On appaisa cette affaire pour-lors, en faisant que Sigismond, frére cadet de Venceslas, la portât pour cette fois. Son pére étant mort, il obtint en 1378 le Gouvernement de toute l'Allemagne & de la Bohême. Il mécontenta tous ses Sujets; car comme il demeuroit toujours en Bohême sans paroître en Allemagne, & que d'ailleurs il manioit avec beaucoup de nonchalance les affaires de l'Empire, les différends qu'il y eut alors entre les Princes & les villes, ne firent qu'augmenter, tellement qu'on en vint à des batailles sanglantes. Celle de Weil est sur-tout célébre. Les villes y eurent le dessous, & risquoient d'être subjuguées par les Princes, si Venceslas n'eût retabli la paix par un Edit publié à Eger. Il y eut une pareille guerre entre la Noblesse & certains Princes, excitée par les pillages & les violences de la Noblesse. Venceslas n'alla jamais en Italie, & nomma les Visconti Ducs de Milan. Plusieurs ont critiqué cette action, quoiqu'à tort, parce que les Visconti ne laissérent pas de demeurer Vassaux de l'Empire. On lui reproche aussi d'avoir vendu la liberté à diverses villes d'Italie, mais personne ne sauroit le prouver solidement. Les Habitans de la Bohême, & particuliérement les Bourgeois de Prague, furent mécontens de lui, à cause de diverses cruautez qu'il avoit exercées; mais sur-tout parce qu'il avoit trop d'indulgence pour Jean Huss, Recteur de l'Université & Confesseur de l'Impératrice, son épouse, & que par là il donnoit lieu à toute sorte de différends par rapport à la Religion, & occasionnoit la ruïne de l'Université, qui étoit une des sources les plus fécondes dont la Bourgeoisie tiroit sa subsistance. Car au lieu qu'auparavant les Citoyens de l'Université étoient distinguez en quatre Nations, dont chacune avoit son suffrage pour l'élection du Recteur, Venceslas ordonna qu'à l'avenir la Nation de Bohême auroit seule trois suffrages, & que les trois autres comme étrangéres se contenteroient d'en avoir un en commun. Ce qui fit qu'en 1409 on vit sortir de Prague 40000 Etudians étrangers. Quoique l'on ne puisse pas excuser toutes les actions de Venceslas, on peut cependant dire, qu'en quelque maniére il n'étoit pas si coupable de ce qu'il bûvoit trop, parce que deux fois il avoit eu le malheur d'avaler du poison, & que quoique les Médecins lui eussent toujours sauvé la vie par des antidotes, il lui resta néanmoins dans le corps une chaleur excessive. Lorsque cela lui arrivoit, il commettoit toute sorte d'excès. D'ailleurs, c'étoit un Prince qni avoit de l'esprit, & avec lequel il étoit fort aisé de traiter, comme Dinterus, qui avoit été Ambassadeur auprès de lui, s'en loue. On ne sauroit outre cela nier que la Bourgeoisie de Prague n'ait manqué beaucoup plus à l'égard de Venceslas, que l'Empereur à l'égard de cette Bourgeoisie, qui s'étoit soulevée contre lui sans en avoir eu des raisons légitimes. En 1394, quelques factieux se saisirent de lui, & le détinrent prisonnier dans un cachot à Prague pendant 15 semaines. Au bout de ce tems-là il demanda qu'on lui accordât la permission de se laver dans une étuve. Il fut conduit par quatre valets de ville à une étuve qui étoit sur le bord de Muldaw. Venceslas convint là avec une servante, nommée *Susanne*, qu'elle le conduiroit par une porte secrette sur le bord du Muldaw. Ils s'y mirent tous deux dans un bateau, & allérent à force de rames vers le château de Curatice, dont le Commandant reçut Venceslas avec plaisir. Susanne fut non seulement richement récompensée de son service; mais de plus Venceslas en fit sa maîtresse, & lui fit bâtir des étuves magnifiques, en accordant en même tems de très beaux priviléges à toute la Confrairie des Baigneurs. Il alla ensuite au Fort de Ziebruck, & en 1396 il fit venir à Carlstein ceux qui avoient conspiré contre lui, & leur fit trancher la tête. On n'en demeura pas là, ses Sujets de Bohême s'emparérent bientôt après de sa personne, & le livrérent secrettement à Albert d'Autriche à Vienne, où il fut gardé dans un cachot. Il demeura fort longtems dans cette prison, jusques à ce qu'un Pêcheur, nommé *Jean Grundler*, lui fit tenir secrettement une corde de soye, par laquelle il descendit dans un bateau qui l'attendoit sur le Danube. Il passa alors en Bohême, & entra, sous des habits de Mendiant, dans le château de Wischerad. Il en fit aussi-tôt arrêter le Capitaine, & se servant de son sceau, il cita dans ce château le Conseil de la vieille ville de Prague. Les Sénateurs ne sachant point ce qui se passoit, s'y rendirent tous, & Venceslas leur fit à tous trancher la tête. Le Batelier qui lui avoit prêté son secours, pour se sauver de Vienne, fut anobli. Comme dans toutes ces agitations l'Empereur n'eut pas le loisir de veiller sur les affaires de l'Empire, ses ennemis en prirent occasion de s'assembler à Lohenstein, & de le déposer, sous prétexte qu'il étoit coupable de divers crimes, & sur-tout d'une négligence inexcusable par rapport aux besoins de l'Empire. Venceslas s'embarrassa si peu de ce qu'on venoit de faire, qu'il n'entreprit pas la moindre chose contre Rupert & Jodoque, ses rivaux; mais de plus il délia de leurs engagemens à son égard, pour quelques muids de vin de Rhin, la ville de Nuremberg, & diverses autres villes Impériales. Enfin, il fit un accommodement avec son frére Sigismond, par lequel il ne se réservoit que le titre de Roi des Romains, & cédoit à son frére le gouvernement de l'Empire. Depuis ce tems-là il vécut encore 19 ans fort tranquillement en Bohême, & mourut enfin d'une mort tout à fait imprévue. Car un grand tumulte s'étant élevé à Prague, il s'en mit si fort en colére, qu'il fut subitement frappé d'apoplexie, & mourut le 16 Août 1419. On lui donna les noms de *fainéant*, & d'*ivrogne*. * Albert. Argent. Rebdorf. *Chron. M. Belg.* Æn. Sylvii *Hist. Bohem.* Dubravii *Hist. Bohem.* Persona, *in Cosmodrom. ætat.* 6. *c.* 70. Tritheme, *in Chron.* Spanheim, *ad ann.* 1378 & 1400. Lehman, *in Chron. Spirensi.* Hagecius, *p.* 624. Stransky. *c.* 8. *p.* 381. Balbin, *Epit. l.* 4. *c.* 1. Miscell. *dec.* 1. *l.* 7. *Sect.* 2. *c.* 3. *Dictionnaire Allemand.*

ROIS DE BOHEME.

VENCESLAS I, fils de *Wratislas* I, & petit-fils de Borzivojus I, le premier Duc Chrétien de Bohême, & de *Sainte Ludomille*, qui eut soin de son éducation du vivant de son pére, étoit encore mineur en 916, lorsque son pére mourut. L'impie *Drabomire*, sa mére, se chargea alors du gouvernement, & l'exerça avec tant de cruautez contre les Chrétiens que les Etats de Bohême la déposérent, & créérent Duc son fils Venceslas en 921 lorsqu'il n'avoit que 14 ans. Il ne posséda cependant que le Duché de Prague, qui comprend cette partie de la Bohême qui est sur le bord gauche de l'Elbe; parce qu'en vertu de l'ordonnance du pére, son frére Boleslas étoit en possession de tout ce qui se trouve sur l'autre bord de l'Elbe. Il eut guerre en 930 avec Henri *l'Oiseleur*, Roi d'Allemagne, & se vit contraint de lui payer tribut. Mais comme Boleslas, le frére cadet, refusa de le faire, & que Henri *l'Oiseleur*, ou Otton *le Grand*, avoit besoin du secours de Venceslas pour le réduire, il ne lui remit pas seulement tout son tribut, mais deplus il le créa Roi, lui fit présent de la Méranie, pourlors fort désolée par les Hongrois, & lui permit de porter l'aigle dans ses armes. En 938, Boleslas invita Venceslas à Bunzlau,

ſous prétexte d'amitié; mais au fond afin de ſe vanger de lui, car il l'aſſaſſina dans l'Egliſe. * Sigebert. & Herm. *Cont. ad an.* 930. Witichind. *Hiſt. Sax. l.* 1. Chriſtann. *de Paſſione S. Venceſlai ap.* Balbin. *in Epit. tome* 1. *p.* 53. Welſlav. *Calend. Hiſt.* 18. *Mart.* Dubrav. *l.* 4. & 5. Hagec. *p.* 108. Stransky *c.* 8. Balbin. *Epit. l.* 1. *c.* 6. 7. 9. Miſcell. *dec.* 1. *l.* 7. *c.* 14. *p.* 57. *Dictionnaire Allemand.*

VENCESLAS II, Duc de Bohême, petit-fils du Roi Wratiſlas II, fils du Duc Sobieſlas I, & frére cadet de Sobieſlas II, ſuccéda à ſon oncle Conrad II en 1190, & fut fort aimé des Bohémiens & ſur-tout de la Bourgeoiſie de Prague. Primiſlas II, frére du Duc Frédéric, qui avoit régné ci-devant, prétendit auſſi à la dignité Ducale, & parvint à ſon but trois mois après que Venceſlas en eut été revêtu. Mais comme Venceſlas eut ſon recours à l'Empereur Henri II, à qui il promit une ſomme conſidérable d'argent, Primiſlas fut mis au ban de l'Empire, & les Bohémiens obligez, par ordre de l'Empereur, à recevoir Venceſlas; mais comme il étoit en chemin pour s'en retourner en Bohême, Albert, Marquis de Miſnie, le fit priſonnier, & peu de tems après il mourut. Il eut pour ſucceſſeur *Brzetiſlas Henri*, Evêque de Prague. * Hagec. *p.* 373. Stransky, *c.* 8. *p.* 367. Balbin, *Epit. l.* 3. *c.* 12. Miſcell. *Dec.* 1. *l.* 7. *Sect.* 1. *c.* 28. *Dict. Allem.*

VENCESLAS III, (& le I entre les Rois) ſurnommé *Ottocare*, ou quelquefois auſſi *le Borgne*, parce qu'il avoit perdu un œil à la chaſſe, Roi de Bohême, & puis de Pologne, étoit fils de *Primiſlas* II, ſurnommé Ottocare, qui avoit porté la dignité royale héréditaire en Bohême. Il fut, étant encore fort jeune, déclaré ſucceſſeur de ſon pére en 1226, & couronné en 1228. Dans la premiére année il fit la guerre à Frédéric, Duc d'Autriche, au nom de l'Empereur Frédéric II, prit Vienne, & la paix étant faite en 1235, il en reçut une grande ſomme d'argent en récompenſe de ſes frais de guerre. Les Tartares ayant enſuite fait une courſe fort cruelle dans la Pologne & la Hongrie, ils pénétrérent en 1241, juſques dans la Méranie; mais ils en furent repouſſez avec vigueur, auſſi bien que le Duc d'Autriche, qui, l'année ſuivante, fit la même choſe. Lorſqu'en 1246, la branche d'Autriche s'éteignit, par la mort du Duc Frédéric, Venceſlas tâcha d'allier ce païs avec la Bohême, & y envoya ſon fils Primiſlas, communément nommé Ottocare, avec une Armée. Il s'empara effectivement de pluſieurs villes, & épouſa enſuite *Marguerite*, Princeſſe d'Autriche. Ottocare fit beaucoup de chagrin à ſon pére en 1249, tellement qu'on en vint à une rupture ouverte, & divers des principaux Seigneurs ſe mirent en campagne contre Venceſlas. Quoique le pére & le fils ſe réconciliaſſent dans la ſuite, il y eut cependant divers châteaux qui demeurérent entre les mains de ces Seigneurs, pour les indemniſer des frais qu'ils avoient fait dans la guerre. De là vient qu'à la morr de Venceſlas III, arrivée en 1253, ſes Miniſtres les plus fidéles la cachérent pendant très longtems, firent venir ces Seigneurs à la Cour ſous divers prétextes & les forcérent là de reſtituer les dits châteaux. * Hagec. *p.* 466. Stransky, *c.* 8. *p.* 371. Balbin. *Epit. l.* 3. *c.* 14. Miſcell. *dec.* 1. *l.* 7. *ſect.* 1. *c.* 30. *Dictionnaire Allemand.*

VENCESLAS IV, (& le II entre les Rois) étoit fils du Roi *Primiſlas* III, dit *Ottocare*, & âgé ſeulement de huit ans lorſque ſon pére perdit la vie en 1278, dans la bataille de Marchfeld, contre Rodolphe de Habſpourg. Il y eut alors une grande calamité en Bohême. Les troupes ennemies y faiſoient des ravages terribles, & Otton *le Long*, Marquis de Brandebourg, qui avoit la ſœur du pére de Venceſlas IV en mariage, & en étoit le Tuteur, chargea le païs d'impots inſupportables, & ne rendit le Prince qu'après avoir reçu des ſommes immenſes. L'Empereur Rodolphe en revanche lui témoigna beaucoup de bonté; car après qu'en 1283 il ſe fut mis en poſſeſſion du gouvernement, il lui donna trois ans après ſa fille Judith en mariage, & lui confirma la dignité Electorale pour lui & ſes deſcendans, avec le Vicariat de l'Empire dans la Miſnie, la charge d'Archi-Echanſon, le droit ſur la Principauté de Breſlau, & le Marquiſat de Luſace, & la Seigneurie d'Eger. Il débuta dans ſon régne par la punition des principaux de la Nobleſſe, ſur-tout en Méranie, qui avoient été infidéles à ſon pére. Il rétablit enſuite l'ordre dans ſon Royaume par toute ſorte de bonnes Loix, par divers édifices publics, & en mettant la monnoye du païs ſur un meilleur pied. En 1291, Griffine, ſœur de ſa mére & veuve du Duc *Leſcus Niger* en Pologne, l'inſtitua ſon héritier pour les Seigneuries de Cracovie & de Sendomir, & les Polonois n'ayant pas voulu permettre de bon gré qu'il en prît poſſeſſion, il le fit par force. En 1297, il ſe fit couronner avec une pompe & une magnificence prodigieuſe. Les réjouïſſances qui ſuivirent ſon couronnement furent interrompues par la mort de ſon épouſe, qui arriva 17 jours après. L'année ſuivante il fit un voyage à Cracovie, augmenta cette ville par pluſieurs beaux édifices, & épouſa *Rixe*, ou *Elizabeth*, la fille unique de Primiſlas II, Roi de Pologne. Par ce mariage il obtint que non ſeulement il fût élu Roi de Pologne en 1300, à la place d'Uladiſlas Locticus, qui avoit été dépoſé; mais auſſi que la Siléſie fût unie à la Bohême. Les Hongrois furent incitez par cet exemple à le demander auſſi pour Roi en 1301. Il n'accepta pas ces Royaumes pour lui; mais il y envoya ſon fils Venceſlas, qui en fut nommé Roi. Le pére appercevant que divers Grands de Hongrie complottoient contre ſon fils, il y alla avec une puiſſante Armée, & en ramena ſon fils avec la couronne de Hongrie. Il la reſtitua cependant à Otton, Duc de Baviére, qui obtint le Royaume de Hongrie. En 1303, il entra en guerre avec l'Empereur Albert, qui faiſoit des prétentions ſur les mines nouvellement découvertes à Kuttenberg, & le chaſſa du païs en tuant un grand nombre de ſes troupes. Il mourut le 23 Juin 1305, avec une ſi grande réputation d'un Prince bon & pieux, que pluſieurs l'eſtimérent digne d'étre canoniſé. * Hagec. *p.* 475. Stransky, *c.* 8. *p.* 375. Balbin. *Epit. l.* 3. *c.* 16. Miſcell. *dec.* 1. *l.* 7. *ſect.* 1. *c.* 32. *Dictionnaire Allemand.*

VENCESLAS V, (& le III entre les Rois) fils de Venceſlas IV, avoit obtenu le Royaume de Hongrie du vivant de ſon pére à l'âge de 14 ans, & le quitta trois ans après, comme on l'a dit dans l'Article précédent. C'étoit un Prince de grande eſpérance, & qui promettoit tout. Il ſuccéda à ſon pére en 1305. Mais lorſqu'en 1306, il étoit en chemin pour prendre poſſeſſion de la couronne de Pologne, il fut aſſaſſiné à Ollmitz par Conrad de Pottsſtein, natif de Thuringe. La tige de Primiſlas I finit en lui. Il laiſſa deux ſœurs *Anne* & *Elizabeth*, & ſa mére Elizabeth étoit auſſi encore en vie lorſqu'il fut tué. Par les mariages de ces trois Princeſſes la Bohême parvint ſucceſſivement à Rodolphe d'Autriche, Henri de Carinthie & Jean de Lutzelbourg. * Hagec. *p.* 488. Stransky, *c.* 8. *p.* 376. Balbin. *Epit. l.* 3. *c.* 16. Miſcell. *dec.* 1. *l.* 7. *ſect.* 1. *c.* 33. *Dictionnaire Allemand.*

VENCESLAS VI, ou IV. *Voyez* VENCESLAS, Empereur Romain.

VENCESLAS (Adam) Duc de Teſchen, ville de Siléſie, ſuccéda à ſon pére en ce Duché, l'an 1569, & après avoir été élevé à la Cour de Chriſtian Electeur de Saxe, il donna les premiéres marques de ſon courage dans la guerre de Turquie, où il fit de très belles actions. L'an 1617, il fut créé Gouverneur & Capitaine-Général de Siléſie, après qu'il eut embraſſé la Religion Romaine, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé *Eliſabeth*, Princeſſe de Courlande, de laquelle il eut *Frédéric-Guillaume*, en qui a manqué la race de Miciſlas, d'où ſont ſortis les Ducs de la Haute Siléſie. * Spener, *Hiſtoire Généalog.*

VENCHEU, ville du Chékiang, Province de la Chine. Elle a un bon port fort fréquenté, & tient le onziéme rang dans ſa Province. Elle a cinq autres villes qui dépendent d'elle. * Maty, *Diction. Géogr.*

VENDENIS ou RAVENICZEN, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Servie ſur l'Ibar, au midi oriental de Séméndrie. * Maty, *Diction. Géogr.*

VENDEVILLE (Jean de) Evêque de Tournay, dans le XVI ſiécle, fut premier Profeſſeur en Droit Civil à Louvain, où il enſeigna les Saints Canons. Après avoir beaucoup contribué à l'établiſſement de l'Univerſité de Douay, il y alla remplir la premiére Chaire de Droit, & y ſervit l'Egliſe & l'Etat avec zéle & fidélité. Enfin étant entré dans l'état Eccléſiaſtique, il paſſa du Privé Conſeil à l'Evêché de Tournay, l'an 1587, & fit paroître une grande vigilance pour la conduite de ſon Diocéſe. Il ſe déclara vers l'an 1590, pour les cenſures de Louvain & de Douay contre Leſſius, & les défendit avec beaucoup de fermeté & de vigueur, conjointement avec Matthieu Moulart, Evêque d'Arras. Vendeville mourut en odeur de ſainteté, & avec la réputation d'un zélé défenſeur de la Religion, le 15 Octobre 1592. Son Official, depuis Evêque de Bois-le-Duc, écrivit ſa Vie. * *Hiſt. des Cenſures de Louvain & de Douay, p.* 136. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.*

VENDEUVRE, bourg de France dans la Champagne. Il eſt entre Troyes & Bar-ſur-Aube, à ſept lieues de la premiére, & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

VENDOMOIS. *Voyez* l'Article ſuivant.

VENDOSME, (prononcez *Vendôme*) *Vindocinum*, ville de France, au couchant de la Beauſſe, eſt bâtie ſur le Loir, & eſt capitale d'un petit païs, dit le VENDOMOIS, entre la Touraine, le Perche, l'Anjou, & le reſte de la Beauſſe. Il y a un ancien Château dans la ville, un Bailliage, la Collégiale de S. George, qui eſt conſidérable, l'Abbaye de la Trinité, de l'Ordre de Saint Benoît, Congrégation de Saint Maur, qui eſt ſoumiſe immédiatement au Saint Siége, un Collége de Prêtres de l'Oratoire, quelques Maiſons Religieuſes, & un riche Hôpital pour les malades. Le Vendomois a porté autrefois titre de Comté, & depuis il fut érigé en Duché-Pairie l'an 1514. Il a eu ſes Comtes particuliers juſques vers l'an 1373, que Catherine de Vendôme, fille de *Jean*, VI du nom, Comte de Vendôme, laquelle avoit épouſé par contract du 28 Septembre 1364, *Jean* de Bourbon I, Comte de la Marche, ſuccéda à ce Comté par la mort de Bouchard, VII du nom, Comte de Vendôme, ſon frére, dont Louïs de Bourbon, ſon ſecond fils, porta le nom, & en fit hommage en 1403, à Louïs, II du nom, Roi de Sicile, à cauſe du Duché d'Anjou. Le Roi François I érigea ce Comté en Duché par Lettres du mois de Février 1514, en faveur de CHARLES de Bourbon, l'un des Deſcendans de cette Princeſſe, qui fut pére d'ANTOINE de Bourbon, Duc de Vendôme & Roi de Navarre, qui eut pour fils HENRI IV, Roi de France & de Navarre. *Voyez* l'Article de BOURBON.

* VENDOSME. La famille Ducale de Vendôme tire ſon origine de Henri IV, Roi de France, qui de Gabrielle d'Etrées eut deux fils, CESAR & ALEXANDRE, qu'il fit Ducs de Vendôme. *Ce dernier aura un Article ſéparé.* CESAR eut trois enfans, LOUÏS qui ſuit; *François*, Duc de Beaufort, Pair de France, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, Amiral de France, né à Paris l'an 1616, déclaré par le Pape Général des Troupes Chrétiennes, envoyées au ſecours de Candie, tué au ſiége de cette place, ſans avoir été marié; 3. *Iſabelle*, mariée à *Charles-Amedée*, Duc de Nemours, mort le 19 Mai 1664. * *Voyez* CESAR, Duc de Vendôme.

LOUÏS, Duc de Vendôme, de Mercœur, de Penthiévre & d'Etampes, Pair de France, Prince d'Anet & de Martigues, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit & Gouverneur de Pro-

Provence, né en 1612, épousa le quatriéme Février 1651, *Victoire* Mancini, tante du Cardinal Mazarin, après la mort de laquelle il fut fait Cardinal, mort le sixiéme Août 1669. Il eut deux fils, 1. Louïs-Joseph qui suit; 2. *Philippe*, Duc de Vendôme, né le 23 Août 1655, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de France, Abbé de la Trinité de Vendôme, de Saint-Honorat de Lerins, & de S. Mansui de Toul. En 1710, il fut arrêté sur les confins des Grisons, & relâché l'année suivante.

Louïs-Joseph, Duc de Vendôme, de Mercœur & d'Etampes, Pair de France, Prince d'Anet & de Martigues, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Général des Galéres, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Provence & des Tours de Toulon, naquit le 30 Juin 1654. Il prit en 1694, le huitiéme Juin, place au dessus de tous les Pairs tant Ecclésiastiques que Séculiers au Parlement de Paris. Il commanda l'Armée de France en Catalogne, & prit l'onziéme Août 1697, la ville de Barcelone. Après que le Maréchal de Villeroy eut été pris à Crémone, le Duc de Vendôme eut le commandement de l'Armée d'Italie. Il se trouva ensuite en 1706 à la bataille de Ramillies, & en 1708 à celle d'Oudenarde. Après cela, il alla se mettre à la tête des troupes de Philippe V, en Espagne, & mourut subitement à Vinaros, le dixiéme Juin 1712, sans laisser d'enfans de *Marie-Anne*, fille de *Henri-Jules*, Prince de Condé, morte le 12 Avril 1718.

Alexandre, second fils de César, fils naturel du Roi Henri IV, Duc de Vendôme, Grand-Prieur de l'Ordre de Malte en France, naquit à Nantes au mois d'Avril 1598, & fut légitimé en 1599, à Fontainebleau. Il fut Général des Galéres de l'Ordre. En 1612, il se transporta dans l'Isle de Malte, parce que le Maréchal d'Ancre travailloit à lui ravir les bonnes graces du jeune Roi Louïs XIII. Quand il en revint, il prit son chemin par Rome où il rendit ses devoirs au Pape. En 1618, il devint Grand-Prieur de France. Dans le tems de la division qui survint entre le Roi Louïs XIII & la Reine sa mére, le Grand-Prieur prit le parti de la Reine, & alla la trouver à Angers; mais dans la guerre contre les Huguenots, il se rangea du côté du Roi. Il étoit en faveur auprès de Gaston, Duc d'Orléans, & frére du Roi, qui le tint pour suspect de donner de mauvais conseils à ce Prince. Dans cette pensée le Roi le fit arrêter & conduire au château de Vincennes, où il mourut le 29 Janvier 1629, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dupleix. Le Vassor, *Hist. de Louïs* XIII, *l.* 23.

* VENDRAMINO, nom d'une famille considérable d'Italie, fut, après la guerre de Gênes, aggrégée au Corps des Nobles Vénitiens. On croit que le premier qui eut cet honneur, étoit un Banquier nommé *André*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VENDRES, village de France, dans le Languedoc, à l'embouchure de l'Aude, environ à deux lieues de Béziers. On voit environ à deux lieues de ce village, vers le couchant, l'*Etang de Vendres* ou *de Capestan*, qu'on nomme en Latin, *Veneris Stagnum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VENEDIGER, famille noble & distinguée de Prusse, de Stirie & de Misnie. George Venediger, Gentilhomme Prussien, fut fait du tems de Luther Docteur en Théologie, & s'opposa de toutes ses forces à Osiander. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VENEFRIT. *Voyez* WENEFRID.

VENEPHRE ou ENEPHRE, Roi des Thinites, en Egypte, selon Manethon, commença à régner l'an 2059 avant Jésus-Christ. Son régne fut de 13 ans. Il fit bâtir des Pyramides à Chocom. * Manethon, *apud* Eusebium. Marsham, *Can. Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

VENER ou WENER, Lac de Suéde, le plus grand de tous ceux de ce Royaume, en Latin *Venerus Lacus*, s'étend entre la Province de West-Gothlande qui le termine au sud & au levant, celle de Wermelande au nord, & celle de Dalie au couchant. Sa longueur est de vint-cinq milles, sa largeur de quatorze, à l'exception d'un endroit au milieu, qui est entre Lecko & Kuro, où il en a seulement cinq. Il reçoit vint-quatre riviéres, & renferme plusieurs Isles parmi lesquelles on compte celles de Lekes ou Leckio, d'Yrno ou Yxno, de Bodand ou Badand, de Balesten, d'Hamero, d'Arno, de Silfwerden ou Silbero, d'Asparn, d'Onso, de Dillo, de Bréno, de Torszo ou Torsso, & de Ralstoya ou Kalfour. Les lieux les plus remarquables que l'on trouve sur ses bords sont Brette, Lidkoping, Maristadt, Carlostadt, & Vénersborg ou Wanersborg, Wenersburg ou Brette. C'est à l'endroit où cette ville est située que le Lac Véner se décharge dans la riviére de Gautalwen, qui va porter ses eaux dans la Manche de Dannemarc. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Sanson, *Carte de Westro-Gothlande, &c.*

VENERAND (Saint) Evêque d'Auvergne, étoit du nombre des Sénateurs de la ville d'Auvergne, maintenant Clermont, & fut élevé sur le Siége Episcopal de cette ville, vers l'an 394. Il gouverna cette Eglise en saint Evêque, 29 ans. C'est tout ce que l'on sait de sa vie. Il mourut vers l'an 423. * Paulin, *Epist.* 48. Grégoire de Tours, *Hist. l.* 2. *c.* 13. Savaron, *Origin. Claromont.* Baillet, *Vies des Saints*, 24 *Décembre*, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.

VENERBURG. *Voyez* WENERBURG.

VENERE (Saint) *Venerius*, Evêque de Milan, dans le IV siécle, fut promu au Diaconat par Saint Ambroise, & succéda dans l'Evêché de Milan à Simplicien, successeur immédiat de Saint Ambroise, l'an 400. Il fut en grande liaison avec les principaux Evêques de ce tems-là. Le Pape Anastase lui adressa une Lettre, sur la condamnation de la Version des Livres d'Origéne, faite par Rufin, que Vénére eut soin de faire exécuter dans sa Province. Les Evêques d'Afrique s'adressérent à lui & au Pape Anastase, pour rétablir la discipline dans leurs Eglises. Vénére leur envoya le Diacre Paulin. Il travailla aussi au rétablissement de Saint Chrysostome. Son Episcopat a été de neuf années, après lesquelles il mourut le quatriéme de Mai 409. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Apôtres, où il demeura sans être exposé, jusqu'à ce qu'au XVI siécle, Saint Charles Borromée, Archevêque de Milan, le leva de terre, & le plaça dans un lieu plus honorable. * Paulin, *in Vita Ambrosii.* Ennodii Ticinensis *Episcopi Carmina.* S. Jérôme, *contra Rufinum, l.* 2. S. Chrysostome, *Epistol. ad Venerium.* Anastase, *Epist. ad Joann. Hierosolym.* Baillet, *Vies des Saints.*

VENEREO (Antoine-Jacques) Cardinal, natif de Récanati, fut Evêque de Syracuse en Sicile, puis de Léon en Espagne, où le Pape Paul III l'envoya Nonce, pour tâcher d'appaiser les mouvemens qui s'y étoient élevez au sujet de la succession du Roi Henri IV, dit *l'Impuissant*, contestée entre Isabelle sœur de ce Monarque, & Jeanne prétendue fille de ce Roi. Les négociations de Vénéreo eurent leur effet: ce qui avoit été statué par le testament de Henri IV, fut cassé, Isabelle reconnue Reine, & il contribua au mariage de cette Princesse avec Ferdinand, Roi de Sicile, fils de Jean II, Roi d'Aragon. De si grands services furent récompensez de quelques rentes en Sicile, & de l'offre de plusieurs Evêchez en Espagne à la place de celui de Léon. Il eut dans la suite celui de Cuença, & fut Nonce à Milan après la mort du Duc François Sforce, pour y veiller aux intérêts de Galeas son fils, qui étoit à la tête de plusieurs troupes au service de Louïs XI, Roi de France. Il maintint les Milanois dans l'obéissance qu'ils devoient à leur nouveau Duc. Le Pape Sixte IV récompensa les services de l'Evêque de Cuença par un Chapeau de Cardinal en 1473. Il ne le garda que six ans, étant mort à Récanati le quatriéme Août 1479, âgé de 57 ans. * Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

* VENERIE (La) Maison Royale du Roi de Sardaigne, avec un parc. Elle est à une bonne lieue de Turin en Piémont. Elle fut fort endommagée par les François lors du siége de Turin. * Du Bois, *Geogr. Mod. p.* 173.

VENERO (Alfonse) Espagnol, né à Burgos le 16 Mai 1488, entra en 1504 dans l'Ordre de Saint Dominique, y eut divers emplois, & mourut dans sa patrie le 24 Juin 1545. Il s'attacha particuliérement à l'Histoire, & publia en 1526 une Chronique assez courte, mais où on trouve beaucoup de choses importantes touchant l'Espagne. Elle est intitulée *Enchiridion, o Manuel de los tiempos.* L'Auteur l'ayant continuée ensuite, la redonna en 1540 à Alcala, & en 1545 à Salamanque, & depuis il s'en est fait diverses éditions, où des Ecrivains inconnus ont continué l'Histoire. Il donna aussi les Vies de quelques Saints du Diocése de Burgos, & avoit d'autres Ouvrages prêts à imprimer, tous concernant l'Espagne, & qui n'ont pas vu le jour. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

VENERSBORG. *Voyez* BRETTE.

VENEUR *de France* (Grand) Officier du Roi, qui a la Surintendance sur tous les Officiers de la Vénerie, & prête le serment entre les mains de sa Majesté. Voici ce que l'on en peut savoir par les anciens titres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS VENEURS DE FRANCE.

NOMS, QUALITEZ & ANNÉES qu'ils ont exercé cettte charge.

I. Geofroy, Maître Veneur du Roi, en 1231, sous Saint Louïs.

II. Jean Le Veneur, mourut en 1302.

III. Robert le Veneur, en 1312, sous Philippe *le Bel.*

IV. Jean le Veneur, mourut en 1334.

V. Henri de Meudon, mourut en 1344.

VI. Renaud de Gyri, mourut en 1355, sous le Roi Jean.

VII. Jean de Meudon, Maître de la Vénerie en 1355, étoit mort en 1381.

VIII. Jean de Corguilleray, en 1357, sous le même Roi.

IX. Jean de Thubeauville, dit *Tyrant*, en 1372, sous Charles V.

X. Philippe de Corguilleray, Maître de la Vénerie du Roi, en 1477.

XI. Robert de Franconville, en 1399, sous Charles VI.

XII. Guillaume de Gamaches, Maître-Veneur, & Gouverneur de la Vénerie du Roi, en 1410.

XIII. Louïs d'Orgecin, Grand-Veneur du Roi, en 1413.

XIV. Jean de Berghes, Seigneur de Cohen, Grand-Veneur de France, en 1418.

XV. Guillaume Bellier, Grand-Veneur de France, en 1428, sous Charles VII.

XVI. Jean Soreau, Grand-Veneur du Roi, en 1452.

XVII. Rolland de Lescoet, Grand-Veneur de France, en 1457.

XVIII. Guillaume de Callac, en 1467, sous Louïs XI.

XIX. Yves du Fou, en 1472 & en 1485, sous Charles VIII.

XX. George de Châteaubriant, Seigneur des Roches-Baritaut, fut Capitaine & Maître de la Vénerie du Roi, en 1481, du vivant d'Yves Du Fou.

XXI. Louïs, Seigneur de Rouville, Grand-Veneur, en 1488.

XXII. Louïs de Brézé, Comte de Maulevrier, &c. exerça la charge de Grand-Veneur, en 1496 & 1497.

XXIII. Jacques de Dinteville, en 1492, mort en 1502.

XXIV. Claude de Lorraine, Duc de Guise, vers l'an 1530, sous François I.

XXV. François de Lorraine, Duc de Guise, en 1549, sous Henri II.

XXVI. Claude de Lorraine, Duc d'Aumale vers l'an 1560, mort en 1573, sous François II & Charles IX.

XXVII. Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, en **** sous Henri III.

XXVIII. Charles de Lorraine, Duc d'Elbœuf, en ****.

XXIX. Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, pourvu en 1602, sous Henri IV, mort en 1654.

XXX. Louïs de Rohan, VII du nom, Prince de Guémené, en 1655.

XXXI. Louïs de Rohan, reçu en 1656.

XXXII. Antoine Maximilien de Bellefouriére, Marquis de Soyecour, pourvu en 1670.

XXXIII. François, Duc de la Rochefoucault, Prince de Marsillac, &c. fut pourvu de cette charge en 1679, & en obtint la survivance en faveur de son fils.

XXXIV. François, Duc de la Rochefoucault, fils du précédent, Duc de la Roche-Guyon, Prince de Marsillac, obtint la survivance de cette charge le dixiéme Novembre 1679, & s'en démit après la mort de son pére, arrivée le onziéme Janvier 1714.

XXXV. Louïs-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Prince légitimé, Duc de Penthiévre, &c. Pair, Amiral & Grand-Veneur de France. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

Alardus, qui vivoit du tems de Charlemagne, met les quatre principaux Veneurs parmi les Officiers de la Couronne. L'un de ces quatre fut appellé dans la suite *Maître-Veneur*, jusques au régne de Charles VI, sous lequel on croit communément qu'ils ont pris la qualité de *Grands-Veneurs de France*, qu'ils portent aujourd'hui. Il a sous lui un Lieutenant ordinaire de la Vénerie, & quatre Lieutenans servans par quartier, mais qui sont dispensez du service, & à leur place on fait servir cinq Gentilshommes choisis par le Roi pour courir le cerf. * Piganiol de la Force, *Nouv. Descript. de la France, &c. tome* 1. *p.* 134.

VENEUR (Le) famille considérable de Normandie, qui a donné à la France un Cardinal & Grand-Aumônier de France, des Chevaliers des Ordres du Roi, & plusieurs personnes considérables par leurs charges, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis Jean qui suit.

I. Jean Le Veneur, Seigneur du Homme, qui tint l'Echiquier d'Alençon en 1398, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Jeanne*, dite *Agnès* le Baveux, sœur de *Jean*, Baron de Tilliéres, après la mort duquel elle fut Dame de cette Terre, & eut de ce mariage 1. Philippe qui suit; 2. *Jean* Le Veneur, Abbé de Saint-Germer, mort en 1456.

II. Philippe Le Veneur, Baron de Tilliéres, du Homme & du Valquier, obtint du Roi Charles VII des Lettres du deuxiéme Juin 1461, pour suppléer à divers titres & chartres de sa Maison, qui furent perdus pendant les guerres des Anglois en Normandie, qui ravagérent presque tous les châteaux de ceux qui, comme le Baron de Tilliéres, étant demeurez attachez au parti du Roi, avoient mieux aimé abandonner leurs Terres aux ennemis, que de manquer à la fidélité qu'ils devoient à leur Prince. Il mourut en 1486, ayant épousé le 20 Janvier 1450, *Marie* Blosset, fille de *Guillaume*, Seigneur de S. Pierre & de Carouges, & de *Marguerite* de Malestroit, dont il eut 1. François Le Veneur, Baron de Tilliéres, qui suit; 2. *Jean* Le Veneur, Cardinal, Evêque & Comte de Lisieux, & Grand Aumônier de France, *dont il sera parlé dans un Article séparé*; 3. *Ambroise*, Doyen, puis élu Evêque d'Evreux en 1513; 4. *Gabriel*, en faveur duquel le Roi Louïs XI écrivit pour le faire élire Prieur du Plessis-Grimoult, & qui fut aussi Doyen d'Evreux après son frére; 5. *Charles* Le Veneur, Seigneur de Talie & du Mênil, qui épousa *Marie* de Gaillon, dont il eut un fils; 6. *Stevenote* Le Veneur, mariée à *Michel* d'Argénies, Seigneur de S. Germain-Langot; & 7. *Jeanne* Le Veneur qui épousa *Aubert* de S. Germain, Baron d'Asnebec.

III. François Le Veneur, Baron de Tilliéres, Seigneur du Homme, épousa *Marie* de Hellande, Dame de Lambervil-le, fille de *Roger*, Seigneur de Hellande, dont il eut 1. Jean Le Veneur, II du nom, Baron de Tilliéres, qui suit; 2. *Jeanne* mariée le 18 Février 1505, à *Etienne* de Warignies, Seigneur de Cany & de Blainville; & 3. *Marguerite* Le Veneur qui épousa *Jacques* de Betheville, Seigneur de Héritot.

IV. Jean Le Veneur, II du nom, Chevalier & Chambellan du Roi, Baron de Tilliéres, Seigneur du Homme & de Carouges, étoit Veneur du Roi en 1506, Capitaine de Vize, Baillif de Rouen en 1513, & Panetier de la Reine Eléonore en 1534. Il avoit épousé en 1516, *Gilonne* de Montéjan, sœur du Maréchal de ce nom, & fille de *Louïs*, Seigneur de Montéjan, & de *Jeanne* du Châtel, dont il eut 1. Tannegui Le Veneur, qui suit; 2. *Gabriel* Le Veneur, Evêque d'Evreux en 1521, Chancelier de l'Ordre de Saint Michel, qui se trouva au Concile de Trente en 1563, & mourut le 16 Mars 1574; 3. *Renée*, mariée à *Jean* de Ménemare, Seigneur de Bellegarde; 4. *Anne*, qui épousa *Antoine* d'Arces, Baron de Ferriéres; & 5. *Marguerite* Le Veneur, alliée à *André* de Prunelé, Seigneur d'Herbaut, Baron d'Esneval.

V. Tannegui Le Veneur, premier Comte de Tilliéres, Seigneur de Carouges, Lieutenant-Général de Normandie, Capitaine de cent hommes d'armes, fut pourvu de l'Office de Baillif & de Gouverneur du vieux Palais de Rouen, par Lettres Patentes du sixiéme Février 1576, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1582. Il fut aussi pourvu en 1588, par le Roi Henri III, d'un Brevet pour le premier état de Maréchal de France qui viendroit à vaquer; & en attendant il fut ordonné par le même Brevet qu'il en recevroit les appointemens. C'est lui qui fit ériger la Terre de Tilliéres, qui n'étoit que Baronnie, en Comté, par Lettres Patentes données à Blois au mois de Décembre de l'an 1565: il mourut en 1592. Il avoit épousé *Magdelaine* de Pompadour, fille de *François*, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, & d'*Isabeau* Picart, Dame du Bosc-Achard, dont il eut 1. Jacques Le Veneur, Comte de Tilliéres, qui suit; 2. *Charles*, Seigneur du Homme, mort sans alliance; 3. *Marie* Le Veneur alliée avec *Paul*, Comte de Salms, Grand-Chambellan du Duc de Lorraine, Baron de Brandebourg; & 4. *Diane* Le Veneur mariée 1o. à *Jacques*, Seigneur de Rouville, Comte de Clinchamp: 2o. à *Etienne* de la Roque, Baron de la Mare-Vernier, de Teil & de Quindoley.

VI. Jacques Le Veneur, Comte de Tilliéres, Baron de Carouges, fut pourvu des charges de Baillif & de Capitaine de la ville & château de Rouen en survivance de son pére, par Lettres du 19 Mars 1576, & par autres Lettres du 19 Septembre 1583, Lieutenant-Général en Normandie, Chevalier des Ordres du Roi en 1586, & mourut en 1596. Il avoit épousé en 1578, *Charlotte* Chabot, fille de *Léonor*, Comte de Charny Grand-Ecuyer de France, & de *Claude* Gouffier, sa premiére femme, morte en 1606, dont il eut 1. Tannegui Le Veneur, II du nom, Comte de Tilliéres, qui suit; 2. *Jacques*, Baron de Beçon & de Beaumais, Comte de Carouges; 3. *Jean*, Abbé de Silly & de Fontaine-Daniel, mort Prêtre de l'Oratoire; 4. *Anne*, mariée en 1609, à *François* de Fiesque, Comte de Lavagne, morte le 15 Octobre 1653; 5. *Léonore*, Religieuse Capucine; & 6. *Jeanne* Le Veneur, morte sans alliance.

VII. Tannegui Le Veneur, II du nom, Comte de Tilliéres, de Carouges, Ambassadeur en Angleterre en 1619, mort à Paris 1652, avoit épousé en 1608, *Catherine* de Bassompierre, fille de *Christophle*, Seigneur de Bassompierre, Grand-Maître de Lorraine, & de *Louïse* Picart de Radeval, dont il eut 1. Henri, Comte de Tillieres qui suit; 2. *François*, Abbé de Silly; 3. *Charles*, Chevalier de Malte, puis Seigneur de Cesseville près du Pont-de-l'Arche, qui épousa en 1672, *Elisabeth* de Mazis, fille puînée de *Pierre*, Seigneur de Briéres près d'Etampes, & de *Marie* de Pussey, dont il a eu *Henri-Charles* Le Veneur, Seigneur de Cesseville; 4. *Eustache* Le Veneur, Chevalier de Malte; 5. *Magdelaine*, mariée en 1633, à *Antoine* de la Luserne, Seigneur de Beuseville; 6. *Françoise*, Religieuse à S. Sauveur d'Evreux; 7. *Anne*, Religieuse à S. Pierre de Reims; & 8. *Marie* Le Veneur, Religieuse à Jouare.

VIII. Henri Le Veneur, Comte de Tilliéres, Seigneur & Baron de Carouges, mort en Décembre 1687, avoit épousé le 29 Août 1638, *Claude* Rouault, veuve de *Henri* de Bordeille, Comte de Matha & fille d'*Aloph*, Baron de Tiembrone, & de *Claude* Chabot, dont il eut 1. François, Comte de Carouges, qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Claude* de Roncherolles, Seigneur du Pont-Saint-Pierre; & 3. *Marie* Le Veneur alliée à *Louïs* de Pardieu, Marquis de Maucomble.

IX. François Le Veneur, Comte de Carouges, mort en Avril 1687, a laissé d'*Anne* Favier du Boulai, fille de *Jacques*, Seigneur du Boulai, Maître des Requêtes, morte le 30 Mars 1704, âgée de 60 ans, & d'*Elisabeth* Vallée, 1. Jacques-Tannegui Le Veneur, Comte de Tilliéres, qui suit: 2. *Antoine Henri*, Chevalier de Malte en 1703, Colonel du Régiment d'Infanterie d'Oleron, mort des blessures qu'il reçut à la bataille d'Almanza en Espagne au mois de Mai 1707, & cinq filles Religieuses.

X. Jacques-Tannegui Le Veneur, Comte de Tilliéres & de Carouges, fait Brigadier des Armées du Roi l'an 1702, a épousé *Michelle-Gabrielle* Du Gué-de Bagnols, fils de *Louïs-Dreux* Du Gué-de Bagnols, Conseiller d'Etat ordinaire, dont il a 1. Jacques-Tannegui Le Veneur, qui suit; & 2. *Anne-Gabrielle* Le Veneur, née en Décembre 1699, mariée le onziéme Mai 1723, à *Roger-Constant* de Madaillan-de l'Esparre, Comte de Manicamp, Mestre-de-Camp du Régiment royal-Piémont, & Brigadier des Armées du Roi.

XI. Jacques-Tannegui Le Veneur, II du nom, né en 1700. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

VENEUR (Jean Le) Cardinal du tître de Sainte Susanne, Evêque & Comte de Lisieux, Abbé du Bec & du Mont-Saint-Michel, fut fait Evêque & Comte de Lisieux après la mort d'Etienne Blosset son oncle, le deuxiéme Octobre 1505, & établi Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, avec le Sire de Rouville, par Lettres du Duc d'Alençon, Gouverneur de la Province, le quatriéme Mars 1525. L'année suivante le Roi François I, qui estimoit sa vertu & ses grandes qualitez, le fit son Grand-Aumônier, & en cette qualité il est employé dans les Etats de la Maison de ce Prince. Il fut créé Cardinal le septiéme Novembre 1533, par le Pape Clément VII, à l'entrevue que le Pape eut avec le Roi en la ville de Marseille.. Il étoit sur tout recommandable par sa piété, par sa libéralité envers les pauvres, par sa vigilance, & par toutes les vertus dignes de la place qu'il occupoit. Il fit beaucoup de biens à son Eglise de Lisieux, mourut le septiéme Août 1543, & est enterré dans l'Eglise de Saint André d'Appeville. Son portrait se voit encore aux vitres de l'Eglise des Quinze-Vints, dont il réforma les Statuts comme Grand-Aumônier.

VENEZUELA, Province de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme, est bornée au nord par la Mer de Nord, à l'est par la Nouvelle Andalousie, au sud par la Guiane, & à l'ouest en partie par la Nouvelle Grenade, en partie par le

Lac

Lac de Maracaibo qui la fépare de Rio de la Hacha. Le Gouvernement de Vénézuéla peut avoir une centaine de lieues en quarré. C'eft un païs agréable & très fertile en froment, en maïz, en bétail, en tabac & en cacao. Ses principales villes font Vénézuéla ou Coro, Caraccos ou Noftra-Sénora de Carvaléda, Guiare, San Jago de Léon, Nuéva Valencia, Nuéva Xérès, Nuéva Segovia, Tucuyo, Truxillo ou Noftra Sénora de la Paz. Caraccos eft une ville affez grande, riche par fon commerce, & la principale de la contrée qui porte fon nom, & d'où vient le meilleur cacao qu'il y ait au monde. La Guiare fur le Golfe de Mexique, eft une petite ville ouverte, mais défendue par un bon Fort, & riche par la pêche des perles que l'on fait fur fa côte. Ce Gouvernement dépend de l'Audience de S. Domingue. * Maty, *Dict. Géogr.* Martineau Du Pleffis, *Nouv. Géogr. tome* 3. *p.* 296. Noblot, *Géogr. Univ. tome* 5. *p.* 544.

VENEZUELA ou CORO, ville capitale du Gouvernement de Vénézuéla dans l'Amérique méridionale. On lui donne le nom de *Vénézuéla* ou *de petite Venife*, parce qu'elle a été bâtie fur quelques Ifles du Lac de Maracaibo, comme Venife fur celles de la Mer Adriatique. Elle eft fituée près de la Mer & du Golfe de Vénézuéla ou Coro, qui n'eft proprement que l'embouchure du Maracaibo dans le Golfe de Mexique. Cette ville a fouvent été pillée par les Pirates & les Flibuftiers. Elle a été défolée deux fois par les François, favoir en 1669 & en 1678. Elle s'eft rétablie de toutes fes pertes, & eft aujourd'hui affez bonne. Elle eft Epifcopale, fuffragante de S. Domingue, & appartient aux Efpagnols. Au refte, Sanfon fait de Vénézuéla & de Coro une même ville; mais Baudrand les diftingue, & met Vénézuéla à cinquante lieues de la Mer du Nord.

VENEZUELA, Golfe. Il eft une partie de la Mer du Nord, entre le Gouvernement de Vénézuéla, & celui de Rio de la Hacha. Il s'avance environ vint-fept lieues dans les terres, & il eft joint par un canal au Lac de Maracaibo, qui s'y décharge. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VENIERI, nom d'une des plus anciennes & des plus confidérables familles nobles de Venife. Elle a donné à la République trois Doges, le premier en 1382, le fecond en 1554, & le troifiéme en 1577; & plufieurs Procurateurs de S. Marc, dans les années 1266, 1443, 1450, 1472, 1475, 1476, 1489, 1501, 1509, 1554, 1557, 1570, 1579, 1620. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VENIERI (Sébaftien) Noble Vénitien, commandoit dans l'Ifle de Corfou avec une autorité fouveraine, lorfqu'il fut nommé Général de la Flotte Vénitienne l'an 1571, étant alors âgé de 70 ans. Auguftin Barbarigo lui fut donné pour Collégue. On admira fon courage dans la bataille de Lépante, & pas un des Généraux ne témoigna dans le fort de la mêlée, plus de vigueur & d'intrépidité que ce courageux vieillard. Après la victoire remportée fur les Turcs, il voulut fe rendre maître de l'Ifle de Sainte-Maure ou Leucade proche de la côte occidentale de l'Epire; mais fon deffein ne réuffit pas. Jacques Sorancio, un des Provéditeurs de l'Armée navale, qui n'étoit pas ami de Véniéri, écrivit au Sénat des Lettres, où il blâmoit la conduite de ce Général, qui avoit, difoit-il, obfcurci l'éclat de la derniére victoire, par fa lenteur & fon imprudence. Le Sénat qui connut l'intention de Sorancio, lequel afpiroit à la charge de Général, punit fon ambition par le choix qu'il fit de Jacques Fofcarini; & pour épargner à Véniéri la honte d'avoir été dépofé, il lui confirma le titre de Provéditeur Général, & lui donna le foin des côtes du Golfe de Venife, enjoignant à Fofcarini de lui obéir, lorfqu'ils fe trouveroient enfemble. Véniéri s'acquit un fi grand crédit depuis la victoire de Lépante, qu'il fut nommé Doge en 1571, après la mort de Mocénigo, du confentement de tous les Electeurs, & dès le premier jour de l'affemblée: il mourut onze mois après. * Gratiani, *Hift. de Cypre.*

Il y a eu dans le XVIII fiécle un trifte événement dans la famille des Véniéri, dont la mémoire mérite pourtant d'être confervée dans l'Hiftoire, comme un exemple fameux de la févérité de cette République. Ce fut en la perfonne de *Jean-Batifte* Véniéri, qui prétendant avoir reçu quelque tort de Nicolas Gabriéli, pendant que celui-ci étoit Inquifiteur d'Etat, l'ayant rencontré le quatriéme Octobre 1712, dans la place de Saint Marc, il lui arracha l'étole, la lui jetta au vifage, & tira contre lui un ftilet, arme févérement condamnée par les loix de l'Etat. Le Confeil des Dix pour punir une action fi injurieufe, & entiérement contraire à la liberté publique, fit publier le huitiéme du même mois une fentence févére contre Véniéri, qui portoit qu'il feroit privé de la nobleffe, & fon nom rayé du livre d'or: de plus il le bannit à perpétuité de la ville de Vénife, & de tous les Etats & lieux de la Seigneurie, même des vaiffeaux armez ou defarmez, déclarant que s'il ne gardoit pas fon ban & qu'il fût pris, il auroit la tête tranchée entre les deux colomnes de Saint Marc: qu'en cas d'infraction de fon ban, ceux qui le prendroient ou le tueroient auroient 4000 ducats de récompenfe, fi c'étoit dans les Etats de la République, & 6000, fi c'étoit en païs étranger, avec pouvoir d'obtenir la grace à un bandit tel qu'il pût être, même pour crime d'Etat: qu'en cas que ceux qui entreprendroient de l'arrêter ou de le tuer y perdiffent la vie, leurs héritiers auroient la même récompenfe, avec ordre que s'il paroiffoit en quelque lieu de l'Etat, de fonner le tocfin pour le prendre vif ou mort, à peine de fept ans de galéres, ou de dix ans de prifon pour ceux qui manqueroient à leur devoir: enfin tous fes biens meubles ou immeubles furent confifquez, & tous les contracts ou Actes qu'il avoit faits depuis dix mois déclarez nuls; avec défenfes aux Nobles d'avoir aucun commerce avec lui, même par Lettres, de lui fournir de l'argent ou aucun fecours, ou de lui donner retraite, fous peine de confifcation de biens & de dix ans de prifon, fans que cette fentence pût être revoquée pour quelque prétexte que ce fût. Et pour rendre plus publique cette punition, on mit une infcription dans le Broglio pour y refter pendant fa vie en ces termes, *Jean-Batifte Véniéri banni par le Confeil des Dix, pour fautes énormes au préjudice de la liberté publique.* Cependant il fut rétabli dans tous fes droits, & abfous de toutes peines le deuxiéme Décembre 1714. * *Mémoires du Temps.*

VENIERI (François) Noble Vénitien, a été l'un des plus excellens Philofophes, & des plus grands Politiques que la ville de Venife ait produits. Etant encore jeune, il écrivit en Langue vulgaire, divers Traitez de la Volonté, de l'Ame, & du Deftin. Depuis il exerça avec beaucoup de prudence & d'intégrité, plufieurs emplois qui lui furent commis. Il parvint à une grande vieilleffe, & mourut dans le tems qu'il travailloit à rétablir l'Univerfité de Padoue, après avoir fait imprimer fon Livre de la Génération. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Lett.*

VENILIE, *Vénilia*, Nymphe, femme de Faune, & fœur d'Amata, femme du Roi Latinus, a été auffi crue femme de Neptune, & a été nommée autrement, *Salacie.* On lui a donné le nom de *Vénilie*, du Latin *venire*, c'eft à dire, *venir*, parce que la mer va & vient par fon flux & reflux. * S. Auguftin fait mention d'elle, *de la Cité de Dieu*, *l.* 2. Virgile, *l.* 10. *v.* 76.

VENILO, Archevêque de Rouen, fut nommé à cet Archevêché après Paul, l'an 853, du tems de Charles *le Chauve*, fils de Louïs *le Débonnaire.* Il fe trouva au Synode national de Toul en Lorraine, dont les décifions furent confirmées dans le Concile qui fe tint à Soiffons, & par le Pape Nicolas I.

Un autre VENILO ou GUENILO, fut Archevêque de Sens, vers le même tems. Le Roi Charles *le Chauve* fit de grandes plaintes contre lui devant les Evêques affemblez à Toul. *Cherchez* GANELON. * Jean Dadré, *Chron. Hift. des Arch. de Rouen.* P. Pithou, *in Annal. &c.*

VENISE, en Latin *Venetiæ*, en Italien *Venezia* & *Vinegia*, ville & République très confiderable en Italie, commença d'être bâtie vers l'an 421, felon la plus commune opinion. Les Vénitiens difent que ce fut le 25 de Mars, qui eft, felon quelques-uns, le jour de la Création du Monde, & de l'Incarnation du Fils de Dieu. Elle eft compofée de foixante-douze ifles, qui furent pendant l'efpace d'environ trois cens ans féparées les unes des autres, & gouvernées chacune par un Tribun particulier que chaque ifle élifoit à fa mode, & changeoit tous les ans; de forte que ce n'étoit alors, ni une même ville, ni une même République, mais feulement une confédération de plufieurs ifles voifines, que l'intérêt commun de s'oppofer aux Barbares qui inondoient l'Italie, uniffoit enfemble. Comme ces foixante-douze ifles avoient chacune un Pafteur Spirituel, auffi bien qu'un Tribun, de-là vient que Venife a encore aujourd'hui foixante-douze Paroiffes.

Si l'on compte la fondation de cette ville dès l'an 421, c'étoient des Confuls de Padoue qui gouvernoient alors cet Etat. Les Padouans, qui étoient maîtres des Lagunes, & qui avoient un port en celle de Rialto, délibérérent d'en faire un lieu confidérable, pour affurer leur commerce de mer. Pour cet effet l'an 421, le Sénat de Padoue y envoya trois Confuls, & fit proclamer Rialto, place d'afyle & de réfuge à tous ceux qui voudroient s'y retirer; ce qui fit qu'en peu de tems elle fut peuplée, tant par ceux qui étoient répandus dans les autres ifles, que par plufieurs Habitans de la terre-ferme. L'an 453, lorfqu'Attila, Roi des Huns, eut défolé une partie de l'Italie, quantité de peuples fugitifs achevérent de peupler Rialto, & les autres ifles, au nombre de foixante-douze, qui compofent maintenant la ville de Venife. Le Sénat de Padoue y envoya des Tribuns ou Gouverneurs, mais dans la fuite du tems chaque ifle eut fon Tribun particulier, & ces Gouverneurs s'érigérent en petits Souverains. L'an 709, les Tribuns des douze principales ifles réfolurent de compofer une République, & d'élire quelqu'un d'entre eux pour en être le Chef; mais comme ils reconnoiffoient le droit que la ville de Padoue avoit dans ces ifles, ils députérent à l'Empereur qui étoit Souverain de tout le païs, & au Pape, pour obtenir la permiffion d'élire un Prince, qu'ils nommérent *Duc* ou *Doge.* Le premier fut Paul-Luc-Anafefte; & quoiqu'il femble qu'on ne doive compter le commencement de la République de Venife que du tems de cette élection l'an 709, les Vénitiens toutefois le comptent du jour de la proclamation, qui fut faite pour l'afyle de Rialto, au mois de Mars de l'an 421. Le troifiéme Doge fut affaffiné par le peuple, à caufe de fa tyrannie, ce qui caufa un interregne de cinq ans, pendant lefquels la République fut gouvernée par des Maîtres, des Chevaliers électifs & annuels. Enfuite le peuple voulut encore avoir un Doge. Depuis la premiére élection de Paul-Luc-Anafefte, l'an 709, jufqu'à celle de Sébaftien Ziani, l'an 1172, les Doges de Venife régnérent avec une autorité abfolue; & même firent élire leurs fréres, ou leurs enfans pour Collégues, ou pour fucceffeurs. L'an 1172, les notables Citoyens abolirent l'élection qui fe faifoit par tout le peuple, & établirent un Confeil indépendant & fouverain, dont on tiroit les électeurs du Doge. Ce Confeil étoit compofé de deux cens quarante Citoyens, choifis indifféremment dans tous les Etats de la Nobleffe, des Bourgeois & des Artifans. On créa en même tems douze Tribuns, aufquels on donna droit de s'oppofer aux ordonnances du Prince, fi elles paroiffoient injuftes. Cette forme de gouvernement dura 117 ans, c'eft-à-dire, jufqu'à 1289, que le Doge Pierre Gradenigo entreprit d'établir une véri-

véritable Ariftocratie, en fixant le privilége d'entrer au Confeil, pour un moindre nombre de certains Citoyens, & pour leurs Defcendans, à l'exclufion de toutes les autres familles.

ETAT DE VENISE.

Les villes de fa domination font de deux fortes; les unes font en Lombardie, & compofent un Etat qu'ils appellent à Venife, *l'Etat de Terre-ferme*; les autres font maritimes, & font appellées, *l'Etat de Mer*. L'Etat de Terre-ferme comprend plufieurs bonnes villes, comme Trevife, & la Marche Trévifane, où font fitués les Evêchez de Cénéda, de Belluno, de Feltre, & d'Uderzo, d'où le Siége Epifcopal a été transferé à Cénéda; Padoue & le Padouan; Vicenze & le Vicentin; Vérone & le Véronois; Bergame & le Bergamafc; Créme & le Crémafc; Breffe & le Breffan; la Polefine, autrement dit *il Contado di Rovigo*, & le Frioul, qu'ils appellent par excellence, *la Patria del Friuli*, où eft la fameufe forterefle de Palma Nova, qui leur fert de boulevard contre les incurfions des Autrichiens, & contre l'invafion des Turcs, qui y font entrez plufieurs fois. Il y a trois villes du Frioul, qui appartiennent à l'Empereur, confidéré comme Archiduc d'Autriche: Aquilée, qui eft prefque déferte; Triefte, qui, felon divers Géographes, fait plutôt partie de l'Iftrie, que du Frioul; & Goritz, qui a un territoire affez confidérable. L'Etat de Mer comprend la Province de Venife appellée *il Dogado*, c'eft à dire, le Duché de Venife, qui eft compofé des villes & des ifles de Chiozza, ou Chioggia, dont la fituation reffemble fort à celle de Venife; de Paleftina; de Malamocco, qui eft proprement le port de Venife; de Muran, d'où viennent ces belles glaces que l'on eftime tant; de Torcello, de Buran, de Majorbe, de Caorte, & de plufieurs autres, dont le nombre monte jufqu'à foixante. Ajoûtez au Dogado, partie de l'Iftrie, de la Dalmatie, & de l'Albanie, les Ifles de Corfou, de Zante, de Céfalonie, & de Cérigo.

DES FORCES DE LA REPUBLIQUE *par Mer & par Terre, & de fes revenus.*

Tout ce que la République conferve de troupes réglées pendant la paix, ne paffe pas fix mille hommes, tant en Cavalerie qu'en Infanterie, dont une partie eft féparée dans les places de Dalmatie, fous le commandement du Provéditeur Général de cette Province, & d'un Général étranger; & l'autre partie eft fous les Capitaines des Armes dans les villes de Terre-Ferme; & fur-tout dans celles qui font frontiéres du Milanez. L'Infanterie que la République entretient en tems de paix, eft prefque toute compofée de Capelets, qui font Efclavons, Morlaques & Albanois, armés de longs fabres & de carabines, & grands ennemis des Turcs. La Cavalerie eft compofée en partie de ces Capelets, & en partie d'Italiens & d'Ultramontains, c'eft à dire, d'Allemands & de François. Lorfque la République entretient quelque guerre fur terre, elle donne le commandement Général de fes troupes à un Seigneur étranger, qu'elle engage dans fes intérêts par de grands appointemens; mais elle lui donne pour adjoints deux Provéditeurs Généraux, qui lui laiffant le titre de Généraliffime, font ordinairement les maîtres des réfolutions & des entreprifes. La République n'a point d'Armée navale réglée pendant la paix, mais elle peut armer vint-cinq galéres en peu de tems. Elle entretient feulement dans le Golfe de Venife une Efcadre de fix galéres, avec plufieurs galiotes & brigantins, qui croifent inceffamment contre les Corfaires. Cette Efcadre eft commandée par un Noble du premier rang, qui a le titre de Général du Golfe. Soit que la République ait une Armée navale deftinée pour quelque expédition, ou qu'elle n'ait que l'Efcadre du Golfe, elle crée de deux ans en deux ans un Provéditeur Général de Mer, qui commande la Flotte, & a un pouvoir abfolu fur tous les Officiers. En tems de guerre par Mer, elle ne confie pas fes forces à un Général étranger, comme elle fait celles de Terre; mais elle crée un Noble Vénitien, Généraliffime de Mer, qui commande à tous les Officiers Généraux, & à tous les Gouverneurs des places maritimes. Ce Généraliffime eft accompagné d'un Général étranger, pour commander les troupes que l'on fait defcendre à terre. Le revenu réglé de la République de Venife ne monte guéres qu'à quatorze ou quinze millions de livres. La moitié de ce revenu fe tire de la ville de Venife, en droits d'entrée & de forties, en dîmes & décimes, & autres impofitions. L'autre moitié provient de pareils droits qu'on léve dans les Provinces & dans les Ifles. Il faut joindre à ce revenu le cafuel du Palais, la vente de plufieurs Offices, les confifcations, & plufieurs autres droits qui font des fommes confidérables. Le fel qui fe fait à Corfou produit tous les ans deux millions, & celui de Chiozza rapporte un million: de forte que fur ce pié la République tire plus de dix-huit millions affurez. Pendant la guerre elle augmente les impofitions, elle taxe les aifez, principalement les Juifs; & même elle léve de groffes fommes fur les Gens d'Eglife, par octroi du Pape. Elle crée de nouvelles charges, elle vend le titre de nobleffe aux Citoyens les plus riches, & par de femblables moyens extraordinaires elle fe foutient avec l'admiration de toute l'Europe.

GOLFE DE VENISE.

Venife poffede encore en fouveraineté la Mer Adriatique, communément dite *le Golfe de Venife*, qu'André Morofini, Noble Vénitien, appelle dans fon Hiftoire, *Reipublicæ domum*, la maifon de la République, parce qu'en effet elle y eft née. Or fi la ville de Venife, dit un Auteur anonyme, a pris naiffance dans la Mer, & fi les Vénitiens ont été les maîtres de cette ville, il s'enfuit que les Vénitiens ont été auffi les maîtres du lieu où cette ville étoit fituée, & par conféquent de la mer. La cérémonie annuelle d'époufer la mer en préfence des Ambaffadeurs des Têtes couronnées, & particulierement de celui de l'Empereur, eft une reconnoiffance publique & univerfelle; que la Seigneurie de Venife tire d'eux, depuis le Dogat de Sébaftien Ziani, qui fut vers la fin du XII fiécle. Cette cérémonie fe fait le jour de l'Afcenfion, au port qu'ils appellent *Lido*, où le Doge monté dans le Bucentaure, qui eft un très beau vaiffeau, jette une bague d'or dans la mer, après avoir prononcé ces paroles, *Defponfamus te, mare, in fignum veri & perpetui dominii.* Quelques Hiftoriens ont écrit, que c'eft le Pape Alexandre III, qui a donné la fouveraineté du Golfe Adriatique aux Vénitiens, en récompenfe des fervices qu'ils lui avoient rendus contre l'Empereur Frédéric *Barberouffe* fon perfécuteur, & en mémoire de la victoire navale obtenue fur Othon fon fils. Mais c'eft une erreur populaire, qui confond l'inftitution de la cérémonie d'époufer la mer, faite par ce Pape, avec la donation même de la mer; le vulgaire ayant pris une déclaration folemnelle du droit de Venife, & une reconnoiffance pompeufe de fon titre fur une chofe qu'elle poffédoit déja actuellement, pour un Acte de conceffion: ce qui ne fauroit être, puifque le Saint Siége n'ayant jamais rien eu ni prétendu fur la Mer Adriatique, le Pape ne pouvoit pas donner ce qui ne lui appartenoit pas. Cela fe confirme par les propres paroles qu'Alexandre dit au Doge Ziani: *Recevez*, lui dit-il, *cet anneau, pour le donner tous les ans à pareil jour à la Mer, comme à votre légitime époufe, afin que toute la poftérité fache que la Mer vous appartient par le droit des armes.* Ce n'eft donc pas en vertu d'aucune donation du Pape Alexandre, qui reconnoit lui-même un droit plus ancien, que la République avoit déja le droit de conquête. Il ne faut pas omettre une réponfe que Donati, Ambaffadeur de Venife à Rome, fit un jour au Pape Jules II, qui lui demandant en raillant, s'il avoit les titres du droit que la République prétendoit fur le Golfe, il lui repliqua, *que s'il plaifoit à fa Sainteté de chercher l'original de la donation de Conftantin au Pape Sylveftre, elle trouveroit au dos de cet Acte, la conceffion de la Mer Adriatique aux Vénitiens.* Par où il faifoit entendre au Pape, que la République ne fondoit nullement fon droit fur la donation faite par Alexandre III, mais fur la poffeffion où elle étoit de tems immémorial. Le Général ou Gouverneur du Golfe eft le plus ancien Officier de Mer de la République. Pour cette raifon il a toûjours la pointe dans les combats, avec cette prérogative, que lorfque le Généraliffime ou Capitaine de Mer vient à être malade, il remplit fa place préférablement à tous les autres Commandans, jufqu'à ce que le Sénat ait nommé un autre Général. La charge de Gouverneur du Golfe eft perpétuelle, au lieu que celle de Généraliffime ne dure qu'autant que la guerre; mais le Gouverneur fe change tous les trois ans, & c'eft toujours un Noble de Maifon illuftre qui remplit cette place. On ne peut pas dire précifément en quel tems la République commença à créer un Général du Golfe, parce que tous les titres de la Chancellerie furent brulez par accident, l'an 1230; mais depuis cette année-là, on trouve une fucceffion continue des Gouverneurs du Golfe.

L'embouchure du Golfe de Venife eft d'environ cinquante ou cinquante-cinq milles, entre le Cap d'Otrante & celui de Languette, près de la Valonne. Sur la côte d'Italie, les places appartiennent ou au Pape, ou au Roi d'Efpagne, ou à la République de Venife, fi ce n'eft Triefte & Dulcigno, qui dépendent de l'Empereur, comme Archiduc d'Autriche. La côte de Dalmatie appartient à plufieurs Princes. La petite République de Ragufe y a fon Etat, & les Venitiens en ont la meilleure part; car ils y poffédent Zara, Zébénico, Spalatro, Cataro, &c. avec les Ifles voifines. Il eft parlé des Lagunes de Venife fous le mot LAGUNES.

GOUVERNEMENT DE VENISE.

Nous avons vu que Venife en fa naiffance fe gouverna comme Etat Démocratique, fous des Confuls & des Tribuns, que Caffiodore appelle *Maritimorum Tribunos*; qu'aux Tribuns fuccédérent les Doges, dont trente-quatre ou trente-fix furent Souverains; & que l'an 1177, elle retomba en Démocratie, & qu'elle y refta jufqu'à l'an 1298. Depuis ce tems-là elle fe gouverna comme Etat Ariftocratique, toute l'autorité étant tombée entre les mains d'un certain nombre de familles, écrites au livre d'or, qui eft le regiftre de la Nobleffe Venitienne. Son Doge, *dont nous parlerons plus bas*, eft ce qu'étoit à Rome le Prince du Sénat. Sa dignité eft à vie; mais avec cette reftriction, que fi la vieilleffe décrépite, ou la maladie le rendoit incapable d'en faire les fonctions, qui font pour le moins auffi pénibles qu'honorables, le Sénat eft en droit de le dépofer, ainfi qu'il arriva à François Fofcarini, auquel ils refuférent la fatisfaction de le laiffer mourir Doge, quoiqu'il fût âgé de 84 ans, & que fon Dogat eût été heureux pour la République. Venife a trois principaux Confeils. Le premier appellé *le Grand Confeil*, parce qu'il comprend tout le corps de la Nobleffe, élit prefque tous les Magiftrats, & fait toutes les loix qu'il juge néceffaires pour la confervation ou la réformation de l'Etat. Le fecond, qu'ils appellent *Pregadi*, c'eft à dire, *le Confeil des priez*, décide de toutes les affaires qui concernent la paix, la guerre, les alliances & les ligues; & c'eft ce que nous appel-

lons *le Sénat de Venise*. Le troisiéme est *le Collége*, qui est composé de vint-six Seigneurs. Il donne audience aux Ambassadeurs & porte leurs demandes au Sénat, à qui seul il appartient d'y répondre. Il y a encore un autre Conseil très considerable, appellé *le Conseil des Dix*, lequel juge tous les crimes d'Etat. Les dix Nobles qui le composent, sont des Juges inflexibles. Il se renouvelle tous les ans, & tous les mois ce Conseil élit trois Inquisiteurs d'Etat, qui sont toujours pris d'entre les dix mêmes; car il faut qu'ils le soient tous à leur tour; & ce Triumvirat a une autorité si absolue, qu'il peut ôter la vie au Doge comme au moindre artisan de Venise, sans en rien communiquer au Sénat, pourvu que les trois soient d'accord; car s'il manquoit une voix, il faudroit assembler les dix pour le juger à mort. Ce qu'il y a de plus particulier dans le Gouvernement de Venise, c'est que tous les Nobles qui se font d'Eglise, sont exclus pour jamais de l'entrée des Conseils, & de toutes les charges de l'Etat: c'est pourquoi il est impossible à la Cour de Rome de former aucune intelligence, qui puisse lui servir à entrer en connoissance des secrets du Sénat.

GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE.

Venise est gouvernée par un Patriarche, qui ne met à la tête de ses Mandemens, que N. *divinâ miseratione Venetiarum Patriarcha*, sans ajouter comme font tous les Prélats de l'Eglise Romaine, *& Sanctæ Sedis Apostolicæ Gratiâ*, non plus que s'il n'en étoit pas Membre. Il est Primat de Dalmatie, & Métropolitain des Archevêques de Candie & de Corfou, & des Evêques de Chiozza & de Torcello. L'Eglise Ducale de Saint Marc ne le reconnoit point, parce qu'elle a comme un Evêque particulier, appellé *Primicerius*, lequel officie avec la mître, la crosse & l'anneau: il donne la bénédiction au peuple, confére la tonsure, & les quatre petits Ordres à tous ceux qui se présentent. Le Patriarche est nommé par le Sénat, & le Primicére par le Doge. Il est arrivé souvent que le Primicére est devenu Patriarche, mais le Patriarche n'a jamais tenu ces deux dignitez ensemble: ce que l'on observe pour conserver l'indépendance de Saint Marc. Le Patriarche & le Primicére sont toujours Nobles Vénitiens, comme sont aussi les Archevêques de Candie & de Corfou, & les Evêques de Trevise, de Padoue, de Vicenze, de Vérone, de Bresse & de Bergame. Pour les autres Evêchez, le Pape les confére aux Bourgeois, aux Gentilshommes de Terre-Ferme, ou à des Religieux. Le premier Evêque de Venise fut Obélat l'an 774, & le premier Patriarche fut Saint Laurent Justiniani, l'an 1450. Saint Pierre *in Castello* est l'Eglise Episcopale de ce Patriarche. La République de Venise a encore un autre Patriarche dans ses terres: c'est celui d'Aquilée, dont le Siége est à Udine dans le Frioul. La ville d'Aquilée appartient aujourd'hui à l'Empereur, qui par cette raison prétend avoir droit de nommer à ce Patriarchat; mais les Vénitiens ont trouvé le moyen de ne le laisser jamais vaquer, en donnant pouvoir au Patriarche de choisir lui-même un Coadjuteur, que le Sénat confirme aussi-tôt, sous le titre d*Eletto d'Aquileja*.

Le Patriarche d'Aquilée est Primat d'Istrie, & Métropolitain des Evêques de Trevise, de Cénéda, de Bellune, de Feltre, de Concordia, de Padoue, de Vicenze, de Vérone, de Côme & de Trente. Autrefois le Sénat avoit la nomination de tous les Evêchez & de toutes les Abbayes de son Etat, de Terre & de Mer; mais il y renonça tout-à-fait par le Traité de paix qu'il fit l'an 1510, avec le Pape Jules II, pour le détacher de la Ligue de Cambray. L'an 1525, il tâcha de revendiquer ce droit, voulant profiter de l'occasion favorable de la vacance de l'Eglise de Trévise, arrivée dans le tems que le Pape Clément VII étoit détenu prisonnier par l'Armée de Charles-Quint; mais dès que Clément eut recouvré la liberté, il envoya l'Evêque de Siponte à Venise, pour y demander la révocation du Décret que le Sénat avoit fait l'année précédente au sujet de la nomination des Evêchez. Le différend dura jusqu'en 1530, que les Vénitiens renoncérent à leur prétention. Il y avoit alors des Sénateurs qui ne croyoient pas que ce fût l'intérêt de la République, de se mêler de la collation des Evêchez, d'autant que les Nobles venant à posséder les dignitez, dont les revenus les mettroient à leur aise, cela feroit qu'ils négligeroient le service de la République: au lieu que si on leur ôtoit cette espérance, ils tourneroient tous leurs soins à l'administration de l'Etat, où consisteroit tout leur avancement.

VILLE DE VENISE.

La ville de Venise est bâtie sur des pilotis, & ses rues sont baignées par des canaux, qui ont sur leurs bords des maisons si magnifiques, qu'elles paroissent des palais. S. Théodore a été le premier Patron de cette ville; mais depuis que le corps de S. Marc y fut apporté d'Alexandrie, Venise a choisi cet Evangéliste pour principal Protecteur. L'Eglise qui est consacrée sous son nom, est bâtie de marbre, & divisée en cinq dômes couverts de plomb. Le pavé de jaspe & de porphyre, travaillé à la mosaïque, est extrêmement précieux. Le maître-autel est soutenu par quatre grands piliers, sur lesquels on voit en relief l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament. La chapelle du Saint Sacrement est soutenue par quatre colonnes d'albâtre, que l'on dit avoir servi au Temple de Salomon. C'est en cet endroit que repose le corps de S. Marc, & qu'on garde le Thrésor, riche en reliques, en perles, en diamans & en pierres précieuses. Nous en avons diverses descriptions: il suffit de remarquer que cette Eglise a cinq portes de fonte, qui regardent une grande Place, dite de *Saint Marc*. Au dessus de la principale de ses portes, sont quatre chevaux de cuivre doré d'un même travail, & d'une égale grandeur, sur le modéle des quatre qui servirent à l'Arc de Triomphe de Néron, victorieux des Parthes. Cette Eglise a vint-quatre Chanoines.

La Place de Saint Marc qui est devant cette Basilique, est environnée de trois grands Palais de marbre, dont on admire l'architecture. Le Palais du Doge, & celui de la Bibliothéque, accompagnent l'Eglise; & de l'autre côté on voit le Port de Malamoco, qui fait un très bel effet. Sur le bord de la Mer, on voit deux colonnes qui furent apportées de Constantinople du tems de Sébastien Ziani: sur l'une est une statue de Saint Théodore, & sur l'autre le Lion de Saint Marc. Le Palais du Doge, dont l'entrée principale est jointe à l'Eglise de Saint Marc, mérite les louanges magnifiques qu'on lui donne. Son portique soutient un lion ailé, avec la statue du Duc Foscaro. Il y a une grande cour, trois corps de logis, un escalier de marbre, avec deux colosses, l'un de Mars, & l'autre de Neptune. On voit ensuite l'appartement du Prince; la salle du Collége où l'on traite des affaires de la République; celle du Grand-Conseil où l'on élit les Magistrats; celle du Conseil des Dix; & une autre suffisamment garnie pour armer quinze cens hommes. On dit que ces armes sont toujours chargées, avec six cens méches, qui s'allument en un instant, par le moyen d'une roue. La tour de Saint Marc est haute de 316 piez, y compris la figure qui est au sommet, & qui sert de girouette. Il y a une autre Place nommée *le Broglio*, qui est la promenade des Nobles, dont ils occupent toujours un des côtez, ou pour chercher le soleil, ou pour se mettre à l'ombre selon la saison. C'est-là le rendez-vous général où plusieurs visites se font, & où plusieurs affaires se traitent. Il n'est pas permis de se mêler parmi eux dans le côté de promenade qu'ils occupent; l'autre côté est libre. Ce lieu leur est si particuliérement destiné, que quand un jeune Noble est parvenu à l'âge requis pour entrer au Conseil & pour prendre la robe, le premier jour qu'il la prend, quatre Nobles de ses amis l'introduisent au Broglio en cérémonie; & lorsque quelqu'un d'eux est banni du Conseil, l'entrée du Broglio lui est en même tems interdite. L'Arcenal de Venise surpasse tout ce qu'on en peut dire; car il y a quarante-quatre salles, où deux mille ouvriers travaillent continuellement. Dans les soixante isles qui font dans l'enceinte de cette ville, l'on compte cent quarante Palais, dix-sept Hôpitaux, soixante-sept Paroisses, cinquante-quatre Monastéres d'Hommes, vint-six de Filles, cent soixante cinq Statues de marbre, vint-cinq de bronze, & une infinité d'autres monumens de la grandeur & de la richesse de Venise. On voit encore une infinité de gondoles sur les canaux. C'est avec raison que Sannazar en parle ainsi:

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis
Stare urbem, & toto ponere jura mari;
Nunc mihi Tarpeias quantumvis, Jupiter, arces
Objice, & illa tui mœnia Martis, ait.
Si Pelago Tiberim præfers, urbem aspice utramque,
Illam homines dicas, hanc posuisse Deos.

Aussi les Venitiens appellent-ils leur ville par excellence, *Opus Excelsi.*

CONCILES DE VENISE.

On célébra l'an 1040, un Concile à Venise, pour la Discipline Ecclésiastique. Ursus étoit alors Patriarche de cette ville. Celui de l'an 1177 est plus célébre, parce que l'Empereur Frédéric y fut réconcilié avec le Pape Alexandre III. Le Cardinal Baronius réfute la fable rapportée par quelques Auteurs, qui ont dit que le Pape mit le pié sur la tête de l'Empereur, prosterné devant lui. Jean Trévizani, Patriarche de Venise, publia des Ordonnances Synodales l'an 1581; & Laurent Prioli, l'an 1592 & 1594.

DE LA NOBLESSE VENITIENNE.

On la divise en quatre classes. La premiére classe de la Noblesse Vénitienne comprend les familles des douze Tribuns, qui furent les électeurs du premier Doge de la République, lesquelles, par une espéce de miracle, se sont toutes conservées depuis l'an 709, jusques à présent. Ces douze Maisons, qu'on appelle *Electorales*, sont les Contarini, les Morosini, les Badouari, les Tiépoli, les Michiéli, les Sanudi, les Gradénighi, les Memmi, les Faliéri, les Dandoli, les Polani, & les Barozzi. Après ces douze familles électorales, il y en a quatre qui sont presque aussi anciennes; puisque quelques Sénateurs qui en étoient, ont signé l'an 800, au contract de fondation de l'Abbaye de Saint-George Majeur, avec les douze Maisons précédentes. C'est pourquoi on appelle les premiers Nobles, *les douze Apôtres*; & ceux-ci, *les quatre Evangélistes*, qui sont les Giustiniani, les Cornari, les Bragadini & les Bembi. Il y a encore huit autres Maisons très anciennes, qui ont rang parmi la Noblesse de la premiére classe, savoir, les Quirini, les Delfini, &c. Le second ordre de la Noblesse Venitienne est pour les familles de ceux qui commencérent à être écrits dans le livre d'or, ou catalogue des Nobles, lorsque le Doge Gradénigo établit l'Aristocratie, ou Conseil des Principaux, l'an 1289. Et comme il y a plus de quatre cens ans que ces Maisons subsistent, cette Noblesse est fort estimée. On met dans ce rang, les Mocénighi, les Capéli, les Foscarini, &c. La troisiéme classe de la Noblesse Venitienne comprend environ quatre-vints familles, qui ont acheté le droit

droit de la Nobleſſe, moyennant cent mille ducats, dans le beſoin d'argent où la République s'eſt trouvée réduite pendant les guerres contre le Turc. Ces Nobles ne ſont que rarement employez dans les grandes charges de la République. Il y a une quatriéme ſorte de Nobleſſe, que la République donne aux Princes ou aux Perſonnes illuſtres par leur mérite. Henri III & Henri *le Grand*, Rois de France, ont été ainſi aggrégez au Corps de la Nobleſſe Venitienne. Preſque tous les Princes d'Italie ont auſſi ſouhaité d'être reçus Nobles Venitiens. Les principales familles d'Italie qui poſſédent ce tître, ſont les Pio, les Malateſtes, les Bentivogli, les Martinengues, les Collaltes, les Benzoni, & les Savothians.

DES CITADINS ou BOURGEOIS VENITIENS, & de la Nobleſſe de Terre-Ferme.

Les Citadins de Veniſe, ſont les bonnes familles Bourgeoiſes, qui compoſent un ſecond état entre la Nobleſſe & le Peuple. Il y en a de deux ſortes; les premiers ſont Citadins de naiſſance & d'origine, iſſus de ces familles, qui avant l'établiſſement de l'Ariſtocratie par le Doge Gradénigo l'an 1289, avoient part au Gouvernement de l'Etat & à l'élection du Prince; & ne ſont demeurez dans l'ordre des Citadins, que pour avoir été exclus du Conſeil, lorſqu'il fut réduit à un moindre nombre. Pluſieurs de ces familles ont les mêmes noms & les mêmes armes que les Nobles Venitiens de la premiére claſſe. Les Citadins du ſecond rang ont obtenu ce titre par leur mérite ou par argent. Les uns & les autres jouïſſent des mêmes priviléges, & ont des charges & des emplois qui leur ſont deſtinez. Tout ce qu'il y a de Gentilshommes hors de Veniſe, & dans tout l'Etat de la République, eſt compris ſous le nom de Nobles de Terre-Ferme, excepté quelques familles qui ſont de la troiſiéme ou quatriéme claſſe de la Nobleſſe.

DU DOGE DE VENISE.

Le Doge préſide à tous les Conſeils de la République; mais il n'eſt reconnu Prince qu'à la tête du Sénat dans les Tribunaux où il aſſiſte, & dans le Palais Ducal de Saint Marc. Hors de-là il a moins d'autorité qu'un particulier, puiſqu'il ne doit ſe mêler d'aucune affaire. Il ne quitte point la ville, ſans en demander une eſpéce de permiſſion à ſix Conſeillers d'Etat; & quand il ſort, il ne porte aucune marque extérieure qui le puiſſe faire diſtinguer des autres Nobles. La monnoye de Veniſe porte le nom du Doge; mais elle n'eſt pas battue à ſon coin, comme elle l'étoit lorſque ce Prince avoit un pouvoir abſolu dans le Gouvernement. Au lieu de ſon image, on y repréſente un Doge revêtu des habits ducaux, à genoux devant Saint Marc, pour donner à connoître qu'il eſt ſujet de la République, dont Saint Marc eſt le Symbole. Le Doge a préſéance au-deſſus des autres Princes, après les Têtes Couronnées, & marche aux cérémonies ſolemnelles avec une pompe fort magnifique.

DE L'ELECTION DU DOGE.

On tient le Grand Conſeil ou Aſſemblée des Nobles, où il n'entre que ceux qui ont au moins trente ans. Après les avoir comptez, on prend un pareil nombre de balotes ou petites boules, dont trente ſont dorées, & les autres blanches; & après que ces balotes ont été miſes dans un vaſe deſtiné à cela, chaque Gentilhomme va en tirer une. Les *trente* qui ont les boules dorées, s'aſſemblent dans une autre ſalle, où ils ſe réduiſent à neuf, en tirant chacun une boule de trente qu'on a préparées, parmi leſquelles il y en a neuf dorées. Les *neuf* Gentilshommes qui ont les boules dorées en éliſent *quarante*, & ces quarante ſe réduiſent à douze, par le moyen des balotes dorées. Les *douze* en éliſent *vint-cinq*, & ceux-ci ſe reduiſent encore à *neuf*. Ces *neuf* en choiſiſſent *quarante-cinq*, leſquels enfin ſe réduiſent à *onze*, qui choiſiſſent les *quarante un* Gentilhommes, électeurs du Doge. Ce long circuit de balotages & d'élections, rompt l'effet que les brigues auroient ſans cela, & donne à toutes les familles Nobles, la ſatisfaction de contribuer à l'élection du Prince. Après que les *quarante-un* électeurs ont été approuvez dans le Grand Conſeil, ils s'enferment dans le Palais de Saint Marc, d'où ils ne ſortent point qu'ils n'ayent élu le Doge. Pour l'ordinaire, cette élection ne tire pas en longueur: il eſt arrivé néanmoins quelquefois que les électeurs ont été cinq ou ſix mois ſans pouvoir s'accorder, à cauſe que des quarante-une voix il en faut avoir vint-cinq pour être Doge. Pendant tout le tems que les électeurs ſont enfermez, ils ſont gardez ſoigneuſement, & traitez à peu près de la même maniére que les Cardinaux le ſont dans le Conclave pour l'élection du Pape. La premiére choſe que le Doge fait après ſon élection, & après avoir prêté le ferment, ſelon la coutume, c'eſt de ſe faire voir au peuple. Pour cet effet, il monte dans une machine, qu'on appelle *le Puits*, & que l'on garde dans l'Arcenal pour cette cérémonie (elle a veritablement la figure d'un puits) ſoutenu ſur un brancard, porté par environ deux cens hommes de la maîtriſe de l'Arcenal. Le Doge eſt aſſis dans cette machine, & a derriére lui un de ſes enfans, ou de ſes plus proches parens, qui s'y tient debout. De-là il jette au peuple des piéces d'or & d'argent, qu'il a dans deux baſſins, pendant qu'on le porte ainſi autour de la place de Saint Marc. La coutume de faire ces largeſſes fut introduite l'an 1172, par l'illuſtre Doge Sebaſtien Ziani, pour adoucir le peuple, qui ſe vit alors privé du droit d'élire le Prince de la République, dont il avoit jouï depuis pluſieurs ſiécles.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des DOGES *de* VENISE.

697. Paulutio Anaferte, 20 ans, ſix mois & huit jours.
Marcel Tegalino, neuf ans & un jour.
Horteo Hippape, ſurnommé *Urſe*, un mois, mort en 737.

Interrégne de cinq ans.

742. Théodat Hippape, fils d'*Urſe*, tué au bout de 13 ans.
755. Galta de Malamoe, aſſaſſin du précédent, un an.
Dominique Monegaria, trois ans.
761. Maurice Gabbaia, 23 ans.
784. Jean Gabbaia, neuf ans, & ſon fils Maurice avec lui, 16 ans.
Obelério & ſon frére Béat, cinq ans.
Ange Partiatio, 18 ans.
Juſtinian Partiatio ſon fils, deux ans.
Jean Partiatio, frére du précédent, huit ans.
Pierre Tradonie Depola, 27 ans.
Urſe Partiatio, 17 ans.
Jean Partiatio ſon fils, cinq ans & ſix mois.
Pierre Candian, cinq mois.
Dominique Tribun, trois mois & 13 jours.
Pierre Tribun ſon fils, 24 ans.
Urſe Badoëro Partiatio, prit le nom de *Badoëro*, vivoit en 910, régna 20 ans, renonça, & ſe fit Moine.
Pierre Candian, ſept ans.
Pierre Badoëro, fils d'Urſe, ſept ans.
Pierre Candian, fils du pénultiéme, 15 ans.
Pierre Candian, IV du nom, du tems du Pape Jean XII, 20 ans.
Pierre Urſéole, deux ans, deux mois & 20 jours. Il ſe fit Religieux de l'Ordre de Saint Benoît en l'Abbaye de Saint-Michel de Cuxa en Conflans, où il mourut en odeur de Sainteté, le 12 Avril 987: ſon corps y eſt vénéré.
Vital Candian, fils de *Pierre* III, un an.
Tribun Memmio, du tems de l'Empereur Othon, 12 ans.
Pierre Urféole, II du nom, du tems de l'Empereur Othon, 18 ans.
Pierre Barbolano ou Centranigo fut élu en 1026, & régna 4 ans.
Othon Urféole ſon fils, dépouillé en Gréce, l'an 1028.
Dominique Flabonie, qui vivoit en 1040, dix ans, quatre mois & 12 jours.
Dominique Contarino, 28 ans.
Dominique Silvio, 13 ans.
Vital Phaletri ou Valiéri, du tems de l'Empereur Alexis, & de Henri ſon ſucceſſeur, 12 ans.
1096. Vital Michiéli, du tems du Pape Urbain II, ſix ans.
1102. Vital Phalétri ou Valiéri fils de Vital, 15 ans.
1117. Dominique Michiéli, 13 ans.
1130. Pierre Polano, 18 ans.
1148. Dominique Moroſini, huit ans.
1157. Vital Michiéli, qui maria ſa fille à *N*... Juſtiniani, qui étoit Religieux, & le ſeul qui reſtoit de cette famille, & qu'il retira du Cloître, avec permiſſion du Pape, 17 ans.
1173. Sébaſtien Ziani, cinq ans.
Auro Malipierre, 14 ans.
Henry Dandole, 13 ans.
Pierre Ziani, fils de Sébaſtien, 24 ans.
Jacques Tiépolo, 21 ans.
1249. Marin Moroſini, quatre ans.
1253. Rainier Ziani, 16 ans.
Laurent Tiépolo, ſept ans & 25 jours.
Jacques Contarini quatre ans, huit mois.
Jean Dandolo, huit ans.
1290. Pierre Gradénigo, 22 ans & neuf mois.
Marin Georgio, dix mois & 16 jours.
Jean Sorenzo, 16 ans & ſix mois.
François Dandolo, dix ans & dix mois.
1330. Barthélemy Gradénigo, quatre ans.
André Dandolo, 12 ans moins quelques mois.
Marin Phalétri, qui eut la tête tranchée, âgé de 80 ans, après dix mois de dignité.
Jean Gradenigo, un an, trois mois & 14 jours.
Jean Delphino, quatre ans, deux mois & onze jours.
Laurent Celſe, quatre ans.
Marc Cornaro, deux ans, cinq mois & 24 jours.
André Contarini, 15 ans, quatre mois & 18 jours.
1381. Michel Moroſini, quatre mois, & trois jours.
Antoine Vénièri, 18 ans, un mois & trois jours.
Michel Steno, trois ans & trois jours.
1413. Thomas Mocénigo, dix ans & trois mois.
1423. François Foſcaro, 34 ans & ſix mois.
Paſchal Malipierre, quatre ans, ſix mois & cinq jours.
Chriſtophle Morées, du tems du Pape Pie II, neuf ans, & ſix mois.
Nicolas Tron, un an, huit mois, & cinq jours.
Nicolas Marcelli, un an, quatre mois & 17 jours.
1474. Pierre Mocénigo, un an, deux mois, & neuf jours.
1475. André Vendramerio, un an, & huit mois.
1477. Jean Mocénigo, frére de Pierre, ſept ans & ſix mois.
1495. Marc Barbadic, neuf mois.
Auguſtin Barbadic, 15 ans & 21 jours.
1502. Léonard Lorédano, 19 ans, huit mois & 20 jours.

1521. Antoine Grimani, un an, dix mois & deux jours.
1523. André Gritti, 15 ans, fept mois & huit jours.
1539. Pierre Landi, fix ans & huit jours.
François Donati, fept ans & fix mois.
Marc-Antoine Trévifano, un an moins trois jours.
François Véniéri, deux ans, un mois & 20 jours.
Laurent Prioli, trois ans, onze mois & huit jours.
Jérôme Prioli fon frére, huit ans, deux mois, & quatre jours.
1567. Pierre Lorédano, quatre ans, cinq mois & huit jours.
1570. Louïs Mocenigo, fept mois.
1571. Sebaftien Véniéri, onze mois.
1572. Nicolas Dépont, fept ans, neuf mois & 13 jours.
Pafchal Cicogne.
1595. Marin Grimani, dix ans & dix mois.
Léonard Donati.
1612. Marc-Antoine Memmio, trois ans, trois mois & quelques jours.
1615. Jean Bembo, deux ans & trois mois & demi.
1618. Nicolas Donati, un peu plus d'un mois.
1619. Antoine Prioli, cinq ans & près de trois mois.
1623. François Contarini, mort en 1625.
1624. Jean Cornaro, environ fix ans.
1630. Nicolas Contarini, mort en 1633.
François Molini, mort en 1655, en fa 80 année.
1631. François Erizzo, 14 ans & près de huit mois.
1655. Charles Contarini, élu en 1655, mort en 1656.
1656. François Cornaro, élu en Mai 1656, mort le cinquiéme Juin de la même année.
1656. Bertucci Valiére, élu en Juin 1656, mort en Mars 1658.
1658. Jean Pezzaro, élu en 1658, mort le 30 Septembre 1659.
1659. Dominique Contarini, élu en 1659, mort en Janvier 1675.
1675. Nicolas Sagrédo, élu en Février, 1675, mort le 16 Août 1676.
1676. Louïs Contarini, élu en Août 1676, mort le 15 Janvier 1684.
1684. Marc-Antoine Giuftiniani, élu en Janvier 1684, mort le 23 Mars 1688.
1688. François Morofini, élu en Avril 1688, mort le huitiéme Janvier 1694.
1694. Silveftre Valiére, élu le 23 Février 1694, mort le cinquiéme Juillet 1700.
Le quatriéme Mars de la même année 1694, Elifabeth Quirini fa femme, fut couronnée Dogareffe.
La cérémonie en fut d'autant plus remarquable, que le dernier exemple étoit celui de Morofini, femme du Doge Marin Grimani, en 1595. Elle mourut le 22 Janvier 1709, âgée de 80 ans.
1700. Louïs Mocénigo, élu le 16 Juillet 1700, mort le fixiéme Mai 1709, en fa 83 année.
1709. Jean Cornaro, élu le 22 Mai 1709, mort le 14 Août 1722, âgé de 75 ans.
1722. Louïs Sébaftien Mocénigo, élu le 23 Août, mort le 21 Mai 1732.
1732. Charles Ruzzini, élu le deuxiéme Juin 1732.

DES PROCURATEURS DE SAINT MARC.

Ces Seigneurs font commis à la diftribution des grandes richeffes laiffées à l'Eglife de Saint Marc & aux Pauvres, & font les Exécuteurs de tous les legs pieux, les Tuteurs des Orphelins, & les Protecteurs des Veuves. Ils diftribuent tous les ans des bourfes pour marier de pauvres filles, & donnent pour rien des habitations de plufieurs maifons qui dépendent de leurs Procuraties. On voit dans les Annales de la République, qu'il y avoit dès le XI fiécle un Procurateur de Saint Marc, lequel prenoit le foin du bâtiment de cette Eglife, en adminiftroit le revenu, & en étoit comme le Grand-Marguillier. La République créa un fecond Procurateur dans le fiécle fuivant; & ce nombre a depuis été augmenté en divers tems. Il y a environ 250 ans que leur nombre fut fixé à neuf, divifez en trois Procuraties ou Chambres. Mais lorfque le Sénat a befoin d'argent, il crée de nouvelles charges de Procurateurs, que plufieurs Nobles Venitiens font bien aifes d'acheter: ainfi l'an 1672, on en comptoit trente-cinq de vivans. Ceux qui rempliffent les neuf places des anciennes Procuraties, font appellés *Procurateurs par mérite*, afin de les diftinguer des autres, qui ont acheté cette dignité. Tous les Procurateurs portent la vefte ducale, c'eft à dire, à grandes manches traînantes jufqu'à terre.

DU GRAND-CHANCELIER.

Cet Officier, qui n'eft que Citadin, tient les Sceaux de la République, & affifte à tout ce qui fe traite au Sénat. Il lit dans le Grand Confeil tout ce qui s'y doit baloter; & eft le Chef des Citadins, comme le Doge l'eft de la Nobleffe. Après les Confeillers de la Seigneurie, & les Procurateurs de Saint Marc, il a la préféance fur tous les autres Magiftrats. Il porte la vefte ducale de pourpre, & a le titre d'*Excellence.*

DES SAGES-GRANDS.

Ce font des Nobles qui confultent toutes les matiéres qui doivent être agitées au *Prégadi* ou Sénat. Ils font fix, & chacun a fa femaine, pour porter au Sénat le réfultat des confultations. Ils portent la vefte ducale de drap violet; & la République n'envoye point d'Ambaffadeur à l'Empereur, au Pape, ni au Grand-Seigneur, qu'il n'ait la qualité de Sage-Grand.

Les cinq Sages de Terre-Ferme n'ont guéres moins d'autorité dans le Collége, que les Sages-Grands; car ils confultent avec eux fur toutes les matiéres qui s'y traitent, & qui doivent être portées au Sénat. Ils portent la vefte ducale violette, & ont le titre d'*Excellence.* La République donne la qualité de Sages de Terre-Ferme à tous les Ambaffadeurs qu'elle envoye aux Rois & aux Princes Souverains; mais ils affiftent, même pour les affaires qu'ils ont déja examinées, au Collége dans leurs Confultations.

DES PROVE'DITEURS.

Ce font des Gouverneurs que la République envoye dans les Provinces, avec un commandement abfolu dans les affaires de la paix & de la guerre. Le Provéditeur-Général de Palma-Nova eft celui qui gouverne la Province de Frioul. Il y a auffi un Provéditeur-Général de Dalmatie, & un Provéditeur-Général des trois Ifles de Corfou, de Zante, & de Céphalonie.

DES INQUISITEURS DE TERRE-FERME.

La République envoye ordinairement tous les cinq ans, tenir les Grands Jours dans les Provinces, & choifit pour cela trois des premiers Sénateurs, auxquels elle donne le nom d'Inquifiteurs de Terre-Ferme, pour les diftinguer des Inquifiteurs d'Etat, qui connoiffent des crimes contre l'Etat. Les Inquifiteurs de Terre-Ferme, ou Intendans de Juftice, font obligez d'exercer cette commiffion avec beaucoup de rigueur; & comme il n'y avoit pas de fureté pour de femblables Officiers audelà de la mer, il ne fe trouve plus de Sénateurs qui veuillent y aller exercer ces fortes d'emplois.

DES OFFICIERS QUE LA RE'PUBLIQUE envoye dans les Provinces.

La République de Venife envoye deux Nobles, l'un avec la qualité de *Podeftat*, & l'autre avec le titre de *Capitaine des Armes*, dans les plus confidérables villes de fes Etats; le premier, pour adminiftrer la Juftice; & le fecond, pour commander aux Gens de guerre. Elle envoye un Noble du premier rang dans la Province de Frioul, avec le titre de Provéditeur-Général de Palma-Nova, qui eft la meilleure place qu'elle ait dans la Terre-Ferme. Les Gouverneurs des autres Provinces ont auffi le titre de Provéditeurs. Les Ifles de Corfou, de Zante & de Céphalonie font gouvernées chacune par un Provéditeur; mais il y a encore un Général des trois ifles, auquel les Provéditeurs particuliers obéiffent.

DU DIVERTISSEMENT NOMME' REGATE, *OU* COURSE DES BARQUES.

Lorfque la République veut régaler un Prince, ou un grand Seigneur étranger, de quelque Spectacle public, elle lui donne ordinairement le divertiffement d'une *Regate*, c'eft à dire, qu'elle ordonne des courfes de différentes fortes de barques: ces réjouïffances font les Fêtes qu'on aime le mieux à Venife, à caufe que l'exercice de voguer eft tellement du génie des peuples, que tout le monde s'y étudie. La plûpart des jeunes Nobles s'y appliquent auffi, tant pour faire voir leur adreffe, que pour pouvoir en certaine occafion fe paffer de Gondoliers, & n'avoir point de témoins de leurs actions. Lorfqu'on veut faire une *Regate* confidérable, on ordonne des Gondoles, de grands & de petits bateaux, des *Pifoléres*, qui font fi petites & fi légéres, qu'un feul homme les porteroit fur fes épaules; & de chaque forte de barque il y en a ordinairement une partie à quatre rames, une partie à deux, & une autre partie à une feule, pour faire une plus grande diverfité, & un plus grand nombre de courfes. Ceux qui voguent pour la Regate des Gondoles, choififfent les corps des plus légéres, & des mieux conftruites qu'ils peuvent trouver. Ils en ôtent tout l'appareil, jufqu'aux fers des deux bouts. Ils les regrattent par deffous, les graiffent & les enduifent de favon pour les rendre plus gliffantes; mais de peur auffi que ces barques ainfi allégées ne viennent à s'ouvrir par l'effort que l'on fait en voguant, ils bandent fortement une corde de la poupe à la proue, & coulent en travers des triangles légers pour les tenir en état. Ceux qui doivent voguer dans d'autres bateaux, prennent auffi de femblables précautions, & ils s'exercent tous auparavant pour fe mettre en haleine, & pour exercer leurs barques.

Comme c'eft fur le grand canal que fe font ces courfes, rien n'eft plus agréable que de voir d'un bout à l'autre les fenêtres & les balcons de tous les Palais & de toutes les maifons parées de tapis & de carreaux de diverfes couleurs, avec une infinité de monde, dont les toits & un nombre prodigieux de gondoles & de barques font couverts à droit & à gauche, n'y ayant prefque perfonne qui ne veuille jouïr de ce fpectacle. Plufieurs Gentilshommes, pour rendre la Fête plus belle, arment des *Péotes*, qui font des barques longues, qu'on couvre d'un pont de planches, fur lefquelles on étend des tapis de Turquie ou d'autres belles étoffes, qui defcendent jufqu'à fleur d'eau; dix Gondoliers vêtus d'une même livrée voguent tout debout, & les deux ou trois Nobles qui font cette dépenfe, font en mafque à la proue étendus fur des carreaux, avec quelques trompettes à la poupe. C'eft le grand nombre & la variété des Péotes qui fait la plus grande beauté de la Fête, pour laquelle on choifit un beau jour; & toutes les barques qui doivent voguer pour le prix, fe rendent vers l'extrémité de la ville, où celles qui font armées pour une même courfe, fe rangent fur

une même ligne, & partent toutes à la fois, au signal que les trompettes donnent.

Ce ne seroit pas un grand divertissement de voir passer toutes seules avec beaucoup de vitesse les barques qui disputent le prix; mais les Péotes qui volent, pour ainsi dire, & qui vont devant pour détourner tous les empêchemens qui se pourroient rencontrer, le grand nombre de Gondoles à quatre rames, plusieurs bateaux qui les suivent, & les cris continuels de ceux qui animent les Vogueurs à l'envi les uns des autres à faire tous leurs efforts pour remporter le prix, font ce qui contribue le plus à la beauté du spectacle; & tout cela ensemble est fort divertissant. La course se fait depuis l'endroit que l'on a dit, jusqu'au bout du grand canal, où pour allonger davantage la carriére, l'on plante au milieu de l'eau un grand pieu, autour duquel les Vogueurs sont obligés de tourner, & de revenir tout d'une haleine jusqu'au Palais, où l'on distribue le prix aux premiers qui sautent dans un bateau paré & destiné pour cela.

La premiére course n'est pas plutôt finie, que les Péotes se rendent au commencement de la carriére, pour en faire partir une autre avec toutes les mêmes cérémonies. Il y a des Regates faites par des femmes. * Pierre Bembo, *Hist. Venet.* Pierre Justiniani, *Hist. Rerum Venet.* André Morocenus, *Hist. Venet. ab ann.* 1521. *ad* 1615. Michaële Sappulo, *Hist. di quatr. Princ. Citta del Mondo.* Fr. Sansovin, *Descript. Venet.* Nicolas Doglioni, & Paolo Paruta, *Hist. Venet.* Agostino Superbi, *Triumpho di Heroi illust. della Citta di Venet.* Gaspar Contarini, *de Republ. Venet.* Bernard Justiniani, *Hist. Venet.* Antoine Sabellic, *Hist. Venet.* Adrien Berland, *de Duc. Venet.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* De Saint Didier, *Ville & République de Venise.*

VENIUS (Octave ou Othon) Peintre Hollandois, sorti d'une famille considérable de la ville de Leyde, naquit l'an 1556. Ses parens, en lui faisant faire ses études, lui firent enseigner en même tems le dessein par Isaac Nicolas; mais les troubles de Hollande firent, qu'à l'âge de quinze ans on l'envoya à Liége pour continuer ses exercices. Le Cardinal de Groesbeek, Prince & Evêque de cette ville, lui donna des Lettres de recommandation pour aller à Rome, où il fut reçu dans la maison du Cardinal Madrucci. Il s'adonna à l'étude de la Philosophie, de la Poësie, & des Mathématiques, s'exerçant aussi à la Peinture par le conseil de Tadée Zuchéro, & sur les leçons que ce savant Maître lui donnoit: de sorte qu'il acquit une très grande réputation en Italie. Il demeura sept ans à Rome, pendant lesquels il peignit plusieurs Ouvrages; & de là étant passé en Allemagne, il fut retenu au service de l'Empereur, puis à celui du Duc de Baviére & de l'Electeur de Cologne. Mais tous les avantages qu'on lui proposa dans ces Cours étrangéres, ne furent point capables de l'y arrêter longtems. Il vint offrir son travail au Prince de Parme, qui gouvernoit alors les Païs-Bas, & fit son portrait au naturel, armé de toutes piéces, d'une maniére qui confirma l'estime qu'on avoit conçue de son savoir. Le Prince le jugeant capable de servir l'Etat, en des emplois de plus grande importance, lui donna la charge d'Ingénieur dans les Armées, & celle de Peintre du Roi. Après la mort du Prince de Parme, il se retira à Anvers, où il fit quantité d'excellens tableaux, qu'on voit encore dans les principales Eglises. Quelque tems après, l'Archiduc Albert, qui avoit succédé au Prince de Parme, le fit venir à Bruxelles, & lui donna l'Intendance des Monnoyes. Parmi ces occupations embarassantes, il ne laissa pas de travailler du pinceau, & fit en grand les portraits de l'Archiduc & de l'Infante Isabelle, qui furent envoyez à Jacques Roi de la Grande-Bretagne. Pour signaler son érudition, aussi bien que son pinceau, il mit en lumiére plusieurs Ouvrages, qu'il a enrichis de figures & de portraits de son dessein. Ces Ouvrages sont *Bellum Batavorum cum Romanis, ex Cornelio Tacito, l.* 4. & 5. *cum Iconibus; Hist. Hispan. Infantum cum Iconibus; Conclusiones Physicæ & Theologicæ Notis & Figuris dispositæ, &c. Horatii Flacci Emblemata, cum Notis, Latinè, Italicè, Gallicè & Flandricè, in uno volumine; Vita sancti Thomæ Aquinatis,* 32 *imaginibus illustrata.* Tous ces Ouvrages ont été imprimés par F. Foppens à Bruxelles. Venius dédia ses Emblêmes Moraux à l'Infante Isabelle, qui l'obligea d'en faire de pareils sur l'Amour Divin. Le Roi de France ayant été informé du mérite de Vénius, lui fit faire des offres avantageuses pour l'attirer; mais ce fut sans pouvoir lui faire quitter son païs, ni le service de son Prince. Il mourut à Bruxelles à l'âge de 78 ans, laissant deux filles qui ont excellé dans la Peinture, & ayant eu pour éléve dans son Art le célébre Rubens. * Vasari, *Vie des Peintres.*

VENLO, en Latin *Venloa, Venlonum, Venlona*, ville des Païs-Bas, située dans la Gueldre Espagnole, sur la Meuse, à quatre lieues de Ruremonde vers le nord. Venlo est une ville Anséatique & fortifiée, mais petite & mal peuplée. Les Hollandois la prirent le 22 de Septembre 1702, après dix ou onze jours de tranchée ouverte. Elle est présentement du ressort de la Généralité des Provinces-Unies.

VENNE, riviére. *Voyez* VANNE.

VENNE (Adrien Vander). *Voyez* VANDER VENNE.

VENNES ou VANNES (Saint) en Latin *Vitonus, Vidonus,* & *Victo*, Evêque de Verdun, fut choisi vers l'an 498, pour Evêque de Verdun, au refus de S. Euspice, qui ne voulut point accepter cet Evêché. Il gouverna cette Eglise pendant 27 ans, & mourut en réputation de sainteté, le neuviéme de Septembre de l'an 525. C'est lui qui a donné son nom à la Congrégation de Saint-Vennes, & de Saint-Hydulphe, qui est une reforme de Bénédictins, célébre en Lorraine & dans les Provinces voisines. * Mabillon. Baillet, *Vies des Saints.*

VENNES ou VANNES, ville de France en Bretagne, avec Evêché suffragant de Tours, est nommée par les Anciens, *Venetiæ & Dariorigum Venetorum.* Elle est située à deux lieues de la Mer, qui a son flux & reflux par un canal, dit *le Morbitham.* On y voit l'ancien château de l'Hermine, qui étoit autrefois le Palais des Ducs de Bretagne; la Cathédrale de Saint Pierre, qui a un Chapitre composé d'un Archidiacre, d'un Thrésorier, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, d'un Pénitencier, & de quinze Chanoines; & d'autres Eglises. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 18. Cesar, *Comment. l.* 3. Augustin de Paz, & Argentré, *Hist. de Bretagne.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

On ne peut douter de l'antiquité de Vennes, puisque César y demeura lorsqu'il y fit ancrer son Armée à cause de la commodité de son port. Les Latins l'ont nommée *Venetiæ*, à cause de plusieurs petites Isles qui sont devant, & qui ont quelque ressemblance avec celles sur lesquelles la ville de Venise a été bâtie. Elle est d'un petit circuit, & arrosée d'un côté par deux petites riviéres qui s'y assemblent, & qui rendent le port capable de renfermer plusieurs vaisseaux & des barques de 200 tonneaux, qui se rangent le long du quay. * Jouvin de Rochefort, *Voyage de France.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CONCILES DE VENNES.

Perpétuus, Archevêque de Tours, célébra l'an 465, à Vennes, un Concile dont nous avons seize Canons. Paternus y fut consacré Evêque de cette ville. L'an 1465, divers Prélats s'assemblérent à Vennes pour la translation du corps de Saint Vincent Ferrier, qui avoit été canonisé l'année précédente par Calixte III.

* VENOGE, riviére de Suisse dans le Canton de Berne, prend sa source vers le Lac de Joux à l'ouest, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du nord au sud, & va se rendre dans le Lac de Genéve entre Morges & Lausanne. * *Carte de Suisse*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

VENOSA, *Venusia* ou *Venusium*, sur l'Ofanto, Ville & Principauté du Royaume de Naples, dans la Basilicate, avec Evêché suffragant de Matéra, uni à celui de Cirenza, est ancienne, & célébre pour avoir été la patrie du Poëte Horace. Pierre Rodulfi, Evêque de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1589, & André Bernédiori l'an 1614. Cette Principauté, qui est aussi Grandesse d'Espagne, appartient à la Maison de Ludovisio.

VENOSGE. *Voyez* VENOGE.

* VENRAY (Roger) de Gueldre, a composé des Odes familiéres en toute espéce de vers. Trithéme rapporte dans une de ses Lettres, écrite en 1507, que Venray est Auteur de 136 Opuscules, dont il ne marque point les titres. Il lui attribue aussi un Ecrit intitulé *Disputatio Minualis*, sur quoi Valére André dit que comme le mot *Minualis* ne signifie rien, il croit qu'il faut lire *Minervalis.* * *Bibliotb. Belgica, p.* 801 & 802.

VENSUSSEL. *Voyez* WENSUSSEL.

VENTA (La) château célébre à sept ou huit lieues de Toléde en Espagne, est le lieu où les Maures renfermoient autrefois les cent Filles Chrétiennes de Maurégat, Roi de Léon, & celles que quelques-uns de ses successeurs leur payoient pour tribut, dont cinquante devoient être Nobles, & les autres Roturiéres. Depuis l'expulsion des Maures, Zirizeo, Cardinal Archevêque de Toléde, acheta ce château & ses appartenances l'an 1573, & y forma un Couvent pour cent filles, qui sont obligées de faire preuve d'être d'une famille Chrétienne de tems immémorial; il y en a cinquante Nobles, & cinquante Roturiéres. Depuis on a placé ces filles dans la ville de Toléde, où on leur a encore donné d'autres revenus. Elles y sont élevées dès l'âge de sept ans; celles qui veulent se faire Religieuses, y demeurent; & les autres qui se veulent marier, ont la liberté d'en sortir. On donne à celles-ci mille écus, plus ou moins, du fonds du Couvent, qui est fort riche, & qui tire de la seule terre de Venta quinze mille ducats de revenu; car elle a cinq grandes lieues d'étendue, avec droit de Justice sur beaucoup de bourgs & de villages des environs. A l'entrée & à la sortie de la forêt de Venta, il y a une grande pierre, où l'Histoire de cette fondation est écrite. A l'égard du tribut des cent Filles Chrétiennes, il en est fait mention dans l'Histoire d'Espagne. * M. Berrault, *Journal du Voyage d'Espagne.*

VENTA, ville d'Angleterre dans le Comté de Montmouth à quatre milles de Chepstown, que plusieurs croyent avoir été bâtie de ses ruïnes. Elle florissoit du tems d'Antonin, qui la nomme *Venta Silurum*, comme étant leur Capitale. Le tems n'a point aboli ce nom, puisqu'on l'appelle encore *Caërvent*, c'est à dire, ville de Venta. Cependant on ne reconnoit ce qu'elle a été autrefois que par ses masures, par son pavé à la mosaïque, & par les Médailles Romaines que l'on trouve quelquefois en terre: son circuit peut être de mille pas. La plus grande partie des murailles est encore debout du côté du midi, & trois tours y sont entiéres plus qu'à demi. On peut connoître en quelle considération cette ville étoit, de ce qu'avant que le païs eût pris le nom de Montmouth, il étoit appellé à cause d'elle *Guent, Wentset,* & *Wents-Land.* Il y eut une Académie pour les Belles-Lettres, où Thatayus, personnage renommé, fut établi pour Recteur & fonda l'Eglise, le Roi Caradocus, fils d'Inirius, l'ayant tiré de sa solitude. * Atlas. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VENTADOUR, bourg avec titre de Duché, qui a été possédé par la Maison de Lévi. (*Voyez* LEVI). Il est en France, dans le Limosin, sur la Loueste, à six petites lieues de Tulle, vers l'orient. Ussel, petite ville, à neuf lieues de Tulle, & treize de Clermont, est le principal lieu du Duché, avec Sénéchaussée Ducale, relevant immédiatement du Parlement de Bourdeaux. * Baudrand.

VENTAVON, village de Dauphiné, ſur une colline à trois lieues de Siſteron, vers le nord. On voit ſur la Durance, à demi-lieue de ce village, les maſures d'un vieux château avec quelques petites maiſons. Ce lieu porte le nom d'*Alamon*, & il y a beaucoup d'apparence que ce ſont les reſtes de la petite ville qu'on nommoit anciennement *Alabontis*, *Alapuntis*, *Alabons*. * Maty, *Dict. Géogr.*

VENTIDIUS BASSUS, fameux Général Romain. Dans la Guerre Sociale que les Romains eurent avec ceux de leurs Alliez qui prétendoient extorquer le droit de Bourgeoiſie Romaine, Ventidius avoit été pris dans Aſculum, Capitale des Picéniens, par Strabon, pére de Pompée. Quoique fort jeune, il fut mené en triomphe devant ce Général, à qui on accorda cet honneur à cauſe de cette victoire. La ville d'Aſculum ayant enſuite été pillée & ruïnée, & la famille de Ventidius étant tombée par-là dans la miſére, il ſe trouva réduit à faire le métier de Muletier. Dans la ſuite, comme c'étoit lui qui étoit obligé de fournir des mulets pour porter les bagages des Magiſtrats Romains qu'on envoyoit dans des Gouvernemens, Céſar eut occaſion en allant dans les Gaules de remarquer en lui beaucoup d'activité & de pénétration d'eſprit. Il s'en ſervit dans les guerres qu'il eut à ſoutenir dans ce païs-là, & Ventidius par ſa valeur, & en paſſant par tous les grades, arriva rapidement à la qualité d'un des premiers Généraux de Céſar. Dans ce poſte il ſe diſtingua dans toutes les guerres que Céſar eut dans la ſuite. Lorſque Ventidius revint à Rome, il y obtint les dignitez avec la même rapidité avec laquelle il étoit parvenu aux emplois militaires. Il fut fait d'abord Tribun du Peuple, enſuite Préteur, & finalement Conſul. Après la mort de Céſar il s'attacha à Antoine, & le ſervit dans les guerres de Modéne & de Pérouſe. Enſuite il fut envoyé en Orient, en qualité de Lieutenant d'Antoine. D'abord il battit les Parthes qui étoient venus au ſecours de Labiénus, & par-là il ſe vit maître de toute la Cilicie. Il marcha inceſſamment vers le Mont Amanus, qui ſépare ce païs de la Syrie. Il y trouva une nouvelle Armée de Parthes, commandée par Pharnapates. Il battit cette nouvelle Armée, tua le Général & s'empara de la Syrie. Après cette victoire, Ventidius vint dans la Paleſtine, & par lui-même & par Silon, un de ſes Généraux, il tira de fort groſſes ſommes d'Antigonus, ſous prétexte de le ménager, & d'Hérode ſous prétexte de l'aider à chaſſer Antigonus. Ventidius gagna, l'an 39 avant Jéſus-Chriſt, ſur les Parthes une troiſiéme victoire où Pacore, leur Roi, fut tué, & vint mille hommes de ſes meilleures troupes. Ventidius négligea de pouſſer ſa victoire auſſi loin qu'il le pouvoit, de peur de s'attirer l'envie d'Antoine. Cependant cela n'empêcha pas qu'Antoine ne lui ôtât le Gouvernement de la Syrie, & ne le renvoyât à Rome, ſous le ſpécieux prétexte d'y obtenir le triomphe que méritoient ſes victoires, & dans la ſuite Antoine ne ſe ſervit plus de lui. Ventidius fut reçu à Rome avec beaucoup d'applaudiſſement. Il obtint le triomphe, qui a ceci de particulier, qu'il eſt le ſeul des Romains qui ait triomphé des Parthes; & le ſeul qui ayant ſervi au triomphe d'autrui, ait triomphé à ſon tour. Il paſſa à Rome le reſte de ſa vie, honoré & reſpecté de tout le monde. Il fut même enterré aux dépens du public. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome* 4. *p.* 371. *& ſuiv. Voyez* PACORUS I. Aulu-Gelle, *Noct. Att. l.* 15. *c.* 4.

VENTIDIUS CUMANUS, Gouverneur de la Galilée, ayant entretenu la ſédition de la Province, fut condamné par Quadratus, Gouverneur de Syrie. * Tacite, *Annal. l.* 12.

VENTIMILLE. *Voyez* VINTIMILLE.

VENTOTIENNE, anciennement *Parthenope*, petite Iſle déſerte de la Mer de Toſcane. Elle eſt ſur la côte du Royaume de Naples, à ſept lieues de la ville de Gayéte. * Maty, *Dict. Géogr.*

VENTS. Ils ſont nommez fils du Ciel & de la Terre par les Poëtes, qui feignent que Jupiter leur avoit donné Eole pour Roi ou Gouverneur. L'Ecriture Sainte place l'origine des vents parmi les thréſors de Dieu, c'eſt à dire, parmi les choſes les plus ſecrettes & les plus cachées aux hommes. Les Philoſophes ont cru que les vapeurs de la terre, mêlées avec quelques influences des aſtres, étoient la cauſe des vents: c'eſt l'opinion d'Ariſtote dans ſes *Météores*. Voilà de quelle maniére il faut entendre ce qu'on a ſuppoſé, que les Vents ſont fils du Ciel & de la Terre. Saint Auguſtin lui-même, au Livre *de la quantité de l'ame*, où il s'étend fort ſur cette matiére, dit que le Ciel & la Terre produiſent les Vents, & parle de chacun en particulier. Les nombres différens que les Auteurs en admettent, ne ſont que différentes diviſions d'une même choſe en plus ou moins de parties. Les uns comptent quatre Vents, comme Homére; les autres huit; les autres douze; les autres ſeize; les autres vint-quatre; & d'autres trente-deux. Mais la plus commune diviſion des Anciens eſt celle qui compte douze Vents, dont on connoîtra l'ordre & le rapport par la figure ſuivante.

BOREAS.

Corus. — Aquilo.

Circius. — Vulturnus.

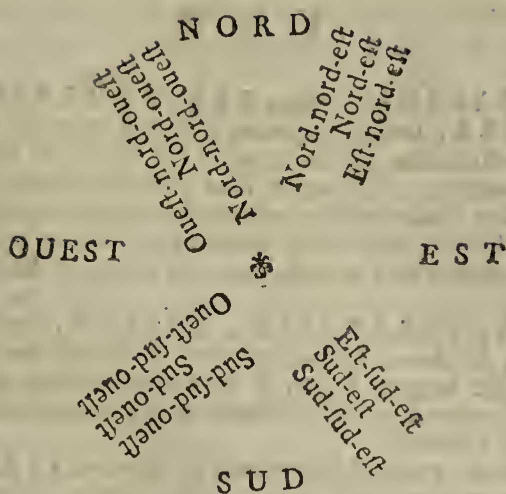
FAVONIUS. † SUBSOLANUS.

Zephyrus. — Eurus.

Africus. — Notus.

AUSTER.

Quant à la nouvelle diviſion des Vents, il ſuffira de rapporter les noms des ſeize Vents les plus conſidérables, avec leur ſituation marquée dans cette figure.



L'orient s'appelle *Eſt*; l'occident, *Oueſt*; le midi, *Sud*; & le ſeptentrion, *Nord*; & les autres Vents tirent de ces quatre mots leur dénomination particuliére.

La raiſon pourquoi les Anciens ont fait Eole Roi des Vents, & les ont placez dans ces ſept Iſles appellées *Eolies* ou Vulcaniennes, qui ſont entre la Sicile & l'Italie, c'eſt que dans l'une de ces Iſles nommées *Strongyle* par les Grecs, & à préſent *Stromboli*, il y a certains trous dans la terre, d'où les Habitans voyant ſortir tantôt du feu, tantôt de la fumée, connoiſſoient les Vents, dès qu'ils commençoient de ſouffler: ainſi ils les prévoyoient & les prédiſoient, avant qu'ils ſe fuſſent fait ſentir aux autres. D'ailleurs le Roi Eole qui régnoit dans ces Iſles, étoit un Prince très ſage & très aviſé, qui, à ce qu'on dit, inventa le premier en ce païs-là, des voiles pour les vaiſſeaux de mer. Comme par le moyen de ces voiles, il tiroit de grands ſervices des Vents, & que, par la connoiſſance exacte qu'il en avoit, il n'étoit jamais ſurpris de leur violence, il a été aſſez naturel de dire qu'il commandoit aux Vents. Les Anciens avoient la folie d'adorer les Vents, & ce culte a été répandu parmi les Orientaux & dans la Gréce. * Diodore de Sicile, *l.* 3. Pline, *Hiſt. Nat. l.* 3. *c.* 9. *l.* 2. *c.* 47. *& l.* 18. *c.* 46. Aulu-Gelle, *Noct. Att. l.* 2. *c.* 22. S. Auguſtin, *de Quantit. Animæ.*

* VENTURA (Guillaume) Hiſtorien de la ville d'Aſt ou Aſti en Piémont, a continué l'Hiſtoire de ce païs, commencée par Ogerius Alferius, & pouſſée juſqu'à l'an 1294. Il remonte à l'an 1260, & finit à l'an 1325. Il étoit des premiers dans la Bourgeoiſie, & porta les armes avec honneur pour les intérêts de ſa patrie. Son Ouvrage qu'il appelle *le Mémorial*, a été imprimé par les ſoins & avec les Notes de M. Muratori, au tome onziéme du grand Recueil des Ecrivains d'Italie *in folio*, à Milan, en 1727. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VENTURA (Secundinus) parent du précédent, a continué l'Hiſtoire d'Aſt depuis l'an 1419, juſqu'à l'an 1457; mais cette continuation eſt beaucoup moins importante, que ce que l'on a d'Olgérius Alférius & de Guillaume Ventura. On la trouve dans le même Recueil que la précédente. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VENVRES. *Voyez* VANVRES.

VENUS, Déeſſe de l'Amour, étoit fille de Jupiter & de Dioné; ou, ſelon d'autres, naquit de l'écume de la mer, & des teſticules de Cœlus, que Saturne jetta dans la mer. Cicéron diſtingue quatre Vénus différentes; la premiere, fille du Ciel; la ſeconde, ſelon cet Orateur, tiroit ſon origine de l'écume de la mer, & étoit mére de Cupidon; la troiſiéme, fille de Jupiter & de Dioné, qui épouſa Vulcain, & qui eut Antéros de Mars; la quatriéme de Tyr nommé Aſtarte, qui épouſa Adonis. La premiére & la quatriéme ſont apparemment la Vénus d'Aſſyrie, que l'on appelloit *Uranie* ou *Céleſte*, & dont le culte paſſa d'Aſſyrie ou de Babylone en Syrie, où elle fut appellée *Aſtarte*. Sanchoniaton la fait fille du Ciel, épouſe de Saturne, & mére des ſept filles Titanides. Cette Uranie avoit à Aſcalon en Phénicie un Temple très ancien, dont il eſt parlé dans Hérodote. Elle étoit auſſi honorée en Arabie & en Perſe. La ſeconde & la troiſiéme Vénus ſont celle de Gréce, qui étoit particuliérement honorée dans l'Iſle de Cypre, où elle avoit un Temple magnifique à Paphos. On tient qu'elle y étoit venue de Phénicie, & que c'eſt ce qui a donné lieu à la fable, qu'elle y étoit née de l'écume de la mer. La Vénus de Céſarée étoit auſſi venue de Phénicie, ſelon Pauſanias & Héſychius. Il y avoit à Rome un Temple de Vénus *Libitine*. Quelques-uns ont fait Vénus mâle ou hermaphrodite. Les Poëtes ont feint que ſon char étoit tiré par des cignes & par des colombes. On lui a donné pluſieurs épithétes, entre autres celle d'*Erycine*, d'un Temple qu'Enée avoit bâti en Sicile ſur le Mont Eryx. Les Grecs l'appellent *Aphrodite.* * Hérodote. Ciceron, *de Nat. Deor. l.* 3. Ovide. Virgile, *Enéïd. l.* 2. *v.* 231 *& ſuiv.* & ailleurs en pluſieurs endroits. Pauſanias. Heſychius. Plutarque. Hygin. Cartari, &c.

* VENUTIUS, Prince, épouſa Cartiſmandua, Reine des Brigantes, peuple de la Grande-Bretagne. Elle le quitta quelque tems après, & ſe maria à un des Officiers de ſa Cour nommé *Vellocat*. Venutius, dans le deſſein de ſe venger de cette injure, attira les Brigantes dans ſon parti, & ſe rendit par leur moyen paiſible poſſeſſeur du Royaume des Brigantes, dont il jouït juſqu'à ſa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tacite, *Annal. l.* 12: *& dans la Vie d'Agricola.* Camdeni *Britannia.*

VER.

VER SACRUM. *Voyez* PRINTEMS SACRE'.

VERA, bourg ou petite ville d'Efpagne. Elle eft fur la côte du Royaume de Grenade, à dix lieues de Carthagéne, vers le couchant. On prend *Vera* pour l'ancienne *Virgi*, petite ville des Baftetans, laquelle quelques-uns confondent avec l'*Urci* ou *Urce* de Ptolomée, placée par d'autres à *Orce*, village du Royaume de Grenade près de Baça. * Maty, *Diction. Géogr.*

VERA, VERATASER, CALICO, anciennement *Echedorus*, *Chidorus*, *Fluvius*, riviére de Gréce dans la Macédoine. Elle baigne Aféra, & fe décharge dans le Golfe de Salonichi, entre la ville de Salonichi & l'embouchure du Vardari. * Le même.

* VERA, vallée du Royaume de Navarre en Efpagne, eft la plus feptentrionale de toutes celles du païs. Elle eft abondante en bons pâturages, arrofée par la riviére de Bidaffoa. * Colmenar, *Délices d'Efpagne*, *p.* 682.

VERA-CRUZ, ville maritime de la Province de Tépéaca dans le Mexique, ou Nouvelle Efpagne, en Amérique, eft habitée de deux cens familles d'Efpagnols, la plupart defquels font Mariniers ou Facteurs, qui reçoivent les marchandifes d'Efpagne, & chargent celles du païs dans des navires. Cette ville eft mal-faine, à caufe des pluyes qui y tombent fouvent, depuis le mois d'Avril jufqu'au mois de Novembre; mais depuis Novembre jufqu'à la fin de Mars, il n'y pleut jamais; & le vent du feptentrion y tempére tellement l'ardeur du foleil, qu'en ce tems l'air y eft auffi fain qu'en aucune ville de la Nouvelle Efpagne: en effet, ceux qui arrivent pendant ces mois-là, n'y fentent aucune incommodité. Les Habitans y déchargent & rechargent les navires depuis Avril jufqu'en Août; & enfuite ils fe retirent loin de la mer, pour conférver leur fanté. *Voyez* SAINT-JEAN D'ULUA. * De Laet, *Hiftoire du Nouveau Monde.* Oexmelin, *Hiftoire des Boucaniers.*

VERA-CRUZ (Alfonfe de) ou Alphonfe GUTIERE'S, natif de Cafpuenuo, dans le Diocéfe de Toléde en Efpagne, floriffoit dans le XVI fiécle. Il étoit Profeffeur de Salamanque, lorfqu'on lui perfuada de faire un voyage dans les Indes, où il prit l'habit de Religieux parmi les Auguftins de Véra-Cruz, dont il voulut conferver le nom. Dans la fuite il fut Provincial de Mexique, & fut fort confidéré en Efpagne, où des affaires importantes l'avoient obligé de repaffer. On l'y voulut arrêter par des Evêchez; mais il aima mieux retourner en Amérique, & y profeffa la Théologie dans l'Univerfité qu'on avoit fondée depuis peu dans la ville de Mexique. Il compofa divers Ouvrages, *Curfus Artium*; *Speculum Conjugiorum*, *five de Sacramento Matrimonii*, *&c.* & mourut l'an 1564, ou, felon d'autres, l'an 1580. * Gilles d'Avila, *in Theat. Indico.* Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hifp.*

VERA PAX. *Voyez* ci-deffous.

VERA DE PLACENTIA. *Voyez* ci-deffous.

VERAGUA, Province de l'Amérique feptentrionale, qui eft la derniére vers l'eft du Gouvernement de Guatimala. Elle eft lavée de la mer, d'un côté & d'autre, & a pour limites Cofta-Rica vers l'oueft, & le Parlement de Panama vers l'eft. Sa longueur entre l'eft & l'oueft eft de cinquante lieues, & elle en a vint-cinq de large entre le nord & le fud, aux endroits où elle eft la plus étroite. Le païs eft montueux, & en quelque forte impénétrable pour la quantité de bois épais. Il eft riche en mines, principalement en celles d'or, que l'on tire en divers lieux, & qu'on amaffe aux torrens & aux riviéres. Le terroir ne porte ni froment ni orge, mais il eft affez fertile en maïz & en herbes potagéres. Il y a fort peu de pâturages, ce qui y fait manquer le bétail. Chriftophle Colomb découvrit cette Province en 1502, en revenant du Cap Gracias à Dios, de la Province de Honduras vers l'eft. Il defcendit d'abord dans l'Ifle de Quiribi, qu'il trouva couverte d'herbe & d'arbres; & ayant paffé de là dans le Continent, il vint à Canari, village fitué fur le bord d'une riviére, & fort peuplé de Sauvages, qui accourant armez d'arcs, de fléches & d'épées de bois, s'efforcérent quelque tems de chaffer les Efpagnols, qui les adoucirent par quelques préfens, & traitérent avec eux. De là Colomb s'avançant toujours vers l'eft, arriva à Caravaro, baye fort poiffonneufe, qui a trois lieues de large & fix de long. A fon embouchure font des Ifles, dans l'une defquelles étant defcendu, il y trouva quelques carcans d'or, que les Sauvages échangérent volontiers pour des fonnettes. Ces Sauvages alloient nuds, à l'exception des femmes qui ne l'étoient pas entiérement. Il alla enfuite à Huria, dont les Habitans avoient fi peu d'eftime pour l'or, qu'il en eut quatre-vints dix marcs pour trente-fix fonnettes. Au commencement de l'an 1503, il trouva une riviére appellée *Yebra* par les Sauvages, qu'il nomma *Bélen*. A une lieue de cette riviére, il y en a une autre que les Indiens appelloient *Véragua*: ce nom demeura enfuite à toute la Province. Depuis ce tems-là les Efpagnols ont mené des Colonies à Véragua, & ils y ont bâti plufieurs villes. C'eft un Duché & Grandeffe d'Efpagne, qui appartient à une branche de la Maifon de Portugal. *Voyez* PORTUGAL. * De Laet, *Defcript. des Indes Occidentales*, *liv.* 7. *chap.* 23.

* VERAL, riviére d'Efpagne dans le Royaume d'Aragon.

VERANIUS, Lieutenant-Gouverneur dans la Grande-Bretagne, fous le régne de Néron, s'y gouverna d'une maniére qui le fit paffer pour homme fort févére; mais en mourant, il fit connoître fon ambition, déclarant par fon teftament, que s'il eût encore vécu deux ans, il auroit fubjugué cette Ifle entiérement. * Tacite, *Annal. l.* 14.

VERANUS, fils de S. Eucher, fut élevé avec fon frére Salonius dans le Monaftére de Lérins, fous la conduite d'Honorat & d'Hilaire, & inftruit enfuite par Vincent & par Salvien. Ils furent tous deux Evêques dans les Gaules. On ne fait pas de quelle ville; mais il y a de l'apparence qu'ils l'ont été dans la Province des Alpes maritimes. Véranus écrivit une Lettre au Pape S. Léon, en faveur d'Ingenuus, Archevêque d'Ambrun, Métropolitain de cette Province. Il reçut la réponfe à fa Lettre du Pape Hilarius, fucceffeur de S. Léon, qui le commit pour faire exécuter le réglement de S. Léon, touchant l'union du château de Nice à l'Eglife de Céméle. Il avoit encore écrit une Lettre à S. Léon avec fon frére Salonius, & Cérétius, pour remercier ce Pape de ce qu'il leur avoit envoyé une copie de fa Lettre à Flavien. Dans un Manufcrit de l'Abbaye de Lérins, Véranus eft qualifié Evêque de Vence. Il a fleuri fous le Pontificat de Saint Léon, & fous celui d'Hilarius, depuis l'an 440, jufqu'à l'an 465. On a confondu l'Hiftoire de ce Véranus, avec celle d'un VERANUS que l'on fuppofe avoir été Archevêque de Lyon, entre S. Eucher & S. Patient. * S. Léon Pape, *Epift.* 4. Salvien, Gennade, *de Script. Eccl.* Sidonius Apollinaris, *l.* 7. *Epift.* 15. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du cinquiéme fiécle.*

VERA-PAX, Province de la Nouvelle Efpagne dans le grand Gouvernement de Guatimala, a été ainfi nommée, parce qu'elle eft tombée fous la puiffance du Roi d'Efpagne, non par la force des armes, mais par la prédication de l'Evangile, qui y fut annoncé par les Religieux de S. Dominique. (Ce nom fignifie *Vraye Paix.*) Elle eft fituée fur les frontiéres de Guatimala & de Honduras. Une partie des Sauvages a embraffé la Religion Chrétienne; mais il y en a d'autres qui ne font pas encore domptez. La ville capitale, qui eft Véra Pax, eft le Siége d'un Evêque, fuffragant de l'Archevêque de Mexique. Ce païs eft rempli de montagnes, & de forêts épaiffes que l'on abbat de jour en jour, pour rendre l'air plus fain, & les campagnes plus fertiles. Autrefois les Sauvages de ce païs croyoient que le Démon paroiffoit fous la forme d'un tigre, c'eft pourquoi ils adoroient tous les tigres comme des Dieux; mais à préfent ils font defabufez de cette erreur, & ils les pourfuivent avec leurs fléches. Dans la partie orientale de Véra Pax, eft le Golfe Doux, ou *Golfo Dolce*, ainfi appellé à caufe de la douceur de fes eaux. Quelques Avanturiers ont tâché de trouver un paffage par ce Golfe, jufqu'à la Mer Pacifique, ou du moins jufqu'à la côte de Guatimala, mais leurs efforts ont été inutiles; car après avoir avancé plus de trente lieues dans ce Golfe, ils apprirent de quelques Sauvages, que la Mer du Sud étoit éloignée du bout de ce Golfe, de plus de vint lieues, & que le chemin vers la côte étoit rempli de montagnes & de bois inacceffibles. * De Laet, *Hift. du Nouveau Monde.*

* VERA DE PLACENTIA ou PLAZENCIA, contrée d'Efpagne dans la partie feptentrionale de l'Eftrémadure. C'eft une vallée ou plutôt un païs de montagnes & de vallées, qui eft très agréable, très délicieux & le plus fertile de toute l'Efpagne après l'Andaloufie. Il a douze lieues de longueur fur trois de largeur, & bien qu'il foit fi petit, fa fertilité y attire tant de monde qu'on y compte jufqu'à 17 places bien peuplées, dont la principale eft Placentia, qui donne fon nom à la vallée, dans laquelle fe trouve le célébre Monaftére de S. Juft de l'Ordre des Jéronymites, que l'Empereur Charles-Quint choifit l'an 1555, pour y paffer le refte de fes jours en repos après avoir réfigné fon Empire & fon Royaume, & où il eft mort. * Colmenar, *Délices d'Efpagne*, *p.* 363 *&* 364.

VERARDO, (Charles) naquit en 1440, à *Céfène*, petite ville de la Romagne en Italie. Ayant embraffé l'Etat Eccléfiaftique, il fut fait Archidiacre de Céféne, dignité qu'il avoit fondée lui-même. Il fut enfuite Camérier & Sécretaire des Brefs fous les Papes Paul II, Sixte IV, Innocent VIII, & Alexandre VI. Il mourut le 13 Décembre 1500, âgé de 60 ans. Le feul Ouvrage qu'on ait de lui eft intitulé, *Hiftoria Caroli Verardi de urbe Granata*, *fingulari virtute fœlicibufque aufpiciis Ferdinandi & Hellifabes Hifpaniarum Regis & Reginæ expugnata*, Romæ, 1493, avec de fort belles figures. Cette édition eft rare. Cette Hiftoire s'eft imprimée à Bâle sn 1494, & en 1533. On en a une quatriéme édition dans le deuxiéme volume de l'*Hifpania Illuftrata* d'André Schott, à Francfort, 1603. Elle eft en forme de piéce dramatique, quoiqu'en profe. Il la compofa pour divertir les Romains; & le Cardinal *Raphaël Riario*, Camerlingue, la fit repréfenter avec beaucoup de magnificence dans fon Palais, le 21 Avril 1492. Les vint-trois fcénes qui la compofent font précédées d'un Prologue en vers ïambiques de la compofition de Bartolin Vérardo, neveu de l'Auteur. On trouve encore une Lettre de Vérardo, datée de Rome le 15 Octobre 1477, parmi celles du Cardinal de Pavie. * *Le Journal de Venife*, *tome* 23. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *tome* 8. *p.* 357 *& fuiv.*

VERATASAR, VERATSAR, VERATASER & VERATSER, riviére. *Voyez* VERA.

VERATIUS. *Voyez* NERATIUS (Lucius).

VERBERIE, en Latin *Vermeria*, maifon royale en Valois, fur la riviére d'Oife au Diocéfe de Soiffons, eft célébre par quatre Conciles qui y ont été affemblez. Pepin fe trouva au premier, dont nous avons 21 Canons: il fut célébré l'an 752. Le fecond fut célébré le 27 Août 853; le troifiéme, le 25 Octobre 863; & le quatriéme, le 24 Avril 869. Le jeune Hincmar, Evêque de Laon, y fut condamné.

VERBIEST (Ferdinand) Jéfuite Flamand, fut Miffionnaire à la Chine dans le XVII fiécle. Etant entré dans ce Royaume par le moyen des Mathématiques qu'il favoit en perfection,

il trouva accès auprès de l'Empereur *Cambi*, qui le fit Préfident du Tribunal de fes Mathématiques, & prit une telle confiance en lui, qu'il ne put jamais lui rien refufer; mais le Pére Verbieft fe fervit de fon crédit pour le fervice de la Religion, & obtint de ce Prince la liberté de la prêcher, & de la faire prêcher par-tout. L'Empereur paffoit chaque jour trois ou quatre heures dans fon cabinet avec lui, s'entretenant de Sciences & de Mathématiques; & dans ces entretiens ce Pére faifoit fon poffible pour infpirer à ce Prince de l'amour pour la Religion, lui en expliquant même les plus fublimes myftéres: en forte que frappé de ces grandes véritez, l'Empereur s'écria fouvent qu'il croyoit un Dieu, & lui donna par écrit un témoignage de fa foi, marquant en particulier que les Religions de l'Empire lui fembloient toutes fuperftitieufes; que les Idoles n'étoient rien; & qu'il prévoyoit que le Chriftianifme s'éléveroit un jour fur leurs ruïnes. Cependant l'Empereur de la Chine n'a point changé de fentiment ni de Religion. Le Pére Verbieft mourut au commencement de l'an 1688, regretté de ce Prince, qui lui envoya fes Médecins pendant fa maladie, & qui après fa mort compofa & écrivit de fa main l'Eloge du défunt, pour être mis fur fa biére, & donna 200 écus d'or & plufieurs piéces de foye, pour contribuer à la dépenfe de fes obféques, qui furent magnifiques, mais avec toutes les cérémonies de l'Eglife, le convoi, la croix à la tête; & compofé de tous les Chrétiens de Pekin, un cierge à la main, ayant paffé au milieu de cette grande ville: le beau-pére de l'Empereur, qui étoit auffi fon oncle, s'y trouva à la place & au nom de ce Prince, avec un des premiers Seigneurs de la Cour. * Le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*, l'an 1696, *tome* 1. *Lettre* 2. *p.* 66. *& fuiv.* édit. d'Amfterdam, 1697.

VERBRUGGE, mot corrompu pour TER BRUGGE. *Voyez* BRUGGE (Ter).

VERBURG (Nicolas). *Voyez* NICOLAS A CASTRO.

VERCEIL, *Vercella*, ville d'Italie, appartenante au Duc de Savoye, fait partie du Piémont. Elle eft fur la Seffe, & a un château, une citadelle, de belles Eglifes, & un hopital. Cette ville, qui eft aujourd'hui le Siége d'un Evêché fuffragant de Milan, avoit été floriffante fous les Romains, & eut depuis différens maîtres. Elle a été République, puis elle eft tombée fous la domination des Ducs de Milan, & enfuite fous celle de Savoye. Les Efpagnols, qui l'avoient prife fur ces derniers, la rendirent l'an 1638, par la paix des Pyrénées; & les François la prirent le 22 Juillet 1704. Le Duc de Vendôme, Général de l'Armée, la fit démolir.

CONCILE DE VERCEIL.

Le Pape Léon IX célébra l'an 1050, à Verceil, un Concile contre Bérenger, Archidiacre d'Angers, qui nioit la réalité du corps de Jéfus-Chrift dans l'Euchariftie. Il fut cité à cette Affemblée, mais il n'ofa y comparoître. Jean-François Bonhomme, Evêque de cette ville, y tint un Synode l'an 1575, & y fit des Ordonnances falutaires pour le bien des Peuples, & pour l'avantage de l'Eglife.

* VERCEILLOIS, ou la Seigneurie de Verceil, contrée des Etats de Savoye, eft bornée au nord & au levant par le Duché de Milan, au fud par le Montferrat, au couchant par le Canavois ou Canavéfe & par le Bielhois, lequel on y renferme quelquefois. Mafferan avec fa petite Principauté eft enclavée dans ce païs fans en dépendre. Outre Verceil capitale, il y a encore Santhia ou Ste. Agathe. * Maty, *Dict. Géogr.*

VERCINGENTORIX, Gaulois, qui fit la guerre à Céfar, étoit Auvergnac, & de grand crédit parmi les fiens. Son pére *Celtillus* avoit eu la principale autorité parmi les Celtes, & avoit été affaffiné par fes Citoyens, parce qu'il vouloit fe faire Roi. Le fils forma une puiffante ligue contre les Romains; mais ayant été découvert, il fut chaffé de Clermont. Cela ne l'étonna point; car ayant ramaffé quelques vagabonds, il les encouragea à prendre les armes pour leur liberté; & avec leur fecours, il entra dans la même ville, & en fit fortir ceux qui l'avoient chaffé. Enfuite il fe fit proclamer Roi par les fiens l'an 702 de Rome, 52 ans avant Jéfus-Chrift, & fut déclaré Général par la plupart des Gaulois, qui avoient couru aux armes. Après divers combats où Céfar eut prefque toujours l'avantage, il fe jetta dans Alexia, & y foutint le fiége deux mois, en attendant le fecours des Gaules; mais à la fin il fut contraint de fe rendre, & s'offrit comme une efpéce de victime pour le falut de fa patrie. Le nom de Vercingentorix eft un mot Gaulois Latinifé, qui vient d'*Erric-Ric*, comme qui diroit *Henri Roi*. * Céfar, *de Bell. Gall. l.* 7. Dion. *l.* 40. Strabon, *l.* 4. Orofe, *l.* 6. *c.* 9.

VERD (Cap). *Cherchez* CAP VERD, après CAPUCIO.

* VERD (Ifles du Cap). On en a déja parlé dans l'Article de CAP-VERD: on y ajoûtera qu'elles font entre le 13 degré de latitude feptentrionale & le 19, & entre le 353 & le 355 de longitude, en plaçant le premier Méridien à l'Ifle de Fer.

* VERD (La Mer du Cap). On donne ce nom à la partie de l'Océan Atlantique, laquelle s'étend depuis le Cap Verd & les Côtes de la Nigritie jufqu'aux Ifles du Cap Verd.

VERDALE (Arnaud de) Evêque de Montpellier, ou de Maguelone, & l'un des plus favans Prélats du XIV fiécle, étoit de Carcaffonne, & fortoit de l'illuftre Maifon de Verdale. Il étoit favant dans la Jurifprudence Civile & Canonique, & en Théologie, & fut fort confidéré à la Cour du Pape Benoit XII, où il eut divers emplois. Avant cela il avoit eu un Canonicat à Mirepoix, & avoit été choifi par Rémond Antonio, premier Evêque de cette ville, non feulement pour Official, mais pour Inquifiteur de la Foi, contre certains reftes d'Albigeois & de Béguards. Dans ces différens emplois il donna tant de marques de prudence, de favoir, & de piété, qu'après la mort de Pictavin de Montefquiou, il fut mis fur le Siége Epifcopal de l'Eglife de Maguelone le 20 Avril 1339. Il gouverna fon troupeau pendant 13 années, commençant par publier des Ordonnances Synodales le 20 Octobre de la même année, & ne négligeant aucune des chofes qu'il croyoit avantageufes pour l'Eglife, ou pour les Fidéles. Ce Prélat écrivit l'Hiftoire de fes prédéceffeurs, depuis Ricuin II, qui commença fon Epifcopat vers l'an 975, jufqu'à Pictavin de Montefquiou, auquel il fuccéda. Pierre fut Evêque après Ricuin l'an 999, & étant mort il eut pour fucceffeur ARNAUD I, l'an 1040. Ce fut ce dernier qui transféra le Siége de Subftantion à Maguelone. * Pierre Gariel, *Hift. Præful. Magal.* Catel, *Hiftoire de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.*

VERDALE ou LOUBENS (Hugues de) Cardinal, & le cinquante & uniéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérufalem à Malte, étoit François, de la même Maifon que le précédent, & naquit auprès d'Auch. Il entra dans l'Ordre de Malte, où il acquit beaucoup de gloire en diverfes occafions, fur-tout au fiége de l'Ifle de Zoane, où Léon Strozzi, Prieur de Capoue, étant obligé de lever le fiége, Loubens fauva à la nage l'étendart de la Religion. Depuis, il fut envoyé Ambaffadeur de fon Ordre vers le Pape Grégoire XIII, qui lui procura la Commanderie de Pézénas. Dans ce tems, les Chevaliers n'étant pas fatisfaits du Grand-Maitre de la Caffiére, avoient élu de l'Efcot, dit *Romegas*, Grand-Prieur de Touloufe. Le Pape les fit venir à Rome, où ils moururent tous deux en moins de vint-quatre heures, de forte que le Confeil de la Religion affemblé l'an 1582, pour l'élection d'un Grand-Maître, donna les fuffrages au Commandeur de Verdale, qui étoit alors Grand-Commandeur, & Chef de la Langue de Provence. Le Pape lui permit de porter une couronne de Prince fur fes armes. Sixte V, fucceffeur de Grégoire, l'appella à Rome, & le fit Cardinal l'an 1587. Pendant fon Magiftére, il fit bâtir le Couvent des Capucins & le château de Bofquet, appellé de fon nom, le château du mont de Verdale. Il fit auffi réformer les Statuts de l'Ordre, & compofer l'Hiftoire de fa Religion en Italien, par Bofio; & après avoir gouverné la Religion treize ans, il mourut le 12 Mai 1595. Son fucceffeur fut MARTIN DE GARCEZ. HUGUES de Loubens, Seigneur de Verdale, frére de ce Grand-Maître, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1585. * Frifon, *Gall. Purp.* Bofio, *Hiftoire de Malte.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

VERDE (François) Evêque de Vico di Sorrento, au Royaume de Naples, & habile Canonifte Napolitain dans le XVII fiécle, fut intime ami du fameux Caramuel. Après qu'il eut été longtems le premier Profeffeur en Droit Canon, en l'Univerfité de Naples, Chanoine & Pénitencier de la Cathédrale, Official, Examinateur Synodal & Grand-Vicaire, on lui offrit les Evêchez de Pouzzol & de Capaccia, qu'il refufa. Il fut pourtant contraint d'accepter celui de Vico di Sorrento; mais il y renonça peu après, pour ne s'occuper que de fon falut: auffi mourut-il faintement l'an 1706, & fon corps fut mis dans un tombeau particulier de l'Eglife de Sainte Reftitute à Naples. Ses Ouvrages imprimez font *Selectæ Quæftiones in defenfionem Caramuelis*, *in folio; Quæftiones Phyfico-Legales*, in quarto; *Pantonomo Didafcalia*, *five Commentaria in Jus Civile*, en deux tomes, in folio; *Anacephalæofis Propofitionum damnatarum ab Alexandro VII*, in folio: *De Simonia*, in quarto. * *Mémoires de Trevoux*, Juillet 1707.

VERDE (Rio). Sous le mot *Rio* on trouve *Rio Verde*, riviére du Royaume de Grenade. Dans l'Amérique feptentrionale on a deux riviéres, nommées *Rio Verde.* L'une eft dans le Mexique & dans la Province de Panuco; l'autre eft dans l'Ifle de S. Domingue, vers la partie orientale de l'Ifle. Elle coule du nord-eft au fud-oueft, & va fe rendre dans le Yaque un peu au deffus de Sant Yago de Los Cavalléros.

VERDEN. *Voyez* FERDEN.

* VERDENBERC (Jean Baptifte de, Comte de) Comte de Nameft, Baron de Graueneck, Seigneur de Graffenwerth, de Rofitz, de Strutz, de Windorff, de Schenberg, de Paumgarten, de Peurbach, de Griskirchen, de Kematin, de Prus fur l'Afchach, de Creitz, d'Ofterftein & de Flednigk, Confeiller-Privé de l'Empereur & Chancelier d'Autriche, s'attira une telle eftime par fes belles qualitez, que l'Empereur Ferdinand II lui confioit les affaires les plus fecrettes, & lui conféra les dignitez de Chancelier, de Chambellan, de Baron & de Comte. Après la mort de ce Prince, il fe retira pour vivre en repos. Il mourut à Vienne le 16 Septembre 1648, âgé de 66 ans. Il avoit époufé *Catherine* Coronin, Baronne de Cronberg du Comté de Gortz, dont il eut 1. *Anne-Camille*, mariée avec *Adrien*, Baron d'Enkefurth, & Général dans les Armées de l'Empereur; 2. *Marie-Cécile*, qui prit alliance avec *Jean-Chriftophle*, Baron de Herberftein, morte peu de tems après être accouchée; 3. *Ferdinand*, Comte de Verdenberg, Chambellan de l'Empereur, Affeffeur au Grand-Confeil de Moravie, qui époufa 1°. le cinquiéme Janvier 1648, *Marie-Sufanne*, fille de *Jean-Rodolphe*, Comte de Bucheim, morte en 1650: 2°. *Marie Maximilienne*, Comteffe de Waldftein, morte le 24 Avril 1651. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, *Annales Ferdinandi, partie* 1.

VERDIER (Antoine Du) Seigneur de Vauprivas, Auteur François, naquit à Montbrifon en Forez, le onziéme Novembre 1544. Il a rendu fon nom célébre dans le XVI fiécle, par *la Bibliothéque* qu'il compofa *des Auteurs François*, dans le même tems que la Croix-Du-Maine travailloit à la fienne, toutes deux affez imparfaites. L'Ouvrage de Du Verdier parut à

Lyon, *in folio*, en 1585. Il a fait aussi pour la *Bibliothéque* de Gesner un Suplément de quelques Livres qui avoient échappé à la diligence de Simler & de Frisius, ou qui avoient été mis au jour depuis leur tems. Sa *Prosopographie* fut imprimée en 1603, après sa mort, qui fut subite, & qui arriva le 25 Septembre 1600. Il étoit alors Gentilhomme de la Maison du Roi. Outre les deux Ouvrages dont on a parlé, il est encore Auteur de ceux qui suivent, *Philoxéne*, Tragédie; *Le Misopoléme*, ou, *Discours contre la Guerre; Antithéses de la Paix & de la Guerre*; *Les Omonymes*, ou, *Satire contre les mœurs corrompues de ce siécle*; *Diverses Leçons suivant celles de Pierre Mestre, contenant plusieurs Histoires*, *Discours & Faits mémorables, recueillis des Auteurs Grecs, Latins & Italiens; Les doctes & subtiles Réponses de Barthélemi Tægio Jurisconsulte, &c.*; *Les Images des Dieux des Anciens, traduites de l'Italien de Vincent Cartari*; Le même, traduit en Latin; *Le Compseutique*, ou, *Traits Facétieux*; *La Biographie & Prosopographie des Rois de France jusqu'à Henri* III; *Onze Sonnets*, inférez dans sa *Bibliothéque*. * *Mémoires Historiques. Mémoire Manuscrit.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 24. *p.* 283.

VERDIER (Claude Du) fils du précédent, naquit en 1566, à Lyon. Quelques-uns lui donnent le titre d'Avocat. En 1581, il avoit publié *Peripetasis Epigrammatum Variorum*; Discours en vers contre ceux qui par les grandes conjonctions des Planétes qui se doivent faire, ont voulu prédire la fin du monde devoir alors advenir; *Bombycum Metamorphosis*. Il publia à Lyon l'an 1586, une Critique de presque tous les anciens Auteurs, à ce qu'il prétend, dans le titre de son Livre, où il croyoit avoir remarqué toutes les fautes des plus célébres Grammairiens, Poëtes, Historiens, Dialecticiens, Rhéteurs, Orateurs, Jurisconsultes anciens & modernes, Philosophes, Mathématiciens, Médecins, & Théologiens; mais il paroît trop de présomption dans ce titre, aussi l'Auteur étoit-il encore jeune. Vossius avoue que du Verdier étoit savant, mais il témoigne qu'il n'étoit pas bon Critique. * Vossius, *Rhetor. l.* 4. & *l.* 6. Claude Du Verdier hérita des grands biens de son pére, & les gouverna mal. Il s'engagea mal à propos dans un procès, à la poursuite duquel il se ruïna. Il ne fit plus que traîner une vie obscure, quoique longue. Il mourut en 1649, âgé de 83 ans, s'il est vrai qu'il soit né en 1566. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 24. *p.* 283 *& suiv.*

* VERDIER (Jean) Conseiller au Présidial d'Angers, & premier Professeur du Droit François dans l'Université de la même ville. Avant lui on n'avoit point encore eu à Angers de Professeur de Droit François. Il étoit Recteur de l'Université en 1688. Il fut un des trente Membres de l'Académie d'Angers, établie par Louïs XIV. Peu de tems après il en fut Directeur. Il est mort le deuxiéme de Mai 1689. Outre les Cahiers qu'il a dictez, étant Professeur en Droit, il a fait sur la Coutume d'Anjou un Commentaire qui n'est pas encore imprimé. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VERDIER (N... Du, selon M. Bayle & Michel Du, selon le *Grand Dictionnaire Universel Hollandois*) Historiographe de France, Auteur de plusieurs Ouvrages qui ne sont pas excellens, mais qui ne cédent pas à beaucoup de Livres qui ont procuré du pain à leurs péres. Néanmoins il a eu le malheur de ne pouvoir se nourrir de sa plume, quoiqu'assez féconde. * Bayle, *Dict. Crit.*

VERDON, riviére de Provence. Elle a ses sources dans les Alpes, baigne Colmar, Castelane, Gréoux, Vinon, & se décharge dans la Durance entre Manosque & Pertuls. Il y a un port de Verdon sur la côte de Provence, à cinq lieues de Marseille vers le couchant. On croit que c'est celui qu'on nommoit anciennement *Dila* ou *Dilis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

VERDUC (Laurent) Chirurgien Juré de S. Côme à Paris, étoit de Toulouse. C'étoit un homme plein de candeur & de charité. Il a employé un grand nombre d'années à professer la Chirurgie, & il est sorti de son Ecole beaucoup de Disciples habiles qui avoient profité de ses lumiéres & de son expérience. Ce fut en leur faveur que M. Verduc publia en François à Paris en 1689, son excellent Traité intitulé, *La Maniére de guérir par le moyen des bandages les fractures & les luxations qui arrivent au corps humain.* Il y remonte jusqu'aux principes de la Chirurgie & à l'Histoire des Os, & il a surpassé sur cette matiére ce que les Anciens en avoient traité, & ce qui en avoit même été dit jusqu'à lui par les Modernes. Cet Ouvrage a été traduit en Hollandois, & imprimé ainsi à Amsterdam en 1691, *in octavo*. Les tables ou figures qui se trouvent dans ce Livre, sont fort utiles. M. Verduc est mort à Paris le 28 de Juillet 1695. * Manget, *Biblioth. Script. Medicor. tome* 4. *l.* 20. Devaux, *Index Funer. Chirurg. p.* 75.

VERDUC (Jean-Batiste) fils du précédent, étoit Docteur en Médecine. Après avoir fait connoître son habileté dans l'Anatomie, la Physiologie & la Chirurgie même, il confirma la bonne idée que l'on avoit de sa science & de sa connoissance du corps de l'homme & de ses maladies, par l'Ouvrage qu'il intitula, *Les Opérations de la Chirurgie, avec une Pathologie*, qui fut imprimé en France en Langue vulgaire, & qui a été traduit en Allemand, & imprimé à Leipsic en 1712, *in quarto*. Il avoit entrepris aussi un *Traité de l'Usage des Parties*, dans lequel il vouloit expliquer les fonctions du corps par les principes les plus clairs. Mais étant mort sans achever cet Ouvrage, Laurent Verduc, son frére, Chirurgien de la Communauté de S. Côme, revit ce qu'il avoit fait, suppléa à tout ce qui manquoit, en fit un excellent Ouvrage, & le publia à Paris en 1696, en deux volumes *in douze*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VERDUGO (François) naquit à Talavera dans la Castille Vieille, de parens nobles, mais pauvres. Depuis sa 19 année, il embrassa le métier de la guerre, où il servit pendant 40 ans, presque toujours dans les Païs-Bas. En 1581, il fut fait Gouverneur de Frise, & la même année il remporta la victoire sur le Chevalier Jean Norris, qui l'attaqua avec un nombre fort supérieur. Il mourut en Septembre 1595, à l'âge de 50 ans. Il eut trois fils, 1. *Jean*, qui fut Lieutenant-Général & Gouverneur de Gueldre; 2. *François*, Général au service de l'Empereur; & 3. Guillaume qui suit.

* VERDUGO (Guillaume) fils du précédent, Comte du Saint Empire Romain, Seigneur de Mascha & de Népromitz en Bohéme, Général au service de l'Empereur & du Roi d'Espagne. En 1617, il eut en Italie le commandement des troupes Espagnoles, & contribua beaucoup à la prise de Verceil. De là il fut envoyé avec son Régiment Wallon au secours de l'Empereur en Bohéme. Dans la bataille de Prague il prit lui-même un Drapeau, se rendit maître de trois piéces de canon qu'il tourna contre les ennemis, & fit le jeune Prince d'Anhalt prisonnier. Après cette bataille, il fut envoyé en Moravie, pour y rétablir le Cardinal de Dietrichstein. Depuis cela, il fut envoyé dans le Bas Palatinat, au secours de Gonsalve de Cordoue, & y demeura au nom de l'Infante Isabelle. Il mourut à Creutznach, le 15 Janvier 1629, d'une blessure qu'il avoit reçue deux ans auparavant au siége de Rheinfels. Guillaume Van Staden a écrit sa Vie sous le titre de *Trophæa Verdugiana*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theat. Europ. tome* 1.

VERDUIN (Jacques). *Voyez* DUNIUS.

VERDUITZ ou VERDISO, bourg ou petite ville de la Romanie. Elle est sur la Mer Noire, entre Sisopoli & Stagnara. Elle est prise pour l'ancienne *Peronticum*, petite ville de Thrace. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VERDUN, ou selon quelques Cartes de Languedoc, CHATEAU-VERDUN, petite ville de France dans le Gouvernement de Languedoc, au Comté de Foix, est au sud-sud-est de la ville de Foix, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

VERDUN sur la Meuse, ville de Lorraine, sous la domination du Roi de France, avec Evêché suffragant de Tréves, est nommée diversement en Latin, *Virdunium, Veredunum, Vereduna, Verodunum.* Il en est fait mention dans Ptolomée, & dans l'Itinéraire d'Antonin. Son Eglise Cathédrale de Notre-Dame a un très beau Chapitre, & ses Evêques se disent Comtes de Verdun, & Princes du Saint Empire. Cette ville est une des plus grandes, des plus fortes & des mieux situées de la Lorraine. La Meuse forme diverses Isles qui contribuent à la rendre très agréable. Ce fut le Roi Henri II qui la prit l'an 1552. On y trouve l'Abbaye de Saint-Vanne, de l'Ordre de Saint Benoît, Chef-lieu d'une Congrégation de Réformez, & celle de Saint Agric ou Ayric, du même Ordre pour des Hommes, avec celle de Saint-Maur pour des Filles qui ont embrassé la réforme, & n'exigent aucune dot de celles qu'elles reçoivent; & un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez. Il y a aussi un Présidial du Parlement de Metz, qui y fut établi en 1685. Outre les Auteurs que nous avons alléguez, *Consultez* Grégoire de Tours, *l.* 3. Richard de Wassebourg, *Hist. de Verdun.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

VERDUN, ville en Gascogne. Cette ville est la capitale du Comté de Gaure, & située sur la Garonne cinq lieues au dessous de Toulouse. La Judicature de cette ville a six Siéges, qui sont Verdun, le Mas-de-Verdun & Grenade sur la Garonne, Beaumont & Gimone sur la Gimone, & Cologne; avec quatre Baronies, savoir, Téride au Marquis de Mirepoix, Faudoas, Launac & Marestang. * Davity, *Gascogne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VERDUN, Comté en Bourgogne. La ville est à trois lieues de Challons, de Baune, & de Seurre, au confluent de la Saône & du Doux. On y fait un grand commerce de grains, de vins & de foins.

VERDUN ou BERDUN, ville d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, au nord de Saragosse, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

VERDUN (Nicolas de) Premier Président du Parlement de Paris, étoit fils de *Nicolas* de Verdun, Intendant des Finances, & de *Nicolle* de l'Aubépine. Après avoir été Président aux Requêtes, puis aux Enquêtes du Parlement de Paris, il fut fait Premier Président de celui de Toulouse en 1600, puis de celui de Paris en 1611. Dans tous ces emplois il se montra grand amateur de la Justice, & sur-tout à Toulouse pour ce qui regardoit le criminel. Il fut aussi très desintéressé, jusqu'à distribuer aux Hôpitaux plusieurs émolumens de ses charges. Enfin il fut grand Homme de Lettres, & posséda parfaitement les Langues Latine & Gréque, répondant sur le champ aux Harangues qu'on lui faisoit en l'un & l'autre de ces idiômes. Etant devenu incommodé sur la fin de ses jours, il se retira dans une maison de campagne près de Paris, & mourut le 16 Mars 1627, sans enfans de deux femmes qu'il avoit épousées, savoir, *Charlotte* du Guay, & *Charlotte* de Fonlebon, veuve de *François* de Barbesiéres, Seigneur de Chémerault. * Blanchard, *Hist. du Parlement de Paris.* La Faille, *Annales de Toulouse.*

* VERE, famille Angloise. Ceux de cette Maison ont porté pendant plus de deux cens ans consécutifs les titres de Comtes d'Oxford & de Grands-Chambellans d'Angleterre, qui vers le commencement du XVII siécle passérent dans la famille des Barons de Willougby. Albéric de Vére, VI du nom, Chevalier de la Jarretiére, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Province de Suffex, & Chambellan de Guillaume III, est le dernier mâle de cette famille, & mourut le 23 Mars 1703, âgé de 77 ans, ne laissant que deux filles de ses deux femmes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Britann. Hist.* Ge-

Geneal. partie 2. ch. 19. p. 107. Dugdale, *Baronage, &c. tome 1. pag. 188.*

VERE, ville. *Voyez* VEERE.

* VERECUNDUS, Citoyen & Grammairien de Milan, ami de S. Augustin, auprès duquel il demeura quelque tems, dans sa maison de campagne nommée *Cassiciacum,* où il travailla à divers Ouvrages avant que d'être batisé. * *Vie de S. Augustin* par les Péres Bénédictins, *l. 1. c. 6.*

* VEREPÆUS (Simon) de Brabant, fit ses études à Louvain, & après avoir pris l'Ordre de Prêtrise, fut Directeur d'un Couvent de Religieuses à Malines. Ensuite il fut obligé d'en sortir à cause des troubles de Religion, & se retira à Hilvarenbeck dans la Mairie de Bois-le-Duc, de-là à Turnhout, & enfin à Bois-le-Duc, ou il fut Recteur du Collége de cette ville. On a de lui, *Prima Christianæ Religionis Elementa; Precationes Liturgicæ in septem dies digestæ; Precationes Scholasticæ; Enchiridion piarum Precationum; Rudimenta, Etymologiæ, Syntaxis & Prosodia Linguæ Latinæ; Latinæ Linguæ Progymnasmata; de Figuris sive Tropis; de Epistolis Latine conscribendis; de Rerum & Verborum Copia; Institutionum Scholasticarum Libri tres; de ingenuis Scholasticorum Moribus; Sciagraphia Scholæ Latinæ & Christianæ; Legum Scholasticarum Tabulæ duodecim; Epistolarum Selectarum Libri tres cum Annotationibus; Historia Vitæ Ciceronis per annos digesta.* Il mourut à Bois le-Duc le neuviéme Novembre 1598, âgé de 76 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 814 & 815.

VERESTO, petite riviére de la Campagne de Rome. Elle passe près de Ste. Praffede, & se décharge dans le Tévérone. * Maty, *Dict. Géogr.*

VERETTI LANDI. *Voyez* BERETTI.

* VEREYCKEN (Godefroy) naquit à Anvers en 1558. Il se distingua par la connoissance des Belles-Lettres, de la Langue Gréque & de la Philosophie. Il s'appliqua aussi à la Médecine dont il commença l'étude à Paris, & qu'il acheva à Toulouse, où il fut reçu Docteur le 13 Juin 1586. Etant de retour dans sa patrie, il fut admis au nombre des Médecins de la ville d'Anvers. Il mourut à Malines au mois de Décembre 1635. On a de lui un Traité qui a pour titre, *de Cognitione & conservatione sui.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 294.

VERGARA (François) natif de Toléde, ville d'Espagne, fils de GEORGE Vergara, originaire de Cortone, ville de Toscane, étoit savant dans la Langue Gréque, qu'il enseigna pendant vint ans à Alcala de Hénarès. Quoiqu'il fût avancé en âge, il ne laissa pas de prendre les Leçons publiques de Théologie que faisoit George Nocerst, excellent Théologien. Il composa plusieurs Ouvrages, entre autres *Grammatica Græca; Theonis Sophistæ Progymnasmata;* il traduisit en Latin, *Basilii Homiliæ,* & en Espagnol *Heliodori Æthiopica Historia.* Vergara mourut au mois de Janvier de l'an 1545. * *Biblioth. Hispan.*

VERGARA (Jean) natif de Toléde, ville d'Espagne, & frére du précédent, étudia le Grec & la Philosophie, & fut ensuite Docteur en Théologie de l'Université d'Alcala de Hénarès. Le Cardinal Ximénès, Fondateur de cette Université, lui donna un Canonicat dans l'Eglise Cathédrale, & le Pape Adrien VI, qui le fit Prêtre, le choisit pour travailler avec d'autres à la Bible en trois Langues. Il traduisit les Livres de Salomon & du fils de Sirach, qui lui échurent en partage. Sa Devise étoit *Sustine* & *Abstine* qu'il avoit expliquée en ce distique:

Sustine in adversis, & te compesce secundis,
Sic temnes cæcæ numina vana Deæ.

Vergara a beaucoup écrit, mais il n'a jamais voulu permettre qu'on imprimât ses Ouvrages sous son nom. Alvarès Gomès continua l'Histoire du Cardinal Ximénès qu'il avoit commencée, & Alfonse Cortona, son oncle paternel, mit au jour la dispute qu'il fit en sa présence, *de Templi Salomonis Instauratione.* Jean Vergara mourut à Toléde le 20 Février de l'an 1555, âgé de 64 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

VERGASILLAUNE, Seigneur Auvergnac, & proche parent de Vercingentorix, fut l'un des quatre Chefs qui conduisirent l'Armée des Etats des Gaules au secours d'Alexia. Ses Soldats ayant franchi tous les obstacles que César avoit mis sur leur passage, avoient déja forcé ses retranchemens; mais César les fit investir par derriére avec une partie de sa Cavalerie, pendant que Labiénus les chargeoit, de sorte qu'ils ne purent éviter leur défaite. Sédulie qui conduisoit les troupes des Limosins, fut tué en cette rencontre, & Vergasillaune même, qui se sauvoit dans la déroute, y fut fait prisonnier, l'an 52 avant Jésus-Christ, & le 702 de Rome. * Jules-César, *Guerre des Gaules, l.* 7.

VERGATE, bon bourg fort agréable, avec Evêché. Il est dans le Bolonois, Province de l'Etat de l'Eglise, à quatre ou cinq lieues de la ville de Bologne, vers le sud. * Maty, *Diction. Géogr.*

VERGATUR ou VERGOTUR, petite ville de la Tartarie Moscovite. Elle est dans les Cartes de Sanson, environ à cinquante lieues de Tumen, vers le couchant. M. Witsen la met au couchant fort méridional, entre les montagnes qu'il appelle *les montagnes de Vergotur* ou *de Sémino Poyas,* & qu'il prend pour les monts Riphées des Anciens.

VERGE ou VERGEHAU. *Voyez* NAUCLERE.

VERGER ou VERGERIUS (Angelus) étoit un Candiot, qui dans le XVI siécle traduisit de Grec en Latin le Traité *de Fluviorum & Montium Nominibus,* attribué à Plutarque. Il alla à Paris vers l'an 1540, & son écriture Gréque y fut trouvée si belle, qu'elle servit d'original à ceux qui gravérent les caractéres de la Langue Gréque pour les impressions royales de François I. Il vivoit encore sous le régne de Charles IX. Son fils NICOLAS Vergerius, qu'il amena avec lui tout jeune de l'Isle de Candie, fut Homme de Lettres, & fit des vers sur la mort d'Adrien Turnébe. Baïf a loué le pére & le fils dans ses Oeuvres. * Bayle, *Dict. Crit.*

VERGER (Pierre-Paul) étoit de Justinopolis, dite *Capo d'Istria,* ville sur le Golfe de Venise. Il s'est acquis un grand nom parmi les Savans sur la fin du XIV siécle & au commencement du XV. Orateur, Philosophe, Juriste, & même Poëte, il a été regardé comme un des plus habiles de son tems, & ses Ecrits se sont toujours fait lire jusqu'au nôtre avec plaisir & avec utilité. Il apprit dans sa jeunesse la Langue Gréque à Venise sous Emmanuel Chrysoloras, de Constantinople. Il étoit en grand crédit dans la famille des Princes de Carrari, qui commandoient de son tems à Padoue, & dont il eut la douleur de voir la ruïne. Les Papes, les Grands de tout parti, l'Empereur Sigismond lui-même l'honorérent de leur estime, & lui donnérent des marques de leur bienveillance. Il fit sa résidence ordinaire à Padoue, à cause de la famille des Princes de Carrari, à laquelle il étoit entiérement dévoué; & il ne quitta cette ville, que lorsque ces Princes y eurent vu leur autorité anéantie. Il y étoit encore en 1404, puisqu'il y subit dans cette même année des examens sur le Droit Canon & le Droit Civil, qu'il avoit étudiez sous François Zabarella, qui fut depuis Cardinal & Archevêque de Florence, sur les Arts & la Médecine, & qu'il y reçut le degré de Docteur en toutes ces Sciences au mois de Mars de la même année. Æneas Sylvius, qui fut depuis le Pape Pie II, dit qu'il mourut en Hongrie du tems du Concile de Bâle, c'est à dire vers l'an 1431. Verger étoit alors à la Cour de l'Empereur Sigismond, avec lequel il avoit été au Concile de Constance. Il devoit être âgé d'environ quatre-vints-ans, puisque dans son Discours sur la vie & la mort de François Zabarella son ami, qu'il avoit accompagné à Rome dans le tems du Schisme, & sous lequel il avoit étudié le Droit, comme on l'a déja marqué, il dit que ce Cardinal mort en 1417, à l'âge de soixante-dix-huit ans, avoit alors environ dix ans plus que lui. Il a composé plusieurs Ouvrages, dont quelques-uns, quoique citez par beaucoup d'Historiens, sont demeurez manuscrits jusqu'après le commencement de ce siécle. Le savant Louïs-Antoine Muratori a fait le premier imprimer, dans sa grande Collection des Ecrivains de l'Histoire d'Italie, *tome 16, in folio,* à Milan, 1730, l'*Histoire des Princes de la Maison de Carrari,* depuis leur origine jusqu'à Jacobinus, c'est à dire jusques vers l'an 1355. Verger avoit été Précepteur d'un Prince de cette Maison. Dans le même volume M. Muratori a fait imprimer plusieurs Discours & Lettres de ce Savant du XV siécle, avec deux piéces de vers du même. Ces Ecrits n'avoient jamais paru. Voici ce qu'on avoit déja imprimé de Verger, un Traité *De ingenuis Moribus & liberalibus adolescentiæ studiis,* pour l'instruction de la jeunesse, qu'il dédia à Ubertin de Carrari. Colutio, habile Florentin, y ayant repris quelques traits d'Histoire dont il croyoit que Verger son ami avoit fait une fausse application, Verger se justifia; & dans sa réponse on voit & beaucoup d'élégance & beaucoup de jugement. Ce Traité, *De ingenuis moribus,* a été imprimé plusieurs fois, tant à Venise qu'à Bâle. *La Vie de François Pétrarque* a été publiée dans le *Petrarcha redivivus* de Jacques-Philippe Thomasini. M. Muratori dit qu'il n'a pas voulu publier le Discours de Verger à la louange de S. Jérôme, parce qu'il n'y a rien trouvé que de vulgaire, qu'il n'est pas d'ailleurs exempt de fables, & que de plus il n'avoit point de rapport avec le but de sa Collection. Ce n'est pas le seul Ouvrage de Verger qui soit demeuré manuscrit: il avoit fait l'*Histoire des Princes de Mantoue,* une Traduction Latine d'Arrien sur la Vie d'Alexandre *le Grand;* une Invective contre Charles Malatesta, qui avoit fait renverser une statue du célébre Poëte Virgile. Cette Invective est de l'an 1392, & datée de Bologne. Il avoit fait aussi des Notes sur son Histoire des Princes de Carrari, qui n'étoient pas dans le Manuscrit dont M. Muratori s'est servi pour publier cette Histoire; un Recueil de Sentences tirées du Timée de Platon, sous le titre, *Allegabilia Dicta ex Timæo Platonis;* une Apologie pour les Princes de Carrari contre Albertini Mussato; un petit Ecrit de la différence de l'ami & du flatteur. Tous ces Ouvrages, tant imprimez que manuscrits, sont en Latin. Parmi ses Discours imprimez, il y en a un sur la vie & la mort du Cardinal François Zabarella. * *Voyez* ces Discours & les Lettres du même, & les Préfaces de M. Muratori.

VERGER (Pierre-Paul) en Italien *Vergerio,* étoit de la même famille que le précédent, & naquit dans le XVI siécle. Après avoir reçu dans sa jeunesse la couronne Poëtique, il fut Avocat, dont il fit la profession. Jean de la Casa, dans un petit Traité qui est à la fin de l'*Antibaillet,* l'accuse de beaucoup de faussetez, de médisances & de prévarications dans les fonctions de sa profession. Etant devenu veuf par le poison qu'il donna, dit-on, à sa femme, il alla à Rome où son frére *Antoine* Vergerio le recommanda au Pape Clément VII, qui l'envoya en 1530 Nonce auprès de Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Roi des Romains, & frére de l'Empereur Charles-Quint, avec ordre d'empêcher la tenue d'un Concile National. Il soutint en cette Cour-là les intérêts de la Religion Catholique, & n'épargna rien pour traverser les progrès du Luthéranisme. Rappellé par le Pape Paul III, pour savoir de lui précisément les dispositions de l'Allemagne, il y fut renvoyé l'an 1535, avec ordre de promettre la tenue d'un Concile. Il eut là-dessus des conférences avec plusieurs Princes Protestans, & s'entretint même avec Luther dans Wittenberg. Il fut rendre l'année suivante compte de sa Nonciature, & tout aussi-tôt on le fit aller à Naples pour négocier avec Charles-Quint. Sa récompense fut l'Evêché de Capo d'Istria sa patrie, & aussi-tôt il dressa avec

huit autres Commiſſaires la formule de l'indiction du Concile; mais en 1539, ſa doctrine commença à devenir ſuſpecte; il ne laiſſa pas en 1541 de retourner en Allemagne, pour aſſiſter à l'Aſſemblée de Wormes, ſous le titre ſeulement d'homme du Roi de France, & il publia une harangue ſur l'unité de l'Egliſe, pour faire voir principalement qu'il ne falloit pas ſonger à un Concile particulier. Etant retourné à Rome, il apprit avec chagrin que les ſoupçons que le Pape avoit de lui, avoient fait renoncer ſa Sainteté au deſſein de le faire Cardinal. Il crut devoir travailler à ſa juſtification, & pour cela il ſe retira dans ſon Evêché,& y commença un Livre de controverſe contre les Proteſtans d'Allemagne; mais il ne l'acheva pas: au contraire, emporté par le poids des raiſons qu'il vouloit réfuter, il alla trouver ſon frére Jean-Batiſte Vergério, Evêque de Pola, à qui il déclara ſon état. L'un & l'autre commencérent donc à prêcher les dogmes nouveaux; mais l'Evêque de Capo d'Iſtria, craignant l'Inquiſition, ſe ſauva à Mantoue, & de là ſe rendit à Trente, où on ne voulut pas l'admettre parmi les Prélats du Concile: cela l'obligea d'aller à Veniſe, puis à Padoue. Il y fut témoin de la mort de François Spiéra. Cette mort le fit réſoudre à s'exiler volontairement, & à faire une profeſſion publique de ſes ſentimens. Il ſe retira donc en 1548 chez les Griſons, où il fut Miniſtre pendant quelque tems: ſon frére, l'Evêque de Pola, étoit mort avant qu'il ſortît d'Italie. Il écrivit chez les Griſons pluſieurs Livres contre l'Egliſe Romaine,comme, *Relatio de perſecutione facta contra Evangelium in urbe Juſtinopolitana*; *contra Librum cui nomen* Floſculi Sancti Franciſci; *Contra Librum cui titulus* Roſarium; *Contra Librum cui titulus* Miracula Virginis; *De Libro cui titulus* Lux Fidei; *De Libro cui titulus* Floſculi Bibliæ; *De Statuis ac Imaginibus*; *De Coronatione Julii Papæ III, quid ſperandum ex Papatu Julii III*; *De Literis Othonis Cardinalis Auguſtani ſcriptis de creatione Julii III*; *Quatuor Literæ ſub nomine* Bonini de Bononis, *de Statu Romanæ Curiæ*; *de Nugis & Fabulis Papæ Gregorii primi*; *de Idolo Lauretano*; *Scholia in Orationem Cardinalis Poli ad Cæſarem, qua illum ad arma contra eos qui Evangelio nomen dederunt inſtigat*; *Nova Editio Cæremoniarum Romanæ Eccleſiæ, cum Præfatione & Scholiis*; *Quot modis vir pius qui in Italia degat, ſæpè Deum & Chriſtum negare compellitur*; *Epitome Libri cui titulus* Anatomia Miſſæ. Il eut beaucoup de part au refus des Suiſſes, d'envoyer des Députez au Concile de Trente, auſſi-bien qu'au rappel qu'ils firent de l'Evêque de Coire qui y étoit. Enfin le Duc de Wirtenberg l'attira à Tubingue, où il mourut le 4 Octobre 1565. Il avoit eu en 1561, des conférences en Alſace avec le Nonce Delphino, où il avoit marqué de grandes envies de retourner en Italie. Les Catholiques ne l'ont guéres eſtimé; & quelques Proteſtans ont même avoué que c'étoit un homme volage, fourbe, & ignorant en Théologie. On apprend par un Recueil de Lettres imprimées à Veniſe en 1558, qu'il avoit fait un voyage en France étant Evêque, & qu'il y avoit vu la Reine de Navarre, ſœur de François I, dont il admiroit la piété & les belles qualitez; qu'il déploroit le progrès du Luthéraniſme, & que dégoûté de la vie qu'il menoit, il ne ſongeoit plus qu'à la réſidence, pour cultiver, diſoit-il, la portion de la vigne qui lui étoit échue. On trouve dans ce Recueil une Lettre d'*Aurélius* Vergerius l'un de ſes fréres,qui étoit un ſavant homme, & qu'il écrivoit à Julie de Gonzague. Ce Vergérius étoit Chevalier de Malte, & fut employé dans des négociations qui lui acquirent de la gloire. Louïs Vergerius, ſon neveu, ſe réfugia à Bâle pour la Religion. Il écrivit en 1549 quelques Lettres, qui ont été inſérées dans la Coſmographie de Munſter. * Bayle, *Diction. Crit. quatriéme édition.*

VERGER ou VERGERIO (Jérôme) de la même famille que les deux précédens, étoit auſſi de Juſtinopolis, dite *Capo-d'Iſtria*, ſur le Golfe de Veniſe. Il a augmenté la gloire de ſa famille par la ſienne propre, & par les grands talens que Dieu lui avoit donnez. Après s'être inſtruit dans les Belles-Lettres, ſoit dans le lieu de ſa naiſſance, ſoit dans l'Univerſité de Padoue, où il alla enſuite, il ſe conſacra particuliérement à la Philoſophie & à la Médecine. Jeune encore, & preſque dans un âge où les autres ne font que commencer, il avoit fait de ſi grands progrès, qu'il mérita & reçut des diſtinctions qui auroient flatté des hommes avancez en âge & diſtinguez par leur ſavoir. Il n'avoit que trente-trois ans, lorſqu'il fut appellé à Piſe en 1655, pour y enſeigner publiquement la Médecine, & on lui donna dès-lors des appointemens conſidérables, qui furent encore augmentez en 1662. Cette récompenſe n'eût pas même tardé à aller plus loin, ſi la République de Veniſe qui avoit droit ſur lui, ne l'eût obligé de quitter Piſe pour ſe rendre à Padoue. Verger obéit, & en 1665, il eut la premiére Chaire de Médecine Théorique extraordinaire. En 1676, il paſſa à celle de Médecine Pratique ordinaire. Il mourut en 1678, l'année même que Zanforti paſſa à une autre vie. On a de lui *Diſputationes pro circulo Piſano; Nova methodus recitandi caſus in almo Patavino Collegio; Prælectiones in* 1. *fen.* 1. *Canonis Avicennæ, in librum de febribus, in artem Medicinalem Galeni; Tractatus de urinis, de morbis particularibus,* &c. *Syntaxis Medicamentorum omnium; Duo Medicinæ Fontes, Chirurgia & Pharmacia in univerſali; Prælectiones pro ingreſſu in cathedras; Tractatus de formulis Medicamentorum uſitatioribus.* * *Hiſtor. Gymnaſ. Patav. tome* 1. *p.* 371. Manget, *Biblioth. Scriptorum Medicorum, tome* 4. *l.* 20. *p.* 494. &c.

VERGER (Seigneurs du). *Cherchez* PHELYPEAUX.

VERGER DE HAURANE (Jean du) Abbé de S. Cyran ou plutôt Siran, en Latin *Sigiranni*, s'eſt fait un grand nom, autant par ſes Ouvrages, que par le bruit qu'ils ont fait, & les qualitez de ceux qui furent ſes Diſciples,& dont pluſieurs ont beaucoup écrit, comme, Meſſieurs Le Maître, Arnauld, &c. Il naquit à Bayone d'une famille noble en 1581, & après avoir fait ſes études en France & à Louvain, il fut pourvu l'an 1620 de l'Abbaye de Saint-Cyran, par la réſignation de Henri-Louïs Châteigner de La Roche-Pozay, Evêque de Poitiers. Il s'appliqua pluſieurs années à l'étude des Conciles & des Péres, & entretint commerce de Lettres avec divers Théologiens, du nombre deſquels fut le fameux Janſénius, avec qui il lut avec application les Péres de l'Egliſe, ſur-tout S. Auguſtin. Ce ſavant homme entreprit la défenſe de l'Egliſe Romaine contre les Calviniſtes, & rendit encore d'autres ſervices à l'Egliſe, ſur-tout en défendant la ſacrée Hiérarchie ſous le nom de *Petrus Aurélius*. C'eſt ce fameux Ouvrage qui a été imprimé par ordre & aux frais du Clergé de France, & qui porte à la tête l'éloge magnifique par lequel on a reconnu le zéle & la doctrine de ſon Auteur,qui par modeſtie ne voulut jamais ſe faire connoitre. Dès que cet Ouvrage parut il fut ſupprimé par ordre du Roi, & le Chancelier Séguier en fit ſaiſir tous les Exemplaires. Le deuxiéme Ouvrage que l'on connoiſſe de M. l'Abbé de S. Cyran eſt ſa *Queſtion Royale*, qui parut en 1619, & où il examine *en quelle extrémité le Sujet pourroit être de conſerver la vie du Prince aux dépens de la ſienne.* On a voulu tirer de cet Ouvrage des conſéquences, que M. de S. Cyran étoit aſſurément bien éloigné d'enſeigner ou même de ſuppoſer. Il en eſt de même de ſon premier Ouvrage qui parut en 1617, & qui a pour titre, *Apologie pour Louïs-Henri Chaſteigner de La Roche-Poſay contre ceux qui diſent qu'il n'eſt pas permis aux Eccléſiaſtiques d'avoir recours aux armes en cas de néceſſité.* Tout le monde connoit ſon *Petrus Aurelius* pour la défenſe du droit des Evêques & de la Hiérarchie Eccléſiaſtique, que le Clergé de France fit imprimer à ſes propres dépens en 1642, & avec un Eloge de l'Auteur dreſſé, du conſentement dudit Clergé, par M. Godeau, Evêque de Vence. Cet Eloge fut depuis ſupprimé. On peut voir ſur les piéces différentes qui compoſent ce gros Ouvrage, ce que M. Du-Pin en dit dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique du* XVII *ſiécle*, & Mrs. de Sainte-Marthe dans le *Gallia Chriſtiana* de la premiére édition, *tome* 4. Les autres Ouvrages connus pour être de M. de Saint Cyran, ſont, *L'Aumône Chrétienne*, ou *Tradition de l'Egliſe touchant la charité envers les pauvres*, imprimée en 1651, en deux volumes, *in douze* à Paris; & à Lyon, en 1674, à la compoſition de laquelle la grande famine qui affligea la France ſur la fin de l'année 1649, donna lieu, comme cela eſt dit plus au long dans la Préface, & dont la deuxiéme partie a pour titre, *L'Aumône Eccléſiaſtique*, lequel titre indique ce que l'Auteur y traite, ſavoir, une Tradition de l'Egliſe ſur ce ſujet, prouvée, comme la premiére, par des autoritez & par des exemples; *Conſidérations ſur les Dimanches & les Fêtes des Myſtéres, & ſur les Fêtes de la Vierge & des Saints*, diviſées en deux tomes, à Lyon, 1688, *in octavo*, dont l'approbation des Docteurs étant de 1670, il y a eu ſans doute vers ce tems-là une premiére édition, dans la Préface de laquelle il dit que ces Conſidérations n'ont été imprimées que plus de vint-cinq ans après qu'elles furent faites; *Conſidérations ſur la mort Chrétienne*, à Paris chez Savreux, & depuis chez Des-Prez, *in douze*; *Théologie familiére*, ou *Briéve Explication des principaux myſtéres de la Foi*, avec quelques Traitez de dévotion, ſavoir, *le Cœur Nouveau*; l'Explication des Cérémonies de la Meſſe, l'exercice pour la bien entendre, & les raiſons de la ſuſpenſion du S. Sacrement dans les Egliſes; *Lettre touchant les diſpoſitions à la Prêtriſe*, 1647, *in douze*, écrite pour M. Duhamel, depuis Curé de S. Merri à Paris, ſouvent réimprimée, & qui ſe trouve dans le troiſiéme volume du Recueil des Lettres de M. de S. Cyran de l'édition de Lyon, & à la ſuite de la Traduction Françoiſe du Sacerdoce de S. Jean Chryſoſtome, imprimée par ordre de M. Auguſtin Potier, Evêque de Beauvais. On lui attribue encore avec fondement la *Vie de la Sainte Vierge Marie*, ou *Conſidérations ſur les Fêtes & autres Myſtéres*, ſous le nom du Sieur de Granval, à Paris, 1664, *in douze*. A l'égard de ſes Lettres Spirituelles, après avoir été imprimées pluſieurs fois à Paris & à Lyon *in douze*, *in octavo* & *in quarto*, toujours avec approbation & privilége, on les a réimprimées à Lyon en 1679, en trois volumes *in douze*, & on y a joint un quatriéme volume, où l'on a réuni la Théologie familiére, les penſées Chrétiennes ſur la pauvreté, celles ſur la pauvreté de Jéſus-Chriſt, & l'adminiſtration des miſéricordes de Dieu; tous petits Traitez de M. de S. Cyran, imprimez ſéparément. On trouve auſſi dans ce volume trois Lettres de M. Le Maître l'Avocat; une de M. de Balzac à M. de S. Cyran; trois Lettres de M. Arnauld d'Andilli ſur la mort de ce dernier; les Eloges du même par Mrs. de Sainte Marthe, & celui que Juſte Lipſe en a fait dans ſa Lettre 41 de la cinquiéme Centurie de ſes Lettres mêlées; l'Eloge du même M. de S. Cyran par M. Godeau, tel qu'il eſt au devant du *Petrus Aurelius*, dans les éditions que l'on en a faites *in folio*, à Paris, en 1642 & 1646, chez Vitré, ſous le titre de *Petri Aurelii Theologi Opera*, &c. & enfin l'Epitaphe de M. de S. Cyran, qui ſe lit à S. Jacques du Haut-Pas. M. Walon de Beaupuis a extrait des Lettres de M. de S. Cyran les *Maximes* principales qui ont été imprimées à Paris chez Le Myre. M. Arnauld d'Andilli a augmenté ce Recueil, & l'a publié *in octavo* & *in douze* ſous le titre d'*Inſtructions tirées des Lettres de M. de S. Cyran*, & ce Recueil imprimé à Paris eſt approuvé par dix-huit Evêques du Royaume. On vient de réimprimer ces Inſtructions *in douze*. Enfin M. de S. Cyran a fait la Réfutation de la Somme de Théologie du Pére Garaſſe, Jéſuite, ſous ce titre, *La Somme des fautes & fauſſetez capitales contenues en la Somme Théologique du Pére François Garaſſe, diviſée en quatre tomes*, à Paris, 1626, *in quarto*, avec une longue Préface au Cardinal de Richelieu, & un Avis au Pére Garaſſe. La même année il donna à Paris *in octavo* un *Avis à tous les Savans & Amateurs de la vérité touchant la Réfutation de la Somme Théologique du Pére Garaſſe*; & dans le même tems un autre Ecrit intitulé,

tulé, *Réfutation de l'abus prétendu, & la découverte de la véritable ignorance du Pére François Garasse*, 1626, *in octavo*. Dans le Recueil de Poësies sur la mort de Henri IV, donné par du Peyrat, à Paris, 1611, *in quarto*, on trouve une piéce de vers Latins de M. du Verger, sous le titre de *Infandum Henrici IV Funus*. Quand M. de S. Cyran mourut, il travailloit à un Traité de l'Eucharistie, pour défendre les Livres du Cardinal du Perron contre les Calvinistes; & quand il fut conduit à Vincennes, on trouva parmi ses papiers la Dédicace d'une Réfutation qu'il avoit faite du Pére Garasse, Jésuite. * *Voyez* l'Apologie pour feu M. l'Abbé de S. Cyran, &c. par Antoine Le Maitre, *in quarto*, à Paris, 1644. Le Nécrologe de Port-Royal, &c. dans le Libelle intitulé, *Les nouvelles & anciennes Reliques* de M. Jean du Verger de Hauranne, Abbé de S. Cyran, &c. à Melphe, 1680, *in quarto*. On attribue faussement à M. de S. Cyran, 1. les Notes du Pére Séguenot de l'Oratoire, qui accompagnent la Traduction de la Sainte Virginité, écrite en Latin par S. Augustin. Ces Notes, comme la Traduction, sont du Pére Séguenot même, & M. de S. Cyran n'y a eu aucune part. 2. *Le Chapelet du S. Sacrement*: ce petit Ecrit est d'une Religieuse de Port-Royal, & M. de S. Cyran n'en eut connoissance que cinq ans après. 3. *La Fréquente Communion*, que tout le monde fait être de M. Arnauld le Docteur. Au bas d'un Portrait de M. de S. Cyran, gravé d'après son Portrait peint par Champagne, on trouve ces deux vers Latins:

Æquam nulla potest inflare scientia mentem:
In quali didicit simplicitate, docet.

Voyez aussi la *Défense de feu M. Vincent de Paul*, Instituteur & premier Supérieur-Général de la Congrégation de la Mission contre M. Abely, &c. *in quarto*, 1668. Dom Claude Lancelot a donné des Mémoires sur la Vie & l'Esprit de S. Cyran, qui sont encore manuscrits. Le Cardinal de Richelieu ayant reconnu l'an 1637, que les Propositions censurées par la Faculté de Théologie dans les Notes du Pére Séguenot, de l'Oratoire, sur le Livre de Saint Augustin *de la Sainte Virginité*, avoient été inspirées à ce Pére par l'Abbé de Saint Cyran, fit arrêter le Maître & le Disciple, quoique celui-ci se fût soumis à la censure; & ils furent retenus l'un & l'autre en prison jusqu'à la mort de ce Cardinal. Mais ce ne fut pas-là la véritable raison de son emprisonnement. Le Cardinal de Richelieu ne le fit traiter de la sorte, qu'à cause de sa fermeté à ne vouloir pas opiner pour la nullité du mariage du Duc d'Orléans, frére du Roi, avec Marguerite de Lorraine. L'Abbé de S. Cyran jouït peu de tems de la liberté que cette mort lui procura: il mourut à Paris le onziéme Octobre de l'an 1643, âgé de 62 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Jacques-du Haut-Pas. * Juste Lipse, *Cent.* 4. *Epist.* 62. & 92. & *Cent.* 5. *Epist.* 41. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 4. *p.* 830. *de Abb. San-Sigir. &c. Supplément de Paris* 1736.

VERGERIO (Jérôme). *Voyez* VERGER ou VERGERIO (Jérôme).

VERGERIUS (Ange). *Voyez* VERGECE.

VERGIER (Jérôme). *Voyez* VERGER ou VERGERIO (Jérôme).

* VERGIER (Jacques) natif de Lyon, vint à Paris dans sa jeunesse, & s'y fit estimer & rechercher. Après avoir pris l'habit ecclésiastique, il le quitta bientôt après pour prendre l'épée, & il obtint une place de Commissaire Ordinaire de la Marine qu'il exerça pendant plusieurs années. Il fut ensuite Président du Conseil de Commerce de Dunkerque. Sa nonchalance & son amour pour les plaisirs l'empêchérent de monter à de plus hauts emplois. Loin de s'occuper des affaires, il ne s'appliquoit pas même à la Poësie qu'il aimoit beaucoup, de peur que ses divertissemens ne devinssent une occupation. Il n'y a rien de plus naturel que tout ce qu'il a fait en ce genre, mais la plupart de ses piéces sont d'une Morale Epicurienne. Ses Ouvrages n'ont point été imprimez de son vivant. On les a recueillis en 1726, & on les a fait imprimer à Amsterdam ou plutôt à Rouen en deux volumes *in douze*, sous ce titre, *Contes & Nouvelles du Sieur Vergier*, & de quelques Auteurs *Anonymes*. On a encore de lui une piéce en vers, intitulée, *Zaïla*, ou *l'Africaine*, & une Histoire en prose & en vers, intitulée *Dom Juan & Isabelle*, Nouvelle Portugaise. On lui a aussi attribué quelques Parodies Satyriques, qui lui ont fait, dit-on, des ennemis dangereux. Quoi qu'il en soit, il fut assassiné d'un coup de pistolet dans la rue du Bout-du-monde, à Paris, sur le minuit, en revenant de souper chez un de ses amis, le 23 Août 1720, âgé de 65 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VERGILE (Marcel) Sécretaire de l'Etat de Florence, vers l'an 1506, écrivit des Traitez de Médecine fort estimez. * Juste, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

VERGILIES, *Vergiliæ*, Constellation qui est entre la tête du Taureau, & la queue du Bélier, ainsi appellées, parce qu'elles se lévent vers l'équinoxe du Printems. Les Poëtes ont feint qu'elles étoient filles d'Atlas, & les Grecs les ont appellées *Pleïades*. *Cherchez* PLEIADES. * Hygin, *de Signis Cœlestibus*. Pline, *l.* 9: *l.* 16: *l.* 17: *l.* 18: *l.* 21: *l.* 27.

VERGNE (Pierre de Tressan de La) sorti d'une ancienne & noble famille du Languedoc, naquit en 1618. Il fut élevé dans la Religion de ses parens, qui étoit la Réformée, jusqu'à l'âge de vint ans; mais un de ses oncles, qui étoit Catholique Romain demeurant à Paris, la lui fit abjurer. Il passa quelques années à la Cour, & en prit si bien l'esprit, que s'y étant rendu agréable, il sembloit devoir en peu de tems s'élever jusqu'aux premiéres dignitez de l'Eglise, à laquelle il s'étoit destiné. Mais ayant quitté tout d'un coup la Cour, & tout ce qu'il pouvoit attendre de la fortune, il retourna en Languedoc, âgé d'environ trente-cinq ans, & se mit sous la conduire du célébre Evêque d'Aleth Nicolas Pavillon, pour vivre dans la pénitence le reste de ses jours. Ce Prélat ayant remarqué en lui de grands talens qui pourroient être utiles à l'Eglise, l'y fit préparer par l'étude, par la priére, par les mortifications & par les autres exercices de la pénitence, sans le laisser entrer dans l'Etat Monastique. Pour lui faciliter l'oubli de ses anciennes habitudes, il lui permit le voyage de la Palestine, dont il fit à son retour une Relation exacte. Quelques-uns ont cru que c'étoit celle qui fut publiée à Paris chez Dézallier en 1688, quatre ans après sa mort; mais ceux qui ont connu le caractére de son esprit, ne la jugent pas digne de lui. Après son retour il s'appliqua aux Missions, & fit entrer dans la Religion Catholique un grand nombre de Huguenots dans le Languedoc, dans les Sevennes, dans la Provence & dans le Dauphiné. Ces Missions, dont il soutenoit souvent toute la dépense avec son patrimoine, après s'être dépouillé de ses Bénéfices, lui procurérent une connoissance si particuliére des différens caractéres de l'homme, & des déréglemens de la vie, qu'il crut devoir faire part de ses expériences aux Ecclésiastiques. Ce fut principalement dans le dessein d'instruire les Confesseurs & les Pénitens, qu'il publia à Paris en 1670, *L'Examen général de tous les états & conditions, & des péchez qu'on y peut commettre.* Il s'assujettit à n'y rien mettre absolument du sien, & ne le composa que de passages tirez de l'Ecriture, des Conciles, des Péres de l'Eglise, & des Ordonnances des Rois de France, qui réglent la vie civile. Le grand succès qu'eurent les deux parties de cet Ouvrage, dont la premiére regarde les Ecclésiastiques & les personnes Religieuses, & la seconde les gens du Monde, le porta ensuite à y en ajoûter une troisiéme concernant les Marchands & les Artisans, qui ne fut pas moins bien reçue, & qui fait un volume à part. Il fit paroître cet Ouvrage sous le nom du Sieur de Saint Germain, pour mieux demeurer caché aux yeux du Public; car quoique ce fût le nom d'un Prieuré qu'il avoit autrefois possédé dans le Diocése de Mende, il ne servoit plus de rien pour le faire connoître, depuis qu'il l'avoit généreusement abandonné à l'Evêque du lieu pour l'entretien de son Séminaire. L'occupation des Missions n'empêcha point l'Evêque d'Aleth de le donner pour Directeur particulier à la Princesse de Conty, Marie-Anne Martinozzi. L'éclat des vertus de cette Princesse, & la piété qui parut alors dans toute la maison du Prince son époux, attirérent à M. de La Vergne beaucoup d'autres directions de personnes qualifiées, tant de la Cour de France que de divers endroits du Royaume. Il s'en acquitta toujours avec beaucoup de désintéressement; & ces directions particuliéres, non plus que celles de quelques Maisons Religieuses, ne firent point diversion aux exercices ordinaires de ses Missions, trouvant de quoi satisfaire d'une maniére plus particuliere son zéle & sa charité parmi les pauvres & les ignorans de la campagne, qu'auprès des autres. Il déclara de vive voix par lui-même & par ses Missionnaires, la guerre à la doctrine relâchée des mœurs, introduite par quelques Casuistes modernes, & prit part au Livre de la *Théologie Morale* qui a beaucoup servi à détromper le Public, & à faire substituer les Péres & les Conciles à ces Casuistes. Il fut chassé de Montpellier & du reste du Languedoc, par une Lettre de cachet. Mais peu après, le Roi informé de son zéle, le rétablit dans sa premiére liberté. M. de la Vergne s'en servit pour continuer ses exercices de charité, & pour mettre la derniére main à divers établissemens de piété qu'il avoit faits dans trois ou quatre Provinces. La derniére de ses Missions, & que l'on dit avoir été la plus pénible, fut celle dont le Cardinal Grimaldi lui donna la conduite dans la ville & le Diocése d'Aix. On y suscita une grosse tempête contre lui & contre les autres Missionnaires qu'il y employoit, cependant il l'acheva; & étant allé de là chez la Marquise Des Portes, aussi célébre par sa vertu & par sa charité qu'illustre par sa naissance, & qui avoit converti en une espéce de Monastére son château de Térargues dans les Sevennes, il fut si puissamment sollicité de faire le voyage de Paris pour quelque dessein qu'on ne vouloit confier qu'à lui, qu'il se mit en chemin, malgré divers obstacles qui s'opposoient à ce voyage: mais passant une petite riviére profonde & rapide à quelques lieues de Térargues, il fut entraîné dans sa litiére avec son valet, le cinquiéme d'Avril 1684, & fut noyé par l'obstination du Muletier qui le conduisoit. Son corps fut retrouvé cinq jours après, & enterré dans la Chapelle du château de Térargues. Voici son Epitaphe:

Expectat hic donec veniat immutatio sua
V. Petrus DE LA VERGNE TRESSAN *Presbyter,*
Homo missus à Deo,

Ut in eo Clerici & Laïci, milites & togati, pusilli & magni, sexus uterque, nulla non ætas, genus omne hominum, in arcta via quæ ducit ad vitam, ductorem haberent non cœcum, nec consuentem pulvillos sub omni cubito manus, utque essent complures sancti in domo Cæsaris.

Quo nemo flagrantiùs justitiam esuriit & sitiit;
Nemo altiùs à Christo didicit, quia mitis est & humilis corde:
Nemo meliùs Evangelicum illud implevit; Gratis accepistis, gratis date.
Nemo feliciùs Apostolicum cursum cucurrit, pertransiens
Benefaciendo, & ubique suadens de regno Dei.
Debuerat vir Apostolicus, nec modicæ fidei, super
Aquas ambulare: ita pater: sed aliter
Placitum fuit ante te in torrente obire maluisti,
De torrente voluptatis tuæ mox potandum.
Ascetæ optimo Hieronymo suo
Maria Felicia de Budos,

M. Des Portes, famula Christi,
Anno MDCLXXXIV.
Quando sublatus est post factum planctum magnum
posuit.

VERGNE (Marie-Magdelaine Pioche de La). *Voyez* FAYETTE.

VERGY, l'une des plus illustres & des plus anciennes Maisons de la Bourgogne, tiroit son origine du château du Vergy, qui fut ruïné par l'ordre du Roi Henri IV, l'an 1609, & a produit de grands hommes, qui se sont signalez dans la Paix, dans les Armées & dans l'Eglise.

I. Le premier qui soit venu à notre connoissance, est GUI, Seigneur de Vergy, auquel les Papes Eugéne III & Anastase IV recommandérent la protection de l'Abbaye de Vezelay, contre le Comte de Nevers, l'an 1155, & qui vivoit encore l'an 1204. Il avoit épousé *Adelaïs* de Beaumont, fille & héritiére de *Hugues*, V du nom, Seigneur de Beaumont sur Vigenne, & d'Autrey, & de *Mahaud*, dont il eut HUGUES qui suit; SIMON, Seigneur de Beaumont sur Vigenne, qui a fait la branche des Seigneurs de Beaumont, rapportée par M. Du Chêne, *en son Histoire de la Maison de Vergy*; & *Renaud* de Vergy, Chantre, puis Evêque de Mâcon, mort l'an 1199.

II. HUGUES, Seigneur de Vergy, d'Autrey, de Châtel-Censoy, &c. eut guerre contre Hugues III, Duc de Bourgogne, l'an 1184. Quelque tems après, il accompagna le Roi Philippe-*Auguste* au voyage d'Outre Mer, se trouva au siége d'Acre l'an 1191, & étoit mort l'an 1202. Il avoit épousé vers l'an 1175, *Gilles* de Trainel, fille de *Garnier*, Seigneur de Trainel, dont il eut 1. *Garnier* de Vergy, mort jeune; 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Hugues*, Seigneur de Beauvais ou *Belvoir*, qui laissa postérité; 4. *Gui*, Evêque d'Autun; & 5. *Alix*, Dame de Vergy, mariée l'an 1199, à *Eudes*, III du nom, Duc de Bourgogne, mort le troisiéme Mai 1251.

III. GUILLAUME de Vergy, I du nom, Seigneur de Mirebeau, d'Autrey, de Fonvens, de Champlite, &c. Sénéchal de Bourgogne, mourut le 18 Janvier 1240, laissant de *Clémence*, Dame de Fonvens & de Fontaines, fille & héritiére de *Henri*, Seigneur de Fonvens, qu'il avoit épousée vers l'an 1203, 1. *Hugues*, mort jeune; & 2. HENRI I, qui suit.

IV. HENRI de Vergy, I du nom, Seigneur de Mirebeau, d'Autrey, de Champlite, de Fontaines, &c. Sénéchal de Bourgogne, mourut le 27 Octobre de l'an 1258, laissant d'*Elisabeth*, sœur de *Jean*, Seigneur du Ray, 1. *Guillaume* de Vergy, II du nom, Seigneur de Mirebeau, d'Autrey, &c. Sénéchal de Bourgogne, mort après l'an 1272, sans postérité, de *Laure* de Lorraine, fille de *Matthieu*, II du nom, Duc de Lorraine; 2. JEAN I, qui suit; & 3. *Henri* de Vergy, Seigneur d'Autrey, Chanoine de Langres, puis Chantre de Besançon.

V. JEAN de Vergy, I du nom, Seigneur de Fonvens, de Champlite, d'Autrey, puis de Mirebeau, & Sénéchal de Bourgogne après la mort de son aîné, mourut l'an 1310. Il avoit épousé *Marguerite* de Noyers, fille de *Milès* IV, Seigneur de Noyers; dont il eut 1. HENRI II, qui suit; 2. GUILLAUME, qui a fait *la branche de* MIREBEAU, *rapportée ci-après*; 3. *Hugues*, Chanoine de Langres; 4. *Héliffende*, mariée 1°. à *Henri* II, Comte de Vaudemont: 2°. à *Gaucher* de Châtillon, IV du nom, Comte de Porcéan, Connétable de France; & 5. *Jeanne* de Vergy, Dame de Fontaine-Françoise, alliée à *Artaud*, Seigneur de Roussillon & d'Annonay.

VI. HENRI de Vergy, II du nom, Seigneur de Fonvens, d'Autrey, de Champlite, &c. Sénéchal de Bourgogne, mourut en Avril 1335. Il avoit épousé en Septembre 1298, *Mahaud* de Trie, Dame de Saint-Aubin, fille de *Jean*, Comte de Dammartin, & d'*Yoland* de Dreux, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; & 2. *Marguerite* de Vergy, Dame de Vadans, mariée l'an 1319 à *Louïs* de Poitiers, Comte de Valentinois.

VII. JEAN de Vergy, II du nom, Seigneur de Fonvens, de Champlite, d'Autrey, &c. surnommé *le Borgne*, Sénéchal de Bourgogne, mourut l'an 1353, laissant de *Gilles* de Vienne, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-George & de Sainte-Croix, 1. JEAN III, qui suit; 2. JACQUES, qui a fait *la branche d'*AUTREY, *rapportée ci-après*; 3. *Guillaume*, Archevêque de Besançon, & Cardinal, mort l'an 1407; 4. *Marie*, alliée en Janvier 1357, à *Jean*, Seigneur de Coligny & d'Andelot; & 5. *Guillemette* de Vergy, mariée à *Henri*, Comte de la Roche, & de Villiers-Sexel, mort l'an 1401.

VIII. JEAN de Vergy, III du nom, dit *le Grand*, surnommé aussi la *Laffre* ou *Lévre*, Seigneur de Fonvens, de Champlite, de Port-sur-Saône, &c. Sénéchal, Maréchal & Gouverneur de Bourgogne, suivit Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne en ses Armées, fut envoyé en Turquie pour négocier la liberté de Jean, Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, qu'il ramena en France; se signala au combat de Montenay contre les Liégeois l'an 1408, & mourut le 25 Mai 1418. Il avoit épousé, 1°. l'an 1372, *Jeanne* de Challon, fille de *Jean*, Seigneur de Harlay, & de *Marguerite* de Mello: 2°. l'an 1401, *Jeanne* de Vienne, veuve d'*Edouard* de Flandre, Seigneur de Saint-Dizier, & fille de *Jean*, Seigneur de Rollans, Amiral de France, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. GUILLAUME, III du nom, qui suit; 2. *Jacques* de Vergy, Seigneur de la Fauche, tué à la bataille de Nicopolis l'an 1396, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Saint-Denys, Dame de la Fauche, de la Roche, &c.; 3. *Antoine* de Vergy, Comte de Dammartin, &c. Maréchal de France, & Chevalier de la Toison d'Or, mort sans postérité, & *dont il sera parlé ci-après, dans un Article séparé*; & 4. *Marie* de Vergy, alliée en Mai 1390, à *Conrad*, Comte de Fribourg, morte le 29 Mars 1407.

IX. GUILLAUME de Vergy, III du nom, Seigneur de Port-sur-Saône, de Montenot, d'Arc, &c. suivit en Hongrie le Comte de Nevers, où il fut tué avec *Jacques*, Seigneur de la Fauche, son frére, à la journée de Nicopolis, du vivant de leur pére. Il avoit épousé, étant fort jeune, en Mars 1377, *Isabeau* de Haute-Ribaupierre, fille de *Brun*, Seigneur de Haute-Ribaupierre, & de *Jeanne* de Blammont, Dame de Montenot, & d'Orville, dont il eut 1. JEAN, IV du nom, qui suit; 2. *Guillemette*, mariée en Mai 1403, à *Jean* Comte de Salms, dit *le Jeune*; 3. *Jeanne*, alliée 1°. en Septembre 1406, à *Jean* de Saint-Cheron, Seigneur de Sougey & de Rollans: 2°. à *Jean* de Blammont, Seigneur de Vellesson; & 4. *Marguerite* de Vergy, mariée l'an 1409, à *Jean*, Seigneur d'Oiselet & de Frêne.

X. JEAN de Vergy, IV du nom, Seigneur de Saint-Dizier, de Vignory, de la Fauche, &c. Sénéchal & Gouverneur de Bourgogne, accompagna le Duc de Bourgogne à l'entrevue de Montereau; servit le Comte de Vaudemont contre René d'Anjou, Duc de Lorraine; reçut l'an 1433, l'Ordre de la Toison d'Or, & mourut l'an 1460, sans laisser de postérité, de *Marguerite*, dite *Marie*, fille de *Gui*, Seigneur de la Rocheguyon, qu'il avoit épousée l'an 1457.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUTREY.

VIII. JACQUES de Vergy, second fils de JEAN de Vergy, II du nom, Seigneur de Fonvens, &c. dit *le Borgne*, & de *Gilles* de Vienne, fut Seigneur d'Autrey, d'Arc, &c. & mourut l'an 1398. Il épousa *Marguerite* de Woufflans, Dame de Champuan & de la Mothe, veuve de *Louïs*, Comte de Neufchâtel, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. PIERRE de Vergy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHAMPUANT, *de* CHAMPLITE *& de* FONVENS, *rapportée ci-après.*

IX. JEAN de Vergy, Seigneur d'Autrey, d'Arc, &c. fut l'un des Chefs qui conduisirent les Bourguignons au secours de Jean de Baviére, Evêque de Liége, l'an 1408. Il suivit le Duc de Bourgogne, lorsqu'il entreprit de se rendre maître de Paris l'an 1417, fut l'un des Seigneurs qui jurérent le Traité fait entre le Dauphin & lui, le onziéme Juin 1419, & deux mois après, le suivit à l'entrevue de Montereau, où les gens du Dauphin le tuérent. Il avoit épousé vers l'an 1407, *Antoinette* de Salins, Dame de Vaugrenant & de Montferrand, fille d'*Ancel*, Seigneur de Vaugrenant, &c. dont il eut 1. CHARLES, qui suit; & 2. *Louïse* de Vergy, mariée à *Jean* de Ray, Seigneur de la Ferté & de Précigny.

X. CHARLES de Vergy, Seigneur d'Autrey, &c. Sénéchal de Bourgogne, mourut l'an 1467. Il avoit épousé 1°. en Janvier 1434, *Claude* de la Tremouille, fille de *Gui*, Comte de Joigny: 2°. vers l'an 1451, *Marguerite* de Cusance, veuve de *Gui* Pontaillier, Seigneur de Talmey, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. ANTOINE qui suit; 2. *Guillemette* de Vergy, mariée 1°. en Mars 1451, à *Guillaume* de Pontaillier, Seigneur de Talmey: 2°. à *Claude* de Toulongeon, Seigneur de la Baste & de Sénéçay, Chevalier de la Toison d'Or.

XI. ANTOINE de Vergy, Seigneur de Montferrand &c. mourut peu après son mariage avec *Bonne* de Neufchâtel, fille de *Thibault*, Seigneur de Neufchâtel, qu'il avoit épousée l'an 1454; & d'où vint, pour fille unique, *Marguerite* de Vergy, Dame de Montferrand, d'Autrey, de Champlite, de Rigney, &c. premiére femme de *Guillaume* de Vergy, IV du nom, Seigneur de Vergy, *dont il sera parlé ci-après*, morte l'an 1472.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHAMPUANT, *de* CHAMPLITE, *& de* FONVENS.

IX. PIERRE de Vergy, second fils de JACQUES de Vergy, Seigneur d'Autrey, & de *Marguerite* de Woufflans, Dame de Champuant, &c. fut Seigneur de Champuant, par le partage fait avec son frére, l'an 1407, & vivoit l'an 1439. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Gruéres, fille de *Raoul*, Seigneur de Gruéres, & d'*Antoinette* de Salins, Dame de Montferrand, & de Vaugrenant: 2°. *Alix* de Rougemont. Du premier lit vint 1. JEAN qui suit: & du second, sortirent, 2. *Jean* de Vergy, dit *le Jeune*, Seigneur de la Mothe & de Montrichier, mort sans postérité l'an 1467; & 3. *Catherine* de Vergy, mariée à *Guillaume* de Ray, Seigneur de la Ferté sur-Amance, & de Précigny.

X. JEAN de Vergy, Seigneur de Champuant, de Montrichier, &c. mourut avant l'an 1481, laissant de *Paule* de Miolans, fille de *Jacques*, Seigneur de Miolans, & de *Jeanne* de la Chambre, 1. GUILLAUME, IV du nom, qui suit; 2. *Jean*, mort à la journée de Bussy; 3. 4. *Claude* & *Martin*, morts à la guerre sans alliance; 5 *Antoinette*, mariée le premier Mai 1481, à *Jean* de Pontaillier, Seigneur de Talmey; 6. *Charlotte*, alliée à *Humbert* de Foucigny, Chevalier; 7. *Guillemette*, femme de *Claude* d'Arbecq, Seigneur de Valengin; & 8. *Claude* de Vergy, mariée le 26 Janvier 1496, à *Fernand* de Neufchâtel, Seigneur de Montagu, de Fontenay, &c.

XI. GUILLAUME de Vergy, IV du nom, Seigneur de Vergy, de Saint-Dizier, de Champlite, de Fonvens, d'Autrey, de Rigney, de Champuant, Baron de Bourbon-Lancy, &c. Chevalier de l'Ordre de Savoye, Sénéchal & Maréchal de Bourgogne, servit Charles, Duc de Bourgogne, en plusieurs occasions, & particuliérement au combat de Morat le 22 Juin 1476, & après la journée de Nancy il se retira à Douay, pour y servir Marie, Duchesse de Bourgogne; mais s'étant voulu jetter dans Arras, il fut défait avec ses troupes, & demeura prisonnier du Seigneur du Lude. Le Roi Louïs XI l'attira à son

son service, le fit l'un de ses Conseillers & Chambellans, lui donna le château de Vergy, & la Terre de Saint-Dizier en Perthois au mois d'Août 1477. Après la mort du Roi Charles VIII, il quitta le parti de France, & se retira au Comté de Bourgogne, sous l'obéïssance de l'Empereur Maximilien, qui le fit Maréchal de Bourgogne, & Capitaine de ses Gens de guerre l'an 1498. Philippe, Roi d'Espagne l'établit l'an 1504, son Lieutenant & Capitaine-Général des païs de Gueldres & de Zutphen. Il fut Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade l'an 1519, & mourut l'an 1520, après avoir relevé sa Maison au plus haut point de sa splendeur. Il avoit épousé 1º. le septiéme Maï 1469, *Marguerite* de Vergy, Dame d'Autrey, de Champlite, de Rigney, &c. fille unique d'*Antoine* de Vergy, Seigneur de Montferrand, d'Autrey, &c. & de *Bonne* de Neufchâtel, morte l'an 1472, sans postérité: 2º. le cinquiéme Mars 1480, *Anne* de Rochechouart, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemar; dont il eut 1. CLAUDE qui suit; 2. *Jean*, mort jeune; 3. *Antoine*, Archevêque de Besançon, mort le 29 Décembre de l'an 1541; 4. GUILLAUME, V du nom, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné*; 5. *Marguerite*, alliée le cinquiéme Mai 1504, à *Jean*, Comte de Gruéres; 6. *Pauline*, mariée à *Michel*, Seigneur de Viry; 7. *Rose*, femme de *Guillaume* de Mervilliers, Seigneur de Mémullon, de Taillepié, &c. l'un des Cent Gentilshommes de la Maison du Roi; & 8. *Heléne* de Vergy, mariée à *Pierre* de Barbançon, Seigneur de Werchin & de Roubais, Chevalier de la Toison d'Or, Sénéchal héréditaire du Hainault. *Il eut aussi un fils* naturel, *nommé* Gérard *de Vergy, qui a fait la branche des Seigneurs de Hanameny.*

XII. CLAUDE de Vergy, Seigneur de Champlite, de Fonvens, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal & Gouverneur du Comté de Bourgogne, fut nommé Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne l'an 1537, par l'Empereur Charles-*Quint*, qui le fit Chevalier de la Toison d'Or l'an 1546, & mourut le cinquiéme Janvier 1560, âgé de 75 ans. Il avoit épousé 1º. par dispense, le 30 Août 1501, *Heléne* de Gruéres, fille de *Louïs*, Comte de Gruéres, & de *Claude* de Seyssel, morte sans enfans: 2º. l'an 1523, *Philiberte* de Vienne, fille de *Gérard*, Seigneur de Ruffey & de Commarin, & de *Bénigne* de Dinteville, dont il eut pour fille unique, *Antoinette* de Vergy, Dame de Fonvens, mariée 1º. à *Henri* Pontaillier, Seigneur de Flagey & de Pont-sur-Saône: 2º. à *Jean* de Choiseul, Seigneur de la Ferté-sur-Amance, & de Lanques, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

XII. GUILLAUME de Vergy, V du nom, fils puîné de GUILLAUME, IV du nom, Seigneur de Vergy, & d'*Anne* de Rochechouart, fut Seigneur d'Autrey, de Montferrand, &c. Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Charles-*Quint*, & du Roi d'Espagne. Dès sa jeunesse il servit l'Archiduc Charles, depuis Empereur, en qualité de Conseiller Chambellan, & fut choisi l'an 1516, avec plusieurs autres Seigneurs, pour l'accompagner en Espagne. Depuis, il conduisit la Cavalerie de la Franche-Comté en l'Armée Impériale à la bataille de Pavie, & mourut à Bruxelles le 26 Janvier 1531, laissant de *Marine* de Bourgogne, fille naturelle de *Baudouin*, bâtard de Bourgogne, Seigneur de Fallais, 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Chrétienne* de Vergy, mariée 1º. l'an 1544, à *Guillaume* de Vienne, Baron de Chevreau: 2º. à *Claude* de Saulx, Seigneur de Ventoux, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, morte en Septembre 1566.

XIII. FRANÇOIS de Vergy, premier Comte de Champlite, Seigneur de Fonvens, &c. Chevalier de la Toison d'Or, fut élevé Page d'honneur de l'Empereur Charles-Quint, duquel il porta la Cornette à la journée de Mulberg contre les Protestans d'Allemagne l'an 1547, servit aux siéges de Metz & de Dourlens, aux entreprises de Saint-Quentin & de Ham, & à la rencontre de Gravelines. Le Roi Philippe II le nomma Gouverneur de Bourgogne en Février 1560, érigea sa Terre de Champlite en Comté, le fit Chevalier de la Toison d'Or l'an 1584, & il mourut le cinquiéme Décembre 1591, âgé de 61 ans. Il avoit épousé 1º. par dispense, le 15 Juin 1553, *Claudine* de Pontaillier, fille de *Henri*, Seigneur de Flagey, & d'*Antoinette* de Vergy, Dame de Fonvens: 2º. l'an 1577, *Renée* de Ray, Dame de Vaudray, fille de *Claude*, Seigneur de Ray, & d'*Anne*, Dame de Vaudray. Ses enfans du premier lit furent, 1. CLAUDE, II du nom, qui suit; 2. *Fernand* de Vergy, Seigneur de Flagey, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, tué par mégarde d'un coup d'arquebuse à une montre de sa Compagnie l'an 1594, âgé de 23; 3. *Anne*, mariée 1º. l'an 1581, à *Philibert*, Seigneur de Montmartin: 2º. l'an 1589, à *Jean-Louïs* de Pontaillier, Seigneur de Talmey; & 4. *Béatrix* de Vergy, alliée l'an 1577, à *Vaudelin-Simon* de Cusance, Seigneur de Beauvoir. Ceux du second lit furent; 5. *Alexandrine* de Vergy, morte sans alliance l'an 1592; & 6. *Clériadus* de Vergy, Comte de Champlite, Seigneur de Vaudray, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur & Capitaine-Général du Comté de Bourgogne, mort sans postérité de *Magdelaine* de Bauffremont, fille de *Claude*, Seigneur de Seneçay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des villes d'Auxonne & de Châlon, & de *Marie* de Brichanteau, qu'il avoit épousée en Février 1600.

IV. CLAUDE de Vergy, II du nom, Comte de Champlite, Seigneur d'Autrey, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur & Capitaine du Comté de Bourgogne, mourut l'an 1602, sans enfans de *Catherine* Chabot-Charny, ni d'*Eléonor* Thomassin, ses deux femmes.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* MIREBEAU.

VI. GUILLAUME de Vergy, I du nom, second fils de JEAN de Vergy, I du nom, Seigneur de Fonvens, &c. & de *Marguerite* de Noyers, fut Seigneur de Mirebeau, de Fontaine-Françoise, de Bourbonne, &c. Lieutenant-Général de Dauphiné, & mourut vers l'an 1361. Il avoit épousé 1º. *Isabeau* de Choiseul, Dame de Bourbonne, fille de *Renard*, Seigneur de Bourbonne: 2º. *Agnès* de Durnay. Ses enfans du premier lit furent, 1. JEAN, I du nom, qui suit; & 2. *Isabeau* de Vergy, mariée à *Henri* de Bar, Seigneur de Pierrefort. Du second lit sortirent 3. *Jeanne* de Vergy, alliée 1º. à *Aimon* de Genéve, Seigneur d'Anthon: 2º. à *Geofroy* de Charny, Seigneur de Savoisy; 4. *Marguerite*, épouse de *Jean* de Grandson, Seigneur de Pennes; & 5. *Henriette* de Vergy, Dame de Fontaine-Françoise, mariée 1º. à *Jean* de Longwi, Seigneur de Beaumont-sur-Serain: 2º. à *Jean* de Vienne, dit *à la grande Barbe*, Seigneur de Pagny, &c. morte le 27 Décembre 1427.

VII. JEAN de Vergy, I du nom, Seigneur de Mirebeau, de Bourbonne, &c. mourut vers l'an 1370, laissant de son mariage avec *Isabeau* de Joinville, fille d'*Anseau* Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, pour fils unique, GUILLAUME II, qui suit.

VIII. GUILLAUME de Vergy, II du nom, Seigneur de Mirebeau, de Bourbonne, &c. mourut l'an 1374. Il avoit épousé *Agnès* de Jonvelle, fille de *Philippe*, Seigneur de Jonvelle-sur-Saône, & de *Guillemette* de Vergy, dont il eut, 1. *Jean* de Vergy, II du nom, Seigneur de Mirebeau, mort sans alliance le 27 Janvier 1388; 2. *Marguerite*, morte jeune; & 3. *Jeanne* de Vergy, Dame de Mirebeau, de Bourbonne & de Charny, mariée à *Henri* de Bauffremont, Seigneur de Steich, Chambellan du Duc de Bourgogne, morte vers l'an 1410. * *Voyez* Du Chêne, *Hist. de la Maison de Vergy*; *le Mausolée des Chevaliers de la Toison d'Or*; le Pére Anselme, &c.

VERGY (Antoine de) Comte de Dammartin, Seigneur de Champlite, &c. Maréchal de France, fils puîné de JEAN de Vergy, III du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Fonvens, de Champlite, &c. & de *Jeanne* de Challon, sa premiére femme, servit en plusieurs occasions Jean, Duc de Bourgogne, qui le fit son Chambellan, l'assista dans l'entreprise qu'il fit l'an 1417 de chasser de Paris le Dauphin & les partisans du Duc d'Orléans, & fut l'un de ceux qui le suivirent à l'entrevue de Montereau-Faut-Yonne, où il fut blessé & fait prisonnier le dixiéme Septembre 1419. Il fut nommé Maréchal de France par le Roi d'Angleterre, Régent de France, en Janvier 1420, défit les troupes Françoises à la journée de Crevant près d'Auxerre, fut établi Capitaine-Général des Duchez & Comtez de Bourgogne & de Charolois l'an 1423, & créé Chevalier de la Toison d'Or l'an 1430. Il assista la même année Antoine de Lorraine, Comte de Vaudemont, au combat de Bulligneville, où René d'Anjou, Duc de Lorraine, fut défait & arrêté prisonnier. Il mourut le 29 Octobre de l'an 1439, & fut enterré en l'Eglise Collégiale de Champlite qu'il avoit fondée. Ce Maréchal fut marié deux fois: 1º. l'an 1388, à *Jeanne* de Rigney, fille & heritiére de *Hugues*, II du nom, Seigneur de Rigney, de Frolois, de Richecour, &c. Sénéchal du Comte de Bourgogne: 2º. vers l'an 1424, à *Guillemette* de Vienne, fille de *Philippe*, Seigneur de Persan, desquelles il n'eut point d'enfans.

VERHEYEN ou VERHEYDEN (Philippe) Docteur en Médecine, dans l'Université de Louvain, & Professeur Royal en Anatomie & Chirurgie, florissoit au commencement du XVIII siécle. Il naquit à Verrebroeck ou Verrebroucq, village au païs de Waes en Flandre, le 23 Avril 1648. Son pére étant Laboureur, il n'apprit point d'autre science dans la maison paternelle, que celle de la piété, qu'il cultiva toute sa vie, & celle de travailler à la terre, à laquelle il s'occupa jusqu'à l'âge de 22 ans. Son Curé lui trouvant beaucoup d'esprit, se mit pendant l'Hiver à lui enseigner les Rudimens de la Langue Latine, puis lui procura deux ans après, en 1672, une place dans le Collége de la Trinité à Louvain, pour y apprendre les Belles-Lettres. Verheyen y étudia les Humanitez pendant trois ans, & fit au Collége de Lys son cours de Philosophie, à la fin duquel il fut déclaré le premier de tous ses Condisciples, c'est à dire, celui qui avoit le mieux profité des instructions du Professeur. Il se destinoit à l'Eglise; mais après avoir commencé à faire son cours de Théologie, ayant été obligé de se faire couper une jambe à cause de la gangréne qui s'y étoit mise, il s'adonna à l'étude de la Médecine, & en fut reçu Licentié à Louvain le premier Février 1681. Ensuite il alla étudier à Leyde, d'où il revint en 1683. Le Roi Charles II le choisit en 1689 pour Professeur Royal en Anatomie, emploi auquel on joignit en 1693, celui de professer aussi la Chirurgie. L'année suivante il fit imprimer un Livre avec des figures sous le titre de *Corporis Humani Anatomia, in qua tam Veterum quam Recentiorum Anatomicorum Inventa methodo nova describuntur ac tabulis æneis repræsentantur*, Ouvrage si excellent qu'il eut l'approbation de toute l'Europe, & fut traduit en Allemand & en François. Le 17 Juillet 1695, on l'honora du titre de Docteur. Depuis il s'appliqua à la dissection des cadavres avec tant de soin, qu'il devint un des plus habiles Anatomistes de son tems. Il y fit tant de découvertes, qu'il se préparoit à donner une seconde édition de son Ouvrage beaucoup plus ample, & même un supplément, lorsque la mort l'enleva de Louvain le 18 Février 1710, âgé de 62 ans. On a encore de lui d'autres Livres, un Traité *de Febribus*; *Compendii Theoriæ practicæ pars prima & secunda, quarum illa præcipuos affectus capitis, hæc thoracis breviter explicat*; outre un Traité *de Valetudine tuenda*, qu'il étoit prêt de mettre sous la presse. Il fut marié deux fois, & laissa quatre enfans de sa seconde femme. Ce fut un homme de piété, détaché entiérement des biens de la terre & de la gloire du monde. Il voulut être enterré dans le cimetiére de sa Paroisse, ne laissant point d'autre testament

que ces mots, *Philippus Verheyen, Medicinæ Doctor & Professor, partem sui materialem hic in cœmeterio condi voluit, ne templum dehonestaret, aut nocivis halitibus inficeret. Requiescat in pace.* * *Eloge en Latin fait à sa gloire après sa mort.* On trouve un abbrégé de sa Vie à la tête de la seconde édition de son Ouvrage de l'*Anatomie du Corps Humain*, faite à Bruxelles *in quarto*, l'an 1710. Il y a dans cette édition un *Supplementum Anatomicum, sive Anatomiæ corporis humani liber secundus, in quo partium solidarum libro primo descriptarum usus & munia explicantur.* On a aussi de lui *Vera Historia de horrendo sanguinis fluxu ex oculis, nasibus, auribus & ore R. P. Joannis B. Onraet Soc. Jesu, & de miraculosa ejusdem sanatione per intercessionem S. Francisci Xaverii, cum Annotationibus brevique Discursu de essentia Miraculi, & de cultu Sanctorum*, 1708. Le Pére Niceron dit qu'on n'auroit pas attendu un Ouvrage semblable d'un Médecin. * *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 4. p.* 110 & *suiv.* & *tome* 10. *seconde partie.*

VERHEYEN ou VERHEYDEN (Guillaume) de Grave, a donné au Public *Oratio Veneta de Ortu & Occasu maximorum Imperiorum*; *Oratio de Ratione studiorum suorum.* Sa Vie a été écrite par Jacques Verheyden son frére. Il mourut l'an 1591. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 335.

VERIA, bourg d'Espagne, dans le Royaume de Grenade près de la côte, à dix lieues d'Alméria, vers le couchant. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Vergium*, que d'autres mettent à Vierzo, village du Diocése de Lérida en Catalogne. * Maty, *Dict. Géogr.*

VERIA, anciennement *Pieria.* C'est une contrée de Macédoine vers le Golfe de Salonichi, entre les embouchures du Vardari & du Palacas. *Vera* ou *Carra Veria* qui lui donne le nom, en est la capitale. * Le même.

* VERIN, Vicaire de l'Afrique sous Constantin *le Grand.* * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.* & Auteurs contemporains.

VERIN (Hugolin) de Florence, né en 1442, fut pére de MICHEL qui suit. Il a composé divers Ouvrages en vers, entre autres *la Charliade*, ou *les Expéditions de Charlemagne*; le *siége & la prise de Grenade*; une *Sylve* à la louange de Philippe Bénita; quelque chose sur l'Astronomie, & diverses autres Poësies, sans parler de ce qu'il a fait en prose. Mais il n'y en a point qui lui ait fait tant d'honneur, que les trois Livres qu'il a faits à la louange de la ville de Florence sa patrie. Après tout, il n'y a presque rien de poëtique dans tout cet Ouvrage; la versification n'y est pas non plus fort délicate, & il étoit fort inférieur en ce point à Jovien Pontanus, à Politien, & à quelques autres de son tems. Il mourut vers l'an 1505. * Vossius, *de Hist. Lat.* P. Crinitus, *de Poët.*

VERIN (Michel) Poëte Florentin, fils du précédent, fut Auteur des Distiques Moraux en Latin, que leur utilité a rendus si célébres. Ils furent imprimez dès l'an 1487, à Florence, & depuis à Lyon l'an 1547, avec les Notes de Martin Ivarra en 1577, & traduits en vers François par Claude de Triors, Gentilhomme de Dauphiné, & en prose, par Claude Hardy Parisien, l'an 1614. Vérin mourut âgé d'environ 19 ans en 1487, & refusa de suivre le conseil des Médecins, qui lui ordonnoient de se marier, s'il vouloit recouvrer sa santé: c'est ainsi qu'il préféra une parfaite chasteté à une plus longue vie. Les Distiques Moraux de Michel Vérin pourroient faire le sujet de l'admiration de ceux qui considéreroient que c'est le fruit de sa premiére jeunesse. La facilité pour la versification y paroît extraordinaire; mais la sagesse qui éclate dans tous les Distiques, est quelque chose de plus digne d'attention, & elle nous fait juger qu'il étoit déja mûr pour l'éternité, lorsque l'amour de la continence l'enleva de cette vie mortelle. Pour le sujet de ses Distiques Verin a choisi les plus belles sentences des Philosophes Grecs & Latins; mais il en a pris particuliérement de Salomon, pour les renfermer dans ses Distiques. La netteté du style, l'élégance & la beauté du sujet, ont été cause qu'on les a fait apprendre à la jeunesse en divers païs. Au reste sa composition est simple, mais naturelle & facile. C'est ce que Politien explique dans une Epigramme:

Verinus Michaël florentibus occidit annis,
Moribus ambiguum major, an ingenio.
Disticha composuit docto miranda parenti,
Quæ claudunt gyro grandia sensa brevi.
Sola Venus poterat tanto succurrere morbo.
Ne se pollueret, maluit ipse mori.
Hic jacet, heu! Patris dolor & decus, unde juventus
Exemplum, vates materiam capiant.

* Politien, *in ejus Epitaphio.* Bacon, Chancelier d'Angleterre, *en son Hist. Naturelle.* A. S. Peregrinus, *in Biblioth. Hispan.* Jules César Scaliger, *in Hypercrit.* Anton. Geraldini, *Epigram. apud Scottum.* George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Guill. Colletet, *Art. Poët. Traité de la Poësie Morale.*

VERINGEN, petite ville de Souabe sur le Lauchard à trois lieues de son embouchure dans le Danube. Autrefois c'étoit un Comté assez considérable, dont les bornes s'étendoient depuis les Alpes de la Souabe jusques au delà du Danube. Ce Comté avoit ses propres Seigneurs, dont Crusius déduit l'origine des anciens *Suéves Varins.* Le premier dont Lazius fasse mention est NOTHINGER, Evêque de Constance, qui a écrit un Commentaire sur les quatre Evangélistes, & mourut en 935. BURCHARD se signala en 903 près de Mersebourg contre les Huns, & se trouva ensuite aux Tournois à Magdebourg, à Rotenbourg & à Constance. Selon Crusius il fut fait Duc de Souabe, & fut fort puissant. En 1069 mourut WOLFRAD, pére du célébre HERMAN, surnommé *Contractus*, Comte de Véringen, qui écrivit une très belle Chronique dans l'Abbaye de S. Gall, & mourut avant son pére en 1054: son frére s'appelloit *Macogeldus*, & son oncle de même. L'un de ces deux Macogeldes fut envoyé en 1076, par les Souabes, les Thuringeois & les Saxons, auprès du Pape Grégoire VII, pour le prier d'entrer en accommodement avec l'Empereur Henri IV. ULRIC fut Abbé de S. Gall en 1199, & HENRI, Evêque de Strasbourg, en 1202. L'on ne sait pas bien en quel tems cette Maison s'éteignit. Lazius continue sa Généalogie jusques en 1337, & cela sans doute fort probablement, parce que Crusius dit *au chap.* 15, qu'en 1386 la ville & le Couvent d'Issna parvinrent à l'Empire, après qu'ils eurent été entre les mains des Echansons de Waldpourg, depuis l'extinction de la Maison de Véringen. Et en effet lorsque cette Maison s'éteignit, la meilleure partie du Comté parvint à ceux de Waldpourg, & la petite ville de Véringen à ceux de Werdenberg. Ceux-ci ayant aussi pris fin, la Maison d'Autriche s'empara de la ville de Véringen, & il paroît par le Libelle d'Inspruck qu'en 1518 cet endroit étoit encore au nombre des villes Autrichiennes. La Maison d'Autriche la donna ensuite à ceux de Hohenzollern, & ce doit avoir été Charles-Quint qui fit présent de ce Comté à Charles, Comte de Zollern, son filleul. C'est pourquoi ceux de Zollern en sont vassaux de la Maison d'Autriche, qui y exerce la justice; ceux de Zollern ne jouïssant que des revenus du Comté. Dans le partage de Zollern, ce Comté échut à la branche de Sigmaringen, quoique cependant toutes les branches en prennent le titre. * Swéder, *in Theatro prætens. l.* 2. *S.* 1. *c* 16. Merian, *Topogr. Suev.* Crusius, *Annal. Sueviæ, partie* 2. *l.* 7. *c.* 4. & *l.* 6. *c.* 9. Lazius, *de Migrat. Gent. p.* 423. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

VERITÉ, Déesse des Payens, fille de Saturne, ou du Tems, & mére de la Vertu, étoit représentée sous la figure d'une femme belle, grande, habillée simplement, mais avec un éclat extraordinaire, & des yeux très brillans. Plutarque, *en ses Questions*, dit qu'elle a été crue fille de Saturne, parce que ce fut un Roi très juste, & zélé pour la justice. On la dit fille du Tems, parce qu'avec le tems les choses les plus secrettes sont enfin manifestées. Cet éclat & cette grandeur conviennent bien à sa puissance & à sa beauté, & cet habit simple à sa candeur & à sa naïveté. Les yeux qu'on lui donne ainsi étincelans, marquent qu'il faut être vigilant & attentif pour n'être pas trompé.

VERJUS (Antoine) fils d'Antoine Verjus, Baillif de Joigny & de *Barbe* de Champrenault, naquit le 24 Janvier de l'année 1632. Après avoir fait ses études au Collége des Jésuites, il entra dans leur Compagnie, âgé de 19 ans. Comme il avoit l'esprit mûr & fort avancé, il prit les choses de la piété non pas en novice, mais en homme fait. Il s'appliqua particuliérement aux vertus solides & propres à former un homme destiné à travailler au salut des ames. La conversion du Nouveau Monde ayant été l'attrait principal de sa vocation, c'est là qu'il rapportoit ses priéres, ses communions, &c. Après son noviciat, il alla régenter en Bretagne, & fit ensuite sa Théologie avec un très grand succès. Il pressa à diverses reprises ses Supérieurs de l'envoyer dans les Missions les plus éloignées; mais ses infirmitez, & les oppositions du Comte de Crécy, qui ne put jamais se résoudre à perdre un frére qui lui étoit si cher, l'empêchérent d'obtenir cette grace. Le Pére Verjus alla, par ordre de son Souverain, joindre le Comte de Crécy en Allemagne. Ce Pére y acquit une grande réputation, & par son esprit & par sa vertu. Le Baron de Schwérin, quoique zélé Calviniste, premier Ministre de l'Electeur de Brandebourg, disoit souvent qu'il passeroit volontiers sa vie avec lui. On dit cependant que ce Pére ne ménageoit en aucune maniére, quand il s'agissoit de Religion. M. de Grote Luthérien, premier Ministre du Duc de Hanover, n'eut pas moins de considération pour lui. La Princesse Sophie, Duchesse de Hanovre, l'honora aussi de son estime & de sa confiance. Il est aisé de juger qu'il ne se fit pas moins estimer chez les Princes Catholiques de l'Empire. Le Procureur des Missions du Levant étant mort, pour le remplacer, on jetta les yeux sur le Pére Verjus. Ces Missions, qui manquoient alors d'Ouvriers en plusieurs endroits, changérent bientôt de face. Il fit par-tout de nouveaux établissemens, & pourvut de Ministres ces Eglises naissantes. Il ne se contenta pas des moyens ordinaires que lui donnoit la France, pour faire passer des Missionnaires dans les Indes, il chercha à s'ouvrir de nouveaux chemins par la Pologne, par la Perse, & par la Mer Rouge. L'Angleterre même, quoiqu'en guerre avec la France, reçut quelquefois dans ses vaisseaux les Missionnaires que le Pére Verjus envoyoit aux extrémitez de la Terre. Son grand âge & ses maladies l'obligérent de se décharger du soin des Missions quelques années avant sa mort, qui arriva presque subitement le 16 du mois de Mai 1706, à l'âge de 74 ans. Nous avons du Pére Verjus, *la Vie de Messire Michel le Nobletz*, qu'il donna en 1666, sous le nom de l'Abbé de Saint-André, & *la Vie de Saint François de Borgia*, qu'il a beaucoup plus travaillée. Il a aussi fait quelques Ouvrages d'un genre fort différent, tels que sont *l'Apologie de M. le Cardinal de Furstemberg*, plusieurs Manifestes François & Latins pour les Princes d'Allemagne, contre les prétentions de la Cour de Vienne, & quelques autres Ecrits de même nature, qui regardoient les intérêts de la France, & qu'il fit pour soulager le Comte de Crécy. Le Pére Verjus avoit pour fréres, *François*, qui fut tiré des Prêtres de l'Oratoire pour être Evêque de Grasse en Provence, & mourut le 17 de Décembre 1710; & LOUÏS Verjus, Comte de Crécy, Sécretaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, Conseiller d'Etat, Plénipotentiaire de S. M. à la Diéte de Ratisbonne & autres Assemblées de l'Empire, puis aux Conférences de Ryswick,

&

& l'un des Quarante de l'Académie Françoise, mort le 13 Décembre 1709, âgé de 80 ans, laissant de *Marie-Marguerite* de Ratabon, *Louïs-Alexandre* Verjus, Marquis de Crécy, lequel ayant été Colonel du Régiment de Boulonois en 1703, fut fait Brigadier d'Armée en 1710, Gouverneur de Toul en 1714, & Maréchal de Camp en 1719. Il y a eu encore de la même famille, N... Verjus, Prédicateur, dont les Panégyriques furent imprimez après sa mort l'an 1665. * Voyez l'*Epître Dédicatoire*, qui est au-devant du VIII Recueil des *Lettres édifiantes & curieuses*, écrites des Missions étrangeres, imprimé à Paris en 1708, à la tête duquel se trouve l'Abbrégé de la Vie du Pére Verjus.

* VERIUS (Eilhard) Hollandois d'Amsterdam, a composé en Hollandois plusieurs Ouvrages, ou a traduit les Ecrits des autres en sa Langue. Il a aussi ajoûté un nouveau Supplément à l'ancienne Chronique de Hollande qu'il a poussée jusqu'à son tems. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 179.

VERLAM. *Voyez* VERULAM.

VERLANGA, ville. *Voyez* BERLANGA.

* VERLENIUS (Jérôme) de Bois le-Duc, après y avoir fait ses premiéres études, vint à Louvain, où il fit son Cours de Philosophie & de Théologie. Cela ne l'empêcha pas de s'appliquer aux Belles-Lettres, & à l'étude de la Langue Gréque. Il fut Recteur du Collége de Bois-le-Duc, puis Lecteur en Théologie à Utrecht, Curé de la Paroisse de S. Jacques, enfin Chanoine & Grand-Vicaire de l'Evêque de Harlem. On a de lui une Traduction de *l'Enchiridion d'Epictéte* avec des Notes, de l'Epitre d'Hippocrate *de Risu Democriti*, d'un Fragment de Xénophon, *de sui cognitione*. Il publia aussi *Beati Ignatii Antiochiæ Episcopi & Martyris Epistolæ*, avec des Notes; *Commentarius in Psalmos Davidicos*. Il mourut à Harlem l'an 1586, le 17 Août. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 389.

VERLIA, bourg de Natolie, situé sur la côte septentrionale de la Mer de Marmora. On le prend pour l'ancienne *Olbia*, petite ville de la Bithynie. * Maty, *Dict. Géogr.*

VERMA, Royaume de Terre-Ferme dans l'Inde, au-delà du Gange, avec une ville capitale de même nom, produit quantité de mines & de pierres précieuses. Les peuples de ce païs ont le teint fort basané, vont nuds, & ne couvrent que les parties que la pudeur nous fait cacher, ce qu'ils font en se servant de quelques piéces de coton, en forme de petit tablier. * Davity, *de l'Asie.*

* VERMAND, en Latin *Augusta Veromanduorum* ou *Romanduorum Veromandui*, étoit anciennement une ville Episcopale du Vermandois. Elle fut ruïnée par les Huns, & il n'y reste plus qu'un village avec une Abbaye, située sur la riviére d'Oumignon, à l'ouest-nord-ouest de S. Quentin, dont il est éloigné d'environ trois lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

VERMANDER (Charles) étoit né Gentilhomme dans une terre noble de Flandre appellée *Meulebrac*, dont son pére étoit Seigneur. Ce pére le fit élever avec soin, & comme son fils fit voir un grand penchant pour la Peinture, il le mit sous la discipline de Lucas de Heer, Peintre fort célébre en ce temslà, puis chez Pierre Udalric, où il fit plusieurs tableaux de l'Histoire Sainte. Il s'exerçoit en même tems à composer des Comédies; car la Poësie étoit encore un de ses talens. A vintsix ans il alla à Rome, où, après avoir travaillé trois ans, il passa en Allemagne, & fit à Vienne plusieurs Arcs de Triomphe pour l'entrée de l'Empereur Rodolphe, ensuite de quoi il retourna à Meulebrac sa patrie. Les guerres de Religion, qui s'augmentérent, le contraignirent de se retirer dans Courtray, où il a peint des tableaux d'Eglise, & sur-tout à Sainte Catherine. Comme il s'en retournoit à sa Terre de Meulebrac, il fut volé & dépouillé tout nud. Se voyant réduit à cette extrémité, il s'embarqua sur un vaisseau qui le mena à Harlem, où il se rétablit dans l'abondance, & s'occupa à la Peinture & à la Poësie. Il y fit entre autres choses l'Histoire de la Passion, qu'un nommé de Geyen a gravée. Il établit dans la même ville de Harlem, avec Goltzius & les Corneilles, une Académie, pour y dessiner d'après nature, & pour y exercer les jeunes Peintres. Ses Ouvrages en Prose & en Poësie font en si grand nombre, qu'il feroit trop long de les rapporter ici. Outre un Traité de Peinture, il a mis au jour la Vie des Peintres Flamands. L'ignorance d'un Médecin le tua en 1607, à l'âge de cinquante-huit ans. Il fut enterré à Amsterdam dans la vieille Eglise. Il eut un fils appellé aussi *Charles*, qui hérita de son pére l'esprit, l'humeur, & la science. Le Roi de Danemarck l'attira à Coppenhague, où il a toujours demeuré en réputation d'habile homme. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 369.

VERMANDOIS, païs de France en Picardie, avec titre de Duché, a eu autrefois des Comtes particuliers, & a été depuis réuni à la Couronne. Il est entre la Tiérache, l'Isle de France, le Santerre & le Cambresis. Ses peuples font les *Veromandui* des Anciens. La capitale a été Vermand-sur-Oumignon, aujourd'hui (*Augusta Veromanduorum.*) Ce n'est plus qu'une Abbaye, & Saint-Quentin est présentement la premiére ville de ce Duché.

ANCIENS COMTES DE VERMANDOIS.

I. PEPIN, Roi d'Italie, second fils de l'Empereur CHARLEMAGNE, mourut à Milan le huitiéme Juillet 810, laissant un fils & cinq filles, que les Auteurs du tems rapportent n'être pas légitimes, savoir, 1. BERNARD qui suit; 2. *Adelaïde*, élevée à la Cour de l'Empereur Charlemagne; 3. *Atale*; 4. *Gundrade*; 5. *Bertaide*; & 6. *Théodrade*. L'une de ces quatre derniéres est dite femme de *Lambert*, pére de *Gui*, Duc de Spolete, élu Roi d'Italie, vers l'an 888, qui se fit couronner Empereur à Rome, par le Pape Formose l'an 892.

II. BERNARD, Roi d'Italie, prit les armes contre l'Empereur LOUÏS *le Débonnaire*; & voyant qu'il ne pouvoit pas se maintenir contre lui dans sa révolte, il vint se rendre à sa discrétion. Il fut privé de la vue, & mourut trois jours après le 17 Avril 818, laissant de sa femme, dont le nom est inconnu, PEPIN II, qui suit.

III. PEPIN, II du nom, Seigneur de Pérone & de S. Quentin, étoit jeune lors de la mort de son pére. Il eut de *N*... sa femme, 1. *Bernard*, mort sans lignée; 2. HERBERT I, qui suit; & 3. *Pepin*, I du nom, Comte de Vermandois & de Senlis, qui de *N*... sa femme eut *Béatrix*, mariée à *Robert*, Roi de France; & *Pepin* II, Comte de Senlis & de Valois, pére d'*Adéle*, Comtesse de Valois, mariée à *Gautier* II, Comte de Vexin & d'Amiens.

IV. HERBERT, I du nom, Seigneur de Pérone & de S. Quentin, fut tué l'an 902, par les gens de Baudoüin II, dit *le Chauve*, Comte de Flandre, & fut pére 1. de HERBERT, II du nom, qui suit; & 2. de *N*... mariée à *Uddon*, frére de *Herman*, Duc de Souabe.

V. HERBERT, II du nom, Comte de Vermandois, arrêta à S. Quentin le Roi Charles *le Simple*, & l'envoya prisonnier à Pérone. Il mourut l'an 943, laissant de *Hildebrante*, que l'on dit fille de *Robert* I, Duc de France, 1. ALBERT, I du nom, qui suit; 2. *Herbert* de Vermandois, Comte de Troyes & de Meaux, après son frére *Robert*, mort fort âgé, le 28 Décembre de l'an 993, après avoir épousé l'an 951, *Ogive* d'Angleterre, veuve de *Charles*, dit *le Simple*, Roi de France, dont il eut *Etienne* de Vermandois, Comte de Troyes & de Meaux, mort sans lignée vers l'an 1019; & *Agnès*, seconde femme de *Charles* de France, Duc de Lorraine; 3. *Robert* de Vermandois, qui se saisit des villes de Troyes & de Châlons sur-Marne, & eut de son mariage avec *Adelaïs*, surnommée *Wére*, seconde fille de *Gilbert*, Comte d'Autun, Duc de Bourgogne, & d'*Ermengarde* de Bourgogne, 1. *Herbert* dit *Robert*, mort jeune; & *Adelaïs* de Vermandois, mariée à *Geofroy*, I du nom, dit *Grisegonelle*, Comte d'Anjou; 4. *Eude*, Comte de Viennois, qui se saisit de la ville d'Amiens l'an 944; 5. *Hugues*, Archevêque de Reims; 6. *Alix*, mariée l'an 934, à *Arnoul*, I du nom, Comte de Flandre, morte le dixiéme Octobre de l'an 960; & 7. *Leutgarde*, seconde femme de *Guillaume*, I du nom, Duc de Normandie, après la mort duquel elle prit une seconde alliance avec *Thibault*, I du nom, dit *le Tricheur*, Comte de Tours, de Blois & de Chartres, & vivoit encore l'an 978.

VI. ALBERT, I du nom, Comte de Vermandois, mourut fort âgé l'an 988, laissant de *Gerberge* de Lorraine, fille de *Gilbert*, Duc de Lorraine, & de *Gerberge* de Saxe, 1. HERBERT III, qui suit; 2. *Eudes*, mort sans postérité; 3. *Luidulfe*, Evêque de Noyon; 4. *Gui*, Comte de Soissons, à cause d'*Alix* sa femme, fille de *Gilbert*, Comte de Soissons, qui laissa postérité; & 5. *Gisle*, femme du Comte *Arnoul*, & mére de *S. Thibault.*

VII. HERBERT, III du nom, Comte de Vermandois, mourut l'an 1015. Il avoit épousé *Ermengarde*, dont il eut 1. *Albert*, II du nom, Comte de Vermandois, mort sans postérité d'*Emme* sa femme; & 2. OTHON qui suit.

VIII. OTHON, Comte de Vermandois, après son frére, vivoit l'an 1043. Il avoit épousé *Pavie*, dont il eut 1. HERBERT, IV du nom, qui suit; 2. EUDES, dit *Pied-de-Loup*, Seigneur de Ham, *qui a fait la branche des Seigneurs de* HAM; (*Voyez* HAM) & 3. *Pierre*, mentionné dans les Antiquitez de la ville de S. Quentin, par Hémeré.

IX. HERBERT, IV du nom, Comte de Vermandois, assista au Sacre de Philippe I, Roi de France, l'an 1059. Il avoit épousé 1°. *Gertrude*, selon quelques Auteurs, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Adéle*, Comtesse de Crespy & de Valois, sœur du Bienheureux *Simon*, Comte de Crespy, & fille de *Raoul* II, Comte de Crespy & de Valois, & d'*Alix*, Comtesse de Bar-sur-Aube, sa premiére femme. Il en eut 1. *Eudes* de Vermandois, dit *l'Insensé*, qui fut deshérité par le conseil des Barons de France, parce qu'il étoit de petit entendement & sans gouvernement, & sa postérité prit le nom de Saint-Simon; (*Voyez* SAINT-SIMON) & 2. *Adéle*, Comtesse de Vermandois, de Crespy & de Valois, mariée 1°. l'an 1077, à *Hugues* de France, dit *le Grand*, Comte de Vermandois: 2°. à *Renaud*, II du nom, Comte de Clermont en Beauvaisis, & vivoit encore l'an 1118.

DERNIERS COMTES DE VERMANDOIS.

I. HUGUES de France, surnommé *le Grand*, Seigneur de Chaumont en Vexin, troisiéme fils de HENRI, I du nom, Roi de France, & d'*Anne* de Russie, fut Comte de Vermandois & de Valois, par son mariage avec *Adéle*, fille de *Herbert* IV, Comte de Vermandois, & d'*Adéle*, Comtesse de Crespy & de Valois. Ce Prince fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1096, se trouva l'an 1097 à la prise de Nicée & d'Antioche, & s'y comporta avec tant de valeur, qu'il mérita le surnom de *Grand.* Il fut Chef de l'Ambassade des Princes Chrétiens vers l'Empereur de Constantinople, après la fameuse victoire qu'ils avoient remportée devant Antioche, pour l'engager de faire avancer le secours qu'il avoit promis de conduire lui-même. L'an 1101, il fit contre les Infidéles un second voyage qui ne fut pas heureux: les Chrétiens furent défaits au nombre de plus de cinquante mille hommes, avant même leur arrivée dans la Palestine. Le Comte Hugues, blessé de plusieurs coups, se sauva avec peine, & mourut de ses blessures à Tarse en Cilicie,

cie, le 18 Octobre de l'an 1102, & y fut enterré en l'Eglise de Saint Paul, laissant pour enfans, 1. RAOUL, I du nom, qui suit; 2. *Simon*, Evêque de Noyon & de Tournay l'an 1121, qui mourut à Séleucie, au retour de la Palestine, le dixiéme Février de l'an 1148, d'où son corps fut emporté en l'Abbaye d'Orcamp, qu'il avoit fondée; 3. HENRI, Seigneur de Chaumont-en-Vexin, mort l'an 1130, laissant postérité, qui prit le nom de Chaumont; 4. *Mahaud*, mariée l'an 1090, à *Raoul*, Seigneur de Baugency; 5. *N*... alliée à *Boniface*, Marquis en Italie; 6. *N*... alliée à *Hugues*, I du nom, Seigneur de Gournay; & 7. *Elisabeth* de Vermandois, mariée 1o. à *Robert*, Comte de Meullant: 2o. à *Guillaume* de Varennes, II du nom, Comte de Surrey en Angleterre.

II. RAOUL, I du nom, surnommé *le Vaillant*, Comte de Vermandois, de Valois, d'Amiens & de Cresfy, Seigneur de Pérone, &c. Sénéchal de France, servit dignement les Rois Louïs *le Gros*, & Louïs *le Jeune*, dans les guerres qu'ils eurent contre les Rebelles de leur Royaume, fut Régent du Royaume pendant le voyage d'Outre-mer, que le Roi fit l'an 1147, & mourut l'an 1152. Il avoit épousé 1o. *Aliénore*, sœur de *Thibault*, IV du nom, Comte de Champagne, qu'il répudia l'an 1142, pourquoi il fut excommunié: 2o. *Alix*, dite *Pétronille*, fille de *Guillaume* X, Duc de Guienne. Du premier lit vint 1. *Hugues*, né le neuviéme Avril de l'an 1127, lequel fut élevé par Saint Bernard, se fit Religieux, & fonda l'Ordre de la Trinité de la Rédemption des Captifs, avec Saint Jean de Matha, l'an 1198, mourut le quatriéme Novembre de l'an 1212, à Cerfroy, & a été canonisé l'an 1677, par le Pape Innocent XI, sous le nom de *Félix* de Valois. Ses enfans du second lit furent 2. *Raoul*, II du nom, dit *le Jeune* & *le Lépreux*, Comte de Vermandois & de Valois, mort sans postérité après l'an 1163; 3. *Elisabeth*, Comtesse de Vermandois, mariée l'an 1156, à *Philippe* d'Alsace, Comte de Flandre, morte le 26 Mars de l'an 1182; & 4. *Eléonore* de Vermandois, Comtesse de Saint-Quentin, & Dame de Valois, mariée 1o. à *Geofroy* de Hainaut, Comte d'Ostrevant: 2o. à *Guillaume* IV, Comte de Nevers: 3o. à *Matthieu* d'Alsace, dit *de Flandre*, Comte de Bologne: 4o. à *Matthieu*, III du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, Chambrier de France. * *Voyez* Sainte-Marthe; le Pére Anselme, *Histoire Généalogique de France*, &c.

VERME (Thadée del) natif de Plaisance, & Evêque de Fano, fut nommé Cardinal du titre de Saint Alexis, par le Pape Innocent XII, le 12 Décembre 1695. Il fut depuis Evêque de Ferrare, & Abbé de *San Pietro in Montforte* à Milan. Il mourut le onziéme Janvier 1717, âgé de 76 ans, ayant laissé tous ses biens à son Eglise. Ce Prélat n'étoit pas moins recommandable par son application à ses fonctions pastorales, que par sa grande charité. * *Mémoires du Tems.*

VERMEIL (Abraham de) natif de Cerdon en Bugey, vivoit sur la fin du XVI siécle. Le Duc de Savoye, Charles-Emmanuel, l'annoblit l'an 1597, pour récompense d'un Poëme qu'il lui présenta. Il avoit entrepris l'Histoire de Saint Louïs en vers héroïques François, mais la mort interrompit cet Ouvrage. Vermeil fut député auprès du Roi Henri *le Grand*, l'an 1605, par la Noblesse du Bugey.

VERMEILLE (Mer). *Voyez* CALIFORNIE.

VERMEIO (Mar). *Voyez* CALIFORNIE (Mer de).

* VERMEO ou VERMEIO, petite ville d'Espagne dans la Biscaye, sur la côte, au nord-nord-est de Bilbao, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

VERMELAND. *Voyez* WERMELAND.

VERMEYEN (Jean Corneille) Peintre né dans un village près de Harlem, étoit attaché auprès de l'Empereur Charles-*Quint*, qu'il suivit dans plusieurs voyages, & entre autres dans celui de Tunis, dont il a peint l'expédition en plusieurs sujets, qui ont été exécutez en tapisseries magnifiques, laissées par le Roi d'Espagne Philippe II, & qui s'y voyent encore aujourd'hui. Il a beaucoup travaillé à Arras dans le Monastére de Saint Gervais, à Bruxelles, & dans plusieurs autres villes des Païs-Bas. L'Empereur Charles-*Quint* prenoit plaisir à le voir; car outre qu'il étoit beau & bien fait, il avoit une barbe si longue, qu'encore qu'il fût debout, elle traînoit à terre; ce qui le fit appeller *Jean le Barbu*. Il mourut à Bruxelles en 1559, âgé de cinquante-neuf ans. Sa sépulture est à Saint George, où il a fait lui-même son Epitaphe. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 360.

VERMEYO (Mar). *Voyez* CALIFORNIE (Mer de).

VERMIL, VERMILLI ou VERMILIO (Pierre) dit MARTYR, Calviniste, né à Florence le huitiéme Septembre 1500, changea son véritable nom, qui étoit VERMILLI, pour celui de MARTYR. Il prit l'habit de Chanoine Regulier de Saint Augustin, dans le Monastére de Fiésole, étudia la Langue Gréque & la Philosophie à Padoue, l'Hébreu & la Théologie à Bologne, & fit de si grands progrès en toutes ces Sciences, que brillant outre cela par son éloquence naturelle, il fut considéré comme le Chef de sa Congrégation, & comme l'un des plus habiles Prédicateurs d'Italie. Il prêcha dans les plus célébres villes avec applaudissement & grand concours de peuple; mais la lecture de quelques Livres de Zuingle & de Bucer commencérent de l'ébranler à Naples, où la conversation de Jean Valdès, Jurisconsulte Espagnol, acheva de l'engager tout-à-fait dans les sentimens des Protestans. L'un & l'autre les inspirérent à diverses personnes, qui s'assembloient dans des maisons particuliéres, où Pierre Vermilli leur prêchoit. Quoique ces Assemblées se fissent secrettement, elles furent pourtant découvertes; & Vermilli ayant été accusé à Rome, il se tira d'affaires par la faveur de ses amis. Peu après il sortit de Naples, & vint à Lucques, où il étoit Supérieur d'une Maison de son Institut, & où il attira dans ses sentimens Emmanuel Trémélius, Celse Martinengue, Paul Lacisio, & Jérôme Zanchius. Plusieurs Lucquois se laissérent entraîner par ces nouveaux Docteurs, qui se retirérent depuis en divers tems en Suisse & à Genéve. Vermilli ayant su que le Pape Paul III, étant de retour de la conférence qu'il avoit eue l'an 1543 avec Charles-Quint à Buvéto, prenoit le chemin de Lucques, en sortit suivi de ses compagnons; & se retirant chez les Protestans, il emmena avec lui Bernardin Ochin, Vicaire-Général des Capucins. Il passa à Zurich, puis à Bâle; mais n'ayant pas trouvé d'emploi en ces villes, il s'arrêta à Strasbourg, à la persuasion de Bucer, y enseigna publiquement, & y épousa une jeune Religieuse, nommée *Catherine*. Sa réputation le fit appeller en Angleterre, où il alla avec sa femme l'an 1547. Il y fut Professeur dans l'Université d'Oxford jusqu'en 1553; que la Reine Marie ayant succédé à Edouard, rétablit la Religion Catholique, & en chassa les Protestans. Pour-lors Pierre Martyr retourna à Strasbourg, & vint enseigner à Zurich. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages, pour soutenir sa doctrine, qui lui étoit commune avec les Calvinistes, si nous en exceptons la créance de l'Eucharistie. Il soutenoit que non seulement Jésus-Christ n'étoit pas corporellement dans le Sacrement de nos autels, mais encore qu'on ne pouvoit pas dire qu'il y fût réellement: ainsi s'étant trouvé au Colloque de Poissy l'an 1581, & ayant ouï dire aux Ministres Calvinistes, qu'on recevoit réellement Jésus-Christ au Sacrement de la Cêne, bien qu'il ne fût pas réellement sous les espéces du pain, il fut scandalisé de ce langage, & s'inscrivit en faux contre cette opinion. Quelques Auteurs Catholiques ont dit que les Calvinistes, qui ne l'aimoient point, le firent empoisonner à Zurich l'an 1562, dans le tems qu'il se préparoit à répondre à Jean Brent, Luthérien, qui avoit composé contre Pierre Martyr, & contre Bullinger, un Livre intitulé, *de Vera Præsentia Corporis Christi in Cœna*. * Sanderus, *Hist. Schism. l.* 2. & *Hær.* 218. Béze, *in Iconibus*. De Thou, *Hist. l.* 3. Florimond de Raymond, *Orig. Hæret. l.* 3. *c.* 5. Sponde, *A. C.* 1547. 1553. 1560. & 1561. Gesner, *in Bibliotheca*. & Simler, *in Epitome*. On donna à Vermilli le nom de Pierre Martyr, parce que son pére & sa mére avoient fait un vœu à Pierre Martyr de Milan, qui avoit été tué par les Albigeois, dont il avoit fait brûler ses parens. Sa mére lui apprit la Langue Latine, qu'elle savoit parfaitement, & dès ses plus tendres années elle lui expliqua les Comédies de Térence. Pierre Martyr étant de retour à Zurich après son séjour en Angleterre, il fut fait Bourgeois de cette ville, quoi qu'on y eût résolu de n'accorder cette grace à qui que ce fût cette année & la suivante. Il fut ensuite appellé par l'Eglise de Genéve, pour y prêcher l'Evangile en Italien, mais le Sénat de Zurich ne voulut pas lui permettre d'accepter cette vocation. Ses Oeuvres imprimées sont *Catechismus*; *Commentarii in Epistolam ad Romanos*, *ad Corinthios*, & *in librum Judicum*; *Disputatio de Eucharistiæ Sacramento*; *Defensio ad Richardi Smithæi, olim Theologiæ Professoris Oxoniensis, duos libellos de Cœlibatu Sacerdotum*, & *Votis Monasticis*; *Dialogus de utraque Christi natura*; *Une Epitre à quelques Fidéles, touchant leur abjuration & renoncement à la vérité* en 1534. Les Ouvrages suivans ont été imprimez après sa mort; *Commentarii in duos libros Samuelis, in primum librum Regum*, & *posterioris libri undecim capita*; *Commentarius in primum librum Mosis*; *Precum ex Psalmis libellus*; *Epitome Defensionis adversus Stephanum Gardinerum*; *Confessio de Cœna Domini exhibita Senatui Argentoratensi*; *Sententia de præsentia corporis Christi in Eucharistia, proposita in Colloquio Possiaco*; *Epistola de causa Eucharistiæ*; *Loci Communes*; *Orationes seu Conciones nec non Quæstiones aliquot* & *Responsa*; *Epistolæ partim Theologicæ, partim Familiares*; *Commentarius in Exodum* & *in aliquot Prophetas Minores*; *Commentarius in tres primos libros Ethicorum Aristotelis*. Il publia aussi *Defensio Doctrinæ veteris de Eucharistiâ*, &c. sous le nom d'Antoine Constant, & depuis sous son nom. C'est un Ouvrage incomparable, & dans lequel il traite avec beaucoup d'exactitude & d'érudition cette importante matiére. Pierre Martyr passoit pour un des plus savans Réformateurs. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 77 & *suiv.* édit. de Hollande de 1715.

* VERNAGE (Etienne-François) Prêtre, nâquit à Paris en 1652. Il étoit l'aîné de six fréres. Lorsqu'il eut achevé son Cours de Theologie en Sorbonne, & son Séminaire chez les Péres de l'Oratoire de Notre-Dame des Vertus, il prit pour son partage la retraite, & l'étude de la Science Ecclésiastique, & depuis l'an 1678, jusqu'à l'an 1723, qui fut celui de sa mort, il n'a cessé de travailler avec une grande édification & un zéle sans bornes, à assister les autres dans tous leurs besoins spirituels & corporels. C'est lui qui a commencé avec M. Raveau, Prêtre de la Paroisse de S. Jean en Gréve, l'établissement des *Filles Repenties*, dites du Sauveur, hors des murs de Paris, & il a pendant quelque tems pris soin de cette Communauté. On a de lui *Pensées Chrétiennes*; *Régle Chrétienne*; *Réflexions consolantes sur le travail*. On lui attribue aussi un Ouvrage intitulé, *Traité de la Charité selon S. Paul*, mais d'autres en font Auteur M. Paccori. Il mourut le 12 Octobre 1723, âgé de 71 ans. Il a laissé d'excellentes collections qui étoient le fruit de ses études. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VERNEGUES, village de France en Provence. Il est situé à une lieue de Lambesc, & est pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Ernagium*, que d'autres mettent au village de Maillane, ou à celui de S. Gabriel, situez vers la ville d'Arles. * Maty, *Diction. Géogr.*

VERNER ou WERNER ROLLEWINK, DE LAER ou LAERIUS, Religieux de l'Ordre des Chartreux, dans le XV siécle, étoit né dans le Diocése de Munster en Westphalie, & fut considéré par sa piété & par son érudition. Il composa la Vie de Saint Paul, & des Commentai-

res

res fur divers Livres de l'Ecriture; mais fon Ouvrage le plus confidérable eft fon *Fafciculus Temporum.* On a encore de lui *de Laudibus Frifiæ*; *Paradifus confcientiæ*, &c. * Trithême, *de Vir. Illuft. Germ.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *p.* 4. Poffevin, *in Appar. Sacro.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Petreius, *in Biblioth. Carth.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 3. Boftius, &c.

VERNEUIL, ville de Normandie, fur la riviére d'Aure, dans le Diocéfe d'Evreux, à fept lieues de la ville de ce nom, & à huit de Dreux, avec titre de Duché-Pairie, Vicomté, Election, & Grenier à Sel. Le commerce des Habitans confifte principalement en bonnetteries, en draperies, & en grain. Son Election comprend cent trente-deux Paroiffes. La ville de Verneuil reffortit au Bailliage d'Alençon, & fait la féparation de la Normandie & du Perche. Le Duc d'Alençon l'affiégea en 1424, comme étant des terres de fon appanage, & la prit, à la réferve de la tour qui lui fut enfuite rendue par compofition. Les Anglois s'en étant faifis depuis ce tems-là, un jour de Dimanche 19 de Juillet de l'an 1449, un Meûnier dreffa des échelles près de fon moulin contre les murs de la ville, où des troupes du Roi Charles VII entrérent pendant que tout le monde étoit à la Meffe, & la ville fut obligée de fe rendre. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France. Mémoires dreffez fur les lieux.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VERNEY (Guichard Jofeph du) naquit à Feurs en Forès le cinquiéme Août 1648, de *Jacques* du Verney, Médecin de la même ville, & d'*Antoinette* Pittre. Ayant fini fes claffes il étudia cinq ans à Avignon en Médecine, d'où il partit en 1667, pour fe rendre à Paris. Il s'y fit dans peu connoître par fon habileté dans l'Anatomie, qu'il accompagnoit de beaucoup d'éloquence lorfqu'il s'agiffoit d'expliquer ce qu'il démontroit. Il entra en 1676 dans l'Académie Royale des Sciences. Il fe mit à travailler à l'Hiftoire Naturelle des Animaux, & il tient beaucoup de place dans l'Hiftoire Latine de M. du Hamel. Il fut choifi pour donner des connoiffances dans l'Anatomie au Dauphin, ayeul de Louïs XV, & il faifoit fes démonftrations en préfence de plufieurs grands hommes. En 1679, il fut nommé Profeffeur d'Anatomie au Jardin Royal. Il alla en Baffe Bretagne pour y faire des diffections de poiffons, & l'année fuivante il fut envoyé fur la côte de Bayonne dans les mêmes vues. De retour à Paris il eut un grand concours d'Ecoliers, on en compta dans une année jufques à 140 d'étrangers. Commençant à vieillir, & fouhaitant de vivre dans un plus grand recueillement, il demanda à être Vétéran, & fa place fut remplie par M. Petit, Docteur en Médecine. Il mourut le dixiéme Septembre 1730, âgé de 82 ans. Il n'a publié qu'un feul Ouvrage, le *Traité de l'Organe de l'Ouïe.* Dès qu'il parut il fut traduit en Latin & imprimé à Nuremberg. Il étoit en relation avec plufieurs grands Anatomiftes étrangers, qui l'eftimoient beaucoup. Il a légué par fon teftament à l'Académie Royale toutes fes Préparations Anatomiques. * *Hiftoire de l'Académie Royale de l'an* 1730.

VERNON, *Vernonium*, ville de la Haute Normandie, fur la riviére de Seine, dans le Diocéfe d'Evreux, à fix lieues de cette ville, & à dix au deffus de Rouen. Il y a une Collégiale de fondation Royale, & un Bailliage. On y voit un pont de pierre à demi ruïné, & un château, qui étoit le Palais Royal, appellé *Verno* ou *Vernum*, ou *Palatium Vernis*; & non pas à Verneuil, château de l'Ifle de France, dans le voifinage de l'Oife, qui fe dit en Latin *Verniolum.* Nous en faifons mention au fujet de deux Conciles qui y ont été affemblez, le premier l'an 755, fous le régne de Pepin, pour la Difcipline Eccléfiaftique, pour les droits de l'Eglife, & pour les immunitez en faveur des Pélerins, dont nous avons 25 Canons; le fecond l'an 844. Il y a encore à Vernon un Hôtel-Dieu, de fondation ancienne. Le bien que Saint Louïs y a donné, l'en a fait regarder comme le Fondateur. Ce faint Roi, dans un voyage qu'il fit en Normandie l'an 1256, ayant trouvé cette maifon toute ruïnée, réfolut de la remettre en un tel état, que toute la Province s'en reffentît. Il y fit donc faire de grands bâtimens, & y attribua des revenus confidérables, fournit tous les meubles & les uftenciles néceffaires, & y établit vint-cinq Sœurs, & deux Réguliers pour faire l'Office; &, tant qu'il vécut, les fœurs ne furent habillées qu'à fes dépens: outre que tous les ans il faifoit de grands dons à la maifon. C'eft depuis le milieu du XVII fiécle une Abbaye, fous le titre de *Saint-Louïs*; mais les Religieufes de l'Ordre de Saint Auguftin y prennent toujours foin des pauvres malades. * La Chaife, *Hift. de S. Louïs, l.* 11. *art.* 14.

VERNOUS: c'étoit anciennement un bourg de l'Aquitaine. Ce n'eft maintenant qu'un village du Comté de Comminges en Gafcogne. Il eft à une petite lieue de la Garonne, entre Rieux & Touloufe. * Baudrand.

* VERNULZ (Nicolas de) en Latin *Vernulæus*, Hiftoriographe du Roi d'Efpagne & de l'Empereur, Profeffeur d'Eloquence & de Belles-Lettres à Louvain, étoit originaire du Duché de Luxembourg, & naquit à Robelmont le jour de Pâques de l'an 1583. Il fit fes Humanitez & fa Philofophie tant à Tréves qu'à Cologne, & fa Théologie à Louvain, où il fut fait Licentié le neuviéme Décembre 1618, & où il enfeigna la Rhétorique depuis 1608. Il fut fait Profeffeur d'Eloquence dans l'Ecole publique des Arts, Chanoine de l'Eglife Collégiale de S. Pierre à Louvain, & Jurifconfulte & Hiftorien des Princes de Flandre. Enfuite il fut chargé de profeffer l'Hiftoire & la Politique dans le Collége des trois Langues. Il n'y avoit pas encore un an qu'il exerçoit cet emploi, lorfqu'il mourut épuifé par le travail, le feptiéme Février 1649. Sa conduite étoit non feulement fage & réglée, mais très pieufe, & en particulier comme en public il a toujours été un grand exemple de vertu. Il a demeuré longtems au Collége de Myle, dont il fut fait Préfident en 1619, & qu'il a gouverné pendant 30 ans. Il fut auffi trois fois Recteur. La réputation qu'il s'étoit acquife par les Conférences pleines d'érudition qu'il tenoit chez lui, engagea l'Empereur Ferdinand III & le Roi d'Efpagne Philippe IV, à lui donner les titres d'Hiftoriographe de la Maifon d'Autriche & de Confeiller. On a de lui *de Arte dicendi libri tres*; Pratique de la Rhétorique; deux Livres de Topiques; les Difcours des Rhétoriciens du Collége du Porc; Eloges Oratoires du Prince Albert, de la Princeffe Ifabelle-Claire-Eugénie, d'Ambroife Spinola, de Charles Comte de Bucquoy, & de Jean Comte de Til; deux Décades de Differtations politiques; le Triomphe de ceux de Louvain dans la levée du fiége de leur ville en 1635; Difcours à la Jeuneffe au retour des études; Triomphe de ceux de Louvain fur la défaite des Hollandois en 1638; Eloge funébre de l'Empereur Ferdinand II; Panégyrique ou Difcours d'actions de graces à l'Empereur Ferdinand III; Oraifon funébre du Cardinal Ferdinand d'Autriche; dix Tragédies; l'Année Autrichienne ou Journal Hiftorique des événemens arrivez dans l'Autriche en 1628; Apologie pour la Maifon d'Autriche; des Vertus de la Nation d'Autriche; Hiftoire de l'Univerfité de Louvain; de la Propagation de la Foi en Flandre; quatre Livres d'Inftitutions Politiques; quatre Livres d'Inftitutions Morales; deux Livres d'Inftitutions Economiques. Depuis fa mort on a imprimé *Symbola Imperatoria* avec quelques Emblêmes d'Alciat & des Obfervations Politiques fur Tacite. Tous les Ouvrages de cet Auteur font écrits en Latin. Il en a laiffé encore plufieurs manufcrits, favoir, des Obfervations de Rhétorique & de Politique fur le Panégyrique de Trajan par Pline; un Commentaire & des Queftions fur les Politiques d'Ariftote; une Hiftoire d'Autriche; un Abrégé d'Hiftoire Univerfelle; quelques Traitez particuliers concernant l'Hiftoire Romaine; *de Cenfu Romano*; *de Tribubus & Curiis, de Magiftratibus & eorum Officiis, de Militia Romana.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VERO ou VERE, petite riviére d'Efpagne dans le Royaume d'Aragon, coule du nord au fud, & fe rend dans le Cinca à Balbaftro.

VEROCHIO. *Voyez* VERROCHIO.

VEROLI, ancienne ville d'Italie. Elle eft dans la Campagne de Rome, vers les confins du Royaume de Naples, & à feize lieues de la ville de Rome. Véroli eft petit, mais affez peuplé, & Siége d'un Evêché. * Maty, *Dict. Géogr.*

VERON, (François) Ex-Jéfuite & Curé de Charenton. On le crut fort propre à harceler les Réformez par la difpute. Il fe trouvoit à tous les Sermons des Miniftres, & après les avoir entendus il montoit fur une efpéce de théâtre, élevé fur quelques treteaux à la porte de fon Eglife, où il travailloit à réfuter ce qu'il avoit ouï. Il conféra quelquefois avec plufieurs Miniftres, & entre autres avec le célébre Bochart. La Conférence fut réglée, & fe tint en préfence de plufieurs perfonnes de confidération. Les Actes en furent publiez. Véron ne fe bornoit pas à Charenton, il faifoit des courfes dans les Provinces. Charles Drelincourt ayant publié le *Jubilé des Eglifes Réformées*, Véron le réfuta. La Méthode du Pére Véron fut inférée dans les Méthodes du Clergé pour la converfion des Réformez. Elle confiftoit à engager les Réformez qui s'appuyent fur l'Ecriture Sainte, à apporter des paffages formels pour établir les dogmes qu'ils admettent, & pour rejetter ceux qu'ils condamnent. Il ne vouloit point admettre les conféquences qu'on pouvoit tirer des paffages formels. Le Clergé cependant admit les conféquences; mais avec bien des limitations, qui rendoient les conféquences comme inutiles. * *Hiftoire de l'Edit de Nantes*, &c. *tome* 3. *p.* 21. 50 & 52; & *tome* 5. *p.* 554.

VERON, petit bourg proche de la ville de Sens, en France, a le long de fes murailles, une fontaine d'eau très vive & très claire, qui coulant parmi du bourbier & de la mouffe, y laiffe du gravier qu'elle entraîne, & en forme des pierres; de forte que l'on en remarque quelquefois une partie qui eft pétrifiée, & l'autre qui eft prête de recevoir une pareille forme, la bourbe n'étant pas encore endurcie, & la mouffe paroiffant encore un peu verte. * Pafquier, *l.* 4. *c.* 29.

VERONE, *Verona*, ville d'Italie, dans l'Etat de Venife, & capitale d'un petit païs, dit le VERONOIS, avec Evêché fuffragant d'Aquilée ou d'Udine, a été fondée par les anciens Gaulois. D'autres prétendent que les Gaulois ne firent que la rebâtir. Le pére de Pompée y conduifit une Colonie Romaine. Elle fut pillée par Attila, & poffédée fucceffivement par Odoacre Roi des Hérules, par Théodoric Roi des Goths, & par fes fucceffeurs jufqu'à Totila, par les Lombards, par Charlemagne, & par fa poftérité; mais lorfque fes Defcendans perdirent l'Empire, il s'éleva plufieurs Seigneurs, qui tâchérent de fe rendre Souverains dans les principales villes d'Italie. Othon I reünit à l'Empire quelques-uns de ces petits Etats. Vérone fut du nombre: elle reçut pourtant le pouvoir d'élire fes Magiftrats; mais Actiolin, l'un d'eux, ufurpa la Souveraineté dans le XIII fiécle, & en jouït 33 ans jufqu'à fa mort arrivée l'an 1269. Après cela les Véronois élurent pour Général Martin de la Scale, & fe trouvérent fi bien de fa conduite, qu'au bout de cinq ans ils le créérent Dictateur perpétuel. Ses Defcendans commandérent dans Vérone avec beaucoup de réputation, & en furent créez Princes par l'Empereur l'an 1310; mais s'étant rendus formidables par leur conquête, ils furent chaffez de leur Principauté l'an 1387, par Jean Galéas, Duc de Milan. Ils y rentrérent l'an 1404, mais ils ne la gardérent guéres; car les Vénitiens s'en emparérent l'an 1409, & en font depuis en poffeffion. C'eft une des grandes & des belles villes d'Italie, & dans une fituation très agréable. La riviére d'Adige la traverfe, & coule fous deux ponts

 qui

qui fervent pour entrer dans la petite Iſle de S. Thomas, habitée par un grand nombre d'Ouvriers qui y travaillent en ſoye. Il y a trois châteaux, un cirque, un amphitheâtre, & divers autres monumens illuſtres, qui témoignent combien cette ville eſt ancienne. Elle a eu des Prélats célébres, entre autres S. Zénon, ſous le nom duquel l'Egliſe Cathédrale eſt dédiée. On y remarque le tombeau du Pape Luce III, qui mourut à Vérone, celui de quelques autres Evêques, & on y admire la ſtructure de ſon clocher. Il y a d'autres Egliſes à Vérone, des Palais magnifiques, une Maiſon-de-ville très réguliére, de grandes places, & d'autres édifices qui méritent la curioſité des Voyageurs. Matthieu Giberti, Evêque de cette ville, y publia l'an 1542 des Ordonnances Synodales, & Auguſtin Valerio l'an 1589. Au reſte Vérone a produit de grands hommes, entre autres Emilius Macer, & Catulle. Martial, *l.* 14. *Epigr.* 193, parle ainſi de ce dernier:

Tantum magna ſuo debet Verona Catullo,
Quantùm parva ſuo Mantua Virgilio.

* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Torrellus Sareyna, *de Orig. & Ampl. Veron.* Girolamo della Corte, *Hiſt. de Veron.* Franciſco Tinto, *la Nobil. di Veron.* Jude du Buy, *Elog. Veron.* Bayle, *Dict. Crit.*

* VERONESE (Alexandre) habile Peintre, étoit de Vérone. Quoique ſa maniére fût foible & lechée, elle étoit néanmoins agréable. Il étoit plus fort dans la couleur que dans le deſſein. Il peignit toutes ſes figures dans le naturel, & pour modéles il ſe ſervoit ordinairement de ſa femme & de ſes filles. Il n'étoit pas de ceux qui ſe donnent la peine de faire pluſieurs deſſeins d'un même ſujet pour choiſir le meilleur. Il eſt vrai auſſi que ce qu'il a fait n'entrera jamais en comparaiſon de ce qu'on voit des grands Maitres. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 4. *Entret.* 9. *édit. de Trevoux* 1725.

VERONESE, Peintre. *Cherchez* CAGLIARI (Paul).

* VERONICIANUS, Vicaire d'Aſie ſous Conſtantin le Grand en 334. * Jacobi Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

VERONIQUE, nom que l'on donne communément à *Bérénice*, femme Juive, qui jetta, à ce qu'on dit, un mouchoir ſur le viſage de Jéſus-Chriſt, lorſqu'il portoit ſa croix au Calvaire, pour eſſuyer le ſang & la ſueur dont il étoit couvert. Quelques-uns diſent que Véronique eſt proprement la véritable figure du viſage même de Jéſus-Chriſt, qui demeura empreinte ſur ce mouchoir, & que l'on appelle ainſi de ces deux mots, *Vera Icon*, c'eſt à dire, *véritable image*, dont on a fait par corruption *Véronique*. On croit que ce mouchoir étoit plié en trois, & que la figure de Jéſus-Chriſt s'imprima ſur chacun de ces plis, dont l'un eſt gardé à Rome, l'autre en Eſpagne, & le troiſiéme à Jéruſalem. On voit encore dans la Bibliothéque du Vatican un Livre manuſcrit, qui contient l'Hiſtoire de la tranſlation de la ſainte face du Sauveur, qui fut apportée à Rome, ſelon l'opinion de quelques-uns, ſous l'Empire de Tibére; car Méthodius prétend que cet Empereur, qui avoit entendu parler des miracles de Jéſus-Chriſt dans la Judée, ſe voyant attaqué de la lépre, y envoya des Ambaſſadeurs pour en apprendre des nouvelles. Comme c'étoit après l'Aſcenſion du Fils de Dieu, ils amenérent à Rome cette femme, nommée Bérénice, qui avoit la face du Sauveur empreinte ſur ſon mouchoir, lequel guérit l'Empereur par ſon attouchement. Le Pape Boniface VIII fit tranſporter de l'Egliſe du Saint-Eſprit dans celle de S. Pierre, cette précieuſe Relique, dont on a fait pluſieurs copies, qui ſont révérées en divers endroits.

☞ Il n'y a rien de la Véronique dans l'Antiquité, ſoit qu'on la prenne pour une femme, ſoit qu'on la prenne pour une image; & ce n'eſt que dans l'onziéme ſiécle, que l'on a commencé à parler du Suaire, ſur lequel on ſuppoſe que la face de Jéſus-Chriſt étoit imprimée. Marianus Scotus, qui vivoit alors, eſt le premier qui ait rapporté cette Hiſtoire, ſur la foi d'un je ne ſai quel Méthodius, dont la narration eſt pleine de fables. Ce n'eſt que dans les derniers tems que l'on a fait de la Véronique, une Sainte, dont quelques-uns ont mis la Fête au quatriéme de Février; mais elle n'eſt ni dans les anciens Martyrologes, ni même dans le Romain: ainſi tout ce qu'on dit de la Véronique, eſt avancé ſans fondement. * Baronius, *anno* 34. *n.* 138. Molan, *l.* 5. *Imag. c.* 2. Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccl. tome* 1.

On garde à Rome dans la Bibliothéque du Vatican l'Hiſtoire de la Sainte Face, comme Baronius l'aſſure; & Molanus dit qu'elle eſt écrite d'un ſtile grave, & d'un très ancien caractére. A cela M. de Tillemont replique qu'on en jugera quand elle ſera publiée; mais que cependant c'eſt un fâcheux préjugé qu'elle ne le ſoit pas encore. Il y en a qui ont voulu que la Véronique fut l'Hémorrhoïſſe de l'Evangile, & on l'a miſe en regard avec S. Fiacre, invoqué contre les hémorrhoïdes. De-là eſt venu l'établiſſement de la Fête de la Véronique dans les Egliſes où S. Fiacre eſt particuliérement honoré, comme à Ste. Catherine la Coutûre, à S. Yves, à S. Joſſe de Paris, & en tant d'autres Egliſes en divers lieux, particuliérement à Valenciennes en celle de S. Gilles, où on l'appelle communément *Sainte Venice*, nom abrégé de *Veronica*, & où les femmes, en certains tems, ont coutume d'appendre près de ſa ſtatue des linges coupez par bandes, dont elles ſont ceintes pendant neuf jours: ce qui ſe fait auſſi à Tournay dans l'Egliſe de Ste. Marguerite; & c'eſt du linge où eſt repréſenté Notre Seigneur, que les Lingéres ont pris pour tutélaire la Véronique, qu'elles nomment auſſi plus communément *Ste. Venice.* * *Bibliothéque Germanique, tome* 20. *p.* 35. *&c.* Furetiére, *Dict. Ed. de* 1727.

VERONIZE ou VERONITZ. *Voyez* VARONISCH.

VERONOIS, païs en Italie, compris dans l'Etat de la République de Veniſe, en Latin *Veronenſis Ager.* Du côté du nord il aboutit au Trentin, du couchant au Breſſan, du midi au Mantouan, au Ferrarois & à la Poléſine de Rovigo, & du levant au Vicentin & au Padouan. Sa longueur ſelon quelques-uns eſt de ſoixante milles, ſelon d'autres de près de quatre-vints, en la prenant depuis le Torbolo, lieu du Trentin du côté de la Tramontane, tirant au midi juſqu'à la Poléſine de Rovigo. Sa largeur priſe du Breſſan au Vicentin eſt de quarante-ſix milles, & ſa circonférence de deux cens ou environ. Vérone eſt ſa ville capitale. Les plus conſidérables de ſes autres places ſont, Peſciéra, Légnano, Chiuſa, Malſeſine, Garda, Sermion, Soave, S. Boniface, *Iſòla della Scala, Ilaſi, Croara, Sanguinedo, Caldero, Villafranca & Villafontana.* Il peut y avoir dans tout ce païs 306 villages. Il comprend auſſi la belle Vallée de Poliſella, le Lac de Garde & le Mont Baldo. Ce païs, du côté des confins du Padouan, a 30 milles d'une plaine très fertile. Du ſud-oueſt au nord-eſt il eſt montueux par l'eſpace de 25 milles, & ſes terres ſont très bonnes du côté du ſud-eſt, dans l'étendue de 30 autres milles; mais de l'oueſt en tirant de Padoue à Vérone, il en a vint, d'un terroir inculte & pierreux. Il y a force ruiſſeaux & ſources d'eaux claires, qui arroſent ſes plaines & ſes prairies, & qui ſont tourner pluſieurs moulins; ſans parler de ſes eaux médicinales entre leſquelles on eſtime particuliérement celles de la Vallée de Poliſella, où l'on voit deux mammelles faites avec le ciſeau ſur le roc, d'où ſort une eau qui a la vertu de faire revenir le lait aux femmes qui l'ont perdu par quelque accident. Elles n'ont pour cela qu'à s'en laver les mammelles. Les bains de Caldéro, éloignez de Vérone de cinq ou ſix milles, ſont propres contre la ſtérilité des femmes & rafraîchiſſent les reins. La plaine du Véronois, fort graſſe & fort fertile, produit du froment; mais ſes campagnes tout à fait ſtériles cauſent la cherté du grain, dont on eſt récompenſé par une grande abondance de vins excellens de toutes couleurs, d'huile d'olive, de pommes, de figues, & de toute ſorte d'autres fruits d'un très bon goût, outre une grande quantité de meuriers pour les vers à ſoye. On y recueille auſſi beaucoup de chanvre, & on y voit un très grand nombre de fleurs & de plantes différentes. Ses prez & ſes pâturages nourriſſent du bétail en quantité, & il s'y trouve beaucoup de poiſſon qui vient principalement du Lac de Garde. * Léandre Alberti, *Deſcr. d'Italie.* Scoto, *Itin.* Botero, *della Rep. Veneta, l.* 1. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* VEROWITZ ou WIROWITZA, ville forte de l'Eſclavonie, entre la Drave & la Save, à peu près au nord de Poſéga, en eſt éloignée des ſept à huit lieues. Les Turcs s'en rendirent les maitres en 1553, & les Impériaux en firent la conquête en 1684. Le Grand Dictionnaire Univerſel Hollandois l'appelle VEROTIVICZA.

VERRA, VELLA, anciennement *Boactus, Boactes*, riviére de l'Etat de Gênes en Italie. Elle a ſa ſource dans les montagnes de l'Apennin, baigne Brugnéto, & ſe décharge dans la Macra, à une grande lieue au deſſus de Sarzana. Quelques-uns appellent cette riviére *Brignole.* * Maty, *Diction. Géogr.*

VERRES (C. Licinius) Citoyen Romain, après avoir exercé la charge de Préteur en Sicile, avec toute ſorte de violence & d'injuſtice, fut accuſé de concuſſion par les Siciliens l'an 682 de Rome, & le 82 avant Jéſus-Chriſt. Cicéron fit contre lui les belles Harangues que nous avons, & qui ſont nommées *Verrines.* Il s'exila lui-même ſans attendre ſa condamnation, & conſerva de grandes richeſſes, quoiqu'il eût fait de magnifiques préſens à tous ceux qu'il croyoit pouvoir intéreſſer pour lui. * Voyez *Aſconius Pedianus*, dans ſes Préfaces.

VERROCHIO (André) célébre Sculpteur de Florence, dans le XVI ſiécle, poſſédoit la Peinture, la Gravure, la Muſique, les Mathématiques même, & ſur-tout la Sculpture, en laquelle il excella le plus. Le premier de ſes ouvrages fut une danſe d'enfans autour d'un vaſe d'argent, laquelle fut ſi eſtimée, que le Pape en ayant ouï parler, le manda à Rome, pour avoir de ſa main quelques figures d'argent dans ſa Chapelle. Il y alla, & contenta parfaitement ce Pontife. Lorſqu'il fut de retour à Florence, il fit pour Laurent de Médicis, deux têtes de métal en demi-relief; l'une d'Alexandre *le Grand*; & l'autre de Darius, que ce Prince envoya comme un rare préſent à Mathias Corvin, Roi de Hongrie. Laurent lui fit faire encore dans l'Egliſe de Saint Laurent le tombeau de Jean, de Pierre, & de Côme de Médicis. Pour montrer qu'il ſavoit auſſi bien manier le crayon que le marteau, il fit à la plume un combat d'hommes nuds, qui fut admiré de tout le monde. Il ſe mit enſuite à peindre des chevaux, qu'il repréſenta fort naturellement en toutes ſortes d'attitudes; mais quoique les ouvrages de ſon pinceau fuſſent conduits avec beaucoup d'art & de jugement, on y remarquoit toutefois dans le coloris cette rudeſſe qui reſſent la ſtatue, & qui eſt preſque inévitable à ceux qui ſe mêlent de tailler & de peindre. Comme il reconnut lui-même ce défaut, & qu'il ſe vit contraint de céder pour la Peinture à Léonard de Vinci, ſon Diſciple, il reprit ſes premiéres briſées, & fit cet enfant de bronze pêchant à la ligne, qui eſt un des plus beaux ornemens du jardin de Médicis. Le Sénat de Veniſe ayant réſolu en ce tems-là de faire jetter en fonte une ſtatue équeſtre de Barthélemi Coglione, pour honorer la mémoire de ce vaillant Chef de ſes Armées, appella Verrochio pour en faire le modéle: ce qu'il exécuta ſi heureuſement, que les Vénitiens avouérent que leur ville n'avoit rien de comparable à cette épreuve. Ils lui donnérent la conduite de cet ouvrage; mais comme il s'y appliquoit avec une

une ardeur extraordinaire, il fut furpris d'une maladie qui termina tous les travaux de fa vie en 1488, dans la 56 de fes années. Son corps fut porté à Florence, & fut enterré dans l'Eglife de S. Ambroife. * Vafari, *Vies des Peintres.*

VERRUE, ville de Piémont, dans le Comté d'Aft, fur les frontiéres du Montferrat, & fur les bords du Pô, à 16 milles de Turin vers Cazal, eft fituée fur une éminence, & eft très bien fortifiée. Les Efpagnols l'affiégérent inutilement l'an 1635. Le Duc de Vendôme la prit en Avril 1705, après un fiége de fix mois. On voyoit autrefois une Infcription gravée fur la porte du château, où il y avoit un cochon, lequel ouvroit la gueule pour engloutir une grappe de raifin qui lui pendoit fur la tête avec ces mots:

Quando queſto porco pigliarà l'uva,
Il Marcheſe di Monferrato pigliarà Verrua.

Cette Infcription y avoit été mife pendant les guerres des Piémontois & des Ferrarois. Mais lorfque le Duc de Féria, pour le Roi d'Efpagne, affiégea cette ville l'an 1635, les Habitans de Verrue, laiffant le même corps, changérent ainfi ces mots:

Quando il porco pigliarà l'uva,
Il Duca di Feria pigliarà Verrua.

* Tefauro, *relat. del aſſedio di Verrua.* Ce nom étoit commun à toutes les places fituées fur des collines ou des rochers. * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 7.

VERRIUS ou VERRIUS FLACCUS, Grammairien, eut foin de l'éducation des enfans d'Augufte, & mourut fous l'empire de Tibére, vers l'an 33 de Jéfus-Chrift. Il étoit Affranchi de condition, & avoit écrit des Ouvrages, qui font très fouvent alléguez par les Anciens. * Suétone, *de Clar. Gram.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 4. *c.* 5. Pline, *l.* 7. & 8. & *ſuiv.* Voffius, *de Hiſt. Lat.*

VERSAGELI. *Voyez* ANTIOCHE de Pifidie.

VERSAILLES, ville & château royal, à quatre lieues de Paris. La fituation de ce fuperbe Palais eft au milieu d'un vallon, dont le terroir s'éléve un peu, & dont toutes les avenues répondent à des païs de chaffe. Sous Louïs XIII, c'étoit un édifice médiocre, deftiné aux rendez-vous des parties de chaffe, & compofé fimplement d'un corps de logis, & de deux ailes, terminées par quatre pavillons, accompagnez d'un Parc & d'une Ménagerie. Mais l'an 1661, Louïs XIV fe propofant d'y faire quelque féjour, avec une Cour nombreufe, commença de faire augmenter le logement, & fit enfermer le vieux château par un plus fuperbe. A quelque diftance de là, on éleva des hôtels pour les perfonnes de qualité, & fur l'avenue de Paris, on bâtit un bourg d'une fymmétrie très réguliére, foit pour le plan, foit pour la face des maifons, qui font d'une conftruction égale fur une difpofition ou ordonnance toute femblable. Quoique le vieux château eût été extraordinairement enrichi de peintures, de buftes & de dorures, fa difpofition ne contentoit pas le Roi, qui ne la jugeant pas proportionnée à la magnificence du nouveau, fit abattre le derriére de ce vieux bâtiment, l'an 1678. C'eft dans le nouveau qu'éclate la beauté des appartemens, & que les régles de l'Architecture font avantageufement foutenues & accompagnées du riche travail des plus excellens Peintres & des plus fameux Sculpteurs du fiécle. La magnificence particuliére qui brille dans chaque appartement, a de quoi effacer ce qui fe trouve de plus rare dans les païs étrangers, & mériteroit un détail qui ne fauroit entrer dans les étroites bornes de cette defcription. Le Parc de ce magnifique château eft d'une étendue extraordinaire, & en environne un plus petit, qui renferme les jardins & les parterres. Il n'y a rien de plus agréable que les différens réduits ou enceintes particuliéres de ce petit Parc. Les eaux y font diverfifiées en mille maniéres également admirables: différentes figures de marbre & de bronze les vomiffent fous des formes diverfes, dans des baffins d'un travail exquis. Ainfi dans les différentes allées de ce Parc on voit, en y entrant à la gauche du château, les baffins de la Couronne; le baffin de la Siréne; la fontaine de la pyramide, la nappe, la cafcade de l'allée d'eau, l'allée d'eau, l'arc de triomphe, la fontaine du dragon, la fontaine du pavillon, l'allée du berceau d'eau, les bains d'Apollon, le théâtre, le baffin de Cérès, la montagne d'eau, le baffin de Flore, la falle des feftins, le baffin d'Apollon, qui a vis à vis de lui le grand canal, l'Ifle ou la grande piéce, la colonade, le baffin de Saturne, les bofquets, le baffin de Bacchus, le baffin de Latone, le labyrinthe, & le parterre d'eau. A la droite du château eft l'Orangerie, & à la gauche du canal, la belle maifon de promenade de Trianon. Vis à vis de ce beau lieu, & de l'autre côté du canal, eft la Ménagerie, où font renfermez plufieurs animaux fort rares. L'an 1678, le Roi Louïs XIV, voulant que les principaux Officiers de la Couronne fuffent logez auprès de lui, fit commencer à bâtir, fur l'avenue du château qui regarde la ville de Paris, deux pavillons d'une fuperbe Architecture, & dont les toits font enrichis de feftons & de confoles dorées. Le terrain qui fe rencontre entre ces deux ailes, fert de premiére cour au château. Dans le même tems que le Roi y faifoit travailler, il fit élever la grande & la petite écurie. Ces deux fuperbes édifices, qui n'ont point leurs femblables en Europe, font auffi bâtis fur l'avenue de Paris. La grande écurie eft à la gauche du château, & la petite à la droite. L'ordonnance de ces deux fuperbes édifices eft généralement admirée pour fa fymmétrie & pour fa commodité. On y voit d'ordinaire plus de cinq cens chevaux, deftinez pour la chaffe & pour les plaifirs du Roi. L'an 1681, on joignit à la droite du château, un grand bâtiment de même fymmétrie, que la face du château qui regarde le jardin. On en fit autant depuis à la gauche: c'eft ce que l'on nomme les galeries des Princes; & on a achevé la Chapelle qui eft placée à droite en entrant dans le château, & qui eft également remarquable par les peintures de fon platfonds, qui font de Jouvenet, de La Foffe, & de Coypel, depuis premier Peintre du Roi, & par fes fculptures.

VERSCHE, riviére de la Laponie. Elle a fa fource dans la Laponie Suédoife, traverfe la Mofcovite, & fe décharge dans la Mer Blanche à Kouadra. * Maty, *Diction. Géogr.*

VERSCHUUR ou VERSCURE (Henri) naquit à Gorcum, ville de Hollande en 1627. Il étoit fils d'un Capitaine au fervice des Etats-Généraux, qui prit foin de le cultiver dès fon bas âge: car s'étant apperçu de l'inclination qu'il fit paroître pour la Peinture dans le tems qu'il commençoit à fe fervir de fa raifon, il le mit dès l'âge de huit ans chez un Peintre de Gorcum qui ne faifoit que des portraits. Henri s'y occupa à deffiner jufqu'à l'âge de treize ans, auquel il quitta ce Maître pour aller à Utrecht fous la difcipline de Jean Bot, qui étoit pour-lors en réputation. Il y demeura fix ans, après lefquels fe fentant affez fort dans la pratique de fon Art, pour profiter des belles chofes qui font en Italie, il en fit le voyage à vint ans. Il alla à Rome, & s'y occupa dans les premiéres années à deffiner des figures & à fréquenter les Académies. Mais comme fon génie le portoit à peindre des animaux, des chaffes & des batailles, il fit une étude particuliére de tout ce qui pouvoit lui être utile dans ce talent. Il s'appliqua au païfage, & à deffiner les fabriques qui font non feulement aux environs de Rome, mais dans tout le refte de l'Italie. Cet exercice lui donna du goût pour l'Architecture: il s'y rendit habile; & l'on voit par fes tableaux l'inclination qu'il avoit pour cet Art, & le bon goût qu'il y avoit contracté. Les villes où il fit le plus de féjour dans fon voyage, furent Rome, Florence & Venife. Il s'attira dans cette derniére ville la confidération des perfonnes de qualité par fes ouvrages & par fes maniéres. Enfin, après avoir demeuré dix ans en Italie, il fe mit en chemin pour retourner en fon païs. Il paffa par la Suiffe & par la France, & dans le féjour qu'il fit à Paris, il rencontra le fils d'un Bourguemeftre d'Amfterdam qui alloit en Italie, & qui le fit réfoudre fans beaucoup de peine de l'y accompagner. Il y retourna donc, & y demeura encore trois ans, après lefquels il revint en Hollande & arriva à Gorcum en 1662. Ce fut alors que fon talent pour les batailles le follicita puiffamment de s'y occuper. Il s'abandonna entiérement à fon génie; & pour l'exercer avec fuccès, il étudia tout ce qui fe paffe dans les Armées. Il fuivit celle des Etats en 1672. Il y fit une étude particuliére des chevaux de toute nature & de tout ufage. Il y deffina les divers campemens, ce qui fe paffe dans les combats, dans les déroutes & dans les retraites; ce qui arrive après une victoire dans un champ de bataille parmi les morts & les mourans pêle-mêle avec les chevaux, & les armes abandonnées. Son génie étoit beau & fertile, & quoiqu'il y eût un grand feu dans fes penfées & dans fon travail, comme il avoit beaucoup étudié d'après nature, il s'étoit fait un goût particulier qui ne dégénéroit point en ce qui s'appelle maniére; mais qui renfermoit une grande variété dans les objets, & qui tenoit plus du goût Romain que de celui de fon païs, à la convenance près des fujets qu'il a traitez, qui font prefque tous modernes. Les fcénes de fes tableaux font ordinairement fort belles, & les figures qu'il y fait entrer font toujours pleines d'efprit. Son plus grand divertiffement étoit l'étude de fa profeffion: il avoit toujours le crayon à la main, & il fortoit rarement d'un lieu qu'il n'en eût deffiné quelque chofe de fon goût, ou d'après nature, ou d'après quelque bon tableau, foit figures, bâtimens ou animaux. C'eft pour cela qu'il portoit toujours fur lui un cahier ou un livre fort mince de papier blanc fait exprès. Ses plus beaux ouvrages font à la Haye, à Amfterdam & à Utrecht. La droiture de fes mœurs & la bonté de fon efprit lui donnérent part à la Magiftrature de fa ville; mais il n'accepta cet honneur qu'à la charge de ne point quitter l'exercice de la Peinture, qu'il aimoit plus que fa vie. Il paffoit ainfi tranquillement fes jours, honoré dans fa charge, eftimé dans fon Art, & aimé de tout le monde, lorfque s'étant mis fur mer pour faire un petit voyage, un coup de vent le fit périr à deux lieues de Dordrecht le 26 Avril 1690, à l'âge de 62 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 437 & *ſuiv.*

* VERSE' (Noël Aubert de) du Mans, étoit né dans l'Eglife Romaine, qu'il abandonna pour embraffer celle des Réformez, d'où il paffa enfuite dans la Secte des Sociniens. Il fut quelque tems Miniftre parmi les Réformez, & prit auffi le degré de Docteur en Médecine, & le titre de Bourgeois de la ville d'Amfterdam. Il rentra enfin dans la Religion Romaine, dans le fein de laquelle il mourut en 1714. M. Jurieu & M. Bayle ont accufé M. de Verfé d'avoir mené une vie fort déréglée parmi les Proteftans. Le premier a fait contre lui un *Factum pour en demander juſtice aux Puiſſances*; mais on dit en même tems que ce fut pour fe venger de ce qu'il avoit écrit contre fon Livre intitulé *Préſervatif contre le changement de Religion.* M. de Verfé oppofa au *Factum* de M. Jurieu un *Manifeſte.* En 1684, il publia à Amfterdam un Ecrit intitulé *l'Impie convaincu*, ou *Diſſertation contre Spinoſa*, dans laquelle il attaque Defcartes & le Pére Malebranche, & il femble même qu'il n'ait écrit cette Differtation que dans cette vue; car ce qu'il dit contre Spinofa, eft la partie la plus courte de fon Ouvrage. Il a eu part aux *Nouvelles choiſies*, efpéce de Gazette qui paroiffoit à Amfterdam en 1684. En 1703, il a donné *La Clef de l'Apocalypſe de S. Jean*, ou *Hiſtoire de l'Egliſe Chrétienne ſous la quatriéme Monar-*

Monarchie. Il étoit rentré dans l'Eglise Romaine en 1690, & le Clergé de France lui donna une penfion. En 1692, il publia *L'Antifocinien*, ou *Nouvelle Apologie de la Foi Catholique contre les Sociniens.* Il a fait encore *le Tombeau du Socianifme.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VERSEAU, en Latin *Aquarius*, l'un des douze Signes du Zodiaque, eft compofé de quarante étoiles, qui repréfentent, dit-on, la figure d'un jeune homme qui tient une urne d'où il fort de l'eau. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de Janvier. Les Poëtes ont feint que c'étoit Ganyméde, que Jupiter enleva dans le Ciel, pour lui fervir d'Echanfon, à la place d'Hébé, Déeffe de la Jeuneffe, & qu'il changea depuis en cette conftellation. * Cæfius, *Aftronom. Poët.*

* VERSOIS (Jean Favre) Moine Bénédictin, Abbé de S. Jean-d'Angely, Confeffeur de Monfieur, empoifonna une belle pêche, & la donna à la fille du Seigneur de Montforeau, & veuve de Louïs d'Amboife, de laquelle ce Prince étoit amoureux. Cette Dame la reçut, & faifant collation avec fon Amant, elle la mit tremper dans du vin, après quoi elle lui en donna la moitié & prit l'autre pour elle. Ils en furent tous les deux empoifonnez, & ils fuccombérent à la force du venin. Cela arriva en 1471. * Mézeray, *Abbrégé de l'Hift. de France, tome* 3. *p.* 319. édit. d'Amfterdam 1688.

VERSORIS, famille qui a donné plufieurs illuftres Avocats au Parlement de Paris, étoit autrefois établie aux environs de Falaife en Normandie, & dont le nom étoit *Le Tourneur*, qui fut latinifé en celui de *Verfor*, par JEAN Le Tourneur, qui vint s'établir à Paris, vers le régne de Charles VII. Il y fut un des premiers Docteurs de l'Univerfité, & compofa plufieurs Ouvrages Latins, que l'on nomma *Verforis Opera*; ce qui donna le nom de Verforis à fa famille. Ce Docteur attira fon neveu auprès de lui, & le mit dans le barreau. Il fe nommoit GUILLAUME Le Tourneur de Verforis, Seigneur de Garges & de Bucy-Saint-Martin, Avocat au Châtelet de Paris. Celui ci laiffa de *Jeanne* Fournier, proche parente de *N...* Charmolue, Lieutenant-Civil de Paris, GUILLAUME Verforis, Seigneur de Garges &c habile Avocat qui mourut à l'âge de 75 ans, après avoir été marié cinq fois; & *Pierre* Verforis, Seigneur de Fontenay-Le-Vicomte, de Marcilly, de Montoger en partie, Avocat au Parlement de Paris, mort le 16 Mars 1559, âgé de 78 ans, qui avoit époufé *Marguerite* Robinet, de laquelle il laiffa *Pierre* Verforis, Seigneur de Fontenay-Le-Vicomte, de Marcilly, de Montoger en partie, &c. né le 16 Février 1528. Il devint en peu de tems l'un des plus célébres Avocats de fon tems; & l'on remarque qu'il avoit tellement préfentes les chofes qui lui étoient néceffaires, qu'il ne fe fervoit prefque point de livres. Ce fut lui qui plaida en 1564, pour les Jéfuites contre l'Univerfité de Paris, pour laquelle Etienne Pafquier parloit; & il repréfenta avec tant d'éloquence l'utilité de cette Société, que le Parlement leur permit de s'établir à Paris, & d'y enfeigner publiquement. Il fut député aux Etats de Blois en 1576, & y porta la parole pour le Tiers Etat. Quand il devint âgé, il fut encore plus recherché pour les confultations, qu'il ne l'avoit été pour les plaidoyers dans fa premiére vigueur. On alloit à lui de toutes parts, & il falloit qu'il diftribuât fes heures aux perfonnes qui avoient recours à lui. Il fut chef du Confeil de Mrs. de Guife, pour lefquels il fe paffionna tellement, qu'ayant appris le malheur arrivé au Duc de Guife à Blois, il en mourut de douleur en moins de cinq heures de tems le 25 Décembre 1588. On affûre qu'il ne fervit jamais de confeil à ces Princes que pour leurs affaires domeftiques, & nullement pour les cabales d'Etat. De *Marguerite* Coignet fa femme il laiffa 1. FREDERIC Verforis, II du nom, qui fuit; 2. JACQUES, *mentionné ci-après*; 3. *Marguerite*, alliée en 1580, à *Antoine* Rancher, Seigneur de la Foucaudiére, Confeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes; & 4. *Marie* Verforis, qui époufa *François* de Verthamon, Confeiller au Parlement.

FREDERIC Verforis fut reçu Confeiller au Parlement le 19 Février 1601, & laiffa de *Catherine* Chaillou, entre autres enfans, *Frédéric-François*, Seigneur de Fontenay-Le Vicomte, qui n'eut qu'une fille, morte fans alliance; & 2. LOUÏS Verforis, Seigneur de Mareuil, Lieutenant au Régiment des Gardes, qui fut pére de *Catherine*, mariée à *Michel* le Bel, Seigneur de Coulours, Lieutenant de la Connétablie de France, puis Receveur des Tailles de l'Election de Saintes, morte fans enfans en 1683; & de *Marie* Verforis, alliée le dixiéme Septembre 1689, à *Charles* Verforis, Maître des Comptes, fon coufin iffu de germain, *ainfi qu'il fera remarqué ci-après.*

JACQUES Verforis, fecond fils de PIERRE, célébre Avocat, fut Seigneur de Coulommiers & Sécretaire du Roi. De lui vint PIERRE Verforis, II du nom, Seigneur de Coulommiers, de Beauvoir & de Malmuffe, qui fut Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & laiffa pour enfans, 1. CHARLES qui fuit; 2. *Pierre*, Seigneur de Beauvoir, qui époufa à Orleans le 22 Février 1700, *Marie-Anne* Tonnelier, & fut affaffiné en 1711; & 3 4. 5. trois filles Religieufes.

CHARLES Verforis, Seigneur Patron d'Agi & de Beauvoir, Maître des Comptes, & Intendant de l'Hôtel Royal des Invalides, époufa 1°. le dixiéme Septembre 1689, *Marie* Verforis fa coufine, *mentionnée ci-deffus*, morte le fixiéme Novembre 1691: 2°. le troifiéme Mars 1695, *Geneviéve* Bourgoin. * Loifel, *Opufcules.* Varillas, *Hift. de Charles IX.* Baillet, *Auteurs déguifez* Bayle, *Diction. Critique.*

Il y a eu de la même famille un autre PIERRE de Verforis, Avocat au Parlement, enterré dans le petit Cloître des Chartreux à Paris, où on lit cette Epitaphe: *Cy gît noble homme Pierre de Verforis, vivant Avocat au Parlement, décédé le deuxiéme jour de Septembre 1629.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VERSOSA (Jean) Poëte Latin, né à Saragoffe, ville du Royaume d'Aragon, l'an 1528, vint à l'âge de 15 ans à Paris, où il enfeigna la Langue Gréque avec tant de gloire, que l'on voyoit fouvent jufqu'à mille perfonnes dans fon auditoire. Il alla enfuite à Louvain, où il ne s'acquit pas moins d'honneur. De là il paffa à Ratisbonne, à la Cour de l'Empereur, & accompagna Diégo Hurtado Mendoza, Ambaffadeur de fa Majefté Impériale, au Concile de Trente. Il fut très utile à ce Miniftre, dans le différend qui s'émut fur la tranflation du Concile à Bologne. D'Italie, Verfofa vint en Angleterre, d'où il retourna à Rome. Il eut ordre d'y demeurer, pour faire la recherche des preuves qui établiffoit les droits du Roi d'Efpagne fur les divers Royaumes, dont ce Prince étoit en poffeffion. On a de lui des Epîtres morales en vers Latins, compofées à l'imitation de celles d'Horace, qui parurent à Palerme l'an 1575; un petit Livre, *de Profodia Græcorum; Carmen Epinicium in navalem victoriam Joan. Auftriaci devictâ ad Echinadas Turcarum claffe.* On a publié depuis fa mort arrivée à Rome le 24 Février de l'an 1574, à l'âge de 51 ans, des vers héroïques, & des vers lyriques, dans lefquels on ne voit rien de fort extraordinaire: fes Epîtres ont été plus eftimées. Verfofa a fort approché d'Horace pour le genre d'écrire des Epîtres en vers. Comme il y a dans fon Ouvrage des endroits obfcurs & difficiles à entendre pour ceux qui n'ont point vécu à Rome, on lui avoit perfuadé d'y faire des explications, que Louïs de Torres continua après fa mort. * De Thou, *Hift.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifp. tome* 1.

VERSOY, village à une lieue de Genéve, fitué dans le païs de Gex, fur le bord du Lac Leman. C'étoit en 1589, un bourg d'environ foixante & dix maifons, & revêtu de murailles. Dès que le Duc de Savoye eut repris le païs de Gex, il fit bâtir un Fort à Verfoy, d'où il inquiétoit les Genevois qui paffoient fur le Lac. Ce Fort fut élevé avec une grande diligence, le Duc y ayant fait travailler fon Armée, les païfans des environs, & foixante & dix forçats Turcs. Il mit enfuite dans Verfoy une garnifon de fix cens hommes avec des provifions & quelque artillerie. Les Genevois prirent la même année le bourg de Verfoy par efcalade & le château par compofition. Peu de jours après, ayant vu que ce bourg étoit d'une trop grande garde, les Genevois en détruifirent les fortifications, & mirent le feu à la plupart des maifons, afin que les Savoyards à l'avenir ne puffent plus le fortifier qu'avec peine. Verfoy appartient depuis longtems à la France. * *Hift. de Genéve de l'édition de* 1730, *p.* 361. *& fuiv*

VERT (Dom Claude de) Religieux de l'Ordre de Clugny, étoit né à Paris le quatriéme Octobre 1645, prit l'habit de l'Ordre de Clugny, au Prieuré de Lihous en Santerre au Diocéfe d'Amiens, le 21 Juin 1661, & fit profeffion le 16 Octobre 1662. On l'envoya enfuite étudier la Philofophie & la Théologie à Avignon dans le Collége des Jéfuites. Ses Supérieurs connoiffant fon mérite, l'employérent. Il contribua beaucoup au rétabliffement des Chapitres généraux, & il fit l'ouverture de celui de 1676 par une Harangue Latine. La même année, il fut nommé Thréforier de l'Abbaye de Clugny, Vifiteur de l'Ordre l'an 1678, & Vicaire-Général l'an 1694. Il fut pourvu du Prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville l'an 1695, où il mourut le premier Mai 1708. Il avoit fait une étude particuliére des Cérémonies de l'Eglife, & s'étoit attaché à les expliquer littéralement & hiftoriquement. Il a donné fur ce fujet, de fon vivant, deux volumes intitulez, *Explications fimples, littérales & hiftoriques des Cérémonies de l'Eglife.* On en a imprimé depuis fa mort deux autres volumes, où régne la même confufion que dans les deux premiers, & où il fuit les mêmes principes qui ont été folidement réfutez par M. l'Evêque de Soiffons dans un Livre qui a pour titre, *Du véritable efprit de l'Eglife dans l'ufage de fes Cérémonies, &c.* 1715. Ce Prélat foutient que les explications morales, myftiques & fymboliques font de la premiére inftitution, & en quelque maniére effentielles aux cérémonies. Dom de Vert a travaillé au Bréviaire de Clugny, & avoit donné des éclairciffemens fur ce Bréviaire. Il écrivit à M. Jurieu, fur les Cérémonies de la Meffe, une Lettre où il n'avoit pas encore outré fes principes. Il fit une Traduction de la Régle de Saint Benoît, avec des Notes, & une Differtation fur le fens des mots de *Meffe* & de *Communion*, employez dans la Régle de Saint Benoît. Il eut encore part à la conteftation qui étoit entre le Pére Mabillon & l'Abbé de la Trappe, fur les études monaftiques, & donna à cette occafion une explication du chapitre 78 de la Régle de Saint Benoît, fous le nom de *Frére Colomban.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. du XVII fiécle. Mémoires de Trevoux.*

VERT (Jean de). *Voyez* WERT (Jean de).

VERTICORDIA, felon les Latins, & *Apoftrophie*, felon les Grecs, furnom de Vénus *Uranie* ou *Célefte*, que les Anciens adoroient afin d'être dégagez des paffions lafcives, pour fe donner entiérement aux plaifirs de l'efprit. Les Romains lui vouérent un Temple, du tems de Marcellus, par le confeil du Livre des Sibylles, & l'appellérent *Verticordia*, parce qu'elle tournoit le cœur des femmes débauchées, & les excitoit à une vie honnête. Les jeunes filles y alloient offrir certaines petites poupées avec lefquelles elles avoient joué pendant leur enfance. * Paufanias, *l.* 9.

VERTISQUE, *Vertifcus*, Général du Peuple de Reims, ne pouvant prefque plus fe tenir à cheval, à caufe de fa vieilleffe, bien loin de s'exemter du combat, chercha par une bravoure qui paffoit en coutume parmi les Gaulois, d'y finir fes jours. * Hirtius, *de Bello Gallico*, *l.* 7.

* VERTOT D'AUBOEUF (René-Aubert de) l'un des meilleurs Hiftoriens François, naquit le 25 Novembre 1655 au château de Bennetot en Normandie dans le païs de Caux,

&

& entra à l'âge de 15 ou 16 ans dans l'Ordre des Capucins en 1671. La délicateſſe de ſon tempérament ne lui permettant pas d'aller les jambes nues, il obtint un Bref de Pénitencerie le ſeptiéme Février 1675, pour pouvoir entrer dans l'Ordre des Chanoines Réguliers de l'Ordre de Prémontré en 1680: il obtint un nouveau Bref pour le rendre habile à poſſéder les Dignitez, Bénéfices, Perſonats & Offices Clauſtraux de cet Ordre. Il profeſſa la Philoſophie dans la maiſon même de Prémontré, & y fut promu à tous les Ordres ſacrez. Quelque tems après, quelques diſputes qu'il eut avec les Religieux de cette maiſon l'obligérent de s'en ſéparer. En 1683 M. Colbert le nomma au Prieuré de Joyenval, mais il fut deſtitué en 1686, & fut la même année pourvu du Prieuré-Cure de Croiſſy. Il en prit poſſeſſion en 1687, & le quitta vers la fin de l'an 1693. Peu après il accepta la Cure de Freville, d'où il paſſa à celle de S. Pair; mais l'amour de l'étude lui faiſant deſirer le ſéjour de Paris & une vie libre, il remit ſa Cure entre les mains du Collateur, & vint à Paris, où il fut employé par la Maiſon de Noailles dans des conteſtations entre cette famille & celle de Bouillon. Au renouvellement de l'Académie des Inſcriptions & des Belles-Lettres en 1701, M. de Vertot entra dans cette Compagnie en qualité d'Aſſocié, & dès 1705 il fut Penſionnaire. Il étoit auſſi Docteur en Droit Canon, mais on ne ſait en quel tems il prit ce degré. Il fut enſuite Sécretaire des Commandemens de la Ducheſſe d'Orléans, Bade-Baden, & Sécretaire des Langues de M. le Duc d'Orléans, & eut un logement au Palais Royal. En 1715, il fut fait Hiſtoriographe de l'Ordre de Malte. Il fut enſuite pourvu de la Commanderie de Santeny. On aſſure qu'il avoit été nommé pour être Sous-Précepteur du Roi Louïs XV, mais que des raiſons particuliéres le privérent de cet honneur. Après avoir ſouffert de grandes infirmitez dans les derniéres années de ſa vie, il mourut âgé de près de 80 ans, le 15 Juin 1735. Il s'eſt aquis un grand nom par ſes Ouvrages qui ſont, *Hiſtoire de la Conjuration de Portugal, arrivée en* 1640; *Hiſtoire des Révolutions de Suéde*, deux volumes, le premier depuis l'an 1350 jufqu'en 1521, & le ſecond depuis 1521 juſqu'en 1560; *Abbregé Chronologique de l'Hiſtoire de Suéde*; *Hiſtoire des Révolutions arrivées dans le Gouvernement de la République Romaine*; *Hiſtoire des Révolutions de Portugal depuis* 1578 *juſqu'en* 1668; *Traité Hiſtorique de la Mouvance de Bretagne, contre le Pére Lobineau*; *Hiſtoire Critique de l'établiſſement des Bretons dans les Gaules*; *Hiſtoire des Chevaliers Hoſpitaliers de S. Jean de Jéruſalem, appellez depuis les Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui les Chevaliers de Malte*, avec un *Catalogue des Chevaliers & les Blaſons de leurs Armes*; *Diſſertation dans laquelle on tâche de démêler la véritable origine des François par un paralléle de leurs mœurs avec celles des Germains*; *Diſſertation ſur l'ancienne Formule des ſermens uſitez parmi les François*; *Diſſertation au ſujet de la Sainte Ampoulle, conſervée à Reims pour le Sacre des Rois de France*; *Diſſertation ſur l'Origine des Loix Saliques*; *Diſſertation dans laquelle on examine ſi le Royaume de France depuis l'établiſſement de la Monarchie a été un Etat héréditaire ou un Etat électif*; *Diſſertation au ſujet des derniers Rois de France auxquels un grand nombre d'Hiſtoriens ont donné injuſtement le titre odieux de* Fainéans & *d'*Inſenſez; *Diſſertation ſur l'origine du Royaume d'Yvetot*; *Diſſertation ſur l'établiſſement des Loix ſomptuaires parmi les François*. Il avoit eu deſſein de donner l'*Hiſtoire de l'Union & de la Deſunion du Portugal avec la Caſtille*, mais cet Ouvrage n'a point été achevé. Quelques perſonnes ont de lui un *Traité manuſcrit ſur l'origine de la grandeur de l'Egliſe Romaine*; & l'on prétend qu'il a fait encore un autre Traité, concernant à peu près la même matiére, en faveur des libertez de l'Egliſe Gallicane. Il avoit auſſi compoſé l'*Hiſtoire des Ambaſſades de François de Noailles, Evêque de Dax, & la Généalogie de cette Maiſon*. Il avoit auſſi travaillé quelque tems au Journal des Savans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VERTRANIUS (Marc-Maurus) a fait des Notes ſur Tacite, & quelques Ouvrages mêlez de Philoſophie & de l'ancien Droit Romain. Il avoit l'eſprit fort bon, & avoit beaucoup d'érudition pour le lieu & pour le tems auquel il vivoit. * Barthius, *in ſecundum l. Thebaïdis Statii*. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

* VERTRON (Claude-Charles Guyonnet) Pariſien Chevalier Commandeur des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem, Seigneur de la Broſſe Paſlis & de Vertron en partie, Membre de l'Académie d'Arles & de celle des *Ricovrati* de Padoue, Hiſtoriographe de Louïs XIV, a fait quantité de piéces en proſe & en vers à l'honneur des Dames. Cependant il fut très mécontent lui-même de s'être marié, & l'on dit même qu'il vouloit ſe retracter par écrit des éloges qu'il avoit donnez au beau ſexe, & que ſa mort ſeule l'empêcha d'exécuter ce deſſein. Il nous apprend qu'il a compoſé deux Hymnes en François & en Latin, l'une à l'honneur de Notre-Dame de Mont-Carmel, & l'autre pour S. Lazare; qu'il a traduit les Offices du Saint Eſprit, de S. Michel, de S. Louïs & de S. Lazare; qu'il a fait en Diſcours Hiſtoriques l'Hiſtoire des Ordres Royaux qui ſont en France. Il eſt auſſi Auteur d'une Hiſtoire de Louïs XIV, laquelle eſt encore en manuſcrit. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VERTU, *Virtus*, Déeſſe des Anciens, avoit un Temple à Rome, joint à celui qui fut dédié à l'Honneur; de ſorte qu'on ne pouvoit entrer dans le Temple de l'Honneur, que par celui de la Vertu, pour montrer qu'il falloit poſſéder la vertu ſi l'on vouloit acquérir de l'honneur. Lucien l'a décrite dans un de ſes Dialogues, triſte, affligée, mal vétue, & fort maltraitée de la Fortune, en ſorte qu'il lui étoit défendu de ſe faire voir à Jupiter, c'eſt à dire, de paroître dans le grand monde, & d'être élevée aux honneurs. Juvénal fait mention de cette Déeſſe, *Satire* 1. *v.* 115.

Ut colitur Pax atque Fides, *Concordia*, *Virtus*.

Cette Déeſſe eut deux Temples dans Rome, l'un bâti par les ſoins de Caius Marius, l'autre longtems auparavant par ceux de Marcellus, dans le tems de ſon premier Conſulat. On la peignoit ordinairement ſous la figure d'une femme grave & modeſte, vétue de blanc, mais d'un habit fort ſimple, & aſſiſe ſur une pierre quarrée, pour ſignifier ſa candeur, ſa ſimplicité & ſa conſtance. On la repréſentoit encore comme un vieillard vénérable, ayant une longue barbe, s'appuyant ſur une maſſue, & ſe couvrant de la peau d'un lion, pour marquer ſon expérience, ſa force & ſa générosité; & quelquefois comme un homme armé, pour déſigner ſa valeur.

VERTUMNALES, *Vertumnalia*, Fêtes, furent inſtituées à Rome en l'honneur du Dieu Vertumne, que quelques-uns ont cru avoir ainſi été appellé du mot Latin *vertere*, tourner, ou changer, parce qu'ils le faiſoient préſider au commerce, où l'on échange les marchandiſes, & qu'il prenoit telle forme qu'il vouloit. On célébroit ces Fêtes au mois d'Octobre, parce que l'Automne étant le tems où on recueille les fruits, on rendoit graces à cette Divinité de les avoir conſervez juſqu'à une parfaite maturité. * Alexander ab Alexandro, *l.* 6. *c.* 8.

VERTUMNE, *Vertumnus*, Dieu du *Latium*, fut ainſi appellé, parce qu'il ſe changeoit en toutes ſortes de formes, comme les Grecs le diſent de Protée. Etant devenu amoureux de la Nymphe Pomone, il ſe changea en vieille; & étant entré dans les jardins de cette Nymphe, il voulut lui perſuader de l'aimer. Comme elle témoignoit n'avoir pas d'inclination pour une vieille, il prit la forme d'un jeune homme beau & bien fait, qui plut tant à la Nymphe, qu'elle ſe rendit facilement. On fait Vertumne le Dieu des Jardins; & ſi l'on en croit Ovide, c'étoit un des anciens Rois de Toſcane, qui enſeigna la maniére de planter & de cultiver la vigne & les arbres fruitiers. Il avoit à Rome un Temple que les Toſcans avoient bâti en ſon honneur, & une Fête appellée *les Vertumnales*. * Ovide, *Faſtor. l.* 1. & *Metam. l.* 14. Properce, *l.* 4. & 7. Horace, *Satirarum l* 2. *Satira* 7. *v.* 14: *Epiſtolarum l.* 1. *Epiſtola* 20. *v.* 1.

VERTUS, Anges du premier chœur de la troiſiéme Hiérarchie, ſont ainſi nommez à cauſe des effets merveilleux qu'ils produiſent, ſuivant les ordres de Dieu. * Saint Denys, *Cœleſtis Hierarchiæ*, *c.* 6.

VERTUS, petite ville de France dans la Champagne, à ſix lieues de Châlons vers le couchant. Elle eſt ſituée dans une plaine au pié d'une montagne, où il croît des vins qui ont de la réputation. A une demi-lieue de là ſur une montagne on voit les ruïnes d'une Fortereſſe appellée la Montaine, qui fut détruite ſous le régne de Charles VII.

VERTUS (Comté de). *Cherchez* BRETAGNE.

* VERUCOLA, village des Etats du Grand-Duc de Toſcane, dans la vallée de Macra, à quatre lieues de Maſſa, vers le nord. On le prend pour l'ancienne *Boracellum* ou *Viracelum*, petite ville de l'Hétrurie. * Maty, *Dict. Géogr.*

VERUE. *Voyez* VERRUE.

VERVIERS, petite ville de l'Evêché de Liége. Elle eſt dans le Marquiſat de Franchimont, à ſix lieues de Liége vers le levant. Elle fleurit beaucoup à préſent par le grand nombre de draps qui s'y fabriquent.

VERVINS, *Vervinum*, petite ville de Tiérache en Picardie, Province de France, ſur la Serre, eſt célébre dans l'Hiſtoire, par le Traité de paix qui y fut fait l'an 1598, entre les Rois de France & d'Eſpagne. Elle eſt entre la Capelle & Male, dont elle eſt éloignée de quatre lieues; & il s'y fait un aſſez grand commerce de blez.

VERULAM ou WERLAM, *Verolantinum* & *Verulamium*, en Angleterre, a été autrefois une place conſidérable, où l'on fit bâtir le Monaſtére de Saint-Alban. Offa, Roi des Merciens, y fit tenir deux Conciles les années 793 & 794.

VERULI. *Voyez* VEROLI.

* VERVOEST (Gérard) de Flandre, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *In Orationem Dominicam*; *in Paſſionem Dominicam Conciones tres*; *Sermones tres de Paraſceve & Reſurrectione Chriſti*; *de præſtantiſſimis Novi Teſtamenti Donis*. Il mourut à Furnes en 1596. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 285.

VERUS, Evêque de Séville en Eſpagne, vers l'an 760, étoit ſavant dans les Belles-Lettres & dans l'Ecriture Sainte. Il a laiſſé un Livre de la Vie d'Eutrope, Evêque, & quelques autres Ouvrages. * *Biblioth. Hiſp.*

VERUS (Lucius) *dit* Lucius Cejonius Ælius Commodus Verus Antoninus, étoit fils d'un autre *Lucius Verus*, qui fut adopté l'an 136 par Adrien. Marc Auréle l'aſſocia à l'Empire, & lui donna ſa fille Lucille en mariage. Enſuite il l'envoya en Orient contre les Parthes, qu'il défit l'an 163, par le moyen de ſes Lieutenans. Pour lui, pendant cette guerre, qui dura environ cinq ans, il demeura à Laodicée ou Antioche, ſe plongeant en toutes ſortes de voluptez, & paſſant les jours & les nuits à jouer aux dez, pendant que ſes Capitaines tenoient la campagne. A ſon retour à Rome l'an 165, il triompha avec ſon beau-pére Antonin, lequel ne pouvant corriger ſes mauvaiſes habitudes, les diſſimula ſagement, & le tint éloigné de Rome, afin de diminuer la honte qui en eût rejailli ſur lui. Ces Empereurs, ſans faire de nouveaux Edits contre les Chrétiens, ſouffroient qu'on les perſécutât. Ils entreprirent la guerre contre les Marcomans. Vérus Lucius affectoit de paroître Philoſophe, quoiqu'il n'eût ni inclination, ni diſpoſition aux Belles-Lettres. Son vice & ſon penchant étoit le vin, les

jeux, & les plaisirs des femmes. Il avoit le front relevé, le nez pointu, les yeux petits à fleur de tête, & le dessus des joues élevé, qui est le visage avec lequel on représentoit les Satyres, que les Anciens disoient être extrêmement luxurieux. Il faisoit de si grands excès de vin, qu'à son retour de Syrie, il établit chez lui un appartement qu'on appelloit *le cabaret du Prince*. Ainsi quoiqu'il ne fût point gros, & qu'il n'eût point le cou trop court, il ne laissa point de mourir d'apoplexie en passant les Alpes en litiére, l'an de Jésus-Christ 166, le 42 de son âge. Quelques Auteurs assurent que ce fut entre les villes de Concordia & d'Altino. Jules Capitolin en parle comme d'un homme, lequel à la cruauté près, étoit aussi infame & aussi déréglé, que Caligula, que Néron, & que Vitellius. Le bruit commun l'accusa même d'avoir eu pour sa belle-mére & pour sa propre sœur une passion incestueuse. * Jules Capitolin, *en sa Vie*. Eutrope. Eusébe, &c. Spon, *Recherches Curieuses de l'Antiquité*.

VERUS (M. Annius). *Voyez* ANNIUS VERUS (M.)

VERZOZA. *Cherchez* VERSOSA.

VES.

VESAL (André) célébre Médecin, & savant Anatomiste dans le XVI siécle, naquit à Bruxelles le 19 ou 31 Décembre suivant les uns, & suivant d'autres le 30 Avril 1512, & ayant achevé ses Humanitez à Louvain, il vint à Paris étudier en Médecine sous le docte Jacques Sylvius. Il s'attacha particuliérement à la recherche de l'Anatomie, & en rétablit l'usage en cette fameuse Université, où il l'enseigna & la pratiqua publiquement. L'Anatomie étoit devenue une Science si peu pratiquée, qu'on regardoit la dissection des corps humains comme un sacrilége. C'est ce qui engagea Charles-*Quint* de faire faire une consultation aux Théologiens de Salamanque, pour savoir si en conscience on pouvoit disséquer un corps humain pour en connoître la structure. Dès l'âge de 18 ans, il composa son Ouvrage de *la Fabrique du Corps Humain*, qui le fit regarder comme un homme extraordinaire. Il fut obligé de quitter la France, pour aller faire part de sa doctrine à ses compatriotes. Après s'être fait admirer à Louvain, il passa en Italie, & enseigna cette Science dans les Ecoles de Bologne & de Pise. La République de Venise lui donna quelque tems après une Chaire de Professeur dans l'Université de Padoue, où il expliqua sept ans de suite la Médecine, & particuliérement l'Anatomie. L'Empereur Charles-Quint ayant entendu parler de lui, le choisit pour son Médecin, comme fit encore après lui son fils Philippe II, Roi d'Espagne. Cependant ennuyé de la vie de la Cour, il se détermina au voyage de la Palestine, qu'il avoit projetté depuis longtems, & passa en Cypre avec Jacques Malateste, Général de l'Armée des Vénitiens, & delà à Jérusalem. Enfin, après la mort de Gabriel Fallope à Padoue, le Sénat de Venise le rappella pour lui donner la place du défunt. Mais faisant voile pour le retour, il fut jetté par une tempête furieuse, avec quelque débris de son navire, dans l'Isle de Zante, dans la Mer Ionienne, où après avoir erré quelques jours dans les deserts, & souffert les derniéres extrémitez de la faim, il finit misérablement sa vie, dénué de tout secours, le 15 d'Octobre 1564, âgé de 58 ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Marie de cette même Isle, par un Orfévre de sa connoissance, qui prit terre peu de tems après en cet endroit. Languet a écrit que Vesal s'étant persuadé qu'un Gentilhomme Espagnol qu'il traitoit, étoit mort, demanda à ses parens la permission d'en faire l'ouverture, ce qui lui fut accordé; mais il n'eut pas plutôt enfoncé son rasoir dans son corps, qu'il y remarqua des signes de vie, & qu'ayant ouvert la poitrine, il y vit le cœur palpitant. Les parens du défunt ayant eu connoissance de cette funeste avanture, ne se contentérent pas de le poursuivre comme meurtrier, mais l'accusérent encore d'impiété devant l'Inquisition. Comme la faute étoit notoire, les Juges de l'Inquisition voulurent lui faire souffrir la peine qui lui étoit due. Le Roi d'Espagne par son autorité, ou plutôt par ses priéres, le délivra de ce danger, à condition qu'il expieroit son crime, par un pélérinage qu'il s'engagea de faire à la Terre-Sainte. Le Pére Niceron dit que c'est-là un conte. M. de Thou rapporte encore de lui une chose fort singuliére. Il dit que Vésal ayant averti Maximilien d'Egmont, Comte de Buren dans la Gueldre, du jour & de l'heure de sa mort, ce Seigneur fit préparer un superbe festin, & charger les tables de toute sa vaisselle, invita ses amis, s'assit auprès d'eux, les convia à faire bonne chére, leur distribua libéralement ses thrésors; puis leur ayant dit adieu, sans aucune émotion d'esprit, il se recoucha, & mourut au même tems que Vésal l'avoit prédit.

VESAL tiroit son origine de la ville de Vésel, dans le Duché de Cléves en Allemagne, d'où étoit natif *André* Vésal son pére, Apothiquaire de l'Empereur Maximilien I. Ses ancêtres s'étoient toujours appliquez à la connoissance de la Médecine: car son ayeul *Everard*, qui mourut à l'âge de 36 ans, a laissé des Commentaires très doctes sur les Livres de Rhasis, & sur les quatre premiéres sections des Aphorismes d'Hippocrate, outre plusieurs Traitez de Mathématique. Son bisayeul, nommé *Jean*, fut Médecin de Marie de Bourgogne, premiére femme de l'Empereur Maximilien I; & substituant son fils en sa place, il se retira en sa vieillesse, pour enseigner la Médecine dans l'Université de Louvain. Son trisayeul avoit publié des Commentaires sur Avicenne. Outre le Livre dont on a parlé, il a fait, *Epitome librorum de Humani Corporis Fabrica*; *Anatomicarum Gabrielis Fallopii Observationum examen, magni Humani Corporis Fabricæ Operis Appendix*; *Epitome Anatomica cui accesserunt Notæ & Commentarii Petri Paaw*; *Epistola docens venam axillarem dextri cubiti in dolore laterali secandam*; *Chirurgia magna*, &c. M. Herman Boerhave a donné une édition complette des Oeuvres de Vésal avec sa Vie à la tête du Livre, sous ce titre, *Andreæ Vesalii Opera Omnia Anatomica & Chirurgica*, Lugduni Batavorum 1725, *in folio*, deux volumes. M. de Thou dit que Vésal étant à Paris, défia qu'on pût le tromper aux os d'un homme, quoiqu'on lui bandât les yeux. On en fit l'essai qui lui réussit, nommant aussi-tôt les os qu'on lui donnoit à toucher. Etant à Bâle en 1542, il fit présent à l'Université d'un squélette humain qu'il avoit préparé, & qui se voit encore dans l'Auditoire de Médecine avec une Inscription. * Melchior Adam, *in Vitis Med. Germ.* Swertii *Athenæ Belgicæ*. Joannis Imperialis *Musæum*. Castellani, *Vitæ Med. Lindenius renovatus*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 168. & *suiv.* édit. de Hollande 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. *tome* 5. & 10. *dans la premiére & dans la seconde partie.*

* VESCIANO, anciennement petite ville de la Campanie, n'est maintenant qu'un village, situé près de Nole dans la Terre de Labour au Royaume de Naples. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VESCOVATO, bourg d'Italie, dans le Crémonois, Province du Duché de Milan, donne son nom à une contrée de ce païs. Il est entre les riviéres d'Oglio & de Delmona, au nord-est de Crémone, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

VESCOVIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans la Sabine à quatre lieues de Narni vers le midi. Ce bourg a été le Siége de l'Evêché de la Sabine, & c'est de là qu'il a pris le nom de Vescovio. * Baudrand.

VESEL ou WESEL, ville Anséatique, avec une citadelle sur le Rhin, dans le Duché de Cléves en Allemagne, a été plusieurs fois prise & reprise, tant par les Espagnols, que par les Hollandois qui l'ont possédée depuis 1629; mais les François l'ayant fortement attaquée l'an 1672, la prirent en deux jours, sous la conduite de Louïs II, Prince de Condé; & en ayant démoli les fortifications, la rendirent deux ans après à l'Electeur de Brandebourg, auquel elle appartient présentement. C'étoit autrefois une ville libre & impériale, que l'Empereur Rodolphe I donna à Thierri VIII, Comte de Cléves. Elle est à l'embouchure de la Lippe qui se jette dans le Rhin, à quatre milles d'Allemagne de la ville de Gueldre, & à treize de Juliers, vers le septentrion. * Baudrand.

VESELIZE, bourg du Comté de Vaudemont en Lorraine, à quatre lieues de la ville de Toul, vers le sud. * Maty, *Diction. Géogr.*

VESER, riviére. *Voyez* WESER.

VESLE, petite riviére de France en Champagne. Elle baigne la ville de Reims, & va se décharger dans l'Aîne, environ à quatre lieues au dessus de Soissons. * Maty, *Diction. Géogr.*

VESLY, VEILLY, bourg ou petite ville de l'Isle de France. Elle est sur l'Aîne, vis à vis de l'embouchure de la Vesle, & à quatre lieues au dessus de Soissons. * Maty, *Dict. Géogr.*

VESOUL, bonne petite ville de France avec Présidial & Magistrat, dans la Franche-Comté, à sept lieues de Besançon vers le nord. On y trouve un Chapitre considérable, un Collége des Jésuites, & quelques Maisons Religieuses. Cette ville est très ancienne. Les Espagnols la cédérent à la France par le Traité de Nimégue en 1679. C'est en ce lieu-là que se tient le Bailliage d'Amont, auquel on a uni un Présidial & une Maréchaussée. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VESPASIEN (Titus-Flavius) *Vespasianus*, Empereur, étoit fils d'un Péager ou Receveur de droits, honnête homme, qui mérita par sa bonne conduite, que les villes rendissent par des Inscriptions, un témoignage public & durable à sa probité. Le pére de celui-ci étoit un Collecteur de deniers, qui avoit été Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, dans le parti de Pompée, & qui s'étoit sauvé de la bataille de Pharsale. Vespasien, qui nâquit dans un village du païs des Sabins, proche de Rome, l'an huitiéme de l'Ere Chrétienne, eut pour mére *Vespasia Pollia*, sœur d'un Sénateur Romain, & fille de *Vespasius Pollio*, qui avoit eu d'assez belles charges. Elle eut un fils aîné qui fut nommé *Sabinius*, & le cadet *Vespasius*. Celui-ci prit tout jeune le parti des armes, & monta par degrez à toutes les dignitez. On le fit Tribun des Soldats en Thrace, à cause de ses services: la Créte & la Province de Cyréne lui échurent, lorsqu'il fut Questeur. On lui refusa l'Edilité la premiére fois qu'il la demanda, & il l'obtint ensuite avec peine: il ne fut que le dernier des Ediles. Il fut plus heureux en demandant la Préture; il l'obtint au premier rang la premiére fois qu'il la souhaita. Il se servit de beaucoup de ruses pour gagner les bonnes graces de Caligula, & il fut très bien auprès de Narcisse, Affranchi de Claude. Ce fut par le crédit de ce Favori, qu'on l'envoya en Allemagne, à la tête d'une Légion. Il fut ensuite commandé pour la Bretagne, où il se battit trente fois contre l'ennemi; subjugua deux Nations puissantes, prit plus de vint villes, & l'Isle de Vectis. Cela lui fit obtenir les ornemens du triomphe, deux Sacerdoces & le Consulat. Il prit le parti d'une espéce de retraite, pendant qu'Agrippine fut en crédit, cette Princesse haïssant tous les amis de Narcisse. Etant rentré dans les emplois, il fut Proconsul d'Afrique, & remplit très bien les fonctions de cette charge. Il accompagna Néron dans le voyage de Gréce; mais n'ayant pas eu la complaisance d'applaudir au chant de cet Empereur, s'étant même endormi pendant qu'il récitoit des vers, il fut disgracié, & contraint de se cacher dans une petite ville, d'où

Néron le retira pourtant pour l'envoyer contre les Juifs. On dit qu'il y avoit une prophétie répandue par tout l'Orient, qui disoit que c'étoit de cette partie du Monde que devoit sortir le maître de l'Univers. Les Juifs, au sentiment de Suétone, l'interprétant en leur faveur, se revoltérent; & Néron qui avoit rappellé Vespasien, lui donna une Armée pour les remettre à leur devoir. Il fit la guerre dans la Palestine avec un succès très avantageux, défit les Juifs en diverses rencontres; prit Ascalon, Jotapate, Joppe, Gamala, & diverses autres places, & songea à assiéger Jérusalem. Après la mort de Néron, Galba, Othon, & Vitellius qui lui succédérent, n'ayant vécu que très peu de tems, Vespasien fut salué Empereur par son Armée, le premier Juillet de l'an 69. Il fit d'abord beaucoup de difficulté d'accepter l'Empire; mais ses Soldats l'y forcérent, & le Sénat approuva ce choix. Peu après il vint à Rome, où il fut reçu avec des acclamations générales de joie, & où tout le monde conçut de grandes espérances, de voir renaître le bonheur public, sous le gouvernement d'un Prince estimé aussi sage que vaillant. Il laissa en Orient Tite, son fils, qui termina heureusement la guerre des Juifs, par la prise de la ville de Jérusalem, & qui reçut les honneurs du triomphe avec son pére. Celui-ci bannit les Philosophes de Rome, où ils se donnoient la liberté de censurer toutes choses. Ensuite il bâtit le Temple de la Paix, & mourut le 24 Juin de l'an 79, âgé de 69 ans, un mois & sept jours. Ce Prince fut grand en paix & en guerre; mais par son avarice, il flétrit le lustre de ses actions, y ayant eu des extorsions commises pendant son régne; car on y vendit toutes les charges, soit de robe ou d'épée, même celles de la Religion: il poussa jusqu'à mettre un impôt sur les urines; mais tout cela fut imputé à Canis sa Concubine. On remarque néanmoins qu'il fit de grandes libéralitez aux pauvres Sénateurs, aux Gens de Lettres, & aux villes ruïnées: c'est pourquoi quelques-uns excusent ses actions, & disent qu'il ne mettoit des impôts que pour dégager le Thrésor Impérial, fort endetté, lorsqu'il fut nommé Empereur. Il étoit railleur, & le fut jusqu'à la mort; car étant prêt d'expirer, il dit à ceux qui étoient auprès de lui, *Je sens que je commence à devenir Dieu*, se moquant de la coutume superstitieuse des Romains, qui déifioient leurs Empereurs par une apothéose, dès qu'ils étoient morts. Il se moqua lui-même des vains efforts de quelques Généalogistes, qui vouloient le faire descendre d'un des compagnons d'Hercule: il ne cacha jamais la petitesse de sa condition, & en parloit souvent lui-même. Dion rapporte que Vespasien étant à Alexandrie, fut importuné de deux hommes, dont l'un étoit aveugle, & l'autre perclus d'une main, qui le suppliérent de leur rendre la vue & la santé. Cet Empereur ne voulut pas les écouter d'abord; mais se voyant pressé par cet aveugle, qui le prioit de lui jetter de sa salive sur les yeux, & par celui qui étoit impotent, lequel lui demandoit seulement qu'il eût la bonté de passer son pié par dessus sa main, il leur accorda ce qu'ils souhaitoient. Aussi-tôt, *poursuit cet Historien*, par l'effet de quelque puissance invisible, celui qui avoit perdu la vue en recouvra l'usage; & l'autre se servit de sa main, sans y ressentir aucune incommodité. Dion ajoute que ces deux hommes déclarérent à Vespasien qu'ils venoient à lui pour obéir à l'Oracle de Sérapis, qui leur avoit donné cet avis. Ce Sérapis étoit le premier des faux Dieux que les Egyptiens adoroient. * Suétone, *en sa Vie*. Aurélius Victor, *de Cæsaribus*. Joséphe, *de Bello Judaïco*. Tacite, *Histor*. Spon, *Recherches Curieuses d'Antiq*. Bayle, *Diction. Crit*.

VESPRIM, ville de la Basse Hongrie, située au nord du Lac Balaton, vers la source de la Sarwise, à onze milles de Gran au midi, & à cinq d'Albe Royale au couchant. Les Allemans la nomment *Weisbrun*, & les Latins *Vesprimium* & *Vesprinium*. Elle est Siége d'un Evêché suffragant de Gran ou Strigonie, & a pour défense un Fort, élevé sur une colline. Elle ouvrit ses portes au Comte de Tékéli au commencement de la campagne en 1685, mais sur la fin le Baron de Merci en chassa les Turcs & les Mécontens. L'Evêque de Vesprim est Chancelier des Reines de Hongrie, & a droit de les couronner. Cette ville donne son nom à un Comté, qui est entre ceux d'Albe Royale à l'orient, de Zalawar à l'occident, & de Sarwar au septentrion. Il appartient à l'Empereur en qualité de Roi de Hongrie, & a été fort ruïné par les courses des Turcs, qui sont dans son voisinage. * *Hist. & Descr. du Royaume de Hongrie*, *l.* 3. 1688. Th. Corneille, *Dict. Géogr*.

VESPUCCI (Americo) qu'on nomme vulgairement AMERIC VESPUCE, célébre par ses voyages, & par ses découvertes dans le Nouveau Monde, qu'on a nommé *Amérique*, étoit Italien, & natif de Florence. Il fut élevé dans le négoce par son pére qui étoit Marchand, & eut occasion de voyager en Espagne: au reste il étoit homme d'esprit, adroit, patient, courageux & entreprenant. Le voyage de Christophle Colon ou Colomb, Génois, qui découvrit l'an 1492 un nouveau Monde dans la Mer Atlantique, donna une grande réputation à Ferdinand & à Isabelle, Rois de Castille & d'Aragon, qui lui avoient fourni des vaisseaux, & qui résolurent d'y en envoyer encore. Améric Vespuce qui étoit en Espagne, se présenta pour cela, & se mit en qualité de Marchand, sur la petite Flotte d'Alfonse d'Ojéda. Il partit d'Espagne au mois de Mai 1497, parcourut les côtes de Paria, puis celles de la Terre-Ferme, jusqu'au Golfe de Mexique, & revint en Espagne le 15 Novembre de l'an 1498. Il prétendit avoir le premier découvert la Terre-Ferme, qui est au-delà de la ligne; & par un honneur que n'ont pu obtenir tous les Rois de l'Univers, il donna son nom à ces grands païs des Indes Occidentales de l'Amérique, non seulement à la septentrionale ou Mexicane, mais encore à la méridionale ou Péruane, qui ne fut découverte qu'en 1525, par François Pizarro, Espagnol. Un an après ce premier voyage, il en fit un second, & commanda six vaisseaux ou caravelles, sous les enseignes des mêmes Rois Ferdinand & Isabelle. Il alla non seulement aux Isles Antilles, mais encore au delà, sur la côte de la Guayane & de Vénézuéla, & revint au mois de Novembre de l'an 1500, à Cadis, d'où il se retira à Séville. Les Espagnols lui témoignérent peu de reconnoissance de toutes ses peines: procédé qui le chagrina & le rebuta. Emmanuel, Roi de Portugal, à qui ses belles actions ont fait donner le nom de *Grand*, poussé d'une secrette émulation contre Ferdinand & Isabelle, avoit fait découvrir de nouvelles terres. Il fut informé du mécontentement de Vespucci, l'attira dans son Etat, & lui donna trois vaisseaux, pour entreprendre un troisiéme voyage dans les Indes. Vespucci acceptant ce parti que la fortune lui offroit, partit de Lisbonne le 13 Mai de l'an 1501, & courut les côtes d'Afrique, jusqu'à Sierra-Liona, & la côte d'Angola. Ensuite il passa le long de celle du Bresil qu'il découvrit toute entiére, jusqu'à celle des Patagons, & par delà la riviére de la Plata, d'où ayant repassé vers Sierra-Liona & la côte de Guinée, il revint en Portugal, & arriva à Lisbonne le septiéme Septembre de l'an 1502. Le Roi Emmanuel extrêmement satisfait, lui donna le commandement de six vaisseaux, avec lesquels il repartit la quatriéme fois le dixiéme Mai de l'an 1503. Il passa le long des côtes d'Afrique & du Bresil; & dans le dessein de découvrir un passage pour aller par l'occident dans les Molucques, il fut à la Baye de tous les Saints, jusqu'aux Abrolhos, & à la riviére de Curabado. Mais comme il n'avoit des provisions que pour vint mois, & qu'il fut obligé d'en passer cinq sur cette côte qu'il reconnut, perdant l'espérance d'avancer, à cause du mauvais tems & des vents contraires, il prit le parti de retourner en Portugal, où il arriva le 18 Juin de l'an 1504. Comme il apporta quantité de bois de Bresil, & d'autres marchandises précieuses, il y fut reçu avec joie. Ce fut alors qu'Américo Vespucci écrivit une Relation de ses quatre voyages, qu'il dédia non à René, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, qui étoit mort dès l'an 1480, mais à René II, Duc de Lorraine, qui prit le titre de Roi de Sicile, & qui mourut l'an 1508. Vespucci mourut peu après; & laissa diverses Lettres, dans lesquelles il parle de ses découvertes dans les Indes. Il y en a d'adressées à Sodérini, qui étoit Gonfalonier de la République de Florence, auquel il recommande un de ses fréres nommé *Antoine Vespucci*. * Herrera, *Dec.* 1. *l.* 1. *c.* 6. Maffée, *Hist. Indiar. l.* 2. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 12. & *de Mathem. c.* 11. §. 27. Antonio Léon, *Biblioth. Indica Univers.*

* VESSELINI (François) de Hadad, Comte de Muran, Chevalier de la Toison d'Or, Palatin du Royaume de Hongrie, fut élevé à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, & servit dans la suite contre les Turcs. Ce Prince lui donna le Gouvernement de Villek, d'où il fit diverses courses, dans l'une desquelles il coupa d'un coup de sabre la tête & la main de l'Officier Turc qui portoit l'étendart, qu'il envoya à l'Empereur Ferdinand III. Dans la guerre contre les Suédois, ce Prince le fit Général des Hongrois. En 1644, il marcha contre George I, Ragotsky, Prince de Transsylvanie, & prit la Forteresse de Muran par le moyen d'une intelligence qu'il avoit pratiquée avec la veuve d'Etienne, frére du Prince Gabriel Bethlem, nommée *Marie Sechky*. En 1664 l'Empereur lui fit présent de cette place qu'il érigea en Comté, le fit son Conseiller, & lui donna le Gouvernement de Villek, de Zendro, de Putznok & de leurs dépendances. Après la mort de sa femme qui lui laissoit deux fils, il épousa la veuve dont nous venons de parler. Ensuite il fut fait Général des troupes de la Haute Hongrie, & le 15 Mars 1655 il en fut élu Palatin à la Diéte de Presbourg. En 1662, il reçut de la part de Philippe IV, Roi d'Espagne, le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or. Il mourut en 1667, dans le tems que la Diéte convoquée à Newhausel délibéroit sur le couronnement de l'Empereur Léopold en qualité de Roi de Hongrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatr. Europ. La Vie de l'Empereur Léopold. Ortelius redivivus.*

VESTA, fille de Saturne & de la Déesse Ops, selon Apollodore & Diodore de Sicile; suivant Ennius, femme d'Uranus, pére de Saturne; & suivant Fabius Pictor, femme de Janus. Sanchoniaton, qui lui donne le nom de *Terre*, dit aussi qu'elle étoit femme d'Uranus, & que de la Phénicie elle passa en Créte, où Diodore de Sicile dit qu'on la faisoit fille de Saturne & de Rhéa, inventrice de l'Architecture. On croit que par *Vesta* il faut entendre la Terre, & qu'elle est appellée ainsi, parce que *vi suâ stat*, suivant ce vers d'Ovide, *Fast. l.* 6. *v.* 299.

Stat vi Terra sua, vi stando Vesta vocatur.

On la peignoit comme une femme portant un tambour, parce que la Terre renferme les vents dans ses cavitez. Les Athéniens, qui se vantoient d'être nez de la terre, lui dressérent un Temple. Cicéron, & Ovide même, disent que Vesta est le Feu, & dérivent ce nom, du mot Grec ἑστία. Il faut distinguer deux Vesta, l'une mére, et l'autre fille de Saturne. La premiére est celle qu'on prend pour la Terre, & la seconde est la Déesse du Feu. Quelques-uns dérivent son nom de esch, אש, qui signifie *feu*. On consacra à cette Déesse les Prêtresses dont on va parler dans l'Article suivant.

La Divinité de Vesta étoit prise pour le Feu Sacré qui se gardoit dans le Temple, ou pour la Terre qui cache un feu dans ses entrailles. On n'y voyoit point de simulacre de Vesta, parce que le feu n'en a point. Ovide, *Fast. l.* 6. *v.* 291.

Nec tu aliud Vestam quam vivam intellige flammam,
Nataque de flamma corpora nulla vides.

& *v.* 297.

Ignis inextinctus Templo celatur in illo;
Effigiem nullam Vesta, nec ignis, habent.

VESTALES: c'étoit des filles ainsi appellées, ou de leur Fondatrice Vesta, ou parce qu'elles étoient consacrées au service de la Déesse de ce nom. On tient que cet Ordre & leurs cérémonies viennent de Troye, Enée ayant apporté en Italie ce Feu sacré qui représentoit Vesta. Ascagne fils d'Enée & ses successeurs eurent les Vestales en très haute estime, puisque Rhéa Sylvia, qui étoit petite-fille de Roi, en faisoit profession solemnelle. Cet Ordre de Vierges fut institué chez les Romains par Numa Pompilius, pour honorer la Déesse Vesta, & conserver dans son Temple un Feu sacré. On n'en prenoit point dans cet Ordre au dessous de six ans, ni au dessus de dix. Le choix que l'on en faisoit étoit d'une si grande importance, que tout Rome se mettoit en mouvement pour cela. Elles devoient avoir pére & mére vivans qui n'eussent point été de condition servile. La premiére Vestale fut choisie par Numa: depuis ce fut le Grand-Pontife, qui les choisissoit au sort; & en les prenant, il les affranchissoit de l'autorité paternelle. La Loi *Papia* vouloit qu'une Vestale venant à mourir, on prît vint filles, qu'on amenoit devant le Peuple en présence du Pontife, qui des vint en tiroit une au sort, & celle sur qui le sort tomboit étoit consacrée Vestale par le Pontife, qui la prenoit par la main, & l'ayant fait mettre à genoux, prononçoit ces paroles sur elle: *Sacerdotalem Vestalem, quæ sacra faciat, quæ jussi & Sacerdotalem Vestalem facere pro populo Romano Quiritibus, uti quod optima lege fiat, ita te Amata capio.* Cette Cérémonie s'appelloit *Captio Virginis*, & *Capere Vestalem.* En entrant elles coupoient leurs cheveux, qu'on attachoit à une tête de cire, ou qu'on pendoit à un certain Alisier, que les Grecs & les Latins appellent *Lotos*, comme dit *Pline*, *Antiquior illa Lotos, quæ capillata dicitur, quoniam Virginum Vestalium ad eam capillus defertur.* C'étoit comme une marque de la liberté qu'elles obtenoient, à l'exemple des Esclaves, qui avoient coutume de couper leurs cheveux dès qu'ils devenoient libres. Le nombre des Vestales ne fut dans l'institution de Numa, que de quatre, savoir, *Gegamia* ou *Gegania*, *Berenia* ou *Verenia*, *Camilera* & *Tarpeia.* Tarquinius Priscus, ou selon d'autres, Servius Tullus y en ajouta deux, & jamais dans la suite il n'y en eut plus de six, tant que dura l'Empire Romain. Néanmoins S. Ambroise en met sept, & Alexandre Néapolitain vint, mais sans aucune autorité solide. A Albe les Vestales faisoient vœu de virginité perpétuelle: mais à Rome elles n'étoient obligées qu'à une continence de trente années: elles en passoient dix à s'instruire de leur ministére, dix autres à l'exercer, & les dix derniéres à l'apprendre aux nouvelles. Ce tems expiré, il leur étoit libre de se marier. Celles qui restoient parmi les Vestales après avoir fini leur tems, étoient toujours en grande considération; mais elles n'avoient point de part au ministére. Pour adoucir ce qu'il y avoit d'austére dans la condition des Vestales, on leur avoit permis des dédommagemens, qui pouvoient pourtant être regardez comme très dangereux pour leur état; car on les laissoit vivre dans le luxe & dans la mollesse: on entroit librement chez elles, les hommes pendant le jour, les femmes le jour & la nuit: elles se trouvoient aux spectacles, où elles avoient un lieu particulier: elles alloient souper dans leurs familles; & comme il y en eut une de violée en revenant le soir, pour prévenir cet accident on leur donna une espéce de Licteur, qui marchoit devant elles pour leur faire porter respect; mais aussi si quelqu'une d'elles péchoit contre la pureté, on l'enterroit toute vive près de la porte Colline, dans un lieu que l'on appelloit *Sceleratus Campus.*

Le jour du Supplice venu, le Pontife la dégradoit, & lui ôtoit son habit, qu'elle baisoit en pleurant, comme dit *Valerius Flaccus*, *Argonaut. l.* 8. *v.* 6.

Ultima virgineis tum flens dedit oscula vittis.

On l'étendoit dans une biére ou dans un brancard fermé de tous côtez; on le portoit à travers la grande Place, & étant arrivé au lieu du supplice, on tiroit la Criminelle du brancard; & alors le Pontife la tête couverte faisoit une priére aux Dieux, & s'étant ensuite retiré, on la faisoit descendre dans la fosse, où l'on avoit mis une lampe allumée, un peu d'eau & de lait; ensuite on couvroit la fosse de terre, & ainsi elle étoit enterrée toute vive. Pour celui qui avoit abusé de la Vestale, on le fouettoit jusques à rendre l'ame, comme nous l'apprenons de Caton, *Vir qui eam incestavisset verberibus necaretur.* Sous prétexte de s'entremettre pour des réconciliations, elles s'étoient acquis le droit d'entrer dans les affaires des particuliers, & elles avoient beaucoup de part dans celles de l'Etat.

L'habillement des Vestales n'avoit rien de triste: elles portoient une coiffe qui ne venoit pas plus bas que les oreilles, d'où pendoient plusieurs rubans: leur habit étoit une espéce de rochet blanc avec une mante de pourpre: les jours de Fête elles avoient un ornement particulier. Le Feu négligé étoit une faute sévérement punie: les Romains regardoient cet accident comme un présage des plus sinistres. On remarque qu'il s'éteignit peu de tems avant la guerre de Mithridate, & une autre fois avant l'embrasement du Temple d'Apollon. Pour marquer pourtant que ce n'étoit qu'un présage superstitieux, c'est qu'il s'éteignit aussi du tems que Scipion fut vainqueur en Espagne, & qu'il rétablissoit les affaires des Romains. Cependant quand on apprenoit dans Rome qu'une Vestale avoit laissé éteindre le Feu, c'étoit une consternation universelle, & toutes les affaires cessoient. Le Pontife prenoit soin de punir la Vestale, qui selon la loi devoit être battue de verges; ce qui se faisoit dans un lieu secret, où pour épargner la pudeur de celle qui recevoit ce châtiment, elle n'étoit vue que du Pontife. On rallumoit avec beaucoup de cérémonies le Feu éteint, & il falloit faire un nouveau Feu en réunissant les rayons du soleil dans un miroir ardent. Le principal devoir des Vestales étoit donc d'entretenir ce Feu: elles y veilloient jour & nuit; les heures étoient distribuées entre elles, & elles se relevoient l'une l'autre. Elles conservoient le Feu sacré dans des foyers, qui étoient dès vases de terre, au lieu que les Grecs le conservoient dans des lampes. Cet usage du Feu sacré étoit établi presque par-tout; & il y a beaucoup d'apparence que les Anciens l'avoient emprunté des Juifs, qui étoient obligez par la loi de l'holocauste, d'entretenir perpétuellement un Feu sacré. A Delphes on entretenoit ce Feu sacré dans le Temple d'Apollon; à Athénes dans celui de Minerve; à Mantinée dans celui de Cérès, & à Rome dans celui de Vesta; dans le Temple de Jupiter Ammon il y avoit une lampe qui ne s'éteignoit jamais.

Outre cet emploi de conserver le Feu sacré, les Vestales faisoient aussi des sacrifices, & offroient continuellement des vœux pour le salut de l'Empire. Aux Fêtes de Vesta le Temple étoit ouvert; tout le monde y entroit hors dans le sanctuaire, où les Vestales gardoient ce qu'on appelloit *le gage du salut de l'Empire.* On n'a jamais bien su ce que c'étoit. Quelques-uns ont cru que c'étoient des statues de Neptune & d'Apollon, ou celles de Castor & de Pollux. On remarque que le feu ayant pris au Temple de Vesta, Cécilius Métellus s'étant jetté dedans pour sauver les choses sacrées, fut frappé d'aveuglement en punition de sa témérité. Il y en a qui ont dit que c'étoient deux petits tonneaux, dont l'un étoit fermé, & l'autre ouvert; ce qui reviendroit à la pensée d'Homére, qui en met pareillement deux à l'entrée du Palais de Jupiter, dans lesquels les biens & les maux qui arrivent aux hommes étoient contenus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'étoit point la statue de Vesta, car il étoit du culte de cette Déesse de ne la représenter par aucune image. * M. Nadal, *Mémoire lu à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions le troisiéme Mai* 1707. Danet, *Antiq. Rom.*

On portoit un respect infini aux Vestales. Les Consuls & les Préteurs leur cédoient le pas. Elles avoient droit de tester du vivant de leur pére: si quelqu'un les insultoit, il étoit puni de mort: elles avoient un lieu particulier dans les spectacles. Si par hazard elles rencontroient en leur chemin un coupable que l'on menoit au supplice, il avoit sa grace. On les faisoit dépositaires des testamens, & on s'en rapportoit à elles sur des affaires de la derniére importance. Leur sacerdoce a duré jusqu'au tems de l'Empereut Théodose, qui l'abolit avec les autres sacerdoces du Paganisme, malgré le Sénat, comme il paroît par les Lettres de Symmaque & de S. Ambroise. * Virgile. Ovide. Valére-Maxime *l.* 1. *Ex.* 6 & 7. Plutarque *in Numa*, *in Camillo*, &c. Tite-Live, *l.* 1. Denys d'Halicarnasse, *l.* 12. Pomponius Méla. Festus, &c. Pitiscus, *Lexicon. Antiquit.*

VESTALIES, *Vestalia*, Fête que les Romains célébroient au mois de Juin, en l'honneur de la Déesse Vesta. Ils faisoient alors des festins dans les rues, chacun devant sa porte, & choisissoient des mets qu'ils envoyoient au Temple de cette Déesse. On conduisoit par la ville plusieurs ânes couronnez de fleurs, & ornez de colliers composez de certains morceaux de pâte, en forme de petits pains ronds. Les moulins étoient aussi ornez de bouquets, & ne tournoient point ce jour-là. Les Dames Romaines alloient piés nuds au Temple de Vesta, & au Capitole, où il y avoit un autel à Jupiter *Pistor*, c'est à dire, *Boulanger.* On remarque dans l'Histoire, que Brutus se rendit maître de l'Espagne le jour de cette Fête, & que M. Crassus fut défait par les Parthes en ce même jour. * Dempster, *Antiquitez Romaines*, *l.* 41. Sigonius, *Fastor. Comment.*

VESTILIUS (Sextus) Prétorien, vivoit du tems de l'Empereur Tibére, & étoit fort ami de Drusus. Tibére, qui l'avoit pris à son service, l'accusa par des Lettres qu'il écrivit au Sénat, d'avoir fait quelques Ecrits contre Caius César, dans lesquels il lui reprochoit ses impudicitez. Etant chassé de la Cour de Tibére, il prit la résolution de se faire mourir; & n'ayant pas eu la force de se poignarder, il se fit ouvrir les veines & mourut ainsi. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 9.

VESTINUS (Attilius, appellé *Atticus* par Tacite) Sénateur Romain, compagnon des débauches de l'Empereur Néron, & dépositaire de tous ses secrets, avoit trouvé le moyen de s'introduire si avant dans la familiarité de cet Empereur, qu'il osa souvent se donner la licence de le piquer par les railleries les plus sanglantes, que Néron ne souffroit qu'avec assez d'impatience; mais comme il s'étoit ouvert à Vestinus, & qu'il lui avoit fait part de tout ce qu'il avoit de plus caché dans le cœur, il n'osa jamais reprimer les saillies de sa langue, de crainte qu'il ne vînt à révéler tant de honteux secrets qu'il avoit mis comme en depôt entre ses mains. Vestinus épousa Statilie Messaline, qui avoit les bonnes graces de Néron, petite-fille de Statilius Taurus, qui avoit eu sous Auguste l'honneur du Triomphe & du Consulat, laquelle avoit déja eu deux maris, dont elle avoit été séparée par la mort ou par le divorce. La mort de Poppée, seconde femme de Néron, l'ayant mis en liberté d'épouser Messaline; sans chercher de prétexte à sa cruauté, il envoya les Ministres de sa fureur chez Vestinus, qui le trouvérent à table dans sa maison, où il donnoit à souper à un grand nombre de ses amis; ils le portérent

térent dans une étuve, & lui ouvrirent les veines. Ainsi Néron se délivra d'un objet qui lui étoit devenu odieux, après lui avoir été très cher, & épousa Messaline. *Voyez* de Servies, *Vies des Femmes des douze Césars.*

VESTINUS (Lucius) Chevalier Romain, fut en grand crédit sous l'Empire de Vespasien, qui lui donna la commission de rétablir le Capitole. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 53. On dit qu'il étoit originaire de Vienne en Dauphiné.

VESTINUS, ayant été Chanoine, puis Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, eut, dit-on, l'an 824, une vision admirable de l'Enfer, du Purgatoire & du Paradis, qui fut pour-lors très bien reçue, & publiée en France. M. Baluze en parle dans la Lettre qu'il en a écrite au Pére Mabillon, le 21 Juin de l'an 1673. Les Moines de Saint Vincent de Mets, qui écrivirent cette merveille, commencent par ces mots, *visio Vestini, priùs Canonici, posteà Monachi, quam ostendit illi Deus per Angelum, & nos Fratres ejus ipso narrante scripsimus, servi sancti Vincentii, Metis.* * Joan. Mabillon, *in Actis Sanctorum Ordinis D. Benedicti, sæc. IV. partie* 1. *p.* 263.

VESTRO (Octavien) Jurisconsulte célébre d'Imola, écrivit, *Mores Judiciorum, Practica, &c.* & florissoit vers l'an 1573.

VESULE, maintenant *le Mont-Viso*, montagne près des Alpes, entre le Dauphiné à l'occident, & le Piémont à l'orient, est le lieu où le Pô prend sa source de deux belles fontaines. * Pline, *l.* 3. *c.* 16. Baudrand.

VESUVE, montagne d'Italie, dans la Province de Labour, à huit milles de Naples, dite ordinairement *Monte di Somma*, jette des flammes qui font souvent d'étranges ravages. Depuis le village de Résina, qui est au pié de cette montagne, il y a trois milles de chemin jusqu'au sommet. Ces trois milles se font à travers les cendres, où l'on ne trouve aucune route marquée, le vent emportant bientôt les vestiges de ceux qui y ont passé. Ainsi outre l'escarpement de la montagne qui fatigue beaucoup, on enfonce souvent dans la cendre jusqu'aux genoux: outre que l'on trouve de tems en tems de grosses pierres ou rochers de terre, qui sont des débris de la montagne. Plus on avance, plus on trouve le terrain sec, brûlé, couvert de cendres & de pierres calcinées. Dans les endroits que les vents ont nettoyez, l'on voit le terrain crevassé, & on remarque les lits des torrens de souffre & de bitume. Enfin étant arrivé au haut de la montagne, on apperçoit le bord d'un gouffre, qui fait un cercle d'environ un mille de diamétre, dont la circonférence se termine en pointe & en cornes usées. On peut descendre par quelques endroits dans cette fondriére, qui a 60 à 80 toises de profondeur: alors on se trouve comme dans un grand fossé circulaire entre les bords escarpez de la montagne, & le pié d'une autre petite montagne ronde, qui s'éléve au milieu de ce gouffre. L'une & l'autre sont composées d'une matiére calcinée, pleine de souffre, & couverte d'une espéce de pierre & de cendre jaunâtre & poreuse. Les crevasses qui y sont en grand nombre, y exhalent continuellement de la fumée & une grosse chaleur. Le sommet de cette petite montagne est ouvert en maniére de bassin, qui a bien 40 à 50 toises de diamétre, toujours couvert de fumée & souvent de flammes: il est rempli de souffre qui s'écoule par deux ou trois canaux, qui isolent ce petit mont, & se perdent tous ensemble sous la grande montagne du côté de la mer. Il s'est trouvé des Curieux qui n'étant pas contens de voir cet abîme du haut du grand Mont-Vésuve, sont descendus avec beaucoup de risque, dans le fond qui sépare les deux montagnes, & montez ensuite sur le sommet de la petite, d'où ils ont détaché & fait rouler des pierres dans cet épouvantable gouffre, pour juger de sa profondeur. Le Sieur de Fer, Parisien, fameux Géographe du Roi, a été de ces Curieux téméraires. Ces deux monts jettent continuellement des flammes, & quelquefois des feux, des cendres, des pierres & du souffre en telle quantité, qu'ils causent de terribles ravages dans les environs. Avant l'Empire d'Auguste, il y avoit eu cinq de ces débordemens de flammes; & du tems de Tite, l'an 81 de Jésus-Christ, cet embrasement ruïna deux villes entiéres, & une grande étendue de païs. On dit que les cendres en volérent jusques dans l'Afrique, la Syrie, & l'Egypte. Pline *l'Ancien*, voulant voir cette merveille terrible, fut suffoqué par les flammes. Le second déluge du feu arriva l'an 243; le troisiéme l'an 421; le quatriéme l'an 685; le cinquiéme l'an 983; le sixiéme l'an 993; le septiéme l'an 1036; le huitiéme l'an 1038; le neuviéme l'an 1138; le dixiéme l'an 1139; l'onziéme l'an 1430; le douziéme l'an 1500; le treiziéme l'an 1631. Ce dernier a été des plus considérables, & l'Histoire en est gravée sur un marbre, que l'on trouve sur le chemin de Naples au Mont-Vésuve. Cette Inscription nous apprend que cette année-là on vit sortir de ce gouffre une fumée épaisse, entremêlée de flammes & de cendres, qui fut suivie d'un bruit épouvantable. A ce tintamare succéda un tremblement de terre, qui fit enfler la mer; & la montagne étant crevée, il en sortit des morceaux de rochers tout ardens: le souffre qui en découla, se fit distinguer à plus de trois milles en avant dans la mer. Enfin si le vent n'eût été favorable à la ville de Naples, elle auroit été ensevelie sous les cendres, comme le furent plusieurs villages voisins de la montagne, où plus de 2500 personnes furent brûlées ou étouffées, y ayant dix piez de cendres au-dessus des clochers des Eglises. Le quatorziéme l'an 1660; le quinziéme l'an 1682. On voit par la différence de ces tems, que les incendies du Mont-Vésuve sont fort irréguliers. Entre celui de l'an 81 & le suivant, il s'est écoulé 162 ans; entre le second & le troisiéme, 178 ans; entre le troisiéme & le quatriéme, 264 ans; entre le quatriéme & le cinquiéme, 298 ans; depuis le cinquiéme jusqu'au sixiéme, dix ans seulement; depuis le sixiéme jusqu'au septiéme, 43 ans; du septiéme au huitiéme, deux ans; du huitiéme au neuviéme, cent ans; le dixiéme est arrivé un an après; l'onziéme au bout de 291 ans; le douziéme, 70 ans après. L'intervalle a été de 131 ans, depuis le douziéme jusqu'au treiziéme; de 39 ans, depuis celui-ci jusqu'au quatorziéme; & de 22 ans, depuis le quatorziéme jusqu'à celui de l'an 1682. Ainsi il y en a qui sont éloignez de près de 300 ans, & d'autres qui ne le sont que d'un an ou deux. Les débordemens de feu de l'année 1682 commencérent le 14 d'Août. Tout le païs de Masse, qui est aux environs, fut d'abord couvert de cendres d'une très mauvaise odeur; & les flammes se jettérent jusques dans le bois d'Otajano, où elles firent beaucoup de ravage. Le 16 il y eut de grandes pluyes. Le 20, la terre trembla pendant trois heures entiéres, & le tremblement se fit sentir jusqu'à Naples. Le 22 sur le soir, la montagne jetta vers Mandaloni une horrible quantité de cendres & de fumée, puis comme une pluye de charbons broyez fort menus. Cependant la terre trembloit, & l'on entendoit un bruit épouvantable. Bientôt après, le Vésuve vomit des flammes qui paroissoient de couleur de sang; & le ciel redoubloit les horreurs de cette nuit, par des éclats de tonnerre capables d'effrayer les plus hardis. Le 23 il tomba une telle abondance de pluyes, qu'on crut qu'elles éteindroient sur le champ les flammes qui sortoient de la montagne; mais il ne laissa pas d'en paroître encore avec des orages de cendres grises, qui volérent si loin, que la ville de Naples en fut pleine. Enfin le 24 la montagne poussa sur sa cime des cendres blanches, par où se termina l'embrasement. Au mois de Septembre 1685, l'irruption forma sur le haut de la montagne, une autre petite montagne plus élevée que celles qui l'environnent: la lumiére de la flamme éclairoit jusqu'à vint milles aux environs, comme pourroit faire le plus beau clair de lune. Il y en eut une au mois d'Avril 1687. Elle reprit au mois de Juin 1688, & la ville de Naples ressentit de si violentes secousses, que plusieurs édifices publics furent renversez, entre autres la superbe coupole de l'Eglise de la Maison professe des Jésuites. La perte fut estimée près de dix millions d'écus. La montagne qui vomit du feu étoit auparavant plus haute que l'autre; mais cette année-là elle étoit plus basse de 220 brasses: elle en avoit pourtant encore plus de 1100 de hauteur par rapport à la surface du golfe voisin. En 1694, le feu dura depuis le six d'Avril jusqu'à la fin du mois, & les cendres volérent jusqu'à trente milles. Il coula pendant plusieurs jours des torrens prodigieux de minéraux fondus, qui s'étendirent jusqu'à trois milles du gouffre d'où ils sortoient. Enfin ces matiéres s'étant amoncelées les unes sur les autres, après s'être refroidies, formérent une hauteur de 60 canes. La ville de Bénevent fut preque toute renversée: 1567 personnes y furent écrasées, outre 800 autres qui eurent le même sort dans dix ou douze villages circonvoisins: la ville de Céretto appartenante au Duc de Matalone, fut aussi toute culbutée de fond en comble, & 4000 Habitans ensevelis sous ses ruïnes: 2200 en quatre autres petites villes voisines; & tous les Habitans des trois autres bourgs. En 1696, il y eut encore un incendie; & le 27 Juillet 1707, le feu parut encore sur cette montagne. Il sortit du gouffre des flammes & des pierres ardentes, qui donnérent l'épouvante aux villages circonvoisins, de sorte que ceux qui les habitoient se sauvérent à Naples: le feu dura jusqu'au 30 au soir, que la montagne éclata, & fit un bruit plus épouvantable que le plus grand coup de tonnerre: toutes les maisons de la ville de Naples en tremblérent. Ce bruit recommença à trois diverses reprises avec la même force, & toute la nuit l'on entendit des pierres en l'air, qui se rencontroient & se choquoient les unes les autres. Les deux jours suivans, la montagne parut toute en feu, & les cendres qui en sortoient élevées en l'air, & portées par le vent vers Naples, obscurcirent si fort le Soleil, qu'on fut obligé d'avoir recours à la lumiére des flambeaux & des lanternes pour aller dans les rues de cette grande ville en plein jour: la mer parut de couleur de tabac, & la terre avoit celle de caffé broyé, & il y eut deux pouces de cendres sur les toits, & dans toutes les rues de Naples. * Jul. Cæs. Recupiti. *Mémoires du Tems.*

VET.

* VETERANI (Frédéric, Comte de) Général de l'Empereur, étoit natif d'Italie, & aquit une haute réputation à la guerre. En 1684, il battit le Comte Tékély près d'Eperies, & se rendit maître de Stretko. En 1686, il obligea le Grand-Vizir à se retirer. En 1688, il fit la conquête de Cronstadt, de Caransébes & de Siklowar, & l'année suivante il pric Widding par assaut. En 1690, pendant l'absence du Prince Louïs de Bade, il commanda en chef les Impériaux, marcha vers la Transsylvanie & s'empara de Lippa. En 1695, il fut attaqué & battu par les Turcs, qui emportérent d'assaut cette derniére ville. Il reçut dans cette action deux blessures dangereuses, & comme il se retiroit avec un Corps de cinq cens Cavaliers, il fut poursuivi par les ennemis qui lui coupérent la tête, qui fut envoyée au Grand Seigneur, qui ordonna qu'on l'enterrât avec le corps. * *Gr. Dict Univ. Holl.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman, partie* 2. *La Vie de l'Empereur Léopold, partie* 1.

VETERANS, en Latin *Veterani.* C'est ainsi que chez les anciens Romains on appelloit du tems de la République les Soldats qui avoient fait 25 campagnes; & sous les Empereurs ceux qui en avoient fait vint. On leur accordoit alors leur congé. Ceci ne doit cependant s'entendre que de l'Infanterie, car au bout de la dixiéme Campagne on étoit censé *Vete-*

ran dans la Cavalerie. Il faut encore remarquer que les meilleurs Auteurs anciens donnent fouvent, & prefque toujours, le titre de *Vétéran* à des Soldats vieux & expérimentez, quoiqu'ils n'euffent pas fait encore toutes les campagnes néceffaires à un Vétéran. * Pitifcus, *Lexic. Antiq. Rom. Diction. Allemand de Bâle.*

VETERAU ou VETERAVIE. *Voyez* WETERAVIE.

VETRALLA, petite ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglife. Elle eft dans le Patrimoine de Saint Pierre, à deux lieues de Viterbe vers le fud. L'ancien *Forum Caffii*, ville de l'Etrurie, étoit ou à Vétralla, ou au village de *S. Maria de Forcaffi*, qui n'en eft éloigné que de mille pas. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VETRANI (André) de Palerme en Sicile, fut Docteur en Philofophie & en Médecine, Confulteur du Gouverneur de Palerme, & Médecin de la ville. Etant devenu veuf, il embraffa l'état eccléfiaftique, & s'appliqua à la Jurifprudence & à la Théologie. Il fut Curé de S. Nicolas, Protonotaire Apoftolique, Confulteur du Tribunal de l'Inquifition de Sicile, Juge Synodal Examinateur pour tout le Diocéfe de Palerme, & Député des Monaftéres du même Diocéfe. Il mourut à Palerme le 24 Mars 1689, âgé d'environ 64 ans. On a plufieurs Ouvrages de lui concernant la Médecine, favoir *Trutina Apologetica Confilii Medici a Paulo Strectes nuper editi; Amuffis Medicamentaria ad ufum Pharmacopolarum felicis urbis Panormi; Medicum Difcrimen de Lepra Gallica.* On a outre cela *Oratio Gratulatoria de recepta Catalauniæ Victoria*; Difcours fur la mort de Marc-Antoine Alaimio, Docteur ès Arts & en Médecine. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VETRANION, *Vetranio*, Général de l'Armée Romaine, fous l'Empire de Conftance, fe fit déclarer Empereur dans la Pannonie, le premier jour de Mai de l'an 350, à Sirmich. Comme Magnence s'étoit révolté dans le même tems, l'Empereur fe mit en campagne, pour leur faire la guerre à tous deux. Afin de la terminer avec plus de fûreté, il détacha Vétranion des intérêts de l'autre, après quoi haranguant fes Soldats, il les fut fi bien gagner, qu'ils contraignirent cet ufurpateur à quitter la pourpre, & à fe réfoudre de vivre en homme privé. Ce fut le 25 Décembre de l'an 351. Il ne mourut que fix ans après à Prufe en Bithynie, où il jouïffoit des revenus confidérables que Conftance lui avoit accordez, & où il acquit la réputation d'une grande piété. * Ammien Marcellin. Socrate, &c.

VETRANNION ou BETRANNION, Evêque de Tomes en Scythie, près du Pont-Euxin, dans le IV fiécle, réfifta en face à l'Empereur Valens, qui vouloit l'obliger de communiquer avec des Evêques Ariens, & quitta l'Eglife où étoit l'Empereur, fuivi de fon Clergé & de fon Peuple. L'Empereur irrité, l'envoya en exil; mais il fut obligé de le rappeller, craignant que cet exil ne caufât quelque révolte en Scythie. Vétranion mourut vers le commencement du régne de l'Empereur Théodofe *le Grand*, & eut pour fucceffeur Géronce, qui fe trouva l'an 381, au Concile de Conftantinople. On fait fa Fête le 25 de Janvier. * Sozoméne, *Hift. l.* 6. Baillet, *Vies des Saints.*

VETRI. *Voyez* VIETRI.

VETTIUS EPAGATUS, l'un des Martyrs de Lyon, dans le fecond fiécle. *Voyez* POTHIN. * Eufébe, *Hift. l.* 1. *c.* 1.

* VETTURI ou VITTURI, ancienne famille noble de Venife. Elle a donné à la République, un Procurateur de S. Marc, en 1284, tems auquel il ne pouvoit y en avoir que trois; & un autre en 1460. Plufieurs autres de cette famille font auffi parvenus aux plus honorables emplois de la République. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houffaye, *Hift. du Gouvernement de Venife*, *p.* 259.

* VETULIA, place d'une ancienne ville de la Tofcane, nommée *Vetuloniæ*, *Vetulonia* & *Vetulonium*. On la trouve dans la Principauté de Piombino en Tofcane, près du Lac nommé *Caldato Palude*, au nord des ruïnes de *Populonia*.

VETURIA, mére de Coriolan, étant accompagnée de Volumnia & de plufieurs Dames Romaines, alla le trouver dans fon camp, lorfqu'il affiégeoit Rome, & obtint par fes larmes qu'il s'éloignât de la ville. Volumnia, femme de Coriolan, y avoit amené fes deux petits enfans: ce qui attendrit le cœur de cet ennemi de fa patrie. Le Sénat pour honorer la mémoire de ces généreufes Dames, fit bâtir un Temple à la Fortune, où les femmes alloient offrir des facrifices le jour que la ville avoit été délivrée de ce fiége, de fa fondation l'an 263, & le 491 avant Jéfus-Chrift. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnaffe.

VETURIUS. *Voyez* MAMURIUS.

V E V.

VEVAY, en Latin *Vibifcus*, & en Allemand *Vivis*, eft une jolie ville, paffablement grande fur le bord du Lac de Genéve, à demi lieue des Alpes, dans le Canton de Berne. Cette ville eft ancienne, & il en eft fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin. On y fait un bon commerce par le fréquent abord des Savoyards, des Vallaifans & des Montagnards, qui y vont vendre leurs denrées. Elle fe diftingua en 1530, & en 1532, par le foin qu'elle prit de faire fortir les femmes de mauvaife vie, & de défendre de jouer pendant le fervice divin. Elle fit en 1532, une fort belle reception au Duc de Savoye. Il y avoit 450 Soldats fous les armes, & deux cens garçons qui portoient des croix blanches en leurs mains & qui crioient *Vive Savoye.* L'Armée des Bernois étant à Morges, les Députez de Vevay & de la Tour s'y rendirent pour fe foumettre, & prêtérent le même jour ferment de fidélité à la ville de Berne, réfervant leurs franchifes & la liberté de confcience. Le Canton de Fribourg auroit bien voulu s'affujettir Vevay; mais cette ville refufa conftamment cette domination pour fe foumettre à celle de Berne. Vevay reçut la Réformation en 1536, & cette ville demanda d'elle-même un Miniftre. On lui donna Daillé, auquel fuccéda Auguftin Marlorat, fort connu par fes Ouvrages. Cette ville demanda à Berne que le Baillif réfidât chez elle; mais les Seigneurs de Berne trouvérent à propos de le laiffer dans le château de Chillon. Vevay fouffrit en 1687 un terrible incendie, qui confuma des rues entiéres. La Vevayfe, torrent qui paffe le long du fauxbourg, a fait fouvent de grands ravages par fes débordemens. Les Habitans font la plupart fort à leur aife, gens d'efprit, polis & d'un commerce agréable. Il y a dans le Bailliage de Vevay quelques Terres Seigneuriales, entre autres les deux Baronies de *Blonay* & du *Châtelard*. La premiére eft poffédée par les Seigneurs de Blonay, depuis fept cens ans, de pére en fils, fans que jamais cette Terre ait paffé dans des mains étrangéres. * *Etat & Délices de la Suiffe, tome* 2. *p.* 247, &c. Ruchat, *Hift. de la Réform. tome* 4. *p.* 240. &c. *tome* 5 *p.* 471. &c. *tome* 6. *p.* 342.

V E X.

VEXIN, païs de France avec titre de Comté, en Latin *Vexinum*, *Vulxinum* & *Vetaffinus tractus.* On le divife en Vexin François, *Vexinum Francicum*, & en Vexin Normand, *Vexinum Normannicum.* Le premier eft dans la Province de l'Ifle de France, entre les riviéres d'Oife & d'Epte, où font les villes de Pontoife, de Meulan, de Magni, de Chaumont, de Mante, de Poiffy & de S. Germain. Il comprend auffi S. Clair fur Epte, la Rocheguion, Marine & Trie. On y voyoit l'Abbaye des Bernardines de Gomer-Fontaines, & le fameux Prieuré des Bénédictines de Vilarceaux. Ce païs, fitué fur le Grand-Vicariat de Pontoife, eft fort abondant en bons blez. Il y a auffi d'excellens vignobles, principalement à la côte de Seine, entre lefquels on diftingue celui de la côte de Limay près du pont de Mante.

Le *Vexin Normand* eft une contrée de Normandie, entre les riviéres d'Epte & d'Andelle, où font les villes d'Andely, de Gifors & Lyons. Il contient auffi Eftrepagni, Maneville, Forets, Efcos, Ecouïs & Charleval. On y voit l'Abbaye des Bernardins de Mortemer; des Bernardines du Thréfor; les Prieurez Clauftraux des Chanoines Réguliers de Fauffeufe & des deux Amans; les Marquifats de Charleval, de Panilleufe & de Tourny; les Baronnies de Pont-S. Pierre, de Baudemont & de Gesny; les châteaux de Dangu, le château fur Epte & du Pleffis; les belles maifons du Til, de Cahaigne, de Muffegros, de Marcouville, & de Fontaine-l'Evêque. Cette contrée n'eft pas moins fertile en bons blez que le Vexin François. Elle produit force fruits, dont on fait des boiffons, & les côtes des riviéres de Seine & d'Epte font en partie couvertes de vignes & de bofquets. La forêt de Lyons, qui borde la riviére d'Andelle, & qui a environ cinq lieues de longueur, fournit avec abondance du bois à bâtir & à brûler.

Le premier Comte du Vexin François étoit appellé *Louïs.* Il vivoit fous le régne de Louïs d'Outre-mer, & époufa *Eldegarde* de Flandre, qui le fit pére de *Gautier* I. Celui-ci fut ayeul de *Dreux* I, qui s'allia avec *Edith*, fœur d'Edouard, Roi d'Angleterre. La poftérité étant éteinte, le Vexin fut réuni à la Couronne. Depuis ce tems, Louïs *le Jeune* le donna en dot à *Marguerite*, fa fille, en la mariant avec *Henri*, fils aîné de Henri II, Roi d'Angleterre. Mais après que Richard II eut répudié *Alix*, fœur de Philippe-Augufte, ce païs fut incorporé de nouveau à la Couronne.

Le Vexin Normand fut démembré de la France en faveur des Normands par le Roi Louïs IV. Geofroy, & Henri II Roi d'Angleterre, le donnérent au Roi Louïs *le Jeune* pour les frais de la guerre contre Etienne, Comte de Boulogne. Marguerite de France l'ayant porté en dot au fils aîné de Henri II, Roi d'Angleterre; & ce Prince étant mort fans enfans, Henri s'obftina à ne le pas rendre, prenant pour prétexte que ce païs étoit une annexe du Duché de Normandie, ce qui fut le fujet de la guerre que lui déclara *Philippe-Augufte* en 1198. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. *Mémoires Manufcrits.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VEXFORD. *Voyez* WEXFORD.

VEXIO ou VEXSIO. *Voyez* WEXSIO.

VEXIONIUS. *Voyez* WEXIONIUS.

V E Y.

VEYGA (André de) Portugais, natif de Saint-Jacques de Caffem dans le Diocéfe d'Evora, entra chez les Pénitens du Tiers-Ordre de Saint François, où il fit profeffion le 13 Mai 1492, & ne mourut que le premier Avril de l'an 1584, âgé de cent-dix ans, après avoir vécu 29 ans en Religion. On conçut beaucoup d'eftime pour fa vertu, & le dixiéme Avril 1616, on crut devoir le transférer dans un lieu plus honorable que celui où il avoit été enterré. On n'a de lui qu'un Ouvrage imprimé à Lisbonne en 1571, fous ce titre, *Acetarium variarum rerum materias continens, multiplici carmine, facro præfertim conftans.*

VEYGA (Emmanuel de) Portugais, natif de Villaviciofa, entra dans la Compagnie de Jéfus en 1583, âgé de dixneuf ans, prêcha en plufieurs villes, & mourut à Lisbonne le 15 Janvier 1644, âgé de 80 ans. On a de lui, *Relaçaon geral*

ral do estado de Christandade da Etiopá e reduçaon dos Scismaticos. Lisbonne, 1628; & la Vie de Simon Gomès en Portugais. * *Mémoires de Portugal.*

* VEYROS ou VEIROS, petite ville de Portugal, dans la Province d'Alentejo, est au nord-est d'Evora, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

Cette ville est située sur le bord de l'Anhaloura, défendue par un bon château, très bien fortifié & capable de faire une longue résistance. Il a été bâti par Laurent Alonço, neuviéme Grand-Maître de l'Ordre d'Avis. * Colménar, *Délices de Portugal*, *p.* 794.

V E Z.

VEZELAY, en Latin *Vezeliacum* ou *Vizeliacum*, ville avec Abbaye sur la croupe d'une montagne, près de la petite riviére de Cure, au païs de Morvan, Diocése d'Autun, dans le Nivernois. Le Pape Eugéne III y célébra l'an 1145, un Concile pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Louïs *le Jeune* y reçut la croix pour le voyage d'Outre-mer, & le Roi Saint Louïs y passa à son retour d'Orient, pour y honorer les Reliques de la Magdelaine, que l'on disoit y être, quoiqu'on les lui eût montrées en Provence; & même le quatriéme Avril 1267, ce saint Roi se trouva à cette Abbaye, suivi du Légat, du Comte de Poitiers, du Roi de Navarre, des trois Princes ses enfans, du Duc de Bourgogne, de l'Evêque d'Auxerre, &c. à la translation des Reliques de cette Sainte, qui furent tirées d'un coffre de plomb, qui avoit été visité deux ans auparavant par l'Evêque d'Auxerre, & Pierre Evêque de Bélinas, autrement Panéade, qui l'avoient trouvé sous le grand autel de cette Abbaye, & dedans des ossemens, avec des cheveux de femmes enveloppez dans de la soye, & une attestation donnée par un Roi du nom de *Charles*, mais sans date, qui portoit que le corps de Sainte Marie-Magdelaine étoit dans ce coffre. Ce Légat, qui étoit le Cardinal de Sainte Cécile, mit le corps dans une chasse d'argent, n'en retenant qu'une côte, dont il fit présent à l'Eglise de Sens, après son élévation au Pontificat, sous le nom de Martin IV. Le Roi prit un os d'un bras & d'une jambe, qu'il mit dans deux magnifiques Reliquaires, le premier d'or, enrichi de grosses perles & de pierreries, au nombre de 90, y ajoûtant deux saintes épines, & renvoya le tout aux Religieux de cette Abbaye, les priant de ne s'en défaire jamais; comme le Légat de son côté le leur défendit sous peine d'excommunication. La Sainte Baume dans la suite a prétendu avoir le véritable corps de la Magdelaine, & celui de Vézelay a été déchu. On doute aujourd'hui de la vérité de l'un & de l'autre. Belleforest dit dans sa *Chronique de France*, *folio* 52, que l'an 741, les Sarazins ayant détruit la ville d'Aix en Provence, Girard de Roussillon, Comte de Bourgogne & de Provence, fit transférer d'Aix à Vézelay le corps de la benoîte Marie-Magdelaine. En 1571, ou selon le Pére Martenne en 1537, l'Abbaye de Vézelay, qui étoit de l'Ordre de S. Benoît, fut sécularisée. L'Abbé est Seigneur de la ville, où la Justice ordinaire est rendue en son nom, & où il y a Election, Grenier à Sel, & Maréchaussée. * La Chaise, *Hist. de Saint Louïs.*

VEZELAY (Henri de) Clerc du Roi & Archidiacre de Bayeux, étoit Chancelier de France en 1279, sous le régne de Philippe *le Hardi*. Quelque tems après il fut élu Evêque, mais le Pape refusa d'approuver son élection, parce qu'il étoit borgne. * Du Chesne, *Hist. des Chanceliers.* Le Pére Anselme, &c.

U F E.

* UFENS, nom d'un Général des Equicoles qui vint au secours de Turnus Roi des Rutules, & qui fut tué par Gyas, l'un des Capitaines d'Enée. Virgile en fait mention dans plusieurs endroits de son *Enéide*. C'est *l.* 12. *v.* 460, qu'il rapporte la mort de ce Général.

UFENS, riviére. *Voyez* AUFENTE.

U F F.

UFFA. *Voyez* OFFA.

UFFENHEIM, petite ville avec une citadelle. Elle est dans le Markgraviat d'Onspach, en Franconie, sur le Golach, environ à quatre lieues de Rottenbourg, vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

UFFINGES: c'est le nom d'une race des Rois des Anglois Orientaux, ainsi appellez du Roi Uffa, qui vivoit vers l'an 578. * *Hist. Angl.*

UFFINGUE ou UFFO, Religieux de Frise, dans le X siécle, vers l'an 1000, écrivit la Vie de Saint Ludger & celles de quelques autres, comme celle de Sainte Ide veuve, rapportée par Surius. * Suffridus Petri, *de Script. Frif. dec.* 7. *c.* 5. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 843.

* UFFO, Roi de Danemark, étoit fils de Vérémond. On crut dans sa jeunesse qu'il étoit innocent, parce qu'il ne parloit point; mais un jour que Provinus, Prince Saxon, eut un différend avec le Roi au sujet de la succession au thrône, & qu'il insulta ce Prince sur la perte de sa vue, Uffo commençant alors à parler pour la premiére fois, pour venger son pére se battit en duel contre deux hommes à la fois & les tua. Uffo régna 30 ans, & eut pour successeur Danus, II du nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Saxon *le Grammairien*, *Hist. de Danemark.* Meursii *Hist. Danica.* Pontani *Hist. & Chronol. Danica.*

UFFO ou UFFINGUE. *Voyez* UFFINGUE.

U G E.

UGENTO ou UGENTI, *Uxentum*, ville d'Italie en la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant d'Otrante.

UGERNUM ou UGGERNUM, ville ancienne des Volsques Arécomiques. Quelques Géographes croyent que c'est la ville de *Beaucaire* dans le Bas Languedoc: d'autres veulent que ce soit le lieu appellé *S. Gilles*: & d'autres prennent le village de la *Vergne*, qui est entre Nimes & Arles, pour cette ancienne ville. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

U G I. U G L.

* UGIE, riviére de l'Ecosse septentrionale, dans la Province de Buchan. Elle coule de l'ouest à l'est, & après avoir baigné Inner-Ugie, qui est une belle forteresse, elle se rend dans l'Océan.

UGLIANA. *Voyez* SAINT-MICHEL, Isle du Golfe de Venise.

UGLITZ, ville de Moscovie. Elle est dans le Duché de Rostow, aux confins de celui de Jéroslaw, dans lequel quelques Géographes la mettent. Uglitz a été célébre par le malheur de Démétrius, fils du Czar Jean Basile, qui à l'âge de neuf ans y fut assassiné pendant les confusions d'un incendie, par les ordres de Boris, son beau-frére, & qui ressuscita deux fois en la personne de deux faux Démétrius, qui vengérent sa mort & causérent de grands troubles en Moscovie. * Maty, *Dict. Géogr.*

U G O.

UGOGH, UGOSA, petite ville de la Haute Hongrie. Elle est située à trois ou quatre lieues de Zatmar, vers le nord, & capitale du Comté d'Ugogh, qui est entre ceux de Pereczaz, de Kalo, de Zatmar & de Maromarus. * Maty, *Dict. Géogr.*

UGOGNA, VOGOGNA, petite ville du Duché de Milan, située dans le Comté d'Anghiéra, sur la Tosa, à une lieue d'Arona, vers le nord-ouest. * Maty, *Dict Géogr.*

* UGOLIN *a Porta Ravennata*, de Bologne, fut dans le XII siécle l'un des quatre plus fameux Jurisconsultes de ce tems-là. L'Empereur surnommé *Barberousse* l'employa à la recherche de ses droits & de ses prétentions en Italie. La connoissance qu'il avoit du Droit Féodal lui acquit une grande réputation. Il mourut Prêtre en 1168, à Bologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pancirolle, *de Claris Legum Interpretibus.*

UGONIUS (Mathias) Evêque de Famagouste en Chypre, a fleuri au commencement du XVI siécle. On a de lui un Traité de la Dignité Patriarchale, en forme de dialogue, imprimé à Bresse l'an 1507. Mais son principal Ouvrage est un Traité des Conciles appellé *Synodia Ugonia*, imprimé à Venise l'an 1565, & approuvé par un Bref de Paul III, du 16 Décembre de l'an 1553. C'est un des meilleurs Ouvrages & des plus remplis, qui se soient faits dans le XVI siécle sur ce sujet.

U G U. U H M.

UGURLIMEHEMET ou GURLUMAHMET, fils aîné d'Ussum Cassan, Roi de Perse, ayant réduit sous sa puissance la ville de Schiraz, qui est une des plus grandes & des plus florissantes du Royaume de Perse, prit les armes contre son pére; mais il fut obligé de se réfugier avec ses femmes & ses enfans à Constantinople, où il fut fort bien reçu du Grand-Turc, qui lui donna une Armée pour aller à Schiraz, & de là faire la guerre à son pére. Ussum-Cassan fit aussi-tôt courir le bruit qu'il étoit fort malade, & quelque tems après qu'il étoit mort: de sorte que les honneurs funébres lui furent faits par tout son Royaume. A cette nouvelle, Ugurliméhemet vint à Tauris, pour se mettre en possession des Etats de son pére, qu'il supposoit mort, mais qui étoit véritablement vivant, & qui le fit mourir. * Giovan Maria Angiolello. Messer Ambro. Contarin, *en son Voyage de Perse.*

UHMA. *Voyez* UMA.

V I A.

VIA (Arnaud de) natif de Cahors, Cardinal & Evêque d'Avignon, étoit fils d'une sœur du Pape *Jean* XXII, & frére de Jacques de Via, aussi Cardinal, & Evêque d'Avignon. Arnaud fut fait Cardinal le 23 Juin de l'an 1317, & quelque tems après il fut élevé à l'Evêché d'Avignon, où il fit bâtir le Palais Episcopal, qu'on y voit aujourd'hui, le Pape ayant pris l'ancienne maison des Evêques, pour en faire le Palais Apostolique. On assûre que depuis, Jean XXII fit gouverner l'Evêché par des Vicaires. Arnaud de Via, qui étoit un Prélat de grande piété, fonda l'Eglise Collégiale de Villeneuve-lès-Avignon, & composa un Ouvrage en l'honneur de la Sainte Vierge. Il mourut le 24 Novembre de l'an 1335. * Frizon, *Gallia Purpur.* Aubery, *Hist. des Card.* La Rochepozay, *Nomencl. Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Nouguier, *Histoi-*

re des Archevêques d'Avignon. Baluse, *Vitæ Pap. Aven. p.* 738.

VIADANA, bourg de Lombardie situé sur le Pô, dans le Mantouan, aux confins du Crémonois & du Parmesan, & à trois lieues de Parme vers le nord. On prend ce bourg pour l'ancienne *Vitellianum*, petite ville de la Gaule Cisalpine. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VIALART (Félix) 88 Evêque de Châlons en Champagne, naquit à Paris le troisiéme ou le quatriéme Septembre 1613. Il perdit son pére de bonne heure, & sa mére nommée *Charlotte* de Ligny, l'une des plus vertueuses Dames de son tems, se vit chargée de son éducation. Il fut mis d'abord au Collége de Navarre, & entra fort jeune dans l'état Ecclésiastique. Il s'appliqua particuliérement à l'étude de la Théologie, & fut fait Docteur de la Maison & Société de Navarre. Il prit le Bonnet en 1638. Il eut alors pour Directeur de sa conscience & de ses études M. Coqueret, Principal du Collége des Grassins. En 1640, M. Vialart, qui étoit déja Abbé de Pébrac, fut nommé Coadjuteur de l'Evêché de Châlons, n'ayant encore que 27 ans. L'Evêque étant mort peu de tems après, M. Vialart lui succéda, & fut sacré au mois de Juillet 1641. Il a passé tout le tems de son Episcopat, qui fut de 40 ans, uniquement occupé des soins de son Diocése en particulier, & de ceux de l'Eglise en général. Il établit un Séminaire, qui contribua beaucoup à lui former d'excellens sujets. Pour y veiller de plus près, il y passa les vint derniéres années de sa vie. Le Prince de Condé qui connoissoit bien ce Prélat, disoit de lui que „ sa vertu étoit solide, mais sans grimace; qu'elle n'épouvan- „ toit personne, quoiqu'elle fût extrêmement exacte; & que si „ les Dévots de la Cour y étoient faits comme lui, la dévo- „ tion n'y feroit pas si décriée avec des qualitez si éminentes. En 1666 & 1667 il fit une Mission dans toutes les villes, & les autres lieux un peu considérables de son Diocése. C'est à ses soins & à ses libéralitez seules que l'on doit l'établissement des Ursulines à Châlons. Il a fondé en 1665 un Collége à Vitry-le-François. Dans le tems que le Duc de Lorraine étoit aux environs de Châlons avec une Armée de 14 mille hommes, il pourvut à la subsistance des païsans qui s'étoient retirez dans cette ville, & de leurs bestiaux. Le Roi Louïs XIV l'employa dans l'affaire du Formulaire, qui fut terminée par ses soins par la paix de Clément IX, en 1669. Le Pape Innocent XI lui donna de grandes louanges, sur la conduite qu'il avoit tenue à cet égard, & lui adressa un Bref très honorable, daté de Rome le septiéme Juillet 1677. Depuis ce tems là M. Vialart fut toujours exposé aux troubles qui lui étoient suscitez par ses adversaires, mais il étoit en paix au milieu de ces tempêtes, parce que sa conscience ne lui reprochoit rien. Le tonnerre étant tombé le 19 Janvier 1668 sur le clocher de la Cathédrale & ayant brûlé toute l'Eglise, il fit peu après remettre l'intérieur de l'Eglise en l'état qu'il étoit auparavant. Il souffrit avec une patience extraordinaire les maux douloureux qui affligérent son corps en différens tems de sa vie, & sur-tout dans sa derniére maladie qui fut accompagnée de douleurs très vives & très aiguës, & qui le fit passer à une meilleure vie le dixiéme Juin 1680. Louïs XIV lui avoit destiné l'Archevêché de Paris, mais il s'opposa toujours à ce choix. A peine eut-on appris que ce Prélat avoit les yeux fermez, qu'on s'empressa à lui donner des marques du respect le plus religieux. M. l'Abbé l'Aigneau lui fit une fort honorable Epitaphe. On a de M. Vialart les Ouvrages suivans, *Rituel* ou *Manuel de l'Eglise de Châlons*; *Ordonnances, Mandemens & Lettres Pastorales pour le rétablissement de la Discipline Ecclésiastique, & la réformation des mœurs de son Diocése; Lettre Pastorale*, par laquelle il condamna en 1655, l'*Apologie des Casuistes*, publiée par le Pére Pirot, Jésuite; *Emploi de la journée pour les Curez durant leurs assemblées au Séminaire de Châlons; Mandement pour exciter tous ceux de son Diocése à profiter de la Visite générale & des Missions qui s'y feront; Mandement pour ordonner des prieres publiques dans son Diocése, contre les Turcs; Lettre Pastorale à tous les Confesseurs de son Diocése, pour les obliger à garder une conduite réguliére & uniforme dans l'administration du Sacrement de Pénitence; Ordonnance pour corriger les abus de quelques Confesseurs qui passent les bornes de leur devoir & de leur jurisdiction; Mandement pour obliger les Curez de son Diocése qui desservent deux Cures d'en représenter les titres; Ordonnance pour réformer les Ecclésiastiques qui s'ingérent de prêcher & de confesser sans avoir l'habit convenable; Mandement pour faire cesser les procès qui sont dans les familles de son Diocése & y faire régner la charité & la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ; Mandement pour le Synode indiqué au mécredi onziéme de Septembre* 1671; *Ordonnances publiées dans ce Synode; Mandement sur les priéres publiques ordonnées pour la prospérité des armes du Roi; Lettre Pastorale à tous les Curez, Prédicateurs de son Diocése pour empêcher les desordres des Cabarets; Mandement pour la célébration des Fêtes; Lettre Pastorale à tout le Clergé de son Diocése; Ordonnance pour corriger les Prêtres qui disent la Messe avec des habits indécens; Mandement pour faire cesser dans Vitry toutes contestations contraires à la paix de l'Eglise; Ordonnance pour l'usage des œufs durant le Carême de l'Année* 1676; *Ordonnance portant défense aux Ecclésiastiques de prendre ou de retenir dans leurs logis des servantes au dessous de* 50 *ans, sous quelque prétexte que ce soit; l'Ecole Chrétienne.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VIALES, *Viales*, Dieux qui présidoient aux grands chemins, comme les Dieux Pénates aux maisons. On leur offroit aussi des sacrifices de pourceaux dans les carrefours, d'où ils sont aussi appellez *Compitaux*. C'étoit aussi en ces lieux, qu'on leur érigeoit des statues & des monceaux de pierre. Mercure étoit un de ces Dieux Viales. * Labeo. Cato, *de Re Rustica*, *c.* 5. Plaute, *in Mercatore*, *Acte* 5. *Scéne* 2. *v.* 24. Arnobe, *l.* 3. S. Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 7. Vossius, *de Idololatria.* Rosin, *Antiq. Rom.* Dempster.

VIANA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Navarre. Elle est près de l'Ebre à une lieue de Logrogno, vers le midi. Viana est une Principauté dont les aînez des anciens Rois de Navarre portoient le titre. * Maty, *Diction. Géogr.*

VIANA DE FOZ DE LIMA, petite ville autrefois Episcopale. Elle est dans l'Entre-Douro-&-Minho, Province de Portugal, à l'embouchure de la Lima, & à six lieues de Braga vers le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Mirtilum*, petite ville des Callaïques. Le port qui est gardé par une bonne citadelle, est un havre de barre, où les vaisseaux ne peuvent entrer que dans la pleine mer, sous la conduite d'un pilote de la ville. Il y a toujours dix ou douze piez d'eau dans le canal. C'est dans cette ville que demeurent le Gouverneur, le Commandant, & le Thrésorier de la Province: elle est capitale d'une Comarca ou Jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIANA (Le Cap de) anciennement *Avarum Promontorium.* Ce Cap est sur la côte de Portugal, à l'embouchure de la Lima, & près de la ville de Viana. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIANDEN, Comté du Païs-Bas dans le Duché de Luxembourg. Il est entre Dietkirk & la Seigneurie de Biedbourg. On l'a partagé en six Mayeuries, qui renferment quarante-neuf villages & un grand nombre d'arriére-fiefs. Frédéric, Seigneur de Vianden, obtint le titre de Comte en 1214. *Philippe* étant mort sans postérité, *Henri*, son frére, lui succéda, & pour sortir de la prison où il étoit détenu depuis longtems, il fut obligé de reconnoître pour son Seigneur Valeran, Comte de Luxembourg, ce qui fut confirmé par un Acte de l'an 1264, entre Henri, Comte de Luxembourg, & Philippe, Comte de Vianden, dont les successeurs se rendirent illustres, tant par leurs voyages dans la Terre-Sainte, que par les alliances qu'ils firent avec les Empereurs de la Gréce & les Princes d'Achaïe. *Adelaïde*, fille aînée de Geoffroy, épousa Henri, Comte de Nassau, & après la mort de Simon, Comte de Spanheim, fils de Valeran, Comte de Spanheim, & de Marie, sœur d'Adelaïde, qui mourut sans laisser d'enfans, Engelbert, Comte de Nassau, hérita du Comté de Vianden, qui a passé dans la branche des Princes d'Orange. Ce Comté a pris son nom de la ville de *Vianden*, qui en est le lieu le plus remarquable. Elle est petite & située sur la riviére d'Our ou d'Ur à sept lieues de la ville de Luxembourg. Les Latins l'appellent *Vienna.* * Maty, *Dict. Géogr.* Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VIANDEN, petite ville. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

VIANE, petite ville avec un château. Elle est dans la Hollande méridionale, sur le Leck, à deux lieues d'Utrecht vers le midi. Viane est une petite Souveraineté, qui appartenoit aux Comtes de Bréderode, & ensuite à ceux de la Lippe. Celui qui en étoit Seigneur en 1725, l'a vendue à Messieurs les Etats de Hollande. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIANE, VIANNES, bourg du Haut Languedoc en France. Il est sur la riviére d'Agout, à six lieues de Castres, vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VIANUOLI, famille distinguée de Venise parmi les Citadins ou principaux Bourgeois. Vers le milieu du XVII siécle pendant la guerre de Candie, Augustin Vianuoli acheta cent mille ducats la dignité de Noble Vénitien, non pour lui-même, mais pour ses enfans, parce qu'il exerçoit une charge dont aucun Noble ne peut être revêtu, savoir, la charge de Chancelier de la République. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise.*

* VIANY (Jean-Claude) né à Aix en 1639, Prieur de S. Jean d'Aix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Bayonne, Docteur, ancien Syndic & Doyen de la Faculté de Théologie, où il est mort le 16 Mars 1727, âgé de 88 ans. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire en 1659, & après sa Philosophie qu'il fit à Marseille, & sa Théologie qu'il étudia à Arles, on l'envoya professer les Humanitez à Pézénas. Après avoir demeuré sept ans dans l'Oratoire, il en sortit pour prendre en 1663 possession du Prieuré de S. Jean. Il a publié en différens tems diverses piéces en vers, comme des Epîtres, des Epigrammes, des Elégies, un Poëme en vers Latins sur le dernier siége de Malte par les Turcs; une Relation de la peste d'Aix en 1720, en vers Latins; *Histoire de la Conjuration de Naples, &c.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VIAREGGIO, village de la Toscane. Il appartient à la République de Lucques, & c'est le seul port qu'elle ait. On croit qu'il est l'ancien bourg de la Toscane nommé *Fossæ Papirianæ* ou *Fossa Papiriana.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* VIARI, l'une des plus anciennes, des plus nobles & des plus considérables familles de Venise. Vincent Viari, dans le tems de la guerre de Candie, acheta en 1646 la dignité de Procurateur de S. Marc; mais comme il ne laissa que deux filles, dont l'une épousa Jules Justiniani, cette dignité finit avec sa vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise.*

VIATEURS, *Viatores*: c'étoit le nom des Officiers exécuteurs des jugemens des Magistrats Romains souverains, qui convenoit aux Licteurs, aux Accenses, aux Greffiers, aux Crieurs, & autres. Ils étoient ainsi appellez, selon Cicéron, Pline, Festus, & Columella, parce qu'au commencement, les Magistrats demeurant ordinairement autour de Rome, ces Officiers étoient obligez d'être souvent en chemin pour les aller querir, ou pour les venir trouver: ainsi ils furent appellez Viateurs, du mot Latin *Via*. Ils servoient aux Consuls & aux Préteurs, pour faire venir ceux que ces Magistrats appelloient, ou pour leur porter les ordres. * Cicéron. Pline, *l.* 18. *c.* 3. Festus. Columella, *in Præf. l.* 1. Juste Lipse, *Elect. l.* 1. *c.* 23. Rosin, *Antiquitez Romaines.* Dempster.

VIATKA. *Voyez* WIATKA.

VIA-

VIATIQUE, *Viaticum*, étoit chez les Romains, tout ce que l'on donnoit, tant en habits, qu'en tentes, esclaves, & meubles, aux dépends de la République, aux Consuls, Proconsuls, Préteurs & Magistrats, que l'on envoyoit dans les Provinces. Du tems d'Auguste, on convertit tout en argent. On donnoit aussi ce nom à la paye des Officiers & Soldats qui étoient à l'Armée. * Cicéron, *Orat.* 4. *in Verrem.* Horace, *Epistol. l.* 2. *Epist.* 2. Suetone, *in Julio Cæsare*, *c.* 68. Dion Cassius, *l.* 54. Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 37. Jules Capitolin, *c.* 42. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 4. Rosin, *Antiq. Rom.*

Quelques-uns ont encore nommé VIATIQUE, le denier, ou la piéce d'or, d'argent, de cuivre, que l'on mettoit dans la bouche des morts, pour payer le passage de la barque à Caron.

VIATIQUE DES CHRETIENS. Les Péres & les Conciles ont donné ce nom à trois Sacremens, que l'on donnoit aux mourans, pour assurer leur salut, savoir, au *Batême*, à l'*Eucharistie*, & à la *Pénitence*. Le *Batême*, à l'égard des Catéchuménes. Saint Gregoire, Saint Basile, Balsamon, & les autres Auteurs Grecs l'appellent en ce sens, Ἐφόδιον, c'est à dire, *Viatique*. L'*Eucharistie*, à l'égard des justes, qui étoient dans la communion de l'Eglise; & souvent à l'égard des pénitens, qui avoient reçu l'absolution; quelquefois même lorsqu'ils ne pouvoient recevoir l'absolution, on leur envoyoit l'*Eucharistie*, comme il paroît par l'Histoire de Sérapion, rapportée dans Eusébe. La *Pénitence* ou l'absolution, à l'égard de ceux qui étoient en pénitence, que l'on réconcilioit à l'article de la mort. Il y a une question, savoir, si le Viatique, dont il est parlé dans le Concile de Nicée, *Can.* 13, où il est ordonné, que *si quelqu'un meurt, on ne doit point le priver du dernier & du plus nécessaire Viatique du Seigneur*, se doit entendre de l'Eucharistie ou de l'absolution; mais il paroît par le Canon même que c'est de l'absolution: car les Péres du Concile y marquent que l'on ne donnera l'oblation, c'est à dire, l'*Eucharistie* aux pénitens, qu'après l'examen de l'Evêque. Le Concile d'Ancyre, *Can.* 7, porte la même disposition, aussi-bien que les Conciles de Carthage II. *Can.* 4, celui de Girone, *Can.* 9, & plusieurs autres. Innocent I, dans la Lettre à Exupére, *Can.* 2, dit qu'à l'égard de ceux qui avoient vécu continuellement après leur batême, dans des plaisirs illicites, l'Eglise en avoit usé différemment en différens tems; que le premier usage, pendant les persécutions, étoit de leur accorder la pénitence, & de leur refuser la communion; mais que depuis que Dieu avoit donné la paix à l'Eglise, il avoit été réglé de donner la communion à tous ceux qui la demandoient étant à l'extrémité. Mais en cet endroit, il ne faut pas entendre par le mot de *Communion*, l'Eucharistie: c'est seulement l'absolution dont il parle, qu'il dit que les Novatiens leur refusoient; & la raison qu'il donne pour laquelle on la leur accorde, fait voir qu'il ne parle que de l'absolution; car il dit que c'est seulement afin qu'ils soient délivrez d'une damnation éternelle. Dans les siécles postérieurs, on a donné non seulement l'absolution, mais aussi la communion de l'Eucharistie, à tous les pénitens à l'extrémité de leur vie, quand ils étoient en état de la recevoir, à l'exception néanmoins de ceux qui étoient pour leurs crimes condamnez à mort & conduits au supplice, ausquels pendant un longtems on n'a pas même accordé l'absolution en France & dans d'autres Eglises: ce ne fut que sous le régne de Charles VI, que sur la remontrance de Gerson on leur accorda la permission de recevoir l'absolution, ce Prince ayant aboli la coutume contraire par une Ordonnance du 12 Février 1396. Mais la pratique de leur refuser la communion de l'Eucharistie, a constamment subsisté en France, quoique dans d'autres Eglises on la leur accorde. On a réservé présentement le nom de *Viatique*, pour signifier la communion que l'on donne aux mourans dans une forme particuliére, & quoiqu'ils ne soient pas à jeun: ce que l'on appelle *communier en viatique.* * Morin, *de Pœnit.* L'Aubespine, *Observat. Eccles.* Les Théologiens & les Rituels.

VIAUD ou VIAUT (Théophile de). *Voyez* THEOPHILE.

* VIAZO, ville de Pologne dans le Palatinat de Sendomir sur la Vistule, a été bâtie dans le siécle passé. Elle est passablement fortifiée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VIB.

VIBIUS SEQUESTER, ancien Auteur, écrivit & adressa à son fils Virgilien, un Dictionnaire Géographique, où il parloit des fleuves, des fontaines, des lacs, des montagnes, des forêts, & des nations. Bocace a depuis travaillé sur le même sujet; & quoique souvent il ne fasse que transcrire ce qu'a dit Vibius Séquester, il ne le cite cependant jamais. Mazochius publia cet Ouvrage à Rome. Alde Manuce en fit une seconde édition à Venise l'an 1514. Mais depuis, Josias Simler le donna plus correct. * Vossius, *de Hist. Lat. de Philol. & Scient. Mathem.*

VIBIUS VIRIUS, Citoyen de Capoue, fut auteur de la révolte de cette ville, en faveur d'Annibal, Chef des Carthaginois. Voyant que ce parti étoit devenu le plus foible, & que la ville de Capoue, assiégée par Fulvius, Romain, étoit prête de se rendre, il se retira chez lui, accompagné de 27 Sénateurs de la ligue, où après avoir fait un festin somptueux, & s'être enivrez, pour se priver du sentiment de la mort, ils prirent tous du poison. Quelques-uns demeurérent pour être brulez sur un même bucher; & d'autres s'en retournérent chez eux, où ils se firent mourir avant la réduction de la ville, l'an de Rome 543, & le 211 avant Jésus-Christ. * Tite-Live, *decad.* 3. *l.* 6.

Il y a eu plusieurs Romains de ce nom, VIBIUS AVITUS sous Néron, Gouverneur des Gaules, & de la Germanie inférieure. * Pline, *l.* 34. VIBIUS CRISPUS, renommé pour son crédit, pour ses richesses, pour son esprit; mais de mauvaise réputation quant à sa probité, & qui se chargeoit d'accusations pour de l'argent. * Tacite, *Hist. l.* 2. *c.* 10. VIBIUS FRONTO, Général de la Cavalerie Romaine, sous l'empire de Tibére. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 68. VIBIUS MARIUS, homme vénérable par son grand âge & par sa conduite; mais accusé sous le régne de Tibére, par Satrius Secundus, comme ayant eu part au complot d'Albucilla, contre cet Empereur, & d'être son adultére. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 47. VIBIUS SECUNDUS, Chevalier Romain, accusé de péculat par les Maures, sous le régne de Néron, & condamné à un exil. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 28. VIBIUS SERENUS, Proconsul de l'Espagne ultérieure, condamné pour ses violences, sous le régne de Tibére. Un autre VIBIUS SERENUS accusateur, sous le régne de Tibére, lequel ayant intenté une fausse accusation contre Fonteïus Capito, Proconsul d'Afrique, fut renvoyé absous. * Tacite, *Annal. l.* 4. C. VIBIUS TREBONIANUS GALLUS, Gouverneur de Mésie, qui fut nommé Empereur après la mort de l'Empereur Déce, tout à la fin de l'an 251, qui associa à l'Empire son fils Volusien, & qui ayant fait une paix honteuse avec les Scythes, fut tué l'an 253, après avoir régné un an & demi seulement. * Aurelius Victor. C. VIBIUS VOLUSIANUS, fils de l'Empereur Gallus, tué avec lui. Aurelius Victor.

VIBORG & VIBOURG. *Voyez* WIBORG & WIBOURG.

VIBULENUS (Agrippa). *Voyez* AGRIPPA.

VIC.

VIC (Enée) savant Antiquaire, natif de Parme en Italie, fit paroître dès sa jeunesse une grande inclination pour cette sorte de Science, & employa douze ans tant en Italie qu'ailleurs, à la recherche des Médailles, qu'il dessinoit & gravoit ensuite lui-même, pour en tirer les connoissances qu'il a fait paroître dans ces Ouvrages. Il s'étoit proposé de donner en vint-trois livres les Médailles de tous les Empereurs, avec d'amples Commentaires; mais il s'en faut bien qu'il n'ait exécuté ce dessein; & même il paroît qu'en ayant senti la difficulté, il l'avoit abandonné lui-même. Le Comte Antoine Zantani, s'étant d'abord intéressé pour cet Ouvrage, en obtint en son nom le privilége du Pape Paul III, d'où l'on peut juger que ce fut lui qui mit Enée en état de commencer l'exécution de son dessein. Les douze Césars parurent en 1550, gravez très proprement; mais soit que Zantani mourût peu après, ou qu'il se dégoûtât, le travail fut arrêté presque aussi-tôt, & Vic contraint de se faire un nouveau plan. En 1557, il donna les femmes des douze Césars avec ses Observations, que Noël Conti, Noble Vénitien, se donna la peine de traduire d'Italien en Latin: on y voit beaucoup de Médailles fausses. En 1562 parut un autre volume pour les Médailles de Jules-César seulement. Enfin cet Antiquaire étant mort, Jacques Franchi, Graveur à Venise, qui acquit ses planches, publia en 1601 ce qu'il avoit gravé de Médailles des Empereurs, depuis Nerva jusqu'à Lucius Vérus, & des Impératrices depuis Plautine jusqu'à Salonine.

VIC (Méri de) Seigneur d'Ermenonville, de Fienne, &c. Garde des Sceaux de France, étoit Maître des Requêtes du Roi Henri III, lorsque ce Prince n'étoit encore que Duc d'Anjou. Il le pourvut d'une charge de Maître des Requêtes de son Hôtel, par Lettres du 26 Novembre 1581, qu'il exerça jusqu'en 1597, qu'il fut Président au Parlement de Toulouse, puis Conseiller d'Etat. Il fut ensuite Surintendant de la Justice en Guienne, & rendit de grands services au Roi Henri IV, en la négociation du renouvellement d'alliance avec les Suisses, vers lesquels il avoit été envoyé en Ambassade. Le Roi Louïs XIII, étant à Bourdeaux, lui donna la charge de Garde des Sceaux de France, après la mort de M. du Vair, comme plus ancien Conseiller d'Etat, par Lettres du 24 Décembre 1621. Il ne jouït pas longtems de cette dignité; car ayant suivi le Roi au voyage de Montpellier, il mourut à Pignan, le deuxiéme Septembre 1622. Son corps fut porté à Ermenonville près de Senlis, où il est enterré.

I. Il étoit fils de RAIMOND de Vic, Seigneur de Camarde & de Tavers, originaire de Guienne, qui épousa 1°. *Julie* de Mercadantis Romaine: 2°. *Comtesse* de Sarred, sœur de *Pierre* Sarred, Sécretaire du Roi Henri III. Du premier lit vint 1. *François* de Vic, homme-d'armes des ordonnances du Roi, sous la charge du Seigneur de Terrides: & du second lit, 2. MERI qui suit; 3. *Dominique* de Vic dit *le Capitaine Sarred*, Seigneur d'Ermenonville, Capitaine aux Gardes, puis Gouverneur de Saint-Denys, de Calais & d'Amiens, où il fit commencer la citadelle, & Vice-Amiral de France, qui servit de Sergent de bataille à la journée d'Yvry, où il se comporta si vaillamment, que le Roi Henri IV voulut que lui, son frére & leur postérité, ajoûtassent à leurs armes un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, mort le 14 Août 1610, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Morainvilliers, Dame de Mareuil, veuve d'*Oudard* de Joigny, Baron de Bellebrune, & fille de *Charles* de Morainvilliers, Seigneur de Flacourt, & de *Louïse* de Frênoy, qu'il avoit épousée en Mai 1578, & qui le survécut; & 3. *Denyse* de Vic, mariée à *Antoine* Chaudet, Sécretaire du Chancelier de Chyverny, puis du Sieur de la Tuillerie.

II. MERI de Vic Seigneur d'Ermenonville, &c. Garde des Sceaux,

Sceaux, *dont il a été parlé ci-dessus*, avoit épousé *Marie* Bourdineau, fille de *Jacques*, Seigneur de Bourneville, & d'*Anne* Garrault, dont il eut 1. *Dominique* de Vic, Archevêque d'Auch, Abbé du Bec, mort l'an 1661; 2. GEDEON qui suit; 3. *Charles*, Abbé de Notre-Dame de Gourdon, dite *la Nouvelle*, & de Froimont, mort le 20 Septembre 1650; 4. *Méri* de Vic, Comte de Fiennes, Seigneur d'Ermenonville, mort le 18 Février 1682, après avoir été accordé en mariage par contract du 23 Décembre 1625, avec *Louïse* de Lorraine, fille naturelle de *Louïs*, Cardinal de Guise, & de *Charlotte* des Essars, lequel n'ayant point eu d'effet, il épousa *Magdelaine* Aubert, morte sans enfans le 25 Février de l'an 1695; 5. *Diane-Claire* de Vic, mariée 1o. à *Pierre* Gamin, Maître des Requêtes: 2o. à *Jean* Sévin, Seigneur de la Grange & de Bizay, Conseiller au Parlement; 6. *Eléonore*, Prieure de Saint-Michel de Crespy, morte l'an 1676; 7. *Marie*, Prieure de Saint-Michel de Crespy, après sa sœur, morte l'an 1677; 8. *Charlotte*, mariée à *Léonard* le Genevois, Baron de Bleigny; & 9. *Denyse* de Vic, alliée à *François* de Grené, Seigneur de Courcelles en Brie, morte le 16 Décembre 1679.

III. GEDEON de Vic, Comte de Fiennes & d'Ermenonville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Cornette de la Compagnie des Chevaux-legers de sa garde, mourut le 26 Février 1636. Il avoit épousé le 29 Avril 1621, *Catherine* de Boullainvilliers, fille d'honneur de la Reine, & fille de *Louïs* de Boullainvilliers, Seigneur de Courtenay, & de *Jacqueline* du Parc. Elle l'a survécu longtems, & est morte le 15 Mars 1669; après 33 ans de viduïté, laissant pour enfans, 1. DOMINIQUE qui suit; 2. *François*, commandant le Régiment de Cavalerie de la Reine, tué au siége de Piombino; 3. *Gédéon*, Lieutenant de la Colonelle du Régiment d'Infanterie du Cardinal Mazarin, tué à la bataille de Nortlingue l'an 1645; 4. *Méri*, Abbé de Saint-Cyran, mort en Octobre de l'an 1676; & 5. *Marie* de Vic.

IV. DOMINIQUE de Vic, Seigneur d'Ermenonville, de Morant, d'Autresche, du grand & petit Breuil, mourut en Février de l'an 1676. Il avoit épousé 1o. le 14 Janvier 1649, *Marie* de Bar, fille de *Gabriel* de Bar-Baugy, Seigneur de Silly, & d'*Antoinette* de Baronnet: 2o. le neuviéme Décembre de l'an 1664, *Marie* Bossan, fille de *Pierre*, Seigneur de Brinville, & de *Catherine* de Haraudier. Ses enfans du premier lit furent 1. 2. *François* & *Dominique*, morts jeunes; 3. CHARLES qui suit; 4. *Marie*, Religieuse à Crespy; & 5. *Charlotte* de Vic, Prieure de Saint Michel de Crespy, après ses grandes-tantes: & du second lit sont venues 6. *Geneviève Eugénie* de Vic, Vicomtesse d'Ermenonville, Dame de Pié-de-fer, de Moran, d'Autresche, &c. mariée à *Claude-Charles* de Vieil-Châtel, Comte de Montalan, morte le 21 Mars de l'an 1701, âgée de 35 ans; & 7. *Catherine* de Vic.

V. CHARLES de Vic, Seigneur de Moran, &c. Cornette d'un Régiment de Cavalerie, a épousé l'an 1681, *Catherine* Quatre-sols, fille de *Jean*, Seigneur de Coubertin, Auditeur des Comptes, & de *Catherine*, de La Cour, dont il a eu 1. *Gédéon*, né l'an 1687; 2. *Catherine*, née l'an 1682; 3. 4. *Charlotte* & *Elisabeth* de Vic. * *Voyez* le Pére Ansélme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

* VIC (Dom Claude de) né à Soréze, petite ville du Diocése de Lavaur, fit profession à l'âge de 17 ans, le 23 Octobre 1687, dans la Congrégation de S. Maur, de l'Ordre de S. Benoît, en l'Abbaye de Notre-Dame de la Dorade. Dans le tems qu'il enseignoit la Rhétorique dans l'Abbaye de S. Sever en Gascogne, ses Supérieurs l'envoyérent à Rome en 1701, pour y servir de compagnon au Procureur-Général de la Congrégation. Son mérite lui fit beaucoup d'amis en Italie. En 1708, il exerça les fonctions de Procureur-Général, pendant l'absence de Dom Le Parre. Il traduisit en Latin *la Vie de Dom Mabillon*, composée par Thierry Ruinart. En 1715, il fut rappellé en France, pour travailler de concert avec Dom Joseph Vaissette à l'*Histoire de Languedoc*, de laquelle le premier volume, *in folio*, a paru en 1730, & le second à la fin de 1733. Comme il avoit toujours conservé des relations à Rome, & que ses liaisons avec le Pape Clément XII firent juger qu'il pouvoit être fort utile en Italie à sa Congrégation, il fut nommé pour aller à Rome en qualité de Procureur-Général; & il se disposoit à faire ce voyage, lorsque la mort l'enleva le 23 Janvier 1734, âgé de 64 ans accomplis. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VIC (Henri) naquit à Valenciennes en 1536, & mourut à Armentiéres en 1596. Il s'appliqua à la Philosophie, à la Théologie & à la Jurisprudence. Il fut reçu Docteur en Droit à Douay. Ensuite il voyagea en Italie, & à son retour il fixa son domicile à Bergue S. Vinox, où il fut pendant 12 ans Bourguemestre; mais les troubles de Religion l'obligérent d'en sortir & de se retirer à Armentiéres, où il passa le reste de sa vie dans l'étude des Saintes Lettres. On a de lui, *de Sacramentorum Christianorum natura, officiis ac numero; de Descensu Christi ad Inferos; Apologie des Saintes Images; de Communione Sanctorum, sive Controversiarum hujus temporis liber singularis; Consilium quo ostendit e re fore Ecclesiæ Christianæ ut in locum Sententiarum Petri Lombardi in Scholis aliud Opus substituatur, ad Hæreses perimendas accommodatius.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 371.

VIC, en Latin *Vicus*, étoit autrefois un endroit bien fortifié en Lorraine sur la petite riviére de Seille, dans le voisinage de Moyenvic & de Marsal. Vic est depuis longtems la Capitale de l'Evêché de Metz, & le Siége tant de la Chancellerie que du Grand-Baillif de l'Evêque. Ce n'est que depuis le XII siécle que cet endroit est connu. Mathieu I, Duc de Lorraine, après avoir été en guerre pendant quelque tems avec Etienne de Bar, Evêque de Metz, lui céda enfin par accommodement la part qu'il avoit à Vic. Pour ce qui est de la part qui demeura encore à la Maison de Lorraine, elle parvint enfin à Jaques, Evêque de Metz, qui sortoit de la Maison de Lorraine, & qui l'eut du Duc Ferri, son neveu. Celui-ci en fit d'abord présent à son Evêché. Autrefois on faisoit à Vic une grande quantité de sel, mais depuis longtems on n'en fait plus, par complaisance pour les Ducs de Lorraine, qui, cependant, sont obligez de payer à cause de cela annuellement une certaine somme à l'Evêque. La Châtellenie, qui appartenoit à Vic, en est démembrée depuis longtems & cédée aux Ducs de Lorraine, qui en ont cédé, à leur tour, la meilleure partie à la France. Ce fut à Vic que Charles IV, Duc de Lorrane, fut obligé de signer un Traité fort onéreux avec Louïs XIII, Roi de France, le sixiéme Janvier 1632. * Le Vassor, *Hist. de Louïs XIII*, *l.* 31. *Descr. Hist. & Géogr. de France. Dict. Allemand.*

VIC DE BIGORRE, petite ville de Gascogne dans le Comté de Bigorre. Elle est située sur un ruisseau environ à trois lieues de la ville de Tarbes du côté du nord. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VIC-FEZENZAC, ville de France en Gascogne. Elle est dans le Comté d'Armagnac sur la riviére de Douse. Il y a une Eglise Collégiale, & c'est un Siége Royal. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VIC LE COMTE, ville de France dans la Basse Auvergne. C'étoit la principale de ce Comté réuni à la Couronne avec le païs entier. On y voit un magnifique Palais qu'ont fait bâtir les Ducs d'Albanie. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VICAIRES DES PAPES, qualité que quelques Papes ont attribuée à quelques Evêques. Saint Grégoire *le Grand* la donna à Virgile, Evêque d'Arles dans les Gaules, lui accordant le droit de donner des Lettres aux Evêques qui auroient un voyage à faire hors de leur païs, de juger des causes difficiles avec douze Evêques, & de convoquer les Evêques du païs dans lequel il exerçoit son Vicariat. * S. Gregoire, *Epistolarum l.* 4. *Epist.* 50 & 52.

VICAIRES DE L'EMPIRE. Il y en a deux, savoir, l'Electeur Palatin ou l'Electeur de Baviére; (car ce droit est contesté entre eux) & l'Electeur de Saxe. Le Vicariat de Baviére ou du Palatin s'étend dans la Souabe, la Franconie, la Baviére, & dans tous les païs par où le Rhin passe, ou pour mieux dire, dans toute la partie d'Allemagne qui est depuis la source du Rhin & du Danube jusqu'aux Païs-Bas, y compris tout ce qui reconnoit l'Empire en Italie, en Savoye & en Bourgogne. L'étendue du Vicariat de Saxe comprend les Provinces où le Droit Saxon est observé; les Duchez de Brunswick & de Lunebourg, de Poméranie, de Meckelbourg & de Bréme, & tous les autres païs situez dans les Cercles de la Haute & de la Basse Saxe, quoique le Droit Commun y soit en usage. Les Vicaires exercent séparément leur pouvoir dans les Provinces de leur Jurisdiction, excepté dans la Chambre Impériale de Wesfar, où l'on met dans les Actes les noms des deux Vicaires ensemble, parce que la Justice y est administrée au nom de tous les Etats de l'Empire. Ces Vicaires font leurs fonctions pendant l'absence de l'Empereur, ou durant l'interrégne après sa mort, s'il n'y a point de Roi des Romains; car ce Prince est Vicaire-Général & perpétuel de l'Empire. Leurs principales fonctions sont de nommer aux Bénéfices, & de présenter aux Chapitres des Eglises Cathédrales & Collégiales, & aux Abbayes, des personnes capables pour remplir la premiére Chanoinie ou Dignité vacante; ce qu'on appelle en Allemagne *Droit de Régale.* Ce sont eux qui administrent les revenus du domaine de l'Empire, & en disposent pour les affaires publiques. Ils reçoivent les foi & hommage des Vassaux de l'Empire, & donnent l'investiture des fiefs, à l'exception des Principautez & autres grands Etats dont l'investiture est réservée à l'Empereur, lequel à son avénement à la Couronne confirme tout ce que les Vicaires ont fait pendant l'interrégne; en forte néanmoins que ceux qui ont rendu leur hommage entre les mains des Vicaires, sont obligez de le renouveller à l'Empereur. Les deux Vicaires de l'Empire font les fonctions des anciens Comtes Palatins, qui administroient la Justice dans l'Empire au nom de l'Empereur, savoir, le Comte Palatin du Rhin, & le Comte Palatin de Saxe.

Les cinq Electeurs Séculiers ont aussi leurs Vicaires pour les grandes charges de la Couronne Impériale, qui sont celles d'Archi-Echanson ou de Grand-Echanson; de Grand-Maître d'Hôtel ou Maître du Palais; de Grand-Maréchal; de Grand-Chambellan; & de Grand-Thrésorier de l'Empire. Tous ces cinq Vicaires sont Officiers héréditaires, & font leurs charges en présence de ceux qu'ils représentent, savoir, du Roi de Bohême, de l'Electeur de Baviére, de l'Electeur de Saxe, de l'Electeur de Brandebourg, & de l'Electeur Palatin. Mais la fonction de Vicaire du Grand-Maréchal de l'Empire a bien plus d'étendue que celles des autres Vicaires; car comme l'Electeur de Saxe, Grand-Maréchal, ordonne en tout tems ce qui regarde les logemens, les séances & les cérémonies dans les assemblées Impériales & Electorales, aux élections, aux couronnemens & aux voyages de l'Empereur, le Vicaire, en son absence, a soin de toutes ces choses. * Heiss, *Histoire de l'Empire*, *tome* 4. *l.* 4. *p.* 496. Du Cange, *Glossar. Latinitatis.*

VICCARS, (Jean) Anglois fort savant, & sur-tout versé dans les Langues Orientales, étudia d'abord à Cambridge, où il reçut aussi le premier degré en Philosophie. Il passa ensuite à l'Université d'Oxford, où il fut reçu dans le Collége de Lincoln en 1624. L'année suivante il y prit le degré de Maître-ès-Arts. Quelque tems après, il entreprit un voyage pour visiter les Universitez de l'Europe. Il en tira du profit, & sur-tout des belles Bibliothéques qu'il rencontra. Il s'est aquis une

une grande réputation par son Ouvrage célébre, intitulé, *Decapla in Psalmos, sive Commentarii ex decem Linguis, antiquis Patribus, Rabbinis, Historicis & Poëtis*, imprimé à Londres, *in folio*, 1639. Viccars étoit en vie en 1645. * Wood, *Ath. Oxon.* Crowæi, *Elench. Diction. Allemand de Bâle.*

* VICARELLO, petit bourg d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique, au Patrimoine de S. Pierre. Il est renommé pour ses bains. Il est situé sur le Lac de Bracciano, à deux lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

VICE-CHANCELIER. Il y en avoit autrefois en France. La charge de Grand-Chancelier étant presque toujours exercée par des Archevêques ou autres Prélats, qui étoient obligez de résider dans leurs Diocéses, les Rois étoient contraints de créer un Vice-Chancelier, qui faisoit en leur absence toutes les expéditions, & signoit de cette maniére *N. Cancellarius ad vicem N... Archi-Cancellarii recognovi.* A Rome le Vice-Chancelier est un Cardinal, & le premier Officier de la Chancellerie, qui préside à toutes les expéditions des Lettres Apostoliques, Bulles & Suppliques qui sont signées du Pape, excepté les Brefs donnez sous l'anneau du Pécheur. Il y a plusieurs Officiers sous lui, comme Abbréviateurs du grand & du petit Parquet, Solliciteurs, Plombeurs, Enrégitreurs, &c. par les mains desquels toutes les Bulles & Signatures passent pour y mettre leurs seings ou paraphes. Tous ces Officiers s'assemblent trois fois chaque semaine au Palais du Vice-Chancelier, savoir tous les Mardis, les Jeudis & les Samedis. Cette charge est vénale, & coute cent mille écus; elle en rend environ dix mille par an, & elle est à vie. Jusques au Pontificat de Grégoire VIII, qui siégeoit en 1187, cet Office avoit toujours été conféré à un Evêque ou à un Cardinal; mais ce Pape, qui en avoit fait la fonction avant que d'être élevé au Pontificat, fit exercer cet emploi après son exaltation par un Chanoine de S. Jean de Latran, qui prit le titre de Vice-Chancelier du Pape. Cinq ou six Chanoines de la même Eglise l'imitérent; mais Boniface VIII ayant restitué cet emploi au Collége des Cardinaux, ceux d'entre eux qui l'ont exercé depuis se sont aussi contentez du titre de Vice-Chancelier, quoiqu'ils soient véritablement Chanceliers. M. Ciampini a fait un Traité de la charge du Vice-Chancelier. On trouve dans les Bulles expédiées par les Vice-Chanceliers de Rome, tous les titres les plus superbes prodiguez aux Pontifes. Ils se fondent sur quelques Ecrits des Papes, qui renferment leurs prétentions, comme, sur un Rescript du Pape Nicolas III, cité en la 96 distinction du Droit Canon, où il est dit, *qu'il est évident que le Pontife Romain ne peut être jugé de personne, parce qu'il est Dieu;* sur la Bulle de Grégoire IX, insérée dans les Décrétales au titre de la Primauté, où le Pape est mis au dessus des Rois, & où il est dit suivant la glose, *qu'il peut, en vertu de son plein pouvoir, & souveraine autorité, dispenser du droit naturel & du Droit divin.* * *Tableau de la Cour de Rome, p.* 173. *&c.* Furetiére, *Dict. de* 1727. Piganiol de la Force, *Nouv. Descript. de la France, tome* 1. *p.* 339.

* VICECOMES (Joseph) étoit un des Théologiens que le Cardinal Borromée, Archevêque de Milan, avoit choisis pour les faire travailler sur des matiéres Théologiques. Les Rites ou Cérémonies échûrent en partage à Vice-Comès. Il a donné sur ce sujet les Traitez des Cérémonies du Baptême; des Cérémonies de la Confirmation; des Rites de la Messe; des Habits Sacerdotaux & des Ornemens dont on se sert en la célébration de la Messe. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVII siécle.*

VICEGRAD ou VIZZEGRAD, ville de la Basse Hongrie, située sur le Danube à trois milles au dessous de Gran en allant vers Bude. C'étoit là que l'on gardoit autrefois la couronne de Hongrie. Les Turcs ont été maîtres de cette place depuis l'an 1605. Les troupes de l'Archiduc Matthias la prirent sous le régne de Mahomet III, & les Heiduques la remirent entre les mains des Ottomans, sous le régne du Sultan Achmet. Le Prince de Lorraine l'ayant fait assiéger le 16 de Juin 1684, elle se rendit par capitulation dès le lendemain. On la fortifia pour la mettre à couvert des entreprises des Turcs. Ils l'ont cependant reprise depuis & démolie en partie, avant que de l'abandonner aux Impériaux à qui elle est demeurée. Vicegrad est appellée *Plidenbourg* par les Allemands. Les Anciens l'appelloient *Vetus Salina*, & selon quelques-uns *Felicis Lacus* ou *Locus*. Cluvier dit que *Valsée* dans la Basse Autriche a porté le même nom; mais Lazius n'en demeure pas d'accord, & croit que c'est du Lac *Traunzée* dans la Basse Autriche que l'Itinéraire d'Antonin fait mention. Charles III, Roi de Naples, qu'on avoit aussi déclaré Roi de Hongrie, ayant été blessé à la tête à Bude l'an 1386, par les pratiques d'Isabeau, veuve de Louïs, Roi de Hongrie, à cause qu'elle vouloit faire régner Sigismond, son gendre, fut porté dans le château de Vicegrad, où on l'étrangla, en feignant de vouloir mettre un appareil à sa blessure. * Edouard Brown, Anglois, *Voyage de Vienne à Larisse. Hist. & Descript du Royaume de Hongrie, l.* 3. 1688. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

VICE-LEGAT, Officier que le Pape envoye à Avignon, ou en quelque autre ville, pour y faire la fonction de Gouverneur spirituel & temporel, quand il n'y a point de Légat, ou de Cardinal, qui commande. Toute la Gaule Narbonnoise, comme le Dauphiné, la Provence, &c. a recours au Vice-Légat d'Avignon pour toutes les expéditions ecclésiastiques, de même que les autres Provinces s'adressent à Rome. Comme le Vice-Légat d'Avignon n'est que le Subdélégué du Légat qui n'y réside pas, & qu'il ne reçoit son pouvoir que du Légat, les Parlemens de ces Provinces-là n'ont pas toujours les mêmes égards pour les provisions du Vice-Légat que pour celles du Légat, sur-tout quand elles portent quelque dispense des régles de la Chancellerie qui sont reçues en France. * Furetiére, *Dict. de* 1727.

VICENCE ou VINCENZA, en Latin *Vincentia, Vicentia* ou *Vicetia*, ville d'Italie dans l'Etat de Venise, & capitale d'un petit païs dit *le Vicentin*, avec Evêché suffragant d'Aquilée, est ornée de quelques Palais, & de plusieurs jolies maisons, avec une grande place ornée de portiques pour les tournois. Il y a dans cette ville quelques ruïnes d'un ancien amphithéatre; mais elles sont presque toutes cachées sous de nouveaux bâtimens. La Cathédrale de Saint Vincent est aussi très magnifique, & ne sert pas peu à l'embellissement de la ville, qui est une des plus anciennes d'Italie. Elle fut bâtie par les peuples Euganées, habitée par les Hénétes, & aggrandie par les Gaulois. Depuis elle fut soumise aux Romains & aux Lombards; & après avoir souffert de grandes révolutions & diverses guerres, elle est tombée sous la puissance des Vénitiens. La situation de cette ville entre des riviéres, est très agréable & très avantageuse; & son terroir est si fertile, qu'elle a mérité le nom de *Jardin de Venise.* Ses peuples sont accusez d'être fort vindicatifs, ce qui leur fait donner le nom d'*Assassins.* LE VICENTIN est entre le Tirol, la Marche Trévisane, le Véronois & le Padouan, & a Vicence pour ville capitale. Les autres villes sont Marostico, Lonigo, &c. Michel Priuli, Evêque de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1583, & Denys Delfini l'an 1623. * Pline, Tacite, Paul Diacre, &c. citez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Jean-Batiste Pajarini, *Hist. Vincent.* Justiniani & Sabellic, *Hist. Venet.* Donat Jonati, *de Republ. Venet.* Giacomo Marzari, *Hist. di Vicent.*

VICENTIN. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

VICH de Bigorre. *Voyez* VIC de BIGORRE.

VICH d'OSSONE, ou VIQUE, ville d'Espagne en Catalogne, avec Evêché suffragant de Tarragone, fut nommée *Ausa* ou *Ausena*; ce qui donna le nom aux peuples *Auserani*, renommez chez les Historiens & les Cosmographes. Les Romains la ruïnérent, & n'y laissérent qu'une rue, qui fut nommée *Vicus Ausoniæ*, d'où elle prit son second nom. On voit la signature d'un Evêque d'Ausone, dans un Concile de Tarragone l'an 516, & l'on en trouve encore dans d'autres Conciles jusqu'en 693, & dans un de 906. L'Eglise Episcopale fut réparée après l'expulsion des Maures. Il y a dans la Cathédrale quatre Dignitez & 22 Chanoines. L'on compte dans tout le Diocése 220 Paroisses. Pierre de Mégalora, Evêque, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1627. * Corbera, *Catalugna Illustrada.*

* VICHEM (N...) le plus célébre Graveur en bois du XVII siécle. Il étoit Allemand, & a vécu jusqu'à un âge fort avancé. On voit de ses gravures dès l'an 1607, & l'on en voit de 1670. Il a manié la pointe à graver en bois avec une liberté & une hardiesse merveilleuse. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VICHIUS (Richard) Anglois, suivit la doctrine de Wiclef, qu'il quitta ensuite, & fit un Livre intitulé *Retractatio Hæresis Wiclefianæ.* Il vivoit vers l'an 1390, sous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

VICHY, Maison de laquelle étoient THEODARD de Vichy, qui consentit avec Archambault de Bourbon, à la fondation de l'Abbaye de S. Rigaud en Mâconnois, faite l'an 1065, par Artaud, fils de Boson, Comte de Périgord & de la Marche, & par les Seigneurs de Vichy, qui ont donné des revenus considérables à l'Abbaye de Cusset en Bourbonnois, où ils avoient leur sépulture, & où il y a eu plusieurs Abbesses & Religieuses de ce nom, *dont on ne rapportera ici la postérité, que depuis* GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME de Vichy, I du nom, Sire de Busset, fit partage avec son frére en l'an 1200, & fut pére de DAMAS, I du nom, qui suit.

II. DAMAS, Seigneur de Vichy, I du nom, Sire de Busset, &c. suivit le Roi S. Louïs en son voyage de la Terre-Sainte, & fit son testament scéllé de huit sceaux, en l'an 1279, & donna ses biens à GUILLAUME, II du nom, qui suit.

III. GUILLAUME, Seigneur de Vichy, II du nom, &c. épousa en l'an 1300, *Aliénor* de Cousan, dont il eut 1. GUILLAUME III, qui suit; 2. *Jean*, qui échangea en 1344, avec le Duc de Bourbon, la Terre de Vichy, contre celle de Jansac, & mourut sans postérité; & 3. DAMAS de Vichy, II du nom, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné.*

IV. GUILLAUME de Vichy, III du nom, Seigneur de Puysagut, de Saint-Priest, &c. Conseiller de Louïs III, Duc de Bourbon, vint à Souvigny, en l'an 1363, avec les plus grands Seigneurs du Bourbonnois, au devant de ce Prince, qui le dernier jour de cette année y fit plusieurs Chevaliers de son Ordre de l'Ecu d'Or, du nombre desquels fut *Guillaume* de Vichy, lequel accompagna ce Prince en son voyage de Grenade, qui y mena sept banniéras, dont chacune étoit composée de cent Gentilshommes. Il avoit épousé *Isabeau* de Saligny, dont il eut pour fille unique, *Smaragde* de Vichy, Dame de Busset, &c. mariée en 1387, à *Morinot*, Seigneur de Tourzel, Baron d'Alégre, Conseiller & Chambellan du Roi, d'où descend la Maison d'Alégre, qui subsiste aujourd'hui.

IV. DAMAS de Vichy, II du nom, troisiéme fils de GUILLAUME, Seigneur de Vichy, II du nom, & d'*Aliénor* de Cousan, porta la banniére du Duc de Bourbon, au siége de Verteuil, & fut pére de ROBERT qui suit.

V. ROBERT de Vichy, épousa *Alix* de Pontgibaud, fille & héritiére de *Pierre*, Seigneur de Lusiliac, de la Piluriére & de Vandegré, & de *Marguerite* de Villars, dont il eut ANTOINE qui suit.

VI. ANTOINE de Vichy, Seigneur de Champrond, de Lusiliac, de Vandegré, &c. épousa 1°. l'an 1400 *Antoinette* de

de Tannarre, fille d'*Archambaud*, Baron de Tannarre, & de *Marie* de la Buffiére, dont il n'eut point d'enfans : 2°. en 1406, *Marguerite* de La Tour, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Montbelet, &c. & de *Violante* de l'Efpinaffe, dont il eut CARADOS qui fuit.

VII. CARADOS de Vichy, Seigneur de Champrond, &c. époufa en 1433, *Marguerite* de La Mer, fille de *Chriftophle*, Seigneur de Limoux, & de *Marguerite* de S. Quintin, dont il eut 1. ANTOINE, II du nom, qui fuit; & 2. *Jean* de Vichy, qui a fait la branche de Lufiliac en Auvergne.

VIII. ANTOINE de Vichy, II du nom, Seigneur de Champrond, &c. époufa en 1475, *Germaine* de Montaigny, fille de *Jean*, Baron de Montaigny, Gouverneur de Méfiéres & d'Ardres, & d'*Ifabeau* de S. Prieft, dont il eut 1. CARADOS, II du nom, qui fuit; & 2. *Théodore* de Vichy, Comte, puis Doyen de Saint Jean de Lyon.

IX. CARADOS de Vichy, II du nom, Seigneur de Champrond, &c. époufa en 1508. *Germaine* de Graffet, fille de *Gilbert*, Seigneur de Champreux, & d'*Ifabeau* de Ternant, dont il eut ANTOINE III, qui fuit.

X. ANTOINE de Vichy, III du nom, Seigneur de Champrond, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fervit à Gênes le Roi François I, qui lui écrivit le 13 Janvier 1528, pour le remercier d'avoir exécuté fes ordres; & empêcha que la Réformation ne s'établît dans fon païs, & aux environs, en reconnoiffance de quoi le Roi Henri II le fit Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Il avoit époufé en 1546, *Bénigne* de S. Symphorien, fille de *Zacharie* de S. Symphorien, & de *Louïfe* Mitte, dont il eut CARADOS III, qui fuit.

XI. CARADOS de Vichy, III du nom, Seigneur de Champrond &c. fut Elu de la Nobleffe de Bourgogne pendant trente ans, & époufa en 1571, *Agnès* de Montjournal, fille de *Claude* de Montjournal, & de *Françoife* de l'Aubefpine, dont il eut ANTOINE, IV du nom, qui fuit.

XII. ANTOINE de Vichy, IV du nom, Seignnur de Champrond, de Chevenizet, &c. époufa le dixiéme Novembre 1598, *Charlotte* de Simiane, fille de *Gafpard*, Seigneur d'Evénes, & de *Catherine* Mitte de Miolans de Chevriéres, dont il eut 1. GASPARD, qui fuit; 2. *Bertrand*; 3. *Jean*, Chevalier de Malte; 4. *Antoine*, Doyen des Comtes de Lyon; & 5. *Léonore* de Vichy, Abbeffe de Sainte-Colombe.

XIII. GASPARD de Vichy, Comte de Champrond, Seigneur de Chevenizet, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, eut deux fois le commandement de la ville & citadelle du Pont-S. Efprit; la premiére, fous le Seigneur d'Evennes fon allié, fur lequel ayant été furprife par les ennemis de l'Etat, il la reprit par intelligence: ce qui engagea le Roi Louïs XIII, de lui en donner le Gouvernement en chef, & d'ériger la Terre de Champrond en Comté. Il avoit époufé eu 1630, *Hilaire* d'Albon, fille de *Pierre* d'Albon, Sejgneur de S. Forgeux, &c. & d'*Anne* de Gadagne, fa premiére femme, dont il eut 1. GILBERT, qui fuit; & 2. *Antoinette* de Vichy, mariée à *N...* de Morton, Marquis de Chabrillan en Dauphiné.

XIV. GILBERT de Vichy, Comte de Champrond, &c. époufa le neuviéme Octobre 1662, *Magdelaine* d'Amanzé, fille de *Gafpard*, Comte d'Amanzé, premier Lieutenant-Général du Duché de Bourgogne, & de *Françoife* Jaquot de Mypont, dont il eut 1. GASPARD, qui fuit; 2. *Bertrand*, Chevalier de Malte, Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de Mgr. le Dauphin, tué à la défenfe de Mayence en 1689, & 3. 4. 5. 6. 7. cinq filles Religieufes.

XV. GASPARD de Vichy, II du nom, Comte de Champrond, a été pourvu à l'âge de 17 ans de la charge de Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, fous le titre Ecoffois, puis de celle de Sous-Lieutenant; & a été fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de M. le Duc de Berry. Il a époufé en 1690, *Anne* Brûlart, fille de *Nicolas* Brûlart, Premier Préfident du Parlement de Bourgogne, & de *Marie* Bouthillier de Chavigny, dont il a 1. GASPARD III, qui fuit; 2. *Nicolas-Marie*; & 3. *Anne* de Vichy.

XVI. GASPARD de Vichy, III du nom, a été nommé en Septembre 1716 Lieutenant de Cavalerie réformée, dans le Régiment du Commiffaire-Général. * *Mémoires Domeftiques.*

VICHY, petite ville du Bourbonnois fur la riviére d'Allier, avec Châtellenie Royale, & Grenier à Sel, eft célébre par les fontaines dont les eaux minérales font fort falutaires. M. Fouet, Médecin du lieu & Intendant de ces eaux, a donné l'an 1679, des Obfervations fur leur nature & leurs effets.

VICKESLAND, contrée du Royaume de Suéde dans le Gouvernement de Bahus; quelques-uns l'appellent *Vickfyden*. Cette contrée, la plus grande de ce Gouvernement, eft la partie qui s'étend le plus au nord, le long de la Manche de Danemarck, & appartient aux Suédois par le Traité qui fut conclu à Rofchild en 1658. Ses lieux les plus remarquables font Hapfel & Pernaw. * Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

VICLEF. *Voyez* WICLEF.

VICO DE SORRENTO, *Vicus Æquenfis*, ville du Royaume de Naples dans la Terre de Labour, avec Evêché fuffragant de Sorrento.

VICO DELLA BARONIA. *Cherchez* TREVICO.

VICOGNE, village avec Abbaye. Il eft dans le bois de Vicogne ou de Saint-Amand en Hainaut, entre Valenciennes, Saint-Amand & Condé, à une ou deux lieues de chacune. * Maty, *Diction. Géogr.*

VICOMTES, Lieutenans des Comtes. Quand les Francs s'emparérent des Gaules, ils établirent des Comtes dans les villes pour rendre la Juftice. Dans la capitale de chaque païs ou peuple il y avoit un Comte, & les Comtes avoient des Lieutenans, appellez *Vicomtes*, qui rendoient la Juftice en leur abfence, ou en cas d'autres empêchemens. Dans les petites villes & dans les territoires particuliers du Comté, il y avoit encore des Juges inférieurs aux Vicomtes, que l'on nommoit *Vicaires*. Le Vicomte en Normandie eft encore un Officier de robe qui juge les procès entre Roturiers en premiére inftance. C'eft la même chofe que les Prévôts, les Viguiers, ou Châtelains dans les autres Provinces. Il y a feulement cette différence, que les Prévôts & Châtelains Royaux jugent des crimes entre Roturiers, au lieu que les Vicomtes ne peuvent connoître d'aucun crime, non pas même des plaintes ou injures intentées civilement. Le Vicomte eft auffi un nom de dignité & fans jurisdiction. C'eft celui qui a une Terre ou Seigneurie érigée en Vicomté. Il y a des Vicomtes, tels que le Vicomte de Turenne, de Melun, &c. qui relévent immédiatement de la Couronne, & qui font fort au deffus des autres, qui ne relévent du Roi qu'à caufe des Comtez ou Duchez relevant du Roi. Le Vicomte précéde le Baron quand ils relévent de Seigneurie égale. Les Vicomtez qui relévent de la Couronne font au rang des grandes Seigneuries, & on n'y paye point de tailles. * Piganiol de la Force, *Nouv. Defcript. de la France, tome 1. p.* 302. Furetiére, *Diction. de* 1727.

VICOVARO, bourg avec titre de Principauté qui appartient à la Maifon des Urfins. Il eft dans la Sabine en Italie, près du Tévérone, à trois lieues de Tivoli vers le levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

VICQ (Henri de). *Voyez* NOBLE Thélogien (le).

VICTIMES, animaux que l'on immoloit dans les facrifices. On en facrifioit de différentes, felon la différence des Dieux ; car on ne choififfoit pour les Dieux Infernaux que des victimes ftériles, & pour les Dieux Céleftes que des victimes fécondes. Le taureau n'étoit jamais immolé à Jupiter, parce que c'eft un animal farouche; & l'on ne facrifioit fur fes autels que des bœufs ou des coqs blancs. On offroit à Junon une vache ou une brebis; à Diane une biche; à Cérès & à Cybéle une truye; au Dieu Pan une chévre ou un chien; à Mars un taureau furieux; à Neptune un cheval, un bouc ou un taureau noir; au Dieu Terme un agneau; à Apollon un cheval; à Minerve une cavale; à Vénus une colombe ou une tourterelle; à Ifis une oye; à Bacchus un chevreau ou un bouc. On n'offroit à certaines Divinitez que des fruits, des liqueurs & autres chofes femblables, comme aux Nymphes du vin miellé, de l'hydromel ou du lait; mais ces fortes de préfens étoient auffi accompagnez de victimes que l'on immoloit aux autres Dieux. *Voyez* SACRIFICES. * Macrobe. Aulu-Gelle.

VICTOIRE, Déeffe adorée par les Anciens, eft nommée par Varron fille du Ciel & de la Terre. Les Romains pendant la guerre des Samnites, lui bâtirent un Temple fous le Confulat de L. Pofthumius & de M. Attilius Regulus, & lui dédiérent le Temple de Jupiter *très Bon*, au Capitole, après la déroute de Cannes, felon Tite-Live. L. Silla établit des Jeux en fon honneur. Les Athéniens lui confacrérent un Temple dans leur ville, & la peignirent fans aîles, afin qu'elle ne pût s'envoler de leur ville, ainfi que les Lacédémoniens avoient peint Mars enchaîné, afin qu'il demeurât toujours avec eux, felon Paufanias. Mais communément on la peignoit fous la forme d'une jeune fille avec des aîles, tenant d'une main une couronne de laurier ou d'olivier, & de l'autre une branche de palme. Souvent on la peignoit avec une couronne feulement, ou bien avec une palme ornée de trophées, comme fait Claudien en louant Stilicon. Quelquefois on la repréfentoit armée avec un vifage gai, mais toute couverte de pouffiére & de fueur, diftribuant avec fes mains fanglantes les dépouilles & les prifonniers de guerre aux victorieux. Les Egyptiens dans leurs Hiéroglyphiques défignoient la Victoire par l'aigle, parce qu'il furpaffe en courage tous les autres oifeaux: c'eft pourquoi les Romains le portoient dans leurs étendarts.

VICTOIRE, Abbaye de Chanoines Réguliers dans l'Ifle de France, fituée à une lieue de Senlis vers le levant. Elle fut fondée le huitiéme de Mars de l'an 1222, par Philippe-Augufte, en reconnoiffance de la victoire qu'il avoit remportée à Bouvines fur l'Empereur Othon IV, Ferrand de Portugal Comte de Flandre, & leurs Alliez. On y envoya douze Religieux de S. Victor, qui paffoient alors pour très réguliers. C'eft dans ce lieu que Louïs XI, Roi de France, & Edouard IV Roi d'Angleterre, conclurent un Traité de paix, qu'on nomma *la Paix heureufe*, & qui éloigna pour longtems les Anglois de la France. Le premier Abbé de la Victoire fut un nommé JEAN, I du nom, Chanoine de S. Victor, & gouverna cette Maifon pendant plus de 22 ans. Après la mort de Jean, les autres Abbez de la Victoire que l'on connoit, font ADAM, Religieux de S. Victor; HENRI, tiré de la même Maifon, qui ne fut Abbé que 15 jours; REMOND; JOUBERT, qui fut Abbé pendant 32 ans; ETIENNE qui gouverna 17 ans; RENAUD I, furnommé *Hermencourt*, qui gouverna pendant 15 ans, & qui mourut en 1318; JACQUES; RENAUD II, mort le 29 Janvier 1338; JEAN II, qui vivoit encore en 1379; GUILLAUME de Heuleu, vivant encore en 1392; RAOUL Cagnet, qui a donné la groffe cloche, & qui eft mort en 1411; JEAN Cagnet, mort le 27 Septembre 1412; SIMON de Crêpy, qui après avoir gouverné 16 ans, devint aveugle, fe démit, & mourut le 21 Janvier 1428; JEAN Sallé, qui fut Abbé pendant plus de 30 ans, mort le cinquiéme Juin 1458; GERARD Marefcot; JEAN Neveu, Confeiller & Aumônier de Louïs XI, à la place defquels, lorfqu'il prétendit être Evêque de Senlis, les Religieux élurent pour leur Abbé ETIENNE Parigot un de leurs confréres: ce qui caufa des conteftations entre les deux Abbez, & un troifiéme nommé PHILIPPE Coufin, qui

fe

se fit nommer Abbé par le Roi, & se mit par violence en possession de l'Abbaye, qui, en attendant l'issue du jugement, fut gouvernée selon l'ordre de la Cour, par deux Religieux de S. Victor de Paris depuis le quatriéme Septembre 1499, jusqu'au 21 Juillet 1501; ETIENNE Parigot qui devint paisible possesseur de l'Abbaye, qui y rétablit la régularité, avec augmentation du temporel, & qui mourut le premier de Juin 1512; JEAN Bordier; NICOLAS Le Févre, qui fut le dernier des Abbez Réguliers de cette Maison, dont il quitta en 1519 le gouvernement à cause de ses infirmitez. En 1520, ARNOUL Rusé, Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, obtint l'Abbaye en commende, & depuis ce tems-là cette Abbaye a toujours eu des Abbez Commendataires. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VICTOR (Saint) Martyr, étoit d'une illustre famille de Marseille, & faisoit profession des armes. Il se signala par plusieurs belles actions au service des Empereurs Romains, tant que sa Foi & sa Religion le lui permirent;mais lorsque l'an 302, Dioclétien & Maximien eurent fait publier un Edit, par lequel il étoit ordonné à tous les Sujets de l'Empire d'offrir de l'encens aux anciennes Divinitez du Peuple Romain;bien loin d'obéir à cet Edit, il encouragea tous les Chrétiens de Marseille à souffrir plutôt les tourmens dont on les menaçoit, que de renoncer au Christianisme & d'adorer les faux Dieux. Alors il fut emprisonné, puis tourmenté par plusieurs supplices qui ne purent ébranler sa constance. Enfin le Juge ordonna qu'on apportât devant lui une statue de Jupiter, avec du feu & de l'encens, & commanda à Victor d'adorer cette Idole; mais au lieu de fléchir le genou, il renversa d'un coup de pié le petit autel & la statue. Cette action remplit d'indignation le Juge, qui commanda aussi-tôt de couper le pié à Victor. Ensuite il le fit mettre sous une meule, laquelle étant tournée par une machine, le devoit écraser; mais lorsque son corps étoit déja à demi moulu, cette machine se rompit tout à coup; & parce qu'il avoit encore quelque reste de vie, on lui trancha la tête le 21 Juillet de l'an 303. Jean Cassien, si célébre par ses Conférences ou *Collations* des Péres du Désert, fit bâtir un Monastére sur le tombeau de ce saint Martyr, qui est la fameuse Abbaye de Saint-Victor de Marseille, de l'Ordre de Saint Benoît. On y garde ses reliques, à la reserve du pié, qui fut donné l'an 1362, à l'Abbaye de S. Victor de Paris, par Jean, Duc de Berry fils du Roi Jean, qui l'avoit reçu du Pape Urbain V, auparavant Abbé de S. Victor de Marseille. Cette Eglise de Saint-Victor de Paris, qui étoit autrefois un Prieuré de Moines Noirs, ou Religieux Bénédictins, dependant de Saint-Victor de Marseille, fut changée en une Abbaye de Chanoines Réguliers l'an 1113, par la disposition de Louïs *le Gros*, Roi de France. Ce fut Guillaume de Champeaux, qui après avoir enseigné la Philosophie dans l'Université de Paris, donna le premier occasion par sa retraite à la fondation de cette Abbaye, qui dès son origine se rendit fameuse par la vertu & le savoir de plusieurs doctes personnages qui y brillérent en différens tems. C'est le témoignage qu'en rend le Cardinal Jacques de Vitry, dans son *Hist. Occidentale.* * Dom Mabillon, *Réflexions sur la Réponse de l'Abbé de la Trappe au Traité des Etudes Monastiques, art.* 8. Le Pére Guesnai, Jésuite, *Massilia Gentilis & Christiana.* M. le Bon, Religieux de Saint-Victor, *Vie de S. Victor.* Paul Colomiez a fait imprimer *les Actes du Martyre de ce Saint*, à la fin du *Chartophylax* de Guillaume Cave, imprimé à Londres l'an 1685.

VICTOR, I du nom, Pape, Africain de naissance, succéda à Eleuthére le premier Juin de l'an 193. De son tems il y eut un grand différend dans l'Eglise pour la célébration de la Fête de Pâques. Victor tint là-dessus un Synode, où il fut ordonné qu'elle se feroit le Dimanche après le quatorziéme jour de la Lune de Mars; mais les Evêques d'Asie arrêtérent que cette Fête se célébreroit à la maniére des Juifs. Ils en écrivirent au Pape, qui jugeant ce Decret des Asiatiques contraire à la Tradition Apostolique & à la coutume générale de l'Eglise, leur écrivit d'une façon très rude, & selon plusieurs Ecrivains, les sépara de sa Communion, ou selon d'autres, les menaça seulement de les en séparer. Cette rigueur déplut à plusieurs Evêques, & entre autres à Saint Irenée de *Lyon*, qui l'en reprit dans une de ses Lettres. L'affaire n'eut point de suites fâcheuses, & Victor fut martyrisé sous l'Empereur Sévére le 28 Juillet de l'an 201. Nous avons de lui quelques Epîtres. Celles à Désidérius & à Paracodus Evêques de Vienne, sont suspectes d'avoir été fabriquées après coup. S. ZEPHYRIN lui succéda. * Eusébe, *Hist. l* 5. *c.* 23 & 24. Adon de Vienne, *in Chron.* Baronius, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

VICTOR II, nommé auparavant *Gebhard*, Evêque d'Aichstet en Allemagne, fut mis sur le Thrône Pontifical après Léon IX, & fut élu à Mayence par les soins de l'Empereur Henri III, qui le conduisit lui-même à Rome, où il fut couronné le Jeudi Saint 13 Avril de l'an 1055. Il fut traversé dans le commencement de son Pontificat: on dit même qu'un Soudiacre voulut l'empoisonner, mêlant du poison dans le calice avec le vin, ce qui fut découvert miraculeusement, parce qu'après avoir consacré, il ne put élever le calice, & que le Diacre qui avoit fait cette action, fut sur le champ possédé du malin Esprit. Il tint à Florence un Concile, dans lequel il déposa plusieurs Evêques simoniaques. Il envoya Hildebrand Légat en France, qui y tint plusieurs Conciles. L'an 1056, Victor passa en Allemagne, y étant appellé par l'Empereur Henri III, qu'il trouva à l'extrémité. Quand ce Prince fut mort, Victor retourna en Italie. L'an 1057, il tint un Concile à Rome; & étant retourné à Florence, il y mourut le 28 Juillet, après deux ans, trois mois & 15 jours de Siége. Il eut pour successeur ETIENNE X. * Baronius, *in Annal* Léon d'Ostie. Sigebert.

VICTOR III, Prêtre Cardinal, qui succéda à Grégoire VII, le 24 Mai de l'an 1086, s'appelloit *Didier*. Il étoit d'une famille illustre de Bénevent, & avoit passé toute sa vie dans le Monastére du Mont-Cassin, dont il étoit Abbé, quand il fut élu Pape. Il refusa d'abord la dignité qu'on lui offroit: de sorte que le Saint Siége demeura vacant pendant près d'un an. Cependant l'Antipape Guibert s'étoit rendu maître d'une partie de l'Eglise de Rome, & vouloit se faire déclarer Pape légitime. Les Cardinaux & les Evêques qui avoient reconnu Grégoire, pour empêcher Guibert de se mettre en possession du Saint Siége, vinrent à Rome vers les Fêtes de Pâques de l'an 1086, renouveller leurs instances auprès de Didier, pour l'obliger à accepter le Pontificat. L'ayant pris de force, ils le menérent à l'Eglise de Sainte Lucie, & le proclamérent Pape sous le nom de *Victor III*; mais il continua à refuser cette dignité, & se retira au Mont-Cassin, où il vécut en particulier. Enfin il se laissa conduire à Rome par les Princes de Salerne & de Capoue, qui le mirent en possession du Saint Siége. Néanmoins sa possession fut traversée par Guibert & par ses partisans. Victor obligé de céder à la force, se retira dans son Monastére, d'où il sortit au mois d'Août pour tenir un Concile à Bénevent. Il y excommunia Guibert & ses adhérens. Victor tomba malade pendant ce Concile: ce qui l'obligea de retourner promptement au Mont-Cassin, où il mourut le 15 ou le 16 Septembre de l'an 1087, & y fut enterré. On a de lui des Dialogues & des Epîtres, &c. dont les Auteurs font mention. URBAIN II tint le Siége après lui. * Pierre Diacre, *de Vir. Illust. Benedict.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Léon d'Ostie. Othon de Frisinghen. Ciacconius. Baronius. Possevin, &c.

VICTOR DE VITE ou D'UTIQUE, Evêque en Afrique dans le cinquiéme siécle, est ordinairement appellé *Victor Uticensis*; mais selon Rhénanus, le Pére Chifflet & d'autres, on le doit nommer *Victor Vitensis*: ce qui marque qu'il étoit Evêque non d'Utique, mais de Vite, ville de Byzacéne. En effet on trouve un Victor de Vite dans la Notice de l'Eglise d'Afrique, du tems de la persécution des Vandales, & tous les Manuscrits de son Histoire portent le nom de Victor de Vite. Il écrivit en trois Livres vers l'an 487, l'Histoire de la Persécution d'Afrique sous les Vandales. Nous avons diverses éditions de cet Ouvrage; de Rhenanus l'an 1535; de Reinhard Lorich l'an 1537; & des autres qui l'ont mis dans la Bibliothéque des Péres. L'édition qu'en a donnée le Pére Chifflet l'an 1664, avec les Oeuvres de Vigile *de Tapse*, est beaucoup plus parfaite que toutes les précédentes; mais elle est inférieure à celle que Dom Thierry Ruinart en a donnée l'an 1694. Victor eut part à la persécution qu'il décrit sous Hunéric; mais il n'y a pas apparence qu'il y ait perdu la vie, puisque dans le troisiéme livre de son Histoire il parle de la mort du Tyran, qui eut presque la même fin qu'Arius. Nous avons dans les Bibliothéques des Péres un petit Traité intitulé *Ratio Fidei Catholicæ, à Victore Africano*, qui est tout au long dans l'Histoire de Victor de Vite, & en fait le troisiéme Livre. Il y est intitulé, *Professio fidei Catholicorum Episcoporum, Hunerico Regi oblata.* Quelques-uns croyent que Victor de Vite en est l'Auteur, mais il ne le dit nulle part; & au contraire à la fin de son second livre, il dit qu'elle avoit été écrite par les Evêques Catholiques: *Episcopi nostri libellum de fide conscripserant*, &c. * Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Vossius. Possevin & Chifflet. Dom Thierry Ruinart, &c.

VICTOR DE CARTENNE, Evêque de cette ville en Mauritanie dans le cinquiéme siécle, écrivit contre les Ariens un Livre qu'il envoya à Genseric, protecteur de cette Secte en Afrique, souhaitant avec passion que le Prince le fit mourir pour la défense de la foi. Gennade fait mention d'un autre Traité qu'il avoit composé de la Pénitence du Publicain, & de diverses Homélies qu'il avoit prêchées à son peuple, & d'un Ecrit adressé à un nommé Basile pour le consoler de la mort de son fils par l'espérance de la résurrection: ce dernier Ouvrage se trouve parmi les Oeuvres de Saint Eucher; & celui de la Pénitence entre les Oeuvres de Saint Ambroise, à qui il a été attribué faussement. * Gennade, *de Script. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. du cinquiéme siécle.*

VICTOR DE CAPOUE, Evêque de cette ville en Italie, vivoit dans le sixiéme siécle, & ne fut pas moins illustre par sa doctrine que par sa sainteté. Vers l'an 540 ou 545, il composa un Traité du Cycle Paschal, puis une Préface sur l'Harmonie ou Concorde des quatre Evangélistes, non pas de Tatien, comme il le croyoit, mais d'Ammonius, selon la remarque du Cardinal Baronius. Nous avons cet Ouvrage dans la Bibliothéque des Péres. Victor mourut le 17 Octobre; mais nous ignorons en quelle année. Dans le Cycle Paschal qu'il avoit composé, il prétendoit que Victorius s'étoit trompé en marquant la Fête de Pâques de l'an 455, le 17 d'Avril, qui devoit être cette année-là le 25 du même mois. * Béde, *l. de sex Ætatibus & de Rat. Temp. c.* 41. Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

VICTOR DE TUNONES, Evêque en Afrique dans le VI siécle, fit une Histoire Ecclésiastique abbrégée depuis le commencement du Monde jusqu'à l'Empereur Justin. Il se trouva engagé dans le parti de ceux qui défendoient les trois Chapitres, & écrivit des Traitez pour les défendre. Justinien, qui n'approuva pas cette conduite, l'envoya en exil en Egypte. Depuis on le fit revenir à Constantinople; & parce qu'il continuoit de soutenir les mêmes sentimens, il fut enfermé par ordre de l'Empereur, dans un Monastére de la ville, où il mourut vers l'an 566. La Chronique qui nous reste de lui, ne

ne commence qu'en 444, où celle de Prosper finissoit. Jean *de Biclare* ou *de Girone*, continua cet Ouvrage, que nous avons de l'édition de Canisius & de Scaliger. * Saint Isidore, *de Script. Eccles. c.* 25. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles. l.* 3. *c.* 29. Trithême. Bellarmin. Baronius. Possevin. Vossius, &c.

VICTOR, Evêque de Mattari ou Martari en Afrique, vers l'an 535, corrigea les Conférences de Cassien, par rapport à la doctrine de la Grace, & y fit quelques additions qu'il crut nécessaires. C'est ce qu'en rapporte Cassiodore, *c.* 29. *de divinis Lection.* où on lit ordinairement *Martyritanus Episcopus*, au lieu de *Martaritanus* ou *Mattaritanus*, comme le Pére Garet l'a remarqué dans son édition de Cassiodore.

VICTOR GISELIN, Médecin. *Cherchez* GISELIN.

VICTOR, dit IV, Antipape. Il y en a trois de ce nom. *Voyez* GREGOIRE Romain Antipape. *Cherchez* OCTAVIEN, Antipape. Le troisiéme est PIERRE. *Cherchez* sous le mot CARDINAL, la liste des Cardinaux dans la troisiéme promotion d'Adrien IV.

VICTOR, César. *Cherchez* MAXIME Empereur.

VICTOR, Historien. *Cherchez* AURELIUS VICTOR.

VICTOR ou VICTORIN de Marseille. *Cherchez* CLAUDIUS MARIUS VICTOR.

VICTOR A CARBE, Juif qui vivoit à Cologne au commencement du XVI siécle lorsqu'on en chassa les Juifs, embrassa le Christianisme & devint Prêtre. Il avoit près de cinquante ans lorsqu'il se fit batiser. Il écrivit contre sa Nation, & on lit encore aujourd'hui sur les portes de l'Eglise de Ste. Ursule à Cologne ces paroles, *Victor, autrefois Juif, écrivit l'an* 1509 *quatre Livres contre les erreurs des Juifs.* * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome* 5. *p.* 2057.

VICTOR AME' ou AMEDE'E, I du nom, Duc de Savoye & Prince de Piémont. Il étoit fils de *Charles-Emanuel* I, Duc de Savoye, & de *Catherine*, fille de Philippe II, Roi d'Espagne. Il naquit le 28 Avril 1587, le jour de la Fête de S. Victor. En 1603, il fut envoyé avec son frére aîné à la Cour de Madrid, sous la conduite de Charles-Philibert, Marquis d'Est. Il perdit son frére Philippe-Emanuel, & fut déclaré Prince héréditaire pendant son séjour en Espagne. Le Roi Philippe III lui donna le riche Prieuré de Crato, le destina à être Viceroi de Portugal, & le prit pour parrain de son fils Philippe IV. En 1606, il revint en Italie auprès de son pére; & en 1607, il obtint des Etats un hommage éventuel. Après la mort de François Gonzague, Duc de Mantoue, son pére prétendit le Montferrat, & la chose ayant allumé une guerre, il en fut nommé son Lieutenant dans le Piémont. Il obligea bientôt à la paix le Duc de Nemours, qui s'étoit déclaré ennemi de son pére, s'empara en 1617 du païs de Masséranо, dont le Prince avoit embrassé le parti de l'Espagne, & joignit encore, la même année, le Maréchal de Lesdiguiéres, qui étoit envoyé au secours de son pére avec des troupes Françoises. En 1619, il épousa *Marie*, fille de France, & comme la Reine-Mére s'étoit alors retirée, contre la volonté du Roi, à Angoulême, il y alla, contribua beaucoup à sa réconciliation avec le Roi & s'en retourna dans le Piémont. Son pére étant envelopé en 1622 dans la guerre contre les Génois, il entra lui-même en campagne, prit Piéve & autres places. Ville-Neuve, Albenga, Loano, Vintimiglia, &c. se rendirent, & Onéglia, que les Génois avoient emportée, fut reprise. Il fit alors un tour en France pour demander au Roi un secours plus considérable; mais bientôt après suivit la paix de Monçon. Lorsqu'en 1628 la guerre de Mantoue commença, il se trouva à la prise de Trino & assiégea Montcalvo. Son pére s'étant accommodé avec l'Espagne en 1630, le Roi de France entra dans la Savoye & la prit toute entiére, à la ville & château de Montmellian près. Son pére étant mort, pendant ces troubles, à Savigliano, il lui succéda dans le gouvernement, & continua la guerre contre la France. Ce fut alors que se donna la sanglante bataille de Carignan, dans laquelle la perte étoit à peu près égale des deux côtez. Enfin, en 1631, s'ensuivit la paix de Quiérasque, par laquelle il conserva autant du Montferrat qu'il en falloit pour rendre annuellement 15000 écus d'or. La ville de Trino étoit la principale de cette partie du Montferrat. Le Roi de France garda alors Pignerol. Lorsqu'en 1635 la guerre se fut rallumée entre la France & l'Espagne, il se déclara pour la France, & fut nommé Généralissime des troupes de cette Couronne. Il eut divers succés heureux dans cette guerre, & mourut le septiéme Octobre 1637 à Verceil, dans le tems que la guerre duroit encore. Il y en a qui ont cru qu'il avoit été empoisonné. Il avoit eu les enfans suivans, 1. *François Hyacinthe*, mort en 1638; 2. *Charles-Emmanuel II*, qui succéda à son frére; 3. *Aloyse-Marie-Christine*, qui fut mariée avec le Duc Maurice Emanuel, son oncle paternel; 4. *Marguerite-Yolande*, mariée avec Ranuce II, Duc de Parme; 5. *Adelaïde-Marie*, qui épousa Ferdinand Marie, Electeur de Baviére; & 6. *Catherine-Beatrix*, morte jeune. * Guichenon, *Hist. Généal. de Savoye.* Le Vassor, *Histoire du régne de Louïs XIII. Dictionnaire Allemand.*

VICTOR-AME' ou AMEDE'E, II du nom, Duc de Savoye, nâquit le 14 Mai 1666, & succéda à son pére *Charles-Emmanuel* II, l'an 1675, sous la tutelle de sa mére, *Marie-Jeanne Batiste* de Savoye-Nemours. Cette Princesse ménagea le mariage du Duc son fils avec sa niéce, l'Infante de Portugal, fille du Prince Régent, Dom Pedro. On en signa les Articles le 14 Mai 1679, & il fut proclamé à Lisbonne le cinquiéme Septembre suivant, les Etats ayant révoqué pour cet effet les loix fondamentales faites à Lamégo l'an 1145, dont les dispositions défendent de marier les filles héritiéres hors de l'Etat, & de leur donner d'autres époux que de la même Nation, sous peine de privation d'hérédité. Le Pape accorda la dispense, & le 25 Mars 1681, les fiançailles furent faites à Lisbonne par Procureur. L'année suivante la Flotte Portugaise passa à Nice, pour prendre le Duc, & l'amener en Portugal; mais sous divers prétextes de maladie, il ne partit point. Le mariage se rompit, & le dixiéme Avril 1684, il épousa *Anne-Marie* d'Orléans, fille puînée de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV, & de *Henriette-Anne* de la Gran-de-Bretagne. L'an 1686, secondé des troupes de France, il chassa entiérement les Vaudois des Vallées de Luzerne, d'Angrogne, &c. mais dans le même tems il se lia avec les ennemis du Roi, & signa la Ligue d'Ausbourg. Il se trouva l'an 1687 au Carnaval de Venise, où il prit, avec le Duc de Baviére, & plusieurs autres Princes, des mesures pour l'exécution des projets de la Ligue. Ses premiéres démarches furent de rappeller les Vaudois. Il se déclara ouvertement le quatriéme Juin de l'an 1690, mais en peu de tems il perdit toute la Savoye, & fut battu à Staffarde le 19 Août suivant, par l'Armée du Roi, commandée par M. de Catinat, depuis Maréchal de France. Il s'enfuit à Turin, où il s'enferma pendant qu'on lui prenoit Saluces, Savillan & Suze, qui furent suivis, l'an 1691, des pertes de Ville-Franche, de Nice & de Montmeillan. L'an 1692, il entra en Dauphiné, où il prit Gap & Ambrun; mais on le força d'abandonner cette Province, sans en emporter d'autres dépouilles que les cloches de ces deux villes. L'année suivante 1693, il assiégea le Fort de Sainte-Brigitte près de Pignerol, & l'emporta après quinze jours de tranchée; mais il lui fallut courir au secours de la plaine de la Marsaille, que les François ravageoient. Là le Maréchal de Catinat le défit le quatriéme Octobre, avec perte de huit à neuf mille hommes, & deux mille prisonniers. L'an 1694, il bloqua Casal, que le Roi fit rendre l'année suivante au Duc de Mantoue, après en avoir démoli les fortifications. Enfin le Duc de Savoye, fatigué de ses pertes, fit sa paix avec la France, le 30 Août de l'an 1696, & le Roi lui rendit Nice, Ville-Franche, Suze, Montmeillan, & Pignerol, que l'on rasa, après avoir stipulé que les fortifications n'en seroient jamais relevées. Un des Articles du Traité fut que le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin, mort le 18 Février 1712, épouseroit la Princesse *Marie-Adelaïde*, fille aînée du Duc, morte six jours avant lui, le 12 Février 1712, dès qu'elle seroit nubile; & qu'en attendant elle seroit élevée en France. Cette Princesse y fut amenée aussi-tôt; & le septiéme Décembre 1697, le Duc de Bourgogne l'épousa. Le Roi d'Espagne Charles II étant mort l'an 1700, & le Duc d'Anjou ayant été appellé à la Couronne, le Duc de Savoye reconnut ce Prince pour légitime Roi d'Espagne; & fit un Traité avec les deux Couronnes, qui le nommérent Généralissime de leur Armée en Italie. En conséquence de ce Traité le Roi d'Espagne Philippe V épousa la seconde fille de ce Duc, *Marie-Louïse-Gabrielle*. La cérémonie en fut faite à Turin par procureur, le onziéme Septembre 1701. Les mariages des deux filles de ce Duc devoient, ce semble, l'attacher pour toujours à la France, & l'acceptation qu'il avoit faite de la qualité de Généralissime de l'Armée des deux Couronnes, rassuroit contre tout ce qui pourroit lui être inspiré. Cependant dans ce tems-là il prenoit des mesures avec les ennemis du Roi d'Espagne son gendre. Ainsi le Roi de France, quoiqu'averti depuis longtems des mauvaises intentions de ce Prince, avoit dissimulé jusques-là: mais étant bien certain que le Duc avoit signé un Traité avec sa Majesté Impériale, il prit le parti le plus prudent, qui fut de faire arrêter en Septembre 1703, & desarmer environ 3000 hommes, que ce Duc avoit parmi les troupes de sa Majesté en Lombardie. On s'empara en même tems de la Savoye, excepté de Montmeillan qui fut bloqué, & qui ne se rendit qu'à la fin de 1705. L'Hiver de 1704 fut employé à resserrer le Duc dans le Piémont: on lui prit Verceil le 22 Juillet de cette année-là, & l'on y fit 6000 prisonniers. Ivrée & ses châteaux eurent le même sort, & l'on y arrêta onze bataillons. Suze fut emportée, & l'on se rendit maître de tout le Val d'Aoste. Enfin Verrue après un siége très long, parce que le Duc qui étoit campé dans le Crescentin, avoit soin de rafraîchir la place, se rendit au Duc de Vendôme à discrétion en Avril 1705: ce qui fut suivi de la prise de Chivas & de celle de Nice, que le Duc de Berwick emporta en Janvier 1706. Toutes ces places furent démolies. Il ne restoit plus au Duc de Savoye que sa capitale, & le parti fut pris d'en faire le siége. Il ne crut pas à propos de s'y enfermer, mais il en confia la défense aux Allemands, & lui avec un très petit corps courut les Vallées: par un reste de ménagement le Duc de la Feuillade qui commandoit à cette entreprise, n'assiégea que la citadelle de Turin, & ne toucha point à la ville. La défense fut longue & vigoureuse; & le Prince Eugéne de Savoye y étant accouru, eut le bonheur de forcer un quartier des Assiégeans, & de secourir la place le septiéme Septembre 1706. Cet événement fut suivi de une révolution surprenante; l'Armée Françoise qui avoit pris l'épouvante, se débanda; le reste passa les Monts, & le Duc rentra dans toutes ses places sans coup férir. Le Milanez suivit le torrent, & par un Traité fait avec l'Empereur, le Duc de Savoye en démembra à perpétuité (à ce qu'on lui promit) Valence, Alexandrie de la Paille, & autres places de la Lomelline. Sa Majesté Impériale lui donna aussi Casal, ce qui lui manquoit du Montferrat & Final, pour le dédommager de Nice. L'année 1707, ce Prince hardi dans ses projets, conçut un des plus étonnans desseins, & se mit en devoir de l'exécuter. Ce fut celui de prendre Toulon: il entra pour cet effet en Provence, secondé du Prince Eugéne, du Prince héréditaire de Hesse-Cassel, & avec une Armée de 45000 hommes. Une Flotte considérable des Alliez, commandée par l'Amiral Shovel Anglois, agissoit par mer. Comme on ne s'étoit point

point attendu à une entreprise si téméraire, Toulon n'étoit point fortifié du côté de la terre, & il n'y avoit point de troupes en Provence; ainsi le Duc se flattoit du succès: mais dans l'intervalle de son arrivée sur les bords du Var, qu'il traversa le dixiéme Juillet, jusqu'au 25 du même mois qu'il parut devant Toulon, on fit à cette place des ouvrages nouveaux avec tant de diligence, qu'elle fut en état de soutenir les premiers efforts, & de donner le loisir au secours d'arriver: les remparts étoient bordez de 500 piéces de canon, y compris deux vaisseaux de 100 piéces chacun; & toute cette artillerie jointe aux mortiers, désola les Assiégeans. Il arrivoit journellement des troupes pour attaquer le Duc: ce fut ce qui l'obligea à décamper le 21 Août; après avoir vu son Armée diminuée de plus d'un tiers, tant par la désertion & les maladies, que par les pertes faites en diverses occasions. Il repassa le Var le 30 du même mois, & fut faire le siége de Suze, qu'on lui rendit au commencement d'Octobre. La Flotte Angloise se retira peu contente, & ses équipages furent très diminuez par les maladies. Son Amiral fut englouti par une tempête avec 900 hommes qu'il avoit sur son bord, parmi lesquels étoient plusieurs jeunes Seigneurs & personnes de considération. En 1708, ce Prince étendit ses vues sur le Dauphiné, dont il s'approcha dans l'espérance d'en envahir du moins une bonne partie; mais la bonne contenance du Maréchal de Villars en cette Province-là, fit que toutes ses conquêtes imaginaires se terminérent aux prises d'Exilles & de Fenestrelles. Les campagnes de 1709 & de 1710 furent encore moindres: le Duc de Savoye ne se mit point à la tête de ses troupes; mais il en confia le commandement au Comte de Thaun, Allemand, qui les fatigua en marches & contre-marches, la vigilance du Maréchal de Berwick ayant fait avorter tous ses desseins. Son Altesse Royale restée à Turin, travailloit à s'approprier le Vigévanasque, qu'il prétendoit devoir être compris dans ce que l'Empereur lui avoit cédé précédemment; mais le Conseil de Vienne le faisoit morfondre en sollicitations, sans répondre à ses demandes que par des paroles, dont il ne vit point l'effet avant la mort de sa Majesté Impériale, arrivée le 17 Avril 1711. Il fit cette année-là la Campagne en personne dans la Savoye, & vint jusqu'à Chambéry; mais il fallut qu'il s'en retournât sans faire aucune entreprise. En 1712, il ne se passa rien de considérable; ses troupes restérent sur la défensive; & le onziéme Avril 1713, les Plénipotentiaires de ce Prince signérent à Utrecht la paix avec la France & l'Espagne. Le Roi Très-Chrétien lui céda la Vallée de Pragelas, les Forts d'Exilles & de Fenestrelles, les Vallées d'Oulx, de Sezanne, de Bardonnaghe & du Château-Dauphin. Il céda de son côté la Vallée de Barcelonette & ses dépendances; & l'on convint que desormais les sommitez des Alpes & Montagnes serviroient de limites entre la France, & le Piémont & le Comté de Nice; en sorte que les plaines qui se trouveroient sur ces hauteurs seroient partagées, & que la moitié avec les eaux pendantes du côté du Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à sa Majesté Très-Chrétienne, & celles du côté du Piémont & du Comté de Nice à son Altesse Royale. Philippe V, Roi d'Espagne, reconnut ce Prince & sa postérité masculine pour héritier présomptif des Espagnes, au défaut de la postérité masculine de sa Majesté Catholique, approuva les cessions faites à son Altesse Royale par l'Empereur Léopold, le huitiéme Novembre 1703, de la partie du Montferrat, qui avoit été possédée par le dernier Duc de Mantoue de la Maison de Gonzague, des Provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les terres entre le Pô & le Tanaro, de la Lomelline, de la Vallée de Sesia, & du droit & exercice de droit sur les fiefs des Langhes, & ce qui concernoit dans ce Traité de 1703 le Vigévanasque ou son équivalent: enfin sa Majesté Catholique céda à ce Prince le Royaume de Sicile. En conséquence de ce Traité de Paix, & dès que les ratifications en eurent été échangées, le Duc de Savoye se fit proclamer Roi de Sicile dans Turin; & se rendit avec la Princesse son épouse à Palerme, où il fut proclamé Roi le onziéme Octobre 1713. Ses troupes prirent possession de toutes les places, à mesure que les troupes Espagnoles les évacuérent, & lui & son épouse furent sacrez & couronnez Roi & Reine de Sicile dans Palerme le 24 Décembre suivant par l'Archevêque de cette ville. Depuis, ce Prince s'étant démis du Royaume de Sicile en faveur de l'Empereur, sa Majesté Impériale le déclara Roi de Sardaigne, & donna audience à son Ambassadeur en cette qualité en Décembre 1718 Le Prince Ottaviano de Médicis ayant pris possession du Royaume de Naples au nom de l'Empereur en conséquence du Traité de Paix conclu entre sa Majesté Impériale & le Roi d'Espagne, le transféra au Baron de S. Remi Plénipotentiaire du Duc de Savoye le huitiéme Août 1720, avec les formalitez dont on étoit convenu. Le Roi de Sardaigne ayant résolu d'abdiquer ses Etats en faveur du Prince Royal, son fils, fit avertir le deuxiéme Septembre 1730, tous les Princes, les Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade, les Ministres, les Sécretaires d'Etat, l'Archevêque de Turin, le Grand-Chancelier, les premiers Présidens, les Généraux, & toutes les personnes qui sont dans les principaux emplois de la Cour, de la Guerre & de la Justice, de se trouver le lendemain à trois heures après midi au château de Rivoli. Le Roi déclara dans cette Assemblée, qu'il faisoit une abdication générale de son Royaume & de ses Etats, en faveur du Prince de Piémont, son fils. Il déclara ensuite dans le Conseil d'Etat qu'il fit rassembler, qu'il étoit marié depuis le 12 du mois d'Août dernier avec la Comtesse Douairiére de S. Sebastien, âgée de 50 ans, & fille du feu Marquis de S. Thomas, premier Ministre du Roi. Sa Majesté partit le quatriéme de Rivoli pour aller au château de Chambéry, qu'elle avoit choisi pour le lieu de sa retraite. Elle ne s'étoit réservée qu'une pension annuelle de cent cinquante mille écus, mais elle avoit fait transporter à Chambéry quelques millions en or, outre quantité de pierreries de la Couronne. Victor Amedée ayant tenté en 1731, de remonter sur le thrône par de sourdes pratiques qui furent découvertes, le Roi de Sardaigne, son fils, se vit obligé de s'assûrer de sa personne, & de celle de la Comtesse de S. Sébastien, & de les mettre séparément en lieu de sûreté. Victor Amédée, étant tombé malade au château de Montcalier, où il étoit gardé, y mourut le 31 Octobre 1732, dans la 67 année de son âge. Le corps de ce Monarque, ayant été exposé durant trois jours, fut porté, suivi de la Cour en grand deuil, dans l'Eglise de Superga au-dessus de la Colline. * *Mémoires du Tems. Voyez sa postérité à* SAVOYE.

VICTOR (Course du Cheval de S.) *Voyez* LAZARE (Guet de S.)

VICTORIA, VITTORIA, ville d'Espagne, capitale de la contrée d'Alava en Biscaye. Elle est située au pié du Mont S. Adrien, & à douze lieues de Bilbao, vers le midi. Victoria est considérable par son commerce, & par le séjour qu'y fait la Noblesse du païs. * Maty, *Diction. Géogr.*

VICTORIA, Théologien célébre. *Cherchez* FRANCOIS VICTORIA.

VICTORIA COLONNA. *Cherchez* COLONNE.

VICTORIIS (Benoît de). *Voyez* VICTORIUS (Benoît).

VICTORIN (Marcus Piauvonius) *Victorinus*, fut associé à l'Empire, par Posthume, Tyran des Gaules, vers l'an 265. Un des siens nommé *Atticianus*, dont il avoit violé la femme, le fit assassiner. Son fils PIAUVONIUS VICTORINUS, qu'il avoit élevé sur le thrône, périt en même tems vers l'an 268, & l'un & l'autre furent enterrez à Cologne. * Trébellius Pollio, *des trente Tyrans.*

VICTORIN, Evêque de Pettaw, dans la Pannonie supérieure, *Petabionensis* ou *Petavionensis*, & non pas de Poitiers, *Pictaviensis*, comme plusieurs Auteurs modernes le nomment, vivoit dans le troisiéme siécle, & fut martyrisé au commencement du IV, vers l'an 303, sous l'empire de Dioclétien. Nous apprenons de Saint Jérôme, qu'il avoit composé des Commentaires sur la Genése, l'Exode, le Lévitique, Isaïe, Ezéchiel, Habacuc, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques & l'Apocalypse, avec divers autres Traitez contre les hérésies. Le même Saint nous assûre que le sens des Ecrits de Victorin étoit plus sublime, que le style n'en étoit éloquent. Il l'accuse de s'être attaché aux sentimens des Millénaires; mais Sixte de Sienne observe qu'on ne trouve point l'erreur du Millénarisme dans le Commentaire qui porte le nom de Victorin, & même qu'on y trouve tout le contraire; d'où il conclut, ou que la Préface de cet Ouvrage, dans laquelle Victorin est accusé de Millénarisme, n'est point de Saint Jérôme; ou que le Commentaire à la tête duquel on lit cette Préface, a été retouché par quelqu'un, qui non content d'en retrancher ce qui favorisoit l'erreur des Millénaires, y a ajoûté un passage qui condamne formellement cette erreur. On peut consulter la Dissertation que Jean de Launoy a publiée, & où il montre que ce Victorin n'étoit pas Evêque de Poitiers, mais de Pettaw. * Saint Jérôme, *de Vir. Illustr. c.* 74. *in Epist. in Ezech. &c.* Optat de Miléve, *de Schism. l.* 1. Béde, Usuard, Adon & Baronius, *in Martyrol.* Honoré d'Autun, *de Lum. Eccles.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacr. l.* 6. *annot.* 347. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Sponde, *in Epit. Baron. A. C.* 303. Godeau, *Hist. Ecclés. tome* 1. *p.* 493. Possevin, *in Appar. Sacro, &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. des trois premiers siécles.*

VICTORIN (Caius ou Fabius Marius) Philosophe Africain, dans le IV siécle, enseigna la Rhétorique à Rome, où il fut fort estimé. Il avoit instruit les plus considérables Sénateurs, qui par reconnoissance lui firent dresser une statue dans la place de Rome. Ce savant homme étoit Philosophe. L'étude des Livres de Platon qu'il avoit traduits, lui donna du goût pour l'Ecriture Sainte. Il la lut, l'admira, & devint Chrétien dans son cœur: il découvrit cette disposition à son ami Simplicien, qui l'exhorta d'entrer dans l'Eglise de Jésus-Christ, puisqu'il étoit persuadé de la vérité de sa Religion. Il fit quelque tems difficulté de découvrir publiquement ses sentimens, croyant qu'il suffisoit de connoître la vérité; mais enfin faisant réflexion que Jésus-Christ le méconnoîtroit au jour du Jugement, s'il avoit honte de le confesser publiquement, il se mit au rang des Catéchuménes, & fut batisé en présence de tout le peuple. Saint Augustin dit que Victorin avoit traduit en Latin plusieurs Livres des Platoniciens qu'il avoit lus, & qu'il avoit profité dans cette lecture. Saint Jérôme cite contre les Ariens ses Livres, qui étoient fort obscurs, & ses Commentaires sur les Epîtres de Saint Paul. Il n'avoit pas trop bien pris le sens de cet Apôtre: ce qu'il falloit pardonner à un homme, qui n'avoit étudié les Ecritures que dans sa derniére vieillesse. Victorin composa aussi un Traité, pour la reception du mot *consubstantiel*; quelques Hymnes; deux Livres contre les Manichéens; & un Poëme des Machabées. Nous avons ces derniers Ouvrages dans la Bibliothéque des Peres, avec quatre Livres de la Trinité. On a aussi publié en particulier d'autres Ouvrages qui lui sont attribuez. On ne sait pas bien en quelle année il mourut, mais seulement que ce fut avant l'année 378. * Saint Jérôme, *de Script. Eccles. c.* 101. *& in Chron. A. C.* 354. Saint Augustin, *Confess. l.* 8. *c.* 2. Honoré d'Autun. Trithéme. Bellarmin. Baronius. Lilio Giraldi. Godeau. Possevin. Vossius.

VICTORIN LAMPADIUS, vivoit du tems de l'Empereur Zénon, vers l'an 474, & prononça des Harangues à sa louange, comme nous l'apprenons de Photius, *Biblioth. Cod.* 101.

VICTORIN de Marfeille. *Cherchez* CLAUDIUS MARIUS VICTOR.

VICTORINE ou VICTOIRE, femme ou mére de ce Victorin, que Poftume avoit affocié à l'Empire vers l'an 265, donna beaucoup de peine dans les Gaules à l'Empereur Aurélien, & perfuada à Tétricus d'ufurper l'Empire. Elle étoit furnommée *la mére des Armées*, & ne tenoit rien de la foibleffe de fon fexe. Mais fa mort violente, felon quelques-uns, ou naturelle, felon d'autres, délivra Aurélien de la crainte qu'elle lui infpiroit, par fon efprit & par fon courage. * Trébellius Pollio, *des trente Tyrans & dans Aurélien.*

VICTORIUS MARIANUS, VICTOR ou VICTORIN, né à Limoges ville d'Aquitaine, dans le cinquiéme fiécle, étoit un habile calculateur des tems. Comme le Cycle Pafchal que Théophile d'*Alexandrie* avoit dreffé, alloit finir, & qu'il étoit néceffaire d'en dreffer un nouveau, pour le réglement de la Fête de Pâques, il fut chargé de ce travail par le Pape Hilaire. D'autres croyent qu'Hilaire, avant que d'être Pape, avoit engagé Victorius à entreprendre cet Ouvrage, qui ne fut achevé que fous fon Pontificat. Ce Cycle eft de 532 ans. Ainfi il commence à la 28 année de l'Ere vulgaire, & finit en 559. Il y travailla vers l'an 470, il eft compofé de huit colonnes. Le IV Concile d'Orléans, tenu en 541, ordonna que tous les Evêques s'en ferviroient, pour régler le jour de la célébration de la Fête de Pâque. Il eft loué par Gennade, par Caffiodore, par Grégoire de Tours, par Saint Ifidore, & par plufieurs autres. * Gennade, *in Catal. c.* 48. Ifidore, *Orig. l.* 6. *c.* 17. Béde, *de fex ætatibus & rat. templ. c.* 48. Sigebert, *c.* 29. Baronius. Poffevin. Voffius, &c. M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléf. du cinquiéme fiécle.*

VICTORIUS ou VETTORI (Pierrre) forti d'une famille noble de Florence, floriffoit au milieu du XVI fiécle. Il donna des marques de fon érudition, dans une révifion qu'il fit des Oeuvres de Cicéron, enfuite de quoi il fit des remarques fur les Ecrits qui nous reftent de Caton, de Varron & de Columelle. Il acquit encore une grande réputation par l'édition des 25 Livres de fes *Leçons Diverfes* fur la Langue Latine & la Gréque; par fes Commentaires fur les Politiques & la Philofophie d'Ariftote, & par fes Verfions de Grec en Latin des Oeuvres d'Euripide, de Sophocle & d'Hipparque. Le Duc Côme de Médicis l'honora d'une Chaire de Profeffeur en Philofophie Morale; & d'une autre de Profeffeur en Eloquence Gréque & Latine. Les Vénitiens & les Bolonois n'oubliérent rien pour l'attirer chez eux, fans y pouvoir parvenir. Les offres avantageufes que les Princes étrangers lui firent, ne le purent faire fortir de fon païs, où il eut deux illuftres Difciples, le Cardinal Farnéfe, & le Duc d'Urbin, qui le comblérent de bienfaits. Côme de Médicis l'employa en plufieurs Ambaffades, entre autres vers le Pape Jules III, qui, pour marque de l'eftime qu'il faifoit de fon mérite, le fit Chevalier, & lui donna le titre de Comte avec de grands priviléges. Victorius paffa ainfi fa vie avec beaucoup d'honneur, jufqu'à une vieilleffe fort avancée; car il mourut l'an 1585, âgé de 87 ans.

Grævius dit que Victorius étoit le Prince des Savans de fon tems, qu'il avoit un jugement exquis, & une grande érudition jointe à une rare modeftie, & que Cicéron lui eft plus redevable qu'à tous les autres qui ont travaillé à le polir. Morhof déclare que Victorius eft Latin jufques à la fuperftition: que fes Lettres font écrites avec beaucoup de foin, & qu'il marche fur les traces de Cicéron. On affûre que Victorius étoit fi defintéreffé, qu'il refufa généreufement & conftamment deux milles écus d'or, qu'un homme de qualité lui offrit à condition qu'il lui dédiât un volume de fa Rhétorique. On a encore de lui quelques Ouvrages, *De urbis Romæ Regionibus libellus*; *Liber de Laudibus Joannæ Auftriacæ Reginæ Ungariæ & Bohemiæ*; *Epiftolæ & Orationes*; *Delle Lodi e della Coltivatione de gl' Inivi.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 96 *& fuiv. n.* 396. *tome* 3. *p.* 385. *n.* 878. édit. d'Amfterdam 1725. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 334 *& fuiv.* édit. de Hollande 1715.

* VICTORIUS ou DE VICTORIIS (Benoît) né à Faënza, neveu de Léonelle Victorius ou de Victoriis, Profeffeur en Médecine fort eftimé, fuivit la même route que fon oncle, & y marcha avec honneur. Il fut Profeffeur en Médecine à Bologne, & floriffoit vers l'an 1540. On connoit de lui fa Médecine Empirique, deux tomes de la grande Pratique pour la guérifon des maladies; Des Confeils de Médecine fur différentes maladies; *de Morbo Gallico*; Abbrégé des dofes des Médecins; Commentaires fur les Aphorifmes d'Hippocrate; Commentaire fur les Prognoftics du même, avec un Traité felon la Méthode de Galien touchant l'Art de la Médecine; Traité de la Pleuréfie. Ces Ouvrages font en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VICTORIUS (François) furnommé *la Mémoire*, à caufe de l'excellence & de la force de fa mémoire, naquit à Bergame dans l'Etat de Venife. Il fut inftruit par fon pére dans la Grammaire & dans les Belles-Lettres, & étudia la Philofophie & la Médecine à Padoue. Il profeffa la derniére en plufieurs villes d'Italie & ailleurs. Il a été un des plus illuftres Philofophes & Médecins de fon tems. On dit qu'il avoit beaucoup écrit, mais que fes Ouvrages périrent dans un incendie. Il mourut le jour de la S. Martin de l'an 1523, après avoir été longtems Profeffeur à Padoue. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VICTRICIUS (Saint) Archevêque de Rouen, étoit né dans les Gaules du tems de l'Empereur Conftantin vers l'an 330. Etant Soldat il demanda fon congé pour fervir Jéfus-Chrift: le Tribun & le Général de l'Armée lui en firent une groffe affaire, & le condamnérent à avoir la tête tranchée; mais le bourreau s'étant trouvé aveugle, par miracle (fi l'on en croit Saint Paulin) ne put l'exécuter. Ses Juges le renvoyérent à l'Empereur, qui non feulement lui donna fa grace, mais loua fa fermeté. Après qu'il eut paffé quelque tems dans la retraite, il fut élu Archevêque de Rouen vers l'an 385. Il travailla fortement à l'œuvre de Dieu, non feulement dans fon Diocéfe, mais auffi dans le païs des Morins & des Nerviens, c'eft à dire, en Artois, en Flandre, & dans le Hainaut. Ayant été accufé d'errer dans la foi, il alla à Rome pour fe juftifier, dans le tems que l'Empereur Honorius y étoit, vers la fin de l'an 403. S'étant juftifié il retourna à Rouen, & confulta le Pape Innocent I, fur divers points de difcipline. Innocent lui envoya un recueil des Canons & des Decrets que fuivoit l'Eglife Romaine, & une Lettre fur des points particuliers de difcipline. On ne fait pas précifément l'année de fa mort: quelques-uns la mettent l'an 410, d'autres l'an 417. On fait mémoire de lui au 17 d'Août. Il avoit été ami de Martin de Tours. * S. Paulin, *Epift.* 18. & 37. Sulpice Sévére, *Dialog.* 3. *c.* 2. Le Brun, *Differt. fur les Oeuvres de S. Paulin.* Le Pére Pomeraye, *Vies des Archevêq. de Rouen.* Jean Dadré, *Chron. Hift. des Archev. de Rouen.* Baillet, *Vies des Saints.*

VID.

* VIDA (Marc-Jérôme) Poëte célébre, naquit à Crémone en 1470, d'une famille noble, mais pauvre. Après avoir fait fes premiéres études dans fa patrie & à Mantoue, il alla étudier en Théologie à Padoue & à Bologne, & cultiva la Poëfie Latine. Il entra fort jeune dans la Congrégation des Chanoines Réguliers de S. Marc à Mantoue, & la quitta quelque tems après pour entrer dans celles des Chanoines Réguliers de Latran. Ses Poëfies lui acquirent l'eftime du Pape Léon X, qui lui donna le Prieuré de S. Silveftre à Tivoli. Ce fut là qu'il travailla à fa *Chriftiade*, que ce Pontife lui avoit demandée. Clément VII qui lui fuccéda ordonna à Vida d'achever ce Poëme, qu'il reçut favorablement lorfqu'il lui fut préfenté. Il le nomma enfuite le fixiéme Février 1532 à l'Evêché d'Alba fur le Tanaro dans le Montferrat. Après avoir gouverné fon Diocéfe près de 35 ans, il mourut le 27 Septembre 1566, âgé de 96 ans. Il fut enterré dans fa Cathédrale, où l'on lui fit une Epitaphe des plus honorables. On a de lui, outre fa *Chriftiade*, l'Art Poëtique en vers Latins; un Poëme des Vers à foye; un autre des Echecs; des Bucoliques; *Hymni de Rebus divinis*; *Carmen Paftorale in quo deploratur mors Julii III, in quarto*; *Epicedion in funere Oliverii Cardinalis Caraphæ*; *Italorum Pugilum cum totidem Gallis Certamen*; (mais on n'eft nullement fûr qu'il foit Auteur de ces trois derniéres piéces.) Ses Ouvrages en profe font, *Dialogi de Reipublicæ dignitate*; *Conftitutiones Synodales Albæ, & Diœcefi præfcriptæ*; *Orationes tres Cremonenfes adverfus Papienfes in controverfia de principatu*, & quelques Lettres.

Il y a eu auffi un *Jérôme* Vida, qui étoit de Capo d'Iftria, qui vivoit un fiécle après *Marc-Jérôme*, & de qui l'on a *Cento Dubbii Amorofi*; *Il Sileno, Dialogo con le fue rime, e Conclufione d'Amore.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VIDAMES, Officiers des Evêques pour l'adminiftration de la Juftice, & pour la confervation des droits de l'Eglife. Ce nom vient de *Vicedominus*, qui fignifie *Vicaire* ou Lieutenant d'un Seigneur. On croit qu'ils ont pris leur origine des anciens Oeconomes, établis autrefois dans les Evêchez pour avoir foin du temporel, & pour défendre les Eccléfiaftiques. C'eft pourquoi on les appelloit auffi *Avouez* & Défenfeurs de l'Eglife. Dans la fuite des tems, ces Officiers fe font rendus propriétaires de leurs charges, dont ils ont fait des fiefs relevans des Evêques, & les Vidamies font devenues héréditaires. Il n'y a qu'un Vidame en France qui ne reléve point d'un Evêque: ils prennent tous le nom de l'Evêché dont ils dépendent, comme de ceux de Reims, d'Amiens, du Mans, de Chartres, de Laon, &c. La Vidamie de Gerberoi eft annexée à l'Evêché de Beauvais: l'Evêque eft Vidame de Gerberoi, & Pair de France. Le Baron d'Efneval, du nom de Prunelay, Seigneur de Gazeran & d'Herbault, qui eft Vidame de Normandie, reléve nuement du Roi. Cette qualité eft fort ancienne, auffi bien que fa terre, qui eft compofée des Baronnies d'Efneval & de Pavilly, dont Amalbert de ce nom étoit Seigneur dans le VII fiécle. Elle a été unie avec celle d'Efneval, par une héritiére du nom de Pavilly, mariée à Robert d'Efneval. Une héritiére d'Efneval époufa vers l'an 1400, Gauvin de Dreux, Prince de la Maifon Royale de France, defcendu du Roi Louis VI. Enfuite une héritiére de la Maifon de Dreux porta la Baronnie d'Efneval dans la Maifon de Prunelay, dont une héritiére a été l'ayeule de Robert le Roux, Vidame de Normandie, Baron d'Efneval & d'Acquigny, &c. Les Abbez avoient auffi des Vidames, comme celui de Saint-Denys en France: il y en avoit même pour les Abbayes de Filles, comme on le peut voir dans les Capitulaires de l'Empereur Charlemagne. * Du Chêne, *Hiftoire de Normandie.* Du Cange, *Gloff. Latin.* Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maifon de France.* Jean Pillet, *Traité des Vidames.*

VIDDIN, BODIN, BODON, ville de la Turquie en Europe. Quelques Cartes la placent dans la Bulgarie, & d'autres dans la Servie. Quoi qu'il en foit, elle eft fur le Danube, à 55 ou 60 lieues au deffous de Belgrade. Elle eft fortifiée, & le Siége du Sangiac & d'un Archevêque. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VIDDMAN ou VIDEMAN, famille originaire d'Allemagne & d'une baffe extraction, a acheté dans le milieu du XVII

XVII siécle, la qualité de Noble Venitien pour la somme de cent mille ducats. Christophle Videman, qui avoit embrassé l'état Ecclésiastique, fut fait Cardinal par le Pape Innocent X le septiéme Octobre 1647. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise.* S. Didier, *de la Ville & Republique de Venise. La giusta Statera de' Porporati.*

VIDEL (Louïs) naquit vers l'an 1598, de *Laurent* Videl, Médecin Briançonnois, suivant Gui-Allard, au lieu que Chorier le nomme seulement son petit-fils. Le Médecin est le prémier qui ait écrit contre Nostradamus, & dont on a sur ce sujet un Ouvrage intitulé, *Déclaration des abus, ignorances & séditions de Michel Nostradamus.* Louïs Videl préféra les Belles-Lettres à la Médecine, & s'y appliqua avec succès. Le Duc de Lesdiguiéres, Gouverneur du Dauphiné, l'ayant goûté, le prit de bonne heure auprès de lui, & en fit son Sécretaire. Après sa mort, arrivée le 28 Septembre 1626, le Duc de Créqui, son gendre, & son successeur dans le Gouvernement du Dauphiné, le retint auprès de lui, & lui conserva le même poste: mais Videl qui, comptant sur les faveurs de la fortune, qui lui rioit en toute maniére, ne songeoit qu'à se donner du bon tems, ayant encouru la disgrace de son Maître, sans qu'on en sache le sujet, fut congédié au bout de quelques années, & obligé de se retirer chez lui, où il chercha de la consolation dans l'étude & dans la composition de quelques Ouvrages. Après quelques années de retraite le Maréchal de l'Hopital ayant été fait en 1650 Gouverneur de Paris, l'y fit venir pour être son Sécretaire. Mais son imprudence lui fit encore perdre ce poste, & lui ferma même pour toujours les voyes à la fortune. Il fut de nouveau obligé de se procurer une ressource par le secours des Belles-Lettres. Il entra chez une personne très riche pour être Gouverneur de son fils, & il s'aquitta fort bien de cet emploi, ménageant avec soin le tems qu'il lui laissoit libre, pour s'abandonner à la Géographie dans laquelle il se rendit très habile. Les connoissances qu'il y aquit lui furent d'un grand usage dans la suite, car lorsqu'il fut retourné à Grenoble, il s'en servit pour gagner de quoi subsister. Il tenoit chez lui une Ecole de Géographie, où plusieurs jeunes gens de condition venoient s'instruire sous lui. Il avoit mis toute la Géographie en Vers François, qu'il leur faisoit apprendre, pour leur imprimer davantage les choses dans l'esprit. Il expliquoit aussi les Poëtes Latins à ceux qui le souhaitoient; & apprenoit la Langue Françoise aux Allemands & aux Etrangers qui passoient par Grenoble. Il s'appliqua sur la fin de sa vie à la Langue Italienne: c'étoit une nouvelle ressource qu'il se ménageoit pour avoir de quoi vivre plus commodément; car il traduisit quelques Ouvrages de cette Langue en François, qu'il fit imprimer. Il s'étoit marié; mais il perdit sa femme quelques années avant lui. Quelques Magistrats de la Chambre des Comptes de Grenoble, qui l'estimoient, lui avoient procuré un appartement dans le Palais où cette Chambre s'assemble; & ce fut là qu'il mourut, âgé de 77 ans, l'an 1675. On a de lui les Ouvrages suivans, *Le Melante, Histoire amoureuse du tems, par le Sieur Videl; Histoire du Duc de Lesdiguiéres, Connétable de France, contenant sa vie, avec plusieurs choses mémorables servant à l'Histoire générale depuis l'an* 1543, *jusqu'à sa mort; Histoire du Chevalier Bayard avec le supplément de Claude Expilli, Président du Parlement de Dauphiné, & les Annotations de Théodore Godefroy, augmentées par Louis Videl; L'Esprit du Christianisme, traduit du Latin de Jean Eusébe de Nieremberg, Jésuite.* * Gui Allard, *Biblioth. du Dauphiné.* Nicolas Chorier, *Vita Petri Bœssatii, p.* 187. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 14. *p.* 396. *& suiv.*

* VIDIUS ou VIDUS *l'Ancien*, naquit à Florence, & fut premier Médecin de François I, Roi de France. Il fut aussi le premier Lecteur & Professeur en Médecine au Collége Royal établi à Paris sous François I. Quelques années après il fut rappellé dans sa patrie, où il fut chargé d'enseigner publiquement la Médecine à Pise; ce qu'il fit avec applaudissement jusqu'en 1567, qui fut l'année de sa mort. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages, rassemblez en quatre volumes *in folio*, roulant tous sur la Médecine, la Chirurgie & l'Anatomie. On a imprimé séparément son Traité des fiévres en sept Livres, son Traité *de Curatione*, & quelques autres. Vidius, ou Vidus *le Jeune*, ajoûta aux Oeuvres de *l'Ancien* un cinquiéme tome, où il traite de la guérison de toutes les parties du corps séparément. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VIDOMAR, Vicomte de Limoges, ayant trouvé dans ses terres quelques statues d'or, qui représentoient un Empereur assis à table, avec sa femme & ses enfans, fit part de la moitié de cette découverte à Richard, Roi d'Angleterre & Comte de Poitou, son Seigneur, qui prétendit que le thrésor lui appartenoit tout entier. Le Vicomte le lui refusa, & s'attira une guerre que ce Roi lui fit l'an 1196, & qui aboutit enfin au siége de Chalus. Après quelques assauts repoussez, on avança des propositions d'accommodement, lesquelles ayant été rejettées par Richard, un Gentilhomme, nommé Bertrand de Gourdon, qui étoit dans le château, prit l'occasion pendant que Richard étoit à la tête des enfans perdus, de lui tirer une fléche, dont il le frappa mortellement, & vengea par cette action la mort de son pére & de deux de ses fréres, que ce Roi avoit fait mourir. C'est ainsi que s'accomplit la prophétie d'un bon Prêtre, nommé *Foulques*, qui avoit prédit à Richard, que, s'il n'acceptoit les propositions que le Pape Innocent III lui faisoit pour s'accommoder avec le Roi Philippe *Auguste*, il seroit tué avant la fin de l'année. * Dupleix. Paul Emile. Oderico Renault, *tome* 1.

VIDONI (Pierre) Cardinal, né à Crémone le huitiéme Novembre 1610, fut nommé Evêque de Lodi l'an 1644. Le Pape Innocent X le nomma Nonce vers le Roi de Pologne, à la recommandation duquel il fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VII, le cinquiéme Avril 1660. Il fut depuis Légat de Bologne, Archevêque de Montréal l'an 1670, Protecteur de Pologne, & Comprotecteur du Portugal l'an 1676. Il mourut à Rome le cinquiéme Janvier 1680, âgé de 71 ans, & y fut inhumé en l'Eglise des Carmes Déchaussez de Notre-Dame de la Victoire. * Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.*

VIDUS. *Voyez* VIDIUS.

V I E.

VIEFVILLE. *Voyez* VIEUVILLE.

VIEGAS (Blaise) Portugais, natif d'Evora, entra dans la Compagnie de Jésus en 1569, enseigna longtems la Théologie dans les Universitez de Coïmbre & d'Evora, & mourut dans la derniére de ces villes le 22 Août 1599. On y imprima en 1601, ses Commentaires sur l'Apocalypse, dont on dit qu'il y a eu d'autres éditions à Lyon en 1602, à Venise en 1608, à Cologne en 1617; mais ce pourroit n'être que la même. Ses autres Commentaires sur les XII Prophétes, sur Ezéchiel, sur l'Epître aux Hébreux, n'ont pas paru. * *Mémoires de Portugal.*

VIEIL DE LA MONTAGNE, nom d'un Prince souverain d'un petit Etat, qui étoit situé dans les montagnes de la Phénicie en Syrie, entre Tortose & Tripoli, & qui ne consistoit qu'en dix châteaux bâtis sur des rochers inaccessibles, & en quelques bourgades bâties dans des vallées agréables entre ces montagnes. Ces peuples, que l'on appelloit *Assassins*, ou *Capyciens*, d'un mot Persan, dont on ne sait pas bien la signification, vinrent des confins de Perse vers Babylone dans le VII siécle, du tems que les Arabes, successeurs de Mahomet, se rendirent maîtres de l'Orient; & s'étant cantonnez dans ces montagnes, dont ils avoient rendu les avenues inaccessibles, ils s'y fortifiérent si bien qu'ils y maintinrent leur liberté, & demeurérent indépendans des Califes, des Soudans, & des Rois de Jérusalem. Ils élisoient leur Prince, qui ne prenoit point d'autre nom que celui d'*ancien* ou de *vieux*, pour marque, non pas de son âge, mais de son autorité, qui étoit si grande parmi ses Sujets, qu'ils s'exposoient à toute sorte de dangers, pour exécuter ses commandemens; jusques-là qu'ils se précipitoient eux-mêmes du haut d'une tour, au moindre signe qu'il leur en faisoit. Ainsi quand il les envoyoit à la Cour de quelque Prince, soit Chrétien, soit Sarazin, dont il croyoit avoir été offensé, & qu'il leur ordonnoit de le tuer, ils ne manquoient presque jamais d'exécuter cet ordre, sans se soucier des tourmens ausquels ils s'exposoient. Matthieu Paris dit que les Tartares exterminérent le Vieil de la Montagne & ses Assassins en 1257. * Maimbourg, *Histoire des Croisades, l.* 6. Mézeray, *Hist. de France.* De la Chaise, *Histoire de Saint Louis*, à Paris, en 1688.

VIEIRA (Antoine) Portugais, né à Lisbonne le sixiéme Février 1608, a été le plus célébre Prédicateur de ce Royaume, & un des ornemens de la Compagnie de Jésus, où il entra l'an 1623. Ses parens qui étoient nobles, l'avoient conduit au Bresil, où il embrassa cet état, & il montra dès-lors des talens si extraordinaires, qu'avant que d'avoir atteint l'âge de dix-sept ans, il fut chargé d'écrire les Lettres par lesquelles les Jésuites du Bresil ont coutume de rendre compte chaque année de l'état de la Religion dans ce païs. Ayant été envoyé en Portugal en 1643, il prêcha avec un applaudissement général; & le Roi, qui le connut propre à plus d'une chose, voulut qu'il eût part aux négociations dans les Cours de France, d'Angleterre, de Hollande; ce qui le mit en état de profiter de tout ce qu'il y a de bon dans ces divers païs. Il alla aussi à Rome, & y fit admirer son éloquence, s'étant rendu la Langue Italienne familiére, ainsi que la Françoise & l'Espagnole. La Reine Christine voulut l'avoir pour Confesseur, mais il s'en défendit; & loin de prendre goût aux éloges que lui attiroient ses Sermons, il demanda & obtint la permission de retourner dans le Bresil, pour prêcher la Foi aux Barbares. Il y arriva le 22 Octobre 1652, parcourut les païs des Inheigaras, des Toupinambous, des Poquiguaras, & des Nheengaibas, & par-tout il gagna une grande multitude de gens à Dieu. Enfin, étant accablé de travaux, & ayant perdu la vue, il alla demeurer à la Baye de Tous les Saints: mais il ne demeura pas oisif; & pour obéir à son Général, il s'appliqua à perfectionner, avec le secours d'un autre Religieux, un Traité intitulé *Clavis Prophetarum*, qu'il avoit commencé depuis longtems. Cet excellent homme mourut le 18 Juillet de l'an 1697, âgé de 90 ans; & l'on montra l'estime qu'on faisoit de son mérite par les honneurs qu'on lui fit à ses obséques, ausquelles le Chapitre de la Baye assista, & où son corps fut porté par le Gouverneur du Bresil, par son fils l'Evêque de Saint-Thomas, &c. Ses Sermons ont été imprimez en douze volumes à Lisbonne, depuis l'an 1673 jusqu'en 1693, & l'on assûre que c'est ce qu'il y a de mieux écrit en Portugais. Ils ont été traduits en Espagnol, par le Licentié Louïs Ignace, & imprimez à Madrid en 21 volumes, depuis 1711, jusqu'en 1715. On a encore donné en 1718, à Lisbonne, ses *Sermones e Discursos varios.* Pour son Traité intitulé *Clavis Prophetarum, sive de regno Christi in terris consummato*, après sa mort on le porta à Rome, comme on en avoit eu ordre du Général; & l'an 1722, il fut remis au Marquis d'Abrantes, alors Ambassadeur extraordinaire de Portugal à Rome, qui se chargea de le faire imprimer. * *Mémoires de Portugal.*

VIELLA, petite ville de France, dans le Conserans en Gascogne

Gascogne sur la Garonne, à six lieues au dessus de S. Bertrand de Cominges. Les Espagnols sont maîtres de cette ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

VIENERATY. *Voyez* WUCZIDERN.

VIENNE sur le Rhône & la Gére, ville de France en Dauphiné, capitale du Viennois, avec Archevêché, est la *Vienna Allobrogum* des Anciens. Adon, Archevêque de cette ville, prétend qu'elle fut bâtie par Vernerius, banni d'Afrique; & qu'il lui donna le nom de Vienne, parce qu'il n'employa que deux ans à la mettre en état de porter dignement le nom de ville, *quod biennio perfecta fuerit.* Etienne de Byzance prétend qu'elle fut bâtie par une Colonie d'Habitans de l'Isle de Crete, qui étoient venus jusques à l'embouchure du Rhône, & qui avoient remonté ce fleuve jusques au lieu où est présentement Vienne, conduits par on ne sait quel Oracle. Ils s'y établirent, & du nom d'une de leurs filles qui étoit tombée dans un précipice en dansant, ils nommérent Bianne la ville qu'ils avoient commencée. Il est plus vraisemblable que Vienne a été un ouvrage des Allobroges, dont elle fut la capitale; & il n'est pas croyable qu'elle ait eu pour Fondateurs,des peuples avec lesquels ceux-ci ne pouvoient avoir alors ni alliance ni commerce. D'ailleurs les anciens Auteurs qui ont parlé des villes célébres, ont joint ordinairement leur nom à celui de leurs fondateurs; comme nous voyons que Pline nomme Marseille, *Massilia Græcorum*; & Agde, *Agathopolis Massiliensium*; ainsi le même Ecrivain, & Pomponius Méla, ne donnent à Vienne le nom de *Vienna Allobrogum*, que parce qu'elle doit son origine aux Allobroges. Cette ville fut depuis Colonie Romaine, siége d'un Sénat & peut-être du Vicaire des Gaules. Les Romains n'épargnérent rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la rendre considérable,comme on en peut juger par les restes de leurs ouvrages,qu'on y voit encore aujourd'hui. Tel est l'édifice appellé maintenant *Notre-Dame de la Vie*, qui a la disposition des colonnes, les dimensions & le fronton d'un Temple. Le peuple néanmoins le nomme le *Prétoire de Pilate*, comme s'il y avoit autrefois présidé, lorsqu'il étoit relegué à Vienne, où ils disent qu'il étoit né. Mais Chorier, dans ses Antiquitez de Vienne, a fait voir assez clairement la fausseté de cette opinion, qui avoit engagé les Magistrats à faire écrire sur le fronton, *C'est ici la pomme du sceptre de Pilate.* Car il n'y a aucune preuve que Pilate ait été Viennois, ni qu'il ait été relegué à Vienne: ce qui auroit été trop agréable pour lui, si c'eût été sa patrie. Il est vrai que la mémoire d'un Italien, nommé *Himbert Pilati*, Sécretaire du dernier Dauphin Humbert, a donné sujet au peuple d'appeller une Tour qui est à Vienne, proche du Rhône, la *Tour de Pilate*; une maison de campagne, près de Saint-Valier, la *Maison de Pilate*; & l'Eglise de Notre-Dame de la Vie, le *Prétoire de Pilate.* Peut-être même que quelque jour on nommera le Mont-Pila, la *montagne de Pilate*; car plusieurs lui ont déja donné la même étymologie. Chorier croit que ce lieu a servi de Prétoire aux Romains, ce qui n'empêche pas que ce n'ait été aussi un Temple; car les Romains rendoient souvent la justice dans les Temples, afin que leurs jugemens fussent estimez sacrez, & reçus avec plus de respect. Dans le cinquiéme siécle, Vienne devint capitale du Royaume des Bourguignons; mais lorsque cet Etat ébranlé par les victoires de Clovis eut été renversé par celles de ses enfans, elle fut soumise aux François, jusqu'au tems de Louïs *le Bégue.* Boson, beau-frére de Charles *le Chauve*, releva le Royaume de Bourgogne & d'Arles, dont Vienne fut une portion. Ce Royaume finit en la personne de Rodolphe *le Fainéant.* Les Empereurs qui se disoient héritiers de ce Prince, cédérent la jurisdiction de cette ville aux Archevêques; mais comme le droit des premiers étoit un droit d'usurpation, leur donation n'étoit pas légitime. La ville de Vienne & toute la Province avoient été membres de la France; & comme les droits des Couronnes ne sont point sujets à prescription, celui des Rois de France ne se pouvoit perdre. Ils avoient acquis le Dauphiné par le Traité de Philippe *de Valois*, avec le Dauphin Humbert; Vienne seule n'étoit pas soumise. Ces diverses prétentions causérent souvent des mesintelligences & des guerres, qui ne furent terminées que par le Traité que fit le Dauphin Louïs, depuis XI Roi de ce nom, avec Jean de Poitiers Archevêque, & le peuple de Vienne, qui le reconnut pour Souverain l'an 1448. Depuis, cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Elle a été sujette à d'autres révolutions, & est aujourd'hui ensevelie sous ses vastes ruïnes entre diverses collines. Sa longueur s'étend sur le rivage du Rhône, depuis la porte de Lyon jusqu'à celle d'Avignon, mais sa largeur n'y répond pas. La Métropole de Saint Maurice, qui est une superbe Basilique, est l'ouvrage des anciens Prélats de Vienne. Le Chapitre de cette Eglise est composé de vint Chanoines, en y comprenant le Doyen, le Precenteur, le Chantre, le Capiscol, le Sacristain, les quatre Archidiacres, & le Chancelier. Il y a aussi un Curé, dix-huit places de Clercs, & d'autres de Clergeons: ce n'est que par ces places de Clercs & de Clergeons qu'on peut entrer dans le Chapitre, nul de dehors n'y étant admis. Les Ecclésiastiques de cette Eglise y sont incorporez, & ne sont amovibles que pour crimes ou pour desobéissance. Vienne enferme plusieurs autres Eglises & Maisons Ecclésiastiques. Il y avoit autrefois dans Vienne douze Abbayes de l'Ordre de S. Benoît. Aujourd'hui ce nombre est fort diminué. La plus considérable est celle de S. Pierre, qui fut sécularisée en 1612. Les Chanoines y doivent faire preuve de noblesse. Il y a encore deux Abbayes du même Ordre, l'une d'hommes, & l'autre de filles. On croit que S. Crescent, Disciple de Saint Paul, en a été le premier Evêque: tradition qui n'est pas sans difficulté. Entre ses successeurs, douze sont reconnus pour Saints, & d'autres ont été célébres ou par leur mérite, ou par leur naissance, ou par leur dignité. On doit distinguer entre eux S. Mamert, Alcime, Avite, Adon, Gui de Bourgogne, qui fut depuis Pape, sous le nom de Calixte II, Simon d'Archiac, Cardinal, &c. L'Archevêque de Vienne prend aujourd'hui le titre de Grand-Primat des Gaules, & a pour suffragans les Evêques de Valence, de Die, de Grenoble, de Viviers, de Saint-Jean-de Maurienne, & de Genéve. Cette ville, à qui on donne le titre de *Sainte*, l'a mérité depuis l'établissement de la Foi dans les Gaules. La Lettre que les Martyrs de cette ville écrivirent aux Eglises d'Asie & de Phrygie, en est une preuve convaincante. Elle est rapportée par Eusébe, & fait un des plus beaux ornemens de son Histoire. Vienne est capitale du païs dit *le Viennois*, qui est entre le Rhône & l'Isére. Il y a dans cette ville un grand Bailliage, avec un Bailliage particulier, une Election & un Collége des Jésuites. Pour l'antiquité il est nécessaire d'observer que Vienne fut la Métropole civile d'une Province qu'on appella Viennoise, depuis qu'il plut à Dioclétien de former diverses Provinces des trois grandes Provinces des Gaules. Valentinien qui l'a trouvé ensuite encore trop grande,en détacha une partie, ainsi que de la Narbonoise, pour faire une seconde Narbonoise, dont Aix devint la Métropole. Arles, qui ne tenoit pas alors un rang fort considérable, quoique ses richesses & l'avantage de sa situation la rendissent la seconde ville des Gaules, ravit à Vienne l'honneur de Métropole ou Capitale au commencement du cinquiéme siécle, du tems du Tyran Constantin, & s'y maintint sous Honorius. * Jules César, *de Bell. Gall. l.* 7. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Strabon, *l.* 4. Velleius Paterculus, *l.* 2. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Pline, *l.* 2. *c.* 47. Tacite, *Hist. l.* 1. Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 18. *c.* 19. *de Bello Jud. l.* 2. *c.* 87. Dion, *Hist. l.* 46. Eusébe, *Hist. l.* 5. Ausone, *in Parent. Epigr.* 7. *Epist.* 24. Etienne de Byzance. Jean le Liévre, *Antiq. de Vienne.* Jean du Bois, *des Arch. de Vienne.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes.* Sincerus, *Itinerarium Galliæ.* Robert & Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Nicolas Chorier, Viennois, *Recherches des Antiquitez de Vienne. Histoire de Dauphiné, & Etat Politique de Dauphiné.* Drouet, *Histoire de l'Eglise de Vienne.* Spon, *Recherches curieuses d'Antiquité.*

CONCILE GENERAL DE VIENNE.

Le Pape Clément V indiqua un Concile général à Vienne, où l'on devoit décider d'affaires très importantes. C'est le XV entre les Oecuméniques. L'ouverture s'en fit le premier Octobre de l'an 1311. Chorier dit dans son Histoire de Dauphiné, que ce fut le 20 Janvier; mais dans les recherches des Antiquitez de Vienne, il rapporte une Inscription du Prieuré de Saint-Martin, qui prouve le premier sentiment. Le Pape s'y vit à la tête de trois cens Prélats, des Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche; & Philippe *le Bel*, Roi de France, y vint accompagné de son frére, & de ses trois fils, dont l'aîné étoit Roi de Navarre. On prétend aussi que les Rois d'Angleterre & d'Aragon s'y trouvérent; mais Sponde le nie formellement. Clément proposa les affaires qu'on y devoit traiter, qui étoient l'abolition de l'Ordre des Templiers, le passage d'Outre-Mer, la condamnation de quelques hérésies, & la réformation des mœurs. Diverses opinions naissantes y furent condamnées avec ceux qui les publioient, qui étoient les Frérots, les Dulcinistes, les Béguards, & les Béguines. Ces opinions avoient du rapport avec celles des Vaudois & des Albigeois, & tendoient principalement à la ruïne de la Hiérarchie Ecclésiastique. L'Ordre des Templiers y fut supprimé, & les procédures du Pape Boniface VIII contre la France, furent anéanties: ce fut toute la satisfaction qu'obtint le Roi Philippe à ce sujet. On y fit aussi de nouveaux réglemens pour la réformation des abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre Ecclésiastique, & pour sa politique extérieure. Ils ont été la matiére d'un des Livres du Corps du Droit Canon, qui de son Auteur a emprunté le titre de *Clémentines*, sous lequel il est connu. Ce sont des Constitutions publiées par Jean XXIII en 1317. Le sixiéme Avril 1312 fut le jour de la derniére Session du Concile de Vienne, dont la durée ne fut que de six mois & quelques jours, quoique d'autres assurent qu'il dura deux ans. On y résolut aussi de rendre universelle la Fête du Corps de Dieu, qui avoit été déja instituée par le Pape Urbain IV. * Villani, *l.* 9. *c.* 22. S. Antonin, *tit.* 21. *c.* 3. Nauclere & Génebrard, *in Chron.* Paul Emile, *Hist. Franc.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in Annal. A. C.* 1311. 1312. Chorier, *Recherches des Antiquitez de Vienne, l.* 4. *c.* 15. *& Histoire de Dauphiné, tome* 2. *l.* 7.

AUTRES CONCILES DE VIENNE.

Saint Mamert, Evêque de Vienne, célébra ou en 474 ou en 477, un Concile pour le rétablissement du Jeûne des Rogations. Les Légats du Pape Formose y célébrérent en 892, un autre Concile dont nous avons les Actes qui contiennent quatre Canons & une Préface. En 1112, Gui de Bourgogne, Légat du Saint Siége & Archevêque de Vienne, célébra un Concile, où il fit présider Geofroy d'Angers, Prélat d'une grande sainteté. Hugues de Grenoble s'y trouva aussi, avec divers autres, qui y travaillérent heureusement pour le bien & la gloire de l'Eglise. Le Traité du Pape Paschal II, avec l'Empereur Henri V, touchant les Investitures, y fut déclaré nul, & ce Prince fut excommunié. Le Pape Gelase II, ayant été obligé de laisser l'Italie exposée aux fureurs de l'Empereur & de son Anti-pape Maurice Burdin, vint en France; & en 1119, tint à Vienne un Concile contre les Schismatiques. On y en célébra un autre pour le

le même sujet en 1124. Guillaume de Valence, Archevêque de cette ville, y assembla un Concile Provincial en 1289, & Pierre Palmier un autre en 1533.

VIENNE, sur le Danube, que les Allemands nomment WIEN, & que les Latins nommoient autrefois *Flaviana Juliobona* & *Flavianum*, ville d'Allemagne, est la capitale de l'Autriche, & le Siége d'un Evêché suffragant de Saltzbourg, qui y fut établi le 12 Novembre 1480, par le Pape Sixte IV, sous le régne de l'Empereur Frédéric IV. Cet Evêché fut érigé en Archevêché par le Pape Clément XI, le sixiéme Mars 1721, sur les instances réitérées de Michel-Frédéric des Comtes d'Althann, Cardinal Prêtre du titre de Ste. Sabine, Evêque de Waitzen ou Vacie dans la Haute Hongrie, mort le 21 Juin 1734, dans la 52 année de son âge. Mais ce Pape étant mort peu après, cette érection n'a eu lieu que sous Innocent XIII, son successeur, qui le premier Juin 1722, déclara l'Eglise de Vienne érigée en Archevêché, & lui donna l'Evêché de Neustad pour suffragant. La Bulle d'érection fut lue solemnellement dans l'Eglise Métropolitaine de Vienne, le 24 Février 1723. L'Archevêque prêta le serment requis par la Bulle, & reçut aussi-tôt le *Pallium* des mains de l'Evêque de Neustad, célébrant. Ce nom de Vienne est tiré de celui de la petite riviére de Wien qui s'y jette dans le Danube. Elle appartient aux Archiducs d'Autriche, & est la demeure ordinaire de l'Empereur, depuis Maximilien I, vers l'an 1500. Elle n'est pas extrêmement grande; mais la Cour de l'Empereur la rend riche & magnifique. Le Palais de ce Prince l'est beaucoup, & ses cabinets contiennent des choses très rares & très curieuses. On y voit des Eglises très magnifiques; entre autres, celle de l'Abbaye de Saint-Grégoire, & deux Maisons de Jésuites, qui y ont un Collége. Il y a aussi à Vienne une Université fondée par l'Empereur Frédéric II, en 1237, & rétablie par Albert III, Duc d'Autriche en 1365. Gui, Cardinal Légat du Saint Siége, y célébra en 1265, un Concile dont on a les Actes en 19 Canons ou Ordonnances. Son fauxbourg de Léopolstad égaloit presque la magnificence de la ville avant le dernier siége; la Maison des Favorites, & la superbe Eglise des Ecossois en faisoient le principal ornement. Les Seigneurs de la Cour Impériale y avoient des Palais somptueux; mais tout cela fut brûlé pendant le siége de l'an 1683. L'Eglise Cathédrale dédiée à Saint Etienne, & dont l'Evêque est Prince de l'Empire, est célébre par son maître-autel, enrichi de très beaux tableaux & de colomnes de marbre; & par son clocher, l'un des plus beaux qui soient au monde. Il est si élevé, qu'on peut découvrir de là une bonne partie de l'Autriche, & il est orné de statues, de bas-reliefs, & d'autres ouvrages d'Architecture & de Sculpture. L'Eglise de Notre-Dame est aussi recommandable par la grandeur de son vaisseau, & par la beauté de ses colomnes. Vienne est entourée de douze bastions, que l'on appelle 1. de la Cour ou du Bourg: 2. de Lobel: 3. du Partoi; 4. du Danube: 5. de Canit: 6. de la Porte neuve: 7. de Carinthie: 8. de Biber: 9. de Holler-Stauden: 10. de Brain: 11. de Malte, & 12. d'Espagne. Soliman II l'assiégea le 27 Septembre 1529, avec une Armée de deux cens mille hommes, & prétendoit l'emporter à l'arrivée de son artillerie, qu'il faisoit venir sur le Danube; mais le Gouverneur de Presbourg fit pointer sur les bords de cette riviére les canons de sa place, & coula à fond ou mit en desordre toute l'artillerie Ottomane. Soliman ne pouvant plus battre la ville comme il l'avoit résolu, eut recours aux mines, & fit donner deux assauts généraux, dans lesquels ses troupes furent repoussées. Ces pertes & la nouvelle qu'il reçut de la marche de Charles-*Quint*, qui s'avançoit à grandes journées pour venir au secours de Vienne, l'obligérent de lever le siége le 14 d'Octobre de la même année. Après la retraite du Sultan, l'Empereur la fit fortifier comme elle l'est présentement. Quoique les fortifications n'en soient pas réguliéres, la qualité de ses bastions bien revêtus, la commodité du Danube pour lui apporter des munitions, & le grand nombre de ses Habitans en rendent la prise fort difficile. Le Danube forme à ses portes l'Isle de Prater, où une Armée considérable peut se loger commodément pour sa défense.

En 1683, les Turcs firent une nouvelle entreprise sur la ville de Vienne, qu'ils vinrent assiéger avec une Armée de plus de deux cens mille hommes. Le Prince Charles de Lorraine ayant été averti qu'ils étoient entrez en Autriche, & craignant d'être enveloppé par cette Armée formidable, résolut de se retirer sous le canon de Vienne, & se posta entre le Raab & le Rabwitz, pour soutenir la ville, & disputer aux ennemis le passage du Raab. Ensuite il trouva à propos de se retirer de là, pour se camper dans l'Isle de Tabor, près des ponts de Vienne, où il apprit que toute l'Armée Ottomane marchoit vers Altembourg. L'Empereur ayant été informé de la marche des Turcs, tint conseil avec ses principaux Ministres, qui furent d'avis que l'Empereur se retirât avec sa Cour de l'autre côté de la riviére, pour ne pas tomber entre les mains des Infidéles. Aussi-tôt on employa tous les carrosses, les chariots & charettes qu'on put trouver, pour transporter les personnes & les équipages. Les principales maisons furent abandonnées, sans qu'on fît réflexion sur les meubles précieux, & sur les provisions qu'on y laissoit. Le septiéme Juillet 1683, l'Empereur partit de Vienne avec les deux Impératrices, les Archiducs & les Archiduchesses; & suivant le chemin qui est au delà du pont, il alla coucher à Cronenbourg, à deux ou trois milles de Vienne. Le même jour il sortit de Vienne un si grand nombre de personnes, tant de Cavaliers que de gens de pié, qu'après leur départ la ville sembloit déserte. On tient que leur nombre étoit de plus de soixante mille. Cependant il y resta encore un pareil nombre d'hommes propres à porter les armes, sans la garnison. Pendant que l'Empereur continuoit sa route jusqu'à Lintz, le Prince Charles entra dans Vienne avec dix mille hommes, & fit travailler promptement aux fortifications. Le 12 de Juillet on commença de brûler les fauxbourgs, & on continua le lendemain, les bourgeois allant eux-mêmes mettre le feu dans leurs maisons. Le 14 les Turcs ouvrirent la tranchée du côté de la porte Impériale, & s'y logérent malgré le canon de la ville. La nuit du 14 au 15, le Prince Charles s'alla camper hors de la ville au delà des ponts, n'emmenant que la Cavalerie & les Dragons, & laissant l'Infanterie au Gouverneur de Vienne. Les Turcs ayant occupé le Tabor, enfermérent la ville de toutes parts, & mirent le feu à la maison des Favorites, & à tous les Palais des Grands, dans le fauxbourg de Léopolstad. Dès que la chaleur du feu fut passée dans les fauxbourgs, les Turcs les remplirent de Janissaires; de sorte que le Prince Charles ne pouvoit plus donner de ses nouvelles aux Assiégez, ni en apprendre de leur part. Il arriva pour-lors un accident fort dangereux pour la ville; car le feu ayant pris à l'Eglise des Ecossois, consuma ce superbe bâtiment, & gagna ensuite l'Arsenal, où il y avoit quantité de poudre, & d'autres munitions. Pour arrêter cet embrasement on enleva promptement la poudre, mais la flamme se jetta de l'autre côté sur trois Palais qu'elle réduisit en cendres. On accusa de cet incendie un jeune garçon de 16 ans, qu'on trouva en cet endroit habillé en fille, & que le peuple mit d'abord en piéces, ce qui empêcha d'en savoir la vérité. Si l'Arsenal eût sauté, c'étoit un passage par où les Turcs auroient pu aisément entrer dans la ville. Le 21 un Espion que le Prince Charles avoit envoyé, arriva heureusement à la ville, après avoir traversé à la nage les quatre bras du Danube sans avoir été apperçu par les Gardes Turques. Il avoit ses Lettres pendues au col, qui apprenoient au Gouverneur qu'il seroit bientôt secouru, & qu'il arrivoit tous les jours des troupes des Cercles de l'Empire, auxquelles le Roi de Pologne devoit se joindre. Le 22 les Turcs firent un grand feu vers le bastion du Danube. Les boulets, les bombes & les grenades abattirent les maisons & les Eglises, qui s'élevoient au dessus de la place; mais cela n'empêcha pas les Habitans de fréquenter leurs Eglises, pour implorer le secours du Ciel, & les Prédicateurs ne laissérent pas d'y exhorter le peuple tous les jours. Le 31 les Assiégeans poussérent leurs travaux jusqu'à la contrescarpe, & s'approchérent tellement des Impériaux, que les Soldats des deux partis se battoient souvent avec les pieux des palissades qu'ils avoient arrachez. Les Chrétiens se servirent dans ce combat d'une nouvelle invention que le Comte de Daun avoit trouvée. Ils tiroient avec de grands crocs les têtes des Turcs entre les palissades, & les coupoient avec des faulx attachées à de longues perches. Quelquefois en retirant cette machine, ils ramenoient trois ou quatre têtes des ennemis. Le 23 d'Août, Kemper, fort habile Ingénieur, travaillant à une contremine sous la porte du château, y trouva un cercueil d'étain, plein de piéces d'or & d'argent, de bijoux & de pierreries, avec une boîte aussi d'étain, qui renfermoit un parchemin, où les mots suivans étoient écrits en vieux caractéres, *Gaudebis si inveneris, videbis, tacebis, sed orabis, pugnabis, ædificabis; non hodie, nec cras; sed quia universus equus; turris erecta & armata: diversa ordinata arma. Rolland & Hun. Mog. posuit.* Ceux qui ont voulu deviner la pensée de ce Rolland, Bourgeois de Mayence, prétendent qu'il avoit quelque connoissance de l'avenir, & qu'il faisoit savoir par ce billet, qu'on trouveroit ce trésor pendant le siége de Vienne. Voici le sens qu'ils donnent à ces paroles. *Tu te réjouïras, si tu trouves ce trésor: tu admireras ces richesses, & tu ne découvriras à personne ta bonne fortune, mais tu rendras graces à Dieu, & tu combattras contre les ennemis de son nom. Tu te serviras de ce trésor pour bâtir des Eglises; mais ce ne sera pas si-tôt, parce que la Cavalerie Ottomane assiége la ville, & y léve ses étendarts à queues de cheval: attens que cette ville ait repoussé ses ennemis par la force de ses bastions & de ses soldats, & par le secours de divers Princes qui se joindront pour faire lever le siége.* Le onziéme de Septembre les assiégez virent toute la montagne de Kalemberg couverte de troupes auxiliaires, qui descendoient en bel ordre, ce qui leur donna une joye incroyable. Le 12 le Roi de Pologne vint à la Chapelle de Saint Léopold, où il fut conduit par le Prince Charles. Il y entendit la Messe & voulut la servir, ayant toujours les bras étendus en croix, hors les momens où le Capucin qui célébroit avoit besoin de son Ministére. Après y avoir communié & reçu la bénédiction qui fut donnée à toute l'Armée, ce Prince se leva, & dit tout haut, *Nous pouvons marcher présentement avec une entiére assurance que Dieu nous assistera.* L'Armée Chrétienne descendant des montagnes, s'avança vers le camp des Turcs, qui après avoir soutenu quelque tems le combat, se retirérent de l'autre côté du Danube avec tant de précipitation, qu'ils laissérent dans le quartier du Grand-Visir l'étendart de l'Empire Ottoman, & les queues de cheval, qui sont les marques ordinaires de sa dignité. Ils laissérent aussi toutes leurs tentes, & la plus grande partie de leur équipage, toutes leurs munitions de guerre & de bouche, dont ils avoient fait une provision extraordinaire, & toute leur artillerie, montant à cent quatre-vints piéces de canon ou mortiers. Les Chrétiens ne perdirent de personnes considérables, que le Prince Thomas de Crouy, le Comte de Trautmansdorf, & le jeune Potoski, Capitaine d'une Compagnie de Houssars. Le 13, à la pointe du jour, le Prince Charles de Lorraine donna ordre à l'Armée de se tenir prête, puis il alla trouver le Roi de Pologne, pour régler avec lui la marche & la poursuite de la victoire. Mais le Roi considérant la lassitude de ses troupes, & la nécessité de les rafraîchir de quelques heures, entra dans Vienne. Le soir du même

jour, plusieurs Cavaliers & Soldats de l'Armée Chrétienne se rendirent dans la ville, chassant devant eux de grands troupeaux de bœufs que les Turcs avoient laissez dans leur camp. On remarqua que plusieurs des canons que les Turcs avoient abandonnez, étoient marquez aux armes de l'Empereur Ferdinand I, & de Rodolphe II. Aussi-tôt que l'Empereur eut reçu l'heureuse nouvelle de la défaite des Turcs, il s'embarqua sur le Danube, & ayant fait toute la diligence imaginable, il arriva le 14 Septembre à Vienne, où après avoir visité les travaux des ennemis, il fit chanter le *Te Deum*, par l'Evêque de Neustadt, avec toute la solemnité possible. Cette cérémonie étant achevée, l'Evêque de Vienne fit souvenir l'Empereur du premier siége de cette ville, fait par Solyman en 1529, & lui dit que les Bourgeois avoient obtenu de ce Sultan, qu'on ne tireroit point contre l'Eglise Cathédrale, & que par reconnoissance ils avoient fait graver au haut de la tour, un croissant & une étoile, qui sont les armes des Ottomans; mais que ces Infidéles n'ayant pas eu les mêmes égards pendant le dernier siége, il n'étoit pas juste d'y laisser ce monument, & qu'il seroit à propos d'y mettre une croix au lieu de croissant. L'Empereur approuva la pensée de ce Prélat, & ce pieux dessein fut executé le même jour. Le 15 du même mois, le Roi de Pologne envoya à l'Empereur le Grand-Chancelier de son Royaume, pour lui offrir une partie du butin qu'il avoit trouvé dans les tentes du Visir, entre autres choses l'étendart qu'on porte devant lui pour marque de sa dignité. Il étoit de crin de cheval marin, travaillé à l'aiguille, & brodé de fleurs & d'arabesque; la pomme étoit de cuivre doré, & le bâton couvert de feuilles d'or. En même tems le Roi de Pologne envoya l'Abbé Denhof à Rome pour présenter au Pape l'étendart de Mahomet, qu'il avoit gagné en faisant lever le siége. Le milieu de cet étendart étoit de brocard d'or à fond rouge, le tour de brocard argent & verd, & les lambrequins de brocard incarnat & argent. On y voit ces paroles brodées en lettres Arabes: *La illahe illa Allah, Mahamet resul Allah.* Ce qui signifie en François, *Il n'y a point d'autre Dieu que le seul Dieu, & Mahomet envoyé de Dieu.* On lisoit encore dans les rebords d'autres caractéres Arabes, qui signifioient, *Plaise à Dieu vous assister avec un secours puissant: C'est lui qui a mis un repos dans le cœur des Fidéles, pour fortifier leur foi.* Le bâton de l'étendart étoit surmonté d'une pomme de cuivre doré, avec des houpes de soye verte. * Wolfgangus Lazius, *Vien. Aust.* Jean Cuspinien, *Aust. Hist.* Pierre Bertius, *Rer. Germ. l.* 3. *c.* 2. *Histoire des Troubles de Hongrie.*

VIENNE, en Latin *Vigenna*, riviére de France, qui a sa source dans le Limosin, passe à Limoges, à Consolant, à Chauvigny, à Chastelleraud, entre dans la Touraine, arrose Chinon, & se jette dans la Loire à Cande.

VIENNE, Maison de Bourgogne, considérable par son antiquité, par les grands hommes qu'elle a produits, & par ses alliances, tire son origine de PHILIPPE qui suit.

I. PHILIPPE, Seigneur d'Antigny, de Pagny & de Sainte Croix, qui vivoit l'an 1180, & fut enterré au Cimetiére de l'Abbaye de Cîteaux. Il fut pére 1. de GUILLAUME qui suit; & 2. de *Hugues*, Seigneur de Pagny, vivant l'an 1208.

II. GUILLAUME, Seigneur d'Antigny, de Pagny & de Sainte-Croix, étoit mort l'an 1222, & fut pére de HUGUES, II du nom, qui suit.

III. HUGUES, II du nom, Seigneur d'Antigny, de Pagny & de Sainte-Croix, vivoit l'an 1241. Il avoit épousé *N...* fille de *Guillaume*, Seigneur de Neublans, dont il eut 1. HUGUES III, qui suit; & 2. *Philippe*, Seigneur d'Antigny, pére de *Florie*, Dame d'Antigny, mariée à *Philippe* de Montagu.

IV. HUGUES, III du nom, Seigneur de Pagny, de Sainte-Croix, de Neublans, &c. épousa *Béatrix* de Vienne, fille de *Guillaume*, Comte de Vienne & de Mâcon, & de *Scolastique* de Champagne, dont il eut 1. HUGUES IV, qui suit; 2. *Henri* d'Antigny, Seigneur de Sainte-Croix, de Marnans, de Longepierre, &c. qui prit le surnom de *Sainte-Croix*, & laissa postérité.

V. HUGUES, IV du nom, Seigneur de Pagny, Lons-Le-Saunier, de Pymont, &c. succéda au Comté de Vienne à *Guillaume*, son oncle maternel, avant 1256, à cause de quoi il est qualifié Comte de Vienne & Sire de Pagny, dans tous les Actes postérieurs. Il prit le nom & les armes de Vienne que ses Descendans ont toujours depuis portez, nonobstant la vente qu'il fit l'an 1266, du Comté de Vienne, à Jean de Burnins, Archevêque de Vienne, & étoit mort l'an 1277. Il avoit épousé *Alix* de Villars, Dame de Pouilly-sur-Saône, fille d'*Humbert* III, Sire de Thoire & de Villars, & de *Béatrix* de Bourgogne, morte l'an 1302, dont il eut 1. PHILIPPE II, qui suit; 2. JEAN, *qui a fait la branche de* MIREBEAU *rapportée ci-après*; 3. *Guillaume*, Seigneur de Saint-George, mort l'an 1306; 4. *Hugues* ou *Huguenin*, Seigneur de Pymont, mort sans postérité de *Bélotte*, fille de *Pierre* de Broces, Chevalier; 5. *Gerard*, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, Grand Prieur de France, mort le 14 Mai de l'an 1304, comme porte son Epitaphe, qui se voit en l'Eglise de Saint Jean de Latran à Paris; 6. *Agathe*, mariée l'an 1270, à *Guillaume*, Seigneur d'Oiselet, Chevalier; & 7. *Marguerite* de Vienne, alliée à *Guillaume*, Seigneur de Saux, morte en 1280.

VI. PHILIPPE de Vienne, II du nom, Seigneur de Pagny, de Seurre, de Lons-Le-Saunier, mourut l'an 1312, & fut enterré en la Chapelle de Toussaint de l'Abbaye de Cîteaux. Il avoit épousé 1°. l'an 1245, *Agnès* de Bourgogne, fille puînée de *Huguenin*, Comte Palatin de Bourgogne, & d'*Alix* de Méranie: 2°. *Jeanne* de Genéve, fille aînée d'*Aymon*, III du nom, Comte de Genéve, & d'*Agnès* de Montfaucon. On lui donne encore pour femme *Sibylle* de Beaugé, qu'on dit lui avoir apporté en dot les terres de Lohans, de Cuzery, de Sainte-Croix, de Branges, de Montpaon & de Savigny, composant la Bresse Challonoise. Il eut de sa premiére femme, 1. HUGUES, V du nom, qui suit; 2. *Simon*, Seigneur de Pymont, Archidiacre de Besançon, de Mets & de Mâcon, mort le neuviéme Octobre de l'an 1312; & 3. *Alix* de Vienne, Abbesse de Sainte Claire de Lons-le-Saunier. Du second lit sortirent, 4. JEAN de Vienne, *qui a fait la branche des Seigneurs de* PAGNY *& de* ROLLANS, *mentionnée ci-après*; 5. *Hugues*, Archevêque de Besançon, mort l'an 1355; 6. *Etienne*, Seigneur de Delain, vivant l'an 1307; 7. *Renaud*, Damoiseau; & 8. *Jeanne* de Vienne, mariée à *Guillaume* de Rollans, Chevalier.

VII. HUGUES de Vienne, V du nom, Seigneur de Montmorot, de Saint-Aubin, de Delain, &c. fit son testament l'an 1315, & mourut peu après. Il avoit épousé 1°. *Gilles*, Dame de Longwy, fille de *Matthieu*, Seigneur de Longwy: 2°. *Marguerite*, Dame de Ruffey, fille d'*Etienne*, Seigneur de Ruffey. Ses enfans du premier lit furent, 1. GUILLAUME II, qui suit; & 2. *Jeanne* de Vienne, mariée à *Pierre* de Bar, Seigneur de Pierrefort: & du second lit vinrent 3. PHILIPPE de Vienne, *qui a fait la branche des Seigneurs de* RUFFEY *& de* CHEVREAU, *rapportée ci-après*; 4. *Alix*, mariée l'an 1323, à *Matthieu* de Longwy, Seigneur de Raon; & 5. *Guillemette* de Vienne, alliée l'an 1325 à *Jean* de Rigny, Sénéchal du Comté de Bourgogne.

VIII. GUILLAUME de Vienne, II du nom, Seigneur de Longwy, de Saint George, &c. laissa de *Huguette*, Dame de Sainte-Croix & d'Antigny, sa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sainte Croix, 1. JACQUES, qui suit; 2. HUGUES, *qui a fait la branche des Seigneurs de* SAINT GEORGE *& de* SAINTE-CROIX, *mentionnée ci-après*; & 3. *Gilles* de Vienne, mariée l'an 1340, à *Jean* de Vergy, Seigneur de Fonvans, Sénéchal de Bourgogne, morte l'an 1364.

IX. JACQUES de Vienne, Seigneur de Longwy, &c. servit à plusieurs siéges & batailles, notamment à celle de Brignais, où il demeura prisonnier avec une partie de ses gens, & vivoit l'an 1372. Il avoit épousé *Marguerite* de la Roche-Nolay, veuve de *Guillaume* de Villars, Seigneur de Beauvoir, & fille d'*Eudes*, Seigneur de la Roche-Nolay & de Châtillon, dont il eut 1. JACQUES II, qui suit; & 2. *Jeanne* de Vienne, mariée à *Philibert* de Montagu, II du nom, Seigneur de Couches.

X. JACQUES de Vienne, II du nom, Seigneur de Longwy, &c. rendit de grands services dans les guerres contre les Anglois & les Flamands, suivit le Comte de Nevers au voyage de Hongrie, où il fut tué à la bataille de Nicopolis l'an 1396, laissant pour fils unique *Jean*, mort sans alliance l'an 1399.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT-GEORGE *& de* SAINTE-CROIX.

IX. HUGUES de Vienne, IV du nom, second fils de GUILLAUME de Vienne, II du nom, Seigneur de Longwy, & de *Huguette*, Dame de Sainte-Croix & d'Antigny, fut Seigneur de Saint-George, de Seurre, de Sainte-Croix, &c. & accompagna l'Amiral de Vienne son parent, au voyage qu'il fit en Ecosse l'an 1385. Il avoit épousé 1°. *Alix* de Faucogney, fille de *Jean*, Vicomte de Vesoul, & d'*Henriette* de Joinville: 2°. *Jeanne*, Dame de Châteauvillain, fille de *Jean*, Seigneur de Châteauvillain, & de *Marguerite* de Noyers. Du premier lit sortirent, 1. *Hugues* de Vienne, VII du nom, Seigneur de Sainte-Croix, de Seurre, &c. mort sans laisser de postérité d'*Alix* de Villars, Dame de Montgriffon, veuve de *Philippe* de Savoye, Seigneur de Vigon, & fille de *Humbert*, VII du nom, Sire de Thoire & de Villars, & de *Béatrix* de Challon sa seconde femme, qu'il avoit épousée l'an 1398, & 2. *Guillaume* de Vienne, III du nom, Seigneur de Sainte-Croix, de Seurre, &c. après son frére, & Baillif du Comté de Bourgogne, mort aussi sans postérité de *Louise* de Villars, Dame de Lanson, de Berre, d'Istre, & de l'Isle de Martigues, niéce du Pape Clément VII, qu'il avoit épousée le deuxiéme Juillet 1387: & du second lit vint pour fils unique, 3. GUILLAUME IV du nom, qui suit.

X. GUILLAUME de Vienne, IV du nom, Seigneur de S. George, de Sainte-Croix, de Seurre, &c. surnommé *le Sage*, Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Grand-Chambellan & Gouverneur du Dauphin, premier Chevalier de la Toison d'Or. Le Duc Jean de Bourgogne le fit son Lieutenant-Général au siége de Calais, & pour garder les frontiéres de Picardie. Il fut blessé l'an 1406 en une rencontre près du château d'Ardres, voulant secourir son beau-frére. L'an 1408, il alla au secours de Mastricht: c'est en ce tems-là qu'il fut fait Grand-Chambellan du Dauphin, & qu'il fut commis avec Régnier Pot, Seigneur de la Prugne, Gouverneur de Dauphiné, pour aller prendre le Gouvernement de Languedoc en la place du Duc de Berry, y recevoir le serment des Capitaines des villes & châteaux, & des Consuls, y en établir de nouveaux, & en percevoir tous les émolumens. Il étoit en la compagnie de Jean, Duc de Bourgogne l'an 1419, lorsqu'il fut tué à Montereau, & y demeura prisonnier. Etant en liberté, il suivit constamment le parti du Duc Philippe, qui le nomma le premier Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, lors de son institution l'an 1429, & lui fit de grands biens & honneurs le reste de ses jours. Il mourut l'an 1434, & fut inhumé en l'Eglise des Augustins de Saint-George. Il avoit épousé 1°. *Louise* de Genéve, fille d'*Amé* III, Comte de Genéve, & de *Mahaud* d'Auvergne, morte sans enfans: 2°. le neuviéme Juillet de l'an 1400, *Marie*, Dauphine d'Auvergne, Dame de Bussy, &c. fille de *Béraud*, Dauphin, Comte de Clermont,

mont, & de *Marguerite* de Sancerre, dont il eut pour fils unique GUILLAUME qui fuit.

XI. GUILLAUME de Vienne, V du nom, Seigneur de S. George, de Sainte-Croix, de Buffy, d'Arc en-Barrois, &c. qui fut fait prifonnier à la journée d'Anthon l'an 1430, ce qui l'obligea de vendre plufieurs de fes terres. Il affifta à l'entrevue qui fe fit l'an 1441, à Befançon, entre Frédéric, Roi des Romains, & le Duc de Bourgogne, & mourut à Tours l'an 1456. Il avoit époufé *Alix* de Challon, fille de *Jean*, Prince d'Orange, & de *Marie* de Baux, dont il eut, 1. *Jean* de Vienne, Seigneur de Buffy, de Saint-George, &c. mort fans alliance; 2. *Marie*, Dame de Montpaon, mariée l'an 1448, avec *Ferry*, Comte de Blamont, morte fans enfans; & 3. *Marguerite* de Vienne, Dame de S. George, &c. alliée à *Rodolphe*, Marquis de Hochberg, Seigneur de Neufchâtel & de Rhothelin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PYMONT *& de* RUFFEY, *Comtes de* COMMARIN, *&c.*

VIII. PHILIPPE de Vienne, fils aîné de HUGUES de Vienne, V du nom, Seigneur de Longwy, & de *Marguerite*, Dame de Ruffey, fa feconde femme, eut en partage les Terres de Pymont, de Montmorot, &c. & époufa 1o. *Marguerite* de Montluel, Dame de Chevreau, fille unique de *Gui*, Seigneur de Montluel, & de *Marguerite*, Dame de Coligny, morte l'an 1334: 2o. *Hugues* de Sainte-Croix, Dame d'Antigny, de Chagny, de Saint-Laurent, &c. Il eut de fon premier mariage 1. GUY, qui fuit: & du fecond, 2. *Marguerite* de Vienne, Dame de S. Laurent, de Cuifeau & de Cagny, mariée à *Louïs* de Challon, Seigneur d'Argueil & de Viteaux, morte l'an 1385; & 3. *Jeanne* de Vienne, alliée à *Triftan* de Challon, Seigneur de Châteaubelin & de Rochefort.

IX. GUY de Vienne, Seigneur de Pymont, de Chevreau, de Ruffey, d'Enthefieux, &c. étoit mort l'an 1406. Il avoit époufé l'an 1350, *Marie* de Villars, Dame de Brion, fille d'*Humbert*, Sire de Thoire & de Villars, & de *Béatrix* de Savoye, fa premiére femme, dont il eut 1. JACQUES qui fuit; 2. *Béatrix*, mariée à *Matthieu* de Rye, Seigneur de Balançon; & 3. *Marguerite* de Vienne, alliée à *Gautier* de Frolois, Seigneur de S. Germain du Plain.

X. JACQUES de Vienne, Seigneur de Ruffey, de Chevreau, d'Antigny, &c. vivoit l'an 1417, & laiffa de *Marie* de Bauffremont fa femme, fille de *Philibert*, Seigneur de Bauffremont, & d'*Agnès* de Jonvelle, 1. JEAN qui fuit; 2. *Philippe*, Evêque & Duc de Langres, mort l'an 1456; 3. *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon; & 4. *Jeanne* de Vienne, mariée à *Guillaume*, Seigneur d'Eftrebonne & de Nolay.

XI. JEAN de Vienne, Seigneur de Pymont, de Chevreau, d'Antigny, de Ruffey, &c. vivoit l'an 1468. Il avoit époufé *Catherine* de Beaufort, fille de *Louïs*, Seigneur de Canillac, & de *Jeanne* de Norry, dont il eut 1. LOUÏS de Vienne, qui fuit; & 2. *Jeanne* de Vienne, mariée à *Charles*, Seigneur de Ternant.

XII. LOUÏS de Vienne, Seigneur de Pymont, &c. époufa *Ifabeau* de Neufchâtel, fille de *Jean*, Seigneur de Montagu, & de *Marguerite* de Caftro, dont il eut 1. GERARD qui fuit; 2. *Antoine*, Evêque de Challon, mort l'an 1551; 3. GUILLAUME, *qui a fait la Branche des Seigneurs de* CHEVREAU, *rapportée ci-après*; 4. *Marguerite* de Vienne, mariée en Juin 1483, à *Charles* de Neufchâtel, Seigneur de Chemilly, de Conflans & de Bosjouan; & 5. *Catherine* de Vienne, mariée le premier Décembre de l'an 1483, à *Jean* le Goux, dit *de Rupt*, Seigneur de Rupt, de Purgeot, &c.

XIII. GERARD de Vienne, Seigneur de Pymont, d'Antigny, de Ruffey, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi & d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, fut auffi Chevalier d'honneur du Parlement de Dijon l'an 1515. Il avoit époufé *Bénigne* de Dinteville, Dame de Commarin, fille de *Jacques*, Seigneur d'Efchenets & de Commarin, & d'*Alix* de Pontalier; dont il eut 1. FRANÇOIS qui fuit; 2. *Claude*; 3. 4. *Bénigne*, *Anne*, mortes jeunes; 5. *Philiberte*, née le dixiéme Février de l'an 1510, mariée l'an 1523 à *Claude* de Vergy, Baron de Champlite, &c. Chevalier de la Toifon d'Or, Maréchal & Gouverneur du Comté de Bourgogne; 6. *Charlotte*, née le quatriéme Janvier de l'an 1513, alliée 1o. à *Jacques* de Montboiffier, Marquis de Canillac: 2o. à *Joachim* de Chabannes, Comte de Curton; & 7. *Chrétienne* de Vienne, née le fixiéme Avril de l'an 1516, Religieufe à Seurre.

XIV. FRANÇOIS de Vienne, Seigneur de Pymont, d'Antigny, Baron de Ruffey, &c. né le dixiéme Juin 1515, époufa *Guillemette* de Luxembourg, fille de *Charles*, Comte de Brienne, & de *Charlotte* d'Eftouteville, dont il eut 1. *Jacques* de Vienne, Baron de Commarin, né le 25 Mars de l'an 1536, mort après l'an 1566, fans laiffer de poftérité de *Charlotte* de Clermont, Dame de Toulongeon fille de *Claude*, Comte de Toulongeon, qui l'inftitua fon héritier, à condition de porter fon nom & fes armes; 2. ANTOINE qui fuit; 3. *Jean* de Vienne, Baron de Ruffey, né le 13 Octobre de l'an 1547, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourbonnois, mort fans poftérité de *Catherine* de Montgafcon; 4. *Gérard*, né le 14 Janvier de l'an 1543, tué au fiége de Rouen; 5. *Léonore*, née le 24 Octobre de l'an 1541, mariée à *François* de la Rochefoucaud, Seigneur de Ravel; 6. *Claude*, née le onziéme Janvier de l'an 1544, Religieufe; & 7. *Marguerite* de Vienne, morte jeune.

XV. ANTOINE de Vienne, Baron de La Borde, de Grosbois, de Mantallot, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Comte de Commarin après fon frére, né le 27 Janvier de l'an 1538, & en faveur de qui la Terre de Commarin fut érigée en Comté l'an 1588, étoit mort l'an 1590. Il avoit époufé *Claude* d'Efguilly, fille de *Henri*, Seigneur d'Efguilly, & de *Renée* de Saint-Julien, Dame de Rouvre; dont il eut 1. *François*, Comte de Commarin, mort fans alliance; & 2. JACQUES-FRANÇOIS qui fuit.

XVI. JACQUES-FRANÇOIS de Vienne, Comte de Commarin, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, époufa *Françoife* de La Magdelaine, fille de *François*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine* de Marcilly, dont il eut 1. CHARLES qui fuit; & 2. *Jacques* de Vienne, Baron de Ruffey, de Chevreau, d'Antigny, &c. né le onziéme Mai de l'an 1599, qui étoit mort l'an 1637. Il avoit époufé, le 14 Août 1626. *Claude-Marguerite* de Saint Mauris, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Montbarré; & de *Dorothée* Bouton; dont il eut *Charles François*, Comte de Ruffey, mort fans alliance; & *Claude-Alexandrine* de Vienne, mariée en Avril 1651, à *Claude* Damas, Seigneur du Breil & du Buiffon, Lieutenant-Général au païs de Dombes.

XVII. CHARLES de Vienne, Comte de Commarin, Baron de Châteauneuf & de Chevreau, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne & de fes Armées, né le fixiéme Octobre 1597, époufa *Marguerite* de Fauche-de-Dompré; dont il eut trois fils & deux filles, 1. HENRI qui fuit; 2. 3. *N...* & *N...* de Vienne; 4. *Marguerite*, alliée en Août 1654, à *Henri* de Sayne, Comte de La Mothe, Baron de Til en Auxois, Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne; & 5. *N...* de Vienne.

XVIII. HENRI de Vienne, Comte de Commarin, Baron de Châteauneuf & de Chevreau, Seigneur de Pommart, &c. Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne, dont il fe démit l'an 1671, en faveur de fon beau-frére. Il avoit époufé le 22 Mai de l'an 1655, *Jeanne-Marguerite* Bernard, fille de *Bénigne*, Seigneur de Trouhans, Confeiller au Parlement de Dijon.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHEVREAU.

XIII. JEAN de Vienne, fils puîné de *Louïs* de Vienne, Seigneur de Pymont, & d'*Ifabeau* de Neufchatel, fut Baron de Chevreau, & mourut au mois de Novembre 1525, laiffant de *Françoife* de Stainville, fa femme, GUILLAUME qui fuit.

XIV. GUILLAUME de Vienne, Baron de Chevreau, époufa le 20 Juin de l'an 1544, *Chrétienne* de Vergy, fille de *Guillaume*, Baron d'Autrey, & de *Marie* de Bourgogne; laquelle prit une feconde alliance avec *Claude* de Saulx, Seigneur de Ventoux, & mourut l'an 1566, ayant eu de fon premier mariage 1. HENRI qui fuit; & 2. *François* de Vienne, Chevalier de Malte.

XV. HENRI de Vienne, Seigneur de Chevreau; Maréchal de Camp de l'Armée du Roi d'Efpagne, Colonel du Régiment de Bourgogne, mourut en Août 1582. Il avoit époufé le 27 Octobre de l'an 1574, *Anne* de Beiffey, Dame de Trichafteau, fille de *Jean*, Seigneur de Trichafteau, de Bourbelain, & d'*Anne* Marinier, laquelle prit une feconde alliance le dixiéme Août de l'an 1587, avec *Charles*, Comte d'Efcars; & eut de fon premier mari, 1. FRANÇOIS qui fuit; & 2. *Henri* de Vienne, né pofthume, mort jeune.

XVI. FRANÇOIS de Vienne, Baron de Chevreau, mourut fans poftérité; & inftitua par fon teftament du premier Octobre 1586, pour fon héritier, *Jacques* de Vienne, Seigneur de Ruffey, fon coufin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PAGNY *& de* SAILLENAY.

VII. JEAN de Vienne, fils aîné de PHILIPPE de Vienne, II du nom, Seigneur de Pagny, &c. & de *Jeanne* de Genéve fa feconde femme, fut Seigneur de Pagny, de Rothelanges, &c. & mourut l'an 1340. Il avoit époufé *N...* Dame de Rollans, de Saillenay, de Polans, &c. fille de *Guillaume*, Seigneur de Rollans en Comté, &c. dont il eut 1. PHILIPPE qui fuit; 2. GUILLAUME, *qui a fait la branche des Seigneurs de* ROLLANS, *rapportée ci-après*; 3. *Vaultier*, vivant en 1332; 4. *Marguerite*, alliée l'an 1325, à *Chriftophle* de S. Hilaire, Seigneur d'Auvilliers: 5. *Archelande*, Religieufe au Lieu-Dieu; & 6. *Jean* de Vienne, Seigneur de Polans & de Rothelanges; Gouverneur de Calais, mort à Paris le quatriéme Août de l'an 1351, laiffant de *Catherine* de Jonvelles, Dame de Chauvirey, *Jeanne* de Vienne, Dame de Vaugrenant, mariée à *Guillaume* de Grançon, furnommé *le Grand*.

VIII. PHILIPPE de Vienne; Seigneur de Pagny, de Lons-le-Saunier, de Mirebeau, &c. étoit mort l'an 1353. Il avoit époufé *Jeanne* de Chambly, Dame de Néauphle, de Thorigny, de Perfan, &c. fille de *Pierre* de Chambly, dit *le Jeune*; Seigneur de Néauphle, &c. & d'*Ifabeau* de Bourgogne. Elle prit une feconde alliance avec *Jean* de Vergy, Seigneur de Soilly, ayant eu de fon premier mariage, 1. HUGUES qui fuit; 2. *Jean*; 3. *Henri*; & 4. *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Rollans.

IX. HUGUES de Vienne, Seigneur de Pagny, de Néauphle, de Thorigny, &c. mort l'an 1384, avoit époufé le 14 Mai de l'an 1358, *Henriette* de Challon, Dame de Binans, fille de *Jean*, Comte d'Auxerre, & d'*Alix* de Bourgogne, Dame de Montbéliard, dont il eut 1. JEAN qui fuit; 2. HENRI, *qui a continué la poftérité, rapportée après celle de fon frére aîné*; & 3. *Jeanne* de Vienne, mariée à *Antoine* de Ray, Seigneur de Courcelles, Baillif d'Amont.

X. JEAN de Vienne, Seigneur de Pagny, de Binans, de Saillenay, &c. furnommé *à la Grande Barbe*, fervit dans les Armées de France, & mourut l'an 1435, fans laiffer de poftérité

té de *Henriette* de Vergy, Dame de Fontaine-Françoise, veuve de *Jean* de Longwy, Seigneur de Beaumont-fur-Serain, & fille de *Guillaume* de Vergy, I du nom, Seigneur de Mirebeau, & d'*Agnès* de Durnay, fa feconde femme, morte le 27 Décembre 1427.

X. Henri de Vienne, fecond fils de Hugues de Vienne, Seigneur de Pagny, fut Seigneur de Neublans, & mourut avant l'an 1421. Il avoit époufé *Jeanne*, Dame de Gouhenans & d'Effoye, laquelle prit une feconde alliance avec *Henri* de Saint-Aubin, Seigneur de Conflandel, & vivoit encore l'an 1441, ayant eu pour enfans de fon premier mariage, 1. Jean qui fuit; 2. *Henriette*, mariée 1°. en Mai 1418, à *Humbert* de Rougemont, Seigneur d'Ufier: 2°. à *Jean* de Rye, Seigneur de Balançon; & 3. *Jeanne* de Vienne, alliée à *Jean* de Grançon, Seigneur de Pefmes.

XI. Jean de Vienne, Seigneur de Neublans, de Saillenay, &c. étoit mort l'an 1430, avant fon oncle & fa mére. Il avoit époufé le 23 Mai de l'an 1405, *Henriette* de Grançon, dont il eut 1. *Gérard* de Vienne, Seigneur de Neublans, &c. qui recueillit les fucceffions de fon pére, de fa mére, & de fon grand oncle, mort fans poftérité; & 2. *Jeanne* de Vienne, qui fuccéda à fon frére en toutes fes Terres, mariée en Novembre 1436, à *Jean* de Longwy, Seigneur de Givry, &c. morte le feptiéme Septembre 1472.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE ROLLANS & de Listenois.

VIII. Guillaume de Vienne, fils puîné de Jean de Vienne, Seigneur de Pagny, & de *N...* Dame de Rollans, fut Seigneur de Rollans, de Bétencourt, &c. & mourut l'an 1360, laiffant de *Claudine*, Dame de Chaudenay, qu'il avoit époufée l'an 1340, morte l'an 1349, 1. Jean qui fuit; 2. *Guillaume*, Evêque d'Autun, puis de Beauvais, & Archevêque de Rouen, mort l'an 1418; & 3. *Alix* de Vienne, Dame de Chaudenay, mariée à *Robert* de Beaujeu, Seigneur de Jou-fur-Tarare.

IX. Jean de Vienne, Seigneur de Rollans, de Montbis, &c. Amiral de France, *dont il fera parlé ci après dans un Article féparé*, mourut à la bataille de Nicopolis contre les Turcs le 26 Septembre de l'an 1396. Il avoit époufé le 28 Mars de l'an 1356, *Jeanne* d'Oyfelet, Dame de Bonencontre, fille de *Jean*, Seigneur d'Oyfelet, &c. & de *Marie* de Rougemont, morte l'an 1400, dont il eut 1. Philippe qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de Chaftelmaillet, mort en Calabre, qui fut pére de *Vautier* de Vienne; 3. *Vautier*, qui étoit mort l'an 1390, fans avoir laiffé de poftérité de *N...*, Dame de Joux; 4. *Jeanne*, mariée 1°. à *Edouard* de Flandre, Seigneur de Saint-Dizier: 2°. à *Jean* de Vergy, III du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Fonvens, &c. & 5. *Marguerite* de Vienne, Religieufe à Remiremont.

X. Philippe de Vienne, Seigneur de Rollans, de Montbis, de Clervaux, &c. mourut le 26 Décembre de l'an 1413. Il avoit époufé du vivant de fon pére le 14 Juin de l'an 1395, *Philiberte* de Maubec, Dame de Chaftenay, fille de *François*, Seigneur de Maubec, & d'*Alix* de Grolée, morte le 18 Mai 1421, dont il eut 1. Jean qui fuit; 2. Guillaume, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Montbis *& d'*Arc en Barrois, *rapportée ci-après*; 3. *Guillemette*, mariée 1° à *Antoine* de Vergy, Seigneur de Champlite, Comte de Dammartin, Chevalier de la Toifon d'Or: 2°. l'an 1461, à *Thibaud*, Seigneur de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne; 4. *Marguerite*, alliée le 20 Juillet de l'an 1429, à *Jean* de Crux, Seigneur de Trohans; & 5. *Jean* de Vienne, Seigneur de Rollans, de Chamigny, d'Anvoires & de Bétencourt, qui étoit fon fecond fils, mort le 25 Avril de l'an 1440, laiffant de *Béatrix* de S. Chéron, Dame de Songey, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Chéron, & de *Jeanne* de Vergy, Dame de Songey, de Saint-Chéron, de Frontenay-fur-Dou, &c. mariée à *Eudes*, Seigneur de Ragny; 6. *Guillemette*, Dame de Chamigny; & 7. *Jeannette* de Vienne.

XI. Jean de Vienne, Seigneur de Bonencontre, de Liftenois, &c. Confeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Maréchal de Bourbonnois, mourut l'an 1425. Il avoit époufé l'an 1410, *Ifabeau* Aycelin, fille unique de *Louïs* Aycelin, Seigneur de Liftenois, de Montagu, de La Ferté-Chauderon, de Châtel-Odon, &c. & de *Marguerite* de Beaujeu. Elle prit une feconde alliance avec *Charles* de Mello, Seigneur de Saint-Bris, & eut pour fils unique de fon premier mariage Philippe qui fuit.

XII. Philippe de Vienne, Seigneur de Liftenois, de Montagu, Baron de la Roche-Nolay, &c. eut de *Pernelle* de Chazeron, fille de *Jean*, Seigneur de Chazeron, pour fille unique, héritiére de fes grands biens, *Anne* de Vienne, mariée le onziéme Mai de l'an 1462, à *Jean* de Vienne, Seigneur de Montbis, fon parent.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBIS & d'*Arc-en-Barrois.

XI. Guillaume de Vienne, troifiéme fils de Philippe de Vienne, Seigneur de Rollans, & de *Philiberte* de Maubec, fut Seigneur de Montbis, d'Arc-en-Barrois, de Chaigny, de Bonencontre, de Perfan, &c. & mourut l'an 1471. Il avoit époufé 1°. *Béatrix* de Cufance, fille de *Gérard*, Seigneur de Belvoir, & de *Marguerite* de Ray, Dame de Flagey: 2. *Claude* de Villiers-Sexel, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villiers, & de *Catherine* de Montagu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de fon premier lit furent 1. Jean qui fuit; 2. *Olivier*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Evêque d'Autun; 3. Philippe, *qui a fait la branche de* Clervaux *mentionnée ci-après*; 4. *Marguerite*, Religieufe à Poligny; 5. *Guie*, Prieure à Champfenoy; 6. *Marguerite* alliée à *Gui* de Pontalier, Seigneur de Talmey; 7. 8. *Simonne* & *Louïfe* de Vienne Chanoineffes à Remiremont.

XII. Jean de Vienne, Seigneur de Montbis, de Marnay, d'Arc-en-Barrois, &c. Sénéchal, Maréchal & Lieutenant-Général de Bourbonnois, mourut le onziéme Septembre de l'an 1499. Il avoit époufé le onziéme Mai de l'an 1462, *Anne* de Vienne, Dame de Liftenois, &c. fa coufine, fille unique de *Philippe*, Seigneur de Liftenois, & de *Pernelle* de Chazeron, dont il eut 1. François qui fuit; 2. *Gafpard*, Seigneur de la Roche-Nolay, &c. mort fans laiffer de poftérité de *Jeanne* d'Aumont, fille de *Ferry*, Seigneur de Méru; 3. *Jean*, Doyen d'Autun; & 4. *Marguerite* de Vienne, mariée l'an 1493, à *Jean* de Beaufort, Baron de Montboiffier.

XIII. François de Vienne, Seigneur de Liftenois, d'Arc-en-Barrois, &c. Sénéchal & Maréchal de Bourgogne, avoit époufé l'an 1513, *Bénigne* de Grançon, fille d'*Hélion*, Seigneur de Nancuyfe, & d'*Avoye* de Neufchâtel, fa premiére femme, dont il eut 1. François, II du nom, qui fuit; 2. *Anne* de Vienne l'aînée, Dame de Villaufons, mariée à *Claude* de Beaufremont, Seigneur de Sombernon; 3. *Françoife*, Dame de Vaulrai, de Saint-Julien, de Bonnencontre, alliée 1o. à *Jacques* d'Amboife, Seigneur de Buffy: 2o. l'an 1527, à *Jean* de La Baume, IV du nom, Comte de Montrevel; & 4. *Anne* de Vienne la Jeune, Dame de Maumont &. de Châtel Odon, époufe de *Louïs*, Seigneur de la Fayette & de Pontgibaut.

XIV. François de Vienne, II du nom, Seigneur de Liftenois, d'Arc-en-Barrois, &c. mourut à Turin fans alliance l'an 1537, ayant inftitué par fon teftament pour fon héritier *Antoine* de Beaufremont fon neveu, à condition de porter le nom & les armes de Vienne.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLERVAUX.

XII. Philippe de Vienne, troifiéme fils de Guillaume de Vienne, Seigneur de Montbis, &c. & de *Béatrix* de Cufance fa premiére femme, fut Seigneur de Clervaux, de Perfan, de Bétencourt, de Bonencontre, d'Arc-en-Barrois, &c. & vivoit l'an 1517. Il avoit époufé le premier Décembre, de l'an 1482, *Catherine* de La Guiche, fille de *Claude*, Seigneur de Chaumont, & de *Claudine* de La Baume, dont il eut 1. Claude qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de Perfan, mort l'an 1534, fans poftérité; 3. *François*, Chevalier de Malte; 4. *Marguerite*, Chanoineffe de Remiremont; 5. *Louïfe*, Religieufe à Baume-les-Nonains; 6. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Salins, Seigneur de Rans; 7. *Magdelaine*, alliée 1°. le 27 Avril de l'an 1520, à *Lazare*, Seigneur de S. Thibault, de Chaudenay, &c.: 2°. le feptiéme Octobre de l'an 1526, à *Chriftophle* de Rochechouart, Seigneur de Chandenier; 8. *Simonne*, Religieufe à Champfenoy; & 9. *Denyfe* de Vienne, Prieure de Saint-Andoche d'Autun.

XIII. Claude de Vienne, Seigneur de Clervaux, d'Oïgnans, de Perfan, &c. Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, mourut vers l'an 1540. Il avoit époufé le quatriéme Janvier de l'an 1532, *Claudine* Du Châtelet, fille d'*Erard*, Seigneur Du Châtelet, & de *Claudine* de Lénoncourt. Sa veuve prit une feconde alliance avec *Robert* de Heu, Seigneur de Malroy; & une troifiéme avec *Jean* de La Boulaye, ayant eu de fon premier mariage 1. Claude Antoine qui fuit; 2. Nicolas, *qui a fait la branche de* Vauvillars *rapportée ci-après*; & 3. *Roberte* de Vienne, mariée à *Jean* de Sautour, Seigneur d'Irouft & de Montigny.

XIV. Claude-Antoine de Vienne, Seigneur de Clervaux, Baron de Copet, Souverain de Courcelles & de Bétencourt, Colonel de 5000 Reitres, fut l'un des Chefs des Religionnaires de France. Il avoit époufé *Catherine* de Heu, fille de *Robert*, Seigneur de Malroy, & de *Philippe* de Chiverfon fa premiére femme, dont il eut 1. *François* de Vienne, Seigneur de Clervaux, mort à Bruges; 2. *Gedeon*, Baron de Clervaux, tué à la prife du Fauxbourg de Paris, au fervice du Roi Henri IV; 3. *Alexandre*, tué au Copet; 4 *Ifaac*, mort à Dreux; 5. *Marie*, morte fans alliance; 6. *Louïfe*, mariée 1o. à *Tich* de Schwimberg, Seigneur Allemand: 2o. à *Herman* Goër, Seigneur de Villiers & de Pafchey: 3o. à *François* de Couftin de Bourzolles, Comte de Carlus; & 7. *Nicolle* de Vienne, alliée à *Jacques* de Jaucourt, Seigneur de Villarnoul, morte fans enfans le 27 Juillet de l'an 1623.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VAUVILLARS, Comtes de Chateauvieux.

XIV. Nicolas de Vienne, fecond fils de Claude de Vienne, Seigneur de Clervaux, & de *Claudine* Du Châtelet, fut Seigneur de Vauvillars, de Clervaux, Vellefin, &c. Capitaine de cent lances pour le Duc de Savoye, & mourut à Châtelleraut, pendant le fiége de Poitiers, commandant une Compagnie de Chevaux-legers, le 23 Mai de l'an 1569. Il avoit époufé le 18 Mars de l'an 1563, *Perrette* de Gerefme, fille de *François*, Seigneur Du Pré-Du-But, & de *Marie* Régnier, dont il eut 1. Marc qui fuit; & 2. *Marie* de Vienne, alliée le 27 Février de l'an 1582, à *Antoine* de Choifeul, Seigneur de Clermont.

XV. Marc de Vienne, Sire de Vauvillars, Seigneur de Clervaux, &c. Colonel d'un Régiment en Savoye, mort le 14 Mars de l'an 1598, avoit époufé le 12 Juin 1587, *Marie*, Dame de Châteauvieux, fille de *Claude*, II du nom, Seigneur de Châteauvieux, d'Arbent, de Fromentes, &c. & d'*Anne* de

de Rochechouart, dont il eut 1. RENÉ qui fuit; 2. *Heléne*, morte fans alliance l'an 1619; 3. *Anne-Claire*, Religieufe à Avenay; 4. *Claude-Sabine*, Religieufe à Gevigny; & 5. *Marguerite* de Vienne, mariée à *Jean* d'Achey, Seigneur de Toroife, Gouverneur de Dole.

XVI. RENÉ de Vienne, Comte de Châteauvieux & de Confolant, Sire de Vauvillars, Baron de Fromentes, &c. époufa le 26 Avril de l'an 1628, *Marie* de La Guefle, Dame de La Chaux, fille de *Jean* de La Guefle, Seigneur de La Chaux, Baron de Nefle, &c. Sindic de la Nobleffe d'Auvergne, & de *Marguerite* de Béraut, dont il eut 1. *N*... de Vienne, Baron de Fromentes, mort jeune; & 2. *Françoife* de Vienne, Comteffe de Châteauvieux, mariée le 25 Septembre de l'an 1649, à *Charles* de la Vieuville, Chevalier d'honneur de la Reine & Gouverneur de Poitou, morte en Juillet l'an 1669, laiffant poftérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MIREBEAU.

VI. JEAN de Vienne, fils puîné de HUGUES de Vienne, Seigneur de Pagny, IV du nom, & d'*Alix* de Villars, Dame de Pouilly-fur-Saône, fut Seigneur de Mirebeau en Montagne, & vivoit l'an 1283. Il avoit époufé *Conteffon* de Genéve, fille d'*Aimon* III, Comte de Genéve, dont il eut 1. *Girard*, Seigneur de Mirebeau, mort fans poftérité l'an 1340; 2. *Etienne*, Seigneur de Courcelles; & 3. GAUCHER qui fuit.

VII. GAUCHER de Vienne, Seigneur de Mirebeau après fon frére, & Gardien du Comté de Bourgogne l'an 1342. De N... fa femme, dont le nom n'eft pas connu, il eut pour enfans 1. HENRI qui fuit; & 2. *Hugues* de Vienne, mort fans poftérité.

VIII. HENRI de Vienne, Seigneur de Mirebeau, vivant l'an 1359, laiffa pour enfans de *Jeanne* de Sainte-Croix, Dame de Montrond, fa femme, 1. *Vautier* de Vienne, Seigneur de Mirebeau, Chambellan du Duc de Bourgogne, mort vers l'an 1399, fans laiffer de poftérité d'*Ifabeau* d'Eftouteville, laquelle prit une feconde alliance avec *Jean* de Bethune; 2. *Jean* de Vienne, Seigneur de Montrond, mort auffi fans enfans; & 3. *Jeanne* de Vienne, Dame de Mirebeau, héritiére de fes fréres, mariée à *Simon*, Seigneur de Grançon. * *Voyez* le Pére Anfelme, *Hiftoire des grands Officiers de la Couronne.*

VIENNE (Jean de) Seigneur de Rollans, de Clervaux, de Montbis, &c. Amiral de France, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, fils de GUILLAUME de Vienne, Seigneur de Rollans, &c. & de *Claudine*, Dame de Chaudenay, rendit de grands fervices aux Rois Charles V, & Charles VI, & fervit en Flandre l'an 1370. Il fut l'un des Seigneurs donnez en otage au Roi de Navarre, lors de fon entrevue à Vernon, avec le Roi. Il fut pourvu de la charge d'Amiral par Lettres du 27 Décembre de l'an 1373, prit la ville & château de S. Sauveur en Couftentin fur les Anglois le troifiéme Juillet de l'an 1375, fut nommé avec le Duc de Bourbon & plufieurs autres Seigneurs, pour aller en Bretagne prendre poffeffion des villes & forterefles du païs, que les Bretons avoient promis de livrer au Roi. Il fuivit en Flandre le Roi Charles VI l'an 1382, qui l'envoya en Normandie châtier les Rebelles de Rouen; & étant de retour en Flandre, il fe rendit maître de la ville de Gravelines, & fut envoyé la même année vers le Comte de Savoye, qui le fit Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade. L'an 1384, il alla chez les Ducs de Berry & de Bourgogne en Boulonnois, pour le Traité de paix qui fe devoit faire avec les Anglois; mais ce Traité n'ayant pas eu d'exécution, il eut commiffion de faire équiper une Armée navale à l'Eclufe. Ce deffein étant changé, il paffa en Ecoffe avec foixante voiles, & de là il entra en Angleterre, où il fit quelques expéditions; mais n'étant pas fecondé par les Ecoffois, il fut obligé de retourner en France. Il fut établi Capitaine de Honfleur l'an 1387, puis envoyé en Efpagne l'an 1388, & alla la même année en Bretagne avec le Comte de Sancerre, accompagner le Duc de Bretagne qui devoit fe rendre auprès du Roi. Il fuivit le Duc de Bourbon en Barbarie l'an 1389, & fe trouva au fiége de Cartagéne. Etant de retour, fur la réfolution prife l'an 1391, de porter la guerre en Bretagne, il accompagna le Roi au Mans, & l'année fuivante au voyage du Mont-Saint-Michel. L'an 1395, il accompagna le Duc de Bourgogne en Bretagne; & l'an 1396 ayant été réfolu de fecourir le Roi de Hongrie contre le Turc, il fut du nombre des Seigneurs François qui y allérent, commanda l'avant-garde à la bataille qui fe donna près de Nicopolis, & y mourut combattant vaillamment le 26 Septembre de l'an 1396. Son corps fut apporté en Bourgogne, & enterré en l'Abbaye de Bellevaux. * Froiffart. Juvénal des Urfins. *L'Hift. de Charles VI*, *de* M. le Laboureur. Le Pére Anfelme.

VIENNE, bourg féparé en deux parties, qu'on nomme *Vienne-la Ville* & *Vienne le Château*. Il eft dans le Duché de Bar-fur-l'Aîne, aux confins de la Champagne, & à deux lieues au deffous de Ste. Ménehoud. On prend Vienne pour l'ancienne *Auxenna*, qui étoit un bourg des Rémois. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VIENNOIS, contrée du Dauphiné en France, a le Valentinois au midi, le Rhône au couchant & au nord, le même Rhône & le Giaer au levant. Ses lieux principaux font Vienne, capitale, le Pont-Beauvoifin & la Guillotiére qui eft un des fauxbourgs de Lyon. Le Viennois s'étendoit autrefois jufqu'à l'Ifére, qui avec le Rhône & le Giaer forme une Prefqu'Ifle, qu'on croit être le païs qu'on nommoit anciennement *Infula Allobrogum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIERGE, l'un des douze Signes du Zodiaque, eft compofé de vint-fix étoiles, qui repréfentent, dit-on, la figure d'une fille tenant un épi de blé à fa main. Les Poëtes feignent que cette fille eft Aftrée, Déeffe de la Juftice, qui fe retira au Ciel pendant le fiécle de fer. D'autres difent que c'eft Erigone fille d'Icarius, laquelle fut changée par Jupiter en cette Conftellation: le Soleil entre dans ce Signe au mois d'Août. * Cæfius, *Aftronom. Poët.*

VIERZON ou VIARZON, ville de France dans le Berri, eft fituée au confluent du Cher & de l'Eure, dans un lieu fort agréable, auprès des forêts & des garennes, à huit lieues de Bourges. Le château eft du côté d'orient fur une colline, & dans le lieu le plus éminent de la ville, où le coteau prend fa defcente de tous côtez. C'eft un Siége Royal, avec Reffort de deux Paroiffes, Méry & Thémon. On y fait trafic de laine & de draperie. Quelques-uns tiennent que ce fut autrefois l'héritage du Roi Bon de Béves, pére de Lancelot du Lac, & qu'il en fut chaffé par Clodias, qui la démantela. Les Anglois la brûlérent en 1197, ce qui la fit nommer *Verfio* ou *Everfio*, à caufe de tant de ruïnes. Elle fut encore affez bien bâtie, dans une affiette fi gracieufe que les bois, les vignes, les prez & les riviéres limitent la vue de tous côtez, ce que marquent ces deux vers écrits fur la porte:

Verzio Villa virens, aliunde pauca requirens,
Silvis ornata, vineis, pratis decorata.

Elle a été poffédée par les Marquis de Villiers, & enfuite par la Maifon de Bourbon. Le Roi François I la réunit au Domaine, en confifquant les biens du Connétable de Bourbon. * Du Chêne. Davity. Audiffret. Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1736.

VIESTE, en Latin *Apenefta* & *Viefta*, ville mal peuplée du Royaume de Naples dans la Capitanate, avec Evêché fuffragant de Manfrédonia. Cet Evêché ne s'étend pas au-delà des murailles de la ville.

VIETE (François) de Fontenay en Poitou, Maître des Requêtes de l'Hôtel de la Reine Marguerite, s'appliqua aux Mathématiques, & y excella d'une telle maniére, qu'il inventa de nouveau ou perfectionna tout ce qui avoit été inventé en cette Science par les Anciens, dont on a perdu les Ecrits. Il eft le premier qui ait inventé l'Algebre fpécieufe, dans laquelle on fe fert de Lettres au lieu de Nombres, & qui a trouvé la Géométrie des fections angulaires, par laquelle on donne la raifon des angles par la raifon des côtez. Il méditoit avec tant d'application, qu'on le voyoit fouvent demeurer trois jours entiers dans fon cabinet fans manger & même fans dormir, qu'autant qu'il le pouvoit faire en s'appuyant de tems en tems la tête fur fa main, pour réparer fes forces par quelques momens de fommeil. Viéte a mis au jour plufieurs Ecrits, mais ils font extrêmement rares, parce que les ayant fait imprimer à fes dépens, il en retiroit tous les exemplaires; & comme il étoit très honnête, il les diftribuoit libéralement à tous ceux qui étoient verfez en ces fortes de connoiffances. Outre les Oeuvres qu'il mit lui-même en lumiére, il en a laiffé beaucoup d'autres, par lefquelles il a donné un grand jour à ces beaux Arts, & il a renouvellé la mémoire des anciens Auteurs. Comme il avoit cultivé l'induftrie de Pierre Aléaume d'Orléans, duquel il fe fervoit pour l'exécution de fes deffeins, fes héritiers lui confiérent fes Ecrits. C'eft de ce thréfor, que tant Aléaume, qu'Alexandre Anderfon, Ecoffois, & quelques autres, ont puifé beaucoup de Traitez qu'ils ont publiez, qui donnent de l'admiration à tous les amateurs des Mathématiques, & qui feront vivre éternellement la gloire de ce grand homme. Adrien ou Hadrien Romain ayant propofé à tous les Mathématiciens de l'Europe un problême à réfoudre, Viéte en donna d'abord la folution, & le renvoya à Romain avec des corrections & une augmentation, y ajoûtant ce qu'il avoit fait fur Apollonius Gallus. Romain fut fi furpris de la fcience de Viéte, qu'il partit auffi-tôt de Wirtzbourg en Franconie, où il demeuroit depuis qu'il avoit quitté Louvain, & vint en France pour le connoître & lui demander fon amitié. Et parce qu'étant arrivé à Paris, il n'y trouva pas Viéte, qui étoit allé en Poitou pour rétablir fa fanté, il continua fon voyage, quoiqu'il eût encore cent lieues à faire. Enfin, ayant eu la fatisfaction de le voir, il lui propofa à loifir toutes fes difficultez, & il fut fi rempli d'admiration pour cet homme extraordinaire, qu'il avoua que tout ce qu'il avoit vu en lui étoit au deffus de l'idée qu'il s'en étoit formée. Après qu'il eut demeuré un mois chez lui, il ne put le quitter qu'avec un regret extrême. Et Viéte voulant reconnoître l'honneur que Romain lui avoit fait en entreprenant un fi long voyage pour le vifiter, le fit conduire à fes dépens jufqu'à la frontiére. Au refte, l'effai de Viéte fur Apollonius fut fi généralement eftimé, qu'à fon imitation Marin Getald de Ragufe, très excellent Mathématicien, publia fept ans après un Ouvrage intitulé, *Apollonius reffufcité*, avec un Supplément d'Apollonius Gallus. Scaliger attaqua Viéte avec aigreur fur le fujet des Cyclométres, mais enfuite il corrigea fa faute, & fe retracta avec une franchife louable; & depuis ce tems-là, il eut toujours une fecrette vénération pour Viéte. Viéte ayant reconnu peu de tems avant fa mort que dans le Calendrier Lilian il y avoit plufieurs fautes qui avoient été déja remarquées par d'autres, il travailla avec foin à le mettre en telle forme qu'il pût être reçu dans l'Eglife Romaine, & il en dreffa un nouveau accommodé aux Fêtes & aux Rites de l'Eglife Romaine. L'ayant fait imprimer l'an 1600, il le préfenta dans la ville de Lyon au Cardinal Aldobrandin, qui avoit été envoyé en France par le Pape, pour terminer les différends qui étoient entre le Roi & le Duc de Savoye. Lorsque le Cardinal Aldobrandin, après la paix faite, fut de retour à Rome, & que Chriftophle Cla-

vius, qui étoit déja préoccupé pour le sentiment de Lilius, qu'il avoit soutenu par plusieurs Ouvrages, rejetta la correction qui avoit été proposée à ce Cardinal, Viéte envoya un Ecrit à ce célébre Mathématicien, où il se plaignoit fortement de son procédé. Comme les Etats des Espagnols, *dit M. de Thou*, sont séparez & éloignez les uns des autres, pour garder le secret en communiquant leurs desseins & leurs conseils à toutes les parties de ce vaste Corps, ils se servent de divers caractéres inconnus, afin qu'ils ne viennent pas à être découverts; & quand ils sont obligez d'en employer de nouveaux, ils ne le peuvent faire que longtems après l'avoir résolu, parce qu'il faut qu'ils en avertissent auparavant les Vicerois des Indes. Pendant les désordres de la Ligue, leur chiffre étoit composé de plus de cinq cens caractéres différens, & quoique l'on eût souvent intercepté plusieurs de leurs Lettres extrêmement longues, où tous leurs desseins étoient expliquez, ceux qui avoient charge de les déchifrer n'en pouvoient jamais venir à bout, à cause du nombre infini de marques dont ils se servoient. Mais ces Lettres par le commandement du Roi ayant été envoyées à Viéte, il les expliqua sans peine, & ensuite toutes les autres qui lui furent remises entre les mains, ce qui déconcerta d'une telle maniere les Espagnols pendant deux ans, & leur donna un si grand étonnement, qu'ils publiérent à Rome, & par-tout ailleurs, que le Roi n'avoit découvert leur chifre que par le secours de la Magie. Les Ouvrages de Viéte, qui ont été imprimez, sont *De Æquationum Recognitione & Emendatione, Tractatus duo; Algebra nova; Apollonius Gallus, seu resuscitata Apollonii Pergæi* περὶ ἐπαφῶν, *Geometria; De numerosa Potestatum Resolutione ad Exegesin; De Rebus Mathematicis responsa; In Artem Analyticen isagoge; Zeteticorum libri quatuor; Effectionum Geometricarum Canonica Recensio; Supplementum Geometriæ; Angularium sectionum analytice jam tandem demonstrationibus confirmata; Responsum ad problema Adriani Romani; Relatio Calendarii verè Gregoriani ad Ecclesiasticos Doctores exhibita Clementi VIII; Adversus Christophorum Clavium expostulatio; Opera Mathematica, in quibus tractatur Canon Mathematicus, seu Triangula*; Item *Canon Triangulorum laterum rationalium, una cum Universalium inspectionum ad Canonem Mathematicum libro singulari; Canones in Calendarium Gregorianum perpetuum; Munimen adversus novam Cyclometricam Pseudomisolabum; Compendium Mathematices.* Il y a aussi des Lettres de ce grand homme dans un recueil de celles de J. Caselius imprimées à Francfort en 1687. Il avoit aussi fait un Livre, intitulé, *Harmonicon Cœleste*, qui n'a pas été publié. Ce grand homme mourut l'an 1603. * De Thou, *Hist.* Vossius. Scaliger. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 440 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

VIETRI, petit bourg du Royaume de Naples situé dans la Principauté Citérieure, à demi-lieue de la ville de Salerne. Ce bourg bâti sur les rüines de l'ancienne *Marcina*, petite ville des Picentins détruite par les Vandales, a été lui-même presque tout renversé par un tremblement de terre l'an 1694. * Maty, *Diction. Géogr.*

VIEUVILLE (La) Maison considérable en France, descend de JEAN Coskaër qui suit.

I. JEAN Coskaër, Gentilhomme de Bretagne, Seigneur de Farbus en Artois, prit le nom de *La Vieuville*, & vivoit l'an 1470. Il avoit épousé *Catherine* Kerviher, dont il eut SEBASTIEN qui suit.

II. SEBASTIEN de La Vieuville, Seigneur de Farbus, vint en France avec la Reine Anne de Bretagne lors de son mariage avec le Roi Charles VIII, & épousa l'an 1510 *Perrine* de Saint-Vaast, dont il eut PIERRE qui suit.

III. PIERRE de La Vieuville, Seigneur de Farbus, de Challenet, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa chambre, Gouverneur de Reims, de Méziéres & de Réthelois, Lieutenant de cent Hommes d'armes d'Antoine, Roi de Navarre, l'un de ses Conseillers & Chambellans, épousa en Août 1539, *Catherine* de la Taste, dite *de Montferrand*, dont il eut ROBERT qui suit.

IV. ROBERT, Marquis de La Vieuville, Baron de Rugles & d'Arzilliers, Vicomte de Farbus, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine & Gouverneur des villes de Méziéres & de Linchamp, Grand-Fauconnier de France. Le Roi de Navarre le fit Gentilhomme de sa chambre l'an 1573. Le Roi le nomma son Lieutenant-Général au païs de Réthelois l'an 1574. Il fut depuis Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ses ordonnances l'an 1577. Ce fut en sa faveur que la Terre de Sy fut érigée en Marquisat, sous le nom de *La Vieuville*. Il fut envoyé en Ambassade en Allemagne pour le fait de la Religion, & fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1599. Il avoit épousé 1°. *Guillemette* de Bossut fille de *Claude*, Seigneur de Longueval, & d'*Anne* de Linanges: 2°. l'an 1581, *Catherine* d'O, veuve de *Michel* de Poysieu, Seigneur de Pavant, & fille de *Charles* d'O, Seigneur de Vérigny. Du premier lit vint 1. *Henriette* de La Vieuville, mariée à *Antoine* de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert; & du second sortit 2. CHARLES I, qui suit.

V. CHARLES, I du nom, Duc de La Vieuville, Baron de Rugles, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*, fut Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Fauconnier de France après son pére, Lieutenant-Général en Champagne & Réthelois, & Surintendant des Finances, mourut le deuxiéme Janvier de l'an 1653. Il avoit épousé *Marie* Bouhier, morte le septiéme Juin de l'an 1663, fille de *Vincent*, Seigneur de Beaumarchais, Thrésorier de l'Epargne, & de *Marie* Hotman, dont il eut 1. *Vincent*, Marquis de La Vieuville, mort au service du Roi d'Angleterre, l'an 1643; 2. CHARLES II, qui suit; 3. *Henri*, Chevalier de Malte, Abbé de Savigny, Diocése d'Avranches, & Prieur du Prieuré séculier du Grand Beaulieu-lez-Chartres, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal de Camp des Armées du Roi, & Conseiller des Conseils d'Etat Privé & des Finances, par Brevet du deuxiéme Novembre 1651, mort le 12 Juin 1652 de la blessure qu'il reçut au siége d'Étampes, pour le service du Roi; 4. *Charles-François*, qui succéda à son frére *Henri* dans le Prieuré du Grand Beaulieu, eut encore depuis les Abbayes de Saint Martial de Limoges, de l'Esterp, dans le même Diocése, & de Saint-Lomer de Blois, permuta son Abbaye de Saint-Martial de Limoges pour l'Evêché de Rennes, avec *Henri* de la Mothe-Houdancourt, fut sacré le quatriéme Avril 1660, dans l'Eglise des Filles-Dieu à Paris, par l'Evêque de Chartres, assisté des Evêques de Césarée & de Condom, & mourut à Paris le 29 Janvier 1676, son corps ayant été mis en dépôt dans la Chapelle de la Communion de l'Eglise de S. Paul; 5. *Françoise de Paule*, morte sans alliance; 6. *Lucréce Françoise*, mariée l'an 1655, à *Ambroise*, Duc de Bournonville, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouverneur de Paris; & 7. *Marie* de la Vieuville, Abbesse de Notre-Dame du Marché de Meaux.

VI. CHARLES, II du nom, Duc de La Vieuville, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la personne de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, & de la Province de Poitou, & Chevalier d'honneur de la Reine, servit aux siéges de Bourbourg, de Béthune & de Dunkerque l'an 1646, fut blessé à la bataille de Lens l'an 1648, & mourut le deuxiéme Février 1689, âgé de 73 ans. Il avoit épousé en Septembre 1649, *Françoise-Marie* de Vienne, Comtesse de Châteauvieux, morte en Juillet 1669, fille unique de *René* de Vienne, Comte de Châteauvieux, & de *Marie* de La Guesle, dont il eut 1. RENÉ-FRANÇOIS qui suit; 2. *Charles-Emmanuel*, Comte de Vienne, Mestre-de-Camp du Régiment du Roi Cavalerie, mort le 27 Janvier 1720. Il avoit épousé l'an 1685, *Marie-Anne* Mitte de Chévriéres, fille d'*Armand*, Marquis de Saint-Chamont, Seigneur de Chévriéres, & de *Susanne Charlotte* de Gramont-Toulongeon, morte le 22 Novembre 1714, âgée de 51 ans, laissant pour fils unique *N*... Marquis de S. Chamont, &c. Brigadier des Armées du Roi en Février 1719; 3. *François-Marie* de la Vieuville, Abbé de Savigny, après son oncle l'Évêque de Rennes le troisiéme Février 1676, & de S. Maurice, mort à Paris le troisiéme Avril 1689, âgé de 32 ans, & enterré aux Minimes Saint Maurice; 4. *Jean-l'Evangéliste*, Baillif & Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de la Rochelle & d'Estrepigny, Ambassadeur de son Ordre en France, mort le 26 Octobre 1714: 5. *Barbe-Françoise*, Abbesse de Notre-Dame du Marché de Meaux, de l'Ordre de S. Benoit, qui se démit de cette Abbaye en 1657, pour embrasser la grande réforme du même Ordre dans l'Abbaye de Gif, où elle mourut simple Religieuse le 17 Mai 1721; 6. *Marie-Françoise-Thérése*, Abbesse de l'Amour-Dieu; 7. *Charlotte* de la Vieuville, Religieuse à Notre-Dame du Marché de Meaux; 8. *N*... de La Vieuville morte à neuf mois, & enterrée aux Minimes de la Place Royale le septiéme Mai 1667; & 9. *Gilonne-Catherine Césarine* de La Vieuville, morte le neuviéme Mai 1668, âgée de deux ans, cinq mois & treize jours, enterrée au même lieu.

VII. RENÉ-FRANÇOIS, Marquis de La Vieuville, étoit né le 18 Février 1652. Il fut fait Chevalier d'honneur de la Reine, sur la démission de son pére, le 13 Janvier 1676, Colonel du Régiment de Navarre par commission du 17 Février 1677, & Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces du Haut & Bas Poitou, Loudunois & Châtelraudois, & Gouverneur particulier des ville & château de Fontenai-le-Comte, aussi sur la démission de son pére, par Lettres du 29 Avril 1677. Il se démit de ce Gouvernement au mois de Mars 1717, en faveur du Prince de Conti, moyennant cent mille livres de récompense, & la joüissance sa vie durant des revenus de cette charge. Il mourut à Paris le neuviéme Juin 1719, & fut inhumé aux Minimes. Il a épousé le 12 Janvier 1676, *Anne-Lucie* de La Mothe-Houdancourt, fille d'*Antoine*, Seigneur de La Mothe-Houdancourt, Gouverneur de Corbie, & de *Catherine* de Beaujeu, morte en Février 1689: 2°. au mois de Juin suivant, *Marie-Louïse* de la Chaussée-d'Eu, Dame d'atour de Madame la Duchesse de Berry, fille de *Jérôme*, Seigneur de la Chaussée-d'Eu, Comte d'Arrest, & de *Françoise* de Sermoise, morte le dixiéme Septembre 1715, âgée de 46 ans: 3°. le 20 Avril 1716, *Marie-Thérése* de Froullay, veuve de *Claude* le Tonnelier-Breteuil, Baron d'Escouché, Conseiller de la Grand'-Chambre du Parlement, & fille de *Charles*, Comte de Froullay, &c. & d'*Angélique* de Baudéan de Parabére. Les enfans sortis du premier lit sont, 1. LOUÏS, Marquis de La Vieuville, qui suit; 2. *Charles-Emanuel* de La Vieuville, né le premier Novembre 1679, Prêtre, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, fait Aumônier du Roi le 28 Mai 1716, & nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de Sainte Marie de l'Absie en Gastine, Ordre de S. Benoît Diocése de la Rochelle, le huitiéme Janvier 1721, mort à Paris le huitiéme Octobre 1730, dans la 51 année de son âge, & inhumé aux Minimes; 3. *Marie-Thérése* de La Vieuville, morte à Paris à l'âge de deux ans, le 23 Mai 1684, & enterrée aux Minimes; & 4. *Marie-Anne-Thérése* de la Vieuville, née le sixiéme Février 1683, mariée le 14 Juillet 1709, avec *Jean-Hector* de Fay, Marquis de la Tour-Maubourg, Seigneur de Fay, de Sainte-Sigolaine, de Labatie, de Clessy, de Chassy, &c. & Colonel du Régiment de Ponthieu, morte dans le château de La Garde en Forès, enceinte de six mois, le 19 Septembre 1714, & enterrée dans l'Eglise de ce lieu. Ceux du second lit sont 5. une fille née en 1690, morte sans être nommée le 20 Avril 1692, & enterrée aux Minimes; 6. JEAN-BAPTISTE RENÉ, Marquis de la Vieuville, *qui sera mentionné ci-après*; 7. *Marie-Magdeleine* de la Vieuville de la Tour-Pavant, née en 1693, mariée

mariée le huitiéme Juin 1711, avec *César* de Baudéan, Marquis de Parabére, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, restée veuve de lui le 13 Février 1716, mére de N... de Baudéan Marquis de Parabére, né le 14 Mars 1714, Capitaine d'une Compagnie de Carabiniers l'an 1734; de *Louïs-Henri* de Baudéan de Parabére, né le 15 Mars 1715, destiné à l'Etat Ecclésiastique; & de *Gabrielle Anne* de Baudéan de Parabére, née en Octobre 1716, & mariée le 18 Juillet 1735, avec *Frédéric-Rodolphe*, Comte de Rottembourg, Mestre-de-Camp; & 8. *Charles Marie* de la Vieuville, né le 20 Août 1697, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de France, le 29 Décembre 1698, fait Colonel d'Infanterie par commission du dixiéme Janvier 1713, Gouverneur en survivance des ville & château de Fontenay-le-Comte en Poitou, par Lettres de provision du 29 Avril 1717, Guidon de la Compagnie des Gendarmes Daufins, par commission du premier Octobre 1719, Enseigne de la même Compagnie au mois d'Octobre 1731, fait Chevalier de l'Ordre de Saint Louïs en 1732, & enfin Sous-Lieutenant de celle des Gendarmes Bourguignons, au mois d'Août 1733, il quitta la Croix de Malte, & prit le titre de Comte de La Vieuville en 1732. Il se retira du service, & se demit de sa Sous-Lieutenance de Gendarmerie en 1734.

VIII. LOUÏS, Marquis de La Vieuville, né à Paris le 28 Août 1677, fut élevé en qualité d'Enfant d'honneur auprès de Louïs de France, Duc de Bourgogne, & reçut les cérémonies du Batême dans la Chapelle du château de Versailles, le 20 Août 1685, ayant été tenu sur les fonts par le Roi Louïs XIV, & par la Dauphine Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviére. Depuis il fit plusieurs campagnes tant en Allemagne qu'en Flandre en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Roi. Il mourut à S. Germain-en-Laye le 18 Juillet 1732, sans postérité, dans la 55 année de son âge. Son corps fut transporté à Paris, & inhumé le 20 du même mois au soir aux Minimes de la Place-Royale. *Marie-Pélagie* Toustain-Daix, sa premiére femme, fille de *Nicolas* Toustain-Daix, Seigneur de Carency, & de *Renée* de Maillo, qu'il avoit épousée le 16 Mars 1720, mourut à Nogent-l'Artaud-sur-Marne le neuviéme Décembre 1721, dans la 45 année de son âge. Son corps fut apporté le 13 suivant à Paris & inhumé aux Minimes. Sa seconde femme fut *Marie-Magdelaine* Foucquet, fille de *Louïs*, Marquis de Belle Isle, & de *Catherine-Agnès* de Lévis. Il l'avoit épousée le 20 Avril 1722.

VIII. JEAN BAPTISTE-RENÉ de La Vieuville, Comte d'Ablois, Seigneur d'Arrest, de Doverigny, de Nogent-l'Artault, de Saint-Martin d'Ablois, &c. né le 15 Septembre 1691, fils de RENÉ-FRANÇOIS, Marquis de La Vieuville, & de *Marie-Louïse* de la Chaussée d'Eu, d'Arrest, sa seconde femme, fut fait Colonel d'un nouveau Régiment d'Infanterie au mois de Février 1706, puis Colonel-Lieutenant du Régiment du Duc de Berri, par commission du 15 Août 1712. Il en demeura Colonel en chef par la mort de ce Prince arrivée le quatriéme Mai 1714, & l'ayant rendu en 1717, au Chevalier de Vendôme, Grand-Prieur de France, il resta Colonel réformé & Chevalier de l'Ordre militaire de Saint Louïs. Il devint Marquis de La Vieuville, & aîné de sa Maison par la mort de son frére, arrivée le 18 Juillet 1732. Il a été marié le 26 Août 1719, avec *Anne Charlotte* de Creil, âgée alors de 19 ans, fille de feu *Henri-Robert* de Creil, Chevalier, Conseiller du Roi, Contrôleur de sa maison, & de *Marie* Douet, sa veuve, & il en a eu 1. *Marie-Anne-Augustine* de La Vieuville, née le sixiéme Novembre 1721; 2. *René Louïs-Joseph* de La Vieuville, Comte d'Ablois, né le 23 Août 1724, mort le 12 Mai 1727, & enterré aux Minimes; 3. *Louïs-Jean* de La Vieuville, Comte d'Arrest, né le 27 Octobre 1725, mort le 29 Avril 1726, & enterré à Saint Nicolas du Chardonet; 4. *Anne-Geneviéve* de La Vieuville d'Arrest, née le 30 Septembre 1727; 5. *Louïse-Marie-Françoise* de La Vieuville-de La Honville, née le ... Septembre 1728, morte le 23 Mars 1729, & enterrée à Saint Benoît; 6. une quatriéme fille, née le sixiéme Août 1730, morte le deuxiéme Octobre suivant, & enterrée à Saint Benoît; 7. *Charles-Jean-Baptiste-Jules* de La Vieuville, Comte d'Ablois, né le sixiéme Juin 1734, mort le huitiéme Octobre de la même année, enterré à Fontenay-aux-Bois près de Vincennes; & 8. *Gabrielle-Anne* de la Tour de Pavant, née le 19 Juillet 1735.

BRANCHE DES COMTES de VIENNE, *Marquis de* SAINT-CHAMOND.

VII. CHARLES-EMMANUEL de La Vieuville de Chelleaux, Comte de Vienne & de Confolant, Marquis de Saint-Chamond, Baron de La Villatte, &c. né le 25 Juillet 1656, second fils de CHARLES II du nom, Duc de La Vieuville, & de *Françoise Marie* de Vienne, Comtesse de Châteauvieux, fut dans sa jeunesse Mestre-de-Camp du Régiment du Roi Cavalerie. Il mourut à Paris le 17 Janvier 1720, dans la 64 année de son âge, & fut inhumé le 18 dans l'Eglise des Minimes de la Place-Royale. Il avoit été marié à Vienne en Dauphiné le 30 Novembre 1684, avec *Marie-Anne* Mitte de Chevriéres de Saint-Chamond, morte à Paris en l'hôtel de Soissons le 22 Novembre 1714, âgée de 51 ans, & inhumée aux Minimes, fille & héritiére de *Henri* Mitte de Chevriéres, Marquis de Saint-Chamond, & de *Charlotte-Susanne* de Gramont. Il en a laissé un fils unique, CHARLES-LOUÏS qui suit.

VIII. CHARLES-LOUÏS-JOSEPH de La Vieuville, Marquis de Saint-Chamond, Comte de Vienne & de Confolant, Baron de Villatte, fait Mestre-de-Camp du Régiment de Dragons, ci-devant Fontboisard, par commission du onziéme Janvier 1705, réformé après la paix d'Utrecht en 1714, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louïs, & Brigadier des Armées du Roi, de la promotion du premier Février 1719, fut marié le deuxiéme Juillet 1724, avec *Geneviéve* Gruyn, née le neuviéme Juin 1703, seconde fille de feu *Pierre* Gruyn, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & Garde du Thrésor Royal, & de *Catherine-Nicole* Benoise, sa veuve. Il en a eu 1. *Catherine-Charlotte-Louïse* de La Vieuville, de Saint-Chamond, née le 15 Avril 1725; 2. *Charles-Louïs-Auguste* de La Vieuville, Comte de Vienne, né le onziéme Septembre 1726; 3. *Charles-Nicolas-Toussaint* de La Vieuville, de Saint-Chamond, Comte de Miolans, né le premier Novembre 1730, mort le 25 Août 1732, & enterré aux Minimes; & 8. *Geneviéve* de La Vieuville de Saint-Chamond, née le 15 Décembre 1732.

VIEUVILLE (Charles de La) I du nom, Marquis puis Duc de la Vieuville, Pair de France, succéda à son pére dans la charge de Grand-Fauconnier, qu'il posséda peu de tems, puisqu'on trouve qu'André de Vivonne en fut pourvu en 1612. Il fut fait en 1616, Capitaine de la premiére Compagnie des Gardes-du Corps du Roi, aussi Lieutenant-Général en Champagne & Rhételois, & Chevalier des Ordres de sa Majesté à la promotion du 31 Décembre 1619. Il eut en 1621, la charge de Maréchal de Camp sous le Duc d'Angoulême dans un Corps de troupes de dix mille hommes de pié, & de 800 chevaux, qu'il conduisit jusques proche de Lyon, pendant le siége de Montpellier, où il se rendit pour y recevoir des ordres du Roi touchant la marche de ces troupes. Il fut déclaré Surintendant des Finances à la place de Henri Schomberg le 21 Janvier 1623; & ayant eu le crédit de faire congédier de la Cour le quatriéme Février 1624 le Chancelier de Sillery & le Marquis de Puisieux son fils, Sécretaire d'Etat, auxquels il étoit redevable de sa fortune, il posséda la faveur du Roi Louïs XIII, qu'il conserva peu de tems. Le Cardinal de Richelieu, qu'il introduisit dans les affaires, le supplanta bientôt après. Le Roi lui donna lui-même son congé à Saint Germain-en-Laye le 13 Août 1624, & en sortant d'auprès de sa Majesté, il fut arrêté prisonnier par son ordre & conduit ensuite au château d'Amboise; d'où il se sauva un an après, & étant sorti du Royaume, son procès lui fut fait par contumace. Après la mort du Roi Louïs XIII, il revint en France & fut rétabli dans tous ses biens, droits, honneurs, charges & dignitez, par Lettres du onziéme Juillet 1643, qui furent entérinées au Parlement de Paris le 24 du même mois. Le Cardinal Mazarin le rappella à la Cour, & le fit une seconde fois Surintendant des Finances & Ministre d'Etat en 1651. Il exerça cette charge jusqu'à sa mort. Il obtint par Brevet du Roi donné à Poitiers le 26 Décembre 1651, l'érection de ses Terres & Baronies de Nogent-l'Artaud-sur-Marne, & de Saint-Martin d'Ablois & leurs dépendances, situées en la Province de Champagne en titre & dignité de Duché & Pairie de France, sous l'appellation de *Duché de La Vieuville*, avec cette clause que son decès arrivant avant l'enregîtrement des Lettres Patentes de cette érection, son fils aîné, & après lui le premier de ses Descendans mâles, s'il venoit aussi à décéder avant cet enregîtrement, jouïroit de l'effet au contenu en ce Brevet, en conformité duquel il y eut des Lettres Patentes données à Paris au même mois de Décembre 1651; mais elles n'ont point été enregîtrées. Le Duc de La Vieuville mourut à Paris le deuxiéme Janvier 1653, & fut enterré en sa Chapelle en l'Eglise des Minimes de la Place-Royale, où se voit son tombeau. * *Voyez* les Mémoires du Maréchal de Bassompierre; ceux du Duc de Rohan; ceux d'un Favori du Duc d'Orléans (Daniel, Sieur du Boisdennemets) ceux d'Arnaud, Sieur d'Andilly; l'*Histoire de Venise* de Baptiste Nani, & autres Historiens.

VIEUX, village de Normandie, situé proche de Caen & renommé par les anciens Marbres, les Inscriptions & les Médailles que l'on y découvre tous les jours. Il y en a qui croyent qu'il a été une ville, & ils se fondent sur un passage de Pline qui met entre les peuples de la Gaule Lyonnoise *Parrhisios*, *Trecasses*, *Andegavos*, *Viducasses*, *Vaducasses*, d'où ils inférent que ces derniers désignans les peuples du Bessin, les *Viducasses* marquent la ville de Vieux. Ils ajoûtent le témoignage de l'Inscription de Torigny, qui fait mention *Civitatis Viducassium*, qu'ils prétendent signifier la ville de Vieux, & d'autant plus que le marbre dont on s'est servi pour cette Inscription, est tout pareil au marbre de Vieux; & de là ils concluent que l'Inscription a été faite dans la ville de Vieux & transportée longtems après à Torigny. Le savant M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, répond à celà dans son Livre de l'Origine de Caën, *ch.* 3: „ Qu'il est très probable que dans le passage de „ Pline *Viducasses* & *Vadicasses* sont un même nom, qui signifie „ le *Bessin*, & que chacun de ces mots est une diverse leçon de „ l'autre, qui a passé de la marge dans le texte; outre que „ Pline marque en cet endroit des peuples, & non pas des vil„ les; de sorte que cette *civitas Viducassium*, marquée dans „ l'Inscription, doit signifier un peuple & non une ville. Il y „ a beaucoup d'apparence, *poursuit il*, que Vieux étoit autre„ fois un camp des Romains, placé sur les rivages d'Orne pour „ y conserver un passage tendant vers le païs d'Hiémes. Ce camp „ ayant été fixé en ce lieu, donna l'occasion & le loisir aux Sol„ dats d'y bâtir des maisons, & un aqueduc pour leur com„ modité, dont il reste des ruïnes. La même chose est arri„ vée en plusieurs autres endroits, & quelquefois ces camps „ sont devenus villes, & quoique villes ils ont retenu le nom „ de camps; témoin la ville de *Constance*, qui étoit dans le „ commencement le camp de Constantius Chlorus, pére de „ Constantin *le Grand*, & qui dans la suite est devenu une vil„ le célébre & florissante; temoin encore la ville de *Coutan*-

 „ *ces*,

„ *ces*, qui, quoique ville, s'appelle comme la premiére *Constantia Castra*. Cela se confirme encore par ce grand chemin „ élevé, qui alloit du Bessin dans l'Hiesmois, & qui passe par „ Vieux, bâti de brique, ainsi que l'aqueduc. Vieux est appellé *Vedioca* & *Vecca* dans les anciens titres de l'Abbaye de „ Fontenay." Ceux qui prennent ce lieu pour une ancienne ville, prétendent que celle de Caën a été bâtie de ses ruïnes. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

VIEYRA (Sébastien) Jésuite étoit du Castro d'Ayre en Portugal. Il entra dans la Compagnie le troisiéme Février 1591, âgé de 16 ans, passa aux Indes en 1602, & demeura quelque tems à Macao. Il entra ensuite au Japon, d'où il fut obligé de sortir en 1614, avec un très grand nombre de Missionnaires. Il alla aux Philippines, où il ne fit pas un long séjour, & retourna déguisé au Japon. Il fut rappellé à Macao, & envoyé à Rome pour y représenter à son Général,& au Souverain-Pontife l'état déplorable où étoit réduite la Chrétienté du Japon. Il y arriva en 1627. Urbain VIII le reçut avec beaucoup de distinction, lui donna des Brefs pour plusieurs Eglises du Japon qui lui avoient écrit, l'exhorta à continuer ses travaux, & à ne pas épargner son sang si l'occasion s'en présentoit. Le Pére Vieyra ayant reçu les ordres de sa Sainteté, se rendit en diligence à Macao, d'où il ne put passer au Japon. Il fut obligé d'aller aux Philippines, où ayant changé plusieurs fois d'habit, & fait plusieurs tours & détours pour tromper les espions de l'Empereur du Japon,il prit terre enfin dans cet Empire deguisé en Matelot Chinois, étant revêtu de l'emploi de Provincial de sa Compagnie, & d'Administrateur de l'Evêché du Japon. Quelques précautions qu'il eût prises pour n'être point reconnu, il le fut d'abord & mis en prison à Nangazaqui, d'où il fut transféré à Omura. L'Empereur le voulut voir, & on le mena à Jédo. Il y fit un Ecrit pour prouver la vérité de la Religion Catholique, dont l'Empereur fut si frappé, qu'on appréhenda qu'il ne prît des sentimens plus favorables à la Religion Chrétienne; de sorte qu'un de ses oncles, qui le gouvernoit entiérement, ne lui donna point de repos qu'il ne lui eût fait signer l'arrêt de mort contre le Pére Vieyra,contre cinq Jésuites avec qui il avoit été arrêté,& contre un Pére Franciscain nommé *Louïs Gomès*. Ils furent promenez avec ignominie dans toutes les rues de la ville Impériale, & ensuite suspendus dans une fosse la tête en bas. Le troisiéme jour le Pére Vieyra étant encore plein de vie,on alluma dans sa fosse un grand feu qui le réduisit en cendres: ce fut le sixiéme de Juin 1634. La nouvelle de son martyre causa une joye universelle, sur-tout à Macao, où l'on en fit une Fête publique. * Bartoli, *Asia. Histoire du Japon.* Alegambe, *Mortes Illustr.* Nieremberg, *Claros Varones.*

VIEYRA (Antoine). *Voyez* VIEIRA.

VIG.

VIGAN (Le) ville du Languedoc dans le Diocése d'Alais avec Bailliage, est située au pié de la montagne de l'Esperou dans un vallon arrosé d'une riviére, & d'une très belle fontaine, couvert d'arbres fruitiers & de châteigniers, de même que les collines d'alentour, ce qui rend la campagne très agréable. Les Géographes tiennent que c'est le *Vindomagum* des Anciens, qui étoit après Nîmes la principale ville des Arécomiques. En creusant aux environs on a découvert une grande enceinte de murailles de ville & de masures de maisons, & on y a trouvé des Médailles Romaines. La fontaine qui arrose la ville & le terroir, étoit consacrée à la Déesse Isis, dont elle porte encore le nom. L'Histoire de la ville de Nîmes remarque, que les Prêtresses du Temple de Diane alloient se purifier dans les eaux de cette fontaine; on croit que l'ancienne ville fut détruite par les Maures. Les noms d'une porte de la ville, & des terroirs du côté de cette porte, marquent leur passage, & leur campement en cet endroit. Pons, Comte de Toulouse qui en étoit Souverain, y fonda dans le X siécle un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, qui depuis l'usage des Commendes a été tenu par des Princes, des Cardinaux & des Evêques. * Jul. Voisin, *in Annot. ad Commentarios Cæsaris. Histoire de la ville de Nîmes. Archives de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille.*

VIGAND (Jean) naquit à Mansfeld en 1523. Il fut élevé avec beaucoup de soin par Jean Vigand, son pére, qui lui fit apprendre, dans sa patrie, les principes de la Doctrine Céleste,& les élémens des Arts Libéraux sous des Précepteurs habiles. Il fut ensuite envoyé à Wittenberg, où pendant trois ans il fut auditeur de Luther, de Melanchthon, de Juste Jonas, & de Vitus Winshemius. A l'âge de dix-sept ans il alla à Nuremberg, où il enseigna la jeunesse avec beaucoup de succès. Après qu'il eut exercé cet emploi l'espace de trois ans, il revint à Wittenberg, & il y fut honoré du titre de Maître-ès-Arts, n'ayant pas encore achevé sa vint-deuxiéme année. L'année suivante il fut fait Ministre de l'Evangile à Mansfeld, & sept ans après il fut appellé à Magdebourg, où on lui conféra la charge de Surintendant de l'Eglise de cette ville. Il fut ensuite établi Professeur en Théologie dans l'Académie de Iéna, mais les disputes & les troubles dont cette Académie étoit agitée en ce tems-là, ayant obligé Vigand d'en sortir, les Ducs de Meckelbourg lui offrirent la charge de Surintendant de Wismar, laquelle il exerça jusqu'en l'année 1568, en laquelle il fut rappellé à Iéna, après qu'on y eut rétabli le calme & la tranquillité. En 1573, Auguste, Electeur de Saxe, l'ayant chassé de cette ville-là, avec Tileman son Collégue, pour des raisons qui ne sont pas assez clairement expliquées dans sa vie, il se retira à Brunswick, & en la même année il fut appellé à Konigsberg par le Duc Albert Frédéric, lequel deux ans après le fit Evêque de Posnanie. Vigand étoit orné de toutes les qualitez qui peuvent rendre recommandable un Ministre de l'Evangile. Dès ses plus tendres années il avoit fait paroître une singuliére piété dans toute sa conduite: il étoit sobre, modeste, civil, affable, charitable, & libéral envers les pauvres: dans son Evêché il faisoit distribuer de l'argent & du blé à ceux qui étoient dans la nécessité: il aimoit les hommes pieux & les gens de bien, & il vivoit dans une grande union avec ses Collégues. Il corrigeoit avec beaucoup de force ceux qui soutenoient opiniâtrement leurs vices & leurs fautes, & il remplissoit exactement toutes les fonctions de son Ministére. Il reprenoit les Princes avec une sainte hardiesse, & il leur représentoit avec une liberté Chrétienne les devoirs auxquels les engageoit le rang sublime où ils étoient élevez. Ayant un jour prêché devant les Ducs Jean-Albert & Ulric, Princes de Meckelbourg, un de leurs Conseillers exhorta Jean-Albert de ne pas souffrir que Vigand parlât avec tant de force contre les Puissances souveraines; mais le Prince lui répondit, que le Sermon de Vigand lui avoit été fort agréable, & pour témoigner combien il en étoit satisfait, il ordonna à ce Conseiller d'en remercier Vigand au nom de son Altesse, & de l'inviter de sa part à dîner avec elle. Au reste, on ne peut excuser Vigand de ce qu'il écrivit avec trop d'aigreur & d'emportement contre Calvin & Béze, & que même il leur imputa des erreurs exécrables, que ces grands hommes détestoient, & qu'il ne pouvoit leur attribuer qu'avec une injustice extrême. Ses Oeuvres imprimées sont, *De Neutralibus & Mediis; De Confessione in doctrina divina & necessariis factis; Syntagma seu Corpus doctrinæ veri & omnipotentis Dei, ex Veteri Testamento, per J. Wigandum & Mathæum Judicem collectum; De Norma judicandi Dogmata vera & falsa; Corpusculum Doctrinæ sanctæ; Catechisticæ Explicationes; Postilla seu Explicatio Evangeliorum; De Deo Methodus; De Communicatione idiomatum; Repetitio doctrinæ de Communicatione idiomatum;* Γνῶθι σεαυτὸν, *hoc est de Homine integro, corrupto, renato, glorificato; De Imagine Dei in hominibus & de Larva Satanæ; De libero hominis Arbitrio; De Legibus divinis; De Peccato originis; De justificatione; De arguendis falsis Dogmatibus & Doctoribus; De Clave ligante in Ecclesia Christi; De Conjugio; De persecutione piorum, exsiliis piorum, exsiliis facinorosorum, martyriis piorum, pseudo-martyriis, fuga Ministrorum, constantia, apostasia, patientia; De bonis & malis Germaniæ admonitio; De Heroibus doctrina; In varios Psalmos Commentarii; In Esaïam Annotationes; In Danielem Explicatio brevis; In Prophetas minores Explicationes succinctæ; In Matthæum Commentarii; In Johannem Explicationes; Annotationes in Epistolam ad Romanos, ad Galatas, ad Ephesios, ad Collossenses, ad Timotheum; Historia patefactionis divinæ; Tractatus de Pœnitentia; Deplumata & pudenda argumenta ex Synodo Avium nuper Wittenbergæ per maledicum Poëtam Joannem Majorem Eccebolum edita, simpliciter excerpta, &c. ex Sidonii Catechismo majore; Commonefactiones quæ ostendunt, qualem reformationem Pontificii moliantur; Responsio ad Confessionem Joannis Majoris de Justificatione & Bonis Operibus; Argumenta de necessitate bonorum operum ad salutem collecta & refutata; Defensio aliquot Disciplinæ Ecclesiasticæ capitum; Responsio ad scurriles & blasphemos fœtidi Rambochi Rhytmos; Argumenta Sacramentariorum collecta & refutata; Apologia contra libellum Joannis Majoris, de Necessitate Bonorum Operum; De Adiaphoristis corruptelis, &c. Admonitiones; Collatio de Pauli Eberi impia opinione, quod quidam impii in usu Cœnæ non accipiant verum Corpus Christi; De Victorini Strigelii Apostatæ declaratione; Sophisticorum quorundam argumentorum Stephani Agricolæ de Necessitate Bonorum Operum Confutatio contra novos Arianos exortos in Polonia; Synopsis Antichristi Romani; Colloquium Altemburgicum Latinum; Censura de iniqua Anti-Lutheranorum Wittenbergensium exclusione contra Schlusselburgium usurpata; Quæstio & Responsio de Lege, an renatis sit norma Bonorum Operum; Catechismi Jesuitarum seu Canisii refutatio; Collatio de tribus Argumentis Antinomicis; De Amnistia; Causa cur in Cœna Domini* τὸ ῥητὸν *sit retinendum contra præstigias Calvinistarum; De Turbatoribus omnium maximis in mundo; De Monstris novis & fœcundis, in doctrina de peccato, Commonefactio; Septem spectrorum Manichæorum recentium Discussio; Methodus de Cœna Domini; Antithesis doctrinæ veræ & Papisticæ; Rationes cur hæc propositio,* Peccatum originis est corrupta natura, *in controversia cum Manichæis recentioribus nequeat consistere; Quæstio & Responsio de dicto Joannis,* Peccatum est ἀνομία; *Analysis Exegeseos Sacramentariæ sparsæ in sede Lutheri, a Peucero Medico Pezelio, & Crucigero Apostatis; Cur forma Consistorii edita a Principibus Saxoniæ approbari non possit; Argumenta Sacramentariorum refutata, rationibus ex Scriptis Lutheri collectis; Colloquium Marpurgense; De Servetianismo; De Substantia & Viribus depravati hominis; Nebulæ Arianæ sparsæ in Borussia per quendam Raphaëlem Ritterum, luce veritatis divinæ discussæ; Contra Neministas & Neministica Scripta; Contra Corruptelas adiophoristicas; De Abstracto Theologico Methodus; Quæ & quàm Sacro-Sancta jura J. Stoffelius violaverit accusando Illyricum & Wigandum coram Magistratu; De Fraudibus quorundam Sacramentariorum; De Osiandrismo; De Manichæismo; De Anabaptismo; De Sacramentarismo; De Stancarismo; De Majorismo; De Synergismo; De Adiaphorismo; De Schwenckfeldismo; De Generatione Filii Dei; De gloria mundana Filiorum Dei & carnis Christi; De Ubiquitate; De Descensu Christi ad inferos; De Primatu Papæ Romani; De castitate & cœlibatu; Narratio de Historia Ecclesiastica, contra Wittenbergensium quorundam calumnias; Supplicatorii libelli de Synodo; Historia de Augustana Confessione; De Illustribus Viris Ecclesiæ; Historia de Alce vera, de Succino, de Sale; Catalogus herbarum in Prussia nascentium; Quæstio & Responsio, de dicto Pauli* Videte ne quis vos deprædetur per Philosophiam; *Variæ Orationes & Theses; De Propositione,* Bona Opera retinent salutem, *libellus.* Il y a aussi de lui quelques Oeuvres en Langue Allemande. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 421 & *suiv.* édit de Hollande 1715. De Thou, *Hist.* Melchior Adam.

VIGENERE (Blaiſe de) naquit à S. Pourçain, ville du Bourbonnois, ſur les confins de l'Auvergne, le cinquiéme Avril 1522, ou ſelon d'autres en 1523, de *Jean* de Vigénére, Ecuyer, Sieur de Saint-Pol en Bourbonnois, Contrôleur ordinaire des guerres, & de *Marguerite* du Lyon, fille du Sieur de Paſſac près de Mont-Luçon. Il commença ſes études dans la maiſon paternelle, & les y continua juſqu'à l'âge de douze ans, qu'on l'envoya étudier à Paris. Après y avoir fréquenté les Colléges pendant quatre ou cinq ans, il fut produit à la Cour, & on le mit auprès du Général Bayard, premier Sécretaire d'Etat du Roi François I. Il y demeura juſqu'à l'an 1545, qu'il alla avec M. de Grignan à la Diéte Impériale de Wormes. Après la rupture de cette Diéte, il ſe mit à voyager en divers endroits de l'Europe juſqu'à l'an 1547, que le Duc de Nevers le prit à ſon ſervice en qualité de Sécretaire. Ce Seigneur étant mort au mois de Février 1562, & le Comte d'Eu, ſon fils, ayant été tué à la bataille de Dreux, au mois de Décembre ſuivant, Vigénére ſe retira entiérement de la Cour pour reprendre ſes anciennes études, qu'il avoit interrompues depuis pluſieurs années. Il prit alors des Leçons de Turnébe, & de Dorat, qui étoient les plus habiles de ce temslà dans la Langue Gréque. Il s'appliqua auſſi à l'Hébraïque, ce qui lui a procuré une place dans la *Gallia Orientalis* de Colomiez. Ce fut là ſon occupation juſqu'à l'an 1566, qu'il fut envoyé à *Rome* en qualité de *Sécretaire pour le Roi*. Il revint en France trois ans après, c'eſt à dire, en 1569, & ſe maria à Paris l'année ſuivante 1570, âgé de 47 ans. Il demeura apparemment attaché pendant tout ce tems-là à la Maiſon de Nevers, puiſqu'il dit dans ſon *Traité des Chiffres*, qui eſt de l'an 1586, qu'il y avoit 40 ans qu'il étoit à ſon ſervice. En 1585, dans le tems que Du Verdier compoſoit ſa *Bibliothéque*, il étoit Sécretaire de la Chambre du Roi, comme le dit cet Auteur. C'étoit un homme fort laborieux, il étudioit juſqu'à huit ou dix heures par jour. Les Ecrivains, même ſes contemporains, ne s'accordent point ſur le tems de ſa mort. Mais le P. Niceron préfére le ſentiment de ceux qui placent ſa mort au 22 Février 1599. Vigénére fut enterré à S. Etienne du Mont, au haut de la nef, au côté gauche, comme le marque D. Pierre de S. Romuald. On a de lui les Ouvrages ſuivans. *Les Chroniques & les Annales de Pologne juſqu'à Henri de Valois*; *Deſcription du Royaume de Pologne & païs adjacens, avec les ſtatuts, conſtitutions, mœurs & façons de faire d'yceux*; *Entrée du Roi Henri III à Mantoue*; *Les Commentaires de C. Jules Céſar des guerres de la Gaule, traduits en François avec des Annotations*; *Hiſtoire de la décadence de l'Empire Grec & établiſſement de celui des Turcs, compriſe en dix livres par Nicolas Chalcondyle, Athénien, de la Traduction de* Blaiſe de Vigénére; *Traité des Cométes, ou Etoiles chevelues apparoiſſantes extraordinairement au Ciel, avec leurs cauſes & effets*; *Trois Dialogues de l'Amitié, le Lyſis de Platon, le Lélius de Cicéron, & le Toxaris de Lucien, traduits en François*; *Les cinq premiers livres de l'Hiſtoire Romaine de Tite-Live, Padouan, depuis la fondation de la ville juſqu'à ce qu'elle fut priſe & détruite par les Gaulois, de la Traduction de* Blaiſe de Vigénére; *Les Images ou Tableaux de platte peinture de Philoſtrate Lemnien, Sophiſte Grec, décrits en trois livres avec les Annotations & argumens ſur chacun d'yceux par le Traducteur*; *Les Hiſtoires de Tite-Live, traduites avec des Commentaires par* Blaiſe de Vigénére, Jean Amelin, & Antoine de la Faye; *L'Hiſtoire de Geoffroy de Villehardouin, de la conquête de Conſtantinople par les Barons François, aſſociez aux Vénitiens l'an* 1204, *d'un côté en ſon vieil langage, & de l'autre en un plus moderne*; *Le Traité de Cicéron de la meilleure forme d'Orateurs, le ſixiéme livre des Commentaires de Céſar, où eſt fait mention des mœurs & des façons de faire des anciens Gaulois & Allemands, & la Germanie de Corneille Tacite, le tout mis en François*; *Traité des Chiffres ou ſecrette maniére d'écrire*; *De la Pénitence & de ſes parties*; *Les Pſeaumes de David traduits en vers François*; *Diſcours ſur l'Hiſtoire de Charles VII, jadis écrite par* Alain Chartier, *où ſe peut voir que Dieu n'abandonne jamais la Couronne de France*; *Les Priéres & les Oraiſons de* Blaiſe de Vigénére; *La ſuite de Philoſtrate, contenant les Images ou Tableaux de platte peinture du jeune Philoſtrate, les Héroïques de l'ancien, & les ſtatues de Calliſtrate*; *La Hiéruſalem de Torquato Taſſo, rendue Françoiſe, avec des Annotations*; *L'Art Militaire d'Oneſander ou l'Office & le devoir d'un bon Chef de guerre, avec des Annotations*; *Philoſtrate de la vie d'Apollonius Thyanéen, traduit de Grec par* Blaiſe de Vigénére *avec les Commentaires d'*Artus Thomas, Sieur d'Embry; *Traité du Feu & du Sel*; *de l'Or & du Verre*; *Des Lampes des Anciens*. Vigénére étoit regardé comme un bon Traducteur, mais M. Huet n'en a pas cette idée. Du Verdier dans ſa *Proſopographie* fait encore mention des Ouvrages ſuivans, *Le Traité d'Agapet, Diacre de la grande Egliſe de Conſtantinople, de l'Office & devoir d'un bon Prince*; *Les derniers propos de Madame la Princeſſe de Condé, Marquiſe d'Iſyes*; *Le Livre de Job, les Proverbes de Salomon*; *l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, l'Eccléſiaſtique & les Lamentations de Jérémie en vers François*, le tout accompagné d'Annotations tirées de la Cabale du Zoar & du Talmud; *L'Aiguillon de l'Amour divin de S. Bonaventure*, mis en François: mais on ne fait ſi ces Ouvrages ont été imprimez. De Vigénére avoit une fille unique qui étoit très ſavante, principalement dans les Langues, qu'elle poſſédoit auſſi bien que ſon pére. Elle épouſa en premiéres nôces M. Bonacurſy, frére de celui qui avoit été marié avec la fille unique du célébre Cujas; & en ſecondes nôces M. Le Ragois, Sieur de la Rapiniére, Gentilhomme ſervant chez le Roi, bel Eſprit & qui faiſoit bien des vers. * *Les Bibliothéques Françoiſes* de la Croix-du-Maine & de Du Verdier. *La Proſopographie de* Du Verdier, *tome* 3. *p.* 2570. *La Bibliothéque de Richelet de* M. l'Abbé le Clerc. Colomeſii *Gallia Orientalis*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome* 16. *p.* 26 *& ſuiv. Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

VIGER ou VIGIER (François) Jéſuite, natif de Rouen, mort l'an 1647, a traduit les Livres d'Euſébe de la *Préparation Evangélique*, mais non pas ceux de la *Demonſtration*, comme quelques-uns ont cru. Cette Traduction eſt très pure, & dans un ſtyle fort châtié, au jugement du P. Labbe. * Ph. Labbe, *Diſſert. de Script. Eccleſ. tome* 1. *in Euſebium*.

VIGERIUS (Marc) Cardinal du titre de Sainte Marie au delà du Tibre, natif de Savonne, fut tiré du Cloître des Cordeliers par Jules II, pour être Cardinal. L'an 1505, il fut fait Evêque de Paleſtrine, & Archiprêtre de l'Egliſe du Vatican. Il avoit enſeigné la Théologie à Rome & à Padoue, & mourut le 18 Juin de l'an 1516, âgé de 78 ans. Il donna quelques Ouvrages au public, & un entre autres pour montrer que des deux Reliques que Bajazet avoit en ſa poſſeſſion, ſavoir, la Tunique de Jéſus-Chriſt, & la Lance de Longin, la Tunique qu'il avoit envoyée au Pape, étoit préférable à la Lance qu'il avoit gardée. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit. 1702.

VIGEVANO ou VIGEVE, en Latin *Viglebanum*, *Vergeminum*, ville du Milanez, capitale de la Lomeline ſur le Teſin, dans la Campagne ou Comté de Vigévano, a été érigée en Evêché l'an 1530, ſous la Métropole de Milan, de laquelle elle eſt éloignée de vint mille pas. Elle a été le ſéjour le plus agréable des Ducs de Milan, quoiqu'elle ſoit ſituée dans un lieu fort ſtérile. * Hermolaüs Barbarus. Mérula.

VIGILANCE, *Vigilantius*, étoit Gaulois & non Eſpagnol, comme la plupart des Hiſtoriens l'ont cru mal à-propos, parce qu'ils ont pris Calaguri ou Calahorre, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, pour Calaguri, petit bourg proche de la ville de Cominges. Il étoit Curé d'une Paroiſſe du Diocéſe de Barcelone en Catalogne, & vivoit au commencement du cinquiéme ſiécle. S. Paulin qui l'avoit connu à Barcelone, le reçut chez lui malade dans la Compagnie, le croyant homme de bien: & ſachant qu'il avoit deſſein d'aller viſiter les ſaints lieux de la Paleſtine, il le recommanda à Saint Jérôme; mais Vigilance fit bientôt éclater ſes ſentimens. Le Saint Docteur les apprit par des Lettres de Riparius & de Didier, Prêtres Gaulois, que lui apporta Siſinnius, Moine, & il prit d'abord la plume pour les combattre. Vigilance enſeignoit que l'on ne devoit rendre aucun honneur aux Reliques des Saints Martyrs, & appelloit *Cendriers* & *Idolâtres* ceux qui les révéroient, n'ajoutant point de foi aux miracles que l'on diſoit avoir été faits aux tombeaux des Martyrs: à quoi Saint Jérôme lui dit, qu'il ne reſtoit plus que de prétendre, comme l'avoient fait les Payens, Porphyre & Eunomius, que ces miracles étoient des preſtiges du Diable. Vigilance ajoutoit qu'il falloit éviter la converſation des Fidéles, qui entroient dans des Egliſes dédiées aux Martyrs, comme des perſonnes ſouillées d'Idolâtrie; qu'après la mort perſonne ne devoit prier pour un autre, & que c'étoit une folie d'allumer dans l'Egliſe des lampes & des cierges en plein jour. Il comdamnoit les veilles & les jeûnes, improuvoit les aumônes qui ſe font dans les lieux ſaints. La raiſon pour laquelle Vigilance improuvoit les aſſemblées nocturnes qui ſe faiſoient dans les lieux ſaints, eſt tirée des deſordres qui s'y commettoient. Auſſi falut-il dans la ſuite abolir ces aſſemblées. Enfin, renouvellant toutes les opinions de Jovinien contre le célibat & la virginité, il ſe moquoit de ceux qui ſe conſacroient à Dieu dans la Cléricature & dans l'Etat Monachal. Saint Jérôme réfutant ſes penſées, déplore le malheur des Gaules, qui juſqu'alors, n'ayant point porté de monſtres, avoient produit celui-ci contre l'Egliſe. Un tremblement de terre qui arriva pendant que Vigilance étoit dans la Paleſtine, l'épouvanta ſi fort qu'il ſe ſauva nud dans une Egliſe. En ſortant de ce païs il fut voir l'Egypte, & quand il fut de retour en Occident il ſema ſes opinions dans les Gaules. La Secte de Vigilance fut bientôt éteinte. Saint Jérôme auroit dû avoir plus de modération en écrivant contre Vigilance. Non ſeulement il le nomme *Dormitance*, par une mauvaiſe pointe; mais il l'appelle chien qui abboye, monſtre horrible, fou, ivrogne, blaſphémateur, & un voluptueux plongé dans les plaiſirs de la chair. Ces invectives pourroient prévenir contre la meilleure cauſe, & contre celui qui s'en ſert. * Saint Jérôme, *contra Vigilantium*. Gennade, *in Catal. c.* 35. Baronius, *A. C.* 406. *n.* 39. Godeau, *Hiſtoire Eccléſiaſtique*. De Marca, *in Opuſculis*. *Journal des Savans*, 31 *Mars* 1681. Bayle, *Diction. Critiq.* quatriéme édtion. Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire, ſur l'an* 406.

VIGILE, Pape, étoit Romain & fils d'un Conſul, qui étoit en charge l'an 498. Pendant que Vigile étoit Archidiacre, le Pape Boniface, dans un Synode, le nomma ſon ſucceſſeur en 531; mais le Pape fut peu après contraint de caſſer cette élection. En 535, le Pape Agapet envoya Vigile à Conſtantinople en qualité d'*Apocriſiaire*. L'Impératrice Théodora s'adreſſa à Vigile, & lui promit de le faire élever ſur le thrône Pontifical, pourvu qu'il s'engageât, dès qu'il ſeroit Pape, de caſſer le dernier Concile de Conſtantinople, de rétablir Anthime ſur le Siége de Conſtantinople, & de communiquer avec Sévére d'Antioche & Théodore d'Alexandrie. Vigile promit tout ce que l'on voulut, ayant reçu de l'Impératrice ſept cens écus d'or. Il revint donc en Italie avec des Lettres adreſſées à Béliſaire, pour le faire élire Pape à la place de Sylvérius qui avoit ſuccédé à Agapet. Béliſaire ayant envoyé Sylvérius en exil, Vigile s'empara du Pontificat. Sylvérius étant péri de miſére & de faim dans ſa priſon le 20 Juin 540, Vigile demeura paiſible poſſeſſeur de la tiare, ſans que l'on voye que l'on ait procédé à une nouvelle élection, ou même confirmé celle qui avoit été faite. Il ſatisfit par Lettres aux promeſſes qu'il avoit faites à l'Impératrice, en condamnant le Concile de Conſtantinople, & en approuvant la doctrine Eutychienne d'Anthime & des Acéphales. Anaſtaſe le Bibliothécaire dit que quel-

ques Romains chargérent Vigile envers l'Empereur de divers crimes; d'avoir fait chaſſer Sylvérius ſon prédéceſſeur, d'avoir donné un ſi grand ſoufflet à ſon Sécretaire qu'il en tomba mort à ſes piez, & qu'ayant encore foulé à ſes piez le fils d'une ſienne ſœur, veuve, il l'avoit fait mourir. Outre cela l'Impératrice étant piquée contre Vigile de ce qu'il n'avoit pas rétabli Anthime, comme il l'avoit promis, donna ordre à Anthemius, ſon Sécretaire, d'aller à Rome, de ſe ſaiſir de Vigile quelque part qu'il le trouvât, excepté dans la Baſilique de S. Pierre, & de l'amener à Conſtantinople. Le Pape fut pris dans l'Egliſe de Ste. Cécile le 22 Novembre 547, & embarqué ſur le Tibre. Anaſtaſe le Bibliothécaire dit que le peuple l'accompagnant de malédictions, lui jettoit des pierres en diſant, *Que la faim & la peſte te ſuivent. Comme tu as fait du mal aux Romains, qu'auſſi puiſſes-tu rencontrer du mal par-tout où tu iras.* Voici ce qu'en dit Platine: *Ferunt Vigilium navi per Tiberim devectum fuſtibus & ſaxis cum execratione à populo impetitum, cumque hac exprobratione, malè meritus de Romanis es, mala omnia tecum veniant.* Vigile paſſa l'Hiver en Sicile dans la ville de Catanée, où il fit des ordinations, & d'où il renvoya à Rome Valentin, Evêque, & Ampliat, Prêtre, pour avoir ſoin de ſon Clergé durant ſon abſence. Pendant qu'il étoit dans cette Iſle, les Evêques d'Afrique, d'Illyrie & de Sardaigne l'envoyérent prier de ne point conſentir à la nouvelle Conſtitution que l'Empereur vouloit faire recevoir. Vigile écrivit à l'Empereur pour le prier de faire tenir le Concile en Sicile; mais ſa demande ayant été refuſée, il ſe rendit à Conſtantinople où l'Empereur le reçut avec joye. L'Impératrice preſſa inutilement Vigile de rétablir Anthime; c'eſt pourquoi on lui reprocha ſes crimes, & il courut riſque d'être aſſommé par le peuple avant que d'avoir gagné l'Egliſe de Ste. Euphémie, d'où il fut retiré par force, & traîné par toute la ville comme un voleur la corde au cou juſques au ſoir. On le mit enſuite en priſon, où pendant quelque tems il fut au pain & à l'eau. Il avouoit que ſi on le puniſſoit d'une maniére proportionnée à ſes crimes, il ſeroit expoſé à de bien plus rudes peines. L'Empereur ayant enſuite preſſé Vigile de ſigner ſa Conſtitution qui portoit la condamnation des trois Chefs, il le refuſa abſolument, & excommunia Mennas & tous les Evêques qui l'avoient ſouſcrite. Cinq mois après l'Empereur & preſque tout l'Orient étant ſoulevé contre Vigile, il ſe retracta & condamna les trois Chefs avec cette condition, *ſauve en toutes choſes l'autorité du Concile de Chalcédoine.* Pluſieurs Evêques, ſur-tout les Africains, condamnérent la conduite de Vigile. Facundus, Evêque d'Hermiane en Afrique, fit douze livres pour la défenſe des trois Chefs qu'il adreſſa à Juſtinien, & un à Morien où il dépeint les fraudes de Vigile dans cette affaire. Papebroch avance que le Clergé & le Peuple Romain renoncérent à la Communion de Vigile, & que l'on effaça ſon nom des Dyptiques. Vigile, épouvanté par tous ces troubles, ſe retracta. L'Empereur à ſon tour ſe mit dans une furieuſe colére; & le Pape craignant la colére de l'Empereur, qui vouloit que l'on condamnât les trois Chefs ſans reſtriction, ſe réfugia dans l'Egliſe de S. Pierre, d'où il ne ſortit que pour chercher un aſyle dans l'Egliſe de Ste. Euphémie à Chalcédoine. Juſtinien ayant convoqué un Concile à Conſtantinople en 553, auquel Eutyche, Patriarche du lieu, préſida, Vigile refuſa conſtamment de ſe trouver au Concile, & fit une Conſtitution par laquelle il ſe retracte de la condamnation qu'il avoit faite des trois Chefs, ſavoir, Théodore de Mopſueſte, Théodoret de Cyr, & Ibas d'Edeſſe. Cependant le Concile condamna ces trois Chefs comme hérétiques, & prononça anathême contre ceux qui prétendroient les ſoutenir. L'Empereur envoya en exil le Pape & les Evêques de ſon parti. Six mois après, Vigile écrivit une Lettre à Eutychius, Patriarche de Conſtantinople, par laquelle il condamne les trois Chefs, & approuve le Concile de Conſtantinople qui les avoit anathématiſez. L'Empereur ſatisfait alors, renvoya le Pape avec ſa ſuite. Vigile arriva à Syracuſe en Sicile, & y mourut de la pierre le ſeptiéme Mai 555, après avoir été dans le Pontificat 17 ans & ſix mois. Il avoit célébré deux ordinations, où il créa 46 Prêtres, 16 Diacres, & 81 Evêques. Son corps fut rapporté à Rome, & enterré avec pompe dans l'Egliſe de S. Marcel. Pelage, Archidiacre de Vigile, lui ſuccéda. On a de Vigile 18 *Epitres* qui ſont dans le cinquiéme tome des Conciles, une longue Conſtitution contre les trois Chapitres; une Lettre Décrétale à Eutychius; une ſeconde Conſtitution contre les trois Chapitres, tirée depuis peu de la Bibliothéque de M. Colbert, & inſérée dans le tome premier de la nouvelle Collection des Conciles; & deux Lettres à Juſtinien & à Théodore. * *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire par* Le Sueur, *tome* 5. *p.* 158. &c. Guillaume Cave, *de Scriptoribus Eccleſiaſticis*; &c. *p.* 337. Platina, *in Vitis Pontificum. Hiſt. de l'Egliſe par* Nicolas Vignier, *p.* 140. &c. Liberat, *in Breviario.* Evagre, *l.* 4. *c.* 18. Nicéphore, *l.* 7. Baronius, *in Annal.* Ciacconius, &c.

VIGILE, Evêque de Trente dans le IV ſiécle, fut apparemment ordonné par Saint Ambroiſe, & travailla à porter la lumiére de la Foi de Jéſus-Chriſt dans les montagnes des Alpes. Il conſulta Saint Ambroiſe ſur les régles qu'il devoit garder touchant ſa conduite, & ce Saint lui fit réponſe par la Lettre 385. Il continua à travailler à la converſion des Infidéles avec Siſine, Martyrius & Alexandre, venus de Cappadoce à Milan, que Saint Ambroiſe lui avoit envoyez. Ceux-ci furent martyriſez bientôt après l'an 397. Vigile écrivit ou à Simplicien de Milan, ou à un autre Evêque de ce nom, la relation de leur martyre. Trois ans après il vint au lieu où cette exécution s'étoit faite, & rompit l'Idole de Saturne que l'on y honoroit. Ce qui irrita tellement les Idolâtres, qu'ils l'aſſommérent à coups de pierres. Uſuard fait mention de Vigile comme d'un Martyr, qui ſouffrit le 26 Juin, ſous le Conſulat de Stilicon, c'eſt à dire, l'an 400 ou 405. * S. Ambroiſe, *Epiſt.* 19. Fortunat, *Carm. l.* 1. Gennade, *in Catal. c.* 37. Baronius, *A. C.* 400. Honoré d'Autun, *l.* 2. *c.* 37. Voſſius. Poſſevin. Le Mire. Geſner, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

☞ Le Cardinal Baronius, Poſſevin, Voſſius, & divers autres illuſtres Ecrivains, ſe plaignent avec juſtice de ceux qui ont confondu dans une même vie, ce Vigile, Evêque de Trente, avec un autre VIGILE, qui vivoit plus de ſoixante & dix ans après, du tems des Empereurs Zénon & Anaſtaſe. C'eſt le même qui écrivit contre Eutychès cinq livres, dans le quatriéme & cinquiéme deſquels il défend le Concile de Chalcédoine. Il fait mention au commencement du cinquiéme livre, d'un Traité qu'il avoit compoſé, de diverſes Conſtitutions des Conciles, & de la nouveauté des mots introduits par les Péres contre les nouvelles héréſies; mais cet Ouvrage s'eſt perdu. Divers Auteurs veulent que ce Vigile ſoit un Evêque Africain, qui floriſſoit dans le VI ſiécle, & qui ſous le nom de Saint Athanaſe, écrivit XI Livres de la Trinité contre les Ariens, & une diſpute du même Saint contre Sabellius, Photin, & Arius. Il y en a même qui le croyent Auteur du Symbole de Saint Athanaſe. Ce Vigile n'étoit point Evêque de Trente, mais de Tapſe, de la Province de Byzacéne en Afrique, comme le porte le titre de l'Ouvrage contre Eutychès, dans un ancien Manuſcrit. Son nom ſe trouve dans la Notice des Evêques d'Afrique, faite du tems de la perſécution d'Hunneric, où il eſt nommé Evêque de Tapſe, & le dernier de la Province Byzacéne. Théodulphe aſſûre encore que ce Vigile étoit Evêque d'Afrique. Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on croit que les onze livres de la Trinité, en forme de Dialogues, qui ſont ſous le nom de Saint Athanaſe, ſont de ce Vigile de Tapſe. Cet Ouvrage ſe trouve dans un ancien Manuſcrit, avec les Traitez de cet Evêque contre Neſtorius & contre Eutychès. Le Pére Dom Bernard de Montfaucon croit néanmoins que le dernier n'eſt qu'une Traduction d'un Ouvrage de Saint Athanaſe même. Vigile de Tapſe eſt encore Auteur d'une Conférence prétendue de Saint Athanaſe avec Arius, en préſence du Juge Probe, qu'il a augmentée, en y faiſant entrer Sabellius & Photin. Il cite lui-même cet Ouvrage, dans ſon Traité contre Eutychès. Il eſt encore Auteur d'un Traité contre un Arien appellé *Varimadus*, qu'il a mis ſous le nom d'*Idacius Clarus*, & d'un autre Traité contre un Arien nommé *Félicien*, qui eſt ſous le nom de Saint Auguſtin. Les cinq livres contre Eutychès ont toujours été imprimez ſous le nom de Vigile de Tapſe. Le Pére Chifflet lui attribue encore un Traité de la Foi, qui ſe trouve dans Saint Ambroiſe, & il y a aſſez d'apparence qu'il eſt l'Auteur de la Conférence avec Sérapion *de trino Deo & uno*, &c. qu'on attribue à Arnobe *le Jeune*, qui ne peut en être l'Auteur. C'eſt le Pére Queſnel qui a attribué à Vigile de Tapſe le Symbole de Saint Athanaſe: ſes conjectures ſont plauſibles, mais ce n'eſt pas une choſe démontrée. * *Conſultez* auſſi Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Sirmond, *in Not. ad Theod. Aurel. de proceſ. Spirit.* &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſ. des IV & V ſiécles.*

VIGILE, Diacre, Auteur du cinquiéme ſiécle, avoit écrit une Régle pour des Moines. Gennade aſſûre qu'on la liſoit dans les aſſemblées des Moines, & qu'elle contenoit en peu de mots & d'une maniére fort claire toute la Diſcipline Monaſtique. Cela convient à une Régle, qui ſe trouve dans la Collection d'Holſtenius, *partie* 1. *p.* 89. * Gennade, *de Script. Eccleſ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du V ſiécle.*

* VIGINTIMILLIUS (Berlingher) natif de Palerme & iſſu d'une famille de Marquis, en augmenta le luſtre par ſes belles connoiſſances. Il fut fait Membre de l'Académie des *Reaccenſi*. Il poſſeda les bonnes graces des Papes Clément VIII & Urbain VIII. Il excelloit dans tous les exercices qui convenoient à ſa naiſſance. Il mourut à Palerme le 24 Novembre 1639. On a de lui, *Paraphraſis in Pſalterium Davidis, In Epiſtolas Divi Pauli ad Romanos, ad Corinthios, ad Timotheum,* &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* VIGINTIMILLIUS (Charles-Marie) naquit à Palerme le 20 Août 1576. Il fut fort verſé dans la Théologie, dans la Philoſophie, & dans toutes ſortes de Sciences. Il étoit ami des Savans, & avoit accès auprès des Grands. Après avoir exercé les premiers emplois, il devint Viceroi de Sicile. Il mourut le 25 Mars 1662. On a de lui, *Diſſertatio de Stella crinita quæ anno 1618 apparuit; Tractatus de Horologiis; Antiquæ & Novæ Siciliæ Typographia exactiſſima; Commentaria abſolutiſſima in Cantica Canticorum; Tractatus de Aſtrologia; Diſcorſi e Lettioni Academiche ſopra diverſe Queſtioni Philoſophiche, Mathematiche e Geometriche,* &c. * Les mêmes.

* VIGINTIMILLIUS (Jean) célébre Orateur & Poëte, iſſu d'une famille de Comtes, naquit à Meſſine en 1624. Il étoit Membre de pluſieurs Académies dans les Royaumes de Naples & de Sicile. Il parcourut l'Italie, & après ſon retour il s'appliqua à la Philoſophie, aux Mathématiques, à la Géométrie, & aux recherches des Antiquitez de la Sicile. Il mourut à Palerme le troiſiéme Octobre 1665, âgé de 41 ans. On a de lui, *Poëſie; De' Poëti Siciliani Lirici libro ſecondo; De' Poëti Siciliani Eroïci libro terzo; Delle Parentela de' Mamertini e Romani; Oſſervazioni ſopra i libri di Cicerone de Finibus.* * Les mêmes.

VIGLIUS de ZUICHEM, célébre Juriſconſulte des Païs-Bas dans le XVI ſiécle, prit le nom de *Zuichem*, d'une Seigneurie poſſédée par ſes ancêtres, & éloignée d'une lieue de la ville de Leeuwaerden, auprès de laquelle il avoit pris naiſſance dans un village nommé *Barthuſe*. On l'envoya à Déventer faire ſes premiéres études, puis à la Haye & à Leyden, enſuite dequoi il alla à Louvain, pour y apprendre la Langue Gréque, & les principes de la Juriſprudence. De-là il vint à Dole

Dole en Franche-Comté, où s'étant perfectionné dans la Science du Droit, il alla recevoir le Bonnet de Docteur à Valence en Dauphiné, & parut avec honneur dans les Assemblées publiques à Avignon. La renommée d'André Alciat l'attira ensuite à Bourges, où cet illustre Professeur lui donna sa Chaire, lorsqu'il s'en retourna en Italie. Viglius enseigna deux ans le Droit en cette Université, & y fut fort regretté. Lorsqu'il passa en Allemagne, il fut fort bien reçu par Erasme à Fribourg; & de là il passa à Padoue, où il interpréta les Institutes de Justinien. Il y mit aussi en lumiére ses Notes sur le Titre des Testamens. Enfin, après quatorze ans d'absence, il voulut revenir aux Païs-Bas, & passant à Bâle, il fit imprimer les Institutes Grecs de Théophile, qu'il avoit tirez de la Bibliothéque du Cardinal Bessarion, que l'on conserve dans le Palais de Saint Marc à Venise. Sa réputation se répandant de plus en plus en Allemagne, obligea plusieurs Princes de l'y arrêter. L'an 1534, François, Evêque de Munster, le créa Juge de sa Cour. L'année suivante, l'Empereur Charles-Quint lui donna un Office de Conseiller dans la Chambre Impériale de Spire. Sept ans après, Guillaume Duc de Baviére l'honora d'une Chaire de Professeur dans l'Université d'Ingolstad. Zuichem ayant exercé ces emplois jusqu'à l'an 1543, fut rappellé en Flandre par la Princesse Marie, sœur de l'Empereur, pour être mis dans le Grand Conseil de Malines. Depuis, l'Empereur le fit Président du Conseil Privé à Bruxelles, puis Chevalier de la Toison d'Or. Ce grand homme employa l'autorité qu'il avoit dans le Gouvernement, à maintenir les Provinces dans l'obéïssance, & à modérer la sévérité du Duc d'Albe par des conseils de douceur. Lorsque la rebellion se fut augmentée par-tout, il y apporta tous les remédes possibles. Enfin touché des malheurs de sa patrie, & de la perte de sa femme, qui mourut sans enfans, il se fit Prêtre. Il fonda un Hôpital au lieu de sa naissance, & fit bâtir un beau Collége à Louvain pour ceux de sa Nation. En 1576, il fut fait Chanoine de Gand, & la même année Gouverneur de Hollande & de Gueldre; mais, voyant que Dom Juan d'Autriche ne faisoit pas plus d'état de ses conseils, que le Duc d'Albe son prédécesseur, il en conçut tant de déplaisir, qu'il en mourut à Bruxelles, le huitiéme de Mai 1577, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale de Gand, où l'on voit son Epitaphe. * Taisan, *Vies des Jurisconsultes.* Panciroll. *Vitæ Jurisconsultorum.*

VIGNACOURT (Aloph de) cinquante-troisiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, résidant à Malte, succéda en Février 1601, à Martin de Garcias, après avoir été Grand Hospitalier & Chef de la Langue de France. Pendant son régne, on ne vit aucun trouble dans son Ordre; & loin que les Turcs pussent remporter aucun avantage sur lui, les Forteresses de Lépante, de Lango, de Chateauroux en Gréce, les Mahométanes en Barbarie, & autres places, furent prises par eux & pillées, outre qu'une infinité de Turcs furent faits Esclaves. Il fit bâtir plusieurs Tours & Forteresses autour de Malte sur les côtes, & fit construire une très belle fontaine au milieu de la Cité Vallette. L'an 1617, il envoya à la Faculté de Théologie de Paris la Relique du pié gauche de Sainte Euphémie, Vierge & Martyre, dont le corps fut apporté de Chalcédoine à Rhodes, puis à Malte dans l'Eglise de Saint Jean. Cette Relique lui avoit été demandée par l'Université, & par la Faculté de Théologie de Paris, qui a choisi cette Sainte pour une de ses Patrones. La cérémonie se fit le 28 Décembre jour des Saints Innocens, l'an 1617, en présence de tous les Commandeurs & Chevaliers qui se trouvérent à Paris. Le Grand-Maître de Vignacourt ayant gouverné fort heureusement & avec beaucoup de gloire, mourut au mois de Septembre de l'an 1622, & eut pour successeur, Louïs de Mendès Vasconcellos. * Naberat, *Privilèges de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem.*

VIGNACOURT (Adrien de) soixante-deuxiéme Grand-Maître de Malte, & fils d'ADRIEN de Vignacourt, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV, Capitaine de cent Hommes-d'armes des ordonnances de Sa Majesté, & de *Louïse* de Saint-Pierre, naquit le 13 Février de l'an 1619. Dès sa naissance il fut fait Commandeur par le Grand-Maître Aloph de Vignacourt son oncle, suivant le privilége attaché à la Grande Maîtrise. Il eut ensuite les Commanderies de Maupas & d'Oysemont dans la Langue de France, & après s'être signalé en différentes occasions pour la gloire & le service de l'Ordre, il fut fait Grand-Thrésorier, puis Grand-Maître le 24 Juillet de l'an 1690, après la mort de Grégoire Caraffa, tous les Chevaliers qui se trouvérent à Malte durant la maladie de son prédécesseur, l'ayant proclamé pour cette dignité avant que l'autre eût expiré. Il la conserva avec honneur jusqu'au quatriéme Février de l'an 1697, qu'il mourut, & eut pour successeur, Raimond Pérellos de Rocafful. *Françoise* de Vignacourt, sœur de ce Grand-Maître, épousa *Antoine* Boyer, Seigneur de Sainte-Geneviéve-au-Bois, & de Vellemoisson, dont elle laissa une fille, *Louïse* Boyer, épouse d'*Anne*, Duc de Noailles, Pair de France, & mére, entre autres enfans, de *Louïs-Antoine* de Noailles, Cardinal, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, &c. & de deux autres, *Elizabeth* Boyer, mariée à *Jean* de Ligny, Seigneur de Grogneuil, S. Prat, &c. Maître des Requêtes, mére de *Marie* de Ligny, alliée à *Antoine-Egon*, Prince de Furstemberg, &c. & *Marie* Boyer, qui épousa *Jean* Tambonneau, Président en la Chambre des Comptes.

* VIGNACOURT (Maximilien) Patrice d'Arras, a donné au Public, Διήγησις *in Res Belgicas anni* 1598; *de Causis, Calamitatibus & Remediis Tumultuum Belgicorum.* On a aussi de lui différentes piéces de Poësie. Il mourut à Louvain le 21 Novembre 1620. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 667.

VIGNATE (Ambroise) natif de Lodi, ville Episcopale du Milanez, vivoit dans le XV siécle, vers l'an 1476, & écrivit quelques Traitez. Leandre Alberti nous apprend, qu'il avoit beaucoup d'esprit & de doctrine, *Ambrosio Vignate ornato di grand dottrina.*

VIGNE (Gaces ou Gaston de La) Gentilhomme qui florissoit sous le régne de Philippe de Valois, de Jean & de Charles V, dans le XIV siécle, composa un Roman des Oiseaux, qui étoit proprement un Traité de Fauconnerie. * La Croix-du-Maine. *Biblioth. Franç.*

VIGNE (**** de La) Médecin de Vernon en Normandie, ayant été contraint de se retirer de cette petite ville par les Tailles & les Subsides, se retira à Paris, où il enseigna la Rhétorique au Collége du Cardinal Le-Moine; & reprit peu après l'exercice de la Médecine, où il fit paroître une connoissance singuliére des fiévres, & de leurs remédes. Il a laissé un fort petit Traité de la Diéte, qui n'a pas vu le jour. Ce Médecin étoit pére de *N*... de la Vigne, l'une des plus savantes & des plus spirituelles filles de son tems. Dès son enfance elle faisoit si aisément des vers, qu'il sembloit qu'elle eût été nourrie par les Muses. Paul Pélisson a fait imprimer à la fin de son Histoire de l'Académie Françoise, la belle Ode qu'elle avoit composée à la louange du Roi. On a encore des Stances de sa façon pour Monseigneur le Dauphin, & d'autres Ouvrages qui sont entre les mains de quelques particuliers. Son pére avoit coutume de dire, pour marquer la différence qu'il y avoit entre elle & son frére, homme d'un esprit très borné: *Quand j'ai fait ma fille, je pensois faire mon fils; & quand j'ai fait mon fils, je pensois faire ma fille.* Les études de Mademoiselle de la Vigne lui causérent la pierre, dont elle mourut vers l'an 1648. Ménage faisoit un cas extraordinaire de cette savante & vertueuse fille. * *Mélange d'Histoire & de Littér. par* de Vigneul. Marville.

VIGNEROT (François) Marquis de Pont-de-Courlay en Poitou, & Gouverneur du Havre de Grace, fut créé Chevalier du Saint Esprit l'an 1633. Il se signala au siége de la Mothe l'an 1634, & fut pourvu de la charge de Général des Galéres en Mars 1635. Dans la suite il remporta une célébre victoire sur la Flotte d'Espagne près de Gênes, le premier de Septembre de l'an 1638, & mourut à Paris le 26 Janvier 1646, âgé de 37 ans.

I. Il descendoit de *Jean* Vignerot, Seigneur de Pont en la Paroisse de Courlay, mort avant l'an 1506, qui de *Jeanne* le Tault, sa femme, eut pour enfans 1. JEAN, qui suit; 2. *François*, Grand-Prieur de Mauléon, & Curé de Courlay en 1560; 3. *Souveraine*, mariée à *François* des Prez, Seigneur du Vivier; 4. *Hardie*, alliée à *Antoine* de Marsac, Seigneur du Plaist; 5. *Marguerite*, qui épousa avant l'an 1528, *Nicolas* de Frondebeuf, Seigneur du Pont-d'Hérisson; 6. *Renée*, morte avant l'an 1525; & 7. *Jacqueline* Vignerot, Religieuse Cordeliére.

II. JEAN Vignerot, Seigneur de Pont-de-Courlay, épousa *Françoise* des Prez, laquelle étoit remariée en 1552, à *Jean* Patousleau, Seigneur de Jarnay; ayant eu de son premier mari entre autres 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Marie* Vignerot, mariée avant l'an 1552, à *Urbain*, Seigneur de La Motte.

III. FRANÇOIS Vignerot, Seigneur de Pont-de-Courlay, mourut avant l'an 1572. Il avoit épousé, 1°. avant l'an 1554, *Renée* Goulart, morte sans enfans: 2°. par contract du sixiéme Octobre 1560, *Renée* de la Forêt, fille de *René*, Seigneur de Beaurepaire, & de *Renée* Bodin. Elle prit une seconde alliance avec *François* du Vergier, Seigneur de la Roche-Jaquelin, ayant eu de son premier mariage RENE' qui suit.

IV. RENE' Vignerot, Seigneur de Pont-de-Courlay & de Glainay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mourut en 1625. Il avoit épousé par contract du 28 Août 1603, *Françoise* du Plessis, sœur du Cardinal de Richelieu, veuve de *Jean Batiste* de Beauvau, Seigneur de Pimpéan & des Roches, & fille aînée de *François*, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Prévôt de l'Hôtel, & Capitaine des Gardes du Corps de sa Majesté, & de *Susanne* de la Porte, morte en 1615, ayant eu pour enfans 1. *François*, qui suit; & 2. *Marie-Magdelaine* Vignerot, Dame d'atour de la Reine, mariée à *Antoine* du Roure, Seigneur de Combalet, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut créée Duchesse d'Aiguillon en 1638, & mourut le 17 Avril 1675.

V. FRANÇOIS Vignerot, Marquis de Pont-de-Courlay, Chevalier des Ordres du Roi, Général des Galéres de France, *qui a donné lieu à cet Article*, mourut le 26 Janvier 1646, âgé de 37 ans. Il avoit épousé par contract du 29 Juin 1626, *Marie-Françoise* de Guemadeuc, fille unique de *Thomas*, Baron de Guémadeuc, & de *Jeanne* Ruelan. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* de Grivel, Comte d'Arouer, &c. Gouverneur de Fougéres, & mourut le 13 Janvier 1674, ayant eu de son premier mariage *Armand-Jean*, lequel fut substitué au nom & armes du Plessis-Richelieu, par le Cardinal de Richelieu, son grand-oncle, & a continué la postérité des Ducs de Richelieu; (*Voyez* PLESSIS-RICHELIEU) 2. JEAN-BATISTE-AMADOR, qui suit; 3. *Emmanuel-Joseph*, Comte de Richelieu, Abbé de Marmoutier & de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin-des Champs, né le huitiéme Mars 1639, qui se trouva au combat de S. Gothard en Hongrie le cinquiéme Août 1664, & au retour mourut à Venise le neuviéme Janvier 1665; 4. *Marie-Marthe* morte sans alliance, en Septembre 1665; & 5. *Marie-Thérése* Vignerot, Demoiselle d'Agénois, puis Duchesse d'Aiguillon après sa tante, morte aussi sans alliance, en Décembre 1704.

VI. JEAN-BATISTE-AMADOR Vignerot, Marquis de Richelieu, né le huitiéme Novembre 1632, fut Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Havre de Grace, & Capitaine

des châteaux de Saint-Germain-en Laye & de Verfailles, & mourut le onziéme Avril 1662. Il avoit époufé le fixiéme Novembre 1652, *Jeanne-Batifte* de Beauvais, fille de *Pierre*, Seigneur de Gentilly, & de *Catherine Henriette* Bellier, premiére Femme de Chambre & Favorite de la Reine Anne d'Autriche, morte le 30 Avril 1663, en fa 27 année, ayant eu pour enfans 1. Armand-Jean, qui fuit; 2. *Louïs-Armand*, mort jeune le feptiéme Août 1668; 3. *Marie-Françoife*, Religieufe à Chelles, puis Prieure de Crecy en Brie; 4. *Elifabeth*, mariée en Juin 1696, à *N*... Quelain, Seigneur Du Pleffis; & 5. *Marie Marthe* Vignerot, morte le 18 Mars 1709.

VII. Armand-Jean Vignerot Du Pleffis, Marquis de Richelieu, Comte d'Agénois, Baron de Québriac, héritier du Duché-Pairie d'Aiguillon, Gouverneur de la Fére en Picardie, & autrefois Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort à Paris le 22 Octobre 1730, âgé de 76 ans & 13 jours, avoit époufé *Marie-Charlotte* de Mazarin, fille d'*Armand-Charles*, Duc de Mazarin & de Meilleraye, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hortenfe* Mancini, morte le 13 Mai 1729, dans fa 68 année, dont il a eu 1. Armand Louïs, qui fuit; & 2. *Innocent-Louïs*, mort le 27 Septembre 1705.

VIII. Armand-Louïs Vignerot Du Pleffis-Richelieu, Duc d'Aiguillon, Pair de France, Comte d'Agénois, Marquis de Montcornet, Baron des Baronies de Vereil & de Bologne, Gouverneur pour le Roi des ville & citadelle de la Fere, & cidevant Meftre-de-Camp Lieutenant du Régiment de Touloufe Cavalerie, ayant hérité par la mort de fon pére du Duché d'Aiguillon, il pourfuivit, de l'agrément du Roi, au Parlement de Paris le retabliffement de la Pairie en fa faveur, ce qu'il obtint par Arrêt du dixiéme Mai 1731, avec rang feulement du jour de fa reception. En conféquence, il prêta le ferment accoutumé, & prit féance au Parlement le 28 du même mois de Mai 1731. Il a époufé en 1718, *Anne-Charlotte* de Cruffol, fille de *Louïs*, Marquis de Florenfac, & de *Marie Louïfe* de S. Nectaire-Châteauneuf, & il en a eu 1. *Armand-Jean*, Prince de Porcien, né le huitiéme Juin 1719, mort un mois après; 2. *Marie-Anne-Julie* Vignerot Du Pleffis, née le 29 Avril 1723, morte le 16 Mai 1728, & inhumée dans l'Eglife de Sorbonne; 3. *Armande-Charlotte* Vignerot Du Pleffis, née le cinquiéme Juin 1725; 4. *Armand-Louïs Gilles* Vignerot Du Pleffis, né le premier Mai 1729; & 5. *Armand-Jules-Charles* Vignerot Du Pleffis, né le cinquiéme Décembre 1730.

VIGNES (Pierre Des) Allemand, Jurifconfulte, & Chancelier de l'Empereur Frédéric II, dans le XIII fiécle, avoit de l'efprit, de l'éloquence, & de l'érudition, & fervit avec beaucoup de zéle fon Maître, dans les différends qu'il eut avec les Papes Grégoire IX, & Innocent IV. Il fut député l'an 1245, au Concile de Lyon par l'Empereur Frédéric fon Maître, pour empêcher qu'il ne fût condamné, & écrivit divers Traitez fur ce fujet; comme celui *de Poteftate Imperiali*; fix livres de Lettres, & d'autres que Fulgofe n'a pas oubliez. Depuis il fut accufé d'avoir perfuadé au Médecin de Frédéric de lui donner du poifon. Le Prince ayant découvert cette intrigue, fit pendre le Médecin, & condamna le Chancelier des Vignes à avoir les yeux crevez, à être promené en cet état par les villes, & à être enfin livré à ceux de Pife qu'il avoit maltraitez, & qui étoient fes plus cruels ennemis. La chofe ne s'exécuta pas entiérement, parce que ce malheureux fe donna lui-même la mort, s'étant caffé la tête contre un pilier où il étoit attaché, l'an 1249. Divers Auteurs affûrent qu'il fut accufé injuftement, & qu'il fut fi maltraité dans une prifon à Capoue, qu'il fe defefpéra, & fe caffa la tête contre les murailles. * Volaterran, *Anthrop. l.* 23. Sigonius, *l.* 18. Trithême, *de Vir. Illuft. & de Script. Ecclef.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in Annal.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIII fiécle.*

VIGNEUL-MARVILLE. *Voyez* ARGONNE (Bonaventure de).

VIGNIER (Nicolas) fils d'un Avocat du Roi, naquit à Bar fur Seine en Bourgogne, l'an 1530, & ayant perdu fon bien, fe retira en Allemagne, où il exerça la Médecine, avec beaucoup de gloire & de profit. Il revint en France vers l'an 1578; & étant rentré dans la Communion de l'Eglife Romaine, il fut honoré de la charge de Médecin du Roi, & d'Hiftoriographe de France. On l'accufe de n'avoir pas eu pour les Papes tout le refpect qu'il leur devoit. Au refte, il ne fe trompa jamais, à ce qu'on dit, dans la pratique de fon Art, & s'acquit beaucoup de réputation par fes Oeuvres Françoifes & Latines. Il mourut à Paris l'an 1596, âgé de 66 ans. Après fa mort, Nicolas & Jean Vignier, fes fils, firent imprimer fon Hiftoire Ecclefiaftique, à laquelle il n'avoit pu mettre la derniére main. Ils la dédiérent à Maximilien de Béthune, & elle fut imprimée *in folio* à Leyde, en 1601. Il avoit auffi fait des Obfervations fur l'Origine de la Maifon de Lorraine, dans lefquelles il détruifoit les fables débitées par Richard de Vaffebourg, Archidiacre de Toul; mais cet Ecrit lui fut dérobé pendant fa vie. Ses Ouvrages imprimez font, *l'Hiftoire Eccléfiaftique*; *la Bibliothéque Hiftoriale*, fur laquelle il travailla pendant 25 ans; *Sommaire de l'Hiftoire de France*; *Traité de l'Etat & Origine des anciens François*, traduit en Latin par André du Chêne, & fort eftimé par Sorel; *Difcours fur l'Origine de la royale famille des Capets*; *Raifons de préféance entre la France & l'Efpagne, &c.*; *Du droit de la Couronne de France fur la petite Bretagne*; *Hiftoire de la Maifon de Luxembourg*; *Les Faftes des anciens Hébreux, Grecs & Romains*; *Rerum Burgundicarum Chronicum.* On imprima de fon vivant fa Chronologie en trois volumes *in folio*, à laquelle on a ajoûté un quatriéme volume, qui fert de correction & de Supplément aux trois autres. * De Thou, *Hift.* Gautier. *Bibliothéque du* Richelet de 1727. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 260 & *fuiv.* édit. de Hollande 1715.

VIGNIER (Nicolas) fils du précédent, fut Miniftre à Blois, & mit au jour un Livre intitulé, *de Venetorum excommunicatione adverfus Cæfarem Baronium Cardinalem Differtatio.* Il eft encore Auteur d'un Livre intitulé *le Théatre de l'Antechrift*, contre l'Eglife Romaine. Cet Ouvrage fit du bruit, & les Proteftans modérez le trouvérent trop vif. Il a vécu par delà l'an 1630. Il eft encore Auteur de 62 Théfes *de Satisfactione Chrifti*; *de la Recherche du cœur*; *De l'Art de bien mourir*; *Du bon Centenier*; & de quelques Sermons fur la repentance. Il fut un des Sécretaires du Synode National d'Alais, tenu en 1620. * Pictet, *Théologie Françoife, &c. tome* 3. *p.* 163. *Synodes Nationaux de France.*

NB. Il eft dit dans le *Supplément de Paris* 1736, qu'il quitta la Religion Proteftante & fe fit Catholique.

VIGNIER (Jerôme) naquit à Blois en 1606, de *Nicolas* Vignier, Sieur de La Motte, & d'*Olympe* Le Blond. Ayant étudié en Droit en fortant de Philofophie, il prit fes licences dès l'âge de feize ans, au grand étonnement de fes Profeffeurs, qui furent charmez de fes réponfes. Son pére étoit de la Religion Réformée, mais il jugea à propos de la quitter pour embraffer la Catholique Romaine. Sa femme perfévérant dans fa Religion y éleva fes enfans, dont l'aîné *Nicolas* Vignier fe maria à Blois, & y fit profeffion de la Religion Réformée. Pour Jérôme Vignier, on dit que la lecture de l'Ecriture Sainte & des Péres fit une telle impreffion fur fon efprit, que les larmes de fon pére, qui n'étoit pas par conféquent encore rentré dans l'Eglife Romaine, & celles de fa mére, qui appréhendoient fon changement de Religion, longtems même avant qu'il l'eût déclarée, ne purent éteindre l'ardeur qu'il fentit pour les Dogmes de cette Eglife. Cependant pour ne pas s'expofer aux reffentimens de ceux à qui il devoit la naiffance, il fut obligé de feindre pendant quelque tems une maladie, & de prendre même des remédes pour n'être pas obligé de fréquenter les Affemblées des Réformez. Son pére fe laiffa prendre à cet artifice; & lui acheta la charge de Baillif de Beaugency, qu'il témoigna fouhaiter. Dès qu'il en fut pourvu, il s'étudia à amortir tous les procès des Habitans de ce lieu, établit l'ordre dans les Officiers fubalternes, & les obligea par fon exemple à rendre bonne & briéve juftice. Son pére voulut le marier à une Demoifelle de la Religion Réformée. Il prit ce tems pour déclarer non feulement qu'il étoit Catholique Romain, mais qu'il avoit deffein de fe faire Chartreux, ce qu'il exécuta bientôt après. Cependant, foit qu'il ne fe fût pas bien confulté auparavant, foit que fon naturel fort délicat ne pût s'accommoder des auftéritez de cet Ordre, il fe retira chez les Péres de l'Oratoire, à la faveur du Cardinal de Bérulle, qui l'honora d'une eftime toute particuliére. Il fe diftingua dans cette Communauté par fes Conférences & par fes Ecrits, qui l'élevérent à la dignité de Supérieur des Maifons de Tours, de la Rochelle, & de Lyon fucceffivement, & enfin à celle de Supérieur de S. Magloire à Paris, où il fut continué après que le tems ordinaire fut expiré. Il fit tout ce qu'il put pour porter ceux de fa famille à embraffer la Religion Romaine; mais il n'en put gagner qu'une feule perfonne. Il étoit favant dans les Langues Gréque, Hébraïque, Chaldaïque, & Syriaque; mais plus encore dans la connoiffance de l'origine de toutes les Maifons Souveraines de l'Europe, qui le confultoient ordinairement fur leurs doutes. Il fit un voyage en Lorraine, où par fes foins & par le fecours de M. Vignier Intendant de Juftice en ce Païs-là, il découvrit des Antiquitez fi curieufes fur l'origine de la Maifon de *Lorraine*, & fur celle de la Maifon d'*Autriche*, de *Luxembourg*, de *Bade*, d'*Alface*, & de quelques autres encore, qu'il en fit un excellent Ouvrage, que *Chiflet* traduifit en Latin, avouant de bonne foi qu'il faloit fupprimer ce qui avoit paru jufques-là touchant l'origine de la Maifon d'Autriche, & qu'on s'en devoit tenir aux lumiéres du Pére Vignier. Dans un voyage qu'il fit en Lorraine, il trouva à Metz un ancien Manufcrit de chofes arrivées en cette ville, dans lequel il étoit parlé au long de la fameufe Jeanne d'Arq, dite *la Pucelle d'Orléans.* Ce Manufcrit porte qu'elle fut mariée après l'expédition dont on prétend ordinairement que la fin lui couta la vie, avec le Sire d'Hermoife, Chevalier; & le P. Vignier trouva dans le même tems le contract de ce mariage dans le Thréfor de M. des Armoifes, d'une illuftre Maifon, & de l'ancienne Chevalerie. Ce contract portoit, qu'en *l'an* 1436, *Robert des Armoifes avoit époufé Jeanne d'Arq*, dite *la Pucelle d'Orléans.* Si ces deux piéces font vrayes, Jeanne d'Arq n'a donc pas toujours été fille; & ce qui eft encore plus important, elle n'a donc pas été brûlée par les Anglois en 1429. Il étoit fi habile dans la connoiffance des Médailles, & fi curieux dans leur recherche, que ce qu'il en amaffa a beaucoup enrichi le Cabinet de feu Mr. le Duc d'*Orléans*, dont les raretez ont paffé dans celui du Roi de France. Etant à Venife, il y découvrit un Traité manufcrit de Saint Fulgence, qu'il tranfcrivit avec beaucoup de peine, & qu'il auroit donné au Public, fi la mort ne l'eût prévenu. Il trouva auffi à Clairvaux deux volumes des Oeuvres de S. Auguftin, qui n'avoient pas encore été imprimez, & qu'il a donnez, avec une Concordance des Evangéliftes. Il a compofé deux volumes de l'Hiftoire Eccléfiaftique Gallicane, qu'il étoit prêt à mettre fous la preffe, quand il mourut. Son application à des travaux fi férieux, ne l'empêcha pas de compofer plufieurs piéces de Poëfie, & particuliérement quelques Paraphrafes des Pfeaumes en Latin, qui lui firent beaucoup d'honneur, & que le Cardinal de Richelieu préféroit à toutes celles qui furent faites en ce tems-là. Les cuifantes douleurs de la pierre l'obligérent de fe rendre à Paris. Le Prince Ferdinand de Lorraine avoit été taillé quelque tems auparavant par le Sieur Collot, & la fuite de cette opération

opération n'ayant pas été heureuse, les amis du Pére Vignier lui conseillérent de prendre un autre Opérateur: mais la connoissance qu'il avoit de sa capacité le porta à le choisir, disant d'ailleurs, qu'il vouloit rétablir la réputation d'un si excellent homme. L'Opération se fit dans la Maison de Saint Magloire, le jour du Vendredi Saint. La Pierre pesoit sept onces, & l'Opérateur, qui tâchoit ou de la tirer ou de la casser, fut un gros quart d'heure à tenter toutes sortes de voyes, pour venir à bout ou de l'un ou de l'autre. Ce furent des douleurs inconcevables; enfin il l'emporta par un bonheur inespéré, & le Sieur Collot avoua qu'après Dieu, le Pére Vignier n'avoit obligation de sa vie qu'à sa patience; parce que le moindre mouvement qu'il eût fait auroit causé sa mort. Dès qu'il fut guéri, il retourna à Châlons, où il se remit à composer divers Ouvrages, qu'il alla achever à Paris en 1661, pour les donner au Public. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fut attaqué d'une maniére d'hydropisie, & d'une fiévre quarte, qui s'étant changée en fiévre continue, le fit mourir le 14 Novembre 1661, âgé de cinquante-cinq ans. Bernier, dans son Histoire de Blois, a avancé que Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, a tiré beaucoup de secours de Vignier pour la composition de ses Ouvrages; mais lorsque ce Prélat mourut en 1630, Vignier n'avoit que 24 ans, & une partie des Ouvrages de M. de L'Aubépine avoit paru quelques années auparavant. * Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France, tome 2. Le Supplément de Paris* 1736. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XVII siécle.* M. l'Abbé le Clerc, *Biblioth. de Richelet* 1728.

VIGNOLE (Etienne) dit *La Hire*, fameux Capitaine François, sous le régne de Charles VII, étoit de l'illustre Maison des Barons de Vignole, qui étant chassez de leurs Terres par les Anglois, s'établirent en Languedoc. Il fit lever le siége au Duc de Bedford de devant Montargis, & accompagna la Pucelle avec le Comte de Dunois, au siége d'Orléans. Après avoir rempli tous les devoirs d'un grand Capitaine, & contribué au rétablissement du Royaume & du Roi Charles VII, il mourut à Montauban l'an 1447. * Mézéray, *Hist. de France, en Charles VII.*

VIGNOLE (Jacques de) ou JACQUES BAROZZI, savant Architecte dans le XVI siécle, étoit originaire de Boulogne. Entraîné par l'inclination qu'il se sentoit pour l'Architecture, il alla à Rome, où après avoir étudié les plus beaux restes de l'antiquité, il se mit à travailler sous Jacques Méléghini, Architecte de Paul III. Il s'attacha particuliérement à la lecture des Livres de Vitruve: puis il eut entrée dans les assemblées des plus beaux Esprits de Rome, où l'on tenoit tous les jours des conférences sur les Arts. Par ce moyen il acquit une intelligence parfaite de l'Art de bâtir, & de jetter des statues en bosse. Dans le même tems le Primatice étant allé à Rome, par ordre de François I, pour acheter des statues antiques, & faire mouler celles qui sont au Belvéder, ne trouva personne plus capable de l'aider en cette entreprise que Vignole, qui moula le creux de la plupart de ces statues, & qui suivit le Primatice à son retour en France, où il se signala encore dans la conduite des bâtimens de Fontainebleau, & dans le dessein qu'il fit du château de Chambor. Deux ans après, Vignole retourna à Rome, où le Cardinal Farnése le choisit pour ordonner le bâtiment de son Palais de Caprarole, à une journée de Rome. Outre ces ouvrages, il a composé un Livre des cinq Ordres d'Architecture. * *Académie des Arts.*

VIGNON (Claude) Peintre célébre, natif de Tours, suivit la maniére de Michel Ange de Caravage, & fit dans ce goût-là des tableaux d'une grande force. La promptitude avec laquelle il travailloit, lui procura beaucoup d'emploi; & pour y satisfaire, il rendit sa maniére plus expéditive encore, mais beaucoup moins forte que ce qu'il avoit accoutumé de faire. Il produisoit facilement, & sa façon d'employer ses teintes, étoit de les mettre en place sans les lier, & de peindre en ajoûtant toujours des couleurs, non pas en les mêlant par le mouvement du pinceau, en sorte que la superficie de ses tableaux en est très rabotteuse. Ainsi sa maniére, qui n'est qu'une pure pratique manuelle, est très aisée à connoître. Il étoit fort consulté pour la connoissance des maniéres & pour le prix des tableaux, & mourut en 1670, dans un âge fort avancé. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* VIGNON (Marie) femme de Marchand à Grenoble, eut pour Amant le Duc de Lesdiguiéres Gouverneur de Dauphiné, lequel entretenoit avec elle un commerce de galanterie. Après la mort de sa femme, il prit sa Maîtresse dans son Palais, lui donna le nom de Madame de Morance, & la traita comme si elle eût été son épouse; mais comme elle souhaitoit de l'être véritablement, & qu'elle craignoit que son mari ne fût un obstacle à ses desirs, elle le fit assassiner par un Officier Savoyard. La Justice se saisit aussi-tôt de l'assassin, sous prétexte qu'il étoit au service du Duc de Savoye. Après cela il fit sa Maitresse Marquise de Trefort, & l'épousa dans la suite en 1617. *Gr. Dict. Univ. Holl. Histoire du Connétable de Lesdiguiéres.* Vittorio Siri, *Memorie recondite, tome* 3. Le Vassor, *Hist. de Louïs* XIII.

VIGNONET, petite ville de France. *Voyez* AVIGNONET.

VIGO, bourg avec un grand & bon port sur l'Océan Atlantique, est en Espagne dans la Galice, entre Bayone, Tuy, & Ponte-Védra, à quatre ou cinq lieues de chacune. Ce port est devenu célébre au commencement de ce siécle, par le grand avantage que les Flottes Angloises & Hollandoises y remportérent le 12 Octobre 1702, sur la Flotte Françoise commandée par le Comte de Châteaurenauld, & sur les Gallions d'Espagne revenant d'Amérique. Une partie des vaisseaux François & des Gallions fut prise. L'Amiral François en fit brûler quelques-uns lui-même; & quoiqu'une partie de l'argent eût été déchargée, on y fit un butin très considérable. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du Tems.*

VIGON, bon bourg de Piémont, est près de la riviére de Cluson, à trois lieues au dessous de Pignerol, vers le levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

VIGOR (Simon) natif d'Evreux en Normandie, & Archevêque de Narbonne, vint à Paris pour y faire ses études. Il fut reçu de la Maison de Navarre en 1540, & élu en ce tems-là Recteur de l'Université. Dans le même tems il fut Curé de la Paroisse de S. Germain-le-Vieux. En 1545, il prit le Bonnet de Docteur en Théologie. Il fut ensuite pourvu de la dignité de Grand-Pénitencier de l'Eglise d'Evreux, & alla avec l'Evêque d'Evreux au Concile de Trente. A son retour, il fut fait Curé de la Paroisse de Saint Paul à Paris, & s'acquit beaucoup de réputation par le zéle qu'il fit paroître dans ses Sermons & dans ses Controverses contre les Calvinistes. Il succéda dans l'Archevêché de Narbonne au Cardinal François Pisani l'an 1570. Etant sacré Archevêque, il se rendit aussitôt dans son Diocése, y travailla avec fruit le reste de ses jours, & mourut à Carcassone le premier Novembre 1575. On a imprimé sept tomes des Sermons de Vigor. Il eut en l'année 1566, ayant pour second Claude de Saintes, une conférence avec les Ministres de l'Epine, Barbas, Ministre de la Reine de Navarre, Sureau de la Rosiére & Oulbras, Ministre de Houdan. Pendant la tenue de cette conférence Vigor tomba malade, & fut réduit à l'extrémité; mais ayant recouvré la santé, il en publia les Actes en 1568. Dans la suite il accepta la Théologale de l'Eglise de Paris, & devint en peu de tems Prédicateur de Charles IX, qui le nomma à l'Archevêché de Narbonne. * La Croix du Maine, *Bibl. Franç.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVI siécle. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VIGORNE. *Voyez* WORCESTER.

VIGUIER (Jean) natif de Grenade sur la Garonne, dans le Diocése de Touloufe, se fit Religieux de l'Ordre de Saint Dominique à Toulouse, fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université de cette ville; & même y enseignoit la Théologie avant 1527, & tenoit encore cette chaire en 1550. Il est sûr qu'il vivoit en l'année 1553; mais on ne fait quand il mourut. Ses Ouvrages sont *Institutiones ad Naturalem & Christianam Philosophiam, maxime vero ad Scholasticam Theologiam*, dont il y a eu une foule d'éditions dans tout le cours du XVI siécle à Paris, à Lyon, à Anvers & à Venise, *Commentaria in Divi Pauli Epistolam ad Romanos*, imprimez presque aussi souvent que les Institutions; & un Traité *de Consolatione agonizantium*, qui a paru à Paris en 1553; à Anvers en 1554; à Lyon en 1569. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

VIGUIERS, nom que l'on donne aux Gouverneurs de certaines contrées, en quelques Provinces d'Espagne & de France, & la contrée où le Viguier commande s'appelle *Viguerie.*

V I H. V I K.

VIHITZ. *Voyez* WIHITZ.

VIKESLAND, VIKIE, petite contrée de la Livonie, le long de la côte occidentale. Hausel & Pernau en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

V I L.

VILAINE, en Latin, *Vindana* ou *Vidana*, riviére de Bretagne, passe à Vitré, à Rennes, & se jette dans la mer, entre Vennes & l'embouchure de la Loire.

VILCHES. *Voyez* BILCHES.

VILEP, ville de l'Inde delà le Gange, est capitale d'un Royaume, qui porte son nom, & située sur les riviéres du Pégu & de Canarane. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILIMER ou GILIMER. *Cherchez* GILIMER.

VILILLA. *Voyez* VELILLA.

VILLA (Guidon, Marquis de) fameux Général, étoit natif de Ferrare. Il vint fort jeune à la Cour de Charles Emmanuel I. Duc de Savoye, & avoit à peine commencé à embrasser le parti des armes, qu'au siége d'Asti il fit paroître tant de valeur, que ledit Duc lui fit présent du Marquisat de Ciglia-no, tant pour recompenser sa bravoure, que pour le dédommager de la blessure qu'il avoit reçue à ce siége. Dans les actions près de la Motta & Lucédio, il montra de nouveau tant de fermeté & de vigueur, qu'il fut mis à la tête de la Noblesse & des Vassaux du Duc. Il prit les villes d'Albe & de S. Damien, quoique les assiégez eussent fait une belle défense. Il s'empara de Trino, ayant attaché lui-même le petard à la porte. Dans la guerre de son Maître contre les Génois, il eut grande part aux prises d'Ottagio, de Gavi & de Savignona, & à la fameuse retraite du Prince Victor Amédée près de Bestagno, aussi bien qu'à la défense d'Asti et de Verrue, & aux prises de Pontestura & de Moncalvo. Lorsque Louïs XIII força le Pas de Suse, le Marquis de Villa fit des efforts incroyables pour le défendre, & ensuite s'étant rendu à Suse pour se faire guérir de ses blessures, il eut l'honneur de recevoir la visite du Roi, du Cardinal de Richelieu, & de plusieurs autres Princes & Généraux ennemis, & de leur entendre faire son éloge. Le Duc Charles Emmanuel lui témoigna aussi sa reconnoissance, en lui permettant d'écarteler les armes de Savoye avec les siennes. Victor Amédée ayant succédé à son pére en 1630,

1630, il continua à le servir avec la même fidélité qu'il avoit eue pour le Duc Charles Emmanuel, d'abord contre les François, & ensuite contre les Espagnols. Il fut au secours d'Odoard, Duc de Parme, contre ces derniers. En y allant il ne s'ouvrit pas seulement par la force un passage par le Milanez, sur la riviére de Scrivia; mais aussi il battit les Espagnols & les Modénois près du pont de Lenza, mit en déroute la Cavalerie ennemie, & s'empara du château de S. Jean dans le Plaisantin. Il revint ensuite heureusement dans le Piémont, malgré tous les obstacles qu'on lui opposa. Il ne combattit pas avec moins de valeur que de succès contre Dom Martin d'Aragone, & se montra par-tout à la tête dans la bataille de Monthaldone. Il aida au Comte de Harcourt à faire lever le siége de Casal. Il reprit depuis Céva, & s'empara de Moncalvo au plus fort de l'Hiver. En considération de tant de belles actions, le Roi de France le nomma Lieutenant-Général de ses Armées en Italie, sous le Prince Thomas de Savoye; il continua alors de montrer qu'il étoit digne de ces honneurs, & de plus grands encore. Le Pape Urbain VIII le souhaita, comme Vassal né du Pape, pour son Général dans les différends au sujet du Duché de Castro. Enfin, lorsqu'en 1648 il fut avec le Duc de Modéne, pour-lors Généralissime de l'Armée des François, & le Maréchal du Plessis-Praslin, à donner quelques ordres au siége de Crémone, un boulet de canon le tua. S'il étoit vaillant, il n'étoit pas moins charitable envers les pauvres, & généreux envers tout le monde. * Lorenzo Crasso, *Elogii de' Capitanei illustri*, p. 248. *Diction. Allemand.*

* VILLA-CASTIN, bourg d'Espagne, dans la Castille Vieille, est à l'ouest-sud-ouest de Ségovie, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

VILLA-DE-CONDE, bourg de Portugal dans la Province d'Entre-Douro & Minho, est sur la côte, à cinq lieues de Braga, vers le couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Abobrisa*, petite ville des Callaïques Bracariens. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLA DE GLESIA ou VILLA d'IGLESIA. *Voyez* IGLESIA.

VILLA DE MOSE, petite ville de l'Amérique, située sur le côté droit de la riviére de Tabasco, douze ou quinze lieues au delà de son embouchure. Elle est presque toute habitée par des Indiens, & il y a fort peu d'Espagnols. On y trouve une Eglise au milieu, & à son ouest un Fort, qui commande sur la riviére. Les vaisseaux vont jusques-là porter leurs marchandises, sur-tout celles qui viennent d'Europe, comme des draps, serges, bas de fil, chapeaux, ouvrages de fer & autres. Ils y arrivent en Novembre ou en Décembre, & y demeurent jusqu'au mois de Juin ou de Juillet. Lorsqu'ils ont vendu ce qu'ils ont porté, ils prennent du Cacao pour leur charge avec quelque peu de *Silvester*. Tous les Négocians & Merciers des villes du païs s'y rendent vers Noël pour trafiquer, ce qui rend cette ville la plus considérable de ces quartiers-là, à l'exception de celle de Campéche, quoiqu'il y ait peu de riches Marchands domiciliez. Quand les vaisseaux qui y vont ne trouvent pas à charger du cacao, ils prennent des peaux & du suif. Le païs qui est au sud de la riviére est bas, & rempli de *Savanas* ou de pâturages. Le côté, où l'on a bâti Villa de Mose, est une espéce de terre grise & sablonneuse, & il paroit que tout le haut païs est de même; mais le terroir du païs bas est profond & de couleur noire. On y voit aussi quelques endroits où il est d'une argille extrêmement forte, & on ne sauroit trouver une pierre dans tout le païs. Le terrein sec & où l'on respire un bon air est plein de forêts, excepté dans les lieux habitez ou que l'on cultive. Les allées de cacaotiers appartiennent sur-tout aux Espagnols; mais il n'y a que les Indiens louez exprès pour cela qui les plantent, & qui en ayent soin. Les Indiens ne laissent pas d'avoir en leur propre des allées de plantains, du maïs qu'ils sément, & quelques petites allées de cacaotiers. C'est à les entretenir que la plus grande partie de leur tems est employé.

Quelques-uns s'occupent à chercher les abeilles dans les bois & trouvent de l'utilité à vendre leur miel & leur cire. Il y en a de deux sortes. Les unes sont assez grosses, les autres ne le sont pas plus qu'une mouche noire & commune; mais elles sont plus longues & ressemblent parfaitement pour tout le reste à nos abeilles ordinaires, si ce n'est que leur couleur est plus brune. L'aiguillon de celles-ci n'est pas assez fort pour percer la peau d'un homme; mais si on les inquiéte, elles se jettent sur ceux qui les troublent avec autant de force que les plus grosses, quoiqu'elles ne puissent que chatouiller sans faire aucun mal. Leur miel est blanc, & elles en font beaucoup. Les Indiens, qui ont de ces abeilles privées, creusent des troncs d'arbres pour leur servir de ruche. Ils posent sur un ais l'un des bouts du tronc, après l'avoir scié bien uniment, & ils y laissent un trou, afin qu'elles puissent entrer & sortir. Le haut est couvert d'un autre ais qui bouche fort juste. Ces Indiens vivent en société dans des villes ou des bourgs. Ils bâtissent de grandes maisons, dont les murailles sont faites d'argille, ou de boue, & plâtrées en dedans. Le tout est couvert de feuilles de palmier. Les Eglises sont grandes, beaucoup plus hautes que les maisons ordinaires, & couvertes de tuiles. Le dedans est orné de peintures grossiéres d'images de Saints, qu'on représente aussi basanez que les Indiens le sont. Outre ces ornemens il y a dans les Eglises des flûtes, des hautbois, des tambours, des masques & des perruques pour se divertir aux jours solemnels, parce qu'ils n'ont presque point de divertissement en particulier. Il n'y en a qu'en commun, & cela n'arrive qu'aux Fêtes des Saints & la nuit suivante. Les Padres, qui desservent ces Eglises, doivent avoir appris l'Indien avant que de pouvoir obtenir un Bénéfice. * Dampier, *Supplément des Voyages autour du monde*, *partie* 2. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VILLA-DIEGO, bourg d'Espagne, est dans la Castille Vieille, à la source du Pizuerga, vers le Royaume de Léon & les Asturies. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Maroeca*, petite ville des Cantabres, laquelle quelques-uns placent à *Fuen Tibri*, & d'autres à *Miranda de Ebro*. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLA DORTA ou VILLA d'ORTA. *Voyez* DORTA.

* VILLA-FLOR, jolie petite ville de Portugal au nord du Douro, est au sud-est de Miranda de Douro, dont elle est éloignée d'environ 14 lieues.

* VILLA-FRANCA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, vers les confins de la Gallice, est à peu près à l'ouest de Léon, dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

* VILLA-FRANCA, petite ville d'Espagne dans la Biscaye, vers les confins du Royaume de Navarre, sur la rive gauche de l'Orio, est au sud-est de Bilbao, dont elle est éloignée de 15 à 16 lieues.

* VILLA-FRANCA, bourg de Portugal, dans l'Estrémadure, sur la rive droite du Tage, est au nord-nord-est de Lisbonne, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

* VILLA-FRANCA de PANADES, ville d'Espagne, en Catalogne, capitale de la Viguerie qui porte son nom. Elle est à l'ouest-nord-ouest de Barcelone, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

VILLA-FRANCA, ville capitale de l'Isle Tercére. On dit qu'elle est belle, & que son terroir abonde en vin & en blé. Les Anglois la prirent sans résistance un 1597. L'Armée s'enrichit du pillage qu'elle y fit. * *Diction. Anglois.*

VILLA-FRANCA, bourg d'Espagne, dans la Vieille Castille, est dans les montagnes d'Avila, près de la riviére de Tormes, à douze lieues de Placentia, vers le nord oriental. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Manliana*, petite ville des Vettons, laquelle d'autres placent à *Mallen*, village de la même contrée. Cette terre qui porte le titre de Marquisat, est possédée par les Ducs de Ferrandina, de la Maison de Tolède. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLA-HERMOSA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence, est près de la riviére de Millas, à quinze lieues de Valence vers le nord. Villa-Hermosa porte le titre de Duché depuis l'an 1447, est capitale de la contrée de Millarez, & appartient à la Maison de Borgia. *Voyez* BORGIA. * Maty, *Diction. Géogr.*

VILLA-JESUS, NOMBRE DE JESUS ou LA NUEVA CAURES, petite ville des Isles Philippines, est dans l'Isle de Cébu, dont elle porte quelquefois le nom. Elle est fort peu considérable, quoiqu'elle ait un Evêché suffragant de Manille. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLA-JOYSA ou VILLA LOYSA, bourg d'Espagne dans le Royaume de Valence, est sur la côte, à cinq lieues d'Alicante, vers le nord. On croit que ce bourg est l'ancienne *Jonosia* ou *Honosca*, petite ville des Contestans, & qu'elle a été fondée par les anciens Ioniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VILLA-MARTIN, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, vers les confins de la Castille Vieille, est à l'ouest de Burgos, tirant vers le nord, & en est éloignée de 14 lieues. * Colménar, *Délices d'Espagne*, p. 169.

* VILLA-MAURIQUE, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, est à peu près au sud-est de la ville de Tolède, dont elle est éloignée d'environ 27 lieues.

* VILLA-MAYOR, petite ville d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, est dans le voisinage de Sarragoce. * Colménar, *Délices d'Espagne*, p. 656.

* VILLA-MAYOR, bourg de Portugal, dans la Province qui porte le nom d'*Entre Douro & Minho*. Ce bourg est situé un peu au dessous de la source de la Coa, vers les confins du Royaume de Léon & de la Castille Vieille.

* VILLANEDO, bourg d'Espagne dans la Nouvelle Castille, sur la rive gauche du Tage, est à l'ouest de Tolède, tirant vers le sud, & en est éloigné d'environ 24 lieues.

* VILLA-NOVA, petite ville de Portugal, dans la Province qu'on appelle *Entre Douro & Minho*, sur la rive gauche du Douro, vers son embouchure, vis à vis de la ville de Porto. * Colménar, *Délices de Portugal*, p. 707.

VILLA-NOVA D'ASTI, petite ville du Comté d'Asti en Piémont, est entre Turin & Asti, environ à quatre lieues de chacune. * Maty, *Diction Géogr.*

* VILLA-NOVA DE CERVERA ou CERVEYRA, ville de Portugal dans la Province d'Entre-Douro & Minho, est sur la rive gauche du Minho, un peu au dessus de son embouchure, & au nord-nord-ouest de Braga, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* VILLA-NOVA DE FICALHO, bourg de Portugal dans l'Alentéjo, est à peu près au sud-est d'Evora, dont il est éloigné d'environ 15 lieues.

* VILLA-NOVA DE FOSCOA, petite ville du Portugal dans la Province de Beira, vers la rive gauche du Douro, est à l'est de la ville de Lamégo, tirant vers le levant, & en est éloignée d'environ douze lieues.

* VILLA-NOVA DE MILFONTES, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur la côte, est au sud-ouest de la ville d'Evora, dont elle est éloignée d'environ 25 lieues.

* VILLA-NOVA DE PORTIMAON, village de Portugal sur la côte méridionale de l'Algarve, au nord-est de Lagos, dont il est éloigné d'environ trois lieues. On prend ce village pour la petite ville nommée anciennement *Portus* *Hanni-*

Hannibalis, laquelle quelques-uns mettent pourtant à Albor, village fitué entre celui-ci & Lagos. * Maty, *Diction. Géogr.*

VILLA-NUEVA DELLA SERENA, bourg de l'Eftrémadure d'Efpagne, eft fur le bord feptentrional de la Guadiane, à trois lieues au deffous de Médelin. A une pareille diftance de cette ville en remontant la riviére, on trouve une autre *Villa Nova della Séréna.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* VILLA-NUEVA DE BARCAROTA, petite ville d'Efpagne dans l'Eftrémadure, Province de la Nouvelle Caftille, eft à peu près au fud de la ville de Badajoz, dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

* VILLA NUEVA d'ALCARAZ, petite ville d'Efpagne. *Voyez* ALCARAZ.

* VILLA-NUEVA DE LOS INFANTES, petite ville d'Efpagne dans la Caftille Nouvelle, eft au fud-eft de Toléde, dont elle eft éloignée d'environ 24 lieues.

* VILLA-NUEVA DEL RIO, village d'Efpagne dans l'Andaloufie, au nord du Guadalquivir, au nord-eft de Séville, en eft éloigné d'environ huit lieues. On croit qu'il eft l'ancienne *Carula* ou l'ancienne *Canama*, deux petites villes de l'Efpagne Bétique. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLA-REAL, petite ville capitale d'une contrée qui porte fon nom, eft en Portugal dans la Province d'Entre-Douro & Minho, à quatre lieues de Lamégo vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VILLA-REAL, bourg d'Efpagne, dans la Nouvelle Caftille, fur la rive gauche de la Guadiane, eft au fud-fud-oueft de Toléde, dont il eft éloigné d'environ vint lieues.

* VILLA-REAL, petite ville d'Efpagne dans le Royaume de Valence, fur la riviére de Millus ou Mijarès, eft au nord de Valence, tirant vers le nord, & en eft éloignée d'environ onze lieues. Elle étoit affez jolie, mais après avoir été en 1706 prife par le Général Las Torres, elle fut par fes ordres pillée, brûlée, rafée, & fes Habitans paffez au fil de l'épée à la réferve des femmes & des enfans, parce qu'elle avoit embraffé le parti de Charles III. * Colménar, *Délices d'Efpagne*, *p.* 568 & 569.

VILLAREAL, en un mot. *Voyez* ci-deffous.

VILLA RICCA, ville d'Amérique dans le Chili, eft dans le quartier de l'Impérial près des Andes, environ à quarante lieues de Valdivia vers le levant. On voit au levant de Villa-Ricca un Volcan, qui porte fon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VILLA-RUBIA, bourg ou petite ville d'Efpagne, dans la Nouvelle Caftille, eft à peu près à l'eft de Toléde, dont elle eft éloignée d'environ 16 à 17 lieues. Il eft confidérable pour les beaux priviléges dont il jouït & pour les foires qu'on y tient. Il eft dans une campagne très bien cultivée, où l'on voit de gras pâturages, couverts d'une grande quantité de troupeaux, des champs fertiles, & des vignes qui produifent d'excellent vin. Il ne faut pas le confondre avec un autre de même nom & dans la même Caftille, lequel eft connu fous le nom de *Villa Rubia de Los Ojos*, parce qu'il eft fitué près des Ojos de la Guadiana. * Colménar, *Délices d'Efpagne*, *p.* 341.

VILLA-SPANDA. *Voyez* VILLALPANDA.

* VILLA VIEJA, *Villa vetus*, village de la Caftille Vieille en Efpagne, vers la fource de l'Arlançon, à huit lieues au deffus de Burgos. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Segifamone* & *Segiftamone*, petite ville des Murbogiens, laquelle d'autres mettent à Safamon, village à deux lieues de Burgos vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLA-VITIOSA ou VILLA-VISOZA, c'eft à dire, *ville agréable à voir*, eft une ville fortifiée avec un magnifique Palais des Rois de Portugal, & eft dans l'Alentejo, à neuf lieucs d'Evora, vers le levant. Son terroir eft extrêmement fertile, & l'on y trouve des carriéres d'un beau marbre verd. * Maty, *Diction. Géogr.*

VILLA VITIOSA: il y a deux bourgs de ce nom en Efpagne dans l'Afturie de Santillana, l'un au midi de Riba de Sela; & l'autre au couchant. Ce dernier a un grand port, que Ferrarius conjecture être celui qu'on nommoit anciennement *Veca.* * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLACH, petite ville d'Allemagne dans la Haute Carinthie, eft au confluent de la Drave & de la Geyl, & à fix lieues au deffus de Clagenfurt. Villach eft capitale d'une contrée qui appartient à l'Evêque de Bamberg. Elle a une citadelle & un Palais, où le Vicedom ou Gouverneur fait fa réfidence. On croit que Villach eft l'ancienne *Teurnia* ou *Tiburnia*, ville du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLAGOSWAR, bourg avec un château fort, eft dans la Haute Hongrie, aux confins de la Tranffylvanie, à fept lieues de Lippa, & à dix de Giula vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VILLALPANDA, ville d'Efpagne, dans le Royaume de Léon, eft au fud de la ville de Léon, tirant vers l'eft, & en eft éloignée d'environ quinze lieues. Elle eft bâtie dans une longue plaine également agréable & fertile. Les Connétables de Caftille y ont un Palais fomptueux, & un arfenal bien fourni d'armes & d'artillerie. * M. Du Bois, *Géogr. Moderne*, *p.* 61. *col.* 2.

VILLALPANDE (Jean-Baptifte) Jéfuite de Cordoue, entré dans la Société l'an 1575, mort le 22 Mai 1608, a fait un Commentaire fur le Prophéte Ezéchiel, imprimé à Rome en trois volumes *in folio*, en 1604. C'eft un des plus favans Ouvrages qui ayent été faits fur les Prophétes. Il contient une Defcription de la ville & du Temple de Jérufalem, qui eft un chef-d'œuvre. * Alegambe. Sotwel, *Biblioth. Soc.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. du XVII fiécle.*

VILLALPANDE (Gafpard) Docteur en Théologie de l'Univerfité d'Alcala, natif de Ségovie en Efpagne, fut envoyé à Trente, où il écrivit pour la défenfe de la Foi de l'Eglife Romaine contre les Proteftans. Il a laiffé plufieurs Ouvrages intitulez, *Controverfiæ Fidei*, imprimez à Venife; *Oratio quod non fit Laïcis calix permittendus*; *Oratio de nomine Jefu ad Synodum Tridentinam*, 1562 & 1563; *Commentarii in Organum & Phyficam Ariftotelis*, imprimez à Alcala; *Apologia Ariftotelis de immortalitate animarum*; *Commentarius rerum in Conciliis Toletanis geftarum*, imprimé à Alcala en 1570. * *Biblioth. Hifpan.*

VILLALPANDE (Louïs) Religieux Efpagnol, de l'Ordre de Saint François, vers l'an 1564, a réduit la Langue Indienne en méthode, & a donné des régles certaines pour l'apprendre facilement. * *Biblioth. Hifp.*

VILLANDRADE (Rodrigue de) Comte de Ribadéo, fils de *Pierre* de Villandrade, & d'*Agnès* de Corral, naquit dans le XV fiécle, en Efpagne, près de Valladolid, & fut un des braves hommes de fon tems. Il vint jeune porter les armes en France pour le fervice du Roi Charles VII, & s'éleva par plufieurs actions militaires, qui lui méritérent d'époufer en 1436, *Marguerite* de Bourbon, fille *naturelle* de *Jean* I, Duc de Bourbon, dont il eut *Ifabelle* de Villandrade de Bourbon, qu'il maria en Caftille à *Laurent-Suarès* de Mendoza, Comte de Coruña. Les fervices qu'il rendit à Jean II, Roi de Caftille, dans toutes fes guerres, furent récompenfez par le Comté de Ribadéo; & étant devenu veuf il prit une feconde alliance avec *Thérèfe* de Zuniga, fille de *Diégue-Lopès* de Zuniga, Seigneur de Monterey, dont il eut pour fille unique *Marie* de Villandrade-Zuniga, laquelle porta ce Comté en mariage à *Diégue-Pérès* de Sarmiento, III du nom. * Lozano, *Hift. de los Reyes nuevos do Toledo.*

VILLANDRAUD, VILLANDRAUT, VILLANDREAU, village de France, dans la Guienne propre, eft fur la petite riviére de Siron, à deux lieues de Bazas, vers le couchant. Ce lieu n'eft connu que par la naiffance de Bertrand de Gouth, qui fut Pape, fous le nom de *Clément V.* * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLANI (Jean) natif de Florence, dans le XIV fiécle, écrivit en Italien une Hiftoire depuis Nembrod, jufqu'en l'année 1348, qui fut celle de fa mort. Son frére Matthieu continua cet Ouvrage, & Philippe, fils du dernier, y fit quelques additions. La premiére édition de cette Hiftoire fut faite à Venife en 1537, *in folio*, mais il y manque les deux derniers livres. Celles de 1552 & 1587, au même lieu, font plus complettes. La meilleure édition de cette Hiftoire eft celle qui a été donnée par le favant Louïs-Antoine Muratori dans le tome 13 de fon Recueil des Ecrivains de l'Hiftoire d'Italie. Elle eft augmentée de fuppplémens tirez d'un bon manufcrit. * Ugolin Verin, *Florent. Illuftr.* Bellarmin. Gefner. Sponde, &c.

VILLAREAL (Emmanuel Fernandès) Portugais de nation, fit un Livre intitulé, *el Politico Chriftiano, o Difcorfo Politico de la Vida y Acciones del Cardinal de Richelieu.* Il eft tout copié fur le Livre du Sieur du Chêne; cependant il en obtint une penfion du Cardinal de Richelieu. Pendant que Villaréal étoit Conful de la Nation Portugaife à Rouen, il fit un Livre contre Caramuel, fous ce tître *Anticaramuel, ò Defenfa del Manifefto del Reino de Portugal.* Villareal fut brûlé à Lisbonne pour Judaïfme. * *Voyez* l'Anti-Baillet, *tome* 2. & Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Caftelnau*, *tome* 1. *p.* 267.

VILLARET (Guillaume de) vint-quatriéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérufalem, qui réfidoit alors dans l'Ifle de Chypre, fuccéda en 1296 à Odon de Pins. Il étoit Grand-Prieur de Saint-Gilles en Provence, lorfqu'il fut élu Grand-Maître. Avant que de partir de fon Grand-Prieuré, il y reçut les fondations des Prieurez de l'Hopital de Beaulieu, & de Fieux-en-Quercy, au Diocéfe de Cahors, pour les Sœurs Religieufes dudit Ordre. Ces fondations furent faites par le Seigneur Guibert Barafcon, & la Dame Aigline de Thémine en 1297 & 1298, pour trente-neuf Religieufes dans le Prieuré de Beaulieu, & douze dans celui de Fieux, fous l'obéiffance du Grand-Prieur de Saint-Gilles, ce que le Grand-Maître de Villaret confirma dans le Chapitre général, qu'il célébra deux ans après à Limiffon en Chypre, l'an 1301. Les Conftitutions de ces Prieurez ont été approuvées depuis par une declaration du Roi Louïs XIII, en Juin 1625, enrégîtrée au Grand-Confeil. Du tems de Villaret, le Grand-Maître des Templiers & plufieurs Chevaliers de fon Ordre furent pris en France l'an 1308, & condamnez à être brûlez. Villaret mourut la même année, après avoir fait plufieurs Statuts. Il eut pour fucceffeur Foulques de Villaret, *dont il eft parlé dans l'Article fuivant.* La Religion n'étoit alors divifée qu'en fept Langues, celle de Caftille n'étant pas encore établie. * Bofio, *Hift. de l'Ordre.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

VILLARET (Foulques de) vint cinquiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérufalem, qui réfida fous fon Gouvernement dans l'Ifle de Chypre & à Rhodes, fuccéda en 1308, à Guillaume de Villaret. Auffi tôt après fon élection, il réfolut de fortir de Chypre, pour ne point donner d'ombrage au Roi de cette Ifle, & forma le deffein de faire la conquête de l'Ifle de Rhodes, dont les Sarazins s'étoient rendus maîtres. Pour réuffir dans cette entreprife, il alla trouver Andronic II, Empereur de Conftantinople, qui lui accorda l'Inveftiture de l'Ifle; puis le Pape Clément V, qui tenoit fon Siége à Avignon, lequel confirma cette donation. Enfuite il arma une puiffante Flotte, avec laquelle il chaffa les Sarazins de Rhodes l'an 1309, & fe faifit de plufieurs Ifles de l'Archipel. L'Hiftoire ne dit point les particularitez de cette conquête; mais on voit dans les tapifferies anciennes, qui appartenoient au Grand-Maître d'Aubuffon, des repréfentatons d'af-

 fauts,

fauts, de combats & d'efcalades. Quelques-uns croyent que Rhodes fut prife par ftratagême. On fit entrer dans la ville un nombre de vaillans Chevaliers, couverts de peaux de mouton, & mêlez parmi un troupeau, qu'on y conduifit dans un tems obfcur. Ces braves gens s'étant mis en état de combattre, égorgérent les Gardes, & donnérent entrée à l'Armée. Le Couvent de l'Ordre y fut transféré, & les Hofpitaliers furent depuis appellez *Rhodiens* ou *Chevaliers de Rhodes*. Ottoman, premier Empereur des Turcs, entra dans cette Ifle en 1310, avant que la ville fût bien fortifiée; mais le Grand-Maître de Villaret fe défendit courageufement; & aidé du fecours d'Amé IV, Comte de Savoye, il contraignit les Turcs à lever le fiége. Quelque tems après, le Pape Clément V donna aux Chevaliers de Rhodes tous les biens des Templiers, dont l'Ordre fut aboli au Concile de Vienne en Dauphiné l'an 1311. Dès la premiére année du régne de Foulques de Villaret, le même Pape avoit uni à l'Ordre de Saint Jean de Jérufalem, l'Hôpital de Saint-Sanfon de Conftantinople, fitué dans la ville de Corinthe en Gréce, mais ce fut à la requifition du Grand-Maître, & des Fréres de cet Hôpital, qui cédérent tous leurs biens temporels & fpirituels au Grand-Maître de Villaret & à fes fucceffeurs. Après de fi belles actions, Foulques de Villaret fut accufé de négliger les intérêts de la Religion, & de fonger feulement à s'enrichir. La defobéiffance alla jufqu'à une révolte, & les Chevaliers affemblérent de leur propre autorité un Chapitre, où ils dépoférent leur Grand-Maître, & élurent en fa place Maurice de Pagnac. Sur les conteftations des deux parties, le Pape retira à lui la dignité de Grand-Maître, & nomma Gérard de Pins pour Vicaire-Général. Le procès dura cinq ans, jufqu'à la mort de Maurice de Pagnac, qui finit fon ufurpation avec fa vie l'an 1321. Alors le Grand-Maître de Villaret fut rétabli, mais deux ans après il renonça au Magiftére, & retourna en Provence, où il mourut l'an 1325. Il eut pour fucceffeur Elion de VILLENEUVE, qui fut élu l'an 1323. * Bofio, *Hift. de Saint Jean de Jérufalem*. Naberat, *Privilèges de l'Ordre*.

VILLARNOUL, connu auffi fous le nom de JAUCOURT, eft une Maifon très noble & très ancienne, qui a été alliée avec les anciens Ducs de Bourgogne. Ce ne font pas, comme il arrive affez fouvent, les Chiméres, ni les Fables, qui tirent cette Maifon des ténébres d'une profonde ancienneté; mais les témoignages des Hiftoriens la produifent d'abord puiffante, dans les emplois, & faufilée avec les Princes & les Puiffances, qui étoient en autorité. Elle paroît en poffeffion d'un ancien Château fort, qui porte le nom de *Jaucourt* fes Fondateurs. Ce qui forme un titre de nobleffe inconteftable, & qui eft d'autant plus glorieux, que plus le château, fes Seigneuries, & dépendances font confidérables. Ses ruïnes même forment encore un monument d'ancienneté, de nobleffe, & de grandeur à fes Fondateurs, & à ceux qui en portent le nom aujourd'hui. Ce Château eft fitué dans la Baffe-Champagne, dans la Vallée d'Aube, à une lieue de Bar-fur-Aube dans l'Evêché de Langres. Il eft ceint de beaux & larges foffez à fond de cuve, revétus de pierre, & remplis par la riviére d'Aube, qui eft proche, avec neuf groffes tours, à une diftance proportionnée l'une de l'autre, accompagnez de défenfes, & avec des traces d'autres ouvrages ruïnez. Il y a dans fon enclos, une Chapelle, & plufieurs maifons & logemens, qui font habitez. Il y a un gros bourg, une Eglife Paroiffiale, des Droits Seigneuriaux, Seigneuries, & dépendances confidérables. Proche de Jaucourt, il y a une Abbaye de Bernardines, qui eft abandonnée & n'eft habitée que d'un Fermier; où il y a plufieurs Tombeaux, avec des Infcriptions Gothiques, entre autres un, fur lequel on déchifre, *Ci-git Jean de Jaucourt, Fondateur de cette Eglife*. La figure dudit *Jean* eft en relief fur ce Tombeau: à côté il y a une longue bourfe auffi en relief.

JEANNE de Jaucourt, veuve de *Jean* de Blanzay, Chevalier, Seigneur de Blanzay avec des enfans, & fille unique d'ERARD de Jaucourt l'aîné, Seigneur de Jaucourt, & de *Jeanne* de Plancy, ledit Erard étant devenu Seigneur de Jaucourt par fon droit d'aîneffe, comme il paroit par le partage fait entre lui, *Poincars*, & *Richard* fes fréres le 29 Janvier 1315, fit par fa mort fa fille unique maîtreffe du Château, Terre & Seigneurie de Jaucourt. Mais ne pouvant faire valoir fon droit, elle vendit ce Château avec toutes fes dépendances en 1367, à Philippe, fils du Roi de France, Duc de Bourgogne. Il paroit par beaucoup de titres, fi anciens qu'on a de la peine à les lire, que Jaucourt des Jaucourts a appartenu au Duc de Bourgogne, enfuite à Jeanne d'Albret, & enfin au Roi de Navarre. Il y a même dans l'Eglife Paroiffiale de Jaucourt, une ancienne Relique, qui eft un morceau de la vraye Croix, renfermé dans une boîte de vermeil doré, fur quoi eft écrit en lettres Gothiques, *Jeanne d'Albret Dame de Jaucourt*. Lorfque Henri IV érigea Beaufort en Duché & Pairie, en faveur de Gabrielle d'Eftrées, il y joignit Jaucourt, comme une des Baronnies, qui y porte foi & hommage de plufieurs Terres & Seigneuries, qui fe rendent actuellement à Jaucourt, la juftice fur dix-huit bourgs & villages, qui y portent leurs appellations & vont plaider à Jaucourt. L'appel en va directement au Parlement de Paris. Jaucourt reléve du Roi. On voit dans Du Tillet un don fait par le Comte Thibault de Champagne à Meffire Pierre de Jaucourt de l'Office de Panetier de Champagne à fa vie & hommage lige, le Dimanche avant la S. Pierre aux liens, 1224. On voit des Conventions paffées en bonne forme en 1230, entre Thibault de Champagne & de Brie, & entre Pierre, Sire de Jaucourt, touchant leurs hommes, qui ne pourront quitter, ni paffer de l'un chez l'autre, ni être reçus, de quelque maniére que ce foit, &c.; Que ceux dudit de Jaucourt & de fes Hoirs font francs perpétuellement du Chantier à Bar-fur-Aube, &c. En 1232, il y a un Acte, qui donne l'entiére & libre poffeffion à Pierre de Jaucourt des moulins qu'il a *ad Motam de Barro fuper Album* &c. & touchant d'autres moulins de Thibault de Champagne & ledit Pierre de Jaucourt avoient en commun fur ladite riviére. Le nom de *Pierre* étoit alors un nom favorifé dans la Maifon de Jaucourt; il y en a eu plufieurs de ce nom, qui fe font fuccédé les uns aux autres, fans que les différens noms des femmes qu'ils ont eues en éclairciffent bien pofitivement la filiation. Pour abréger cette longue fucceffion, PIERRE de Jaucourt Fils de Pierre de Jaucourt & de Dame *Comteffe*, affecta le nom de *Dinteville* en confervant les armes de Jaucourt, vers l'an 1255. Une Donation de droit de pâturage faite à l'Abbaye de Clervaux cette année-là, vérifie, à peu près, le tems de ce changement. Les Seigneurs de DINTEVILLE font fortis de la Maifon de Jaucourt. Mr. Camufat en rappelle la Généalogie duns fes *Mêlanges Hiftoriques*. Il y fait mention de PIERRE de Jaucourt Seigneur de Dinteville, de JEAN de Jaucourt Seigneur de Dinteville en 1371. Et il dit que FRANÇOIS de Dinteville Ambaffadeur à Rome, & JEAN de Dinteville, Ambaffadeur en Angleterre en 1531, font de la même Maifon de Jaucourt; de même que Gaucher de Dinteville, Seigneur de Polizy, Bailli de Troyes, mentionné au Procès verbal de la Coutume de Troyes en 1509. Que les armes de Dinteville font les mêmes que celles de Jaucourt, qui font de fable, à deux Léopards d'or. Joachim de Dinteville Licutenant-Général pour le Roi Henri IV, en Champagne & Brie, vérifia onze degrez, & dans fes titres les noms de Jaucourt & de Dinteville fe trouvoient fouvent joints. Il mourut fans enfans en 1607.

Les Jaucourts d'un côté & les Dintevilles de l'autre ont eu de grandes alliances & de grandes dignitez. En 1278, un PIERRE de Jaucourt s'accorde avec Aulaïs de Jaucourt fa fœur, fur les biens meubles & immeubles, qui furent à ERARD Seigneur de Jaucourt, & à Agnès de Jaucourt leur pére & mére. En 1292, le Roi de France Philippe accorde une fubvention à Pierre de Jaucourt. Le 29 Janvier 1315, il fut fait en juftice & à l'amiable, partage entre Meffire ERARD Chevalier, Sire de Jaucourt, POINCARS, RICHARD, fréres & enfans de Monfeig. PIERRE Chevalier, jadis Seigneur de Jaucourt, des biens à eux demeurez par le décès de Monfr. PIERRE leur pére, & feue Madame Jeanne, leur mére &c. ledit Erard pour fon droit ès villes & fouages, & ès appartenances de Jaucourt, de Darconnal, de Moutier en l'Ifle de France, de Beauconcourt & de Wachonvilliers &c. & ledit Erard eut pour lui & fes hoirs pour caufe d'aîneffe, hors part & d'avantage, la Maifon forte de Jaucourt, enfemble tous les édifices & foffez qui l'environnent, &c. Dans ce partage, il eft fait mention de plufieurs Terres, Seigneuries, & Biens, qui furent partagez entre les autres fréres.

ERARD n'eut qu'une fille, *Jeanne* de Jaucourt, de fon époufe *Jeanne* de Blancy, qui demeura après fa mort héritiére de tous fes biens & du Château de Jaucourt, qu'elle vendit enfuite en 1367 au Duc de Bourgogne, comme on a déja remarqué. Poincars mourut fans poftérité.

RICHARD le dernier époufa en 1318, MARIE de Villarnoul en Bourgogne. Ils ont fait la Branche aînée Chef du nom & des armes de JAUCOURT DE VILLARNOUL. Ils eurent de leur mariage PHILIPPE de Jaucourt. Ce Philippe & quelques autres marchérent jour & nuit avec Odes de Grancé au fecours de Châlons, furpris par Pierre d'Andelée & fes Navarrois en 1359, qui l'auroient emporté fans le promt fecours de ces braves Chevaliers, comme on peut le voir dans Froiffard. Jean de Dreux, Seigneur de Beu, de Bagnaux & de la Chapelle-Gautier, époufa en 1368, Dame *Jeanne* du Blancy, veuve d'Erard de Jaucourt. Il n'en eut point d'enfans. Philippe de Jaucourt, dont a parlé Froiffard, étoit fils de RICHARD de Jaucourt, & de *Marie* de Villarnoul. Il époufa en 1370, *Ifabeau* de Beauvoir de Chatelu, veuve de *Girard* de Bourbon, Seigneur de Momperoux. Ils eurent des enfans, le fecond nommé GUI devint l'aîné de la Maifon. Philippe, Duc de Bourgogne, fils du Roi de France, pour confidération des grands fervices *de fon amé & féal, Meffire Philippe de Jaucourt Chevalier*, lui a cédé à lui & à fes héritiers en héritage perpétuel la partie de la Maifon forte de Villarnoul, qu'il avoit eue de fon oncle *Eude*, Duc de Bourgogne, à la charge de la teni. de lui à foi & hommage; fcêllé de fon feau & contre-fcêllé le 19 Mars 1376. Philippe de Jaucourt fit en 1392 fon Teftament, par lequel il paroit qu'il avoit beaucoup de biens; & par les dons pies qu'il fait, & les foins qu'il prend du repos de fon ame, on voit qu'il avoit beaucoup de piété, à la maniére de ces tems-là.

GUI de Jaucourt devenu l'aîné de fa Famille, époufa *Jeanne* de Damas en Bourgogne, dont il eut PHILIBERT, *Philippe*, *Guillaume*, & *Antoinette* de Jaucourt.

PHILIBERT de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, du Vaux, de Marçaux, & de Riviére, époufa *Agnès* de la Trimouille, fille de *Pierre* de la Trimouille de Dours, veuve & fans enfans, en 1462. Elle fit en 1488 fon Teftament, par lequel elle donna les deux tiers de fes biens à Agnès du Pleffis femme de Jean de Jaucourt, Seigneur de Villarnoul, neveu de Philibert fon défunt mari; l'autre tiers à Marguerite de la Trimouille fa niéce, femme du Seigneur de Crévecœur, & à fes enfans héritiers, fur quoi il y eut procès intenté au Parlement de Dijon, 20 ans après, entre Jean de Rouvroy, Seigneur de Saint-Simon, & Jeanne de la Tremouille fa femme, niéce de cette Agnès, d'une part, & Jean de Jaucourt Seigneur de Villarnoul & Agnès du Pleffis, d'autre part. Par Arrêt du 28 Janvier 1508, le Teftament fut confirmé. *L'Hiftoire de la Généalogie de la Maifon de la Tremouille*, qui fournit ces par-

particularitez, *l.* 3. *p.* 313. *&c.* dit que ce Seigneur de Villarnoul étoit un des plus apparens de l'Armée de Philippe le Bon Duc de Bourgogne. Philibert de Jaucourt reçut solemnellement l'Ordre de Chevalerie de la main du Seigneur de Croy, avec Jean de la Tremouille, Seigneur de Dours, & plusieurs autres dans l'Armée conduite contre les Rebelles de Gand. Il se trouva à la bataille de Gavre avec le même Duc de Bourgogne l'an 1458. * Jean Olivier de la Marche. *l.* 1. *p.* 360. *Jurisprudentia Heroïca de Jure Belgarum circa Nobilitatem.* Guillaume de Jaucourt, le cadet des trois, n'eut point d'enfans de sa premiére femme *Magdelaine* Regnier; mais de sa seconde femme *Jeanne* de Digoine, il eut *Jean* de Jaucourt, dit *Digoine. Antoinette* de Jaucourt leur sœur fut mariée à *Thibaut* du Plessis, Chevalier, Seigneur de Chévigny, & n'eut que des filles.

Après la mort de Philippe, de Guillaume, & de Philibert de Jaucourt, qui mourut le dernier, la représentation n'ayant point de lieu, Jean de Jaucourt, dit *Digoine*, son neveu, se trouvoit exclus des biens de la Maison, qui tomboient en quenouille.

Antoinette de Jaucourt, en considération de son nom, maria sa fille aînée Agnès du Plessis, à son neveu Jean de Jaucourt. En faveur de ce mariage, Agnès de la Tremouille, Veuve de *Philibert* de Jaucourt, fit don des deux tiers de ses biens à Agnès du Plessis, d'où survint le procès dont nous avons parlé.

Jean de Jaucourt, dit *Digoine*, eut d'*Agnès* du Plessis sa femme, Aubert & *Hugues* de Jaucourt. Il fut Capitaine de cent Lances d'Ordonnance de Charles, Duc de Bourgogne. Il fut aussi son Conseiller & son Chambellan. Ce Duc lui accorda le droit de tenir deux foires par an aux fêtes de S. Didier & de Marie-Magdeleine dans la ville de Rouvray, appartenante en entier à Jean de Jaucourt, Chevalier &c. Les Lettres en sont du mois de Mars 1463. Après la mort de ce Duc, arrivée le sixiéme Janvier 1476, Louïs XI, Roi de France, engagea à son service Jean de Jaucourt, le fit son Conseiller & Chambellan, comme il l'étoit du Duc Charles, lui donna le Gouvernement & la Capitainerie d'Auxerre, le fit Baillif de Dijon, & lui donna 500 livres de pension à prendre sur sa simple quittance, sur les Finances ordinaires & extraordinaires. * Philippe de Comines, *l.* 2. *ch.* 6. *Patentes* de Louïs XI, à Jean de Jaucourt. En 1477, le même Roi donna à Jean de Jaucourt en récompense de ses services, pour lui & les siens, tout tel droit de rachat, que Charles & Léonard de Châlons ont & pourroient avoir sur la Terre & Seigneurie de Corbilly appartenante au Roi, &c., *au Plessis-lez-Tours, le* 29 *Décembre* 1477. Marie de Bourgogne, au lieu d'épouser Charles VIII, fils de Louïs XI, comme il avoit été proposé, tourna vers l'Empereur Frédéric III, & épousa à Gand Maximilien Roi des Romains fils de Frédéric. Ce mariage fit perdre à Jean de Jaucourt toutes les espérances qu'il avoit eues en entrant au service de Louïs XI, & regardant toujours Marie comme sa Souveraine légitime, il prit le parti de retourner à son service. Maximilien le reçut avec joye, & le fit d'abord son Conseiller, & Grand-Maître de son Hôtel. Louïs XI, irrité de ce changement, fit arrêter Agnès du Plessis, femme de Jean de Jaucourt, emprisonner ses enfans Aubert & Hugues de Jaucourt, & les déclara tous criminels de Léze-Majesté. Il fit raser les Maisons & Châteaux à Pont-levis, au nombre de 14, & confisqua généralement tous leurs biens. Charles d'Amboise-Chaumont exécuta ces ordres avec beaucoup de rigueur. Agnès de la Trimouille, veuve de Philibert de Jaucourt, qui avoit son Douaire & son logement assignez au Château, sur la Terre & Seigneurie du Vaux, ne put sauver qu'une Tour, située dans l'enclos du Château, apellée *la Tour de la belle place.* On ne laissa du Château de Villarnoul, que la Chapelle & un logement pour l'Aumônier. Les Armes de Jaucourt avec celles des anciens Ducs de Bourgogne ensemble, sont encore peintes sur les vitres de cette Chapelle. * Philippe de Comines. *Acte de Confiscation*, donné à Dijon le prémier de Mai 1478.

La mort de Marie de Bourgogne arrivée à Gand le cinquiéme Mars 1482, troubla les affaires de Maximilien. Les Gantois prirent la tutelle de son fils & de sa fille. Les Etats de Flandre voulant la paix avec le Roi de France, il y eut un Traité, que Maximilien signa en 1482. Il y a un article concernant Claude de Toulongeon, Sr. de la Bastie, Jean de Jaucourt, Sr. de Villarnoul, & quatre autres y dénommez, que les Ambassadeurs du Roi des Romains ont requis qu'ils fussent compris dans le Traité, ce qui a été accordé, & en conséquence pourront retourner sûrement au Royaume, Païs, & Seigneuries du Roi de France, & expressément en leurs biens, où qu'ils soient, &c.

Hardy Le Roux avoit une niéce, nommée *Renée* le Roux, fille de Messire *Louïs* Le Roux, & de Dame *Jeanne* d'Aubigny de La Roche des Aubiers. Elle étoit fille d'honneur d'Anne de Bretagne; son oncle employa son crédit à la Cour & ménagea son mariage avec Aubert de Jaucourt dit *Digoine*, d'où s'ensuivit la liberté d'Agnès du Plessis, d'Aubert, & de Hugues de Jaucourt ses enfans, le rétablissement d'Aubert dans les biens de ses pére & mére confisquez au Roi. * *Lettres de main-levée, expédiées en* 1482.

Jean de Jaucourt, sans profiter de l'article de paix, dont on a parlé, comme firent les autres, ni céder au bien de sa famille & de ses affaires, demeura fidélement attaché à la personne & à la fortune malheureuse du Roi des Romains. Maximilien donna commission à Jean de Jaucourt, pour sa fidélité & ses grands services, d'être Commissaire Général de toutes ses Troupes, envoyées aux païs de Bourgogne, pour leur recouvrement, avec plein pouvoir d'assembler & lever en son nom & en celui de l'Archiduc son fils, autant de Troupes, que bon lui semblera, les mener & conduire, &c. Louïs XII, étant parvenu à la Couronne, épousa Anne de Bretagne. Il écouta favorablement les sollicitations, qui lui furent faites pour Jean de Jaucourt, qui eut permission de retourner dans sa famille. Agnès du Plessis & sa famille agirent fortement auprès de lui pour le rendre susceptible de cette grace, & pour l'engager à solliciter la permission de son retour près de Maximilien, qui y donna enfin son consentement. Avant son départ, le Roi des Romains voulut régler avec lui les arrérages de ses appointemens, qui se trouvérent monter à trente mille livres, lesquels les lui furent assignées sur la Recette générale de Bourgogne, & ce en trois ans de tems. Aubert de Jaucourt & Renée le Roux sa femme reçurent leur pére, & le remirent en jouïssance de ses biens confisquez sur lui, & restituez par ordre du Roi audit Aubert & Renée le Roux en conséquence de leur mariage. Ils firent même à Hugues de Jaucourt leur frére une part plus avantageuse qu'il ne pouvoit espérer. Le partage fut fait en 1502. Aubert de Jaucourt & Renée le Roux eurent pour enfans,

1. *Jean*, qui n'eut qu'une fille, de *Vénine* de Charnier. Cette fille fut mariée à *François* de Briquemaut, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Gouverneur de Villeneuve d'Ausch, & Mestre-de-Camp en Piémont.

2. Les *Guibez* eurent trois sœurs mariées en bonnes Maisons. La seconde fut femme de *Guillaume*, &c. d'où vint *Françoise* Hamon, que Messire Hardy de Jaucourt Lieutenant-Général du Roi en Bourgogne, Seigneur de Villarnoul, épousa. C'étoit le second fils d'Aubert de Jaucourt.

3. *Jean*, son troisiéme fils, fut Enseigne de cent Gentilshommes de la Maison du Roi. Il épousa *Françoise* de Bar, fille de Messire *François* de Bar, Chevalier, Seigneur de Baugy, Baron de la Guierche, Vicomte de Sauvigny, & de Dame *Renée* de Monbron. Il mourut en l'Armée du Roi, revenant du grand voyage d'Allemagne, & laissa postérité. Par Arrêt du mois de Septembre 1572, contre François de Bar, il fut ordonné partage des biens de la Maison de Baugy.

4. *Edmonde*, mariée dans la Maison de *Trehanne* en Nivernois; 5. *Agnès* mariée à *Erard* de la Guierche, Seigneur de Noyers, en Charolois, d'où est venue *Agnès* de la Guierche, mariée au Sr. *Delmont* en Bassigny, Chef de la Maison de *Choiseuil*; 6. *Béraude*, qui épousa le Sr. de *Boursolles* en Périgord, & a fait plusieurs Branches & Alliances en Périgord, Angoumois, & Saintonge; 7. *Jaques*, Evêque d'Auxerre; 8. *Louïs*, Prieur de Chiésy; 9. *Anne*, Abbesse du Puy; & 10. *Antoine* de Jaucourt, dixiéme fils d'Aubert de Jaucourt & de Renée le Roux, mort sans alliance.

Hugues de Jaucourt frére cadet d'Aubert eut deux femmes, & une fille de chacune. La premiére fut *Marguerite* de la Fayette, dont il eut *Marie* de Jaucourt, mariée dans la Maison de *Veillant* en Nivernois. La seconde *Louïse* de Roussillon, enterrée aux Cordeliers à Paris. Il en eut *Anne* de Jaucourt, mariée dans la Maison de *La Platriére* au Seigneur *Des-Bordes*, frére aîné du Maréchal de Bourdillon, d'où est venu le Marquis d'Epoisses, Vicomte Des-Bordes.

Jean III, fils d'Aubert de Jaucourt, marié à *Françoise* de Bar, devint l'aîné & laissa onze enfans. 1. *Louïse* de Jaucourt fut mariée à Messire *François* de Courtenay, Chevalier Seigneur de Bonthin & Beaulieu. Ils eurent deux filles. *Anne* de Courtenay fut mariée à *Maximilien* de Béthune, Duc de Sully, d'où est venu *Maximilien* de Béthune, Marquis de Rosny, Grand-Maître de l'Artillerie de France. *Françoise* de Courtenay épousa M. *Guy* de Béthune, Chevalier, Seigneur de Mareil, mort sans enfans. * *Du Bouchet*, Histoire Générale de la Maison Royale de Courtenay, *l.* 4. ch. 8, où il appelle la Maison de Jaucourt une *très-ancienne & noble Maison, que le sang des Rois de France & d'Angleterre avoient rendu illustre.* Il en pousse la preuve, &c. 2. *Renée* de Jaucourt fut mariée à *François* d'Epernan Seigneur de Chênay, en Nivernois; 3. *Anne*, morte sans être mariée; 4. *Edmée*, mariée à Messire *Guillaume* de Cossé, Chevalier, Seigneur de Trainay, d'où est venu *Jaques* de Cossé; 5. François de Jaucourt, qui épousa *Louïse-Edmée* de Daulezy, tué à la bataille de S. Denys, sans laisser d'enfans; 6. *Jean* de Jaucourt mort sans alliance; 7. Jaques de Jaucourt marié à Dame *Nicolle* de Vienne, fille de Messire de Vienne, Chevalier, Seigneur de Clervant, Baron de Coupet. Il mourut à la retraite des Reîtres, en 1588, & fut enterré à Percy en Charolois. Il ne laissa point d'enfans. Sa veuve Nicolle causa de grandes pertes à la Famille de son Mari, en poursuivant son remplacement de deniers, &c.

8. Louïs de Jaucourt est le seul qui ait eu des enfans de son mariage avec *Elizabeth* de la Tremouille, fille de Messire *Claude* de la Tremouille, & de Dame *Adriette* de Crecy, en 1570.

9. *Bernard* de Jaucourt, Enseigne d'une Compagnie de Gendarmes, fut tué au port de Pilles, sans être marié. 10. *Edme* de Jaucourt, fut tué par ceux de la Ligue, près de Villarnoul, en 1594, sans être marié. 11. *Pierre* de Jaucourt, le dernier des enfans est mort sans être marié. * *Hommage fait au nom de ces Enfans par leur Tuteur le* 22 *Mars* 1561.

Louïs de Jaucourt, devenu l'aîné des enfans de *Jean* de Jaucourt & de *Françoise* de Bar, eut de son mariage avec Dame *Elizabeth* de la Tremouille, 1. Jean de Jaucourt l'aîné, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. * *Lettres* de l'Etat & Office de l'un des Gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi, octroyées par le Roi Henri IV, à Jean de Jaucourt, Seigneur de Villarnoul, le septiéme Novembre 1599. Ledit Jean de Jaucourt fut Deputé Général pour ceux de la Religion. Il épousa *Marthe* de Mornay, fille aînée de *Philippe* de Mornay, Seigneur Du Plessis-

Plessis-Marly, & Baron de la Forêt-sur-Seure, Conseiller du Roi, Gouverneur de la ville, château, & Sénéchaussée de Saumur, & de *Charlotte* d'Arbaleste sa femme, de la Maison de Meulan; 2. *Jaques* de Jaucourt, Sieur de Rouvray, Seigneur de Ménetreux, qui épousa *Françoise* de la Riviére, fille aînée de Messire *François* de la Riviére Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Nivernois & Douzois, & de Dame de Veilant, venue de *Marie* de Jaucourt. De-là est venue la Branche de JAUCOURT-MENETREUX;

3. PIERRE de Jaucourt, qui épousa *Françoise* de Daulezy, fille de Messire *François* de Daulezy, Seigneur d'Espeuilles & de la Tour du Ban, & de *Bénigne* de Rabutin. Ils ont fait la Branche de JAUCOURT-ESPEUILLES.

4. GABRIEL de Jaucourt, Sr. de Bussiéres, qui épousa *Claude* de la Perriére fille de *Claude* de la Perriére Seigneur de Champcourt, Lieutenant du Roi en Nivernois, & de *Silvie* d'Orléans, Dame de la Vaiserie. Ils ont fait la Branche de JAUCOURT-VAISERIE.

5. LOUÏS de Jaucourt Sr. de Trichy, Capitaine en Hollande dans le Régiment de Mr. de Châtillon. Il n'a point eu d'enfans.

6. ZACHARIE de Jaucourt, Sr. Dausson, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Bohême, qui se noya dans la Mer de Haerlem, en voulant sauver le fils du Roi de Bohême son Maître, qui se noya en 1628.

7. THEOPHILE de Jaucourt, Sieur de Saint Andhuis, qui fut tué à l'entreprise de Mr. de Châtillon le premier Octobre 1606, sur la ville de Venlo.

JEAN de Jaucourt, Seigneur de Villarnoul, eut de *Marthe* de Mornay; 1. PHILIPPE de Jaucourt, qui épousa *Marguerite* Guéribalde. 2. *Jean* de Jaucourt, Seigneur de Vaux, marié à *Françoise-Renée* de Jaucourt, sa cousine germaine, fille de *Pierre* de Jaucourt, Seigneur d'Espeuilles, & de *Françoise* de Daulezy. Ils ont fait la Branche de JAUCOURT-DU VAUX.

PHILIPPE de Jaucourt, Chevalier, Seigneur, Marquis de Villarnoul, Baron de la Forêt-sur-Seure, &c. Chef du nom & des armes de Jaucourt, eut de *Marguerite* Guéribalde sa femme, cinq garçons, & plusieurs filles.

1. JEAN-PHILIPPE de Jaucourt l'aîné, qui a épousé *Marie* de Gazeau, fille unique de Messire *Rene* de Gazeau, Chevalier, Seigneur de La Brandaniére, &c. & de *Renée* Bonnevin, Dame de la Braconniére & Rateliére, &c. en Poitou.

2. PAUL de Jaucourt Sr. de Rouvray, Colonel d'un Régiment de Cavalerie dans les Troupes de Brandebourg, étant chargé après la Bataille de Neerlanden, du soin de la retraite avec les trois Escadrons de son Régiment & deux des Cuirassiers de l'Electeur de Baviére, y fut tué de plusieurs coups en 1693.

3. JEAN-LOUÏS de Jaucourt, Sieur de Bussiéres, à la même bataille de Neerlanden, fut blessé de plusieurs coups, ayant eu son cheval tué sous lui, à la tête du second Escadron du Régiment de Cavalerie du Prince de Wirtemberg, dont il étoit Lieutenant-Colonel. Il eut le bonheur d'être distingué à la tête de son Escadron, chargeant & renversant les Gardes du Corps du Roi de France; l'épée à la main, par le Roi Guillaume, qui lui envoya une gratification. Il est mort Colonel Réformé au service du Roi de Danemarc à Coppenhague.

4. FRANÇOIS de Jaucourt, Sr. Dausson, a été Lieutenant-Colonel de Cavalerie au service de Brandebourg: mais étant entré dans la Maison de la feue Reine de Prusse, il a été son Ecuyer & premier Chambellan.

5. BENJAMIN de Jaucourt, Sr. de Jaucourt, est mort au service des Etats de Hollande, les ayant servis avec distinction à la tête du Régiment de Cavalerie du Comte de Tilly, dont il étoit Colonel.

JEAN-PHILIPPE de Jaucourt Chevalier, Marquis de Villarnoul, Baron de la Forêt-sur-Seure & autres Seigneuries, a eu de *Marie* Gazeau, riche héritiére, sa femme, deux garçons & trois filles, PHILIPPE de Jaucourt & RENE'-ANNE de Jaucourt. Il fut Commissaire du Roi pour les affaires de la Religion dans des temps durs & violens, avec Messire de Marillac & de Basville, Intendans & Commissaires successivement du Roi en la Province de Poitou. Comme il prévoyoit les grands orages qui survinrent depuis, il fit passer secrettement ses deux fils en Angleterre pour y étudier. La persécution n'ayant plus de bornes, il songea à sortir du Royaume avec sa femme & ses trois filles, mais il ne put y réüssir. Marie Gazeau, son épouse, accablée d'ennuis, mourut à Paris, chez Mr. le Baron de Spanheim, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Brandebourg, où elle étoit cachée avec ses trois filles. Ce généreux Ministre fit dépaver un coin dans la cour de la maison où il logeoit, & la fit enterrer secrettement. Toute sépulture étoit refusée aux personnes de la Religion. Les cadavres que l'on enterroit la nuit à la sourdine au Pré aux Clercs, étoient cherchez & découverts par la Populace en fureur, traînez & exposez à toutes sortes d'outrages, inconnus jusques alors & impraticables parmi les plus barbares, mais permis sous le prétexte de la plus grande gloire de Dieu. L'Edit de Nantes étant cassé, l'article XI de l'Edit de cassation sembloit laisser aux Protestans la liberté de demeurer paisiblement dans le Royaume, d'y joüir de leurs biens, sans faire aucun exercice public de leur Religion. Mais cet article étant annullé, Mr. Philippe de Jaucourt, Marquis de Villarnoul, traita pour tirer ses trois filles hors du Royaume; mais Dieu ne scélla pas ces démarches, de sa bénediction, & il sortit enfin de son païs abandonnant tous ses biens. Mr. le Baron de Wassenaer-Staremberg, Ambassadeur des Etats, & qui alloit faire un tour en Hollande, favorisa sa sortie hors du Royaume. Il fut reçu à la Haye avec de grandes marques d'estime & d'amitié par Mr. le Baron de Wassenaer & d'Opdam. Marguerite de Guéribalde sa mére, veuve de Philippe de Jaucourt son pére, fut mise à la Bastille, & ses quatre filles dispersées & séparées à la Bastille & dans des Couvens. Enfin, les conseils de la raison & de la conscience éclairées, repoussant les sollicitations fortes, continuelles, & violentes, de n'avoir d'autre Religion que celle de Louïs XIV, dont les Jésuites sont les Evangélistes, & les Dragons les Ministres, le Roi fatigué de leur longue opiniâtreté fit conduire la mére & les quatre filles séparément, les unes après les autres, par ses Exemts, hors du Royaume en Hollande. Ce Prince leur a refusé ensuite le secours de leurs biens en France, pour vivre dans les païs étrangers, où il les avoit fait conduire. Marguerite de Gueribalde & deux de ses filles sont mortes à la Haye. Les deux fils de Jean Philippe de Jaucourt trouvérent en Angleterre, dans la disgrace de leur pére, un généreux Protecteur en la personne de Mylord Strafford. Philippe de Jaucourt, Marquis de Villarnoul, son fils aîné, dès le commencement de la Révolution d'Angleterre sous le Roi Guillaume, a été Officier dans les Troupes Angloises, a servi dans la guerre d'Irlande & en Flandre. Il a été Capitaine dans le Régiment Royal Irlandois, Aide-de-Camp du Quartier-Maître-Général, Major de Brigade, & a fini le service avec Brevet de Colonel en Hollande, où il avoit passé avec des Troupes Angloises, par son mariage avec Dame *Jobine-Marie* Van der Haven, Veuve du Colonel *Moore*.

René-Anne de Jaucourt, Sr. de Jaucourt, Capitaine dans les Troupes Hollandoises, a été tué en soutenant l'assaut contre les François à Montjouy en Catalogne.

Catherine de Jaucourt, fille aînée a été mariée au Comte Du Bellay en France. *Marguerite* de Jaucourt la seconde a vêcu en fille de qualité dans un Couvent de Filles.

Marie Bénigne de Jaucourt la derniére, par une continuation de miracles de la Providence, a été tirée du Couvent, où elle avoit été mise à l'âge d'un an & demi, cachée, & sauvée déguisée durant plusieurs années des recherches & des procédures rigoureuses même contre ceux qui lui avoient donné retraite, enfin, embarquée, & jettée en Ecosse, & de là amenée en Hollande auprès de son pére. C'est ainsi que cette illustre Famille se voit, pour la seule cause de la Religion, présentement en païs étrangers, dispersée, & destituée de ses biens. * *Mémoire Manuscrit.*

VILLARS, maison originaire de Lyon, a donné cinq Archevêques de suite à l'Eglise de Vienne, & de grands hommes dans la robe & dans l'épée, descend de BARTHELEMY qui suit.

I. BARTHELEMY de Villars, Seigneur de Mirebel & autres grands biens en Bresse, après avoir longuement servi le Roi Charles VI, en ses guerres contre l'Anglois, épousa *Marguerite* Tomassin, fille de Pierre Tomassin, Seigneur de Forest. Ils possedoient plusieurs grandes Terres & Seigneuries autour de la ville de Lyon, dans laquelle ledit Barthélemy établit sa demeure, & où il se retira l'an 1389. Il laissa PIERRE de Villars qui suit.

II. PIERRE de Villars, Sénéchal de Lyon, épousa en 1423, *Marie* de Nessieu, fille d'*Antoine* le Charron, Seigneur de Nessieu, & il en eut CAMION de Villars qui suit.

III. CAMION de Villars épousa en 1443 *Hélène* de Palmiers, d'une très ancienne & très noble famille de Naples, dont l'oncle étoit Archevêque de Vienne, & il en eut JEAN de Villars qui suit.

IV. JEAN de Villars épousa en 1471 *Marie* Tomassin sa parente, fille de *Bonaventure* Tomassin, Seigneur de S. Berthélemy, premier Président au Parlement de Grenoble, & pére d'Antoine Tomassin, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, Commandeur des Commanderies de Lyon & de S. Paul, puis Grand-Maréchal de l'Ordre. Il eut de sa femme PIERRE de Villars qui suit.

V. PIERRE de Villars épousa en 1494 *Jeanne* Despesses, de laquelle il eut BARTHELEMY de Villars qui suit.

VI. BARTHELEMY de Villars a toûjours servi dans les Armées du Roi Louïs XII, sous le Seigneur de la Trimoille. Il épousa en 1505 *Marie* de Contamine, de laquelle il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Barthélémy* de Villars mort dans les Armées; 3. ANDRE' de Villars qui suivra *après son frére aîné.*

VII. PIERRE de Villars, après avoir suivi longuement les Armées en Flandre & en Italie sous le Maréchal de la Marche, épousa à Lyon *Susanne* Jobert veuve de *Jean* Chapoton, & fille de *Jacques* Jobert & d'*Anne* du Bourg de Geneuray, dont il eut FRANÇOIS qui suit; CLAUDE, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* CHAPELLE, *rapportée cy-après*; & *Pierre*, Archevêque de Vienne, *dont il sera parlé dans un article separé.*

VIII. FRANÇOIS de Villars, Lieutenant Particulier, Civil & Criminel du Présidial de Lyon, rendit des services considérables pendant la guerre contre les Huguenots, qui en 1562, pillérent sa maison appellée *l'Hôtel de Tallard*, où il étoit logé, brûlérent tous ses meubles, titres anciens, & papiers, & raserent la maison rez de terre. Il mourut le premier Novembre de l'an 1582, âgé de 68 ans. Il avoit épousé *Françoise* de Gayant, fille de *Jean* de Gayant, Sécretaire du Roi, & de *Claudine* Chapuis, dont il eut 1. *Pierre* de Villars, né le troisiéme Mars de l'an 1545, Evêque de Mirepoix l'an 1576, puis Archevêque de Vienne l'an 1588, sur la démission de son oncle, mort à Annonay le 17 Juin de l'an 1613, âgé de 68 ans, & enterré en la chapelle du Collége des Jésuites de Vienne, auquel il avoit légué sa Bibliothéque, & où son frére & son successeur lui a fait élever un tombeau; 2 BALTASAR qui suit; 3. *Jérôme*, Chanoine & Archidiacre de Vienne, Conseiller au Parlement de Paris l'an 1594, puis Archevêque de Vien-

ne

ne l'an 1599, fur la démiffion de fon frére aîné, mort le 18 Janvier de l'an 1626; 4. *Ambroife*, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique; 5. *Clémence*, Abbeffe de Saint-André-les Nonnains à Vienne; 6. *Elizabeth*, Abbeffe du même lieu; 7. *Sufanne*, mariée le feptiéme Janvier de l'an 1589, à *Thomas* Bartholy, Ecuyer; & 8. *Héléne* de Villars, alliée à *Jérôme* Châtillon, Préfident à Lyon.

IX. Baltasar de Villars, Seigneur de Laval & de Bofquet, fut Lieutenant-Général au Préfidial & Sénéchauffée de Lyon, & premier Préfident au Parlement de Dombes après fon beau-pére, & mourut le 12 Avril de l'an 1629. Il avoit époufé le fixiéme Avril de l'an 1592, *Louïfe* de Cange, fille de *Nicolas*, Seigneur de Laval, de Dammartin en Lyonnois, &c. morte le neuviéme Août de l'an 1630, & il en eut 1. *Héléne* de Villars, Dame de Laval, mariée le 22 Novembre de l'an 1607, à *Pierre* de Séve, Seigneur de Montalier, premier Préfident au Parlement de Dombes & Confeiller d'Etat; 2. *Eléonore*, alliée à *Humbert* de Chaponay, Seigneur de Liflemean, Lieutenant-Général en la Sénéchauffée de Lyon, puis Maître des Requêtes, Intendant de Juftice ès Provinces de Lyonnois, de Bourbonnois & de Berry; & 3. *Claire* de Villars, mariée à *Artus* de Loras, Seigneur de Chamagnieu & de Montplaifant en Dauphiné.

VII. Andre' de Villars, fils de *Barthélemy* & de *Marie* de Contamine, après avoir longuement fervi dans les Armées, & le Roi François I, à la bataille de Cérifolles, eut en partage les Terres de Mirebel & autres biens de fa Maifon en Breffe, & prit le nom de Villars-Mirebel, époufa *Marie* de Condée, fille de *Hugonet* de Condée, premier Ecuyer du Duc de Savoye dit *le Malheureux*. Il en eut 1. Philippe de Villars qui fuit; 2. *Louïfe* de Malviert.

VIII. Philippe de Villars-Mirebel, premier Maître d'Hôtel d'Emanuel-Philibert, Duc de Savoye, fut pére de Claude de Villars-Mirebel qui fuit.

IX. Claude de Villars-Mirebel vendit toutes les Terres qu'il avoit en Breffe, & fe retira auprès de Nicolas de Villars, fon coufin, Evêque d'Agen, lequel le maria à *Jeanne* Olivier d'ancienne famille & fort riche audit païs d'Agen, de laquelle il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CHAPELLE ET DUCS de VILLARS.

VIII. Claude de Villars, I du nom, fecond fils de Pierre de Villars & de *Sufanne* Jobert, fut Seigneur de la Chapelle & de Mafclas, fe retira à Coindrieu, & fut établi Capitaine l'an 1598 par le Duc de Nemours. Il avoit époufé le 26 Juin de l'an 1544, *Charlotte* de Gayant, fœur de la femme de fon frére aîné, & fille de *Jean* de Gayant, Sécretaire du Roi, & de *Claudine* Chapuis, dont il eut 1. Claude qui fuit; 2. *Nicolas*, Confeiller-Clerc au Parlement de Paris l'an 1585, Thréforier de la Sainte Chapelle de Paris, puis Evêque d'Agen l'an 1589, mort le dixiéme Décembre de l'an 1608; 3. *François*, Seigneur de la Garde; 4. *Jeanne*, mariée à *N*... de Gelas-de Voifins, mére de *Claude* de Gelas, Evêque d'Agen après fon oncle; & 5. *Claudine* de Villars, alliée à *Philippe* Clapiffon, Seigneur de Monteynard, Capitaine-Châtelain des Baronies de Dargoire & de Châteauneuf.

IX. Claude de Villars, II du nom, Seigneur de la Chapelle & de Mafclas, dit *le Jeune*, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de fa Maifon, commandoit à Montluel l'an 1597, & à Coindrieu l'an 1599. La Nobleffe du Lyonnois lui donna en 1514, la commiffion de dreffer les Mémoires pour préfenter aux Etats. Il avoit époufé le 30 Juillet de l'an 1581, *Marguerite* de Fay, fille de *Jean*, Baron de Vienne, Chavanay & autres Terres, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louïfe* de Varcy, dont il eut 1. Claude qui fuit; 2. *Pierre*, Coadjuteur de *Jérôme*, Archevêque de Vienne, fon coufin, (NB. La Généalogie manufcrite de la Maifon de Villars, le fait auffi Archevêque de Vienne.) l'an 1612, mort l'an 1663, étant le plus ancien Evêque de France; 3. *Louïfe*; 4. *Charlotte*; & 5. *Elifabeth* de Villars, nommée Abbeffe de Saint-André le Haut de Vienne, pendant la minorité du Roi Louïs XIV, morte le 18 Février 1718, âgée de 93 ans.

X. Claude de Villars, III du nom, Seigneur de la Chapelle, Baron de Mafclas, &c. Meftre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie l'an 1622, Gentilhomme de la Chambre du Roi, époufa le 16 Décembre de l'an 1620, *Charlotte* de Louvet-de Nogaret-Cauviffon (ou felon la Généalogie manufcrite *Charlotte* de Calviffon) fille d'*Aymar* de Nogaret-Cauviffon, Baron de Saint-Auban, & de *Louïfe* Dauzon de Montravel, dont il eut Pierre qui fuit; 2. *Henri*, nommé l'an 1652 Coadjuteur de l'Archevêque de Vienne fon oncle, puis Archevêque lui-même, mort le 28 Décembre 1693, âgé de 72 ans, étant le cinquiéme de fa famille qui ait poffédé fucceffivement cet Archevêché; 3. *Charles*, Chevalier de Malte; 4. *Louïfe*, mariée à *Hector* Charpin, Seigneur de la Foreft-des Halles; & 5. *Charlotte* de Villars, alliée à *Jean-André* de Chaftelier, Seigneur de Milieu près de Vienne en Dauphiné.

XI. Pierre de Villars, Seigneur de la Chapelle, Baron de Mafclas, &c. nommé communément *le Marquis de Villars*, Chevalier des Ordres du Roi, fut l'an 1654, prémier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Conty, dans l'Armée duquel il fervit comme Lieutenant-Général l'an 1657, & depuis en Italie; & en Alface fous le Comte d'Eftrades. Il fut Gouverneur de Befançon l'an 1668, envoyé Ambaffadeur extraordinaire en Efpagne l'an 1672, & en Savoye l'an 1676. Il retourna en la même qualité en Efpagne l'an 1679, fut nommé Confeiller d'Etat d'épée l'an 1683, Ambaffadeur extraordinaire en Danemarck la même année; fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1688, & Chevalier d'honneur de Madame la Ducheffe de Chartres l'an 1692, & mourut le 20 Mars 1698, âgé de 75 ans. Il avoit époufé le 24 Janvier de l'an 1651, *Marie* Gigaut de Bellefonds, fille de *Bernardin*, Seigneur de Bellefonds, Gouverneur des Villes & Châteaux de Caen & de Valognes, & de *Jeanne* aux Epaules-de Sainte-Marie, morte le 24 Juin de l'an 1706, âgée de 82 ans, dont il eut 1. Louïs-Hector, qui fuit; 2. *Félix* (ou felon la Généalogie manufcrite *Henri-Félix*) Abbé de Mouftier-en-Argonne, Agent Général du Clergé de France l'an 1688, mort à Florence au retour de Rome, en Octobre l'an 1691. 3. *Armand* dit *le Comte de Villars*, Chef d'efcadre de l'Armée navale, lequel fe trouva à la premiére bataille de Hochftet en Allemagne en Septembre l'an 1703, où il fe diftingua; fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi en Juin 1708, Gouverneur de Gravelines en Juin l'an 1710, & mourut d'une fiévre maligne au camp devant Douay le 20 Août 1712; 4. *Thérèfe*, mariée à *N*... du Fretat Marquis ou Comte de Boiffieu; 5. *Louïfe*, alliée le 21 Février de l'an 1699, à *Léonor* de Choifeul-Traves, dit *le Comte de Choifeul*, Colonel de Cavalerie; 6. *Charlotte*, femme de *N*... Seigneur ou Comte de Vaugué en Dauphiné; & 7. *Agnès* de Villars, nommée Abbeffe de Chelles en Août 1707, dont elle fe démit, & morte le 17 Septembre en fa 67 année.

XII. Louïs-Hector, Marquis, puis Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toifon d'Or, Gouverneur de Provence, &c. *dont il fera parlé cy-après dans un article féparé*, a époufé le prémier Février 1702, *Jeanne-Angélique* (ou felon la Généalogie manufcrite, feulement *Angelique*) Roque ou Roch de Varengeville, fille de *Pierre* Roque ou Roch, Seigneur de Varengeville, Ambaffadeur à Venife, & de *Charlotte* Courtin, & il en a eu 1. Honore'-Armand qui fuit; & 2. *Louïs* de Villars, né le 22 Décembre 1703, mort le huitiéme Août 1704.

XIII. Honore-Armand de Villars, Duc de Villars, Pair de France, Grand d'Efpagne, Prince de Martigues, Vicomte de Melun, Marquis de La Nocle, Comte de La Roche-Milley, Gouverneur Général des Pays & Comté de Provence, de la Ville de Marfeille, & de la Tour de Boue, Meftre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Françoife, né le quatriéme Octobre 1702, fut pourvu en furvivance à l'âge d'onze ans & demi du Gouvernement de Provence, pour lequel il prêta ferment entre les mains du Roi le neuviéme Avril 1714, & fut fait Meftre de Camp du Régiment de Cavalerie, ci-devant du Tronc, par commiffion du 26 Mars 1718. Il fervit en 1733, en Italie auprès du Maréchal fon pere, & ayant le quatriéme Janvier 1734, apporté au Roi la nouvelle de la prife du château de Milan, Sa Majefté le nomma Brigadier le 13 Février fuivant, & lui donna au mois d'Août le Gouvernement de la Tour de Boue à Marfeille, vacant par la mort du Maréchal fon pere, à la place duquel il fut reçu à l'Académie Françoife le neuviéme Décembre 1734. Il prit féance au Parlement en qualité de Pair de France le 20 du même mois, après avoir prêté le ferment accoutumé. Il a été marié le cinquiéme Août 1721, avec *Amable-Gabrielle* de Noailles, née le 18 Février 1706, feconde fille d'*Adrien-Maurice*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toifon d'Or, &c. & de *Françoife-Charlotte-Amable* d'Aubigné. Elle fut faite Dame du Palais de la Reine, fur la démiffion de la Maréchale de Villars fa belle-mére, au mois de Décembre 1727. Il n'eft forti de ce mariage qu'une fille, née le 18 Mars 1723.

VILLARS (Louïs Hector Marquis, puis Duc de) Pair & Maréchal de France, Grand d'Efpagne, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toifon d'Or, Gouverneur de Provence, fils de Pierre, Marquis de Villars, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Marie* Gigault de Bellefons, commença fort jeune de porter les armes. Après avoir été Aide-de-Camp du Maréchal de Bellefons fon coufin, il fervit en 1672, aux fiéges d'Orfoy, de Zutphen, de Crévecœur & de Doesbourg, & au paffage du Rhin; fe trouva en 1673 au fiége de Maftricht, & obtint la Cornette des Chevaux-legers de Bourgogne. Il acheva la Campagne de cette année-là fous le Vicomte de Turenne en Allemagne: paffa en Flandre en 1674; fe trouva au combat de Senef, où il fut bleffé, & fut récompenfé par un des Régimens de Cavalerie, qui vaquérent en cette occafion. Il fervit les Campagnes fuivantes à la tête de cette troupe, & fe trouva aux fiéges de Condé, d'Aire, de Saint-Omer, au fecours de Maftricht, à la bataille de Caffel, aux combats de Kocberg & de Kiel, au fiége de Fribourg en 1677, & au combat de Walkirch. Ce fut fous les ordres du Maréchal de Crequy qu'il attaqua l'arriére-garde de l'Armée de l'Empereur dans la vallée de Quekembacq au paffage de Kinche en 1678, & fe trouva la même année au fiége & à la prife du Fort de Kell. Le Roi l'envoya en 1686 vers l'Empereur pour le complimenter fur la mort de l'Imperatrice, Eléonore de Gonzague, belle-mére de Sa Majefté Impériale. Il paffa de là en Hongrie, & étoit près de l'Electeur de Baviére à la bataille d'Erfan. A fon retour, il obtint la charge de Commiffaire-Général de la Cavalerie en Septembre 1688, & fut envoyé vers l'Electeur de Baviére pour le détourner de fe joindre au Prince de Bade contre la France, & fut fait dans le même mois Brigadier de Cavalerie, puis Maréchal de Camp le dixiéme Mars 1690. Il eut en ce tems-là le commandement des troupes du côté de Tournay, & d'un Corps d'Armée pour garder les Lignes; fe trouva au combat de Leuze le 18 Septembre 1691,

1691, & aida au Maréchal de Lorges à défaire en Allemagne les troupes du Comte de La Lippe, & celles du Prince Administrateur de Wirtemberg, qui se rendit au Marquis de Villars le 27 Septembre 1692. L'Hiver suivant il servit de Maréchal de Camp sous le Marquis de Boufflers, fut fait Lieutenant-Général le 31 Mars 1693, & servit en Allemagne, où il défit l'arriere-garde des ennemis, soutenue par le Prince de Bade. Le Roi lui donna la même année le Gouvernement de Fribourg, & ayant eu ordre de passer en Italie, il se trouva au siége de Valence en 1696, revint sur le Rhin; & après la paix de Riswick il fut à Vienne en qualité d'Envoyé extraordinaire du Roi vers l'Empereur. Il en fut rappellé en 1701; & envoyé en Italie, ou dès son arrivée il se signala par la défaite d'un corps de troupes, qui vouloit l'enlever sur son passage. Il revint sur le Rhin en 1702, & reçut ordre de secourir l'Electeur de Baviere, qui s'étoit déclaré pour la France. Ayant passé le Rhin sur un pont qu'il fit construire près d'Huningue à la vue des ennemis, qui s'efforcérent vainement de défendre ce passage, il s'empara de Neubourg, & remporta à Fredelingue le 14 Octobre une victoire complette sur le Prince de Bade, qui y perdit 3000 hommes tuez sur la place; obligea les Impériaux d'abandonner leurs retranchemens de Haguenau, & de faire repasser leurs troupes, qu'ils prétendoient faire hiverner en Alsace. Cela lui mérita la dignité de Maréchal de France, qui lui fut donnée par Lettres du 21 Octobre 1702, dont il prêta serment le 31 Décembre. Il fut en même tems chargé de former le siége de Kell: il s'en acquitta avec une diligence incroyable; passa le Rhin vers Huningue; descendit le long de ce fleuve; s'empara brusquement de tous les Forts construits par le Prince de Bade, aussi-bien que des villes d'Offembourg, de Gengenbach & de Zell, & se rendit enfin maître de Kell le neuviéme Mars 1703. La prise de ce Fort important fut suivie de celle de Kensingen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck & de Burken. Ces exploits faits dans la saison la plus rigoureuse, ne furent que des acheminemens à son principal dessein, qui étoit de passer en Baviére, pour y joindre l'Electeur. Le Prince de Bade pour en traverser l'exécution, faisoit travailler depuis deux mois aux Lignes de Stolhoffen à cinq lieues de Kell. Le Maréchal de Villars ayant été lui-même reconnoître ces travaux, jugea qu'il étoit impossible de les forcer; ainsi il tourna vers la Vallée de Kintsic; emporta les postes de Bibrack & de Gengenbach; prit le château d'Hasslach, & s'ouvrit enfin le passage des montagnes jusqu'à la source du Danube, où il joignit l'Electeur à Darling le 12 Mai. Il défit ensuite à Munderkingen un corps de 5000 chevaux; les empêcha de faire un pont sur le Danube, & conjointement avec l'Electeur gagna la bataille de Hochstet le 20 Septembre, où 4500 hommes des ennemis restérent sur la place, & plus de 5000 furent faits prisonniers. Etant de retour en France, le Roi l'envoya au mois de Mars 1704 commander en Languedoc, où depuis deux ans les Fanatiques appuyez par des Puissances étrangéres, avoient pris les armes, & commettoient des violences extrêmes. Le Maréchal de Villars eut le bonheur de réduire ces malheureux, partie par la force, partie par la prudence, & sortit de cette Province au commencement de 1705, avec la consolation d'y avoir remis le calme, & rétabli entiérement la liberté du Commerce. Le Roi, pour reconnoître ses services importans, l'honora le 21 Janvier 1705, du titre de Duc, & du Collier de ses Ordres le deuxiéme Février suivant. Il lui donna ensuite le commandement de ses troupes sur la Moselle. Les ennemis menaçoient d'emporter le Fort Louïs, Thionville, les trois Evêchez, & de pénétrer jusques dans la Champagne avec une Armée de plus de cent mille hommes sous les ordres de Mylord Duc de Marlborough. L'Armée de France étoit plus foible de la moitié; cependant le Maréchal de Villars se posta si avantageusement à Sirck sur la Moselle, qu'il déconcerta entiérement tous leurs grands projets: en sorte qu'après l'avoir tenté longtems, les ennemis furent obligez de se retirer honteusement la nuit du 17 au 18 Juin, & d'abandonner la plupart de leurs provisions de bouche, que l'on trouva dans Tréves dès que l'on s'y présenta. Il prit ensuite plusieurs petits châteaux où il y avoit garnison Allemande; nettoya les Lignes de Weissembourg; & son Armée étant diminuée par un détachement qu'il fut obligé de faire pour la Flandre, il s'appliqua le reste de la campagne, à rendre inutiles les desseins du Prince Louïs de Bade, qui avoit passé le Rhin avec une Armée très nombreuse. Le titre de Duc qui lui avoit été accordé, fut mis au mois de Septembre avec le nom de *Villars*, sur la Terre de Vaux-le-Vicomte près de Melun, qu'il venoit d'acquérir. L'année suivante 1706, il eut encore le commandement de l'Armée du Roi en Alsace, où il obligea d'abord les ennemis de lever le blocus du Fort-Louïs, qu'ils avoient formé depuis six mois, ravitailla cette place, que la famine alloit faire tomber, renversa les Lignes qui étoient autour, & fit reprendre Haguenau presque en leur présence. En 1707, il traversa le Rhin, & marcha droit aux redoutables Lignes de Stolhoffen; força le 23 Mai les ennemis de les lui abandonner, & y trouva 166 piéces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, quarante mille sacs d'avoine, autant de blé, & un amas prodigieux de fourrages. Après avoir fait raser ce rempart Germanique, il traversa comme un torrent toutes les gorges des montagnes; parut tout à coup à la tête du Danube; s'empara de Stutgard capitale du Duché de Wirtemberg; mit sous contribution les Cercles de Souabe, de Franconie & du Haut Rhin, & obligea par une de ses Lettres, écrites avec hauteur, le Magistrat d'Ulm à lui renvoyer un Colonel François, qu'il retenoit injustement depuis le mois de Septembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'Empire plus de 18 millions de contributions, & fait subsister son Armée pendant toute la campagne sur les terres ennemies, il repassa le Rhin au mois de Novembre pour mettre ses troupes en quartier d'Hiver. En 1708, il commanda l'Armée en Dauphiné, & l'on trouva qu'il avoit fait beaucoup d'empêcher le Duc de Savoye d'entrer dans cette Province. L'année suivante il fut Général de l'Armée de Flandre, où il donna la sanglante bataille de Blangies ou Malplaqué près de Mons, le onziéme Septembre 1709, & peut-être la victoire seroit restée aux François, s'il n'eût été obligé par une dangereuse blessure au dessous du genou, de se retirer avant que l'action fût finie; après y avoir donné d'éclatantes marques de sa valeur. Il fut fait Pair de France dans le même mois, mais il ne put être reçu au Parlement que le septiéme Avril 1710. Le Roi lui donna au mois de Juillet de la même année le Gouvernement & la Lieutenance-Générale des villes, païs & Evêchez de Metz & de Verdun, & le Gouvernement particulier de la citadelle de Metz. Il commandoit alors en Flandre, où la supériorité des ennemis fut trop grande pour pouvoir les empêcher de faire des conquêtes. La Campagne de 1711 se passa en marches & contremarches, & quelques tentatives de part & d'autre sur différens postes: les grands projets des ennemis se terminérent à la prise de Bouchain, que le Maréchal de Villars leur laissa prendre, ayant les mains liées par des ordres particuliers. Ils prirent encore en 1712 le Quênoy, & furent mettre le siége devant Landrecies. Alors le Maréchal de Villars feignit d'aller droit aux Lignes qu'ils venoient de faire devant cette place; puis, par une ruse de guerre changeant tout d'un coup sa marche, il tomba inopinément le 24 Juillet sur un camp de dix-sept bataillons retranchez à Dénain sur l'Escaut, qu'il força de maniére que tout fut tué, ou noyé, ou pris. Cela fut suivi de la prise de Marchiennes, où il trouva un amas prodigieux de munitions de guerre, & de provisions de bouche; & dans ces deux affaires & la prise de quelques autres postes, il fit prisonniers de guerre plus de 7000 hommes, & plus de 400 Officiers, parmi lesquels se trouvérent plusieurs Généraux. Cet événement obligea le Prince Eugéne à lever le siége de Landrecies; & le Maréchal fut faire celui de Douay, qu'il prit au bout de 25 jours le huitiéme Septembre, & fit la garnison prisonniére de guerre. Il ne fut que quinze jours devant le Quênoy; dont il força la garnison de se rendre à discrétion le quatriéme Octobre, & de lui abandonner 116 piéces de gros canon, un grand nombre d'autres moyennes & petites, 40 mortiers, & 4 à 500 milliers de poudre, tous préparatifs pour le siége de Landrecies. Le 19 du même mois, Bouchain eut le même sort. Le Roi récompensa une si brillante Campagne par le don qu'il lui fit du Gouvernement de Provence, vacant par la mort du Duc de Vendôme. Sa Majesté lui fit présent de six piéces de canon de bronze de 12 livres de balle aux armes de Hollande, avec permission d'y ajoûter les armes de France, & de faire braquer ces piéces d'artillerie sur leurs affuts devant la porte de son château de Vaux-le-Vicomte surnommé *Villars*. Le Roi d'Espagne le nomma aussi Chevalier de la Toison d'Or l'année suivante 1713. L'Empereur n'ayant pas voulu accepter les propositions de paix présentées à ses Plénipotentiaires à Utrecht, le Maréchal de Villars eut le commandement de l'Armée en Allemagne, & par une marche précipitée, qu'il déroba au Prince Eugéne de Savoye, Généralissime de l'Empire, il fut mettre le siége devant Landau, qui après 56 jours de tranchée se rendit le 20 Août 1713. La garnison & le Prince Alexandre de Wirtemberg, Gouverneur de la place, furent faits prisonniers de guerre. Il passa ensuite le Rhin, marcha à Fribourg, battit le 20 Septembre le Général Vaubonne, qui couvroit cette place, & en forma ensuite le siége, qui fut un des plus beaux par la vigoureuse résistance des assiégez. Cependant après un mois d'attaque, le Gouverneur abandonna la place le premier Novembre, y laissant nombre de blessez, de malades, de femmes & d'enfans avec les équipages de sa garnison, à la discrétion du Vainqueur, & se retira dans les châteaux; mais sans y tirer un seul coup, il les rendit par capitulation du 16 Novembre, & on lui accorda tous les honneurs de la guerre. Ces succès avantageux firent penser l'Empereur à la paix: il envoya au Prince Eugéne ses pleins-pouvoirs pour en traiter. Le Roi de son côté donna les siens au Maréchal de Villars; & ces deux Généraux s'assemblérent dès le 26 Novembre au château de Rastadt dans le Markgraviat de Bade. Ils y signérent enfin un Traité de paix entre l'Empereur & le Roi le sixiéme Mars 1714. Le Roi, pour récompenser son Plénipotentiaire, lui donna à son retour, le droit des grandes entrées à la chambre de Sa Majesté, & la survivance du Gouvernement de Provence pour son fils. Il fut reçu à l'Académie Françoise le 23 Juin de la même année, & fut à Bade signer avec le Prince Eugéne le septiéme Septembre le Traité de Paix entre la France & l'Empire. En Septembre 1715, il fut fait Président du Conseil de Guerre; le 15 Mars 1718, il fut admis dans le Conseil de Régence, & représenta le Connétable de France au Sacre du Roi Louïs XV, le 25 Octobre 1722. Sa Majesté le créa Grand d'Espagne de la premiére classe en Juillet 1723, & au mois de Décembre de la même année le Roi l'admit dans son Conseil; & lui donna le Gouvernement des Forts & Citadelle de Marseille. Dix ans après, le Roi l'ayant nommé pour aller commander sous les ordres du Roi de Sardaigne, les troupes que Sa Majesté avoit fait passer en Italie, le déclara le 18 Octobre 1733, Maréchal Général de ses Camps & Armées, titre qui n'avoit point été accordé depuis le Maréchal Vicomte de Turenne, qui paroît en avoir été honoré le prémier. Le Maréchal de Villars partit de Fontainebleau le 25 du même mois pour se rendre en Italie; & étant

étant arrivé le onziéme Novembre au Camp sous Pisighitone, il prit le commandement de l'Armée, & se rendit maître de cette place par capitulation, après douze jours de tranchée ouverte. Il alla mettre ensuite le siége devant le château de Milan, qu'il prit de même par capitulation, le 14 jour de l'ouverture de la tranchée. Après cette conquête, il fit attaquer dans les formes les villes de Novare & de Tortone, qui furent obligées pareillement de se rendre. Il fit l'ouverture de la campagne suivante dès le mois d'Avril; mais sa santé extrêmement altérée par les fatigues de la précédente, qui avoit été continuée jusqu'au milieu de l'Hiver, l'ayant mis hors d'état de rester à la tête des troupes, il demanda la permission de revenir en France. Après l'avoir obtenue, il partit le 27 Mai 1734, du Camp de Bozzolo. Etant arrivé à Turin le troisiéme Juin, il y tomba malade, & les remédes qu'on lui fit prendre n'ayant eu aucun succès, il reçut ses sacremens, & mourut le 17 du même mois, âgé de 82 ans au plus, n'étant point né au mois de Mai 1651, comme les Nouvelles publiques de Paris l'ont marqué: car outre que cette date ne s'accorde pas avec celle du contract de mariage de ses pére & mére, qui est (suivant l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tome 5. p.* 106.) du 24 Janvier 1651, il est certain que le Maréchal de Villars avoit eu un frere aîné, nomme *Pierre-Hyacinthe*, & appellé le *Marquis de Villars* dès l'année 1654, mort âgé de cinq ans & demi, suivant les regîtres mortuaires de la Paroisse de S. Sulpice de Paris, qui portent qu'il fut transporté le 16 Septembre 1657, aux Carmélites du Fauxbourg Saint Jacques, lieu de sa sépulture. Ce qui fait voir que le Maréchal de Villars ne pouvoit être né plutôt qu'en 1652, & même que vers la fin de cette année. Le lieu de la naissance, & les noms de batême de ce Maréchal, sont aussi des problêmes. Plusieurs prétendent qu'il étoit né à Moulins en Bourbonnois, & que le nom d'*Hector* ne lui a point été imposé au batême. Ce qui est certain, c'est que dans l'Acte de batême de *Marie-Thérése* de Villars sa sœur, dont il fut Parrain, en date du deuxiéme Février 1661, il est nommé *Claude-Louïs-Hector* de Villars. Quoi qu'il en soit, ses talens pour la guerre, & ses exploits militaires, le feront toujours regarder comme un des plus grands & des plus heureux Capitaines qui ait commandé depuis longtems les Armées de France. Sa famille lui fit célébrer avec un grand appareil un service solemnel dans l'Eglise de S. Sulpice à Paris sa Paroisse, le 27 Janvier 1735.... M. Seguy, Abbé de Genlis, & Prédicateur du Roi, y prononça l'Oraison funébre, qui a été depuis imprimée en 1735. On a donné en Hollande les *Mémoires de M. de Villars, jusqu'en* 1700, & on en attend la suite.

VILLARS (Pierre de) fils de PIERRE de Villars, & de *Susanne* Jobert, ayant été reçu Docteur ès Droits à Padoue à l'âge de 22 ans, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & s'attacha au Cardinal de Tournon, qui le reconnoissant homme de mérite & de capacité, lui confia diverses commissions & emplois importans, dont il s'acquitta avec réputation: ce qui lui fit mériter une charge de Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, où il fut reçu le premier Juillet de l'an 1555, & dispensé de servir, attendu son voyage à Rome avec le Cardinal de Tournon, auprès duquel il demeura toujours, & qui lui procura en 1566, l'Evêché de Mirepoix, qu'il tint dix ans, pendant lesquels il fit plusieurs voyages en Cour pour les affaires de la Province. Il fut ensuite transféré à l'Archevêché de Vienne, & retenu du Conseil du Roi Henri III, qui l'employa en différentes négociations. Après avoir gouverné cet Archevêché pendant près de douze ans, il le remit l'an 1588 entre les mains du Roi, lequel y nomma l'Evêque de Mirepoix son neveu. Il se retira dans la solitude de Montcallier en Piémont, au Couvent des Capucins, où pendant sa retraite il composa un Ouvrage dans lequel il fait mention de ses emplois & de ses voyages. Il y mourut au bout de quatre ans le 14 Novembre de l'an 1502, âgé de 75 ans, & y est enterré. * De Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

* VILLARS, petite ville d'Italie, en Piémont, dans le Comté de Boglio, près de la rive gauche du Var, & vers les confins de Provence, est au nord-nord-ouest de la ville de Nice, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

VILLARS D'ARESNE, village de France dans le Dauphiné, situé entre des montagnes affreuses, à la source de la Romagne, & à sept lieues au dessus du bourg d'Oysans. Ce lieu qui est sur le droit chemin de Grenoble à Briançon, est pris pour celui qu'on nommoit anciennement *Durotinum.* * Maty, *Diction. Géogr.*

VILLARS (N... de Montfaucon de) étoit petit-fils de JEAN-FRANÇOIS de Montfaucon de Roquetaillade-Canillac-Villars, Diocése d'Alet, & parent du pére Dom Bernard de Montfaucon, savant Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. Nous ignorons le nom de son pére. Sa mére s'appelloit *Montgaillard.* L'Abbé de Villars (car il avoit embrassé l'état Ecclésiastique) vint de Toulouse à Paris dans le dessein de s'y avancer par la prédication, & il brilla en effet par son esprit & par ses talens. Quoique fort jeune, il se fit des amis illustres, & se lia avec plusieurs personnes que l'on recherchoit à cause de leur esprit, dans les meilleures compagnies. Il composa différens Ouvrages, dont un des plus connus, & qui eut des suites, est *Le Comte de Gabalis, ou Entretiens sur les Sciences Secrettes*, avec une deuxiéme partie intitulée, *Les Génies assistans & les Gnomes irréconciliables.* La premiére édition du Comte de Gabalis est de 1670 à Paris. Les cinq Entretiens qui le composent, sont le résultat des conférences agréables que l'Auteur avoit à la porte de Richelieu avec une troupe de gens de bel esprit & de bonne humeur comme lui. Cet Ouvrage est écrit avec beaucoup de finesse d'esprit & une grande délicatesse de style. Cependant on n'y fit pas beaucoup de réflexion d'abord, mais ensuite il fit du bruit. On en craignit d'autant plus les conséquences, qu'il étoit difficile de deviner si l'Auteur n'avoit voulu que badiner, ou si ce n'étoit pas sérieusement ses propres sentimens qu'il debitoit. Son Livre fut supprimé, & lui-même fut interdit de la prédication. Le Comte de Gabalis a été réimprimé en 1684, avec une Lettre de l'Auteur, & une Réponse qu'il suppose lui avoir été faite. En 1708, il reparut de nouveau à Amsterdam chez Pierre Roger (c'est à dire, à Paris, chez la veuve Barbin,) On en a encore fait une édition en 1715. Dans le tems même de la premiére édition l'Auteur avoit part à un autre Ouvrage, qui justifioit encore la défense qu'on lui faisoit de prêcher. Cet Ouvrage qui a pour titre, *L'Amour sans foiblesse*, parut en 1671, à Paris, en trois volumes *in douze.* C'est un Roman moitié historique, moitié philosophique. L'Ouvrage intitulé, *Le Géomyler*, qui en faisoit partie, est en entier de l'Abbé de Villars: on l'a donné séparément en 1729, à Paris, *in douze* divisé en deux parties. L'Auteur suppose que c'étoit une Traduction d'un Roman Arabe, faite d'après une Traduction en mauvais Castillan, & l'on trouve à la fin une Lettre du même sur cette prétendue Traduction. Les chagrins que ces Ouvrages pouvoient attirer à l'Abbé de Villars ne l'empêchérent pas de composer la *suite du Comte de Gabalis, ou Nouveaux Entretiens sur les Sciences Secrettes touchant la Nouvelle Philosophie.* Mais cette Suite ne fut imprimée que longtems après la mort de l'Auteur, à Amsterdam, 1715, *in douze.* Elle contient sept Entretiens que l'Abbé de Villars feint d'avoir eus avec Jean le Brun (Janus Brunus) & dans lesquels il attaque M. Pascal, M. Descartes, & plusieurs autres grands hommes. On ne retrouve point dans cette Suite toute la délicatesse ni toute la finesse des premiers Entretiens. On trouve encore moins ces avantages dans le petit Traité *De la Délicatesse*, que l'Abbé de Villars fit en 1671, pour venger les Entretiens d'Ariste & d'Eugéne du P. Bouhours, que Barbier d'Aucour, de l'Académie Françoise, avoit vivement & solidement attaquez dans la premiére partie des *Sentimens de Cléanthe.* Cet Académicien répondit à cet Ecrit, *De la Délicatesse*, dans la deuxiéme partie des Sentimens de Cléanthe, & se servit de cette occasion pour découvrir de nouvelles taches dans le Livre du Pére Bouhours. Les autres Ouvrages de l'Abbé de Villars sont, *Réflexions sur la vie de la Trappe; Critique des Pensées de M. Pascal; Lettre contre M. Arnauld; Critique de la Tragédie de Bérénice*, de M. Racine. L'Abbé de Villars fut tué d'un coup de pistolet à l'âge d'environ trente-cinq ans, vers la fin de l'année 1673. Les rieurs, malgré cet accident, disoient que c'étoient des *Gnomes* & des *Silphes* déguisez qui avoient commis cet attentat, pour le punir d'avoir révélé les secrets de la Cabale. * *Mémoires du Tems.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. édit. de M. de la Monnoye, à l'Article du P. BOUHOURS. Préface de la derniére édition des Sentimens de Cléanthe. Vigneul Marville (Dom d'Argonne) dans le premier tome de ses *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, &c.

VILLAVICENTIO (Laurent de) Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, natif de Xérès dans l'Andalousie, Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, puis Professeur Royal de l'Ecriture-Sainte, & Prédicateur de Philippe II, Roi d'Espagne, a fleuri jusqu'après l'an 1581. Ce Religieux s'est fait sans beaucoup de peine Auteur d'un assez bon Ouvrage, *De la maniére de former les études Theologiques.* Il n'a fait que copier d'un bout à l'autre le Traité d'André Hiperius, Luthérien, Professeur à Marpourg, en y retranchant seulement quelques endroits où cet Auteur parloit ouvertement en Luthérien, & en ajoûtant quelques-uns pour soutenir la doctrine de l'Eglise Romaine. Il a usé du même artifice dans les Livres qu'il a faits sur la maniére de composer des Sermons, qu'il a aussi copiez sur celui d'Hiperius. On a seulement de lui deux volumes de Sermons. Ses Ouvrages sont, *De formandis sacris Concionibus, seu de interpretatione Scripturarum populari; Tabulæ compendiosæ in Evangelia & Epistolas; Conciones in Evangelia & Epistolas, &c.* * *Bibliotheca Hispanica.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siécle.*

VILLAVICIOSA, petit bourg de la Castille, à une lieue & demie de Brihuéga, sur la route de Siguença, & à neuf lieues ou environ de Madrid, est devenu fameux par la célébre victoire remportée le dixiéme Décembre 1710, par Philippe V, Roi d'Espagne, secondé du Duc de Vendôme, sur le Comte de Staremberg, Général de l'Armée de l'Archiduc Charles d'Autriche, depuis Empereur.

VILLAVICIOSA. *Voyez* VILLA VITIOSA.

VILLEBEON (Gaultier de) I du nom, Seigneur de La Chapelle en Brie, appellée de son nom *La Chapelle-Gaultier*, de Villebéon, de Tournanfuye, &c. frére d'*Etienne* de La Chapelle, Archevêque de Bourges, fut Chambellan de France sous les Rois Louïs *le Jeune* & Philippe *Auguste*, & mourut fort âgé le 25 Octobre de l'an 1205. Il avoit épousé *Aveline*, Dame de Nemours, fille d'*Ursion*, Seigneur de Nemours, & d'*Aveline* de Tracy, sœur de *Renaud*, Seigneur de Montfaucon en Brie, & fille de *Renaud* de Châtillon, Prince d'Antioche. Il en eut 1. PHILIPPE I, qui suit; 2. GAULTIER, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VILLEBEON, *rapportée ci-après*; 3. *Etienne* de Nemours, Evêque de Noyon; 4. *Pierre*, Evêque de Paris, mort à Damiette le 13 Septembre de l'an 1220; 5. *Guillaume*, Evêque de Meaux, mort le 19 Août l'an 1221; & 6. *Ursion* de Nemours, Seigneur de Brecy d'Aubussonville, qui laissa de *N...* sa femme, dont le nom est ignoré, *Ursion*, II du nom, Seigneur de Brecy d'Aubussonville, &c.; *Philippe* de Nemours, Evêque de Châlons, mort l'an 1237; *Marguerite* de

de Nemours, Dame d'Aubuffonville, mariée à *N*... de Sully; & *Gui* de Nemours, Seigneur de Méreville & de Brecy, qui d'*Isabeau* d'Andrezel eut pour enfans *Jeanne* de Nemours, mariée à *Raoul* Le Bouteiller; & *Urſion*, III du nom, Seigneur de Méreville, d'Acher, de Brecy, qui de *Ade* fa femme, eut pour fille unique *Jeanne* de Nemours, Dame de Méreville, d'Achéres & de Brecy, mariée à *Guillaume*, IV du nom, Baron de Liniéres.

II. Philippe, I du nom, Seigneur de Nemours & de Guercheville, mourut avant fon pére vers l'an 1191. Il avoit époufé *Aveline* de Melun, morte en couches vers l'an 1191, fille de *Joſſelin* II, Vicomte de Melun, dont il eut 1. Gaultier, II du nom, qui fuit; 2. *Agnès* de Nemours, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Milly; & 3. *N*... de Nemours, alliée à *Henri* Clément, Seigneur Du Metz, Maréchal de France.

III. Gaultier, II du nom, Seigneur de Nemours & de Guercheville, vivoit l'an 1216, & laiffa de fa femme, dont le nom eft inconnu, Philippe II, qui fuit.

IV. Philippe, II du nom, Seigneur de Nemours & de Guercheville, Chambellan de France, vivoit l'an 1257. Il avoit époufé 1°. *Marguerite*, Dame d'Achéres: 2°. *Iſabelle* de La Haye, Dame de Paffavant. Ses enfans du premier lit furent 1. *Gaultier*, III du nom, Seigneur de Nemours, Maréchal de France, vivant l'an 1265, mort fans poftérité d'*Aclide*, fa femme; 2. *Jean* de Nemours, Seigneur de Guercheville, Chanoine de Noyon & de Saint Maurice de Tours, vivant l'an 1274; 3. *Philippe*, Seigneur de Nemours après fon frére aîné, qui vendit la Seigneurie de Nemours au Roi Saint Louïs, & étoit mort l'an 1260; 4. *Aubert* de Nemours, Chanoine de Paris; 5. *Guillaume*, mort fans laiffer de poftérité d'*Agnès*, dite *la Cimaude*, Dame Du Moulin; & 6. *Blanche* de Nemours, Dame de Bury. Du fecond lit fortirent 7. *Louïs* de Nemours, qui étoit mort l'an 1257; & 8. Gaultier qui fuit.

V. Gaultier de Nemours, Seigneur d'Achéres, mourut l'an 1283, laiffant de *Clémence* de Dreux, fille puînée de *Robert*, Seigneur de Beu, & de *Clémence*, Vicomteffe de Châteaudun, fa premiére femme, 1. *Blanche* de Nemours, mariée à *Guillaume* de Précigny, Seigneur d'Angy; 2. *Iſabelle*, femme de *Hervé*, Seigneur de Varennes; & 3. *Mahaud* de Nemours, alliée à *Pierre* de Précigny, frére de *Guillaume*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Villebeon.

II. Gaultier de Villebéon, II du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de La Chapelle-Gaultier, de Villebéon, de Tournanfuye & de Bagnaux, fuccéda à fon pére en l'office de Chambellan de France, fit le voyage de la Terre-Sainte où il demeura prifonnier l'an 1219, & mourut quelque tems après. Ce fut de fon tems que la charge de Chambellan devint une des plus confidérables de la Couronne. Elle fut comme héréditaire dans fa famille, qui la poffédа longtems de pére en fils: de forte qu'infenfiblement ils furent furnommez *Chambellans*. Il avoit époufé *Eliſabeth*, dont la famille n'eft pas connue. Il en eut 1. Adam qui fuit; & 2. *Matthieu*, Sire de Villebéon, Chevalier, dit *le Chambellan*, qui étoit mort l'an 1272, laiffant de *Philippe* fa femme, *Matthieu* de Villebéon, lequel promit l'an 1274, de prendre en mariage *Iſabelle*, fille de *Pierre* de la Broce, Seigneur de Langeais, lorfqu'elle feroit en âge.

III. Adam, Seigneur de Villebéon, de la Chapelle-Gaultier, de Tournanfuye, de Bagnaux, de Fontaines &c. étoit Chambellan de France l'an 1223, & mourut l'an 1238. Il avoit époufé une Dame nommée *Iſabelle*, dont il eut 1. Gaultier III qui fuit; 2. *Pierre* de Villebéon, Chambellan de France, *dont l'éloge fera rapporté ci-après dans un Article ſéparé*; 3. *Adam*, dit *le Chambellan*, Seigneur de Tournanfuye & du Mefnil-Aubry, mort fans poftérité; 4. *Guillaume*, dit *le Chambellan*, mort auffi fans enfans; 5. *Iſabelle* de Villebéon, Dame de la Chapelle-Gaultier, mariée 1°. à *Matthieu*, Seigneur de Montmirel, d'Oify, &c. Châtelain de Cambray: 2°. à *Robert* de Dreux, Seigneur de Beu & de Nefle en Tardenois; & 6. *Marguerite*, dite *Helvide* de Villebéon, Dame de Fontaines, alliée à *Jean* Britaut, Seigneur de Nangis, Panetier de France.

IV. Gaultier, III du nom, Seigneur de Villebéon & de Tournanfuye, dit *le Chambellan*, mourut avant l'an 1238, laiffant d'*Alix* de Vierzon, fille d'*Hervé*, I du nom, Seigneur de Vierzon, Gaultier, IV du nom, qui fuit.

V. Gaultier, IV du nom, Seigneur de Villebéon, de Tournanfuye, &c. dit *le Chambellan*, époufa *Eléonore* de Melun, fille d'*Adam*, III du nom, Vicomte de Melun, & de *Comteſſe* de Sancerre, dont il eut 1. *Marguerite* de Villebéon, dite *la Chambellane*, Dame de Villebéon & de Tournanfuye, mariée à *Thibaut* de Bomez, Seigneur de Mirebeau, de Blazon & de Montfaucon; & 2. *N*... de Villebéon, dite *la Chambellane*, alliée à *Aubert* de Hangeft, Chevalier. * La Thaumaffiére, *Hiſt. de Berry*. Le Pére Anfelme, *Hiſt. des Grands Officiers*, &c.

VILLEBEON (Pierre de) Chambellan & Miniftre d'Etat fous le Roi Saint Louïs, fecond fils d'Adam de Villebéon, dit *le Chambellan*, Seigneur de Villebéon, de la Chapelle-Gaultier en Brie, de Tournanfuye, de Bagnaux & de Fontaines, devint Chambellan par la mort de fon frére aîné *Gaultier* III, & fut Miniftre d'Etat du Roi Saint Louïs. A peine étoit-il en la fleur de fon âge, lorfque dans la premiére guerre d'Outre-mer il s'acquit toute l'autorité d'un premier Miniftre, & la réputation d'un grand homme de bien. Il fut employé l'an 1253, pendant le fiége de Sidon, avec le Comte d'Anjou, le Connétable & plufieurs autres Seigneurs François, pour aller attaquer la ville de Belints, où il donna des preuves de fon courage. Lorfqu'il fut de retour en France avec le Roi fon Maître en 1254, les Princes du fang recherchérent fon alliance, & le Prince Robert, I du nom, Comte de Dreux, époufa fa fœur, veuve de fon premier mari le Seigneur de Montmirel. Ce fut Villebéon qui difpofa toutes chofes pour l'accord que le Roi fit entre les Comtes de Luxembourg & de Bar. Il fut obligé de fuivre ce Prince au fecond voyage qu'il entreprit pour aller dans la Terre-Sainte. Dans le teftament que fit ce Prince à fon fecond voyage, étant près d'arriver dans l'Ifle de Sardaigne en 1270, il nomma pour exécuteur de fes derniéres volontez Pierre de Villebéon, avec le Prince Philippe de France fon fils aîné, Odon Archevêque de Rouen, & Bouchard Comte de Vendôme. Le Roi continua fon voyage vers l'Afrique, s'empara du port de Tunis, & prit la ville de Carthage, auprès de laquelle Villebéon donna de nouvelles preuves de fon courage, lorfqu'avec trente chevaux il défit un efcadron de l'Armée ennemie, qui venoit pour reconnoître l'Armée Françoife. Peu après, Saint Louïs tomba malade de la dyffenterie, dont il mourut à Tunis la même année 1270. Ce Miniftre mourut auffi la même année 1270, au port de Tunis, fans avoir été marié. Son corps fut apporté l'année fuivante à Saint Denys en France, où il fut inhumé aux pieds du Roi. * Le Comte d'Auteuil, *des Miniſtres d'Etat*.

VILLEBRIDE (Pierre de) dix-huitiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, qui réfidoit alors à Ptolemaïde, ou Saint-Jean d'Acre, fuccéda l'an 1248, à Bertrand de Comps. De fon tems, Saint Louïs, Roi de France, fe croifa pour la conquête de la Terre-Sainte, & arriva en l'Ifle de Chypre au mois de Septembre de l'an 1248. Le Grand-Maître de Villebride accompagna le Roi au fiége de Damiéte en Egypte, & fe trouva à la prife de cette ville en 1249. L'année fuivante, il fut fait prifonnier dans une bataille contre le Soudan, avec le Roi Saint Louïs, le Roi de Chypre, plufieurs autres Princes, & le Grand-Maître des Templiers. Après que la tréve eut été conclue pour dix ans, le Grand-Maître de Villebride paya fa rançon, & contribua même au payement de celle de Saint Louïs; ce que les Templiers refufèrent de faire, de forte que ce Prince fut obligé d'envoyer rompre la porte de leur tréfor, pour y prendre trente mille écus, qu'il lui falloit encore trouver. S. Louïs vint d'Egypte à Ptolémaïde, où le Grand-Maître de Villebride le reçut & le pria de demeurer quelque tems, pour favorifer l'exécution de la tréve, & racheter les captifs. Après avoir gouverné fon Ordre avec beaucoup de prudence & de courage, il mourut l'an 1251, & eut pour fucceffeur Guillaume de Châteauneuf. * Bofio, *Hiſt. de l'Ordre de Saint Jean de Jérufalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

VILLE-DIEU, gros bourg de Normandie, à deux lieues & demie de Gavray, & à fix & demie de Coutances, en Latin *Theopolis* & *Villa Dei*. Son grand commerce eft de poilerie. Voici ce qu'en écrit Cenalis: *Habet Conſtantia civitas ſub ſua hierarchica ditione Theopolim Gallicè* Ville-Dieu, *Municipium in fabricandis æneis vaſis, fabrili arte omni ex parte addictum, Caldarios artifices vocant*. Auffi *Charles de Bourgueville*, en fes Antiquitez & Recherches de la Neuftrie, a-t-il remarqué que les Habitans de ce bourg fe fâchent quand on leur demande quelle heure il eft, parce qu'il s'y fait un fi grand bruit de marteaux, que la plupart de ces Habitans font fourds, ce qui fait dire communément *les ſourdains de Ville-Dieu*. Le bruit de ces marteaux s'entend de fort loin dans la campagne. Il y a un ufage affez particulier en ce lieu-là. Les originaires Maîtres, & fils de Maîtres, qu'ils appellent *du Sang*, travaillent affis, & tous les étrangers font obligez de fe tenir debout en travaillant. On tient marché à Ville-Dieu le Mardi & le Vendredi, & trois foires dans l'année, l'une le troifiéme de Mai, l'autre le neuviéme de Septembre, & la derniére le jour de la Fête de Sainte Catherine. * Vaudôme, *Manuſcrits Géographiques*. Ce bourg eft remarquable par une Commanderie de Chevaliers de Rhodes, de la fondation de Richard III, Roi d'Angleterre. Le lieu de Lalande-Hérould en eft tout proche, & à deux traits d'arc plus loin on voit une Chapelle fort antique où habitoient autrefois des Religieux nommez de Saint Léonard-des-Bois. Sigebert parle d'un prodige qu'on prétend être arrivé dans ce quartier-là vers l'an 1158. Il dit qu'il s'y éleva un tourbillon qui enlevoit tout ce qu'il trouvoit en fon paffage, & que s'étant hauffé en l'air on y apperçut une colomne colorée de rouge & de bleu, contre laquelle étoient lancées des fléches de plufieurs endroits. Il y avoit à l'entour quantité d'oifeaux de diverfes fortes. Ce prodige, ajoûte-t-il, fut fuivi d'une pefte fi furieufe qu'elle dépeupla des villes entiéres. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France*, &c. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VILLE-DIEU (Alexandre de). *Cherchez* ALEXANDRE DE VILLE-DIEU.

* VILLEFORT, petite ville de France, en Languedoc, dans le Diocéfe d'Uzès, fur la rive droite de l'Ardéche, vers les confins du Gévaudan, eft au nord-nord-oueft de la ville d'Uzès, dont elle eft éloignée d'environ onze lieues.

* VILLEFRANCHE, ville de France, dans le Beaujolois fur le Morgon, près de la rive droite de la Saone, eft au fud-fud eft de la ville de Beaujeu, dont elle eft éloignée d'environ quatre lieues.

VILLEFRANCHE, ville des Etats de Savoye. Elle eft fur la côte du Comté de Nice, vers le levant. Cette ville a une bonne citadelle, & un beau port, où l'on tient les Galéres

léres du Duc de Savoye. Ce port eſt défendu par le Fort nommé *Mont-Alban*, & par celui de *S. Hoſpitio*, ou *S. Soſpitio*, le premier à mille pas de la ville, & l'autre à deux mille. Les François prirent cette ville en 1691, & la rendirent au Duc de Savoye par la paix de 1696. * Maty, *Diction. Géogr.*

VILLE-FRANCHE, petite ville du Piémont ſur le Pô, à deux lieues au deſſous de Saluſſes vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

VILLE FRANCHE DE CONFLENT, petite ville de France dans le Rouſſillon. Elle eſt capitale d'une Viguerie qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Tet à dix lieues au deſſus de Perpignan. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLE FRANCHE DE ROUERGUE, ville de France, capitale de la Baſſe Marche de Rouergue, avec Préſidial, Election & Grenier à ſel. Elle eſt aſſez grande, bien peuplée & ſituée ſur l'Aveyrou, à huit lieues au deſſous de Rodès, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLE-FRANCHE, capitale du Beaujolois, à cinq lieues de Lion & à ſix de Mâcon. Elle eſt ſur le Morgon. Il y a Election, & elle eſt fortifiée de bonnes murailles & de larges foſſez. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VILLE-GAGNON (Nicolas Durand de) Chevalier de Malte, natif de Provins, étoit un homme de beaucoup d'eſprit, fort vaillant, qui s'éleva par ſa valeur à la charge de Vice-Amiral de Bretagne. Il écrivoit fort bien, comme il paroît par la Deſcription qu'il a faite en Latin de l'expédition d'Alger, où il fut bleſſé en ſervant l'Empereur Charles *Quint*, qui étoit alors en paix avec la France. Il embraſſa la Religion Réformée. Lorſqu'il vit que le Roi Henri II faiſoit punir les Proteſtans, il s'alla préſenter à l'Amiral de Coligny, qui étoit déja porté pour la nouvelle Religion, & lui propoſa le deſſein qu'il avoit conçu d'établir une Colonie dans l'Amérique Méridionale, où avec les grands avantages qu'on en pourroit tirer, on auroit une retraite aſſurée pour les Proteſtans, qui s'y voudroient réfugier. L'Amiral ayant adroitement fait agréer ce deſſein au Roi, fit équiper trois grands vaiſſeaux, ſur leſquels le Chevalier de Villegagnon s'étant embarqué avec quantité de Calviniſtes, entra ſur la fin de Novembre de l'an 1555, dans la riviére de Janeiro, ſur la côte du Breſil. Là il deſcendit dans une Iſle, où il bâtit un Fort qu'il appella *Coligny*, du ſurnom de l'Amiral, auquel ayant renvoyé deux de ſes vaiſſeaux chargez de marchandiſes & de raretez de ce païs-là, il demanda du ſecours pour achever de s'établir, & pour ſe défendre contre les Barbares & contre les Portugais, qui s'étoient rendus maîtres de preſque toute cette côte du Breſil. L'Amiral lui envoya l'année ſuivante trois autres vaiſſeaux, ſur leſquels, entre un très grand nombre de Proteſtans, il y avoit deux célébres Miniſtres de Genéve, Pierre Richer & Guillaume Chartier. Ils arrivérent en Amérique au mois de Mars de l'an 1557, & cette Colonie y célébra la Cêne ſelon la diſcipline de Genéve; mais il ſurvint des conteſtations de doctrine entre les Calviniſtes, & Ville-Gagnon ſoûtenu d'un certain Jean Cointat qui avoit étudié en Sorbonne. *Voyez* RICHER (Pierre). Ville-Gagnon ayant ouvertement abandonné la créance & le parti des Réformez, Richer, du Pont & quelques autres, au nombre de vint, montérent ſur un vaiſſeau pour retourner en Europe. Le vaiſſeau s'étant trouvé pourri & faiſant eau de toutes parts, cinq de la troupe réſolurent de ſe mettre ſur la barque, & de retourner à Coligni. Ville-Gagnon, au lieu d'avoir compaſſion de leur état, les fit noyer, ou, ſelon d'autres, en fit noyer trois. Ville-Gagnon revint peu de tems après en France, ſans pourvoir à la défenſe de ſon Fort de Coligni. Les Portugais s'en rendirent les maîtres, & en tranſportérent l'Artillerie à Liſbonne. Il fit la guerre aux Calviniſtes par pluſieurs Ecrits, & mourut au mois de Décembre 1571, dans une Commanderie de Malte, nommée Beauvais dans le Gâtinois, proche de S. Jean de Nemours. Il donna de ſi mauvais ordres à ſes affaires pendant ſa maladie & auparavant, que ſes parens ne profitérent guéres de ſon bien, ni pendant ſa vie, ni après ſa mort. Ses Ouvrages ſont, *Réponſe aux Remontrances faites à la Reine, Mére du Roi*; *Les Propoſitions contentieuſes entre le Chevalier de Ville-Gagnon & de Jean Calvin, &c.*; *Réponſe par le Chevalier de Ville-Gagnon ſur la réſolution des Sacremens de Jean Calvin; Réponſes aux libelles & injures publiez contre lui*; *De Cœnæ controverſia Phil. Melanchtonis judicio*; *Liber ad articulos Calvinianos*; *De conſecratione myſtici Sacramenti, & duplici Chriſti oblatione, &c.*; *De Bello Melitenſi, & ejus eventu Francis impoſito*, à Paris 1553. Le même Ouvrage fut imprimé la même année en François. * Béze, *Hiſt. des Egliſes de France, tome 1. p.* 158. *&c.* Bayle, *Dict. Crit. 4. édition.* Il faut ſur-tout conſulter *l'Hiſtoire que fit du voyage de Ville-Gagnon*, Jean de Léry, témoin oculaire, & depuis appellé au Miniſtére de l'Evangile. La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas. Sponde, *in Annal.* Louïs Maimbourg, *Hiſt. du Calviniſme. Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1736.

VILLEGAS (Alfonſe) Hiſtorien Eſpagnol, natif de Tolède, floriſſoit vers l'an 1596. Ses Ouvrages ſont, *Vitæ Sanctorum*, qu'on appelle ordinairement *Flos Sanctorum*; *Vitæ Sanctorum Veteris Teſtamenti*; *Cæterorum Vitæ Sanctorum*, qui ſont trois différens volumes; *Homiliæ in anni totius Evangelia & feſtos dies, exempla potiſſimum à Marco Marullo hauſta.* Ce dernier fait le quatriéme tome des Vies des Saints qu'il a écrites, dont le titre eſt *Fructus Sanctorum.* * *Biblioth. Hiſp.*

* VILLEGAS (Anne de) de Médina del-Campo, dans la Caſtille Vieille, a été en eſtime par ſon ſavoir. Elle écrivoit en cinq ou ſix ſortes de Langues, & parloit non ſeulement François & Portugais, mais encore Italien. * Pierre de Moia, *de Illuſtr. Fem. l.* 3. *c.* 48. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

VILLEHARDOUIN (Geofroi de) Chevalier & Maréchal de Champagne, compoſa l'Hiſtoire de la priſe de Conſtantinople par les François l'an 1204. La meilleure édition eſt celle que M. du Cange en a donnée.

VILLE-JUIFVE, village de l'Iſle de France, ſitué à une petite lieue de Paris vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

VILLELME, vint-uniéme Evêque d'Urrecht, reçut le Comté de Hollande par forme de reſtitution, comme il paroît par les Lettres Patentes de l'Empereur Henri, datées de Werede les années 1064 & 1071. Robert qui fut peu après Comte de Flandre, occupoit le même Comté de Hollande. Villelme y entra avec des troupes, chaſſa Robert, & reprit le Comté pour Théodoric, qui étoit mineur. Il étoit ſecouru de Godefroy, Duc de la Baſſe Lorraine, dit *le Boſſu*, qui obtint de l'Evêque ce Comté, à condition de repriſe. * *Gall. Chriſt. Tit. Epiſcopi Ultrajectini.*

* VILLE-LOING, Abbaye de France, ſituée dans la Touraine, ſur l'Indrois, à dix lieues de Tours, tirant vers Bourges. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VILLE-MARIE, ſeconde ville de la Nouvelle France, ſituée dans l'Iſle de Mont-Réal, dont on lui donne communément le nom. Elle eſt bâtie vers le milieu de l'Iſle, preſqu'au pié de la grande montagne, ſur la côte du ſud. Elle eſt partagée en haute & baſſe ville: dans la haute eſt le Séminaire, qui eſt entre les mains des Prêtres de Saint Sulpice, autrefois Seigneurs de la ville, & de toute l'Iſle dont ils ſont les ſeuls Curez: ils ont cédé la Seigneurie de l'Iſle au Roi. Il y a auſſi les Recollets, les Jéſuites, les Filles de la Congrégation, le Gouverneur, & pluſieurs Officiers; les autres Officiers, preſque tous les Marchands, les Magaſins du Roi, & l'Hôpital-Dieu ſont dans la baſſe ville: c'eſt la place d'armes du païs, & le rendez-vous des Sauvages qui y apportent leurs pelleteries. En 1721, toute la baſſe ville fût brûlée par accident, en cinq heures de tems; mais elle eſt déja preſque toute rebâtie. * *Mémoires du Canada.*

VILLEMOT (Philippe) né à Chalons ſur Saône en 1650, a paſſé une grande partie de ſa vie à Lyon & à Paris. Il a été dans la premiére ville Curé de la Guillotiére, fauxbourg de Lyon, pendant près de 30 ans, après avoir déja paſſé quelques années dans la Société des Jéſuites. Il fut dans la ſuite mené à Paris par M. l'Abbé de Gouvernet; & Madame de Louvois, veuve du Miniſtre, le prit pour ſon conſeil de conſcience. M. Villemot eſt mort près de Paris le onziéme Octobre 1713. On dit qu'il étoit habile Orateur, & même zelé Miſſionnaire. On n'a de lui qu'un Ouvrage dans un goût fort différent. C'eſt un *Nouveau Syſtême*, ou *Nouvelle Explication du mouvement des Planétes*, à Lyon, 1707, *in douze.* Ce Syſtême a fait grand bruit, & a eu l'approbation des plus illuſtres Aſtronomes. M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres, l'a traduit en François. Feu M. Malézieux, Chancelier de Dombes, en ayant repris quelques endroits, M. Rey Médecin, Eléve de M. Villemot, l'a défendu dans des Réflexions imprimées dans le *Journal des Savans du mois d'Octobre* 1727. M. Villemot étoit de l'Académie de Lyon. * Le P. Colonia, *Hiſt. Litt. de Lyon, tome* 3.

VILLEMUR, petite ville ou bourg de France dans le haut Languedoc. Elle eſt ſur le Tarn, à quatre lieues au deſſus de Montauban. * *Cartes Géographiques.*

VILLENA, bourg avec titre de Marquiſat. Il eſt en Eſpagne, dans la Caſtille Nouvelle, aux confins du Royaume de Murcie, & à douze lieues de la ville de ce nom vers le nord. Quelques Géographes prennent Villéna pour l'ancienne *Bigerra*, parce qu'on y a trouvé des Inſciptions, où l'on lit ce nom. Cependant d'autres placent cette ancienne ville des Baſtitans à Béjar, village voiſin, & d'autres à Bégarra ou Bogarra, ville ſituée dans la Sierra d'Alcaraz. Au reſte, ce Marquiſat appartenoit à Dom Jean Manuel, le plus puiſſant Seigneur qui fût en Eſpagne, après le Roi, au XIV ſiécle. Il eut pour fille *Jeanne* Manuel, mariée en 1350, à Dom *Henri*, Comte de Tranſtamare, fils *naturel* de Dom *Alfonſe* XI, Roi de Caſtille. Ce Comte étant devenu Roi de Caſtille par la dépoſition de Don Pierre *le Cruel* l'an 1366, donna le Marquiſat de Villéna à Dom *Alfonſe* d'Aragon, couſin du Roi d'Aragon & Comte de Denia. Ce nouveau Marquis de Villéna parvint à une très grande autorité. Le Roi Dom Juan I, ayant voulu qu'il y eût dans ſon Royaume de Caſtille un Connétable, comme il y en avoit un en France & en Aragon, créa cette dignité l'an 1382, & la donna à ce Marquis. Il ordonna par ſon teſtament, que s'il venoit à mourir pendant le bas âge de ſon fils, le gouvernement du jeune Roi & du Royaume fût entre les mains de ce Connétable, & de quelques autres Seigneurs. Il mourut l'an 1390: & comme ſon fils Dom Henri III n'avoit preſque pas atteint l'onziéme année de ſa vie, il fallut ſonger à lui choiſir des Tuteurs, & à créer un Conſeil qui gouvernât le Royaume. On trouva dans le teſtament du Roi des difficultez, qui firent qu'on ne s'y conforma point; mais cependant le Marquis de Villéna fut un de ceux à qui la Régence fut commiſe. Il étoit alors en Aragon, & parce qu'il adhéra aux Mécontens, & qu'il demanda l'exécution du teſtament du feu Roi, on lui ôta la charge de Connétable de Caſtille. Il la redemanda au Roi Dom Henri III, à Illeſcas l'an 1393, la premiére fois qu'il eut l'honneur de le ſaluer. On lui promit de la lui rendre, pourvu qu'il accompagnât le Roi en Caſtille; mais il s'excuſa de le faire, & ainſi il ne recouvra point cette dignité, & il reçut même d'autres mauvais traitemens. Il fut fait Duc de Gandie par le Roi d'Aragon l'an 1399, & il eut deux fils, qui épouſérent deux tantes du Roi de Caſtille Dom Henri III, & dont l'un fut pére du Marquis de Villéna, qui aima les Sciences, & qui paſſa pour un Sectateur inſigne de la Magie. Ce Marquiſat fut donné l'an 1445 à Juan

Juan Pachéco, Favori du Prince Henri, fils de Jean II, Roi de Castille. Le fils de ce Juan Pachéco ayant tâché de faire tomber le Royaume de Castille entre les mains des Portugais, par le mariage du Roi de Portugal avec la prétendue fille du Roi Henri IV, s'exposa à de fâcheuses affaires. Les propres Vassaux du Marquisat de Villéna favorisérent les troupes de Ferdinand, Roi d'Aragon: le château de Villéna fut pris, & par ce moyen le Marquisat de Villéna fut réuni à la Couronne l'an 1475, avec promesse de ne l'en aliéner jamais. * Baudrand. Mayerne-Turquet, *Hist. d'Espagne.* Mariana, *de Rebus Hispanicis.* Bayle, *Dict. Géogr.*

VILLE-NEUVE (Elion ou Eléon de) vint-sixiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda l'an 1323 à Foulques de Villaret. Il étoit auparavant Grand-Prieur de Saint-Gilles, de la Langue de Provence, & fut élu par les Chevaliers de l'Ordre, qui étoient à Avignon, après la renonciation que le Grand-Maître de Villaret y fit entre les mains du Pape, qui tenoit son Siége en cette ville. D'abord il s'appliqua à acquitter les dettes de la Religion, qui avoit fait de grands emprunts; & augmenta les responsions, c'est à dire, les taxes qui se lévent sur les Commanderies, au profit du commun Thrésor de l'Ordre. Il vendit aussi au Pape ce que la Religion possédoit à Cahors en Quercy, pour deux mille cinq cens écus. En ce tems il fut nommé par le Pape pour traiter de la paix entre le Dauphin de Vienne & le Comte de Savoye; mais avant qu'il y fût arrivé, ils furent accordez par l'entremise de Charles, frére du Roi Philippe de Valois. Le Grand-Maître eut ensuite ordre du Pape de se retirer à Rhodes, pour s'y préparer à secourir les Princes Chrétiens, & à faire réussir la Ligue conclue contre les Turcs, entre sa Sainteté & le Roi de France. Avant que de partir, il tint un Chapitre général à Montpellier, où furent créez les Baillifs conventuels, qui sont les Chefs de chaque Langue, savoir, le Grand-Commandeur, le Grand-Hospitalier, le Grand-Maréchal, l'Amiral, le Turcopelier, le Drapier ou Grand-Conservateur, & le Grand-Thrésorier. On fit aussi des Grands-Prieurs & des Baillifs qu'on appelloit de deça la mer, qui devoient être changez de dix en dix ans. Il fut ordonné que les Commanderies vacantes seroient conférées par chaque Grand-Prieur en son Prieuré, réservé néanmoins au Grand-Maître le pouvoir de donner en dix ans deux Commanderies de chaque Prieuré à ceux qu'il lui plairoit, & de conférer huit Dignitez de Grands-Croix, savoir, les Commanderies d'Arménie, de Naples & d'Athénes, les Prieurez de Hongrie, de Castille & de Catalogne, la Châtellenie d'Emposte, & le Comté d'Alife. Le Grand-Maître de Ville-Neuve étant arrivé à Rhodes, y célébra un Chapitre général, où il fit plusieurs Réglemens. Vers l'an 1340, quelques envieux écrivirent au Pape, que les Chevaliers de Rhodes étant devenus fort riches, commençoient à s'abandonner aux desordres des Templiers, & qu'il feroit à propos de partager les biens de la Religion entre deux Ordres, pour exciter l'émulation entre eux, & empêcher le relâchement. Mais ces avis ne furent pas écoutez, & le Grand-Maître de Ville-Neuve, pour faire connoître son zéle, arma six Galéres, afin d'aider la Ligue des Princes Chrétiens. Ne voulant pas que rien lui manquât pour cette expédition, il introduisit le mortuaire, & le vacant, c'est à dire, le droit de prendre au profit du commun Thrésor les revenus des Commanderies & des Prieurez depuis la mort de celui qui en jouïssoit, jusques à la nativité de Saint Jean-Baptiste, & pendant l'année suivante jusques au même jour. Cependant suivant l'intention du Pape, il envoya des Députez à Avignon, pour y conférer avec sa Sainteté sur les abus qui pourroient s'être glissez dans l'Ordre. On y tint l'an 1246 un Chapitre général, où l'on fit plusieurs réformations & ordonnances, dont le Pape fut très content. Le 17 Mai de la même année, le Grand-Maître Elion de Ville-Neuve mourut à Rhodes, & fut fort regretté des Chevaliers & de tous les Chrétiens. Sa prudence éclata en plusieurs grandes occasions, & particuliérement lorsqu'il réduisit l'Isle de Lango, qui s'étoit revoltée contre l'Ordre. Il laissa par sa bonne conduite de grands thrésors à la Religion, & signala sa magnificence par les édifices qu'il fit bâtir à Rhodes, savoir, l'Eglise, où il fonda deux Chapelles magistrales, & le château qui fut appellé de son nom. Il fonda aussi dans le Diocése de Fréjus un Monastére de Chartreuses, nommé *Celle-Robaud*, où une de ses sœurs, nommée *Rozeline*, mourut saintement. On montre encore aujourd'hui, dans un Couvent d'Observantins, son corps qui s'est conservé sans corruption, avec un petit coffret rempli de Reliques, que son frére le Grand-Maître lui envoya. Cette Eglise de *Celle-Robaud* fut consacrée par Eléazar de Ville-Neuve, alors Evêque de Digne, oncle ou frére d'Elion. Il eut pour successeur Déodat de Gozon. * Bosio, *Hist. de Saint Jean de Jérusalem*, Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

VILLENEUVE (Arnaud de) Marquis des Arcs, étoit de la célébre Maison de Villeneuve, qui a fourni à Raimond Berenger, Comte de Provence, *Romée* de Villeneuve, premier Ministre de ses Etats, mort l'an 1250, & de qui sont descendus MM. de Villeneuve, Marquis de Vence; à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, *Eleon* de Villeneuve, Grand-Maître de Rhodes, mort en 1346; (*Voyez* l'Article précédent) à la vie Religieuse, la bienheureuse *Rozeline*, Chartreuse, sœur de ce Grand-Maître, & qui mourut quatre ans après lui; à la France, *Louis* de Villeneuve, Seigneur de Sorenon, Chambellan de Charles VIII, & un des Généraux de ses Armées Navales, connu sous le nom de premier Marquis de Trans; enfin à l'Eglise, plusieurs Prélats illustres. Arnaud de Villeneuve a été un des Gentilshommes ordinaires de Henri III, Roi de France, Capitaine de 50 Hommes-d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, Gouverneur de la ville de Draguignan, & Viguier de celle de Marseille, charge annuelle que la principale Noblesse de Provence se faisoit autrefois un honneur de remplir. Louïs XIII érigea en faveur d'Arnaud de Villeneuve, en 1612, en Marquisat, sa Terre des Arcs, qui est au Diocése de Fréjus.

VILLENEUVE, (N. de) Gentilhomme Provençal, célébre dans le XVII siécle. Il étoit frére cadet d'*Arnaud* de Villeneuve, Marquis des Arcs, *dont nous venons de parler.* Il fut Seigneur de La Garde de Freinet, & de La Motte, villages situez au Diocése de Fréjus: le premier au voisinage du Golfe de Grimaud: le second auprès de Draguignan. C'étoit un des plus savans Gentilshommes de son tems. Le Poëte Malherbe, son intime ami, le loue beaucoup en plusieurs endroits de ses Ouvrages, & nous avons plusieurs de ses Lettres & de ses Poësies qui lui sont adressées, entre autres une Ode qui ne se trouve point dans l'édition des Oeuvres de Malherbe avec les Notes de Ménage; mais qui a été imprimée dans le premier volume, premiére partie, des *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, chez Simart.

VILLE-NEUVE, petite ville dans le Bailliage de Vevay, dans le Canton de Berne. Cette ville se nommoit anciennement *Penne-Locus* ou *Penne-Lucus*, Elle est à l'extrémité du Lac Leman près de l'endroit où le Rhône se jette dans le Lac. Il y a dans cet endroit une très belle pêche de truites, dont la Seigneurie tire une grosse rente. Il y a à Ville-Neuve un riche Hôpital fondé par Amé V, Comte de Savoye, vers l'an 1246. Les Bernois y entretiennent un Hospitalier. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p.* 244.

VILLE-NEUVE. Il y a plusieurs petites villes ou bourgs de ce nom en France.

VILLE-NEUVE D'AVIGNON, petite ville du Languedoc, située sur le Rhône, vis à vis de la ville d'Avignon, qui est de l'autre côté de ce fleuve. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLE-NEUVE DE BERG, petite ville du Vivarez, située à quatre lieues de Viviers, vers le couchant septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLE-NEUVE LA GUERRE ou LA GUIARD, petite ville de Champagne. Elle a un pont sur l'Yonne, à trois lieues au dessus de Montereau. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLE-NEUVE-L'ARCHEVEQUE, petite ville de Champagne, située à quatre lieues de Sens vers le levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

VILLE-NEUVE-LE ROI, petite ville avec un pont sur l'Yonne. Elle est dans la Champagne, à trois ou quatre lieues de Sens vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

VILLE NEUVE S. GEORGE, bourg de l'Isle de France. Il est sur la Seine, à trois lieues environ au dessus de Paris. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLE-NEUVE (Michel de) natif de Dauphiné, fit imprimer à Lyon l'an 1541, la Géographie de Ptolomée, que Bilibaldus Pirchaimerus de Nuremberg avoit traduite l'an 1525, après l'avoir corrigée sur plusieurs Livres Grecs qui lui tombérent entre les mains. Cette édition fut beaucoup plus ample que les précédentes, parce qu'il joignit aux noms anciens des villes, des provinces, des fleuves & des montagnes, ceux qui étoient en usage de son tems. Il ajoûta encore vint-deux Tables de la Terre connue par Ptolomée.

VILLE-NEUVE. *Cherchez* HUON & THOMAS DE VILLE-NEUVE.

VILLE-NOCE ou VILLENOCE, bourg de France, dans la Champagne, à trois lieues au dessus de Nogent-sur-Seine vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLEPREUX, bourg de l'Isle de France, situé à cinq lieues de Paris, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLEROY. *Cherchez* NEUFVILLE.

VILLERS (Jean de) vint-deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Membre de la Langue de France, fut élu après la mort de Nicolas de l'Orgue, l'an 1288, & régna trois ans dans l'Isle de Chypre. Il fut le dernier Grand-Maître de l'Ordre en Syrie; car de son tems toutes les villes que les Chrétiens y possédoient furent prises par Mélec Séraf, Soudan d'Egypte, qui se rendit maître de Ptolémaïde ou Acre, l'an 1291. Henri de Lusignan, Roi de Jérusalem & de Chypre, le Grand-Maître de Villers, & les Chefs des autres Religions militaires, soutinrent les ennemis jusques à ce que tous les Chrétiens fussent embarquez, puis ils cédérent peu à peu en combattant jusques à leurs vaisseaux. Le Roi de Chypre donna la ville de Limisson aux Hospitaliers & aux Templiers pour y faire leur résidence. Le Grand-Maître de Villers ne voyant aucune apparence de secours pour rentrer dans la Terre-Sainte, s'appliqua à régler les affaires de sa Religion, & tint deux Chapitres généraux. Il ordonna aussi que tous les Chevaliers vinssent à Limisson avec leur équipage, pour défendre l'Isle de Chypre contre le Soudan. Ce fut lui qui établit la forme de l'élection du Grand-Maître, telle à peu près qu'elle s'observe aujourd'hui: ce qui se voit par les Statuts qu'il en a faits. Il mourut de vieillesse & de déplaisir l'an 1294, & eut pour successeur Odon de Pins. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

VILLERS (George) Duc de Buckingham, second fils de GEORGE Villers, Chevalier, & de *Marie* de Beaumont sa seconde femme, né le 28 Août 1592, gagna les bonnes graces de Jacques, I du nom, Roi d'Angleterre, qui le combla d'honneurs & de dignitez; le fit Chevalier de la Jarretiére en 1616, Comte & Marquis de Buckingham, Garde du Grand Sceau & Grand Thrésorier en 1617, & Amiral d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande en 1618. Ce Prince le nomma son Ambassadeur en Espagne en 1622, pour demander l'Infante en mariage pour le

le Prince Charles son fils; mais s'étant brouillé avec le Comte-Duc d'Olivarès premier Ministre du Roi d'Espagne, il conseilla au Roi son Maître de rompre la conclusion de ce mariage. Etant retourné en Angleterre, il fut encore plus absolu, nonobstant l'envie de ses ennemis qui l'accusérent de plusieurs malversations, parvint au comble des honneurs, & fit la fonction de Grand-Sénéchal au couronnement du Roi Charles I. Ce fut lui qui conseilla à ce Prince de déclarer la guerre au Roi Louïs XIII, en faveur des Protestans de la Rochelle, au secours desquels il conduisit une Flotte considérable. Cette premiére entreprise n'ayant pas réussi, il en tentoit une seconde, lorsqu'à la veille de mettre à la voile, il fut tué à Portsmouth par Jean Felton le 23 Août 1628, en sa trente-sixiéme année. Son corps fut porté à Londres en la chapelle du Roi Henri VII.

I. GEORGE Villers son pére, épousa 1°. *Andrée*, fille de *Guillaume* Sanders: 2°. *Marie* de Beaumont, fille d'*Antoine* de Beaumont, que le Roi Jacques créa Comtesse de Buckingham. Du premier lit vinrent 1. *Guillaume* Villers, créé Baron de Broockesby en 1619, dont la postérité est finie en *Catherine* Villers, seconde femme de *Philippe* Herbert, Comte de Pembrock; 2. EDOUARD qui fuit; 3. *Elisabeth*, mariée à *Jean* Butler de Halfield, Baron de Bramfield; & 4. *Anne* de Villers, alliée à *Guillaume* Washington de Packington. Du second lit sortirent 5. *Jean* Villers, Baron de Stoke, Vicomte de Purbeck, mort le 18 Février 1657, sans laisser de postérité de *Françoise*, fille d'*Edouard* Coke, ni d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Slingsby de Kippar, ses deux femmes; 6. GEORGE, *qui a fait la branche des Ducs de* BUCKINGHAM, *rapportée ci-après*; 7. CHRISTOPHLE, *qui a fait celle des Comtes d'*ANGLESEY, *dont il sera parlé après celle de son aîné*; & 8. *Susanne* Villers, mariée à *Guillaume* Filding, Comte de Denbigh.

II. EDOUARD Villers, Chevalier, épousa *Barbe*, fille de *Jean* de Saint Jean de Lidiart-Tregoz, dont il eut 1. *Guillaume* Villers, Vicomte de Gradison, qui de *Marie*, fille de *Paul*, Vicomte de Banning, eut pour fille unique *Barbe* Villers, mariée à *Roger* Palmer, Comte de Castelmaine en Irlande, & Ambassadeur à Rome, laquelle ayant quitté son mari, devint maîtresse de Charles II, Roi d'Angleterre, qui la fit Duchesse de Cléveland, & en eut plusieurs enfans; 2. *Jean*, Vicomte de Gradison après son frére aîné, mort sans postérité de *Catherine*, fille de *Jean* Clark de Ardington; 3. GEORGE qui fuit; & 4. EDOUARD Villers, Chevalier, qui épousa *Françoise* Howard, fille de *Théophile*, Comte de Suffolck, dont il a eu EDOUARD qui fuit; & 5. *Anne* Villers, mariée à *Guillaume* de Bentink, Comte de Portland, morte en 1689; 6. EDOUARD Villers, Chevalier, qui a épousé *N*... fille de *Guillaume* Cheffinch.

III. GEORGE Villers, Comte de Gradison après ses fréres, a épousé *Marie* Leigh, fille & héritiére de *François*, Comte de Chichester, dont il a eu 1. EDOUARD qui fuit; 2. 3. *François* & *Charles* Villers.

IV. EDOUARD Villers a épousé *Catherine* Fitz-Gérald.

DUCS de BUCKINGHAM.

II. GEORGE Villers, Duc de Buckingham, &c. *qui a donné lieu à cet article*, second fils de GEORGE Villers, & de *Marie* de Beaumont sa seconde femme, épousa *Catherine* Mannours, fille de *François*, Comte de Rutland, dont il eut 1. *Jacques*, mort jeune; 2. GEORGE II. du nom, qui fuit; 3. *François*, tué à Kingston le septiéme Juillet 1648; & 4. *Marie* Villers, alliée 1°. à *Charles*, Baron Herbert: 2°. à *Jacques* Stuart, Duc de Richemont.

III. GEORGE Villers, Duc de Buckingham, &c. Chevalier de la Jarretiére, mourut le 16 Avril 1687, âgé de 60 ans, sans postérité de *Marie*, fille de *Thomas*, Baron Fairfax de Camrone.

COMTES d'ANGLESEY.

II. CHRISTOPHLE Villers, Baron Daventree, Comte d'Anglesey, frére puîné de GEORGE, Duc de Buckingham, mourut le 24 Septembre 1624, ayant eu d'*Elisabeth*, fille de *Thomas* Sheldon de Houby, 1. CHARLES qui fuit; & 2. *Anne* de Villers, mariée à *Thomas* Savill, Comte de Suffex.

III. CHARLES Villers, Comte d'Anglesey, mourut en 1659, sans laisser postérité de *Marie* Banning, veuve de *Guillaume* Villers, Vicomte de Gradison, & fille de *Paul* Vicomte de Banning. * *Voyez* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre*, &c.

VILLERS-COSTE-RETZ, bourg du Valois dans l'Isle de France. Il est orné d'un palais des Rois de France, & situé dans la forêt de Retz, à cinq lieues de Compiégne, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

VILLE-SERVE, anciennement *Silvacum*, village de France. Il est dans la Picardie entre Noyon & Ham. *. Maty, *Dict. Géogr.*

VILLIC (Josse) né à Résel, ville de la Province de Warmie ou Ermeland dans la Prusse, enseigna à l'âge de 15 ans les Humanitez à Francfort sur l'Oder, & y expliqua publiquement les Bucoliques de Virgile. Quelques années après, il y fut honoré de la charge de Professeur en Langue Gréque, & de Recteur de l'Académie. Enfin après y avoir enseigné la Médecine avec beaucoup de réputation, il mourut d'apoplexie l'an 1552, âgé de 51 ans, non pas à Francfort, comme le Président de Thou l'a écrit, mais au château de Libuse, où il étoit allé pour se garantir de la peste qui désoloit alors cette ville-là. Ses principaux Ouvrages sont, *Compendium artium*; *De formando studio in quolibet Artium genere*; *De Locustis Dialogus*; *Explicatio de Zitto, Succino*, &c.; *Magirica*; *Erotemata Rhetorica*; *Commentarius Anatomicus*; *Consilia Medica*; *Observationes in Lactantium de opificio Dei*; *Expositio in Evangelia*; *Commentaria in Epistolas Pauli ad Timotheum*, &c. Il laissa un fils qui fut Philosophe & Médecin, & mourut à Francfort sur l'Oder le cinquiéme Juillet 1590. * De Thou, *Hist.* Melchior Adam.

VILLIERS-L'Isle-Adam, Maison considérable par les grands hommes qu'elle a produits, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis JEAN qui fuit.

I. JEAN, Seigneur de Villiers, vivoit l'an 1324, & laissa entre autres enfans de *Marie* de l'Isle sa femme, ADAM qui fuit.

II. ADAM, Seigneur de Villiers, mort l'an 1339, avoit épousé *Alix* de Cressy, dont il eut 1. PIERRE I du nom, qui fuit; & 2. *Adam* de Villiers, dit *le Bégue*, Seigneur de Villiers-Le-Bel, de Vitry en Brie, & de la Tour de Chaumont, Châtelain du château du Mets-le-Maréchal; qui étoit mort l'an 1372, & qui d'*Alix* de Méry sa femme, laissa *Perronelle* de Villiers, Dame de Vitry, de la Tour de Chaumont, de Belléglise & de Bercy, mariée 1°. à *Charles*, Seigneur de Montmorency, Maréchal de France, dont elle fut la troisiéme femme: 2°. à *Guillaume* de Harcourt, Seigneur de La Ferté-Imbault; & *Léonore* de Villiers, alliée à *Gilles* de Poissy.

III. PIERRE, I du nom, Seigneur de Villiers & de L'Isle-Adam qu'il acquit l'an 1364, de Valmondois, de Macy, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Lieutenant-Général en Basse Normandie, souverain Maître de l'Hôtel du Roi, & Porte-Oriflamme de France, se rendit recommandable sous les régnes des Rois Jean, Charles V, & Charles VI. par les grands emplois qui lui furent confiez. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Beauvais, Dame de Macy: 2°. *Marguerite* de Vendôme, fille de *Bouchard*, Seigneur de Segré, & de *Marguerite* de Beaumont-Brienne. Ses enfans du premier lit furent 1. *Pierre* de Villiers, Archidiacre de Sologne en l'Eglise d'Orléans, l'an 1390; 2. *Jeanne*, Dame de Macy, mariée à *Jean* de Garanciéres, Chevalier; 3. *Isabeau*, alliée à *Pierre* Bournel, Seigneur de Thiembrune; & 4. *Catherine* de Villiers, Maraine d'une des filles du Roi Charles V: & du second lit sortirent, 5. PIERRE, II du nom, qui fuit; & 6. *Perronelle* de Villiers, mariée à *Philippe* de Beaumont, Seigneur de Lusarches.

IV. PIERRE de Villiers, II du nom, Seigneur de L'Isle-Adam, de Valmondois, &c. Chambellan du Roi, mourut l'an 1400. Il avoit épousé le 21 Mai 1383, *Jeanne* de Châtillon, fille & héritiére de *Charles*, Seigneur de Châtillon sur Marne, souverain Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jeanne* de Coucy, dont il eut 1. JEAN qui fuit; 2. *Robert*, Seigneur de Valmondois; & 3. *Jeanne* de Villiers, mariée à *Lyonnel* de Bournonville, Seigneur de Saint-Martin.

V. JEAN de Villiers, Seigneur de L'Isle-Adam & de Villiers-Le-Bel, Maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, fut tué à Bruges en une sédition populaire, le 22 Mai de l'an 1437. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de Vallengoujart, dont il eut 1. JACQUES qui fuit; 2. *Jean*, Grand-Maître de Rhodes; 3. *Philippe*, Seigneur d'Ermenonville; 4. *Charles*, Seigneur de Chetenville; 5. *Anne*, mariée à *Jean* de Billy, Seigneur de Mauregard; & 6. *Pernelle* de Villiers, alliée à *Antoine* de Billy, Seigneur d'Yvort.

VI. JACQUES de Villiers, Seigneur de L'Isle-Adam, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Bologne, & Garde de la Prévôté de Paris, mourut le 25 Avril de l'an 1472, laissant de *Jeanne* de Neelle sa femme, qui mourut le sixiéme Décembre de l'an 1462, 1. ANTOINE qui fuit; 2. *Louïs*, Evêque & Comte de Beauvais, mort le 24 Août 1521; 3. *Adrian*; 4. *Philippe*, Grand-Maître de Malte, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 5. *Gui*, Abbé de Saint-Germer de Flaix; 6. *Valeran*, qui étoit mort l'an 1520; 7. *Tristan*; 8. *Marie*, alliée 1°. à *Louïs* de Soyecourt, Seigneur de Moy, Capitaine de Clermont: 2°. à *Gui* Pot, Comte de Saint-Pol, Seigneur de La Rochepot & de La Prugne, Baillif de Vermandois; 9. *Anne*, femme de *Louïs* Seigneur de Teligny; 10. *Gabrielle*, alliée à *Philippe* Luillier, Seigneur de Manicamp, Baron de Cailly, Capitaine de la Bastille; & 11. *Ambroïse* de Villiers, Seigneur de Vellengoujart, mort l'an 1503, laissant de *Françoise* d'Azincourt sa femme, fille d'*André*, Seigneur de Wargnies, & d'*Yolande* de Longueval, *Claude* de Villiers, Seigneur de Vellengoujart; *Magdelaine*, mariée 1°. à *Jean* d'Aumale, Vicomte du Mont Notre-Dame: 2°. à *Robert*, Seigneur de Fresnoy; *Claudine* de Villiers, alliée à *Philippe* de Suze, Seigneur de La Versine; & *Louïse* de Villiers.

VII. JEAN de Villiers, Seigneur de L'Isle-Adam, d'Avesnes-en-Vimeux, de Moliens en Beauvaisis, &c. mourut le 25 Août de l'an 1504. Il avoit épousé 1°. le 12 Février de l'an 1470, *Marguerite* de Montmorency, fille de *Charles*, Seigneur de Goussainville, & de *Jeanne* Rataut: 2°. le sixiéme Novembre de l'an 1480, *Agnès* du Moulin, fille de *Jean* du Moulin, Seigneur de Fontenay en Brie, & de Messy, & de *Marguerite* de Rouvroy, dite de *Saint-Simon*. Du premier lit sortit 1. *Gabrielle* de Villiers, mariée 1°. l'an 1487, à *François* du Fau, Seigneur de Mantelan: 2°. à *Louïs* Gastineau, Seigneur de la Tour-Saint-Bonnet; & du second lit vinrent 2. *Charles* de Villiers, Seigneur de L'Isle-Adam, de Nogent, de Valmondois, &c. Evêque de Limoges, puis de Beauvais, qui donna le dixiéme Septembre de l'an 1527, toutes ses Terres, du consentement de son frére puîné, au Connétable Anne de Montmorency, son cousin, & mourut le 25 Septembre de l'an 1535; 3. *Louïse*, mariée 1°. à *Guillaume* de Bissipat, Seigneur de Hanches, Vicomte de Falaise: 2°. le quatriéme Mars 1514, à *Jacques* d'O, Seigneur de Franconville-au-Bois & de Baillet, duquel sont sortis les Marquis de Franconville, & les Seigneurs de

de Villiers; & 4. *Claude* de Villiers, Seigneur d'Avesnes-en-Vimeux, qui de *Jeanne* de Chables, fille de *Rolland*, Seigneur de Chables, eut pour enfans, *Nicolas*, *Vincent*, *Marie*, *Nicole* & *Jeanne* de Villiers. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. La Roque, *Histoire de la Maison de Harcourt*, &c.

VILLIERS (Jean de) Chevalier, Seigneur de L'Isle-Adam & de Villiers-Le-Bel, fils de PIERRE de Villiers, Seigneur de L'Isle Adam, & de *Jeanne* de Châtillon, s'engagea dans la faction de Bourgogne, fut créé Maréchal de France, au lieu de Pierre de Rieux, le 27 Juillet de l'an 1418, & confirmé de nouveau dans cette charge, au lieu du Seigneur de Boucicaut, le 27 Août suivant. Deux ans après, le Duc d'Excester le fit arrêter, & mettre à la Bastille de Paris, par ordre de Henri V, Roi d'Angleterre, qui étoit venu en France avec une puissante Armée. Fenin rapporte dans ses Mémoires, que le Seigneur de l'Isle-Adam étant revenu de Bourgogne, alla trouver le Roi Henri V, pour quelque affaire qu'il avoit, & que ce Roi trouva fort mauvais que l'Isle-Adam le regardât en face en lui parlant: ce qu'il croyoit être une marque de peu de respect. Quoiqu'il lui remontrât que c'étoit la coûtume de France, & que ceux qui ne regardoient pas celui auquel ils parloient, étoient soupçonnez de trahison, & de quelque mauvais dessein, ce Roi ne laissa pas de lui en vouloir du mal, & l'eût fait mourir, si le Duc Philippe de Bourgogne n'eût employé son crédit pour lui sauver la vie. Après avoir été remis en liberté l'an 1422, Henri V étant mort, il continua ses services auprès du Duc de Bourgogne, qui le fit Gouverneur de Paris l'an 1429, & Chevalier de la Toison d'Or l'année suivante. Henri VI, Roi d'Angleterre, qui se fit couronner Roi de France, le rétablit dans sa charge de Marechal de France, le deuxiéme Mai de l'an 1432. Ensuite il prit Gournay, servit au siége de Lagny l'an 1432, & se rendit maître de Saint Denys l'an 1435. Mais peu après il rentra au service du Roi Charles VII, prit Pontoise sur les Anglois, & facilita la réduction de Paris à l'obéissance du Roi l'an 1436. Il fut tué à Bruges dans une sédition populaire, le 22 Mai de l'an 1437, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Donatien de la même ville. * Le Pére Anselme, *Hist. des Officiers de la Couronne.*

VILLIERS-L'ISLE-ADAM (Philippe de) quatriéme fils de JACQUES de Villiers, Seigneur de L'Isle-Adam, &c. Garde de la Prevôté de Paris, & de *Jeanne* de Neelle, & quarante-troisiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda l'an 1521, à Fabrice Carréto. Avant son élection il étoit Grand-Hospitalier, Chef de la Langue de France, & Ambassadeur auprès du Roi. Dès qu'il fut arrivé à Rhodes au mois de Septembre de la même année, il pourvut aux fortifications de la ville, pour soutenir le siége dont il étoit menacé. Pendant qu'il s'occupoit à conserver ce boulevart de la Chrétienté, un Médecin Juif qui servoit d'Espion aux Turcs, leur donnoit tous les jours des avis, par le moyen d'un Grec de Scio, qui les faisoit tenir à Constantinople. D'ailleurs André d'Amarat, Prieur de Castille, puis Chancelier de l'Ordre (qui étoit ennemi du Grand-Maître, parce que L'Isle-Adam lui avoit été préféré lors de l'élection à cette dignité, à laquelle il prétendoit) donna plusieurs instructions au Grand-Seigneur par un Esclave Turc, qu'il feignit de renvoyer, pour aller querir le prix de sa rançon, & qui revint avec des Lettres de Solyman, comme on le fut depuis. La Flotte des Turcs parut devant Rhodes au mois de Juin de l'an 1522. Elle étoit composée de cent trente galéres, soixante-cinq galéaces & maones, soixante fustes, un grand nombre de brigantins, & douze gros navires qui portoient les munitions & la grosse artillerie. Quelques jours après, il vint encore d'autres vaisseaux de Syrie; & l'on pouvoit compter quatre cens voiles & deux cens mille hommes, dont il y en avoit soixante mille pour travailler aux mines. Pendant le siége, il arriva de nouveaux secours qui faisoient plus de cent mille hommes. Tout cet appareil n'ébranla pas le courage du Grand Maître de Villiers, qui réduisit les Turcs à envoyer vers Solyman, pour le supplier d'y venir en personne, s'il souhaitoit la prise de cette place. Après une infinité de violens assauts, les Assiégeans furent souvent repoussez, & le Grand-Seigneur eut quelque tems la pensée de lever le siége; mais dans cette conjoncture, il reçut des avis des traîtres qui étoient dans la ville, & s'opiniâtra à s'en rendre maître. On découvrit la trahison d'Amarat, qui eut la tête tranchée; & celle du Médecin Juif, qui fut écartelé. Enfin, parce que les Princes Chrétiens n'avoient envoyé aucun secours pendant un siége de six mois, le Grand-Maître fut contraint de rendre la ville & l'Isle par composition, le 24 Décembre 1522. Cette conquête couta à Solyman des sommes immenses, & plus de cent mille hommes de combat. Il reçut très civilement le Grand-Maître de Villiers, le loua, le plaignit, & lui fit les offres les plus magnifiques, pour l'obliger de rester auprès de lui. Le Grand-Maître partit de Rhodes le premier jour de Janvier de l'an 1523, avec cinquante voiles qui portoient ses Chevaliers, & environ quatre mille Habitans; & après avoir passé l'Hiver en Candie, il arriva au port de Messine en Sicile à la fin d'Avril. Il n'avoit qu'une voile déployée, qui représentoit Notre-Dame de Pitié, avec ces mots, *Afflictis spes unica rebus.* De là il continua son voyage jusqu'à Rome, où il se trouva au décès du Pape Adrien VI, & fut Gardien du Conclave, dans lequel fut élu Pape Jules de Medicis, Chevalier de l'Ordre, Grand Prieur de Capoue, Cardinal, neveu du Pape Léon X, & nommé Clément VII. Sa Sainteté lui donna, l'an 1524, la ville de Viterbe, en attendant une retraite plus sûre où la Religion pût faire la guerre aux Infidéles. Au mois de Juin de l'an 1527, le Grand-Maître tint un Chapitre Général à Viterbe, dans lequel on prit la résolution d'accepter l'Isle de Malte, que l'Empereur Charles-*Quint* offroit à la Religion. De là il se retira à Syracuse en Sicile, où il reçut la donation de Malte, de Goze, & de Tripoli de Barbarie, par Lettres patentes de cet Empereur, du mois de Mars de l'an 1530. Il arriva à Malte au mois d'Octobre, & y donna tous les ordres nécessaires pour ce nouvel établissement. En ce tems, les deux Langues d'Espagne, qui ne pouvoient sans beaucoup d'incommodité vivre dans une seule auberge, se séparérent en deux, par permission du Conseil; ceux de Castille & de Portugal, dans une auberge; & ceux d'Aragon, de Navarre & de Catalogne, dans l'autre. Le Grand-Maître s'étant signalé pendant tout son régne, par son courage, par sa prudence & par sa piété, finit ses jours en fortifiant l'Isle de Malte, & la ville de Tripoli, & mourut le 21 Août de l'an 1534, âgé de 70 ans, fort regretté de tout le monde, après avoir gouverné près de deux ans à Rhodes, huit ans sans retraite assûrée, & trois ans & demi à Malte. Il eut pour successeur Perrin de Pont. * Jacques Bosio, Pierre Boissat & Jean Baudouin, *Histoire de Malte*, *l.* 18. 19. & *suiv.* Beaucaire, *l.* 17. Jacques de Bourbon, *Relation du siége de Rhodes.* Sponde, *in Annal.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.* Le P. Bouhours.

VILLIERS (Pierre de) Prieur de Saint-Taurin, connu par ses Sermons & par ses Ecrits, & aussi pour avoir quitté les Jésuites, où il s'étoit fort distingué, sans que cette démarche qui fit beaucoup parler, lui ait rien fait perdre de l'estime qu'il s'étoit acquise par ses talens, par sa candeur & par sa droiture. Il est né en 1649 ou 1650, à Cognac sur la Charente, pendant le séjour que firent dans cette ville son pére & sa mére, qui étoient de Paris, où ils revinrent après la guerre civile. Il quitta les Jésuites en 1689, & entra dans le grand Ordre de Saint Benoît. Ses Ouvrages imprimez, sont un recueil de Poësies contenant le Poëme de l'*Art de prêcher*, & celui de l'*Amitié*, chacun en quatre Chants; dix-huit Epîtres sur differens sujets; d'autres piéces diverses & d'un autre genre, comme Odes ou Stances, &c. L'édition du recueil de ces Poësies faite en 1728, chez Collombat, contient de plus l'*Education des Rois*, Poëme en quatre Chants; plusieurs Stances sur la vieillesse de l'Auteur, & quelques autres Poësies; *les Véritez Satyriques en cinquante Dialogues, in douze*; *Priére à Jésus Christ*, en vers François. Le Poëme de l'Art de prêcher a été réimprimé plus de trente fois: l'Auteur en veut aux jeunes Abbez & aux Ecoliers de Théologie, qui s'érigent en Prédicateurs, sans mission intérieure, & sans avoir un certain fonds d'étude de l'Ecriture & des Péres, nécessaire pour un si grand Ministére: & quoique le Poëme soit assez court, il y a renfermé les principales régles de la vraye Eloquence, comme en celui de l'Amitié, les devoirs les plus essentiels de la vie civile. A l'égard de ses Ouvrages en prose, on a d'imprimez *les Egaremens des hommes dans la voye du salut*, dont il y a eu deux éditions; *les Réflexions sur les défauts d'autrui*, dont il y en a eu trois, toujours avec ce titre, qui y avoit été mis par le Libraire, quoique l'Auteur l'eût intitulé, *Réflexions sur les défauts des hommes*; un *Traité de la Satire*, où il condamne les Satires qui nomment ou désignent par des traits personnels; deux *Lettres sur l'Egarement des Quiétistes*; un *Entretien sur les Tragédies*, où il établit qu'on peut en faire sans amour; un petit volume intitulé *Conseils du Salut*; des *Heures* contenant des instructions Chrétiennes sur les Evangiles des Dimanches, des priéres, & les Traductions des Pseaumes dont l'Office est composé. Il y a plusieurs autres Ouvrages outre ses Sermons qui n'avoient pas encore paru en 1724, entre autres, dit-on, un Poëme sur l'Education des Rois dans leur enfance; & des Lettres dont le recueil, si elles étoient rassemblées, paroîtroit devoir être d'autant plus agréable, que ceux qui les ont reçues, les ont trouvées du tour &, du stile naturel qui convient à ce genre d'écrire. On a imprimé, en 1724, du même Auteur, une Priére, ou un Pseaume sur l'espérance qu'on doit avoir en Jésus-Christ, où la matiére de la Pénitence, & celle même de la Grace, est exactement traitée, & en peu de vers. D'autres disent que c'est une priére à Jésus-Christ, en vers François, & que la matiére de la Grace n'y est point exactement traitée. Il a ajoûté à ce petit Poëme des Réflexions sur les principales véritez Chrétiennes qui y sont renfermées. Le caractére qui régne dans tous ces Ouvrages, est un caractére de netteté & de simplicité, ennemi de toute affectation; & l'Auteur qui n'a que des pensées justes, les exprime toujours d'une maniére naturelle. Au reste, comme il n'a mis son nom à aucun de ses Ouvrages, on a cru pouvoir lui en attribuer plusieurs qu'on avoit intérêt de faire passer pour être d'un Auteur célébre, & c'est-là ce qui a donné lieu de lui prêter entre autres les *Mémoires de Saint-Evremond*, & les *Mémoires de la Comtesse de ....* mais il n'a point de part à ces Ouvrages, qu'il a desavouez: & de tout ce qu'on a imprimé jusqu'à cette heure, il n'y a de lui que ce qu'on a marqué dans cet article. M. l'Abbé de Villiers est mort à Paris le 14 Octobre 1728, âgé de 80 ans. * *Mémoires du Tems.*

VILLINGEN, ville d'Allemagne dans la Forêt Noire, est située sur la riviére de Brig dans le Comté de Baar, au Nord du Landgraviat de Nellembourg, & jouït d'un fort bon air. Toutes ses rues ont des ruisseaux qui les lavent. On en voit quatre fort droites du milieu de sa place, avec quatre portes qui sont à leurs extrémitez. Le vin y vient de Brisgau, & tous les vivres y sont à un prix fort raisonnable. Il y a une eau qui part de quelques mines de Souffre & d'Alun, & qui est propre à fortifier les membres de ceux qui s'y baignent. Elle conforte l'estomac, & aide à la digestion. La ville de Villingen fut bâtie par les Comtes de Zéringen. Elle obéit ensuite à ceux de Furstemberg, & eut enfin pour Seigneurs les Princes d'Autriche. * Davity. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VILLMERGUE, village dans les Bailliages libres en Suisse, non loin de l'Abbaye de Mouri. Il y eut autrefois des Gentilshommes à qui il appartenoit, & qui en portoient le nom. Ulrich de Villmergue vécut en 1267. Cet endroit est surtout renommé à cause de deux batailles données dans son voisinage. En 1656, les Bernois eurent le dessous contre les cinq Cantons Catholiques; mais ils réparérent cette perte par la victoire remportée sur les mêmes Cantons le 15 Juillet 1712, où les vaincus eurent plus de 2000 hommes tuez. * *Dict. Allemand.*

VILLOISEAU (Michel de) fut élevé sur le Siége épiscopal d'Angers en 1240, & mourut au mois de Novembre 1261, selon son Epitaphe. Il a fait des Statuts Synodaux. Il fut commis par le Pape Innocent IV pour informer de la vérité des réglemens des Religieux de l'Abbaye du Perray en Anjou, & il en reçut une Bulle qui le commettoit de nouveau pour mettre dans cette Abbaye des Religieuses de l'Ordre de Citeaux, qui y sont encore aujourd'hui. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VILLON, Poëte François. *Cherchez* CORBUEIL.

VILLUZKA, ou VELIKA, lieu fameux dans la Pologne à deux lieues de Cracovie, d'où l'on tire du sel en si grande quantité, qu'il est surprenant qu'il en puisse toujours fournir si abondamment. Ces salines furent découvertes en 1252. C'est un illustre monument du travail des Polonois, qui semblent avoir creusé dans le plus profond des entrailles de la terre. *Jean Choisnin*, qui fit le voyage de Pologne avec le Seigneur de Balagni, envoyé pour l'élection de Henri de France, dit qu'il les alla voir avec plusieurs autres en 1572, & qu'ils furent demi-heure à descendre par de gros cables, que cinquante personnes tenoient à la fois pour aller jusques en bas tous ensemble. Le Sieur le Laboureur, l'un des Gentilshommes servans le Roi, qui accompagna la Reine de Pologne, lorsqu'elle alla trouver le Roi son époux, rapporte dans ce qu'il a écrit de son voyage, qu'un Polonois de ses amis l'empêcha d'aller voir ces mines à cause du péril des cables; mais que deux Gentilshommes de sa troupe, nommez d'*Incarville* & de *Briscoli*, y ayant été, l'assûrérent que tout ce qu'on en racontoit étoit vrai, & qu'il y a près de trois lieues à descendre dans ces mines par le moyen de ces cables, à la reserve d'une échelle de deux ou trois cens marches. Plus de cinq cens ménages se sont établis dans ce gouffre, & ont creusé dans le sel une espéce de ville, où il y a des rues & des maisons de toutes maniéres, avec les commoditez de celles que l'on bâtit sur la terre; en sorte qu'il s'y trouve beaucoup d'enfans, qui n'ayant jamais monté en haut s'imaginent que le monde n'est composé que de leur seule habitation. Il y a une Eglise & des Prêtres, un Juge & toutes sortes d'Officiers. L'on y fait des mariages, & toute l'occupation de ces Habitans des ténébres, c'est de tailler cette inépuisable roche de sel en grosses colomnes, que les Polonois, les Siléfiens, les Hongrois, les Moraves, & ceux d'Autriche & d'Allemagne viennent acheter. Le fleuve de Drawa en Hongrie & le Vag ne servent qu'à ce transport. Deux de ces colomnes, qui auront six piez de long & quatre de tour, font la charge d'un bateau fait en maniére de train, qui les porte rapidement jusqu'auprès de Tyrnaw, à cinq lieues de Presbourg, où l'on en charge aussi sur le Danube pour le reste de la Hongrie & pour les Turcs, qui conduisent ce sel jusques à Constantinople. Ces salines rapportent beaucoup au Roi, au Royaume, au Palatin & à l'Evêque de Cracovie, qui en partagent le revenu. * Le Laboureur, *Retour de la Maréchale de Guébriant.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VILS, anciennement *Quintanica*, riviére du Duché de Baviére en Allemagne. Elle coule entre l'Inn & l'Iser, baigne Vilhoven, & peu après se décharge dans le Danube. * Baudrand.

* VILSHOFEN ou VILSHOVEN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, un peu au dessus de l'embouchure du Vils dans le Danube, est à l'ouest nord-ouest de Passau, dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

VILVORDE, ville du Brabant dans le quartier de Bruxelles, de laquelle elle n'est éloignée que de deux lieues. Elle est située sur la riviére de Sinne, avec un château à cent pas de là bâti en 1375. C'est où l'on conserve depuis longtems divers papiers touchant les priviléges que les Rois d'Espagne ont accordez au Brabant. * Jouvin de Rochefort, *Voyage des Païs-Bas.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

V I M.

* VIMERCATO, bourg d'Italie, dans le Milanez, au nord-nord-est de la ville de Milan, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il est sur la riviére de Morgara.

VIMEUX, contrée de France dans la Picardie. Elle est vers la côte entre la Bresse & la Somme. Saint-Valery en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIMIOSO, nom d'une famille de Comtes en Portugal, descendent d'un fils naturel d'un Duc de Bragance. Le septiéme Comte de cette Maison, nommé *Michel*, mourut en 1681, ne laissant qu'un fils naturel que Pierre II, Roi de Portugal, déclara légitime, pour conserver le nom de cette famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Stemm. Lusit.*

VIMORY, petit village à une lieue de Montargis, vers le midi, est célébre par la victoire que le Duc de Guise remporta l'an 1587, sur les Reitres & Lansquenets, qui étoient descendus en France par l'entremise du Vicomte de Turenne, depuis Duc de Bouillon, sous la conduite de Casimir, Prince Allemand, pour secourir les Huguenots. * G. Morin, *Hist. de Gâtinois.*

V I N.

VINAY (Alexandre de) Ministre de l'Eglise Réformée d'Annonay, publia un Livre *in octavo*, imprimé à Genéve sous ce titre, *Actes de la Conférence tenue à Annonay, depuis le dixiéme Décembre* 1625, *jusqu'au* 25 *Février* 1626, *entre Alexandre de Vinay, Ministre de la parole de Dieu, & Jean-François Martinecourt, Jésuite, touchant la créance des Péres sur les points de la suffisance des Ecritures, & de l'Eucharistie. Y jointe une continuation tant de l'un que de l'autre Article, & un Traité du Purgatoire par le susdit de Vinay.* * Bayle, *Diction. Crit.*

VINCENNES, château proche de Paris, du côté de l'orient. Adrien de Valois, dans son Traité intitulé *Notitia Galliarum*, prétend que ce mot *Vincennæ* est corrompu, & qu'il a été donné au château de Vincennes, à cause qu'il est distant de Paris de vint stades, ce qu'il faut entendre du tems où la ville de Paris étoit renfermée dans l'Isle du Palais. Ce château fut commencé par Philippe de *Valois*, lequel l'an 1337, l'éleva jusques au rez de chaussée. Le Roi Jean continua cet édifice jusques au troisiéme étage, & Charles V le fit achever. L'an 1614, la Reine Marie de Médicis fit commencer cette belle gallerie, que l'on y voit du côté de Paris; & le Roi Louïs XIV mit, l'an 1660, ce superbe bâtiment dans l'état où il est. Ce Palais qui est magnifique est accompagné d'un château fort, ou donjon, qui sert de prison pour les personnes de considération. Le Maréchal d'Ornano y mourut prisonnier l'an 1626. Le Duc de Vendôme & le Chevalier son frére y furent aussi renfermez, & le dernier y mourut de maladie. Le Duc de Puylaurent y fut mené l'an 1636, & y trouva son tombeau par le sensible déplaisir qu'il eut de sa captivité. Il y a dans la cour de ce château une sainte Chapelle, qui fut fondée l'an 1379 par Charles V, lequel y mit un Thrésorier, un Chantre, sept Chanoines, quatre Vicaires & deux Clercs. Le Chapitre de la sainte Chapelle-du-Vivier en Brie, qui étoit de six Chanoines, dont l'un étoit Thrésorier, & l'autre Chantre, & de quatre Vicaires perpétuels, a été supprimé & uni à la sainte Chapelle de Vincennes, par Lettres Patentes du mois de Mars de l'année 1694, & il n'est resté dans l'Eglise du Vivier qu'un Chapelain perpétuel: de sorte qu'il y a présentement à Vincennes un Thrésorier, un Chantre, onze Chanoines, & six Chapelains ou Vicaires perpétuels. Le château de Vincennes est environné d'un grand parc, que le Roi Philippe *Auguste* fit fermer de murailles l'an 1183. Il y avoit dès-lors un vieux château, que Philippe *de Valois* fit démolir pour en bâtir un nouveau. Le Roi Charles V naquit à Vincennes l'an 1338, & trois Rois de France y sont morts, savoir, Louïs X, dit *Hutin*, l'an 1316; Charles IV, dit *le Bel*; Charles IX, en 1574; comme aussi Henri V, Roi d'Angleterre l'an 1422. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.* André du Chêne, *Antiquité des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VINCENS DE MAULEON, DE SAIGNETS, D'ASTOAUD, DE CAUSANS, noble & ancienne Maison du Comtat Venaissin, est originaire d'Italie, selon la tradition du païs. Un vieux Manuscrit conservé dans les Archives de cette famille, porte qu'elle étoit descendue des anciens Seigneurs de Vicenze, capitale du Vicentin, dans l'Etat de Venise, de laquelle elle a conservé le nom.

I. VINCENT de Vincens, rendit hommage au Comte de Toulouse l'an 1022, pour la Baronnie & les Terres de Brantes, de Savollian, & de Saint-Leger, que ses Descendans ont possédées successivement de pére en fils jusqu'en 1630. Il avoit épousé *Hermansade*, fille de Noble *Barras* de Barras, Seigneur de la Bastide, & Coseigneur de Vidauban, dans le Diocése de Fréjus, de laquelle il laissa BARTHELEMY de Vincens qui suit.

II. BARTHELEMY de Vincens, I du nom, Baron de Brantes, de Savollian, & de Saint-Leger, prit alliance avec *Pendine*, fille de *Jean* de Blacas, surnommé *le Chevalier sans peur.* Par Acte du 12 Avril 1078, reçu par Dominique Vendo, Notaire d'Orange, cette Dame acquit de Raimond Robert, Prince d'Orange, une cense d'un florin & demi d'or, payable annuellement, avec domaine direct. Dans cet Acte, au derriére duquel on voit l'écusson des armes de Vincens, elle se nomme femme de noble & puissant homme, Barthélemi de Vincens, Baron de Brantes (*de Brentulis*) duquel elle eut BERTRAND de Vincens qui suit.

III. BERTRAND de Vincens, Baron de Brantes, de Savollian, & de Saint-Leger, eût pour femme *Stéphanette*, fille de *Geofroi* de Mausang, Seigneur de Ménaménes, laquelle le rendit pére de GEOFROI de Vincens qui suit.

IV. GEOFROI de Vincens, Baron de Brantes, de Savollian, & de Saint-Leger, se maria avec *Agnès*, fille & héritiére de *Philippe*, Baron de Murvieux, & Seigneur de S. Victor en Languedoc. De ce mariage sortit ADHEMAR de Vincens qui suit.

V. ADHEMAR de Vincens, Baron de Brantes, de Savollian, & de Saint-Leger, Baron de Murvieux, & Seigneur de S. Victor, comme héritier de sa mére, épousa *Tiburgette*, fille puînée du Prince d'Orange, laquelle lui apporta en dot les Terres de Causans & de Montmiral. C'est ce qu'on prouve par un Acte original tiré des Archives d'Orange, qui fait voir que Joseph de la Pise, dans son Histoire de cette Principauté, a ignoré le nom de famille que portoit le Baron de Murvieux, époux de *Tiburgette*, laquelle eut de ce mariage, 1. RAYMOND de Vincens qui suit; 2. *Philippin* de Vincens, Baron de Murvieux, Seigneur de Saint-Victor, Coseigneur de Causans & de Montmiral. Il prit alliance avec *Clotilde*, fille du Vicom-

Vicomte de Narbone, de laquelle il n'eut qu'une fille, *Béatrix* de Vincens, mariée à *Bernard* de Mauléon, auquel elle porta en dot les Cofeigneuries de Caufans & de Montmiral.

VI. RAYMOND de Vincens, I du nom, Baron de Brantes, de Savollian & de Saint-Leger, Cofeigneur de Caufans & de Montmiral, fut pére de GIRAUD de Vincens qui fuit, & qu'il eut de fon époufe *Donceline* de Villeneuve, fille de *N*... de Villeneuve, Seigneur de Trans.

VII. GIRAUD de Vincens, Baron de Brantes, de Savollian, & de Saint-Leger, Cofeigneur de Caufans & de Montmiral, fonda le Couvent des Fréres Prêcheurs à Orange, l'an 1244. Il avoit époufé *Ifabeau* de Caronb, fille de *Rican* de Caronb, Chevalier; & l'an 1246 il fit fon teftament, par lequel il inftitua pour héritier fon fils RAYMOND II, de Vincens, qui fuit.

VIII. RAYMOND de Vincens, II du nom, Baron de Brantes, de Savollian & de Saint-Leger, Cofeigneur de Caufans & de Montmiral, prit pour femme *Gafparde* de Bonvalet, de laquelle il eut GASPARD de Vincens qui fuit.

IX. GASPARD de Vincens, Baron de Brantes, de Savollian, & de Saint-Leger, Cofeigneur de Caufans & de Montmiral, laiffa de fon époufe *Marguerite* Ancelle, PIERRE de Vincens qui fuit.

X. PIERRE de Vincens, Baron de Brantes, de Savollian, & de Saint-Leger, Cofeigneur de Caufans & de Montmiral, époufa *Françoife* de Mauléon, fille de *Jean* de Mauléon, Cofeigneur de Caufans; & en eut BARTHELEMI de Vincens qui fuit.

XI. BARTHELEMI de Vincens, II du nom, Baron de Brantes, de Savollian & de Saint-Leger, Cofeigneur de Caufans & de Montmiral, fut créé l'an 1399, Grand-Prévôt des Monnoyes de l'Empire en deçà du Rhône. Il avoit époufé *Perrine* de Peyre, fille d'*Aftorgio* de Peyre, Baron de Baume, Cofeigneur de Vénafque & de Saint-Didier. De cette alliance fortirent 1. JACQUES de Vincens qui fuit; 2. *Alix* de Vincens, époufe d'*Euftache* de Lévi, Baron de Quélus, duquel elle eut, entre autres enfans, deux fils Archevêques d'Arles, dont l'un fut Cardinal.

XII. JACQUES de Vincens, Baron de Brantes, de Savollian & de Saint-Leger, Cofeigneur de Caufans & de Montmiral, époufa *Argenfe* Vercherie, fille de *Raymond*, Chevalier, Cofeigneur de Montdragon, de laquelle il laiffa, 1. BARTHELEMI III, de Vincens, qui fuit; 2. *Elzéar* de Vincens; 3. *Catherine* de Vincens, femme de *Jacques* de Graffe; 4. *Marguerite* de Vincens époufe de *Simonet* Adhémar de Monteil.

XIII. BARTHELEMI de Vincens de Mauléon, III du nom, Baron de Brantes, de Savollian & de Saint-Leger, devint Baron de Caufans, & Cofeigneur de la Garde-Pariol, en qualité d'héritier de *Jacques* de Mauléon, & par reconnoiffance il joignit les armes de Mauléon à celles de Vincens. Il obtint, l'an 1451, de Louïs de Challon, Prince d'Orange, la faculté d'exercer la Juftice ordinaire de fa Baronnie de Caufans dans toutes les villes de cette Principauté, & fut créé Ecuyer de toutes les Ecuries du Roi Louïs XI, par Lettres Patentes du 24 Janvier 1470. Ce fut par fon entremife, par celle de Sifrin Alleman, Seigneur de Châteauneuf Redoltier, & par celle de Bertrand de La Baume-Suze, que Guillaume de Challon accorda des Lettres de recours l'an 1472, à fes Sujets de la Principauté d'Orange. Barthélémi III époufa 1°. *Miracle* de Canvaleys, fille de *Pierre*, dit *du Pein*, Seigneur de Valz en Vivarais; de laquelle il n'eut qu'une fille, *Perrette* de Vincens, mariée à *Raymond* de Montauban: 2°. *Françoife* Burgondion, fille d'*Aftorgio* Burgondion, Chevalier, Seigneur d'Agoul dans le Comtat Venaiffin, dont il eut, 2. ETIENNE de Vincens qui fuit; 3. *Gautier* mort fans alliance; 4. *Jean*, Prieur de Charas; 5. *Angline*, mariée à *Pierre* de Blefac; 6. *Robine* de Vincens. Enfin, il fe maria en troifiémes nôces avec *Simonette* de Simiane-Gordes, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIV. ETIENNE de Vincens de Mauléon, Baron de Brantes & de Caufans, Seigneur de Savollian & de Saint-Leger, & Cofeigneur de la Garde-Pariol, eft fans doute ce Sire de Mauléon, nommé entre les principaux Seigneurs qui accompagnérent le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples. Il s'allia avec *Antoinette-Blaine* de Preffalard, dont il eut 1. LOUÏS de Vincens qui fuit; 2. *Alain*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem; 3. *Guillaume*, que Brantôme a placé dans les Hommes Illuftres, & qui fut Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Charles *Quint*, & Gouverneur pour ce Prince en Afrique, & qui fut tué fur la bréche de Villeneuve qu'il défendoit; 4. *Jean*, qui commanda l'Artillerie dans la ville de Marfeille pour le Roi François I, contre l'Empereur Charles-*Quint*; 5. *Roftaing*, Religieux de S. Ruf; 6. *Giraud*, Pitancier de Charas; 7 *Perrette Miracle*, époufe d'*Arnaud* de Caubane; 8. *Louïfe*, mariée à *Louïs* de Merles, Seigneur de Bauchant; 9. *Magdelaine*, Religieufe; 10. *Marthe* de Vincens, femme de *N*... de Montenard de Vaifon.

XV. LOUÏS de Vincens de Mauléon, Baron de Brantes & de Caufans, Seigneur de Savollian & de Saint-Leger, Cofeigneur de la Garde-Pariol, fut Régent & Gouverneur de la Principauté d'Orange, qu'il pacifia au commencement de fon adminiftration. Ce fut en cette qualité, qu'en 1530, aux obféques de Philibert de Challon Prince d'Orange, il porta la banniére de cette Souveraineté, dans laquelle il avoit rétabli le Parlement. De fon époufe *Jeanne* Mayaud, d'une noble famille de Valence en Dauphiné, il laiffa 1. GUILLAUME qui fuit; 2. *François*, qui eut en partage la Terre de Savollian, & forma la branche de ce nom en Dauphiné. de laquelle eft forti un Grand-Prieur de Saint-Gilles; 3. *Louïs*; 4. *Magdelaine*; 5. *Miracle*, époufe d'*Efprit* de Brunelis, Seigneur de la Chaux; 6. *Louïfe*, Religieufe; 7. *Claire*, Religieufe; 8. *Anne* de Vincens mariée à *Jean* Silvou, Seigneur de Gouvernet.

XVI. GUILLAUME de Vincens de Mauléon, Baron de Brantes & de Caufans, Seigneur de S. Leger, & Cofeigneur de la Garde-Pariol, fut prié par Guillaume de Naffau, IX du nom, Prince d'Orange, d'accepter le Gouvernement de cette Souveraineté, pour y rétablir le bon ordre ainfi que fes prédéceffeurs, & en fut pourvu par Lettres Patentes de ce Prince du 20 Mars 1561. Le zéle avec lequel il défendit la ville d'Orange, fuivant les ordres du Prince, contre les entreprifes des Huguenots, les irrita contre lui. Ils brûlérent après fa mort le bourg, l'Eglife & le château de Caufans. S'étant rendus maîtres d'Orange, ils pillérent la maifon & les meubles de ce Seigneur, ruïnérent l'Eglife des Fréres Prêcheurs où ils profanérent fon tombeau; & en ayant tiré fon corps, ils le traînérent avec indignité dans les rues de cette ville. Il avoit époufé *Claude* de Graffe, fille de *Henri* de Graffe, Seigneur du Mas en Provence, & de *Dauphine* de La Baume Suze. De ce mariage naquirent, 1. *Roftaing*, mort fans alliance; 2. *Louïs*, mort auffi fans avoir été marié; 3. HENRI qui fuit; 4. *François*, qui eut en partage les Terres de Saint-Leger & de Nioux, & les laiffa à *Philippe* fon neveu, fils de *Henri*; 5. *Scipion*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem; 6. *Polixéne*, Dame de Galietes; 7. *Catherine* de Vincens, Dame de Clandage, toutes deux mortes fans enfans.

XVII. HENRI de Vincens de Mauléon, Baron de Brantes & de Caufans, Seigneur de Saint-Leger & de Nioux, Cofeigneur de la Garde-Pariol, époufa *N*... Saignets, fille & héritiére de *Françoife* de Sade, & d'*Efprit* Saignets d'Aftoaud, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Vauclufe, de Mazans, de Laignes, d'Iftres, de Mimé, & Comte d'Ampurie dans le Royaume d'Aragon, en vertu d'une donation faite par Yoland, Reine de Sicile & de Jérufalem, à Guillaume Saignet, Ambaffadeur près de fa perfonne pour le Roi Très-Chrétien. Les grands biens qui échurent à la Dame de Mauléon, lui donnérent lieu de fignaler en plufieurs occafions fa piété & fa libéralité. Ce fut elle qui fonda conjointement avec fes fœurs, le 15 Décembre de l'an 1609, un Couvent de Recollets à Mazans, & le 20 Septembre de l'an 1611, un autre Couvent de Minimes à Vénafque. Elle donna auffi de grandes fommes aux Péres Jéfuites & aux Péres de la Doctrine Chrétienne d'Avignon. Elle eut pour enfans, 1. PHILIPPE de Vincens qui fuit; 2. *Polixéne*, mariée à *N*... Alleman, Seigneur de Châteauneuf-Redoltier; 3. *Claude*; 4. *Jeanne*, Abbeffe de Saint-Céfaire d'Arles, & Prieur de Nioux; 5. *Françoife* de Vincens.

XVIII. PHILIPPE de Vincens, de Mauléon, Saignets-d'Aftoaud, Baron de Caufans & de Brantes, Seigneur de Saint-Leger & de Nioux, Cofeigneur de la Garde-Pariol, fut du chef de fa mére Comte d'Ampurie, Seigneur de Vauclufe, de Mazans, de Laignes, d'Iftres & de Mimé. Il donna des preuves éclatantes de fa fidélité pour fon Prince, fur-tout en l'affaire du perfide Valkembourg, après la mort duquel il fe faifit du château d'Orange, pour le conferver jufqu'à l'arrivée du Gouverneur nommé par le Prince, qui l'en remercia par des Lettres tout-à-fait obligeantes. Ce fut ce Seigneur qui aliéna vers l'an 1630, la Baronnie de Brantes, poffédée de tems immémorial par fes ancêtres, & qui joignit les armes d'Aftoaud à celles de Vincens & de Mauléon. Il avoit époufé *Marguerite* d'Autric de Vintimille, fille de *Gafpard* d'Autric de Vintimille, Seigneur de Baumettes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Françoife* Simiane La Cofte. De cette alliance il eut 1. *Laurent*, mort fans enfans de *Louïfe* d'Albénas de Vallerargues; 2. *Pierre*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem; 3. CLAUDE de Vincens qui fuit; 4. *Cofme*, Religieux, Recollet; 5. *Jean-Baptifte* de Vincens; 6. *Octave-Marie*, Abbeffe de S. Céfaire d'Arles; 7. *Marguerite* de Vincens, époufe d'*Antoine* de Clémeuf de Tarafcon.

XIX. CLAUDE de Vincens de Mauléon, de Saignets, d'Aftoaud, Marquis de Caufans, Comte d'Ampurie, Seigneur de Mazans, de Mimé, Cofeigneur de la Garde-Pariol, obtint du Roi l'érection de fa Baronnie de Caufans en Marquifat, par Lettres Patentes du 28 Août de l'an 1667, vérifiées en Parlement le feiziéme Novembre de l'an 1679. Il avoit époufé *Louïfe* de Cambis, fille de *Jean* de Cambis, Seigneur d'Orfan, Cofeigneur de Laigues, & de *Marguerite* de Simiane Truchenu, de laquelle il eut, 1. *Marguerite* de Vincens mariée à *Louïs* de Montaigu; 2. *Jofeph*, mort fans alliance; 3. *Louïs*, mort auffi fans alliance; 4. LOUÏS qui fuit; 5. *Jeanne*, Religieufe à Saint-André de Ramiéres; 6. *Marie*; 7. autre *Marie*; & 8. *Geneviéve* de Vincens.

XX. LOUÏS de Vincens, de Mauléon, de Saignets, d'Aftoaud, Chevalier, Marquis de Caufans, Comte d'Ampurie, Seigneur de Mazans, Cofeigneur de la Garde-Pariol, & Lieutenant-de-Roi en Provence, s'eft allié avec *Marguerite* de Forbin de Janfon, fille de *Laurent* de Forbin, Chevalier, Marquis de Janfon, Gouverneur d'Antibe & de Graffe, & de *Geneviéve* de Briançon de la Saludie. Leurs enfans font, 1. *Geneviéve*, Religieufe Urfuline à Valréas; 2. *Jofeph* de Vincens, Abbé de Caufans; 3. *Pierre*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Capitaine dans le Régiment du Roi, tué à la bataille de Spire; 4. *Jeanne* de Vincens, mariée à *François* Le Camus, Seigneur de Pepin, Gouverneur de Mouvion; 5. *Marguerite*, Religieufe Urfuline à Valréas; 6. JACQUES qui fuit; 7. *Marie* de Vincens morte; 8. *Eléonore* de Vincens, Religieufe Bernardine, Ordre de Cîteaux à Carpentras; 9. *Jofeph-Louïs* de Vincens, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, & Capitaine dans le Régiment du Roi; & 10. *Magdelaine Louïfe* de Vincens, mariée à *Pierre* de Joannis, Seigneur de Verclos.

XXI.

XXI. JACQUES de Vincens de Mauléon, de Saignets, d'Aftoaud, Chevalier, Marquis de Caufans, Comte d'Ampurie, Seigneur de Mazans, Cofeigneur de la Garde-Pariol, Lieutenant-de-Roi au département de Provence, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louïs, ci-devant Capitaine dans le Régiment du Roi, né le fixiéme Mars 1686, a époufé le dixiéme Mai 1723, *Marie-Anne* Fombert, fille de *Claude* Fombert, Lieutenant-Criminel & de Police de Beauvais, & d'*Anne* d'Auchy. De ce mariage eft née le .... Mars 1724, *Marguerite-Marie Claude*. * *Archives de la Principauté d'Orange*, dans la Tour de Londres. Jofeph de la Pife, *Hiftoire de la Principauté d'Orange*. Jean l'Hermite de Souliers, *Tofcane Françoife*. Brantôme, *Hommes Illuftres*. Louïs de Perruffis, *Hift. des guerres du Comtat Venaiffin*. Le Préfident de Thou, *Hift.*

La Maifon de Vincens de Mauléon porte écartelé *au* 1. & 4. *d'or au lion de fable, armé, lampaffé & couronné de gueulles, qui eft de* Mauléon, *à la bordure d'azur chargée de fix étoiles, trois en chef & trois en pointe, & de trois croiffans d'argent, deux en flanc & un en pointe, qui eft de* Vincens; *au* 2. & 3. *de gueulles à l'aigle d'or, éployée, couronnée d'or d'une couronne à trois pointes, armée & bequetée d'azur, qui eft d'*Aftoaud; *pour fupports, deux lions d'or; pour cimier une main armée d'un gantelet, tenant un bâton d'or.* La devife ou cri eft en vieux Gaulois: *A AINSIN LE VEUX.*

VINCENT (Le Rocher de Saint-) dans le Comté de Sommerfet en Angleterre, eft eftimé par la grande abondance de diamans qu'on y trouve, & qui font connus fous le nom de *pierres de Briftol*. Ils ont beaucoup d'éclat, & approchent fort du diamant des Indes; s'ils en avoient la dureté, on les pourroit prendre pour tels. Au pié du rocher il y a une fource d'eau chaude & médicinale.

VINCENT (Saint) Diacre & Martyr dans le IV fiécle, natif de Saragoffe, étoit d'une des meilleures familles de la Province Tarragonoife. Il fut mis dès fon enfance fous la conduite de Valére, Evêque de Saragoffe, qui l'éleva & le fit Diacre. Il fut arrêté l'an 303, avec fon Evêque par l'ordre de Dacien, Gouverneur de la Province de Tarragone, qui les fit conduire à Valence, chargez de chaînes, & les laiffa longtems dans une affreufe prifon. Il les fit enfuite comparoître à fon tribunal, & fit de vains efforts pour ébranler leur conftance. Vincent y foutint fortement, en fon nom & au nom de fon Evêque, la foi de Jéfus Chrift. Valére fut envóyé en exil, & Vincent fut expofé à tout ce que l'on peut imaginer de tourmens les plus cruels. Dacien le fit étendre fur un chevalet, puis fur un gril de fer fous lequel on avoit allumé du feu, enfuite fur un débris de pots caffez. Il le fit mettre enfin dans un bon lit, pour le gagner par cette douceur apparente; mais le Saint mourut auffi-tôt le 22 Janvier de l'an 305. On garde dans l'Abbaye de S. Germain des-Prez un bras de ce faint Martyr, & fa tunique de Diacre, que Childebert apporta d'Efpagne. Ce Prince y étoit allé l'an 542, pour faire la guerre à Almaric, Roi des Vifigoths & Arien, qui maltraitoit Clotilde fa femme, fœur de Childebert, à caufe de la Religion Catholique dont elle faifoit profeffion. L'Eglife de cette Abbaye fut bâtie par le Roi Childebert, & dédiée à Dieu fous l'invocation de Saint Vincent, & depuis elle a eu le nom de Saint Germain, Evêque de Paris, qui y fut enterré l'an 579. * S. Auguftin, *Serm.* 274. 275. 276. Prudence, *Hymne* 5. Grégoire de Tours, *Hift. l.* 3. *c.* 29. Aymoin, *Hift. Francor. l.* 2. *c.* 19. *Acta apud* Bollandum. Tillemont, *Mémoires pour l'Hift. Eccléf. l.* 5.

VINCENT, Prêtre des Gaules dans le cinquiéme fiécle, différent du Moine de Lérins, fort verfé dans l'Ecriture Sainte, s'étoit fait, à force de lire & d'écrire, un ftyle affez poli. Il avoit écrit un Commentaire fur les Pfeaumes. Gennade eft le feul qui faffe mention de cet Auteur.

VINCENT (Thomas) Prédicateur Anglois, du parti des Presbytériens, étoit fils de *Jean*, auffi Prédicateur, & naquit à Hertford en 1634. Après avoir fait fes rudimens dans les Ecoles, il vint à Oxford en 1648, où les Vifitateurs du Parlement le firent recevoir comme Etudiant dans un des Colléges. En 1654, il reçut le degré de Maître-ès-Arts. On en eut fi bonne opinion qu'on lui confia la charge de Catéchifte de fon Collége, qui ne fe donne ordinairement qu'au plus ancien Maître ès-Arts. Il fut enfuite Chapelain de *Robert*, Comte de Leicefter, & Pafteur de Ste. Marie Magdelaine en Milckftreet à Londres. Il en fut privé par l'Acte de Conformité en 1662, & fit depuis fes fonctions en fecret à Hoxton près de Londres. Il y mourut au mois d'Octobre 1671. Il étoit humble, zélé, laborieux, & fi verfé dans la lecture de l'Ecriture Sainte qu'il favoit par cœur le Nouveau Teftament & les Pfeaumes. Il fit fur-tout paroître beaucoup de zéle pendant la pefte de Londres, & fut d'un grand fecours à fes brebis, qui en firent un cas extraordinaire. Outre fes Sermons on a de lui un affez grand nombre d'Ouvrages de piété, comme, *Spiritual Antidote for a dying Soul; Gods Voice in the City by Plague and Fire; Chrifts Appearance to Judgment; Wells of Salvation opened; Explicatory Catechifm*, &c. Il a auffi publié quelques Ecrits contre les Quakers & les Sociniens, & contre le Docteur Guillaume Sherlock. * Calamy, *of eject. Miniftr.* Wood, *Athenæ Oxon. Dict. Allemand de Bâle.*

VINCENT (Nathanaël) Miniftre Presbytérien Anglois & frére cadet du précédent, naquit auffi à Herford, & fit fes études au Collége du Corps de Chrift à Oxford, où il reçut le degré de Maître-ès-Arts en 1657. Comme il avoit fort changé de mœurs en quittant fon premier libertinage, & vivant d'une maniére exemplaire, il fut nommé Prédicateur de ce Collége. Cromwell le nomma enfuite Membre du Collége de Durham; mait cet établiffement n'ayant pas été de durée, il retourna à fon premier pofte. Après le rétabliffement de Charles II, il quitta l'Univerfité, fut Chapelain de Sir H. Blount, & prêcha depuis en fecret dans quelques Affemblées à Londres. Il fut mis en prifon plus d'une fois, fur-tout en 1685, où il fut accufé d'avoir eu part à la rebellion du Duc de Monmouth. Il en fut délivré par les Actes d'amniftie que Jaques II, & Guillaume III, firent publier. Il mourut en 1697. Il étoit d'un efprit vif & pénétrant, ce qui fit que non feulement il s'étoit fort pouffé dans les études, mais qu'il étoit en même tems d'une humeur & d'une converfation fort enjouée. A l'âge de onze ans, il étoit déja à l'Univerfité. A celui de 18, il fut reçu Maître-ès-Arts, & à 21 ans il fut examiné pour le Miniftére. Voici la lifte de fes Ouvrages, *Converfion of a Sinner; Heaven or Hell upon Earth; The Spirit of prayer; Several short Hiftories for Children; The true Touchftone; Catechifmes; The good of afflictions; Covert from a Storm.* * Worthy Walking. Wood. Calamy. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

VINCENT VICTOR, Africain, avoit été Donatifte, & contrefaifoit l'Orthodoxe. Vers l'an 415, il publia une nouvelle erreur fur l'origine des ames, qu'il difoit venir de la fubftance de Dieu, au lieu que Dieu les tire du néant. Il écrivit deux Lettres pour la défenfe de cette erreur, que Saint Auguftin combattit fi fortement, que Vincent fe confeffa vaincu. Le Pére Piccinardi, dans fes Remarques fur le *Prædeftinatus*, foutient que ce Vincent Victor eft l'Auteur de cet Ouvrage, auffi bien que des 16 Objections réfutées par Saint Profper. * *Voyez* le *Prædeftinatus*, de l'édition de Padoue 1686, *in quarto.* & S. Auguftin. *l. de anim. adverfus Vincentium.*

* VINCENT, Préfet du Prétoire des Gaules en 397, fous Honorius. * Jac. Gothofredi *Profopogr. Cod. Theod.*

VINCENT DE LERINS, Religieux du Monaftére de ce nom en Provence, dans le cinquiéme fiécle, né dans les Gaules, &, comme on le croit, à Toul. Après avoir paffé quelques années de fa vie dans le monde, il fe retira dans le Monaftére de Lérins, dont il fut Moine, & entra dans le Sacerdoce. Il fit un petit Traité qu'il publia fous le tître de *Mémoires du Pélerin*, contre les nouveautez des Hérétiques. Dans la Preface il parle de foi-même comme d'un homme qui s'étoit retiré dans la folitude. C'eft un thréfor que ce petit Ouvrage. L'Auteur y combat toutes les héréfies, & y établit fortement l'autorité de la Tradition. Cet Ecrit allégue le Concile d'Ephefe, & affûre qu'il écrivoit ce Traité trois ans après, c'eft à dire, l'an 434. Il mourut dans fon Monaftére fous l'empire de Théodofe & de Valentinien, c'eft à dire, avant l'an 450. Il avoit fait un deuxiéme Avertiffement, dont on n'a qu'une très petite partie. Quelques-uns le font auffi Auteur des Objections contre lefquelles S. Profper d'Aquitaine écrivit. Il y avoit alors plufieurs Eccléfiaftiques du nom de VINCENT en Provence; comme celui qui foufcrivit l'an 439, au Concile de Riès pour l'Evêque Conftant. * Gennade, *in Catal. c.* 64. & 80. Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Vincent Barralis, *Chron. Lirin.* Petrus Lirinenfis. Jean Cofter. Jean Filefac. M. Baluze, &c. *in Edit. Annot. ad Vincentium Lirinenfem.*

VINCENT FERRIER (Saint) Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, né à Valence en Efpagne le 23 Janvier de l'an 1346, étoit fils de *Guillaume* Ferrier ou Ferrer, & de *Conftance* Miguel. Il fit paroître dans le tems de fes études autant de pénétration d'efprit que de piété, & embraffa le cinquiéme Février de l'an 1363, à l'âge de dix-huit ans, la vie religieufe dans l'Ordre de Saint Dominique au Couvent de Valence. Ce fut à Lérida qu'il fut reçu Docteur en Théologie l'an 1383: l'année fuivante il fut nommé pour enfeigner l'Ecriture dans l'Eglife de Valence, & il y joignit la prédication & la méditation. Le Cardinal de Luna, Légat de Clément VII, Pape, réfidant à Avignon, l'amena en France, où il demeura quelque tems, jufqu'à ce que le Légat s'en retournât à Avignon. Alors Saint Vincent revint à Valence, d'où il fut rappellé un an après l'an 1394, à Avignon, par le Cardinal de Luna, qui avoit été élu Pape à Avignon, en la place de Clément VII, & où il prit le nom de Benoît XIII. Saint Vincent à fon arrivée fut fait Maître du Sacré Palais, mais il ne demeura que peu de tems à Avignon, croyant avoir reçu ordre de Dieu de quitter la Cour de Benoît, & d'aller prêcher la parole de Dieu de Province en Province, en France & en Efpagne. Il commença cette Miffion l'an 1397, & la continua pendant plufieurs années. Il paffa même en Angleterre, en Ecoffe & en Irlande, & prêcha par-tout avec véhémence & avec fruit, pratiquant en même tems de grandes aufteritez. L'an 1417, Jean V, Duc de Bretagne, l'appella dans fes Etats. Vincent établit le Siége de fa Miffion à Vennes, où il mourut au milieu des travaux apoftoliques, le cinquiéme d'Avril de l'an 1419, âgé de 73 ans, deux mois & 13 jours. Le Concile de Conftance lui avoit envoyé l'an 1416, le Cardinal Saint-Ange, pour le confulter fur les moyens de faire ceffer le Schifme. Quand les trois Papes contendans furent dépofez, Vincent quitta abfolument le parti de Benoît XIII, fe déclara pour Martin V, & travailla fortement à le faire reconnoître par le peuple. Les miracles qui fe firent après fa mort à fon tombeau, témoignérent affez qu'il étoit vraiment faint. Auffi le Pape Califte III ordonna-t-il de l'honorer comme tel le 29 Juin de l'an 1455. Saint Vincent Ferrier écrivit plufieurs Ouvrages, dont Vincent Juftiniani Antift fit imprimer une partie à Valence en 1591. Les plus importans font, *Tractatus de Vita Spirituali; Liber de Fine Mundi; Epiftolæ, &c.* Madame Louïfe de Maifons, Religieufe de l'Ordre de Saint Dominique à Poiffy, donna en 1704, à Paris, une Traduction Françoife du Traité de la Vie Spirituelle fous le titre de *Exercices de piété pour paffer chrétiennement la journée.* Les Sermons de Saint Vincent ont été imprimez: on prétend que ce ne font que ceux que les Copiftes ont écrit en les entendant prononcer. On imprima auffi des Diftinctions fous fon nom l'an 1523, à Lyon. * Bzovius, Sponde, & Rainaldi,

naldi, *in Annal. Eccleſ.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* I.

VINCENT SAMOTULE, Palatin de Poſnanie, indigné contre Uladiſlas, Roi de Pologne, qui lui avoit ôté le Gouvernement de la grande Pologne pour le donner à ſon fils Caſimir, ſollicita les Chevaliers de Pruſſe à rompre la tréve, & entra avec des troupes Allemandes dans la Pologne; chaſſa le Prince Caſimir, pilla & brûla pluſieurs villes. Depuis s'étant réconcilié avec Uladiſlas, il tourna ſes armes contre les Allemands, & leur donna un combat avec Uladiſlas près du château de Blême, où il y eut vint mille Allemands tuez. * *Biblioth. Hiſtor.*

VINCENT DE LA LOUPE, originaire du Perche, d'une famille très noble & très ancienne, étant demeuré à Chanteuil, y exerça aſſez longtems la charge de Lieutenant-Criminel, qu'il remplit avec autant de ſuffiſance que d'intégrité. Il a tenu un rang conſidérable parmi les Hommes de Lettres. Les plus célébres de ſes Ouvrages ſont ſes *Annotations ſur Tacite*; ſon Traité *des Magiſtrats François* qu'il avoit publié l'an 1551, en Latin, & dont il parut en 1564, une Traduction Françoiſe, dont l'Auteur eſt inconnu; & l'*Hiſtoire de l'Hôpital Général de Chartres*, qui fut établi l'an 1556.

VINCENT LAURO, Cardinal, né à Tropie, ville de la Calabre Ultérieure, fut élevé dans la Maiſon des Caraffes, Ducs de Nocére, & étudia à Naples & à Padoue avec Alfonſe. Après avoir acquis la connoiſſance de la Langue Gréque & de la Latine, il fit de grands progrès dans la Philoſophie & dans la Médecine. Il fut d'abord Domeſtique de Paul Pariſio, Cardinal de Coſence, & s'unit alors d'amitié avec Hugues Boncompagno, lequel étant parvenu au Pontificat, ſous le nom de Grégoire XIII, le fit Cardinal l'an 1583. Vincent, avant que d'être élevé à cette dignité, s'étoit attaché au Cardinal de Tournon, qui lui avoit donné de riches Bénéfices en Auvergne. Après la mort de ce Cardinal, François de Lorraine, Duc de Guiſe, introduiſit Lauro dans la Maiſon d'Antoine Roi de Navarre, à deſſein d'empêcher que la Reine ſa femme, & les autres qui étoient auprès de lui ne le portaſſent à embraſſer le parti des Calviniſtes. Mézeray aſſûre que pendant que Vincent Lauro tâchoit d'inſpirer au Roi de Navarre la créance des Catholiques, il n'avoit pas d'ailleurs grand ſoin de ſa conſcience. Car quoique ce Prince fût à l'extrémité, il l'entretenoit de jolis contes, il lui permettoit de prendre des plaiſirs criminels, & ſouffroit qu'une fille de la Reine, nommée *du Rouet*, le viſitât ſouvent au grand préjudice de ſa ſanté. M. de Thou ajoûte, qu'à la perſuaſion de Lauro, le Roi de Navarre, ayant été bleſſé à Rouen, peu de tems avant ſa mort, communia ſuivant la coutume des Catholiques. Mais Raphaël de Taillebois, Seigneur de Méziéres, l'un de ſes Médecins, qui étoit attaché à la doctrine des Proteſtans, l'ayant blâmé de s'être montré tiéde & comme neutre en l'affaire de la Religion, obligea ce Prince de déclarer que s'il pouvoit revenir en ſanté, il embraſſeroit publiquement la Confeſſion d'Ausbourg, qu'il y vivroit & qu'il y mourroit. Ce Prince étant mort, Lauro s'en retourna à Rome avec Hippolyte, Cardinal de Ferrare, qui étoit alors Légat en France. Comme il avoit demeuré longtems à la Cour de Rome, & que les belles connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans la Médecine, lui donnoient un accès familier auprès des Grands, il fut employé en diverſes Ambaſſades, dont la plus conſidérable fut celle de Pologne, où il fut envoyé par Grégoire XIII, pendant le régne de Sigiſmond. Il y demeura après ſa mort, lorſque Henri de France, Duc d'Anjou, fut choiſi pour être ſon ſucceſſeur, & lorsqu'Etienne Bathori fut mis ſur le thrône, qui venoit d'être abandonné par Henri III. On dit que par ſon adreſſe il introduiſit à la Cour de Jean Roi de Suéde, Antoine Poſſevin, ſavant Jeſuite, très propre pour les négociations les plus importantes, qui ramena Sigiſmond & toute ſa famille à la Religion de ſes ancêtres. Enfin Lauro ayant été créé Cardinal, attira ſur lui les vœux de tout le monde, & fut conſidéré comme Chef futur de l'Egliſe. On prenoit pour augure de ſa grandeur, un accident extraordinaire qui lui étoit arrivé; car au premier voyage qu'il fit à Rome, étant encore jeune, il aſſiſta au ſpectacle que l'on avoit accoutumé de donner au Public la veille de Saint Pierre & de Saint Paul, & s'étant trouvé par hazard ſur le paſſage d'un taureau, il fut enlevé en l'air par les cornes de cet animal furieux, ſans en recevoir aucun mal. Pendant les Conclaves de Sixte V, d'Urbain VII, de Grégoire XIV, d'Innocent IX, & de Clément VIII, il fut regardé comme un ſujet qui méritoit le Pontificat, & n'eut d'autre reproche à eſſuyer que celui de l'attachement qu'il avoit eu autrefois pour le Roi de Navarre. La faction d'Eſpagne ſe ſervit de cette raiſon, pour rendre ſuſpect au Sacré Collége ce ſavant & pieux Cardinal, non pas parce qu'elle le croyoit partiſan des François, mais à cauſe qu'elle ſavoit qu'il ne feroit pas favorable aux Eſpagnols. Enfin il mourut à Rome l'an 1592, après avoir donné à l'hôpital des malades tous ſes biens, qui étoient très conſidérables. Son corps fut enterré ſans pompe, dans l'Egliſe de Saint Clément, dont il portoit le titre, & l'on mit une Epitaphe modeſte ſur ſon tombeau, comme il l'avoit ordonné. * De Thou, *Hiſt.* Mézeray, *Hiſtoire de France.* Ciacconius, *Vitæ Pontificum & Cardinalium.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 102. édit de Hollande 1715.

VINCENT DE BEAUVAIS. *Voyez* BEAUVAIS (Vincent de).

VINCENTINO, habile Graveur, *Cherchez* VALERIO VINCENTINO.

VINCI (Léonard de) Peintre de l'Etat de Florence, ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI, étoit un des plus habiles hommes de ſon tems. Il étoit bien fait, ſavoit les Beaux-Arts, aimoit la Poëſie, la Muſique, l'Anatomie, les Mathématiques, l'Architecture, & il n'étoit pas moins habile à monter à cheval & à faire des armes. D'ailleurs il étoit ſi fort, qu'il n'y avoit point de mouvement, pour rapide qu'il fût, qu'il n'arrêtât, & qu'il plioit le fer d'un cheval, comme ſi ce n'eût été que du plomb. Ces bonnes qualitez étoient ſoutenues en lui par beaucoup d'honnêteté & par des inclinations très généreuſes. Il fit divers ouvrages pour Louïs Sforce, dit *le Maure*, Duc de Milan, & eut la direction de l'Académie des Peintres & des Architectes, que le même Duc avoit établie. Comme il étoit bon Ingénieur & ſavant dans les Mathématiques, ce fut par ſon moyen & ſous ſa conduite, que l'on fit le canal qui améne les eaux de la riviére d'Adda juſqu'à Milan: ce qui juſques alors avoit paru preſque impoſſible. Ceux de Milan le priérent d'imaginer quelque choſe de magnifique & d'extraordinaire, lorſque le Roi Louïs XII fit ſon entrée dans cette ville. Ce qu'il fit de plus conſidérable, fut la figure d'un lion rempli de reſſorts ſi juſtes, qu'après avoir marché quelques pas devant le Roi, lorſqu'il entra dans la ſalle du palais, cet automate s'arrêta tout court, & ouvrit ſon eſtomac, où l'on vit paroître les armes de France. Environ un an après, le Duc de Milan fut défait & emmené l'an 1500 priſonnier en France. Léonard de Vinci ſe retira à Florence, & y peignit l'an 1503, la grande-ſalle du Conſeil. Il s'y arrêta juſques en 1513, & y devint ennemi de Michel-Ange, qui étoit déja en très grande réputation. Cette inimitié, cauſée par l'émulation, s'accrut à Rome, où Léonard étoit allé après l'élection du Pape Léon X. Il vint quelque tems après en France. L'eſtime que François I eut pour lui parut par les careſſes que ce Prince lui fit à ſon arrivée, & par les graces dont il le combla pendant le peu de tems qu'il y vécut. Dans une viſite que Léonard de Vinci reçut du Roi, lorſqu'il étoit extrêmement malade, il voulut ſe lever à demi ſur ſon lit, pour témoigner le reſſentiment qu'il avoit de cet honneur, mais il perdit la parole, & expira entre les bras de ce Monarque, vers l'an 1520, qui étoit le 75 de ſon âge. Ses Ouvrages ont été imprimez pluſieurs fois, & la derniére à Paris en 1724. * Vaſari, *Vite de' Pittori.* Félibien, *Entretiens des Peintres, &c. Journal des Savans de Novembre* 1724.

VINCK, (Pierre) Miniſtre Puritain Anglois, fit ſes études à Cambridge, où il fut reçu Membre du Collége de Pembrock-Hall. Il fut obligé, à cauſe de ſa non-conformité, d'abandonner ſa Cure de S. Michel Cornhill. Il paſſa le reſte de ſes jours à Darlſton en Hackney, où il mourut le ſixiéme Septembre 1702. Jean How prononça ſon Oraiſon funébre. On a de lui divers Sermons. Le Livre des Actes des Apôtres lui échut en partage lorſqu'on travailla au grand Ouvrage des *Annotations* ſur toute l'Ecriture Sainte. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

VINDELICIE: c'étoit autrefois le nom de tout le païs compris entre le Lac de Conſtance, les Alpes, l'Inn, & le Danube. Le nom de *Vindelicie* vient des deux riviéres *Vindus* & *Lycus* dont ce païs eſt arroſé. Il eſt vrai que la premiére s'appelle aujourd'hui Wertach; mais Paul Diacre & avant lui Venantius Fortunatus l'ont appellée *Vindus* ou *Vindo.* Les Vindéliciens étoient entiérement diſtinguez des Rhétiens. Mais auſſitôt que les Romains les eurent ſubjuguez tous les deux, & qu'ils n'en eurent fait qu'une ſeule Province, gouvernée par un Préfet; ils l'appellérent d'un nom commun la Province *Rhétique.* Cependant depuis ce tems-là les Auteurs Latins ont ſouvent parlé de chaque païs ſous ſon propre nom; quelquefois auſſi ils appellent la Vindelicie *Rhætia ſecunda.* Du côté du couchant les bornes de la Vindélicie alloient juſques au Lac Brigantin, & ſelon Strabon les villes de Brigance & de Campodunum en faiſoient encore partie. Vers le levant, la Vindélicie avoit pour voiſin le païs Norique, & Tacite dit que l'Inn coule entre le Norique & la Rhétie, où il comprend la Vindélicie ſous la Rhétie. Vers le ſud les Vindéliciens occupoient la plaine au pié des Alpes, & les Rhétiens s'étendoient en Italie juſques vers Vérone. Les Habitans de la Vindélicie étoient encore d'une origine toute différente de celle des Rhétiens; mais il eſt incertain s'ils étoient originaires Allemands, ou non. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Romains ne les regardoient pas comme tels; car Tacite dit, en termes exprès, que la grande Germanie va juſques au Danube, & Strabon avec tous les autres Anciens donne les Alpes pour bornes à l'Italie, d'où il ſuit que le païs depuis les bords du Danube juſques aux Alpes doit avoir été habité par un autre peuple que par les Allemands. Appien décide la queſtion en diſant que les Rhétiens, les Bulgares & les Noriciens, avoient tous été nommez *Illyriens* par les Romains. Et quoique Pline prouve par Agrippa que cet Auteur comptoit la Rhétique & la Norique entre les parties de l'Allemagne, il eſt certain qu'Agrippa n'étoit pas bien au fait de cette matiére, puiſqu'il paroit avoir écrit avant que les Romains euſſent ſubjugué les Rhétiens, & par conſéquent avant qu'il eût pu s'en inſtruire à fond. D'ailleurs, Pline lui-même s'oppoſe à ce ſentiment. Il eſt vrai qu'on pourroit dire que Méla regarde tout ce païs comme une partie de l'Allemagne, & qu'il ſemble qu'un Romain eſt en ceci plus digne de foi que Strabon & Ptolomée, tous deux Grecs. Mais puiſque les Rhétiens ſont auſſi ſituez entre le Danube & les Alpes, & qu'il eſt inconteſtable qu'ils n'étoient pas Allemands, il paroit évidemment de-là que Méla & Agrippa ſe ſont mépris, & que Strabon eſt plus digne de foi qu'eux, puiſqu'il vivoit dans le tems où les Romains avoient vaincu les Vindéliciens. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Vindélicie eſt aujourd'hui occupée par des Allemands, depuis que les Allemands & les Souabes d'un côté ſe ſont emparez d'une grande partie de ce païs, & que de l'autre les Boyens & les Noriciens ſe ſont étendus beaucoup au-delà de l'Inn dans la Vindélicie. Les affaires ont

ont demeuré fur ce pié jufques à nos jours. La meilleure partie de la Vindélicie, avec fa Capitale Ausbourg, eft comprife dans le Cercle de Souabe, & l'autre partie a été ajoutée à la Baviére. * W. Welferus & Werlich, *in Chron. Augsp. partie* 1. *p.* 5. Cluverius. *Dictionnaire Allemand.*

VINDEMIAL. Il y a eu en Afrique plufieurs Evêques de ce nom pendant la perfécution des Vandales, dans le cinquiéme fiécle, entre autres, un qui fut du nombre des Prélats reléguez par Hunneric dans l'Isle de Corfe, & condamnez à couper du bois pour conftruire des vaiffeaux. Il y mourut dans les miféres du banniffement.

Outre celui-ci, il y a eu un autre VINDEMIAL, Evêque de Capfe, qui fouffrit le martyre en Afrique, quelque tems après l'exil de celui dont nous venons de parler. Il refta avec Eugéne, Evêque de Carthage. Ils s'oppoférent aux Ariens, & les convainquirent non feulement par leurs difcours, mais auffi par leurs miracles. On dit que Cyrille Arien, qui fe difoit Patriarche d'Afrique, ayant voulu oppofer un miracle à ceux que faifoient les Evêques Catholiques, donna cinquante écus d'or à un pauvre, pour faire femblant d'être aveugle, afin que, quand Cyrille pafferoit dans la place publique, il lui demandât qu'il le guérît de fon aveuglement. Cyrille, qui étoit convenu avec lui qu'alors il fe diroit guéri, lui dit, pour preuve que la foi que nous profeffons eft véritable, *que vos yeux foient ouverts.* Mais il arriva tout le contraire de ce qu'ils avoient projetté; car l'aveugle feint fe trouva être véritablement aveugle, & fut obligé d'avouer fon complot, & d'avoir recours aux Evêques Catholiques pour fa guérifon. Vindemial & Longin lui impoférent les mains pendant qu'Eugéne lui fit le figne de la croix fur les yeux. Il recouvra auffi-tôt la vue. Hunneric irrité de cet événement, fit tourmenter cruellement Vindémial & Longin, & leur fit enfuite couper la tête. * Victor de Vite, *l.* 3. Baillet, *au* 2. *de Mai, qui eft le jour auquel on fait mémoire d'un Saint Vindémial.*

VINDEX (Julius) illuftre Gaulois, & fils d'un Sénateur Romain, porta les Gaules à fe révolter contre Néron, & offrit l'Empire à Galba, qui étoit pour-lors en Efpagne, au refus duquel il fe fit proclamer Empereur. Néron ayant appris cette nouvelle, s'en plaignit par écrit & de vive voix au Sénat, & propofa cent mille écus à celui qui lui apporteroit la tête de Vindex; mais Vindex propofa fa propre tête à celui qui lui apporteroit celle de Néron. Virginius Rufus marcha contre lui, & ayant défait fon Armée, le réduifit à fe tuer luimême l'an 68 de Jéfus-Chrift. * Suétone, *in Galba.*

* VINDICIANUS, Médecin, & Proconful de Carthage, fur la fin du IV fiécle. S. Auguftin en fait fouvent mention, *Confeff. l.* 4. *c.* 3. *Epift.* 138.

VINDICIUS, Efclave Romain, fut affranchi par le Peuple pour avoir découvert la conjuration de quelques Citoyens, qui vouloient rétablir le Roi Tarquin, vers l'an 246 de Rome, & le 508 avant Jéfus-Chrift. Il fut le premier Efclave de Rome, qui fut fait Citoyen par le Peuple, avec permiffion de donner fa voix dans les élections. Appius Claudius, pour gagner les bonnes graces du peuple, accorda par une Loi à tous les autres Affranchis le droit de fuffrage; & cette Loi fut appellée *Vindicia*, de ce Vindicius, qui fut le premier Affranchi. * Plutarque, *des Hommes Illuftres, Vie de Publicola.*

VINDILES, l'une des quatre Nations générales qui partageoient autrefois la Germanie Ils occupoient tout ce qui s'étendoit depuis les fleuves *Albis* & *Chalufus*, à préfent l'Elbe & le Trave, jufqu'à la Viftule, qui les féparoit des Sarmates. Ils étoient partagez en trois Peuples généraux, qui étoient les Suéves Septentrionaux, les Suéves Méridionaux, & les Suéves Orientaux. Chacun de ces Peuples généraux en comprenoit plufieurs autres; mais cette divifion s'abolit infenfiblement, parce que la plupart de ces Peuples allérent chercher d'autres demeures. Il n'y eut que les Suardons, les Eudofes, les Sidiniens, & les Nuytons, qui ayant quitté leurs noms particuliers, confervérent celui de Vindiles ou de Vandales. *Voyez* VANDALES. * Audiffret, *Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VINDISCH-MARK, *Voyez* WINDISCH-MARK.

VINE-SALF, ou de VINOSALVO (Geofroy) Normand, ou, felon d'autres, Anglois, vers l'an 1199, voyagea en France & en Italie, & fe fit eftimer par la facilité qu'il avoit à compofer en profe & en vers. Il écrivit divers Traitez, *De Statu Curiæ Romanæ*; *De Poëtica nova*; *De Rebus Ethicis*; *De Arte difcendi*; *De vinis & fructibus confervandis.* On dit que le dernier Traité lui fit avoir le furnom de *Vine-Salf.* On a dans le tome fecond des Hiftoriens d'Angleterre imprimez en 1687, à Oxford, l'Itinéraire, ou l'Hiftoire de l'expédition de Richard Roi d'Angleterre dans la Terre-Sainte, qu'on avoit attribuée à d'autres Auteurs, mais qui eft de celui-ci. On a imprimé au même endroit des vers de Vine-Salf fur le Roi Richard, qui font auffi dans la Chronique de Triveth. * *Confultez* Pitfeus, *de Script. Angl.*

VINET & non VINETTE, comme Baillet l'appelle (Elie) né au bourg des Vinets, de la Châtellenie de Barbefieux en Xaintonge, Auteur du XVI fiécle, étoit le fils d'un Laboureur. Il donna au Public Pomponius Mela qu'il avoit corrigé, compofa un Traité des Antiquitez de Bourdeaux & de Xaintes, traduifit la Sphére de Proclus, écrivit fur celle de Sacrobofco, & laiffa plufieurs autres Ouvrages, entre autres *La Vie de l'Empereur Charlemagne*, traduite du Latin d'Eginhart en François; *C. S. Sidonii Apollinaris Opera caftigata & reftituta*; *Cenforinus de Die Natali emendatus & Annotationibus illuftratus*; *La maniére de faire les Solaires ou Cadrans*; *l'Arpenterie, livre de Géométrie*; *Definitiones quinti & fexti Elementi Euclidis*; *de Logiftica libri tres*; *Schola Aquitanica*; *de Vita & Moribus Imperatorum Romanorum Excerpta ex libris Sexti Aurelii Victoris*; *Ciceronis Somnium Scipionis cum Commentario Eliæ Vineti*; *Michaëlis Pfelli Syntagma in Arithmeticam, Muficam & Geometriam, Interprete Elia Vineto*; *Epiftola ad Andream Schottum*; *Monumenta Antiqua Narbonenfia*; *Rudimenta Linguæ Græcæ & Latinæ*; *Prifcianus emendatus, &c.* Scaliger dit qu'il ne connoiffoit perfonne plus favant que Vinet dans les Belles-Lettres. Il mourut le 14 Mai 1587, âgé de 78 ans, à Bourdeaux, où il fut longtems Recteur du Collége de Guienne. Vinet étoit un des plus favans Philologues de fon fiécle, & un des plus heureux Critiques qui euffent paru jufqu'alors, pour la correction, l'explication & l'édition des anciens Auteurs. On a de lui un *Aufone*, un *Perfe*, un *Suétone*, un *Florus*, un *Solin*, un *Pomponius Mela*, un *Theognis*, un *Eutrope*, avec un *Paul Diacre*; ce que *Volufius Metianus*, *Rhemmius Palemon*, & *Prifcien* ont écrit fur les monnoyes, les poids & les mefures; outre divers Ouvrages de Philologie, & fur les Antiquitez. Aufone, Solin & Pomponius Méla font ce qu'il a fait de meilleur. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 101. *n.* 398. édit. d'Amfterdam 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 30. *p.* 222 *& fuiv.*

VINGER, château fort, fitué dans le Gouvernement d'Aggerhus en Norvége, fur un paffage des montagnes, qui conduit à la Dalécarlie en Suéde. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VINGRELA ou FINGRELA, bourg d'Afie, dans la Prefqu'Ifle deça le Gange, eft dans le Royaume de Vifapour, fur la côte, au nord-nord-oueft de Goa, dont il eft éloigné de fept à huit lieues. Il appartient aux Hollandois.

* VINHAES, VINHAAS ou VIGNAIS, petite place fituée fur la riviére de Tuefo, vers les confins de la Gallice, eft à l'oueft de Bragance dont elle eft éloignée d'environ quatre lieues. Elle tire fon nom de l'excellence de fes vins. * Colménar, *Délices de Portugal*, *p.* 717.

VINIERI. *Voyez* VENIERI (Sébaftien).

VINITIANO (Antonio) Peintre du 14 fiécle. * Felibien.

* VINNE (Vincent Vander) Peintre renommé, naquit à Harlem en 1629. Après avoir étudié la Peinture fous François Hals dans la ville de fa naiffance, il alla en Allemagne, en Suiffe & en France pour fe perfectionner dans fon Art. Il revint au païs en 1655, & s'occupa à peindre toutes fortes de fujets. Dans la fuite il retourna en Allemagne, d'où il fe rendit à Genéve, où il travailla dans la Maifon de M. Rozet, l'un des principaux de la ville. Sept ou huit ans avant fa mort il eut une attaque d'apoplexie, qui le mit hors d'état de peindre. Il ne laiffoit pas de manier encore le pinceau pour s'amufer. Il mourut d'une léthargie le 24 Juillet 1702. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

VINNIUS (Arnold) fameux Jurifconfulte des Païs-Bas, fit fes études à Leyde, où il entendit pendant fix ans les Leçons de Droit de Gérard Tuningius. Il enfeigna enfuite les Humanitez à la Haye, jufques à ce qu'en 1633 il fut appellé à la Chaire de Profeffeur en Droit à Leyde, où il mourut âgé de 70 ans en 1657. Voici le catalogue de fes Ouvrages, *Commentarius ad Inftitutiones*; *Notæ ad Inftitutiones*; *Introductio ad Praxim Batavam*; *Jurifprudentia contracta, five Partitionum Juris Civilis, libri quatuor*; *Quæftiones Juris felectæ*; *Tractatus de Pactis, Tranfactionibus & Collectionibus.* * Reimann, *in Hift. Liter. German.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 88. *Dictionnaire Allemand.*

VINTIMILLE, ville, Comté & Evêché de la Ligurie, aujourd'hui dans l'Etat de Gênes, eft nommée diverfement par les Géographes Latins, *Intimelium*, *Eentimelium Album*, *Albium Intimelium*, *Albintimelium*, & par les plus modernes, *Vintimilium.* Quelques Auteurs Efpagnols & Italiens, peu verfez dans l'ancienne Géographie, ont attribué fon origine, ou aux Lombards, ou aux Princes Normands qui fe font établis en Italie; & fur ce fondement ont débité un nombre de fables, que nous nous difpenferons de rapporter. Il eft plus fûr de s'en tenir à l'autorité de Pline & de Strabon, felon lefquels deux Peuples d'entre les Liguriens, les uns nommez *Intéméliens*, & les autres *Igauniens*, étant defcendus des Alpes, bâtirent aux environs chacun une ville de leur nom; l'une fut *Albintimelium*, ou *Vintimille*; & l'autre, *Albingaunium*, aujourd'hui *Albenga.* Ces villes, aux noms de leurs Fondateurs, joignirent celui des montagnes voifines, anciennement appellées *Albes* à caufe de leur blancheur, & depuis *Alpes* par corruption. Vintimille étoit une ville très célébre du tems des Romains, fous la domination defquels elle étoit paffée avec le refte de la Gaule Cifalpine. Elle fuivit les différentes révolutions de l'Italie, après le démembrement de l'Empire, & obéit fucceffivement aux Goths, aux Lombards & aux François. Enfin, vers la fin du X fiécle, elle devint le partage des Comtes, auxquels elle a donné fon nom. Ils en furent les maîtres jufques en l'an 1222, où, après une longue guerre, ils furent forcez de la céder aux Génois, fans néanmoins perdre le refte de leur Comté, dont ils poffédoient encore la plus grande partie dans le XV fiécle. La ville de Vintimille, que les Génois, peu après leur conquête, avoient été obligez d'abandonner l'an 1266, à Charles d'Anjou, en vertu de la ceffion faite à ce Prince par le Comte Guillaume II, dit *Guillemin*, & par Boniface, dont le pére s'étoit établi en Provence, fe donna depuis l'an 1388 à Amédée VII, Comte de Savoye, & retomba une feconde fois fous la puiffance des Génois, defquels elle dépend encore aujourd'hui. Les Souverains de Vintimille fe qualifioient Comtes de Vintimille, de Laufanne des Monts, de la Catfragane, & Marquis des Alpes maritimes. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. Mérula, Blandi, *Ital. Illuftr.* Ferdin. Ughelli, *Ital. Sacra, tome* 4.

VINTIMILLE, Maifon des plus anciennes & des plus illuftres de l'Europe, eft une branche des Marquis d'Ivrée, & Rois d'Italie, laquelle a pris fon nom de la ville de Vintimille

le fur la fin du X fiécle, & au commencement du XI. Entre les Auteurs qui lui ont cherché une origine fabuleufe, il y en a eu qui ont ofé remonter jufques au tems de Saint Antoine Hermite, dont ils prétendent que la mére appellée *Guite*, étoit fille d'un Comte de Vintimille. Nous ne nous arrêterons point à combattre l'abfurdité de cette tradition, qui paffe néanmoins pour très conftante dans la Ligurie, & dans les Provinces voifines, fur-tout à S. Antoine en Viennois. C'eft de-là que tous les ans, le jour de l'Afcenfion, avant la proceffion, où l'on porte en triomphe les Reliques de ce Saint, on proclame folemnellement les Comtes de Vintimille comme parens, immédiatement après le Roi, comme Duc de Milan, & avant les Barons de Breffieu & de Châteauneuf, comme Fondateurs. Quelques Généalogiftes, un peu moins hardis, mais auffi peu éclairez, font defcendre cette Maifon d'un perfonnage imaginaire, appellé *Lafcare*, tige prétendue des Lafcaris, & fils naturel de Clovis I, Roi de France; d'autres, d'un Théodoric, parent de Charlemagne, ou d'un Henri I, Comte de Vintimille, que l'on fuppofe ridiculement avoir été parent du même Empereur. Quelques autres tirent fon origine des Seigneurs Normands, qui conquirent une partie de l'Italie dans le XI fiécle; d'autres enfin, de la Maifon de Saxe, afyle affez commun des Hiftoriens ignorans, lorfqu'il s'agit de trouver une fource illuftre, mais obfcure en fait de Généalogies. L'opinion la plus fûre, à laquelle on doit fe réduire, eft celle qui fait fortir la Maifon de Vintimille des Marquis d'Ivrée, & Rois d'Italie, non par Gui, fils de Bérenger II, mais par Conrad, fils du même Bérenger, comme nous l'allons prouver par une fuite d'autoritez inconteftables. * Bonfin, *de Antiq. Nobil. l.* 3. Ughel, *Italia Sacra, tome* 4. Maurolic, *Hift. Sicil. l.* 2. Jul. à Puteo, *Elog. Comit. Vintimil.*

Berenger, Marquis d'Ivrée, fils d'Albert, & petit-fils d'Anscaire, tous deux Souverains du même Etat, prit le titre d'Empereur en 949, & fit déclarer Roi d'Italie, *Adalbert* fon fils aîné. Il donna en partage le Marquifat d'Ivrée à *Othon* fon fecond fils, & diftribua de grands biens aux environs de Modéne & de Bologne à *Gui* & *Conrad* fes autres enfans. Mais après une longue guerre qu'Adelaïde, veuve de Lothaire, lui fufcita de la part d'Othon, Roi d'Allemagne, puis Empereur, il perdit fes Etats, & ayant été pris dans une bataille en 964 fut relégué à Bamberg en Allemagne où il mourut. Ses fils tentérent vainement de rentrer dans les dignitez de leur pére. Adalbert leur aîné fut vaincu avec fes fréres dans un combat, où Gui le puîné fut tué de la main même de Burchard, Duc de Souabe, & Général des Armées de l'Empereur Othon. L'aîné alla mendier du fecours dans les Cours étrangéres, & ne put néanmoins fe rétablir. Othon conferva le Marquifat d'Ivrée, qu'il laiffa à fon fils Hardouin, & Conrad ayant été dépouillé par l'Empereur des terres qu'il avoit poffédées dans les païs de Modéne & de Bologne, alla s'établir dans la Ligurie, aux environs du Pô, où il fut tige des Comtes de Vintimille. * Ughell, *Ital. Sac.* Sigonius *de Regn. Ital. l.* 7. Luitprand, *Hift.*

I. Conrad, I du nom, dont nous venons de parler, quatriéme fils de Berenger & de *Gifle*, fille de *Bofon* Marquis de Tofcane, époufa *Richilde*, avec laquelle il fit donation à l'Eglife de Milan, en 963, du lieu de Trecate, dans le Novarois. Leurs enfans furent 1. *Othon* I; 2. Conrad II, qui fuit. * Triftan Calcho, *Hift. de Milan, l.* 5 & 6.

II. Conrad, II du nom, porta le titre de Comte, avec fon frére *Othon*. Il époufa *Adelaïde*, & en eut 1. *Othon* II, Comte fouverain de Vintimille, & époux de *Donélie*, fille du Marquis *Albert*, de laquelle il ne paroît point qu'il ait eu d'enfans; 2. Conrad III, qui fuit; & 3. *Héléne*, mariée à *Thète* Marquis de Montferrat. * *Archives de Tende.*

III. Conrad, III du nom, partagea avec fon frére *Othon* la qualité de Comte fouverain de Vintimille, fit une donation avec lui l'an 1046, au Monaftére de S. Honorat de Lérins, & vivoit encore l'an 1067. De fon époufe *Armeline*, qui étoit intervenue dans l'Acte de la donation faite à Lérins, il laiffa Conrad IV, qui fuit. * Vincent Barralis, *Chronolog. de Lérins.* Augufte Juftiniani, *Hift. de Génes, l.* 2.

IV. Conrad, IV du nom, Comte fouverain de Vintimille, eft nommé dans un Acte de l'an 1082, avec *Odilie* fon époufe fille de *Langier*. Ils eurent de leur alliance 1. Raimond qui fuit; 2. *Philippe*, Comte fouverain de Vintimille avec fon aîné. * *Archives de Saint Honorat de Lérins.* Sigonius, *l.* 11.

V. Raimond, I du nom, Comte fouverain de Vintimille, s'oppofa avec le Comte *Philippe* fon frére l'an 1130, à la conftruction d'une tour, que les Génois voulurent élever à S. Reme. Depuis, les deux fréres ayant été furpris, furent conduits à Gênes, où on les contraignit de jurer fidélité à S. Cyr. Il paroît qu'ils ne fe crurent point liez par ce ferment arraché de force; car dans la fuite les Génois affiégérent la ville de Vintimille par terre & par mer. Raimond qui vivoit encore, auffi bien que fon frére, en 1150, eut pour fucceffeurs fes fils, Gui I, qui fuit; & Othon III, *dont la poftérité fera rapportée ci-après.*

VI. Gui, I du nom, Comte fouverain de Vintimille, furnommé *Guerra*, à caufe de fa valeur, fit un voyage avec fon frére *Othon* à la Cour de l'Empereur Frédéric *Barberouffe*, qui étoit pour-lors en Italie, & fut commis par ce Prince l'an 1164, avec Obizzo Marquis de Malefpine, pour conclurre un Traité, par lequel Banfon fut couronné Roi de Sardaigne. Les Hiftoriens de Gênes prétendent qu'il fit donation de fes châteaux & de fes terres à leur République, laquelle enfuite, fi on les en croit, les lui remit, & lui en donna l'inveftiture: mais il n'eft pas croyable que *Gui Guerra*, brave comme il étoit, ait pû fe réfoudre à céder fa Souveraineté aux plus cruels ennemis de fa Maifon. Il avoit époufé la Comteffe *Ferrarie*; car elle eft ainfi nommée dans un Acte de l'an 1164, paffé avec Arnaud, Evêque de Nice, dont il eut, entre autres enfans, Gui II, qui fuit.

VII. Gui, II du nom, Comte fouverain de Vintimille, époufa l'an 1189, *Eléonore* de Savoye, fille d'*Humbert* III, dit *le Saint*, Comte de Savoye, de Maurienne & de Piémont, & de *Béatrix* de Vienne. Le Comte Gui étant prêt de partir l'an 1214, pour une célébre Croifade contre les Maures, fit fon teftament au mois d'Avril, & donna à *Conrad*, fon fils aîné, le Comté de Vintimille; à *Othon* fon fecond fils, le Marquifat d'Alpine, ou des Alpes maritimes; & à *Conrad*, fon troifiéme fils, le Comté de Luzane ou Lauzane. Il fut tué dans la bataille de Muradal en Efpagne, au mois de Juillet de l'an 1214. Ses trois fils eurent apparemment le même fort; car depuis ce tems il n'eft plus parlé d'eux; d'ailleurs leur mére *Eléonore* de Savoye fe remaria à *Boniface* III, Marquis de Montferrat, & Roi de Theffalie, & mourut fans enfans l'an 1225. * Pingonius, *Arbre Généalog.* de la Maifon de Savoye, Triftan Calcho, *Hift. de Milan, l.* 11. *Archives de Nice.* Juftiniani, *Hift de Génes.* Guichenon, *Hift. de la Maifon de Savoye, tome* 1. *fol.* 242.

VI. Othon, III du nom, Comte fouverain de Vintimille, fils puîné de Raimond I, fe rendit l'an 1164, avec fon frére *Gui*, furnommé *Guerra*, auprès de Frédéric *Barberouffe*. En l'an 1177, il fit échange avec les Moines de Lérins de quelques Terres fituées dans le Diocéfe d'Albenga. Il eft vraifemblable que les Habitans de Vintimille s'étoient foulevez contre lui; car dans un Acte de l'an 1185, on trouve qu'il leur accorda la paix, pour eux & pour leurs biens. Ce Comte laiffa 1. Humbert qui fuit; 2. Henri, *tige de la branche des Comtes de* Vintimille *de* Geraci *en Sicile.* * *Archives de Lérins. Archives Royales de Thuringe.*

VII. Humbert ou Obert, I du nom, Comte fouverain de Vintimille, vivoit l'an 1217, ainfi qu'il paroît par une vente qu'il fit le deuxiéme Juillet de cette année, à Barthélemi d'Angery. Son époufe *Guillemette* de Marfeille, figna avec lui, le 27 du mois à Hiéres en Provence, une quittance de fept cens cinquante fols royaux, pour refte de fa dot, dont elle déchargea Raimond Geofroy, Vicomte de Marfeille. Leurs enfans furent, 1. Guillaume, *tige de la branche des Comtes de* Vintimille & *de* Tende, du furnom de *Lafcaris, rapportée ci-après;* Emmanuel, *tige de la branche des Comtes de* Vintimille, *établis en Provence, rapportée ci-après.*

BRANCHE DES COMTES de Vintimille & *de* Tende, *du furnom de* Lascaris.

VIII, Guillaume, I du nom, Comte de Vintimille, & fils aîné de Humbert, foutint avec beaucoup de valeur le dernier fiége que les Génois mirent avec toutes leurs forces devant la ville de Vintimille, tant par terre que par mer, l'an 1219. Pendant ce fiége il eut le chagrin de fe voir abandonné par le Comte Emmanuel fon frére; & après une longue réfiftance prefque incroyable, il fut enfin obligé de fortir par capitulation de fa ville capitale l'an 1221. L'antipathie des Vintimilliens pour la nouvelle domination des Génois, lui fit concevoir l'efpérance de rentrer dans cette place ufurpée; & c'étoit dans la vue de s'y jetter qu'il avoit levé des troupes, & fait provifion de vivres, lorfque la mort qui l'enleva vers l'an 1245, lui fit abandonner ce projet avec la vie. De fon époufe, que l'on conjecture avoir été de l'illuftre Maifon de *Balb*, il eut 1. *Guillaume* II, dit *Guillelmin*, Comte de Vintimille, avec lequel les Génois firent l'an 1246, un Traité d'alliance, qu'ils rompirent depuis fous divers prétextes. Outré de la perfidie de fes ennemis, qui l'avoient profcrit l'an 1256, avec fes enfans, il fortit de la Ligurie, & fe retira en Provence, où après une guerre qu'il eut à foutenir contre Charles d'Anjou qui en étoit Comte, il traita avec lui le 19 de Janvier de l'an 1256, tant en fon nom qu'en celui de fes enfans & de fes fréres. Il tranfporta à ce Prince toute la portion du Comté de Vintimille, qui avoit appartenu au Comte Guillaume I, fon pére, fous condition de recevoir des Terres & des fiefs en Provence, jufques à la concurrence de cinq mille fous de rente, fomme très confidérable en ce tems-là. Ce Prince laiffa quatre fils & deux filles, dont l'aîné *Guillaume* vivoit encore l'an 1301. Le fecond des fils de Guillaume I, qui laiffa poftérité, fut Guillaume-Pierre, Comte de Vintimille, qui fuit. Le troifiéme, *Pierre* Balb, profita de l'abfence de Charles d'Anjou, qui étoit à Naples, vers l'an 1265, pour rentrer dans le Comté de Vintimille, que ce Prince avoit obligé les Génois de lui céder en vertu de la donation de Guillaume II. Cette entreprife fut fuivie d'une longue guerre, interrompue par quelques tréves, & terminée enfin à Aix le 21 Janvier de l'an 1285, par un Traité de Paix, qui portoit que les Comtes de Vintimille jouïroient à l'avenir de leurs châteaux & terres dans le Comté de Vintimille, & dans le Piémont, à condition d'en prêter hommage aux Comtes de Provence. Pierre Balb mourut fans enfans. *Guillaume* III, quatriéme Comte de Vintimille, & troifiéme fils de Guillaume I, fut affiégé vers l'an 1274, dans fon château de Menton, par Anfald Spinola, Général de l'Armée qu'envoya dans la Ligurie Rodolphe, Roi des Romains, ennemi de Charles d'Anjou. On ne fait point quel fut le fuccès de ce fiége, ni quelle fut la poftérité de Guillaume V, & de Pierre Balb II, fils de Guillaume III. * Bizarro, *Hift. de Gênes, ad ann.* 1219. Ubert Foliéta, *ibid.* Juftiniani, *ibid.*

IX. Guillaume-Pierre, I du nom, Comte de Vintimille, eft nommé dans les Traitez faits par Pierre Balb fon frére, l'an 1278 & 1285, avec Charles d'Anjou, Comte de Provence, & Roi de Naples & de Sicile. Peu après la révolution,

lution, dans laquelle Jean Lafcaris chaffa de Conftantinople Baudouin II, Empereur des Latins, Guillaume fit un voyage en Orient, & s'arrêta dans cette ville. Dans la fuite, Michel Paléologue s'y fit couronner Empereur après la mort de Théodore II, furnommé *Lafcaris*, à caufe de fa mére, quoiqu'il fût de la famille des *Ducas*. Cet ufurpateur, qui avoit confpiré la perte de ce fucceffeur légitime, Jean Lafcaris, auquel il avoit feint de vouloir remettre l'Empire, réfolut pour prévenir les obftacles, de marier les trois fœurs de ce jeune Prince à des Seigneurs étrangers, dont il n'eût rien à craindre. Les deux aînées, Iréne & Marie, avoient époufé du vivant de Théodore leur pére, Conftantin Téque, Prince des Bulgares, & Nicéphore, Defpote d'Etolie. Les trois plus jeunes, Théodore, Eudoxe, & une autre que l'Hiftoire ne nomme point, furent données par Paléologue à Matthieu de Valaincourt, à Guillaume-Pierre, & à Venceflas. Peu après, le Comte de Vintimille revint dans fes Etats avec *Eudoxe* Lafcaris, fon époufe, de laquelle il laiffa 1. JEAN-LASCARIS, Comte de Vintimille, qui fuit; 2. *Béatrix* Lafcaris, femme de *Guillaume* de Moncade; 3. *Violante* Lafcaris, époufe de Dom *Pédro* d'Ayerva; 4. *Vatacie* Lafcaris, mariée à un Seigneur Portugais. * Pachymére, *l.* 2. *c.* 3 & 4. Grégoras, *l.* 4. *c.* 1. Acropolite, *Hift. Byzant.* Leo Allatius, *in Acripolit.* Surita, *Hift. d'Aragon.*

X. JEAN-LASCARIS, I du nom, Comte de Vintimille & de Tende, traita avec le Roi Charles d'Anjou l'an 1385. Son fils fut GUILLAUME-PIERRE II, qui fuit. * *Archives Royales de Turin.*

XI. GUILLAUME-PIERRE Lafcaris, II du nom, Comte de Vintimille & de Tende, eft nommé dans un Traité de Paix fait avec lui au nom de la Reine Jeanne de Provence. Ses enfans furent; 1. JEAN II, qui fuit; 2. PIERRE Lafcaris, *tige de la branche des Comtes de la* BRIGUE, *Seigneur de* CASTELAR, *divifée en plufieurs autres*, dont l'une a produit dans le dernier fiécle *Jean Paul* Lafcaris des Comtes de Vintimille, Grand-Maître de Malte pendant près de vint-deux ans, qui mourut le 14 Août de l'an 1647. Son neveu, *Jean-Baptifte* Lafcaris de Caftelar, Comte de Peille, fut pére de *Jean-Paul* Lafcaris, Comte de Peille en Savoye, Commandeur de Lucéraine, & ayeul d'*Alexandre*, Chevalier de Malte, & aujourd'hui Comte de Peille, après la mort de fon frére aîné. Le troifiéme fils de GUILLAUME-PIERRE II, fut LOUIS, furnommé *Luquino* par les Italiens, auffi célébre par fa valeur que par fon efprit. Il étoit tige de la branche de Vintimille de Châteauneuf, divifée en deux autres, qui toutes deux font fondues dans la Maifon de Puget des Barons de Saint-Marc. Guillaume-Pierre II eut encore 4. une fille, *Renée* Lafcaris, mariée à *Louis* de Carréte, Marquis de Savonne. * Noftradamus, *Hift. de Provence. Archives Royales de Turin.*

XII. JEAN Lafcaris, Comte de Vintimille & de Tende, fit un Traité l'an 1369, avec Jeanne, Comteffe de Provence & Reine de Naples. Il eut pour enfans 1. GUILLAUME-PIERRE III, qui fuit; 2. *Anne* Lafcaris, mariée à *Jean* de Fiefque, Comte de Lavagne. * *Mémoires de M. le Comte de Gubernatis.*

XIII. GUILLAUME-PIERRE Lafcaris, III du nom, Comte de Vintimille & de Tende, fut pére 1. d'ANTOINE-Lafcaris, qui fuit; 2. de *Marc* Lafcaris, Evêque de Riez, vers l'an 1466; 3. de *Marie* Lafcaris, mariée à *Honoré* Grimaldi, Seigneur d'Antibe; 4. de *Béatrix* Lafcaris, mariée 1°. à *Facin* Cané, Prince de Pavie: 2°. à *Philippe-Marie* Vifconti, Duc de Milan, qui lui fit couper la tête l'an 1447. * Facely, *Hift. des Evêques de Riez.* Bernardin Corio, *Hift. de Milan.* Juftiniani, *Annal. de Gênes.*

XIV. ANTOINE Lafcaris, Comte de Vintimille & de Tende, époufa *Françoife* de Boulies de Cental. Outre 1. HONORÉ Lafcaris fon aîné, qui fuit; & 2. *Antoine* Lafcaris fon troifiéme fils, Evêque de Riez l'an 1482, il en eut encore 3. THOMAS Lafcaris, époux de *Simonette* Adorne, & tige de la branche de Riez de Châteauneuf, établie en Provence, & éteinte dans la perfonne de *Claude* Lafcaris de Vintimille & de Tende, mort fans poftérité l'an 1630. * *Mémoires de M. le Comte de Gubernatis.*

XV. HONORÉ Lafcaris, Comte de Vintimille & de Tende, vers l'an 1455, fut furnommé *le Grand*, à caufe de fa valeur, & époufa *Marguerite* de Carrette Final, de laquelle il eut 1. JEAN-ANTOINE Lafcaris qui fuit; 2. *Rodolphe*, Chartreux; 3, *Guillaume*, Religieux de l'Ordre de S. Auguftin; 4. *Magdelaine* Lafcaris, époufe d'*Auguftine* Adorne Duc de Gênes. * *Memoires de M. le Comte de Gubernatis.*

XVI. JEAN-ANTOINE Lafcaris, Comte de Vintimille, de Tende, &c. vers l'an 1474, prit alliance avec *Ifabeau* d'Anglure, fille de *Saladin*, Baron d'Eftoges, & de *Jeanne* de Neufchâtel, dont il ne laiffa qu'une fille, qui fuit. * *Mémoires de M. le Comte de Gubernatis.*

XVII. ANNE Lafcaris, fille unique & héritiére de *Jean-Antoine*, après avoir été mariée à onze ans, l'an 1498, à *Louis* de Clermont-Lodeve, Seigneur de Clermont, Vicomte de Néboufan, dont elle n'eut point d'enfans, porta le Comté de Tende, & tous les biens de fa Maifon à fon fecond mari *René*, légitimé de Savoye, Comte de Villars, de Sommerive, &c. Grand-Maître de la Maifon du Roi, Gouverneur de Provence, duquel elle laiffa poftérité. *Voyez* TENDE. * Guichenon, *Hiftoire de la Maifon de Savoye.*

BRANCHE DES COMTES *de* VINTIMILLE *établie en Provence.*

VIII. EMMANUEL, I du nom, Comte de Vintimille, fecond fils de HUMBERT I, piqué contre le Comte *Guillaume* I, fon frére, avec lequel il avoit de grands différends, l'abandonna pendant le fiége mis devant Vintimille par les Génois l'an 1219, & fut caufe par fa retraite de la prife de cette place. A la faveur de l'alliance qu'il avoit contractée avec la République de Gênes, il demeura le refte de fes jours paifible poffeffeur de la partie du Comté de Vintimille qui lui étoit échue; & eut pour fils 1. BONIFACE de Vintimille qui fuit; 2. *Guillaume* de Vintimille, mort fans poftérité. * Bizarro, *ad ann.* 1221. Foliéta & Juftiniani, *ad ann.* 1220.

IX. BONIFACE, I du nom, Comte de Vintimille vers l'an 1259, fit un Traité d'échange avec Charles d'Anjou, Comte de Provence, de toutes les Terres dont il étoit Souverain dans le Comté de Vintimille, pour d'autres qui lui furent affignées en Provence, à condition d'hommage. *Alafie*, fon époufe, obtint de Charles d'Anjou, & de Béatrix fon époufe, en exécution de cet Acte d'échange, le château & territoire de la Verdiére, le territoire de Brauch, &c. pour les pofféder à perpétuité. Elle alla demeurer à la Verdiére avec fes enfans, dont l'aîné étoit EMMANUEL II. de Vintimille qui fuit. * *Archives du Marquis Dolceaqua. Archives des Marquis Comtes du Luc.*

BRANCHE DES COMTES *de* VINTIMILLE *Seigneurs de la* VERDIERE.

X. EMMANUEL, II du nom, Comte de Vintimille, Seigneur de la Verdiére & de Brauch &c. époufa l'an 1266, *Sibylle* de Marfeille-d'Evénes, fille de *Guillaume* de Signe, furnommé *de Marfeille*, parce qu'il fortoit des Vicomtes de ce nom, & de *Vintimille*, à caufe de fa mére. Un autre *Guillaume* de Signe, frére du précédent, & qui portoit les mêmes furnoms que lui, inftitua pour héritier, à condition de prendre le nom & les armes de Marfeille, le Comte Emmanuel II, de Vintimille, qui eut pour enfans 1. BONIFACE II, de Marfeille, des Comtes de Vintimille, qui fuit; 2. *Bertrand* de Marfeille, mort jeune; 3. *Henri* de Marfeille, des Comtes de Vintimille, Chanoine de Toulon; 4. *Jeanne* de Marfeille, époufe de *Boniface* de Caftelane, Seigneur de Fos; 5. *N*... de Marfeille, mariée à *Blacas* de Blacas, Seigneur de la ville d'Aups. * Bouche, *Hift. de Provence.*

XI. BONIFACE, II du nom, des Comtes de Vintimille, Seigneur de la Verdiére, fut émancipé par fon pére le troifiéme Mai de l'an 1303, & époufa 1°. *Beatrix* d'Agoult, morte fans enfans: 2°. *Philippe* de Sabran, fille & héritiére de *Reynes* de Sabran, Seigneur de Turriez, de Montpezat, &c. dont il eut 1. BERTRAND, *tige des branches d'*OLIOULES, DU LUC, *dont il fera parlé ci-après.* Il fut héritier de *Bertrand*, frére de *Sibylle* de Marfeille, fa grand' mére, à condition de porter le nom & les armes de Marfeille; 2. EMMANUEL, *tige de la branche de* TURRIEZ & *de* MONTPEZAT, Terres dont il avoit hérité, à caufe de fa mére, *Philippe* de Sabran; 3. REYNES, à qui fon pére laiffa prefque tous les biens de fa Maifon, & *qui continua la branche de la* VERDIERE.

XII. REYNES, I du nom, des Comtes de Vintimille, Seigneur de la Verdiére, de Brauch, &c. étoit un Seigneur très riche & très magnifique. Il époufa 1°. *Etiennette* de Blacas, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Sibylle* de Caftelane, de laquelle il eut 1. REYNES II, qui fuit; & 2. *Philippe*, en qui cette branche manqua, mariée à *François* Baron de Baux & d'Aubagne.

XIII. REYNES, II du nom, des Comtes de Vintimille, mourut fans avoir été marié l'an 1369, après avoir fait une tranfaction avec Boniface, Seigneur de Turriez, fon coufin germain, par laquelle ils convinrent que l'un d'eux venant à mourir fans enfans mâles, auroit pour héritiers les enfans mâles de l'autre. Malgré cette convention, Philippe, fœur de *Reynes* II, fe mit en poffeffion de tous les biens de fa branche, par la négligence de Boniface, & les laiffa par un teftament de l'an 1409, qu'elle confirma l'an 1417, à *Reforciat* de Caftelane, Seigneur de Fos, fon coufin germain de fa mére.

BRANCHE DES COMTES *de* VINTIMILLE *Barons d'*OLIOULES.

XII. BERTRAND, I du nom, de Marfeille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, Seigneur d'Evénes, &c. fils puîné de BONIFACE II, & de *Philippe* de Sabran fa feconde femme, foutint un grand procès pour la fucceffion de fon grand-oncle maternel, *Bertrand* de Signe de Marfeille. Il le gagna par fentence arbitrale d'Elion de Villeneuve, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem, & cinq jours après il reçut l'hommage de fes Sujets d'Olioules. Ce Seigneur époufa le 16 Janvier de l'an 1321, *Marguerite* de Pontéves, fille de *Baras*, Seigneur de Pontéves, & d'*Etiennette* de Blacas, de laquelle il eut 1. BERTRAND II, de Marfeille, qui fuit; 2. *Emmanuel* de Marfeille, qui époufa vers l'an 1332, *Marguerite* d'Olioules; & 3. *Sibylle* de Marfeille d'Evénes, époufe de *Paul* de Villeneuve, Baron de Vence.

XIII. BERTRAND, II du nom, de Marfeille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, d'Evénes, &c. fuivit à Naples la Reine Jeanne, Comteffe de Provence. Pendant fon abfence, Guillaume de Signe, V du nom, contre qui fon pére avoit eu procès, rentra par force dans les châteaux d'Olioules & d'Evénes, & fut condamné par le Sénéchal de Provence à en fortir, & à payer pour dédommagement deux mille marcs d'argent. Il avoit époufé *Béatrix* de Villeneuve, fille de *François* de Villeneuve, Baron de Vence; & en eut 1. BERTRAND III, qui fuit; 2. *Boniface* de Marfeille, qui mourut jeune; & 3. *Emmanuel* de Marfeille, qui époufa *Marguerite* de Monteoux.

XIV. BERTRAND, III du nom, de Marfeille, des Comtes de

de Vintimille, Baron d'Olioules & Grand-Chambellan du Royaume de Sicile, &c. s'acquit beaucoup de gloire par sa valeur, & rendit de grands services à la Reine Jeanne de Naples. Il laissa de son épouse *Ermengarde*, surnommée *de Glandévez*, 1. BERTRAND IV, qui suit; 2. *Boniface*, mort sans enfans; 3. *Honorate*, mariée à *Jacques* d'Agoult, Seigneur de Cabriès; & 4. *Marguerite* de Marseille, épouse de *Reforciat* de Castelane, Seigneur de la Verdiére.

XV. BERTRAND, IV du nom, de Marseille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, &c. se déclara en faveur de Louïs d'Anjou, contre Charles de Duras, & prit alliance avec *Sibylle* de Castelane, dont il eut 1. BERTRAND V, qui suit; 2. *Jeanne*, qui eut très grande part aux bonnes graces & à l'estime du Roi René d'Anjou; 3. *Yoland* de Marseille.

XVI. BERTRAND, V du nom, de Marseille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, &c. Gouverneur de la ville & Viguerie de Toulon, fit son testament le 20 Avril de l'an 1458. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Grassé, fille de *Bertrand*, Seigneur du Bar: 2°. *Philippe* de Puget, fille de *Guillaume*, Seigneur de Figaniéres, & de *Luquine* de Grimaldi. De la premiére alliance il eut 1. BERTRAND VI qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Vitroles, mort sans enfans; 3. *Honorate* de Marseille, mariée à *Jacques-Raimbault* de Simiane, Baron de Caseneuve.

XVII. BERTRAND, VI du nom, de Marseille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, &c. épousa le premier Octobre de l'an 1470, *Jeanne* de Castelane, fille de *Boniface*, Seigneur de la Verdiére, & d'*Eléonore* de Simiane. Il fit son testament l'an 1495, & laissa de son mariage 1. BERTRAND VII, qui suit; 2 & 3. *Honoré* & *Emmanuel* I, Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, tuez au siége de Rhodes l'an 1522; 4. *Matthieu*, aussi Chevalier du même Ordre; 5. *Julie*, femme d'*Isnard* d'Arcussia, Baron de Tourves; 6. *Honorate* de Marseille, épouse de *Louïs* de Vintimille, Seigneur de Turriez.

XVIII. BERTRAND, VII du nom, de Marseille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, &c. vers l'an 1511, se maria avec *Yoland* de Tende, fille de *Jean* Lascaris de Tende, & de *Simonette* Adorne, dont il eut 1. GASPARD I, qui suit; 2. *Melchior*, *tige de la branche du* REVEST, *qui est éteinte*; 3. *Balthasar*, Chevalier de Malte, 4. *Jeanne* de Marseille épouse de *Jean* Mainier, Baron d'Oppéde, premier Président au Parlement de Provence.

XIX. GASPARD, I du nom, de Marseille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, de Tourves, &c. se maria avec *Anne* d'Arcussia, fille unique & héritiére d'*Isnard* d'Arcussia, Baron de Tourves, dont il eut vint-quatre enfans: 1. PHILIBERT qui suit; 2. *Jean*, Prévôt de l'Eglise de Riez; 3. *Bertrand*, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre de Jean de Jérusalem; 4. *Mandelon*, Prévôt de Riez après son frére; 5. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, & Baillif de Manosque; 6. *Honoré*, Chevalier du même Ordre; 7. *Jacques*, Chevalier du même Ordre; 8. *Pierre*, Chevalier du même Ordre; 9. FRANÇOIS de Marseille de Vintimille, Baron de Tourves, *tige de la branche des Marquis du* LUC, *dont nous parlerons plus bas*; 10. *Adrien*, mort jeune; 11. *Lucréce*, mariée 1°. à *Jean* de Chiavari: 2°. à *Jean Batiste* de Castelane, Seigneur d'Andon & de Mazaugues: 12. *Anne*, mariée 1°. à *Jean* de Thomas: 2°. à *Balthasar* de Signier, Seigneur de Piosin; 13. *Isabelle* de Marseille, femme de *Melchior* de Paris, & onze autres garçons ou filles morts jeunes.

XX. PHILIBERT de Marseille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, prit pour femme *Marguerite* de Puget, Dame de Figaniéres, & fut pére 1. de GASPARD II, qui suit; 2. de *Jean*, Seigneur de Cabries, mort sans enfans; 3. d'*Hercule*, Ecclésiastique; 4. d'*Honoré*, Chevalier de Malte, tué à vint-deux ans dans un combat naval donné contre les Turcs l'an 1570; 5. de *Lucréce*, mariée à *François* de Castelane, Seigneur de Claret; & 6. de *Marguerite* de Marseille, femme de *René* de Castelane, Seigneur d'Alais.

XXI. GASPARD, II du nom, de Marseille, des Comtes de Vintimille, épousa l'an 1570, *Marquise* d'Arnic, & fit son testament le 19 Mai de l'an 1585. Ses enfans furent 1. MAGDELON qui suit; 2. *Philibert* de Marseille, *tige de la branche de* FIGANIERE; 3. *Balthasar* de Vintimille, des Comtes de Marseille, Seigneur de Seissons, pére de *François* de Vintimille, Seigneur de Seissons, & ayeul de *Joseph-Hubert* de Vintimille, Seigneur de Seissons, &c. qui a épousé *Marthe* de Fortia de Piles, & qui a pour fréres *François* de Vintimille, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Marseille; *Jean-Batiste* de Vintimille, Chevalier de Malte, Officier sur les Galéres du Roi, & *Marc-Antoine* de Vintimille, tué au siége de Namur l'an 1695; 4. *François* de Marseille, Chevalier de Malte, Commandeur de Montpellier, de Trinquetaille, &c. qui a été deux ans esclave en Barbarie; 5. *Lucréce* de Marseille, Religieuse; & 6. *Marguerite* de Marseille, femme de *Balthasar* d'Agoult, Baron d'Oliéres.

XXII. MAGDELON de Vintimille, des Comtes de Marseille, se surnomma le premier de cette maniére, qui a été suivie par ses Descendans. Il fut deux fois Viguier de Marseille, l'an 1616, & 1641, puis Consul d'Aix, & Procureur du païs l'an 1626. Après avoir été marié en premiéres nôces avec *Eléonore* de Grimaldi, dont il n'eut point d'enfans, il épousa l'an 1624 *Louïse* de Coriolis, de laquelle il laissa 1. FRANÇOIS de Vintimille qui suit; 2. *Marguerite*, femme de *Jean-Batiste* de Valbelle, Seigneur de Saint-Symphorien, Marquis de Tourves, &c. 3. *Louïse*, mariée l'an 1641, à *Gaspard* de Balon, Seigneur de Saint-Julien.

XXIII. FRANÇOIS de Vintimille, des Comtes de Marseille, Baron d'Olioules, prit alliance avec *Anne* d'Agoult, fille unique & héritiére de *Joseph* d'Agoult, & de *Louïse* d'Oraison, dont il eut 1. PIERRE-FRANÇOIS-HYACINTHE qui suit; 2. *Magdelon* de Vintimille, Chevalier de Malte, noyé sur une des Galéres de la Religion l'an 1700; 3. *Gaspard* de Vintimille, Chevalier; 4. *Anne* de Vintimille, épouse de *Guillaume* de Raousset.

XXIV. PIERRE-FRANÇOIS-HYACINTHE de Vintimille, des Comtes de Marseille, Baron d'Olioules, &c. a épousé *Jeanne-Elisabeth* Blondel, fille de *François* Blondel, Seigneur de Sissone, Intendant des Bâtimens & Sécretaire du Roi.

BRANCHE DES COMTES de VINTIMILLE, Marquis DU LUC.

XX. FRANÇOIS, I du nom, de Vintimille, des Comtes de Marseille, Baron de Tourves, du Luc, &c. neuviéme fils de GASPARD I, & d'*Anne* d'Arcussia, est très célébre dans l'Histoire sous le nom de *Baron de Tourves*. Il eut fort grande part aux guerres civiles de son tems, pendant lesquelles il rendit de grands services aux Rois de France, soit par son crédit, soit par sa valeur. La Provence étoit alors déchirée par les factions des Raisistes & des Carsistes, & fut agitée de ces troubles jusqu'à l'avénement du Roi Henri IV à la Couronne. Le Baron de Tourves épousa *Françoise* d'Albert, fille d'*Antoine* d'Albert, Seigneur de Régusse, & veuve de *Timothée* du Mas de Castelane, Seigneur du Luc, laquelle lui apporta la Terre du Luc qu'elle avoit eue après la mort de son premier mari, en compensation de sa dot. Cette Terre qui a été depuis érigée en Marquisat, est une des plus belles de la Province. Leurs enfans furent 1. MAGDELON de Vintimille qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Théophile* de Gérente, Baron de Senas; outre quatre fils & une fille morts jeunes.

XXI. MAGDELON des Comtes de Vintimille & de Marseille, Comte du Luc, Seigneur de Gonfaron, &c. garda pour son Prince une fidélité inviolable pendant les troubles, & épousa *Manguerite* de Vins, fille de *Hubert* de Garde, Seigneur de Vins, dont il eut 1. FRANÇOIS II qui suit; 2. *Anne*, femme de *Louïs* de Lombard, Seigneur de Saint-Benoît; 3. *Lucréce*, mariée à *Paul* d'Etienne, Seigneur du Bourguet; 4. *Henri*, Seigneur de Gonfaron, tué au siége de Beaucaire; 5. *Françoise*, Religieuse d'Hiéres; 6. *Jean*, Prévôt de Riez, Doyen de Tarascon & Grand-Archidiacre d'Avignon, puis Evêque de Digne & de Toulon, Prélat dont la mémoire sera éternellement en vénération, mort l'an 1682; 7. *Gaspard*, Chevalier de Malte & Lieutenant aux Gardes, lequel après s'être signalé au siége de Courtray & ailleurs, fut tué à la bataille de Lens, où tout blessé qu'il étoit de sept coups de mousquet, il combattit jusqu'à ce qu'il eût perdu tout son sang; 8. *Marguerite*, Religieuse à Hiéres; 9. *Hubert* de Vintimille, Prieur de Flassans, nommé l'*Abbé Du Luc*; outre deux fils & trois filles morts en bas âge.

XXII. FRANÇOIS, II du nom, des Comtes de Vintimille & de Marseille, Comte Du Luc, Seigneur de Gonfaron, Du Revest, &c. Maréchal de Camp des Armées du Roi, ne fut pas moins attaché que son pére & son ayeul au service de son Prince pendant les troubles, & fut deux fois Procureur du païs l'an 1639 & 1659, Viguier de Marseille l'an 1649, & Procureur joint de la Noblesse, charge dans laquelle il mourut le deuxiéme Février de l'an 1667. Ce Seigneur avoit épousé 1°. l'an 1625 *Rosane* de Paris, Dame Du Revest, de laquelle il eut plusieurs enfans morts en bas âge, excepté *Marie* de Vintimille, Religieuse d'Hiéres. Il prit une seconde alliance avec *Anne* de Forbin, fille de *Jean* de Forbin, Seigneur de La Marthe, de laquelle il eut 1. *Magdelon*, né l'an 1640, & mort jeune; 2. *Lucréce*, Religieuse d'Hiéres, morte; 3 & 4. *Jean* & *Jacques*, morts en bas âge; 5. *Charlotte*, Abbesse des Monastéres d'Hiéres, morte; 6. *Louïs-Magdelon*, Seigneur de Gonfaron, tué à dix-huit ans à la descente de Gigeri le 24 Juillet de l'an 1664; 7. *Thérése*, Religieuse d'Hiéres; 8 & 9. *Isabeau* & *Marguerite*, Religieuses Ursulines; 10. *Gabrielle*, morte jeune; 11. *Louïs-Joseph*, Page de la Grande Ecurie du Roi, tué de deux coups de mousquet au siége de Lille l'an 1667; 12. *Magdelaine*, Religieuse Augustine à Riez, morte; 13. FRANÇOIS-CHARLES, Comte Du Luc, qui suit; 14. *Charles-Gaspard-Guillaume*, Docteur de Sorbonne, Evêque de Marseille, puis Archevêque d'Aix en 1708, & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit en 1724; & 15. *Jean-Antoine* de Vintimille, mort en bas âge.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES, des Comtes de Vintimille & de Marseille, Comte Du Luc & de La Marthe, Lieutenant-de-Roi en Provence, Chevalier des Ordres du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint Louïs, après avoir fait plusieurs Campagnes à Messine & ailleurs, tant sur terre que sur mer, servit dans la premiére Compagnie de Mousquetaires, commandée par le Baillif de Forbin son oncle, & reçut à la bataille de Cassel un coup de mousquet dans le bras droit, qu'il falut lui couper. Cet accident lui fit prendre le parti de servir sur mer, de l'agrément du Roi, qui le fit Capitaine d'une de ses Galéres, avec une pension de trois mille livres, & Commandeur de l'Ordre de Saint Lazare. Depuis il a été gratifié par sa Majesté d'une Commanderie de l'Ordre Militaire de Saint Louïs, & a été pourvu de la Lieutenance-de-Roi en Provence au département de Marseille. Le Comte Du Luc s'est distingué dans toutes les occasions où les Galéres ont été employées, & en a commandé les troupes toutes les fois qu'elles ont agi par terre, comme à Gênes, à Timoult, aux siéges de Rose, de Barcelone, &c. Il fut nommé Ambassadeur en Suisse en 1708, puis à Vienne près de l'Empereur Charles VI en 1715, Conseiller d'Etat d'épée, & Chevalier des Ordres du Roi en 1724. Il a épousé avec dispense du Saint Siége le 13 Juin de

de l'an 1674, *Louise-Marie-Charlotte* de Forbin, sa cousine germaine, morte l'an 1700, & fille de *François* de Forbin, Marquis de La Marthe, & de *Marguerite* de Simiane-Gerdes. Outre trois fils & deux filles morts en bas âge, il en a eu 1. *Renée-Charlotte-Félicité* de Vintimille; 2. *Gaspard-Magdelon-Hubert* de Vintimille, né le neuviéme Mars 1687, Brigadier des Armées du Roi en Février 1719.

BRANCHE DES COMTES de VINTIMILLE, de GERACI en Sicile.

Outre les branches dont nous venons de parler, il y en a d'autres établies en Sicile & en Ligurie, qui reconnoissent pour tige HENRI I, Comte de Vintimille, fils d'OTHON III. La plus illustre est sans contredit celle des Marquis de Géraci en Sicile, qui fleurit encore aujourd'hui avec éclat en la personne de JERÔME V, Comte de Vintimille, Marquis de Géraci & Grand d'Espagne, &c. & pére de FRANÇOIS V, Comte de Vintimille, Prince de Belmontino, lequel de Jéronyme de Joanni de Tricâsta, a pour enfans 1. JEAN Prince de Castelbono, né le 37 Septembre de l'an 1684; & 2. *Dominique*, née l'an 1697.

La Maison de *Vintimille* porte *de gueulles au chef d'or*; les branches d'*Olioles* & *du Luc* écartelent au 2. & 3. de *Marseille* qui est *de gueulles, à un lion couronné d'or* de même.

VINTIMILLE (Jacques, Comte de) de la Maison dont on vient de parler, Conseiller de Dijon, mort l'an 1582, a traduit du Grec la Cyropédie de Xénophon & l'Histoire d'Hérodien. Comme les Belles Lettres étoient alors dans un état florissant, ses Traductions furent examinées de près par divers Critiques, & elles furent trouvées fort défectueuses. Il entreprit de se justifier par un Ecrit qu'il appella, *Remontrance aux Censeurs de la Langue Françoise*. Il avoit composé lui-même en François sa Vie qui est demeurée manuscrite, de même que la Traduction Latine que Philibert de La Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, mort en 1687, en a faite. * Baillet, *Jugement des Savans*, *&c.* & M. de la Monnoye sur Baillet, *tome* 2. *partie* 3. *p.* 435. *n.* 932. *§.* 5. édit. d'Amsterdam 1725.

VIO.

VIO (Thomas de) surnommé CAJETAN, de la ville de Gaïéte dans le Royaume de Naples, où il étoit né le 20 Février 1469, entra l'an 1484 dans l'Ordre de Saint Dominique, & s'y fit en peu de tems une si grande réputation, que n'ayant encore que vint-six ans il fut fait Docteur en Théologie, l'an 1494. Il enseigna ensuite à Bresse & à Pavie, fut fait en 1500 Procurateur-Général de son Ordre; & en 1508, Général. Ce fut dans cet emploi qu'il rendit de signalez services au Pape Jules II, ayant traversé adroitement le Concile que les ennemis de ce Pape vouloient tenir à Pise, & lui ayant persuadé d'en tenir un dans l'Eglise de Latran. Il composa aussi pour sa défense, un Livre où il entreprit de prouver qu'un Concile général ne pouvoit être assemblé que par l'autorité du Pape. Léon X, pour l'en récompenser, le créa Cardinal le premier Juillet 1517; & le 26 Avril de l'année suivante, il le fit son Légat en Allemagne, où il assista en 1519 à la Diéte pour l'élection de l'Empereur Charles-Quint, & ne put mettre Luther à la raison, n'étant pas soutenu par les Puissances. Le 13 Avril de la même année 1519, il fut fait Evêque de Gaïéte; & l'an 1523, il alla en qualité de Légat en Hongrie, d'où il revint l'année suivante; & ayant été pris en 1527, par les troupes de l'Empereur Charles-Quint, lorsqu'elles entrérent dans Rome, il fut obligé de se racheter pour une somme d'argent. Enfin il mourut le neuviéme Août 1534, âgé de 66 ans & près de six mois. Ce Cardinal ne fut jamais si occupé qu'il ne donnât quelques heures à l'étude chaque jour: il s'en étoit fait un devoir, & c'est ce qui lui fit composer tant d'Ouvrages. Tout ce qu'il a fait sur l'Ecriture, a été imprimé l'an 1639, à Lyon en cinq volumes *in folio*. Ses Traitez sur diverses matiéres avoient été imprimez dans la même ville dès l'an 1541, à la tête de la Somme de Saint Thomas; & à Anvers en 1612, à la suite de la même Somme: mais ces deux éditions ne sont pas complettes, & on est contraint de suppléer par l'une à ce qui manque à l'autre. On a aussi avec la même Somme les Commentaires qu'il a faits dessus, imprimez à Lyon l'an 1541, & avec quelques retranchemens à Rome en 1570, & ailleurs. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

VIOLANTE DA CEO, Portugaise, native de Lisbonne, se rendit célébre par son esprit. Elle n'avoit que quinze ans lorsqu'elle commença la Tragédie de Sainte Engracia, qui fut représentée devant le Roi Catholique en 1619; mais sa réputation naissante ne la flatta point, & sacrifiant ses talens à Jésus-Christ, elle se retira en 1630, dans un Couvent de Religieuses de l'Ordre de Saint Dominique, où elle fit profession l'année suivante. Cette savante & vertueuse fille a commencé un grand nombre de Poësies, dont il n'y a eu qu'un volume imprimé l'an 1646, à Rouen. Elle mourut le 21 Janvier 1693, âgée d'un peu plus de 85 ans & demi. * *Mémoires de Portugal.*

* VIOLE (Dom Daniel-George) du Diocése de Chartres, naquit en 1598, fit profession de la Régle de S. Benoît dans le Monastére des Blancs-Manteaux en 1623, & mourut le 21 Avril 1660. On a de lui *La Vie de Sainte Reine d'Alyse, Vierge & Martyre*, Paris 1649, *in octavo*. Il en donna en 1653 une seconde édition beaucoup plus ample, dans laquelle il réfute un Ecrit des Cordeliers Allemans, publié contre la premiére. Il est aussi Auteur des Ouvrages suivans, *La Vie de S. Germain Evêque d'Auxerre*, avec un *Catalogue des personnes illustres du Diocése d'Autun*; *Historia Monasterii Pontiniacensis per Chartas & Instrumenta ejusdem Monasterii*; *Histoire de l'Abbaye de Flavigny en Bourgogne*, en manuscrit; *Histoire Latine des Abbez de S. Germain d'Auxerre*, avec le récit de ce qui est arrivé de principal sous leur gouvernement dans ce Monastére, depuis l'an 1560, jusqu'en 1650, en manuscrit. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VION (Antoine). *Voyez* VYON.

VIP.

* VIPALANKA, forteresse de la Basse Hongrie, sur la rive gauche du Danube, est à l'est de Belgrade, tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ 15 lieues. En 1695, elle fut brûlée par le Commandant du Comte Tékéli; en 1697, les Impériaux, après s'en être rendus les maitres, en raférent les fortifications; & l'année suivante les Turcs qui s'en emparérent, la fortifiérent de nouveau. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Carte de Hongrie, publiée à Amsterdam sous le nom de* M. Delisle.

* VIPAO ou VYPAO, petite riviére d'Allemagne dans la Carniole, prend sa source dans la partie orientale du Comté de Gorice, coule d'orient en occident, & se jette dans le Lisonso, un peu au dessous de la ville de Gorice.

* VIPERANI (Paul) de Palerme, Docteur en Droit Civil & Canon, florissoit en 1503. Il a été pendant un certain tems Juge de Palerme, & mourut en 1535. On a de lui *Solemnis Repetitio §. & parvi l. I. ff. qui vi aut clam, editam ad intelligentiam Instrumenti guarentigiati, cum Pacto de non opponendo; Admotationes ad Consuetudines urbis Panormi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* VIPERANI (Jean-Antoine) naquit en 1540 à Messine en Sicile, embrassa l'état Ecclésiastique, & étudia la Théologie avec les Belles-Lettres & la Poësie. Il passa ensuite en Espagne, où Philippe II le fit l'un de ses Chapelains & son Historien. En 1581, il le nomma Chantre de la Chapelle Royale de S. Pierre dans le Palais de Palerme. En 1587, il fut fait Chanoine de Gergenti; & en 1588, il fut nommé à l'Evêché de Giovenazzo dans le Royaume de Naples, & sacré en 1589 par le Pape Sixte V. Il mourut en 1610. Les Ouvrages de Vipérani ont été recueillis & imprimez en trois volumes *in folio*, en 1626, à Naples. * *Voyez le Supplément de Paris* 1636. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 25. *p.* 197 *& suiv.*

VIPSANIA, fille de M. Agrippa, fut la premiére femme de Tibére, & eut de lui Drusus. Tibére l'ayant répudiée, elle épousa Asinius Gallus, fils de Pollion. Elle fut la seule de tous les enfans d'Agrippa, qui mourut de sa mort naturelle dans le tems que son fils Drusus rentroit dans Rome, triomphant des Germains.

VIPSANIUS MESSALA, illustre par sa naissance & par son mérite, eut de l'emploi dans les Armées de Vitellius & de Vespasien vers l'an 69 de Jésus-Christ, & écrivit une Histoire. *Cherchez aussi* AGRIPPA. * Tacite, *Hist. l.* 3. Pline, *l.* 1. *l.* 2. *Epist.* 20. & *l.* 4 *&* 6.

VIR.

VIRACELLO, anciennement *Biracellum*, *Aurelii Vicus*. C'est un petit bourg qui a des bains renommez. Il est dans le Patrimoine de Saint Pierre, Province de l'Etat de l'Eglise, sur le Lac de Bracciano, à deux lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIRBIUS, autrement HIPPOLYTE. *Cherchez* HIPPOLYTE.

VIRBIESCA. *Voyez* BIRWIESCA.

VIRE, petite ville de France dans la Normandie, à la source de la riviére qui porte son nom, & à 12 lieues de Caen vers le sud-ouest. On y trouve Bailliage, Vicomté, Election, Maîtrise des Eaux & Forêts, &c. & cinq ou six Couvens, dont les Communautez sont nombreuses. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIRE, riviére de France en Normandie. Elle baigne Vire, S. Lo, & se décharge dans la Mer de Bretagne à Carentan. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIRET (Pierre) fils de *Guillaume Viret*, Tondeur de draps, naquit à Orbe en Suisse l'an 1511. Il commença ses études à Orbe, & son pére l'envoya ensuite à Paris, où il demeura deux ou trois ans. Il y fit de grands progrès dans les Sciences. Il eut occasion d'y voir Farel, & de s'instruire des sentimens des Réformez qu'il goûta. Peu après il fut contraint de se retirer pour éviter la persécution. Il vint à Orbe, quoiqu'avec peine. Il gagna à la Réforme & son pére & sa mére. Il prêcha pour la premiére fois à Orbe le sixiéme Mai 1531. De là il fut envoyé à Grandson, où il prêcha pendant quelque tems. Quelques personnes qui panchoient à Payerne pour la Réformation, désiroient d'avoir quelqu'un pour les seconder dans leur dessein. Viret s'y rendit. Il y fit quelque progrès, quoique traversé par le Clergé. Un jour un Prêtre, avec lequel il avoit disputé, le maltraita fort & le blessa, l'ayant rencontré en chemin, comme Viret s'en plaint dans une Lettre aux Seigneurs de Berne. En 1534, Viret se trouvoit à Genéve. Il y avoit été amené par les Députez de Berne, de même que Farel & Froment, pour conférer avec le Moine Furbiti. La dispute eut lieu le 19 Janvier. Furbiti proposa cette Thése: *Il est permis aux Prélats, & aux Pasteurs de l'Eglise, de faire des Ordonnances & des Constitutions, qui ne sont contenues ni commandées dans l'Ecriture Sainte, en obligeant à les garder sous peine de péché mortel.* Les Actes de cette dispute furent imprimez en François cette même année; & ils ont été réimprimez en François

& en Latin en 1644. Une païsanne de la Province de Bresse, qui avoit été subornée pour empoisonner Farel, Viret & Froment, entra dans cette vue en qualité de servante chez Claude Bernard où logeoient ces trois Ministres. La servante mit du poison dans la soupe, mais comme Viret seul en mangea, il fut seul empoisonné. Cependant il en échapa. L'empoisonneuse fut suivie, & elle avoua qu'ayant été *à la journée de Thonon, quelques Evêques lui avoient fait proposer cette action par quelques uns de leurs gens, lui promettant une grosse somme d'argent.* Les Historiens de Genéve disent simplement qu'elle accusa un Chanoine, nommé *Gouvin d'Orsiéres*, & un Prêtre, de l'avoir sollicitée à ce crime. Viret se trouvoit à Neufchâtel en 1536, puisque Farel souhaitant d'avoir quelqu'un qui le secondât à Genéve, on le lui envoya de Neufchâtel. Mais les Lausannois, qui étoient au siége d'Yverdon, le priérent de se rendre à Lausanne pour leur prêcher; ce qu'il fit. Il y prêcha avec succès pendant 15 ou 20 jours & sans opposition, mais ensuite il fut traversé. Il sollicita fortement un Jacobin, nommé *Dominique de Monbouson*, à entrer dans une conférence réglée & publique; mais le Jacobin refusa constamment le défi; si ce n'est, *disoit-il*, qu'on se rendît à *Paris*, à *Dole*, ou à *Avignon*, dans une Université où il y eût des Juges non suspects. Cependant au mois d'Octobre suivant, & Viret & le Jacobin se trouvérent dans la dispute publique, où Farel se rencontra aussi. Viret n'avoit alors que 25 ans, & il se distingua beaucoup dans cette dispute. Ensuite, le Magistrat l'établit Pasteur de l'Eglise de Lausanne avec Pierre Caroli, (*Voyez son Article*) qui fut fait premier Pasteur à cause de son âge. Les Genevois ayant rappellé Calvin en 1541, ce grand homme ne put pas se rendre d'abord à Genéve, parce qu'il étoit allé à la Diéte de Wormes; mais il indiqua Viret pour aller à Genéve. Les Magistrats de Genéve le demandérent aux Seigneurs de Berne, qui ne l'accordérent que pour quelque tems. Calvin de retour à Genéve auroit fort souhaité d'avoir Viret pour Collégue, mais il n'eut point ce plaisir. Viret retourna donc à Lausanne, & y remplit admirablement bien tous les devoirs de sa charge, jusques à ce que les Réformez de France obtinrent par priéres d'avoir part à son Ministére. Il étoit à Nîmes en 1562, puisque c'est de là qu'il écrit une belle Lettre au Colloque de Montpellier. C'est dans cette Lettre qu'il exhorte fortement les Ministres & les Réformez à se soumettre à la volonté du Roi, qui leur faisoit ordonner par le Comte de Crussol d'abandonner leurs Temples. „ Il n'est pas, *dit-il*, question du fait „ principal, mais seulement de l'accessoire; vu qu'il ne nous „ est pas défendu de nous assembler, & de faire tout ce qui ap„ partient au vrai service divin en nos assemblées, mais seu„ lement d'occuper les Temples, voire à telle condition que „ nous avons promesse que lieux commodes nous feront ot„ troyez pour nous assembler, & ceci par autorité du Roi." La Lettre étoit datée du 15 Janvier 1562. Viret se rendit à Montpellier pour remédier à sa santé, & commença d'y exercer son Ministére. Il fut après cela Ministre de l'Eglise de Lyon, d'où il se vit obligé de se retirer, lorsque Charles IX, par un Edit interprétatif de la paix conclue au mois de Mars 1563, défendit à ses Sujets de la Religion d'avoir des Ministres nez hors du Royaume. Alors Viret se retira à Orange, d'où la Reine de Navarre le fit venir en Béarn. Il enseigna à Orthès, & quelques-uns assûrent qu'il y mourut en 1571, & d'autres disent que ce fut à Pau. Il avoit épousé en 1538, *Elizabeth* Turtez d'Orbe, qu'il perdit peu de tems après. „ Viret étoit „ un homme, *dit Melchior Adam*, d'une érudition excellente, „ dont les mœurs étoient douces & polies, sur-tout il avoit „ une éloquence admirable, en sorte qu'il se faisoit écouter „ avec plaisir, même par ceux qui n'avoient pas beaucoup de „ goût pour la Religion; & on étoit tellement entraîné par „ le plaisir de l'entendre, que quand il finissoit son Sermon, „ on auroit souhaité qu'il l'eût prolongé." A quoi le savant M. Ruchat ajoûte, que *c'est le premier savant homme qui soit sorti du Païs de Vaud, & même de toute la Suisse Romane; & que comme il a été fort au dessus de tous ceux qui l'ont devancé, personne après lui, dans ce païs là, ne l'a encore surpassé, peut-être pas même égalé.* Voici ce que Béze pensoit de Calvin, de Farel & de Viret:

Gallica mirata est Calvinum *Ecclesia nuper,*
Quo nemo docuit doctiùs.
Est quoque te nuper mirata, Farelle, *tonantem,*
Quo nemo tonuit fortiùs,
Et miratur adhuc fundentem mella Viretum,
Quo nemo fatur dulciùs.
Scilicet aut tribus his servabere testibus olim,
Aut interibis, Gallia.

Voici les titres de la plupart de ses Ouvrages, *Un Commentaire sur l'Evangile de S. Jean; Un Traité du véritable usage de la Parole de Dieu & des Sacremens; Un Traité de l'origine, la continuation, l'usage, l'autorité & l'excellence du Ministére de la Parole de Dieu, & des Sacremens*, en 18 *livres*; *Un Traité contre les faux Sacremens de l'Eglise Romaine*; *Un Traité contre la Messe en six livres*; *Un Poëme Latin en quatre livres, où il fait une description étendue des Mystéres de la Messe.* Tous ces Traitez ont été imprimez ensemble à Genéve *in folio*, chez Robert Etienne en 1552. *Le Monde allant à l'Empire; Le Monde Démoniacle; La Physique Papale; Métamorphose Chrétienne; Le* Requiescant in pace *du Purgatoire; Des actes des vrais successeurs de Jésus-Christ & de ses Apôtres; L'Interim en Dialogues; De la vraye & fausse Religion, touchant les vœux & les sermens licites & illicites, & notamment touchant les vœux de perpétuelle continence, & les vœux d'anathême & d'exécration, & les sacrifices d'hosties humaines, & de l'excommunication en toutes Religions.* Item *de la Moinerie tant des Juifs que des Payens & des Turcs & des Papistes, & des Sacrifices faits à Moloch tant en corps qu'en ame; Différence & conférence de la Céne & de la Messe; Commentaires sur les Actes des Apôtres; De l'origine de la vieille & nouvelle Idolâtrie; Deux Discours adressez aux Fidéles qui sont parmi les Papistes; Du devoir de l'homme & de la nécessité de s'informer de la volonté de Dieu; Instructio Christiana per Dialogos; Tractatus de usu Salutationis Angelicæ, & de origine capellarum & abusu; Disputationes Christianæ de statu defunctorum; &c.* * Bayle, *Dict. Crit.* 4 édition. Melchior Adam. Freheri *Theatrum*. Ruchat, *Hist. de la Réformation, de la Suisse, tome* 4. *p.* 39. *tome* 5. *p.* 27. *&c. tome* 6. *p.* 30. *&c. Hist. de Genéve de* 1730, *p.* 236. *&c.* Pictet, *Théologie Françoise, tome* 3. *p.* 113. Béze, *Hist. des Eglises Réformées, tome* 1. *p.* 886. *&c.* Sponde, *A. C.* 1535. *n.* 1. La Croix du Maine, *Biblioth. Françoise. Voyez* aussi le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 35. *p.* 109 *& suiv.* où il est parlé plus en détail des Ouvrages de Viret.

VIRGAN, petite ville d'Asie dans les Isles Philippines. Elle est située dans l'Isle Ferdinand, dont elle porte quelquefois le nom. Elle appartient aux Espagnols. * Maty, *Dict. Géogr.*

VIRGILE, Poëte Latin, fils d'un Potier d'Andes, dans le territoire de Mantoue, où il naquit le 15 Octobre de l'an 684 de Rome, & 70 avant Jésus-Christ, après avoir étudié à Naples, alla à Rome, où son mérite l'insinua dans l'amitié des plus beaux esprits & des plus illustres personnes de son tems, entre autres de l'Empereur Auguste, de Mécénas & de Pollion. Il composa des vers que tout le monde admira, & porta la Poësie Latine au plus haut point où elle soit arrivée: aussi est-il regardé comme *le Prince des Poëtes Latins.* Il fit ses Eglogues à l'imitation de Théocrite, ses Géorgiques à l'imitation d'Hésiode, & l'Enéide à l'imitation d'Homére. On dit qu'il travailla douze ans à son Enéide, & qu'il l'avoit écrite en prose avant que de la réduire en vers. L'Empereur le pressoit de mettre la derniére main à ce Poëme, dont la réputation fut très grande dès sa naissance. Virgile lui fit voir le second, le troisiéme & le quatriéme Livres, qui sont les plus beaux. On assûre que lisant en présence de cet Empereur & de sa sœur Octavie, l'endroit où il parle de Marcellus, ils en furent si touchez, qu'ils l'interrompirent par leurs larmes & leurs soupirs, & qu'Octavie même tomba en foiblesse. Ce Poëte mourut âgé de 51 ans, à Brindes en Calabre, le 22 Septembre l'an 735 de Rome, & le 19 avant Jésus-Christ, revenant de Gréce avec Auguste. Son corps fut porté près de Naples, & l'on mit sur son tombeau ces deux vers qu'il avoit lui-même composez:

Mantua me genuit, Calabri rapuêre, tenet nunc
Parthenope: cecini Pascua, Rura, Duces.

En mourant il avoit voulu qu'on brûlât son Enéide; mais ayant appris qu'Auguste ne le permettroit pas, il pria qu'on n'y changeât rien. Ce fut à cette condition qu'il légua cet Ouvrage à Tucca & à Varius, excellens Poëtes, & ses amis; & l'Empereur eut soin que les intentions de l'Auteur fussent suivies: de-là vient que l'on y trouve des vers imparfaits, Auguste ayant voulu qu'on les laissât en cet état sans y rien ajoûter. * Donat, *en sa Vie.* S. Jérôme, *in Chron.* Eusébe. Velleius Paterculus. Suétone. Pline. Lilio Giraldi. P. Crinitus Vossius. Scaliger. Baillet, *Jugemens des Savans, &c.*

VIRGILE, Evêque d'Arles, dans le sixiéme & le septiéme siécle, fut Religieux du Monastére de Lérins, puis Abbé à Autun, & il fut élu Evêque d'Arles l'an 588. Le Pape Saint Grégoire lui envoya le *Pallium* l'an 595, par une distinction toute particuliére, le fit son Vicaire dans les Royaumes de France, de Bourgogne & d'Austrasie. Il mourut vers l'an 624, âgé de 77 ans. * *Ejus Vita apud* Bollandum. Vincent Barralis. Saint Grégoire, *l.* 1. *Epist.* 45. *& l.* 7. *Epist.* 50. 52. 53. Baillet, *Vies des Saints, au* 5. *Mars, jour auquel on fait mention de ce Saint Evêque.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* VIRGILE, Evêque de Tapse en Afrique, voulant combattre les erreurs des Vandales Ariens, publia quelques Ouvrages sous le nom des plus célébres Péres de l'Eglise, ou pour leur donner plus d'autorité, ou pour se mettre à couvert de la fureur des Hérétiques. * Chifflet.

VIRGILE (Saint) Evêque de Saltzbourg, né d'une noble famille d'Irlande, vint en France, où il s'acquit du crédit dans la Cour de Pepin, & alla ensuite dans la Baviére, où il eut un grand démêlé avec Boniface, Archevêque de Mayence, touchant la Formule dont un Prêtre ignorant se servoit pour baptiser, *In nomine Patria, & Filia, & Spiritua Sancta.* Boniface prétendoit que le batême fait en cette forme étoit nul, & Virgile au contraire soutenoit qu'il étoit bon. En 754, la dispute vint à la connoissance du Pape Zacharie, qui décida en faveur de Virgile. Il fut fait Evêque malgré lui, vers l'an 764, & eut la gloire de bâtir dans l'espace de sept ans, une très belle Eglise, qu'il dédia à Saint Rupert, duquel il étoit le successeur, & de convertir à la foi les Carinthiens. Le Pape Zacharie le censura publiquement pour avoir avancé qu'il y avoit des Antipodes, & déclara même cette opinion hérétique. Virgile mourut le 27 Novembre 780. Le Pape Grégoire IX le mit au rang des Saints; ce qui est une raison de douter qu'il eût été repris comme hérétique au sujet des Antipodes. *Voyez* sa justification dans les *Mémoires de Trévoux* Janvier 1708. * André Brunner, *Annal. Virtut. & Fort. Bojorum.*

M. l'Abbé Le Clerc dit que tout ce que l'on fait du sentiment de Virgile, est renfermé dans ces paroles du Pape Zacharie à Boniface, Archevêque de Mayence; *de perversa autem doctrina ejus*, dit le Pape en parlant de Virgile, *qui contra Deum & animam suam locutus est, si clarificatum fuerit ita eum confiteri, quod*

quod alius mundus & alii homines, sub terra sint, seu Sol & Luna, hunc habito concilio ab Ecclesia expelle. M. Le Clerc soutient aussi que les Lettres d'excommunication du Pape contre Virgile sont imaginaires, & que Virgile n'a point été censuré publiquement par le Pape; ni que le Pontife n'a point ratifié une sentence de Boniface, qui déclare Virgile hérétique. Voici tout ce que dit le Pape dans sa Lettre à Boniface; *Attamen & nos .... evocatorias prænominato Virgilio mittimus litteras, ut nobis præsentatus, & subtili indagatione requisitus, si erroneus inventus fuerit, canonicis sanctionibus condemnetur.* Cette Lettre se trouve au sixiéme tome des Conciles du P. Labbe, *p.* 1521. * *Bibliothéque du Richelet de* 1728, *dans l'Article* ZACHARIE.

VIRGILE, Historien. *Cherchez* POLYDORE VIRGILE.

VIRGINIANE. *Voyez* VIRGINIENNE.

VIRGINIE, partie de l'Amérique septentrionale, comprend, selon les Anglois, la nouvelle Angleterre, la nouvelle Hollande, & le païs qui s'étend vers le midi jusqu'à la Floride, lequel est particuliérement appellé *la Virginie*, & est divisé en Virginie septentrionale, & Virginie méridionale. Celle-là s'étend depuis le trente-neuviéme degré de latitude, & celle-ci depuis le trente-troisiéme jusqu'au trente-sixiéme. La Virginie septentrionale prise proprement, est dans un climat assez tempéré. L'Eté y est chaud, comme en Espagne; & l'Hiver y est froid, comme en France. Les chaleurs y régnent aux mois de Juin, de Juillet & d'Août; mais elles sont modérées par un vent d'orient, que les Espagnols nomment *Bises*, & par les vents qui y soufflent de la mer. Depuis Décembre jusques en Mars, le froid y est souvent fort rude, mais par intervalles. Les tonnerres y sont plus fréquens qu'en Europe. Ce païs avoit été découvert par Jean Verrazan, sous les auspices de François I, Roi de France. Ce n'a été qu'après lui que Walter, Anglois, l'a reconnu l'an 1584. Les premiers qui en firent la découverte, lui donnérent le nom de *Mocosa*; & les Anglois lui ont donné celui de *Virginie*, en l'honneur de leur Reine Elizabeth, qui mourut sans avoir été mariée. La terre y est noire, & très propre à porter du froment & du maïz, que les Naturels appellent *Bagatow*. Les racines de *Tsinau* & de *Lochepenauck* coupées & broyées servent à faire du pain à ceux qui sont avancez dans le païs. Le tabac y croît en abondance, & est nommé *Upowo*. Il y croît aussi une herbe, où l'on trouve de la soye attachée, comme une petite peau luisante & déliée. On entre dans ce païs par un large golfe entre deux caps ou promontoires, dont celui qui est au sud, est appellé le *Cap de Henri*; & celui du nord est nommé le *Cap de Charles*. C'étoient les noms du Prince de Galles, & du Duc d'Yorck, qui depuis a été Roi d'Angleterre sous le nom de Charles I. Le milieu du païs est très fertile, & fort agréable, ce qui se connoît même à la grandeur & à la beauté des arbres qui y croissent. Les originaires du païs sont en petit nombre. Leur paresse en est la cause; car bien que la terre y puisse produire toutes choses en abondance, elle ne peut pas nourrir beaucoup d'Habitans, parce qu'elle n'est pas cultivée. Ces Sauvages sont robustes & agiles, & ne manquent ni d'industrie ni d'esprit. Le larcin n'est pas en usage chez eux, parce qu'ils croyent que les Sorciers peuvent les découvrir, & les mettre entre les mains de ceux à qui ils auroient fait tort. Ils s'habillent de peaux de bêtes sauvages, & quelques-uns portent des manteaux faits de plumes de coqs d'inde, cousues ensemble avec une industrie que les étrangers ne peuvent s'empêcher d'admirer. Tous se peignent les mains, les bras, les cuisses, & le visage, de diverses figures de bêtes, & de marques noires, pour paroître plus beaux. Leurs oreilles sont percées en trois endroits, d'où pendent des coquilles au lieu de perles. Quelques-uns ont sur leur tête un panache de plumes, ou une peau d'oiseau de proye. Les plus riches portent quelque plaque de cuivre; & les autres portent une main séche de quelque ennemi qu'ils ont vaincu, pour marquer leur bravoure. L'infidélité dans le mariage est regardée parmi eux comme un grand crime, & quoique le divorce leur soit permis, ils en viennent rarement à cette séparation. Quand cela arrive, chacun prend les enfans qu'il aime le plus, & si les parties intéressées ne sont pas d'accord là-dessus, on sépare les enfans en nombre égal, & le mari choisit le premier. Les femmes lavent dans la riviére leurs enfans nouveaux nez, puis les frottent de certaines drogues, & les peignent pour leur endurcir la peau contre le froid & le chaud; ensuite elles les attachent tout nuds sur une planche couverte de laine, de coton, de fourrure, ou de quelque autre chose de mollet. On les garde plusieurs mois dans cet état, jusques à ce que les os commencent à s'endurcir, les jointures à se nouer, & les membres à se fortifier. Alors ils détachent l'enfant de cet ais, & il se traîne à terre tout le jour de côté & d'autre, à moins qu'on ne le reléve pour badiner avec lui, ou pour le faire manger. Les hommes ne s'occupent qu'à la chasse, à la pêche, à la guerre & à autres semblables exercices, pendant que les femmes font le ménage des champs & de la maison. Leur plus grand trafic est des peaux des bêtes qu'ils ont tuées. Leurs armes sont l'arc, la fléche & la massue. Ils ne combattent guéres que par surprise, mais rarement avec succès, parce que les Anglois se sont fortifiez contre leurs courses. Leur Religion est d'adorer tout ce qu'ils craignent, comme le feu, l'eau, le tonnerre, les canons, les chevaux, & principalement le Diable, qu'ils appellent *Obe*. Ils en ont dans leurs Temples des Images effroyables, & lui immolent du sang, de la graisse des bêtes sauvages, & lui offrent du tabac, lorsqu'ils retournent de la guerre, ou de la chasse. Le Soleil, la Lune & les Etoiles, passent chez eux pour des Demi-Dieux. Ils bâtissent à leurs Dieux des Temples, qu'ils nomment *Machuvmuh*. L'opinion de leurs *Weroans*, ou *Prêtres*, qui se piquent d'être savans, est que les Dieux sont d'une nature humaine; aussi les représentent-ils sous cette forme. Ils nomment *Keuvas*, le principal de ces Dieux. Tous les peuples ont au dos la marque de leurs Rois, ou Seigneurs; & quoiqu'il y ait de ces Princes, qui ne commandent qu'à une ville, ou à deux ou trois, ils s'estiment autant que celui qui en a un grand nombre. Les Anglois ont envoyé quelques Colonies en ce païs-là, où ils ont un Lieutenant-Général, & des Gouverneurs particuliers.

A l'égard de la Virginie méridionale, elle fut découverte l'an 1584, par le Chevalier Walter Raleigh. Le maïz des Indes, que les originaires du païs appellent *Pagatow*, y vient en abondance: la tige porte quelquefois trois ou quatre épics, chargez de cinq ou six cens grains, jaunes, rouges, ou de diverses couleurs. On y voit quantité de cerfs, de lapins, d'écureuils, d'ours & de lions; un grand nombre de coqs d'Inde, de perdrix, & d'autres oiseaux de bois & de riviére. Comme la terre y est très fertile, on en peut tirer beaucoup de profit en la cultivant. Il y a une infinité de loutres, & d'autres animaux, dont les peaux sont fort estimées; & quelques Anglois assurent qu'il s'y trouve des civettes. On voit des perles parmi ces Sauvages; mais on ne sait pas si elles ont été pêchées dans leur païs. Les cabanes de ces Indiens sont situées le long du rivage. Ils nomment leurs Gouverneurs *Weroans*, qui commandent à un ou à plusieurs Dieux; mais ils ont quelque legére connoissance d'un Dieu souverain, qui a créé le Monde & les autres Dieux. Leurs Prophétes sont des Magiciens qui consultent le Diable, pour prédire l'avenir à ces Idolâtres. Ils croyent l'immortalité des ames, & qu'elles jouïssent d'un bonheur infini, dans le séjour des Dieux, ou qu'elles sont punies dans le puits ardent, qui est, disent-ils, au bout de la Terre, vers l'occident, en un lieu nommé *Popogusso*. * Thomas Ariol. Davity. Winilet. Magin. De Laet, *Histoire du Nouveau Monde*. *Histoire de la Virginie en* 1707. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

Les principales riviéres de la Virginie sont Powbatan ou la riviére James, & celle d'Yorck, qui se jettent dans la baye de Chesapeack. Les Colonies sont le long de la mer & des riviéres, pour la commodité du commerce. Les Sauvages sont avant dans les terres, & ressemblent presque en tout à ceux du Mari-Land. La Virginie renferme en tout dix neuf Comtez, qu'on nomme Carotuck, Charles, Glocester, Hartford, Henrico, James, Newkent, Lancastre, Middlesex, Nansemund, Lewer Norfolk, Northampton, Rapahanock, Surry, Warwick, Westmorland, Isle de Wight & Yorck. Les principales villes de ce païs sont James-Town, capitale, Elisabeth-Town, Dales-Gift, Wicomeco & Bermunde. Les deux premieres sont assez bien bâties, & situées sur la riviére de James ou de Powbatan. La premiére est au dessus & la seconde au dessous, assez près de l'embouchure de cette riviére. Selon les dénombremens qui ont été publiez en 1703, voici le nombre des contrées de la Virginie avec un état des Habitans. Henrico a en tout 2413 Habitans, outre 355 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Prince George & Charles-City ont ensemble 4045 Habitans, outre 625 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Surrey a 2230 Habitans, outre 350 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Wight a 2714 Habitans, outre 514 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Nansamund a 2530 Habitans, outre 591 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Norfolck a 2279 Habitans, outre 380 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Princes-Anna a 2037 Habitans, outre 284 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. James-City a 2990 Habitans, outre 401 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Yorck a 2357 Habitans, outre 390 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Warwik a 1377 Habitans, outre 201 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Elisabeth-City a 1188 Habitans, outre 196 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Newkent a 3374 Habitans, outre 420 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Kings-and-Queen a 2842 Habitans. King William a 1834 Habitans. Ces deux contrées ont ensemble 698 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Glocester a 5834 Habitans, outre 594 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Middlesex a 1632 Habitans, outre 199 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Essex a 2400 Habitans, outre 438 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Richmond a 2622 Habitans, outre 504 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Stafford a 2033 Habitans, outre 345 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. West-Morland a 2736 Habitans, outre 451 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Lancastre a 2155 Habitans, outre 271 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Northumberland a 2099 Habitans, outre 522 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Accomack a 2804 Habitans, outre 456 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Northampton a 2081 Habitans, outre 347 hommes de troupes réglées, Cavalerie & Infanterie. Cela fait en tout 60606 Habitans, & 9532 hommes de troupes réglées, y compris les Dragons qui sont comptez dans cet état avec l'Infanterie. Il y a apparence que depuis l'année 1703, que ce calcul fut publié, les Colonies se sont bien accrues. Mais outre qu'il n'est pas facile d'avoir souvent des dénombremens justes & exacts d'un païs éloigné, celui-ci suffit pour donner une idée des forces de l'Angleterre dans l'Amérique à proportion de la seule Province de Virginie. * *Etat de la Grande Bret. sous George II. tome 3. p.* 173.

VIRGINIE, Dame Romaine, de famille nöble, ayant épousé un homme du peuple, fit bâtir le Temple de la Pudicité plébeïenne. *Voyez* PUDICITÉ.

VIRGINIE, jeune fille Romaine, dont Appius Claudius, l'un des Décemvirs, devint passionnément amoureux. L. Virginius, qui en étoit le pére, l'avoit promise à L. Icilius, qui avoit été Tribun. Appius, pour venir à bout de cette fille, qu'il ne put corrompre par ses présens, donna charge à M. Claudius, qui étoit un de ses confidens, de la demander comme une personne née de son Esclave, & qui par cette raison devoit lui appartenir. Virginius, connu généralement de tout le monde par les services qu'il avoit rendus à la Republique, étoit dans le camp; & ce procès devant être décidé par Appius Claudius lui-même, il y avoit beaucoup d'apparence que la passion de ce brutal seroit satisfaite. Virginie étant allée dans la place, M. Claudius la prend & la conduit devant le tribunal de son Amant, qui ordonne que M. Claudius qui la reclamoit, l'emméne chez lui, à condition de la représenter à l'arrivée de celui qui avoit jusques-là passé pour son pére. Tous les parens de cette Romaine, son fiancé, le peuple & les femmes crient hautement contre cet arrêt: & Appius, qui prévoyoit bien que pour son salut il ne devoit rien précipiter, prie Claudius de relâcher son droit jusqu'au lendemain. Cependant Icilius passa en diligence dans le camp où étoit le pére de sa fiancée, l'instruisit de la chose, pressa son retour, & étant partis dès le même soir, ils arrivérent le matin à Rome. Appius qui demeura sur son tribunal, craignant peut-être qu'on ne se doutât qu'il n'étoit allé à l'audience que pour cette cause, écouta les Avocats sur d'autres affaires; & il ne fut pas plutôt chez lui, qu'il écrivit des Lettres à ses Collégues qui étoient au camp, qu'au lieu de donner congé à Virginius, ils prissent leur sûreté pour le bien garder. Mais cet avis fut reçu trop tard; & Appius parut étonné de voir le matin Virginius, Icilius, & Virginie accompagnez de leurs Avocats, de leurs parens, de tous leurs amis, d'un nombre considérable de Dames Romaines; & toute la place remplie de gens, qui n'étoient là que pour attendre l'arrêt d'Appius. Virginius cependant caresse, presse, sollicite, fait voir l'injustice qu'on lui fait à tous ceux qu'il connoit & qu'il rencontre. Appius, dont la passion étoit une espéce de fureur, ne laissa pas de prononcer que M. Claudius retiendroit cette fille comme son esclave. Chacun murmure de cette injustice, & Claudius se met en état de saisir la fille, qui étoit au milieu des Dames Romaines qui l'avoient accompagnée, & qui s'écriérent au moment qu'on la voulut prendre. Virginius implore la pitié du Juge; mais voyant qu'il ne peut rien gagner par ses priéres, par ses larmes, ni par ses menaces, il demande que l'on souffre au moins qu'il parle à sa fille & à sa nourrice, pour s'informer plus particuliérement de la vérité. On le lui permit, & ayant tiré Virginie à part, & pris un couteau qu'il rencontra sur la boutique d'un boucher, *Ma chére Virginie*, lui dit-il, *voilà enfin tout ce qui me reste pour te conserver l'honneur & la liberté.* Dans le même tems il lui porta le couteau jusques dans le cœur; & non seulement se sauva de la multitude, quoiqu'Appius ordônnât qu'on le saisît, mais alla dans le camp avec quatre cens hommes qui l'avoient suivi. Les troupes plus indignées contre le Juge, que contre le pére, prirent les armes, & marchérent à Rome, où elles se saisirent du Mont-Aventin. Tout le peuple d'autre part cria contre Appius qu'on mit en prison, & qui se tua pour prévenir l'arrêt de sa mort. Spurius Oppius, autre Décemvir, qui étoit à Rome, & qui souffrit le jugement tyrannique de son Collégue sans s'y opposer, étant retenu, se fit mourir; & M. Claudius, confident d'Appius, fut condamné. Ce crime fut cause qu'on abolit les Décemvirs, l'an 305 de la fondation de Rome, & le 449 avant Jésus-Christ. On rétablit ensuite les Consuls. L'Histoire en est rapportée fort au long par Tite-Live, *premiére décade*, *l.* 3.

VIRGINIENNE, en Latin *Virginensis Dea*, la Déesse des Filles, étoit une Déesse des Gentils, qui croyoient que son soin particulier étoit de délier la ceinture des filles le soir de leurs noces. Cette Divinité étoit invoquée par l'un & l'autre sexe, pour le mariage, dans ces anciens tems d'ignorance & de superstition. * Saint Augustin, *de la Cité de Dieu.*

VIRGINIUS (Lucius) pére de Virginie. Voyez *ce qui le regarde dans l'Article* VIRGINIE & dans Tite-Live, *l.* 3. *de la premiére décade*, où son histoire est rapportée.

VIRGINIUS ROMANUS, Poëte comique Latin, vivoit du tems de Trajan, vers l'an centiéme de Jésus-Christ. On trouve son Eloge dans le sixiéme Livre des Epîtres de Pline *le Jeune*, *Epist.* 137. *ad Caninium.*

VIRIATUS, Général des Lusitaniens en Espagne, qui sont maintenant les Portugais, de Chasseur qu'il étoit, devint Capitaine d'une troupe de Brigands, & Général d'une Armée, avec laquelle il se rendit maître du Portugal, l'an 609 de Rome, & le 145 avant Jésus-Christ. Il courut & ravagea pendant quatorze ans, tout ce qui est en-deçà & au-delà des fleuves de l'Ebre & du Tage. Il vainquit les Préteurs M. Ventidius, Cl. Unimanus, & Cn. Plancius; & donna tant de terreur aux Romains, qu'il salut une puissante Armée avec un Consul pour lui résister. Enfin Cépion, Consul Romain, eut recours à la trahison, & fit assassiner Viriatus l'an 140 avant Jésus-Christ. * Tite-Live & Florus, *l.* 2. *c.* 17.

VIRIDET, né à Paroy en Charollois, d'une honnête famille, étudia en Médecine à Montpellier, & à Paris: où n'ayant pu avoir de la Digestion que des idées confuses, il s'occupa à son retour à en découvrir la cause: croyant que le changement des alimens en un lait qui nourrit toutes les parties de nos corps, & duquel se forment tous les esprits qui les mettent en mouvement, méritoit bien qu'on la connût: sur-tout, puisque de son défaut naissent la plupart de nos maladies. Dans ce dessein il recherchа avec beaucoup de soin, ce qu'on avoit écrit sur ce sujet; mais ne trouvant pas que les sentimens des Anciens & des Modernes fussent fondez sur des raisons solides, il les réfuta, & se fixa à celui qui l'établit dans un dissolvant contenu dans la salive, & principalement dans le suc stomacal; lequel il prouva par des raisons, & des expériences. Sa jeunesse l'obligeant à se défier de son systême, il consulta de savans Philosophes, & Médecins, & sur-tout l'Académie Royale des Sciences par Monsieur Gallois, Sécretaire de cette illustre Compagnie; & sur leur avis, il le donna au Public en 1690, sous le titre *De primâ Coctione, & præcipuè de ventriculi Fermento.* Vint ans après il s'éleva une opinion, que le dissolvant de l'estomac n'étoit pas acide, mais alkali, (qui est un sel de qualité contraire): peu après parut celle qui ne veut pas qu'il y ait aucun dissolvant dans l'estomac, soit acide, soit alkali; mais que la digestion se fait par trituration, par le broyement produit du mouvement de la tunique interne de l'estomac. Pour combattre ces opinions, M. Viridet a divisé son Ouvrage, intitulé, *les Causes de la production du bon chyle, & du mauvais, avec les remédes*, en trois parties. Dans la premiére il prouve son premier sentiment par de nouvelles raisons; dans la seconde il fait voir que les défauts de la digestion ne viennent pas du mouvement des fibres de la tunique interne trop lents ou trop accélérez, mais de son dissolvant mal constitué: dans la troisiéme il indique les causes qui altérent le dissolvant dans la bouche, l'œsophage, l'estomac, & les intestins, avec les causes qui corrompent le chyle dans le mézentére & le conduit thorachique, & propose les remédes à tous ces égards. Comme M. Viridet avoit remarqué que le chapitre des vapeurs de l'estomac excédoit de beaucoup les autres, il le publia sous le nom de Dissertation sur les vapeurs, imprimé en 1726, & cet Ouvrage fut bien reçu du Public. Le Païs de Vaux étant rempli de Médecins réfugiez, il s'établit d'abord à Rolle, d'où quelques années après il fut appellé à Morges: des événemens heureux l'ayant fait appeller dans les Etats voisins, ont donné lieu à la quantité des Observations qu'on voit en ces deux derniers Ouvrages. * *Cet Article a été fourni.*

VIRIDOMARE ou BRITOMARE. *Voyez* BRITOMARE.

VIRIDOMARE, du païs des Eduens, dans l'ancienne Lyonnoise premiére, commanda la Cavalerie avec Eporédorix devant Gergovie. L'affection que ceux de son païs avoient pour les Romains, ayant changé par les menées du *Vergoblete*, ou souverain Magistrat, il se retira avec les troupes de cet Etat, sous prétexte de prévenir Litarique, & de rassûrer le païs. Il se saisit de Nevers avec Eporédorix, l'an 53 avant Jésus-Christ, & commanda au siége d'Alexie. * Jules César, *Guerre des Gaulois.*

VIRIDOVIX, du païs des Unelliens, dans la seconde Lyonnoise, Chef de quelques rebelles, qui s'étoient rassemblez de toutes les Gaules contre les Romains, présenta plusieurs fois la bataille à Titurius Sabinus, Lieutenant de César; mais Sabinus, cherchant à vaincre par ruse, ne l'accepta point; bien plus, il lui fit donner avis par un Gaulois même, que les Romains alloient décamper, & que tout étoit en desordre. Alors prêt à recevoir Viridovix avec avantage, il se mit en bataille pour sortir avec impétuosité sur les Gaulois, qui ne pouvoient éviter leur défaite; parce que l'éminence sur laquelle Sabinus étoit campé, étoit d'environ mille pas de hauteur, & qu'on ne pouvoit y arriver que hors d'haleine. César dit que Viridovix & les autres Chefs ne donnérent cette permission de combattre qu'à regret, & qu'ils y furent forcez par l'ardeur des Gaulois. * Jules César, *Guerre des Gaulois*, *l.* 3.

VIRIPLAQUE, en Latin *Viriplaca* (mot composé de *Vir*, mari, & de *Placare*, appaiser) étoit une Déesse adorée dans le Paganisme par les anciens Romains. Ils croyoient que Viriplaque, dans les brouilleries qui arrivoient entre un mari & une femme, prenoit le soin de ramener leurs esprits, & de les porter à la paix. Le Temple de Viriplaque étoit dans Rome, au Mont-Palatin. Dans ce Temple se rendoient le mari & la femme, chacun de son côté, lorsqu'ils étoient en querelle; là ils se parloient, & ils en venoient à des éclaircissemens, s'il étoit nécessaire. Enfin, après s'être suffisamment expliquez sur ce qui causoit leur différend, ils déposoient l'un & l'autre leur mécontentement au pié de l'autel de la Déesse, & s'en retournoient dans leur maison entiérement réunis. * Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. *Ex.* 6.

VIRLEJUS (Hugues) sorti d'une noble famille d'Angleterre, florissoit vers l'an 1344, sous Edouard III, Roi d'Angleterre, & étoit Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel, Docteur & Professeur en Théologie à Oxford, & célébre Prédicateur. Il a fait un Recueil de ses lectures, qu'il a donné en un Livre, intitulé *Figuræ Historiarum.* Ses autres Ouvrages sont, *Commentarii in sanctum Matthæum, Prælectiones in D. Paulum; Lectiones in Scripturam; Placita Theologica; Sermonum per annum liber unus; Determinationes nonaginta sex; Quæstiones ordinariæ.* * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

VIRLEJUS (Thomas) Théologien, a composé quelques Ouvrages, auxquels il n'a point mis son nom, excepté aux Commentaires qu'il a faits sur toutes les Epîtres de Saint Paul, divisez en quatorze Livres. * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.* Léland, &c.

* VIRMOND, noble famille d'Allemagne, qui porte présentement le titre de Comte. C'est de cette Maison qu'est issu FRANÇOIS-HUGUES, Comte de Virmond, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur. Il fut en 1715 Ambassadeur de l'Empereur vers le Roi de Suéde, & en 1716 à la

Cour

Cour de Pruſſe. En 1717, il fut fait Membre du Conſeil de Guerre & Grand-Maître de l'Artillerie. En 1718, il étoit premier Plénipotentiaire au Congrès de Paſſarowitz, & Ambaſſadeur de l'Empereur à la Porte. En 1719, il fut fait Conſeiller Privé actuel du Conſeil Privé de l'Empereur.

VIRNEMBOURG, Comté d'Allemagne, entre les Archevêchez de Tréves & de Cologne. C'eſt une des dépendances du Comté de Chiny. Les Comtes de Virnembourg avoient rang autrefois entre les Seigneurs les plus conſidérables de l'Archevêché de Tréves, dont ils ont été Vaſſaux. Mathilde, fille unique de Guillaume, Comte de Virnembourg, épouſa Cunon, Comte de Manderſcheid, ce qui lui fit avoir de grands différends ſur cette ſucceſſion, avec l'Archevêque de Tréves, qui prétendoit que par le défaut de mâles, il étoit en droit de réunir ce fief à ſon domaine. Cette conteſtation fut terminée l'an 1554, & par la Tranſaction que firent Jean, Archevêque de Tréves, & Thierri V, Comte de Manderſcheid, ce dernier fut inveſti du Comté de Virnembourg, de la Paroiſſe de Nachzcheim & de la Prévôté de Bons & de Lengefeld en qualité de fiefs féminins, & renonça à la Seigneurie de Montréal, & au grand & petit Pellenz. Joachim, Comte de Manderſcheid-Sleiden, n'ayant laiſſé que deux filles, Eliſabeth, mariée avec Chriſtophle Louïs, Comte de Lœuvenſtin-Wertheim, échangea la Seigneurie de Cronenbourg & le bourg de Dalheim, qu'elle avoit eu de l'héritage de Joachim, ſon pére, pour le Comté de Virnembourg, qui étoit échu à ſa ſœur, Anne-Salomé. Les Deſcendans de ce Chriſtophle-Louïs en ont joui depuis ce tems-là, & ſe ſont même diſtinguez de l'autre branche de leur Maiſon, par le ſurnom de *Virnembourg*. Frédéric-Louïs, fils de Chriſtophle-Louïs, Comte de Lœuvenſtein-Wertheim, laiſſa d'Agnès-Marie de Tubingue, Louïs-Erneſt, Frédéric-Everard & Guſtave-Axel; & d'Anne-Sidonie de Teuffenbach, ſa troiſiéme femme, un quatriéme fils, appellé *Albert*. Ces quatre fréres ont fait quatre branches. Louïs-Erneſt a épouſé Catherine Eliſabeth, fille d'Erneſt, Comte de Saïn & de Witgenſtein, de la branche de Hombourg, & il en a eu entre autres enfans Joachim-Frédéric, né en 1666. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

VIRTON, petite ville des Païs-Bas Eſpagnols. Elle eſt capitale d'une Prévôté, qui porte ſon nom, & ſituée dans le Duché de Luxembourg, à cinq lieues de la ville de Luxembourg, vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

VIRVIESCA. *Voyez* BIRVIESCA.

VIS.

VIS (Jaques de). *Voyez* VISS.

VISANDRE, *Viſander*, Soldat Goth, ſe fit admirer dans une bataille que les Goths donnérent contre Béliſaire, où il fit voir un courage extraordinaire juſqu'à la fin du combat, malgré la perte de ſon ſang, qui couloit abondamment de ſes playes. Enfin il ſuccomba, & demeura pour mort avec ceux qui avoient été tuez; mais trois jours après, les Goths étant venus pour enſevelir les corps des Soldats, trouvérent Viſandre qui reſpiroit encore, & le portérent dans le camp. Il fut guéri de treize playes qu'il avoit reçues, vécut longtems, & s'acquit beaucoup de réputation parmi les Goths. * Procope, *de Reb. Gothor. &c.*

VISAPOR ou VISIAPOR, ou VISAPOUR, Royaume dans le Décan, eſt ſitué vers la côte occidentale de la Preſqu'Iſle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale. Le Roi de Viſapor eſt le plus puiſſant de tous ceux du Decan, & eſt appellé ſouvent le Roi de Decan. Sa ville capitale s'appelle auſſi *Viſapor*, & a donné le nom au Royaume.

VISAPOR ou VISIAPOR, ou VISAPOUR, ville des Indes en deçà du Gange, capitale du Royaume de Viſapour dans le Décan. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Mandoua, à quarante lieues de Dabul & à ſoixante de Goa. Les villes de Nouraſpour & de Serrapour, par leſquelles il faut paſſer pour y arriver, lui ſervent comme de fauxbourgs. La premiére étoit autrefois la réſidence ordinaire du Roi Ibrahim Schach; mais aujourd'hui elle eſt entiérement détruite, & on a employé ſes matériaux à pluſieurs bâtimens de Viſapor. Viſapor a quatre ou cinq lieues de circuit, & eſt ceinte d'une double muraille, garnie de quantité de canons. Le Palais du Roi eſt au milieu de la ville, & eſt entouré d'un foſſé plein d'eau, où il y a des crocodiles. Les habitans de Viſapor ſont Decanins, Benjans & Mogols. Le Roi qui y régnoit l'an 1666, étoit un orphelin, que le feu Roi & la Reine, ſa femme, avoient adopté pour fils. Après la mort du Roi, la Reine l'établit ſur le thrône par ſon crédit; & parce qu'il étoit encore jeune, elle fut déclarée Régente du Royaume. * Thevenot, *Voyage des Indes, tome* 3. Mandeslo, *Voyage des Indes, l.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VISBIUS, qui vivoit du tems de l'Empereur Domitien, ſelon quelques Auteurs, & vers l'an 90 de Jéſus-Chriſt, écrivit la Vie de Saint Denys *l'Aréopagite*, ſi l'on en croit Hilduin, *Epiſt. ad Ludovicum Pium*; mais cet Auteur ne fut jamais; & l'Ouvrage qui eſt ſous ſon nom, dont Hilduin s'eſt ſervi, eſt une piéce manifeſtement ſuppoſée, comme M. de Launoy l'a prouvé. * Matthieu Galenus, *ad Or. Epiſt. Hilduin.* Surius. Voſſius, &c. De Launoy, *de Areopagiticis Hilduini.*

VISCELLINUS CASSIUS SPURIUS. *Voyez* CASSIUS.

VISCH (Charles de) Flamand, de l'Ordre de Cîteaux, vivant vers le milieu du XVII ſiécle, a publié une Bibliothéque des Ecrivains de ſon Ordre. C'eſt la meilleure que nous ayons, quoiqu'elle ſoit écrite en aſſez mauvais ſtyle. Par ſon moyen, ceux de l'Ordre de Cîteaux ont l'avantage en ce point ſur les Bénédictins, & ſur toutes les autres Communautez Réguliéres, hors les Fréres Mineurs, les Dominicains & les Jéſuites. Il faut cependant uſer de diſcernement & de précaution en le liſant, pour ne ſe point laiſſer ſurprendre à certains endroits qu'il n'a pas aſſez examinez. On peut joindre ici à l'Ouvrage de Viſch, le *Phenix reſſuſcité*, de Chryſoſtome Henriquès, Eſpagnol, mort à Louvain, l'an 1632, en deux livres; mais il ne regarde proprement que les anciens Ecrivains Anglois, dans le premier; & les Eſpagnols, dans le ſecond. * Nicolas Antonio, *Præfat. ad Biblioth.*

* VISCHER (Jean) né à Wemdingen, ville de Baviére, en 1524, fut fait Maître en Philoſophie à Wittenberg en 1548, & créé Docteur en Médecine à Bologne en Italie en 1553. En 1554, il commença à enſeigner publiquement la Médecine à Ingolſtad. En 1555, il fut appellé à Nortlingue, où il fut Phyſicien ou Médecin ordinaire. Le Markgrave George-Frédéric d'Onoltzbach le fit Médecin de la Cour en 1562; & en 1572, il fut fait Profeſſeur public en Médecine à Tubingue. Il mourut dans cette ville & dans cet emploi en 1587, âgé de 63 ans. Il eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Enarratio brevis Aphoriſmorum Hippocratis*; *Diſputatio de uſu atque officio ſplenis in homine*; *Diſputatio de affectibus uteri humani*; *Diſputatio de lactis, ejuſque partium natura & viribus*; *Diſputatio de ratione explorandi & judicandi leproſos*; *Epiſtola ad Petrum Andream Matthiolum, in qua tractatur de vertigine, occipitis dolore.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VISCHER (Jérôme) né à Wembdingen en 1556, fut créé Docteur en Médecine à Tubingue en 1582, & reçu la même année dans le Collége des Médecins de Nuremberg, & fait Médecin ordinaire de la République de la même ville. Il y mourut en 1596, âgé de 41 ans. On a de lui deux Lettres ſur des matiéres de Médecine, dans la *Ciſta Medica* de Jean Horningius. * Le même.

VISCONTI, ancienne famille des plus conſidérables du Duché de Milan. *Voyez* l'Article de MILAN.

VISDOMINI (Sixte) né à Como dans le Milanez d'une illuſtre famille, entra jeune dans l'Ordre de Saint Dominique, y enſeigna avec réputation, & en 1571 fut pourvu de l'Evêché de Modéne par le Pape Pie V. L'an 1581, ce Prélat fut envoyé à la Cour de Madrid par Alfonſe II, Duc de Ferrare & de Modéne: de retour dans ſon Diocéſe il reprit ſes études, & mourut le 27 Septembre 1590. Ses Sermons ont été imprimez à Veniſe en 1576. Pour ſes autres Ouvrages, dont le plus conſidérable étoit un Commentaire ſur l'Epître de Saint Paul aux Romains, qu'il avoit promis dès l'an 1566, on ne ſait s'ils ont vû le jour. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

VISE' (Jean). *Voyez* VIZE'.

VISET, petite ville autrefois fortifiée. Elle eſt dans l'Evêché de Liége, ſur la Meuſe, à deux ou trois lieues au deſſous de Liége, & au deſſus de Maſtricht. * Maty, *Diction. Géogr.*

VISEU, VISEO, ville de la Province de Beira en Portugal, avec Evêché ſuffragant de Braga, eſt ſituée ſur une petite riviére, à dix lieues de Lamégo, vers le midi. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Vicus Aquarius*, ville de la Luſitanie. Elle eſt capitale d'une Comarca ou Juriſdiction, & ſes environs ſont très agréables & très fertiles. Elle a donné ſon nom aux Ducs de Viſéo, dont la poſtérité eſt rapportée à l'Article PORTUGAL. * Maty, *Dict. Géogr.*

VISIGOTHS, c'eſt à dire, *Goths Occidentaux*, peuples Barbares, étant entrez dans l'Empire Romain, obtinrent de l'Empereur Valens, la Mœſie & la Thrace pour leur habitation. Comme l'Empereur ne tint pas les conditions de paix qu'il leur avoit accordées, ils lui déclarérent la guerre, défirent ſon Armée & le tuérent: ils s'emparérent enſuite de la Dacie & de la Thrace, de l'Epire, de la Theſſalie & de l'Achaïe. L'Empereur Théodoſe fut obligé de faire un Traité avec eux. Le Roi Alaric deſcendit en Italie, & prit Rome ſous l'Empire d'Honorius. Ataulph, ſucceſſeur d'Alaric, s'empara des Gaules; & depuis Wallia ſe rendit maître de l'Eſpagne & de la ſeconde Aquitaine, qui lui fut cédée par l'Empereur Honorius. Ils ont poſſédé l'Eſpagne juſqu'à ce que les Maures s'en rendirent maîtres l'an 711. *Voyez* GOTHS dans l'Article de GOTHIE.

VISIR. *Voyez* VIZIR.

VISITATION, Fête inſtituée en mémoire de la viſite que la Sainte Vierge rendit à Sainte Eliſabeth. Dès que l'Ange Gabriel eut annoncé à la Sainte Vierge le myſtére de l'incarnation du Verbe divin, & lui eut révélé que Sainte Eliſabeth ſa couſine étoit groſſe de ſix mois, elle fut inſpirée d'aller voir cette parente, qui demeuroit avec Zacharie ſon mari à Hébron, ville ſituée ſur une des montagnes de Juda, à vint-cinq ou trente lieues de Nazareth. Marie partit le 26 Mars, & arriva le 30 à Hébron, dans la maiſon de Zacharie. Eliſabeth n'eut pas plutôt entendu ſa voix, qu'elle ſentit ſon enfant ſe remuer dans ſon ſein. Elle lui dit, *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, & le fruit de vos entrailles eſt béni*, & la congratula ſur ſon bonheur. Ce fut alors que Marie prononça ce Cantique pieux, que nous appellons le *Magnificat*. Après y avoir demeuré environ trois mois, elle retourna à Nazareth un peu avant la naiſſance de S. Jean-Batiſte. Il y a des Auteurs qui tiennent que la Sainte Vierge aſſiſta aux couches de Sainte Eliſabeth. A l'égard de la Fête, celui qui a penſé le premier à l'établir, a été Saint Bonaventure, Général de l'Ordre de Saint François, lequel en fit un Décret dans un Chapitre Général tenu à Piſe l'an 1263, pour toutes les Egliſes de ſon Ordre.

Depuis, le Pape Urbain VI étendit cette Fête dans toute l'Eglise. Sa Bulle, qui est de l'an 1379, ne fut publiée que l'année suivante par Boniface IX, son successeur. Le Concile de Bâle commencé l'an 1431, l'a aussi ordonnée, & a marqué son jour au deuxiéme Juillet: ce qui a fait croire à quelques-uns, que la Vierge ne partit de chez Zacharie que le lendemain de la circoncision de Saint Jean, qui fut faite le premier de Juillet, huit jours après sa naissance. Il auroit été plus naturel de la placer, comme on a fait dans quelques Eglises, au 28 de Mars, trois jours après l'Annonciation. * Christophle de Castro, *Vie de la Vierge*.

VISITATION, Ordre de Religieuses institué par S. François de Sales, aidé de Madame de Chantal. Ce fut le sixiéme Juin de l'an 1610, qu'il prit commencement à Annecy, cette Dame & quelques Demoiselles ayant commencé alors leur noviciat, qui au bout de l'an fut suivi de vœux simples. La réputation de leur vertu les fit souhaiter dans plusieurs villes. S. François de Sales en accorda quelques-unes à l'Archevêque de Lyon Denys-Simon de Marquemont, depuis Cardinal, qui les reçut en 1615, & qui trois années après les engagea à faire des vœux solemnels. Ce fut le Saint Evêque de Genéve qui dressa leurs Constitutions, lesquelles furent approuvées l'an 1626, par le Pape Urbain VIII. Il leur demanda peu d'austéritez corporelles; mais beaucoup de simplicité, de modestie, d'attention sur elles-mêmes, de cordialité, de soumission à leurs Supérieures: elles conservent encore présentement l'esprit de leur Saint Instituteur; & bien que répandües dans plus de cent soixante Monastéres en France, en Italie, en Allemagne, & en Pologne, qui ne sont pas gouvernez par un Chef Général, mais soumis au gouvernement des Evêques dans les Diocéses desquels ils sont situez, il y a toujours eu une parfaite union entre ces Monastéres, qui se secourent dans le besoin, l'abondance des uns suppléant à l'indigence des autres. * Marsolier, *Vie de S. François de Sales*. Henri de Maupas, *Vie de la Mére de Chantal*.

VISLICZA, ville de la Haute Pologne. Elle est capitale d'une Châtellenie, & située sur la petite riviére de Nida dans le Palatinat de Sendomir, à vint-deux lieues de la ville de Sendomir, tirant vers Cracovie. * Maty. *Diction. Géogr.*

VISLIPUZLI. *Voyez* VIZLIPUZLI.

VISO (Le Mont). *Voyez* VESULE.

VISP, bourg du Haut Valais. Il est situé dans les montagnes qui sont au midi du Rhône, & il est considérable pour ses mines de crystal. * Maty, *Diction. Géogr.*

*VISS (Jaques de) ou de VITRO, Archevêque d'Otrante, étoit François de la Province de Champagne. Le Pape Grégoire XI le créa Patriarche de Constantinople pour les Latins, dans le tems que les Grecs mirent, en 1375, Macaire à la place de Philothée, selon Onuphre. Clément VII le fit depuis Cardinal durant le Schisme, & il mourut en 1404. * Ciaconius, Contelorio & Sponde, *Anno Christi* 1375. *num.* 2.

VISSAC, ancienne Maison d'Auvergne, descendoit de PONS qui suit.

I. PONS, Seigneur de Vissac, vivoit en 1245, & on le tient pére 1. d'ETIENNE qui suit; 2. de *Pierre*, Chanoine de Brioude, mort le premier Août 1286; & de *Françoise* de Vissac, Dame d'Aurose, morte aussi en Août 1286.

II. ETIENNE, Seigneur de Vissac, qui vivoit en 1298, épousa *Guigonne*, Dame d'Arlenc, fille & héritiére de *Pons*, Seigneur d'Arlenc, & de *Béatrix* de la Roche-en-Régnier, dont il eut, 1. PONS qui suit; & 2. HUGUES de Vissac, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné*.

III. PONS, Seigneur de Vissac & d'Arlenc, qui vivoit en 1322, épousa *Alix* de Montboissier, dont il eut, 1. *Pierre*; 2. LOUÏS qui suit; & 3. *Dalmas* de Vissac, Seigneur de Marsac, qui servoit en Languedoc en 1346, & sous Amaury Sire de Craon en 1352, & qui fut pére de *Guillaume*, Seigneur de Vissac; de *Pierre*, Chanoine de Clermont & de Brioude, & de *Pons* de Vissac, qui s'emparérent de nuit & par force du château de Vissac sur leurs cousines, pour raison de quoi ils furent poursuivis criminellement en 1367 & 1370.

IV. LOUÏS, Seigneur de Vissac & de Marsac, mort en 1361, laissa de *Béatrix* de Saissac deux filles, qui plaidérent contre leurs cousins qui s'étoient emparez par force du château de Vissac. L'aînée nommée *Dauphine*, fut Religieuse; & *Marguerite* de Vissac la seconde, épousa *Raymond* Seigneur de Prohynes & de Saint-Privas, fils de son Tuteur.

III. HUGUES de Vissac, second fils d'ETIENNE, Seigneur de Vissac, & de *Guigonne*, Dame d'Arlenc, fut Seigneur d'Arlenc. Le Roi l'envoya en 1312, avec d'autres Seigneurs, au Royaume de Navarre pour en prendre le gouvernement; & en 1314, en Cour de Rome, ainsi qu'en Savoye & en Dauphiné, pour tâcher d'établir une ferme paix entre le Comte & le Dauphin, & vivoit en 1322. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut 1. *Pons*, Seigneur de Vissac, mort sans enfans de *Guigonne* de Joyeuse; 2. ETIENNE qui suit; & 3. *Hugues* de Vissac, Chanoine de Brioude & Archidiacre de Troyes en 1336.

IV. ETIENNE de Vissac, Seigneur d'Arlenc, étoit Chancelier de France en 1334. Il prétendit droit à cause de sa femme en la succession de Béraud, Sire de Mercœur, de laquelle il obtint entre autres biens la Châtellenie de Murs, dont le fief & l'hommage furent à sa priére réunis à la Couronne, sans en pouvoir être jamais séparez, par Lettres du Roi Philippe *de Valois*, du mois de Juin 1339. Il remit peu après les Sceaux, & vivoit encore en 1350, ayant eu d'*Alix* de Poitiers, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chanac, & de *Luce* de Beaudisner, qu'il avoit épousée avant l'an 1321, 1. ETIENNE qui suit; 2. *Pierre*, Chanoine de Meaux en 1359; & 3. *Alix* de Vissac, mariée à *Jean*, Seigneur de Lastic.

V. ETIENNE, Seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, mort à l'Armée en 1386, avoit épousé *N...* dont le nom est ignoré, & dont il eut, 1. ANTOINE qui suit; 2. *Pierre*, Evêque de Saint-Flour, puis de Lavaur; 3. *Alix*, mariée à *Astorge* de Taillac, duquel elle étoit veuve en 1423; & 4. *Louïs* de Vissac, Seigneur de Thory-sur-Allier & de Saint Pierre, vivant en 1400, avec *Jeanne* de Chauvigny, sa femme, dont il eut *Louïs* de Vissac, Seigneur de Thory, qui épousa *Annette* du Puy, fille de *Jean*, Seigneur de Bermond, laquelle prit une seconde alliance en 1426, avec *Jean* Seigneur de Chaseron.

VI. ANTOINE, Seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, vivoit en 1415. Il épousa *Marguerite*, fille de *Louïs* d'Apchon, & de *Marguerite* d'Estaing, dont il eut, 1. CLAUDE qui suit; 2. *Marguerite* premiére femme de *Pierre* de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem; & *Jeanne* de Vissac, mariée à *François* Maréchal, Seigneur de Meximieux.

VII. CLAUDE, Seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, assista le Seigneur de Thiniéres son beau-frére, dans la surprise du château de Verniéres, pour quoi il fut poursuivi criminellement en 1440, & vivoit encore en 1476. Il avoit épousé *Marguerite* de Thiniéres, dont il eut, 1. *Claude*, Seigneur de Montréal, mort sans alliance; 2. ANTOINE qui suit; & 3. *Marguerite* de Vissac, qui s'opposa en 1477, avec ses fréres, aux criées des biens & héritages de son pére.

VIII. ANTOINE, Seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, épousa *Anne* de la Roue, fille de *Claude*, Seigneur de la Roue, & de *Billette* de Tournon, dont il eut pour fille unique *Jeanne*, Dame de Vissac, d'Arlenc & de Murs, mariée le 30 Août 1497, à *Just*, Seigneur de Tournon. * Du Chêne, *Hist. des Chancel.* Le Pére Anselme, &c.

VISSAN ou ESSEU, selon les gens de mer, étoit autrefois l'*Iccius Portus*, dont parle César. Aujourd'hui c'est un petit château, avec un port sur la côte de la Mer Britannique, ou Manche d'Angleterre, à trois lieues & demie de Calais, & à quatre de Boulogne. Le Cap que les François appellent *les Mottes noires*, & les Flamands *Swartenesse*, & que les Romains nommoient *Iccium Promontorium*, est tout proche sur la même côte. * César, *in Comment.*

VISSCHER. *Voyez* VISCHER.

VISSEGRAD, *Voyez* VIZZEGRAD.

VISSOGROD, qu'on écrit *Wysogrod*, ville de Pologne sur la Vistule, un peu au dessous de l'endroit où le Bug se décharge dans ce fleuve, & éloignée de neuf lieues de Varsovie, est sur une butte de terre, & enferme un château de brique assez apparent. * *Memoires du* Chevalier de Beaujeu.

VISSOKIKOLO, que les Polonois écrivent *Wysokickolq*, est un village de Pologne, éloigné du grand chemin de Varsovie à Léopol, de la portée du pistolet. Il n'est composé que de dix ou douze cabanes ou loges de Charbonnier, avec un grand *Cartchéma* sur la route, près duquel le Seigneur du lieu a fondé un Couvent de Dominicains, & bâti une Eglise de brique d'un joli dessein, mais qui est cachée au milieu d'un bois. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

VIST, l'une des Isles Hébrides. *Voyez* EUST & VYST.

VISTE (Antoine le) d'une famille de robe, originaire de Lyon, étoit fils d'AUBERT le Viste, Rapporteur & Correcteur de la Chancellerie. Aubert étoit fils d'Aimé, & petit-fils de Barthélémi, tous deux Conseillers au Parlement, & frére de Jean, qui posséda longtems la même charge, puis celle de Président dans la Cour des Aides. Antoine succéda aux charges de son pére, & fut employé dans diverses négociations, dont il s'acquitta si bien, que pour récompense il obtint une charge de Maître des Requêtes, puis une autre de Président à mortier l'an 1523. Après la bataille de Pavie, il travailla avec un soin extrême pour la conservation de l'autorité royale. Depuis, il présida deux fois aux Grands Jours de Bretagne, & mourut l'an 1534, chargé d'honneurs, de biens & de mérite. * Blanchard, *Hist. des Présidens & des Maîtres des Requêtes*.

VISTNOU, un des trois Dieux des Indiens, les deux autres sont Brama & Isuren. (*Voyez leurs articles.*) Vistnou est venu de Perse. Les Sectateurs de cette idole nomment leur secte *Vistna Sameian*. Vistnou a ses femmes, sa famille & ses domestiques. Ses Sectateurs ne se frottent point avec des cendres de fiente de vache, mais ils se servent d'une autre drogue qui est propre à leur Secte. Ils se font sur le front, & sur d'autres parties de leur corps, des marques avec une terre rouge, qui vient d'un lieu fort éloigné dans les terres du Grand-Mogol. Ils s'impriment aussi avec un fer chaud, sur le haut des deux bras, des brûlures qui représentent, s'il les en faut croire, les armes de leur Dieu Vistnou. Les Sectateurs de Vistnou ne conviennent pas qu'Isuren soit le Dieu Souverain, ils attribuent cette gloire à Vistnou, qu'ils appellent autrement *Naraien*. Il est représenté avec un visage verd, les mains & les piez rouges. Letschimi & Poumadéri, ses femmes, sont peintes d'une carnation olivâtre, tirant sur le jaune. Vistnou a paru au monde neuf fois sous diverses figures, selon les Livres de ses Sectateurs. Il doit revenir encore une fois sous la forme d'un cheval, & alors il anéantira toutes choses. * La Croze, *Hist. du Christianisme des Indes*, *p.* 429, *&c.*

VISTISA, VOSTIZA, étoit anciennement une ville épiscopale du Péloponnése. Elle est maintenant presque ruïnée. On la trouve dans le Duché de Clarence en Morée, à cinq lieues de Patras, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

VISTRITZA, riviére de Macedoine, sur laquelle est située la ville de Vodéna, autrefois ÆDESSE. *Voyez* ÆDESSE.

VIS-

VISTULE, fleuve de Pologne, eſt le *Viſtula* des Latins, nommé autrement *Viſtullus*; par Ptolomée, *Iſtula*; par Pomponius Méla, *Viſula*; par Ammien Marcellin, *Biſula*; & par ceux du païs *Weiſſel*. Il a ſa ſource au pié d'une montagne du païs de Teſchen en Siléſie, ſur les frontiéres de la Hongrie. De là accru par les eaux de quelques riviéres, il paſſe dans la Pologne à Zator & à Cracovie, &c. Enſuite de quoi, ayant reçu encore d'autres riviéres plus conſidérables, il arroſe Varſovie, Plocksko, Wladiſlaw, entre dans la Pruſſe, où il paſſe à Thorn, à Culm & à Graudentz. Après un cours d'environ deux lieues, la Viſtule ſe diviſe en deux branches, dont la droite, qui coule du ſud-oueſt au nord-eſt, arroſe Marienbourg & va ſe jetter dans la partie la plus méridionale du Friſch-Haff, au nord oueſt d'Elbing, qui n'eſt éloignée de ſon embouchure que d'environ deux lieues. L'autre branche, qui coule à peu près du ſud au nord juſques à la forteresse de Heuſt, ſe diviſe encore en deux bras, dont le droit tombe dans le Friſch-Haff, & l'autre après avoir arroſé Dantzick, ſe rend dans la Mer Baltique à Weiſſelmunde.

V I T.

* VIT ou VEIT (Saint) jeune homme noble de Lucanie, eſt honoré comme le Patron du Royaume de Bohême. On prétend que dans ſa jeuneſſe il a fait beaucoup de miracles, entre autres qu'il rendit la vue à ſon pére. On dit auſſi que par ordre de Dioclétien il fut jetté avec d'autres dans un vaiſſeau plein de poix bouillante & de plomb fondu, & que comme ils en ſortirent ſans en avoir reçu aucun mal, on les expoſa aux lions, qui au lieu de les dévorer venoient leur lecher les piez. Ainſi S. Vit & ſes compagnons étant morts de mort naturelle, on ajoûte que vers l'an 755 le corps du Saint fut tranſporté à Paris, & de là en 836, dans l'Abbaye de Corvey en Weſtphalie, à la ſollicitation de l'Abbé Werner. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin.

VITA (Joſeph de) Sicilien, natif de Caltaniſſetta, entra l'an 1631 dans l'Ordre de Saint Dominique à Palerme, où il vécut preſque toujours depuis, & où il mourut le huitiéme Janvier 1677. Ce Religieux eſt célébre dans cette ville par ſa piété, ſon amour de la retraite & de la pauvreté, ſon zéle pour le ſalut des ames, & toutes les autres vertus propres à le ſanctifier, & ſa mémoire y eſt en vénération. Borné à l'étude de l'Ecriture, de Saint Auguſtin & de Saint Thomas, il ſe fraya de nouvelles routes, & imagina un ſyſtême touchant l'action de Dieu ſur les créatures, où il prétend ſuivre ces deux célébres Docteurs de l'Egliſe, & n'a été ſuivi de perſonne: car quoique le Pére Thomaſſin de l'Oratoire, & quelques Diſciples de Molina ayent prétendu qu'il leur étoit favorable, d'habiles Théologiens ſemblent avoir prouvé le contraire. Son Ouvrage étoit partagé en deux tomes, dont le premier parut l'an 1665, à Palerme, & contient un ample Traité *de proprio & per ſe principio unde provenit peccatum*. Les Théologiens de ſon Ordre en furent allarmez avant même qu'il parût, & on eſſaya en vain d'en arrêter l'impreſſion; mais Vita livra ſon ſecond volume au Général Jean Thomas de Roccaberti, qui le ſupprima. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

VITAKER. *Voyez* WITAKER.

VITAL (Saint) Martyr, dont l'Egliſe fait mémoire au 28 d'Avril, & dont le culte eſt ancien à Ravenne; mais dont les Actes, qui le font pére des Martyrs Saint Gervais & Saint Prothais, ſont fabuleux. Fortunat, Evêque de Poitiers rapporte, ſelon l'ancienne tradition de Ravenne, que Vital avoit été enfoui tout vif. On joint à Saint Vital, Valérie ſa femme; & l'on prétend que retournant après la mort de ſon mari de Ravenne à Milan, d'où ils étoient l'un & l'autre, elle fut aſſommée en chemin par des païſans Idolâtres. On ne ſait pas le tems du Martyre de Saint Vital. Quelques-uns le placent au ſecond ſiécle. * Fortunat, *l.* 1. *Carm.* 2.

VITAL DU FOUR, Cardinal. *Voyez* FOUR (Vital Du).

* VITALE (Antoine-François San) natif de Parme, Référendaire du Pape dans l'une & l'autre Signature, & ſon Prélat Domeſtique, fut nommé au mois de Mars 1700 Vicaire Général du Saint Siége, Vice-Légat d'Avignon & Surintendant Général des Armes de cet Etat. A ſon retour à Rome, il fut nommé à la Nonciature de Florence en 1703, & fut nommé la même année par le Pape à l'Archevêché d'Ephéſe. En 1705, il fut nommé Nonce en Pologne; en 1706, Aſſeſſeur du Saint Office; & en 1707, Maître de chambre de Clément XI, qui en 1709 le déclara Archevêque d'Urbin, & Cardinal du tître de S. Pierre-au mont d'or. En 1713, le même Pontife le nomma Légat de Bologne, mais ce Prélat mourut dans ſon Archevêché d'Urbin, le 17 Décembre 1714. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VITALIANA, anciennement *Malpaga*. C'eſt une petite iſle du Duché de Milan. Elle a un château fort, & elle eſt ſituée dans le Lac Majeur, près de la côte occidentale, & à une lieue du bourg de Canobio, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

VITALIEN, Pape, natif de Ségni, dans la Campagne d'Italie, fut élu après Eugene I, le 31 Juillet de l'an 657, & s'employa avec beaucoup de ſoin pour le bien de l'Egliſe, tant auprès de l'Empereur Conſtans II, que contre les Prélats de Ravenne. Il envoya des Miſſionnaires en Angleterre, célébra divers Conciles, & mourut en odeur de ſainteté, le 27 Janvier de l'an 673. Nous avons de lui ſix Epîtres, dont la derniére, adreſſée aux Religieux de Saint Benoît, paroît ſuppoſée au Cardinal Baronius. Platine dit qu'il avoit publié des Ordonnances, & qu'il avoit réglé le chant. Il eut pour ſucceſſeur, ADEODAT. * Ciaconius. Du Chêne & Anaſtaſe, *in Vit. Pont.* Baronius, *in Annal.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.*

VITALIEN, Scythe de nation, entreprit de venger la Foi Orthodoxe, que l'Empereur Anaſtaſe perſécutoit. Il ſe rendit maître de la Thrace, de la Scythie, & de la Mœſie, & vint juſqu'aux portes de Conſtantinople, avec une grande Armée compoſée de Huns, de Bulgares, & de quelques troupes Romaines qui faiſoient des dégâts horribles dans tous les lieux de leur paſſage. Anaſtaſe ſe voyant ſans forces, eut recours au parjure, pour faire éloigner Vitalien, & lui promit de rappeller les Prélats exilez. Depuis, Anaſtaſe ſe moqua de lui, & le dépouilla de la Préfecture militaire. Juſtin, qui étoit parvenu à l'Empire, ſachant qu'il faiſoit des pratiques contre ſon ſervice, l'attira à Conſtantinople, le créa Conſul, & le fit tuer dans le Palais le ſeptiéme Mars de l'an 520. * Cédréne, *in Compendio.* Evagre, *l.* 3. & 4. Marcellin, *in Chron.*

VITALIS, Evêque d'Antioche, au commencement du IV ſiécle, célébre par ſa piété & par ſa doctrine, ſe trouva au Concile d'Ancyre où il préſida, & à celui de Néocéſarée. * Baronius.

VITALIS, Hérétique Apollinariſte, ſe fit mettre ſur le Siége de l'Egliſe d'Antioche.

VITALIS, d'Afrique, ſoutenoit des opinions hérétiques, & publioit que ce n'eſt pas par un don de Dieu que nous croyons, mais que cela venoit de nous-mêmes, c'eſt à dire, de notre propre volonté: & quand on lui oppoſoit ces paroles de l'Ecriture, *C'eſt Dieu qui opére en nous le vouloir & le faire*; il répondoit que Dieu opéroit par ſa Loi, par les Ecritures. Dieu, ajoûtoit-il, opére autant qu'il eſt en lui pour que nous profitions, lorſque ſes paroles viennent à notre connoiſſance; mais ſi nous ne voulons pas acquieſcer à ces paroles, nous faiſons que ſon opération nous eſt inutile. C'étoit rejetter formellement toute grace intérieure. Saint Auguſtin lui écrivit l'Epître 107. * Baronius, *A. C.* 429. *n.* 55.

VITALIS (Oldéric ou Ordéric) Moine Bénédictin, dans le Diocéſe de Lizieux, étoit né en Angleterre l'an 1075. Il vint à l'âge de douze ans en Normandie, & prit l'habit dans l'Abbaye de Saint-Evroul, où il fit ſes études. Il y reçut les Ordres ſacrez, & y paſſa toute ſa vie. Il a écrit treize Livres de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt, juſqu'a l'an 1142: Elle ſe trouve dans la Bibliothéque des Hiſtoriens de Normandie. * Du Chêne. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. du XII ſiécle.*

VITALIS (Jean) Docteur de Paris, écrivit par ordre de l'Univerſité, *Defenſorium immaculatæ Conceptionis Deiparæ*, l'an 1390.

* VITALIS (Janus) Prêtre, naquit à Palerme. Il fut un Théologien renommé & bon Poëte. Il fit ſes études à Naples, à Bologne & à Rome. Il mourut vers l'an 1560. On a de lui, *Epigrammata*; *Hymni de Sacro-Sancta Trinitate*; *Paraphraſes in Pſalmos* de Profundis, *&c. Meditationes in Pſalmum* Miſerere; *Epithalamium Chriſti & Eccleſiæ*; *Theratorizion*; *Bellum Africæ*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

VITELLESCHI (Jean) Cardinal, Archevêque de Florence, natif de Cornéro ville de Toſcane, avoit beaucoup d'eſprit, étoit entreprenant, hardi, ſavoit diſſimuler, & ſe ſervir utilement de ces talens pour s'élever à une haute fortune. D'abord il s'attacha à un Tyran d'Italie, nommé *Tartaille*, & fut ſon Sécretaire; mais après que celui-ci eut la tête coupée, par ordre du Pape Martin V, il vint à Rome, ſe mit tout-à-fait bien dans l'eſprit d'Eugéne IV, ſucceſſeur de Martin, & lui rendit de bons ſervices. Il délivra Rome & toute l'Italie de ſes Tyrans, rétablit le calme & la tranquillité partout, & s'attira, avec la bienveillance du Pontife, le cœur de tout le peuple Romain. Eugéne récompenſa ces ſervices par les dignitez d'Evêque de Récanati, en 1431; de Patriarche d'Alexandrie, & d'Archevêque de Florence en 1435; & enfin de Cardinal l'an 1437. Auſſi-tôt, Vitelleſchi, enflé par ſon élévation, forma des deſſeins ambitieux & deſagréables à Eugéne, qui ſe ſervant de l'adreſſe d'un Capitaine, nommé Rido, le fit arrêter dans le Château S. Ange: changement qui ſurprit ſi fort ce Cardinal, qu'il mourut de déplaiſir peu après ſa priſe, le onziéme Avril de l'an 1440. Son mérite a été plus équitablement reconnu de la poſtérité, & a été couronné des éloges que lui ont donnez les Papes Sixte IV, Jules II, Léon X, Clément VII, & Paul III. Barthelemi Vitelleſchi ſon neveu, & Evêque de Cornéro, lui fit élever un magnifique tombeau avec cette Epitaphe,

Quando ego pro patria, pro majeſtate repreſſi
Pontificis, furias bellorum, hoſteſque ſubegi
Eccleſiæ, noſtris quæ floruit aucta ſub armis
Reſtitui res effluxas, urbeſque, decuſque
Invidit ſors atra mihi, magis æmula virtus,
Immeritam ſtatuens non æquo munere mortem.

Celui-ci indigné de la mort de ſon oncle, quitta le parti d'Eugéne IV, pour embraſſer celui de l'Antipape Félix V, qui le fit Cardinal; mais il ſe démit depuis de cette dignité & de ſon Evêché, auquel celui de Montefiaſcone étoit uni. Il fit de belles Ordonnances pour la réforme de ſon Diocéſe, & y établit quelques pratiques de piété. Sous le Pontificat de Pie II, il fut conducteur de quelques troupes deſtinées pour combattre Sigiſmond Malateſte: enfin, ayant eu la dévotion de faire le pélerinage de la Terre-Sainte, il mourut à ſon retour dans la ville de Modon le 13 Décembre 1463. Son corps rapporté dans ſon Egliſe Cathédrale, s'y eſt conſervé tout entier ſans corruption. Il y a apparence qu'il s'étoit démis de ſon Evêché avant ſon voyage de Jéruſalem, en faveur d'un de ſes parens; puiſque parmi les Lettres du Cardinal de Pavie, on en trouve une, par laquelle celui-ci donne avis de ſa promotion au Cardinalat dans le mois de Décembre 1461, à ANGE Vitelleſchi, Evêque de Cornéro. MUTIUS Vitelleſchi, qui

qui mourut Général des Jésuites en 1645, étoit de cette famille. Paul Jove a écrit l'Eloge du Cardinal Jean. * Aubery, *Hist. des Cardin.* Jules Roscio. Platine. Garimbert. Ciacconius. Léon. Aretin, & Scipio Ammirato, *Hist. Flor.*

* VITELLESCHI (Mutius) naquit à Rome en 1563, d'une famille noble. En 1583, il se fit Jésuite malgré ses parens. Il professa dans la ville de sa naissance la Philosophie, puis la Théologie, jusqu'à ce qu'il fut établi Directeur de la Société Angloise. Il eut le même emploi à Naples, fut fait ensuite Provincial, puis Assistant en 1608, & Général en 1615. Il mourut en 1645. On a de lui *Epistolæ Parænetica*, qui ont été imprimées à Anvers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

* VITELLI (N...) a traduit l'Agriculture que l'on a publiée sous le nom de *Constantin César*, recueillie de plusieurs anciens Auteurs Grecs, par les soins de l'Empereur Constantin *Porphyrogénète.* * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 577. *n.* 1012. édit. d'Amsterdam 1725.

VITELLI (Erasme) Auteur d'un Traité de la victoire que Sigismond, Roi de Pologne, remporta contre les Turcs, le dédia à l'Empereur Maximilien I. * Petreius. Vossius. Simler, &c.

* VITELLI (Nicolas) se rendit maître de Cita di Castello, après en avoir chassé Giustino son Compétiteur; mais le Pape Sixte IV envoya contre lui Frédéric Ubaldino, qui malgré la vigoureuse résistance de Vitelli, l'obligea à rendre cette ville. Celui-ci pour s'en venger, secondé des Florentins, pour-lors ennemis du Pape, s'empara de quelques villes de l'Etat Ecclésiastique, battit les troupes du Pape près de Pérouse, & rentra en possession de Cita di Castello. Il eut encore l'avantage dans un combat qui se donna peu de tems après, & s'accommoda ensuite avec le Pape. Ainsi il demeura paisible possesseur de Cita di Castello, où il mourut vers la fin du XV siécle, assez avancé en âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Caprioli, *Ritratti di cento Capitani illustri*, *p.* 77.

* VITELLI (Camille) Seigneur de Citta di Castello, & fils de Nicolas, après avoir signalé sa valeur sous Virginio Orsini, passa au service de Charles VIII, Roi de France, qui l'employa dans la guerre contre le Royaume de Naples. Il s'y conduisit si bien que ce Prince pour le récompenser de ses services ne se contenta pas de le faire Chevalier de ses Ordres, mais il lui donna outre cela le Duché de Gravina, le Marquisat de Sant-Angelo, & six Comtez dans le Royaume de Naples. Au siége de Circello, il escalada lui-même la muraille, mais il y fut blessé d'un coup de pierre dont il mourut en 1496, à la fleur de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Caprioli, *Ritratti di cento Cap. illustri*, *p.* 78.

* VITELLI (Vitelluccio) fils de Nicolas & frére de Camille, fut Seigneur de Citta di Castello, servit comme lui sous Virginio Orsini, puis passa au service de Charles VIII, Roi de France, qui lui donna de l'emploi dans la guerre contre les Génois & les Florentins. Dans la suite le Pape Alexandre VI ayant enlevé plusieurs places à la Maison des Orsini, Vitelli, secondé de Charles Orsini, remporta une victoire signalée sur les troupes du Pape, & fit prisonniers leur Général Guidobalde Duc d'Urbin, & plusieurs Officiers de considération. Il assista les Orsini contre les Colonnes, Pierre de Medicis contre les Florentins, les Grands de l'Etat Ecclésiastique contre César Borgia Duc de Valentinois, sur lequel il remporta divers avantages, & avec lequel il s'accorda peu de tems après. Mais le Duc pour qui il avoit conquis la ville de Sinigaglia, le fit assassiner en 1502 à la fleur de son âge. * Les mêmes.

VITELLI (Chiappin) Marquis de Cétone, Maréchal de Camp de l'Armée du Duc d'Albe, lorsqu'il étoit Gouverneur des Païs-Bas. C'étoit un brave Capitaine qui avoit bien servi Côme Grand-Duc de Toscane, dans les guerres qu'il avoit eues. Cela obligea Philippe II, Roi d'Espagne, à le demander, pour conduire son Armée sous le Duc d'Albe. Il rendit de grands services en Flandre, & mourut du tems de Réquésens successeur du Duc au Gouvernement des Païs-Bas. C'étoit un homme si prodigieusement gros & gras, qu'il falloit qu'il se fît bander le ventre pour pouvoir marcher. Et comme il étoit grand mangeur, & qu'il passoit pour Athée, les Protestans Flamands lui firent cette Epitaphe,

O Deus omnipotens, crassi miserere Vitelli,
Quem mors præveniens non sinit esse bovem.
Corpus in Italia est, tenet intestina Brabantus;
Ast animam nemo. Cur? quia non habuit.

Il y en a qui disent, qu'il falloit échancrer la table où il mangeoit: mais qu'à force d'user de vinaigre dans ses viandes, il devint si maigre, que sa peau lui servoit de manteau pour s'envelopper. * Du Maurier, *en la Vie de Guillaume, Prince d'Orange.*

* VITELLI (Aléxandre) naquit à Citta di Castello, ville de l'Etat Ecclésiastique. Il porta les armes dès sa jeunesse, & il s'acquit à la guerre une telle réputation, que le Pape Clément VII lui donna préférablement à tout autre le commandement des troupes qui devoient agir contre les Colonnes & les Florentins. Vitelli s'acquita avec honneur & avec succès de cet emploi. Après la mort d'Alexandre de Médicis, il mit garnison dans la citadelle de Florence au nom de l'Empereur. Sous le Pontificat de Paul III, il mena à Ferdinand, Roi des Romains, un Corps de troupes du Pape pour servir en Hongrie contre les Turcs, & il y acquit beaucoup de gloire. L'Empereur Charles-Quint l'employa aussi dans la guerre contre l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse. Après avoir encore servi quelque tems le Pape Jules III contre Octave Farnése, & dans la guerre contre les Siennois, il se rangea du parti de l'Empereur, jusqu'à ce qu'enfin, pour passer dans le repos le reste de ses jours, il se retira à Citta di Castello, où il mourut en 1554, âgé de 54 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VITELLIO ou VITELLO, Polonois, composa en Italie, vers le milieu du XIII siécle, un Ouvrage d'Optique, digne d'estime. Il a été imprimé en Allemagne, par les soins de Fréderic Risnerus, l'an 1572, beaucoup plus correct que dans l'édition qui en avoit paru à Nuremberg l'an 1535. * Bayle, *Dict. Crit.*

VITELLIUS (Lucius) le Censeur, pére de l'Empereur A. Vitellius, fut fait Gouverneur de Syrie au sortir de son Consulat, en l'an 15 de l'Ere vulgaire, & l'Empereur Tibére lui confia le soin des affaires d'Orient, qui étoient alors extrêmement embrouillées. La même année, ou au plus tard l'année suivante, il vint à Jérusalem pour la fête de Pâques, & y fut reçu magnifiquement. En reconnoissance de l'affection des Juifs, il déchargea la ville des impôts qui avoient accoutumé de se lever sur les fruits qui se vendoient. Il remit aussi à la garde du Grand-Prêtre l'habit pontifical avec tous ses ornemens, qu'Hérode & les Romains avoient gardé jusques-là dans la forteresse Antonia. Il déposa Joseph Caïphe du Souverain Pontificat, mit en sa place Jonathas, fils d'Ananus, puis s'en retourna à Antioche. L'Empereur Tibére lui ayant ordonné de faire la guerre aux Arabes, il s'avança jusques à Ptolémaïde, dans le dessein de faire passer son Armée sur les terres des Juifs, pour aller droit à Pétra. Mais les principaux des Juifs l'étant venus prier de prendre une autre route, parce que leur Loi ne leur permettoit pas de laisser paroître dans leur païs des Dieux étrangers, & des figures dont les Enseignes Romaines étoient chargées, il consentit à leur désir, fit prendre une autre route à son Armée, alla à Jérusalem, accompagné seulement de ses amis, & d'Hérode le Tétrarque. Il y offrit des sacrifices, & ôta la Grande-Sacrificature à Jonathas, à qui il l'avoit donnée deux ans auparavant, & en revêtit Théophile, frére de Jonathas. Il étoit encore à Jérusalem lorsqu'il apprit la mort de l'Empereur Tibére; il fit aussi-tôt prêter le serment de fidélité aux Juifs au nom du nouvel Empereur Caligula, pour lequel on offrit à Dieu des sacrifices solemnels. Vitellius avoit dès l'année précédente, qui étoit l'an 16 de Jésus-Christ, envoyé à Rome Pilate, Gouverneur de Judée, pour se justifier devant l'Empereur de la violence qu'il avoit exercée contre quelques Samaritains, qui s'étoient assemblez à Thirabata, sans aucun dessein de révolte. Vitellius acquit autant d'estime dans la Province par son bon gouvernement, qu'il mérita de mépris à Rome par ses basses flatteries pour Caïus & pour Claude. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

VITELLIUS (Aulus) Empereur, fut salué en cette qualité par les Légions de la Basse Germanie, presque en même tems que le Sénat & le Peuple Romain reconnurent aussi Othon en la même qualité l'an 69 de Jésus-Christ. Vitellius s'étoit par ses infames flatteries, acquis du crédit sur l'esprit de Caligula, de Claude & de Neron. On dit que sous l'empire du second, il portoit un des souliers de Messaline dans sa robe, & le baisoit souvent comme une chose sacrée. Par ces lâchetez il parvint à des emplois considérables, & fut Proconsul en Afrique, où il se gouverna assez équitablement. Il en usa moins bien dans la charge d'Intendant des Ouvrages & des Bâtimens publics de Rome; car il fut accusé d'avoir volé jusques dans les Temples. Son élévation à l'Empire ne lui servit que pour assouvir ses passions. Celle de la bonne chére étoit si violente en lui, qu'il faisoit quatre repas par jour, & dépensoit dix mille écus par repas, comme nous l'apprenons de Suétone. Cet Historien parle d'un festin que donna le frére de Vitellius, où l'on comptoit deux mille sortes de poissons tous rares. L'Empereur en lui rendant ce repas, fit servir un pâté fait de langues de faisans, de cervelles de paons, & de foyes d'oiseaux inconnus, qu'il avoit fait venir par mer du fond de l'Espagne. On dit qu'il coutoit vint-cinq mille écus, & qu'à cause de sa grandeur il fut nommé *le bouclier de Minerve.* La cruauté de Vitellius, plus excessive encore que sa gourmandise, s'étendit jusques sur ses amis & ses serviteurs, & n'épargna pas même sa mére. Cette conduite fit révolter les Armées dans la Pannonie, dans la Mœsie, dans la Judée, & dans la Syrie, où l'on choisit Vespasien pour Empereur. Vitellius fut toujours battu; & étant en horreur par ses débauches continuelles, il fut déchiré par ses Soldats, & traîné dans le Tibre par le peuple, la même année de son élévation dans la 57 année de son âge, après avoir régné environ huit mois & cinq jours. Il eut pour successeur Vespasien. * Suétone, *in Vitellio.* Tacite, *Hist. l.* 2. & 3. Dion. Eutrope. Aurelius Victor, &c.

VITELLIUS, Disciple de Donat, fit un Livre pour défendre son parti, & dans lequel il traitoit les Catholiques de persécuteurs, & considéroit les Donatistes comme des serviteurs de Dieu, haïs du monde. Il avoit aussi écrit contre les Gentils & contre les Catholiques, qu'il prétendoit avoir livré honteusement les Livres Saints du tems de la persécution. Il y avoit encore quelques autres Ecrits de lui, concernant la Discipline de l'Eglise, du tems de Saint Jérôme, qui fait mention de cet Auteur & de ses Ouvrages. * Saint Jérôme, *de Scriptoribus Ecclesiasticis.* M. Du Pin *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du IV siécle.*

* VITELLIUS (Régnier) de Ziriczée en Zélande, après avoir voyagé en Italie, en France, & en Allemagne, fut à son retour fait Recteur du Collége de cette ville. Quelque tems après il se transporta à Amsterdam, où il mourut en 1618. Il a traduit d'Italien en Latin la Description des Païs-Bas, faite par Guicchardin, avec des augmentations, & a réduit en abrégé

brégé la *Britannia* de Cambden, avec des Cartes Chorographiques. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 789.

VITELLIUS PROCULUS. *Cherchez*, PROCULUS.

VITERBE, *Viterbium*, ville d'Italie, capitale de la Province dite *le Patrimoine de Saint Pierre*, eſt le Siége d'un Evêché qui a été transféré de Férente, & qui dépend immédiatement du Saint Siége. C'eſt une des meilleures villes de l'Etat Eccléſiaſtique, ſituée au pié d'une montagne, & arroſée par les eaux de diverſes fontaines. On voit dans la Cathédrale les tombeaux de quatre Papes, & ailleurs des Palais magnifiques, & autres Edifices qui peuvent contribuer à l'embelliſſement & à la commodité d'une ville. Tibério Mutio Domicelli, Evêque de Viterbe, y publia des Ordonnances ſynodales l'an 1614, & 1624. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Guichardin, *Hiſtoire d'Italie.*

VITERBE, bourg de France, ſitué dans le Lauragais en Languedoc, ſur la riviére d'Agout, à deux lieues au-deſſus de Lavaur. * Maty, *Dict. Géogr.*

VITERIC, Roi des Viſigoths en Eſpagne, ſe mit ſur le thrône après la mort de Leuva, qu'il aſſaſſina vers l'an 603, & régna juſqu'en 610. Ememberge ſa fille fut conduite en France, pour être épouſe de Thierri, Roi de Bourgogne; mais Brunehaut s'y oppoſa. Gondemar ſuccéda à Viteric. * Iſidore, *in Chron.* Mariana, *Hiſt. Hiſpan.*

* VITESIUS (Jean) fils d'un Bourgeois de Breſlau, s'avança par ſon mérite, & après avoir été fait Prévôt de Cinq-Egliſes, fut élu Evêque d'Erla & de Waradin. En 1464, Matthias Corvin, Roi de Hongrie, l'envoya en Ambaſſade à l'Empereur Frédéric III, auprès duquel il s'acquitta ſi bien de ſa commiſſion, que Matthias le fit Archevêque de Gran ou Strigonie en 1473. Dans la ſuite, mécontent de ce qu'on lui avoit préféré un Cardinal, il quitta le Roi de Hongrie, & ſe retira en 1477 à la Cour de l'Empereur, auprès duquel il fut le bien venu, parce qu'il avoit apporté de grandes richeſſes avec lui. Ce Prince à qui il en fit part, lui fit avoir en 1479 l'Archevêché de Saltzbourg; (*Il ne ſe trouve pas dans la liſte des Archevêques de ce Diocéſe,*) mais il ne put s'en mettre en poſſeſſion qu'en 1482, après que Bernard l'eut reſigné tout de bon. Le nouvel Archevêque ſe fit aimer des Saltzbourgeois, parce qu'il leur accorda le privilége d'avoir un Conſeil & des Bourguemeſtres; mais il ſe brouilla avec ſon Chapitre, parce qu'il refuſa de leur faire part de la ſucceſſion de l'Archevêque Bernard, mort en 1487. Cela irrita les Chanoines à un tel point, qu'ils élurent pour Archevêque leur Prévôt nommé Chriſtophle. Vitéſius l'excommunia. Alors ils ſe retirérent avec Chriſtophle à Muldorf, de ſorte qu'il ne demeura auprès de Vitéſius que deux Chanoines. Il mourut deux ans après en 1489. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Metzger, *Hiſt. Saliſb. l.* 4. *ch.* 44. *p.* 507. Ducker, *Saltzb. Chron. p.* 217. *Staat von Saltzburg, p.* 111.

VITIGÈS, qui avoit été Ecuyer de Théodabat, Roi des Goths en Italie, ſe fit mettre en ſa place l'an 556, & fut élevé ſur un pavois, ſelon la coutume de ces peuples. Enſuite de quoi il courut à Rome avec quatre mille hommes, & reçut les ſermens de ce peuple. Il répudia ſa femme, pour épouſer Maraſuinte fille d'Amalazonthe, & recueillit les thréſors de ſon prédéceſſeur. Mais les Romains ſentant approcher Béliſaire, ouvrirent à ce Chef les portes de leur ville, que Vitigès vint aſſiéger avec cinquante mille hommes l'an 537. Ce ſiége dura un an & neuf jours; & le Roi Goth le leva pour aller attaquer Rimini, qu'on venoit de lui enlever. Béliſaire cependant ſoumit les villes de Milan, de Novare, de Bergame, &c. Vitigès, contraint d'abandonner le ſiége de Rimini, ſe retira dans Ravenne, où Béliſaire l'attaqua, & le contraignit de ſe rendre l'an 540. Il l'envoya avec ſa femme, & toutes les perſonnes de qualité de ſa Cour, à Conſtantinople, où de Roi il devint Patrice. * Procope, *de Bell. Goth.*

VITILO, VITOLO, VITULO, étoit anciennement une petite ville du Péloponnéſe. Ce n'eſt maintenant qu'un fort petit bourg de la Zaconie en Morée. Il eſt près de la ville de Chialéſa, & du petit Golfe nommé *Porto Vitulo*, qui eſt une partie de celui de Coron. * Maty, *Dict. Géogr.*

VITIZA, Roi des Viſigoths d'Eſpagne, régna cinq ans avec ſon pére *Egica*; & depuis il gouverna ſeul, depuis l'an 701, juſqu'en 710. Ce Prince brutal & débauché, craignant la révolte de ſes peuples, qui murmuroient hautement contre lui, fit fortifier les villes de ſon Etat. * Mariana, *Hiſt. Hiſp.*

VITODURANUS (Jean) fameux Moine Franciſcain, qui a pris ſon nom de la ville de Winterthour, en Latin *Vitodurum.* Il eſt Auteur d'une aſſez bonne Chronique de la Suiſſe depuis l'an 1215, juſques en 1348, dont l'Original ſe voit dans la Bibliothéque publique de Zurich. * Hottinger, *Schol. Tigur. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

VITOLDE, Grand-Duc de Lithuanie, étoit ſi attaché à tout ce qui regardoit le bien de ſon Etat, qu'étant à table il donnoit audience aux Ambaſſadeurs, & jugeoit les différends de ceux qui lui demandoient juſtice. * Gaguin, *in Deſcript. Lithuan.*

VITOLDE, Tyran de Lithuanie, étoit très cruel, & ſur ſon ſimple commandement, forçoit ſes Sujets à ſe faire mourir, de peur d'encourir ſon indignation. Si quelqu'un lui desobéiſſoit, il le faiſoit coudre dans une peau d'ours, puis il l'expoſoit aux bêtes farouches pour être déchiré. Lorſqu'il étoit en marche, il avoit toujours un arc tendu, afin de tuer ceux dont la figure lui déplaiſoit: cette cruauté étoit ſon jeu ordinaire. * Æneas Silvius, *en ſon Hiſt. de Bohême.*

VITORCHIANO, VICHORCHIANO, bourg de l'Etat de l'Egliſe. Il eſt dans le Patrimoine de Saint Pierre, à trois lieues de Viterbe, vers l'Orient Septentrional. * Maty, *Diction. Géogr.*

VITRÉ (Antoine) Imprimeur de Paris, s'eſt rendu célébre dans le XVII ſiécle, par le ſuccès avec lequel il a porté l'Imprimerie preſque au période de ſa perfection. C'eſt lui qui a imprimé la Polyglotte de Guy-Michel Le Jay, laquelle eſt le chef-d'œuvre de cet Art, non ſeulement à cauſe de la nouveauté & de la majeſté des caractéres, mais encore pour l'induſtrie & pour l'exactitude extraordinaire de Vitré. Ses autres éditions ſoutiennent parfaitement la réputation qu'il s'étoit acquiſe d'être le premier homme de France pour ſon Art, en quoi il ſurpaſſoit même Robert Etienne, auquel il n'a été inférieur qu'en érudition; car à peine ſavoit-il traduire le Latin en François. Il a donné au Public, entre pluſieurs Ouvrages, un Cours de Droit Civil en deux volumes *in folio*; la Bible Latine *in folio* & *in quarto*, qui paſſe tout ce que l'on voit de plus beau & de plus achevé pour l'impreſſion. Meſſieurs du Clergé de France font eux-mêmes les éloges de ce célébre Imprimeur en plus d'un endroit de leurs Actes & de leurs Mémoires, & témoignent qu'il n'y a eu que ſon mérite ſeul qui les ait portez à le choiſir pour leur Imprimeur. Mais il ternit cette gloire par le caprice qu'il eut de faire fondre en ſa préſence les beaux caractéres des Langues Orientales qui avoient ſervi à l'impreſſion de la Bible de M. Le Jay, pour ôter par-là le moyen d'imprimer à Paris aucuns livres en ces Langues après ſa mort. Il fut Conſul & Syndic de ſa Communauté, & mourut au mois de Juillet 1674. Quoique du tems de Vitré les Hollandois ſemblaſſent être les maîtres de l'Art de l'Imprimerie, on prétend que cet Imprimeur ſeul étoit capable de leur tenir tête, s'il ſe fût aviſé d'obſerver, comme on a fait depuis, la diſtinction de la conſonne d'avec la voyelle, dans les Lettres I. & J. & U. & V. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 40. *n.* édit. d'Amſterdam 1725.

VITRÉ, VITRAY ou VITREY, en Latin *Vitræum*, *Vitriacum*, *Vitruviacum*, & *Victoriacum*, ville de la Haute Bretagne, au Diocéſe de Rennes, ſur les confins du Maine & de l'Anjou, ſur le panchant de deux collines, entre leſquelles paſſe la riviére de Villaine, eſt fort ancienne, & fut bâtie, ſi l'on en croit les Auteurs fabuleux, longtems avant Jéſus-Chriſt, par Vitruvius, Troyen de Nation. D'autres Ecrivains peu dignes de foi, diſent qu'elle reçut la foi l'an 70 de Jéſus-Chriſt, par Saint Clair, Evêque de Nantes, qui paſſant par cette ville, y prêcha l'Evangile. Elle a été autrefois l'appanage des cadets de Bretagne: c'eſt la premiére & la plus grande des neuf anciennes Baronies de la Province, étant diviſée en ſept différens Siéges de Juſtice, qui ont ſous leur reſſort pluſieurs Marquiſats, Vicomtez, & autres Terres titrées, avec près de cent Paroiſſes. C'eſt par cette Baronie, que les Seigneurs de la Maiſon de la Tremouille, à qui elle appartient, ont le droit de préſider aux Etats de la Province, que l'on tient ſouvent en cette ville, à cauſe de ſa ſituation commode. Entre pluſieurs belles Egliſes dont elle eſt ornée, elle a une Collegiale, nommée *la Magdelaine*, fondée l'an 1209, par André, Baron de Vitré, laquelle entre autres Reliques poſſéde le Corps de Saint Mas. Son Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, & d'un Thréſorier. Il y a dans la ville trois Paroiſſes, quatre Couvents de Religieux, dont l'un qui eſt celui des Auguſtins, eſt un des plus anciens de cet Ordre, & trois Couvents de Religieuſes. A la ſortie de cette ville on trouve un Parc fort agréable, qui eſt la promenade ordinaire des Habitans. Elle a ſouvent été ruïnée par les guerres que les Ducs de Bretagne ont euës avec les Barons de Vitré. Ses murailles & fortifications furent rebâties pour la derniére fois l'an 1422, & au mois de Mai 1589, le Duc de Mercœur, Gouverneur de Bretagne, Chef de la Ligue contre le Roi Henri III, l'aſſiégea en perſonne avec dix mille hommes d'élite, & fut contraint de lever le ſiége le 14 Août de la même année. Ses Habitans commercent dans les païs étrangers, quoiqu'elle ſoit éloignée de la mer de 18 lieues. * D'Argentré, & Pierre Le Baud, *Hiſtoire de Bretagne.* Albert le Grand de Morlaix, Religieux Dominicain, *Hiſt. des Saints de Bretagne. Chron. de Vitré, &c.*

VITRI (Jacques de) *Voyez* JACQUES DE VITRI.

VITRI-LE-FRANCOIS, ville de France dans le Pertois en Champagne, à ſept lieues de Châlons, à ſix de Saint Dizier, & à dix de Bar-le-Duc, eſt ſituée ſur la rive droite de la riviére de Marne, qui lui ſert d'ornement & de foſſé de ce côté-là, ayant aux autres côtez de bonnes murailles, de larges foſſez, & des remparts d'une ſi grande hauteur, qu'ils mettroient les maiſons à l'abri des coups qu'on pourroit tirer ſi on l'aſſiégeoit. Elle eſt auſſi défendue d'un fort château, & n'eſt pas cependant bien grande. A voir la diſpoſition de ſes rues, il eſt aiſé de conclure que c'eſt une ville neuve. Celles par où l'on y entre ſont larges, droites & fort longues, & aboutiſſent à la grande place, qui eſt de figure quarrée, & d'une grande étendue. On voit dans la même place une grande Egliſe bâtie à l'Italienne. Il y a une Commanderie des Chevaliers de Malte dans un autre quartier de la même ville. L'une des quatre principales rues conduit au pont ſur la Marne qui porte bateaux à Vitri, ce qui fait que pluſieurs Marchands y font leur demeure, à cauſe du commerce de blé, de vin, de bois, de charbon & autres marchandiſes, que l'on tranſporte de là à Paris & aux autres villes qui ſont arroſées de cette riviére.

Ceux qui recherchent les Antiquités Gauloiſes, tiennent que c'étoit en cette ville qu'habitoit autrefois la Légion des Romains, pour s'oppoſer aux courſes que les Germains faiſoient dans tout le païs, & que de la Légion victorieuſe, dite en Latin

Latin *Legio victrix*, on l'a appellé *Victriacum*. Elle a été sujette aux Comtes de Blois, & depuis à ceux de Champagne, qui l'ont embellie de plusieurs Temples, en y faisant bâtir l'Eglise Collégiale, les Prieurez de Sainte Croix, de Sainte Geneviéve & de Saint Thibaud, & un Monastére de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux. Le Roi Louïs *le Jeune* étant irrité contre Thibaud, Comte de Blois, à cause qu'il favorisoit un nommé Pierre, que le Pape avoit envoyé pour être Evêque de Bourges, contre la volonté de sa Majesté, fit démolir le château de Vitri qui étoit à ce Comte, & brûler l'Eglise, avec cinq cens tant hommes que femmes de tout âge, qui s'y étoient réfugiez; dont se repentant ensuite, il s'imposa pour pénitence, par l'avis de Saint Bernard, de faire le voyage de la Terre Sainte contre les Infidèles. Vitri essuya ensuite deux autres disgraces; l'une quand Jean de Luxembourg, Comte de Brienne, armé pour le Duc de Bourgogne & pour l'Anglois contre le Roi Charles VII, fit ruïner cette ville & plus de soixante villages des environs; & l'autre quand l'Empereur Charles-*Quint*, partie pour venger les incommoditez que ses troupes qui étoient devant Saint Dizier en recevoient, & partie en haine de ce qu'Henri de Lenoncourt, Comte de Nanteuil, alors Baillif de Vitri, avoit menacé le païs de Liége, en fit renverser les plus riches bâtimens. La paix ayant remis toutes choses en fureté, François I résolut de faire rebâtir Vitri pour en faire sa frontiére du côté de la Champagne; & parce que cette ville étoit en un endroit, où une montagne assez haute la commandoit, il la fit placer à une demi-lieue plus loin au village de Moncontour, & ce fut alors qu'on la surnomma *Vitri-Le-François*, du nom de ce Prince. Vitri-le-Brûlé, qui étoit autrefois un considérable endroit, n'est pas loin de-là. * Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Allemagne & de Pologne*. André du Chêne, *Antiq. des villes de France*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NB. L'Auteur de l'article de Vitri-Le-François, a confondu en plusieurs endroits cette ville avec Vitri-le-Brûlé. Ce qu'il dit dans les six premiéres lignes, convient au premier; mais ce qu'il ajoûte que cette place est défendue par un fort château, n'est pas vrai. Il peut y en avoir eu un autrefois, puisqu'une de ses grandes rues s'appelle *la rue de citadelle*; mais il est très certain qu'il n'y en a point présentement. Tout ce qu'il dit ensuite jusques au paragraphe qui commence par ces mots, *Ceux qui recherchent*, convient à *Vitri-Le-François*; mais tout le reste ne peut convenir qu'a *Vitri-Le-Brûlé*, hormis les derniéres lignes où il parle de la fondation du premier.

VITRI LE BRULÉ. *Voyez* l'article précédent.

* VITRI, petit bourg de France appellé *Vitri-sur-Seine*, est dans l'Isle de France, au sud-sud-est de Paris, dont il est éloigné de deux à trois lieues. C'est de ce lieu-là que Jacques de Vitri a pris son nom.

* VITRI, bourg du Païs-Bas, dans l'Artois, est situé sur la rive gauche de la Scarpe, au nord-est d'Arras, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* VITRINGA (Campége) naquit à Leuwarde en Frise le 16 Mai 1659. Après avoir fait ses premiéres études dans la ville de sa naissance, il alla à l'âge de 16 ans à Franeker, où il s'appliqua pendant un an à la Philosophie, & pendant deux ans à la Théologie. De là il alla à Leyde pour y continuer l'étude de cette derniére, & fut reçu Docteur en cette Faculté le neuviéme Juillet 1679. De retour en sa patrie, il fut reçu Ministre le troisiéme Juin 1680, & le 19 Août suivant il fut nommé à une Chaire de Professeur des Langues Orientales à Franeker. Il se maria la même année à *Guillelmine* de Hell, fille d'un Ministre de Harlem, & il en eut quatre garçons & une fille. Le 18 Juillet 1682, il fut appellé à la Chaire de Professeur en Théologie. Le sixiéme Mai 1693, il fut fait Professeur en Histoire Sacrée. Il mourut en 1722 le 31 Mars, d'une attaque d'apoplexie. Il est Auteur des Ouvrages suivans. *Sacrarum Observationum libri sex; Archisynagogus Observationibus illustratus*; *Introduction à l'idée véritable du Temple de Jérusalem*, en Flamand; *La véritable Explication du Temple d'Ezéchiel, defendue contre Jean Henri Coccius*, en Flamand; *de Decem Viris Otiosis ad Sacra necessaria Veteris Synagogæ curanda deputatis*; *de Generatione Filii ex Patre, & morte Fidelium temporali Disputationes Theologicæ, cum Clar. H. A. Roëllo*; *de Synogoga vetere libri tres*; *Doctrina Christianæ Religionis per Aphorismos summatim descripta*; *Anacrisis Apocalypseos Johannis Apostoli*; *Oratio de Synodis, earumque utilitate, necessitate & autoritate*; *Hypotyposis Historiæ & Chronologiæ Sacræ a Mundo condito usque ad finem sæculi primi Æræ veteris*, item *Typus Doctrinæ Propheticæ*; *Typus Theologiæ Practicæ*; (cet Ouvrage a été traduit en François par M. de Limiers sous ce titre, *Essai de Théologie Pratique, ou Traité de la Vie Spirituelle & de ses caractéres*; puis en Allemand; & par M. d'Outrein en Flamand) *Commentarius in librum Prophetiarum Isaiæ*; *Explication des Paraboles de l'Evangile*, traduite du Manuscrit Latin de M. Vitringa en Flamand par M. Jean d'Outrein; *Animadversiones ad Methodum Homiliarum Ecclesiasticarum rite instituendarum*; *Examen du sens mystérieux des Miracles de Jésus-Christ*, item *Explication Allégorique & Mystique du récit de Moïse touchant l'ouvrage des six jours*, item *Eclaircissement de quelques endroits Prophétiques de l'Ecriture*, II Samuel ou II. Rois, ch. 23. v. 1--7, & Pseaume 68. 8 & 45, le tout dicté à ses Ecoliers en Latin, & traduit en Flamand, avec une préface de M. Vénema. Deux de ses fils se sont fait connoître dans la République des Lettres. Horace Vitringa étoit un jeune homme de grande espérance, qui, quoique mort à l'âge de 18 ans en 1696, a composé le petit Ouvrage suivant, dans lequel il y a beaucoup d'érudition, *Animadversionum ad Johannis Vorstii de Hebraismis Novi Testamenti Commentarium Specimen*, avec *Lamberti Bos Observationes Miscellaneæ*. Campége Vitringa, autre fils de notre Auteur, fait le sujet de l'article suivant. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 35. *p.* 30. *& suiv.*

VITRINGA (Campége) fils du précedent, naquit à Franeker le 20 Mars 1693. Il jetta les fondemens de ses études sous les yeux de son pére & d'autres Professeurs, & fit des progrès extraordinaires dans la Philosophie, le Grec & l'Hébreu. Il en donna une preuve en soutenant des Théses publiques en 1711. Depuis, il s'attacha à la Théologie & aux Leçons de son pére. En 1713, il soutint des Théses *de Notione Spiritus Sancti in quibusdam Scripturæ Sacræ Locis*. En 1714, il sortit avec honneur de l'examen du Doctorat en Théologie, & partit ensuite pour Leyde & Utrecht. A son retour il prononça une savante Dissertation *De facie & posterioribus Dei*, & reçut le degré de Docteur le 23 Mai 1715. En 1716, il obtint la Chaire de Professeur en Théologie à Franeker, & devint par là le Collégue de son pére. Il se maria le 14 Mai 1719, avec *Anne-Sophie* Sixte, dont il eut quelques enfans morts dans l'enfance, & mourut le onziéme Janvier 1723, à la fleur de son âge. Voici la liste de ses Ouvrages; *Epitome Theologiæ Naturalis; Dissertationes tres de Serpente Veteratore; Dissertationes duæ de Lucta Jacobi cum Angelo; Dissertationes tres de Festo Tabernaculorum*; *de Natura peccati. Oratio inauguralis de Spiritu & Litera Religionis.* * *Biblioth. Bremens. Class.* 7. *Fascic.* 2. *Dictionnaire Allemand de Bâle*. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 30. *p.* 39 *&* 40.

VITRO (Jacques de) *Voyez* VISS (Jacques de).

VITRUVE (M. Vitruvius-Pollio) célébre Architecte, vivoit sous le régne de l'Empereur Auguste, vers le commencement de l'Ere Chrétienne, & étoit natif de Vérone, selon la plus commune opinion. Il composa un excellent Ouvrage d'Architecture, divisé en dix livres, & le dédia au même Empereur. Nous en avons diverses éditions. Celle que Guillaume Philander procura dans le XVI siécle, & qu'il dédia au Roi de France François I, a été fort estimée. Cet Ouvrage a été traduit en dernier lieu, & enrichi de Notes par Claude Perrault, de l'Académie Royale des Sciences, & Médecin de la Faculté de Paris, dont la premiére édition fut faite en 1673, & la seconde en 1684, à Paris, chez Jean-Baptiste Coignard.

VITRY. *Voyez* VITRI.

VITSENHAUSEN: c'est une jolie petite ville du Landgraviat de Hesse-Cassel. Elle est sur une belle riviére, entre Cassel & Halberstadt, à trois lieues de la premiére de ces villes, & à dix-huit de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VITTEMENT (Jean) né à Dormans en Champagne, d'une famille obscure & très pauvre le 29 Avril 1655, fit ses premiéres études dans le lieu de sa naissance, & alla les continuer à Paris au Collége de Beauvais, où il fut reçu en qualité de Boursier. Après son Cours de Philosophie & de Théologie, il prit le degré de Bachelier. Il fut tout de suite nommé pour succéder à son Professeur même dans sa Chaire de Philosophie, où sa réputation s'accrut à un tel point, qu'à la fin de son sixiéme Cours, M. le Marquis de Louvois Ministre d'Etat le choisit & le prit chez lui, pour enseigner cette Science à son fils, feu M. l'Abbé de Louvois. Dans ses heures de loisir, il s'appliqua à la lecture des Poëtes Latins qu'il apprit de mémoire, aussi bien que Tacite & Sénéque. Il parloit également bien sur tous les sujets qui se présentoient. A peine fut-il sorti d'auprès de M. l'Abbé de Louvois, qu'il fut nommé Recteur de l'Université de Paris & Coadjuteur du Principal du Collége de Beauvais. Comme Chef de l'Université, il eut l'honneur de complimenter le Roi Louïs XIV sur la paix de Ryswyck conclue en 1697. Ce Prince en fut si satisfait, qu'il dit publiquement que jamais Harangue ni Orateur ne lui avoient fait tant de plaisir. A la fin de la même année 1697, le Roi lui confia l'éducation des Ducs de Bourgogne & d'Anjou. Dès-qu'il fut revêtu de cet honorable emploi, il se démit de la Coadjutorerie de la Principalité du Collége de Beauvais, en faveur de M. Rollin, si connu par ses rares qualitez & par ses beaux Ouvrages. En 1700, Louïs XIV voulut qu'il accompagnât & qu'il aidât de ses conseils, Philippe V, Roi d'Espagne, auparavant Duc d'Anjou. Ce Prince pour le retenir à sa Cour, lui offrit sur l'Archevêché de Burgos une pension de huit mille ducats, mais il la refusa généreusement. Lorsque le Roi Philippe V partit pour Naples en 1702, M. Vittement revint en France, & alla s'enfermer dans le Collége de Beauvais. En 1715, Le Duc d'Orléans, Régent de France, l'en retira, pour l'honorer de la charge de Sous-Précepteur de Louïs XV, qui dès qu'il parut à la Cour lui donna l'Abbaye de Montmorel. L'Académie Françoise lui offrit une place dans sa Compagnie, mais il la refusa. Le Roi pour le récompenser de ses services employa toute son autorité pour le forcer de prendre à son choix le Bénéfice qui lui conviendroit le mieux de 140 qui étoient à remplir. Pour se dispenser d'en accepter aucun il allégua des raisons qui satisfirent sa Majesté, qui se contenta de lui ordonner de rester auprès de sa personne dans les mêmes appartemens qu'il occupoit à Versailles. En 1722, M. Vittement quita la Cour de lui-même, & se retira chez les Péres de la Doctrine Chrétienne. Il y a passé les derniéres années de sa vie. Comme il sentoit ses forces diminuer, il crut que l'air de Dormans sa patrie pourroit le rétablir, & s'y fit transporter; mais après quinze jours d'une maladie aiguë, il y mourut d'une maniére édifiante le 31 Août 1731, âgé de 76 ans. Il a écrit sur toute l'Ecriture Sainte, qu'il a commentée avec des Réflexions morales sur chaque verset. Il a fait une ample réfutation de Spinosa; un autre Ouvrage sur le différend entre M. Arnaud & le Pére Malebranche; un Opuscule sur la Constitution *Unigenitus*. Ces Ouvrages n'ont pas vu le jour. M. Coffin, Principal du Collége de Beauvais, a composé une

une belle Epitaphe à l'honneur de M. Vittement. * *Voyez* le Supplément de Paris 1736.

VITTINGHOFF eft le nom d'une noble & ancienne famille de Courlande, originaire de Weftphalie, & qui fubfifte encore dans les Evêchez de Munfter & de Paderborn, où il y en a même de la branche de Schell, qui eft celle d'où fortent ceux de Courlande, & qui poffède encore actuellement le château de Schellenberg, qui a donné ce furnom à ceux de cette famille qui le portent aujourd'hui.

Balthazar Ruffouw, Auteur de la Chronique de Livonie imprimée à Roftock en 1578, & plufieurs autres qui ont écrit l'Hiftoire de l'Ordre Teutonique, font voir que cette famille étoit illuftre & fort diftinguée dès le tems des Croifades, Arnold & Conrad de Vittinghoff, au rapport de Ruffouw, ayant été élevez à la dignité de Maîtres ou *Heermeefters* de cet Ordre en Livonie, le premier en 1360, & le dernier en 1404.

Sous la Maîtrife de GOTHARD Ketler, en faveur duquel Sigifmond Roi de Pologne érigea la Courlande en Duché, l'an 1561, pour s'être foumis à lui, quelques-uns de la famille de Vittinghoff fe joignirent à un grand nombre d'autres Gentilshommes de Weftphalie & des environs, qui après avoir fait preuve de leur nobleffe, fuivirent ce nouveau Duc leur compatriote, & y furent admis au Corps des Nobles de ce païs.

Depuis ce tems-là, cette Maifon s'y eft maintenue dans fon rang & dans fes prérogatives, qui en Courlande font très confidérables pour la Nobleffe, y a formé diverfes autres branches, & a fourni plufieurs bons Officiers à divers Etats de l'Europe.

VITTINGHOFF (Othon-Frédéric) dit *Schell*, Seigneur de Neder-Hémert, de Groenewald, de Schederen, d'Eerhoff, &c. étoit de la famille mentionnée ci-deffus. Il naquit dans une de fes Terres en Courlande l'an 1648. Après avoir paffé une partie de fa jeuneffe à la Cour de Pologne, où le Roi Michel Wiefnowiski l'honora du titre de Chambellan, il vint en 1671 dans les Païs-Bas à la fuite d'un Régiment de Dragons où il commandoit une Compagnie. De ce pofte il eft parvenu par degrez à celui de Lieutenant-Général de Cavalerie au fervice de la République des Provinces-Unies, où après l'avoir fervie l'efpace de 55 ans avec honneur, il mourut à Nimégue, le 18 Mars 1726, âgé de 78 ans. Il avoit époufé en 1683 *Marguerite*; fille de Frédéric-Henri de Randwyck, Burggrave de Nimégue, de laquelle il a laiffé une fille unique, héritiére de Néder-Hémert, mariée à Adrien, Comte de Lynden, actuellement Burggrave de Nimégue, & Député de la part des Nobles à l'Affemblée des Etats Généraux. Le corps du Général Vittinghoff repofe avec celui de fon Epoufe qui mourut fix femaines après lui, dans l'Eglife de Néder-Hémert, où on lui a élevé une tombe fur laquelle on trouve fes 32 quartiers, & l'Epitaphe fuivante, *Hoc in tumulo quiefcit Nobiliffimus ac Generofiffimus Dominus Otto Fridericus Baro a Vittingboff-Schell, dum viveret, Dynaftes in Neder-Hemert, Groenewald, Schederen, Eechoff, &c. Poloniæ Regis Camerarius, nec non fub Præpotentibus Belgii Fæderati fignis Equitum Prætor ftrenuiffimus, cujus inclytis cunabulis gaudebunt Livones; militiæ tirocinium fibi vindicabunt Poloni; Res multiplici bellico cafu, imprimis triginta novem obfidionibus, præliifque non paucis præclare geftas nunquam non fufpicient Belgæ, Britanni, Germani, Galli, &c. quique, poftquam officio cum Militis egregii, tum Ducis prudentiffimi per annos circiter fexaginta duos functus eft, vitæ integritate, morum fanctitate, intemerata in Chriftum fide, cæterifque virtutibus ad Gloriam cæleftem nifus, Deo gratus, fuis carus, bonis omnibus flebilis, ærumnofam banc tandem vitam cum fempiterna, eaque beata mutavit. Anno* 1726, *ætatis* 78.

VITTORIA, capitale de la Mérindade d'Alava dans la Bifcaye, à fept lieues de Miranda de Ebro, fut bâtie par Sanche, Roi de Navarre, lorfqu'il eut conquis l'Alava fur les Mores, au bout d'une belle vallée, toute couverte de villages, de bourgs & de petites villes. Elle a une double enceinte de murs, mais fans autre fortification. Au milieu de la principale place eft une fort belle fontaine, & autour font l'Hôtel-de-ville, deux Couvents & plufieurs Maifons affez belles. Les grandes rues font bordées d'arbres: & afin que la chaleur ne les gâte pas, on a foin d'y entretenir des ruiffeaux d'eau vive. Il y a la ville neuve & la vieille: c'eft dans celle-là que demeure la Nobleffe, qu'on y trouve en grand nombre. Il y a auffi de riches Marchands; leur plus grand commerce eft de fer, & de lames d'épée, qu'on fabrique dans la ville même. * Colménar, *Délices de l'Efpagne, p.* 94 *& fuiv.*

VITTORIO SIRI. *Voyez* SIRI (Vittorio).

VITTURI. *Voyez* VETTURI.

* VITULA, nom d'une Déeffe chez les Latins. On prétend qu'elle excitoit la joye, & que ce nom lui a été donné du verbe *vitulari* qui veut dire *folâtrer*, *fe réjouïr en folâtrant.* * Pomey, *Pantheum Mythicum, partie* 5. *p.* 240. édit. d'Utrecht 1701. Macrobe, *Saturnalia, l.* 3. *c.* 2.

VITULICOLES, nom que l'on donne aux Juifs qui adoroient un veau d'or, pendant que Moïfe étoit avec Dieu fur le Mont-Sinaï. Il en eft parlé dans l'Ancien Teftament, * *Exode, c.* 31.

VITUNE, *Vitunus*, certain Dieu du Paganifme, qu'on croyoit être celui qui donnoit la vie à l'enfant dans le fein de fa mére. Il étoit ainfi appellé du mot Latin *vita.* * Saint Auguftin, *de Civit. Dei. l.* 7.

VITUS (Jean) Evêque de Winchefter, Anglois de nation, s'éleva par fa vertu & par fon mérite, à cet Evêché, après avoir été Recteur du Collége de Winchefter, Gardien de fon Couvent, & Evêque de Lincoln. Il étoit bon Orateur pour le tems, & brilla fur-tout dans l'Oraifon funébre qu'il fit pour Marie, Reine d'Angleterre. Les grandes louanges qu'il lui donna, & encore plus fon zéle pour la Religion Catholique, lui firent perdre la faveur de la Reine Elifabeth. Il mourut en prifon à Londres, l'an 1560. Ses Ouvrages font, *De Veritate Corporis & Sanguinis Chrifti in Sacramento Altaris, contra Petrum Martyrem Hæreticum, &c.* * Pitfeus, *de Illuftr. Angl. Script.*

VITUS (Richard) Anglois, né a Bafingftoke, ville du Comté de Southampton, d'une bonne famille du lieu, fut Docteur en Droit, fit fes études à Oxford; & voyant que la Religion Catholique étoit abolie dans l'Angleterre, il paffa à Louvain, & de là à Padoue, où il fut reçu Docteur en Droit. A fon retour d'Italie il alla à Douay, & fut Profeffeur Royal dans cette Univerfité pendant trente ans, & Chanoine de S. Pierre dans la même ville. Clément VIII lui donna difpenfe pour être Prêtre, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il vivoit l'an 1611, pendant que Jacques I régnoit en Angleterre, & compofa un Livre fur cette fameufe Enigme que l'on voit à Bologne, *Ælia Lælia Crifpis*; un autre fur les Loix des Décemvirs en douze Tables; cinq Oraifons fur différens fujets; Hiftoire d'Angleterre en Latin, fous ce titre, *Hiftoriarum Britannicæ Infulæ ab origine Mundi ad annum octingentefimum libri novem*; cet Ouvrage eft peu eftimé; Courte Explication Latine des priviléges de Droit & de Coutume, au fujet du Sacrement de l'Euchariftie; un Traité Latin des Reliques & du Culte des Saints; Courte Explication Latine du Martyre de Sainte Urfule & des onze mille Vierges. * Pitfeus, *de Illuftr. Angliæ Script.*

VITUS DE BERING. *Voyez* BERING (Vitus de).

* VITZDUM ou VICEDOM, une des plus anciennes & des plus confidérables familles nobles de Thuringe. La plupart de ceux de cette Maifon portent le titre de Comtes. Dans le XIII fiécle, cette famille fe partagea en deux branches, dites d'*Apollda* & d'*Eckftadt*. La premiére s'eft éteinte l'an 1639, en la perfonne de RODOLPHE; l'autre fubfifte encore.

* VITZDUM D'APOLLDA (Apel de) Confeiller Privé de Guillaume, Duc de Saxe, après l'avoir fidélement fervi, tomba dans la difgrace de ce Prince vers le milieu du XV fiécle. L'Electeur de Brandebourg & le Landgrave de Heffe travaillérent à le faire rentrer dans les bonnes graces de fon Prince; mais Bernard frére d'Apel ayant fait arrêter deux Ambaffadeurs de Bourgogne, envoyez au Duc de Saxe, cela donna occafion à une nouvelle guerre. On ravagea les Terres des Vitzdum, & l'on rafa trois de leurs châteaux. Apel fe retira en Bohême, où il fongea aux moyens de fe venger. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

VITZIPUTZLI, Idole monftrueufe, avoit une tête de lion au ventre, des aîles de chauve-fouris aux épaules, & des piez de chévre. Les peuples du Mexique en Amérique adoroient cette Idole, & en célébroient la fête vers le mois de Mai. Alors les Sacrificateurs du Temple de Mexico faifoient avec de la pâte une Idole femblable à celle de bois qui étoit dans le Temple, & la portoient en proceffion dans la campagne. Lorfqu'ils étoient retournez au Temple, les filles venoient avec des guirlandes de fleurs, & certaines piéces de pâte en forme de grands os, que les Sacrificateurs mettoient aux piez de l'Idole, & les diftribuoient enfuite au peuple comme des os & de la chair de Vitziputzli. Le Temple où étoit cette Idole, étoit accompagné d'un grand cloître, où plus de vint mille perfonnes s'affembloient pendant les Fêtes pour y danfer & célébrer leurs autres cérémonies fuperftitieufes. On y voyoit une grande avenue d'arbres chargez de têtes d'hommes que l'on y avoit facrifiez, fuivant la coutume barbare du païs. * Jovet, *Hiftoire des Religions. Dictionaire Allemand.*

V I V.

VIVALDI (Jean-Louïs) natif de Mondovi en Piémont, d'une famille noble de Gênes, & Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, étoit Bachelier en Théologie dès l'an 1475, où il écrivit une Lettre à Ange de Clavafio, Frére Mineur, touchant la Conception de la Vierge. Louïs Marquis de Saluces le choifit pour fon Confeffeur, & l'engagea à compofer quelques Ouvrages, dont l'un qui a été imprimé plufieurs fois, & dont on fait beaucoup de cas, eft un Traité *de Veritate Contritionis*, ou *Veræ Contritionis Præcepta*. La premiére édition eft de 1503, à Saluces. Il donna dans la même ville une Explication des fept Pfeaumes de la pénitence vers l'an 1500; & en 1507, il laiffa au Pére André de Socino, le foin d'imprimer fept autres petits Ouvrages de fa compofition fous le titre *Opus regale*, dont il y a eu diverfes éditions. Fontana dit qu'en 1519, il fut fait Evêque d'Arbe, une des Ifles du Golfe Adriatique, fous la Métropole de Zara, & qu'il mourut dans fon Diocéfe. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

VIVARAIS, contrée du Languedoc entre le Rhône, le Forès, le Vélay & le Gévaudan, s'étend le long du Rhône, qui le fépare du Dauphiné au levant. Il eft divifé au midi par la riviére d'Ardech, & a le Lyonnois & le Forès au feptentrion, & le Vélay au couchant. Sa longueur peut être de vintdeux lieues, & fa plus grande largeur de dix-fept. On le diftingue communément en Haut & Bas, & la riviére d'Erieu en fait la féparation; avec deux Bailliages ou Siéges Royaux, l'un à Annonay, pour le Haut Vivarais; & l'autre à Ville-Neuve-de-Berg, pour le Bas. Les autres villes de ce païs font, Privas, Tournon, La Voute, Aubénas, Le Bourg, Andance, Seriére, &c. Le terroir en certains endroits rempli de montagnes, n'eft fertile qu'en feigle & en vin. L'on y nourrit auffi grande quantité de bétail; mais dans les plaines, fur-tout le long du Rhône, il y croît des blez, des fruits, des vins excel-

excellens, de toutes fortes de légumes, & fur-tout une grande quantité de chanvre. Sa ville capitale eft VIVIERS, dont tout ce païs a pris le nom. Elle eft honorée du titre d'Evêché, qui s'étend fur trois cens quatorze Paroiffes, & dépend de l'Archevêché de Vienne. Après la tenue des Etats du Languedoc, on tient des Etats particuliers dans le Vivarais, pour la répartition des impofitions. Les Barons du païs, du nombre defquels font l'Evêque de Viviers, & fon Grand Vicaire, comme Baron de Viviers, y préfident tour à tour, & peuvent faire tenir l'Affemblée par un fubrogé. Le Baillif du païs, treize Confeillers & deux Baillifs y affiftent. C'eft le Baron qui préfide & qui figne le premier, & après lui le Commiffaire principal. * Daviti, *Defcript. de France.*

VIVENTIOLE (Saint) Evêque de Lyon, a vécu dans le cinquiéme & le fixiéme fiécle. Il paffa la plus grande partie de fa vie dans la folitude de Condat, & il y fut élevé au Sacerdoce. Il paroît qu'il y fut chargé du foin de l'Ecole où l'on enfeignoit les Lettres. Eugende Abbé de Condat étant mort, Viventiole qui craignoit d'être élu pour lui fuccéder, s'en alla à Lyon; mais Ruftique Evêque de Lyon étant mort peu de tems après, Viventiole fut élu pour le remplacer, vers l'an 1512. En cette qualité il fe trouva en 1517 au Concile d'Epaone. Revenu de cette Affemblée, il tint un Concile à Lyon, où dix Evêques de celui d'Epaone l'avoient fuivi. Il l'affembla contre Etienne, Thréforier de Sigifmond, Roi de Bourgogne, & coupable d'un mariage inceftueux. Sigifmond irrité de ce que l'on avoit excommunié un de fes premiers Officiers, exila tous les Prélats qui avoient compofé ce Concile. On ne fait point le détail des autres actions de S. Viventiole, ni le tems de fa mort. L'Eglife de Lyon célébre fa mémoire le 12 Juillet. Les Ecrits de ce Prélat ne font pas venus jufques à nous, non plus que fes Lettres. Il ne faut pas le confondre avec un Rhéteur de même nom, qui enfeignoit à Lyon fous fon Epifcopat. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VIVENTIUS ou JUVENTIUS, Préfet du Prétoire des Gaules en l'année 364, qui fut la premiére du régne des Empereurs Valentinien & Valens. * Jacobi Gothofredi *Profopogr. Cod. Theodofiani.*

VIVERO. *Voyez* BIVERO.

VIVÈS (Jean-Louïs) de Valence en Efpagne, & l'un des plus favans hommes du XVI fiécle, avoit fait fa Philofophie à Paris, & alla enfuite à Louvain, où il enfeigna longtems les Belles-Lettres avec un applaudiffement général. De là il paffa en Angleterre, où il eut l'honneur d'enfeigner le Latin à Marie, Reine d'Angleterre, fille de Henri VIII. Sa fincérité fut caufe qu'il y fut retenu prifonnier pendant fix mois, par ordre du Roi Henri, auquel il avoit parlé trop librement, lorfque ce Prince voulut répudier la Reine Catherine d'Aragon, fa femme. Il repaffa enfuite en Efpagne, fe maria à Burgos, & revint enfin à Bruges en Flandre, où il mourut vers l'an 1541, avec quelque foupçon d'avoir embraffé des fentimens peu orthodoxes. Il eft pourtant fûr qu'il mourut bon Catholique. On a de Louïs Vivès, *de Ratione Studii puerilis Epiftolæ duæ*; *Exercitatio Linguæ Latinæ five Dialogi*; *De confcribendis Epiftolis*; *De ratione dicendi*; *De confultatione*; *Declamationes feptem*; *Pompeius fugiens*; *Fabula de homine*; *Liber in Pfeudodialecticos*; *Prælectiones quatuor in varia*; *Ædes legum*; *Ifocratis Oratio Areopagitita & Nicoclis Latine converfæ*; *De corruptis artibus*; *Interpretatio allegorica in Bucolica Virgilii*; *Prælectio in Georgica ejufdem*; *Capita tria addita initio Suetonii*; *De initiis, fectis & laudibus Philofophiæ*; *Anima fenis, five Prælectio in librum Ciceronis de Senectute*; *Prælectio in Somnium Scipionis*; *Introductio ad Sapientiam*; *Satellitium animi*; *Genethliacon Jefu Chrifti*; *De tempore quo natus eft Chriftus*; *Veritas fucata, feu in Triumphum Chrifti præfatio*; *Clypei Chrifti defcriptio*; *Jefu Chrifti Triumphus*; *Virginis Deiparæ Oratio*; *In feptem Pfalmos pœnitentiales Meditationes totidem*; *De Paffione Chrifti Meditatio*; *Exercitationes animi in Deum*; *Commentarius in Orationem Dominicam*; *De Sudore Jefu Chrifti*; *De veritate Fidei Chriftianæ*; *De Anima & Vita*; *De Officio mariti, liber unus*; *De Inftitutione fœminæ Chriftianæ*; *De Concordia & Difcordia*; *De Pacificatione*; *De Conditione vitæ Chriftianorum fub Turca*; *De fubventione pauperum*; *De communione rerum ad Germanos inferiores*; *De Europæ diffidiis & bello Turcico Dialogus*; *Epiftolæ variæ*; *In libros viginti Civitatis Dei S. Auguftini Commentarius.* Quelque excellent que foit ce Livre, dès qu'il parut il fut fi mal reçu, qu'il ne fe trouva perfonne qui le voulût acheter. Froben n'en vendit pas un feul exemplaire à la Foire de Francfort. Sur quoi Erafme dit à Vivès, *Vides etiam in Mufarum rebus regnare fortunam.* Vivès acheva ce Commentaire en 1522, & il le dédia à Henri VIII, Roi d'Angleterre. Cette dédicace lui fut fi agréable, qu'il l'appella alors en Angleterre pour lui confier l'éducation de Marie. Henri VIII, & la Reine Catherine, fon époufe, avoient tant d'eftime pour Vivès, qu'ils alloient fouvent à Oxford pour entendre fes Leçons. Il y avoit été reçu Docteur en Droit Civil. Plufieurs de fes Traitez ont été recueillis en deux volumes *in folio*, & imprimez à Bâle en 1555. Il eut un frére nommé *Alfonfe*, qui étoit Colonel, & qui étant au fervice de Charles-Quint fut tué d'un coup de moufquet en 1548, devant Conftance. * Paul Jove, *in Elog.* Alfonfe Garcias, *de Doct. Hifp.* Valére André, *in Append. Biblioth. Belgicæ*, *p.* 863 & 864. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 266 & *fuiv.* édit. de Hollande 1715. *Voyez auffi le Supplément de Paris* 1736.

VIVIANI (Vincent) Gentilhomme Florentin, nâquit à Florence le cinquiéme Avril 1622. A l'âge de 16 ans, fon Maître de Logique, qui étoit un Religieux, lui dit qu'il n'y avoit point de meilleure Logique que la Géométrie. A peine l'avoit-il étudiée un an, qu'il fut digne que Galilée le prît chez lui, & en quelque maniére l'adoptât: ce fut en 1639. Près de trois ans après il prit auffi chez lui le fameux Torricelli, & il mourut au bout de trois mois âgé de 77 ans. Après la mort de cet homme incomparable, M. Viviani paffa encore deux ou trois ans dans la Géométrie fans aucune interruption, & ce fut en ce tems-là qu'il forma le deffein de fa *Divination fur Ariftée*, c'eft à dire, qu'il entreprit de reffufciter par la force de fon génie, cinq livres de cet ancien Géométre entierement perdus, fur les lieux folides, ou fections coniques. Il fut 15 ans entiers fans jouïr de cette tranquillité fi néceffaire pour de grandes études. Il donnoit néanmoins dans ce tems-là à la Géométrie tous les momens qu'il avoit pour refpirer, & il conçut alors le deffein d'un Ouvrage où il s'agiffoit de deviner encore: il voulut reftituer le cinquiéme livre d'Apollonius qui étoit péri, fur ce qu'on appelle préfentement des queftions *de Maximis & de Minimis*, & il s'y occupa dans fes quinze années de diftraction. En 1658, Jean-Alfonfe Borelli paffant à Florence, trouva dans la Bibliothéque de Médicis un Manufcrit Arabe, avec cette Infcription Latine, *Apollonii Pergæi Conicorum libri octo.* Il jugea par toutes les marques extérieures qu'il put raffembler, que ce devoit être effectivement les huit livres d'Apollonius en leur entier, & le Grand-Duc lui permit de porter ce Manufcrit à Rome, pour le faire traduire par Abraham Ecchellenfis, Maronite, Profeffeur en Langues Orientales. Sur cela M. Viviani, qui ne vouloit pas perdre le fruit de tout ce qu'il avoit preparé pour fa Divination fur le cinquiéme livre d'Apollonius, prit toutes les mefures néceffaires pour bien établir qu'il n'avoit fait effectivement que deviner. Il fe fit donner des atteftations authentiques qu'il n'entendoit point l'Arabe, & pour plus de fûreté, qu'il n'avoit jamais vu le Manufcrit. Il obtint du Prince Léopold, frére du Grand-Duc Ferdinand II, la grace qu'il lui paraphât de fa propre main fes papiers en l'état où ils fe trouvoient alors. Il ne voulut point que M. Borelli lui mandât jamais rien de ce qu'Ecchellenfis auroit pu découvrir en traduifant, & enfin il fe hâta de deviner, & imprima fon Ouvrage en 1659, fous ce titre; *De Maximis & Minimis Geometrica Divinatio in quintum Conicorum Apollonii Pergæi adhuc defideratum.* C'eft-là le premier qui ait paru de lui. Pendant ce tems-là Abraham Ecchellenfis, qui ne favoit point de Géométrie, aidé par Borelli, grand Géométre, qui ne favoit point d'Arabe, travailloit à traduire la Traduction Arabe d'Apollonius. Il fe trouva qu'elle avoit été faite par un Auteur nommé *Abalphath*, qui vivoit à la fin du dixiéme fiécle. Il manquoit le huitiéme livre d'Apollonius entier, quoiqu'en dît l'Infcription Latine. En 1661, Ecchellenfis donna fa Traduction des cinquiéme, fixiéme & feptiéme livres. On compara alors la Divination de M. Viviani avec la vérité, & l'on trouva qu'il avoit plus que deviné, c'eft à dire, qu'il avoit été beaucoup plus loin qu'Apollonius fur la même matiére. Après un événement fi fingulier & fi heureux, il fut engagé dans une occupation d'une efpéce toute différente, & où il s'agiffoit pourtant encore de continuer les travaux des Anciens. Tacite rapporte qu'après un débordement du Tibre qui avoit fait du ravage dans Rome fous Tibére, le Sénat chercha les moyens de s'en garantir. Le plus naturel étoit de détourner les riviéres & les lacs qui tombent dans le Tibre. La riviére la plus aifée à détourner étoit le *Clanis*, appellée maintenant *la Chiana*, qui coule en même tems dans l'Arne & dans le Tibre. On pouvoit en la détournant entiérement dans l'Arne, ôter au Tibre une des caufes de fon débordement, mais on eût fauvé Rome aux dépens de Florence; & quoique cette ville ne fût alors qu'une Colonie peu confidérable, elle fit au Sénat des remontrances qui furent écoutées. Les Habitans de quelques autres villes d'Italie, menacez du même malheur, en firent auffi. Les Romains fur cela fe déterminérent à laiffer les chofes comme elles étoient. Mais depuis ils bâtirent une muraille qui ferme d'une montagne à l'autre la vallée par où paffe la Chiana pour fe jetter dans le Tibre, & ils laifférent au milieu une ouverture, pour régler la quantité d'eau qu'ils vouloient bien recevoir. Cette muraille fe voit encore aujourd'hui. Les conteftations fur le cours de la Chiana fe renouvellérent entre Rome & Florence, fous le Pontificat d'Alexandre VII. Le Pape & le Grand-Duc convinrent de nommer des Commiffaires. Le Pape nomma le Cardinal *Carpegna*, qui devoit être aidé de M. Caffini; & le Grand-Duc nomma le Sénateur Michélozzi & M. Viviani. Ils réglérent en 1664 & 1665, tant ce qu'il y avoit à faire de part & d'autre, que la maniére de l'exécuter: mais on n'alla pas plus loin que le projet. Mrs. Caffini & Viviani profitérent de cette occafion pour faire des obfervations fur les Infectes qui fe trouvent dans les noix de galle & dans les nœuds des chênes, fur des coquillages de mer en partie pétrifiez, & en partie dans leur état naturel, qu'ils déterrérent dans les montagnes de ce païs-là. Ils poufférent même leur curiofité jufqu'à des Antiquitez que les Obfervateurs de la Nature, affez occupez d'ailleurs, dédaignent quelquefois. Ils tirérent de la terre beaucoup d'urnes fépulcrales, & des Infcriptions Hétrufques. Il arriva alors à M. Viviani, que le Roi de France, dont il n'étoit point fujet, lui fit une penfion. Ce fut en 1664. Auffi-tôt M. Viviani réfolut de dédier à ce Prince le Traité qu'il avoit autrefois médité fur les lieux folides d'Ariftée, & pour lequel ce qu'il avoit déja fait fur Apollonius, lui donnoit de grandes ouvertures. Cependant il fut encore détourné par des Ouvrages publics, & par des négociations que fon Maître lui confia. En 1666, le Grand Duc Ferdinand II l'honora du titre de premier Mathématicien de fon Alteffe. En 1674, il fit imprimer un *in quarto*, contenant un Traité pofthume des Proportions, fait par Galilée, pour éclaircir le cinquiéme Livre d'Euclide, qui ne paroît pas s'être expliqué bien clairement fur ce fujet. Il a pour titre, *Quinto libro degli Elementi d'Euclide, overo Scienza univerfale delle Proporzioni, fpiegata colla dottrina del Galileo*, 1674. En 1676, il parut

rut dans le Journal de France trois Problêmes proposez par Monsieur de Comiers. Ils tomberent l'année suivante entre les mains de M. Viviani. Les deux premiers avoient rapport à la trisection de l'angle. M. Viviani, qui avoit des méthodes nouvelles pour cette trisection, fut tenté de les mettre au jour en donnant la solution des Problêmes de M. de Comiers. En 1677, il publia son *Enodatio Problematum universis Geometris propositorum à Cl. Claudio Comiers* 1677. Il dédia cet Ouvrage à M. Chapelain, qui étoit déja mort; & il dit dans son épître dédicatoire, qu'il aime mieux risquer une chose nouvelle & bizarre en apparence, que de manquer à l'amitié & à la promesse qu'il avoit faite de dédier un livre à M. Chapelain. Il résout dans le même livre un autre Problême proposé par un inconnu; mais il ne le résout, que pour combler la mesure, & pour être en état de déclarer plus noblement, qu'il renonce pour jamais à ce métier-là. En 1692, il donna un Ouvrage intitulé, *Formazione e Misura di tutti i Cieli, con la Struttura, & Quadratura esatta dell' intorno, e delle parti d'un nuovo Cielo ammirabile ed uno degli antichi, delle volte regolari degli Architetti.* Il y traite tant en Géométre qu'en Architecte, des voutes anciennes des Romains, & d'une voute nouvelle, qu'il avoit inventée, & qu'il nommoit *Florentine.* Il avoit souvent rappellé la Géometrie à l'usage des Arts, & il en préferoit l'utilité à une excessive sublimité. Il ne regardoit que comme des distractions importunes tout ce qui l'empêchoit de songer à l'*Aristée*; qu'il destinoit au Roi de France, dont il recevoit toujours des bienfaits. En 1699, ce Prince l'agréa pour l'un des huit Associez étrangers de l'Académie, selon le réglement qui venoit d'être donné. Une si grande distinction lui fit reprendre avec plus de vivacité sa *Divination sur Aristée.* Enfin il en publia trois livres en 1701, & les dédia au Roi. Cet Ouvrage est plein de recherches fort profondes sur les Coniques. De la pension qu'il recevoit du Roi de France, il avoit acheté à Florence une maison, qu'il avoit fait rebâtir sur un dessein très agréable & aussi magnifique qu'il pouvoit convenir à un particulier. Cette maison s'appelle *Ædes Adeodatæ*, & porte ce titre sur son frontispice: allusion heureuse, & au premier nom qu'on a donné au Roi de France, & à la maniére dont elle a été acquise. Galilée n'a pas été oublié dans le plan de cette maison. Son buste est sur la porte, & son éloge, ou plutôt toute l'histoire de sa vie, dans des places ménagées exprès; & M. Viviani, pour répandre dans le monde un monument, qui de lui-même n'étoit pas durable, en a fait faire des estampes, qu'il a mises à la fin de sa *Divination sur Aristée*: ç'a été son dernier Ouvrage. Il mourut le 22 Septembre 1703, âgé de plus de 81 ans, après avoir marqué tous les sentimens d'une sincére piété: ce que nous observons, parce que quelques-uns ont voulu douter de sa Religion, & qu'on l'a accusé de croire la nécessité de toutes choses, la nullité du mal, & la participation à l'ame universelle. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année* 1703. Monconis, *Voyages, partie* I. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Grégoire Leti, *Italia regnante.* *Voyez* aussi le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 24. *p.* 376. *& suiv.*

* VIVIEN (Joseph) habile Peintre, naquit à Lyon en 1657. L'amour pour la Peinture le fit aller à Paris pour s'y perfectionner. Il eut le bonheur d'y avoir pour Maître le célébre M. Le Brun, premier Peintre du Roi. Il fit de grands progrès sous un si excellent Maître. Comme il avoit beaucoup de facilité pour dessiner avec les crayons de pastel, il devint, pour ainsi dire, l'inventeur de peindre de cette façon. Son mérite lui fit bientôt donner une pension annuelle du Roi. Il fut Conseiller de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & Peintre ordinaire de leurs Altesses Electorales de Cologne & de Baviére. En 1715, l'Electeur de Baviére lui ordonna de peindre la réunion de toute la famille Electorale, qui avoit été longtems divisée. M. Vivien l'entreprit, & l'ayant achevé en 1734, il voulut le présenter lui-même à Son Altesse; mais il tomba malade en voyage, & mourut à Bonne le cinquiéme Septembre de la même année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* VIVIEN (Jean) de Valenciennes, grand Antiquaire, a traduit en vers ïambiques fort élégans le Cantique des Cantiques & l'Ecclésiaste de Salomon. Il mourut à Aix le 12 Septembre 1598. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 577.

* VIVIEN (George) d'Anvers, fut envoyé par ses parens à Louvain, où il fut reçu Maître-ès-Arts vers l'an 1555. Ensuite il s'appliqua d'abord à la Médecine, puis à la Théologie, & enfin à la Jurisprudence. Après avoir parcouru l'Espagne & l'Angleterre, il fut Régent & Professeur à Paris, vers l'an 1559. Il reçut en France vers l'an 1562 le Bonnet de Docteur, & fut rappellé dans son païs, où il exerça la profession d'Avocat à la Cour de Brabant. On a de lui *Historia Rerum Memorabilium*; *Tabulæ universalis Philosophiæ*; *Orationes*; *de Officio probi Patris-familias libri quatuor*; *de Officio probæ Matris-familias libri quatuor*; *Instruction de l'Art Militaire, en quatre livres*; *Dialogues sacrez des Histoires de l'Ancien & du Nouveau Testament*; *Synopsis utriusque Juris*; *Encyclopædia*; *Oeconomicorum seu Ethopoliticorum libri quatuor*; *Justiniani Imperatoris Institutiones Juris Civilis cum Tabulis*; *Compendium de diversis Regulis Juris*; *Epitome Regularum Juris Canonici*; *Titulus, de Gradibus Affinitatis & Consanguinitatis, Scholiis ac Schematismis auctus*; *Enchiridion de Verborum ac Rerum significatione, adjectis etiam Scholiis & Antinomiis*; *Commentarius ad Læti Introitus Statuta Ducatus Brabantiæ*; *Lexicon utriusque Juris*; *Methodus docendi, legendi & discendi Juris*; *de Locis argumentandi Legalibus*; *Proverbia Juristarum*; *de Arrestis & Arrestationibus*; *Commentarii in librum primum Pandectarum*; *Consilia*, en plusieurs volumes. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 167. *& suiv.*

VIVIERS, ville de France dans le Vivarais, avec Evêché suffragant de l'Archevêché de Vienne. Elle est située sur une hauteur dont le bas est arrosé par le Rhône, à deux lieues d'Apt & du bourg de Saint Andéol, à quatre du Pont-Saint-Esprit, & à neuf de Valence. L'Eglise Cathédrale est sous l'invocation de Saint Vincent, & son Chapitre est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Précenteur, d'un Sacristain, d'un Archiprêtre, d'un Vicaire & de trente Chanoines. Cette ville passe communément pour être l'*Alba Helviorum* ou l'*Alba Helviocorum*, dont les anciens Auteurs font mention; mais ceux qui le croyent sont dans l'erreur. *Alba Helviorum*, qui s'appelloit *Albs* en langage du païs, étoit une ville ancienne & considérable par son Siége Episcopal à deux lieues de Viviers, & fut ruïnée par *Crocus*, Roi des Allemands, au commencement du quatriéme siécle. Auxonius, Evêque de cette ville désolée, en transféra le Siége à Viviers, qui n'étoit pour-lors qu'un simple bourg, désigné anciennement, tantôt par *Castrum*, tantôt par *Locus Vivaria*, où la ville de Viviers fut bâtie. Cette translation fut faite suivant l'opinion la plus commune vers l'an 430. Le Siége Episcopal ayant été transféré de cette sorte à Viviers, que quelques-uns prétendent avoir pris son nom à *Vivariorum multitudine*, Auxonius voulut que la ville portât le nom de celle à la place de laquelle elle fut bâtie, & lui faisant conserver le nom d'*Alba*, il souhaita que ses Evêques fussent aussi appellez à l'avenir *Episcopi Albenses.* C'est de-là sans doute que dans les anciens monumens, comme sont les Conciles & les anciennes Histoires, les Evêques de Viviers sont fort souvent désignez sous ce nom, ainsi que la ville sous celui d'*Alba Helviorum.* Cependant la volonté de l'Evêque Auxonius ne fut pas longtems suivie. Viviers recouvra son nom véritable, & le donna même au Comté dont elle étoit le Chef, & qu'elle étendit encore par tout ce païs, connu aujourd'hui sous le nom de *Vivarais* ou *Vivarez.* L'ancienne *Alba Helviorum*, que plusieurs soutiennent être *Alba Augusta Helviorum*, qui au sentiment des autres est la ville d'Aubenas, fut prise par les Romains dans le tems qu'ils envahirent les Gaules, & c'est sans raison que la plupart des Auteurs appliquent cette prise à la ville de Viviers, qui ne fut bâtie que longtems après. Les Goths se rendirent ensuite maîtres du païs, & quand ils en eurent été chassez, on ne peut douter que la ville de Viviers ne fût gouvernée par des Comtes particuliers à titre de commission, suivant l'usage de ce tems-là, & qu'insensiblement ces Comtez ne soient devenus héréditaires, comme par-tout ailleurs dans le Languedoc. Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse, en étoit possesseur à ce titre-là en l'an 1095, & son fils Bertrand en disposoit si absolument, qu'il donna à sa femme *Electa* ou *Eléne* en 1115, *Vivarium Civitatem, cum Comitatu & Episcopo.* On ne sait pas bien précisément comment le Comté de Viviers avoit appartenu à l'Empire; mais il passe pour constant que Gilbert, Comte de Provence, l'avoit tenu en inféodation de l'Empereur Rodolphe; & qu'en 1146, l'Empereur Conrad II prétendoit en être Seigneur, jusques-là que les Evêques de Viviers ont aussi prétendu qu'ils avoient dans leurs Archives une donation de cette ville, faite l'année suivante 1148, par le même Empereur en faveur de Guillaume, pour-lors Evêque. C'est proprement depuis ce tems-là que Viviers appartient à l'Evêque, à titre de Comté. Du Puy, dans son Traité touchant les droits du Roi très-Chrétien, avoue qu'il y a une Bulle du Pape Grégoire X, de l'an 1175, au Roi Philippe *le Bel*, dans laquelle est insérée une autre Bulle de Clément IV, disant que l'Eglise & l'Evêché de Viviers n'étoient pas du Royaume de France, & qu'ils relevoient de l'Empire. *C'est qu'aux archives de Viviers, ils n'ont d'autres priviléges que des Empereurs, aucun des Rois de France.* Feu M. Graverol, Avocat & Académicien de Nîmes, qui rapporte toutes ces choses dans son Abbrégé Historique des vint deux villes, Chefs des Diocéses de la Province de Languedoc, ajoûte que cela lui fait prendre garde au langage, que Godefroy de Viterbe fait tenir dans son Panthéon, ou dans sa Chronologie, à Boson, Roi de Bourgogne, lors qu'après avoir dit à Othon *Do tibi Viviarium*, de laquelle donation les Empereurs tirent sans doute le droit qu'ils avoient sur ce Comté, supposé que Catel se soit mépris en son Histoire des Comtes de Toulouse, où il veut qu'Othon avoit lui-même donné le Comté à Boson, il continua en parlant de Viviers, qu'il donnoit, *Rex ibi Francigenis prædia nulla petit.* En effet du tems même de Philippe *le Bel*, l'Evêque, qui en signe du droit qu'il avoit sur le Comté, y faisoit battre monnoye à son coin, & le Chapitre de l'Eglise de Viviers prétendoient que les terres qu'ils avoient *citra Rhodanum & in Rhodano* étoient allodiales, & qu'ils n'étoient pas eux-mêmes du Royaume de France. Cependant ils renoncérent à toutes ces prétentions par l'accord qu'ils firent avec le Roi le dixiéme de Juillet 1305, & reconnurent sa supériorité, tant sur eux que sur leurs terres. Il fut même convenu que l'Evêque ne prendroit plus à l'avenir les armes de l'Empire en son sceau, mais celles de France; & que tant lui que ses successeurs feroient du Conseil du Roi. Cet accord fut confirmé par un autre de l'an 1307, & en exécution de ces Traitez, Bertrand, Evêque, prêta serment de fidélité l'an 1374 entre les mains du Chancelier d'Orgemont. Viviers a cet avantage, que ses Evêques prennent la qualité de Princes de Donzére, qui est en Dauphiné. Jean de Broniace, l'un d'eux, fut fait Cardinal en 1385, & présida au Concile de Constance. Il y a trois Abbayes dans le Diocése de Viviers, qui a deux cens Paroisses & près de vint lieues de circuit. Il comprend le bas Vivarais & une partie du haut; le reste est de l'Archevêché de Vienne. Il y a quatre ou cinq Paroisses qui sont du Diocése de Viviers & de la Viguerie d'Usés, & vint-deux, comme *Montlor* & *Pradelles*, qui sont aussi du Diocése de Viviers, & de

de la Sénéchaussée du Puy. * Davity, *Languedoc*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* Colombin, *de Episc Vivar.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

VIVONNE, petite ville à quatre lieues de Poitiers, a donné son nom à la Maison de Vivonne, qui est une des plus anciennes de la Province. Cette Terre est entrée dans la Maison de Rochechouart, qui la posséde à présent, par le mariage de Sibylle d'Archiac, Dame de Vivonne, fille de Gui d'Archiac, Chevalier, & d'Alix, Dame de Vivonne, avec Gui, Vicomte de Rochechouart.

I. HUGUES de Vivonne, Chevalier, puîné d'un des Seigneurs de ce nom, vivoit du tems du Roi Saint Louïs, l'an 1249, & eut, entre autres enfans, SAVARY I, qui suit.

II. SAVARY de Vivonne, I du nom, Seigneur de Bougouin, vivoit l'an 1260, & eut pour enfans 1. SAVARY II, qui suit; 2. *N.* mariée à *Simon*, Seigneur de Lézay; & 3. *Hugues* de Vivonne, *qui a continué la branche des Seigneurs de Bougouin.*

III. SAVARY de Vivonne, II du nom, épousa *Eschive* de Rochefort, Dame de Thors, de Fors, d'Oulmes, des Essars, d'Aubigny, de Faye, &c. fille de *Ebles*, II du nom, Seigneur de Thors & de Fors, & d'*Ænor* Chabot, Dame d'Oulmes, des Essars & d'Aubigny, dont il eut 1. SAVARY III, qui suit; 2. EBLES, Seigneur d'Oulmes; & 3. HUGUES de Vivonne, Seigneur de Fors, *qui ont fait les branches rapportées ci-après.*

IV. SAVARY de Vivonne, III du nom, Seigneur de Thors, des Essars, d'Aubigny, de Faye, &c. rendit de grands services au Roi Philippe *de Valois*, qui le retint de son Conseil, & le nomma Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, vers l'an 1334, & l'établit l'an 1336 son Capitaine souverain ès parties de Poitou & de Saintonge. Il fut commis l'an 1341, à la défense du château de Saint-Maixant; & l'an 1344, il fut envoyé Ambassadeur en Espagne avec l'Archevêque de Reims, pour renouveller l'alliance avec le Roi de Castille. Il continua ses services au Roi Jean dans les guerres du Poitou & de Saintonge, & mourut vers l'an 1367. Il avoit épousé, 1°. l'an 1323, *Mahaud* de Clisson, veuve de *Gui* de Bauçay, fille d'*Olivier*, Seigneur de Clisson, & d'*Isabeau* de Craon; 2°. *Isabelle* de Dinan, dont il n'eut point d'enfans. Il eut entres autres enfans du premier lit, SAVARY IV, qui suit.

V. SAVARY de Vivonne, IV du nom, mourut avant son pére l'an 1351. Il avoit épousé *Marie* Chastaigner, fille de *Thibault*, Seigneur de La Chastaigneraye, & de *Jeanne* de La Guerche, dont il eut pour fils unique RENAULT, I du nom, qui suit.

V. RENAULT de Vivonne, I du nom, succéda à son ayeul aux Terres de Thors, des Essars, de Faye, d'Aubigny, &c. fut Sénéchal de Poitou, dont il exerça si dignement la charge, qu'il en mérita le nom de *bon Sénéchal.* Il fut aussi Lieutenant-du-Roi en Poitou, Saintonge & Aunis, gagna la bataille d'Aunay contre les Anglois, & se trouva à celle de Chisey. Il continua de servir en Guienne l'an 1389, & mourut après l'an 1392. Il avoit été accordé en mariage l'an 1353, avec *Catherine* d'Ancenis, Dame d'Esnande, fille de *Geofroy*, Seigneur d'Ancenis, III du nom, & d'*Isabeau* d'Avaugour, sa seconde femme, dont il eut 1. SAVARY V du nom, qui suit; 2. RENAULT, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné;* 3. *Marguerite*, alliée à *Jacques* de Surgéres, Seigneur de la Flocelière; & 4. *Guillaume* de Vivonne, Seigneur de la Tour-Chabot, qui étoit mort l'an 1413, & laissa de *Catherine* de Sainte-Flaive, fille de *Thibault*, Seigneur de Lublonniéres & de *Létice* de Partenay, *Renault* de Vivonne, Seigneur de Lublonniéres, mort sans lignée; *Jean*, Seigneur de Lublonniéres, après son frére; & *Marie* de Vivonne, alliée à *Gui* de Vivonne, II du nom, Seigneur de Fors & de Saint-Gouart, son parent.

VI. SAVARY de Vivonne, V du nom, Seigneur de Thors, des Essars, d'Esnande, &c. servit dans les guerres de Gascogne ès années 1383, 1387 & 1389, & accompagna Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, au voyage de Hongrie, où il mourut à la bataille de Nicopolis, l'an 1396. Il avoit épousé *Jeanne* d'Aspremont, fille & héritiére de *Gallois* d'Aspremont, Seigneur de Rié, d'Aisenay, de Reignac & du Péroux, laquelle après la mort de son mari prit une seconde alliance avec *Jean* de Harpedéne, Seigneur de Montendre, Chambellan du Roi, ayant eu de son premier mari, 1. *Renault* de Vivonne, Seigneur de Thors, de Rié, &c. mort vers l'an 1410, sans laisser de postérité de *Catherine* de la Haye; & 2. *Isabeau* de Vivonne, Dame de Thors, &c. mariée à *Charles* de Bretagne, Baron d'Avaugour.

VII. RENAULT de Vivonne, fils puîné de RENAULT I, Seigneur de Thors, &c. & de *Catherine* d'Ancenis, fut Seigneur d'Aubigny, de Faye & des Essars, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VIII, & mourut l'an 1418, laissant de *Marie* de Mastas, Dame d'Anville, sa femme, fille de *Foulques*, Seigneur d'Anville, 1. GERMAIN qui suit; & 2. *Jean* de Vivonne, qui étoit l'aîné, lequel fut Seigneur d'Aubigny & de Faye, & étoit mort l'an 1437. Il avoit épousé, l'an 1431, *Andrée* de Varéze, Dame de Magné, & de Châteauneuf, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Châteautison & de Mons, & de *Jeanne* Chastaigner, Dame de la Mesleraye. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Gui* de Chourses, Seigneur de Malicorne, & maria sa fille *Marie* de Vivonne, Dame d'Aubigny & de Faye, à *Jean* de Chourses, Seigneur de Vallans, fils de son second mari & d'une premiére femme.

VIII. GERMAIN de Vivonne, Seigneur d'Anville, de Saint-Martin-du-Plain, &c. épousa *Marguerite* de Brosse, Dame de La Chastaigneraye & d'Ardelay, fille de *Jean* de Brosse, Seigneur de Boussac & de Saint-Sévére, & de *Jeanne* de Naillac, dont il eut pour fils unique ANDRE' qui suit.

IX. ANDRE' de Vivonne, Seigneur de La Chastaigneraye, de la Motte-Saint-Héraye, d'Esnande, d'Anville, & d'Ardelay, Conseiller & Chambellan du Roi, & Sénéchal du Poitou, fut choisi par le Roi François I, pour être l'un des Gouverneurs de François Dauphin, & mourut l'an 1532, âgé de quatre-vints ans. Il avoit épousé *Louïse* de Daillon, fille de *Jean*, Seigneur Du Lude, & de *Marie* de Laval, dont il eut 1. *André* de Vivonne, Baron de la Chastaigneraye, mort sans postérité de *Louïse* de Beaumont-Bresuire; 2. *Charles*, qui accompagna le Seigneur de Lautrec au voyage de Naples, & y mourut sans alliance l'an 1527; 3. un autre CHARLES qui suit; 4. *Jeanne*, mariee à *Claude* de Clermont, Seigneur de Dampierre, après la mort duquel elle fut nommée par le Roi Henri III, pour être Dame d'honneur de la Reine Louïse, & mourut en Avril l'an 1583; 5. *Anne*, alliée à *François* de Bordeilles, Vicomte de Bordeilles, Seigneur de la Tour-Blanche; & 6. *François* de Vivonne, Seigneur d'Ardelay, &c. qui mérita la faveur du Roi Henri II, & combattit solemnellement en sa présence avec Gui Chabot, fils du Seigneur de Jarnac; mais qui manquant plus de bonne fortune que de courage, reçut une si grande blessure au jarret, qu'il en mourut peu de jours après, (*Voyez* CHASTEIGNERAYE) laissant de *Philippe* de Beaupoil-Saint-Aulaire sa femme, une fille unique nommée *Diane* de Vivonne, Dame d'Ardelay, mariée à *Nicolas* de Grémonville, Seigneur de l'Archant, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes du corps, morte le huitiéme Mars de l'an 1592, sans postérité.

X. CHARLES de Vivonne, I du nom, Baron de la Chastaigneraye, &c. étoit mort l'an 1536. Il avoit épousé *Isabeau* Chabot, fille de *Robert*, Baron d'Aspremont & de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Antoinette* d'Illiers, dont il eut CHARLES II, qui suit.

XI. CHARLES de Vivonne, II du nom, Baron de la Chastaigneraye, Seigneur d'Anville, d'Ardelay, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Saintonge, & Chambellan du Duc d'Alençon, rendit plusieurs services au Roi Charles IX, pendant les guerres civiles, s'enferma dans la ville d'Angoulême, dont il soutint le siége, & continua sa fidélité au Roi Henri III, qui le fit Chevalier de l'Ordre du S. Esprit l'an 1586. Il avoit épousé *Renée* de Vivonne sa parente, veuve de *Pontbus* de S. Gelais, & fille & héritiére de *Jean*, Seigneur d'Oulmes, & de *Jeanne* Ratault, dont il eut 1. *Claude*, né l'an 1558, mort jeune; 2. *Jean*, tué à la bataille d'Ivry l'an 1590; 3. *Fabio*, tué en Portugal l'an 1582; 4. *Louïs*, Seigneur de la Chastaigneraye, mort l'an 1612, sans laisser de postérité de *Léonor* Chabot-Jarnac, sa femme; 5. *Charles* de Vivonne, III du nom, Baron de la Chastaigneraye, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la ville & château de Parthenay, aussi mort sans postérité; 6. ANDRE' qui suit; 7. *Héliette*, mariée à *Louïs* de Montbéron, Seigneur de Fontaines-Chalandry; 8. *Marie*, alliée à *Gilles* de Châtillon, Baron d'Argenton; 9. *Isabelle*, Abbesse de Bonneval-lez-Touars; 10. *Elisabeth*, mariée à *Charles* de La Tour-Landry, Comte de Château-Roux; & 11. *Susanne* de Vivonne, Religieuse à Jouarre.

XII. ANDRE' de Vivonne, Seigneur de la Béraudiére, puis de la Chastaigneraye, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de la Reine Marie de Médicis, fut élevé à la Cour du Roi Henri IV, qui lui porta toujours une singuliére affection. Le Roi Louïs XIII le fit Grand-Fauconnier de France l'an 1612, & il mourut dans la fleur de son âge, le 24 Septembre 1616. Il avoit épousé *Antoinette* de Loménie, fille d'*Antoine*, Seigneur de La Ville-aux Clercs, Sécrétaire d'Etat, & d'*Anne* d'Aubourg-Porcheux, dont il eut 1. *Marie*, morte jeune; & 2. *Andrée* de Vivonne, Dame de la Chastaigneraye, &c. mariée à *François*, VI du nom, Duc de la Rochefoucault, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte l'an 1670.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'OULMES.

IV. EBLES de Vivonne, second fils de SAVARY de Vivonne, II du nom, & d'*Eschive* de Rochefort, fut Seigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1338, & épousa *Jeanne* de Mortagne, dont il eut 1. PONCE qui suit; & 2. *Savary* de Vivonne, Seigneur du Pin, pére de *Charlotte* de Vivonne, Dame du Pin, mariée à *Aymar* Jay, Seigneur de Bois-Seguin.

V. PONCE de Vivonne, Seigneur d'Oulmes, laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, 1. PONCE II, qui suit; 2. *Eschive*, mariée 1°. à *Gui* de Volvire, Chevalier: 2°. à *Jean* de Machecoul, Seigneur de Vieillevigne; & 3. *Blanche* de Vivonne, alliée à *Ebles* de Rochefort, Seigneur de Vernent.

VI. PONCE de Vivonne, II du nom, Seigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1390, & eut pour enfans, 1. *Ponçon* de Vivonne, mort sans postérité de *Jacquemine* Gillier; & 2. JEAN qui suit.

VII. JEAN de Vivonne, I du nom, Seigneur d'Oulmes, épousa *Marie* de Beaumont, veuve de *Thibault* de Feuilloy, dont il eut JEAN II, qui suit.

VIII. JEAN de Vivonne, II du nom, Seigneur d'Oulmes, mourut vers l'an 1450; & fut pére de JEAN III, qui suit.

IX. JEAN de Vivonne, III du nom, Seigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1480, & épousa *Rose* de Toutessan, dont il eut 1. ALAIN qui suit; & 2. *Marguerite* de Vivonne, alliée à *Jean* Godeau.

X. ALAIN de Vivonne, Seigneur d'Oulmes, laissa d'*Aliénor* de La Vergne, sa femme, pour fils aîné, JEAN IV, qui suit.

XI. Jean de Vivonne, IV du nom, Seigneur d'Oulmes, épousa *Jeanne* Ratault, veuve de *Lancelot* du Bouchet, Seigneur de Saint-Gemme, & fille de *François* Ratault, & de *Louise* de Montfaucon, Dame de Saint-Mesmin, dont il eut pour fille unique *Renée* de Vivonne, Dame d'Oulmes, mariée 1o. à *Ponthus* de Saint Gelais: 2o. à *Charles* de Vivonne, II du nom, Baron de la Chastaigneraye, Chevalier des Ordres du Roi.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FORS & de SAINT-GOUARD.

IV. Hugues de Vivonne, troisiéme fils de Savary de Vivonne, II du nom, & d'*Eschive* de Rochefort, fut Seigneur de Fors; servit ès guerres de Poitou & de Guienne l'an 1338, & vivoit l'an 1349. Il avoit épousé *Jeanne* de Montendre, Dame de Saint Gouard, dont il eut 1. Hugues, qui suit; 2. *Savary*, Chanoine de Saint-Martin de Tours; & 3. *N*... de Vivonne, mariée à *Jean* de Lugny, Chevalier.

V. Hugues de Vivonne, II du nom, Seigneur de Fors, & de S. Gouard, épousa *Jeanne* de Gourville, Dame de Lestang, fille de *Gui* de Gourville & d'*Hilaire* Bouchard, dont il eut 1. *Ebles*, Seigneur de Fors, mort sans postérité l'an 1399; 2. Gui qui suit; 3. *Savary*, qui épousa *Blanche* de Montendre; & 4. *Perrette* de Vivonne, mariée à *Jean* de Beaumont, Seigneur de Glennay.

VI. Gui de Vivonne, Seigneur de Fors & de S. Gouard, mourut l'an 1423, laissant de *Guillemette* de Martreuil, sa femme, 1. Gui II, qui suit; & 2. *Huguette* de Vivonne, mariée à *Bertrand* de La Roche, Chevalier.

VII. Gui de Vivonne, II du nom, Seigneur de Fors & de Saint Gouard, épousa *Marie* de Vivonne sa parente, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Tour-Chabot, & de *Catherine* de Sainte-Flaive, dont il eut 1. Thomas qui suit; 2. *Artus*, Seigneur de Mursay, qui laissa postérité; & 3. *Jean* de Vivonne, Seigneur de Marigny, de Chousé, &c. qui épousa, 1o. *Antoinette* de Brillac, dont il n'eut point d'enfans: 2o. *Honorée* d'Authon, dont il eut *Françoise*, mariée à *Philippe* de la Beraudiére, Seigneur d'Ursay; & *Catherine* de Vivonne, alliée à *Geofroy* de Barbeziéres, Seigneur de Chémérault.

VIII. Thomas de Vivonne, Seigneur de Fors, de Saint-Gouard, &c. épousa *Denyse* Rabateau, Dame d'Auzance, de Cloué & de Vernoux, fille de *Jean* Rabateau, Président à Mortier du Parlement de Paris, dont il eut 1. Artus qui suit; & 2. Guillaume de Vivonne, Seigneur de Saint-Gouard, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné.*

IX. Artus de Vivonne, Seigneur de Fors, vivoit l'an 1476, & épousa *Nicole* de Vivonne, fille de *Jean*, Seigneur de Bougouin, dont il eut pour fille unique *Catherine* de Vivonne, Dame de Fors, mariée à *Jacques* Poussart, Chevalier.

IX. Guillaume de Vivonne, second fils de Thomas, Seigneur de Fors & de Saint-Gouard, & de *Denyse* Rabateau, fut Seigneur de Saint-Gouard, & épousa *Charlotte* de Torrettes, dont il eut Artus qui suit.

X. Artus de Vivonne, II du nom, Seigneur de Saint-Gouard, &c. Helie de Torrettes, Président au Parlement, de Bourdeaux, son oncle, lui fit don des Seigneuries de Pisany & de Rabaniéres. Il épousa *Catherine* de Bresmont, Dame de La Boutiére, dont il eut 1. *Arnaud* de Vivonne, mort sans alliance, 2. *Léon*, Seigneur de Saint-Gouard, Chambellan du Roi Charles IX, mort sans postérité; 3. *Jacques*, Marquis de Pisany; mort sans lignée; 4. Jean qui suit; 5. *Marie*, alliée à Jean Chesnel, Seigneur de Meux; *Claude*, vivant l'an 1565; 6. 7. *Louïse* & *Marguerite* de Vivonne, mortes sans alliance.

XI. Jean de Vivonne, dit *de Torrettes*, Seigneur de Saint Gouard, Marquis de Pisany, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel de la Cavalerie-légére Italienne, & Sénéchal de Saintonge, servit les Rois Charles IX, & Henri III, en plusieurs Ambassades en Espagne & à Rome, où il rendit de grands services. Il servit aussi le Roi Henri IV, en la charge de Colonel de la Cavalerie légére, & fut encore envoyé à Rome en la même qualité d'Ambassadeur, où il mourut en Octobre l'an 1599. Il y avoit épousé, le huitiéme Novembre de l'an 1587, *Julia* Savelli, veuve de *Louïs* des Ursins, & fille de *Christophle* Savelli, & de *Clarice* Strozzi, dont il eut pour fille unique *Catherine* de Vivonne, Marquise de Pisany, Dame de Saint-Gouard, &c. mariée en Janvier de l'an 1600, à *Charles* d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Chevalier des Ordres du Roi, &c. * Du Chêne, *Hist. de Châtillon & de Chátaigner.* Brantôme. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

VIVONNE (Louïs-Victor de Rochechouart, Duc de Mortemar & de). *Voyez* l'Article de ROCHECHOUART, No. XX de ce qui a pour titre BRANCHE DES SEIGNEURS & DUCS DE MORTEMAR.

VIZ.

VIZE' (Jean Donneau, Ecuyer, Seigneur de) Gentilhomme Parisien. Il fut élevé dans l'état ecclésiastique; mais ensuite il se maria vers 1668. N'étant pas riche, il falut chercher les moyens de se soutenir. Il se mit à composer quelques piéces de théatre qui ne lui réussirent pas. Il imagina le *Mercure Galant.* Il en obtint le privilége le 15 Février 1672. Le premier volume parut avec ce titre, *Le Mercure Galant contenant plusieurs Histoires véritables, & tout ce qui s'est passé depuis le premier Janvier 1672, jusques au départ du Roi.* Le débit en fut fort grand. En 1678, l'Auteur voyant que son Ouvrage étoit fort recherché, y ajoûta tous les trois mois un volume *d'extraordinaire.* En 1684, en y comprenant le mois de Mars de la même année, il y avoit déja cent & dix volumes de ce Mercure. M. Thomas Corneille aida M. de Vizé dans la suite, & commença à travailler avec lui, vers 1690. Cet Ouvrage rapportoit à M. de Vizé deux mille livres par an de la part du Libraire. Il avoit touché pendant longtems une pension de cinq cens écus, que le Roi lui avoit assignée. Sa Majesté lui avoit aussi accordé un logement dans les galeries du Louvre. Il mourut en 1710. On a de lui, outre le *Mercure Galant*, les Ouvrages suivans, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis le Grand*, dix volumes *in folio*, depuis 1638 jusqu'en 1688; (ces dix volumes pourroient facilement être réduits en un) *Journal du siége de Luxembourg*; *Relation de ce qui s'est passé devant Gênes par l'Armée du Roi; Affaires du tems au sujet de la guerre commencée en* 1688, dix volumes *in douze*; *Relation de la bataille de Fleurus gagnée par le Duc de Luxembourg sur le Prince de Waldeck, en* 1690; *Relation de Mons en* 1691; *Histoire du siége de Toulon en* 1707; *Le Voyage des Ambassadeurs de Siam & leur reception en* 1686, quatre volumes *in douze*, M. l'Abbé Le Clerc prend la défense du *Mercure Galant* contre ceux qui en ont parlé avec beaucoup de mépris, & qui l'ont mis immédiatement au dessous du rien. * *Bibliothéque du Richelet de* 1726.

VIZIR (Grand) dans l'Empire du Turc, est le premier Ministre d'Etat, & est nommé en Langue Turque, *Vizir Azem.* (Le mot de *Vizir* signifie celui qui porte; & *azem* très grand). Ce Ministre prend ce nom, parce que c'est lui qui est chargé de toutes les affaires de l'Etat, & qui semble en porter le faix. On l'appeile quelquefois Lieutenant du Grand-Seigneur, ou Vicaire de l'Empire, parce que toute la puissance du Sultan lui est confiée. La cérémonie que l'on observe pour créer le Grand-Vizir, est de lui mettre entre les mains le Sceau du Prince, qu'il porte toujours dans son sein, & où le nom de l'Empereur est gravé. Ce fut Amurat I, troisiéme Empereur des Turcs, qui créa la charge de Grand-Vizir vers l'an 1355. Lorsqu'il passa en Europe avec son Gouverneur Lala Schachin, il le fit chef de son Conseil, & lui donna le commandement de son Armée. Depuis ce tems-là le Grand-Seigneur a toujours fait subsister cette charge de premier Vizir, & se sert encore du mot *Lala*, qui signifie *Gouverneur*, en le nommant ainsi, lorsqu'il s'entretient familiérement avec lui. Quand le Grand-Vizir paroît dans quelque solemnité publique, il porte sur le devant de son turban, deux aigrettes enchassées dans des bazes toutes couvertes de diamans, & d'autres pierres précieuses à peu près aussi riches que celle du Turban du Grand-Seigneur, qui est semblable à celui du Vizir; excepté que le Sultan porte trois tougs, qui sont des espéces d'étendarts, dont il est parlé en l'Article TOUG. Le Grand-Vizir assiste quatre fois la semaine au Divan, savoir, le Samedi, le Dimanche, le Lundi & le Mardi; les autres jours, excepté le Vendredi, il tient le Divan dans son Palais. Il est le souverain Chef de la Justice, l'Interpréte de la Loi, & casse les sentences du Cadilesker, quand il lui plaît. Enfin, il est le dépositaire de la puissance de son Maître, excepté seulement qu'il ne peut faire mourir un Bacha sans avoir un ordre exprès signé du Sultan; & qu'il ne peut punir un Spahi, ni un Janissaire, sans le consentement de leur Commandant. S'il arrive néanmoins qu'il ne veuille pas faire justice à quelqu'un, celui-là a la liberté d'en appeller au Grand-Seigneur; & pour lui faire sa plainte, il met quelque morceau de natte allumée sur sa tête, & avec ce feu il entre dans le Serrail, sans que personne ose l'empêcher, jusqu'à ce qu'il soit arrivé en présence du Sultan, qui lui donne audience. Le Chevalier Thomas Bendysh, étant Ambassadeur à Constantinople, fit quelque chose de semblable. Il fit attacher des pots de feu aux mâts d'onze vaisseaux Anglois qui étoient au port, & alla jetter l'ancre proche du Serrail. Le Grand-Vizir ayant apperçu cela, fit avertir le Chevalier Bendysh qu'il lui feroit justice, & le pria de faire éteindre promptement ce feu avant que le Grand-Seigneur en vît rien. Cet Ambassadeur avoit un juste sujet de se plaindre; parce que l'on avoit pris les marchandises de quelques Marchands Anglois, aussi-tôt qu'ils furent arrivez à Constantinople, sans en avoir fait aucun marché, & sans en vouloir tenir compte, sous prétexte que c'étoit pour le Grand-Seigneur. Comme cela avoit été fait par des Officiers très considérables, il fut obligé de se résoudre à en demander justice au Sultan, parce qu'il n'auroit pu l'obtenir du Grand-Vizir. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

VIZIRS DU BANC: on appelle ainsi en Turquie les Vizirs qui ont séance avec le Grand-Vizir, dans le Divan ou Conseil, lorsqu'on examine les procès. Ils n'ont aucune autorité dans le Gouvernement de l'Empire, & ne donnent même leurs avis dans le jugement des affaires, que lorsqu'il plaît au Grand-Vizir. Ce sont des personnes graves, & qui sont savans dans les Loix. Chacun d'eux a le pouvoir d'écrire le nom du Grand-Seigneur au haut des Ordonnances & des Commandemens qui viennent de sa part: (c'est la coûtume du païs,) & le seing de l'Empereur des Turcs, ou du Roi de Perse, composé de Lettres entrelacées, qu'on appelle *togra* ou *autogra*, se met au haut des patentes pour les autoriser; & non pas au bas, comme le Sceau des Rois de France. Les Vizirs du Banc sont quelquefois admis dans le Conseil du cabinet avec le Grand-Vizir, le Mufti, & les Cadileskers: ce qui se fait quand il faut délibérer de quelque chose de grande importance. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

VIZIR, en Perse, est un nom que l'on donne aux Gouverneurs des villes considérables: ce titre n'y est pas à beaucoup près si honorable qu'en Turquie. * Pietro della Valle, *Voyage de Perse.* Thevenot, *Voyage de Levant, tome* 2.

VIZLIPUZLI. *Voyez* VITZIPUZLI.
VIZZEGRAD. *Voyez* VICEGRAD.

UKE. UKO.

UKER ou UKKER. *Voyez* UCKER.

UKO-WALLES, Sectaire, qui dans le commencement du XVII siécle, conjointement avec Jean Luils, ou Jean Leus, renouvella l'erreur des Caïnites au sujet du traître Judas. Uko-Walles étoit un païsan, sans étude, habitué à Noortbroek, village du territoire de Groningue. Il avoit jusqu'alors suivi les sentimens des Mennonites, ou des Anabatistes, que l'on nomme les *Anciens Flamingen*. Il enseignoit ouvertement qu'on *ne pouvoit pas affirmer que Judas & ceux qui avoient crucifié Jésus-Christ fussent des hommes impies, ni qu'ils eussent en cela commis un grand crime ; Qu'on ne devoit pas soutenir qu'ils avoient été damnez ; mais croire plutôt que Dieu les avoit sauvez.* Il tâchoit d'appuyer son erreur le mieux qu'il lui étoit possible, en disant qu'il n'appartenoit pas aux hommes, mais à Dieu seul de prononcer sur la damnation de qui que ce soit ; que l'on devoit juger de la mort de Jésus-Christ d'une maniére spirituelle ; que la trahison de Judas & le crucifiement de Jésus-Christ étoient opposez au Royaume de Satan, & que par conséquent il n'en étoit pas l'auteur. Il alléguoit encore quelques autres raisons qui ne valent pas mieux. Dès qu'il eût acquis quelques Disciples, il eut aussi un adversaire dans la personne de George Thomas. Uko-Walles indiqua une espéce de Synode pour le troisiéme Mars 1637, où il invita plusieurs de la Secte des Flamingen. Il présida dans cette Assemblée, & comme ses auditeurs ne pouvoient pas goûter sa doctrine, il leur dit qu'ils résistoient au Saint Esprit, & il excommunia George Thomas comme un blasphémateur. George Thomas ne voulant pas plier, s'alla plaindre au Magistrat de Groningue, à qui il fit connoître les sentimens d'Uko-Walles. Le Magistrat de Groningue, ayant examiné Uko-Walles & ses Sectateurs, lui défendit le huitiéme Avril 1637, & aux Mennonites, d'établir aucune Assemblée sous le nom d'Uko-Walles, sous peine de payer une amende de trois cens florins. Le même Uko-Walles reçut ordre de sortir dans l'espace de trois jours de la Province de Groningue, & de n'y plus revenir. Il se retira dans la Frise orientale, où il fit beaucoup de bruit, ses Sectateurs ayant eu quelque appui. Jean-Lubbert Alphusius, Pasteur d'une Eglise, écrivit vivement contre lui, de même que George Thomas. Uko Walles ne demeura pas en arriére ; il écrivit plusieurs petits Livrets. En 1640, il se rendit de nouveau dans la Province de Groningue, & supplia par Lettres le Magistrat de le tolérer, disant, qu'il avoit changé de sentiment. N'ayant pu obtenir une liberté entiére de demeurer dans la Province de Groningue, au mois de Septembre 1643, il présenta une nouvelle supplication, mais inutilement. Comme il avoit négligé de se conformer à l'Edit qui lui défendoit de s'assembler, il fut mis à l'amende & emprisonné. Il se retira ensuite dans la Frise proprement dite, où le Comte Ulric II le protégea, & où en 1645, il écrivit quelques nouveaux Livres en Flamand. Etant retourné dans la Frise orientale, il fut contraint d'en sortir pour se retirer à Norden, où il fit diverses Assemblées en 1641. Il a laissé plusieurs Disciples dans la Province de Groningue, dans l'Omlande, & la Frise orientale. Ils ne se déclarent pas cependant partisans du sentiment d'Uko-Walles au sujet de Judas. Joachim Christian Jehring, dont la Dissertation nous a fourni cet Article, croit qu'Uko-Walles étoit né sur la fin du XVI siécle, puisqu'en 1637, il y avoit vint ans qu'il répandoit ses opinions. Il croit aussi que ce Sectaire, qui a été enterré à Woldendorp, village de la Province de Groningue, est mort peu après l'an 1651, parce que dès-lors on n'entendit plus parler de lui. Uko-Walles avoit au reste une conduite réglée, étoit très versé dans les Saintes Ecritures, & parloit avec facilité. * *Bibliotheca Bremensis, fasciculo primo classis septimæ, p.* 113. &c.

UKR.

UKRAINE, Province dont une partie dépend de la Pologne & l'autre de la Moscovie, en Latin *Ucraina, Ukraina, Ocrania*, ou *Ocraina & Cosacorum regio.* Ce nom signifie frontiéres en Langue Esclavonne, à cause qu'elle confine avec les terres des Turcs & des Tartares. Ce sont les Palatinats de Braclaw & de Kiow qui forment l'Ukraine. Ils sont habitez des Cosaques, à qui ils furent donnez par Etienne Battori, Roi de Pologne, à condition qu'ils défendroient ce païs contre les courses des Tartares. Il les assembla en un corps de quarante mille, qu'il tira des Isles du Nieper & des environs. La ville de Trectbymirou leur fut assignée pour leur quartier d'assemblée, & on leur permit de se choisir un Chef, de suivre la Religion Gréque, & de se gouverner selon leurs coutumes. Ils abusérent de ces avantages, en se révoltant plusieurs fois contre la Pologne, sous la conduite de différens Chefs, savoir de Pauluck, à qui il en coûta la tête ; de Chmelnsbi, qui les fit révolter de nouveau en 1647 ; de Virhouski ; & enfin, de Dorosenko, l'un des plus puissans & des plus ambitieux du Royaume de Pologne, qui étant indigné de ce que Jean Sobieski lui avoit été préféré pour la charge de Grand-Maréchal, prit parti chez les Cosaques, alla à Constantinople demander du secours au Grand-Seigneur, & fut cause que les Turcs s'étant jettez dans la Podolie s'emparérent de Kaminiec. Ils s'avancérent jusqu'à Léopol, & lorsqu'ils se préparoient à faire ce siége, Jean Sobieski, Grand-Maréchal, les attaqua dans leurs retranchemens, quoiqu'avec des forces inégales. Il les mit en déroute ; & la Noblesse, qui s'étoit assemblée à Varsovie pour donner un successeur au Roi Michel, lui déféra la Couronne d'un commun consentement. Il les chassa des meilleures places de l'Ukraine, de la plus grande partie de laquelle les Polonois demeurérent en possession, par la paix qui fut conclue le huitiéme d'Octobre 1676, entre le Roi de Pologne, le Cham des Tartares & le Général Zaitam. Les Cosaques sont aujourd'hui partagez en Cosaques fidéles & en Cosaques rebelles. Ces derniers sont tributaires du Turc & des Moscovites ; & les autres, dont le nombre est fort petit, sont demeurez soumis au Roi de Pologne. Le Grand-Duc de Moscovie posséde la partie de l'Ukraine Ultérieure. Kiow ou Kiovie en est la ville principale. Les autres sont Stayski, Rziovo, Frzypol, Tricthymirou & Kaniou ; Korsum appartient aux Cosaques rebelles, dont la plus grande partie habite les vastes campagnes qui sont le long du Borysthéne, jusqu'au païs des Tartares d'Oczakow. * Audiffret, *Géographie, Anc. & Mod. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ULA.

* ULA, riviére de la Cajanie ou Bothnie Orientale, tire sa source du Lac d'Ila-Tresa, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans le Golfe de Bothnie à Ula ou Oulo, ville qui est à son embouchure.

ULA, ville. *Voyez* l'Article précédent.

ULABOURG, bourg de la Cajanie en Finlande. Il est sur une petite Isle à l'embouchure de la riviére d'Ula, & près de la ville d'Ula ou Oulo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VLACK (Adrien) de Gand, célébre Mathématicien, a publié *Trigonometria artificialis, sive Magnus Canon Triangulorum Logarithmeticum, ad decades secundorum scrupulorum constructus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 21.

* VLADERACK (Christophle) de Giffen dans la Mairie de Boisleduc, est Auteur des Ouvrages suivans ; *Epitome Dialectices Ilunnæi ; Leges Scholæ Ducis-Silvæ ; Enchiridion selectarum Precum ; Polyonyma Ciceroniana ; Selectissimæ Latini Sermonis Phrases ex uno soloque Cicerone*, avec le Flamand ; *Formulæ Ciceronianæ ; M. Accii Plauti Florum libri quatuor ; Apotheosis sive Carmen funebre in Georgii Macropedii obitum.* Il mourut le 15 Juillet 1701. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 139.

* VLADERACK (Pierre) fils du précédent, fut Recteur du Collége de Boisleduc, & enseigna les Langues Latine, Gréque & Hébraïque. Il mourut à Oirschot. On a de lui *Tobias, Comédie Sacrée ; Carmen Scholasticum seu Natalitium pro anno Jubilæi* 1600 ; *Exsequiæ Philippi II, Hispaniæ Regis, Silvæ-Ducis exhibitæ*, en vers héroïques ; *Diarium Obsidionis Silvæ-Ducensis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 766.

VLADIMIR, Roi de Servie, étoit fils de Pétrislas, à qui il succéda, on ne fait précisément en quelle année. Ses Etats ne consistoient qu'en la Zenta & en la Podgorie, qui s'étendoit alors jusqu'au de-là du Drino entre cette riviére & le Lim ; car le reste, c'est à dire, la Trébigne, & la Province des Zachlumes appartenoient à son oncle Draghimir, & la Rascie avoit ses Bans, qui la tenoient en propriété. Samuel, Roi de Bulgarie, maître de l'ancien Royaume de Servie, traversa les Etats de Vladimir, pour aller faire le siége de Durazzo, & lorsqu'il l'eut prise, il s'assura de la personne de ce Prince, qu'il fit conduire à Preslave. On ne dit pas quels furent les motifs de cet emprisonnement. Samuel s'en repentit bientôt, & fit même épouser à Vladimir Cassara sa fille, à qui il donna la ville de Durazzo pour sa dot. Vladimir ne fut pas apparemment assez fort pour conserver cette place ; car on trouve peu après que les Grecs y étoient rentrez. Jean Ladislas, dernier Roi de Bulgarie, attira ensuite ce Prince à sa Cour, & lui fit trancher la tête le 22 de Mai de l'an 1015. On assûre que son corps fut porté à Cianic, où Dieu fit connoître la sainteté de ce personnage par plusieurs miracles qui se firent à son tombeau. La Reine sa veuve se retira dans un Monastére, où elle mourut saintement. * Du-Cange, *Familles Byzantines.*

VLADIMIR II, fils de *Vladimir*, & petit-fils de *Michel* I, Roi de Servie, fut un des Princes réfugiez à Raguse, qui après avoir soutenu un siége de sept années dans cette ville contre le Roi Bodin, se retirérent ensuite à Constantinople. Il demeuroit en cette ville, vers l'an 1104, lorsqu'après la mort de Bodin, les Seigneurs rappellérent les Princes bannis. Dobroslas, l'un d'entre eux, fut le premier à qui on offrit la Couronne ; mais son élection n'ayant pas plu à tout le monde, on vît bientôt tout le Royaume agité par des guerres civiles. Volcan, l'un des ennemis du nouveau Roi, l'ayant fait prisonnier, on élut Vladimir à sa place, & l'on dit qu'aussi tôt il rappella tous les Princes que les méfiances & les jalousies avoient empêché jusqu'alors de rentrer dans le Royaume. Dobroslas fut le seul qui ne put joüir des effets de sa bonté : le titre de Roi qu'il avoit porté, le rendoit dangereux, & néanmoins Vladimir ne lui fit point d'autre mal que de ne lui pas rendre la liberté. L'événement fit voir que pour sa sûreté, il devoit éloigner Jaquinte, veuve du Roi Bodin, & ses enfans. Cette femme ambitieuse, & accoutumée à commettre de grands crimes, le fit périr par le poison, vers l'an 1115, à Cataro, où il fut inhumé dans le Monastére de Saint-Serge & de Saint-Bacq. * Du-Cange, *Familles Byzantines.*

ULADISLAS III, Roi de Bohême, fut élevé sur le thrône,

thrône, & reçut le titre de Roi, de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, parce qu'il avoit bien gouverné l'Allemagne, pendant que ce Prince étoit en Italie. Ladislas I, ou Wratislas, avoit eu le premier le titre de Roi de Bohême dès l'an 1086. Ladislas III combattit si heureusement pour Frédéric, qu'il reprit le Duché de Milan sur Gesa. Ce Prince rapporta d'Italie, pour marque de sa valeur, le lion d'argent au champ de gueulles, qui fait encore aujourd'hui les armes de la Bohême, & quitta l'aigle de sable. Il fit aussi alliance en Hongrie, avec Emmanuel Empereur de Constantinople. Ce qu'il exécuta en paix, ne contribua pas moins à sa gloire, que ce qu'il avoit fait dans la guerre. Il joignit l'ancienne ville de Prague à la nouvelle, par un pont de vint-quatre arcades, qu'il fit bâtir sur la riviére de Muldaw ou Mulde, & fonda plusieurs Monastéres, & entre autres, celui de Strahow, où est son tombeau. Il mourut l'an 1147. * Julius Solimanus, *de Elogiis Ducum, Regum & Interregum Bohemiæ.*

ULADISLAS II, Roi de Hongrie, & le IV du nom entre les Rois de Bohême. Il étoit le fils aîné de Casimir IV, Roi de Pologne, & d'Elisabeth, fille de l'Empereur Albert II, & naquit en 1456. Quoique par sa naissance il se trouvât le plus proche héritier des trois Royaumes de Pologne, de Bohême & de Hongrie, il eut cependant bien des compétiteurs. Car lorsqu'en 1457, après la mort du Roi Ladislas *le Posthume*, il devoit, selon le droit, lui succéder dans les Royaumes de Hongrie & de Bohême, les Bohémiens élurent malgré cela George Podiebrad de Cunstad, & les Hongrois Matthias Corvin, pour leurs Rois, sous prétexte qu'un enfant d'un an n'étoit pas en état de les gouverner. George étant mort en 1471, Uladislas fut élu à sa place à Kuttenberg, quoiqu'une bonne partie des suffrages eût été pour Matthias Corvin, Roi de Hongrie, qui étoit sur-tout très favorisé par la ville de Breslau, laquelle Uladislas assiégea inutilement en 1474. Enfin, en 1479, on fit la paix à ces conditions, qu'Uladislas auroit la Bohême, & que Matthias garderoit la Méranie, la Silésie, & la Lusace, & que celui des deux qui survivroit à l'autre lui succéderoit dans ses Etats. Matthias étant donc mort le premier en 1490, Uladislas ne reprit pas seulement les trois Provinces dont on a parlé, & qui faisoient partie du Royaume de Bohême, mais de plus il obtint la Couronne de Hongrie. Il fut fort traversé, tant par l'Empereur Maximilien I, que par son propre frére Albert; mais en 1491, il fit la paix avec l'Empereur, & céda la Couronne de Pologne à son frére. En 1493, il perdit 9000 hommes dans une bataille contre les Turcs; mais comme ils avoient aussi beaucoup souffert de leur côté, ils se retirérent en leur païs. En 1502, il épousa Anne de Foix, fille de Jean II, Comte de Candale & de Bénanges. Mais comme il étoit fort âgé, & qu'il n'en avoit eu qu'une Princesse, les Hongrois tinrent à son insçu une Diéte, dans laquelle il fut résolu que s'il venoit à mourir sans héritier mâle, on éliroit à sa place un Hongrois de naissance, à l'exclusion de tous les Princes étrangers. Cette résolution ayant été rapportée au Roi, & que les Etats vouloient que la Princesse, sa fille, épousât Jean, Comte de Zips, il se contenta de dire que Dieu sauroit prendre soin de lui & des siens. Effectivement la Reine devint encore grosse; & afin de prévenir tout soupçon de la part des mal-intentionnez, le Roi souhaita que l'un d'eux assistât à l'accouchement. Elle accoucha donc le onziéme Juillet 1506, d'un Prince nommé *Louïs*, en présence de Jean, Comte de Zips. La Reine mourut dans ses couches, & Uladislas fit ensuite un voyage en Bohême, où il s'éleva un si grand tumulte entre la Noblesse Hongroise qui avoit suivi le Roi, & le peuple de Prague, que la nuit on attaqua le château du Roi, & le Prince courut risque d'être tué à sa fenêtre par un coup de mousquet. Les Chefs de cette émeute furent punis rigoureusement, & celui qui avoit tiré contre le Roi fut écorché vif. En 1514, il y eut une nouvelle rebellion en Hongrie, parce qu'Uladislas renouvella la paix avec Sélim, Empereur des Turcs, dans le tems que le Cardinal de Gran prêchoit la Croisade contre eux. En conséquence de la paix conclue par Uladislas, la milice de la Croisade devoit mettre bas les armes; mais comme ce n'étoient pour la plupart que des bandits, ils tournérent leurs armes contre les Evêques & la Noblesse, se choisirent un Capitaine expérimenté pour Chef, nommé *George Zeckel*, & désolérent pendant quatre mois la meilleure partie de la Hongrie. On dit que dans ce tems-là périrent plus de 40000 hommes, parmi lesquels il se trouva plus de 400 Gentilshommes. Enfin, cette troupe de voleurs fut défaite suivant l'ordre d'Uladislas, par Jean, Vaivode de Transsilvanie. La plupart furent faits prisonniers, & George Zeckel lui-même se trouva du nombre. On le fit mourir d'une mort cruelle, aussi bien que les autres Chefs de la bande. Enfin, Uladislas mourut le 13 Mars 1516, à Bude, peu aimé & estimé, soit des Bohémiens, soit des Hongrois, à cause de sa grande indolence. Il laissa son fils Louïs, pour-lors âgé de dix ans. * Dubravius, *Hist. Bohem.* Bonfinius, *Hist. Hung.* Isthuanfii *Hist. Hung.* Hagecius, *p.* 810. Stransky, *c.* 8. *p.* 387. Balbin, *Epit. l.* 5. *c.* 11. *Miscellanea, Dec.* 1. *l.* 7. *sect.* 5. *c.* 1. *Dictionnaire Allemand.*

ULADISLAS IV, Roi de Pologne, étoit fils de Sigismond III, & d'Anne de la Maison d'Autriche, & naquit le 30 Mai 1595, à Cracovie. En 1602, on lui donna pour Gouverneur Michel Kanawsky, Châtelain de Dantzic, & pour Précepteur Gabriel Provance, qui fut depuis Prévôt de Varsovie. Il fut savant, parloit fort bien Latin, Italien, Polonois & Allemand, & étoit assez versé dans l'Histoire. Les troubles ayant commencé en Moscovie, depuis la mort du Czar Démétrius, & le Roi Sigismond III y ayant fait de grands progrès, il sollicita une partie des Moscovites à élire son fils Uladislas pour Grand-Duc. Le Général Polonois Stanislas Zolkiewsky ayant depuis remporté une grande victoire sur les Moscovites près de Clusin, pris la ville de Moscou, & fait prisonnier le Czar Basile Susky, les Moscovites firent ce que le Roi Sigismond demandoit. On battit aussi-tôt de la monnoye à Moscou sous le nom d'Uladislas; on remit à Zolkiewsky la couronne & le sceptre, & l'on envoya une Ambassade en Pologne pour solliciter le départ du Prince. Mais divers Grands de Pologne ayant déconseillé ce voyage, & le Roi Sigismond ayant exigé des Moscovites qu'ils lui prêtassent hommage & à son fils, les Moscovites excitérent un soulévement, chassérent la garnison Polonoise de Moscou, s'emparérent de cette ville, & élurent pour Czar Michel Fedrowitz en 1612. En 1617, Uladislas entra en campagne contre les Moscovites, s'empara de diverses places, & se campa devant la ville de Moscou pour en former le siége. Mais ce fut inutilement, & il se vit obligé de décamper. Le premier Décembre 1618, on conclut une tréve pour 14 ans, par laquelle on restitua quelques places aux Moscovites; mais Smolensko & la Principauté de Sévérie demeurérent aux Polonois. En 1619, Uladislas arriva derechef à Varsovie, battit en 1621 les Turcs, & les força à la paix. En 1623, il suivit son pére dans son voyage en Prusse & dans la Grande Pologne. En 1624, il alla à Vienne auprès de l'Empereur Ferdinand II, traversa ensuite l'Allemagne pour se rendre dans les Païs-Bas, & alla au camp devant Breda, où il fut reçu avec toute sorte de respect. Ayant ensuite fait un tour par la Suisse, il alla en Italie, visita Lorette, Milan & Rome, où Urbain-VIII le nomma Chanoine de S. Pierre, contre l'avis de divers Cardinaux. Le même Pape lui fit aussi présent d'une épée & d'un chapeau bénits, & des reliques des deux Martyrs Primus & Félicien. Il s'en retourna de Rome par Florence, Pise, Livourne, Venise, la Carinthie, la Stirie, Vienne, & la Silésie, pour se rendre en Pologne. A son arrivée il s'éleva quelque mesintelligence entre son pére & lui; le pére n'étant nullement content de la trop grande libéralité d'Uladislas. On fit mettre le scêllé à cette occasion sur les bijoux d'Adam Kasanowsky, favori d'Uladislas; & un certain Prêtre Italien, nommé *Lampagnano*, fut obligé de s'enfuir. Lorsqu'en 1626 Gustave-Adolphe attaqua la Prusse, Uladislas se trouva presque toujours dans le camp des Polonois; & en 1631, il alla à Eger à cause de sa santé. Au retour de là il faisoit son séjour ordinaire à Merckzin en Lithuanie. En 1632, étant à la chasse il apprit que son pére avoit été frappé d'apoplexie. Il ne tarda pas de l'aller trouver à Varsovie. Le pére lui mit alors la main sur la tête, & lui résigna son droit sur la Couronne de Suéde. Après la mort du pére, il fut élu son successeur le troisiéme Novembre 1632, & couronné le 27 du même mois. Il assembla la première Diéte de son régne à Cracovie, & l'on y accommoda divers griefs de Religion. Ce fut dans ce tems-là que finit la tréve avec la Moscovie. Les Moscovites entrérent dans la Lithuanie, & assiegérent Smolensko; mais Uladislas les enferma dans leur propre camp; & par la famine, la mortalité & d'autres inconvéniens, qui se multiplioient de jour en jour parmi eux, ils furent forcez à se rendre au mois de Mars 1634. Dans ces entrefaites le Czar avoit animé les Turcs contre les Polonois. Ils firent effectivement une irruption dans la Podolie sous Abazi Bacha, leur Chef. Mais Stanislas Koniecpolski, Général du Royaume de Pologne, les défit le 12 Octobre 1633, près de Kaminiek, & les obligea à se retirer dans la Moldavie. Lorsqu'en 1634 il s'avança dans la Moscovie, les Russiens demandérent la paix, qui fut conclue entre Viasma & Drozovis, & en vertu de laquelle Uladislas renonça à toutes ses prétentions sur la Moscovie, sur Plescow, &c. Les Moscovites de leur côté cédérent pour jamais la Principauté de Smolensko & Czernichow, & toute la Sévérie, à la Pologne, qui fit par-là une aquisition d'un païs qui a 40 lieues de largeur, sur cent de longueur. Le Czar renonça aussi à toutes ses prétentions sur l'Estonie, la Curlande & la Livonie, & rembourса, par une grande somme d'argent & un nombre considérable de peaux de martres zibelines, les frais de guerre que la Pologne avoit faits. La paix avec les Moscovites avança aussi celle avec Amurath IV, qui envoya Schin Aga auprès du Roi Uladislas, & desapprouva l'irruption d'Abazi Bacha, qu'il fit étrangler. En 1635, la tréve avec la Suéde fut prolongée pour 26 ans, le deuxiéme Septembre, à Stumsdorff, & l'on céda à la Pologne tout ce que les Suédois avoient conquis dans la Prusse, où Uladislas passa ensuite en personne, pour se faire prêter hommage. Il eut alors une entrevue à Kœnigsberg avec George-Guillaume, Electeur de Brandebourg. En 1637, il voulut épouser Elizabeth, Princesse Palatine; mais comme elle étoit de la Religion Réformée, les Etats du Royaume ne voulurent pas y consentir. Il fit ensuite demander en mariage par son frére Jean Casimir Cécile-Renée, fille de l'Empereur Ferdinand II, qu'il épousa à Varsovie sans beaucoup de pompe. Dans la même année il battit les Cosaques rebelles, qui avoient attaqué & massacré la garnison du nouveau Fort de Hudak, qu'il avoit fait construire par le Général Koniecpolski sur le confluent du Zwamer & du Borysthéne, pour tenir en bride ces mêmes Cosaques. En 1638, il eut des différends avec la ville de Dantzic, au sujet d'un péage nouvellement établi. Il eut aussi une nouvelle guerre contre les Cosaques, qui maltraitérent extrêmement ses troupes, jusques à ce qu'on leur eût accordé derechef leurs anciens priviléges. Alors ils promirent de se soumettre. Cette nouvelle paix ne fut pas de longue durée, parce que bientôt après les Polonois enlevérent aux Cosaques quelques Eglises Gréques; & Jarniski, Officier de la Couronne, brûla quelques moulins bâtis, avec la permission du Roi, par Chmielinski, le Chef des Cosaques, viola sa femme & la tua avec son fils. La nouvelle guerre dura pendant tout le régne du Roi Jean Casimir, successeur d'Uladislas,

ladiflas, au grand préjudice de la Pologne, qui par-là perdit un bon nombre de fes Sujets Cofaques, dont une partie fe donna aux Mofcovites,& une autre aux Turcs. Dans cette année il fit une alliance avec la Perfe contre les Turcs, & alla aux bains chauds de Bade en Autriche, à caufe de la gravelle & de la goute dont il étoit affligé. En chemin il eut, pendant deux jours, une entrevue à Nicolsbourg avec l'Empereur Ferdinand III. Il féjourna enfuite pendant quelque tems en Lithuanie, reftitua ce païs au fils de Guillaume, Duc de Curlande, qui en avoit été chaffé, & maria en 1642 fa fœur Anne-Catherine, avec Philippe-Guillaume, Comte Palatin de Neubourg. En 1644, il battit les Tartares près d'Oefnaton, & renouvella la paix avec les Turcs. En 1645, il fe maria en fecondes nôces avec Louïse Marie Gonzague, Princeffe de Nevers, qu'il époufa à Paris par fon Ambaffadeur Chriftophle Opalinsky, Vaivode de Pofen, le 26 Octobre. Dans la même année il affembla à Thorn un Colloque, dans le deffein de procurer la réunion des trois Religions; mais il ne parvint pas à fon but. L'Empereur Ferdinand III lui hypothéqua les Principautez d'Oppeln & de Ratibor en Siléfie pour la fomme de 1200000 florins. Il mourut le dixiéme Mai 1648, d'une fiévre chaude. L'on dit que fon Médecin avança fa mort par une médecine d'antimoine mal préparée. Les deux enfans qu'il avoit eu du premier lit étant morts avant lui, il eut pour fucceffeur fon frére Jean-Cafimir, qui époufa en même tems la veuve de fon frére. * Piafecii *Chron.* Vittorio Siri, *Memorie Recondite.* Paftorii *Florus Polon.* Ludolphe, *Schau-buhne. Diction. Allemand de Bâle.*

NB. Ce que l'on ne trouve pas fous ULADISLAS doit fe chercher fous LADISLAS.

ULADISLAW, ville de Pologne fur la Viftule, capitale de la Province de Cujavie, eft le Siége d'un Evêché, fondé depuis l'an 1173, & fuffragant de Gnefne. Son nom Latin eft *Uladiflavia.*

VLAERDINGEN, petite ville fort ancienne, dans la Hollande méridionale fur la Meufe, à deux lieues au deffous de Rotterdam. Elle étoit autrefois fortifiée & défendue par une citadelle ; mais la Meufe enflée par les eaux de la mer a englouti fa citadelle & fes murailles, & l'a beaucoup diminuée. * Maty, *Dict. Géogr.*

ULAI, nom d'un fleuve de la Perfe, qui paffe par la ville de Sufe. * *Daniel, ch.* 8. *v.* 2.

* ULAM ou VLAM, fils de Sçérès & petit-fils de Makir, de la Tribu de Manaffé. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 16.

* ULAM ou VLAM, fils de Hefçeb, de la Tribu de Benjamin, dont les enfans fe diftinguérent par leur vaillance, & par leur adreffe à tirer de l'arc. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v* 39.

ULARIIS (De) Cardinal. *Cherchez* OLEARIO DE ULARIIS.

VLAS (Thomas). *Voyez* LINEUS.

* ULASTA, vaillante fille de Bohême, & Domeftique de la Princeffe Libuffa, chercha après la mort de fa Dame, mais inutilement, tous les moyens d'époufer le Prince Primiflas I, mari de la défunte. Ce refus lui fit exciter contre lui un fouléve-ment dans lequel il n'entra que des femmes;elle fe fit proclamer Princeffe, & tâcha d'introduire un gouvernement de femmes qui pourroient avoir plufieurs maris. Mais le Prince l'ayant affiégée dans un Fort qu'elle avoit fait bâtir, elle fut tuée dans une fortie. On ne fait quand cela eft arrivé, & même ce trait d'hiftoire paffe pour un peu apocryphe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dubravius *Hift. Bohem.* Æneas Sylvius, *Hift. Bohem.* Hagecius, *Bohem. Chron. p.* 23. & *fuiv.* Balbin, *Mifcellanea, decade* 1. *l.* 8. *fect..* 1. *ib.* 4. *p.* 14.

ULA-TRESK, c'eft à dire, *le Lac d'Ula.* Ce Lac eft affez grand, fitué dans la Cajanie en Finlande, près de la ville de Cajanebourg. Il eft la fource de la riviére d'Ula. * Maty, *Dict. Géogr.*

U L C.

ULCAMI ou ULCAMA, Royaume d'Afrique, fitué entre Bénin & Arder vers le nord-eft. On améne de ce païs un grand nombre d'efclaves au petit Arder. Les uns font des prifonniers de guerre, & les crimes des autres les ont fait condamner à cette peine. Les Hollandois & les Portugais qui en achétent, les tranfportent en Amérique. Ces Négres circoncifent leurs enfans mâles comme les Mahométans; & pour les filles, la maniére de les circoncire eft fort finguliére. Ils attendent pour cela qu'elles ayent dix à onze ans, & alors on leur met dans la partie où doit fe faire l'opération un petit bâton, autour duquel font attachées des fourmis, & l'on y en remet de nouvelles de tems à autre, afin qu'étant plus affamées, elles mordent avec plus de force. * De la Croix, *Relation d'Afrique, tome* 3, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

U L E.

ULEFELD. *Voyez* ULFELD.

* VLEUTEN & non *Ulueten*, comme le dit Mr. Maty, dans fon *Dict. Géogr.* eft un village de la Province d'Utrecht, entre la ville d'Utrecht & celle de Woerden. On prend ce village pour un lieu des anciens Bataves appellé *Fletio.* * Maty, *Dict. Géogr.* fous le mot corrompu de ULUETEN ou ELUETEN.

U L F.

ULFELD (Jacques) Gentilhomme Danois & Sénateur du Royaume, fut envoyé en Ambaffade à la Cour de Mofcovie l'an 1578, par Frédéric II, Roi de Danemarc. Il compofa une Relation de fon voyage qu'il fit imprimer, & que Goldaft a inférée dans fon Recueil. Ulfeld a encore donné au Public une Traduction du Livre de Chytræus, des quatre Fins derniéres, & a fait la Vie de quelques Rois de Danemarc. * Bayle, *Dict. Critiq.*

ULFELD, (Jaques) Seigneur d'Urip & de Zegeskœ, Chancelier du Roi de Danemarc, étoit fils de Jacques, & fut d'abord appliqué aux études. Après avoir étudié en diverfes Académies, & fur-tout à Bâle en 1591, & après avoir voyagé en Italie & en d'autres païs, il fut employé par Chriftian IV, Roi de Danemarc, qui s'en fervit pour diverfes Ambaffades, le créa Chevalier, le nomma Confeiller d'Etat & Baillif de Neyborg, & l'envoya en 1607, au Traité de tréve entre le Roi d'Efpagne & les Provinces-Unies des Païs-Bas. Il fit alors un féjour de quelques mois à la Haye, & fut envoyé de là à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert. Après la mort de Haralde Huitfeld, Chancelier du Royaume de Danemarck, il fut élevé à ce pofte, & affifta en 1619, au Traité de paix avec la Suéde fur les frontiéres des deux Royaumes. En 1621, il fut envoyé dans les Païs-Bas, & conclut une alliance avec cette République le 30 Juillet. En 1625, il alla encore en Hollande, & conclut une alliance plus étroite avec la République, & une autre entre l'Angleterre & la République. En 1629, il fut envoyé à la paix de Lubeck, & mourut le 24 Juin 1630. Il eut deux fils, Jaques & Cornifix. Le premier perdit la vie dans le païs de Calenberg, & l'Article du fecond va fuivre. * Helduaderius, *Sylv. Chron.* Guaning. *Chron. Dan. Diction. Allemand.*

ULFELD (Cornifix ou Corfits, Comte de) fils du précédent, fut un des plus grands efprits du XVII fiécle; & s'il n'eût pas manqué de fidélité à fon Souverain, il auroit pu être mis avec raifon au nombre des plus grands hommes. Il étoit le dixiéme fils du Grand-Chancelier de Danemarc, & iffu d'une des premiéres & des plus anciennes Maifons du Royaume, & feule honorée de la dignité de Comte par conceffion de l'Empereur. Le jeune Comte d'Ulfeld fut favori du Roi de Danemarc Chriftien IV, & ce Prince le fit non feulement Grand-Maitre de fes Royaumes & Viceroi de Norvége, mais auffi fon gendre, en lui donnant en mariage *Friderique Léonore*, l'une des filles qu'il avoit eues de *Chriftine* de Monch, Dame fortie d'une ancienne Maifon, que ce Monarque avoit époufée de la main gauche après la mort de la Reine fon époufe. L'amour qu'Annibal de Schefted, Seigneur Danois, eut pour la Princeffe Léonore, le brouilla avec le Comte d'Ulfeld, & les démêlez de ces deux Seigneurs firent du bruit en Danemarc. (*Voyez* SCHESTED) Ils fe trouvérent auffi oppofez dans l'affaire que le Roi fufcita à la Dame de Monch, qu'il vouloit répudier. Ulfeld plaida pour cette Princeffe, & Schefted pour le Roi, qui perdit fon procès. Ce Prince l'envoya fon Ambaffadeur extraordinaire en France l'an 1647. Fridéric III, fils & fucceffeur de Chriftien IV, ne s'accommoda point de l'efprit & de la conduite du Comte d'Ulfeld. Il y remarqua trop d'ambition; outre qu'il lui avoit trouvé à fon avénement à la Couronne, trop de roideur pour le maintien des priviléges de la Nobleffe, & pour foutenir fa dignité de Grand-Maître du Royaume. Il l'éloigna donc l'an 1649, fous prétexte de l'envoyer Ambaffadeur en Hollande. L'an 1651, le Comte d'Ulfeld fut accufé d'avoir voulu empoifonner le Roi; mais la Dénonciatrice ayant manqué dans fes preuves, fut décapitée. Cela ne l'empêcha pas de fe retirer fecrettement, & de paffer en Suéde, où la Reine Chriftine le reçut parfaitement bien. Il témoigna beaucoup d'ardeur pour le fervice de ce Royaume, où il étoit venu chercher un afyle; & ce qui ternit fa réputation, c'eft qu'il tâcha de le faire au préjudice de fa patrie. Le Roi de Suéde Charles-Guftave fe trouva bien de fes confeils, & Ulfeld n'épargna rien pour faire avancer en Danemarc les conquêtes de ce Monarque. Il fut l'un de fes Commiffaires, au Traité de Rofchild l'an 1658, & il l'eût été encore à celui de Coppenhague l'an 1660, fi l'Ambaffadeur de France n'eût prié ce Monarque de ne point donner le chagrin au Roi de Danemarc de voir un de fes Sujets qui avoit encouru fa difgrace, traiter dans fa capitale pour fes ennemis. Ces fervices n'empêchérent pas le Comte d'Ulfeld de tomber dans la difgrace des Suédois, qui le firent mettre en prifon. Il en feroit pourtant forti peu après avec honneur ; mais naturellement inquiet, il fongea à fe fauver. Du moment qu'il s'étoit vu arrêté, il avoit feint qu'une paralyfie lui étoit tombée fur la langue; & il fut fi bien contrefaire le muet, qu'il fut impoffible de tirer une feule parole de lui pendant fix mois de captivité. Il s'échappa donc de fa prifon de Malmoë, & fut affez imprudent pour fe rendre à Coppenhague, fans s'être muni d'une abolition de tout ce qu'il avoit fait contre fon Prince. La Comteffe fa femme s'y rendit peu après: elle avoit eu le courage de plaider en Suéde la caufe de fon mari, & avec tant de force & d'éloquence, que les Juges prononcérent fentence d'abfolution, qui fut même confirmée par le Roi; mais la fubite évafion du Comte gâta fon affaire, & fut caufe que les biens qu'il avoit en Suéde, furent confifquez. Frédéric III, Roi de Danemarc ayant en fon pouvoir le Comte & la Comteffe, les envoya dans l'Ifle de Bornholm; mais peu après, touché de la Lettre qu'Ulfeld lui écrivit en date du 27 Octobre de l'an 1661, par laquelle il imploroit la pure miféricor-

de

de de son Souverain, à qui il promettoit à l'avenir une soumission absolue, il leur permit de demeurer dans l'Isle de Funen. A peu de tems de-là le Comte obtint permission de voyager hors du Royaume. Il alla aux eaux de Spa, d'où il vint à Paris *incognito*, & passa ensuite à Bruges. La Comtesse sa femme, qui étoit passée à Londres, & qui en étoit sortie secrettement, fut arrêtée à Douvres & transportée à Coppenhague, où on la confina dans une prison, parce que l'on prétendit avoir découvert une horrible conspiration que le Comte avoit tramée contre son Prince. Il avoit, dit-on, proposé à l'Electeur de Brandebourg de détrôner le Roi de Danemarc, & de faire passer la Couronne sur la tête de ce Prince. Quoiqu'il en soit, Ulfeld fut condamné à mort le 24 Juillet de l'an 1663, comme atteint du crime de léze-majesté au premier chef, & l'arrêt fut exécuté sur son effigie. Il en reçut la nouvelle à Bruges, d'où il partit aussi-tôt pour se rendre à Bâle, où il demeura quatre à cinq mois, presque toujours malade, & sans se faire connoître. Mais ayant ouï dire qu'on le cherchoit pour le prendre, il en sortit, quoiqu'il se trouvât très mal, & se mit la nuit dans une petite barque, pour gagner Brisach; mais à peine eut-il fait deux lieues, que le grand froid qui le pénétra, le fit mourir, à l'âge de 60 ans, au mois de Février de l'an 1664. Il laissa trois fils qu'il avoit avec lui à Bâle, avec une fille. L'aîné se fit Catholique, & s'attacha auprès de la Reine de Suéde; le deuxiéme fut fait Chevalier de Malte; & le troisiéme, l'un des mieux faits & des plus savans Gentilshommes de l'Europe, après avoir demeuré du tems en Angleterre, vint se marier en France. * Bayle, *Dict. Crit. Mémoires du* Chevalier de Terlon. Parival, *Hist. du Siécle de Fer.* Sorbiére, *Relation d'Angleterre. Nouvelle Historique intitulée*, le Comte d'Ulfeld, *imprimée l'an* 1677.

* ULFELD (Léon) le plus jeune fils du précédent, si l'on en doit croire le *Gr. Dict. Univ. Holl.* Comte du Saint Empire, Chevalier de S. Jacques, Conseiller Privé de l'Empereur, naquit le 22 Mars 1651. En 1682, il fut fait Capitaine, & servit sous le Général Montecuculi. L'Empereur Léopold le fit Chambellan. En 1704, il étoit Lieutenant-Général, & en 1706, il devint Général en Chef. En 1702, il se trouva à la bataille de Luzzara, & en 1703, il accompagna l'Empereur Charles VI, lorsqu'il fut déclaré Roi d'Espagne à Vienne. En 1706, il défendit Barcelone contre les troupes du Roi Philippe, & à cette occasion son Maître le fit Capitaine-Général de Catalogne. A son retour en Allemagne, il fut fait Capitaine aux Gardes & Conseiller Privé. Il mourut à Vienne le onziéme Avril 1716. Il avoit épousé en 1697 *Anne-Marie*, fille de Rodolphe, Comte de Zinzendorf, Dame d'honneur de l'Impératrice Eléonore. Il eut d'elle 1. *Cornifix*, né à Cronstadt en Transsylvanie le 15 Juin 1699; 2. *François-Antoine*, né à Barcelone le septiéme Juillet 1711; & 3. *Charlotte Elizabeth*, née à Vienne le 7 Janvier 1715. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ULFT (Jacques Vander) Peintre célébre, fut élevé à Gorcum à la dignité de Bourguemestre. Ses piéces sont fort estimées, & se trouvent dans les cabinets des Curieux. Il s'entendoit aussi fort bien à peindre sur le verre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 2.

U L G.

* ULGER, Evêque d'Angers, au commencement du XII siécle, a été célébre par son érudition, par son amour pour les Lettres, & par sa piété. Il étudia dans l'Université de Paris, & Rainaud de Martigni, Evêque d'Angers, informé de ses talens, l'établit Maitre de l'Ecole d'Angers. En 1119, il fut fait Archidiacre d'Outre-Loire. Rainaud de Martigné étant passé à l'Archevêché de Reims en 1124, Ulger lui succéda dans le Siége d'Angers en 1125. Les Auteurs contemporains ont écrit qu'il surpassoit tous les Evêques de son tems par sa sagesse, par la pureté de ses mœurs, & par sa sainteté. Peu après son sacre, il alla à Rome avec Guy Evêque du Mans & Guillaume Evêque de Poitiers. A son retour, il n'oublia rien pour maintenir l'Ecole d'Angers dans la même réputation que ses soins lui avoient acquise. Il eut avec Geofroy, Abbé de Vendôme & Cardinal du titre de Sainte Prisque, des démêlez au sujet d'un certain cens annuel, qu'il exigeoit de cette Abbaye. Il eut aussi quelque dispute pour un moulin, sur lequel il prétendoit avoir droit, & que l'Abbaye de Fontevrauld revendiquoit. Il fut obligé de faire à cette occasion plusieurs fois le voyage de Rome. Innocent II alla jusqu'à le suspendre des fonctions épiscopales en 1138, mais il le rétablit peu après. En 1131, il donna à l'Abbaye de Marmoutier, une Eglise & une Chapelle, & ensuite un verger. Par son testament il donna beaucoup de biens à son Eglise. On a de lui, une Lettre qu'il écrivit en 1139 à Guillaume Abbé de Tétou & à sa Communauté, pour demander l'érection du Prieuré d'Asniéres en Abbaye; une longue Relation écrite au Pape Innocent en 1135, contre les Religieux de Vendôme, en faveur des Chanoines Réguliers du Bois ou de La Roc; une Lettre qui contient un accord fait entre cette Abbaye, & celle des Religieuses de l'Abbaye de Notre-Dame du Ronceray; plusieurs autres Lettres; & son Testament que l'on trouve dans la *Gallia Christiana* de Mrs. de Sainte-Marthe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

V L I.

VLIELAND ou FLIELAND, Isle de la Hollande. Elle est située au devant du Zuyder-Zée, ayant au nord l'Isle de Schelling, & au sud celle de Texel. Elle a une grande de rade, d'où partent toutes les Flottes qui vont dans la Mer du Nord ou dans la Mer Baltique. * Maty, *Diction. Géogr.*

VLIELANDE, petite Isle de l'Amérique septentrionale, est sur la côte de la Nouvelle Angleterre, & appartient aux Anglois. Les Hollandois en ont été les maîtres, & lui ont donné le nom qu'elle porte. Elle avoit autrefois celui de *Natocke.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* VLIERDEN (Lambert de) naquit à Liége l'an 1564. Après avoir fait ses Humanitez à Liége, à Aix & à Cologne, il prit le parti des armes, qu'il quitta ensuite pour retourner aux études. En 1585, il fut reçu Maître-ès-Arts. Il s'appliqua ensuite à la Jurisprudence, & fut reçu Docteur en 1590. On a de lui les Ouvrages suivans dont la plupart sont en vers, *Apotheosis & Panegyricus Ernesto ac Ferdinando, Bavaris, successive Leodiensibus Episcopis; de Electione & Coronatione Ferdinandi II, Imperatoris; Epitaphium D. Catharinæ de Michc; Vota, Preces & Monita publica pro Bello Bohemico; de Morte Alberti Pii Belgarum Principis; Epistola Militum Regiorum ad obsessos Bredæ rebelles Milites, & horum ad illos responsoria; Tractatus de triginta duabus Tribubus Opificum Civitatis Leodiensis, deque earum Origine; Fasti Magistrales inclytæ Civitatis Leodiensis; Historia Civitatis Leodiensis; Edicta Nummorum omnium quorum usum habent Civitas Leodiensis & vicinæ Provinciæ ab anno* 1477 *ad annum* 1623; *Hercules Belgicus, sive de Rebus Caroli Longevallii; Prosopopœia Satyrica Civitatis Leodiensis*, en vers élégiaques. * Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 646 *& suiv.*

* VLIMMER (Jean) de Louvain, fut Prieur des Chanoines Réguliers de S. Martin. Il a donné au jour *Sancti Augustini Sermones de diversis*, & a publié Lanfranc, Guimond, Alger, Ivon & Paschase *de Veritate Corporis & Sanguinis Domini in Eucharistia*, & les Oeuvres de Fulgence. Enfin on a de lui un Ecrit dans lequel il examine cette question, *Quomodo Ecclesia quieta in hac vita pergere possit.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 577.

ULISSE. *Cherchez* ULYSSE.

ULISSE ALDROVANDUS. *Cherchez* ALDROVANDUS.

VLISSINGHEN. *Cherchez* FLESSINGUE.

U L L.

ULLA, riviére de Galice en Espagne, prend sa source au bourg d'Ulla, baigne celui de Padron, & se décharge au bout d'un petit Golfe a trois lieues de Compostelle vers le midi. On croit que cette riviére peut être celle qu'on appelloit autrefois *Nelo.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ULLERSTON (Richard) Professeur d'Oxford. *Cherchez* RICHARD.

* ULLES ou ULSE, est le nom d'un Lac, d'où sort une riviére de même nom, dans la Province de Westmorland. Cette riviére la sépare du Cumberland, coule du sud-ouest au nord-est, & va se rendre dans l'Eden environ une lieue au dessous de Penreth.

ULLOA (Alfonse d') Espagnol, vivant l'an 1660, est un des plus célébres Traducteurs Italiens du XVI siécle. Cet homme ayant passé la meilleure partie de sa vie à Venise, prit un plaisir singulier à la Langue Italienne; & s'étant laissé charmer par sa douceur & sa délicatesse, il choisit les Ouvrages Espagnols les plus beaux & les plus utiles, selon D. Nicolas Antonio, pour les tourner en Italien. Ces Ouvrages sont *l'Histoire* que Ferdinand Colomb ou Colon a faite en Espagnol *des actions & des expéditions de son frére* Christophle, dont l'Original est compté aujourd'hui parmi les Livres perdus; *le Mont-Calvaire* de Dom Antoine de Guévare; *les Vies des Césars de* Pierre Messie; *les Dialogues* du même Messie; *les Remédes & les Avis nécessaires aux Directeurs, par* Pierre de Covarruvias; *la Chronique d'Espagne & de Valence, par* P. Antoine Beuter; *l'Histoire de la découverte & de la conquête du Pérou, par* Augustin de Carate; *le Traité du Conseil & du Conseiller, par* Frédéric Furio, *dit* Ceriolanus; *le Dialogue de la dignité de l'Homme, par* Maître Oliva; *le Dialogue du véritable honneur de la Milice, par* Jérôme d'Urréa; *la Relation de la mort & des funérailles du Prince Charles, par* Jean Lopès d'Hoios; *la Philosophie de* Jean de Jarava, avec ses *Dialogues* ou ses Raisonnemens; *l'Instruction des Marchands pour leur Commerce, avec un Traité du Change, par le Docteur* Sarava; *les deux premiéres décades de l'Histoire de* Jean de Barros, touchant la découverte & la conquête des Indes Orientales, traduites du Portugais; *l'Histoire de* Fernand Lopès de la Castagnéde, touchant la même découverte des Portugais, &c. Suivant le sentiment de D. Antonio, le style d'Ulloa est clair, aisé & fort convenable à l'Histoire; & l'on peut dire qu'il a très bien réussi dans toutes ces Traductions. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Ghilini, *Theatro d'Huom. Letter.*

* ULLOA (Louïs d') de Tauro, Poëte Espagnol Castillan, sous le régne de Philippe IV, Roi d'Espagne, étoit un de ces Poëtes facétieux & plaisans, dont la Cour de ce Prince étoit remplie. Son grand talent consistoit particuliérement à bien faire des Sonnets. Ses Ouvrages furent imprimez en Espagne, *in quarto.* * Baillet, *Jugement des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 179 & 180. *n.* 1470. édit. d'Amsterdam 1725. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome* 2. *p.* 56.

* ULLY ou HELMSDAIL, petite riviére de l'Ecosse septentrionale, dans la partie orientale du Sutherland, se décharge dans la mer.

U L M.

ULM, bourg dans l'Etat de Mayence. Il eſt enclavé avec quelques villages qui en dépendent, dans le Duché de Deux-Ponts, & eſt ſitué à deux lieues de Lautreck vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ULM ou ULME, ville Impériale d'Allemagne, capitale de la Souabe, eſt ſituée ſur le Danube qui y reçoit l'Iller, & eſt une des plus conſidérables d'Allemagne. Son Egliſe de Notre-Dame qui eſt une des plus grandes du païs, eſt occupée aujourd'hui par les Luthériens, dont la doctrine domine à Ausbourg. La Maiſon-de-ville où les Sénateurs s'aſſemblent, eſt un bâtiment digne d'être vu. La ville eſt fort peuplée & très marchande, ſes fortifications ſont réguliéres, & ſes places ſont embellies d'un grand nombre de fontaines. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg que Charlemagne avoit donné à l'Abbaye de Reichenaw. L'Empereur Lothaire II ruïna ce bourg pendant la guerre qu'il fit à Conrad & à Frédéric, Duc de Souabe, neveu de l'Empereur Henri V, qui lui diſputoient l'Empire. Ceux du païs qui le firent rebâtir l'entourérent de murailles vers l'an 1200, & ſes Habitans s'étant enrichis par le négoce, en firent une jolie ville qu'ils prirent ſoin d'aggrandir. L'an 1246, l'Empereur Frédéric II les gratifia de beaucoup de priviléges, en leur portant la nouvelle de la mort de l'Empereur Henri, Landgrave de Thuringe, qui en l'aſſiégeant fut tué d'un coup de fléche. Ils s'affranchirent de la ſouveraineté de l'Abbé de Reichenaw pour une ſomme d'argent, & l'Empereur Frédéric III mit cette ville au rang des Impériales. Les Catholiques n'y ont que deux Egliſes, & les Proteſtans ſe ſont rendus maîtres de toutes les autres de la ville. Le Sénat eſt compoſé de quarante & un Magiſtrats, dont les deux anciens avec les cinq premiers, font le Conſeil Secret, où les Catholiques ne ſont point admis. Le territoire d'Ulm a ſix lieues de long & quatre de large. Il eſt preſque environné du Duché de Wirtemberg & arroſé du Danube à l'occident. Les villes de Leipheim & de Langendau, avec pluſieurs bourgs & villages, y ſont renfermées, & on diviſe ce territoire en trois Bailliages. Celui de Geiſlingen comprend la plus grande partie du Comté de Helfenſtein, que ceux d'Ulm achetérent en 1396, des Comtes de Helfenſtein. * Heiſs, *Hiſt. de l'Empire, l. 6.* Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Allemagne & de Pologne.* Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ULMO (Jean d') Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, doit être mentionné dans l'Hiſtoire, pour ſervir d'un terrible exemple à tous ceux de ſon état. Son nom étoit d'*Ulmiéres* ou d'*Olmiéres*, qu'il latiniſa en ſe faiſant appeller d'*Ulmo.* Après avoir paſſé par divers emplois de la robe, il devint en 1525 ſecond Avocat-Général du Parlement de Toulouſe, nonobſtant l'oppoſition de Daigna premier Avocat-Général, fondée ſur quelques informations qu'il y avoit contre d'Ulmo. Le Conſeil du Roi auquel l'affaire fut portée, débouta Daigna de ſon oppoſition. Il devint enſuite Préſident à Mortier par la réſignation de George d'Olmiéres, qui n'étoit ni ſon parent ni ſon allié. Dans la ſuite il fut accuſé d'avoir fait une fauſſeté dans un procès, & même d'avoir volé les parties. L'affaire portée en Cour, le Roi nomma des Commiſſaires de ſon Conſeil pour en connoître, & le Parlement de Toulouſe, bien loin de s'intéreſſer pour un de ſes Chefs, contribua autant qu'il put à le faire punir. D'Ulmo fut donc condamné par Arrêt du Conſeil, à être degradé de ſa charge de Préſident en pleine audience, à être enſuite pilorié & flétri au front d'un fer rouge, & à paſſer le reſte de ſes jours dans une priſon au château de Saint-Malo en Bretagne, tous ſes biens confiſquez: ſon Clerc qui étoit ſon complice, fut condamné à l'amende honorable, & à un banniſſement hors du Royaume. Le ſeptiéme Octobre 1536, cet Arrêt fut exécuté dans Toulouſe, & cet indigne Magiſtrat fut conduit par les Huiſſiers dans la ſalle de l'Audience, vétu de ſes habits de Préſident, le mortier ſur la tête: les Chambres étoient aſſemblées en robes rouges: on le fit mettre à genoux pour ouïr ſon Arrêt, enſuite le premier Huiſſier lui ôta de deſſus la tête le mortier, & lui mit un bonnet uſé & craſſeux: en même tems deux autres Huiſſiers après l'avoir dépouillé de ſon manteau de Préſident, lui en mirent un de méchante bure. Le Préſident de la Roche-Flavin ajoute qu'on lui fit faire amende honorable la torche au poing, la tête & les piez nuds, puis on lacéra les piéces de ſa fauſſe procédure dans le parquet: l'après-midi il fut conduit ſur un tombereau dans la place publique, où le reſte de l'Arrêt fut exécuté: quelques jours après on le transféra à Saint Malo. Le Préſident de la Roche-Flavin dit qu'il y fut pendu quelque-tems après; & la tradition porte que ce fut pour des fauſſetez qu'il n'avoit pu s'empêcher de faire, dans les regîtres que le Gouverneur du château lui avoit donnez à tenir. * La Faille, *Annales de Toulouſe, année* 1536.

U L P.

ULPHILAS ou GULPHILAS, Evêque des Goths qui habitoient la Mœſie, partie de la Dacie, floriſſoit vers l'an 370, ſous l'Empire de Valens. On croit qu'il a été l'inventeur des Lettres Gothiques: au moins il eſt certain qu'il a été le premier qui a traduit la Bible en la Langue des Goths, & c'eſt peut-être ce qui a donné lieu de lui attribuer cette invention, à cauſe qu'avant cette Traduction les Lettres Gothiques n'étoient connues que de très peu de perſonnes. * Socrate, *l.* 5. *c.* 33. Sozoméne. *Voyez l'Hiſtoire Critique des Verſions du Nouveau Teſtament, par* M. Simon, *c.* 19.

ULPIA MARCELLA, fille de M. Ulpius & de Canidia Baſſa, étoit Prêtreſſe de Diane, dans la ville de Thyatire, où on lui erigea une ſtatue, qui ſe trouve encore à préſent dans cette ville, que l'on appelle *Hakkiſſar.* * Spon, *Voyages, tome* 3.

ULPIEN, *Ulpianus*, célébre Juriſconſulte, fut Tuteur, & depuis Sécretaire & Miniſtre de l'Empereur Alexandre *Sévére.* Il s'éleva juſques à la dignité de Préfet du Prétoire, qui étoit la plus conſidérable de l'Empire. Son attachement aux ſuperſtitions Payennes lui inſpira une très grande haine contre les Chrétiens, qu'il perſécuta cruellement. Il fut tué par les Soldats de la Garde Prétorienne l'an 226. * Dion & Lampride, *in Alexandro Severo.* Fiſchard, *in Vitis Juriſconſultorum.*

ULPIUS MARCELLUS, Juriſconſulte du tems d'Antonin *le Débonnaire*, eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce Prince.

U L R.

ULRIC, Evêque d'Ausbourg dans le dixiéme ſiécle, étoit d'une ancienne Maiſon d'Allemagne, fils de Hugpaut & de Thietperge. Il fit ſes études dans le Monaſtére de Saint-Gal, d'où il fut tiré pour étudier ſous la conduite d'Adalbéron Evêque d'Ausbourg. Il fit un voyage à Rome l'an 909; & l'an 924, il fut nommé Evêque d'Ausbourg par l'Empereur Henri, & ſuccéda à Hiltin, qui tenoit ce Siége depuis l'an 909, après la mort d'Adalbéron. Il fut en grande conſidération auprès de l'Empereur & de ſon ſucceſſeur Othon. Il mourut l'an 973, âgé de 83 ans, après avoir gouverné ſon Egliſe pendant 50 ans. Sa Vie écrite par un Auteur de ſon tems, nommé *Gérard*, contient pluſieurs choſes remarquables ſur la diſcipline de l'Egliſe. * Trithême. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſ. du X ſiécle.* Fleury, *Hiſt. Eccl. l.* 55.

ULRIC, Roi de Bohême, enleva la Moravie aux Polonois, & voulut livrer le Roi de Pologne à l'Empereur Conrad II, qui déteſta ſa trahiſon. * Æneas Sylvius, *Hiſt. Bohem.*

* ULRIC, Duc de Meckelbourg, ſurnommé *le Neſtor Allemand*, étoit fils d'Albert VI, ſurnommé *le Beau*, & d'*Anne* Princeſſe de Brandebourg. Il naquit le 22 Avril 1528. En 1550, il fut fait Evêque de Swérin, où il avança fort la Religion Luthérienne, qui y avoit été introduite par ſon oncle Magnus. Il mourut en 1603. Il avoit épouſé 1. *Elizabeth*, fille de Frédéric I, Roi de Danemarc, morte en 1536: 2. *Anne*, fille de Philippe I, Duc de Poméranie: de ſa premiére il eut une fille unique, nommée *Sophie*, qui fut mariée à *Frédéric* II, Roi de Danemarc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge, &c. p.* 718. Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 5. *§.* 5.

ULRIC, fils de FREDERIC II, Roi de Danemarc, & de Sophie, frére de CHRESTIEN IV, eut en partage la Norvége, & fut fait Evêque de Swérin & de Sleeſwic. Chreſtien IV eut un fils de même nom de Catherine de Brandebourg, qui porta les armes contre l'Empereur, & mourut en Siléſie l'an 1633. Il eut encore un autre fils *bâtard* de même nom, qui fut tué à Wézel, à la tête des troupes qu'il conduiſoit pour ſecourir les Eſpagnols en Flandre l'an 1639. * *Mém. du Tems.*

ULRIC ENGELBERT dit *de Straſbourg*, parce qu'il étoit né dans cette ville, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, & Diſciple d'Albert *le Grand*, enſeigna la Théologie avec réputation dans ſa patrie, fut fait Provincial d'Allemagne en 1272 & en 1277, & fut nommé pour prendre les degrez à Paris; mais il mourut cette année-là même, avant que d'avoir commencé ſon Cours. Le nom de ce Religieux eſt célébre à cauſe d'une Somme de Théologie & de Philoſophie en ſix livres, qui eſt intitulée *de Summo Bono*, & qui n'a pas été imprimée. Le Pére Labbe & M. Du Pin ont prétendu que cette Somme eſt celle qui eſt entre les Opuſcules de Saint Thomas; mais ils ſe ſont trompez, ainſi que Henri Kalteiſen, qui lui a attribué une Somme en ſept livres, intitulée *Compendium Theologicæ Veritatis*, & qui a été citée dans le Concile de Bâle. L'Auteur de celle-ci n'eſt pas connu; celle qui eſt entre les Oeuvres de Saint Thomas, eſt de lui, & n'a que deux livres; pour celle d'Ulric, on la garde dans la Bibliothéque de Sorbonne. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

ULRIC (Frédéric) Duc de Brunſwick, fils de HENRI, qui mourut l'an 1613, aſſiégea l'an 1615 la ville de Brunſwick, qui ne vouloit pas le reconnoître. L'année ſuivante il traita avec la ville, qui le reconnut pour Souverain, ayant mis à couvert ſes priviléges. Il mourut l'an 1634.

ULRIC, Comte de Wirtemberg & Seigneur de Beutelſpac, reçut le Comté de Wirtemberg de l'Empereur Henri IV, & fut pére de JEAN, Comte de Wirtemberg, dont deſcendent les Ducs de Wirtemberg d'à-préſent, entre leſquels il y a eu un ULRIC fils d'EBERARD, qui étoit petit-fils du précédent.

Il y a dans la Généalogie des Ducs de Wirtemberg beaucoup de Princes du nom d'ULRIC. *Voyez* WIRTEMBERG.

ULRIC. *Voyez* STETON.

ULRIQUE-ELEONORE de Baviére, Reine de Suéde, ſeconde fille de CHARLES XI, Roi de Suéde, née le troiſiéme Février 1688, prit le dixiéme Novembre 1713, poſſeſſion de la Régence des Etats de Suéde, pendant l'abſence du Roi *Charles* XII, ſon frére, & épouſa le quatriéme Avril 1715, *Frédéric* Prince héréditaire de Heſſe-Caſſel. Auſſi-tôt qu'elle eut appris la mort du Roi Charles XII, qui fut tué au ſiége de Frédéricshall en Norvége, la nuit du onziéme au douziéme Décembre 1718, elle fit publier le 18 du même mois à Stokholm & dans toutes les Provinces ſon avénement à la Couronne,

ne, & convoqua les Etats. Mais comme il n'y avoit eu aucune délibération dans les formes touchant le Droit à la Couronne jusqu'au 31 Janvier 1719, ce jour-là les quatre Etats s'assemblérent, mais sans observer les formalitez ordinaires; & il fut résolu que cette Assemblée seroit considérée comme la suite de celle qui avoit été convoquée par les Lettres du feu Roi en 1714, & qu'elle agiroit en cette qualité. Le premier point qui fut proposé, fut de savoir si le droit Héréditaire à la Couronne subsistoit encore dans cette Princesse, en conséquence des dispositions du Roi Charles-Gustave, & de quelques autres anciennes, suivant lesquelles la Reine Christine avoit été reconnue héritiére présomptive longtems avant la mort de Gustave-Adolphe son pére; mais comme ce Droit à la succession, qui appelle les filles à la Couronne au défaut des mâles, avoit été reconnu & confirmé par les quatre Etats qui avoient alors leur autorité, & qu'en cette occasion ils n'avoient pas été consultez, il fut déclaré que selon les anciennes loix du Royaume, le Droit à la succession étoit fini en la personne du Roi Charles XII. Les Etats priérent ensuite la Princesse Ulrique Eléonore, de déclarer par une Lettre, qu'elle n'avoit pris le gouvernement, que pour prévenir les desordres qui pouvoient arriver pendant l'interrégne, & qu'elle reconnoissoit le pouvoir des Etats; que le thrône étoit vacant, & que le pouvoir d'élire un Roi leur appartenoit. Elle y consentit, & après que la Lettre eut été portée à l'Assemblée des Etats, d'un consentement unanime, ils l'élurent pour Reine le troisiéme Février 1719, jour de sa naissance, auquel elle entroit en sa trente-uniéme année. Les Etats déclarérent par cet Acte d'élection, que le Droit à la succession à la Couronne pour les femmes, n'étoit fondé que sur une résolution des mêmes Etats tenus en 1604, qui admettoit les filles des Rois ou Princes à la succession héréditaire, pourvu qu'elles ne fussent pas mariées, & à condition qu'elles ne pourroient se marier que du consentement des Etats. Que cette résolution avoit été confirmée en 1627 & en 1634, la Reine Christine fille unique de Gustave-Adolphe, ayant été habile à lui succéder à ces conditions. Que le Roi Charles Gustave avoit succédé à cette Princesse lorsqu'elle eut abdiqué, non par le droit qu'il auroit pu prétendre comme descendant d'une Princesse de la Maison Royale; mais par une libre élection des Etats, comme il l'avoit reconnu par ses déclarations en 1650 & 1654, & comme les Etats l'avoient déclaré expressément. Que ce Droit de succession héréditaire ayant d'abord été restreint à la ligne masculine, avoit été depuis étendu aux femmes; mais conformément au réglement fait à Noordkoppin, & au testament du Roi Charles XI, fait en 1693. Que suivant ces anciennes résolutions des Etats, il ne restoit plus personne de la famille royale, qui pût prétendre à la Couronne par Droit de succession héréditaire, ce que la Princesse Ulrique Eléonore avoit reconnu dans sa Lettre écrite aux Etats le 31 Janvier. Qu'ainsi les Etats se trouvant en pleine liberté d'élire un Souverain, après avoir reconnu les grandes qualitez & les vertus de cette Princesse, qui en avoit donné des preuves signalées, dans l'administration des affaires publiques pendant la longue absence du feu Roi son frére, ils l'élisoient tant en leur nom, qu'au nom de tous leurs compatriotes, pour Reine de Suéde, des Goths & des Vandales, & la déclaroient elle & ses Descendans mâles, héritiers du Royaume de Suéde & des Etats qui en dépendent & qui en dépendront, selon la forme prescrite & pratiquée à l'Assemblée des Etats en 1650, promettant de lui obéir comme de bons & fidéles Sujets. Que si par malheur la Reine venoit à mourir sans enfans mâles, les Etats rentreroient dans le Droit de faire une nouvelle élection, & que pour cet effet ils s'assembleroient à Stokholm, sans qu'il fût besoin de convocation, & qu'ils procéderoient à une nouvelle élection trente jours après le décès de la Reine ou du Roi, sans qu'aucune personne pût prétendre à la Couronne sous prétexte de Droit héréditaire. Les Etats s'engagérent par le même Acte, à ne procéder jamais à une élection du vivant de la Reine & de ses enfans mâles, déclarant que ceux qui en quelque maniére que ce fût, en feroient la proposition, ou qui s'engageroient directement ou indirectement à la faire réussir, seroient regardez & punis comme perturbateurs du repos public. Ils remerciérent ensuite la Reine de l'aversion qu'elle avoit témoignée du pouvoir arbitraire & absolu, dont le Royaume avoit fait une triste & longue expérience, & dont les suites avoient été si fâcheuses pour le public & pour les particuliers. Qu'ainsi ayant résolu de l'abolir entiérement, ils déclaroient que quiconque travailleroit à s'en emparer, soit à force ouverte, soit par de secrettes pratiques, seroit déchu de la Couronne, & regardé comme ennemi de l'Etat, & que tous les particuliers ecclésiastiques & séculiers qui contribueroient à l'établir de nouveau, seroient punis sans espérance de grace, comme rebelles, & traîtres à leur patrie. Que pour cet effet personne ne pourroit être revêtu d'aucun emploi, charge ou dignité, qu'il ne prêtât ferment, & jurât sur les Evangiles, de ne chercher en aucune maniére que ce soit, à introduire ou à favoriser le pouvoir arbitraire; mais qu'il s'y opposeroit de tout son pouvoir, & déclareroit les desseins qu'il pourroit découvrir de ceux qui tâcheroient de le rétablir. Par le même Acte les Etats priérent la Reine de gouverner le Royaume suivant les Loix, de maintenir la Religion qui y étoit établie, de faire rendre la justice, de punir l'Injustice, & de laisser à un chacun la possession tranquille de ses biens. Enfin ils la remercioient de ce qu'après la mort du Roi son frére, elle avoit pourvu avec le conseil des Sénateurs, à tout ce qui étoit nécessaire pour maintenir le repos de l'Etat, dans des circonstances qui ne permettoient pas de délai, & approuvoient tout ce qu'elle avoit fait en cette occasion; & nommérent aussitôt des Députez des quatre Ordres pour l'aller complimenter. Ils continuérent leurs séances, afin de délibérer sur ce qui étoit nécessaire pour le bien de l'Etat, & de le remettre sur l'ancien pié, & mirent dans les Actes le nom de la Reine, qui fut couronnée à Upsal le 28 Mars suivant. L'année suivante cette Princesse ayant écrit aux Etats qui étoient encore assemblez, une Lettre contenant que pour plusieurs raisons importantes elle souhaitoit que Frédéric, Prince héréditaire de Hesse-Cassel, son époux, fût associé avec elle pour le Gouvernement du Royaume, en la maniére qui paroîtroit la plus convenable au bien public & aux Loix du Royaume, & que ce Prince s'engageroit à embrasser la Religion Luthérienne seule dominante dans le Royaume; promettroit de la maintenir & de faire exécuteur les Loix qui y ont rapport; de conserver tous les priviléges de la Noblesse, & des trois autres Etats; de gouverner selon les Loix & avec le consentement du Sénat; de ne donner aucune charge ni emploi militaire aux Etrangers; de ne point travailler directement ou indirectement à rétablir le pouvoir absolu & arbitraire qui s'étoit introduit depuis le régne de Charles Gustave, particuliérement sous le dernier; consentant même en cas qu'il l'entreprît, que ses Sujets seroient déchargez du serment de fidélité: le Comte de Horn, Maréchal de la Noblesse, à qui cette Lettre avoit été envoyée, proposa aux Députez après la lecture, de nommer des Commissaires pour examiner la matiére, d'en donner part aux Sénateurs, afin d'avoir leurs avis, & d'envoyer une députation aux trois autres Etats pour leur communiquer cette résolution; ce qui fut exécuté en nommant quatre Comtes, autant de Barons & treize Gentilshommes pour la Noblesse, & vint-quatre Députez des trois autres Etats. Les propositions de la Reine ayant été examinées, elles furent approuvées par la Commission secrette, avec quelques autres conditions pour conserver le Droit d'élection, conformément à ce qui avoit été résolu à l'avénement de la Reine à la Couronne, & furent communiquées à la Noblesse, qui en donna part au Clergé, aux Bourgeois & aux Païsans, qui les approuvérent. Il fut ensuite résolu de faire une députation à la Reine, pour lui communiquer cette résolution des Etats, & savoir encore par elle-même ses intentions. Le Comte de Horn, qui en étoit le Chef, lui fit sur cela un discours, & lui témoigna que ses Sujets étoient très satisfaits de la conduite qu'elle avoit tenue pour le gouvernement du Royaume, & de sa bonté, dont ils ressentoient tous les jours des effets; qu'ils n'auroient rien souhaité davantage que de la voir continuer, & qu'ils n'avoient rien voulu conclure sans être encore plus certainement informez de ses intentions, afin de s'y conformer en cas qu'elle y persistât. La Reine ayant répondu qu'elle étoit toujours dans les mêmes sentimens, & les ayant remerciez de cette marque de leur respect, le Comte de Horn, à la tête de la même députation, alla trouver le Prince de Hesse, lui communiqua la réponse de la Reine de Suéde, & lui présenta un Acte dans lequel étoient comprises les conditions suivant lesquelles les Etats étoient résolus de l'élire pour Roi, dont lui ayant été fait la lecture, ce Prince les approuva & les signa, après avoir remercié les Députez de ce témoignage signalé de leur affection. Le quatriéme Avril 1720, il fut proclamé en la grande place de Stokholm Roi de Suéde, des Goths, & des Vandales, & couronné le 14 Mai suivant.

U L S. U L T.

ULSAR, mot corrompu qui se trouve dans quelques Cartes de Sanson pour USLAR. *Voyez* USLAR.

ULSE. *Voyez* ULLES.

ULSTER. *Voyez* ULTONIE.

ULTABAT. *Voyez* DOLTABAT.

ULTAW ou ULTAWE, Cercle de Bohême. *Voyez* MULTAW.

ULTONIE ou ULSTER, Province d'Irlande, nommée en Irlandois *Cui Guilly*, c'est à dire, Province *de Guilly*, & en Gallois *Ultw*, est bornée à l'est par le Canal de Saint-George, à l'ouest par l'Océan Atlantique ou Occidental, au nord par l'Océan Deucalédonien ou Septentrional, au sud par la Province de Leinster ou Lagénie, & au sud-ouest par celle de Connaught ou Connacie: en sorte qu'elle est environnée de trois côtez par la mer, & qu'elle est d'une figure presque ronde. Sa longueur, depuis la pointe la plus occidentale dans le Comté de Dungall ou Doneghall jusques au Comté de Down, est d'environ 116 milles; & sa largeur, depuis Fairhead, la pointe la plus septentrionale dans le Comté d'Antrim, jusques aux frontiéres de Longford, est d'environ cent milles. A compter tous les tours & retours, elle a environ 460 milles de circuit. Ses principales riviéres sont la Baune, qui a sa source dans le Comté de Down, reçoit la *Tanwagée*, passe à travers le grand Lac *Neagh* ou *Neaugh*, sépare le Comté d'Antrim de celui de Londonderry, & tombe ensuite dans l'Océan Septentrional un peu au dessous de Colerain ou Colraine; la Lough-Foyle, qui baigne la ville de S. Jean & Londonderry, & qui tombe ensuite dans l'Océan Septentrional, où elle forme une grande Baye, qui porte le même nom; le Swilly, qui a sa source dans le Comté de Doneghall, & qui va se jetter dans l'Océan Septentrional, avec une espéce de Lac; celle qu'on nomme *Lagen-Water*, qui a sa source dans le Comté de Down, baigne Dromore ou Drummore, Lisburn & Belfast, & se décharge dans la Baye de Carrickfergus; celle qu'on nomme *Newry-Water*, qui sépare le Comté de Down de celui d'Armagh, & qui se jette dans la Baye de Carlingford; le Main, qui

qui a sa source dans le Comté d'Antrim, &c. D'ailleurs la plupart de ces riviéres sont assez profondes pour admettre de gros vaisseaux: le poisson n'y manque pas, & dans quelques-unes on trouve plus de saumons que dans aucune autre qu'il y ait en Europe. On y voit quantité de grands Lacs, environnez d'épaisses forêts. Le terroir y est fertile en grains & en pâturages, la fraîcheur & l'herbe y paroissent par-tout, & l'on y nourrit nombre de chevaux, du gros & du menu bétail. Le bois de charpente & les arbres fruitiers n'y manquent pas non plus. Il y a dans cette Province un Archevêché & six Evêchez, dix villes qui ont des Marchez publics, quatorze autres de commerce, trente-quatre villes ou bourgs qui envoyent leurs Députez au Parlement, trente châteaux qui servent à la défense du païs, & 240 Paroisses en tout. Londonderry est la principale de ses villes. Cette Province étoit autrefois un Royaume, que le vaillant Anglois nommé *Jean Courcy* soumit à la Couronne d'Angleterre, sous le régne de Henri II. On ne fait point au reste si Almerick Courcy, Lord Kingsale, est descendu de cette famille. Quoi qu'il en soit, bientôt après cette conquête, les Anglois la négligérent à un tel point, que les Irlandois s'en rendirent de nouveau les maîtres, & qu'ils la partagérent en plusieurs Etats ou Principautez. Comme les Rois d'Angleterre n'en tiroient que peu de profit, elle continua sur le même pié, jusqu'à ce que *Tir-Owen* la réduisit à l'obéissance des Anglois, qui l'ont toujours possédée depuis, mais non pas sans y avoir essuyé quelques rudes secousses. Ulster donne le titre de Comte au second fils des Rois d'Angleterre, qui est d'ailleurs créé Duc d'Yorck. Elle étoit partagée anciennement entre les *Bredini*, qui occupoient Fermanagh & les environs; les *Venionii*, qui avoient une partie du Comté de Doneghall; les *Robognii*, qui possédoient Londonderry, Antrim & partie de Tyrone; les *Volantii*, qui demeuroient autour d'Armagh; & les *Darni* qui habitoient aux environs de Down & les parties occidentales. Ensuite, les Anglois la divisérent en trois Comtez, savoir de Down, de Louth & d'Antrim; mais on la divise à présent en dix, qui sont ceux d'Antrim, de Londonderry, de Doneghall, de Tyrone, d'Armagh, de Fermanagh, de Cavan, de Monaghan, de Down, & de Louth. De ces Comtez il y en a cinq, savoir, Louth, Down, Antrim, Londonderry & Doneghall, qui confinent à la mer. Les cinq autres, Tyrone, Armagh, Fermanagh, Monaghan & Cavan, sont enclavez dans les terres. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 3. *p.* 25. *&c.*

ULTRICURIA. *Cherchez* NICOLAS ULTRICURIA.

ULTROGOTHE, femme de Childebert I, Roi de France, illustre par sa piété & par sa vertu, survécut longtems au Roi son mari, mort l'an 558, & mena une vie toute sainte. Elle fut enterrée dans l'Abbaye de Saint Vincent, dite aujourd'hui *de Saint-Germain-des Prez*, auprès de ce même Prince & de ses deux filles *Chrotberge* & *Chrodesinde*. Grégoire de Tours, Fortunat de Poitiers, & l'Auteur ancien de la Vie de Sainte Bathilde, lui ont donné tous les éloges dus à sa vertu. * Grégoire de Tours, *l.* 4. Fortunat, *l.* 6. Du Breuil, *Antiq. de Paris.*

ULTZEN, petite ville Anséatique d'Allemagne dans le Cercle de la Basse Saxe, & dans le Duché de Lunebourg, est bâtie sur la riviére d'Ilmenow, à cinq milles Germaniques de la ville de Lunebourg vers le midi, & autant de Daneberg vers l'occident.

U L V.

ULVA, Isle. *Voyez* ULWA.

ULVERSTON, bourg du Comté de Lancastre en Angleterre, dans la contrée nommée *Lonsdale.* Il est sur une petite riviére qui coule dans un bras de mer près de Leversand. Il est à 147 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ULUGH BEIGH, Prince Tartare également puissant & savant dans le XV siécle, naquit l'an de l'Hégire 796, c'est à dire, l'an de Jésus-Christ 1393 au château de Soldanie. Sultan Schachroch, son pére, avoit régné pendant 43 ans sur la Perse & la Tartarie depuis la mort du fameux Timur-Lenk ou Tamerlan, dont il étoit le fils. Ulugh Beigh s'appelloit proprement *Mohammed Taragaï*, & *Ulugh Beigh* n'étoit que son surnom, qui signifie *un Prince* ou *un Grand Seigneur.* On l'appelloit aussi quelquefois *Mirsa* ou *Amirsade*, comme son pére, & *Gurghan*, comme son grand-pére Tamerlan. *Mirsa* ou *Amirsade* signifie un *homme issu du sang des Princes*, & *Gurghan* signifie en langue du Mogol un *Gendre.* Tamerlan fut ainsi appellé le *Gendre* par excellence, parce qu'il avoit épousé les filles de plusieurs Rois. Ulugh Beigh entra dans le gouvernement de ses Etats vers l'an 1407 de Jésus-Christ, lorsqu'il étoit encore fort jeune & que son pére étoit encore en vie. Il régna d'abord en deçà du fleuve Gihun ou Oxus en Chorasan & Mazanderan; & puis au delà du Gihun en Turkestan & Mawaralnahra. Aux noces d'Ulugh Beigh, son grand-pére Timur-Lenk donna une preuve de sa magnificence extraordinaire. Elles furent célébrées près de Samarcande avec tant de pompe, qu'elles surpassent, dit-on, tout ce qu'on a vu en ce genre. Quoiqu'Ulugh Beigh se distinguât beaucoup par un régne doux & juste, il se distingua cependant plus particuliérement encore par son érudition & par son affection pour les Savans, & s'attira par-là une réputation immortelle. Il employa une grande partie de son tems à la lecture des Livres, & comme il avoit une mémoire fort heureuse il s'aquit une Science fort vaste. Un jour qu'on avoit égaré un Livre dans lequel étoient écrits entre autres choses, les noms de tous les animaux qu'il avoit tuez à la chasse, avec la date & les autres circonstances, le Bibliothécaire fut fort embarrassé; mais Ulugh Beigh le rassura, en lui disant qu'il le savoit par cœur. Il dicta en effet cet Ouvrage d'un bout à l'autre, & lorsque quelque tems après on eut retrouvé le premier, & qu'on l'eut confronté avec le nouveau, il se trouva qu'Ulugh Beigh ne s'étoit trompé que quatre fois. Son plus grand attachement fut pour l'étude des Mathématiques & de l'Astronomie, où il alla fort loin. Il établit un Observatoire à Samarcande, fit lui-même des Observations Astronomiques, & bien loin de se reposer sur les anciennes, il vérifia tout de nouveau. Il dressa ses Tables sur l'année de l'Hégire 841, ou 1437 de Jésus-Christ. Lorsqu'il voulut commencer ses observations, il fit faire un Quart de Cercle d'une grandeur si prodigieuse, que son rayon égaloit la hauteur de l'Eglise de Ste Sophie à Constantinople. Il se servit aussi du secours des plus grands Astronomes de son tems, qui étoient Ghiatoddin Scheinschid, Kadizade Rumæus & Alaoddin Alkushi. Les deux premiers moururent avant qu'il eût fini ses Tables, & le dernier fut le seul qui l'aida à les mettre dans l'état où on les trouva ensuite, & qui en a écrit un Commentaire. Tous les Savans de son siécle se réfugiérent auprès de lui, & en furent tous bien reçus. Il fit bâtir à Samarcande un vaste & magnifique Gymnase, dans lequel on a entretenu plus de cent Etudians à la fois; Gymnase qu'on plaçoit alors parmi les merveilles du Monde. A peine avoit-il fini ses Tables Astronomiques, qu'il apprit une nouvelle fort fâcheuse de son fils Adallatif; & comme selon le génie des Orientaux il faisoit grand cas de l'Astrologie Judiciaire, il tira l'horoscope de ce fils, & comprit par-là qu'il étoit menacé d'un grand malheur de sa part. Là-dessus son amour paternel se refroidit pour lui, & il lui préféra Abdalaziz, son frére cadet; ce qui ne servit qu'à porter le fils aîné à faire voir, par une rebellion ouverte, les mauvais desseins qu'il avoit tenus cachez jusques alors. On en vint donc aux armes entre le pére & le fils, sur les bords de l'Oxus; mais Ulugh Beigh ayant appris qu'Abisaïm, un de ses Gouverneurs, s'étoit révolté & avoit mis le siége devant Samarcande, il y alla & repoussa Abisaïm. Après avoir remis à son fils cadet le gouvernement de Samarcande, il marcha à la rencontre de son fils aîné qui s'avançoit aussi vers cette ville. On en vint aux mains près de Samarcande; le combat fut des plus sanglans, & le pére fut enfin mis en fuite. Il chercha en vain à se retirer dans le château de Samarcande, ses propres Sujets lui en défendirent l'entrée. Il se vit ainsi obligé de s'enfuir du côté du Turkestan, pendant qu'Abdallatif s'emparoit de Samarcande & du thrône de son pére. Ne sachant plus où donner de la tête, & se trouvant dans une cruelle incertitude, Ulugh Beigh résolut d'aller à Samarcande auprès de son fils, dans l'espérance d'émouvoir sa compassion; mais son dessein lui réussit fort mal. Car le traître ayant reçu son pére fort bien en apparence, donna ordre peu après qu'on l'assassinât hors de Samarcande sur les bords du Susch. Trois jours après il exerça la même cruauté sur son frére cadet Abdalaziz. C'est ainsi qu'Ulugh Beigh, un des plus excellens Princes, finit sa vie d'une maniére tragique l'an de l'Hégire 853, ou le 1449 de Jésus-Christ. On a quelques-uns de ses Ouvrages en Langue Persane, *Tractatus de Epochis Gentium Orientalium, Chatajorum, Syro-Græcorum, Arabum, &c.* Ce fut Jean Gravius qui le publia en 1650, avec une Traduction Latine. Le même Gravius a aussi publié, *Tabula Geographica de situ quarundam regionum; Longitudines & Latitudines centum stellarum*, qu'il tira d'un plus grand Ouvrage d'Ulugh Beigh. Depuis, Thomas Hyde mit au jour à Oxford en 1665, l'Ouvrage d'Ulugh Beigh, intitulé, *Tabulæ longitudinum & latitudinum Stellarum fixarum ex Observationibus Ulugh-Beighii.* Il s'étoit servi de trois différens Manuscrits, & il accompagna son édition d'une Préface qui contient une bonne partie de l'Histoire de ce Prince & de sa famille, & d'une Version Latine & d'un Commentaire. * Daulatschach. Chondemir. Abu Mochammed Mustapha. Ebn Arabsha, *Hist. Tim. p.* 292. *Diction. Allemand de Bâle.*

U L W. U L Y.

* ULWA, petite isle d'Ecosse, vers la partie la plus méridionale & à la plus occidentale de l'Isle de Mula. Elle a environ cinq milles de longueur, est abondante en pâturages & en blé, & a un bon port. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1358 & 1359.

ULYSSE, *Ulysses*, fils de Laërte & d'Anticlée, & petit-fils de Sisyphe, ou même, selon d'autres, fils de Sisyphe, étoit Roi d'Ithaque, petite Isle de la Mer Ionienne, que l'on nomme aujourd'hui *Isola di Compare.* Il étoit mari de Pénélope, fille d'Icare, qu'il aimoit si passionnément, qu'il fit semblant d'être fou, pour ne pas aller à la guerre de Troye. Pour le faire croire, il s'avisa de labourer le sable sur le bord de la mer avec deux bêtes de différentes espéces, & d'y semer du sel. Mais Palaméde découvrit sa feinte, en jettant Télémaque fils d'Ulysse, sur la ligne du sillon. Ulysse ne voulant pas blesser son fils, leva le soc de la charrue, & fit connoître par-là qu'il n'étoit pas insensé. Il fut donc contraint d'aller à la guerre de Troye avec les autres Grecs, auxquels il rendit de grands services par sa prudence & par son industrie. 1o. Il découvrit Achille qui étoit caché entre les filles de Lycoméde, sous un habit de fille: 2o. il obtint de Philoctete les fléches d'Hercule, pour les porter à la guerre de Troye: 3o. il enleva par adresse les cendres de Laomédon, qui étoient conservées sous la porte Scéa de la ville de Troye: 4o. il prit avec Dioméde le Palladium qui étoit dans Troye: 5o. il tua Rhésus, Roi de Thrace,

Thrace, & enleva ſes chevaux: toutes expéditions qui furent cauſe de la priſe de Troye, parce qu'il étoit deſtiné que Troye ne ſeroit pas priſe, ſi elle eût pu conſerver ces choſes. Mais il fut cauſe de la mort de Palamède, pour ſe venger de ce qu'il avoit découvert ſa feinte. Après la mort d'Achille, il fut préféré à Ajax pour avoir ſes armes,

Fortiſque viri tulit arma diſertus.

Après la priſe de Troye il tua Orſilochus fils d'Idoménée, Roi de Créte, qui lui diſputoit ſa part dans le butin. Enfin il immola Polyxéne ſur le tombeau d'Achille, & précipita le petit Aſtyanax fils d'Hector. S'étant enſuite embarqué pour retourner en ſon païs, la tempête le jetta ſur le rivage des Ciconiens, dont il pilla le païs; mais ces peuples s'étant attroupez, défirent pluſieurs de ſes gens. Au ſortir de là il fut jetté par une autre tempête dans le païs des Lotophages en Afrique, qui le reçurent fort humainement; mais il y laiſſa pluſieurs de ſes compagnons, qui ayant mangé du lotos, oubliérent le ſouvenir & l'amour de leur patrie. De là il paſſa dans l'Iſle des Cyclopes, où il courut grand riſque de ſa vie. Etant entré dans la grotte de Polyphême, avec douze compagnons, dont Polyphême en mangea ſix, il trouva moyen de l'enivrer, & de lui crever le ſeul œil qu'il avoit. Il vint enſuite en Eolie, où l'on dit qu'Eole lui donna les vents enfermez dans un outre; mais comme il approchoit d'Ithaque, ſes compagnons croyant qu'il y avoit un thréſor renfermé dans cet outre, l'ouvrirent, & les vents en étant ſortis, le remenérent en Eolie. Eole ne l'ayant pas voulu recevoir, il fut jetté ſur les côtes des Leſtrygons, peuple cruel, dont il quitta bientôt les terres, & arriva au païs de Circé, fille du Soleil, grande Enchantereſſe, qui changea en pourceaux ceux de ſes compagnons qu'il lui avoit envoyez. Pour lui, il ſe garantit de cet accident, en prenant un reméde que Mercure lui donna. Il alla trouver Circé, & l'obligea, ayant mis l'épée à la main, de rendre à ſes compagnons leur forme naturelle. Il devint même des amis de Circé, demeura un an dans ſon païs, & eut d'elle Télégone, ou, ſelon Héſiode, Agrius & Latinus. L'ayant quittée, il alla juſqu'à l'embouchure de l'Océan, où il conſulta Tiréſias. Il tomba enſuite dans l'Iſle des Syrénes, ces célébres Chanteuſes, qui par leur chant faiſoient périr les voyageurs. Il évita ce péril en bouchant les oreilles de ſes compagnons avec de la cire, & ſe faiſant attacher au mât du navire. Ayant enſuite paſſé entre Scylla & Charybde, il arriva en Sicile, à l'endroit où Phaëtuſe, fille du Soleil, faiſoit paître avec ſes ſœurs, les troupeaux de leur pére. Il fit défenſe que l'on y touchât; mais pendant qu'il dormoit, ſes gens tuérent quelques-uns de ces bœufs. Une horrible tempête vengea bientôt ce ſacrilége. Toute la Flotte périt, & il ſe ſauva ſeul ſur un mât dans l'Iſle d'Ogygie; où il fut bien reçu de la Nymphe Calypſo, avec laquelle il demeura pendant ſept ans, & eut d'elle Nauſithoüs & Nauſinoüs. Jupiter prenant ſoin d'Ulyſſe, envoya Mercure en Ogygie, donner ordre à la Déeſſe Calypſo de laiſſer partir Ulyſſe. Il s'embarqua ſur un vaiſſeau qui fut briſé ſur les côtes de Phéacie. Mais Ino, ou Leucothoé, le ſauva en lui donnant une planche ſur laquelle il aborda tout nud au port des Phéaciens. S'étant caché dans de l'herbe, il fut découvert par Nauſicaa fille d'Alcinoüs, Roi des Phéaciens, qui lui fit donner des habits. Alcinoüs lui donna un navire & des compagnons, pour le remener en Ithaque. Ils l'expoſérent ſur le rivage, comme il étoit endormi. Quand il fut réveillé, il prit par le conſeil de Minerve, un habit de mendiant, pour aller dans ſa ville. Eumée, qui étoit un Berger, le conduiſit ſans le connoître, dans ſon palais. Il y fut inſulté par les Seigneurs qui recherchoient depuis longtems ſa femme Pénélope en mariage. Il ne fut reconnu que par ſa ſeule nourrice Euryclée, à la cicatrice d'une bleſſure qu'il avoit reçue à la chaſſe du ſanglier; mais il ne voulut pas qu'elle le découvrît. Pénélope ayant promis d'épouſer celui d'entre ceux qui la recherchoient, qui pourroit bander l'arc d'Ulyſſe, tous les Seigneurs firent de vains efforts pour en venir à bout. Ulyſſe, qui étoit encore en habit de mendiant, fut le ſeul qui le banda, & ſe fit enſuite connoître à ſon fils Télémaque, & à ſon Berger Eumée, & tua Antinoüs, & les autres Seigneurs qui avoient voulu corrompre ſa femme, & ſe remit en poſſeſſion de ſa femme & de ſes Etats. Mais ayant été averti par un Oracle qu'il ſeroit tué par ſon fils, il réſolut de paſſer le reſte de ſes jours dans des lieux ſolitaires, croyant que l'Oracle devoit s'entendre de Télémaque, & qu'en lui cédant le gouvernement, il lui ôteroit tout ſujet de prendre aucun deſſein d'attenter à ſa vie. Mais il arriva que Télégone ſon fils, qu'il avoit eu de Circé, vint à Ithaque, dans le deſſein de voir ſon pére, & qu'étant près de la maiſon de campagne où étoit Ulyſſe, ſans que Télégone le ſût, on lui en refuſa l'entrée, parce qu'on ne le connoiſſoit pas. Il voulut entrer de force, & tua ſon pére dans la mêlée, avec une épine envenimée du poiſſon Trygon. * Homére, *Iliade*, *Odyſſée.* Virgile. Horace. Ovide.

U M A.

UMA, HUMA, riviére de Suéde. Elle naît dans les montagnes de Norvége, traverſe une contrée de la Laponie Suédoiſe, lui donne le nom d'*Uma-Lap-Mark*, c'eſt à dire, *la Marche Laponoïſe d'Uma*: enfin, entrant dans la Bothnie, elle ſe décharge dans le golfe de ce nom, à *Uma*, qui eſt un bourg ou une petite ville, accommodée d'un grand port qui fut ruïnée par les Moſcovites en 1720. * Maty, *Diction. Géogr.*

UMAGO, anciennement *Ningum*, petite ville des Vénitiens ſituée ſur la côte de l'Iſtrie, à ſept lieues de Trieſte, du côté du midi. Cette ville a un aſſez grand port; mais elle eſt fort peu peuplée, parce que l'air qu'on y reſpire eſt groſſier & mal-ſain. * Maty, *Dict. Géogr.*

UMANO, VOMANO, VOLMANO, riviére de l'Abruſſe Ultérieure, Province du Royaume de Naples. Elle a ſa ſource près de celle de Tronto, baigne les bourgs de Fano & de Montorio, & va ſe décharger dans le Golfe de Veniſe. * Maty, *Diction. Géogr.*

U M B. U M E.

UMBRIATICO, en Latin *Umbriaticum*, & *Bruſtacia*, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, avec Evêché ſuffragant de Santa-Sévérina.

UMEGIAGUE, place forte en Afrique, ſituée ſur le haut d'une montagne du grand Atlas, à huit lieues de la ville d'Elgiemaha dans la Province de Maroc propre. Elle eſt dans une ſituation ſi avantageuſe, qu'elle n'a pas beſoin de murailles pour ſa ſûreté. Auſſi ſervoit-elle autrefois de fortereſſe & de retraite à la Nobleſſe de la Tribu de Muçamoda. Les Hiſtoriens du païs rapportent qu'elle a été bâtie par les Africains, & qu'elle étoit autrefois fort peuplée. Quand Omar ſe ſouleva dans ſes montagnes, il attaqua cette ville qui mettoit obſtacle à ſes deſſeins, & l'ayant priſe en 1495, après un long ſiége, il y exerça de fort grandes cruautés. Ainſi elle demeura dépeuplée juſques en 1515, que quelques-uns du païs s'y habituérent après ſa mort. Comme les Arabes ſont maîtres de la campagne, les habitans ne cultivent que la pente du mont. S'ils veulent labourer quelques terres dans la plaine, ils ne le peuvent qu'en payant tribut aux Arabes. * Marmol, *Deſcript. de Maroc*, *tom.* 2. *liv.* 3. *ch.* 33. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

UMEGIUNAIBE, ville de la Province de Cutz, dans le Royaume de Fez en Afrique, entre les riviéres de Mulvia & d'Eſacha. On tient communément dans ce païs, que ſi en montant une côte, qui eſt proche de la ville, on ne va toujours danſant, on eſt ſujet à avoir la fiévre; de ſorte que l'on y voit ſauter & danſer tous les paſſans, comme dans la Pouille, ceux qui ſont piquez de la Tarentule. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

U M I. U M M. U M S.

UMILIANA de CERCHI. *Voyez* CERCHI.

* UMMERSTADT, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Comté de Henneberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* UMSTADT ou WMSTADT, petite ville d'Allemagne, dans le Landgraviat de Heſſe-Darmſtadt, vers les confins du Comté d'Erpach, eſt à l'eſt de la ville de Darmſtadt tirant vers le ſud, & en eſt éloignée d'environ quatre-lieues.

U N C. U N D.

UNCE (D') Cardinal. *Cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

UNDECEMVIRS, Magiſtrats d'Athénes auxquels on livroit ceux qui étoient condamnez à mort pour les conduire au ſupplice. Il y en avoit dix élus par les dix Tribus, un de chaque Tribu. On leur joignoit un Greffier: ainſi ils étoient onze. * Cornelius Népos, *in Phocione.* Julius Pollux.

* UNDERSEVEN, UNDERSEWEN, petite ville de Suiſſe, dans l'Argow, entre les Lacs de Thoun & de Brientz. Elle eſt au ſud-eſt de la ville de Berne, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

UNDERWALD ou UNDERWALDEN, en Latin *Subſylvania*, *Sylvania* ou *Sylvienſis*, & *Undervaldenſis Pagus*, un des XIII Cantons Suiſſes & le ſixiéme en ordre. Il eſt tout entier de la Religion Catholique Romaine, & a pour bornes vers le levant le Canton d'Ury, vers le nord & l'oueſt le Lac & le Canton de Lucerne, & vers le ſud il eſt ſéparé du Canton de Berne par les montagnes de Brunick & d'Engſtlen. Quelques-uns dérivent l'origine des Habitans de ce païs, de certains Romains fuyards qui s'y étoient venus retirer de l'Italie; mais on le dit ſans aucun fondement, y ayant beaucoup plus de vraiſemblance que l'origine des Habitans de ce Canton eſt la même que celle de ceux d'Ury & de Schwitz. Tout le païs ne formoit autrefois qu'un ſeul Comté, qui ſe nommoit d'abord Surigau & enſuite Stantz; & la Régence de ce païs réſidoit dans le bourg de Stantz, qui eſt au deſſous du bois, nommé *Kernwald*, ce qui a enſuite donné le nom d'*Underwald* à tout le païs. Ce Canton entra dans l'alliance éternelle avec ceux d'Ury & de Schwitz en 1315. Tout le Canton eſt diviſé en deux parties, dont l'une s'appelle *au deſſus du bois*, & l'autre *au deſſous du bois*. Le païs au deſſus du bois conſiſte dans une vallée qui comprend ſix Paroiſſes, & dont le bourg principal eſt Sarne. Le Chef en eſt le Landamman, qui ſe change annuellement. Après le Landamman viennent les charges de Vicaire ou de Lieutenant, le Banneret, le Thréſorier, le Capitaine, &c. Le pouvoir ſuprême réſide dans l'Aſſemblée générale du Peuple, compoſée de tous les mâles au deſſus de 14 ans. Cette Aſſemblée ſe tient à Sarne le dernier Dimanche d'Avril de chaque année. On y fait les élections du Landamman & des autres charges; l'on y traite auſſi des loix, des alliances, de la paix & de la guerre, & l'on y nomme les Députez. Dans des circonſtances

ces preffantes l'on affemble le peuple extraordinairement. Le Confeil de ce païs eft compofé du Landamman, des Officiers ci-deffus mentionnez, & de 58 Confeillers. Chaque Paroiffe a le droit d'élire les Membres qu'elle fournit à ce Confeil, qui s'affemble réguliérement tous les Samedis. Le païs au deffous du bois confifte auffi dans une vallée divifée en deux parties. Dans de certaines affaires ce païs à fon fceau & fa banniére particuliére. Le bourg capital eft Stantz. Le gouvernement eft tout à fait femblable à celui de la partie de deffus du bois; & fon Confeil eft compofé du Landamman, des Officiers & de 58 Confeillers.

Le Canton d'Underwald n'a point de Bailliages propres. La partie de ce Canton qui eft au deffous du bois donne alternativement avec Ury & Schwitz des Baillifs à la Vallée de Palence, de Riviére & de Bellinzone. Tout le Canton avec les huit anciens Cantons donne des Baillifs à la Thurgovie, à Sargans, au Rhinthal, & aux Bailliages libres, & avec les douze Cantons aux Bailliages d'Italie. Chaque partie de ce Canton envoye fon Député à la Diéte des XIII Cantons; mais les deux Députez enfemble n'ont cependant qu'un feul fuffrage. On trouve dans ce Canton divers Lacs, dont il y en a quelques-uns qui font fur le fommet des plus hautes montagnes. Il n'y a de riviéres que l'Aa & le Melch. Ce païs eft au refte tout rempli de montagnes, & fa plus grande fertilité confifte en pâturages & en arbres fruitiers. Ses Habitans font obligés de tirer le pain, le vin & le fel, de chez l'Etranger. Il n'y a dans tout le Canton que le feul Couvent d'Engelberg, qui foit environné de murailles. * Stumpf. Simler. Steiner. Tfchudy. *Diction. Allemand de Bâle.*

UNE. UNG.

* UNES ou UNS, que Sanfon dans fa Carte de l'Ecoffe feptentrionale appelle *Ynos*, eft une riviére qui coule du nord-oueft au fud-eft dans la Province de Sutherland, arrofe le château de Skelbo, & fe jette peu après dans la mer.

UNESLAS, huitiéme Duc de Bohême, fuccéda à fon pére Vogénus; & quoiqu'il pût régner feul, il s'affocia fon frére *Uratiflas* pour gouverner avec lui. Sous fon régne, Charlemagne fit la guerre aux Bohémiens, & les rendit tributaires. On remarque qu'il y eut de fon tems dans la Bohême, un orage épouvantable qui dura deux mois entiers. Les arbres furent arrachez, les maifons toutes ruïnées: ce qui fut fuivi d'une famine, pendant laquelle ce Prince foulagea fon peuple, autant que fon Epargne le put permettre. Mais ce qui arriva enfuite eft digne d'admiration. On découvrit, *dit l'Hiftoire du Tems*, de nouvelles mines d'or, & le blé fut à fi grand marché, qu'il ne fe trouvoit perfonne dans la Bohême qui en achetât: de forte qu'on donnoit aux étrangers pour quelques fols, plus de blé qu'un cheval n'en pouvoit porter. * Julius Solimanus, *de Elog. Ducum*, *Regum & Interregum Bohemiæ.*

UNGHWAR, ville de la Haute Hongrie, capitale d'un Comté de même nom, eft beaucoup plus confidérable par fa fituation naturellement forte, que par aucun autre avantage. Elle eft fituée au pié du Mont Crapack, & arrofée du petit fleuve nommé *Ungh*, fur les frontiéres de la Ruffie Rouge. Les Hiftoriens Hongrois prétendent que cette ville ou ce fleuve ont donné le nom au Royaume de Hongrie. Le Comte Tékéli avoit pris cette ville, & y tenoit, *dit-on*, fon thréfor, avec ce qu'il avoit de plus cher, à caufe qu'il la croyoit imprenable par fa fituation. * *Hiftoire de Hongrie.*

* UNGHWAR, Comté de la Haute Hongrie, entre les Comtez d'Abanviwar, de Zemlym, de Pereczas, & les Monts-Krapacks qui le féparent de la Ruffie Rouge. Unghwar & Dobonka en font les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* UNGNAD de WEISSENWOLF, famille de Comtes de l'Empire, originaire de Franconie, s'eft établie d'abord dans la Carinthie, puis dans l'Autriche. Il en eft fait mention dès l'année 955, en laquelle Adrien de Weiffenwolff fut tué en combattant contre les Hongrois. Parmi fes Defcendans on remarque fur-tout Jean III, qui fuit.

* UNGNAD DE WEISSENWOLF (Jean III) Confeiller Privé de l'Empereur Ferdinand I, Gouverneur de Grand-Varadin, Capitaine du Duché de Stirie, Général des troupes de l'Empereur dans la Carinthie, la Croatie & le Windifch-Mark, fut obligé, à caufe de la Religion Luthérienne qu'il profeffoit, de fe démettre de tous ces honorables emplois, & de fubir un banniffement volontaire. Alors le Duc de Wirtemberg Chriftophle le reçut généreufement, & lui fit à fa mort des obféques magnifiques. M. de Thou dit que ce Seigneur fit traduire en Turc l'Ecriture Sainte & des Livres de piété pour les envoyer chez les Infidéles. Il époufa 1. une Comteffe de Thum: une Comteffe de Barly. Il eut de fa premiére femme *Loüis*, Colonel au fervice de l'Empereur, & Maréchal de la Cour, mort en 1584, fans enfans; 2. *Chriftophle*, Commandant d'Erla, mort en 1587 à Caffovie, laiffant une fille unique; 3. *Siméon*, qui paffa fes jours à la Cour de Jean-Guillaume, Duc de Saxe; 4. *Sigifmond.* Ces deux derniers ne laifférent point d'héritier. Du fecond lit il eut deux fils, qui moururent fans avoir été mariez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *l.* 38. Crufius, *Annales Suevici*, *partie* 3. *l.* 12. *ch.* 2. *p.* 162.

UNI.

UNIA, Ifle de la Mer d'Iftrie près des montagnes d'Offero. Il n'y a dans cette Ifle qu'un village environné d'un terroir fertile, qui contient en tout environ cinq lieues de tour, abondant en blé & en vin; mais le refte eft pierreux & ftérile. * Wheler, *Voyages, &c. tome* 1. *p.* 11.

* UNIENOW, ville de Pologne dans le Palatinat de Lencici, eft fituée fur la rive droite de la Warte. Elle eft au fud-oueft de Lencici, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

UNION. C'eft le nom qu'on donna à une alliance faite à Heilbrun en 1610, entre divers Etats Proteftans pour le maintien de la paix de Religion d'Ausbourg. Les principaux entre les parties contractantes étoient l'Electeur Palatin, l'Electeur de Brandebourg, les Princes de Brandebourg, Bade, Wurtemberg, Anhalt, Oetingen, & diverfes villes Impériales. Il y en a qui y ajoûtent la France & la Hollande, quoiqu'ils n'ayent fait que fournir des fubfides, & promettre de n'empêcher en aucune maniére cet ouvrage. Les Catholiques conclurent dans la même année une alliance qu'ils nommérent la *Ligue*. Les principales parties étoient les trois Electeurs Eccléfiaftiques, les Evêques de Worms & de Spire, le Duc Maximilien de Baviére & quelques autres. Le Duc de Baviére fut nommé Général des troupes de la *Ligue*; & l'*Union* avoit donné cette charge à Joachim Erneft, Markgrave d'Anfpach, & celle de Lieutenant-Général à Chriftian, Prince d'Anhalt. Quoiqu'on n'en vînt pas d'abord à des hoftilitez ouvertes, ces deux partis ne contribuérent pas peu à la guerre de 30 ans. Car l'*Union* prit part aux troubles de Bohême en 1618, fournit 200000 florins aux Proteftans de Bohême pour la continuation de la guerre, & promit à Frédéric, le nouveau Roi de Bohême, de l'affifter de toutes fes forces; la *Ligue* de fon côté animoit fortement l'Empereur à la guerre. Là-deffus les deux partis s'accommodérent à Ulm en 1620, & convinrent qu'ils ne fe mêleroient en aucune maniére des affaires de la Bohême, & que l'Union n'entretiendroit qu'autant de troupes qu'il en faloit pour couvrir le Palatinat. Mais le nouveau Roi de Bohême ayant perdu la bataille près de Prague, l'Union fut bientôt rompue, & la Ligue au contraire rendit des fervices effentiels à l'Empereur dans la guerre de 30 ans. * Becmann, *Ann. Hift. partie* 5. *l.* 3. *c.* 1. Pufendorf, *Schw. Kriegs Gefch. Diction. Allemand.*

UNION d'UTRECHT. *Voyez* l'Article d'UTRECHT.

UNITAIRES, nom que l'on donne aux Anti-Trinitaires d'aujourd'hui. On les nomme auffi *Sociniens*, du nom de Faufte Socin, qui étoit un des principaux Chefs de ce parti. A la fin du Catalogue de la Bibliothéque de leurs Ecrivains, imprimé à Amfterdam l'an 1684, on a ajoûté un Abbrégé de l'Hiftoire de ces Unitaires, compofé par un de leurs Miniftres. Leur premier établiffement a été en Pologne, où ils faifoient profeffion de n'approuver qu'un Symbole, favoir, celui qu'on appelle des Apôtres. Ils rejettent celui de Nicée, & celui qu'on attribue à Saint Athanafe; en un mot tous ceux qui ont été faits dans les Conciles généraux, prétendant qu'ils ne font point conformes à la parole de Dieu, qui eft le Pére. C'eft pourquoi ils nient que le Fils foit ce fouverain Dieu, bien qu'ils le reconnoiffent auffi pour Dieu, mais inférieur au Pére, auquel il rend honneur, felon eux, comme étant fa créature & dépendant de lui. On a imprimé l'an 1619, le Catéchifme de ces Unitaires, où leur doctrine eft expliquée avec affez de netteté. Il y a eu depuis plufieurs éditions de ce Catéchifme, qu'on appelle ordinairement, *Catechefis Racoviana* ou *Catechefis Ecclefiarum Polonicarum, unum Deum Patrem, illiufque Filium unigenitum Jefum Chriftum, unà cum Spiritu Sancto ex Sacra Scriptura confitentium.* Les derniéres éditions font plus amples; & entre autres celle de 1680, qui a été revue, corrigée & augmentée de Notes par Jean Crellius, Jonas Schlichtingius, Martin Ruarus, & André Wiffovatius. Cette derniére édition eft de Wiffovatius, comme il paroît par l'Avertiffement qui eft à la tête; & c'eft auffi lui qui a ajoûté les Notes, dont il eft en partie l'Auteur, & qu'il a tirées en partie de Schlichtingius, de Ruarus, & de quelques autres Unitaires. Le texte de ce Catéchifme eft pris prefque tout entier des Ouvrages de Faufte Socin. On ne trouve pas une grande littérature dans les Livres des Unitaires. Quoiqu'ils euffent beaucoup étudié l'Ecriture, il n'y a eu aucun d'eux qui ait fu les Langues Orientales; mais ils font grands Dialecticiens; & en rejettant toutes les autoritez, hormis celle de l'Ecriture, ils ont réduit la Théologie à une efpéce de Critique de la Bible. Richard Simon dit qu'ils n'ont aucune connoiffance de l'Hiftoire Eccléfiaftique, & des Ouvrages des anciens Docteurs de l'Eglife; qu'ils fe contentent d'apprendre autant d'Hébreu & de Grec qu'il leur en faut pour pouvoir confulter les Concordances de la Bible, & les Dictionnaires. Il remarque de plus, que les Unitaires fe fervent de quelques Traductions Latines faites fur l'Hébreu & fur le Grec, & d'un petit nombre de Commentaires à la lettre; que s'il fe rencontre quelque difficulté, ils ont recours auffitôt à la Concordance; & qu'ils expliquent les mots obfcurs par d'autres qui paroiffent plus clairs, & qui favorifent en même tems le fens qu'ils cherchent. S'il arrive, *ajoûte-t-il*, que ces mêmes mots obfcurs foient auffi expliquez par d'autres plus clairs, & qui ne s'accordent pas avec leurs préjugez, ils les laiffent à part, & choififfent feulement ceux qui leur font favorables. * Rich. Simon, *Réponfe aux Théologiens de Hollande*, & dans *l'Hiftoire Critique du Vieux & du Nouveau Teftament.* Voyez auffi les *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande fur l'Hiftoire Critique du Vieux Teftament.*

UNIVERSITE', lieu où l'on enfeigne publiquement les Belles-Lettres & les Sciences, & où l'on donne les degrez de Maître ès-Arts, de Bachelier & de Docteur en Théologie, en Droit & en Médecine. Il y a des Univerfitez où l'on donne des degrez dans toutes les Facultez, favoir, des Arts, de Médecine, de Droit & de Théologie, comme à Paris; & d'autres qui ne font établies que pour quelque Science particuliére, comme Orleans, pour le Droit; Montpellier, pour la Méde-

Médecine & le Droit, &c. On donnera ci-dessous un Catalogue de toutes les Universitez du Monde, après avoir parlé de celle de Paris.

UNIVERSITE' DE PARIS (L') comprend quatre Facultez, savoir, de Théologie, de Droit Civil & Canon, de Médecine, & des Arts. Elle étoit anciennement proche le château ou palais du Louvre, où quelques Auteurs prétendent que Charlemagne l'établit vers l'an 800. Ils en rapportent quelques conjectures. Le Concile de Cressy, célébré l'an 858, appelle *Ecole* le Palais du Roi, *Domus Regis Schola dicitur.* Henri d'*Auxerre* en son épître dédicatoire à Charles *le Chauve*, dit la même chose en ces termes, *merito vocatur Schola Palatium.* Ce quartier retient encore le nom d'*Ecole*; & l'on dit *le Quai de l'Ecole, le Port de l'Ecole.* L'Ecrivain de l'Histoire d'Uribaldus, Evêque d'Auxerre, dit qu'Hérifridus fut envoyé au palais de Charles *le Chauve*, pour y faire ses études, & dit *Liberalium Artium ferulas à Palatio numquam videres deesse, sed regiam dignitatis Aulam prius Sapientiæ Gymnasium mirareris existere*; c'est à dire, *On voyoit des Régens avec leurs férules dans le palais du Roi, & la Cour étoit aussi un Collége de la Sagesse.* Les Colléges de Saint Thomas, de Saint Nicolas du Louvre, & des Bons-Enfans de Saint Honoré, comme aussi le Pré-aux-Clercs, semblent confirmer cette vérité. La maison de Saint Thomas du Louvre appartient à l'Université. Autrefois il y avoit un Collége, dont Urbain III, qui avoit étudié à Paris, & qui parvint au Pontificat l'an 1185, confirma la donation faite par Robert, Comte de Dreux. Saint Louïs laissa une somme d'argent aux Ecoliers de ce Collége, par son Testament de l'an 1269, *Pauperibus scholaribus S. Thomæ de Lupara Parisius.* On croit que ce fut dans le Collége de Saint Nicolas du Louvre, que le Roi Robert mit les cent pauvres Ecoliers qu'il fonda vers l'an 1000. Du Breuil, *l.* 3. *des Antiquitez de Paris*, dit qu'en l'Eglise & Ceinture de S. Nicolas du Louvre, il y avoit anciennement exercice des Lettres pour des Ecoliers rentez, que nous appellons *Boursiers.* Saint Louïs fit aussi un legs au Collége des Bons-Enfans de Saint Honoré, *Pauperibus Scholaribus S. Honorati Parisius.* Geofroy de *Beauvais*, Confesseur de ce saint Roi, les appelle *bonos pueros.* A l'égard du Pré-aux-Clercs, il n'y avoit que le pont à passer, & Charlemagne y voulut faire comme un champ de Mars, pour les exercices des jeunes gens, qui entendoient la Messe les jours de congé, dans une chapelle qui étoit proche de l'Abbaye de Saint-Germain, appellée *Saint-Martin des Onges.* Vers l'an 890, pendant les guerres civiles, les Professeurs & les Ecoliers se renfermérent dans le parvis de Notre-Dame & aux environs, le Louvre étant devenu un quartier désert; & vers l'an 950, l'Université s'étendit au quartier de la montagne de Sainte-Geneviéve.

Cette Université fut dès ses commencemens divisée en quatre Nations, à l'exemple de celle d'Athénes & de celle de Rome. Il est certain que du tems du fameux Proæresius, qui régentoit à Athénes sous l'Empereur Constance, tous les Maîtres & les Ecoliers de l'Empire Romain furent divisez en quatre Nations, chacune desquelles étoit gouvernée par un célébre Professeur. L'Université de Rome emprunta l'ordre & la distinction des Nations, de celle d'Athénes; & les François prirent à Rome, ce qu'ils y trouvérent de beau pour l'établissement de l'Université de Paris. Cette division en différentes Nations a été imitée par les autres Universitez. L'Université d'Oxford, fondée, *dit-on*, par Alfréde, Roi d'Angleterre vers l'an 886, fut séparée en deux Nations, celle du midi, & celle du nord; puis en quatre vers l'an 1200. L'Université de Vienne, que l'Empereur Frédéric II fonda l'an 1237, a quatre Nations, savoir, celle d'Autriche; celle du Rhin, qui comprend la Baviére & la Souabe; celle de Hongrie & de Bohême; & celle de Saxe, sous laquelle sont comprises les Provinces de Misnie, de Brandebourg, de Poméranie, & de Danemarck. Dans l'Université d'Ingolstad il y a aussi quatre Nations, qui sont celles de Baviére, du Rhin, de Franconie & de Saxe. L'Université de Prague, érigée l'an 1348 par l'Empereur Charles IV, fut composée de quatre Nations, de Bohême, de Pologne, de Saxe & de Baviére. Jean Hus renversa cet ordre, pour rendre puissante la Nation de Bohême; ce qui obligea les trois autres Nations d'aller établir une autre Université à Leipsic, composée des quatre Nations de Misnie, Baviére, Saxe & Pologne. L'Université de Poitiers fondée par le Roi Charles VII, est divisée en quatre Nations, savoir, de France, d'Aquitaine, de Berri & de Touraine. L'Université d'Orléans est composée des Nations de France, de Picardie, de Normandie & d'Allemagne, comme celle de Paris. L'Université de Louvain comprend cinq Facultez, savoir, de Théologie, de Droit Canon, de Droit Civil, de Médecine, & des Arts. Celle-ci est divisée en quatre Nations, de Brabant, de France, de Flandre & de Hollande.

A la Faculté des Arts de l'Université de Paris, ont été associées les Facultez de Théologie, de Decret ou Droit Canon, & de Médecine vers l'an 1150, à ce que croyent plusieurs, qui assurent que l'établissement des degrez de Docteurs, de Licentiez & de Bacheliers, ne commença qu'en ce tems-là, à l'occasion du Livre des Sentences de Pierre Lombard, & du Decret de Gratien. Ils remarquent aussi que l'usage du nom de *Doyen* commença l'an 1267, pour marquer le Chef d'une Faculté séparée des Nations. * *Abbrégé de l'Histoire de l'Université.*

☞ Cet extrait ayant été fait sur l'Histoire de l'Université de du Boulay, adopte les fables qu'il a débitées sur l'origine de l'Université de Paris. Pour en juger plus sainement & plus véritablement, il faut rapporter l'origine de l'Université de Paris au XII siécle, dans lequel se formérent des Ecoles de Théologie à Saint-Victor & à Sainte-Geneviéve. Voici ce qu'il y a de plus certain sur l'établissement de l'Université de Paris.

Il y a toujours eu dans l'Eglise des Ecoles où l'on enseignoit non seulement le Christianisme, mais aussi les Belles-Lettres. La fameuse Ecole d'Alexandrie en fait foi. Dans les Gaules, dès le tems de Saint Martin, il y avoit une Ecole dans son Monastére, d'où sortirent, suivant le témoignage de Sévére Sulpice, quantité de Savans, du nombre desquels plusieurs furent Evêques. Le Monastére de Lérins fut aussi fort fameux, & fournit dans le cinquiéme siécle quantité de grands hommes qui en sortirent. Saint Honorat, venu de Lérins, établit de même les études dans le Monastére du Mont-Jura qu'il fonda, & Saint Eugende y fit de grands progrès dans la Littérature. Saint Colomban, venu d'Irlande, les établit en France dans les Maisons de sa Congrégation. Les Monastéres étoient alors des Ecoles, où l'on mettoit les enfans pour les instruire non seulement dans le Christianisme, mais aussi dans les Sciences humaines. Les Evêques, suivant cet exemple, établirent aussi des Ecoles dans leurs Eglises. Nous lisons dans Grégoire de Tours, *Hist. l.* 10. *c.* 26. qu'il y avoit de son tems une Ecole dans l'Eglise de Paris; & Fortunat nous représente Saint Germain, Evêque de Paris, comme étant à la tête de quantité d'Ecoliers de toute sorte d'âges,

Qui regit hinc juvenes, subregit inde senes.

Les Lettres furent aussi cultivées dans les Monastéres des Isles Britanniques. Les Monastéres de l'Ordre de Saint Benoît furent aussi autant d'Ecoles, non seulement de Piété & de Théologie, mais aussi de Grammaire & de Philosophie. Ces Ecoles fleurirent particuliérement en France dans le IX siécle, & dans les suivans. L'Empereur Charlemagne prit un soin particulier d'établir l'étude des Lettres en France. Mais ce que quelques Auteurs ont écrit, qu'il établit l'Université de Paris, n'est fondé que sur des relations fabuleuses. Il rétablit les Ecoles monastiques & épiscopales; mais on n'a point de monumens certains qu'il ait institué une Université dans Paris. Au contraire, on voit que jusqu'au XII siécle, il n'y avoit d'autres lieux d'études dans cette ville ou aux environs, que les Ecoles de l'Eglise de Paris, de l'Abbaye de Saint-Germain, de celle de Sainte-Geneviéve, & de celle de Saint-Denys, qu'Etienne de Tournay, écrivant au Pape, appelle *ses trois filles spirituelles.* Les premiéres Ecoles séculiéres furent établies à Paris par Geofroy de Boulogne, Chancelier de France & Evêque de Paris, sur la fin de l'onziéme siécle. Guillaume de Champeaux fut un des premiers qui y professa la Dialectique, la Rhétorique & la Théologie. Abailard, & quelques-uns de ses Disciples, suivirent son exemple. De Champeaux s'étant fait Chanoine Régulier de Saint-Victor, un autre lui succéda dans l'Ecole de Paris, & il en établit une à Saint-Victor. Abailard professant sur la montagne de Sainte Geneviéve, y attira quantité d'Ecoliers de toutes les Nations, & y enseigna la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie. Quand il se fut retiré, d'autres Maîtres lui succédérent, entre autres Gilbert de La Porrée, Robert Pullus, &c. L'émulation qui se trouva entre les Régens qui étoient à Paris, y fit fleurir les études, en sorte qu'au commencement du XIII siécle, il se forma à Paris un Corps de Maîtres & d'Ecoliers, auquel on donna le nom d'Université. Il y avoit dès ce tems-là des Maîtres en Théologie. Philippe *Auguste* leur accorda, l'an 1200, des priviléges; & les Papes Innocent III, Honorius III, Innocent IV & Alexandre IV leur en donnérent. Et comme les Lettres que ces Papes adressérent aux Maîtres & aux Ecoliers, commençoient par ces mots, *Noverit Universitas vestra*, ou *Universitas Magistrorum & Scholarium*, le nom d'UNIVERSITE' leur en demeura. Les premiers Statuts de l'Université de Paris sont de l'an 1215, dressez par Robert de Corcéon, Légat du Saint Siége. L'an 1221, l'Université donna aux Dominicains la maison qu'ils occupent aujourd'hui dans la rue Saint-Jacques. L'Acte de donation n'est signé que par des Docteurs en Théologie; & l'Université n'avoit pas encore d'Officiers ni de Sceaux. Ce fut Innocent IV qui lui donna le pouvoir d'en prendre. Innocent III leur avoit permis d'avoir un Procureur. L'Université dans ses commencemens n'étoit composée que d'Artistes, qui enseignoient les Arts & la Philosophie; & de Théologiens, qui donnoient des commentaires sur le Livre des Sentences de Pierre Lombard, & expliquoient l'Ecriture. Il n'est parlé que de ces deux Facultez dans les Constitutions faites l'an 1215, par Robert de Corcéon, Cardinal de Saint-Etienne, Légat d'Innocent III, quoique le nom de *Faculté* ne s'y trouve pas, mais celui d'*Etat.* Dans la donation faite aux Dominicains l'an 1221, le nom de *Faculté* se trouve, & dans tous les autres monumens; mais il n'y est encore parlé que de la *Faculté* des Arts & de celle de Théologie, quoiqu'il y eût déja à Paris des Maîtres en Droit Civil & en Médecine. Innocent III aggrégea les Maîtres en Droit à l'Université de Paris. Enfin Grégoire IX, par sa Bulle de l'an 1231, fait mention des Maîtres en Théologie, en Droit, des Physiciens, & des Artistes; & l'Université, dans la Lettre qu'elle écrivit l'an 1253, à tous les Prélats du Royaume, contre les Dominicains, compare ces quatre Facultez aux quatre fleuves du Paradis terrestre. L'Université n'étoit d'abord composée que d'Ecoliers & de Maîtres, & il n'y avoit point de cérémonie particuliére pour acquérir la qualité de Maître. Le tems que l'on avoit employé aux études, & la capacité seule la donnoit. Depuis on en distingua plusieurs, & on fixa le tems que l'on devoit étudier ou enseigner pour les acquérir. Grégoire IX semble être le premier qui ait bien distingué les degrez de Bachelier & de Licentié, & de Maître ou Docteur. C'étoient les Bacheliers qui enseignoient publiquement: ils commençoient par lire & expliquer l'Ecriture Sainte, puis ils don-

donnoient des Traités sur le Maître des Sentences. Les premiers s'appelloient *Biblici*, & les autres *Sententiarii*. Ils portoient le nom de *Bacillarii* ou *Baccalarii*, nom que l'on donnoit aux novices dans la milice, aux Seigneurs inférieurs & aux Ecuyers. Les Bacheliers s'exerçoient par de fréquentes disputes, ausquelles présidoient les Maîtres ou les Docteurs: c'est-là l'origine des Actes. Quand ils avoient achevé le tems prescrit du Cours de leurs études, ils étoient licentiez par le Chancelier de l'Eglise de Paris, ou par celui de Sainte Geneviéve, & étoient ensuite reçus Maîtres ou Docteurs. Le Doyen de chaque Faculté étoit à la tête du Corps. Les quatre Nations n'ont commençé à être distinguées que vers l'an 1250. Le Recteur, dans son origine, étoit à la tête de la Faculté des Arts: il est appellé dans un Edit du Roi Philippe *le Bel* de l'an 1200, renouvellé par Saint Louïs, *Capitale Parisiensium Scholarium*. Les premiéres Ecoles de Théologie étoient dans le Cloître de Notre-Dame, à Sainte-Geneviéve, & à Saint-Victor: dans la suite il y en eut en divers autres lieux, & on fonda divers Colléges, où l'on enseigna publiquement la Théologie & les Arts. Les Religieux Mendians & d'autres furent aggrégez aux Théologiens séculiers, & eurent aussi des chaires de Théologie chez eux.

FACULTE' DES ARTS.

Le Chef de la Faculté des Arts & de toute l'Université, appellé *Recteur*, est toujours élu de ce Corps, & jamais des autres Facultez; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse l'élire entre ceux qui sont dans le Cours des études de ces Facultez, tant qu'ils n'y sont pas reçus Docteurs. Elle est divisée en quatre Nations, qui sont celles, 1. de France, 2. de Picardie, 3. de Normandie, & 4. d'Allemagne. Ces Nations sont encore divisées en plusieurs Provinces, savoir, de Paris, de Sens, de Rheims, de Tours, & de Bourges. La Province de Paris, comprend les Diocéses de Paris, de Meaux & de Chartres. La Province de Sens comprend les Diocéses de Sens, d'Orléans, de Nevers, de Vienne, de Lyon, &c. La Nation de Picardie est partagée en deux Provinces, dont la premiére contient les Diocéses de Beauvais, d'Amiens, &c. & la seconde, ceux de Cambray, de Laon, &c. La Nation de Normandie est pour Rouen, avec les Evêchez suffragans, Avranches, Coutances, &c. La Nation d'Allemagne a été substituée à celle d'Angleterre, dont il y avoit encore un Procureur l'an 1302, qui en fut retranché pendant les guerres que la France eut contre les Anglois. Elle est divisée en trois Provinces, dont la premiére comprend l'Alsace, la Baviére, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, &c. La seconde, dite *des Bas-Allemands*, est pour la Lorraine, la Saxe, la Hollande, &c. La troisiéme comprend l'Ecosse, l'Angleterre & l'Irlande.

Les titres ou épithétes ordinaires que prennent ces Nations, quand leur Procureur parle aux Assemblées publiques, sont *honoranda Gallorum Natio*, l'honorable Nation de France; *fidelissima Picardorum Natio*, la très fidéle Nation de Picardie; *veneranda Normannorum Natio*, la vénérable Nation de Normandie; *constantissima Germanorum Natio*, la très constante Nation d'Allemagne. Les trois autres Facultez ont chacune leur Doyen; & lorsqu'ils parlent, le titre de la Faculté de Médecine est *saluberrima Medicorum Facultas*; celui de la Faculté de Droit, *consultissima Jurium Facultas*; & celui de la Faculté de Théologie, *sacræ Theologiæ Facultas*. Le Recteur, qui est élu de trois mois en trois mois, & qui est souvent continué, à une telle puissance sur toutes les Facultez, qu'il peut faire cesser tous les Actes publics, & empêcher de faire leçon; & même le jour de sa procession, qui se fait ordinairement quatre fois l'année, il défend aux Prédicateurs de monter en chaire, parce qu'il est le Chef de l'Université, que les Rois de France traitent comme leur fille aînée. Dans les cérémonies publiques, il prétend avoir rang après les Princes du sang. Aux enterremens des Rois, il marche à côté de l'Archevêque de Paris. Son habit de cérémonie est une robe violette, la ceinture de soye avec des pendans d'or, à laquelle est attachée une bourse à l'antique, qu'on appelloit *escarcelle*, pour marque de sa primauté sur tous les Boursiers de l'Université. Son mantelet est fourré d'hermine, & lui descend jusqu'à la moitié des bras. Les trois Doyens des Facultez de Théologie, de Droit & de Médecine, & les quatre Procureurs des Nations, composent le Tribunal du Recteur, qui est le Président. Nous parlerons ci-après des principaux Colléges de cette Faculté.

FACULTE' DE THEOLOGIE.

La Faculté de Théologie est composée de plusieurs Docteurs qui ne sont d'aucune Société, & des Docteurs de Sociétez particuliéres. Entre ces Sociétez, la Maison & Société du Collége de Sorbonne est à présent la plus connue. Ceux qui prétendent y être reçus, doivent avant ou pendant leur Licence, professer un Cours de Philosophie dans quelque Collége de l'Université de Paris. La Maison du Collége de Navarre n'est pas moins considérable. Il y a encore d'autres Colléges qui ont ce même Droit de composer une Maison particuliere, comme sont le Collége des Thrésoriers, celui de Harcourt, celui du Cardinal le-Moine, celui des Cholets, &c.

Les degrez de la Faculté de Théologie sont le Baccalauréat, la Licence, & le Doctorat. Lorsque quelqu'un est Maître-ès-Arts de l'Université, & qu'il a étudié trois ans en Théologie, il se présente à l'examen de quatre Docteurs, pour répondre sur la premiére partie de Saint Thomas. S'il est jugé capable, il soutient une Thése qu'on appelle *Tentative*, parce que c'est la premiére, & comme un essai de celui qui prétend aux degrez. Lorsqu'il s'en acquitte avec honneur, on lui donne le degré de Bachelier. Pour parvenir aux autres degrez, le Bachelier doit entrer en Licence. Elle s'ouvre de deux ans en deux ans, & est précédée de deux examens, l'un sur tous les Traitez de Scholastique, à la reserve de ceux sur lesquels on fait l'examen pour le Baccalauréat: l'autre sur les Sacremens, l'Ecriture, & l'Histoire Ecclésiastique. Pendant ces deux ans les Bacheliers font plusieurs Actes, pour donner des preuves de leur capacité, ce qu'on appelle, *être sur les bancs*. Ces Actes sont des Théses qu'on nomme la *grande ordinaire*, la *petite ordinaire*, & la *Sorbonique*. Le dernier est ainsi appellé, parce qu'il se fait toujours en Sorbonne, & dure depuis six heures du matin jusques à six heures du soir. On attribue l'origine de cet Acte à François de Maironis, Religieux de l'Ordre de Saint François (dit depuis, *le Docteur éclairé*) lequel fut le premier qui le soutint en 1315. Ceux qui ont soutenu ces trois Actes, & disputé à leur tour aux Théses pendant deux années, sont Licentiez, & reçoivent la bénédiction apostolique du Chancelier de l'Eglise de Paris. Ils font ensuite un Acte, qu'on appelle *Vesperies*, où ils soutiennent de l'Ecriture Sainte, de l'Histoire Ecclésiastique, & de la Morale, depuis trois heures après midi jusqu'à six: ce sont des Docteurs qui disputent contre eux. Ensuite ils reçoivent le Bonnet de Docteur de la main du Chancelier de l'Université, à Notre-Dame de Paris. L'Acte qu'ils soutiennent en recevant le Bonnet, s'appelle *Aulique*, parce qu'il se fait dans la salle de l'Archevêché. Depuis quelques années, par un decret de la Faculté de Théologie, ceux qui en sont Docteurs sont obligez, six ans après qu'ils ont reçu le Bonnet, de faire un Acte qu'on nomme *resumpte*, c'est à dire, une récapitulation de tous les Traitez de Théologie. Les Docteurs ne jouïssent d'aucuns droits de ceux qui sont communs entre eux, s'ils n'ont soutenu cette Thése. M. de Noailles, ci-devant Evêque de Châlons en Champagne, puis Cardinal Archevêque de Paris, Provisseur de Sorbonne, & Supérieur de Navarre, fut le premier qui fit cet Acte, lequel avoit été discontinué pendant un siécle. *Voyez* LE COLLEGE DE NAVARRE, ci-dessous.

LE COLLEGE DE SORBONNE.

Le Collége de SORBONNE a été fondé l'an 1256, par *Robert* Sorbon, ou de Sorbonne, Confesseur du Roi Saint Louïs, & rebâti par les libéralitez du Cardinal de Richelieu. Il contient plusieurs logemens pour trente-six Docteurs en Théologie, qui sont ceux qu'on appelle *Socii Sorbonici*, ou de la Maison & Société de Sorbonne. Ce Collége a six Professeurs, qui enseignent la Théologie, & partagent entre eux les heures du jour pour faire leurs Leçons publiques. Leurs chaires ont été fondées en divers tems, & par diverses personnes. Les Rois de France en ont fondé trois. La Maison de Sorbonne en entretient une. Jean de Rouen, natif du païs de Caux en Normandie, étant Procureur du Collége des Thrésoriers, fonda une chaire pour les cas de conscience, à l'exclusion de toute autre matiére, le 20 d'Octobre de l'an 1612. Ce savant homme mourut l'an 1615, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Paris, vis à vis de la chapelle du Saint Sépulchre. Claude de Peljay, Maître des Comptes, fonda une autre chaire de Théologie l'an 1606 & l'an 1612. On voit en Sorbonne un grand concours d'Etudians, parce que tous ceux qui veulent avoir quelque réputation dans le monde, tâchent d'y obtenir les degrez de Bachelier & de Licentié, pour être ensuite reçus Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, &c. Le Provisseur de cette Maison est toujours un Prélat choisi par les Docteurs & Bacheliers qui composent la Maison & Société du Collége de Sorbonne. Messire François Maurice le Tellier, Archevêque de Reims, a été Provisseur de cette Maison après le décès de Messire François de Harlay, Archevêque de Paris; puis son Eminence Louïs-Antoine, Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, & aujourd'hui André-Hercule de Fleury, Cardinal & premier Ministre d'Etat.

COLLEGE DE NAVARRE.

Le Collége de Navarre a été fondé par la Reine Jeanne épouse de Philippe *le Bel*, Roi de France & de Navarre. On l'appelle *Collége de Navarre* & de *Champagne*, parce que cette Reine étoit fille & seule héritiére de Henri *le Gros*, Roi de Navarre & Comte de Champagne. On y enseigne les Humanitez, la Philosophie & la Théologie, & il y a une Société de Docteurs, comme au Collége de Sorbonne. Des quatre Professeurs en Théologie, trois sont de fondation royale. La Reine Jeanne fonda un Maître dans ce Collége pour enseigner la Théologie; un autre pour la Philosophie; & le troisiéme pour les Humanitez. On appelle encore aujourd'hui ces deux derniers Maîtres, le *Principal des Philosophes* & le *Principal des Grammairiens*. Celui qui porte le nom de *Grand-Maître*, tient apparemment la place de celui qui enseignoit la Théologie au commencement de l'institution du Collége.

FACULTE' DE DROIT.

La Faculté de Droit Civil & de Droit Canon a des Ecoles particuliéres en la rue de Saint Jean de Beauvais. On ne sait pas en quel tems elles furent bâties, mais seulement qu'elles furent reparées l'an 1464. Henri III, par l'Ordonnance de Blois de l'an 1580, fit défense d'y enseigner le Droit Civil; mais le Roi Louïs XIV l'y rétablit l'an 1679. Il y a six Professeurs qui y font les Leçons publiques, trois le matin, & trois l'après-midi. Depuis le rétablissement des études de Droit Canon & de

de Droit Civil en France, par Edit du mois d'Avril de l'an 1679, les Docteurs de cette Faculté font encore Leçon dans la salle du Collége de Cambrai, ou des trois Evêques; & on y soutient des Théses pour acquérir les degrez de cette Faculté, savoir, les Théses de Baccalauréat, de la Licence, & du Doctorat. L'ancien des six Professeurs ou Antécesseurs, qui forment le *Collége sex-viral*, s'appelle *Primicerius*. Chacun des Antécesseurs acquiet par vint années d'exercice la qualité de *Comes*, avec la Faculté de faire faire les Leçons par un autre en conservant sa place. Il se fait un Doyen de charge, pris entre eux à tour de rôle par chaque année le jour de S. Matthias. Le Doyen assiste au Tribunal du Recteur de l'Université, & a voix conclusive dans les Assemblées de la Faculté. Ils élisent aussi le même jour, mais tous les deux ans, un Doyen d'honneur, qui est une personne constituée en dignité, & qui se prend parmi les douze Docteurs aggrégez d'honneur.

FACULTE' DE MEDECINE.

Les Ecoles de Médecine furent bâties dans la rue de la Bucherie l'an 1472, & l'an 1608 on y éleva le grand Théatre Anatomique. Cette Faculté de Médecine a eu les mêmes commencemens que l'Université de Paris; & quoique dans les commencemens elle n'ait point fait de Corps séparé de la Faculté des Arts, à cause que la Médecine étoit enseignée par les Professeurs de Physique, laquelle en est la principale partie, elle subsistoit néanmoins; & il ne manquoit qu'un nombre suffisant de personnes capables pour mettre la derniére main à son parfait établissement. Depuis l'an 1646, il y a eu quatre Professeurs ordinaires aux Colléges de Médecine, qui sont élus tous les ans; savoir celui de Physiologie & celui des Plantes, qui enseignent le matin; & celui de Pathologie avec celui de Chirurgie, qui enseignent l'après-midi. Outre les Ecrits que ces quatre Professeurs dictent à leurs Ecoliers, & les explications qu'ils leur en font, ceux de Physiologie & de Pathologie sont obligez de faire chacun un Cours public d'Anatomie tous les ans; & le Professeur de Chirurgie y démontre toutes les opérations manuelles. Les dissections se font sur deux cadavres que la ville fournit. L'on a ajouté pour la Pharmacie & la Chymie, un cinquiéme Professeur, qui en fait un Cours tous les ans. Quant au Professeur des Plantes, la coutume est qu'au Printems il conduit les Ecoliers à la Campagne, afin de leur faire connoître les Simples, dont il leur enseigne les vertus & les propriétez. Outre ces quatre Professeurs, qui sont principalement destinez pour enseigner les Etudians dans les Ecoles de Médecine, il y en a encore deux autres qui n'enseignent pas dans les Ecoles; mais qui sont seulement élus pour examiner, conjointement avec le Doyen de Médecine, les aspirans en Pharmacie, & pour aller visiter les drogues dans les boutiques des Apoticaires de Paris: c'est pourquoi ils sont appellez *Professeurs en Pharmacie.*

Le Collége Royal qui n'est point de l'Université, & le Jardin du Roi, ont aussi leurs Professeurs en Médecine. Il y a quatre Professeurs au Collége Royal, qui enseignent différens Traitez de Médecine, & sont nommez par Sa Majesté, suivant la fondation qui en a été faite par le Roi François I. Il y a aussi quatre Professeurs au Jardin du Roi; deux pour les Plantes, un pour l'Anatomie, & le quatriéme pour la Chymie, lesquels sont nommez par M. le premier Médecin; mais ces Professeurs, tant ceux du Collége Royal, que ceux du Jardin du Roi, comme tels, ne sont nullement sous la discipline de la Faculté, quoiqu'on choisisse souvent des Docteurs de cette Faculté pour remplir toutes ces chaires. Il y a ordinairement dans la Faculté de Médecine à Paris, cent Docteurs Régens, dont un est élu tous les ans pour en être le Chef, & pour avoir charge de tout ce qui la concerne: c'est pourquoi on l'appelle *le Doyen*, au lieu que le Doyen d'ancienneté se nomme seulement *l'ancien*, & n'a aucun autre privilége particulier. Il y a aussi un Censeur, dont la principale fonction est d'assister le Recteur de l'Université à la visite des Colléges, & de tenir la main à l'étroite observation des Statuts. La Faculté ne reçoit point d'aggrégez, comme il se pratique en beaucoup d'autres lieux: de sorte que, pour y être incorporé, il faut y avoir reçu les degrez de Bachelier & de Licencié. Avant que de recevoir les Licentiez, on fait un Paranymphe dans l'Ecole de Médecine, où un Encomiaste fait un Discours sur l'excellence & les prérogatives de la Médecine, & récite ensuite les louanges de chaque Bachelier. Cette cérémonie, qui se pratique aussi dans la Faculté de Théologie, est une imitation des Paranymphes qui se faisoient autrefois dans les noces, où l'on recitoit les louanges de l'époux & de l'épouse. Le lendemain de ce Paranymphe, le Chancelier de Notre-Dame les fait Licentiez. Ensuite ils ont encore trois Actes à faire, avant que de parvenir au Doctorat: le premier s'appelle *la Vesperie*; le second *la Pastillaire*, à cause qu'autrefois on y distribuoit des pastilles; & le dernier s'appelle *la Doctorerie*, où le Licentié reçoit le Bonnet de Docteur; mais pour avoir le titre de Docteur Régent, il faut qu'il ait présidé à une Thése qui se soutient dans les Ecoles.

COLLEGE ROYAL.

Le Collége Royal a été établi par François I, qui y fonda des chaires pour les Langues Gréque & Hébraïque. Il y a aujourd'hui dix-neuf Professeurs Royaux dans le Collége Royal, ou de Cambray, savoir, deux pour la Langue Gréque; deux pour la Langue Hébraïque; deux pour la Langue Arabe & la Syriaque; deux en Eloquence Latine; deux en Philosophie Gréque & Latine; deux en Mathématiques; quatre en Médecine, Chirurgie, & Pharmacie; deux en Droit Civil & Canon; & un en Droit François, dont la chaire a été fondée l'an 1680, par le Roi Louïs XIV. Outre ces Professeurs Royaux, il y a encore une autre chaire fondée dans ce même Collége par Pierre Ramus, ou la Ramée, pour un Professeur en Mathématiques. On ne peut l'obtenir que par la dispute, qui se fait en présence de M. le premier Président, de M. l'Avocat-Général du Parlement, & de M. le Prévôt des Marchands de la ville de Paris, qui la conférent au plus capable. Le bâtiment du Collége Royal fut projetté par le Roi François I, qui institua les Professeurs Royaux en toutes les Langues, auxquels il donna de bonnes pensions; mais les guerres l'empêchérent d'accomplir ce dessein. Henri II ordonna que le Collége de Cambray ou des trois Evêques & celui de Tréguier, seroient destinez aux Professeurs pour y faire leurs Leçons; & Henri IV, l'an 1609, voulut exécuter ce projet; mais sa mort interrompit cette entreprise. Enfin, le Roi Louïs XIII mit la premiére pierre au nouveau bâtiment le 28 Août de l'an 1610, au lieu où étoit le Collége de Tréguier. Cet édifice n'est pas achevé. Il y a au Collége Royal une place d'*Inspecteur*, qui est ordinairement donnée à un homme distingué dans les Lettres. Celui qui la remplit aujourd'hui est M. Lancelot, ancien Sécretaire du Roi, Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, & dont l'érudition est très connue. Guillaume Duval, Professeur dans ledit Collége, en a donné une Histoire imprimée à Paris en 1644 *in quarto* sous ce titre, *Le Collége Royal de France*, &c. Mais il seroit à souhaiter que nous eussions une Histoire de ce Collége, plus détaillée, plus complette, mieux digérée, & continuée jusqu'à aujourd'hui.

COLLEGE DU PLESSIS.

Le Collége du Plessis-Sorbonne doit sa premiére fondation dès l'an 1322, à Maître Jacques-Geofroy du Plessis, Sécretaire du Roi Philippe *le Long*. Il le fit nommer d'abord le Collége de Saint Martin, & il avoit donné sa maison & tous ses biens pour l'entretien de quarante Boursiers; mais voulant se rendre Religieux en l'Abbaye de Marmoûtier, il fit un second Testament, par lequel il divisa sa maison en deux parties, & en donna la moitié aux Religieux de Marmoûtier, étudians à Paris: ce qui fut nommé le Collége de Marmoûtier, que les Jésuites ont acheté du Cardinal de Richelieu, Abbé de Marmoûtier, & des Religieux, pour être uni à leur Collége. On ne compte maintenant dans le Collége du Plessis, que seize Boursiers, qui sont pris des Diocéses d'Evreux, de Saint Malo, de Léon & de Tours, savoir, quatre de chacun. Il a été rebâti à neuf par les libéralitez du Cardinal de Richelieu, & mis sous la direction des Docteurs de la Société de Sorbonne: c'est pourquoi on le nomme *du Plessis-Sorbonne*. Ce Collége a été donné à la Sorbonne, au lieu de celui de Calvy, qu'ils ont démoli pour en faire leur jardin.

COLLEGE DES QUATRE-NATIONS.

Le Collége Mazarin ou des Quatre-Nations, fondé par le Cardinal Mazarin, le sixiéme Mai de l'an 1661, est mis au nombre des Colléges de l'Université. Le dessein du Fondateur de ce Collége a été qu'on y entretînt & instruisît gratuitement soixante jeunes Gentilshommes des familles les plus nobles, de quatre Nations différentes, savoir, quinze de Pignerol en Italie, territoire & vallées y jointes; de Cazal, & de l'Etat Ecclésiastique; quinze du païs d'Alsace, Strasbourg, & autres païs d'Allemagne contigus, & Franche-Comté: vint des païs de Flandre, Artois, Cambray, Haynaut & Luxembourg; & dix des païs de Roussillon, Conflans & Cerdaigne. Ils sont nommez par le Roi, & font preuve de noblesse pour être reçus audit Collége. On y enseigne aussi les Humanitez, la Rhétorique, la Philosophie, & les Mathematiques à toute sorte d'Ecoliers. Il est composé de vint Officiers qui reçoivent tous leurs appointemens sur les biens du Collége, outre leur nourriture & logement. Les trois premiers Officiers, savoir, le Grand-Maître qui a la supériorité & la préséance sur tous les Officiers du Collége, le Procureur & le Bibliothécaire, sont à la nomination de la Maison & Société de Sorbonne; & tous les autres à celle du Grand-Maître, excepté le Sous-Bibliothécaire, qui est nommé par le Bibliothécaire. La Maison & Société de Sorbonne a la direction générale de tout le Collége, à l'effet de quoi elle nomme quatre Docteurs, qui ont la qualité d'Inspecteurs, & en sont pendant quatre ans seulement les fonctions, s'il n'est jugé à propos de les continuer. Messieurs les Procureur & Avocats Généraux ont aussi droit de visite dans ledit Collége. La Bibliothéque est ouverte au public deux jours la semaine, le Lundi & le Jeudi. Cette Bibliothéque qui est très considérable, tant par le nombre que par la qualité des Livres qu'elle renferme, est composée de celle de Jean des Cordes, Chanoine de Limoges, qui avoit acheté celle de Simon Bosius. Le fameux Gabriel Naudé a travaillé à l'enrichir de plusieurs Livres & de plusieurs Manuscrits curieux pendant qu'il étoit attaché à la personne de ce Cardinal. Les fonds affectez pour l'entretien du Collége sont, outre l'Abbaye de Saint Michel en l'Herm, Diocése de Luçon, qui y est uni, des rentes sur l'Hôtel de ville de Paris, & sur les cinq grosses Fermes, & plusieurs maisons bâties aux environs du Collége. On y a ouvert les classes au mois d'Octobre 1688, & les études y fleurissent par le grand nombre d'Ecoliers dont elles se sont toujours trouvées remplies. * *Fondation du Collége Mazarin. Lettres patentes du Roi pour le Collége Mazarin.*

COLLEGE DE MAITRE GERVAIS.

Le Collége de Maître-Gervais, autrement de Notre-Dame de Bayeux, eſt ainſi nommé de *Gervais Chrétien*, de la Paroiſſe de Vendes au Diocéſe de Bayeux, qui le fonda l'an 1370, ſous le régne de Charles V, lequel y établit auſſi deux Bourſiers en Mathematiques, dont l'un devoit faire des Leçons publiques en ce Collége; & l'autre, aux grandes Ecoles des Quatre-Nations, dont il ſera parlé ci-après. Ce Collége eſt affecté aux Etudians du Diocéſe de Bayeux, & doit être compoſé de vint-ſix Bourſiers, diviſez en deux Communautez, ſavoir, de Théologie & des Arts. On compte ſuivant la fondation douze Artiſtes ou Humaniſtes, outre le Principal. La Communauté des Théologiens doit avoir huit Etudians en Théologie, deux en Médecine, un en Droit Canon, & deux en Mathématiques.

ANCIENNES ECOLES *des Quatre-Nations.*

Les grandes Ecoles des Quatre-Nations de l'Univerſité, qui ſont celles de France, de Picardie, de Normandie & d'Allemagne, bâties dans la rue du Fouarre, proche de Saint Julien le Pauvre, étoient deſtinées pour les Leçons publiques de Philoſophie: autrefois il ne s'en faiſoit point ailleurs.

LE COLLEGE DE BOISSY.

Ce Collége, ſitué dans la rue du Cimetiére-Saint-André des Arcs, a été fondé l'an 1358, par Godefroy de Boiſſy, Sécretaire du Roi Jean, pour un Principal, un Chapelain & cinq Bourſiers iſſus de ſa famille; ce qui s'obſerve encore aujourd'hui. Le Chancelier de l'Egliſe de Paris & le Prieur des Chartreux, en ſont Supérieurs, & Collateurs des bourſes. Cette famille ſubſiſte dans celles de Meſgrigny, de Moié-Champlaſtreux, de Monchy-Hoquincourt, de Longueil-Maiſons, de Montholon, de Bellefouriére Soyecourt, de Le Doux-de Melleville, de Le Févre-Ormeſſon, de Bragelongne, d'Alleaume, &c. ſuivant la Généalogie régîtrée au Grand-Conſeil le 19 Juillet 1680, & imprimée la même année.

COLLEGE DE LOUÏS LE GRAND.

Le Collége de Clermont, maintenant appellé le Collége de Louïs *le Grand*, appartient aux Jéſuites, & ne doit pas être oublié ici, quoiqu'il ne ſoit pas de l'Univerſité. Il a été fondé par Guillaume du Prat, Evêque de Clermont en Auvergne, frére d'Antoine du Prat, Chancelier de France, & Cardinal. Ce Prélat logea des Jéſuites en ſon Hôtel de Clermont, dans la rue de la Harpe; & à ſa mort, il leur laiſſa trois mille livres de rente. Ces Péres ſe voulant placer plus commodément, achetérent la cour de Langres, dans la rue Saint Jacques; & y ayant bâti leur Collége, ils commencérent à y enſeigner l'an 1563. On y voit un grand nombre d'Ecoliers & de Penſionnaires.

AUTRES COLLEGES.

Il y a encore pluſieurs autres Colléges très célébres, & quelques-uns très fréquentez, comme, le Collége de Harcourt, celui de la Marche, des Graſſins, de Beauvais, du Cardinal le-Moine, &c. où l'on enſeigne la Langue Latine & la Gréque, les Humanitez, la Rhétorique & la Philoſophie. Dans d'autres on n'enſeigne que la Philoſophie. Il y en a même où il ne ſe fait aucunes Leçons, & dont les Bourſiers vont étudier ailleurs.

Outre ces Colléges publics, il y en a qui ſont deſtinez pour des Religieux, comme, le Collége de Clugny, pour les Bénédictins; le Collége des Bernardins, pour ceux de l'Ordre de Cîteaux; le Collége de Grammont, autrement appellé *Mignon*, pour les Religieux de l'Abbaye de Grammont, (il fut fondé par Jean & Robert Mignon, & donné à l'Abbé de Grammont par le Roi Henri III, l'an 1574) le Collége de la Merci & celui de Prémontré, pour les Religieux Etudians de ces Ordres. Les quatre Ordres de Religieux mendians, ſavoir, les Cordeliers, les Jacobins, les Carmes, & les Auguſtins, ont chacun un Couvent à Paris, deſtiné pour les Etudians de toutes ſortes de Nations. * *Mémoires Hiſtoriques.*

UNIVERSITEZ DU ROYAUME DE FRANCE.

1. D'AIX, fondée par le Pape Alexandre V, l'an 1409, & rétablie par le Roi Henri IV, l'an 1603.
2. D'ANGERS, établie par le Roi Charles V, dit *le Sage*, l'an 1364, à la priére de Louïs, Duc d'Anjou, ſon frére.
3. D'AVIGNON par le Pape Boniface VIII, l'an 1303.
4. De BESANÇON, par Ferdinand I, Empereur d'Allemagne, l'an 1564.
5. De BOURDEAUX, par le Roi Louïs XI, l'an 1473.
6. De BOURGES, par le même Roi Louïs XI, l'an 1465.
7. De CAEN, par le Roi Charles VII, l'an 1452.
8. De CAHORS, par le Pape Jean XXII, l'an 1332.
9. De DOLE, transférée à Beſançon l'an 1691, fondée par Philippe, Duc de Bourgogne, l'an 1426.
10. De DOUAY, fondée par Philippe II, Roi d'Eſpagne, l'an 1562.
11. Le Collége de LA FLECHE, par Henri IV, l'an 1603.
12. De MONTPELLIER, par le Pape Nicolas IV, l'an 1289.
13. De NANTES, par le Pape Pie II, à la priére de François, II du nom, dernier Duc de Bretagne vers, l'an 1460.
14. D'ORANGE, fondée l'an 1365, par Raimond V, Prince d'Orange.
15. D'ORLEANS, par le Roi Saint Louïs, puis par Philippe *le Bel* l'an 1312: d'autres diſent par le Pape Clément V, l'an 1305.
16. De PARIS, dont on a parlé amplement.
17. De PERPIGNAN, par Pierre, Roi d'Aragon, l'an 1349.
18. De POICTIERS, par le Roi Charles VII, l'an 1431.
19. De RHEIMS, par Charles, Cardinal de Lorraine, ſous le régne de Henri II, l'an 1548.
20. De RICHELIEU, par le Roi Louïs XIII, l'an 1640.
21. De TOULOUSE, par Saint Louïs, Roi de France, l'an 1228, confirmée par le Pape Grégoire IX, l'an 1233.
22. De TOURNON, par François, Cardinal de Tournon, vers l'an 1560.
23. De VALENCE, par Louïs Dauphin, depuis Roi de France, nommé Louïs XI, l'an 1452.

M. Edouard Wels, Géographe Anglois, y ajoute MONTAUBAN.

UNIVERSITE' DE LORRAINE.

De PONT-A-MOUSSON, fondée par Charles, Cardinal de Lorraine, l'an 1573.

UNIVERSITEZ D'ITALIE.

1. De BOLOGNE, très ancienne. Quelques-uns diſent, mais fauſſement, qu'elle fut fondée par l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, vers l'an 423.
2. De CAGLIARI, dans l'Iſle de Sardaigne.
3. De CATANIA ou CATANE, dans la Sicile.
4. De FERRARE, fondée par l'Empereur Frédéric l'an 1316.
5. De FLORENCE, par Côme de Médicis.
6. De MACERATA, dans la Marche d'Ancone.
7. De MANTOUE, capitale du Duché de ce nom.
8. De MESSINE, par l'Empereur Charles-*Quint.*
9. De MILAN, ancienne.
10. De NAPLES, par l'Empereur Frédéric II.
11. De PADOUE, par l'Empereur Frédéric II, l'an 1222.
12. De PAVIE, fort ancienne. On prétend, ſans raiſon, qu'elle fut fondée par l'Empereur Charlemagne l'an 791, & embellie par l'Empereur Charles IV, l'an 1361. C'eſt à celui-ci qu'on en doit attribuer la fondation.
13. De PEROUSE, par le Pape Clément V.
14. De PISE, par Laurent de Médicis l'an 1472: d'autres diſent qu'elle fut établie l'an 1339.
15. De ROME, très ancienne.
16. De SALERNE, par l'Empereur Frédéric II.
17. De SIENNE, l'an 1387.
18. De TURIN, par le Pape Benoît XIII, l'an 1405.

UNIVERSITEZ D'ALLEMAGNE.

1. D'ALTORF, fondée par l'Empereur Ferdinand II, l'an 1622.
2. De COLOGNE, par le Pape Urbain VI, l'an 1388.
3. De DILLINGEN, par le Cardinal Truchſes, l'an 1549.
4. D'ERFORT, l'an 1391.
5. De FRANCFORT ſur l'Oder, par Joachim, Electeur de Brandebourg, l'an 1506.
6. De FRIBOURG, par Albert, Duc d'Autriche, l'an 1463.
7. De GIESSEN, par Louïs, Landgrave de Heſſe, l'an 1607.
8. De GRATZ en Stirie.
9. De GRIPSWALDE, par Philippe, Duc de Poméranie, l'an 1547.
10. De HALLE, par Frédéric, Electeur de Brandebourg, puis premier Roi de Pruſſe, l'an 1694.
11. De HEIDELBERG, par Rupert II, Electeur Palatin, l'an 1346.
12. De HELMSTAT, par Jules, Duc de Brunswick, l'an 1576.
13. De IENA, par Frédéric, Electeur de Saxe, l'an 1558.
14. D'INGOLSTAD, par Louïs, Duc de Baviére, l'an 1472.
15. De KIEL, par Albert, Duc d'Holſtein, l'an 1669.
16. De LAWINGEN, par Wolfgang, Comte Palatin, ſous l'Empereur Ferdinand I.
17. De LEIPSICK, par l'Electeur de Saxe Frédéric I, l'an 1408.
18. De LIEGE, avant l'année 1129.
19. De MARPURGH, par Philippe, Landgrave de Heſſe, l'an 1526.
20. De MAYENCE, ſous Diether d'Iſembourg, Archevêque, l'an 1482.
21. De PADERBORN, ſous Théodore de Furſtemberg, Evêque, l'an 1592.
22. De ROSTOCK, dans la Baſſe Saxe, l'an 1490.
23. De SIGEN (auparavant à HERBORN) par Jean, Comte de Naſſau, l'an 1689.
24. De STRASBOURG, par le Sénat de la ville l'an 1538.
25. De TREVES, l'an 1472, ſelon d'autres l'an 1558.
26. De TUBINGEN, par Eberhard, Comte de Wirtemberg, en Souabe, l'an 1477.
27. De VIENNE, par Albert III, Archiduc d'Autriche, l'an 1365.
28. De WIRTEMBERG, par Frédéric III, Electeur de Saxe, l'an 1502.

M. Edouard Wels, Géographe Anglois, y ajoute DUISBOURG & WIRTZBOURG.

DANS LA BOHEME.

De PRAGUE, par l'Empereur Charles IV, l'an 1358.

DANS

DANS LA TRANSSYLVANIE.

De WEISSEMBOURG, par le Prince Ragotski l'an 1607.

UNIVERSITEZ D'ESPAGNE.

1. D'ALCALA de HENARE'S, fondée par le Cardinal Ximénès, l'an 1517.
2. D'AVILA, dans la Caſtille Vieille.
3. De BAEÇA, dans l'Andalouſie, l'an 1538.
4. De CERVERA, en Catalogne, établie par Philippe V, en 1717.
5. De COMPOSTELLE en Galice.
6. De GRENADE, par l'Empereur Charles-*Quint*, l'an 1537.
7. De HUESCA, dans le Royaume d'Aragon, fort ancienne.
8. De LERIDA, avant le Pape Calixte III, & l'an 1450, abolie en 1717, & unie à la nouvelle Univerſité de Cervéra.
9. D'OGNATE, dans la Biſcaye, l'an 1543.
10. D'OSSONE, dans l'Andalouſie, l'an 1549.
11. D'OVIEDO, par Ferdinand Valdès, l'an 1536.
12. De PALENCIA, dans le Royaume de Léon.
13. De PAMPELUNE, l'an 1608.
14. De SALAMANQUE, par Alfonſe IX, Roi de Léon, l'an 1200.
15. De SARAGOSSE, par l'Empereur Charles-*Quint*.
16. De SEVILLE, fort ancienne.
17. De SIGUENÇA, dans la Caſtille Nouvelle, par le Cardinal Ximénès.
18. De TARRAGONE, ſous Philippe II, Roi d'Eſpagne, abolie en 1717, & unie à la nouvelle Univerſité de Cervéra.
19. De TOLEDE.
20. De VALENCE, l'an 1470.
21. De VALLADOLID, par le Pape Clément VI, ſous le régne d'Alfonſe XI, l'an 1346.

NB. Dans cette liſte des Univerſitez d'Eſpagne, il s'en trouve ſept dont M. Colménar ne parle point; ſavoir, celles de BAEÇA, de CERVERA, de GRENADE, d'OGNATE, de PALENCIA, de PAMPELUNE & de TOLEDE. D'un autre côté, M. Colménar en compte huit qui ne ſont pas dans la liſte précédente; ſavoir, celles de BARCELONE, de GANDIA, de GIRONE, de MAJORQUE, d'ORIGUELA, d'OSMA, de TAFALLA & de TORTOSE. Dans le Portugal, il oublie celle de LISBONNE.

M. Edouard Wels, Géographe Anglois, met, auſſi bien que M. Colménar, Gandia au nombre des Univerſitez d'Eſpagne, & il ajoute TUDELA & MURCIE.

DE PORTUGAL.

1. De COIMBRE, fondée par le Roi Jean III.
2. D'EVORA, vers l'an 1550, par le Cardinal Henri, depuis Roi de Portugal.
3. De LISBONNE, par le Pape Nicolas IV, l'an 1290.

UNIVERSITEZ D'ANGLETERRE.

1. De CAMBRIDGE, fondée par le Roi Edouard I, l'an 1280.
2. D'OXFORD, qui doit ſon commencement au Roi Alfred, qui y établit un Collége en 870, ſelon M. Edouard Wels, ou en 879, ſelon M. Beeverel, *Délices d'Angleterre*, p. 525, ou par une faute d'impreſſion il y a 979 pour 879.

EN ECOSSE.

1. D'ABERDEEN, par le Roi Alexandre, l'an 1240.
2. D'EDIMBOURG, ancienne.
3. De GLASCOW, par l'Evêque de Turnbull, l'an 1454.
4. De SAINT-ANDRE', par Henri, Archevêque, l'an 1431.

EN IRLANDE.

De DUBLIN, fondée l'an 1320, & rétablie l'an 1592, par la Reine Eliſabeth.

UNIVERSITEZ DES PAÏS-BAS.

1. De FRANEKER, établie l'an 1585.
2. De GRONINGUE, l'an 1614.
3. De HARDERWICK, l'an 1648.
4. De LEYDEN, l'an 1575.
5. De LOUVAIN, par Jean IV, Duc de Brabant l'an 1426, confirmée par le Pape Martin V.
6. De NAMUR**
7. D'UTRECHT, l'an 1636.

UNIVERSITEZ DE POLOGNE.

1. De CRACOVIE, érigée l'an 1364.
2. D'ELBINGH, par Albert, Duc de Pruſſe, l'an 1542.
3. De KONIGSBERG, par le même, l'an 1544.
4. De VILNA, l'an 1579.

UNIVERSITEZ DE SUEDE.

1. D'ABO, fondée par la Reine Chriſtine, l'an 1640.
2. De DERPT, par le Roi Guſtave Adolphe, l'an 1632.
3. De LUNDEN, par le Roi Charles IX, vers l'an 1609.
4. D'UPSAL, fort ancienne.

DE DANEMARCK.

De COPPENHAGUE, établie l'an 1497.

DU PAÏS DES SUISSES.

1. De BALE, l'an 1459, ou 1460 ſelon d'autres.
2. De GENEVE, par l'Empereur Charles IV, l'an 1365.

UNIVERSITEZ DANS L'AMERIQUE.

1. De GUATIMALA, dans la Nouvelle Eſpagne, fondée par le Roi Philippe IV, l'an 1628.
2. De LIMA, dans le Pérou, par Philippe III. Roi d'Eſpagne, l'an 1614.
3. De MEXIQUE, dans la Nouvelle Eſpagne, par l'Empereur Charles-*Quint* l'an 1551.
4. De QUITO, dans le Pérou, par le Roi Philippe II, l'an 1586
5. De SAINTE-FOY, dans la Nouvelle Grenade, par le Roi Philippe IV, l'an 1651.
6. De SAN-DOMINGO, par le Roi Philippe II, l'an 1558.

M. Edouard Wels, Géographe Anglois, y ajoute CAMBRIDGE dans la Nouvelle Angleterre.

DANS L'ASIE.

De GOA, fondée par le Roi de Portugal.

* Baudrand, *in Geographiâ*. Davity, *de la France*.

UNN. UNS. UNT.

UNNA, petite ville du Cercle de Weſtphalie, ſituée dans le Comté de la Marck, à trois lieues de Dortmund, du côté du levant. Unna a été une ville Anſéatique, aſſez grande & aſſez puiſſante. * Maty, *Diction. Geogr.*

UNNA, riviére. *Voyez* WANNA.

UNS, riviére. *Voyez* UNES.

UNSRUCK. *Voyez* HUNDSRUCK.

UNSTRUTT, riviére d'Allemagne dans la Thuringe. Elle baigne la ville de Mulhauſen, & le païs d'Unſtrutt, qui s'étend depuis le territoire de cette ville, juſqu'au Comté de Mansfeld, & elle ſe décharge dans la Sala, vis à vis de la ville de Naumbourg. * Maty, *Diction. Géogr.*

UNTERWALDEN. *Voyez* UNDERWALDEN.

UNTERZE'E. *Voyez* UNDERSEVEN.

VOA. VOC.

VOARI, BOARI, VAVARI, petite ville capitale d'un Royaume de même nom. Elle eſt ſur la côte méridionale de Jetſegen, dans l'Iſle de Niphon, entre la ville de Méaco & celle d'Yendo. * Maty, *Diction. Géogr.*

VOCONCES, peuples de la Gaule Narbonnoiſe. Ils habitoient entre les Allobroges, les Cavares & les Ségalauniens, c'eſt à dire, la contrée du Dauphiné, qu'on nomme préſentement *le Diois*, & une partie du Diocéſe de Vaiſon. Pline les nomme *Gens fœderata*, à cauſe de leurs ligues avec divers peuples des Gaules pour la défenſe de leur liberté. Annibal s'allia avec eux contre les Romains, & leur promit de les ſecourir s'ils en étoient attaquez. * Audiffret, *Géogr. anc. & mod. tome* 2.

VOCONIUS (Victor) excellent Poëte Latin, eut pour pére un Romain, & pour mére une Dame de Sagunte en Eſpagne. Martial l'eſtimoit ſi ſubtil & ſi judicieux, qu'il lui envoyoit ſes vers pour les corriger. Il floriſſoit vers l'an 240, ſous l'Empereur Adrien, duquel il étoit aimé pour ſon érudition, & qui dans l'Epitaphe qu'il fit à l'honneur de ce Poëte, dit de lui:

Laſcivus verſu, mente pudicus erat.

* *Biblioth. Hiſpan.* Apulée, dans ſon *Apologie*.

VOCONIUS, Evêque d'Afrique, dans la Mauritanie, dans le cinquiéme ſiécle, travailla à divers Ouvrages contre les ennemis de l'Egliſe. Il écrivit contre les Juifs & les Ariens, qui étoient les maîtres du païs, puis il publia un Livre des Sacremens. * Gennade, *in Catal. Vir. Illuſtr.*

VOD.

VODENA, petite ville de Macédoine ſur la riviére de Viſtritza, à quatorze ou quinze lieues de Salonichi, vers le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Edeſſa* ou *Ædeſſa*, lieu de la ſépulture des anciens Rois de Macédoine. *Voyez* ÆDESSE. * Maty, *Dict. Géogr.*

VODISEA. *Voyez* BAUDISEA.

VODOMARE, *Vodomarus*, Roi d'une partie des Gaules, occupée par les Germains dans le IV ſiécle, fut ſollicité par l'Empereur Conſtance de faire la guerre à Julien l'*Apoſtat*. Il s'y engagea, mais par malheur ſes Lettres tombérent entre les mains de Julien, qui l'envoya priſonnier en Eſpagne ſans le maltraiter. * Ammien Marcellin, *l.* 21.

VOE.

VOERDA (Nicaise de) de Malines, étoit en grande réputation dans le XV siécle. On considéra en lui, comme un miracle, qu'étant aveugle dès l'âge de trois ans, il eût acquis néanmoins la connoissance des Sciences les plus relevées. Il fut Docteur de Louvain, & fit divers Ouvrages, entre autres, *Enarrationes in libros quatuor Institutionum Juris Civilis; Lectura trium Arborum, Consanguinitatis, Affinitatis & Cognationis.* Aussi son merite étoit si généralement reconnu, que le Pape lui permit de se faire consacrer Prêtre: il s'occupoit à la prédication, & à entendre des confessions. Il mourut le premier Septembre 1491. Trithême parle de lui, & Valére André en fait aussi mention, *Biblioth. Belgica, p.* 678.

* VOERTHUISEN (Jean) de Zutphen, Chanoine de la Cathédrale d'Utrecht, & Prévôt de Déventer, étoit si savant qu'on l'appelloit *une Bibliothéque vivante.* On a de lui, *Phœnix, sive Apotheosis consecrationis Augustæ, in quo Caroli Magni & Caroli Quinti Cæsarum res gestæ, consilia, eventus & utriusque sæculi Historiæ invicem componuntur; Academiæ Veteris & Novæ Legatio; de Senatu Academico liber.* * Valére André, *Biblioth Belgica, p.* 578.

* VOERTIUS (Fr. François) Moine Carme de Quérasque, a écrit l'Histoire de son païs. *Voyez le Théatre de Savoye, tome* 2. *p.* 72. de l'Edition Latine.

VOESIN. *Cherchez* LANCELOT.

VOET (Gisbert) célébre Professeur en Théologie de l'Académie d'Utrecht, assista au Synode de Dordrecht; & depuis ce tems là, il fut un zélé défenseur des sentimens de Calvin, & opposé à tout ce qui lui paroissoit contraire à ses dogmes. Ce fut par ce motif qu'il se déchaîna contre la Philosophie de Descartes, contre Jean Cocceïus & ses Disciples, & même contre Samuel Desmarêts, qui a écrit contre lui avec beaucoup de véhémence, & qui a même fait une satire personnelle contre Voet. Voet a fait plusieurs Ouvrages, entre autres *Disputationum selectarum tomi tres; Exercitia pietatis; Politia Ecclesiastica; Desperata causa Papatus, contra Jansenium; Exercitia & Bibliotheca Studiosi Theologiæ; De Johanna Papissa; Vindiciæ pro Lege & Imperio contra Hobbesium de Cive; Oratio de Academiarum Utilitate; de Lusu Aleæ; Thersites Heautontimorumenos, hoc est, Remonstrantium Hyperaspistes; Catéchisme sur le Catéchisme des Remontrans,* en Flamand: *Diatribe de Cœlo Beatorum; de Cometa; Papa Ultrajectinus, seu Mysterium iniquitatis reductum; Specimen Assertionum partim ambiguarum, aut lubricarum, partim periculosarum, sive Confraternitas Mariana* vel *Sodalitium Beatæ Mariæ; Problemata Theologica; Diatribe de Theologia; Theologia Naturalis Reformati; Ascetica; Proeve en kracht der Godzaligheyt; &c.* Il mourut a Utrecht en 1676. Des Théologiens Réformez des Provinces-Unies des Païs Bas sont partagez, depuis les querelles de Voet & de Cocceïus, en Voetiens & Cocceïens. * Descartes, *Epist.* Mare sius, *in Voetium, &c. Voyez* Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition* dans l'Article MARETZ (Samuel des) Note H, où il donne en partie l'Histoire de la querelle de Voet & de Des-Maretz, & où il remarque qu'un Jésuite des Païs-Bas composa un Livre des injures que ces deux célébres Théologiens prodiguérent en écrivant l'un contre l'autre.

* VOET (Paul) fils du précédent, naquit à Heusden. Il fut Professeur à Utrecht, premiérement en Métaphysique & en Langue Gréque, puis en Logique, & enfin en Droit. Il mourut en 1667, dans la 49 année de son âge. On a de lui *Notæ ad Herodiani Marcum & Commodum; Theologia Naturalis reformata; Libellus de Duellis; de Usu Juris Civilis & Canonici in Belgio; Tractatus de Statutis, eorumque concursu; Jurisprudentia Sacra; Commentaria ad Institutiones Juris,* en deux volumes; *Historia Familiæ a Brederode,* &c. **Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diarium Biographicum.*

VOG.

VOGE. *Voyez* VOSGE.

VOGELBERG. *Voyez* UCCELLO.

VOGELIUS (Matthieu) naquit en 1519, & mourut en 1591. Il fut Ministre à Noremberg. De là il passa en Prusse, & de Prusse dans le Duché de Wirtemberg, où il eut l'Abbaye d'Alberspac. Il a laissé un *Thrésor de Théologie* en sept tomes. * Micrælius, *p.* 418.

* VOGELSPERGER (Sébastien) après avoir servi avec réputation, en qualité de Colonel, dans les troupes de l'Empereur Charles-Quint, entra en traité avec Henri II, Roi de France, & leva pour son service, en 1547 un Régiment en Saxe & le lui mena. L'année d'après ce Prince ayant congédié ce Régiment, Vogelsperger se retira à Weissembourg, où il faisoit sa demeure. L'Empereur l'en fit enlever, & le fit conduire à Ausbourg, où on lui fit son procès. Ses Juges le condamnérent à perdre la tête, & cette sentence fut exécutée vers la fin de 1548. Deux Capitaines de son Régiment eurent le même sort. Henri II en fit de fortes plaintes, & cette exécution fut une des principales raisons pour lesquelles ce Prince déclara en 1552 la guerre à l'Empereur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *Hist. l* 2. 5. 8 & 10.

VOGENUS, septiéme Duc de Bohême, succéda à Mnata, son pére, qui le laissa fort jeune. Il l'avoit mis sous la tutelle de Rohovitius de Varsovie, lequel ne voulut pas lui remettre le gouvernement de la Bohême, lorsqu'il fut majeur. Ce refus obligea Vogénus de prendre les armes. Rohovitius se mit en état de se défendre, & leva des gens de guerre; mais dès qu'il vit les troupes de Vogénus, il se retira avec ses gens dans une ville bien fortifiée, que ce Prince assiégea. Rohovitius ayant fait une sortie, fut pris dans cette occasion, & mené à Vogénus, auquel il demanda la grace de ne pas mourir par la main d'un Bourreau, ce qu'il lui accorda, lui ordonnant de se pendre lui-même publiquement à un arbre: ce qu'il fit. Sa mort donna la paix à l'Etat; mais peu de tems après, les Misiliens & les Moraves commencérent à porter la guerre dans la Bohême. Vogénus se mit aussi-tôt en campagne, & les défit dans un combat qu'il donna auprès du fleuve d'Elbe. Ce Prince victorieux les poursuivit jusques dans la Moravie, où il pilla & brûla Lipnicie & Butorie, qui étoient les deux forteresses du païs, puis il retourna dans ses Etats, pour jouïr du repos de la paix. Ses victoires augmentérent le nombre de ses Sujets: de sorte qu'il fut obligé d'aggrandir la ville de Prague. Il mourut l'an 763, lorsqu'il s'appliquoit au bien & au repos de ses Sujets. * Julius Solimanus, *de Elogiis Ducum, Regum & Interregum Bohemiæ.*

* VOGHERA, ville d'Italie dans le Duché de Milan, est au sud de la ville de Milan, tirant vers l'ouest, & en est éloignée de huit lieues. En 1642, les François se rendirent maîtres de cette place, & l'abandonnérent peu de tems après.

VOGHERA ou VOGHERE, bourg & Marquisat en Piémont, d'une noble & ancienne famille, du nom *del Pozzo,* a produit entre autres AME', Marquis de Voghére & de Garet, Comte de Ponderan, &c. Grand-Conservateur de la Religion des Saints Maurice & Lazare, Ambassadeur à Rome, Conseiller du Conseil d'Etat secret, & Grand-Maître d'Hôtel de Savoye, lequel fut honoré du Collier de l'Ordre de l'Annonciade, par le Duc François-Hyacinthe, sous la Régence de Madame Royale Christine, Duchesse de Savoye, l'an 1638. Le Marquis de Voghére, son fils, a aussi rempli les premiéres charges de cette Cour; & par son mariage, il a fait entrer dans sa famille la Principauté de Cisterne, dans l'Astesan. Cette Seigneurie étoit un fief de l'Eglise, possedé sur la fin du XVI siécle, par Borse Acerbo, Seigneur Milanois, qui refusant de reconnoître le Pape Grégoire XIII pour Souverain, fut mis à la raison l'an 1587, par les troupes du Duc de Savoye, à la priére de ce Pape. Madame la Princesse de la Cisterne, veuve du dernier Marquis de Voghére, dont on a parlé, eut l'honneur de conduire en France Madame la Dauphine l'an 1697, jusqu'au pont de Beauvoisin. AMEDE E-ALFONSE, issu entre autres enfans de leur mariage, mourut l'année suivante à Paris, le 14 d'Octobre, à l'âge de 36 ans. Il étoit Grand-Véneur & Grand-Fauconnier de son Altesse Royale, Maréchal de Camp de ses Armées, Colonel du Régiment de Saluces, & avoit épousé *Henriette-Marie,* fille de *Philippe-Auguste* le Hardi, Marquis de la Trousse, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, &c. & de *Marguerite* de la Fond, dont il a laissé des enfans.

VOH.

VOHITS ANGHOM BE, Province de l'Isle de Madagascar, a pour bornes au septentrion le païs des Ancianactes, à l'orient celui des Sahavez à la hauteur de 19 degrez 30 minutes de latitude méridionale, & les hautes montagnes d'Ambohitsmene. Elle s'étend au couchant jusqu'à la Mer de Mosambique, & se termine vers le païs de Eringdranes. Cette Province est si peuplée qu'elle peut mettre sur pié une Armée de cent mille hommes. C'est le quartier de toute l'Isle de Madagascar où l'on trouve de plus beaux villages. Le païs est riche en bétail, en acier & en fer. On fait dans cetre Province des habits de fil de l'arbre qu'on appelle *Bananas,* & il est si fin qu'on le prend pour de la soye. * Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar, ch.* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

VOHITZ BANC, Province de l'Isle de Madagascar, qui s'étend depuis la riviére de Manatengha, située à vint-trois degrez trente minutes jusqu'à celle de Mananghare. Elle s'avance dans le païs jusqu'à la riviére d'Itomampo, confine au quartier d'Anradfahoc, près de la source de celle de Mandrerès, & au païs de Fanghaterre, & comprend encore une autre Province, appellée Manacarongha, située près de la riviére de Mahambondrou. Les Habitans de ce quartier-là sont tous noirs, & ont les cheveux épais, longs & frisez. Ils vivent en de continuelles dissensions & méfiances les uns des autres, pour de vieilles querelles qu'ils n'oublient jamais, & qui se renouvellent de pére en fils. Ce sont de fort grands voleurs, qui enlévent quelquefois les enfans & les esclaves de leurs voisins & de leurs plus proches, pour les aller vendre en des lieux fort éloignez. Leur haine est irréconciliable contre les Blancs, ou Zaferamini, de la Province de Matatane; parce qu'ils craignent d'être ensorcelez par eux, s'imaginan tque les Matatanois peuvent les faire languir par des caractéres, & leur envoyer différentes maladies. Il n'y a que des *Ompisées,* c'est à dire, *des Pêcheurs,* qui habitent vers l'embouchure de la riviére de Manatengha. Leurs habits sont faits de l'écorce d'un arbre appellé *Fautrastanou.* Ils en vont acheter dans la Province de Matatane, qui sont faits d'une autre écorce qu'ils nomment *Avo,* ou dans celles d'Anossi ou d'Ampatre, qui leur en fournissent de coton. Leurs armes sont une rondache de bois couverte d'une peau de bœuf, & une zagaye fort pesante. Ce païs est gouverné par divers Seigneurs, & il n'y a parmi eux aucun culte de Religion. Ils ne laissent pas d'être circoncis, & de s'abstenir de la chair de porc. Cette Province est l'abord ordinaire des vaisseaux qui viennent reconnoître la terre, & qui ensuite navigent le long de la côte pour venir au Port-Dauphin. Elle abonde en miel, en bœufs, en cannes de sucre, en ignames, en ris & autres vivres. La côte, depuis la riviére de Man-

Manghaſia juſqu'à Sandravinanga, eſt bordée de hautes montagnes, qu'on appelle *montagnes de Viboule* ou les *Vobitz-Bans*. Ce ſont des païs hauts, remplis de bois & de fertiles vallées, d'où l'on tire une très grande quantité de miel. Les riviéres, dont cette contrée eſt arroſée, ſont Manatengha, qui a quatre embouchures à une lieue l'une de l'autre, ſavoir, Vinangadſimo, Manavaza, Segandacan & Vinangevara; la riviére d'Aviboule, que les François nomment de Saint-Gilles, à quatre lieues de Manatengha; celle d'Andraghinta, qui eſt deux lieues plus haut; puis Sandravinangha, qui ſort des montagnes de Viboule, & qui n'a point d'embouchure. Mananbondrou n'en a point auſſi; elle eſt trois ou quatre lieues plus loin. La riviére de Maſſianach eſt à quinze lieues de celle d'Aviboule. Il y a là une fort bonne anſe pour les barques. Les François l'ont nommée *l'Anſe des Borgnes*, à cauſe d'un Seigneur du païs, nommé *Ontanbalela*, qui étoit borgne. Le païs circonvoiſin de cette riviére eſt appellé Manacarohna. A quatre lieues au nord-nord-eſt, on trouve la riviére de Mananghara, qui a ſept embouchures, mais toutes bouchées & remplies de roches. Elle deſcend du païs d'Itomampo, qui en eſt à l'oueſt, & ſe forme de trois autres qui ſont Jongavio, Itomampo, & Mangharat, qui s'uniſſant toutes trois enſemble perdent leur nom & font la riviére de Mananghara. * Flacourt, *Hiſtoire de l'Iſle de Madagaſcar, ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

V O I.

VOID, bourg de France, eſt dans l'Evêché de Toul, en Lorraine ſur la Meuſe, à trois lieues de Toul, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOIDANAR, anciennement *Atrax*, eſt une ancienne ville de Gréce. Elle eſt dans la Theſſalie ſur le fleuve Pénée, à dix lieues au deſſus de Lariſſa. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOIGTLAND, l'un des quatre Cercles qui font la diviſion de Miſnie. Il eſt entre le Cercle des mines ou des montagnes, la Bohême, le Markgraviat de Culmbach & le Duché d'Altenbourg. C'étoit un païs particulier qu'on nomma *Voigtland*, des Prévôts que les Allemands appellent *Vogts*. Les Empereurs y envoyoient ces Prévôts pour le gouverner. Ce païs comprenoit alors la plus grande partie du Markgraviat de Culmbach, & pluſieurs Bailliages voiſins que l'on en a démembrez. D'autres prétendent qu'il fut ainſi appellé des Seigneurs de *Weyda*, qui le poſſédérent ſous le titre d'Avocats; auſſi eſt-il nommé en Latin depuis pluſieurs ſiécles *Terra Advocatorum*. Les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord ſur leur origine. Les uns ſoutiennent que ces Avocats, nommez *Vogts* en Allemand, ont été inſtituez par Henri *l'Oiſeleur*, Roi de Germanie. Et les autres prétendent qu'ils le furent par Henri VI. Zwickau eſt la ville principale de ce Cercle. Les autres ſont *Plawen*, *Weida*, *Gera*, *Graitz*, *Olsnitz*, *Verde & Ziegenruck*. La Baronnie de Wildenfels eſt enclavée dans ce même Cercle. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* VOIS (Ary de) habile Peintre, naquit à Leyde en 1641. Il s'acquit une telle réputation dans ſon Art, que cela lui fit avoir en mariage une riche Demoiſelle. Mais à peine fut-il marié, qu'il abandonna preſque entiérement la Peinture. Ses piéces ſont fort eſtimées des Connoiſſeurs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas, partie* 3.

VOISIN, (Joſeph de) ſavant François qui étoit ſur-tout fort verſé dans l'Hébreu & dans le Rabbinage, vivoit ſur le milieu du XVII ſiécle. Natif de Bourdeaux, il ſortoit d'une famille conſiderable, ſon pére & ſon frére y ayant été dans les premiéres charges. Lui-même fut Conſeiller à Bourdeaux: mais comme il s'apperçut que les occupations de cette charge ne lui laiſſoient pas aſſez de tems pour vaquer à ſes études, il la quitta & ſe fit d'Egliſe. Il reçut les Ordres de la Prêtriſe & le Doctorat en Théologie, & fut Aumônier & Prédicateur du Prince de Conty. Il poſſédoit très bien le Grec & le Latin; mais il ſe plaiſoit ſur-tout à l'Hébreu & au Rabbinage, & employa cette érudition avec beaucoup de zéle pour la défenſe de la Religion Catholique. On a de lui, *Tractatus de Jubilæo*, à quoi il a joint une traduction Latine de l'Ouvrage de R. Maimonides *de Schemitta & Joſel; Theologia Judæorum*. Il ſe fit ſurtout une grande réputation parmi les Savans en publiant le premier avec de doctes Obſervations, à Paris en 1655, le *Pugio fidei Raymundi Martini*. Divers Savans avant lui avoient eu le deſſein de tirer cet Ouvrage de la pouſſiére. Jean Buxtorff en ayant emprunté un exemplaire manuſcrit de du Pleſſis-Mornay, avoit formé le projet de le publier avec d'autres Ouvrages de cette nature; mais d'autres occupations l'empêchérent de le faire. Son fils ayant formé le même deſſein, depuis la mort de ſon pére, il arriva que l'Académie de Saumur redemanda le Manuſcrit que Mornay lui avoit donné par ſon teſtament. C'eſt ainſi que la gloire d'avoir le premier publié cet Ouvrage fut réſervée à M. de Voiſin, qui ſe ſervit pour cet effet de divers Manuſcrits. * *Ex ejus Scriptis & Epiſt. Anecdot. ad Buxtorffios patrem & filium. Dictionn. Allemand de Bâle. Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

VOITSBERG. *Voyez* VOYTSPERG.

VOITURE, (Vincent) naquit à Amiens en 1598. Son pére étoit Marchand de vin en gros, & ſuivant la Cour, homme qui aimoit la bonne chére, & fort connu des Grands. Vincent Voiture lui reſſembloit peu à cet égard, parce qu'il ne buvoit que de l'eau, auſſi ſon pére avoit-il accoutumé de dire qu'on l'avoit changé en nourrice. Le jeune Voiture fut élevé à Paris, où il étudioit au Collége de Calvi en 1610, ſous un Régent nommé Louïs Liger. Ce fut dans ſa claſſe qu'il récita un Poëme Latin de la façon de ſon Régent ſur le parricide de Henri IV. Ces vers ont été imprimez dans un Recueil de petites piéces ſur la mort de Henri *le Grand* avec ce titre, *Laudatio funebris piæ & felici memoriæ Henrici Magni dedicata, &c.* à Paris, 1710. On dit qu'il s'introduiſit à la Cour en partie par le moyen de M. d'Avaux, avec qui il avoit étudié, qui étoit de même âge, & qui avoit les mêmes inclinations que lui. M. de Chaudebonne fut le premier qui le mena à l'Hôtel de Rambouillet. Il fut enſuite à M. le Duc d'Orléans, frére unique du Roi, qui l'envoya pour quelques affaires en Eſpagne, d'où il paſſa par curioſité juſques en Afrique. Il fut fort eſtimé à Madrid, & ce fut là qu'il fit des vers Eſpagnols, que tout le monde croyoit être de *Lopès de Véga*, tant la diction en étoit pure. Le Comte d'Olivarès lui témoignoit beaucoup de bienveillance, & prenoit plaiſir à s'entretenir ſouvent avec lui. Il le pria même de lui écrire quand il ſeroit de retour en France. Voiture fit deux voyages à Rome, & fut envoyé à Florence porter la nouvelle de la naiſſance du Dauphin, depuis Louïs XIV. Il eut diverſes charges à la Cour, comme de Maître d'Hôtel chez le Roi, & d'Introducteur des Ambaſſadeurs chez M. le Duc d'Orléans. Il eut auſſi pluſieurs penſions, & reçut divers bienfaits de M. d'Avaux, qui étant Surintendant des Finances, le fit ſon Commis, ſeulement afin qu'il en touchât les appointemens ſans en faire les fonctions. C'eſt Voiture qui renouvella les Rondeaux, dont l'uſage étoit comme perdu depuis le tems de Marot. Il fut reçu dans l'Académie Françoiſe en 1634, & pendant qu'il étoit à Rome en 1638, l'Académie des Humoriſtes le reçut dans ſon Corps. M. Titon Du Tillet, & pluſieurs autres avant lui, ſe ſont trompez lorſqu'ils ont dit que Voiture étoit à Paris, lorſque cette Académie lui donna place dans ſa Société. Benſerade ayant fait un Sonnet dont il accompagna ſa Paraphraſe ſur Job en l'envoyant à une Dame, & Voiture ayant auſſi compoſé un Sonnet à Uranie, tout le monde fut partagé à la Cour ſur le mérite de ces deux piéces. Les uns qui avoient le Prince de Conty à leur tête, étoient pour Benſerade, & furent nommez *Jobelins*; & les autres ſuivant le goût de Madame de Longueville, ſe déclarérent pour Voiture, ſous le nom d'*Uranins*. Il mourut à Paris le 27 Mai 1648, & fut enterré à S. Euſtache. Il ne fut jamais marié, & ne laiſſa qu'une fille naturelle. Il avoit la taille petite, les yeux & les cheveux noirs, le viſage un peu niais, mais agréable pourtant. Il aimoit le jeu, ſans quoi il ſeroit mort riche. Il s'engageoit ſouvent dans des pertes au deſſus de ſes forces, telle fut celle de quinze cens piſtoles qu'il perdit en une nuit. Il étoit d'une complexion fort amoureuſe, & on a dit de lui qu'il a aimé *depuis le ſceptre juſques à la houlette, & depuis la couronne juſques à la cale.* Il diſoit les choſes d'une maniére toute particuliére avec une naïveté ingénieuſe. On le railloit ſur ſon extraction, ce qui lui faiſoit beaucoup de peine: c'eſt pourquoi on diſoit *que le vin qui fait revenir le cœur aux autres, le faiſoit pâmer.* Etant un jour entré chez le Duc d'Orléans dans une chambre où des Officiers étoient en débauche, le Baron de Blot, Gentilhomme ordinaire de Gaſton, Duc d'Orléans, lui fit ce couplet le verre à la main:

Quoi Voiture, tu dégénére?
Hors d'ici, magrebi de toi:
Tu ne vaudras jamais ton pére,
Tu ne vens du vin, ni n'en boi.

Les Ouvrages de Voiture ſont, *Hymnus Virginis ſeu Aſtrææ*, 1612; *Mars, à Monſeigneur, Frére unique du Roi*, 1614; *Oeuvres diverſes*; *Nouvelles Oeuvres*. Sa proſe, *dit Péliſſon*, eſt ce qu'il y a de plus châtié, & de plus exact; elle a un certain air de galanterie, qui ne ſe trouve point ailleurs, & quelque choſe de ſi naturel, & de ſi fin tout enſemble, que la lecture en eſt infiniment agréable. Ses vers ne ſont peut-être guéres moins beaux, encore qu'ils ſoient plus négligez; mais quand il mépriſe les régles, c'eſt en Maître. Deſpréaux a fait une Lettre où il a imité le génie de Voiture. La piéce qu'on a imprimée ſous le titre de *Pompe Funébre de Voiture*, contient une bonne partie de ſon Hiſtoire. Saraſin eſt l'Auteur de cet Ouvrage, un des plus polis que nous ayons en ce genre. Ménage lui a conſacré l'Epitaphe ſuivante:

Etruſcæ Charites, Camœnæ Iberæ,
Hermes Gallicus, & Latina Siren,
Riſus, deliciæ, dicacitates,
Luſus, ingenium, joci, lepores,
Et quidquid fuit elegantiarum,
Quo VETTURIUS, *hoc jacent ſepulchro.*

* *Hiſt. de l'Académie Françoiſe continuée par* M. l'Abbé d'Olivet. *Bibliothéque du Richelet de* 1623. Le Pére de S. Romuald, *Ephemerides.* Perrault, *les Hommes Illuſtres.*

V O L.

VOLANA, bourg avec un port. Il eſt à l'embouchure du Pô qui porte le nom de Pô de Volana, dans le Ferrarois, à quatre lieues de la ville de Comachio, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOLATERRAN. *Cherchez* RAPHAEL VOLATERRAN.

VOLCAN. *Voyez* VOLCANS.

VOLCANO ou HIERA, Iſle de la mer de Toſcane, eſt la plus méridionale de celles de Lipari. Son circuit n'eſt pas grand, & elle a trois montagnes, qui vomiſſent des flammes. Cela ſuffit pour lui donner le nom de *Volcan*, & pour la rendre inhabitable. * Maty, *Diction. Géogr.*

VOL-

VOLCANS. On donne ce nom aux montagnes qui vomiſſent des flammes. C'eſt encore le nom du Dieu des Payens qui préſidoit au feu, qu'on appelle ordinairement *Vulcain*, en Latin *Vulcanus*. Voici les plus conſidérables Volcans qui ſe trouvent dans les quatre parties de la Terre habitable.

EN EUROPE.

Dans la Sicile, le Mont-Etna, ou Mont-Gibel.
Dans l'Iſle de Stromboli, proche la Sicile, le Mont de Stromboli.
Dans le Royaume de Naples, le Mont-Véſuve, ou *Monte di Somma*.
Dans l'Iſlande, le Mont-Hécla.
Dans la Moſcovie, le Mont de Jeniſcey, avec trois autres vers le païs des peuples Tingoëſes.

EN ASIE.

Dans la Natolie, le Mont de Gorante, autrefois *la Chimére*.
Dans l'Iſle de Sumatra, en l'Inde, le Mont-Balaluano.
Dans les Molucques, le Mont de Gumanapi, en une petite Iſle proche de Banda, que les François appellent *la Grenade de Banda*.
Le Mont de Ternate, en l'Iſle de même nom.
Le Mont-Tola, dans une des Iſles du Maure, vers Gilolo.
Dans les Philippines, le Mont-Majongo, en l'Iſle de Luçon.
Le Volcan de Tandaia, dans l'Iſle de même nom.
Dans le Japon, le Mont Jetchu, en l'Iſle de Niphon.
Le Volcan de l'Iſle du Feu, vers Xicoco.
Le Mont-Sineparama, en l'Iſle de Niphon, proche de Méaco.

DANS L'AFRIQUE.

Le Mont-Béniguazéval, au Royaume de Fez en Barbarie.
Dans les Iſles Açores, le Volcan de Fayal, en l'Iſle de même nom.
Dans les Iſles du Cap Verd, le Mont de Feu, en l'Iſle de Feu.
Dans les Canaries, le Mont de la Palma, en l'Iſle de même nom.
Le Pic de Ténérife, en l'Iſle de Ténérife.
Dans l'Iſle de Bourbon, la Montagne Rouge.
Dans l'Iſle de Sainte-Croix, le Volcan de Sainte-Croix vers la Terre-Auſtrale du Saint-Eſprit.
Dans les Iſles de Salomon, le Volcan de Séfarga, en l'Iſle de même nom.
Dans la nouvelle Guinée en Aſie, le Mont de l'Iſle de Vulcain, avec trois autres qui jettent auſſi des flammes.

DANS L'AMERIQUE.

Dans le Royaume de Chili, le Volcan, ſans nom, les Volcans d'Antoco; d'Auton; de Chillan; de Chuanauca; de Copiapo; de Coquimbo; de Huape; de Ligua; de Notuco; d'Oſorno; de Pétérou; de Quéchucabi; de Saint Clément de Villarica.
Dans le Pérou, les Volcans d'Arequipa; de Coca; de Maſpa; de Pinta.
Dans le Popayan, les Volcans de los Coconucos, de los Paſtos, de Quinbaia.
Dans la Nouvelle Eſpagne, les Volcans de Guatimala; de Monbacho; de Nicaragua; de Popochampéque; de San-Salvador.
Dans le Nouveau Royaume de Grenade, les Volcans de Tocayma; de Vélès. * Baudrand, *Géograph.*

VOLCATIUS GALLICANUS. *Cherchez* VULCATIUS.

VOLCATIUS SEDIGITUS, avoit compoſé un Poëme des Poëtes Comiques. Nous citons quelques vers de lui en parlant de Térence. Aulugelle en parle, *l.* 15. *c.* 24.

VOLCKACH, petite ville de l'Evêché de Wurtzbourg en Franconie. Elle eſt ſur le Mein, à ſix lieues au-deſſous de Schweinfurt. * Maty, *Diction. Géogr.*

VOLCKMAR (Jean) habile Proteſtant, fils d'un Miniſtre d'Uterſem dans le Holſtein, naquit en 1666, à Saint-George près de Hambourg. Il étudia à Roſtock & à Leipſic, & en 1684 il ſoutint des Théſes qui le firent eſtimer. Elles étoient ſur cette queſtion, *De poteſtate judiciaria circa Miniſterium Clavium*. En 1688, il en ſoutint d'autres à Coppenhague *de Meritis Adami in ſtatu integro*. Depuis en 1688, juſqu'en 1694, il fut Miniſtre de l'Ambaſſadeur de Danemarck en France. On le fit enſuite Prévôt de Pinneberg & Miniſtre à Itzehoe dans le Holſtein. Il fut reçu Docteur en 1698, & la même année on le fit Miniſtre de l'Egliſe de Sainte Catherine à Hambourg; & en 1705, Doyen du Miniſtére. Il eſt mort dans cette ville en 1716, âgé d'un peu plus de 55 ans. Il a été fort eſtimé dans ſon parti, où il paſſoit ſurtout pour un habile Théologien. * Archimbaud, *Piéces Fugitives. Nou. Litt. tome* 11. *p.* 10.

VOLCKMARCK, petite ville d'Allemagne dans la Carinthie. Elle eſt ſur la Drave, entre la ville de Clagenfurt & celle de Lavamynd. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Virunum*, ville du Norique, que d'autres mettent à Frieſach, bourg de l'Archevêché de Saltzbourg, * Maty, *Dict. Géogr.*

VOLCMAR, Abbé de Furſtenfeld en Baviére, étoit célébre par ſon eſprit dans le XIV ſiécle, & fut conſulté par divers Princes ſur les affaires les plus importantes. Il écrivit l'Hiſtoire de Baviére, juſqu'en 1314. * Aventin, *in Annal. Bojor.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2.

* VOLCKRA, nom d'une des plus conſidérables familles d'Autriche, a parmi ſes titres celui de Grand Veneur héréditaire du païs au deſſous de l'Ens. Il en eſt fait une honorable mention dès l'an 1586. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wurprand, *Collect. Geneal. Auſtr.*

VOLDEMAR, II du nom, Electeur, Markgrave de Brandebourg, neveu & ſucceſſeur de deux Electeurs, de Jean III, & de Voldemar I, ſortit de ſon païs l'an 1320, (après avoir été trois ans Electeur) dans la réſolution d'aller en la Terre-Sainte, & laiſſa Jean IV, ſon frére, poſſeſſeur de ſes Etats. Pour faire ſon pélerinage avec plus de piété, il congédia ſon train, & ne garda que deux ſerviteurs, ſans déclarer la route qu'il alloit prendre, ni donner aucune inſtruction pour avoir de ſes nouvelles. Vingt-quatre jours après ſon départ, ſon frére mourut; & Louïs de Baviére, qui étoit en poſſeſſion de l'Empire, diſpoſa de cet Electorat comme d'un fief vacant, & en inveſtit ſon fils aîné, nommé *Louïs* comme lui. Voldemar fut abſent de ſon païs pendant vint-cinq ans, & n'y revint qu'en 1345. Quelques Auteurs ont écrit que celui qui parut l'an 1345 étoit un Impoſteur, qui fut condamné à être brûlé vif; que le véritable Voldemar étoit mort en un certain lieu appellé *Korchei*, ou, ſelon d'autres, à Stenduil, l'an 1321. Mais d'autres aſſurent que l'Electeur Voldemar mourut de mort naturelle à Deſſaw l'an 1354, neuf ans après ſon retour, & qu'il fut enterré dans la Chapelle du Saint-Eſprit, qui eſt le lieu le plus ordinaire de la ſépulture des Princes d'Anhalt. Les raiſons qu'ils apportent pour prouver qu'il n'y a point eu de faux Voldemar, ſont 1. l'aveu des Princes de ſa Maiſon, qui étoient les Electeurs de Saxe de ce tems-là, les Ducs de Lawembourg, & les Princes d'Anhalt, dont les familles ſubſiſtent encore aujourd'hui; 2. le témoignage de l'Archevêque de Magdebourg, qui le reconnut, de même que l'Empereur Charles IV, & pluſieurs autres Princes, qui ſe déclarérent pour lui; 3. la variation de ceux qui ont inventé cette fable: car les uns ont publié que celui qui parut l'an 1345, étoit Meunier de Sandeſlaw; & les autres, qu'il étoit de Belziz. * De Rocoles, *des Impoſteurs Inſignes.*

VOLDER (Burchel de) a été un habile Mathématicien & un des plus grands Philoſophes de ſon tems. Il naquit à Amſterdam le 26 de Juillet 1643. Son pére ſe nommoit JUSTE de Volder, & ſa mére *Marie* de Liesveld. Ils élevérent ce fils avec autant de ſoin, que leur condition & leur fortune, qui n'étoit pas conſidérable, purent le permettre, & il répondit très bien à leurs eſpérances. Ils étoient de ceux qu'on nomme *Mennonites* en Hollande, & ailleurs Anabatiſtes. Ses parens avoient deſſein de le fare étudier en Médecine. Après avoir fait ſa Philoſophie ſous Arnaud Senguerd, & étudié en Médecine ſous Alexandre de Bie, Profeſſeur à Amſterdam, il ſe fit recevoir Maître-ès-Arts à Uttecht le 18 d'Octobre 1660. Il ne s'étoit d'abord appliqué qu'à la Philoſophie de l'Ecole, ſelon l'uſage de ces tems-là; mais peu de tems après il tourna, par ſon propre choix, ſon étude d'un autre côté. Il alla étudier en Médecine à Leyde, où il fréquenta les Leçons de François de Leboë. Il y ſoutint le troiſiéme de Juillet 1664, des Théſes de la Nature, très oppoſées aux idées Péripatéticiennes, & fut reçu Docteur en Médecine. Il s'appliqua à la pratique pendant quelques années, qu'il fut Médecin des pauvres de l'Egliſe des Remonſtrans d'Amſterdam, ſans néanmoins quitter l'étude des Mathématiques & de la Philoſophie. Comme la Philoſophie de Deſcartes faiſoit alors grand bruit, & qu'elle commençoit à prendre le deſſus en Hollande, il s'y attacha avec beaucoup d'application, & y fit les progrès qui parurent dans la ſuite. En ce tems-là une chaire de Philoſophie vint à vaquer à Leyde, & ayant été recommandé par le moyen de M. Hudde, depuis Bourguemeſtre d'Amſterdam & Grand Mathématicien, à l'un des Curateurs de l'Académie, il y fut appellé, & fit ſa harangue inaugurale le 18 d'Octobre 1670. Avant qu'il reçût ſes patentes, il y eut quelque difficulté ſur ſa vocation, fondée ſur ce qu'il avoit fréquenté juſques alors les aſſemblées des Mennonites. Mais comme il ſut que les Curateurs déliberoient là-deſſus, il leur fit dire qu'il avoit deſſein de ſe joindre à l'Egliſe Walonne Réformée de Leyde, de laquelle il fut dans la ſuite Ancien. Cette déclaration leva entiérement la difficulté. Il débuta dans ſa profeſſion par l'explication de la Logique de Burgersdyck, qu'on enſeignoit dans cette Académie; mais il la finit en peu de Leçons, & l'on s'apperçut bientôt qu'il n'étoit rien moins que Péripatéticien. Dans la ſuite il fit rouler ſes Leçons publiques ſur divers ſujets de Phyſique & de Métaphyſique, qu'il choiſiſſoit ſelon ſon goût. Comme il falloit ménager les eſprits, qui étoient prévenus contre la Philoſophie de Deſcartes, qu'on nommoit *Novateur*; il faiſoit ſouvent voir que ſes dogmes ſe trouvoient dans les anciens, & même dans Ariſtote. Il avoit un concours extraordinaire d'auditeurs, ſoit dans ſes Leçons publiques, ſoit dans les particuliéres, où il expliquoit la Phyſique & la Métaphyſique de Deſcartes. Il y eut ſur le ſujet des ſentimens de Deſcartes des diſputes très vives entre lui & ſon Collégue M. de Vries, depuis Profeſſeur en Philoſophie à Utrecht. Leurs Diſciples en vinrent à des voyes de fait; & dans une diſpute publique du troiſiéme Mai 1674, M. de Vries fut obligé par les inſultes qu'on lui fit, de ſortir de chaire, avant que l'heure de la diſpute fût écoulée. Les Curateurs de l'Académie firent quelques défenſes pour prévenir ces deſordres. M. de Volder ſe juſtifia près des principaux de l'Etat La même année il fit un tour en Angleterre. A ſon retour il propoſa aux Curateurs de faire quelque dépenſe pour des expériences, & on dreſſa le Théatre Académique avec les inſtrumens néceſſaires pour cela. On lui donna pour cet effet quatre cens florins par an. La premiére année il en dépenſa beaucoup davantage, dont il ne demanda point le rembourſement; & les années ſui-

suivantes il en dépensa moins, & rendit un compte exact du reste. Il faisoit des expériences tous les Lundis, excepté dans le tems des féries, & y expliquoit divers points de la Physique expérimentale: il s'y trouvoit un grand concours de spectateurs & d'auditeurs. Comme on le croyoit fort Républicain, ayant été nommé Recteur, & même approuvé l'an 1675, par le Prince d'Orange, l'approbation fut révoquée, & un autre fut mis à sa place. Depuis ce tems, il ne voulut plus être mis sur la nomination des trois, dont le Stadhouder en choisissoit un, jusques en 1697. Mais il eut souvent la charge de Sécretaire du Sénat Académique, qui est la plus lucrative. En 1676, on accusa quelques Théologiens, & M. de Volder, d'avoir enseigné quelques propositions erronées. Les Curateurs défendirent d'enseigner ces propositions, ni en public, ni en particulier, & comprirent dans la même défense la Métaphysique de Descartes, dont ils défendirent même de tirer aucune Thése. M. de Volder fit voir par un Ecrit, que presque toutes les propositions qu'on objectoit aux Cartésiens, étoient mal conçues, équivoques, ou tournées d'une maniére odieuse, que quelques-unes étoient entiérement fausses, selon leurs principes, & d'autres tout-à-fait orthodoxes, à moins que de les prendre à contre-sens. Cependant on fit entendre dans la suite à M. de Volder, que ce n'étoit pas à lui à qui on en vouloit, & il continua d'enseigner son Cartésianisme, mais avec un peu plus de précaution. Il expliqua même dans la suite en public non seulement la Physique, mais même la Métaphysique de Descartes. Il fit en 1675, une Harangue funébre en l'honneur de M. Sibert Coeman, qui ayant été nommé Professeur en Droit de l'Université à Leide, mourut après avoir fait son Oraison inaugurale. Cette Harangue, comme les autres du même Auteur, est mieux écrite que ne le sont ordinairement les Ouvrages des Professeurs en Philosophie, & même de beaucoup d'entre ceux qui se piquent de savoir le mieux écrire. Quelques années après, M. de Volder alla faire un tour en France, & fit en 1681 un voyage à Paris, où son emploi ne lui permit pas de demeurer longtems. La même année la chaire de Mathématiques étant venue à vaquer, M. de Béverning, Curateur, demanda à M. de Volder un sujet pour remplir cette place. Celui qu'il indiqua ne plut pas: on la lui présenta à lui-même, & il l'accepta. Il fit le 15 de Juin son Oraison inaugurale, où il traita de la nécessité qu'il y a de joindre l'étude de la Philosophie avec celle des Mathématiques. Il entra sans peine dans la méthode du calcul différentiel & intégral, & découvrit tous les Mystéres des Principes Mathématiques de la Philosophie Naturelle de M. Newton. En 1689, il fit l'Oraison funébre de M. Luc Schacht, Professeur en Médecine: il y paroît beaucoup d'Art & d'Eloquence naturelle. Cette même année ses Disciples l'engagérent à réfuter dans des Théses *la Censure de la Philosophie de M. Descartes*, par M. Huet nommé à l'Evêché de Soissons. Il les fit soutenir en 1690, & les trois années suivantes. Il ne voulut pourtant jamais achever cette Défense de Descartes; & un Libraire ayant imprimé en 1695 ce qui avoit paru en Théses, il desavoua cette édition, sans pouvoir se résoudre à en donner une meilleure. On avoit imprimé à Middelbourg en 1681, des Théses sur les Principes de la Physique, d'autres contre les Athées, d'autres sur la pesanteur de l'air; mais M. de Volder a aussi desavoué tout cela. Il ne vouloit rien publier que de nouveau & d'excellent, & son goût, très sur & très difficile, a fait que nous n'avons rien de bien important, qui soit sorti de sa plume. En 1697, il fut enfin nommé Recteur de l'Académie, & approuvé par Guillaume III, Roi d'Angleterre. En quittant le Rectorat il fit une Harangue, selon la coutume, & il traita *de la Force & de l'Usage de la Raison dans les Sciences*. Il n'y avoit pas longtems que M. Huygens étoit mort en ce tems-là; car son *Cosmotheoros*, dont il y avoit deux feuilles d'imprimées pendant sa vie, parut l'an 1698. M. de Volder y mit un petit Avertissement, y ajouta les argumens de la marge, & en vit la derniére épreuve. Ce grand Mathématicien l'avoit chargé par son testament de choisir parmi ses papiers ce qu'il trouveroit digne de voir le jour, & lui avoit fait un legs de mille florins, pour lui marquer son amitié. L'an 1689, M. de Volder présida le troisiéme de Juillet à un Acte public, qu'aucun Professeur ne se souvenoit d'avoir vu dans l'Académie. C'est qu'il y reçut Maître-ès-Arts, & Docteur en Philosophie avec les anciennes cérémonies, M. Gale, depuis Médecin à Londres. Il prit de-là occasion de faire une Harangue fort ingénieuse, *des Anciens & des Modernes*, que M. Boerhave, Professeur en Botanique à Leide, a publiée. En 1703, M. de Volder, conjointement avec M. Fullénius Professeur en Mathématiques à Franeker, publia les Oeuvres posthumes de M. Huygens. Il y a au devant une Préface, qui peut faire voir l'habileté des Editeurs en matiére de Mathématiques. L'année suivante 1704, M. Hudde, Bourguemestre d'Amsterdam, mourut le 15 d'Avril, & pour montrer l'estime qu'il faisoit de M. de Volder, il lui fit un legs de 1500 florins. Enfin l'an 1705, après avoir été incommodé quelquefois, en sorte qu'au moindre mouvement qu'il se donnoit, il rendoit de l'urine sanglante, comme il ne pouvoit plus faire les Leçons publiques & particuliéres, sans s'incommoder davantage, il demanda sa démission à Messieurs les Curateurs, & l'obtint. On lui conserva par reconnoissance mille florins de ses gages. On le pria en même tems de demeurer dans l'Académie sans fonction, mais sans l'exclurre des autres emplois & émolumens qu'on y peut avoir; seulement à cette condition, qu'il ne refuseroit pas ses conseils à ceux qui l'iroient consulter sur leurs études. Pour remercier les Curateurs, il fit une Harangue publique le 19 Octobre, où il renonça au Professorat, & à toutes ses fonctions. Il la fit imprimer quelques jours après, comme ses autres Harangues. Après beaucoup de langueur, M. de Volder mourut le 21 de Mars 1709. C'étoit un bon sujet, qui aimoit passionnément la liberté de sa patrie; un bon & généreux ami; toujours prêt à soutenir les opprimez, & à rendre justice au mérite, généreux, très libéral envers les pauvres, toujours disposé à les secourir; réglé dans sa vie & dans ses mœurs, honnête sans faste. Il ne se maria jamais, & n'a point voulu disposer de ses biens, quoique considérables, les laissant à ceux à qui la nature les donnoit, qui étoient des parens assez éloignez. * *Bibliothéque Choisie* de M. le Clerc, *tome* 18. *p.* 346. *Consultez aussi l'Oraison funebre de M. de Volder, prononcée par M. Gronovius.*

VOLFFENBUTEL. *Voyez* WOLFFENBUTEL.

VOLGA ou WOLGA. *Cherchez* RHA.

VOLHINIE, Palatinat de Pologne dans la Russie. Il est entre la Poléfie & la Podolie, & on l'appelle autrement le Palatinat de Lucko. Le Slucz le sépare de celui de Kiow à l'Orient, & la riviére de Bug, qui se jette dans la Vistule au dessous de Varsovie, le divise, du côté du couchant, du Palatinat de Russie. C'est une Province très fertile, d'une grande étendue, qui a deux cens lieues du couchant au levant, & quarante du nord au sud. Gédimin, Grand-Duc de Lithuanie, l'unit à ses Etats l'an 1319. Casimir, Roi de Pologne, l'ayant envahie en 1365, sur Kyestat, fils de Gédimin, ce Prince s'en rendit de nouveau le maître, ce qui causa une rude guerre entre les Lithuaniens & les Polonois. Elle fut donnée par le Roi Uladislas à Sigismond, frére de Vitold, Grand Duc de Lithuanie, à condition qu'elle reviendroit à la Couronne après la mort de ce Prince. Casimir, qui fut successeur d'Uladislas, en fit donation à Suidrigelon, son oncle; & enfin, elle fut incorporée au Royaume de Pologne, quand on y réunit entiérement la Lithuanie. Les villes les plus remarquables de la Volhinie sont, Lucko, Woldzimiers, Krzeminiec & Lesnou. Les Duchez d'Ostrog & d'Olika y sont aussi renfermez. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* I. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

VOLKELIUS (Jean) Ministre Socinien, natif de Grimana dans la Misnie, sur la fin du XVI. siécle, eut commerce de Lettres avec Socin. Il est Auteur d'un Livre intitulé, *de Vera Religione*, imprimé à Racovie, l'an 1630, & dans lequel il combat le Mystére de la Trinité. Le Grand-Baillif d'Amsterdam en enleva 450 Exemplaires de chez un Libraire, les condamna au feu, le 20 Janvier 1642, & chargea le Libraire d'une amende de 1200 livres, qu'il ne paya pas. * Sandius, *Biblioth. Antitrinitariorum.* Bayle, *Dict. Crit.*

VOLLENHOVEN, contrée des Païs-Bas-Unis, fait l'un des quatre Quartiers de la Province d'Over-Issel. Elle est assez petite, & s'étend le long de la côte du Zuiderzée qu'elle a pour bornes à l'occident. Elle a la Frise au septentrion, la Drente à l'orient, & le Salland au midi. Sa ville principale est Vollenhoven. Elle est située près du Zuiderzée, à trois milles du Fort de Blockzill, à huit mille pas de l'embouchure de la riviére d'Issel du côté du nord. C'est une assez bonne ville, où le Conseil du païs réside. Les autres places remarquables de cette contrée sont, Steenwick, Kunder & Blockzill. * Le Pére Boussingaut, *Voyage des Païs-Bas.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* VOLLMAR (Jean-Henri de) de la Maison de Hohen-Mattern, fut en 1607 Maréchal de la Cour, de Jean-George Duc de Jagerndorf. Lorsque ce Prince marcha en 1622 contre le Roi Ferdinand, Vollmar étoit Gouverneur de Jagerndorf, qu'il fut obligé de rendre à l'Empereur, qui le fit prisonnier. Comme on le menoit à Troppau pour exécuter la sentence rendue contre lui, un parti des troupes de Frédéric Roi de Bohême fondit sur l'escorte & le délivra. Dans la suite il devint Maréchal du Duc de Brieg, & peu après du Prince de Transsilvanie. Il se démit bientôt après de cette charge, pour être Chambellan du Duc de Lignitz. Deux ans après l'Electeur de Brandebourg le fit Maréchal de sa Cour & Membre de son Conseil. Il mourut à Berlin en 1636. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schles Chron.* Pufendorf, *Schw. Kriegs-Gesch.*

* VOLLMAR (Isaac) célébre Ministre d'Etat de l'Empereur, exerça plusieurs emplois importans, & assista au Congrès de Munster, en qualité de Plénipotentiaire, pour aider à conclurre la paix de Westphalie. * Les mêmes.

VOLO, forteresse, donne son nom à un Golfe de la Thessalie, au septentrion de l'Isle de Negrepont. Les Anciens appelloient cette ville *Pagasa*, & le Golfe, *Pagasicus Sinus*. Cette forteresse est située sur le bord de la mer, avec un port fort spacieux. C'est où les Turcs faisoient leurs magasins de munitions de guerre, qu'ils tiroient des Provinces des environs, qui sont très fertiles. L'an 1655, le Général Morosini résolut de passer à Volo, pour enlever aux Infidéles ces provisions. Il fit foudroyer la place, & fit ensuite monter à l'assaut. Le Bacha qui commandoit dans la place se retira dans un coin de la ville, qui étoit assez bien retranché; mais enfin il abandonna ce poste, & prit la fuite. Morosini fit embarquer sur sa Flotte plus de quatre millions de livres pesant de biscuit, avec d'autres munitions de guerre, & vint-sept canons. Ensuite il fit mettre le feu aux magasins, aux maisons & aux Mosquées: & avant que de partir, il fit encore abattre à coups de canon toutes les murailles jusqu'aux fondemens. * P. Coronelli, *Descript. de la Morée.*

VOLOGDA. *Voyez* WOLOGDA.

VOLOGESE, Roi des Parthes, voyant son frére Tiridate chassé de l'Arménie, où les Romains avoient établi Tigrane, résolut de venger cet affront, & de maintenir la gloire des Arsacides. Il étoit retenu par le respect de la grandeur Romaine, & d'une longue alliance; outre qu'il étoit lent, & engagé dans de grandes guerres, par la révolte de l'Hyrcanie.

Dans cette incertitude, il apprit que Tigrane avoit ravagé la Province des Adiabéniens, & que non content de faire des courses sur la frontiére, il avoit mis tout le païs à feu & à sang. Cet affront acheva d'irriter son ressentiment, qu'excitoit encore le murmure de la Noblesse & de Tiridate: ainsi il entreprit cette guerre sous l'Empire de Néron. Le fils de Vologése, de même nom, fit la guerre aux Romains, sous Marc-Antonin. * Tacite, *Annal. l.* 14. 15. Jules Capitolin, *in M. Antonino.*

VOLONES, *Volones*: ce fut le nom que l'on donna aux Esclaves, qui dans le tems de la seconde guerre Punique, s'étant offerts de porter les armes en la place de leurs Maîtres, qui avoient été tuez, furent faits Citoyens. On les appella *Volones*, parce qu'ils s'étoient offerts de bonne volonté. L'Empereur Marc-Auréle, suivant cet exemple, prit des Esclaves pour porter les armes, & leur donna le nom de *Volontaires*, que Tite-Live donne aussi aux Citoyens, qui étant exemts d'aller à la guerre, ou par leur âge, ou par leurs services, y alloient de leur bon gré. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. Festus. Capitolin, *in Marco Antonino.* Tite-Live, *l.* 23.

* VOLQUINUS SCHENK de WINTERSTEIN, second Grand-Maître de l'Ordre des Porte-Glaives en Livonie, fut élu en 1223. Il eut de grands démêlez avec l'Evêque de Riga; mais comme il ne pouvoit se passer de son secours, il fut obligé de faire un accord avec lui à des conditions desavantageuses. Alors ils joignirent leurs forces, pour faire la guerre aux Estoniens, sur lesquels ils firent la conquête de la ville de Félin ou Vellin. Dans la suite il remporta sur ses ennemis plusieurs victoires considérables; mais enfin, voulant s'opposer aux Lithuaniens qui se préparoient à faire une invasion sur les terres de l'Ordre, il leur livra bataille; mais il la perdit avec la vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hartknoch, *Descr. de Prusse, partie* 2. *ch.* 11. en Allemand. Kelch, *Chron. Livon. partie* 3.

VOLSCES, nom d'anciens peuples de Gaule, distinguez en deux: les Arémoriques & les Tectosages. Les premiers habitoient dans la premiére Province Narbonnoise, sur le long du Rhône: leur ville capitale étoit Nîmes. Les seconds étoient le long des Pyrénées. * César, *l.* 6 & 7. *de Bello Gall.* Pline. Strabon.

* VOLSE (Paul) en Latin *Volsius*, Abbé du Monastére de Haugshofen, Ordre de S. Benoît, proche de Schlestadt en Alsace, vivoit au XVI siécle. Il avoit beaucoup de mérite, & il a été loué extrêmement par Erasme, qui lui dédia en 1518 son *Enchiridion Militis Christiani.* Il exécuta enfin le dessein de jetter le froc aux orties, & de renoncer à la Papauté. Il embrassa la Secte des Anabatistes; mais ayant été converti par Calvin, environ l'an 1539, il fut Ministre de l'Eglise de Strasbourg jusques à sa mort. * Bayle, *Dict. Crit.*

VOLSINI, ville d'Italie à huit milles d'Aquapendente. Elle est située au bord d'un lac qui porte son nom, & dont le circuit est d'environ vint-cinq milles: il y a deux Isles, dans chacune desquelles il y a une Eglise. Volsini étoit autrefois une des principales villes de l'Etrurie, mais elle fut ruïnée par la foudre au rapport de Pline. Quelques-uns tiennent que c'est de ce lieu qu'étoit Séjan. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* BOLSENE.

VOLSIR. *Voyez* VOLZIR.

VOLSQUES, anciens peuples du *Latium* d'Italie, habitoient le païs où est aujourd'hui partie de la Campagne de Rome. Ils furent souvent battus par les Romains. Le Consul T. Licinius les vainquit l'an 257 de Rome, & le 497 avant Jésus-Christ; Q. Capitolinus l'an 316, & le 438 avant Jésus-Christ. Le Dictateur A. Posthumius Tubertius en triompha l'an 323, & le 431 avant Jésus-Christ. La guerre fut depuis recommencée contre eux, & Camille les contraignit de se soumettre l'an 365. Les principales villes de ces peuples étoient, outre Anxur, qui en étoit la capitale, aujourd'hui Terracine, *Antium*, patrie de Néron, sur les ruïnes de laquelle est bâti Nettuno; *Stura* ou *Astura*, qui divisoit le Royaume des Volsques de celui des Latins; (Cicéron y fut tué) *Veletri*, *Segni*, *Sitino*, dont le vin est si fort loué par Juvénal; *Antena*, *Forum Appii*, *tres Tabernæ*, aujourd'hui Cisterna, dont il est parlé au *ch.* 28. *des Actes des Apôtres*; *Arpino*, patrie de Cicéron; *Mont-Cassin*, au pié duquel étoit la maison de campagne de Cicéron; *Sora*, patrie du Cardinal Baronius; *Aquino*, patrie de S. Thomas; *Pometia*, qu'on a appellée *Pontia* & *Pompha*, qui a donné le nom aux Palus Pontines. Ces Palus si fameux dans les Histoires, étoient autrefois au rapport de Pline, *l.* 3. *c.* 5, une rase & fertile campagne extrêmement peuplée. On y comptoit jusqu'à vint-trois villes, que cet Auteur croit avoir été abîmées par des tremblemens de terre, qui ont fait ces lacs. On a tâché plusieurs fois de les dessecher. Appius Claudius l'an 444 de Rome fit passer au travers de ces marais un chemin, que l'on appelle de son nom *Via Appia.* Les digues que l'on avoit faites pour arrêter les eaux des marais s'étant rompues, Cornélius Céthégus, Consul 152 ans avant Jésus-Christ, fit dessecher ces marais, & en fit une belle campagne. Auguste César acheva ce que Jules César avoit commencé, & fit tirer auprès de Terracine & du chemin d'Appius un grand fossé, qui étoit plein des eaux des fleuves qui se jettoient dans ces marais. Les voyageurs le passoient dans des barques, tirées par des mulets. Ce trajet se faisoit pendant la nuit, & le matin on retrouvoit le chemin d'Appius pour continuer son voyage. Trajan, 400 ans après, fit paver le chemin au milieu des marais, & fit bâtir des ponts & de belles maisons tout le long. Théodoric, Roi des Goths, les fit rétablir. Les Papes ont tâché plusieurs fois de faire dessecher quelques parties de ces marais, dont les anciens travaux étoient entiérement ruïnez. Boniface VIII essaya de détourner les eaux de Sermonette, & de les faire décharger dans le territoire de Sozza. Sixte V fut empêché par la mort de le faire; il creusa seulement un petit fleuve ou canal, à qui on donna son nom. Sous le Pontificat d'Urbain VIII, les Hollandois s'engagérent à réduire toutes les eaux du marais dans un profond canal qui seroit navigable. Leur dessein étoit d'ouvrir une riviére du lac Aymphé, & de la faire décharger dans le fleuve Ufens, de sorte que dans l'espace de 30 milles les plus grands vaisseaux pourroient entrer dans les terres; mais Henri Pelleus Flamand, qui avoit entrepris ce travail, mourut par le mauvais air de ces terres remuées. Enfin l'an 1700, le Prince Dom Livio Odescalchi entreprit de dessecher ces marais, mais la mortalité que ces terres remuées causérent dans les terres voisines, fit desespérer de la réussite de cette entreprise. Entre les Isles des Volsques, les plus considérables sont *Palmaria*, que l'on nomme aujourd'hui *Palma-Vola*, & *Pontia*, la plus grande de toutes, si fameuse par l'exil de tant de saints Martyrs. Elle est éloignée de Terracine de 32 milles. * Pline, *l.* 5. Dominique-Antoine Contutere, Médecin & Citoyen de Terracine, *Hist. de sa ville en* 1706. *Mémoires de Trevoux*, Février 1708.

* VOLTA ou VOLTE, riviére d'Afrique, prend sa source dans la Guinée, vers les confins du Royaume de Gago, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du nord au sud le long des confins du Royaume de Bénin, & se rend dans le Golfe de Guinée. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

VOLTAGIO, petite ville ou bourg fortifié. Ce lieu est sur la petite riviére de Lémo, entre les montagnes de l'Apennin dans l'Etat de Gênes, à cinq lieues de sa capitale, en tirant vers Alexandrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOLTERRE, en Latin *Volaterra*, ville d'Italie en Toscane, avec Evêché suffragant de Florence, est située sur une montagne, & a diverses statues anciennes. Le terroir est fertile & abondant en eaux médicinales, & en diverses carriéres de pierres très recherchées. Nous avons des Ordonnances Synodales publiées à Volterre l'an 1578, & l'an 1590. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

VOLTURARA, petite ville Episcopale, mais fort mal peuplée. Elle est dans la Capitanate, Province du Royaume de Naples, vers la source du Fortore, au nord de la ville de Bénevent, dont elle est suffragante & éloignée de huit lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOLTURNO ou VOLTORNO, riviére du Royaume de Naples. Elle a sa source dans les montagnes de l'Apennin, baigne Isernia dans le Comté de Molise, Capoue dans la Terre de Labour, & se décharge dans le Golfe de Gayete. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOLUMNE, *Volumnus*, étoit le nom d'un certain Dieu des anciens Romains, auquel ils attribuoient l'Intendance particuliére sur la volonté des hommes, pour en régler les desirs, & la tourner vers le bien. Ce Dieu avoit pour compagne une Déesse de même nom que lui, savoir, *Volumna*, & qui avoit sur la volonté des femmes le même pouvoir qu'il exerçoit sur celle des hommes. Le Dieu & la Déesse étoient adorez ensemble chez les Romains, comme des Divinitez favorables à l'union conjugale, & qui prenoient le soin d'entretenir la concorde entre les mariez. * Tite-Live, *l.* 4. Saint Augustin, *de Civitate Dei.*

VOLUMNIA, mére de Coriolan, voyant que son fils tenoit la ville de Rome assiégée, résolut de l'aller trouver pour attendrir son cœur, & le conjurer d'avoir pitié de son païs; ce qu'elle exécuta avec Vergilia sa femme. Coriolan, vaincu par l'affection naturelle, accorda la paix à sa priére, contre l'avis des principaux des Volsques, dont il avoit suivi le parti vers l'an 263 & le 491 avant Jésus-Christ. * Plutarque, *dans la Vie de Coriolan.*

VOLUMNIUS, Gouverneur de Syrie du tems de l'Empereur Auguste. Herode, Roi des Juifs, ne voulut pas entreprendre une expédition en Arabie, pour se faire payer de cinq cens talens qui lui étoient dûs, sans avoir auparavant le consentement de ce Gouverneur; ce qui contribua beaucoup à sa justification, quand il fut accusé devant Auguste d'avoir ravagé l'Arabie. Hérode consulta aussi Volumnius sur la punition qu'il vouloit faire de ses deux fils, Alexandre & Aristobule, accusez d'avoir conspiré contre lui. * Joséphe, *Antiq. l.* 16. *ch.* 16 & 17.

VOLUMNIUS (Lucius) Citoyen Romain, illustre par son mérite, mais de race Plébeïenne, fut fait Consul l'an 447 de Rome, le 307 avant Jésus-Christ, & l'an 458 de Rome, le 296 avant Jésus-Christ, toutes les deux fois avec Appius Claudius surnommé *l'Aveugle*, qui en eut un très grand chagrin, parce qu'il étoit entêté de sa qualité, & qu'il méprisoit les Plébeïens. Cependant Volumnius eut tout l'honneur de la défaite des Toscans & des Samnites unis ensemble, pendant son second Consulat, dont son Collégue conçut encore un dépit mortel. L. Volumnius avoit épousé Virginie fille du sang des Patrices, qui fit bâtir ensuite le Temple de la Pudicité Plébeïenne, comme nous l'avons remarqué au mot PUDICITE'. * Tite-Live, *l.* 10.

VOLUMNIUS s'attacha au parti de Brutus & de Cassius, & fit une relation de la bataille qu'ils perdirent à Philippes. Il y a eu quelques autres grands hommes de ce nom. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 17.

VOLUPIE, Déesse de la Volupté & du Plaisir, à laquelle les Romains avoient bâti un Temple proche de la porte Rumina, étoit représentée sous la figure d'une Reine élevée sur un siége magnifique, & tenant la vertu sous ses piez.

* Lilio Giraldi, *Hist. Deor.* Rosin, *Antiquitez Romaines.*

VOLUSIEN, Préfet du Prétoire & Gouverneur de Rome en 315, sous Constantin le Grand. Il y en eut un autre du même nom en 355, sous Constance, qui avoit les mêmes charges; & un autre encore sous Valentinien *l'aîné* en 364. Enfin il y en eut un quatriéme sous Valentinien III, en 428. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

VOLUSIEN, *Volusianus*, associé à l'Empire par son pére Gallus, fut tué par les Soldats. *Cherchez* GALLUS.

VOLUSIUS avoit écrit en vers des Annales, dont on se moqua. Catulle en parle très desobligeamment en deux endroits. Quelques Auteurs croyent que ce Volusius est peut-être le même que Tanusius Géminus, dont parle Sénéque, *Epist.* 93.

VOLUSIUS (Lucius). *Voyez* LUCIUS VOLUSIUS.

VOLUSIUS (Lucius) surnommé METIANUS, Jurisconsulte du tems d'Antonin *le Débonnaire*, eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce Prince, comme nous l'apprenons de Jules Capitolin.

VOLUTRINE, Déesse à laquelle les Payens donnoient l'Intendance de la paille qui enveloppe l'épi de blé. Son nom vient de *volutus*, enveloppé, roulé. S. Augustin en parle, *de la Cité de Dieu, l.* 5. Le Pére Pomey dans le *Pantheum Mythicum* l'appelle *Volusia.*

* VOLZYR de Séronville (Nicolas) Sécretaire & Historien d'Antoine Duc de Lorraine, vivoit dans le XVI siécle. Il est Auteur d'un Ouvrage intitulé *Histoire & Recueil de la triomphante victoire obtenue contre les Luthériens d'Alsais* (c'est à dire, *d'Alsace*) *par le Duc Antoine.* Malgré les defauts que l'on trouve dans cet Ouvrage, il ne laisse pas d'être utile; parce que l'Auteur étoit non seulement contemporain, mais témoin de ce qu'il raconte. On a encore de lui Chronique en vers des Rois & Ducs d'Austrasie, Traité nouveau de la Désécration ou Dégradation de Jean Castellan Hérétique, jadis Hermite de S. Augustin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VOM. VON.

VOMELIUS. *Voyez* STAPERT.

VOMI, ville capitale d'un Royaume qui porte son nom. Elle est dans le Jetsengo, contrée de l'Isle de Niphon, près du Golfe de Méaco. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOMURA, ville avec un grand port, située sur la côte occidentale de l'Isle de Ximo, une de celles du Japon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VONDEL (Juste ou Josse du) regardé des Hollandois comme le *Virgile* de leur païs, naquit le 17 Novembre 1587. Il fut élevé par ses parens dans la Secte des Anabatistes. Dès sa jeunesse il se plaisoit à faire des vers, & son génie s'étant formé avec les années, il devint un des plus excellens Poëtes de son païs & de son tems. En 1610, il épousa Marie de Wolf, & dressa à Amsterdam une boutique de bas, dont il lui laissa le soin & la direction. Pour lui, il se donna tout entier à la Poësie. Il se mit aussi alors à apprendre la Langue Latine. En 1617 il publia sa *Warande der Dieren*, c'est à dire, *Parc des Animaux.* En 1620, il mit au jour *de Helden Gods*, c'est à dire, *les Héros de Dieu; Destruction de Jérusalem*, Tragédie, en Flamand; *La Magnificence de Salomon*, en Flamand. Il étoit de la Secte des Anabatistes, & du tems des disputes des Gomaristes & des Arminiens, il se rangea du parti des derniers, & prit avec zéle la plume pour leur défense. Ensuite il quitta la Société des Mennonites, pour entrer dans celle des Arminiens, de laquelle il passa quelque tems après dans l'Eglise Romaine, dans laquelle il vécut le reste de ses jours. Dans le tems qu'il faisoit profession de l'Arminianisme, il donna au Public *Palamede* ou *l'Innocence opprimée*, désignant sous ce nom la personne d'Oldenbarneveldt. Dans cette piéce il s'emporte contre le Prince Maurice & contre le Synode de Dordrecht, sous d'autres noms, mais en termes qui les désignoient assez. On parloit alors de le transférer à la Haye, pour lui faire son procès; mais quelques Magistrats empêchérent qu'on ne lui fît cette violence, de sorte qu'il en fut quitte pour une amende de trois cens francs. Il ne laissa pas, depuis ce tems-là, d'écrire des Satires contre les Ministres & d'autres personnes considérables: on les trouve dans ses Ouvrages. Quand il eut embrassé la Religion Romaine, il composa un Ouvrage intitulé *Altaar-Geheimenissen*, c'est à dire, *Les Mystéres* ou *les Secrets de l'Autel*, & le dédia à l'Archevêque de Malines, auquel il en envoya un Exemplaire bien relié qu'il accompagna d'une Lettre de sa main. Comme il s'attendoit à quelque récompense de ce Prélat, & qu'il se vit trompé dans son espérance, cela lui fit prendre la résolution d'aller à Malines pour parler lui-même à l'Archevêque. Etant admis à l'audience, il se jetta aux piez du Prélat, & lui représenta qu'après avoir erré en diverses Sectes, il étoit enfin entré dans le sein de l'Eglise Catholique, & qu'il avoit entrepris la défense de l'article principal de sa créance, dans l'Ouvrage qu'il avoit en l'honneur de lui présenter. L'Archevêque lui fit là-dessus cette réponse, *Que vous dirai-je, Monsieur Vondel, de votre Ouvrage & de vos vers? Cela va assez bien, mais il s'en faut bien que vous n'approchiez de Cats. Cependant*, ajouta-t-il, *je vais vous faire un présent.* Après lui avoir parlé de la sorte il quitta Vondel, & revint un moment après avec un tableau d'autel, qu'il disoit-être de la main de Rubens, & le lui donna. Vondel, qui croyoit le vendre tout au moins cinq ou six cens francs, fut bien surpris quand les Connoisseurs lui firent voir que ce n'étoit qu'une copie qui valoit tout au plus 70 ou 80 francs. Comme les débauches de son fils l'avoient mis assez mal dans ses affaires, quelques Magistrats de ses amis lui firent avoir dans le Lombard un office de 650 francs de revenu. La négligence avec laquelle il s'en acquitoit, fit prendre la résolution de le lui ôter; mais on travailla si puissamment pour lui, qu'on obtint qu'il garderoit le revenu sans être obligé de faire la charge. Alors il s'abandonna entiérement à la Poësie. Il mourut âgé de 89 ans deux mois & 19 jours, le cinquiéme Février 1679. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandt, *Vie de Vondel.*

VONISSA, VONIZA, anciennement *Anactoria*, étoit une ville de l'Epire. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé sur le bord méridional du Golfe de Larta, à deux lieues de Capo Figalo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* VONK ou FONK (Jean) d'Amersfoort, fut Prévôt du Chapitre de Sainte-Marie à Utrecht, puis de Cologne, fut fait Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or, & eut aussi séance dans le Conseil d'Etat. Il s'est acquité avec honneur de plusieurs Ambassades sous l'Empereur Charles-Quint, & sous son fils Philippe II, Roi d'Espagne, qui le fit venir auprès de sa personne pour lui donner la direction des affaires des Païs-Bas. Il mourut à Monson en Aragon, l'an 1585. * *Gr. Dict Univ. Holl. Chronique d'Amersfort, p.* 50, en Flamand. Bor, *Hist. des Païs-Bas*, sur l'an 1585, en Flamand.

VONONE'S. Nous trouvons dans l'Histoire deux Rois Parthes de ce nom, un fils de Phraatès, donné en ôtage aux Romains, qui fut redemandé pour être Roi après son pére; mais bientôt méprisé par les Parthes, comme un vil Esclave des Romains, & dépouillé de son Royaume par Artabanus. * Justin, *l.* 42. *c.* 5. L'autre VONONE's avoit été Roi de Médie. Les Parthes l'appellérent pour les gouverner; mais son régne ne fut ni long ni glorieux. * Tacite, *Annal. l.* 12.

VOO.

VOORBURG: c'est un fort joli village de Hollande, entre la Haye, Delft & Leyde. On le prend pour le lieu des anciens Bataves, nommé *Forum Adriani.* * Maty, *Dict. Géogr.* Il s'est fort peuplé depuis quelques années, & on y a établi une Eglise Françoise.

* VOORHOUT (Jean) habile Peintre, naquit à Uithoorn, dans le voisinage d'Amsterdam, le onziéme Novembre 1647. Il fit son apprentissage à Ter Goude chez Constantin Verhout, où il demeura six années. Il en passa ensuite cinq autres à Amsterdam, sous la conduite de Jean de Noort. En 1670, il se maria; mais pour éviter les maux dont le païs étoit menacé, il se retira à Frédérickstadt, où sa femme avoit des parens à leur aise; mais comme ses piéces ne pouvoient lui être payées dans cet endroit-là selon leur valeur, il alla s'établir à Hambourg. On ne sait pas l'année de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théâtre des Peintres des Païs-Bas, partie* 3.

VOORN, Isle des Provinces-Unies. Elle est dans la Hollande méridionale, entre les embouchures de la Meuse. La Brille en est le lieu principal. Cette Isle avec celle de Goerée & d'Overflackée, qui en sont proches, sont ce qu'on appelle *Voorland*, qui étoit anciennement une partie de la Zélande. * Maty, *Diction. Géogr.*

* VOORN (Le Fort de) est dans une petite Isle, entre la Meuse & le Wahal à l'ouest-sud-ouest de Nimégue, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Les François le prirent en 1672, & le rasérent en l'abandonnant.

VOP.

VOPEL (Gaspard) Mathématicien, se distingua en 1544 par sa Cosmographie & ses deux Globes Céleste & Terrestre. Il fit outre cela la description des parties maritimes de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique; de même que du cours du Rhin, dès sa source jusques à son embouchure. * Vossius, *de Mathematicis, p.* 256.

VOPISCUS (Flavius) Historien Latin, du tems de Dioclétien & de Constance *Chlore*, vers l'an 304 de Jésus-Christ, étoit Sicilien, natif de Syracuse; & s'étant retiré à Rome, il écrivit les Vies d'Aurélien, de Tacite & de Florien. Ensuite ayant composé encore celle de Probus, qu'il adressa à Celsus Rufus, il y ajouta celles des quatre Tyrans, Firme, Saturnin, Proculus & Bonose; & enfin celles de Carus, de Numérien & de Carin. Il s'étoit proposé d'écrire la Vie d'Apollonius de *Tyane*, comme nous le voyons en celle d'Aurélien, où il éleve extraordinairement ce fameux Imposteur. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2.

VOR.

VORAGINE (Jacques de). *Voyez* JACQUES DE VORAGINE.

VORBURG (Jean Philippe de) étoit fils de Jean Conrad, & naquit à Soleurre en Suisse. Il fut d'abord Prévôt à Munster dans le Kranichfeld en Franconie, & depuis Conseiller privé de l'Evêque de Wirtzbourg & de l'Electeur de Mayence. Il se fit fort connoître dans cet emploi par diverses Légations importantes. On a de lui en 12 volumes *in folio* un Ouvrage historique, qui contient l'Histoire de l'Empire d'Allemagne, depuis son origine jusques au régne de l'Empereur Louïs *le Bégue.* Il s'étoit proposé de la continuer jusques à son tems; mais il ne put venir à bout de son dessein, & mourut en 1660. * Struve, *Biblioth. Hist. p.* 198. *Diction. Allemand.*

VORDONIA, *Vadonia*, anciennement *Amyclæ*, *Taygeta*, ancienne

ancienne ville du Péloponnése. Elle est maintenant dans la Zaconie, en Morée, sur le Vasilipotamo, à une lieue & demie au dessous de Misitra. Vordonia Episcopale, suffragante de Misitra, a été la patrie de Castor & de Pollux. * Maty, *Dict. Géogr.*

VORMIUS ou WORMIUS (Olaus). Quoique l'on ait déjà parlé de lui sous le mot WORMIUS, on en fera ici un Article nouveau, parce qu'il contient beaucoup de particularitez qui ne se trouvent pas dans l'autre, & outre cela un Catalogue exact de ses Ouvrages. Il naquit le 13 Mai 1588, à Arhusen, ville de Danemarck, dont son pére, issu d'une ancienne famille de Gueldre, étoit Bourguemestre. Il étudia d'abord dans sa ville natale pendant six ans, après lesquels on l'envoya au Collége de Lunebourg. Il ne demeura cependant qu'une année en ce lieu. Il avoit à Emmerick dans le Duché de Cléves des parens, qui souhaitérent de l'avoir auprès d'eux, & il y alla continuer ses études. Après trois années de séjour dans cette ville, il retourna à Arhusen, d'où son pére l'envoya à Marpourg pour y faire sa Philosophie. Il la commença en 1605, mais les troubles ne lui permirent pas de l'achever: les Théologiens & les Professeurs de la Confession d'Ausbourg ayant été chassez de cette ville, se retirérent à Giessen: il les y suivit, & y acheva son Cours. Il s'appliqua ensuite quelque tems à la Théologie, de laquelle il passa bientôt à la Médecine, dont il avoit résolu d'embrasser la profession. Il alla dans ce dessein à Strasbourg en 1607, & y apprit pendant trois mois les premiers élémens de cette Science. La réputation des Médecins de Bâle l'attira ensuite dans cette ville, où il fit de grands progrès sous Félix Plater, Gaspard Bauhin, & Thomas Zwinger. Sur la fin de l'année 1608, il fit un voyage en Italie, & alla à Padoue où il demeura six mois, occupé de tout ce qui pouvoit l'instruire & lui donner de nouvelles connoissances. Son mérite le distingua dans cette Université, & on lui fit l'honneur, peu de tems après son arrivée, de le choisir pour Procureur de la Nation Allemande, pour la Faculté de Médecine. Les six mois de son séjour à Padoue étant écoulez, il acheva de visiter l'Italie & passa ensuite en France, s'arrêtant dans les villes où il trouvoit des Médecins de réputation, dont il pouvoit apprendre quelque chose: ainsi il demeura trois mois à Sienne, & quatre mois à Montpellier. Son dessein étoit de rester longtems à Paris. Mais la mort funeste du Roi Henri IV, qui arriva deux mois après sa venue dans cette ville, l'obligea, de même que plusieurs Etrangers, qui en apréhendoient les suites, à se retirer. Il gagna la Hollande, d'où il se rendit dans le Danemarck. Il n'avoit point encore visité l'Université de Coppenhague, c'est pourquoi ses premiers soins furent de s'y rendre & de s'y faire immatriculer. Il acquit tellement dans ce lieu l'amitié de tout le monde, qu'on lui conseilla de s'y fixer; mais il étoit bien aise avant que de se déterminer de voir encore l'Angleterre. Ainsi après avoir mis ordre à ses affaires, il entreprit un nouveau voyage. Les expériences Chymiques qu'on faisoit alors à Marpourg faisoient beaucoup de bruit, & il s'y rendit en 1611, afin de se perfectionner dans une Science qui peut être utile à un Médecin. Il passa de là à Bâle, où il se fit la même année recevoir Docteur en Médecine. Il alla ensuite en Angleterre, où il demeura un an & demi, & pratiqua pendant tout ce tems la Médecine à Londres. Ses amis & ses parens, ennuyez d'une si longue absence, l'engagérent à retourner dans sa patrie, où il se rendit au mois de Juillet 1613. A peine y fut-il arrivé, qu'on lui donna une Chaire de Professeur en Belles-Lettres à Coppenhague. Il remplit ce poste pendant deux ans avec beaucoup d'application, & passa ensuite, en 1615, à celui de Professeur en Langue Gréque. Il garda ce second poste pendant neuf ans, & le changea encore après ce terme en celui de Professeur en Physique. Enfin, en 1624, Gaspard Bartholin ayant quitté sa Chaire de Médecine pour en prendre une de Théologie, Vormius fut mis à sa place, qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Les occupations que lui donnoient sa charge de Professeur ne l'empêchoient pas de s'appliquer aussi à la pratique de la Médecine, par laquelle il s'est fait beaucoup considérer. Le Roi de Danemarck & les principaux Seigneurs du Royaume ne manquoient pas de le consulter dans leurs maladies & de suivre ses avis. Christian IV crut même devoir récompenser ses services en lui donnant un Canonicat de Lunden. Il est mort le 31 Août 1654, âgé de 66 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Quæstionum Hesiodicarum Heptades duæ; Jubilum Evangelicum; Baccalaureatus Philosophiæ, cum suis requisitis & privilegiis; Laurea Philosophica contra Fratres Rosea Crucis; Quæstionum Miscellanearum Decas; Exercitationes Physicæ; Cosmologicæ Disceptationes tres; Commentaria in libros Aristotelis de Mundo; Fasti Danici; Histoire de Norvége*, en Langue Danoise; *Litteratura Danica antiquissima, vulgò Gothica dicta, & de prisca Danorum Poësi; Monumentorum Danicorum libri VI; Lexicon Runicum & Appendix ad Monumenta Danica; Series Regum Daniæ duplex, & Limitum inter Daniam & Sueciam Descriptio; Controversiarum Medicarum Exercitationes decem & octo; Selecta Controversiarum Medicarum Centuria; Institutionum Medicarum Epitome; De cornu aureo; De aureo cornu Danico ad Licetum Responsio; Historia animalis quod in Norvegia quandoque è nubibus decidit, & sata atque gramina magno detrimento incolarum celerrimè depascitur; Tulshoi, seu Monumentum Strocnse in Scania; Monumentum Trygwaldense; Catalogus Musæi Vormiani* (Vormius avoit ramassé un cabinet fort curieux, que le Roi se faisoit un plaisir d'aller voir) *Musæum Vormianum, seu Historia rerum variarum, tam naturalium quam artificialium, tam domesticarum quam exoticarum, quæ Hafniæ Danorum in ædibus Auctoris servantur, variis iconibus ornata, & edita à Wilhelmo Vormio Autoris filio; Dissertatio de Renum officio in Re Medica & Venerea.* * Vindingius, *Academia Hafniensis. Son Oraison funébre par* Thomas Bartholin, dans les *Memoriæ Medicorum Henningi Witten.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 9. p.* 194. *& suiv.*

* VORSTERMAN (Jean) Peintre renommé, fit son aprentissage sous Herman Zandleven, & quand il en sortit, il alla faire un tour en France. A son retour, il se mit chez sa sœur à Bommel, où il faisoit des piéces qu'il envoyoit vendre en Hollande. Vers l'an 1672 il alla en Angleterre, où il se fit fort estimer dans son Art. Il eut même l'honneur de travailler pour le Roi Charles II. Après avoir essuyé beaucoup de traverses, il se mit au service d'un Seigneur Anglois qui alloit en Ambassade à la Porte; mais l'Ambassadeur étant mort en chemin, on ne sait ce que devint Vorsterman. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas, partie* 3.

VORSTIUS (Conrad) naquit à Cologne le 19 Juillet 1569. Il étoit descendu d'une famille noble de Cologne. Son ayeul étoit Conseiller de l'Electeur. Diederik, pére de Conrad, négocioit, & faisoit teindre des draps. Comme il fit souvent le voyage de France, il assista à quelques Sermons des Ministres Réformez, & goûta leur doctrine. Conrad Vorstius fut envoyé en 1578, à Bedber, dans le Comté de Reifferscheid, où il étudia le Grec & le Latin pendant cinq ans. De là il passa à Dusseldorp, où il apprit la Philosophie de Ramus; & en 1586 à Aix la Chapelle, où il s'appliqua à celle d'Aristote. Etant retourné à Cologne il fit un Cours de Philosophie dans le Collége de cette ville. Il refusa le degré de Maitre-ès-Arts, ne voulant pas souscrire les Canons du Concile de Trente. Jean Badius, l'un des Ministres persécutez à Cologne, lui conseilla de s'attacher à la Théologie. Il le fit environ trois ans à Herborn, & pendant quatre années à Heidelberg, où il fut reçu Docteur en Théologie en 1594. Ensuite il voyagea dans la Haute Allemagne, en Suisse, en France; & dans tous ces endroits il fut estimé par les Savans & les Théologiens. L'an 1595, il présida à Bâle à une Dispute de Théologie à la place du Professeur Grynæus, & il fit des Leçons dans l'Académie de Genéve à la sollicitation de Théodore de Béze. Les Magistrats de Genéve lui offrirent une Chaire de Professeur, qu'il refusa pour des raisons importantes. Peu après il fut appellé à Steinfurt par le Comte de Benthem, où il enseigna la Théologie environ quinze ans, & où il prêcha sept ans avec applaudissement. Pendant qu'il fut à Steinfurt, du Plessis-Mornay & l'Eglise de Saumur lui offrirent une Chaire de Professeur dans l'Académie de cette ville. Il fut aussi invité à Marpourg, par le Landgrave de Hesse, & à Hanau, à peu près dans le même tems; mais il refusa toutes ces offres. Enfin, ayant été appellé à Leyde en 1610, pour succéder à Arminius, il accepta cette vocation. Il arriva à Leyde avec toute sa famille l'année suivante. Divers Théologiens de Hollande & des païs étrangers écrivirent des Lettres pour empêcher sa vocation, le représentant comme un Hérétique dangereux; mais il se justifia si bien que malgré cela il fut appellé. Dans un voyage qu'il avoit fait en Hollande, il avoit eu deux conférences à Amsterdam avec Pierre Plancius, Pasteur de cette ville, que Vorstius réduisit au silence en présence des Bourguemestres. Plusieurs adversaires s'étant élevez contre lui à cause de quelques principes qui se trouvoient dans quelques-uns de ses Livres, il ne put exercer son Professorat. Les Gomaristes incitérent sur-tout contre lui le Roi d'Angleterre Jacques I, & l'Archevêque de Cantorbéry. L'Ambassadeur d'Angleterre à la Haye traita Vorstius d'Archi-hérétique, de peste & de monstre, ajoutant que son Livre *de Deo* méritoit d'être brûlé, & qu'il falloit punir l'Auteur par l'exil ou même par le feu. Jacques I fit brûler les Livres de Vorstius à Londres, à Oxford, & à Cambridge. Il pressa les Etats de bannir ce Théologien qu'il traitoit d'Athée, & les menaçoit, s'ils le retenoient, de rompre avec eux. Vorstius obtint une audience des Etats de Hollande, & répondit aux accusations de ses adversaires d'une maniére qui satisfit la plupart des Membres de cette Assemblée. Les Etats jugérent à propos d'envoyer son Apologie au Roi d'Angleterre. Ils ordonnérent à Vorstius de répondre par un Livre imprimé, à tous les Ouvrages qu'on avoit publiez contre lui. Ils lui accordérent un an pour travailler à cette Réponse dans la ville de Goude, & l'exhortérent à examiner ses propres Ouvrages, & à reconnoître les erreurs qu'il pourroit y découvrir. Le Synode de Dordrecht examina les Livres de Vorstius, & le troisiéme Mai 1619, dans la 150 Session, les Théologiens déclarérent, sans avoir ouï Vorstius, qu'il méritoit d'être privé du Professorat. Le lendemain la sentence fut prononcée. Les Etats de Hollande le privérent de sa charge de Professeur à Leyde, & le bannirent de leur Province. Ensuite il fut banni de toutes les Provinces-Unies. Un des Comtes de Benthem ordonna qu'on le reçût dans son château. Mais Vorstius aima mieux se cacher dans une maison peu éloignée d'Utrecht, & en d'autres lieux. Les Magistrats de Goude lui donnérent un certificat honorable, dans lequel ils disoient que *sa conduite avoit toujours été vertueuse, modeste, & édifiante.* Le bruit s'étant répandu qu'on vouloit le saisir, & l'envoyer en Angleterre où on le feroit brûler, & ayant fait demander un asyle au Duc de Holstein, qui lui fut accordé, il s'y retira dans le mois de Juin 1621. Le Duc de Holstein le reçut avec de grandes marques de bonté, & le fit son Chapelain. Accablé de travaux, il mourut le 29 Septembre de la même année, après avoir dicté une Confession de Foi que Tombergius écrivit. Son corps fut porté de Tonningen à Frédéricstadt, accompagné de sept carosses, & il fut enterré dans un caveau au dessous du lieu où l'on bâtit l'Eglise dans la suite. Grævius fit l'oraison funébre. Vorstius laissa cinq enfans. Quelques années avant sa mort on fit graver son portrait, accompagné de ces vers de Gaspar Barlæus;

Plurimâ

Plurima pro sacrâ vocor ad certamina causâ,
Et mihi non uno surgit ab hoste labor.
Lis facunda fui, qua desinit, incipit, Eheu!
Quod cogar sociis dicere bella meis.
Ausoniis modo terror eram, spoliataque dudum
Vel Bellarmino vindice, Roma, fuit.
Nunc fratrum in me versa cohors & prodiga zeli,
Æmula civili prœlia Marte gerit.
Nec calamo stant bella virûm, deposcitur ipsis
Victima, & insontis supplicium fidei.
Sed mediis erecta malis mens conscia recti,
Freta Deo, nulli succubat invidiæ.
Et vos, posteritas, tumulo hæc inscribite verba;
Posthuma fortunæ signa futura meæ:
Nulla Reformata *mihi pars dilectior unquam,*
Nulla Reformata *pars minus æqua mihi.*

On a de lui plusieurs Ouvrages, *Fidei Christianæ Delineatio brevis*; *Commentarius in varias Epistolas Apostolicas*; *Tractatus Theol. de Deo, sive de Natura & Attributis Dei Disputationes decem*; *Enchiridion Controversiorum inter Evangelicos & Pontificios*; *Disputationes viginti duæ de causis deserendi Papatum*; *Apologia pro Ecclesiis Christianis contra Jesuitas*; *Idea seu brevis Synopsis Sacræ Theologiæ*; *Anti-Bellarminus contractus*; *Sorites Vorstianus*; *Anti-Pistorius*; *Catalogus errorum D. Sibrandi Lubberti*; *Un Livre de Priéres* en Allemand; *Un Traité des Indulgences*, en Allemand; *Index Errorum Ecclesiæ Romanæ*. * Gerard Brandt, *Hist. de la Réformation, tome 2. p.* 373. *&c. & ailleurs.* Freheri *Theatrum, p.* 363. *Voyez le Dict. Crit. de Bayle*, 4. édition.

VORSTIUS (Guillaume-Henri) fils du précédent, fut Ministre des Arminiens au village de Warmond, dans la Hollande. Il composa quelques Livres qui ont été imprimez. Voici ceux que marque la Bibliothéque des Auteurs Antitrinitaires, *Disceptatio de Verbo vel Sermone Dei, cujus creberrima fit mentio apud Paraphrastes Chaldæos, Jonathan, Onkelos & Thargum Hierosolymitanum, Irenopoli, &c.* 1643, *in octavo*; Le même en Flamand 1649, *in quarto*. Il a traduit & enrichi de Notes *Maimonidis Constitutiones de Fundamentis Legis, Amstelodami* 1638, *in quarto*, & *Chronologia Sacra & Profana Rab. David Ganz*, & *Pirke seu Capitula R. Eliezer, Lugdum Batav.* 1644, *in quarto*. On le croit aussi Auteur du *Bibbra Veritatis*. * *Oraison funébre par* Gualtherus. *Mercure François, tome* 2. *Pacificatorium Belgii defecti. Bibliotheca Antitrinitar. Nouvelles de la Républiq. des Lettres, Septembre* 1699, *p.* 359. Bayle, *Dict. Crit.*

VORSTIUS, (Ællus Everhard) naquit à Ruremonde en 1565. Il s'apliqua de bonne heure à la Médecine, & se trouvant en Italie, il fut recommandé par Alphonse Catanæus, Médecin du Duc de Ferrare, à Nicolas Grano, Evêque d'Anglona, dans le Royaume de Naples, auprès duquel il demeura pendant trois ans en qualité de son Médecin, & au bout de ce tems-là l'Evêque vint à mourir. Il passa ensuite une année auprès de Fabrice Pignatelli, Marquis de Quercéto. Enfin, après avoir été pendant 14 ans parmi les Etrangers, il retourna dans sa patrie en 1595. Il commença bientôt après à exercer la Médecine à Delft; & en 1598, il fut nommé Professeur en Médecine à Leyde, où il mourut en 1624. Voici la Liste de ses Ouvrages, *Commentariolus de Annulorum Origine*; *Observationum rerumque memorabilium per magnam Græciam, Japygiam, Lucaniam, Brutios, &c.*, *Commentarius bodœporicus*; *De Bataviæ Piscibus*; *Notæ ad Cornelium Celsum de Re Medica*. * Petrus Cunæus, *in Orat. funebri.* Sweert. *Athenæ Belg. Author. Vitarum Profess. Leydens. Diction. Allemand.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 31.

VORSTIUS (Adolphe) fils du précédent, étoit aussi Docteur en Médecine, & Professeur en cette Faculté, du vivant de son pére, dans l'Université de Leyde. Il étoit dans une liaison d'amitié fort étroite avec Claude de Saumaise, dont il prononça ensuite l'Oraison funébre. Il mourut en 1663, âgé de 66 ans, ayant publié les Ouvrages suivans. *Catalogus Plantarum Horti Academici, cui accessit Index Plantarum indigenarum, quæ propè Lugdunum in Batavia nascuntur*; *Disputationes variæ Physico-Medicæ*; *Orationes funebres in exequiis Petri Cunæi, Claudii Salmasii, &c.* Il a aussi fait la révision de la Traduction des Aphorismes d'Hippocrate de Jean Opsopæus. * Landanus, *in Orat. funebri.* Freher, *Theatr. Clar. Viror. Dict. Allemand.*

VOS.

VOS, (Martin de) Peintre Flamand, dans le XVI siécle, étoit né à Anvers, où il apprit la Peinture sous son pére, qui faisoit aussi profession de cet Art. Il passa ensuite sous Floris, & à l'âge de vint-trois ans il fut reçu dans l'Académie d'Anvers. Ce fut alors qu'il fit pour l'Eglise de Notre-Dame de cette ville des tableaux que l'on y voit encore. Après avoir acquis quelque réputation dans la Flandre, il résolut de voir l'Italie, les villes de Venise, de Rome & de Florence, d'où il rapporta des desseins fort curieux de plusieurs sortes de vases, dont les anciens Grecs & Romains se servoient dans leurs festins, dans leurs sacrifices, & dans leurs funerailles. Pour en faire part aux Flamands, il s'avisa, à son retour, de peindre des banquets, où il représenta ces vases antiques dans un appareil & un arrangement, dont la variété ne sert pas peu à l'embellissement de ses ouvrages. Il a excellé en ces sortes de tableaux, & il n'y a guéres de desseins qui soient plus recherchez que les siens, ni plus utiles à ceux qui veulent s'appliquer à la Peinture. De Vos avoit le coloris net & coulant, le dessein libre, & l'ordonnance judicieuse. Ces belles qualitez mirent ses ouvrages en telle réputation, que le Prince de Parme s'étant rendu maître de la ville d'Anvers, voulut le visiter, & être peint de sa main. Il eut pour Eléves plusieurs bons Peintres, entre lesquels est le célébre Venceslas Cœbergher, qui fut Peintre de l'Archiduc Albert au Païs-Bas. De Vos mourut à Anvers l'an 1604 âgé de 70 ans. * Vermander.

VOSGE, en Latin *Vosagus*, grande forêt, qui séparoit autrefois l'Austrasie de la Bourgogne. Ce fut dans cette forêt que fut bâtie l'Abbaye de Remiremont (*Mons Romarici*) par Saint Romaric. A présent ce païs est découvert; mais les hauteurs retiennent encore le nom de monts de Vosge, qui séparent la Lorraine de la Bourgogne & de l'Alsace. Il est parlé de cette montagne dans César, *Comment. l.* 4. & dans Lucain, *l.* 1. où il est nommé *Vosegus*.

* VOSMEER (Michel) de Delft, a donné au Public, *Vita Adami Sasboldi Responsio adversus calumniam cujusdam de Sasboldi Scriptis, cum Sasboldi Homiliis & Vosmeri in eas argumentis*; *Diva Virgo & Crux salutaris Delfica.* Il mourut le premier d'Octobre 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 676.

VOSSIUS (Gérard) Prévôt de Tongres, & parent des autres Vossius, *dont nous parlerons ci-après*, mit au jour plusieurs Péres de l'Eglise, entre autres S. Grégoire *Thaumaturge*, & S. Ephrem. Vossius étoit né à Hasselt, ville du païs de Liége. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il se fit recevoir Docteur en Théologie, & devint ensuite Protonotaire Apostolique & Prévôt de l'Eglise de Tongres. Son habileté dans les Langues Gréque & Latine le fit connoître aux Cardinaux Sirlet & Antoine Caraffe, & au Pape Grégoire XIII, qui cependant ne lui firent pas de bien. Pendant le long séjour qu'il fit en Italie, il tira des Bibliothéques plusieurs Ouvrages des Péres qu'il donna au Public. On a aussi de lui *Rhetoricæ Artis Methodus per Quæstiones*. Le Pére Labbe le cite souvent dans sa Dissertation sur les Ecrivains Ecclésiastiques de Bellarmin. Il mourut à Liége le 25 Mars 1609. Son frére Herman Vossius lui fit dresser une Epitaphe. * Sweert, *Athenæ Belgicæ*. Valére André, *Bibliotheca Belgica, p.* 286 & 287. Jani Nicii Erythræi *Pinacoth.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres.*

VOSSIUS (Jean) pére de Gérard-Jean Vossius. *Voyez* le commencement de l'Article suivant.

VOSSIUS (Gérard-Jean) naquit au Printems de l'an 1577, dans le Palatinat, de Jean Vossius, Ministre d'une Eglise du voisinage d'Heidelberg, & de Cornelie de Biele. Jean Vossius, né à Ruremonde dans la Gueldre en 1549, en étoit sorti après avoir embrassé la Réformation, pour aller dans le Palatinat, où il fit ses études de Théologie, & fut fait Ministre en 1573. Gérard-Jean Vossius ne demeura pas longtems dans ce païs; car la même année de sa naissance le nouvel Electeur *Louïs* ayant obligé les Ministres d'embrasser le sentiment de Luther sur l'Eucharistie, Jean Vossius, qui refusa de le faire, fut déposé, & se retira en Hollande, avec sa femme & son fils, qui avoit à peine six mois. La réputation de l'Université de Leyde & des grands hommes qui demeuroient dans cette ville, l'engagea à s'y aller établir, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. Le cinquiéme Mai de l'année suivante 1578, il fut reçu au nombre des Membres de l'Université sous le nom de *Joannes-Alopecius Ruremondanus*; car il aimoit mieux, suivant le goût de ce tems-là, porter un nom Grec qu'un nom Flamand. Son fils le porta quelque tems à son exemple; mais il le quitta à l'âge de douze ans, par le conseil de son Maître Rekenarius, qui lui représenta qu'il lui convenoit mieux de se faire appeller comme ses ancêtres, que d'avoir un nom étranger à ceux du païs. Peu de tems après le pére fut fait Ministre de l'Eglise de Leiemuden dans le Rhynland; mais il ne fit pas grand séjour en ce lieu. Car la Noblesse Réformée du païs lui fit tant d'instances pour l'engager à aller exercer son Ministére à Furnes, qu'il se laissa gagner, & se transporta dans cette ville avec sa famille, son fils Gérard-Jean Vossius n'ayant encore que deux ans. Il demeura dans cette ville jusqu'en 1583, que les Espagnols s'en étant rendus les maîtres, il retourna en Hollande, où il fut fait Ministre de l'Eglise de Dordrecht. L'année suivante il perdit sa femme, & se maria un an après à Anne de Witt, fille de François de Witt, & sœur de Corneille & de Jacques de Witt. Il ne survêcut pas longtems à ce second mariage, étant mort trois mois après. Gérard-Jean Vossius n'avoit encore que huit ans lorsqu'il eut la douleur de le perdre. Le peu de bien qu'il laissa ne put fournir à ceux qui furent chargez de son éducation, de quoi lui donner celle qui étoit nécessaire pour cultiver un naturel aussi heureux que le sien; mais il y suppléa par son assiduité & par son amour pour le travail. Il fit ses premiéres études à Dordrecht, où il eut pour condisciple Erycius Puteanus, avec lequel il fut toujours lié depuis par une étroite amitié. Il apprit la Langue Latine de Corneille Rekenarius, la Gréque de François Nansius, & la Philosophie d'Adrien Marcel. Il passa ensuite au mois de Septembre 1595, à Leyde, où il prit des Leçons de Bonaventure Vulcanius sur la Langue Gréque, de Rodolphe Snellius sur les Mathématiques, de Bertius & de Pierre du Moulin sur la Philosophie. Enfin le 13 Mars 1598, il reçut de ce dernier le Bonnet de Maître-ès-Arts. Il passa après cela à la Théologie qu'il apprit sous Adrien Junius, qui lui enseigna aussi en même tems la Langue Hébraïque, sous Luc Trelcatius & François Gomarus. Son pére lui avoit laissé une Bibliothéque fort bien fournie d'anciens Théologiens & de Livres Ecclésiastiques, & cela lui donna occasion de s'appliquer à la lecture des Péres & de l'Histoire Ecclésiastique, dans lesquelles il acquit des connoissances fort étendues. A la fin de l'an 1599, Ælius-Conrad Vorstius, qui avoit succédé l'année auparavant à Pierre du Moulin, dans la Chaire de Physique, ayant été fait Professeur en

en Médecine, les Curateurs de l'Académie fongérent à donner fa place à Voffius. Mais Adrien Marcel, Directeur du Collége de Dordrecht, vint à mourir dans ces entrefaites, & Voffius fut auffi-tôt, malgré fa grande jeuneffe, choifi pour lui fuccéder. Il fe maria le 12 Février 1602, & époufa Elizabeth Corput, fille d'un Miniftre de Dordrecht, qu'il perdit le fixiéme Février 1607, après en avoir eu trois enfans. Il fe remaria fix mois après, c'eft à dire, le 18 Août de la même année, à Elizabeth, fille de François Junius, dont il a eu fept enfans, cinq fils & deux filles. Cette fécondité a fait dire plaifamment à Grotius, qu'il étoit fort douteux, fi Voffius faifoit mieux des livres ou des enfans, *fcriberet ne accuratiùs, aut gigneret feliciùs*? Il eut le chagrin de les voir mourir tous avant lui, excepté Ifaac Voffius qui fuit. L'an 1614, & le fuivant, les Comtes de Benthem firent des tentatives pour l'attirer à Steinfurt, en lui offrant une Chaire de Théologie dans l'Académie de cette ville. Mais les Curateurs de celle de Leyde l'ayant dans le même tems choifi pour être Directeur du Collége Théologique, que les Etats de Hollande avoient établi depuis peu dans cette ville, il accepta ce dernier emploi préférablement au premier, quoique les difficultez qu'il s'y figuroit, à caufe des difputes violentes qui régnoient alors fur la Prédeftination & fur la Grace, l'épouvantaffent, & il l'a rempli pendant plus de quatre ans. Il y avoit déja environ vint ans qu'il étoit occupé à gouverner la Jeuneffe tant à Dordrecht qu'à Leyde, lorfque les Curateurs de l'Académie de Leyde jugérent à propos de lui donner un pofte plus gracieux & plus conforme à fon goût, en le faifant Profeffeur en Eloquence & en Chronologie dans leur Académie. Quoiqu'il eût tâché de ne prendre aucune part aux difputes du tems, il s'y trouva cependant engagé comme malgré lui. Il s'étoit rendu fufpect aux Gomariftes, qui étoient tout-puiffans depuis le Synode de Dordrecht, tenu en 1618, parce qu'il favorifoit ouvertement la tolérance des Remontrans, & que dans fon Hiftoire du Pélagianifme, il avoit prétendu que les fentimens de S. Auguftin fur la Prédeftination & fur la Grace, n'étoient pas les plus anciens, & que ceux des Remontrans étoient différens de ceux des Sémi-Pélagiens. Cependant il ne s'étoit point féparé des Affemblées des Contre-Remontrans, quoiqu'il n'approuvât pas leurs dogmes ni leur conduite. Mais ces ménagemens n'empêchérent point qu'un Synode de Ter-Goude, affemblé en 1620, ne le fufpendît de la Communion. Une année après il s'en tint un autre à Rotterdam, qui ordonna qu'il y feroit reçu, pourvu qu'il promît de ne rien faire, ni de rien écrire contre le Synode de Dordrecht: on vouloit fur-tout lui faire retracter fon Hiftoire Pélagienne, ou l'obliger d'avouer qu'il y avoit commis des fautes. Il eut de la peine à s'engager à garder le filence; mais pour l'y forcer, on l'empêcha d'enfeigner en public & en particulier; ce qui lui caufa une fi grande perte, qu'il marque dans une de fes Lettres, qu'elle alloit à plus de fix mille francs, monnoye de Hollande. Comme il étoit chargé d'une groffe famille, il fe détermina enfin en 1624, à promettre le filence qu'on exigeoit de lui,& s'engagea même à expliquer dans quelque Ouvrage fes fentimens, fur le deffein qu'il avoit eu dans fon Hiftoire Pélagienne. Il exécuta cette derniére promeffe en 1627, en publiant fon Livre des Hiftoriens Latins. Il y rejette le fentiment des Semi-Pélagiens, & dit qu'il fuit celui de S. Auguftin & de S. Profper, qu'il croit que la foi & la perfévérance font des effets de la prédeftination; qu'il n'a jamais prétendu que les Péres des quatre premiers fiécles fuffent oppofez à S. Auguftin, mais feulement que ce Pére a plus dit que les autres n'avoient fait, fans avancer rien qui fût contraire à leur Doctrine. Il paroit que Voffius n'a parlé ainfi que pour contenter les Gomariftes, & pour ne point perdre fon emploi; puifqu'on voit par fes Lettres qu'il n'étoit pas plus alors dans les fentimens de S. Auguftin, qu'il l'étoit auparavant. Voici ce qu'on lifoit dans le Journal d'Utembogaart du 20 Mars 1615. „ Voffius, *difoit-il*, approuve les cinq Articles, il approu„ ve auffi l'examen de la Confeffion de Foi & du Catéchifme, „ & l'autorité du Magiftrat par rapport au Gouvernement de „ l'Eglife. Il rejette la defcription de la Foi qui fe trouve dans „ le Catéchifme. Il ne croit pas la réalité du péché originel, „ ni la néceffité abfolue de la fatisfaction. Il approuve une li„ berté modérée dans les chofes qui regardent la Religion." Ce qui lui avoit fait des affaires en Hollande, lui fit honneur en Angleterre, où fon Hiftoire Pélagienne fut très bien reçue. Guillaume Laud, Archevêque de Cantorbéry, l'eftimoit infiniment, & procura à Voffius un Canonicat de Cantorbéry, avec permiffion du Roi Charles I, de jouïr de ce Bénéfice, en demeurant en Hollande. Ce Canonicat rapportoit à Voffius cent livres fterling par an, ce qui fuffifoit pour le dédommager des pertes que les Gomariftes lui avoient caufées. La ville d'Amfterdam voulant en 1630 ériger une Académie, ou, comme on l'appelle, une *Ecole illuftre*, jetta les yeux fur Voffius, pour en être comme la pierre fondamentale. La ville de Leyde fe plaignit avec grand bruit de cette érection, qui bleffoit le privilége de fon Académie, laquelle lui avoit été accordée par préférence aux autres villes de la Hollande, pour avoir foutenu en 1574, un long fiége contre les Efpagnols, & s'y oppofa le plus qu'elle put, tant pour cette raifon, que parce qu'on lui vouloit enlever Voffius. Mais la ville d'Amfterdam l'emporta enfin, & Voffius y alla en 1633, fuivant Valére André, prendre poffeffion d'une Chaire de Profeffeur en Hiftoire. Il eft mort en cette ville au commencement de l'an 1649, âgé de 72 ans. Antoine Thyfius a fait fon Epitaphe, qui mérite d'être rapportée ici.

Hoc tumulo plorat Pietas & candida Virtus,
Et luctu Pallas faxea diriguit.
Invida Mors ridet, ridet quoque Voffius illam,
Dum calamo mortem vincit, & ingenio.

Il étoit fort avare de fon tems. Quand fes amis venoient le voir, il ne leur donnoit jamais qu'un quart d'heure, & l'on raconte que Chriftophe Schrader, qui favoit fa coutume, l'ayant un jour vifité, & fe levant après le quart d'heure pour s'en aller, Voffius le retint encore un autre quart d'heure, après lequel il prit fon fablier, qu'il avoit toujours devant lui pour ne point fe tromper fur cet article, & le lui montrant lui dit, *Voyez combien je vous ai donné de tems.* On a de Voffius les Ouvrages fuivans, *Etymologicon Linguæ Latinæ, cui præfigitur ejufdem de litterarum permutatione Tractatus; Ariftarchus five de Arte Grammatica, libri feptem; De Vitiis Sermonis & Gloffematis Latino-Barbaris; Commentariorum Rhetoricorum, five Inftitutionum Oratoriarum libri fex; Rhetorica Contracta, five Partitiones Oratoriæ; De Rhetoricæ natura, ac conftitutione, & antiquis Rhetoribus, Sophiftis, ac Oratoribus; De Artis Poëticæ natura ac conftitutione; Poëticarum Inftitutionum libri tres; De Imitatione tum oratoria, tum verò imprimis poëtica, & de recitatione Veterum; De veterum Poëtarum temporibus; De quatuor Artibus popularibus, Grammatice, Gymnaftice, Mufice & Graphice; De Philologia; De univerfa Mathefeos natura & conftitutione, cui fubjungitur Chronologia Mathematicorum; De natura & conftitutione Logices & Rhetorices; De Philofophia; De Philofophorum Sectis; Ars Hiftorica, feu de Hiftoria & Hiftorices natura, Hiftoriæque fcribendæ præceptis commentatio; De Hiftoricis Græcis; De Hiftoricis Latinis; Hiftoriæ Univerfalis Epitome; Commentarius de rebus pace belloque geftis Fabiani Burggravii à Dbona; Confilium Gregorio XV, Pontifici Maximo exhibitum per Michaëlem Lonigum, cum præfatione & cenfura Gerardi-Johannis Voffii; Aphorifmi de Statu Ecclefiæ reftaurando per Michaëlem Lonigum, cum præfatione & cenfura Gerardi-Johannis Voffii; In Epiftolam Plinii de Chriftianis, & edicta Cæfarum Romanorum adverfus Chriftianos Commentarius; De cognitione fui, libellus; De ftudiorum ratione Opufcula; Oratio in obitum Thomæ Erpenii; Oratio de Hiftoriæ utilitate; In fragmenta L. Livii Andronici, Q. Ennii, C. Nævii, M. Pacuvii & L. Attii Caftigationes & Notæ; Gerardi-Johannis Voffii & clarorum Virorum ad eum Epiftolæ, collectore Paulo Colomefio; De Theologia Gentili & Phyfiologia Chriftiana, feu de origine & progreffu Idololatriæ, deque Naturæ mirandis, quibus homo adducitur ad Deum, libri quatuor; Ifagoge Chronologiæ Sacræ, five de ultimis Mundi Antiquitatibus, ac imprimis de temporibus Hebræarum Differtationes octo; Differtatio gemina, una de Jefu Chrifti Genealogia, altera de annis quibus natus, baptizatus, mortuus; Harmoniæ Evangelicæ de Paffione, Morte, Refurrectione, ac Adfcenfione Jefu Chrifti Servatoris noftri; De Baptifmo difputationes viginti, & una de Sacramentorum vi & efficacia; Thefes Theologicæ & Hiftoricæ de variis Doctrinæ Chriftianæ capitibus, quas olim difputandas propofuit in Academia Leydenfi; Differtationes tres de tribus Symbolis, Apoftolico, Athanafiano & Conftantinopolitano; Hiftoriæ de Controverfiis quas Pelagius, ejufque reliquiæ moverunt libri feptem; De Manichæis & Stoicis; Differtatio Epiftolica de Jure Magiftratus in rebus Ecclefiafticis; Refponfio ad Judicium Hermanni Ravenfpergeri de libro Hugonis Grotii contra Socinum de Satisfactione Chrifti; Oratio Panegyrica de felici expeditione exercitus Fœderatæ Belgicæ, novem oppidis trimeftri captis, ductu Illuftriffimi Principis Mauritii, Comitis Naffoviæ; Ludolphi Lithocomi Syntaxis Latina ex Recenfione Voffii; Nicolai Clenardi Inftitutiones Linguæ Græcæ, nunc ab erroribus multis expurgatæ & meliori ordine digeftæ, opera Gerardi-Johannis Voffii.* Les Ouvrages de Voffius ont été imprimez à Amfterdam en fix volumes *in folio*, en 1695 & en 1701. Gérard-Jean Voffius a eu, outre Ifaac, quelques enfans qui ont fait imprimer des Ouvrages. Denys Voffius, qui fuit, *François, Gérard*, & *Matthieu*, dont on parlera ci-après * *La Vie de Gerard-Jean Voffius par* Colomiez *à la tête de fes Lettres de l'édition de Londres.* Witten, *Mémor. &c.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 13. *p.* 89---125. Gérard Brandt, *Hift. de la Réformation, &c. tome* 1. *p.* 431. *& fuiv. tome* 2. *p.* 177. *& fuiv.*

VOSSIUS (Denys) fils de Gérard-Jean, naquit à Dordrecht en 1612. Son pére & Daniel Heinfius l'inftruifirent dans le Latin & dans l'Hiftoire Romaine, & dès l'âge de dix ans il fréquenta les Leçons publiques de Jean Meurfius pour le Grec. Il fut fi attaché au Grec qu'il n'y a aucun bon Auteur en cette Langue qu'il n'ait lu, dont il n'ait fait des extraits & qu'il ne fe foit rendu tout à fait familier. Il étoit fi verfé dans l'Hébreu, qu'avant la fin de fa 14 année il avoit lu tous les livres du Vieux Teftament. Conftantin L'Empereur avoit été fon Précepteur dans cette Langue, auffi-bien que dans le Chaldaïque & dans le Syriaque. Thomas Erpenius & Jaques Golius étoient fes Maîtres pour l'Arabe, dans lequel il fit auffi des progrès fi rapides, qu'à l'âge de 16 ans il augmenta confidérablement le Lexicon de Raphelenge. Il s'appliqua enfuite à l'Arménien, à l'Ethiopien & à d'autres Langues Orientales, auffi bien qu'aux Langues de l'Europe. Afin de pouvoir être utile à l'Eglife, il acquit à grands frais quantité de Livres Rabbiniques & Talmudiques, fe fervant à cet égard, auffi-bien que pour les ufages de l'ancienne Synagogue, des avis du favant Juif Ménaffé Ben Ifraël. Sachant à fond l'Italien, le François & l'Efpagnol, il traduifit de cette derniére Langue en Latin le *Conciliator Veteris Synagogæ*, afin que ce que les Chrétiens ont dit pour l'explication des paffages de l'Ecriture qui paroiffent fe contredire, pût être confirmé par l'autorité des Rabbins eux-mêmes, & afin que l'on pût réfuter plus efficacement les erreurs de ces derniers. Quelque tems auparavant il avoit traduit en beau Latin les 18 livres *Belgarum, aliarumque Gentium Annales*, qu'Everard Reidanus avoit écrits en Flamand. Son deffein étoit d'y ajouter ce qui s'étoit paffé, depuis la mort de Reidanus, entre le Roi d'Efpagne & les Etats Généraux. Dans fa tendre jeuneffe il avoit fait, avec fon

son pére, un voyage en Angleterre; & il disoit souvent que l'exemple des grands hommes, qu'il avoit eu alors occasion de voir dans les deux célébres Universitez de ce Royaume, avoit infiniment contribué au zéle avec lequel il s'étoit poussé dans ses études. Etant encore occupé à la Traduction de *Reidanus*, il fut sollicité par Christophle Slupeki, Baron de Conari, de l'accompagner dans les voyages qu'il avoit dessein de faire, sur-tout dans celui de Constantinople. Il n'y eut aucune promesse qu'il n'employât, pour déterminer Vossius à lui accorder sa demande. Mais les Ouvrages qu'il avoit entrepris, la maladie dangereuse de sa mére, & le peu de plaisir que son pére paroissoit avoir de cet éloignement, le portérent à refuser la proposition du Baron. Par les mêmes raisons il refusa une autre vocation que la renommée de sa grande érudition, acquise dans un âge si peu avancé, lui avoit attirée. Voici le fait. On avoit tout nouvellement établi une Université à Derpt en Livonie, & l'on y offrit à Vossius la Chaire de Professeur en Histoire & en Eloquence. Le Baron Jean Skytte, Chancelier de cette Université & Lieutenant du Roi en Livonie, lui adressa une Lettre & le pria, en des termes fort obligeans, d'accepter cette Chaire. Quoiqu'il la refusât alors, il l'accepta cependant dans la suite, après avoir achevé les Annales de Reidanus; parce qu'on lui promit l'accès libre aux Archives de la Suéde, avec la permission de publier l'Histoire ancienne de la Suéde par-tout où il trouveroit à propos de le faire. Lors donc qu'il eut résolu d'entreprendre ce voyage dans peu de mois, avec un des fils du Baron Skytte, Vossius mourut à Amsterdam en 1633, sur la fin du mois de Novembre, âgé de 21 ans & quelques mois. Tout le monde conjectura que sa trop grande assiduité aux études avoit hâté sa mort. On a de lui, *Panegyricus ad Fredericum Henricum Arausionensium Principem*; *Fredericus Victor*; Poëme sur le même sujet; *C. Julius Cæsar cum Notis*. Il laissa une Traduction Latine & des Remarques sur le Traité de Maimonides *de Idololatria*, qui fut ensuite publiée par son frére Isaac Vossius, qui dans la Préface qu'il y a ajoutée, trace la vie de son digne frére. * *Diction. Allemand.*

VOSSIUS (Isaac) naquit à Leyde en 1618, de *Gérard-Jean Vossius*, qui précéde. Son mérite l'ayant fait connoître à la Reine de Suéde Christine, cette Princesse entretint avec lui un commerce de lettres. Il fit plusieurs voyages en Suéde par son ordre, & lui apprit la Langue Gréque. Cependant y ayant été, en 1652, avec M. Huet & M. Bochart, cette Reine ne voulut point le voir, parce qu'elle avoit appris qu'il vouloit écrire contre Saumaise, qu'elle estimoit particuliérement. En 1663, le Roi de France le gratifia d'une somme considérable, que M. Colbert lui fit tenir en lui écrivant d'une maniére très obligeante la lettre suivante. *Monsieur, quoique le Roi ne soit pas votre Souverain, il veut néanmoins être votre bienfacteur; & m'a commandé de vous envoyer la Lettre de change ci-jointe, comme une marque de son estime & un gage de sa protection. Chacun sait que vous suivez dignement l'exemple du fameux Vossius votre pére, & qu'ayant reçu de lui un nom qui l'a rendu illustre par ses écrits, vous en conservez la gloire par les vôtres. Ces choses étant connuës de Sa Majesté, Elle se porte avec plaisir à gratifier votre mérite, & j'ai d'autant plus de joye qu'elle m'ait donné ordre de vous le faire savoir, que je puis me servir de cette occasion pour vous assurer que je suis,*

Monsieur,

Votre très humble & très affectionné Serviteur COLBERT.

Après la mort de son pére on avoit voulu lui donner la Chaire qu'il occupoit; mais il la refusa, aimant mieux vivre pour lui seul dans son cabinet. En 1670, il passa en Angleterre, où il prit le degré de Docteur-ès-Loix; & en 1673, le Roi Charles II le fit Chanoine de Windsor. Madame de Mazarin se plaisoit beaucoup à la conversation de Vossius, il mangeoit souvent chez elle, & elle lui faisoit des questions sur toute sorte de sujets. Il entendoit presque toutes les Langues de l'Europe, & n'en parloit bien aucune. Il publioit des Livres pour prouver que la Version des Septante est divinement inspirée, & il témoignoit par ses entretiens particuliers qu'il ne croyoit point de révélation. Il avoit d'ailleurs une crédulité imbécille pour tout ce qui étoit extraordinaire & fabuleux. Le Roi Charles II, qui connoissoit bien son caractére, l'entendant un jour débiter des choses incroyables de la Chine, se tourna vers quelques Seigneurs qui étoient avec lui & leur dit, *Ce Savant Théologien est un étrange homme, il croit tout hors la Bible.* Vossius mourut à Windsor, le dixiéme Février 1688, vieux stile, c'est à dire, le 20 Février 1689, dans sa 71 année. L'Université de Leyde fit acheter sa Bibliothéque, & riche & nombreuse, pour trente-six mille florins. On a de lui les Ouvrages suivans, *Periplus Scylacis Caryandensis, & Anonymi Periplus Ponti Euxini Græcè & Latinè, cum Notis*; *Justinus cum Notis*; *S. Ignatii Epistolæ & S. Barnabæ Epistola Græcè & Latinè, cum Notis*; *Pomponius Mela de Situ Orbis, cum Notis*; *Dissertatio de vera Ætate Mundi*, où il tâche d'établir la Chronologie des Septante. (*George Hornius* la réfuta, & Vossius repliqua par l'Ouvrage suivant, *Castigationes ad Scriptum Georgii Hornii de Ætate Mundi.* George Hornius opposa à cet Ecrit *Defensio Dissertationis de vera Ætate Mundi*, Vossius y répondit par *Auctarium Castigationum ad Scriptum de Ætate Mundi.* Hornius fit alors à son tour, *Auctarium Defensionis, &c.* Le Pére Pezron a époufé le sentiment de Vossius). *De Septuaginta Interpretibus; Appendix ad librum de Septuaginta Interpretibus; De Lucis natura & proprietate; Responsio ad objecta Joannis de Bruyn & Petri Petit de Luce; De Motu Marium & Ventorum; De Nili & aliorum fluminum origine; Epistolæ ad Rivetum; De Poëmatum cantu & viribus rythmi; De Sibyllinis aliisque quæ Christi Natalem præcessere Oraculis; Responsio ad objecta nuperæ Criticæ Sacræ; C. Valerius Catullus, & in eum Isaaci Vossii Observationes; Variarum Observationum liber*; (C'est dans ce Livre que Vossius donne à la ville de Rome une grandeur démesurée, la faisant vint fois plus grande que ne le sont à présent les villes de Paris & de Londres prises ensemble, & lui donnant quatorze millions d'Habitans. Il y a d'autres Observations de cette force sur la Chine). *Observationum ad Pomponium Melam Appendix.* Il a ajouté plusieurs Observations au Dictionnaire Etymologique de son pére. * Valére André, *Bibliotheca Belgica, p.* 191. Colomiez, *Bibliotheque Choisie.* Des-Maizeaux, *Vie de S. Evremond.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 13. *p.* 127--143. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 349. *n.* 568. & *tome* 5. *partie* 1. *p.* 847. §. 1. édit. d'Amsterdam 1725.

VOSSIUS (François) frére de Denys, né à Dordrecht, mort en 1645. On n'a de lui qu'un Poëme Latin, intitulé, *Carmen de Victoria navali, auspiciis Ordinum Fœderatæ Belgicæ, ductuque Martini Heriberti Trompii parta*, à Amsterdam, 1640, *in folio.*

VOSSIUS (Gérard) frére de DENYS & de FRANÇOIS, mort en 1640. On a de lui une édition de *Velleius Paterculus* avec des Notes, à Leyde 1639, *in seize*, & il laissa en mourant des Notes sur Valérius Flaccus & sur Censorin.

VOSSIUS (Matthieu) frére de Denys, de François & de Gérard, né à Dordrecht, mort en 1646. On a de lui cinq livres des *Annales de Hollande & de Zelande*, en Latin, imprimées en 1635, *in quarto.* Ces Annales vont depuis l'an 859, jusqu'en 1299. Elles ont été continuées jusqu'en 1432, & imprimées en 1680, *in quarto.* L'Ouvrage de Vossius a été traduit en Flamand par Nicolas Borremans, & imprimé en cette langue en 1677, *in quarto.*

VOSTANCE, petite ville de Gréce dans la Macédoine, est sur le Vardari, à quatre lieues de Sturachi, vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

VOSUMI, petite ville capitale d'un Royaume de même nom. Elle est dans l'Isle de Ximo, une de celles du Japon. * Maty, *Diction. Géogr.*

VOT. VOU.

VOTIENUS (Montanus) de Narbonne, du tems de Néron & de Galba, vers l'an 68 de Jésus-Christ. Le Poëte Martial, qui étoit son contemporain, en a parlé comme d'un homme très savant, & qui faisoit honneur à sa patrie. * Martial.

VOUET (Simon) Peintre célébre, né à Paris, où il a fleuri dans le XVII siécle, apprit les élémens de la Peinture, sous son pére *Laurent* Vouet, qu'il surpassa de beaucoup. Ses premiers essais lui donnérent de la réputation: de sorte que M. de Harlay le mena avec lui en son Ambassade de Constantinople, pour lui faire peindre le portrait du Grand-Seigneur, & les lieux considérables de cette ville. Après qu'il eut satisfait cet Ambassadeur, il revint par Rome, où il s'arrêta quelque tems. Il s'y maria, & se fit connoître au Pape Urbain VIII, par des ouvrages de sa main, qui furent placez dans l'Eglise de Saint Pierre. L'an 1624, il fut élu Prince de l'Académie des Peintres de Rome, fondée vers l'an 1580, par Thadée Zucchéro; mais le Roi Louïs XIII le rappella à Paris, & lui assigna une pension considérable, pour l'engager à son service. Vouet vint l'an 1628, avec sa femme, qui étoit savante dans l'art de peindre, & qui eût souvent l'honneur de travailler en la présence du Roi, & d'en recevoir des louanges. Le premier emploi de Vouet fut de travailler aux décorations du Palais de Luxembourg, où il fit quantité d'Ouvrages de son invention. Il dessina ensuite des cartons pour les tapisseries du Louvre, & fit diverses peintures pour l'embellissement de ce lieu. Le Cardinal de Richelieu l'employa à peindre les galeries & la chapelle du Palais Royal, & celles de son château de Ruel. Vouet peignit les beaux tableaux qui sont dans le château de Chilly, & dans l'Hôtel Séguier. Ce qu'il a peint aux bains de la Reine, dans les appartemens du Louvre & à Saint-Germain, plut si fort au Roi, que ce Prince voulut apprendre de lui la Peinture. Il y a un si grand nombre de ses Ouvrages en differens endroits, qu'on en a imprimé une liste. Le Roi d'Angleterre en ayant vu quelques-uns, fit son possible, pour attirer cet habile homme à son service; mais Vouet s'en excusa sur l'étroite obligation qu'il avoit de servir son Prince & sa patrie, où, après avoir instruit un grand nombre d'Eléves, il mourut en 1649 âgé de 59 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 7. *p.* 392 & *suiv.* édit. de Trevoux 1725.

* VOUET (Aubin) frére & Disciple du précédent, a travaillé à Paris dans le Cloître des Feuillans de la rue Saint-Honoré, & ensuite à Saint-Germain en Laye. Il mourut avant son frére, âgé de 42 ans. * Le même, *p.* 399.

VOUGA, riviére de la Province de Beira en Portugal, a sa source près de Viséo, baigne le bourg de Vouga, & ayant formé peu après un grand marais, elle se décharge dans l'Océan Occidental. * Maty, *Diction. Géogr.* Colménar, *Délices d'Espagne & de Portugal, p.* 723 l'appelle *petite ville.*

VOUGLÉ, bourg de Poitou en France, situé sur le Clain, à quatre lieues de Poitiers, vers le midi. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Vogladum*, où le Roi Clovis défit les Visigoths l'an 507, & tua de sa propre main Alaric leur Roi. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOUTE, bourg de France, situé dans le Vivarais sur le Rhône, à six lieues au dessus de Viviers. * Maty, *Diction. Géogr.*

VOUTENET, bourg du Duché de Bourgogne, près d'Auxerre. *Voyez* FONTENAY.

VOUWERMAN. *Voyez* WOUWERMAN.

VOUZY, bourg de France dans la Champagne sur l'Aîne, à huit lieues de Sedan vers le midi. On le prend pour un lieu des anciens Remois, qui portoit le nom de *Vungus* & d'*Tungus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

VOX. VOY.

VOXU, ville capitale d'un Royaume de même nom, est dans l'Ochio, contrée de l'Isle de Niphon, vers le Détroit de Sangaar. * Maty, *Diction. Géogr.*

VOYE LACTE'E, que le Vulgaire appelle le *chemin de Saint Jacques*, est un amas de quantité d'étoiles, moins apparentes que les autres, qui forment comme un grand chemin au travers des constellations du Firmament. C'est l'opinion de Démocrite, que les Modernes suivent aujourd'hui; ce qu'ils expliquent de cette maniére. Ils disent que toutes ces petites étoiles, quoiqu'obscures, jettent néanmoins quelque lumiére; & qu'étant fort proches les unes des autres, elles réfléchissent les rayons de lumiére qu'elles reçoivent, ce qui fait paroître une couleur blanche. On peut aussi supposer qu'elles luisent par elles-mêmes, & que leur clarté n'étant pas assez forte pour se faire appercevoir distinctement ici-bas, ne laisse pas de former cette blancheur par la réunion des rayons. Les Poëtes ont feint que c'étoit le chemin par où les Dieux se rendoient au palais de Jupiter; & les bonnes gens disent que c'est par-là que les ames des défunts font le voyage de Saint Jacques en Galice, quand elles ne l'ont pas fait pendant leur vie. * *Philosophie de Gassendi, par* Bernier, *l*, 5.

Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 169 & *suiv.* & Manilius, *Astron. l.* 1. *v.* 748 & *suiv.* rapportent la Fable qui dit que lorsque Junon, à la priére de Pallas, donna le sein au petit Hercule, il en tomba du lait qui blanchit cette partie du Ciel, laquelle à cause de cela porte le nom de *Voye Lactée. Voyez* là-dessus Macrobe, *in Somnium Scipionis*, *l.* 1. *c.* 15.

VOYER, est le nom d'une Maison d'ancienne noblesse, originaire de Touraine. On ne trouve point de titres de cette Maison, ainsi que de la plupart des anciennes Maisons du Royaume, au-delà du XIII siécle. Le premier qui soit connu, est un ETIENNE Voyer, (en Latin *Vigerii*) Chevalier, Seigneur de Paulmy, qui scélla de son sceau, chargé de deux lions passans l'un sur l'autre, le vendredi d'après la Quasimodo de l'année 1244, l'Acte d'une donation faite par *Agathe*, sa femme, à l'Abbaye de Notre-Dame de Baugerais de l'Ordre de Cîteaux, où elle avoit choisi sa sépulture. On trouve ensuite RENAUD Voyer, de la Haye, Chevalier, auquel Berthelémi, Sire de la Haye, & de Passavant, Chevalier, dont il étoit homme-lige, remit & à ses hoirs certains devoirs, dont il étoit tenu, par Acte du jeudi avant la Saint George 1285. Renaud Voyer, Sire de Paulmy, fut maintenu dans la possession de certain droit sur les Taverniers de la ville de la Haye, par sentence rendue en l'Assise de Chinon, le samedi après la Saint Luc 1334. Un GUILLAUME Voyer, qualifié *Varlet*, (qualité autrefois en usage, & qui répond à celle d'Ecuyer d'aujourd'hui) donna aveu du lieu de la Touche des Ferreaux & d'autres biens, situez dans la Paroisse de Mousé, le mardi après l'Epiphanie 1333.

I. PHILIPPE, dit *Phelippin* ou *Philippon* Voyer, Ecuyer, Seigneur de Paulmy, est le premier par qui l'on puisse commencer la filiation de cette Maison. On a de lui des actes des cinquiéme & huitiéme Janvier 1374, & des 24 Février 1398, & deuxiéme Février 1411. Il ne vivoit plus en 1415. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Vernoeil, & 2°. *Marguerite* de Sigoygne. Il eut de la première 1. JEAN Voyer, Seigneur de Paulmy, qui suit; 2. *Jeanne* Voyer, qui donna quittance avec sa fœur le 19 Décembre 1399, à leur pére du bail & gouvernement qu'il avoit eu d'elles & de leurs biens, dans lequel Acte leur mére & leur belle-mére sont mentionnées; & 3. *Guaye* Voyer, mariée par contrat du 20 Décembre 1399, avec *Aventin* de Bez, Ecuyer, qui donna quittance de la dot qu'il avoit eue d'elle le huitiéme Février 1399.

II. JEAN Voyer, Ecuyer, Seigneur de Paulmy, passa bail de son hôtel de Ferreaux à un paroissien de Mouzé le 18 Avril 1430. Il avoit épousé par contract du dimanche après la Fête du corps de Notre Seigneur 1408, *Alis* de Cluys, fille de *Mouton* de Cluys, Ecuyer, Seigneur de Briente, & d'Issoudon sur Creuse, & de *Marguerite* de Malvoost, laquelle étant veuve de lui, donna procuration à son fils le 26 Février 1443, pour rendre la Terre des Touches, située dans la Paroisse de Saint-Amand au Comté de Vendôme; céda le troisiéme Février 1444, à Jean d'Artane, son gendre, la métairie des Touches pour les cent réaux d'or de la dot promise à sa fille, & reçut de lui diverses quittances en 1445, 1447 & 1449. Ses enfans furent, 1. PIERRE Voyer, Seigneur de Paulmy, qui suit; 2. *Jeanne* Voyer, femme de *Guillaume* de Rougemont, Ecuyer, Seigneur de Vernay, qui donna quittance de cent réaux d'or pour la dot de sa femme le troisiéme Février 1434; 3. 4. autre *Jeanne* & *Marie* Voyer, vivantes en 1441; 5. *Imblette* Voyer, mariée par contract du 25 Juillet 1443, avec *Jean* d'Artane, Ecuyer, Seigneur du Puy, Terre dont elle rendit hommage comme procuratrice de son mari le 28 Octobre 1467; (elle n'en eut point d'enfans, & elle transigea avec son héritier le 14 Avril 1478) & 6. *Josseline* Voyer, mariée par contract du cinquiéme Juillet 1458, avec *Hélion* de la Motte, dit *Bouchardon*, Ecuyer, Seigneur de la Bertholiére.

III. PIERRE Voyer, Ecuyer, Seigneur de Paulmy, & de La Roche de Gennes, fit hommage au Roi pour cette Seigneurie de la Roche de Gennes, mouvante de Loches, le 25 Octobre 1461, rendit un aveu au Seigneur de la Tremoille pour le fief de Bourbourent ou Bois-Boureau, le huitiéme Novembre 1479, & vivoit encore le 18 Août 1481. *Marguerite* de Bez, fille de *Pierre* de Bez, Chevalier, Seigneur de Bez, qu'il avoit épousée par contract du sixiéme Juillet 1434, étant veuve de lui, transigea avec son fils aîné le 23 Décembre 1483. Les enfans qu'il laissa d'elle furent 1. PIERRE Voyer II, Seigneur de Paulmy, qui suit; 2. *Bertrand* Voyer, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui fut présenté par le Grand-Prieur de Cluys, & reçu au Grand-Prieuré de France, par permission du Grand-Maître en l'année 1474; 3. *Jean* Voyer, Ecuyer, qui fut partagé par son frére le 14 Juin 1496; 4. *Jeanne* Voyer, mariée par contract du dixiéme Septembre 1482, avec *Maturin* Ganes, Ecuyer, Seigneur de Mondidier; & 5. *Jaquette* Voyer, mariée par contract du 25 Octobre 1485, avec *Hector* de Lespinay, Seigneur du Ruaupercil, dont elle étoit veuve depuis environ dix ans, lorsqu'elle transigea avec Guillaume de Lespinay, Ecuyer, Seigneur de Ruaupercil, son beau-frére pour raison de son douaire, le huitiéme Mai 1508.

IV. PIERRE Voyer, II du nom, Seigneur de Paulmy, & de La Roche de Gennes, fit la foi & hommage à Jaques de Beaumont, Seigneur de Bressuire & de La Haye, pour raison du fief de Paulmy, & la Voyerie de La Haye le 29 Décembre 1483, obtint des lettres de récision le 12 Mars 1486, contre un contract passé depuis trois ans entre lui & Pierre de Bez, son oncle, & le fit ajourner par devant le Baillif de Touraine le 26 Avril 1487. Il avoit été marié par contract passé à Chinon le deuxiéme Août 1471, avec *Jeanne* des Aubuis, fille de *Silvain* des Aubuis, Ecuyer, Seigneur de Talvoye & d'*Antoinette* sa femme. Il eut d'elle 1. JEAN Voyer, II du nom, Seigneur de Paulmy, qui suit; 2. *Nicolas* Voyer, qui transigea avec son frére aîné pour raison de son partage dans les successions de leurs pére & mére, le neuviéme Août 1521; 3. *Pierre* Voyer, mort avant l'an 1527; 4. *Renée* Voyer, mariée par contract du 24 Juin 1505, avec *Jacques* de S. Jouyn, Ecuyer, Seigneur de Richemont; & 5. *Marie* Voyer, femme de *Bertrand* Le Gay ou Le Geay.

V. JEAN Voyer, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Paulmy & de La Roche de Gennes, rendit hommage de la Seigneurie de Paulmy à Gilles de Laval, Baron de La Haye le 23 Avril 1532, & de celle de La Roche de Gennes au Roi à cause de Loches, le dixiéme Mars 1547. Il vivoit encore le 24 Avril 1550, mais il étoit mort l'an 1553. La preuve faite par Jacques de Voyer, Vicomte de La Roche de Gennes & de Paulmy, l'un de ses arriére-petits-fils en 1668, porte qu'il mourut à La Haye en Touraine, âgé de 85 ans, & qu'il fut enterré à Paulmy; mais suivant la date du contract de mariage de ses pére & mére, il ne pouvoit avoir au plus que 80 ans. Il avoit été marié 1°. par contract du onziéme Juin 1499, avec *Louïse* Du Puy, fille de *Guillaume* Du Puy, Ecuyer, Seigneur de Baigneux, & de *Maturine* Lucas: 2°. suivant la preuve de 1668, qui vient d'être citée, avec *Françoise* de Haulbois ou Haulbuis. De la premiére vinrent 1. JEAN Voyer III, Seigneur de Paulmy, qui suit; 2. *François* Voyer, Seigneur de la Cormerie, mort avant 1552; 3. *Renée* Voyer, mariée par contract du 15 Avril 1521, avec *Jacques* Herpin, Ecuyer, Seigneur de Quindray, qui transigea à cause d'elle avec le Seigneur de Paulmy, son beau frére le 22 Juin 1553; 4. *Anne* Voyer, mariée par contract du sixiéme Mai 1530, avec *François* Ancelon, Ecuyer, Seigneur de Fonbaudry près de la ville de Preuilly, qui étoit veuf d'elle en 1552, en ayant des enfans; 5. *Catherine* Voyer, mariée par contract du 18 Décembre 1536, avec *Isaac* de Mons, Ecuyer, Seigneur de Saint en la Paroisse de Civray; (Ils ne vivoient plus ni l'un ni l'autre le cinquiéme Mai 1542, ayant laissé deux fils, âgez alors de deux à trois ans) & 6. *Jeanne* Voyer, mariée par contract du 28 Avril 1542, avec *René* Persil, Ecuyer, Seigneur des Genets.

VI. JEAN Voyer, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Paulmy, d'Argenson, de Rippon, de Balesme, & de La Roche de Gennes, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa chambre, se trouva à la journée de Pavie le 24 Février 1524, *stilo veteri*, & à la bataille de Cérisolles le 14 Avril 1544. Le Roi Charles IX l'ayant nommé Chevalier de son Ordre par ses Lettres données à S. Maur des Fossez le 16 Septembre 1568, le Comte du Bouchage, Commissaire député de Sa Majesté, reçut son serment, & lui donna le Collier de l'Ordre le 26 du même mois. Il s'obligea pour emprunt de cinquante mille livres sur la ville de Tours, sous la reconnoissance du Duc d'Anjou, frére du Roi, pour être employées au payement de l'Armée commandée par ce Prince, & le 25 Janvier 1569 il en reçut du Roi une lettre de remercîment. Sa Majesté voulant reconnoître ses services, unit & incorpora en sa faveur la Terre de La Roche de Gennes & les fiefs & Seigneurie du Plessis-Ciran, & érigea le tout en titre de Vicomté sous l'appellation de Vicomte de La Roche de Gennes, relevant du château de Loches, par Lettres patentes du même mois de Janvier 1569, regîtrées au Parlement de Paris le 29 Mars suivant. Il fit la cérémonie de revêtir du Collier de l'Ordre de S. Michel, le Seigneur de la Messeliére, son gendre le 27 du même mois de Mars, en vertu des pouvoirs qu'il en avoit reçus du Roi, & il fut déchargé du Ban & Arriére-ban le 16 Mai suivant. Il mourut le dixiéme Février 1571, étant septuagénaire. Son tombeau fait par *Joannes Bene-Natus*, fut imprimé la même année à Paris, *in quarto*. Il avoit épousé par contract du neuviéme Octobre 1538, *Jeanne* Gueffault, fille unique & héritiére de *François* Gueffault, Chevalier, & de *Marguerite* de Coué, Seigneur & Dame d'Argenson, de la Bailloliere,

liere, de Balesme, de Chastres, &c. De ce mariage vinrent 1. RENÉ de Voyer, Vicomte de Paulmy, qui suit; 2. PIERRE de Voyer, Seigneur d'Argenson, *qui a formé la branche des Seigneurs, Marquis, & Comtes d'*ARGENSON, *rapportée ci après*; 3. *Ioland* de Voyer, mariée par contract du 15 Juin 1563, avec *Pierre* Frotier, Ecuyer, Seigneur de la Messeliére, de la Coste, de Baigneux, de Chamousseau, &c. Enseigne de cinquante Hommes-d'Armes des ordonnances, sous la charge du Seigneur de Sansac, & reçu Chevalier de l'Ordre du Roi le 27 Mars 1569, depuis aussi Gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté, Gouverneur de Saintes, & de la ville & château de Poitiers, Commandant de Niort, &c; 4. *Anne* de Voyer, morte fille depuis son pére; (Sa succession fut partagée le 12 Décembre 1586) 5. *Louïse* de Voyer, femme de *Louïs* Fumée, Seigneur de Bourdelles, Baron de Laiguillon, Lieutenant de l'Amirauté de Guienne, & Gentilhomme de la chambre du Roi, laquelle fit partage avec ses cohéritiers des successions de ses pére & mére & de sa sœur le 12 Décembre 1586; & 5. *Marguerite* de Voyer, mariée par contract du deuxiéme Février 1573, avec *Robert* Robin, Ecuyer, Seigneur de La Tremblaye-Robin, des Hommes, de La Morniére, & de Mondon.

VII. RENÉ de Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi & du S. Sepulchre, Vicomte de Paulmy, & de La Roche de Gennes, Seigneur du Plessis-Ciran, Conseiller au Conseil Privé de Sa Majesté, Baillif du Païset, Duché de Touraine, fut retenu Gentilhomme servant du Duc d'Orléans, depuis appellé le Duc d'Anjou, frére du Roi, par Lettres données à Dacqs le 16 Juillet 1565, & Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi par Lettres données à Monceaux le 18 Septembre 1567. Il eut commission du Roi le 30 du même mois, pour lever cent Arquebusiers à cheval, & les commander sous le Duc de Nemours; & le troisiéme Décembre suivant, le Roi lui donna une autre commission pour commander la bande des deux cens Arquebusiers à cheval, qu'il avoit assemblez sous le titre de Chevaux-legers. Marie, Reine d'Ecosse, Duchesse de Touraine, le pourvut de la charge de Baillif de Touraine par Lettres du 12 Février 1571, & le Roi lui accorda par Lettres données à Paris au mois de Novembre 1572, la création de deux foires par an & d'un marché par semaine à Paulmy. Il obtint d'autres Lettres patentes du Roi données à Paris au mois de Juillet 1575, portant confirmation des Lettres à lui accordées par Louïs de Rohan, Prince de Guémené, au château du Verger le 24 Mars 1573, pour la réunion des Fiefs & Seigneuries de Paulmy, de La Voyerie de La Grange, du Mouton de Cluys, du Puy d'Atilly, du Rivau de La Barge, de La Racinelliére, de La Thibaudiére, & du Bois Le Plessis, relevant de sa Baronie de La Haye, pour ne former à l'avenir qu'une seule, & même Châtellenie. Il fut Gouverneur des ville & château de Loches, comme il paroît par un Mandement de Louïs de Bourbon, Duc de Montpensier du 12 Avril 1575, qui lui fut adressé pour faire mettre en liberté un prisonnier de guerre, qui étoit dans ce château. Il fut encore retenu l'un des Gentilshommes ordinaires de la chambre du Duc d'Anjou frére du Roi, par Lettres du 20 Décembre 1576, & élu Gouverneur de Henri de Bourbon, Prince de Dombes, le neuviéme Juin 1579. Il mourut au mois d'Avril 1586, après avoir fondé conjointement avec sa femme le premier du même mois des Messes & Offices divins, & un Collége dans leur bourg & Châtellenie de Paulmy, pour y élever douze enfans avec un Principal & deux Régens Ecclésiastiques, dont ils se réservérent, & à leurs successeurs, Seigneurs de Paulmy, la nomination, collation & patronage. Il avoit épousé par contract du 19 Mars 1580, *Claude* Turpin, fille de *Charles* Turpin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Crissé, & de *Simone* de La Roche, Dame de Vaille-Le-Pin & de Leschasserie. Elle ratifia le neuviéme Mai 1605, le contract de mariage de LOUÏS, son fils unique, qui suit.

VIII. LOUÏS de Voyer, Chevalier, Vicomte de Paulmy & de La Roche de Gennes, Seigneur de La Voyerie de La Haye, de Balesme, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa chambre, né en 1581, fut fait Conseiller d'Etat par Brevet du dernier Février 1616, dont il fit le serment entre les mains du Chancelier de France le septiéme Mars suivant; & Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances du Roi par Lettres du neuviéme des mêmes mois & an, pour laquelle charge il prêta serment entre les mains du Maréchal de Souvré le 12 suivant. Il fonda un Couvent d'Augustins dans le parc de Paulmy le 16 Février 1622, fit abbattre l'ancienne chapelle de ce château, & obtint permission de l'Archevêque de Tours le cinquiéme Mai 1630, de faire transporter dans l'Eglise de ce Couvent les ossemens, cendres & sépulture d'un Seigneur de Paulmy. Il fit partage à ses enfans le 14 Août 1641, & mourut Prêtre, comme il paroît par une transaction passée entre son fils aîné & sa fille, le 14 Décembre 1651. Il avoit été marié par contract du septiéme Mai 1605, avec *Françoise* de Larsay, Dame dudit lieu, de Dorée, morte au mois d'Octobre 1631, fille de *Jacques* de Larsay, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de *Lancelonne* du Raynier. Il eut d'elle 1. JACQUES de Voyer, Vicomte de La Roche de Gennes, qui suit; 2. *François* de Voyer, Chevalier, Seigneur & Baron de Boisé, Lieutenant d'Artillerie, mort en 1640 à Pignerol, des blessures qu'il avoit reçues au siége de Turin; 3. *Gabriel* de Voyer de Paulmy, Seigneur de Ciran, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris en 1629, Prieur des Prieurez de Vou & de S. Jacques de la Lande en 1641, & de S. Martin de Juilles, Diocése de Saintes en 1650, Prêtre en 1664, & nommé Evêque & Comte de Rhodès le septiéme Février 1666; (Il prit possession de cette Eglise par procureur le 18 Avril 1667, fut sacré le huitiéme Mai suivant à Paris dans l'Eglise des Jésuites, rue-Saint-Antoine, par l'Archevêque de Paris, assisté des Evêques d'Angoulême & d'Acqs, & prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi le 16 du même mois. Il mourut dans son palais épiscopal le onziéme Octobre 1682, âgé de 73 ans. Il avoit publié en 1674, à Rhodès, les Ordonnances Synodales de son Diocése, qui sont estimées. C'est un volume *in douze*. Il a été estimé pour sa vie exemplaire & la prudence, qui faisoit son caractére particulier) 4. RENÉ de Voyer, Seigneur, Comte de Dorée, *dont il sera fait mention ci-après*; 5. *Hardouin* de Voyer de Paulmy, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Malte de minorité au mois d'Avril 1620, & fit sa preuve le 29 Avril 1625; (Il étoit au service de la Religion en 1641, & il fut depuis Commandeur de Chenailles de la Guerche) & 6. *Léonore* de Voyer, mariée par contract du quatriéme Décembre 1629, avec *Léonor* Barjot, Chevalier, Baron de Moussy, Comte de Ronée, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Gentilhomme ordinaire de sa chambre par Brevet du 21 Avril 1641: elle vivoit veuve de lui le 14 Septembre 1651.

IX. JACQUES de Voyer, Chevalier, Vicomte de La Roche de Gennes, & de Paulmy, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Conseiller en ses Conseils d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes de ses ordonnances, & Gouverneur de la ville & château de Châtelleraud & païs Châtelleraudois, pourvu de ce Gouvernement sur la démission de son beau-pére, le 24 Avril 1638, fit hommage au Roi pour le Vicomté de La Roche de Gennes, & les Seigneuries du Mai-Ciran, de La Latte, du Plessis-Ciran, & de Relay, le 22 Février 1644, en fournit aveu trois mois après, & obtint l'union des Châtellenies du May, Terres, Fiefs, Seigneuries & Justices de Ciran, de La Latte, du Plessis-Ciran, & de Relay au Vicomté de La Roche de Gennes, par Lettres du mois de Juin 1645. Il eut commission le troisiéme Février 1652, pour lever cent Hommes de pié, pour la garde de Châtelleraud, & le 19 Février 1668, demeurant en son château de Paulmy, élection de Chinon, Bailliage de Tours, il eut Acte de l'Intendant de Tou aine de la Représentation qu'il avoit faite par devant lui de ses titres de noblesse depuis seulement 1538. Il mourut au mois de Décembre 1674. Il avoit épousé en 1638, *Françoise* de Beauveau, née en 1621, fille de *Jacques* de Beauveau, Chevalier, Seigneur du Rivau & Baron de S. Cassien, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général au Gouvernement du Haut Poitou, du Châtelleraudois & Loudunois, Gouverneur particulier des ville & château de Châtelleraud & païs Châtelleraudois, & d'*Elisabeth* de Clermont-Tonnerre. Elle vivoit encore en 1677. De ce mariage vinrent, 1. JEAN-ARMAND de Voyer, Marquis de Paulmy, qui suit; 2. *Gabriel* de Voyer de Paulmy, Prieur de Broquies, mort à Paris le 16 Décembre 1675, âgé d'environ 23 ans, & inhumé le 17 à S. Sulpice; 3. *Marc-Antoine* de Voyer de Paulmy, né le 20 Janvier 1654, & batisé pour les cérémonies le 20 Octobre 1656. Il fut Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, ayant fait en 1666 ses preuves, qui furent admises au Grand-Prieuré d'Aquitaine le 24 Juin 1667. Il fut Grand-Fauconnier du Grand-Maître de Malte, Gouverneur de l'Isle de Gose, & en dernier lieu Commandeur de Nantes. Il mourut à Paris le 24 Septembre 1700, & fut inhumé le lendemain en l'Eglise du Grand-Prieuré du Temple. Les autres enfans de Jacques de Voyer sont, 4. *Louïs-Basile-Alexandre* de Voyer de Paulmy, Grand-Archidiacre de Rhodès, qui vivoit encore en 1730; 5. *Jacques* de Voyer de Paulmy, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem de minorité le onziéme Mars 1658, au Grand-Prieuré d'Aquitaine, où ses preuves furent admises le 17 Juin 1667. Il fut Capitaine d'une galére de sa Religion, nommée *Sancto-Pietro*, & alla à Messine en 1684. A son retour à Malte il obtint la Bulle des honneurs & prérogatives de son Ordre au mois de Février 1686, depuis il fut Commandeur de Fretté & de S. Lo d'Angers, & Receveur du Thrésor commun de l'Ordre au Grand-Prieuré d'Aquitaine. Il vivoit en 1709. Jacques de Voyer eut encore 6. *René* de Voyer, Chevalier, Comte de Paulmy, & de Boizé, ci-devant Capitaine successivement d'Infanterie & de Cavalerie, mort à Paris le neuviéme Janvier 1709, & inhumé le dixiéme à S. Sulpice, n'ayant point eu d'enfans de *Marie-Anne* de Wirtemberg, sa femme; 7. *Marie* & *Françoise* de Voyer de Paulmy, Religieuse à Fontevraud, en 1668; & 8. *Louïse* de Voyer, Religieuse en l'Abbaye de S. Paul de Beauvais en 1668.

X. JEAN-ARMAND de Voyer, Chevalier, Marquis de Paulmy & de La Roche de Gennes, Baron de Boizé, Seigneur de Ciran, Gouverneur de la ville de Châtelleraud & païs Châtelleraudois, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie & Brigadier des Camps & Armées du Roi, mourut à Charleville au mois de Septembre 1674, des blessures qu'il avoit reçues le onziéme Août précédent à la journée de Senef. Il avoit épousé au mois de Juillet 1660, *Anne-Radegonde* de Mauroy, fille de *Séraphin* de Mauroy, Seigneur de S. Ouyn, Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant des Finances, & d'*Anne* Fremin. Elle se remaria le 17 Mai 1685, avec *François* de Crussol, Comte d'Usés & de Cuysieux, & mourut veuve de lui le 20 Décembre 1719, ayant eu de son premier mari 1. *Seraphin-Jean-Armand* de Voyer, Marquis de Paulmy & de La Roche de Gennes, Baron de Boizé, Seigneur de Ciran, Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment du Roi, mort à Toul en 1688, sans alliance; & 2. *Marie-Françoise-Céleste* de Voyer de Paulmy, qui fut élevée fille d'honneur de la Princesse de Condé, & qui devint héritiére de sa Maison par la mort de son frére. Elle fut mariée à l'âge de 26 ans le 30 Août 1689, par contract du jour précédent, avec *Charles-Yves-Jacques* Du Plessis,

Plessis, Chevalier, Seigneur Comte de La Riviére & de Ploeuc, & par cette alliance Marquis de Paulmy, Vicomte de La Roche de Gennes, Baron de Boizé, Seigneur de Ciran, du Châtellier, &c. Guidon des Gendarmes de la Reine, & depuis Enseigne des Gendarmes Anglois & Gouverneur de Saint Brieu. Elle resta veuve de lui le troisiéme Janvier 1729, & elle mourut à Paris le 12 Juin 1732, âgée de 70 ans, ayant eu pour enfans, *Charles-Yves-Thibaud*, Comte de la Riviére, de Mur & de Ploeuc, Marquis de Paulmy & de Wartigny, Mestre-de Camp de Cavalerie, & successivement Cornette, Enseigne & Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, Gouverneur des païs, ville & Evêché de S. Brieu, & Tour de Cesson en Bretagne, au mois de Janvier 1729, & Brigadier des Armées de Sa Majesté le premier Août 1734, marié avec *Louïse-Julie* de Barberin de Reignac, nommée en 1725, Dame du Palais de la Reine seconde Douairiére d'Espagne; *Jacques-Charles* de La Riviére, Comte de Mur, qui avoit épousé *Elisabeth* de Serré, veuve d'*Alexandre-Honoré* de Grillet, Seigneur, Marquis de Brissac, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal-de-Camp de ses Armées, & Gouverneur de Guise. Elle mourut le 16 Octobre 1723, âgée de 28 ans; *Françoise-Anne-Agathe-Marguerite* de La Riviére, mariée avec *Etienne* Rivié, Ecuyer, Seigneur de Liancourt, de Bayancourt, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au département de l'Isle de France & Soissonnois; *Marie-Anne-Louïse-Céleste* de La Riviére, mariée le neuviéme Février 1718, avec *Claude-Adrien* de La Fond, Chevalier, Seigneur de La Beuvriére & de La Ferté, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, duquel elle resta veuve le 17 Juillet 1726; *Ivonette* de La Riviére, Damoiselle de Ploeuc, & *Gabrielle-Félicité* de La Riviére, mariée à S. Brieu, en présence de tous les Députez des Etats de Bretagne, le 13 Novembre 1726, avec *Thomas-Charles* de Morant, Chevalier, Marquis de Breguigny, Baron de Fontenay, Comte de Penfées.

IX. René de Voyer de Paulmy, Chevalier, Seigneur de Dorée & de Blavel, quatriéme fils de Louïs de Voyer, Vicomte de Paulmy, & de *Françoise* de Larsay, Dame de Dorée, fut Intendant des Armées Françoises en Catalogne, & Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, & mourut en 1665. Il avoit épousé *Diane-Marie* Joubert, héritiére de Chaillonnay en Saintonge, qui fut Gouvernante des enfans naturels du Roi Louïs XIV, & qui mourut à Versailles le 22 Avril 1683. Il eut d'elle 1. *René* de Voyer, batisé le cinquiéme Juin 1650, & inhumé à S. Gervais à Paris le 14 Avril 1652; 2. *Marie* de Voyer, batisée le 25 Mars 1653, mariée avec le Comte de Mornac en Saintonge; 3. *Louïs-Joseph* de Voyer de Paulmy, Chevalier, Comte de Dorée, Seigneur de Chaillonnay, batisé le 21 Mars 1655, Enseigne, puis Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, tué au combat de Senef le onziéme Août 1674, n'ayant point été marié; 4. *Marie-Anne* de Voyer, batisée le 13 Mai 1659; 5. *Françoise-Thérése* de Voyer de Paulmy, Damoiselle de Dorée, fille d'honneur de la Duchesse de Bourbon, & vivante en l'année 1730; 6. *Magdelene* de Voyer de Paulmy, morte au Couvent de Bellechasse, où elle étoit pensionnaire; 7. *Angelique* de Voyer de Paulmy, mariée à Versailles au mois de Janvier 1683, avec *Antoine-Michel* Tambonneau, Chevalier, Envoyé extraordinaire du Roi à Cologne, puis nommé Ambassadeur en Suisse au mois de Juillet 1684, & reçu Président en la Chambre des Comptes de Paris, le 24 Octobre suivant, devenue veuve de lui le troisiéme Novembre 1719, morte le 17 Octobre 1724; & 8. *Alexandre-Benoît* de Voyer de Paulmy, Comte de Dorée, Seigneur de Chaillonnay, appellé l'*Abbé de Dorée*, batisé depuis le décès de son pére, le neuviéme Novembre 1665. Le Roi lui donna le 23 Avril 1683, une pension de 3000 livres sur l'Evêché de Rhodès, vacant par le décès de son oncle. Il mourut à Saintes en 1720.

BRANCHE DES SEIGNEURS MARQUIS ET COMTES D'ARGENSON.

VII. Pierre de Voyer, Chevalier, Seigneur d'Argenson & de la Bailloliére, fils puîné de Jean de Voyer, III du nom, Seigneur de Paulmy, & de *Jeanne* Guessault, Dame d'Argenson, fut pourvu après la mort de son frére aîné de la charge de Baillif du Païs & Duché de Touraine, par Lettres du 26 Avril 1586, regîtrées au Parlement le sixiéme Juin suivant. Il étoit aussi en 1605, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, & son Conseiller. Il assembla les Etats de la Province à Tours en 1614, mourut à Paris le 22 Décembre 1616, & fut enterré à S. Nicolas du Chardonnet, où son fils aîné lui fit poser une Epitaphe. *Elisabeth* Hurault, qu'il avoit épousée par contract du 14 Février 1594, & qui étoit fille de *Jean* Hurault, Seigneur de Chevigy, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine* Allegrin de Valence, mourut aussi à Paris sur la Paroisse de S. Gervais le 30 Mai 1645, âgée de 74 ans, & fut inhumée le lendemain à S. Nicolas du Chardonnet. Il eut d'elle 1. René de Voyer, Seigneur d'Argenson, qui suit; 2. *Claude* de Voyer d'Argenson, Licentié-ès-Droits, Prêtre, Conseiller & Aumônier du Roi l'an 1626, Prévôt de S. Laurent de Parthenay en l'Eglise Cathédrale de Luçon en 1629, Thrésorier de l'Eglise Collégiale de Ste Marie Magdelene de Méziéres en Brenne, Diocése de Bourges, & Prieur du Prieuré de S. Antoine de Nau-l'Abbé en Berri en 1639 & 1640, & de celui de S. Nicolas de Poitiers en 1648, 1650 & 1677, Abbé de Chartres-lès-Cognac, Ordre de S. Benoît, Diocése de Saintes, Auteur des Ouvrages suivans, *Elogia Illustrium Virorum hujus sæculi*, à Poitiers en 1651, *in octavo*, parmi lesquels Eloges on trouve ceux de Louïs, de Pierre & de René I, de Voyer d'Argenson, avec une description de la pompe funébre de ce dernier, le tout par le même Auteur; *les Voyes du Salut à la suite de Jésus-Christ*; *le Triomphe de S. François*; & une *Oraison funébre de la Reine Anne d'Autriche*; un Recueil de Sermons, dont le titre est aussi singulier, que les Discours marquent le peu de bon goût de la plus grande partie des Orateurs facrez de ce tems-là, intitulé, *L'Enneade sacrée, ou les neuf Muses de l'Eglise, en neuf Discours contenant les principales matieres prédicables de l'Eglise, avec un Avant-propos qui comprend tout ce qui concerne tant l'origine & les parties de la Prédication, que l'office du Prédicateur*, à Paris en 1622, *in folio*, lesquels Discours roulent sur la Purification de la Sainte Vierge & son Assomption; sur l'Ascension de Jésus-Christ, & sa Transfiguration; sur la Pénitence, les Maladies, la Fête de tous les Saints, &c. & à la fin un Sermon, ou plutôt un Traité fort étendu, Théologique & Moral, sur les Anges; 3. *François* de Voyer, mort huit jours après son pére en 1616; 4. *Marie* de Voyer, morte fille en la Paroisse de S. André des Arcs à Paris, le deuxiéme Juin 1628, & enterrée le troisiéme à S. Nicolas du Chardonnet; & 5. *Elisabeth* de Voyer, morte jeune.

VIII. René de Voyer, Chevalier, Seigneur d'Argenson, de la Bailloliére, de Chastres en Touraine, & de Weil-le-Mênil en Berri, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur du Roi à Venise, né en 1596, fit le serment d'Avocat au Parlement de Paris le onziéme Novembre 1615, fut pourvu d'un Office de Conseiller au même Parlement par Lettres patentes du 15 Novembre 1619, & y fut reçu le 18 Août 1620, eut un brevet de Conseiller d'Etat le deuxiéme Août 1625, & fut reçu le septiéme Juin 1628, en un Office de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, dont il avoit obtenu les provisions le 17 Avril précédent. Il eut commission du Roi le 22 Novembre 1629, pour faire démolir la citadelle & les fortifications de la ville de Bergerac, fut fait Intendant de la Province de Dauphiné & des païs adjacens pour la guerre d'Italie & de Savoye, le 17 Octobre 1630, & des Provinces de Berri, Touraine, Angoumois, Limosin, Haute & Basse Marche, Haute & Basse Auvergne, pour en faire les fonctions sous le Prince de Condé, Gouverneur de ces Provinces & de Bourgogne, le 12 Août 1632, étant Intendant de Saintonge & de Poitou. Il eut commission le huitiéme Janvier 1633, pour faire démolir & raser le château d'Aubusson en la Marche; & il fut encore chargé le 12 Juin suivant, de la démolition de plusieurs châteaux & forteresses en Auvergne & en Bourbonnois. Il fut nommé le 30 Juin 1634, Intendant de la Province d'Auvergne, & le dixiéme Mai 1635, de l'une des Armées que le Roi devoit commander en personne. Le 12 Septembre 1636, il eut l'Intendance de l'Armée commandée par le Maréchal de la Force, & le 21 Mars 1637, celle de l'Armée d'Italie. Il fut fait Conseiller d'Etat sémestre par lettres du 20 Mars 1638, & s'étant défait de sa charge de Maître des Requêtes, il obtint des Lettres d'honneur le 26 Janvier 1639. Pendant les guerres d'Italie, il fut fait prisonnier en 1640 à Milan, où il demeura six mois, & n'en sortit qu'avec une rançon de dix mille écus que la Cour de France envoya. Pendant sa prison, il traduisit le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, & fit un Traité de la Sagesse Chrétienne: ces deux Ouvrages furent imprimez de son vivant. Le 18 Février 1641, le Roi le chargea de ses pouvoirs pour se transporter en Catalogne, & pour y traiter avec les Députez du Principat sur la cession de ce païs en faveur de Sa Majesté, qui le même jour lui donna l'Intendance de ses Armées de terre & de mer, & du païs de Catalogne. Le huitiéme Mars 1643, en reconnoissance de ses importans services, il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire. L'Intendance des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, païs d'Aulnis, & Isles adjacentes, même en ce qui étoit des Elections de Saintes & Cognac, quoique de la Généralité de Bourdeaux, lui fut donnée par Lettres du premier Avril 1644, & il fut chargé le 24 Mars 1646, du pouvoir nécessaire pour traiter au nom du Roi avec le Pape, avec le Grand-Duc de Toscane & autres Princes d'Italie, ou avec leurs Commissaires, conjointement avec le Prince Thomas de Savoye, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, & commandant en Chef son Armée de terre jointe à la navale, & le Marquis de Brezé, Duc de Fronsac, Pair de France, commandant en Chef l'Armée navale, & Lieutenant-Général de celle de terre en l'absence du Prince Thomas, sur les négociations, traitez d'alliance, confédération, ligue offensive & défensive entre le Roi & ces Princes. Le quatriéme Avril de la même année, en considération de sa capacité & de son expérience, de ses services & emplois importans dedans & dehors le Royaume, en des négociations & traitez de grande considération par lui conduits & conclus au nom de Sa Majesté tant en Allemagne, qu'en Italie & Catalogne, il fut établi Surintendant de Justice, Police, Finances & Vivres de l'Armée de terre qui s'assembloit en Provence. Le troisiéme Janvier 1647, le Roi le commit pour assister avec le Duc d'Orléans ou le Maréchal du Plessis-Praslin, à l'Assemblée des trois Etats de la Province de Languedoc; & le 24 Juin 1650, il fut nommé à l'Ambassade de Venise. Il embrassa alors l'état Ecclésiastique, reçut l'Ordre de Prêtrise le 24 Février 1651, & fit son testament le 28 Avril suivant: après quoi il se rendit à Venise, où il mourut au bout de quatorze jours de maladie, le 14 Juillet de la même année 1651, âgé de cinquante-quatre ans, sept mois & 21 jours. Il fut inhumé aux dépens de la République, dans l'Eglise de S. Job du grand Couvent des Dominicains, où son fils aîné lui fit ériger un Mausolée. Il avoit été marié par contract du 17 Juillet 1622, avec *Héléne* de La Fond, fille de *Barthélemi* de La Fond, Ecuyer, Conseiller Sécretaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de *Magdelene* de Patras. Elle mourut à Paris en la Paroisse de S. André des Arcs, le neuviéme Février 1638,

fur les onze heures du foir, & elle fut inhumée le onziéme fuivant à S. Nicolas du Chardonnet. Elle avoit eu pour enfans 1. Rene' de Voyer II, Seigneur d'Argenfon, qui fuit; 2. *Louis* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, batifé le 16 Janvier 1625, qui fut Prieur du S. Sepulchre d'Allemagne, Ordre de S. Benoît, Diocéfe de Meaux, en 1635 nommé par le Roi Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Ste Trinité de Beaulieu, auffi de l'Ordre de S Benoît, Diocéfe de Tours, le fixiéme Octobre 1639, Prévôt de S. Laurent de Parthenay en 1651, & Prieur de Notre-Dame de Louen le 16 Mai 1671. Il permuta ce Bénéfice pour le Doyenné-canonicat prébendé de l'Eglife royale, collégiale & paroiffiale de S Germain l'Auxerrois à Paris, dont il prit poffeffion le 21 Octobre de la même année. Il mourut le 13 Janvier 1694, âgé de foixante-huit ans, & fut inhumé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois. Le troifiéme fils de René de Voyer, fut *Pierre* de Voyer d'Argenfon, Chevalier, Seigneur de Chaftres, Vicomte de Mouzé, appellé *le Vicomte d'Argenfon*, batifé le 19 Novembre 1626, & qui ayant été deftiné à l'Etat Eccléfiaftique, reçut la tonfure cléricale le 26 Mars 1636; mais qui depuis prit le parti de l'épée, & fut Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & Bailhf du Païs & Duché de Touraine, charge dont il fut pourvu au lieu & à la place du feu Seigneur de Cinq-mars, Grand Ecuyer de France, le 14 Juin 1643, & dont il prêta ferment le deuxiéme Décembre fuivant. Il fut auffi Enfeigne au Régiment des Gardes Françoifes, & enfuite Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans toute l'étendue du fleuve de S Laurent en la Nouvelle France, pour laquelle charge il prêta ferment le 27 Janvier 1657. Il fut fait le feptiéme Mars fuivant Confeiller d'Etat, en confidération de fes fervices dans des affaires importantes dans les Armées, & particuliérement aux fiéges de Portolongone, de La Baffée & d'Ypres, à la bataille de Lens & au fiége de Bourdeaux, où il avoit reçu plufieurs bleffures. Le neuviéme Avril 1709, il fit fon teftament par lequel il ordonna fa fépulture à Mouzé. René de Voyer eut encore, 4. *Magdelene* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, batifée le huitiéme Mai 1629, mariée en la Paroiffe de S. Gervais à Paris, le 16 Mai 1645, par contract du jour précédent, avec *Jean* de Bernage, Seigneur d'Arvigny, de S. Maurice, de Vaux-La-Vallée & de Chaumont, Confeiller au Grand Confeil, duquel elle devint veuve au mois de Juin 1689, vivante encore le feptiéme Novembre 1694; 5. *Claude* de Voyer, batifé le 20 Septembre 1632, mort & enterré à S. André des Arcs le 24 fuivant; 6. *Jacques* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, batifé le 18 Février 1634, Prêtre, Docteur en Droit Canon, Prieur Commendataire des Prieurez de Nau-l'Abbé en Berri, & de S. Nicolas de Poitiers, qui fut Vicaire Général de l'Evêque de Rhodès, fon coufin, en 1668, Prieur Curé de S. Pierre de Roquebouillac, le 22 Janvier 1670, & nommé à la Cure d'Argenfon par fon frére aîné, comme Fondateur, le 23 Mars 1690. L'Evêque de Dole, fon neveu, le nomma fon Vicaire Général pour fon Abbaye de Preuilly par Lettres du 26 Juillet 1707, dans lefquelles il eft qualifié Chanoine honoraire de l'Eglife Royale de S. Hilaire de Poitiers. Il mourut à Argenfon le 14 Juin 1715, dans la quatre-vint deuxiéme année de fon âge. Enfin René de Voyer eut 7. *Angélique* de Voyer, batifée le 22 Octobre 1637, morte jeune.

IX. Rene' de Voyer de Paulmy, II du nom, Chevalier Seigneur d'Argenfon, & de Weil le Ménil, Comte de Rouffiac, Châtelain de Plaffac, Seigneur de la Bailloliére, & de Selligny, né à Blois le 13 Décembre 1623, fut pourvu d'un Office de Confeiller au Parlement de Rouen par Lettres du 26 Août 1642, & y fut reçu le 23 Mars 1643, eut commiffion d'Intendant, de Subdélégué de fon pére dans les Elections de Saintes & de Cognac, le premier Novembre 1644, & dans la Généralité de Poitiers le deuxiéme Janvier 1646, & fut fait Intendant des mêmes Elections de Saintes & de Cognac en l'abfence de fon pére, par commiffion du quatriéme Avril de la même année. Il fut pourvu d'une charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, par Lettres du 14 Août 1649, en prêta le ferment le 16, & y fut reçu au Parlement le 23 du même mois. Il eut des Lettres de Confeiller d'Etat le quatriéme Septembre fuivant, & de Confeiller d'Etat ordinaire le 15 Avril 1651. Son pére étant mort la même année Ambaffadeur à Venife, il fut nommé pour aller le remplacer dans cet emploi auprès de la République, & remplit cette Ambaffade jufqu'au 28 Novembre 1655, qu'il eut fon audience de congé. Le Sénat de Venife pour marque de la confidération qu'il faifoit de fa perfonne, lui avoit accordé, & à fes Defcendans, la permiffion d'ajouter fur le tout de fes Armes celles de la République, avec le lion de Saint Marc pour cimier, par Lettres patentes du 27 Octobre précédent, & le Roi lui permit & aux fiens par Brevet du feptiéme Novembre 1656, d'ufer de cette conceffion. Pendant fon féjour à Venife, le Roi érigea fa Terre & Seigneurie de Rouffiac en tître de Comté par Lettres du 25 Janvier 1654, qui furent regîtrées au Parlement de Paris le 23 Décembre 1666. L'an 1655, il fit imprimer à Venife le *Traité de la Sageffe*, Ouvrage de fon pére, qu'il avoit traduit du François en Italien; il faifoit auffi des vers François, dont plufieurs ont été imprimez. Il obtint des Lettres de Maître des Requêtes honoraire le 14 Février 1657, & après avoir vécu longtemps dans la retraite, il mourut au mois de Mai 1700, dans la 77 année de fon âge. Il avoit époufé par contract du huitiéme Mai 1650, *Marguerite* Houllier de la Poyade, née le 27 Août 1630, & batifée à Saint André d'Angoulême le 29 fuivant, vivante encore en 1703, fille & héritiére d'*Hélie* Houllier, Ecuyer, Seigneur de la Poyade, & de Rouffiac, Confeiller du Roi en fes Confeils, Lieutenant Général du Siége Préfidial d'Angoulême, & de *Catherine* de Paris. De ce mariage vinrent 1. Marc-Rene' de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenfon, qui fuit; 2. *Antoinette-Catherine* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, née à Venife le 28 Janvier 1654, & batifée pour les cérémonies en l'Eglife de Saint Gervais à Paris, le fixiéme Mars 1657, mariée par contract du 17 Mai 1667, avec *Louis* de Valory, Chevalier, Seigneur d'Eftilly, de Chafteloifon, &c; 3. *Françoife* de Voyer, née à Venife le 12 Mai 1655, morte au mois de Janvier 1656, & enterrée à Saint Job de Venife près de fon ayeul; 4. *François-Hélie* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, né à Paris le 22 Septembre 1656, & batifé le lendemain à Saint Gervais, Prieur de Saint Nicolas de Poitiers, reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le neuviéme Février 1686, élu Doyen & Chanoine de l'Eglife Royale, Collégiale, & Paroiffiale de Saint Germain l'Auxerrois, le 15 Janvier 1694, & nommé le 15 Avril 1702, à l'Evêché de Dol, qui fut préconifé & propofé pour lui à Rome les 25 Septembre & 20 Novembre fuivans; enfuite dequoi il fut facré le 18 Mars 1703, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris, par le Cardinal de Noailles, Archevêque de cette Ville, affifté des Evêques de Senlis & de Noyon. Il harangua le Roi à la tête des Députez des Etats de Bretagne le 14 Janvier 1705, & il obtint l'Abbaye de Saint-Pierre de Preuilly, Ordre de Saint Benoît, Diocéfe de Tours le premier Novembre 1706. Le Roi le nomma le 12 Janvier 1715 à l'Archevêché d'Embrun, qui fut propofé pour lui à Rome le 16 Décembre fuivant, & d'où il fut transféré le 23 Avril 1719, à l'Archevêché de Bourdeaux, pour lequel il prêta ferment de fidélité entre les mains du Roi en préfence du Duc d'Orléans, Régent, le 16 Juin 1720. Il eut auffi le Brevet de Confeiller d'Etat le neuviéme Mai 1719, & l'Abbaye de Notre Dame de Relecq, Ordre de Cîteaux, Diocéfe de Saint-Paul de Léon lui fut accordée le 12 Juin 1720. Il affifta au Sacre du Roi à Reims le 25 Octobre 1722, ayant été un des Prélats qui y furent invitez, & il fut député de fa Province à l'Affemblée Générale du Clergé de France tenue en 1723. Il mourut à Bourdeaux le 25 Octobre 1728, âgé de 72 ans, un mois & trois jours. Son corps après avoir été expofé pendant deux jours dans la falle de fon palais, fut dépofé dans une chapelle de fa métropolitaine, où il ne fut inhumé qu'après la rentrée du Parlement. Les autres enfans de René de Voyer, II du nom, font 5. *Thérése-Héléne* de Voyer, née & batifée à Saint Gervais le onziéme Avril 1659, morte le 26 Octobre 1662, & enterrée au Calvaire du Marais à Paris; 6. *Marie-Scholaftique* de Voyer, née le dixiéme Février 1661, Religieufe Carmelite à Angoulême; & 7. *Jofeph Ignace* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, né le 30 Décembre 1662, & batifé le lendemain à Saint Germain l'Auxerrois, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérufalem de minorité au Grand-Prieuré de France, en vertu d'une Bulle du Grand-Maître du dixiéme Mars 1666, & mort en Bretagne en 1690.

X. Marc-Rene' de Voyer de Paulmy, Chevalier, Marquis d'Argenfon, Vicomte de Mouzé, Baron de Weil, Seigneur de la Bailloliére, de Draché, &c. Miniftre d'Etat, Garde des Sceaux de France, & Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louïs, né à Venife le quatriéme Novembre 1652, reçut les cérémonies du batême dans le Palais de Saint Marc le huitiéme Janvier 1653, & fut nommé au nom de la République de Venife par André Contarini, Chevalier Procurateur de Saint Marc. Il fit le ferment d'Avocat au Parlement le 12 Novembre 1669, & fut reçu Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel, & de Saint Lazare de Jérufalem le huitiéme Janvier 1677, & Confeiller du Roi, Lieutenant Général en la Sénéchauffée & Siége Préfidial d'Angoulême, en furvivance de fon ayeul maternel le neuviéme Août 1679. Il fut établi par Arrêt du Confeil d'Etat du 25 Février 1692, Procureur-Général de la commiffion pour le jugement des prifes faites par les vaiffeaux portans pavillon de France; pourvu par Lettres du cinquiéme Mars 1694, d'une charge de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, à laquelle il fut reçu le 19 du même mois; fait Procureur Général de la Commiffion pour la recherche des francs-fiefs, & des ufurpateurs du titre de nobleffe en 1696, & pourvu par Lettres du 29 Janvier 1697, de la charge de Lieutenant-Général de la Ville, Prévôté, & Vicomté de Paris, en laquelle il fut inftallé au Châtelet le huitiéme Février fuivant. Il obtint le 12 Juillet 1703, des Lettres de Maître des Requêtes honoraire, qui furent regîtrées au Parlement le 20 du même mois. Il fut nommé l'un des Commiffaires du Confeil de Commerce par Arrêt du 18 Novembre 1704, & Confeiller d'Etat fémeftre le dixiéme Juin 1709. Il fut déclaré Garde des Sceaux de France le 28 Janvier 1718, & les Sceaux lui ayant été remis, il prêta ferment le même jour pour cette charge. Il fut chargé en même tems de l'adminiftration des Finances, & fut inftallé le premier Février dans le Confeil des Finances en qualité de Préfident de ce Confeil. Ayant été élu le deuxiéme Avril de la même année l'un des Quarante de l'Académie Françoife, il y prit féance le 23 Juillet: il avoit été reçu honoraire de celle des Sciences dès 1716. *Voyez* fon Eloge par M. de Fontenelle parmi ceux des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences. Il fe trouva, & porta la parole au lit de Juftice tenu au Louvre le 26 Août de l'année 1710, & l'Edit du mois précédent, portant création de l'Office de Garde des Sceaux en fa faveur, y fut enregîtré de l'exprès commandement du Roi. Il fut pourvu par Lettres du 15 Avril 1719, de la charge de Grand-Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louïs, pour laquelle il prêta ferment le lendemain. Le cinquiéme Janvier 1720, il fut déchargé de l'adminiftration des Finances, & déclaré Miniftre d'Etat: le Roi lui donna une penfion de 20000 livres, & à chacun de fes enfans une de 3000 livres. Il remit les Sceaux de France entre les mains du

Duc d'Orléans Régent, le feptiéme Juin 1720, & il obtint un Brevet daté du même jour qui lui en conferva les honneurs. Il mourut à Paris dans l'extérieur du Monaftére de la Magdeléne de Trénel, au fauxbourg Saint-Antoine le huitiéme Mai 1721, fur les cinq heures du matin, dans la 69 année de fon âge, & il fut inhumé le 19, à Saint Nicolas du Chardonnet. Il avoit époufé par contract du 14 Janvier 1693; *Marguerite* Le Févre de Caumartin, feconde fille de *Louïs-François* Le Févre de Caumartin, Chevalier, Seigneur de Boiffy, d'Argouges, de Rouvre, de Maify, &c. Confeiller du Roi en tous fes Confeils, & au Confeil d'Etat & direction des Finances, & de *Catherine-Magdeléne* de Verthamon fa feconde femme. Elle mourut de la petite verole le premier Août 1719, à fix heures du foir, âgée de 47 ans, & elle fut inhumée le lendemain au foir à Saint Nicolas du Chardonnet. Les enfans fortis de ce mariage font 1. *Catherine-Magdeléne-Marguerite* de Voyer, de Paulmy, d'Argenfon, née le 13 Octobre 1693, & batifée le lendemain à Saint Jean en Gréve, mariée le 12 Août 1715, avec *Thomas* le Gendre de Collande, Chevalier, Seigneur de Gaillefontaine, de Bézancourt, de Forges, d'Alges, d'Elbeuf en Bray, d'Avênes, de Maigremont, & de Beauffault, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louïs, Colonel du Régiment Royal des Vaiffeaux, & Brigadier des Armées du Roi, depuis Maréchal de Camp, & Commandeur du même Ordre de Saint Louïs; 2. René-Louïs de Voyer, de Paulmy, Marquis d'Argenfon, qui fuit; & 3. *Pierre-Marc* de Voyer, de Paulmy, Chevalier, Comte de Weil-Argenfon, Seigneur de Villautrois, de Lye, du Pleffis-d'Echelles, de Pocaney, Baron des Ormes de Saint Martin, né le 16 Août 1696, & batifé le lendemain à Saint Jean en Gréve, reçu Avocat au Parlement le cinquiéme Août 1715, Avocat du Roi au Châtelet en 1718, Confeiller au Parlement de Paris le 29 Août 1719, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 17 Novembre fuivant, & Lieutenant-Général de Police de la Ville, Prévôté, & Vicomté de Paris, le 26 Janvier 1720, charge dont il donna fa démiffion le premier Juillet fuivant. Il fut fait Intendant à Tours le 18 Février 1721, & Grand-Croix & Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louïs, par la démiffion de fon frére aîné au mois de Juin fuivant. Il fut pourvu de nouveau par Lettres du 26 Avril 1722, de la charge de Lieutenant-Général de Police de Paris, dans laquelle il fut inftallé le cinquiéme Mai fuivant, ayant fait le jour précédent au Parlement le ferment accoutumé. Le Duc d'Orléans Régent en France, le nomma le 20 Septembre 1723, fon Chancelier Garde des Sceaux, Chef de fon Confeil, & Surintendant de fes Maifons & Finances, & lui en fit expédier les provifions le 24 du même mois. Après la mort de ce Prince, il fut choifi pour remplir la même place auprès du Duc d'Orléans, premier Prince du fang, fon fils. Il fe démit de la charge de Lieutenant-Général de Police, & ayant été fait Confeiller d'Etat le 28 Janvier 1724, il prêta ferment, & prit féance au Confeil le 31 du même mois. Il obtint des Lettres de Maître des Requêtes honoraire le 27 Février fuivant, & il fut reçu honoraire de l'Académie Royale des Sciences le 31 Août 1726. Il a été marié le 24 Mai 1719, avec *Anne* Larcher, née pofthume le fixiéme Mars 1706, fille unique de *Pierre* Larcher, Chevalier, Seigneur de Pocaney, Confeiller au Parlement de Paris, mort le 19 Février 1706, & d'*Anne-Thérèfe-Hébert* de Buc, fa veuve, femme en fecondes noces d'*Antoine-François* Talon, Capitaine au Regiment des Gardes Françoifes. Il a eu d'elle *Marc-René* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, né le 20 Septembre 1722; & *Louïs-Augufte* de Voyer, de Paulmy, d'Argenfon, né le 13 Février 1725, batifé pour les cérémonies le 14 Juillet fuivant dans la chapelle du Palais Royal à Paris, & tenu fur les fonts par le Duc & la Ducheffe d'Orléans. Il avoit été reçu Chevalier de l'Ordre de Malte de minorité par Bref du 17 Avril précédent.

XI. René-Louïs de Voyer de Paulmy, Chevalier, Marquis d'Argenfon, Vicomte de Mouzé, Baron de Réveillon, Seigneur de Villeneuve, &c. né & ondoyé le 18 Octobre 1694, reçut les cérémonies du batême à Saint Jean en Gréve le feptiéme Novembre fuivant. Il fut reçu Confeiller au Parlement de Paris le 24 Avril 1716, & nonobftant le défaut d'âge, il obtint le 20 Février 1718, la permiffion d'opiner. Il fut pourvu d'une charge de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par Lettres du 21 Novembre fuivant, fait Confeiller d'Etat le fixiéme Janvier 1720, Intendant du Hainault, païs d'entre Sambre & Meufe & outre-Meufe le 15 du même mois, Maître des Requêtes honoraire le troifiéme Février fuivant, & Grand-Croix, Chancelier, & Garde des Sceaux de l'Ordre Militaire de Saint Louïs, au lieu de feu fon pére, le 15 Mai 1721. Il prêta ferment pour cette charge le 18 fuivant, & s'en étant enfuite démis en faveur de fon frére, il obtint le 31 des mêmes mois & an, un Brevet qui lui en conferva les honneurs: par autre Brevet du premier Juin 1721, la penfion de 3000 livres qui lui avoit été accordée, & à fon frére, du vivant de leur pére, fut augmentée jufqu'à 9000 livres pour chacun, & à 7000 livres pour leur fœur. Il fut un des Confeillers d'Etat qui affiftérent au facre du Roi à Reims le 25 Octobre 1722, & il monta à une place de Confeiller d'Etat ordinaire au mois de Décembre 1728. Il a été marié le 30 Novembre 1718, par contract du jour précédent, avec *Marie-Magdelene-Françoife* Méliand, née le 22 Janvier 1704, fille d'*Antoine-François* Méliand, Chevalier, Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes honoraire de fon Hôtel, & Intendant de Flandre, puis Confeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* le Bret. Il en a eu 1. *Antoine-René* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, né à Valenciennes le 22 Novembre 1722; & 2. *Marie-Magdeléne-Catherine* de Voyer de Paulmy d'Argenfon, née le 25 Novembre 1724. Les Armes de Voyer font d'*azur à deux lions léopardez d'or paffans l'un fur l'autre, couronnez de même, armez & languez de gueulles, écartelé de* Gueffault, *qui eft d'argent à une fafce de fable.* La branche d'Argenfon *portoit ci-devant fur le tout l'écuffon de Venife, qui eft d'azur à un lion aîlé affis d'or, tenant un livre couvert d'argent: cet écuffon furmonté d'une couronne ducale fermée.* * *Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, 3. Edit. *tome 6. p.* 593.

* VOYER (Jean Le) Profeffeur dans l'Univerfité de Paris, en Latin *Viforius*, Sieur de Saint-Pavace, né dans la ville du Mans, a été favant dans les Langues Gréque & Latine. Il enfeigna pendant plufieurs années les Belles-Lettres à Paris dans le Collége de Bourgogne. Il étoit habile Grammairien, Philofophe & Jurifconfulte. Il mourut au Mans en 1568. En 1534, il publia un Abbrégé Latin de la Dialectique de Rodolphe Agricola, & une Logique Latine de fa façon. Il y condamne la Méthode des Hibernois & des Efpagnols. Pour faire revivre le goût de la Philofophie, il y employa une Latinité pure. Il divifa fon Ouvrage en trois livres, pour fuivre l'ordre que Cicéron a obfervé dans fes Topiques. Il avoit fait auffi des Poëfies Latines, & l'Hiftoire des chofes les plus mémorables de fon tems, & il laiffa ces Ouvrages à fon fils qui ne les a pas publiez. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VOYSPERG, VOITSBERG, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Stirie. Ce lieu eft fur la riviére de Kaynach, à fix lieues de la ville de Gracz, vers le couchant. * Maty, *Diction.*

U P. U P L.

* UP-HILL, bourg d'Angleterre dans la Province de Sommerfet, près de l'embouchure de l'Axe. Il y a environ 130 ans qu'il s'éleva dans ce lieu-là une piéce de terre à la hauteur d'une montagne, aprés quoi elle s'affaiffa tout d'un coup, s'abîma dans la terre, & laiffa un grand étang à fa place. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 633.

UPLANDE, Province de Suéde, a la Geftricie pour bornes au nord, la Mer Baltique à l'orient, la Sudermanie au midi, & la Weftmannie à l'occident. Sa longueur eft à peu près de vint-huit lieues, & fa largeur de dix-huit. On l'a divifée en trois Contrées, qui tirent leurs noms des Châtellenies ou Centuries qu'elles contiennent. La première s'appelle *Thiundrie*, à caufe qu'elle confifte en dix Châtellenies. La feconde qui en a huit eft appellée *Atbundrie*. Et la troifiéme a le nom de *Fierundrie*, des quatre Châtellenies qui la compofent. Outre ces trois Contrées il y a encore la Prefqu'Ifle de *Toren*, qui eft partagée en deux Châtellenies. Ubbon, Roi de Suéde, faifoit fa réfidence ordinaire dans cette Province, & on croit qu'elle a pris de là le nom d'*Uplande*, comme qui diroit *païs d'Ubbon*. Ses principales villes font *Upfal*, *Stockholm* & *Encoping*. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tom.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

U P P. U P S. U P T.

UPPINGHAM, jolie petite ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Rutland. Elle eft ornée d'un bon Collége & d'un Hôpital. Elle eft à 64 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

UPSAL, ancienne ville du Royaume de Suéde, dans la Province d'Upland, étoit autrefois le féjour des Rois qui y étoient auffi facrez dans l'Eglife Cathédrale, qui eft le Siége d'un Archevêché. Il y a une célébre Univerfité, une belle citadelle, & une horloge dont l'artifice eft admirable. L'Eglife Archiépifcopale eft couverte de cuivre, & renferme plufieurs fépulcres des Rois de Suéde, d'une ftructure très magnifique. Ce fut dans le Palais Royal de cette ville, que la Reine Chriftine dépofa la couronne, & abdiqua l'an 1654. * Henri Loménie Comte de Brienne, *in Itinerario.*

On tient qu'Upfal a fon nom d'Ubbon fon fondateur, & de la riviére de la Saala qui l'arrofe. Elle eft à fix milles de Wefteras, & à fept de Stockholm. Son Eglife fut érigée en Archevêché par le Pape Eugéne III, qui lui donna les Evêchez de Lincoping, de Scar, d'Arofen, de Wexo, d'Abo, & de Stregneff pour fuffragans, & y attacha la Primatie du Royaume. L'an 1595, le Roi Charles IX donna plufieurs priviléges à fon Univerfité, qui étoit autrefois la plus célébre du Nord, & Guftave-Adolphe en groffit le revenu, d'une penfion confidérable dont elle jouït encore. Guftave I affembla les Etats à Upfal lorfqu'il voulut abolir en Suéde la Religion Catholique. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

UPSU, ville. *Cherchez* ALASCHEIHR.

UPTON (Nicolas) Anglois. Il étoit au fiége d'Orléans en 1428. Il fut depuis Chanoine & Précenteur de l'Eglife de Sarisbéri, & vivoit encore en 1453. Il eft Auteur de ces trois Ouvrages imprimez dans le même volume, 1o. *Nicolai Uptoni de Studio Militari, libri quatuor.* 2o. *Joannis de Bado Aureo tractatus de Armis*; 3o. *Henrici Spelmanni Afpilogia, in folio*, imprimé à Londres en 1654, par les foins d'Edouard Biffæus, qui y a joint des Remarques de fa façon. Ces trois Ouvrages traitent du Blafon. Les deux premiers livres d'Upton reprennent la matiére de plus haut, & traitent de tout ce qui regarde la Nobleffe, fon origine, fes droits, fes loix, &c. & contiennent une efpéce de Code Militaire. * *Bibliothéque du Richelet de* 1728.

UR.

UR, ville des Chaldéens, païs natal de Tharé, & de son fils Abraham.

☞ Ce nom UR, en Hébreu veut dire *feu*, signification qui a donné lieu à l'ancienne tradition des Juifs, qu'Abraham avoit été jetté dans le feu par les Chaldéens, avec son frére Aram, parce qu'il ne vouloit pas adorer leurs Dieux; qu'Aram, qui n'avoit pas la même foi qu'Abraham, fut consumé par le feu, mais qu'Abraham en fut délivré par miracle. Saint Jérôme fait mention de cette tradition des Juifs, à laquelle les Rabbins ont encore ajouté plusieurs circonstances; mais il paroît par le texte de la Genése, que Ur est le nom appellatif d'une ville de Chaldée. Ammien Marcellin nous apprend qu'il y avoit en Mésopotamie, sur le chemin qui conduit des bords du Tigre à Nisibe, une ville nommée Ur. Eupolémus, dans *son Histoire des Juifs*, citée par Eusebe, dit que la Babylonie, nommée *Camarine*, est aussi appellée *Urie*; & Pline fait mention d'une ville d'Ur, sur l'Euphrate. De ces trois villes, la premiére est celle qui le plus probablement est la ville d'Ur, dont il est parlé dans l'Ecriture. * *Genése, c.* 11 & 15. *Néhémie* ou II *Esdras, ch.* 9. *v.* 7. Bochart, *in Phaleg.* M. Du Pin, *Dissertat. Chron. Hist. Crit. sur la Bible, tome* 1.

URA.

URABA, contrée de l'Amérique Méridionale, dans la Terre-Ferme, avec un Golfe de ce nom, dans le Gouvernement de Carthagéne.

URAC ou URAK, la plus septentrionale de toutes les Isles Marianes ou des Larrons. Elle est entiérement déserte. Elle est éloignée de cinq lieues de celle de Maug ou Tunas. * Charles le Gobien, *Histoire des Isles Marianes.*

URANA, petite ville de Dalmatie. Elle est sur un petit Lac qui porte son nom, entre Zara & Sébénico, environ à sept lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

Cette ville, à cause de sa force, étoit autrefois fort incommode aux Rois de Hongrie. Il y a eu là une riche Commanderie des Templiers, & un grand Couvent de l'Ordre de S. Benoît fondé en 1076. Les Turcs abandonnérent cette place en 1647, & aussi-tôt après Foscolo Général des Vénitiens y mit le feu. Dans la suite les Turcs l'ont rebâtie; mais en 1684, les Morlaques la réduisirent sous la domination des Vénitiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Description de la Dalmatie.*

VRANCKHEIM. *Voyez* FRANCKHEIM.

URANE, Prêtre de l'Eglise de Nole, dans le cinquiéme siecle, écrivit une Relation de la mort de Saint Paulin, dont il fut témoin. Nous avons cet Ouvrage dans Surius sur le 22 Juin. * Isidore, *de Illust. Script. c.* 4.

URANE, Tyran sous Alexandre *Sévére*, dont parle Zosime. Il y a encore un Historien Grec de ce nom. * Vossius, *de Hist. Græc.*

URANIBOURG, petit lieu que Ticho Brahé II, Baron Danois, & illustre Mathématicien, fit bâtir avec un Observatoire, dans l'Isle de Ween ou Huen, laquelle est dans le Détroit du Sund, entre la Zeelande & la Province de Schone, Schonen ou Scanie. Il y fit faire un donjon, qu'il nomma *Stelleborg*, environné de miroirs & de crystaux, où, quelque rigoureuse que fût la saison, il se retiroit ordinairement pour observer les Astres. * *Voyez* sa Vie écrite par un Anonyme.

URANIE, une des neuf Muses, dont le nom signifie *céleste*, préside à l'Astronomie. On la représente ordinairement vêtue d'une étoffe de couleur d'azur, couronnée d'étoiles, & soutenant des deux mains un grand Globe.

* URANIUS (Henri) de Rees, dans le Duché de Cléves, fut Recteur du Collége d'Emmeric, & Auteur des Ouvrages suivans, *Grammaticæ Hebrææ Compendium; de Usu & Officiis Literarum Servilium, de Nominum Diversitate, de Punctorum Mutatione, deque Radicum Inventione apud Hebræos; Commendatio Linguæ Græcæ; Epitome de Re Nummaria, Mensuris & Ponderibus; Tractatus quo Sapienti mortem non esse metuendam ostendit.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 371 & 372.

* URANIUS, Syrien, Philosophe & Médecin dans le VI siécle, exerçoit la Médecine à Constantinople. Il aimoit fort à disputer, parloit beaucoup, & décidoit hardiment. Il affectoit de paroître Sceptique, & prenoit pour modéles Pyrrhon & Sextus Empiricus. Outre cela, il avoit, *dit-on*, des mœurs fort corrompues; mais il savoit si bien dissimuler, que quand il accompagna Arebindus dans son Ambassade de Perse, Cosroès, trompé par son extérieur, conçut de l'estime pour lui, & le fit entrer en conférence avec ses Mages. Il y soutint sa réputation, plus par son effronterie que par la solidité de ses réponses. Cela ne laissa pas d'augmenter l'estime de Cosroès pour lui, de sorte que quand il fut de retour de Constantinople, il reçut de ce Prince des Lettres pleines de politesse & d'affection. Cela fit croître tellement l'orgueil de ce Philosophe, qu'il devint insupportable à tout le monde. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

VRANKHEIM. *Voyez* FRANCKHEIM.

* VRANXIUS (Corneille Colomban) de Dendermonde, Licentié en Théologie & Professeur dans le Monastére de Tongerloo, fut Chanoine & Pénitencier de Gand, puis Religieux, Prieur & Abbé de Saint-Pierre. Il mourut le 15 Août 1615, âgé de 84 ans. Il a écrit contre les Réformez, pour soûtenir la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, un Livre intitulé *Malleus Calvinistarum.* Outre cela, on a de lui en Flamand, *Consolation des Ames dans le Purgatoire; du Sacrement de l'Eucharistie; Entretiens sur les divers Miracles de la Sainte Vierge Marie*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 144 & 145.

URATISLAS, I du nom, fut le quatorziéme Duc de Bohême. BORIVORIUS, après la mort de Spirigneus I, son fils aîné, ne voulut point reprendre le gouvernement du Royaume de Bohême, qu'il fit donner à Uratislas I, son second fils. Il n'oublia rien de ce qui pouvoit le rendre égal aux meilleurs Princes. Les Hongrois, qui avoient troublé la paix dans ses Etats, éprouvérent bientôt sa valeur, & furent obligez de quitter les armes avant le combat, & de recevoir de lui les conditions qu'il proposa. Drahomira, fille du Gouverneur du Loket, promit de se faire Catholique pour épouser ce jeune Prince; mais le mariage ne fut pas plutôt consommé, qu'elle manqua de parole; de sorte que bien loin de suivre la Religion Chrétienne, elle tâcha de l'opprimer. Les deux enfans qu'Uratislas eut de cette Princesse, furent *Venceslas*, l'aîné, & *Boleslas.* Uratislas mourut à Prague l'an 916, après avoir fait bâtir à Boleslaw une Eglise à l'honneur de Saint Méthodius & de Saint Cyrillus, Apôtre de Bohême & de Moravie, qui étoient morts à Rome de son tems. * Julius Solimanus, *de Elogiis Ducum, Regum & Interregum Bohemiæ.*

URATISLAS, II du nom, premier Roi de Bohême, fut honoré du titre du Roi par l'Empereur Henri IV, qui voulut attirer à son parti ce Prince par cette grace. Il fut couronné à Prague avec sa femme, par Gilbert Archevêque de Tréves, le 15 jour de Juin de l'an 1086. A peine fut-il sur le thrône, qu'il fut obligé de mettre sur pié une Armée contre *Gérard* & *Conrad*, ses deux fréres. Quant à Gérard, il mourut de la fiévre, avant que de combattre. Conrad fut assiégé dans Brin, & se servit des larmes de sa femme pour se réconcilier avec le Roi son frére, qui pendant ce siége se fit, sans y penser, un ennemi dans la personne de Bretislas son fils. Didier qui étoit un Courtisan des plus considérez, ayant laissé échapper une raillerie ingénieuse contre Brétislas, le Roi ne put s'empêcher de rire: ce qui fit en même tems concevoir à ce Prince de la haine contre Didier & contre le Roi. Il fit tuer Didier, prit les armes contre son pére, & en fût venu à un combat, si Conrad ne l'en eût empêché. Ce fils criminel pouvoit rentrer en grace auprès du Roi son pére, mais il aima mieux se retirer auprès de Ladislas, Roi de Hongrie. Uratislas mourut l'an 1092, la septiéme année de son régne, & priva son fils de la succession du Royaume, qu'il laissa à CONRAD I, son frére. Il fut enterré dans l'Eglise de Vissegrade, qu'il avoit fondée, & dédiée à l'Apôtre Saint Pierre. * Jul. Solimanus, *de Elogiis Ducum, Regum & Interregum Bohemiæ.*

URB.

URBAIN, Disciple de l'Apôtre Saint Paul. Il fut Evêque de Macédoine. Saint Paul le salue dans son *Epître aux Romains, ch.* 16. *v.* 9, & l'appelle son compagnon d'œuvre en Jésus-Christ. * Théodoret, *in Synopsi.*

URBAIN, I de ce nom, Pape élu après Calixte I, le 21 Octobre de l'an 224, étoit Romain, avoit vécu auprès des Papes, & avoit été employé dans le Ministére de l'Eglise, qui étoit alors cruellement persécutée. Il la gouverna jusqu'au 25 Mai de l'an 230, qu'il eut la tête tranchée, sous l'Empire d'Alexandre *Sévére.* On lui attribue une Epître & quelques Décrets; mais l'un & l'autre sont supposez. Saint Pontien lui succéda. * Eusébe, *in Hist.* Baronius, *in Annal.* Possevin. Coccius, &c.

URBAIN II, appellé *Odon* ou *Eudes*, François, natif de Châtillon-sur-Marne, Religieux de Clugny. Quelques-uns ont dit qu'il étoit de basse naissance; mais la Chronique d'Albéric, *l.* 2. sous l'an 1087, le dit fils du Seigneur de Lagery. Le Martyrologe de l'Abbaye de Molesme, nomme son pére *Eucher*, & sa mére *Isabelle*, & en fait mention le cinquiéme Juin. Il fut fait Cardinal & Evêque d'Ostie, par Grégoire VII, & fut élevé sur le Siége de Saint Pierre, après la mort de Victor III, le 12 Mars de l'an 1088. L'Eglise étoit alors affligée par le Schisme de l'Antipape Guibert. En 1090, il donna aux Chanoines de S. Antonin au Diocése de Rhodès, un Acte par lequel il les prend sous la protection particuliére du Saint Siége; & en 1096, il accorda la même grace, par une Bulle du septiéme d'Avril, au Monastére fondé par Guillaume, Comte de Poitiers, dans le fauxbourg de cette ville. Urbain gouverna avec une prudence singuliére pendant ces tems fâcheux; & s'étant vu contraint de sortir de Rome, où les Schismatiques étoient les plus forts, il se retira dans la Pouille, & passa depuis en France, asyle ordinaire des Papes persécutez. Il y célébra divers Conciles, ou pour s'opposer aux violences des Schismatiques, ou pour régler d'autres affaires d'importance, comme celle de Philippe I, Roi de France, qui avoit enlevé Bertrade. Mais de tous les Conciles qu'Urbain II a célébrez, il n'y en a point eu ni de plus célébre, ni de plus utile à l'Eglise que celui de Clermont-en-Auvergne, pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Après cette Assemblée tenue l'an 1095, le Pape en tint d'autres à Tours & à Nîmes; & étant retourné en Italie, il mourut en paix à Rome, le 29 Juillet de l'an 1099, & eut Paschal II, pour successeur. On a encore XXXV Lettres de lui. * Baronius, *in Annal.* & les Auteurs alléguez par Louïs Jacob, *in Biblioth. Pontif.*

URBAIN III, dit auparavant *Lambert* Crivelli, Archevêque de Milan, parvint après Luce III au Pontificat, & ne le tint qu'un an, dix mois & 25 jours, depuis le 25 Novembre de l'an

l'an 1185, jusqu'au 20 d'Octobre 1187. Il mourut à Ferrare de déplaisir, après avoir appris la funeste nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin, dans le tems qu'il envoyoit du secours aux Chrétiens de la Palestine. Il eut des contestations avec l'Empereur touchant les terres laissées par la Princesse Mathilde à l'Eglise de Rome, sur la dépouille des Evêques après leur mort, & sur les taxes qu'on faisoit payer aux Abbesses. Urbain menaça l'Empereur d'excommunication. Ce Prince soutint ses droits, & écrivit au Pape une Lettre très forte, qui le fâcha tellement, qu'il prit la résolution d'excommunier l'Empereur: ce qu'il eût exécuté, si les habitans de Vérone, où il étoit, ne l'eussent prié de ne le pas faire dans leur ville. Il en sortit dans le dessein de le faire, mais sa mort arrêta les foudres qu'il alloit lancer. GREGOIRE VIII fut élevé après lui sur le Saint Siége. * Paul Morigia, & Joseph Ripamont, *Hist. Eccl. Mediolanensis.* M. Du Chêne & Papire Masson, *in Vitis Pontificum.*

URBAIN IV, François, natif de Troyes en Champagne, se nommoit *Jacques-Pantaléon-Léon.* D'autres assûrent que Pantaléon étoit le nom de son pére, & que celui de sa famille étoit du Court-Palais, *Curto-Palatio.* On tient qu'il n'étoit fils que d'un Savetier; & que par la connoissance qu'il s'étoit acquise de la Théologie & du Droit Canon, il devint Archidiacre de Liége, puis Evêque de Verdun, & Patriarche de Jérusalem. Enfin étant venu à Viterbe pour les affaires de la Palestine, il y fut élu Pape après la mort d'Alexandre IV, le 29 Août de l'an 1261. Il créa d'abord huit Cardinaux, personnages d'un grand mérite; puis il fit publier une Croisade contre Mainfroi, ennemi de l'Eglise, & usurpateur du Royaume de Sicile. Quelque tems après il se retira à Orviette, & appella en Italie Charles, Comte d'Anjou & de Provence, pour le faire Roi des deux Siciles. L'an 1264, il ordonna par une Bulle, qu'on célébreroit dans toute l'Eglise la Fête du Saint Sacrement, le Jeudi d'après celle de la Trinité, & il fit composer un Office particulier par S. Thomas d'Aquin; mais cette Bulle ne parle ni de procession, ni d'exposition du Saint Sacrement. Ce Pape mourut à Pérouse le 20 Octobre de la même année, après avoir passé trois ans, un mois & 22 jours sur le Siége Pontifical. Son corps fut mis dans l'Eglise Cathédrale de la même ville, où l'on voit son tombeau avec une Epitaphe. Le Pape Urbain IV avoit écrit une Relation de la Palestine, dont Adrichomius s'est servi pour le Théâtre de la Terre-Sainte. Il laissa encore un volume d'Epîtres, conservées dans la Bibliothéque du Vatican; & une Paraphrase sur le 50 Pseaume (selon la Vulgate, & le 51 selon l'Hébreu) *Miserere mei Deus*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Quelques Auteurs attribuent ce dernier Ouvrage à Urbain III. CLEMENT IV remplit ensuite le Saint Siége, qui avoit vaqué quatre mois. * Grégoire, Evêque de Bayeux. Theodoric de *Vaucouleurs.* Champier. Frizon. Papire Masson. Platine. André du Saussay. Onuphre & Ciacconius, *en sa Vie.* Bzovius & Rainaldi, *in Annal.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

URBAIN V, François, natif du Diocése de Mende en Gévaudan, nommé auparavant Guillaume de Grisac, étoit fils de *Guillaume* de Grimoard, Baron du Roure & de Grisac, & d'*Emphelise* de Sabran, sœur de Saint Elzéar. *Voyez* ROURE. Il avoit été Religieux de l'Ordre de S. Benoît; & ensuite ayant pris le Bonnet de Docteur en Droit Canon & en Théologie, il l'avoit professé avec applaudissement à Montpellier & à Avignon. Après avoir été Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, puis de Saint-Victor-lez-Marseille, il fut élu Pape, & succéda à Innocent VI, le 28 Octobre de l'an 1362. Urbain fut élu, quoiqu'absent; & à son retour à Avignon où étoit le Saint Siége, il fut couronné le sixiéme Novembre. Il avoit toujours témoigné un courage invincible pour la défense des droits Ecclésiastiques. Cette ardeur augmenta dans son Pontificat; car il excommunia Barnabon, Tyran de Milan, & quelques autres Seigneurs d'Italie, qui exerçoient des cruautez incroyables sur le peuple. Le Ciel favorisa ses desseins, & protégea ses armes contre ces Tyrans, dont la défaite rendit la paix à l'Italie. Ce fut une des raisons qu'on proposa au Pape, pour le prier d'y aller faire un voyage. Il y fut encore porté par les sollicitations pressantes des peuples de Rome, & par les Lettres de Pétrarque: de sorte qu'étant sorti d'Avignon le 30 Avril 1357, il s'embarqua à Marseille, & arriva à Rome, le 16 Octobre. Pendant les deux ans qu'il resta en Italie, il régla les affaires du gouvernement, & partit de Corneto le cinquiéme Septembre 1370, pour revenir à Avignon. Il aborda à Marseille le 16, & le 24 du même mois il fit son entrée à Avignon, où il mourut le 19 Décembre suivant, après huit ans, un mois & 23 jours de Siége, à l'âge de 61 ans. Son corps fut porté dans l'Eglise de Saint-Victor-lez-Marseille, où est son tombeau, illustre par des miracles, qui ont témoigné que c'est avec raison que sa mémoire est honorée dans le Martyrologe de France, & dans celui de Saint Benoît. Ce Pape composa divers Traitez, même pendant son Pontificat. Dans le *Thesaurus Novus Anecdotorum* des Péres Dom Martenne & Dom Durand, on trouve quelques Lettres de ce Pape. Il eut pour successeur GREGOIRE XI. * Sponde, Bzovius, & Rainaldi, *in Annal.* Ruffi, *Hist. de Mars.* Symphorien Champier, Du Bosquet. Du Chêne, *en sa Vie.*

URBAIN VI, nommé auparavant *Barthélemi* Prignani, Archevêque de Bari, étoit de Naples. Après la mort de Grégoire XI, les Romains craignant que si l'on faisoit un Pape François, il ne transferât encore le Siége à Avignon, obligérent les Cardinaux d'élire un Pape de leur Nation. Le peuple en troupe aux environs du Conclave, crioit insolemment, *volemo un Papa Romano, overo Italiano*; & mettant quantité de bois sous la salle de l'Assemblée, il menaçoit les Cardinaux d'y mettre le feu, si on ne leur donnoit satisfaction. Les Cardinaux protestérent de cette violence, & choisirent l'Archevêque de Bari, quoiqu'il ne fût pas Cardinal. Ils s'imaginérent qu'un homme comme lui, qui étoit savant en Droit Canon, improuveroit cette élection, faite contre les formes ordinaires le huitiéme Avril de l'an 1378. Le jour de Pâques, Prignani fut couronné sur les degrez de l'Eglise de Saint Pierre, & prit possession à l'ordinaire. Lorsqu'il se vit reconnu de tout le monde, il devint extrêmement altier & sévére. Les Cardinaux le priérent de se souvenir que son élection n'étoit pas légitime, & se retirant à Anagni, puis à Fondi, firent une nouvelle élection du Cardinal Robert de Genéve, qui prit le nom de *Clément VII.* Ce fut le commencement d'un très long & très fâcheux Schisme. Clément se retira à Avignon, après avoir été à Naples, où il fut tout à fait bien reçu de la Reine Jeanne. Ce procédé déplut à Urbain, qui excommunia cette Princesse, & sollicita Louïs, Roi de Hongrie, d'envoyer Charles de Duras, pour porter la guerre dans le Royaume de Naples. Jeanne l'avoit donné par testament à Louïs Duc d'Anjou, qui fut couronné à Avignon par Clément VII, le 30 Mai de l'an 1382. Urbain, d'un autre côté, avoit procuré le même honneur à Charles *le Petit*; mais s'étant brouillé avec lui, il l'excommunia, & sachant que ce Prince marchoit contre lui avec des troupes, il s'enfuit sur les Galéres de Gênes, où il arriva le 23 Septembre de l'an 1385. L'année suivante il fit mourir cinq Cardinaux, & par cette extrême sévérité aliéna les esprits qui avoient quelque inclination à le suivre. Quelque tems après il vint à Lucques, puis à Pérouse, & à Rome. Il institua la Fête de la Visitation; réduisit le Jubilé de 50 ans, à 33 ans; & mourut le Vendredi 15 Octobre de l'an 1389, après onze ans, six mois & quelques jours de Siége. Il avoit écrit l'Histoire des Evêques de Bari, & quelques autres piéces, entre autres deux Lettres que les Péres Dom Martenne & Dom Durand ont publiées dans leur *Collectio amplissima Veterum Scriptorum & Monumentorum.* BONIFACE IX fut élu en sa place. * Theodore de Niem, *Hist. Schism.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Du Puy, *Hist. du Schisme.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

URBAIN VII, Romain, nommé *Jean-Batiste* Castanée, Cardinal de Saint Marcel, que sa doctrine & sa piété avoient rendu illustre, fut mis sur le Siége Pontifical après Sixte V. On attendoit de grandes choses de son gouvernement; mais il mourut treize jours après son élection, le 27 Septembre 1590, & eut pour successeur GREGOIRE XIV. * Ciacconius. Beyerlink. Sponde, &c.

URBAIN VIII, nommé *Maffeo* Barberini, de Florence, Cardinal, parvint au Pontificat à l'âge de 55 ans. Il étoit fils d'*Antoine* Barberini & de *Camilla* Barbadoni, de Florence. Il n'étoit encore âgé que de 19 ans, quand il fut fait Prélat. Sixte V lui donna la charge de Référendaire, & Clément VIII le pourvut du Gouvernement de Fano à l'âge de 24 à 25 ans. Ce Pape le fit ensuite Abbréviateur du Parc, & Protonotaire Apostolique. On le chargea dans la suite de dresser l'Acte de prise de possession de Ferrare, & celui du mariage de Philippe III, Roi d'Espagne, avec la Reine Marguerite. Il assista le Cardinal Ludovisio dans la négociation des limites & de la Jurisdiction du Comté de Bénevent. Clément VIII l'envoya Nonce en France du tems de Henri IV, pour complimenter ce Prince sur la naissance du Dauphin son fils Louïs XIII. Il fut ensuite sacré Archevêque de Nazareth, & fut nommé Nonce ordinaire en France. Paul V le fit Cardinal en 1606. Depuis ce tems on lui donna le nom de *Cardinal de S. Onufre.* Les Fréres de la Congrégation de S. Pierre de Pise le prirent pour leur Protecteur. On l'envoya ensuite Légat à Bologne, & il fut nommé à l'Evêché de Spoléte, & choisi Protecteur des Ecossois à Rome, Préfet de la Signature du Pape, & l'un des Cardinaux de la Congrégation de la Propagation de la Foi. Enfin il fut élu Pape après la mort de Grégoire XV, le 29 de Septembre 1623, & couronné quelques jours après. Divers Auteurs ont parlé des choses avantageuses qu'il a faites pendant son Pontificat pour la gloire du Saint Siége, du Duché d'Urbain qu'il réunit, des affaires fâcheuses dont il sortit, des Princes qu'il réconcilia, des guerres qu'il soutint, & de tout ce qu'il exécuta de grand & de mémorable. Ce Pape aimoit les Belles-Lettres, étoit le Protecteur de tous les Savans, & étoit lui-même excellent Poëte Latin. Il composa de belles Hymnes pour les jours de Fête de Notre Seigneur & de la Sainte Vierge; des Paraphrases sur quelques Pseaumes, & sur des Cantiques de l'Ancien & du Nouveau Testament; des Epigrammes, pour des Gens de Lettres; diverses Poësies en Latin & en Italien; des Ordonnances, &c. Il mourut le 26 Juillet de l'an 1644, après avoir tenu le Siége Apostolique 21 ans, moins sept ou huit jours. Après sa mort INNOCENT X fut élevé au Pontificat. * Victorel & Du Chêne, *en sa Vie.* Sponde, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.* Vittorio Siri, *Memorie Recondite.*

URBAIN, Député avec Théodore & Ménédéme vers l'Empereur Valens, qui étoit alors à Nicomédie, de la part des Catholiques, pour se plaindre des Ariens, fut renvoyé avec ses compagnons sur un vaisseau qui n'étoit point lesté, auquel les Matelots mirent le feu quand il fut en pleine mer, s'étant retirez dans une chaloupe. Les trois Députez restez dans le vaisseau, périrent ainsi pour la cause de la Religion, l'an 370. Les Grecs font leur Fête au 18 de Mai, & quelques Latins au troisiéme de Juillet; quelques autres au cinquiéme de Septembre. * Socrate, *Hist. l. 4. c.* 13. Sozoméne, *l. 6. c.* 14. Théodoret, *l. 4. c.* 22. Baillet, *Vies des Saints, au mois de Septembre.*

URBAIN DE BELLUNO, Cordelier, Précepteur du Pape

Pape Léon X, mourut l'an 1524, âgé de 84 ans. Il a écrit une Grammaire Gréque en Latin. Il est le premier, selon Vossius, qui ait merité quelque estime dans la méthode d'enseigner cette Langue. La prémiére édition qui fut faite de cette Grammaire par Alde Manuce à Venise, ne vaut rien, parce que l'Auteur n'y eut aucune part, & qu'elle se fit à son insçu; mais il faut s'en tenir à une seconde édition, qui parut depuis en Allemagne, ayant été disposée dans un meilleur ordre, & augmentée par Urbain même. * Vossius, *de Grammat. c.* 4. Mrs. de Port-Royal, *dans la Préface de leur nouvelle Méth. de la Langue Gréque, n.* 3.

URBAIN GRANDIER. *Voyez* GRANDIER (Urbain).

URBANEA. *Voyez* CASTEL DURANTI.

* URBANISTES, Religieuses, dites *de Sainte-Claire*, observérent d'abord la Régle que S. François leur avoit donnée, mais le Pape Innocent IV la jugeant trop rude, la mitigea. Depuis, plusieurs s'étant encore relâchées, Urbain IV leur composa une Régle moins sévére, & leur permit de posséder des revenus annuels: c'est pourquoi elles furent appellées *Urbanistes.* * *Hist. du Clergé Régulier & Séculier, &c. tome* 4. *p.* 174. édit. d'Amsterdam, 1716.

URBANO, FORTE URBANO. C'est un Fort construit par le Pape Urbain VIII. Il est dans le Bolonois, à un quart de lieue de Castro Franco, & à quatre lieues de Bologne, vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

URBICUS. *Cherchez* LOLLIUS.

URBIGENES, peuples anciens de l'Helvétie. Ils avoient donné leur nom à la contrée appellée *Pagus Urbigenus*, qui s'étendoit entre le Mont-Jura, le Lac Léman & les riviéres d'Aar & de Sarne. Cette contrée comprenoit une partie du Canton de Fribourg, le Comté de Neufchâtel, & le Païs de Vaud. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

URBIN, ville & Archevêché d'Italie, est capitale du Duché de même nom, dans l'Etat Ecclésiastique. Le païs, que les Habitans nomment *Lo Stato*, a la Romandiole & la Mer Adriatique au septentrion, la Marche d'Ancone au levant, l'Ombrie au midi, & la Toscane au couchant. Il comprend le Duché d'Urbin, le Comté de Montefeltro, le Comté & territoire de Gubio, la Seigneurie de Pézaro, & le Vicariat de Sinigaglia. La ville capitale est Urbin; les autres sont Pézaro, Gubio, Sinigaglia, Urbanéa, Cagli, Montefeltro, &c. Cette Province, qui est très fertile, enferme de belles villes, sept ou huit forteresses, & près de trois cens cinquante bourgs.

GUIDO-ANTOINE Ubaldini, Seigneur d'Urbin & d'Eugubio, étant dans un âge assez avancé, & se voyant sans enfans, éleva Frédéric de Monte-Feltro comme son fils & son successeur. Ensuite, il eut de sa femme, qui étoit de la Maison de Colonne, un fils appellé *Ode-Antoine*, ce qui le fit changer de dessein. Ce fils fut tué s'étant fait des ennemis par ses violences, de sorte qu'on appella Frédéric pour commander à tout cet Etat. Non seulement il l'eut en fief du Pape, mais il fut créé premier Duc d'Urbin par Sixte IV. Il acheta Fossembruno des Malatesti, & étant mort en 1482, Guido-Ubalde, son fils, qui lui succéda, se fit une grosse Cour, & assembla de tous côtez les hommes les plus estimables de son tems. N'ayant eu aucuns enfans de sa femme Elisabeth de Gonzague, il adopta François-Marie de la Rovére, fils de sa sœur Jeanne, & de Jean de la Rovére, Préfet de Rome, neveu du Pape Jules II, & Seigneur de Sinigaglia. Il mourut à Fossembruno l'an 1580, & François-Marie, fort grand Capitaine, lui succéda. Celui-ci, outre le Duché d'Urbin, le Comté de Monte-Feltro & la ville de Sinigaglia, eut celle de Pésaro que le Pape lui donna. Ensuite, Léon X l'ayant chassé de son Etat, déclara Duc d'Urbin Laurent ou Laurentin de Médicis, son neveu. François-Marie de la Rovére le recouvra peu de tems après, & eut Guido-Ubalde de son mariage avec Eléonore de Gonzague, fille de François de Gonzague, quatriéme Duc de Mantoue. Il mourut l'an 1538, & Guido-Ubalde, quatriéme Duc d'Urbin, ayant épousé, en secondes noces, Victoria Farnése, sœur d'Octave, Duc de Parme, dont il eut François-Marie, mourut à Pésaro l'an 1574. François-Marie de la Rovére, son fils, II du nom, né l'an 1549, eut d'une de ses parentes de la Maison de la Rovére, qu'il épousa en secondes noces, Guido-Ubalde, qui mourut en 1623, n'ayant laissé qu'une seule fille, appellée *Vittoria*, de la Princesse Catherine de Médicis, sœur du Grand-Duc Côme II, qui fut mariée avec Ferdinand II, Grand-Duc de Toscane. François-Marie, ne se voyant aucuns enfans mâles, remit & réunit le Duché d'Urbin au Saint Siége en 1626, & mourut âgé de quatre-vints ans. Avant que cet Etat fût réuni au Saint Siége, ce qui arriva sous le Pontificat d'Urbin VIII, ce Prince se qualifioit en ses titres Duc d'Urbin, Comte de Monte-Feltro, Seigneur de Pésaro, & Préfet de Sinigaglia. Il avoit force canons & munitions de guerre tant à Saint-Léo qu'à Pésaro, où il avoit aussi des magasins de toutes sortes d'armes. Treize Gentilshommes, qu'on appelloit *Lancier Spezzata*, le suivoient à cheval avec le pistolet, lorsqu'il alloit à la promenade, ou en quelques lieux particuliers; ainsi que trois ou quatre Capitaines, dont l'un appellé Capitaine du *Porton*, commandoit sa Garde, qui étoit composée de quarante ou cinquante hommes du païs, portant sa livrée. Il avoit douze ou quinze Pages, six Gentilshommes *del Coccio* ou carosse; un Chambellan ou *Maestro di Camera*; deux Conseillers d'Etat; un *Scalce Maggior* pour la viande comme Maître d'Hôtel, & trois ou quatre Ecuyers qui portoient sur table un couppier; un Grand-Maître ou *Maggiordomo*, Surintendant de sa maison; un Thrésorier & deux Sécretaires pour les Lettres qu'il écrivoit à différens Princes. Il y avoit quatre Auditeurs qui jugeoient souverainement, & qui gardoient le grand Sceau du Duc; au lieu que ses deux Sécretaires avoient le cachet, & l'Huissier qu'ils appelloient le Portier de l'Audience mettoit le Sceau. Le Duc tenoit des Vice-Ducs en diverses villes, & des Châtelains dans les châteaux, d'où ils ne sortoient jamais pendant le tems qu'ils étoient en charge. Il avoit pour tout l'Etat un Avocat-Fiscal-Général, qui assistoit à toutes les audiences; un Sécretaire de Justice qui lui rapportoit tous les crimes, & à quoi devoient être condamnez tels & tels criminels; un Surintendant-Général qui étoit chargé de voir si les Auditeurs jugeoient équitablement, si les affaires étoient bien conduites, si les malfaiteurs étoient punis, & s'il y avoit par-tout bonne police. Quatre Chanceliers de l'audience écrivoient les Decrets des Auditeurs. Il y avoit des Juges ordinaires aux villes & aux places principales, & ces Juges demeuroient deux ans en charge. On les appelloit en quelques lieux *Commissaires*, parce qu'ils avoient d'autres lieux sous eux, & en d'autres *Podestats.* Lorsqu'un procès civil, quel qu'il fût, étoit formé, le Juge Civil devoit donner sentence dans les trois mois, si le Demandeur la poursuivoit. Aucun homme de tout cet Etat ne pouvoit prendre ses degrez, si ce n'étoit à Urbin, où toutefois il n'y avoit point d'Etude de Droit, mais seulement un Collége de Docteurs, & l'on étoit obligé d'y porter attestation qu'on avoit étudié cinq ans en quelque Université. La maniére du gouvernement pour la Justice & pour la Police n'a point changé depuis que le Duché d'Urbin a été uni au Saint Siége. * Magin, *Italia.* Tésoro, *Polit. l.* 2. Léandre Alberti, *Italia.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

URBIN (Bramante d') savant Architecte de Rome, naquit vers l'an 1444, à Castel-Duranti, dans le Duché d'Urbin en Italie, d'où il prit son nom. Après avoir étudié les Mathématiques, il apprit le Dessein & la Peinture; mais desespérant d'atteindre à la gloire des Peintres qui florissoient alors en Italie, il ne réserva de cette connoissance, que ce qui lui étoit nécessaire pour se rendre bon Architecte. Animé de cette passion, il alla à Milan, où il se mit sous la discipline de César Césatine, Architecte & Géométre, qui avoit commenté Vitruve, & depuis sous celle de Barthélemi Trivio. Ensuite il parcourut les principales villes d'Italie, pour y voir les Antiquitez. Se sentant assez bien fondé dans la théorie de son Art, pour le mettre en pratique, il entreprit, à la persuasion du Cardinal de Naples, l'érection du Cloître des Religieux de la Paix à Trivento, dans le Royaume de Naples; après quoi il fut reçu Sous-Architecte du Pape Alexandre VI, pour lequel il fit le dessein de la fontaine de Trastévére, & d'une autre dans la place de Saint Pierre. Après avoir fait voir ce qu'il savoit par la beauté de ces ouvrages, il fut consulté pour la fabrique du Palais de Saint George, & de plusieurs Eglises de Rome; & acquit dès-lors la réputation du plus excellent Architecte d'Italie: ce qui porta Jules II, à lui donner l'Intendance de ses Bâtimens. Ce Pape ayant délibéré de joindre le Belvéder au Palais du Vatican par quelque bâtiment somptueux, lui laissa la direction de cette entreprise. Bramante, voulant signaler son nom & la magnificence de ce Pontife, forma un dessein qui surpassa ce qu'il y avoit de plus superbe en Italie; & quoiqu'il ne l'ait pas executé entiérement à cause de la mort du Pape, il n'en a pas moins remporté de gloire. On ne peut rien voir de plus surprenant que cet escalier qu'il fit dans le Belvéder, où l'on monte facilement à cheval, & où les Ordres d'Architecture sont entremêlez d'une maniére merveilleuse. Il bâtit encore quantité d'autres Palais & de beaux Temples dans Rome; & dressa le magnifique dessein de l'Eglise de Notre-Dame de Lorette, qui a été exécuté par André Sansovin. Mais la plus hardie de ses entreprises, fut de persuader au Pape d'abattre l'Eglise de Saint Pierre, pour en bâtir une autre plus superbe, dont il lui montra le dessein. Quoiqu'il parût plus admirable que facile, le Saint Pére ne l'eut pas plutôt vu, qu'il en ordonna l'exécution. Bramante l'entreprit, se promettant d'acquérir une renommée immortelle, par la construction du plus auguste Temple de la Chrétienté; mais quoiqu'il y fît travailler avec beaucoup de diligence, il ne put voir la fin de ce grand ouvrage. Il en laissa la continuation à Raphaël d'Urbin, & à Julien de Saint-Gal, qui ne suivirent pas ses intentions. Plusieurs autres y travaillérent après eux, lesquels ne pouvant parvenir à la perfection du dessein de Bramante, en dressérent de nouveaux, mais de moindre goût que celui de ce grand homme, lequel mourut à Rome l'an 1514, âgé de 70 ans, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'Eglise de S. Pierre. * *Académie des Arts.*

* URBISAGLIA, anciennement ville du *Pirenum* en Italie. Alaric, Roi des Goths, la ruïna, de sorte que ce n'est plus qu'un village de la Marche d'Ancone, situé à deux lieues de Macerata vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

URBS ou OURBE, anciennement *Orba*, ville du Royaume de Tunis en Barbarie. Elle est sur le Guadilbarbar, dans une campagne fort fertile, entre Béia & Tébesse. * Maty, *Dict. Géogr.*

U R C.

URCEUS, (Antoine) surnommé *Codrus* à cause de la réponse qu'il fit à Forli au Prince qui le rencontrant en chemin se recommandoit à lui. *Jupiter*, dit-il, *Codro se commendat.* Urceus naquit à Herberia, petite ville du territoire de Reggio, le 17 Août 1446. Son bisayeul, fils d'un Potier du païs de Bresse, fut le premier de sa famille qui vint s'établir à Herberia. Il étoit si pauvre, que son travail lui fournissoit à peine de quoi vivre. Son fils gagna quelque tems sa vie à

pêcher ;

pêcher; enfuite, comme il piochoit dans un champ, il trouva un pot plein d'une affez bonne quantité d'argent, dont il employa une partie à acheter le champ, & l'autre à dreffer une boutique de Droguifte. Codrus fut affez bien élevé, & fon pére lui donna tous les Maîtres néceffaires; mais il le quitta fort jeune pour aller à Modéne étudier fous Tribas, homme affez habile pour ce tems-là. Quelques mois après il retourna à Herberia, d'où fon pére l'envoya à Ferrare, étudier fous Batifte Guarini, Profeffeur célébre dans les Langues Gréque & Latine, & fous Luc Ripa, Profeffeur en Eloquence. Codrus fit de tels progrès fous ces deux Maîtres, qu'il furpaffa de beaucoup tous fes compagnons d'étude. Après avoir demeuré cinq ans à Ferrare, il fut appellé à Forli pour profeffer les Belles-Lettres, & on lui donna des appointemens plus confidérables que ceux qu'avoient eu fes Prédéceffeurs. Il fut pendant dix ans dans ce pofte, & demeura en tout à Forli treize ans, occupé à inftruire la Jeuneffe, & en particulier Sinibaldo, fils du Prince de Forli, chez lequel il avoit fon logement & fa nourriture. Après la mort de ce Prince & de fon fils, qui mourut fix mois après lui, Codrus demeura encore fix mois en cette ville, incertain du parti qu'il prendroit. Enfin, il alla à Bologne, où il fut choifi pour profeffer les Langues Gréque & Latine, & la Rhétorique. Il a toujours demeuré depuis dans cette ville, & y eft mort l'an 1500, dans le Monaftére de S. Sauveur, où il voulut être transporté. Il étoit alors âgé de 54 ans. On mit fur fon tombeau pour toute Epitaphe ces mots, *Codrus eram.* Il l'avoit ainfi ordonné. Il fut prefque toujours valétudinaire depuis fa naiffance jufqu'à l'âge de 44 ans. Il avoit l'eftomac foible, & fe fentoit quelquefois dans une fi grande inanition, qu'il demeuroit tout le jour dans fon lit, comme un homme mourant, fans parler, fans même fe plaindre; mais dès que le foir revenoit, fes forces revenoient auffi. Il avoit peu de mémoire, ce qui faifoit qu'il lifoit fouvent fes oraifons en public, au lieu de les prononcer par cœur; & quoiqu'il eût la prononciation defagréable, on l'écoutoit cependant avec un plaifir extrême. Il étoit un Juge très févére des Ouvrages d'autrui, il ne lui arrivoit même guéres de louer quelque Moderne. Lorfqu'on lui demandoit fon fentiment fur les plus grands hommes du fiécle, il répondoit ordinairement, *Ils croyent favoir.* Il avoit beaucoup d'adreffe à inftruire les enfans, il favoit les corriger & s'en faire aimer: il les châtioit cependant quelquefois avec excès; car quoiqu'il eût l'air doux & complaifant, il étoit très févére & fort colére. On a toujours douté de fa Religion pendant fa vie; & fon Hiftorien avoue qu'il y donnoit lieu par fes difcours. On cite même de lui des traits qui font voir qu'il n'étoit pas trop perfuadé de l'immortalité de l'Ame & des peines de l'Enfer. Dans le tems qu'il demeuroit à Forli, il avoit dans l'intérieur du Palais une chambre fi obfcure, que fans le fecours d'une lampe il ne pouvoit étudier que lorfqu'il faifoit grand jour. Etant forti une fois fans l'éteindre, le feu prit à des papiers, & enfuite à tout ce qui étoit dans la chambre, & brûla avec fes meubles un Livre qu'il avoit nouvellement compofé. Il fut fi transporté de fureur à la premiére nouvelle de cet incendie, qu'il courut au Palais, & s'arrêtant devant la porte de fa chambre, où les flammes l'empêchoient d'entrer, il vomit plufieurs blafphêmes contre Jéfus-Chrift & contre la Vierge. On tâcha de l'adoucir, mais inutilement; il pria fortement fes amis de ne le point fuivre, & alla comme un fou s'enfoncer dans une forêt, où il paffa le refte du jour dans l'affliction & le defefpoir. Comme il revenoit le foir à la ville, il trouva les portes fermées; ainfi il fe coucha fur un tas de fumier, où il attendit le jour. Etant rentré dans la ville, il fut fe cacher dans la maifon d'un Menuifier, où il demeura fix mois feul & fans Livres. Malgré ces impiétez & ces extravagances, il témoigna à la mort les meilleurs fentimens du monde, & reçut fes Sacremens avec une dévotion exemplaire. Cet homme, qui faifoit l'efprit-fort, ajoûtoit foi à tous les préfages avec une foibleffe tout à fait puérile: il croyoit qu'il y avoit quelque providence qui s'en mêloit; mais ce qu'il y a de plaifant, c'eft que lorfqu'on annonçoit quelque prodige, au lieu de fonger que ce fût ou un Prince ou un Etat qui fût menacé de quelque malheur, il croyoit feulement que c'étoit un préfage qui le menaçoit, ou lui, ou quelque autre Profeffeur. Ses Ouvrages ont été imprimez pour la premiére fois à Bologne en 1502, par Jean-Antoine Platonide, *in folio.* On en a fait une feconde édition en 1506, *in folio*, à Venife; une troifiéme en 1515, à Paris, chez Jean Petit, *in quarto*; & une quatriéme en 1540, chez Henri Petri, fameux Libraire de Bâle, *in quarto.* Cette derniére eft intitulée, *Antonii Codri Urcei Opera quæ extant omnia, fine dubio non vulgarem utilitatem allatura Grammaticen, Dialecticen, Rhetoricen & Phyfica profitentibus, in utriufque enim Linguæ Græcæ & Latinæ Auctoribus loca hactenus non intellecta explicantur, mirabili ingenii judiciique acumine.* L'édition de *Henri Petri* eft préférable aux autres, fur-tout à celle de Jean Petit, qui eft d'un caractére confus, & pleine d'abbréviations & de fautes. Les Ouvrages de *Codrus* confiftent en quinze Oraifons, dix Lettres & plufieurs piéces de vers, & tout cela eft précédé de la Vie de cet Auteur par Barthélemi Blanchini. Codrus parle affez bien Latin; mais il faut avouer que fa Latinité eft fimple, & qu'on n'y trouve guéres ou même point de ces expreffions nobles & élevées, qui donnent de la force & de la dignité au difcours. Si le plaifant eft mêlé avec le férieux, c'eft un plaifant ou très bas, ou fi obfcur, qu'on ne peut pas affez s'étonner du goût d'une ville qui fouffroit de telles plaifanteries. Sa fcience étoit peu profonde, & fon érudition peu folide. Il favoit en Littérateur chercher des matériaux, trouvoit des paffages & des traits d'Hiftoire, qu'il coufoit avec affez d'art dans fon genre, & par une longue fuite de citations entaffées les unes fur les autres, il fe donnoit un air d'habile homme; mais de dire qu'il connût fes fujets à fond, c'eft ce qu'on ne peut lui accorder. Il fait parade de fon habileté dans les Mathématiques & dans l'Hiftoire Eccléfiaftique; mais pour peu qu'on foit initié dans ces Sciences, on reconnoît facilement qu'il en favoit fort peu de chofe. Codrus a travaillé auffi fur Plaute, & ce qu'il a fait fur ce Poëte a été imprimé féparément fous ce titre, *Plauti lepidiffimi Poëtæ Aulularia ab Antonio Codro Urceo, utriufque Linguæ doctiffimo, priftinæ formæ diligenter reftituta; illius enim finis antea defiderabatur.* Les Oeuvres de Codrus font affez rares, quoiqu'il y en ait eu quatre éditions. Codrus fit fon teftament quelques jours avant fa mort, il le commença de la forte, *Moi Antoine Urceus, fils de Corthéfe Urceus, j'efpére & fouhaite vie & falut de Dieu immortel...* enfuite il recommandé à Dieu fon efprit, & ajoûte *qu'il l'a toujours cru immortel contre le fentiment d'Epicure, & de ceux qui fous le nom de Chrétiens ne font rien de Chrétien.* Il fe plaignoit de ce qu'avant que de mourir, il n'avoit pu écrire tout ce qu'il avoit réfolu. *Si ego, inquit, moriar, heu! quot bona mecum interibunt.* La nuit qu'il mourut, il donna des marques d'un efprit égaré. Il lui fembloit voir quelqu'un d'une grandeur démefurée, ayant la tête rafe, la barbe jufqu'à terre, les yeux étincelans, portant des flammes dans l'une & l'autre main, & ayant tout le corps dans une violente agitation. La crainte faifant trembler Codrus, il dit à ce fpectre, *Qui ès tu, qui feul avec l'air d'une furie te proménes dans le tems que tout le monde dort? Ne viens pas à moi comme un ennemi, moi qui fuis ami de Dieu; Dis, que cherches-tu? ou veux-tu aller?* Ayant dit cela il fauta du lit pour éviter ce fpectre. Codrus fut porté en terre par fes Ecoliers, fuivis de tous les Etudians de l'Univerfité. Il étoit d'une grandeur médiocre, il avoit le corps délicat, l'air quelquefois imbécille; d'ailleurs il l'avoit toujours doux. Codrus fut choifi par Politien pour Juge de fes Epigrammes Gréques. Mantuan à la fin de fes Sylves a dit de lui qu'il tenoit l'Iliade d'Homére fur fes genoux pendant qu'il écumoit le pot d'une main, & de l'autre tournoit la broche.

Ilias in manibus, fpumat manus una lebetem,
Una veru verfat, tres agit ille viros.

* *Son Eloge par* Blanchini *à la tête de fes Oeuvres & Mémoires Litteraires, feconde partie.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition, *tome* 4. *p.* 703. *Menagiana* de M. de la Monnoye, *tome* 3. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 4.

URCHAN, *Cherchez* ORCHAN.
URCK. *Voyez* URK.

URF.

URFE', Maifon illuftre en Forès, tire fon nom de la Terre d'Urfé, & eft très ancienne, quoiqu'on ne la remonte ici qu'à ARNOLD qui fuit.

I. ARNOLD, Seigneur d'Urfé, I du nom, furnommé *Raibi*, vivant l'an 1256, eut de *Clémence* de Moriac fa femme, 1. ARNOLD II, qui fuit; 2. *Brunifende*, mariée à *Euftache* Baron de Châteaumorant; & 3. *Marguerite* d'Urfé, alliée à *Falconet* de Châteauvert.

II. ARNOLD, II du nom, Seigneur d'Urfé, vivoit l'an 1278, & eut, entre autres enfans, de *Marguerite* de Marcilly, fa femme, ARNOLD, qui fuit.

III. ARNOLD, III du nom, Seigneur d'Urfé & de la Baftie, Baillif de Forès, vivoit l'an 1348. On lui donne pour femmes, 1. *Alix*, fille de *Guichard*. Seigneur de Marzé, qu'il avoit époufée l'an 1298: & *Alafie* de La Tour, mariée l'an 1315 de la derniére. Il eut 1. ARNOLD IV, qui fuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* de Saint-Symphorien, Seigneur de Chamouffet; 3. *Helvis*, mariée à *Guillaume* de Baucler; 4. *Clémence*, femme de *N...* Seigneur de La Faye; & 5. *Catherine* d'Urfé, qui époufa *N...* Seigneur de Salvert.

IV. ARNOLD, IV du nom, Seigneur d'Urfé, de la Baftie, Baillif de Forès, époufa 1°. l'an 1355, *Antoinette* de Montagny, fille de *Guichard*, Seigneur de Montagny, & de *Sibylle* d'Albon; 2°. l'an 1370, *Falques* de Montigny. Du premier lit fortit, 1. *Guichard*, Seigneur d'Urfé & de la Baftie, Baillif de Forès, Sénéchal de Quercy, qui fe trouva au fiége de Bourbourg l'an 1383, & fut affaffiné l'an 1418, par fes Domeftiques, dans fon château d'Urfé, avec prefque toute fa famille, fans laiffer de poftérité de *Perronelle* de Cornillon, & felon d'autres, de Conon en Auvergne, fon époufe: & du fecond lit, vint 2. ARNOLD V, qui fuit.

V. ARNOLD d'Urfé, V du nom, Seigneur de la Baftie, mourut l'an 1412, & laiffa de *Guillemette* d'Hiftrie, dite *d'Efpagne*, fa femme, 1. JEAN qui fuit; 2. *Catherine*, mariée à *Aftorge* de Saillans, Seigneur de Moriac; 3. *Anne*, alliée à *Antoine*, Seigneur de Saint-Marcel; & 4. *Gabrielle* d'Urfé, mariée l'an 1428, à *Jean* de Buenc, Seigneur de Mirigny, Chavenel, de Chafte, &c.

VI. JEAN d'Urfé, Seigneur de la Baftie, époufa *Eléonore* de Saint-Marcel, avec laquelle il fut affaffiné, ainfi que fon oncle *Guichard*, dans le château d'Urfé, par fes Domeftiques, l'an 1418, & eut pour enfans 1. PIERRE qui fuit; 2. *Antoine*, Prieur de Saint Sauveur en Forès; & 3. *Guichard* d'Urfé, Seigneur d'Efpey en Breffe, lequel fut pére d'*Antoinette* d'Urfé, Dame d'Efpey, premiére femme d'*Antoine*, Seigneur de Genoft.

VII. PIERRE, I du nom, Seigneur d'Urfé, de La Baftie, de Saint-Germain-Le-Puy, &c. Baillif de Forès, étoit à Paris lors du maffacre de fes pére & mére, fut Capitaine des Genfdarmes du Roi Charles VII, affifta à fon Sacre à Reims, fe trouva

trouva au Traité de paix qui se fit à Arras avec le Duc de Bourgogne l'an 1435, & étoit mort en 1444. Il épousa *Isabeau* de Chauvigny, dite *de Blot*, laquelle vivoit encore l'an 1479, & dont il eut 1. PIERRE II, qui suit; 2. *Marguerite*, alliée l'an 1452, à *Antoine* de Raybe, Seigneur de Saint-Marcel; 3. *Anne*, Religieuse à Sainte-Claire de Moulins; 4. *Claude*, morte sans alliance; 5. *Jeanne*, Prieure de Pouilly; & 6. *Jean* d'Urfé, dit *le Paillart*, Baron d'Orose, de Tiniéres & de Beaulieu, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine Châtelain de la ville & Baronnie de Thiern, & Baillif de Velay, qui épousa, 1°. *Isabeau* de Langheac, Dame d'Orose, de Tiniéres, &c. veuve de *Louis* du Breuil, dit *de Corn*, & fille de *Jacques*, Seigneur de Langheac, & de *Marie* de Clermont-Lodeve: 2°. *Jeanne* de Clermont-Lodéve, proche parente de sa premiére femme, & veuve de *Jean* de La Moliére, Seigneur d'Apchon, & de *N*... dont il n'eut point d'enfans: 3°. *Marguerite* d'Albon, veuve de *Louis* de Rivoire, & fille de *Gilles*, Seigneur de Saint-André & de *Jeanne* de La Palice. Ses enfans du premier lit furent *François* d'Urfé, Baron d'Orose, qui servit en Italie du tems du Roi Louïs XII, & qui mourut sans postérité; *Gaspard*, Baron d'Orose après son frére, qui épousa *Jeanne* de Joyeuse, fille de *Charles*, Vicomte de Joyeuse, & de *Françoise* de Meuillon; *Anne*, mariée à *Gaspard* de Boliers, Seigneur de Chamet; & *Isabeau* d'Urfé, alliée à *Gabriel* de Grolée, Seigneur de Viriville. Du troisiéme lit sortirent, *Antoinette* d'Urfé, mariée à *François* de Chasseron, Seigneur de Volore; & *N*... d'Urfé, alliée à *N*... Seigneur de La Baume-en-Comté.

VIII. PIERRE, Seigneur d'Urfé, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Baillif de Forès, fut fait Grand-Ecuyer de France, par Lettres du quatriéme Novembre de l'an 1483, & mourut le dixiéme d'Octobre de l'an 1508. Il avoit épousé, 1°. *Catherine* de Polignac, veuve de *Jean* de La Tour, Seigneur de Montgascon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Polignac, & d'*Amédée* de Saluces: 2°. en Octobre de l'an 1495, *Antoinette* de Beauvau, fille de *Pierre*, Seigneur de Manonville, Sénéchal de Lorraine & d'Anjou, & de *Marguerite* de Montberon sa premiére femme, morte l'an 1539. Du premier lit vinrent, 1. *N*... mort jeune; & 2. *Marie* d'Urfé: du second lit il eut 1. *Claude*, Seigneur d'Urfé, de Rochefort, de Saint-Just, &c. Baron de Châteauneuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la personne du Roi Henri II, Chef & Surintendant de sa Maison, Gouverneur & Baillif de Forès, Ambassadeur à Rome & au Concile de Trente, qui épousa l'an 1532, *Jeanne* de Balsac, Dame d'Entragues & de Menetou-Salon, fille de *Pierre*, Seigneur d'Entragues, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Haute & Basse Marche, & d'*Anne* Malet-de-Graville, Dame de Marcoussis & de Montagu, dont il eut 1. *Louïse* d'Urfé, mariée à *Gaspard* de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, Gouverneur d'Auvergne; 2. JACQUES, Seigneur d'Urfé, qui suit; 3. *Antoine*, mort sans alliance; & 4. *Claude* d'Urfé d'Entragues, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa chambre, qui de *Françoise* de Sugny, veuve du Seigneur de Saint-Forgeul, & fille de *Matthieu*, Seigneur de Sugny, & d'*Antoinette* de Marconnay, laissa *Thomas* d'Urfé, Seigneur d'Entragues, assassiné dans son château d'Entragues, sans laisser de postérité de *Louïse* de Boney, sa femme; *Renée*, femme du Seigneur de Montravel; & *Isabeau* d'Urfé, Dame d'Entragues, épouse de *Claude* de Cremeaux, Seigneur de Saint-Symphorien.

IX. JACQUES, I du nom, Seigneur d'Urfé, de la Bastie, & de Saint-Just, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de Mgr. le Dauphin, Gouverneur & Baillif de Forès, mourut le 23 Octobre de l'an 1574. Il avoit épousé en Mai 1554, *Renée* de Savoye, Marquise de Baugé, fille de *Claude* de Savoye, Comte de Tende & de Sommerive, Gouverneur de Provence, & de *Marie* de Chabannes-La-Palice sa premiére femme. Il en eut, 1. *Anne*, Comte d'Urfé, Marquis de Baugé, Baron de Châteaumorand, Seigneur de la Bastie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baillif de Forès, &c. qui, après avoir été séparé de son épouse pour cause d'impuissance, (ainsi que nous le dirons dans l'Article de son frére,) se fit d'Eglise, fut Chanoine & Comte de Lyon, & Prieur de Montverdun, & laissa divers Ouvrages de sa façon, entre autres, *la Diane* en 140 Sonnets, qu'il composa l'an 1573 à Marignan, & la *Hiérosolyme*, imitée du Poëme de Torquato Tasso; 2. *Claude*, mort en jeunesse; 3. JACQUES qui suit; 4. *Christophle*, Seigneur de Bussi, marié, 1°. à *Charlotte* de La Chambre, fille de *Jean*, Comte de La Chambre, & d'*Aimée* de la Baume, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Marie* de La Forez, fille de *Jean*, Baron de Grisse, & de *Françoise* Coëffier, dont il eut *Charlotte-Emmanuelle*, femme de *Henri* de Maillard, Marquis de Saint Damien; & *Anne-Marie*, épouse d'*Antoine* de Roquefeuil, Seigneur de la Bastie en Albigeois; 5. *Honoré*, *mentionne ci-après dans un Article séparé*; 6. *Antoine*, Evêque de Saint-Flour, & Abbé de la Chaise-Dieu, mort l'an 1565; 7. *Françoise*, femme de *Claude* de Rochefort, Seigneur de la Valette; 8. *Gabrielle*, morte sans alliance; 9. *Diane*, Abbesse de Cusset, puis Religieuse à Soissons; 10. *Catherine*, mariée, 1°. à *Jean* du Planet, Seigneur de Beyviers: 2°. à *Antoine* de Montfaucon, Seigneur de Montagu; 11. *Marguerite*, épouse d'*Antoine* de Broon, Marquis de la Liégue; & 12. *Magdelaine* d'Urfé, alliée à *Paul-Camille* de Cavalque, Gentilhomme Parmesan.

X. JACQUES, II du nom, d'Urfé, dit *le Paillart*, Marquis d'Urfé & de Baugé, &c. Chevalier de l'Annonciade, Lieutenant pour le Roi, & Baillif de Forès, épousa en Juillet de l'an 1596, *Marie* de Neufville, fille d'*Antoine*, Seigneur de Magnac, & de *Claude* du Bellay, morte en Novembre de l'an 1639. Il en eut 1. CHARLES-EMMANUEL qui suit; 2. *Geneviéve*, mariée 1°. l'an 1617, à *Charles-Alexandre*, Duc de Croy: 2°. à *Gui* de Harcourt, Baron de Cirey: 3°. à *Jean*, Baron de Mailly; 3. *Anne-Marie*; 4. 5. *Gabrielle* & *Isabelle-Aimée*, Religieuses à Sainte-Claire de Montbrison.

XI. CHARLES-EMMANUEL de Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommerive & de Saint-Just, Seigneur de la Bastie, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Baillif de Forès, mort le deuxiéme Novembre de l'an 1685, âgé de 81 ans, avoit épousé le 24 Avril de l'an 1633, *Marguerite* d'Alégre, morte le cinquiéme Novembre de l'an 1683, fille de *Christophle*, Marquis d'Alégre, & de *Louïse* de Flageac. Il en eut 1. *Louïs*, Marquis d'Urfé, Comte de Sommerive, Evêque de Limoges, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 2. *François*, Abbé de Saint-Just, puis d'Uzerche, qui a signalé sa piété en Canada, à la conversion des Sauvages, mort le 30 Juin 1701; 3. *Claude-Yves*, Prêtre & Visiteur de la Congrégation de l'Oratoire; 4. *Emmanuel*, Doyen de l'Eglise de Notre-Dame Du Puy en Vélay, mort le 13 Juillet 1689; 5. *Charles-Maurice-Bonaventure*, Comte de Sommerive, Colonel de Cavalerie, mort le 14 Septembre de l'an 1682, âgé de 32 ans, sans alliance; 5. JOSEPH-MARIE qui suit; 6. *Marie-Françoise*, alliée à *Jean* de la Rochefoucault, Marquis de Langheac; 7. 8. *N*... & *N*... d'Urfé, Religieuses à Sainte-Claire de Montbrison.

XII. JOSEPH-MARIE de Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Grand-Baillif de Forès, &c. Enseigne des Gardes du Roi, puis Lieutenant-Général de Limosin, & Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers Dauphin, fut l'un des Seigneurs assidus auprès de la personnne de Monseigneur le Dauphin, & mourut le 13 Octobre 1724, en sa 72 année. Il avoit épousé le 19 Septembre de l'an 1684, *Marie Magdelaine-Agnès* de Gontaut, fille de *François*, Marquis de Biron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Elizabeth* de Cossé. Elle a été Fille d'honneur de Madame la Dauphine, & est Dame d'honneur de Madame la Princesse de Conty, Douairiére. Ils n'ont point eu d'enfans. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

URFE' (Honoré d') Comte de Châteauneuf, Marquis de Valromey, dans le Diocése du Belley, cinquiéme fils de JACQUES, I du nom, Seigneur d'Urfé, s'est rendu célébre dans le XVII siécle, par le Roman d'*Astrée*, où il a décrit ingénieusement sa propre histoire, & une partie des avantures galantes de son tems. Il naquit le onziéme Février 1567 à Marseille. *Anne*, son frére aîné, épousa *Diane* Le Long de Chenilhac, Dame de Châteaumorant, riche héritiére: Honore d'Urfé n'avoit alors que dix à douze ans. Il alla ensuite à Malte, dont il avoit été fait Chevalier, sans faire des vœux. Au bout d'environ vint ans, le Comte d'Urfé fut séparé pour impuissance d'avec la Demoiselle de Châteaumorant, & le Chevalier l'épousa l'an 1600, après avoir obtenu double dispense de Rome, & pour ses vœux & pour l'empêchement. Ce mariage étoit nécessaire pour rétablir la paix entre les Maisons d'Urfé & de Châteaumorant, les plus puissantes du Forès, & qui avoient été longtems ennemies, leurs intérêts ayant divisé toute la Noblesse du païs D'Urfé dégouté de son épouse, soit à cause de sa malpropreté causée par les grands chiens qu'elle tenoit auprès d'elle, soit parce qu'elle ne lui donnoit point d'enfans, se retira en Piémont. Il préféra cette Cour, non-seulement à cause de la distinction que lui donnoit l'honneur qu'il avoit d'être sorti d'une fille de la Maison, mais encore pour les marques de bienveillance que lui donnoit le Duc de Savoye; bien différenres du traitement qu'il recevoit à la Cour de France du Roi Henri IV, qui ne pouvoit le souffrir pour avoir eu trop de part aux bonnes graces de la Reine Marguerite, lors qu'Honoré fut pris par un parti de la Reine. Il mourut à *Ville-Franche* en 1625. M. d'Urfé a donc caché son histoire & ses amours dans son Roman, sous les noms de *Céladon* & de *Sylvandre*, qu'il s'est donné, & d'*Astrée* & de *Diane*, qui cachent celui de la Demoiselle de Châteaumorant. Il y a glissé outre cela plusieurs histoires de la Cour de son tems. *Le Grand Enric*, c'est Henri IV; *Galathée*, la Reine Marguerite; *Issoure*, le château d'Usson en Auvergne, où cette Princesse fut reléguée. Le Chevalier d'Urfé ayant été fait prisonnier pendant les guerres civiles dans un parti, par les gens de la Reine Marguerite, avoit été conduit à ce château, & avoit plû à la Princesse par son esprit. *Daphnide*, c'est Gabrielle d'Etrées, Maîtresse d'Henri IV; *Alcidon*, le Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer; *Thorismond*, le Roi Henri III; *Délie*, Diane d'Etrées, femme du Maréchal Balagny, & sœur de la Duchesse de Beaufort; *Clarinte*, la Princesse de Conty, dont on voit encore l'Histoire sous les noms de *Milagarde*, *Chrisanthe* & *Florian*; *Calidon*, le Prince de Condé; *Célidée*, la Princesse sa femme; *Hylas* & *Amentor*, le Duc de Mayenne, tué au siége de Montauban; *Périandre* & *Alcire*, le Comte de Sommerive, frére de ce Duc; *Florice*, la Dame de Beaumarchais, femme du Thrésorier de France à Soissons, qui fut aimée du jeune Duc de Mayenne; *Dorinthe*, la Demoiselle Pajot, parente de cette Dame, que le Comte de Sommerive aima. On peut voir là-dessus les *Eclaircissemens* sur l'Histoire d'Astrée, donnez par M. Patru. M. d'Urfé mourut sans enfans, vers l'an 1624, âgé de cinquante-deux ans ou environ. On a encore de M. d'Urfé *La Sylvanire Pastorale*, en vers non rimez à la façon des Italiens; *La Strenne*, son premier Ouvrage, qu'il composa en prison; *Des Epîtres Morales*. Anne d'Urfé son fils publia en 1608, un Livre avec ce titre, *Hymnes de Messire Anne d'Urfé, Conseiller d'Etat, Comte de l'Eglise de Lyon, Prieur & Seigneur de Montverdun en Forès, & Doyen de Montbrison.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 6. & tome 10. p 167. seconde partie, p. 198. &c. La deuxiéme Dissertation* de M. Huet dans le Recueil de l'Abbé de Tilladet.

URFE' (Louïs Lascaris d') Evêque de Limoges, mort en odeur de sainteté, étoit fils aîné de CHARLES-EMMANUEL, Marquis d'Urfé, & de *Marguerite* d'Alégre. Etant filleul du Roi Louïs XIV, il fut élevé à la Cour en qualité d'Enfant d'honneur auprès de sa Majesté; mais il renonça à tous les avantages que son droit d'aînesse & son éducation pouvoient lui faire espérer, pour se jetter dans le Séminaire de Saint-Sulpice, où il se donna entiérement aux fonctions du Sacerdoce, par les instructions familiéres & fréquentes qu'il faisoit dans sa Paroisse. Il fut sacré Evêque de Limoges l'an 1677, après quoi il résida dans son Diocése jusqu'à sa mort, s'occupant continuellement à la visite de ses ouailles, & à leur rompre le pain de la parole. Ses libéralitez envers les pauvres, le réduisirent souvent à n'avoir plus que des consolations spirituelles à leur donner. Il vivoit dans son Séminaire en simple Prêtre, & il y mourut le premier Juillet de l'an 1695, des fatigues qu'il avoit essuyées au soulagement de ses Paroissiens, dans le tems de la grande disette, & des maladies qui coururent par la France l'an 1694 & 1695, sur-tout dans son Diocése, où la misére fut extrême. On l'enterra sans pompe dans la Chapelle de son Séminaire, au dessous du cierge qui brûle au lieu de la lampe devant le saint Sacrement, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Son tombeau est honoré par les Fidéles, qui y vont reclamer sa protection auprès du Seigneur. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers. Mercure Galant, Juillet* 1695.

URG.

URGEL, que ceux du païs nomment *la Seu* ou *la Ceu de Urgbel*, c'est à dire, *l'Eglise d'Urgel*, sur la Ségre, ville de Catalogne, avec Evêché suffragant de Tarragone, est nommée diversement *Orgelum*, *Orgia*, *Orgella*, & *Urgela*. Ambroise de Moncada, Evêque de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1580, & Antoine Perez l'an 1633. * P. de Marca, *in Marca Hisp.*

* URGEL (Jacques, Comte d') Compétiteur de Ferdinand Roi de Castille, pour la possession du Royaume d'Aragon, ne réussit pas dans sa poursuite, & les Juges qui en devoient décider prononcérent en faveur de Ferdinand, que le Comte d'Urgel reconnut par ses Députez, à ces conditions, 1. qu'on payeroit toutes ses dettes; 2. qu'on lui feroit un présent de soixante mille ducats; 3. qu'on lui donneroit rang parmi les enfans du Roi, & qu'on lui promît de donner à sa fille l'Infant Henri pour époux. Cependant ce n'étoit pas son dessein de s'en tenir à cet accord, & il forma le dessein, secondé des Anglois & de quelques autres, de surprendre Lérida. Ferdinand en étant averti, marcha contre le Comte qui s'enferma dans Balaguer, & qui après une vigoureuse résistance, fut obligé de se rendre. Tout ce que sa femme put obtenir pour son mari, fut qu'il auroit la vie sauve. Ses biens furent confisquez, & il fut condamné à une prison perpétuelle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hist. d'Espagne, l.* 19 & 20. Laurent Valle, *de Ferdinando, l.* 2. Blanca, *Comment. de Reb. Arag.* Surita.

URGENCE, ville située dans une plaine vers la Mer Caspienne. Elle a plus de quatre milles de circuit. Comme cette ville a été prise quatre fois en sept ans qu'ont duré les guerres civiles excitées en ce païs-là, l'on y fait peu de trafic, & l'on n'y trouve point d'autres marchandises que celles qui viennent de Boghar & de Perse. Ce païs, qui est entre les bords de la Mer Caspienne & la ville d'Urgence, est appellé le païs des Turkomans. Antoine Jenkinson, qui a décrit le voyage qu'il y a fait en 1658, rapporte, qu'en ce tems-là Azincam y commandoit avec cinq de ses fréres; que le plus puissant portoit le nom de Cham, mais que cette supériorité n'étoit reconnue qu'au lieu où il résidoit, & que chacun des autres voulant être Souverain dans ses Etats, ne songeoit qu'à détruire son voisin. Le peuple, *dit-il*, n'a point de demeure arrêtée. Ils ont grand nombre de chevaux sauvages, que les Tartares prennent souvent avec des faucons dressez à s'abattre sur leur tête. Ils les battent de leurs ailes & les embarassent, en sorte que le chasseur qui a le tems de les joindre les tue à coups d'épée & de fléche. Il n'y a point d'herbe en tout le païs, mais de certains arbrisseaux dont le bétail se nourrit, ce qui le fait devenir fort gras. Leurs moutons sont si gros, que leur queue pése quelquefois quatre-vints livres. Ces Tartares n'ont ni or ni argent, & troquent de leur bétail pour avoir les choses dont ils ont besoin. Ils sont grands carnaciers, & aiment sur-tout la chair de cheval; mais ils ne connoissent point l'usage du pain. Leur boisson est le lait aigre de cavale, dont ils s'enivrent souvent, aussi bien que les Tartares Nogaies. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

URGULANIE, Dame Romaine, qui vivoit sous l'Empire de Tibére, se rendit extrêmement puissante par le crédit qu'elle avoit sur l'esprit de l'Impératrice Livie. On dit que dans une cause où elle fut assignée pour porter témoignage, elle refusa d'aller répondre au Sénat: ce que les Vestales mêmes étoient obligées de faire, toutes privilégiées qu'elles étoient; de sorte qu'un Préteur fut obligé de se transporter chez Urgulanie pour l'interroger. L'an 15 de Jésus-Christ, étant poursuivie par L. Pison pour le payement d'une dette, elle refusa de comparoître, & se retira chez l'Empereur, qui ne voulut se mêler de ce procès qu'en sollicitant pour Urgulanie: ce qui obligea l'Impératrice Livie, après les grandes plaintes qu'elle avoit faites de son autorité violée, de payer de ses deniers la somme que devoit sa favorite. Urgulanie vivoit vers l'an 23 de Jésus-Christ. * Tacite, *Annal. l.* 2 & 4. Bayle, *Diction. Critiq.*

URGULANILLA, petite-fille de la précédente, fut mariée à l'Empereur *Claude*, qui en eut deux enfans, 1. *Drusus*, qui mourut jeune, étouffé par une poire qu'il avoit jettée en l'air & reçue dans sa bouche; & 2. *Claudia*, qui naquit après le divorce de Claude avec sa mére, qu'il repudia, à cause de ses impudicitez, & même de soupçon d'homicide. * Suétone, *in Claudio.* Reinesius, *Epist.* 27. Bayle, *Dict. Crit.*

URI.

URI, fut pére de ce Bézéléel ou Betsaléel, qui fut un Ouvrier si habile, & qu'on employa à la construction du Tabernacle. * *Exode, ch.* 31. *v.* 2.

URI, en Latin *Pagus Uraniensis*, le quatriéme en rang parmi les XIII Cantons Suisses. Il a la gloire d'avoir jetté les premiers fondemens de la Liberté Helvétique, ce que Glareanus indique dans les vers suivans:

Hæc nostri fons Imperii, quæ prima Tyrannos
Corripere est ausa, & volitante plectere ferro.

Ce Canton est tout Catholique Romain, & sous la Jurisdiction spirituelle de l'Evêque de Constance. On dérive communément l'origine de ses Habitans & de leur nom des anciens *Taurisiens*, de l'origine desquels on ne sauroit rien avancer de positif. Ce que l'on dit des Goths est fort incertain, qui ayant été chassez par Narsès, Général de l'Empereur Justinien, vinrent s'établir en ce quartier-là, auquel ils donnérent le nom d'Uri à cause de la quantité de bœufs sauvages, en Latin *Uri*, qu'ils y trouvérent. D'autres soutiennent que chez les anciens Lépontiens les Alpes portoient le nom de *Taures*, & que par cette raison les Habitans des païs voisins avoient été appellez *Tauriens*. Le Canton d'Uri a pour bornes vers le levant les Grisons & Glaris, vers le couchant le Canton d'Underwald & le Valais, vers le sud le Mont S. Gotthard qui le sépare de l'Italie, & vers le nord le Canton de Schwitz & le Lac de Lucerne. On divise tout ce Canton en dix parties qu'on nomme *Participations*. Le bourg capital est Altorff, qui fait seul une *Participation* & demie. Les plus considérables parmi les autres sont ceux de Burglen, de Sulenen, d'Erstfeld, de Wasen, de Spiringen, d'Ettighause, & de Seelisberg. Les Habitans sont robustes, vigoureux, laborieux, vaillans, & fort zélez pour leur liberté. L'Empereur Louïs I, & le Pape Gregoire IV confirmérent à ce peuple ses priviléges, en reconnoissance de la fidélité & de la valeur qu'ils avoient fait paroître, conjointement avec ceux de Schwitz & d'Underwald, en Italie, lorsque les Sarazins y avoient fait une irruption. D'ailleurs ce n'est pas sans fondement qu'on avance que le Canton d'Uri appartenoit d'abord aux Empereurs Romains, ensuite aux Rois François, & qu'enfin il reconnut derechef pour ses Maîtres les Rois & les Empereurs d'Allemagne, dont il reçut des Baillifs pour exercer la Jurisdiction criminelle, & faire la collecte des revenus de l'Empire. Louïs *le Débonnaire* fit donation du païs d'Uri à l'Abbaye de S. Félix & de Sainte-Régule de Zurich en 853. Des Abbesses de S. Félix il passa aux Abbez de Wettingen, & s'étant affranchi de leur domination en 1362, par une somme de 8468 florins, il se mit sous la protection des Empereurs. Tant que ceux-ci ne touchérent point aux priviléges des Habitans, il n'arriva aucun changement dans le païs. Mais Albert I, fils de l'Empereur Rodolphe I, ayant tâché de les abolir pour s'y établir une domination absolue, porta les peuples à la révolte. Dès que les Cantons d'Uri, Schwitz & Underwald eurent éclaté, ceux d'Uri rasérent sur-tout le nouveau Fort de Zwing-Uri, ce qui étant fait, les trois Cantons firent une alliance pour dix ans, en se réservant pourtant de rendre à l'Empereur & à l'Empire les devoirs auxquels ils étoient obligez. L'Empereur Albert se fâcha fort de ce qui étoit arrivé, & se préparoit à faire une irruption dans le païs, lorsque son neveu & ses Conjurez le tuérent le premier de Mai 1308. Les successeurs d'Albert, & surtout Henri VII étant instruit à fond de la nature de ces affaires, & des priviléges de ces païs, traita la chose d'une maniére bien différente; confirma tous leurs priviléges aussi bien que l'alliance conclue entre eux, & leur donna un nouveau Gouverneur Impérial. Les Cantons à leur tour lui donnérent 300 hommes de troupes auxiliaires contre les Lombards rebelles. La rancune de la Maison d'Autriche ne fut cependant pas éteinte. Léopold, fils d'Albert I, resolut d'exécuter le dessein de son pére. En 1310, les hostilitez commencérent de la part de Lucerne, & en 1315 l'Archiduc lui-même tomba sur le païs avec 20000 hommes, & s'avança depuis Zug vers le Canton de Schwitz: on en vint aux mains près de Morgarten. Les Suisses, qui n'étoient forts que de 1300 hommes, battirent Léopold, & tuérent un grand nombre de ses Nobles de tout rang. Dans la même année les trois Cantons firent une alliance éternelle pour la défense de leur liberté.

Le Gouvernement du Canton d'Uri est entiérement Démocratique. Le Landamman, qui en est le Chef, est changé après avoir été deux ans en charge. Les autres charges sont les mêmes que dans le Canton d'Underwald. Le pouvoir suprême est dans l'Assemblée-Générale qui se tient tous les ans à Botzlinge. Le Conseil du païs est composé de 60 personnes, nommées par chaque *Participation*. Il s'assemble tous les Samedis à Altorff. Le Canton d'Uri donne un Baillif à la Vallée de Livine, qui s'étend depuis le Mont-Gothard le long du Tésin, jusques à Livine. Le Baillif fait sa résidence à Faïto, & a sous lui un Vicaire & un Juge que les Habitans de la Vallée élisent eux-mêmes. Dans les affaires criminelles deux Conseillers

feillers du Canton d'Uri affiftent au jugement. Ce fut le Duc Galéace Marie Sforce, qui ayant conclu à Lucerne une alliance avec les VIII anciens Cantons, fit préfent de cette Vallée avec toutes fes dépendances au Canton d'Uri en 1466. Ce Canton participe auffi au Gouvernement alternatif de Bellinzone, de Riviére, de la Vallée de Palence, de Lugano, de Locarno, de Mendrifio, de Val Maggia, de la Thurgovie, de Sargans, du Rhinthal, & d'une partie des Bailliages libres avec les Cantons de Schwitz & d'Underwald, avec les 12 premiers Cantons & avec les VIII anciens. Le Canton d'Uri porte pour armes une tête de buffle de fable bouclée de gueulles par les narines en champ d'or. Le terrein de ce Canton eft hériffé de montagnes affreufes, & cependant il y a d'excellens pâturages, ce qui fait qu'il eft fort propre pour nourrir du bétail en grande quantité, dont le provenu eft envoyé en Italie; d'où l'on tire en échange du vin, du blé & du fel. Les vallées du Canton d'Uri font fort chaudes, & il y a un grand paffage en Italie. L'on y remarque auffi de beaux chemins pavez, & des ponts de pierre d'une montagne à l'autre, qui fervent de paffage pour aller fur les Alpes dans les Grifons, en Italie & dans le Valais. Le pont du Diable eft fur-tout remarquable. Il va d'une pointe d'un rocher à l'autre, & fa ftructure eft admirable. Il eft dans une telle hauteur qu'on n'entend que le bruit de la riviére de Rufs, qui paffe au-deffous fans qu'on en apperçoive les eaux. Ce pont fut bâti par les foins de Gérold, Abbé de Notre-Dame des Hermites en 1118. Au refte l'Abbaye de Notre-Dame des Hermites eft dans ce Canton. L'Abbé a le titre de Prince, & le Canton n'eft que le Protecteur de cette Abbaye. * Stumf. Simler. Steiner. Tfchudi *Chron. Manufc. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

URIAS ou URIE, Prêtre des Juifs, voulant complaire au Roi Achaz, ôta du Temple l'autel qui y étoit confacré à Dieu, & en éleva un autre fur le modéle, que ce Roi impie lui envoya, femblable à l'autel qui étoit à Damas. * II ou IV *Rois*, *ch.* 16. *v.* 10. *& fuiv.*

URIAS ou URIE, Prophéte, qui prédifoit la deftruction du Temple de Salomon, & les malheurs dont feroient accablez les Juifs. Le Roi Joakim ordonna à fes gens de le prendre & de le faire mourir. Urias le fut, & s'enfuit en Egypte; mais ayant été pris, il fut ramené au Roi, qui le fit tuer, & jetter fon corps à la voirie, vers l'an du Monde 3430, & le 605 avant Jéfus-Chrift. * *Jérémie*, *ch.* 26. *v.* 20. *& fuiv.* Torniel, *A. M.* 3426. *num.* 2.

URIE, de la Tribu de Lévi. *Cherchez* BETHSABE'E & DAVID.

VRIE de BRUGES. *Voyez* FRANC de BRUGES fous BRUGES.

URIEL, fils de Tahath, & pére d'Ozias de la race des Sacrificateurs Juifs. Il vivoit du tems de David, Roi d'Ifraël. Il fut employé pour conduire l'Arche de la maifon d'Obed-Edom en la Cité de David. Il donna Michaia ou Macaja fa fille en mariage à Roboam, Roi de Juda, & de ce mariage naquit Abija, qui régna après fon pére. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 24, *ch.* 15. *v.* 5. *&* 11. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 2.

URIEL, nom d'un Ange. Les Juifs & quelques Chrétiens croyent que c'eft un Ange de lumiére. Son nom fe lit dans un Livre Apocryphe des Juifs, intitulé *la Priére de Jofeph.* Le quatriéme Livre d'Efdras parle d'Uriel, comme d'un bon Ange. Les Liturgies Orientales, & les Livres des priéres des Grecs, font fouvent mention de l'Ange *Uriel* ou *Suriel*, comme d'un bon Ange qu'on invoque. On le trouve auffi dans plufieurs anciennes Litanies. Surius raconte qu'en 1544 on découvrit à Rome, dans le tombeau de l'Impératrice Marie, femme de l'Empereur Honorius, une lame d'or, où l'on lifoit en caractéres Grecs les noms de *Michel*, de *Gabriel*, de *Raphaël* & d'*Uriel.* On peut voir les Notes de Baluze fur les Capitulaires, & celles de l'Abbé Renaudot fur les Liturgies Orientales. M. Thiers, dans fon Epître Dédicatoire qui eft à la tête de fon Traité *de retinenda voce Paraclitus*, foutient qu'Uriel eft le nom d'un mauvais Ange. Il reconnoit qu'on l'invoque dans le Rituël de Chartres; mais il dit en même tems qu'il ne récite jamais les Litanies où fon nom fe trouve, fans en être fcandalifé. Il montre que les Conciles & les Péres ne parlent jamais que de trois bons Anges, Gabriel, Raphaël, & Michel, & que le fecond Concile Romain, tenu en 745, *Act.* 3, condamne une piéce dont fe fervoit un certain *Adelbert*, où il invoquoit les Saints Anges *Uriel*, *&c.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* URIEL, Archevêque & Electeur de Mayence, iffu d'une famille noble de Gemmingen, habile Jurifconfulte, après avoir été pendant un certain efpace de tems Doyen de la Cathédrale de Mayence, en fut élu Archevêque en 1509, & mourut en 1514. On raconte de lui que s'étant apperçu que fon fommelier lui voloit fon vin & l'ayant furpris fur le fait, il entra contre lui dans une telle colére, qu'il le tua d'un coup de couteau fur le champ, & qu'il eut un tel chagrin d'avoir commis cette action qu'il en mourut. D'autres prétendent qu'il alla fe cacher dans un Couvent de Chartreux, pour y paffer le refte de fes jours à faire pénitence. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Les Vies des Archevêques de Mayence*, en Allemand.

* VRIENT (Maximilien) né en 1559, fut Sécretaire de Gand, & l'un des plus habiles Poëtes de fon tems, & mourut de la goute en 1614. On a de lui, *Defcriptio Pompæ & Gratulationis publicæ Alberti & Ifabellæ Belgii Principum ad inaugurationem a Senatu Populoque Gandavenfi decretam*; *Epigrammatum & Anagrammatum libri novem*; *Flandriæ Comitatus & Brabantiæ Ducatus Urbes*; *Carminum Sacrorum libri duo*; *Elegiarum liber fingularis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 667 *&* 668.

VRIES (Le Détroit dit de) un des Détroits par lefquels on entre de l'Océan Oriental dans la Mer de Tartarie. Il eft entre la Terre de Jeffo, & l'Ifle qu'on nomme *la Terre des Etats*; & qui la fépare de l'autre Détroit, qu'on nomme *le Canal de Piecko*, & qui eft fur les côtes du Yupi en Tartarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

VRILLIERE (La). *Cherchez* PHELYPEAUX.

URIM & THUMMIM. On n'a rien d'affûré de l'*Urim* & du *Thummim* des anciens Hébreux, finon que c'étoient de certains ornemens du Souverain-Sacrificateur, par lefquels fe rendoient les réponfes ou Oracles. Le mot *Urim* fignifie *lumiéres* ou *éclairciffemens.* Le Grand-Sacrificateur des Juifs confultoit Dieu dans les affaires les plus importantes de la République, & leur faifoit connoître fa volonté par le moyen de l'*Urim.* Jean Spencer, Théologien Anglois, a compofé un Traité curieux, exprès fur cette matiére, de *Urim* & *Thummim*, où il prétend que ce qu'on appelle *Urim*, n'étoit autre chofe que les anciens *Theraphim*, ou petites figures humaines, que le Sacrificateur portoit cachées dans les replis du Rational, & par le moyen defquelles Dieu répondoit aux confultations qui lui étoient faites; ce qu'il éclaircit par l'exemple de Laban, concluant que l'ufage de ces petites images prophétiques étoit ordinaire dans ces anciens tems. Il croit de plus, qu'*Urim* & *Thummim* étoient deux figures diftinctes. Les Septante ont traduit le mot *Thummim*, par celui de *vérité*; ce qui convient parfaitement avec une femblable cérémonie qui étoit en ufage chez les Egyptiens, & qui a été remarquée par Diodore de Sicile & par quelques Auteurs Grecs. Ils nous difent que chez les Egyptiens, le Juge fouverain portoit pendue à fon col une figure faite de pierres précieufes, laquelle s'appelloit *vérité*; & il y a de l'apparence que les Septante ont traduit le mot de *Thummim*, par celui de *vérité*, en vue de cet ufage des anciens Egyptiens. D'autres conjecturent que l'*Urim* & le *Thummim* étoient un collier compofé de perles & d'efcarboucles. * Simon. J. le Clerc, *Comment. Philolog. fur l'Exode*, *c.* 28.

☞ Il n'eft point fpécifié dans l'Ecriture de quelle maniére Dieu faifoit connoître fa volonté par l'Ephod ou le Pectoral du Grand-Prêtre, fur lequel étoit l'*Urim* & le *Thummim*, c'eft à dire, *la lumiére* & *la vérité.* Ce qui a été dit dans l'Article de l'*Urim* & du *Thummim*, n'a aucune vraifemblance. L'opinion la plus commune eft que Dieu faifoit que les pierres précieufes attachées à l'Ephod, jettoient un éclat extraordinaire, par lequel Dieu faifoit connoître qu'il agréoit la demande. Mais fans avoir recours à ce miracle, on peut dire fimplement que l'*Urim* & le *Thummim* n'étoit autre chofe que la réponfe que Dieu donnoit du Propitiatoire, étant confulté par le Grand-Prêtre, revêtu de l'Ephod. David, voulant favoir fi Saül le viendroit chercher à Ceila ou Kéhila, & s'il feroit livré entre fes mains par ceux du païs, dit au Grand-Prêtre Abiathar de fe revêtir de fon Ephod, & de confulter le Seigneur, qui lui répondit qu'il feroit livré entre les mains de Saül, s'il demeuroit en cet endroit. La raifon pour laquelle il eft dit que l'*Urim* & le *Thummim*, *la lumiére* & *la vérité*, font dans l'Ephod, eft que le Grand-Prêtre, revêtu de cet ornement, recevoit la lumiére de la vérité, qu'il annonçoit aux hommes. * M. Du Pin, *Differt. prélim. fur la Bible.*

On fe fervoit de l'*Urim* & du *Thummim* pour confulter Dieu dans les cas difficiles & importans qui concernoient toute la République d'Ifraël. Pour cela le Souverain-Sacrificateur revêtoit fes habits pontificaux, & mettoit par deffus fon Pectoral, dans lequel étoit l'Urim & le Thummim, & fe préfentoit ainfi devant Dieu pour lui demander confeil. Il ne lui étoit pas permis de le faire pour une perfonne privée, mais feulement pour le Roi, pour le Préfident du Sanhédrin, pour le Général de l'Armée, ou pour d'autres perfonnes publiques; & cela encore, non pour aucune affaire particuliére, mais pour des chofes qui regardoient l'intérêt public de la Nation, foit dans l'Etat ou dans l'Eglife. Car comme il fe préfentoit devant Dieu portant les noms des XII Tribus fur fon Pectoral, quelque confeil qu'il demandât, c'étoit en faveur de toutes les Tribus; & par conféquent ce devoit être pour des fujets qui fe raportaffent à l'avantage de toute la Nation. C'étoit devant l'Arche de l'Alliance qu'il fe préfentoit devant Dieu, non pas au dedans du voile dans le Saint des Saints, où le Souverain-Sacrificateur n'entroit qu'une fois l'an dans le jour des Expiations, mais hors du voile dans le Lieu Saint. C'eft-là que fe tenant debout revêtu de fes habits pontificaux & du Pectoral, & le vifage tourné directement vers l'Arche & le Propitiatoire, fur lequel repofoit la préfence divine, il propofoit le fujet fur lequel Dieu étoit confulté. Derriére lui fur la même ligne, mais à quelque diftance, hors du Lieu Saint, peut-être à la porte, (car il n'étoit pas permis à un Laïque d'approcher plus près), fe tenoit la perfonne en faveur de laquelle le confeil étoit demandé, foit que ce fût le Roi, ou quelque autre perfonne publique de la Nation; & c'eft là qu'elle attendoit avec humilité & avec refpect la réponfe qui lui feroit faite. Mais on difpute beaucoup fur la maniére dont cette réponfe étoit rendue. La plus commune opinion parmi les Juifs eft que cela fe faifoit par l'éclat & l'enflure des lettres gravées fur les pierres précieufes du Pectoral, & que le Souverain-Sacrificateur y lifoit la réponfe. C'eft ce qu'ils éclairciffent par l'exemple que nous en avons, *Juges*, *ch.* 1. On y trouve que les Enfans d'Ifraël, foit par le Préfident du Sanhédrin, ou par quelque autre Officier, chargé de l'intérêt public, confultérent Dieu, difant, *Qui de nous montera le premier contre les Cananéens pour leur faire la guerre?* La réponfe rendue par le Souverain-Sacrificateur, qui avoit confulté Dieu par *Urim* & *Thummim*, fut, *Juda montera*: car fi on les croit, le Souverain-Sacrificateur, immédiatement après avoir fait la demande, jetta les yeux fur le Pectoral, & il y vit ces lettres qui refplendiffoient &

& s'élevoient au dessus des autres; & les ayant combinées ensemble & réduites en mots, il en forma la réponse qui fut donnée. Ce sentiment n'est pas nouveau chez les Juifs. On le trouve dans Joséphe & dans Philon Juif, & c'est sur la foi de ces Ecrivains Juifs, que plusieurs des anciens Péres de l'Eglise Chrétienne ont exposé la chose de la même maniére. Mais ce sentiment est sujet à des difficultez auxquelles on ne sauroit satisfaire. Car, 1°. toutes les lettres de l'alphabet Hébreu ne se trouvent point dans ces douze noms, quatre de ces lettres, savoir *Chet*, *Teth*, *Zaddi* & *Kopb*, y manquant entiérement; ainsi ces lettres ne suffisoient pas pour donner des réponses à toutes les choses sur quoi on pouvoit consulter Dieu. Il est vrai que pour remplir ce vuide les Rabbins ont ajoûté au Pectoral les noms d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Encore, comme malgré ce supplément, la lettre *Teth* ne s'y trouve pas, ils ont ajoûté ces paroles, *Col elle Shilte Israël*, c'est à dire, *toutes celles-ci sont les Tribus d'Israël.* Mais cette prétendue addition non seulement n'a aucun fondement dans l'Ecriture, elle lui est encore directement contraire. La description qu'elle nous donne du Pectoral étant fort exacte, & marquant en détail toutes les parties dont il étoit composé, il est visible qu'il faut en exclurre tout ce dont il n'y est pas fait mention. 2°. Les partisans de cette opinion ne nous disent pas en quel endroit du Pectoral étoient placées les paroles qu'ils veulent y avoir été ajoûtées. Elles ne pouvoient être écrites ni gravées sur le Pectoral même, qui n'étoit qu'une piéce d'étoffe; il faloit donc qu'elles fussent gravées ou sur quelqu'une des douze pierres, ou sur d'autres qu'on y eût mis à ce dessein. Ce ne pouvoit être sur aucune des douze pierres, parce qu'il n'y avoit de gravé que les noms des douze Tribus d'Israël. Ce ne pouvoit être non plus sur d'autres pierres, puisqu'on n'y en avoit point mis d'autres que ces douze. Ainsi quant à ces deux circonstances, l'Ecriture exclut positivement toutes ces prétendues additions. 3°. Aussi ceux qui tiennent cette opinion, sont obligez de supposer que le Souverain-Sacrificateur étoit revêtu de l'Esprit de Prophétie pour combiner exactement ces lettres qui brilloient & s'élevoient au dessus des autres, & de l'assemblage desquelles devoient se former les paroles qui contenoient la réponse; ce qui fait une nouvelle difficulté, qui seule suffiroit pour rejetter cette opinion. 4°. Il y a dans l'Ecriture des réponses d'une telle longueur, comme en particulier celle qu'on trouve, II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 5. *v.* 24, que toutes les lettres du Pectoral, y compris même celles que les partisans de ce sentiment y ajoûtent de leur pure autorité, n'auroient pas suffi pour les exprimer. Il seroit superflu d'alléguer de nouvelles raisons pour démontrer l'absurdité de cette opinion. D'autres ont avancé d'autres conjectures sur ce sujet. Pour moi, *poursuit le savant M. Prideaux*, il me paroît clair par l'Ecriture, que quand le Souverain-Sacrificateur se présentoit devant le voile pour consulter Dieu, la réponse lui étoit rendue par une voix articulée qui émanoit du Propitiatoire, qui étoit en dedans au-delà du voile. C'étoit là que Moïse se rendoit pour consulter Dieu sur tous les cas qui se présentoient, & qu'il recevoit réponse par une voix intelligible; car c'étoit de là que Dieu lui communiquoit tous les ordres qu'il vouloit qu'il portât de sa part aux Israëlites. Ce fut par le même moyen que dans la suite il fit entendre sa volonté aux Chefs de cette Nation, toutes les fois qu'il étoit consulté par eux. Toute la différence qu'il y avoit, c'est qu'au lieu que Moïse, par la singuliére faveur dont Dieu l'honoroit, avoit accès immédiatement auprès de la présence divine, & que Dieu parloit & communiquoit avec lui pour ainsi dire *face à face*, comme un ami parle & s'entretient avec son ami; nul autre ne pouvoit être admis à consulter Dieu que par l'intervention & la médiation du Souverain-Sacrificateur, qui demandoit conseil pour lui par *Urim* & *Thummim*, c'est à dire, en se présentant lui-même, revêtu du Pectoral, devant le voile, vis à vis du Propitiatoire sur lequel la présence divine reposoit; & quand il se présentoit de cette maniére, conformément à la loi de Dieu, Dieu lui rendoit réponse de la même maniére qu'il faisoit à Moïse, savoir par une voix intelligible qui se faisoit entendre du Propitiatoire. Car dans tous les endroits de l'Ecriture où nous voyons que Dieu fut consulté de cette maniére, la réponse, à la réserve de deux, porte, *l'Eternel dit.*. Et lorsque les Israëlites firent la paix avec les Gabaonites, ils furent blâmez de *n'avoir point consulté la bouche de l'Eternel*: deux expressions qui semblent marquer clairement une réponse vocale, & qui réunies ne peuvent, à mon avis, signifier autre chose. C'est pour cette raison que le Saint des Saints, où étoit placé l'Arche, & le Propitiatoire d'où ces réponses étoient données, est si souvent appellé dans l'Ecriture l'*Oracle*, parce que c'est de là qu'émanoient les divins Oracles qui étoient rendus en faveur de ceux qui consultoient Dieu. Après toutes ces considérations, je crois être en droit de poser que c'étoit-là la maniére de consulter Dieu par *Urim* & *Thummim* dans le Tabernacle. Mais il s'éléve ici une question, sur la maniére dont cela se faisoit dans le Camp. Il paroît par l'Ecriture que le Souverain-Sacrificateur, ou quelque autre en sa place, accompagnoit toujours les Armées d'Israël dans leurs guerres, & portoit avec eux l'Ephod & le Pectoral pour consulter Dieu par *Urim* & *Thummim* sur tous les cas difficiles qui pouvoient se présenter. C'est ainsi que Phinées alla à la guerre contre les Madianites avec les vases du Sanctuaire, c'est à dire, selon les Commentateurs Juifs, avec l'Ephod & le Pectoral qui étoient mis, *disent-ils*, dans une Arche ou Coffre fait exprès à ce dessein, & qui étoit porté comme l'autre Arche sur les épaules des Lévites. C'est de cette Arche qu'ils entendent cet endroit de l'Ecriture, où Saül dit au Souverain-Sacrificateur Ahija, *approche l'Arche de Dieu*; car ce ne pouvoit être l'Arche de l'alliance. Elle étoit alors à Kirjat-Jéarim, & elle ne pouvoit être tirée de la place qu'elle occupoit dans le Tabernacle, pour être portée à la guerre ou quelque autre part, que dans sa propre station. Cela n'arriva qu'une fois, dans une expédition contre les Philistins, qui fut aussi fatale aux Israëlites, Dieu les ayant livrez à leurs ennemis, & ayant permis que l'Arche elle-même tombât entre leurs mains en punition de cette contravention à sa loi. L'Arche donc, que Saül ordonna à Ahija *d'approcher*, ne pouvoit être que l'Arche ou le Coffre dans lequel on portoit l'Ephod & le Pectoral, & la fin pour laquelle il la demanda le prouve; car c'étoit pour consulter Dieu, à quoi l'Ephod & le Pectoral étoient employez. De sorte que cet ordre de Saül à Ahija, *approche l'Arche de Dieu*, revient à ce que dans la suite David dit à Abiathar dans un cas semblable, *approche ici l'Ephod*, par où il entendoit le Coffre où l'Ephod étoit renfermé, & avec lequel Abiathar s'étoit enfui vers David, quand Saül exterminoit la famille de son pére. C'est de la même Arche qu'ils entendent ce qu'Urie dit à David pour s'excuser d'entrer dans sa maison & de coucher avec sa femme. *L'Arche & Israël & Juda logent sous des tentes. Mon Seigneur Joab aussi & les serviteurs de mon Seigneur campent aux champs, & moi entrerois-je dans ma maison pour manger & boire & coucher avec ma femme?* Car s'il l'eût entendu de l'Arche de l'Alliance & de la Tente où elle étoit renfermée, ce qu'il en disoit lui eût été une raison de ne coucher jamais avec sa femme, cette Arche ayant toujours été renfermée dans cette Tente ou Tabernacle, jusqu'à ce que le Temple de Salomon eût été bâti. Il est donc fort apparent que l'Arche dont il parloit, étoit l'Arche où le Coffre dans lequel étoient placez l'Ephod & le Pectoral, que le Sacrificateur, qui étoit envoyé à la guerre, portoit avec soi. Ce Sacrificateur, pour être autorisé à agir en la place du Souverain-Pontife, lorsque l'occasion de consulter Dieu par *Urim* & *Thummim* se présentoit, étoit consacré à cet office par l'onction de l'huile sainte, de la même maniére que le Souverain-Sacrificateur l'étoit. C'est pourquoi il étoit appellé *l'Oint pour la guerre.* Mais la difficulté est de savoir comment il recevoit la réponse. Car dans le Camp il n'y avoit point de Propitiatoire devant lequel il pût se présenter, & d'où il pût recevoir la réponse comme dans le Tabernacle. Cependant il paroît par plusieurs exemples rapportez dans l'Ecriture, que des Oracles de cette nature étoient rendus dans le Camp. Car pour n'alléguer que David, il consulta par l'Ephod & le Pectoral jusqu'à trois fois dans le cas de Kehila, & deux fois à Zeylag; une fois sur la poursuite de ceux qui avoient brûlé la ville; & une autre fois sur son voyage de là à Hébron, pour y prendre possession du Royaume de Juda à la mort de Saül; & dans chacune de ces occasions il reçut réponse, quoiqu'il soit certain que l'Arche de l'Alliance n'étoit point avec lui. Il est fort apparent que puisque Dieu permettoit qu'on le consultât dans le Camp sans l'Arche, aussi bien que dans le Tabernacle où l'Arche étoit, la réponse étoit donnée de la même maniére par une voix intelligible. Il est aussi fort probable que le Sacrificateur *oint pour la guerre* avoit dans le Camp une tente dressée pour cet usage, dont une partie étoit séparée par un voile, comme le Saint des Saitns l'étoit dans le Tabernacle; & que lorsqu'il consultoit dans le Camp, il se présentoit devant ce voile, de la même maniére que le Souverain-Sacrificateur, en pareil cas, faisoit devant celui du Tabernacle, & que la réponse étoit rendue de derriére ce voile, quoiqu'il n'y eût ni Arche ni Propitiatoire. Les paroles d'Urie, que nous venons d'alléguer, se rapportent à cette tente; & en effet il ne convenoit point à une Religion si chargée de cérémonies, & où tout se faisoit avec tant de solemnité, de n'avoir pas eu une piéce de cette nature pour un office si sacré. Cette maniére de consulter Dieu fut souvent mise en pratique, tant que le Tabernacle subsista. Il ne faut pas douter qu'elle ne continuât dans la suite jusqu'à la destruction du Temple par les Chaldéens. Nous n'en avons cependant aucun exemple dans l'Ecriture pendant tout le tems du premier Temple, & il est très certain que cet usage cessa entiérement dans le second. Esdras & Néhémie nous le donnent également à entendre. De là vient cette maxime des Juifs, *que le S. Esprit a parlé aux enfans d'Israël sous le Tabernacle par Urim & Thummim, sous le premier Temple par les Prophétes, & sous le second par Bath-Kol.* Ceux qui prétendent que l'*Urim* & *Thummim* cessérent absolument sous le premier Temple, en donnent ces deux raisons: la premiére, que c'étoit une dépendance de la Théocratie; car, *disent-ils*, tant que Dieu gouverna immédiatement Israël, il étoit nécessaire qu'il y eût un moyen établi, à la faveur duquel son peuple pût s'adresser à lui & le consulter en tout tems. Ce fut, selon eux, pour cette raison, que l'Oracle par *Urim* & *Thummim* fut institué. Mais lorsque la Théocratie eut pris fin, ce qui arriva, si on les croit, lorsque Salomon, le premier Roi héréditaire, fut monté sur le thrône, cet Oracle cessa entiérement. Leur seconde raison est que l'*Urim* & *Thummim* étoit établi pour consulter Dieu sur les choses seulement qui intéressoient tout le Peuple d'Israël. Or ce commun intérêt étant venu à cesser par la division du Royaume, cette voye de consulter Dieu, devoit cesser dès-là même, comme n'étant plus pratiquable. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 271. *&c.*

URK. URL.

* URK ou URCK, petite Isle du Zuiderzée, est à l'est d'Enkhuysen, & en est éloignée de trois à quatre lieues.

* URLA ou VOURLA, anciennement *Clazoméne* & *Gryna*, a été une ville Episcopale suffragante de Smyrne, dans l'Asie Mineure en Ionie. Ce n'est plus qu'un petit village de la

la Natolie, à l'oueſt de Smyrne. On voit près de ce village la petite Iſle d'Urla, nommé anciennement *Clazoméne*.

URN.

URNE, vaſe de différente matiére. On s'en ſervoit anciennement en pluſieurs occaſions. Quelquefois on les employoit pour tirer les noms de ceux qui devoient combattre aux Jeux publics, ou pour jetter les billets, & donner ſon ſuffrage dans les Aſſemblées à Rome & dans les jugemens. Enfin on les employoit auſſi pour renfermer les cendres des corps, après les avoir brûlez. Les Anciens mettoient ces urnes, ou ſous les pierres qui portoient leurs Epitaphes, ou dans des monumens particuliers; ou même ils les gardoient dans leurs maiſons. Trajan voulut que l'on mît ſes cendres dans une urne d'or, & qu'elle fût placée ſur cette belle colomne qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Celle du Roi Démétrius étoit auſſi d'or, au rapport de Plutarque; & le grand Marcellus, qui prit Syracuſe, en avoit une d'argent. Spartien dit que les cendres de l'Empereur Sévére furent apportées à Rome dans une urne d'or. Dion, qui eſt plus ſincére, dit que ſon urne n'étoit que de porphyre, & Hérodien aſſûre qu'elle étoit d'albâtre.

Les urnes de verre font un peu plus communes. Marc Varron voulut qu'on mît ſes cendres dans un vaiſſeau de potterie, avec des feuilles de myrte, d'olivier & de peuplier: ce que Pline appelle *à la Pythagorique*, parce que c'étoient les plus ſimples & les plus ordinaires. Les urnes de terre, d'uſage pour les perſonnes du commun, étoient ordinairement plus grandes, parce que comme l'on prenoit moins de ſoin pour réduire leurs corps tout-à-fait en cendres, les os qui n'étoient qu'à moitié brûlez tenoient auſſi plus de place; ou bien elles ſervoient ſouvent pour mettre les cendres de toute une famille, du moins pour les cendres du mari & de la femme, comme nous l'apprenons du premier vers de cette Inſcription antique:

Urna brevis geminum quamvis tenet iſta cadaver.

Pour ce qui concerne la figure des urnes, celles de terre étoient faites à peu près comme nos pots de terre ordinaires, ſi ce n'eſt qu'elles étoient plus hautes & plus retrécies vers le cou. Il y en a pluſieurs, dont le pié ſe termine en pointe; quelques-unes ont des anſes, d'autres n'en ont point. Elles ſont ſans façon & ſans bas-relief, excepté qu'il y en a qui portent des figures d'hommes ou d'animaux. Mais pour celles de bronze ou d'autre métal, comme elles étoient pour des perſonnes de qualité, il y en a peu qui n'ayent à l'entour quelque ſculpture & bas-relief, comme on peut voir dans pluſieurs Auteurs qui en ont donné des figures.

On en a vu d'Egypte, qui ſont de terre cuite, chargées d'hiéroglyphes, & remplies de momies; ce qui eſt bien particulier; puiſque les Egyptiens ayant accoutumé d'embaumer les corps entiers, les urnes ne pouvoient pas ſuffire à les contenir.

Parmi le grand nombre de celles qui ſe voyent à Rome, il y en a de rondes, de quarrées, de grandes, de petites, les unes toutes nues, les autres gravées en bas-relief. Il s'en trouve qui ſont accompagnées d'Epitaphes, d'autres qui ont ſeulement le nom de ceux à qui elles appartenoient. Quelques-unes n'ont d'autres caractéres que ces deux lettres, D. M. *Diis Manibus, aux Dieux Manes*, ou ſeulement le nom du Potier qui les avoit faites, écrit ſur le manche ou dans le fond.

Les Anciens avoient les moyens de conſerver les urnes, & d'empêcher que les cendres ne ſe mêlaſſent avec la terre. Premiérement, ils mettoient ſouvent l'urne deſſus ces petites colomnes quarrées, qui portoient leurs Epitaphes, & que nous appellons *Cippes*, à cauſe de leur figure. On les logeoit auſſi dans des cercueils de pierre ou de marbre. Cette Inſcription marque l'une & l'autre de ces coutumes:

Te lapis obteſtor, leviter ſuper oſſa quieſce,
Et noſtro cineri ne gravis eſſe velis.

En ſecond lieu, les gens de qualité avoient des voûtes ſépulchrales, où ils plaçoient les cendres de leurs ancêtres. On en a trouvé autrefois à Nîmes une ſemblable, avec un riche pavé de marquetterie, qui avoit tout à l'entour des niches dans le mur, où étoient rangées des urnes de verre doré remplies de cendres.

L'urne ſervoit encore à jetter les Sorts de Préneſte, ce qu'Horace a marqué par ces mots, *divinâ motâ anus urnâ*, *la Prêtreſſe ayant remué l'urne enchantée.* Horace parle en cet endroit de la Divination par l'urne & par les ſorts, laquelle ſe pratiquoit de cette maniére. On mettoit dans une urne une infinité de lettres & de mots entiers que l'on remuoit. Quand ces lettres étoient bien mêlées, on les verſoit, & ce que le hazard faiſoit trouver dans l'arrangement de ces lettres, compoſoit la Divination. C'eſt ce qu'on appelloit *les Sorts de Préneſte*, parce qu'ils furent trouvez dans ce lieu. Du tems de Cicéron cette ſorte de Divination étoit fort avilie: il n'y avoit que le menu peuple qui en fît quelque cas. Elle avoit été fort en vogue parmi les Grecs. * *Ant. Gréq. & Rom.*

VRO.

VROOM (Henri-Corneille) Peintre Hollandois, célébre par ſon talent de peindre des navigations, naquit à Harlem l'an 1566, & ſe rendit ſavant par ſes ſeules études. Dégoûté de l'emploi ſervile de peindre ſur des vaſes de terre, auquel ſon pére l'avoit occupé pendant ſa jeuneſſe, il quitta le lieu de ſa naiſſance, & s'embarqua pour l'Eſpagne. De là il paſſa en Italie, & fut reçu à Rome en la maiſon du Cardinal de Médicis, où il trouva Paul Bril, ſous lequel il fit un grand progrès dans la Peinture. De Rome il alla à Veniſe, peindre des Galéres, avec les côtes maritimes de cette contrée. Enſuite il vit la Savoye, la France & l'Allemagne, & s'arrêta quelque tems à Dantzic, auprès de ſon oncle Frédéric Vroom, qui avoit l'Intendance des bâtimens de la ville, & qui lui enſeigna la Géométrie. Il retourna depuis à Harlem; mais comme il avoit une grande inclination à voyager, il s'embarqua une ſeconde fois pour l'Eſpagne, portant avec ſoi quantité de ſes ouvrages, à deſſein de les y vendre. Quelques jours après ſon départ une furieuſe tempête ayant accueilli ſon vaiſſeau, lui fit faire naufrage ſur la côte de Portugal, contre les écueils de los Barlengos; une partie du débris fut jettée par les ondes ſur le rivage, où les Religieux d'un Monaſtére voiſin vinrent le recueillir, & où ils trouvérent, entre autres choſes, les tableaux de Vroom. Cependant Vroom, avec quelques-uns de ſes compagnons, ſe ſauva ſur les rochers, où les mêmes Religieux qui vinrent les recueillir, l'ayant reconnu Auteur de ces excellens ouvrages, lui donnérent tous les rafraîchiſſemens néceſſaires, & le firent conduire à Lisbonne, d'où il paſſa bientôt après à Saint-Ubes ou Sétuval. Il y peignit pluſieurs piéces pour un Monaſtére, entre autres ſon naufrage avec cette côte maritime, où il avoit penſé périr. Après avoir laiſſé en ce lieu des marques de ſon génie, il retourna en Hollande, où il fut choiſi pour faire les deſſeins de la bataille navale que Thomas Howard, Amiral d'Angleterre, gagna l'an 1588, avec le ſecours des Hollandois, ſur la puiſſante Flotte que Philippe II avoit armée contre l'Angleterre. La grandeur du ſujet excita l'ambition de ce ſavant Peintre; & comme ſes deſſeins devoient ſervir à des tapiſſeries, il les partagea en dix piéces, dont chacune repréſente ce qui s'eſt paſſé chaque jour pendant les dix jours que ce combat a duré. L'Amiral Howard lui fit préſent de mille florins, pour recompenſe d'un travail ſi conſidérable. Le Prince Maurice de Naſſau, & Juſtin de Naſſau, Amiral de Hollande, l'employérent à peindre la Flotte des Etats qui favoriſa la bataille de Nieuport contre les troupes de l'Archiduc: ce qu'il exécuta avec une extrême habileté. * Vaſari. Vermander.

UROSLAVEK, ville de Pologne vers les confins du Palatinat de Plocksko. Elle eſt ſituée ſur la Viſtule, trois lieues au deſſous de Dobrezin. C'eſt le lieu de la réſidence de l'Evêque de Cujavie, & le titre du Palatin de cette Province. Son Egliſe eſt magnifique, & ſes bâtimens aſſez beaux. Cette ville a un péage. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

UROTALD, eſt le nom que les Payens Arabes donnoient à un certain Dieu, qu'ils croyoient être l'Auteur des grandes ſympathies, & préſider à l'union des bons amis. * Hérodote, *l.* 3.

URR.

URRACA ou URRAQUE, fille & héritiére d'ALFONSE VI, Roi de Léon & de Caſtille, épouſa, 1°. *Raimond* de Bourgogne, dont elle fut veuve l'an 1100: 2°. l'an 1106, Dom *Alfonſe*, Roi d'Aragon & de Navarre, & par-là les Royaumes de Léon, de Caſtille & de Tolède tombérent entre les mains d'Alfonſe, Roi d'Aragon, & toute l'Eſpagne fut réunie ſous une même domination. Elle fut brouillée pendant quelque tems avec ſon mari, qui la fit enfermer; mais elle ſe ſauva de la priſon, & demanda à être ſéparée de Dom Alfonſe. L'Evêque de Compoſtelle, commis par le Pape pour juger ce différend, déclara le mariage nul. Alfonſe voulut retenir le Royaume de Caſtille: mais les Caſtillans élurent pour Roi, l'an 1122, Alfonſe Raimond de Bourgogne, fils d'Urraca, & de ſon premier mari. Urraca continuant de vivre d'une maniére déréglée, ſon propre fils fut obligé de l'aſſiéger dans le château de Léon, & la fit renoncer au Royaume de Caſtille. Elle mourut l'an 1125, après avoir pillé les thréſors de l'Egliſe de Saint Iſidore de Léon. On dit même que ce fut en accouchant d'un bâtard. Sa fœur *Théréſe*, fille *bâtarde* de Dom *Alfonſe* VI, avoit été mariée à *Henri* de Lorraine ou de Bourgogne. Etant demeurée veuve l'an 1112, elle ſe remaria à *Bermond* de Paès de Tranſtamare, & s'abandonna enſuite au frére de ſon mari, ce qui cauſa une guerre en Portugal. Elle appella Alfonſe Raimond de Caſtille à ſon ſecours, lui cédant le Royaume de Portugal à l'excluſion de ſon fils; mais Alfonſe de Caſtille ne réuſſit pas dans la conquête de ce Royaume. Il fut vaincu & bleſſé; puis ayant aſſiégé Alfonſe Henriquès, dans la ville de Guimaranes, il fit la paix à condition que ce dernier lui prêteroit ferment de fidélité, comme à ſon Souverain, ſans rien ſtipuler pour les intérêts de ſa tante Théréſe. * Mariana, *de Rebus Hiſpan.* Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.* Bayle, *Dict. Crit.*

URS.

URSACE, *Urſacius*, Evêque de Singidunum en Méſie, ſe rendit célébre dans le IV ſiécle par ſon attachement aux erreurs d'Arius, & par la perſécution qu'il fit ſouffrir aux Orthodoxes. Valens Evêque de Murſie ou Murſa, & lui, tous deux inſtruits dans l'Ecole d'Arius, s'unirent avec Euſébe de Nicomédie, autre partiſan de l'Arianiſme. Ils ſe trouvérent au Con-

Concile de Tyr contre Saint Athanase, & à celui de Sardique, où ils furent dépofez. Depuis ils se retractérent au Concile de Milan, mais ils retombérent bientôt dans leurs erreurs, & vinrent l'an 451 à Sirmich, où ils retranchérent de l'Evangile ces paroles, *que Dieu est esprit*, témérité dont Saint Ambroife leur fait de juftes reproches. Ils furent dépofez dans le Concile de Rimini; mais ils furprirent le Concile, & fe firent rétablir. Depuis ils entretinrent l'Arianifme en Illyrie, jufqu'à ce qu'ils furent excommuniez à Rome fous Damafe. * Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 3. Saint Ambroife, *l.* 3. *de Spiritu Sancto*, *c.* 11. Baronius, *in Annal. &c.*

URSACE, Moine de Nicomédie. *Voyez* ARSACIUS.

* URSACIUS, Comte des affaires privées, fous Honorius en 414. * Jac. Gothofredi *Profopogr. Cod. Theodof.*

URSATUS ou ORSATI (Sertorio) eft du nombre de ceux qui ont travaillé fur les Notes des Romains, fur leurs abbréviations, & fur leurs lettres capitales ou initiales. M. Valérius Probus, Grammairien du tems de Néron, Magnon ou Mangon, Archevêque de Sens du tems de Charlemagne, Pierre le Diacre du tems de l'Empereur Conrad I, font prefque les feuls d'entre les Anciens dont il nous foit refté quelque chofe fur les Notes des Romains, &c. Erneftius & Tiliobroga, c'eft à dire Frédéric Lindenbrog déguifé fous ce nom, ont fait des Obfervations fur ce Probus. Parmi les Modernes, ceux qui ont le mieux écrit fur cette matiére, font entre les autres, Jacques Goharry, Alde Manuce le Jeune, François Horman, Frédéric Lindenbrog, Thomas Reinéfius, Chr. Gentfchius, Michel Meifnier. Mais Sertorio Orfati femble s'être diftingué par deffus tous les autres, par fon grand Commentaire, où il a fait paroître fon induftrie, fon travail & fon exactitude. * *Mémoires du Tems.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 18. fous le nom & dans l'article de *M. Valerius Probus*, *n.* 613. édit. d'Amfterdam 1725.

URSEL, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, eft de l'Electorat de Tréves, & eft fituée dans la Wétéravie, à trois lieues de Francfort vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* URSEL, nom d'une famille diftinguée de Brabant, qui en 1638 fut honorée par l'Empereur du titre de Comte. Il y a eu en 1715 un Comte d'Urfel, Confeiller d'Etat à Bruxelles, qui l'année fuivante fut déclaré Prince par l'Empereur. * *Gr. Dict. Univ. Holl. L'Erection de toutes les Terres & Familles du Brabant.*

URSELEN. *Voyez* URSEREN.

URSELINES ou URSULINES. *Cherchez* URSULE.

* URSENBECK ou URSENBACH, nom d'une famille de Comtes en Baviére. Elle s'eft établie en Stirie, & y a exercé les emplois les plus honorables. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, Hift. Infign. Bucelin, *Stemmat. partie* 3. Lehmann. Imhof.

URSEOLO (Pierre) Doge de Venife l'an 973, fe fignala par fa prudence & par fa bonté, dans le gouvernement de cette République. Il fortifia la ville de Grado, répara l'Eglife de Saint Marc qui avoit été brûlée, & bâtit près de là un Hôpital, qu'il fonda d'un revenu confidérable. Enfin, ayant fait vœu de chafteté, du confentement de fa femme, après avoir eu un feul fils, il fe retira dans l'Abbaye de Saint Michel de Cuxa, fife dans le Rouffillon, où il mourut en odeur de Sainteté, le 12 Avril 987, & y eft enterré. * Volaterran, *l.* 4.

URSEREN ou URSELEN (La Vallée d') en Latin *Vallis Urfaria*, *Urfella*, a environ deux lieues de longueur fur une de largeur. Elle eft fituée au pié du Mont-Gothard, fort agréable, remplie d'excellens pâturages, & appartient au Canton d'Uri. Il y a des gens qui en dérivent le nom, des *Ours*, qui s'y trouvoient autrefois en quantité. D'autres le déduifent du nom Latin de la riviére de Ruff, qui s'appelle en cette langue *Urfa.* Cette Vallée eft fur-tout fameufe pour une forte de fromage qu'on y fait. Son bourg principal eft Urferen. Les Habitans de ce petit païs font des Defcendans des anciens Lépontiens, qui faifoient anciennement partie de la Province Rhétique. Encore aujourd'hui ils dépendent de l'Evêché de Coire par rapport au fpirituel. C'étoit autrefois un peuple libre, qui a fouvent été en guerre avec les Grifons & les Livinois. En 1332, ils tuérent 500 Grifons, & firent leur Chef prifonnier. En 1352, ils furent en guerre contre l'Abbé de Difentis. Lorfqu'en 1410 ils fe virent fort harcelez par ceux de Bellinzone & de la Vallée de l'Adige ou de l'Etfchland, ils s'unirent à ceux d'Uri qu'ils reconnurent pour leurs fupérieurs. Ils ont néanmoins leur Landamman, leur Confeil & leur Juftice à part, avec le pouvoir de nommer à ces emplois. Chaque Landamman eft obligé, après fon élection, d'aller à Difentis pour recevoir de l'Abbé la confirmation & le droit de fa charge, & pour lui préfenter une paire de gands blancs. L'Abbé tire auffi des revenus de cette Vallée. * Guler, *Rhæt. l.* 13. *p.* 205. *b.* Simler, *de Rep. Helv. partie* 2. *p.* 568. Scheuchzer, *B. R. tome* 3. *p.* 45. *Diction. Allem. de Bâle.*

URSICIN ou URSIN, Antipape, fut élu par fa faction après la mort du Pape Libére l'an 366, & fe fit ordonner par quelques Evêques dans l'Eglife de Sicin, pendant que Damafe, élu par la plus grande partie du Clergé & du peuple, rempliffoit le Siége. Ces deux contendans divifèrent la ville de Rome. Les deux parties en vinrent aux mains. Il y eut un grand nombre de Chrétiens tuez dans l'Eglife de Rome, pour cette querelle. Le Gouverneur de Rome, nommé Prétentat, voulant l'appaifer, envoya Urficin en exil, par ordre de l'Empereur Gratien: fes partifans ne laifférent pas de s'affembler dans les Eglifes, fans vouloir reconnoître Damafe. Urficin fut retenu à Cologne pendant un tems; mais il revint l'an 381 en Italie, y excita de nouveaux troubles, & tâcha de prévenir l'Empereur. Les Evêques d'Italie affemblez au Concile d'Aquilée, écrivirent fi fortement contre lui, que l'Empereur le bannit pour toujours, & laiffa Damafe paifible poffeffeur du Saint Siége. * *Lettre du Concile d'Aquilée.* Platin. *de Vitis Pontific.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. du IV fiécle.*

* URSICIN, Comte, fous Valens, en 364. URSICIN, Intendant des Vivres, fous Valentinien en 372. URSICIN, Comte des facrées libéralitez fous Honorius, en 405. * Jac. Gothofredi *Profopogr. Cod. Theodof.*

URSIN (Gafpar) Poëte & Hiftorien, qui floriffoit vers l'an 1540, compofa une efpéce de Chronologie des Papes, Empereurs & Rois. * Paul Jove, *aux Eloges.*

URSIN (Zacharie) l'un des plus célébres Théologiens qui ayent vêcu dans le parti Réformé au XVI fiécle, naquit à Breflau le 18 Juillet 1534. Son pére, qui étoit un favant perfonnage, s'appelloit *Gafpard Beer*, nom qui en Allemand défigne un Ours. Il avoit fait des progrès confidérables pour fon âge, lorfqu'il fut envoyé à Wittenberg l'an 1550. Il y étudia pendant fept ans; & comme il n'étoit pas fils d'un homme riche, il fut fecouru par des libéralitez publiques & particuliéres, & eut auffi recours à la qualité de Précepteur. Il s'appliqua fi fortement à l'étude, qu'il acquit à Wittenberg une grande connoiffance tant de la Poëfie & des Langues que de la Philofophie & de la Théologie. Mélanchthon conçut une amitié & une eftime particuliére pour lui. Urfin l'accompagna en 1557, à la Conférence de Worms, d'où il alla à Genéve, où il s'entretint avec Calvin, & puis à Paris, où il s'arrêta quelque tems, afin d'y apprendre le François, & de fe perfectionner dans l'Hébreu fous Jean Mercerus. A peine eut-il rejoint Melanchthon à Wittenberg, qu'il reçut des Magiftrats de Breflau au mois de Septembre 1558, des Lettres par lefquelles ils lui offroient le Rectorat de leur Ecole. Il l'accepta & le remplit fi dignement, qu'il lui auroit été continué autant qu'il auroit voulu, fans la perfécution que les Miniftres Luthériens lui fufcitérent, dès qu'ils eurent apperçu qu'il n'étoit pas tout à fait bon Luthérien. En effet, lorfqu'il expliqua le Livre de Mélanchthon *de Examine ordinandorum ad Minifterium*, il mania de telle forte la matiére de la Sainte Cêne, qu'il fut d'abord traité de *Sacramentaire.* Il s'en juftifia par un Ecrit qui contenoit fes fentimens fur le Batême & fur la Cêne: mais comme cela ne ramenoit point la paix, Urfin, qui n'aimoit pas ces fortes de guerres, aima mieux quitter la partie. Il obtint un congé honorable des Magiftrats, & ne pouvant plus fe retirer auprès de fon cher Maître Mélanchthon, mort depuis peu, il s'en alla à Zurich, où Bullinger, Simler, Gefner, & particuliérement Martyr, & quelques autres grands hommes, lui témoignérent beaucoup d'amitié. Il fut bientôt tiré de là par l'Académie d'Heidelberg, qui avoit befoin d'un habile homme. Il arriva dans cette ville au mois de Septembre 1561, & fut établi dans le Collége de la Sapience, pour inftruire les Ecoliers qu'on y entretenoit. Il fe voulut auffi mêler de prêcher; mais étant lui-même peu fatisfait de fes effais, il renonça au métier de Prédicateur. S'il manquoit de ce talent, il avoit en échange celui de Profeffeur dans le fouverain degré; l'efprit vif, beaucoup de fcience, & beaucoup de dextérité pour développer les matiéres. On voulut donc qu'en gardant l'emploi qu'il avoit, il exerçât dans l'Académie la Profeffion des Lieux-Communs. Il falut pour cela que conformément aux Statuts il fût promu au Doctorat en Théologie, ce qui fut fait folemnellement le 25 Août 1562. Ce fut lui qui dans cette même année compofa le Catéchifme d'Heidelberg, & qui en fit l'Apologie par ordre de l'Electeur Frédéric III, contre les plaintes que Flaccius Illyricus & Héfshufius avoient publiées en 1563 contre cet Ouvrage. L'Electeur fe vit expofé, non feulement aux murmures des Théologiens Luthériens, mais auffi de quelques Princes, comme s'il avoit établi une doctrine condamnée par la Confeffion d'Augsbourg touchant le Sacrement de l'Euchariftie. C'eft ce qui l'obligea à faire imprimer une Expofition de la véritable doctrine concernant les Sacremens. Ce fut Urfin qui la compofa, & qui fe trouva l'année fuivante au Colloque de Maulbrunn, où il parla fortement contre le dogme de l'Ubiquité en préfence de Brentius & de Schmidlin. Il écrivit enfuite là-deffus, & contre quelques autres dogmes des Luthériens. Le Plan & les Statuts qu'il dreffa par l'ordre de cet Electeur pour l'établiffement des Ecoles d'Amberg, d'Heidelberg & de Neuhauff, & plufieurs autres fervices, le lui rendirent tellement recommandable, que le voyant réfolu à accepter une Profeffion en Théologie à Laufanne en 1571, il lui écrivit de fa propre main une longue Lettre pour le détourner de cette penfée par plufieurs raifons. En 1574, il compofa par ordre de cet Electeur une Confeffion de Foi touchant les articles *de Dieu*, *de Jéfus-Chrift* & *de la Sainte Cêne.* La mort de ce Prince arrivée en 1577, apporta une grande révolution dans le Palatinat, puisque le Prince Louïs, fon fils ainé, qui lui fuccéda, ne voulut fouffrir aucun Miniftre qui ne fût bon Luthérien. Urfin & les Etudians qu'il élevoit au Collége de la Sapience, furent obligez de fortir. Il fe retira à Neuftadt pour y être Profeffeur en Théologie dans l'Ecole Illuftre que le Prince Cafimir, fecond fils de Frédéric III, y établit en ce tems-là. Il y commença fes Leçons le 26 Mai 1578, & y enfeigna auffi la Logique dans des Leçons particuliéres. Il y publia quelques Livres, & fe préparoit à en compofer plufieurs autres, lorfque fa fanté, qui avoit été ébranlée par plufieurs grandes incommoditez que fon incroyable affiduité aux études lui avoit caufées, fuccomba enfin fous le poids d'une longue maladie dont il mourut à Neuftadt le fixiéme Mars 1583, âgé de 49 ans. Ses Oeuvres ont été recueillies après fa mort, tant par les foins de fon fils unique, qui a été Miniftre, que par les foins de David Pareus & de Quirinus Reuterus, fes Difciples. C'eft à ce dernier que l'on en doit la publication en trois volumes.

Voici

Voici les titres de ses principaux Ouvrages, *Exegesis de Sacramentis*; *Admonitio Neustadtiana*; *Epigrammata*; *Commentarius de Mortalitate & Consolationibus Christiani*. * Melchior Adam, *Vit. Theol.* Freheri *Theatr.* Bayle, *Dict. Crit. Diction. Allemand.*

URSIN (Jean-Henri) naquit le 26 Janvier 1608, à Spire où *Jean*, son pére, étoit Notaire & Procureur. Il commença ses études dans sa patrie, & en 1626 il fut envoyé à Strasbourg pour y étudier en Théologie. Lorsqu'en 1632 la ville de Spire fut prise par les Espagnols, il fut contraint avec d'autres Etudians en Théologie d'aller en exil. Ce fut pendant ce tems-là qu'il obtint à Mayence la charge de Recteur au Gymnase Luthérien qu'on y avoit établi. Mais comme toutes les circonstances présageoient assez que cet établissement ne seroit pas de durée, il résigna cet emploi dans le dessein de retourner à Strasbourg pour y pousser ses études. A peine y fut-il arrivé, qu'écoutant les avis de ses amis, il résolut d'aller à Spire, & en 1633 il fut nommé Pasteur à Weingarten. En 1634, après la bataille de Nordlingue, il fut obligé de se retirer à Spire avec ses Paroissiens. Il y fut d'abord nommé Conrecteur, & en 1635 il fut fait Pasteur de l'Eglise des Augustins. En 1643, il fut appellé au Pastorat ordinaire de l'Eglise de S. George. Quelques mois après il eut la vocation à la Surintendance des Eglises de Ratisbonne qu'il accepta, & où il mourut le 14 Mai 1667. Voici les titres des principaux de ses Ouvrages, *Regulæ Fidei Christianæ*; *Parallela Evangelica*; *Quinquaginta Meditationes Festivalium*; *Commentarius in Joëlem, Jonam, Amos, Ecclesiasten*; *Sacra Analecta*; *Paradigmata Concionum*; *De Christianis Officiis*; *Exercitationes de Zoroastre, Hermete, Sanchoniathone*; *Arboretum Biblicum*; *Sylva Theologiæ Symbolicæ*; *Sancti Jeremiæ Virga vigilans*; *De Ecclesiarum Germanicarum origine & progressu*; *Paralipomena Miscellaneorum Theologico-Philologicorum Passionale quadruplex, Historicum, Propheticum, Typicum, Symbolicum*; *Collatio de universâ Religione*, *Contra Præadamitarum Auctorem libellus, sive Novus Prometheus Præadamitarum Plastes relegatus*; *Atrium Latinitatis*; *Progymnatices Oratoriæ*; *Acerra Philologica*; *Analectorum sacrorum Philologicorum volumina II*; *Isagoge Historica*; *Historica Relatio de Statu animarum post mortem*; *de Cometis*, & plusieurs autres Ouvrages en Latin & en Allemand. * Freheri *Theatr.* Clarmundi *Vitæ Clariss. Viror. fasc. 7. num. 20. p. 200 & suiv. Diction. Allemand.*

URSIN (Joseph) On appella ainsi un enfant monstrueux que des chasseurs trouvérent en 1661, dans les forêts de Lithuanie en Pologne, où il vivoit parmi les ours. Ces Chasseurs, poursuivant leur proye, apperçurent une troupe d'ours, parmi lesquels ils en remarquérent deux petits, qui avoient la figure d'hommes. Ils les poursuivirent si ardemment, qu'ils en prirent un, malgré la résistance qu'il fit en criant, en grinçant les dents, & en se défendant avec ses ongles, comme un petit ours indomté. On le lia, & on l'amena à Varsovie devant le Roi & la Reine de Pologne. Toute la Noblesse, & toute la ville accourut pour voir cet enfant, qui ne paroissoit pas avoir alors plus de neuf ans. Il avoit la peau extrêmement blanche, aussi-bien que les cheveux: ses membres étoient bien proportionnez & pleins de force. Il étoit beau de visage, avoit les yeux bleus, mais tous ses sens étoient tellement abrutis, & il étoit si dénué d'esprit & de raison, qu'il sembloit n'avoir rien d'homme que le corps. Il n'avoit pas même l'usage de la parole; & toutes ses inclinations tenoient entiérement de la bête. On le reconnut cependant pour un homme, & en cette qualité il fut batisé par l'Evêque de Posnanie, & nommé Joseph. La Reine de Pologne voulut être sa Marraine, & l'Ambassadeur de France fut son Parrain. On n'eut pas peu de peine à adoucir & apprivoiser le naturel féroce de cet enfant, comme aussi à lui apprendre quelque chose des principes de la Religion; parce qu'il ne put jamais parler, bien qu'il eût une langue sans défaut. On reconnut toutefois qu'on n'avoit pas perdu entiérement le tems à l'instruire; car en lui parlant de Dieu; il levoit les mains & les yeux au ciel. Le Roi le donna à un Seigneur de Pologne, qui le prit dans sa maison, pour servir avec ses autres Domestiques; mais il ne put jamais quitter cette férocité de naturel, qu'il avoit contractée parmi les bêtes. Il prit néanmoins l'habitude de marcher des deux piez, & il alloit où on l'envoyoit. La chair crue & cuite lui étoit également bonne; il ne pouvoit souffrir d'habits sur son corps, non plus que des souliers à ses piez, & il ne se couvroit jamais la tête. Il s'enfuyoit de tems en tems dans les forêts voisines; où il se plaisoit à déchirer avec ses ongles l'écorce des arbres; dont il suçoit la séve. On remarqua qu'un jour un ours ayant tué deux hommes, vint auprès de lui, sans lui faire aucun mal; qu'au contraire il le flattoit, lui lechoit le corps & le visage. * C'est ce qu'en rapporte Jean Redwits, *Carm. Alt.*

URSIN, Apôtre de la ville de Bourges, fut ordonné par les Disciples des Apôtres, & envoyé dans les Gaules, suivant Saint Grégoire de Tours: ce qu'il faut entendre, non des Disciples immédiats des Apôtres, mais de ceux qui leur ont succédé; car il reconnoit lui-même que celui qui a annoncé l'Evangile à Bourges, étoit un Disciple des sept Missionnaires qui vinrent dans les Gaules vers l'an 250. Le même Auteur prétend qu'Ursin étant demeuré inconnu, révéla lui-même le lieu de son tombeau à un nommé Auguste, vers l'an 558, & à Saint Germain, Evêque de Paris; & que son corps y fut trouvé, & transporté avec solemnité dans l'Eglise de Saint Symphorien. * Grégoire de Tours, *de Gloria Confess. c.* 80. *l.* 1. *Hist. c.* 3. Baillet, *Vies des Saints au 29 Décembre, jour auquel on fait la Fête de ce Saint.*

URSIN, YRSIN, Abbaye de Souabe. Elle est dans une grande forêt, à une lieue & demie de la ville de Kaufbeuren, tirant vers Mindelheim. Cette Abbaye est de l'Ordre des Bénédictins, & fut fondée l'an 1182. Le séjour en est beau, mais fort solitaire. * Maty, *Diction. Géogr.*

URSIN. C'est le nom de l'Auteur d'un Traité contre ceux qui assurent qu'il faut rebatiser ceux qui ont été batisez par les Hérétiques, quoiqu'au nom de la Trinité. Ce Traité se trouve parmi les Oeuvres de Saint Cyprien. Gennade fait mention d'un Ursin, Moine dans le cinquiéme siécle; mais il est assez vrai-semblable que l'Auteur de ce Traité étoit plus ancien. * Gennade, *de Scriptor. Eccles.* & M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. du V siécle.*

URSINE, femme de Gui Torelli, premier Comte de Guastalla, ville d'Italie, dans le Duché de Mantoue, fit paroître un courage extraordinaire en défendant cette ville, que les Vénitiens assiégérent pendant l'absence de son mari. Elle sortit à la tête de ses troupes, & défit un bon nombre des ennemis, en ayant tué plusieurs de sa main. * Fulgose, *l.* 3. *c.* 2.

* URSINI, nom d'une famille de Comtes dans la Carniole, est issue de Nicolas Orsini qui en 1150 se transporta d'Italie en Hongrie, où lui & ses Descendans reçurent des Rois Bela III, & Emeric, les Seigneuries de Gorichia & de Woldicha. * *Gr Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *Ehre des Hertz. Krain.* Lehmann. Bucelin, *Stemmat. partie.* 2. *p.* 232.

URSINS ou ORSINI (Des) Maison des plus illustres & des plus anciennes d'Italie, qui subsiste depuis plusieurs siécles, & qui a produit cinq Papes, & plus de trente Cardinaux à l'Eglise, outre un grand nombre de Sénateurs Romains, & de grands Capitaines. Quelques Ecrivains regardent comme Auteur de ce nom, URSUS, qui fut, disent-ils, la tige de toute cette Maison. En effet Imhoff, dans la Généalogie qu'il a donnée de cette Maison, donne un Ursus pour pére à JEAN, surnommé *Cajétan*: d'autres prétendent que le nom de famille des Orsini étoit autrefois *Rosini*. Ils trouvent une preuve de leur sentiment dans les armes de cette Maison, qui sont *bandé d'argent & de gueulles de six piéces, au chef d'argent chargé d'une rose de gueulles, soutenue d'or, que quelques branches de cette Maison chargent d'une anguille d'azur mise en fasce.* Ces mêmes Généalogistes font venir les Comtes de Rosemberg en Allemagne, de la Maison des Ursins; ce qui paroît plus vrai-semblable que l'opinion de quelques autres, qui prétendent que la Maison Electorale de Brandebourg fait une branche des Ursins. L'on suit ici Imhoff dans la déduction de la Généalogie de cette Maison, comme la plus certaine.

I. JEAN des Ursins, surnommé *Cajétan*, à cause de sa mére, épousa *Etiennette* Rubéa, dont il eut, 1. *Napoléon*, Gonfalonier de l'Eglise Romaine, qui fit la branche des Comtes de Tagliacozzo, de Manuppella & de S. Valentin, qui est éteinte; & 2. MATTHIEU qui suit.

II. MATTHIEU Rubei, surnommé *le Grand*, Sénateur Romain, Seigneur d'Anagni, de Marini, de Galére; &c. épousa, 1°. *Gemme*, fille d'*Odon* de Monticelli: 2°. *Perne*, fille de *Jean* Cajétan: 3°. *Jeanne* d'Aquila, des Comtes de Fondi. Du premier lit vint, 1. GENTILIS qui suit; du second sortirent, 2. *Jean* Cajétan, Cardinal Diacre, Archiprêtre de Saint Pierre au Vatican, puis élu Pape le 25 Octobre 1277, sous le nom de Nicolas III, (*Voyez* NICOLAS III.) mort le 23 Août 1280; 3. RENAUD, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTEROTONDO, *Princes d'*ASCOLI, *rapportée ci-après*; 4. 5. *Roger* & *Matthieu*. Et du troisiéme lit vinrent, 6. NAPOLEON, Seigneur de Marcellino, *qui a fait la branche des Comtes de* TAGLIACOZZO, *& Ducs de* BRACCIANO, *mentionnée ci après*; 7. *Jourdain*, créé Cardinal en 1278, par le Pape Nicolas III, mort en 1287; 8. *Mobilie*, alliée 1°. à *Ange* Malabranca: 2°. à *Odon* Colonne; & 9. *Mariole*, femme de *Scipion* de Stinchis, Seigneur de Trevignano.

III. GENTILIS eut pour enfans, 1. BERTHOLD qui suit; 2. *Matthieu*, créé Cardinal en 1262, par le Pape Urbain IV, mort en 1306; 3. *Romain*, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique; & *Ursus*, Seigneur du Château-Saint-Ange, qui fit la branche des Seigneurs de Castello, finie en 1674.

IV. BERTHOLD des Ursins, Comte de Romanie, fut pére de GENTILIS qui suit.

V. GENTILIS des Ursins, Sénateur Romain, ès années 1286 & 1300, Préteur d'Orviette en 1301, & Grand-Justicier du Royaume de Naples, épousa 1°. *Simone*: 2°. *Clarice* Ruffa, fille de *Pierre*, Comte de Catanzari: 3°. *Jacqueline*, fille de *Jean* Pierléoni, & eut pour fils unique du second lit, ROMAIN qui suit.

VI. ROMAIN des Ursins, Grand-Justicier du Royaume de Naples, épousa en Juin 1293, *Anastasie* de Montfort, fille de *Guy*, Comte de Nole. Elle lui apporta ce Comté en mariage, ce qui lui fut confirmé par Charles II, Roi de Naples. Il eut pour enfans 1. ROBERT qui suit; 2. GUI, *qui a fait la branche des Comtes de* SOVANA, *Comtes de* NOLE *& de* PITIGLIANO, *Marquis du Mont-S. Savin, mentionnée ci-après*; 3. *Romain*; 4. *Berthold*; & 5. *Simonne*, seconde femme de *Thomas* Marzani, Comte de Squillace.

VII. ROBERT des Ursins, Comte de Nole; Palatin du Royaume de Naples, épousa *Suéve* des Baux, fille de *Hugues*, Sénéchal du Royaume de Naples, dont il eut 1. NICOLAS qui suit; & 2. *Jacques* des Ursins, créé Cardinal en 1371 par le Pape Grégoire XI, mort le 15 Août 1379.

VIII. NICOLAS des Ursins, Comte de Nole & de Soléto, épousa N... Sabran, fille de *Guillaume*, Comte d'Ariano, dont il eut 1. ROBERT qui suit; 2. RAIMOND, *qui fit la branche des Princes de* TARENTE *& des Ducs de* VENOUZE, *rapportée ci-après*; 3. *Suéve*, mariée à *François* des Baux, Duc d'Andrie; & 4. *Béatrix* des Ursins, alliée à *Louis-Antoine* de Ratta, Comte de Caserte.

IX. ROBERT des Ursins, Comte de Nole, Grand-Justicier du Royaume de Naples, fut 1. pére de PIERRE qui suit; & 2. de

2. de *Sancie* des Urfins, mariée à *Jean* Stendardi, Comte d'Alife.

X. PIERRE des Urfins, Comte de Nole, eut de *N...* fa femme, dont le nom eft inconnu, 1. RAIMOND qui fuit; & 2. *Jeanne* des Urfins, alliée à *Jacques* Cajétan, Duc de Sermonette.

XI. RAIMOND des Urfins, Comte de Nole, de Sarno & d'Atripaldo, Duc d'Amalfi, Prince de Salerne, fut fait Grand-Jufticier du Royaume de Naples en 1448, & mourut en 1459. Il avoit époufé 1°. *Ifabelle* Caraccioli: 2°. *Eléonore* d'Arragon, fille de *Jacques*, Comte d'Urgel, dont il eut, 1. *Anne*, mariée à *Jean* de Rata Comte de Caferte; 2. *Ifabelle*, alliée à *Virginio* des Urfins, Comte de Tagliacozzo; 3. *Marguerite*, qui époufa *François* Torelli, Comte de Guaftalla; & *Urfine* des Urfins, mariée à *Charles* de Montfort, Comte de Termoli. *Il eut auffi pour fils naturels*, Félix, *qui fut Comte de Nole*; Daniel, *qui fut Comte de Sarno*; & Jourdain, *qui fut Comte d'Atripaldo.*

BRANCHE DES PRINCES de TARENTE, Ducs de VENOUZE.

IX. RAIMOND des Baux des Urfins, fils puîné de NICOLAS, Comte de Nole, fut Comte de Soléto, Prince de Tarente, &c. & mourut en 1405. Il avoit époufé *Marie* d'Enghien, Comteffe de Lecce, fille de *Jean* d'Enghien, & d'*Héléne* de Brienne, Comteffe de Lecce, dont il eut 1. JEAN-ANTOINE qui fuit; 2. *Marie*, alliée à *Antoine* d'Aquaviva, Duc d'Atri; 3. *Catherine*, mariée à *Triftan* de Clermont, Comte de Copertino; & 4. *Gabriel* des Baux des Urfins, Duc de Venouze, qui de *Jeanne* Caraccioli, fille de *Jean*, Grand-Sénéchal de Naples, eut pour filles, *Marie Donata*, mariée à *Pierre* des Baux, Prince d'Altemure, Duc d'Andrie; *Raimondine*, alliée à *Robert* de Saint-Sévérin, Prince de Salerne; & *Jeannette* des Urfins, qui époufa *Antoine* de Saint-Sévérin Comte de Capaccio; & *pour fils naturel*, Jean François.

X. JEAN-ANTOINE des Baux des Urfins, Prince de Tarente, Duc de Bari, Comte de Lecce, Grand-Connêtable du Royaume de Naples, mourut le 26 Décembre 1462, âgé de 70 ans. Il avoit époufé *Anne* Colonne, fille de *Jourdain*, Comte d'Amalfi, dont il eut 1. *Marie*, alliée à *Angilbert* des Baux, Comte de Tricafi; 2. *N...* mariée à *N...* Centiglies, Comte de Catanzaro; & 3. *N...* des Urfins, qui époufa *Jacques* de Saint Sévérin. *Il eut auffi pour enfans naturels*, Berthold, *Comte de Lecce*; & Catherine *des Urfins, mariée à* Jules Antoine *Aquaviva, Duc d'Atri.*

BRANCHE DES COMTES de SOVANA, Comtes de NOLE & *de* PITIGLIANO, *Marquis du* MONT-SAINT-SAVIN.

VII. GUI des Urfins, fecond fils de RAIMOND des Urfins, Jufticier du Royaume de Naples, & d'*Anaftafie* de Montfort, Comteffe de Nole, fut Comte de Sovana, & pére 1. d'*Aldobrandin* des Urfins, Comte de Sovana, mort fans poftérité; 2. de NICOLAS qui fuit; & 3. de *Gentilis* des Urfins.

VIII. NICOLAS des Urfins, mort en 1363, avoit époufé *Paule* Monaldefchi, dont il eut BERTHOLD qui fuit.

IX. BERTHOLD des Urfins, Comte de Pitigliano, laiffa de N... fa femme, dont le nom eft inconnu, 1. *Guy* des Urfins, qui eut des enfans, morts jeunes; 2. NICOLAS qui fuit; & 3. GENTILIS des Urfins, Comte de Sovana, tué en 1434, qui avoit époufé *Urfine* des Urfins, fille de *Jean* des Urfins, Sénateur Romain, dont il eut *Latin*, mort fans alliance; OURS qui fuit; *Simon*, mort fans poftérité; *Agnès*, mariée à *Louïs* della Tolfa; & *N...* des Urfins, alliée à *Matthieu Beff* Stendardi, Comte d'Arienzo; OURS des Urfins, Comte de Nole & d'Atripaldi, mort le cinquiéme Juillet 1479, *laiffant pour fils naturels*, Jean *des Urfins, Comte de Nole*; & Robert.

X. NICOLAS des Urfins, Comte de Pitigliano, époufa *N...* fœur de N... Comte d'Anguillare, dont il eut pour fils unique, ALDOBRANDIN qui fuit.

XI. ALDOBRANDIN des Urfins, Comte de Pitigliano & de Sorano, époufa *Simone* de Gonzague, dont il eut, 1. *Louïs*, Comte de Pitigliano, mort fans alliance; 2. NICOLAS qui fuit; 3. *Jean-François*; & 4. *Orland* des Urfins, Evêque de Nole en 1475, mort l'an 1505.

XII. NICOLAS des Urfins, Comte de Nole & de Pitigliano, mort en 1509, avoit époufé *Héléne* Conti, morte l'an 1504, dont il eut 1. LOUÏS qui fuit; 2. *Aldobrandin*, Archevêque de Nicofie; 3. *Jean François*; 4. *Diane*, mariée à *Frédéric* Sforce, Comte de Santa-Flore; 5. *Angéle*, alliée à *Angéle* Farnéfe; & 6. *Gentilis* des Urfins, mort avant fon pére, & qui de *Catherine* d'Arragon, fille de *Henri*, Marquis de Gérace, eut pour enfans, *Henri* des Urfins, Comte de Nole, mort en Août 1528, fans poftérité de *Marie* de S. Sévérin, fille de *Bérardin*, Prince de Bifignano; *Porcie*, mariée à *Octave* des Urfins de Monterotondo; & *Jean-Antoine* des Urfins, mort à l'âge de 18 ans. NICOLAS, Comte de Nole, *eut auffi pour fils naturel* Chiapin, *tué au combat de Marignan le* 14 *Septembre* 1515.

XIII. LOUÏS des Urfins, Comte de Pitigliano, époufa 1°. *Julie* des Urfins: 2°. N... Savelli, dont il eut 1. *Latin*, mort fans alliance avant fon pére; 2. JEAN-FRANÇOIS qui fuit; 3. *Hiéronyme*, mariée à *Pierre-Louïs* Farnéfe, Duc de Caftro; & 4. *Martie* des Urfins, alliée 1°. à *Livio* Alviano: 2°. à *Jean-Jacques* de Médicis, Marquis de Marignan.

XIV. JEAN-FRANÇOIS des Urfins, Comte de Pitigliano, mourut en 1567. Il avoit époufé 1°. *Erfilie* Cajétan, fille de *Guillaume*, III du nom, Duc de Sermonette: 2°. *Rofate* Vanni de Sorano. Du premier lit vint, 1. NICOLAS qui fuit; & du fecond fortirent, 2, 3. *Jean François*, & *Louïs*, Chevaliers de Malte; & 4. *Ours* des Urfins, Chevalier de l'Ordre de Saint Etienne, qui époufa *Eléonore* de Attis, dont il eut *Antime*, mort fans poftérité de *Clélie*, fille de *Tibére* Cévoli; & *Septime* des Urfins, Chevalier de Malte.

XV. NICOLAS des Urfins, Comte de Pitigliano, mort en 1594, à l'âge de 84 ans, avoit époufé *N...* des Urfins, fille de *Jean-Antoine*, dont il eut 1. ALEXANDRE qui fuit; & 2. *Aldobrandin* des Urfins.

XVI. ALEXANDRE des Urfins, Comte de Pitigliano, fut nommé Chevalier de l'Ordre de Saint Etienne en 1589, & mourut le neuviéme Février 1604. Il avoit époufé *Virginie* des Urfins, fille de *Henri*, Seigneur de Monterotondo, dont il eut 1. *Jean-Antoine*, Comte de Pitigliano, puis Marquis du Mont-Saint-Savin, mort en 1613, fans laiffer de poftérité de *Nannina*, fille de *Néron*, Seigneur de Porcigliano, qu'il avoit époufée en 1592; 2. BERTHOLD qui fuit; & 3. *Côme* des Urfins, qui laiffa quatre fils.

XVII. BERTHOLD des Urfins, Marquis du Mont-Saint-Savin, époufa en 1611, *Françoife*, fille de *Tibére* Cévoli, dont il eut 1. ALEXANDRE qui fuit, & 2. *Hiéronyme*, alliée 1°. à *Scipion*, Marquis Capponi: 2°. à *Laurent* Venturi, Chevalier.

XVIII. ALEXANDRE des Urfins, Marquis du Mont-Saint-Savin, mourut l'an 1641, fans laiffer de poftérité de *N...* d'Altemps, fille de *Jean-Ange*, Duc d'Altemps & de Galéfi.

*SEIGNEURS de MONTEROTONDO, Princes d'*ASCOLI.

III. Cette branche tiroit fon origine de RENAUD des Urfins frére du Pape NICOLAS III, mort en l'an 1280, dont defcendoit par divers degrez OURS qui fuit.

IV. OURS des Urfins, Seigneur de Monterotondo, mourut en Juillet 1424, ayant eu de *Laurence* Conti, 1. LAURENT qui fuit; 2. JACQUES *qui a continué la poftérité des Seigneurs de* MONTEROTONDO *rapportée ci après*; & 3. *Françoife* des Urfins, mariée à *Napoléon* des Urfins, Comte de Tagliacozzo.

V. LAURENT des Urfins, Seigneur de Monterotondo, époufa *Clarice* des Urfins, fille de *Charles*, Seigneur de Bracciano, dont il eut 1. JULES qui fuit; 2. *Jean-Batifte*, Archevêque de Tarente, nommé Cardinal en 1483, *dont il fera parlé ci-après dans un article féparé*; & 3. *Ours* des Urfins, nommé Evêque de Théano en 1474, mort en 1495.

VI. JULES des Urfins, Seigneur de Monterotondo, époufa *Violante* de Saint-Sévérin, fille d'*Alphonfe*, Duc de Soma, dont il eut 1. *Mario* des Urfins, tué au fiége de la ville de Florence au mois de Décembre 1529; 2. *Paul-Emile*, qui eut deux fils morts jeunes; 3. VALERE qui fuit; & 4. *Fulvio* des Urfins, nommé Evêque de Spolette en 1562, mort en 1581.

VII. VALERE des Urfins, Prince d'Afcoli, mort le quatriéme Août 1550, à l'âge de 46 ans, avoit époufé *Jeanne-Marie*, fille d'*Olivier* Ofreduccii, dont il eut 1. JOURDAIN qui fuit; 2 *Olivier*, mort avant fon pére en la guerre de Corfou l'an 1538; 3. *Jean-Batifte*, Archevêque de Saint-Sévérin, mort le 15 Février 1566; & 4. *Silla* des Urfins, mort avant fon pére.

VIII. JOURDAIN des Urfins, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, mort le 26 Septembre 1564, à l'âge de 39 ans, avoit époufé N... fille de *Barthélemi* Liviani, dont il eut 1. *Valére*, mort fans alliance; 2. *Louïs*, étranglé à Venife le 17 Décembre 1585, fans poftérité de *Julie* Savelli; & 3. *Raimond* des Urfins, tué à Rome en 1583.

SECONDE BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTEROTONDO.

V. JACQUES des Urfins, fecond fils d'OURS, Seigneur de Monterotondo & de *Laurence* Conti, époufa *Magdelaine* des Urfins, fœur de *Clarice*, qui avoit époufé *Laurent* fon frére, dont il eut 1. OURS qui fuit; & 2 *Renaud* des Urfins, Archevêque de Florence, depuis l'an 1474, jufqu'en l'an 1508.

VI. OURS des Urfins, Seigneur de Monterotondo, eut de N... fa femme, dont le nom eft inconnu, pour fils unique FRANCIOTTI qui fuit.

VII. FRANCIOTTI des Urfins, Seigneur de Monterotondo, après la mort de *N...* fa femme, fut nommé Protonotaire Apoftolique, & enfin Cardinal en 1517, & mourut le dixiéme Janvier 1533, ayant eu pour fils OCTAVE qui fuit; & *pour fils naturel* Annibal, *Chanoine de Saint Pierre au Vatican.*

VIII. OCTAVE des Urfins, Seigneur de Monterotondo, époufa *Porcie* des Urfins, fœur de *Henri*, Comte de Nole, dont il eut 1. HENRI qui fuit; 2. *Léon*, Evêque de Fréjus; & 3. *François* des Urfins, mort fans alliance.

IX. HENRI des Urfins, Seigneur de Monterotondo, laiffa de *Jeanne* de Capoue fa femme, *Virginie* des Urfins mariée à *Alexandre* des Urfins, Comte de Pitigliano, & *eut pour fils naturel* Franciotti, *légitimé par le Pape Grégoire XIII*, & *qui fut Seigneur de Monterotondo: il eut deux fils naturels de* Camille *Savelli*, *nommez* François & Henri *des Urfins.*

BRANCHE DES COMTES de TAGLIACOZZO & *d'*ALBE, *Ducs de* BRACCIANO.

III. Cette branche defcendoit de NAPOLEON des Urfins, fils de MATTHIEU, furnommé *le Grand*, & de *Jeanne* d'Aquila fa troifiéme femme, & dont la poftérité n'eft pas bien connue jufqu'à JEAN qui fuit.

IV. JEAN des Urfins, Sénateur Romain, époufa *Barthélemie* Spinelli, fille de *Nicolas*, Comte de Gioia, Grand-Chancelier du Royaume de Naples, dont il eut 1. CHARLES qui fuit; 2. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Ducs de* GRAVINA *rapportée*

portée ci-après; 3. *Jourdain*, Archevêque de Naples en 1400, Cardinal en 1405, & Evêque d'Albane, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 4. *Ursin*, Seigneur de Somma, Grand-Chancelier du Royaume de Sicile; & 5. *Ursine* des Ursins, mariée à *Gentilis* des Ursins, Comte de Sovana.

V. Charles des Ursins, Seigneur de Bracciano, épousa *Hiéronyme-Paule* des Ursins, fille de *Jacques*, Comte de Tagliacozzo, dont il eut 1. Napoleon qui suit; 2. Latin, *qui fit la branche des Marquis de* Lamentana, *Ducs de* Selci, *Princes dell'*Amatrice, *rapportée ci-après*; 3. Robert, *qui fit celle des Comtes de* Pacentro & *d'*Oppido, *aussi mentionnée ci-après*; 4. *Jean*, Archevêque de Trani en 1450, mort vers l'an 1469; 5. *Clarice*, mariée à *Laurent* des Ursins, Seigneur de Monterotondo; & 6. *Magdelaine* des Ursins, mariée à *Jacques* des Ursins de Monterotondo.

VI. Napoleon des Ursins, Comte de Tagliacozzo & d'Albe, Seigneur de Bracciano, & Porte-enseigne de l'Eglise Romaine, épousa *Françoise* des Ursins, fille d'*Ours*, Seigneur de Monterotondo, & il en eut 1. Virginio qui suit; 2. *Justine*, mariée à *Etienne* Colonne; 3. *Léonore*, alliée à *Honoré* Cajétan; 4. *Hippolyte*, qui épousa *Jérôme* de Tutavilla; & 5. *Barthélemie* des Ursins, femme de *Barthélemi* de Tutavilla.

VII. Virginio des Ursins, Comte de Tagliacozzo, Seigneur de Bracciano, &c. Connétable du Royaume de Naples, mort en Janvier 1497, avoit épousé *Isabelle* des Ursins, fille de *Raimond*, Prince de Salerne, & il en eut Jean-Jourdain qui suit. *Il eut pour fils naturel* Charles *des Ursins, Comte d'Anguillare, qui fut pére de* Virginio *qui suit*; & *de N... des Ursins, premiére femme de* Camille *des Ursins de Lamentana.* Virginio *des Ursins, Comte d'Anguillare, épousa* Justiniane *des Ursins, dont il eut pour fille unique*, Catherine *des Ursins, mariée à* Trojan *Spinelli, Prince de La Scale.*

VIII. Jean-Jourdain des Ursins, Seigneur de Bracciano, &c. épousa 1°. *Marie* d'Arragon, fille *naturelle* de *Ferdinand* Roi de Naples, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Félice* de la Rovére, fille du Pape *Jules* II, dont il eut 1. Jerôme qui suit; 2. *Napoléon*, qui épousa *Claude* Colonne, dont il eut des enfans qui firent la branche de Vicovaro, qui est éteinte; 3. *François*, Evêque de Tricarico; 4. *Clarice*, mariée à *Louïs* Carafe, Prince de Stigliano; 5. *Charlotte*, alliée à *Jean-Thomas* Pic, Comte de la Mirandole; 6. *Françoise*, qui épousa 1°. *Antoine* de Cardonne, Marquis de Padula: 2°. *Renti* de Céri; & 7. *Julie* des Ursins, mariée à *Pierre-Antoine* de Saint-Séverin, Prince de Bisignano.

IX. Jerôme des Ursins, Seigneur de Bracciano, de Campagnano, de Trévignano, de Galéra, de Scrofano, de Formello & de Vicovaro, épousa *Françoise* Sforce, fille de *Boson*, Comte de Santa-Fiore, dont il eut 1. Paul-Jourdain qui suit; & 2. *Félice* des Ursins, mariée à *Marc-Antoine* Colonne, Duc de Palliano.

X. Paul-Jourdain des Ursins, né vers l'an 1541, Comte d'Anguillare, fut créé Duc de Bracciano en 1560, par le Pape Pie IV, & mourut en 1585. Il épousa 1°. *Marie* de Médicis, fille de *Côme* I, Grand-Duc de Toscane, morte en 1578: 2°. en 1581, *Virginie* Acorambona, veuve de *François* Péretti, morte sans enfans en 1585. Du premier lit sortirent, 1. Virginio qui suit; & 2. *Eléonore* des Ursins, mariée à *Alexandre* Sforce, Prince de Valmontone.

XI. Virginio des Ursins, Duc de Bracciano, Comte d'Anguillare, &c. Chevalier de la Toison d'Or, avoit épousé le dixiéme Avril 1589, *Fulvia* Péretti, petite-niéce du Pape *Sixte* V, & il en eut 1. *Paul-Jourdain*, Duc de Bracciano, Prince du Saint Empire, mort en 1645, sans laisser de postérité de *Marie-Isabelle* Appiano, Princesse de Piombino, veuve de *George* Mendozza, morte en 1661; 2. *Alexandre*, créé Cardinal en 1615 par le Pape Paul V, mort le 22 Août 1626, à l'âge de 33 ans; 3. Ferdinand qui suit; 4. & 5. *Charles* & *Côme* morts jeunes; 6. *François*, Abbé, puis Jésuite; 7. *Virginio*, Chevalier de Malte, puis Religieux Carme; 8. *Isabelle*, mariée à *César* de Gonzague, Duc de Guastalla; 9. *Marie-Félice*, alliée en 1614, à *Henri*, II du nom, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. après la mort funeste duquel elle se retira au Monastére de la Visitation de Moulins, dont elle fut Fondatrice, où après vint-cinq ans de viduité, elle se rendit Religieuse le 30 Septembre 1657, & où elle mourut Supérieure le cinquiéme Juin 1666, en sa 66 année; & 10. *Camille* des Ursins, mariée à *Marc-Antoine* Borghése, Prince de Sulmone, après la mort duquel elle se rendit Religieuse sous le nom de *Marie-Victoire*, & mourut en 1684, âgée de 83 ans.

XII. Ferdinand des Ursins, Duc de Santo-Gémini, puis de Bracciano après la mort de son frére aîné, Grand d'Espagne, &c. épousa *Justiniane* des Ursins, fille & héritiére de *Jean-Antoine*, Duc de Santo-Gémini, morte le 22 Décembre 1663, dont il eut 1. *Virginio*, né le 17 Mai 1615, nommé Cardinal en 1641 par le Pape Urbain VIII, mort le 21 Août 1676; 2. Flavio qui suit; & 3. *Lélio* des Ursins, Prince de Nérola & de Vicovaro, mort sans alliance le 30 Avril 1696.

XIII. Flavio des Ursins, Duc de Bracciano & de Santo-Gémini, Prince de Nérola & du Saint Empire, Grand d'Espagne, &c. fut nommé Chevalier de l'Ordre du S. Esprit par Louïs XIV, Roi de France, en 1675, & mourut sans postérité le cinquiéme Avril 1698, âgé de 76 ans. Il épousa 1°. *Hippolyte* Ludovisio, veuve de *Grégoire* Aldobrandin, morte en 1674; 2°. en Mars 1675, *Anne-Marie* de La Tremouille-Noirmoutier, veuve de *Louis-Blaise* de Taleyrand, Prince de Chalais, morte à Rome le cinquiéme Décembre 1722.

BRANCHE DES MARQUIS *de* LAMENTANA, *Ducs de* SELCI, *Princes dell'*AMATRICE.

VI. Latin des Ursins, fils de Charles, Seigneur de Bracciano, fut Archevêque de Trani en 1439, nommé Cardinal le 20 Décembre 1448, Archevêque de Bari en 1454, & mourut le onziéme Août 1477, âgé de 74 ans. *Il eut pour enfans naturels* 1. Paul *qui suit*; 2. Clarice, *mariée à* Laurent *de Médicis, surnommé* le Magnifique, *Chef de la République de Florence*; & 3. Aurentie *des Ursins, alliée à* Léonard *de Malespine, Marquis de Gragniola.*

VII. Paul des Ursins, Marquis de Tripalda, Seigneur de Lamentana, que le Cardinal son pére fit son héritier par son testament, fut étranglé par César Borgia le 18 Janvier 1503. Il avoit épousé *N...* del Valle, Noble Romaine, dont il eut 1. *Fabio* des Ursins, tué à la guerre en Décembre 1503; 2. *Robert*, Archevêque de Régio en 1512, puis Marquis de Tripalda, qui se maria & mourut sans postérité; 3. Camille qui suit; 5. *N...* mariée à *Vitellotius* Vitelli; & 6. *N...* des Ursins, alliée à *Hermet* Bentivoglio.

VIII. Camille des Ursins, Marquis de Tripalda, Seigneur de Lamentana, Capitaine Général de l'Eglise, &c. né en 1491, mourut le quatriéme Avril 1559. Il avoit épousé 1°. *N...* des Ursins fille de *Charles*, Comte d'Anguillare: 2°. *Elisabeth* Baglione, fille de *Jean-Paul*, Tyran de Pérouse. Du premier lit vint 1. *Paul* des Ursins, Marquis de Lamentana, né en 1532, mort en 1581, sans laisser de postérité de *Lavinie* de la Rovére, fille de *François-Marie*, Duc d'Urbin: & du second lit sortirent 2. *Virginio*, mort à l'âge de six ans; 3. *Jean*, Marquis de Lamentana, qui de *Portia* d'Anguillare, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Céri, eut pour fille unique *Olympe* des Ursins, mariée à *Frédéric* Cési, Duc d'Aqua Sparta; 4. *Marie-Magdelaine*, alliée à *Lélio* d'Anguillare, après la mort duquel elle se rendit Religieuse, fonda le Monastére de Sainte Marie-Magdelaine au Mont-Quirinal, & mourut le 25 Mai 1605, âgée de 71 ans; & 5. *Julie* des Ursins, mariée à *Balthasar*, Comte Rangoni. *Il eut aussi pour fils naturels* Fabio, *mort jeune*; & Latin *qui suit.*

IX. Latin des Ursins, Marquis de Lamentana, mort en 1586, avoit épousé *Lucréce* Salviati, dont il eut 1. *Fabio* qui se signala dans la Prélature, & qui mourut jeune; 2. Virginio qui suit; & 3. *Clarice* des Ursins, mariée à *Lothaire* Conti, Duc de Poli.

X. Virginio des Ursins, Marquis de Lamentana, fut fait Duc de Selci par le Pape Clément VIII, & épousa *Béatrix* Vitelli, héritiére dell'Amatrice, dont il eut 1. Latin qui suit; 2. *François*, jumeau de son frére aîné, tué en la guerre de Mantoue en 1630; 3. *Jacques*, Religieux de l'Ordre de S. François; 4. *Camille*, mort sans alliance; 5. *Paul*, qui fut dans la Prélature & mourut jeune; 6. *Virginio*, né posthume, mort en 1616; & 7. *Livie* des Ursins, mariée à *Jean* Savelli, Duc de Palombara.

XI. Latin des Ursins, Duc de Selci, &c. épousa *Portie* Cajétan, issue des Seigneurs de Norma & de Rocca, dont il eut 1. Alexandre-Marie qui suit; 2. *Béatrix*, mariée 1°. à *François* Barile, Duc de Cajuano, Prince de Sant-Archangel: 2°. à *François* Caraccioli, Marquis de Marchiagodéna; & 3. *Clarice* des Ursins morte jeune.

XII. Alexandre-Marie des Ursins, Prince dell'Amatrice, &c. ayant été convaincu d'avoir empoisonné sa femme, fut condamné sous le Pape Innocent X à une prison perpétuelle, où après avoir été enfermé pendant 36 ans, il fut relegué à Riéti par le Pape Innocent XI, l'an 1681, & y mourut âgé de plus de 70 ans. Il avoit épousé 1°. *Anne-Marie* Caffarelli, sœur de *N...* Marquis de Turano: 2°. en 1672, pendant sa prison, *N...* qui étoit de basse naissance. Du premier lit vinrent 1. *Virginio*, mort jeune; 2. François-Felix qui suit; & 3. *Camille*, morte jeune. Du second lit sortit 4. un fils mort en enfance.

XIII. François-Felix des Ursins, Marquis de Penne, ayant été obligé de sortir de Rome en 1679, pour avoir maltraité les Sbirres, se retira à Vienne, où il mourut avant son pére, sans laisser de postérité d'*Anne-Elisabeth* des Ursins de Castello, sœur de *Martius*, Marquis de Penne.

BRANCHE DES COMTES DE PACENTRO & *d'*OPPIDO.

Robert des Ursins, troisiéme fils de Charles, Seigneur de Bracciano, fut Comte de Tagliacozzo, & Grand-Connétable du Royaume de Naples. Il épousa 1°. *Violante* de Saint-Sévérin: 2°. *Catherine* de Saint-Sévérin. Du premier lit sortirent 1. Mario qui suit; 2. *Trafetta*, mariée à *Fabrice* Spinelli, Seigneur de Roccagugliesma; 3. *Ursine*, alliée 1°. à *Alfonse* d'Avalos: 2°. à *Marcel* Colonne; 4. *Constance*, qui épousa *Pierre-Bernardin* Cajétan, Comte de Morconne; & 5. *Françoise* des Ursins, mariée 1°. à *François-Antoine* d'Aquino, Marquis de Pescaire: 2°. à *Jean-Batiste* Caraffe. Du second lit vint 6. *Alfonsine* des Ursins, mariée à *Pierre* de Médicis.

Mario des Ursins, Comte de Pacentro, épousa *Catherine* Zurla, Dame d'Oppido & de Pétragallo, dont il eut 1. Robert qui suit; 2. *Virginie*, mariée à *Jean-Batiste* de Morra; & 3. *Latin* des Ursins, qui d'*Adrianne* Palmiéra, niéce d'*André-Matthieu*, Cardinal, eut *Virginie* mariée à *Bernardin* Belprato, Comte d'Anversa; & *Paul-Emile* des Ursins, qui de *Virginie* Pignonea eut pour fille unique *Anne* des Ursins, mariée à *Octave* Pignonei.

Robert des Ursins, Comte de Pacentro, Seigneur d'Oppido, &c. épousa *Béatrix* de Saint-Sévérin, sœur d'*Alfonse*, Duc de Soma, dont il eut 1. Raimond qui suit; & 2. *Flaminio*

des Urſins, pére de *Catherine*, alliée à *Olivier* Caraccioli.

RAIMOND des Urſins, Comte de Pacentro, Seigneur d'Oppido, &c. épouſa 1o. *Féliciane* Caraffe, fille de *Paul*, des Ducs d'Ariano, dont il n'eut point d'enfans: 2o. *Fauſtine* Caraffe, ſœur de ſa premiére femme, dont il eut 1. *Octave*, Comte de Pacentro, mort ſans poſtérité; 2. SCIPION qui ſuit; 3. *Lélio*, qui de *Livie* Dentice eût des enfans; & 4. *Lucréce* des Urſins, mariée à *Louis* Cajétan, Duc de Trajetto.

SCIPION des Urſins, Comte de Pacentro, Seigneur d'Oppido, &c. laiſſa de *Jeanne* Cavaniglia, des Comtes de Troia, 1. OCTAVE qui ſuit; 2. *Cornélie*, mariée à *Jules-Céſar* Caraccioli; & 3. *François* des Urſins, qui de *Jeanne* Caraffe fille d'*Antoine*, des Ducs de Nocéra, eut *Scipion*, mort ſans alliance; & *Hippolite* des Urſins, mariée à *Marin* Frezza.

OCTAVE des Urſins, Comte de Pacentro, laiſſa de *Françoiſe* de Toléde ſa femme, fille de *Louïs*, des Marquis de Villa-Franca, 1. LOUÏS qui ſuit; & 2. JEAN qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné.*

LOUÏS des Urſins, Comte d'Oppido, &c. épouſa *Lucréce* de Leyve, des Princes d'Aſcoli, dont il eut pour fils unique *Octave* des Urſins, Comte d'Oppido, &c. qui épouſa *Cornélie* Muſcettola, fille de *N*... Prince de Léporano.

JEAN des Urſins, ſecond fils d'*Octave*, Comte de Pacentro, épouſa *Hippolyte* Caraffe, fille & héritiére d'*Alfonſe*, Duc de Cancellara, dont il eut 1. *Octave*, Duc de Cancellara; 2. *Antoine*; 3. *N*... mariée à *Charles* Cicala, Prince de Tiriol; & 4. *Marie* des Urſins, mariée à *François* Moles, Duc de Paréte.

BRANCHE DES DUCS de GRAVINA.

FRANÇOIS des Urſins, ſecond fils de JEAN, Sénateur Romain, & frére puîné de CHARLES, Seigneur de Bracciano, fut Préfet de Rome, Comte de Gravina, de Converſano & de Campagno, & mourut en 1456. Il avoit épouſé 1o. *Marguerite* Della Mare, Dame de Canoſa, de Sainte-Agathe, &c. veuve du Comte de Troja & d'Aſcoli: 2o. *Marie* Scillata, Dame de Ceppalonie, & veuve de *Jacques-Antoine* Della Mare, Seigneur de Sérin. Du premier lit ſortirent 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Jacqueline*, mariée à *Jacques* Cajétan, Comte de Fondi; & 3. *Jeanne* des Urſins alliée à *Albert* Viſconti, Seigneur de Maſſino. Du ſecond vint *Catherine* des Urſins, mariée à *Honoré* Cajétan, Seigneur de Sermonette. *Il eut auſſi pour enfans naturels de* Paſcarelle *ſon amie*, Jean-Batiſte, *Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, mort le huitiéme Juin* 1476, dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé; Marin, *créé Archevêque de Tarente en* 1445, *mort en* 1471; Antonazzo, *Comte de Gravina, mort en* 1456 *avant ſon pére, ſans poſtérité légitime*; Jacques, *mort en Toſcane en* 1454; Alexandre, *Comte de Gravina, mort en* 1460, *ſans poſtérité*; & Urſine *des Urſins, mariée à* François *Prégnani, Prince de Capouë, neveu du Pape Urbain VI.*

JACQUES des Urſins, Comte de Gravina, de Campagno, Seigneur de Sainte-Agathe, fut créé Duc de Gravina, & épouſa *Marie* Piccolomini d'Arragon, fille d'*Antoine*, Duc d'Amalfi, dont il eut 1. RAIMOND qui ſuit; & 2. *Marguerite* des Urſins, alliée 1o. à *Diégue* Cavaniglia, Comte de Troja: 2o. à *Guillaume* Ferrillo, Comte de Muro.

RAIMOND des Urſins, Comte de Gravina, &c. épouſa *Juſtiniane* des Urſins, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *N*... mariée à *Aſtor* Baglioni, Seigneur de Pérouſe; 3. *Jacqueline*, alliée à *Jean-Batiſte* Caraccioli, Duc de Martina; 4. *Aurélie*, qui épouſa *Barthélemy* de Capoue, Comte d'Altavilla; & 5. *Françoiſe* des Urſins, mariée à *Jean-François* Caraffe, Duc d'Ariano, morte le 25 Décembre 1563, âgée de 94 ans.

FRANÇOIS des Urſins, Duc de Gravina, &c. fut étranglé par Céſar Borgia le 18 Janvier 1550, ayant eu de *N*... ſa femme, dont le nom eſt ignoré, 1. FERDINAND qui ſuit; 2. JEAN-ANTOINE, *qui fit la branche des Ducs de* SANTO-GEMINI, *rapportée ci-après*; & 3. *Catherine* des Urſins, mariée à *Jean-Jacques* Caraccioli, Comte de Saint-Angiol.

FERDINAND des Urſins, Duc de Gravina, &c. épouſa 1o. *Angéle* Caſtriot: 2o. *Béatrix* Ferrelli, fille & héritiére d'*Alfonſe*, Comte de Muro. Du premier lit vinrent 1 *Livie*, mariée à *Jacques* Vitelli, Prince dell'Amatrice; & 2. *Jeanne* des Urſins, alliée à *Louïs-Martin* de Capoue, Comte d'Altavilla: du ſecond ſortirent 3. ANTOINE qui ſuit; 4. *Flavio*, Evêque de Murano, puis Archevêque de Coſence, nommé Cardinal en 1565, mort le 17 Juillet 1581; 5. HOSTILIUS *qui a continué la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 6. *Virginio*, mort jeune; 7. FLAMINIO, *qui a fait la branche des Comtes de* MURO, *mentionnée ci-après*; & 8. *Catherine* des Urſins, mariée à *Alfonſe* Cardines, Marquis de Laino.

ANTOINE des Urſins, Duc de Gravina, &c. épouſa *Félice* de Saint-Sévérin, fille de *Pierre-Antoine*, Prince de Biſignano, & il en eut 1. FERDINAND qui ſuit; 2. *Pierre*, Evêque de Spolette en 1589, & d'Averſe en 1591; 3. *Lélio*; & 4. *Julie* des Urſins, Princeſſe de Biſignano, mariée 1o. à *Jean-Batiſte* Spinelli, Marquis de Foſcaldo: 2o. à *Tiberio* Caraffe, Chevalier de la Toiſon d'Or.

FERDINAND des Urſins, Duc de Gravina &c. épouſa 1o. *Conſtance* Géſualda, fille de *Louïs*, Prince de Vénouzé: 2o. *Virginie* de la Rovére, des Ducs d'Urbin, veuve de *Frédéric* Borromée, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent 1. *Michel-Antoine* Duc de Gravina, mort ſans poſtérité de *Béatrix* des Urſins, fille de *Flaminio*, Comte de Muro; & 2. *Félice-Marie* des Urſins, Ducheſſe de Gravina, mariée à *Pierre* Cajétan, Duc de Sermonette, morte ſans poſtérité.

HOSTILIUS des Urſins, ſecond fils de FERDINAND, Duc de Gravina, épouſa 1o. *Dianore* Caraccioli, fille de *Ferdinand*, Duc de Féroléto: 2o. *Diane* del Tufo, des Marquis de Lavelli, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; & 2. *Antoine* des Urſins, Prince de Galluccio, mort ſans enfans de *Dorothée* de Capoue, Princeſſe de Coſpoli, ni de *Victoire* Pignatelli, des Ducs de Monteléon, veuve d'*Auguſtin* Juſtiniani, ſes deux femmes.

PIERRE des Urſins, Prince de Solafra, puis Duc de Gravina après la mort de ſa couſine, épouſa *Dorothée* des Urſins, fille de *Flaminio*, Comte de Muro, dont il eut 1. FERDINAND qui ſuit; 2. *Flavio*, mort jeune; & 3. *Conſtance* des Urſins, mariée à *Charles* Caraffe, Duc d'Andrie.

FERDINAND des Urſins, Duc de Gravina, Prince de Solafra, Comte de Muro, &c. épouſa *Jeanne* Della Tolfa, fille de *N*... Duc de Grumo, laquelle peu après que ſon fils aîné eut embraſſé l'état Monaſtique, fonda un Couvent de Religieuſes Dominicaines à Gravina, où elle mourut le 21 Février 1700, ayant eu pour enfans 1. *Pierre-François*, Duc de Gravina, Prince de Solafra, &c. qui ſe rendit Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ſous le nom de *Vincent-Marie*, & fut nommé Cardinal le 22 Février 1672, par le Pape Clément X, puis Archevêque de Bénevent, puis Pape ſous le nom de Benoît XIII, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; & 2. DOMINIQUE des Urſins qui ſuit.

DOMINIQUE des Urſins, Duc de Gravina, Prince de Solafra, Comte de Muro, &c. mourut en 1705. Il avoit épouſé 1o. en 1671, *Louïſe* Paluzzi Altiéri, morte le 22 Juillet 1678, âgée de 23 ans: 2o. en 1683, *Hippolyte* Del Tocco, fille de *Charles*, Prince d'Achaïe & de Montemiléto. Du premier lit ſortirent 1. *N*... né le 15 Janvier 1673, mort jeune; & 2. *Jeanne*, née en 1674, Religieuſe ſous le nom de *Marie-Cécile*: du ſecond ſont iſſus 3. FERDINAND-BERNARD qui ſuit; 4. *N*... Comte de Muro; & 5. 6. 7. trois filles.

FERDINAND-BERNARD des Urſins, Duc de Gravina, Prince de Solafra, a épouſé en 1717, *Hyacinthe* Ruſpoli, fille de *François* Mareſcotti-Ruſpoli, connu ſous le nom de Prince de Ruſpoli, & petite-niéce du Cardinal Mareſcotti.

COMTES de MURO.

FLAMINIO des Urſins, cinquiéme fils de FERDINAND, Duc de Gravina & de *Béatrix* Ferrelli, Comteſſe de Muro, ſuccéda à ſa mére au Comté de Muro, & épouſa *Lucréce* Del Tufo, des Marquis de Lavello, dont il eut 1. FLAMINIO qui ſuit; & 2. *Béatrix* des Urſins, mariée à *Michel Antoine* des Urſins, Duc de Gravina.

FLAMINIO des Urſins, Comte de Muro, eut d'*Aurélie* de Capoue, des Comtes d'Altavilla, pour fille unique, *Dorothée* des Urſins, Comteſſe de Muro, mariée à *Pierre* des Urſins, Prince de Solafra, puis Duc de Gravina.

DUCS DE SANTO-GEMINI.

JEAN-ANTOINE des Urſins, fils puîné de FRANÇOIS, Duc de Gravina, laiſſa de *Cornélie* de Capoue, fille de *Barthélemy*, Comte d'Altavilla, 1. VIRGILIO qui ſuit; 2. *N*... mariée à *Nicolas* des Urſins, Comte de Pitigliano; & 3. *Marie* des Urſins, alliée à *Jean* d'Avalos, Seigneur de Pomarico.

VIRGILIO des Urſins, Duc de Santo-Gémini, épouſa *Jeanne* Cajétan, fille de *Boniface*, Duc de Sermonette, dont il eut pour fils unique JEAN-ANTOINE, qui ſuit.

JEAN-ANTOINE des Urſins, Duc de Santo-Gémini, Prince de Scandriglia, fut nommé Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit en 1608, par Henri IV, Roi de France, & épouſa *Conſtance* Savelli, fille de N... Prince de La Riccia, dont il eut pour fille unique *Juſtiniane* des Urſins, Ducheſſe de Santo-Gémini, mariée à *Ferdinand* des Urſins, Duc de Bracciano, &c. * Sanſovin. Ciacconius. Imhoff, *en ſes vingt familles d'Italie.*

URSINS (Pierre-François Des) Cardinal, puis Pape ſous le nom de Benoît XIII, né le deuxiéme de Février 1649, fils aîné de FERDINAND des Urſins, Duc de Gravina & de *Jeanne* Della Tolfa. *Voyez* BENOIST XIII. aux additions qui ſont à la fin du ſecond tome.

URSINS (Jourdain Des) Cardinal, naquit à Rome dans le XIV ſiécle, & fut dans la ſuite Archevêque de Naples. Le Pape Innocent VII le créa Cardinal l'an 1406. Jean XXII, après lui avoir donné l'Evêché d'Albe, l'envoya Légat en Eſpagne contre l'Antipape Benoît XIII. d'où il revint pour aſſiſter au Concile de Piſe, puis à celui de Conſtance, à la cinquiéme Seſſion duquel il préſida. Martin V ayant été élu dans ce Concile, fit partir le Cardinal des Urſins pour la France, avec le Cardinal Philaſtre, pour y donner part de ſon élection, & tâcher de réunir les François avec leur Souverain, & de réconcilier celui-ci avec le Roi d'Angleterre. Revenu en Italie, le Pape lui donna la Légation de la Marche d'Ancone & des Provinces voiſines, pour s'y oppoſer aux entrepriſes de quelques Tyrans, qui tâchoient d'uſurper les terres du domaine de l'Egliſe. Le même Pape l'envoya encore en Bohême, avec ordre de préſenter en paſſant un des clouds de la croix de Notre-Seigneur au Roi de Pologne. Il prêcha en Bohême une Croiſade contre les Huſſites & autres du païs, qui avoient des ſentimens oppoſez à ceux de l'Egliſe Romaine. Eugéne IV le fit Evêque de Sabine, & lui donna charge d'aller au-devant de l'Empereur Sigiſmond, qui venoit prendre la Couronne Impériale à Rome, juſqu'où il accompagna ſa Majeſté Imperiale depuis la ville de Sienne, où il l'avoit rencontré. Enfin il mourut le 28 Mai 1439, étant Doyen du Sacré Collége, Grand-Pénitencier de l'Egliſe, & Protecteur de l'Ordre de Saint François. * Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

URSINS (Latinus Des) Cardinal, reçut la pourpre du Pape Nicolas V, l'an 1408, & ſe démit en même tems de l'Arche-

l'Archevêché de Trani au Royaume de Naples, en faveur d'un de ses fréres, qui en fut pourvu. Le Pape Jules II ayant donné l'investiture du Royaume de Naples à Ferdinand d'Aragon, fils *naturel* du Roi Alfonse, il envoya le Cardinal des Ursins Légat à Naples, pour y couronner le nouveau Roi. Il eut ensuite l'Evêché de Sabine & la Légation de la Marche d'Ancone. Le Pape Sixte IV, à l'élection duquel il avoit beaucoup contribué, le fit Evêque de Frescati, & Camerlingue de l'Eglise; & ce fut avec ces deux derniéres qualitez qu'il mourut, le premier Août 1477, âgé de 70 ans. * Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

URSINS (Jean Batiste Des) Cardinal, fils de LAURENT, Seigneur de Monterotondo, après avoir exercé quelque tems l'Office de Clerc de la Chambre Apostolique, & celui de Protonotaire du Saint Siége, fut nommé Cardinal par le Pape Sixte IV, l'an 1483, & fut depuis Archiprêtre de Sainte Marie Majeure, & Archevêque de Tarente. Il eut beaucoup à souffrir sous le Pontificat d'Innocent VIII, par la querelle qu'entreprirent Virginio & Paul des Ursins, Chefs de sa Maison, contre ce Pape & la Maison des Colonnes; mais son successeur Alexandre VI lui donna lieu d'espérer qu'il feroit favorable à ceux de sa famille, puisque non seulement il lui changea son titre de Cardinal, mais encore qu'il lui fit don de la Terre de Soriano, & lui confia l'importante Légation de Bologne. Aussi en reconnoissance, ce Cardinal s'attacha-t-il si bien à ce Pontife, que l'an 1494 il n'y eut de tout le Sacré Collége que lui & le Cardinal Caraffe qui ne l'abandonnérent point, lorsque Charles VIII, Roi de France entra en Italie, dans la vue, disoit-on, de faire déposer un si indigne Pontife. Ils s'enfermérent avec lui dans le Château-Saint-Ange, le consolérent, le fortifiérent, & firent agir auprès de sa Majesté Très Chrétienne en sa faveur. Cependant nonobstant tout cet attachement, César Borgia, fils *naturel* du Pape, entreprit de dépouiller les Ursins de leurs biens. N'y pouvant réussir par la guerre ouverte qu'il leur avoit déclarée, il employa la ruse, & leur fit parler d'accommodement. Ils donnérent dans le piége, & se fiant à ses belles paroles, Paul des Ursins, le Duc de Gravina, & quelques autres de leur faction l'allérent trouver pour s'aboucher avec lui: mais il les fit lâchement arrêter; & le Pape en étant averti, envoya prier le Cardinal des Ursins, qui étoit rentré dans Rome sur la bonne foi de l'accord fait entre César Borgia & sa famille, de le venir trouver pour une affaire de conséquence qu'il avoit à lui communiquer. Il ne fut pas plutôt entré dans le Vatican, qu'on l'arrêta prisonnier, pendant que l'on se saisissoit de l'Archevêque de Florence, du Protonotaire des Ursins, & de quelques autres de ses alliez, qui furent conduits au Château-Saint-Ange. Le Pape força le Cardinal de signer un ordre, pour livrer à César Borgia toutes les places dont la Maison des Ursins étoit en possession. Il survécut peu à cette violence (ainsi que l'ont dit plusieurs Auteurs, même Italiens) d'un poison qui lui fut donné par ordre du Pape, le vintiéme jour de sa prison, & le 22 Février 1503. Alexandre VI, pour tâcher de faire croire qu'il n'étoit point mort empoisonné, voulut que son corps fût porté en l'Eglise de Saint Pierre, en plein jour, à visage découvert, & que tous les Cardinaux avec leurs familles assistassent à ses funérailles. * Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

URSINS (Jean-Batiste Des) fils *naturel* de FRANÇOIS, Comte de Gravina, Préfet de Rome, fut le trente-huitiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, ayant succédé l'an 1467, à Raimond Zacosta, après avoir été Grand-Prieur de Rome. Il arriva à Rhodes au mois de Décembre; & après avoir fortifié cette isle, il tint l'an 1471, un Chapitre Général, où il fit plusieurs Ordonnances très utiles à la Religion. On y érigea aussi un Baillif dans la Langue d'Auvergne, qui fournissoit un grand nombre de bons Chevaliers, & qui avoit peu de Dignitez. Ce Baillif fut appellé Baillif de Lureil, puis de Lyon; & eut rang de Baillif Capitulaire dans le Conseil. On en créa un semblable en la Langue d'Aragon, qui fut nommé *Baillif de Cantavieia*, avec pareil droit d'entrer au Conseil. L'an 1472, le Grand-Maître des Ursins voyant que nul des Grands-Croix, ni des Commandeurs ne vouloit accepter la charge de Général des Galéres, s'offrit lui-même, espérant de faire par ses biens & par son autorité, ce que les autres croyoient leur être impossible. Trois ans après, Alfonse, Roi de Naples, députa des gens à Rhodes, pour demander des oiseaux de proye au Grand-Maître, qui, par l'avis du Conseil, lui envoya ceux qu'on avoit pris, & défendit la chasse aux habitans de l'isle, afin de lui en amasser d'autres. L'an 1476, sur la fin du mois de Mars, le Grand-Maître des Ursins tomba malade d'une fiévre; & parce que les Médecins rapportérent qu'il y avoit du danger, le Conseil fit scêller tous ses coffres. Le jour suivant il lui prit une si grande syncope, qu'il perdit tout-à-coup l'ouïe & la parole, & demeura longtems sans mouvement, de sorte qu'on le crut mort. On faisoit déja des préparatifs pour ses funérailles, lorsqu'au bout de dix-huit heures il revint à soi, & recouvra la parole avec la connoissance. Ayant demandé à faire son testament, on leva adroitement le scêllé, & on lui apporta ses papiers, qu'il vouloit voir, pour disposer de sa derniére volonté. Il vécut encore 66 jours après, jusqu'au huitiéme Juin 1478, au grand étonnement de ceux qui l'avoient vu auparavant, qui néanmoins étoient bien-aises de cette surprise, parce qu'ils souhaitoient sa conservation. Les Baillifs portérent son corps sur leurs épaules dans la Chapelle du Palais, & le lendemain dans l'Eglise de Saint Jean, où il fut enterré avec beaucoup de magnificence. Il eut pour successeur Pierre d'Aubusson. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

URSINS (Des) autre famille qui a produit de grands hommes, tire son origine de PIERRE qui suit.

I. PIERRE Jouvenel, natif de Troye, vivoit l'an 1360, & laissa de *N...* d'Assenay, sa femme, 1. *Pierre* Jouvenel, vivant en 1399; & 2. JEAN qui suit.

II. JEAN Jouvenel, Seigneur de la Chapelle-Gautier, de La Glaisiére & de Mormans en Brie par acquisition, Conseiller au Châtelet l'an 1380, Prévôt des Marchands l'an 1388, Avocat du Roi au Parlement l'an 1404, Chancelier de Louïs, Dauphin, Duc d'Aquitaine l'an 1413, suivit le parti du Roi Charles VII, qui le fit Président au Parlement, lors séant à Poitiers, où il mourut le premier Avril de l'an 1431. Les Historiens l'appellent *homme entier*, *sage*, & *bon Politique*, qui remit l'état de la ville, rétablit les priviléges des Marchands, & s'opposa aux insolences des Grands, jusques au danger de sa vie; en reconnoissance de quoi, la ville de Paris lui donna l'Hôtel *des Ursins*, ce qui peut avoir servi pour ajoûter à son surnom celui *des Ursins*, dont il prit les Armes. Il avoit épousé le 20 Juin de l'an 1386, *Michelle* de Vitry, fille de *Michel*, Seigneur de Goupillieres, de Crespiéres, &c. laquelle ne mourut que le 12 Juin de l'an 1456, & fut enterrée dans une chapelle de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, que les Chanoines & le Chapitre de cette Eglise lui avoient accordée pour elle & pour sa postérité, par Lettres du 14 Juin 1443. Elle y est représentée avec son mari. Leurs enfans, au nombre de seize, furent. 1. *Jean*, né le 25 Septembre de l'an 1387, mort jeune; 2. autre *Jean*, Archevêque de Reims, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 3. *Louïs*, né le troisiéme Novembre de l'an 1393, qui demeura prisonnier des Anglois à la reddition de la ville de Melun l'an 1420, & fut depuis Baillif de Troyes; 4. *Denys*, né le 19 Février de l'an 1397, Echanson de Louïs Dauphin, Duc de Guienne, mort sans alliance; 5. GUILLAUME qui suit; 6. *Pierre*, né le 13 Juillet de l'an 1406, mort deux jours après; 7. autre *Pierre*, né le sixiéme Septembre de l'an 1407, mort sans alliance; 8. MICHEL, *qui continua la postérité rapportée après celle de son aîné*; 9. *Jacques*, né le 14 Octobre de l'an 1410, Archidiacre de Paris, Président des Comptes l'an 1443, puis Archevêque de Reims l'an 1441, dont il se démit l'an 1449, en faveur de son frére aîné, Patriarche d'Antioche, Administrateur de l'Evêché de Poitiers, Prieur de Saint-Martin-des Champs, & mourut le 12 Mars 1456; 10. *Jeanne*, née le 19 Juillet 1390, morte sans alliance; 11. *Isabeau*, née le 27 Décembre 1391, morte aussi sans alliance; 12. autre *Jeanne*, née le 24 Janvier 1394, mariée 1°. à *Pierre* de Chailly: 2°. à *Guichard* d'Appelvoisin, Seigneur de Bois-Chapleau; 13. *Eudes*, née le 12 Juillet 1396, alliée à *Denys* des Marais; 14. *Marie*, née le 24 Août 1399, Prieure de Poissy; 15. *Michelette*, née le dixiéme Mars 1402; & 16. *Benoîte* Jouvenel des Ursins, née le 18 Juillet 1404, dont les alliances sont ignorées.

III. GUILLAUME Jouvenel des Ursins, Baron de Traynel, &c. né le 15 Mars 1400, Conseiller au Parlement l'an 1423, fut fait Chevalier au Sacre du Roi à Reims l'an 1429, & fut nommé Chancelier de France le 16 Juin 1445, & en cette qualité il assista aux entrées solemnelles que le Roi fit és villes de Rouen & de Bourdeaux l'an 1449 & 1451. Au commencement du régne du Roi Louïs XI, il fut desappointé de sa charge l'an 1461, & même arrêté prisonnier à Moulins l'an 1464. Il y fut néanmoins rétabli le neuviéme Novembre 1465, exerça sa charge jusqu'à sa mort arrivée le 23 Juin 1472, & fut inhumé en l'Eglise de Paris avec ses pére & mére. Il avoit épousé l'an 1423, *Geneviéve* Héron, fille de *Macé* Héron, Thrésorier des Guerres, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Jacquette* Jouvenel des Ursins, mariée à *Jacques* de Beaujeu, Seigneur de Liniéres & d'Amplepuis, laquelle fut héritiére de son frére.

IV. JEAN Jouvenel des Ursins, Baron de Traynel, &c. reçu Conseiller au Parlement le 22 Juin 1463, mourut en son château de Traynel le huitiéme Mai 1492, sans laisser de postérité de *Louïse* d'Isome sa femme, fille d'*Antoine* d'Isome, Sécretaire du Roi, & de *Sibylle* de Roffey, qu'il avoit épousée le deuxiéme Septembre 1484.

III. MICHEL Jouvenel des Ursins, huitiéme fils de JEAN Jouvenel des Ursins, Seigneur de la Chapelle-Gaultier, &c. & de *Michelle* de Vitry, né le 15 Janvier 1408, fut Seigneur de la Chapelle-Gaultier, de Doué, d'Armentieres, de Bergeresse, &c. Baillif de Troyes, & mourut l'an 1470. Il avoit épousé le 25 Novembre 1446 *Yolande* de Monberon, fille de *François*, Vicomte d'Aunay, & de *Louïse* de Clermont, laquelle vivoit l'an 1484. Il en eut 1. *Eustache*, Vidame & Chanoine de Reims, Seigneur de Roissy en Brie, & de Mormans, mort à Rome l'an 1483; 2. JEAN qui suit; 3. *Jacques*, Seigneur d'Armentieres, mort sans alliance; *Raoul*, Chanoine de Paris, Seigneur de Roissy; *Louïs*, Seigneur du Moulin, Archidiacre de Champagne, Conseiller au Parlement l'an 1495; 4. *Charles*; 5. *Jeanne*, mariée 1°. à *Enguerrand* de Coucy, Seigneur de Vervins: 2°. à *Jean* d'Esmiez; 6. *Antoinette*, alliée le neuviéme Septembre 1482, à *Pierre* de Choiseul, Seigneur de Clermont; 7. & 8. *Guionne* & *Michelle*, Religieuses à Poissy.

IV. JEAN Jouvenel des Ursins, Seigneur de la Chapelle-Gaultier, de Doué, d'Armentiéres, de Roissy, de Marly-la-Ville, &c. est nommé dans les procès verbaux des rédactions des Coutumes de Paris & de Meaux, & épousa *Louïse* de Varie, fille de *Guillaume*, Seigneur de l'Isle-Savary, & de *Charlotte* de Bar, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Jean*, Doyen de Paris, Abbé de Saint-Meen, puis Evêque de Tréguier en 1548, mort l'an 1566; 3. *Antoine*, Vicomte de Beaujeu; 4. *Jean-Batiste*, Abbé d'Aumale; 5. LOUÏS, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*ARMENTIERES, *rapportée ci-après*; 6. *Charles*, Abbé de Saint-Nicaise de Reims; 7. *Jacques* Prieur de Coincy; 8. *Jeanne*, mariée à *Alpin* de Béthune, Baron de Baye; 9. *Charlotte*, alliée

 à Gratien

à *Gratien* de Carré, Seigneur de Saint-Quentin, &c. 10. *Yolande*, mariée 1°. à *Claude* Teignel, Seigneur d'Epenfe: 2°. à *Antoine* de Géresme, Seigneur du Pré-du-Bus; 11. & 12. *Marie* & *Claude*, Religieuses à Poiſſy; & 13. *Catherine* Jouvenel des Urſins, épouſe de *François* de Renty, Baron de Ribehan.

V. François Jouvenel des Urſins, Seigneur de la Chapelle, de Doué, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Anne* Lorphévre, Dame d'Armenonville, fille de *Bertrand*, Seigneur d'Armenonville, & de *Valentine* Luillier, Dame de Cramoyau, dont il eut 1. Christophle qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Neuville, mort ſans enfans; 3. *François*, Chevalier de Malte; 4. *Jacques*, mort ſans alliance; 5. *Anne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Lannoi, Seigneur de la Boiſſiere: 2°. à *Charles* d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi; & 6. *Valentine* Jouvenel des Urſins, mariée à *François* de Hangeſt, Seigneur de Genlis.

VI. Christophle Jouvenel des Urſins, Baron de Traynel, Seigneur de la Chapelle, &c. Lieutenant-de-Roi en l'Iſle de France, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, mourut l'an 1588. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Luxembourg, fille d'*Antoine*, Comte de Brienne, & de *Marguerite* de Savoye-Tende, & il en eut 1. François, II du nom, qui ſuit; 2. *Philippe*, Abbé de Valleroy & de Saint-Thibaud de Béthune; 3. *Catherine*, mariée l'an 1579 à *Claude* de Harville, Seigneur de Paloiſeau, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Compiégne, dont les enfans ont été ſubſtituez au nom des Ursins; 4. *Marguerite*, alliée 1°. à *Gilles* Jouvenel des Urſins, II du nom, Seigneur d'Armentiéres, ſon couſin: 2°. à *Henri* de Boves, Baron de Contenan; 5. *Catherine-Alfonſine*, Abbeſſe d'Hiéres; & 6. *Iſabelle* Jouvenel des Urſins, mariée 1°. à *Mercure* de Saint-Chamant, Seigneur du Peſché, Baron de Marigny, Baillif & Gouverneur de Château-Thierry: 2°. à *Louïs* de la Marck, Marquis de Mauny, morte le 10 Juillet 1644.

VII. François Jouvenel des Urſins, II du nom, Marquis de Traynel, Baron de Neuilly, Seigneur de la Chapelle, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur à Rome & en Angleterre, mourut le neuviéme Octobre 1650, âgé de 81 ans, après avoir ſubſtitué ſon nom, ſes Armes & ſes biens à *François* de Harville ſon petit-neveu, n'ayant eu de *Guillemette* d'Orgemont, Dame de Méry, ſa femme, fille de *Claude*, Seigneur de Méry, & de *Magdelaine* d'Avaugour, qu'une fille unique nommée *Charlotte*, morte jeune.

*BRANCHE DES SEIGNEURS d'*Armentieres.

V. Louïs Jouvenel des Urſins, cinquiéme fils de Jean, Seigneur de la Chapelle, &c. & de *Louïſe* de Varie, fut Seigneur d'Armentiéres, Vicomte de la Tournelle, Seigneur de Cugny, &c. & épouſa *Françoiſe* de Wiſlocq, dite *de Gapanes*, fille de *Charles* de Wiſlocq, Seigneur de Robecourt, & de *Magdelaine* de Lamet: il en eut 1. Gilles qui ſuit; & 2. *Marie* Jouvenel des Urſins, Dame de Villiers & de Jouvaigne, mariée le 14 Octobre 1550, à *Antoine* de Conflans, Seigneur de Vielzmaiſons, Vicomte de Vadencourt, &c.

VI. Gilles Jouvenel des Urſins, Seigneur d'Armentiéres, &c. épouſa *Anne* d'Arcez, veuve de *Louïs* d'Humiéres, Seigneur de Contay, & fille de *Nicolas*, Seigneur de La Baſtie, & d'*Anne* Le Véneur, dont il eut 1. Gilles qui ſuit; & 2. *Charlotte* Jouvenel des Urſins, qui hérita de tous les biens de ſa Maiſon après la mort de ſon frére, & épouſa *Euſtache* de Conflans, Vicomte d'Auchy, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Saint-Quentin.

VII. Gilles Jouvenel des Urſins, II du nom, Seigneur d'Armentiéres, &c. épouſa *Marguerite* Jouvenel des Urſins ſa couſine, fille de *Chriſtophle*, Baron de Traynel, &c. & de *Magdelaine* de Luxembourg-Brienne, dont il n'eut point d'enfans. Sa veuve prit une ſeconde alliance avec *Henri* de Boves, Baron de Contenan, *ainſi qu'il a été remarqué ci-deſſus*. * Du Chêne, *Hiſtoire des Chanceliers*. Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*.

URSINS (Jean Juvénal ou Jouvenel Des) Archevêque de Reims, célébre dans le XV ſiécle, frére de Guillaume des Urſins, Baron de Traynel, & Chancelier de France. Après s'être diſtingué dans la charge de Maître des Requêtes, & dans d'autres emplois, il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut Evêque de Beauvais en 1432, de Laon en 1444, puis Archevêque de Reims en 1449, après ſon frére Jacques. L'an 1461, il ſacra le Roi Louïs XI, & fut nommé avec quelques autres Prélats, par autorité du Pape Calixte III, pour informer de la ſentence injuſte prononcée par les Anglois contre Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de la *Pucelle d'Orléans*. Il tint auſſi un Concile, & mourut le 14 Juillet de l'an 1473, âgé de 85 ans, & eſt enterré en ſon Egliſe. Ce grand homme a écrit une Hiſtoire du régne du Roi Charles VI, depuis l'an 1380 juſqu'en 1422, que Théodore Godefroy, Avocat en Parlement, & Denys ſon fils ont publiée. Miraumont, Bouchel, le Pére la Noue & d'autres, ont écrit que Jean Juvénal des Urſins avoit été Chancélier de France, après ſon frére, mais c'eſt ſans raiſon. * Sanſovin, *Genealog. de la Caſa Urſina*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. de Archiepiſcop. Remenſ.*

URSINS (Claude Jouvenel Des) Religieuſe du Monaſtére de Poiſſi, de l'Ordre de Saint Dominique dans le XVI ſiécle, compoſa un Traité de l'inſtruction pour les Novices dont elle avoit eu ſoin, avec des Exhortations ſpirituelles aux Religieuſes. Elle vivoit l'an 1500. Le Pére Hilarion de Coſte a fait ſon éloge parmi les *Vies des Dames Illuſtres*.

URSINS (Charlotte Des) Vicomteſſe d'Auchi, illuſtre dans le XVII ſiécle, par ſon eſprit & par ſa piété, fille de Gilles Jouvenel des Urſins, Seigneur d'Armentiéres, & d'*Anne* d'Arcez, fut mariée à *Euſtache* de Conflans, Vicomte d'Auchi, &c. Gouverneur de Saint-Quentin, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort l'an 1628. Elle mourut vers l'an 1650, & a compoſé une très belle Paraphraſe ſur l'Epître de Saint Paul aux Hébreux. Divers Auteurs ont fait ſon éloge.

URSINUS (Latinus) Mathématicien, a fait un Livre intitulé *Radius Aſtronomicus*, & divers autres Ouvrages. * Sponde & Bzovius, *in Annal.* Onuphre. Ciacconius. Villani. Blondus. Garimbert, &c.

URSINUS (Jean) Médecin François au XV ſiécle, a compoſé quelques Ouvrages de Médecine en vers Latins, ſavoir, *Proſopopœia animalium aliquot* en vers élégiaques, imprimé à Vienne en Dauphiné l'an 1541, *in quarto*, avec des Scholies de Jacques Olivier, Médecin. On imprima dans la même ville, & la même année, ſes *Elegiæ de Peſte eaque Medicinæ parte, quæ in victûs ratione conſiſtit.* Il a auſſi fait un Commentaire ſur les Diſtiques de Caton. Il a été fort loué par Etienne Roybofius Tulinus. * *Epitome Bibliothecæ Geſneri.* Reineſius, *Epiſt.* 41. *ad Daumium.*

URSINUS (Fulvius). *Cherchez* FULVIUS URSIN.

URSINUS. *Voyez* URSIN.

URSMAR, Abbé de Lobes, né en Hainault l'an 643, fut fait Abbé de Lobes l'an 686, fonda les Monaſtéres d'Aune & de Waſlers, & mourut l'an 713. * Anſo, *apud Bollandum*, Mabillon. Baillet, *Vies des Saints au* 18 *Avril.*

URSPERG. *Voyez* AURSPERG.

URST en Latin *Urſtiſius*. *Voyez* CHRISTIAN URST.

URSUICUS. *Voyez* URSWICUS.

URSULE (Sainte) fille d'un Prince de l'Iſle de la Grande-Bretagne, fut martyriſée auprès de Cologne ſur le Rhin, avec un grand nombre de filles qui l'accompagnoient. Voici de quelle maniére on débite cette Hiſtoire, dont pluſieurs ont fait une eſpéce de Roman. Maxime s'étant fait ſaluer Empereur l'an 382, par une Armée qu'il commandoit dans la Grande-Bretagne, qui fut bientôt après nommée Angleterre, paſſa dans les Gaules pour s'y établir, & dépoſſéder l'Empereur Gratien. Un de ſes Chefs nommé *Conan*, Prince Breton qui étoit Chrétien, ſe ſignala dans cette expédition par ſa conduite & par ſon courage; ce qui obligea Maxime à lui donner le gouvernement de l'Armorique ou petite Bretagne, où il lui donna auſſi le titre de Duc, & ſelon d'autres celui de Roi. Conan établit ſon Siége dans la ville de Nantes, & envoya des Députez en la Grande-Bretagne pour demander Urſule en mariage à ſon pére Dionnot, Prince Breton, ou ſelon d'autres, Roi de Cornouaille, qui étoit auſſi Chrétien, pour amener de cette Iſle autant de filles qu'ils pourroient, afin de les donner aux Bretons qui avoient accompagné Conan dans l'Armorique. Ces Députez ayant été bien reçus, la Princeſſe Urſule s'embarqua à Londres avec toutes ces filles; mais une tempête, dit-on, emporta la Flotte ſur la côte de la Gaule Belgique, d'où elle ſe retira à Tiel, dans le païs appellé maintenant le Duché de Gueldre; & de là elle avança vers Cologne par le Rhin. Les Huns qui étoient commandez par Gaunus, & qui tenoient alors la campagne pour l'Empereur Gratien contre le Tyran Maxime, voyant des vaiſſeaux Bretons leurs ennemis, les attaquérent & s'en ſaiſirent facilement, n'y ayant qu'un petit nombre de gens de guerre qui les eſcortoit. Ces barbares voulurent forcer toutes ces filles; mais la majeſté de la Princeſſe Urſule arrêta leur violence pour un peu de tems, pendant lequel elle excita ſes compagnes à ſouffrir la mort plutôt que ce deshonneur. Alors les Huns tranſportez de fureur, parce qu'ils ne purent ſatisfaire leur brutalité, les maſſacrérent toutes, & ne pardonnérent à aucun de ceux qui les eſcortoient. Cela arriva l'an 383. Quant au nombre de ces ſaintes Vierges, il n'eſt pas facile de le déterminer. Uſuard, qui vivoit au VIII ſiécle, dit ſeulement qu'elles étoient en grand nombre. Sigebert, qui vivoit l'an 1110, écrit qu'elles étoient onze mille; & les Auteurs qui ſont venus depuis, ont été la plupart de cette opinion; mais quelques-uns diſent qu'elles n'étoient que onze en tout: parce qu'ayant trouvé quelques titres anciens où ce nombre eſt marqué en chiffre Romain de cette maniére, Les XI. M. V. ils liſent les onze martyres Vierges. Ils ajoûtent que les anciennes Armes de la ville de Cologne, ſont onze flambeaux, parce que cette ville étant aſſiégée l'an 1205 par les Suédois, ces ſaintes Vierges ſe préſentérent, dit-on, pour la défendre, tenant chacune un flambeau à la main. Mais ceux qui ſuivent l'opinion commune, diſent que chaque flambeau marque un mille.

L'Auteur inconnu de l'Hiſtoire de Sainte Urſule rapportée par Surius, & celui qui l'a augmentée, diſent que Sainte Urſule s'étant repoſée deux jours à Cologne, fit un voyage à Rome; que le Pape Cyriaque, qui étoit natif de la Grande-Bretagne, l'accompagna lorſqu'elle revint à Cologne; que Conan, Duc de Bretagne, ayant appris qu'Urſule retournoit de Rome, l'alla trouver à Cologne, où il fut marié avec elle par le Pape Cyriaque, de ſorte néanmoins qu'il fit vœu de continence auſſi bien qu'Urſule; qu'enfin le Pape & Conan ſouffrirent le martyre avec ces ſaintes Vierges. Mais ce récit eſt une pure fiction. Il n'y a point eu de Pape nommé Cyriaque; & le Pape Cyrice, dont le nom a quelque rapport à celui-là, étoit Romain, & mourut à Rome l'an 398. On dit que parmi les tombeaux de ces Vierges Martyres, on découvrit pluſieurs années après le ſépulcre d'un Prélat appellé *Cyriaque* avec le titre de *Pape*, ce qui peut bien être; car en ce tems-là on donnoit le nom de Pape aux Evêques; & on peut bien croire qu'il y en avoit quelqu'un de ce nom dans la compagnie de Sainte Urſule. A l'égard de Conan, on voit dans Cologne, à côté du tombeau de

de Sainte Urfule, celui de Conan Mériadec. Il y a apparence que celui-là étoit le principal Ambaffadeur, qui époufa Urfule dans la Grande-Bretagne, au nom de fon Prince. Pour Conan Duc de Bretagne, il vécut encore cinq ans après, & fut enterré dans l'Eglife de Saint Paul de Léon, qu'il avoit fondée.

Il y a des Auteurs qui ont paffé à une autre extrémité, & qui ont dit qu'il n'y avoit jamais eu de Sainte Urfule. Cependant l'autorité de l'Eglife qui en fait la Fête, en doit convaincre tout efprit raifonnable. Il eft vrai que le Vénérable Béde, qui a écrit l'Hiftoire des Bretons & des Anglois, n'en parle point, non plus que des autres Vierges fes compagnes. Mais on fait que cet Hiftorien a omis une infinité de chofes. Il paffe quelquefois des vint, des trente, des quarante, & même des centaines d'années, fans rien dire de ce qui s'eft fait pendant ce tems-là. Bien plus, durant l'efpace de 483 ans, il ne fait mention que d'un feul Roi de ces Ifles, favoir de Lucius, qui vivoit l'an 156. C'eft pourquoi Ufuard a fait de nouvelles recherches, & parle de beaucoup de Saints que Béde avoit omis; entre autres de Sainte Urfule fous le nom de *Saula* ou *Sonla*, abbrégeant le nom d'*Urfula*, que ceux du païs prononçoient *Ourfoula*, comme les Italiens. Sigebert a même abbrégé le nom de Dionnot, appellant Not le pére de Sainte Urfule. La tradition des habitans du païs rapportée par Lindan, Evêque de Ruremonde, eft que le lieu où ces faintes filles furent enterrées à Cologne, ne peut fouffrir aucun autre corps, & le rejette auffi-tôt, quand même ce feroit celui d'un enfant.

NB. On n'a rien de certain touchant cette Sainte; l'Hiftoire qui en eft rapportée dans Surius étant entiérement fabuleufe, auffi bien que l'Hiftoire du Pape Cyriaque,& de Conan Mériadec. Sa Fête fe trouve marquée au 21 d'Octobre dans le Martyrologe de Vandalbert, qui vivoit vers le milieu du IX fiécle; mais les autres Martyrologes anciens n'en font aucune mention. On ne fait pas fi la fable des onze mille vierges eft venue, comme il eft marqué, de l'équivoque du chiffre romain XI. M. V. ou comme d'autres conjecturent, du nom d'*Undecimilla Virgo*, compagne de Sainte Urfule * Dom C. M. Bénédictin, *Préface Hiftorique fur la Fête de Sainte Urfule*. Ufferius dans fon Ouvrage intitulé, *Britannic. Ecclefiarum Antiquitates*.

URSULE (Sainte) ou URSULINE, Ordre Religieux de filles & de veuves, qui fuivent la Régle de Saint Auguftin, fous la conduite des Evêques. La Bienheureufe Angéle de Brefcia établit cet Inftitut en Italie l'an 1537: enfuite il fut approuvé l'an 1544, par le Pape Paul III, & elles continuérent encore longtems à vivre chez leurs parens, s'employant à toutes fortes d'œuvres de charité. En 1574, Françoife de Bermond, fille d'un Thréforier de France, engagea quelques filles d'Avignon à embraffer avec elle l'Inftitut de la B. Angéle; & ce ne fut que l'an 1596, qu'elles commencérent à vivre en commun. La premiére communauté fe forma à l'Ifle dans le Comté Venaiffin: il y en eut bientôt plufieurs femblables en France; & l'an 1604, la célébre Mademoifelle Acarie fit venir quelques-unes de ces filles à Paris, où on les employa, comme par-tout ailleurs, à l'inftruction gratuite des jeunes filles. Ce fut Madame de Sainte-Beuve, qui fut la Fondatrice de cette Maifon. Elle voulut que les filles qu'elle y reçut, s'engageaffent par des vœux folemnels; & le Pape Paul V le permit par une Bulle du 13 Juin 1612. C'eft-là l'origine des Religieufes Urfulines. Plufieurs villes du Royaume fouhaitérent d'en avoir: la ville de Paris leur en fournit, & il y a préfentement plus de 80 Maifons de cette Congrégation, c'eft à dire, qui fuivent les mêmes Conftitutions; car elles ne forment pas proprement une Congrégation, puifque tous les Couvens font foumis aux Evêques. Peu après le même Paul V, par un Bref de l'an 1615, érigea la Maifon des Urfulines de Touloufe en vrai Monaftére, dont les Conftitutions font communes à une vintaine d'autres Couvens, qui forment ainfi la Congrégation de Touloufe. Celle de Bourdeaux fut formée l'année 1616, par une Bulle du Pape, & comprend plus de cent Maifons. Il s'en forma une autre l'an 1619 à Lyon, qui eft compofée d'environ foixante & quinze Monaftéres, & une autre encore la même année à Dijon, qui eft de vint-fept Maifons. Il y a auffi la Congrégation de Tulles & celle d'Arles, outre celle de la Préfentation, & l'on fuit dans toutes des Conftitutions différentes. Il y a auffi en Franche-Comté des Urfulines, qui ne font que des vœux fimples, ainfi que celles de Parme & de Foligny, & encore celles de Sainte Rufine à Rome. * *Chronique genérale des Urfulines*. Sponde, *A. C.* 1611. *n.* 6. Hilarion de Cofte, *Vies des Dames Illuftres, en Magdelaine l'Huillier*. Hermant, *Hiftoire des Ordres Religieux*.

* URSUS, Officier de Conftantin *le Grand*, en 314. URSUS Gouverneur de Conftantinople fous Théodofe *le Jeune*, en 415. * Jac. Gothofredi *Profopogr. Cod. Theodof.*

URSUS (Nicolas Raymarus) Danois, Aftronome dans le XVI fiécle, étoit dans fa jeuneffe Gardeur de Pourceaux. Il s'adonna de lui-même à l'étude des Langues & des Sciences, & y fit du progrès fans aucun Maître. Il fit enfuite profeffion d'enfeigner l'Aftronomie & les Mathématiques. Ticho-Brahé l'accufa d'avoir dérobé fon fyftême. Urfus fit des Leçons de Mathématiques à Strasbourg, l'an 1588 & 1589. Il fut enfuite appellé par l'Empereur, pour enfeigner les Mathématiques à Prague. Il fe retira de cette ville, l'an 1598, & mourut quelque tems après. Il a laiffé plufieurs Ouvrages de Mathématiques. * Mollerus, *Ifagoge ad Hiftor. Cherfonefi Cimbricæ*. Gaffendi, *in Vita Tychonis*. Bayle, *Dict. Crit.*

URSWICUS (Chriftophle) Anglois, Docteur en Droit, puis Cardinal & Archevêque d'Yorck, fouffrit avec Jean Morton, Archevêque de Cantorbéry, de grandes perfécutions, pendant que Richard III régnoit en Angleterre. Henri VIII étant monté fur le thrône, le fit fon Aumônier, le nomma Ambaffadeur auprès des plus grands Princes de l'Europe, & lui donna l'Archevêché d'Yorck. Le Pape Alexandre VI le fit fon Thréforier en Angleterre; & le Pape Jules II le fit Cardinal Prêtre du titre de Sainte Pràxéde, au mois de Mars de l'an 1511. Urfwicus fut empoifonné par un Italien qui étoit fon valet de chambre ou fon Chapelain, & mourut à Rome le dernier de Juin de l'an 1514, fous le Pape Léon X, & fous Henri VIII, Roi d'Angleterre. Tous fes Ouvrages ont été perdus. * Pitféus, *de Illuft. Angl. Script.*

U R T. V R Y.

* URT, bourg de France, dans la Province de Labourd, à l'orient de Bayonne, dont il eft éloigné d'environ trois lieues, donne le nom au Vicomté d'Urt, qui confine à la Baffe Navarre & au Bearn.

VRYE de BRUGES. *Voyez* FRANC de BRUGES fous BRUGES.

U S B. U S C.

USBECK. *Cherchez* TARTARIE, grande région d'Afie.

USCAN, eft le nom d'un Evêque de Vufchavanch, lieu fitué au pié du Mont-Araos, du côté du midi, où eft le Monaftére de Saint Sergius. Il fut député par fon Patriarche, qui réfide à Egmiazin, l'an 1662, pour venir en Europe faire imprimer la Bible Arménienne, pour la commodité des Eglifes Arméniennes, & d'autres Livres qui fervent à leurs ufages. Il vint à Rome, où il fut très bien reçu du Pape Alexandre VII, & y demeura environ quinze mois; après lefquels il s'embarqua pour aller à Amfterdam, où il fit imprimer une Bible, & plufieurs autres Livres d'Eglife, & même quelques Ouvrages qui regardent l'Hiftoire de fa Nation: il vint enfuite avec la permiffion du Roi, s'établir à Marfeille, où il fit imprimer plufieurs Livres en Arménien pour ceux de fa Nation, & où il mourut. Cette Imprimerie a néanmoins toujours continué après lui, fi ce n'eft qu'il y a eu des procès, & qu'on a prétendu qu'il s'y imprimoit des Livres avec de grandes erreurs en fait de Religion. Ces Ouvrages ont été examinez avec rigueur. L'affaire a été portée par devant l'Intendant de Provence, & eft même venue au Confeil du Roi, où elle a fait beaucoup de bruit. Richard Simon a fait imprimer une Notice des Eglifes qui dépendent du Patriarche d'Arménie, réfidant à Egmiazin, laquelle a été dictée par l'Evêque Ufcan; mais comme cette Notice a été imprimée en Hollande, on y a fait bien des fautes dans les noms propres des Eglifes. * Rich. Simon.

USCOQUES, peuples de la Croatie Impériale, c'eft à dire, de celle qui appartient à la Maifon d'Autriche, fortirent dans le XVI fiécle, de la Dalmatie, pour fuir la tyrannie des Turcs: d'où vient, felon quelques-uns, le nom de *Scoco*, qui fignifie *fugitif* ou *transfuge*. La premiére & la plus confidérable place que les Ufcoques choifirent, fut la forteresse de Cliffa, bâtie au deffus de Spalatro, dont étoit alors Seigneur Pierre Crufich, Feudataire & Vaffal de la Couronne de Hongrie; mais lorfque cette place eut été prife par les Turcs l'an 1537, les Ufcoques fe réfugiérent à Segna, qui eft une ville fituée vis à vis de l'Ifle de Véglia. Elle appartenoit en ce temslà au Comte de Frangipani, & fut depuis unie à l'Archiduché d'Autriche par l'Empereur Ferdinand. Le Comte, qui n'avoit pas affez de force pour la défendre contre les Mahométans, y donna une retraite aux Ufcoques. Ces gens féroces, & accoutumez à courir de pié ferme par les bois & par les rochers, fembloient être capables de chaffer les Turcs de ce païs, & de leur faire quitter la Lique & la Corbavie, Provinces expofées à leurs courfes. En effet, les Ufcoques firent d'abord merveilles, & battirent fouvent l'ennemi; mais ils ternirent bientôt la gloire de leurs armes par leurs larcins & leurs pillages fur les Chrétiens mêmes: ce qui les rendit odieux à tous leurs voifins, & leur attira la guerre de la part des Vénitiens. Dans les commencemens leur nombre ne montoit qu'à fix cens hommes de fervice ou environ; neanmoins il eft incroyable avec combien de fuccès ils attaquoient les Turcs à la campagne, dans les marchez, & jufques dans leurs maifons, d'où ils emmenoient plufieurs prifonniers, & quantité de bétail: ce qui obligea les Turcs de leur oppofer une milice de gens encore plus méchans qu'eux, appellez les *Marteloffes*.

Il y a trois fortes d'Ufcoques, les *Cafalins*, les *Stipendiaires*, & les *Avanturiers*. Les CASALINS, ou CITADINS font ceux qui font nez dans la ville de Segna, & qui ont un domicile fixe, de pére en fils. Les STIPENDIAIRES font ceux qui ont quelque folde, & font divifez en quatre Compagnies, chacune de cinquante hommes, fous quatre Commandans. Il y a d'autres Chefs d'Ufcoques, qui arment chacun une barque, pour aller en courfe. A ceux-ci fe joignent les AVANTURIERS, qui font des vagabonds ou des fugitifs de Turquie & de Dalmatie. Les barques ordinaires des Ufcoques peuvent porter chacune 30 hommes, & quelquefois 50. Tous les ans ils font plufieurs forties générales, à moins qu'ils n'en foient empêchez; mais il y en a deux plus ordinaires, l'une à Pâque & l'autre à Noël. Les Ufcoques, qui font répandus dans les terres de Vinadol, fe joignent alors à ceux de Segna. Pendant ce tems-là, la ville n'eft gardée que par quelques vieillards, accompagnez des femmes & des enfans, avec les Prêtres & les Religieux. Les Ufcoques exercent la piraterie avec quelque fuccès, non pas à caufe de leur valeur; mais à la faveur des Ifles, des écueils, & des ports déferts, dont le Golfe-

se de Venise abonde, & qui sont très commodes pour dresser des embuches. Leurs armes sont une arquebuse & une hache, avec une bayonette. A l'égard de la Religion, ils sont Catholiques; mais on ne peut pas dire qu'ils soient bons Chrétiens, puisqu'ils font profession de voler, & qu'ils ne vivent que de pillage. * Amelot de la Houssaye, *Hist. des Uscoques.*

U S E.

* USEDA, UZEDA ou UCEDA, ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, avec titre de Duché, est munie d'un château avec une tour antique extrêmement forte. Elle est vers les confins de la Vieille Castille, au nord-nord-est de Madrid, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues. * Colménar, *Délices d'Espagne*, p. 317. Sanson, *Carte de la Castille Vieille, &c.*

USEDOM, petite Isle de la Poméranie Royale. Elle est entre la Péne ou Pfin & la Swine, qui sont deux embouchures de l'Oder, & la Mer Baltique. Il n'y a rien de considérable que la ville d'Usedom, située sur la côte méridionale de l'Isle, où elle a un bon port & une bonne citadelle. Cette ville fut surprise par l'Electeur de Brandebourg l'an 1676, & rendue aux Suédois l'an 1679 par la paix de Saint Germain en Laye. * Maty, *Dict. Géogr.*

* USEL, en Latin *Usellis* & *Usellipolis*, ville de Sardaigne dans cette partie qui porte le nom de Capo di Cagliari. Elle a été autrefois le Siége d'un Evêque; mais cet Evêché a été supprimé par le Pape Alexandre VI. Elle est au sud-est d'Oristagni, dont elle est éloignée de huit milles d'Italie. * Baudrand.

USENBERG (la Seigneurie d') petit païs du Cercle de Souabe, renfermé entre le Marquisat de Hochberg, la Seigneurie de Malberg, & le Rhin. Ce païs a eu autrefois ses Seigneurs particuliers. Il est maintenant à la Maison d'Autriche, & ses lieux principaux sont les bourgs de Kentsingen, & d'Endingen. * Maty, *Dict. Géogr.*

USERCHE. *Cherchez* UZERCHE.

USE'S (Guy d') étoit Seigneur en partie du lieu dont il portoit le nom, & puîné de deux fréres, qui n'avoient pour tout bien avec lui que ce petit fief. Ebles son aîné lui remontra, & à Pierre leur autre frére, qu'il leur étoit honteux de rester ainsi enterrez dans une chaumiere, pendant que la nature leur avoit donné de quoi vivre en abondance; que son sentiment étoit qu'ils allassent tous trois promener leurs talens à la Cour des Princes de l'Europe. Cet avis fut goûté, & ils engagérent Elias leur cousin, bon Poëte Comique, à voyager avec eux. Ils convinrent avant que de partir, que les chansons de Guy & les Syrventes d'Ebles seroient chantées par Pierre qui savoit la Musique, & qui avoit la voix belle; qu'Elias représenteroit les Comédies, & que le profit seroit partagé également entre eux; & qu'enfin ils ne se quitteroient qu'après leur retour. Ils allérent donc à la Cour de Reynaud, Vicomte d'Albuzon, & de Marguerite sa femme, qui les reçurent avec plaisir, étant tous deux grands amateurs de la Poësie Provençale. Nos Poëtes firent des merveilles, & furent bien récompensez de leurs productions. Au bout d'un certain tems, ils prirent congé de leurs bienfaiteurs; & montez comme des Paladins, ils passérent dans les Etats de la Comtesse de Montferrat, qui ne leur fit pas un moindre accueil que le Vicomte d'Albuzon. Ils y brillerent beaucoup; mais ayant fait des Syrventes, sous le titre de *La Vie des Tyrans*, où ils déchiroient la réputation des Papes, des Rois & des Princes de l'Europe, le Légat du Pape leur imposa silence, & les menaça de les faire punir publiquement. Ce fut l'écueil de leurs travaux Poëtiques. Usés, ses fréres & son cousin s'en retournérent chez eux comblez de biens & de tristesse. Guy mourut peu de tems après en 1230. A l'égard des autres, l'Histoire n'en parle plus.

USE'S. *Cherchez* UZE'S.

U S I.

USIATYN, petite ville de la Russie Polonoise. Elle est dans la Haute Podolie, sur la riviére de Sébrowcze, à onze lieues de Kaminiec, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* USINGEN (Barthélemi d') appellé autrement *Barthélemi Arnolde*, de Flandre, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, passa sa vie à Erfurt en Thuringe, & il y enseigna la Philosophie & la Théologie. On a de lui, *de Falsis Prophetis vitandis a Fidelibus; de Prædicatione Evangelii; de Cœlibatu Sacerdotum Novæ Legis; de Merito Bonorum Operum; de Fide, Gratia & Operibus ad Christianismum verum necessariis; de Purgatorio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 110.

* USINGEN, petite ville d'Allemagne, dans la Wétéravie, donne son nom à l'une des branches de la Maison de Nassau. Elle est au nord de Francfort sur le Mein, dont, selon la *Carte du Cercle Electoral du Rhin* par F. de Wit, elle est éloignée de quatre à cinq lieues; & selon Jaillot, dans sa *Carte de la basse partie du Cercle du Haut Rhin*, de six à sept lieues.

USIPETES, en Latin *Usipetes* & *Usipii*, ancien peuple de Germanie, voisin des Sicambres & des Teuctéres. Quelques-uns croyent que c'est à présent le Comté de Zutphen. * César, *de Bello Gall.* l. 4. Tacite, *de Moribus Germanorum*, c. 32.

U S K. U S L.

USKE, ville avec marché dans le Comté de Monmouth en Angleterre. Elle est capitale de son canton, située sur une riviére de son nom; elle est bien bâtie, grande, & étoit ci-devant fortifiée d'un château, qui est maintenant ruïné. On prétend que c'est là qu'étoit l'ancienne *Burium*. Le Duc de Beaufort a une belle maison de campagne près de là. On l'appelle le *Château de Ragland*. Uske est à 108 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.* M. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 449, ne lui donne que le nom de *bourg*.

* USLAR, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Basse Saxe. Elle se trouve dans le Duché ou dans la Principauté de Calemberg, au nord-ouest de Gottingen, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

U S O.

USON, Phénicien, bâtit un Temple aux Vents, que les Phéniciens adoroient, aussi bien que les Perses. Eusébe, *de Præpar. Evangel.* l. 1. Ce même Auteur fait mention dans le même Ouvrage, l. 5. d'un autre USON très ancien, qui couvroit les hommes d'habits de peaux de bêtes.

USORA, contrée de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie, entre la contrée de Cracovo, & les riviéres de Sane, de Bosna, de Vérina. Arki-le-Turk en est la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

USON-CASSAN. *Voyez* USUM-CASSAN.

USOUS, *Usoüs*, frére d'Hypsuranius, habitant de Tyr, ayant eu querelle avec son frére, fut le premier qui fit une barque d'un tronc d'arbre creusé, pour se mettre en mer: ce qui a fait dire à Tibulle, l. 1. *Eleg.* 8. v. 20.

Prima ratem ventis credere docta Tyros.

Les Prêtres Phéniciens comptoient 2300 ans depuis ce tems-là. Mais ils se trompoient dans leur Chronologie; car la ville de Tyr n'a été bâtie que quelques années avant la prise de Troye par les Sidoniens, 240 ans avant la construction du Temple de Jérusalem, selon Joséphe, & 1248 avant Jésus-Christ. * Sanchoniaton, *apud* Eusebium, *Præparat. Evangel.* l. 1. Marsham, *Can. Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Historiens Profanes.*

U S S.

* USSEL, bourg ou petite ville de France. Ce lieu renommé par l'adresse des habitans à bien mettre en œuvre les diamans faux, est situé dans le Limosin, vers les confins de l'Auvergne, environ à huit lieues de Tulle, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

USSEL (Toussaints d'). *Voyez* SALIUS (Panagius).

USSENBERG. *Voyez* USENBERG.

USSERIUS (Henri) en Anglois USHER ou USSHER, oncle du célébre *Jacques* Usserius, fut Archevêque d'Armagh, & Primat d'Irlande au commencement du XVII siécle. Le Jésuite Henri Fitz Simon, Irlandois, fait de lui un conte qui a tout l'air d'une fable. Il dit que ce Prélat avoit travaillé longtems un Ouvrage contre Bellarmin, mais que son épouse lui en extorqua tous les cayers, & les jetta dans le feu, sous prétexte que la partie ne pouvoit pas être égale entre un homme chargé d'enfans & d'affaires domestiques, & un homme détaché de tous les soins de la terre. Henri Usher n'étant encore qu'Archidiacre à Dublin, fut député deux fois à la Reine Elisabeth, premiérement pour une affaire qui regardoit l'Eglise de Saint Patrice, cathédrale de Dublin; puis pour la fondation de l'Académie de cette même ville. Ces deux députations furent suivies d'un heureux succès. * *Voyez la Vie* de Jacques Usserius, & *le Dictionnaire Critique* de M. Bayle.

USSERIUS, en Anglois USHER (Jacques) Archevêque d'Armagh en Irlande, & un des plus grands hommes du XVII siécle, né à Dublin, capitale du Royaume d'Irlande, l'an 1580, étoit fils d'ARNOLD Usher, un des six Clercs de la Chancellerie. La famille des Usher est fort ancienne, & *Névils* étoit autrefois son véritable nom; mais un des ancêtres changea le nom de *Névils* en celui d'*Usher* (qui signifie *Huissier*) parce qu'il étoit Huissier du Roi Jean, vers l'an 1200. Usserius étudia dans l'Université de Dublin, établie principalement par les soins de Henri Usher, son oncle, Archevêque d'Armagh. Pendant le cours de ses études, il fit un progrès merveilleux dans les Langues, la Poëtique, l'Eloquence, les Mathématiques; mais surtout dans la Chronologie, l'Histoire sacrée & profane, & la Théologie, pour laquelle il donna des marques d'un esprit & d'une science extraordinaire dès l'âge de dix-huit ans. A 17 ans il fut fait Bachelier-ès-Arts, & se mit à lire des Ouvrages de Controverse. Son pére, qui vouloit qu'il étudiât en Droit, mourut en 1598, & le jeune Usserius suivit son panchant pour l'Histoire & la Théologie. Comme il étoit l'aîné de la famille, & que son pére lui avoit laissé assez de bien pour l'occuper trop s'il eût voulu en prendre soin, il prit le parti d'abandonner l'héritage à son frére, & de retenir simplement de quoi s'entretenir dans l'Université, & de quoi acheter des Livres. En 1599, il disputa contre un Jésuite Irlandois, nommé *Fitz Simonds*, & Usserius en sortit glorieusement. Cependant le Jésuite osa avancer dans la Préface de

de fon Livre, intitulé *Britannomachia Miniſtrorum*, &c. que cette diſpute n'avoit pas eu lieu. Ufferius fut reçu Maître-ès-Arts en 1600,& on lui donna l'année ſuivante le ſoin d'inſtruire & de catéchiſer les Etudians du Collége. Il fut ordonné Prêtre la même année 1601. Il fut chargé avec Luc Challoner d'acheter des Livres pour former la Bibliothéque de l'Univerſité de Dublin. Il paſſa pour cet effet en Angleterre où il fit de bonnes emplettes, aidé par les lumiéres que lui donna Thomas Bodlei pour connoître les Livres. En 1607 il fut reçu Bachelier en Théologie,& d'abord après Abraham Loftus, Archevêque de Dublin, le fit Chancelier de ſon Egliſe Cathédrale de Saint Patrice, Bénéfice conſidérable auquel Ufferius vouloit ſe borner. Il fut reçu Docteur en Théologie en 1612, & Vice-Chancelier de l'Univerſité. Il donna l'année ſuivante ſon Livre, intitulé *Graviſſimæ Quæſtiones de Chriſtianarum Eccleſiarum in Occidentis præſertim partibus, ab Apoſtolicis temporibus ad noſtram uſque ætatem continua ſucceſſione & ſtatu, Hiſtorica explicatio.* L'an 1615, il y eut un Parlement en Irlande, & une Aſſemblée du Clergé, où l'on compoſa des Articles touchant la Religion & la Diſcipline Eccléſiaſtique. Ces Articles furent dreſſez par Ufferius, & approuvez par le Roi Jacques, quoiqu'ils fuſſent un peu différens de ceux de l'Egliſe Anglicane. Quelques-uns prirent de-là ſujet de l'accuſer de Puritaniſme; mais cela ne lui fit pas perdre les bonnes graces du Roi, qui lui donna l'Evêché de Meath l'an 1620, & l'Archevêché d'Armagh l'an 1626. Cinq ans après il donna au Public l'Hiſtoire de Gotheſcalque, Moine de l'Abbaye d'Orbais; & cette Hiſtoire fut le premier Livre Latin qu'on imprima en Irlande l'an 1631. Sur la fin de cette année, il fit un voyage en Angleterre, où il publia un Traité de l'ancienne Religion d'Irlande. Il quitta encore l'Irlande l'an 1640, & n'y put retourner depuis à cauſe des guerres civiles. C'eſt pourquoi il fit apporter ſa Bibliothéque en Angleterre, après avoir perdu tous ſes autres biens qui étoient en Irlande. Les Curateurs de l'Univerſité de Leyde lui firent offrir une penſion conſidérable, avec le titre de Profeſſeur honoraire, s'il vouloit ſe rendre en Hollande. Le Cardinal de Richelieu lui envoya ſa médaille, & lui offrit auſſi une grande penſion, avec la liberté de faire profeſſion de ſa Religion en France, s'il y vouloit venir; mais Ufferius aima mieux demeurer en Angleterre, où il continua de compoſer pluſieurs Ouvrages remplis d'une grande érudition. Pendant que le Parlement tenoit le Roi priſonnier dans l'Iſle de Wight & vouloit faire abolir le gouvernement Epiſcopal, il propoſa un expédient, dans lequel il accordoit en quelque maniére le gouvernement que les Presbytériens ſouhaitoient, avec le gouvernement Epiſcopal, en modérant le pouvoir des Evêques, & les réduiſant à être les Modérateurs ou les Préſidens des Synodes de leur Province. C'eſt pourquoi quelques-uns l'appellérent *ennemi de la Hiérarchie.* Il fut extrêmement ſenſible au malheur du Roi. On dit qu'étant dans le Palais de la Comteſſe de Péterborough, proche de Whitehall, lorſqu'on fit mourir ce Prince, il monta ſur une terraſſe de ſa maiſon, pour voir cette ſanglante tragédie; mais il n'en eut pas plutôt vu l'appareil, qu'il tomba en défaillance: de ſorte qu'on fut obligé de le porter au lit, où il prophétiſa, *dit-on*, ce qui eſt arrivé depuis à l'Angleterre.

L'an 1655, Cromwel fit dire à Uſſérius, qu'il ſouhaitoit de le voir. Le Protecteur lui promit de le dédommager d'une partie des pertes qu'il avoit faites en Irlande, & de faire en ſorte qu'on ne tourmenteroit plus le Clergé Epiſcopal; mais il ne lui tint pas parole. Uſſérius tomba malade bientôt après, & mourut d'une pleuréſie, que les Médecins ne connurent point, le 21 Mars de l'an 1655. Il avoit été 56 ans dans les Ordres, pendant leſquels il n'avoit preſque pas diſcontinué de prêcher; quatorze ans Profeſſeur en Théologie à Dublin; quatre ans Evêque de Meath; & 31 Archevêque d'Armagh. Cromwel, qui ſavoit qu'Uſſérius avoit été fort aimé du peuple, le fit enterrer ſolemnellement à Weſtminſter, dans la Chapelle de Saint Eraſme. Le Roi de Danemarck & le Cardinal Mazarin voulurent acheter ſa Bibliothéque; mais Cromwel la fit vendre à beaucoup moins qu'elle ne valoit, pour en faire un préſent à l'Univerſité de Dublin.

Les Ouvrages d'Uſſérius ſont pleins d'érudition. Un de ceux qui a eu le plus de cours, eſt ſon Hiſtoire Chronologique, ou ſes Annales, dont on a ſuivi la ſupputation dans la révifion de cet Ouvrage des années 1712 & 1718. Ce Livre a été abbrégé par ceux qui ont ajouté les Tables Chronologiques, qui ſont à la fin de la Bible Latine de Vitré. Uſſérius avoit fort étudié les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques, & donna au Public un Recueil des Epîtres de Saint Ignace,de Saint Barnabé, & de Saint Polycarpe, où il ajoûta des Remarques. Ce Recueil eſt devenu rare. Il a auſſi fait imprimer un Livre intitulé, *Antiquitates Eccleſiarum Britannicarum*, où il tâche de découvrir la premiére origine du Chriſtianiſme dans ce païs-là. Il le fait remonter fort haut, peu de tems après la mort de Jéſus Chriſt; mais les Actes qu'il produit pour cela ſont fort ſuſpects. Ce ſavant homme a auſſi traité avec beaucoup d'érudition, tout ce qui regarde la Verſion Gréque des Septante, dans ſon *Syntagma de editione Septuaginta Interpretum*; mais il y a affecté des opinions qui lui ſont particuliéres,& qui n'ont pas été goûtées des habiles gens. Henri de Valois,qui étoit de ſes amis,lui écrivit une Lettre, où il attaque fortement ce qu'il y avoit de particulier & d'oppoſé aux ſentimens communs touchant la Verſion des Septante. Uſſérius croyoit que cette Verſion ne ſubſiſtoit plus depuis longtems, & que celle qu'on liſoit, étoit de Doſithée Samaritain, Hérétique. Tous les Savans tombent d'accord qu'Uſſérius étoit un prodige d'érudition, & qu'il étoit allé fort loin par le moyen de la Critique; néanmoins quelques Proteſtans veulent qu'il n'ait pas toujours eu le diſcernement également fin. Outre les Ouvrages dont on a parlé dans le corps de cet Article, on a encore de lui les ſuivans, *De la Religion des anciens Irlandois & Bretons*, en Anglois; *Diſcours prononcé dans le château de Dublin pour l'inſtruction de quelques Officiers qui refuſent de prêter le ſerment de Suprématie; Réponſe au défi d'un Jéſuite Irlandois, où l'on fait connoître les ſentimens de l'ancienne Egliſe ſur les dogmes controverſez, & les innovations de la doctrine de l'Egliſe Romaine à préſent*, en Anglois; (Cet Ouvrage eſt contre le Pére *Guillaume Malon*, qui répondit en 1628) *Veterum Epiſtolarum Hibernicarum Sylloge*; *Corps de Théologie, ou Traité de l'Incarnation de Jéſus-Chriſt*, en Anglois; *De l'origine des Evêques & des Métropolitains*, en Anglois; *Diſſertation ſur l'Aſie Lydienne ou Proconſulaire, & les ſept Métropolitains qui y étoient*, en Anglois, mais on a traduit ces Ouvrages; *Appendix Ignatiana; De Romanæ Eccleſiæ Symbolo Apoſtolico vetere*, &c.; *De Macedonum & Aſianorum anno ſolari Diſſertatio*; *Epiſtola ad Ludovicum Capellum de textus Hebraïci variantibus lectionibus; Chronologia ſacra*; *Hiſtoria dogmatica controverſiæ inter Orthodoxos & Pontificios de Scripturis & ſacris vernaculis, acceſſere ejuſdem Diſſertationes duæ de Pſeudo-Dionyſii Scriptis, & de Epiſtola ad Laodicenos.* On a encore de lui un Traité de la puiſſance des Rois lequel parut en 1661, & ſes Lettres au nombre de trois cens publiées par *Richard Parr* en 1686, *in folio.* * Richard Parr, *Vie de cet Archevêque*, l'an 1686. *Biblioth. Univerſ. tome* 2. Baillet, *Enfans devenus célébres par leurs études.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, &c. *tome* 5. *Voyez* ſur-tout *la Vie d'Uſſerius par* Smith, *à la tête des Annales de l'édition de Genéve* 1722.

USSINGEN, ville. *Voyez* USINGEN.

USSON, en Latin, *Ucio* ou *Uxo*, petite ville d'Auvergne, près de la riviére d'Allier, à ſix lieues de Clermont, & à quatre de Brioude, n'eſt plus conſidérable que par ſa Châtellenie royale, s'étant inſenſiblement dépeuplée depuis l'an 1634, où l'on raſa ſon château, qui étoit ſitué ſur un rocher fort haut, & de difficile accès. C'eſt là que Marguerite de Valois, répudiée par Henri IV, ſe retira, non pas pour y faire pénitence de ſes deſordres paſſez, mais pour ſe plonger de plus en plus dans les ſouillures de l'incontinence. * *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.* & les Auteurs qu'il cite.

U S T.

USTA, ville ou bourg de Bohême. *Voyez* AUSSIG.

USTEGA, USTICA, petite Iſle de la Mer de Toſcane, eſt au couchant de celles de Lipari, vis à vis de la ville de Ciſalu en Sicile. L'Uſtica eſt déſerte & ne ſert que de retraite aux Pirates. * Maty, *Dict. Geogr.*

* USTIANO ou OSTIANO, petite ville d'Italie, dans le Duché de Mantoue, vers les confins du Crémonois & du Breſſan, eſt ſur l'Oglio dans l'endroit où il reçoit le Méla. Elle eſt à l'oueſt de la ville de Mantoue, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

USTIUGHA ou USTIOUG, Province de la Moſcovie, voiſine de celle de Dwina, mais plus méridionale, eſt bornée par les Czeremiſſes à l'orient, & par la Province de Vologda au couchant, & dépendoit autrefois de Novogorod. Les Habitans ne mangent point de pain, & ſe nourriſſent de venaiſon ſechée au ſoleil, & de poiſſon ſeché de la même maniére, qui leur eſt fourni en abondance par la riviére de Suchana dont cette Province eſt arroſée. Sa capitale, que l'on appelle Uſtioug, lui donne ſon nom, & a pris le ſien du mot Ruſſien *Uſt*, qui veut dire embouchure d'une riviére; parce qu'elle fut d'abord bâtie au lieu où le Jugh entre dans la Suchana, dont elle eſt aujourd'hui éloignée d'une demi-lieue. Cette ville eſt grande & fortifiée d'un bon château. Il y en a une autre appellée *Demitriof*, du nom du Grand-Duc Démétrius qui l'a fondée. Elle eſt ſur le Fleuve Dwina. C'eſt de cette Province que l'on apporte les plus beaux renards noirs. * Oléarius. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

USTRINE, en Latin *Uſtrina* ou *Uſtrinum*, lieu où l'on brûloit à Rome les corps des défunts. Ce lieu étoit ordinairement le Champ de Mars, ou quelque autre endroit dans les fauxbourgs, & quelquefois dans la ville pour les perſonnes de qualité. Le menu peuple étoit brûlé ſur le Mont-Eſquilin. On dreſſoit pour cet effet une pile de bois, à laquelle on donnoit le nom de bucher. Ce bucher étoit rempli en dedans de matiére ſéche & combuſtible, & en dehors de branches de cyprès & de pin. On n'épargnoit point les parfums les plus exquis, qu'on jettoit avec profuſion dans le bucher. Plutarque rapporte qu'on en brûla aux obſéques de Sylla le Dictateur deux cens dix mannes pleines. On ſe contentoit de poix réſine aux funérailles des Citoyens moins conſidérables, comme il ſe peut voir par cette Inſcription antique.

D. M.

P. ATTILIO RUFO ET ACTI-
LIÆ BERONICÆ
UXOR. VIXER. A. XXIIII. SED
PUB. MENS. X. ANTE NATUS
EST ET EADEM
HORA FUNGOR. ESU AMBO
MORTUI
SUNT. ILLE ACU, ISTA LANIFICIO
VITAM AGEBANT. NEC EX
EORUM BONIS
PLUS INVENTUM EST QUAM
QUOD

SUF-

SUFFICERET AD EMENDAM PYRAM ET PICEM QUIBUS CORPORA CREMARENTUR, ET PRÆFICA CONDUCTA, ET URNA EMPTA.

Le bucher étant ainſi dreſſé & préparé, les parens & les enfans du mort aidoient à accommoder le corps ſur le bucher, d'où eſt venue cette expreſſion Latine d'Horace dans la Satyre du *Fâcheux*, *omnes compoſui*, pour dire *j'ai enterré tous mes parens*. Alors celui qui avoit fermé les yeux au mourant, les lui ouvroit, pour lui faire regarder le Ciel comme ſon ſéjour. Ceux qui avoient la charge de brûler les morts, & qu'on nommoit *Uſtarii*, achevoient le reſte de la cérémonie, parant le mort de riches tapis de pourpre, & lui donnant les marques de ſa dignité. Alors le plus proche parent prenant une torche en main, & détournant ſa tête, pour dire que c'étoit à regret qu'il faiſoit cet office, mettoit le feu au bucher, au ſon lugubre des trompettes & des hautbois. Enſuite les parens & les amis du mort faiſoient des ſacrifices, égorgeoient des animaux, & ſervoient pluſieurs mets aux Dieux Manes, pour les appaiſer, priant les vents de donner à travers le bucher, pour l'enflammer davantage, & le conſumer ſelon la coutume des Grecs. Quand la flamme diminuoit, & que le corps paroiſſoit conſumé, les parens diſoient le dernier adieu au défunt en ces termes, *ſalve æternum & vale æternum*; *nos eo ordine, quo natura dederit, te ſequemur*. * Danet, *Antiquitez Gréq. & Rom.*

USU.

USUAN, ville. *Voyez* ASUAN, & ASSUAN.

USUARD, Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, dans le IX ſiécle, étoit François, à ce que l'on croit, & a été ſelon quelques Hiſtoriens, Abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans la Baſſe Normandie. D'autres ſoutiennent qu'il prit l'habit de Religieux dans le Monaſtére de Saint-Germain des Prez de Paris; & d'autres ſe perſuadent que c'eſt à Fulde qu'il fit ſa demeure. On avoit cru qu'Uſuard avoit été Diſciple d'Alcuin, qui vivoit du tems de Charlemagne, & que ce Prince l'engagea à entreprendre le Martyrologe qui nous reſte de lui, & qu'il dédia à ce même Prince. Trithême, au contraire, qui parle de cet Auteur ſous le nom d'Iſuard, & quelques autres, s'imaginent qu'il a vécu avant l'an 800. Cependant, depuis quelques années, le Pére Bollandus a établi par des raiſons trés ſolides, qu'Uſuard ne vivoit que ſur la fin du IX ſiécle, & que ſon Martyrologe a été dédié, non à Charlemagne, mais à Charles *le Chauve*. Une preuve de cette vérité, eſt que cet Auteur cite Florus, qui ſe ſervant des paroles de S. Auguſtin avoit fait un Commentaire ſur les Epîtres de S. Paul, & qui ne vivoit que dans le IX ſiécle. Elle eſt appuyée des ſuffrages de Henri de Valois, & de Jean de Launoy, & de divers autres doctes Critiques. On pourra les conſulter. * Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 83. Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Jean Molan, *in Martyrol.* Jean Bollandus, *Præf. Gener. in Vit. Sanct. c.* 4. §. 7. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 31. Valois, *in Annotationibus ad Euſebii Hiſt. Eccleſ.* Baronius, *in Annalibus & Martyrol.* Poſſevin, *in Apparatu Sacro.*

USUM-CASSAN, dit auſſi *Ozun-Aſembec* de la famille des Aſſambléens, étoit fils d'*Alibec*, & devint Roi de Perſe. On aſſûre qu'il deſcendoit de Tamerlan, & ſortoit de la branche nommée *du Bélier Blanc*. Il étoit Gouverneur de l'Arménie lorſqu'il ſe révolta, & tua le Roi Jooncha, avec ſon fils Acenhali, tous deux de la branche du *Bélier Blanc*. Il s'établit alors ſur le thrône de Perſe, fit la guerre aux Turcs, & quoique Mahométan, Uſum-Caſſan épouſa la fille de l'Empereur de Trébizonde, qui étoit Chrétienne. Uſum-Caſſan avoit fait alliance avec les Chrétiens, pour s'oppoſer aux Ottomans; mais ſes exploits, quoique glorieux, n'apportérent point d'avantage conſidérable aux premiers. Ce Prince mourut l'an 1572. * Angiolel, *de Rebus geſtis Uſum-Caſſan.* Pierre Bizar, *Rer. Perſic. l.* 10. Chalcondyle, *Hiſtoire des Turcs*, &c.

UTC. UTE.

UTCESCER. *Voyez* UTTOXITER.

UTEMBOGAERT ou WYTEMBOGART, (Jean) célébre Miniſtre des Remontrans en Hollande, naquit à Utrecht l'an 1557, & après avoir fait ſes premiéres études en ſon païs, il alla à Genéve, où il étudia en Théologie ſous Théodore de Béze & ſous Charles Perrot. *Voyez* PERROT (Charles). L'an 1584, il revint à Utrecht, où il fut choiſi par le Conſiſtoire pour être Miniſtre; enſuite de quoi il fut appellé à la Haye l'an 1591. Il prêcha dans cette ville en François & en Flamand, avec applaudiſſement, & ſe fit aimer & eſtimer des Etats de Hollande, de Jean Olden-Barnevelt, Avocat des Etats, & du Prince Maurice même, qui le menoit dans ſon camp pour y prêcher devant lui.

Les Etats-Généraux ordonnérent en 1610, à Utembogaert d'accompagner, en qualité de Chapelain, les Ambaſſadeurs qu'ils envoyérent en France. Il y eut le dixiéme Avril de la même année une Conférence avec Caſaubon, Garde de la Bibliothéque du Roi. Caſaubon lui confia qu'il étoit regardé de mauvais œil par les deux partis des Catholiques & des Réformez, & que le Roi lui-même l'avoit ſollicité à changer de Religion, ſur quoi il avoit répondu au Roi, *Je ſupplie votre Majeſté de ne me point preſſer de rien faire contre ma conſcience, ce qui ne tendroit qu'à me rendre hypocrite.* Utembogaert coucha cette Conférence par écrit. En 1611, il ſe trouva avec Epiſcopius à la Conférence de la Haye, où les Etats de Hollande ayant ouï les deux partis, les exhortérent à ſe tolérer mutuellement. C'eſt depuis cette Conférence que les Réformez furent nommez *Contre-Remontrans*, parce qu'ils préſentérent une Remontrance oppoſée à celle que les Arminiens avoient préſentée l'année précédente. Utembogaert eut en 1616 une Conférence avec le Prince Maurice, ſur ce qui s'étoit paſſé à la Haye, & il s'apperçut que ce Prince ne favoriſoit point les Remontrans, ce qui les allarma beaucoup. Il traduiſit la même année, en Flamand, la Préface que Bucer a miſe au devant de ſon Explication des quatre Evangiles. Il ſe retira à Anvers en 1618. L'année ſuivante les Miniſtres Remontrans lui écrivirent pour lui faire ſavoir ce qui s'étoit paſſé dans le Synode, & il leur répondit par une Lettre remplie de piété & de réſignation à la volonté de Dieu. On le cita trois fois à comparoître devant ſes Juges en Hollande; mais il n'obéit pas. Il tenta en 1619 de s'établir à *Staden* dans le Duché de Bréme; mais les Miniſtres Luthériens s'y oppoſérent. Le Prince Frédéric-Henri de Naſſau ayant paſſé par Anvers, Utembogaert eut l'honneur de lui faire la révérence, & il en fut reçu très gracieuſement. *Je ſuis votre ami*, lui dit le Prince, *à mon retour je m'entretiendrai avec vous plus amplement, étant perſuadé de votre probité. Vous devriez céder un peu à l'iniquité du tems, & pratiquer aujourd'hui les leçons de patience que vous m'avez enſeignées & à d'autres.* Les Catholiques d'Anvers l'inquietérent à l'inſtigation des Réformez de cette ville, & tâchérent de le rendre odieux à l'Evêque. Le Vicaire de ce Prélat voulut engager Utembogaert à promettre, au nom de tous les Miniſtres Remontrans qui étoient à Anvers, qu'ils ne prêcheroient point, & qu'ils ne feroient aucun exercice de leur Religion, ce qu'il refuſa conſtamment de faire. Un Envoyé de la Grande Bretagne, paſſant par la Haye à ſon retour d'Allemagne, demanda au Prince Maurice, s'il voudroit permettre qu'Utembogaert ſe retirât en Angleterre? Le Prince répondit; *Il eſt bien où il eſt; il vaut mieux qu'il ſe tienne là.* Les Miniſtres Remontrans exilez, ayant formé une Aſſemblée générale à Anvers, Utembogaert, aidé d'Epiſcopius, y préſida. On y régla comment on pourvoiroit à l'édification des Egliſes Arminiennes. L'année 1620, les Eſpagnols firent de grands efforts pour l'attirer dans leur parti. Le Marquis de La Cuéva, Envoyé d'Eſpagne à Bruxelles, l'ayant pris dans ſon cabinet, lui dit, *Je ſouhaiterois fort que vous fuſſiez Catholique, parce que vous pourriez rendre de grands ſervices à notre Egliſe.* Utembogaert lui répondit, qu'il ne changeroit jamais de Religion, & qu'il continueroit d'aimer ſa patrie malgré les mauvais traitemens qu'il en avoit reçus. On fit comprendre aux Remontrans que Guſtave-Adolphe ſouhaitoit d'établir une Colonie d'Arminiens dans ſa ville nouvelle de Gottenbourg. Utembogaert écrivit un Mémoire à ce Roi en date du 13 Février 1621. On ne ſait pas ce que le Roi répondit; cependant quelques Miniſtres Remontrans paſſérent à Gottenbourg, y firent quelque ſéjour, & y eurent un libre exercice de leur Religion. Au mois de Mars de la même année Utembogaert, du conſentement de ſon parti, ſe rendit à Paris pour faire l'Apologie des Remontrans ſi on les avoit noircis en Cour, & pour voir ſi le Roi voudroit leur accorder un aſyle dans ſon Royaume. Il fut bien reçu par quelques Membres du Conſeil du Roi, & il demanda à Boiſſiſe, qui avoit été Ambaſſadeur à la Haye, ſi les Remontrans pouvoient s'établir à Calais ou à Dieppe, ou en telle autre ville maritime, ſans être obligez de s'unir aux Réformez, & en ayant le droit de la preſſe contre leurs adverſaires. Boiſſiſe l'exhorta fort à ſe réunir avec les Réformez, & lui dit, qu'il ne croyoit pas qu'on permît aux Remontrans des exercices publics qui leur fuſſent particuliers. Le Préſident Jeannin preſſa fortement Utembogaert à ſe faire Catholique, en lui faiſant des offres de la part du Roi. Comme il témoigna beaucoup de fermeté, le Préſident lui dit, *Penſez-y bien; vous ſeriez fort heureux parmi nous, & vous nous rendriez de grands ſervices. Mais nous ne voulons pas vous contraindre; nous ne contraignons perſonne.* Il partit de Paris le 27 Avril, & retourna à Anvers. Après avoir refuſé de travailler pour les Eſpagnols, & après avoir traduit en Flamand la Confeſſion de Foi des Remontrans, il remercia le Magiſtrat d'Anvers de l'aſyle qu'il lui avoit accordé, & partit le 24 Août pour Rouen, avec Epiſcopius & quelques autres. Il eut dans le cours de cette année pluſieurs Conférences avec Grotius, le Préſident Jeannin, Boiſſiſe, Silleri, & le Préſident du Parlement de Rouen. Ce dernier l'entretint ſur la réunion de tous les Chrétiens. Utembogaert lui répondit entre autres choſes, *qu'il ne connoiſſoit point de meilleur moyen que de ſe borner aux Articles que tous les Chrétiens croyent être néceſſaires au ſalut, & de ſe tolérer mutuellement à l'égard du reſte.* Utembogaert recommandé à l'Archevêque de Rouen en fut fort bien reçu. Le Prélat n'oublia rien pour l'engager à penſer à la réunion des Religions. „ Travaillez à la paix de l'Egliſe, *lui diſoit-il*, & couronnez votre „ vieilleſſe par une œuvre ſi ſainte." Il retourna en Hollande ſur la fin de l'année 1626, après la mort du Prince Maurice, qui avoit été cauſe de ſon banniſſement, & offrit aux Etats-Généraux, de ſe juſtifier publiquement; mais on ne le voulut pas recevoir dans ſes juſtifications. On lui permit ſeulement de racheter, felon la coutume du païs, une maiſon qui avoit été confiſquée ſur lui, & depuis ce tems-là il vécut en paix en Hollande, faiſant la charge de Miniſtre parmi les Remontrans. Il y mourut le quatriéme Septembre 1644, âgé de 87 ans. Entre les Ouvrages qu'il a compoſez en Flamand, les principaux ſont, ſa propre Vie, & ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique *in folio*, où il raconte principalement ce qui s'eſt paſſé en Hollande, dans les brouilleries du Synode de Dordrecht. * Joannes Utem-

Utembogaerts *Leven.* G. Brandt, *Hist. de la Réformation*, *&c. tome* 1, *p.* 346. *&c. & tome* 2.

UTENHEIM (Christophle d') Evêque de Bâle, issu d'une famille noble de l'Alsace, s'appliqua aux études, & ayant pris le degré de Maître-ès-Arts, il s'attacha au Droit Canon dont il fut fait Docteur. Il fut ensuite Chanoine de l'Eglise Collégiale de S. Thomas à Strasbourg, & en 1473 Recteur de l'Université de Bâle. Il y fut reçu au nombre des Chanoines de la Cathédrale, & parvint à la charge de Custode. Il fut aussi Vicaire-Général de l'Ordre de Clugny. Enfin, Gaspard de Rhéno, Evêque de Bâle, ne remplissant pas assez bien les devoirs de sa charge, Utenheim fut son Vicaire, & cet Evêque étant mort deux ans après en 1502, il lui succéda dans l'Evêché de Bâle. Etant fort âgé, ses Chanoines, du consentement du Pape, lui donnérent pour Coadjuteur Nicolas de Diesbach, à qui il remit quelque tems après l'Evêché: il se retira à Dellemont, où ses Chanoines lui faisoient tenir une pension annuelle de 200 florins. Il y mourut en 1527. Il étoit grand ami d'Erasme, qu'il invita fort gracieusement à l'aller voir. Erasme s'entretenoit avec lui par Lettres au sujet du Carême, des Fêtes, du Mariage des Gens d'Eglise, des Traditions, &c. C'est Utenheim qui avoit appellé Oecolampade. Uniquement appliqué aux saintes méditations, il étoit ennemi du faste, de l'oisiveté & de l'orgueil. Une des grandes raisons pour lesquelles il se démit de son Evêché, fut l'embarras où il étoit de prendre parti dans le tems qu'on commença d'agiter les Controverses de Religion. On peut juger combien il comptoit sur le Mérite des Oeuvres, par l'Inscription qu'il fit mettre sur une vître du Couvent des Repenties de Bâle, où elle se conserve encore: la voici, *Christophorus, Dei & Apostolicæ Sedis Gratia Episcopus Basileensis*; *Spes mea Crux Christi, gratiam non opera quæro*, *anno* 1522. On voit aisément qu'il y a plus de bon sens que de Poësie dans cette Inscription. Il mourut âgé d'environ 78 ans. Son Epitaphe se voit à Dellemont. * Urstisius, *Chron. Basil.* Erasmi *Epistolæ.* Tonjolæ *Monum. Basil. Basilea Sacra. Diction. Allem. de Bâle.*

UTENHOVE (Charles) natif de la ville de Gand en Flandre, étoit fils de *Nicolas*, illustre par sa noblesse, par sa prudence, & par son érudition, Il avoit joint à une rare éloquence une insigne piété, & occupa, aussi bien que son pére, un rang considérable dans le païs. Tous les deux furent fort estimez des Savans de leur siécle, sur-tout d'Erasme, qui fit l'Epitaphe de Nicolas en Grec & en Latin, & qui écrivit plusieurs Lettres à Charles. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 372. édit. de Hollande 1715.

UTENHOVE (Charles) fils du précédent, & né comme lui à Gand en 1536, fut envoyé à Paris, où ayant fait ses études avec succès, & étant recommandé par Adrien Turnébe, il fut Précepteur des trois doctes filles de Jean Morel, d'Ambrun, appellées *Camille*, *Lucréce*, & *Diane.* De Paris il passa en Angleterre, où il écrivit en faveur de la Reine Elizabeth, qui lui fit sentir les effets de sa libéralité. Enfin, s'étant retiré à Cologne il y mourut d'une apoplexie, l'an 1600, âgé de 64 ans, dans le tems qu'il alloit se mettre à table pour dîner. Outre la Langue Latine & la Gréque, il savoit la Françoise, l'Angloise, l'Italienne, l'Allemande, l'Hébraïque, & la Chaldaïque. Il a même écrit en sept Langues l'Epitaphe du Roi Henri II, savoir, en Hébreu, en Chaldaïque, en Grec, en Latin, en François, en Allemand & en Flamand. Ses principaux Ouvrages sont, *Epigrammata*; *Epitaphia*; *Epithalamia Græca & Latina*; *Xeniorum liber*; *Epistolarum Centuria*; *Mythologia Æsopica*, *Metro Elegiaco*; *Anagrammatismi*, *& allusiones ad illustrium aliquot hominum nomina*; *Commentarius*, *sive libellus adsertatorius*, *quo Principum duorum*, *Philippi II*, *Hispaniarum Regis*, *& Mahometis III*, *Turcarum Imperatoris vires*, *opes*, *&c. explicantur*, *ex Italico Jo. Bottri Latinè redditus*; *Epitaphes sur Joachim du Bellay*; *Epistola Penelopes ad Ulyssem*, *Carmine Græco reddita*; *Callimachus & Nonni Dionysiaca in Linguam Latinam conversa.* * De Thou, *Hist.* Melchior Adam. Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 129 & 130. Teissier, &c. *p.* 373 & 374.

UTENHOVE (Jean) de la même famille que les précédens, dit d'*Ardembourg*, du lieu de sa naissance en Flandre, entre Bruges & l'Ecluse, entra dans l'Ordre de S. Dominique, fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université de Paris, vers l'an 1283, & mourut à Bruges le dixiéme Décembre de l'an 1296. Ce Religieux fut très célébre dans son tems; & encore au milieu du XV siécle, on gardoit & on consultoit deux Commentaires qu'il avoit composez sur les Sentences. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

UTERET, petite ville de Géorgie. Elle est dans la Mingrélie, au confluent de l'Abbascia dans le Fazzo, à dix lieues de l'embouchure de cette derniére riviére dans la Mer Noire. On croit dans le païs qu'elle est l'ancienne *Æa* ou *Æapolis*, dans la Colchide. * Maty, *Dict. Géogr.*

U T I.

UTICA. *Voyez* UTIQUE.

UTILO I, ou ODILLON, Duc de Baviére, succéda à son pére *Théodon*, & fit longtems la guerre en Italie. Il mourut l'an 565, dix ans après que les Goths eurent été chassez de l'Italie par l'Eunuque Narsès. * André Brunner, *Annales Virtutis & Fortitudinis Boiorum.*

UTILO II, Duc de Baviére, succéda à Hugibert l'an 739, dans lequel il fit venir S. Boniface, qui pour appaiser les troubles qui commençoient à naître dans la Religion, divisa ce Duché en quatre Diocéses, & ordonna des Evêques pour en avoir la conduite. Utilo se joignit l'an 741, à Charles Martel, pour combattre les Sarazins qui menaçoient toute la Chrétienté. Sa valeur parut dans la bataille qui fut donnée contre ces Infidéles, où ils furent défaits. Il épousa la même année *Hiltrude*, fille de *Charles* Martel, & prit le nom de Roi: ce qui lui attira l'an 743, une guerre contre Carloman & Pepin, frére d'Hiltrude, qui l'obligérent de quitter le nom de Roi. Utilo fit bâtir sept Monastéres considérables. * Le même.

UTINO (Léonard de) Moine Jacobin, a fleuri au XV siécle. Il étoit grand Prédicateur. Ses Sermons sont un des premiers Ouvrages qui soient sortis de dessous la presse; car ils furent imprimez l'an 1446. Son Traité des *Lieux Communs* fut imprimé l'an 1478, & ses Sermons sur le Carême & sur les Dominicales, à Lyon, l'an 1495. * *Voyez l'Epitome de la Bibliothéque de* Gesner. Olearius, *in Abaco.*

UTIQUE, ville d'Afrique, fameuse par le choix qu'en fit Caton, pour s'y retirer après la défaite de Pharsale & la mort de Pompée. Ayant appris que César le poursuivoit, il conseilla à ses amis de prendre la fuite, & à son fils d'éprouver la clémence du Vainqueur. Ensuite, il se mit au lit, & après avoir lu deux fois le Phédon de Platon, où il traite de l'immortalité de l'ame, il se donna un coup d'épée au travers du corps. Ce coup n'ayant pas été mortel, on mit un appareil à sa playe, & il le défit pour arracher ses entrailles. Utique est aujourd'hui nommée *Biserte*, à dix lieues de Tunis. Marmol croit qu'Utique est le *Porto Ferino* des Italiens, en quoi il n'est pas suivi. *Voyez* BISERTE, & CATON D'UTIQUE. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

U T O. U T R.

UTO (Le Royaume d') Province du Japon, est située dans l'Isle de Ximo, entre la ville de Bungo, & celle de Figen. * Maty, *Dict. Géogr.*

UTRAD, Royaume des Indes dans les Etats du Mogol. Il confine avec celui de Chitor, & est assez proche de la riviére du Sinde. Sa ville capitale porte le même nom d'*Utrad.* On cueille en ce païs le *sel gemme.* Il se fait de la rosée qui tombe & se congéle sur les blez, ce qui est cause que les originaires l'appellent *Giukar*, de *Geu* qui signifie *de l'orge* en leur Langue, & de *Kar* qui veut dire *sel.* On y trouve aussi le *Spica Nardi*, appellée *Sembul-tib* par les Persans & par les Arabes, c'est à dire, *Epi de bonne odeur.* * Davity, *Etats du Grand-Mogol.*

UTRECHT, ville & Seigneurie du Païs-Bas, avec Archevêché, étoit du Cercle de Westphalie, & est aujourd'hui capitale d'une des sept Provinces-Unies. Elle a été nommée diversement en Latin *Ultrajectum*, *Trajectum inferius*, *Utricesium*, *Wiltenburg*, *& Antonina civitas*, & est située sur l'ancien canal du Rhin, dans un lieu commode & fertile. Les villes sont si fréquentes de ce côté-là, qu'il y en a 48 à chacune desquelles on peut aller aisément d'Utrecht en un jour, & desquelles il y en a 38 où l'on peut aller & d'où l'on peut aussi revenir en un jour. Le premier Evêque d'Utrecht a été Saint Willebrod sur la fin du VII siécle, Moine Anglois, qui accompagné de 12 Religieux vint prêcher la Foi Chrétienne aux Habitans d'Utrecht, qui en avoient déja une légére connoissance, mais qui furent entiérement convertis par ce Prélat. Charles *Martel* lui donna cette ville & son territoire en propriété, & elle fut érigée en Archevêché par le Pape Sergius. L'Archevêque de Cologne prétendoit que ce Diocése devoit relever de sa Métropole. La vie de ces premiers Evêques étoit simple & retirée. Le premier qui porta l'épée fut Balderic, de la famille des Comtes de Cléves. Les Normands avoient pris & détruit plusieurs fois cette ville, & pour les chasser entiérement de son Diocése, il y avoit amassé des troupes qu'il joignit à celles de Brunon, Archevêque de Cologne, à qui il avoit demandé du secours. Cet Evêché étoit devenu un Etat puissant par les donations de plusieurs Rois & Empereurs, qui y avoient ajoûté des villes & des Provinces entiéres. Il contenoit toute l'ancienne Frise qui renfermoit aussi la Hollande, & il s'étendoit jusques dans la Gueldre & dans l'Overissel. Même, lorsque la Hollande fut érigée en Comté, elle ne laissa pas de relever de l'Evêque d'Utrecht, qui avoit plusieurs Princes & grands Seigneurs pour Officiers de sa maison. Le Comte de Gueldre étoit son Grand-Veneur; le Duc de Brabant son Grand-Echanson; le Comte de Benthem, Grand-Maître de sa maison; le Seigneur de Ghoer, son Gonfalonier ou Porte-Enseigne. Tous ces Seigneurs étant feudataires de l'Evêque, étoient obligez de se trouver à Utrecht en personne, ou par Procureur, toutes les fois qu'il tenoit les Etats-Généraux de son Diocése. Guillaume I, XXII Evêque, fit le voyage de la Terre-Sainte, & fut dépouillé & blessé par les Arabes. Philippe, LVIII Evêque, se piqua de magnificence. Il fit son entrée à Utrecht sur un cheval couvert de brocard d'or, d'où pendoient des sonnettes d'or & d'argent: lui-même étoit orné d'une cuirasse sur une superbe cotte d'armes. Il étoit accompagné de quantité de Seigneurs Bourguignons aussi magnifiquement équipez que lui. Il étoit encore suivi de neuf cens Cavaliers, armez de toutes piéces, sous le nom de Gardes du Prince. Henri de Baviére, fils de Philippe, dit *l'Ingénu*, Electeur Palatin, fut le dernier qui posséda Utrecht en Souveraineté. Ses Sujets se révoltérent contre lui, & l'obligérent d'implorer la protection de l'Empereur Charles-Quint, auquel il transporta, du consentement de son Clergé & des Etats, la domination temporelle du païs en 1528, après quoi il fut fait Evêque de Wormes. Le Pape Clément VII confirma la donation faite en faveur de Charles-Quint, & suppléa par son plein-pouvoir à toutes les nullitez qui auroient pu se trouver

dans cette résignation. Cet Empereur y fit bâtir un château, & célébra l'an 1546 le Chapitre de l'Ordre de la Toison d'Or dans la cathédrale de S. Martin. George d'Egmond fut le LX Evêque. Frédéric Schenk de Tautenbourg, son successeur, en fut fait Archevêque, le Siége Episcopal ayant été en 1557 érigé en Métropole par le Pape Paul IV, qui lui donna pour Suffragans Harlem, Middelbourg, Déventer, Leeuwarden & Groningue, qui furent érigez en Evêchez. Il y avoit à Utrecht quatre Eglises Collégiales, deux Commanderies, & diverses Abbayes. Dans le tems que la Réformation faisoit du bruit dans le Païs-Bas, on donna pour Archevêque à Utrecht Frédéric, de l'illustre Maison de Schenk. C'est le dernier qui ait exercé l'autorité spirituelle à Utrecht, où la Religion Protestante prit à la fin le dessus, & où se fit la célébre *Union* par les soins du Prince Guillaume de Nassau en 1579. *Voyez* ci-dessous UTRECHT (l'Union d'). Tout le monde sait que pendant les guerres de Hollande elle fut prise par Louïs XIV, Roi de France, l'an 1672, & abandonnée l'an 1674. La Province d'Utrecht est entre celles de Hollande & de Gueldre. Ses villes, après la capitale, sont Wyck te Duerstede, Amersfort, Rhenen & Montfort. Il y a à Utrecht un Conseil, où se rapportent les affaires de la Province. Cette ville a été le lieu de la naissance du Pape Adrien VI, d'Anne Marie de Schurman, & de plusieurs autres personnes illustres. Les Auteurs de la Vie de S. Willebrod parlent d'un Concile tenu en cette ville vers l'an 697. Antoine Matthieu, Professeur en Droit à Leyde, a recueilli plusieurs anciens Actes concernant le Diocése d'Utrecht, dans deux Livres imprimez l'an 1686 & 1687, *de Nobilitate, &c. de Jure gladii in Diœcesi Ultrajectina.* Cette ville est encore remarquable par le Traité de Paix qui y a été signé le onziéme Avril 1713, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Savoye, le Portugal & la Hollande. * Jean de Béka, *Chron. Episc. Ultraj.* Guichardin, *Descript. du Païs Bas.* Guillaume Héda, *Chron. Holland. & Episc. Ultraj.* Gazey, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.* Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 86, 87. & 88. Le Mire, *Notit. Eccles. Belg. Histoire Abbrégée de la ville & Province d'Utrecht, &c. en* 1713. *Voyez le Journal Litteraire tome* 1. *Voyez aussi* G. Brandt, *Hist. de la Réformation des Païs-Bas.*

* UTRECHT (L'Union d') conclue dans cette ville le 29 Janvier 1579, contient les 26 Articles suivans.

I. Les Provinces de Gueldre & Comté de Zutphen, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Overissel & de Groningue, s'engagent mutuellement, s'allient & s'unissent à perpétuité, de la même maniére que si elles ne faisoient qu'une seule Province, sans qu'elles puissent jamais être séparées les unes des autres par testament, codicilles, donations, cessions, échanges, ventes, traitez de Paix, contracts de mariage ou autres; sans préjudice pourtant aux priviléges, libertez, droits, statuts & louables coutumes de chaque Province, des villes, des Membres & des Habitans: Elles s'entre-secourront au péril de leurs vies & de leurs biens, & par tous les moyens convenables, & se défendront l'une l'autre contre qui que ce soit qui voudroit les attaquer; sans pourtant se mêler des disputes particuliéres que l'une ou l'autre pourroit avoir sur ses priviléges & libertez, à moins que ce ne soit par la voye de médiation pour un accommodement, & elles les laisseront décider par la Justice ordinaire, ou par une Convention amiable.

II. Elles seront obligées de s'assister l'une l'autre, dans tous les cas qui surviendront, soit sous le prétexte du nom du Roi, ou de Religion.

III. Ces Provinces seront aussi tenues de s'entr'aider l'une l'autre contre tous Seigneurs & Potentats étrangers ou du Païs, suivant l'assistance qui sera décernée par la Généralité de l'Union.

IV. Pour plus grande sûreté des Provinces, les Villes frontiéres & autres seront fortifiées d'un commun avis, aux dépens de la Province dans laquelle elles sont situées, pour la moitié, à condition que la Généralité contribue l'autre moitié; mais si d'un avis commun l'on trouve à propos de faire de nouvelles Fortifications, ou de les augmenter, ce sera aux dépens de la Généralité.

V. Les fraix communs & nécessaires seront unanimement, & sur un pié égal, supputez & réglez; &, pour y fournir, on mettra en ferme de trois en trois mois, ou en terme plus convenable, tous les impôts sur les vins, la biére, le blé, le sel, & toutes sortes de draps; & l'on y employera aussi les Domaines du Roi, après que les charges en auront été tirées.

VI. Ces mêmes impôts seront, d'un avis commun, augmentez ou diminuez, suivant que la nécessité le requerra, & ne seront renforcez que pour la défense publique.

VII. Les Villes frontiéres seront obligées en tout tems de recevoir des Garnisons, suivant l'ordonnance des Gouverneurs, mais ces Garnisons seront payées par la Généralité; & les Capitaines & Soldats, outre le serment qu'ils auront fait à la Généralité, en prêteront un en particulier à ces mêmes Villes, & ne seront point exemts des impôts: les Logemens de Soldats seront aussi payez aux Bourgeois, par la Généralité.

VIII. Les Habitans des Villes & du Plat-païs, depuis l'âge de dix-huit jusqu'à soixante ans, seront enregîtrez, & passez en revue, dans l'espace d'un mois, afin d'en savoir le nombre, pour la défense du Païs, à quoi l'on fera une plus grande attention dans la prochaine Assemblée.

IX. On ne fera aucun accord de Tréve ou de Paix, & l'on n'entreprendra la Guerre, ni l'on ne lévera des impôts ou contributions, concernant la Généralité, sans l'avis & le consentement unanime des Provinces; mais dans les autres affaires qui regardent la conduite de cette Confédération, on se réglera suivant ce qui aura été jugé par la pluralité des voix des Provinces comprises dans cette Confédération, qui seront recueillies, comme cela s'est pratiqué jusqu'à présent dans la Généralité des Etats, & cela par provision, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement d'un avis commun. Mais, s'il arrivoit que les Provinces ne pussent s'accorder sur des affaires, concernant la Tréve, la Paix, la Guerre, ou les Contributions, en tel cas l'affaire sera remise, par provision, au jugement de Messieurs les Stadhouders des susdites Provinces, qui décideront de ce différend entre les Parties. Bien entendu que si les Stadhouders ne pouvoient pas aussi s'accorder dans une pareille occasion, ils prendront & choisiront tels Assesseurs & Adjoints impartiaux qu'ils trouveront à propos, & les Parties seront tenues de se soumettre au jugement de Messieurs les Stadhouders, dans le cas susdit.

X. Nulle des Provinces-Unies, des Villes, ni aucun Membre ne pourra faire aucune confédération ou alliance avec des Souverains, ou Païs voisins, sans le consentement des Provinces-Unies & des Confédérez.

XI. L'on est convenu, que, si quelques Voisins, Princes, Seigneurs, Païs ou Villes souhaitent de s'allier avec les Provinces-Unies, & d'entrer dans cette Confédération, ils y seront reçus, de l'avis & du consentement commun des Provinces.

XII. Les Provinces seront obligées reciproquement de se conformer à ce qui sera réglé sur la monnoye, c'est à dire pour le cours des espéces.

XIII. Pour ce qui regarde la Religion, les Provinces de Hollande & de Zélande en useront comme elles le jugeront à propos, & les autres Provinces pourront se regler, suivant la teneur de la Paix de Religion, qui a déja été minutée; ou bien, en général ou en particulier, elles donneront sur cela tels ordres qu'elles jugeront convenables au repos & au bonheur des Provinces, des Villes & de tous les Membres particuliers, aussi bien qu'à la conservation d'un chacun, tant Ecclésiastique que Laïque, de ses biens & de ses droits, sans que les autres Provinces puissent leur causer aucun empêchement; de sorte que chaque Particulier pourra demeurer librement dans sa Religion, & personne ne pourra être recherché, ni inquiété pour cause de Religion, conformément à la Pacification de *Gand.* Depuis il a été déclaré le premier Février par les mêmes Confédérez sur cet Article, qu'ils n'entendoient pas exclurre de cette Union aucunes Villes ou Provinces, qui voudroient s'en tenir uniquement à la Religion *Catholique-Romaine*; mais qu'ils sont prêts à recevoir dans leurs Corps de telles Villes & Provinces, pourvu qu'elles se conforment aux autres Articles, & qu'elles se comportent comme de bons *Patriotes.*

XIV. Tous les Couvens & les Ecclésiastiques, suivant la Pacification de *Gand*, jouïront des biens qu'ils possédent dans les Provinces-Unies; & ceux qui, dans le tems de la Guerre, se sont enfuis de leurs Couvens en Hollande & en Zélande, seront entretenus d'une maniére convenable, durant leur vie, par leurs Couvens & Colléges.

XV. De plus, ceux qui sont dans des Couvens ou dans des Eglises Collégiales de ces Provinces, & qui, par des motifs raisonnables, voudront en sortir, aussi bien que ceux qui en sont sortis, seront entretenus d'une maniére convenable, durant leur vie, des revenus de ces Couvens, suivant la situation des biens. Bien entendu, que ceux qui, après la date de ces présentes, entreront dans des Cloîtres, & qui ensuite en sortiront, ne seront point entretenus aux dépens de ces Cloîtres; mais il leur sera permis d'en retirer tout ce qu'ils y auront apporté: Que ceux qui sont actuellement dans des Cloîtres, & des Eglises Collégiales, ou qui y entreront, auront la liberté de Religion & d'habits; à condition qu'ils se soumettent en toute autre chose aux ordres de leurs Supérieurs & de leurs Chapitres. Cet Article a été amplifié le neuf Février, & entendu qu'à l'égard de ceux qui sont sortis de leurs Couvens, ou qui en sortiront, & qui prétendent avoir droit à la succession de leurs Péres & Méres, de leurs Fréres & Sœurs, ce qui peut faire naître des procès, comme il y en a actuellement, les procès sur ce sujet, par conclusion des Confédérez, seront sursis, pour prévenir toutes difficultez, jusqu'à ce qu'il y soit autrement pourvu par les susdits Confédérez.

XVI. S'il survenoit quelque mesintelligence & dispute entre quelques Provinces, le différend sera terminé par les autres Provinces, ou par les Députez qu'elles commettront à cet effet. Et quand l'affaire concernera toutes les Provinces en général, elle sera jugée par Messieurs les Stadhouders des Provinces, en la maniére qu'il est dit ci-dessus à l'Article IX; & ils seront obligez de faire justice aux Parties, dans l'espace d'un mois, ou plutôt, si la nécessité le requiert, après l'interpellation; & leur sentence sera exécutée, malgré tout appel, relief d'appel, révision, nullité, & sans leur préjudice.

XVII. Les susdits Confédérez prendront garde de ne donner aucune occasion de Guerre aux Princes étrangers, Seigneurs, Païs & Villes; &, pour l'éviter, on administrera une aussi bonne justice aux Etrangers qu'aux Habitans du Païs, à quoi les autres Confédérez seront obligez de tenir la main, afin que l'on fasse bon droit, & que l'on prévienne les abus, le tout suivant le droit & le pouvoir de chaque Province.

XVIII. Nulle des Provinces-Unies, des Villes, ni aucun Membre ne pourra établir des impôts, des droits, ni aucune autre taxe, à la charge & au préjudice des autres, & sans un commun consentement, ni charger aucun des Confédérez plus que ses propres Habitans.

XIX. Pour prévenir toutes les difficultez qui pourroient survenir, les Confédérez seront obligez, après une due convocation, de comparoitre à Utrecht au jour fixé, pour y prendre une résolution d'un commun consentement, ou à la pluralité des voix: Et ceux qui n'auront pas comparu seront pourtant

tant tenus de se conformer à cette résolution, excepté dans des affaires importantes, & dans d'autres qui pourront souffrir du délai, & attendre une seconde convocation, sous peine de perdre leurs suffrages; bien entendu que ceux auxquels il ne sera pas convenable de comparoitre, pourront envoyer leur avis par écrit.

XX. Pour cette même fin, tous les Confédérez, & chacun d'eux en particulier, seront obligez, lorsqu'il surviendra des affaires auxquelles il faudra nécessairement faire attention, d'en écrire à ceux qui seront autorisez à cet effet, afin que ceux-ci convoquent les autres Provinces.

XXI. S'il se trouvoit quelque obscurité dans aucun de ces Articles, & qu'il en pût naître quelque dispute, l'interprétation en sera renvoyée au jugement des Confédérez,qui,ne pouvant s'accorder sur ce sujet, auront leur recours à Messieurs les Stadhouders.

XXII. Si quelques Articles de cette Confédération doivent être changez ou augmentez, cela se fera d'un avis commun, & non autrement.

XXIII. Pour plus grande sureté de tous les susdits Articles, les Confédérez s'engagent réciproquement de la maniére la plus forte, comme on le peut voir dans l'Article XX, ci-dessus.

XXIV. Pour plus grande assurance encore, Messieurs les Stadhouders des Provinces, tous les Magistrats & Officiers de chaque Province, Ville ou Membre, prêteront serment d'observer & entretenir cette Union & Confédération, & de la faire observer & entretenir.

XXV. Toutes les Compagnies de Bourgeois, Confrairies & autres Sociétez, qui sont dans les Villes ou Bourgs de cette Union, prêteront le même serment.

XXVI. On fera de tous ces Articles des copies dans les formes, lesquelles seront scêllées par Messieurs les Stadhouders, par les principaux Membres,& par les principales Villes des Provinces, qui en seront requis, & signées par leurs Sécretaires.

Cette Union & Confédération d'Utrecht fut signée par les Stadhouders des susdites Provinces, premiérement par le Comte Jean de Nassau, Stadhouder du Duché de Gueldre & Comté de Zutphen, & ensuite par les Députez des autres Provinces & Villes, à Utrecht le 23 Janvier 1579. Les Députez de la Ville de Gand la signérent aussi le 4 Février de la même année. Cette Union fut ratifiée le 3 Mai par le Prince d'Orange à Anvers, & signée le 11 Juin suivant par George de Lalain, Comte de Rennenberg, Gouverneur de Frise, d'Overissel, de Groningue & des Ommelandes, aussi bien que par les Députez des Villes de Bruges, d'Ipres, de Breda, & autres. Enfin les Députez de la Province d'Overissel & de la Ville de Groningue signérent aussi cette Union le 23 Juillet 1594. C'est de cette Confédération que la République a pris le nom de *Provinces-Unies*.

* UTRERA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, est au sud-sud-est de Séville, dont il est éloigné d'environ six lieues.

UTREDUS BOLTONIUS, Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, à Durham, alla à Oxford pour faire ses études, & se distingua par une Conférence publique, qu'il eut avec Jean Wiclef. Il fut envoyé en Ambassade sur la fin du régne d'Edouard III, vers le Pape Gregoire XI, & rétablit sa réputation ternie par quelques disputes qu'il avoit eues auparavant avec Guillaume Jordan, Religieux de S. Dominique, & Jean Hilton, de l'Ordre de S. François. Ce Religieux florissoit vers l'an 1380, sous le régne de Richard II. Il a fait quantité d'Ouvrages,entre autres, *De regiâ Christi dignitate*; *De regali & sacerdotali Officio*, &c. * Pitséus, *de Illust. Angl. Script.*

U T T.

* UTTENDORF, bourg & marche dans le Cercle de Baviére en Allemagne sur la riviére de Matich. Il est au sud-sud-ouest de Passau, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

UTTOXITER ou UTCESTER, joli bourg d'Angleterre, grand & assez bien bâti, dans le Comté de Stafford. Il est situé au milieu de beaux pâturages. On dit que c'est le lieu de ce païs-là dont les marchez sont les plus considérables pour le fromage, le beurre, & autres denrées dont on a besoin tous les jours. Il est à cent quatre milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.* Ce bourg est à l'est de la ville de Stafford, tirant vers le nord, & en est éloigné d'environ quatre lieues.

U T U. U T Z.

UTURET. *Voyez* UTERET.

UTZBERG, bourg avec un Bailliage de même nom. Il est entre le Landgraviat de Darmstadt & les Comtez de Hanovre & d'Erpach, & il dépend du Palatinat du Rhin. * Maty, *Diction. Géogr.*

UTZNACH, bourg avec Bailliage. Il est dans la contrée de Gasteren en Suisse, aux confins des Cantons de Suitz & de Glaris, auxquels il appartient en commun. * Maty, *Diction. Géogr.*

U V A.

UVAÏNASSES, Sauvages de l'Amérique dans le Brésil. Ils habitent l'Isle grande, qui est située à dix-huit lieues de l'embouchure de la riviére de Janeiro du côté du sud. Ces Sauvages sont petits, ont un gros ventre, les piez plats, & sont si poltrons que la moindre chose les effraye. Ils se peignent tout le corps d'une couleur rouge. Leurs femmes ont le visage assez beau, mais elles sont difformes en tout le reste. Leur principale Bourgade est Jawaripipa. * De Laet, *Descript. des Indes Occid.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* M. Delisle dans sa *Carte de l'Amérique Méridionale*,appelle ces peuples *Vayanasses*, & dans celle du Pérou, du Bresil & des Amazones, il leur donne le nom de *Wayanas*.

UVANQUI, Royaume d'Afrique au dedans du païs des Négres. Ses limites sont le petit Incassan au couchant, Wassa au midi, & Bonoë au septentrion. Ces Négres ne manquent pas d'or,& savent faire d'ailleurs de jolis habits,qu'ils vendent à ceux du Royaume d'Acanie. * De la Croix, *Relation d'Afrique, tome* 3.

VUC. VUE. VUI. VUL.

VUCHEU. *Voyez* WUCHEU.

* VUEREN ou VUUREN, petite ville des Païs-Bas Catholiques, en Brabant, est à l'est-sud-est de Bruxelles, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

VUIST, Isle. *Voyez* EUST & VYST.

VULC ou VULCAN, l'un des fils de Siméon, Roi de Servie, partagea ses Etats avec Etienne son frére, & se fit appeller Roi de Dalmatie & de Dioclée, vers l'an 1198. Ils n'eurent pas plutôt succédé à leur pére, qu'ils écrivirent au Pape Innocent III, pour l'assûrer de la disposition où ils étoient de se séparer de l'Eglise Gréque, & de rentrer dans la Communion de l'Eglise Romaine; mais cette grande affaire souffrit plusieurs difficultez, & les Légats du Saint Siége ne l'avoient pas encore terminée en 1201, quand Vulc dépouilla Etienne. Les Hongrois, qui avoient aidé Vulc à dépossèder son frére, s'intéressérent aussi à délivrer la Servie du Schisme; & l'Archevêque de Colocza, chargé de travailler à lever ce qui restoit de difficultez, reçut ordre en même tems de couronner Vulc solemnellement, aussi-tôt que la réconciliation seroit consommée. Elle ne l'étoit pas encore en 1204, & après cette année on ne dit plus rien de Vulc: on pourroit donc croire qu'il est mort à peu près dans ce tems-là, & qu'Etienne, son frére, rentra aussi-tôt dans tous les Etats dont Siméon, son beau-pére, avoit joui. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

VULCAIN, *Vulcanus*, Dieu du Feu souterrain, des métaux, &c. Forgeron des Dieux, étoit fils de Junon, &, selon Homére, de Jupiter & de Junon. Son pére fâché de le voir si laid, d'un coup de pié le jetta du ciel en terre, & le rendit boiteux par cette chûte. Depuis, Vulcain épousa Vénus, que Jupiter lui donna en récompense de ce qu'il lui avoit fendu la tête avec une coignée pour en faire sortir Minerve. Vénus ne lui fut pas fidéle, & s'abandonna au Dieu Mars. On fait de quelle maniére Vulcain les attrapa ensemble, & les enveloppa dans un rets, & comme il appella tous les Dieux pour être témoins de son deshonneur. Il se retira avec les Cyclopes dans l'Isle de Lipare, où il entretint ses forges, où l'on tient qu'il fabriquoit les foudres de Jupiter. Les Egyptiens avoient un Vulcain qu'ils considéroient comme pére des Dieux. Hérodote rapporte qu'ils lui avoient érigé un Temple magnifique à Thébes,près duquel il y avoit sa statue haute de près de soixante & quinze piez. Sanchoniaton met aussi Vulcain entre les Dieux de la Phénicie. Quelques-uns croyent que le Vulcain des Grecs étoit Prince de Sicile;& que le soin qu'il eut de faire creuser des mines, & de préparer les métaux, donna sujet à ces fictions. * Homére, Hésiode. Hérodote. Ovide. Plutarque, *Comp. Aquæ & Ignis.* Lucien. Natalis Comes ou Noël Le Comte.

VULCAIN (Isles de) ou VULCANIES. *Voyez* LIPARI.

VULCANIUS (Bonaventure) savant Flamand, né à Bruges le 30 Juin 1538, eut pour pére Pierre Vulcanius, personnage docte, & dont Erasme faisoit beaucoup de cas. Il fut d'abord instruit par son pére; mais ayant atteint l'âge de 16 ans on lui donna de bons Précepteurs, sous lesquels il fit de très grands progrès dans les Humanitez. Quelque tems après, son pére l'envoya à Louvain; & comme dans ce tems-là le Cardinal François de Mendoza en Espagne demandoit un jeune homme versé dans le Grec & dans les Humanitez, Vulcanius lui fut destiné. Il alla donc en Espagne par la France en 1559. Le Cardinal le fit son Sécretaire & son Bibliothécaire, & le chargea de traduire du Grec en Latin plusieurs autoritez des Péres Grecs qui n'étoient pas encore imprimez. Le Cardinal avoit besoin de ces autoritez, parce qu'il travailloit alors avec ardeur à un Traité, *De naturali nostra per dignam Eucharistiæ sumptionem cum Christo unione.* Vulcanius revint d'Espagne aux Païs-Bas après une absence d'onze ans; & comme il vit les affaires de sa patrie dans un grand desordre à cause de la guerre, il s'en alla à Cologne, & puis à Bâle & à Genéve, & publia dans chacune de ces villes quelque Ouvrage de sa façon. En 1578 il fit un voyage à Leyde, où il se trouva que la Chaire de Professeur en Grec étoit vacante. On la lui offrit, il l'accepta, & commença trois ans après à exercer cette charge. Il en fit les fonctions pendant 32 ans avec beaucoup d'applaudissement, & mourut à Leyde le neuviéme d'Octobre 1614. Le célébre Cunæus prononça son Oraison funébre. Au reste, Vulcanius avoit très peu de Religion, & l'on fait qu'il entroit en colére contre ceux qui l'exhortoient à se préparer à la mort. Voici la liste de ses Ouvrages. Il a traduit de Grec en Latin,& publié avec des Notes, les Auteurs suivans, *Arrianus de Rebus gestis Alexandri Magni*; *Cyrillus de Adoratione in spiritu & veritate*,

te, & *contra Anthropomorphitas*; *Callimachi Hymni & Epigrammata*; *Moschi & Bionis Idyllia*; *Agathias, de Imperio & Rebus gestis Justiniani Imperatoris*; *Constantinus Porphyrogenneta, de Thematibus*; *Isidori Hispalensis Episcopi Origines*; *Nili, Archiepiscopi Thessalonicensis, de Primatu Pontificis Romani, & de Purgatorio*; *Theophylacti Simocatæ Quæstiones Physicæ, & Epistolæ*; *Cassii Iatrosophistæ Quæstiones Medicæ*; *Aristoteles de Mundo*; *Gregorii Cyprii, Archiepiscopi Constantinopolitani, Encomium Maris*; *Pauli Silentiarii Iambica*; *Jornandes de Getarum seu Gothorum Origine & Rebus gestis*; *Emanuelis Chrysoloræ Epistolæ*; & *Tractatus de Comparatione Veteris & Novæ Romæ*, en manuscrit; *Cyrillus, de Sacro-Sancta Trinitate, & ejusdem Glaphyra*, en manuscrit. Il a publié les Auteurs Latins qui suivent, *Apuleii Opera omnia*; *Martianus Capella de Nuptiis Philologiæ & Mercurii*. On a encore de lui un Traité *de Lingua Gothica*; *Præfatio in Iliada Homeri*, *in Hesiodum & Xenophontis Cyropædiam*; *Epistolæ ad diversos*. Il a fait sur lui-même l'Epigramme suivante:

Ter denos docui Leidæ binosque per annos
Cattigenûm pubem Grajugenûm ore loqui.
Nunc manibus pedibusque oculisque ac auribus æger,
Et senio languens lampada trado aliis.

* Adami *Vit. Phil.* Swertii *Athenæ Belgicæ*. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 116 & 117. Meursii *Athenæ Batavæ*. Scultet, *Narr. Hist.* Ghilini *Theatr.* Huet, *de Clar. Interpr.* Bayle, *Dict. Crit. Dictionnaire Allemand.*

VULCATIUS GALLICANUS, Historien Latin, vivoit du tems de Dioclétien, vers l'an 290. Il témoigne qu'il avoit eu dessein d'écrire les Vies de tous les Empereurs; mais nous n'avons de lui que celle d'Avidius Cassius, du moins on la lui attribue. * Vossius, *de Hist. Lat.*

VULCATIUS TERENTIANUS, qui vivoit sous l'empire des Gordiens, écrivit leur Vie, que nous avons perdue. * Jules Capitolin fait mention de lui, *in Gord. Jun.*

VULFRAN (Saint) ou WULFRAN, né à Milly en Gâtinois, étoit fils d'Ulbert, qui servit dans les Armées de Dagobert & de Clovis II. Après avoir embrassé l'état Ecclésiastique, il demeura à la Cour de Clotaire & de Thierry III, où il mena une vie fort édifiante. L'estime qu'il faisoit des Religieux de l'Abbaye de Saint Vandrille, de l'Ordre de Saint Benoît, l'engagea de s'y consacrer à Dieu, par les vœux monastiques. Le Siége métropolitain de Sens étant venu à vaquer par la mort de Lambert, qui l'occupoit, fut rempli par Vulfran, du commun suffrage de tous ceux du Diocése. A l'exemple des Evêques, ses prédécesseurs, il honora & soutint son Ministére, par ses vertus & par son zéle pour le salut de son peuple. Après avoir passé ainsi quelques années dans les fonctions de l'Episcopat, il résolut d'aller prêcher la Foi dans la Frise. Pour exécuter ce dessein, il laissa son Evêché, & alla à Rouen, où il conféra avec Saint Ausbert, qui, d'Abbé de Saint Vandrille, avoit été fait Archevêque de cette ville. Ensuite il passa à Saint Vandrille, où il obtint de l'Abbé Hilbert des Religieux pour l'accompagner dans son voyage de Frise, & pour l'aider dans le Ministére de la prédication. Vulfran étant arrivé dans la Frise y annonça l'Evangile avec grand fruit, & convertit un grand nombre d'idolâtres. Il batisa entre autres, le fils du Duc Radbod. Ce jeune Prince mourut quelques jours après, encore revêtu de l'habit blanc, que l'on donnoit à ceux qui recevoient le Batême, & que la personne batisée portoit en ce tems-là pendant une semaine. Vulfran ayant prêché cinq ans dans la Frise, repassa en France, & fit alors profession de la vie Religieuse, dans l'Abbaye de Saint Vandrille, à laquelle il fit quelques présens. Il retourna encore plus d'une fois dans la Frise, & vint enfin finir ses jours dans le Monastére de Saint Vandrille, où il mourut l'an 720. Sa Vie a été écrite par Jonas, Moine de Saint Vandrille. * Le Pére Mabillon, *Actes des Saints.*

VULSI. *Cherchez* LONGANICO.

VULSO, Consul Romain. *Voyez* MANLIUS VULSO.

VULTEIUS (Juste) natif de la Hesse Supérieure & de la petite ville de Wetter qui est à une lieue de Marpourg, enseignoit d'abord dans sa patrie la Rhétorique, la Logique, le Grec & le Latin, & s'acquit une telle réputation que plusieurs Etudians quittérent l'Université de Marpourg pour venir à Wetter, y profiter des leçons de Vulteius. Là-dessus Guillaume IV, Landgrave de Hesse-Cassel, le nomma Recteur de l'Ecole de Marpourg, où il fut ensuite nommé Professeur en Hébreu, après la mort de Happelius. Il mourut d'une chûte qu'il fit l'an 1575, âgé de 46 ans. * Freher, *Théatre. Dictionnaire Allemand.*

VULTEIUS (Hermann) fils du précédent, naquit à Wetter dans la Hesse en 1555. Il étudia à fond la Philosophie & les Belles-Lettres tant à Heidelberg qu'à Marpourg, avant que de s'appliquer à la Jurisprudence, dans laquelle il fit ensuite de grands progrès sous Sixtinus & Vigelius à Marpourg, sous Hotomann & Pacius à Genéve, & sous Meursius & Socin à Padoue. Après qu'il eut fait un voyage en Italie & en France, il reçut le degré de Docteur en Droit à Bâle en 1579, & obtint à Marpourg la Chaire de Professeur en Langue Gréque. Quelque tems après il fut nommé Syndic de l'Académie, & peu après Professeur en Droit. En 1580, il étoit premier Professeur en Droit à Marpourg. Il fit ses fonctions de Professeur avec tant de distinction, qu'on voyoit de toute part les Etudians se rendre à Marpourg pour y profiter des Leçons de Vulteius. Divers Princes tâchérent de l'attirer dans leurs Cours; mais il refusa modestement toutes les vocations qui lui furent adressées. Il accepta depuis la dignité de Vice-Chancelier de Marpourg, de Conseiller du Roi de Suéde pour les affaires d'Allemagne, & d'Assesseur du Conseil Ecclésiastique suprême de la Hesse. L'Empereur Ferdinand II le déclara aussi Comte Palatin, Chevalier & son Conseiller. Il publia divers Ouvrages, dont les principaux portent les titres suivans, *Jurisprudentia Romana*; *Commentarii in libros Institutionum*; *Consilia Marpurgensia*; *De Feudis libri duo*; *De Judiciis libri quatuor*. Il mourut enfin en 1634, âgé de 79 ans. Son fils aîné *Jean* étoit Chancelier, & *Christophle*, son autre fils, Conseiller à la Cour de Hesse. Trois de ses filles épousérent autant de Chanceliers de divers Princes. Jean Vulteius, un de ses fréres, fut Médecin de l'Archiduc d'Autriche à Rackelsperg en Stirie, & Christophle, son autre frére, fut Conseiller du Roi de Danemarck en Jutlande. * Joh. Heinr. Dauteri *Vita Hermanni Vulteii*. Caspar. Cunradi *Prosopographia Medica*, *partie* 3. Witte *in Memor. Jurisconsultorum*, *decade* 2. *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit par* Simon, *tome* 1. *Dictionnaire Allemand.*

* VULTING, ville de la Chine, est la quatriéme de la Province de Junnan, & a trois autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

VULTURNUS. *Voyez* VOLTURNO.

V U U. U W E.

VUUREN. *Voyez* VUEREN.

* UWENUS (Jean Batiste) d'Anvers, Jésuite, né l'an 1587, se distingua par la Prédication. Il est Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Commentarius Literalis ac Moralis in Jonam Prophetam, per Lectiones sive Sermones exegeticos sexaginta distributus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 455.

U X I.

UXITIPA, Province de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle Galice. Elle est au dedans du païs du côté de celle de Xalisco, dont elle est éloignée de six-vints lieues. Cette contrée étoit autrefois des appartenances du Gouvernement de Panuco; mais depuis que ce Gouvernement a été joint à la Province de Mexique, Uxitipa a été sous celui de Gallice. Ses naturels Habitans ne différent en rien des Mexicains, excepté dans le langage. Lope de Mendoza, ayant eu ordre de Nuño de Gusman, en 1529, d'aller visiter cette Province, dont il avoit entendu parler, y mena une Colonie d'Espagnols, & y bâtit une ville qu'il nomma *San-Louïs*, à vint-lieues de celle de Panuco dans la Vallée d'Uxitipa. Les Temples de ceux qui y demeuroient étoient élevez avec des degrez faits de gason, & ils usoient de plusieurs breuvages dont ils s'enivroient aux jours de Fêtes, commettant les plus grandes énormitez; mais ayant été instruits par les Espagnols, ils ont quitté leurs détestables coutumes. Cette Province abonde en toute sorte de fruits. Les bocages y sont tous remplis de cerfs, & les campagnes de cailles, de perdrix, de tourterelles & d'autres oiseaux. L'air y est un peu trop chaud, & la terre inégale & âpre en plusieurs lieux. La riviére, qui coule le long de la ville de Panuco, & qui se jette un peu au-dessous dans le Golfe de la Nouvelle Espagne, tire sa source de cette Province qu'elle arrose. * De Laet, *Descr. des Indes Occident. l.* 6. *c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

V Y A. V Y L. V Y O.

VYANE ou VYANEN. *Voyez* VIANEN.

VYLACH, bourg de la Basse Hongrie, situé sur le Danube, environ à huit lieues d'Essex du côté du midi. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Ivollum*, petite ville de la Basse Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

VYON (Antoine) Seigneur d'Hérouval. Il n'est pas absolument nécessaire d'avoir été Auteur pour avoir place dans un Dictionnaire destiné principalement à faire connoître ceux qui ont enrichi le public de leurs Ouvrages. Il est juste que ceux qui leur ont aidé dans leurs travaux y trouvent aussi la leur; & par cette raison, il n'y a personne qui en mérite une avec plus de justice qu'Antoine Vyon, puisqu'il a employé une bonne partie de sa vie à fournir des matériaux aux Savans du premier ordre. Il naquit le 14 de Septembre de 1606. Son pére s'appelloit *Antoine*, comme lui, & sa mére *Claude* Abelli. La Maison dont il est issu est ancienne, & a eu six Chevaliers, qui se sont distinguez dans l'Ordre de Malte. Le neuviéme d'Octobre 1635, il épousa *Marie* Quantin, de laquelle il a eu plusieurs enfans; & entre autres *Paul Antoine* Vyon d'Hérouval, Docteur de Sorbonne, Chanoine Régulier & Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, distingué parmi les Gens de Lettres, mort le 23 Janvier 1719, âgé de 74 ans. Le 13 du même mois, & de la même année 1635, il fut reçu en la charge d'Auditeur des Comptes, dont il se démit en 1670, en faveur d'un de ses fils. Il mourut le 29 d'Avril 1689, à cinq heures & un quart du matin, en sa 83 année, avec une entiére connoissance. Les Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, avec lesquels il avoit toujours entretenu un commerce très étroit, rendirent à sa mémoire un honneur qu'on ne rend qu'à des personnes extraordinaires, lui ayant fait le 14 Mai 1689, dans l'Abbaye de S. Germain des Prez, un service auquel assista un grand nombre de Gens de Lettres.

Dès sa jeunesse il lia amitié avec les plus célébres Savans en toutes sortes de Sciences, particuliérement avec le Pére Sirmond, le Pére Pétau, l'Avocat-Général Bignon, M. de Saumaise, M. Gassendi, le Pére Morin, Mrs. Du Puy, Du Cange, Cote-

Cotelier & plusieurs autres. Bien qu'il n'eût pas pénétré aussi avant que chacun d'eux dans les études auxquelles ils s'étoient adonnez, il aimoit les Lettres, & brûloit d'un ardent désir de seconder ceux qui les cultivoient avec le plus de succès. Le plus grand secours qu'il leur pouvoit donner, étoit de leur fournir des piéces qui n'avoient point encore été imprimées, mais qui étoient demeurées ensevelies sous la poussiére du thrésor des chartres, des greffes des Compagnies, des Bibliothéques des Colléges & des Monastéres, & des cabinets des Curieux. Il employa la plus grande partie de sa vie avec un travail incroyable, au préjudice de ses affaires & au péril de sa santé, à rechercher ces précieux monumens de l'Antiquité, & les communiqua le plus généreusement du monde à ceux qui s'en pouvoient servir, sans attendre qu'ils les demandassent. Il n'avoit pas si-tôt trouvé une Chronique, un Testament, un Contract, ou un autre tître propre à éclaircir ou un point d'Histoire, ou un droit du Roi de France, ou une ancienne coutume, qu'il le mettoit aussi-tôt entre les mains de ceux qui travailloient sur les matiéres auxquelles ces tîtres avoient du rapport. Ainsi il donna au Pére Labbe une infinité de piéces qui ont paru dans sa Bibliothéque & dans sa Collection des Conciles. Il fournit de même au Pére Dom Luc d'Achery une grande partie de celles qui composent les treize tomes de son *Spicilegium*. Il y a eu peu d'autres Auteurs en son tems qui ayent écrit de l'Histoire, qui n'ayent profité de ses soins & de ses recherches, & qui ne lui ayent rendu le témoignage qu'il méritoit. Lorsque M. Du Cange fit réimprimer l'Histoire de Joinville, & qu'il l'accompagna d'Observations, de Dissertations Historiques, & d'autres piéces, il déclara dans la préface, qu'il tenoit les plus curieuses de M. d'Hérouval, sans le secours duquel il n'auroit pu entreprendre ni cet Ouvrage-là, ni aucun autre. Cette louange est d'autant plus honorable à M. d'Hérouval, que chacun sait quel est le prix de ce que M. Du Cange a fait sur Joinville; quel est le mérite de son Glossaire, & des autres Ouvrages auxquels M. d'Hérouval avoit contribué. Les autres Ecrivains qu'il avoit obligez, n'ont pas manqué de lui donner dans leurs Livres de semblables marques de reconnoissance. Le dernier de qui il en ait reçu, est le Pére du Bois de l'Oratoire, qui à la fin de son Histoire de l'Eglise de Paris, le loue d'avoir consumé toute sa vie à assister les Savans, & à faire fleurir les Sciences, & de n'avoir point d'autre regret dans l'extrémité de son âge, que de ne pouvoir plus leur rendre les mêmes services qu'il leur rendoit autrefois. Il passa ses derniéres années dans une grande foiblesse qui lui étoit restée d'une apoplexie. Dans cet état il ne cessoit de s'informer des Livres qui paroissoient ou qui étoient prêts à paroître, & de témoigner du déplaisir de ce que ses infirmitez le rendoient incapable de faire aux Auteurs aucun bon office. * *Journal des Savans tome* 17. *p.* 348.

V Y P. V Y S.

VYPAO, anciennement *Frigidus*, riviére de la Carniole, coule dans le Comté de Gorice, baigne Vypao, & quelques autres bourgs, & se décharge dans le Lisonzo, un peu au dessous de la ville de Gorice. * Maty, *Dict. Géogr.*

VYST & EUST, l'une des Isles Westernes, située au Couchant de l'Ecosse. Elle est à deux lieues de celle de Harray vers le midi. Sa longueur est environ de treize lieues, & sa largeur de deux. Elle est entrecoupée par plusieurs Golfes. Elle a cinq Paroisses bien peuplées, & quelques châteaux pour la défendre des pirates. La Trinidad en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

V Y T. V Y Z.

VYTENBOGARD. *Voyez* UTEMBOGART.

VYZA ou BILZIER, ville de la Turquie en Europe, est dans la Romanie à vint-huit lieues de Constantinople, vers le couchant. Elle est le Siége d'un Archevêque & d'un Sangiac. * Maty, *Diction. Géogr.*

U Z A.

UZAL, sixiéme fils de Joctan de la famille de Sem. Lui & ses enfans s'établirent dans l'Arabie Heureuse, où il y a une ville que les Juifs Arabes nomment encore aujourd'hui *Uzal*, & les Arabes *Tsanaa*. Samuel Bochart, *Phaleg. l.* 1. *ch.* 21. croit qu'Uzal est l'ancien nom de cette ville; or le mot Hébreu אוזל ne peut être rendu par les Arabes, que par *Auzal*. d'où les Grecs par le changement d'une lettre ont fait *Auzara*. Pline parle de la myrrhe d'Auzara, *Myrrha Auzaritis*. * *Hist. Natur. l.* 12. *ch.* 16. J. Le Clerc, *sur la Genése ch.* 10. *v.* 27.

UZANGUE', Général d'Armée de l'Empereur de la Chine l'an 1644, fut envoyé contre les Tartares, qui avoient fait quelques courses dans la Chine. Pendant qu'il défendoit les frontiéres de l'Empire, un Capitaine Chinois, nommé *Licungs*, se revolta, & surprit la ville de Péking. L'Empereur craignant de tomber entre les mains des Rebelles, se sauva dans les jardins de son palais, & se pendit à un arbre. Uzangué ayant appris la revolte de Licungs, la prise de Péking & la mort de l'Empereur, envoya prier les Tartares de le venir joindre pour marcher ensemble contre les Rebelles. Tsumte, Roi des Tartares, accepta la proposition d'Uzangué, & le vint trouver avec quatre-vint mille chevaux, qui furent suivis de plus de deux cens mille hommes. Dès que les Tartares se virent les plus forts, ils obligérent Uzangué & ses troupes de se faire raser à la maniére des Tartares; mais l'an 1674, Uzangué ne pouvant souffrir la domination de ces usurpateurs, desquels il avoit accepté le tître de Viceroi de Quangsi, toujours résolu de chercher l'occasion de secouer le joug, laissa enfin croître ses cheveux à la Chinoise, & se déclara contre les Tartares. Il se rendit en peu de tems maitre de quatre grandes Provinces, du côté de l'Occident, & attira à son parti le Viceroi de Fokien, dont les terres sont sur les bords de la mer du côté de l'Orient. Le Viceroi de Quantung, qui commandoit dans la partie la plus méridionale de la Chine, se joignit à eux l'an 1676. Ces alliez se soumirent bientôt après à l'Empereur Tartare: ce qui ne fit pas perdre courage à Uzangué, qui se maintint dans la possession de Quangsi & de Huquant. * *Relations de la Chine.*

U Z E. U Z I.

UZEDA. *Voyez* USEDA.

UZEN-SCEERA. *Voyez* OZENSARA.

UZERCHE ou UZARCHA, *Usarchia*, ou plutôt *Usarcha*, sur la Vézére, ville de France dans le Bas Limosin, avec une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, est située très avantageusement. La ville dépend de l'Abbé, qui en est Seigneur. Elle a une Sénéchaussée Royale, dont les appellations se relévent au Présidial de Tulle, & au Parlement de Bourdeaux.

UZE'S, sur la petite riviére d'Eysent, ville de France dans le Bas Languedoc, avec Viguerie & Evêché suffragant de Narbonne, est l'*Usecia* ou *Castrum Uccetiense* des Anciens. Cette ville a trois Seigneurs différens, le Roi, l'Evêque, & le Duc d'Uzès. Le Roi y a un Viguier & un Juge qui ont deux Siéges ou Lieutenans, l'un à Uzès pour la Viguerie basse, & l'autre à S. Jean de Marvejols pour la haute Viguerie. L'Evêque a succédé aux Comtes, & il en garde le tître. Le Duc a hérité des Vicomtes. Eléazar, Seigneur d'Uzès, reconnut tenir de Raimond, qui en étoit Evêque, tout ce qu'il possédoit dans la ville & dans le Diocése. Le Comte de Toulouse fit donation à l'Eglise d'Uzès en 1214, de tous les droits qu'il avoit dans la ville. Ensuite de cette donation Raimond de La Tour d'Aigues reconnut l'Evêque pour son Seigneur, & confessa tenir de lui tout ce qu'il possédoit dans son Evêché. Quant aux Vicomtes d'Uzès, Simonne, fille de Jean, qui fut le dernier Vicomte, & d'Anne de Brancas, fut mariée l'an 1448, à Jacques de Crussol. L'an 1572, Charles IX érigea cette Vicomté en Duché-Pairie en faveur d'Emmanuel de Crussol, dont les Descendans la possédent encore, & font en cette qualité les premiers Ducs & Pairs de France. Le Diocése d'Uzès comprend cent quatre-vints & une Paroisses, & a pour villes & lieux remarquables, S. Ambrois, les Vans, Sabran, Vallabregue, Salindre, &c. La ville d'Uzès est riche, marchande, & est renommée par les manufactures & draps qui s'y travaillent. Elle souffrit étrangement dans le XVI siécle, pendant les guerres de la Religion. Jean de Saint Gelais, Evêque de cette ville, ayant embrassé le parti des Réformez, épousa une Abbesse, & approuva une partie de ces violences; mais il abjura ses sentimens avant que de mourir, & fut enterré à Saint Maixant, dont il étoit Abbé. Nicolas de Grillé, Evêque d'Uzès, publia des Ordonnances Synodales l'an 1635. Le Chapitre de l'Eglise Cathedrale est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Théologal, & de vint-quatre Chanoines: il a été sécularisé en 1719, par le Pape Clément XI. * Catel, *Hist. de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

UZESTE, est un château en Guienne, dans le Bazadois, entre Bourdeaux & Bazas. On y voit le tombeau du Pape Clément V. * Baudrand.

UZINGEN. *Voyez* USINGEN.

FIN DES LETTRES U. & V.



W.

W.



Cette lettre n'eft en ufage que chez les Allemans, & chez les peuples dont la Langue a quelque affinité avec l'Allemande, & vient en partie du Saxon.

WAA. WAC. WAD. &c.

WAAG, riviére de Hongrie. *Voyez* VAG.
WAAL, branche du Rhin. *Voyez* WAHAL.
WAAS. *Voyez* WAES.
WAATEN, fur la Lys. *Voyez* VARNETON.
WAATEN, fur l'Aa. *Voyez* WATTE
WACFELDUS (Robert) Anglois, ayant fait fes études à Cambridge, voyagea dans les païs étrangers, où il apprit le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen & le Syriaque. Après avoir enfeigné ces Langues à Tubingue en Allemagne, il revint en Angleterre, où il entra en faveur auprès du Roi, dont il devint Chapelain. On le foupçonna de quelques erreurs, & la plupart de fes Ecrits furent défendus. On croit qu'il mourut l'an 1538, pendant que le Roi Henri VIII régnoit en Angleterre. Ses Ouvrages font, *Paraphrafis in Ecclefiaften; Utilitas trium Linguarum*, *&c.* * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*
* WACHENHEIM ou WACKENHEIM, petite ville d'Allemagne dans l'Evêché de Spire, vers les confins du Palatinat Electoral. Elle eft renommée pour la bonté des vins de fon territoire. Elle eft à peu près au nord-oueft de la ville de Spire, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.
WACHSENBURG. *Voyez* WASSENBOURG.
* WACHSHOLM ou WASSENBOURG, petite ifle, dans le voifinage de Stokholm. On y a bâti un Fort pour couvrir le port de Stokholm.
* WACHTENDONCK (Jean de) de Malines, Jurifconfulte, d'une noble famille, fit de grands progrès dans l'étude des Humanitez, de la Philofophie & de la Jurifprudence. Il fut Chanoine, & Confeiller au Grand Confeil de Flandre. On a de lui deux Oraifons à l'honneur d'Albert Archiduc & d'Ifabelle-Claire-Eugénie, Infante d'Efpagne. Il a auffi compofé un Ouvrage qui contient la vie, la mort & les miracles de S. Rombaut, Archevêque de Dublin & Apôtre de Malines. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 579.
WACHTENDONCK, petite ville de la Gueldre Efpagnole. Elle eft fortifiée, défendue par un château, & fituée fur le Niers, à deux lieues de la ville de Gueldre, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*
* WACKERBARTH ou WAKKERBAARDT, famille noble, a fleuri depuis quelques centaines d'années dans le Duché de Brunfwyck, dont elle paroit tirer fon origine. C'eft de cette Maifon qu'eft iffu Chriftophle Augufte, Comte de Wackerbarth. En 1708, il fut député à Vienne de la part du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, au fujet des Fiefs de Saxe, & il y réfida pendant quelque tems en qualité d'Envoyé extraordinaire. Il fe fignala depuis dans les guerres du nord, fur tout au fiége de Stralzunde, & fut fait en 1718 Gouverneur de Drefde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reimman, *Hift. Généal. fect.* 2. *p.* 94.
WADELAND, riviére. *Voyez* WASH.
* WADENZWYL ou WADESWIL, village avec château & Seigneurie dans le Canton de Zurich. Il eft à l'oueft du Lac de Zurich, & au fud de la ville de Zurich, dont il eft éloigné d'environ quatre lieues.
WADING (Luc de) Religieux Irlandois de l'Ordre de faint François, demeurant à Rome, où il mourut vers l'an 1655, eft Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains de fon Ordre. Henri Willot avoit aquis quelque réputation par fon livre des Ecrivains de l'Ordre de faint François, imprimé à Liége l'an 1598, *in octavo*; mais il fut entiérement effacé par Luc Wading, dont la Bibliothéque fut imprimée à Rome l'an 1650, féparément d'avec fes huit volumes des Annales de fon Ordre, où il eft encore obligé de parler fouvent de ces Ecrivains. Cet Ouvrage a été fort bien reçu du public, à caufe de la perfuafion où l'on étoit, tant de l'habileté que de la probité finguliére du Pére Wading. Comme il eft échappé des chofes à fon exactitude, & qu'il n'a point pu tout voir, le Pére François Harold a entrepris de continuer & de corriger la Bibliothéque de Wading, comme il a fait la continuation & l'abbrégé de fes Annales. Cependant on voit encore parmi tant d'Ecrivains, quelques Auteurs qui n'ont point été Cordeliers, ni d'aucun des autres Ordres de faint François. * Nicolas Antonio, *Præf. Biblioth. Hifpan.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 114. fous *n.* 111. édit. d'Amfterdam 1725.
WADSTEIN ou WADSTENA. *Voyez* VADSTEN.
* WAEL (Antoine de) en Latin *Walæus*, de Gand, né en 1573, a donné au Public un Ecrit intitulé, *Compendium Ethicæ Ariftotelicæ ad normam Veritatis Chriftianæ revocatum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 77.
* WAEL (Régnier de) avoit du talent pour la Poëfie aifée & enjouée. On a de lui, *Carmen Elegiacum de Vacca Dordracenfi; de tribus qui anferis avidi in foveam ceciderunt; de Barta & merito ejus per Studentem Parifienfem deceptis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 789.
WAEL, branche du Rhin. *Voyez* WAHAL.
WAES (Le Païs de) petit païs de la Flandre Efpagnole. Il eft entre la Seigneurie de Dendermonde & la contrée des quatre Offices. Les bourgs de Saint-Nicolas & de Rupelmonde en font les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*
* WAESBERGHE (Pierre de) Jurifconfulte de Gand, fut un homme d'une grand érudition. Jean de Waesberghe, fon petit-fils dans fa Defcription de la Châtellenie de Grammont, fait mention de deux Ouvrages de fon grand-pére. L'un a pour titre *Vitæ Comitum Flandriæ*; & l'autre, *de Concordia Juris Municipalis Flandriæ cum Legibus Romanis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 766.
* WAESBERGHE (Jean de) fils du précédent, de Grammont en Flandre, iffu d'une famille noble, Jurifconfulte, Chanoine & Scholaftique de Lillers, a donné au Public une Defcription de la ville de Grammont & de fa Châtellenie, en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 579.
WAETEN, fur la Lys. *Voyez* VARNETON.
WAETEN, fur l'Aa. *Voyez* WATTE.
* WAGENAAR (Luc) en Latin *Aurigarius*, étoit d'Enkhuyfen. Il a écrit en Hollandois, *le Miroir de la Navigation dans la Mer Occidentale.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 628.
WAGENARE ou WAGHENAAR (Pierre de) Chanoine Prémontré de l'Abbaïe de Saint Nicolas de Furnes, imprima à Douay en 1651, en Latin, un excellent Ouvrage fous le titre de *S. Norbert, Patriarche des Chanoines Premontrez, célebre par lui-même & par fes enfans*: cet Ouvrage eft divifé en quatre parties. Dans la premiére il écrit la Vie de S. Norbert; dans la feconde il fait l'Hiftoire abbrégée des hommes illuftres en fainteté qui ont brillé dans l'Ordre; dans la troifiéme il donne un leger, mais jufte crayon des hommes recommandables par leurs Sciences & leurs Ecrits, & qui fe font diftinguez dans l'Ordre; dans la quatriéme il fait l'Hiftoire de l'Abbaïe de Furnes. Ce qu'en a donné Aubert Le Mire, eft trop court & trop fuccint. La Bibliothéque de Prémontré, qui eft un gros *in folio*, publié par Jean Le Page, ne regarde nullement les Ecrivains de cet Ordre. Dans les Païs-Bas on eftime affez les recueils qu'ont fait Jean-Chryfoftome, Vander Sterre, Denys Mudzaert, & Pierre de Wagenare. Ce dernier eft concis, mais il paroît affez exact: il rend juftice à Vander Sterre, & à Mudzaert, & a parlé d'eux en des termes affez avantageux. Cet Auteur écrivoit également bien en profe, & en vers, & fes Ouvrages en l'un & l'autre genre font eftimez des Connoiffeurs. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 112. *fous n.* 109. édit. d'Amfterdam 1725.
WAGENHEIM. *Voyez* WAGENINGEN.
WAGENINGEN, petite ville des Provinces-Unies. Elle eft dans le Vélau ou Véluwe en Gueldre fur le Rhin, à trois lieues d'Arnhem vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*
WAGENSEIL (Jean-Chriftophle) Savant très-diftingué du XVII fiécle, naquit à Nuremberg le 26 novembre 1633. Son pére George-Chriftophle, Marchand à Nuremberg, alla en 1634 s'établir à Stokholm avec toute fa famille. Il y commença fes études fous un Précepteur domeftique qui le ramena en 1645, à Gripfwalde, enfuite à Roftock, de là à Lubeck, où il trouva fon pére avec lequel il retourna l'année fuivante à Nuremberg, où ayant étudié trois ans, il fe rendit à l'Univerfité d'Altorf à l'âge de 26 ans, pour y continuer fes études, & y demeura pendant cinq ans. Après cela il entra en 1654 chez le Comte Henri de Traun en qualité de Précepteur de fes enfans; & en 1661 s'étant engagé à Erneft de Traun, frére de Henri, pour accompagner fon fils Ferdinand dans fes voyages, il parcourut avec ce jeune Gentilhomme pendant fix ans la France, l'Efpagne, les Païs-Bas, l'Angleterre & l'Allemagne, & fe fit aimer & eftimer par tout. Il paffa même de Cadix en Afrique, & alla à Ceuta qui fut le terme de fes voyages. Il y écrivit fur une pierre ces paroles de l'Ecriture en Hébreu, tirées de I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 12, *l'Eternel nous a fecourus jufques ici.* En paffant à Turin il trouva la Table d'*Ifis* qu'on croyoit perdue depuis l'an 1630, qu'elle avoit difparu au pillage du cabinet du Duc de Mantoue où elle étoit. Il la découvrit dans le cabinet du Duc de Savoye où l'on ignoroit qu'elle fût. En paffant par Pampelune, il voulut voir l'endroit où S. Ignace de Loyola avoit été bleffé à la jambe. Ayant trouvé en ce lieu une Infcription à l'honneur de ce Saint, il fe mit en devoir de la copier; mais les Efpagnols le prirent auffi-tôt pour un efpion qui levoit le plan de la ville, fe faifirent de lui & le menérent au Gouverneur qui le renvoya après avoir reconnu la méprife. Les Académies de Turin & de Padoue le reçurent au nombre de leurs Membres. Le Roi de France Louis XIV lui fit trois fois de fuite des préfens confidérables. Il fe fit recevoir Docteur en Droit à Orléans le 29 juin 1665. Il revint à Nuremberg deux ans après, quoiqu'il eût pu trouver des établiffemens confidérables hors de fa patrie, s'il eût voulu. Il fut fait Profeffeur en Droit & en Hiftoire dans l'Univerfité d'Altorf, & fut reçu le 15 avril 1667. Il garda la premiére de ces charges jufques à fa mort, & changea la feconde après l'avoir exercée huit ans, pour celle de Profeffeur en Langues Orientales. En 1676, le Prince Adolfe-Jean, Comte Palatin du Rhin, lui donna la conduite de fes deux enfans Adolfe-

W A Jean,

Jean, & Gustave-Samuel, avec la qualité de son Conseiller. L'Empereur l'entretint deux fois dans sa Chambre, lorsqu'il alla à Vienne en 1691. L'Ambassadeur de Hollande en Suisse lui fit offrir une Chaire dans l'Université de Leyde avec des appointemens considérables, mais il remercia. En 1697, on ajoûta à ses autres charges, celles de Professeur en Droit Canonique, & de Bibliothécaire. Il fut marié deux fois, 1. le 20 août 1667, avec *Marie-Barbe* Praun, veuve d'un Marchand de Nuremberg, morte au mois d'avril 1701, de laquelle il eut entre autres enfans *Helène-Sibylle*, née en 1669, mariée à *Daniel-Guillaume* Mollerus, & qui s'est rendue célébre par son érudition & par son habileté dans les Langues Latine, Gréque & Hébraïque. Il se remaria vers la fin de l'an 1701, avec *Susanne-Barbe* Lœscher, veuve de *George-Christophle* Langius, Ministre de Nuremberg; mais il n'eut point d'enfans de sa seconde femme. Il mourut le neuviéme d'octobre de l'an 1705, âgé de 72 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Dissertatio de Cœna Trimalchionis*, &c. (L'Auteur prouve que ce fragment de Pétrone est supposé) *Sota, hoc est, liber Mischnicus de Uxore adulterii suspecta, Latine versus cum Commentario; Dissertatio in locum Genesos, c. 49. v. 14; Tela ignea Satanæ; Exercitationes sex varii argumenti; De Hydraspide sua Epistola; De Re Monetali veterum Romanorum*; (Il y avance que par le seul odorat on peut distinguer les médailles anciennes d'avec celles qui sont nouvellement contrefaites, comme le dit Martial, *l. 9. Epigr.* 60, *Consuluit nares an olerent Æra Corinthon*) *De infundibulo suo*; (Il y traite de la Méthode d'apprendre aisément les Sciences) *Pera librorum juvenilium; De Sacri Romani Imperii libera civitate Norembergensi Commentatio; De la maniére de lire les Ecrits des Juifs*; (Ce livre est écrit en Allemand en caractéres Hébreux) *Denonciation à tous les Magistrats Chrétiens pour les engager à empêcher les blasphêmes des Juifs contre Jesus Christ & la Religion Chrétienne*, en Allemand; *De l'Education d'un Prince qui a de l'aversion pour l'étude*, en Allemand; *Recueil d'Ecrits qui concernent les Juifs*, en Allemand. Outre cela il a fait quelques Disputes, *De Monialibus; De corpore vitiatis ordinandis vel non; De Anno Jubilæo secundum Disciplinam Hebræorum; Des principes de l'Art Héraldique.* On a inféré dans le premier tome des *Amœnitates Litterariæ, p.* 142, une Dissertation Latine de sa façon, sur la Papesse *Jeanne*, dont il soutient l'existence. * Joh. Kleffekeri *Bibliotheca Eruditorum præcocium. Vita & consignatio Scriptorum D. Joh. Christophori Wagenseilii, ex recensione* Friderici Roth-Scholzii Silesii, 1719. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. *tome 2. p.* 114 & *suiv.* & *tome* 10. *p.* 80. *Actes de Leipsic* 1703, *p.* 45. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* WAGENSPERG, famille de Comtes, qui possédent dans la Basse Carinthie, la charge de Maréchal héréditaire.

WAGERN. *Voyez* WAGRIE.

WAGNER, est une très-ancienne & illustre famille du Canton de Soleurre en Suisse, qui de tout tems a occupé les charges les plus éminentes de cet Etat souverain, si bien qu'elle compte quatre Avoyers, qui est la premiére charge de ce Canton durant leur vie; dont le premier, qui est JEAN WAGNER, fut élevé à cette dignité en 1421, & en jouït 31 ans. Les autres trois JEAN-GEORGE, Capitaine aux Gardes Suisses du tems de Henri IV, Roi de France, MAURICE, Chevalier de l'Eperon d'Or, JEAN-GEORGE, aussi Chevalier de l'Eperon d'Or, l'un après l'autre de pére en fils ont possédé cette premiére charge de ce souverain Canton. JEAN Wagner, pére du premier de ces trois derniers Avoyers, autrefois Recteur Magnifique de l'Université de Fribourg en Brisgau en 1545, a été un homme très-docte sous le nom de JEAN CHARPENTIER, au rapport de Sébastien Munster dans sa Cosmographie. MAURICE WAGNER, Chevalier de saint Louïs & Colonel du régiment des Gardes Suisses, est Brigadier dans les armées de France. * Haffner, *Chron.*

* WAGNERECK (Henri) né à Munich, entra en 1611 dans la Société des Jésuites, où il professa pendant plusieurs années la Philosophie & le Droit Canon. Il fut aussi sept ans Chancelier de Dillingen où il mourut en 1664, âgé de 70 ans. On a de lui, *Notæ in Confessiones S. Augustini; de Creatione Animæ; Tractatus de Traduce; Vindiciæ Politicæ adversus Pseudopoliticos & Casparum Scioppium; Zodiacus Marianus; Vindiciæ Motivorum Fidei Catholicæ; Theses de sanctorum Angelorum Prædestinatione; Antitheses Catholicæ de Fide*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.* Witte, *Diar. Biogr.*

WAGRIE, contrée du Holstein dans la Basse Saxe. Elle est entre la Mer Baltique, le Holstein propre, la Stormarie, & les Duchez de Lawembourg & de Meckelbourg. Ce païs, qui n'a que dix lieues de long, & autant de large, reconnoît trois Souverains, le Roi de Danemarck, le Duc de Holstein-Gottorp, & l'Evêque de Lubeck. Ses lieux principaux sont Lubeck, ville impériale, Oldeslo, Oldenbourg, Ploen, Ségeberg, Eutyn & Travemunde. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WAHAL, est une branche du Rhin qui commence au Fort de Schenk, & qui se perd dans la Meuse à Gorcum, après avoir arrosé les villes de Nimégue, de Thiel & de Bommel.

* WAHL (Joachim-Christian, Comte de) Général des troupes de l'Electeur de Baviére, étoit un Gentilhomme de Thuringe, né dans le voisinage d'Arnstadt, & élevé dans la Religion Luthérienne qu'il abandonna pour embrasser la Religion Romaine. Il perdit un bras à la bataille de Prague, & depuis il monta par degrez aux emplois les plus honorables de la guerre. L'Empereur Ferdinand II lui conféra la dignité de Comte, & l'Electeur de Baviére lui donna le Gouvernement d'Ingolstadt. Il mourut au mois d'août 1644. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WAHLESTADT ou WALLENSTADT, nommée aussi *Riva*, est une jolie petite ville, autrefois sur le bord du lac de ce nom; mais aujourd'hui elle en est à quelque distance, le lac s'étant un peu retiré. Elle est considérable à cause du grand abord des Etrangers & des marchandises qu'on y apporte; car c'est là la grande route de la Suisse & de l'Allemagne pour aller au Païs des Grisons. Les Habitans de Wahlestadt ont leur Conseil & leur Chef, qu'ils nomment *Schuldtheiss* ou *Avoyer*, avec la basse Jurisdiction de la ville. L'Avoyer est choisi par le Baillif du païs. Le Lac de Wahlestadt est long d'environ cinq lieues & large d'une bonne demi-lieue. Il s'étend de l'Orient à l'Occident. Il est bordé de trois Souverainetez, du Canton de Glaris, du Comté de Sargans, & du Bailliage de Garter. Au nord & au midi il est entouré de hautes montagnes & de rochers. La ville de Wahlestadt est du côté du bord oriental du lac, & Wésen sur le bord occidental. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 189 & *suiv.*

* WAIBLING, petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne dans le Duché de Wirtemberg sur le Rems, est au nord-est de Stutgard, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* WAICE (Robert) ancien Poëte François, florissoit vers le milieu du XII siécle. Il naquit dans l'Isle de Jerzey & non de Quercy, comme quelques uns l'ont écrit. Il fut porté à Caen en Normandie dès son enfance. Il écrivit en vers François le Roman de Rou & des Normands, & il le dédia à Henri II, Roi d'Angleterre, qui le récompensa en lui donnant un Bénéfice. On peut apprendre dans ce Roman les usages, la propriété & la signification de beaucoup de termes, & même quelques faits historiques de ce tems-là. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

WAIGATS, Détroit situé entre le païs de Waigats & la Terre-Ferme de Moscovie, a un courant d'eaux d'occident en orient, & est le lieu où les Mers de Moscovie & de Tartarie se communiquent. Les Hollandois découvrirent ce fameux Détroit l'an 1504, lorsqu'ils s'efforcérent de trouver un passage par le nord, pour aller à la Chine, mais les glaces les empêchérent de passer plus avant. Ils abordérent à deux isles, dont l'une qui est à l'orient de ce Détroit, a été nommée par eux *Staten-Eyland*; & l'autre qui est à l'occident a été appellée l'*Isle-Maurice*: & ils ne trouvérent dans ces deux isles que des rochers, des lacs & des étangs, où il y avoit quantité de cygnes & de canards sauvages: les faucons y sont aussi fort communs. * Blaeuw, *in Geograph.*

WAINFLIET ou WAYNFLEET, bourg d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Lincoln, dans la division de Lindsey, & dans la contrée de Canleshow. C'est le lieu de la naissance de Guillaume de Waynfleet, Evêque de Winchester, Fondateur du Collége de la Magdelaine à Oxford, & d'une Ecole libre à Wainfleet: il est à 102 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WAITZEN. *Voyez* VACIE.

WAKEFIELD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Agbridge*, sur la riviére de Cader, sur laquelle il a un pont de pierre. Le Roi Edouard IV l'orna d'une chapelle. C'est maintenant un grand bourg bien bâti, fort ancien, & qui fait un très-bon négoce, à 33 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WAL.

WAL (Théodore) *Voyez* WALL.

WALA. *Voyez* WALLA.

WALACHIE ou VALAQUIE. *Voyez* VALACHIE.

WALAFRIDUS STRABO, docte Religieux de l'Ordre de saint Benoît, étoit en réputation dans le monastére de Fulde, sous la discipline de Hincmar. Depuis, il fut Doyen de celui de Saint-Gal, & Abbé de Reichenaw, dans le diocése de Constance, où il mourut vers l'an 849. Les divers Ouvrages qui nous restent de lui sont, *De Officiis divinis, seu de exordiis, & incrementis rerum ecclesiasticarum; Vita S. Galli; Vita S. Othomari; Tractatus de eversione Jerusalem, ad caput* 19 *Evangelii S. Lucæ; Poëmata; Glossa ordinaria in sacram Scripturam.* * Sigebert, *de Vir. Illustr. c.* 71. Baronius, *in Annal.* Arnoud Wion, *in Ligno Vitæ.* Possevin. Le Mire. Vossius. Bellarmin. Henri Canisius. Sainte-Marthe. Christophle Brower, &c.

WALBOURG. *Voyez* WALDPOURG.

WALBURGE (Sainte) *Voyez* WALPURGE.

WALCHEREN ou LA NOUVELLE WALCHEREN, isle de l'Amérique septentrionale, dite autrement TABAGO.

WALCHEREN, Isle du Païs-Bas des Provinces-Unies, dans la Zélande. Elle a celle de Schouwen au septentrion, celle de Sud-Béveland à l'Orient, la Flandre au midi, & la Mer Germanique à l'Occident. Son circuit est de 28 milles: sa situation, la grandeur de ses villes & les richesses de ses Habitans, qui sont fort addonnez au commerce, la rendent très-considérable. Elle renferme elle seule autant de villes que toutes les autres isles de Zélande. Ces villes sont Middelbourg, Flessingue, Vére & Armuyden. Il y a encore les bourgs de Soutland ou Soutelande, de Dombourg, de West-Capelle, de West-Hove, lieu de la résidence ordinaire de l'Abbé de Saint-Nicolas, de Rammekens, où Charles-*Quint* fit bâtir le Fort de Zeebourg, & quelques autres, avec un grand nombre de villages. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

WALCKOWAR. *Voyez* VALCKOWAR.

* WALCOURT, petite ville des Païs-Bas Catholiques dans le Comté de Namur, sur la riviére de Heure, vers les confins du Païs de Liége. Elle a eu autrefois ses Seigneurs particulieurs, dont les derniers furent les Comtes de Rochefort. Cette ville fut entourée de murailles en 910. Elle fut entiérement réduite en cendres en 1615. En 1689, l'armée des Alliez sous le Prince de Waldeck & celle des François sous le Maréchal d'Humiéres étant campées au païs d'entre Sambre & Meuse, le Maréchal voulut solemniser le jour de S. Louïs par la prise de cette petite ville, dans laquelle s'étoient réfugiez quelques milliers de Fourrageurs qu'il avoit coupez de l'armée des Alliez; mais le

Prince

Prince marcha d'abord à leur fecours & obligea les François à fe retirer. * *Délices des Païs-Bas, tome* 3. *p.* 40. 41 *&* 42.

WALDACH. *Cberchez* DURAND DE WALDACH, Hérétique.

WALDE'BIUS (Jean) Archevêque d'Yorck, puis de Dublin, capitale d'Irlande, étoit né d'une honnête famille d'Yorck, & fe fit Religieux de l'Ordre des Hermites de faint Auguftin, enfuite dequoi il fut Docteur de l'Académie d'Oxford. Il fe diftingua par fes Sermons; fut élu Provincial de fon Ordre, & après la mort d'Alexandre Névil, il fut nommé Archevêque d'Yorck; mais il ne put obtenir fes Bulles du Pape, qui lui donna l'Archevêché de Dublin en Irlande, & qui envoya les provifions de l'Archevêché d'Yorck à Thomas Arundel. Waldébius affifta l'an 1391, au Concile qui fe tint à Stamford, contre les Sectateurs de Wiclef. Ses Ouvrages les plus confidérables font, *Expofitiones morales in Symbolum Apoftolorum, &c. Lecturæ facrarum Scripturarum; Lecturæ Theologiæ; Sermonum libri duo; Placita Theologica; Itinerarium Salutis, &c.* On croit qu'il mourut à York l'an 1393, dans le couvent des Religieux de fon Ordre, où il fut enterré. * Pitfeus, *de Illuftr. Angl. Script.* Colbius. Léland.

WALDE'BIUS (Robert) Archevêque d'Yorck en Angleterre, vint en France après avoir achevé fes études, & fut Profeffeur en Théologie à Touloufe. Il étoit favant dans le Droit Canon & Civil, fort intelligent dans la Médecine, habile Prédicateur, & fut nommé à l'Evêché d'Aire en Gafcogne, ou pour mieux dire, à celui de Cahors en Guienne. Enfuite il parvint à l'Archevêché de Dublin en Irlande, puis à l'Archevêché d'Yorck. Il a compofé les livres intitulez, *Lecturæ in Magiftrum Sententiarum; Quodlibeta: Quæftiones ordinariæ;* une année de Sermons; un livre contre Wiclef & fes Sectateurs, &c. Ce Prélat mourut à Yorck le 29 de décembre de l'an 1396. On voit fur fon tombeau une Epitaphe dont voici le commencement,

Hic fuit expertus in quovis Jure Robertus
De Walbi dictus, nunc eft fub marmore ftrictus,
Sacræ Scripturæ Doctor fuit, & geniture
Ingenuus Medicus, &c.

* Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

WALDECK, Comté d'Allemagne dans la Heffe, eft fertile en blez, & en vins, riche en mines d'or, d'argent, d'airain, de vif argent, de fer, de plomb, de fel, & d'alun. * Magin, *en fa Géogr.*

Quoique les Comtes de Waldeck qui font Princes de l'Empire, tirent leur origine de WITEKIND, Comte de Swalenberg & de Waldeck, que l'Empereur Charlemagne établit Avoüé de l'Eglife de Paderborn l'an 780, l'on ne rapportera ici la poftérité de cette Maifon, qui eft l'une des plus anciennes & des plus illuftres d'Allemagne, que depuis OTHON, IV. du nom, qui fuit.

I. OTHON, IV. du nom, Comte de Waldeck, époufa en 1333 *Mathilde*, fille d'*Othon*, Duc de Brunfwick, dont il eut 1. HENRI qui fuit; & 2. *Anne*, mariée en 1383, à *Simon*, Comte de la Lippe.

II. HENRI, dit *de Fer*, Comte de Waldeck, époufa en 1370 *Elifabeth*, Comteffe de Berg, dont il eut 1. HENRI qui fuit; 2. *Adolphe*, dont la poftérité finit en 1495; & 3. *Gutte*, mariée en 1393, à *Bernard*, Comte de la Lippe.

III. HENRI, Comte de Waldeck, époufa 1. *Marguerite*, fille de *Jean*, Comte de Naffau-Wisbaden: 2. en 1440, *Anaftafie*, fille de *Rainbart*, Comte d'Ifenbourg, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiére femme, furent 1. WOLRATH qui fuit; 2. *Henri*, dont la poftérité finit en 1598; 3. *N....* mariée à *N....* Comte de Zigenheim; & 4. *Marguerite*, alliée en 1454 à *Henri*, Comte de Hohenftein.

IV. WOLRATH, Comte de Waldeck, mort en 1474, avoit époufé *Barbe*, Comteffe de Wertheim, dont il eut 1. PHILIPPE qui fuit; 2. *Frédéric*, Evêque de Munfter en 1432; & 3. *Elifabeth*, mariée en 1471, à *Albert*, Duc de Brunfwick-Grubenhagen.

V. PHILIPPE, Comte de Waldeck, fervit dans les armées des Empereurs Maximilien I, & Charles-*Quint*, & de plufieurs Electeurs & Princes de l'Empire, où il aquit beaucoup de gloire, & eut pour enfans de *Catherine*, fille de *Conon*, Comte de Solmes-Laubach, 1. PHILIPPE qui fuit; 2. *François*, Evêque de Munfter, d'Ofnabrug & de Minden, mort en 1553; & 3. *George*, né en 1483, mort à Paris.

VI. PHILIPPE, Comte de Waldeck, né en 1487, époufa 1. *Adelaïde*, Comteffe de Hoye: 2. *Anne*, fille de *Jean* III, Duc de Cléves. Du premier lit vinrent 1. *Othon*, Baillif de Steinfort, mort en 1542; & 2. *Elifabeth*, mariée en 1525, à *Maximilien* de Melun, Vicomte de Gand, Seigneur de Caumont: & du fecond fortirent 3. WOLRATH qui fuit; 4. *Philippe*, Chanoine de Mayence & de Strasbourg, mort en 1584; 5. *François*, mort en 1580, fans enfans de *N....* fille de *Jean* Hoggreu, Chancelier de Juliers; 6. *Jean-Pie*, dont la poftérité finit en 1597; 7. *Henriette*, née en 1526, mariée à *Théodore*, Comte de Manderfcheid, morte en 1560; 8. *Mathilde*, morte fans alliance; & 9. *Catherine*, alliée en 1550, à *Bernard*, Comte de La Lippe.

VII. WOLRATH, Comte de Waldeck, né le huitiéme mars 1509, fut l'un des Préfidens de la Diéte de Ratisbonne, en 1547, & mourut le 15 avril 1578. Il époufa *Anaftafie*, fille de *Henri*, Comte de Schwartzenbourg, morte le premier d'avril 1570, dont il eut 1. *François*, né en 1541, mort en 1550; 2. *Henri-Guillaume*, né en 1552, mort en 1559; 3. JOSIAS qui fuit; 4. *Wolrath*, né en 1562, mort en 1587; 5. *Catherine*, née en 1547, mariée à *Frédéric*, Comte de Hoye, morte en 1611; 6. *Anne-Henriette*, née en 1551, Abbeffe de Gandersheim; 7. *Adelaïde-Walburge*, née en 1553, morte en 1570; 8. *Amélie*, née en 1558, morte en 1562; 9. *Gutte*, née en 1560, mariée à *Henri*, Seigneur de Plawen, morte en 1620; 10. *Magdelaine-Lucie*, née en 1562, morte fans alliance; & 11. *Anaftafie-Catherine*, née en 1566, mariée en 1586, à *Wolfgang*, Comte de Lowenftein-Wertheim, morte en 1620.

VIII. JOSIAS, Comte de Waldeck, né le huitiéme mars 1554, mourut en 1588. Il époufa en 1582, *Marie*, fille d'*Albert*, Comte de Barby, dont il eut 1. CHRISTIAN qui fuit; WOLRATH, *qui a fait la branche de* WILDUNGEN, *rapportée cy-après;* & 3. *Julienne*, née en 1587, mariée à *Louïs*, Comte d'Erpach, morte en 1622.

IX. CHRISTIAN, Comte de Waldeck, né le 27 décembre 1585, mort en 1638, avoit époufé en 1604, *Elifabeth*, fille de *Jean*, Comte de Naffau-Dillembourg, dont il eut 1. *Maurice*, né en 1611, mort en 1617; PHILIPPE qui fuit; 3. *Gabriel*, né en 1621, mort en 1624; *Jean*, né en 1622, mort en 1688, fans enfans ni d'*Alexandrine*, fille d'*Alexandre*, Comte de Vehlen, ni d'*Henriette-Dorothée*, Landgrave de Heffe, fes deux femmes; 5. *Marie-Magdelaine*, née en 1606, mariée en 1623, à *Simon*, Comte de La Lippe; 6. *Sophie-Julienne*, née en 1607, alliée en 1634, à *Herman*, Landgrave de Heffe; 7. *Anne-Augufte*, née en 1608, qui époufa *Jean*, Comte de Sayn-Witgenftein; 8. *Elifabeth*, née en 1610, mariée en 1634, à *Guillaume-Wirich*, Comte de Falckenftein; 9. *Catherine*, née en 1612, alliée 1. à *Simon-Louïs*, Comte de La Lippe: 2. à *Louïs*, Comte de Holftein, morte en 1649; 10. *Chriftine*, née en 1614, qui époufa en 1642, *Erneft*, Comte de Sayn-Witgenftein; 11. *Dorothée*, née en 1617, mariée en 1641, à *Emicon*, Comte de Leiningen ou Linanges; 12. *Agnès*, née en 1618, alliée en 1650, à *Jean-Philippe*, Comte de Leiningen ou Linanges; 13. *Sybille*, née en 1619, qui époufa en 1644, *Frédéric-Emicon*, Comte de Leiningen ou Linanges; 14. *Jeanne-Agathe*, née en 1623, morte en 1636; & 15. *Louïfe*, née en 1625, mariée à *N....* Libre-Baron d'Efferen.

X. PHILIPPE, Comte de Waldeck, né en 1613, fut tué au combat de Thabor en 1645. Il époufa en 1634, *Anne-Catherine*, fille de *Louïs*, Comte de Sayn-Witgenftein, dont il eut 1. CHRISTIAN-LOUÏS qui fuit; 2. *Julienne-Elifabeth*, née en 1637; 3. *Anne-Sophie*, née & morte en 1639; 4. *Philippine*, née en 1643, mariée à *Henri-Wolrath*, Comte de Waldeck-Wildungen, fon coufin; & 5. *Jofias*, Comte de Waldeck, né en 1636, qui après plufieurs belles actions, conduifit en Candie les troupes auxiliaires des Ducs de Brunfwick-Lunebourg, où il fut bleffé à la cuiffe le 16 juillet 1669, dont il mourut le huitiéme août fuivant, laiffant de fa femme *Willelmine*, fille de *Guillaume*, Comte de Naffau-Siegen, *Eléonore-Louïfe*, née & morte en 1661; *Guillaume-Philippe*, né & mort en 1662; *Charlotte-Dorothée*, née en 1663, morte en 1664; *Charlotte-Jeanne*, née en 1664, mariée en 1691, à *Jean-Erneft*, Duc de Saxe-Salfed; *Sophie-Willelmine*, née en 1666, morte; *Maximilien-Frederic*, né & mort en 1667; & *Guillaume-Guftave*, né en 1668, mort en 1669.

XI. CHRISTIAN-LOUÏS, Comte de Waldeck, de Pyrmont, &c. né le 29 juillet 1635, époufa 1. en 1658, *Anne-Elifabeth*, fille de *George-Frédéric*, Comte de Rappolftein, morte en 1676: 2. *Jeanne*, fille de *Jean*, Comte de Naffau-Idftein, & d'*Anne*, Comteffe de Leiningen ou Linanges. Du premier lit vinrent, 1. *Elifabeth-Charlotte*, née en 1659, morte en 1660; 2. *Dorothée-Elifabeth*, née en 1662, mariée en novembre 1691, à *Rodolphe*, Comte de La Lippe; 3. *Frédéric*, né en 1663, mort en 1686; 4. *Henri-Wolrath*, né en 1665, tué au fiége de Négrepont, en août 1688; 5. *Charlotte-Sophie*, née en 1667; 6. *Alexandrine-Henriette*, née & morte en 1668; 7. *Chriftine-Magdelaine*, née en 1669; 8. *Eléonore-Catherine*, née en 1670; 9. *Eberhardine-Louïfe*, née en 1671; 10. *Frédéric-Louïs*, né en 1672, mort en Hollande le troifiéme mars 1694; 11. *Philippe-Erneft*, né en 1673, mort en 1695; 12. *Guillaume-Augufte*, né en 1675, mort en 1676; 13. *Antoine-Ulric*, né en 1676; & 14. *Marie-Henriette*, jumelle d'*Antoine-Ulric*, morte en 1678. Du fecond font iffus, 15. *Erneft-Augufte-Frédéric-Cafimir*, né en 1681; 16. *Henri-George*, né en 1683; 17. *Chriftine-Eléonore-Louïfe*, née en 1685; 18. *Sophie-Willelmine*, née en 1686; 19. *Charles-Chriftine-Louïs*, né en 1687; 20. *Jofias*, né en 1689, mort en 1693; 21. *Henri-Wolrath*, né & mort en 1691; 22. *Henriette-Albertine*, née en 1695; 23. *Jofias*, né en 1696; & 24. *Charlotte-Florentine*, née en 1697.

BRANCHE DES COMTES de WALDECK-WILDUNGEN.

IX. WOLRATH, Comte de Waldeck, fecond fils de JOSIAS, Comte de Waldeck & de *Marie*, Comteffe de Barby, né en 1588, mourut le fixiéme octobre 1640. Il époufa en 1607, *Anne*, fille de *Jacques*, Marquis de Bade-Dourlach, & d'*Elifabeth*, Comteffe de Culembourg, qui lui apporta de grands biens, & entre autres le Comté de Culembourg, dont elle hérita de *Florent*, II. du nom, Comte de Culembourg, fon oncle maternel, mort fans enfans, & mourut en 1648; mais *Elifabeth*, Comteffe de Culembourg, fa mére, étant veuve de *Jacques*, Markgrave de Bade, & ayant contracté deux nouvelles alliances, dont elle eut des enfans, elle fit par fon teftament fes héritiers univerfels les enfans qu'elle avoit eus de fon fecond & de fon troifiéme mariage, & deshérita ceux qu'elle avoit eus de *Jacques*, Markgrave de Bade, fon premier mari; ce qui donna lieu à un grand procès, qui ne fut terminé qu'en 1678, au Confeil de Malines, qui ajugea aux Comtes de Waldeck les portions qu'ils avoient demandées. Du mariage de WOLRATH & d'*Anne*, Marquife de Bade, fortirent, 1. *Jofias-Floris*, né en 1612, mort en 1613; 2. PHILIPPE

Lippe-Théodore qui fuit; 3. *Jean-Louïs*, né en 1616, mort en 1630; 4. George-Frédéric, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frère aîné*; 5. *Jacques*, né en 1621, mort en 1645; 6. *Wolrath*, né en 1625, mort en 1657; & 7. *Marie Elisabeth*, née en 1608, mariée en 1634, à *Frédéric*, Markgrave de Bade, morte la même année.

X. Philippe-Théodore, Comte de Waldeck, &c. né en 1614, & mort en 1645, avoit épousé en 1639 *Magdelaine*, fille de *Guillaume*, Comte de Nassau-Siegen, dont il eut 1. *Henri-Wolrath*, né en 1642, mort en 1664, sans postérité de *Philippine*, fille de *Philippe*, Comte de Waldeck, son cousin; 2. *Floris-Guillaume*, né & mort en 1643; & 3. *Amélie-Catherine*, née en 1640, mariée à *George-Louïs*, Comte d'Erpach, morte le quatriéme janvier 1695.

X. George-Frédéric, Comte de Waldeck, second fils de Wolrath, Comte de Waldeck, & d'*Anne*, Markgravinne de Bade-Dourlach, né en 1620, connu par ses belles actions, fut fait Prince de l'Empire en 1682, par l'Empereur Léopold, qui lui donna le commandement de ses armées, & fut créé en 1689 Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, dans les provinces de Saxe, de Poméranie, &c. puis Prevôt de l'Eglise d'Halberstad. Enfin, les Etats Généraux des Provinces-Unies, pour lesquels il avoit porté les armes dès l'année 1665, le nommérent Maréchal de camp Général de leurs armées, & lui donnérent le gouvernement de Mastricht. Il mourut le neuviéme novembre 1692, ayant eu d'*Elisabeth-Charlotte*, fille de *Guillaume*, Comte de Nassau Siegen, qu'il avoit épousée en 1643, & qui mourut le sixiéme novembre 1694, 1. *Wolrath-Christian*, né en 1646, mort sans alliance, avant son pére; 2. *Frédéric-Guillaume*, né en 1649, mort en 1651; 3. *Charles-Guillaume*, né en 1650, mort en 1653; 4. *Frédéric-Guillaume*, né en 1657, mort jeune; 5. *Louïse-Amélie*, née en 1653, mariée à *George*, Comte d'Erpach; 6. *Sophie-Henriette*, alliée en 1680, à *Ernest*, Duc de Saxe-Hildburgshausen; & 7. *Albertine*, qui n'est pas mariée. *Voyez* Spener. Rittershusius. Imhoff.

* W A L D E G R A V E (Henri) de Cheuton, dans la province de Sommerset, Baronnet, fut fait Pair d'Angleterre par le Roi Jacques II, le 20 janvier 1686, avec le titre de *Lord Waldegrave de Cheuton*. A l'arrivée du Prince d'Orange en Angleterre en 1688, il se retira en France, & mourut l'année suivante à Paris. Il eut d'Henriette, fille naturelle de Jacques II & d'Arabelle Churchil, en 1684, un fils qui lui succéda dans le titre de *Lord Waldegrave*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England, l. 1. p. 32 : l. 2. p. 124.*

W A L D E M A R E I, Roi de Danemarck, étoit fils de Canut *le Pieux*, Duc de Sleeswyck & Roi des Obotrites, & disputa la Couronne à Suénon III, & à Canut VI, qui étoient aussi sortis du sang royal. L'Empereur Frédéric I décida la querelle en 1152, par un partage qui n'eut pas lieu pendant longtems. En 1155, ils convinrent eux mêmes de partager le Royaume en trois parties, que Waldemare garderoit la Jutlande, Suénon III la Scanie & Canut VI la Seelande. Canut fut depuis assassiné par l'artifice de Suénon que Waldemare fit ensuite pèrir dans une bataille rangée & demeura ainsi seul possesseur du Royaume. Il se joignit alors à Henri *le Lion*, Duc de Saxe, contre les Vandales, maltraita fort l'Isle de Rugen & démolit la grande ville de Julin. Il doit avoir jetté les fondemens de la ville de Dantzick en 1164. C'est sous ce Roi qu'Absalom, Evêque de Rofchild, commença à bâtir la ville de Coppenhague. * Jean Magnus, *Hist. Goth.* Jean Loccenius, *Hist. Suec. Dictionnaire Allemand.*

W A L D E M A R E II, fils de Waldemare I, frére & successeur de Canut VI. Il n'étoit d'abord que Duc de Sleeswyck & fut Roi de Danemarck en 1202. Il devint si puissant, qu'outre le Danemarck il posséda encore l'Estonie, la Livonie, la Courlande, la Prusse, la Poméranie, l'Isle de Rugen, le Meckelbourg, le Holstein, la Stormarie, la Ditmarse, & les villes de Lubeck & de Lawenbourg. Il en perdit ensuite une bonne partie. Henri, Comte de Schwérin, faisant un voyage dans la Terre-Sainte, remit son épouse & son païs à la direction du Roi. A son retour il apprit que le Roi avoit abusé de son épouse & chercha le moyen de s'en venger. Il trouva enfin celui de s'emparer de la personne du Roi, qu'il tint aux arrêts pendant trois ans, & qu'il n'élargit qu'après qu'il lui eut promis une rançon de 45000 marcs d'argent fin. Durant la prison du Roi, la Poméranie, le Meckelbourg, Lubeck & Dantzick, se détachérent de lui. Adolphe, Comte de Schaumbourg, s'empara du Holstein & de la Stormarie, & les Chevaliers de la Croix en firent autant de l'Estonie & de la Livonie. Lorsqu'en 1227, il voulut reprendre les places qu'il avoit perdues, il fut battu dans la même année près de Bornhowed dans le Holstein, en bataille rangée, & courut grand risque d'être fait prisonnier une seconde fois. Il obtint cependant qu'on lui restituât l'Estonie & la Livonie. Ce fut ce Roi qui fut l'Instituteur de l'Ordre de Danebrog. Il mourut en 1241. * Helmoldus. Meursii *Hist. Dan. Dictionnaire Allemand.*

* W A L D E M A R E III, fils d'Eric, Duc de Sleeswyck, monta sur le thrône de Danemarck en 1326, lorsque Christophle, II. du nom, fut obligé de prendre la fuite; mais il en fut chassé par ce dernier en 1330. C'est pourquoi quelques uns prétendent qu'il ne doit pas être mis au nombre des Rois de Danemarc. *Voyez* cy-dessous W A L D E M A R E V, sous les Ducs de Sleeswyck de ce nom.

W A L D E M A R E IV, fils du Roi Christophle II, fut couronné en 1340, & rétablit les affaires assez délabrées du Royaume. En 1346, il vendit l'Estonie aux Chevaliers de la Croix pour 18000 marcs d'argent, dont il consuma la meilleure partie dans son voyage de la Terre-Sainte. Il obtint de Magnus Schmeeck, Roi de Suéde, en 1360, la Scanie, qui avoit passé entre les mains des Suédois sous Christophle II. En 1366, Albert, Roi de Suéde, lui céda la Gothie & plusieurs places appartenantes à la Suéde. Son épouse étoit *Hédwige* de Sleeswyck, dont il eut une fille, nommée *Ingeburge*. Cette Princesse tomba en disgrace auprès du Roi son époux, à cause de sa trop grande familiarité avec Valquard Langmann, Officier du Roi, & fut enfermée au château de Seebourg. Lorsqu'en 1353, Waldemare se trouva à la chasse & passa la nuit à Seebourg, on lui amena la Reine sans qu'il sût que c'étoit elle. Elle devint grosse & accoucha de la fameuse *Marguerite*. Il mourut en 1375. * Jean Magnus, *Hist. Goth. l. 21.* Loccenii, *Hist. Suec.* Meursii *Hist. Dan. Dictionnaire Allemand.*

W A L D E M A R E, Roi de Suéde, étoit le fils aîné de Birgére Jérl qui l'avoit eu d'Ingeburge, sœur du Roi Eric XI. Il fut élu Roi en 1251, & quoique son pére eût mieux aimé porter lui même la couronne, il fut cependant obligé de se contenter du titre de Duc & de la tutelle du Roi. Tant que le pére vivoit, tout alloit bien; il abaissa la puissante famille des *Folckunger*, qui se trouvoit toûjours opposée à celle des *Birgers*; il corrigea les loix & ordonna que les filles hériteroient à l'avenir la troisiéme partie du bien paternel, au lieu que jusques alors elles avoient entiérement été exclues. En 1263, il maria son fils Waldemare avec *Sophie*, Princesse de Danemarck, qui lui apporta pour dot Malmoe & Trelleberg en Scanie. Il bâtit aussi & fortifia la ville de Stockholm. Mais ce bon pére étant mort en 1266, Waldemare Roi de Suéde, Magnus Duc de Sudermanland, Eric Duc de Smaland, & Bénédict Duc de Finlande, ses quatre fils, ne purent point s'accorder ensemble. Le voyage de la Terre-Sainte que Waldemare entreprit pour expier la faute d'avoir rendu enceinte Jute, la sœur de son épouse, fut une nouvelle source de malheur. Magnus, profitant de son absence, tenta de s'ouvrir une route pour arriver au thrône, & au retour de Waldemare on en vint aux armes. Waldemare fut vaincu & obligé, en 1277, de céder le Royaume à son frére Magnus en présence de tout le peuple. Cet Acte mortifiant pour Waldemare se passa à Morastée. Il séjourna depuis presque toûjours à Malmoe, & ayant été fait prisonnier en 1288, il fut mis aux arrêts dans le château de Nikœping où il mourut quatre ans après. * Jean Magnus, *Hist. Goth. l. 19.* Loccenii *Hist. Suec.* Hermannidæ *Descriptio Sueciæ.* Puffendorf. *Dictionnaire Allemand.*

* W A L D E M A R E, Markgrave de Brandebourg, fils de Conrad, succéda à son frére Jean en 1305. Il fit la guerre à Admorsus Markgrave de Misnie, & le fit prisonnier en 1317. Quelques uns de ses Vassaux le rachetérent. Waldemare à son tour fut vaincu par Rodolphe, Duc de Saxe, mais les Bourgeois de Britsen le mirent en liberté: ce qui a fait donner à cette ville le nom de *Treuen-Britzen*, c'est à dire, *fidéle Britzen.* Il eut aussi beaucoup de démêlez avec les Ducs de Poméranie & de Meckelbourg. Il enleva la Lusace aux Markgraves de Misnie. Il mourut en 1319, dans le tems qu'il se préparoit à faire la guerre au Danemarck. *Voyez* B R A N D E B O U R G. En 1348, un Imposteur nommé *Jacob Reebock* se fit passer pour ce Prince. *Voyez* cy-dessous.

W A L D E M A R E I & W A L D E M A R E II, Ducs de Sleeswyck. *Voyez* W A L D E M A R E I & W A L D E M A R E II, Rois de Danemarck.

* W A L D E M A R E III, Duc de Sleeswyck, fils aîné d'Abel, Roi de Danemarck, fit ses études à Paris, & fut à son retour mis en prison pour quelques malversation. Après la mort de son pére en 1252, son frére Christophle, I. du nom, s'empara de la Couronne de Dannemarck, & ne voulut point lui rendre Sleeswyck, alléguant pour raison que les fiefs de Danemarck n'étoient pas héréditaires. Mais en 1254, les Comtes de Holstein obligérent le Roi à remettre Waldemar en possession de ce Duché, qu'il posséda jusqu'à sa mort arrivée en 1257.

* W A L D E M A R E IV, fils aîné d'Eric I, Duc de Sleeswyck, fut mis d'abord sous la tutelle d'Eric VII, surnommé *Glipping*, Roi de Danemarck. Il se rendit maître du Duché de Sleeswyck, mais il fut obligé de promettre au Comte de Holstein, qu'il le rendroit à son Pupille dès qu'il feroit sorti de minorité. Comme il ne tint pas sa parole, Waldemare fit une ligue avec quelques Danois mécontens contre Eric qui se vit par là contraint de restituer le Duché de Sleeswyck à Waldemare, qui continua sa confédération. Dans la suite, Eric fit Waldemare prisonnier, & ne le relâcha qu'à de très-dures conditions. Eric étant mort après avoir été chassé du thrône, Waldemare fut déclaré Tuteur des enfans du défunt, & fit si bien pendant sa tutelle que l'an 1267, dans une assemblée publique des Etats du Royaume on lui ajugea, comme une dépendance du Duché de Sleeswyck, les Isles d'Alzen, d'Arroe & de Fémeren, sur lesquelles on avoit été jusques-là en dispute. Eric étant devenu majeur annulla tout ce qui s'étoit fait à cet égard, & après une rude guerre rentra l'an 1295 en possession de ces isles.

* W A L D E M A R E V, fils d'Eric II, Duc de Sleeswyck. Christophle II, Roi de Danemarck, & Gérard V, Comte de Holstein-Rendsbourg, eurent ensemble dispute au sujet de la tutelle, & l'exercérent tous les deux. Le Comte de Holstein fit monter Waldemare sur le thrône à la place de Christophle, & eut en 1326, pour sa récompense la Jutlande & le Duché de Sleeswyck. Mais Christophle s'étant rétabli avec l'aide de Jean III, Comte de Holstein-Kiel, Gérard fut obligé de céder le Duché de Sleeswyck à Waldemare qui s'en contenta. Ce dernier mourut en 1365, & eut pour successeur son fils Henri. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* W A L D E M A R E Imposteur, dont le véritable nom étoit *Jacob Reebok*, étoit Meûnier de son métier. Il s'étoit mis au service de Waldemare I, Electeur de Brandebourg, & comme il lui ressembloit extrémement, il se fit passer en 1348 pour ce Prince, disant que comme Agnès étoit sa parente de trop près, il

il ressentit quelques remords de conscience, qu'il avoit feint d'être malade, & qu'il avoit fait enterrer un corps mort qu'il avoit fait passer pour le sien. Depuis ce tems-là il avoit, *disoit-il*, erré à l'avanture, jusqu'à ce qu'il reçut la nouvelle de la mort de son épouse, & apprit que le Markgraviat de Brandebourg avoit été conféré à la Maison de Baviére, au préjudice de la branche d'Ascanie. Plusieurs villes de l'Electorat de Brandebourg se déclarérent pour lui, aussi bien que la Noblesse du païs, avec les Ducs de Saxe, de Poméranie & de Meckelbourg, les Princes d'Anhalt, & Othon Archevêque de Magdebourg. L'Empereur Charles IV prit son parti & le reconnut pour le véritable Markgrave de Brandebourg. La chose alla même si loin que le nouvel Electeur Louïs n'eut pour lui que très-peu de villes. Mais enfin cet Imposteur fut abandonné de l'Empereur & des autres Princes, & se retira à Dessaw où il mourut. On accuse Rodolphe I, Duc de Saxe d'avoir poussé cet Imposteur à jouer un tel personnage. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* W A L D E N, ville d'Angleterre dans le Comté d'Essex, sur le Granta, vers les confins des Comtez de Cambridge & de Hartford, à l'ouest-nord-ouest de Colchester, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * Sanson, *Carte des anciens Royaumes de Kent, d'Essex & de Sussex.* Walden s'appelle aussi *Safron-Walden*, à cause du saffran qu'on recueille dans son territoire. Il y vient pendant trois ans de suite en telle abondance qu'un acre de terre en produit jusqu'à quatre-vints & même jusqu'à cent livres, qui étant séchées reviennent à vint. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 74.

* W A L D E N (Robert) Archevêque de Cantorbéry, Evêque de Londres & Grand-Thrésorier d'Angleterre, étoit d'une basse extraction, mais il s'évertua de telle sorte qu'il reçut le dégré de Docteur en Théologie. Ses rares talens lui acquirent l'estime du Roi Richard II, qui le fit Grand Thrésorier. En 1397, il devint Archevêque de Cantorbéry; mais dès que ce Prince eut été chassé du thrône par Henri IV, Walden fut privé de ses charges, & vécut en simple particulier pendant quelques années. En 1404, on lui donna l'Evêché de Londres, qu'il ne garda qu'un an, ayant été obligé de le céder à Nicolas Bubweth qui étoit aussi Grand Thrésorier. Il passa le reste de ses jours dans un pauvre état, & mourut en 1407. * *Gr. Dict. Univ. Holl. The compleat History of Engeland, tome* 1. *p.* 295. Heylin's *Help to English History.*

W A L D E N ou W A L D E N S I S. *Cherchez* N E T T E R.

* W A L D E N B U R G, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans cette partie de la Misnie qui porte le nom d'*Ertzgeburge*. Elle est à l'ouest-sud-ouest de Dresden, dont elle est éloignée d'environ 14 lieues.

* W A L D E R D O R F ou W A L L E N D O R F (Wilderich, Libre Baron de) Prince du Saint Empire & Evêque de Vienne, étoit issu d'une ancienne famille noble. Il fut Chanoine dans les Chapitres de Mayence & de Wirtsbourg, puis Prevôt de la cathédrale de Spire, & Vicaire général de l'Archevêché de Mayence. Il fut aussi Membre du Conseil Privé de l'Electeur, comparut en cette qualité, comme témoin à l'élection de l'Empereur Léopold, & fut envoyé avec d'autres pour aller chercher la couronne de l'Empereur Charlemagne qui devoit servir au couronnement du nouvel Empereur. Ensuite il fut honoré de la dignité de Vice-Chancelier de l'Empire, & de celle de Conseiller actuel du Conseil Privé de l'Empereur. En 1670, lorsque par un Edit de l'Empereur, les Juifs furent chassez de Vienne, & que leur Synagogue fut changée en Eglise, ce fut lui qui en fit la dédicace, sous le nom de S. Léopold: c'est depuis ce tems-là que ce fauxbourg porte le nom de *Léopolstadt*. Il mourut en 1680, âgé de 60 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

W A L D H E I M. *Voyez* W A L T H E I M.

* W A L D M U N C H E N, jolie petite ville du Cercle de Baviére en Allemagne, dans le diocése de Ratisbonne, sur la rive gauche du Schwartzach, est au nord-nord-est de Ratisbonne, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

W A L D O ou W A L D O N. *Voyez* l'article d'A L S L E'-B E N.

* W A L D O W, désert de la Prusse Royale, consiste en un amas de hautes montagnes qui font entre la Basse Pologne & la Poméranie. Il y a quelques bourgs aux extrémitez, comme, Camin, Petercow, Grabow, Hammerstein, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W A L D P O T T ou V A L P O T de Passenheim (Henri) issu d'une ancienne famille de Barons qui s'est distinguée vers le Rhin & la Mofelle, fut élu premier Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en 1190, à cause des preuves qu'il avoit données de sa valeur dans la guerre contre les Infidéles & sur tout au siége de Ptolémaïde. Les régles qu'il prescrivit aux Chevaliers de cet Ordre, étoient assez dures. Ils ne pouvoient coucher que sur des paillasses, & étoient obligez de réciter tous les jours deux cens *Pater Noster*, & autant d'*Ave Maria*. Il mourut le quatriéme d'octobre 1200 à Ptolémaïde, où il fut enterré. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hartknoch, *Borussia Antiqua & Nova. Dissert. Histor.* du même. Schultz, *Chron. Boruss. Gesta Dei per Francos.* Venator, *von Teutschen Ritter-Orden.* Eustochii Solli *Hist. Teuton.*

W A L D P O U R G; ancien Comté de l'Empire en Souabe renferme des terres considérables. Le château de Waldpourg, qui donne le nom à tout le Comté, est situé sur une hauteur derriére Ravensbourg vers l'Algow. La Seigneurie de Wolffegg, & Zeil qui en reléve, est enclavée entre l'Evêché de Kempten, les païs Autrichiens en Souabe, & les Comtez de Rechberg & de Kœnigfeck. Jean Truchsess de Waldpourg obtint la Seigneurie de Wolffegg & de Wurtzach par son mariage avec Claire de Neiffen dans le XIV siécle. Le même acheta Trauchbourg de Henri, Comte de Véringen, & d'Eberhard, Comte de Nellenbourg. Les villes de Waldsée, de Riedlingen, de Sulgau, de Mengen & de Munderkingen, furent apportées en mariage par Catherine, Comtesse de Cilley, à son époux Jean II de Waldpourg. Le Comte Eberhard eut pour dot de Cunegonde, Comtesse de Montfort, son épouse, le Bailliage de Bachhaupten & Dachbretweiler. Le Comté de Friedberg & la Seigneurie de Scheer furent achetées de la Maison d'Autriche. Gebhard, fils de Werner, porta le titre de Comte; mais ses Descendans s'en abstinrent jusques à ce qu'il leur fut confirmé de nouveau le septiéme septembre 1618, par l'Empereur Ferdinand II. Cette Maison porte aussi le titre d'Echanson de l'Empire que les Nobles de Nortenbourg eurent en fief du tems de la Bulle d'or; & ensuite, ceux de Seldeneck, de l'Electeur Palatin. Mais cette derniére Maison étant sur le point de s'éteindre, Louïs, Electeur Palatin, donna la survivance de cette charge à ceux de Waldpourg en 1518, & ils y succédérent effectivement. Christophle de Waldpourg-Scheer en fit les premiéres fonctions en 1594, à la Diéte de l'Empire à Ratisbonne. Quoique ceux de Waldpourg portassent longtems auparavant le titre de *Truchsess*, ou d'Echanson, il ne s'étendoit cependant que sur le Duché de Souabe. Cette charge héréditaire de l'Empire est toûjours administrée par l'aîné de la branche de Waldpourg-Wolffeg & Zeil, selon la décision que l'Electeur de Baviére donna là-dessus, & cet aîné jouït en récompense des fiefs que la Maison entiére de Waldpourg posséde en commun. * Stumpf. Crusii *Ann. Suev.* Lazius, *de Migrat. Gent.* Zeileri *Chron. Suev. Dictionnaire Allemand.*

W A L D S A X E N ou W A L D S A S S E N, bourg avec Abbaïe. Il est dans le Palatinat de Baviére, aux confins de la Franconie, de la Bohéme, & de la Haute Saxe, & à deux lieues de la ville d'Egra, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

W A L D S E'E, bourg avec un château fort. Il est dans la Baronie de Waldpourg en Souabe, entre Lindaw & Biberach. Il y a dans Waldsée une Abbaïe, fondée par l'Empereur Frédéric II, où est le tombeau des Barons de Waldpourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

W A L D S H U T, l'une des quatre villes Forêtiéres de la Souabe. Elle est dans le Klégow sur le Rhin, à dix lieues au dessus de Bâle. Waldshut est bien fortifiée, & elle défend l'entrée de la Forêt Noire, comme son nom le marque. * Maty, *Dict. Géogr.*

W A L D S T E D E N. *Voyez* la fin de l'article de F O-R E T-N O I R E.

W A L D S T E I N. *Voyez* W A L S T E I N.

W A L E N S E'E, Lac. *Voyez* l'article de W A H L E-S T A D T.

W A L E S T A D T. *Voyez* W A H L E S T A D T.

W A L G E N S E'E, bourg du Duché de Baviére. Il est à dix lieues de Munich vers le midi, sur le Lac appellé *Walgenzée*, & en Latin, *Lacus Italorum* ou *Italicus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W A L H A I N ou W A L H E I M, petite ville des Païs-Bas Catholiques dans le Brabant & dans le Quartier de Louvain. Ce lieu est au sud de Louvain, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

* W A L H A I N ou W A L H E I M, petite ville des Païs-Bas Catholiques dans le Brabant & dans le Païs d'Arkel. Elle est au nord-nord-ouest de Malines, dont elle est éloignée d'environ deux lieues & demie.

W A L I D. *Voyez* G U A L I D.

W A L K E N R I E D, bourg de la Thuringe, situé sur la riviére de Zorge, dans le Comté de Hohenstein, aux confins de la Principauté de Calemberg. Il y a dans ce bourg une Prevôté considérable, qui fut cédée avec la Terre de Schawen aux Ducs de Brunswick-Lunebourg par la paix de Westphalie, & qu'ils ont depuis échangée pour le Comté de Daneberg avec les Ducs de Wolfembuttel. * Maty, *Dict. Géogr.*

W A L K O W A R. *Voyez* V A L C K O W A R.

* W A L L (Théodore de) en Latin *Wallæus*, de Lille, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Professeur en Eloquence à Louvain, a donné au Public, *Orationes quatuor de quatuor novissimis; Oratio in laudem Societatis corrigiatæ; Oratio de Sancta Monica; Divinæ Justitiæ Theatrum, sive Maria Othonis III Imperatoris Uxor, Tragædia.* Il mourut le douziéme novembre 1635. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 831 & 832.

W A L L A, dit *Arsenius*, Abbé de Saint-Pierre de Corbie dans le neuviéme siécle, étoit fils de Bernard, Abbé ou Administrateur du monastére de Saint-Quentin en Picardie, l'un des fils *naturels* de Charles *Martel*. Il fut élevé à la Cour avec son frére aîné *Adelard*, depuis Abbé de Corbie, auprès de Charlemagne, & se signala tellement dans tous les emplois qui lui furent confiez, qu'il fut élevé à la dignité de premier Ministre d'Etat. Le Roi s'étant laissé prévenir contre Adelard, Walla fut comme lui éloigné de la Cour, & se retira à Corbie, où il se fit Religieux. Sept ans après le Roi Louïs *le Débonnaire* ayant rappellé Adelard, il tira Walla du cloître, & le donna pour Ministre d'Etat à son fils Lothaire, qu'il avoit fait Roi d'Italie: Walla y suivit ce Prince, & sa conduite répondit à la grande opinion que l'on avoit de sa probité. A son retour d'Italie, il fut élu Abbé de Corbie; mais ayant eu ensuite quelque part à la conspiration de Lothaire contre le Roi son pére, il fut envoyé en exil, d'où étant de retour, il se trouva à l'entrevue de ces Princes. Il alla ensuite en Italie, où il fut fait Abbé de Bobio, mourut à Pavie dans le Palais de Lothaire le 31 août 836, & fut enterré à Bobio près du tombeau de saint Colomban. Sa vie a été écrite par Paschase Ratbert, Abbé de Corbie, son Disciple, qui y déguisa les noms, parce qu'il parloit de plusieurs choses importantes & secrettes qui s'étoient passées dans la déposition de Louïs *le Débonnaire* en 833, & qu'il ne faisoit pas sûr de débiter ouverte-ment

ment du vivant de cet Empereur, ni de son fils Charles *le Chauve*, tems auquel Paschase écrivoit cet Ouvrage. Cette Histoire apprend que Walla avoit épousé avant sa retraite, la fille de Guillaume, Duc de Septimanie. Quelques uns ont cru que le même Walla avoit eu part à la déposition de Louïs *le Débonnaire*; mais il y en a qui prétendent le contraire, & leurs preuves font impression. Ceux-ci soutiennent même qu'il s'y opposa toujours fortement. * *Vie de Louïs le Débonnaire.* Eginard, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti, IV sæculi.* Bulteau, *Abbrégé de l'Histoire de l'Ordre de saint Benoît, tome* 2. Le Pére Anselme, *Histoire de la Maison de France.*

W A L L A C E. *Voyez* W A L L E Y S.

W A L L Æ U S. *Voyez* W A L L (Théodore de)

* W A L L A R T (Vincent) Flamand, né dans le diocése de Cambray s'est consacré dans le dernier siécle à une pénitence très-austére. En 1664, il vint à Paris, âgé d'environ 32 ans, y vécut pendant 34 ans dans une pénitence très-rigoureuse, & passa les six derniéres années de sa vie sur le Mont-Valérien près de Paris. Il mourut le 23 février 1704, âgé de 72 ans. Il a toujours été ami & bienfaiteur de Port-Royal, & de ceux qui étoient liez à cette maison. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

W A L L E N B O U R G, petite ville de Suisse. Elle est sur une petite riviére dans le Canton de Bâle, à quatre lieues de la ville de Bâle, du côté du sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

W A L L E N D O R F. *Voyez* W A L D E R S D O R F.

* W A L L E N R O D (Conrad-Tibére de) issu d'une ancienne famille noble, fut en 1384 Grand-Commandeur, en 1388 Grand-Maréchal, & en 1390 Grand-Maître de l'Ordre Teutonique dans la Prusse. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il marcha contre les Lithuaniens avec une armée de 64000 hommes; mais il eut le malheur de la voir périr par la peste & par le fer. Cela le toucha si fort qu'il en devint forcené & mourut le 25 juillet 1394. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

W A L L E N S T A D T. *Voyez* W A H L E S T A D T.

W A L L E N S T E I N. *Voyez* W A L S T E I N.

* W A L L E R (N. . . .) Poëte Anglois, florissoit dans le dernier siécle. Ses vers ont une douceur & une harmonie qui lui sont particuliéres. Il étoit fort lié avec la Duchesse Mazarin, & avec M. de S. Evremont. M. de La Fontaine l'appelle l'*Anacréon* d'Angleterre. Il n'écrivoit que pour son amusement, celui de sa Maîtresse & de ses amis. Il fit cependant sur la fin de sa vie, qui fut très-longue, un Poëme sur l'Amour divin en six Chants, & quelques autres Poësies pieuses. M. Arouet de Voltaire fait le portrait de M. Waller dans ses *Lettres Philosophiques.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

W A L L E S, le Nouveau Nort-Walles, contrée des Terres Arctiques. Elle est située sur la Mer Christiane, au nord du Nouveau South-Walles. Les Anglois qui ont découvert ces païs, leur ont donné des noms conformes à leur situation; l'un au nord, & l'autre au sud de la Mer Christiane. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W A L L E Y S (Guillaume) que le *Grand Dictionnaire Universel Hollandois* nomme W A L L A C E, d'une Maison peu illustre, & d'une fortune encore plus médiocre, mais d'un génie très-élevé. Ce généreux Ecossois, quoique peu autorisé parmi ses Compatriotes, entreprit de relever sa patrie de l'abyme de misére où Edouard II, qui en avoit fait la conquête, l'avoit réduite, pendant que les personnes du premier rang, divisées par des factions, ou suivant le parti du Vainqueur, travailloient à l'envi à faire durer son esclavage. Les Auteurs Ecossois font de cet homme illustre un portrait qui le rend comparable aux plus grands Héros, & trouvent à peine des termes assez relevez pour faire connoître son mérite. Cet homme, quoiqu'à peine connu en Ecosse, ayant pris la résolution de travailler à la liberté de son païs, assembla dans ce dessein un petit nombre de troupes, avec lequel il fit de si merveilleux progrès, qu'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou la hardiesse de son entreprise, ou le succès dont elle fut d'abord accompagnée. Tous ceux qui soupiroient après la liberté, voyant qu'il y avoit un homme assez hardi pour se mettre à leur tête, coururent en foule sous ses drapeaux, & formérent bientôt une armée considérable. Avec ce secours Walleys attaqua les places dont les Anglois étoient les maîtres, & leur inspira une telle terreur qu'à peine se trouva-t'il quelque place qui voulût attendre les derniéres extrémitez. Il ne leur laissa que la ville de Barwick. Ces heureux succès donnérent à son armée une si grande admiration pour sa vertu, que sans s'arrêter aux formalitez ordinaires, elle le déclara Régent du Royaume. Edouard, qui étoit alors en Flandre, revint promtement en Angleterre & marcha en diligence contre les Ecossois à la tête d'une puissante armée qui défit celle de Waleys, lequel se retira avec le débris de son armée, derriére les marais du nord, où il n'étoit pas possible de le pourfuivre. La jalousie des Seigneurs Ecossois avoit été une des principales causes de sa défaite, & étoit préjudiciable aux intérêts du Royaume. Cela détermina Walleys à se démettre de la Régence, & depuis ce tems-là il n'agit plus que comme particulier. Cela se passa en 1298. En 1303, ce brave homme fut par une insigne trahison livré entre les mains d'Edouard, qui pour épouvanter les Ecossois par le supplice de Walleys, qu'il regardoit comme l'unique auteur de leur revolte, le fit juger, condamner & exécuter comme coupable de haute trahison, & ordonna que les quatre quartiers de son corps fussent exposez dans quatre des principales villes d'Angleterre. Ce cruel traitement n'a pas empêché que la postérité ne lui ait rendu la justice qui lui est due, & que les gens non prévenus ne le regardent encore comme un Héros qui étoit digne d'une meilleure fortune. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 3. *l.* 9. *p.* 71. 72. 73. 74; 81 & 82.

W A L L I A, Roi des Goths en Espagne. *Voyez* V A L L I A.

W A L L I N G F O R D (Jean) Historien Anglois, a écrit des Chroniques des Rois d'Angleterre, qu'il a ramassées en un livre, dont les Manuscrits étoient gardez dans la Bibliothéque du Baron de Lumley. * Pitseus.

W A L L I N G F O R D, ville d'Angleterre dans la contrée du Comté de Bark, qu'on appelle *Morten*, située sur la Tamise. C'est une ville ancienne, & qui étoit autrefois extrémement forte. C'est la *Gallena* ou la *Caleva Atrebatum* des Anciens, capitale des *Atrébatiens*, puis des Saxons, qui habitoient dans ce Comté. Elle a eu autrefois un mille de tour sans les remparts; étoit défendue d'un fort château, & contenoit douze paroisses. Mais en 1348, elle fut si désolée par la peste, qu'elle n'a maintenant qu'une église de reste & très-peu d'Habitans. On ne voit plus que les masures de ses remparts: elle a pourtant encore le privilége de députer deux Membres au Parlement. Elle est à 38 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

W A L L I S (Jean) fameux Mathématicien Anglois, né en 1616, à Ashford dans le Comté de Kent, où son pére étoit Prédicateur, fit ses études au Collége d'Emanuel à Cambridge. Il fut ensuite Ministre de l'Eglise de S. Martin, & depuis d'une autre Eglise à Londres du tems de la rebellion. En 1649, il fut nommé Professeur Savilien en Géométrie dans l'Université d'Oxford, & prit le dégré de Docteur en Théologie. En 1657, il obtint la charge de Garde des Archives, tint celles de l'Université dans un si bon ordre, & conduisit les procès avec tant de prudence & de dextérité, qu'il ferma la bouche à tous ceux qui lui envioient cet emploi. Il fut aussi un des premiers qui contribuérent à l'établissement de la Société Royale des Sciences à Londres. Il étoit petit, mais bien fait, son esprit vif; ses forces ne diminuérent point avec l'âge, & sa vue étoit si bonne qu'il ne se servit jamais de lunettes. Il mourut à Oxford le 28 octobre 1703, âgé de 87 ans, ayant commencé quelques jours auparavant, quoique presque sans douleur, à sentir qu'il approchoit de sa fin. Comme il y avoit très-peu de personnes qui pussent aller de pair avec lui, & que c'est avec raison qu'on lui donne rang parmi les principaux Mathématiciens de son siécle, il a aussi enrichi la République des Lettres d'un grand nombre d'Ouvrages. En voici les titres: *Arithmetica; De Sectionibus Conicis; Arithmetica infinitorum;* (Ismaël Bullialdus fit depuis un grand Commentaire sur cet Ouvrage.) *Mechanica; Algebra*; & quelques autres petits Traitez. Il a aussi publié divers Ouvrages des anciens Mathématiciens avec des Versions Latines, comme sont quelques piéces d'Archiméde; *Ptolomæi Harmonia; Aristarchus Samii de distantia Solis & Lunæ; Porphyrii Commentarii in Harmoniam, &c.* Toutes ces piéces furent ensuite imprimées ensemble en trois volumes *in folio*, qui contenoient aussi ses Ouvrages de Théologie, qui sont, *De S. Trinitate; De Sabbatho Christiano; Commentarius in Epistolam ad Titum; De titulis Psalmorum; De Melchisedeko; De Jobo, &c.* On y a aussi ajoûté ses Oeuvres mêlées, comme, *Grammatica Anglicæ Linguæ cum Discursu Physico de loquela; Logica; Diverses piéces contre Hobbes*, dont il a démontré la crasse ignorance dans la Philosophie & dans les Langues. Il possédoit aussi une Science particuliére pour déchiffrer les lettres écrites en chiffres. Il s'est rendu par là utile non seulement à sa patrie, mais aussi à des Princes étrangers qui étoient bien avec l'Angleterre. L'Electeur de Brandebourg lui envoya en 1663 une chaine d'or avec une médaille en récompense d'un service de cette nature qu'il lui avoit rendu. * *Dictionnaire Anglois.*

* W A L L I U S (Gilles) de Bruges, Docteur en Théologie & Professeur dans l'Académie de Louvain, a publié *Parænesis Antiquitatis contra novorum Dogmatum Sectatores; Oratio de vera Ecclesiæ posteritate.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 30.

W A L L I U S (Jacques) Jésuite Flamand, né à Courtray l'an 1599, mort vers l'an 1680, célébre Poëte Latin, dont les Poësies ont été recueillies en un volume, & divisées en neuf livres, savoir, deux de piéces *Héroïques;* un de *Paraphrases* en vers Hexamettres sur Horace; deux d'*Elegies*; un autre, sous le titre d'*Olivier de la Paix*, qui est aussi composé d'Elégies; & trois d'Odes. Elles furent imprimées à Anvers l'an 1656, *in octavo;* l'an 1657, *in douze*, & l'an 1669, &c. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 434. *n.* 1531. édit. d'Amsterdam 1725.

W A L O. *Voyez* G U A L O.

* W A L O N, édifia beaucoup par sa régularité l'Abbaïe de Haumont, aujourd'hui l'Abbaïe de l'Alne. Il vivoit dans le XII siécle. Il étoit Flamand & son vrai nom étoit *Walrad*, qui fut changé en celui de Walon, qui étoit plus doux pour la prononciation. Il se consacra assez jeune, à la vie monastique, & en suivit la profession pendant 38 ans, pendant lesquels il fut presque toujours Célérier de son monastére. Dieu le priva de la vue sur la fin de ses jours, mais il n'en devint que plus intérieur. Il mourut l'an 1174. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* W A L O N - C A P E L L E (Pierre) de S. Omer, Prieur du couvent de l'Ordre de S. Benoît à Bergue-S. Vinox. On a de lui, *Institutionum Monasticarum libri tres; de Hospitalitate Monachorum; de Casibus Monachorum reservatis; de Causis & Remediis Calamitatum Belgii; Conciones tres de sui abnegatione; de Paupertate Evangelica; de Contemplatione; Catalogus accuratus Abbatum S. Vuinoci.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 766 & 767.

W A L O N S ou O U A L O N S, surnom que l'on donne aux peuples qui ont l'usage de la Langue Françoise dans la Flandre, l'Artois, le Hainault, &c. Ils ont la réputation d'être excellens Soldats.

* W A L P O ou W A L P O N, V A L P O ou V A L P O N, ville de l'Esclavonie, au sud & à trois lieues du Drave, au nord & à onze lieues de la Save, & à l'est & à environ 14 lieues de Posséga ou Poséga. * *Carte de Hongrie*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle. *Voyez aussi* V A L P O N.

W A L P O L (Richard) Jéſuite Anglois, & habile Théologien, fut plufieurs années Préfet à Rome, & dans les Colléges d'Eſpagne & d'Angleterre. Ce Pére, qui eſt Auteur de la réponſe *ad Provocationem* O. E. & de quelques autres Ouvrages, mourut à Valladolid vers l'an 1607. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

* W A L P O N (Le Comté de) contrée de l'Eſclavonie, entre la Drave & la Save. Elle a au Couchant le Comté de Poſéga, & au Levant celui de Sirmiſch. Ses lieux principaux ſont Eſſeck, Walpon & Valkowar. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W A L P O N, riviére de l'Eſclavonie, coule du Couchant au Levant, baigne Walpon, & va ſe décharger, en partie dans la Drave au deſſus d'Eſſeck, en partie dans le Danube à Valkowar. * Maty, *Dict. Géogr.*

W A L P O W A R. *Voyez* V A L C K O W A R.

* W A L P U R G E (Sainte) vivoit vers l'an 780. Elle étoit ſavante & travailla avec un extréme zéle à la converſion des Infidéles. Elle étoit ſœur de S. Winibalde dont elle a écrit les voyages. La Vie de cette Sainte a été compoſée par Philippe d'Aichſtadt, & ſe trouve dans la quatriéme partie des *Antiquæ Lectiones* de Caniſius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

W A L R A D. *Voyez* W A L O N.

* W A L R A V E (Dorothée) de Hoorn en Nort-Hollande, Juriſconſulte, eſt Auteur de quelques Poeſies ſacrées, *de Beatæ Virginis Conceptione, Annunciatione, Purificatione & Aſſumptione.* Il mourut le 13 avril 1599, âgé de 26 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 194.

W A L S E'E, O B E R W A L S E'E, bourg de la Baſſe Autriche, eſt ſur le Danube, à trois ou quatre lieues au deſſous de l'emboûchure de l'Ens. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Falciana* ou *Locus Felix*, petite ville du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W A L S H (N....) Poëte Anglois moderne que le célébre M. Pope, aujourd'hui le meilleur Poëte d'Angleterre, regarde comme ſon Maître. Quoiqu'il ſoit très-exact dans ſes compoſitions, elles ont un air libre & négligé qui leur donne une grace & une douceur ſinguliére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

W A L S I N G H A M (Robert) que Sixte de Sienne nomme *Rupert Walſingen*, Anglois, Docteur & Profeſſeur en Théologie à Oxford, & Religieux de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut un de ceux qui réſiſtérent à Gérard de Boulogne, Général de l'Ordre, & qui ne voulurent point conſentir au Décret du Chapitre, qui portoit que l'Ordre des Carmes en Angleterre, feroit diviſé en plufieurs provinces. Il mourut à Norwich, au mois de janvier de l'an 1310, ſous Edouard II, Roi d'Angleterre; & laiſſa plufieurs Ouvrages, qui marquent ſon ſavoir, aſſez conſidérable pour ce tems-là, *Super Eccleſiaſticum; Determinationes Scripturæ; Elucidationes ſententiarum; Quæſtiones ſolemnes, &c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

W A L S I N G H A M (Jean) Carme Anglois, onziéme Provincial de ſon Ordre en Angleterre, après avoir étudié en Philoſophie à Oxford, vint à Paris, où il fit ſa Théologie, & où, ſelon Trithéme, il fut Profeſſeur dans le Collége de Sorbonne. Le Pape Jean XXII le fit venir depuis à Avignon pour ſoutenir la puiſſance des Papes contre Ocham, qui ſe ſentant coupable, ne voulut point s'y trouver, de peur d'être puni de ſa témérité. Walſingham fut auſſi fort conſidéré de Benoît XI, auprès duquel il fut longtems, & laiſſa plufieurs Ouvrages, entre autres, ceux qui ſont intitulez, *In Proverbia Salomonis; Super Magiſtrum Sententiarum libri quatuor; Utrum relationes in divinis ſint; De Eccleſiaſtica Poteſtate, contra Ochamum, &c.* Il mourut l'an 1330, à Avignon, dans le couvent des Religieux de ſon Ordre, ſous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre. * Pitſeus, *in Vita Illuſtr. Anglor.*

W A L S I N G H A M (Thomas) Anglois, natif de Norfolck, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, prit l'habit dans l'Abbaïe de Saint-Alban, où il exerça la dignité de Chantre vers l'an 1440, ſous le régne de Henri VI, Roi d'Angleterre. Il aimoit uniquement l'Hiſtoire, & rechercha avec ſoin les Antiquitez de ſon païs, qu'il a miſes dans un bon ordre, & qu'on voit dans les Hiſtoires qu'il a données au Public en qualité d'Hiſtoriographe du Roi; car c'étoit la coutume des Rois de choiſir un Religieux de l'Abbaïe de Saint-Alban, pour écrire l'Hiſtoire. Il a laiſſé *Auctuarium Polychronici; Acta Regis Henrici ſexti, &c.* * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

W A L S I N G H A M (François) iſſu de l'illuſtre Maiſon de Chilſchurſte dans la Province de Kent, fut élevé au Collége du Roi à Cambridge. Il fit enſuite un voyage dans les païs étrangers, & en profita ſi bien qu'à ſon retour il fut employé dans les plus importantes affaires de l'Etat. On l'envoya d'abord en Ambaſſade en France; & depuis, la Reine Eliſabeth le nomma Sécretaire d'Etat. Il poſſédoit toutes les qualitez requiſes pour cet emploi, pénétration d'eſprit, prudence conſommée, l'art de converſer avec le monde d'une maniére aiſée ſans ſe laiſſer pénétrer, & une conduite modeſte. Sa maxime étoit que la ſcience & la connoiſſance des choſes ne pouvoit trop ſe payer. Il ſut parer les coups de politique les plus fins, & attraper ceux qui négocioient, en ſe ſervant de diſcours ambigus. Il ne ſe ſervoit jamais du menſonge, mais il ſavoit arracher la vérité de ceux qui croyoient la lui cacher. Il entretenoit des Agens & des eſpions dans toutes les Cours étrangéres. Il pouvoit careſſer extérieurement pendant quelques années des gens qu'il ſavoit lui être ennemis, il les admettoit chez lui & les introduiſoit auprès de la Reine qui les recevoit gracieuſement; mais il avoit en même tems l'œil ouvert ſur toutes leurs démarches. Ses eſpions veilloient quelquefois trois années conſécutives ſur de certaines perſonnes & de jour & de nuit. Et afin qu'elles ne puſſent pas conférer enſemble, il avoit ſoin de les envoyer ailleurs & d'en prendre d'autres à ſon ſervice. Les lettres de la Reine d'Ecoſſe lui furent toutes remiſes par les propres domeſtiques de cette Princeſſe: un certain *Philippe* les lui expliquoit, & un autre, nommé *Grégoire*, les recachetoit. Sa deviſe étoit *Video & Taceo*, avant que la Reine ſe la fût apropriée. En un mot, il étoit appliqué, modéré, grand politique; mais malgré tout ſon mérite, malgré l'eſtime que la Reine en faiſoit, en le regardant comme un des plus grands appuis de ſon gouvernement, & malgré toutes les dépenſes qu'il avoit faites, même de ſes propres deniers, pour la conſervation de la paix & pour le bien public, il eut le malheur de mourir dans une telle pauvreté en 1590, que ſa Bibliothéque fut à peine ſuffiſante pour faire les frais de ſon enterrement. Il a laiſſé d'excellens Ouvrages de politique. Les principaux ſont ſes *Mémoires & Inſtructions pour les Ambaſſadeurs, ou Lettres & Négociations;* ſes *Maximes Politiques* & ſes *Réflexions ſur la Vie des Principaux Miniſtres de la Reine Eliſabeth.* Tout ces Ouvrages ont été traduits de l'Anglois en François par Louïs Bouleſteis de la Contie, & imprimez *in quarto* à Amſterdam en 1705. On a ajoûté ſa Vie à cette édition de ſes Ouvrages. * *Dictionnaire Allemand.*

W A L S I N G H A M, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée ſeptentrionale du Comté de Norfolck, qu'on appelle *Greneboe;* on le nomme *Walſingham le Grand*, pour le diſtinguer de *Walſingham le Vieux*, petit bourg à deux milles vers le nord de l'autre. Il y avoit autrefois un Collége de Chanoines, & un grand concours de Pélerins, qui s'y rendoient pour faire leurs dévotions à une chapelle de la ſainte Vierge près de deux puits, qu'on appelle encore aujourd'hui *les Puits de la Vierge Marie.* Ce bourg eſt à 89 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

W A L S T A D T. *Voyez* W O L S T A D T.

W A L S T E I N (Albert) Gentilhomme qui s'éleva aux didignitez de Baron de Bohéme & de Duc de Fridland, ne pouvant ſouffrir l'air de l'Ecole, fut donné pour Page au Marquis de Burgaw, fils de l'Archiduc Ferdinand d'Inſpruck. Il ſe fit Catholique après être ſorti de Page, vit l'Eſpagne, la France, l'Angleterre & l'Italie, & s'arrêta à Padoue, où il reprit ſes études, & où il s'attacha ſur tout à la Politique & à l'Aſtrologie. Enſuite il retourna chez lui, s'y maria; & après la mort de ſa femme, il alla offrir ſon ſervice à l'Archiduc Ferdinand, contre les Vénitiens, au ſiége de Gradiſca dans le Frioul. Il gagna l'amitié de ce Prince, qui le fit Colonel des milices de Poméranie. Pendant les troubles de Bohéme, il s'offrit à l'Empereur avec une armée de trente mille hommes, à la charge qu'il en feroit Général. Avec cette nouvelle qualité, il ſubjugua le diocéſe d'Halberſtadt & l'Evêché de Hall, ravagea les terres de Magdebourg & d'Anhalt, défit Mansfeld pour la premiére fois; & l'ayant battu une ſeconde fois avec Bethlem Gabor, auquel il s'étoit joint, il le pouſſa enfin hors de l'Allemagne, dont il étoit la terreur. Il reprit toute la Siléſie, ſecondé par les troupes de Tilly, défit le Marquis d'Urlach, conquit l'Archevêché de Bréme & le Holſtein, ſe rendit maître de tout ce qui eſt entre l'Océan, la Mer Baltique & l'Elbe, & ne laiſſa que Glukſtad au Roi de Danemarck, qu'il chaſſa de la Poméranie, & rendit entiérement inutile juſqu'au traité de Lubeck. Après ce traité, un Edit de la Cour Impériale, contre les complices de la revolte, attaqua principalement le Duc de Meckelbourg, dont la dépouille & les qualitez qui furent données à Walſtein, lui enflérent le cœur, juſqu'à l'engager à ſe faire traiter d'Alteſſe. Dans cette conjoncture, une Déclaration de l'Empereur, pour la reſtitution des biens eccléſiaſtiques, allarma les Proteſtans, qui appellérent Guſtave Adolphe, Roi de Suéde à leur ſecours. L'Empereur intimidé accorda la dépoſition de Walſtein, au Duc de Baviére, au Conſeil d'Eſpagne, & à toute l'Allemagne jalouſe & unie; & n'oppoſa à Guſtave, deſcendu en Poméranie, que le ſeul Tilly. Walſtein ſe ſoumit, flatté par les eſpérances que lui donna Jean-Batiſte Seny, ſon Aſtrologue, d'un plus glorieux rétabliſſement. Tilly, Grand Capitaine, mais trop dépendant du Conſeil de Vienne pour faire de grand coups, fut battu par les Suédois à Leipſic; après quoi le Vainqueur courant l'Allemagne comme un torrent, réduiſit l'Empereur à rappeller Walſtein, & à lui donner la qualité de Généraliſſime, & de maître indépendant de la paix & de la guerre, par l'entremiſe du Prince d'Eggemberg, ſon ami, qui le fut trouver à Zénam. Ce fut dans la conjoncture de cette nouvelle élévation, que ſe voyant néceſſaire, il ſongea de ſe mettre en état de n'avoir rien à craindre. Il entra en lice avec le Roi de Suéde, qu'il eût, diſoit-il, renvoyé à ſon entrée dans l'Allemagne, avec des verges. Il le battit, & en fut battu, mais il lui enleva preſque toute la Bohéme, par la priſe de Prague; & ſoutint ſa réputation par des entrepriſes, tantôt contraires, & tantôt avantageuſes, juſqu'à la bataille de Lutzen, donnée le 16 novembre 1632. Le combat opiniâtré, & diſputé par le Duc de Weimar, malgré la mort du Roi de Suéde, qui fut tué dès le commencement, ne fut terminé que par la défaite de Walſtein. Délivré d'un ſi redoutable concurrent, il ne ſe ménagea plus, & alla ouvertement à l'indépendance qu'il s'étoit miſe en tête. Par le refus qu'il fit de déférer aux Conſeils de Vienne dans ſes entrepriſes, il devint entiérement ſuſpect à l'Empereur, qui le déclara déchu de tout ſon pouvoir, en faveur de Galas. Walſtein, allarmé par cette nouvelle, reçut le ferment de fidélité, que lui firent les Officiers de ſes troupes, à Pilſen, le 12 janvier de l'an 1634. Piccolomini, qui étoit de la confidence, en ayant fait avertir l'Empereur par Galas & par Aldringuer, ce Prince prit les derniéres réſolutions contre lui, & par des intrigues ſecrettes, lui débaucha ſes amis. Walſtein, briguant alors ouvertement l'amitié des Proteſtans, envoya des Miniſtres de part & d'autre, pour tâcher d'en attirer quelques uns dans ſes intérêts, & ſe retira cependant à Egra, ville forte, & ſituée ſur les frontiéres de Bohéme & de la Saxe, dont

dont Gordon sa créature, & Lieutenant Colonel du Comte de Tersky, son frére, étoit Gouverneur. Gordon averti de la trahison véritable ou prétendue de Wallstein, par Galas ou par le Colonel Butler, ses bons amis, & flatté par les espérances de quelque grand établissement, conjura la mort de Wallstein, avec Butler Irlandois, Walter Lessé Sergent Major de Gordon, Robert Girardin Sergent Major de Butler, le Capitaine Debbrock, & plusieurs autres. Suivant les mesures prises pour l'exécution, Gordon donna à souper à Tersky, Kingsky, Illo, & Newman, Capitaine de la Garde de Tersky, confidens particuliers de Walstein, qui voulut bien être laissé tout seul, pour songer en repos à ses affaires. Sur les neuf à dix heures du soir, lorsqu'on fut au dessert, Girardin & Debbrock, qui n'étoient point du repas, étant entrez dans la salle, chacun avec dix ou douze bons hommes biens armez demandérent, *qui vive*; & Gordon, Lessé & Butler, ayant répondu, *vive Ferdinand & la Maison d'Autriche*, se jettérent sur Tersky, Kingsky, Illo & Newman, & les massacrérent. Gordon demeura à la garde du château: Lessé s'en alla à la place publique, pour empêcher le desordre, & Butler & Debbrock montérent à l'appartement de Walstein, dont ils enfoncérent la porte. Ils le trouvérent en chemise; & comme la hauteur de l'étage où il étoit, ne lui avoit pas permis de se jetter par la fenêtre, Debbrock le tua d'un coup de pertuisane, qu'il lui donna au travers du corps le 15 de février de l'an 1634. Walstein n'avoit encore que 50 ans, & laissa d'*Isabelle* de Harrach, sa seconde femme, une fille unique nommé *Marie-Elisabeth*, alliée à *Rodolphe*, Comte de Kaunitz.

De la même Maison que le Duc de Fridland, sont les Seigneurs suivans. MAXIMILIEN-ADAM, Comte de Walstein & du Saint Empire, Chambellan de l'Empereur, & Conseiller du Conseil Secret, qui de *Léonore*, fille de *Nicolas*, Comte de Palfi, laissa deux filles; ERNEST-JOSEPH, Comte de Walstein & du Saint Empire, Chambellan de l'Empereur, & Conseiller du Conseil Secret, Lieutenant Général en Bohéme, qui de *Marie-Anne* de Kokorzow, veuve de *Maximilien-Joseph*, Comte de Furstemberg, eut pour enfans *François-Joseph*, né l'an 1680, *Jean-Joseph*, né l'an 1684, *Marie-Ernestine-Joséphe*, née l'an 1682, *Marie-Barbe-Joséphe*, née l'an 1685, & *Anne-Marguerite-Joséphe*, née l'an 1686; CHARLES-FERDINAND, Comte de Walstein & du Saint Empire, oncle d'*Ernest-Joseph*, fut Conseiller du Conseil Secret, & premier Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, fut aussi Grand-Ecuyer de l'Impératrice, belle-mére de Léopold, & Grand-Maître de sa maison, fut fait Chevalier de la Toison d'Or l'an 1676, après avoir été Ambassadeur de l'Empereur en Angleterre & en Pologne, où il se conduisit avec une grande prudence. Il mourut le quatriéme avril 1702, âgé de 68 ans. De son épouse, *Marie-Elisabeth*, fille d'*Othon-Frédéric*, Comte de Harrach, & de *Lavinie* de Gonzague, il a eu un fils unique, CHARLES-ERNEST, Chevalier de saint Jacques, Conseiller Aulique & Grand-Chambellan de l'Empereur, marié l'an 1686, avec *Marie-Thérése*, fille de *François-Adam*, Comte de Losenstein, dont il a *Eléonore* de Walstein, née l'an 1681, & *Joséphe*, née l'an 1688. JEAN-FRE'DE'RIC de Walstein, fils du second lit du Comte *Maximilien*, pére de *Charles-Ferdinand*, mort l'an 1654, a été Archevêque de Prague, & s'est plu à cultiver les Belles Lettres, & à protéger ceux qui en faisoient profession. Il mourut le quatriéme juin de l'an 1694. * Sarrasin, *de la Conjuration de Walstein*. Sponde, *ad ann.* 1630, 1632 & 1634. Le Mercure François. Le Reverend Pére Fiezen, *dans son Histoire de Liége*. Puffendorf, *Hist. Rerum Suec.* Imhof, *Notit. Imper.*

W A L T - C A P P E L. *Voyez* C A P P E L.

* W A L T E N B U C H, petite ville du Cercle de Souabe, dans le Duché de Wirtemberg. Elle est sur la riviére d'Aich entre Stutgard au nord & Tubingue au sud, à trois lieues ou environ de l'une & de l'autre.

W A L T E R. *Voyez* G U A L T E R U S.

W A L T E R L O L H A R D. *Cherchez* L O L H A R D.

* W A L T E R H A U S E N, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, au Duché de Gotha. Elle est au sud-sud-ouest de la ville de Gotha, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

W A L T E R S. *Voyez* G U A L T E R U S.

W A L T H A M - A B B E Y, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie la plus reculée du Comté d'Essex, dans la contrée appellée *Waltham*. Il est sur le côté oriental de la riviére de Léa, qui sépare ce Comté du Comté de Hartford C'étoit un lieu renommé avant le changement de Religion, à cause de sa riche Abbaïe. Il est à douze milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

W A L T H A M (Roger) Anglois, célébre par son érudition, florissoit vers l'an 1250, sous Henri III, Roi d'Angleterre, & fut Chanoine de l'église cathédrale de Londres. Il est Auteur d'un livre intitulé, *Compendium Morale*; d'un autre appellé *Imagines Oratorum*; & de plusieurs autres, que l'on garde manuscrits. * Pitseus, *de Illustribus Angl. Script.*

* W A L T H E I M, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, est au sud-est de Leipsic, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* W A L T H E R (Lopès Zappata) Comte de Daralcalde, Conseiller du Conseil Royal d'Espagne & Plénipotentiaire pour la conclusion des traitez préliminaires de la paix de Munster, fut, dès le commencement des conférences, attaqué d'une apoplexie, dont il mourut la nuit suivante. Il étoit originaire de Suisse, issu de la famille noble de Walther de Waltherswyl. Un de cette famille nommé *Josse* Walther, alla s'établir en Espagne, où il épousa *Marie-Manuelle* de Zappata, fille de *Rodrigue* Zappata, Seigneur de Daralcalde & de Biveros. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* W A L T H E R (D. Michel) naquit à Nuremberg en 1596. Il fit ses études à Wittenberg, à Giessen & à Iéna. La Duchesse Douairiére de Brunswick & Lunebourg l'appella pour être son Prédicateur, & il fut obligé de faire en même tems les fonctions de Professeur à Helmstadt. Après la mort de cette Princesse, le Comte d'Oost-Frise le fit premier Prédicateur de la Cour & Surintendant général, charges qu'il exerça jusqu'en 1662, qui fut l'année de sa mort. On a de lui, *Harmonia Biblica*; *Officina Biblica*; *Mosaica Postilia*; *Miscellanea Theologica*; *Commentarius in Epistolam ad Hebræos.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pipping, *Memor. Theolog.*

* W A L T H E R (George Christophle) naquit à Rotenburg en 1601. En 1621, il alla étudier à l'Académie de Strasbourg, & en 1624 à celle d'Altorf, où, en 1628, il reçut le Bonnet de Docteur en Droit. Ensuite il fut fait Directeur de la Chancellerie dans la ville de sa naissance. Il exerça cet emploi jusqu'à sa mort arrivée en 1656. On a de lui, *Methodus Jura studendi*; *Tractatus de Jure & Privilegiis doctoralibus*; *de Metatis & Hospitationibus militaribus*; *Harmonia Evangelica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

W A L T - M U N C H E N. *Voyez* W A L D - M U N C H E N.

W A L T O N (Briand) savant Protestant Anglois, & Evêque de Chester, s'est rendu célébre dans ces derniers tems, par l'édition qu'il nous a donnée de la Bible en plusieurs Langues, qu'on appelle *la Polyglotte d'Angleterre*. Quoique plusieurs autres personnes y ayent travaillé avec lui, on ne laisse pas de lui attribuer ce grand Ouvrage, à la tête duquel on a mis son nom, & même son portrait. Outre le grand nombre de Versions Orientales qui sont dans ce recueil, & qui étoient déja auparavant dans la grande Bible de Le Jay, il y a au commencement des Dissertations sur toutes ces Bibles: c'est ce qu'on appelle ordinairement *Prolégoménes de Walton*, quoiqu'ils soient plutôt l'Ouvrage de Jean Pearson & de quelques autres Anglois que de Walton. Ils ont été traduits en François, mais abbrégez par le Pére Lamy, de l'Oratoire, *in quarto*, à Lyon, 1699. M. Simon a remarqué que le recueil des Questions préliminaires, qui sont au devant de cette Polyglotte d'Angleterre, est plus étendu, & même plus exact que tous les autres, qui avoient été faits sur le même sujet; que Walton a eu assez de jugement pour choisir les meilleurs Auteurs qui avoient écrit avant lui, & en même tems assez de capacité, pour ne pas suivre aveuglément les préjugez d'une infinité de Protestans. Il ajoûte qu'on doit attribuer les sentimens moderez de Walton, à la Secte des Episcopaux, dont il étoit; parce que ceux de cette Secte ont plus de vénération pour les anciens Péres, & pour les Traditions de l'Eglise, que les Presbytériens, qui ne veulent point de Prélats. Il croit néanmoins qu'il est tombé quelquefois dans l'erreur, donnant trop à de certaines Versions de l'Ecriture, & trop peu à d'autres. On a imprimé ces Prolégoménes séparément à Zurich l'an 1673. On a encore de lui une Dissertation Latine sur les Langues Orientales, & sur l'antiquité, l'autorité & l'usage des textes & des Versions qui se trouvent dans les Polyglottes d'Espagne, de France & d'Angleterre. Il est mort en 1661. * M. Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament.*

W A M. W A N. W A R.

W A M B A. *Cherchez* B A M B A.

W A M E'S E (Jean) en Latin *Wamesius*, Jurisconsulte, né à Liége, vivoit dans le XVI siécle, & après avoir appris la Philosophie & la Langue Gréque, dans l'Université de Louvain, s'adonna à l'étude du Droit, & fut reçu Docteur en cette Faculté. Il épousa depuis la veuve de Rutger Rescius, Professeur de la Langue Gréque, son intime ami. Quelques instances que lui fit Dom Jean d'Autriche, pour l'attirer dans le Conseil d'Etat, il ne put se résoudre à s'y transporter; de sorte que lorsqu'on avoit besoin de son conseil dans de grandes affaires, il falloit l'aller trouver pour prendre ses avis. Wamése enseigna le Droit Civil pendant seize ans, & le Droit Canon jusqu'à la fin de ses jours. Toutefois, quelque grande que fût sa doctrine, il n'eut point l'ambition de la faire paroître en la publiant par ses Ecrits; & nous n'aurions point les remarques curieuses qu'il a faites sur divers titres de l'un & de l'autre Droit, si Etienne Weims son allié, & Gérard Corsel son neveu, n'avoient pris soin de les faire imprimer après sa mort, qui arriva l'an 1590, la 66 année de son âge. Il est enterré dans la principale église de Louvain, où l'on voit son Epitaphe. Ses Ouvrages sont, *Recitationes ad titulum Decretalium de Appellationibus*; *Responsorum sive Consiliorum de Jure Pontificio, tomi duo, ordine Librorum & Titulorum qui in Decretalibus*; *Responsorum sive Consiliorum ad Jus Forumque Civile pertinentium Centuriæ sex.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 579 & *suiv.*

* W A N B R O U C K (N....) Chevalier, Poëte Comique Anglois, mort au commencement de ce siécle, a fait des Comédies plus plaisantes, mais moins ingénieuses que celles de Wicharley. Il se mêloit aussi d'être Architecte, & c'est lui qui a bâti le château de Bleinheim pour le Duc de Marleborough. Etant venu en France avant la guerre de 1701, il fut mis à la Bastille, & y resta quelque tems sans qu'on ait jamais pu savoir ce qui lui avoit attiré cette disgrace. Il fit pendant sa détention, une Comédie, dans laquelle on ne trouve aucun trait contre la France. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

W A N D A L E S. *Voyez* V A N D A L E S.

W A N D A L E S, peuples convertis au Christianisme dans le XII siécle. *Voyez* V A N D A L I E N S.

W A N D E L B E R T, Diacre & Moine de l'Abbaïe de Prum, sous l'empire de Lothaire, composa en vers Héroïques un Martyrologe tiré de ceux de Béde & de Flore, dont Sigebert & Trithéme font mention. Il a été imprimé sous le nom de Béde,

Béde, mais les Critiques ont remarqué qu'il ne sauroit être de Béde, puisqu'on y trouve beaucoup de choses qui sont arrivées après sa mort. Ce Martyrologe a été donné plus correct par le Pére Dom Luc d'Achery, dans le cinquiéme tome du Spicilége. Wandelbert laissa encore deux livres de la Vie & des Miracles de saint Goard. * Sigebert, *in Catal. c.* 129. Trithéme. Bellarmin. Molan. Vossius, &c.

* WANFRIED, petite ville d'Allemagne dans la Basse Hesse sur le Werra. * Hubner, *Abbrégé de l'Ancienne & de la Nouvelle Géographie.*

* WANGEN, petite ville d'Alsace dans le diocése de Strasbourg. Elle est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Strasbourg, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

WANGEN, petite ville de Suisse dans le Canton de Berne, sur la riviére d'Aar, qu'on y passe sur un pont environ à deux lieues au dessous de Soleurrre. * Maty, *Dict. Géogr.*

WANGEN, ville du Cercle de Souabe en Allemagne. Elle est petite, mais impériale, renommée par ses manufactures de toiles, & située dans l'Algow, sur la riviére d'Arg à quatre lieues de la ville de Lindaw, vers le nord. On prend Wangen pour l'ancienne *Vemania* ou *Vimania*, ville de la Vindélicie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WANLEY (Humphrey ou Humfrey) Anglois, naquit à Coventry. Quoiqu'appliqué dans sa jeunesse à différens Arts Méchaniques, il s'occupa à ses heures de loisir à imiter exactement les caractéres des Manuscrits des différens âges. M. Lloyd, alors Evêque de Lichtfield & de Coventry, charmé des talens du jeune Wanley, l'envoya à Oxford, pour y apprendre à fonds les Langues Gréque & Latine. De là il entra dans le Collége de l'Université. Il y apprit à lire les Manuscrits en Langues Orientales, & s'appliqua aux anciennes Inscriptions, sur tout à celles qui se sont conservées dans la Grande Bretagne. Il avoit résolu de faire part au Public du fruit de ses recherches; mais ses autres occupations d'un côté & de l'autre son inconstance, ne lui ont pas permis de consommer une telle entreprise. Il quita l'Université d'Oxford, & se mit à parcourir les différentes Bibliothéques d'Angleterre. Il mourut au mois de mai 1726, âgé de 55 ans. Il avoit pris la peine de copier la Chronique Latine ou les Annales du Prieur de Dunstaple, avec des corrections du texte en plusieurs endroits & des Notes marginales. M. Hearn, crut devoir la publier, ce qu'il a fait en 1733, à Oxford, *in octavo.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

WANNA ou UNNA, riviére de la Turquie en Europe. Elle coule dans la Croatie, baigne Wilhitz & Dubitza, & se décharge peu après dans la Save. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WANNEMAKER (Philippe) de Gand, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Théologien & Philosophe, est Auteur des Ouvrages suivans, *Triumphus Literatorum; Funus Justæ Vrientiæ; Oratio Panegyrica de sanctitate D. Thomæ Aquinatis; Oratio de optimo Reipublicæ Rectore eligendo.* Il mourut en 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 780.

WANSLEB (Jean-Michel) né le premier novembre 1635, à Erford dans la Saxe, de parens Luthériens, fut envoyé l'an 1654, à Konigsberg dans la Prusse, pour étudier la Philosophie & la Théologie, & s'étant attaché à Job Ludolf, se rendit habile en peu de tems dans la connoissance de la Langue d'Ethiopie. Ludolf voulant faire imprimer à ses frais son Lexicon & sa Grammaire Ethiopique, chargea de ce soin le jeune Wansleb, qui fit volontiers ce voyage, & donna en effet ces deux Ouvrages l'an 1661, à Londres, avec des additions considérables de sa part, dont Ludolph se plaignit, les traitant de fausses & de ridicules. Il les retrancha même dans une nouvelle édition. Edmond Castellus qui travailloit alors à son *Lexicon Heptaglotton* prit Wansleb chez lui pour l'aider, & lui donna sa table & une somme dont ils convinrent, & le retint près de trois ans. De retour dans son païs, il reçut ordre d'Ernest, Duc de Saxe-Gotha, de faire le voyage d'Egypte & d'Ethiopie, particuliérement pour y apprendre la Langue & l'Histoire naturelle du païs, & pour faire entendre aux Grands de cet Empire, s'il les trouvoit disposez à l'écouter, qu'un Prince d'Allemagne nommé *Ernest*, ayant conçu de grandes idées des Abyssins, lui avoit donné pour eux des lettres écrites en leur Langue, & étoit disposé à faire les frais nécessaires pour faire venir en Europe quelques Abyssins habiles, qui voudroient s'instruire de l'état des Eglises Réformées, afin de former une étroite liaison entre leur nation & la sienne. Wansleb partit le 15 juin 1663, arriva au Caire en janvier 1664, revint, non dans son païs, mais à Rome l'an 1665, & peu après avoir abjuré le Luthéranisme, entra dans l'Ordre de saint Dominique. En 1670, on l'envoya à Paris, où il fut bientôt connu de M. Colbert, qui jugea à propos de le renvoyer l'année suivante en Egypte, pour y faire de nouvelles découvertes. Il s'embarqua à Marseille le 20 avril 1671, & arriva au Caire en 1672. Il demeura près de 20 mois en Egypte, d'où il envoya à la Bibliothéque du Roi 334 Manuscrits Arabes, Turcs & Persans. Mais n'ayant pu passer en Ethiopie, il alla du Caire à Constantinople, d'où il se disposoit de tenter de nouveau le passage en Ethiopie au commencement de 1676, lorsqu'une lettre de M. Colbert le rappella en France, où il arriva le 22 avril 1677. Ce Ministre qui avoit été la cause de son rappel refusa de l'assister. L'hiver suivant il se trouva dans une telle nécessité qu'il vendit presque pour rien les Manuscrits Ethiopiens qu'il avoit apportez. Dans cette extrémité, après plusieurs tentatives inutiles, il demanda à M. Colbert quelque gratification afin qu'il pût se retirer à Rome; mais n'en ayant eu qu'un refus, il se retira en 1678 à Bouton, village entre Fontainebleau & Nemours, pour servir l'église de ce lieu en qualité de Vicaire. Il y mourut en 1679 le 12 juin. Les Ouvrages du Pére Wansleb sont, *La Liturgie de Dioscore Patriarche d'Alexandrie; un Projet ou Etat des Ouvrages qu'il vouloit faire imprimer en Langue Ethiopienne; Rélation de l'état présent de l'Egypte*, en Italien; *Nouvelle Rélation en forme de Journal d'un voyage fait en Egypte* en 1672 & 1673; *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie, fondée par S. Marc; Journal manuscrit de ses voyages; Catalogue non imprimé des Manuscrits Abyssins qu'il a vus, ou achetez, ou copiez dans ses voyages; Etat présent de l'Abyssinie, manuscrit, mais imparfait.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* WANSLEBEN ou WANTLEBEN, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne dans le Duché de Magdebourg. Elle est sur la Schrode, au sud-ouest de la ville de Magdebourg, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

WANSPECK ou WANSBECK. *Voyez* WENSBECK.

WANTAGE, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée occidentale du Comté de Berk, qu'on appelle *Wanting.* Il est situé sur une petite riviére qui tombe dans l'Oc, & est remarquable pour avoir donné naissance au savant & judicieux Roi Alfred, le fleau des Danois en Angleterre. Il est à 50 milles Anglois de Londres.

WANTAM, Religieux Anglois de l'Ordre de S. Benoît, passa la plus grande partie de sa vie à chercher dans les Auteurs l'origine & la véritable signification des mots. Il composa un livre des Etymologies, qu'il dédia à Sinwel son Protecteur, & qu'Humfred, Duc de Glocester, donna à la Bibliothéque d'Oxford. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.* Léland.

WARADIN ou le GRAND-WARADIN, sur le fleuve Sébéskérès, ville considérable de la Haute Hongrie sur les frontiéres de la Transsylvanie, avec Evêché, fut prise l'an 1660, par les Turcs qui l'ont gardée jusqu'à l'an 1692, que les Impériaux s'en rendirent les maîtres: elle est différente du *petit Waradin*, qui fait le sujet de l'article suivant.

WARADIN ou le PETIT WARADIN, petite ville de la Haute Hongrie, ainsi appellée pour la distinguer de la précédente, est située dans des marais, près de la riviére de Kalo, à 24 lieues du Grand-Waradin, vers le nord, & à sept ou huit de Tokay vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARADIN (Le Comté de) *Voyez* KALO.

WARASDIN, ville forte de l'Esclavonie en Hongrie. Elle est sur la Drave, à six lieues au dessous de Pettaw, & elle est capitale du Comté de Warasdin, situé entre celui de Creutz, la Basse Hongrie & la Stirie. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARBECK (Pierre) célébre Imposteur. *Cherchez* PERCIN.

* WARBOSINA, WORBOSINA & quelquefois VERBOSSEN, grande ville de la Basse Bosnie, sur la riviére de Worwossen. Elle est au nord-nord-ouest de Bagnaluc ou Banialuc, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

* WARBURG ou WARBOURG, petite ville d'Alemagne dans le Cercle de Westphalie. Elle est dans l'Evêché de Paderborn, vers les confins du Landgraviat de Hesse-Cassel & du Comté de Waldeck, sur le Dymel. Elle est à peu près au sud-est de Paderborn, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues. Elle a été autrefois au nombre des Villes Impériales.

WARBURG, ville de Suéde. *Voyez* WARDBERG.

WARCHAM, ville d'Angleterre dans la contrée du Comté de Dorset, qu'on appelle *Winfrith*, située avantageusement entre deux riviéres, la Frome & la Biddle, près de leur embouchure. Il y a un pont de pierre sur chacune. C'étoit autrefois un lieu où l'on faisoit un bon négoce, & où il y avoit de riches Habitans. Elle étoit environnée d'un rempart, & défendue par un château. Mais le port est aujourd'hui bouché, le château est tombé en ruïne, & plusieurs de ses églises sont démolies. Elle est à 90 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* WARD (Lords Dudley &) en Angleterre. Guillaume Ward, riche Orfévre de Londres & Jouaillier de la Reine, issu d'une ancienne famille de Normandie, eut un fils nommé HUMBLE Ward qui suit.

HUMBLE Ward aida souvent de sa bourse le Roi Charles I, & épousa *Françoise* sa Cousine & héritiére d'Edouard, Lord Dudley. En 1643, il fut fait Chevalier, & peu de tems après Lord Dudley de Bermingham & Pair d'Angleterre. Il eut de sa femme 1. EDOUARD qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Honoria*, mariée avec *Guillaume* Dilke; 4. *Françoise*, mariée avec *Guillaume-Noël* de Kirby, Baronnet; 5. *Théodosie*, mariée avec *Thomas* Bréreton, Baronnet.

EDOUARD épousa *Françoise*, fille du Chevalier *Guillaume* Bréreton, devenue seule héritiére de son frére, & il en eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Ferdinand*; 3. *Catherine*, alliée à *Jean* Gray, troisiéme fils de *Henri*, Comte de Stamford; 4. *Humblette.*

GUILLAUME épousa *Françoise*, fille aînée de *Guillaume* Dilke & d'*Honoria*, & il en eut 1. EDOUARD qui suit; 2. *Guillaume*; & 3. *Françoise.*

EDOUARD épousa *Diane*, fille du Chevalier *Thomas* Howard d'Alfred. Il mourut en 1704, laissant sa femme enceinte qui peu de tems après la mort de son mari accoucha d'un fils qui fut aussi nommé *Edouard.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dugdale, *Baronage. Peerage of England.*

WARD, petite isle, sur laquelle est bâtie la forteresse de Wardhus en Laponie. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARD (Samuel) Théologien Anglois du XVII siécle, jetta les fondemens de ses études à Cambridge où il fut Membre du Collége d'Emmanuel. Il obtint ensuite divers emplois. En 1609, il fut fait Préfet du Collége de Sussex ou Sidney, & Archidiacre de Taunton. Il prit depuis le degré de Docteur en Théologie, & fut nommé Professeur Marguerite en cette Faculté à Cambridge en 1621. Le Roi Jaques I, considérant sa grande capacité, l'envoya en 1618, avec Davenant & d'autres, au Synode de Dordrecht. Il eut à cœur d'y soutenir la doctrine

ordinaire contre les Arminiens, quoiqu'à l'exemple de Davenant & des Théologiens de Bréme, il s'approchât plus des Remontrans que des Contre-Remontrans dans les articles de la Grace univerfelle, & des fruits de la mort de Jefus Chrift, & ils foutinrent dans la 74 Seffion que Chrift étoit mort pour tous les hommes. On le croit Auteur du *Judicium de quinque Articulis Remonftrantium*, qui fe trouve dans les Actes du Synode fous le nom commun des Théologiens de la Grande Bretagne, & qui eft écrit avec plus de modération & de prudence que les piéces des autres Théologiens. De tout ceci on ne doit cependant pas conclurre que Ward ait embraffé alors, ou dans la fuite, toute la doctrine des Remontrans comme Gand & quelques autres Théologiens Anglois ont fait. Il paroit au contraire par une de fes lettres écrite à Gérard Voffius en 1629, que dans ce tems là il étoit encore attaché à l'ancienne doctrine, & qu'il n'étoit point des amis des Remontrans. Une bonne partie de fes Ouvrages de Théologie, comme, *Differtatio de Peccato originali, de Juftificatione, &c.* ont été imprimez enfemble *in folio*, par les foins de Seth Ward. Son Traité *de Efficacia Baptifmi*, fe trouve inféré dans les Oeuvres de Gatacker, avec les Remarques de ce Théologien. Ward tâche d'y foutenir que tous les enfans batifez font juftifiez. Il mourut au mois de décembre 1643. Au refte il faut fe garder de le confondre avec un autre *Samuel* Ward, Pafteur d'Ipswich, & Bachelier en Théologie, qui vivoit à peu prés dans le même tems, & qui s'eft fait connoître par des Sermons & par d'autres petits Ouvrages de pratique, comme, *Chrift all in all; Life of faith; Cole from the altar; Jethros Juftice; Woe to Drunkards, &c.* * Le Neve, *Faft. Angl. Acta Synodi Dordr.* Brand, *Hiftor. Script. utriufque.* Hales, *Epift. ex edit. Mosbemii. Epiftolæ Præft. Viror. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

WARD (Seth) fameux Mathématicien & Evêque Anglois, né à Buntington en Héreford l'an 1617, fit fes études au Collége de Sidney à Cambridge où Samuel Ward, Préfet de ce Collége le prit en affection & le reçut pour fon ferviteur. Il faut remarquer que ces deux Wards n'étoient point parens. Comme il fe fentit un grand penchant pour les Mathématiques, il alla trouver Oughtred, qui demeuroit à la campagne, pour lui demander des éclairciffemens fur fa *Clavis Mathematica*, & dans la fuite il expliqua toûjours cet Auteur à fes Eléves dans l'Académie. En 1643, il fut chaffé de fa place avec d'autres & enfermé au Collége de S. Jean à caufe de fon attachement au parti du Roi. Il eut part auffi à un Difcours contre le *Covenant*. En 1649, il fe laiffa gagner & obtint là-deffus de la part du Parlement la Chaire de Profeffeur en Aftronomie à Oxford, à la place de Jean Gravius qui avoit été chaffé. Il fe laiffa même enfin perfuader à prendre les engagemens des Indépendans. En 1654, il reçut le degré de Docteur en Théologie, & obtint enfuite la place de Chantre d'Exefter; & depuis, celle de Préfet du Collége de la Trinité. Quoiqu'en 1660, il fût obligé de quitter cette charge & d'accepter une place de Prédicateur à Londres, il fut cependant rétabli dans fa charge de Chantre dans la même année, & bientôt après nommé Doyen d'Exefter. En 1662, il parvint à la dignité épifcopale d'Exefter dont il fut transféré à l'Evêché de Salisbury en 1667. Il fut en même tems honoré par le Roi de la charge de Chancelier de l'Ordre de la Jarretiére. Comme le Docteur Pierce lui difputoit le droit de difpofer des Bénéfices de Salisbury, qu'il prétendoit appartenir uniquement au Roi, il y eut de grands débats entre ces deux Savans à cette occafion. Ward prit cette affaire tellement à cœur qu'il en perdit toutes les forces de corps & d'efprit, fur tout lorsqu'il fe vit obligé de faire, dans des mauvais tems & dans un âge fort avancé, des voyages fatigans en Cour. Il devint par là incapable de toutes fes fonctions & mourut prés de Londres en 1689. Il fut un des principaux Membres qui contribuérent à l'établiffement de la Société Royale des Sciences à Londres, à laquelle il fit préfent d'une pendule. Il employa de groffes fommes pour rendre navigable la riviére près de Salisbury & dépenfa beaucoup en d'autres libéralitez. Voici le caractére que l'Evêque Burnet nous en a tracé: „ Rempli d'un vafte favoir, il avoit fur tout pénétré „ fort avant dans les Mathématiques, peut-être même étoit il „ trop favant. On doutoit fort de fa fincérité. Il tournoit felon que le vent fouffloit; il jura la convention & fut à caufe „ de cela haï du Clergé de la Haute Eglife. Milord Clarendon „ le connoiffant plus propre que tout autre à gouverner l'Eglife, „ le foutint: ce qui fit que Ward conçut de grands projets. Il étoit „ grand politique, mais Théologien médiocre. " Voici les titres des Ouvrages qu'il a fait imprimer, *Effay of the being and Attributes of God; De Cometis; Idea Trigonometriæ demonftrata; Vindiciæ Academiarum; Exercitationes contra Th. Hobbes; Aftronomia Geometrica; Sermons.* * Wood, *Ath. Oxon. Dictionnaire Anglois.*

WARDBERG ou WARDBOURG, petite ville avec une bonne citadelle & un grand port. Elle eft fur la côte de Hallande en Suéde, à douze lieues de Gotembourg, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARDBURG, en Saxe. *Voyez* WARTBURG.

WARDE, petite ville de la Jutlande en Danemarck. Elle eft dans le diocéfe de Rypen, à fix lieues de la ville de Rypen, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARDHUYS ou WARDHUS, petite fortereffe mal entretenue. Elle eft fituée dans l'Ifle de Ward, qui eft fur la côte de la Laponie Norvégienne, vers les confins de la Mofcovie, & elle eft capitale du Gouvernement de Wardhus. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARDHUYS ou WARDHUS (Le Gouvernement de) eft le Gouvernement le plus feptentrional du Royaume de Norvége. Il eft borné au fud par le Gouvernement de Drontheim, & par la Laponie Suédoife; il a la Laponie Mofcovite au Levant; & il eft baigné par l'Océan feptentrional au nord & au Couchant. Ce Gouvernement renferme la Finmarchie, qui eft vers l'occident, & partie vers le nord; & la Laponie Norvégienne qu'occupe le refte. C'eft un païs affez étendu, mais fort mauvais: il ne produit que quelques pâturages. Ses Habitans, plus que demi-fauvages, ne s'occupent qu'à nourrir quelques beftiaux, ou à tuer quelques bêtes fauves, dont ils vendent les peaux & les fourrures aux Suédois, dans les foires de Iempterland. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARDINBORG. *Voyez* WARINGBORG.

WARE, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Héreford, nommée *Brangbing*, d'où l'on a tiré un bras de la *nouvelle riviére*, pour la commodité de Londres. Il eft à 21 milles Anglois de cette ville. * *Diction. Anglois.*

WARE' (Jacobus Waræus) Irlandois, Chevalier de la Jarretiére, a donné au public un Traité fuccint, mais curieux & exact, des Ecrivains d'Irlande. Il fut imprimé *in quarto*, à Dublin l'an 1639, fous le titre *de Scriptoribus Hyberniæ, libri duo, quorum prior continet Scriptores in Hybernia natos, pofterior Scriptores alios qui in Hybernia munera aliqua obierunt.* Waræus n'eft pas tombé dans les mêmes défauts touchant les Ecrivains d'Irlande, que Pitfeus dans fon recueil Latin des Ecrivains d'Angleterre, où cet Auteur s'étend fort au long fur de petits Auteurs d'ouvrages peu ou point connus; il en fuppofe même qui n'ont jamais été. Waræus, plus judicieux & d'une critique plus fine, rejette les Ecrivains fabuleux, & les Ouvrages fuppofez, pour ne rapporter que des Auteurs qui ont exifté véritablement, & dont les Ouvrages méritent quelque attention. * Waræus, *in Præf. de Script. Hybern.*

WAREHAM. *Voyez* WARHAM.

WAREN, petite ville du Duché de Meckelbourg, en Baffe Saxe. Elle eft dans la Vandalie fur le Lac de Calpin, entre la ville de Guftrow & celle de Stargard, à neuf lieues de l'une & de l'autre. Cluvier croit que Waren eft l'ancienne *Warinum*, cité des Variniens, qui étoient une partie des Vindiles ou Vandales. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WARENBRUCK, WARNBURG ou WARTENBERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans l'Electorat de Saxe. Elle eft fur l'Elfter, à peu près au nord-nord-oueft de Drefde, dont elle eft éloignée de fept à huit lieues.

WARENDORP, petite ville du Cercle de Weftphalie. Elle eft dans l'Evêché de Munfter, fur la riviére d'Embs, à quatre lieues de la ville de Munfter, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARFUSE'E, noble & ancienne Seigneurie du païs de Hasbaye. Le premier Seigneur de Warfufée dont il foit fait mention, eft OTHON, qui portoit pour armes *de gueulles feme de fleurs de lys d'argent*, qui vivoit en 1102, & que Hémericour dit avoir été le plus riche Seigneur du païs de Hasbaye. LIEBERT fon fils aquit encore les grands biens de la Maifon d'Awir par fon mariage avec *Alix*, fille unique & héritiére de *Hugues*, Seigneur d'Awir, dont il n'eut qu'une fille, qu'il donna en mariage à Raès de Dammartin, dit *à la Barbe*, tige conftante de la Maifon de Warfufée. Ce Seigneur étoit frére de *Renaud*, Comte de Dammartin & de Bologne, & fortoit des Comtes de Vexin, defcendus, felon l'opinion commune, par le Comte Nébelon, des Comtes de Madru, Princes du rang royal.

Vers l'an 1212, Renaud, Comte de Boulogne & de Dammartin s'attira l'indignation du Roi Philippe *Augufte* par fa revolte. Raès *à la Barbe* fon frére, eut part à fa difgrace, & fut obligé de fortir du Royaume. Il fe retira dans le païs de Liége, où il époufa *Alix* de Warfufée, Dame d'Awir, de Lexhi, d'Awans, de Wauroux, de Geneffe, de Limont, de Loncin, de Hermale, de Chaumont, &c. dont il eut deux fils, LIEBERT, dit *Sureal*, Seigneur de Warfufée, & HUGUES, Seigneur de Lexhi. Le premier donna l'origine à une nombreufe poftérité; & celle du fecond ne fut pas moins puiffante. Deux de fes principales branches, favoir, celle d'Awans & celle de Wauroux, firent bruit dans le monde par les fanglantes guerres, dites des *Awans* & *des Wauroux*, qui commencérent en 1290 entre les Seigneurs de ces terres pour un fujet fort leger, & qui ne finirent qu'en 1335, par un traité de paix, dont la caufe eft fort finguliére. L'Evêque & la ville de Liége, & le Comté de Loots ayant défendu les guerres privées, fous peine de la vie, les Seigneurs Chefs de la guerre des Awans & des Wauroux, qui étoient tous du païs de Liége & du Comté de Loots, aimérent mieux s'accommoder entre eux, que de perdre en obéïffant à cette ordonnance le droit où ils étoient de tout tems de fe faire la guerre. Liebert, dit *Sureal*, fils aîné de Raès *à la Barbe*, prit le furnom de Warfufée, & conferva les armes de Dammartin. Son frére puîné prit le furnom de Lexhi & les armes d'Awir: de maniére que ces deux fréres eurent des furnoms & des armes différentes, ce que leurs enfans ont fi bien imité, qu'on a vu trois ou quatre fréres porter des furnoms & des armes différentes, que leurs enfans changeoient fans beaucoup de difficulté. On en voit des preuves dans le *Miroir de la Nobleffe de Hasbaye*, compofé par Jean d'Hémericour, Chevalier de faint Jean de Jérufalem, qui écrivoit en 1388 & 1398, & qui mourut fort vieux le 28 décembre 1403.

Les premiers Defcendans de Raès *à la Barbe* ne confervérent rien de commun entre eux que le cri de fa Maifon, qui étoit *Dammartin*. La plupart d'entre eux le quittérent quelque tems après; les uns prirent le cri de *Warfufée*, les autres d'*Awans*, & les autres de *Wauroux*. Ces cris ont fervi en partie à faire connoître la poftérité de Raès. Une des plus illuftres branches qui foit fortie de Hugues, Seigneur de Lexhi fon puîné, a été celle de Hell, confidérable dans le Païs-Meffin, par les terres qu'elle y a poffédées, & à caufe de la part qu'elle a eue au Gouvernement de la ville de Metz, avant qu'elle ceffât d'être impériale. *Voyez* HEU. * Du Bouchet, *Maifon de France.* Le Labou-

bourcur, *Généal. de Chaumont.* D'Hémericourt, *Miroir des Nobles de Hasbaye.*

WARHAM (Guillaume) Archevêque de Cantorbéry, & Docteur en Droit à Oxford, l'un des plus grands hommes que l'Angleterre ait eus, fut employé en diverses affaires par Henri VII, Roi d'Angleterre, ensuite fut pourvu de l'Evêché de Londres, & deux ans après de l'Archevêché de Cantorbéry. Il mourut l'an 1532, sous le régne de Henri VIII, de douleur de voir la Religion Romaine prête à être renversée dans sa patrie. Ce Prélat avoit fait le quatriéme février de l'an 1512, dans l'assemblée du Parlement, un beau Discours sur ces paroles, *Justitia & pax osculatæ sunt, &c. v.* 11. du *Pseaume* 84 selon la Vulgate, & du 85 selon l'Hébreu. * Pitseus, *de Illustribus Anglorum Scriptoribus.*

* WARHAM ou WAREHAM, bourg à marché en Angleterre dans la province de Dorset. C'étoit autrefois une ville florissante où l'on battoit Monnoye, & Guillaume *le Conquérant* l'avoit munie d'un bon château; mais depuis le XIII siécle elle est allée peu à peu en décadence, parce que la mer s'en est retirée insensiblement: ce qui a ruïné son port. Ce bourg est d'ailleurs dans une situation très-avantageuse entre deux riviéres. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 688.

WARIN (Jean) Sécretaire du Roi, Intendant des Bâtimens de sa Majesté, & Conducteur général des Monnoyes de France, s'est fait estimer dans le XVII siécle par son habileté dans son Art. Il étoit né à Liége de *Pierre* Warin, Sieur de Blanchard, Gentilhomme du Comte de Rochefort, Prince du Saint-Empire. Jean Warin fut donné à ce Prince à l'âge d'onze à douze ans pour être son Page: son inclination naturelle, le portant à dessiner, il y réüssit en peu de tems, & parfaitement. Comme le dessein est un chemin à la Sculpture & à la Gravure, il se rendit également habile dans ces trois Arts: de plus étant fort industrieux, il imagina plusieurs machines très-ingénieuses, pour monnoyer les Médailles qu'il avoit gravées. Le Roi Louïs XIII, informé de sa capacité, le fit travailler, & lui donna bientôt la charge de Garde général des Monnoyes de France. Ce fut en ce tems-là qu'il fit le Sceau de l'Académie Françoise, qui répréſente le Cardinal de Richelieu, & qui est si ressemblant & travaillé avec tant d'art, que cet ouvrage sera toûjours regardé comme un chef-d'œuvre. Le Roi Louïs XIII ayant résolu de faire la conversion générale de toutes les espéces legéres d'or & d'argent dans toute l'étendue de son Royaume, Warin fut choisi pour avoir la conduite de cette réforme, & sur tout, pour faire les poinçons & les quarrez de toutes les monnoyes. Le Roi créa à cet effet deux charges pour Warin; l'une de Conducteur général des Monnoyes, l'autre de Graveur général des poinçons pour ces Monnoyes. Toutes celles qu'il a faites ont été d'une si grande beauté, que beaucoup de Curieux les ont conservées & les gardent comme des Médailles, qui ne cédent en rien aux antiques les plus estimées. Ses piéces de huit & de dix pistoles peuvent aussi être mises au rang des plus beaux médaillons. Toute la Monnoye fabriquée pendant la minorité du Roi Louïs XIV, & qui est de la même beauté que celle qui porte l'empreinte de Louïs XIII, est aussi de cet habile Graveur. Il fit outre cela toutes les Médailles qui regardent Louïs XIII, & celles de la Reine Anne d'Autriche son épouse, pendant la Régence; aussi bien que celles du Roi après sa minorité, pour la cérémonie de son Sacre, & pour divers autres événemens de son régne. Les Médailles placées dans les fondemens du frontispice du Louvre, de l'Observatoire & de l'église du Val-de-Grace, celles de Monsieur, frére unique du Roi, du Prince de Condé, du Cardinal Mazarin, de la Reine de Suéde, de M. Colbert, & de plusieurs autres personnes de considération, sortirent de la main de Warin. Son habileté parut encore dans la sculpture, témoins le buste du Roi Louïs XIV, en marbre, qui se voit dans les grands appartemens de Versailles, & qui fut son coup d'essai; la figure de sa Majesté aussi en marbre de sept à huit piez de haut; & un autre buste du Roi en bronze, dont la beauté égale tout ce qu'il a fait. On admire encore le buste en or du Cardinal de Richelieu du poids de 55 louïs d'or. Warin mourut à Paris au mois d'août 1672, âgé de 68 ans, lorsqu'il travailloit à l'Histoire Métallique du Roi. * *Mémoires du tems.*

* WARINGBORG ou WARINGBURG, petite ville de Danemarck. Elle est sur la mer, dans la partie la plus méridionale de l'Isle de Seelande, vis à vis de l'Isle de Falster.

WARKA, ville de Pologne. *Voyez* VARKA.

WARMIE ou ERMELAND, païs de Pologne, dont l'Evêque réside à Braunsberg, ville du même Etat dans la Prusse Royale.

* WARMINSTER, WARMISTER, WERMISTER ou WERMINSTER, bourg d'Angleterre dans la province de Wilt, sur le Villyborn, est à peu près au nord-ouest de Salisbury, dont il est éloigné de six à sept lieues. Ce bourg est considérable à cause de ses marchez, où il se fait un très-grand commerce de blé.

* WARNE, riviére d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg, après avoir arrosé Rostock, va se décharger dans la Mer Baltique à Warnemunde.

WARNEFRIDE ou PAUL DIACRE. *Cherchez* PAUL, Diacre d'Aquilée.

WARNEMUNDE: c'est une forteresse du Duché de Meckelbourg en Basse Saxe. Elle est dans la Seigneurie de Rostock, à l'emboûchure du Warnow dans la Mer Baltique. Cette forteresse appartient aux Suédois, & elle est considérable par les droits qu'on y léve sur toutes les marchandises qui entrent à Rostock ou qui en sortent. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARNER, Moine de Westminster en Angleterre, fut surnommé l'*Homiliaire*, parce qu'il laissa des Homélies, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.*

WARNETON. *Voyez* VARNETON.

WARNOW, bourg du Duché de Meckelbourg en Basse Saxe. Il est entre Wismar & Gustrow, à six lieues de la premiére & à quatre de la derniére, sur la riviére de Warne ou Warnow. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARRINGTON, ville belle & grande d'Angleterre, dans la contrée la plus méridionale du Comté de Lancastre, qu'on appelle *Weste-Derby.* Elle est sur le côté septentrional de la riviére de Mersey, sur laquelle elle a un beau pont de pierre, qui conduit dans le Comté de Chester. Depuis le régne du Roi Guillaume III, elle a reçu le tître de Comté en la personne de Henri Booth, Comte de Warrington, & Baron Délaméré. Ce fut là que les Parlementaires défirent l'armée des Ecossois, commandée par le Duc d'Hamilton en 1648. Cette ville est à 90 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WARSAW ou WARSOVIE. *Voyez* VARSOVIE.

WARTA, ville. *Voyez* WARTE.

* WARTBURG ou WARDTPURG, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe, au Comté d'Eyzenach, au sud de la ville d'Eyzenach, dont elle n'est pas fort éloignée.

WARTBURG. *Voyez* WARDBERG.

* WARTE, petite ville du Duché de Silésie dans la Principauté de Monsterberg, sur la rive gauche de la Neisse, est au sud-ouest de la ville de Monsterberg, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Sanson la met dans la Principauté de Neisse.

WARTE, riviére de Pologne. Elle a sa source dans le Palatinat de Cracovie, traverse ceux de Sirad, de Kalisch & de Posnanie, & ayant reçu le Nétec aux confins du Markgraviat de Brandebourg, elle va se décharger dans l'Oder à Custrin. Cette riviére baigne Sirad, Warte, Posna, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARTE, bourg de la Basse Pologne. Il est sur la Warte, dans le Palatinat de Sirad, à cinq lieues au dessous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARTENBERG, ancienne famille de Comtes, est l'une des plus anciennes & des plus considérables d'Allemagne. On trouve dans les Histoires quatre branches de cette famille, lesquelles portent le nom de Wartenberg, l'une dans le Palatinat; l'autre en Westphalie; la troisiéme en Suisse & la quatriéme en Bohéme, ausquelles il faut peut-être encore ajoûter celle de Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WARTENBERG (Jean-Casimir Kolbe de) *Voyez* KOLBE.

WARTENBERG, petite ville de Silésie. Elle est sur la riviére de Weide, à neuf lieues de la ville de Breslaw, vers le Levant, & elle est capitale d'une Baronie, qui est entre les Principautez de Brieg, de Breslaw & d'Olsse, la Baronie de Militsch & la Pologne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WARTENSLEBEN, ancienne famille noble dans la Basse Saxe, & dans le Brandebourg. C'est de cette Maison qu'est issu ALEXANDRE-HERMAN, Général des armées du Roi de Prusse, Membre du Conseil de guerre, Chevalier de l'Aigle Noir, Gouverneur de Berlin, Grand-Baillif de Postdam & de Sarmund. Il fut fait, en 1706, Comte de Wartensleben. Il étoit né le 15 décembre 1650, & avoit épousé en 1675, 1. *Sophie* de Mey: 2. *Sophie* de Treskau. De la premiére il eut 1. *Charles-Sophronius-Philippe*, né en 1680; & 2. *Willelmine-Charlotte*, née en 1682, mariée avec le Libre Baron de Diepenbroek: de la seconde il eut 3. *Léonore-Frédérique-Sophie*, née en 1698; 4. *Herman*, Chanoine à Brandebourg; 5. *Sophie-Charlotte*, née en 1702, mariée à *Jean-Frédéric*, Libre Baron de Westerholt; 6. *Frédéric-Louis*, né en 1705; 7. *Frédérique-Sophie*, née en 1708; 8. *Léopold-Alexandre*, né en 1710. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Descr. de la Hesse, p.* 336. Hubner, *Dict. Généalogique.*

WARTISLAS. *Voyez* URATISLAS.

WARWICK, ville d'Angleterre dans le Comté de ce nom, en Latin *Warvicum* & *Verovicum.* Elle est située sur la riviére d'Avon à huit milles de Coventry, à vint-six de Worcester, à trente d'Oxford, à soixante-huit de Londres, & fut appellée *Præsidium* du tems des Romains, à cause d'une garnison de Dalmates, qu'ils y tenoient, selon leur coutume de mettres des troupes étrangéres dans les Provinces qu'ils avoient conquises, afin que la diversité des mœurs & du langage les empêchât de pratiquer des intelligences & des sujets de revolte avec les gens du païs. Cette ville fut ensuite nommée *Warwick*, depuis que Warmond, Roi des Anglois Orientaux, l'eut choisie pour le lieu de sa résidence ordinaire. Henri I donna à ses Habitans les mêmes franchises qu'il avoit accordées à ceux de Londres. Le Comté, qui a pris le nom de *Warwick*, a celui de Stafford pour bornes au septentrion; ceux de Leicester & de Northampton à l'Orient; le Comté d'Oxford & de Glocester au midi, & celui de Worcester au Couchant. Sa longueur est à peu près de quatorze lieues, & sa largeur de sept. Il est divisé en deux parties, l'une qu'on nomme *Féloon* ou plat païs, & l'autre *Woodland*, ou païs de bois. Dans le premier sont de belles plaines & de bons pâturages que l'Avon arrose, & le Woodland est plein de montagnes, où il y a quelques mines de fer. Warwick & Coventry, ses deux villes principales, députent au Parlement ainsi que le bourg de Tamworth. Henri de Beaumont fut le premier Comte de Warwick. Sa postérité ayant fini en la personne d'Alix, sœur de Valerand de Beaumont, le mariage d'Isabelle, fille d'Alix, avec Guillaume de Beauchamp, Baron d'Elmeley, mit ce Comté dans cette Maison. Henri de Beauchamp fut fait Duc de Warwick sous Henri VI, & eut pour suc-

cesseur Richard Névill, son beau-frére, qui déthrôna ce Prince pour mettre Edouard IV, en sa place. Edouard, fils de George, Duc de Clarence, posséda ce titre dans un âge peu avancé, & n'en jouït pas longtems, Henri VII, s'étant défait de lui pour régner plus sûrement. Henri VIII l'ayant aboli, Edouard VI le redonna à Jean Dudley, qui eut la tête tranchée sous le régne de Marie. * Audiffret, *Géogr. Ancienne & Moderne*, *tome* 1. *p.* 181. édit. de Hollande 1694. Th. Corneille, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne*, *sous George II*, *tome* 1. *p.* 118. *Voyez* BEAUCHAMP.

WARWICK (Guidon de) communément nommé l'*Hercule* ou le *Goliath* Anglois, nous est décrit dans les anciennes Chroniques d'Angleterre comme le Héros le plus fort & le plus vaillant qui fût jamais. Il est vrai que ces Histoires rapportent aussi des circonstances fabuleuses & même contradictoires. Il doit avoir vécu environ dans le sixiéme siécle & avoir fait de grandes actions dans la guerre contre les Danois, qui firent alors une irruption en Angleterre. Il tua sur tout dans un duel près de Winchester un terrible Géant Danois, nommé *Colbrand.* Dans la ville de Coventry on montre à la porte de Goford une défense prodigieusement grande d'un sanglier, qui avoit causé de grands dommages, & qui fut tué par sa main. A la fin il renonça, à ce qu'on dit, à toutes les affaires du monde, & se retira dans un endroit fort agréable, mais solitaire, qui s'appelle aujourd'hui *Gvycliff* ou *Gibcliff*, près de la ville de Warwick sur la riviére d'Avon. Il y mourut & y fut enterré. Les uns ont attribué sa retraite à un mouvement de dévotion, & d'autres au repentir d'avoir tué son propre pére dans un combat. Ce fut près du tombeau de Guidon de Warwick que Richard de Beauchamp, Comte de Warwick, fit bâtir vers le commencement du XV siécle une chapelle, dédiée à Sainte Marguerite, dans laquelle il fit placer la statue de ce Héros, haute de huit piez, ce qui doit avoir été la mesure de la taille de Guidon. Près de cette statue on voit une colomne quarrée, auprès de laquelle, à ce qu'on dit, il faisoit tous les jours quatre fois la priére en appuyant ses mains croisées sur le sommet de la colomne. Dans la ville de Warwick on montre dans le château, où il doit avoir habité, son sabre, ses deux stilets, sa lance, son bâton qui ressemble à une grande perche, & diverses autres choses qu'on dit lui avoir appartenu. En 1509, le Roi Henri VIII commit par une patente expresse la garde de toutes ces antiquitez à Guillaume Hoggeson, un de ses moindres domestiques, avec une pension de 12 écus d'Angleterre & dix deniers. Les Comtes de Warwick en général, & en particulier ceux de la Maison de Beauchamp, ont toûjours fait paroître une grande vénération pour la mémoire de ce Héros. Guillaume Beauchamp fit à cause de cela donner à son fils le nom de *Guidon.* Thomas Beauchamp laissa à son fils & son successeur, au lieu d'une prérogative extraordinaire, le sabre & la cotte de mailles de ce prétendu Hercule. Un autre lui dédia avec de grands frais une tour haute de 113 piez, qui avoit 126 piez de circonférence & dont les murs étoient de dix piez d'épaisseur. Un autre encore laissa, en maniére de Fideïcommis, à sa postérité, une tapisserie sur laquelle les actions de Guidon étoient répréséntées. * Cambden, *Britannia.* Zeileri *Itinerar. Angl. c.* 7. *Dictionnaire Allemand.*

WARWICK, Comté. *Voyez* l'article de WARWICK, ville.

* WARWICK, bourg d'Angleterre dans la province de Cumberland, sur la rive gauche de l'Eden, à l'est de Carlisle, dont il est éloigné d'environ deux lieues. Ce lieu étoit anciennement une petite ville des Brigantes nommée *Virosidum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

WARWICK (Comtes de) *Voyez* BEAUCHAMP.

WARWICK, anciennement *Virovacum*, bourg des Païs-Bas. Il est dans la Flandre sur la Lys, à trois lieues de Lisle, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

WARY-CARLSBAD. *Voyez* CARLSBAD.

WAS.

* WASA ou WASSA, ville de Suéde, dans la Bothnie orientale sur la côte du Golfe de Bothnie, au fonds d'un petit Golfe, est entre le 63 & le 64 degré de latitude. Cette ville a donné le nom au célébre Gustave Vasa. *Voyez* GUSTAVE.

* WASABURG ou WASENBURG, famille de Comtes, de laquelle la souche est *Gustave*, fils de *Gustave Adolphe.* Il épousa *Catherine*, Comtesse, de laquelle il eut *Gustave Adolphe*, Comte de Wasaburg, qui d'*Angélique-Catherine*, Comtesse de Leiningen-Westerburg, qu'il épousa en 1679, eut cinq fils, savoir, 1. *Charles-Guillaume* en 1680; 2. *Gustave-Adolphe* en 1682; 3. *Henri-Othon* en 1683; 4. *George-Maurice* en 1687; & 5. *Antoine-Adolphe* en 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WASBOURG ou WASSEBOURG (Richard de) natif de Saint-Michel en Lorraine, fut Procureur de la nation de France en l'Université de Paris, puis Docteur Régent & Principal du Collége de la Marche, & Archidiacre de Verdun l'an 1549. Il a composé deux tomes des Antiquitez de la Haute Belgique, sous les Evêques de Verdun, où il rapporte, dans l'ordre des siécles, le régne & les faits des Empereurs, Rois de France & d'Angleterre, Ducs de Lorraine & de Bar. Cet Ouvrage est excellent en son genre. * *Histoire de l'Université de Paris.*

* WASER (Gaspard) de Zurich, naquit dans cette ville le premier de septembre 1565. Après avoir fait ses Humanitez, étudié la Langue Gréque, & fait un Cours de Physique & de Théologie, il alla en 1584 visiter l'Académie d'Altorf, & en 1585 celle d'Heidelberg. Il revint la même année à Zurich, & se chargea de l'éducation d'un jeune Seigneur d'Ausbourg avec lequel il se rendit en 1586, à Genéve, où son Disciple devoit faire ses études. Pendant un séjour de 18 mois qu'ils y firent, Wafer y écouta assidûment Théodore de Béze, s'appliqua à la Langue Hébraïque, & apprit le François. La peste & la crainte d'un siége ne leur permirent pas d'y demeurer plus longtems. En 1588, ils allérent à Bâle, où ils continuérent l'un & l'autre leurs études. En 1591, ils eurent ordre d'aller en Hollande. Ils passérent six mois à Leyde, & après avoir visité les autres villes du païs, ils allérent en Angleterre, en Ecosse & en Irlande. Revenus en Allemagne, ils en partirent en 1592 pour faire le voyage d'Italie, & revinrent l'année suivante à Ausbourg, où il remit son Disciple entre les mains de sa famille. Il revint à Zurich en 1593 & fut fait la même année Ministre de Witticon. Le 17 d'avril 1594, il épousa *Dorothée* Simler, fille de *Josias* Simler, de laquelle il eut dix enfans, huit garçons & deux filles. En 1596, il fut fait Diacre de la grande église de Zurich & Professeur en Langue Hébraïque. En 1607, il fut chargé d'enseigner la Langue Gréque, & fut fait outre cela Chanoine de Zurich. Il professa ces deux Langues à la fois, avec beaucoup de réputation. En 1611, il devint Professeur en Théologie, & sa fonction fut d'expliquer le Nouveau Testament. Il mourut le neuviéme novembre 1625, âgé de 60 ans. Il savoit les Langues Hébraïque, Chaldaïque, Syriaque, Gréque, Latine, Françoise, Italienne, Espagnole, Angloise & Flamande, outre l'Allemande, sa Langue maternelle. On a de lui, *Institutio Linguæ Syræ*; *Archetypus Grammaticæ Hebrææ Etymologia & Syntaxi absolutus*, *adjecta Tractatione de Carminibus Hebraïcis*; *Elementale Chaldaïcum*, *cui adjectum est Somnium Chaldaïco-Latinum Nabucadnezaris*, *& Analysis ejus Grammaticæ*; *Institutio Arithmetica*, *& de Quadrato Geometriæ*; *de Antiquis Nummis Hebræorum*, *Chaldæorum & Syrorum libri duo*, *cum figuris Nummorum æri incisis*; *de Antiquis Mensuris Hebræorum libri tres*, *interspersis Mensuris Ægyptiorum*, *Arabum*, *Syrorum*, *Persarum*, *Græcorum & Romanorum*; *Melchisedec*, *hoc est*, *Analysis Psalmi* 110 (ce Pseaume est le 109 selon la Vulgate) *ubi excutitur Argumentum Pontificiorum de Typo Melchisedeci pro adstruendo Missæ Sacrificio*; *de Purgatorio*; *l'Evangile Romain ou deux livres de la rémission des péchez contre les Indulgences papales*, *traduits de François en Allemand*; *Leonardi Zubleri novum Instrumentum Geometricum ad communem Geodæsiæ utilitatem*, *traduit d'Allemand en Latin*; *de Vita & Obitu Joannis Guillelmi Stuckii Oratio Historica.* Il a publié la *Plaga Regia* de Conrad Grafer, avec des additions. Il a revu la *Chronique de Suisse* par Jean Stumpfius, & l'a continuée depuis l'an 1546, où elle finissoit, jusques en 1606. Il a encore donné une édition du Traité Latin de Gesner, *de Differentiis Linguarum Veterum & Recentiorum*, & y a ajoûté un Commentaire. Il a fait encore quelques autres Ouvrages en Allemand. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 24. *p.* 254 *& suiv.*

WASGOW, petit païs d'Allemagne qui fait partie du Westerreich. Il est situé entre l'Alsace, le Hundsruk & le Rhin, s'étendant jusqu'à ce fleuve, & embrasse le Duché de Deux-Ponts, le Comté de Leiningen & celui de Biten, avec les châteaux de Bérentheim, de Waldeck, de Falckenstein, de Lutzelhart, d'Arnsperg, de Freundsperg, &c. & sept villes, savoir, Werd, Auwelle, Thran, Liechtenaw, Turckheim, Weissembourg, Landau, Spire, & Wormes. * Munster, *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* WASH, GUASH ou WADELAND, petite riviére d'Angleterre, traverse de l'ouest à l'est le Comté de Rutland, entre dans celui de Lincoln, prend son cours du nord au sud & se jette dans le Welland, un peu au dessous de Stanford. * Sanson, *Carte des anciens Royaumes de Mercie & d'East-Angles.*

WASILIGOROD. *Voyez* BASILOUGOUROD.

* WASMUTH (Matthias) naquit à Kiel le 29 juin 1625. Après avoir fait ses premiéres études dans le lieu de sa naissance, il alla les continuer dans l'Académie de Wittenberg, d'où il se rendit à celle de Leipsic. Ensuite le désir d'apprendre les Langues Orientales le fit aller en Hollande d'où il se transporta à Strasbourg, & de là à Bâle pour y entendre Buxtorff. Dès qu'il fut de retour en son païs, il fut fait Professeur en Logique. Lorsque l'Académie de Kiel fut établie, il y fut appellé pour y être Professeur en Langues Orientales. Il se fit alors recevoir Docteur en Théologie, & fut fait en 1675 Professeur en cette Faculté. Quelque tems avant sa mort, il s'appliqua à faire une supputation astronomique des septante semaines de Daniel. Il mourut le 18 novembre 1688. Ses autres Ouvrages sont, *Grammatica Arabica*; *Hebraismus restitutus*; *Smegma Hebræum*; *Janua Hebraismi*; *Idea Astronomicæ Chronologiæ restituta*; *Annales Cœli & Temporum*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Acta Eruditorum*, du mois de janvier 1686. Tentzels *Monatl. Unterred*, 1689. Pipping, *Mémor. Théolog.*

WASSA, Royaume d'Afrique au dedans du païs des Négres. Il a Uvanqui pour bornes au nord, à l'est Abramboë & Cuiforo; à l'ouest le grand Incassan, & le petit au nord-ouest. Le terroir produit fort peu de grains & n'est fertile qu'en or, ce qui fait que les Habitans ne s'occupent qu'à tirer ce métal des entrailles de la terre. Cependant rien ne leur manque, leurs voisins prenant soin de les nourrir, & les Européens de leur apporter des marchandises. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

WASSA, ville de Suéde. *Voyez* WASA.

* WASSENAAR, village avec Seigneurie, dans la partie méridionale de Hollande, est entre Leyde & la Haye, près des Dunes. Ce lieu est fort petit, mais il a un district considérable qui en dépend avec titre de Baronnie. C'est de ce lieu que tire son nom l'illustre famille de Wassenaar.

I. HALEWYN de Wassenaar, I. du nom, fut Châtelain de Leyde

Leyde & Seigneur de Rhynland. Il en eſt fait mention dans la Chronique de Hollande ſur l'an 1083. Il eut pour fils HALEWYN, II. du nom, qui ſuit.

II. HALEWYN de Waſſenaar, II. du nom, ſecond Châtelain de Leyde, Seigneur de Rhynland, vivoit en 1143. Il épouſa *Berte* de Lynden, fille d'*Arnoud*, premier Seigneur de Lynden, & d'*Héléne* de Bœſichem, morte le 30 janvier 1152. Il mourut en 1192, laiſſant de ſa femme 1. HALEWYN de Waſſenaar qui ſuit; & 2. *Berte* de Leyde.

III. HALEWYN de Waſſenaar, III. du nom, troiſiéme Châtelain de Leyde, Seigneur de Rhynland, mourut en 1198, laiſſant de ſa femme *Jeanne* d'Arkel, 1. JACQUES qui ſuit; 2. PHILIPPE qui ſuivra; 3. *Jean*, ou ſelon d'autres *Jacques*, Seigneur de Roſenburg dont la race eſt éteinte; 4. *Alide*, Abbeſſe de Rhynsbourg, morte vers l'an 1228.

IV. JACQUES de Waſſenaar, premier Burgrave de Leyde, & Seigneur de Rhynland, épouſa *Théodore* de Teilingen, & mourut en 1235, laiſſant de ſa femme, 1. *Thomas*, Burgrave de Leyde, mort ſans enfans; & 2. CHRISTINE qui ſuit.

V. CHRISTINE de Waſſenaar, Dame de Rhynland, épouſa en 1250 ou 1252 *Théodoric*, frére puîné de *Henri*, Comte de Cuyck ſur la Meuſe, & mourut en 1276, laiſſant, *Henri* de Cuyck, Burgrave de Leyde, qui de *Halewyn* d'Egmont, fille de *Guillaume* d'Egmont, eut 1. *Thierry* de Cuyck, Burgrave de Leyde; & 2. *Berte* de Cuyck.

IV. PHILIPPE de Waſſenaar, fils d'*Halewyn* de Waſſenaar & de *Jeanne* d'Arkel, mourut en 1225, laiſſant de ſa femme *Agnès* Perſin de Waterland, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui ſuit; 2. PHILIPPE, ſouche de la branche de Duvenvoorde, *mentionné cy-après*; & 3. *Oda*, mariée avec *Guillaume* de Teilingen.

V. THE'ODORE ou THIERRY de Waſſenaar, épouſa *Bertbel* de Teilingen, de laquelle il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Théodore* ou *Thierry*, qui fut pére de *Théodore* ou *Thierry* de Zandhorſt, Chevalier, mort ſans enfans; de *Philippe* de Zandhorſt, qui eut un fils de même nom, lequel fut pére de *Théodore* ou *Thierry*, marié en 1405 avec la fille naturelle de *Guillaume* de Baviére, Comte de Hollande, dont il eut *Théodore* ou *Thierry*, marié en 1440 avec *Sibylle* d'Aſſendelft, fille de *Théodoric* d'Aſſendelft & de *Mabélie* de Harlem; 3. *Henri* de Zandhorſt, fait Chevalier en 1326, marié en 1319 avec *Mathilde* d'Oudshoorn, qui après la mort de ſon mari, ſe remaria avec *Théodore* ou *Thierry* de Raaphorſt; 4. *Clémence* de Zandhorſt, mariée avec *Théodore* ou *Thierry* Vander Does, fils de *Mauryn* Vander Does, Chevalier, & de *Florence*, fille du Seigneur de Mynden; 5. *Jacques*, Chevalier en 1271, qui eut pour fille *Jacqueline* de Waſſenaar, mariée avec *Simon* de Benthem, iſſu d'un fils puîné du Comte *Théodoric* VI, & qui fut pére de *Godeline* de Benthem, mariée avec *Philippe* de Waſſenaar; & de *Guillaume* de Benthem, ſouche de la famille de Roſenberg qui eſt éteinte; 6. *Barthelemi*, qui épouſa *N*. . . . de Bleyſwyck, de laquelle il eut des enfans d'où étoit ſortie la branche de Cranenborg qui eſt éteinte, & qui après la mort de ſa femme devint Prevôt de la cathédrale d'Utrecht; 7. ADRIEN, *qui a fait la branche de* GROENEVELDT, *rapportée cy-après*; 8. *Badeloge*, mariée avec *Gérard* d'Oeſtgeeſt.

VI. PHILIPPE de Waſſenaar, épouſa *N*. . . . de Wateringen, de laquelle il eut 1. THE'ODORE ou THIERRY qui ſuit; & 2. *Mabélie*, Abbeſſe de Rhynsbourg, morte en 1326, ou 1328, ou 1329.

VII. THE'ODORE ou THIERRY de Waſſenaar, Chevalier en 1268, mourut en 1309, laiſſant de ſa femme *Berte* de Cuyck, 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Govert* qui eut pour femme *Ruſſende* Storms; 3. *Guillaume*; 4. *Adrien*, qui de ſa femme *N*. . . *N*. . . eut *Philippe*, *Guillaume*, *Nicolas*; & *Béatrix*, mariée avec *Hubert* Vander Werve.

VIII. PHILIPPE de Waſſenaar, devint en 1339, Burgrave de Leyde après la mort de *Théodore* ou *Thierry* de Cuyck ſon couſin. Il épouſa 1. *Godeline* de Benthem ſa couſine, fille de *Simon* de Benthem & de *Jacqueline* de Waſſenaar: 2. *Eliſabeth* Vander Duſſen: 3. *Catherine* Duyck. Du premier lit il eut 1. *Heilwich*, mariée avec *Guillaume* de Duvenvoorde, Seigneur d'Ooſterhout & de Dongelen, de la branche de Duvenvoorde-Polanen: du ſecond lit il eut 2. THE'ODORE ou THIERRY qui ſuit; 3. *Badeloge*, mariée avec *N*. . . . *N*. . . .; 4. *Eliſabeth*, mariée avec *Gisbert* Uiterlier; & 5. *Henri*.

IX. THE'ODORE ou THIERRY de Waſſenaar, Seigneur de Voorſchoten, de Voorburg, de Valkenburg, de Catwyck, &c. a été le premier qui a pris le titre de *Banneret de Waſſenaar*. Il épouſa en 1354, ou, comme d'autres le veulent, en 1361, *Mathilde* Oem, Dame de Barendrecht, fille de *Gilles* Oem, Seigneur de Barendrecht, & de *Marie* d'Amerongen. Il mourut en 1391, laiſſant de ſa femme 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Guillaume*, mort en 1410, ſans enfans; 3. *Catherine*, mariée à *Théodore* ou *Thierry* Saeyt, autrement appellé *Uterlede* ou *Roſendaal*, deſquels la fille *Adrienne* Saeyt épouſa *Pierre* de Roon, Ecuyer, fils de *Pierre* de Roon & de *Wilhelmine* de Geldorp.

X. PHILIPPE de Waſſenaar, Burgrave de Leyde, mort en 1428, avoit épouſé *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur d'Egmont & de *Guyotte* d'Amſtel, Dame d'Iſſelſtein, dont il eut 1. HENRI qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Voorbourg, Chevalier en 1436, qui épouſa *N*. . . . de la Maiſon d'Egmont, & en eut *Catherine* Religieuſe à Paddenpoel, près de Leyde; & *Philippe*, Seigneur de Voorbourg, Baillif & Surintendant des Digues d'Amſtelland & de Waterland en 1462, & Receveur général de Nort-Hollande en 1471, mort en 1493, laiſſant de *Catherine* de Rommerswaal, fille d'*Adrien* & de *Catherine* de Herſelles, ſa premiére femme, deux filles, dont l'une nommée *Marguerite*, mourut Religieuſe à Poel, en 1526, âgée de 69 ans; & de *Haze* de Cats, ſa ſeconde femme, fille de *Laurent*, Seigneur de Wolfartsdyk, de Cats, de Catshoek, de Duiveland, de Katzandt, &c. & d'*Eliſabeth* de Heenvliet, *Jean*, Seigneur de Voorbourg, qui épouſa *Gisberte*, fille puînée d'*Adrien* Streyen, Seigneur de Zevenbergen, Baillif & Surintendant des Digues d'Amſtelland & de Waterland, & de *Marie* de Vianen; mais il n'en eut point d'enfans; 3. *Théodore* ou *Thierry*, Paſteur de la cathédrale de Harlem, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht en 1416, Prevôt du Chapitre de Leyde dans la même année; en 1422, Prevôt du Chapitre de S. Jean à Utrecht, mort ſelon les uns le cinquiéme mars, & ſelon d'autres le 19 de l'an 1465.

XI. HENRI de Waſſenaar, Burgrave de Leyde, &c. a fait bâtir la maiſon de Waſſenaar dans le Voorhout. Il mourut en 1460, laiſſant de ſa femme *Catherine* Vander Aa, fille de *Jean* Vander Aa, Seigneur de Gruithuiſen & d'*Agnès* Eſpiéres, 1. JACQUES qui ſuit; 2. JEAN qui ſuit après ſon frére; 3. *Philippe*, Prevôt en Nort-Hollande; 4. *Agnès*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Stavelo, morte en 1444, laiſſant *Catherine*, mariée à *Jacques* de Ghiſtelles, Seigneur de Dudſellen, tué à Bruges dans une ſédition en 1487; 5. *Eliſabeth*, Chanoineſſe de Mons, morte en 1469.

XII. JACQUES de Waſſenaar, Burgrave de Leyden, mort en 1451, avoit épouſé en 1446, *Jeanne*, ou *Eliſabeth* ou *Iſabelle* de Dieſt, fille aînée de *Henri* de Dieſt, Seigneur de Riviére en Brabant, de laquelle il n'eut point d'enfans. Sa veuve ſe remaria avec *Henri* de Hoorn, Seigneur de Perwis.

XII. JEAN de Waſſenaar, frére puîné du précédent, Burgrave de Leyde, mort en 1497, âgé de 68 ans, avoit épouſé 1. en 1460 *Catherine* de Craon, fille de *Jacques*, grand Seigneur François en Anjou, morte en 1477: 2. en 1482, *Jeanne* de Halewyn, fille de *Joſſe*, Seigneur de Piennes en Flandre, & de *Jeanne* de La Tremouille, morte en 1529. Il eut de ſa premiére femme 1. *François*; 2. *Joſſe*; 3. *Jean*; 4. *Joſſe*; 5. *Claire*; 6. *Marguerite*; (tous ſix morts jeunes;) 7. *Barbe*, mariée en 1478 avec *Floris* de Borſſele, Seigneur de Cortienne, fils naturel de Franc de Borſſele, Comte d'Ooſtervandt, duquel elle eut deux enfans, morte en 1502 & lui en 1505; 8. *Bonne* ou *Godeline*, mariée avec *Pontus* de Lalain, Seigneur de Bignicourt, petit-fils de *Guillaume* de Lalain, qui avoit été Stadholder de Hollande. Il eut de ſa ſeconde femme 9. *Joſſe*, mort à Malines, âgé de 18 ans ſans avoir été marié; 10. JEAN qui ſuit; & 11. *Catherine*, mariée à *Joſſe* de Cruningen, Seigneur de Cruningen, de Hoogvliet, de Haferswoude, de Steenkerke, &c. fils de *Jean* de Cruningen & d'*Agnès* de Montfort. Elle mourut le 29 novembre 1538, & lui le ſeptiéme avril 1543.

XIII. JEAN de Waſſenaar, Burgrave de Leyde, Seigneur de Voorbourg, de Voorſchoten, de Valkenbourg, de Catwyck, d'Oeſtgeeſt, de Barendrecht, poſſeſſeur des maiſons de Suik, de Zandt & de Ter Horſt, fut fait en 1506, à Bruxelles, Chevalier de la Toiſon-d'Or. Il ſervit l'Empereur Maximilien dans la guerre contre les Vénitiens, & fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Padoue. Etant de retour en Hollande, il épouſa en 1511, *Juſtine* ou *Joſine*, fille de *Jean*, Comte d'Egmont, Stadholder de Hollande, & de *Magdelaine*, Comteſſe de Waardenbourg. Dans la guerre contre les Friſons, ayant été bleſſé au ſiége de Sloten, il ſe fit tranſporter à Leeuwaarden, où il mourut de ſa bleſſure le quatriéme décembre 1523, âgé de 40 ans, laiſſant de ſa femme 1. MARIE qui ſuit; 2. *Marguerite*, mariée en 1534 avec *Jean*, Comte de La Mark, Seigneur de Lumaing dans le Païs de Liége, fils de *Jean*, Comte de La Mark, Seigneur de Lumaing, & de *Marguerite* de Ronkel, mort en 1553, laiſſant de ſa femme, *Guillaume*, Comte de La Mark, Seigneur de Lumaing, mort en 1578, ſans avoir été marié; *Philippe*, Comte de La Mark, Chanoine de Cologne & de Liége, Seigneur de Lumaing après ſon frére, marié avec *Catherine*, fille de *Théodore* ou *Thierry*, Comte de Manderſcheidt, & d'*Erica*, Comteſſe de Waldeck, dont ſont venus des enfans; *George*, Comte de La Mark, mort ſans avoir été marié; *Magdelaine*, mariée à *Philippe* de Beaufort, fils de *Philippe*, Seigneur de Beaufort, de Ranfart, de Rumes, &c. & de *Jeanne* de Halewyn, & qui eut pour fille unique *Anne*, mariée à *Philippe* de Croy, Comte de Solre & Seigneur de Molembais, morte en 1588; *Marguerite* de La Mark, mariée à *Charles* de Gavre, Comte de Beaurieu, Seigneur de Freſin, Gouverneur d'Ath, mort en 1611, âgé de 86 ans, laiſſant de ſa femme *Jean-Charles* qui eut poſtérité; *Joſine* ou *Juſtine* de La Mark, Abbeſſe de Thoorn, morte en 1603. *Jean* de Waſſenaar, *eut auſſi un fils naturel nommé* André, *qui fut fait Chevalier par l'Empereur Charles-*Quint *en* 1547, *& mourut en* 1597, *âgé de* 80 *ans*. Il avoit épouſé *Diane* de Brakel, fille d'*Euſtache* de Brakel, & de *Catherine* Schoofs, morte en 1570. Il en eut *Joris* ou *George*; *Corneille*; *Euſtache*; *Marguerite*, mariée à *François* d'Ayala à Anvers; *Catherine*, mariée à *Claude* Lonchier; & *Marie*.

XIV. MARIE de Waſſenaar, épouſa *Jacques*, fait premier Comte de Ligne en Hainaut par l'Empereur Charles-*Quint*, Chevalier de la Toiſon d'Or, fils d'*Antoine*, Baron de Ligne & de *Philipotte* de Luxembourg, morte en 1544, & lui en 1552, laiſſant 1. PHILIPPE, Comte de Ligne, qui ſuit; & 2. *George* de Ligne, Comte de Valkenbourg mort en 1579, ſans enfans de ſa femme *Marie* de Renty, Veuve d'*Euſtache* de Ravenelles, fille héritiére du Seigneur d'Embry, laquelle ſe remaria avec *Gaſton* Spinola, Gouverneur de Tournay.

XV. PHILIPPE, Comte de Ligne & de Valkenbourg, Banneret de Waſſenaar, fait Chevalier de la Toiſon d'Or en 1559, mourut en 1583 ou 1584, laiſſant de ſa femme *Marguerite* de Lalain, fille de *Philippe*, Comte de Hoogſtraten, & d'*Anne*, Comteſſe de Renneberg, morte en 1595, 1. LAMORAL qui ſuit; 2. *Marie* de Ligne, mariée à *Adrien* de Gavre, Comte de Beaurieu & Marquis d'Aiſeaux ſon couſin, fils de *Charles* de Gavre, Comte de Beaurieu, & d'*Honorine* d'Eſclatiére & d'Aiſeaux; 3. *Anne* de Ligne, mariée à *Maximilien* d'Oignies, Comte de Beaurepaire, Baron de Sombref, fils de *François* d'Oignies, Seigneur de

de Beaurepaire, & de *Bonne* de Renty, Dame d'Aix & de Beaumont.

XVI. LAMORAL, Comte de Ligne & de Valkenbourg, Seigneur de Catwyck, d'Oestgeeft, de Voorbourg, de Voorschoten, de Saffenheim & d'Ooft-Barendrecht, Burgrave de Leyde, Chevalier de la Toifon d'Or, fut fait en 1602, par l'Empereur, Prince de Ligne & du Saint-Empire. Il époufa *Marie* de Melun, fille de *Hugues-François* de Melun, Prince d'Epinoy, Baron d'Antoin, & d'*Yolante*, Dame de Werchin, de Cifoin, de Roubais, de Richebourg, de Wallencourt, &c. Il mourut le neuviéme mai 1624, laiffant de fa femme, 1. *Floris*, Prince de Ligne qui en 1608 époufa *Louïse* de Lorraine, fille de *Henri*, Comte de Chaligny & de *Claude* de Mouy, lui mort en 1619 & elle en 1667, laiffant des enfans; 2. *Alexandre*; 3. *Jeanne*, mariée le neuviéme janvier 1601 à *Charles-Alexandre* de Croy, Comte de Fontenoy, fils de *Charles-Philippe*, Marquis de Havré, & de *Diane* de Dammartin, morte le 23 août 1611; 4. *Anne*, mariée 1. à *N.* ... Vander Baulme, Marquis de Saint-Martin en Bourgogne, mort en 1613 d'une chûte de cheval: 2. à *Chriftophle*, Comte de Ritbergen, Chevalier de la Toifon d'Or & Gouverneur de Luxembourg, mort fans enfans en 1636; 5. *Erneftine* de Ligne, mariée à Bruxelles, en 1618 avec *Jean*, Comte de Naffau-Siegen, fils de *Jean*, Comte de Naffau-Dillembourg & de *Magdelaine*, Comteffe de Waldeck.

BRANCHE DES SEIGNEURS de WASSENAAR *Seigneurs de* GROENEVELDT.

VI. ADRIEN de Waffenaar, Chevalier, fils puîné de *Théodore* ou *Thierry* de Waffenaar, & de *Berthel* de Teilingen. Il mourut en 1261, laiffant 1. THÉODORE ou THIERRY qui fuit; & 2. *Jacques*, Chevalier.

VII. THÉODORE ou THIERRY de Groeneveldt, mourut en 1280, laiffant ADRIEN qui fuit.

VIII. ADRIEN de Groeneveldt, Chevalier, mourut en 1316, laiffant 1. ELIE qui fuit; 2. *Barthélemi*, Chevalier, tué dans un combat fur la Meufe, en 1351; 3. *Wolfard* qui périt de la même maniére; 4. *Philippe*, Chanoine d'Utrecht & Prevôt d'Elft, mort le onziéme mars 1370.

IX. ELIE de Groeneveldt, mourut en 1356, laiffant 1. JEAN qui fuit; 2. *Berte*, mariée à *N.* ... de Heenvliet.

X. JEAN de Groeneveldt, époufa 1. *Barte* de Tol: 2. *N.* .. de Heenvliet, & mourut en 1469, laiffant 1. GELMER qui fuit; 2. *Berent* ou *Bernard*, qui époufa 1. *N.* ... de Zuylen de Nyveldt, fille naturelle de *Jean* de Zuylen de Nyveldt: 2. en 1497, *Fréderique* de Voogd de Ryneveldt, fille de *Frédéric* & de *Mathilde* d'Amerongen.

XI. GELMER de Groeneveldt, époufa 1. *Arnoldine* Preits: 2. *N.* ... de Hodenpyl. Il mourut en 1490, laiffant 1. GELMER qui fuit; 2. *Antoinette*, mariée à *Jean* Vander Gragt, Confeiller du Franc de Bruges, dont elle eut *Arnoldine*, mariée avec *Michel* Lens, Seigneur de Blandeke; & *Elifabeth*, mariée avec *N.* ... de Wevefeele, Seigneur de Killem en Flandre; 3. *Arnoldine*, mariée à *Gérard* de Poelgeeft, morte fans enfans.

XII. GELMER de Groeneveldt, fe trouva à la bataille de Pavie en 1525, & mourut au fervice des Vénitiens en 1531, âgé de 30 ans. Il avoit époufé *Marie* d'Iffelftein, fille d'*Adrien* d'Iffelftein & de *Barbe* de Borffele, morte à Utrecht le premier juillet 1568, âgée de 89 ans. Il en eut ADRIEN qui fuit.

XIII. ADRIEN de Groeneveldt, fut fait en 1531 Chevalier par l'Empereur Charles *Quint*. Il époufa en 1538, *Louïse* de Maulde, iffue d'une noble famille de Hainaut, Dame de Neuville, & mourut en 1585, âgé de 73 ans, & elle en 1592, âgée de 80 ans. Leurs enfans furent 1. *Magdelaine*, Religieufe à Daal, près d'Utrecht, morte en 1588, âgée de 48 ans; 2. *Adrien*, qui fut Chanoine d'Utrecht, Baillif de S. Amand, puis Colonel & Gouverneur de l'Eclufe en 1586, & de Nimégue en 1596, mort le 28 août 1616, âgé d'environ 73 ans, fans enfans de fa femme *Jenne* de Baudwyn, Dame d'Arondaux, morte à Nimégue en 1601; 3. *Anne*, Religieufe à Beverwyck; 4. *Eglantine*, Chanoineffe de S. Servais à Utrecht, morte en 1591, âgée de 44 ans; 5. *Jenne*, mariée à *Jean* de Baffem, morte fans enfans, à Utrecht, en 1617; 6. *Joris* ou *George*, né le 26 décembre 1550, Chanoine d'Utrecht, qui fe défit de fa prébende pour entrer dans le fervice, où il mourut étant Capitaine, au mois de juillet 1580, fans avoir été marié; 7. *Floris*, Capitaine de cavalerie, qui fut tué par fon Cornette en partageant un butin, fait en 1588, fans avoir été marié; 8. *Marie*, qui en 1591 époufa *Charles* de Héraugiéres, Gentilhomme de Cambray, Gouverneur de Breda qu'il avoit pris par ftratagême, mort à la Haye en 1610, âgé de 45 ans, laiffant un fils nommé *Maurice* de Héraugiéres.

BRANCHE DES SEIGNEURS de WASSENAAR *Seigneurs de* DUVENVOORDE.

V. PHILIPPE de Waffenaar, le plus jeune fils de *Philippe* de Waffenaar & d'*Agnès* Perfin de Waterlandt eut pour fa part de la fucceffion, les Terres de Duvenvoorde & de Polanen. Il époufa F. fille du Seigneur de Stryen, & il en eut 1. ADRIEN qui fuit; & 2. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* POLANEN, *rapportée après la poftérité de fon aîné.*

VI. ADRIEN, Seigneur de Duvenvoorde, époufa *N.* ... de Crayenhorft, de laquelle il eut 1. FLORIS qui fuit; 2. *Woltber* ou *Gautbier*, qui époufa *N.* ... de Heemftede, mort fans enfans; 3. *Jean*, qui eut pour femme *N.* ... *N.* ... de laquelle il eut *Théodore* ou *Thierry*, qui fut pére de *Henri*, dont le fils fut *Adrien*, pére de *Jean* qui eut pour fils *Nicolas*; 4. *N.* ... dont il eft fait mention dans une lettre de 1306; 5. *Agnès*, mariée à *Gérard* de Raaphorft, Chevalier, Baillif de Kennemerlandt en 1309. Il mourut en 1328, âgé de 75 ans, & elle en 1335. Il en eft venu des enfans.

VII. FLORIS, Seigneur de Duvenvoorde, époufa *N.* ... Vander Woude, de laquelle il eut 1. ADRIEN qui fuit; & 2. *Mathilde*, Abbeffe de Rhynsbourg, morte en 1349.

VIII. ADRIEN, Seigneur de Duvenvoorde, époufa *N.* ... d'Arkel, ou felon d'autres *Ulent* de Noordwyck. Il en eut ADRIEN qui fuit.

IX. ADRIEN, Seigneur de Duvenvoorde, Chevalier, époufa *Sophie* Bugge, fille aînée de *Jean* Bugge & de *Catherine* de Swieten. Il en eut 1. ADRIEN qui fuit; & 2. *Théodore* ou *Thierry*, Ecuyer, qui de fa femme *Diewer* Ruigrok, fille de *Guillaume* Ruigrok, Seigneur Vander Werve, & d'*Agathe* Pierman, eut *Adrien* qui époufa *Marie* de Vries d'Alkmar, & qui fut pére de *Marie*, femme de *Théodore* ou *Thierry* de Haaften, Seigneur de Gameren, Amptman ou Sénéchal de Bommel; de *Jean*, marié avec *Jenne* de Kerkwerve; & de *Théodore* ou *Thierry*, qui époufa *Barte* de Roon, dont il eut *Théodore* ou *Thierry*, Baillif de Voorne, marié avec *Agnès* de Seraats, fille de *Louis* de Seraats, Baillif de la Haye & de *Marguerite* de Halmale, mort fans enfans; *Marguerite*, mariée avec *Alexandre* Witfart; *Anne* qui époufa 1. *Jean* Cuningham, Colonel: 2. *N.* ... Crel, Capitaine Ecoffois: 3. *Guillaume-Martini*, Confeiller de la Cour de Brabant. *Théodore* ou *Thierry*, fecond fils d'*Adrien* eut un fecond fils nommé *Corneille* qui de fa femme *Marguerite* d'Elsbroek eut *Philippe*; *Théodore* ou *Thierry*; *Jufte* ou *Joffe*; *Cunera*; *Corneille*, qui époufa *Alyt* de Stock, de laquelle il eut *Gisbert* qui fut pére de *Corneille*, de *Guillaume* & de *Pierre*.

X. ADRIEN, Seigneur de Duvenvoorde, Chevalier, époufa *Elburge* de Kralingen, fille d'*Ogier* de Kralingen, & il en eut, 1. ADRIEN, mort avant fon pére, fans enfans; 2. JEAN qui fuit; 3. *Badeloge*, femme de *Florent* de Boukhorft, qui en eut *Guillaume* de Boukhorft *l'ancien*, pére d'un fils de même nom.

XI. JEAN, Seigneur de Duvenvoorde, Chevalier, époufa *Marie* de Vianen, fille, felon les uns de *Jean* de Vianen, Seigneur de Ryfwick, Chevalier, Thréforier de *Jacqueline* de Baviére, & de *Sophie* de Herlaar, & felon les autres fille de *Jean* de Vianen de Béverweert, Seigneur d'Odyk, & d'*Elifabeth* de Buuren. Il eut d'elle 1. ADRIEN qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de Sterrenburg, marié avec *Elifabeth* Grebbers, mort fans enfans; 3. *Ogier*, qui époufa *N.* ... de Baaxem, qui le fit pére de *Jean*, qui eut un fils nommé *Corneille*; 4. *Adrien*, affaffiné à Rhynsbourg en 1467; 5. *Théodore* ou *Thierry*, mort fans enfans; 6. *Elburge*, Chanoineffe de Paddenpoel, morte en 1449; 7. *Jean*, qui époufa *Claire* de Haaften, fille de *Gisbert* de Haaften, Châtelain de Renoy, & qui en eut *Marie*, mariée à *Adrien* de Mathenelle. *Il eut auffi un fils naturel*, nommé *Adrien*, & qui fut Baillif de Voorbourg.

XII. ADRIEN, Seigneur de Duvenvoorde, Chevalier, eft la fouche de tous ceux qui portent aujourd'hui le nom de WASSENAAR. Il époufa *Marguerite* d'Iffelftein, fille de *Gisbert* d'Iffelftein, & Seigneur du Bois, & d'*Adrienne* de Swieten, morte en 1529. Leurs enfans furent 1. JEAN qui fuit; 2. *Marie*, femme de *Jacques* Oem de Wyngarden, mort en 1529, laiffant d'elle plufieurs enfans; 3. *Antoinette*, Chanoineffe de Paddenpoel, morte en 1544, âgée de 69 ans; 4. *Wilhelmine*, Religieufe Clarice à Hoogftraaten; 5. *Arnoldine*, mariée à *Floris* Oem de Wyngarden, Penfionnaire de Dordrecht en 1518, puis Confeiller à la Cour de Hollande, qui eut d'elle divers enfans; 6. GISBERT, *dont il fera fait mention après la poftérité de fon frére aîné*; & 7. JEAN, *qui fuivra après fes deux aînez.*

XIII. JEAN, Seigneur de Duvenvoorde, Chevalier, Seigneur de Noordwyckerhout, époufa *Elifabeth* de Reneffe, fille de *Frédéric* de Reneffe, Seigneur d'Everdingen, & de *Théodorique* de Maalftede d'Ellewoutsdyck. Leurs enfans furent 1. *Adrien*, Seigneur de Noordwyckerhout, qui époufa *Jeanne* de Lokhorft, fille de *Gérard*, Seigneur de Lokhorft, de Slydrecht, &c. & de *Cornélie* de Driebergen, morte fans enfans en 1552, & lui en 1558 ou 1559; 2. JEAN qui fuit; 3. *Adrien*, Doyen de l'églife collégiale de Dordrecht, mort vers l'an 1573, ou felon d'autres en 1575, *laiffant quelques enfans naturels*, entre autres, Adrien, *Gouverneur de Gertruidenberg & du Fort de Schenk en* 1593, mort au fiége d'Oftende en 1602, & qui fut enterré à Delft dans la vieille églife, où l'on voit une Epitaphe faite pour honorer fa mémoire; 4. *Frédéric*, mort en 1562, fans enfans de fa femme *Marguerite* Le Bigge, fille de *Jean* ou *Théodore* Le Bigge, Seigneur de Montache, & d'*Odilia* de Lier; 5. *Théodora*, mariée à *Jacques* de Zuylen de Nyveldt, Seigneur de Hoevelake & de Géreftein, fils de *Gérard* de Zuylen de Nyveldt, & de *Hillegonde* de Zuylen de Nyveldt.

XIV. JEAN de Duvenvoorde, Chevalier, époufa *Hadewy* de Reneffe, fille de *Jean* de Reneffe, Seigneur de Wulven, & d'*Alyt* Freis de Cuinre. Il en eut 1. ADRIEN qui fuit; 2. *Jean*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, en 1548, Ecolatre en 1549, Doyen du Chapitre de la cathédrale en 1581, reçu dans le premier Membre des Etats de la province d'Utrecht en 1582, mort le 26 mars 1600, âgé de 70 ans; 3. *Théodore* ou *Thierry*, Chanoine de Breda; 4. *Marguerite*, mariée à *Conrad* de Daarle, morte en 1601, laiffant *Herman* de Daarle, élu Doyen du Chapitre de la cathédrale d'Utrecht le 21 décembre 1613, mort le 20 août 1617; *Jean* de Daarle, Chanoine d'Utrecht; *Anne* de Daarle qui en 1597 époufa *Guillaume* Borre d'Amerongue, Seigneur de Zandenbourg, fils de *Théodore* ou *Thierry* Borre d'Amerongue, Seigneur de Zandenbourg & d'*Elifabeth* Pallaas, Dame de Zandenbourg, morte à la Haye le 20 avril 1612, & lui le 12 janvier 1640; 5. *Jeanne* de Duvenvoorde mariée à *Herman* de Wefterholt, dont elle eut *Conrad* de Wefterwolt, qui époufa *Anne* de Leefdaal, fille de *Roger* de Leefdaal, Seigneur de Waal-

Waalwyck, d'Etten, de Meeuwen, de Babylonienbroek, &c. & de *Jeanne* d'Aarschot, dite *Schoonboven*, de laquelle il n'eut point d'enfans; *Marguerite* de Westerholt, mariée à *Philippe* de Leefdaal, Seigneur de Waalwyck & de Meeuwen, née des mêmes parens, & morte aussi sans enfans.

XV. Adrien de Duvenvoorde, Chevalier, naquit en 1528, & servit contre l'Espagne. Il épousa *Théodora* de Scherpenzeel, fille de *Guillaume* de Scherpenzeel, Drossart ou Sénéchal du Vélau, & de *Haze* ou *Hadewich* de Zuylen de Nyveldt. Elle mourut en 1588, âgée de 60 ans, & lui au mois de décembre 1622. Leurs enfans furent 1. Jean qui suit; & 2. *Théodora*, mariée avec *Albert* de Scaghen, Seigneur de Burghoorn, fils de *Jean* de Scaghen & d'*Anne* d'Assendelft, d'où sont venus des enfans, morte en 1654.

XVI. Jean de Duvenvoorde, Chevalier, devint en 1590 le Chef de la plus ancienne branche de la Maison de Wassenaar, qui étoit éteinte depuis longtems. Il épousa 1. *Marie* de Voorst, fille de *Frédéric* de Voorst, *Juge* & *Waltgrave* de Nimégue, & de *Mathilde* Sasbout: 2. *Claire* d'Hinojosa, fille de *Pierre* d'Hinojosa, Seigneur de Wéna, Président de la Cour de Hollande, & d'*Elisabeth* d'Almonde. Il mourut le 27 avril 1645, laissant de sa première femme, 1. Adrien qui suit; 2. *Théodora*, mariée 1. à *Gérard* Randenrode Vander Aa: 2. en 1634, à *Gérard* d'Arnhem, fils de *Jean* d'Arnhem & de *Jeanne* d'Itterfum, mort en 1648; 3. *Mathilde*, mariée 1. avec *Pierre* d'Hinojosa, Ruward ou Sénéchal de Putten: 2. le 17 octobre 1639, avec *Pierre-Ernest* d'Abkoude de Meerten, fils de *Jean* d'Abkoude de Meerten, & de *Wendelle* Bardesius, morte le troisiéme février de l'an 1654. Il eut de sa seconde femme, 4. *Guillaume*, Seigneur de Veur, mort sans avoir été marié; 5. Pierre, *dont il sera parlé après la postérité de son frére aîné*; 6. *Marie*, morte jeune; 7. *Elisabeth*, mariée à *Casyn* de Bemmel; 8. *Pétronelle*, qui épousa *Adrien* Vander Myl, Seigneur de Myle, de Baccum, de Dubbeldam, d'Alblas, de Bieskinsgraaf, de St. Antonis-Polder, Colonel & Gouverneur de Willemstadt, d'où sont venus des enfans.

XVII. Adrien, Baron de Wassenaar, Seigneur de Duvenvoorde, de Voorschoten, de Veur & de Rosanden, Membre du Collége des Nobles de Hollande, &c. épousa en 1646 *Anne-Marguerite* de Scherpenzeel, de laquelle il a eu 1. Jacques qui suit; 2. *Frédéric-Guillaume*, Seigneur de Rosanden, qui naquit en 1658, Baillif de Hulst & de ses dépendances, marié avec *Marie* de Leyden-de-Leeuwen, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Leyden-de-Leeuwen, & d'*Alide* de Paats, mort sans enfans; 3. *Gertrude-Anne*, mariée à *Guillaume*, Baron de Lier, Seigneur des deux Catwyck, d'Oosterwyck & de Zandt, fils de *Guillaume* de Lier & de *Marie* de Reygersberg.

XVIII. Jacques, Baron de Wassenaar, Seigneur de Duvenvoorde, de Voorschoten, de Veur, &c. naquit en 1649. Il étoit Président du Conseil des Députez de la province de Hollande, comme Membre du Collége des Nobles, Baillif & Surintendant des Digues de Rhynland. Il épousa *Jacqueline*, Baronne de Lier, fille de *Guillaume*, Baron de Lier, Seigneur d'Oosterwyck, & de *Marguerite* de Reygersberg, Dame des deux Catwyck & de Zandt, morte le huitiéme juin 1707. Leurs enfans furent 1. *Adrien*, Baron de Wassenaar, Seigneur de Duvenvoorde, de Voorschoten, de Veur & de Harslo, né en 1669, aggrégé dans le Collége des Nobles de Hollande, Président de la Chambre des Comptes de la province, Haut Conseiller des Digues de Schieland, Ruwart ou Sénéchal & Baillif de Putten, Drossart de la ville & Baronnie de Breda, Baillif de Hulst & de ses dépendances, Ambassadeur à la Cour d'Angleterre en 1714, marié en 1700 avec *Anne-Marguerite* de Bentinck, fille de *Hans-Guillaume* de Bentinck, Comte de Portland, & de *N.* . . . Villers. Il mourut subitement à la Haye le 15 décembre 1721, laissant de sa femme *Anne-Eléonore*, née en 1702, morte jeune, *Jacques-Jean-Brilanus*, né en 1703, mort en 1717, le 27 septembre; *Anne-Sophie*, Dame de Duvenvoorde, de Voorschoten, de Veur, &c. mariée à *Frédéric-Henri*, Baron de Wassenaar, fils de *Guillaume*, Baron de Wassenaar & de *Hermeline-Pétronelle* Schaap Vanden Dam, son cousin germain, *dont il sera fait mention cy-après*; *Jacqueline-Marie*; *Guillaume-Adrien-Bredanus*, né en 1714, mort en 1715; *Louïse-Isabelle-Hermeline*; *Jacques-Guillaume*, né en 1721, mort en 1722. Les autres enfans de *Jacques*, Baron de Wassenaar, sont 2. Guillaume qui suit; 3. *Jean-Gérard*, Seigneur de Rosenbourg, Lieutenant-Amiral du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, Haut Conseiller des Digues de Rhynlandt, né en 1672, marié avec *Marie-Jacqueline*, Baronne de Lier, fille de *Guillaume*, Baron de Lier de Catwyck, & de *Gertrude-Anne*, Baronne de Wassenaar de Duvenvoorde, morte le 24 janvier 1718, & lui mort fort subitement le 29 octobre 1723, laissant un fils unique *Jean-Jacques*, Seigneur de Rosenbourg, né en 1710., mort jeune; 4. *Jacques-Emmery*, Seigneur de Zuid-Waddingsveen, né en 1674, Conseiller, Bourguemestre de Leyde en 1723, aggrégé dans le Collége des Nobles de Hollande le 14 novembre 1724, après avoir été Directeur de la Compagnie des Indes Orientales à la Chambre de Delft, de la part de ce Collége, marié avec *Cornélie-Martine* de Baarlen, mort le 26 novembre 1724, laissant de sa femme *Jacques-Adrien*, né le 22 février 1721; *Guillaume-Henri*, né en 1722; *Jacqueline-Marie*, mariée à *Jacques-Adrien*, Baron de Perponchel de Sédéniski, Seigneur d'Ellewoutsdyck, Conseiller à la Cour souveraine de Brabant dans le païs d'Outre-Meuse; *Anne-Henriette*; *Wilhelmine-Jeanne*; *Elizabeth-Françoise*; *Marie-Hermeline*; *Arnoldine-Emilie*; 5. *Charles-Louïs*, né en 1685, Colonel du régiment des Dragons Wallons, Commandeur de Bois-le-Duc en 1720; Commandeur d'Ypres en 1724, Brigadier de cavalerie en 1727, aggrégé la même année au Collége des Nobles de la province de Hollande, marié avec *Anne* de Villate, de laquelle il a *Jacques-Louïs*; *Jacqueline-Alexandrine-Hermeline*; *Jeanne*; *Wilhelmine-Marguerite*; 6. *Pierre*, né en 1689, mort en enfance; 7. *Anne-Marie*, née en 1675, morte le onziéme avril 1707; 8. *Marie-Pétronelle*, morte sans alliance; & 9. *Louïse-Emilie*, aussi morte sans alliance.

XIX. Guillaume, Baron de Wassenaar, né en 1670, a été Général-Major au service des Provinces-Unies, Lieutenant Colonel des Gardes à pié, Gouverneur de Berg-op-Zoom & de ses dépendances, Coadjuteur de l'Ordre Teutonique dans la province d'Utrecht, Commandeur de Dieren, aggrégé au Corps de la Noblesse d'Overissel. Il épousa *Hermeline-Pétronelle* Schaap, Baronne, Dame de Dam & de Maalstede, de Capelle, de Bieselingen, de Schoore, de Vlacken & d'Eversdyck, née le septiéme novembre 1677, fille de *Herman*, Baron Schaap Vanden Dam & de *Pétronelle* Tuil de Serooskerken. Il mourut le quatriéme novembre 1719, laissant de sa femme, 1. *Jacques-Herman*, Seigneur de Dam, né en 1700, Capitaine au régiment du Général-Major Villegas en 1719, mort sans avoir été marié, le 21 juin 1724; 2. Fre'de'ric-Henri qui suit; 3. *Assuérus-Adrien*, né en 1702, reçu Docteur en Droit dans l'Académie d'Utrecht, le 25 août 1721, puis fait Enseigne dans le régiment des Gardes à pié, le onziéme septembre 1725, mort en février 1729, sans avoir été marié: 4. *Guillaume*, né en 1712; 5. *Juste* ou *Josse-Gérard*, né en 1716.

XX. Fre'de'ric-Henri, Baron de Wassenaar, naquit le huitiéme mai 1701. En 1719, il se mit dans le service, qu'il quita en 1734, pour entrer dans la Cour de Justice de Hollande de la part des Nobles. Il se maria en 1729 avec *Anne-Sophie*, Baronne de Wassenaar-Duvenvoorde, sa cousine germaine. Elle mourut le 12 octobre 1630, laissant une fille nommée *Hermeline-Caroline*, qui ne survécut à sa mére que de six semaines. Au mois de mars 1737, il prit une seconde alliance avec *Jacqueline-Josine-Isabelle*, Baronne de Wyhé, fille aînée du Seigneur d'Echtelt en Gueldre. Feu le Baron de Catwyck, dont la veuve est sœur de la mére de sa seconde Epouse, lui a laissé par son testament les Seigneuries des deux Catwyk & de Zandt, ladite veuve n'en ayant que l'usufruit. Au mois de juillet de la même année 1737, il est entré dans le Corps des Nobles de Hollande par la Seigneurie de Rhynsatewoude qui lui appartient en propre. Enfin le 12 février 1738, il lui est né un fils qui porte le nom de *Guillaume-Louïs*.

XVII. Pierre, Baron de Wassenaar, Seigneur de Sterrenberg, fils de *Jean*, Seigneur de Duvenvoorde, & de *Claire* d'Hinojosa sa seconde femme, fut Colonel du régiment des Gardes Hollandoises, Gouverneur de Willemstadt, Commandeur de l'Ordre Teutonique dans la province d'Utrecht, élu Haut Conseiller des Digues de Delftland le sixiéme décembre 1655. Il mourut en 1668, dans sa 42 année, laissant de sa première femme *Anne* de Cats, fille de *Théophile* de Cats, Seigneur de Heilo, de Coelster, & d'Oestdom, & de *Déliane* de Bréderode de Wésenbourg 1. *Théophile*, mort en Portugal, sans avoir été marié; 2. Guillaume qui suit: & de sa seconde femme *Anne* d'Aarssen, fille de *Jean* d'Aarssen, Seigneur de Bourlo, Drossart ou Sénéchal de la Baronnie de Breda & de *Jeanne* Cats, 3. 4. 5. *Jean*, *Jacques* & *Pierre*, morts jeunes; 6. *Claire-Anne*; 7. *Elisabeth*, mariée à *Maurice* de La Tour d'Auvergne.

XVIII. Guillaume, Baron de Wassenaar, Seigneur de Ruyven, de Sterrenberg, &c. Président du Conseil des Députez de la province de Hollande, & du Corps de la Noblesse, Curateur de l'Académie de Leyde & Haut Conseiller des Digues de Schieland. Il fut fait le 12 septembre 1720, Grand Garde des Sceaux, & Stadholder des Fiefs de la province. Avant cela il avoit été Ambassadeur des Etats à la Cour de France. Il épousa *Josine* ou *Justine* Vander Does, fille d'*Etienne* Vander Does, Seigneur des deux Nordwyck, Général d'Artillerie au service des Provinces-Unies, & d'*Anne* de Kerckhoven. Il mourut le sixiéme août 1723, âgé de 75 ans, laissant de sa femme 1. *Pierre*, Capitaine aux Gardes, mort sans avoir été marié; 2. *Etienne*, mort jeune; 3. *Jean-Théophile*, Seigneur de Ruyven, élu Haut Conseiller des Digues de Delftland le 20 février 1708, mort le 20 février 1711, sans avoir été marié; 4. Guillaume-Louïs qui suit; 5. *Josine* ou *Justine*, morte jeune.

XIX. Guillaume-Louïs, Baron de Wassenaar, Seigneur de Ruyven, de Maassluis, de Maaslandt, &c. Député à l'Amirauté de la Meuse, de la part du Collége des Nobles, Baillif de la Haye, élu le onziéme mars 1711 Haut Conseiller des Digues de Delftlandt, épousa *Marie-Cornélie* d'Aarssen de Hogerheyde, fille de *Corneille* d'Aarssen, Seigneur de Hogerheyde, d'Ossendrecht, de Méteren, de Noshol & de Triangel, Receveur général de Hollande & de West-Frise, & de *Marie* Paauw. Il mourut le 27 janvier 1720, dans la 44 année de son âge, laissant de sa femme, 1. *Josine* ou *Justine-Marie*; 2. *Pierre*, Seigneur de Sterrenberg, &c. Haut Conseiller des Digues de Schielandt; 3. *Guillaume*; 4. *Isabelle*; 5. *Anne*; 6. *Corneille*; 7. *Jean-Louïs-Haganus*, dont le Magistrat de la Haye fut Parrain.

XIII. Gisbert de Duvenvoorde, second fils d'*Adrien* de Duvenvoorde & de *Marguerite* d'Isselstein, épousa 1. en 1494, *Arnoldine* d'Almonde, fille de *Jacques* d'Almonde, Seigneur de Wéna, de Maaslandt, & d'Altena près de Delft, Conseiller à la Cour de Hollande, Haut Conseiller des Digues de Delftlandt & de Schielandt, Stadholder des Fiefs de Lek & Polanen, & de *Catherine* d'Eversdyck: 2. *Anne* de Noordwyck, morte en 1551, âgée de 65 ans, après un veuvage de 40 ans. Il mourut en 1510, laissant de sa première femme, 1. *Adrien*, mort sans enfans en 1558, âgé de 59 ans: & de la seconde, 2. Jacques, Seigneur d'Obdam, qui suit; 3. *Antoine*; 4. *Adrienne*, mariée en 1531, avec *Adrien*, Seigneur de Matenefs, fils de *Jean*, Seigneur de Matenefs, &c. Chevalier, & de *Marie* d'Assendelft, morte en 1542.

XIV. Jac-

XIV. Jacques de Duvenvoorde, Chevalier, Seigneur d'Obdam, épousa *Gertrude* de Lier, fille de *Nicolas* de Lier, Seigneur de Berchem, Marquis d'Anvers, & de *Marguerite*, ou selon d'autres *Gertrude* de Noris. Il mourut en 1559, âgé de 57 ans, & elle en 1574, âgée de 60 ans. Il eut de sa femme 16 enfans, dont la moitié mourut jeune; les autres sont, 1. *Alyde*, morte en 1571, âgée de 32 ans, ayant été mariée à *Jean* de Vliet, Seigneur de Heilo & de Hoenkoop, fils de *Hubert* de Vliet & d'*Anne* de Zuylen de Nyveldt; 2. Gisbert qui suit; 3. *Anne*, morte en 1567, sans alliance; 3. *Barbe*, mariée 1. avec *Everbard* de Blankenbyl, dont elle n'eut point d'enfans: 2. avec *Guillaume* de Tuil de Bulkestein, fils de *Guillaume* de Tuil de Bulkestein, & de *Marie* de Groef d'Erkelens, mort en 1615, & elle en 1588, âgée de 41 ans, après avoir eu des enfans ensemble; 5. *Adrienne*, alliée à *Tsbrand* de Schagen, fils de *Christophle* de Schagen & de *Hadewig* de Spaarwoude, mort en 1602, & elle en 1591, âgée de 42 ans, ayant eu un fils; 6. *Jenne*, morte à Leyde en 1601, âgée de 48 ans, sans alliance; 7. *Antoine*, Seigneur Du Bois, né en 1556, marié 1. en 1584 avec *Marguerite* de Halmale, fille de *Daniel* de Halmale & de *Jenne* Pynssen, morte en 1598: 2. en 1602 avec *Mathilde* Vander Duin, fille d'*Adam* Vander Duin, Seigneur de Sanen, & de *Claire* Vander Meyen, ayant eu de sa premiére femme, *Jeanne* de Wassenaar, mariée avec *Charles-Othon* de Haastrecht, Seigneur de Druinen & de Gansenoyen, fils de *Theodoric* de Haastrecht, & d'*Anne* de Malsen; *Jacques*, Ecclésiastique; *Gertrude*, morte sans alliance: & de la seconde, *Adrien-Adam*, Seigneur du Bois & de Sanen, Haut Conseiller des Digues de Nieuwlandt, marié avec *Jeanne* de Scaghen, de laquelle il eut, *Antoine*, Seigneur de Sanen & Du Bois, mort sans avoir été marié; *Jean-Jacques*, Seigneur de Cranenbroek, qui épousa *Marie* de Vredenbourg, dont il eut *Marie-Jeanne*, Dame de Cranenbroek & Du Bois, morte sans alliance; *Timone*, alliée à *Nicolas* Vander Duin, Seigneur de Ryswyck, de 's Gravemoer, de Meye, de Burg, Haut Conseiller des Digues de Delftlandt, fils d'*Adam* Vander Duin & de *Marguerite* Suys; *Claire*, morte sans alliance; *Anne-Marie*, morte aussi sans alliance; & 8. *Adrien*, élu Haut Conseiller des Digues de Rhynland le 17 juillet 1593, & Surintendant en 1599, mort en 1610, qui avoit épousé *Marguerite* de Malines, fille de *Corneille* de Malines & de *Barbe* de Nassau, de laquelle il eut *Jacques*, Baillif de Rhynsbourg; *Gertrude*, qui en 1620 se maria avec *Verus* de Cats de Bruelis, & de *Charlotte* Tuil de Serooskerke, fille de *Philibert*.

XV. Gisbert de Duvenvoorde, Seigneur d'Obdam, Châtelain de Woerden, épousa *Marie* de Hoexvier, fille d'*Hector* de Hoexvier, Président de la Cour provinciale d'Utrecht, & de *N*... de Holdinga. Il mourut en 1580, âgé de 40 ans, laissant Jacques qui suit.

XVI. Jacques de Duvenvoorde, Seigneur d'Obdam, Amiral de Hollande, né en 1576, se maria en 1603 avec *Anne* Randerode Vander Aa, fille de *Gérard* Vander Aa & de *Pétronelle* Vander Laan. Il fut Gouverneur de Heusden, mourut en août 1623, & laissa de sa femme, 1. Jacques qui suit; 2. *Anne*, morte sans alliance; 3. *Elisabeth*, aussi morte sans alliance; 4. *Emilie*, mariée à *Jean* de Merode, Seigneur de Rummen, d'Oudenlands-Ambacht, &c. Député à l'Assemblée des Etats Généraux de la part du Corps des Nobles, & qui fut Ambassadeur extraordinaire à la Cour d'Espagne.

XVII. Jacques, Baron de Wassenaar, Seigneur d'Obdam & de Zuidwyck, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, *aura un article à part*. Il avoit épousé en avril 1633, *Agnès* de Renesse Vander Aa, fille de *Jean* de Renesse Vander Aa, Seigneur de Schonauwen, & de *Catherine* d'Arnhem, morte en 1662. Leurs enfans furent, 1. Jacques qui suit; 2. *Agnès*, morte sans alliance en 1690; 3. *Anne-Charlotte*, qui fut femme d'*Adrien-Wernard*, Baron de Pallandt, Baron de Voorst, Seigneur de Keppel.

XVIII. Jacques, Baron de Wassenaar, Seigneur d'Obdam de Hensbroek, de Spierdyck, de Wogmeer, de Zuidwyck, de Kernhem, &c. fut le plus ancien Membre du Corps de la Noblesse de Hollande, & en cette qualité Abbé, Conseiller & Receveur général des domaines de l'Abbaïe de Rhynsbourg. Il fut aussi Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Général de la Cavalerie au service des Provinces-Unies, Gouverneur de Bois-Le-Duc & de ses dépendances, Haut Conseiller des Digues de Rhynland, Grand Forêtier de Hollande & de Westfrise, Curateur de l'Académie de Leyde. Il avoit été plusieurs fois Ambassadeur en diverses Cours d'Allemagne, & fut élevé à la dignité de Comte pour lui & pour sa postérité, par l'Electeur Palatin. Il mourut le 24 mai 1714. Il avoit épousé *Adrienne-Sophie*, Baronne de Raasfeldt, Dame de Laege & de Twickelo, fille d'*Adolphe-Henri*, Baron de Raasfeldt, Seigneur de Laege & de Twickelo, Drossart ou Sénéchal de Twente, & d'*Amadée*, Baronne de Flodorp. Leurs enfans furent, 1. *Jean-Henri*, Comte de Wassenaar, Seigneur d'Obdam, de Hensbroeck, de Spierdyck, de Wogmeer, de Zuidwyck, de Kernhem & de Laege, aggrégé au Corps de la Noblesse de Hollande & Député de sa part au Conseil de la Province, fait en 1724 Lieutenant-Forêtier de Hollande, en 1726 Député à l'assemblée des Etats Généraux, en 1727, Curateur de l'Académie de Leyde, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Abbé, Conseiller & Receveur général des domaines de l'Abbaïe de Leeuwenhorst; 2. *Unicon-Guillaume*, Comte de Wassenaar, Seigneur de Twickelo, aggrégé en 1717 au Corps de la Noblesse d'Overissel dans le Quartier de Twente, député en 1724 de la part des Nobles de Hollande en qualité de Conseiller au Collége de l'Amirauté de la Meuse, & Haut Conseiller des Digues de Rhynland, marié en 1723, à *Dodonée-Lucie* de Goslinga, & fille de *Sicco* de Goslinga, Grietman de Franekeradeel, & Député de Frise à l'Assemblée des Etats Généraux, & d'*Isabelle*, Baronne de Zwartzenburg, de laquelle il a *Jacques-Jean*, né en 1725; *Sicco-Goslinga-Guillaume*; 3. *Agnès-Anne-Théodora*, Comtesse de Wassenaar, mariée en 1704 à *Jean-Théodoric*, Baron de Rek, Seigneur de Horst, mort en 1705; 4. *Amadée-Isabelle*; 5. *Isabelle-Emilie*, alliée en 1722, à *N*.... Marquis de S. Auban.

XIII. Jean de Duvenvoorde, Chevalier, troisiéme fils d'*Adrien* de Duvenvoorde & de *Marguerite* d'Isselstein, Conseiller ordinaire à la Cour de Hollande, épousa en 1504 *Marie* de Matenesse, fille de *Philippe* de Matenesse & de *Marie* Vanden Woude & Warmont. Il mourut en 1543, âgé de 76 ans, & elle en 1558, âgée de 74 ans. Leurs enfans furent, 1. *Marie*, morte en 1560, âgée de 54 ans, après avoir été mariée à *Jean* de Doornik ou Tournay, dont elle eut *Guillaume*, marié avec *N*.. de Honselaar, de laquelle il eut *Jean*, marié 1. avec *Henriette* de Vliet, Dame de Hoenkoop, de Steilo & de Koelster, fille de *Jean* de Vliet & de *Marie* de Duvenvoorde, morte en 1604, âgée de 24 ans, sans laisser des héritiers: 2. en 1608 *N*.... de Cappelle; 3. *Adrien*, mort sans alliance; 4. Jacques qui suit; 5. *Marguerite*, Chanoinesse de Bedbur, morte en 1569, âgée de 56 ans; 6. *Gisberte*, Religieuse à Rhynsbourg, morte en 1577, âgée de 65 ans; 7. *Adrien*, II. du nom, mort en 1536, dans la Haute Bourgogne, âgé de 23 ans; 8. *Jenne*, Chanoinesse & Prevôte de Nivelle en Brabant, morte en 1563, âgée de 48 ans; 9. *Jacques* le jeune, mort en 1586, âgé de 70 ans, sans avoir été marié; 10. *Adrienne*, après avoir été Chanoinesse de Nivelle, mariée avec *Gisbert* de Bronkhorst, fils de *Juste* ou *Josse* de Bronkhorst, Seigneur de Bleiswyck, & d'*Ida* de Ruigrok, morte en 1557 sans enfans, âgée de 40 ans; 11. *Jean*, Bourguemestre de Harlem, fait prisonnier par les Espagnols après la prise de cette place, mort dans sa prison en 1573, âgé de 55 ans, ayant eu pour femme *Magdelaine* de Foreest, Veuve de *Jean* de Ruyven, fille de *Jean* de Foreest, & de *Marie* de Heukesloot, de laquelle il eut *Jean*, tué, en 1580, à la bataille donnée sur la bruyére de Hardenberg, âgé de 32 ans; & *Marie*, Dame de Foreest près de Beverwyck, mariée à *George* de Lennep de Gueldre, fils de *Werner* de Lennep & de *Catherine* de Renesse de Wulven, mort en 1615, & elle en 1606, laissant un fils nommé *Werner*; 12. *Marie*, Chanoinesse de Mons-en-Hainaut, morte en 1574; 13. *Anne*, aussi Chanoinesse de Mons-en-Hainaut, née en 1526, morte en 16..; & 14. *Jacqueline*, Chanoinesse à Maubeuge, morte en 1563.

XIV. Jacques de Duvenvoorde, Chevalier, Seigneur de Warmont, de Woude & d'Alkemade, fait en 1573, Conseiller à la Cour de Hollande, mourut à Leyde en 1577, âgé de 68 ans, épousa *Henriette* d'Egmont, fille d'*Albert* d'Egmont, Seigneur de Meerenstein & d'*Anne* de Foreest, morte en 1606, âgée de 81 ans. Leurs enfans furent, 1. Jean qui suit; 2. *Jeanne*, Chanoinesse de Nivelle, morte en 1573; 3. *Marie*, premiérement Religieuse à Rhynsbourg, puis mariée à *Jean* de Vliet, Seigneur de Hoenkoop, qui fut Bourguemestre de Harlem en 1573, & Baillif de Voorn & Gouverneur de la Brille en 1578, mort sans laisser des héritiers; 4. *Anne*, premiérement Chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1596 à *Corneille* de Gent, Seigneur de Loene & de Meinerswyck, Burgrave & Juge de Nimégue, fille de *Barthélemi* de Gent & de *Mathilde* d'Eyl, morte en 1614; 5. *Magdelaine*, Chanoinesse de Mons-en-Hainaut, morte en 1612, âgée de 60 ans; 6. *Albert*, Religieux à Egmont, mort en 1574; 7. *Philippe*, née en 1556, mariée en 1586, à *Pierre* Vander Does, Baillif de Leyde, Amiral de Hollande, Surintendant des Digues & Baillif de Rhynland, fils de *Jacques* Vander Does & de *Claire* d'Adrichem, mort en 1599, âgé de 37 ans; 8. *Adrien*, Chef d'escadre, mort en 1586, âgé de 24 ans; & 9. *Elisabeth*, née en 1567, Chanoinesse de Nivelle.

XV. Jean de Duvenvoorde, se trouva à la prise de la Brille en 1572. En 1594, il fut fait Lieutenant-Forêtier de Hollande, puis Amiral. Il épousa en 1590, *Odilie* de Valkenaar, fille de *Henri* de Valkenaar, & de *Marguerite* de Botbergen. Il mourut en 1619, âgé de 63 ans. Ses enfans furent, 1. Jacques qui suit; 2. *Marguerite*, mariée à *Robert* de Coutereau, Seigneur de Westmaal; 3. *Henriette*, morte en 1658, sans alliance; 4. *Henri*, Seigneur de Woude, mort en 1633, sans avoir été marié; 5. *Hédwige*, morte jeune en 1608; 6. Albrecht ou Albert, *mentionné cy-après*; & 7. *Jean*, mort en 1632 sans laisser de postérité.

XVI. Jacques, Baron de Wassenaar, Seigneur de Warmont, né en 1592, épousa 1. *Jacqueline* de Matenesse, fille de *Nicolas* de Matenesse, Seigneur de Haserswoude, & de *Gertrude* de Lokhorst, Dame de vieux Teilingen: 2. *Marie* d'Erkel; 3. *Charlotte* de Malsem, Seigneur de Tilborg & d'Otteline de Hargel, mort en 1658. De sa premiére femme il eut 1 *Odilie*, alliée avec *Juste* ou *Josse* d'Amstel-de-Mynden, Seigneur de Loenderssloot, d'Ankoop & de Ter Aa, fils de *Jacques* d'Amstel-de-Mynden, & de *Marie* de Sparenwoude, mort en 1651; 2. Jean qui suit: de la seconde il eut 3. *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur d'Esselikerwoude, mort sans avoir été marié; 4. *Elisabeth-Anne*, premiérement Chanoinesse de Mons-en-Hainaut, puis mariée en 1665, à *Antoine* de Lynden, Seigneur de Cronembourg, de Loenen, de Teccop & de Grunsvoort, fils de *François* de Lynden & de *Sophie-Marguerite* de Steppaart, morte le neuviéme mars 1679; 5. *Magdelaine-Sophie*, premiérement Chanoinesse à Bedbur, puis mariée à *Maximilien-Henri* de Renesse, Comte de Masny, Baron d'Elderen, fils de *George-Frédéric* de Renesse, Baron d'Elderen & de Masny, & d'*Anne-Marguerite* de Brekhorst, morte en 1696, sans laisser postérité; 6. *Henri*, Chevalier de l'Ordre Teutonique & Grand-Commandeur d'Ouden-Biezen, mort le 19 février 1709; & 7. *Philippine*, morte jeune.

XVII. Jean, Baron de Wassenaar, épousa 1. *Isabelle-Marie* de Haastrecht, Dame de Druinen & de Gansoyen: 2. *Marie-Isabelle* d'Immersele: 3. *Anne-Catherine*, Baronne de Renesse d'Elde-

deren, fille de *George-Frédéric* de Reneffe, Baron d'Elderen & de Mafny, & d'*Anne-Marguerite* de Boekholt. Ses enfans furent, 1. *Jacqueline-Marie*, qui époufa *Floris-Charles* de Beyeren, de Schagen, Comte de Warfufée, Seigneur de Schagen, de Goudriaan, &c. morte le 22 mai 1699, laiffant *Théodore-Floris* de Beyeren, Comte de Warfufée, qui fut tué le 13 mai 1706, à la bataille de Ramillies, fans avoir été marié; & *Marie-Ifabelle* de Beyeren, de Schagen, Comteffe de Warfufée, Dame de Schagen, de Schagerkogge, &c. mariée en 1707 avec *François-Paul-Emile*, Comte de Bultremont, &c.; 2. *Anne-Hendrine*, Dame de Warmont, de Hafersvoude & d'Effelikerwoude, &c. femme de *Ferdinand*, Comte de Berlo, Seigneur de Brus, mort fans enfans le 28 février 1722.

XVI. ALBRECHT ou ALBERT, fils puîné de *Jean* de Duvenvoorde, Seigneur de Warmont, de Woude, & d'Alkemade, & d'*Odile* de Valkenaar, époufa *Cornélie* de Bruin ou *Le Brun*, de Buitenwegh, & il en eut 1. GE'RARD qui fuit; 2. *Odilie*, femme d'*Elbert* d'Yfendoorn de Blois, Seigneur de Stockum & de Cannenbourg, fils de *Martin* d'Yfendoorn, Seigneur de Stockum, de Cannenbourg & de Nieuwenhof, & d'*Anne* de Voorft de Schoonrebeeke; 3. *Philippe*, Dame de Nieuwkoop, de Noorden & d'Achtienhoven, mariée en 1662 avec *Philippe-Jacques*, Seigneur de Spangen & de Bandries, fils de *Corneille* de Spangen & d'*Henriette* de Brakel.

XVII. GE'RARD, Baron de Waffenaar, Seigneur d'Alkemade, époufa 1. *Anne-Marie* d'Ooftrum de Moersbergen, fille de *Jean* d'Ooftrum & de *Marie* de Waal, Dame de Moersbergen, morte le 19 janvier 1671: 2. *Bernardine-Marguerite* de Raasfeldt. Il mourut en 1678, laiffant THOMAS-WALRAVE qui fuit.

XVIII. THOMAS-WALRAVE, Seigneur d'Alkemade, de Vryenhoek, de Nieuwkoop, &c. époufa en 1702 *Marguerite* de Lynden, fille d'*Antoine* de Lynden, Seigneur de Croonenbourg, de Loenen, de Teccop & de Grunsvoort, & d'*Elifabeth-Anne*, Baronne de Waffenaar de Warmont, mort au mois de décembre 1726. Leurs enfans furent 1. *Gérard*, Seigneur d'Alkemade & de Vryenhoek, &c.; 2. *Henri-François*, Seigneur de Nieuwkoop; 3. *Pierre-Reinier*; 4. *Jacques-Albert*; 5. *Charles-Jean*, mort jeune; 6. *Jean-Martin*; 7. *François-Paul*; 8. *Guillaume*, Seigneur de Warmont; 9. *Sophie-Cornélie*; 10. *Cornélie-Ifabelle*; & 11. *Marie-Anne-Henriette*.

VI. JEAN de Duvenvoorde, le plus jeune fils de *Philippe* de Waffenaar, Seigneur de Duvenvoorde & de Polanen, & de la fille du Seigneur de Stryen, époufa *N*.... *N*.... dont il eut 1. PHILIPPE, Seigneur de Polanen, qui fuit; & 2. *Amalaberge*.

VII. PHILIPPE de Duvenvoorde, Seigneur de Polanen, époufa 1. *Elifabeth*, fœur de *Hubert*, Seigneur de Vianen: 2. une fille de *Baudouin* N.... & fœur de *Mathilde*. De fa première femme il eut 1. JEAN qui fuit; & 2. *Guillaume*, Chevalier, qui époufa *Heilwich*, Dame de Vianen & de Hagenftein, fille de *Zweder*, Seigneur de Vianen, & de *N*.... Uten Gooy, Dame de Hagenftein, morte en 1531. En 1533, il eut guerre avec *Jean* Van Dieft, Evêque d'Utrecht; mais l'affaire fut terminée à l'amiable, par le Comte de Hollande. Il mourut le 12 août 1535. Il eut de fa femme 1. *Théodore* ou *Thierry* d'Oofterhout, mort jeune; 2. *Guillaume*, Seigneur d'Oofterhout & de Dongen, qui époufa *Heilwig* de Waffenaar, qui mourut fans enfans, en 1400, dans un âge fort avancé; 3. *Berthe* de Duvenvoorde, Dame de Geftel & de Bouterfem, & femme de *Gérard* Vander Helde, Droffart ou Sénéchal de Brabant, morte fans enfans; 4. *Amalaberge*, mariée à *Jean* Corffelaar, *fils naturel de* Jean, *II. du nom, Duc de Brabant & de* Catherine Corffelaar.

VIII. JEAN, Seigneur de Polanen, époufa *Catherine* de Brederode, Dame de La Lecke, & il en eut 1. JEAN, II. du nom, qui fuit; 2. *Hédwige* de Polanen, femme d'*Adrien* d'Arkel, Seigneur de Soelen, de Noordeloos, fils de *Jean* XI, Seigneur d'Arkel, & d'*Elifabeth*, fille du Comte de Cléves; 3. *Marguerite* de Polanen, femme de Bertout, Seigneur d'Affendelft, & de *Cornélie* Vander Hurft; 4. *Elifabeth* de Polanen, mariée à *Jean* de Lynden, Echanfon héréditaire de Gueldre, fils de *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Lynden, & d'*Ermgarde* de Keppel; 5. *Catherine*, femme de *Jean* Bertout de Duffel, fils de *Henri* Bertout, Seigneur de Duffel, de Geel, d'Oofterlo, & de Zélem, & de *Béatrix* de Rotfelaar; 6. *N*. ... mariée à *Simon* de Teilingen, tué en 1345, dans un combat contre les Frifons près de Staveren; 7. *Théodore* ou *Thierry*, dit *Vander Lecke*, Chevalier, Confeiller du Duc Albert en 1390, qui époufa 1. *Elizabeth* d'Arkel, fille de *Robert* d'Arkel, Seigneur de Bergambacht, de Stolwyck, de Vlift, & d'*Elifabeth* d'Afperen: 2. *N*. ... de Kralingen, laiffant de fa premiére femme *Othon*, Seigneur d'Afperen, marié avec *Jeanne*, Dame de Voorft & de Keppel, dont il eut *Jean*, dit *d'Afperen*, marié en 1439 avec *Elburge*, fille de *Gisbert*, Seigneur de Langerack, morte avant fon pére fans enfans; *Alfarede*, Dame d'Afperen, femme de *Jean*, Seigneur de Langerack; *Cunegonde*, Dame de Voorft & de Keppel, mariée à *Frédéric* de Heeckeren, dit *de Regteren*; *Guidon*, mort fans avoir été marié; *N*. ... femme de *Théodore* ou *Thierry* de Noordeloos; *Catherine*, qui prit alliance avec *Euftache*, Seigneur de Brakel; *N*. ... mariée à *Jean* de Vliet, Seigneur de Polsbroek; 8. *Philippe*, Seigneur de Capelle & de Nieuwerkerk, marié à *Elifabeth*, fille de *Guillaume* Vander Made, dont il eut *Philippe*, mort fans enfans; *Elifabeth*, mariée en 1367 à *Hugues* de Heenvliet, morte en 1404, & lui en 1409; *Catherine*, femme de *Jean* de Buuren, Seigneur de Reygersfort, fils d'*Othon* de Buuren & de *Barte* de Zuylen-de-Béverweert; & 9. *Gérard*, Chevalier, qui époufa *Luitgarde* de Wulverhorft, morte en 1388, laiffant *Guillaume*, qui laiffa une fille; *Albert*, qui laiffa un fils; *Adrien*, mort fans enfans; une fille mariée à *N*. ... de Honthorft; une autre fille mariée à *Gérard* de Cuylembourg, Seigneur de Woudenberg, fils de *Jean* de Cuylembourg, Seigneur de Heukelom; *Catherine*, Religieufe à Ter Lee.

IX. JEAN de Polanen Vander Lecke, II. du nom, époufa 1. *Ode* de Hoorn, fille de *Guillaume*, V. du nom, Seigneur de Hoorn, de Gaasbeeck, d'Altena, de Baucignies, de Cortrefem, &c. & d'*Ode*, Dame de Putten & de Stryen: 2. *Mathilde*, fille de *Jean* Eftor & de *Catherine* de Hertog; veuve de *Jean*, Seigneur de Rotfelaar, morte en 1352: 3. *Marguerite*, fille du Comte de La Lippe. Il mourut le troifiéme novembre 1384. Il eut de fa premiére femme 1. JEAN qui fuit; 2. *Henri*, Chevalier, Seigneur de Heefwyck, de Dinter, Maître d'Hôtel de *Jean*, Duc de Brabant en 1424, qui époufa 1. *Jeanne* de Ghiftelles: 2. *Alyde*, Dame de Stalle, de Riviére, de Bodingen, veuve de Morel de Rixenfard, mort en 1427, laiffant de fa premiére femme, deux filles, favoir, *Jenne*, Dame de Dinter, de Heefwyck, &c. morte fans enfans de *Jean* de Cuyck, Seigneur de Hoogftraten, de Brecht, de Vorfelaar, de Sundert, &c. morte en 1454, & lui le 15 mai 14..; *Alix* ou *Elfcben*; mariée en 1449 avec Staats de Boufyes, Seigneur de Vertaing, de Felvil, &c., d'où font venus des enfans; 3. *Philippe*, Religieux, felon quelques uns, mais plutôt felon d'autres, marié avec *Marie* de Dieft, fille d'*Arnout* de Dieft & de *Marie* de Malle, Dame de Riviére; 4. *Guillaume*, Chanoine de Liége; 5. *Théodore* ou *Thierry*, Chevalier, qui époufa 1. *Gillette* de Kralingen; fille d'*Ogier* de Kralingen, Seigneur de Weft-Iffelmonde: 2. une fille de *Guillaume* d'Eftor, & qui laiffa, *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Oud-Harlem & d'Iffelmonde, qui époufa 1. *Marguerite* de Lier ou de Dorp: 2. *Alyde* d'Egmont, fille de *Jean* d'Egmont, Seigneur de Zoetermeer, & de *Jeanne* de Heemskerk, dont il eut *Adrien*; *Gillette*, Dame d'Oud-Harlem, mariée 1. à *Floris* de Kyfhoek, Seigneur de Goudriaan, de Kyfhoek, de *Henrik-Iden Ambacht*, fils de *Floris* de Kyfhoek, & d'*Alyde* Vander Werve, mort en 1472: *Jean* de Naaldwyck, Seigneur de Bergambacht, & fils d'*Adrien* de Naaldwyck & d'*Agnès* Vanden Woude: 3. à *Philippe* d'Efpagne, Seigneur de Spangen, de Vlymen, de 's Gravemoer, &c. fils d'*Engelbrecht* de Spangen & d'*Etiennette* d'Alkemade, ne laiffant point d'enfans de fes trois maris; *Marie*, mariée avec *Guillaume*, Seigneur de Schagen & fils naturel d'*Albert*, Duc de Baviére & de *Marie* de Bronkhorft; *Adrien*; *Ode*, Dame de Goudriaan, de Gieffenbourg, de Gieffendamme, de Wyngaarden, de Papendrecht, de Hardinksveldt, de Hofwegen, qui époufa *Adrien* de Gent, fils de *Guillaume* de Gent, Seigneur de Meerwyck, & de *Chriftine* d'Oyen; 6. *Ode*, mariée 1. à *Henri*, Burgrave de Montfort, fils de *Zweder*, Burgrave de Montfort & d'*Elifabeth* de Cuylembourg: 2. à *Gérard* de Heemftede près de Harlem, Chevalier, mort en 1375, avant fon pére, laiffant des enfans; 7. *Béatrix*, mariée en 1356, à *Henri* de Bouterfem, fils de *Henri* de Bouterfem, & de *Marie* de Wéfemale, mort en 1394, & dont il eut *Ode* de Bouterfem, femme de *Floris* de Borffele, duquel elle eut *Frank* de Borffele, Comte d'Oofterwandt, & *Henri* de Bouterfem, Seigneur de Bergen, pére d'une fille qui fut mariée avec le fils légitime d'un fils naturel d'un *Jean*, Duc de Brabant, d'où font venus les Comtes de Bergen; 8. *Marie*, mariée à *Guillaume* de Cronembourg fils naturel de *Guillaume* IV, Comte de Hollande, tué en 1345, dans la bataille de Staveren. Il vivoit encore en 1396, & laiffa des enfans. De fa troifiéme femme il eut 9. OTHON, Chevalier, Seigneur de Hédel, d'où viennent les Comtes de Berg ou de 's Heerenberg qui fuivront.

X. JEAN, Seigneur de Polanen, de La Lecke, de Breda, de Bleskensgraaf & de Brandtwyck, époufa 1. en 1354 *Marie*, fille naturelle de *Jean* III, Duc de Brabant, morte fans enfans: 2. en 1384 *Odilie*, fille de *Jean*, Comte de Salms & de *Philipotte* de Valkenbourg, Dame de Sittert, de Borne, de Herpe, de Raveftein, &c., mort le onziéme août 1394, & elle en 1428. Il eut de fa feconde femme, JENNE qui fuit, & outre cela un fils naturel nommé *Philippe*, qui en 1405 fut Baillif de la Hollande méridionale.

XI. JENNE, Dame de La Lecke, de Berg, de Breda, d'Oofterhout, de Rozendaal & de Steenbergen, née le dixiéme janvier 1392, époufa à l'âge d'onze ans, en 1403, *Engelbert*, Comte de Naffau, de Vianden, &c. Seigneur de Grimbergen, de Saint-Vit, de Doesborg, de Bidekenbach, de Conroit, &c. Stadholder de *Jean*, Comte de Naffau, & de *Marguerite* de La Mark, mort le troifiéme mai 1442, & elle le 15 mai 1445. Ils eurent des enfans qui ont continué la poftérité de Naffau, jufqu'à Guillaume III, Prince d'Orange, puis Roi d'Angleterre, mort au mois de mars 1702.

X. OTHON, époufa *Sophie*, héritiére de *Frédéric*, Seigneur de 's Heerenberg & de Bylandt. Il mourut en 1412, & elle en 1428. Ils eurent pour fils unique GUILLAUME qui fuit.

XI. GUILLAUME, Seigneur de 's Heerenberg, de Bylandt, d'Ulft, &c. quita le furnom & les armes de fes ancêtres, & prit celles de 's Heerenberg, écartelées de celles de Polanen. Il naquit en 1404, époufa *Mathilde*, fille d'*Eberwyn*, Comte de Benthem, & de *Mathilde*, Dame de Steinfurt. Il mourut en 1465 & elle en 1445, laiffant 1. OSWALD qui fuit; 2. *Ludolfe*, Seigneur de Hédel; 3. *Adam*; 4. *Mathilde*, mariée avec *Nicolas*, fils du Comte de Teckelenbourg; 5. 6. *Otteline* & *Sophie*, Religieufes à Wyck te Duerftede.

XII. OSWALD, Seigneur de 's Heerenberg, né le dernier de février 1442, fut fait en 1480, ou felon d'autres en 1471, premier Comte de Berg par l'Empereur, étoit Seigneur de Bylandt & d'Ulft, acheta Wifch & Homoet, époufa *Elifabeth*, fille du Comte de Meurs, & mourut en 1506, laiffant 1. GUILLAUME qui fuit; 2. *Frédéric*, Seigneur de Hédel, mort en 1513 fans enfans; 3. *Anne*, femme de *Jean* de Meurs, Comte de Sarwerde, fils de *Jacques* de Meurs, Comte de Sarwerde & d'*Anaftafie*, Comteffe de Leiningen ou Linanges; 4. *Mathilde*, mariée à *Fré-*

déric de Bronkhorſt, premier Chanoine de la cathédrale de Cologne, fils de *Gisbert* de Bronkhorſt, Seigneur de Borkelo, & d'*Agnès*, Comteſſe de Solms; 5. *Walpurge*, qui prit alliance avec *Henri*, Seigneur de Wiſch & de Borkelo, fils de *Jean* de Wiſch, & de *Marguerite-Catherine*, Comteſſe de Bronkhorſt; 6. *Eliſabeth*, Religieuſe de Cologne.

XIII. GUILLAUME, Comte de Berg, Seigneur de Bylant, de Homoet, d'Ulft, de Hédel & de Wiſch, épouſa *Anne* d'Egmont, Dame de Boxmeer, de Harpe, de Stéphanswaerdt, de Spalbeek, &c. fille de *Guillaume* d'Egmont, Seigneur de Harpe & de *Marguerite* de Ryſwick, héritiére de Boxmeer. Il mourut en 1511, laiſſant OSWALD qui ſuit.

XIV. OSWALD, Comte de Berg, Seigneur de Boxmeer, de Homoet, de Hédel, de Bylant, &c. naquit en 1508. Il épouſa *Eliſabeth* de Dort en Gueldre, veuve ſans enfans de *Jean* Vander Horſt, Maréchal de *Charles*, Duc de Gueldre, fille de *Seynon*, Seigneur de Dort & d'*Henriette* d'Aſewein. Elle mourut en 1545 & lui au mois de mai 1546. Leurs enfans furent 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Oſwald*; 3. *Frédéric*; 4. *Anne.*

XV. GUILLAUME, Comte de Berg, Seigneur de Bylant, de Homoet, de Boxmeer, de Harpe, de Stéphanswaerdt, d'Ulſt, de Wiſer, de Wiſch, de Spalbeek, de Hédel, de Vrundeſtein, &c. un des principaux d'entre les Nobles qui préſentérent la fameuſe Requête à la Ducheſſe de Parme. Il épouſa en 1556 *Marie* de Naſſau propre ſœur aînée de Guillaume I, Prince d'Orange, & fille de *Jean*, Comte de Naſſau, & de ſa ſeconde femme *Julienne*, Comteſſe de Stolberg. Après avoir ſervi les Etats, il ſe mit au ſervice d'Eſpagne; puis il rentra dans celui des Etats, avec promeſſe & ferment de leur être fidéle; mais il ne tint pas ſa parole. Il mourut en 1586, & elle en 1599. Leurs enfans furent 1. *Herman*, Seigneur de Wéſel, de Homoet, de Bylant, de Spalbeeck, Chevalier de la Toiſon d'Or, Stadholder de Gueldre pour le Roi d'Eſpagne, né le 15 août 1558, qui à l'exemple de ſon pére, quita le ſervice des Etats pour entrer dans celui d'Eſpagne, marié avec *Marie-Mentia* de Withem, Marquiſe de Berg-op-Zoom, Comteſſe de Walheim, Dame de Beerſele, de Perwys, de Geel, de Glimes, &c. fille de *Jean* de Withem, Baron de Beerſele, & de *Marguerite* de Mérode, mort ſubitement à Spa le onziéme août 1611, laiſſant de ſa femme qui ſe remaria à *Guillaume* de Melun, Prince d'Epinoy, duquel elle n'eut point d'enfans, & morte en 1613, une fille unique, nommée *Marie-Eliſabeth*, Marquiſe de Bergen, Comteſſe de 's Heerenberg, de Walheim, Dame de Beerſele, de Perwys, de Glimes, de Bylant, de Homoet & d'autres Seigneuries, mariée à *Albert*, fils de ſon oncle le Comte Frédéric; 2. FRE'DE'RIC, Comte de Berg, qui ſuit; 3. *Oſwald*, né le 16 juin 1561, tué fortuitement par ſes propres gens, dans la bataille de Boxum près de Leuwarde, en 1580; 4. *Juſte* ou *Joſſe*, né le 24 janvier 1505, mort innocent; 5. *Louis*, né en 1572, tué au ſervice du Roi d'Eſpagne en 1592, âgé de 19 ans, ſans avoir été marié; 6. *Henri*, Seigneur de Stéphanswaerdt & de Hédel, né en 1573, marié en 1611 avec *Marguerite* de Withem, Dame de Bouterſem, dont il eut *Guillaume-Oſwald*, mort jeune; & *Marie-Eliſabeth*, Marquiſe de Berg-op-Zoom, mariée à *Eitel-Frédéric*, Prince de Hohenzollern, d'Echingen, fils de *Jean-George*, Prince de Hohenzollern, & de *Françoiſe* Rhingrave, mort en 1661, laiſſant des enfans; 7. *Adam*, né en 1575, mort jeune, de peſte, à Groningue; 8. *Adolphe*, né en 1576, Seigneur de Homoet & de Hédel, Capitaine de Cavalerie au ſervice du Roi d'Eſpagne, mort en 1609, ſans avoir été marié; 9. *Marie*, née en 1560, promiſe en mariage à *Jean*, Roi de Suéde, morte ſans avoir été mariée; 10. *Willemine*, née le ſeptiéme juillet 1562, noyée dans l'Iſſel près d'Ulſt, ſans avoir été mariée; 11. *Eliſabeth*, née en 1563, morte jeune; 12. *Madelaine*, née le premier août 1577, morte en 1579; 13. *Catherine*, née en 1578, femme de *Floris* de Pallandt, Comte de Cuilembourg, Baron de Pallandt & de Withem, Seigneur de Weerde, de Leede, de Lynden, de Wildenberg, de Kinsweiler, d'Engelſtorf, de Matterick & de Frenten, Maréchal héréditaire de Gueldre, fils de *Floris*, Baron de Pallandt, &c. & de *Philippote-Sidonie*, Comteſſe de Manderſcheit, de Gérolſtein, mort en 1639 ſans enfans; 14. *Anne*, née en 1579; 15. *Julienne*, en 1580, noyée dans l'Iſſel, ſans avoir été mariée; 16. *Eliſabeth*, née en 1581, Abbeſſe d'Eſſen & de Frédenhorſt, en Weſtphalie, morte en 1634; & 17. *Caroline*, née en 1582.

XVI. FRE'DE'RIC, Comte de Berg, Seigneur de Dixmuiden, de Boxmeer, de Harpe, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Sénéchal d'Artois, puis de Gueldre, né le 28 août 1550, épouſa *Françoiſe* de Ravenel, fille & héritiére d'*Euſtache* de Rentigny, Demoiſelle d'honneur de l'Archiducheſſe, & mourut le troiſiéme ſeptembre 1618, laiſſant de ſa femme ALBERT qui ſuit.

XVII. ALBERT, Comte de Berg, épouſa 1. en 1625 *Marie-Eliſabeth*, Marquiſe de Berg-op-Zoom, Comteſſe de 's Heerenberg & de Walheim, fille unique & héritiére de *Herman*, Comte de Berg & de *Marie-Mentia* de Withem, Marquiſe de Berg-op-Zoom, morte en 1633, ſans enfans: 2. la fille de *Claude-François* de Cuſance, Comte de Champlite, mort en 1689. Il eut de cette derniére 1. *Oſwald*, Comte de Berg, de Walheim, de Champlite, Baron de Bylant, de Wiſch, de Perruner, Seigneur de Dixmuiden, Chambellan héréditaire du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, qui épouſa en 1687, *Marie-Léopoldine-Catherine*, fille de *Jean*, Comte d'Ooſt-Friſe, de Rietberg, & d'*Anne-Catherine*, Comteſſe de Reiſterſcheidt; 2. *Marie-Claire*, femme de *Maximilien*, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, fils de *Meinard*, & d'*Anne-Marie*, Comteſſe de Torring. Il étoit né en 1636, & mourut le 13 août 1689. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WASSENAAR (Jaques de) Seigneur d'Opdam & de Hensbrock, Amiral de Hollande & de Weſt-Friſe, étoit fils de *Jaques* de Waſſenaar, Seigneur d'Opdam & Amiral de Hollande & de Weſt-Friſe. Il ſervit fort jeune dans les troupes des Provinces-Unies, commanda une compagnie de cavalerie & ſe trouva en divers ſiéges. En 1632, il fut à celui de Maſtricht où il chargea avec cent Cavaliers près de Stockheim, trois compagnies des Eſpagnols, les repouſſa & en fit 25 hommes priſonniers. Il fut enſuite reçu au Conſeil des Etats de Hollande, obtint le Gouvernement de Heuſden, de Crévecœur, de Saint-André, de Voorn & de Hémert. En 1647, il fut envoyé par la province de Hollande auprès de celles de Gueldre & d'Over-Iſſel pour les porter à ſe ſéparer de la France & à donner les mains à la paix avec l'Eſpagne. En 1648, il fut envoyé au nom des Etats Généraux pour aſſiſter à Cléves au Batême du fils aîné de Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, & la province de Hollande l'envoya encore auprès de celles de Gueldre & d'Over-Iſſel à cauſe des révolutions qui pourroient arriver après la mort de Guillaume, Prince d'Orange. En 1651, il reçut la commiſſion de la Province de Hollande pour détourner les Etats de Zélande de confier le Stathouderat au fils mineur que le Prince Guillaume avoit laiſſé. Dans la même année il alla encore en qualité d'Ambaſſadeur à Cléves auprès de l'Electeur Frédéric Guillaume, & à Duſſeldorp, auprès du Comte Palatin Wolff-Guillaume pour pacifier la guerre qui s'étoit élevée entre ces deux Princes. L'Amiral Tromp ayant perdu la vie dans la guerre entre Cromwell, Protecteur de l'Angleterre & les Provinces-Unies, on lui offrit cette place vacante en 1653. Comme il n'avoit jamais auparavant ſervi ſur mer, il inclinoit peu pour cet emploi qu'il accepta finalement. Il commença par faire punir ceux qui n'avoient pas fait leur devoir dans le dernier combat naval & commanda les vaiſſeaux de guerre des Hollandois juſques à la paix. En 1657, il conduiſit une flotte en Portugal & fut en même tems chargé de l'Ambaſſade auprès du Roi Alphonſe; & comme il eut commiſſion, au cas que le Roi de Portugal n'accordât pas la ſatisfaction requiſe au ſujet des affaires du Bréſil, de croiſer ſur les vaiſſeaux qui en viendroient, il en prit 21 qu'il conduiſit heureuſement en Hollande. En 1658, il fut envoyé avec une flotte au ſecours de Frédéric III, Roi de Danemarck. Le 29 octobre il livra un combat naval des plus ſanglans dans le Sund à Charles-Guſtave Wrangel, Amiral des Suédois, & pénétra heureuſement juſques à Coppenhague. Il demeura près d'un an en Danemarck, & quoique Montagu, Amiral Anglois, vînt auſſi dans le Sund pour ſecourir les Suédois, ils n'agirent pas en ennemis l'un contre l'autre: Waſſenaar revint en Hollande en 1659. A l'arrivée de Charles II, Roi d'Angleterre, à la Haye en 1660, il fut un des principaux qui le ſervirent au nom des Etats Généraux, & eut l'honneur de lui parler en leur nom à ſon départ. Lorſqu'en l'an 1665, on en vint à une guerre ouverte avec Charles II, il commanda la flotte des Hollandois & eut le malheur dans le fameux combat naval, qui ſe donna en 1665, de ſauter en l'air avec ſon vaiſſeau, nommé la Concorde, où le feu ſe mit à 170 quintaux de poudre à canon qui s'y trouvérent. Il étoit alors aſſis ſur une chaiſe pour donner quelques ordres. Le Duc d'Yorck, le Comte Palatin Robert & le Comte de Sandwich, furent alors ceux qui commandérent la flotte Angloiſe. Au reſte, Imhof aſſûre qu'il paroit par l'Epitaphe de cet Amiral, qui lui fut dreſſée à la Haye, que voyant les ennemis plus forts que lui il mit lui même le feu aux poudres pour ne pas tomber entre leurs mains. Cette action arriva le quatriéme juillet 1665, lorſque Waſſenaar avoit 55 ans. * Imhof, *Not. Proc. Imp. l. 6. c.* 1. 4. Neuville, *Hiſtoire de Hollande.* Bizot, *Hiſt. Metall. de Hollande. Dictionnaire Allemand.*

* WASSENBOURG ou WACHSENBOURG, Château avec Seigneurie dans le Cercle de la Haute Saxe en Thuringe, appartient au Duc de Saxe-Gotha. Il eſt au ſud-eſt de la ville de Gotha, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

WASSENBOURG ou WACHSHOLM. *Voyez* WACHSHOLM.

WASSERBILLICK, bourg des Païs-Bas, ſitué dans le Duché de Luxembourg, au confluent du Sour & de la Moſelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

WASSERBURG, petite ville avec un bon château & titre de Comté. Elle eſt dans la Baviére, à dix lieues de Munich, vers le Levant. La riviére d'Inn environne cette ville de pluſieurs endroits, & c'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné le nom qu'elle porte, & qui ſignifie *une ville auprès des eaux.* * Maty, *Dict. Géogr.*

WASSI. *Voyez* VASSY.

WASSER-TRUDING, c'eſt à dire, *la Baſſe Truding*, petite ville du Cercle de Franconie. Elle eſt ſur la petite riviére de Wernitz, dans le Marquiſat d'Anſpach, & aux confins du Comté d'Oeting. On voit à deux lieues de cette ville, vers le Levant, & à pareille diſtance d'Oeting, vers le nord, *Hoben-Truding*, c'eſt à dire, *le Haut-Truding*, qui eſt un château ſitué ſur une montagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

WAST (Saint) Evêque d'Arras, étoit natif de Toul en Lorraine, ou ſelon d'autres d'Aquitaine vers les frontiéres du Périgord & du Limoſin. *Voyez* VAAST (Saint Vedaſtus)

* WASTEL (Pierre) d'Aloſt, Religieux de l'Ordre de Notre-Dame de Mons-Carmel, de l'étroite & ancienne obſervance, reçu Docteur en Théologie en 1633, a donné au Public, *Apologeticum pro Johannis Hieroſolymitani Monachiſmo in Carmelo; Inſtitutio primorum Monachorum, in Lege veteri exortorum, & in nova perſeverantium.* Il a donné une édition de toutes les Oeuvres de Jean Nepos, intitulée *Johannis Nepotis Sylvani Hieroſolymorum Patriarchæ quadrageſimi quarti Opera, quæ reperiri potuerunt omnia.*

* WASUNGEN, ville du Cercle de Franconie, en Allemagne dans le Comté de Henneberg, eſt ſur la rive droite du Wer-

Werra, au nord de Henneberg, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. On dit qu'elle fut anciennement très-grande, & que les Empereurs Albert & Henri lui accordérent les mêmes priviléges qu'à Schweinfurt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Rodolphe, *Goth. partie 2. ch.* 46.

WAT. WAU. WAV. WAY. WAZ.

WATEAU (Antoine) Peintre, vint à Paris l'an 1702. Il avoit appris les premiers élémens de la Peinture à Valenciennes ſa patrie, ſous un Maître très-médiocre. Quoiqu'il eût des diſpoſitions merveilleuſes pour ſa profeſſion, il étoit encore bien jeune pour pouvoir les faire briller: ce qui fit que ſe trouvant embarraſſé à Paris, il s'accommoda avec un méchant Peintre qui lui donna à travailler, & où il gagnoit ſi peu qu'il n'oſoit le dire qu'en confidence; & pour comble de malheur, il ſe voyoit obligé de copier les miſérables productions de ſon Maître. Laſſé d'un travail ſi infructueux de toute maniére, il le quitta & fit connoiſſance avec Gillot, Peintre, & fut demeurer avec lui. Wateau y profita de ſes lumiéres, & étudia avec un peu plus de commodité, paſſant une partie de ſon tems à copier pour les Marchands du Pont-Notre-Dame, les quatre Eſtampes de l'Albane, qu'il peignoit & coloroit à ſa fantaiſie, (tous ſujets qui ne convenoient guéres avec le genre de peinture, qu'il a choiſi depuis.) On ne peut pas nier que dans les commencemens il n'ait inventé & deſſiné dans le goût de Gillot, qu'il n'ait traité à peu près les mêmes ſujets; mais il eſt auſſi vrai de dire que s'il a eu du goût pour les maſcarades, pour les habits modernes, pour les ſujets de théâtre comme ſon ami en avoit, l'envie de copier juſte le naturel, dont il étoit adorateur, y a autant contribué, que le commerce qu'il a eu avec ce Peintre, qu'on ne doit point regarder comme ayant été ſon Maître. Ce fut à peu près dans ce tems-là qu'il travailla pour le prix à l'Académie: il eut le ſecond. On voyoit briller dans cet ouvrage quelque étincelle de ce beau feu qu'il fit paroître depuis. Gillot, qui étoit un ami fort généreux, le produiſit chez M. Audrand, excellent Peintre d'ornemens, qui l'occupa à faire de petites figures dans ſes ouvrages. Cependant Wateau dégoûté de Paris, où ſa fortune avoit été au deſſous du médiocre, s'en retourna en ſon païs. Apparemment qu'il n'y trouva pas ce qu'il cherchoit; car après y avoir fait quelques ouvrages, il revint à Paris & rentra chez M. Audrand. Il fit dans les momens qu'il n'étoit pas occupé à ſes ouvrages, un corps-de-garde très-eſtimé; & ce fut dans ce tems-là qu'on propoſa à l'Académie Royale de choiſir entre les jeunes gens, les plus capables pour envoyer en Italie. On les avertit d'apporter leurs ouvrages pour qu'on pût juger de leur capacité. Wateau préſenta comme les autres, des deſſeins & des tableaux à Meſſieurs de l'Académie, qui en furent ſi ſurpris qu'on lui fit entendre que ſon mérite le diſtinguant de ſes Compétiteurs, au lieu de l'envoyer à Rome, on le recevroit dans cette illuſtre compagnie, s'il vouloit faire les pas néceſſaires pour y être agréé: (grace qu'on n'a jamais accordée qu'à lui) il les fit & fut reçu. Il ſe fortifia extrémement dans la belle maniére dont on peut dire qu'il eſt l'inventeur, & il devint ſi habile, qu'il n'y avoit point de Curieux, ni même de Profeſſeur, qui ne ſouhaitât avoir quelque choſe de lui. Enfin en 1718, comblé de louange & d'honneur il s'aviſa d'aller en Angleterre; mais ayant une ſanté très-délicate, il y fut preſque toûjours malade, ne laiſſant pas néanmoins que de travailler. Il y a laiſſé quelques tableaux qui lui attirérent l'admiration des bons Connoiſſeurs. L'année ſuivante il revint à Paris avec une ſanté ſi atténuée, qu'il ne fit plus que languir juſques à la mort, travaillant cependant toûjours, & faiſant des merveilles juſques au moment qu'il expira à Nogent près de Paris le 18 juillet 1721, âgé d'environ 37 ans. Wateau étoit d'une conſtitution foible, avoit de l'eſprit infiniment, parlant peu, mais très-bien, méditant preſque toûjours. Admirateur de la Nature, & des Peintres qui l'ont recherchée, jamais Peintre n'a ſaiſi le naturel comme il a fait, deſſinant ce qui étoit de ſa profeſſion, avec un goût & une nobleſſe où perſonne n'eſt encore arrivé. Le travail aſſidu l'avoit rendu un peu mélancolique, & d'un abord froid & embarraſſé: ce qui le faiſoit paſſer pour un eſprit biſarre auprès de ceux qui ne le connoiſſoient pas. La vérité eſt qu'il n'étoit pas fort careſſant. Il étoit inquiet, toûjours mécontent de lui même, aimant le changement, ne ſe trouvant jamais bien où il étoit, ce qui le rendoit ſouvent inſupportable à lui même, & quelquefois à ſes amis. On ne voit pas beaucoup de ſes tableaux. M. Gluc & M. de Julienne en poſſédent une grande partie & ce qu'il a fait de plus beau. On trouve un recueil d'Eſtampes, gravées ſur les deſſeins de cet habile Maître en 132 planches, avec ſon portrait & ſa Vie. Entre les Poëſies de feu M. l'Abbé Fraguier, on trouve une Epitaphe de Wateau, en forme d'Eloge en vers Hexamétres & Pentamétres. Cette piéce a été traduite en vers François. M. de la Monnoye a auſſi fait quelques vers François ſur ce ſujet. * *Mémoires du tems. Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

* WATER, bourg d'Angleterre dans le Duché d'Yorck. Il y a près de ce bourg une mine de fer qui eſt rougeâtre, & dont la matiére reſſemble à une pierre de ſable, brillante & peſante. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 215 & 216.

WATERFORD, Comté dans la province de Munſter ou Mommonie en Irlande. Ce Comté a Waterford-Haven, ou le Havre de Waterford, qui le ſépare du Comté de Wexford dans la province de Leinſter ou de Lagénie, à l'eſt; le Comté de Corck à l'oueſt; la riviére de Shure ou Sewer, qui le ſépare des Comtes de Tippérary & de Kilkenny dans la province de Leinſter, au nord; & l'Océan au ſud. Il a 40 milles de long, & 24 de large. C'eſt un beau & bon païs, agréable à la vue & fort riche. On le diviſe en ſix Baronnies, qui ſont celles de Glanchery, d'Opperthird, de Middlethird, de Déſees, de Coshmore, & de Cosbrid. Il y a une ville qui tient un marché public, & quatre qui ont droit d'envoyer leurs Députez au Parlement. La capitale eſt Waterford, que les Irlandois appellent *Phurtàrgie*, ſiége épiſcopal, & qui envoye deux Députez au Parlement. Elle eſt ſituée ſur la Shure, vers les frontiéres de Kilkenny. C'eſt une ville fort riche, négociante, bien peuplée, la ſeconde du Royaume pour la grandeur, & qui jouït de quantité de beaux priviléges. L'air n'y eſt pas ſain, mais elle eſt très-bien ſituée pour le commerce. Elle a un très-bon port, & quoiqu'aſſez éloignée de la mer, les plus gros vaiſſeaux de charge y peuvent mouiller aiſément près du quai. Les rues ſont étroites. Elle eſt à 75 milles preſqu'au ſud de Dublin, & a donné le titre de Comte au Duc de Shrewsbury. Il y a dans le Comté de Waterford encore quelques villes, Dungarvan, Lismore, & Tallagh. Pendant les troubles qui arrivérent en Irlande ſous le régne de Henri VIII, la ville de Waterford demeura ferme à lui obéïr. Son Evêché fut érigé en 1096, mais il eſt uni avec celui de Lismore depuis plus de trois cens ans. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 3. *p.* 55 & 56. Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1.

WATERLAND, petit païs de la Hollande ſeptentrionale. Il eſt entre le Zuyderzée, le Golfe d'Y, le Kennemerland, & la Weſtfriſe Propre. Le nom de ce païs, qui ſignifie *un païs d'eau*, eſt venu de la grande quantité de marais qu'on y a deſſéchez & convertis en bons pâturages. Ses lieux principaux ſont Edam, Munnickendam, & Purmerend. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WATERLO (Antoine) naquit ſelon les uns à Amſterſtam & ſelon les autres à Utrecht, & fut un bon Peintre en Païſages au naturel ſans aucun ornement étranger. Malgré ſon habileté il mourut à l'hopital de S. Job à Utrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* WATERLOO (George-Benoît) de Harlem, Poëte Latin, a donné au Public, *Epinicia*, *Epitaphia & Epigrammata; de Rebus Guilielmi Comitis Naſſovii libri duo.* Il mourut à Heidelberg, le troiſiéme mars 1589, âgé de 25 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 259.

* WATERLOSE (Lambert) Chanoine Régulier du monaſtére de S. Aubert de Cambray dans le XII ſiécle, écrivit les Vies des Evêques de cette ville, depuis le tems d'Odon qui fut élu après Manaſſé II, environ l'an 1005, juſqu'en 1160, auquel il vivoit. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 618.

WATERTONUS (Géofroy) que quelques uns nomment *Bedericius* ou *Burienſis*, Religieux Anglois de l'Ordre de ſaint Benoît, grand Philoſophe, & célébre Docteur en Théologie, vivoit vers l'an 1350, & a laiſſé pluſieurs Ouvrages intitulez, *Moralitates in Pſalterium; in Salutationem Angelicam; Homiliæ dominicales; Collationes monaſteriales*, &c. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WATFORD, bourg d'Angleterre avec marché, grand & bien peuplé, dans le Comté de Hartford, à quinze milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WATHON (Thomas) Evêque de Lincoln, Anglois, recommandable par ſa piété & par ſon érudition, étoit Poëte, Orateur, Théologien, & Prédicateur. Il ſouffrit conſtamment ſous Edouard VI, pour la Foi Catholique, lorsque le Calviniſme commença de s'introduire en Angleterre; mais après la mort du Roi, il fut élevé par la Reine Marie qui étoit Catholique, à l'Evêché de Lincoln, où il ne fut en paix que peu d'années. Après la mort de Marie, la Reine Eliſabeth qui lui ſuccéda, ayant aboli la Religion Catholique pour rétablir le Calviniſme, voulut ſe faire reconnoître pour Chef de l'Egliſe Anglicane. Wathon ne le put ſouffrir, & pour s'être oppoſé à cette Reine, il fut mis en priſon à Londres l'an 1559, où il fut détenu juſqu'en 1582, qu'il fut transféré au château de Wisbich, où il mourut peu de tems après. De tous les Ouvrages qu'il a faits, le plus conſidérable eſt un livre de Sermons qu'il compoſa en faveur des Curez qui ne pouvoient point prêcher. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WATTCHET, bon port d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet, où abordent pluſieurs vaiſſeaux pour y charger du charbon, ce qui fait que le négoce y eſt aſſez bon. Il eſt à 126 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WATTE, bourg autrefois fortifié, où il y a une Abbaïe, eſt ſitué ſur la riviére d'Aa à deux lieues au deſſous de Saint-Omer. * Maty, *Dict. Géogr.*

WATTEVILLE: c'eſt une des plus anciennes familles de Berne. Avant la fondation de cette République, elle réſidoit ſur une Terre ſeigneuriale qui porte le nom de la famille, où il ſe trouve un vieux château. Elle eſt originaire de Souabe, où pluſieurs de cette famille ſe ſont trouvez aux tournois dans les XII & XIII ſiécles parmi la Nobleſſe de Souabe. Depuis la fondation de la ville de Berne, elle y a fait ſon ſéjour, & y a poſſédé les plus importantes charges de l'Etat. Il y a eu de cette famille trois Avoyers, (cette charge eſt la premiére de la République,) des Thréſoriers, des Banderets & des Conſeillers, juſqu'au nombre de 15. Pluſieurs d'entre eux ſe ſont diſtinguez dans des ſervices étrangers, comme en France, en Eſpagne, en Hollande & ailleurs. Elle a fourni de grands hommes à l'Egliſe, ayant eu des Evêques qui étoient Princes de l'Empire, des Abbez, des Prevôts. Du tems que les Suiſſes ont fait la guerre à la France, JACOB de Watteville Avoyer, étoit Général des troupes Suiſſes au ſiége de Dijon, où après la paix faite, ſes deux fils épouſérent les deux filles héritiéres du Gouverneur de Dijon; & par cette alliance ils ont poſſédé de grands biens & des Seigneuries en Bourgogne & dans le Comté de Neufchâtel. Un des Deſcendans de cette famille reſta en Bourgogne du tems de la Réformation, s'attacha au ſervice d'Eſpagne, & s'établit ſi bien, que ſes Deſcendans ont poſſédé les plus grandes charges du

du Royaume, & font parvenus à la dignité de Grands d'Efpagne, comme ils le font encore. Il fe font alliez avec la Maifon de Naffau, & avec d'autres illuftres Maifons. * *Mémoire manufcrit.*

* WAT-TYLER, de Deptford, fameux dans l'Hiftoire d'Angleterre du XIV fiécle, étoit Couvreur de fon métier. Comme un Collecteur de la capitation établie fous le régne de Richard II, l'exigeoit pour l'une des filles du Couvreur, celui-ci foutint qu'elle étoit au deffous de l'âge marqué dans l'Acte du Parlement. Sur cette conteftation, le Collecteur infolent, s'étant mis en devoir de s'affurer de la vérité par quelque action indécente, le pére lui caffa la tête avec fon marteau. Tous les Affiftans applaudirent à cette action, & promirent au meurtrier de le protéger. En même tems l'efprit de revolte s'empara, non feulement des Habitans de Deptford, mais encore de tout le petit peuple de la province de Kent, auquel fe joignit bientôt celui d'Effex. En peu de tems, Wat-Tyler, que les féditieux avoient élu pour Chef, fe vit à la tête de plus de cent mille hommes, animez du défir de fe venger de la Nobleffe & des Gens de Juftice. Dès qu'il fe vit fi bien accompagné, il marcha droit à Londres, délivrant dans fa route, tous les prifonniers qui étoient détenus dans les prifons publiques. Parmi ceux-ci fe trouva un Prêtre de Maidftone, nommé *Jean Staw*, qui par fes fermons féditieux porta la fureur du peuple au plus haut degré. Elle alla fi loin que les Rebelles firent fans balancer couper la tête à tous les Gentilshommes, Juges, Avocats ou Procureurs qui tombérent entre leurs mains. Richard ayant appris qu'ils étoient arrivez près de Londres, leur envoya demander ce qu'ils prétendoient. Ils répondirent qu'ils avoient à lui communiquer des affaires très-importantes, & qu'ils défiroient qu'il vînt lui même leur parler. Leur demande fut rejettée avec menaces. A cette nouvelle les féditieux entrérent dans une telle fureur que fur le champ ils fe mirent en marche vers Londres, & fe faifirent du fauxbourg de Southwark, féparé de la ville par la Tamife. Après l'avoir pillé, ils fe mirent en devoir d'entrer dans la ville dont la populace, qui prit leur parti, leur ouvrit les portes. Ils y exercérent les plus grandes barbaries, fans toutefois s'approprier aucune partie du butin, pour faire voir qu'ils n'agiffoient point par un motif d'avarice. Dans ce defordre général, le palais de l'Archevêque, & le Temple avec tous les procès qui y étoient en dépôt, furent confumez par les flammes. Après avoir tout ravagé dans la ville, ils s'approchérent de la Tour qu'ils trouvérent fans défenfe, & y firent couper la tête à l'Archevêque de Cantorbéry & au Grand Thréforier qui avoient cru s'y mettre à couvert de leur rage. Wat-Tyler demeura aux environ de la Tour avec trente mille hommes. Le Roi & fon Confeil fe trouvérent alors dans un extréme embarras, & comme le Chef des Rebelles témoignoit vouloir entrer en quelque négociation avec le Roi même, Richard s'avança jufqu'à la place de Smith-field, d'où il lui envoya un Chevalier pour le prier de venir conférer avec lui. Le Couvreur répondit avec infolence que, quand il le jugeroit à propos, il iroit parler au Roi. Après une telle réponfe, il ne laiffa pas de s'avancer vers Smith-field, mais avec tant de lenteur, que le Roi impatient lui envoya le même Chevalier, pour le preffer de faire plus de diligence. Cet Envoyé lui portant les ordres du Roi fans mettre pié à terre, ce Chef orgueilleux fut tellement offenfé de ce qu'il manquoit à lui rendre ce devoir, qu'il alloit le tuer d'un coup d'épée, fi le Roi, qui s'étoit lui même avancé, n'eût crié au Chevalier de mettre pié à terre. Dans la conférence que Wat-Tyler eut avec le Roi, étant tous deux à cheval, il fit des propofitions fi extravagantes que Richard ne favoit que répondre. Il demandoit en fubftance que toutes les anciennes Loix fuffent abolies, & que la forme du gouvernement fût changée, felon certaines idées fantaftiques qu'il avoit lui même forgées. En faifant ces demandes, il levoit de tems en tems fon épée, comme pour menacer le Roi, en cas qu'il n'accordât pas fur le champ tout ce que les féditieux prétendoient. Cette brutale infolence caufa une telle indignation à Walworth, Maire de Londres, qui accompagnoit le Roi, que fans confidérer à quoi il alloit expofer ce jeune Prince, il déchargea fur la tête du Rebelle un coup d'épée qui le fit tomber mort à fes piez. * M. de Rapin-Thoyras, *Hift. d'Angleterre*, *tome* 3. *l.* 10. *p.* 279 *& fuiv.*

WATZEN, WEITZEN. *Voyez* VACIE.

* WAUDRE' ou WAUDRAY (Julien) de Hainaut, Recteur d'un Collége à Mons & Chanoine de S. Germain, bon Poëte Latin, a mis au jour *Epigrammatum libri très; Elegi Morales.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 598.

* WAVENEY, riviére d'Angleterre, dans le Comté de Norfolk, fépare du fud-oueft au nord-eft ce Comté de celui de Suffolk jufques au deffous de Beckles, puis du fud au nord, & fe rend dans l'Yare.

* WAVER, petite riviére d'Angleterre dans la province de Cumberland, fe jette dans la Baye de Carlile. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 260.

* WAVEREN ou WAVRE, ville des Païs-Bas Catholiques dans le Duché de Brabant, eft fur la Dyle, au fud-eft de Bruxelles, dont elle eft éloignée de quatre à cinq lieues. Quoique cette ville ne foit pas à préfent fort confidérable, il eft certain qu'elle l'a été autrefois davantage. Dans le XVI fiécle, elle contenoit plus de deux mille maifons, & elle n'eft diminuée que par les guerres & les malheurs qu'elle a reffentis depuis plus d'un fiécle & demi. Elle a été brulée quatre fois, favoir, en 1594, en 1604, en 1695 & en 1715. Son principal commerce confifte en grains, en beftiaux & en biére qu'on y braffe fort excellente, & qu'on tranfporte en abondance par tout le païs. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 1. *p.* 268 *& fuiv.*

* WAVEREN (Gisbert Lap de) d'Utrecht, fit fes études à Louvain & à Douay, & fe fit recevoir en France Docteur en Droit. C'étoit un homme d'une profonde érudition. On a de lui, *Corpus Hiftoriæ Ultrajectinæ*, c'eft à dire, *un recueil des Hiftoires* de Béka, de Gerbrandz de Leyde, de Héda & de quelques autres. Il a auffi publié avec fes Notes, Lambecius *de Seceffionibus Ultrajectinis.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 290.

* WAULDE (Gilles) de Bavay, Docteur en Théologie, Chanoine & Curé de la ville de Binche a publié en fa Langue les Vies de plufieurs Saints au nombre de huit, tous Abbez de l'Abbaïe de Lobe & une Oraifon touchant la vraye poftérité de l'Eglife. Il mourut au mois de novembre 1603. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 30.

WAUMORE. *Voyez* WOLMER.

WAURIN (Robert) Chevalier, Sire de Saint-Venant, Maréchal de France, commença de fervir en Flandre fous le Seigneur des Noyers en 1325, & fuivit le Roi Philippe de Valois lorsqu'il y retourna en 1328. Il comparut à Arras le 18 feptembre 1337, en l'affemblée de la Nobleffe de Picardie, qui y avoit été convoquée par ordre du Roi, & fe trouva enfuite au camp de Bouvines avec un Chevalier & 40 Ecuyers de fa compagnie. En 1344, il conduifit avec Charles de Montmorency, l'armée que Jean de France, Duc de Normandie, mena en Bretagne; & accompagna ce Prince l'année fuivante au voyage qu'il fit en Guienne, pour s'oppofer au Comte de Derby, Anglois. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut fait Maréchal de France, puisqu'en cette qualité il fe trouva à Compiégne avec deux Chevaliers & 27 Ecuyers de fa compagnie, à la femonce que le Roi fit le 12 octobre 1346, pour y affembler fon armée, dont il eut le commandement; mais peu après il fut defapointé de cette charge: ce qui ne l'empêcha pas de continuer fes fervices au Roi, qui lui donna une penfion viagére de mille florins d'or à l'écu, par lettres du deuxiéme mars 1353. Il fervit en 1355, avec cinq Chevaliers & 44 Ecuyers fous le Maréchal d'Audenéhan à Ardres en Picardie, où il fe rendit le 28 juin; & au mois de juillet fuivant, le Dauphin, Duc de Normandie, le dépêcha vers le Roi, pour lui faire favoir l'état de fon armée. En 1526, il fe trouva à l'affemblée des troupes qui fe fit à Breteuil; & le Roi en confidération des grands fervices qu'il avoit rendus à l'Etat, le gratifia le 16 août 1358, d'une fomme de 2000 écus d'or. Il fervit encore au mois de juillet 1359 en Berry & en Nivernois fous Arnault de Cervolle, Lieutenant Général, & mourut en 1360. * Le Pére Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne.*

WAYGATS. *Voyez* WAIGATS.

WAYMOUTH, bourg d'Angleterre. Il eft fur la côte du Comté de Dorcefter, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le fud. Waymouth eft fortifié, a un bon port, & entrée dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

WAYVODES. *Voyez* VAYVODES.

WAZA. *Voyez* GUSTAVE, I. du nom.

* WAZZO, Evêque de Liége, étoit né Comte de Juliers. Il fut élu Evêque le cent-quinziéme anniverfaire du jour de fa naiffance. Il n'eut pendant fa vie qu'une chaife de pierre pour fon lit, que des féves pour fa nourriture, que de l'eau pour fon breuvage, & que du pain d'avoine. Il mourut l'an 1048, & après fa mort on fit à fon fujet le vers fuivant,

Ante ruet mundus quam furgat Wazzo fecundus.

* *Gr. Dict. Univ. Holl.* Raufinus, *in l.* 1. *de Leod. Ægidii Hift. Epifc. Leod.* Chapeauville, *Defcr. Epifc. Leod.*

WEB.-WEC. WED. WEE. WEF. WEG. &c.

* WE'BLEY, bourg d'Angleterre dans le Comté de Héreford, eft au nord-oueft de la ville de Héreford, dont il eft éloigné d'environ trois lieues. * M. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 453, dit que ce bourg eft renommé pour l'excellente aile qu'on y braffe.

WE'CHELS (Les) Chrétien & André, Imprimeurs de Paris & de Francfort, ont donné des éditions qui font très-eftimées. On dit qu'ils avoient une bonne partie des caractéres de Henri Etienne. Le Catalogue des livres fortis de leur preffe parut à Francfort l'an 1590, *in octavo*, où André s'étoit retiré, après le maffacre de la S. Barthélemi. Ce qui a auffi contribué à rendre leurs éditions plus célébres, & ce qui les fait encore aujourd'hui rechercher avec empreffement, c'eft la réputation de Frédéric-Sylburge, Correcteur de leur Imprimerie, qui paffoit pour un des premiers Grecs, & pour un des plus excellens Critiques d'Allemagne. Chrétien vivoit encore en 1552, & André mourut le premier novembre 1581. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 34. *n.* 18. édit. d'Amfterdam 1725, & M. de La Monnoye fur Baillet.

WECKER (Jean-Jacques) Docteur en Médecine & Profeffeur, naquit en 1528. En 1557, il fuccéda à Pantaléon dans la Chaire de Profeffeur en Logique qu'il garda pendant neuf ans, exerçant en même tems la Médecine avec fuccès. En 1566, il paffa à Colmar, où on lui donna la charge de Médecin de la ville. Anne Keller, fon époufe, publia un livre de cuifine qu'elle dédia à la Princeffe d'Orange. Les Ouvrages que Wecker fit imprimer à Bâle font les fuivans, *Syntaxis Medicinæ*, *in folio*; *Antidotarium generale & fpeciale*, *tomi duo*, *in quarto*; *Practica Medic. Gener. in octavo*; *De Secretis libri feptemdecim*, *in douze.* * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

WE'DA. *Voyez* WEIDA ou WEIDEN.

* WE'DEL, nom d'une des plus anciennes & des plus confidérables famille nobles dans la Marche de Brandebourg & en Poméranie, s'eft étendue jufques en Pologne & en Danemarc. Dans ce dernier Royaume ceux de cette Maifon ont été honorez du titre de Barons & de Comtes. On prétend que la fouche de cette famille, eft un Chevalier qui du tems de Charlemagne dé-

détruisit l'idole appellée *Wédel*, & qui à cause de cela en reçut le nom. Angelus met cette famille au nombre de celles qui en 926 se réfugiérent dans la Marche de Brandebourg, après avoir été chassées de leur païs.

*. WE'DEL (Gustave-Guillaume, Comte de Jarlsberg, Baron de) de la branche de Danemarck, naquit en 1641, à Konigsberg en Prusse, & fut présenté au batême par Frédéric-Guillaume *le Grand*, Electeur de Brandebourg. Il fut Général des troupes du Roi de Danemarck, Gouverneur du Comté d'Oldenbourg, Président du Consistoire de ce Comté & Chevalier de l'Eléphant. Il épousa la Baronne d'Ehrenreiter, de laquelle il eut 1. *George-Ernest*, Comte de Wédel, Envoyé extraordinaire à la Cour de Vienne, Chambellan du Roi de Danemarck & Chevalier de l'Ordre de Danebrog, mort le 30 janvier 1717, ayant eu *Christian-Gustave*, Comte de Wédel, tué le 20 septembre 1712 à la bataille de Gadebusch; *Marie*, femme du Baron de Schultz, Chambellan du Roi d'Angleterre; *Frédéric-Antoine*, marié avec *Louïse* Rabe qui l'a rendu pére de *Frédéric-Christian-Othon*, & de *Frédéric-Guillaume*; *George-Ernest*, Baron de Wédel; 2. *Eberhard* ou *Everard*, Baron de Wédel, Lieutenant-Général des troupes de Danemark, fait Général en 1717, marié avec *Marie-Julienne*, Comtesse de Freytag, de laquelle il a eu *Gustave-Philippe*; *Antoine-François*; *Sophie-Charlotte*; & *Everhard*; 3. *Antoine-Guillaume*, Baron de Wédel, fait en 1703, Colonel du régiment des Grenadiers-Gardes du Roi. Le Comte *Gustave-Guillaume* a eu pour frére, à ce que l'on croit, *Frédéric-Guillaume* de Wédel, Comte de Wédelsbourg, Chevalier de l'Ordre de Danebrog. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WE'DEL (George-Wolfgang) en Latin *Wedelius*, naquit à Golssen, ville de la Lusace inférieure, le 12 novembre 1645, de *Jean-George* Wédel, Ministre du lieu. Il fit ses premiéres études dans le Collége de la Porte pendant six ans, & il passa de là à Iéna à l'âge de 16 ans & six mois, où il étudia en Philosophie & en Médecine. Après s'être perfectionné dans la Médecine, il alla passer trois mois à Landsberg pour voir s'il n'y trouveroit point un établissement. Il passa à Zullichaw dans la même vue, & n'ayant rien trouvé il retourna à Iéna, où il se fit recevoir Docteur en Médecine. Quelque tems après il fut appellé à Gotha, où il fut pendant cinq ans Médecin de la ville. La Chaire de Médecine étant venue à vaquer à Iéna en 1672, on la lui donna. Le Duc de Weimar le choisit en 1679, pour son premier Médecin; mais Wédel attaché à son emploi, ne put se résoudre à le quitter. Six ans après, les Ducs de Saxe lui donnérent le titre de leur Conseiller & de leur premier Médecin, & l'Empereur lui donna en 1692, le titre de Comte Palatin. En 1706, il fut reçu dans la Société Royale de Berlin. En 1716, l'Empereur Charles VI le nomma son Conseiller; & en 1718, les Princes de Saxe le firent Membre de leur Conseil. Un mois avant sa mort, l'Electeur de Mayence le choisit pour son premier Médecin. Il mourut le septiéme septembre 1721. Il a laissé les Ouvrages suivans, *Opiologia*; *Pharmacia in artis formam redacta*; *De Medicamentorum facultatibus cognoscendis & applicandis libri duo*; *De Medicamentorum compositione extemporanea*, *&c.*; *Physiologia Medica*; *Physiologia reformata*; *Progressus Academiæ Naturæ Curiosorum*; *Non Entia Chymica*; *Specimen Experimenti Chymici novi, de Sale volatili plantarum*; *Experimentum Chymicum novum de Sale volatili plantarum*; *Theoremata Medica*; *Tabulæ Synopticæ de compositione Medicamentorum extemporanea*; *Guerneri Rolfincii Epitome Methodi cognoscendi & curandi particulares corporis affectus*; *Valesci de Taranta Philonium Pharmaceuticum & Chirurgicum*; *Frederici Zobelii Tartarologia Spagyrica*; *Disputatio Inauguralis de Arthritide vaga Scorbutica*; *Orationes duæ Medicæ*; *Dissertatio de Morte Judæ*; *Amœnitates Materiæ Medicæ*; *Exercitationum Medico-Philologicarum Decades duæ*; *Aphorismi Aphorismorum*; *Pathologia Medica Dogmatica*; *Exercitationes Pathologico-Therapeutica*; *Exercitationes Semiotico-Pathologicæ*; *Theoria saporum Medica*; *Introductio in Alchymiam*; *Compendium praxeos Clinicæ exemplaris, secundum ordinem casuum Timæi a Guldenklee*; *Epitomes praxeos Clinicæ Sectio prima de Morbis capitis*; *De Sale volatili Oleoso*; *Exercitatio de usu rationis humanæ in Sacris*; *Compendium Chymiæ Theoreticæ & Practicæ Methodo Analytica propositæ*; *De Morbis infantum*; *Experimentum curiosum de Colchico veneno, & Alexipharmaco simplici & composito.* On ne parle pas ici des Théses de Wédel, qui sont en très-grand nombre. * Bart. Christ. Richardi, *Comment. de Professoribus Ienensibus. Nova Litteraria Lips.* 1722. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *&c. tome* 7. *p.* 112.

* WE'DEL, petite ville de Holstein dans la Stormarie. Elle est sur la rive droite de l'Elbe, au sud-est de Glukstad, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* WE'DEL ou NEUWE'DEL, petite ville d'Allemagne, en Brandebourg dans la Nouvelle Marche, sur la rive gauche du Tréga, est au nord-est de Landsperg, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

* WE'DON, petit bourg d'Angleterre dans le Comté de Northampton, sur la Nyne à l'ouest de la ville de Northampton, dont il est éloigné d'environ deux lieues. Il n'a rien de mémorable que son antiquité, ayant été connu du tems des Romains sous le nom de *Banna-Venna*. Les anciens Rois des Merciens ont fait leur résidence en ce lieu-là. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 493.

WEEL, WEILE, WE'DEL, petite ville de Jutlande en Danemarck. Elle est dans le diocése de Rypen sur une baye du petit Belt, à quatre lieues de la ville de Koldingen ou Coldingen, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

WEELEN. *Voyez* WEHLEN.

WEELOCK. *Voyez* WHEELOCK.

WEEN, petite isle de la Suéde, dans la Mer Baltique, & dans le Détroit d'Oresund, & située entre l'Isle de Seelande & la province de Schonen, dont elle dépend. Elle n'est célébré que par la retraite qu'y fit Ticho-Brahé, illustre Mathématicien, qui y fit construire l'an 1575, le château d'Uranibourg, d'où il observoit les astres. Cette maison est maintenant ruïnée. * Baudrand.

WEENEN. *Voyez* VIENNE, capitale d'Autriche.

* WEENINX (Jean-Batiste) surnommé *de Rotel*, Peintre très-estimé, naquit à Amsterdam en 1621. Il n'avoit qu'un an quand il perdit son pére, mais sa mére & ses Tuteurs eurent soin de son éducation, & le mirent d'abord chez un Libraire, puis chez un Marchand Drapier, mais il donna dans l'un & dans l'autre endroit tant de marques de l'inclination qu'il avoit pour le Dessein, qu'on fut obligé de le mettre chez Jean Micker, Peintre médiocre, puis chez le célébre Bloemart à Utrecht. Il apprit encore deux ans auprès de Nicolas Moyert, & se mit ensuite à travailler pour lui même. A l'âge de 18 ans, il épousa la fille de Gilles Hondekoeter, Peintre en païsages, de laquelle il eut un fils. Après quatre ans de mariage, il lui prit envie d'aller à Rome à l'insçu de sa femme. Dès qu'il l'eut quitée, elle employa ses amis pour le chercher par tout. Ils le trouvérent à Rotterdam, & l'obligérent à venir du moins dire adieu à sa femme qui consentit à son voyage de Rome, à condition qu'il reviendroit au bout de trois mois; mais ces trois mois se changérent en quatre années pour répondre à l'estime que l'on faisoit de sa personne & de ses talens. Un jour le Pape pour qui il travailloit, lui proposa de faire venir sa femme; mais elle refusa de faire ce voyage, suivant le conseil de ses parens qui étoient de la Religion Réformée. Alors il prit la résolution, d'aller lui même chercher sa femme, malgré le refus qu'on lui fit de la permission qu'il avoit demandée de le faire. Il partit secrettement de Rome, donnant avis par un billet qu'il laissa chez lui, qu'il retourneroit dans trois mois. Lorsqu'il fut arrivé à Amsterdam, il y trouva tant d'ouvrage, qu'il oublia facilement cette promesse. On ne sait pas l'année de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 2.

* WEERD ou WEERT, petite ville du Païs de Liége, dans le Comté de Horn, près des confins de la Mairie de Bois-le-Duc, est à peu près au nord de Mastricht, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

* WEERD ou WEERT, petite ville ou bourg d'Allemagne, en Westphalie dans le Duché de Cléves, vers les confins du Comté de Zutphen, est à l'est de Cléves, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* WEERD ou IM-WEERD, islette dans le Rhin, près de la ville de Stein, dans le Canton de Zurich. S. Othmar, premier Abbé de S. Gall y mourut en 758. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 37. édit. d'Amsterdam 1730.

* WEERDEN ou WAERDEN, village de Zélande, dans l'Isle de Zuidbéveland, dans sa partie orientale vers l'embouchure occidentale de l'Escaut.

* WEERDEN, famille de Barons en Brabant. C'est de là qu'étoit issu Jean de Weerden, Thrésorier général des Païs-Bas Catholiques, & qui en 1660 étoit Bourguemestre d'Anvers.

WEESP. *Voyez* WEESOP.

* WEESOP ou WE'SOP, petite ville de Hollande sur le Vecht, à trois quarts de lieue du Zuiderzée, est au sud-est d'Amsterdam, dont elle est éloignée d'environ deux lieues & demie. C'est de là que les Brasseurs d'Amsterdam font venir l'eau douce qui sert à faire la biére. On y fait aussi de fort bonne biére.

WE'FERLINGEN, WE'BERLINGEN & WE'VERLINGEN. *Voyez* UBERLINGEN.

* WEGELEBEN, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le diocése d'Halberstadt, à un mille & dans le ressort de la ville de Gruningen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* WEHLEN ou WEELEN, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans le Markgraviat de Misnie, sur l'Elbe proche de Konigstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WEIBSTAT, bourg ou petite ville du Palatinat du Rhin. Ce lieu est dans l'Evêché de Spire, entre Heidelberg & Hailbron, à quatre lieues de chacune. * Maty, *Dict. Géogr.*

WEICHSEL. *Voyez* VISTULE.

* WEICHSELBURG ou WEIGSELBERG, petite ville d'Allemagne dans la Carniole sur la rive droite de la Save, vers les confins de la Stirie, est à l'est de Laubach, tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ 14 lieues. * Sanson, *Carte de Stirie*, *Carinthie & Carniole*.

WEIDA, petite ville du Voigtland en Misnie. Elle est sur une riviére qui porte son nom, près de l'Elster, à six lieues au dessous de Plawen. Weida a eu autrefois ses Seigneurs particuliers qui possédoient tout le Voitgland, & portoient le nom de *Vogds*, c'est à dire, *Avocats*. * Maty, *Dict. Géogr.*

WEIDA ou WEIDEN (Herman de) *Voyez* HERMAN V, Archevêque de Cologne.

WEIDEN, petite ville capitale d'un Bailliage. Elle est dans le Palatinat de Baviére sur la riviére de Nab, à six lieues au dessus de la ville de Pfreimb. * Maty, *Dict. Géogr.*

WEIDNE'RUS (Paul) Médecin Juif au XVI siécle, fut appellé d'*Udine* ville d'Italie, pour exercer la Médecine dans la Carinthie. Il y demeura six ans, & y reçut du Public une pension honnête. Pendant ce tems-là il conçut sur sa Religion des doutes qui l'obligérent à comparer ensemble le Vieux & le Nouveau Testament, & à bien examiner les expositions des Rabins: & comme il comprit par cette lecture, que Jesus Christ est le Messie, il résolut d'embrasser ouvertement la Foi Chrétienne. Il chancela pendant un an, depuis même la plénitude de sa persuasion, & il cacha soigneusement ses pensées. Il n'ignoroit pas les périls où il s'exposoit s'il laissoit connoître aux Juifs l'état de son ame; mais enfin les intérêts de son salut l'emportérent sur les

les confidérations de la chair. Il quitta la Carinthie, fe tranfporta à Vienne, & s'y fit batifer folemnellement avec fa femme & fes quatre enfans dans l'églife de faint Etienne, le 21 d'août 1558. Il fut fait Profeffeur en Langue Hébraïque dans l'Académie de Vienne, & il publia quelque chofe fur les motifs de fa converfion, & pour refuter le Judaïfme. * Bayle, *Dict. Crit.*

W E I G A T S. *Voyez* W A I G A T S.

W E I G E L I U S (Echard) Confeiller de l'Empereur & du Comte Palatin de Sultzbach, & Profeffenr à Iéna, étoit en même tems fameux Mathématicien & naquit le 16 décembre 1625, à Weida en Nordgau. Ses parens furent obligez en 1628, de quitter la patrie à caufe de la Religion, & de fe retirer à Wonfiedel, où ils envoyérent leur fils au Collége. De là il fut envoyé au Gymnafe de Hall, où il entra dans la faveur de Barthélemi Schimpfer, fameux Aftronome, qui l'inftruifit dans les Mathématiques, & lui accorda le libre ufage de fa bibliothéque, de fes inftrumens de Mathématiques & de fes Cartes de Géographie. Comme fes parens ne purent plus fournir aux frais que demandoit fon féjour dans l'Académie, il fe retira à Wonfiedel où il fe fortifia encore davantage dans les Mathématiques fous l'Archidiacre Jean Elrode. Quelque tems après il retourna à Hall, où Schimpfer en fit tant de cas qu'il lui donna à compofer plufieurs Ouvrages, dont il avoit été chargé lui même. Il fe fit par cette voye une fi grande réputation, que plufieurs Etudians vinrent de Leipfic pour prendre de lui des Leçons de Mathématiques. Par les foins de ces mêmes Etudians, il paffa à Leipfic, où il fit connoiffance avec le Colonel Titul, pour lors Commandant du Fort de Pleiffenbourg, qui lui accorda auffi le libre accès dans fa bibliothéque & l'ufage de fes beaux inftrumens de Mathématiques. Il fe diftingua fi fort à Leipfic, tant par fes Leçons que par fes Ouvrages, qu'en 1653 on lui conféra la Chaire des Mathématiques à Iéna, où il n'enfeigna pas feulement avec beaucoup d'applaudiffement, mais entra auffi fort avant dans la faveur de Guillaume, Duc de Saxe-Weimar, à qui il enfeigna l'Aftronomie en peu d'heures, par le moyen d'une méthode particuliére qu'il avoit inventée. Bientôt après il fut nommé Mathématicien de la Cour & Directeur fuprême des bâtimens. Comme fa réputation alloit toûjours en augmentant, il fut auffi honoré des titres de Confeiller de l'Empereur & du Comte Palatin de Sultzbach, & obtint en même tems la faveur de divers autres Princes, ce qui fit qu'il paffa les derniéres années de fa vie prefque uniquement à voyager d'une Cour à l'autre. Il travailla à établir en Allemagne ce qu'il appelloit *Collegium Artis Confultorum*, & fe donna beaucoup de peine pour la correction du Calendrier. Les propofitions qu'il fit à ce dernier égard furent agréées à la Diéte de l'Empire à Ratisbonne. Il mourut le 21 mars 1699. Il eft fameux par diverfes découvertes & inventions fort utiles. C'eft à lui qu'on doit la correction du globe célefte, fur lequel on peut auffi réprèfenter le mouvement fecondaire des Etoiles fixes tant pour le tems préfent & à venir que pour le paffé. On lui doit encore l'invention d'un cadran aftronomique, qui, quoique fon rayon ne foit que d'un pié, indique néanmoins fort exactement les minutes & les fecondes. Il a inventé une autre machine qui réprèfente le mouvement du Soleil, celui de la Lune & fa latitude, par laquelle on connoit aifément les conjonctions & les oppofitions. Son *Pancofmus*, autre machine de fon invention, eft auffi fort connu. Enfin, il a inventé encore diverfes machines pour l'inftruction de la Jeuneffe & dont il eft fait mention dans fa Philofophie Mathématique. Voici les titres de fes Ouvrages, *Geofcopia Selenitarum; Analyfis Ariftotelico-Euclidea; Philofophia Mathematica; Phyfica Panfophica; Tetractis; Synopfis Jurifprudentiæ Struvianæ; Theodixis Pythagorica; Memoria temporum; Idea Mathefeos univerfæ; Sphærica Euclidea; Cofmologia; Globorum correctorum Defcriptio; Compendium Logifticæ; Pædagogia Mathematica ad praxin pietatis; Zeit-Spiegel; Erd-Spiegel; Waffer-Schatz; Extractio radicis des Schlechten Chriften-Staats; Kunft zu Unterweifung des Willens; Arithmetifche Befchreibung der Moral-Weisheit; Himmels-Spiegel; Himmels-Zeiger; Wienerifcher Tugend-Spiegel, &c.* * *Programma funebre.* Marperger *von Pancofmo.* Fabri *Staats-Canzley. Dictionnaire Allemand.*

W E I G E L I U S (Valentin) Pafteur à Tfchoppau en Mifnie, naquit en 1533, & obtint cet emploi de Pafteur en 1567. Il s'en aquitta d'une maniére irréprochable. Il mourut le dixiéme juin 1588. On rapporte comme une particularité remarquable que lorfque la petite ville de Tfchoppau fut brûlée avec l'Eglife pendant la guerre de 30 ans, on trouva, quelques jours après l'incendie, le tombeau de Weigélius net & débarraffé de toutes les décombres qui couvroient les autres. On ne trouve pas que pendant fa vie il ait jamais été taxé d'héréfie. Mais dans une recherche plus exacte de fes Ecrits, depuis fa mort, on y a découvert diverfes erreurs fort dangereufes, dont quelques unes font tirées des Ouvrages de Paracelfe & d'autres. Jean Arnd, Jean Gerhard, Jufte Feuerborn, Jean Himmel, Nicolas Hunnius & quelques autres ont refuté ces erreurs dans des Ouvrages particuliers. Il faut cependant convenir que tout ce qui fe trouve dans fes Ecrits ne doit pas paffer pour fon ouvrage, puisque Weickert, le Chantre de Tfchoppau, en a publié divers, aufquels il en a ajoûté de fon chef. Les principaux Ouvrages de Weigélius font, *Dialogus de Chriftianifmo; Studium Univerfale; Nofce te ipfum; De bono & malo in homine; Scholafterium Chriftianum; Libellus difputatorius; Mofis Tabernaculum cum fuis tribus partibus; Tractatus de Opere mirabili; Arcanum omnium Arcanorum; De Vita Beata in fummo bono quærenda; Libellus de Vita æterna*; plufieurs Ecrits en Allemand. * Colberg. Hermet, *Platon. Chriftenth.* Caroli *Memorab. Sect.* 17. *l.* 1. *c.* 11. *p.* 40. Arnold, *Ketzer-Hift. Dictionnaire Allemand.*

W E I G S E L B E R G. *Voyez* W E I C H S E L B U R G.

W E I L ou W I E L, ville Impériale en Souabe fur le Wyrm entre Tubingue & Pfortzheim, eft environnée de murs & de foffez à l'antique. Elle fut érigée en ville par l'Empereur Frédéric II. L'Eglife de S. Pierre y eft d'une ftructure fort folide. On y fait profeffion de la Religion Catholique Romaine. On y voit auffi un Couvent d'Hermites fondé par trois fréres de Stein en 1450. Ce fut près de cette ville que fe donna en 1388, la fameufe bataille entre les villes, & Eberhard Comte de Wirtemberg, où le Comte Ulric, fils d'Eberhard, & les Comtes de Zollern, de Lœwenftein & de Werdenberg perdirent la vie avec un grand nombre de Nobleffe. En mémoire de la victoire des villes, les noms de ceux que Weil y perdit fe lifent encore aujourd'hui tous les ans en Chaire. Les garnifons Françoifes de Philipsbourg, de Worms & de Heilbron affiégérent cette ville, la prirent d'affaut & y taillérent prefque tout en piéces dans le tems que la paix étoit déja conclue fans être encore publiée. On trouve qu'il eft fait mention de Weil dans toutes les alliances de Souabe depuis 1307, jufques en 1522. * Datt. *de PP.* Brentius. Mérian, *Topogr. Suev.* Knipfchild, *de Civ. Imp. l.* 3. *c.* 48. Crufius, *Annal. Suev. Dict. Allemand.*

W E I L, petite ville de la Suiffe, dans le païs de l'Abbé de S. Gall, fur les frontiéres de la Thurgovie & du Toggenbourg. L'Abbé de S. Gall y avoit un Lieutenant, & le Capitaine accordé à l'Abbaïe de S. Gall par les Cantons Protecteurs, y faifoit auffi fa réfidence. Les Cantons de Zurich & de Berne prirent cette ville en 1712. * *Dictionnaire Allemand.*

W E I L B O U R G ou W E I L B U R G. petite ville des Etats de Naffau en Wettéravie. Elle eft capitale du Comté de Weilburg, qui appartient aux Comtes de Naffau-Sarbruck, & elle eft fituée fur la riviére de Lohne, aux confins des Comtez de Solms & de Beilftein. * Maty, *Dict. Géogr.*

W E I L E, ville de Jutlande. *Voyez* W E E L.

* W E I L E (Frédéric-Ragftat de) Rabin Allemand, fe convertit de bonne heure au Chriftianifme, car il n'avoit que 23 ans, lorsqu'il publia un livre contre les Juifs. Il avoit abjuré depuis peu leur Religion, & avoit été batifé à Cléves dans l'églife des Réformez. On lui donna le nom de *Frédéric* qui étoit celui de l'Electeur de Brandebourg. Le livre dont on parle fut imprimé à Amfterdam en 1671, *in douze*, & contient 150 pages. Il a pour titre, *Theatrum lucidum, exhibens verum Meffiam, Dominum Noftrum* JESUM CHRISTUM, *ejufque honorem defendens contra accufationes Judæorum, feu Rabbinorum in genere fpeciatim R. Libman Nitzachon.* On y trouve des particularitez fort finguliéres touchant les impoftures du faux Meffie Sabbathi Tzebhi qui avoit fait beaucoup de bruit en Turquie depuis peu de tems. M. Lendt les a rapportées & a donné des Eloges à notre de Weile, qui fut Miniftre à Spyk proche de Gorcum en Hollande. Il y batifa le dixiéme février 1686 un Juif Portugais. Le Sermon Flamand qu'il prononça en cette occafion fur le fixiéme verfet du Pfeaume deuxiéme, fut imprimé à la Haye bientôt après, *in octavo.* * Bayle, *Dict. Crit.*

* W E I L H E I M, jolie ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, fur la rive droite de l'Amber. Elle eft dans la Baviére propre, au fud-oueft de la ville de Munich, dont elle eft éloignée de neuf à dix lieues.

* W E I L T I N G, W E I L T I N G E N, W A I L T I N G E N, W I L T I N G E N & W E I T L I N G E N, bourg à marché en Allemagne dans le Cercle de Souabe, vers les confins de la Franconie, eft dans le Comté d'Oeting, au nord-oueft de la ville d'Oeting, dont il eft éloigné de trois à quatre lieues.

W E I M A R, ville d'Allemagne dans la Thuringe, capitale du Duché du même nom. Elle eft affez grande & bien bâtie, fur l'Ilm, entre les villes d'Erfurt & de Iéna, à trois lieues de chacune. Le palais du Duc eft magnifique. Il y a un falon fuperbe, où font peintes les plus belles actions du Duc Bernard, & une chambre, où ceux qui font au milieu n'entendent rien de ce que fe difent ceux qui font à l'une & à l'autre extrémité. C'eft un jeu de l'Architecture qui porte la voix par la ligne concave de la voute, fans la répandre dans le grand vuide de la chambre. Le Duché de Weimar, qui eft entre le territoire d'Erfurt, le Bailliage d'Eckarsberg, la riviére de Sale, & le Comté de Schwartzbourg, étoit anciennement un Comté, dont Frédéric *le Grave*, Markgrave de Mifnie, dépouilla Herman. Il a fept à huit lieues de long & quatre de large. Ce Comté confifte en plufieurs bons Bailliages, dont les principaux font ceux de Iéna, d'Orlamund, de Dornsberg & de Tondorf. Les autres villes de ce Duché outre Weimar, font, Iéna, Orlamund, Butftet, Butteltet, & Almanftet. * Audiffret, *Géogr. Ancienne & Moderne, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

W E I M A R (Le Duché de) *Voyez* l'article précédent.

W E I M A R ou W Y M A R (Bernard, Duc de Saxe-) l'un des plus grands Capitaines du XVII fiécle, étoit le dernier des fils de JEAN, Duc de Saxe-Weimar, & de *Dorothée-Marie*, Princeffe d'Anhalt. Etant chargé par le Roi de France Louïs XIII, du commandement d'une puiffante armée en Allemagne, il y gagna des victoires fignalées. Il prit Saverne, chaffa avec le Cardinal de la Valette, les Impériaux de Bourgogne, & fe rendit maître de Jonvelle dans la Franche-Comté. L'an 1638, il força Rheinfelds, après avoir défait fix mille cinq cens Impériaux qui étoient venus au fecours de cette place, & prit leurs Commandans, JEAN de Wert, le Duc Savelli, & Enkenfort. Enfuite, fortifié de fix mille Soldats François, fous la conduite du Comte de Guébriant, il s'empara d'un paffage fur le Rhin, & en treize jours, il prit avec deux mille hommes, la ville de Fribourg. Il alla enfuite affiéger Brifac, & fe rendit maître de cette place, malgré tout le fecours de deux armées Impériales, fous la conduite de Gœutz & de Savelli. Le Duc les attaqua à une heure après midi, & ayant continué le combat jufqu'à dix heures du foir, il les défit entiérement, gagna environ quatre-vints

vints de leurs Drapeaux ou Cornettes, onze piéces de canon, tout le bagage, six mille sacs de blé, & quarante milliers de poudre qu'ils vouloient faire entrer dans Brisac, outre huit cens prisonniers qu'il fit. De trois mille hommes qui restérent sur la place, il n'y en eut que quatre ou cinq cens de ceux du Duc de Weimar. Après avoir joint toutes ces conquêtes à l'Alsace, que Louïs XIII lui avoit donnée, il devint fort puissant & même suspect, ce qui obligea le Roi de France de lui écrire de venir à la Cour. Ce Duc s'en excusa, & s'étant contenté d'y avoir envoyé le Colonel Erlach, il tâcha cependant de pourvoir à la sûreté de ses conquêtes, & de prendre des quartiers d'hiver dans la Franche-Comté. Il défit l'avant garde des ennemis, commandez par le Prince François de Lorraine, frére du Duc Charles, & se rendit maître de Morteau, de Pontarlier, de Nozeray, de Joux & de quelques autres places. Ce Général eût poussé ses conquêtes plus avant, sans la mort qui le surprit à Neubourg, le 18 juillet 1639. Il disposa en Souverain de ce qu'il crut lui appartenir; & déclara ses fréres indignes de lui succéder aux païs conquis, s'ils ne demeuroient dans l'alliance, & au service de la France. Pour marquer la haute estime qu'il faisoit de la valeur du Comte de Guébriant, il lui laissa en mourant, son épée, ses pistolets, ses armes, & son cheval de bataille. Son corps fut porté à Brisac, où il fut enterré avec pompe militaire; car étant Luthérien, il ne pouvoit être honoré des cérémonies de l'Eglise. *Voyez* S A X E. * Aubéry, *Histoire du Cardinal de Richelieu.* Dupleix, *Histoire de Louïs XIII.*

W E I M O U T H. *Voyez* W A Y M O U T H.

W E I M S I U S. *Voyez* W A Y M S I U S.

* W E I N F E L D E N, beau bourg de Suisse dans la Souveraineté de Thurgow ou Thourgow, sur la rive droite du Thour. En 1614, les Seigneurs de Zurich achetérent cette Terre des Nobles de Gemmingen du païs de Wirtemberg. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 38. édit d'Amsterdam 1730.

W E I N G A R T E N, petite ville ou bourg avec une Abbaïe de l'Ordre des Bénédictins. Ce lieu est dans l'Algow en Souabe, à demie-lieue de la ville de Ravenspourg. Il y a un autre WEINGARTEN dans le Palatinat du Rhin, à une lieue & demie de la ville de Dourlac, & à trois de celle de Philisbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W E I N H E I M, ville d'Allemagne dans le Bas Palatinat. Elle est au nord-nord-ouest d'Heidelberg, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

* W E I N R E I C H (Jean-Michel) né à Detteren en Franconie le 12 octobre 1683, étudia à Sleusingen depuis 1695 jusqu'en 1704, & alla ensuite de là dans les Académies de Iéna, de Leipsic, d'Erfurt & de Hall. En 1712, il fut fait Recteur du Collége de Meiningen, & en 1622 Bibliothécaire du Duc. Il se distingua par la prédication, & par la connoissance de l'*Histoire du Moyen Age.* Il mourut le 18 mars 1727, après avoir essuyé bien des chagrins de la part de ses ennemis. Il étoit alors âgé de 44 ans. Il légua au Duc sa bibliothéque & son cabinet de médailles. Il n'avoit point été marié. Il a écrit lui même sa Vie en vers Allemands. On a de lui les Ouvrages suivans, *Exacte Description de la ville d'Erfurt* en Allemand; *Prima Rudimenta Græcæ Linguæ*; *Officia Ciceronis*, avec des Notes; *Tabulæ Philosophicæ in librum de Officio Hominis & Civis*; *Etat de l'Eglise & de l'Ecole de Henneberg*, en Allemand; *Histoire maritime de Hermansfeld*, en Allemand; *Méthode claire pour apprendre les Sciences*, en Allemand; *Apologie de cette Méthode contre les Journalistes*, en Allemand; *Méthode claire pour apprendre l'Hébreu*, *selon les Principes de Danzius*, en Allemand; *Réflexions Historiques & Théologiques sur les choses les plus remarquables de l'Antiquité*, en Allemand. Il a laissé en manuscrit, *Diatribe de Coadjutoribus*; *Historia Ecclesiastica Status Erfurtensis*; *Méthode claire*, *&c.* seconde partie, en Allemand; *Disputationes & Annotationes in quatuordecim Orationes Ciceronis*; *Nova Delineatio Doctrinæ Moralis*; *Animadversiones ad Alcimi Aviti Opuscula*; *Remarques Historiques sur la Chronique de Spangenberg & sur celle de Henneberg*, en Allemand; *Court Projet d'une Histoire Universelle*, en Allemand; *Catalogue de Médailles selon leur ordre naturel*, en Allemand; *Remarques sur toutes les Médailles du Cabinet du Duc*, *&c.* en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* W E I N S P E R G, ville d'Allemagne dans le Wirtemberg, près de Hailbron, a donné son nom à la noble famille de *Weinsperg.*

W E I S (Liberato) Missionnaire Apostolique, de l'Ordre de saint François, ayant été envoyé en 1704, par le Pape Clément XI, avec quelques autres Missionnaires de cet Ordre, pour réduire l'Ethiopie à la Religion Catholique, & ayant tenté inutilement d'y passer par terre, en quoi ils ne purent réüssir, ayant trouvé des obstacles insurmontables dans des païs barbares, qu'ils auroient été obligez de traverser, & où d'autres Missionnaires avoient été volez & massacrez depuis quelques années, il entreprit en 1711, avec deux autres Religieux, d'entrer en Ethiopie par la Mer Rouge; & l'année suivante, il arriva à Gondar capitale du Royaume. Ils allérent d'abord se présenter au Roi, qui les ayant reçus favorablement, leur promit sa protection; mais il leur défendit de prêcher publiquement, de peur de soulever le peuple: il leur offrit même des terres, & des revenus, qu'ils refusérent, déclarant qu'ils ne les pouvoient accepter sans manquer aux obligations de leur état, & de la pauvreté religieuse. Ils convertirent en secret quelques Ethiopiens; mais les Religieux du païs & quelques Grands, excitérent une grande sédition parmi le peuple contre les Missionnaires, répandant de grossiéres calomnies pour les rendre odieux. Le Roi les fit conduire en lieu de sûreté, espérant qu'il appaiseroit ce tumulte; mais il fut attaqué d'une paralysie, qu'on attribuoit à du poison qu'on lui avoit donné; & comme il n'étoit plus en état d'agir, un jeune homme nommé *David*, fut proclamé Roi. Se voulant maintenir par la faveur des Grands, des Ecclésiastiques & du peuple, il fit venir les Missionnaires le 27 février 1716, & ils furent aussi-tôt mis en prison. Le deuxiéme mars ils furent interrogez en présence du nouveau Roi; & sur ce qu'ils dirent qu'ils étoient envoyez par le Pape, pour les instruire dans la vraye Foi, le Roi leur demanda avec indignation, si lui & les siens n'étoient pas Chrétiens, & il les condamna à la mort; leur promettant la vie, s'ils vouloient se faire circoncire, honorer Dioscore comme un Saint, confesser une seule nature en Jesus Christ, & participer à leurs Sacremens. Sur leur refus, ils furent remis en prison, d'où ils furent tirez le troisiéme mars 1716, & menez dans une grande place, où ils furent assommez à coups de pierres, par plus de dix mille hommes qui y étoient assemblez; & ce fut un Prêtre qui commença à leur en jetter, maudissant & déclarant excommuniez & ennemis de la Vierge, ceux qui ne leur en jetteroient pas cinq. * *Mémoires du tems.*

* W E I S B A C H, famille noble & considérable d'Allemagne. De cette Maison est issu JEAN qui suit.

W E I S B A C H (Jean de) Evêque de Meissen, fut Docteur en Droit Civil & Canon, puis Conseiller des Ducs Albret & Ernest de Saxe, de George Podiebrad, Roi de Bohéme, & de l'Archevêque de Magdebourg. Vers l'an 1474, il devint Doyen de Meissen, & Prevôt du Chapitre de Zeitz & en 1476, il fut fait Evêque de Meissen. Il fit la dédicace de l'Eglise collégiale de Freyberg, selon l'ordre qu'il en reçut par un Brevet du Pape Sixte IV. Quelque tems après il mourut à Leipsic, & son corps fut transporté à Meissen où il fut enterré. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

W E I S B A D E N, petite ville avec titre de Comté. Elle est dans les Etats de Nassaw, à six ou sept lieues de Francfort vers le Couchant. Il y a dans Weisbaden des eaux minérales fort estimées. * Maty, *Dict. Géogr.*

W E I S I U S (Christian) naquit à Zittaw dans la Lusace l'an 1642. Elie Weisius son pére, qui y enseignoit les Belles Lettres, eut un très-grand soin de son éducation, & cultiva si heureusement son esprit & son cœur, qu'il devint le modéle de tous ses autres enfans. A l'âge de 18 ans, il fut envoyé à Leipsic. Le Pennalisme régnoit encore alors dans l'Université de cette ville. C'étoit un usage également bizarre & pernicieux, qui assujettissoit les nouveaux Ecoliers aux Vétérans pendant toute la premiére année. Un Ecolier n'avoit pas plutôt donné son nom au Recteur de l'Université, qu'il se voyoit contraint d'aller aussi se faire inscrire chez le plus ancien Etudiant de sa nation. Manquer à cette cérémonie, c'étoit s'exposer à de vives persécutions; mais en l'observant, on étoit presque sûr de perdre une année de tems. Car l'ancien examinoit sérieusement les qualitez de corps & d'esprit du Novice, & suivant ce qu'il découvroit, il lui prescrivoit diverses loix, pour le bien de la nation, à ce qu'il disoit. Les Vétérans ne manquoient pas ensuite de tenir la main à l'exécution de ces loix, & de maltraiter le nouveau venu toutes les fois qu'il osoit entreprendre de s'en exemter. Comme le jeune Weisius n'étoit pas fort robuste, & qu'il avoit d'ailleurs beaucoup de talent pour la Poësie, l'ancien Lusacien se contenta de lui ordonner de se tenir toujours prêt à faire des vers, & de n'en refuser jamais à aucun de ses Compatriotes. Weisius promit d'obéïr, & toute son année se passa à versifier. L'un lui demandoit une Satyre, l'autre une Comédie, un autre des Epigrammes. Souvent il étoit chargé de fournir jusqu'à dix piéces en un seul jour. Ces Poësies furent imprimées en deux volumes, sous le titre de *Parerga Juvenilia.* Ayant été la plupart faites à la hâte & à contrecœur, il étoit difficile qu'elles fussent excellentes. M. Weisius, plus avancé en âge, les trouvoit peu dignes de lui, & eût bien voulu qu'elles n'eussent jamais paru. Destiné à suivre la profession de son pére, & à préparer la Jeunesse à toutes sortes de Sciences, il crut devoir aussi les embrasser toutes. Thomasius, Rappoltus, & Albert, furent ses Maîtres pour la Philosophie, & ces trois Maîtres, à ce que dit l'Auteur de sa Vie, le tirérent sain & sauf du labyrinthe de Vasquès, de Suarès, & d'Ariaga. Carpzovius & Kromayer lui apprirent, l'un les Controverses, & l'autre la Théologie Dogmatique. Pour s'instruire dans la Jurisprudence, il assista aux Leçons d'Eckoltus & de Bornius. Il donnoit à la Médecine ses heures perdues. Cette variété d'occupations n'empêchoit pas qu'il n'eût une étude principale. La Morale & la Politique eurent toûjours pour lui des attraits particuliers; &, comme on ne peut, ni s'y avancer beaucoup sans la connoissance de l'Histoire, ni en faire un grand usage sans le secours de l'Eloquence, il ne négligea rien pour se rendre présens tous les siécles, & pour devenir habile dans l'Art de persuader. Si ses soins furent suivis d'un grand succès, il en eut l'obligation à Franckenstein, fameux Professeur, qui lui fit part de toutes ses lumiéres. Au sortir de ses études, Simon-Philippe, Comte de Leiningen le prit pour Sécretaire; mais il ne demeura pas longtems dans cet emploi, parce qu'il ne put se résoudre de suivre son Maître à la guerre. Conringius & Schrader, avec qui il lia une amitié très-étroite à Helmstadt, le recommandérent à Gustave-Adolfe de Schulembourg, qui lui confia l'éducation de Mrs d'Ascibourg. Il étoit encore avec eux en 1670, lorsqu'il reçut avis qu'on l'avoit nommé à la Chaire de Professeur de Politique, d'Eloquence & de Poësie dans le Collége de Weissenfels. Il entra en fonction par un discours public qu'il prononça le neuviéme d'août- & il s'aquitta de son emploi avec tant de réputation, que la Principalité du Collége de Zittaw, étant venue à vaquer par la mort de Vogel, le Sénat de cette ville jetta les yeux sur lui pour remplir cette place. M. Weisius retourna donc dans sa patrie, après une absence de 18 ans, & y passa le reste de sa vie à composer des livres & à régler la conduite des jeunes gens dont il étoit chargé. Il jouït d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de 67 ans; mais au commencement de cette année, il se fit dans son corps une révolution subite. Sa vue baissa, une op-

oppreſſion de poitrine lui ôta preſque la liberté de parler; ſes mains commencérent à trembler, & ſes piez qui s'enfiérent, ne purent plus le ſoutenir. Il comprit que la mort n'étoit pas loin; & même il le manda à pluſieurs de ſes amis. Quelques jours avant que de mourir il dicta une Ode Latine qu'on a miſe à la fin de ſon Oraiſon funébre, & mourut le 21 d'octobre 1708. Il a laiſſé un ſi grand nombre de petits Ouvrages, que nous ne pouvons entreprendre d'en donner la liſte. On peut conſulter celle que M. Groſſerus a miſe à la fin de *Vita Chriſtiani Weiſii a Samuele Groſſero*, *Lipſiæ* 1710.

WEISMAR. *Voyez* WISMAR.

WEISPRIACH (Burchard de) Cardinal, iſſu d'une noble famille d'Allemagne, fut longtems Prevôt de la cathédrale de Saltzbourg, & en cette qualité il fut un des Ambaſſadeurs d'Obédience de l'Empereur Frédéric IV, auprès du Pape Pie II. Ces Ambaſſadeurs étant arrivez à Florence, firent mine de ne pas vouloir avancer davantage, ſous prétexte que le Pape avoit reçu les Ambaſſadeurs de Matthias Corvin, comme Roi de Hongrie, quoique ſa Sainteté fût que l'Empereur Frédéric avoit auſſi été élu par pluſieurs Barons Hongrois. Le Pape juſtifia ſon procédé en diſant que la coutume de ſes Prédéceſſeurs avoit toûjours été de traiter de Majeſté, celui qui étoit en poſſeſſion d'un Royaume; outre que Calixte III, ſon prédéceſſeur, avoit déja donné le titre de Roi à Matthias. Ces Ambaſſadeurs parurent ſe contenter de cette raiſon, & arrivérent à Sienne, où ils prêtérent l'Obédience. Burchard qui étoit le Chef de cette Ambaſſade, fut créé Cardinal par ce même Pape, l'an 1462, ſur la nomination de l'Empereur; & l'on remarqua que de toutes les nominations faites par les autres Souverains, pour la promotion au Cardinalat, il n'y eut que celle du Prevôt de Saltzbourg, qui fût agréable à ſa Sainteté. Il eut encore la même année l'Archevêché de Saltzbourg, & au commencement de ſon pontificat, il inſtitua douze Prêtres, dont ſix étoient Religieux, & les ſix autres ſéculiers, pour conduire le chœur de ſa cathédrale, & y faire les fonctions de Chantres: cet établiſſement ne ſubſiſta que pendant ſa vie, & le Chapitre l'abolit après ſa mort. Les peuples qui habitoient dans les montagnes de ſon diocéſe, ſe trouvant trop chargez d'impôts par le Cardinal Archevêque, ſe revoltérent, & ſe ſaiſirent de pluſieurs châteaux & forteresſes: la choſe eût été loin, ſans l'entremiſe de Louïs de Baviére, qui calma tout. Il fonda une collégiale de douze Chanoines, dans une des villes de ſon diocéſe, fit de riches préſens à ſa cathédrale, & mourut le 16 février 1466. * Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.*

* WEISS, petite riviére de Livonie, dans l'Eſtonie ou l'Eſten, prend ſa ſource dans le Wirland, vers les confins du Iervenland, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt, puis du ſud au nord, & après avoir arroſé Weiſſenberg va ſe jetter dans le Golfe de Finlande. * Sanſon, *Carte de Livonie.*

WEISSEL. *Voyez* VISTULE.

* WEISSELMUNDE, forterelle de Pologne: elle eſt dans la Pruſſe Royale à l'emboûchure de la Viſtule, au deſſous de la ville de Dantzic, dont elle défend le port. * Maty, *Dict. Géogr.*

WEISSEMBOURG, ville d'Allemagne dans la Baſſe Alſace, à ſix lieues de Hagenau, en Latin *Viſſenburgum*, anciennement *Silva Sebuſiana* & *Sebuſium*. Elle eſt ſituée ſur le Lauter, dans la Vauge, vers les confins du Palatinat. L'an 1262, l'Empereur Frédéric II l'unit à la Préfecture Provinciale. Dagobert, Roi de France, y fonda en 623 une Abbaïe très-riche, que le Pape Alexandre V ſéculariſa l'an 1496. On l'érigea en Prevôté qui fut unie à l'Evêché de Spire en 1540, & qui avoit rang parmi les Principautez eccléſiaſtiques de l'Empire avant les traitez de Weſtphalie, qui font qu'elle reconnoit aujourd'hui le Roi de France pour ſon Souverain Seigneur. Le territoire de cette Abbaïe s'étendoit du tems de ſa fondation juſqu'à la riviére de Queich, & enſuite, il eut une plus grande étendue. Les Electeurs Palatins tenoient en fief de la Prevôté de Weiſſembourg, la Seigneurie de Schauffen, dont Etienne fut inveſti par la mort d'Immont, Comte des Deux-Ponts, & Seigneur de Bitſch; le château de Berbenſtein, qui eſt dans le Mundat, & quelques autres endroits. Les Markgraves de Bade en relevoient pour la ville de Kupenheim, &c. Le Duc des Deux-Ponts en étoit Vaſſal pour le Bailliage de Kleebourg, dont il fut inveſti en 1519. Les Comtes de Linanges reçurent en fief de la même Prevôté, ſur la fin du XIV ſiécle, les villages de Geynſtat, de Kirklem, &c. & les Comtes de Naſſau celui de Vazoffen en 1394. On voit par les lettres reverſales de pluſieurs Empereurs & des Archiducs d'Autriche, que le Mundat, qui eſt le territoire de cette Prevôté, dépendoit de la Préfecture royale de Haguenau avec tous droits de Souveraineté & de juriſdiction. Il y a vint-huit villages compris dans le Bailliage de Weiſſembourg. Le païs de Weiſſembourg abonde en vin & en châtaignes dont on fait paſſer une partie dans les païs étrangers. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Davity, *Weiſſembourg*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

WEISSEMBOURG, ville du Cercle de Franconie. Elle eſt Impériale, & ſituée dans l'Evêché d'Aichſtet ſur le Rednitz, à ſix lieues de la ville de Donawert vers le nord. Elle fut érigée en Evêché en ſeptembre 1696, & la nomination en fut accordée à l'Empereur. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

WEISSEMBURG, Albe-Jule, ou *Alba Julia*, ville de Tranſſylvanie, que les Hongrois nomment *Giula Fejerwar*, avec Evêché ſuffragant de Colocza, eſt à ce qu'on croit ordinairement, un ouvrage de quelqu'une des Julies, & le nom de cette Dame étoit *Domitia Lucilla*. Albe-Jule, qui eſt bâtie ſur la riviére de Marize, eſt nommée par ſes Habitans *Maros*, & par les Allemands *Mériſch*. Les anciens Rois & les Princes y ont fait leur ſéjour ordinaire, juſqu'à Bethlem Gabor.

WEISSENAW, bourg avec Abbaïe. Il eſt dans l'Algow en Souabe, ſur la riviére de Schuſs, à demi-lieue au deſſous de la ville de Ravenſpourg. Weiſſenaw n'a été au commencement qu'un hermitage. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WEISSENBERG ou WEISSENBOURG, petite ville de Livonie ſur le Weiſs, à l'oueſt de Narva & à l'eſt de Revel, à 28 lieues de la premiére, & à un peu moins de l'autre. Elle eſt capitale de la contrée de Wirland.

WEISSENBOURG. *Voyez* WEISSEMBOURG.

WEISSENFELDS, autrefois *Leucopetra*, bourg de Miſnie en Haute Saxe. Il n'eſt connu que par la victoire que les Suédois remportérent ſur les Autrichiens. On le trouve ſur la riviére de Sala, environ à deux lieues au deſſous de Naumbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WEISSENSTATT, ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, dans le Markgraviat de Culembach, ſur l'Eger ou Egre, à peu près à l'eſt de la ville de Culembach, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

* WEISSENZE'E, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe, au nord d'Erfurt, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* WEITRA ou WEITRACH, ville d'Allemagne dans la Haute Autriche près des confins de la Bohéme, ſur la petite riviére de Lauſnitz. Elle eſt au ſud-eſt de Budweiſs, ville de Bohéme, & en eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

WEITZIUS (Jean) mort l'an 1642, eſt un des plus renommez Philologues de ſon tems. On eſtime particuliérement les Commentaires qu'il a faits ſur *Térence*; ſur les *Triſtes d'Ovide*; & ſes Notes ſur le *Poëme des Argonautes* par Verrius Flaccus, qu'on a jointes avec celles de Lambert Alard. Le plus conſidérable de ſes Ouvrages, & où il a le mieux réüſſi, eſt ſon *Prudence*: il vaut en effet beaucoup mieux que celui de Victor Giſelin; mais il eſt au deſſous de celui de Nicolas Heinſius. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Bibliogr. Cur. Philolog. Hiſt.* Olaüs Borrichius, *de Poëtis.*

WEIXEL. *Voyez* VISTULE.

WEL. WEM. WEN.

WE'LAND ou WELLAND, riviére d'Angleterre, qui coule des frontiéres de Northampton & de Leiceſter, & prenant ſon cours vers l'eſt, ſépare ces deux Comtez, puis le Rutland du Northampton: enſuite coulant au nord-eſt à travers les Comtez de Holland & de Lincoln, elle ſe décharge dans la mer, groſſie des eaux de quelques petites riviéres. Dans le Comté de Leiceſter, elle baigne Harburg; & dans celui de Lincoln, elle arroſe Stamford, Marketdeeping, Crowland & Spalding. * *Dictionnaire Anglois.*

* WE'LAW, ville de la Pruſſe Ducale ou du Royaume de Pruſſe, eſt ſituée dans l'endroit où l'Inſter & l'Alla ſe joignent. Elle eſt à l'eſt de Koniſberg, tirant vers le ſud, & en eſt éloignée d'environ huit lieues.

WE'LIKA RE'CA, VE'LIKARZE'KA, anciennement *Turuntus*, riviére qui a ſa ſource dans la Moſcovie, où elle baigne Pleskow. Enſuite elle traverſe le Lac de Peybus, & va ſe décharger dans le Golfe de Finlande, ſous le nom de *Narva*, entre la ville de Narva & celle de Juanogorod. * Maty, *Dict. Géogr.*

WE'LIKI-PERMA. *Voyez* PERMA-WE'LIKI.

WE'LIKI-POYASSA, c'eſt à dire, *le Grand Poyaſſa*, petite ville de Moſcovie. Elle eſt placée par Sanſon dans la province de Petzora, ſur une grande riviére de même nom, à 15 ou 16 lieues au deſſus d'une autre *Poyaſſa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

WE'LIN, ville de Livonie. *Cherchez* FE'LIN.

WELKA, anciennement *Fulſinium*, *Fulcinium*, bourg avec un bon port. Il eſt ſur la côte méridionale de l'Iſle de Végia, une de celles qui ſont dans le Golfe de Veniſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

WE'LING (Conrad) & Ulric ſon frére, tous deux Religieux Bénédictins du monaſtére de Saint Udalric & de Saint-Afre d'Ausbourg, continuérent la Chronique de Henri Stéron, depuis l'an 1300, juſqu'en 1335.

WE'LIS (Jean) Religieux Anglois de l'Ordre de ſaint Benoît, de la Congrégation de Clugny, Philoſophe & Théologien, Docteur de l'Univerſité d'Oxford, vivoit vers l'an 1382, ſous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. Il fut un des douze qui furent choiſis pour examiner la doctrine de Wiclef, & qui la condamnérent. On a de lui des Traitez, *De Euchariſtia*; *de Cleri prærogativa*; *De Religione privata*, *&c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WELLAND, riviére. *Voyez* WE'LAND.

WELLER (Jérôme) naquit le cinquiéme ſeptembre 1499, à Freyberg en Miſnie. Il fréquenta d'abord l'Ecole de Freyberg & après la mort de ſon pére, ſes Tuteurs l'envoyérent à Naumbourg. Il paſſa de là à Wittenberg, où il ſe fortifia ſur tout dans le Grec, & prit le degré de Maître-ès-Arts à l'âge de 19 ans. Son bien paternel ayant diminué conſidérablement, il alla en 1523 à Zwickau, où il accepta une place de Régent & enſeigna le Grec. Ses parens s'appercevant qu'il feroit propre pour des choſes plus ſublimes, le ſecoururent & le renvoyérent à Wittenberg afin qu'il y étudiât le Droit. Mais ayant un jour entendu un Sermon de Luther, dans lequel ce Réformateur ſe récrioit ſur ce que ſi peu de perſonnes étudioient pour ſervir Dieu dans ſon Egliſe & édifier le prochain; & qu'au contraire tout le monde s'appliquoit aux affaires du monde, ajoûtant que les moqueurs & Sectateurs de Lucien feroient punis ſévérement par le Juge de l'Univers, Weller prit cela ſi fort à cœur qu'il abandonna non ſeulement la lecture de Lucien; mais auſſi l'étude du Droit, & commença à étudier l'Ecriture Sainte. Deux ans après, Luther le reçut dans ſa maiſon & à ſa table, l'aima comme ſon fils, & le garda ainſi pendant huit ans. En 1535, il prit le degré de Docteur en Théologie. En 1539, il fut nommé Profeſſeur en Théologie & Inſpecteur du Collége à Freyberg.

Il eut diverses vocations de l'Empereur Maximilien II, de Christian, Roi de Danemarck, de l'Académie de Leipsic, du Sénat de Nuremberg, &c. qu'il refusa toutes. Etant parvenu à un grand âge, il résigna son emploi & passa le reste de ses jours en vaquant à la priére & à la lecture de l'Ecriture Sainte, Il mourut le 20 mars 1572, âgé de 73 ans. De toute sa vie il n'a prêché qu'une seule fois à Naumbourg. Voici la liste de ses Ouvrages, *Commentarii in libros Samuelis & Regum; Commentarius in Psalmum 36; Consilium de Studio Theologico rite instituendo; Commentarius in Epistolam Pauli ad Ephesios; Enarrata aliquot; Psalmorum Antidotum adversus tentationes; Postilla; Analecta Welleriana.* Toutes ses Oeuvres ont été imprimées ensemble à Leipsic en deux volumes *in folio*. * *Dictionnaire Allemand.*

WELLER (Jacques) de Molsdorff, naquit à Neukirch dans le Voigtland le cinquiéme décembre 1602. Son pére ayant perdu le sien étant fort jeune, son Tuteur lui fit apprendre le métier de Boulanger, dans lequel il se fit passer Maître. Ayant ensuite appris qu'il sortoit d'une ancienne famille noble, il prit le parti des armes, & alla en Hongrie, d'où il revint avec un butin considérable. Il envoya son fils Jaques le dixiéme juillet 1613, à Schlackenwald en Bohéme, où il commença à étudier les Langues. Il passa ensuite à Nuremberg & y demeura pendant un an. Il en partit pour le Gymnase de Schleusingen, où ayant aussi passé une année il revint à Nuremberg. En 1623, il alla à Wittenberg, où il arriva si dépourvu d'argent qu'il fut obligé de gagner sa vie en instruisant les enfans. Quelque tems après il commença de donner des Leçons aux Etudians & y gagna assez pour pouvoir prendre le degré de Maître-ès-Arts en 1627. En 1631, il fut nommé *Ajoint* de la Faculté des Philosophes, & enseigna avec tant d'applaudissement que sa chambre ne pouvoit plus contenir ses Disciples. On lui permit donc de la part du Sénat de faire ses Leçons dans une Eglise. Il s'appliqua sur tout à la Théologie & obtint la permission d'en donner aussi des Leçons. Il s'aquit par là tant de réputation qu'il eut diverses vocations qu'il refusa, afin de n'être pas distrait de l'étude de la Théologie. Il fut enfin nommé Professeur extraordinaire de cette Faculté, & Professeur ordinaire aux Langues Orientales. Il prit le degré de Docteur le 20 octobre 1635. En 1640, la ville de Brunswick l'appella au Coadjutoriat de son Eglise, & en 1646, il eut une vocation à la Cour de Dresde pour la charge de premier Prédicateur de l'Electeur. Etant à la Diéte de Ratisbonne en 1664, il y fut attaqué de la fiévre. De retour à Dresde il y mourut le sixiéme juillet 1664. Voici la liste de ses Ouvrages, *Spicilegium Quæstionum Hebræo-Syrarum; Grammatica Græca; Anatomiæ Christophori Massonii universalis Refutatio; Explicatio capitis 53 Esaiæ; Expositio Psalmi primi; Disputationes Theologicæ Martino Becano oppositæ; De Idololatria Pontificia; De Nominibus divinis; Annotationes ad Epistolam ad Romanos.* * *Dictionnaire Allemand.*

WELLINGBOROUGH, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Northampton, qu'on appelle *Hamfordshoe*. Il est agréablement situé sur une colline, sur le bord occidental de la riviére de Nine. C'est un lieu grand & bien peuplé, où il y a un bon négoce, orné d'une belle église avec un Collége. Il est à 65 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WELLINGTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Sommerset, qu'on appelle *Milverton*, situé sur la riviére de Tone, à cent onze milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WELLS, ville d'Angleterre jointe à Bath, pour ne faire qu'un Evêché. Elle est dans le Comté de Sommerset, à cinq lieues de Bath du côté du midi. Elle a pris son nom de *Wels*, qui signifie *sources*, de ses eaux minérales qui font en réputation. C'est l'ancienne *Theorodunum*, ville des Belges. * Maty, *Dict. Géogr. Dict. Anglois.*

WELPE'DA (Roger) Philosophe & Mathématicien Anglois, vers l'an 1368, sous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre, joignit la piété avec la science, & composa quelques Ouvrages intitulez, *De invocando Deo; Simulacbrum logicalium; De compositione continui, &c.* * Pitseus, *Angl. Script.*

* WELS, nom de deux villes d'Allemagne dans la Haute Stirie, dont l'une s'appelle *Ober-Wels*, & l'autre *Under-Wels*. Elles sont toutes deux au nord du Muer, la premiére à deux lieues, & la seconde à une lieue de distance. Elles sont l'une & l'autre à l'ouest-nord-ouest de Gratz, dont elle sont éloignées l'une d'environ vint lieues & l'autre de vint-deux.

WELS, petite ville ou bourg de la Haute Autriche. Ce lieu est situé sur la riviére de Traun, à quatre lieues de Lintz vers le midi. Ce fut là que l'Empereur Maximilien I mourut l'an 1519. On croit que ce lieu est l'ancienne *Ovilabis*, ville du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

WELS, ville d'Angleterre. *Voyez* WELLS.

WELSCH (George-Jérôme) fameux Médecin & Philologue, naquit à Ausbourg le 28 octobre 1624. Après avoir jetté les fondemens de ses études dans sa patrie, & s'y être fort avancé dans le Latin, dans le Grec & dans l'Arabe, il alla à Tubingue, & de là à Strasbourg, où il logea chez Danhauer. Ayant étudié la Philosophie, il s'attacha à la Médecine avec beaucoup de soin, & comme il étoit fort versé dans la Pharmacie, son pére ayant été un des principaux Apothicaires d'Ausbourg, il y réüssit avec plus de succès. Il fit ensuite un voyage en Allemagne & en Italie, & fit connoissance avec les Savans de ce tems-là. Il avoit formé le dessein de faire un voyage en Egypte; mais ses parens l'en empêchérent. Quoiqu'à son retour dans sa patrie il n'eût pas encore pris le degré de Docteur, il s'aquit cependant une si grande réputation par ses Ouvrages que l'Académie *Naturæ Curiosorum* ayant été établie en Allemagne, il y fut bientôt reçu. Il se distingua en cette qualité par divers Ouvrages. Comme il avoit été fort valétudinaire dès sa jeunesse & sujet à la mélancolie, il ne parvint pas à un âge fort avancé. Une année avant sa mort il fut frappé d'apoplexie & mourut d'une fiévre maligne le onziéme novembre 1678. Il a beaucoup écrit. Voici les titres des principaux de ses Ouvrages, *Sylloge Curationum & Observationum Medicinalium; Dissertatio de Ægagropilis; Exercitatio de Vena medinensi; Exercitatio de Vermibus capillaribus.* Un grand nombre de ses Observations ont été inférées dans les *Miscellanea Naturæ Curiosorum.* Il a outre cela laissé divers Ouvrages manuscrits. * Almeloveen, *Bibliotheca promissa & latens. Dictionnaire Allemand.*

WELSCHBILLICH, petite ville capitale d'un Bailliage de l'Electorat de Tréves. Elle est située à trois lieues de la ville de Tréves du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

WELSCHPOOLE ou TRELLING, bourg du Comté de Montgommeri en Angleterre. Il est sur la Saverne, à trois lieues de la ville de Montgommeri, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

WELSER, famille considérable en Allemagne. *Voyez* VELSER.

* WELTZ, famille de Comtes dans les païs héréditaires de l'Empereur, a tiré son nom des deux villes dont on a parlé dans un article précédent, posséde la charge de Grand Ecuyer héréditaire de Carinthie. Les Historiens regardent comme souche de cette Maison Siffroy ou Sigefroy qui vivoit dans le XIII siécle.

* WELTZ (Justinien-Ernest, Baron de) issu de la famille, dont on vient de parler. Dans sa premiére jeunesse il fut fort libertin, mais après avoir fait la lecture de la Bible & du livre des Martyrs, il prit le parti de la retraite. En 1663, il donna au Public *un Traité de la Vie des Hermites.* Il eut fort à cœur la propagation de la Religion Luthérienne & même parmi les Payens, & dans cette vue il employa douze mille écus de son bien à fonder des Ecoles pour y faire apprendre aux jeunes gens la Théologie & les Langues. Il fut encouragé à travailler à cette bonne œuvre par des Ecclésiastiques & par d'autres. Là-dessus il fit un plan qu'il adressa à Ratisbonne aux Ministres des Princes Protestans, pour porter ces Princes à concourir à avancer ce grand ouvrage. Mais il fut traversé dans ses desseins par le Surintendant Jean-Henri Ursinus, qui devint son ennemi, parce qu'il déclamoit contre la corruption des mœurs parmi les Luthériens, & qu'il faisoit paroître un grand zéle pour les porter à se corriger. Il se sransporta ensuite en Hollande pour y faire la même tentative, mais elle ne lui réüssit par mieux. Cela le détermina à se rendre parmi les Payens pour travailler à leur conversion; mais il mourut dans sa Mission. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* WELWARY, ville de Bohéme dans la Préfecture ou le Cercle de Slani ou Schlani. Elle est au nord-ouest de Prague, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* WELZEK ou WILCZEK, famille de Comtes & de Barons. Elle a fleuri depuis plusieurs siécles en Pologne, en Bohéme & en Silésie. Dès l'an 1239, cette famille avoit donné un Vaivode à Sendomir & un Archevêque à Lemberg. C'est de là qu'est issu HENRI-GUILLAUME, Comte de Welzek, né en 1665. En 1709, l'Empereur l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Moscovie, & le fit dans la suite Commandant de Spielberg & Général en Moravie. En 1711 & 1712, il alla comme Ambassadeur dans les Cours de Pologne, de Danemark, de Prusse, & en diverses autres Cours d'Allemagne. En 1713, il fut fait premier Commissaire Impérial, & Commissaire des Guerres général & actuel dans l'assemblée des Etats de Hongrie à Tirnaw. En 1714, il fut en qualité d'Ambassadeur envoyé vers le Roi de Suéde jusques aux frontiéres de la Turquie, & conduisit ce Prince & toute sa suite par la Hongrie jusqu'en Baviére. En 1717, il fut fait Grand-Maître de l'Artillerie, Commandant de Grand-Glogaw & Général en Silésie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Weingarten, *Furstenspiegel.* Lucas, *Chronique de Silésie. Europa Fama, p.* 107. Sinapii *Schles. Curios.*

WEM, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée septentrionale du Comté de Shrop ou Shrewsbury, qu'on appelle *North-Bradford.* Il est sur la riviére de Rodden, qui de là entre dans la Terne, pour se décharger ensemble dans la Saverne. Ce bourg donnoit le titre de Baron au feu Chancelier Jeffreys, dont a joui ensuite son fils *Jean.* Il est à 121 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

* WEMBDINGEN, ville d'Allemagne, dans le Cercle de Franconie. Elle est enclavée dans le Duché de Neubourg, à l'ouest-nord-ouest de la ville de Neubourg, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

WEN, isle. *Voyez* WEEN.

WENCESLAS. *Voyez* VENCESLAS.

* WENDELIN (Godefroy) du Païs de Liége, naquit en juin 1580. Il fit de tels progrès dans les études qu'il fit à treize ans des vers ïambiques, fort au dessus de son âge. En 1597, il alla à Louvain pour y faire un Cours de Philosophie, sans abandonner pour cela l'étude des Belles Lettres. Il apprit aussi l'Hébreu. En 1600, il alla à Rome dans le tems du Jubilé, & revint dans sa patrie par la France, où il s'arrêta quelque tems à Marseille. Il eut alors pour Disciple le célébre Pierre Gassendi. Après être revenu en son païs il en partit aussi-tôt pour retourner en France, & fixa sa demeure à Paris. En 1612, il reprit le chemin du Païs-Bas, & après avoir mis ordre aux affaires de sa famille, il se donna tout entier à la pratique de la piété, dans les emplois différens de Régent, de Curé & de Chanoine. On a de lui, *Loxias, seu de Obliquitate Solis Diatriba; Aries seu Aurei Velleris Encomium*, en vers élégiaques; *de Tetracty Pythagoræ Epistolica Dissertatio; Eudoxus seu de Motu fixarum Stellarum; Solis ac Lunæ motus Tabellæ facillimæ; Theoricæ Planetarum novæ; Historia Eclipseôn Lunarum hujus sæculi; de Diluvio libri*

libri septem; Chaos Temporum sive Chronicon, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 294 & 295.

* W E N D E L S T E I N, dans le Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe, étoit autrefois un lieu bien fortifié; mais le Général Papenheim en a fait raser les fortifications. Il est sur la rive gauche de l'Unstrutt, au nord-ouest de Naumbourg, dont il est éloigné de six à sept lieues.

* W E N D E L S T E I N, petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, dans le Territoire de Nuremberg, sur la rive gauche du Schwartzach, est au sud de Nuremberg, tirant vers l'est, & en est éloignée de deux à trois lieues.

W E N D E N, W I N D E N, ville de Livonie, située sur la riviére de Wenden, près de celle de Teyder, environ à quinze lieues de la ville de Riga, vers l'orient septentrional. Cette ville a été autrefois le siége du Grand-Maître des Chevaliers de Livonie, & elle a eu un Evêché suffragant de Riga. Elle est aujourd'hui fort déchue, quoiqu'elle soit capitale d'une contrée, à laquelle les Suédois donnent le titre de *Cercle de Wenden*, au lieu de celui de *Palatinat de Wenden*, que les Polonois lui faisoient porter, lorsqu'ils en étoient les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

W E N D O C ou V E'N E'D O C I U S (Alexandre) Evêque de Chester en Angleterre, dans le XIII siécle, étudia dans son païs; & étant passé en Italie, il s'y arrêta dans l'Université de Bologne, où il prit le Bonnet de Docteur. Toulouse étoit alors la ville du monde où les Gens de Lettres étoient le plus en estime, & où il y avoit le plus de doctes Professeurs. Wendoc y fit un voyage, & y disputa avec tant de subtilité, qu'on l'y engagea à faire un Cours de Théologie, qu'il fit pendant quelques années; & étant ensuite revenu en Angleterre, il fut mis sur le Siége de l'église de Chester, qu'il gouverna saintement. Ce Prélat mourut l'an 1238, & laissa divers Traitez; *Postillæ in Psalterium; Sermones ad populum, &c.* * Léland, Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.*

W E N D O V E R, bourg & corporation d'Angleterre avec marché. Il est dans la contrée du Comté de Buckingham, qu'on appelle *Ailesbury*. Il députe deux Membres au Parlement, & est à 39 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

W E'N E'F R I D ou V E'N E'F R I T, Anglois, célébre dans l'Histoire par sa prudence, par sa piété & par son érudition, fut fort chéri du Roi Alfred, qui commença à régner l'an 872. Il avoit fait plusieurs Ouvrages qui ont été brûlez, & dont il ne nous reste qu'une Traduction de Latin en Saxon, d'un Dialogue du Pape Grégoire, I. de ce nom. Cet Auteur mourut l'an 901. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* Leland. Capgrave.

W E'N E'F R I D A, fille de *Jean* Clément, & femme de *Guillaume* Rastalle, savoit le Latin & le Grec. Elle ne se sépara jamais de son mari, & l'accompagna dans son exil à Louvain, où elle mourut le 17 jour de juillet de l'an 1553, âgée de 26 ans & six mois. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre de Louvain. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

W E'N E R, Lac. *Voyez* V E'N E R.

W E'N E R B U R G. *Voyez* V E'N E R B U R G.

W E N L O C K ou L E G R A N D W E N L O C K, bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Shrop ou Shrewsbury, qu'on appelle *Wenlok*. Ce fut près de là qu'on découvrit une riche mine de cuivre sous le régne de Richard II. Il députe deux personnes au Parlement, & est à 143 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

* W E N S B E C K ou W E N S P E C K, W A N S B E C K ou W A N S P E C K, petite riviére d'Angleterre dans la province de Northumberland, coule à peu près de l'ouest à l'est, & après avoir arrosé Morpeth, se jette dans la Mer d'Allemagne.

W E N S U S S E L, appellée autrefois *Burglaw*, petite ville capitale de la presqu'isle qui porte son nom. Elle est dans le Jutland septentrional, à sept lieues de la ville d'Alborg, vers le nord-est. Wensussel avoit autrefois un Evêché fondé l'an 1065, & transféré à Alborg en 1540. * Maty, *Dict. Géogr.*

W E N S U S S E L, contrée du Danemarck. C'est une petite presqu'isle, qui fait la pointe septentrionale du Jutland. Elle a au midi la partie orientale du canal d'Alborg; au Levant la Manche de Danemarck; au nord & au Couchant la Mer d'Allemagne. Ses lieux principaux sont Wensussel, Hyering, & le Cap de Scagen. * Maty, *Dict. Géogr.*

W E N T W O R T H (Thomas) Comte de Stafford & Vice-Roi d'Irlande. Son éloquence le fit d'abord fort aimer du peuple, & le Parlement ayant été convoqué en 1628 par le Roi Charles I, il y parla avec beaucoup de liberté pour les droits de la Nation. Mais le Duc de Buckingham, qui étoit alors Favori du Roi, l'engagea dans le parti de la Cour. Cette démarche le rendit suspect à la Chambre des Communes d'autant plus qu'on s'appercevoit que son premier zéle diminuoit de jour en jour. Le Roi Charles I le nomma le 22 juillet 1628, Baron de Wentworth à la sollicitation du Duc, & le dixiéme décembre de la même année Burggrave de Wentworth & Président de Yorck. Après la mort du Duc de Buckingham, il devint le Favori du Roi & fut nommé Président des Provinces septentrionales d'Angleterre en 1629, & Viceroi d'Irlande en 1632. En 1633, il tint une assemblée des Etats du Royaume à Dublin dans laquelle on accorda au Roi 400000 livres sterling, & en même tems on y accorda derechef aux Irlandois de porter les armes; ce qui leur avoit été défendu pendant quelque tems. En 1640, le Roi le nomma Comte de Strafford & Baron de Raby. Mais comme il donnoit au Roi divers avis qui parurent préjudiciables au Parlement, qu'il favorisoit les Catholiques en Angleterre & en Irlande, tenoit le parti des Evêques & avançoit assez imprudemment dans ses discours que le Roi sauroit bien contraindre ceux qui refuseroient de lui obéïr, il s'attira la haine du Parlement & du peuple. Elle fut augmentée lorsqu'on fut qu'il tiroit une pension annuelle de 800 pistoles du Roi d'Espagne. Les mésintelligences entre le Roi & le Parlement s'étant élevées, il alla trouver le Roi en Ecosse, & en partie pour l'Irlande, où il tint encore une assemblée des Etats, où l'on accorda encore au Roi 240000 livres sterling qu'il lui apporta, & amena en même tems au secours de ce Prince quelques troupes Irlandoises. Le Roi le déclara alors Général de son armée destinée à combattre ses Sujets confédérez. Il fit prendre les devants au Baron de Cormuay avec 3500 hommes pour empêcher les Confédérez de passer la riviére de Tyne. Mais le Baron fut battu le 16 août 1640, & les Confédérez s'emparérent de la ville de Newcastle. La tréve ayant été conclue depuis lors, il revint avec le Roi à Londres. La haine du peuple pour Wentworth augmenta cependant toûjours, sur tout lorsqu'on sut qu'il avoit offert au Roi une armée d'Irlandois pour domter les Anglois. Le Parlement ressentit si fort cette démarche de Wentworth qu'il le fit arrêter. Quelques jeunes Seigneurs tentérent en vain de le tirer de la Tour. Leur entreprise ne servit qu'à le faire garder plus étroitement. On le mena souvent devant le Parlement depuis le 12 mars 1640, jusques sur la fin d'avril 1641. Il s'y défendit toûjours avec autant de fermeté que d'éloquence; mais il ne put pas cependant obtenir son élargissement. La Chambre des Communes premiérement, & ensuite celle des Pairs le déclarérent coupable de trahison & le condamnérent à perdre la tête. Le Roi fit de grands efforts pour lui conserver la vie & refusa de signer la sentence portée contre lui. Mais les principaux Seigneurs le sollicitérent si fort qu'enfin, pour prévenir une revolte, il signa la nuit dans son lit la sentence contre Wentworth. Le Roi envoya le Prince son fils ainé, dans le Parlement pour obtenir une mitigation de cette sentence; mais ce fut aussi en vain, & elle fut exécutée le deuxiéme de mai 1641. Le Comte fit paroître alors une grande intrépidité, & tâcha de convaincre de son innocence les spectateurs par un Discours fort étendu & pathétique qu'il prononça sur l'échaffaut. Sa mort ne calma point, comme l'on avoit cru, les troubles de l'Angleterre. Elle fraya plutôt le chemin à la guerre & au carnage qui la suivirent. Guillaume, son fils unique, lui succéda dans ses titres, & Charles II le nomma depuis son rétablissement, son Conseiller Privé & Chevalier de la Jarretiére. Il épousa *Anne*, fille de *Jacques*, Comte de Derby. * Sanderson, *Historia vitæ & necis Caroli I.* Batei, *Elenchi Mot. Angl.* Grégoire Leti, *Theatro Brit.* Ludlow, *Mémoires. Dictionnaire Allemand.*

W E N T Z E L (Adam) *Voyez* A D A M W E N T Z E L.

* W E'N Y N G E N, petite ville ou bourg d'Allemagne, dans le Duché de Saxe-Lawembourg, est sur la rive droite de l'Elbe, au sud-est de la ville de Lawembourg, dont elle est éloignée d'environ onze lieues. * Sanson, *Carte de la basse partie de la Basse Saxe.*

W E P. W E R. W E S.

WEPFER (Jean-Jacques) naquit à Schaffouse le 23 décembre 1620 de *George-Michel* Wepfer, Conseiller de ce Canton. Après avoir fait ses études d'Humanitez, il s'appliqua à la Médecine avec beaucoup de succès. Il voyagea ensuite, & s'aquit dans les lieux où il passa, la connoissance des personnes de sa profession, qui se distinguoient le plus par leur savoir & leur mérite; il demeura huit ans à Strasbourg & à Bâle, & en employa deux à parcourir l'Italie. Ce ne fut qu'après avoir aquis dans ses voyages les connoissances nécessaires, & après s'être formé par le commerce des Savans, qu'il se crut en état de mériter le titre de Docteur qu'il reçut à Bâle en 1647. Peu de tems après, les Magistrats de Schaffouse lui donnérent la place de Médecin de leur ville, prévenus en sa faveur par la réputation qu'il s'étoit aquise. Il y obtint la permission de disséquer les corps des personnes qui mouroient dans les Hopitaux; chose qui jusqu'alors avoit été regardée avec horreur, & qu'on n'avoit jamais encore accordée à personne. Les succès qu'il eut dans sa pratique, le firent connoître dans les Cours des Princes voisins. L'an 1675, il fut fait Médecin du Prince de Wirtemberg, & peu de tems après il devint aussi celui du Markgrave de Dourlach, & de Charles-Louïs, Electeur Palatin. Malgré toutes les occupations que lui procuroit la pratique de la Médecine, sa curiosité à découvrir de nouvelles choses le portoit à disséquer des animaux, lorsqu'il ne pouvoit avoir des cadavres; & quand il étoit appellé chez quelque personne de distinction, où il étoit obligé de demeurer quelque tems, les Chasseurs, assûrez d'être récompensez, lui apportoient les animaux les plus rares qu'ils pouvoient trouver. C'étoit ainsi qu'il mettoit à profit tous les momens de sa vie. Il étoit en effet si avare de son tems, & si porté à l'étude, que lorsqu'il avoit mangé, il sortoit de table avant les autres & se retiroit dans son cabinet; pratique qu'il observoit même lorsqu'il se trouvoit à la table de quelque grand Seigneur. Sa sobriété & sa maniére de vivre réglée & uniforme le firent bien jouïr des avantages qu'il pouvoit se promettre de son bon tempérament; mais elles ne purent le garantir de plusieurs maladies épidémiques, dont il fut attaqué pendant sa vie. Il commença à ressentir les effets de la vieillesse en 1691, lorsqu'il étoit à l'armée dans le Duché de Wirtemberg. Il régnoit dans cette armée une fiévre maligne, qui emportoit beaucoup de Soldats. Le Duc de Wirtemberg, qui la commandoit, tomba malade, & Wepfer, y ayant été appellé pour traiter ce Prince, y essuya tant de fatigues, qu'il revint chez lui incommodé, & ne jouït point depuis d'une bonne santé. Il essaya plusieurs remédes, mais avec précaution, car il avoit en horreur les purgatifs, & ne s'étoit jamais fait saigner, il se servoit seulement de diurétiques & d'apéritifs. Il mourut le 28 janvier 1695, âgé de 74 ans. Son corps ayant été ouvert, on lui trouva l'Aorte ossifiée,

fifiée, comme il l'avoit conjecturé lui même. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Obfervationes Anatomicæ ex cadaveribus eorum, quos fuftulit Apoplexia, cum Exercitatione de ejus loco affecto*; (Ce livre a été réimprimé plufieurs fois, & en 1710 à Amfterdam fous le titre de *Hiftoria Apoplecticorum*) *Hiftoria Anatomica de puella fine cerebro nata; De dubiis Anatomicis Epiftolæ; Cicutæ aquaticæ Hiftoria & noxæ Commentario illuftrata; Obfervationes Medico-Practicæ de affectibus capitis internis & externis, opera Nepotum Bernardi Wepferi Sereniff. Princip. Aur. Archiatri, & Georgii Michaëlis Wepferi, M. D.* On trouve auffi dans les *Ephémerides* de l'Académie des *Curieux de la Nature*, dont Wepfer étoit Membre, quelques Obfervations de fa façon. * *Sa Vie par fon gendre.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, &c. tome* 11. *p.* 385 *& fuiv.*

WEPPES: c'eft une contrée de la Châtellenie de Lifle en Flandre. Armentiéres & La Baffée en font les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

WERBEN, petite ville de la Vieille Marche de Brandebourg. Elle eft au confluent du Havel & de l'Elbe, & cette derniére la fépare du Fort de Werben. * Maty, *Dict. Géogr.*

WERCZERZE'E, Lac de Suéde, dans la Livonie, au Couchant du Lac de Peybus. Il donne naiffance à la riviére de Féla, qui va fe décharger dans le Golfe de Riga. * Maty, *Dict. Géogr.*

WERD, WERT, petite ville fituée fur le bord méridional d'un Lac qui porte fon nom. Elle eft dans la Carinthie, en Allemagne, environ à trois lieues de la ville de Clagenfurt vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WERDA ou WERTHA, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Markgraviat de Mifnie. Elle eft fur la riviére de Pleifs, dans le Voigtland, au nord-nord eft de la ville de Plawen, dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

WERDEN, petite ville du Cercle de Weftphalie. Elle eft dans le Comté de la Marck, aux confins du Duché de Berg, fur la Roure, à quatre lieues de Duffeldorp, & autant de Duysbourg vers le Levant. Werden eft une Abbaïe d'hommes dont le territoire eft affez étendu, & ne dépend que de fon Abbé. * Maty, *Dict. Géogr.*

WERDENBERG, petite ville, château & ancien Comté, qui confine vers le Levant avec le Rhin, vers le fud avec la Seigneurie de Wartau, vers le Couchant avec les montagnes de Sargans & vers le Nord avec la Seigneurie de Sax appartenante au Canton de Zurich. Du fud au nord ce Comté a environ une lieue de Suiffe & comprend les trois Paroiffes de Sévelen, de Bauchs & de Grads, dans lefqelles on compte environ 1200 hommes. La ville de Werdenberg eft fituée au pié d'une montagne & fes Habitans jouïffent de quelques priviléges. Le château eft affis fur une agréable hauteur de la montagne & le Baillif y fait fa demeure. Le païs eft bon & fertile, & fes Habitans fe nourriffent de l'agriculture & du bétail qu'ils entretiennent. Ils font auffi bons Soldats & fervent dans les troupes étrangéres. Ce Comté avoit autrefois fes Comtes; mais avant que la race en fût éteinte il étoit déja paffé dans les mains des Comtes de Mofax. Jean Pierre, Comte de Mofax, vendit le Comté de Werdenberg & la Seigneurie de Wartau en 1485, au Canton de Lucerne, pour la fomme de 21000 florins. Ce Canton les revendit aux Barons de Caftelwart en 1493, pour 22000 florins. Les Barons de Caftelwart prirent alors pour eux & pour le Comte, le droit de bourgeoifie à Lucerne. En 1498, ce Comté fut encore revendu pour 24000 florins au Baron de Hewen dont le Canton de Glaris l'acheta en 1517, pour 21500 florins, & en eft encore aujourd'hui en poffeffion. * Guler, *Rhæt. p.* 217. Stumpf, *l.* 10. *c.* 29. Maty, *Dict. Géogr.* Spangenberg, *Adelfpiegel, partie* 1. *l.* 10. *c.* 15. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* WERDENFELS ou WERNFELS, eft dans la contrée la plus méridionale & en même tems la plus occidentale du Cercle de Baviére. Le lieu principal de ce Comté porte auffi le nom de *Werdenfels* ou *Wernfels*. Il eft fur la riviére de Loayfa, & au fud-fud-oueft de Munich, dont il eft éloigné d'environ 15 lieues.

WERDENHAGEN (Jean-Ange) fameux Jurifconfulte Allemand, fut d'abord Profeffeur en Droit à Helmftadt, puis Syndic de Magdebourg, & enfin, Confeiller Privé de l'Archevêque. Comme il avoit fur la Théologie quelques fentimens particuliers qui lui attirérent quelques difputes, il fut obligé de fe retirer en Hollande, où il paffa le refte de fes jours. Voici la lifte de fes Ouvrages, *De urbibus Hanfeaticis; Breviarium in libros Joh. Bodini de Republica; Verus Chriftianifmus; Pfychologia vera, &c.* * Dieteric, *Antiq. Biblioth. partie* 1. Arnolds, *Kirchen-und Ketzer Hift. p.* 3. *c.* 9. *Dictionnaire Allemand.*

WE'RE, anciennement *Vedra* & *Wirus*, riviére d'Angleterre. Elle coule dans l'Evêché de Durham, baigne la ville de ce nom, & fe décharge dans la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

WE'REMBERT, Religieux du monaftére de S. Gal en Suiffe, dans le neuviéme fiécle, écrivit des Commentaires fur l'Apocalypfe, & une Hiftoire de fon monaftére: ce que nous apprenons de Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2. *c.* 36.

WE'REMOND, I. de ce nom, Roi de Léon, après *Mauregat*, en l'an 789, avoit reçu l'Ordre de Diacre, & étoit très-pieux. Il mourut l'an 791, après deux ans de régne. ALFONSE II, dit *le Chafte*, lui fuccéda. * *Hift. Chron.*

WE'REMOND II, dit *le Goutteux*, fuccéda à *Ramire* III, l'an 967. Il étoit prudent, courageux, & remporta plufieurs victoires fur fes ennemis; mais il étoit trop adonné à fes plaifirs. Ce Prince mourut l'an 999, & eut pour fucceffeur ALFONSE V.

WE'REMOND III, fucceffeur d'*Alfonfe* V, l'an 1027, étoit brave, généreux & prudent, mais malheureux en fes entreprifes. Il fit la guerre à fon coufin Ferdinand II, Roi de Caftille, & fut tué à la bataille de Lantade, d'un coup de lance, l'an 1037, après avoir régné dix ans. *Ferdinand* II unit alors le Royaume de Léon à la Caftille. * *Hift. Chron.*

WE'REN ou TRE'VUREN, bourg avec un Palais des anciens Ducs de Brabant. Il a titre de Vicomté, & eft fitué entre Bruxelles & Louvain, à deux lieues de la premiére, & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

WE'RENFELS (Jean-Jacques) naquit à Bâle l'an 1597. Ayant des talens & de l'inclination pour les études, il y fut confacré, & il fe détermina pour la Théologie. Il fut choifi en 1620, pour être commun Diacre dans la ville de Bâle; & en 1624, il fut appellé au fervice de l'églife d'un village du Canton. On le rappella bientôt de la campagne, puifqu'en 1627 il fut donné pour être Miniftre de l'églife de S. Martin, emploi qu'il a confervé jufqu'à fa mort. Il avoit époufé *Jabel* Ryff, fille de *Pierre* Ryff, Docteur en Médecine & Profeffeur en Mathématiques. Il eut de fon époufe entre autres *Pierre* Wérenfels, dont l'article fuivra. Il donnoit des Leçons particuliéres aux Etudians en Théologie. Enfin, après avoir beaucoup fouffert par de longues maladies, il mourut le 17 novembre 1655. Quelques minutes avant que de rendre l'ame, il prononça ces paroles, *le dernier combat m'attend encore, Seigneur ne m'abandonne point, de peur que je ne t'abandonne.* Il étoit favant & on a de lui, outre un grand nombre de Sermons funébres, un livre intitulé, *Homiliæ in Ecclefiaftem Salomonis*, qui a été imprimé après fa mort. * J. Rod. Zwinger, *dans fa harangue funèbre pour M. P. Wérenfels.* B. Pictet, *Théolog. Françoife, tome* 3. *p.* 165. *Mémoires manufcrits.*

WE'RENFELS (Pierre) fils du précédent, naquit à Liechftal pendant qu'y demeuroit fon pére, qui n'omit rien pour feconder fon heureux naturel. Envoyé à fix ans au Collége, il y fit des progrès rapides & diftinguez, & il en fortit en 1641, pour entrer en Philofophie, dont il reçut les degrez en 1644, par les mains du célébre Félix Plater. Après être entré dans l'auditoire de Théologie, il ne perdit pas de vue les études philofophiques, dont il fentoit l'importance. Cela paroit par deux Difputes publiques aufquelles il préfida en 1645 & en 1646: il s'agiffoit dans la premiére *de Anima humana*, & dans la feconde, *de Caufa efficienti.* Après avoir fini le Cours de Théologie il fut reçu au Saint Miniftére avec applaudiffement. Ses premiers travaux furent appliquez à foulager dans fes fonctions fon pére, qui étoit attaqué par diverfes infirmitez corporelles. En 1649, il foutint des Théfes Théologiques *de unica & vera hominis Felicitate*, fous la préfidence de *Théodore* Zwinger. Frédéric Cafimir, Comte d'Ortenbourg, ayant demandé fur la fin de 1650, à la Faculté en Théologie de Bâle, un bon fujet pour être le Miniftre de fa Cour, on lui envoya M. Wérenfels comme étant le plus propre. Il y fut généralement goûté & eftimé. Le Comte, qui le vit partir à regret en 1654, pour retourner dans fa patrie, lui donna les marques & les témoignages les plus authentiques de fon eftime & de fa bienveillance. De retour à Bâle il remplit l'emploi de commun Diacre qu'on lui avoit conféré pendant fon abfence. Les Réformez de Strasbourg ayant obtenu de Frédéric Cafimir, Comte de Hanaw, la liberté de s'affembler à Wolpheim, village de fa dépendance, M. Wérenfels fut chargé d'aller mettre en ordre cette Eglife naiffante, ce qu'il fit avec autant de dextérité que de zéle. Tout étant réglé il revint à Bâle, où la même année il fut fait Archidiacre. Il ne fe bornoit pas aux fonctions de fa charge; il donnoit aux Etudians des Leçons particuliéres de plus d'une efpéce. Jean-Jacques Buxtorff, Profeffeur en Hébreu, ayant eu la permiffion de faire un voyage, M. Wérenfels fut chargé de vicarier pour lui jufques à fon retour. Il manifefta d'une maniére bien parlante fa piété & fon zéle dans les années 1667 & 1668, pendant lefquelles la pefte défoloit la ville de Bâle. Il alloit par tout, toûjours au péril de fa vie, porter aux malades les avertiffemens, les confeils & les confolations dont ils avoient befoin. Les Sermons qu'il prêcha alors fur le *Pfeaume* 91 felon l'Hébreu & le 90 felon la Vulgate, ont été imprimez. Il s'étoit marié le neuviéme juin 1656, à *Marguerite* Grynæus, fille de *Samuel* Grynæus, Pafteur de l'Eglife de Saint Léonhard à Bâle. Il en a eu plufieurs fils & filles, & fur tout M. *Samuel* Wérenfels, qui fuit. M. Wérenfels ayant été Archidiacre pendant 15 ans, fut fait Pafteur de S. Léonhard, & le Magiftrat lui donna infpection fur la Chambre des Orphelins. Peu de tems après, le onziéme mai 1675, il fut unanimément choifi pour remplir les charges d'*Antiftes* & de Profeffeur en Théologie. Il reçut les dégrez de Docteur en Théologie des mains de Jean-Rodolphe Wettein le pére. Il paffa en 1685 à la profeffion du Vieux Teftament & en 1696 à celle du Nouveau. C'eft dans ces poftes qu'il a compofé un bon nombre de Differtations qu'il faifoit foutenir fous fa préfidence. Les principales font les fuivantes, *de Collatione primi & fecundi Adami Differtationes duodecim; De Traditionibus Ecclefiæ Romanæ Differtationes duæ; De Methodo nova Pontificiorum cum Proteftantibus difputandi Differtationes tres; Differtatio una de Deo, qua potiffimum agitur de Atheis, & Methodo nova nos convincendi; de Judicio a domo Dei incipiente Differtationes feptem; de morte & fanguine Chrifti, &c. Differtationes quatuor; De partu Virginis, &c. Differtatio una; De velamine Judæorum cordibus impendente Differtationes decem; De Sabbathi moralitate duæ; De Valdenfibus duæ; De Myfterio pietatis & iniquitatis una.* Il fit faire un changement confidérable dans l'adminiftration du Batême. Avant lui on adminiftroit ce Sacrement après qu'on avoit congédié l'affemblée, & cela prefque uniquement en préfence des parains & des maraines. Il répréfenta qu'il étoit plus convenable que les enfans fuffent bâtifez en préfence de toute l'affemblée, & fon fentiment fut fuivi. Avant qu'il fût *Antiftes* on donnoit la bénédiction au peu-

peuple avant le chant du dernier Pseaume auquel plusieurs ne daignoient pas assister: pour lever ce scandale, il fit en sorte que la bénédiction ne fût donnée qu'à la fin de tout l'exercice. Ce fut aussi pendant un de ses Rectorats qu'il procura l'établissement d'une nouvelle classe dans le grand Collége, pour enseigner à écrire & à chiffrer. Les grands travaux, qu'il soutenoit avec un zéle toûjours fervent & jamais inquiet, altérérent cependant sa santé & lui causérent & la goutte & la gravelle, dont il essuyoit de tems en tems de douloureux accès. Au milieu d'une de ces attaques il composa ce distique, témoignage de sa présence d'esprit & de sa piété,

Pondera qui scelerum portasti, Christe, meorum,
Tolle dolorificos renum ramenta lapillos.

Quelque tems avant sa mort il fit imprimer ses Sermons sur les *Dominicales*, Sermons qui sont encore une source d'instruction & de consolation pour plusieurs familles. Le jeudi de l'Ascension de l'an 1703, il prêcha deux fois, & finit par là son Ministére public étant mort le 23 mai de la même année, âgé de 70 ans. M. Jean Rodolphe Zwinger, qui lui succéda, récita publiquement le 23 août 1704, une Harangue, où il donne un court abbrégé de la vie de son illustre prédécesseur. Cette Harangue nous a fourni la matiére de cet article.

W E R E N F E L S (Samuel) Docteur & Professeur en Théologie, & Membre de la Société Royale d'Angleterre pour la propagation de l'Evangile, naquit à Bâle le premier de mars, vieux stile, de l'an 1657, de *Pierre* Wérenfels, dont l'article précéde, & de *Marguerite* Grynæus. Comme le sang de deux familles savantes couloit dans ses veines, il ne faut pas être surpris de l'inclination qu'il eut, presque en naissant, pour l'étude. Cette inclination, soutenue de beaux talens, fut soigneusement cultivée par un pére si capable de connoître les bons génies & de les diriger. Il fit donc ses classes & sa Philosophie avec assez de rapidité & beaucoup de succès; ayant été reçu Maître-ès-Arts le dixiéme juin 1673. Il s'appliqua ensuite tout entier à la Théologie, & fut reçu Ministre avec beaucoup de distinction en 1677. En 1684, il fut fait Professeur en Logique dans l'Université de Bâle, & l'année suivante il passa à la Profession de la Langue Gréque. Peu de tems après, savoir en 1686, il entreprit un voyage en Hollande & en Allemagne. On ne demandera pas s'il vit les Savans & s'il en fut goûté; on leur feroit tort si l'on pensoit d'une autre maniére. Ce fut en 1687, & peu après son retour, qu'on lui donna une Chaire qui lui convenoit parfaitement; c'est la Chaire d'Eloquence. C'est dans ce poste qu'il a composé ses Dissertations sur les *Logomachies des Savans*, & qui ont été soutenues en Théses. La premiére parut en 1688, & toutes furent imprimées ensemble à Bâle en 1692, *in quarto*, avec ce titre, SAMUELIS WERENFELSII *Basileensis Dissertatio, de Logomachiis Eruditorum, in septem partes, suo quoque tempore in Academia ad disputandum propositas divisa.* Le célébre & judicieux M. Le Clerc en fit d'abord l'extrait dans sa *Bibliothéque Universelle tome* 23. *p.* 409. Voici quel est le jugement que cet habile homme en porte. „ Bien que ce ne soient ici, *dit-il*, que des „ Théses que M. Wérenfels a fait soutenir à ses Ecoliers, elles „ ne laissent pas d'être dignes de la curiosité des Savans; & l'on „ est persuadé qu'ils les liront avec plaisir; si ce n'est ces Savans „ réfrognez & de mauvaise humeur, qui, semblables à de certains malades, bien loin de vouloir permettre qu'on les guérisse, ne veulent pas seulement qu'on témoigne qu'on con„ noît leur maladie, &c. " Cet Ouvrage fut réïmprimé en Hollande avec des additions. On ne crut pas que M. Wérenfels, quelque inclination qu'il eût pour sa Profession, dût y être borné: on lui en donna une plus digne de lui, & où ses lumiéres & ses talens pouvoient se déveloper sur des sujets d'une plus grande conséquence. Il fut donc fait Docteur & Professeur en Théologie l'an 1696. Il soutint ses Théses pour le Doctorat le 29 mai sous la présidence de M. Jean-Rodolphe Wetstein le fils, & sur la matiére *de divina S. Scripturæ origine.* Le quatriéme septembre suivant, il disputa pour la Chaire de Théologie, sur la matiére qu'il avoit entamée. Il fit sa premiére Leçon le 28 octobre, où il parla *de utili Controversias Fidei tractandi Ratione.* M. son pére jouït alors d'une satisfaction bien douce & bien rare, d'avoir son fils pour Collégue. C'est ce que remarque l'Auteur de l'*Etat & Délices de Suisse*, *tome* 3. *p.* 27, édit. d'Amsterdam 1730, & voici ses termes; „ L'illustre M. Samuel Wéren„ fels, a eu cette gloire peu commune, & même très-rare, de „ se voir Professeur en Théologie avec son pére, dans une mê„ me Académie, dans une même Faculté, &, pour comble de „ bonheur, dans sa patrie. " Il a passé successivement de la Profession des *Lieux Communs* à celles du Vieux & du Nouveau Testament. Lorsqu'il prit possession de la Profession du Vieux Testament, il eut pour sujet de *Scopo quem S. Scripturæ Interpres sibi proponere debet*; & dans sa Leçon inaugurale, lorsqu'il fut fait Professeur du Nouveau Testament, il traita *de Scopo Doctoris in Academia sacras Literas docentis.* C'est dans ces différens postes qu'il a composé ses Dissertations Théologiques qui ont été imprimées en un volume *in octavo.* M. Wérenfels ayant donné en 1699, dans une Dissertation, son jugement sur le célébre argument de Descartes pour l'existence de Dieu, tiré de l'idée de l'Etre tout parfait, il y eut deux Savans qui prirent la plume pour refuter cette Dissertation. 1. M. Jaquelot, illustre par ses Ouvrages. Deux Savans prirent le parti de M. Wérenfels à son insçu, l'Abbé Brillon & M. des Maiseaux. Cette dispute produisit divers Ecrits qui se trouvent dans l'Histoire des Ouvrages des Savans & dans les Nouvelles de la République des Lettres. 2. L'autre adversaire que M. Wérenfels s'attira, est M. Jean-Henri Suicer, Professeur en Grec à Zurich. Voici le titre singulier qu'il donne à sa brochure pour se cacher aux yeux du public, *Epistola Apologetica ad Deoduræum Gentangulum, in qua argumentatio Cartesii pro existentia Dei, contra Judicium Reginense asseritur & vindicatur, per Benignum Ericum Arboratorem Suetionensem in Curia Aletheæ superiore Advocatum.* M. Wérenfels repliqua, & sa réponse n'a été imprimée que longtems après. En 1701, il fit un court voyage à Paris, où sa réputation l'avoit devancé. Cette même réputation répandue en Hollande engagea les Curateurs de l'Université de Franeker, à lui adresser en 1704, une vocation honorable pour une Chaire de Théologie, avec de bons appointemens. Mais sa patrie connoissoit trop bien ce qu'elle perdroit, pour le laisser entiérement libre dans son choix. Le Magistrat & l'Université n'oubliérent rien pour l'arrêter. Il céda à ces instances, à l'amour de la patrie & de ses parens; objets plus puissans sur son cœur, qu'une pension considérable. Jean-Jacques Buxtorff, savant Professeur en Hébreu dans l'Université de Bâle, étant mort en 1704, M. Wérenfels, qui avoit pour lui l'amitié & l'estime la plus parfaite fit en public son éloge qui a été imprimé. Plusieurs grands Théologiens ont tenté la réünion des Protestans. M. Wérenfels a aussi travaillé à cet important ouvrage. Les *Considérations* qu'il a proposées sur cette matiére ont d'abord été données en Allemand. Dans la suite l'Ateur les a traduites en Latin. Elles ont même éte traduites en François par M. Osterwald, le célébre Pasteur de Neufchâtel, dans un voyage qu'il fit à Genéve avec M. Wérenfels en 1708, pour voir l'illustre M. Alfonse Turrettin. C'est un phénoméne assez rare, de voir trois Théologiens du premier ordre amis depuis longtems, amis intimes, & animez à l'envi d'un esprit de prudence, de charité & de concorde. M. Edzard, guidé par un autre esprit, donna en 1721, à Hambourg, en Allemand, un *Fidéle Avertissement contre les très-dangereux Ecrits de Wérenfels, de Turrettin & de Pfaff, tendans à la réünion.* En 1709, M. Wérenfels donna les degrez de Docteur à M. Jérôme Bourcard, qui étoit en 1733 *Antistes* de l'Eglise de Bâle & Professeur en Théologie. Les Harangues qui furent récitées dans cet Acte solemnel ont été publiées. L'Eglise Françoise de Bâle étant privée en 1710 d'un de ses Pasteurs que la mort avoit enlevé, on pria M. Wérenfels de donner un Sermon à cette Eglise. Il le fit. Ce Sermon, dont le sujet est tiré du *v.* 17. du *ch.* 5. de *la* II. *aux Corinthiens*, fut incessamment imprimé. Cet essai, si fort goûté, engagea M. Wérenfels à donner de tems en tems quelques autres Discours, qui finalement furent imprimez en un seul volume en 1715, & dédiez au Consistoire de l'Eglise Françoise, dans lequel il avoit bien voulu occuper une place qui lui avoit été offerte. Ces Sermons ont été réïmprimez à Bâle & à Genéve en 1720, & on en a fait deux Versions Allemandes, une à Bâle & l'autre en Allemagne. Tous les Ouvrages de M. Wérenfels, excepté ses Sermons, furent réünis en un volume *in quarto*, & imprimez à Bâle en 1718, avec ce titre, SAMUELIS WERENFELSII, *&c. Opuscula Theologica, Philosophica & Philologica.* Il étoit en 1722 Recteur pour la seconde fois, & en prenant possession de sa dignité il récita un Discours *de recto Theologi Zelo*, qui a été imprimé à Tubingue & à Genéve. Les Journalistes, qui en ont donné l'extrait dans le *tome* 6, de la *Bibliothéque Germanique*, disent que „ personne n'étoit plus pro„ pre à bien traiter ce sujet que M. Wérenfels, également di„ stingué par sa profonde connoissance dans la Théologie, par „ sa modération, & par son discernement. " * *Ex ejus Scriptis.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 6, *dans l'article de M. Jaquelot. Biblioth. Germanique, tome* 2. *p.* 187. *tome* 5. *p.* 213. *tome* 6. *p.* 113. *&c.*

* W E R F (Adrien Vander) célébre Peintre de Hollande, naquit près de Rotterdam le 21 mars 1659, d'une ancienne & honorable famille. Son pére, remarquant l'extréme inclination que son fils avoit pour le dessein, le plaça, quoiqu'à contrecœur, chez Corneille Picolett passable Peintre en portraits. Ensuite il le mit sous la conduite d'Eglon Vander Neer, chez qui il demeura quatre ans. Vander Neer qui avoit de la bonne volonté pour son Disciple, le mena avec lui à Leyde & à Amsterdam. A l'âge de 17 ans il quita son Maître & commença à travailler pour lui même. Il eut alors le bonheur de se faire connoître à M. Adrien Paats, Receveur de l'Amirauté de la Meuse, & fit pour lui un tableau pour lequel il reçut 350 francs. En 1696, Jean-Guillaume, Electeur Palatin étant à Rotterdam avec l'Electrice son épouse, lui fit l'honneur de venir chez lui, & lui ordonna de faire son portrait pour l'envoyer au Grand Duc de Toscane, avec une autre piéce qui réprésentoit le Jugement de Salomon. Ce Prince fut si content de ces deux tableaux qu'il le prit à son service pour six mois chaque année, & lui donna pour cela une pension de quatre mille francs. Outre cela, il lui fit compter pour ces deux piéces cinq mille francs, & lui fit un riche présent d'argenterie. Il fit ensuite le portrait de l'Electeur & de l'Electrice & les acheva à Rotterdam. En 1698, il travailla à un *Ecce homo*, & après l'avoir achevé, il le porta à Dusseldorp, où l'Electeur lui donna une chaîne d'or avec une riche médaille. Il le prit ensuite à son service pour neuf mois de l'année, & lui rehaussa sa pension jusqu'à six mille francs. De plus il lui conféra la dignité de Chevalier pour lui & pour ses Descendans, & l'anoblit. Il ajoûta à toutes ces faveurs son portrait enrichi de diamans d'un grand prix. Encouragé par tant de bienfaits, il fit pour ce Prince quantité d'excellentes piéces. Quand il étoit à Rotterdam, des Rois & des Princes lui faisoient l'honneur de le venir voir, & lui payoient bien cher les piéces qu'il faisoit pour eux. Il eut de sa femme plusieurs enfans, qui, à une fille près, moururent tous avant lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

W E R F F E N, bourg du Cercle de Baviére. Il est fortifié & situé dans l'Evêché de Saltzbourg, sur la riviére de Saltz, à huit ou neuf lieues de la ville de Saltzbourg vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W E R-

* W E R G U I G N Æ U L (Florence de) premiére Abbesse de l'Abbaïe de la Paix à Douay, avoit avant cela été Religieuse dans l'Abbaïe de Flines. Elle naquit le 24 janvier 1559. Son pére la conduisit à l'âge de sept ans dans l'Abbaïe de Monstier-sur-Sambre, & la mit entre les mains de l'Abbesse sa parente qui mit son application à en faire une vertueuse Chanoinesse, & qui eut le plaisir de voir qu'elle répondoit parfaitement à ses soins. La guerre vint troubler sa solitude, & son pére la retira chez lui, où elle passa deux ans dans la pratique des plus grandes austéritez. Lorsqu'elle eut atteint sa 23 année, elle déclara le dessein qu'elle avoit conçu de se faire Religieuse. Elle entra alors dans la célébre Abbaïe de Flines, & après deux ans de noviciat, elle fit sa profession le 15 juin 1585. L'étroite observance n'étoit point en usage dans cette maison, & comme elle souhaitoit de l'y introduire, elle persuada à quelques unes des Religieuses de s'unir à elle pour travailler à une si bonne œuvre. Elles s'en ouvrirent au Pére Thomas, Jésuite vertueux & zélé, qui fit d'abord une tentative inutile. En 1599, l'Abbé de Clairvaux étant venu à Flines pour y faire sa visite, elles lui déclarérent leurs pensées sur ce sujet. L'Abbé les approuva & leur fit entendre qu'il y donneroit les mains. Ensuite elles trouvérent le moyen de faire ériger un nouveau monastére à Douay où l'on introduisit la nouvelle observance. Elle en fut ensuite élue Abbesse. Le nouveau monastére fut appellé *Notre-Dame de la paix*. Cette nouvelle réforme répandit en peu de tems une si bonne odeur, qu'il vint des filles de toutes parts pour l'embrasser. En 1614, le nombre s'en étoit tellement augmenté que la maison ne pouvoit plus les contenir. On fonda de semblables maisons à Mons à Gérardmont & ailleurs, & c'étoit toujours des Religieuses de Notre-Dame de la paix que l'on prenoit pour commencer ces établissemens. Madame de Werguignæul se voyant âgée de 70 ans, demanda la liberté de se démettre du gouvernement de son monastére, & l'obtint. Elle survécut encore plusieurs années à cette action, n'étant morte que le 29 août 1638. Elle avoit perdu la vue quelques années auparavant. Sa Vie a été écrite par la Révérende Mére Marguerite Trigault, Religieuse Bénédictine de la même Abbaïe de Notre-Dame de la paix à Douay. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

W E'R I C, Duc de Tongres & de Brabant, fils de Godefroy, Duc de Tongres & de Brabant, et petit-fils de We'ric, Duc de Tréves, qui avoient tous deux défait les Romains, & s'étoient rendus maîtres de toute la Gaule Belgique, gouverna le Duché de Tongres & de Brabant, pendant 70 ans, vécut cent ans, & laissa, avant sa mort, le gouvernement du Duché à son fils Artsard. * *Illust. des Gaul.*

W E'R I N G. *Voyez* W U R I N G E N.

W E R L A M. *Voyez* V E'R U L A M.

W E R L E, bourg avec une bonne citadelle. Il est dans le Duché de Westphalie, sur la petite riviére de Siféke, entre Arensberg & Ham, à trois ou quatre lieues de chacune. L'Electeur de Brandebourg l'attaqua deux fois inutilement l'an 1673. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W E R L H O F (Jean) le plus ancien Professeur en Droit de l'Académie de Helmstadt, naquit le 12 mars 1660, à Lubeck. Dans sa jeunesse il visita les Académies de Helmstadt, de Strasbourg, de Bâle, de Genéve, de Paris & d'Orléans, & se fit recevoir Docteur dans la derniére. En 1686, on lui donna la Chaire de Professeur en Politique: & en 1696, celle de Professeur ordinaire en Droit. Dans la suite il devint aussi Conseiller de Cour dans la Maison de Brunswick-Lunebourg. Il mourut le 21 avril 1711. On a de lui, *Specimina Juris Publici*, & plusieurs autres doctes Traitez. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Programma funebre.*

W E R M A N D E R (Charles) Peintre. *Cherchez* V E R-M A N D E R.

W E R M E L A N D E, province de la Westrogothie en Suéde. Elle a la Dalécarlie au nord; la Westmanie & la Néricie au Levant; le Lac Wéner & la Dalie au sud, & les montagnes de Norvége au Couchant. Cette province peut avoir 40 lieues du Couchant au Levant, & 20 du nord au sud; mais elle est couverte de lacs & de marais, mal peuplée & mal cultivée. Carelstadt & Philipstadt en font les villes principales. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W E R M I S T E R, ou W A R M I S T E R, W E R-M I N S T E R ou W A R M I N S T E R, bourg d'Angleterre dans le Comté de Wilt vers les confins de la province de Sommerset, est au nord-ouest de Salisbury, dont il est éloigné de six à sept lieues. On le prend pour l'ancienne *Verlucio*, petite ville des Belges. Il est considérable à cause de ses marchez, où il se fait un très-grand commerce. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 620.

W E R M L A N D, E R M L A N D ou W A R M I E, en Latin *Varmia*, Province & Palatinat de la Prusse Polonoise. Ce païs est fort fertile, il a un Evêque, un Palatin & une Noblesse nombreuse. L'Evêché fut fondé en 1243, sous le Pape Innocent IV. Les Evêques n'ont jamais voulu se soumettre à l'Archevêque de Riga comme à leur Métropolitain, quoique les autres Evêques de Prusse le fissent. Ils soutinrent donc leur liberté, & l'Evêque Jean I obtint là-dessus un privilége du Pape en 1354. La résidence de l'Evêque étoit d'abord à Braunsberg, ensuite à Frauenbourg & aujourd'hui elle est à Heilsberg, quoique le Chapitre soit demeuré à Frauenbourg. Outre les trois villes mentionnées, celle de Wartenbourg est aussi du nombre des plus considérables de ce Palatinat. * Cellarii *Polonia.* Starovolscius. *Dictionnaire Allemand.*

* W E R N E R, Electeur & Archevêque de Mayence, né Comte de Falkenstein, fut élu en 1260, après avoir été pendant quelque tems Prevôt de la Cathédrale. L'année suivante il alla à Rome avec le Comte Rodolphe de Habsbourg, & en rapporta le *Pallium*. Pendant le grand interrégne en 1273, il proposa ce Comte aux Electeurs pour le faire monter sur le thrône impérial, & quoique quelques uns lui objectassent qu'un simple Comte n'étoit pas en état de se charger de la défense de l'Empire, il vint à bout de son dessein. En 1282, il chassa de Mayence les Juifs accusez d'avoir profané des hosties consacrées, d'avoir immolé des enfans de Chrêtiens, & d'avoir empoisonné les fontaines. Il condamna à une amende de mille marcs d'argent ceux d'Erfurt qui avoient maltraité leurs Ecclésiastiques. Il mourut en 1284, laissant après lui la gloire d'une louable administration. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Serarii *Rerum Moguntinarum*, *l.* 5. *c.* 37. *p.* 844. Bucelini *Notitia Sacri Imperii Germ. partie* 1. *Vies des Electeurs & Archevêques de Mayence.*

* W E R N E R, Evêque de Mersebourg, étoit Comte de Thuringe. Après avoir été Chanoine de la Chapelle de Goslar, il fut, en 1073 ou 1067, élu Evêque de Mersebourg. Lorsqu'il eut pris le parti du Pape Grégoire VII contre l'Empereur Henri IV, duquel il tenoit son Evêché, son diocése eut beaucoup à souffrir. Il se trouva, en 1075 à la bataille de Négelstadt, où il fut fait prisonnier, & les Soldats l'auroient sans doute massacré, si l'Empereur contre lequel il combattoit, ne l'eût empêché. Ils ne laissérent pas de le dépouiller tout nud, & de le laisser aller en cet état. Dans la suite Werner fut déposé, & on mit à sa place Eppo, qui en 1115 fut à son tour déposé & obligé de céder à Werner qui fut rétabli. On ne sait pas précisément le tems de la mort de Werner, qui est peut-être arrivée vers l'an 1117. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Mansfeldsche Chronyk.* Brotuff, *Mersеb. Chronyk.* Bucelin, *Catal. Episc.*

* W E R N H E R, Allemand de haute extraction, fut Abbé de Fulde, & fait en 975, comme le prétendent quelques uns, Cardinal par le Pape Benoît VII. Comme il étoit fort aimé de l'Empereur Othon II, il l'accompagna dans son expédition contre les Grecs & les Sarrazins en Italie, & il y fut tué dans une bataille le 13 juin 983. Il y a des gens qui disent qu'il assista en qualité de Légat du Pape au Concile de Winchester en Angleterre & à celui de Calne dans le même Royaume, qu'il se déclara pour les Ordres Religieux contre le reste du Clergé, & qu'à cette occasion il se fit quantité de miracles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eggs, *Purpura docta*, *l.* 1. *p.* 12.

W E R N E R (Jean) Géographe & Astronome, mort l'an 1304, s'étoit aquis beaucoup de réputation par ses Ouvrages. * Vossius en fait mention.

W E R N E R (Joseph) excellent Peintre, natif de Berne en Suisse, où son pére avoit aussi exercé le même Art, apprit les premiers élémens de l'Art chez son pére & se perfectionna ensuite chez Matthieu Mérian à Franckfort. De là il passa en Italie & s'y poussa tellement que s'il ne fut pas préféré aux plus fameux Peintres, il alloit du moins de pair avec eux. Ses ouvrages en mignature ont sur tout été estimez & recherchez par divers Rois & Princes. Il en a fait un grand nombre pendant son séjour à Paris, & ensuite à Ausbourg où il s'étoit fixé. Il étoit aussi fort heureux dans les portraits & excelloit à peindre des Histoires. Un Poëte François à chanté ses louanges à l'occasion d'une Pallas que ce Peintre avoit travaillée avec beaucoup d'art. Il fit aussi à Berne diverses piéces de grand prix, & fut enfin appellé à Berlin pour y être Directeur de l'Académie royale de Peinture. Il y mourut en 1720. * Sandrart, *Acad. Pictor. p.* 333. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

W E R N E R U S R O L L E W I N C K, Chartreux. *Voyez* R O L L E W I N C K.

W E R N E S. *Cherchez* F U R N E S.

* W E R N I G E'R O D E ou W E R N I N G E'R O D E, ville du Cercle de la Basse Saxe, dans le Duché de Brunswick, vers les confins de l'Evêché d'Halberstadt, est sur le Hotheim au sud-ouest de la ville d'Halberstadt, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

* W E R N I T Z, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, prend sa source dans le Cercle de Franconie près d'un village de même nom; coule du nord au sud jusques à Dinkelspiehl, de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est jusques sur la frontiére du Markgraviat d'Anspach ou Onspach dans la Franconie, du nord-ouest au sud-est jusques à Oeting, & de là jusques à son emboûchure dans le Danube à Donawert, à peu près du nord au sud.

W E R N O W. *Voyez* W A R N O W.

* W E R R A, riviére d'Allemagne, prend sa source dans le Cercle de Franconie, au Duché de Coburg, entre dans le Cercle de la Haute Saxe, traverse le Comté de Henneberg du sud-est au nord-ouest jusques à Breitungen, puis de l'est à l'ouest jusques au dessous de Vacha, ensuite du sud au nord au dessus & au dessous de Bercka, de l'ouest à l'est l'espace d'environ deux lieues, du sud au nord au dessus & au dessous de Creutzburg, du sud-est au nord-ouest depuis au dessus de Tréfurt jusques à ce qu'elle se joigne à la Fulde à Munden. * Sanson, *Cartes des Etats de la Succession de Cléves & de Juliers, des Evêchez & Electorats de Mayence de Tréves & de Cologne, de la Hesse & de la Wétéravie.*

* W E R T (Jean de) un des grands Guerriers du XVII siécle, étoit natif d'un village de la Province de Gueldre nommé *Wert*. On peut voir par là qu'il n'étoit pas de naissance, puis qu'il ne fut connu que sous le nom de son village. Il fut fait prisonnier à la bataille de Rhinfeld. On l'amena à Paris, & on le logea dans le château de Vincennes. Dès qu'il eut donné sa parole, on se fit un plaisir de lui laisser une entiére liberté. Il alla faire la Cour au Roi qui lui fit mille caresses, il fut régalé par les Seigneurs les plus considérables, & alla à tous les spectacles. Quand il restoit à Vincennes, on lui faisoit une chére magnifique, & les Dames les plus qualifiées de Paris se faisoient un divertissement de l'aller voir manger. Il leur faisoit à toutes mille bon-

honnêtetez, qui cependant se ressentoient toujours de l'Allemand & du Soldat. Il buvoit admirablement & n'excelloit pas moins à prendre du tabac en poudre, en cordon & en fumée. Il étoit accompagné de plusieurs Officiers Allemands qui tous avoient les mêmes talens. Au reste son nom ne faisoit pas seulement du bruit dans les Nouvelles publiques, il retentissoit aussi dans les chansons. On en fit beaucoup courir où il servoit de refrein. * Bayle, *Dict. Crit.*

W E R T A C H, anciennement *Verdo*, *Vindo*, riviére de Souabe. Elle coule du Couchant au nord, sans baigner aucun lieu considérable, & se décharge dans le Leck, un peu au dessous de la ville d'Ausbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W E R T E L O O (George-Benoît) né à Harlem en 1564, à écrit en vers *les Actions de Guillaume Prince d'Orange.* Il est Auteur de diverses Inscriptions & Epitaphes qui sont demeurées en manuscrit. Il mourut à Heidelberg en 1589, à la fleur de son âhe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Scriverius, *Description de Harlem*, en Hollandois.

* W E R T H, petite ville de la Basse Alsace dans les environs de Haguenau, a été bâtie par le Comte Conrad de Lichtenberg en 828. On dit qu'elle a été gouvernée par des Comtes dont le dernier est mort en 1278.

W E R T H E I M, petite ville d'Allemagne dans la Franconie avec titre de Comté, en Latin *Vertheimum.* Elle est située le long du Mein, en un lieu très-agréable, à l'endroit où le Tauber la traverse & va de là se jetter dans ce premier fleuve, qui coupe le Comté de Wertheim en deux parties. Ce païs a pour confins au Levant l'Evêché de Wirtzbourg; au midi les Comtez de Hohenloe & du Palatinat, au Couchant la forêt Ottonienne, & au nord celle de Spesthart. On fait seulement que vers l'an 1300, Bappa posséda ce Comté. Rodolphe, son fils, succéda, & par mariage il joignit à son Etat la Seigneurie de Bemberg. Sa postérité finit l'an 1566, par la mort de Michel, après laquelle Louïs, Comte de Stolberg, son beau-frére, ménagea si bien son crédit auprès de Maximilien II, qu'il obtint pour lui & pour ses trois filles, la jouïssance du Comté de Wertheim, & des fiefs qui relevoient du Royaume de Bohéme. Les deux aînées, dont l'une avoit épousé *Philippe*, Comte d'Erbestein, & l'autre *Thierry*, Comte de Manderscheid, étant mortes sans enfans, Anne, femme de *Louïs*, Comte de Lœwenstein, recueillit cette riche succession. * Atlas, *Comté de Wertheim.* Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* W E R T H E I M - L O W E N S T E I N, famille de Comtes, tire son origine de Frédéric *le Victorieux*, Electeur Palatin, fils de Louïs *le Barbu.*

* W E R T H E R N, ancienne famille noble de Saxe, en partie famille de Comtes, a toujours été extrémement considérée pour les services qu'elle a rendus à sa patrie. Ceux de cette Maison sont Gardes Héréditaires de la Chambre de sa Majesté Impériale & du Saint Empire, Comtes & Barons de Wertheim & de Beuchlingen, Seigneurs de Frohndorf, de Brucken & de Wiehe. Cette famille tire son origine d'un certain Héros de Thuringe nommé ADOBALD, l'un des Descendans de Berthaire, Roi de Thuringe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* W E R T H E R N (George, Seigneur de) né en 1581 posſédoit Beuchlingen & Frohndorf. Après avoir étudié trois ans à Iéna, il alla, en 1605, voyager dans les Païs-Bas, en Angleterre & en France & revint au païs en 1606. En 1615, il fut fait Conseiller de la Chambre du Duc de Saxe-Weimar. Deux ans après il se démit de cette charge, & devint en 1619 Conseiller Privé actuel de l'Electeur Jean-George, en 1629 Président de la Cour de Justice à Leipsic, & en 1630, Capitaine général de Thuringe. En 1621, il alla à la Cour de Vienne en qualité de premier Ministre d'Etat de l'Electeur de Saxe, & en 1622, à la Diéte de Ratisbonne en la même qualité. En 1635, comme il travailloit fortement à la paix de Prague, les Suédois, pour s'en venger ravagérent ses terres & celles des siens. Cela n'empêcha pas qu'à sa mort arrivée le dixiéme juillet 1636, il ne laissât de grands biens. Son corps fut déposé dans l'église de Sainte Sophie à Dresde, puis enterré en 1653, dans l'église de Colléda. * Le même.

* W E R T H E R N (Théodoric, Seigneur de) naquit le 22 avril 1613. Après avoir fait ses études à Leipsic, à Strasbourg & à Angers, il voyagea en France, en Angleterre & en Hollande. En 1634, il se rendit à Hambourg d'où il passa à Coppenhague avec la Cour de l'Electeur de Saxe qui alloit assister au mariage du Prince Royal de Danemark & de la Princesse Electorale de Saxe. En 1636, il fut fait Membre du Conseil des Appellations, en 1648, Directeur de la Chambre, & en 1655, Conseiller Privé actuel. L'Electeur Jean-George II le confirma dans ces deux derniéres charges. Il mourut à Dresde le 17 octobre 1658. * Le même.

* W E R T H E R N (Wolfgang, Seigneur de) naquit le 25 mai 1614. Il étudia & voyagea avec son frére qui fait le sujet de l'article précédent. A son retour à Dresde, il fut fait Conseiller Privé actuel de l'Electeur de Saxe, puis Chambellan, Receveur général & Directeur des mines. Il fut employé en beaucoup d'affaires importantes. Il mourut le septiéme novembre 1666, dans la ville de Weissensels, en allant de Frohndorf à Dresde, & fut enterré dans l'église de Pulsnitz. * Le même.

* W E R T H E R N (Frédéric, Seigneur de) naquit le 29 juin 1630. Il étudia deux ans à Altorf, d'où, il alla continuer ses études à Leyde, après quoi il voyagea dans les Païs-Bas, le long du Rhin & en Suisse. Il revint dans sa patrie en 1651. En 1657, il fut fait Membre du Conseil des Appellations puis Capitaine en Thuringe, dont en 1673, il devint Capitaine général, & dans le même tems Chambellan de l'Electeur. L'Electeur Jean-George III, le fit son Conseiller Privé actuel. En 1686, il fut fait premier Président du Consistoire, & de la Cour de Justice de Leipsic. En 1675, il assista comme Ambassadeur de l'Electeur de Saxe aux conférences de Mulhausen, & alla en la même qualité à la Cour de Frédéric-Guillaume *le Grand*, Electeur de Brandebourg. Il mourut à Dresde le 21 décembre 1686. * Le même.

* W E R T H E R N (Christophle-Louïs, Seigneur de) naquit le 30 janvier 1664. Il entra dans le service de l'Empereur depuis la levée du siége de Vienne. Il parvint par divers degrez jusques à la dignité de Colonel. Il se trouva à toutes les campagnes de Hongrie, & reçut dans une à la jambe une blessure qui s'étant rouverte quelques années après pendant la guerre d'Italie, où il donna des preuves, signalées de sa valeur, le conduisit au tombeau le dixiéme juillet 1706, à Brescia, où il fut enterré. * Le même.

* W E R T H E R N (Ernest Friedeman, Seigneur de) naquit le dixiéme septembre 1662. A l'âge de dix huit ans il prit le parti des armes; & servit dix ans dans l'Infanterie Saxonne. Il se trouva en 1683 à la levée du siége de Vienne & au siége de Bude où il reçut deux blessures. Dans la suite il prit service dans les Dragons du Duc de Saxe-Gotha, puis dans la Cavalerie. Après la paix de Ryswyck il quita le service & se retira sur ses terres, où il mourut le 23 mai 1711. * Le même.

* W E R T H E R N (George, Comte de) naquit le 20 juillet 1663. Il étudia d'abord à Leipsic, d'où la peste le fit aller à Iéna en 1680. Il retourna ensuite à Leipsic, où il demeura encore deux ans, pour y achever ses études. De là il se rendit à Strasbourg, d'où il alla à la Haye, pour passer en Angleterre en 1685, avec Mylord Preston Ambassadeur du Roi de la Grande Bretagne. Ensuite il passa en France & revint en Allemagne en 1686, & arriva à Dresde deux jours avant la mort de son pére. Aussi-tôt après, l'Electeur Jean-George, III. du nom, le fit Membre du Conseil des Appellations, & Conseiller de la Cour. En 1691, il fut envoyé dans les Cours de Gotha, de Weimar & d'Eyzenach. En 1693, il alla à Vienne en qualité de second Ambassadeur. A son retour il fut fait Chambellan. En 1694, l'Electeur Jean-George IV étant mort, Frédéric-Auguste son fils confirma le Comte Werthern dans ses dignitez, & l'envoya aux Cours de Hanovre & de Zell pour y notifier la mort du feu Electeur. En 1696, comme il se disposoit à se retirer sur ses terres, l'Electeur lui ordonna d'aller à Ratisbonne en qualité de son Ambassadeur. En 1700, il devint Conseiller Privé actuel, l'Empereur Léopold lui conféra la même année la dignité de Comte de l'Empire. En 1709, il fut nommé premier Ambassadeur pour assister de la part de l'Electeur aux Conférences qui regardoient la paix & qui n'eurent point de suites. En 1710, dans l'espérance que l'on pourroit reprendre les conférences, il fut envoyé à la Haye avec le caractére de premier Plénipotentiaire de sa Majesté Polonoise, qui avant la fin de l'année le fit Ministre Privé & actuel du Cabinet, & Capitaine général de Thuringe. Après avoir assisté au Congrès d'Utrecht, il retourna l'an 1713 en Saxe avec sa famille. En 1715, il devint Chancelier de l'Electorat. En 1719, il fut fait, le 20 août, Chevalier de l'Aigle Blanc, & mourut le quatriéme février 1721. Il avoit épousé 1. *Eléonore* de Hoym: 2. *Rachel* d'Einsiedel. Il eut quatre fils de ses deux femmes. * Le même.

W E S A L I A (Jean de) Docteur en Théologie dans le XV siécle, fut fort maltraité par l'Inquisition d'Allemagne, pour avoir enseigné des choses qui ne plaisoient point aux Catholiques. On prétend que le commerce qu'il eut avec quelques Juifs lui brouilla la téte, & le fit tomber dans plusieur extravagances. C'étoit un fameux Prédicateur que les Moines, & particuliérement les Dominicains n'aimoient pas. Ceux-ci furent les premiers Auteurs des persécutions qu'il endura. Ils déférent sur certaines propositions qu'ils lui avoient ouï débiter en chaire, & ils contraignirent l'Archevêque de Mayence à procéder juridiquement contre lui. Ce Prélat ne voulant point s'exposer encore une fois à l'indignation de la Cour de Rome, (car il en avoit été fort maltraité dans une autre rencontre) convoqua une assemblée de Docteurs l'an 1479. Jean de Wésalia, que l'on tenoit en prison dans le cloître des Cordeliers à Mayence, fut interrogé par l'Inquisiteur Jean Elten, Président de l'assemblée. Il se tint sur la négative à l'égard de presque toutes les questions qui lui furent faites, & il déclara le lendemain avec beaucoup d'éloquence, qu'il le falloit interroger encore une fois. Ses réponses furent assez conformes à celles du jour précédent; mais il eut la confusion d'être convaincu par ses Ecrits, d'avoir enseigné des choses qu'il avoit niées en répondant à l'Inquisiteur. Il se foumit à la peine qu'on lui imposa, qui fut de se retracter devant tout le peuple. Ses livres furent brûlez. Il y eut des Docteurs qui trouvérent qu'on usa de trop de sévérité envers ce vieillard. Il fut mis en pénitence perpétuelle dans un couvent d'Augustins, où il mourut bientôt après. * *Rélation du procès de Wésalia, inserée par* Orthuinus Gratus dans le *Fasciculus rerum expetendarum.*

W E S E, anciennement *Visurgis*, petite riviére des Païs-Bas. Elle coule dans le Duché de Limbourg, baigne la ville de ce nom & celle de Verviers, & se décharge dans l'Orte, un peu au dessus de la Meuse. * Maty, *Dict. Géogr.*

W E S E L. *Voyez* V E S E L.

W E S E M B E C ou W E S E M B E C I U S (Pierre) fameux Jurisconsulte Flamand, issu d'une famille distinguée, dont la maison originaire se voit encore en Brabant & fut possédée par Pierre. Il naquit l'an 1487, étudia d'abord à Louvain, puis à Paris, & se fixa enfin à Anvers où il épousa une veuve fort riche, nommée *Barbe* de Cilies. Il fut reçu de bonne heure au Conseil d'Anvers & fit paroître un zéle extraordinaire pour le bien public. Il se répandit beaucoup en charitez envers les pauvres & mourut le 18 février 1562. Il laissa trois fils, 1. *André*, qui

qui étudia à Louvain sous Mudée, & exerça ensuite la profession d'Avocat devant les Tribunaux suprêmes à Bruxelles, où il mourut du chagrin que lui causérent les événemens fâcheux de 1569, s'étant aquis la réputation d'une droiture & d'une charité extraordinaires; 2. *Matthieu*, qui embrassa la Religion Protestante, & qui fut Professeur en Droit à Iéna, & depuis 1569 à Wittenberg, où il mourut le cinquiéme juin 1586; 3. *Pierre*, qui fut Professeur en Droit à Altorff, & qui mourut en 1603, étant Conseiller du Duc de Saxe-Coburg. * Melchioris Adami *Vitæ Jurisconsultorum.* Freheri *Theatrum. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

WE'SEMBEC ou WE'SEMBE'CIUS (Matthieu) fils du précédent, naquit à Anvers, en 1531, fut un Jurisconsulte, qui fut pére de treize enfans, à douze desquels il donna le nom des douze Apôtres. Après que MATTHIEU eut fait ses premiéres études à Anvers, il alla étudier en Droit à Louvain sous Gabriel Mudée, l'un des plus célébres Professeurs de son tems, & y fut reçu Docteur à l'âge de dix-neuf ans: ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun autre. Etant encore jeune, il renonça à la Communion Romaine, après avoir lu l'Ecriture Sainte, les livres de Luther & des autres Protestans. Il enseigna la Jurisprudence à Iéna en Thuringe, & à Wittenberg en Saxe, pendant 17 ans, avec beaucoup de réputation; & ayant mis au jour plusieurs Ouvrages, il y mourut l'an 1586, âgé de 55 ans. C'étoit un homme d'un profond savoir & d'une rare piété. Il prioit Dieu réglément cinq fois par jour, & il étoit assidu à la lecture des livres sacrez. On le traitoit de *Jurisperitorum Christianissimus*, & de *Christianorum Jurisperitissimus.* Les Paratitles de Wésembec sont un Ouvrage où il explique, avec beaucoup de briéveté & de clarté, ce qu'il y a de plus difficile dans les cinquante livres du Digeste. Voici les titres de ses principaux Traitez, *Prolegomena Jurisprudentiæ; Oeconomia Institutionum; Commentarius ad Tit. C. de Pact. & de fide instrum. Digestorum, Codicis, Authenticarum, Decretorum, & Decretalium; Commentarii in Pandectas & in libros tres priores Codicis; Prælectiones in tertium ac quartum Codicis; Tractatus & Responsa quæ vulgo Consilia dicuntur; Paratitla in Pandectas Juris Civilis; Annotationes & Supplementum ad Schneidwini Commentaria in quatuor libros Institutionum; Epistolæ; Exempla Jurisprudentiæ; Orationes; Isagoge in libros quatuor Institutionum Juris Civilis, & Commentarius in eosdem; Tractatus de Feudis; Papinianus cum aliis Miscellaneis; Carmina, &c.* * De Thou, *Histor.* Melchior Adam. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 412 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

* WE'SEN, bon bourg de Suisse, situé au bord occidental du Lac de Wahlestatt. C'étoit autrefois une ville assez considérable, comme les restes de murailles brûlées qu'on y voit encore, en font foi suffisamment. Il est à l'issue du Lac, c'est à dire, dans l'endroit où le Lac se vuide par une riviére. C'est un lieu de grand abord, à cause de la commodité de sa situation au bord du Lac, & de la grande route de Suisse & d'Allemagne au Païs des Grisons. On y voit trois Eglises & un couvent de Bernardines. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 201 *&* 202.

* WE'SENBERG, petite ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, vers les confins du Brandebourg. Elle est dans la province qui porte le nom de *Stargard*, au sud-ouest de la ville de Stargard, dont elle est éloignée de six à sept lieues. En 1706, cette ville, à quelques maisons près, fut entiérement réduite en cendres.

WE'SENBERG ou WE'SENBURG, ville de Livonie. *Voyez* WEISSEMBERG.

WE'SER, en Latin *Visurgis*, fleuve d'Allemagne qui a sa source dans les montagnes de Thuringe près de la ville de Gressenthal. Il arrose Grimmenthal, Smalkalde, Sterkerberg, Hénac & Mulhausen, & reçoit ensuite la Fulde près de la ville de Munden. De là il passe par Hamelen, Minden, Nyenbourg, Hoye, reçoit l'Aller & va passer à Brémen, d'où il va se décharger dans l'Océan Germanique. Drusus, pére de Germanicus, fut le premier des Romains qui s'approcha du Wéser pour combattre les Chérusques. Au retour il courut le danger d'être défait par les Sicambres dans le voisinage de la ville de Horn, à l'entrée de la forêt de Teuteberg, où est le château d'Externstein sur la fameuse montagne des pies. Ce fut aux environs de cette même riviére que Germanicus se signala dans une bataille contre Arminius, Chef des Chérusques. L'Empereur Charlemagne y battit aussi les Saxons vers l'an 783. * Davity, *Allemagne. Monumenta Paderbornensia.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

WESHAM (Roger) dit aussi *de Gransford*, Evêque de Coventry, après le milieu du XIII siécle, & Anglois de nation, fut envoyé par ses parens à Oxford, pour faire ses études. Il n'y eut pas plutôt fait son Cours de Théologie, que Capiton, Evêque de Lincoln, le fit Doyen de son église. Le Roi lui donna ensuite l'Evêché de Coventry. Ses Ecrits se sont perdus, comme le témoigne Léland. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* Léland.

WESNEWETSKI. *Voyez* l'article de DE'ME'TRIUS GRISKA UTROPOJA.

WE'SOP. *Voyez* WEESOP.

WESPRIN. *Voyez* VESPRIM.

WESSE'LUS (Jean) l'un des plus habiles hommes du XV siécle, naquit à Groningue environ l'an 1419. Ayant perdu son pére qui étoit Boulanger, & sa mére pendant son enfance; il fut élevé par les soins d'une bonne Dame qui n'avoit qu'un fils, avec lequel elle le fit étudier. Elles les envoya tous deux à Zwol, où il y avoit un Collége plus estimé, que ne l'étoit celui de Groningue. C'étoit une communauté de Clercs Réguliers, qu'on nommoit de saint Jérôme, où l'on instruisoit la Jeunesse. Tous ceux qui y étoient élevez prenoient l'habit de la Religion, avec la tonsure cléricale; mais quand ils quittoient ce Collége, ils pouvoient s'habiller comme il leur plaisoit. Ainsi, quoique Wessélus ait porté le froc, pendant qu'il étoit à Zwol, on ne peut pas dire qu'il ait été Moine; car il est certain d'ailleurs, qu'il ne s'engagea jamais dans la vie monastique. Il en eut envie au commencement de sa jeunesse; mais il alla bride en main, quand il se fut apperçu de quelques superstitions, qui lui déplurent; & ensuite cette fantaisie se passa. Comme il avoit beaucoup d'esprit, & qu'il s'appliquoit à l'étude avec une ardeur incroyable, il fit beaucoup de progrès à Zwoll, & il y enseigna même publiquement. Il en sortit pour aller continuer ses études à Cologne, où il se rendit si habile, que non seulemen on l'admiroit, mais aussi qu'on crut qu'il n'étoit pas orthodoxe. Il alloit aux sources, & il y trouvoit de quoi proposer des difficultez, qui embarrassoient & qui étonnoient ses Maîtres. Il ne se payoit point des réponses qu'ils lui faisoient, qu'Aristote, que S. Thomas, que le Docteur Séraphique, &c. avoient dit telle & telle chose; &, parce qu'il étudia beaucoup la Philosophie Platonique, & que cela lui fit mépriser Aristote, il se rendit fort desagréable aux Professeurs Scholastiques. Il traversoit souvent le Rhin pour aller lire dans le monastére de Duytz, les Ouvrages de l'Abbé Rupert, dont il étoit grand admirateur. On l'exhorta de s'en aller à Heidelberg pour y enseigner la Théologie. Il suivit ce conseil; mais les Directeurs de l'Académe lui alléguérent qu'il ne pouvoit pas exercer cette profession; puisqu'il n'avoit point été promu au doctorat; & quand il eut demandé d'y être promu, il lui fut répondu que les Canons ne permettoient pas de donner ce grade à des Laïques. Ainsi, ne voulant point s'engager dans l'état de cléricature, il se contenta de faire quelques Leçons en Philosophie: après quoi il retourna à Cologne, d'où il passa à Louvain, & y ayant ouï pendant quelque tems les Professeurs en Théologie, il s'en alla à Paris. Les disputes de Philosophie étoient alors très-échauffées entre les *Réaux*, les *Formaux* & les *Nominaux*. Il tâcha de convertir les principaux Chefs des Formaux en les attirant à la Secte des Réaux, puis il passa lui même dans la Secte des Formaux; & ne l'ayant pas trouvée plus raisonnable que l'autre, il embrassa le parti des Nominaux. Quelques uns disent qu'il voyagea en Gréce & dans le Levant, pour mieux apprendre la Langue Gréque & l'Hébreu, & qu'il aquit tant de réputation à son retour, qu'on le surnomma *Lux mundi*; mais parce qu'il méprisoit Aristote & les Péripatéticiens, on l'appella aussi *Magister contradictionis.* Quoi qu'il en soit, la réputation qu'il s'étoit aquise, le fit estimer singuliérement de François de La Rovére, Général des Fréres Mineurs. Il s'attacha à lui, & s'il le fit, malgré plusieurs choses condamnables dont il falloit être témoin, ce fut entre autres motifs par l'espérance d'aller à Bâle pendant la tenue du Concile, où il ne doutoit point que son Maître n'assistât. Cette espérance ne fut point trompeuse. Wessélus vit ce Concile. Il se fit connoître aux habiles gens; il fut consulté; il fut admiré dans quelques Disputes publiques. Il retourna à Paris avec François de La Rovére son Patron, & quelques uns disent qu'il y fut persécuté jusqu'au bannissement. Son *Mécéne* ayant été élu Pape sous le nom de *Sixte IV*, continua de l'aimer, & lui offrit toutes sortes d'avancemens; mais Wessélus ne lui demanda qu'un Exemplaire de la Bible en Hébreu & en Grec, ce qu'il obtint. Il quitta Rome, & s'en retourna en son païs. Il mourut à Groningue le quatriéme d'octre 1489. Il fut tourmenté de quelques doutes sur la Religion Chrétienne pendant sa derniére maladie, mais ils se dissipérent enfin pleinement. On ne peut douter qu'en plusieurs choses ses sentimens ne fussent contraires à ceux de Rome, & l'on a raison de dire qu'il a été *le Précurseur de Luther.* On fit périr aprés sa mort plusieurs de ses Manuscrits par le feu; ce qui en resta fut imprimé à Groningue en 1614, & à Amsterdam en 1617. * *Vies des Professeurs de Groningue.* Fréher, *Theatrum Illust. Vir.* Bayle, *Dict. Crit.*

* WESSEM, petite ville du Cercle de Westphalie, en Almagne dans le Païs de Liége, au Comté de Horn. Elle est au sud-ouest de Ruremonde, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

WESSEX. *Voyez* WEST-SEX.

WESTBURY, bourg & corporation d'Angleterre dans le Comté de Wilt sur la riviére de Broke près de son emboûchure dans l'Avon. Il est le lieu principal de son canton, & députe deux personnes au Parlement. Il est à 80 milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

WESTER, est l'une des Isles Orcades, située au nord de l'Ecosse. Celli-ci est à trois lieues de celle de Mainland, du côté du nord. Elle n'a pas au delà de deux lieues & demie de long, & une de large; mais elle est fertile & bien peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

WESTERAS, ville de Suéde. *Voyez* AROSEN.

WESTERBOURG, bourg avec un château fort. Il est chef d'un petit Comté qui porte son nom, & qui est situé dans le Westerwald, entre l'Electorat de Tréves & les Principautez de Nassaw-Siegen & de Nassaw-Hademar. Ce Comté a un Comte de la Maison de Runkel, & de la branche de Linanges. * Maty, *Dict. Géogr.*

WESTERGO, contrée des Provinces-Unies, est la partie de la Frise, qui est au Couchant vers la côte du Zuiderzée. Elle comprend huit quartiers, appellez *Grietenies*, qui sont ceux de Wonser, de Franecker, de Baerd, de Ménaldum, de Tar, de Hennaerd, de Wynbritzer, de Gaest, avec les Seigneuries de Hémelumer & de Bildt. Ses villes sont Franecker, Harlingen, Staveren, Hindelopen, Worcum sur le Zuiderzée & Sneeck, située dans le milieu du païs. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

WESTERHAM. *Voyez* WESTRAM.

WESTERNES (Les Isles) c'est à dire *Occidentales*, ont pris ce nom de leur situation au couchant de l'Ecosse; on les

les appelle aussi *Inc Galles*, *Ebudes*, & *Hébrides*. *Voyez* ce dernier mot.

WESTER-QUARTIER, contrée des Provinces-Unies. C'est la plus occidentale de celles qu'on nomme les *Ommelandes*, & qui sont de la province de Groningue. On la trouve aux confins de la Frise, entre le Huns & le Lawers, & on y voit quantité de villages, mais point de lieu considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

WESTERREICH ou WESTRICH, païs d'Allemagne établi par l'Empereur Charlemagne. C'est une grande partie du Royaume de l'ancienne Austrasie. Il s'avance du midi jusqu'au Duché de Lorraine qui même en étoit autrefois une partie. Du Couchant, il aboutit au païs de Luxembourg; du nord à celui de Limbourg & à l'Archevêché de Cologne, & du Levant au Palatinat. On l'a appellé Westerreich, c'est à dire, Royaume d'Ouest, ou d'Occident, pour le distinguer de l'*Oosterreich* ou Royaume d'*Oost*, ou du Levant. Il comprend le Wasgow, le Hundsruck & l'Eydel, dont le dernier est à l'Archevêque de Tréves; la plus grande partie de cet Etat étant de cet Archevêché & de celui de Mayence. Il comprend aussi le Duché de Deux-Ponts, les Principautez de Simmeren, & de Birckenfeld, & les Comtez de Weldents, de Spanheim, de Lutzelstein, de Leiningen ou Linanges, de Sarbruck, de Nassau & de Bitsch. Les Comtes de Sarbruck ont dans le Westerreich les villes de Sarwerden, de Buckenheim, de Diemeringen & de Phinstingen. Ce païs produit beaucoup de froment, mais peu de vin. Il abonde en bétail & en étangs, dont quelques uns sont longs d'une lieue ou deux, & si remplis de poisson, qu'ils rendent un fort grand profit quand on les pêche. C'est le meilleur revenu des Nobles. Il s'y trouve force pierres de Chalcédoine, que les Ouvriers de Fribourg en Brisgow ont l'art de polir. La ville de Thus a une mine de sel, & il y a du vif argent proche de Landsperg. Les Habitans du bourg de Saint-Kuri font de très-beaux miroirs & de fort belles piéces de verre. * Davity, *Westerreich*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* WESTERSTETTEN (Jean-Christophle de) Evêque d'Aichstatt, naquit le 15 janvier 1563. Il fut Chanoine, puis Doyen de la cathédrale d'Aichstatt, Prevôt d'Elwangen & entra avec les trois Archevêques Electeurs, l'Archiduc Léopold en qualité d'Evêque de Strasbourg & de Passau, Maximilien Duc de Baviére, & Christophle-Henri d'Ausbourg, dans la Ligue de 1609. Il fut fait Evêque d'Aichstatt le 24 novembre 1612. En 1627, il fut conjointement avec Léopold Archiduc d'Autriche, nommé Commissaire pour l'examen des Ecclésiastiques d'Ausbourg: ce qui fut en 1629 suivi de quelque réformation. Il eut beaucoup à souffrir des Suédois, sur tout dans les années 1631 & 1633, pendant lequel tems la ville d'Aichstatt fut presque entiérement consumée par le feu. Il se démit de son Evêché en 1636, & mourut en 1639 le dixiéme juillet. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WESTERWALDT: c'est une partie de la Wétéravie prise en général. Elle est bornée au Couchant par le Rhin, au nord par la Sige, qui la sépare du Duché de Berg & de celui de Westphalie; au Levant par la Haute Hesse, & au sud par le Lohn, qui la sépare de la Wétéravie propre. Le Westerwald renferme une partie des Etats de Cologne & de Tréves, les Comtez d'Isembourg, de Sein, de Weyd, de Siegen, de Dillenbourg, & de Beilstein, & la Principauté de Hademar. * Maty, *Dict. Géogr.*

WESTERWICK, petite ville de Suéde. Elle est dans la Smalande, où elle a un port, environ à dix-sept lieues de la ville de Calmar, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

WESTERWOLDT: c'est un quartier des Ommelandes, qui sont dans la province de Groningue. Ce quartier est vers les confins du Comté d'Embden & de l'Evêché de Munster. Il est peu étendu, & encore moins fertile, à cause des grands marais qui l'occupent. Il n'y a que quelques villages & quelques Forts pour la garde des passages. Le Fort de Langen Acker, & ceux de Bellingerzyl & de Bourtange en font les principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

WESTFRISE ou NORT-HOLLANDE. *Voyez* l'article de HOLLANDE.

WESTHOFF, bon bourg, chef d'un Comté qui appartient au Comte de Hanaw. Il est dans l'Evêché de Strasbourg en Alsace à quatre lieues de la ville de Strasbourg vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WESTKAPEL, Baronnie de Zélande dans l'Isle de Walcheren, fut autrefois une ville de grand commerce dans le côté de l'isle qui s'avance le plus dans la mer. Elle déchut beaucoup du tems des troubles, & la mer en a emporté une partie, de sorte que ce qui en reste ne ressemble aucunement à une ville. Au reste il y a eu dans ce lieu-là anciennement un temple d'Hercule & un château bâti par les Romains. Goropius Becanus, qui est mort en 1572, dit que de son tems on en voyoit encore les restes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WESTMANIE, province de la Suéde propre. Elle est située entre la Sudermanie, la Gestricie, la Néricie & l'Uplande. Cette province peut avoir environ trente lieues de long, & dix-huit dans sa largeur moyenne. Le terroir n'est pas fort fertile, mais il abonde en mines de cuivre & de fer. Il y en avoit autrefois d'argent, mais on n'y travaille plus. Ses villes principales sont Arosio & Arboga. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WEST-MEATH ou MEDIE OCCIDENTALE, Comté d'Irlande dans la Lagénie, dite autrement *Leinster*, est bornée à l'orient par l'East-Meath ou Médie orientale; au nord par le Comté de Cavan dans l'Ultonie, dite autrement *Ulster*; au nord-ouest par celui de Longford dans la Connacie, à l'ouest par le Comté de Roscomen dans la Connacie; & au midi par le Kings-Counti ou Comté du Roi. Le Comté de West-Meath est très-fertile & bien peuplé, parsemé de trois ou quatre petits lacs, & arrosé dans sa partie occidentale par le Shannon qui le sépare de la Connacie. Il a été partagé en douze Baronnies, dont la plupart sont possédées par des Anglois. Molinghar & Kilbégan sont les seules places qui méritent quelque attention. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, p. 1437.

WESTMINSTER ou WEST-MUNSTER, en Latin *Westmonasterium*, fauxbourg de la ville de Londres, dépendoit autrefois d'une célébre Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, fondée par Henri III, Roi d'Angleterre, dont il retient encore le nom. On y célébra l'an 1066, un Concile pour les priviléges de cette église. Etienne de Cantorbéry présida à un autre l'an 1226. L'église de cette Abbaïe, dédiée à saint Pierre, a été changée en un temple destiné à l'exercice de la Religion Anglicane; & c'est là que depuis longtems les Rois ont été couronnez, & qu'ils ont choisi leur sépulture. On y voit des mausolées très-superbes en bronze & en marbre. Les plus considérables sont ceux de Henri VII, & de la Reine son épouse, qui sont de bronze, & travaillez fort délicatement. Dans cette Abbaïe, il y a deux grandes salles destinées à l'assemblée du Parlement d'Angleterre. C'est ainsi qu'on appelle les Etats Généraux du Royaume. *Voyez* ANGLETERRE. * Gouvain, *Voyage d'Angleterre*. Chamberlaine, *Etat d'Angleterre*.

WESTMORLAND, province & Comté d'Angleterre, au nord de ce Royaume, est en partie le païs des anciens Brigantes. Cette province est partie dans le Diocése de Chester & partie dans celui de Carlisle. Elle a 120 milles de tour. C'est un païs montagneux & marécageux. Il y a deux lacs, qu'on appelle *Ulles-Water* vers les confins de Cumberland, & *Menander-Mere*, sur les frontiéres de la province de Lancastre. Près de la riviére de Lowther, il y a un puits qui a flux & reflux plusieurs fois dans un jour. La capitale de cette Province est Appleby. Il y a encore Kendal, Lonsale, Burton, Amblefide, &c. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 1. *p.* 120 *&c.*

* WESTON (Richard) Comte de Portland, issu d'une famille noble en Angleterre, fut Conseiller du Roi Jacques I, qui en 1620 l'envoya avec Edouard Conwey à la Cour de Vienne vers l'Empereur Ferdinand II, pour travailler au rétablissement de son Gendre Frédéric, Electeur Palatin; mais cette démarche ne produisit aucun effet. En cette année-là il fut fait Sous-Chancelier d'Angleterre; & en 1622, on l'envoya en ambassade à Bruxelles pour lever les difficultez qui s'opposoient au rétablissement de l'Electeur Palatin. Il fut aussi Thrésorier de l'Echiquier. En 1625, il fut fait Baron de Weston, en 1628, Grand Thrésorier d'Angleterre, & en 1630, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. En 1631, il fut Gouverneur de l'Isle de Whigt, & en 1633, il fut fait Comte de Portland. Le Roi l'employa en plusieurs affaires importantes. Il mourut le troisiéme mars 1635, laissant pour fils Jérôme, Benjamin & Nicolas. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Johnston, *Hist. Britann.* Guillaume Sanderson, *Hist. Vitæ Caroli.*

* WESTON (Jérôme) fils du précédent, Comte de Portland après son pére, tint toujours le parti de Charles I, pendant les troubles d'Angleterre, contre le Parlement de Londres, & se trouva à celui que le Roi y assembla en 1643; mais après la mort tragique de ce Prince il fut obligé de s'accommoder au tems sous la Régence d'Olivier Cromwel. Après le rétablissement de Charles II, il revint à la Cour, & il fut l'un des Commissaires du Roi, pour travailler à la conclusion des Traitez d'alliance avec les Provinces-Unies, en 1662. Quelques différens étant survenus entre l'Angleterre & les Etats Généraux en 1663, la chose alla si loin qu'ils firent naitre une guerre ouverte entre ces deux Etats. Il fut employé avec d'autres pour entrer en négociation avec les Ambassadeurs Hollandois qui étoient alors à Londres; mais il mourut la même année. Il avoit épousé *Françoise* Stuart, fille d'*Aimé* Stuart, Duc de Richemont & Lénox, & il en eut 1. *Charles* qui lui succéda & qui perdit la vie dans une bataille navale qui se donna entre les flottes d'Angleterre & des Etats en 1665; 2. *Henriette*. Par là son frére Thomas, oncle de Charles, devint Comte de Portland, mais comme il mourut sans laisser d'héritiers, ce titre passa à Benjamin son frére cadet. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bacci, *Elenchus motuum Britanniæ*. Imhof.

WESTPHALE, ou selon Teissier VESTPHAL (Joachim) Luthérien, né à Hambourg l'an 1510, est considéré par les Luthériens, comme un de leurs plus savans Théologiens. Calvin écrivit contre lui sur la matiére des Sacremens; & Béze continua la dispute avec beaucoup d'animosité. Westphale les refuta l'un & l'autre par ses Ecrits, & laissa, entre autres Ouvrages, *Epistolæ de Religionis perniciosis mutationibus; Confessio Ecclesiarum Saxonicarum; Epistola qua respondetur convitiis Calvini; Confutatio mendaciorum Calvini; Argumenta de operibus; Liber de custodiendo pretioso Thesauro Verbi Dei; Recta fides de Cœna Domini; Farrago confusanearum & inter se dissidentium opinionum de Cœna Domini ex Sacramentariorum libris congesta; Collectanea sententiarum D. Augustini de Cœna Domini; Brevis Responsio ad Scriptum J. a Lasco; Tractatus cur in Ecclesia Dei ritus processionum & circuitus abrogatus; Adversus cujusdam Sacramentarii falsam criminationem justa Defensio.* Westphale se moquoit de tous les Martyrs Protestans qui ne croyoient pas l'impanation. Il mourut à Hambourg l'an 1574. * De Thou, *Hist.* Quenstedt, *de Patriis Illust. Vir.* Bayle, *Dict. Crit.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 28 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

WESTPHALE (Jean) Imprimeur. Voici ce que Gabriel Naudé en dit. *Le premier de ma connoissance*, dit-il, *qui se mêla de l'Imprimerie dans le Païs-Bas, fut un* Jean de Westphalia, *lequel s'établit à Louvain l'an* 1475, *& commença son labeur par les Morales d'Aristote.* Cet Imprimeur se nommoit tantôt *Johannes de Westphalia*, tantôt *Joannes Westfalia Paderbornensis*, tantôt *Joan-*

Joannes de Paderborn in Westphalia, & tantôt *Joannes Padelboern de Westphalia*. Il imprima non seulement à Louvain, mais à Alost & à Nimégue. En 1574, il s'associa avec Théodoric Martini d'Alost. Il donna en 1575, *Justiniani Institutiones cum Glossa, in folio.* Vint ans après il imprima *Aur. Augustinus in librum de Trinitate*. A la fin du livre on trouve ceci,

Numine Sancte tuo Pater ó tueare Joannem
Padelborn, præsens qui tibi pressit opus.

* *Voyez les Annaels Typographiques de* M. Maittaire, *tome* 1. Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition*, *tome* 4. *p.* 701, *aux Notes.*

* WESTPHALEN (Frédéric Adriaansz) né à Enkhuizen, a, pour satisfaire sa curiosité, parcouru à ses propres frais l'Europe, l'Asie & l'Afrique pendant l'espace de douze ou treize ans. En 1617, il fut fait Chevalier à Vienne, & en 1620, à Jérusalem. Il mourut à Alkmar le deuxiéme octobre 1653. Son fils, qui fut Jurisconsulte lui fit une honorable Epitaphe que l'on peut lire dans la grande église de cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Description d'Enkhuisen, en Hollandois.*

WESTPHALIE, en Allemagne, est un des dix Cercles de l'Empire. Il a au Levant la Basse Saxe, au sud la Hesse, le Westerwaldt & le Rhin, au Couchant les Provinces-Unies, & au nord la Mer d'Allemagne. Cette province comprend divers Etats, dont les plus considérables, entre les ecclésiastiques, sont, les Evêchez de Münster, de Paderborn, d'Osnabruck, de Minden, de Liége, de Ferden; & les Abbaïes de Stavelo, de Saint-Cornelis-Munster, de Corwey, d'Echternach, d'Essen, de Werden, & de Hervorden. Quant aux Etats tenus par des Princes séculiers, elle renferme les Duchez de Juliers, de Cléves, & de Berg ou Mons; les Comtez d'Oostfrise ou Frise Orientale, de La Marck, de Ravensperg, de Sain, de Nassaw-Dillembourg, de Runckel, de Lingen, de Meurs, de Bronckhorst, de Sommer-auff-Vinnenberg, de Diepholt, de Schawembourg, de Lippe, d'Aremberg, & de Reitberg. Il y a les villes impériale de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Dortmund, de Herford, de Wésel, de Duisbourg, de Soest, de Brackel, de Warbourg, de Lemgow, de Duren, &c. On pourroit encore y ajoûter le Duché de Westphalie; mais il appartient à l'Electeur de Cologne.

WESTPHALIE (La Paix de) est le plus ferme appui de l'Empire, puisque par là non seulement la guerre de 30 ans fut finie, mais aussi bien des difficultez levées par rapport à l'Allemagne. Il est vrai que même pendant la guerre on fit plusieurs traitez, mais aucun d'eux n'eut aucune force jusques à ce qu'enfin par la médiation de Christian IV, Roi de Danemarck, on convint à Hambourg le 15 décembre 1641, que les villes d'Osnabrug & de Munster seroient celles où l'on traiteroit la paix. La raison pour laquelle ces deux endroits furent choisis à la fois, fut afin d'éviter par là les disputes sur le pas, entre divers Potentats, & parce que les Suédois ne vouloient rien avoir à faire avec le Nonce du Pape. La paix avec la Suéde & les Protestans devoit donc être traitée à Osnabrug, & celle avec la France & ses Alliez à Munster, où les Ambassadeurs d'Espagne & le Nonce du Pape se trouvérent. On convint cependant qu'un parti ne concluroit point sans l'autre. Quoique les traitez dussent commencer dès le 25 mars 1642, cela fut néanmoins différé jusques en 1644, où l'on commença d'entrer en traité. Après bien des difficultez la paix fut enfin signée le 14 octobre 1648, & publiée le lendemain. L'essentiel du traité d'Osnabrug consistoit en ce que la paix de Religion & le libre exercice de la Religion des Protestans furent confirmez, & qu'on convint qu'on ne toléreroit en Allemagne que les Religions Catholique, Luthérienne & Réformée. D'ailleurs comme les Catholiques redemandoient divers biens ecclésiastiques, dont les Protestans avoient pris possession en conséquence du traité de Passau conclu en 1552, on convint que toutes choses seroient remises sur le pié où elles étoient le premier janvier 1624, & que les Principautez de Brieg, de Lignitz, de Munsterberg & d'Oels en Silésie, aussi bien que la ville de Breslaw, jouïroient du libre exercice de la Religion. Outre cela on confirma aux Etats de l'Empire leur droit de Souveraineté & que l'Empereur ne pourroit rien entreprendre d'important en Allemagne sans avoir obtenu le consentement d'une Diéte générale de l'Empire. Mais comme les Suédois ne prétendoient pas fortir les mains vuides de l'Allemagne, on leur accorda pour païs héréditaires de la Couronne de Suéde, la Poméranie Citérieure, l'Isle de Rugen, la Seigneurie de Wismar, Brémen & Verden, comme païs sécularisez avec cinq millions de rixdalers. Ces païs furent cependant donnez à la Suéde comme fiefs de l'Empire. L'Electeur de Brandebourg obtint de son côté la Poméranie Ultérieure, Magdebourg, comme un Duché sécularisé, Halberstadt, Minden & Camin, sous le titre de Principautez. Le Duc de Meckelbourg obtint les deux Evêchez de Schwérin & de Ratzebourg, & les deux Commanderies de l'Ordre de S. Jean Mirow & Némorow. Pour ce qui est de l'Electorat Palatin, on donna à l'Electeur de Baviére la place que l'Electeur Palatin avoit possédée cy-devant avec le Palatinat Supérieur; & Charles Louïs, Comte Palatin, obtint une nouvelle place parmi les Electeurs & la derniére en rang avec le Palatinat Inférieur & 400000 écus. La Maison de Brunswick-Lunebourg obtint pour dédommagement de ce que cy-devant quelques uns de cette Maison avoient été élus Evêques d'Halberstadt & de Minden, le droit d'alterner dans l'Evêché d'Osnabrug avec la riche Abbaïe de Walkenried. Le Landgrave de Hesse-Cassel, qui avoit beaucoup souffert dans la guerre précédente, eut l'Abbaïe de Hirschfeld, la meilleure partie du Comté de Schaumbourg & 600000 écus. On donna la Principauté de Querfurt comme un païs héréditaire, à la branche Albertine de la Maison de Saxe. Les Suisses furent aussi déclarez entiérement libres & indépendans. La France eut pour sa part la Haute & la Basse Alsace, le Brisgow & le Sundgow, & le Droit de garnison dans Philipsbourg. La ville de Strasbourg fut conservée ville immédiate de l'Empire. Comme les Suédois ne voulurent pas quitter l'Allemagne avant que tous les articles de cette paix fussent mis en exécution, on dressa le 26 juin 1650, à Nuremberg le récess général de l'exécution du traité de paix. Le Pape Innocent X s'efforça d'annuller cette paix en publiant le huitiéme janvier 1651, que cette paix avoit été conclue sans son consentement & que les droits du Pape & du Clergé avoient été violez par la concession de la pleine liberté de Religion aux Protestans en Allemagne, & par la sécularisation de plusieurs Evêchez. Son Nonce Chigi publia là-dessus à Munster un Ecrit sous un nom saint. Mais nonobstant toutes les protestations du Pape, les choses en demeurérent-là. * Forstner, *de Negotio Pacis Osnabrug*. Phil. Andr. Burgoldensis, *Notitia Imperii, seu Discursus ad Instrumentum Pacis Osnabrugo-Monasteriensis*. Buckisch, *Observationes Historico-Politicæ in Instrumentum Pacis*. Ludovici de Montesperato, *Vindiciæ Pacis Osnabrugensis*. Pfanneri *Hist. Pacis Westphalicæ*. Adami *Relatio Historica de Pace Westphal. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

WESTPHALIE (Le Tribunal ou la Justice de) fut établi selon presque tous les Auteurs par l'Empereur Charlemagne, après qu'il eut subjugué les Saxons & sur tout les Westphaliens, & qu'il les eut forcez de recevoir la Religion Chrétienne. Le but de ce Tribunal doit avoir été de saisir & de punir de mort tous ceux qui seroient convaincus d'être retournez à l'idolâtrie du Paganisme. Voici la description qu'Ænéas Sylvius donne de l'état où étoit ce Tribunal de son tems, c'est à dire, dans le XV siécle. Ceux qui composent ce Tribunal, dit-il, sont appellez *Juges* ou *Assesseurs*, & prétendent que leur jurisdiction s'étend sur toute l'Allemagne. Ils ont un Coutumier caché & certaines régles secrettes selon lesquelles ils jugent les coupables. Aucun d'eux n'a pu jusques à présent être gagné ni par présens ni par menaces pour découvrir ces secours. Plusieurs des Juges sont inconnus, comme tels ils rodent par les Provinces, remarquent les coupables, les accusent devant leur Tribunal & prouvent la vérité de leur accusation selon la coutume établie parmi eux. Les noms de ceux que l'on condamne sont écrits dans un livre & l'on commet l'exécution de la sentence au plus jeune des Juges. L'accusé ignore parfaitement la sentence portée contre lui, & là où on le trouve il est exécuté sans autre forme de procès. Quoique plusieurs doutent de la vérité de ce qu'Ænéas Sylvius avance aussi bien que de la fondation même de ce Tribunal par Charlemagne, il est cependant certain qu'il y a eu en Allemagne un tel Tribunal secret, & que les Juges, dont il étoit composé, excédérent leurs justes bornes tant par rapport à la maniére de procéder, que par rapport aux choses sur lesquelles ils vouloient étendre leur jurisdiction. De là vient qu'on a vu paroître diverses ordonnances impériales pour rémédier à ces excès. L'Empereur Sigismond fit ordonner en 1439, par Théodoric, Archevêque de Cologne, qu'il n'y auroit que les cas suivans dont le Tribunal de Westphalie pourroit connoître. 1. Lorsqu'un séculier quitteroit la profession du Christianisme; 2. Lorsque quelcun mettroit le feu à une église, ou pilleroit l'église, ou le cimetiére; 3. Lorsqu'un homme seroit pleinement convaincu d'avoir trahi la patrie; 4. Lorsque quelcun auroit violé une accouchée; 5. Lorsque quelcun feroit métier de tuer, de voler, d'incendier, ou d'exciter des rébellions; 6. Lorque quelcun auroit attaqué une personne de la Magistrature & refuseroit de comparoître devant le Juge ordinaire. Le même Empereur ordonna qu'on ne prît pour Juges de ce Tribunal, que des gens nez d'un mariage légitime, & savans. L'Empereur Fréderic III, en 1442, & Maximilien en 1495, firent aussi diverses constitutions pour la correction de ce Tribunal; mais il fut enfin abrogé en 1512, par le même Empereur Maximilien I. Et quoique dans la suite il tâchât de se relever, il s'éteignit cependant tellement qu'aujourd'hui on n'en découvre plus les moindres traces dans la Westphalie même. Ce Tribunal fut appellé en Latin *Judicium Vomicum*, terme dont l'étymologie est tout à fait incertaine. * Baluze, *p.* 250. Meiboom, *tome* 1. *p.* 689. Ænéas Sylvius, *in Europ. c.* 39. Chytræus, *Saxonia*, *l.* 3. Goldast, *Const. Imp. partie* 1. *p.* 163. Lampadius, *de Rep. Imperii Romano-Germanici*, *partie* 3. *c.* 17. Conringius, *de Origine Juris Germanici*, *c.* 19. Werlich, *in Chron. Augustan. partie* 2. *c.* 1. Schilter, *Inst. Juris Publici*, *l.* 4. *tit.* 10. Cocceii *Jurisprudentia*, *c.* 32. Eric. Mauritius, *de Judicio Rotwilensi*. Winkelmanni *Notitia Westphaliæ*. Freher, *de Secretis Judiciis in Westphalia. Dictionnaire Allemand.*

WESTRAM, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Kent, dans le canton de Sutton sur la riviére de Darent. * *Dictionnaire Anglois.*

WESTROGOTHIE. *Voyez* GOTHIE.

WESTSEX, ou les provinces occidentales d'Angleterre. C'est une des huit grandes provinces d'Angleterre. Elle est la plus occidentale de toutes, comme son nom le marque; & elle comprend les Comtez de Cornouaille, de Dévon, de Somerset, de Dorchester, de Wilt, de Bark & de Hant, avec l'isle de Wight. Ce païs est un des sept Royaumes que les Anglo-Saxons établirent dans la Grande Bretagne. Il commença l'an 519, engloutit les six autres, & finit lui même, ou plutôt changea de maître l'an 1066, lorsque Guillaume *le Conquérant*, Duc de Normandie, succéda à Edouard III, mort sans postérité. * *Hist. d'Angleterre.*

WET. WEV. WEX. WEY. WEZ.

WETER, Lac de Suéde, situé au couchant du Lac Wéner, & sur les confins, de la Westrogothie & de l'Ostrogothie. Il est fort grand, ayant environ 30 lieues du nord au

sud,

fud, & dix du Couchant au Levant. * *Cartes Géographiques*.

WETERAVIE eft un grand païs de la baffe partie du Cercle du Haut Rhin, ou de la Heffe prife en général. La Wétéravie prend fon nom de la petite riviére de Wefter, & elle s'étend du fud au nord depuis la Franconie & la fource de Kintzing, jufqu'au Duché de Berg en Weftphalie, ayant au Couchant les Electorats du Rhin, & au Levant la Heffe & l'Abbaïe de Fulde. Ce païs eft divifé par la riviére de Lohn en deux parties. La méridionale, qui eft la Wétéravie propre, comprend le Bas Comté de Catzenellebogen, celui de Naffaw propre, ceux de Dietz, d'Idftein, de Wisbaden, de Weilburg, de Solms, du Haut Ifembourg ou de Budingen & de Hanaw, avec les villes impériales de Wetzlar, de Fridberg, de Gelnhaufen & de Francfort, à quoi quelques uns ajoûtent le Comté d'Erpach, que d'autres mettent en Franconie. La Wétéravie feptentrionale porte le nom de Wefterwald, & contient plufieurs Etats. *Voyez* WESTERWALD.

WETSTEIN, famille originaire du Comté de Kibourg dans le Canton de Zurich. Bullinger dans fa Chronique, fur l'an 1531, rapporte que Henri Wetftein iffu de cette famille fut tué avec Zuingle dans la bataille de Capel. Elle s'eft partagée en deux branches, dont l'une s'établit, vers le milieu du XV fiécle, à Rapperfwyl fur le Lac de Zurich, & l'autre choifit la ville de Bâle, pour fa demeure. On ne peut dire rien de certain de la premiére; mais la feconde reconnoit pour fa fouche Jean-Jacques Wetftein, fils de *Jean* Wetftein & de *Vérêna* Specker. Il naquit en 1555, alla demeurer à Bâle en 1579, & y mourut le 31 mai 1615. Il étoit Membre du Grand Confeil & Régent de l'hopital. Il époufa *Madeleine* Betzler, de laquelle il eut pour fils unique Jean-Rodolphe qui fuit.

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) fils de *Jean-Jacques* Wetftein & de *Madelaine* Betzler, fut Bourguemeftre de Bâle, & y naquit le 27 octobre 1594. Ayant aquis dans fa jeuneffe diverfes connoiffances néceffaires & appris différentes Langues, il paffa en 1618 au fervice des Vénitiens, en qualité de Capitaine-Commandant. De retour dans la patrie il ne manqua pas d'être confidéré, & en 1620 il fut reçu dans le Confeil de la ville. Il monta de degré en degré jufques à ce qu'en 1635, il parvint au Tribunat, & dix ans après au Confulat. Il a affifté à plus de cent Diétes ou Conférences des Cantons Suiffes, & s'eft aquitté avec diftinction de diverfes commiffions importantes auprès de plufieurs Puiffances étrangéres. C'eft par fes foins qu'en 1632 fe fit un accommodement au fujet de la Religion entre les Cantons Proteftans & les Catholiques, auffi bien que le traité de paix de l'an 1656. Lorsque le Duc de Weimar fe fut rendu maître de l'Alface, Wetftein crut l'occafion favorable pour étendre les limites du Canton de Bâle le long du Rhin. Dans cette vue il acheta le Bailliage de Lanfern & la Seigneurie de Huningue; mais ce traité ne fut pas confirmé par le Canton, de peur de fe brouiller avec l'Empereur, & de s'engager par là dans la guerre d'Allemagne. Lorsque la liberté & la Souveraineté furent traitées de problême, il fut envoyé au nom des Louables Cantons, fur la fin de 1646, à la paix de Weftphalie, à Munfter & à Ofnabrug, pour ménager les intérêts des Suiffes, & pour y foutenir ceux de la ville de Bâle contre la Chambre Impériale de Spire qui avoit reçu les appels des Sentences rendues par les Juges de Bâle. Il conduifit cette importante négociation à une heureufe fin, & à la fatisfaction générale des Suiffes. Sa dextérité & fon habileté dans le maniment des affaires & fes foins infatigables ayant enfin obtenu qu'on inférât un article exprès pour reconnoître la Souveraineté des Suiffes, dans l'Inftrument de paix en 1648, il voulut encore dans cette occafion rendre fervice à fa patrie, en faifant comprendre à M. Volmar, Plénipotentiaire de l'Empereur, qu'il étoit abfolument néceffaire de confirmer le traité de paix, & d'empêcher qu'on ne bâtit ni Forts ni forterefles le long du Rhin depuis Bâle jufques à Philisbourg. Mais l'effet qu'on attendoit de cette conceffion tardant à fuivre, & la Chambre de Spire faifant toujours difficulté de fe conformer à ce fujet fur ce qui avoit été conclu à Munfter, les Cantons Suiffes le députérent en 1650, avec un fecond Député, auprès de l'Empereur Ferdinand III. Cette derniére négociation fit hâter l'exécution de ce qu'on fouhaitoit. L'Empereur témoigna une bienveillance particuliére au Bourguemeftre Wetftein, en le mettant au rang des Nobles Libres & immédiates de l'Empire lui & tous fes Defcendans mâles & femelles, & ajoûtant à fes armes une couronne royale & d'autres ornemens. Dans toutes les délibérations auffi bien que dans les différentes difficultez qui s'élevérent de tems en tems dans la patrie, on a toûjours reconnu en lui un homme porté pour le bien public, & en qui l'amour de la patrie effaçoit toute autre confidération. En un mot, fa prudence politique, fon amour pour la paix & fa droiture, lui aquirent tellement l'eftime tant de fes Compatriotes que des Etrangers, que tous fans diftinction fe confioient à fes confeils & à fa médiation. Il mourut le 12 avril 1666. Sa poftérité a été toûjours depuis dans les emplois les plus confidérables de l'Etat & de l'Eglife. Il avoit époufé *Anne-Marie* Falckner, de laquelle il eut neuf enfans, & fe vit 53 petits-fils & petites-filles, & 13 arriére-petits-fils & petites-filles. Il eut entre autres enfans Jean-Rodolphe, qui fait le fujet de l'article fuivant. * *Dict. Allemand de Bâle. Gr. Dict. Univ. Hol.*

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) Docteur & Profeffeur en Théologie & fils du précédent, naquit en 1614. Après avoir pris fes degrez Académiques en Philofophie, il s'appliqua à la Théologie, & en 1634 il fut examiné pour le faint Miniftére. Il ne difcontinua pas alors l'étude des Belles Lettres, & s'attacha fur tout au Grec. Pour fe perfectionner dans la connoiffance de cette Langue, il y employa divers Religieux Grecs qu'il entretenoit à fes dépens à Bâle. L'abfence du Profeffeur en cette Langue lui en fit donner le Vicariat; & la Chaire étant devenue vacante en 1636, il fut nommé Profeffeur en Grec. L'année fuivante, il fit un voyage en France, en Angleterre & aux Païs-Bas, lia connoiffance avec les principaux Savans, & entretint depuis avec eux un commerce de lettres fort foutenu, fur tout avec les Théologiens de Suiffe. Après avoir fait avec diftinction, les fonctions de Profeffeur en Grec pendant fept ans, il fut nommé Profeffeur de l'*Organum* d'Ariftote & Bibliothécaire. Il prit le degré de Docteur en Théologie en 1649, & fut nommé Profeffeur en Théologie en 1655. Il étoit extrémement verfé dans la lecture des Péres & il communiqua un grand nombre de remarques favantes à Gafpard Suicerus qui travailloit à fon *Thefaurus Ecclefiafticus*. Il avoit beaucoup de refpect pour les Péres Grecs & Latins, & pour les Ecrits des premiers Réformateurs: ce qui n'étoit pas du goût de fes Collégues qui tenoient pour le langage & les fentimens des Scholaftiques. Il arriva encore une autre chofe qui augmenta le foupçon qu'on avoit que fes fentimens n'étoient pas orthodoxes. Voici le fait. Lucius étant en difpute avec Pifcator fur l'imputation du péché d'Adam, & fur l'obéïffance active de Jefus Chrift, & fe voyant près de mourir, pria le Profeffeur Wetftein qui avoit été fon Difciple, d'entrer dans cette difpute, & de défendre fa caufe. Avant que de fe déterminer tout à fait, il examina à fonds leurs fentimens, & trouva qu'ils avoient tous deux tort, & que l'on devoit tenir un certain milieu, comme avoit fait Gataker. Mais ce fentiment ne plut pas aux autres Théologiens, parce qu'ils jugeoient qu'il penchoit vers celui de Pifcator, & trente ans après ils le firent condamner en 1675 par la fameufe Formule du *Confenfus*, qui condamnoit de même les Théologiens de Saumur. En même tems on fit un Décret par lequel il étoit ordonné de dépofer ceux qui refuferoient de figner cette Formule. Le Profeffeur Wetftein ne voulant condamner fes fentimens ni ceux de fes amis, & croyant que du moins ils devoient être tolérez, aima mieux s'expofer à la peine portée par ce Décret, que de faire quelque chofe contre fa confcience. Là-deffus on le pourfuivit vivement, & ce ne fut que par le crédit de fon frére Jean-Frédéric Wetftein, l'un des principaux Confeillers d'Etat, & par celui du Bourguemeftre Krug fon beaufrére, qu'on ne le contraignit pas à figner cette Formule. Cependant dans la fuite, on a juftifié fes fentimens & fa mémoire. Ce n'a été qu'après fa mort que la Formule du *Confenfus* a été abolie publiquement par l'authorité eccléfiaftique & féculiére. (*Voyez* CONSENSUS) Ces brouilleries ont été caufe que, quoiqu'il fût très-laborieux, il n'a pas laiffé beaucoup d'ouvrages. Voici la lifte de ce qu'il a publié, *Certum Animæ Solatium, in Rom. c. 8. v. 14; Marci Diadochi Sermones contra Arianos*. Il accompagna de fa Verfion Latine cet Ouvrage, qu'il publia le premier fur un Manufcrit qui fe trouve dans la bibliothéque publique de Bâle. Il joignit cet Ouvrage de Diadochus au Traité d'Origéne *de Precatione; Vinc. Bandelli Tractatus de Conceptione Beatæ Virginis Mariæ, &c.* Sa réponfe à Dorfcheus, fa Differtation *de Sancta Urfula & 11000 Virginibus*, & diverfes autres piéces n'ont pas encore été imprimées. Au refte on a auffi de lui un grand nombre de Differtations Théologiques. Il entretenoit commerce de lettres avec les Savans les plus renommez de fon tems & particuliérement avec Mrs Daillé, Meftrézat, Suicerus & Hottinger. On garde encore en fa famille les lettres & autres piéces qui ont été produites par cette correfpondance. Il rendit de grands fervices au Comte d'Ulefeld, Chevalier de Danemarck & à fes fils, en entretenant correfpondance avec eux, en gardant les chofes précieufes qu'ils lui confioient, & en leur procurant un azyle à Bâle, où ils reftérent *incognito* pendant quelque tems. Il mourut le onziéme décembre 1684, laiffant fept fils & trois filles, de *Marguerite* Zäflin qu'il avoit époufée le 16 octobre 1643. Les articles des deux fils aînez vont fuivre. *Jean-Louïs*, un autre de fes fils, fut Confeiller à Bâle & mourut en 1711. *Voyez*, pour ce qui regarde fes enfans, la Généalogie de la famille de Wetftein, dans l'Oraifon funébre, prononcée & publiée en Latin par fon parent M. Jean-Rodolphe Wetftein. * *Dictionnaire Allemand de Bâle. Gr. Dict. Univ. Holl.*

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) Docteur & Profeffeur en Théologie à Bâle, fils du précédent, naquit le premier feptembre 1647. A l'âge de 13 ans fon pére l'envoya à Zurich pour y faire fes études, & principalement pour y apprendre la Langue Gréque fous Suicerus. De retour dans fa patrie il y reçut les degrez de Bachelier, puis de Docteur en Philofophie. Il paffa de là à l'étude de la Théologie. Il n'avoit pas encore vint ans accomplis, qu'il difputa de la Chaire de Profeffeur en Grec, & il l'eût emportée, fi on n'eût eu égard à l'âge de fon Antagonifte, qui étoit déja une efpéce de vieux barbon, & qui, pour épouvanter notre jeune homme, lui propofa à interpréter un vieux jargon compofé de mots Grecs furannez, tirez de tout ce qui fe trouve de plus barbare dans les plus anciens Auteurs Grecs; ce que le jeune Wetftein démêla parfaitement. Il fut reçu peu de tems après Miniftre. Il entreprit enfuite de voyager, & le fit en homme habile, ramaffant par tout dans les bibliothéques & ailleurs des thréfors, dont il fit un bon ufage dans la fuite. Il alla en France, en Angleterre, & paffa de là en Hollande. Il fe propofoit de voir dans ce dernier lieu, comme il avoit fait ailleurs, tout ce qu'il y avoit de Savans; mais étant à Leyde, il trouva cette ville affligée d'une maladie contagieufe, & prefque tous les Profeffeurs ou morts, ou malades, ou languiffans. Cela l'obligea d'y faire très-peu de féjour. Il y contracta même une fiévre, dont les Médecins lui prédirent qu'il ne guériroit que dans fa patrie. Il s'y rendit au plutôt, & ne put voir l'Allemagne qu'en paffant. Il n'étoit pas encore guéri qu'il s'occupa à lire, à examiner, à conférer & à ajoûter fes Notes au Manufcrit du *Nomocanon* de Photius, qu'on trouve dans la bibliothéque de Bâle, joint aux Commentaires de Zonare & de Balfamon fur les Canons des Conciles, qu'il communiqua à Jean Fell, Evêque d'Oxford, qui travailloit à donner au Public une nouvelle col-

collection des anciens Canons. Après cela, on lui conféra successivement diverses charges. Il eut d'abord la commission d'enseigner la Logique à la place de Samuel Burchard, ce qu'il fit pendant un an & demi. Cependant il forma & entretint un grand commerce de lettres avec la plupart des Savans de l'Europe. En 1673, il publia à Bâle le Dialogue d'Origéne contre les Marcionites, avec l'exhortation au martyre, & la lettre à Africanus touchant l'Histoire de Susanne, qu'il tira le premier hors des Manuscrits Grecs; il y ajoûta des Notes, des tables, des Variantes avec ses conjectures: Ouvrage qui lui aquit beaucoup de réputation. On vit ensuite paroître de lui une Harangue sur les Alliances; trois sur la Fidélité des Suisses, contre un Libelle qui avoit pour titre *la Suisse démasquée;* deux sur les malheurs de l'exil & sur les consolations contre ces malheurs; & neuf sur la prononciation de la Langue Gréque. Il nous auroit donné d'autres Ouvrages, & sur tout une édition d'Homére, & un Traité sur les Sermons des anciens Chrétiens, & sur les applaudissemens publics que le peuple donnoit aux Prédicateurs pendant leurs Sermons, quoique Ferrarius ait déja traité ce sujet; mais il fut attaqué d'une si grande maladie sur les yeux, qui lui dura le reste de sa vie, qu'il avoit presque perdu la vue, ce qui l'empêcha de lire & d'écrire; mais cela n'empêcha pas que sa patrie ne lui conférât les honneurs qu'il méritoit. On lui avoit confié la charge de Professeur en Grec, quand son pére tomba en apoplexie, dont il mourut au bout d'un an. Il disputa alors la Chaire en Théologie que son pére avoit occupée, & l'obtint après avoir été créé Docteur dans la même Faculté. Il eut la commission d'expliquer les Lieux Communs & la Controverse. Quand ses yeux ne lui permirent plus de lire, ni d'écrire, il occupa les Etudians à soutenir publiquement des Théses qu'il leur faisoit composer à eux mêmes, & à s'exercer dans la prédication. Il composa pourtant deux Disputes lui même; l'une sur l'Histoire de Susanne, l'autre sur les Prophétes. Il mourut le 21 du mois d'avril 1711, laissant deux fils Ministres. Il avoit épousé le 26 avril 1676 Ursule Mangold, dont il eut sept enfans, trois fils & quatre filles. * *Voyez l'Oraison funébre de M. Wetstein, par M. Iselin, Professeur en Théologie à Bâle. Dictionnaire Allemand de Bâle. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* W E T S T E I N (Jean-Henri) frére du précédent, naquit le 25 mars 1649. Il s'appliqua aux Langues dès sa jeunesse & ensuite à l'Imprimerie & à la Librairie. Il se fixa à Amsterdam, où il a continué la postérité. Son pére ayant remarqué dès sa tendre jeunesse la vivacité de son esprit, auroit bien voulu en faire un Ministre, mais il ne put jamais surmonter la répugnance qu'il avoit pour cette profession. Il le mît d'abord chez un Imprimeur, puis chez un Libraire, à quoi il se plaisoit assez; mais il ne négligea pas pour cela l'étude des Belles Lettres & sur tout des Langues. Il étoit savant dans la Latine & dans la Gréque & entendoit passablement l'Hébreu. Outre ces Langues savantes, il savoit fort bien celles qui sont le plus en usage dans l'Europe, comme, la Françoise, l'Italienne, l'Allemande, la Flamande, &c. La vaste correspondance qu'il entretenoit en toute sorte de Langues, les excellentes éditions de tant de beaux Ouvrages qu'il a imprimez, & les savantes préfaces, dont il accompagnoit un grand nombre de livres qui sortoient de son Imprimerie, ont convaincu toute la République des Lettres qu'il étoit aussi propre à composer de bons Ouvrages qu'à les mettre au jour. Il étoit aimé & estimé des Grands, & entretenoit commerce avec plusieurs Savans du premier ordre, tels qu'ont été Mrs Grævius, Gronovius, Francius, Perizonius, Broekhuizen, & plusieurs autres. Il avoit aussi des correspondances avec les Savans des païs étrangers, parmi lesquels le docte M. Jean-Albert Fabricius, pour lui témoigner la haute estime qu'il faisoit de lui, lui dédia le second tome de sa Bibliothéque Latine. Vers la fin de sa vie, il a beaucoup souffert d'une pierre que l'on a trouvée dans sa vessie après sa mort. Il mourut le quatriéme avril 1726, âgé de 77 ans & dix jours. Il avoit épousé 1. en 1678 *Agathe* Ernsthuysen, morte le 16 mars 1695: 2. le 27 mars 1701, *Cornélie* Gnyff. Il laissa en mourant plusieurs enfans dont les deux aînez Rodolphe & Gérard ont continué le commerce de la Librairie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. Allemand de Bâle.*

W E T T H E R S E T U S (Richard) Anglois, surnommé *Cantabrigiensis*, à cause des bons services qu'il rendit à l'Université de Cambridge, dont il fut Chancelier, vivoit vers l'an 1350, sous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Nous n'avons que les titres de plusieurs Ouvrages qu'il a composez, *Summa Sacerdotalis seu Speculum Ecclesiasticorum; de Sacramentis Ecclesiæ; Opus insigne Homiliarum; de Vitiis & Virtutibus; de Computo Mathematico.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

W E T T E N H A U S E N, Abbaïe de Chanoines Réguliers de S. Augustin, fondée l'an 982, par Conrad & Gautier, Comtes de Rockenstein. Elle est située dans la Souabe sur la petite riviére de Camlach à une lieue de la ville de Burgaw vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W E T T E R ou S T A D T W E T T E R, petite ville d'Allemagne dans la Hesse, est située sur la rive gauche de la Lohne, au nord de Marpurg, dont elle est éloignée de près de deux lieues.

W E T T E R A V I E. *Voyez* W E T E R A V I E.

W E T T I N, bourg avec un Comté de même nom. Il est dans le Cercle de Leipsic en Misnie sur la Sala, aux confins du Comté de Mansfeld, & de la Principauté d'Anhalt. Les anciens Comtes de Wettin descendus du fameux Wittekind, Duc ou Roi des Saxons, sont la tige des anciens Marquis de Misnie, maintenant Ducs de Saxe. * Maty, *Dict. Géogr.*

W E T Z L A R, ville d'Allemagne, située dans le Landgraviat de Hesse, sur la riviére de Lohne, à dix lieues de Francfort vers le nord. Wetzlar est une ville Impériale & Libre. Cependant le Landgrave de Hesse-Darmstadt en est Prélat, & y fait exercer la Justice en son nom depuis l'an 1613. Les guerres ont fait que la Chambre Impériale qui siégeoit à Spire, y a été transférée. *Mémoires du tems.* Maty, *Dict. Géogr.*

* W E V E L I N G S H O V E N ou W E V E L I N K-H O V E N, petite ville avec Seigneurie, en Allemagne, dans le Duché de Juliers, est sur la riviére d'Erpe, vers les confins de l'Archevêché de Cologne, pas loin de Stulchrad. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromsdorf.

* W E V E L S B U R G, petite forteresse du Cercle de Westphalie, en Allemagne dans l'Evêché de Paderborn, est située sur la rive droite de l'Alme, au sud-sud-ouest de la ville de Paderborn, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle étoit autrefois extrémement forte, mais elle fut ruïnée par les Suédois dans la guerre de trente ans. L'Evêque Théodoric de Furstemberg l'a rebâtie magnifiquement. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Monumenta Paderbornensia.*

W E X F O R D, ville, Evêché & Comté d'Irlande, dans la Province de Lagénie. On le nomme en Irlandois *Logbbagarm.* Il a l'Océan à l'est; Caterlagh & Kilkenny à l'ouest; Wicklow au nord; & l'Océan avec une partie du Comté de Waterford, au sud & sud-ouest. Il a 47 milles de long, & 27 de large. Il est fertile en grains & en pâturages. On le divise en huit Baronnies. Il y a huit villes qui envoyent leurs Députez au Parlement. Les principales sont Fearnes, Inishcorthy, Rofs, Wexford, &c. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 3. p. 45.*

W E X I O ou W E X S I O, petite ville de la Smalande en Suéde. Elle a un Evêché suffragant d'Upsal, & est située à dix-huit lieues de Calmar vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W E X I O N I U S (Michel) naquit à Wexio. Il fut Docteur & Professeur en Droit à Abo en Finlande, puis Assesseur de la Cour de Justice à Stokholm. Il fut anobli sous le nom de *Guldenstolp*, & mourut en 1671. On a de lui, *Fasciculus Controversiarum; Politica ad statum Imperii accommodata; Ethicum; Isagoge ad studium Juris Sueco-Romani; Paratitla Juris Suecani; Descriptio Sueciæ.* Ce dernier Ouvrage est défendu, parce que l'on y découvre plusieurs secrets qui regardent le gouvernement de l'Etat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schefferi *Suecia.* Molleri *Hypomnemata.*

W E Y D E (Roger Vander) *Cherchez* R O G E R D E B R U S S E L L E S.

W E Y G A T S. *Voyez* W A I G A T S.

W E Y L. *Voyez* W E I L.

W E Y M A R. *Voyez* W E I M A R.

W E Y M O U T H. *Voyez* W A Y M O U T H.

* W E Y M S I U S (Etienne) de Woerden, fut reçu Docteur en Droit Civil & Canon l'an 1589, & les enseigna pendant 40 ans, sous le titre de Professeur Royal. Il mourut le 25 juillet 1633, âgé de 80 ans. On a de lui, *Analysis ad Constitutiones viginti quatuor ex antiquo Jure desumptas, & per Concilium Tridentinum innovatas.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 818 & 819.

W E Z E L. *Voyez* V E S E L.

W E Z O P. *Voyez* W E S O P.

WHA. WHE. WHI. WHY.

* WHARTON, Seigneurie d'Angleterre dans la province de Westmorland sur la riviére d'Eden donne son nom à une très-ancienne famille fort distinguée. Le premier de cette Maison qui fut élevé au rang de Pair d'Angleterre, étoit Thomas Wharton qui fuit.

* W H A R T O N (Thomas) Chevalier, Gouverneur de Carlisle & Inspecteur des frontiéres, battit avec 300 hommes seulement quinze mille Ecossois, l'an 34 du régne de Henri VIII, qui pour le récompenser de ce glorieux exploit, le fit Baron de Wharton. Deux ans après il entra dans l'Ecosse, fit un grand butin, & obligea les Ecossois de faire la paix en lui donnant des ôtages. L'an premier du régne d'Edouard VI, il fit une nouvelle course en Ecosse, dont il revint chargé de butin. Sous le régne de la Reine Marie, il fut Inspecteur général des frontiéres d'Ecosse, & Gouverneur de Barwick. Il mourut le 23 août 1568, & eut pour successeur dans ses titres & dans ses biens, son fils Thomas qui étoit alors âgé de 48 ans. Philippe Lord Wharton, l'un de ses Descendans, s'est conduit prudemment & sagement dans toutes les révolutions & dans tous les changemens de ministére, à la fin du siécle passé & au commencement de celui-ci. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dugdale. Imhof. De Larrey.

W H A R T O N (Henri) naquit vers l'an 1664, à Worstead, dans le Comté de Norfolck en Angleterre, où son pére fut quelque tems Curé. Il fit ses études à Cambridge & y fut reçu Maître-ès-Arts. L'Archevêque Sancroft lui conféra les Ordres à l'âge de 22 ans, & le mit une année après au nombre de ses Chapelains. Il lui donna dans la suite le Rectorat de Chattham dans le Comté de Kent, & la Cure de Minster dans l'Isle de Thanet. Malgré ses emplois il ne laissa pas d'écrire des Ouvrages. Il mourut le cinquiéme mars 1694, & il fut enterré dans l'église de S. Pierre à Westminster, où on lui dressa dans la suite une belle Epitaphe. Ses Ouvrages sont, *Traité du Célibat du Clergé, dans lequel on examine son origine & ses progrès*, en Anglois; *Speculum Ecclesiasticum*, en Anglois; *L'Enthousiasme de l'Eglise Romaine, démontré par quelques Remarques sur la Vie d'Ignace Loyola*, en Anglois; *Echantillon de quelques erreurs & de quelques défauts qui se trouvent dans l'Histoire de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre écrite par Gilbert Burnet*, en Anglois; (L'Evêque Burnet répondit à cette Critique) *Défense de la pluralité des Bénéfices*, en Anglois; (Ce livre fut attaqué) *Appendix ad Historiam Literariam Guilielmi Cave, &c. Jacobi Usserii Armachani Historia dogmatica, &c. descripsit, digessit, & Notis & Auctuario locupletavit Henricus Wharton; Anglia Sacra; Historia de Episcopis & Decanis Londinensibus,*

fibus, *&c. Histoire du procès fait à Guillaume Laud*, *&c.* en Anglois; *Explication abbrégée de la Ste Cene*, en Anglois; *Traité où l'on prouve que l'Ecriture est la Régle de la Foi*, écrit en vers l'an 1150, par Réginald Peacock, Evêque de Chichester. Wharton n'a été que l'Editeur des deux derniers Ouvrages. * Ant. Wood, *Athenæ Oxonienses.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *&c. tome* 15. *p.* 401.

W H E A R (Degoreus) Professeur Anglois en Histoire, naquit à Jacobstow en Cornouaille vers la fin du XVI siécle. Il prit le dégré de Maître-ès-Arts, à Oxford en 1600, & fut ensuite Membre du Collége d'Exester. En 1608, il entreprit un voyage dans les païs étrangers. A son retour en Angleterre il entra dans la faveur du Lord Chandois, & puis de Th. Allen, qui le recommanda si fortement au savant Cambden, qu'il le nomma pour le premier Lecteur dans la Chaire d'Histoire qu'il venoit de fonder à Oxford. Peu de tems après il fut aussi nommé Préfet du Collége de Glocester. Il s'aquitta de ces deux emplois avec distinction jusques à sa mort arrivée en 1647, après laquelle sa femme & ses enfans tombérent dans une misére extréme. Son Ouvrage intitulé, *Relectiones Hyemales de Methodo legendi Historias*, fut fort bien reçu & souvent reïmprimé & augmenté. C. New l'a fait imprimer dans ce siécle à Tubingue avec trois Additions. C. Arnold, Philologue de Nuremberg, en faisoit tant de cas, qu'il avoit coutume de dire qu'il abandonneroit plutôt tous les autres livres qu'il avoit apportez d'Oxford que l'Ouvrage de Whear. Au reste on a aussi de lui, *Oratio Auspicalis; Parentatio Guil. Cambdeni; Dedicatio Imaginis Cambdenianæ.* * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* W H E E L O C K, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Chester, prend sa source vers les confins du Comté de Stafford, coule d'abord du sud-est au nord-ouest, puis du sud au nord, arrose Middlewich, & se jette un peu après dans la Dane. * Sanson, *dans sa Carte des anciens Royaumes de Mercie & d'East-Angles*, lui donne le nom de *Shélack.*

W H E L O C U S (Abraham) fameux Philologue du siécle passé, étoit sur tout fort versé dans les Langues Orientales. Il étoit natif de Whit-Church dans le Comté de Shrop ou Shrewsbury. Il jetta les fondemens de ses études à Cambridge, où il fut aussi Professeur dans les Langues Arabe & Saxonne, & Bibliothécaire public. Il mourut vers l'an 1654. Il eut fort à cœur la propagation de l'étude de l'Arabe, du Persan, &c. Ce fut aussi lui qui y anima Th. Hyde & qui lui en donna les premiers principes. On a de lui une Version Persane des quatre Evangiles, accompagnée d'une autre Latine & de Remarques, Cette Version est différente de celle qui se trouve dans la Polyglotte de Walton, & approche plus de l'Original Grec. Sa Version Latine, qui rend mot pour mot le texte Persan, peut être d'un grand usage à ceux qui s'appliquent à cette Langue. Ses Remarques sont un peu bizarres, mais elles montrent une grande connoissance des Langues Orientales, & il seroit à souhaiter qu'il les eût pu pousser plus loin qu'il n'a fait, car elles ne vont que jusques au 17 chapitre de S. Matthieu. Mais la mort le prévint & peut-être que tout l'Ouvrage auroit demeuré enseveli dans l'oubli, si Th. Adams n'en eût pris soin & ne l'eût fait imprimer à ses dépens à Londres en 1657. Au reste il a aussi publié, *Bedæ Historia Ecclesiastica Anglicæ Gentis cum Alphredi Paraphrasi Saxonica*, à quoi il a ajoûté de savantes Remarques. Cet Ouvrage parut à Cambridge en 1644. * Crowæi *Elench.* Cave, *Hist. Lit. Auth. Script. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

W H E T A M S T E D (Jean) qui est aussi nommé *Frumentarius*, Anglois, & Religieux de saint Benoît, vivoit vers l'an 1440, & se trouva aux Conciles de Pavie & de Sienne, sous Martin V. Il a écrit divers Ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Pitseus.

W H I C H C O T (Benjamin) célébre Théologien Anglois, né dans le Comté de Shrop ou Shrewsbury le onziéme mars 1609, d'une famille de considération, poussa ses études à Cambridge, où il obtint une place au Collége d'Emanuel, & fut un excellent guide des études de plusieurs jeunes gens d'extraction. Il fut ensuite Préfet du Collége du Roi à la place du Docteur Collins, Professeur en Théologie, qui avoit été déposé, & avec qui il partagea fort gracieusement le revenu de sa charge. Il se servit de son crédit chez les Parlementaires pour la protection des gens pieux de toutes les Sectes. Il prêcha aussi à Cambridge, & quitta enfin cette ville pour venir à Londres, où il obtint la charge de Prédicateur de Black-Friars, & enfin il succéda à Mitton, près de Cambridge, au Docteur Wilkins, qui avoit été nommé à l'Evêché de Chester. Il faisoit des œuvres de charité, proportionnées aux grands biens qu'il possédoit, gardant sur tout le secret à cet égard. Il fit aussi des legs fort considérables, tant aux Colléges & à la bibliothéque de Cambridge qu'aux pauvres. Doué d'un jugement solide il pesoit mûrement toutes choses, & étoit d'une conversation fort douce & agréable. Il tenoit pour la liberté de conscience, c'est pourquoi M. Burnet le place parmi ce qu'il appelle les *Latitudinaires.* Ayant pris du dégoût pour la sécheresse de la Théologie systématique de ce tems-là, il se donna beaucoup de peine pour élever ceux qui l'approchoient, à des idées plus nobles & plus sublimes, & à considérer la Religion, comme une semence qui tient de la nature de la Divinité même, comme il s'exprimoit. Pour cet effet il conseilloit aux Etudians de lire Platon, Cicéron & Plotin, & de les comparer avec la Religion Chrétienne révélée de Dieu. Il mourut à Cambridge au mois de mai 1683, dans la maison du Docteur Cudworth, son ami intime. Jean Tillotson prononça son Sermon funébre. Le Docteur Jeffery ramassa ses Sermons & ses Discours de pratique, & les publia en quatre volumes, *in octavo.* * J. Tillotson, *Sermon funébre de B. Whichcot.* Burnet, *Hist. of England. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

W H I G S. *Voyez* T O R I.

W H I T A K E R. *Voyez* W I T A K E R.

W H I T B Y, bourg & port de mer d'Angleterre, dans le nord du Comté d'Yorck près de l'emboûchure de la riviére d'Esk dans l'Océan. Il y a beaucoup de vaisseaux qui lui appartiennent, un bon pont sur la riviére, une maison pour la Douane, & fait beaucoup de négoce en beurre & en alun. * *Dictionnaire Anglois.*

W H I T C H U R C H, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Shrop ou Shrewsbury, dans la contrée appellée *North-Bradford*, proche du Comté de Chester. Il est à 49 milles Anglois de Londres.

W H I T E (Thomas de) Philosophe Anglois. *Voyez* A N G L U S (Thomas)

W H I T E H A L L. *Voyez* W I T E H A L.

W H I T E H A V E N, bourg d'Angleterre avec marché dans le Canton du Comté de Cumberland, qu'on appelle *Allerdale*, sur une anse de la mer qui y forme un bon havre. Son principal négoce est en sel & en charbon. Il est à 227 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

W H I T G I F T (Jean) Archevêque de Cantorbéry, étoit natif de Grimsby dans le Comté de Lincoln. Il fut d'abord Vice-Président dans le païs de Galles & Evêque de Worcester. Il donna dans ces deux postes tant de preuves de droiture & d'un savoir peu commun, qu'en 1583 la Reine Elizabeth le jugea digne d'être élevé à l'Archevêché de Cantorbéry. Il s'attacha fort à porter les Non-Conformistes à se soumettre à l'Eglise Anglicane. Il augmenta sa réputation par une conduite sans reproche & par diverses fondations pieuses: celle de l'Hopital & de l'Ecole à Croydon en Surrey est très-considérable. La Reine Elizabeth fit un cas très-particulier de cet Archevêque, le choisit pour le Directeur de sa conscience, & voulut qu'il ne la quittât jamais pendant sa derniére maladie. Aussi prit il tant à cœur la mort de sa bienfaitrice, qu'il mourut bientôt après elle, c'est à dire, le 29 février 1604. * Cambden, *in Vita Elisabethæ.* Le même *in Britannia*, *p.* 159. 202. 471. De Larrey, *Hist. d'Angl. tome* 2. *p.* 379. 634. 674. *Dictionnaire Allemand.*

* W H I T H E R N ou W H I T E-H E R N E, en Latin *Candida Casa*, qu'on croit être l'ancienne *Leucopidia*, ville d'Ecosse dans la province de Galloway, dans sa partie méridionale, sur la côte occidentale du golfe oriental de cette province. Sous l'empire de Théodose *le Jeune*, un Breton, nommé *Ninian*, homme zélé, s'y retira après avoir converti les Pictes méridionaux à la Religion Chrétienne, & y bâtit une église épiscopale à l'honneur de S. Ninian. Durant le régne du Catholicisme, on y alloit en pélerinage de fort loin, pour voir les Reliques du Saint, & en emporter quelque peu de la sacrée poussiére de sa châsse. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1102 & 1103.

W H I T N E Y. *Voyez* W I T N E Y.

W H Y T E. *Voyez* V I T U S.

WIA. WIB. WIC.

WIAT. *Voyez* W Y A T.

W I A T K A ou W I A D S K I, province de la Tartarie Moscovite. Elle a titre de Duché, & elle est placée par Sanson entre celui de Wéliki-Perm, les Czéréмisses, le Royaume de Casan & celui de Sibérie. Cette province prend son nom de la riviére de Wiatka, qui la traverse & se décharge dans le Kam, après avoir baigné Wiatka, ville capitale du Duché épiscopal, défendue par une citadelle, pour la mettre à couvert des incursions des Tartares, & éloignée de Casan de 40 lieues du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W I B A U D ou W I B O L D, Abbé de Stavelo & de Corbie a été un des hommes les plus célébres du XII siécle. Il fut élevé dès son enfance dans le Monastére de Stavelo, & l'on remarquoit en lui, des talens peu communs, joints à une vertu solide. On l'envoya ensuite aux Ecoles de Liége pour y perfectionner ses études. Il fit en peu de tems de grands progrès dans la Dialectique, la Rhétorique, l'Arithmétique, la Géométrie & l'Astronomie. Après cela il songea à se retirer dans une solitude, & choisit celle de l'Abbaïe de Waleiodore. Widric qui en étoit Abbé le chargea de la direction des Ecoles de son monastére. Mais les Moines de Stavelo le sollicitérent si vivement de retourner chez eux, qu'il y revint: au bout de sept ou huit ans ils le choisirent pour leur Abbé en 1130. Il eut dès lors pour amis tout ce que l'Italie & l'Allemagne avoient de plus distingué par la noblesse & par les charges, & tous, jusqu'à l'Empereur Henri V lui même, avoient recours à ses lumiéres & à son discernement. Durant l'affaire des Investitures qui entraîna après soi des guerres fâcheuses, il fit tout ce qui dépendoit de lui pour tenir ses Religieux dans la soumission, & il eut le plaisir de réconcilier Conrad avec l'Empereur, qui se voyant par une revolte nouvelle obligé de reprendre les armes, se servit de ses conseils, & qui ayant dessein de mettre en mer une flotte considérable pour aller porter ses armes en Sicile & ailleurs, choisit Wibaud pour le mettre à la tête de cette expédition maritime. Quelque tems après, il envoya l'Abbé de Stavelo à Naples pour faire préparer & pour disposer la flotte qu'il vouloit mettre en mer. Wibaud se servit de cette occasion pour aller voir le Mont-Cassin, & il tâcha d'y rétablir la paix troublée par un nommé *Rainaud de Toscane* qui y tenoit place d'Abbé. Wibaud revenu vers l'Empereur, se servit de son crédit pour mettre fin à cet ouvrage. Ce Prince pour en venir à bout voulut malgré sa résistance, le faire Abbé de Mont-Cassin. Il eut beaucoup à souffrir pendant le tems qu'il gouverna ce monastére, & il se vit enfin contraint de l'abandonner, après ne l'avoir régi que 44 jours. Alors il se retira vers l'Empereur qui étoit dangereusement malade & qui mourut quelques jours après. Comme il y eut beaucoup de disputes pour lui donner un successeur

ceſſeur à l'Empire, Wibaud ſe déclara pour Conrad qui l'emporta ſur ſes Compétiteurs. Cette élection faite, il revint à Stavelo, & appuyé de l'autorité de l'Empereur il mit à la raiſon les detenteurs des biens de ſon Abbaïe. En 1144, Wibaud fut convoqué à l'Abbaïe de Corwey, pour donner ſon avis au ſujet de Henri, Abbé de ce monaſtére, accuſé de divers crimes, & qui fut dépoſé à Paderborn en 1146. Vers le même tems Wibaud reçut ordre de l'Empereur d'aller à Rome, & apprit à ſon retour que le nouvel Abbé de Corwey étoit mort, & que les troubles recommençoient dans cette Abbaïe. Pour y apporter reméde, on lui donna pour Abbé Wibaud qui ne l'accepta que malgré lui. En 1155, il fut envoyé vers Paléologue, Empereur de Conſtantinople, vers lequel il retourna encore l'année ſuivante. Comme il en revenoit en 1157, il fut, à ce qu'on croit, empoiſonné, & mourut le 19 juillet de la même année dans cette partie de l'Aſie Mineure qui portoit autrefois le nom de *Paphlagonie*. Quelque tems après, ſon corps fut transféré à Stavelo, où l'on trouve une Epitaphe à ſon honneur dans les Annales de Corwey. On a de lui 441 Lettres, outre pluſieurs Actes, Diplomes, &c. que l'on trouve dans la *Collectio ampliſſima veterum Monumentorum*, *&c.* des Péres Dom Martenne & Dom Durand. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

WIBERT, Archidiacre de Toul. *Cherchez* CUIBERT.

WIBOLD. *Voyez* WIBAUD.

WIBOURG, ville & port de mer de Suéde en Finlande, & capitale de la Carélie. C'eſt une place forte, & ſon Evêché eſt ſuffragant de Riga. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* CARELIE.

WIBOURG, ville du Nord-Jutland en Danemarck, dans le Diocéſe de ce même nom. Elle eſt ſituée près du Canal d'Alborg. Son Evêché étoit ſuffragant de l'Archevêché de Lunden, & reconnoit pour ſon Fondateur Suénon Eſthritius, Roi de Danemarck & de Suéde, qui l'établit en 1065. Nibe & Scheve ſont les autres villes du Diocéſe de Wibourg, qui a douze milles de longueur, & qui comprend ſeize Bailliages, trois châteaux aſſez forts, & deux cens dix-huit Paroiſſes. Le territoire de ce païs eſt renommé pour les bons chevaux, que l'on y nourrit. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

WIBURNUS (Gautier) que d'autres nomment WIMBURNUS, Poëte & Orateur, étoit Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint François à Norwich, & floriſſoit vers l'an 1367, ſous Edouard III, Roi d'Angleterre. Il a fait un Poëme en vers hexamétres, à l'honneur de la Vierge; un autre ſur Jeſus Chriſt, & les livres intitulez, *Encomium Chriſtiparæ; Proprietates Terræ Sanctæ.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

* WICBODUS, nommé auſſi WIGBAUD; vivoit dans le huitiéme ſiécle & fut connu & eſtimé de Charlemagne. A la priére de ce Prince, il fit des Queſtions ſur les premiers livres de l'Ecriture, avec ce titre *Quæſtiones in Octateuchum.* Les Péres Dom Martenne & Dom Durand, après avoir examiné ſérieuſement cet Ouvrage qui ſe trouve manuſcrit dans le monaſtére de S. Maximin de Tréves, ſe ſont apperçus que la plus grande partie des Queſtions ſur la Genéſe, ne ſont preſque mot à mot qu'une copie de ce que S. Jérôme & S. Iſidore ont écrit ſur ce livre, & que les Queſtions ſur les livres ſuivans ne ſont qu'une copie du texte d'Iſidore. Au reſte on ne ſait ſi l'Auteur de ces Queſtions eſt le même que ce Whigbaud qui fut Notaire de Charlemagne ou un autre Wigbaud que le même Prince fit Gouverneur de Périgueux en 778, ou quelque autre.

WICCAM (Guillaume) que Polydore nomme WICCHERAM, Archevêque d'Yorck en Angleterre, parvint à cet Archevêché par ſon mérite, & mourut l'an 1285, ſous le régne d'Edouard I, Roi d'Angleterre. De pluſieurs livres qu'il a faits, nous n'en avons qu'un, intitulé, *Memoriale.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WICCAM (Jean) Prêtre Anglois, Docteur de l'Univerſité d'Oxford, a fait des abbrégez ou ſommaires ſur tous les meilleurs Théologiens qu'il avoit lus. Ses Manuſcrits ont été longtems gardez dans la bibliothéque du Collége de Merton, entre autres, l'Abbrégé des *Commentaires*, que Guillaume de Nottingham a faits ſur les quatre Evangéliſtes. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WICCIUS (Thomas) Anglois, Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, étoit Poëte, Orateur & Hiſtorien, & floriſſoit vers l'an 1290, ſous Edouard I, Roi d'Angleterre. Son Hiſtoire contient tout ce qu'il y a de plus remarquable depuis l'an 1066, juſqu'à Edouard I, & a pour titre, *Chronica compendioſa.* Ses autres Ouvrages ſont, *Catalogus Abbatum Oſnienſium; Increpatio Gulæ; Commendationes Vini*, & beaucoup d'autres en proſe & en vers. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WICEGRAD. *Voyez* VIZEGRAD.

WICELIUS (George) Théologien du XVI ſiécle, naquit à Fulde l'an 1501. Il entra de bonne heure dans un couvent, mais il n'y demeura guéres; & non ſeulement il renonça à la vie monaſtique, mais auſſi à la Catholicité, pour ſe faire Luthérien. Il ne perſévéra pas dans cette réſolution, car il rentra dans la communion de l'Egliſe Romaine. Ce fut à l'âge de 30 ou de 31 ans qu'il embraſſa la Religion Proteſtante. Il y devint Miniſtre d'une égliſe, dont il dit qu'on l'arracha par une cruelle perſécution. Juſtus Jonas fut un de ſes plus ardens Antagoniſtes; mais Luther au contraire, écrivit en ſa faveur. Etant rentré dans la communion de l'Egliſe Romaine, il fut pourvu d'une Cure. Enfin, il fut Conſeiller des Empereurs Ferdinand & Maximilien. Le principal caractére de Wicélius a été de ſouhaiter de réünir les Catholiques & les Proteſtans; cependant il demeura jufqu'à la mort dans le ſein de l'égliſe Romaine depuis qu'il y fut rentré. Caſſander avoit pris de lui l'eſprit d'accommodement. Maſius, le Cordelier Ferus, & l'Evêque Jules Pflug, qui avoient été pour l'*Interim*, furent des amis particuliers de Wicélius. On peut juger par là de ſon penchant; mais beaucoup mieux encore par ſes écrits, par *Via regia*, par *Methodus Concordiæ*, *&c.* Il écrivit un prodigieux nombre de livres, la plupart en Allemand, qu'on a traduits en Latin & imprimez pluſieurs fois. Il mourut à Mayence l'an 1593, & y fut enterré dans l'égliſe de ſaint Ignace. Il laiſſa un fils nommé *George* comme lui, qui a publié quelques livres. Pour éviter qu'on ne les confonde, l'uſage a voulu que le pére fût nommé *Major* ou *Senior.* * *Faſciculus rerum expetendarum.* Bayle, *Dict. Crit.*

WICHARD (George) Miniſtre Ecoſſois, qui fut brûlé pour la Religion Proteſtante. Il avoit pris les ſentimens de Luther à l'Univerſité de Cambridge, & de retour dans ſa patrie en 1544, il prêcha avec beaucoup de ſuccès tant à Dundée qu'ailleurs, ſans ſe mettre en peine des défenſes qui lui en furent faites. Un homme de diſtinction, nommé Cockburne d'Ormeſton, lui accorda une ſûre retraite dans ſa maiſon de campagne, ſituée à huit milles d'Edimbourg. David Béton, Cardinal & Archevêque de S. André, ayant ſouvent demandé en vain qu'on le remît entre ſes mains, il vint lui même en 1546, avec les Comtes d'Arran & de Bothwell, auprès de Cockburne, & malgré la parole que les deux Comtes avoient donnée, qu'ils ſeroient garants de la vie de Wichard, il fut mis entre les mains du Clergé Catholique qui le fit conduire dans une priſon au château de S. André. Le 27 février 1546, une aſſemblée d'Evêques, convoquée par le Cardinal, fit le procès à Wichard & le condamna au feu. Le Comte d'Arran, pour lors Régent d'Ecoſſe, envoya un ordre pour faire arrêter la procédure juſques à ſon arrivée. Mais Béton n'en fit que hâter davantage l'exécution de Wichard, qui ſe fit vis à vis du palais & ſous les yeux du Cardinal. Wichard, qui témoigna dans ſon ſupplice une fermeté & une aſſûrance extraordinaires, prédit quelques momens avant ſa fin que le Cardinal, qui maintenant repaiſſoit ſes yeux ſanguinaires de ſon ſupplice, ſe trouveroit dans peu en cette même place dans un état fort ignominieux. Comme la plupart des Ecoſſois regardoient Wichard comme un Martyr & la ſentence portée contre lui comme fort injuſte, les ennemis du Cardinal, & ſur tout Leſlé, avec le Comte de Rothſey, en prirent occaſion de vérifier la Prophétie de Wichard de la maniére qu'on peut le voit à l'article de BETON. De Thou & Buchanan appellent ce Wichard dans leurs Ouvrages *Sophocardius.* * De Thou, *Hiſt. l.* 3. De Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 1. *p.* 514. 515. Buchanan, *Rer. Scotic. l.* 15. *Dictionnaire Allemand.*

* WICHARLEY (N....) Poëte Anglois ſous le régne de Charles II, dans le XVII ſiécle, oſa déclarer ſa paſſion pour celle même que ce Prince diſtinguoit entre ſes Maîtreſſes. Il a fait un *Miſanthrope* & une eſpéce d'*Ecole des Femmes* à l'imitation de Moliére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* WICHE (Richard) Prêtre Anglois d'Hermetsworth dans le Comté d'Eſſex, convaincu d'adhérer à la doctrine de Wiclef, fut dégradé de ſa prêtriſe, & brûlé ſur une hauteur dans la Tour de Londres le 17 juin 1440. Comme il avoit prédit qu'une certaine porte de la Tour s'enfonceroit dans la terre, & que la nuit qui ſuivit ſon ſupplice, elle s'enfonça de la profondeur de ſept piez; la populace commença à l'honorer comme un Saint & un Martyr, fit des pélerinages dans l'endroit de l'exécution, baiſa la terre où elle s'étoit faite, conſerva ſes cendres comme de ſaintes Reliques & lui fit des offrandes. Le Vicaire de Barking qui eſt dans le voiſinage, profitant de cet entêtement du peuple, fit répandre ſecrettement la nuit des herbes odoriférantes, & cette agréable odeur fut regardée comme une preuve inconteſtable de la ſainteté de Wiche. Enfin cette ſuperſtition alla ſi loin, que le Clergé pria le Roi Henri VI, d'ordonner aux Shérifs de Londres & de Middleſex de renvoyer les Pélerins. Ils en vinrent d'autant plus facilement à bout que le Vicaire de Barking découvrit toute la tromperie.

WICHINGHAM (Jean) Religieux Anglois de l'Ordre de ſaint François, dont il prit l'habit fort jeune; vivoit l'an 1362, ſous Edouard III, Roi d'Angleterre. Après avoir fait ſes Humanitez à Norwich dans ſon couvent, il alla à Cambridge, où il fit ſa Philoſophie & ſa Théologie; & s'étant appliqué à l'étude de l'Ecriture Sainte, il s'adonna à la prédication. On a de lui quelques Ouvrages intitulez, *Sermons de tempore; Diſputationes rerum difficillimarum*, *&c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WICHINGHAM (Thomas) Religieux Anglois, de l'Ordre du Mont-Carmel à Norwich, ville d'Angleterre, vers l'an 1372. Après avoir pris en Angleterre les premiéres teintures de la Philoſophie, il paſſa à Cologne, où il fut reçu Docteur en Théologie. De tous les Ouvrages qu'il a faits, il ne nous reſte qu'un livre de Sermons. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WICHINGHAM, Anglois, natif de Norfolck, & Prieur des Carmes, fut Docteur de la Faculté de Paris, Profeſſeur en Théologie, & grand Prédicateur. Il a laiſſé deux Commentaires, qu'il a faits ſur le premier & le ſecond livre du Maître des Sentences, & a compoſé un ſecond Ouvrage, contenant cent ſix Sermons. Ce ſavant homme mourut à Norwich l'an 1381, ſous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

* WICHMANS (Auguſtin) s'appelloit *François* avant que d'entrer en Religion. Il fut Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Norbert dans le couvent de Sainte-Marie à Tongerlo, Bachelier en Théologie, Paſteur & Archiprêtre de Mierlo, puis de Tilborch, & enfin d'Hilvarenbeek. En 1642, on le déclara Coadjuteur de l'Abbé de Verbraecken. On a de lui, *Roſa candida & rubicunda, id eſt, Martyrium Venerabilis Petri Calmpthoutani, Canonici Norbertini; Apotheca ſpiritualium Pharmacorum, contra luem contagioſam, alioſque morbos, ex Sacra Scriptura, Sanctis Patribus & Hiſtoriis authenticis deprompta; Diarium Eccleſiaſticum*

rum de Sanctis contra pestem tutelaribus; Dissertatio Historica de origine & progressu Cœnobii Postulani; Sabbatismus Maximus; Brabantia Mariana, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 95 & 96.

WICHT, isle. *Cherchez* WIGHT.

WICKHAM (Guillaume) Evêque de Winchester, né au village de Wickham dans le Comté de Southampton l'an 1324, fit ses études de Grammaire à Winchester, & outre cela il y aprit les Elémens de Géometrie, la Langue Françoise, l'Arithmétique & la Dialectique. Après quoi on l'envoya à Oxford, où il s'attacha aux Leçons de Louïs Carletan, Professeur en Mathématiques, & à celles de Guillaume Dorachée, Professeur en Jurisprudence. Il demeura près de six années dans cette Université, & s'y fit fort estimer des plus célébres Docteurs. Il s'y seroit arrêté beaucoup plus longtems, si son Patron Nicolas Wédal, Seigneur du village de Wickham, ayant été fait Gouverneur de la province de Southampton par le Roi Edouard III, ne l'eût fait venir auprés de lui pour le faire son Conseiller & son Sécretaire. Il ne pouvoit pas choisir un homme plus propre à cet emploi; car personne n'écrivoit & ne parloit plus poliment en ce tems-là que notre Wickham. De là vint qu'au bout de trois ans, Edinthon, Evêque de Winchester, Grand Thrésorier du Royaume, le choisit pour son Sécretaire. Le Roi Edouard l'ayant vu dans le château de ce Prélat, il ne put s'empêcher de dire qu'il lui trouvoit une mine majestueuse; & dès qu'il eut sçu le bon témoignage que Wédal & Edinthon lui rendoient, il le prit à son service. Wickham fit la Cour à ce Prince avec beaucoup d'assiduité, & s'aquitta très-habilement des commissions qui lui furent confiées. Il répondit d'ailleurs si pertinemment à plusieurs Questions d'Etat que le Roi lui fit, qu'il donna de plus en plus une grande idée de son mérite. Comme il entendoit la Géométrie & l'Architecture, il fut honoré de l'Intendance des bâtimens, & l'on joignit à cette charge celle de Grand Forêtier. Ce fut lui qui dirigea la construction du Palais de Windsor où Edouard étoit né, & y tint tout à la fois en prison un Roi de France & un Roi d'Ecosse. Ayant donc envie d'ériger un superbe monument de ses victoires, il choisit ce lieu plutôt qu'un autre, en fit démolir tous les anciens édifices, & ordonna qu'on y en bâtit de nouveaux avec la derniére magnificence. Wickham chargé de ce soin s'en aquitta glorieusement, & n'y employa que trois années. Ses envieux donnérent un tour si malin à une inscription équivoque qu'il avoit mise sur ce palais (elle pouvoit signifier *Wickham a fait ceci*, ou *ceci a fait Wickham*) qu'ils l'exposérent à l'indignation du Prince; mais il dissipa bientôt cette tempête, & la fit servir à l'augmentation de son crédit. S'étant consacré à l'état ecclésiastique, il se vit pourvu coup sur coup de plusieurs Bénéfices par la libéralité de ce Monarque, qui non content de cela, le fit son premier Sécretaire & Garde du Sceau privé. Pendant qu'il remplissoit les fonctions de toutes ces charges, il fut fait Evêque de Winchester à la place d'Edinthon l'an 1367. Un peu après il obtint la charge de Grand Chancelier, puis celle de Président du Conseil Privé. Pour remplir en même tems les devoirs que lui imposoient ses charges ecclésiastiques & ses dignitez séculiéres, il s'appliqua d'un côté à régler ses mœurs selon la sévérité de la Discipline, & à n'établir dans son diocése que des Curez qui fussent capables de bien instruire leurs paroissiens & qui vécussent exemplairement; & d'autre côté il n'oublia rien pour faire en sorte que la Justice fût exactement administrée. Ayant pressenti en 1371 qu'on lui ôteroit la charge de Grand Chancelier, il prévint ce deshonneur, & la remit entre les mains de son Prince. Edouard revenu en Angleterre, après avoir fait la guerre en France avec beaucoup de bonheur, trouva ses finances dans un grand desordre. Le Duc de Lancastre l'un de ses fils, à la tête de plusieurs Seigneurs, le fut trouver pour se plaindre des Ecclésiastiques qui avoient alors la plupart des charges du Royaume. Il réprésenta que ce n'étoit point à eux à se mêler des affaires temporelles, & que des Laïques s'en aquitteroient plus fidélement & avec plus de bienséance. Le Roi se persuadant que s'il négligeoit ces plaintes, il mécontenteroit une puissante faction, & que s'il éloignoit des charges les Ecclésiastiques, il tireroit de grosses sommes de ceux qu'on obligeroit à rendre compte, se résolut à ce changement. C'est pourquoi Wickham rendit de bonne heure le Grand Sceau. Il demanda permission de retourner à son diocése, & ne l'obtint qu'en 1374. Les Laïques qui furent promus aux charges, les exercérent si mal, qu'on fut obligé d'y remettre les Ecclésiastiques. Le Duc de Lancastre fut éloigné du timon; mais il le reprit, lorsque la mort du Prince de Galles eut fait tomber le Roi Edouard dans une langueur mortelle. Il se déclara violemment contre le Clergé, & il mit tout en usage pour perdre Wickham. Il le fit accuser du crime de faux & du crime de concussion, & le contraignit à comparoître au banc du Roi, comme au tribunal légitime de cette affaire. Il lui fit donner des Juges, qui le condamnérent, sans lui accorder le tems qui lui étoit nécessaire, pour mettre en ordre ses piéces justificatives. Non content de lui ôter tout le temporel de son Evêché, il conseilla à Edouard de le bannir; mais ce Prince, quoiqu'affoibli de corps & d'esprit, rejetta sa proposition. Il se souvint que cet Evêque s'étoit trouvé net de toute rapine, lorsque cinq ans auparavant, on avoit fait rendre compte à tous les Ecclésiastiques, qui avoient administré les Finances. Il soupçouna d'injustice la Sentence, qui venoit de le condamner, & il donna de bonnes espérances aux Députez, que les Evêques lui envoyérent, pour lui demander la cassation de cette Sentence: & comme, en ce même tems, il soupçonna le Duc de Lancastre de quelque mauvais complot, il déclara pour son successeur le Prince Richard son petit-fils; restitua à Wickham tout ce que ce Duc lui avoit fait perdre, & mourut bientôt après. Richard, qui lui succéda, n'avoit qu'onze ans. Il fut donc facile au Duc de Lancastre Chef du Conseil de faire revivre les accusations contre l'Evêque de Winchester. Elles furent réduites à sept chefs, & soutenues devant le Conseil avec une extréme audace par les Délateurs; mais l'accusé les refuta avec tant de force, qu'il fut déclaré absous. Depuis ce tems, il se remplit plus que jamais du noble désir de faire un bon usage des biens que la Providence lui avoit donnez; & comme il ne trouva point de destination plus utile que de fournir à la Jeunesse le moyen d'aquérir les Sciences, il fonda deux beaux Colléges, l'un à Oxford, & l'autre à Winchester. Pendant qu'il travailloit à toutes les choses qui pouvoient perfectionner ces deux beaux établissemens, il fut rappellé à la Cour, & obligé presque par force d'accepter la dignité de Grand Chancelier l'an 1389. Il l'exerça pendant trois ans, d'une maniére qui rendit heureuse la nation: & c'est pour cela qu'il ne put obtenir du Roi qu'avec beaucoup de peine la permission de se retirer, lorsqu'il prévit les grands troubles qui alloient éclorre, & qui lui firent souhaiter une retraite qui le mît à couvert de cet orage. Retourné à son église, il y fit achever la construction du Collége, & bâtit une cathédrale si magnifique, qu'il s'en faut peu qu'elle n'égale celle de S. Paul de Londres. Il fit plusieurs autres dépenses très-utiles au public & aux pauvres; ce qui n'empêcha pas qu'en 1379 il ne se vit exposé à un grand péril. On l'accusa lui & quelques autres de crimes d'état en plein Parlement, mais il en fut hautement justifié. Depuis ce tems-là jusqu'à sa mort, il se tint tranquille dans son diocése, y vaqua à tous les devoirs d'un bon Prélat, & y fut même exemt des agitations qui secouérent violemment l'Angleterre. Il mourut l'an 1404, dans sa 81 année. Il a été exposé à diverses médisances; car entre autres choses on a dit qu'il révéla le secret de la Confession touchant un fils supposé; & quil fit des présens & des promesses à la Maîtresse d'Edouard, pour obtenir la restitution de ses droits épiscopaux. Il fut employé à faire chasser Wiclef. * *Histor. Descript. Vitæ Wickhami*, à Oxford, l'an 1690, *in quarto.* Bayle, *Dict. Crit.*

WICKHAM, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Buckingham, qu'on appelle *Burnham*, est dans une vallée profonde & fertile, sur un ruisseau, qui se rend dans la Tamise. C'est un grand & beau bourg, qui envoye deux Députez au Parlement; & le lieu où les Assemblées du Comté se tiennent ordinairement. Il est à 32 milles de Londres.

WICKLO, petite ville de la Lagénie en Irlande, est capitale du Comté de Wicklo, & située sur la côte, environ à dix lieues de Dublin, vers le midi. Wicklo a un château & un port. * Maty, *Dict. Géogr.*

WICKLO (Le Comté de) contrée de la Lagénie en Irlande, est baignée au Levant par la Mer d'Irlande, & bornée ailleurs par les Comtez de Dublin, de Kildare, de Caterlagh, & de Waterford. Ce Comté peut avoir dix lieues de côtes, & autant de largeur vers le milieu. Il est plein de montagnes & de bois, mal peuplé, & mal cultivé. Ses lieux principaux sont Wicklo, Arklow & Baltinglasse. * Maty, *Dict. Géogr.*

WICLEF (Jean) Anglois. Son véritable nom étoit *Wiclif*, du nom de sa patrie en la province d'York. Il naquit en 1324, fut élevé dans le Collége de Merton, à Oxford, & fut ensuite reçu Docteur dans la célébre Université de cette ville, où il enseigna la Théologie & les saintes Lettres avec beaucoup de réputation. En 1356, il se fit connoître par son Traité du dernier siécle contre les Bénéfices; plus encore en 1360 par un Ecrit contre les Religieux Mendians. Vers le même tems il fut fait Président du Collége de Balial & Curé de Sysingham; puis en 1365, Président du Collége de Cantorbéry. Destitué de cette charge par une Bulle du Pape, il se retira à Oxford, où ses Leçons de Théologie excitérent du bruit. Il affectoit de faire renaître certaines opinions des anciens Philosophes, qu'il débitoit pour de nouvelles découvertes dans les Sciences, & pour des véritez inconnues avant lui à tous les Savans: de sorte qu'il fut suivi d'un grand nombre de Bacheliers & de jeunes Docteurs, qui admiroient la subtilité de son esprit. Lorsqu'il se vit exclus de la Principalité du Collége de Cantorbéry, que l'Archevêque Simon Langham avoit fondé depuis peu à Oxford, & qu'il eut perdu l'espérance d'obtenir l'Evêché de Vigorne, qui lui fut refusé par le Pape, il conçut tant de chagrin, & tant de haine contre le saint Siége & contre tout l'Ordre ecclésiastique, que bien qu'il fût Curé de Lutterworth dans le diocése de Lincoln, il résolut pour s'en venger, d'anéantir, s'il pouvoit, la puissance & l'autorité de l'Eglise. Il crut que le tems lui étoit favorable pour réüssir dans son dessein; car on murmuroit en Angleterre contre les exactions excessives des Légats & des Nonces du Pape, & contre la maniére dont on conféroit les Bénéfices du Royaume en Cour de Rome. Les Ecclésiastiques menoient une vie licencieuse, & les Grands du Royaume paroissoient disposez à profiter des dépouilles des Gens d'église. D'ailleurs pendant que le Roi Edouard III ne songeoit plus qu'à chercher les moyens de prolonger sa vie, le Duc de Lancastre gouvernoit tout; & Wiclef avoit gagné l'esprit de ce Duc, aussi-bien que celui de la Princesse de Galles, mére du jeune Prince Richard, qui devoit succéder à son ayeul. Se voyant en état de faire réüssir son entreprise, il avança certaines propositions, qui tendoient au renversement de l'état ecclésiastique & de l'autorité du Pape, entre autres celles-ci, *Que l'Eglise Romaine n'est point Chef des autres Eglises; que le Pape, & ensuite les Archevêques & les Evêques, n'ont nul avantage sur les Prêtres; que le Clergé, ni les Moines, selon la Loi de Dieu, ne peuvent posséder aucuns biens temporels; que lorsqu'ils vivent mal, ils perdent tout leur pouvoir spirituel; & que les Princes & les Seigneurs temporels sont obligez de les dépouiller de tout ce qu'ils possédent; qu'on ne doit point souffrir qu'ils agissent par voye de justice contre les Chrétiens, ce droit n'appartenant qu'aux Princes & aux Magistrats.* Parce qu'il

qu'il publioit que sa doctrine étoit fondée sur le pur Evangile, & sur cette parfaite pauvreté que Jesus Christ & ses Apôtres avoient eue pour partage, il en voulut donner l'exemple, pour mériter plus de créance. Pour cet effet, il alloit piez nuds, à l'Apostolique ; & très-simplement vétu, accompagné de ses Disciples, qui soutenoient sa doctrine avec une ardeur incroyable. Il parcourut ainsi toute l'Angleterre jusques à Londres, prêchant par tout contre les richesses, le luxe & les abus, lesquels, (à ce qu'il disoit) s'étoient introduits dans l'Eglise depuis l'Empereur Constantin *le Grand* & depuis le Pape Sylvestre. Grégoire XI, qui peu après son arrivée à Rome, fut averti de la conduite de Wiclef, écrivit à l'Université d'Oxford l'an 1377, lui ordonnant de le remettre entre les mains de l'Archevêque de Cantorbéry, & de l'Evêque de Londres, ausquels il écrivit aussi, leur enjoignant de lui faire son procès. En même tems il envoya un autre Bref au Roi d'Angleterre, où il l'avertissoit que la doctrine d'un homme si dangereux n'étoit pas moins pernicieuse à l'Etat qu'à l'Eglise. Mais ces Brefs n'arrivérent qu'après la mort du Roi Edouard, & au commencement du régne du jeune Roi Richard II, son petit-fils, qui n'étoit pas encore en état d'agir.

Le nombre des Partisans de Wiclef étoit si grand dans l'Université d'Oxford, qu'on fit difficulté de recevoir le Bref du Pape, & que l'on se contenta de le lire. Pour les deux Prélats Commissaires, ils citérent Wiclef à comparoître devant leur Tribunal, l'an 1378. Il se présenta hardiment devant ses Juges, parce qu'il avoit de puissans Protecteurs, savoir, le Duc de Lancastre, Henri Percin, Grand-Maréchal d'Angleterre, & particuliérement la Princesse de Galles, mére du jeune Roi, laquelle s'étoit si ouvertement déclarée pour lui, qu'elle envoya dire aux Prélats, qu'ils se gardassent bien de rien prononcer contre ce saint homme. Wiclef fut renvoyé par ces Commissaires, qui se contentérent de la promesse qu'il leur fit de garder le silence sur ces articles. Mais bien loin de leur obéïr, il publia bientôt de nouvelles propositions encore plus hardies que les premiéres, & osa écrire au Pape Urbain VI, nouvellement élu, pour le prévenir & le gagner par ses protestations. Il lui exposa sa doctrine, de la maniére qu'il jugea la plus propre pour se le rendre favorable, le suppliant, ou de la confirmer, s'il la trouvoit orthodoxe, comme il l'espéroit, ou de la corriger, si elle lui paroissoit défectueuse en quelque chose. Sur ces entrefaites le Schisme se forma par l'Antipape Clément VII, & il ne paroît pas qu'on ait agi contre Wiclef à Rome au commencement de ce Schisme. Ce fut alors que ce Docteur produisit le reste de ses sentimens, dont les Hussites & les Protestans Luthériens & Calvinistes ont pris la plupart des articles dans la Réformation. Car, pour ne pas faire ici une longue liste des *huit cens erreurs* que quelques uns assûrent qu'on a tirées de ses Ecrits, outre ce qu'il avoit déja dit contre la Primauté du Pape & l'autorité de l'Eglise, il abolit toutes les cérémonies, tout l'Ordre de la Hiérarchie, les Ordres Religieux & les vœux monastiques, le culte que l'on rend aux Saints, la liberté de l'homme, la tradition, les décisions des Conciles, & l'autorité des Péres de l'Eglise. Ses Disciples disoient hautement, qu'il possédoit parfaitement saint Augustin, dont il avoit en quelque façon l'esprit: c'est pourquoi ils avoient coutume de l'appeller *Jean-Augustin Wiclef.* Enfin Wiclef voulut aussi détruire l'autorité des Princes temporels; car il soutint que, comme le péché ravissoit aux Prêtres & aux Evêques leur pouvoir spirituel, de même il ôtoit aux Princes toute sorte de domaine & de puissance temporelle. Il assûra qu'on ne peut imposer de tribut aux Chrétiens, si l'on ne fait voir clairement par l'Ecriture, que les peuples le doivent en l'occasion, où l'on prétend l'exiger. Il voulut établir l'égalité, puis l'indépendance entre les hommes ; toutes maximes très fausses, & qui tendent au renversement de l'état politique. Aussi, comme ses Disciples les prêchoient par tout l'an 1379 & 1380, il se fit dans toutes les provinces du Royaume, un soulévement général de tous les païsans & des gens de campagne, qui, selon les loix d'Angleterre, étoient obligez, par une espéce d'esclavage, de cultiver les terres de leurs Maîtres. On en vit sous divers Chefs, plus de deux cens mille en armes, qui firent une infinité de desordres, en criant à pleine tête, *liberté.* Ils s'avancérent même au nombre de plus de cent mille jusqu'aux portes de Londres, sous la conduite de Jean Basse, fameux Prêtre Wicléfite; & ayant été reçus dans la ville par le petit peuple, ils y commencérent leurs violences par le massacre de l'Archevêque de Cantorbéry, Chancelier du Royaume, & Grand-Thrésorier. Il fallut que le Roi, pour se mettre à couvert de cette fureur, leur accordât par des lettres patentes toute la liberté qu'ils demandoient, jusqu'à ce que le Maire de Londres ne pouvant plus souffrir une si grande indignité, se jetta sur leur Général, qui étoit un faiseur de tuiles, & le renversa d'un coup d'épée par terre, où il fut bientôt achevé par ceux qui secondérent ce Magistrat. Après ce coup, ces rustres, épouvantez de la mort de leur Général, acceptérent volontiers l'amnistie que le Roi leur accorda, & toute cette canaille se dissipa d'elle même.

Cependant Wiclef demeuroit paisible dans sa retraite, afin qu'il ne parût pas avoir part à ces troubles; même pour témoigner qu'il n'en vouloit qu'aux injustes usurpations des Ecclésiastiques, il envoya au Parlement de Londres l'année suivante 1382, plusieurs propositions en faveur des Princes & des Seigneurs, & contre les droits de l'Eglise, entre autres, celles-ci, *Que ni le Roi ni le Royaume, ne devoient se soumettre à aucun Siége épiscopal; qu'on ne devoit rien lever sur le peuple, qu'après que les biens de l'Eglise auroient tous été employez pour les nécessitez publiques; que le Roi étoit obligé en conscience de confisquer tous les biens des Prélats qui offenseroient Dieu mortellement, & qu'il ne pouvoit employer aucun Evêque dans les charges du Royaume.* En même tems il publia encore d'autres propositions contre la Transsubstantiation, soutenant que le pain & le vin y demeuroient, & qu'ils représentoient seulement le corps de Jesus Christ. Guillaume de Courtenay, Archevêque de Cantorbéry, en qualité de Primat d'Angleterre & de Legat du saint Siége, convoqua à Londres un Concile national, où se trouvérent les Evêques ses Suffragans, & plusieurs autres, avec un grand nombre de Docteurs en Théologie & en Droit Canon, de toutes les provinces du Royaume. L'ouverture s'en fit le 17 mai de l'an 1382, & l'on y condamna vint-quatre propositions tirées des livres de Wiclef, dont les plus remarquables sont celles-ci, *Que la substance du pain materiel & du vin, demeure après la consécration au saint Sacrement de l'autel, & que* Jesus Christ *n'y est point véritablement, réellement, & par présence corporelle; que quand l'homme est contrit, la confession des péchez est superflue; & qu'après Urbain VI, il ne falloit plus reconnoitre de Pape, mais vivre à l'exemple des Grecs, selon ses propres loix.* Le Roi Richard fit ensuite publier sa déclaration du 12 juillet, contre les Wicléfites, & écrivit à l'Université d'Oxford, lui commandant de retrancher de son Corps Jean Wiclef, & tous ses Disciples. Les principaux de ce parti se soumirent au Décret de ce Concile, de peur d'encourir les peines portées par la déclaration du Roi; mais ils retombérent après dans leurs premiers sentimens. Il n'y eut que Philippe Reppington, le plus fort Prédicateur du Wicléfisme, qui se soumit de bonne foi, & qui étant devenu Evêque de Lincoln, employa toute son autorité pour exterminer cette Secte. Les autres s'allérent rendre auprès de leur Maître Wiclef, qui ne se retracta point au Concile de Londres, comme quelques uns l'ont voulu soutenir. Il se tenoit caché dans sa retraite à Lutterworth, pendant que ses Disciples s'exposoient pour défendre sa doctrine; & il y demeura toûjours, jusques à ce que deux ans après en 1384, le deuxiéme décembre, il fut frappé d'une espéce d'apoplexie, lorsqu'il se préparoit à prêcher peu d'heures après, contre saint Thomas de Cantorbéry, le jour de sa Fête, le 29 décembre de l'an 1384. Il mourut le 31, auquel on célébre la Fête du Pape saint Sylvestre, contre lequel il avoit si souvent déclamé, pour avoir souffert qu'on dotât les églises. Le Concile de Constance condamna sa doctrine, & ordonna que son corps seroit déterré, & ses os brûlez; ce qui fut exécuté. Ses Disciples firent encore de nouveaux efforts, pour maintenir sa Secte, répandant par tout ses Ecrits, & en faisant encore d'autres, où ils ajoûtoient de nouvelles propositions, ce qui obligea Jean, Archevêque de Cantorbéry de convoquer, à l'exemple de son Prédécesseur, une seconde Assemblée d'Evêques & de Docteurs à Londres, pour les y condamner. Le Roi Richard fit aussi contre eux un Edit très-sévére, & ordonna que l'on fît une exacte recherche de leurs Ecrits pour les abolir par le feu. Depuis ce tems-là les Wicléfites n'osérent plus paroître en Angleterre, jusques au commencement du régne de Henri V. Alors ayant trouvé un nouveau Chef, ils firent une nouvelle conspiration contre l'état; mais ce Prince les extermina entiérement. Un Gentilhomme de Bohéme, qui étudioit dans l'Université d'Oxford, porta les livres de Wiclef en son païs, où ils firent naître la Secte des *Hussites.* En 1733, M. Léwis, Ministre de Mergare en Angleterre, & Chapelain du Lord Malton, a fait imprimer à Londres une Traduction du Nouveau Testament faite par Wiclef en 1379 ou 1380, & qui n'avoit pas encore été imprimée. * Harpfield, & Thomas Waldensis, *Hist. Hussit.* Sponde. Bzovius, &c. *in Annal.* Florimond de Raimond. Fox, *in Martyr.* Maimbourg, *Hist. du Grand Schisme d'Occident.*

Pour servir de supplément à l'article de Wiclef on peut joindre ce qui suit, extrait en partie de la Vie de ce Docteur, composée par M. Jean Léwis en Anglois. Jean de Wicliffe ou Wiclef, naquit environ l'an 1324, dans la paroisse de Wicliffe, proche de Richemond, bourg de la province d'Yorck. Après avoir fait ses classes il alla à Oxford en 1340, & il fut admis dans le Collége de la Reine. Peu de tems après il passa dans le Collége de Merton, auquel il fut aggrégé. Wiclef se distingua par ses talens & son application. Non content d'exceller dans la Scholastique, il étudia aussi le Droit Civil, le Droit Canon & les Loix d'Angleterre. Il s'appliqua particuliérement à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il écrivit des Notes, & composa des Homélies sur diverses parties des livres sacrez. On lui donna le titre de *Docteur Evangélique.* Après l'Ecriture Sainte, il étudia principalement les Ouvrages de Saint Augustin, de Saint Jérôme, de Saint Ambroise & de Saint Grégoire. L'an 1369, Wiclef s'attira l'estime de l'Université en prenant son parti contre les Moines Mendians, qui prétendoient qu'on devoit leur accorder le titre de Docteurs en Théologie, sans les obliger à subir les examens requis. Wiclef écrivit quelques Discours contre la Mendicité des Moines. L'an 1361, il fut fait Principal du Collége de Baliol. En 1365, il succéda à Wodehall dans la direction du Collége que Simon d'Islip, Archevêque de Cantorbéry, avoit fondé à Oxford. Mais Wiclef fut chassé de ce poste en 1367, par Simon Langham, Archevêque de Cantorbéry, qui affectionnoit les Moines. Wiclef avoit pris le parti du Roi Edouard en 1366, & du Parlement contre le Pape; il ne faut donc pas être surpris s'il déplut à la Cour de Rome, & si l'Archevêque le priva de son emploi. Il fut reçu Docteur en Théologie en 1372, & établi Professeur dans cette Faculté dans l'Université d'Oxford. Ses Leçons étoient applaudies, & on l'écoutoit comme un Oracle. En expliquant la Théologie, il attaquoit les abus & la corruption des Moines Mendians. Les démêlez d'Edouard avec le Pape n'étant pas finis, le Roi envoya des Députez à Grégoire XI, qui siégeoit à Avignon, pour le prier de ne plus disposer des Bénéfices. Wiclef fut un des Députez d'une seconde Ambassade, la premiére ayant été inutile. Etant revenu en Angleterre il se déchaîna contre le Pape, l'appella

Antechrist, le Prêtre orgueilleux de Rome, & un vrai filou; il attaqua aussi le luxe & la vanité des Prélats. Il assûre que l'on voyoit plusieurs Curez qui ne savoient pas les dix Commandemens, & qui n'auroient pu lire un seul verset du Pseautier. L'an 1376, les ennemis de Wiclef envoyérent au Pape dix-neuf propositions extraites de ses Leçons en Théologie & de ses Sermons. Le Pape ordonna par des Bulles du 22 mai 1377, adressées à l'Archevêque de Cantorbéry, & à l'Evêque de Londres, de faire emprisonner Wiclef, s'il étoit vrai qu'il enseignât une telle doctrine, contre l'autorité temporelle du Pape, l'abus des censures ecclésiastiques, & des indulgences papales; & il en écrivit aussi au Roi & à l'Université d'Oxford. Wiclef se mit sous la protection du Duc de Lancastre qui l'estimoit beaucoup. Ce Duc & le Lord Percin, Grand Maréchal d'Angleterre, accompagnérent Wiclef à Londres, où il avoit été cité pour le 19 février 1378. L'Assemblée fut très-tumultueuse & elle se sépara sans rien faire. Wiclef écrivit peu après un Traité touchant *le Schisme des Pontifes;* & peu après encore un autre livre, où il soutenoit qu'il falloit traduire l'Ecriture en Langue vulgaire & rejetter tous les dogmes qui ne sont pas fondez sur les livres divins. Wiclef étant relevé d'une maladie dangereuse, entreprit la Traduction de la Bible en Anglois, qui déplut fort aux Ecclésiastiques. Il attaqua ensuite ouvertement la Transsubstantiation. Le Chancelier de l'Université condamna publiquement la doctrine de Wiclef sur cette matiére, & le Duc de Lancastre, son Protecteur, alla à Oxford pour lui défendre de disputer à l'avenir sur cet article; mais il n'obéït point. Le 17 mai 1382, l'Archevêque de Cantorbéry convoqua une assemblée, qui condamna plusieurs propositions que Wiclef avoit enseignées. Le Roi ordonna au Chancelier de l'Université d'Oxford de chasser ceux qui auroient la hardiesse de recevoir chez eux Wiclef, ou ses partisans; & de saisir les livres écrits par ce Docteur. Wiclef écrivit une défense de ses opinions & se récria fortement contre la Cour ecclésiastique qui lui imputoit des sentimens qu'il détestoit. Les persécutions suscitées contre Wiclef n'empêchérent pas que ses Disciples ne se multipliassent prodigieusement; de sorte que l'Historien *Knyghton* dit que de deux hommes que l'on rencontroit, il y avoit un Disciple de Wiclef. Il fut pourtant obligé de quitter son Professorat, & de se retirer dans sa Cure à Lutterworth, où il continua de travailler à la réformation de l'Eglise. Il écrivit contre la Croïsade qu'Urbain VI voulut faire entreprendre contre les François. Wiclef ne vécut pas longtems après s'être retiré à Lutterworth. Il fut attaqué d'une paralysie & mourut le 31 décembre 1384. En 1400, le Parlement fit une loi contre le Wicléfisme. Il n'y alloit pas moins que du feu pour lire, enseigner, & favoriser les livres ou les gens qui en faisoient profession. Ce ne fut qu'en 1428, que Richard Flemming, Evêque de Lincoln, à la sollicitation du Pape, fit ouvrir le caveau de Wiclef, brûler ses os, & jetter ses cendres dans un courant qui porte le nom de *Swift.* Jean Balée dit que Wiclef avoit publié plus de 150 livres, & Æneas Sylvius témoigne qu'il avoit écrit plus de deux cens volumes. Voici le titre de quelques uns de ses Ouvrages, *De Christo & Antichristo; De unico salutis Agno; De defectione a Christo; De Veritate Scripturæ; De Fide Evangelii; De Dotatione Ecclesiæ; De Apostasia; De Blasphemia; De Servitute Civili; De Civili & Ecclesiæ Dominio; De Abominatione desolationis; De Fonte errorum; De Otio & Mendicitate; De Reductione Simplicium; De quaternario Doctorum; De quintuplici Evangelio; De Diaboli millenario; De Origine Sectarum; De Purgatorio piorum; De Satanæ astu contra fidem; De Ministrorum conjugio; De statuendis Pastoribus per plebem; De Simonia Sacerdotum; De non saginandis Sacerdotibus; De Bullis Papalibus; De Papa Romano & ejus nequitiis; De Episcoporum & Curatorum erroribus; De hypocritarum Imposturis; De Falsatoribus Legis divinæ; De Fratrum nequitiis; Dialogus de Fratribus; Super pœnitentiis injungendis; Impedimenta Evangelizantium; In Prophetiam Hildegardis; De Quidditate Hostiæ Consecratæ; De Ritibus & Fide Sacramentorum; Ceremoniarum Chronicon; Collectiones contra Dominicanos; Metaphysica; Speculum Cleri per Dialogum; Speculum Secularium Dominorum; Lectiones in Danielem & Apocalypsim Joannis.* * *Mémoires Littéraires de la Grande Bretagne, tome* 7. *p.* 119. *&c. Bibliothéque Angloise, tome* 9. *p.* 138. Lenfant, *Hist. du Concile de Constance.* Freheri *Theatrum*, p. 80. *&c.*

WICMANS. *Voyez* WICHMANS.

WICQUEFORT (Abraham) Hollandois de naissance, quitta sa patrie étant encore fort jeune & chercha à faire sa fortune en France. L'Electeur de Brandebourg le nomma son Résident à la Cour de France. Après qu'il eut demeuré pendant 32 ans dans ce poste, il tomba dans la disgrace du Cardinal Mazarin, qui l'accusa d'avoir écrit en Hollande diverses historiettes de la Cour, les amourettes du Roi & divers avis secrets sur la famille de Mazarin. Peut-être aussi qu'il avoit fait paroître trop de penchant pour le parti du Prince de Condé. A tout ceci il faut encore ajoûter la haine de Le Tellier, ce fameux Ministre d'Etat, dont l'esprit vindicatif ignoroit toute réconciliation. Lors donc qu'en 1658, Monsieur de Brand eut reçu le caractére d'Envoyé de l'Electeur de Brandebourg, on saisit cette occasion pour signifier à Wicquefort de quitter la Cour & le Royaume. Comme un établissement de tant d'années rendoit son départ fort difficile, on lui prolongea d'un mois le terme dans lequel il devoit se retirer. Mais avant l'expiration de ce terme il fut mis à la Bastille, d'où il ne fut élargi qu'en 1659, & d'où on le conduisit jusques à Calais. Il devoit son élargissement au Ministre de Brandebourg, & la Cour de France tâcha d'excuser l'emprisonnement de Wicquefort sur ce que l'Electeur de Brandebourg avoit déclaré à M. Blondel qu'il ne se mêloit pas de cette affaire. Wicquefort pendant son séjour à Paris, ne fit pas tant les affaires de Brandebourg que les siennes, en se louant pour correspondant de toute sorte de nouvelles à divers Princes de l'Europe. La haine du Cardinal fut apparemment bientôt calmée, puis que trois mois après il proposa à Wicquefort par une lettre de retourner en France en lui promettant une pension annuelle de 1000 écus qui lui fut effectivement payée avec beaucoup de régularité jusques à ce que la guerre, qui éclata entre la France & les Hollandois, le priva de cet avantage. Wicquefort témoigna toûjours un grand dévouement pour la France; peut-être qu'il le fit par un esprit de vengeance contre le Prince d'Orange. Le Comte d'Estrade s'en servit auprès de Dom Etienne de Gamarra & eut tant de confiance en lui, que dans ses lettres à M. de Lionne il s'en rapportoit aux lettres de Wicquefort. Celui-ci trouva en Hollande un puissant Protecteur dans la personne de Jean De Wit, pour l'honneur duquel il entreprit d'écrire l'Histoire de la République des Hollandois jusques à son tems. Mais lorsque l'impression de ce grand Ouvrage étoit déja commencée, l'Auteur fut accusé d'une correspondance secrette avec les ennemis de l'Etat, parce qu'il avoit vendu pour une somme d'argent au Chevalier Williamson, Ambassadeur d'Angleterre, les originaux des avis secrets que Mylord Howard, l'espion des Hollandois en Angleterre, avoit écrits en Hollande, & qui avoient été confiez a Wicquefort pour les traduire. Cette affaire fut fort périlleuse pour Howard; & Wicquefort de son côté étoit en danger de perdre la tête en Hollande. Tous deux conservérent la vie par la déclaration que les Hollandois firent que Wicquefort seroit traité chez eux sur le même pié qu'on traiteroit Howard en Angleterre. Wicquefort chercha de détourner l'orage dont il étoit menacé, en disant qu'il étoit au service de la Maison de Lunebourg; mais les Hollandois réfléchirent fort peu sur cette défaite & continuérent le procès intenté à Wicquefort, dont la sentence finale porta qu'il seroit détenu en prison le reste de ses jours & ses papiers & ses biens confisquez. Son fils fit imprimer cette sentence en 1676, en Allemagne, aveç des Remarques qu'il adressa aux Ambassadeurs Plénipotentiaires assemblez à Nimégue, en les suppliant de prendre en main la cause de son pére, & de regarder son élargissement comme une affaire qui les regardoit. Cette priére trouva peu d'entrée, & Wicquefort demeura aux arrêts jusques à ce que par l'assistance d'une de ses filles, il trouva le moyen de se sauver de la prison le onziéme février 1679, justement dans le tems qu'on avoit résolu de le traduire à Loevenstein pour s'en mieux assûrer. Il se réfugia à la Cour du Duc de Zell d'où il repartit en 1681, s'étant apperçu que le Duc ne s'employoit pas aussi chaudement qu'il souhaitoit pour obtenir des Hollandois la révocation de la sentence portée contre lui. Son Histoire de la République des Hollandois est celui de ses Ouvrages qui a le plus fait de bruit. Le Pensionnaire De Wit, à l'honneur duquel il avoit entrepris cet Ouvrage, lui fournit tous les Mémoires nécessaires pour cet Ouvrage. L'emprisonnement de Wicquefort en interrompit l'impression; mais la prison ne l'empêcha pas de continuer ce travail. Quoiqu'il se trouvât alors dans des circonstances fort délicates, il se servit d'un stile mordant & satyrique contre les principales Personnes de l'Etat; c'est aussi ce qui mit obstacle à l'impression de l'Ouvrage. En 1669, il avoit déja traité avec deux Libraires de la Haye & étoit convenu avec eux que la partie historique de l'Ouvrage feroit deux volumes *in folio*, & que les Actes publics en rempliroient six autres. Les Libraires obtinrent à la vérité un ordre du Prince d'Orange, en conséquence duquel le Manuscrit enlevé leur devoit être restitué, & en 1680, ils obtinrent une résolution des Etats, par laquelle il leur étoit non seulement permis de continuer l'impression de l'Ouvrage de Wicquefort; mais de plus il leur étoit promis de leur fournir toutes les piéces nécessaires pour sa perfection. Mais les Libraires demandérent encore un dédommagement de la perte qu'ils avoient soufferte par tous ces délais, à quoi les Etats ne voulurent point entendre. Le Libraire mourut enfin en 1717, dans un pauvre état, & le premier tome de l'Ouvrage en question parut à la Haye en 1719. Wicquefort s'est aussi rendu célébre par son Traité *des Ambassadeurs*, dans lequel il a inséré plusieurs Mémoires secrets. L'occasion qui lui fit entreprendre cet Ouvrage, fut un Traité écrit en François, où il s'agissoit de l'emprisonnement du Prince de Furstemberg, & où l'Auteur s'efforçoit de prouver qu'un Prince peut exercer la jurisdiction sur ses Sujets, lors même qu'ils se trouvent en sa Cour, avec le caractére public de Ministre d'une Puissance étrangére. Comme l'exemple de Wicquefort étoit allégué dans ce traité & que la conduite des Etats à son égard y étoit approuvée, il écrivit ses *Mémoires touchant les Ambassadeurs & les Ministres publics*, à Cologne, 1677, & s'efforça de renverser cette doctrine. Un inconnu, que quelques uns nomment *Galardi*, fit paroître là-dessus, *Reflexions faites sur ces Mémoires & une réponse au Ministre prisonnier.* Wicquefort fit imprimer deux fois de suite ses Mémoires qu'il changea & augmenta considérablement. Il ne faut pas confondre avec ce Wicquefort un autre *Jaques de Wicquefort*, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller du Landgrave de Hesse, & son Résident auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, dont la correspondance avec Gaspard Barlæus fut imprimée à Amsterdam en 1696. * *L'Ambassadeur & ses fonctions. Réflexions sur les Mémoires, p.* 35. 36. Pufendorf *de Reb. Brandeburg. l.* 7. *p.* 437. Presbeuta, *de Jure Legat. p.* 199. Bernard, *Nouvelles de la République des Lettres, mois d'avril* 1702. *p.* 420. Basnage, *Annales des Provinces-Unies, p.* 7. *Lettres de M.* J. de Wicquefort. Burnet, *Mémoires Hist. de la Grande Bretagne. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

WICTERIC, vint-deuxiéme Roi des Goths, s'empara du Royaume l'an 603, du vivant même de Liuba II. Il eut plusieurs guerres contre les Romains, sans rien faire qui lui pût aquérir de la gloire. Son régne ne dura que six ans & dix mois; car comme il avoit tué Liuba, pour se rendre maître du Royaume, les parens de ce Prince innocent pensérent au moyen de ven-

venger sa mort, & tuérent ce meurtrier à table pendant son dîner. * *Biblioth. Hispan.*

WID. WIE. WIF. WIG. WIH.

WIDA ou WE'DA ou WEIDA (Herman de) *Voyez* HERMAN V, Archevêque de Cologne.

WIDDING. *Voyez* VIDDING.

WIDKIRCH. *Cherchez* FELDKIRCK.

WIDMANSTADIUS (Jean-Albert) Jurisconsulte, & Chancelier des provinces de l'Autriche Orientale, est le premier qui ait publié le Nouveau Testament Syriaque, qu'il fit imprimer à Vienne l'an 1572, en caractéres Syriaques, aux dépens de l'Empereur Ferdinand. Il avoit eu cet Exemplaire Syriaque de Moïse, Prêtre de Merdin, & qui étoit par conséquent à l'usage des Jacobites de ce païs-là. On ne trouve point dans cette édition Syriaque, la seconde Epître de saint Pierre, la seconde & la troisiéme de saint Jean, l'Epître de saint Jude, ni l'Apocalypse, parce qu'ils n'étoient point dans l'Exemplaire manuscrit de ce Prêtre Merdin. Widmanstadius a mis à la tête de son Nouveau Testament Syriaque, une docte préface en forme d'Epître dédicatoire, & à la fin divers Alphabets Syriaques, & plusieurs priéres en cette Langue, écrites en caractéres Syriaques, Hébreux & Latins, pour faciliter la lecture de cette Langue, qui étoit alors connue de très-peu de personnes. * M. Simon.

WIDRED, Roi de Kent, fils d'Egbert, commença à régner en 685, conjointement avec Swabert, & seul en 695.

WIED (Herman de) *Voyez* HERMAN V, Archevêque de Cologne.

WIED, Comté, petit païs du Westerwald en Allemagne, est autour de l'emboûchure du Wied dans le Rhin, entre les terres de Cologne, de Juliers & de Tréves, & les Comtez de Sayn & d'Isembourg. Ce Comté a peu d'étendue, & n'a de considérable que deux bourgs, qu'on nomme *le Vieux* & *le Nouveau Wied*, le premier sur la riviére de ce nom, & l'autre sur le Rhin. Il a eu ses Comtes particuliers, dont le dernier le donna à Frédéric de Runkel, fils de sa niéce. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIELAND (Philippe) Gentilhomme du Païs-Bas, fut Conseiller au Parlement de Malines, puis Président en celui de Flandre, & Maître des Requêtes de Philippe I. Il écrivit une Histoire de Flandre, outre divers autres Traitez, & mourut l'an 1518. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 780 & 781. Sandére, *de Gand. Script. l.* 3. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 10. *Consultez* Le Pére Philippe Labbe, *de Philippis.*

* WIELEN (Jean-Stalpart Vander) de la Haye en Hollande, Docteur en Théologie & Licentié en Droit Civil & Canon, se distingua par la régularité de sa vie. On a de lui, *Iter Romanum* sous le nom de *Pierre* Reiferius; *Vita Sanctæ Agnetis;* en vers, *sive Contemptus mundi muliebris; Extractum Catholicum, sive Cantilenæ de præcipuis Fidei Capitibus adversus Hæreticos; Annus aureus, cujusque diei dominici ac Festi Evangelica continens.* Il mourut à Delft, en 1630, la veille des Saints Innocens. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 566.

WIELICZ, bourg du Palatinat de Cracovie en Pologne, environ à deux lieues de la ville de Cracovie vers le Levant. Il y a en ce lieu des mines de sel aussi dur que la pierre, qui furent découvertes l'an 1252, & qui ont toûjours fourni une quantité incroyable de sel. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIELISS, petite ville de Lithuanie, est au confluent d'une riviére qui porte son nom, avec la Dwine, environ à 23 lieues au dessus de la ville de Witebsk. * Maty. *Dict. Géogr.*

WIELKILUKI, ville du Duché de Reschow en Moscovie, est bien fortifiée, & située sur une montagne près de la riviére de Lowat, environ à 42 lieues de Reschow vers le Couchant, & à 30 de Novogrod-Wéliki vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIELUN, ville avec Châtellenie, est dans le Palatinat de Sirad en Pologne, à sept ou huit lieues de la ville de Sirad vers le midi. Les Suédois ruïnérent Wielun l'an 1656; mais on l'a réparée depuis. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIENNERWALD, c'est à dire, *la Forêt de Vienne:* c'est la partie méridionale de la Basse Autriche. Le Danube la sépare du Manhartzberg, qui est la septentrionale. L'Ens la sépare presqu'aussi de la Haute Autriche; la Stirie la confine au midi, & la Basse Hongrie au Levant. On divise ce païs en deux quartiers. Le *Bas Wiennerwald*, qui est aux confins de la Hongrie, & le *Haut Wiennerwald* qui est vers la Haute Autriche. On voit dans le premier, Vienne, capitale des Etats d'Autriche, Neustat, Neubourg, Baden & Bruck; & dans le dernier, Tuln, Trasmaur & S. Polten. Au reste, ce païs est celui du Norique qu'on nommoit anciennement *Deserta Boiorum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

WIEPRZ, anciennement *Aptus*, riviére de Pologne, a sa source dans le Palatinat de Belcz, baigne Krasnoslaw dans celui de Chelm, & traverse celui de Lublin, où elle se décharge dans la Vistule, vis à vis de Radon. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIER (Jean) dit *Piscinarius*, né l'an 1515 à Grave sur la Meuse, dans le Duché de Brabant, commença ses études en Allemagne sous Corneille Agrippa, & les continua à Paris & à Orléans; puis il voyagea en Afrique & en Candie, où il assûre qu'il vit une chose qui semble incroyable. Il écrit dans son livre des Sorciers, qu'un païsan y ayant été blessé d'une fléche au dos, rendit après quelques années, par le fondement, le fer de la fléche qui étoit demeuré dans son corps. Lorsqu'il fut retourné dans son païs, il fut Médecin du Duc de Cléves, & exerça cette charge pendant trente ans ou environ, avec beaucoup d'honneur & de succès. C'étoit un homme extrémement docte, mais qui prit la protection des Sorciers contre les Juges qui les condamnoient au dernier supplice. Il prétendit faire voir que tous ceux que l'on accusoit du crime de sortilége, étoient des personnes à qui la mélancholie avoit troublé le cerveau, & qui s'imaginoient sans raison & contre la vérité, qu'ils avoient commerce avec le Diable; qu'ainsi ils étoient plus dignes de compassion que de châtiment. Bodin prétend dans sa *Démonomanie*, que Wier n'avoit voulu adoucir les peines des Sorciers, que pour en augmenter le nombre, & que son sentiment étoit rempli d'impiété, & ouvroit la porte à l'Athéïsme. En effet, il enseigne mille sorcelleries & apprend les mots, les invocations, les cercles, les figures & les caractéres des plus grands Sorciers qui furent jamais. De plus, il a fait l'Inventaire de la Monarchie Diabolique, avec les noms & surnoms de cinq cens soixante-douze Princes des Démons, & de sept millions quatre cens cinq mille neuf cens vint-six Diables, sauf erreur de calcul. Il compte par Légions les petits, & en met cinq mille six cens soixante & six en chaque Légion, ajoûtant leurs qualitez & leurs propriétez. Il dit aussi qu'ayant trouvé dans le cabinet de son Maître Agrippa, la Stéganographie de Trithéme, avec les noms des Démons, & les priéres dont il falloit se servir pour les invoquer, il la transcrivit tout entiére: d'où Bodin conclut que Wier étoit lui même un insigne Sorcier; mais il n'y a rien de pareil dans cette Stéganographie. Il mourut à Tekelembourg l'an 1580, âgé de 73 ans. Wier étoit d'un tempérament si robuste qu'il assûre, que quoiqu'il passât trois ou quatre jours sans boire & sans manger, il n'étoit nullement incommodé d'un jeûne si extraordinaire. Ses Oeuvres imprimées sont, *De Scorbuto; De morbo iræ, & curatione ejus; Medicarum Observationum liber; De Dæmonum præstigiis, & incantationibus, libri sex; De Lamiis, & liber Apologeticus in Pseudomachiam Dæmonum.* Un Traité *de Varenis*, maladie populaire dans la Westphalie, en Allemand, & traduit en Latin par Henri Wier. * De Thou, *Hist.* Melchior Adam. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 434 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

* WIERINGEN, isle du Zuiderzée, à l'est de la partie septentrionale de la Nord-Hollande. Elle s'étend du sud-ouest au nord-est, a près de deux lieues de longueur & près d'une demi-lieue dans la plus grande largeur. Ce nom lui a été donné du mot Flamand *Wier* qui est une sorte d'herbe qui croit au fond de la mer, & que les François appellent *Varech*, *Sart* ou *Guémon*: elle croit en grande quantité autour de cette isle.

WIERLANDT. *Voyez* WIRLANDT.

WIESENSTAIG, Comté dans le Cercle de Souabe, entre le territoire d'Ulm, & le Duché de Wirtemberg. Il n'a que quatre lieues de long, & une à deux de large. Le gros bourg de Wiesenstaig, orné d'un château, en est le seul lieu considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIFLISBOURG ou WIFLISPURG. *Voyez* AVENCHES.

WIFLISBOURGERGOW, c'est à dire, *le Territoire d'Avenches*, est une des quatre contrées générales de la Suisse, & est entre la riviére d'Aar, le Valais, le Lac de Genéve & le Mont-Jura. Elle renferme le païs de Vaud, le Comté de Neufchâtel, la petite République de Bienne, le Canton de Fribourg, & la partie de celui de Berne qui est au midi de l'Aar. Avenches en étoit autrefois la ville capitale. Aujourd'hui on y voit Berne, Fribourg, Lausane, Neufchâtel, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIFRED ou WIFROY, Comte de Berry dès l'an 828, sous le régne de Louïs *le Débonnaire*, Pepin étant Roi d'Aquitaine, est célébre par sa noblesse. L'Auteur de la Vie de saint Genou assûre qu'il étoit de race royale, & issu d'un de ces nobles François que Pepin avoit laissez l'an 762 à Bourges, pour faire la guerre à Gaifre, Duc d'Aquitaine, & qu'*Ode* sa femme étoit aussi d'une Maison très-illustre. L'Auteur de la Vie de saint Jacques l'Hermite, ajoûte qu'*Agane* leur fille & héritiére fut mariée à *Robert*, le premier du Palais de Pepin, Roi d'Aquitaine, son beau-frére; & il les fait d'une race royale: ce qui ne pouvant convenir, ni à la race des Carlovingiens, ni à celle des Mérovingiens, on ne sait si ces deux Auteurs n'ont pas eu égard à la dignité dont on prétendoit que leurs ancêtres eussent joui dans quelqu'une des nations Françoises, avant qu'elles se fussent réünies toutes sous un même Roi. Wifroy & Ode sa femme, fondérent l'Abbaïe de L'Etrée, dite de Saint-Genou, & la dotérent de leurs biens l'an 828. Comme Wifroy pouvoit avoir des biens en Austrasie, on croit qu'il pourroit bien être le Wifroy qui assista l'an 844, au couronnement de l'Empereur Louïs II, fils de Lothaire. Les mélanges des biens & la conformité des intérêts, persuadent que Raoul, Archevêque de Bourges, fils de RAOUL, Comte de Querci, étoit de la même Maison. Le Comte Raoul s'attacha au parti de Pepin, & donna retraite à ceux qui lui étoient fidéles, dans le païs de Turenne, où Louïs *le Débonnaire* ne put les forcer; ainsi qu'on le lit dans les Annales de Metz. Pepin lui donna depuis quelques biens en Limosin. Il mourut l'an 843, & laissa de sa femme *Egane*, fille d'*Imon*, Comte de Périgord, 1. GODEFROY qui suit; 2. *Raoul*, Archevêque de Bourges; 3. *Robert*, mari de *Rotrude*, inhumée à Beaulieu; 4. *Landri*; & 5. *Ismène*, Abbesse de Sarasac, monastére en Querci, ruïné.

GODEFROY eut trois fils de *Gerberge*, savoir, *Godefroy* II, *Gosfrid* & RANULFE, mentionnez dans trois Chartres de Beaulieu, des années 866, 867 & 878, données par Justel, *Hist. de la Maison de Turenne.* Le premier de ces trois fréres ne reparoît en Aquitaine que vers le tems de la mort de Charles *le Gras*, où il voulut obliger le Comte de Saint-Géraud d'Aurillac à se reconnoître son Vassal, étant assisté d'Adaleime, frére d'Aymar, & fils d'*Emenon*, Comte de Poitiers, lequel n'y put réüssir, & mourut peu après à Turenne. On ne fait pas bien ce que Gosfrid devint. André Du Chêne dans ses Notes sur la Bibliothéque de

de Clugny, croit qu'il pourroit être ce Gosfrid, dont les enfans avoient envahi les honneurs du fils du Comte Eudes, qu'ils retinrent par conceffion du Roi Louïs *le Bégue*, de l'an 878, après lui avoir fait foumiffion. On le croiroit ce *Gosfrid*, dont il eft fait mention dans la lettre de Foulques, Archevêque de Rheims au Roi Arnoul, qui pour fe délivrer du Roi Eudes fon ennemi, avoit fait parler à l'Archevêque de lui oppofer un autre Roi; ce qui donna lieu au rétabliffement de Charles *le Simple*, car il eft fûr qu'il y avoit alors de grandes liaifons entre ces Comtes & Aymar, qui eut de grands démêlez avec le Roi Eudes, quoique depuis, Aymar devenu Comte de Poitiers, les abandonnât: d'où vient qu'on ne retrouve Ranulfe, le dernier des trois fréres, qu'en 935, après la mort d'Aymar & de la Reine Emme, fœur d'Eudes.

Ranulfe eut d'*Elifabeth*, un fils nommé Robert, qui n'eut des biens de fes ancêtres que quelques alleus, les Comtes ou Gouverneurs de provinces commençant dès-lors à s'approprier leurs Gouvernemens. Dans une Chartre rapportée par Juftel, Robert eft dès 935 appellé *le Vieux Comte*, pour le diftinguer de fon fils Bernard, appellé déja Comte, qu'il avoit eu de *Blitgarde* ou d'*Erminfinde*. On trouve enfuite le Comte Bernard dans une Chartre de l'an 941. C'eft à lui que Géraud, cinquiéme Abbé d'Aurillac, abandonna plufieurs Terres nobles, ainfi qu'au Comte de Carlat, & à divers autres pour avoir leur protection. Il fut auffi Vicomte du Bas Limofin après Aymar, Seigneur d'Echelles, Abbé Laïc de Tulle, dont les Religieux voulurent auffi l'avoir enfuite pour Avoué. Mais il renonça depuis au Vicomté, qui paffa à fon gendre *Archambaud*, Seigneur de Comborn & de Ventadour, lequel avoit époufé *Sulpice*, fa fille aînée, comme *Ranulfe* Cabridelli, Vicomte d'Aubuffon, avoit époufé la cadette.

Bernard, outre ces deux filles, eut un fils nommé Aymar, *tige des Sires de* Souillac, né de fon fecond mariage avec *Dédane*, laquelle retint quelque tems Turenne, dont Archambaud aquit depuis la poffeffion. Dédane & fon fils font nommez dans une Chartre de Tulle, dans Juftel. * Du Chêne, *Hift. de France.* Labbe, *Bibliotheca.* Sainte-Marthe, *Gallia Chrift.* Juftel, *Hift. de la Maifon de Turenne.* La Thaumafliére, *Hift. de Berri.*

W I G A N, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie méridionale du Comté de Lancaftre, fitué fur la riviére de Dowles, qui fe rend à l'embouchure de la Ribble, eft habité par plufieurs bons Marchands qui négocient dedans & dehors le païs. Près de ce lieu il y a le meilleur charbon d'Angleterre, qu'on appelle *Cannel.* Il y a auffi près de là une fontaine ardente. Il eft à 195 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

W I G B A U D. *Voyez* W I C B O D U S.

* W I G G E R S (Jean) de Dieft en Brabant, naquit en 1571, le jour de la Fête de S. Jean l'Evangélifte. Après avoir fait fes premiéres études dans la ville de fa naiffance, il alla les continuer à Louvain, où il fit un Cours de Philofophie & de Théologie. Cinq ans après il eut charge d'enfeigner la Philofophie, & après s'être acquité de cet emploi pendant quelques années, il fut appellé à Liége, pour y avoir la direction du Séminaire, & pour y enfeigner la Théologie. Quelques années après, il retourna à Louvain pour y être Préfident du Séminaire & Profeffeur en Théologie: charge qu'il exerça 26 ans de fuite avec un extrême applaudiffement. On a de lui, *Commentaria in Primam Secundæ, de Fine ultimo, de Gratia, de Legibus; In Secundam Secundæ a Quæftione prima ufque ad Quæftionem quadragefimam fextam, de Virtutibus Theologicis, Fide, Spe & Charitate; In Secundam Secundæ a Quæftione quadragefima feptima ad centefimam feptuagefimam primam, de Jure, & de Juftitia, cæterifque Virtutibus Cardinalibus; in Tertiam partem ufque ad Quæftionem vigefimam fextam, de Verbo incarnato.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 582 & 583. *Voyez auffi le Supplément de Paris* 1736.

W I G H T, *Vecta* ou *Vectis*, ifle vers la côte méridionale d'Angleterre. Elle a environ 60 milles de tour, & contient 36 Paroiffes. Elle a deux bourgs où l'on tient marché, & qui ont le privilége de députer au Parlement, favoir, *Newport* & *Yarmouth. Newport* a été connu autrefois fous le nom de *Médéna.* Près de ce bourg eft le château de Caresbrok. Il eft fur une hauteur environnée d'un double foffé, & fes murailles font foutenues par un bon rempart, où il y a toûjours quantité d'artillerie. Ce fut dans ce château que les Parlementaires d'Angleterre tinrent le Roi Charles I prifonnier. L'air de cette ifle eft pur & fain, & les terres y font fertiles en grains & en pâturages: d'où vient qu'on y nourrit quantité de bêtes à laine. On trouve beaucoup de bêtes fauvages dans les bois qui font vers la partie feptentrionale. Les Infulaires aiment le travail & la guerre, & s'exercent dans la navigation. Cette ifle dépend pour le fpirituel de l'Evêché de Winchefter; & pour le temporel, du Comté de Hant ou Southampton. Elle a eu un Roi particulier. Le Roi Henri VI l'érigea en Royaume en faveur de Henri de Beauchamp, & joignit à cette Couronne le titre de premier Comté d'Angleterre; mais la mort de ce nouveau Roi mit fin à fes deux dignitez. * Davity. Briet. Blaeu.

W I G H T H O N, bourg d'Angleterre avec marché, eft dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Hartill*, à 147 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* W I G H T O N ou W I G H T O U N, bourg ou petite ville d'Ecoffe, dans la province de Galloway, fur la côte occidentale du golfe le plus oriental de ce Comté, a un bon port, à peu près au nord de Withern, à la diftance d'environ trois lieues.

W I G N E R O D. *Voyez* V I G N E R O T.

W I G O R N E. *Voyez* W O R C E S T E R.

* W I H I T Z, B I G I H O N, B I H A T Z ou B I H A C Z, ville capitale de la Croatie Turque, fituée dans un petit lac, formé par la riviére d'Unna, à quinze lieues de Zara vers le nord. Elle eft bien fortifiée. * Maty, *Dict. Géogr.*

W I L.

WILBRAND, d'Oldembourg, Chanoine de Hildesheim, fit l'an 1211 le voyage de la Terre-Sainte, & en écrivit la Rélation, dont une partie nous a été donnée par Allatius dans fon recueil de piéces, imprimé à Cologne l'an 1653. Allatius dit que cet Auteur eft favant & curieux: fon ftile eft ferré & hiftorique; mais il fe fert de quantité de mots barbares. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du XIII fiécle.*

W I L B R O D ou W I L B R O R D (Saint) né vers l'an 658, dans la Northumbre ou Angleterre feptentrionale, eut pour pére le Bienheureux Ulgils. Sa mére le portant encore dans fon fein, crut voir en dormant une nouvelle lune, qui étant devenue pleine, entra par fa bouche dans fes entrailles, & les rendit toutes brillantes. Effrayée de ce fonge, elle alla confulter un faint Prêtre, qui lui prédit qu'elle auroit un fils qui brilleroit par l'innocence & la pureté de fes mœurs, & qui diffiperoit les ténébres du Paganifme par la lumiére de la vérité. Il fut élevé dès l'âge de fept ans dans l'Abbaïe de Rippon, qui étoit alors fous la conduite de faint Wilfrid. Lorsqu'il fut plus âgé, il y reçut la tonfure cléricale, & s'engagea dans la profeffion religieufe. A l'âge de vint ans, il conçut le défir d'aller en Irlande, attiré par l'exemple & la réputation de S. Egbert, & du vénérable Vigbert, Prêtres Anglois, qui s'y étoient réléguez eux mêmes, pour y jouïr de l'avantage d'une tranquille folitude. Après que fon Abbé faint Wilfrid & les Religieux de Rippon lui eurent permis de faire ce voyage, il fe rendit auprès de faint Egbert, lequel continuant de fouhaiter avec ardeur la converfion des peuples du feptentrion, encore plongez dans les ténébres de l'idolâtrie, penfa de nouveau à procurer le falut des Frifons. Il jugea Wilbrod capable d'y travailler, & lui perfuada de paffer dans leur païs. Wilbrod, qui étoit alors Prêtre, & âgé de 33 ans, prit avec lui S. Suidbert, faint Adelbert & huit ou neuf Miffionnaires, & arriva dans la Frife l'an 690, un peu après que Pepin, Maire du Palais fous Thierry III, eut conquis une partie de ce païs-là fur Radbod, Roi des Frifons. Pour avoir plus de liberté de prêcher, il eut recours à Pepin, qui le prit fous fa protection, & l'envoya à Rome vers le Pape Serge pour recevoir la bénédiction Apoftolique. Wilbrod en étant revenu, travailla trois ou quatre ans à l'inftruction des Habitans de cette partie de la Frife, qui étoit fous la domination de Thierry, & en convertit un grand nombre. Il retourna à Rome avec des lettres de recommandation de Pepin. Le Pape Sergius l'ordonna Archevêque des Frifons, & lui donna le *Pallium.* Lorsqu'il fut de retour en France, Pepin lui donna un fond dans la ville d'Utrecht, pour y faire fa réfidence. Le Saint y bâtit une églife fous le titre de faint Sauveur, où il établit fon Siége. Il en bâtit une autre qu'il dédia à faint Martin, & où depuis on transféra la chaire épifcopale. Charles *Martel* imita la libéralité de Pepin fon pére, & donna à fon églife le domaine d'Utrecht, avec deux Terres, comme il paroît par les Chartres de l'an 724 & 726. Quelque tems après, faint Wilbrod alla prêcher dans cette partie de la Frife qui obéïffoit à Radbod, & y combattit hardiment le culte des idoles. Mais ce Prince, qui le reçut avec honneur, demeura néanmoins endurci dans l'erreur de fes péres. Wilbrod pénétra jufques dans le Danemarck, & y trouva Urgende qui y régnoit, ou peut-être qui en gouvernoit une province fous la dépendance du Roi. Cet homme n'ayant point voulu recevoir la Foi, faint Wilbrod fe contenta d'en emmener trente enfans. La tempête le jetta dans une ifle qui eft à l'embouchure de l'Elbe, & l'obligea d'y demeurer quelques jours. Elle s'appelloit alors *Fofitefland*, parce que l'aveuglement des Payens y révéroit le Dieu Fofite, & qu'elle lui étoit fi parfaitement confacrée, que nul n'ofoit toucher au bétail qui y paiffoit, ni parler en puifant de l'eau d'une fontaine dont elle étoit arrofée. Le Saint au mépris de cette impie fuperftition, y fit tuer quelques bêtes, pour la nourriture de ceux qui l'accompagnoient & batifa trois perfonnes dans cette fontaine. Saint Wilbrod étant de retour, batifa Pepin, fils de Charles *Martel*, & prédit fa future grandeur. C'eft ce Pepin, qui commença la feconde race des Rois de France très-Chrétiens. Le faint Prêtre Wilfrid, qui fut depuis fi célébre fous le nom de faint Boniface, demeura trois ans dans la Frife auprès de faint Wilbrod, & travailla fous fon autorité, à la ruïne de l'idolâtrie & à la propagation de la Foi. Enfin faint Wilbrod mourut l'an 730, & fut enterré dans fon Abbaïe d'Efternac, fituée au diocéfe de Tréves. Alcuin a écrit fa Vie en profe & en vers. * Le Pére Mabillon, *Actes des Saints.*

W I L D E M A N, bourg ou petite ville du Duché de Brunfwick en Baffe-Saxe. Ce lieu fitué dans la Principauté de Wolfenbuttel, fur la riviére d'Innerfte, à trois lieues de Goflar, vers le midi, eft connu par fes mines d'argent & de plomb. * Maty, *Dict. Géogr.*

W I L D E N F E L S, gros bourg, Chef d'une Baronie, qui réléve immédiatement de l'Empire, & fitué dans le Voigtland fur la Mulde, à deux lieues de Zwickaw, a eu fes Barons particuliers, dont les Comtes de Solms ont hérité l'an 1600. * Maty, *dict. Géogr.*

W I L D E S H U S E N (Jean de) ainfi nommé du lieu de fa naiffance dans le diocéfe d'Ofnabrug, entra âgé au moins de 40 ans dans l'Ordre de S. Dominique, vers l'an 1220, & fon mérite lui procura prefque auffi-tôt l'emploi de Pénitencier du Pape. Il accompagna auffi divers Cardinaux dans leurs Légations; & l'année 1227 ou la fuivante, il fut fait Provincial de Hongrie. Quelque tems après il fut pourvu de l'Evêché de Bofnie; mais aimant mieux obéïr que de commander, il demanda & obtint la permiffion de fe retirer dans fon Ordre, où il ne jouït pas longtems de la tranquillité dont il s'étoit flatté, ayant été élu Provin-

vincial de Lombardie dès l'an 1238. Trois ans après, le 20 mai 1241, il fut élu Général de son Ordre, & pendant un peu plus d'onze ans qu'il le gouverna, il visita souvent les provinces, & n'oublia rien pour maintenir par tout le bon ordre. On assûre qu'il prêchoit également bien en François, en Latin, en Italien, & en Allemand. Quoique ses premiers emplois dussent lui avoir fait d'illustres amis, néanmoins il ne put empêcher qu'on ne défendît aux Religieux de l'Ordre de se charger de la conduite de nouveaux couvens de filles. Il mourut le quatriéme novembre de l'an 1252, à Strasbourg, où il faisoit ordinairement son séjour. On imprima en 1620, avec les Constitutions de l'Ordre une lettre attribuée à S. Dominique, qui commence ainsi *Quotidiana de omnium*: elle est certainement de Wildeshusen, que Trithéme, Possevin, Cave, M. Du Pin, & plusieurs autres ont confondu avec Jean de Fribourg. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* I.

* WILDESHUSEN, ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie vers les confins de l'Evêché de Munster, & du Comté d'Oldenbourg sur la rive gauche de la riviére de Hunte, ou selon Sanson, de Honte. Elle est à peu près au sud-est d'Oldembourg, dont elle est éloignée de six à sept lieues. Elle est la capitale d'un petit païs qui dépendoit du Duché de Brême. L'Evêque de Munster le posséde par droit d'engagement, depuis la paix de Nimégue. * Maty, *Dict. Géogr.*

WILFRIDE (Saint) Archevêque d'Yorck en Angleterre, après avoir pris l'habit de Religieux dans le Monastére de Sainte-Hilde, alla à Rome, où il se perfectionna dans l'intelligence de l'Ecriture Sainte, & dans la connoissance des Cérémonies de l'Eglise. Il retourna en Ecosse, où il refuta fortement, dans le Concile qui s'y tint l'an 664, sous le Roi Oswin, les erreurs de Colmanus, Evêque d'Ecosse: & la même année il fut élevé à l'Archevêché d'Yorck. Il fit écrire en lettres d'or les quatre Evangélistes. Béde & plusieurs autres parlent avantageusement de ce Saint, qui mourut l'an 709, âgé de 75 ans, après 45 ans d'Episcopat, & qui laissa quelques Ouvrages, entre autres, *de Regulis Monachorum, &c.* * Béde, *Hist. Angl. l.* 5. *c.* 30 *&* 31.

WILHEM (Le Leu de) ancienne famille originaire du païs de Cambresis dans les Païs-Bas, où elle florissoit dès l'an 1096, & où elle possédoit entre autres biens, les Seigneuries & Terres de Bantœux & Bantouzel, & portoit pour armes d'or à un loup d'azur. De cette famille sont issus plusieurs Seigneurs dont il est fait mention, tant dans les Archives de l'Abbaïe de Vauchelles, que de celles de Honnecourt, pour les belles fondations qu'ils y ont faites. Entre ceux de cette famille, on trouve ROBERT Le Leu, Chevalier, Seigneur de Bantouzel, qui en 1132 accompagna Hugues d'Oizy, Châtelain de Cambray, à la réception des premiers Religieux de l'Abbaïe de Vauchelles. ROBERT eut de *Mathilde* Le Mire son épouse, RAOUL Le Leu, Seigneur de Bantouzel, qui de *Béatrix*, sœur d'*Anson* d'Auzimont, eut entre autres enfans WE'RIC ou WE'RIC Le Leu, Seigneur de Bantouzel, qui de sa femme *Mabault* de Gonnelieu, fille de *Simon*, eut RAOUL Le Leu, II. du nom, Seigneur de Bantouzel, pére de GOBERT Le Leu, Seigneur de Bantouzel, qui de son épouse *Gillette* de Rivery, fille de *Baudouin*, Sire de Rivery, & de *Jeanne*, Dame de Villers, & d'Aulbugny & de Saint-Gratien, eut WAUTHIER ou GAUTHIER, ROBERT & JEAN Le Leu, qui continuérent la branche aînée, ainsi qu'il est marqué dans la Généalogie de cette Maison, dressée, reconnue, & signée par Jean-Batiste Houwaert, Ecuyer, Sécretaire de Bruxelles, commis par autorité souveraine pour l'examen de cette Généalogie, signée le 25 d'août 1677. Les Seigneurs de Wilhem, selon cette Généalogie, sont issus d'un cadet de cette Maison de Le Leu nommé WE'RIC, qui eut pour appanage la Terre & Seigneurie de Wilhem. Il étoit fils de RAOUL, & frére puîné de ROBERT & de RAOUL II, Seigneurs de Bantouzel. Cette famille de Le Leu de Wilhem dès l'an 1199, a été alliée à celles de Quiert, de Le Comte, de Caudron, de la Fusiliére, de Le Hardy, Du Péage Le Gaucain, & autres déduites dans ladite Généalogie. Elle a possédé les fiefs & Seigneuries de Wilhem, de Chantemerle, de Froidebise, d'Avesnes-Le-Gobert, & autres Terres considérables. Elle a porté pour armes *d'or, à un loup d'azur*, mais depuis elle les changea; & au lieu d'un loup seul, elle prit *d'or, au chevron de gueulles, accompagné en chef de deux têtes de loup de sable, & en pointe un loup d'azur.* Ce changement arriva en mémoire de l'alliance faite par *Michel* de Wilhem avec une fille de la Maison de Marcadé, *qui avoit pour armes d'or, à trois têtes de loup de sable.*

WE'RIC Le Leu, Seigneur de Wilhem, fils de ROBERT Le Leu, Seigneur de Bantouzel, eut de *Béatrix* de Marlis, entre autres enfans, WE'RIC, II. du nom, qui fut pére de GRIGNART de Wilhem, qui de *Guillemette* de Crocq, eut pour enfans *Wilhaume* ou *Wuillaume Wallerand*, & JEAN de Wilhem, Seigneur d'Avesnes-Le-Gobert, qui de *Marie* Le Sauvage, eut entre autres enfans GUILLAUME de Wilhem, Ecuyer, Baillif de Crévecœur, qui d'*Alix* de Cantaing son épouse, eut MICHEL ou MICHELOT qui suit; & *Wéric* ou *Wallerand.*

MICHELOT Le Leu de Wilhem épousa *Agnès* de Marcadé, de laquelle il eut JEAN de Wilhem, qui changea le premier ses armes, & prit pour femme *Béatrix* Collart, dite *Escaillon*, dont il eut JEAN II, de Wilhem, Seigneur de Froidebize, qui épousa *Béatrix* de Montaye; & de ce mariage naquit MICHEL de Wilhem, qui d'*Agnès* de Marquilles, eut WALLERAND & *Wéric.*

WALLERAND de Wilhem, Seigneur de la Bourgerie-lez-Courtay, épousa *Jeanne* de Villocquau, & de ce mariage naquirent GEORGE, *Jacques, Jean, Brize; Christienne, Gillette, Jeanne*, femmes respectivement de *Louis* Saye, d'*Etienne* Mesniére, & de *Pierre* Fauconnier, Ecuyers; & *Françoise* de Wilhem, morte Religieuse au couvent du château de Tournay. Lesdits enfans, pendant les troubles & guerres intestines du XVI siécle firent enterrer *Jeanne* de Willocquau leur mére, selon la maniére des Protestans; & pour ce sujet furent poursuivis en justice, obligez de quitter la ville de Tournay, & de se retirer en France, en Angleterre, en Allemagne & ailleurs, & d'abandonner leurs biens qui furent confisquez.

GEORGE de Wilhem se retira à Hambourg, où il mourut l'an 1596, laissant de sa femme *Gillette* Opalphens, dont la mére étoit *Jeanne* L'Empereur, plusieurs enfans, & entre autres DAVID Wilhem, *dont nous allons parler dans un article separé.* * *Traduct.* du Vidimus Flamand en François pour *Maurice* Le Leu de Wilhem, Seigneur de Waelwyck, &c. Président du Conseil & de la Cour Féodale de Brabant, touchant la vérification de sa Généalogie, & de sa descendance noble.

WILHEM (David Le Leu de) Conseiller au Conseil des Princes d'Orange, & à celui de Brabant, étoit de la famille *dont il est parlé dans l'article précedent.* Il naquit à Hambourg le 15 de mai 1588. Sa mére l'envoya étudier à Stade dès l'âge de dix ans, & après qu'il eut profité à Hanaw des Leçons de Jean George Crobius, & de Jean Rodolphe Lavaterus, elle le mena à l'Académie de Franeker. Il y demeura trois ans, & en partit l'an 1611, pour aller voir celle de Leyde, où il fit de grands progrès en Philosophie, en Jurisprudence, dans les Langues Orientales, &c. Après quoi il alla en France, & s'arrêta quelque tems à l'Académie de Saumur. Il voyagea aussi au Grand Caire, à Jérusalem, à Alexandrie, &c. les années 1617, 1618 & 1619; & ce fut là qu'il vit Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, de qui il reçut plusieurs lettres qui ont été imprimées dans les *Monumens Authentiques de la Religion des Grecs* par M. *Aymon.* Après que David de Wilhem fut de retour de son grand voyage, il s'arrêta quelques années à Amsterdam; mais la forte envie d'une connoissance plus parfaite des Langues Orientales, & l'inclination qu'il avoit pour le Levant, l'obligérent à y faire un second voyage l'an 1625. Il fut rencontré en ce païs-là par le docte Golius, qu'on lui avoit recommandé, & il se forma entre eux une liaison cordiale & intime, qui a duré autant que leur vie. Etant de retour en Hollande environ l'an 1631, il se fit tant estimer du Prince d'Orange Frédéric-Henri, qu'il obtint la charge de Conseiller au Conseil de ce Prince à la Haye, où il épousa une sœur du célébre M. de Zuylichem, femme de beaucoup d'esprit, de laquelle il eut des enfans *dont nous parlerons.* Les Etats Généraux ayant fait des conquêtes dans la province de Brabant, augmentérent le Conseil de cette province l'an 1634, & y donnérent une charge de Conseiller à David de Wilhem. Ils le firent Surintendant du même païs l'an 1640. Comme il aimoit & qu'il cultivoit les Sciences & les Beaux Arts, les grandes occupations, que tant de charges lui donnoient, ne l'empêchérent pas d'étudier beaucoup & d'entretenir un grand commerce de lettres avec les Savans. Il mourut de la pierre le 27 janvier 1658, ayant servi fidélement & avec beaucoup d'application trois Princes d'Orange, savoir, Frédéric-Henri, Guillaume II, & Guillaume-Henri, depuis Roi d'Angleterre. Les enfans qu'il a laissez sont un fils nommé MAURICE qui suit; & trois filles, *Constance, Gillette*, & *Sophie* Le Leu.

MAURICE, après avoir été Doyen des Conseillers du Conseil & de la Cour Féodale de Brabant, en fut ensuite Président. Dès qu'il eut fait ses études, il voyagea en Italie, en France, en Allemagne, en Hongrie, en Suéde, & dans plusieurs autres païs. Il accompagna à Orange, en 1665, M. de Zuylichem son oncle, lorsque cette Principauté fut remise sous l'obéïssance du Prince d'Orange, & fut reçu alors Docteur en Droit. Il a été toûjours fort curieux, non seulement des Antiquitez de son païs, mais aussi des Antiquitez Romaines. Il interrompit par cette passion, ses études de Jurisprudence pratique l'an 1670, pour aller voyager une seconde fois dans un âge plus avancé; & s'étant arrêté à Paris pendant quelques mois, il entreprit le voyage d'Italie avec Dom François Brancaccio, neveu du Cardinal de ce nom, & avec Mrs de Grancey fils du Maréchal. Il s'arrêta une année entiére à Rome, afin de fouiller tout ce qu'il y a de remarquable dans cette fameuse ville. Etant de retour à la Haye, il s'appliqua fortement à examiner le Droit Public, & l'intérêt des Princes & des Etats de l'Europe. Son génie le portoit à cela, & la connoissance qu'il avoit de beaucoup de Langues, lui fournissoit de grands secours dans cette étude. Il alla en Suéde au mois de novembre 1671, avec M. de Haren, Ambassadeur des Provinces-Unies, & il fut choisi par les Etats Généraux pour avoir soin des affaires de la République en cette Cour-là, lorsque cet Ambassadeur fut sur le point de s'en retourner. Les Etats peu de jours après, lui conférérent la charge de Conseiller à la Cour de Brabant. Comme il avoit lié de très-bonnes habitudes à la Cour de Suéde, & qu'il étoit très-bien dans l'esprit du Chancelier de la Gardie & des autres Sénateurs du Royaume, les Etats de Hollande conclurent au mois de juin 1673, une résolution pour faire qu'il fût envoyé en cette Cour-là en qualité de Député extraordinaire des Provinces-Unies. L'année suivante il eut deux fois aux mêmes Etats la nomination à la charge de Conseiller à la Cour de Hollande, premiérement de la part des villes, puis de la part des Nobles. Il épousa en 1683, la fille aînée de M. Timmers, Bourguemestre de Rotterdam, qui a été Directeur de la Compagnie des Indes, & Député plusieurs fois à l'Amirauté de la Meuse. Il en a eu une nombreuse famille. * Bayle, *Dict. Crit.*

WILIA, riviére de Lithuanie en Pologne, baigne Wilna, & se décharge dans le Niemen à Kowno. * Maty, *Dict. Géogr.*

WILKINS (Jean) Evêque de Chester en Angleterre, étoit fils d'un Orfévre d'Oxford, & étoit Docteur en Théologie. Il naquit en 1614, à Fausley, bourg voisin de Daventree, dans le Comté de Northampton, chez son grand-pére maternel. Il fut aggrégé à l'âge de 13 ans au Collége de la Magdelaine d'Oxford,

ford. Il y prit le degré de Maître-ès-Arts en 1634, & ayant reçu les Ordres, il entra au fervice du Comte Palatin en qualité de Chapelain. Le Parlement lui donna en 1648, la Surintendance du Collége de Wodham, & il fut fait peu après Profeffeur en Théologie. Ayant époufé la fœur de Cromwel en 1656, il fut fait Principal du Collége de la Trinité à Cambridge par Richard, fils d'Olivier Cromwel. Il ne conferva cette place que jufqu'au rétabliffement du Roi Charles II, après quoi il fut reçu dans la Société Royale de Londres; & par la protection du Lord Buckingham, il fut fait Evêque de Chefter: ainfi le beau-frére de Cromwel dut fon élévation à la Maifon Royale. La Société Royale de Londres lui doit fon établiffement. Les premiéres affemblées des Membres qui donnérent naiffance à cette Société, fe firent d'abord chez Wilkins, alors Chef du Collége de Wodham à Oxford. Il étoit habile dans plufieurs parties des Mathématiques, joignoit à la connoiffance de la Théologie, un rare talent pour la prédication, & avoit beaucoup de franchife & de defintéreffement. Il eut quelques démêlez avec fes Confréres au fujet de la Religion; car il n'étoit pas toûjours dans les fentimens de l'Eglife Anglicane. Il mourut de la pierre en 1672, & Guillaume Lloyd, depuis Evêque de Worcefter, fit fon Oraifon funébre. Il laiffa de fon mariage une fille, qui fut mariée au Docteur Tillotfon, mort Archevêque de Cantorbéry vers l'an 1690. On a de lui un *in octavo*, imprimé plufieurs fois, intitulé *Ecclefiaftes* ou *Difcours fur la Prédication*; un Difcours fur la beauté de la Providence dans la conduite la plus févére; (Ce livre a été traduit en François, & imprimé à Amfterdam en 1690) Un difcours touchant le don de la priére, pour montrer quel il eft, en quoi il confifte, comment on peut l'aquérir, &c. traduit en François par le Sieur de La Montagne, & imprimé à Quévilly en 1665; Deux livres fur les devoirs & fur les principes de la Religion naturelle; Quinze Sermons prêchez en différentes occafions; Effai fur le Langage Philofophique; Dictionnaire Alphabétique de la Langue Angloife, dreffé conformément à cet effai. On imprima à Londres en 1707 & 1708, fes Oeuvres Philofophiques, qui contiennent la découverte d'un nouveau monde, ou un Difcours tendant à prouver I. que la lune eft un monde habitable; avec un Difcours fur la poffibilité du commerce entre nous & les Habitans de la Lune. II. Qu'il eft probable que notre terre eft une des Planétes. III. Mercure, ou le Meffager fecret & prompt, pour montrer comment on peut communiquer fort vîte & fûrement fes penfées à un ami éloigné. IV. La Magie Mathématique, ou les merveilles que l'on peut opérer par la Géométrie Méchanique. V. L'extrait de l'Effai de l'Auteur fur le projet d'une Langue univerfelle, qu'il appelle caractére réél & Langue Philofophique. * *Voyez* la Vie de l'Auteur à la tête de fes Ouvrages imprimez en fa Langue naturelle, à Londres, en 1708. *Hift. des Ouvrages des Savans*, juin 1708. *Mémoires de Trevoux*, de feptembre de la même année. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres*, *tome* 4. *p.* 115 *& fuiv. & tome* 10. *p.* 139. *Bibliothèque Angloife*, *tome* 11. *p.* 29 *& fuiv.*

WILKOMIRZ, WILKOMER, petite ville avec Châtellenie, eft dans le Palatinat de Wilna en Lithuanie, fur la riviére de Swiéra, à quatorze lieues de la ville de Wilna vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

WILLADING, Maifon fort ancienne qui defcend de celle de WILLADINGEN, Seigneurs du village du même nom dans le Canton de Berne, dont Stumphius fait mention dans fa *Chronique*, *fol.* 518. Le premier, qui fur la fin du treiziéme fiécle, s'établit à Berne, eut de fa femme de la Maifon de Wichtrach, 1. *Louis*, mort fans enfans; 2. *Antoine*, qui fut de l'Ordre des Hofpitaliers du S. Efprit; & 3. PIERRE, qui étoit du Confeil d'Etat. Ils furent les héritiers de leur oncle *Henri* de Wichtrach, le dernier de cette Maifon. Les Defcendans de Pierre ont poffédé de tems en tems les premiéres charges de l'Etat de Berne, & ont été employez très-fouvent dans toutes fortes d'ambaffades, & dans de très-importantes négociations. JEAN-RODOLPHE, étant Banderet & Confeiller d'Etat, fut élu le 21 d'août 1651, Général des troupes de la République de Berne. En 1701, il y avoit deux de cette famille qui étoient Membres du Confeil d'Etat de la République de Berne. * *Mémoires manufcrit.*

* WILLARTS (Adam) né en 1577, étoit un habile Peintre & bon Poëte. Il s'occupoit principalement à peindre des riviéres avec des barques de pêcheurs de harang, des côtes de mer, des galéres pleines de monde, & il s'en aquitoit fort bien. Il eft mort à Utrecht où il demeuroit, laiffant un fils qui fait le fujet de l'article fuivant.

* WILLARTS (Abraham) fils du précédent, naquit en 1613, & apprit les premiers élémens de la Peinture fous fon pére. Enfuite il eut pour Maître Jean Bylaert, qu'il quita bientôt après pour fe mettre fous la difcipline de Simon Vouet, célébre Peintre de Paris, fous lequel il fit de grands progrés dans fon Art. Il entra enfuite au fervice du Prince Maurice, après quoi il fe retira à Amersfort où il peignit pendant quelques années. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, *tome* 1. *p.* 251: *& tome* 2. *p.* 110.

WILLEBORST (Thomas) Peintre Flamand, vers l'an 1650, natif de Berg-op-Zoom en Brabant, avoit une inclination naturelle pour la Peinture; & dès l'âge de douze ans, il fit fon portrait en fe voyant dans un miroir, fans avoir encore eu aucun Maître. Cela obligea fes parens de le retirer du Collége, pour le mettre chez un Peintre de Berg-op-Zoom. Enfuite il fe rangea fous la difcipline de Gérard Ségers d'Anvers, auprès duquel l'art acheva en lui ce que la nature avoit commencé. Frédéric-Henri de Naffau, Prince d'Orange, paffant à Berg-op-Zoom à fon retour de la campagne de l'an 1642, acheta autant de fes tableaux qu'il en put trouver, & retint quelques années à fon fervice Willeborft, qui peignit alors ces beaux ouvrages que l'on voit à la Haye dans le palais de ce Prince; entre autres, le grand morceau qui eft dans la Chambre des Canoniers, où il a répréfenté le Dieu Mars, excité d'un côté à la guerre par les Furies, & retenu de l'autre par la Paix & la Concorde. Le martyre de S. George, qu'il a fait dans la grande églife, eft une piéce admirable. Il mourut à la fleur de fon âge.

WILLEHARE (Saint) Evêque de Bréme, fortoit d'une honnête famille d'Angleterre, & quitta fon païs pour aller travailler à la converfion des Saxons & des Frifons. Voyant que fon travail étoit inutile, il fe mit à enfeigner aux enfans les Belles Lettres, avec la Foi Chrétienne: ce qui le fit enfin parvenir à l'Evêché de Bréme. Il mourut l'an 791. * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script.*

* WILLEMANS (Michel) habile Peintre, naquit en Pruffe, l'an 1630, & vint à Amfterdam pour s'y perfectionner dans fon Art. Après cela il vifita plufieurs Cours d'Allemagne, & s'arrêta fur tout à Prague où il fit voir de quoi il étoit capable. Dix ans après, il vint à Lubeck, où il s'aquit une haute réputation dans fon Art. La plupart des églifes & des palais d'Allemagne font ornez de tableaux de fa main. Sa fille Anne-Elifabeth Willemans fut Difciple de fon pére, & fit plufieurs piéces qui lui firent honneur. On ne fait pas l'année de fa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WILLEMSTADT, petite ville forte de la Hollande méridionale, eft fur le Butterfliet, où elle a un bon port, à une lieue de Klundert vers le Couchant, & environ à trois de Dort vers le fud. Cette ville porte le nom de Guillaume, Prince d'Orange, & appartenoit à Guillaume III, Roi d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WILLERAME, pieux & favant Abbé de l'Ordre de S. Benoît, eft Auteur d'un Commentaire fur le Cantique des Cantiques qu'il compofa dans l'onziéme fiécle. Lambecius dit que cet Ouvrage, a été imprimé pour la premiére fois à Leyde en 1598. Cependant il y en a eu une édition antérieure, faite à Haguenau en 1528. Mentad Malther procura cette édition & la dédia à Conrad Peutinger, Patrice d'Ausbourg, homme fort connu des Savans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

WILLET (André) Théologien Anglois, mort en 1621, a fait un Traité des noces de Salomon, & un Commentaire fur la Genéfe, l'Exode, le Lévitique, les deux livres de Samuel ou les deux premiers livres des Rois felon la Vulgate, Daniel, l'Epître aux Romains. Ses Ouvrages font eftimez. * Kempius, *p.* 129.

WILLEYBOURN. *Voyez* WILLYBORN.

* WILLIAMS (Roger) né en Angleterre dans le Comté de Monmouth, étoit iffu de l'ancienne famille de *Penrofe*. Il fervit d'abord fous le Duc d'Albe, puis fous la Reine Elifabeth, fous laquelle il monta par degrez jufques aux premiers emplois. Il étoit vaillant jufqu'à la témérité. Il a compofe une Hiftoire des Païs-Bas, dans laquelle il parle en Général d'armée plutôt qu'en Hiftorien. Il mourut en 1595. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hift. d'Angleterre*, *partie* 3.

* WILLIAMSBURG, ville de l'Amérique feptentrionale dans la Caroline. Guillaume III, Roi d'Angleterre y fonda en 1700 une Académie avec douze Profeffeurs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* WILLIBRORD ou WILLEBRORD. *Voyez* WILBROD.

* WILLICH (Joffe) né en Pruffe, dans l'Evêché de Warmerlandt en 1501, fut fait Maître ou Docteur en Philofophie à Francfort fur l'Oder, & peu après il fe mit à travailler fur les Bucoliques de Virgile, & fit imprimer des Commentaires fur cet Ouvrage de ce Poëte. Il a enfeigné quelque tems à Erfurt publiquement, & en 1524 il fut déclaré Profeffeur en Langue Gréque à Francfort fur l'Oder. Enfin en 1541, on le fit Docteur & Profeffeur en Médecine dans la même Univerfité. Il mourut en 1552, âgé de cinquante-un ans. Il a fait, *Ars Magica, hoc eft, de cibariis, ferculis, opfoniis, alimentis & potibus*, &c. à Zurich 1563, *in octavo; Urinarum probationes illuftratæ Scholiis Medici Hieronymi Reufneri, Leorini*, &c. à Bâle 1582, & à Amfterdam 1688; Obfervations de Médecine, en Latin, fur l'Ouvrage de Lactance, Auteur eccléfiaftique, *de Opificio Dei*, imprimées à Francfort fur l'Oder, en 1542, avec le Traité d'Hippocrate, *de Genitura; Problemata de Ebriorum affectionibus & moribus*, à Francfort fur l'Oder, 1543; *Confilia Medica*, en 1604, dans un recueil donné par Wittichius, à Leipfic, *in quarto*; *Commentarius Anatomicus*, &c. à Strasbourg, 1544, avec un Dialogue fur les Sauterelles; *Collectanea decerpta ex Magno Opere abfconditorum Sapientiæ Jofephi Del Medici Cretenfis*, à Francfort 1636. * *Voyez* M. Manget, *in Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, *l.* 21.

WILLIGISE, Saxon de baffe condition, eut pour pére un certain *Harmarurge*, & fe fit connoître de l'Empereur Othon II, qui le fit fon premier Aumonier, & lui donna l'Archevêché de Mayence l'an 976. Othon III, à qui cet Archevêque avoit rendu de très-bons fervices, le fit le premier des fept Electeurs qu'il établit dans l'Empire. Son élévation ne lui fit jamais oublier fa naiffance; & pour s'en mieux fouvenir, il fit écrire fur les murailles de fon cabinet, dont il gardoit toûjours la clef, *Souvenez-vous, Willigife, de ce que vous êtes, & de ce que vous avez été.* Il gouverna pendant trente fix ans l'Eglife de Mayence, & mourut accablé de travail & de vieilleffe l'an 1011, après avoir fondé plufieurs monaftéres, & bâti plufieurs églifes. * Jean Zied, *de Vir. Illuft.* Jean Nauclére.

WILLIS (Thomas) naquit à Great-Bedwin, dans le Comté de Wilt en Angleterre, le fixiéme février 1622. Il apprit les Elémens de la Langue Latine fous Edouard Sylvefter, & alla enfuite en 1636, à Oxford, où Thomas Iles, Chanoine de l'Eglife de Chrift, le reçut chez lui. Il y fut fait Maître-ès-Arts en

en 1642. La garnison de cette ville tenoit alors le parti du Roi, & il fut un des Ecoliers de cette Univerfité, qui fe firent une gloire de prendre les armes pour la défenfe de leur Prince: cela ne l'empêcha pas cependant de s'appliquer à fon étude favorite, qui étoit la Médecine. Il y fit en peu tems de grands progrès, & s'y fit recevoir Bachelier en 1646. Il réfolut alors de fixer fa demeure à Oxford, où il eut bientôt beaucoup de pratique. Après le rétabliffement du Roi Charles II, c'eft à dire, en 1660, il fut fait Profeffeur de Philofophie Naturelle pour remplir la Chaire fondée par Guillaume Sedley, à la place de Jean Crofs, qui fut alors chaffé. Peu de tems après il fe fit recevoir Docteur en Médecine, & lorsque la Société Royale commença à fe former, il fut un de fes Membres. Il quitta Oxford en 1666, pour aller s'établir à Londres, où il devint bientôt un des plus fameux & des plus recherchez Médecins de cette ville. Il n'y fut pas longtems fans être aggrégé au Collége des Médecins, dont la plupart avoient beaucoup d'eftime pour lui: eftime qu'il méritoit, non feulement par fa douceur & fa droiture, mais encore par l'étendue de fes connoiffances dans la Philofophie, l'Anatomie & la Chymie; par fon habileté dans la pratique, & par la netteté & l'élégance de fon ftile. Cette eftime le changea cependant dans la fuite en jaloufie, par rapport à quelques uns de fes Confréres: ce qui lui caufa fur la fin de fa vie des chagrins qui abbrégérent fes jours. Il mourut à Londres le 21 novembre 1675, dans fa 54 année, & fut enterré dans l'Eglife de S. Pierre à Weftminfter, auprès de Marie Fell, fa premiére femme, fille de Samuel Fell, Doyen de l'Eglife de Chrift à Oxford, qui étoit morte le dernier octobre 1670. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Diatribæ duæ Medico-Philofophicæ, prima de Fermentatione, feu de Motu inteftino particularum in quovis corpore, fecunda de Febribus five de Motu earundem in fanguine animalium; Differtatio Epiftolica de Urinis; Cerebri Anatome, cui acceffit nervorum defcriptio & ufus; De ratione motus mufculorum; Pathologiæ cerebri & nervofi generis fpecimen, in quo agitur de Morbis convulfivis & de Scorbuto; Affectionum quæ dicuntur Hyftericæ & Hypochondriacæ Pathologia fpafmodica, vindicata contra Refponfionem Epiftolarum Nathanaëlis Highmore Medicinæ Doctoris, cui acceffere Exercitationes Medico-Phyficæ, prima de fanguinis accenfione, fecunda de motu mufculari; De anima brutorum, quæ hominis vitalis ac fenfitiva eft, Exercitationes duæ, prior Phyfiologica ejufdem naturam, partes, potentias, & affectiones tradit, altera Pathologica morbos, qui ipfam, & fedem ejus primariam, nempe cerebrum & nervofum genus afficiunt, explicat, eorumque therapeias inftituit; Pharmaceutice rationalis, five Diatribæ de Medicamentorum Operationibus in humano corpore; Moyen fûr & facile pour préferver de la pefte & de toute maladie contagieufe, & pour guérir ceux qui en font attaquez* (en Anglois.) Les Ouvrages de Willis ont été imprimez enfemble à Genéve en 1646, en deux volumes *in quarto*, & à Amfterdam en 1682. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienfes.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, &c. tome* 15. *p.* 343 *& fuiv.*

* W I L L I S A W, jolie petite ville de Suiffe, dans le Canton de Lucerne. Elle eft dans un vallon entre de hautes montagnes, fur la petite riviére nommée *Wiger*. Elle appartient aux Lucernois depuis la bataille de Sempach. On garde dans l'églife neuve, le fang qui tomba, dit-on, autrefois du ciel fur une table au milieu de quelques Joueurs, après que l'un d'eux outré de rage, à caufe des pertes qu'il faifoit, eut jetté fon épée contre le ciel en blafphemant contre Dieu d'une maniére affreufe. Au commencement de ce fiécle, c'eft à dire, vers l'an 1705, le feu prît à Willifaw dont les Habitans au lieu de travailler, à l'éteindre, faifoient des proceffions, chantoient des Litanies & jettoient dévotement dans le feu des images de Saints peintes fur du papier pour l'éteindre. Sans le fecours des Réformez qui y accoururent des lieux du Canton de Berne les plus proches, on peut juger que l'embrafement feroit allé bien plus loin. * *Etat & Délices de Suiffe, tome* 2. *p.* 496 *& fuiv.* édit. d'Amfterdam 1730.

* W I L L O T (Henri) de Fontaine-l'Evêque, Religieux de l'étroite obfervance des Fréres Mineurs, Recteur en Théologie & éloquent Prédicateur. Il enfeigna la Théologie à Namur & à S. Omer. Il fut Provincial de fon Ordre & Commiffaire général. Etant allé à Rome pour affifter au Chapitre général de l'Ordre, il mourut le deuxiéme feptembre 1599. On a de lui, *Athenæ Orthodoxorum Sodalitii Francifcani; Ogdoadæ duæ Homiliarum de Sacro-Sancto Eucharifticæ Sacramento; Enochus Evangelicus; Syrachides Evangelicus; Elias Evangelicus; Eliezer Evangelicus; Noemi Evangelica; Rebecca Evangelica; Manna Evangelicum; Daniel, Helizæus, Jephte, Jonas, Isbofeth, Noé, Abel, Tobias, David, Mofes, Raphaël, Abimelech, Hieremias, Simon, Samfon Evangelicus.* Il a auffi publié en François quelques Sermons fur la vertu, la nature & l'origine des Indulgences, & fait l'Oraifon funébre d'Héléne de Melun, femme de Florent, Comte de Barlaymont. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 372 *&* 373.

* W I L L O U G H B Y, nom d'une famille diftinguée d'Angleterre. Du tems de Henri V, Robert Willoughby fut fait en France, Comte de Vendôme, en recompenfe de fa valeur. Sous le régne de Marie, Richard Berty fut obligé de quiter l'Angleterre avec Catherine, Baronne de Willoughby & Ducheffe de Suffolk. Ils choifirent Wézel pour la place de leur exil, & eurent là un fils auquel ils donnérent le nom de *Peregrin*, parce qu'il étoit né dans un païs étranger. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* W I L L O U G H B Y (*Peregrin*) fut l'un des plus braves Guerriers de fon tems. Il commanda dans les Païs-Bas fous le Comte de Leicefter les troupes Angloifes, defquelles il devint enfuite le Général. En 1588, il obligea le Duc de Parme à lever le fiége de Berg-op-Zoom, & peu de tems après, la Reine Elifabeth l'envoya en France avec quatre mille hommes au fecours de Henri IV. Il fut enfuite Gouverneur de Berwick, & s'aquita avec beaucoup de gloire, de tous les emplois dont il fut revêtu. Il mourut en 1601. Il eut pour fils 1. *Robert*, fait Comte le 22 novembre 1626, puis Grand Chambellan; 2. *Montagu*, fait Chevalier de la Jarretiére par Charles II, mort en 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* W I L L O U G H B Y (François) s'eft fait eftimer des Savans par deux Ouvrages intitulez *Ichthyologia* & *Ornithologia*, & qui furent publiez en 1676 & 1686 par Jean Raey. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia, p.* 471 *&* 479, & dans la *Vie de la Reine Elizabeth.* Larrey, *Hift. d'Angleterre, partie* 3.

* W I L L Y B O R N ou W I L L E Y B O U R N, riviére d'Angleterre dans le Comté de Wilt, prend fa fource vers les confins de la province de Sommerfet, coule à peu près du nord-oueft au fud-eft, & porte fes eaux dans le Nadder.

W I L M O T (Jean) Comte de Rochefter, naquit à Ditchley, dans le Comté d'Oxford, l'an 1648. Ayant perdu fon pére en 1660, il fut élevé fous la direction de fa mére & donna dès fa tendre enfance des marques d'un génie fublime. Il apprit parfaitement le Latin, & étudia à Oxford les Sciences qui lui étoient néceffaires. Il s'accoutuma en même tems à la maniére de vivre trop libre, qui régnoit alors en Angleterre, fe livra entiérement aux plaifirs, & abandonna les études jufques à ce qu'un peu de réflexion les lui fit reprendre. A l'âge de 18 ans il fut de retour de fes voyages, & alla en Cour, où fon efprit, fes maniéres engageantes, fa figure & diverfes autres qualitez le firent d'abord aimer & eftimer. Pour faire voir qu'il ne manquoit pas du côté du courage, il fervit à l'armée fous le Comte de Sandwich & fous Edouard Spragge, & donna des preuves d'un courage extraordinaire, quoique quelques démêlez particuliers ayent enfuite diminué fa réputation à cet égard. De retour à la Cour d'Angleterre, où l'amour & toute forte de plaifirs régnoient au fuprême degré, il quitta la vie fobre à laquelle il s'étoit accoutumé dans les voyages, & s'abandonna aux femmes & au vin. Dans ces fortes de débauches il n'y avoit prefque perfonne qui pût lui tenir tête, tant il avoit le tempérament robufte. Ayant eu un jour une affaire fâcheufe, qui l'obligea à difparoître pour quelque tems, il crut que le plus fur moyen de fe cacher étoit de fe métamorphofer en Opérateur Italien. Il dreffa fon théâtre à la rue de la Tour à Londres, & n'y fut pas reconnu, même de fes meilleurs amis. On dit auffi que quelques cures qu'il fe hazarda d'entreprendre, lui réüffirent fort heureufement, à quoi contribua fans doute la lecture de quelques livres de Médecine, qu'il avoit faite par pure curiofité. Le mauvais côté du Comte de Rochefter étoit fon Athéïfme, par lequel il féduifit plufieurs perfonnes des deux fexes. Il cherchoit fon fouverain bonheur dans les plaifirs les plus infames, & fe moquoit de la vertu & de la piété. Comme il avoit un penchant infurmontable pour la fatire, il ne put s'empêcher d'attaquer le Roi lui même, qui, à caufe de cela, l'éloigna de la Cour. Et comme dans ce tems-là le Duc de Buckingham fut auffi obligé de la quitter, ces deux Seigneurs louérent une hôtellerie fur le chemin de Newmarcket, dans le deffein de fatisfaire de cette maniére plus aifément leurs paffions. Le Roi paffa un jour par là, & leur accorda leur grace. De retour à la Cour, il y fut fi bien dans la faveur des Dames, qu'une Maîtreffe du Roi quitta le Monarque pour Rochefter. Ses excès lui cauférent enfin une confomption, qui opéra en lui un retour fur lui même, qui lui étoit bien néceffaire. Son grand principe, que l'ame mouroit avec le corps, fut le premier article dont il découvrit la fauffeté en réfléchiffant fur ce que, malgré l'épuifement de fon corps, les forces de fon efprit étoient toûjours les mêmes. Il eut enfuite divers entretiens avec le fameux Gilbert Burnet; & auffitôt qu'éloigné de fes anciennes diftractions & débauches, il penfa férieufement aux chofes, tous fes doutes difparurent. Le chapitre 53 d'Efaïe le frappa beaucoup, parce qu'il y voyoit une defcription des fouffrances de Jefus Chrift, faite fi longtems avant fon accompliffement. Bref il donna toutes les marques d'une repentance extraordinairement vive & d'une grande fenfibilité par rapport à fa vie paffée, jufques à ce qu'il mourut au Parck de Woodftock le 26 juillet 1680 âgé de 33 ans. La collection de fes Poëfies & de fes Satires a fouvent été réimprimée. S. Evremont a écrit fa Vie dans une lettre adreffée à la Ducheffe de Mazarin, & qui fe trouve à la tête des Oeuvres de Rochefter. On peut auffi voir l'Hiftoire de fa Vie & de fa converfion écrite par Burnet. Elle a été traduite en François. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

W I L N A, ville capitale de la Lithuanie, fituée dans le Palatinat de Wilna, au confluent des riviéres de Wilia & de Wilna, à cinq lieues de Troki vers le Levant, & environ à 90 de Varfovie vers l'orient feptentrional, eft grande & bien peuplée, mais toute de bois, à la referve du palais des anciens Ducs de Lithuanie. Elle a une bonne citadelle, une Univerfité, & un Evêché fuffragant de Gnefne, & le feul qu'il y ait en Lithuanie. Elle eft de plus le Siége d'un Palatin, celui d'un Caftellan, & enfin celui du Parlement de toute la Lithuanie. Les Mofcovites la prirent l'an 1610, & l'an 1655; mais elle a été rendue aux Polonois. Ce fut Gédimin, un Duc de Lithuanie, qui fit bâtir Wilna en 1305. Ses fucceffeurs l'aggrandirent, & les Rois de Pologne l'ont fortifiée d'un bon château. Cette ville a donné fon nom au Palatinat de Wilna. La Châtellenie de Wilna eft d'une grande étendue, & comprend auffi le territoire de Volcon. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

W I L N A (Le Palatinat de) eft une province de Lithuanie, qui eft entre celles de Braflaw, de Minsk, de Novogrodeck, de Troki, de Samogitie & de Semigalle. Elle eft divifée en trois Châtellenies, dont Wilna, Wilkomirz, & Offmiana font les capitales. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W I L S (Jean-Batifte) prit, étant Religieux, le nom d'*Elie* de

de Sainte Thérése, d'Anvers, fut Bachelier en Théologie, Paſteur de S. Willebrord, & Carme Déchauſſé. Il paſſa preſque toute ſa vie à prêcher avec un extrême zéle. Avant que de ſe faire Religieux il avoit publié *Epigrammata de Viris vitæ ſanctimonia illuſtribus ex Ordine Præmonſtratenſium; Legatio Eccleſiæ Triumphantis ad Militantem pro liberandis animabus Fidelium defunctorum e Purgatorio, in folio*, en deux tomes. On a encore de lui en Flamand *la Vie de Sainte Thérèſe*, traduite de l'Eſpagnol avec des Notes ſur quelques endroits obſcurs; *la Vie d'Anne de S. Barthélemi; le Palais Spirituel des Béguinages*. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 200 & 201.

* WILSDORF ou WILSTROP, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, eſt ſituée entre les villes de Dreſden, Meiſſen, Noſſen & Dippoſwald, à deux lieues de chacune. En 1450, elle fut brûlée par les Huſſites, & en 1634 par les Impériaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Knaut, *Prodr. Miſniæ.* Zeileri *Topogr. Sax. Sup. p.* 192.

* WILSIUS (Auguſtin) Prêtre, fut Recteur des Collèges de Turnhout & de Hérentals. On a de lui, *Grammatica Linguæ Latinæ; Centuria ſelectarum Fabularum Æſopicarum; Terentii Phraſes.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 96.

WILSMACH, WILSNACH, petite ville du Markgraviat de Brandebourg, ſituée dans la Seigneurie de Pregnits, près de l'Elbe, environ à deux lieues de l'endroit où cette riviére reçoit le Havel. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Suſudata* de Ptolomée, que d'autres placent à *Stettin.* * Maty, *Dict. Geogr.*

WILSNACH ou WILSENACK. *Voyez* WILSMACH.

* WILSTER, riviére du Duché de Holſtein prend ſa ſource dans la contrée appellée *Ditbmarſe*, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, le long des confins du Holſtein propre, dans lequel elle entre & qu'elle traverſe du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe décharge dans le Stor ou Stoer, un peu au deſſous d'une petite ville de même nom qu'elle arroſe.

* WILT ou WILTSHIRE (Le Comté de) province d'Angleterre, eſt entre les Comtez de Hant, de Bark, de Glocefter, de Sommerſet & de Dorcheſter. Elle peut avoir 14 lieues de long & neuf de large. Son terroir arroſé par la riviére d'Avon, eſt abondant en toutes choſes, particuliérement en pâturages, qui nourriſſent de grands troupeaux de brebis. Ses lieux principaux ſont Salisbury, capitale, Wilton, Malmesbury, Ambresbury, &c. * Baudrand. *Dictionnaire Anglois.*

WILTEN, village du Tirol, ſitué ſur l'Inn, à une lieue au deſſus d'Inſpruck. On le prend pour l'ancienne *Veldidena*, petite ville des Rhétiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WILTENBURG, anciennement petite ville des Bataves n'eſt maintenant qu'un petit village de la province d'Utrecht ſur le Rhin, à deux lieues de la ville d'Utrecht.

* WILTHEIM (Jean-Guillaume) de Luxembourg, Jéſuite, profeſſa la Philoſophie & la Théologie Morale. Il fut Recteur de plus d'un Collége. On a de lui, *de Rebus geſtis & Honoribus S. Maximini Archiepiſcopi Trevirenſis; Diſquiſitionum Antiquariarum libri tres.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 586.

WILTON (Jean) dit *le Vieux*, Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, vint à Paris après avoir fait ſes études, & fut Docteur & Profeſſeur en Théologie. Enſuite, étant allé à Oxford, il s'y fit admirer par les Leçons qu'il fit dans les Ecoles publiques, & par ſes prédications. On peut voir par les livres qu'il a faits, combien il avoit d'érudition. Ses Ouvrages, ſont quatre livres ſur le Maître des Sentences, pluſieurs ſur Ariſtote, &c. Il mourut à Oxford l'an 1310, ſous le régne d'Edouard II. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WILTON (Jean) dit *le Jeune*, Religieux Anglois de l'Ordre de ſaint Benoît vers l'an 1360, & ſous le régne d'Edouard III, ſavoit les Belles Lettres, étoit Philoſophe & Théologien, & fut un parfait imitateur de ſaint Bernard. Les Ouvrages qu'il a laiſſez ne reſpirent que la piété, entre autres, le livre qu'il a intitulé, *Stimulus compaſſionis*, &c. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WILTON (Thomas) Anglois, Prêtre, & Docteur en Droit, étoit ſavant dans l'Ecriture Sainte, & fut élevé à la dignité de Chancelier & de Doyen de l'égliſe de ſaint Paul de Londres. Il compoſa une Défenſe du Clergé contre les Mendians, & vivoit l'an 1470, ſous Edouard IV, Roi d'Angleterre, &c. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

WILTON, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie méridionale du Comté de Wilt, ſitué entre deux riviéres, Willy & Madder, & capitale autrefois du Comté de Wilt, & le Siége d'un Evêque. Le premier Evêque de ce lieu fut Ethelſtan, inſtallé vers l'an 906, à qui ſuccédérent dix Evêques de ce diocéſe, dont Hermanus fut le dernier, qui le réſigna pour quelque chagrin que lui cauſérent les Moines de Malmesbury, & fut fait Evêque de Sherborn, & qui ayant joint ces deux Evêchez en un, le tranſporta bientôt après, ſavoir en 1506, à Salisbury: ce tranſport fit beaucoup de tort à Wilton, qui depuis ce tems déchut tous les jours. Cependant il a encore le droit d'envoyer deux Députez au Parlement. C'eſt là que s'aſſemblent les Shérifs tous les mois, & que l'on choiſit d'ordinaire le Député général de la province. Ce lieu eſt à 72 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

* WILTSBURG, forterreſſe d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, dans le Markgraviat d'Anſpach, vers les confins de l'Evêché d'Aichſtet, près de la ſource du Rednitz. Elle eſt au ſud-eſt de la ville d'Anſpach, Onſpach ou Onoltzbach, & a cinq baſtions. En 1631, elle fut priſe par le Général Prince de Tilly, & en 1634 les Suédois la bloquérent, mais ſans ſuccès. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WILSTHIRE. *Voyez* WILT (Le Comté de)

W. I M. W I N.

WIMPFEN, anciennement *Cornelia*, ville du Cercle de Souabe en Allemagne, eſt ſur le Neckre, à trois lieues au deſſus de Hailbron. Cette ville n'eſt pas grande, mais elle eſt bien peuplée, impériale & libre. Les Magiſtrats en ſont Proteſtans. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIMPHELINGE (Jacques) né à Schéleſtat l'an 1449, fut élevé dans l'étude des Humanitez ſous Dongeberg Weſtphale, Recteur du Collége de Schéleſtat. Il continua ſes études à Fribourg, & alla enſuite à Bâle, à Heidelberg, & à Erfurt, où il étudia le Droit Canonique & la Théologie. Il excella principalement dans l'éloquence & dans la Poëſie, fut appellé à Spire l'an 1494, pour y prêcher, & s'aquitta de ce miniſtére avec réputation. Il ſe retira enſuite du monde, & s'appliqua à expliquer les livres Saints à Heidelberg, & à inſtruire de jeunes Clercs. Comme il reprenoit librement les défauts des Eccléſiaſtiques & des Moines, il fut expoſé aux traits de leur indignation. Les Auguſtins le firent citer à Rome, ſur ce qu'il avoit dit que ſaint Auguſtin n'avoit jamais été Moine: il ſe défendit par une Apologie, & le Pape Jules II aſſoupit ce différent. Il mourut à Schéleſtat le 16 novembre de l'an 1505, âgé de 56 ans. Il a compoſé un grand nombre de livres, tant en vers qu'en proſe, tant ſur des matiéres eccléſiaſtiques, que ſur des matiéres profanes, entre autres, *De laudibus Eccleſiæ Spirenſis; De Epiſcopis Argentinenſibus; Vita Dietheri Archiepiſcopi Moguntini; De Arte Poëtica.* * Trithéme, *in Catal.* Paul Lange, *in Chron. Citizen. p.* 886. Lilius Giraldus, *Dial.* 2. *de Poëtis ſui temporis.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Voſſius. Le Mire. Poſſevin, &c. Geſner, *Bibliotb.* Eraſme, *Epiſtol. l.* 23. *Epiſt.* 10. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

WIMPINA (Conrad) Profeſſeur en Théologie à Francfort ſur l'Oder dans le XVI ſiécle, natif de Buchen, s'aquit beaucoup de réputation par les Leçons, tant publiques que particuliéres, qu'il faiſoit à Leipſic ſur la Philoſophie, ſur la Théologie, ſur la Poëtique, &c. Il s'attiroit un grand nombre d'auditeurs, & en même tems beaucoup d'envieux. Ceux ci tâchérent en vain d'obſcurcir ſa gloire; & n'ayant pu y réüſſir par les ſubtilitez ſophiſtiques qu'ils lui propoſérent, & auſquelles il répondit habilement, ils recoururent aux médiſances & aux libelles. Il fallut qu'il ſe préſentât au Tribunal de l'Archevêque de Magdebourg, Primat d'Allemagne, & il y triompha de ſes ennemis. Il monta d'une façon éclatante au doctorat en Théologie. Un Cardinal Légat qu'il harangua dans l'égliſe de ſaint Paul à Leipſic, & qui admira ſon éloquence, lui fit conférer ce degré, auquel il fut préſenté par toute la Faculté de Théologie. La réputation de ce Docteur devint ſi grande, que quand les Markgraves de Brandebourg voulurent créer une Académie à Francfort ſur l'Oder en 1506, ils lui offrirent des gages très-conſidérables s'il vouloit y profeſſer. Il accepta ces offres, & alla jetter les fondemens de cette nouvelle Univerſité. Il y fut Recteur des deux Colléges, & premier Profeſſeur en Théologie. Il publioit ſouvent des livres. Il fut un des Antagoniſtes de Luther, & mourut après l'an 1530. * *Livre publié par* Joachim Jean Maderus, à Helmſtad, 1660, & compoſé par un Anonyme ſous le titre de *Scriptorum Inſignium.... Centuria.* Seckendorf, *Hiſt. Lutheraniſmi, l.* 1. *p.* 25. *n.* 1.

* WIMUNDHAM ou WINDHAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolck, eſt au ſud-oueſt de Norwich, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* WINA & WOINA, Evêque en Angleterre, ayant été chaſſé de Wincheſter, acheta de Wolpher, Roi de Mercie, l'Evêché de Londres. C'eſt là le premier exemple de Simonie qu'on ait vu en Angleterre. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 260.

WINADA. *Voyez* WINEDEN.

WINBURN-MINSTER, bourg d'Angleterre avec marché dans le Canton du Comté de Dorſet, qu'on nomme *Radbury*, ſur la rive ſeptentrionale de la Stoure, ſur laquelle il y a un pont de pierre. La Reine Cuthburga s'étant ſéparée de ſon ſecond mari, Roi de Northumberland, y bâtit un monaſtére duquel elle fut Abbeſſe. Il y avoit une égliſe conſidérable qui rendoit ce lieu remarquable, & qui lui fit donner le nom de Winburn-Minſter; car Minſter ſignifie une *égliſe* ou un *monaſtère*. C'eſt là qu'eſt enterré le Roi Saxon Ethelred, quatorziéme Monarque d'Angleterre. Ce lieu eſt à 82 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WINCHELSEY, ville d'Angleterre avec un port de mer, dans la partie orientale du Comté de Suſſex, dans la contrée nommée *Haſting*, à deux milles de La Rye, dans une entrée de la mer, eſt un des cinq ports, & étoit autrefois une ville belle & forte, où il y avoit 18 égliſes paroiſſiales; mais la mer s'étant retirée, & ſon port étant bouché, elle a beaucoup déchu. En 1250, la plus grande partie en fut ruïnée par la mer, en ſorte qu'il n'y a maintenant qu'une paroiſſe. En 1628, Charles I créa *Eliſabetb* Finck, Vicomteſſe de Maidſtone, Comteſſe de Winchelſey. Son fils *Thomas* lui ſuccéda en cette dignité en 1633, & à celui-ci *Henri* ſon fils en 1639. Cette ville eſt à 60 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WINCHESTER dans le Comté de Hant, en Latin *Wintonia*, eſt la *Venta Belgarum* des Anciens, & l'Evêché le plus riche qu'il y ait en Angleterre, ſon revenu étant d'environ huit mille livres ſterling par an. Il eſt ſuffragant de Cantorbéry. Il fut fondé par Kenwal, Roi des Saxons Occidentaux, vers l'an 750. Wincheſter eſt ſitué ſur les bords de l'Itchin à 12 milles de Southampton. Du tems des Romains Wincheſter paſſoit pour une des principales villes de la Grande-Bretagne, & du tems de l'Heptarchie c'étoit le Siége royal des Saxons Occidentaux.

Mais

Mais elle a beaucoup souffert sous le régne des Danois & sous le régne d'Etienne. Maintenant elle a cinq Paroisses. Il y a à Winchester une belle salle, où se tiennent les assises & les sessions, & où l'on voit la table ronde du Roi Arthur. Il y a aussi un très-beau Collége avec une Ecole publique pour 70 Ecoliers qui y sont entretenus & enseignez *gratis*, & envoyez de là à New-Collége dans l'Université d'Oxford. Guillaume de Wickham a fondé les deux Colléges de Winchester. * *Etat de la Grande Bretagne*, *sous George II*, *tome* 1. *p.* 68. Davity, *Comté de Hant.* Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1.

CONCILES DE WINCHESTER.

Les Prélats d'Angleterre célébrérent l'an 855, un Concile national à Winchester, où les provinces du païs se trouvérent aussi. On y fit diverses ordonnances, comme nous l'apprenons de Guillaume de Malmesbury, de Matthieu de Westminster, &c. Les mêmes Auteurs parlent d'un autre Concile tenu dans cette ville par saint Dunstan de Cantorbéry l'an 975. On en célébra un autre le jour de Noël de l'an 1121, sous le régne de Canut. Forgand, intrus sur le Siége de Cantorbéry, en fut chassé dans un Concile tenu par le Légat Apostolique l'an 1076. On en met un autre l'an 1076, mais tous les Historiens n'en sont pas d'accord. Thibauld de Cantorbéry célébra, l'an 1129, un Concile contre Etienne, Roi d'Angleterre, usurpateur des biens ecclésiastiques. On en tint un autre l'an 1142, auquel Henri de Winchester présida.

* WINCHESTER IN THE WAL, ou OLD WINCHESTER, c'est à dire, *Winchester près du rempart*, ou *le Vieux Winchester*, village du Comté de Northumberland en Angleterre. Il est près des ruïnes du mur de Sévére, & il est pris pour l'ancienne *Vindolana*, petite ville des Ottadins. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 246.

* WIND (George) Amiral de Danemarc, naquit à Roschild le septiéme juillet 1592. En 1641, le Roi Christian IV, l'envoya en ambassade auprès de Christine, Reine de Suéde. Il fut ensuite un des Députez qui avec ceux des Provinces-Unies entrérent en négociation à Stade. En 1643, la guerre s'étant allumée entre le Danemarc & la Suéde, on lui donna le commandement de la flote Danoise. En 1644, il en vint aux mains, le premier juillet, avec l'Amiral Flemming, & fut blessé d'un coup de canon, dont il mourut bientôt après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WINDA, WINDAW, ville du Duché de Courlande, où il y a un château & un port à l'emboûchure de la Wéta, dans la Mer Baltique, à trente lieues de Riga vers le Couchant. Windaw est une ville fort déchue. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WINDECK (Jean-Paul) né en Alsace, fut Docteur en Théologie & Chanoine de l'église collégiale de Marchdorf. Il composa un Ouvrage dans lequel il vouloit par 42 raisons prouver la ruïne prochaine des Protestans, parce qu'un certain Luthérien avoit fait la même chose à l'égard de l'Eglise Romaine; mais l'événement a fait voir qu'ils se sont tous deux trompez. Dans la suite, il ajoûta une seconde partie à son Ouvrage, dans laquelle il expose 42 motifs qui doivent déterminer toutes les différentes sociétez de la Religion Chrétienne à se réünir avec l'Eglise Romaine. On a encore de lui, *de Theologia Jurisconsultorum*; *de Electoribus*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

WINDESOR ou DE WINDESORA (Roger) Religieux Anglois de l'Ordre de saint Benoît, Chantre de l'Abbaïe de Saint-Alban, vivoit vers l'an 1235. Le Roi Henri III le fit son Historiographe, suivant la coutume ancienne des Rois d'Angleterre, qui choisissoient toûjours quelcun des Religieux de cette Abbaïe pour écrire leur Histoire. Windesor a composé des Chroniques d'Angleterre, depuis la naissance de Jesus Christ jusqu'à l'an 1235. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

WINDFELD. *Voyez* WINTFELD.

WINDHAM. *Voyez* WIMUNDHAM.

* WINDISCH, anciennement ville épiscopale, dont l'Evêché a été transféré à Constance, n'est maintenant qu'un village du Canton de Berne en Suisse, près du confluent du Rufs & de l'Aar, à deux lieues de la ville de Bade. * Maty, *Dict. Géogr.*

WINDISCH-MARC, ou WINDISCH-LAND, c'est à dire, *la Marche des Windes*, contrée des Etats d'Autriche. C'est la partie orientale de la Carniole, & elle confine vers le sud avec la Morlaquie; vers le Levant avec la Croatie; & vers le nord avec le Comté de Cilley, dont la Save la sépare. Metling capitale, & Rudolfsverd en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

WINDISCH-MATRAY, bourg du Cercle de Baviére, est dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur la riviére d'Isola, près de la Drave & de la Carinthie. On prend ce bourg pour l'ancienne *Idunum*, petite ville du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WINDISCHGRATZ, ville & Comté d'Allemagne dans la Stirie, vers les confins de la Carinthie, est au sud de la Drave, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. C'est de là que les Comtes de Windischgratz tirent leur nom.

WINDOVER (Roger) Historien Anglois, qui a recherché tout ce qui s'est passé de plus remarquable en son tems, a composé d'autres Ouvrages, & vivoit sous le régne de Jean, Roi d'Angleterre, vers l'an 1217. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

* WINDRUSH, riviére d'Angleterre, prend sa source dans la province de Glocester, coule du nord-ouest au sud-est, traverse la partie méridionale & occidentale de la province d'Oxford, & se rend dans la Tame, vers les confins de la province de Bark.

WINDSOR, ville du Comté de Barck en Angleterre, à vint milles de Londres, est renommée pour la superbe maison que la tradition du vulgaire porte y avoir été bâtie par le Roi Artus. Ce Palais est situé sur la Tamise; le château, qui est grand & magnifique, est fortifié de bons fossez & de tours de pierres de taille, & a un arcénal fourni de toutes sortes d'armes. C'est un endroit où les Rois d'Angleterre se tiennent souvent comme en un lieu de retraite; & ce fut où Edouard III institua l'Ordre de Jarretiére. Le païs d'alentour est tres-beau pour la chasse. Charles II tenoit sa Cour à Windsor en Eté, & finit la grande terrasse qui est à côté du château. Henri VIII, & Charles I, sont inhumez dans la Chapelle de Windsor. * Cambden.

* WINECAUNTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerset, vers les confins de celle de Dorcester, à peu près au sud de Bath, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

WINEDEN, WINEDON, WINADA, bourg du Duché de Wirtemberg en Soüabe, est près de la petite riviére de Murtz, à sept ou huit lieues de la ville de Stutgart vers l'orient septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

WINETA: cette ville doit avoir été une des plus grandes de l'Europe & la premiére de toute la Poméranie. Elle étoit située dans le païs d'Usedom à deux lieues de Wolgast près de l'emboûchure de la Péne. Les Habitans en étoient des Slaves Payens, mêlez avec d'autres peuples. Ce mêlange d'Habitans; qui d'un côté procuroit de grandes richesses à la ville, occasionnoit de l'autre divers troubles & hâta la ruïne de la ville. Les Vandales appellérent *Haralde* de Suéde, & Hemminge Roi de Danemarck, pour les secourir contre le parti opposé, qui ruïna la meilleure partie de cette ville en 796. On assûre cependant que les inondations de la mer causérent les plus grands dommages à cette ville, qu'elle engloutit avec une bonne étendue du païs. Micrælius assûre que de son tems, quand il faisoit calme, on voyoit encore du côté de Damerow à une demi-lieue du rivage; l'ordre des rues de cette ville submergée, & que ce reste seul paroissoit d'une plus vaste enceinte que toute la ville de Lubeck. * Micrælius, *Pommer. l.* 2. *p.* 143 *& suiv.* Helmold, *Chron. Slavi l.* 1. *c.* 2. Crantzii *Vandal. c.* 19 *&* 20. *Dictionnaire Allemand.*

WINFRIDE. *Cherchez* SAINT BONIFACE, Archevêque de Mayence.

* WINGHE (Pierre) de Louvain, Chanoine Régulier de S. Martin, a écrit en Flamand un Traité de la dignité & de la profondeur de la Sainte Ecriture, & comment il faut la lire. Il a aussi donné au Public une Traduction Flamande de la Bible. Il mourut en 1552. * Valére André, *Biblioth Belgica*, *p.* 701.

WINIFRIDE (Sainte) étoit, *dit l'Auteur de sa Vie*, d'une famille très-considérée dans le nord du païs de Galles. Dès qu'elle fut en âge nubile, ses parens voulurent la marier; mais cette jeune fille, qui avoit été touchée des exhortations de saint Beuno son oncle, leur déclara qu'elle vouloit demeurer vierge & se consacrer à Jesus Christ. Cependant Cradocus, fils du Roi Alin, épris de sa beauté, en devint éperduement amoureux. Un Dimanche il alla chez elle, pendant que son pére & sa mére étoient à l'église, lui déclara la passion violente qu'il avoit pour elle, & l'assûra que si elle vouloit y répondre, il la rendroit bientôt heureuse. Winifride effrayée d'une telle proposition, ne fut pas longtems embarrassée. *Permettez-moi*, lui dit-elle avec adresse, *de passer dans une autre chambre pour m'ajuster d'une maniére plus digne de vous recevoir.* Dès qu'elle y fut, elle se déroba par une fausse porte, pour aller chercher dans l'église, qui étoit au pié de la colline, un azyle contre les poursuites de Cradocus. Le Prince s'appercevant bientôt que Winifride l'avoit trompé, sortit tout furieux de la maison, la trouva, la poursuivit sur le penchant de la colline & lui proposa de satisfaire sa passion: son amour augmentant sa fureur, il lui coupa la tête d'un seul coup. Quelle fut l'horreur de tout le peuple assemblé pour assister aux saints Mystéres, quand on vit cette tête sanglante rouler de dessus la colline jusques dans l'église, & Cradocus essuyer son épée sur l'herbe, comme s'il eût voulu se glorifier d'une action si abominable. Saint Beuno, qui alloit offrir le sacrifice, quitta l'autel par une inspiration divine, il prit la tête entre ses mains, monta hardiment vers le barbare Cradocus, lui reprocha l'énormité de son crime, & pria Dieu de le punir de cet attentat sacrilége. A peine le Saint eut-il fini sa priére, que ce malheureux tomba roide mort à ses piez, & presque en même tems son corps disparut. Saint Beuno joignit ensuite la tête de Winifride au reste du corps. Après avoir couvert le tout de son manteau, & avoir exhorté le pére & la mére de cette illustre vierge à suspendre leur douleur, il célébra la Messe. Dès qu'elle fut finie, il fit une priére fervente à Jesus Christ pour lui demander de rendre la vie à cette chaste vierge, qui l'avoit consacrée à son service. Aussi-tôt que les Fidéles, dont les yeux étoient baignez de larmes, eurent répondu *Amen*, Winifride se releva avec toute sa vigueur. Il lui resta seulement un cercle blanc autour du col de la largeur d'un fil. De là vient son nom; car à celui de *Brewa* qu'elle portoit auparavant, on ajoûta *wen*, qui en vieux Gaulois signifie *blanc*, d'où l'on fit depuis, par différentes corruptions, *Winifride*. De l'endroit que la tête de la Sainte avoit touché en tombant, il sortit une source d'eau claire. Cette fontaine est devenue très-fameuse par les miracles qui s'y font faits depuis ce tems-là. C'est à cause de cela qu'elle est appellée *Holywell*, ou *la Sainte Fontaine*. * *Voyez* la Vie de sainte Winifride, qu'un Jésuite a publiée en Anglois en 1635, & qui a été traduite en Latin en 1712. M. l'Evêque de S. Asaph a refuté toute cette fable.

WINNICZA, petite ville fortifiée, est dans la Basse Podolie en Pologne, sur le Bog, à treize lieues au dessus de la ville de Braclaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

WINOWIESKI. *Voyez* l'article de DEMETRIUS GRISKA UTROPOJA.

WINOX-BERGUE. *Voyez* BERGUE-SAINT-VINOX.

* WINSCHOTEN, petite ville fortifiée dans la province de Groningue, près du Dollert, eſt à l'eſt-ſud-eſt de la ville de Groningue, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

* WINSEIM (Ménélaüs) frére aîné de celui qui ſuit, fut Profeſſeur dans l'Académie de Franeker, en Médecine, en Anatomie & en Botanique, & s'aquita de cet emploi avec applaudiſſement depuis l'an 1616 juſques à l'an 1639, qui fut celui de ſa mort. Il avoit été deux fois Recteur Magnifique en 1618 & 1631.

* WINSEIM (Pierius) Juriſconſulte & Hiſtoriographe des Etats de Friſe, a donné au Public *Hiſtoriarum ab exceſſu Caroli Quinti Cæſaris, ſive Rerum ſub Philippo II per Friſiam geſtarum libri quatuor; Panegyricus Guſtavo Suecorum Regi dictus; Oratio ejuſdem Guſtavi Regis memoriæ conſecrata.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 781.

WINSEN, bourg avec une citadelle, eſt dans le Duché de Lunebourg en Baſſe Saxe, au confluent de l'Elbe & de l'Ilmenow, & à trois lieues au deſſous de la ville de Lunebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WINSEN, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Lunebourg, ſur la rive droite de l'Aller, à l'oueſt de la ville de Zell, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

WINSHEIM, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, eſt petite, mais Impériale & libre, & ſituée dans le Markgraviat d'Onſpach, ſur la riviére d'Aiſch, à dix lieues de la ville de Nuremberg vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WINSKY (Staniſlas) Vaivode ou Palatin de Lencici, après avoir fait ſes études, voyagea en Allemagne, dans les Païs-Bas, en Eſpagne, en Italie, en France, en Hongrie, &c. & ſe rendit par là habile dans toutes les Langues & dans toutes les Sciences. A ſon retour, il fut fait Staroſte de Ploczko, puis Vaivode ou Palatin de Lencici. En 1594, Sigiſmond III, Roi de Pologne, l'envoya à Rome vers le Pape Clément VIII, au ſujet de la Canoniſation de S. Hyacinthe qui avoit été Chanoine de Cracovie. En 1593, il accompagna ce Prince dans ſon voyage de Pruſſe, & en 1601, il fut honoré de la charge de Sous-Chancelier du Royaume de Pologne. Lorsqu'il étoit dans le monaſtere de Viſlitz pour y aſſiſter à des conférences, il fut ſurpris d'une fluxion qui le rendit ſourd. Cela lui fit entreprendre le voyage du Royaume de Naples, où il ſe ſervit de bains chauds qui le délivrérent de ſa ſurdité. En 1607, comme il s'en retournoit dans ſa patrie, il mourut à Padoue, âgé d'environ 50 ans. Il avoit épouſé *Urſule*, fille de *Valentin* Dembinsky, Châtelain de Cracovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Staniſlas Lubienſky, *Vita Pſtrokonii.* Piaſecii *Hiſt. ſui temporis.*

* WINTEN, village d'Allemagne dans la Baviére, près de la ville d'Ingolſtadt, eſt pris pour l'ancienne *Vettoniana*, petite ville de la Vindélicie. * Maty, *Dict. Géogr.*

WINTERBURN (Gautier de) natif de Sarisbéry, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, aquit beaucoup de réputation dans ſon Ordre, fut Provincial d'Angleterre, vers l'an 1290, & mérita l'eſtime du Roi Edouard I, qui le choiſit pour ſon Confeſſeur. Le Pape Benoît XI, qui avoit été Général de l'Ordre, connoiſſant ſon mérite, & voulant ſe ſervir de lui, le promut au cardinalat aux Quatre-Tems du Carême, de l'an 1304; mais le Roi, à qui ce Cardinal étoit néceſſaire, le retint, juſqu'à ce qu'ayant appris la mort de Benoît, il lui permit d'aller en Italie, pour ne pas mécontenter celui que le Sacré Collége éléveroit à la Papauté. On apprend ces particularitez de la lettre qu'il lui donna pour le nouveau Pape, dont il laiſſa le nom en blanc, laquelle eſt imprimée dans les Conſtitutions du Royaume d'Angleterre, *p.* 1046. Cependant le Cardinal n'arriva à Pérouſe que trop à tems pour l'élection d'un Pape, qui ne ſe fit que le cinquiéme juin de l'année ſuivante. S'étant mis enſuite en chemin pour ſe rendre auprès de Clément V, il tomba malade à Gênes, & y mourut le 25 ſeptembre 1305, ayant reçu le chapeau & l'anneau des Cardinaux, mais n'ayant point encore de titre. Wading dit que ce Cardinal & le Cardinal Thomas de Jorz furent enſemble Commiſſaires nommez par Clément V, dans l'affaire de Pierre Jean Olive; mais Thomas de Jorz n'étoit pas encore Cardinal, quand Winterburn mourut. Aucun de ſes Ouvrages n'eſt venu juſqu'à nous. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* WINTERSTADT ou WINTERSTETTEN, petite ville du Cercle de Souabe dans le Comté de Waldbourg, à la ſource du Riſs, eſt au nord de la ville de Waldbourg, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

WINTERTHOUR ou WINTERTHUR, en Latin *Vitodurum*, ville dans le Canton de Zurich, conſidérable par ſon antiquité, ſa beauté & ſes priviléges. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére d'Eulach, dans une plaine également agréable & fertile. Cette ville appartenoit autrefois à la Maiſon d'Autriche, qui l'avoit eue des Comtes de Kybourg. Elle a pris ſon origine d'une fortereſſe, nommée *Windtburn*, que les Comtes de Kybourg avoient bâtie près de là; & un autre Comte de ce nom, ſavoir, Hartman I, bâtit la ville. Sigiſmond d'Autriche la céda par traité aux Zurichois l'an 1467, & ceux-ci en la recevant lui laiſſérent ſes anciens priviléges dont elle jouït encore aujourd'hui. Elle a ſon Bourguemeſtre avec ſon propre gouvernement, & quelques terres du voiſinage dans ſa dépendance; mais les biens eccléſiaſtiques y ſont adminiſtrez par un Procureur de Zurich. On y voit une riche bibliothéque, où il y a pluſieurs raretez. A une lieue de cette ville eſt le village appellé *le Vieux-Wintberthour*, dont le nom vient de l'ancienne ville de *Vitodurum*, qui étoit là autrefois & dont les Romains avoient fait une place forte, où ils logeoient une partie de leurs troupes en hiver. On y a trouvé & on y trouve encore pluſieurs médailles de Néron, de Domitien, de Conſtance & de Conſtantin. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 2. *p.* 38 *& ſuiv.*

* WINTERTON, Cap d'Angleterre, ſur la côte orientale de la province de Norfolck, eſt à peu près au nord-eſt de Norwich, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

WINTFELD, c'eſt à dire, *le camp de la Victoire*, lieu entre Paderborn, Dethmold & Horne, dans la Weſtphalie, en Allemagne, eſt celui où Varus, Général d'une armée Romaine, fut défait par Arminius, ſous l'empire d'Auguſte. Il y a deux petites riviéres, nommées *Rodembeek*, & *Knockenbeek*, c'eſt à dire, *riviére rouge*, & *riviére d'os*; parce que l'une eut ſes eaux rougies du ſang de ceux qui furent tuez dans la bataille, & l'autre fut remplie de leurs oſſemens. *Voyez* DELBRUCK. * *Monumenta Paderbornenſia*, imprimez l'an 1672.

* WINTZIG, petite ville de Siléſie dans la Principauté de Wolaw, eſt au nord-nord-eſt de la ville de Wolaw, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

WIO. WIP. WIR.

WION (Arnoul) Religieux de l'Ordre & de S. Benoît, né à Douay le 13 mai de l'an 1554, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe d'Ardembourg, au diocéſe de Bruges; & pendant les guerres civiles pour la Religion, il ſe retira en Italie, où il fut reçu parmi les Moines Bénédictins du Mont-Caſſin l'an 1595. Il publia à Veniſe ſon Ouvrage intitulé, *Lignum Vitæ, Ornamentum & Decus Eccleſiæ.* Cet Ouvrage diviſé en cinq livres, contient l'Eloge des Hommes illuſtres de ſon Ordre. On a encore de lui la Vie de ſaint Gérard, Apôtre des Hongrois, avec des Notes curieuſes. Dans ſon Traité, *de Antiquiſſima & Illuſtriſſima familia Romana Anicia*, il prétend que ſaint Benoît étoit de cette famille, & que la Maiſon d'Autriche tire auſſi ſon origine des mêmes Aniciens. Ceux qui aiment à donner dans les fables, trouveront là de quoi s'exercer. Arnoul Wion mourut fort âgé; mais nous ignorons en quelle année. * Baronius, *in Martyrol. ad* 24 *Sept.* Le Mire, *de Script. XVI. ſæc.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 18 *&* 19. Labbe, *Biblioth. &c.*

WIPPER, WIPPRA, riviére de la Thuringe, en Haute Saxe, prend ſa ſource dans le Comté de Mansfeld, près du bourg de Wippra, & entrant dans la Principauté d'Anhalt, elle ſe décharge dans la Sala, un peu au deſſus de Bernburg. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIPPERFURT, petite ville du Duché de Berg, eſt ſur la rive gauche du Wipper, à l'eſt-ſud-eſt de Duſſeldorp, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

* WIPRECHT, Comte de Groitſch, Markgrave de Luſace, Comte d'Ekkartsberg, Seigneur de Budiſſin, de Niſin, de Morungen, &c. fut après la mort de ſon pére élevé à la Cour d'Udon, Markgrave de Brandebourg, qui lui donna en fief la ville de Tangermunde. Comme la Nobleſſe dont il étoit voiſin lui faiſoit une continuelle guerre, il ſe mit ſous la protection de Wratiſlas Duc de Bohéme avec lequel il alla en Italie, où ils ſignalérent leur valeur dans les troupes impériales. Dans la ſuite, quelques ſujets de mécontentement lui firent venir l'envie de ſe retirer, mais il fut retenu par l'Archevêque de Mayence, & par l'Evêque d'Halberſtadt & de Munſter, qui lui firent une rente héréditaire, le premier de 1300 marcs d'or, & l'autre de 600; par l'Archevêque de Cologne qui lui fit préſent de la Seigneurie d'Orle; & par l'Empereur qui lui donna le bourg de Leiſnig, le château de Dornburg & une rente héréditaire de 600 marcs d'or. Après que la guerre fut finie, il retourna dans ſa patrie où il épouſa *Judith*, Princeſſe de Bohéme. Alors il ſongea à ſe venger de ſes voiſins dont il ravagea les Terres. En 1079, pendant la guerre de Saxe, il donna des preuves de ſon courage dans la bataille de Fladenheim, & peu de tems après, il battit Ekbrecht de Brunſwick qui lui faiſoit la guerre. Enſuite Wiprecht alla à Rome en pélerinage & le Pape lui ordonna d'aller vers le Patriarche d'Eſpagne, qui lui preſcrivit pour pénitence de bâtir un monaſtére pour douze Religieux, & lui fit préſent du pouce de S. Jacques. En 1109, il perdit ſa femme, qui lui avoit donné deux fils *Wiprecht* & *Henri*, & une fille *Berthe*. L'année ſuivante il ſe remaria avec *Cunegonde*, veuve du Comte de Beichlingen. Lorsqu'en l'an 1111 l'Empereur déthrôna Boriwor, Roi de Bohéme, Wiprecht prit le parti de ce dernier & fit mourir ſecrettement Suatopluk à qui l'Empereur avoit donné le Royaume de Boriwor l'Empereur lui promit de rétablir ce Prince ſur le throne. Mais l'Empereur oublia ſa promeſſe & y fit monter Ladiſlas frére de Swatopluk. Ce nouveau Roi ſe rendit maître de Prague, & fit priſonniers Boriwor & le jeune Wiprecht dont le pére fut obligé, pour racheter ſon fils, de céder à l'Empereur Niſin, Budiſſin, Morungen & Leiſnig. En 1113, l'Empereur pouſſa le jeune Wiprecht à faire la guerre à ſon pére, lui promettant pour cela la ville de Naumbourg; mais quoiqu'il eût fait ce qu'on demandoit de lui on lui refuſa la recompenſe promiſe, & cela fit qu'il ſe réconcilia avec ſon pére. En 1114, Wiprecht ſe fortifia de l'alliance de Sigefroy d'Orlamunde, Comte Palatin, & de Louïs Landgrave de Thuringe; mais ils furent battus par Hoyer, Comte de Mansfeld. Le Palatin perdit la vie dans ce combat, le Landgrave ſe ſauva par la fuite & Wiprecht dangereuſement bleſſé fut porté à Leiſnig, d'où il fut transféré à Wirtzbourg, où la Diéte qui y étoit aſſemblée le condamna à mort. Le jeune Wiprecht ayant offert à l'Empereur tout le Comté de Groitſch, pour ſauver la vie à ſon pére, ce Prince l'accepta; mais il laiſſa le vieux Wiprecht encore trois ans ans dans une rude priſon. Ce dur traittement obligea les deux fils de ce pére infortuné de ſe ranger du parti des Saxons. Ils battirent à leur tour le Comte de Hoyer qui fut tué dans

dans le combat qu'ils lui livrérent, & contraignirent l'Empereur de relâcher leur pére & de lui restituer le Comté de Groitsch. En 1124, le feu s'étant pris à la maison où il logeoit, il se sauva au travers des flammes qui le brûlérent de telle maniére qu'il fallut le transporter à Prague, où suivant l'avis de plusieurs Evêques il se fit Religieux; mais il mourut la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Albini *Meisn. Land-Chron.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron.*

WIREKER (Noël) Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, au commencement du XIII siécle, & vers l'an 1220. Léland & Pitseus lui donnent l'éloge d'avoir été illustre par sa piété & par sa science, de bon jugement, solide Théologien, subtil Philosophe, Orateur éloquent, & Poëte ingénieux: ce qu'il faut entendre, selon le tems où il vivoit. Il écrivit divers Ouvrages, dont ils font mention, comme, *Speculum Stultorum; de Abusu Rerum Ecclesiæ, &c.* * Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

WIRICH, Comte de Walkenstein, défendit l'an 1589, le château de Broek, sur la riviére de Rure, dans le Comté de La Marck, contre les Espagnols qui le vouloient piller, quoiqu'il fût dans les terres de l'Empire, & que Mendoze lui eût donné une sauve-garde. Il fut enfin assassiné en trahison par les mêmes Espagnols. * Ev. Reidanus, *in Annal.*

* WIRKINTON, bourg d'Angleterre dans la province de Cumberland, vers la côte occidentale, & vers l'embouchure du Darwent, est au sud-ouest de Carlile, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Sanson dans sa Carte de l'ancien Royaume de Northumberland lui donne le nom de WERRINTON.

WIRKSWORTH. *Voyez* WIRSWORTH.

* WIRM, petite riviére d'Allemagne dans la Baviére, fort du Lac de Wirmzée, coule à peu près du sud au nord, & va mêler ses eaux avec celles de l'Amber environ une lieue au dessous de Dachaw.

* WIRMZE'E, lac d'Allemagne dans la Baviére, paralléle au cours de l'Iser, s'étend du sud au nord environ cinq lieues; & n'a pas plus d'un mille dans sa plus grande largeur. Il donne naissance à la riviére de Wirm, de laquelle il prend son nom.

WIROWITZA. *Voyez* VE'ROWITZ.

WIRSWORTH, bourg, grand, beau & bien peuplé, dans le Comté de Derby. Il y a une belle église, un Collége, un hopital, & un grand marché tous les Mardis: c'est le plus grand marché d'Angleterre & le plus fréquenté pour le plomb. Il est à 107 milles Anglois de Londres.

WIRTEMBERG, ancien château & Duché d'Allemagne en Souabe, près d'Eslingen. Le Duc est Souverain de ce païs, qui est très-considérable & très-fertile, entre la Forêt Noire, le Palatinat du Rhin, & le Markgraviat de Baden. Son terroir est arrosé du fleuve Nékre, qui lui donne d'excellens pâturages. Il produit beaucoup de fruits en quelques lieux; mais en d'autres il est pierreux & plein de sable, & ne porte point de vignes. Ses fleuves & ses lacs sont fort poissonneux. Il y a en ce païs grand nombre de villes & de châteaux, outre une infinité de villages. Stutgart en est la capitale, & le séjour des Ducs, & il s'y trouve beaucoup d'autres bonnes places. Le château de Wirtemberg a donné son nom à ce Duché, où il se trouve quelques miniéres d'argent, de fer & d'airain. L'Empereur Maximilien, I. du nom, honora cette province du titre de Duché, l'an 1495. Le Duc fait sa résidence ordinaire dans la ville de Stutgart, où il y a un bel arcenal. On y voit aussi une orangerie, dont les arbres, quoiqu'en pleine terre, se conservent en hiver comme en été, par le moyen d'un toit & d'une cloison à coulisse, dans laquelle on allume en hiver plusieurs fourneaux pour échauffer l'air. Le Duc de Wirtemberg a la charge de Grand Véneur de l'Empire, & porte la Cornette Impériale. Il est Prince souverain dans son païs, & y exerce la Justice sans appel pour le criminel; mais pour le civil, on peut appeller à la Chambre Impériale de Wetzlar. Il est vrai qu'il ne peut faire aucunes loix, ni imposer aucunes tailles sur son Duché, sans le consentement des Etats du païs, qui lui accordent ordinairement ce qu'il demande, lorsque cela ne tend pas à la diminution de leurs priviléges. Le Duc jouït encore de l'Abbaïe de Maulbrun, & de quantité d'autres biens d'église, dont il employe les revenus à l'entretien de l'Université de Tubingue, des hopitaux & des Ministres Protestans. La Maison d'Autriche, prend le nom & les armes de Wirtemberg dans ses titres; & cela vient de ce que ce Duché ayant été confisqué au profit de Ferdinand I, frére de Charles-*Quint*, fut rendu au Prince de Wirtemberg, à condition de le tenir comme relevant de la Maison d'Autriche. Cette sujettion féodale fut éteinte l'an 1599, sous Frédéric, Duc de Wirtemberg, à la charge seulement que, faute d'hoirs mâles, le Duché feroit dévolu à la Maison d'Autriche. Il y a dans cette Principauté beaucoup de bonnes places; & le Duc peut mettre en peu de jours plusieurs troupes sur pié pour sa défense ou pour secourir ses amis.

GE'NE'ALOGIE DES DUCS de WIRTEMBERG.

Quoique Crusius, Spéner, & Imhof ayent donné la Généalogie de la Maison de Wirtemberg, depuis CONRAD, qui fut en grande estime à la Cour de l'Empereur Henri IV, de qui il reçut le Comté de Wirtemberg, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à ce Prince, contre Rodolphe de Souabe, son Concurrent à l'Empire, nous ne rapporterons pourtant la descendance de ces Princes, que depuis EVERARD IV, par lequel Rittershusius l'a commencée, & qui fait le XI degré de filiation depuis CONRAD, *mentionné cy-dessus.*

XI. EVERARD, surnommé *le Débonnaire*, Comte de Wirtemberg, mort le 16 mai 1417, avoit épousé, 1. l'an 1380, *Antoinette*, fille de *Barnabé* Visconti de Milan, & veuve de *Fréderic* II, Roi de Sicile, morte l'an 1405: 2 *Béatrix*, ou, selon d'autres, *Judith*, fille & héritiére de *Frederic* IV, Duc de Teck: 3. *Elisabeth*, fille de *Jean* II, Burgrave de Nuremberg. Du premier lit sortirent, 1. 2. *Ulric* & *Louïs*, morts jeunes: & du second vinrent, 3. EVERARD V, qui suit; & 4. *Elisabeth*, alliée, 1. à *Jean*, Comte de Werdenberg: 2. à *Albert*, surnommé *le Pieux*, Duc de Baviére.

XII. EVERARD V, dit *le Jeune*, Comte de Wirtemberg, avoit ordinairement à sa Cour six Princes, huit Comtes, cinq Barons, & soixante & dix Gentilshommes. Il étoit né le 23 août 1388, le même jour qu'*Ulric* VI, son ayeul, avoit été tué au combat de Wilen, & mourut le deuxiéme juillet 1419. Il avoit épousé l'an 1397, *Henriette*, fille de *Henri* de Montfaucon & de Montbelliard, Seigneur d'Orbes, tué à la bataille de Nicopolis l'an 1395, & de *Marie* de Châtillon, & héritiére de son ayeul *Etienne* de Montfaucon, dernier Comte de Montbelliard, morte le 13 février 1444, dont il eut 1. Louïs II, qui suit; 2. ULRIC, *mentionné après son frére*; & 3. *Anne*, mariée l'an 1454, à *Philippe*, dernier Comte de Catzenellebogen, morte le 16 avril de l'an 1471.

XIII. Louïs, II. du nom, Comte de Wirtemberg & de Montbelliard, fut le premier qui fit battre monnoye. Il acheta du Comte de Helfenstein, l'an 1447, les Seigneuries & châteaux de Gerhausen, de Ruck, de Blawenstein, & de Blaburen, pour 40000 écus d'or, & mourut le neuviéme octobre 1450, ayant eu de son épouse *Mathilde*, fille de *Louïs*, surnommé *le Debonnaire*, Electeur Palatin, laquelle se remaria avec *Albert*, frére de l'Empereur *Frédéric* III, 1. *Louïs* III, né l'an 1439, mort l'an 1457; 2. EVERARD VI, qui suit; 3. *Elisabeth*, mariée, 1. l'an 1470, à *Jean*, Comte de Nassau-Sarbruck: 2. l'an 1474, à *Henri*, Comte de Stolberg; & 4. *Mathilde*, qui épousa l'an 1451, *Louïs*, Landgrave de Hesse, morte l'an 1495.

XIV. EVERARD VI, surnommé *le Barbu*, né le deuxiéme décembre 1445, fut un Prince très-sage, qui gagna les bonnes graces de l'Empereur Maximilien I, qui le créa Duc de Wirtemberg & de Teck, & lui donna le collier de la Toison d'Or l'an 1495. Il fonda l'Université de Tubingue l'an 1482, & mourut le 25 février 1496, n'ayant eu de *Barbe* de Gonzague, fille de *Louïs*, Marquis de Mantoue, que deux enfans morts au berceau. *Il avoit un bâtard*, Louïs, *Seigneur de Greffeinstein, qui mourut l'an* 1495.

XIII. ULRIC VII, dit *le Bien-aimé*, second fils d'EVERARD V, avoit eu Stutgart pour son partage. Il l'embellit & la fortifia; & se fit un nom dans les guerres qu'il soutint contre les villes de Souabe, & contre Frédéric *le Victorieux*, Electeur Palatin, & mourut l'an 1480, ayant épousé, 1. l'an 1440, *Marguerite*, fille d'*Adolphe* I, Duc de Cléves, morte en 1443: 2. l'an 1445, *Elisabeth*, fille de *Henri*, surnommé *le Riche*, Duc de Baviére, morte l'an 1451: 3 *Marguerite*, fille d'*Amédée* VII, Duc de Savoye, &. veuve de *Louïs*, Electeur Palatin, mort aussi l'an 1480. Du premier lit il eut 1. *Catherine*, Religieuse à Lauffen, morte l'an 1497: du second, 2. EVERARD VII, qui suit; 3. HENRI, *mentionné après son frére*; & 4. *Marguerite*, Chanoinesse à Lichnau, mariée à *Philippe*, Comte d'Epstein & de Konilstein: & du troisiéme lit il eut 5. *Elisabeth*, mariée l'an 1467, à *Frédéric*, Comte de Henneberg, morte l'an 1501; 6. *Héléne*, alliée l'an 1476, à *Craton*, Comte de Hohenloe, morte l'an 1506; & 7. *Philippine*, qui épousa en 1470, *Jacques*, Comte de Horne, morte l'an 1479.

XIV. EVERARD, VII. du nom, Duc de Wirtemberg, né l'an 1447, succéda à *Everard* VI, son cousin germain; mais il fut chassé du Wirtemberg par l'Empereur Maximilien I, l'an 1498, & mourut à Heidelberg l'an 1504, sans enfans d'*Elisabeth*, fille d'*Albert*, Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée le troisiéme juin 1465; & qui mourut en 1524.

XIV. HENRI, Duc de Wirtemberg, quitta la Coadjutorerie de Mayence pour se remarier. Il succéda à son frére, & mourut l'an 1519. Sa premiére femme fut *Elisabeth*, fille de *Simon*, Comte de Bitsch: la seconde, *Eve* ou *Barbe*, fille de *Jean*, Comte de Salme. Il eut de la premiére 1. ULRIC qui suit: & de la seconde 2. GEORGE, *qui continua la postérité*; & 3. *Marie*, alliée l'an 1514, à *Henri*, dit *le Jeune*, Duc de Brunswick & de Lunebourg, morte le 28 décembre 1541.

XV. ULRIC, VIII. du nom, Duc de Wirtemberg, né le huitiéme février 1487, fut émancipé à l'âge de 16 ans par l'Empereur Maximilien, par ordre duquel il prit les armes dans la guerre de Baviére, contre l'Electeur Palatin, & s'empara du Comté de Louvenstein & de plusieurs autres lieux. Il lui resta par le traité de paix, Welnsberg, Maulbrun, Neustadt, Meckmuhl, & les Seigneuries de Hellestein & de Heindenheim. Il restitua le Comté de Louvenstein, à condition qu'il reléveroit du Duché de Wirtemberg. Il acheta encore plusieurs droits sur la succession de Neufchâtel, & il aquit d'autre côté le château de Hoëntwiel, & par là aggrandit de beaucoup ses Etats; mais peu après il succomba dans la guerre qu'il suscita au Cercle de Souabe, & se vit chassé de ses Terres, qui furent vendues l'an 1520, pour les frais de la guerre, à Ferdinand d'Autriche, frére de l'Empereur Charles-*Quint*. Il ne lui resta que Montbelliard: mais ayant pris son tems que Ferdinand étoit occupé en Hongrie contre les Turcs, il reprit les armes; & secouru par Philippe, Landgrave de Hesse, après avoir remporté une victoire à Lauffen l'an 1534, il fut rétabli dans ses Etats, aux conditions de relever à l'avenir de la Maison d'Autriche. Ce fut lui qui introduisit dans son païs la Confession d'Ausbourg. Il s'engagea aussi dans la conféderation de Smalkalde, ce qui pensa le rejetter dans son premier état; mais par ses soumissions il arrêta le ressenti-

ment de l'Empereur. L'Archiduc Ferdinand lui intenta pourtant un procès, pour avoir violé les articles du premier traité. Il mourut le sixiéme novembre 1550, avant la décision de cette affaire, ayant eu de *Sabine* fille d'*Albert* IV, Duc de Baviére, 1. CHRISTOPHLE qui fuit; & 2. *Anne*, née l'an 1513, morte sans alliance en 1530.

XVI. CHRISTOPHLE, dit *le Pacifique*, Duc de Wirtemberg, naquit le 12 mai 1515. Après avoir été assiégé & fait prisonnier dans le château de Tubingue, on l'éleva sans aucun éclat pendant l'exil de son pére; mais quand il fut parvenu à la Régence, il se rendit célébre dans son parti, & fut un des plus ardens à soutenir la Confession d'Ausbourg. Il envoya des premiers ses Ambassadeurs au Concile de Trente l'an 1552, & agit fortement dans la Diéte des Protestans assemblez à Naumbourg l'an 1561, pour y faire recevoir par tous les Princes Protestans cette Confession d'Ausbourg. Il avoit fait compiler & publier, l'an 1555, le Droit écrit qui s'observe au païs de Wirtemberg. Il mourut le 28 décembre 1568, ayant eu d'*Anne*, fille de *George*, Markgrave de Brandebourg, qu'il épousa l'an 1544, & qui mourut le 20 mars 1589, 1. *Everard*, né l'an 1545, mort l'an 1568; 2. Louïs qui fuit; 3. *Hédwige*, née l'an 1547, mariée le dixiéme mai 1563, à *Louis*, Landgrave de Hesse, morte le quatriéme mars 1590; 4. *Elisabeth*, née en 1548, alliée, 1. le premier de juin 1565, à *George-Ernest*, Prince de Henneberg: 2. en 1586, à *George-Gustave*, Comte Palatin, morte l'an 1592; 5. *Sabine*, née l'an 1549, mariée le onziéme février 1566, à *Guillaume*, Landgrave de Hesse, morte le 16 août 1582; 6. *Emilie*, née en 1550, mariée le 26 mai 1578, à *Richard*, Comte Palatin, morte le 25 mai 1589; 7. *Léonore*, née l'an 1552, mariée 1. le huitiéme janvier 1571, à *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt: 2. en 1589, à *George*, Landgrave de Hesse, morte l'an 1618; 8. *Dorothée Marie*, née l'an 1559, qui épousa en novembre 1582, *Othon-Henri*, Comte Palatin de Sultzbach, & mourut l'an 1639; 9. *Anne-Marie*, née en 1561, mariée, 1. le dixiéme septembre 1582, à *Jean-George*, Duc de Lignits: 2. en 1594, à *Frédéric*, aussi Duc de Lignits, morte l'an 1617; 10. *Sophie*, née l'an 1563, mariée le cinquiéme mai 1583, à *Frederic-Guillaume*, Duc de Saxe-Weimar, morte le 21 juillet 1590; & 11. 12. deux fils morts au berceau.

XVII. LOUÏS, Duc de Wirtemberg, surnommé *le Débonnaire*, né le premier janvier 1554, fit bâtir un magnique Collége à Tubingue, & mourut le huitiéme août 1593, sans avoir eu d'enfans, ni de *Dorothée-Ursule*, fille de *Charles*, Markgrave de Bade, qu'il épousa le septiéme novembre 1575, & qui mourut l'an 1583, ni de sa seconde femme *Ursule*, fille de *George-Jean*, Comte Palatin, qu'il épousa l'an 1585, & qui mourut l'an 1636. Sa succession passa à son cousin FRE'DE'RIC, de la Branche de Montbelliard.

XV. GEORGE de Wirtemberg, fils du Duc HENRI & d'*Eve* de Salme sa seconde femme, né le quatriéme février 1498, fut Seigneur de Richewyler; puis le Duc *Christophle* lui donna la Principauté de Montbelliard. Il mourut le 15 juillet 1558, & laissa veuve *Barbe* de Hesse, fille du Landgrave *Frédéric*, qu'il avoit épousée le 14 septembre 1555, & qui se remaria peu après la mort de son époux à *Daniel*, Comte de Waldeck. Les enfans du Duc GEORGE furent, 1. FRE'DE'RIC qui fuit; & 2. *Eve*, née posthume le 23 octobre 1558, morte sans alliance en 1575.

XVI. FRE'DE'RIC de Wirtemberg, né le 19 août 1557, hérita du Duché de Wirtemberg par la mort de son cousin *Louis*, surnommé *le Débonnaire*. Il ne laissa échapper aucune occasion d'aggrandir cet héritage, & aquit les places d'Altensteig, de Liebenzell, de Falkenstein, d'Eselbourg, de Bessigheim & autres terres. Il eut aussi pendant quelque tems le Duché d'Alençon en France, en hypothéque de quelques sommes qui lui étoient dues, & Oberkirck de l'Evêché de Strasbourg. Il fit aussi bâtir la ville de Freudenstat, & fortifia plusieurs autres places. Mais le coup le plus important, ce fut de retirer son Duché de la sujettion féodale de la Maison d'Autriche: ce qui fut fait par transaction du 24 janvier 1599, aux conditions seulement que le Duché de Wirtemberg seroit dévolu à la Maison d'Autriche, faute d'hoirs mâles dans celle de Wirtemberg: ce qui couta quelque argent au Duc de Wirtemberg, qui mourut le 19 janvier 1608, étant Chevalier des Ordres de S. Michel en France, & de la Jarretiére en Angleterre. Il avoit épousé le 22 mai 1581, *Sibylle*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, morte l'an 1614. Leur enfans furent, 1. JEAN-FRE'DE'RIC, *tige de la branche aînée, dite de* STUTGART; 2. *George-Frédéric*, né l'an 1583, mort en 1591; 3. LOUÏS-FRE'DE'RIC, *tige de la branche de* MONTBELLIARD, *rapportée cy-après*; 4. JULES-FRE'DE'RIC, *tige de la branche de* JULIENNE *ou de* BRENTZ, *rapportée cy-après*; 5. *Frédéric-Achille*, né l'an 1591, mort l'an 1631; 6. *Magne*, né l'an 1594, tué au combat de Wimpfen le 24 mai 1622; 7. *Sybille-Elisabeth*, née le dixiéme avril 1584, mariée l'an 1604, à *Jean-George*, Electeur de Saxe, morte le 20 janvier 1606; 8. *Eve-Christine*, née le sixiéme mai 1590, mariée en 1610, à *Jean-George*, Markgrave de Brandebourg-Jagerndorff; 9. *Agnès*, née le septiéme mai 1592, mariée le 14 mai 1620, à *François-Jules*, Duc de Saxe-Lawembourg, morte en décembre 1629; 10. *Barbe*, née en 1593, alliée le 21 décembre 1616, à *Frédéric*, Markgrave de Bade-Dourlach, morte le huitiéme mai 1627; & 11. 12. 13. 14. 15. cinq autres enfans morts au berceau.

BRANCHE de WIRTEMBERG, dite de STUTGART, aînée de toutes.

XVII. JEAN-FRE'DE'RIC, Duc de Wirtemberg, dit *le Magnifique*, né le cinquiéme mai 1582, après avoir gouverné ses Etats avec prudence & fermeté dans des tems difficiles, mourut le 18 juillet 1628, ayant eu de *Barbe-Sophie*, fille de *Joachim-Frédéric*, Electeur de Brandebourg, qu'il épousa l'an 1609, & qui mourut le 24 février 1636, 1. EVERARD qui fuit; 2. FRE'DE'RIC, *tige du rameau de* NEUSTAT, *rapporté cy-après*; 3. *Ulric*, né le 15 mai 1617, qui après avoir passé une partie de sa vie à la guerre, perdit la vue & mourut d'épilepsie le 14 décembre de l'an 1671. Il avoit épousé, 1. le dixiéme octobre de l'an 1647, *Sophie-Dorothée*, fille de *Henri-Guillaume*, Comte de Solms-Sonnewald, morte en couches le 12 septembre 1648: 2. le quatriéme mai 1651, *Isabelle* d'Aremberg, fille d'*Albert*, Prince de Barbançon & veuve d'*Albert-François*, Comte de Hoochstrate. Cette Princesse passa une partie de sa vie à Paris, sur tout depuis sa viduité jusqu'au 17 août de l'an 1678, qu'elle y mourut, laissant une fille unique, *Marie-Anne-Ignace*, Princesse de Wirtemberg, née le septiéme janvier de l'an 1653, morte chez les Ursulines de Lyon, sur la fin de l'année 1693. Les filles du Duc JEAN-FRE'DE'RIC, furent 4. *Henriette*, née l'an 1610, morte l'an 1623; 5. *Antoinette*, née l'an 1613, Princesse qui s'appliqua aux Belles Lettres, & mourut sans alliance le onziéme octobre de l'an 1679; 6. *Anne-Jeanne*, qui imita sa sœur, née l'an 1619, morte le 15 mars de l'an 1679, & 7. *Sibylle*, née le quatriéme décembre de l'an 1620, qui épousa l'an 1647 son cousin *Léopold-Frédéric*, Prince de Montbelliard.

XVIII. EVERARD, VIII. du nom, Duc de Wirtemberg, naquit le 16 décembre de l'an 1614. Les guerres d'Allemagne le forcérent à sortir de ses Etats, & à se refugier à Strasbourg. L'Empereur, avec lequel il se réconcilia l'an 1638, lui en rendit une partie, & le reste lui fut restitué dix ans après par le traité d'Osnabruck. Il mourut le 12 juillet de l'an 1674, ayant épousé 1. l'an 1637, *Anne-Dorothée*, fille du Rhingrave *Jean-Casimir*, morte le 27 juillet de l'an 1655: 2. le 26 juin de l'année suivante, *Marie-Dorothée-Sophie*, fille de *Joachim-Ernest*, Comte d'Oetingen, morte le 29 juin de l'an 1698. Du premier lit vinrent, 1. *Jean-Frédéric*, né le neuviéme septembre de l'an 1637, mort le troisiéme août 1659; 2. GUILLAUME-LOUÏS qui fuit; 3. FRE'DE'RIC-CHARLES, qui a commencé *un rameau rapporté cy-après*; 4. *Charles-Maximilien*, né l'an 1654, mort le neuviéme janvier 1689; 5. *Sophie-Louïse*, née l'an 1642, mariée l'an 1671, à *Christian-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, morte en octobre 1702; 6. *Dorothée-Amélie*, née l'an 1643, morte l'an 1650; 7. *Christine-Frédérique*, née le 28 février 1644, mariée l'an 1665, à *Albert-Ernest*, Prince d'Oetingen, morte le 30 octobre de l'an 1674; 8. *Christine-Charlotte*, née l'an 1645, morte en mai 1699, veuve de *George-Christian*, Prince d'Oostfrise; 9. *Anne-Catherine*, née l'an 1648, morte fille l'an 1691; 10. *Everardine-Catherine*, née l'an 1651, mariée l'an 1682 à son beau-frére *Albert-Ernest*, Prince d'Oetingen, dont elle resta veuve peu de mois après, & mourut le 19 août de l'an 1683; & 11. 12. 13. 14. quatre autres enfans morts au berceau. Du second lit du Duc EVERARD VIII, naquirent 15. *George-Frédéric*, né le 24 septembre 1657, tué au siége de Cassovie le huitiéme octobre 1685; 16. *Albert-Christian*, né le 13 juin 1660, mort le 20 janvier 1663; 17. *Louïs*, né le 14 août 1661, mort le 30 novembre 1698; 18. *Joachim-Ernest*, né le 28 août 1662, mort le 16 février 1663; 19. *Philippe-Sigismond*, né le sixiéme octobre 1663, mort le 23 juillet 1669; 20. *Charles-Ferdinand*, né le 13 octobre 1667, mort le 23 juin 1668; 21. *Jean-Frédéric*, Colonel d'un régiment des troupes de Souabe, né l'an 1669, mort le 25 octobre 1693, de la blessure qu'il avoit reçue dans un duel contre le Comte Jean Palfi; .... quelques autres garçons morts au berceau; & 22. *Sophie-Charlotte*, née l'an 1671, mariée le 20 septembre 1688, à *Jean-George*, Duc de Saxe-Eisenac, dont elle resta veuve le 20 novembre de l'an 1698, & mourut le onziéme septembre 1717.

XIX. GUILLAUME-LOUÏS, Duc de Wirtemberg, né le septiéme janvier 1647, mourut le 23 juin 1677. Il avoit épousé le sixiéme novembre 1673, *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Louïs*, Landgrave de Hesse-Darmstat, & de *Marie-Elisabeth* de Holstein sa première femme, dont il laissa 1. EVERARD-LOUÏS qui fuit; 2. *Eléonore-Dorothée*, née l'an 1674, morte le 26 mai 1683; 3. *Everardine-Louïse*, née l'an 1675; 4. *Magdelaine-Wilhelmine*, née posthume, le septiéme octobre de l'an 1677, & mariée le 27 juin 1697, à *Charles-Guillaume*, Prince de Bade-Dourlach.

XX. EVERARD-LOUÏS, Duc de Wirtemberg & de Teck, Comte de Montbelliard, Seigneur de Heindenheim, né le 18 septembre de l'an 1676, a épousé, le sixiéme mai 1697, *Jeanne-Elisabeth*, fille de *Frédéric-Magne*, Markgrave de Bade-Dourlach, dont il a FRE'DE'RIC-LOUÏS qui fuit; & autres enfans.

XXI. FRE'DE'RIC-LOUÏS, Prince héréditaire de Wirtemberg, né le 14 décembre 1698, est mort à Ludwigsbourg le 25 novembre 1731, dans la 33 année de son âge. Il avoit épousé le huitiéme décembre 1716, *Henriette-Marie*, fille de *Philippe*, Markgrave de Brandebourg, dont il a eu 1. *Everard-Frédéric*, né le quatriéme août 1718, mort le 19 février 1719; & 2. *Louïse-Frédérique* de Wirtemberg, née le troisiéme février 1722.

PREMIER RAMEAU, sorti de la branche de STUTGART.

XIX. FRE'DE'RIC-CHARLES, Duc de Wirtemberg, second fils du Duc EVERARD VIII, naquit le 12 septembre 1652, & fut Tuteur & Administrateur du Duché durant la minorité du Duc Everard-Louïs son neveu. Il se distingua en différentes occasions; & étant Maréchal de camp Général des armées de l'Empereur, il fut défait à Phortzheim, & fait prisonnier par le Maréchal de Lorges l'an 1692. Il mourut le 30 décembre de l'an 1698, ayant eu d'*Eléonore-Julienne*, fille d'*Albert*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, qu'il épousa le 31 octobre 1682, morte le quatriéme mars 1724, en sa 61 année, 1. CHARLES-ALEXAN-

XANDRE qui fuit; 2. *Frédéric-Charles*, né l'an 1686, mort l'an 1693; 3. *Henri-Frédéric*, né le 16 octobre 1687; 4. *Maximilien-Emmanuel*, né le 27 février 1689, Colonel dans les troupes du Roi de Suéde, qui fut fait prisonnier à la bataille de Pultowa, & mourut à Dubno en Russie en octobre 1709, âgé de 20 ans; 5. *Frédéric-Louïs*, né le cinquiéme novembre 1690; & 6. *Christine-Charlotte*, née le 20 août 1694, mariée le 28 août 1709, à *Guillaume-Frédéric*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, devenue veuve le septiéme janvier 1723, morte le 27 décembre 1729.

XX. CHARLES-ALEXANDRE, Duc de Wirtemberg, né le 24 janvier 1684, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Maréchal de camp général des armées de l'Empereur, Gouverneur de la Servie & de Belgrade, fit, le 28 octobre 1712, abjuration du Luthéranisme dans la Chapelle Impériale de Vienne. Il étoit Gouverneur de Landau, & il y commandoit, quand cette place fut assiégée & prise par les François en 1713, s'est trouvé à la prise de Téméswar sur les Turcs, en 1716, & en fut nommé Gouverneur en 1721. Il a été marié le premier mai 1727, avec *Marie-Auguste*, fille d'*Anselme-François*, Prince de La Tour & Taxis, & du saint Empire, Général héréditaire des Postes de l'Empire & des Païs-Bas Autrichiens, & de *Louïse-Anne-Françoise*, née Princesse de Lobkowitz, Duchesse de Sagan, & en a eu 1. *Charles-Auguste-Eugéne-Louïs-François-Frédéric-Alexandre-Jean-Népomucéne* de Wirtemberg, né à Bruxelles le onziéme février 1728, batisé dans la même ville pour les cérémonies, le 26 décembre 1731, & tenu sur les fonts au nom de l'Empereur; 2. *Eugene-Louïs-Adam-Jean-Népomucéne-Joseph-Raphaël* de Wirtemberg, né à Belgrade le 31 août 1729; 3 *Louïs-Eugéne-Jean-Gaspard-Melchior-Balthasar-Adam* de Wirtemberg, né à Francfort le sixiéme janvier 1731; & un quatriéme fils, né à Ludwisbourg le 21 janvier 1732.

SECOND RAMEAU, dit de NEUSTADT, sorti de la branche de STUTGART.

XVIII. FRE'DE'RIC, Duc de Wirtemberg, second fils du Duc JEAN-FRE'DE'RIC, né le 19 décembre 1615, fit sa résidence à Neustadt, qu'il obtint de son frére, avec les places de Weinsberg & de Meckmuhl, & se distingua extrémement dans la guerre: pendant la paix il se montra grand amateur des Belles Lettres. Le Roi de Danemarck le fit Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, & Général de son infanterie & de son artillerie. Il mourut le 24 mars de l'an 1682, ayant eu de *Claire-Auguste*, fille d'*Auguste*, Duc de Brunswick-Lunebourg, morte le dixiéme octobre 1700, qu'il épousa le septiéme juin 1653, 1. FRE'DE'RIC-AUGUSTE qui fuit; 2. *Albert*, né l'an 1657, mort l'an 1670; 3. *Ferdinand-Guillaume*, né le 12 septembre de l'an 1659, qui fut Lieutenant Général des armées du Roi de Danemarck, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, puis Général de l'infanterie des Provinces-Unies, Colonel du régiment des Gardes, & Gouverneur de Breda, & mourut le septiéme juin 1701; 4. *Antoine-Ulric*, jeune Prince très-savant, né l'an 1661, & mort le 19 juillet 1680; 5. *Charles-Rodolphe*, Major Général des troupes de Danemarck & d'Angleterre, né l'an 1667, Régent des Etats, après la mort de son frére en 1716; 6. *Sophie-Dorothée*, née l'an 1658 mariée l'an 1680, à *Louïs-Christian*, Comte de Stolberg, morte en couches le 23 juillet 1681, & autres enfans, morts au berceau.

XIX. FRE'DE'RIC-AUGUSTE, Duc de Wirtemberg-Neustadt, né le 12 mars de l'an 1654, mort le sixiéme août 1716, avoit épousé le neuviéme février 1679, *Albertine-Sophie-Esther*, fille unique & héritiére de *Casimir*, Comte d'Eberstein; dont il a eu sept garçons, morts au berceau, & pour filles, 8. *Auguste-Sophie*, née le 24 septembre de l'an 1691, mariée le 22 septembre 1709, à *Frédéric-Everard*, Comte de Hohenloë-Leugerbourg; 9. *Eléonore-Willelmine-Charlotte*, née le 24 juin 1694; & 10. *Frédérique*, née le 27 juillet 1699.

BRANCHE DE WIRTEMBERG, dite de MONTBELLIARD.

XVII. LOUÏS-FRE'DE'RIC, Duc de Wirtemberg, second fils du Duc FRE'DE'RIC, naquit le 29 janvier de l'an 1586, eut la Principauté de Montbelliard pour son partage, & mourut le 25 janvier 1631, ayant été marié, 1. le 14 juillet 1617, à *Elisabeth-Magdelaine*, fille de *Louïs*, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte l'an 1624: 2. l'an 1625, à *Anne-Eléonore*, fille de *Jean-Casimir*, Comte de Nassau-Sarbruck, morte le septiéme septembre de l'an 1685. Du premier lit il eut 1. LE'OPOLD-FRE'DE'RIC qui fuit; & 2. *Henriette-Louïse*, née le 20 juin de l'an 1623, mariée le 21 août 1642, à *Albert*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, morte le 24 août de l'an 1650: du second lit vint 3. GEORGE, *qui continua la postérité*; & 4. 5. un fils & une fille morts au berceau.

XVIII. LE'OPOLD-FRE'DE'RIC, Duc de Wirtemberg, Comte de Montbelliard, né le 30 mai de l'an 1624, mourut le 15 juin 1662, sans enfans de *Sibylle* sa cousine, fille de *Jean-Frédéric*, Duc de Wirtemberg, qu'il avoit épousée le 22 novembre 1647.

XVIII. GEORGE, Duc de Wirtemberg, Comte de Montbelliard, né le cinquiéme octobre de l'an 1626, demeura à Harbourg jusqu'à la mort de son frére. Les François s'emparérent du Duché de Montbelliard dans les guerres de 1673 & de 1689, &c. pendant lesquelles il se retira à Oels chez son gendre. Il ne rentra en paisible possession de ses Etats qu'après la paix de Ryswick, & mourut le onziéme juin 1699, âgé de 73 ans. Il avoit épousé l'an 1648, *Anne* de Coligny, fille de *Gaspard*, Duc de Châtillon, Maréchal de France, morte le 23 janvier 1680, dont il eut 1. LE'OPOLD-EVERARD qui fuit; 2. *Henriette*, née le huitiéme janvier 1654, morte de douleur de la perte de sa mére, peu de jours après elle; 3. *Eléonore-Charlotte*, née le 20 novembre de l'an 1656, mariée le septiéme mai 1672, à son cousin *Silvius-Frédéric*, Duc d'Oels, demeurée veuve en 1697, & qui fit abjuration à Paris le troisiéme août 1702, & se retira dans l'Abbaïe de Maubuisson en France, d'où elle retourna sur ses Terres en Allemagne; 4. *Anne*, née l'an 1660; 5. *Elisabeth*, née l'an 1665, mariée le septiéme septembre de l'an 1689, à *Frédéric-Ferdinand*, Duc de Wirtemberg-Weitlingen; & 6. *Hédwige*, née le 22 mars de l'an 1667, morte le 27 décembre 1715.

XIX. LE'OPOLD-EVERHARD, Duc de Wirtemberg-Montbelliard, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, né le 21 mai 1670, suivit dès sa plus tendre jeunesse en Silésie le Duc son pére, qui, à cause des guerres, étant dépouillé par la France, de sa Principauté de Monbelliard, se réfugia auprès du Duc de Wirtemberg-Oels, son gendre. Ensuite voyageant en Allemagne, & passant par les Etats de Wirtemberg en 1681, il y fut arrêté prisonnier par les ordres du Duc *Frédéric-Charles* de Wirtemberg, alors Administrateur de Stutgart, & ne recouvra sa liberté qu'après trois mandemens impériaux des troisiéme octobre 1681, 14 mai & neuviéme octobre 1682, par le dernier desquels le Duc de Baviére étoit chargé d'entrer à main armée dans les Etats de Wirtemberg-Stutgart, pour forcer le Prince Administrateur à les lui rendre. Depuis il entra au service de l'Empereur, & fit plusieurs campagnes en Hongrie à la tête d'un régiment d'infanterie. Il commandoit dans la ville de Tockay, lorsqu'en 1693, elle fut bloquée par les Turcs. Il leur fit lever le blocus, & les força à repasser la Save. Il mourut dans son château de Montbelliard le 25 mars 1732, dans la 52 année de son âge. Ce Prince eut trois Concubines; *la premiére fut* Anne-Sabine *Hédwiger, Comtesse de Sponek, fille de* Jean-George *Hédwiger, Habitant de la ville de Lignitz en Silésie, & d'*Anne-Rozine *de Pogrell, fille d'un Gentilhomme Polonois de la famille de Bersdorff.* Anne-Sabine *Hédwiger étoit sœur de* George-Guillaume *Hédwiger, Comte de Sponeck, excellent Officier, qui s'avança dans le service, & qui mérita par ses belles actions d'être élevé par l'Empereur le deuxiéme août* 1701, *avec toute sa famille de l'un & de l'autre sexe, à la dignité Comtale de l'Empire avec changement de leur nom de* Hédwiger *en celui de* Sponeck. Le Prince de Montbelliard fit divorce avec elle comme avec sa femme légitime, le sixiéme octobre 1714. Il en fit dresser l'Acte par son Consistoire, par lequel il lui assura une rente viagére de 5000 livres avec une résidence aux châteaux de Montbelliard ou de Blamont, outre les fiefs & les autres biens en fonds qu'il lui avoit donnez. Il avoit eu d'elle Léopold-Eberhard, *Comte de Sponeck, né en Allemagne avant le prétendu mariage de sa mére, le* 30 *mars* 1695, *& mort le septiéme mars* 1709, *à Montbelliard, où il fut enterré sous le nom de* Sponeck, *après avoir été Page du Prince son pére;* Léopoldine-Eberhardine, *Comtesse de Sponeck, batisée le* 15 *févrler* 1697, *depuis mariée par son pére le* 31 *août* 1719, *avec* Charles-Léopold *Sanderslében, Comte de Coligny, fils de sa seconde Concubine;* GEORGE-LE'OPOLD, *Comte de Sponeck*, dont on parlera cy-après; *&* Charlotte-Léopoldine, *Comtesse de Sponeck, née le* 14 *décembre* 1700, *& morte le troisiéme février* 1703. La seconde Concubine & Maîtresse favorite du Prince de Montbelliard *fut* Henriette-Hédwige, *Baronne de l'Espérance, fille de* Jean-Christophle *de l'Espérance, tué au siége de Bude en Hongrie, étant Capitaine de cavalerie avec Brevet de Lieutenant-Colonel, après trente-un ans de service, & sœur de* Jean-Gaspard, *Baron de l'Espérance & du saint Empire, successivement Lieutenant au régiment de Pollant, général Adjudant du Général Heisler, & Capitaine d'une compagnie au régiment du Prince de* Wirtemberg-Montbelliard, *qui après quatorze ans de service, fut honoré avec ses sœurs du titre & de la dignité de* Baron du saint Empire *par un Décret Impérial du onziéme septembre* 1700. *Elle mourut le neuviéme novembre* 1707, *& fut inhumée le* 12 *suivant dans l'église du château de Montbelliard. Elle avoit été mariée en* 1697, *avec* Jean-Louïs *Sanderslében.* Le Prince de Montbelliard qui avoit fait ce mariage pour cacher au Duc son pére son commerce avec cette femme, après la mort de son pére arrivée en 1699, fit dissoudre ce mariage, après quoi Henriette Hédwige devint publiquement sa Maîtresse. *Il eut d'elle* Charles-Léopold, Ferdinand-Eberhard, *&* Eléonore-Charlotte, *nez pendant le mariage de leur mére avec* Sanderslében; Eberhardine *&* Léopoldine-Eberhardine, *nées depuis la dissolution du mariage. Il avoit encore eu d'elle* Elisabeth, *née le premier mai* 1702, *& batisée le troisiéme dans l'église du château de Montbelliard, laquelle mourut en bas âge. Ces cinq enfans furent appellez* Barons & Baronnes de l'Espérance, *du nom de leur mére, jusques en* 1716, *que le Prince de Montbelliard fit prendre aux trois premiers le surnom de leur pére putatif*, Sanderslében, *légitima les deux derniéres Comtesses de Sponeck, comme ses filles* naturelles, *adopta les trois premiers, & fit donation à tous les cinq du Comté de Coligny & autres terres qui lui étoient venues de défunte* Anne *de Coligny, sa mére, leur accordant en même tems le titre & la dignité de* Comtes *&* Comtesses. *Comme ces biens étoient sous la domination de France, pour mettre ces enfans à couvert du droit d'aubaine, il fit présenter une requête au Roi par les trois premiers, comme enfans de* Jean-Louïs *de Sanderslében, aux fins d'obtenir des lettres de naturalité. Il demanda la même chose pour les deux derniéres filles, qu'il qualifia par sa requête de ses filles* naturelles, *& de* Demoiselles de Coligny. *Les lettres de naturalité des uns & des autres furent expédiées au mois de juin* 1716. *Le Prince de Montbelliard obtint encore au mois de février* 1718, *trois nouvelles lettres patentes du Roi en faveur de ces enfans, les premiéres portant confirmation de l'adoption par lui faite des trois premiers enfans appellez* les Sanderslében; *les secondes confirmant la* légitimation *par lui faite des deux derniéres filles, & les troisiémes portant confirmation de la donation qu'il leur avoit faite du Comté de Coligny & autres Terres. Depuis il maria l'aîné sous le nom de* Charles-Léopold de Sanderslében, *Comte de Coligny, le* 31 *août* 1719, *avec* Léopoldine-Ebar-

bardine, *Comtesse de Sponeck, sa fille* naturelle, & d'Anne-Sabine *Hédwiger, sa premiere Concubine, ayant déja marié le* 22 *février* 1719, Eléonore-Charlotte *de Sanderslében, Comtesse de Coligny, sœur de* Charles-Léopold, *avec* George-Léopold, *Comte de Sponeck, frére de* Léopoldine-Eberhardine. La troisiéme Concubine du Prince de Montbelliard *fut* Elisabeth-Charlotte *de l'Espérance, Baronne du saint Empire, sœur puinée d'*Henriette-Hédwige *de l'Espérance, Maîtresse avant elle de ce Prince. Il épousa publiquement cette derniére le* 15 *août* 1718. *Il eut d'elle, tant avant qu'après l'avoir epousée,* Henriette-Hédwige, *née le* 22 *avril* 1711; Léopold-Eberhard, *né le* 28 *juillet* 1712; George, *né le huitiéme novembre* 1714, & *mort avant son pére;* Charles-Léopold, *né le premier de mai* 1716; Elisabeth-Charlotte, *née le* 31 *décembre* 1717, & *batisée le quatriéme janvier* 1718; & George-Frédéric, *né le* 16 *août* 1722; & *batisé le* 18 *suivant dans l'église de la Cour* & *au château de Montbelliard.* Le Prince de Montbelliard voulant pourvoir à la subsistance des enfans qu'il avoit de ces trois femmes; se transporta huit ans avant sa mort au lieu de Wilbbade dans le Wirtemberg, où il conclut le 18 mai 1715, un traité avec Eberhard-Louïs, Duc Régent de Wirtemberg-Stutgart, par lequel celui-ci promit une fois pour toutes, & en général, au cas qu'après la mort du Duc de Montbelliard il eût la Principauté de Montbelliard & les neuf Seigneuries qui en dépendent, de fournir un fonds de 12000 florins du Rhin, de revenu annuel des biens de Montbelliard, à titre de fief féminin pour les trois sortes d'enfans procréez par S. A. S. de Montbelliard, à partager de maniére que la Comtesse de Sponeck & les deux enfans qui lui restoient, seroient dûment investis par le Duc de Wirtemberg d'une portion qui seroit de 4000 florins du Rhin de revenu; les cinq enfans restans de feue Henriette-Hédwige, Baronne de l'Espérance, de la seconde portion aussi de 4000 florins du Rhin de revenu, & Elisabeth-Charlotte, Baronne de l'Espérance, avec ses deux enfans procréez du Duc de Montbelliard, & ceux qu'il pourroit procréer avec elle à l'avenir, de la troisiéme portion aussi de 4000 florins du Rhin de revenu, au moyen de quoi tous ces enfans seroient entiérement exclus de toutes autres prétentions, sous quelque prétexte que ce fût.

George-Le'opold, *Comte de Sponeck, batisé le* 12 *décembre* 1697, *fils de* Le'opold-Eberhard, *Duc de Wirtemberg-Montbelliard,* & d'Anne-Sabine *Hedwiger, Comtesse de Sponeck, fut introduit en* 1706, *à Montbelliard avec son frére aîné mort trois ans après,* & *sa sœur. Il fut d'abord Page du Prince son pere, qu'il accompagna à Vienne en cette qualité. Ensuite il fut son Gentilhomme,* & *fut marié le* 22 *février* 1719, *avec* Eléonore-Charlotte, *Comtesse de Coligny, fille de noble* Jean-Louïs *de Sanderslében,* & *de feue noble Dame* Henriette-Hédwige, *Baronne de l'Espérance, seconde Concubine de son pére. Depuis il prétendit que le Prince son pére* & Anne-Sabine *Hédwiger sa mére avoient été mariez ensemble le premier juin* 1695, *au village de Réjowitz dans la grande Pologne,* & *qu'il appuya d'un certificat du Ministre du lieu en date du troisiéme juillet* 1720; & *pour prouver encore sa naissance, il rapporta certificat d'un cy-devant Ministre Luthérien de l'eglise de Festemberg en Siléfie, portant qu'étant Diacre de cette église, il avoit batisé le* 12 *décembre* 1697, *un enfant mâle, qui fut nommé* George-Léopold, *dont le pére étoit S. A. S.* Léopold-Eberhard, *Duc de Wirtemberg,* & *la mére* Anne-Sabine *Hédwiger; mais l'Acte de ce batême ne se trouvoit point inscrit sur les regitres de cette paroisse. Fondé sur ces Actes, il prit du consentement du Duc* & *Prince de Montbelliard son pére, le titre* & *la qualité de* Prince héréditaire de Montbelliard, *que son pére lui même lui avoit fait donner dans des lettres patentes de* naturalité, *qu'il avoit obtenues du Roi au mois d'août* 1719, *tant en faveur de la Baronne de l'Espérance, qu'il avoit épousée* & *de ses enfans, qu'en faveur du Comte de Sponeck* & *de sa sœur, les uns* & *les autres ayant été qualifiez par ces lettres de* Princes & Princesses, *de* cousins & cousines *de S. M. Le Duc Régent de Wirtemberg ayant eu connoissance de ces lettres, fit répresenter au Roi par un de ses Ministres la surprise qui avoit été faite à S. M.* & *le fit supplier de faire rayer ces qualitez de* Princes & Princesses, *attendu le préjudice qu'elles pouvoient causer à sa Maison par rapport à la Principauté de Montbelliard. Le Prince de Montbelliard s'étant pareillement présenté à la Cour pour soutenir ses prétentions, il leur fut déclaré de la part du Roi, que dans cette contestation s'agissant de régler entre deux Princes de l'Empire l'état personnel des enfans du Duc de Montbelliard, S. M. n'en pouvoit connoître,* & *qu'ainsi elle en renvoyoit la décision à l'Empereur* & *au Conseil Aulique. En conséquence de ce renvoi, le Duc de Wirtemberg obtint le huitiéme novembre* 1721, *du Conseil Aulique un Rescrit, qui cassoit* & *annulloit les titres* & *qualitez données tant à la Baronne de l'Espérance* & *à ses enfans, qu'à ceux de la Comtesse de Sponeck. Le Duc de Montbelliard forma opposition à ce Rescrit,* & *envoya à Vienne le Comte de Sponeck son fils, accompagné d'un de ses Ministres, pour y défendre ses prêtentions. Ce Comte qui se faisoit appeller le* Prince héréditaire de Montbelliard, *voulut se présenter à l'audience de l'Empereur sous ce nom; mais cet honneur lui fut refusé,* & *il n'y fut admis que comme simple particulier. Il revint à Montbelliard sur la fin de l'année* 1722, & *le Duc de Montbelliard son pére étant mort le* 25 *mars* 1723, *il se mit d'abord en possession de son Etat, s'étant fait prêter serment de fidélité par la garnison* & *par tous ceux qui se trouvérent dans la place; mais peu de jours après, le Duc Régent de Wirtemberg ayant envoyé ses troupes devant le château de Montbelliard pour en faire le siége, le Comte de Sponeck capitula avec les Officiers du Duc de Wirtemberg,* & *leur remit la souveraineté de Montbelliard. Cependant le Conseil Aulique de l'Empereur* & *de l'Empire rendit le huitiéme avril* 1723, *un Décret, par lequel il fut ordonné que les qualitez de* Princes & Princesses *prises par les enfans de la Comtesse de Sponeck, aussi bien que par la Baronne de l'Espérance* & *ses enfans, seroient rayées dans tous les Actes, tant publics que particuliers, où il en auroit fait mention, les enfans de l'une* & *l'autre déclarez* inhabiles & incapables de succéder ni à la dignité de Prince de leur pére, ni à ses Etats & fiefs immédiats de l'Empire, la signature faite par *George-Léopold,* Cômte de Sponeck, en qualité de Prince, dans une lettre écrite à l'Empereur le 24 juillet 1722, annullée, & que cette piéce lui feroit renvoyée avec reprimande. *Ce Decret fut suivi d'un second en date du* 16 *avril* 1723, *qui ordonnoit qu'*une autre lettre écrite à l'Empereur par le même Comte de Sponeck le 29 mars précédent, sous le sceau & sous les armes de Wirtemberg, lui seroit pareillement renvoyée avec censure. *En conséquence de ces Décrets, les Ministres de Wirtemberg en France suppliérent le Roi de vouloir bien aussi annuller les qualitez de* Princes & Princesses *inférées dans les lettres patentes de* 1719, *à quoi le Roi ayant eu égard, il fut ordonné par Arrêt du Conseil du onziéme septembre* 1723, *que* ces lettres seroient rapportées pour être réformées, quant aux qualitez de *Princes* & *Princesses,* à peine d'être déchus de la dispense du droit d'aubaine. *La même chose fut encore ordonnée par un autre Arrêt du Conseil d'Etat du Roi le huitiéme juin* 1725. *Après la mort du Duc de Montbelliard, le Comte de Sponeck avoit demandé au Parlement de Besançon en qualité de* fils aîné du défunt, & de Prince héréditaire, d'être envoyé en possession des Terres qu'il avoit laissées en Franche-Comté. *Le Duc de Wirtemberg fit évoquer cette demande devant le Roi par Arrêt du mois de janvier* 1724. Elisabeth-Charlotte, *Baronne de l'Espérance, qui après la mort du Duc de Montbelliard, s'étoit retirée à Clerval en Franche-Comté, donna sa Requête au Roi le* 14 *décembre* 1724, pour être reçue partie intervenante dans la contestation indécise au Conseil des Dépêches entre le Duc de Wirtemberg & le Comte de Sponeck, *demandant par la même Requête en qualité de* tutrice des Princes & Princesses ses enfans, d'être envoyée en possession des Terres délaissées par le feu Duc son mari, situées en Alsace & dans le Comté de Bourgogne. *Le huitiéme juin* 1725, *il intervint un Arrêt du Conseil, qui* renvoya les parties au Conseil Aulique, pour ce fait être statué sur leurs conclusions, & *qui cependant* accorda sur les revenus des Terres séquestrées une provision de 15000 livres, à la veuve du Duc de Montbelliard, & une pareille au Comte de Sponeck. *Ce Comte qui continua toujours, en attendant la décision de l'affaire, de porter le titre de* Prince de Montbelliard, *fit le* 31 *août* 1731, *abjuration de la Religion Protestante dans la chapelle de l'Archevêché de Paris, ayant eu à cette cérémonie pour Parrain* & *Marraine* le Duc de Luynes & la Princasse de Carignan. *La Comtesse sa femme avoit aussi fait abjuration de la même Religion deux ou trois ans auparavant.*

BRANCHE de WIRTEMBERG, dite JULIENNE, *ou de* Brentz, & *d'*Oels, & *de* Weitlingen.

XVII. Jules-Fre'de'ric, Duc de Wirtemberg, troisiéme fils du Duc Fre'de'ric, commença cette branche. Il naquit le troisiéme juin de l'an 1588, eut les places de Weitlingen & de Brentz pour son partage, & mourut à Strasbourg le 24 avril de l'an 1635, ayant eu d'*Anne-Sabine,* fille de *Jean,* Duc de Holstein-Sunderbourg, qu'il épousa le premier janvier de l'an 1618, 1. *Rodéric,* né en octobre 1618, mort l'an 1651; 2. Silvius-Nimrod qui suit; 3. *Jules Pérégrinat,* né l'an 1627, mort l'an 1648; 4. *Suénon-Martial-Edelnuphe,* né l'an 1629, mort en Pologne l'an 1656; 5. Manfred, *qui a commencé le rameau de* Weitlingen, *rapporté cy-après;* 6. *Julie-Félicité,* née l'an 1619, mariée l'an 1640, à *Jean,* Duc de Holstein, Evêque de Lubec, morte en 1661; 7. *Floriane-Ernestine,* née le huitiéme mai de l'an 1623, mariée l'an 1656, à *Frédéric-Craton,* Comte de Hohenloe, morte le sixiéme décembre 1672; 8. 9. *Faustine-Marie,* née l'an 1624, & *Amédée-Mainfronie,* née l'an 1631, mortes jeunes.

XVIII. Silvius-Nimrod, Duc de Wirtemberg, &c. né le deuxiéme mai de l'an 1622, prit le nom de Oels, par ce Duché situé en Siléfie, que lui apporta son épouse *Elisabeth-Marie,* fille & héritiére de *Charles-Frédéric,* Duc de Munsterberg & d'Oels, Seigneur de Sternberg, & de Medzibor, qu'il épousa le 28 avril 1647, & mourut l'an 1664. Leurs enfans furent, 1. *Ferdinand-Charles,* né le 15 janvier 1650, mort l'an 1668; 2. *Silvius-Frédéric,* Duc d'Oels, né le 21 février 1651, mort le troisiéme juin de l'an 1697, sans enfans de sa cousine *Eléonore-Charlotte,* fille de *George,* Prince de Montbelliard, qui embrassa la Religion Catholique en 1702, *ainsi qu'il a été remarqué cy-dessus;* 3. Christian-Ulric, *qui a continué la postérité;* 4. Jules-Sigismond, *qui a commencé un rameau, dit de* Jules-Bourg, *aussi rapporté cy-après;* & 5. *Anne-Sophie,* morte l'an 1661, âgée de 13 ans.

XIX. Christian-Ulric, Duc de Wirtemberg, d'Oels, &c. né le neuviéme avril de l'an 1652, fit son séjour à Bernsted dans son Duché, & mourut en 1704. Il avoit épousé 1. le 13 mars 1672, *Anne-Elisabeth,* fille de *Christian,* Prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le troisiéme septembre de l'an 1680: 2. le 17 octobre 1683, *Sibylle-Marie,* fille de *Christian,* Duc de Saxe-Mersbourg, morte le neuviéme octobre 1693: 3. le 26 novembre 1695, *Sophie-Guillelmine,* fille d'*Enon-Louïs,* Prince d'Oostfrise, morte en couches l'an 1698: 4. *Sophie* de Mekelbourg-Gustraw. De sept enfans qu'il eut du premier lit, il lui resta *Louïse-Elisabeth,* née le 22 février 1673, mariée le 17 août 1688, à *Philippe,* Duc de Saxe-Mersbourg; & *Sophie-Angélique,* née le 20 mai 1677, mariée en 1699, à *Frédéric,* Duc de Saxe-Zeits, morte en 1700. De sept autres enfans du second lit, il reste Charles-Fre'de'ric qui suit; & *Christian-Ulric,* né le 27 janvier 1691, qui abjura le Luthéranisme à Rome le 26 janvier 1723. Il a épousé en 1711, *Charlotte* de Reding en Siléfie, dont il a eu *Charles-Christian-Erdman,* né le 26 octobre 1716; *Elisabeth-Sophie-Charlotte,* née le 21 juin 1714, morte le dixiéme avril 1726; & *Ulrique-Louïse,* née le 21 mai 1715. Et du troisiéme ma-

mariage du Duc Chriſtian-Ulric eſt iſſue *Auguſte-Louïſe*, née le 21 janvier 1698.

XX. Charles-Fre'de'ric, Duc de Wirtemberg, d'Oels, &c. né le ſeptiéme fevrier 1690, a épouſé en 1709, *Julienne-Sibylle-Charlotte*, fille de *Frédéric-Ferdinand*, Duc de Wirtemberg-Weitlingen.

*RAMEAU de JULES-BOURG, ſorti de la branche d'*Oels.

XIX. Jules-Sigismond, Duc de Wirtemberg, &c. né le premier août 1653, qui étoit fils puîné de Silvius-Nimrod, commença ce rameau, réſida à Jules-Bourg en Siléſie, & mourut le cinquiéme octobre 1684, ayant eu d'*Anne-Sophie*, fille d'*Adolphe-Frédéric*, Duc de Meckelbourg, qu'il avoit épouſée le 25 mars 1677, 1. *Léopold-Frédéric*, né le 19 février 1680, mort le cinquiéme avril 1681; 2. Charles qui ſuit; & 3. *Anne-Sophie*, née le cinquiéme mars 1678, morte le huitiéme ſeptembre ſuivant.

XX. Charles, Duc de Wirtemberg, &c. né le premier mars 1682, fut Régent des Etats de *Charles-Frédéric*, Duc d'Oels, ſon couſin, a ſervi dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & a épouſé le 20 décembre 1703, *Willelmine-Louïſe*, fille de *Bernard*, Duc de Saxe-Meiningen.

RAMEAU de WEITLINGEN, ſorti de la branche de Brentz.

XVIII. Manfred, Duc de Wirtemberg, &c. fils puîné de Jules-Fre'de'ric, naquit l'an 1626, réſida à Weitlingen en Souabe, & mourut le 15 mai 1662, ayant eu de *Julienne*, fille d'*Antoine*, Comte d'Oldenbourg, qu'il avoit épouſée le 31 octobre 1652, & qui mourut le 16 mai 1691, 1. Fre'de'ric-Ferdinand qui ſuit; 2. *Auguſte*, né le huitiéme novembre 1656, mort le neuviéme mars 1689; 3. *Mainfroy*, né le 18 mars 1658, mort le ſeptiéme juillet 1688.

XIX. Fre'de'ric-Ferdinand, Duc de Wirtemberg, &c. né le ſixiéme octobre 1654, mourut le huitiéme août 1705. Il avoit épouſé le neuviéme ſeptembre 1689, *Eliſabeth*, fille de *George*, Duc de Wirtemberg-Montbelliard, dont il eut 1. *George-Léopold-Frédéric*, né le 22 avril 1693, mort le 27 novembre ſuivant; 2. *Julienne-Sibylle-Charlotte*, née le 14 novembre 1690, mariée le 21 avril 1709, à *Charles-Frédéric*, Duc de Wirtemberg-Oels; & 3. *Hédwige-Frédérique*, née le 18 octobre 1691, mariée le huitiéme octobre 1715, à *Jean-Auguſte*, Prince d'Anhalt-Zerbſt. * Mercator, *in Atlante.* Heiſs, *Hiſt. de l'Empire.* Imhof, *Notit. Imperii.*

WIRTSCHAF, eſpéce de maſcarade qui ſe fait en Allemagne & en Danemarck, même chez les Princes. Ce mot eſt Allemand, & ſignifie *compagnie de l'Hôte*, comme qui diroit, *divertiſſement d'un après-ſoupé d'auberge.* Tous ceux qui ſe trouvent logez enſemble, ayant réſolu de ſe déguiſer, on fait des billets, où l'on écrit autant de noms de métier qu'il y a de perſonnes qui doivent être du *Wirtſchaf.* On choiſit ordinairement les plus vils & les plus plaiſans. Après avoir tiré ces billets au ſort, chacun s'habille ſelon le métier qui lui eſt échu. Lorſque la Princeſſe de Danemarck fut mariée au Duc de Holſtein l'an 1667, on fit un *Wirtſchaf*, où le ſort des billets changea le Roi de Danemarck en Seigneur Polonois, la Reine en coupeuſe de bourſe, le Prince de Danemarck en garçon barbier, le Duc de Holſtein en Marchand de toile, l'Ambaſſadeur de Hollande, en Capitaine de vaiſſeau; & ainſi des autres qui étoient de ce divertiſſement. * *Mémoires du tems.*

* WIRTZBOURG (L'Evêché de) en Allemagne, eſt un des plus grands Etats du Cercle de Franconie. Il a au Couchant l'Abbaïe de Fulde, les Comtez de Reineck & de Wertheim, & une partie des Etats de Mayence; au ſud les Chevaliers Teutons & le Markgraviat d'Anſpach; au Levant l'Evêché de Bamberg, & au nord le Comté de Henneberg. Sa longueur du ſud au nord eſt d'environ 23 lieues, & ſa largeur qui eſt fort inégale, peut-être eſtimée en général à dix lieues. Ses villes principales ſont Wirtzbourg, capitale, Kitzing, Carlſtadt, Neuſtadt, Konigshoven, Ochſenfurt & Gemund. La ville de Schweinfurt y eſt enclavée, mais elle n'en dépend pas, étant impériale & libre. L'Evêque eſt un des plus puiſſans Princes de la Franconie, & il porte le titre de Duc de Franconie avec cette deviſe, *Herbipolenſis ſola judicat enſe & ſtola*, c'eſt à dire, *la ſeule égliſe de Wirtzbourg a le droit de juger par l'épée & par l'étole :* ce qui reſſemble fort aux deux glaives du Pape Jules, & marque que les Evêques de Wirtzbourg ont un plein pouvoir temporel & ſpirituel ſur leurs Sujets. Le Chapitre de cet Evêché eſt compoſé de 24 Chanoines Capitulaires & de quinze Domiciliez. * Maty, *Dict. Géogr.* au mot WURTZBOURG.

WIRTSBOURG, ville de Franconie en Allemagne, avec titre d'Evêché, ſuffragant de Mayence, eſt appellée en Latin *Herbipolis*, c'eſt à dire, *ville d'Herbages*, à cauſe des jardinages & des grandes prairies qui l'environnent. L'Evangile y fut prêché vers l'an 684, par trois Saints perſonnages, nommez *Kilian*, *Coloman* & *Théopman*, Ecoſſois de naiſſance, qui y avoient été envoyez par le Pape Benoît II. Ils convertirent, entre autres, Gobert, Duc de Franconie, qui faiſoit ſa demeure dans le château de Wirtzbourg. L'an 791, Boniface, Archevêque de Mayence, y fit ériger un Siége épiſcopal, dont ſaint Burchard fut le premier Evêque. Ce fut lui qui fit bâtir dans la ville l'égliſe cathédrale de ſaint Sauveur. Hétam, fils de Gobert, étant mort ſans laiſſer de lignée pour lui ſuccéder, le Duché de Franconie fut donné à ce premier Evêque par Charlemagne, à qui il étoit échu par droit de deshérence. Depuis ce tems-là il s'eſt conſervé un ancien uſage, qui eſt que, lorſque l'Evêque de Wirtzbourg célébre la Meſſe ſolemnellement, ſon Grand-Maréchal y aſſiſte avec l'épée ſur l'épaule, pour marquer qu'outre la Seigneurie ſpirituelle & temporelle de ſon Evêché, il eſt auſſi Prince ſéculier en qualité de Duc de Franconie. Le Chapitre de l'égliſe eſt compoſé de vint-quatre Capitulaires, qui ont droit d'élire l'Evêque, & peuvent être élus. Lorſque ce nombre vient à diminuer par la mort de quelcun des Capitulaires, il eſt rempli par un des autres Chanoines de cette égliſe. Pour y être Chanoine, ils obſervent une particularité remarquable; c'eſt que le Poſtúlant ne doit pas ſeulement faire preuve de ſa nobleſſe comme il ſe pratique dans tous les grands Chapitres d'Allemagne, mais il faut encore qu'il paſſe au milieu de tous les Chanoines rangez en haye de chaque côté, & en reçoive des coups de verges ſur le dos. C'eſt une coutume, qui n'eſt pas moins ancienne que cet Evêché, à laquelle aucun Prince n'a voulu ſe ſoumettre juſqu'à préſent: & c'eſt de là qu'il eſt le ſeul qui n'eſt pas ſorti de la nobleſſe. Il y a dans cette ville une Univerſité célébre, qui doit ſon établiſſement à l'Evêque Jules Echter de Meſpelbrun, lequel y fonda auſſi un grand hopital, & mourut l'an 1617, après avoir tenu le Siége épiſcopal quarante ans.

CONCILE DE WIRTZBOURG.

Jean Evêque de de Freſcati, Légat du ſaint Siége, y célébra l'an 1277, un Concile dont nous avons les Actes en 42 Chapitres: l'Empereur Rodolphe s'y trouva, avec divers autres Princes. * Heiſs, *Hiſt. de l'Empire*, *l.* 6.

LISTE DES EVEQUES DE WIRTZBOURG.

1. S. Burchard, Religieux Bénédictin, depuis l'an 741 ou 747, juſqu'à l'an 791.
2. Mingud ou Magingaud, Religieux Bénédictin, mort en 795.
3. Be'rewolf, mort en 800.
4. Luder, mort en 804.
5. Aygelward, mort en 810.
6. Wolfgar, mort en 831.
7. Humbert ou Hubert, mort en 841.
8. Godebald ou Gottwald, mort en 852.
9. S. Arnoul, mort en 892.
10. Rodolphe I, Landgrave de Thuringe, mort en 908.
11. The'odon ou Dieth, Religieux à Neuſtadt, mort en 932.
12. Pestericias.
13. Burchard, Abbé de Herveldt, mort en 941.
14. Poppe I, Burgrave de Wirtzbourg, parent le l'Empereur Othon I, mort en 961.
15. Poppe II, parent du précédent, mort en 984.
16. Hugues, Chancelier de l'Empereur Othon II, mort en 989.
17. Bernard, Comte de Rotembourg, mort en 995.
18. He'zelin I, ou Henri, Comte de Rotembourg, mort en 1018.
19. Me'ginhard I, mort en 1033.
20. S. Bruno, fils de Conrad, Duc de Carinthie, mort en 1405.
21. Adelbert, Comte de Leimbach & Schardingen, mort en 1090.
22. Me'ginhard II, établi contre le précédent par l'Empereur Henri IV, mort en 1088.
23. Aynhard, Comte de Rotembourg, mort en 1104.
24. Rupert ou Robert, mort en 1106.
25. Erlang ou Ehrling, Comte de Calw, mort en 1122.
26. Rucker ou Roger, Comte de Vahingen, mort en 1130.
27. Gebhard de Henneberg.
28. He'zelin II, Comte de Leiningen ou Linanges, mort en 1141.
29. Embricon, Comte de Leiningen ou Linanges.
30. Siffroy ou Sigefroy, mort en 1153.
31. Gebhard, Comte de Henneberg, mort en 1161.
32. Henri I, mort en 1165.
33. He'rold, mort en 1172.
34. Reinhard, mort en 1182.
35. Gottfried ou Godefroy I, de Bieſemberg, mort en 1186.
36. Henri II, de Biebelried & de Badenbourg, mort en 1193.
37. Gottfried ou Godefroy II, Comte de Hohenlo, mort en 1198.
38. Conrad I, de Ravenſpurg ou de Neinſtein, aſſaſſiné en 1203.
39. Henri III, de Kaſe, mort en 1206.
40. Othon I, Baron de Ladenbourg, mort en 1223.
41. The'odoric de Hohenbourg, mort en 1224.
42. Herman I, Baron de Ladenbourg, mort en 1250.
43. Ehring, Seigneur de Rheinbergen, mort en 1266.
44. Conrad II, de Trimberg, mort en 1268.
45. Bertholde, Seigneur de Sternberg, mort en 1287.
46. Mangold de Neuenbourg, mort en 1302.
47. Andre', Baron de Gundelfingen, mort en 1315.
48. Gottfried ou Godefroy III, Comte de Hohenlo, mort en 1322.
49. Wolfram de Grumbach, mort en 1333.
50. Herman II, Baron de Lichtenberg.
51. Othon II, de Wolfkeel, mort en 1338.
52. Albrecht ou Albert I, de Hohenloe, qui céda ſa place à celui qui ſuit.
53. Albrecht ou Albert II, mort en 1372.

54. Ger

54. Gebhard, Comte de Zwartzenbourg ou Schwartzenbourg, mort en 1403.
55. Jean I, d'Egloffein.
56. Jean II, de Brune, qui fe démit en 1441.
57. Sigismond, Duc de Saxe, qui fe démit en 1444.
58. Gottfried ou Godefroy IV, Echanfon héréditaire, & Baron de Limbourg, mort en 1455.
59. Jean III, de Grumbach, mort en 1466.
60. Rodolphe II, de Scherenberg, mort en 1495.
61. Laurent de Bibra, mort en 1519.
62. Conrad III, de Thungen, mort en 1540.
63. Conrad IV, de Bibra, mort en 1544.
64. Melchior Zobel, affaffiné en 1558.
65. Fre'de'ric de Wiesberg, mort en 1573.
66. Jules-Echter de Mefpelbrun, mort en 1617.
67. Jean-Gottfried ou Godefroy d'Afchhaufen, mort en 1622.
68. Philippe-Adolphe d'Ehrenberg, mort en 1631.
69. François de Hatzfeldt, mort en 1642.
70. Jean-Philippe de Schonborn, puis Electeur de Mayence, mort en 1673.
71. Jean-Hartman de Rofenbach, mort en 1675.
72. Pierre-Philippe de Dernbach, auffi Evêque de Bamberg, mort en 1683.
73. Conrad-Guillaume de Werdenau, mort en 1684.
74. Jean-Gottfried ou Godefroy de Guttenberg, mort en 1698.
75. Jean-Philippe, Baron & Seigneur de Greiffenklau, de Volrath, élu le 30 janvier 1699, mort le troifiéme août 1719.
76. Jean-Philippe-François, Comte de Schonborn, élu en 1719.

WIS. WIT.

WISBADEN. *Voyez* WEISBADEN.

WISBISCH, bon bourg d'Angleterre dans le Comté de Cambridge, quoique dans un lieu marécageux. Il eft bien bâti & bien peuplé, à 75 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WISBY, ou WISBUY, ville avec un grand port. Elle eft fur la côte occidentale de l'Ifle de Gothland, dans la Mer Baltique. Cette ville, dont le nom fignifie une *Baye fage*, a été autrefois célébre par fon commerce, & par la fageffe de fes loix, qui furent fuivies par toutes les villes de la Mer Baltique. * Maty, *Dict. Géogr.*

WISCHEGROD, ville avec Châtellenie. Elle eft dans le Palatinat de Czersko en Pologne, fur la Viftule, à vint lieues au deffous de la ville de Varfovie, & à deux lieues de l'embouchure du Bug. * Maty, *Dict, Géogr.*

WISELOCH. *Voyez* WISSELOCH.

WISIGARDE, fille de Vachon, Roi des Lombards & des Oftrogoths, époufa l'an 533 Théodébert, I. du nom, Roi d'Auftrafie, pour obéïr à fon pére Thierri. Après la mort de ce dernier, arrivée l'an 534, elle fut répudiée par Théodébert, qui fe maria à Deutérie qu'il aimoit. Dans la fuite ce Prince, à la follicitation des Grands de fa Cour, & peut-être des Lombards, dont il avoit befoin dans le deffein qu'il avoit de recommencer la guerre contre les Romains, reprit l'an 540 Wifigarde, qui mourut peu de tems après, fans laiffer d'enfans. Elle étoit fœur aînée de Valdrade, qui époufa Thibaud, Roi d'Auftrafie, puis Clotaire, Roi de France. * Grégoire de Tours, *l.* 3. Aimoin. Adrien de Valois, &c.

WISIGOTHS. *Voyez* VISIGOTHS.

* WISINGSBURG, place qui fe trouve dans la partie méridionale de l'ifle dont on va parler, & où quelques Rois de Suéde ont fait autrefois leur réfidence.

* WISINGSOO, petite ifle de Suéde dans le Lac Wéter, vers fa partie méridionale. Elle s'étend du fud au nord, l'efpace d'environ trois lieues, & de l'eft à l'oueft elle n'a guéres plus d'une lieue. Elle eft comprife fous la Gothie ou Gothlande.

WISKOW, petite ville de la Mazovie en Pologne. Elle eft fur le Bug, à huit lieues de Varfovie, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WISLICZA, ville de Pologne, dans le Palatinat de Sandomir ou Sendomir, eft fur la rive gauche du Nida, à l'oueft fud-oueft de la ville de Sandomir, dont elle eft éloignée de 16 à 17 lieues.

WISLOKE, riviére de la petite Pologne. Elle naît dans le Mont-Krapack, baigne Biecz, & Sechou, & fe décharge dans la Viftule, un peu au deffous de Polaniecz. * Maty, *Dict. Géogr.*

WISMAR, fameufe ville de commerce dans le Meckelbourg fur la Mer Baltique à fept lieues de Lubeck, à autant de Roftock, & à quatre lieues de Schwérin, doit fon aggrandiffement à fon excellent port qui eft un des plus fûrs & des plus commodes de la Mer Baltique, les plus grands vaiffeaux de charge y étant à l'abri fans avoir befoin de jetter l'ancre. L'entrée de ce port eft couverte par un banc de fable fur lequel on avoit bâti un fort nommé *la Baleine*. La ville même étoit environnée de remparts & de fortifications, & étoit par là une des plus importantes places fur la Mer Baltique. Cette ville eft outre cela fortifiée par la nature, la mer battant d'un côté contre fes murs & étant environnée d'un marais de l'autre. Avant qu'on y eût trouvé une fource d'eau douce, elle fouffroit beaucoup par le manque d'eau. On y voit divers bâtimens remarquables, la Maifon-de-ville, les Eglifes de S. Nicolas, de S. George, de Ste Marie & du Saint Efprit, un beau Couvent, & un vieux château qu'on appelle l'*Hôtel de Meckelbourg*, & qui doit avoir fervi de réfidence aux anciens Ducs de ce nom. La place du marché eft magnifique. La ville de Wifmar doit avoir été bâtie en 340, par Wiffimire, ancien Roi des Vandales, qui lui donna auffi fon nom. Elle fut enfuite ruïnée, & l'on y voit encore une Eglife qu'on nomme l'ancienne *Wifmar*. Gunzelin II, Comte de Schwérin, fit rebâtir la ville de Wifmar des ruïnes de la ville de Meckelbourg en 1239. Ce fut de lui que Henri de Jérufalem, Seigneur de Meckelbourg, l'acheta. Elle devint enfuite par fon port, une des plus confidérables parmi les villes Anféatiques & refufa plus d'une fois d'obéïr aux Ducs. Henri *le Gras* la força à l'obéïffance en 1427, par une exécution des plus févéres. Le Général Impérial Wallenftein s'en empara dans la guerre de 30 ans. Les Suédois la reprirent enfuite, & dans la paix elle leur demeura avec le Fort de la Baleine & l'Ifle de Poël, qui en eft voifine. En 1653, les Suédois y établirent un Tribunal Aulique pour toutes les Provinces d'Allemagne appartenantes à la Suéde, & la fortifiérent encore davantage. Ayant enfin été prife en 1716, après un long blocus par les troupes de Danemarck, de Pruffe & de Hanover, toutes les fortifications en furent démolies. * *Topogr. Sax. Inf. p.* 237. Werdenhagen, *de Repub. Hanfeaticis, partie* 3. *c.* 22. *p.* 317. *Dictionnaire Allemand.*

WISNIOWIECZ, VISNOWITZ & WISNIOWIZKY, bourg de Volhynie en Pologne. Il eft vers les confins de la Podolie, à douze lieues de Lufuc, vers le midi. Ce bourg a titre de Duché, dont Michel, Roi de Pologne, portoit le nom, avant fon élection, arrivée l'an 1669. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WISNIOWIZKY, famille de Princes en Lithuanie, reconnoit pour fouche Démétrius Koributh, Duc de Novogrod & de Sévérie, Grand Duc de Lithuanie, & frére de Jagellon qui en 1386 devint Roi de Pologne fous le nom de Ladiflas. C'eft de cette famille qu'eft iffu Michel-Je're'mie Koributh Wifniowizky qui fuit.

* WISNIOWIZKY (Michel-Jérémie Koributh) fuivit dès fa plus tendre jeuneffe le parti des armes. En 1644, il fe réconcilia avec Staniflas Konieckpolsky, Général de Pologne & contribua la même année à la victoire remportée fur les Tartares. En 1648, il empêcha les Tartares de pénétrer dans la Pologne. En 1649, fe trouvant enfermé par les Cofaques & par les Tartares, il leur fit une telle réfiftance qu'il donna au Roi de Pologne le tems de venir à fon fecours. Ses fervices lui firent avoir la charge de Starofte de Prémiflau. En 1651, les Cofaques ayant rompu la paix, il combattit avec une telle valeur qu'il contribua beaucoup à la victoire que les Polonois remportérent fur eux près de Béreftetzkow. Il mourut au mois d'août de la même année, à la fleur de fon âge. Il avoit époufé *Grifelide-Conftance*, fille de *Thomas* Zamosky, Grand Chancelier de Pologne, & il en eut *Michel* Wifniowizky, qui après l'abdication de Jean Cafimir, fut élu Roi de Pologne en 1669. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paftorius, *Florus Polonicus.* Happelii *Hiftoria Moderna Europæ.*

WISNOWITZKY. *Voyez* l'article de DE'METRIUS GRISKA UTROPOJA.

* WISSAN, WITSAN, ISTEN, ESSEU, village de Picardie vers la côte, eft au nord de Boulogne, dont il eft éloigné de quatre lieues. On juge par la fituation & par le nom de ce lieu, qu'il eft celui qu'on appeloit anciennement *Portus Iccius, Icius, Itius.* Son port qui étoit le plus commode pour paffer en Angleterre, eft maintenant rempli de fable. * Maty, *Dict. Géogr.*

WISSELOCH, petite ville d'Allemagne. Elle eft dans le Palatinat du Rhin, à deux lieues & demie d'Heidelberg du côté du midi. Les François brûlérent Wiffeloch en 1689. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WISSENBACH (Jean-Jacques) célébre Jurifconfulte des Païs-Bas dans le XVII fiécle, naquit à Fronshuifen dans le Comté de Naffau. Après avoir été Profeffeur à Heidelberg, il le devint auffi à Franeker, & mourut le 15 février 1665. On a de lui, *Difputationes in Pandectas; Commentarius in Codicem; Emblemata Triboniana, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *in Diario Biographo.* Rheim. *Hift. Lit. Germ.*

* WISSING (Guillaume) habile Peintre en portraits, naquit à la Haye en 1656. Après avoir appris en Hollande les premiers élémens de la Peinture, il alla en Angleterre pour s'y perfectionner fous la direction de Pierre Lely, & il y fit de fi grands progrès que le Duc d'Yorck, qui fut depuis Roi d'Angleterre fous le nom de *Jaques* II, lui procura la place de premier Peintre de la Cour. Après le mariage de fa fille aînée avec le Prince d'Orange, il l'envoya à la Haye pour y faire les portraits du Prince & de la Princeffe d'Orange. Il mourut dans une maifon de campagne du Comte d'Effex le dixiéme février 1687, non fans foupçon de poifon. Il avoit alors à peine 37 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 3.

WISSOWATIUS (André) fameux Socinien, naquit en 1608, d'une famille noble, à Philippovie dans la Lithuanie. Sa mére s'appelloit *Agnès*, & étoit fille de Faufte Socin, de forte qu'il étoit allié à diverfes familles nobles d'Italie. Il fut d'abord élevé avec les enfans de Chriftophle Morftinus, & enfuite, envoyé à Racovie dans le nouveau Gymnafe que les Unitaires y avoient établi, & dont ils avoient confié la direction à Jean Crellius. Ses parens s'étant apperçus de la vivacité de fon efprit & de fon affiduité, fongérent à le mettre auprès de quelque Starofte ou Palatin, afin qu'il fe fît aux affaires politiques; mais Martin Ruarus les pria de le lui accorder pour l'inftruire dans la Théologie, afin de réparer ainfi la perte qu'ils avoient faite par la mort de fon grand-pére Faufte Socin. Lorqu'en 1629 il quitta le Gymnafe, le Starofte de Lublin le donna pour Gouverneur à fon fils aîné. Il eut dans ce pofte bien des occafions d'em-

d'embrasser la Religion Catholique, mais il fut ferme & ne négligea aucune occasion de défendre le Socinianisme. Enfin lorsqu'il devoit voyager avec son Eléve, il refusa de le faire & recommanda un Catholique à sa place. Peu de tems après il alla en Hollande, étudiant pendant quelque tems à Leyde, & alloit de tems en tems faire un tour à Amsterdam, où il fit connoissance avec Vossius, Barlæus, Episcopius & de Courcelles. On voulut lui persuader en Hollande de faire un tour en Amérique, mais comme il ne vouloit rien faire sans le consentement de ses parens & des Eglises de sa Communion, il refusa de faire ce voyage & passa en Angleterre & de là en France, où Grotius, Gassendi & le Pére Mersenne l'honorérent de leur amitié, quoiqu'ils fussent instruits de ses sentimens sur la Religion, qu'il défendoit par tout sans rien dissimuler. Wissowatius étoit à peine de retour en Pologne l'an 1638, que la Diéte de Varsovie résolut de détruire l'Eglise, le Gymnase & l'Imprimerie des Sociniens à Racovie. Nullement frappé de ce procédé, il alla à Varsovie & y rendit raison de sa créance, & de celle de ses confréres avec beaucoup de fermeté. Il est vrai que la persécution des Unitaires ne fut pas considérablement arrêtée par là, & qu'ayant éclatté plus fortement que jamais en 1644, Wissowatius, qui pour lors desservoit une église en Volhynie, en fut aussi atteint. Il essuya la même chose à Lublin, & ensuite en 1649, année où les Sociniens furent sur tout fort pressez à cause de la guerre: c'est pourquoi il se retira pour quelque tems en Prusse. Il faisoit sa demeure près de Dantzic & prêchoit en divers villages, où il y avoit des Unitaires. La guerre étant finie il retourna pendant l'été de 1649 dans son église de Lublin, & l'année suivante il fut envoyé à Radastow, à un quart de lieue de Racovie, pour prêcher à ses Fréres désolez de Racovie. Ses persécuteurs ne l'y souffrirent pas longtems. Ses Auditeurs furent accusez à Varsovie d'avoir rompu la jambe d'un crucifix en allant à leur église & de l'avoir fait à l'instigation de Wissowatius. Quelque ardente que fût la procédure dans le commencement, elle cessa néanmoins bientôt. Le village tomba à un Seigneur Catholique, & l'on se contenta d'enlever aux Unitaires leur église & de chasser Wissowatius. Ses Fréres le pourvurent d'un autre poste, & l'employérent à faire la visite de leurs troupeaux. Il essuya bien des chagrins dans les voyages ausquels cette fonction l'obligea. Mais rien n'étoit capable de l'abattre. Bien loin de là, il employoit le tems qui lui restoit, après avoir fait les fonctions de sa charge, à éclaircir le Nouveau Testament par des Notes & à traduire en rimes Polonoises les Pseaumes de David pour l'usage des Eglises Unitaires. Il répondit aussi au nom du Synode au Jésuite Cichovius. La guerre de Suéde, qui s'alluma en Pologne, excita pour Wissowatius de nouveaux dangers qui furent encore augmentez par l'animosité des Païsans Polonois, qui massacroient tous les Soldats Suédois qu'ils rencontroient, & obtenoient en récompense les biens des Ariens. Wissowatius eut toutes les peines du monde de se sauver avec sa femme & ses enfans, à l'approche de ces Massacreurs, & perdit en cette occasion sa belle bibliothéque. En 1658, fut donné le dernier Arrêt en conséquence duquel tous les Sectateurs des Ariens étoient condamnez à la plus cruelle persécution. Wissowatius n'en fut point troublé, il se choisit tantôt un lieu & tantôt un autre pour y jeûner, rompre le pain, batiser & enseigner. Ceux que la crainte empêchoit de se rendre aux assemblées, recevoient de lui des lettres dans lesquelles il les exhortoit à la constance. Le fameux *Colloquium Charitativum* ayant été assemblé en 1660, Wissowatius fut le seul, qui, sans faire aucune réflexion sur le danger, s'y rendit, & se défendit avec tant de vigueur sur le passage de I. *Corinth. ch. 8. v. 6.* contre le Jésuite Cichovius, qu'il donna beaucoup à penser à plusieurs de ceux qui l'entendirent. Le Castellan, qui admiroit l'érudition de Wissowatius, lui offrit, en le congédiant, des sommes immenses, & une des plus riches Terres, s'il vouloit embrasser la Religion Catholique Romaine. Wissowatius refusa civilement l'offre qu'on lui fit, & abandonnant le dixiéme juillet 1660 tous ses biens-fonds & l'argent qu'il avoit donné en dépôt, il se retira en Silésie & de là en Hongrie, où il demeura pendant deux ans & où il apprit le Hongrois à cause de quelques Sociniens qui s'y trouvoient. En 1663, le Synode l'envoya dans le Palatinat où il répandit fort ses erreurs. Mais voyant son entreprise aussi traversée de ce côté-là, il passa en Hollande, où il travailla à l'édition de la Bibliothéque des Fréres Polonois & y servit de Correcteur des épreuves. Il demeura en Hollande jusques à sa mort, arrivée le 17 juin 1668. Peu avant sa mort il exhorta son fils cadet à avoir soin de ce qui étoit vrai & bon, & de s'y livrer entiérement. * *Epistola de Vita Wissowatii. Biblioth. Unitariorum. Dict. Allemand.*

WIST, l'une des Isles Hébrides. *Voyez* EUST & VYST.

WISTOCK, petite ville d'Allemagne, au milieu de la Marche de Brandebourg, & sur les frontiéres de Meckelbourg, est devenue célébre par la victoire que Bannier, Général des Suédois, y remporta l'an 1636, sur les troupes de l'Empereur. Elle est sur la riviére de Dorsse. * Ferrarius. Baudrand.

WISTON, petit bourg d'Angleterre dans le Comté de Pembrok, mais gouverné pourtant par un Maire & par des Baillifs, est défendu par un château. Il est à 173 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WISTRITZA. *Voyez* VISTRITZA.

WISTULE. *Voyez* VISTULE.

* WIT ou WITTE (Théodoric de) Prêtre & Licentié en Théologie à Louvain, est Auteur des Ouvrages suivans, *Officium Sanctorum Provinciæ Ultrajectinæ; Heures*, en Flamand. Il a aussi composé quelques Ouvrages Flamands, qu'il a publiez sous le nom de *Christophle Faber* ou *Le Févre* de Louvain. Il mourut de la pierre en 1630. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 825.

* WIT (Emanuel de) bon Peintre Hollandois, naquit à Alkmaar en 1607. Dès qu'il en fut assez pour quitter ses Maîtres, il s'occupa à peindre des Histoires, des figures & des portraits. Ensuite il s'appliqua à peindre l'intérieur des églises, & s'en aquitoit à merveilles. C'étoit grand dommage que ses mœurs ne répondissent pas à sa science. Par sa mauvaise conduite, il tomba dans l'indigence & dans le mépris. Un soir il sortit du logis, & ne revint pas. Au bout d'onze semaines on pêcha son corps près de l'écluse de Haarlem. Il étoit alors âgé de 85 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 2.

WIT (Jean de) Pensionnaire de Hollande, un des plus grands Politiques de son siécle, né le 25 septembre 1625, étoit fils de *Jacob* de Wit, Bourguemestre de la ville de Dordrecht, qui fut envoyé prisonnier au château de Louvestein avec cinq autres, pour avoir été du sentiment qu'il falloit congédier une partie des troupes de la République de Hollande, pour la soulager des frais immenses qu'elle faisoit: sentiment contraire à celui du Prince d'Orange Guillaume II, qui croyoit qu'il étoit de la sûreté de la République de demeurer armée. La mére de Jean de Wit étoit *Anne* Van de Korput, issue d'une illustre famille de Brabant. Il étudia avec soin la Jurisprudence, la Politique, les Mathématiques & les autres Sciences. Il fit même un Traité des Elémens des lignes courbes, publié par les soins de François Schooten. Après avoir été reçu Docteur en Droit, il voyagea quelques années; & de retour dans sa patrie, il fut fait Pensionnaire de la ville de Dordrecht. Après la mort d'Adrien Paauw, Seigneur de Hemsteede, il fut élu Conseiller Pensionnaire de Hollande & de Westfrise, Intendant & Greffier des Fiefs, & Garde du grand Sceau. Il épousa le 16 février 1655, *Wendele* Bikker, petite-fille d'un Bourguemestre d'Amsterdam, dont il eut deux fils & trois filles. Il fut Pensionnaire de Hollande dans des tems très-difficiles. La guerre avec les Anglois, qui ne fut pas toûjours heureuse pour la République, exerça toute son habileté, & l'on admira sur tout avec quelle promptitude il travailla au rétablissement de la flotte, presque ruïnée dans un combat contre les Anglois, & la résolution qu'il prit & qu'il exécuta de se mettre lui-même sur la flotte avec d'autres Députez de l'Etat, & de tâcher de réparer tous les desordres précédens. Cependant les malheurs de la patrie faisoient soupirer plusieurs après un Stadhouder. Quoique Guillaume III fût encore enfant, on faisoit de grands efforts pour l'élever à cette charge. Jean de Wit s'y opposoit de tout son pouvoir, croyant cette élévation contraire à la liberté de sa patrie, & y ayant peut-être aussi en tout cela quelque esprit de vengeance pour l'affront que le pére du jeune Prince avoit fait au pére du Pensionnaire. Il faudroit copier toute l'Histoire de Hollande pour faire l'Histoire de ce Magistrat: car ce fut lui qui dirigea tout ce qui arriva pendant qu'il tint le timon des affaires. Mais on ne doit pas oublier que, soit à l'instigation de Cromwell & par la crainte qu'on avoit de lui, soit que les ennemis de la Maison d'Orange lui eussent inspiré de solliciter l'exclusion du jeune Guillaume, on fit un Acte solemnel par lequel on l'excluoit pour toûjours des charges que ses Ancêtres avoient occupées dans la République. On ne manqua pas d'accuser le Pensionnaire d'être l'Auteur de cet Acte, & on ne sauroit douter qu'il n'y ait eu beaucoup de part. Ce soin extraordinaire d'exclurre le jeune Prince, & les malheurs de la Hollande arrivez en 1672, furent cause de la perte de cet habile Magistrat. Le Prince d'Orange fut jugé très-nécessaire pour rétablir les affaires de la République, qui étoit sur le bord de sa ruïne. On lui donna toutes les charges qu'avoit eues le Prince son pére, & avec une plus grande autorité. On accusa le Pensionnaire de Wit de tous les malheurs de sa patrie, jusques-là qu'il y en eut qui prétendirent qu'il étoit d'intelligence avec l'ennemi: ce que les personnes desintéressées ont regardé comme une insigne calomnie. Quoi qu'il en soit, après avoir été attaqué par quatre Assassins qui manquérent leur coup, & dont l'un fut puni de mort, il fut massacré par la populace à la Haye avec Corneille de Wit son frére, dans le tems qu'il le faisoit sortir de prison, pour obéir à la sentence de bannissement, qui avoit été prononcée contre lui. On exerça des cruautez inouïes sur le corps de l'un & de l'autre. Ainsi finit un des grands homme qu'ait eu la Hollande, duquel on a dit & beaucoup de bien & beaucoup de mal, & peut-être a-t'on excédé dans l'un & dans l'autre. * *Voyez* tous les Historiens du tems, qui ont tous parlé de Jean de Wit. On en a imprimé une Histoire particuliére en 1709.

On sera bien aise de voir ici ce que M. Burnet, Evêque de Salisbury, pensoit de Jean de Wit. Personne, *dit-il*, n'employa jamais mieux que lui l'Algébre à toutes les affaires du commerce. Il possédoit à fonds l'état de la Hollande, ses revenus, les sommes qu'on y pouvoit lever pour les besoins publics, & la méthode dont il s'y falloit prendre. Tout cela étoit digéré dans un petit livre de poche, où par le moyen de quelques tables, il trouvoit d'un coup d'œil tout l'argent que la République pouvoit fournir. Franc & sincére il ne connoissoit d'autre finesse que celle du silence, & on ne pouvoit pas aisément savoir quand il se taisoit, s'il le faisoit à dessein, ou par coutume. D'une intelligence prompte & nette, quand on lui proposoit quelque chose de nouveau, après vous avoir écouté patiemment & fait quelques questions incidentes, il avoit compris l'affaire avec autant de justesse que le pouvoit faire la personne même qui lui en faisoit l'ouverture. Ne connoissant en aucune façon l'Histoire moderne, ni l'état des Cours étrangéres, il faisoit les plus grossiéres fautes sur le cérémoniel. Sa grande maxime étoit, *que tous les Princes & que tous les Etats se réglent sur leurs intérêts, & que dès que l'on sait en quoi leurs vrais intérêts consistent, on peut savoir quels en sont les projets.* Il ne vouloit pas que l'on recourût au Soldat étranger, à moins que la conservation du Sujet ne le rendît nécessaire. Quant à l'administration de la Justice, au soûtien du commerce, à l'entretien des flottes, la République

n'eut jamais de plus habile Miniſtre. Quoiqu'il fût fort oppoſé à la Maiſon d'Orange, il prit un grand ſoin des biens du jeune Guillaume III. Il veilla ſur ſon éducation & lui donna de juſtes notions de tout ce qui concernoit l'Etat, croyant que l'intérêt public demandoit qu'on le rendît propre à gouverner. Lorſque Guillaume III fut en poſſeſſion du Généralat des troupes de la Hollande, il parla lui même à M. de Wit pour lui demander ſon amitié; mais le Penſionnaire ne lui répondit qu'avec froideur. Le Roi Guillaume III, qui récita ce fait à M. Burnet, ajoûta que le Penſionnaire étoit certainement un des plus grands hommes de ſon ſiécle, & qu'il lui paroiſſoit qu'il avoit ſervi la patrie avec fidélité. Un des quatre aſſaſſins qui voulurent tuer le Penſionnaire en 1672, ayant été pris, confeſſa ſon crime, & proteſta n'avoir agi que par des motifs de zéle pour la patrie & pour la Religion qu'il croyoit avoir été trahis. On ſollicita le Penſionnaire à lui faire grace, mais il répondit, *que tout diſpoſé qu'il étoit à pardonner les injures perſonnelles, il ne croyoit pas que l'on dût laiſſer impunis des attentats ſur ſon caractére.* Un Barbier ayant accuſé l'aîné de Wit d'avoir voulu le corrompre pour aſſaſſiner le Prince d'Orange, on mit à la queſtion l'accuſé qui ſoutint toûjours ſon innocence. Jean de Wit fut dépouillé de la dignité de Penſionnaire & réduit à celle de Conſeiller du Grand Conſeil, & on condamna Corneille de Wit à la peine du banniſſement, la vue étant plutôt en cela, *dit M. Burnet*, de le favoriſer que de le punir, puiſqu'on l'éloignoit par là du lieu où il avoit tout à craindre de la populace. Le cadet ayant fait monter ſon frére en carroſſe, pour le faire ſortir de la ville, on fut choqué de cette maniére d'aller en exil, & les mal-intentionnez ayant excité là deſſus la populace, elle maſſacra les deux fréres. Le Prince Guillaume ne parloit de ce procédé qu'avec horreur; mais les Prédicateurs Hollandois condamnérent dans leurs Sermons la trop grande douceur de la ſentence des Juges contre Corneille de Wit, & comparérent le ſort des deux fréres à celui d'Haman. * Burnet, *Mémoires*, *tome* 1. *p.* 441. *& ſuiv.*

W I T (Corneille de) frére aîné du précédent. Son Hiſtoire eſt ſi mêlée avec celle de ſon cadet, qu'on n'a pu parler de l'un ſans dire quelque choſe de l'autre. Corneille naquit le 25 de juin 1623. Il avoit été Bourguemeſtre de Dordrecht, & Ruart du païs de Putten. Il eut des commiſſions conſidérables de la part de l'Etat, monta plus d'une fois ſur la flotte, où il donna des marques de ſon habileté & de ſon intrépidité, & ſes conſeils contribuérent beaucoup aux avantages que la flotte Hollandoiſe remporta ſur ſes ennemis. Auſſi en reçut-il des remercimens & des préſens de l'Etat. Mais les malheurs de la guerre de 1672 furent cauſe de ſa perte. Oppoſé au Prince d'Orange, plus altier que ſon frére, & moins aimé, on lui imputa pluſieurs crimes. Il fut mené priſonnier à la Haye, & ſur ce qu'il ne confeſſa rien de ce dont on l'accuſoit, il fut mis à la queſtion, & enfin condamné à être dépoſſédé de toutes ſes charges & à un banniſſement perpétuel. Ce fut en ſortant de priſon, pour obéïr à la ſentence, qu'il fut maſſacré avec ſon frére, & ſon corps traité de la maniére du monde la plus indigne, le 20 d'août 1672. * *Voyez les citations de l'article précédent.*

W I T A K E R ou W I T T A K E R, naquit l'an 1548. A 13 ans on le mit au Collége à Londres, où il avoit ſon oncle maternel, Doyen de ſaint Paul, qui l'envoya à l'âge de 18 ans faire ſa Philoſophie au Collége de la Trinité à Cambridge, où il fut fait Bachelier & Maître-ès-Arts. Peu de tems après il mit en Latin la Liturgie Angloiſe, & la Diſpute d'Ivel, contre Hardingue, & traduiſit en Grec le Catéchiſme compoſé par Alexandre Novellus, ſon oncle. Il étoit encore fort jeune lorſqu'on le fit Préſident des Actes de Philoſophie; mais il ſe défit de cet emploi pour s'appliquer à la Théologie & à la lecture des Péres. L'on remarque que pour ménager ſa ſanté au milieu de ſes travaux, il ſe divertiſſoit l'été à l'arc, à l'arbalête & à la pêche, & l'hiver aux échets. Il fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Cambridge en 1582, & il devint Principal du Collége en 1586. Ayant été élevé à la charge de Profeſſeur en Théologie dans cette Univerſité, il remplit ce poſte avec beaucoup de gloire. Il y mourut en 1595. C'étoit un homme d'un eſprit vif, d'une mémoire heureuſe, d'une rare éloquence, d'un jugement ſolide, & d'une ſi profonde érudition qu'il étoit conſidéré comme l'Oracle de l'Univerſité. Il étoit humble & modeſte, agréable dans la converſation, prudent dans les affaires, & charitable envers les pauvres. *Witaker*, dit M. Simon, *eſt un des premiers qui ait combattu les livres de Bellarmin, & il a fait paroître trop de paſſion dans tout ſon Ouvrage. Il rend néanmoins quelque ſorte de juſtice à ſon adverſaire en louant ſa profonde érudition dans les livres ſacrez.* Les Ouvrages de Witaker ſont, *Ad decem Rationes Edmundi Campiani Jeſuitæ Reſponſio; Reſponſionis ad decem illas Rationes Defenſio, &c.; Diſputatio de Sacra Scriptura; Prælectiones in quibus tractatur Doctrina de Eccleſia contra Pontificios; Controverſia de Conciliis contra Pontificios; Tractatus de Peccato Originali; Ultima Concio Wittakeri habita Cantabrigiæ, 9. octobris* 1595; *Adverſus Thomæ Stapletoni Defenſionem eccleſiaſticæ auctoritatis duplicatio, pro autoritate Sacræ Scripturæ; Prælectiones in Controverſiam de Romano Pontifice; Refutatio quadraginta Demonſtrationum Nicolai Sanderi, quod Papa non ſit Antichriſtus, &c.; Fragmenta veterum Hæreſeôn ad conſtituendam Eccleſiæ Pontificiæ ἀποςασίων collatæ; Theſis propoſita & defenſa in Academia Cantabrigienſi, cujus Summa eſt,* Pontifex Romanus eſt ille Antichriſtus, quem futurum Scriptura prædixit. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 238 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715, où il eſt appellé *Whittaker.* M. Simon, *Hiſtoire Critiq. du Vieux Teſtament*, *l.* 3. *c.* 19.

W I T A S S E (Charles) né le onziéme novembre 1660, dans la ville de Chauny, diocéſe de Noyon, fut élevé dans les Communautez de feu M. Gillot, qui voyant en lui de grandes diſpoſitions pour les Sciences, prit un ſoin particulier de ſon éducation. Il avoit une telle ardeur pour l'étude, qu'il y employoit ſouvent une ou deux heures avant le lever de ſes compagnons, qui dans ce tems-là étoit à quatre heures. Outre les grands progrès qu'il y fit dans les Humanitez, la Philoſophie & la Théologie, il ſe rendit habile dans les Langues Gréque & Hébraïque, & fit avec ſuccès des conférences ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il parut enſuite avec éclat ſur les bancs de Sorbonne, où il eut le premier lieu entre les Licentiez, fut admis dans la Société de Sorbonne en 1688, & fut élu Prieur de la même Société en 1689. La réputation de ſcience & de vertu qu'il s'aquit pendant ſa Licence, lui attira dès-lors l'eſtime & la confiance des perſonnes les plus diſtinguées. Il reçut le bonnet de Docteur le 21 mars de l'année 1690. En 1696, il fut nommé à une Chaire de Profeſſeur Royal en Théologie, & il remplit cette place pendant l'eſpace de dix-huit années avec beaucoup de diſtinction. Les Traitez qu'il a dictez ſont autant de monumens de ſon érudition, de la pénétration & de la juſteſſe de ſon eſprit, de ſon exactitude, & de ſon attention à ne paſſer jamais les bornes que l'Ecriture & les ſaints Péres nous ont marquées. Le refus qu'il fit en 1714, d'accepter la Conſtitution *Unigenitus*, lui attira un ordre qui le réléguoit à Noyon; & peu après le Roi le priva de ſa Chaire. Il reparut au mois de ſeptembre 1715, & il fit quelques démarches pour rentrer dans l'exercice de ſa Chaire. Son deſſein étoit de préſenter Requête au Parlement avec l'agrément de la Maiſon de Sorbonne, qu'il demanda l'année ſuivante dans l'aſſemblée ordinaire tenue le huitiéme d'avril. Cette Maiſon ne ſe contenta pas d'agréer ſon projet, elle réſolut encore d'intervenir dans la cauſe pour obtenir ſon rétabliſſement; mais lorſqu'on alla à ſa chambre l'informer de cette réſolution, on le trouva tombé en apoplexie, étendu par terre auprès de ſon feu, & ſes habits commençoient à brûler. Il revint de cette attaque d'apoplexie; mais les priſes d'émétique réïtirées lui cauſérent une inflammation de poitrine ſi violente, qu'il en mourut le dixiéme avril 1716, jour du Vendredi ſaint, âgé de 55 ans & cinq mois. Il reçut la mort dans les ſentimens d'une charité fervente & d'une profonde humilité. Le Parlement l'avoit nommé pour être l'un des Commiſſaires qui devoient examiner l'édition des Conciles, publiée par le Pére Hardouin, Jéſuite. Il a donné au Public, ſans mettre ſon nom, un ſavant *Traité de la Pâque, ou lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Docteur de la même Maiſon, touchant le Syſtême d'un Théologien Eſpagnol* (Louïs de Léon) *ſur la Pâque*, (traduit & publié par le Pére Daniel, Jéſuite) imprimé à Paris en 1695. Le Pére Lamy ayant répondu à ce Traité; M. Witaſſe repliqua par une Lettre inſérée dans le *Journal des Savans* de l'année 1696. Le Pére Lamy publia une réponſe à cette lettre, & c'eſt à cette réponſe que M. Witaſſe oppoſa une nouvelle lettre, inſérée dans le *Journal* de l'année 1697. Il eut beaucoup de part à la célébre Ordonnance de feu M. Le Tellier, Archevêque de Rheims, ſur la Grace, publiée en 1697, contre deux Théſes des Jéſuites. Depuis ſa mort, Ph. N. Lottin Imprimeur-Libraire à Paris, a entrepris l'impreſſion de ſes Traitez de Théologie, & des autres Ouvrages qui ſe trouvérent dans ſes papiers. Il y a déja ſix Traitez imprimez, ſavoir, ſur les Attributs de Dieu, ſur la Trinité, ſur l'Incarnation, ſur les Sacremens de la Pénitence, de l'Euchariſtie & de l'Ordre, qui ont été reçus favorablement du Public, & qui ont bientôt après été ſuivis des autres. Celui de la Confirmation que l'on a donné ſous ſon nom eſt d'un Pére de l'Oratoire. * *Mémoires du tems.*

W I T E. *Voyez* W I T T E.

W I T E B S K, W I T E B S K O ou W I T E P S K O, ville du Duché de Lithuanie, capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom, eſt ſituée au confluent de la riviére de Witebska avec la Dzwine, à 30 lieues au deſſus de Ploczko. Witebsko eſt forte par ſa ſituation entre des marais, qui en rendent l'approche difficile par ſes fortifications & par ſa citadelle. Les Moſcovites l'ont ſouvent aſſiégée inutilement. * Maty, *Dict. Géogr.*

W I T E B S K O ou W I T E P S K O, Palatinat, province de Lithuanie. Toutes les Cartes mettent ce Palatinat partie au nord, partie au ſud de la Dzwine, & le bornent au Couchant par le Palatinat de Ploczko; au midi par ceux de Minsk & de Mciſlaw; & aux deux autres côtez par la Moſcovie. Mais Baudrand & Audifret, qui ont ſuivi Starovolski, bornent ce Palatinat au nord par la Dzwine, l'étendant au Couchant juſqu'à la Samogitie, & au midi juſqu'à Mohilow; & ils le diviſent en trois contrées, qui portent le nom de leurs capitales, 1. la Châtellenie de Witebsko; 2. celle de Braſlaw; 3. le territoire de Mohilow. * Le même.

W I T E H A L ou W H I T E H A L, mot qui ſignifie *Salle blanche*, eſt un Palais du Roi d'Angleterre à Londres. Il eſt ſitué au fauxbourg de Weſtminſter, qui eſt au Couchant de Londres, & qui ſert ordinairement de ſéjour aux Rois de la Grande Bretagne. Son Architecture eſt peu réguliére; car ce n'eſt qu'un compoſé de pluſieurs appartemens de brique à l'antique, qui régne ſur les ailes d'une grande Cour. Le plus remarquable du bâtiment, eſt un gros pavillon neuf de pierres blanches, dont les fenêtres de la face regardent une place qui eſt ſur ſa grande avenue; & celles de derriére, la Tamiſe. Le jardin eſt embelli de pluſieurs ſtatues de bronze & de marbre, & eſt accompagné d'une bibliothéque compoſée de quantité de livres en pluſieurs Langues, dont quelques-uns ſont couverts de lames d'or, & enrichis de pierreries; principalement celui qui eſt écrit de la main de la Reine Elizabeth, & qu'elle dédia à ſon pére Henri VIII. L'horloge de ce Palais, eſt un ouvrage très-ingénieux, & répréſente un Roi Maure, monté ſur un rhinocéros, & accompagné de quatre figures. On en voit mouvoir les têtes à chaque fois que la cloche ſonne. Près de Witehal, eſt le Palais de S. James. On y voit un fort beau jardin, un mail qui

qui a plus de mille pas de longueur, & un parc rempli de bêtes fauves, avec un très-beau canal, où il y a beaucoup d'oiseaux de rivière. * Jouvin, *Voyage d'Angleterre.*

WITELSEJUS (Guillaume) Archevêque de Cantorbéry, étoit Anglois, & neveu de Simon Islepus, aussi Archevêque de Cantorbéry. Dès qu'il eut été reçu Docteur en Droit, il fut envoyé par son oncle à Rome pour apprendre la pratique de la Cour de Rome. Lorsqu'il fut de retour, il fut fait Evêque de Rochester, puis de Worcester, & enfin Archevêque de Cantorbéry. Il prêchoit éloquemment, & mourut à Lambeth l'an 1373, pendant qu'Edouard III régnoit en Angleterre. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

WITEPSK. *Voyez* WITEBSK.

WITGENAU. *Voyez* WITTGENAU.

WITGENSTEIN (Le Comté de) est un des Etats de la basse partie du Cercle du Haut Rhin. Il est entre les Comtez de Nassau & de Hartzfeld, le Landgraviat de Hesse, & le Duché de Westphalie. Ce Comté peut avoir sept ou huit lieues de long & trois de large. Il est plein de montagnes & de bois, & n'a rien de considérable que les bourgs de Witgenstein & de Berlebourg, qui donnent le nom à deux branches de ses Comtes. Il y en avoit une troisiéme qui possédoit le Comté de Sayn; mais elle est éteinte par la mort du dernier Comte de Sayn, qui n'a laissé que des filles. * Maty, *Dict. Géogr.*

WITHERN, ville d'Ecosse, est la capitale du Comté de Galloway, & située sur la côte méridionale, où elle a un bon port, à 23 lieues de la ville de Glaskow. * Maty, *Dict. Géogr.*

WITHRE'DE ou WITHRE'DA, Prêtre Anglois fort savant, & particuliérement dans les Mathématiques & dans la Théologie, est loué par le Vénérable Béde dans une lettre, par laquelle ce dernier lui demandoit son sentiment touchant le tems auquel il falloit célébrer la Fête de Pâques. Béde lui dédia ensuite le livre qu'il fit sur cette matiére. Withréde florissoit l'an 730. Il a écrit plusieurs lettres *De celebratione Paschatis.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

WITIGENAU. *Voyez* WITTGENAU.

WITIKIND. *Voyez* WITTEKINDE *le Grand.*

WITIKIND ou WITUKIND. *Voyez* WITTEKINDE, Historien.

WITIZA. *Voyez* VITIZA.

WITLICH, petite ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans l'Archevêché de Tréves sur le Léser, à cinq lieues de la ville de Tréves vers le nord oriental. Il y a dans Witlich le beau château d'Ottenstein, où l'Electeur de Tréves fait assez souvent sa résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

WITNEY, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté d'Oxford, qu'on appelle *Brampton.* Il est situé sur le bord méridional de la riviére de Windrush, à l'orient de Burford. C'est un grand bourg qui a un Collége & une belle bibliothéque. Au nord de ce bourg, il y a un bois célébre, nommé *la Forêt de Whichwood.* Il est à 54 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WITOLDE, Duc de Lithuanie, Prince vaillant & guerrier, après avoir fait la guerre aux Princes ses voisins, & s'être acquis beaucoup de réputation, entreprit de se faire nommer Roi de Lithuanie. Les Polonois rendirent tous ses efforts inutiles, quoiqu'il fût appuyé de l'Empereur Sigismond, qui s'étoit allié avec lui pour le brouiller avec le Roi de Pologne. * *Bibliotb. Hist.*

WITPO ou VUIPO, Prêtre Allemand, & Aumonier de l'Empereur Henri III, vers l'an 1050, écrivit à la louange de ce Prince, un Poëme que Canisius a publié, *Antiq. Lect. tome* 2. Outre cet Ouvrage il composa la Vie de Conrad *le Salique*, pére du même Henri, auquel il la dédia. * Pistorius l'a fait imprimer, *in Script. de Reb. Germ.*

WITRED. *Voyez* WIDRED.

WITS, famille. *Voyez* WITSEN.

WITS (Herman) *Voyez* WITSIUS.

* WITSEN, WITSE, WITS ou WITSZ, famille ancienne & distinguée de Hollande, a produit plusieurs personnages considérables, entre autres M. NICOLAS Witsen qui suit.

WITSEN (Nicolas) fut Echevin d'Amsterdam en 1673, Député au Conseil d'Etat de la province de Hollande en 1674, fut treize fois Bourguemestre d'Amsterdam, Commissaire du Pilotage, Directeur de la Compagnie des Indes Orientales, Conseiller de l'Amirauté d'Amsterdam. Il a exercé en différentes Cours de l'Europe l'emploi d'Ambassadeur des Provinces-Unies & a fait plusieurs campagnes en qualité de Député de l'Etat à l'armée. Il témoigna toujours beaucoup de zéle pour l'avancement des Sciences & des Arts, dans lesquels il étoit lui-même fort versé. On lui a l'obligation d'une excellente *Carte de la Tartarie septentrionale & orientale*, & d'un *Traité curieux de l'Architecture Navale des Anciens.* Il employoit à l'étude tous les momens dont ses importantes occupations lui permettoient de disposer. Pierre *le Grand*, Empereur de Moscovie, pendant le séjour qu'il fit à Amsterdam, conçut pour M. Witsen la plus haute estime, de laquelle il lui donna dans la suite d'éclatantes preuves. Il avoit épousé *Catherine* Hochepied, fille de *Corneille* Hochepied, Ministre de l'Eglise Réformée de l'Ecluse en Flandre, & de *Catherine* Vanden Bempden. Il en eut quatre filles, savoir, *Catherine*, *Esther*, autre *Catherine*, *Cornélie*, toutes mortes jeunes. Il mourut le dixiéme août 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* WITSIUS (Gilles) de Bruges, Jurisconsulte, & Pensionnaire de cette ville, puis Conseiller à la Cour provinciale de Flandre, a publié un Traité qui a pour titre *Consilium de continendis & alendis domi Pauperibus.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 30.

WITSIUS (Herman) Docteur en Théologie, Professeur en cette Faculté à Franeker, puis à Utrecht, & enfin à Leide, naquit à Enckhuysen, ville de la Nord-Hollande, le 12 février 1626, de *Nicolas* Wits, Magistrat de la même ville, & de *Jeanne*, fille d'*Herman* Gerhard, Pasteur à Enckhuysen. Après avoir fait ses Humanitez, & avoir pris quelques Principes de Philosophie & même de la Langue Hébraïque, il fut envoyé à Utrecht à l'âge de 15 ans pour y continuer ses études. Il s'y attacha d'abord à la Métaphysique, à l'Hébreu, au Chaldaïque, au Syriaque, à l'Arabe & au Rabbinage. Il y fit tant de progrès, qu'il composa même & récita une Harangue en Hébreu sur le Messie des Juifs & des Chrétiens, en 1654. Il s'adonna sur tout à la Théologie, qui étoit le but où tendoient toutes ses autres études. D'Utrecht, il passa à Groningue, où Samuel Des Marêts le forma à la Prédication Françoise. Il demeura un an à Groningue, d'où il revint à Utrecht, la peste l'empêchant alors de se rendre à Leide. Il composa une Dispute des preuves de la Trinité contre les Juifs, par les Juifs eux mêmes, & il la défendit si bien au mois d'octobre 1655, que Leusden, qui présidoit, ne voulut pas dire un seul mot. Au mois de mai de l'an 1656, il fut reçu Candidat en Théologie; & en 1657, n'ayant encore que 21 ans, il accepta la vocation de l'église de Westwoud qui lui fut addressée. Il eut ensuite le gouvernement d'autres églises plus considérables; & en 1675, ayant été reçu Docteur en Théologie à Franeker, il remplit une Chaire de Théologie dans la même ville, où il attira beaucoup d'Etudians. Sur la fin de l'année 1679, l'Université de Groningue voulut l'avoir pour Professeur en Théologie; mais le Gouverneur de Frise & les Curateurs de Franeker le retinrent. L'année suivante il accepta la Chaire de Professeur de l'Université d'Utrecht & de Ministre de cette ville. Il commença ses fonctions de Professeur le 29 d'avril par une Harangue très-belle sur l'excellence des Véritez de l'Evangile. On ne doit pas oublier que les Ambassadeurs des Provinces-Unies, nommez pour aller féliciter Jacques II, Roi d'Angleterre, sur son avénement à la Couronne, le choisirent pour leur Ministre, & qu'il ne voulut pas refuser cet honneur. Enfin on l'appella en 1698 à Leyde, pour remplir par avance la place de Frédéric Spanheim le fils, qui ne pouvoit pas s'aquitter de ses fonctions, à cause de son âge, & des infirmitez que ses grands travaux lui avoient causées, & l'année suivante on joignit à sa charge de Professeur en Théologie celle de Régent du Collége Flamand dans la même ville; mais il se démit de celle-ci peu de tems avant sa mort, l'âge & les infirmitez qui l'accompagnoient ne lui permettant pas de se donner tant de peine. Il étoit établi à Leyde, lorsqu'il publia ses *Meletemata Leidensia*, qui contiennent des Dissertations sur divers sujets. On le déchargea aussi sur la fin de sa vie des Leçons publiques. Les autres Ouvrages qu'il a faits, outre quelques Traitez Flamands, sont *Oeconomia Fœderum Dei cum hominibus; Exercitationes sacræ in Orationem Dominicam & in Symbolum Apostolorum; Ægyptiaca & Decaphylon, cum Diatribe de Legione Fulminatrice Christianorum; Miscellaneorum Sacrorum libri duo;* & quelques autres livres moins considérables. Witsius mourut le 22 octobre 1708. * *Voyez* l'Oraison funébre de M. Witsius, par M. Marck, Professeur en Théologie & en Histoire Ecclésiastique à Leyde.

* WITSTOK, ville d'Allemagne, dans cette partie des Etats de Brandebourg qui s'appelle *le Pregnitz.* Elle est sur la rive droite de la Dosse. Elle est au nord de la ville de Brandebourg, dont elle est éloignée d'environ 15 lieues. En 1224, elle fut entourée de murailles par le Markgrave Othon *le Débonnaire.* En 1636, les Suédois remportérent près de cette ville une victoire sur les Impériaux. En 1638, cette ville fut presque entiérement réduite en cendres, & pillée par les Suédois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Suecicis.*

* WITTE (Gérard de) d'Anvers, a donné au Public, *Designatio brevis, seu potius Diarium rerum in Belgio, ab anno* 1566, *usque ad annum* 1580. Ce livre se trouve dans le second tome des Annales des Païs-Bas.

* WITTE (Gilles de) naquit à Gand le 21 février 1648. Après avoir fait ses premiéres études aux Jésuites, il étudia dans l'Université de Louvain en Philosophie & ensuite en Théologie, où il fit de grands progrès par son attention à recourir toujours aux plus pures sources de la Science de la Religion, c'est à dire à l'Ecriture & aux anciens Péres, dont il préféroit avec raison les solides Principes aux raisonnemens trop humains de quelques Théologiens modernes. Il avoit fur cela huit régles qu'un savant Théologien de Gand lui avoit données, lorsqu'il commença à étudier en Théologie, & qui dans la suite firent du bruit à Louvain. Le Pére Estrix, Jésuite les ayant attaquées, M. de Witte, encore jeune Théologien en entreprit la défense par un Ecrit, qui est le premier qu'il ait donné au Public, & où l'on trouve la vivacité & le feu qu'il a conservé jusqu'à la mort. Il s'appliquoit particuliérement à la lecture des Ouvrages de S. Augustin, & des autres saints Péres, Défenseurs de la Grace de Jesus-Christ, pour laquelle il a témoigné toute sa vie un très-grand zéle que ses amis en certaines occasions auroient souhaité qu'il eût modéré dans la maniére de défendre ses sentimens. Il fit un voyage en France pour profiter des lumiéres de quelques personnes distinguées par leur science. Ensuite ayant reçu l'Ordre de Prêtrise en 1679, il se donna entiérement à l'étude, jusqu'à ce qu'en 1684 Alphonse de Bergues, Archevêque de Malines, le fit Doyen & Pasteur de l'église de Notre-Dame au delà de la Dille dans la ville de Malines. Le zéle avec lequel il exerçoit ce ministére, & les mesures qu'il prit pour tâcher d'extirper certains abus, lui attirérent des ennemis. En 1685, à l'occasion d'un service mortuaire pour un Médecin qui étoit de ses Paroissiens, ayant été selon la coutume, invité à un repas où il se trouva quelques Médecins, la conversation tomba sur l'autorité du Pape en la personne duquel seul quelques uns de la Compagnie prétendoient concentrer toute l'autorité de l'Eglise, le

regardant comme infaillible, & comme fupérieur en autorité à toute l'Eglife affemblée, même en Concile. On alla jufqu'à dire que le Pape avoit une Jurifdiction immédiate fur toutes les Eglifes, & que les Evêques n'étoient, à proprement parler, que fes Vicaires. M. de Witte ne put fouffrir cet excès, & reconnoiffant d'abord la Primauté du Pape, & comme parle S. Irénée, la principale autorité qu'il a dans toute l'Eglife, il fit voir que cette autorité n'eft pas la feule qui vienne immédiatement de Jesus-Chrift. Il combattit l'infaillibilité du Pape, & foutint la fupériorité des Conciles. On parloit beaucoup de ces matiéres en ce tems-là, à l'occafion de la célébre Déclaration du Clergé de France en 1682. Quelques propofitions recueillies de ce qu'il avoit dit dans une converfation libre, furent déférées, & enfuite à la réquifition de l'Internonce Tanara, depuis Cardinal & Doyen du Sacré Collége, cenfurées par une partie de la Faculté étroite de Théologie de Louvain, le troifiéme novembre 1685. Monfieur de Witte publia là-deffus divers Ecrits, un *Motif de Droit*, & diverfes explications de ce qu'il avoit dit touchant ces paroles de Jefus-Chrift, *vous êtes Pierre, & fur cette Pierre j'édifierai mon Eglife.* Dans cette affaire-là qui fit un grrnd éclat, il eut l'avantage d'avoir pour Défenfeur M. Arnauld qui étoit alors à Bruxelles, à qui cette Cenfure donna occafion de donner au Public trois Ecrits importans fur cette matiére, 1. *Jugement équitable fur la Cenfure faite par une partie de la Faculté étroite de Théologie de Louvain le troifiéme novembre* 1685. Cet Ecrit fut publié en 1686. Le Docteur Steyaert l'ayant attaqué dans des Théfes foutenues le 26 mai 1687, M. Arnauld y répondit par un 2. Ecrit intitulé *Défenfe du Jugement équitable, &c.* Le Docteur Steyaert y fit une Réponfe fous ce titre *Pofitiones ulteriores de Pontifice ejufque auctoritate, &c.* que M. Arnauld refuta par un 3. favant Ouvrage intitulé *Réponfe aux ultérieures Pofitions de M. Steyaert, Docteur en Théologie de la Faculté de Louvain contre la Défenfe du Jugement équitable.* Le Docteur Steyaert a promis longtems une Réponfe qu'il avoit appellée *Opus juftæ molis;* mais cet Ouvrage n'a jamais paru, & ç'a été le fujet de beaucoup de railleries qu'on a faites de lui dans l'Univerfité de Louvain. M. de Witte demeura Pafteur à Malines jufqu'à l'année 1691. L'Evêque de Bruges, Humbert Précipiano, ayant été pourvu de l'Archevêché de Malines, après la mort d'Alphonfe de Bergues, une des premiéres chofes qu'il fit, fut de défendre généralement aux Fidéles de fon diocéfe la lecture de l'Ecriture Sainte, & d'ordonner à tous les Curez de publier cette Ordonnance. M. de Witte ne croyant pas pouvoir en confcience déférer à cet ordre, écrivit trois lettres au Prélat, où, après lui avoir marqué les raifons de fon refus, dans la troifiéme, qui eft du 24 de mars 1691, il lui remet fa Cure fans réferve, *le conjurant feulement de la pourvoir d'un homme nourri, non dans les relâchemens & chicanes de la nouvelle Théologie, mais dans la vénérable antiquité de l'Ecriture Sainte, des régles de l'Eglife, & de la Doctrine uniforme des Péres.* Depuis ce tems-là il a vécu dans la retraite, comme un fimple particulier, appliqué à l'étude & à la compofition d'un grand nombre d'Ecrits en Latin, en Flamand, & même en François, qu'il a donnez au Public. Dans l'année. . . . il fe retira à Utrecht, où le plus confidérable Ouvrage qu'il ait fait, eft une Traduction entiére de l'Ecriture Sainte en Langue Flamande, imprimée l'an 1717. Il mourut à Utrecht le feptiéme avril 1721, & il a été enterré à Warmondt près de Leyden. Ses principaux Ouvrages, outre la Traduction de la Bible, font une Traduction Flamande du Nouveau Teftament qu'il avoit donnée dès l'an 1696, (fes Adverfaires en attaquérent quelques paffages, & cela produifit quelques petits Ecrits de part & d'autre) une Traduction Flamande fort eftimée, de l'Imitation de Jefus-Chrift; *Panegyris Janfeniana*, qu'il publia en 1698, & qu'il défendit par trois Apologies; fon *Auguftinus Iprenfis vindicatus, in quarto*, qui parut en 1711. Il y joignit la Dénonciation de la Bulle *Vineam Domini* qu'il avoit publiée deux ans auparavant, mais dont il ne s'étoit pas déclaré l'Auteur comme il fit en 1711. Cette Dénonciation vivement attaquée par M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, d'une part, & par le Pére Quefnel de l'autre,, produifit encore deux Ecrits de M. de Witte pour défendre fa Dénonciation contre de fi célébres Adverfaires. Nous ne parlerons pas de plufieurs autres Ecrits de cet Auteur qui roulent prefque tous fur les matiéres de la Grace: voici feulement les titres de quelques uns, *Refutatio Prodroma brevis Memorialis*, 1698; *Gratia triumphans*, 1699; *Quæfita Satisfactio circa Declarationem Ex. D. Hennebel*, 1700; *Expoftulatio adverfus Refponfionem Martini Steyartii*, 1701; *Aviti Academici Parænefis ad Lovanienfes Theologiæ Alumnos*, 1706; *Parænefis vindicata*, 1707; *Nouvelle Apologie de la fainte Doctrine de M. Janfenius*, 1707; *Polemicon Catholici Philalethis*, 1708, *&c.* * *Cet article a été fourni.*

WITTE ou WITTEN (Henning) Hiftorien Allemand, a donné au Public en 1674 cinq volumes de Monumens des Hommes Illuftres du XVII fiécle, favoir, un des Théologiens, deux des Philofophes, Orateurs, Poëtes, & autres gens qui ont fait profeffion des Belles Lettres; un des Médecins, & un des Jurifconfultes. Ils comprennent les Vies & les Eloges, ou les Oraifons funébres des hommes célébres du XVII fiécle, avec la lifte de leurs Ouvrages; & c'eft proprement un Recueil de piéces originales qui ont été faites pour la plupart par les amis des Savans. Comme l'Auteur eft Allemand, il ne s'eft attaché qu'à ramaffer ce qui regarde ceux de fon païs; car il y a un fort petit nombre de François & d'Anglois, & il n'y en a point d'Efpagne ni d'Italie. Il donna auffi en 1688, un autre Ouvrage intitulé *Diarium Biographicum.*

WITTEKINDE *le Grand*, Duc de Saxe, étoit fils du Prince Wernekin dont la famille étoit fort confidérée parmi les anciens Saxons. Quoiqu'il ne fût pas Roi des Saxons, mais feulement un de leurs Satrapes, il eut néanmoins tant d'autorité parmi eux, que par une fentence générale du peuple on lui conféra le commandement général des troupes dans la guerre contre Charlemagne, au lieu qu'auparavant ce Commandement fe donnoit par le fort à un des 12 Satrapes des Saxons. Charlemagne força Wittekinde, en 777, à fe retirer auprès de fon beau-pére Gotheric, Roi de Danemarck. Il s'y prépara par fon fecours à marcher contre les Francs en 779; mais il en fut battu & obligé de fe retiret en Baviére. Wittekinde battit les Francs près de Suntal en 782; mais Charlemagne contraignit à fon tour les Saxons à lui livrer tous les parens & amis de Wittekinde à qui il fit trancher la tête. Wittekinde fit par le fecours des Danois, en 783, une nouvelle tentative contre les Francs; mais il en fut entiérement défait près de Detmold & eut toutes les peines du monde à éviter d'être pris. Comme cette guerre étoit également onéreufe aux deux partis & que Charlemagne voyoit bien que Wittekinde ne fe tiendroit jamais en repos, il lui fit offrir la paix fous des conditions très-avantageufes. On en vint à un accommodement en 785. Wittekinde & les principaux des Saxons fe firent batifer alors, & il obtint le titre de Duc de Saxe avec le Duché d'Engern. Il doit être mort dans un âge fort avancé en 807, & enterré à Engern, lorsqu'il étoit en guerre avec Gérolde, Duc de Souabe. On dérive de lui la Généalogie des Ducs de Saxe d'aujourd'hui. Il avoit eu deux époufes. La premiére fut *Geve*, fille de *Gotberic*, Roi de Danemarck, dont il eut un fils nommé *Wigbert*, Duc de Saxe, & une fille nommée *Hafala.* La feconde fut *Suatane*, fille d'un Prince en Bohéme, dont il eut *Wittekinde* II, Comte de Wettin. * *Annal. Franc.* Eginhardi *Vita Caroli Magni.* Wittekindi *Annales.* Adam de Bréme. Helmoldus. Albertus Stadenfis. Perfona, *in Cofmodromio.* Dithmarus. Krantzii *Saxonia.* Spangenberg, *Chron. Sax.* Crufii *Wittekindus.* Schurtzfleifch *de Wittekindo Magno. Dict. Allemand.*

WITTEKINDE, Hiftorien fameux du dixiéme fiécle, étoit Saxon de naiffance & fut envoyé fort jeune à l'Abbaïe de Corbie pour y faire fes études. Il y profita fi bien qu'il demeura dans l'Abbaïe, où on lui confia la direction de l'Ecole. Il y fit un bon nombre d'excellens Difciples. Il ne nous refte plus rien de fes Ouvrages que les *Annales de Geftis Ottonum* que Meibomius a publiez. * Albertus Stadenfis. Trithéme, *in Chron. Hirfaug. A. D.* 952 & 954. & *in Catal. Script. Ecclef. Illuft. German. Ord. S. Benedicti.* Meibomius. Sigebert, *de Vir. Illuft. c.* 139. & *in Chron. A. C.* 973. Adam de Bréme, *l.* 1. *c.* 6. Bellarmin. Voffius. Poffevin. *Dict. Allemand.*

* WITTELSBACH, nom d'une famille de Comtes en Baviére, iffue des Comtes de Scheyern.

WITTEMBERG. *Voyez* WITTENBERG.

WITTEMENT. *Voyez* VITTEMENT.

WITTENBERG, en Latin *Leucorea*, eft la capitale du Cercle Electoral de Saxe. Elle eft fituée fur l'Elbe, & dans une vafte plaine. Elle eft fortifiée tant par l'art que par la nature. Le côté feptentrional eft environné de marais, & l'oriental eft baigné par un grand bras de l'Elbe. Elle a outre cela des foffez profonds, des remparts & cinq grands baftions du côté où elle pourroit le plus aifément être attaquée. Elle eft à huit lieues de Leipfic, à 14 de Drefde & à dix de Magdebourg. Elle a fon nom de Wittekinde *le Jeune*, qui en eft regardé comme le Fondateur, quoique d'autres attribuent la fondation de Wittenberg à Wittekinde *le Grand.* Il y a encore un château fort, que le Duc Bernard II, de la branche d'Anhalt, répara, & qui depuis a fervi de réfidence à divers Electeurs de Saxe. L'Electeur Frédéric III le fit rebâtir de nouveau. Il y a tout auprès une églife, autrefois dédiée à Ste Urfule, & dans laquelle on voit les tombeaux de divers Electeurs & autres Princes, auffi bien que ceux de Luther & de Mélanchthon. L'Electeur Frédéric III fonda l'Univerfité de Wittenberg en 1502. En 1517, Luther commença d'y afficher publiquement fes Théfes contre le Pape, & brûla en 1520 la Bulle & le Décret du Pape. Après la bataille de Muhlberg l'Empereur Charles-*Quint* s'avança vers la ville de Wittenberg qui fut obligée de fe rendre en 1547. Il la donna avec tout le Cercle Electoral au nouvel Electeur Maurice. * Bertii *Res Germ.* Natalis Comes ou Noël Le Comte, *Hift. l.* 3. Matthieu Dreffer, *Hift. Urb. Germ.* Zeileri *Itin. Germ.* Maimbourg, *Hift. du Calvinifme. Dict. Allemand.*

WITTENBERG, petite ville du Markgraviat de Brandebourg. Elle eft dans la Seigneurie de Pregnitz fur l'Elbe, à cinq lieues au deffous de Werben, & à fept de Havelberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

WITTENBERG, bourg ou petite ville de la Baffe Saxe. Ce lieu eft fur l'Elbe dans le Duché de Lawembourg, à quatre lieues au deffous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

WITTENBORG ou WITTENBURG, petite ville ou bourg du Duché de Meckelbourg en Baffe Saxe. Ce lieu eft dans le Comté de Swérin, entre la ville de Swérin & celle de Lawembourg, à fix lieues de la premiére & à fept de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WITTENSTEIN, ville de Livonie, dans l'Eftonie eft au fud-eft de Rével, dont elle eft éloignée environ de 15 lieues.

* WITTGENAU, ville d'Allemagne, dans le Royaume de Bohéme, fur la rive gauche du Laufnitz, & dans le Cercle ou dans la Préfecture de Béchin, eft au fud-fud-eft de la ville de Béchin dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

* WITTGENAU, petite ville ou bourg à marché, dans la Haute Luface, au Cercle de la Haute Saxe, eft fur l'Elfter dit *le Noir*, au nord-oueft de Bautzen ou Budiffen, dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

WITTICHIUS (Chriftophle) Docteur en Philofophie & en Théologie, & Profeffeur en cette derniére Faculté, premiérement à Duysbourg, enfuite à Nimégue, & enfin à Leyde. Il naquit le neuviéme octobre 1625, à Brieg, ville de la Baffe Siléfie. Après avoir fait fes premiéres études, il alla les continuer à Bréme. Il avoit d'abord réfolu d'étudier en Droit; mais il changea de fentiment, & fe donna tout entier à l'étude de la Théo-

Théologie. Aprés avoir bien étudié à Bréme, il alla à Groningue en 1618, & y séjourna encore deux ans. Etant de retour en Allemagne, sa réputation fit que le Prince de Nassau lui donna la charge de Professeur en Mathématiques à Herborn, avec la permission de donner ses avis à ceux qui se destinoient au Ministére. De là il fut appellé pour être Professeur en Théologie à Duysbourg: il y fut aussi Ministre de la ville, quoique les Princes de Nassau lui eussent fait offrir la Chaire en Théologie pour le retenir à Herborn. Dans la suite les Magistrats de Nimégue ayant érigé une Académie dans leur ville, ils crurent ne pouvoir la rendre plus célébre, qu'en y appellant Wittichius, qui y exerça la charge de Professeur en Théologie l'espace de 16 ans. Il fut appellé pour Professeur en Théologie à Leyde l'an 1671, & il y fit sa Harangue inaugurale le dixiéme de novembre de la même année. Il y enseigna avec beaucoup de succès, & y eut toûjours une grande foule d'Ecoliers. Il mourut le 19 de mai de l'année 1687, après avoir été attaqué d'une paralysie dont il ne put revenir. Wittichius est Auteur de divers Ouvrages, du *Consensus Veritatis*, publié en 1659; de la *Theologia Pacifica, in quarto*, qui vit le jour en 1672, &c. Après sa mort on publia en 1690, son *Anti-Spinoza* & son *Commentarius de Deo & ejus Attributis*. *Voyez* son Oraison funébre par Jacques Gronovius. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Mémoires du tems.*

WITTOW, presqu'isle, qui est la partie septentrionale de l'Isle de Rugen, en Poméranie. Le bourg de Wick est le principal lieu qu'on y trouve. * Maty, *Dict. Géogr.*

WIV. WIZ. WLA. WLE. WLO. WLV. WOB. &c.

WIVELSCOMB, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Sommerset, nommée *North Currey*, sur la riviére de Tone, à 128 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WIVNERTON (Thomas) Anglois, natif de Lincoln, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, fut Docteur en Théologie de l'Université d'Oxford, & Provincial de son Ordre. Il avoit été élevé avec Jean Wiclef, dès sa plus sa tendre jeunesse; mais il le quitta dans la suite, & défendit l'Eglise Romaine contre lui par plusieurs Ouvrages l'an 1382. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

WIZNA, ville de la Mazovie en Pologne. Elle a une Châtellenie & est située sur le Narew dans le Palatinat de Czersko, & aux confins de celui de Bielsk. * Maty, *Dict. Géogr.*

WLADISLAW, ville. *Voyez* ULADISLAW.

WLEFELD. *Cherchez* ULFELD.

WLODIMER. *Voyez* WOLODIMER.

WLODZIMIERS ou WLODIMIR, petite ville de la Russie Rouge en Pologne. Elle est dans le Palatinat de Belz sur le Bug, entre Lusuc & Chelm, environ à vint lieues de chacune. Wlodzimiers est le siége d'une Châtellenie. * Maty, *Dict. Géogr.*

WLVEGAN (Blaise de) Religieuse de l'Abbaïe de Notre-Dame du Val de Gif, aux environs de Paris, étoit de la ville de Strasbourg, & sortoit d'une honnête famille Luthérienne. A l'âge de 18 à 19 ans, elle fut attaquée d'une hydropisie & d'une paralysie, & abandonnée des Médecins. Alors elle fit vœu d'embrasser la Foi Catholique, si elle revenoit en santé. Après l'avoir recouvrée, soit pour éviter la persécution de sa famille, soit par un mouvement de piété, elle résolut de visiter les lieux de dévotion qui sont célébres dans l'Allemagne. Pour ce sujet, elle prit un habit d'homme, afin d'éviter le danger auquel l'habit de fille pouvoit l'exposer. En cet état elle arriva à Tréves, où elle reprit son habit, & où elle fit abjuration en présence de l'Archevêque du lieu. Quelques années après, elle prit une seconde fois un habit d'homme, & s'en alla à Cologne, où elle se présenta aux Carmes Déchaussez, qui la reçurent en qualité de Frére Convers, & lui donnérent l'habit de Religieux, avec le nom de *Frére Joachim de la Croix.* Elle vécut près d'un an de la sorte, jusqu'à ce qu'une Dame qui l'avoit vue à Tréves, étant venue à Cologne, & entendant la Messe dans l'église, la reconnut, & en avertit le Prieur, qui lui fit reprendre son habit séculier, & la fit retirer sans bruit. De Cologne, elle vint à Paris, où elle reprit son habit de fille pour ne le plus quitter, & où elle mena une vie fort exemplaire. Enfin l'an 1618, elle alla avec une autre fille très-vertueuse, prendre l'habit de Religieuse à Gif, où elle mourut l'an 1657, âgée de 84 ans.

WOBURN, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Bedford, qu'on appelle *Mansbead.* Il est sur une colline près des frontiéres du côté de Buckingham. Il est fort fréquenté, parce que c'est le passage pour aller de Londres à Southampton. Avant la Réformation, il y avoit un monastére; aujourd'hui il y a un Collége fondé par François Russel, Comte de Bedford. On tire près de ce lieu beaucoup de terre de foulon, qu'on nomme *Terre de Woburn.* Il est à 37 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WODEAM ou VODEHAM. *Cherchez* GODDAM ou WODEHAM.

* WODEN, l'une des Divinitez des anciens Saxons, étoit regardé comme le Dieu de la Guerre, parce que sous sa conduite les premiers Saxons sortirent de leur païs, & firent de grandes conquêtes. Le quatriéme jour de la semaine lui étoit consacré, comme on le peut voir dans le mot de *Wodensdeag* ou *Wodnesdeag* qui dans leur Langue veut dire *Mécredi*, & qui a passé dans les Langues Angloise & Flamande, sous le mot de *Wednesday* dans la premiére, & sous celui de *Woensdag* dans l'autre. *Frœa* ou *Friga*, femme de Woden, étoit regardée per les Saxons sur le même pié que la Déesse Vénus parmi les Romains. On l'adoroit sous la figure d'un Hermaphrodite, parce qu'elle n'étoit pas moins la Déesse de l'un que de l'autre Sexe. Le sixiéme jour de la semaine lui étoit consacré, & il portoit le nom de *Frigedeag*, qui veut dire *Vendredi*, en Anglois *Friday*, & en Flamand *Vrydag*. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* I. *p.* 82. *Antiquitez des Païs-Bas*, en Hollandois, *p.* 139--146: & *p.* 149--152.

WODNANY, WODNAY, bourg du Cercle de Prachen en Bohéme. Il est sur la riviére de Blanitz, à cinq lieues de Budweiss, vers le Couchant septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

WOERDE ou WOERDEN, que l'on prononcé *Wourde*, petite ville de la Hollande méridionale, est la clef de la province de ce côté-là. Elle est sur le Rhin, entre Utrecht & Leyde, à trois lieues de la premiére & à sept de la derniére. Cette ville étoit fortifiée. Les François la prirent en 1672, & le Prince d'Orange l'attaqua inutilement. Les premiers en démolirent les fortifications, mais on les a bien réparées depuis. * *Mémoires du tems.* Maty, *Dict. Géogr.*

* WOESTENRAADT (Herman de) de Liége, fort versé dans la connoissance de l'Ecriture Sainte & dans les Belles Lettres, a donné au Public, en vers élégiaques, le livre de l'Imitation de Jesus Christ; *Sidus lucidum peregrinantis animæ, XLII Mansionum Israëlitarum umbris erutum; Monachus, sive Mystica Monachi Elucidatio; Historia Josaphati & Barlaami Joannis Damasceni carmine reddita, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 384.

WOESTINE (Ambroise) natif de Bruges dans le Païs-Bas, Prieur de Saint-Martin de Tournay, de l'Ordre de Saint Benoît, étudia à Paris, où il prit l'an 1497 les degrez de Docteur ès Droits. Il mourut le septiéme septembre de l'an 1514, & fut enterré dans le Cloitre de son Prieuré où l'on voit cette Epitaphe:

Ambrosius, quondam noto cognomine dictus
WOESTINE, *eximius virtute, & Pallade clarus;*
Brugensis quem terra tulit, dum viveret hujus
Cœnobii Prior, hic fato tumulatur acerbo.

WOGULTZOI, nation Payenne & extrémement superstitieuse, qui paye un tribut tous les ans au Monarque des Russes, à qui elle est soumise. Ces peuples sont d'une petite stature, & ont le corps au dessous de la hauteur naturelle. Leurs maisons sont bâties comme celles des Tartares, excepté qu'elles ont des cheminées, & quoiqu'ils parlent une Langue qui leur est particuliére, elle différe fort peu de la leur. Lorsqu'on les interroge sur leur créance, ils répondent qu'il y a un Créateur au Ciel, auquel ils rendent hommage. Ils ne laissent pas de se prosterner devant le Ciel, & d'adresser leurs priéres au Soleil, à la Lune & à l'eau. Ils leur font des offrandes de chevaux, de vaches & de veaux; mais de la peau seulement qu'ils pendent dans les bois aux lieux les plus élevez, & c'est en cela qu'ils font consister leur dévotion. Quant à la chair, ils la mangent dans des repas qu'ils font pour se réjouïr. Ils ont parmi eux une coutume établie depuis longtems, qui est de donner à chacun de leurs enfans, quand ils naissent, le nom du plus ancien Habitant de leur village. Quand quelcun meurt, ils l'habillent le plus magnifiquement qu'il leur est possible, après quoi ils l'enterrent avec tous ses ornemens. Ils en donnent pour raison que chacun doit ressusciter dans l'habillement avec lequel il a été enterré, & si on leur demande en quel lieu il doit aller en ressuscitant, c'est ce qu'ils ignorent. Quoique dans toute la Russie, il y ait des tems marquez pour le jeûne, les Wogultzoi ne savent ce que c'est que l'abstinence. Ils ne veulent point manger de poulets;. mais ils aiment fort les œufs. Si quelcun d'entre eux veut se marier, il en va parler au pére de la fille, lequel lui demande, s'il a de l'argent à donner pour celle qu'il a dessein d'épouser. Il ne peut l'avoir qu'il ne compte au pére quarante ou cinquante *Rubels.* S'il n'en a pas ce nombre, il faut qu'il attende qu'il ait pu les amasser. Il peut cependant voir sa Maîtresse avec toute liberté, & quand il a payé la somme promise, le pére & la mére de la fille la livrent masquée en la conduisant dans un logement séparé. Les parens après cela se rendent au festin des noces, où ils mangent, boivent, chantent & dansent jusqu'au jour. Alors on apporte les présens, chacun se retire presque sans raison, par l'excès de la débauche. Les femmes grosses étant prêtes d'accoucher, se retirent dans un bois particulier où elles demeurent deux mois, & lorsqu'elles ont repris leurs forces, elles peuvent retourner vers leurs maris, qui pendant ce tems n'osent les aller trouver sur peine de la vie. Ils assûrent que dans ce bois il y a certains hommes invisibles qui ont soin d'elles pendant qu'elles sont en couche, & qui ôteroient la vie à leurs maris, s'ils entreprenoient de les aller chercher. Ces peuples n'honorent pas seulement les hommes par des funérailles, mais aussi les chiens qui leur ont été utiles. Leur maniére de vivre est tout à fait misérable. Jamais ils ne cultivent la terre, & ils n'ont ni métiers ni professions. Ils ne subsistent que de la chasse des bêtes sauvages, des martes zibelines & des élans. * Adam Brandt, *Voyage de Moscovie à la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

WOINA. *Voyez* WINA.

W O L.

WOLAW, ville de Siléfie, située près de l'Oder, à neuf lieues de Breslaw, vers l'occident septentrional. Wolaw est située dans un marais, forte, défendue par une citadelle, & capitale du Duché ou de la Principauté de Wolaw, qui est entre celles de Glogaw, de Lignitz, de Breslaw, d'Olsse, la Baronnie de Trachemberg, & la Pologne. * Maty, *Dict. Géogr.*

W O L B E C K (Le païs de) contrée de l'Evêché de Munster en Westphalie. Elle est entre celles de Werne, de Horstmar, de Bevergern, de Sassemberg, & les Comtez de La Marck, de Stenford, & de Teckelenbourg. Munster, capitale de tout l'Evêché, & le bourg de Wolbeck, qui donne le nom à la contrée, en font les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W O L C H O W A, riviére ou Canal de Moscovie, dans la province de Novogorod-Wéliki. Il sort du Lac d'Ilmen & se décharge dans celui de Ladoga.

* W O L C K E N S T E I N, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, est au sud-sud-ouest de Dresden, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

* W O L C K E N S T E I N, famille de Comtes, originaire du Tirol, tire son nom de la Seigneurie de Wolckenstein dans le Tirol.

* W O L D E N B E R G ou W O L D E N B U R G, château avec Bailliage, dans le Cercle de la Basse Saxe, au diocése d'Hildesheim, est au sud-est de la ville d'Hildesheim, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* W O L D E N B E R G, petite ville d'Allemagne dans la Nouvelle Marche de Brandebourg au nord-est de Landsperg, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

W O L F. *Voyez* W O L F I U S.

* W O L F A C H, petite ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, dans la Principauté & Comté de Furstemberg, est sur le Kintzig vers les confins du Wirtemberg. Elle est au sud-est de Strasbourg, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

W O L F E N B U T T E L. *Voyez* W O L F F E N B U T T E L.

W O L F E R S D Y C K, petite isle de la Zélande, une des Provinces-Unies. Elle est entre le Nord-Bévéland & le Sud-Bévéland, desquels elle a été séparée par la violence de la mer. Elle est à demi inondée & n'a rien de considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

W O L F E R T S H A U S E N. *Voyez* W O L F F E R T S H A U S E N.

W O L F F. *Voyez* W O L F I U S.

W O L F F A C H. *Voyez* W O L F A C H.

W O L F F E N B U T T E L, en Latin *Guelferbytum*, ville forte sur l'Ocker dans le Duché de Brunswick, est à une lieue de Brunswick, & donne son nom à une des deux grandes branches de la Maison de Brunswick-Lunebourg. Ecbert, Duc de Brunswick, passe pour avoir bâti en 1046, le château que Henri *le Lion* prit en 1193. Les Nobles de Wolffenbuttel l'occupérent depuis. Le Duc Albrecht le leur prit en 1255, & le fit raser. Le Duc Henri *le Capricieux* rebâtit ce château en 1283, & depuis ce tems-là les Ducs y firent de tems en tems quelque séjour. Mais ce ne fut que depuis 1416, qu'ils y fixérent leur résidence. La ville de Wolffenbuttel est beaucoup plus moderne que le château, car ce ne fut qu'en 1491, que les Officiers de la Cour commencérent, pour leur plus grande commodité, à bâtir quelques maisons sur la digue du Fort. Elles furent enfermées avec le Fort en 1514, & on appelloit alors cette nouvelle enceinte la *Neustadt*. Le Duc Jules fit bâtir tout plus réguliérement, & appella la ville *Heinrichstadt* à l'honneur de son pére. Cette ville fut augmentée en 1556, de la partie appellée *Julius Friedenstadt*; & en 1602, le Duc Henri-Jules les réünit en un seul corps de ville, auquel il donna l'ancien nom de *Heinrichstadt*. Sous le Duc Auguste on y ajoûta Augustusstadt, qui est vers le Couchant, comme Heinrichstadt est vers le Levant par rapport au château, qui est proprement la résidence des Ducs. Toutes ces trois parties sont admirablement fortifiées, à quoi les marais des environs & la riviére d'Ocker ne contribuent pas peu en remplissant d'eau tous les fossez. Les remparts sont presque tous voutez. Le bastion de la citadelle & un autre de la Heinrichstadt, ont des casemattes, composées de trois voutes les unes sur les autres, & sont d'une telle capacité qu'on y peut mettre une grande quantité de provisions & y loger plus de mille personnes. La fortification de l'Augustusstadt est un ouvrage à corne couronné, avec un bastion & deux demi-bastions. Au reste, la ville est très-bien bâtie, & le château, renouvellé par le Duc Auguste, mérite sur tout d'être vu. L'Eglise neuve de la Heinrichstadt est d'une Architecture si belle que les plus habiles Architectes Italiens en ont été frappez & l'ont admirée. L'arsénal, le cabinet des curiositez naturelles, & la bibliothéque, méritent l'attention des Connoisseurs. Dans la guerre de trente ans la ville de Wolffenbuttel eut d'abord garnison Danoise, mais le Duc Frédéric-Ulric s'étant rangé dans le parti de l'Empereur, les Danois firent difficulté d'évacuer cette forteresse. Le Général Pappenheim les y contraignit par un siége. Depuis ce temslà cette place résista aux François & aux Suédois, & demeura toûjours entre les mains de l'Empereur, jusques à ce qu'elle fut restituée au Duc Auguste le 14 septembre 1643. L'Office de Wolffenbuttel à huit lieues de circuit & se divise en six autres Bailliages subalternes. * *Dictionnaire Allemand.*

* W O L F F E R T S H A U S E N, bourg d'Allemagne avec château dans le Cercle de Baviére, entre le Wirmzée & la riviére de Loysa. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* W O L F G A N G (Saint) Comte de Pfullingen en Souabe fut placé en 968 sur le Siége épiscopal de Ratisbonne, par l'Empereur Othon II. Il prêcha l'Evangile dans la Bohéme, & l'on prétend qu'il guérit quantité de malades avec de l'huile & de l'eau bénite. On ajoûte qu'il fit divers miracles qui le firent canoniser. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

W O L F H A R T. *Cherchez* L Y C O S T H E N E S.

W O L F I U S (Jean) savant Zurichois. Il se distinguoit dans la Théologie, la Philosophie, la Jurisprudence, l'Histoire, & les Langues. Il naquit à Zurich en 1522, d'une famille Patricienne. Il fut à l'âge de seize ans, en état d'enseigner la Jeunesse, dans l'Ecole de Zurich. Il parcourut ensuite les principales Académies d'Allemagne, & étant de retour dans sa patrie, il fut fait Ministre de l'Hopital en 1544; de l'Eglise du *Munster* en 1551; & en 1565, il succéda à Pierre Martyr dans la Profession de Théologie, & continua à expliquer à ses auditeurs le second livre des Rois, qui étoit la matiére que son prédécesseur avoit commencée. Wolfius mourut en 1571. Joseph Scaliger assûre qu'il n'a point connu d'homme plus savant en Grec, ni plus pieux que Jean Wolfius. Il a laissé un bon nombre d'Ouvrages, *Index Græcorum Nominum quæ ad Geographiam pertinent; Præfationes in Petri Martyris Disputationem de Cæna, in Anglia habitam, & in ejusdem librum de Sacramento Eucharistiæ; Oratio de Officio Concionatoris; Commentaria in quatuordecim ultima capita secundi libri Melachim, &c. Commentaria in Nehemiam, In Leviticum; De Christiana perseverantia; Commentarii in Esdram, in librum Esther, in Jonam; Considerationes domesticæ in librum Mosis; Sermones & Conciones in Deuteronomium, librum Josue, Judicum, Esther, Ruth, in Psalmos, Esdram, Jonam, Nahum, Joëlem; Prælectiones in Ecclesiasten Salomonis; Conciones in Matthæum, Johannem & Acta Apostolorum; Memorialia in Marcum & Lucam; Conciones matutinæ & vespertinæ in Acta Apostolorum; Conciones in Epistolam Pauli ad Philippenses, Colossenses, Thessalonicenses, Timotheum, Philemonem; In Petri & Johannis Epistolas; Præfatio in Psalmum* 109; *Libelli de conferendis Bibliorum Translationibus; Variarum Concionum volumen; Libelli de conficiendis succinctis Commentariis in Biblia, de Ecclesia militante, de Constitutione Scholæ Tigurinæ, de Petra salutis; Locorum communium volumen; Liber Epistolarum; Liber Orationum; Commentarii in Aphthonium, in librum secundum Epistolarum familiarium Ciceronis, in ejusdem Orationem pro Archia Poëta; Onomasticon Physicum & Topologicum; Onomasticon Palæstinæ; Plutarchi Vita Dionis in Linguam Latinam translata.* Il a fait outre cela des livres en Allemand.

Jean Wolfius avoit un frére nommé *Gaspard*, qui fut Médecin, & Professeur en Physique & en Grec à Zurich. Il donna quelques Ouvrages de sa façon & plusieurs Traitez de Gesner. Jean Wolfius eut aussi un fils nommé *Henri*, qui fut Ministre & qui se distingua par divers Ouvrages en prose & en vers. Outre Jean Wolfius, dont il s'agit dans cet article, il y a eu encore deux Savans de ce nom qu'il faut indiquer ici, 1. *Jean* Wolfius, surnommé *Herburgensis*, qui a laissé un livre d'Arithmétique; & 2. *Jean* Wolfius, Médecin Professeur à Marpourg, & qui y mourut en 1616, après avoir publié quelques livres en Médecine. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 427 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. Fréher, *Theatrum.*

W O L F I U S (Jean) Jurisconsulte, natif de Verna, dans le Duché de Deux-Ponts, est l'Auteur du livre intitulé, *Memorabiles Lectiones* Il étoit Conseiller du Markgrave de Bade & mourut à Hailbron en 1600, âgé de 63 ans. Il a aussi publié *Clavis Historiarum*, & il a fait imprimer l'Histoire de Robert Guaguin & celle d'Albert Krantzius. * De Thou, *Hist.* Hottinger. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 176. édit. de Hollande 1715.

W O L F I U S (Jérôme) né à Oetingen en 1516, étoit sorti d'une des plus nobles & des plus anciennes familles du païs des Grisons, & vint au monde avec un corps si délicat, que son pére ne le croyant pas capable de supporter les fatigues de l'étude, fit ce qu'il put pour l'empêcher d'embrasser la profession des Lettres. Mais Wolfius suivant son inclination, s'y adonna avec une assiduité incroyable, malgré les défenses de son pére, & la foiblesse de son tempérament. A peine eut-il demeuré un an à Tubingue, que son pére lui fit savoir qu'il ne vouloit plus lui envoyer de l'argent. Il se mit valet de Collége pour gagner sa vie; mais les plaintes des Ecoliers, qui vouloient qu'à toutes les heures de la nuit les portes leur fussent ouvertes, & qui étoient fâchez de ce qu'il les fermoit, l'obligérent à retourner chez lui. Comme il desespéroit de faire des progrès dans les Sciences, il se fit Sécretaire de l'Evêque de Wirtsbourg. Après qu'il eut quitté la Cour de ce Prélat, il alla à Wittenberg, où il profita beaucoup sous Mélanchthon, & où il se rendit si savant dans les deux Langues Latine & Gréque, qu'il traduisit avec assez de succès plusieurs livres Grecs & Latins. Mélanchthon l'envoya à Mulhausen dans la Thuringe, pour gouverner l'Ecole de ce lieu, où il demeura deux ans. Ensuite, il alla à Nuremberg, & il y instruisit douze jeunes hommes, moyennant un salaire honnête, que le Sénat de cette ville lui donnoit. Il fut ensuite appellé à Strasbourg par Sebald Haventeuter, Médecin, qui le reçut dans sa maison & qui le traita bien, afin qu'il pût vaquer commodement à la Version d'Isocrate, qui parut avec ce titre, *Isocratis Orationes, additis Annotationibus, Argumentis & Vita Isocratis.* Il alla à Paris avec quelques uns de ses Disciples qui étoient d'Ausbourg, & l'année suivante il se rendit à Bâle, où il travailla sur Démosthéne. Enfin, après avoir été Bibliothécaire de Jean-Jacques Fugger d'Ausbourg, le Sénat de cette ville lui donna le gouvernement du Collége, qui y est établi, & où il mourut de la pierre en 1580, âgé de 64 ans. Il se plaignoit souvent de son triste sort, quoique ses travaux fussent bien récompensez; plaintes que ses amis désapprouvoient fort. Le Sénat d'Ausbourg lui donna cent écus pour sa Version d'Isocrate, & ses autres Ouvrages lui procurérent plusieurs présens. Ses Oeuvres imprimées sont, *De vero & licito Astrologiæ usu; Progymnasmata Scholastica; Judicium de Poëtis legendis; Commentarii in Ciceronis libros de Officiis, & Scholia in Catonem, in Lælium, in Paradoxa & Somnium Scipionis; Annotationes in Tabulam compendiosam de origine, & successione, & doctrina veterum Philosophorum a G. Morellio collectam; In stuporem Germaniæ Elegia; Augustani Gymnasii institutio; De expedita utriusque Linguæ discendæ ratione; De Christianæ classis Victoria; Protrepticon; Poëmata; Isocratis Sententiæ Græco-Latinæ; Quæstiones maxime necessariæ trium librorum Ciceronis de Officiis complectentes; Annotationes in Ciceronis Tusculanas Quæstiones.*

ftiones. Ses Traductions Latines font des Auteurs Grecs fuivans, *Ifocratis Orationes; Demofthenis Opera & Ulpiani Rhetoris Commentaria; Æfchinis & Dinarchi Orationes Demofthenis adverfariæ, Joannis Zonaræ, Nicetæ Choniatæ, Laonici Chalcondylæ, & Nicephori Gregorii Hiftoriæ; Epicteti Enchiridion; Cebetis Tabula; Simplicii Scholia & Arriani Commentaria in Epictetum, cum Annotationibus; Suidæ Hiftorica; Philonis Judæi Opera; Gregorii Nazianzeni Alphabetum Morum; Hermiæ Infectatio diffentientium inter fe Philofophorum, cum Annotationibus*. Sa Traduction de Démofthéne fut premiérement imprimée à Bâle en 1555, & comme elle fut approuvée par les Savans, il s'en fit bientôt après deux éditions; puis le Traducteur l'ayant revue elle fut remife fous la preffe à Bâle en 1572, avec les Oraifons d'Æfchines, les Commentaires d'Ulpien & les Notes de Wolfius. Sa Traduction de Zonare, imprimée d'abord en 1557, a été reïmprimée au Louvre en 1687, avec les Notes de Du Cange. * Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 172. édit. de Hollande, 1715. De Thou, *Hift.* Melchior Adam.

W O L F I U S (Jean-Gafpard) Proteftant, Profeffeur en Théologie à Zurich, où il mourut le fixiéme feptembre 1710, naquit dans la même ville que *Jacques* Wolfius, Profeffeur en Langue Gréque, & de *Marguerite* Teucher. Comme il perdit fon pére dès fa plus tendre jeuneffe, il interrompit le cours de fes études, pour fe mettre dans le commerce. Il quitta enfuite le commerce pour reprendre les études, à la perfuafion de fa mére. Ses études finies, il commença à voyager. Il alla d'abord à Metz, où il profita de l'érudition d'un vieillard habile, qui avoit été ami de fon pére. De là il fut étudier à Groningue fous Samuel Defmarets. Il paffa enfuite en Angleterre, où il tâcha de profiter des lumiéres des Savans qu'il y rencontra. De retour de fes voyages, il foutint en 1662, une Théfe en Théologie, fous les aufpices de Henri Hottinger, dont en 1665 il époufa la fille, appellée *Dorothée*. L'année fuivante, il accompagna fon beau-pére dans un voyage qu'il fit en Allemagne & en Hollande. Il obtint d'abord une Chaire deftinée pour enfeigner les élémens de la Religion, puis il fut fait Profeffeur en Langue fainte. Il fut choifi en 1684, pour remplir une Chaire de Théologie vacante par la mort de Jean Muller. En 1689, il fut mis à la tête des Chanoines du Collége de Saint-Charles, place qu'il a remplie avec honneur jufqu'à fa mort. Il a été inhumé dans l'églife de ce Collége, & on lit cette Epitaphe fur fon tombeau,

Mellifluo jacet hic qui verba edixerat ore,
Theologufque potens, Oeconomufque probus.

Il n'a publié que quelques Difcours Latins & quelques Théfes, qu'il a foutenues lui même, ou qu'il a fait foutenir à fes Ecoliers. * *Journal des Savans, juillet* 1711.

* W O L F R A T H (Antoine) Evêque de Vienne en Autriche, Prince du faint Empire Romain, & l'un des principaux Miniftres d'Etat de l'Empereur Ferdinand II, naquit à Cologne, où il fit fes premiéres études, qu'il alla achever à Rome. Lorfqu'il foutint des Théfes pour fe faire recevoir Docteur en Théologie, il eut pour Oppofans les Cardinaux Baronius & Bellarmin, & il les défendit fi bien que le Cardinal Bellarmin lui mettant fon chapeau fur la tête ne put s'empêcher de lui dire, *S'il vous arrive d'être un jour honoré d'un pareil chapeau, ne vous enorgueilliffez point.* L'Empereur Ferdinand II le fit Préfident de la Chambre de la Cour, puis Membre de fon Confeil Privé & l'employa plufieurs fois tant à la Diéte de l'Empire qu'auprès des Princes & autres Souverains de ce Corps. En 1631, il le nomma Evêque de Vienne & Prince du faint Empire. Ferdinand III eût pour lui la même eftime que fon pére & l'employa dans les affaires les plus fecrettes & les plus importantes. Il mourut le premier avril 1639, âgé de 58 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Khevenhuller, *Annales Ferdinandi, partie* 1. Simon Rettenpacher, *Hift. Norica, cum Annal. Monafterii Cremifanenfis, l.* 3. *c.* 12.

W O L F S P E R G, petite ville de la Baffe Carinthie, en Allemagne. Elle eft fur la riviére de Lavand, à fix lieues au deffus de fon emboûchure dans la Drave, & de la ville de Lavamynd. Wolffperg appartient à l'Evêque de Bamberg. Son nom fignifie *la montagne aux loups*, & on le lui a donné, parce qu'elle eft au pié d'une montagne chargée de bois & pleine de loups. * Maty, *Dict. Géogr.*

W O L F S T E I N, petite ville avec un château. Elle eft dans la Préfecture de Neuftat, contrée du Palatinat du Rhin, fur la riviére de Lauter, entre la ville de Cafeloutre & celle de Lautereck. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W O L F S T E I N, château du Haut Palatinat dans le Cercle de Baviére fur le Schwartzach. C'eft de ce lieu que les Comtes de Wolfftein tirent leur nom.

W O L G A. *Voyez* R H A.

W O L G A S T, ville de la Poméranie Citérieure, dans la Seigneurie de ce nom, eft fur les bords du Pfin, à deux lieues de la Mer Baltique, à cinq d'Anclam & à dix de Stralfund. C'eft une ville affez grande & affez peuplée. Le féjour en eft extrémement agréable. Son port eft fort grand & on l'eftime un des meilleurs de la Mer Baltique. Barnim IV, Duc de Poméranie, a fait bâtir fon château. Guftave-Adolphe, Roi de Suéde, fe rendit maître de cette place en 1630; & l'Electeur de Brandebourg l'ayant prife en 1675, elle fut rendue aux Suédois en 1679. La Seigneurie de Wolgaft renferme tout ce qui eft entre le Comté de Gutzkow & les bouches de l'Oder, appellées *Pfin*, *Swine*, & *Diwenow*. Elle a été longtems poffédée par une branche de la Maifon de Poméranie, & renferme les villes de Wolgaft, d'Ufédom, & de Wollin. Ce fut à Wolgaft qu'on embarqua le corps de Guftave-Adolphe l'an 1633, pour le faire paffer en Suéde. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

W O L G O W I S C A ou W O L G O W I C Z A, ville de Pologne dans la Lithuanie. Elle eft le fiége d'une Châtellenie & fituée fur la riviére de Ros, dans le Palatinat de Novogrodeck, & à vint-deux lieues de la ville de ce nom, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

W O L L E'B E (Jean) Docteur & Profeffeur en Théologie, & *Antiftès* de l'Eglife de Bâle, y naquit le jour de S. André en 1586. Après avoir pris le degré de Maître-ès-Arts il s'appliqua à la Théologie, & s'y pouffa fi bien qu'en 1601, il obtint le degré de Docteur. En 1611, il fut nommé au Paftorat de l'Eglife de Sainte Elifabeth dont il s'aquitta avec tant d'applaudiffement qu'en 1618 il fut pourvu de l'*Antiftice* de la Cathédrale. Bientôt après, le Sénat Académique lui conféra la Chaire de Profeffeur en Théologie. Il fut plufieurs fois Doyen de cette Faculté & deux fois Recteur de l'Univerfité. Il fit fon emploi avec beaucoup d'affiduité & de dextérité, & publia outre un grand nombre de Sermons & de Differtations Académiques fon fameux *Compendium Theologiæ*, qui fut adopté par diverfes Académies & Eglifes, pour être expliqué aux Etudians. Alexandre Rofs traduifit cet Ouvrage en Anglois & l'accompagna de Remarques. Wollébe fut attaqué de la pefte en 1629, & prononça au milieu de fes plus grandes douleurs des difcours remplis de piété & de réfignation. Le Soleil jettant un jour vers le foir fes rayons fur fes fenêtres, il ordonna d'en ouvrir une, & après avoir confidéré cette lumiére il s'écria, *Hæc eft via ad Cœlum.* Il mourut le 24 novembre 1629, laiffant deux fils, 1. *Jean-Jacques*, Pafteur de l'Eglife de Sainte Elifabeth; & 2. *Théodore*, premiérement Profeffeur en Grec & puis Pafteur de l'Eglife de S. Martin. Tous deux furent enlevez par la pefte en 1667, le premier âgé de 54 ans & l'autre de 42. * *Dict. Allemand de Bâle.*

W O L L E R, bourg d'Angleterre, avec marché, dans le quartier de la contrée du Duché de Northampton, qu'on appelle *Glondale*, fitué fur le côté d'une montagne proche de la riviére de Till, qui coulant vers le nord, fe décharge dans la Twéde. * *Dictionnaire Anglois.*

W O L L I N, petite ville de la Poméranie Royale. Elle eft capitale de l'Ifle de Wollin, formée par les deux emboûchures orientales de l'Oder, de la Swine & du Diwenow, le Groffe-Haff & la Mer Baltique. Wollin, le feul lieu confidérable de cette ifle, eft près du Groffe-Haff fur le Diwenow, à quatre lieues de la Mer Baltique, & à trois de la ville de Camin. Elle a été bâtie fur les ruïnes de l'ancienne *Julinum*, fiége d'un Evêché transféré à Camin, grande & fort confidérable par fon commerce, lequel a été tranfporté par les Négocians à Lubeck & à Dantzick, à caufe des franchifes & de la liberté dont on jouït dans ces deux villes. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* auffi J U L I N.

W O L M A R (Melchior) naquit à Rotweil en Suiffe en 1497. Il apprit les élémens des Sciences à Berne. Il alla faire fa Philofophie à Paris, où il fit de fi grands progrès qu'il fut mis à la tête de cent Etudians, qui reçurent avec lui le degré de Maître-ès-Arts. Après avoir étudié à Paris fous Jaques le Févre d'Etaples, il étudia à Bourges fous Alciat, où il fut reçu Docteur en Droit. Ce fut lui qui apprit la Langue Gréque à Calvin, lequel lui en témoigna fa reconnoiffance, en lui dédiant fon Commentaire fur la feconde Epître de S. Paul aux Corinthiens. Il fut auffi Précepteur de Béze, & l'engagea à embraffer la Religion Réformée. Ulric, Duc de Wirtemberg, l'ayant attiré en Allemagne en 1535, le fit Profeffeur en Droit à Tubingue, où il enfeigna longtems la Jurifprudence, & où il expliqua les Auteurs Grecs. Wolmar étoit fi favant en cette Langue, qu'il dit un jour au Duc de Wirtemberg, qu'il lui étoit plus aifé de plaider une caufe en Grec qu'en Allemand. Enfin, s'étant retiré à Eifenach, il y mourut d'apoplexie l'an 1561, âgé de 64 ans. La préface qu'il a compofée à la tête de la Grammaire Gréque de Démétrius Chalcondile, eft un chef d'œuvre en genre de Préface. Wolmar a auffi fait imprimer en 1523, à Paris, un *in quarto*, contenant des Commentaires fur les deux premiers livres de l'Iliade d'Homére, dans lefquels il convient qu'il avoit été Correcteur d'Imprimerie chez Gourmont. Wolmar étant mort dans un même jour avec fa femme, Béze leur fit cette Epitaphe,

Quum tumulo lateat Melior *Volmarius ifto,*
Cui Margarita *adeft comes,*
Eft illi cur invideas, Maufole, diuque
Celebrata pyramidum ftrues.
Namque nihil melius Meliore, *nec India quidquam*
Fert Margarita *carius.*

Pour comprendre les vers de Béze, il faut favoir, que parce que Wolmar avoit beaucoup de probité, quelques uns le nommoient *Melior* au lieu de *Melchior*. * De Thou, *Hift.* Melchior Adam. Béze. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 76. édit. de Hollande, 1715. Fréher, *Theatrum.*

W O L M E R ou W A L M E R, petite ville avec un château. Elle eft dans la Lettonie Suédoife en Livonie, fur la Teydéra, environ à 25 lieues de Riga vers le nord-eft. Cette ville porte le nom de *Waldemar II*, Roi de Danemarck, qui la fit bâtir l'an 1218, fur le champ de bataille, où il venoit de défaire les Livoniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* W O L M E R S T A D T ou W O L M E R S T E D E, petite ville du Cercle de la Baffe Saxe, dans le Duché de Magdebourg, eft fur l'Uchte au nord-nord-oueft de la ville de Magdebourg, dont elle eft éloignée de trois à quatre lieues.

W O L O C Z, petite ville de Mofcovie. Elle eft dans le Duché de Refcow, aux confins de ceux de Smolensko & de Mofcow, & fur le Boryfthéne près de fa fource. * Maty, *Dict. Géogr.*

W O L O D I M E R, ville capitale d'un Duché de même nom

nom en Mofcovie. Elle eft fur la riviére de Clefma, entre la ville de Nifi-Novogorod & celle de Mofcow, à 30 lieues de la premiére, & à 40 de la derniére. Wolodimer a été capitale de la Mofcovie avant Mofcow. Elle a un château dont les murailles ne font que de bois. * Maty, *Dict. Géogr.*

WOLODIMER (Le Duché de) province de Mofcovie. Ce Duché eft entre ceux de Nifi-Novogorod, de Sufdal, de Rézan, & les Tartares de Mordwa. C'eft une des plus petites provinces de l'Empire Mofcovite; mais fon terroir eft fi fertile, qu'on n'a qu'à remuer la terre fort légérement, pour y recueillir du froment, trente pour un; & il y a dans fes bois tant d'effaims d'abeilles, qu'il femble que les arbres ne fuffifent pas à les loger. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WOLODIMER I, Grand Duc de Mofcovie, ne poffédoit d'abord que le Duché de Novogorod, mais après s'être défait de fes fréres, il devint Souverain de toute la Mofcovie. Il étoit idolatre. Outre fes fix époufes il avoit huit cens Concubines. Les Mahométans, les Juifs, les Grecs & les Latins tâchérent à l'envi de l'attirer dans leur Religion. Là-deffus il fit examiner par fes Ambaffadeurs laquelle étoit la meilleure. Ceux qui étoient pour cela à Conftantinople, charmez de la maniére dont ils virent célébrer le fervice divin, en firent un rapport avantageux à leur Maître qui embraffa la Religion Gréque. Alors il abandonna fes femmes & fes Concubines, & époufa *Anne*, fœur des Empereurs Bafile & Conftantin, & prit le nom de Bafile à fon batême. Enfuite il fit embraffer la Religion Gréque aux Mofcovites, après avoir détruit leurs idoles. Il mourut l'an 1005. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cromer, *Hift. Pol.* Sarnecius, *Annal. Pol. l.* 6. Dlugofs, *Hift. Pol. l.* 2. Herberftein, *de Rebus Mufcov.* Poffevin, *in Actis Pacific.*

* WOLODIMER II, Grand Duc de Mofcovie, petit-neveu de Wolodimer I, & fils de Wfewoldi. Herberftein lui donne le nom de *Monomachus*. Il mourut en 1116, laiffant un fils nommé *Wfewoldus II*, qui fut auffi Grand Duc de Mofcovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Herberftein, *Comment. de Reb. Mufcov.* Dlugofs, *Hift. Pol. l.* 3. *c.* 4.

WOLOGDA, ville de Ruffie, capitale de la Province du même nom, eft entourée du Wolga. Cette ville eft fort grande & a un château bien fortifié. C'eft du Wolga que la ville a pris fon nom auffi bien que la Province, qui eft fituée à l'oueft de la Mofcovie, ayant le Lac d'Onéga à l'Orient, & la Dwina à l'Occident. Ce païs eft fort marécageux, & fi rompu de forêts, que ceux qui voyagent & les caravanes ont très-fouvent beaucoup de peine à paffer. La Province de Wologda étoit autrefois fous la jurifdiction de Grand-Naugard, mais elle appartient aujourd'hui aux Mofcovites. Dans la paix qui fut faite en 1613 entre le Roi de Suéde & le Czar de Mofcovie, les Suédois furent obligez de céder Grand Naugard aux Mofcovites, & par là Wologda tomba auffi en leur puiffance. Oléarius dit que la ville de Wologda eft la feule de toutes celles de Mofcovie, qui fe trouve ceinte d'une muraille de pierre, parce que le Grand Duc a accoutumé d'y envoyer une partie de fes thréfors en tems de guerre. * Evert Isbrand, *Voyage de Mofcou à la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* WOLOWORCZ, WOLWORTZ & WOLWORZ, ville de Pologne dans le Palatina de Lencici, vers les confins du Palatinat de Siradie, eft fur une riviére du même nom, au fud-fud-eft de Lencici, dont elle eft éloignée de feize à dix-fept lieues.

* WOLOWORCZ, &c. riviére de Pologne, prend fa fource dans le Palatinat de Siradie, fait beaucoup de détours dans fon cours, coule, à le regarder d'une vue générale, du nord-oueft au fud-eft, cotoyant les Palatinats de Lencici & de Siradie, & après avoir arrofé Woloworcz, va fe rendre dans le Pilcza.

WOLSEY (Thomas) Cardinal, étoit de baffe naiffance, & fils d'un Boucher d'Ipfwich, dans le Comté de Suffolck. Après avoir fait fes études, il enfeigna la Grammaire dans l'Univerfité d'Oxford, puis il fut Chapelain, & enfuite Aumonier de Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui lui ayant donné fucceffivement plufieurs Evêchez, le fit enfin Archevêque d'Yorck & Grand-Chancelier du Royaume. Le Pape Léon X le créa Cardinal l'an 1515, & Légat *à Latere* par toute l'Angleterre. François I & Charles-*Quint* le comblérent de biens pour le gagner. Ce dernier lui donnoit une penfion de vint quatre mille écus, & le traitoit tantôt de coufin & tantôt de pére, en lui écrivant, jufqu'à le flatter de l'efpérance du fouverain pontificat, que cet ambitieux fe promit par la faveur de ce Prince, & dont il ne defefpéra qu'après la mort de Léon X, auquel on donna pour fucceffeur Adrien VI, qui avoit été Précepteur de Charles-*Quint*. Wolfey avoit porté le Roi fon Maître à faire une ligue avec l'Empereur, contre la France; mais voyant que Charles-*Quint* fe refroidiffoit à fon égard, il conçut une haine implacable contre ce Prince, & la fit éclater en faifant rompre l'alliance qu'il avoit faite avec le Roi d'Angleterre, & par la diffenfion qu'il mit entre Henri VIII, & la Reine Catherine d'Aragon, fa femme, tante maternelle de l'Empereur. Comme ce Miniftre poffédoit entiérement l'efprit de fon Maître, il lui perfuada de répudier la Reine, & d'en époufer une autre. Henri prévenu d'une forte paffion pour Anne de Boulen, qui étoit imbue de la doctrine des Proteftans, réfolut de l'époufer, & ne voulut point entendre parler de la Ducheffe Douairiére d'Alençon, que Wolfey étoit venu demander en France. Alors le Cardinal fe repentant de fon entreprife, écrivit au Pape pour lui perfuader de s'oppofer fortement aux deffeins de Henri, & de lui refufer la difpenfe qu'il lui demandoit pour cette nouvelle alliance; mais le Roi, informé par fon Ambaffadeur à Rome, des avis que Wolfey donnoit au Pape, confifqua tous fes biens, & le dépouilla de fes charges & de fes Bénéfices, excepté de l'Archevêché d'Yorck. Plufieurs envieux de la fortune de ce Favori, publiérent que, dans les lettres qu'il avoit écrites au Pape & aux Princes étrangers, il fe nommoit le premier par ces mots, *moi & mon Roi.* Il fut rélégué au village d'Asheri, & de là au château d'Yorck; d'où on l'amena dans la Tour de Londres. Ce fut alors que les violentes agitations de fon efprit lui cauférent en chemin une fiévre chaude, dont il mourut à Leicefter l'an 1533, âgé de 60 ans: on dit pourtant qu'il mourut avec de grands fentimens de contrition, & donnant au Lieutenant de la Tour qui le conduifoit, de pieux avis pour le Roi. * Le Grand, *Hiftoire du Divorce.* Sandére, *Schifme d'Angleterre, l.* 2. Burnet, *Hiftoire de la Réformation d'Angleterre.*

On vient de lire dans l'article de Thomas Wolfey, plufieurs chofes que d'autres prétendent être fauffes. Premiérement, *difent-ils*, il eft faux que le Cardinal Wolfey ait été le premier qui confeilla à Henri VIII, de répudier la Reine Catherine fa femme légitime. Il eft certain, *ajoutent-ils*, au contraire, que la première idée n'en fut donnée à Henri VIII, que par quelques François; que le Cardinal fit exclurre de la Cour Anne de Boulen, qui ne le lui pardonna jamais lorsque le Roi l'eut fait revenir & qu'elle fut entrée dans toute la faveur de ce Prince; que loin que le Cardinal ait applaudi au divorce, dès que Henri lui en eut parlé, il en fut outré de douleur, & qu'il fe jetta aux piez du Roi, fe tenant des heures entiéres à fes genoux pour le détourner d'une fi malheureufe entreprife; enfin que voyant qu'il n'y avoit aucun reméde, il fe mit à faire, à dire & à écrire tout ce qu'il put pour Henri & cela contre fa confcience & fon inclination, comme il le protefta hautement à la mort. Durant toutes fes pourfuites il ne négligeoit pas cependant de faire rentrer Henri en lui même, & d'accommoder les chofes, ce qui fut inutile. On dit en fecond lieu qu'il eft faux que Wolfey ait été envoyé en France pour demander la Ducheffe d'Alençon en mariage pour Henri VIII. Le pouvoir pour traiter avec les François fut expédié au Cardinal le 20 de juin 1527, pendant qu'il étoit en Angleterre. Le plein pouvoir eft encore dans le thréfor des Chartres de France; & du Tillet en donne l'extrait. Il n'y eft fait aucune mention du mariage de *Henri* avec la Ducheffe d'Alençon, mais feulement de *Marie*, fille de *Henri*, avec *François* I, Roi de France, ou au moins avec le Duc d'Orléans fils de ce Prince. Wolfey conclut le traité à Amiens où l'on arrêta les articles du mariage de *Marie* avec le Duc d'Orléans. On vouloit encore qu'on crût que la Princeffe étoit fille légitime, mais quelque tems après, la prétention contraire de Henri ayant éclaté par toute la Chrétienté, on ne parla plus du mariage de Marie & du Duc d'Orléans. On dit en troifiéme lieu qu'il eft fi faux que Wolfey foit paffé en France au mois de juillet 1527, pour conclurre le mariage de fon Maître avec *Marguerite* de Valois, Ducheffe d'Alençon, qu'il eft connu qu'elle étoit alors mariée en fecondes noces à *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, & que François I fit paffer le contract le 26 de janvier 1526, fuivant le vieux ftile, ou 1527, fuivant le nouveau. La plupart de ceux qui ont parlé du Cardinal Wolfey ont rapporté fur fon compte beaucoup d'autres fauffetez que M. l'Abbé Du Four de Longuerue a renverfées entiérement dans fes favantes & judicieufes Remarques fur la Vie de ce Cardinal, inférées dans les *Mémoires de Littérature & d'Hiftoire* recueillis par le Pére Defmolets, de l'Oratoire, *tome* 8. *partie feconde*, &c. On trouve un petit recueil des lettres de Thomas Wolfey dans la *Collectio Ampliffima*, &c. *tome* 3, des Péres Dom Martenne & Dom Durand, Bénédictins, à commencer à la page 1270. Elles font utiles pour l'Hiftoire Eccléfiaftique & Civile d'Angleterre & de France de ce tems-là.

WOLSTADT, bourg de Siléfie, fitué dans le Duché de Lignitz près de la ville de ce nom du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.* Ce fut près de ce lieu-là que les Chrétiens, en 1241, furent défaits par les Tartares, qui remplirent neuf facs des oreilles de ceux qui étoient reftez fur la place. *Gr. Dict. Univ. Holl.* où ce lieu eft nommé *Walftadt*. Henelii *Silefiographia.*

WOLVERHAMPTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Stafford, qu'on appelle *Scifdon*. Il eft fitué fur une montagne, & il y avoit autrefois une Abbaïe. Son églife collégiale eft annexée au Décanat de Windfor. Il eft à 98 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WOLWICH ou WOOLWICH, bourg d'Angleterre, fitué dans le canton du Comté de Kent, qu'on appelle *Sutton*, fur la Tamife, où il y a un chantier pour les vaiffeaux du Roi. Il eft à fept milles de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WOLWORCZ. *Voyez* WOLOWORCZ.

WOLZOGUE (Louïs de) Miniftre de l'Eglife Wallone d'Amfterdam, & Profeffeur en Hiftoire Civile & Sacrée dans l'Ecole de la même ville. Il étoit originaire d'une famille noble de Pologne, & parent de *Jean-Louis* de Wolzogue, Baron, dont les Ouvrages fe trouvent dans la Bibliothéque des Fréres Polonois. Celui dont nous parlons fut Miniftre dans les églifes Wallonnes les plus confidérables des Provinces-Unies, favoir, de Groningue, de Middelbourg, d'Utrecht & d'Amfterdam, ayant de plus exercé dans ces deux derniéres villes la charge de Profeffeur en Hiftoire fainte & profane. Il enfeignoit avec beaucoup d'art & de méthode, & a formé bien des gens à la prédication. Il a même publié un Ouvrage affez long fur les régles de la prédication, qu'il expliquoit à fes Difciples dans fes Leçons particuliéres. On lui fufcita des affaires au fujet de la queftion fur la maniére d'expliquer l'Ecriture, & on l'accufa de trop donner à la raifon. Il eut auffi de groffes affaires avec le fameux Enthoufiafte Labadie, qui ne vouloit pas entendre parler de raifon, en matiére de Religion. M. Wolzogue fut pleinement juftifié dans fon Synode, où il eut beaucoup de crédit, & fut toûjours fort eftimé des fiens jufqu'à fa mort arrivée en 1691.

* Voyez

* *Voyez les Lettres sur la Vie & sur la Mort de M. de Wolzogue*, imprimées à Amsterdam en 1692.

WON. WOO. WOR. WOS. WOT. &c.

* WONSIDEL, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Markgraviat de Culembach, est à l'est de la ville de Culembach, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

WOOD (Antoine) fameux Biographe Anglois, étoit fils de *Thomas* Wood, Bachelier en Droit au Collége de Pembrock à Oxford, où il naquit en 1631, & où il fut élevé. Il fut ensuite reçu au Collége de Merton, où il prit le dégré de Maître-ès-Arts. Il n'a jamais pris d'autres dégrez parce qu'il n'ambitionnoit pas les grandes dignitez. Il aimoit tellement la solitude & la retraite qu'il ne se maria jamais & évita toute compagnie, même à table & à la promenade. Il s'appliqua avec une assiduité infatigable à la recherche des Antiquitez, & particuliérement de celles qui regardent sa patrie, ou l'Université dans laquelle il se trouvoit. Il ne se laissoit point de consulter les anciennes Chartres, les Regîtres, les Manuscrits, les Inscriptions, les Epitaphes, &c. Ce qu'il ne pouvoit déterrer de lui-même & par la lecture, il en demandoit des éclaircissemens par lettres à ceux qu'il croyoit en état de pouvoir le servir, & il avoit toûjours grand soin de confronter les avis qui lui venoient de divers endroits. Ennemi juré des Presbytériens ou des Calvinistes, il en parle toûjours avec mépris, au lieu que ses expressions sont toûjours favorables aux Catholiques Romains. Pendant plusieurs années il se trouva fort rarement à l'église, ce que quelques-uns attribuent à un défaut d'ouïe. Ayant cependant su que par là il s'étoit rendu suspect de Papisme, il communia depuis à toutes les Fêtes dans l'Eglise Anglicane, & déclara dans son lit de mort qu'il mouroit dans sa Communion. Ses Ouvrages sont, *Historiæ & Antiquitates Universitatis Oxoniensis.* Cet Ouvrage fut écrit en Anglois par l'Auteur & traduit en Latin par les soins & aux dépens de l'Université; *Athenæ Oxonienses*, deux volumes *in folio*. Ces deux Ouvrages sont à la vérité compilez avec un travail infini d'un nombre prodigieux d'Ecrits & de Mémoires, & contiennent l'Histoire litéraire d'Angleterre la plus complette qu'on puisse souhaiter; mais l'animosité de l'Auteur contre tous les Non-Conformistes & quelques autres grands hommes, & son grand penchant pour les Catholiques, sont par tout si palpables, que non seulement Edm. Calamy, mais aussi l'Archevêque Tillotson & les Evêques Barlow, Fell, Burnet, &c. ont fait paroître fort peu d'estime pour Wood & pour ses Ouvrages. Dans ses *Athenæ Oxonienses*, il lâcha quelques traits contre Edoward Hyde, Comte de Clarendon, ce qui fit que la Cour du Chancelier ordonna qu'une ou deux feuilles seroient brûlées & l'Auteur chassé de l'Université jusques à ce qu'il retractât ce qu'il avoit avancé. Mais Wood refusa de le faire & demeura toûjours dans l'Université. Il mourut le 28 novembre 1695, d'une rétention d'urine, âgé de 64 ans. On lui dressa une Epitaphe fort courte où il n'y avoit que ces mots, *H. S. E. Antonius Wood, Antiquarius.* Il donna par testament sa bibliothéque & ses Manuscrits à l'Université. * Barlow, *Genuin Remains.* Burnets *Letter to the Bishop of Coventry.* Tillotsons *Pref. to Wilkins Sermons. Dict. Anglois.*

WOODBRIDGE, bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Suffolck, qu'on nomme *Looes*, sur la riviére de Dében, à côté d'une montagne de sable. Il y a quatre ou cinq chantiers pour la construction des vaisseaux. C'est un grand bourg & fort fréquenté. Il y a une belle église où l'on voit plusieurs monumens. Il y a plusieurs bâtimens marchands qui appartiennent aux Habitans. A douze milles de là, la riviére de Dében se décharge dans la mer. Ce bourg est à 66 milles de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WOODSTOCK, bourg d'Angleterre avec marché, au milieu du Comté d'Oxford, & dans la contrée appellée *Wotton.* Il est dans une belle situation près d'une petite riviére, & a un grand parc fermé, où il y avoit autrefois une maison royale appellée *Woodstock-Bower*, bâtie par le Roi Henri I, aggrandie par Henri II, & démolie dans les guerres civiles, sous le régne de Charles I. Ce fut dans cette maison que naquit Edouard, surnommé le *Prince Noir;* & ce fut dans le Labyrinthe qui la joint, que la belle Rosamonde, Maîtresse du Roi Henri II, fut empoisonnée par un poison que la Reine la contraignit de prendre. * *Dict. Anglois.*

Woodstock étoit autrefois du domaine de la Couronne, mais il a été aliéné par Acte du Parlement en faveur du Duc de Marleborough comme une marque publique de reconnoissance pour les services qu'il avoit rendus à l'Etat, sur tout à la bataille de Blenheim. Et c'est pour en perpétuer la mémoire qu'on y a bâti un Palais magnifique auquel on a donné le nom de *Bleinheim-House.* * *Dict. Anglois. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 1. *p.* 101.

* WOOLSTON (Thomas) Anglois fameux par ses Discours *sur* ou plutôt *contre les Miracles de Jesus-Christ, & par sa condamnation*, naquit en 1660 à Northampton. Ce fut en 1721 qu'il commença à déclarer ouvertement son Systême, & en 1727 on vit paroître son premier Discours contre les miracles de Jesus Christ. Il en publia six en l'espace de quatre années, avec deux Apologies de ses opinions. Il fut ensuite déféré par le Clergé à la Justice Civile, & en 1728, au mois de mai, il fut arrêté & mis sous la garde d'un Messager d'Etat, mais ensuite on le relâcha sous caution. En 1729, il fut sommé de paroître devant le premier Juge du Royaume, à la poursuite du Procureur général, pour avoit fait imprimer & publier quatre Discours sur les Miracles de Jesus Christ. Le 28 novembre de la même année, sa Sentence lui fut prononcée, en présence d'un grand concours de peuple. Elle portoit qu'il payeroit 25 livres sterling d'amende pour chacun de ses Discours, qu'il subiroit une année de prison & qu'il donneroit caution pour sa bonne conduite pendant sa vie: mais n'ayant pu satisfaire à cette Sentence, il est demeuré en prison. Il mourut à Londres le 27 janvier 1733. Il a eu pour adversaires plusieurs Prélats illustres qui ont refuté ses Ecrits. L'une des refutations entre autres a pour titre, *Les témoins de la Resurrection de Jesus Christ, examinez & jugez selon les régles du Barreau pour servir de reponse aux objections du Sieur Woolston.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

WOROBOSINA. *Voyez* WAROBOSINA.

WORCESTER, en Latin *Branonium*, *Vigornia*, ville capitale de la province de Worcester, & Siége épiscopal, suffragant de Cantorbéry. Les Saxons l'appellérent *Wircester* & *Weogornacester*, de quoi les Latins ont fait *Wigornia.* Chez les anciens Romains cette ville étoit connue sous le nom de *Branogenium*, & les Gaulois l'appelloient *Caer Wrangon.* Elle est éloignée de Londres d'environ 90 milles, & située dans une contrée fort agréable sur le bord oriental de la Saverne, sur laquelle il y a là un très-beau pont de pierre, orné d'une tour. On y voit de beaux édifices tant particuliers que publics. L'église cathédrale est le principal. Les Habitans de Worcester sont fameux par leur grand commerce de draps, qui passent pour les plus fins qui se fabriquent en Angleterre. On dit que les Romains fondérent cette ville, pour se mettre à couvert des Bretons, qui occupoient le bord opposé de la Saverne. Cette ville souffrit beaucoup des Danois sous le régne de Canut, & depuis elle fut encore ravagée par divers incendies. Elle s'en releva cependant & aquit son premier lustre. Ce fut Ethelréde, Roi de Mercie, qui bâtit l'église cathédrale. Elle fut cependant aggrandie par divers Evêques depuis ce tems-là. Oswalde XVIII introduisit le premier les Moines à Worcester en 904. Les Danois ayant ruïné l'église cathédrale de Worcester, l'Evêque Wolfstan la répara en 1030, & la conduisit au point de perfection où elle se trouve aujourd'hui. Dans le centre du chœur de cette église on voit le tombeau du Roi Jean, & au côté méridional, celui du Prince Arthur, fils aîné de Henri VII: son Epitaphe est sur une agathe noire. Le diocése de Worcester comprend 241 paroisses. Il n'y a ici qu'un seul Archidiacre qui porte aussi le titre de Worcester. Diverses personnes ont porté les titres de Comte & de Marquis de Worcester. Le premier Comte fut Urse d'Abot, que Guillaume *le Conquérant* créa en 1087; le second fut Walleran de Beaumont, créé en 1144; le troisiéme, Thomas Percy, Lord Amiral, créé en 1397; le quatriéme, Richard Beauchamp, créé en 1420; le cinquiéme, Jean Tiptoft, Lord Thrésorier, & Lord Connétable ou Maréchal du Royaume, créé en 1449; son fils Edouard lui succéda dans ce titre en 1477, & mourut en 1485; le septiéme fut Charles Sommerset, Lord Herbert, fils naturel de Henri de Beaufort, huitiéme Duc de Sommerset, qui fut décapité sous le régne d'Edouard IV: Henri VII le créa en 1414, & la dignité de Comte de Worcester est encore aujourd'hui dans sa famille. Henri, le septiéme de cette Maison, fut créé Duc de Beaufort en 1682 par Charles II, en récompense de ses vertus éminentes & de sa fidélité envers le Roi. Le septiéme septembre 1657, il se donna une bataille près de Worcester entre les troupes de Charles II, & celles du Parlement. Celles du Roi eurent le malheur d'être entiérement défaites. * Cambden. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 677. Mieg. *Dict. Allemand de Bâle.*

WORCESTER (L'Evêché de) fut établi vers l'an 680, & formé d'une partie de l'Evêché de Lichfield. Le premier Evêque est Bosele, qui fut consacré la même année 680; Ostfore lui succéda en 692: après lui vinrent Egwyn, Wilfréde, Milréde, Wéremond, &c. Du tems de Henri VIII, ce Siége épiscopal fut possédé après Jérôme de Ghinucci, par Hugues Latimer, Professeur en Théologie. Il y fut nommé en 1535, & le quitta derechef en 1539; & en 1555, il fut brûlé à Oxford à cause de la profession de la Religion Réformée. Voici la liste de ses successeurs depuis l'année de sa résignation:

L'an 1539, *Jean* Bell, Docteur en Droit, résigna en 1543, & mourut en 1556.

1544. *Nicolas* Héath, Evêque de Rochester, fut déposé en 1551, & rétabli en 1553: dans la même année il fut transféré à Yorck.

1552. *Jean* Hooper, Evêque de Glocester, fut déposé en 1553.

1555. *Richard* Pate, fut déposé après la mort de la Reine Marie, & s'enfuït dans les païs étrangers où il mourut.

1559. *Edwyn* Sandys, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Evêché de Londres en 1570.

1570. *Nicolas* Bullingham, Evêque de Lincoln, mourut en 1576.

1577. *Jean* Whitgift, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbéry en 1583.

1584. *Edmunde* Freake, Evêque de Norwich, mourut en 1590.

1592. *Richard* Fletcher, Evêque de Bristol, fut nommé à l'Evêché de Londres en 1594.

1596. *Thomas* Bilson, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Evêché de Winchester en 1597.

1597. *Gervais* Babington, Evêque d'Excester, mourut le 17 mai 1610.

1610. *Henri* Parry, Evêque de Glocester, mourut en 1616.

1616. *Jean* Thornborough, Evêque de Bristol, mourut en 1641.

1641. *Jean* Prideaux, Professeur en Théologie, mourut en 1650, âgé de 72 ans. Le Siége épiscopal demeura alors vacant jusques au rétablissement de la Maison Royale.

1660.

1660. *George* Morley, Professeur en Théologie, fut transféré à Winchester, ou, selon le Supplément de Paris, à Salisbury, en 1662.

1662. *Jean* Gauden, Evêque d'Excester, mourut la même année, âgé de 57 ans.

1662. *Jean* Barle, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Evêché de Salisbury en 1663.

1663. *Robert* Skinner, Evêque d'Oxford, mourut en 1670, âgé de 80 ans.

1671. *Gualther* Blandford, Evêque d'Oxford, mourut en 1675.

1675. *Jacques* Fleetwood, Professeur en Théologie, mourut en 1683, âgé de 81 ans.

1683. *Guillaume* Thomas, Evêque de Saint-David, mourut en 1689.

1689. *Edouard* Stillingfleet, Professeur en Théologie, mourut le 27 mars 1699.

1699. *Guillaume* Lloyd, Evêque de Lichfield & Coventry, mourut en 1717.

1718. *Jean* Hough, Evêque de Lichfield & Coventry.

* Dugdale, *Monasticum Anglicanum.* Goodwin. Isaacson. Rymer. Fuller. Le Néve. Wood. Chamberlaine. *Dict. Allemand de Bâle.*

WORCESTER (La province de) ou WORCESTERSHIRE, en Latin *Vigorniensis Comitatus*, Comté d'Angleterre qui confine vers le nord avec celui de Stafford, vers le sud avec celui de Glocester, vers l'est avec celui de Warwick, & vers l'ouest avec ceux de Héreford & de Shrop. Du nord au sud ce Comté a 32 milles, du sud-est au nord-ouest 22, & de là vers le nord-est 28. Tout le Comté se divise en sept Centuries qui comprennent 152 paroisses, & onze villes à marché. Ses anciens Habitans avec ceux des provinces de Chester, de Shrop, de Stafford & de Warwick furent appellez *Cornavii* du tems des Romains. Du tems de l'Heptarchie, ce Comté faisoit partie du Royaume de Mercie; aujourd'hui il forme avec une partie du Comté de Warwick le diocése de Worcester. Ce païs est fort fertile & jouït d'un air bien sain. Outre la riviére de Saverne qui coupe ce Comté en deux, on y trouve encore l'Avon, la Tame, le Salwarp & diverses autres riviéres moins considérables, mais qui toutes sont remplies de poissons. La Saverne abonde sur tout en lamproyes. Les forêts de Wire & de Teckenham sont aussi fort connues aussi-bien que les bois de Norton & la bruyére de Malverne qui fourmillent de gibier. En un mot ce Comté ne le céde à aucun autre, soit pour l'agréable, soit pour l'utile. Les champs en sont couverts de blez, les coteaux & les plaines de bétail, & les grands chemins sont par tout bordez de poiriers des deux côtez. * Camden. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 475 *& suiv. Dict. Allemand.*

WORCUM, anciennement *Woudrichem*, ville assez forte en Hollande. Elle est située sur la Meuse là où le Wahal y entre au dessous du château de Loevenstein à une demi-lieue de Gorcum. Cette place appartenoit autrefois aux Comtes de Horn, qui firent en 1150 l'aquisition de la Seigneurie d'Altena dont Worcum est la capitale. Tout l'héritage des Comtes de Horn passa ensuite à une branche de la Maison de Montmorency, qui descendoit des Comtes de Horn du côté maternel. Philippe de Montmorency, Comte de Horn, étant mort sans enfans, Walburge de Neuenaar, sa veuve, acheta des Etats de Hollande, la ville de Worcum avec la Seignéurie d'Altena, pour le prix de 90000 florins, & mourut en 1600 à Worcum. Dans les siécles plus reculez cette Seigneurie faisoit partie de la Principauté de Cléves; mais Théodoric, Comte de Cléves, en céda le Droit seigneurial à Florent, Comte de Hollande. Lorsqu'en 1295 les meurtriers, qui avoient assassiné Alcydis Fælgerstam, la Maîtresse d'Albrecht, Duc de Baviére & Comte de Hollande, se furent retirez à Worcum, cette ville fut assiégée & prise par ce Duc, dont le fils avoit suborné les assassins de sa Maîtresse. Les François sommérent en vain en 1672 la ville de Worcum à se rendre. Elle est munie de quatre bastions, & ses fossez sont remplis d'eau. Il y a un autre Worcum en Frise sur le Zuyderzée, entre Staveren & Harlingen. * Guicciardini, *Descript. Belgii.* Zeileri *Topogr. Circuli Burgundicæ. Descript. Hist. & Géogr. de France. Délices de la Hollande. Dict. Allemand de Bâle.* Maty, *Dict. Géogr.*

* WORINGEN ou WURINGEN, ville d'Allemagne dans l'Archevêché de Cologne, est remarquable par le combat qui s'y est autrefois donné entre l'Electeur de Cologne & le Duc de Brabant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* sous le mot WURINGEN.

WORKSOP, bourg d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Nottingham, dans la contrée nommée *Bassetlaw*, & dans la forêt de Sherwood, connu par sa bonne réglisse. Il est à cent-dix milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

* WORLITZ, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt. Il est à peu près à l'est de Dessaw, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* WORLITZ, riviére du Royaume de Bohéme, prend sa source vers les confins de la Moravie, coule de l'est à l'ouest pendant la plus grande partie de son cours, puis du sud-est au nord-ouest, jusques à ce qu'elle se décharge dans l'Elbe à Konigingretz.

WORM, WERM, petite riviére d'Allemagne. Elle baigne Aix-la-Chapelle, & Rolduc dans le Duché de Limbourg: après avoir coulé quelque tems dans celui de Juliers, elle se décharge dans le Roer, vis à vis de Wassemberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

WORMES sur le Rhin, ville d'Allemagne, avec Evêché suffragant de Mayence, est dans le Palatinat, & a son Evêque pour Seigneur, aussi-bien que le petit païs dont elle est capitale. Les Auteurs la nomment *Vormatia*, *Borbetomagus*, *Borbitomagus*, *Vangionum.* Attila la ruïna dans le cinquiéme siécle, & Clovis la répara. Dans les guerres d'Allemagne du XVII siécle, elle a été souvent prise & reprise, & a été ruïnée par les François l'an 1690. On ne sait pas précisément le tems auquel le Siége épiscopal y a été établi. Il est certain que cette ville a été honorée assez longtems de la dignité archiépiscopale, dont elle fut privée vers l'an 750, par le Pape Zacharie, qui la transféra à Mayence, ne laissant à Wormes que le titre d'Evêché, soumis à cette métropolitaine, en punition de la perfidie de Gervillon, son dernier Archevêque, qui tua, contre la bonne foi, un Officier qu'il avoit invité à venir du camp des Saxons ses ennemis, pour conférer avec lui. Les Chanoines de cette église ont droit d'élire l'Evêque, & d'être élus. Depuis plusieurs années ils ont prié les Archevêques de Mayence d'accepter cette dignité, pour avoir la protection de ces Electeurs; mais l'an 1677, les seize Capitulaires élurent Evêque le Sieur Valbot de Bassenheim, Grand Thrésorier de l'église de Mayence, & Chanoine de Wormes. Les Luthériens y ont une église, & outre cela ils prêchent alternativement avec les Catholiques dans l'église des Dominicains. Les Calvinistes ont leur temple à Newhausen, dans le Palatinat, à demi-lieue de la ville; mais les Catholiques, quoiqu'en plus grand nombre, que les Protestans, n'osent pourtant porter le saint Sacrement publiquement, & ne font aucune procession que le lendemain de Pâques: c'est ainsi qu'en parloit Misson en parloit après le milieu du XVII siécle dans le premier tome de son *Voyage d'Italie.* L'Evêque de Wormes n'a aucun droit de Souveraineté dans la ville, & cet Evêché est réduit à des bornes bien étroites à cause du voisinage de plusieurs Etats Protestans. A peine l'Evêque a-t'il de quoi soutenir sa qualité de Prince. Son domaine ne consiste qu'en quelques villages presque tous ruïnez par le *Wildfang.* C'est ce qui est cause que le Chapitre a demandé que cet Evêché fût uni à l'Archevêché de Mayence. Mais la Noblesse immédiate s'y est toûjours opposée, parce que c'est un Bénéfice qu'elle auroit de moins. Le Collége des Princes n'y voulut pas non plus consentir. Cet Evêché porte de sable, semé de petites croix d'or de S. André, à une croix d'argent posée en bandes. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9. Le Mire, *Géograph. Eccl.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.* Heiss, *Hist. de l'Empire*, *c.* 6. Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CONCILES DE WORMES.

Ce qu'on appelle le premier Concile de Wormes, fut proprement une assemblée séculiére, faite l'an 764, où le Roi Pepin donna des Comtez à ses deux fils. On peut dire la même chose du second Concile tenu l'an 770, puisque les Barons s'y trouvérent aussi-bien que les Prélats, & qu'on n'y décida aucune affaire ecclésiastique. Charlemagne qui l'avoit assemblé, en célébra l'an 772, un autre dont nous n'avons qu'un chapitre dans les Capitulaires de ce Prince, *l.* 7. §. 205. Le même Prince tint encore des Conciles à Wormes, les années 770, 776 & 785. L'an 829, Louïs *le Débonnaire* assembla les Evêques & les Barons à Wormes, en présence du Légat du saint Siége, & l'on y examina ce qui avoit été résolu dans quatre Conciles tenus à Mayence, à Paris, à Lyon, & à Toulouse. Le Concile de 868 est plus important pour la discipline. Nous en avons les décisions en 80 Canons après une profession de foi. L'an 890, Etienne de Rheims assembla des Prélats à Wormes pour régler les différents survenus entre les Evêques de Cologne & de Hambourg, au sujet de l'église de Brémen. L'Empereur Henri IV, suivi de divers Prélats Schismatiques, fit l'an 1076, en cette ville une assemblée, où l'on chercha les moyens de déposer le Pape Grégoire VII.

LISTE DES ARCHEVEQUES, puis EVEQUES de Worms.

1. Victor en 349.
2. Amand.
3. Charles.
4. } inconnus.
5. }
6. Crotold en 503.
7. Inconnu.
8. S. Rupert ou S. Robert, qui fut depuis Evêque de Saltzbourg, mort en 623.
9. Inconnu.
10. S. Amand.
11. Inconnu.
12. Gérold, qui fut aussi Evêque de Mayence.
13. Gervilius, fils du précédent. Ce fut sous lui que l'Archevêché de Worms fut transféré à Mayence, de sorte que Worms devint un simple Evêché.
14. Werner, vers l'an 791.
15. Folwich.
16. Ehrenbrecht, vers l'an 798.
17. Samuel, élu en 838.
18. Gunzo, mort en 872.
19. Adelhelm, mort en 873.
20. Dietlach, mort en 914.
21. Rigonno ou Rigowo, mort en 950.
22. Anno, mort en 974.
23. Hildebold, frére du précédent, mort en 993.
24. Franco, mort en 996.
25. Erpho, mort trois jours après son élection.
26. Razo, mort quatorze jours après son élection.
27. S. Burchard, frére de Franco, mort en 1025.

28. Aze-

28. Aze'go, Comte de Naſſau, mort en 1044.
29. Adelger, mort cinq mois après ſon élection.
30. Arnoul, qui fut Evêque 20 ans & huit mois.
31. Adelbert I, Comte de Rheinfeld, mort en 1065.
32. Adelbert II, Duc de Saxe, mort en 1108.
33. Dithmar, mort en 1109.
34. Ebbo, mort en 1115.
35. Bucho d'Achorn, mort en 1151.
36. Conrad I, de Steinbach, mort en 1163.
37. Conrad II, mort en 1187.
38. Henri I, mort en 1196.
39. Le'opold, qui fut quelque tems Archevêque de Mayence, mort en 1217.
40. Henri II, Comte de Saarburg, mort en 1234.
41. Landolfe de Hohenek, mort en 1247.
42. Conrad III, de Turckheim, mort trente jours après ſon ſacre.
43. Richard, de Thaun, mort en 1257.
44. Eberhard I, Comte de Bayenburg, mort en 1277.
45. Fre'de'ric I, frére du précédent, mort en 1283.
46. Simon de Schonek, mort en 1291.
47. Eberhard II, de Stralenberg, mort en 1293.
48. Emico, Raugrave & Wildgrave de Bayenburg, mort en 1299.
49. Eberwyn de Kronenberg, mort en 1303.
50. Emrric de Schonek, frére du précédent, mort en 1318.
51. Henri III, de Thaun, mort en 1319.
52. Cuno de Schonek, mort en 1329.
53. Gerlach, Baron d'Erpach, mort en 1332.
54. Salomon Waldpot, mort en 1349.
55. The'odoric de Boppart, qui ſe démit pour devenir Evêque de Metz.
56. Jean I, Schadland, Dominicain, mort en 1377.
57. Ekhard de Derſch, mort en 1405.
58. Matthieu de Cracovie, mort en 1410.
59. Jean II, de Flekkenſtein, mort en 1426.
60. Fre'de'ric II, de Domnek, mort en 1446.
61. Louïs d'Aſt, qui ſe démit ſix ſemaines après ſon élection.
62. Reinhard I, de Sikkingen, mort en 1483.
63. Jean III, de Dahlburg, mort en 1503.
64. Reinhard II, de Riepur, mort en 1533.
65. Henri IV, Comte Palatin du Rhin, qui fut auſſi Evêque d'Utrecht & de Friſinguc, mort en 1552.
66. The'odoric II, de Pettendorf, mort en 1580.
67. George de Schomberg.
68. Philippe de Rottenſtein.
69. Diethelm d'Efferen, mort en 1616.
70. George-Fre'de'ric Greiffenklau de Wolrath, qui en 1626 devint Archevêque de Mayence, mort en 1629.
71. George-Antoine de Rottenſtein.
72. Philippe de Rottenſtein, mort en 1652.
73. Hugues-Eberhard Kratz, Comte de Scharffenſtein, mort en 1663.
74. Jean-Philippe de Schonborn, qui fut en même tems Archevêque de Mayence & Evêque de Wirtzbourg, mort en 1673.
75. Lothaire-Fre'de'ric de Metternich, qui étoit auſſi Archevêque de Mayence & Evêque de Spire, mort en 1675.
76. Damien Hartard, Baron de La Leye, qui étoit Archevêque de Mayence, mort en 1678.
77. Charles-Henri, Baron de Metternich, qui étoit auſſi Archevêque de Mayence, mort en 1679.
78. Waldpot, Baron de Baſſenheim, mort en 1683.
79. Jean-Charles, Baron de Frankenſtein, mort en 1691.
80. Louïs-Antoine, Comte Palatin du Rhin, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, mort le quatriéme mai 1694.
81. François-Louïs, frére du précédent, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Evêque de Breſlau, qui fut premiérement Electeur de Tréves, puis de Mayence, mort le 18 avril 1732.
82. François-George de Schonborn, Electeur de Tréves, Cardinal, Evêque de Wormes & de Spire, élu le deuxiéme de mai 1729.

WORMIUS (Olaüs) fameux Médecin Danois, né le 13 mai 1588, à Arhus en Jutlande. A l'âge de onze ans il fut envoyé au Gymnaſe de Lunebourg, où il étudia bien le Grec & le Latin. En 1605, il vint à Marpourg, & alla de là à Gieſſen, où il étudia la Théologie & la Philoſophie. Se ſentant du penchant pour la Médecine il alla à Strasbourg dans le deſſein de s'y appliquer. Après y avoir fait trois mois de ſéjour, il vint à Bâle & y fréquenta aſſidûment les Leçons de Plater, de Bauhin & de Zwinger. Il traverſa enſuite la Suiſſe pour paſſer en Italie, où il fit quelque ſéjour à Padoue, & lia connoiſſance avec Jérôme Fabrice Aquapendente. Il alla depuis en France, fit quelque ſéjour à Montpellier & à Paris, & entra en liaiſon avec Caſaubon & Riolan. En 1610, il retourna en Hollande & de là à Coppenhague. Quelque tems après il revint en Allemagne, fit quelque ſéjour à Marpourg, prit le degré de Docteur en Médecine à Bâle, paſſa en Angleterre & fut de retour à Coppenhague en 1613. On lui offrit d'abord la Chaire de Profeſſeur en Grec, & enſuite, celle de Phyſique, juſques à ce qu'en 1624 il ſuccéda à Gaſpard Bartholin dans la Chaire de Médecine. Il fut un des plus célébres Médecins de ſon tems, & fit pluſieurs nouvelles découvertes anatomiques. Il étoit auſſi fort verſé dans les Antiquitez Danoiſes, & avoit ramaſſé un cabinet fort précieux de toute ſorte de curioſitez. Chriſtian IV, Roi de Danemarck, le nomma Chanoine de Lunden, & Chriſtian V le nomma ſon Médecin. Il mourut le ſeptiéme ſeptembre 1654, étant Recteur de l'Académie. Il s'étoit marié trois fois & ſe vit pére de 18 enfans. Voici les titres de ſes Ouvrages, *Quæſtionum Heſiodicarum Heptades duæ*; *Faſti Danici*; *Hiſtoria Norvegica*; *Monumenta Danica*; *Literatura Danica antiquiſſima*; *Lexicon Runicum*; *Series Regum Daniæ*; *Selecta Controverſiarum Medicarum*; *Muſæum Wormianum*. * Thomæ Bartholini, *Ciſta Medica*. Freheri *Theatrum*. Albert Bartholin, *de Scriptis Danorum*, p. 112. Mollerus, *in Hypomnematibus ad Bartholinum*, p. 355. *Dict. Allemand.*

WORMS, ville des Griſons. *Voyez* BORMIO.

WORMS (Diéte & Edit de) *Cherchez* DIE'TE.

WORMS. *Voyez* WORMES.

* WORMSERGAW, ou l'Evêché de Wormes, eſt un petit païs d'Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, & dépendant de l'Evêque de Wormes. Il eſt de peu d'étendue, & ne renferme que des villages. * Maty, *Dict. Géogr.*

WORONITZ. *Voyez* VE'RONISE.

WOROTIN, province la plus méridionale de la Moſcovie avec titre de Duché. Elle confine avec la petite Tartarie, & avec les Duchez de Moſcou & de Réſan. Ce païs eſt plein de bois & de lacs, & aſſez négligemment cultivé, à cauſe que les peuples, qui l'habitent, ſont expoſez aux courſes des Tartares. Quand ils ont ſemé leurs blez, ils ſe tiennent à couvert juſques à ce qu'il ſoit tems de les couper. Alors ils marchent comme en ordre de bataille pour ſe défendre contre les ſurpriſes de l'ennemi, & on diroit à les voir armez & diviſez en compagnies, qu'ils vont à quelque expédition plutôt qu'au travail. Malgré toutes leurs précautions les Tartares ſavent ſi bien prendre leur tems, que ſoit en feignant de fuïr, ſoit en ſe mettant en embuſcade, ils enlévent fort ſouvent les hommes avec les chevaux & les grains. La province de Worotin prend ſon nom d'une petite ville qui eſt ſur l'Occa, à douze milles de Coluga, à ſoixante de Moſcou, & à ſoixante-ſix de la frontiére de la Lithuanie. Elle eſt revêtue de quelques fortifications pour la ſûreté de ſes Habitans contre l'irruption des Tartares. * Maty, *Dict. Géogr.*

WOROTIN, ville. *Voyez* la fin de l'article précédent.

WORSKLO, riviére qui a ſa ſource dans le Duché de Worotin en Moſcovie. Elle traverſe une partie du païs des Coſaques, & ſe décharge dans le Boryſthéne entre Czyrcaſſi & Kudack. On la prend communément pour celle que les Anciens nommoient *Panticapes*. * Maty, *Dict. Géogr.*

WORSOPUS (Robert) Evêque Anglois, natif de la ville d'Yorck, étoit de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, & Docteur en Théologie. Il mourut vers l'an 1350, ſous Edouard III, Roi d'Angleterre, & laiſſa entre autres Ouvrages, *Introitus in Magiſtrum Sententiarum*; *Scholaſticæ Quæſtiones*, &c. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

WORSTIUS (Conrad) *Cherchez* VORSTIUS.

WORTHINGTON (Jean) Théologien Anglois du ſiécle précédent, commença ſes études au Collége d'Emanuel à Cambridge, & fut reçu dans l'Univerſité d'Oxford en 1649, ſous le régne de Cromwel. Il fut enſuite nommé Préfet du Collége de Jeſus à Cambridge: il prit auſſi le degré de Bachelier & puis de Docteur en Théologie. Il obtint quelque tems après la Cure de S. Bennet-Finch à Londres, qu'il garda juſques à l'incendie de cette ville, où ſon Egliſe fut auſſi conſumée par le feu. Il avoit un vaſte ſavoir, une piété & une humilité peu communes, s'étant extraordinairement exercé dans le renoncement de ſoi même & dans la dévotion. L'Evêque Burnet lui donnoit rang parmi les excellens perſonnages des Latitudinaires. On a de lui, *A Scripture Catechiſm*; *The great Duty of Selfs reſignation to the divine will*; *Doctrine of the Reſurrection*; *Of Chriſtian Love*. Il a auſſi eu ſoin de faire publier les Ouvrages d'autres Savans. Il a mis en ordre les *Select Diſcourſes* de Jean Smith, & les a accompagnez d'une préface. * Burnet, *Hiſt. of England*. *Faſti Oxon. Scripta Auctoris. Diction. Allemand de Bâle.*

WORTIMER, Roi des Bretons, & fils de *Wortigerne*, ſuccéda à ce Prince dans le tems que Hengiſt, premier Roi de Kent, venoit de remporter pluſieurs avantages ſur les Bretons; ce qui l'obligea d'entreprendre de lui faire une guerre qui dura vint années entiéres. Il mourut l'an 485, & commanda avant ſa mort qu'on l'enterrât près du port de Stonar, où il avoit défait Hengiſt, afin de tenir les Saxons en bride par la vue de ſon tombeau. * *Hiſt. d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande.*

WORTIN. *Voyez* WOROTIN.

WORTZI. *Voyez* WORCZERZE'E.

* WOSEN ou WOXEN, riviére de Finlande coule du nord-oueſt au ſud-eſt & porte ſes eaux dans le Lac de Ladoga.

WOSTIN ou WOLSTEIN, Moine de Wincheſter en Angleterre, vers l'an 1000, & ſous le régne d'Ethelred, compoſa un Traité *de Tonorum Harmonia*, & d'autres Ouvrages. * Guillaume de Malmesbury, *de Reb. Geſt. Angl. l.* 2. Balée. Pitſeus.

WOTTON (Edouard) natif d'Oxford en Angleterre, avoit longtems enſeigné la Médecine en ſon païs, où il fit imprimer un livre, *de la Différence des Animaux*. Il fut en grande réputation parmi les Savans de ſon ſiécle, & mourut à Londres l'an 1555, âgé de 63 ans. Poſſevin dit que Wotton, dans ſon Traité *de la Différence des Animaux*, a ramaſſé avec tant de ſoin tous les Ecrits des Anciens ſur cette matiére, & les a conciliez avec tant d'induſtrie, qu'il ſemble que tout ce qui eſt rapporté dans ce livre ſoit l'ouvrage d'un ſeul Auteur: outre cela, il a fait diverſes corrections judicieuſes, & d'excellentes remarques. * Le Préſident de Thou, *Hiſt.* Poſſevin.

WOTTON (Henri) fils de *Thomas* Wotton, Chevalier, & d'*Eliſabeth*, fille de *Guillaume* Finch, naquit à Bockton-Hall dans le Comté de Kent, en 1568. Il fut reçu à Oxford, dans le nouveau Collége, d'où il paſſa au Collége de la Reine, où il prit ſes degrez de Maître-ès-Arts. Dans cette occaſion il fit ſur l'Oeil trois Leçons, qui lui aquirent beaucoup de réputation, & en particulier l'eſtime d'Albéric Gentile, Profeſſeur en Droit. Après

près avoir quitté Oxford, il voyagea en France, en Allemagne, & en Italie, & employa neuf ans dans ces voyages. De retour en Angleterre, il devint Sécretaire de Robert, Comte d'Essex, & continua dans cet emploi jusqu'à ce que ce Comte fut déclaré traître. Alors il quitta l'Angleterre, & se retira à Florence, où il se fit si bien connoître du Grand Duc, que ce Prince l'envoya secrettement en Ecosse, avec des lettres, pour avertir le Roi Jacques VI d'une conspiration qu'on avoit tramée contre sa vie. Pour passer plus sûrement, il prit le nom d'*Octavio Baldi*. S'étant bien aquitté de cette commission, Jacques VI se ressouvint de ses services, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne d'Angleterre. Ce Prince le fit Chevalier, l'envoya trois fois Ambassadeur à la République de Venise, une fois aux Etats des Provinces-Unies, deux fois au Duc de Savoye, & deux fois aux Princes de la Haute Allemagne dans l'assemblée de Hailbron. Il fut envoyé en la même qualité à l'Archiduc Léopold, au Duc de Wirtemberg, aux Villes Impériales de Strasbourg & d'Ulm, & à l'Empereur Ferdinand II. En 1623, il fut fait Prevôt d'Eaton, où il passa le reste de sa vie, & mourut en 1639. Ses Ouvrages sont, *Epistola de Gasparo Scioppio; Epistola ad Marcum Velserum; L'Etat de la Chrétienté, ou découverte exacte & curieuse de plusieurs Secrets & Mystères cachez de ce tems*, en Anglois, imprimé à Londres, en 1657. Plusieurs autres de ses Ouvrages imprimez ont été recueillis en un volume, sous le titre de *Reliquiæ Wottonianæ*. * Walton, *dans la Vie de* Henri Wotton. *Athenæ Oxon.*

WOTTON BASSET, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Wilt, qu'on appelle *Kings-Bridge*; ainsi nommé pour le distinguer de WOTTON-UNDER-EDGE, dans le Comté de Glocester. Ce lieu est la capitale de son canton, à 66 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

WOUTERS. *Voyez* GUALTERUS.

* WOUWERMAN)Philippe) Peintre renommé, naquit à Harlem en 1627. Il vendoit bien cher les piéces qui sortoient de ses mains, mais le prix en augmenta encore après sa mort. Il mourut le 19 février 1668 dans la 41 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, *partie* 2.

WOWER (Jean) naquit à Hambourg l'an 1575, de Nicolas Wower d'une ancienne noblesse des Païs-Bas, &, à cause qu'il faisoit profession de la Religion Protestante, il fut obligé de quitter sa patrie, & de se retirer à Hambourg. Jean Wower fit ses Humanitez dans cette ville sous la conduite du fameux Professeur Wernerus Rolevincius. Son pére l'envoya en 1592, à Leyde, où il demeura cinq ans pour s'y perfectionner dans l'étude des Belles Lettres. Pendant ce séjour il contracta amitié avec les plus savans hommes de ce tems, Gruter, Dousa, Mérula, Heinsius, Meursius, Scaliger, &c. De là il vint en France, où il se fit encore beaucoup d'amis. Il passa ensuite en Italie & y demeura deux ans. Il s'y fit connoître à plusieurs Prélats, & à quelques Cardinaux, qui lui firent beaucoup de caresses. Il eut même, par leur moyen, accès auprès du Pape, qui lui témoigna beaucoup d'estime, & voulut se l'attacher par une pension honorable; mais Wower le remercia sous prétexte de sa mauvaise santé. Il revint d'Italie en 1602, après s'y être beaucoup perfectionné dans les Belles Lettres, qui faisoient l'étude favorite de ce tems. De retour en Allemagne, il accepta la charge de Conseiller du Comte d'Oost-Frise, & fut fon Envoyé à la Haye pour la pacification d'Embden, & puis à la Cour de Jean-Adolphe, Duc de Holstein. Il plut tellement à ce Prince dès la première conversation, qu'il lui fit promettre avec serment de s'engager à son service. Le Duc de Holstein le fit son Conseiller, & lui donna ensuite la charge de Gouverneur de Gottorp, qui n'est guéres accordée qu'à des personnes de considération. A peine avoit-il exercé cette derniére charge pendant trois ans, qu'il tomba dans une maladie qui le mina peu à peu. Il en mourut le 30 mars 1612, âgé de 37 ans. Son Maître le regretta fort, & le fit enterrer avec beaucoup de pompe dans la grande église de Sleeswick. Il a vécu dans le célibat, & n'a jamais voulu entendre parler de mariage. Il ne manquoit ni d'érudition ni de bonnes qualitez, mais on lui attribue aussi de grands défauts. Il affectoit de paroître Stoïcien, mais il n'étoit rien moins que cela, & il n'a jamais été content de son état: il aimoit passionnément les chiens & les chevaux, & étoit fort adonné à l'ivrognerie. On l'a traité de plagiaire, & on avoit coutume de son tems de l'appeller avec son compatriote Lindenbrog *les Corsaires de Hambourg*. Il étoit né dans la Religion Protestante; quelques uns prétendent qu'il l'abandonna pendant son séjour en Italie pour embrasser la Catholique, mais cette prétention est sans fondement. Il déclare lui même dans une de ses lettres à Baudius qu'il n'a jamais songé à changer de Religion, quoiqu'il soit persuadé que ceux qui ont entrepris la réforme avoient retranché mal à propos plusieurs choses, dont il falloit seulement ôter les abus. Il a eu plusieurs envieux qui se sont efforcez à l'envi de le calomnier. Un des plus animez contre lui a été Frédéric Lindenbrog, fameux Critique de son tems. Wower fit tout ce qu'il put pour éteindre la jalousie & la haine qu'il avoit conçue contre lui. Il lui écrivit pour cela plusieurs lettres pleines d'estime & d'amitié; mais cela ne fut pas capable de guérir son cœur ulceré. Il cacha à la vérité la passion qui le dominoit, mais il lui donna un libre cours après la mort de Wower, & ne cessa depuis de le déchirer & de censurer ses Ouvrages. Il est fait mention dans son testament d'une somme de soixante écus qu'il laissa à celui qui feroit son Oraison funébre. Son style est élevé & orné, mais souvent peu naturel, & quelquefois languissant: on remarque dans tous ses Ouvrages une trop grande affectation à imiter les Anciens. On a de lui les Ouvrages suivans, *Petronius Arbiter cum Notis & Animadversionibus; De Polymathia Tractatio; Panegyricus Christiano IV, Daniæ Regi, dictus, cum Majestati ejus Senatus Populusque Hamburgensis homagium præstaret; Commentatio de Cognitione Veterum novi Orbis; Notæ Epidicticæ in Q. Septimii Tertulliani Opera; Minutii Felicis Octavius, & Julius Firmicus de Erroribus profanarum Religionum cum Notis; Apuleii Opera emendata & aucta; Dies æstiva, sive de Umbra Pægnion; Syntagma de Græca & Latina Bibliorum Interpretatione, cum Briani Waltonis Dissertatione de Linguis Orientalibus; Epistolarum Centuriæ duæ; Sidonii Apollinaris Opera cum Notis.* * Witte, *Memoriæ Philos. Vies Allemandes des Savans de* Clarmund. Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 6. *p.* 55 *& suiv.*

WOWER (Jean) naquit à Anvers le 28 mai 1576, d'une famille noble. Il commença ses études sous les Jésuites, & eut pour Maître le Pére Héribert Rosweyde. Il alla les continuer à Louvain, où il logea chez Lipse, qui conçut une si grande amitié pour lui, qu'il le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires, & recommanda à lui seul le soin de ses Manuscrits. Wower employa ensuite trois ans à voyager en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne. A son retour il obtint la charge de Conseiller de la ville d'Anvers. On lui donna ensuite une place dans le Conseil des Finances & dans le Conseil de Guerre. L'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, Gouvernante des Païs-Bas, l'ayant envoyé au Roi d'Espagne Philippe IV, ce Prince l'honora de la dignité de Chevalier. Il est mort le 23 septembre 1635, âgé de 59 ans. Il étoit parent de Wower de Hambourg dont l'article précéde, & se trouva avec lui à Paris en 1599. On a de lui les Ouvrages suivans, *Eucharisticon Cl. & incomparabili Viro Justo Lipsio*; il fit imprimer après la mort de Lipse deux Centuries de ses Lettres, & Tacite & Sénéque, avec des Commentaires très-amples de ce Savant, & y ajoûta des Préfaces; *Assertio Lipsiani Donarii adversus Gelastorum sugillationes*; (C'est à l'occasion de la donation que Lipse avoit faite à Notre-Dame de Hall) *Panegyricus Sereniss. Alberto & Isabellæ Belgarum Principibus; Vita B. Simonis Valentini Sacerdotis; De Consolatione liber ad Petrum Paulum Rubenium super Philippi fratris ejus morte.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 587. Francisci Sweertii *Athenæ Belgicæ*. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 6. *p.* 65 *& suiv.*

WOXEN. *Voyez* WOSEN.

WRA. WRE. WRI. WRO.

WRANGEL (Herman) Seigneur de Sckogsklofter, Conseiller royal du Royaume de Suéde & Général Feld-Maréchal, naquit en 1587. Il se trouva en 1607 à Dœrpt, lorsque cette place fut assiégée & prise par les Polonois. La même année il se trouva aussi à la bataille de Kockenhuse, & comme il fut du nombre de ceux qui firent la premiére attaque, il fut fait prisonnier par les Polonois qui lui rendirent ensuite la liberté. En 1609 & 1610, il fit sous le Général de la Gardie les campagnes contre les Moscovites, & après la prise d'Iwanogorod, il fut nommé Gouverneur de cette place dont il augmenta les fortifications. Il assista aussi à la guerre contre les Danois & fut pris à la bataille de Misiroe en Scanie. La paix ayant été faite en 1613, il fut élargi. Il monta depuis par degrez jusques à ce qu'en 1621 il servit le Roi de Suéde en Livonie, en qualité de Feld-Maréchal. Il se trouva au siége & à la prise de Riga; & en 1626, il servit dans la même qualité en Prusse contre les Polonois. La ville d'Elbing ayant été prise en 1627, il en fut nommé Gouverneur. En 1628, il mit en fuite 3000 Polonois, prit cinq villes & fit mille prisonniers. En 1629, il fit lever aux Polonois le siége de Brodnitz, & agit avec succès contre eux près de Thorn dont il forma ensuite le siége. Mais la vigoureuse défense du Comte de Dœnhof, l'obligea à lever ce siége avec quelque perte. La tréve de six ans ayant été conclue cette même année entre les Suédois & la Pologne, Wrangel, le Chancelier Axel Oxenstiern & Jean Banner furent les Députez pour ce traité. Il fut aussi nommé Gouverneur Général en Prusse des places dans lesquelles on avoit mis garnison. En 1630, il fut nommé Conseiller du Royaume de Suéde ayant été auparavant créé Chevalier. Il se trouva aussi à la guerre d'Allemagne. Le Roi Gustave-Adolphe ayant été tué en 1632, son corps fut embarqué près de Wolgast en 1633, pour être transporté en Suéde: il fut un de ceux qui y assistérent. En 1635, il fut un des Députez aux traitez entre la Suéde & la Pologne, par lesquels on conclut une nouvelle tréve de 26 ans entre les deux Nations. En 1636, le Comte d'Oxenstiern lui donna une armée particuliére pour observer le long de l'Oder. Ayant ensuite été renforcé de 3000 Prussiens, il s'empara de Locknitz en Poméranie & assiégea Gartz. Mais un secours impérial, envoyé à cette place, l'obligea à lever ce siége. Il s'en vengea en poursuivant ensuite ces mêmes troupes impériales, commandées par le Général Marzin, & alla jusques en Silésie. Il voulut ensuite se joindre au Feld-Maréchal Banner pour secourir la ville de Magdebourg, assiégée par les Saxons; mais cette ville ayant déja capitulé il envoya sous le Lieutenant Général Eickstætt au Feld-Maréchal Banner quelques Régimens, qui se trouvérent à la victoire de Wittstock. Il prit cependant Schwet dans la Marche Uckerane, & Gartz en Poméranie, & fit enlever en 1637, par Sténon Bielke, Envoyé de Suéde, & conduire en Suéde, le Lieutenant Général Arnheim, qui étoit sur la Terre de Boitzebourg dans l'Uckermarck. Dans la même année ils tomba avec 8000 hommes sur la Marche de Brandebourg, somma en vain les villes de Francfort sur l'Oder & de Landsperg de se rendre, & battit le Colonel Ungar à Lébens. Lorsque les troupes Impériales & Saxonnes poursuivirent le Feld-Maréchal Banner en Poméranie, il marcha au devant d'eux & seconda le Feld-Maréchal; mais il fut bientôt obligé de se retirer & de sauver ses troupes dans Stetin

tin. Les Impériaux faiſant là-deſſus de grands progrès dans la Poméranie Citérieure, il eut à ce ſujet de groſſes paroles avec Banner. Pour prévenir les maux que la diſcorde des Généraux pourroit cauſer, Wrangel fut rappellé en Suéde par la Régence du Royaume, & nommé Gouverneur Général de la Livonie. Il mourut en cette dignité en 1644. * Loccenii *Hiſt. Suec.* Chemnitz, *Von Teuſchen Krieg.* Puffendorf, *de Reb. Suec. Dictionnaire Allemand.*

WRANGEL (Charles-Guſtave) Maréchal; puis Général & Connétable de Suéde, aquit ces dignitez par ſa valeur & ſa conduite, qu'il ſignala ſur mer & ſur terre. L'an 1644, ayant le commandement d'une eſcadre, il brûla les vaiſſeaux de l'Amiral de Danemarck. Il ſuccéda l'an 1647, à Torſtenſon, dans le commandement général de l'armée, & prit l'année ſuivante Eger en Bohéme, & la ville de Brégentz, avec le Fort vers le Lac de Conſtance, où il fit un butin extraordinaire. L'an 1648, s'étant joint au Maréchal de Turenne, & au Comte de Koniſmarck, il défit les Impériaux & les Bavarois près de Sommerhauſen, aux environs d'Ausbourg. L'an 1658, commandant l'armée navale, il défit les Hollandois au paſſage du Sund, & mourut l'an 1676, étant Connétable de Suéde. * De Prade, *Hiſtoire d'Allemagne.* Loccenius, *Hiſtoire de Suéde.* Puffendorf, *in Hiſt. Suec. Mémoires Hiſtoriques.*

WRATISLAS. *Voyez* URATISLAS.

WREXHAM, bon bourg du païs de Galles en Angleterre. Il eſt dans le Comté de Denbigh, à ſix lieues de la ville de ce nom vers le Levant, & il eſt conſidérable par les mines de plomb qui ſont dans ſon Territoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WREY (Chriſtophle) Lord Grand Juſticier d'Angleterre & Préſident du Banc du Roi, a eu la gloire d'être non ſeulement un des plus célébres Juriſconſultes de ſon tems, mais du plus honnête homme & du Juge le plus incorruptible de tout le Royaume. Il mourut en 1592. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia, p.* 405. De Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, partie* 3.

* WRIOTHESLEY (Thomas) Grand Chancelier d'Angleterre. Les uns lui donnent une naiſſance noble, les autres diſent que le plus conſidérable de ſes ancêtres n'a été qu'un Héraut d'armes. Quoi qu'il en ſoit, le Roi Henri VIII en faiſoit beaucoup de cas. Il le fit d'abord Chevalier, puis Sécretaire d'Etat, & enfin Grand-Chancelier. Lorsqu'il fut revêtu de cette dignité, il devint le plus violent perſécuteur des Proteſtans. Le Roi au lit de mort le nomma un des Conſeillers qui devoient gouverner le Royaume, pendant la minorité de ſon fils Edouard qui en montant ſur le thrône le fit Comte de Southampton. Quelques jours après le couronnement du jeune Roi, ſa charge de Grand-Chancelier lui fut ôtée, parce qu'il abuſoit de ſon pouvoir. On lui laiſſa ſa place de Conſeiller. Il fit ce qu'il put pour perdre le Protecteur Seymour; & eſpéra de recouvrer les Sceaux par le moyen du Comte de Warwick. Fruſtré de ſon eſpérance, il machina auſſi la perte de ce dernier; mais ſes menées étant découvertes, il ſe vit obligé de ſe retirer de la Cour en 1549. Il mourut l'année ſuivante, ou de chagrin ou de poiſon qu'il prit de lui même. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre. partie* 1 & 2. Heylin's *Help to the English Hiſtory. The Lives of the Lords Chancellors.*

WROSHAM (Jean) furnommé *Sixte de Sienne*, Religieux du couvent de Sainte-Marie du Mont-Carmel à Londres en Angleterre, fit ſes études à Oxford, où il fut Docteur & Profeſſeur en Théologie. On a de lui pluſieurs livres, dont les principaux ſont, divers Commentaires ſur l'Ecriture-Sainte; d'autres, *in Cantica Canticorum; In Magiſtrum Sententiarum.* Il mourut à Calais, le 20 février de l'an 1407, dans un couvent dont il avoit été Prieur. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

WROXCESTER, en Latin *Viroconium* ou *Uriconium*. bourg d'Angleterre, dans le Comté de Shrop, eſt ſitué ſur les confins de la Principauté de Galles. La ville de Shrewsbury, capitale de ce Comté, s'eſt accrue des ruïnes de ce bourg, qui étoit autrefois une grande ville. * Baudrand.

W T I.

WTING, ville de la Chine. C'eſt la quatriéme de la province de Junnan, & elle a trois villes ſous ſa Juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.* ſous le mot VUTING.

WUC. WUL. WUN. WUR. WUS.

* WUCHEU, ville de la Chine, eſt ſur la riviére de Lienſam dans le Kianſi, dont elle eſt la ſeptiéme. Elle a cinq autres villes ſous ſa Juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.* ſous le mot VUCHEU.

WUCZIDERN, en Latin *Viminiacium* ou *Viminacium*, ville de la Servie ſur le Danube, à 15 milles de Belgrade vers l'orient, appartient aux Turcs.

WULFRAN (Saint) *Voyez* VULFRAN.

WULTEIUS (Juſte) de Heſſe, Auteur de pluſieurs Traductions, a traduit Elien, *Hiſtoires diverſes*; Héraclide, ou celui qui eſt l'Auteur de l'*ancienne Deſcription des Républiques*; Polyen, *des Stratagêmes*; quelques livres de Dion, & quelques Epitres Gréques. Sa Latinité eſt élégante & nette; & il auroit pu paſſer pour un bon Traducteur, s'il n'eût point donné tant de liberté à ſon ſtile, & s'il ſe fût attaché davantage à ſuivre le texte Grec qu'il tournoit. Il mourut en 1575, âgé de 56 ans. * Daniel Huet, *de Claris Interpret.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 333. *n.* 829. édit. d'Amſterdam 1725.

* WUNSCHELBERG ou WUNSCHELBURG, petite ville du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Glatz à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Glatz, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* WUNSDORF ou WUNSTORFF, ville du Cercle de la Baſſe Saxe dans le Duché de Hanovre, eſt au nord de la ville de Hanovre dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

WUNSIEDEL. *Voyez* WONSIEDEL.

WURINGEN. *Voyez* WORINGEN.

WURSTISIUS (Chriſtian) Maître-ès-Arts & Profeſſeur à Bâle, y naquit en 1544. Selon la coutume de ce tems-là il traduiſit ſon nom en Grec, & ſe nommoit auſſi *Allaſiderus.* Ayant pris le dégré de Maître-ès-Arts en 1562, il s'appliqua à l'Hiſtoire, aux Mathématiques & à la Théologie. En 1565, il fut nommé Profeſſeur en Mathématiques & fut diverſes fois Doyen de la Faculté & Recteur de l'Univerſité. Pendant les maladies & les voyages de quelques Profeſſeurs, il fit auſſi les fonctions de Profeſſeur en Théologie; & en 1585, il fut nommé Profeſſeur ordinaire en cette Faculté. Il conſerva en même tems ſa Chaire de Mathématiques, & comme il n'avoit pas pris le dégré de Docteur en Théologie, il garda ſon rang parmi les Philoſophes. Le Magiſtrat de Bâle, ayant égard à l'érudition hiſtorique de Wurſtiſius, le tira de l'Académie, & lui conféra en 1586 la charge de Sécretaire d'Etat. Il ne jouït pas longtems de ce poſte & ſuccomba en 1588, au mois de mars, ſous le poids de ſes grands travaux. Voici les titres de ſes Ouvrages, *Epitome Hiſt. Baſileenſis, in octavo; Chronique de Bâle*, en Allemand, *in folio*; *Scriptores Hiſt. Germ. ab Henrico IV, uſque ad annum* 1400, *in folio; Quæſtiones in Purbachii Theorias Planetarum, in octavo; Aritbmetica, &c.* Sa Chronique de Bâle eſt ſur tout fort eſtimée. * *Archiv. Acad. Baſ.* Groſſii *Chron. Baſil.* Tonjolæ *Epit. Baſil.* Gualtheri, *Chron.* Ortelii *Theatr. Dict. Allemand de Bâle.*

WURTEMBERG, Duché & château de la Souabe en Allemagne, que les Allemands appellent *Wurtemberger-Landt.* *Cherchez* WIRTEMBERG.

WURTZBOURG, ville & Evêché du Cercle de la Franconie en Allemagne. *Cherchez* WIRTZBOURG, ville & Evêché.

WURTZEN, petite ville de la Miſnie, dans la Haute Saxe en Allemagne, ſur la riviére de Muldaw, à deux milles de Leipſic, appartenoit autrefois aux Comtes de ce nom. Elle eſt aujourd'hui du domaine de l'Evêché de Meiſſen, & eſt ſoumiſe à l'Electeur de Saxe, comme Adminiſtrateur de cet Evêché. * Baudrand.

WUST: c'eſt une des Iſles Shetlandiques. Elle eſt au Levant de celle d'Yell. Son circuit eſt fort petit, mais ſon terroir eſt fertile. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WUSTERHAUSEN, château & maiſon royale de Brandebourg, eſt ſur la rive gauche du Fliet, au ſud-ſud-eſt de Berlin, dont ce lieu eſt éloigné d'environ cinq lieues.

* WUSTERHAUSEN, petite ville des Etats de Brandebourg, dans le Comté de Ruppin, ſur la Dorſe, à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Neu-Rupin, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* WUYTIERS (Corneille-Jean Barchman) né à Utrecht le 13 de mars 1693, étoit iſſu d'une ancienne & noble famille. Il fit ſes études à Hueſſen dans le Duché de Cléves, & les continua chez les Péres de l'Oratoire de Malines & enſuite à Louvain, où après avoir fait ſon Cours de Philoſophie il donna quatre ans à la Théologie. En 1717, il alla à Paris & s'y retira dans le Séminaire de S. Magloire. En 1719 il fut élevé au Sacerdoce; & en 1621 il retourna à Louvain. En 1723, il fut nommé Préſident du Collége d'Utrecht ſa patrie. En 1725, il remplit dans le Chapitre d'Utrecht une place laiſſée vacante par la mort de M. Steenoven. Le dixiéme d'avril de la même année, il fut nommé Vicaire général du Chapitre pour toute l'étendue du diocéſe d'Utrecht, & le douziéme on lui donna le même titre pour le diocéſe de Harlem. Le 15 de mai ſuivant il fut nommé Archevêque d'Utrecht. Quoique Rome n'ait pas reconnu ſa nomination, il ne laiſſa pas, après ſon élection, de ſe faire ſacrer par M. Varlet Evêque de Babylone, réſidant en Hollande depuis pluſieurs années, & exerça depuis ce tems-là toutes les fonctions épiſcopales juſqu'à ſa mort, arrivée à Rhynwick près d'Utrecht le 13 mai 1733. Il avoit de grands talens pour la prédication, & y joignoit des lumiéres ſupérieures. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

WYA. WYC. WYE. WYL. WYN. WYO. WYS. WYT.

* WYAT (Thomas) Chevalier Anglois, fut Chef d'une revolte contre Marie, Reine d'Angleterre, & ſe joignit au Duc de Suffolck & au Chevalier Pierre Carew. Ils firent enſemble un accord par lequel le dernier s'engageoit à faire un ſoulévement dans la province de Cornouaille, le Duc dans celles du milieu, & Wyat dans le Comté de Kent. Mais Carew agit avec tant de précipitation, que la Reine trouva moyen de faire arrêter les principaux partiſans de ce Chef: ce qui obligea de s'enfuïr en France. Cela ne fit qu'animer d'avantage Wyat à pourſuivre ſon deſſein. Il amaſſa quelque monde, alla camper dans la plaine de Maidſtone, & fit afficher un Ecrit par lequel il invitoit tous ceux qui haïſſoient la tyrannie Eſpagnole de ſe joindre à lui. Enſuite il marcha vers Rocheſter, mais le Shérif de la province l'empêcha de ſe rendre maître de cette place. Il ne ſe rebuta pas pour cela, & quoique la Reine lui fit offrir par un Héraut une entiére amniſtie, ſi dans 24 heures il congédioit ſon monde, il le renvoya à la Reine avec un refus dans les formes. Peu de tems après il reçut un échec qui le faiſoit ſonger à ſe mettre en ſûreté; mais un de ſes gens, nommé *Harper*, lui ayant amené ſix cens hommes qu'il avoit débauchez de l'armée du Duc de Norfolck, il reprit courage, & marcha droit à Londres. En che-

chemin il lui vint des gens de la part de la Reine, pour lui offrir des conditions avantageuses, mais il répondit qu'il prétendoit qu'on lui donnât le Gouvernement de la Tour, qu'on lui confiât le soin de garder la Reine, & qu'on le pourvût de l'autorité d'établir un nouveau Conseil, dont il choisiroit les Membres. Cette fierté fut avantageuse à la Reine, & les Habitans de Southwark munirent si bien le pont qu'ils ont sur la Tamise, qu'il fut obligé d'aller chercher un autre passage à Kingston. Alors il s'avança vers Londres à la tête de 4000 hommes, mais il fut reçu de telle sorte par le Lord Clinton, qu'à peine put-il rallier 500 hommes, avec lesquels il voulut entrer dans Londres, mais il trouva encore tant de résistance de ce côté-là, qu'il fut obligé de se rendre prisonnier. Dans l'espérance d'obtenir sa grace, il accusa la Princesse Elizabeth & le Lord Courtney, Comte de Dévonshire, comme complices de cette conjuration; mais il se rétracta bientôt après, & réïtéra cette rétractation sur l'échafaut lorsqu'il y fut décapité en 1554. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Goodwin. Heylin. Baker. Lesley. Sanderus. Le Pére d'Orléans. Christophorson. De Thou. Larrey.

WYCHERLEY (Guillaume) excellent Poëte Anglois, se fit sur tout un nom par la composition de diverses Comédies sous le régne de Charles II. Il excelloit tellement dans ce genre qu'il n'eut pas son pareil, ni parmi ses compatriotes, ni entre les étrangers. Il mourut à Londres le 13 de janvier 1716, âgé de 88 ans, dans les sentimens de l'Eglise Catholique Romaine, quoiqu'extérieurement il eût toûjours fait semblant de se joindre à l'Eglise Anglicane. Trois semaines avant sa mort il épousa une jeune fille qu'il fit héritiére de tous ses biens si dans un an elle avoit un enfant de lui. Tout le cours de sa vie fut mêlé d'événemens singuliers, & elle ressembloit assez à une intrigue comique. Ses piéces les plus renommées sont, *Love in a Wood, or S. James Parck; The Gentleman Dancing-Master; The Country Wyfe; The plain Dealer.* Il a imité dans cette piéce le Misanthrope de Moliére. * Wood, *Athenæ Oxoniens. tome* 2. *p.* 816. Gildons *Lives of the Engl. Poëts, p.* 150. *Dict. Allemand.*

NB. C'est le même que Wicharley cy-dessus. Le Supplément de Paris a fait deux articles d'un même homme sous les noms de *Wicharley* & de *Wycherley*.

WYCK, petite ville de l'Ecosse septentrionale. Elle est capitale de la province de Caithnès, & située sur la côte orientale, à cinq lieues de la ville de Dungis-bay-head, & à deux du Cap de Nose. * Maty, *Dict. Géogr.*

WYCK, petite ville des Païs-Bas dans le Duché de Limbourg sur la Meuse, vis à vis de Mastricht, auquel elle est jointe par un pont de pierre, en sorte que ces deux villes n'en font qu'une. Wyck est bien fortifiée, de même que Mastricht. * Maty, *Dict. Géogr.*

* WYCK, beau & grand village de Hollande, sur la Meuse, dans la contrée d'Altena, est au nord de Heusden, tirant vers l'est, & en est éloigné de près d'une lieue.

WYCK TE DUERSTEDE, ou simplement DUERSTEDE, petite ville des Provinces-Unies, est capitale d'une des Maréchaussées de la Seigneurie d'Utrecht, & située sur le Rhin à l'endroit où le Leck se sépare de ce fleuve, à quatre ou cinq lieues au dessus des villes d'Utrecht & de Viane. Wyck a été autrefois une grande ville, défendue par une bonne citadelle. C'est l'ancienne *Batavodurum*, ville des Bataves. * Maty, *Dict. Géogr.*

WYE, riviére d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Elle a sa source dans la montagne de Plindlimon, sur les frontiéres des Comtez de Montgomery & de Cardigan, passe à travers le Comté de Radnor, qu'elle sépare en partie du Comté de Brednock, après quoi elle traverse celui d'Héreford. Ensuite elle sépare le Comté de Montmouth de celui de Glocester, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans la Saverne à deux milles de Chepstow. Dans le Comté de Radnor, elle arrose Rayaor-ou Raihader-Gowy; dans celui de Brecknock, Hay; dans celui d'Héreford, Héreford & Rofs; & dans celui de Montmouth, Montmouth & Chepstow. * *Dict. Anglois.*

WYLEN, petite ville de Thurgow en Suisse. Elle est sur la riviére de Thur, environ à trois lieues de la ville de Frawenfeld vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr*

* WYNBERGEN, l'une des plus anciennes familles nobles de Gueldre. Quoiqu'il en soit fait mention dès l'an 948, on n'en commencera la Généalogie que par SWEER ou SWE'DER de Wynbergen, I. du nom, Chevalier, qui vivoit en 1326, & qui eut pour fils SYWARD, I. du nom, qui suit.

II. SYWARD de Wynbergen, I. du nom, Chevalier, laissa deux fils, 1. SWE'DER, II. du nom, qui suit; & 2. GUILLAUME de Wynbergen, I. du nom, *mentionné après son frére aîné.*

III. SWE'DER de Wynbergen, II. du nom, Chevalier, épousa en 1380, *Elizabeth* de Dorth, fille de *Henri*, Seigneur de Dorth, & d'*Anne*, Dame de Keppel. Il mourut en 1397, & elle en 1412. Leurs enfans furent 1. SYWARD, II. du nom, qui suit; & 2. *Luitgarde* de Wynbergen, morte sans enfans.

IV. SYWARD de Wynbergen, II. du nom, épousa *N.* . . Kreynck, de laquelle il eut SWE'DER, III. du nom, qui suit.

V. SWE'DER de Wynbergen, III. du nom, Chevalier, épousa *N.* . . de Meeckeren, de laquelle il eut 1. SYWARD, III. du nom, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Andrée*, mariée à *Pierre* d'Appelthorn, fils de *Régnier* d'Appelthorn & d'*Agnès* de Meeckeren; & 4. *Assuéra* de Wynbergen, mariée à *Adrien* de Boecop, fils d'*Adrien* de Boecop & de *Bette* d'Oltsende.

VI. SYWARD de Wynbergen, III. du nom, Chevalier, épousa *Marguerite* de Doornick, dont il eut 1. *Swéder*, mort sans enfans; & 2. *Engel* ou *Angélique* de Wynbergen, qui prit alliance avec *Jean* de Voorst, morte sans enfans.

II. GUILLAUME de Wynbergen, I. du nom, second fils de SYWARD, I. du nom, étoit en 1379 Juge du Vélau. En 1374, il épousa *Agnès* de Ruitenberg, & mourut en 1382, laissant 1. *Albert*, Sous-Prieur, puis Abbé de Windesheim près de Zwoll; & 2. JEAN, I. du nom, qui suit.

III. JEAN de Wynbergen, I. du nom, fut pére de GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

IV. GUILLAUME de Wynbergen, II. du nom, épousa en 1445, *Théodora* de Meeckeren, de laquelle il eut 1. SWE'DER, III. du nom, qui suit; 2. JEAN, II. du nom, *qui suivra après son frere aîné*; 3. *N.* . . mariée à *Guillaume* de Heukelum; 4. *N.* . . mariée à *Gérard* de Speulde; & 5. *Gertrude* de Wynbergen, mariée à *Régnier* de Wenckum.

V. SWE'DER de Wynbergen, IV. du nom, épousa 1. *Gertrude* de Hierde: 2. *Judith* de Laer, Dame de Laerwolde. Du premier lit il eut 1. *Alette*; 2. *Marguerite*, qui prit alliance avec *Antoine* de Zuylen de Nyveldt; 3. *Gertrude*, mariée 1. avec *Guillaume* de Hoemen: 2. avec *Kasin* Vander Hell. Du second lit il eut 4. *Hademan*, mort sans avoir été marié; 5. *Tydo*, mort aussi sans enfans; 6. *Nicole*, qui fut femme de *Guillaume* d'Averenck; 7. *Judith*, mariée à *Guillaume* de Wynbergen, son cousin; & 8. *Gertrude* de Wynbergen, qui épousa *N.* . . de Twickelo.

IV. JEAN de Wynbergen, II. du nom, second fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Théodora* de Meeckeren, épousa *Golde* de Blarinkhorst, de laquelle il eut 1. SYWARD, IV. du nom, qui suit; 2. JEAN, IV. du nom, *mentionné après son frére aîné;* 3. *Swéder*, mort en 1522, sans avoir été marié; & 4. *Christine* de Wynbergen, mariée avec *Rodéric* de Wolf.

V. SYWARD de Wynbergen, IV. du nom, épousa 1. *N.* . . de Bokhorst: 2. *N.* . . de Heukelum, & laissa 1. *Guillaume*, Commandeur à Woerden en 1540; & 2. JEAN, III. du nom, qui suit.

VI. JEAN de Wynbergen, III. du nom, épousa *Wendéle* Ten Busch, dont il eut 1. *Gérarde*, mariée à *Wolter* de Brienen; 2. *Lubbe*, femme d'*Egbert* Rengers, Seigneur d'Arenthorst; & 3. *Jeanne* de Wynbergen, qui épousa *Roger* de Haarsolte, Ambassadeur des Provinces-Unies à la Cour d'Angleterre, mort en 1585.

V. JEAN de Wynbergen, IV. du nom, fils de JEAN, II. du nom, & de *Golde* de Blarinkhorst, épousa en 15.. *Arnolde* Mom. Il mourut en 1531, & elle en 1563. Leurs enfans furent 1. JEAN, V. du nom, qui suit; 2. WICHMAN, II. du nom, *mentionné cy-après*; 3. SWE'DER, V. du nom, *dont on parlera après ses deux aînez*; & 4. GUILLAUME de Wynbergen, III. du nom, *qui suivra le dernier.*

VI. JEAN de Wynbergen, V. du nom, épousa en 1540 *Alette* Drunninks, de laquelle il eut 1. JEAN, VI. du nom, qui suit; 2. SYBERT, *mentionné après son frére aîné;* 3. *Alide*, mariée à *Gérard* de Beinheim; 4. ADRIEN *qui suivra*; 5. WICHMAN, I. du nom, *qui viendra ensuite*; & 6. *Golde* de Wynbergen, femme d'*Elbert* de Doetichem.

VII. JEAN de Wynbergen, VI. du nom, épousa *Willemine* Vander Hell, dont il eut 1. JEAN, VII. du nom, qui suit; 2. *Adrien*, mort sans avoir été marié; & 3. *Willemine* de Wynbergen, mariée à *Gosen* d'Ommeren.

VIII. JEAN de Wynbergen, VII. du nom, épousa *Judith* de Wynbergen, fille de *Herman* de Wynbergen son cousin germain, & il en eut 1. *Jean*; 2. *Wichmoet*, qui épousa *Alexandre* de Doyenborch-de Roetert, fils de *Herman*, & de *Jeanne* Vanden Berch; 3. *Adrien*; 4. *Mathilde*; 5. un fils; 6. *Jeanne*; & 7. *Alide* de Wynbergen.

VII. SYBERT de Wynbergen, second fils de JEAN de Wynbergen, V. du nom, & d'*Alette* Drunninks, épousa 1. *Woltera* de Brienen en 1589: 2. *Lucréce* d'Essen. Il eut de sa premiére femme 1. WOLTER OU GAUTHIER qui suit; & 2. *Jean* de Wynbergen, Baron de Horssen & d'Oldenaller, qui fut Colonel, Commandant de Rhynberg, puis Gouverneur de l'Ecluse en Flandre, & enfin de Boisleduc, marié à *Cornélie* de Welderen, fille d'*Adrien*, Burgrave de Niméguc, mort sans enfans.

VIII. WOLTER OU GAUTHIER de Wynbergen, épousa en 1623 *Judith* Vanden Klooster, Dame de Meyerbrugge, & il en eut 1. *Sybert*, Seigneur d'Oldenaller, Bourguemestre de Harderwyck, Député aux Etats Généraux & Curateur de l'Académie de Harderwyck, mort en 1703, sans avoir été marié; 2. DITMER, I. du nom, qui suit; & 3. *Gertrude* de Wynbergen, mariée à *Herman* de Deelen, Seigneur de Bockhorst, Réceveur général du Vélau.

IX. DITMER de Wynbergen, I. du nom, Baron de Horssen, fut Général Major, Colonel & Gouverneur de Berg-op-Zoom. Il avoit été Gouverneur de Rees qu'il défendit vigoureusement contre les François à qui il fut enfin obligé de la rendre. Il commanda aussi dans Namur quand les François en firent le siége en 1692. Il épousa en 1669 *Anne* d'Appelthorn, fille de *Joseph* d'Appelthorn, Seigneur de Poll, & d'*Anne* de Haarsolte, Seigneur d'Yrst, & il en eut WOLTER-JOSEPH qui suit.

X. WOLTER-JOSEPH de Wynbergen, Baron de Horssen, Seigneur des deux Poll, naquit en 1671. Il épousa en 1696 *Elisabeth-Gertrude* de Renssen, dont il eut 1. DITMER, II. du nom, qui suit; 2. *Syward-Jean*, Seigneur de Zeeburg, qui fut Capitaine & quitta ensuite le service pour entrer dans le Corps des Nobles en 1726; & 3. *Anne-Gertrude* de Wynbergen.

XI. DITMER de Wynbergen, II. du nom, Seigneur des deux Poll, naquit en 1697, & fut en 1719 aggrégé au Corps de la Noblesse. Il fut dans la suite Député à l'Assemblée des Etats Généraux. En 1722, il épousa *Anne-Elizabeth* Schimmelpenning, fille d'*Alard*, & il en eut 1. *Woltéra-Gertrude*, née en 1723; 2. *Albertine-Gertrude*, née en 1724; 3. *Wolter-Joseph*, né en 1727, & mort six semaines après; & 4. autre *Wolter-Joseph* de Wynbergen, né en 1728 au mois de décembre & mort en 1729 au mois de janvier.

VII. A-

VII. Adrien de Wynbergen, troisiéme fils de Jean de Wynbergen, V. du nom, & d'*Alette* Drunninks, épousa *Mathilde* Martensen, dont il eut Herman qui suit.

VIII. Herman de Wynbergen, épousa *Agnès* Schimmelpenning Vander Oye, fille d'*Adrien* & de *Marguerite* Ter Bruggen, mort de peste en 1625. Elle mourut en 1651. Leurs enfans furent 1. *Catherine*, mariée à Wolter Sloet; & 2. *Judith* de Wynbergen, mariée 1. à *Jean* de Wynbergen, Bourguemestre d'Amersfort: 2. à *Othon* de Doyenburg, Seigneur de Walenburg.

VII. Wichman de Wynbergen, I. du nom, quatriéme fils de Jean de Wynbergen, V. du nom, & d'*Alette* Drunninks, Bourguemestre d'Elburg, épousa 1. *Judith* de Doetichem: 2. *Hendéle* Ter Bruggen. Du second lit il eut 1. Jean, VIII. du nom, qui fuit; 2. *Judith*, mariée à *Jean* de Dédem de Zwoll, Bourguemestre de Harderwyck; & 3. *Josse* ou *Juste* de Wynbergen, mort sans avoir été marié.

VIII. Jean de Wynbergen, VIII. du nom, aggrégé en 1649 au Corps de la Noblesse de Vélau, puis Député au Conseil d'Etat, & ensuite Conseiller à la Cour provinciale de Gueldre, épousa en 1647 *Gertrude* de Dédem à Zwoll, dont il eut 1. *Wichman*; & 2. Conrad qui suit.

IX. Conrad de Wynbergen, Seigneur de Glinthorst, Député ordinaire du Quartier de Vélau, fut en 1675 aggrégé au Corps de la Noblesse, & épousa en 1676 *Henriette-Gésine* de Dédem, sa cousine, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Glinthorst, aggrégé en 1710 au Corps de la Noblesse du Quartier de Vélau, & Député à l'Assemblée des Etats Généraux, marié à *Walburge* Vander Hell; 2. *Josse* ou *Juste*, Capitaine d'Infanterie; 3. *Gertrude*, mariée à *Gerard-Guillaume* de Zuylen de Nyveldt, Seigneur de Schouwenbourg; 4. *Judith*, femme de *Pierre* de Renesse, Major; 5. *Jeanne-Hendeline*; & 6. *Henriette-Josine* ou *Justine* de Wynbergen.

VI. Wichman de Wynbergen, II. du nom, second fils de Jean de Wynbergen, IV. du nom, & d'*Arnolde* Mom, épousa *Christine-Mérisz*, dite *Pannekoeck*, dont il eut 1. *Jean*, Capitaine & Gouverneur de 's Gravenweert, Député à l'Assemblée des Etats Généraux, marié avec *Mathilde* de Doornik, mort en 1602, à Ostende, sans laisser postérité; & 2. *Trude* de Wynbergen, mariée à *Gérard* (ou autrement *Philippe*) de Speulde.

VI. Swe'der de Wynbergen, V. du nom, troisiéme fils de Jean de Wynbergen, IV. du nom, &c. & frére du précédent, Intendant des Digues du Lekkendyck en 1570, épousa *Judith* Sas, fille de *Théodore*, Seigneur de Reyerscoop. Il en eut 1. *Jean*, marié à *Sara* d'Elst; 2. 3. 4. Guillaume, III. du nom, Ge'rard & Jean, IX. du nom, *qui suivront*; 5. *Eve*, mariée à *Richard* Hol; & 6. *Anne* de Wynbergen, femme de *Marius* Cats.

VII. Guillaume de Wynbergen, III. du nom, épousa 1. *Mathilde* de Montfort: 2. *N.* . . Hartgers. Il eut de sa premiére femme 1. Louïs qui suit; 2. *Henri*, qui épousa *Henriette* de Wencum, Dame de Hogerhorst, de laquelle il eut une fille nommée comme sa mére, mariée avec *Guillaume-Louïs* de Lange; & 3. *Mathilde* de Wynbergen, femme de *Thomas* de Ryswyck.

VIII. Louïs de Wynbergen, épousa *Henriette* de Lynden, fille d'*Etienne* de Lynden, en 1617. Il mourut le 17 juillet 1648 & elle le 17 mai 1651. Leurs enfans furent 1. *Guillaume*, Seigneur d'Oucoop, de Luchtenburg & Maréchal du Quartier de Montfort dans la province d'Utrecht, qui épousa 1. *Lucie* d'Ebinga, veuve de *Camstra*, morte le sixiéme mars 1670: 2. en 1674, *Anne-Christine* Vander Burg, Dame de Sandelefs, ayant eû de sa premiére femme une fille, morte jeune en 1681; 3. *Walborch*, mort sans avoir été marié, le 12 juillet 1643, âgé de 25 ans, six mois & un jour; 4. *Swéder*; 5. *Louïs*, Colonel, qui épousa *N.* . . Brabant, & qui mourut le 13 mars 1660, laissant de sa femme un fils; 6. *Etienne*; 7. *Godefroy*; 8. *Mathilde*, mariée à *Josse* ou *Juste* de Golstein, Seigneur de Hoekenborch; & 9. *Antoinette* de Wynbergen.

VII. Ge'rard de Wynbergen, troisiéme fils de Swe'der de Wynbergen, V. du nom, & de *Judith* Sas, épousa *Alide* de Tollenbroek, dont il eut 1. *Evert*, qui épousa 1. *Gerarde* Hol, morte sans enfans: 2. *Agnès* Uitenweerde, lui mort en 1661, & elle l'onziéme mai 1667; & 2. *Wichman* de Wynbergen, qui épousa 1. *Marie-Glauwe* de Harssenhorst, morte sans laisser d'enfans: 2. *Henriette* de Wynbergen, sa cousine, de laquelle il eut une fille nommée *Marie*.

VII. Jean de Wynbergen, IX. du nom, quatriéme fils de Swe'der de Wynbergen, V. du nom, & de *Judith* Sas, épousa *Everarde* de Tollenbroek, dont il eut Seyno qui suit.

VIII. Seyno de Wynbergen, épousa *Jeanne* de Wencum, Dame de Hogerhorst, de laquelle il eut 1. Antoine qui suit; & 2. *Henriette* de Wynbergen, mariée 1. à *Wichman* de Wynbergen: 2. *N.* . . de Wiehe.

IX. Antoine de Wynbergen, épousa *Béatrix* Ram de Schalkwyck, fille d'*Adrien* Ram, Seigneur de Schalkwyck & de *Marguerite* Paauw, & il en eut 1. *Jeanne*; 2. *Barthe*; 3. *Wichman*, mort en 1669; 4. une fille; 5. autre fille; & 6. 7. deux enfans morts jeunes.

VI. Wichman de Wynbergen, III. du nom, quatriéme fils de Jean de Wynbergen, IV. du nom, & d'*Arnolde* Mom, épousa 1. *Marguerite* Ter Brake, appellée autrement *Heymensz*, fille d'*Adrien* & de *Marguerite* d'Itterfum, morte sans laisser d'enfans: 2. *Judith* de Wynbergen, de laquelle il eut 1. Jean, X. du nom, qui suit; 2. *Tide*, mariée à *N.* . . Verdelst; 3. *Arnolde*, femme d'*Albert* Voet; 4. *Cécile*, qui épousa *Antoine* de Wencum; & 5. *Gertrude* de Wynbergen, qui prit alliance avec *Gérard* de Wencum.

VII. Jean de Wynbergen, X. du nom, épousa *Théodore* de Boekop, fille de *Swéder* & de *Barbe* Ten Bussche, dont il eut 1. Adrien, II. du nom, qui suit; 2. Guillaume, IV. du nom, *qui vient ensuite*; & 3. *Barbe* de Wynbergen, morte à Elburg en 1617, sans avoir été mariée.

VIII. Adrien de Wynbergen, II. du nom, épousa *Gertrude* (autrement *Marguerite* ou *Jeanne*) Ter Bruggen, fille de *Jean* Ter Bruggen sur le Linderlo, Bourguemestre de Déventer, & de *Gertrude* Swaasken. Il en eut 1. *Jean*, qui se maria avec *Jeanne* de Brienen de Byssel, mort en 1686 sans laisser d'enfans; 2. *Henri*, marié en 1671 à *Golde-Arnolde* Keyt, de la Maison de Vosbergen par son pére, & de celle de Doetichem par sa mére, & de laquelle il eut une fille nommée *Gertrude*; & 3. *Guillaume* de Wynbergen, mort au mois de mai 1674 sans avoir été marié.

VIII. Guillaume de Wynbergen, IV. du nom, frére puîné d'Adrien II, qui précéde, épousa *Mathilde* d'Oldeniel d'Isselmuyden. Il mourut le 25 novembre 1641, laissant de sa femme 1. Jean, XI. du nom, qui suit; 2. Adrien, III. du nom, *qui vient ensuite*; & 3. *Dorothée* de Wynbergen, mariée en 1648 à *Herman-Juste* ou *Josse* Lindener, morte le 19 décembre 1668.

IX. Jean de Wynbergen, XI. du nom, épousa *Jacomine* Juncker morte le 19 novembre 1691, & il en eut 1. *Guillaume*, Capitaine-Lieutenant, tué en 1676 au siége de Mastricht; 2. *Mathilde-Alide*; 3. *Gésine-Marie*; 4. *Cécile-Marguerite*; 5. *Jean-Adrien*, né le septiéme novembre 1661; 6. Henri qui suit; 7. *Marie-Anne*, née le 21 avril 1666; 8. *Marguerite-Barbe*, née le 22 juillet 1667; 9. *Herbert*, mort jeune; & 10. *Arnoul* de Wynbergen, mort jeune.

X. Henri de Wynbergen, né le 23 mars 1664, Capitaine, épousa en 1713 *N.* . . *N.* . . Hakfort de Horst, de laquelle il eut *Jean-Guillaume*, né en 1714.

IX. Adrien de Wynbergen, III. du nom, second fils de Guillaume de Wynbergen, IV. du nom, & de *Mathilde* d'Oldeniel, épousa *Alide-Lulolf* Juncker, & mourut le 17 mai 1659. Il eut de sa femme 1. Guillaume-Adrien qui suit; 2. Jacques-Jean, *qui vient ensuite*; & 3. *Cécile-Marie* de Wynbergen.

X. Guillaume-Adrien de Wynbergen, épousa en 1658, *Gertrude* d'Uterwyck, de la Maison de Heems, dont il eut Adrien-Guillaume qui suit.

XI. Adrien-Guillaume de Wynbergen, Capitaine en 1692, puis Major, épousa en 1684, *Gertrude* d'Uterwyck de la Maison de Heems du côté du pére, & de celle de Raasfeldt du côté de la mére. Il en eut un fils, né le troisiéme novembre 1685.

X. Jacques-Jean de Wynbergen, second fils de Guillaume-Adrien de Wynbergen & de *Gertrude* d'Uterwyck, épousa en 1698, *Alide* de Boecop, de laquelle il eut 1. *Louïse*, née en 1699; & 2. *Adrien-Guillaume* de Wynbergen, né en 1701. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* WYNENDAL, petite place de Flandre, au sud-est d'Ostende, dont elle est éloignée d'environ trois lieues & demie. En 1708, il y eut dans cet endroit un combat assez rude entre les François, commandez par M. de La Mothe, & un Corps de troupes des Alliez, de la moitié moins fort, composé d'Anglois & de Hollandois. Les François malgré leur supériorité eurent du dessous & ne purent empêcher que le convoi que les Alliez conduisoient ne parvînt heureusement jusques dans l'armée qui faisoit le siége de Lille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* WYNGAARDEN, nom d'une ancienne famille noble de Hollande, qui vers le milieu du XV siécle, se joignit à celle d'Oem, pour laquelle on remonte jusques à l'année 1230, dans laquelle vivoit Nicolas Oem de Wyngaarden, I. du nom, l'un des Magistrats de Dordrecht. Il épousa *N.* . . Duyk, de laquelle il eut deux fils, savoir, Cleis qui suit; & *Gilles* Oem de Wyngaarden, qui épousa *Gertrude* de Ratingen, de laquelle il eut *Jean* Oem de Wyngaarden, Baillif de la Hollande méridionale en 1321, Conseiller & Receveur général de cette province depuis l'an 1329 jusqu'à l'an 1333. Il avoit épousé *Soete* Vander Dussen, de laquelle il eut *Tielman*, Doyen de S. Pierre à Utrecht; *Gilles*, qui fut pére de *Guillaume*, qui mourut sans enfans; & de *Mathilde* Oem de Wyngarden, femme de *Théodoric* de Wassenaar.

II. Cleis Oem de Wyngaarden, épousa *Elizabeth* Vrank, dont il eut 1. Nicolas, II. du nom, qui suit; 2. *Godschalk*, Echevin de Dordrecht en 1312; 3. *Jean*; 4. *Guillaume*; 5. *Jeanne* Oem de Wyngaarden, femme de *Jean* Duyk, Echevin de Dordrecht.

III. Nicolas Oem de Wyngaarden, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Dubbeldam, épousa *Jeanne* d'Arkel de Bokhoven, & il en eut 1. Gilles, I. du nom, qui suit; 2. *Nicolas*, Ecuyer, Bourguemestre de Dordrecht en 1374, qui de sa femme *Jeanne* Duyk eut *Guillaume*, mort sans enfans; 3. *Nicolas*, Prieur des Augustins à Dordrecht; 4. *Godschalk*, mort sans enfans, & 5. *Everwyge* Oem de Wyngaarden, Dame & Maîtresse du Beguinage à Dordrecht en 1360.

IV. Gilles Oem de Wyngarden, I. du nom, Ecuyer, Echevin de Dordrecht en 1354, épousa *Barbe* de Joede, dont il eut 1. Tielman, I. du nom, qui suit; 2. *Godschalk*, Echevin de Dordrecht en 1390 & 1405; 3. *Guillaume*; 4. *Hugues*, Echevin de Dordrecht en 1377, qui se maria avec *Elizabeth* de Mande qui le fit pére de *Tielman*; 5. *Pierre*, Capitaine d'Infanterie en 1396, pére d'*Adrien*; & 6. *Cornélie* Oem de Wyngaarden, femme de *Guillaume* Vander Lint.

V. Tielman Oem de Wyngaarden, I. du nom, Echevin de Dordrecht en 13.., Baillif de la Hollande méridionale, épousa *Catherine* Vander Burg, dont il eut 1. *Jacques*; 2. *Godschalk* Oem de Wyngaarden, I. du nom, Ecuyer, qui épousa *Catherine* Vanden Woude, dont il eut Tielman, II. du nom, qui suit; *Godschalk* Oem de Wyngaarden, Bourguemestre de Dordrecht, qui laissa des enfans.

VI. Tielman Oem de Wyngaarden, II. du nom, fils de Godschalk Oem de Wyngaarden, I. du nom, Echevin de Dordrecht en 1412, épousa *Marguerite* de Slingelandt, dont il eut Godschalk, II. du nom, qui suit.

VII. Godschalk Oem de Wyngaarden, II. du nom, Ecuyer, qui en 1412 acheta la Seigneurie de Wyngaarden & qui fut le premier qui en ajoûta le nom à celui d'Oem qui eſt celui de la famille. Ce Godſchalk fut Conſeiller & Receveur général de Hollande, de Zélande & de Friſe, & Seigneur de Wyngaarden, d'Ooſt-Iſſelmonde, de Reamsdonk, de Gryſoorde, de Duivenwaardt, du Vieux & du Nouveau Tonge, de Grand-Waſpyk, &c. Il épouſa en 1422 *Marguerite* d'Alkemade, dont il eut 1. Florent, I. du nom, qui ſuit; 2. *Tielman*, mort ſans enfans; 3. *Henri*, Conſeiller à la Cour de Hollande, mort ſans enfans; 4. Jean, I. du nom, *qui ſuivra*; 5. autre *Jean*; 6. *Marguerite*, femme de *Jacob* Cats, Chevalier; & 7. *Catherine* Oem de Wyngaarden, mariée 1. avec *Adrien* Muſch: 2. avec *Gilles* Goitignies, tous deux Bourguemeſtres de Malines.

VIII. Florent Oem de Wyngaarden, I. du nom, Baillif de la Hollande méridionale en 1450, & de Dordrecht en 1474, puis Bourguemeſtre de cette ville à diverſes fois, épouſa *Barthe* Vanden Boukhorſt, & en eut 1. Jacques, I. du nom, qui ſuit; 2. *Florent*, Chevalier, Seigneur d'Iſſelmonde qui de ſa femme *Marie* de Zwieten eut *Marguerite*, mariée à *Thomas* Beukelaar, Thréſorier & Baillif de Dordrecht; *Joſſe* ou *Juſte*, marié à *Jacquemyne* Vander Heyden, dont il eut *Florent*, qui épouſa une fille de Mre *Jean* de Bruélis; *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* d'Iſſelſtein; 3. Théodore, *qui ſuivra après ſon frére aîné*; 4. *Marie*, femme de *Gisbert* de Zwieten; & 5. *Catherine* Oem de Wyngaarden, mariée à *Jean* Vande Werve, Chevalier, Seigneur de S. Michiels-Geſtel, mort ſans héritiers.

IX. Jacques Oem de Wyngaarden, I. du nom, Chevalier, Baillif de la Hollande méridionale en 1484, aggrégé au Corps de la Nobleſſe de Hollande, épouſa *Marie* de Duivenvoorde, dont il eut 1. Florent, II. du nom, qui ſuit; 2. *Tielman*, Prêtre à Harlem; 3. *Adrien*, mort en Eſpagne ſans enfans; 4. *Godſchalk*, pére de *Catherine*, mariée à *Othon*, de Dorthuiſen; & 5. *Paul* Oem de Wyngaarden, qui épouſa *N.* . . de Haaften & qui en eut trois filles.

X. Florent Oem de Wyngaarden, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Ruybroek, aggrégé au Corps de la Nobleſſe de Hollande, mourut en 1549, & laiſſa de ſa femme *Ottelyne* Vander Koulſter, 1. Jacques, II. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, mort ſans enfans; & 3. *Mathilde* Oem de Wyngaarden, femme de *Splinter* de Hargen, Chevalier, Seigneur d'Ooſterwyk.

XI. Jacques Oem de Wyngaarden, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Ruybroek & de Wyngaarden, un des Nobles conféderez à Bruxelles en 1566, Gouverneur de Ter Goude & d'Oudewater, mort en 1604, âgé de 79 ans, avoit épouſé 1. *Heſſel* Mulart: 2. *Jeanne* de Nyveldt: 3. une fille d'*Aymond*, Seigneur de Swartzenburg. Il n'eut des enfans que de la premiére, 1. *Charles*, Lieutenant Colonel, tué dans une eſcarmouche en Friſe, l'an 1581; 2. *Guillaume*, auſſi Lieutenant Colonel, tué ſur la bruyére de Hardenberg; 3. *Roelof*, mort à Rome, ſans enfans; 4. *Ottelyne*, mariée à *Charles* Vanden Rhyne, Seigneur de Nieuwenburg, duquel elle eut *Anne*, Dame de Wyngaarden & de Ruybroek, mariée à *Jacques* Oem de Wyngaarden, Seigneur de Benthuiſen, de Zoetermeer & de Zegwaardt; 5. *Marie*, femme de *Joachim* Rengers, duquel elle eut *Guillaume*; 6. *Mathilde*, mariée avec *Jacques* Caulier, Capitaine; & 7. *Héléne* Oem de Wyngaarden, femme de *N.* . . Dromont.

IX. Théodore Oem de Wyngaarden, fils de Florent Oem de Wyngaarden, I. du nom, & de *Barthe* Vanden Boukhorſt, épouſa *Adrienne* de Nyveldt, dont il eut 1. Henri qui ſuit; 2. *Godſchalk*, Prêtre & Chanoine à Dordrecht en 1545; & 3. *Marguerite* Oem de Wyngaarden, femme de *Corneille* d'Iſſelſtein.

X. Henri Oem de Wyngaarden, épouſa *Ermgarde* Spruyt de Kriekenbeck, & en eut 1. *Bruinink*, Seigneur de 's Heeren-Aarsbergen, Receveur général de la Zélande qui confine à l'Eſcaut, mort en 1605, & laiſſant de ſa femme *Marie* de Serooskerke, *Henri*, Seigneur de 's Heeren-Aartsbergen & de Weſtkerke, qui épouſa *Eléonore* Vander Werve, Dame de Ghyſſenoudekerk; 2. Gérard qui ſuit; 3. *Marie*, morte en 1604, ſans avoir été mariée; & 4. *Adrienne* Oem de Wyngaarden, mariée 1. à *Guillaume* Bol: 2. à *Etienne* de Blitterswyck.

XI. Gérard Oem de Wyngaarden, Conſeiller ordinaire de la Cour de Hollande en 1572, puis Conſeiller au Grand Conſeil, enfin Préſident de la Cour de Hollande, mourut en 1598, laiſſant de ſa femme *Sandrine* Kroeſink, Dame de Benthuizen, 1. Jacques, III. du nom, qui ſuit; 2. *Jacqueline*, femme de *Henri* Serooskerke, Seigneur de Staveniſſe; 3. *Henriette*, mariée à *Jérôme* de Serooskerke, Seigneur de Popkensburg; & 4. *Emérentiane* Oem de Wyngaarden, femme de *Gérard* de Rheede, Seigneur de Ter Horſt.

XII. Jacques Oem de Wyngaarden, III. du nom, Seigneur de Benthuizen, de Zoetermeer & de Zegwaardt, aggrégé dans le Corps de la Nobleſſe depuis 1613, épouſa en 1610 *Anne* Vanden Rhyne, dont il eut 1. *Gérard*, Gentilhomme de Frédéric, Prince d'Orange, mort à Maſtricht en 1632, ſans avoir été marié; & 2. *Charles* Oem de Wyngaarden, Baron de Wyngaarden & de Ruybroek, qui épouſa *Reigniére-Florentine* Slooth, fille d'*Adrien* Slooth, Bourguemeſtre de Campen, mort ſans enfans.

VIII. Jean Oem de Wyngaarden, I. du nom, quatriéme fils de *Godſchalk* Oem de Wyngaarden, II. du nom, & de *Marguerite* Vanden Koulſter d'Alkemade, épouſa *Catherine* d'Egmont d'Iſſelſtein. Il en eut 1. Godschalk, III. du nom, qui ſuit: 2. *Guillaume*, Seigneur d'Albrantswaardt, Chevalier & Baillif de la Haye, marié avec *Marie* Ruygrok Vander Werve, dont il eut *Corneille*, marié 1. avec *Gertrude* de Honthorſt: 2. à *Marie* d'Abbenbroek, laiſſant de la premiére *Corneille*, mort en 1582, ſans avoir été marié; *Philippe*, mort ſans avoir été marié; *Anne*, femme de *Jean* de Huykeſloot, dont elle eut des enfans; *Marie*, qui prit alliance avec *Swéder* Du Poll: & de la ſeconde, *Corneille*, mort ſans enfans; *Marie*, femme de *Gisbert* de Hogendorp, duquel elle eut quatre enfans; *Catherine*, mariée à *Gaſpard* de Blois de Treſlong, Baillif de la Brille & de l'Iſle de Voorn; 3. *Ysbrandt*, marié avec *Hillegonde* de Sonneveldt, de laquelle il eut deux filles, mort en 1530; 4. *Florent*, Penſionnaire de la ville de Dordrecht en 1518, puis Conſeiller de la Cour de Hollande, qui épouſa *Arnoldine* de Duivenvoorde, fille du Chevalier *Adrien* de Duivenvoorde, de laquelle il eut *Jean*, Chanoine de Liége; *Gisbert*, mort ſans enfans; *Catherine*, morte ſans avoir été mariée; *Adrienne*, morte ſans héritiers; *Marie*, femme de *Charles* Serclaas de Bruxelles; & 5. *Elizabeth* Oem de Wyngaarden, qui épouſa *David* Ruygrok Vander Werve, Baillif de Ter-Goes.

IX. Godschalk Oem de Wyngaarden, III. du nom, Baillif de la Haye, Intendant des Digues du Quartier de Geeſtmer, Seigneur de Gryſoorde & de Kroneſtein, épouſa *Marguerite* de Boſchhuizen, de laquelle il eut 1. Jean, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Chriſtine* Oem de Wyngaarden, mariée à *Pierre* de Halmale, d'Anvers, dont elle eut pluſieurs enfans.

X. Jean Oem de Wyngaarden, II. du nom, épouſa 1. *Madelaine* Vander Werve: 2. *Catherine* de Zyl. Il eut de la premiére 1. Daniel, I. du nom, qui ſuit; 2. *Marguerite*, femme de *Jean* Zéger de Waſſenhoven, Chevalier; 3. *Hillegonde*, mariée 1. à *Joſſe* ou *Juſte* de Schawyck, duquel elle n'eut point d'enfans: 2. de *Pierre* de Coeverden, duquel elle eut deux filles; 4. *Cornélie*, mariée à *N.* . . de Gellinkhuizen, duquel elle eut quatre fils; & 5. *Marie* Oem de Wyngaarden, femme de *François* Frank de Zévenbergen, Penſionnaire de Ter-Goude, puis Conſeiller au Grand Conſeil, mort en 1614, ſans enfans.

XI. Daniel Oem de Wyngaarden, I. du nom, épouſa 1. *Béatrix* de de Waal de Moersbergen: 2. *Sophie* Rouken. De la premiére il eut 1. *Geurtje*, mariée à *N.* . . Vanden Zande, l'un des trois Seigneurs de la Chambre des Comptes, duquel elle eut des enfans: de la ſeconde, 2. *Jean*, mort ſans enfans; 3. autre Jean, III. du nom, qui ſuit; 4. *Abel*, mort ſans avoir été marié; 5. *Béatrix*; & 6. *Suſanne* Oem de Wyngaarden.

XII. Jean Oem de Wyngaarden, III. du nom, Conſeiller, puis Préſident du Grand Conſeil, Seigneur de Werkendam, épouſa en 1617 *Jacomine* de Witte, dont il eut Daniel, II. du nom, qui ſuit.

XIII. Daniel Oem de Wyngaarden, II. du nom, Seigneur de Werkendam, puis, par le teſtament de ſon couſin *Charles* de Wyngaarden, devenu Baron de Wyngaarden, de Ruybroek, de Benthuizen, de Zoetermeer, Baillif & Intendant des Digues, Châtelain de Woerden, Haut Conſeiller du Collége des Digues du Delftland, aggrégé au Corps de la Nobleſſe de Hollande, Ambaſſadeur extraordinaire des Provinces-Unies à la Cour du Roi de Danemarc, épouſa *Catherine* de Zuitlandt, fille unique d'*Iman* de Zuitlandt, Seigneur de Zuitlandt, de Moermont, de Reneſſe, & de Noordwelle. Il en eut 1. *Catherine-Sophie*, Dame de Zoetermeer, mariée 1. à *Daniel* Glézer, Seigneur de Middelburg: 2. *Frédéric* de Liere, Conſeiller ordinaire de la Cour de Hollande, duquel elle eut des enfans; 2. *Jacqueline*; 3. *Guillaume*, Seigneur de Benthuizen; & 4. *Jeanne-Marie* Oem de Wyngaarden, Dame de Reneſſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Van Leeuwen, *Batavia illuſtrata* depuis le feuillet 1033, juſqu'au 1044. Balen, *Deſcription de Dordrecht*, en Hollandois.

* W Y N S Z (Jelle Adriaanſz) habile Mathématicien, trouva vers l'an 1594, l'invention de faire prendre à l'eau de la mer qui bat la digue de Wier, un autre cours par le moyen de quelques levées, & l'on s'en eſt fort bien trouvé.

W Y O N (Antoine) *Voyez* V Y O N.

W Y S O C K I C K O L O. *Voyez* V I S S O K I K O L O.

W Y S O G R O D, ville de Pologne. *Voyez* V I S S O-G R O D.

W Y S S E N B O U R G (Wolffgang) Docteur & Profeſſeur en Théologie à Bâle, y naquit en 1496. Il s'attacha avec ſoin aux études & prit les degrez de Maître-ès-Arts, s'appliquant avec beaucoup de ſuccès aux Mathématiques ſous Glaréanus. En 1520, il fut nommé Profeſſeur en Mathématiques. Cependant il n'abandonna pas l'étude de la Théologie, reçut la Prêtriſe en 1522, & deſſervit l'égliſe des Franciſcains. Du tems de la Réformation il ſuivit les ſentimens d'Oecolampade; & en 1529, il fut nommé Paſteur du petit Bâle. Il ſuccéda dans la Chaire de Profeſſeur en Théologie en 1541, à Simon Grynæus, après avoir pris préalablement le dégré de Docteur en Théologie que Caroloſtade lui conféra. Il quitta alors ſon Paſtorat de la petite ville, & après la mort de Caroloſtade il accepta celui de S. Pierre en 1542. Il fit pendant longues années les fonctions de ces deux charges avec applaudiſſement. Enfin, accablé de vieilleſſe il réſigna d'abord le Paſtorat, & puis auſſi la charge de Profeſſeur en 1556. Il paſſa le reſte de ſa vie à des méditations ſpirituelles & mourut en 1575, âgé de 80 ans. Voici les titres de ſes Ouvrages, *Terræ Sanctæ Deſcriptio*; *Oratio de auctoritate Synodorum & de vero uſu Sacræ Cœnæ.* Il a auſſi accompagné de préfaces un grand nombre d'Ouvrages & fait de nouvelles Tables pour celui de Ptolomée. * Pantaléon, *Proſopogr. libri Acad. Baſil. Manuſcript. Amicor. Dict. Allemand de Bâle.*

W Y T E M B O G A E R T. *Voyez* U T E N B O G A E R T.

* W Y T F L I E T (Corneille) Juriſconſulte, Sécretaire du Conſeil de Brabant, puis Grêffier, a donné au Public, *Deſcriptionis Ptolemaïcæ Augmentum, ſive Occidentis Notitia brevi Commentario illuſtrata*; *Hiſtoire des Indes Occidentales & des Indes Orientales.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 167.

* W Y W E R T, W I E W E R T ou W I E U W E R T, petit village de Friſe dans le voiſinage de Leeuwarden, eſt le lieu où la célébre Mademoiſelle Schurman ſe retira après la mort du Fanatique Labadie, avec ceux avec qui elle avoit formé une Aſſociation.

X.

X.



Cette lettre a la force d'une double consonante : aussi les Anciens mettoient souvent à sa place *cs* & *gs*, disant *apecs* pour *apex*, & *gregs* pour *grex*. Quintilien & Cicéron ont remarqué que cette lettre est inutile chez les Latins, & qu'on auroit pu très-facilement s'en passer. Isidore dit que les Romains n'en ont point fait usage avant le siécle d'Auguste. Les Anciens s'en sont servis pour marquer le nombre de dix; & pour cette raison V, qui est la moitié de l'X, marque cinq. Nous avons d'anciennes monnoyes nommées *deniers*, parce que cette lettre X, y étoit gravée dessus. Ausone, dans le *Technopægnion*, *de Literis monosyllabis*, le marque dans ce vers,

In Latio numerus denarius Argolicum X.

Quand on met une barre au dessus de cette lettre ainsi $\bar{X}$, cela signifie *dix mille*. * Cicéron, *de Oratore*. Quintilien. Pline, &c.

XA. XAC. XAG. XAI. XAL. XAM. XAN. XAO. &c.

XACAPPANAN MONARACH. *Voyez* GIHON.

XACCA, Philosophie Indien, est appellé de ce nom par les Japonnois, & est nommé par les Indiens *Rama*; par les Chinois *Xiam*; & par les peuples du Tonquin, *Chiaga*. L'Histoire que l'on fait de sa vie, dit que sa mére étant grosse de lui, crut en songe qu'elle mettroit au monde un éléphant blanc par le côté gauche. Cette Fable est le motif de la passion extraordinaire qu'ont les Rois de Siam, de Tonquin & de la Chine, d'avoir des éléphans blancs. Ce Xacca s'étant retiré dans un désert, y inventa la maniére d'adorer les Diables; & au sortir de cette solitude, il trouva quatre-vints mille Disciples, à ce que rapportent les Annales de la Chine. Il en choisit dix mille, pour les instruire dans ses détestables maximes. Il ordonna à tous ses Disciples de mettre au commencement de tous ses livres ce seul titre, *il l'a dit:* exigeant par là une soumission semblable à celle des Disciples de Pythagore, qui disoient, en parlant de la doctrine de leur Maître, *αὐτὸς ἔφα*, c'est à dire, *lui-même l'a dit*. Le dessein de cet Imposteur étoit d'empêcher les disputes, de peur qu'on n'abandonnât ses superstitions si on les examinoit. Les Brachmanes disent que Xacca a souffert quatre-vints mille fois la métempsycose, & que son ame a passé en autant d'animaux de différentes espéces, dont le dernier a été un éléphant blanc, & qu'après tous ces changemens il a été reçu en la compagnie des Dieux, & est devenu Pagode. Les Japonnois qui reconnoissent ce Philosophe pour leur Législateur, & ausquels il a effectivement appris la métempsycose, & la Théologie idolatre des Chinois, lui ont donné rang parmi les Dieux du premier ordre. Il y a même une Secte de Bonzes, qui portent le nom de Soquexas, dans laquelle Xacca est regardé comme le premier Dieu de l'Empire. Leur nom vient d'un livre de Xacca, appellé *Soquequium*, qui a parmi les Japonnois la même autorité, & sert aux mêmes usages que les livres saints parmi nous. * Les Péres Crasset, Solier, & de Charlevoix, *Histoire du Japon*. Bartoli *Asia*.

XACCA, anciennement *Thermæ*, *Thermæ Selinuntiæ*, *Aquæ Labodæ*, ville de la Vallée de Mazara en Sicile. Elle est défendue par une citadelle à l'antique, & située sur la côte méridionale de l'isle, à sept lieues de la ville de Mazara vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* XACCHING, ville passablement grande, dans le Chékiang province de la Chine.

XACO, nom du Chef des Bonzes du Japon. Il a sous lui des Tundes, qui répondent assez aux Evêques parmi les Chrétiens: ils sont Supérieurs des Communautez des Bonzes, & en sont les Prêtres. Le Xaco est comme le souverain Pontife, & son nom vient apparemment de Xacca, dont il tient la place. * Le Pére de Charlevoix, *Histoire du Japon*.

XAGUA, Golfe sur la côte méridionale de l'Isle de Cuba, l'une des Antilles dans l'Amérique, est nommée par les François *le grand Port*, parce qu'il est un des plus commodes de l'Amérique. Son entrée est comme un canal, dont la longueur est de la portée du canon, & la largeur d'une portée de pistolet. Elle est bordée des deux côtez de rochers, qui sont aussi égaux entre eux que des murailles bâties exprès, ce qui fait une espéce de quai. Il y a assez de profondeur pour y faire entrer les plus grands navires. Au dedans de ce canal, il y a une grande baye, environnée de terre haute. Cette baye contient plus de six lieues de circuit, & enferme au milieu une petite isle, où les navires peuvent prendre de l'eau, qui est la meilleure du monde. Aux environs de ce port, les Espagnols ont des parcs où ils nourrissent une grande quantité de porcs, & ils nomment ces lieux, *Coraux*. Le coral contient trois ou quatre parcs fermez de palissades, dans lesquels il y a plusieurs sortes d'arbres, qui rapportent successivement de la graine & du fruit toute l'année : de sorte que les porcs n'en sortent point pour chercher leur nourriture. Il y a des Espagnols à qui ces coraux valent plus de cinq à six mille écus par an, sans faire grande dépense. * Oëxmelin, *Histoire des Indes Occidentales*.

XAINTES & XAINTONGE. *Cherchez* SAINTES & SAINTONGE.

XAIRÈS TOPA-INCA, dernier des Incas, Roi du Pérou en Amérique, se soumit à Philippe II, Roi d'Espagne l'an 1557. *Voyez* INCAS. * *Rélation du Pérou.*

XALAMA. *Voyez* XARAMA.

XALAPPA, petite ville de l'Audience de Mexique en Amérique. Elle est dans la province de Tlascala, environ à vint lieues de la Véra-Crux vers le Couchant. Cette ville a un Evêché érigé l'an 1634. Quoique cet Evêché ne soit que la troisiéme partie de celui de Los Angelos dont il a été démembré, il ne laisse pas d'avoir dix mille ducats de revenu. * Thomas Gage.

XALISCO. *Voyez* GALLICE (Nouvelle).

XALON, riviére d'Espagne. Elle naît dans la Castille-Vieille, où elle baigne Médina-Céli, & entrant dans le Royaume d'Aragon, elle passe à Ariza, à Calatajud, à Ricla, à Placentia, & elle se décharge dans l'Ebre, au dessus de Saragosse. Son cours depuis sa source jusques à Calatajud, est à peu près de l'est à l'ouest, puis jusqu'à son embouchure dans l'Ebre du sud-ouest au nord-est. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* aussi SALO.

XALOTH, bourg de la Palestine dans le grand champ, dans la partie occidentale de la Tribu de Manassé deça le Jourdain. * Simon, *Dict. de la Bible.*

XAMO, Désert de la Grande Tartarie. M. Witsen dans sa Carte, assûre qu'il porte maintenant le nom de *Gobée*, il le place au Couchant de la riviére de Homk, & de la muraille de la Chine, & y met les villes de Shirogalgoe, d'Uquéchin & de Silren, qui appartiennent aux Chinois. Au reste, ce Géographe sépare le Désert de Lop de celui de Xamo, avec lequel les Cartes ordinaires le confondent. *Voyez* LOP. * Maty, *Dict. Géogr.*

XAMSI, l'une des quinze provinces de la Chine, est située au Couchant de celle de Péking, dont les montagnes de Heng la séparent. Elle a pour limites au nord la grande muraille. Elle comprend cinq grandes villes, nommées capitales, Yayven, Pingyang, Yaytung, Lungan & Fuencheu. Ces cinq villes en ont sous leur dépendance quatre-vints & douze médiocres, qui tiennent plus de cinq millions de personnes. On trouve dans cette province quantité de raisins qui surpassent en bonté tous ceux de la Haute Asie. Les Habitans n'en font point de vin. Ils les font seulement sécher, & les vont vendre par tout, comme ils font aussi les noix. On assure que dans cette province il y a des puits de feu, dont on se sert pour faire cuire les viandes en cette maniére. On ferme tellement l'entrée du puits, qu'il n'y reste qu'une ouverture pour mettre le pot ou le chaudron : ainsi la chaleur étant ramassée, & acquérant par là plus de force, cuit les viandes en très-peu de tems. Ces puits ne sont autre chose que de certains canaux qui viennent des entrailles de la terre, où il y a des feux souterrains. On en voit de semblables dans l'Italie & dans la Sicile; mais on ne s'en sert pas pour le même usage. Dans toute l'étendue de la province de Xamsi, on tire du charbon de terre, à peu près comme dans le païs de Juliers en Allemagne. Après que les Chinois l'ont tiré, ils le brisent & l'arrosent d'eau pour le paîtrir, afin d'en faire une masse, qui est un peu difficile à prendre feu, mais qui étant allumée, le conserve longtems. * Kircher, *de la Chine*. Martini, *Atlas Sin.*

XANCOINS. *Voyez* SANCOINS.

* XANGOLE, ville d'Asie dans la Chine, & dans la province de Péking.

XANSI. *Voyez* XAMSI.

XANTHE, riviére de la petite Phrygie. *Cherchez* SCAMANDRE.

XANTE ou SIRBI, riviére de la Natolie. Elle a sa source dans le Mont-Taurus, baigne Xante & Patéra, où elle se décharge dans la Mer Méditerranée. * Maty, *Dict. Géogr.*

XANTE, SANTO & SIRBI, petite ville anciennement épiscopale, suffragante de Myre. Elle est dans le Mentéféli en Natolie sur le Xante, à trois lieues de son embouchure, & de la ville de Patéra. On dit que Brutus un des assassins de César, ayant forcé Xante après un long siége, tous ses Habitans se retirérent dans leurs maisons, y mirent le feu, & se brûlérent avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs biens, courage féroce, comme celui des Numantins & des Saguntins. * Maty, *Dict. Géogr.*

XANTE, riviére. *Voyez* SCAMANDRE.

XANTHÉ ou XANTHO, Nymphe marine, fille de l'Océan & de Thétys. Hésiode, *Théogonie*. v. 356. Virgile, *Georgic. l.* 4. v. 336.

XANTHIENS, peuples d'Asie, étant assiégez par Harpagus, Lieutenant du Roi Cyrus, & réduits à l'extrémité, enfermérent leurs femmes, leurs Esclaves & leurs meubles dans une citadelle, y mirent le feu, puis se jettérent à corps perdu dans l'armée ennemie, où ils furent tous défaits. * Hérodote, *l.* I.

* XANTHIENS, peuples de Thrace, desquels la ville principale portoit le nom de *Xanthia*. Nicétas Choniate en parle dans ses *Annales*.

XANTHIPPE, *Xanthippa*, femme du Philosophe *Socrate*, étoit extrémement facheuse. Socrate interrogé par Alcibiade, comment il pouvoit se résoudre à vivre avec elle; *Par la même raison*, dit-il, *que ceux qui veulent apprendre à bien manier* un

un cheval, montent les plus fougueux, & se rendent capables par là de monter toutes sortes de chevaux: ainsi en souffrant de Xanthippe, j'acquiers assez de patience pour souffrir de la part de toute autre personne. * Diogéne Laërce, *l.* 11. §. 57.

XANTHIPPE, Général Lacédémonien, fut envoyé l'an 255 avant Jesus-Christ, par ceux de son païs, au secours des Carthaginois contre les Romains, lesquels sous la conduite d'Attilius Régulus, avoient déja battu Amilcar & les deux Asdrubals. Ce brave Capitaine arrêta la prospérité des Romains, & les défit en plusieurs rencontres; & malgré la résistance de Régulus, il remit la République de Carthage sur l'offensive. Les Carthaginois le renvoyérent, après lui avoir donné de grands témoignages de reconnoissance; mais par une étrange ingratitude ils ordonnérent aux gens qu'ils avoient chargez de le conduire en son païs, de lui faire faire naufrage, afin qu'il pérît dans les eaux. Cette trahison acheva de décrier les Carthaginois, dont la mauvaise foi avoit déja passé en proverbe. * Appien, *de Bellis Punicis.*

*XANTHIPPE, fils d'Ariphron, fut Général, & l'un de ceux qui ont rendu les plus importans services à toute la Gréce. Secondé de Léotychide, Roi de Sparte, qui avoit succédé à Démarat, lequel s'étoit retiré à la Cour de Darius, il défit la flotte des Perses à Mycalé, ville de la Carie dans l'Asie Mineure. Ensuite il marcha en Thessalie contre les Alevades; mais Léotychide gagné par leurs présens, ne leur fit point de mal. Du tems de Pausanias, on voyoit encore dans la citadelle d'Athénes une statue de Xanthippe avec celle de Périclès son fils, & celle d'Anacréon de Téos, qui le premier après Sappho de Lesbos, fit des Poësies galantes. * Pausanias, *Description de la Gréce*, *l.* 1. 3 & 8.

*XANTHUS, Poëte Lyrique, plus ancien que Stésichore, sur lequel on peut consulter Elien, *Var. Hist. l.* 4. *c.* 26, & ses Interprétes.

XANTHUS, de Lydie fils de Candaule, vivoit du tems de Darius, fils d'Hystapès. C'est un Historien Grec, cité par divers Auteurs, & qui avoit écrit une Histoire de Lydie en quatre livres, & quelques autres Ouvrages. Il y a eu un Philosophe de ce nom, dont Esope fut Esclave. Athénée remarque que quelques Critiques soutenoient que cette Histoire n'étoit point de Xanthus, mais qu'elle avoit été supposée par Denys Scyto-Brachion, c'est à dire, *le Cordonnier*, qui vivoit peu avant Cicéron. Denys d'Halicarnasse n'avoit aucune connoissance de cette opinion. On attribue encore à Xanthus un Ouvrage sur les Mages, cité par Diogéne Laërce, & par saint Clément d'Alexandrie. Il avoit aussi écrit, suivant le témoignage de Laërce, une Vie d'Empédocle. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom. l.* 1. Solin, *c.* 43. Strabon, *l.* 12, *&c.* Hérodote, *l.* 5. Diogéne Laërce, *in Proœm.* Athénée, *l.* 10 & 13. Suidas. Héfychius. Vossius, *de Hist. Græc.*

XANTUM ou XANTUNG, province de la Chine, la quatriéme entre les septentrionales. On la pourroit appeller une grande Isle, à cause qu'elle est bornée de tous côtez de la mer, & arrosée par tout de riviéres & de fontaines, de sorte qu'on peut naviger commodément dans toutes ses contrées. Elle a pour bornes au nord la province de Péking avec le Golfe de Cang; & au Levant l'Océan & le fleuve de Ci, qui la coupe par le milieu; la province de Nankin & la mer lui servent de limites au midi; & le fleuve safrané la sépare de Nankin. Les eaux des riviéres de Jun & de Guei, ferment tout le reste de cette province. Le grand nombre de riviéres, de Lacs & de ruisseaux rend son terroir si fertile & si abondant en blé, en ris, en millet, en orge, en féves, & en toutes sortes de grains & de fruits, que les Habitans demeurent d'accord qu'une seule bonne recolte est capable de leur fournir de quoi subsister pendant dix années. Les plus gros chapons, les poules, les œufs, les faisans, les cailles, les liévres & les perdrix, y sont à très-grand marché, la chasse y étant fort abondante. Ils s'exercent fort souvent à celle du loup, à cause que leurs troupeaux en sont fort endommagez. Ils les prennent comme nous avec des chausse-trapes dans des creux couverts. La province de Xantum comprend six villes principales, sous la jurisdiction desquelles il y en a quatre-vint & douze médiocres. Ces six grandes villes sont Chinan, Yencheu, Tunchan, Chincheu, Teugcheu & Laicheu. Les principales riviéres qui l'arrosent sont, Yo, Kiuto, Su, Ci, Veu, Yao, Vi, Kiao, & Kopoi. Les regîtres portent qu'il y a dans cette province sept cens soixante & dix milles cinq cens cinquante familles, & près de sept millions de personnes. Elle contribue tous les ans deux millions huit cens douze mille cent soixante & dix-neuf sacs de grains; cinquante-quatre mille neuf cens quatre-vint & dix piéces d'étoffes de soye; cinquante-deux mille quatre cens quarante-neuf livres de cotton, & trois millions huit cens quatre mille deux cens quatre-vints & dix bottes de foin & de paille; sans les droits que l'on y léve, & qui montent à plus de dix millions d'or. Les Habitans ont l'esprit plus lourd que la plupart des autres Chinois, & il y en a fort peu qui s'avancent dans les Belles Lettres. Ils sont toutefois hardis, entreprenans & fort endurcis à la fatigue. Dès que les enfans sont venus au monde, on les plonge dans quelque riviére, & on en voit quantité se jouer tout nuds en hiver, afin qu'ils apprennent à supporter le grand froid. Ce que cette province a de singulier, c'est que la soye y croit d'elle même dans les arbres & dans les campagnes, sans qu'elle soit filée par des vers qu'on prenne soin de nourrir. Elle est produite par des insectes, semblables à peu près à des chenilles, qui ne la tirent pas en rond ni en ovale, mais à fils très-longs, qui sortent peu à peu du bec de ces animaux. Ce fil s'attachant aux arbrisseaux & aux hayes, est poussé de côté & d'autres par le vent. On l'amasse & on en fait des draps de soye, comme si c'étoit du fin lin. Quoiqu'ils soient un peu plus gros que ceux qui sont faits de soye filée dans la maison, ils sont bien plus serrez & plus forts. La même province produit aussi toutes sortes de très-excellentes poires, des châtaignes & autres fruits à écailles. Il y a sur tout une si grande quantité de prunes, qu'elle en fait part aux autres provinces, principalement après qu'on les a séchées. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 39. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

XAOA. *Cherchez* XOA.

XAOCHEU, ville de la Chine, la seconde en dignité de la province de Quantum. Elle a cinq villes sous sa dépendance savoir Lochang, Ginhoa, Juiven, Ungiven & Ingte. Xaocheu est bâtie à cinq lieues de cette derniére ville, en une Langue de terre sur le bord d'une riviére, qui poussant ses eaux vers le midi, porte les noms de *Siang* & de *Kio*, & prend sa naissance des riviéres de Chin & de Vu, qui se joignent près de ce lieu-là, en un endroit rempli de roches & de falaises, ce qu'elles font avec tant de violence, que les Pilotes les plus expérimentez en appréhendent l'abord. Comme les naufrages y étoient fréquens, les Chinois, pour appaiser la Divinité qui préside au lieu où est l'emboûchure de ces riviéres, lui érigérent un temple en ce même endroit, & les Matelots, avant que d'y passer, vont ordinairement lui offrir des vœux & des victimes dans ce temple. La ville de Xaocheu, dont le port est fort commode, est entourée au Couchant d'une haute & agréable montagne, & au Levant au delà de l'eau, elle a un fauxbourg fort rempli de peuple & de maisons d'une structure extraordinaire. On découvre vis à vis de ce fauxbourg une colline au milieu de la riviére, sur laquelle est une tour bâtie à l'antique, & embellie de cinq cloisons ou balustres. On n'y sauroit aborder qu'à la faveur de quelque vaisseau. * *Ambassade vers l'Empereur de la Chine*, *ch.* 24. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

XAOCHING, ville de la Chine, huitiéme capitale de la province de Chékiang. Elle ressemble fort à Venise, puisqu'il n'y a point de rues sans canal & sans conduit. Elles sont toutes pavées de pierres blanches, de taille & quarrées. Tous les bâtimens sont faits de pareilles pierres, & même les ponts qui sont en grand nombre. Cette ville passe pour la pepiniére des plus rûsez Avocats, & il n'y a presque point de Prince ni de Gouverneur qui ne s'en serve pour conduire ses affaires. Il y a six villes médiocres qui en dépendent, Syaoxan, Chuhi, Juyao, Xangyn, Xing & Sinchang. Le terroir y est presque par tout plat, ouvert, & mouillé de Lacs & de riviéres. On y voit les montagnes de Xœiki, de Yanhi, (celle-ci est ceinte d'un Lac dont les eaux sont rouges,) de Tienlao & de Suming, que l'on dit avoir dix-huit mille perches de hauteur, & deux cens quatre-vints stades de longueur. Toutes ces montagnes enferment quantité de temples & de monastéres, & de Sacrificateurs, qui y vivent très-austérement. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* XAOUM, ville de la Chine, est la huitiéme de la province de Fokien & elle a trois autres villes sous sa Jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

XAOWA, ville de la Chine, dans la province de Fokien, sur le Zuyun, est capitale de trois autres.

XARAGUA, province de l'Isle Espagnole en Amérique. Elle s'étend le long d'une baye de cette Isle entre le Cap Tubéron & celui de Saint-Nicolas, & a du cotton en abondance. On y trouve un Lac, fort vanté par Ouviédo, près de la petite ville de Jaguana & à deux lieues de la mer. Ce Lac s'étend du côté de l'est. Sa longueur est de dix-huit lieues, & sa largeur de trois au commencement & ensuite de deux. Les eaux en sont salées & on y pêche les mêmes poissons qu'à la mer. Assez près de son rivage on voit une montagne de sel. Ce sel est fort bon & aussi luisant que le crystal. La province de Gahaba est voisine de celle de Xaragua du côté du nord. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 1. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* XARAHIS, ville d'Espagne, dans l'Estrémadure, est dans la dépendance de Placentia. Elle est environnée de forêts d'arbres fruitiers, qui, outre le profit qu'ils rapportent, forment encore de belles allées, où les rayons du Soleil ne pénétrent jamais. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 365 & 366.

* XARASUEL, village d'Espagne dans le Royaume de Valence, près de la rive droite du Xucar. Il est à l'ouest-sud ouest de la ville de Valence, dont il est éloigné d'environ 15 lieues. Il est pris communément pour l'ancienne *Acilacis* petite ville des Basterans, laquelle pourtant Moletius met à *Arcbisana* ville de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

XARAYES (Le Lac des) est un fort grand Lac, que l'on place dans l'Amérique méridionale, entre les provinces de Chaco & de Paraguay. La riviére de Paraguay en sort, & il prend son nom des peuples Xarayes, qu'on met le long de son bord septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

XATIVA ou SATIVA, petite ville avec un château fort. Elle est dans le Royaume de Valence en Espagne, à huit lieues de la ville de Valence, vers le midi sur une colline, dont le Xucar lave le pié. Elle est très-bien bâtie, & arrosée d'un nombre prodigieux de bonnes fontaines. La campagne des environs est très-fertile; & outre le blé, le vin, & les fruits exquis, on y recueille du lin d'une finesse extraordinaire. Elle fut démolie & brûlée en 1707, à l'exception des églises & de 150 maisons dont les propriétaires avoient été maltraitez par les Rebelles, & on y éleva une pyramide sur laquelle on grava en Latin & en Espagnol ces mots, *Il y avoit autrefois ici une fameuse ville nommée Xativa qui en* 1707 *fut rasée en punition de ce qu'elle fut rebelle & traître à son Roi & à sa patrie;* mais peu de tems après, en reconnoissance de la naissance de Louïs Prince des Asturies, le Roi Philippe V permit aux Valenciens de rebâtir cette ville à leurs dépens, en faveur de ceux d'entre les Habitans de cette ville, qui avoient tout perdu en signalant leur fidélité à leur Prince, & en changea le nom en celui de *Ciudad de S. Philippe.*

XA-

* X A V I E R, bourg d'Efpagne, dans l'Aragon, eft fitué fur le Gallégo. * Colménar, *Délices d'Efpagne*, *p.* 664.

* X A V I E R, bourg d'Efpagne, dans le Royaume de Navarre, eft au fud-eft de Pampelune, dont il eft éloigné de neuf à dix lieues. Il eft fameux pour avoir donné la naiffance à S. François Xavier, Apôtre des Indes. * Colménar, *Délices d'Efpagne*, *p.* 682.

X A V I E R. *Cherchez* F R A N Ç O I S X A V I E R.

X A V I E R (Jérôme) Jéfuite Navarrois. Il paffe pour Auteur de deux Ouvrages écrits en Langue Perfane. Le premier porte le titre d'*Hiftoire de Nôtre Seigneur Jefus-Chrift*; & le fecond récite la Vie & le Martyre de l'Apôtre S. Pierre. Ces deux Ouvrages étant tombez manufcrits entre les mains de Louïs de Dieu, il les fit imprimer avec une Verfion Latine & des Notes. Voici ce que M. de La Croze dit de l'Ouvrage de Xavier. *Cet Ouvrage eft un amas monftrueux de fictions & de fables groffiéres, ajoûtées, & fouvent fubftituées aux paroles des faints Evangéliftes.* M. de La Croze ajoûte que „ Jérôme Xavier n'eft Auteur de cet„ te efpéce d'Alcoran, que pour ce qu'il a de profane & de fu„ perftitieux. Il l'avoit compofé en Portugais, & la Verfion „ Profane, dont Alegambe & les autres Jéfuites lui font hon„ neur, n'eft nullement de lui, mais d'un Mahométan de Lahor „ dans les Indes, nommé *Abdel Senarin Kafem*, comme Xavier „ l'avoue lui-même à la fin de fon premier Ouvrage, *p.* 586. " Xavier mourut en 1617, à Goa, lorsqu'il fe difpofoit à aller prendre poffeffion de l'Archevêché de Cranganor auquel il avoit été nommé par Philippe III, Roi d'Efpagne & de Portugal. * La Croze, *Hift. du Chriftianifme des Indes*, *p.* 332, *&c.*

X A U X A, province la plus célébre de tout le Pérou, dans le Parlement de Lima, à trente-fix lieues de fa ville capitale. C'eft une Vallée par laquelle paffe la riviére de Xauxa, qui vient du Lac de Bombon, & qui ayant couru un long efpace à travers les provinces méditerranées, fe rend dans la riviére des Amazones, s'étant groffie de plufieurs autres riviéres. La Vallée, qui a pris fon même nom, a quatorze lieues de long & cinq ou fix de large, & étoit peuplée de trente mille fauvages quand les Efpagnols y arrivérent. Elle eft environnée de toutes parts de montagnes couvertes de neige, & contient quatorze bourgades d'Indiens, entre lefquelles celle de Guancaio eft renommée. Il y a dans celle-ci un Tambo ou hôtellerie fort commode pour les Voyageurs. C'eft une fort grande Lieutenance, dans laquelle font quelques couvents de Dominicains & de Cordeliers, qui inftruifent les Indiens. Quoique la plupart des Habitans de cette Vallée foient batifez, il y en a encore parmi eux qui retiennent leurs fuperftitions payennes, adorant le Diable qu'ils nomment *Supay*, dans la crainte de l'avoir pour ennemi. Pour venir de Lima à Xauxa on paffe par la Vallée de Séneguilla, d'où l'on va à Sificayo, puis à Chorillo de l'autre côté de la riviére, & de là à Guadachéri, opulente bourgade d'Indiens, qui habitent dans plufieurs autres, fituées fur les penchans des montagnes & dans les Vallées, au travers defquelles on monte au fommet de celles qu'on nomme *Pariacaca*, à vint-deux lieues de Lima, par un chemin dangereux & difficile, d'où l'on defcend enfin dans la Vallée de Xauxa, à travers les montagnes & les déferts. *Laët, *Defcr. des Indes Occid. l.* 10. *ch.* 29. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

X A U X A, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Pérou, fort du Lac de Bombon, reçoit les riviéres de Parcos, de Vinoque, d'Abançay, & d'Aporimac; & après avoir paffé dans les provinces de Maina, de Mananes, de Pachamores, fous le nom de Moyobamba fe décharge dans la grande riviére des Amazones. * M. Delifle, *Carte de la Terre-Ferme, du Pérou & du Brefil.*

X A U X A V A ou C H A U C H A V A, montagne d'Afrique, qui fait une partie du grand Atlas, & qui eft au midi de celle de Semméde ou Gemméde. Elle eft habitée de Bérébéres de la Tribu du Muçamoda, qui font belliqueux, & ont guerre perpétuelle avec leurs voifins. La plupart font armez de frondes, avec lefquelles ils pouffent des pierres fi jufte qu'ils en tuent les oifeaux. C'eft là leur principal exercice. Quoique cette montagne foit fort froide, & toûjours couverte de neige vers le fommet, elle ne laiffe pas d'abonder en orge, en miel, en cire & en menu bétail. On n'y trouve pas beaucoup de vaches, & les chevaux n'y font pas fort bons. Il y a quelques Maçons & Serruriers Juifs; mais les premiers ne travaillent pas beaucoup, parce que les murs des maifons ne font que de pierre féche, ou qui n'eft enduite que par dehors, & les toits couverts de chaume ou d'ardoife. Ils ne fe fervent ni de brique, ni de tuile, ni de chaux. Il fort de cette montagne une riviére qu'on nomme auffi *Xauxava*. Ce même nom a été donné à une ville, près de laquelle elle paffe. Le Chérif la fit fortifier dans le tems qu'il avoit à fe défendre contre Maroc & Safi. Il la ferma de hauts murs de terre battue, qui font préfentement en ruïne. * Marmol, *Defcription du Royaume de Maroc, tome* 2. *l.* 3. *ch.* 42 & 45. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

XEC. XEL. XEN. XEQ. XER. XET.

X E'C I E N, ville de la Chine. C'eft la cinquiéme de la province de Queicheu, & elle n'a que trois forterefles fous fa jurifdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* X E L S A, ancienne ville des Illegertes, dans l'Efpagne Tarragonnoife, n'eft maintenant qu'un village de l'Aragon, fur l'Ebre, au fud-eft de Saragoce, dont il eft éloigné d'environ 15 lieues.

X E L V A. *Voyez* C H E L V A.

X E'N A G O R A S, Hiftorien Grec, avoit écrit une Chronique, & d'autres Ouvrages alléguez par les Anciens: on affure que fon Traité des Ifles eft confervé dans la bibliothéque du Vatican. * Denys d'Halicarnaffe, *Antiq. Rom. l.* 1. Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 19. Voffius, *de Hiftor. Græcis*, *l.* 3.

X E'N A J A S ou X E'N O J O, qu'on appelle auffi *Philoxéne*, Evêque de Hiérapolis, & natif de Maburg en Perfe, vivoit dans le fixiéme fiécle. Il étoit Efclave, & s'étant enfuï de chez fon Maître il vint du côté d'Antioche, où il fe difoit Eccléfiaftique quoiqu'il ne fût pas feulement batifé. Pierre Le Foulon l'ordonna enfuite Evêque de Hiérapolis, parce qu'il croyoit que l'ordination lui tiendroit en même tems lieu du Batême. Comme il étoit dans les fentimens des Monophyfites, qui ne reconnoiffent qu'une nature en Jefus-Chrift, il fe donna beaucoup de mouvemens pour abolir le Synode de Chalcédoine dans lequel Eutychès & Diofcore avoient été condamnez, & pour étendre la Doctrine des Eutychiens. Il adopta cependant le *Hénoticon* de l'Empereur Zénon, dans lequel cet Empereur tâchoit de concilier les Catholiques avec les Eutychiens. Il fit cela parce que quoique par cet *Hénoticon* les Conciles Oecuméniques précédens fuffent tous confirmez, il n'y étoit cependant pas fait mention expreffe de celui de Chalcédoine. Il fit éclater fa rage contre Flavien, Evêque d'Antioche, qu'il accufa de Neftorianifme; mais Flavien ayant prononcé une condamnation de Neftorius & de fes fentimens, Xénajas demanda outre cela qu'il condamnât auffi tous les Neftoriens. Flavien le fit encore dans un Ecrit. Xénajas n'en fut pas encore fatisfait & demanda de nouveau que Flavien rejettât le Concile de Chalcédoine, ce qu'il refufa de faire. Là-deffus Xénajas fit grand bruit, & fe donna tant de mouvemens que Flavien fut enfin dépofé & envoyé en exil. Xénajas doit avoir rejetté les images & leur culte. Il fut enfin exilé lui même par l'Empereur Juftin & mourut dans cet état. Il a beaucoup écrit & avec beaucoup d'élégance en Langue Syriaque. On compte 23 Ouvrages de fa façon, dont plufieurs font écrits pour la confirmation de l'erreur des Monophyfites. Jufqu'à préfent on n'a encore rien imprimé de tous fes Ecrits. Ses Commentaires fur l'Ecriture Sainte & fa Verfion Syriaque des quatre Evangiles, ne font pas les moindres de fes Ouvrages. * Affemanus, *in Biblioth. Orient. Clementino-Vatic. Acta Lipf. anni* 1723. *de Janvier*. Evagre, *l.* 3. Théophane. Nicéphore. Cédréne. *Dict. Allemand.*

X E'N A R Q U E, *Xenarchus*, Philofophe Péripatéticien, natif de Séleucie, ville de Cilicie, dans l'Afie Mineure, fut Précepteur de Strabon. Il enfeigna publiquement à Alexandrie, & fut aimé de l'Empereur Augufte. Un peu avant fa mort il perdit la vue. * Strabon, *l.* 14. Un autre X E'N A R Q U E, Poëte Comique, eft allégué par Ariftote, par Athénée & par Suidas.

X E'N E'T E, homme très riche chez les Locriens, ayant donné fa fille Doride en mariage à Denys *le Tyran*, entreprit, à l'inftigation de fon gendre, de fe faire Tyran de Locres. Le peuple ayant découvert fon deffein, le fit punir, & le chaffa, avec tous les Grands de la ville. * Ariftote, *Politic. l.* 5. *c.* 7.

X E'N I A D E, de Corinthe, voulant acheter Diogéne *le Cynique*, expofé en vente parmi d'autres Efclaves, lui demanda ce qu'il favoit faire: ce Philofophe lui répondit, *qu'il favoit commander aux perfonnes libres.* Cette réponfe obligea Xéniade d'acheter Diogéne, qu'il mit auffi-tôt en liberté. En lui donnant la conduite de fes enfans: *Recevez*, dit-il, *ces enfans pour leur commander.* * Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 18.

X E'N I L, riviére d'Efpagne. Elle naît dans le Royaume de Grenade, où elle baigne Grenade, Santa-Fé, Loja; & entrant dans l'Andaloufie qu'elle arrofe du fud-eft au nord-oueft, elle paffe à Ecija, & fe décharge peu après dans le Guadalquivir. * Maty, *Dict. Géogr.*

X E'N I O N, a écrit une Hiftoire de Candie, & une autre d'Italie: il eft cité par Etienne de Byzance, & par Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *c.* 9.

X E'N I T A. *Voyez* X E'N A I A S.

X E'N O C L E'E, Prêtreffe d'Apollon. C'étoit une Tradition de Delphes au tems de Paufanias, qu'Hercule fils d'Amphitryon, étant venu pour confulter l'Oracle, Xénoclée qui étoit pour lors la Prêtreffe de cette prétendue Divinité, ne lui voulut rendre aucune réponfe, parce qu'il étoit encore tout fouillé du fang d'Iphitius ou Iphitus, Roi des Phocéens. On dit qu'Hercule fâché de ce refus, emporta du temple un trépié, & que la Prêtreffe s'écria: „ C'eft Hercule de Tyrinthe, & non pas celui „ de Canope; " car auparavant Hercule l'Egyptien étoit auffi venu à Delphes. Mais enfin le fils d'Amphitryon ayant rendu le trépié, il obtint de la Prêtreffe tout ce qu'il voulut. „ C'eft „ de là, dit Paufanias, que les Poëtes ont pris occafion de fein„ dre qu'Hercule avoit combattu contre Apollon pour un tré„ pié. " * Paufanias, *Defcription de la Gréce*, *l.* 10, *&c.*

X E'N O C L E'S, Poëte Grec, floriffoit dans la XIX Olympiade. Elien rapporte que dans le même tems qu'Exainéte d'Agrigente remporta le prix de la courfe, Xénoclès obtint contre Euripide le prix de Tétralogie, c'eft à dire de trois Tragédies & du Drame appellé *Satyre*. *Voyez* T E'T R A L O G I E. Les trois Tragédies de Xénoclès qui l'emportérent fur le célébre Euripide, étoient Oedipe, Lycaon & les Bacchantes, & le fujet du Drame fatyrique étoit Athamas. Les trois premiéres piéces, quoique tirées d'Hiftoires différentes, avoient cependant un rapport entre elles, comme on l'obfervoit ordinairement dans les Tétralogies, & rouloient à peu près fur des crimes de même nature. Oedipe avoit tué fon pére, Lycaon mangeoit de la chair humaine, les Bacchantes égorgeoient quelquefois leurs enfans. On trouve le même rapport entre les piéces qui compofoient la Tétralogie d'Euripide, qui le céda à celle de Xénoclès. La premiére Tragédie avoit pour fujet, Alexandre ou Paris; la feconde, Palaméde; & la troifiéme, les Troyens; trois fujets qui avoient tous rapport à la guerre de Troye. Les piéces de Xénoclès ne font pas venues jufqu'à nous. * Elien, *Hift. Var. l.* 11. *c.* 8.

X E'N O C L I D E, Poëte Grec, célébré par Démofthéne, vivoit fous la CV Olympiade, vers l'an 360 avant Jefus-Chrift.

XE'NOCRATE, *Xenocrates*, de Chalcédoine, Philosophe, fils d'Agathénor, & Disciple de Platon, étoit célébre par sa probité, par sa prudence & par sa chasteté. Il paroissoit avoir l'esprit lent: ce qui faisoit dire à Platon, qu'*Aristote avoit besoin de bride, & Xénocrate d'éperon*. Ce Philosophe enseigna dans l'Académie d'Athénes, & succéda à Speusippe, successeur de Platon, l'an 339 avant Jésus-Christ. Les Athéniens l'envoyérent en ambassade vers Philippe, Roi de Macédoine, & longtems après vers Antipater. Il fut si fort estimé d'Alexandre *le Grand*, que ce Prince lui fit présent de trente talens d'or. Mais Xénocrate lui renvoya ce présent, & lui fit dire que l'argent étoit nécessaire aux Rois, & non pas aux Philosophes. Après avoir traité ses Ambassadeurs, sans leur donner d'autre repas que son ordinaire, *Vous voyez bien*, dit-il, *que je n'ai pas besoin de ce que vous me présentez, & que je me contente de peu*. Il disoit, qu'*on s'étoit souvent repenti d'avoir parlé, mais jamais de s'être tu*. Un Ecolier le voulut venir entendre, sans avoir appris les Mathématiques: Xénocrate le renvoya, parce qu'il n'avoit pas, dit-il, *la Clef de la Philosophie*. Les Athéniens avoient une si haute idée de sa probité, qu'un jour qu'il étoit venu devant les Magistrats pour rendre témoignage de quelque chose, comme il s'approchoit de l'autel pour jurer, selon la coutume du païs, que tout ce qu'il avoit dit étoit vrai, les Juges se levérent & ne voulurent pas souffrir qu'il jurât, lui disant qu'ils le croyoient sur sa simple parole. Polémon, fils de Philostrate d'Athénes, jeune homme fort débauché, étant un jour entré à dessein, ivre & une couronne sur sa tête, dans l'Ecole de Xénocrate, qui parloit pour lors de la tempérance, le Philosophe continua son Discours avec tant de force, que Polémon en prit sur le champ la ferme résolution de se corriger; & il l'exécuta si bien, qu'en peu de tems il devint très-habile & succéda à Xénocrate, son Maître. Xénocrate avoit écrit six livres de la Nature; six de la Philosophie; un des Richesses, &c. On dit que s'étant heurté de nuit à un vaisseau de cuivre, il mourut à l'âge de 82 ans, l'an 314 avant Jesus-Christ.

Il y a encore un Philosophe de ce même nom, dont il est fait mention dans Suidas; un XE'NOCRATE Chalcédonien, Disciple de Platon, qu'il accompagna en Sicile, Auteur des Vies de quelques hommes illustres; un XE'NOCRATE d'Ephése, que Pline cite quelquefois, de maniére à faire entendre qu'il avoit travaillé à l'Histoire Naturelle, & qu'il vivoit sous Néron; & un XE'NOCRATE d'Aphrodisa, qui avoit écrit l'Histoire des animaux, tous Philosophes; sans parler d'un XE'NOCRATE, habile Peintre & Sculpteur, qui avoit été Disciple d'Euthycrate, lequel avoit pris lui-même les Leçons de Lysippe. Ce Xénocrate composa un Traité de la Peinture. * Pline. Diogéne Laërce. Vossius, *de Hist. Græc. Abbrégé des Vies des anciens Philosophes, p.* 180 *& suiv.*

XE'NOCRATE, Médecin Grec du tems de l'Empereur Tibére, étoit natif d'Aphrodisia en Cypre. Il a écrit *De Alimento ex aquatilibus* que Gesner publia en Grec. Mais comme son édition étoit fort défectueuse, M. Fabricius a inféré de nouveau cet Ouvrage tout entier dans le *tome* 9. *de sa Bibliothéque Gréque*. Galien, Aëtius, Clément Alexandrin & plusieurs autres font mention de cet Auteur avec de grands Eloges. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* XE'NOCRITE, Lydien de naissance, fut, malgré la perte de sa vue, un Poëte renommé. * Cellarii *Dissert.*

XE'NODAME, Citoyen d'Anticyre, ville célébre de la Phocide, remporta le prix du Pancrace aux Jeux Olympiques dans la classe des hommes. On voyoit du tems de Pausanias à Anticyre une statue de ce Xénodame, avec une Inscription qui marquoit ses qualitez, & selon laquelle il paroit qu'il avoit reçu la couronne d'olivier en la CCXI Olympiade, la seule, dit Pausanias, qui ne soit pas marquée dans les régîtres des Eléens. * Pausanias, *Description de la Gréce, l.* 10, *&c.*

* XE'NOME'DE, né dans l'Isle de Chio, fut un Historien Grec. * Fabricii *Biblioth. Græca.*

XE'NOPHANE, de Colophon, Philosophe célébre vers la LX Olympiade, l'an 540 avant Jesus-Christ, ayant été chassé de son païs, alla demeurer à Zanclé, que depuis on appella *Messine*, & à Catane en Sicile, & y composa un grand nombre de vers, entre autres, deux mille sur la fondation de Colophon, & quantité d'autres sur des sujets de Philosophie. Il admettoit quatre Elemens, & une infinité de mondes, croyoit que la Lune étoit un païs habité, & avoit plusieurs autres Principes impies, que l'on peut voir dans Bayle. Clément d'Alexandrie cite un passage de Xénophane par où ce Philosophe dit *que le Souverain Dieu des hommes & des Habitans des Cieux est unique, & qu'il n'est semblable aux hommes, ni de corps, ni d'esprit*. Et pour montrer combien les hommes avoient tort de peindre Dieu sous la figure humaine, il disoit, *que si les bœufs & les lions avoient des mains & savoient peindre, & qu'ils voulussent peindre les Dieux, ils leur donneroient la figure de lion ou de bœuf*. * Diogéne Laërce. Bayle, *Dict. Crit.* Jurieu, *Histoire des Dogmes, &c. p.* 414.

XE'NOPHANE, Poëte de Lesbos, composa des vers ïambiques. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philosoph. l.* 9. Sextus, &c.

XE'NOPHILE, un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, que ce Prince fit Gouverneur de la Susiane. * Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 2.

XE'NOPHILE, *Xenophilus*, Musicien & Philosophe Pythagoricien, est renommé pour avoir vécu 105 ans, en parfaite santé & en grande réputation. * Pline, *l.* 7. *c.* 52. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 13. *Ext.* 3.

XE'NOPHILE, Statuaire célébre, qui n'est cependant connu que par Pausanias, qui en parle, *Description de la Gréce, l.* 2. C'est sans doute parce qu'il n'avoit fait que peu d'ouvrages. Pausanias parle de la statue d'Esculape à Argos. „ C'est, „ *dit-il*, une statue de marbre blanc, qui réprésente le Dieu „ assis. Il est accompagné, *ajoute-t'il*, de la Déesse Hygéïa. " C'étoit Straton qui avoit fait celle de cette prétendue Déesse, & ce Statuaire n'est connu non plus que par Pausanias.

XE'NOPHON, Capitaine, Philosophe & Historien, né à Athénes & fils de Gryllus, s'attacha à Socrate, & fut un des plus illustres Disciples de ce Philosophe. Depuis, ayant pris le parti des armes, il entra à la tête des troupes, dans la ville de Byzance; & empêcha par son éloquence, qu'elle ne fût pillée, sous la XCV Olympiade, & l'an 400 avant Jesus-Christ. Il alla trouver le jeune Cyrus, & l'accompagna avec dix mille Grecs dans l'expédition que fit ce Prince en Perse, contre son frere Artaxerxès. Cyrus ayant été vaincu & tué, il fut le Chef de la fameuse retraite de ces dix mille Grecs dont il a écrit l'Histoire. Quand il les eut ramenez & mis entre les mains des Lacédémoniens, il suivit Agésilaüs en Asie, & se trouva avec lui à la bataille de Chorsonée, d'où il se retira à Scillonte, qui appartenoit aux Lacédémoniens; parce qu'il avoit été banni d'Athénes, à la sollicitation d'Artaxerxès. Il s'appliqua pour lors à l'étude de la Philosophie, composant divers Traitez de Morale & d'Histoire, & se divertissant dans l'entretien de ses amis, & à la chasse. Mais lorsque l'Empire des Lacédémoniens fut abattu par Epaminondas, il se retira à Corinthe, après la prise de Scillonte, & y mourut âgé de 90 ans, sous la CV Olympiade, & vers l'an 360 avant Jesus-Christ. Un jour dans le tems qu'il sacrifioit, on lui apporta la nouvelle de la mort de son fils; alors il ôta le chapeau de fleurs qu'il avoit sur la tête, mais il le remit après avoir appris qu'il étoit mort en homme de cœur. Ce fut ce généreux fils qui tua Epaminondas à la bataille de Mantinée. Xénophon eut presque tout l'honneur de la mémorable retraite des dix mille Grecs qui étoient allez donner du secours à Cyrus *le Jeune*, & nous en a laissé une Histoire très-exacte. Depuis, il publia celle de Thucydide & la continua, ayant été le premier des Philosophes qui ait entrepris cette sorte de travail. Il a aussi écrit de l'Institution de Cyrus *l'Aîné*, qui selon Cicéron, n'est pas tant une Histoire véritable, qu'un Ouvrage Moral, pour décrire l'éducation d'un Prince. Ces productions ont fait mériter à son Auteur, le surnom d'*Abeille Gréque*, & de *Muse Athénienne*, qu'on lui a donné, pour exprimer la beauté de son langage, & la douceur de son stile. Quant au livre des Equivoques, imprimé dans le XVI siécle, sous le nom de Xénophon, c'est le fruit d'une imposture à laquelle Annius de Viterbe s'est laissé surprendre, & c'est de lui que nous tenons ce mauvais Ouvrage, ainsi que le faux Bérose, & quelques autres, composez avant son tems. Au reste, Xénophon ne vécut pas toûjours d'intelligence avec Platon. Diogéne Laërce nous apprend qu'il y eut entre eux une jalousie d'esprit, & une émulation de Gens de Lettres. Les meilleures éditions des Oeuvres de Xénophon, sont celles de Francfort en 1674, & d'Oxford en cinq tomes, *in octavo* en 1703. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philos. l.* 2. Vossius, *de Hist. Græc.* La Mothe Le Vayer, *Jugemens des Histor.* Diogéne Laërce parle de six autres Auteurs de ce nom; Suidas en fait aussi mention; & nous pouvons en ajoûter un de Lampsaque, qui avoit écrit une Géographie, selon Pline, *l.* 4. *c.* 13: *l.* 6. *c.* 31. *&* Solin, *c.* 22 *&* 50

XE'NOPHON, Statuaire d'Athénes, dont parle Pausanias, *Description de la Gréce, l.* 9. Les Thébains disoient au tems de cet Historien, que ce Xénophon avoit fait seulement le visage & les mains de la statue de la Fortune & que le reste étoit de Callistonicus, un de leurs Citoyens. Dans cette statue la prétendue Déesse tient Plutus entre ses bras sous la forme d'un enfant; & c'est, dit Pausanias, une idée assez ingénieuse de mettre le Dieu des richesses entre les mains de la Fortune, comme si elle étoit sa nourrice ou sa mére.

XE'NOPHON, Médecin de l'Empereur Claude, se disoit sorti de la famille d'Esculape: il fit exempter l'Isle de Coos de toute imposition. L'on crut à Rome qu'il avoit empoisonné son Maître, en mettant ses doits dans sa bouche pour l'aider à vomir, & lui glissant dans la gorge une pillule empoisonnée. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 61.

XE'NOXUA ou ZE'NORVA, petite ville de Gréce dans la Macédoine. Elle est à quatorze lieues de l'Ocrida vers le Couchant. On la prend pour l'ancienne *Heraclea Lyncestidis*, qui étoit une ville épiscopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

XENSI, l'une des quinze provinces de la Chine, qui pourroit à juste titre disputer en grandeur & en antiquité avec toutes celles de la Haute Asie, en Latin *Xinxia*. Les Empereurs de la Chine y ont presque, de tout tems, tenu leur Cour, depuis le Déluge universel jusqu'au régne de la famille de Hana. Elle a pour bornes à l'occident, les Royaumes du Prête-Jean, de Cascar & de Tibet, nommé des Chinois *Sifan*. Cette province va au delà des bords du Royaume de Tanyu en Tartarie, qui prend depuis le nord jusqu'au Couchant, dont la grande muraille & quelques forteresses, qui en font voisines, la séparent. Quoique toute la province ne soit pas traversée par la grande muraille, qui ne va que jusqu'aux bords de la riviére saffranée, elle ne laisse pas d'être en sûreté, à cause qu'elle est défendue d'un grand nombre de campagnes & de Vallées arides & sablonneuses. La terre y est fertile en toutes sortes de grains & de fruits, l'air doux & bénin, & les mines d'or y abondent. Quoique les loix du païs défendent de faire aucune ouverture dans la terre, les Habitans y vivent fort à leur aise, par le gain qu'ils font à amasser le sable d'or que les ruisseaux, les torrens & les riviéres entraînent. Le peuple y est débonnaire, aime assez les Etrangers, & se montre plus propre à l'étude que les autres Chinois plus septentrionaux. La province de Xensi a huit villes capitales, savoir, Sigan, Fungciang, Hanchung, Pinglean, Cungchang, Linyao, Kingyiang & Jengan, sous lesquelles sont cent sept autres villes médiocres. Ces villes comprennent huit cens

cens trente & un mille cinquante & une familles, & près de quatre millions de personnes. La province paye tous les ans un million neuf-cens vint-neuf mille cinquante-sept sacs de grains, trois cens soixante livres de soye crue, neuf mille deux cens vint-huit piéces d'étoffes de soye, dix-sept mille cent soixante & douze livres de cotton, & un million cinq cens quatorze mille sept cens quarante-neuf bottes de foin & de paille. La rhubarbe y vient en quantité & on l'y cultive avec grand soin. Elle donne aussi beaucoup de musc, qui n'est autre chose qu'un abscès qui se forme au nombril d'un animal de la grandeur d'un chevreuil que les Chinois nomment *Xe*, d'où s'est fait le mot de *Xebiang*, qui veut dire la bonne senteur de cet animal. On fait dans cette même province une étoffe fort jolie de laine de brebis ou de poil de chévre, de très riches tapisseries & des chapeaux pointus sans bords & sans ailes, dont les hommes ont accoutumé de se servir en ce païs-là. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

XE'QUE'-AYDAR, Roi de Perse, & pére d'Ismaël Sophi, étoit natif d'Ardebil, dans la province de Chirvan ou Schirvan, proche de la Mer de Tabaristan. Cette ville est le lieu ordinaire de la sépulture des Rois de Perse, & des Princes du sang royal. La principale mosquée renferme le tombeau de Cha-Séphi, travaillé en bois de marqueterie, & environné de chandeliers d'or & d'argent, avec les lumiéres qui l'éclairent aux jours solemnels. * Deslandes, *Beauté de la Perse*.

XE'RA ou XE'RE'A, ville des Colomnes d'Hercule. *Voyez* XE'RE'S DE LA FRONTE'RA.

* XE'RE'S ou CHULATE'CA, ville de l'Amérique septentrionale dans l'Audience de Guatimala, & dans la province de Nicaragua, vers les confins de celle de Guatimala. * M. Delisle, *Carte du Mexique & de la Floride*.

XE'RE'S DE LA FRONTE'RA, ville d'Espagne dans l'Andalousie, à deux lieues du port de Sainte-Marie, à trois lieues de Rota & de San-Lucar, à cinq d'Arcos, de Léorixa & de Médina-Sidonia, à six de Cadiz, à quinze de Séville & à vint-neuf de Cordoue, en Latin *Xera*. On la prend pour la *Cæsariana* des Anciens, & on tient qu'elle s'est accrue des ruïnes de l'ancienne *Asta Regia*. Elle est célébre pour les bons chevaux que l'on y trouve & pour les pâturages nourrissans des environs, quoique l'herbe en soit fort séche. Ce fut près de cette ville que les Maures défirent le Roi Dom-Rodrigue. Les Espagnols appellent cette défaite la *Perdida d'Espasia*. A demi lieue de Xérès est un couvent de Chartreux, appellé la *Chartreuse de Xérès*. C'est un particulier de la ville qui l'a fondé. L'église en est fort propre, & il y a de fort belle menuiserie, faite de bois de cédre. Derriére l'autel est une chapelle toute dorée. Il y a aussi trois ou quatre beaux cloîtres, sur tout le petit, dont les colomnes sont de marbre blanc avec une fontaine au milieu. Le portail de l'entrée de la maison est fort magnifique. On la trouve au haut d'un pont, qui est sur la riviére de Guadaléte. C'est le fleuve de *Lethé* des Anciens. Les Maures y ont ajoûte *Guada*, qui veut dire *riviére*, comme on le voit en Guadalquivir, Guadiana, Guadiaro, Guadalimar, & autres. Florus rapporte que Décius Brutus, allant en ce païs-là avec des troupes, fut quelque tems arrêté par le respect qu'il avoit pour le lieu, que l'on disoit être la demeure des Bienheureux, jusques là que ses Soldats n'osoient passer ce fleuve, *formidatum Militibus flumen oblivionis*, de peur d'oublier toutes choses, & de passer parmi les morts. * *Journal du Voyage d'Espagne*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

XE'RE'S, petite ville de l'Amérique septentrionale. Elle est dans la province de Guatimala, à trente lieues de Léon de Nicaragua vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

XE'RE'S DE LOS CAVALE'ROS ou DE BADAJOS, ville de l'Estrémadure d'Espagne, sur la riviére d'Ardita, à six lieues de Badajoz vers le midi. C'est la patrie de Vasquès Nunne de Balboa, qui entreprit le premier de faire voile dans la Mer du Sud l'an 1513. Elle appartenoit autrefois aux Templiers, d'où lui vient son nom *de Los Cavalleros*: après la suppression de leur Ordre le Roi Alfonse XII réünit Xérès à la Couronne, & Charles-*Quint* l'honora du titre de cité. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand.

XE'RE'S DE GUADIANA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, près de l'Algarve, sur la Guadiane, environ à huit lieues de son emboûchure. * Maty, *Dict. Géogr.*

* XE'RICA, petite ville d'Espagne, dans le Royaume de Valence, est au nord-ouest de la ville de Valence, dont elle est éloignée de treize à quatorze lieues.

XE'RIPHE. *Cherchez* ZE'DAMET.

XE'ROPHAGIES, jours de jeûne dans les premiers siécles de l'Eglise, ausquels on ne mangeoit que du pain avec du sel, & on ne buvoit que de l'eau. Ce nom vient des mots Grecs ξηρὸς *sec*, & φάγειν *manger*; comme qui diroit *jeûnes où l'on ne mange que des choses séches*. Ensuite on y ajoûta des légumes & des herbes, ou quelques fruits. Ces grands jeûnes se faisoient les six jours de la semaine-sainte, par dévotion, & non point par obligation. L'Eglise condamna les Montanistes, qui de leur autorité privée vouloient obliger tout le monde à observer, non seulement la Xérophagie pendant la semaine-sainte; mais encore d'autres qu'ils avoient établies, aussi-bien que plusieurs carêmes. Les Esséens, dont parle Philon, observoient des Xérophagies en certains jours; car cet Auteur dit qu'alors ils n'ajoûtoient au pain & à l'eau que du sel & de l'hyssope. Les Athlétes, parmi les Payens, ne mangeoient que des choses séches; mais cette espéce de jeûnes n'étoit qu'un régime de vivre, pour conserver leur santé & leurs forces. * Saint Epiphane, *in Exposit. Fidei* Eusébe, *Hist. l.* 2. Tertullien, *advers. Psychicos*.

* XERTE, petite riviére d'Espagne, sur laquelle est située Placentia dans l'Estrémadure. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 365.

XERXES ou BALE'US, Roi d'Assyrie, fut le sixiéme après Bélus, & est nommé dans le catalogue d'Eusébe. *Voyez* ASSYRIE.

XERXE'S I, étoit fils de Darius fils d'Hystaspe & d'Atosse, fille de Cyrus. Darius, l'an 35 de son régne, & l'an 487 avant Jesus-Christ voulut nommer son successeur avant que de marcher contre les Grecs. Artobazane, étoit l'aîné de ses fils, mais de la fille de Gobrias, sa premiére femme, & il étoit né pendant que Darius étoit encore simple particulier. Xerxès au contraire étoit l'aîné des enfans d'Atosse, nez depuis l'avénement à la Couronne. Ce fut le titre principal par lequel il disputa le thrône à son frére Artobazane & il l'emporta. Ce qu'il y eut de très-remarquable dans cette contestation, ce fut la maniére d'agir douce & amiable des deux prétendans. Ils ne cessérent point ni avant ni après de se donner les témoignages les plus tendres d'une amitié fraternelle. Xerxès, I. du nom, monta sur le thrône d'abord après la mort de son pére, arrivée l'an 486 avant Jesus-Christ. Le nouveau Roi employa la premiére année de son régne à continuer les préparatifs, que son pére avoit commencez pour la réduction de l'Egypte. Il confirma aux Juifs de Jérusalem tous les priviléges qui leur avoient été accordez par son pére, & particuliérement celui qui leur assignoit le tribut de Samarie pour se fournir de victimes, dans le culte qu'ils rendoient à Dieu dans son temple. La seconde année de son régne il marcha contre les Egyptiens, & après avoir vaincu & subjugué ces Rebelles, il appesantit le joug de leur servitude, puis ayant donné le Gouvernement de cette province à son frére Achæménès, il revint vers la fin de l'année à Suze. Xerxès enflé du succès qu'il avoit eu contre les Egyptiens, par le conseil & à l'instigation de Mardonius, fils de Gobrias, qui avoit épousé une de ses sœurs, résolut de faire la guerre aux Grecs. Dans ce dessein il fit de grands préparatifs trois années de suite dans toutes les provinces de son Empire. Il entra en confédération avec les Carthaginois, & convint avec eux que pendant que les Perses envahiroient la Gréce, les Carthaginois tomberoient sur les nations Gréques qui étoient en Sicile & en Italie, pour les empêcher de venir au secours les uns des autres. Les Carthaginois élurent pour Général Hamilcar, qui non seulement leva autant de troupes qu'il put en Afrique, mais encore avec l'argent que Xerxès lui envoya, engagea à son service un grand nombre de Mercénaires d'Espagne, de la Gaule, & de l'Italie, de sorte qu'il assembla une armée de 300000 hommes & des vaisseaux à proportion, pour exécuter les projets de la ligue. Xerxès, l'an cinquiéme de son régne, qui étoit le dixiéme depuis la bataille de Marathon, partit de Suze, pour commencer la guerre, & ayant marché jusqu'à Sardes, il y passa l'hiver. Dès le commencement du printems, il partit pour l'Hellespont qu'il traversa avec toute son armée sur deux ponts de bateaux qu'il avoit fait dresser, l'un pour ses troupes, l'autre pour le bagage & les bêtes de charge. Ce passage dura sept jours, pendant lesquels l'armée ne cessa pas de passer le jour & la nuit, tant étoit grand le nombre de ceux qui le suivoient dans cette expédition. De là prenant sa marche au travers de la Chersonnése de Thrace, il arriva à Dorisque, ville située à l'emboûchure de l'Hébre dans la Thrace, où ayant fait camper son armée & ordonné à sa flotte de le suivre le long du rivage, il fit la revue de l'une & de l'autre. Il trouva son armée de terre forte de 1700000 hommes de pié & de 80000 chevaux, qui joints à 20000 hommes qu'il falloit du moins pour la garde & la conduite des chariots & des chameaux, faisoient en tout 1800000 hommes. Sa flotte consistoit en 1207 vaisseaux de combat, sans compter les galéres, les vaisseaux de transport, ceux qui portoient les vivres & autres sortes de bâtimens, qui faisoient plus de 3000. On comptoit sur tous ces vaisseaux 517610 hommes, de sorte que toutes les forces de terre & de mer que Xerxès mena avec lui d'Asie pour envahir la Gréce, montoieat à 2317610 hommes. Encore lorsqu'il eut passé l'Hellespont, les nations qui se foumirent à lui, fortifiérent son armée de 300000 hommes, & sa flotte de 220 vaisseaux, à bord desquels il y avoit 20000 hommes. Ainsi toutes ses forces de terre & de mer, dans le tems qu'il arriva au Détroit des Thermopyles, faisoient ensemble le nombre de 2631610 hommes, sans compter les valets, les Eunuques, les femmes, les Vivandiers, & ces autres sortes de gens qui suivent l'armée, qui n'étoient guéres moins, si même ils n'étoient pas en plus grand nombre: de sorte que le nombre des personnes de toute sorte qui suivirent Xerxès dans cette expédition, étoit pour le moins de cinq millions. C'est ce calcul que nous en donne Hérodote, en quoi Plutarque & Isocrate s'accordent avec lui. Mais Diodore de Sicile, Pline, Elien & d'autres rabattent beaucoup de ce nombre, & font l'armée de Xerxès, avec laquelle il passa l'Hellespont, beaucoup moindre, que celle avec laquelle Darius, son pére, avoit passé le Bosphore pour faire la guerre aux Scythes. Il est apparent qu'ils ont pris l'un pour l'autre. Les vers que l'on grava sur le tombeau de ces Grecs qui furent tuez aux Thermopyles s'accordent mieux avec le récit d'Hérodote. Ils portent que ces braves avoient combattu contre deux millions d'hommes. En effet, comme cet Auteur est le plus ancien de tous ceux qui ont écrit de cette guerre, qu'il a vécu dans le siécle où elle arriva, & qu'il en a traité dans un plus grand détail & avec une plus grande apparence d'exactitude qu'aucun autre, on doit, ce semble, faire fond sur son calcul, d'autant plus que ç'a été l'opinion générale des Anciens tant Grecs que Latins, que l'armée de Xerxès étoit la plus grande qui eût jamais été mise en campagne. Joséphe dit qu'il y avoit un Corps de Juifs dans l'armée de Xerxès. Il le prouve par un passage du Poëte Chérilus, qui décrivant la marche des diverses nations dont l'armée de Xerxès étoit composée, dit, *après cela suivoit un peuple qui avoit quelque chose d'extraordinaire dans sa mine & dans son habillement. Leur Dialecte est le même que celui des Phéniciens.*

 Ils

Ils habitent les montagnes de Solyme, le long desquelles il y a un grand Lac. Comme Jérusalem avoit aussi le nom de *Solyme*, que le païs des environs étoit montagneux, & qu'il étoit situé le long du Lac Asphaltite, appellé communément *le Lac de Sodome*, cette Description semble convenir aux Juifs, sur tout par cette circonstance qui y est marquée, que ces gens-là parloient la Langue Phénicienne, le Syriaque étant alors la Langue vulgaire des Juifs. Mais Scaliger, Cunæus, & Bochart l'entendent des Solymes de Pisidie. Cependant Saumaise soutient l'opinion contraire & justifie Joséphe. En effet, il n'est nullement apparent, que Xerxès, ayant ordonné à toutes les nations de son Empire de le suivre dans son expédition, il n'y eût eu d'exemption que pour les Juifs. Xerxès, après avoir fait la revue de son armée de mer & de terre, marcha à travers la Thrace, la Macédoine, & la Thessalie vers l'Attique, & ordonna à sa flotte de le suivre le long de la côte & de régler ses mouvemens sur les siens. Tout plia devant lui, jusques au détroit des Thermopyles, où il trouva Léonidas, Roi de Lacédémone, résolu avec trois-cens Spartiates & quelques autres Grecs qui faisoient en tout un Corps de 4000 hommes, de lui disputer le passage. En effet il maintint ce poste pendant deux jours contre toute l'armée des Perses, il les repoussa plus d'une fois & en fit un grand carnage. Mais le troisiéme jour, les Grecs étant sur le point d'être enveloppez par les ennemis, par la trahison d'un certain Grec, qui leur montra un chemin à travers les montagnes par où ils pouvoient les prendre à dos, ils se retirérent à la réserve de Léonidas & de ses trois cens Spartiates & d'un petit nombre d'autres, qui s'opiniâtrérent à défendre leur poste & qui furent tous tuez sur la place. Mais cette victoire couta fort cher aux Perses, qui y perdirent 20000 hommes, du nombre desquels se trouvérent deux fréres de Xerxès. Après cela, Xerxès entra par la Béotie dans l'Attique qui est le païs des Athéniens, ayant été quatre mois en marche depuis l'Hellespont jusques là. Les Athéniens, ne se trouvant pas en état de résister à une si grande puissance, abandonnérent leur ville, se jettérent dans leurs vaisseaux & mirent en sûreté leurs femmes & leurs enfans à Salamine, à Egine, & à Trézéne, villes voisines, qui par l'interposition de la mer étoient hors de la portée de l'armée de Xerxès, de sorte que lorsqu'il arriva à Athénes, il s'en rendit maître sans aucune opposition. Dans ces entrefaites, la flotte des Perses & celle des Grecs étant près l'une de l'autre, la premiére aux Aphétes, & l'autre à Artémisium, au dessus de l'Isle d'Eubée, eurent plusieurs rencontres, dont l'avantage demeura aux Grecs; & quoiqu'il ne fût pas fort considérable, il servit du moins à leur faire voir que les ennemis, malgré leur grand nombre, pouvoient être vaincus; ce qui les encouragea ensuite à combattre contre eux avec plus de fermeté & de résolution. Cependant leurs vaisseaux ayant beaucoup souffert dans ces combats réïtérez, ils trouvérent à propos de se retirer dans un endroit plus sûr pour se radouber. Dans ce dessein ils vinrent dans le détroit de Salamine, où, non seulement, ils donnérent le radoub à leurs vaisseaux, mais reçurent un renfort d'un grand nombre d'autres vaisseaux qui les vinrent joindre de divers endroits de la Gréce, pour agir contre l'ennemi commun, de sorte que la flotte se trouva de plus de trois cens voiles. Pendant qu'elle étoit là, Xerxès entra dans Athénes, où sa flotte se rendit & jetta l'ancre à Phalére, qui étoit un port de cette côte. Le détroit de Salamine, étoit de tous les lieux que les Grecs eussent pu choisir le plus avantageux pour combattre la nombreuse flotte des Perses. Car le passage étant si étroit, les Perses ne pouvoient assez étendre leur front pour envelopper la flotte des Grecs, de sorte qu'ils ne pouvoient tirer aucun avantage de leur nombre, & que, quoiqu'ils fussent quatre fois plus forts en vaisseaux, ils en étoient réduits à combattre à égales forces. Thémistocle, Général des Athéniens, l'ayant sagement remarqué, fit si bien, par sa prudence & par sa dextérité, qu'il engagea le combat avec les ennemis, dans lequel les Grecs, favorisez par la situation, eurent tout l'avantage, & remportérent sur les Perses une victoire si complette, qu'ils firent entiérement échouer les projets de cette expédition, une des plus grandes en frais & en nombre d'hommes, qui jusques là eût été formée. Car ayant détruit deux cens vaisseaux ennemis, sans compter ceux qu'ils prirent, le reste de la flotte Persanne se retira vers la côte d'Asie, où elle entra dans le port de Cyme, ville d'Eolie, & y passa l'hiver, sans jamais revenir en Gréce. A cette nouvelle, Xerxès, craignant que les Vainqueurs ne fissent voile vers l'Hellespont, & ne lui fermassent le chemin de la retraite comme Thémistocle avoit trouvé le secret de le lui faire accroire, y retourna avec précipitation; & ayant laissé à Mardonius 300000 hommes pour continuer la guerre contre les Grecs, il ramena le reste de ses troupes à Sardes, où il prit son quartier d'hiver pour l'année suivante. On peut dire que ce fut une chose bien remarquable, de voir que ce Monarque ayant trouvé, à son arrivée à l'Hellespont, le pont de bateaux, qu'il y avoit laissé, rompu par la tempête, fut obligé de repasser dans un misérable esquif ce bras de mer, que peu de mois auparavant il avoit passé avec tant de faste & de magnificence. Dans le même tems les Carthaginois, ses Alliez, essuyérent le plus grand des revers, ayant été défaits en Sicile & par mer & par terre avec la perte de leur Général. Les Grecs en étant venus aux mains avec les Perses auprès de la ville de Platée, Mardonius fut tué & toute son armée taillée en piéces. Il n'y eut qu'Artabaze, qui, prévoyant ce malheur par la mauvaise manœuvre qu'il voyoit faire à Mardonius, se sauva de bonne heure avec 40000 hommes qu'il commandoit, & prévenant par sa prompte marche, le bruit de la défaite, arriva en sûreté à Byzance, & passa de là en Asie. De tout le reste de l'armée il n'y en eut pas 4000 qui échappérent au carnage de cette journée; tous furent tuez & mis en piéces par les Grecs, qui se délivrérent par là une bonne fois des invasions de ces peuples, aucune armée Persanne ne s'étant plus fait voir, depuis ce tems-là, en deçà de l'Hellespont. Xerxès, ayant appris ces grandes défaites, abandonna Sardes avec précipitation, & se retira en Perse avec toute la diligence possible. Mais avant que de partir il donna ordre de brûler & de démolir tous les temples des villes Gréques d'Asie; ce qu'il fit parce qu'il étoit dans les principes de Zoroastre qui détestoit le culte des simulacres. L'ordre fut exécuté, excepté à l'égard du temple de Diane d'Ephése. Par la destruction de tant de temples, où il y avoit de riches thrésors, il amassa des richesses immenses. Xerxès s'étant livré à la débauche se rendit méprisable à ses Sujets. Artaban, Capitaine de ses Gardes, conspira contre lui & le tua pendant qu'il dormoit, l'an 465 avant Jesus-Christ. Artaxerxès *Longuemain* lui succéda. * Prideaux, *Histoire des Juifs, tome* 1. *p.* 379. Hérodote, *l.* 7 & 8. Diodore de Sicile. Justin. Plutarque. Cornélius Népos, &c.

XERXE'S II, Roi de Perse, fils d'Artaxerxès *Longuemain*, lui succéda l'an du monde 3610, & le 425 avant Jesus-Christ. Un an après il fut assassiné par son frére Sécundien ou Sogdien, qui s'empara du thrône. * Diodore de Sicile, *ad Olympiad.* LXXXVIII. Ctésias.

* XE'TAF ou XE'TE'FE, village d'Espagne dans la Nouvelle Castille au sud de Madrid, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

XIC. XIH. XIL. XIM. XIN. XIP. XIX.

XICCORICIUS POLE'TONUS ou SICCO POLLENTO, célébre par son savoir dans le XV siécle, exerça des charges honorables à Padoue, qui étoit le lieu de sa naissance. Il composa des argumens sur les Oraisons de Cicéron; un volume des Illustres Ecrivains Latins; & d'autres Traitez. * Bernardin Scardéoni, *de Reb. Patav. l.* 2. Vossius, *de Hist. Lat.*

XICOCO, est une isle du Japon, dite aussi CHICOKO, ou *quatre Royaumes*, parce qu'il y en a autant, savoir, Avo, Ivo, Sanuqui & Tosa; mais il n'y a point de villes considérables. Elle est à l'orient de la grande isle ou presqu'isle de Niphon.

XICONA. *Voyez* XIXONA.

XI-HOAM-TI ou XIUS, Empereur de la Chine, régnoit vers l'an 246 avant la naissance de Jesus-Christ. Après avoir conquis toute la Chine, dont il ne possédoit auparavant qu'une partie, il porta ses armes victorieuses contre les Tartares; &, pour empêcher leurs irruptions, il fit bâtir cette fameuse muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie, la vint-deuxiéme année de son régne, qui étoit l'an 215 avant la naissance de Jesus-Christ. On dit que cette muraille a trois cens lieues d'Allemagne de longueur, à commencer du fond du Golfe de Nanquin, autrement appellé *Golfe du Gang*, jusqu'au fleuve Hoang, ou fleuve Jaune, dans la partie occidentale de la province de Xensi, sans aucune interruption, si ce n'est du côté du septentrion, proche de la ville de Sivin, dans la province de Péking, où il y a des montagnes inaccessibles, qui tiennent lieu de muraille. Elle n'est pas tout à fait droite; mais elle est conduite par plusieurs détours, suivant la différente situation des lieux qu'elle renferme. Ce rempart est haut de trente coudées, & large de douze, & en quelques endroits de quinze. Sa hauteur est égale par tout, sur le penchant des montagnes, & sur le sommet, aussi-bien que dans les plaines. Elle est fortifiée de plusieurs tours, également distantes l'une de l'autre. Il y a aussi des portes pour sortir & pour entrer, selon les occasions qui s'en présentent, proche desquelles on a bâti des forteresses pour la défense des portes, & pour les logemens des Soldats qui les gardent. On y voit beaucoup d'arcades ou voûtes, qui sont ouvertes dans la muraille pour le passage des riviéres. Les Chinois appellent ce boulevard, *Vandi Chingi*, c'est à dire, *muraille de dix mille stades*, marquant par cette expression, sa longueur prodigieuse. Ce bâtiment fut achevé en cinq ans: ce qui n'est pas difficile à croire, puisque l'Empereur Xi-Hoam-Ti ordonna que de dix hommes de son Royaume, il y en auroit un qui seroit choisi pour y travailler; & qu'employant ainsi la dixiéme partie des hommes de ce vaste Empire, un si grand nombre d'Ouvriers étoit suffisant pour achever en peu de tems la construction de cette muraille. Les Chinois ont encore écrit que l'on enfonça dans le Golfe de Gang plusieurs navires chargez de fer, pour soutenir les fondemens de la muraille, que l'on a bâtie dix stades avant dans cette mer. * Kircher, *de la Chine.*

XILI, bourg de la Zaconie en Morée. Il est à quatre lieues de Castel-Rampano, vers le Levant, sur le Cap de Xili, qui regarde l'Isle de Cérigo, & qui étoit appellé anciennement, *Promontorium Cynætorium* & *Onugnatos*. * Maty, *Dict. Géogr.*

XILOCA ou XILOA, riviére du Royaume d'Aragon en Espagne. Elle baigne Daroca, & se décharge dans le Xalon, à Calatajud. * Maty, *Dict. Géogr.*

XILOCASTRO, bourg du Duché de Clarence en Morée. On le prend pour l'ancienne ville de l'Achaïe, nommée *Ægira*. * Maty, *Dict. Géogr.*

XILOTE'PE'QUE, province du Mexique. Elle est séparée des villages de Méchoachan vers le nord-ouest, & l'air en est extrémement tempéré. Il y a plusieurs bourgs & grands villages, & sur tout la bourgarde de Querétaro, renommée pour sa fontaine d'eau chaude. Il y en a une autre dans cette même province qui est remarquable en ce qu'elle coule quatre ans de suite, & démeure ensuite quatre ans sans couler, après quoi elle recommence comme auparavant. Ce qu'il y a encore de particulier c'est qu'au tems des pluyes elle jette peu d'eau, mais quand le tems est beau, elle coule abondamment. Les Sauvages, nommez *Otomis*, habitent cette contrée. * Laët, *Descript. des Indes Occidentales, l.* 5. *ch.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

X I M A, ville & Royaume de même nom. Elle eſt dans la partie méridionale du quartier de Jetſengo, dans l'Iſle de Niphon. * Maty, *Dict. Geogr.*

X I M A N O. *Voyez* X I N A N O.

X I M E'N E'S (Rodéric) de Navarre, Archevêque de Tolède en Eſpagne, dans le XIII ſiécle, vint étudier à Paris; & étant retourné en Eſpagne, il fut nommé Archevêque de Tolède vers l'an 1243. Il écrivit l'Hiſtoire d'Eſpagne en IX livres, que nous avons dans le recueil des Hiſtoriens de ce Royaume, avec des remarques du Pére André Schot. Cet Ouvrage finit à l'an 1281 de l'Ere d'Eſpagne, qui tombe en la 26 du régne de Ferdinand, Roi de Caſtille. Ximénès vint l'an 1247 à Lyon, pour défendre devant le Pape Innocent IX, qui y avoit célébré un Concile général, les droits & les priviléges de ſon Egliſe, contre l'Archevêque de Compoſtelle, qui prétendoit la Primatie, parce que ſon Egliſe conſerve le corps de ſaint Jacques, Apôtre des Eſpagnes; mais elle fut ajugée à l'Archevêque de Tolède. Il mourut ſur le Rhône en s'en retournant, & fut porté dans le monaſtére de Horta, entre la Caſtille & l'Aragon, où l'on voit ſon Epitaphe. * Vaſée, *in Chronic. Hiſpan. c.* 2 *&* 4. André Schot, *in Not. Ximenes.* Sponde, *A. C.* 1245. *n.* 33. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 57. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle.*

* X I M E'N E'S (François) né à Girone, fut Evêque d'Elvas, & vivoit vers l'an 1400. Il a fait imprimer un bel Ouvrage, *de Vita Angelica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antonio, *Biblioth. Hiſpanica.* Wadding, *Annales Minor.*

X I M E'N E'S (François) Cardinal, & Archevêque de Tolède, né l'an 1437, d'*Alfonſe* de Ciſnéros Ximénès, Procureur en la Juriſdiction de Torrelaguna, dans la vieille Caſtille, étudia à Alcala & à Salamanque; puis allant à Rome, il fut volé, & ne rapporta de cette ville qu'une Bulle pour la premiére prébende. L'Archevêque de Tolède la lui refuſa, & le retint en priſon dans la tour d'Ucéda, où un Prêtre, qui étoit priſonnier depuis longtems, lui prédit qu'il ſeroit un jour Archevêque de Tolède. Il ajoûta, pour appuyer ſa prophétie, qu'il ne ſeroit pas le premier qui auroit paſſé de la priſon d'Ucéda au thrône de l'Egliſe de Tolède; qu'il ſe ſouvenoit d'avoir vu dans la même priſon, où ils étoient alors tous deux, Jean Vérévella, frére d'Alvare de Luna, Grand Connétable de Caſtille, qui parvint enſuite à la dignité qu'il lui prédiſoit. On lui donna enſuite un canonicat dans la cathédrale de Siguença, où le Cardinal Gonçalès Mendoza, qui en étoit Prélat, le fit ſon Grand Vicaire. Mais Ximénès n'étant pas ſatisfait de ſa fortune, entra chez les Cordeliers de Tolède, & après avoir fait ſes vœux, ſe voyant accablé de vieilleſſe, ſe retira dans une ſolitude, nommé *Caſtanel.* A ſon retour à Tolède, la Reine Eliſabeth de Caſtille, le choiſit pour ſon Confeſſeur, & le nomma à l'Archevêché de Tolède, dont elle le fit pourvoir à ſon inſçu. Enſuite, Jules II lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1507, & le Roi Ferdinand, l'adminiſtration des affaires d'Etat. Ce Cardinal voulut ſignaler le commencement de ſon miniſtére par le ſoulagement du peuple, & procura la décharge du ſubſide nommé *Acavale*, qu'on avoit continué à cauſe de la guerre de Grenade. L'an 1498, il avoit fondé le beau Collége d'Alcala, & lui avoit aſſigné un ample revenu, avec une bibliothéque très-ſomptueuſe. Il prêcha aux Mahométans, qui étoient encore à Grenade, avec tant de zéle & tant d'efficace, qu'il en convertit près de 3000 en un jour, avec un Prince du ſang des Rois de Grenade. Il batiſa cette grande multitude, dans une place ſpacieuſe, où elle étoit aſſemblée, en les arroſant tous enſemble de l'eau baptiſmale; puis ayant fait apporter tous les livres de l'Alcoran dans la place publique de Grenade, il y fit mettre le feu: ce jour fut depuis ſolemniſé comme une Fête en Eſpagne. Dans la guerre que Ferdinand entreprit en Afrique contre les Maures, ce Cardinal offrit de payer à ſes frais l'armée l'eſpace de ſix mois, moyennant la reſtitution de ſes deniers, ou le domaine des conquêtes, au profit de ſon Archevêché. A ces conditions il prit d'abord la forteresſe de Marzalquivir; puis entra victorieux dans la ville d'Oran, dont les clefs furent portées par ſon ordre en ſon Collége d'Alcala, comme les enſeignes glorieuſes de ce grand exploit. Il marchoit armé à la tête des troupes, précédé d'un Religieux d'une taille extraordinaire, qui portoit une triple croix, & étoit ſuivi de quelques autres, ceints d'une épée ſur leurs robes. A ſon retour, Ferdinand alla à ſa rencontre juſqu'à quatre lieues de Séville, & mit pié à terre pour l'embraſſer. Une autre fois ce Prince étant malade, ſe fit porter en litiére hors de ſa capitale, pour le recevoir, comme l'Ange tutélaire de ſes Etats. Ce Cardinal prévoyant une ſtérilité extraordinaire, fit faire des greniers publics à Tolède, à Alcala, & à Torrelaguna, & les fit remplir de blé à ſes dépens; ce qui gagna tellement l'affection de tout le monde, que pour conſerver la mémoire de ce bienfait, on en fit graver l'éloge ſur une table de marbre dans la ſalle du Sénat de Tolède, & dans la place publique, où l'on renouvella longtems le ſouvenir de cette belle action, par une Harangue que l'on y prononçoit tous les ans à la louange de ce Bienfaicteur. Il orna auſſi le bourg de Torrelaguna d'un monaſtére bâti ſomptueuſement, & fit conduire pour la commodité de ce lieu, une fontaine d'eau vive, au travers des montagnes & des rochers: ce qui lui couta près d'un million d'or. Ferdinand lui laiſſa en mourant le gouvernement de l'Etat, l'an 1512, à cauſe de l'abſence de Charles ſon petit-fils, qui étoit en Flandre. Ce Prince étant de retour, fut proclamé Roi d'Eſpagne, quoique ſa mére fût encore vivante, par un Décret auquel une partie des Grands du Royaume ne voulut point conſentir: ce qui excita quelques troubles. Mais Ximénès domta les Rebelles, & rangea tous les ſéditieux à ſon obéïſſance. Enſuite il réforma les Officiers du Conſeil ſuprême, & ceux de la Cour, & ordonna une ſévére adminiſtration de la juſtice contre les oppreſſions des Grands. Après avoir fait congédier les deux Favoris du Prince Ferdinand, frére du Roi Charles, qui lui étoient ſuſpects, quelques Officiers de ce Prince demandérent inſolemment au Cardinal, où étoit le pouvoir qu'il avoit d'en uſer ainſi. Il leur fit voir quelques troupes de gens de guerre qui compoſoient ſa Garde ordinaire; & leur dit que le pouvoir qu'il avoit de faire exécuter les volontez du Roi, conſiſtoit en la force de ces gens-là; puis prenant le cordon de ſon Ordre de ſaint François, & le remuant avec la main, il ajoûta, *Ceci me ſuffit pour mettre à la raiſon des ſujets ſuperbes.* Au même tems il fit tirer quelques coups de canon, & une ſalve de mouſquetades, concluant par ces mots, *Hæc eſt ultima ratio regis.* Ce qui ferma la bouche à ces téméraires. Il s'appliqua auſſi aux affaires de l'Egliſe; car il travailla à reformer les mœurs, à faire changer de vie à quelques Eccléſiaſtiques vicieux, & à établir une union entre les Franciſcains Conventuels, & ceux de l'Obſervance. Ce Cardinal procura à ſes dépens, l'édition de la Bible d'Alcala, en Langue Latine, Gréque, Hébraïque & Chaldaïque; & ayant fait acheter, pour mettre cet Ouvrage dans ſa plus grande perfection, les plus anciens Manuſcrits qui ſe purent trouver, il les fit examiner par des perſonnes doctes, & verſées dans les Langues. Sept exemplaires en Hébreu lui couterent quatre mille écus; des Manuſcrits Latins & Grecs, anciens de huit cens ans, montérent à des ſommes très-conſidérables; & l'on travailla environ quinze ans à ce grand Ouvrage, qui commença à être publié l'an 1520. Enfin, Ximénès, après avoir gouverné pendant vint-deux ans l'Eſpagne, ſous les Rois Ferdinand, Iſabelle, Jeanne, Philippe & Charles, fut empoiſonné, en liſant une lettre qui venoit de Flandre, puis par un breuvage: ce qui le fit mourir le neuviéme novembre de l'an 1517, âgé de 80 ans. Son tombeau qui eſt au Collége de ſaint Ildefonſe d'Alcala, qu'il avoit fait bâtir, fut orné de cette Epitaphe,

Condideram Muſis Franciſcus grande Lycæum;
Condor in exiguo nunc ego ſarcophago.
Prætextam junxi ſacco, galeamque galero,
Frater, Dux, Præſul, cardineuſque Pater.
Quin virtute mea junctum eſt diadema cucullo,
Cum mihi regnanti paruit Heſperia.

Entre les belles fondations qu'il fit, on admire deux vaſtes & magnifiques monaſtéres de filles, qu'il fit bâtir à Alcala, & qu'il pourvut de meubles, & généralement de tout ce qui y étoit néceſſaire. Il leur aſſigna de gros revenus, leur donnant en même tems de quoi ſubſiſter une année entiére ſans y toucher, afin qu'ayant épargné les rentes d'une année, les Religieuſes fuſſent en état de ſe mieux aquitter des charges ordinaires de leur fondation, & de fournir aux extraordinaires qui pourroient arriver. La premiére, étoit deſtinée pour des filles pauvres, dans leſquelles on verroit des marques extraordinaires de vocation à la vie religieuſe. Il étoit expreſſément défendu non ſeulement de rien exiger pour leur entrée dans la maiſon, mais même de rien recevoir quand il ſeroit offert volontairement. Il donna à ces filles la Régle de ſaint François, mais adoucie par des conſtitutions particuliéres, & pour Protecteur ſaint Jean *le Pénitent.* Il deſtina le ſecond monaſtére, qui étoit tout proche du premier, à l'éducation d'un grand nombre de pauvres filles de qualité. La Régle de ſaint François y étoit ſuivie comme dans le premier; mais d'autant plus adoucie, que les filles qui y entroient, avoient une liberté toute entiére, ou de ſe faire Religieuſes, ou de retourner dans le monde. Quatre réglemens faits par ce Cardinal, & qu'il voulut être inviolables, firent la diſtinction particuliére de cet établiſſement. Le premier, que les Penſionnaires y ſeroient reçues & élevées gratuitement, ſans qu'il fût permis d'exiger ni de recevoir aucune penſion. Le ſecond, qu'elles y ſeroient inſtruites de tout ce qui étoit alors en uſage parmi les filles de qualité, qu'on deſtinoit pour vivre dans le monde & dans l'état du mariage; afin que ſi elles prenoient ce parti, elles ſe trouvaſſent toutes formées pour cet état; ou que ſi elles ſe faiſoient Religieuſes, elles en fuſſent plus propres à former les filles dont l'éducation leur ſeroit confiée. Par le troiſiéme, les places vacantes des Profeſſes ne pouvoient être remplies que des Penſionnaires, dont la vocation fût libre & exemte de toutes conſidérations humaines, avec défenſe de recevoir ni préſens ni argent pour la réception des Novices & des Profeſſes. Le quatriéme réglement portoit, que le revenu de la premiére année qu'on auroit eu ſoin d'épargner, & qui donnoit moyen de faire tous les ans une pareille épargne, après les charges aquittées, ſeroit employé à doter tous les ans un nombre de filles, qui auroient été élevées dans ce monaſtére, & qui n'auroient pas d'ailleurs de quoi être pourvues. Il nomma cette maiſon le *Monaſtère d'Iſabelle*, en mémoire de la Reine ſa Bienfaictrice, & lui laiſſa encore de grands biens par ſon teſtament. Le Roi Philippe II y fonda encore cinquante places pour autant de filles des premiéres familles de toute l'Eſpagne. * Mariana, *Hiſt. l.* 26. *c.* 7 *& ſuiv. A. C.* 1497. *num.* 7. *&c.* Bulla Léonis X, *Biblioth. Compl. tome* 1. M. Fléchier, Evêque de Nîmes, *Hiſtoire du Cardinal Ximénès.* Marſolier, *Hiſtoire de Ximénès.*

* X I M E'N E'S (François) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de S. François, vivoit ſous le régne de Charles-*Quint*, & fut un des douze Eccléſiaſtiques qui furent envoyez en Amérique, pour y convertir les Idolatres. Il y mourut. On a de lui, *Lexicon Mexicanum*; quatre livres de la nature & de la vertu des arbres, des plantes & des animaux de l'Amérique, qui ſont d'uſage dans la Médecine, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Poppe-Blount, *Cenſura Celebriorum Autorum.*

* X I M E'N E'S (François) ſurnommé *de Carmona*, naquit à Cor-

à Cordoue en Espagne dans l'Andalousie, fut Professeur en Médecine & en Anatomie à Salamanque, & exerça cet emploi jusqu'à la fin de sa vie. Il a fait un beau Traité de l'admirable vertu & des effets de l'eau commune, & en a fait part au Public. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antonio, *Biblioth. Hisp.*

XIME'NE'S ARIAS (Jacques) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né vers l'an 1409, à Alcantara, dans l'Estrémadure Espagnole, fit sa profession religieuse le cinquiéme août 1507, à Salamanque, & vivoit encore en 1578, où il donna une seconde édition de son *Lexicon Ecclesiasticum Latino-Hispanicum*, qui a été réimprimé plusieurs fois depuis. Il avoit publié en 1551 un Discours Espagnol sur la *Magdelaine*, avec un Commentaire sur le Pseaume 50 selon la Vulgate & le 51 selon l'Hébreu; & en 1567, *Enchiridion ó Manual de doctrina Christiana.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

XIME'NE'S (Pierre) Professeur en Théologie à Salamanque, puis Doyen de l'Eglise de Tolède, & ensuite Evêque de Badajoz, fut élevé par Ferdinand Roi d'Espagne, & la Reine Isabelle à l'Evêché de Coria. Il mit au jour plusieurs livres, entre autres, *Confutatorium errorum contra Claves Ecclesiæ, &c.* * *Biblioth. Hisp.*

* XIME'NE'S (Pierre) Jésuite de Tolède, se tint presque toujours à Gratz en Stirie, où il eut la direction de l'Académie qui y avoit été nouvellement fondée. Il mourut à Millestadt le 29 novembre 1633, âgé d'environ 80 ans. On a de lui, *Disputatio habita cum Balth. Fischero Luthérano de Fide justificante, in Academia Græcensi*, & quelques autres Traitez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* XIME'NE'S SAVARIE'GO (Jean) Médecin Espagnol, florissoit dans le XVII siécle, & donna au Public les Ouvrages suivans, *de Curatione Puerorum; de Variolis; de Peste, ejusque causis, præservatione & Curatione, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* XIME'NE'S DE EMBUN (Valére) Religieux de l'Ordre des Carmes né à Alagona, fut revétu des principales charges de son Ordre & fut enfin élevé à la dignité d'Evêque d'Alghéri dans l'Isle de Sardaigne. Il mourut peu de tems après à Saragosse agé de 57 ans, laissant plusieurs Ecrits concernant son Ordre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antonio, *Biblioth. Hispan.* Witte, *Diarium Biographum.*

* XIME'NE'S (Christophle) Jésuite né à Salamanque en 1573, avoit beaucoup de zéle pour la conversion des Payens, & alla dans cette vue faire sa demeure aux Isles Philippines. Il y mourut le troisiéme décembre 1629, laissant un grand Ouvrage, touchant les Mystéres de la Religion Chrétienne, & quelques autres Ecrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Antonio, *Biblioth. Hisp.*

XIME'NE'S (Jérôme) Espagnol, Médecin de Saragosse, natif d'Epila, village du Comté d'Aranda, en Aragon, a fait deux livres intitulez, *Institutiones Medicæ; & Quæstiones Medicæ.* * *Biblioth. Hisp.*

XIME'NE'S PATON (Barthélemi de) Espagnol, qui vivoit au commencement du XVII siécle, a fait un livre de l'Orthographe Latine & Espagnole, qui est fort bon. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 262. *n.* 777. édit. d'Amsterdam, 1725.

XIME'NE'S (Diégo ou Jacques) d'Aillon, natif d'Arcos de La Frontéra en Andalousie, Poëte Espagnol, Castillan, florissoit vers l'an 1580. Il a fait un Poëme Héroïque en Langue vulgaire, sur les expéditions de *l'invincible Cavalier le Cid Rui Dias de Bivar* ou *Vibar*, imprimé à Alcala de Hénarès, *in quarto*, l'an 1579, dédié au Duc d'Albe, sous qui il avoit porté les armes aux Païs-Bas. On peut dire que cet Ouvrage est un fort mauvais modéle du Poëme Epique. Ximénès a fait encore un volume de Sonnets, imprimé l'an 1569, *in octavo.* * René Rapin, *Réflexions sur la Poëtique.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 300. *n.* 1326. édit. d'Amsterdam 1725.

* XIMENIUS (Pierre) né à Middelbourg de parens Portugais, fut envoyé à Salamanque pour y faire ses études, & il y passa quelques années auprès de l'Evêque de cette ville qui étoit son parent. Il alla ensuite en Italie, vint en France, séjourna à Paris, alla en Flandre, & s'arrêta à Louvain, où il s'appliqua à l'étude des Langues, de la Théologie & de la Philosophie. Il fut ensuite appellé par l'Evêque de Bergen, à Liége, où à l'âge de cinquante ans il commença son Traité intitulé, *Demonstratio Catholicæ Veritatis.* Les troubles des Païs-Bas l'ayant obligé de quitter Liége, il vint à Cologne, où il enseigna la Morale, & acheva sa *Démonstration.* Il envoya cet Ouvrage à Lævinus Torrentius, Evêque d'Anvers, & mourut en 1565, âgé de quatre-vints ans, sans avoir jamais pris aucun degré Académique. * *Bibliothéque Ecclésiastique d'*Aubert Le Mire, en Latin. *Dict. Allemand de Bâle.*

XIMO, isle du Japon, & l'une des trois principales parties du païs, est nommée aussi SAICOK, c'est à dire, *neuf Royaumes*, parce qu'il y en a eu autant, qui sont Figen, Bunga, Chicuien, Fingo, Fiunga, Bungen, Satcuma, Vosumi, & Uto. Les principales villes sont, Arima, Bungo, Nangasachi, Satcuma, &c. Nangasachi est sur la côte occidentale de l'Isle de Ximo, & en est la capitale. Ses jardinages, & les agréables campagnes qui sont sur les avenues, contribuent à y attirer beaucoup d'Habitans: de sorte qu'elle est la mieux peuplée du Japon; & les autres peuples de ces isles y sont reçus avec une douceur qu'on ne trouve pas ailleurs, pourvu qu'ils ne soient point Catholiques. Au commencement du XVII siécle, cette isle étoit presque toute Chrétienne, & elle devint alors le théâtre le plus sanglant de la persécution. Ses neuf Royaumes étoient déja détruits, Tayco-Sama l'ayant réünie à la Couronne impériale dès l'an 1587. * *Hist. du Japon.*

XIMOLA, ville capitale du Royaume de même nom. Elle est dans l'Isle de Niphon, sur la côte orientale du quartier d'Ochio. * Maty, *Dict. Geogr.*

XIMOTCUQUE, XIMONOCUQUE, ville de l'Ochio, contrée de l'Isle de Niphon. Elle est capitale d'un Royaume, qui porte son nom, & située au milieu des terres, entre la ville de Fitachi & celle de Mulaxi. * Maty, *Diction. Géogr.*

XINANO ou XIMANO, ville capitale d'un Royaume de même nom. Elle est dans l'Isle de Niphon, dans la partie septentrionale du quartier de Quanto, vers les confins de celui de Jetsegen. * Maty, *Dict. Geogr.*

XINCHEU, ville de la Chine, douziéme capitale de la Province de Huquang. Elle a six petites villes sous sa dépendance, savoir Luki, Xenhi, Xopu, Juen, Kintang & Mayang. Son territoire est rempli de grandes & vastes montagnes, qui sont riches en vif argent, en pierre d'azur & autres, & en or même. Celle de Siaoye conserve encore mille volumes échappez à la fureur de l'Empereur Xius, qui avoit ordonné que l'on brûlât tous les livres. Celle de Lotung nourrit des oiseaux, qui ne chantent ni ne gazouillent jamais, si ce n'est dans le tems qu'il doit pleuvoir. La plupart de ces montagnes servent de retraite & de demeure à un peuple sauvage que les Chinois prétendent tirer son origine d'un chien. Cet animal, disent-ils, fit en trois ans six garçons & six filles à la fille d'un Roi qui s'étoit retirée dans ces montagnes, & si l'on s'en rapporte à ce qu'ils disent, ce furent ces six garçons & ces six filles qui formérent & fondérent cette nation. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

XIPHILIN (Jean) Patriarche de Constantinople, célébre dans le onziéme siécle, par sa science, & par sa probité, étoit de Trébizonde, & avoit été élevé dans un monastére. On le trouva digne d'être mis sur le siége de l'Eglise de Constantinople après Constantin, mort au commencement de l'an 1064. Xiphilin jouït de cette dignité jusqu'au douziéme août de l'an 1075. Il eut un neveu nommé XIPHILIN comme lui, qui composa l'Abbrégé de l'Histoire de Dion Cassius. Baronius, qui avoit attribué cet Abbrégé au Patriarche, n'avoit pas pris garde à ce qu'il dit de lui même dans la Vie d'Auguste. * Glycas, *Annales, partie* 4. André Schot, *Prolegom. in Photii Bibliothecam.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. Baronius, *in Annal.*

* XIXE'NA, village ou bourg d'Espagne dans l'Aragon, à peu près à l'est de Saragoce, dont il est éloigné d'environ quinze lieues. Les uns appellent *Alcana* la riviére sur laquelle il est situé, d'autres *Alcanadre*, & d'autres encore *Tjuela.*

XIXONA ou XICONA, petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est dans le Royaume de Valence, à cinq lieues de la ville d'Alicante, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

XOA. XOG. XUA. XUC. XUG. XUI. &c.

XOA ou XAOA, Royaume d'Afrique en Ethiopie, vers le Zanguébar. Le Roi des Abyssins en posséde une partie, & l'autre lui a été enlevée par les Galas, ou Inbangalas, qui sont des peuples très-puissans de ce païs-là. * Jérôme Lupus, *Descriptio Æthiopiæ Superioris.*

XOGUN-SAMA ou XOGON-SAMA, nom de trois Empereurs du Japon, dans le XVII siécle. Le premier étoit fils de Geïazo, Roi de Quanto, plus connu sous le nom de Daysu-Sama, & commença à régner en 1617. C'étoit un très-médiocre Prince, mal élevé, d'un naturel féroce, & qui persécuta vivement les Chrétiens. Il abdiqua l'Empire en 1622, & mit sur le thrône impérial son fils, lui fit prendre son nom, & prit lui même celui de Cubo-Sama. Ce second Xogun-Sama n'est distingué de son pére dans l'Histoire, que pour avoir rendu la persécution contre les Fidéles, plus vive encore qu'elle n'avoit été; & pour avoir tellement assujetti tous les Rois particuliers, que depuis ce tems-là ils ne sont plus que des fantômes de Rois, & les plus soumis des Courtisans de l'Empereur, qui les change & les dégrade, comme il le juge à propos. Il mourut en 1631, & eut pour successeur son fils, qui se fit nommer To-Xogun-Sama, comme pour faire connoître qu'il se croyoit autant supérieur à ses prédécesseurs, qu'ils étoient eux-mêmes élevez au dessus de leurs Sujets. Ce Prince, qui fut lépreux les 20 derniéres années de sa vie, a été le Néron de l'Eglise du Japon, qu'il a, pour ainsi dire, noyée dans le sang d'une multitude innombrable de Martyrs. C'est lui qui a inventé cet effroyable supplice de la fosse, où l'on souffre toutes les douleurs imaginables, & dans lequel néanmoins on ne meurt que d'épuisement. Il mourut sans enfans vers l'an 1650, n'ayant jamais voulu se marier, parce qu'il ne croyoit pas qu'il y eût au monde une femme qui fût digne d'être son épouse; mais en récompense il s'étoit abandonné aux débauches les plus excessives. Il étoit dans sa 51 année. * Bartoli *Asia.* Le Pére Charlevoix, *Histoire du Japon.*

* XUARE'S (Rodéric) célébre Jurisconsulte Espagnol florissoit dans le XVI siécle. Il ne se contenta pas d'exercer avec applaudissement la profession d'Avocat à Salamanque, mais il composa aussi de bons Ouvrages, pour l'usage de ceux qui veulent s'exercer dans la Jurisprudence. Tels sont, *Allegationes & Consilia; Repetitiones sive Lecturæ in quasdam Leges; de Fidejussore in Causa criminali*, & quelques autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

XUCAR, grande riviére d'Espagne, qui a sa source dans la Castille Nouvelle. Elle y baigne Cuença, & entrant dans le Royaume de Valence, elle reçoit le Cabriel, & va se décharger dans le Golfe de Valence, au bourg de Culléra. * Maty, *Dict. Géogr.*

* XUGUNZA, ville de la Chine dans la province de Péking.

king. Son territoire produit de forts bons fruits, comme raisins, citrons, oranges, châtaignes, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

XUICHEU, ville de la Chine. Elle est la dixiéme de la province de Kiangsi, & n'a que deux autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Geogr.*

XUNCKING, ville de la Chine. Elle est près de la riviére de Kian dans le Suchuen. Elle y tient le troisiéme rang, & elle a neuf autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

XUNNING, ville de la Chine, qui n'a point de jurisdiction & qui est la douziéme capitale de la Province de Junnan. Elle faisoit autrefois partie du Royaume de Junchang. Les Tartares de la race d'Ivéna s'en sont rendus les maîtres. Son territoire est affreux, de fort difficile accès, & stérile pour la plus grande partie. On n'y peut entrer que par un endroit à travers des vallées fort étroites. Les montagnards qui l'habitent marchent piez nuds, dévorent toute sorte d'insectes, & ne s'envelopent que d'un méchant drap pour se garantir du froid, n'ayant point l'adresse de se tailler des habits. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

XUNTE, ville de la Chine, cinquiéme capitale de la province de Péking. Elle a huit autres villes sous sa dépendance, Xaho, Nanho, Pinghiang, Quancung, Kiulo, Tangkan, Gin & Nuikicu. Elle a un territoire fort agréable & environné de hautes montagnes. Les Chinois y viennent quérir des pierres de touche pour éprouver l'or, avec d'autres fort estimées pour leur couleur & leur dureté. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 51. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

XUNTIEN, ville de la Chine, située à l'extrémité de ce Royaume vers le nord, environ à trente lieues de la grande muraille. Elle doit sa grandeur à Taicung, qui vivoit au commencement du quinziéme siécle, & qui transféra en cette ville le siége de l'Empire, qui étoit établi auparavant à Nanking. C'est la même que Marc Paolo nomme *Cambalu*, & que les Tartares possédoient en ce tems-là. * Mandeslo, *Voyage des Indes*, *l.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* CAMBALU.

XUONIGRAD. *Voyez* JUONIGRAD.

XUTHUS, fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion, vint de la Pthiotide à Athénes, sous le régne de Pandion, épousa Créüse, fille de ce Roi, & adopta le fils qu'elle avoit d'Apollon, nommé *Ion*, d'où les Grecs croyent que sont venus les Ioniens. * Hérodote.

XYLANDER (Guillaume) Allemand, naquit à Ausbourg en 1538. Son nom étoit *Holtzman*, qu'il changea en celui de *Xylander*. En 1558, il obtint à Heidelberg la charge de Professeur en Grec, vacante par la mort de Jacques Micylle. Comme il étoit né d'un pére pauvre, il fut entretenu dans les Academies par les Magistrats de Strasbourg, & passa toute sa vie dans une grande pauvreté: cependant il étoit digne d'une fortune plus heureuse, car il excelloit dans la connoissance de la Langue Gréque, de la Latine, & de l'Hébraïque. D'ailleurs, il étoit Poëte, Musicien, Historien, Philosophe & Mathématicien; & a donné au public un grand nombre de doctes Ecrits. Si l'on y remarque quelques fautes, on doit les excuser, par rapport à sa pauvreté; car comme le mauvais état de ses affaires l'obligeoit de vendre aux Imprimeurs ses Ouvrages, & qu'il n'étoit payé qu'à proportion des feuilles qu'il leur mettoit entre les mains, il tâchoit de faire beaucoup de travail, & n'employoit pas à la composition de ses livres tout le tems qui étoit nécessaire pour leur donner une entiére perfection. Au reste, par l'intempérance, que le Président de Thou dit avoir abbrégé les jours de Xylander, il ne faut pas entendre un excès dans le boire & dans le manger; mais un trop grand attachement à l'étude, qui lui causa la maladie, dont il mourut à Heidelberg l'an 1576, âgé de 44 ans, suivant Melchior Adam. Voici les titres de ses principaux Ouvrages, *Geometrica & Astronomica Varia; Dialecticæ Institutiones Aphoristicæ Logices & Mathematicarum; Annotationes in Sleidanum de quatuor Imperiis; Plutarchi Opera cum Annotationibus; Strabonis Geographia, & Dionis Cassii Historia cùm Annotationibus; Variarum Lectionum libri; Tabulæ Grammaticæ; Algebra Euclidea; Annotationes in Horatium; Schediasma de Horologio Argentinensi; Dialectica; Poëmatum volumen; Commentarii in Homerum; Castigationes in Euripidem, &c.; Annotationes in Pausaniam; de Philosophia Carmen; In Obitum Xisti Buteleii.* Il a traduit *Antigoni Carystii Historiarum mirabilium Collectanea; Pselli Opusculum cum Annotationibus; Cedreni Historia; Diophanti Alexandrini rerum Arithmeticarum, libri sex; Liber Polygonis de numeris; M. Antoninus de Vita sua; Tryphiodori* Ἰλίου ἅλωσις, traduite en vers hexamétres, que Xylander mit au jour à l'âge de 16 ans. Il a aussi fait quelques Traductions en Allemand, comme celle de l'Histoire de Polybe, &c. les six premiers livres d'Euclide, &c. * De Thou, *Hist.* Melchior Adam. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 83 & *suiv.* édit. de Hollande 1715, où, à l'occasion de la pauvreté de Xylander, il donne une bonne liste de Savans, qui ont vécu & qui sont morts misérables.

XYLOPHAGES, peuples anciens d'Ethiopie qui se nourrissoient des plus tendres branches des arbres, ce qui leur a fait donner ce nom. Ils partoient avec leurs femmes & leurs enfans, & quand ils avoient trouvé des arbres, ils montoient dessus & sautoient de branche en branche, & d'arbre en arbre. Ils alloient tout nuds, & comme ils avoient leurs femmes communes, leurs enfans étoient de même. Ils combattoient quelquefois pour certains lieux entre eux mêmes, ayant des bâtons pour toutes armes. Ceux qui avoient l'avantage déchiroient leurs ennemis. * Davity. Diodore de Sicile. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

XYLOPHORIE, Fête des Juifs, dans laquelle chacun portoit du bois au temple, pour l'entretien du feu sacré, qui devoit brûler continuellement. Elle se célébroit au mois de septembre, à la fin de la Fête des Tabernacles. Ce mot de *Xilophorie*, vient du mot Grec ξύλον *bois*, & de φέρω *je porte*. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 31.

Selden veut que la provision de bois pour le Temple se fît dans le mois *Ab*, qui revient à peu près au mois de juillet. D'autres la remettent au mois *Elul*, qui répond au mois d'août. Les Rabbins enseignent qu'on préparoit avec grand soin le bois, qui devoit être brûlé sur l'Autel, qu'on le nettoyoit très-proprement, & qu'on n'y laissoit, ni pourriture, ni rien de gâté & de vermoulu. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* XYSTARQUE, celui qui tenoit dans les Jeux Gymniques le second rang après le Gymnaste. * Hofman, *Lexic. Univ.*



Y.

Y.


Cette lettre empruntée des Grecs, n'a de véritable usage, que pour les mots qui sont tirez du Grec. Plusieurs même la retranchent tout à fait. Palamède a inventé la lettre Y que les grues forment en volant. On la nomma aussi la lettre de Pythagore, non qu'elle ait été inventée par ce Philosophe, mais parce qu'il mettoit deux fins de toutes choses, la vertu & la volupté exprimées par les deux pointes de l'Y. C'est en ce sens que Perse en parle, *Sat.* 3. *v.* 56.

Et tibi quæ Samios diduxit litera ramos
Surgentem dextro monstravit limite callem.

Et dans les *Catalecta Virgiliana*,

Litera Pythagoræ discrimine secta bicorni.

Ausone, *in Litteris Monosyllabis.*

Ω quod & O Græcum compensat Romula vox	O.
Litera sum Iotæ similis, vox plena, jubens	I.
Cecropiis ignota notis, ferale sonans.	U.
Pythagoræ bivium ramis pateo ambiguis.	Y. &c.

L'Y se change souvent en U, qui se prononçoit autrefois *ou*, au lieu que l'ancienne prononciation de l'Y, est celle que les François donnent à l'U. * Cicéron, *l. de Orat.* La Mothe Le Vayer. *Cherchez* aussi PALAMEDE.

La lettre Y étoit anciennement une lettre numérale pour exprimer le nombre de 150, comme cela paroit par ce vers,

Argolicus centum quinquaginta facitque character.

On trouve dans Baronius un vers qui donne à cette lettre le nombre de 159. Le voici,

Υ dat centenos & quinquaginta novenos.

Quand on met une barre sur la lettre $\bar{Y}$, cela marque le nombre de cent cinquante mille. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.* Hofmanni, *Lexic. Univ.* A. Moonen, *Grammaire Flamande*, en Flamand.

Y. NB. Ce qui ne se trouve pas sur la lettre *Υ* doit se chercher sur la lettre *I.*

Y. YA. YAC. YAL. YAN. YAR. YAS. &c.

Y'T Y ou HET Y: c'est ainsi qu'on nomme en Hollande, un bras du Zuider-zée, qui sert de port à la ville d'Amsterdam, & qui s'étend entre la Hollande méridionale & la septentrionale, jusqu'à Béverwick, de l'orient à l'occident.

* YA, place forte d'Italie vers les confins du Milanois, est fort peuplée, & fort renommée pour son commerce. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

YACCA. *Voyez* JACA ou JACCA.

YACOBSDAL, maison royale, située à une demi-lieue ou environ de Stokholm en Suéde, est sans difficulté une des plus belles du Royaume. Les Rois de Suéde s'y vont souvent promener dans les grandes chaleurs de l'été à cause de ses belles allées, fontaines, cascades, & autres ornemens qui rendent ce lieu charmant. * *Echauguéde* ou *Description de Suéde.*

YALA. *Voyez* IAULA.

YALME. *Voyez* ALME.

* YALO, riviére d'Asie prend sa source dans la Tartarie Orientale, coule à peu près du nord au sud & se rend dans le Golfe de Cang. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

YAMARITO, Royaume de l'Isle de Niphon. Il est dans le quartier de Jetsengo, & on y remarque la petite ville de Yamarito, qui lui donne le nom, & celle de Méaco, autrefois capitale du Japon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* YAMOUR, riviére de Sibérie, forme une isle où se trouvent les plus belles martres, & que les Moscovites ont fortifiée depuis qu'ils en sont les maîtres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

YANCHEU, ville de la Chine. Elle est sur la riviére de Kiang, dans la province de Nanking, à dix-sept lieues de la ville de Nanking, vers le Levant. Yancheu grande ville & fort marchande, est la septiéme de sa province, & elle a neuf autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

YANOUF, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Russie, à trois ou quatre lieues de Léopol. Elle est située dans un enfoncement au bord d'un étang qui a près d'une lieue de circuit. Elle est défendue d'un rempart de terre, couvert d'un parapet de planches. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

YAOGAN, ville de la Chine, la seconde de celles qu'on appelle *Militaires*, dans la Province de Junnan. Elle commande à trois citez, & a fait autrefois une partie du Royaume de Tien. Son territoire est couvert de forêts & de montagnes très-agréables, au pié desquelles on voit des vallées très-abondantes en fruits & en grains. On y trouve aussi quantité de musc. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52.

YAOS, nation d'Indiens dans la Guiane. Ils sont grands amis des François & des Palicours, & fort peu aimez des Galibis. Cette nation a presque péri entiérement, & il n'en reste qu'une habitation de trente-cinq à quarante personnes dans la riviére d'Yapoco, large d'une lieue & demie à son embouchure & qui se décharge dans la mer au dessous du Cap d'Orange. Les Yaos sont des Habitans fort anciens de ces côtes, & Jean Moquet dit qu'en 1604 il a vu un *Anacajouri*, Roi de ce païs. Il se trompe sur la qualité. Ces peuples n'ont point de Rois, mais des Chefs dans chaque famille, & cet Anacajouri l'étoit alors de celle qui négotia avec Moquet. * De la Barre, *Descript. de la Guiane.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

YAPHEY, fameux Historien Arabe du XIV siécle. Son nom tout entier est, *Abdalla Ebn Asaad Al Yaphey.* Il faisoit sa demeure ordinaire à la Méque & à Médine, ce qui l'a fait appeller *Nasilol Choramein*, ou *l'habitant des deux lieux Saints.* Parmi ses Ouvrages Historiques, celui qui contient les Vies des Saints Musulmans, est sur tout fameux. Cet Ouvrage commence à la premiére année de l'Hégire & va jusques à l'an 750. Alhosain Ebn Abdorachman a fait un abbrégé de cette Histoire dont Ed. Pocock se sert souvent. Yaphey mourut l'an de l'Hégire 768 ou 770, c'est à dire, l'an de Jesus Christ 1366 ou 1368. * Pocock, *Spec. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

YARE, YERE, anciennement *Garrienus*, riviére d'Angleterre. Elle baigne Norwich, capitale du Comté de Norfolk, & se décharge dans la Mer d'Allemagne, à Yarmouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

YARLEY, bourg d'Angleterre avec marché dans les marais du Comté de Huntington, à 72 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

YARMOUTH, ville & port d'Angleterre, dans la partie orientale du Comté de Norfolk, sur les limites de celui de Suffolk. Elle tire son nom de la riviére d'Yare, à l'embouchure de laquelle elle est située. C'est le meilleur port du Comté de Norfolk, & la clef de cette côte, fournissant d'ailleurs un passage commode pour la Hollande. C'est aussi une bonne retraite pour les flottes de New-Castle, quand elles sont obligées de relâcher par les vents contraires. On pêche beaucoup de harengs dans la mer voisine au mois de septembre, ce qui y améne beaucoup de peuple, & qui augmente les richesses de cette ville toutes les années. C'étoit une ville des Romains. Ce fut là que débarqua Cerdick, premier Roi des Saxons Orientaux, vers l'an 507, & ne trouvant pas à s'y établir, il se remit en mer & fonda le Royaume des Saxons Occidentaux. Du tems d'Edouard *le Confesseur* elle avoit 70 Bourgeois. Vers l'an 1340, les Habitans l'environnérent de murailles. Henri II leur donna leur premiére Chartre. En 1652, il y eut une dispute entre les Hollandois & les Marchands de Londres au sujet du négoce du hareng. Sur ces entrefaites ceux d'Yarmouth commencérent à envoyer des vaisseaux à Livourne en Italie, & étendirent peu à peu leur négoce de toutes parts, en sorte qu'elle devint la ville la plus marchande de toutes la partie orientale d'Angleterre; mais elle souffrit des deux derniéres guerres avec la Hollande. En 1684, Charles II lui donna un Maire. Elle n'a qu'une église, mais elle est grande & a été bâtie par Herbert, premier Evêque de Norwich, sous le régne de Guillaume *le Roux.* En 1673, Charles II créa Guillaume Paston Vicomte d'Yarmouth, dont le fils a joui depuis de ce titre. Cette ville envoye deux Députez au Parlement.

Il y a une autre YARMOUTH sur la côte du Nord-Ouest de l'Isle de Wight, bien bâtie de pierre de taille, fortifiée d'un château, & de divers ouvrages. C'est le premier lieu considérable de cette isle après Newport. * *Dictionnaire Anglois.*

YARUM, petit bourg d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, sur la riviére de Tees, sur laquelle il y a un pont. Il est à 176 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

YASI. *Voyez* JASSY.

* YATTONOR ou ALTONNOR, contrée & ville d'Asie dans l'Isle de Ceylan, & dans le Royaume de Candy. La ville d'Yattonor est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Candy, dont elle est éloignée de près de trois lieues. * M. Delisle, *Carte de l'Isle de Ceylan.*

YAVOROUF, ville de Pologne dans le Palatinat de Russie, à sept lieues de Léopol. Elle est devenue considérable, depuis que le Roi Jean Sobieski la choisit pour en faire le lieu de son séjour le plus ordinaire. Elle a une Starostie de vint mille livres de rente, que la République de Pologne donna à ce Prince, & à ses Descendans, comme un bien héréditaire, jusqu'à la troisiéme génération. Ce fut ce qui détermina ce Monarque à embellir ce lieu avec un soin particulier. La ville, de même que la plupart des autres villes de Pologne, est enfermée d'un rempart de terre assez haut, couvert d'un parapet de planches, sans fossé & sans dehors. Tout cela néanmoins est admirable contre les Tartares. Outre cette défense du corps de la place, il y a un étang d'une lieue de tour, qui en couvre presque la moitié. Il est un des plus beaux & des plus poissonneux de Russie. Au milieu de cet étang passe la petite riviére de Vichinka, qui en lave le fond, & rend le poisson merveilleux. Le château n'est que de bois; mais grand & assez commode, avec deux cours séparées par un rempart de gazon, bastionné & défendu

fendu par un foſſé plein d'eau. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

YBA. YBE. YDA. YDS. YED. YEL. &c.

YBAIÇABAL. *Voyez* IBAIÇABAL.

* YBERG, fortereſſe de Suiſſe dans le Toggenbourg, vers les confins du Canton de Zurich, fut bâtie vers l'an 1262, par un Gentilhomme nommé *Hartman Yberg.* En 1710 les Toggenbourgeois la ſurprirent par ſtratagéme. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 3. *p.* 316 & 317. édit d'Amſterdam 1730.

YDAM, ville. *Voyez* EDAM.

YDANSQUE'RIT, contrée d'Afrique dans le ſud de Numidie. Elle eſt du côté du Zaara, & contient pluſieurs villes & autres places. Les Habitans ont quantité de chevaux & de bétail. Ils recueillent beaucoup de froment, & en quelques endroits des citrons, des oranges, & d'autres fruits d'Europe. Il y a dans toute cette contrée un grand nombre de Communautez de Bérébéres, qui ont des fortereſſes. Les principaux ſont ceux d'Ydeunadaif, à vint lieues de Tarrudante, d'Ydeuquinſus & d'Argan, qui ne ſont tous qu'une Communauté qu'on appelle *Quicima.* Ils ont une ligue offenſive & défenſive avec ceux d'Hiléla, & ſont cinq mille chevaux & trente mille hommes de pié. * De la Croix, *Hiſt. d'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

YDSTADT. *Voyez* YSTEDT.

* YE'CORA, village d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, en la contrée de Rioxa, étoit anciennement une ville des Cantabres qui fut depuis épiſcopale.

YEDD. *Voyez* IEDD.

YEDDBURG ou YEDDBRUCK. *Voyez* IEDDBRUCK.

YE'DO. *Voyez* IE'DO.

YELL, ZE'AL ou ZELL: c'eſt une des Iſles de Shetland, qui dépendent du Royaume de Norvége, & qui ſont ſituées dans l'Océan Septentrional. Elle a 18 lieues de long, & trois lieues de large, & elle eſt aſſez bien peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

YELVERTON (Henri) Baronnet Anglois, né en 1633 à Eaſton-Manduit en Northampton, commença ſes études au Collége de S. Paul à Londres, & les continua dans celui de Wadham à Oxford. Il mourut à la fleur de ſon âge en 1670. On dit à ſa louange, qu'outre une vaſte érudition en toute ſorte de Sciences, & une connoiſſance profonde du Latin & du Grec, il étoit très-modeſte, pieux & charitable. Il aſſiſta fidélement l'Evêque Morton dans les tems les plus fâcheux, le reçut dans ſa maiſon & ſe conduiſit envers lui comme envers ſon propre pére. Il a fait imprimer, *Diſcours of the Truth and Reaſonableneſs of Chriſtian Religion; Apologie pour l'Egliſe Anglicane; Une Préface* qui accompagne le livre de Th. Morton, *de l'Epiſcopat.* * Wood, *Antiq. Oxon. p.* 328. & *Athen. Oxon. partie* 2. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

YE'MEN, Royaume de l'Arabie Heureuſe dont il fait la plus grande partie. Il s'étend vers le Levant le long de l'Océan, depuis la ville d'Aden juſques au Cap Raſalgate, vers le Couchant & le midi il eſt ſur la Mer Rouge, & vers le nord il confine avec le païs de Hidgias ou Hijaz, qui appartient au Chérif de la Méque. C'eſt dans ce Royaume que croit le caffé. Il croit ſur tout en abondance aux environs de ces trois villes des montagnes, Bételfaguy, Sénan ou Sanaa & Galbany. Il n'y a que les montagnes qui ſoient fertiles. car les côtes à dix & douze lieues de la mer ſont arides & ſtériles. Outre le caffé, les montagnes produiſent encore d'autres arbres & d'autres fruits, elles ont des ſources d'eau & il y régne une grande fraîcheur & pour ainſi dire un printems continuel. C'eſt dans la ville de Bételfaguy, qui dépend du Gouverneur de Moca, que ſe tient la grande foire du caffé, & de là le négoce de cette marchandiſe s'étend par toute la Turquie. Les Marchands de Turquie & d'Egypte y viennent l'acheter. Depuis quelque tems les vaiſſeaux des Européens font la même choſe. Ils arrivent à Moca & vont acheter le caffé à Bételfaguy. Le Roi d'Yémen réſide ordinairement dans la ville de Mouab à un quart de lieue de celle de Damar. A une lieue & demie de là, ſur une petite montagne, il y a une citadelle, où ſont ſes meilleures troupes & une très-belle artillerie. * *Voyage de l'Arabie Heureuſe. Dictionnaire Allemand de Bâle. Voyez* auſſi HYAMAN & ARABIE HEUREUSE.

* YEN, Royaume de la Tartarie ſeptentrionale: Les Habitans portent des cuiraſſes de cuivre, & leurs ſabres ſur leurs têtes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* YENCHAN, ville médiocre de la Chine dans la province de Xanſi.

YENCHEU, ville de la Chine. Elle eſt grande, belle, bien peuplée, & ſituée dans la Province de Xantung, près de celle de Nanking. Yencheu eſt ſeconde capitale dans ſa Province, & elle a vint-ſix autres villes ſous ſa juriſdiction. Auprès de cette ville on découvre une montagne, nommée *Fang*, où les parens de Confucius ont choiſi leur ſépulture. * Baudrand. *Ambaſſade des Hollandois à la Chine, ch.* 40. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

YENDO. *Voyez* IE'DO.

* YENNE, petite ville du Bugey, vers la rive gauche du Rhône, au ſud-eſt de Bellay, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

YE'RACK, YE'RACK-AGE'MI, HIE'RAKAGE'MI, AIRAK-ATZEN, E'RAK-ATZEN, IRAQUE, province du Royaume de Perſe en Aſie. Elle eſt bornée au Couchant par l'Erzerom, province de Turquie; elle a au nord l'Adirbeitzan, ou, comme prononcent & écrivent quelques uns, l'Aderbéjan, le Kilan, & le Tabareſtan; au Levant le Chorafan, & une partie du Kherman; & au ſud le Fars & le Chuſiſtan. Cette province n'a aucune riviére conſidérable. Elle ne laiſſe pas d'être une des plus importantes de la Perſe pour l'étendue, pour la température de l'air, pour la fertilité de la terre, & pour le nombre des villes. Les principales ſont Iſpahan, capitale de la Perſe, Yeſt, Kaſcan, Kom ou Com, Rhey, Casbin, Soltanie, Hamadan, Kulpajan, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

YE'RACK-ARABI, ou, CARDAR, dont on ne dit qu'un mot à l'article de CHALDE'E, eſt une province de la Turquie en Aſie. Elle eſt preſque renfermée entre l'Euphrate & le Tigre, s'étendant depuis le Diarbeck propre, ou la Méſopotamie, juſqu'au Golfe de Perſe, entre l'Arabie Déſerte, qui eſt au Couchant & partie au midi, & le Chuſiſtan, ou la Suſiane, dont le Tigre la ſépare vers le Levant. Ce païs eſt diviſé en deux Béglerbéglics, qui portent les noms de Bagdet & de Balſora leurs capitales, outre leſquelles on y remarque Waſſiti, Kufa, Médain, & Quorna. L'Yérack-Arabi répond à peu près à l'ancienne Chaldée, ou Babylonie, le plus célébre païs du monde. Il y en a qui croyent que ce fut dans ce païs, que Dieu créa le premier homme, & qu'il plaça le Paradis terreſtre. Ce fut dans cette contrée, qu'étoit la campagne de Sennaar, où les hommes, après le déluge, bâtirent la tour de Babel. Ce fut enfin là que Nemrod ou Nimrod bâtit Babylone, la premiére ville du monde & le chef de la premiére Monarchie: enfin, ce fut la patrie du Patriarche Abraham. Ses principales villes furent Babylone, Ur ou Urchoa, Ctéſiphon, Barſita, Séleucie, Térédon, dont il ne reſte plus que la derniére, qui porte aujourd'hui le nom de *Balſora.* * Maty, *Dict. Géogr.*

YE'RE, riviére. *Voyez* YARE.

* YERRE, riviére de France, dans l'Iſle de France, coule à peu près de l'eſt à l'oueſt, arroſe dans ſon cours Roſoy en Brie, Brie-Comte-Robert, Yerre Abbaïe de Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît, Ville-Neuve-Saint-George, & ſe rend un peu au deſſus de cette derniére ville, dans la Seine, à trois lieues & demie au deſſus de Paris.

YESD ou JESSED, ville de Perſe. Elle eſt dans l'Yérack-Agémi, environ à 40 lieues d'Iſpahan, vers le Levant. Cette ville eſt célébre par les tapis qu'on y fait & qui paſſent pour les plus beaux du monde. Il y a encore dans ſes environs des Idolâtres qui adorent le feu, comme les anciens Perſes. Au reſte, quelques uns la prennent pour l'ancienne *Hécatompolis*, capitale de la Parthie, laquelle d'autres placent à Iſpahan, qui eſt maintenant capitale de Perſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

YESSO. *Voyez* JESSO.

YE'VRE, petite riviére de France dans le Berry. *Voyez* AURE.

YEURE-LE-CHATEAU, bourg de France dans le Gâtinois. Il eſt ſur la petite riviére de Rinalde, à demi-lieue de Pluviers, vers l'orient. On voit encore à mille pas de ce bourg vers le midi, *Yeure-la-Ville*, qui n'eſt qu'un petit village. * Maty, *Dict. Géogr.*

YGU. YLA. YLS. YNA. YNC. YO. &c.

YGUALADA, bon bourg d'Eſpagne dans la Catalogne. Il eſt ſur la Noya, à douze lieues de Barcelone, vers le nord-oueſt. On prend ce bourg pour l'ancienne *Anabis*, ou, pour l'ancienne *Ergavia*, deux petites villes des Lacétans. * Maty, *Dict. Géogr.*

YLA, ILA, anciennement *Epidium. Voyez* ILA.

YLST, bourg des Provinces-Unies. Il eſt dans le Weſtergoo, en Friſe, à demi-lieue de la ville de Sneeck, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

YNAGUA, iſle. *Voyez* HINAGOA.

YNCAS. *Voyez* l'article de PE'ROU.

* YO, ville de Finlande ſur la côte orientale du Golfe Bothnique, à l'emboûchure d'une riviére de même nom dans la Cajanie, fait un commerce paſſable.

* YO, riviére de la Bothnie Orientale, coule à peu près du nord-eſt au ſud-eſt, & ſe rend dans le Golfe Bothnique à Yo.

YOCHEU, ville de la Chine, ſeptiéme capitale de la Province de Huquang. Elle voit au pié de ſes murailles le Lac de Yungning, & le confluent des riviéres de Kiang, de Siang, & de Fung, qui rendent ſon territoire très-fécond & riche en toute ſorte de denrées par le moyen des vaiſſeaux qui y abordent. Un Roi de la famille de Taiminga, qui y tint ſa Cour, a beaucoup contribué à ſon embelliſſement. Cette ville a au midi la montagne de Pacio, qui enferme un Temple dédié aux idoles, & un Monaſtére qu'on y voit élevé au milieu de deux lacs. Au ſud-oueſt de la ville d'Yocheu eſt le grand Lac d'Yungning, qui enferme quantité d'Iſles, embellies de pluſieurs Temples & Monaſtéres, où ſe retirent ordinairement les Sacrificateurs de cette nation. Quelques unes de ces Iſles ſont flotantes. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* YOLAND, fille de Charles VII, Roi de France, épouſa en 1452 *Amédée* IX, Duc de Sauoye. Après la mort de ſon mari, arrivée en 1472, elle ſe chargea de la tutelle de ſon fils aîné *Philibert.* Elle avoit à ſe garder contre Louïs XI, ſon frére & contre Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne; mais après la défaite du dernier qui avoit été battu par les Suiſſes, elle ſe joignit à la France, & ſe mit en chemin pour aller trouver ſon frére à Lyon. Le Duc l'ayant appris, la fit enlever par Olivier de la Marche, & mener priſonniére dans le château de Rouvre, près de Dijon; mais, comme on la gardoit aſſez négligemment, elle trouva les moyens de s'échaper, & en donna avis à ſon frére, qui s'étoit ſaiſi du fils de cette Princeſſe, & qui s'étoit dé-

déja emparé de Chamberry & de Montmélian. Elle fit accord avec lui qu'il la laisseroit retourner en Savoye avec son fils, & qu'il la protégeroit contre le Duc de Bourgogne. Son retour fut suivi peu de tems après de la mort du Duc de Savoye, & elle vécut depuis en repos jusqu'à l'an 1478, qui fut celui de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guichenon, *Histoire de Savoye. Mémoires d'*Olivier de la Marche. Le Pére Daniel, *Histoire de France, tome* 2.

* YON, petite riviére de France dans le Poitou, prend sa source près de la Roche-sur-Yon, coule à peu près du nord-ouest au sud-est & se rend dans le Lay un peu au dessous de Mareuil.

YON (Saint) Prêtre & Martyr, à ce qu'on croit, dans le païs de Hurepoix, & Disciple de saint Denys, premier Evêque de Paris. Ses Actes portent qu'après avoir prêché la Foi de Jesus Christ avec beaucoup de succès à Chartres & aux environs, il fut arrêté par ordre de Julien, qualifié Préfet du Prétoire, & fut condamné à avoir la tête tranchée ; mais les Actes de sa vie sont seulement du neuviéme siécle, & écrits d'une maniére fabuleuse. Ainsi tout ce que l'on peut assûrer, c'est qu'il étoit Disciple de saint Denys, Evêque de Paris, & qu'il fut martyrisé vers l'an 275. Sa Fête est marquée dans les Martyrologes au cinquiéme d'août. * *Actes de son Martyre.* Baillet, *Vies des Saints.*

YONG. *Voyez* IONG.

YONNE, petite riviére de France dans le Gâtinois. Elle se décharge dans la Juine, après avoir baigné la ville d'Etampes: de là vient qu'on l'appelle quelquefois la *riviére d'Etampes.* * Maty, *Dict. Géogr.*

YONNE, riviére de France. Elle naît aux confins du Nivernois, & de la Bourgogne, baigne Château-Chinon, & Clamecy dans le premier, Auxerre dans la derniére où elle commence à porter bateaux dès Mailly-la-Ville, & Joigni & Sens dans la Champagne: elle se joint à la Seine un peu au dessous de Montereau-Faut-Yonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

YORCK (La Nouvelle) les Anglois & les François ne conviennent pas entre eux sous quelle contrée doit être mise la Nouvelle Yorck. Les premiers la regardent comme une partie de la Virginie, & les autres comme une dépendance du Canada. Elle est au sud-ouest de la Nouvelle Angleterre. Le terroir y est extrémement fertile. Les forêts sont pleines de gibier & les riviéres d'excellens poissons. Les coqs d'Inde, les perdrix, & toutes sortes d'oiseaux de bois ou de riviére, s'y trouvent en abondance, & leur chair est très-délicate. Il n'y a que les bestiaux & les bêtes de charge qui y manquent. L'air y est assez tempéré. Cette province est arrosée par les riviéres de nord & de sud. Les Sauvages y sont divisez en plusieurs nations beaucoup différentes en langage, mais fort peu dissemblables en mœurs & en coutumes, de ceux qui habitent la Nouvelle France. Leurs habits sont de peaux de castors, de renards, &c. dont ils se couvrent le corps pendant l'hiver, mais l'été ils ne portent que quelque peau légére. Leurs armes sont l'arc & les fléches. Ils n'ont aucune autre Religion, qu'un culte superstitieux pour leur Menetto, qui est un nom dont ils appellent ce qu'ils admirent, & ce qui est au dessus de la condition humaine. Ils n'ont point d'autre gouvernement politique que celui de quelques Sagamos, ou chefs de familles, qui sont comme leurs Gouverneurs. Les Hollandois, qui possédoient ce païs, lui avoient donné le nom de *Nouveau Païs-Bas*, ou de *Nouvelle Hollande.* Ils y bâtirent la Nouvelle Amsterdam, dont le port est assez commode. Les Anglois lui ont donné le nom de *Nouvelle Yorck.* Sa situation est dans une petite Isle formée par la riviére de nord à son emboûchure, vis à vis de l'Isle longue. Ce port s'appelloit aussi *Manhatan.* Les Anglois conquirent entiérement la Nouvelle Hollande en 1666, & en sont demeurez paisibles possesseurs depuis ce tems-là. La Nouvelle Yorck avoit autrefois plus d'étendue qu'elle n'en a aujourd'hui, puis qu'elle étoit bornée au midi par la province de Mari-Land. On la divisoit alors en deux parties dont la septentrionale s'appelloit *la Nouvelle Hollande*, & la partie méridionale *la Nouvelle Suéde.* Mais Charles II, ayant donné au Duc d'Yorck, par une patente du 12 mars 1664, cette partie septentrionale, l'autre fut appellée *le Nouveau Jersei.* * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 3. *p.* 157. *&c.*

YORCK, la NOUVELLE YORCK: c'est une contrée de l'Estotilande, dans l'Amérique septentrionale. Elle est vers la Baye de Buton. Les Anglois l'ont découverte & lui ont donné le nom; mais ils n'y ont établi aucune Colonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

YORCK ou YORK, ville & Duché d'Angleterre. *Voyez* IORCK.

YORIMAN, province de l'Amérique, qui se trouve après que l'on est sorti de celle de Corosirare, en descendant la grande riviére des Amazones du côté du midi. Elle n'a que soixante lieues de longueur, mais elle est fort estimée parmi les Indiens des autres contrées, à cause de la valeur & de la force de ses Habitans. Ils sont beaux de corps, bien formez, & d'une taille avantageuse. Ils sont fort adroits dans les armes, & ils vont tout nuds, hommes & femmes. Cette nation est fort nombreuse. Ils n'habitent pas seulement la terre-ferme, ils remplissent aussi les plus grandes Isles formées par la riviére des Amazones. La plus notable de leurs habitations contient plus d'une lieue en longueur sur le rivage, & chacune de ses maisons est habitée par quatre ou cinq familles. Ce fut en ce lieu où tout abonde, que la flotte des Portugais s'arrêta cinq ou six jours sans qu'aucun de ce grand peuple abandonnât sa maison, de crainte. La flotte obtint d'eux libéralement tout ce qui lui étoit nécessaire, & chargea sur ses vaisseaux cinq cens sacs de farine faite de mandioque. Les autres habitations des Yorimans ne sont pas inférieures à celle-ci. Elles sont toûjours fort fréquentes du côté de la terre-ferme, & encore plus nombreuses dans une Isle assez grande, qui est trente lieues plus bas, où il semble que soient les principales de cette belliqueuse nation: tous ceux qui l'occupent sont en grand nombre & pleins de valeur. * Le Comte de Pagan, *Rélation Géogr. du fleuve des Amazones.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

YOUGHALL, petite ville d'Irlande. Elle est dans le Comté de Corke en Mommonie, à l'emboûchure de la riviére de Blak-Water, où elle a un grand port, à sept ou huit lieues de la ville de Corke, vers le Levant.. * Maty, *Dict. Géogr.*

YOURE, riviére. *Voyez* OUSE.

YOUSBECK. *Voyez* USBECK.

YPER, riviére. *Voyez* YPERLE'E.

* YPERLE'E, riviére de Flandre, dans les Païs-Bas, ne porte ce nom que depuis qu'elle a reçu les eaux de l'Iser à l'endroit où est le Fort de la Knocque, & après avoir arrosé Nieuport elle va se décharger dans la mer.

YPRES. *Voyez* IPRES.

YPRES. Quoique la Description de cette ville se trouve déja sous le nom d'IPRES, on ne fera pas fâché de trouver encore ici les remarques suivantes. Ce que l'Histoire nous apprend de plus ancien de cette ville, c'est que l'an 800 les Normands la saccagérent, ainsi que le reste de la Flandre, par la facilité qu'ils trouvérent à se rendre maîtres de toutes les villes qui étoient ouvertes & mal défendues. Elle fut fortifiée après leur retraite par Baudouin V, Comte de Flandre, & par les Comtes suivans à la maniére de ce tems-là, qui consistoit en un rempart de terre & en une haye vive. Louïs VI, Roi de France, la prit en 1128, avec Guillaume *le Normand*, & on en pilla & brûla plus de la moitié. Philippe *Auguste* s'en rendit le maître en 1213, & le tiers de la ville fut brûlé par accident l'an 1240. Ses fauxbourgs le furent aussi en 1297, par les garnisons que Philippe *le Bel* tenoit sur la Lys; Ypres étant alors dans les intérêts de son Prince, qui avoit été envoyé prisonnier à Paris. L'an 1325, ses Bourgeois se revoltérent, ainsi que la plus grande partie de la Flandre, contre Louïs de Nevers, vint-sixiéme Comte, & firent abattre la vieille enceinte pour en faire une nouvelle, dans laquelle ils enveloppérent les fauxbourgs, qui étoient grands & extrémement peuplez par les Tisserans & autres gens de mêtier; servant aux manufactures de draps & de serges, qui florissoient alors dans toute la Flandre, sur tout à Ypres, où le petit peuple étoit fort mutin, & aisé à porter à la revolte. Ils ne pouvoient souffrir que les Habitans des villages & des bourgades voisines, dont la plupart se mêloit du même mêtier, en tirassent le même profit. Ainsi l'an 1344, ils marchérent au nombre de plus de douze mille contre Poperingue, qu'ils ne purent prendre; mais ils rompirent quantité d'outils, & emmenérent plusieurs personnes à Ypres. Peu de jours après ils firent une pareille incursion contre Lanquemarq qu'ils saccagérent. C'est aujourd'hui un village à demi-lieue d'Ypres. Depuis ce tems-là, jusqu'en 1383, ce ne fut qu'une suite continuelle de revoltes, excitées ordinairement par les Tisserans toûjours mutins, & souvent battus, sans parler de la part que la ville avoit dans la confédération générale des autres Membres de Flandre contre leur Souverain, qui aboutit à la bataille de Rosebeeck que perdirent les Flamands, ce qui obligea Ypres à rentrer dans son devoir. En 1383, les Anglois, secondez par les Gantois, qui persistérent dans leur rebellion, descendirent en Flandre, & s'emparérent de toutes les places depuis la mer jusqu'à Ypres qu'ils assiégérent. Jean Van Houlze, qui en étoit Vicomte, ne fut pas plutôt informé de l'arrivée des Anglois dans le païs, qu'il rasa & brûla tous les fauxbourgs, dont il retira tous les Habitans dans la ville, se réduisant à en défendre l'ancienne enceinte, qu'il avoit fortifiée d'un rempart & d'un fossé. Le siége dura six semaines, & après plusieurs assauts, les Anglois furent obligez de le lever. Il s'y fait encore tous les ans une procession, en action de graces de cette délivrance, & c'est à cette Fête que commence la foire ou Kermesse d'Ypres. Les Anglois, qui furent contraints de quitter la Flandre cette même année, emportérent beaucoup d'outils & d'instrumens pour les manufactures des draps, qu'ils ont établies depuis ce tems-là en Angleterre. Philippe de Bourgogne, devenu maître de la Flandre, l'année suivante, par son mariage avec l'héritiére du dernier Comte, s'appliqua à bien fortifier Ypres, & parce que l'enceinte, à laquelle il se réduisit, se trouva trop petite pour contenir tout le peuple qui demeuroit auparavant dans les fauxbourgs, il ne voulut pas perdre l'occasion de séparer tous les Ouvriers que leur grand nombre rendoit insolens & difficiles à gouverner. Il les envoya s'établir dans les bourgades & petites villes voisines, comme Poperingue, Warvick, Comines, Menin, & autres endroits, pour travailler à leur métier, & cela fut cause que la manufacture des draps, qui étoit fort en vogue à Ypres & aux environs, s'anéantit insensiblement, de sorte que le peu qu'il y en reste aujourd'hui, ne sert qu'à faire connoître qu'on y fait aussi bien travailler en drap qu'en aucun autre lieu. L'an 1577, la ville tomba au pouvoir des Religionnaires, qui se revoltérent contre Philippe II, Roi d'Espagne. Ils démolirent les couvents, chassérent les Religieux, & abolirent presque entiérement la Religion Catholique. Cela dura jusqu'en 1584 qu'elle revint au même Philippe II, sous les ordres d'Alexandre Farnése, Prince de Parme. Cette ville étoit autrefois si grande qu'au dénombrement qui se fit en 1242, on y compta deux cens mille Habitans. Son circuit, qui étoit autrefois triple de ce qu'il est aujourd'hui, & dont on voit encore les vestiges, est présentement réduit à 2693 toises; non compris celui de la basse ville. Cette ville, ainsi que toutes les autres du même département, est gouvernée par un Collége Echevinal, composé de douze Echevins, d'un Président, & d'un Avoué, qui ont la haute, la moyenne & la basse

Ju-

Justice en ce qui regarde le dedans de la ville & sa banlieue, qui s'étend à un demi-quart de lieue tout à l'entour. Le Roi ayant créé depuis quelque tems un Bailliage à Ypres, toutes les sentences des Justices du plat païs, qui alloient en droiture au Parlement de Tournay, iront par appel à ce Bailliage avant que d'aller au Parlement. On tient à Ypres deux foires qui durent chacune huit jours, outre une troisiéme qui est seulement pour les chevaux. * *Mémoires manuscrits*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* *Voyez* IPRES.

YSABEAU DE BAVIE'RE, Reine de France. *Cherchez* ELISABETH.

YSE. *Voyez* ISE (Alexandre d')

YSEL ou YSSEL. *Voyez* ISSEL.

YSELBOURG ou YSSELBOURG. *Voyez* ISSELBOURG.

YSELMONDE ou YSSELMONDE. *Voyez* ISSELMONDE.

YSELSTEIN ou YSSELSTEIN. *Voyez* ISSELSTEIN.

YSENBOURG. *Voyez* ISENBOURG.

* YSENDOORN (Gisbert d') naquit le troisiéme décembre 1601, à Ede dans le Vélau. Son pére mourut en 1603 & sa mére en 1607. Peu de tems avant sa mort elle l'avoit mis à l'Ecole à Harderwyck où il apprit le Latin, le Grec & l'Hébreu. De là il passa de bonne heure aux études Académiques. En 1616, il visita les Académies de Groningue, de Franeker & de Leyde, puis celles de Sedan & de Saumur. Ensuite il se rendit à Paris où il demeura deux ans, & où il continua l'étude de la Philosophie. Il y fut reçu Docteur en Philosophie en 1620. Après cela il alla voir les autres Académies de France, & se rendit à Marseille, d'où il se transporta à Carthagéne & à Alicante en Espagne; mais ne pouvant s'accommoder à l'humeur des Espagnols, il retourna à Marseille, d'où il prit le chemin de l'Italie, où il vit les villes de Gênes, de Pise, de Sienne & de Rome. Il alla de là à Naples, d'où après un court séjour il retourna à Rome. Il parcourut ensuite les autres villes d'Italie, revint en France, & forma le dessein de s'y établir; mais depuis il changea de pensée, & retourna en 1629 dans sa patrie, où il tomba malade, peu de tems après son arrivée. En 1634 il fut appellé à Déventer en qualité de Professeur en Philosophie. Treize ans après, c'est à dire, en 1647, il passa de Déventer à Harderwyck, où il fut fait premier Professeur en Philosophie, & où il mourut. On a de lui, *Effatorum Philosophicorum Centuriæ duæ; Collegii Philosophici Daventriensis partes duæ; Compendium Logicæ Peripateticæ; Physiologia, Logica & Ethica Peripatetica; Medulla Physicæ generalis & specialis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Slichtenhorst, *Théatre des villes de Gueldre*, en Flamand, *l.* 1. Revii *Daventria illustrata.*

YSENDYCK. *Voyez* ISENDICK.

YSENGHIEN, famille. *Voyez* GAND.

* YSER, riviére de Flandre dans les Païs-Bas prend sa source dans la Châtellenie de Cassel, coule d'abord du sud au nord, puis de l'ouest à l'est, & entre dans l'Yperlée à l'endroit où est le Fort de la Knocque.

YSLANDT. *Voyez* ISLANDE.

YSSEL & les mots qui en sont composez. *Voyez* ISSEL.

* YSTEDT ou YDSTADT, petite ville de Suéde, sur la côte méridionale de la province de Schonen ou Scanie, est au sud-est de Lunden, dont elle est éloignée d'environ 14 lieues.

YSTELLA (Louïs) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, natif de Valence en Espagne, remplit la premiére Chaire de l'Ecriture dans cette ville pendant vint ans, depuis l'an 1580, & alla ensuite à Rome, où il fut Vicaire général en 1602 pendant l'absence du Général, & une seconde fois en 1605, jusqu'en 1608, où il fut fait maître du Sacré Palais. Dès son arrivée à Rome, il fit imprimer ses Commentaires sur la Genése & sur l'Exode qui parurent en 1601, *in folio*, & dont il y eut une seconde édition en 1609. Ses occupations ne lui permirent pas de retoucher ce qu'il avoit écrit sur le reste de l'Ecriture. Il mourut à Rome le cinquiéme septembre 1614. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

* YST-WITH ou Y-STWITH, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Cardigan, coule à peu près de l'est à l'ouest & se jette dans la Mer d'Irlande au bourg d'Aberistwith. * Maty, *Dict. Géogr.*

YSUE'LA, riviére. *Voyez* ISUE'LA.

YTATA, province du Biledulgérid en Afrique. Elle est sur la frontiére de la Libye, des dépendances du Royaume de Tafilet, & presque aussi grande que la province de Dahra. Les Habitans l'appellent *Garib.* Ce sont gens mêlez qui ne parlent purement ni Africain ni Arabe. Ils sont braves & ont quantité de chevaux qu'ils nourrissent de dates faute d'orge. Ils habitent entre des palmiers qui font leur principal revenu, & sont entourez d'autres Bérébéres dont il y a eu deux branches; celle de Sicutana & celle d'Etuazguit. Ces peuples sont tous Vassaux du Chérif. * De La Croix, *Histoire d'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* YTHAN ou ITHAN, riviére de l'Ecosse septentrionale dans la province de Buchan, coule avec beaucoup de détours, du nord-ouest au sud-est, & se rend dans la mer à Newbourg.

YVA. YVE. YUM. YVO. YUP. YWE. YZU.

YVAIN, Prince de Galles, étoit fils d'Aimoin, qu'Edouard I fit mourir, après lui avoir ôté la Principauté de Galles, dont il étoit le véritable héritier. Yvain se voyant deshérité par la mort de son pére, & n'étant point en état de se faire rendre le païs de Galles, se retira en France. Il se mit au service du Roi, qui lui donna les premiéres charges de son armée, & l'envoya en plusieurs occasions sur mer & sur terre, où il aquit beaucoup de réputation. Voilà ce que plusieurs Auteurs disent; mais il est sûr que ce fut Edouard, I. du nom, Roi d'Angleterre qui soumit le païs de Galles, après avoir défait Léolin, Prince de Galles, & David son frére, en 1283, le premier ayant été tué dans un combat, & l'autre ayant eu la tête tranchée. * *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.*

* YVAN BERBUDA (Dom Martin) Grand-Maître d'Alcantara vers la fin du XIV siécle, étoit Portugais, & prit beaucoup de part aux guerres d'Espagne en son tems. Vers l'an 1394, trompé par un Hermite visionnaire, il se crut destiné de Dieu pour faire la conquête de Grenade, & sur cette imagination il fit une irruption dans ce Royaume, où il fut défait & tué sur la place. Les Maures envoyérent des Ambassadeurs à Henri III, surnommé *le Valétudinaire*, Roi de Castille, pour se plaindre de l'irruption d'Yvan, comme d'une infraction faite aux traitez. Henri qui n'y avoit point de part, la desavoua: ce qui satisfit les Maures. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

YVAN, Prêtre de l'Oratoire, Fondateur de l'Ordre des Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, avec la Mére Marie-Magdelaine de la Trinité, étoit de Rians, petite ville de Provence. Il y naquit le dixiéme novembre 1576, de parens, qui n'ayant pas le moyen de le faire étudier, le mirent Enfant de chœur de la paroisse, où il commença à apprendre à lire, à écrire & à chanter. Le desir qu'il avoit de s'avancer dans l'étude, le porta à s'offrir aux Minimes de Pourriéres. Les Minimes ayant été contraints de le congédier à cause de la cherté des vivres, il erra quelque tems dans le bois, n'y mangeant que des racines & des fruits sauvages. Il s'avisa d'aller à Pertuis, où il gagna quelque tems sa vie à sonner les cloches & à vendre des images. Il trouva bientôt après la maison d'un Gentilhomme, qui le prit pour avoir soin de ses enfans, ce qui lui donna moyen de continuer ses études. Mais comme on n'enseignoit à Pertuis que la Grammaire, il alla à Arles pour étudier en Philosophie & en Théologie. Et après divers voyages à Carpentras, à Marseille, à Lyon, à Avignon, il fut promu à l'Ordre de Prêtrise dans cette derniére ville, l'an 1606, étant âgé de trente ans. Il eut divers emplois, fut Curé de la Verdire, & ensuite de Coutignac en Provence, & joignit aux travaux de la vie apostolique les austéritez des Solitaires. Cette vie ne lui paroissant pas assez retirée ni assez sévére, il quitta sa Cure & s'enfonça dans un désert, où il n'avoit point d'autre occupation que le jeûne & la priére. Les peuples qui le visitoient quelquefois dans son hermitage, le priérent d'accepter la place de Vicaire de Brignoles, où il contribua beaucoup à la réformation des mœurs par ses prédications & par la sainteté de sa vie. Le Curé lui résigna sa Cure en mourant; mais un autre la lui disputa. Le Pére Yvan aima mieux terminer le différent en renonçant à son droit, que de s'engager dans un procès. On lui donna un petit Prieuré, dont il se défit bientôt après. Pour mener une vie plus tranquille, il entra dans la Congrégation des Péres de l'Oratoire d'Aix. Ce fut alors qu'il connut la Mére Marie-Magdelaine de la Trinité, & que par ses avis & par ceux d'un Capucin, elle fonda l'Ordre de la Miséricorde, où l'on recevoit sans dot, les filles de qualité, qui n'avoient pas de bien pour entrer dans les autres Religions. Le Pére Yvan jugeoit d'abord cet établissement impossible; mais il se rendit aux instances qu'on lui fit. Le 14 d'août 1637, on commença à jetter à Aix en Provence les fondemens du nouveau bâtiment pour loger les pauvres filles de l'Ordre de la Miséricorde. Les ennemis de cette Congrégation naissante donnérent à l'Archevêque d'Aix de mauvaises impressions du Pére Yvan & le décriérent dans son esprit comme un ignorant, & un homme peu capable de l'emploi dont il se mêloit. Ce Prélat ôta à ce Pére la direction de cette maison; mais les nuages de la calomnie furent bientôt dissipez. Cependant l'orage ne fut pas pour cela entiérement appaisé. L'Archevêque ne pouvoit digérer le projet d'un nouvel Ordre, ni la pensée de recevoir des filles sans dot; mais l'Archevêque d'Avignon approuva l'Institut. Le Comte d'Alais, Gouverneur de Provence, obtint du Roi les lettres nécessaires pour cet établissement; & l'Archevêque d'Aix reçut enfin la Bulle, & permit aux filles de prendre l'habit de Religieuses, & au Pére Yvan de les confesser & de les conduire. La cérémonie de leur vêture se fit le 13 de juin 1639. La Mére Magdelaine, qui avoit été la premiére Supérieure se démit de la charge, pour aller établir à Marseille une autre maison du même Ordre. Elle en établit d'autres à Avignon & à Paris. Le Pére Yvan eut tant de joye de l'établissement fait dans cette derniére ville, qu'il voulut l'aller visiter; mais il étoit si accablé d'années & de maladies, qu'il y mourut dans la sacristie le huitiéme octobre 1653. On a imprimé ses Lettres & son Oraison funébre, & un livre qu'il composa pour la Mére Marie-Magdelaine, qui a pour titre, *Conduite à la Perfection Chrétienne.* * *Vie de la Mére Marie-Magdelaine*, par le Pére Croset, Jésuite.

YUCATAN. *Voyez* JUCATAN.

YUCAY, vallée du Pérou. Elle est à quatre lieues de la ville de Cusco vers le nord-est, selon ce qu'écrit Garcilasso de La Véga, & comme enfermée entre de fort hautes montagnes qui la garantissent de toutes les injures de l'air, en sorte qu'il y est fort sain & fort tempéré. On y voit beaucoup de vergers & de jardins. Les Incas s'y retiroient anciennement pour se donner aux plaisirs. Ils y avoient plusieurs édifices magnifiques, dont les vestiges se voyent encore aujourd'hui. Quoique l'air de cette vallée soit fort tempéré, les sommets des montagnes des environs sont presque toûjours couverts de neiges. Les Incas avoient dans cette même vallée une forteresse si bien défendue par sa situation, qu'elle pouvoit résister avec peu de monde à un grand nombre d'ennemis. Elle étoit bâtie sur un haut rocher; celui-

tout à l'entour comme d'un rempart de fort dures roches, & environnée de plusieurs semblables depuis le sommet jusqu'au pié. On avoit taillé sur ces rochers des reliefs de lions & d'autres bêtes sauvages qui tenoient différentes armes avec leurs pattes. Chaque rang de ces rochers enfermoit des places préparées pour y semer, & les murailles du Palais étoient enduites d'un côté de certain bitume où reluisoit une poudre d'or. Cette vallée a vers le Levant de fort hautes montagnes que l'on croit être une partie ou une branche des Andes, desquelles descendent plusieurs torrens, & vers le Couchant elle en a d'autres aussi fort hautes, mais qui vont doucement en penchant, au pié desquelles on voit couler la riviére d'Yucay. Les Espagnols prisent fort cette vallée, où ils ont planté quantité de cannes de sucre, & dont ils cultivent les champs avec un grand soin. Les Habitans de Cusco nomment malheureux ceux qui n'y possédent rien, & ils y font conduire leurs malades pour leur faire recouvrer leur santé plus promtement. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 10. *ch.* 31. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Garcilasso de La Véga, *Histoire des Incas*, *tome* 1. *p.* 503. *&c.*

YVEL (Jean) Anglois, natif de Budéne, petite ville du Comté de Dévonshire, témoigna une inclination extraordinaire pour les Lettres, s'attacha d'abord à la lecture des Poëtes, & étant encore fort jeune, il apprit par cœur toutes les Oeuvres d'Horace. Après avoir été fait Bachelier à l'âge de 18 ans, il enseigna la Rhétorique à Oxford, dans le Collége du Corps de Christ. Ensuite, sous le régne d'Edouard, il fut Ministre à Sunderwall, petite ville qui n'est pas éloignée d'Oxford. Après la mort d'Edouard, sous le régne de Marie, il se fit Catholique; mais étant passé en Allemagne, il protesta publiquement contre son changement de Religion. Lorsqu'Elisabeth eut succédé à sa sœur Marie, Yvel retourna en Angleterre l'an 1558, & l'année suivante il fut créé Evêque de Salisbury. Il mourut l'an 1571, âgé de 50 ans. Il étoit doux, affable & libéral. Il avoit la conversation agréable & enjouée. Il étoit extrémement charitable, sa maison étant ouverte à tous les pauvres. Il nourrissoit les prisonniers, il entretenoit au Collége plusieurs Ecoliers, & il en avoit d'ordinaire cinq ou six dans sa maison. Dans sa derniére maladie il ne voulut rien relâcher de ses travaux, & il disoit qu'il faut *qu'un Prédicateur meure en prêchant, & en vaquant aux fonctions de son Ministére.* Il a laissé, *L'Explication de vint-sept Questions contre Thomas Harding & l'Apologie de l'Eglise d'Angleterre; La Réponse à la réfutation de l'Apologie de l'Eglise d'Angleterre*, & à un livre intitulé, *Judicium turpium multorum errorum.* L'Apologie d'Yvel a été très-estimée & traduite en Latin, en Allemand, en Espagnol, en Italien, & en François. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 395 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

YVEL, riviére. *Voyez* IVEL.

YVERDON ou YVERDUN, ville & Bailliage du païs de Vaud. Le Bailliage d'Yverdun est d'une grande étendue. Il va d'un côté jusques au Mont-Jura, & de l'autre il s'étend environ neuf lieues, tirant vers Lausanne. Il occupe une bonne partie de ce qu'on appelle *le Gros de Vaud*, païs très-fertile en bons grains. Du côté d'Yverdon il y a des vignes, mais dont le vin n'est pas excellent. Ce Bailliage comprend 17 à 18 paroisses. La ville d'Yverdon est une jolie ville avec un fauxbourg, à l'extrémité du Lac de Neufchâtel. Cette ville est ancienne & étoit considérable du tems des Romains. La Notice des provinces lui donne le titre de *Castrum*, ce qui désigne une place forte. On y a trouvé divers monumens anciens. Conrad de Zæhringen, bâtit le château d'Yverdon dans le XII siécle, & Pierre de Savoye le répara dans le siécle suivant. Le Baillif d'Yverdon a ceci de particulier, qu'il ne va point au temple qu'avec deux Gardes armez de fusils. On dit que cela fut établi, il y a environ cent ans, à l'occasion d'une émotion populaire, où le Baillif fut massacré. Le Lac, qui mouilloit le pié des murailles, il y a environ soixante ans, s'est tellement retiré qu'il en est éloigné de la portée du mousquet. Il y a dans le Bailliage d'Yverdon plusieurs villages seigneuriaux, avec des châteaux, comme, Champ-Vert, Berchier, Bioley, Bavois, Lignerolle, S. Christophle, Essert, Pailli, &c. Les troupes de Berne prirent Yverdon par composition le 24 février 1536. Cette ville reçut en même tems la Réformation: Thomas Malingre fut le premier Pasteur de cette église naissante. On voit par les plaintes que Malingre porta à Berne en 1538, au nom des Ministres du Bailliage, contre les principaux & le peuple d'Yverdon, que la Réformation y étoit mal observée, que le peuple y donnoit dans le déréglement des mœurs, presque impunément, & que les Prêtres Catholiques lui faisoient accroire que la *prédication de l'Evangile étoit la cause que les vignes avoient gelé, parce qu'on ne célébroit plus les Fêtes de l'Eglise Romaine.* La situation d'Yverdon est fort riante; les Habitans en sont polis, & à leur aise, & le commerce y fleurit. Il y a un petit port formé par le canal qui reçoit l'Orbe, au bord duquel on a bâti des halles & une douane. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 326. *& suiv.* édit. d'Amsterdam 1730. Ruchat, *Hist. de la Réform. &c. tome* 5. *p.* 474. *& suiv. tome* 6. *p.* 496.

* YVES, Abbé de S. Denys après le milieu du XII siécle, fut un homme de beaucoup de talens & d'une grande piété. Son mérite l'éleva aux honneurs du monastére. Il avoit étudié avec soin les Saintes Lettres. Son gouvernement ne fut que de quatre ans; mais pendant ce court espace il fit tout ce qu'il devoit pour se faire beaucoup regretter. Il mourut à la fleur de son âge. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

YVES (Saint) Official en Bretagne, né le 17 octobre de l'an 1253, à Kermartin, dans la paroisse de Ménéhi, à un quart de lieue de Tréguier en Basse Bretagne, fils d'HAILORI ou HELORI, Seigneur de Kermartin, & d'Azon du Kenquis. Il fut envoyé à Paris pour y faire sa Philosophie, & il y étudia la Théologie & le Droit Canon. Après y avoir passé dix ans, il alla faire ses études de Droit Civil à Orléans. Ayant une connoissance suffisante des Canons & des Loix, il retourna en Bretagne, où l'on tient qu'il exerça la profession d'Avocat par charité en faveur des veuves, des orphelins & des pauvres, desquels il n'exigeoit aucun salaire. Le *Miroir Historial* ou *Rosier des Guerres*, composé autrefois par le Roi Louïs XI, porte que deux hommes étant arrivez dans une hôtellerie de la ville de Tours, donnérent à l'hôtesse, qui étoit une veuve, une valise à garder, & lui recommandérent de ne la rendre à personne, pas même à l'un d'eux en particulier; mais seulement lorsqu'ils viendroient ensemble la demander conjointement. Quelque tems après, l'un d'eux vint demander cette valise à l'hôtesse, & lui dit que son compagnon avoit un payement à faire en ville. La veuve ne faisant point réflexion sur la défense qui lui avoit été faite, de ne la donner qu'aux deux hommes qui la lui avoient donnée à garder conjointement, la rendit à celui qui la lui demandoit, quoiqu'il fût seul, lequel s'évada aussi-tôt qu'il eut la valise. Quelques jours après l'autre la vint aussi demander, auquel la veuve ayant dit qu'elle l'avoit rendue à son compagnon, il la fit souvenir de la condition qu'ils lui avoient imposée, lorsqu'ils lui confiérent la valise, qui étoit de ne la rendre que lorsqu'ils seroient ensemble; & feignant qu'il y avoit dedans de grandes sommes, il parut désolé de ce qu'elle l'avoit donnée à l'autre. Il la fit assigner par devant le Baillif de Touraine, pour voir ordonner qu'elle seroit tenue de lui rendre le dépôt. Elle eut recours à S. Yves, qu'elle chargea de la défense de sa cause; & l'ayant instruit de son affaire, il la tira de peine. Il lui conseilla de dire qu'elle étoit prête de répréfenter la valise: mais que, suivant la prétention du Demandeur, il étoit obligé de faire comparoître son compagnon, afin qu'elle la pût rendre à eux-mêmes. Le Baillif trouva la défense juste, & ordonna qu'elle ne rendroit la valise que lorsque le Demandeur viendroit avec son compagnon. Cette défaite fut donnée si à propos, qu'elle fut admirée de tout le monde. Cette Histoire, & ce qu'on a dit de sa profession, lui a fait donner le nom d'*Avocat des pauvres*, & l'a fait prendre par les Avocats pour leur Patron. Mais il y a lieu de douter que saint Yves ait effectivement exercé la profession d'Avocat; car étant retourné à Rennes, il se mit sous la discipline d'un Religieux qui expliquoit l'Ecriture Sainte, & qui enseignoit la Théologie avec beaucoup de réputation. Il renonça bientôt aux engagemens du monde, & reçut les Ordres sacrez. L'Archidiacre de l'église de Rennes le fit peu de tems après Official, & il exerça cette charge avec toute la sagesse & le desintéressement possible. L'Evêque de Tréguier, dont il étoit né diocésain, l'appella dans son diocése, le fit son Official, & le chargea de la Cure de Tresdrets, puis de celle de Lohanec. Il étoit zelé pour la justice, & assistoit de ses conseils les pauvres, les veuves & les orphelins: il plaidoit même pour eux, & soutenoit lui-même le bien jugé de ses sentences, quand il y en avoit appel. Il prêchoit en François & en Breton, & faisoit en Latin des Harangues synodales. Enfin, il fut soutenir le caractére, & remplir les devoirs d'un excellent Official, & d'un bon Curé. Il mourut le 19 mai de l'an 1303, âgé de 50 ans, & fut canonisé par Clément VI, l'an 1347. Il paroît par les anciens comptes du domaine, que le Roi, pour récompenser sa capacité & ses travaux, lui faisoit une pension ordonnée en ces termes, *Magister Yvo sex denarios per diem*, ce qui étoit en ce tems-là une somme considérable. * *Acta apud* Bollandum. *Le Rosier des Guerres.* Forsterus. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 19 *de mai.*

YVES, de Paris, Capucin, Auteur de plusieurs Ouvrages, parut quelque tems dans le Parlement de Paris, où il exerça la fonction d'Avocat avec beaucoup de réputation. Ensuite il se retira dans l'Ordre des Capucins, où il a vécu près de 60 années, ayant travaillé jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1678, dans sa 85 année, avec l'admiration de tous ceux qui ont connu son humilité, sa candeur, la sainteté de sa vie, & son zéle. Il a composé plusieurs Ouvrages, dont les principaux sont, *Sa Conduite; Heureux succès de la piété & le Triomphe de la Vie religieuse; La Théologie naturelle; Les Pratiques de piété & les Amours divins; Les Maximes & Morales Chrétiennes; Le Gentilhomme Chrétien; L'Agent de Dieu dans le monde; Les fausses Opinions & vaines excuses du Pécheur; Le Magistrat intégre; Digestum Sapientiæ, &c.*

YVES, Evêque de Chartres. *Cherchez* IVES.

YVETEAUX. *Voyez* IVETEAUX.

YVETOT, petite contrée de Normandie, dans le païs de Caux, proche de Caudebec, est célébre par la Tradition fabuleuse, selon laquelle le Seigneur de ce petit païs a porté autrefois le titre de Roi, avec une autorité souveraine. Robert Gaguin, Général des Mathurins vers la fin du XV siécle, c'est à dire, vers l'an 1490, est le premier Auteur qui ait fabriqué l'Histoire de l'origine de ce prétendu Royaume, dont il met l'établissement en 539, non seulement sans preuves, mais même contre les témoignages les plus certains de ce siécle & des suivans. Il a été suivi en cela de Robert Cénalis, Evêque d'Avranches, de Batiste Fulgose, de Du Haillan, de Baronius, de Sponde & de Gabriel Du Moulin. Chassaneus & Chopin sont aussi de ce sentiment; & ce dernier assûre que le Roi d'Yvetot étoit en possession de donner des graces aux Criminels. Le titre de Roi d'Yvetot, selon ces Historiens, remonte jusqu'au régne de Clotaire I, lequel ayant tué dans l'église de Soissons, Gautier ou Vautier, Seigneur d'Yvetot, condamna lui-même cette action; & voulant en quelque façon la réparer, érigea la Seigneurie d'Yvetot en Royaume: en quoi il suivit la loi des fiefs, qui affranchit le Vassal de tout hommage & de tous devoirs, quand le Seigneur met violemment la main sur lui, dont on voit beaucoup d'exemples dans l'Histoire. Mais cette origine du Royaume d'Yvetot est une pure fable, & l'on ne trouve pas le titre de Royaume donné à ce petit païs avant la fin du XIV siécle. Il y a un Arrêt de l'Echiquier

quier de Normandie, rendu l'an 1392, qui donne le titre de Roi au Seigneur d'Yvetot. Les Rois de France ont donné plusieurs lettres patentes, l'an 1402, 1450, 1464, & autres années, pour maintenir les Seigneurs de ce lieu dans leur indépendance, & dans la jouïssance des droits royaux, sans même qu'ils pussent être obligez à faire aucune foi & hommage. Le Roi François I envoya l'an 1543, une lettre de cachet au Parlement de Paris, pour l'expédition du procès de la Dame de Montour contre la Dame d'Yvetot, qu'il qualifie Reine. M. Pinson de La Martiniére, dans les Rélations de la Principauté d'Yvetot, rapporte que Henri IV, étant prêt de livrer la bataille aux Liguez l'an 1589, se retira dans un lieu dépendant de la Seigneurie d'Yvetot, & dit par raillerie à ceux qui étoient auprès de sa personne, que s'il perdoit le Royaume de France, il étoit en possession de celui d'Yvetot. Lorsqu'il fit faire la cérémonie du couronnement de la Reine Marie de Médicis, son épouse, dans l'Abbaïe de Saint-Denys en France, au mois de mai 1610, s'étant apperçu que le Grand-Maître des cérémonies ne marquoit point de place à Martin Du Bellay, Seigneur d'Yvetot, il lui en donna l'ordre en ces termes, *Je veux que l'on donne une place honorable à mon petit Roi d'Yvetot, selon sa qualité & le rang qu'il doit tenir;* mais il ne faut entendre par ce Royaume qu'une espéce de Principauté à qui les Rois de France depuis le XIV siécle, ont accordé l'exemption de certaines charges, & plusieurs droits utiles & honorifiques. Au reste, les Seigneurs d'Yvetot ne jouïssent point à présent de ce droit de souveraineté; & les Seigneurs Du Bellay, qui ont eu de leurs ancêtres cette Terre par succession, se sont contentez de se qualifier seulement Princes d'Yvetot. *Voyez* VAUTIER, Seigneur d'Yvetot. Cette Terre a passé par succession au Comte d'Albon. Le Roman du prétendu établissement du Royaume d'Yvetot a été très-solidement refuté dans un livre imprimé à Paris chez Edme Martin en 1615, sous le titre, *de falsa Regni Yvetoti narratione ex majoribus Commentariis fragmentum.* * *Voyez le onziéme Journal des Savans* de l'année 1694. L'on y rapporte un précis des raisons de l'Auteur contre Nicole Gilles & Robert Gaguin, qui sont regardez comme les Fondateurs de ce prétendu Royaume. On a aussi une excellente Dissertation sur ce sujet par M. l'Abbé de Vertot. De La Roque, *Traité de la Noblesse.*

YVICA. *Voyez* EVISSE.

YUMA, l'une des Isles Lucayes. Elle est dans la Mer du Nord, entre celle de Ciguateo & la Yuméta, c'est à dire, *la petite Yuma*, située sous le Tropique du Cancer. Au reste, Yuma est celle que Sanson appelle dans ses Cartes *la Cotoniére.* * Maty, *Dict. Géogr.*

YUMLO, Empereur de la Chine, qui régnoit en 1400. Il choisit 42 Docteurs, & il leur ordonna de faire un Corps de doctrine tiré des anciens livres, sur tous des Ouvrages de Confucius. * Le Gentil, *Voyage, &c. tome 2. p. 129.*

* YVOI ou IVOI, famille distinguée, que la persécution que l'on fit à ceux de la Religion Réformée vers la fin du XVI siécle, obligea de sortir de France. *N.* . . Yvoi, son épouse, & un fils unique nommé NICOLAS qui suit, la quittérent dans le fort de l'hiver, pour se retirer ailleurs. Une nuit passant à travers la forêt des Ardennes, Madame Yvoi se perdit dans les neiges ou dans quelque fosse, & quelque recherche que l'on fit, on ne put jamais trouver son corps. Le pére & le fils arrivérent en Hollande & s'y établirent.

NICOLAS Yvoi se maria dans la suite avec *Gertrude* Thilemans de Glabeek. Il étoit Major du Fort de Crévecœur, & le fut ensuite de Klundert, où il mourut. Il eut de sa femme, 1. MAXIMILIEN qui suit; 2. *Marie*; 3. *Anne*; & 4. *Jaquemine* Yvoi.

MAXIMILIEN Yvoi naquit à Crévecœur le onziéme novembre 1629, & se maria le 22 juin 1660 à Copet près de Genéve, avec *Henriette* Brauwers, née à Orange. Ils eurent ensemble les enfans suivans, 1. *Frédéric*; 2. FRE'DE'RIC-THOMAS qui suit; 3. *Marguerite*; 4. *Jacob*; 5. *Gaspard-Samuel*; 6. *Anne-Marie*; 7. *Magdeleine*; 8. *Jacob-Nicolas*; & 9. *Anne-Gertrude* Yvoi. Revenant de Genéve, où le Prince d'Orange Guillaume III l'avoit envoyé, il mourut dans son yacht devant Cologne, le 24 décembre 1686, en qualité de Quartier-Mestre Général, de Colonel, de Commandeur du Fort de Schenck & de Contrôleur des fortifications des Provinces-Unies.

On ne rapportera ici que la famille de FRE'DE'RIC-THOMAS, second fils de MAXIMILIEN susmentionné. Il naquit le huitiéme février 1663, & mourut le 28 décembre 1719. Il fut Général Major, Quartier-Mestre général des camps & armées des Provinces-Unies, Colonel d'Infanterie, & Commandeur de la ville de Boisleduc. Il avoit épousé le dixiéme décembre 1705, *Jeanne-Alide* Vander Horst, fille du Fiscal de l'Amirauté de Rotterdam. Ils ont eu ensemble les enfans suivans, 1. *Henriette-Marie*, née le 14 décembre 1706, morte le 23 mars 1738; 2. *Isabelle-Henrique*, née le septiéme janvier 1710, morte le 21 suivant; 3. *Paul-Henri-Juste*, né le 29 janvier 1713; 4. *Cornélie*, née le 16 septembre 1714, mariée le septiéme septembre 1736, avec *Jean-Floris*, Comte de Nassau, cinquiéme fils de *Maurice*, Comte de Nassau-La-Leck, & d'*Elisabeth*, Comtesse de Nassau-Odyk; 5. *Elisabeth*, née le 22 juin 1716, morte le cinquiéme juillet suivant; & 6. *Maximilien* Yvoi, né le 28 juillet 1717.

Les armes de cette famille sont un écu séparé également par le milieu, la partie supérieure est d'or avec trois fléches de gueulles, droites en pareille situation; & l'inférieure est de gueulles avec un fer ou attache de moulin.

YVOI, YVOIX ou CARIGNAN, petite ville autrefois fortifiée. Elle est dans le Luxembourg François, à quatre lieues de Sedan, vers l'orient, & sur la riviére de Chiers. Les François, qui sont maintenant les maîtres de cette ville par la paix des Pyrénées, lui ont donné le nom de Carignan, avec titre de Duché, qui est possédé par une branche cadette de la Maison de Savoye. C'est la petite ville des anciens Tréviriens, qui fut nommée *Epoisus, Epoissus, Eposium, Epusium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

YVOIRE, bourg du Chablais en Savoye. Il est sur le Lac de Genéve, à six lieues de la ville de Genéve, vers le Levant. * *Cartes Géographiques.*

YVON (Pierre) étoit de Montauban en Languedoc, où Jean Labadie avoit été Ministre de l'Eglise Réformée, & où apparemment Yvon l'avoit connu. Il le suivit en Hollande, & fut à Middelbourg dans le tems que Labadie y étoit Ministre. Celui-ci ayant été chassé de cette église, se retira en Frise, où Yvon le suivit. Après la mort de Labadie, il fut Chef des Labadistes, & s'établit à Wiewert en Frise, Terre de la Maison de Sommelsdyck, qui étoit échue à des Demoiselles de cette famille. Il y prêcha à son petit troupeau, & devint Seigneur du lieu sur la fin de ses jours par son mariage avec une des Demoiselles de Sommelsdyck. On ne sait pas le tems de sa mort. On a de lui quelques Ouvrages, dont le principal est, *Impietas convicta a Petro Yvone, Pastore Ecclesiæ Reformatæ, quæ ex mundo retracta Wiveræ in Frisia nunc colligitur, Tractatibus duobus, in quorum priori Existentia Dei, ut omnium Veritatum prima & certissima clare stabilitur: in secundo Scriptura Sacra defenditur, impio libro Spinosæ,* cui titulus, *Tractatus Theologico-Politicus, integre refutato*, à Amsterdam 1681. Si l'Ouvrage d'Yvon a été imprimé en Latin, c'est ce que je ne sai point, mais il fut sûrement imprimé en François à Amsterdam en 1681, avec ce titre, *L'Impiété convaincue en deux Traitez, dont le premier établit clairement l'existence de Dieu, comme la premiére & la plus certaine de toutes les Veritez; & le second contient la Défense de l'Ecriture Sainte par l'entiére Refutation du livre impie de Spinosa, nommé le Traité Théologique-Politique, par* Pierre Yvon, *Pasteur de l'Eglise Réformée, retirée du monde, & recueillie maintenant à Wiewert en Frise.* * *Mémoires du tems.*

YUPI, Royaume de la Tartarie, sur la côte de l'Océan, à l'orient des Royaumes de Niulham & de Niuche. Les Yupiens sont ainsi nommez, parce qu'ils se font des casques & des corselets de peaux de poissons très-dures. * Martin Martini, *Description du Royaume de la Chine, dans le Recueil des Voyages de* Thevénot, *volume* 3.

YWEL, riviére. *Voyez* IVEL.

YZALCOS, province de l'Amérique méridionale, qui est du Gouvernement de Guatimala. Elle a dix-huit lieues de long suivant la côte de la mer, & prend son commencement de la riviére de Guacapa, finissant à Guaymaco, & à la côte appellée vulgairement *Tonala.* Son terroir est abondant, principalement en cacao. Ce que l'on transporte de ces fruits en la Nouvelle Espagne, avec ce qu'on en consume aux usages domestiques dans quatre petites villes de cette province, monte au moins à cinq cens charges. Les vergers, où l'on cultive les arbres qui produisent le cacao, sont d'une grande étendue. Il y en a de deux lieues. Ils comptent ces fruits par *Contles*, par *Xéquipils* & par *Cargas.* Un Contle contient quatre cens amandes, un Xéquipil deux cent Contles, & une Carga trois Xéquipils. Ils comptent les autres choses de la même sorte. A trois lieues d'Yzalcos, on monte à un lieu appellé *Apanéca.* Il est un peu froid, mais très-fertile en froment, en grenades & en autres fruits d'Espagne. Assez proche est Ataco, lieu renommé pour la chasse. Les montagnes nourrissent de ces sortes d'animaux, dans les entrailles desquels on dit que s'engendre le Bézoar. On y trouve aussi une espéce de petits ours, qui, au lieu de gueule, ont un petit trou rond au bout du museau, hors duquel ils tirent une petite langue longue, ronde, creuse par dedans, avec laquelle ils succent le miel. Ils tirent cette même langue auprès des fourmiliéres, & les fourmis qui la prennent pour un roseau s'étant mises dessus, ils la retirent pour les avaler. Proche d'Ataco est Guacapa, où les femmes des Sauvages font des vaisseaux d'argille sans se servir d'aucun instrument, & les enduisent d'un certain ciment rouge qui se trouve là dans les ruisseaux. Laët dans sa *Description des Indes Occidentales, l. 7. ch. 10*, rapporte qu'en certain endroit de cette province l'eau bout avec un fort grand murmure, & est de différentes couleurs; qu'elle sourd trouble en un lieu, claire en un autre, ailleurs extrémement rouge ou jaune, selon qu'elle est teinte par les veines des métaux qui sont cachez sous la terre, & que de toutes ces sources se forme une petite riviére, dont l'eau garde sa chaleur pendant une lieue. Il ajoûte qu'il se trouve dans cette province des scorpions aussi gros que des lapins, & des crapaux un peu plus petits que des grenouilles, qui sautent sur les branches des arbres comme des oiseaux, faisant grand bruit dans le tems de pluye; qu'enfin il y a des fourmis fort grosses que mangent les Sauvages, & qu'ils vendent au marché. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

YZTAE'PALAPA, ville de l'Amérique dans la Nouvelle Espagne. Elle est pour la plus grande partie dans le Lac salé de Mexique. Le reste est bâti sur le rivage. Cette ville contient environ dix mille maisons. Il y a une fontaine environnée de beaux arbres sur le chemin qui méne de là à la métropolitaine qui en est à cinq lieues. Ce chemin est assez large, pavé de cailloux, & tellement droit qu'on découvre la porte de Mexique, si-tôt qu'on a passé un petit détour qui est au commencement. * Laët, *Description des Indes Occidentales, l. 5. ch. 7.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

YZUE'LA, riviére. *Voyez* ISUE'LA.

Z.

Z.


Cette lettre purement Gréque, ne fert en écrivant en Latin, que pour les mots, qui font tirez de cette Langue, & a été inutile parmi les Latins, qui ont employé dans les mots de leur Langue la double ʃʃ. Cela fe voit mieux dans les mots qui font originairement Grecs. Nous apprenons de Martianus Capella, qu'Appius Claudius déteftoit la lettre Z, fur cette plaifante confidération, que les dents de celui qui prononce cette confonne reffemblent à celles d'un mort, tant le fon en eft foible & bas. Aufone a remarqué que le Z tourné fait l'N des Latins,

Zeta jacens, fi furgit, erit nota quæ legitur N.

ZAA. ZAB. ZAC.

ZAARA ou SAARA, grand Défert d'Afrique, entre le Biledulgérid, la Nubie, la Nigritie & l'Océan Atlantique. Les Géographes modernes y ont remarqué plufieurs villes aux environs des riviéres & des Lacs. Les plus confidérables font, Zanhaga, Zuenziga, Targa, Lenta, Berdoa, qui communiquent la plupart leurs noms aux déferts qui les environnent. L'air de ce païs eft exceffivement chaud, fur tout pendant notre folftice d'été; car le Soleil jettant pour lors fes rayons à plomb fur les fables brûlans, y tarit les eaux, & contraint tous les peuples à fe refugier la plus grande partie du jour fous des huttes ou dans des cavernes, proche des endroits où ils peuvent creufer des puits, dont ils ne tirent pas néanmoins une grande commodité; car fouvent ils n'y trouvent que de l'eau falée, ou bien les vents comblent ces puits par le fable qu'ils y jettent: de forte qu'on voyage quelquefois cinq ou fix jours fans trouver dequoi remédier à la foif. C'eft à cette exceffive féchereffe qu'on attribue la quantité de monftres qui fe trouvent dans ces déferts; car les animaux de différentes efpéces s'affemblant de tous côtez dans les endroits où il y a de l'eau, s'apprivoifent enfemble par la néceffité de boire; & étant également échauffez par la chaleur du climat, viennent à s'accoupler, & produifent des monftres qui participent de la nature des uns & des autres. On voit dans ces déferts une grande quantité de lions, de tigres & d'autruches. Ces derniéres font les plus grands de tous les oifeaux. Il y en a même qui font plus hautes qu'un homme à cheval. Elles ne volent point, car leur corps eft trop pefant, & leurs aîles font étroites; mais elles leur fervent à faciliter leur courfe, & elles vont d'une vîteffe qui paffe le galop d'un cheval. Ces autruches ont le pié fourchu comme un cerf, & s'en fervent à prendre des pierres qu'elles lancent en arriére fur ceux qui les pourfuivent. Elles ont accoutumé de pondre leurs œufs dans les fablons de ces déferts; & on dit qu'elles ont fi peu de mémoire, qu'elles les abandonnent, fans les pouvoir retrouver; & que les autres femelles qui y errent de part & d'autre, s'arrêtent à ceux qu'elles rencontrent, & les couvent. On a autrefois obfervé le contraire; & un Voyageur moderne a rapporté que les autruches ne couvent que des yeux. Le mâle & la femelle font cet office tour à tour; & pendant que l'un veille, l'autre va chercher à vivre. Elles font fourdes: ce qui donne de la facilité à les prendre lorfqu'elles dorment. Elles fe font un aliment de tant de différentes chofes, qu'on dit qu'elles digérent même le fer. Néanmoins l'expérience a fait voir que, quoiqu'elles l'avalent, elles ne le digérent pas, & le rendent de même poids. Les peuples de ce païs font trafic de leurs œufs, tant pour faire des vafes, que pour les fufpendre dans les mofquées; mais le commerce de leur plume eft bien plus confidérable, & les Marchands de l'Europe les recherchent pour en faire cent différentes fortes d'ornemens. Les Habitans du Zaara font groffiers & fauvages, ont beaucoup d'intrépidité, & attendent de pié ferme un lion ou un tigre, avec autant de férocité que ces animaux en peuvent avoir. Les peuples y font divifez par familles ou par lignées. Chaque Chef de famille eft fouverain dans fon Canton; & cette qualité de Chef appartient au plus ancien. S'il faut faire la guerre, il choifit le plus brave pour fon Lieutenant. Ils fuivent la Religion Mahométane; mais ils l'obfervent très-mal. * Marmol, *de l'Afrique.* Vanfleb, *Rélation d'Egypte.*

ZABACHE' (Mer de) *Voyez* PALUS ME'OTIDES.

* ZABAD, fils de Nathan & pére d'Ephal, de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 36 & 37.

* ZABAD, fils de Tahath & pére de Sçutelah, de la Tribu d'Ephraïm. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 20 & 21.

* ZABAD, fils de Sçimhath, femme Hammonite: lui & Jéhozabad, fils de Sçimrith, femme Moabite conjurérent contre Joas, Roi de Juda, & le tuérent. * II. *Chron.* ou *Paralip, ch.* 24. *v.* 26.

* ZABAD, Ifraëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone fut obligé de renvoyer fa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Efdras* ou I. *Efdras, ch.* 9. *v.* 27.

ZABAGRIA. *Voyez* AGRAM.

* ZABANN ou ZABANIUS (Ifaac) étoit Hongrois & affez habile Philofophe & Controverfifte. Il enfeignoit vers l'an 1670 avec réputation la Philofophie & la Théologie dans le célébre Collége d'Eperies, ville des Etats de Hongrie. Les Catholiques s'étant rendus maîtres de cette ville, il fe retira à Hermanftadt en Tranffylvanie, où il fut fait Profeffeur & Recteur du Collége de cette ville, puis premier *Antiftès* & Infpecteur du Collége Académique ou de l'Univerfité. Il mourut dans ces emplois en 1699. On a de lui quelques Difputes fur la Métaphyfique, & une Differtation où il examine fi un Profeffeur peut exercer la marchandife fans bleffer fa confcience. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ZABANN (Jean) fils du précédent, étoit né avec des difpofitions fi grandes pour l'étude, & une mémoire fi heureufe, qu'à l'âge de fix ans il harangua en Latin, au grand étonnement des Affiftans, le Comte de Rotthal envoyé par l'Empereur. Après avoir fait fes études à Tubingue, il retouna en Tranffylvanie, où il fut fait Protonotaire, Provincial, & enfuite Sénateur de la République d'Hermanftadt. L'Empereur le fit Noble & Chevalier, mais ayant été foupçonné d'être entré dans une confpiration, le Prince le rappella & lui fit trancher la tête. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZABARELLA ou DE ZABARELLIS (François) dit *le Cardinal de Florence*, parce qu'il étoit Archevêque de cette ville, naquit à Padoue, où il enfeigna le Droit Canonique avec applaudiffement, après l'avoir étudié à Bologne. Cette ville-là étant affiégée par les Vénitiens en 1406, députa Zabarella vers le Roi de France pour lui demander du fecours, ce qu'il ne put obtenir: il fallut fe foumettre, & il fut l'un des Députez pour aller porter l'Acte de foumiffion de fes compatriotes au Sénat de Venife, qu'il harangua avec éloquence: auffi avoit-il beaucoup de talent pour parler en public. Il paffa quelque tems après à Florence pour y faire des Leçons de Droit: on l'y eftima fi fort, que la Chaire archiépifcopale ayant vaqué, il fut élu pour la remplir: cette élection n'eut pourtant point d'effet, le Pape l'ayant prévenue. Boniface IX, pour le confulter, l'attira à Rome, d'où il retourna à Padoue, où il fut honoré de plufieurs députations. Il refufa l'Evêché de cette ville, dont il étoit Archidiacre, pour ne pas fe brouiller avec le Sénat de Venife, qui penfoit à un autre. Enfin le Pape Jean XXIII l'appella à Rome, & lui donna l'Archevêché de Florence, puis il le fit Cardinal en 1411. Il l'envoya en 1413 avec le Cardinal de Chalant & Emmanuel Chryfolore, à la Cour de l'Empereur Sigifmond, qui demandoit la convocation d'un Concile. On tomba d'accord qu'il feroit tenu dans la ville de Conftance, & Zabarella parut beaucoup dans le Concile qui y fut tenu, & y confeilla la dépofition de Jean XXIII. Ce Cardinal, qui pouvoit beaucoup prétendre à la Papauté, mourut à Conftance un dimanche 26 novembre 1417, âgé de 78 ans. L'Empereur & tout le Concile affiftérent à fes funérailles: Poggio prononça fon Oraifon funébre, & fon corps fut rapporté à Padoue, & enterré dans la cathédrale. Ce Prélat étoit autant aimé pour fes bonnes mœurs, que pour fon habileté. Il fut Auteur de plufieurs Ouvrages, qui font, fix volumes fur les Décrétales qu'il commenta; un volume de Confeils; un de Harangues; un des Heures Canoniales; *De Felicitate libri tres; Opufcula de Artibus Liberalibus; De Natura rerum diverfarum; Commentarii in Naturalem & Moralem Philofophiam; Hiftoria fui temporis; Acta in Conciliis Pifano & Conftantienfi; De Schifmate.* Ce dernier fut cenfuré à Rome. On prétend qu'il avoit auffi écrit l'Hiftoire du Concile de Pife, & de ce qui fe paffa de fon tems au Concile de Conftance. Il a fait auffi un Difcours fur la mort de François de Carrari. * Pancirolle, *de Claris Legum Interpretibus.* Thomafini, *Eloges, partie* 1. Sponde. S. Antonin. Scardéoni. Trithéme. Bellarmin, *des Ecrivains Eccléfiaftiques.* Bayle, *Dict. Crit.*

Voici encore quelques Remarques fur Zabarella. Comme il étoit le plus jeune Cardinal dans le Concile de Conftance, ce fut lui qui fut chargé de lire les Décrets du Pape qui regardoient le Concile, & les Décrets du Concile lui même. Dans la quatriéme Seffion il tronqua les Décrets du Concile en omettant ces paroles, *la Réformation de l'Eglife dans fon Chef & dans fes Membres.* Les nations, s'étant affemblées pour délibérer fur l'article que Zabarella refufoit de lire, lui firent des reproches fur cette omiffion, pendant qu'il foutint à fon tour qu'il ne devoit point lire ce qu'il avoit omis. Le Cardinal difputa avec Jean Hus fur l'article des dîmes, & lui préfenta le neuviéme juin un Formulaire de retractation auquel le prifonnier ne voulut pas foufcrire. Dans la Seffion 24, il fit un Difcours pathétique fur le déplorable état où fe trouvoit l'Eglife depuis longtems, par le fafte, l'orgueil, & l'opiniâtreté incorrigible de fes prétendus Conducteurs; & il conclut à ce que l'on citât Benoît XIII, ce qui fut réfolu unanimément par le Concile. On prétend que ce qui occafionna la mort de Zabarella fut la vivacité avec laquelle il foutint la caufe des Cardinaux. Pogge Florentin rapporte dans l'Oraifon funébre qu'il fit de ce Cardinal en plein Concile, que Zabarella fe fentant indifpofé dans la féance où il s'échauffa fi fort, dit tout haut que le Difcours qu'il faifoit alors feroit le dernier de fa vie, qu'on pouvoit le regarder comme fon teftament, & qu'il étoit ravi d'avoir facrifié à la paix de l'Eglife une vie qu'il lui avoit confacrée. Il eft certain, *dit M. Lenfant*, que c'étoit un Cardinal d'un grand mérite, par rapport aux qualitez de l'efprit & du cœur; & qu'il méritoit d'autant plus les dignitez d'Evêque & de Cardinal qu'il ne les avoit point briguées.

Il

Il mourut le Dimanche 26 septembre 1417. * Jaques Lenfant, *Concile de Constance* 1714.

Z A B A R E L L A (Barthélemi) neveu du précédent & son héritier, professa le Droit Canon à Padoue avec beaucoup de succés. On l'appella à Rome, où il donna des preuves de son grand savoir, soit dans les disputes, soit dans les consultations. Il fut ensuite élevé à l'Evêché de Spalato, puis à l'Archevêché de Florence, enfin à la dignité de Référendaire de l'Eglise: & il seroit monté plus haut, si la mort ne l'eût prévenu le 12 août 1446, pendant l'ambassade dont Eugéne l'avoit honoré vers le Roi d'Espagne & le Roi de France. Il n'avoit encore alors que 46 ans. * *Les mêmes que cy-dessus.*

Z A B A R E L L A (Jacques) fils du précédent portoit le titre de Comte de l'Empire, que l'Empereur Maximilien avoit accordé à ses ancêtres. Il étoit savant dans toutes les Mathématiques; mais il excelloit sur tout dans l'Astrologie & dans la Philosophie, qu'il professa longtems à Padoue. Il fut Auteur de plusieurs Ouvrages, savoir, *Commentaria in libros Physicorum Aristotelis, & de Anima; de Naturalis Scientiæ Constitutione; de Tribus præcognitis; de Medio Demonstrationis; de Rebus naturalibus libri XXX; Tabulæ Logicæ; de Natura Logicæ; Apologia de doctrinæ ordine, qua objectionibus Picolominæi satisfecit; de Conversione. Demonstrationum in definitionem; de Propositionibus necessariis; de Speciebus Demonstrationis*; & un petit livre *de Inventione æterni Motoris.* Angelus Postenari rapporte que Zabarella avoit attiré tant d'Ecoliers à Padoue qu'ils ne pouvoient pas être tous contenus dans l'auditoire où il enseignoit. Sigismond, Roi de Pologne, tenta vainement de l'attirer à sa Cour. Il harangua souvent dans le Sénat de Venise, qui avoit beaucoup de bienveillance pour lui, & qui outre ses appointemens lui donna mille écus d'or, pour payer la dote qu'il avoit promise à sa fille. Jean Impériall dit *in Musæo Historico*, que ce Professeur fut soupçonné de combattre l'immortalité de l'ame; mais en le rapportant il refute en quelque maniére ce soupçon, car il dit que Zabarella s'en justifia devant les Inquisiteurs, qui se contentérent des déclarations qu'il fit de son Orthodoxie sur cet article, encore que les raisons naturelles, & les principes d'Aristote lui parussent trop foibles pour former en lui une entiére persuasion. On assure que plusieurs de ses prédictions furent vérifiées par l'événement: & l'on rapporte que peu de tems avant sa mort il montra à ses Ecoliers une étoile, dont les influences lui devoient être funestes; & qu'incontinent après il fut attaqué d'une violente maladie, qui l'emporta en peu de jours. Il mourut à Padoue l'an 1589, âgé de 56 ans. Il y a un autre JACQUES ZABARELLA, qui étoit Chevalier de S. George, & qui a donné au public plusieurs Ouvrages, entre autres *les Eloges des Illustres Padouans.*

Z A B A R E L L A (Jules) fils de JACQUES Zabarella, *dont nous venons de parler*, fut un fameux Mathématicien; mais qui s'abandonna à la débauche des femmes avec tant d'excès, qu'il en contracta une grande foiblesse de nerfs, qui l'obligea de garder le lit cinq ans avant sa mort. Il a composé quelques Ouvrages.

Z A B A S, Général de la Reine Zénobie. *Voyez* Z A B D A S.

* Z A B B A I, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone fut contraint de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 22.

* Z A B B U D, fils de Bigveï: lui & son frére Hathaï revinrent de la Captivité de Babylone, à la tête de soixante & dix hommes de leur famille. * *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 8 *v.* 14.

* Z A B D A S, Evêque de Jérusalem, sur la fin du troisiéme siécle. * Eusébe, *Hist.*

* Z A B D A S étoit un des Généraux des armées de Zénobie. Il fut envoyé par cette Princesse avec une armée de 70000 hommes, composée de Palmyréniens, de Syriens & de Barbares, contre les Egyptiens. Ceux-ci lui opposérent 50000 hommes que Zabdas battit. Ce Général laissa 5000 hommes pour la garde du palais, & se retira. Les troupes de Zénobie ayant été mises en déroute par Aurélien, Zabdas s'avisa d'un stratagême singulier pour engager les Habitans d'Antioche à bien recevoir les fuyards. Il prit un homme qui ressembloit à peu près à Aurélien, & fit courir le bruit que c'étoit l'Empereur qu'il amenoit prisonnier. Les Habitans d'Antioche n'osérent lui refuser l'entrée de leur ville. Dès la nuit suivante, il se retira avec Zénobie & le reste des troupes à Raméfe. * *Voyez* Zozime, *l.* 1. Vopiscus, qui parle aussi de ce Général dans la Vie d'Aurélien, le nomme *Zabas.* Pollion dans la Vie de Claude, dit *Sabas.*

* Z A B D I, fils de Zara de la Tribu de Juda, pére de Carmi & ayeul de ce Hacan, qui prit l'interdit, après la prise de Jéricho. * *Josué*, *ch.* 7. *v.* 1.

* Z A B D I ou Z A B D I A S, Sçiphmien, étoit Commis sur les Caves de David, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch* 27. *v.* 27.

* Z A B D I E L, pére de Jasçobham, lequel commandoit vint-quatre mille hommes, & avoit le premier département, du tems de David, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 2.

* Z A B D I E L, Prince Arabe, chez qui Alexandre Vélès, fils d'Antiochus se retira, après sa défaite l'an du monde 3908. Mais ce Prince lui coupa la tête & l'envoya à Ptolémée *Philometor.* * I. *Maccbabées*, *ch.* 11. *v.* 13.

Z A B E'S, ville de Transsylvanie, nommée *Millembach* par les Allemands, est située sur la Marise, à six milles de Weissembourg, au midi. Quelques uns croyent que c'est la même que le *Zeugma* des Anciens. * Baudrand.

* Z A B E'E N S, peuples très-anciens, si l'on en croit Maimonide, puisqu'Abraham avoit été élevé dans leurs sentimens. Ils ne reconnoissoient point d'autre Dieu que les étoiles. Leurs livres étoient pleins de fables sur l'ancienne Histoire des Patriarches. * *Voyez* Maimonide dans son livre intitulé, *More Nevochim, partie* 3. *c.* 29. Personne n'a traité plus doctement ni avec plus d'étendue tout ce qui regarde ces idolâtres, que Spencer dans le onziéme livre de son Traité *De Legibus Hebræorum.*

* Z A B U L, fils de Nathan, étoit un des principaux Officiers de Salomon, Roi d'Israël, & l'un de ses Favoris. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 5.

Z A B U L O N, sixiéme fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit vers l'an 2289 du monde, le 1746 avant Jesus Christ, & mourut âgé de 124 ans. Il a été Chef d'une des Tribus d'Israël. Les terres de cette Tribu entre la mer & le Mont-Carmel, comprenoient les villes de Cana, de Bethsaïde, de Nazareth, &c. avec le Mont-Thabor, & une partie de la Galilée. * *Genése*, *ch.* 30. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test.* Bochart, *Descr. Terræ Sanctæ.*

Z A B U L O N ou A N D R O N: c'étoit anciennement une ville de Judée dans la Galilée. Elle étoit dans la Tribu de Zabulon, entre le Mont-Carmel & la ville de Ptolémaïde. Cette ville, qui étoit belle & forte, fut prise & brûlée au commencement de la fameuse guerre des Juifs, par Cestius Gallus, Général des armées Romaines en Syrie. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 37. Maty, *Dict. Geogr.*

Z A C A (La) est le nom que les Turcs donnent à l'aumône qu'ils font d'une partie de leurs biens pour la nourriture & l'entretien des pauvres. Il n'est pas expressément dit dans l'Alcoran ce que les Mahométans doivent donner; mais leurs Docteurs prétendent qu'un bon Musulman ou Fidéle, doit donner la dixiéme partie de son revenu. Quelques Auteurs ne font monter cette aumône qu'à la quarantiéme ou à la cinquantiéme partie du revenu; d'autres disent qu'elle est d'un pour cent. Quoiqu'il en soit, l'avarice & la politique des Turcs ne permettent pas aux riches de s'aquitter exactement de ce devoir; car l'avarice les empêche de donner beaucoup de leur bien; & la politique leur fait craindre le danger où ils s'exposeroient, en faisant paroître leurs richesses, par un calcul exact de leurs aumônes à proportion de la quantité de leur revenu. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* Z A C A G N I (Laurent-Alexandre) Garde de la bibliothéque du Vatican, mort vers l'an 1715, qui fut chargé par le Cardinal Casanate, Bibliothécaire du Pape, de donner au Public les monumens des Anciens qui se trouveroient manuscrits dans la Bibliothéque du Vatican, & qui n'avoient point encore été publiez, en mit au jour un volume *in quarto*, intitulé *Collectanea Monumentorum Veterum Ecclesiæ Græcæ ac Latinæ.* Ce premier volume comprend des Opuscules d'Archélaüs, de S. Ephrem, de S. Grégoire de Nysse & d'Euthalius, en Grec & en Latin, avec des Notes de l'Editeur. C'étoit un homme fort obligeant, & qui sans avoir égard à la différence des Religions, faisoit part aux Savans de ses recherches & de ses découvertes. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

Z A C A R A T. *Voyez* A Y O L A.

Z A C A T E'C A S ou L O S Z A C A T E'C A S, province de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle Gallice. Elle a pris son nom des Sauvages qui l'habitent, & est séparée de la Province d'Uxitipa par un petit espace, entre le nord & l'ouest. Cette contrée est fort riche en mines d'argent, mais l'eau y manque en beaucoup d'endroits, ainsi que le maïs & le froment. Il y a trois villes qu'habitent les Espagnols, outre quatre ou cinq bourgades avec leurs mines d'argent. La principale des villes est appellée *Nuestra Sennora de Los Zacatécas*, du nom de la province. Elle est à quarante lieues de celle de Guadalajara vers le nord, & à quatre-vints de la Métropolitaine Mexique. Il y a un Monastére de Cordeliers & un Officier du Roi, du Gouvernement de Guadalajara. Cinq cens Espagnols environ y demeurent avec un pareil nombre d'Esclaves. Les mines nommées d'*Avinno* sont les plus estimées après celles de Los Zacatécas. Elles furent découvertes en 1554, par Francisco de Ybarra, qui trouva premiérement celles de Saint-Martin, éloignées de vint-sept lieues des mines de Zacatécas; puis celle de Saint-Lucas, & ensuite celles d'Avinno. Le même Ybarra découvrit les mines qu'on nomme *del Somberiete* dans les limites de Saint-Martin, auprès du lieu où l'on voit présentement la ville d'Eréna, éloignée de vint-cinq lieues de Zacatécas vers le nord-ouest; & enfin celles de Los Ranchos, de Los Chalcuites, & de Las Nieves, dont on tire une grande quantité d'argent. Lorsqu'il eut découvert ces mines, le Viceroi Louïs de Vélasco, lui ordonna d'y mener des Habitans & d'y bâtir des forteresses contre les Sauvages qui demeuroient dans les lieux voisins. On mena une Colonie d'Espagnols aux mines d'argent de Saint-Martin, & comme le Viceroi envoya des Religieux pour aller porter plus avant les principes de la Religion Chrétienne, Ybarra, qui voulut les accompagner avec des Soldats armez, alla jusqu'en la Vallée de S. Juan, & à la riviére de Las Nacas, & s'étant fait ami des Sauvages qui demeuroient sur les frontiéres, il bâtit la petite ville de Nombre de Dios, à soixante & huit lieues de celle de Guadalajara, & à dix des mines de Saint-Martin, dans un terroir fertile en froment, & en maïs, & riche en veines d'argent. Pour augmenter cette ville, comprise dans les païs par lui découverts, dont le Roi d'Espagne lui avoit laissé le Gouvernement, il donna gratuitement, tant aux naturels qu'aux Espagnols, les mines qui sont dans le quartier d'Avinno, & qu'il avoit achetées, ce qui attira dans cette ville une grande multitude d'Habitans. Après cela Ybarra fit mener une Colonie en la Vallée de Guadiana par le Capitaine Alphonse Pachéco, qui donna le nom à la ville de Durango, sur les frontiéres des mines de Saint-Martin. Il y a encore une ville dans la province de Los Zacatécas. Les Espagnols nomment cette ville *Xérès de la Frontéra.* * Laët, *Descript. des Indes Occidentales*, *l.* 6. *ch.* 8. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* Z A C C A I, Israëlite, dont les enfans revinrent de la captivi-

ptivité de Babylone avec Zorobabel. Ils étoient au nombre de fept cens foixante. * *Efdras* ou I. *Efdras*, *ch.* 2. *v.* 9.

* ZACCHIAS (Paul) Médecin du Pape Innocent X, étoit Romain & un des plus favans hommes du XVII fiécle. Il étoit verfé dans prefque toutes les Sciences & les Beaux Arts. Auffi n'y a-t'il point d'éloges qu'on ne lui ait donné. Il mourut à Rome en 1659, âgé de 75 ans. Entre fes Ouvrages on fait une eftime finguliére de fes *Quæftiones Medico-Legales*, ouvrage également utile aux Jurifconfultes & aux Médecins. La derniére édition eft de Lyon, 1726, en trois volumes *in folio*. Zacchias a traduit en vers Italiens le Poëme Latin fur le Phénix, qu'il attribue à Lactance, mais qui eft fûrement d'un ancien Poëte Latin dont on ignore le nom. On a de lui en Italien *La Vie Quadragéfimale*, où il montre comment on peut vivre dans le Carême fans nuire à fa fanté; trois livres fur les Maladies Hypochondriaques. Il a fait beaucoup d'autres Ouvrages qui ne font pas encore imprimez. Il a eu pour frére Sylveftre Zacchias excellent Jurifconfulte, & plufieurs neveux illuftres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ZACCUR ou ZACHUR, fils de Mifçmah, de la Tribu de Siméon. Il en eft fait mention. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 6.

* ZACCUR, fils de Jahazija, & de la famille de Mérari de la Tribu de Lévi. Sa famille étoit la troifiéme dans l'ordre des vint-quatre familles Sacerdotales. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 27.

* ZACCUR, fils d'Afaph, étoit du nombre des Chantres, du tems de David, Roi d'Ifraël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 2.

* ZACCUR, fils d'Imri, Ifraëlite, qui, après le retour de la Captivité de Babylone, travailla à rebâtir la ville de Jérufalem. * *Néhémie* ou II. *Efdras*, *ch.* 3. *v.* 2.

ZACHAF, Lac de la Baffe Ethiopie. Il eft dans le Monomotapa, aux confins du Congo, & il eft la fource de la grande riviére du Saint-Efprit. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZACHARIE ou ZE'CARJA, de la Tribu de Ruben, fut un des Chefs de fa Tribu, lors qu'on en fit le dénombrement. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 7.

* ZACHARIE, fils de Mifçélemja de la Tribu de Lévi, fut le Portier de l'entrée du Tabernacle, du tems de David, Roi d'Ifraël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 21.

* ZACHARIE, Lévite & Docteur de la Loi, fut un de ceux que Jofaphat, Roi de Juda envoya dans les villes de fes Etats, pour inftruire le peuple dans la Religion. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 7.

* ZACHARIE, fils d'Amphicanus de la race des Sacrificateurs Juifs: lui & Eléazar, fils de Simon, étoient les Chefs du parti des Zélateurs dans Jérufalem. Ils fe laifférent perfuader par Jean de Gifcala de rechercher le fecours des Iduméens contre Ananus. * Joféphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 15.

ZACHARIE, Roi d'Ifraël, fuccéda à fon pére Jéroboam II, après un interrégne d'onze ans & demi, l'an du monde 3263 & 772 avant Jefus Chrift, & fut tué fix mois après par Sellum. Ce fut la punition des crimes de ce Prince, qui s'étoit adonné à toutes fortes d'abominations & d'impiétez. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 15. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teft.*

ZACHARIE, Grand-Pontife, fils de Jojada, Grand-Prêtre, & de Jocabeth, fille de Joram, Roi de Juda, fuccéda à fon pére dans le fouverain Pontificat, & dans le zéle qu'il avoit pour la gloire de Dieu. Voyant que Joas s'étoit abandonné avec toute fa Cour au culte des idoles, il lui en fit une réprimande zélée, qui porta ce Prince à oublier les obligations qu'il avoit à Jojada, & à faire lapider Zacharie, fon fils, dans le Temple, l'an du monde 3195, & le 840 avant Jefus Chrift. Les Oracles, qui, comme difent les Juifs, cefférent après cette funefte exécution, marquérent l'indignation du Ciel, qui parut encore davantage dans la mort tragique de Joas, que les fils d'une femme Ammonite & d'une Moabite, maffacrérent peu de tems après dans fon lit. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24.

Sozoméne raconte que fous l'Empire de Valentinien on découvrit près de Caphar-Zacharie, bourgade de la dépendance d'Eleuthéropolis, ville de Paleftine, le corps du Grand-Prêtre Zacharie. Ce Saint homme apparut la nuit à un nommé *Caléméré*, Intendant d'un Maître à qui ce terrein appartenoit, & lui dit d'aller fouïr en un certain endroit qu'il lui défigna à la campagne, & qu'il y trouveroit deux cercueils l'un de bois & l'autre de plomb, celui de bois enfermé en celui de plomb, & auprès du cercueil un vafe de verre plein d'eau, & deux ferpens d'une médiocre grandeur, mais fans venin, & auffi doux que s'ils étoient apprivoifez. Caléméré fe transporta au lieu marqué, fit creufer la terre, & lorsqu'on eut ouvert le cercueil on y trouva Zacharie vétu d'une robe blanche comme un Prêtre. A fes piez & hors du cercueil étoit un enfant qui avoit une couronne d'or fur la tête, une chauffure d'or, & des habits précieux. Et comme les Savans du païs étoient en doute qui pouvoit être cet enfant, l'Abbé Zacharie, qui gouvernoit alors le Monaftére de Gérare, dit qu'il avoit trouvé dans un ancien livre Hébreu, mais qui n'étoit pas canonique, que Joas, Roi de Juda, ayant fait mourir le Grand-Prêtre Zacharie, pendit fept jours après un de fes fils, qui lui étoit très-cher, & qu'il le fit enterrer aux piez du Grand-Prêtre, comme pour lui faire fatisfaction de l'injure qu'il lui avoit faite. Légende pure. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

ZACHARIE, l'un des douze petits Prophétes, fils de Barachias, & petit-fils d'Addo, a commencé fa Prophétie le huitiéme mois de la feconde année de Darius, fils d'Hyftafpe, comme il le marque lui même au commencement, & l'a continuée la quatriéme année du régne du même Prince, le quatriéme jour du neuviéme mois. Il eft différent d'un ZACHARIE, auffi fils de Barachias, qui vivoit du tems d'Ifaïe, & de ZACHARIE, fils de Jojada, qui fut tué par le commandement du Roi Joas, entre le temple & l'autel. Le Prophéte Zacharie exhorte les Juifs dans fa Prophétie, à rétablir le temple, & les avertit de ne pas imiter l'idolatrie, les vices & la defobéïffance de leurs péres. Il les affure de la protection du Seigneur, prédit les malheurs qui devoient arriver aux autres nations, & les biens dont le peuple de Dieu fera comblé quand le Meffie viendra. Les Grecs honorent fa mémoire au huitiéme de février; les Latins au fixiéme de feptembre. * M. Du Pin, *Differt. Prélimin. fur la Bible.* Baillet, *Vies des Saints*, *aux Saints de l'Ancien Teftament.*

ZACHARIE, pére de faint Jean-Batifte, étoit Prêtre, & du nombre de ceux dont Abia étoit le Chef. Il vécut dans une obfervation des cérémonies de la Loi, avec fon époufe Elifabeth, de la famille d'Aaron. Après avoir paffé leur jeuneffe fans avoir d'enfans, il obtint de Dieu un fils: ce qui lui fut annoncé par l'Ange Gabriel, pendant qu'il étoit dans le temple occupé à faire les fonctions de fon Sacerdoce. Il eut peine à fe flatter de ce bonheur, à caufe de fa vieilleffe & de celle de fa femme: c'eft pourquoi, pour punir fon incrédulité, Dieu lui ôta l'ufage de la parole, qu'il ne recouvra, comme l'Ange le lui avoit prédit, que lorsque la promeffe qu'il lui avoit faite de la part de Dieu, fut accomplie. Alors il chanta le Cantique *Benedictus Dominus Deus Ifraël.*

☞ Quelques anciens Péres, & entre autres faint Pierre d'Alexandrie, difent qu'Hérode fit mourir Zacharie, pére de faint Jean, & que c'eft ce Zacharie, fils de Barachias, dont Jefus Chrift reproche la mort aux Juifs, comme l'ayant tué entre le temple & l'autel, c'eft à dire, entre la partie du temple où les Prêtres feuls entroient, & l'autel des holocauftes. Ce fentiment étoit commun dans l'Eglife Gréque, & a été fuivi par faint Bafile, par faint Grégoire de Nyffe, par faint Cyrille d'Alexandrie, & par Théodoret; mais faint Jérôme le rejette, & croit qu'il n'a point d'autre fondement, que des livres Apocryphes, & entend ce que Jefus Chrift dit, de Zacharie, fils de Jojada, que le Roi Joas fit tuer dans le temple. Mais comme le pére de Zacharie ne s'appelloit pas Barachias, pour réfoudre cette difficulté, il remarque que dans l'Evangile des Nazaréens, le Zacharie dont parle Jefus Chrift eft appellé fils de Jojada. Zacharie, fils de Barachias, eft l'onziéme des douze petits Prophétes, qui peut auffi avoir été tué par les Juifs, entre le temple & l'autel. Tertullien, parlant de ce Zacharie, qui fut tué dans le temple, affûre que les taches de fon fang étoient demeurées depuis fa mort, jufqu'au tems que Tertullien écrivoit, fur les pierres du lieu où il avoit été répandu. Mais faint Jérôme fe moque avec raifon de cette crédulité. Les Grecs honorent la mémoire de ce Zacharie au cinquiéme de feptembre, & les Latins au cinquiéme de novembre. * *S. Luc*, *ch.* 1. *S. Matthieu*, *ch.* 23. *v.* 35. Pierre d'Alexandrie, *Can.* 13. Saint Bafile. Saint Grégoire de Nyffe. S. Cyrille d'Alexandrie *apud Baron. in Notis ad Martyrol.* Tertullien, *Scorpiaci*, *c.* 8. S. Jérôme, *Commentar. l.* 4. *in c.* 23. *Matth.* Saint Epiphane, *Hæref.* 26. Théodoret, *Hift. l.* 4. *c.* 7.

ZACHARIE, fils de Baruch, Juif d'une illuftre naiffance, mais encore plus diftingué par fa vertu, par fon autorité, & par fon amour pour les gens de bien. Il étoit d'ailleurs extrémement riche, & fes grands biens furent caufe de fa perte. Dans le fenfible déplaifir dont il fut touché de voir les étranges defordres que caufoient tant de partis dans Jérufalem, & fur tout celui des Zélateurs, il fe détermina à faire un parti de fon côté pour s'oppofer à leurs tyrannies & aux profanations du temple. Ces impies voyant que tant que cet homme vivroit, ils ne pourroient être maîtres abfolus de la ville & du peuple, l'accuférent de trahifon & d'intelligence avec les Romains, fe faifirent de fa perfonne, le mirent en prifon, & lui donnérent foixante & dix Juges pour lui faire fon procès. Ces Juges n'ayant rien trouvé en lui qui méritât la mort, le déclarérent innocent. Mais les Tyrans, qui ne vouloient pas le laiffer échapper, le prirent, le traînérent au milieu du temple & le tuérent. Ils lui donnérent cent coups après fa mort, en lui difant, *Reçois cette abfolution que nous te donnons, qui eft bien plus affûrée que celle de tes Juges.* Ils jettérent fon corps dans la vallée d'Ennon, où l'on jettoit les cadavres des Criminels, fans permettre qu'on lui rendît les honneurs de la fépulture. Cela arriva vers l'an 68 de Jefus Chrift, le premier de l'empire de Galba, ou felon M. de Tillemont, *Hift. des Empereurs*, *tome* I. l'an 67 de Jefus Chrift. Joféphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 19.

ZACHARIE, Pape, Grec de naiffance, fils de Polychrone, illuftre par fon favoir & par fa fainteté, fut élu après Grégoire III, & facré le deuxiéme ou le troifiéme décembre de l'an 741. Il célébra divers Conciles pour rétablir la Difcipline Eccléfiaftique, & confeilla à Rachis, Roi des Lombards, de faire une abdication volontaire de la Couronne, & d'entrer dans un monaftére pour y faire pénitence de fes crimes: ce que ce Prince exécuta. Ce Pape, felon la plupart des Hiftoriens, fut confulté, lorsqu'il fut queftion de donner la Couronne de France à Pepin, en faveur duquel il prononça. Il eft néanmoins fûr que les meilleurs Hiftoriens modernes ont regardé ce récit comme une fable, & que le Pére le Cointe, de l'Oratoire, s'eft appliqué à en montrer la fauffeté dans fes Annales Eccléfiaftiques de France. Il traduifit de Latin en Grec les Dialogues de Saint-Grégoire, dont nous avons diverfes éditions. Celle de Canifius eft la plus ample & la plus belle. Nous avons auffi quelques Décrets, & des Epîtres de ce Pape qui mourut le 15 mars de l'an 752 & eut ETIENNE II, pour fucceffeur. * Anaftafe *le Bibliothécaire.* Onuphre. Ciacconius. Du Chêne & Platine, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.* Louïs-Jacob, *Biblioth. Pontif.*

ZACHARIE, furnommé *le Rhétoricien*, Evêque de Méliténe dans la petite Arménie, vivoit dans le fixiéme fiécle. Il étoit

étoit dans les erreurs d'Eutychès & protégeoit beaucoup les Eutychiens. Comme Evagrius ne confirme pas cela, il y en a qui doutent de ce dernier article. On a de lui une Hiftoire Eccléfiaftique écrite en Syriaque & qui n'a jamais été imprimée. On dit qu'elle fe trouve auffi en Grec. Elle commence au tems de Conftantin *le Grand* & va jufques à la vintiéme année de Juftinien. Elle fe divife en trois parties; la premiére eft un abbrégé de Socrate; la feconde en eft un de Théodoret & la troifiéme eft l'Ouvrage de Zacharie, qui commence au tems de Théodofe *le Jeune* & va jufques au tems de Juftinien. Evagrius l'accufe de partialité & de négligence, quoiqu'il s'en ferve affez fouvent. * Evagrii *Hift. Ecclef.* Affemanni *Biblioth. Orient. Clementino Vatic. Acta Lipfienfia, an.* 1723. Cave, *Hift. Lit. Ecclef.* Voffius, *de Hiftoricis Græcis.*

ZACHARIE *le Taipburien*, Médecin Arabe fort confidéré dans le neuviéme fiécle, du tems des Califes Almamon & Almotafeme, fut auprès d'Aphfchin Chaidar, Gouverneur de quelques Provinces de l'Arabie, & l'accompagna l'an de l'Hégire 220, & de Jefus Chrift 835 dans la guerre contre le rebelle Babeck. Il fe paffa alors entre eux une affaire affez rifible. La converfation étant un jour tombée fur les Apothicaires, Zacharie avança qu'on ne demande jamais rien aux Apothicaires qu'ils ne difent auffi-tôt l'avoir dans leur boutique, quoique fouvent cela fe trouve faux. Là-deffus Aphfchin ordonna fur le champ qu'on lui donnât une lifte des noms des Habitans d'Ofchrufchna, ce qui ayant été fait il choifit une vintaine de ces noms, les écrivit fur un billet & envoya chez tous les Apothicaires demander les médicamens fpécifiez fur le billet. Quelques uns d'eux avouérent franchement, qu'ils ignoroient ces drogues, mais il y en eut d'autres qui prirent l'argent & qui envoyérent au hazard quelques drogues de leur boutique. Aphfchin chaffa là-deffus les derniers de fon armée & n'y garda que les premiers. Au refte Zacharie étoit en liaifon avec tous ceux de fon tems, qui s'étoient fait un nom par leur favoir, particuliérement dans la Médecine, comme avec Sahel Ebn Sabur, Jean Ebn Mefua, George Ebn Bachtifchka, & Ifa Ebn Hakim. * Greg. Abulpharagii *Hift. Dynaft. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ZACHARIE, furnommé *le Scholaftique*, Evêque de Mityléne, affifta au Concile de Conftantinople, tenu fous Mennas en 536, & compofa un Dialogue de la Création univerfelle du monde, contre l'opinion des anciens Philofophes qui le croyoient éternel, intitulé *Ammonios*, & traduit de Grec en Latin par Gilbert Génébrard. On a auffi de lui une Differtation contre les deux Principes établis dans un livre Manichéen, que Canifius a mis dans un tome de fes Ouvrages qui ont été imprimez à Ingolftad en 1604. On attribue encore un autre Dialogue à cet Evêque, qui mourut vers l'an 560. * Miræus, *de Scriptor. Ecclefiaft.* Canifius. Poffevin. Gefner.

ZACHARIE, Patriarche de Jérufalem, fuccéda à Ifacius l'an 609. Cofroës Roi de Perfe prit cette ville l'an 614, enleva la Sainte-Croix, & la fit porter en Perfe, où le Patriarche fut auffi mené captif. Il y refta dans l'efclavage jufqu'en 628, que l'Empereur Héraclius le rétablit fur fon Siége, après avoir transféré en cette ville la Sainte-Croix, qu'il porta lui même. * Théophane, *in Annal. Græc.* Baronius, *in Annal.*

ZACHARIE, Evêque de Hiérocéfarée, ville épifcopale de Lydie, fous la Métropolitaine de Sardes, eft celui dont il eft parlé dans les Actes du fecond Concile de Nicée, où cet Evêque prouva la créance de l'Invocation des Saints, & du refpect pour les Images. Il a écrit en Grec un Dialogue intitulé, χρυσειχῶν, où il explique tous les myftéres de la ftatue d'or, du deuxiéme chapitre du Prophéte Daniel. Il mourut quelque tems après le feptiéme Concile Oecuménique l'an 787. * Sixte de Sienne. Poffevin.

ZACHARIE, Evêque de Chryfopolis, dans le XII fiécle, a écrit une Concorde Evangélique en quatre livres. * Trithéme & Bellarmin, *de Scriptor. Ecclef.* Albéric, *in Chron.*

* ZACHARIE, faux Prophéte Efpagnol, écrivit un livre de prétendues Prophéties, qu'il envoya à tous les Juifs d'Efpagne. Ce livre fe trouve manufcrit dans la Bibliothéque du Vatican. Zacharie plein d'orgueil, & animé par l'efprit de féduction, promettoit à ceux à qui il l'envoyoit, que s'ils l'apprenoient de mémoire, ils verroient le Meffie. On ne fait s'il en féduifit beaucoup. Le piége étoit bien groffier. * Le favant Bartolocci dans fa Bibliothéque, *tome* 2. *p.* 817. *Voyez* auffi le Journal intitulé, *Europe Savante, août* 1718.

ZACHARIE, Evêque de La Garde, ville autrefois épifcopale dans la Groenlande, fous la Métropole de Nidrofia, aujourd'hui *Drontheim* en Norvége, étoit natif de Vicenze. Il fe diftingua vers le commencement du XVI fiécle, par le zéle qu'il eut pour la difcipline eccléfiaftique, & compofa des Hymnes très-devotes que Clément VII approuva, & que Louïs de Vicenze fon compatriote fit mettre en lumiére l'an 1549. * Poffevin, *de Script. Ecclef.*

ZACHARIE de Vicenze, Chanoine Régulier & fameux Géographe vers le commencement du XVI fiécle, ou fur la fin du XV, fit un petit abbrégé de l'Etat Géographique du monde, avec une méthode fort particuliére, où il y a onze cartes imprimées à Venife l'an 1502, avec une Préface, qu'il adreffe à Matthieu Boffius de Vérone, Abbé d'un monaftére de Fiéfoli, dans la Tofcane. * Conrad Gefner.

ZACHARIE LIPELLOO, Allemand, Vicaire de la Chartreufe de Juliers, fuivant les traces de Lipoman, du même Ordre, écrivit dans le XVI fiécle les Vies des Saints en quatre volumes, dont Henri de Falkembourg fit imprimer les deux premiers à Cologne l'an 1595. Cornelius Grafius, du même Ordre, y ajoûta l'an 1601, tout ce qu'il en avoit recherché. Le Pére Zacharie mourut dans l'églife de Juliers l'an 1597, à minuit en chantant Matines. * Poffevin, *in Ant. Carth.*

* ZACHARIE, Juif Italien, Marchand très-riche, mourut à Florence en 1671. Il laiffa par fon teftament 24000 piaftres aux pauvres Juifs, & fa Bibliothéque Hébraïque à l'Ecole Romaine, dont les Chefs ordonnérent que tous les ans on feroit en pleine Synagogue un Difcours à fon honneur. En 1675, on imprima un livre qu'il avoit compofé, & dans lequel il parle de tous les Auteurs qui ont éclairci les Hiftoires Talmudiques & Allégoriques. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZACHARIE BENEDICTI, Chartreux. *Cherchez* BENOIT.

ZACHE'E, Publicain ou Fermier des impôts qui fe levoient fur les Juifs, étoit de Jéricho, & voyant paffer Jefus Chrift, il monta fur un fycomore, parce qu'il étoit fort petit, & que la multitude du peuple ne lui permettoit pas d'approcher. Jefus Chrift récompenfa fon empreffement, & voulut bien manger chez lui, malgré les murmures des Pharifiens. Sa converfion fut enfuite la récompenfe de l'hofpitalité qu'il eut envers Notre Sauveur. * *Luc, ch.* 19.

ZACHE'E. Le faux Evangile de l'Enfance de Jefus Chrift, donne au Sauveur un Maître nommé *Zachée.* Saint Irénée parle auffi de ce Maître qui ayant demandé à Jefus Chrift qu'il dit *A*, Jefus répondit *A*: le Maître lui ayant dit de dire *B*, Jefus répondit, *enfeignez moi premiérement ce que veut dire A, puis je vous dirai ce que veut dire B*, voulant marquer, dit S. Irénée, que lui feul favoit le myftére caché fous la lettre A. L'Evangile de l'Enfance, qu'on a en Grec, porte que Zachée ayant dit à Jefus Chrift, dites *Aleph*, Jefus répondit *Beth*, *Gimel*, & tout le refte de l'alphabet fans héfiter, & qu'enfuite il expliqua à fon Maître les Ecrits des Prophétes d'une façon qui le ravit en admiration. L'Evangile de l'Enfance imprimé en Latin raconte à peu près la même chofe, mais d'une maniére plus étendue. Il nomme auffi ce Maître, *Zachée.* * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

ZACHE'E, Moine Hérétique, vers la fin du quatriéme fiécle, s'étoit retiré fur une montagne près de la ville de Jérufalem, où il demeuroit. Il s'imagina que les priéres n'étoient pas agréables à Dieu, fi elles n'étoient faites en particulier, & loin de la compagnie du monde; & que celles qui fe faifoient en public, dans les affemblées & dans les églifes, n'avoient point de mérite. Cet Hérétique fe donnoit la liberté de manier, de fon autorité, les vafes facrez, quoiqu'il n'eût point pris les Ordres, & prétendoit avoir le pouvoir de célébrer le faint Sacrifice. Il mourut dans ces erreurs. On donna le nom de ZACHE'ENS, à des Hérétiques de la Secte des Gnoftiques. * Saint Epiphane, *des Héréfies, l.* 3. *tome* 3. Baronius, *an.* 320.

ZACHE'TI. *Voyez* KACHE'TI.

ZACHLUME: ainfi fut appellée par les Efclavons, une petite province du Royaume de Dalmatie, qui s'étendoit depuis les Monts-Chlums jufqu'à la mer, & depuis la Narenta jufqu'à Ragufe. On n'en dit rien de particulier, finon que Michel, fon Jupan, fils de Butzebutze, qui vivoit du tems de Conftantin Porphyrogénéte, fut honoré par les Empereurs des titres de Proconful & de Patrice. Ce qui fait croire que ce n'eft pas le même, qui s'étant attaché à Siméon Roi de Bulgarie, l'engagea à déthrôner Prétiflas Roi de Servie, parce qu'il étoit prêt de figner un traité avec les Grecs. Crefcimir & Prédémir fon frére ayant rétabli le Royaume de Dalmatie vers l'an 970, paroiffent n'avoir point laiffé de Jupan dans la Zachlume, laquelle étant réünie avec le païs au delà des montagnes, & avec la Trébigne, ne fut plus appellée que *païs de Chelm*, ou *Chuduerge.* * Conftantin Porphyrogénéte, *du Gouvern. de l'Emp.* Luccari, *Annales de Ragufe.*

ZACONIE. *Voyez* TZACONIE.

ZACOSTA (Raimond) trente-feptiéme Grand-Maître de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem, qui réfidoit pour lors à Rhodes, fuccéda l'an 1461, à Jacques de Milly. Il étoit Efpagnol, de la Langue d'Aragon, & Caftelain d'Empofte, & fut élu étant abfent de Rhodes. Pendant fon abfence, le Lieutenant du Grand-Maître & ceux du Confeil, envoyérent des Députez au Grand-Seigneur, qui conclurent une tréve avec lui pour deux ans. Zacofta étant arrivé à Rome l'an 1462, fit de belles remontrances au Pape, fur le péril où étoit l'Ifle de Rhodes, & lui fit concevoir de quel préjudice fa perte feroit à toute la Chrétienté. Sa Sainteté promit de ne rien épargner de fon côté, & donna au Grand-Maître le titre d'*Excellentiffime*, qui lui fut auffi accordé par tous les Chevaliers affemblez au Chapitre général, tenu la même année dans la ville de Rome. Dans ce même Chapitre, on érigea une huitiéme Langue, nommée *de Caftille*, Léon & Portugal, avec un Chef ou Baillif Conventuel, qui auroit titre de Grand Chancelier; & la feptiéme Langue demeura compofée des Chevaliers d'Aragon, de Catalogne & de Navarre, ayant pour Chef le Drapier, nommé aujourd'hui le Grand Confervateur. L'an 1466, le Grand Seigneur envoya à Rhodes un Ambaffadeur, qui fit des propofitions que le Grand-Maître ne pouvoit accepter: c'eft pourquoi en préfence de cet Ambaffadeur, la Religion déclara ouvertement la guerre au Turc, & la fit publier à fon de trompe par la ville. La même année, comme il n'y avoit pas encore à craindre pour Rhodes, le Grand-Maître Zacofta entreprit le voyage de Rome, pour fe juftifier des plaintes que faifoient contre lui plufieurs Chevaliers, qui l'accufoient d'avarice, & d'un trop grand attachement à fes intérêts. Il y fut reçu magnifiquement, & tint un Chapitre général en préfence du Pape, après la fin duquel il mourut d'une fiévre, & d'un mal de côté, le 21 février 1467, & fut enterré dans l'églife de faint Pierre, en la chapelle de faint Grégoire, où eft fon tombeau, avec une effigie couchée, ayant la barbe jufqu'à la ceinture, le manteau à pointe, & un chapelet à la main. Son corps y fut accompagné des Cardinaux, avec la Maifon du Pape, & de tous les Chevaliers de l'Ordre qui fe trouvérent à Rome.

Il eut pour ſucceſſeur Jean-Batiſte des Urſins. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem*. Nabérat, *Priviléges de l'Ordre*.

* ZACUR, pére de Sçammuah, de la Tribu de Ruben. Sçammuah fut nommé de la part de ſa Tribu, pour aller reconnoître le païs de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 5.

ZACUT, célébre Philoſophe & Médecin Juif, né à Lisbonne en l'an 1575, alla à Amſterdam en 1625, & y profeſſa la Médecine. Il eſt mort en 1642. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages ſur la Médecine & ſur l'Hiſtoire des Médecins. On les a réünis en deux tomes *in folio*, & ils ont été imprimez à Leyde pluſieurs fois. La derniére édition de Leyde eſt de 1667. La Vie de l'Auteur eſt à la tête du premier tome. * Jean-Chriſtophle Wolfius, *Bibliotheca Hebræa*.

ZACYNTHUS, iſle. *Cherchez* ZANTE.

ZAD. ZÆ. ZAF. ZAG. ZAH. ZAI. &c.

ZADAON, anciennement *Calipus*, *Calipos*, riviére de Portugal, a ſa ſource aux montagnes de l'Algarve, & coulant vers le nord, elle baigne Alcacer-do-Sal, & va ſe décharger dans l'Océan à Sétuval ou S. Ubes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZADRA, petite ville du Royaume de Barca en Barbarie, eſt ſur le Golfe de Sidra, au couchant de la ville de Cayroan. On prend Zadra pour l'ancienne *Auſigda*, petite ville de la Cyrénaïque. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZÆHRINGEN, château dans le Briſgaw au nord & à une lieue de Fribourg, donna autrefois ſon nom à l'illuſtre Maiſon des Ducs de Zæhringen. Berchtolde, le premier Duc de ce nom, étoit fils de Bezzelin, Comte du Briſgaw & arriére-petit-fils du fameux Gontran *le Riche*. Il hérita de ſon pére le Briſgaw, & l'Empereur Henri III lui donna en récompenſe de ſon mérite extraordinaire, la ſurvivance du Duché de Souabe, qui pour lors étoit entre les mains d'Othon de Schweinfurt. Il paroit qu'avec cette ſurvivance Berchtolde obtint le titre de Duc, dont il fit uſage avant que le Duché de Souabe devînt vacant, ce qui arriva en 1057, par la mort d'Othon. Berchtolde ne manqua pas de faire alors les ſollicitations néceſſaires auprès de l'Impératrice, chargée de la Tutelle de ſon fils Henri IV, & de lui montrer la bague que l'Empereur Henri III lui avoit donnée, en confirmation de ce qu'il lui avoit accordé. Mais Rodolphe de Rheinfelde ayant enlevé & enſuite épouſé la fille de l'Impératrice, celui-ci obtint le Duché de Souabe & Berchtolde en fut fruſtré. L'Impératrice tâcha de le dédommager en lui donnant le Duché de Carinthie, auquel il prétendoit à cauſe des droits de Richware de Carinthie, ſon épouſe. Ce Duché ne demeura pas longtems aux Ducs de Zæhringen. L'Empereur Henri IV, ſans en avoir aucune raiſon légitime, l'enleva en 1073 à Berchtolde II, fils de Berchtolde I, & le donna à Marquard, un de ſes parens. Cette démarche de l'Empereur irrita tellement les deux Berchtolde, pére & fils, que dans les troubles ſuivans ils furent toûjours du nombre de ceux qui donnérent le plus d'inquiétude à l'Empereur. Berchtolde I mourut en 1078. Il avoit été marié deux fois, la premiére avec *Richware*; & la ſeconde avec *Béatrix*, fille d'un Comte nommé *Louïs*. Il eut de celle-ci trois fils, 1. *Herrmann*, le pére des Markgraves de Bade; 2. *Gebhard*, Evêque de Conſtance; & 3. *Berchtolde* II. Celui-ci ſuccéda à ſon pére & fit d'abord bien des efforts pour ſe mettre en poſſeſſion du Duché de Souabe, qui avoit été promis à ſon pére. Il épouſa pour cet effet la fille de Rodolphe de Rheinfelde, qui poſſédoit alors le Duché de Souabe, & qui ayant été élu Empereur au préjudice de Henri IV, le nomma Duc de Souabe. Mais dans ces entrefaites l'Empereur Henri avoit donné ce même Duché à Frédéric de Hohen-Stauffen, ſon gendre, & le Général de ſon armée. Là-deſſus ces deux prétendus Ducs de Souabe eurent de grands débats entre eux, juſques à ce qu'enfin l'Empereur Henri contraignit Berchtolde II, de céder la meilleure partie du Duché de Souabe à Frédéric, & de ſe contenter de la moindre dans laquelle étoit compris le païs du Briſgaw. Cet accommodement forcé ſe fit, ſelon Guiliman & Pieſbarde, en 1081, & nonobſtant cela les Princes de l'Empire déclarérent de nouveau Berchtolde, Duc de Souabe en 1092. Au reſte ce Duc de Zæhringen étoit d'un grand courage & d'une fermeté inébranlable. Il mourut en 1111, & fut enterre dans l'Abbaïe de S. Pierre dans la Forêt Noire, dont il étoit le Fondateur. Il eut deux fils, 1. *Berchtolde* III; & 2. *Conrad*. Le premier ſuccéda à ſon pére & érigea, en 1118, le bourg de Fribourg en Briſgaw en ville, à laquelle il accorda bien des priviléges. Il fut tué en 1122, près de Molsheim, & comme il ne laiſſa point d'enfans ſon frére Conrad lui ſuccéda. Le Comte Réginalde de Bourgogne ayant été mis au Ban de l'Empire par l'Empereur Lothaire, contre lequel il s'étoit rebellé, Conrad de Zæhringen fut mis en poſſeſſion de ſon païs par le même Empereur. Depuis ce tems-là il ſe ſigna toûjours Duc & Régent de la Bourgogne. Cette nouvelle poſſeſſion lui donna bien des affaires. Il fut obligé de bâtir pluſieurs nouveaux Forts & de fortifier les anciens. Il chercha en même tems à ſe mettre en poſſeſſion du Duché de Souabe, & fut à cauſe de cela dans une guerre continuelle avec Frédéric de Hohen-Stauffen. Conrad, le frére de ce Duc Frédéric, ayant été élu Empereur après la mort de Lothaire, Conrad de Zæhringen s'oppoſa à cette élection, parce qu'il ne s'y étoit pas trouvé, & prit le parti de Henri *le Superbe*, qui avoit entre ſes mains le joyau de l'Empire, & cauſa bien de la peine à l'Empereur. L'Empereur Conrad envoya ſon neveu, & depuis ſon ſucceſſeur, Frédéric *Barberouſſe* contre le Duc Conrad. Barberouſſe prit ſur le Duc, Zurichgaw & la meilleure partie du Briſgaw ce qui engagea celui-ci à ſe ſoumettre à l'Empereur, qui cependant ne lui reſtitua pas tous les païs qu'il avoit conquis ſur lui. Le Duc Conrad mourut en 1152, laiſſant de Clémence, fille de Godefroy, Comte de Namur, ſon épouſe, 1. *Berchtolde* IV; & 2. *Albrecht*, le Fondateur de la branche de Teck. Berchtolde IV fut entiérement rétabli dans la poſſeſſion des païs qu'on n'avoit pas reſtituez à ſon pére, & eut toûjours bien des aſſauts à ſoutenir de la part de Réginalde, Comte de Bourgogne, qu'il repouſſa juſques au delà du Mont-Jura. Mais Réginalde ſe maintint dans la poſſeſſion de la Bourgogne. L'Empereur Frédéric ayant enſuite épouſé *Béatrix*, fille de *Réginalde*, le différent fut bientôt terminé. La Franche-Comté fut aſſûrée à Réginalde, & Conrad IV obligé de ſe contenter des païs qui ſont en deçà du Mont-Jura & qui ſont auſſi appellez *la petite Bourgogne*. Quoique l'ancienne Hiſtoire, auſſi bien que la Géographie de la Bourgogne, ſoit aſſez obſcure & confuſe, il y a portant beaucoup de vraiſemblance que Conrad garda Genéve, Lauſanne, le païs de Vaux, le Nuchtland, le païs ou les environs d'Avenches, une partie de l'Argaw, & une partie de la Savoye. Depuis cela, l'Empereur l'envoya en Italie, où il lui rendit des ſervices fort conſidérables. A ſon retour d'Italie, il bâtit la ville de Fribourg en Nuchtland & commença de bâtir celle de Berne. Il mourut en 1186. Il laiſſa de *Hédwige*, ſon épouſe, 1. *Berchtolde* V; 2. *Agnès*, mariée avec *Egon*, Comte d'Urach; & 3. *Anne*, mariée avec *Werner*, Comte de Kybourg. Berchtolde V acheva de bâtir la ville de Berne que ſon pére avoit commencée & fut ſi conſidéré qu'en 1198, après la mort de Henri V, il fut nommé Empereur par pluſieurs Etats de l'Empire aſſemblez à Andernach, contre Philippe de Souabe. Le Pape, qui ne s'accommodoit point du pouvoir auquel s'élevoit la Maiſon de Souabe, ſoutint fortement ſon élection. Berchtolde V inclina d'abord pour la dignité impériale, mais peu de tems après il remercia les Etats de l'honneur qu'ils avoient voulu lui faire, & en laiſſa la paiſible poſſeſſion à Philippe, qui, à ce qu'on prétend, l'en récompenſa par une groſſe ſomme d'argent. Pour ce qui eſt de ſes païs de la petite Bourgogne, il y étoit dans des mouvemens continuels, tellement que les Etats ſe ſoulevérent contre lui en 1215. Il les battit à platte couture, & à cette occaſion il fortifia Burgdorff en Suiſſe & Briſach dans le Briſgaw. La Nobleſſe de Bourgogne conſerva toûjours contre lui une haine immortelle, & porta enfin ſa ſeconde épouſe, qui étoit une Comteſſe de Kybourg, à empoiſonner Berchtolde & Conrad, ſes deux fils, qu'il avoit eus de Mechtilde, ſa premiére épouſe. Berchtolde découvrit enfin d'où ce coup étoit parti, & fit décapiter ſon épouſe. Il accorda en même tems pluſieurs priviléges aux villes de Fribourg & de Berne, qu'il laiſſa à l'Empire dans l'eſpérance de châtier par là la Nobleſſe. La mort tragique de ſes fils l'affligea tellement qu'il en mourut de chagrin à Fribourg dans le Briſgaw l'an 1218, & finit ainſi la race des Ducs de Zæhringen. Sa ſucceſſion fut fort partagée. Ses deux ſœurs prirent les païs qui lui appartenoient en propre; les villes de Fribourg & autres dans le Briſgaw parvinrent aux Comtes d'Urach, & les biens allodiaux de la Suiſſe & de la Bourgogne tombérent entre les mains des Comtes de Kybourg; le reſte tomba à l'Empereur & à l'Empire. Tout ce partage ne ſe fit pas ſans troubles. Egon, Comte d'Urach, entra en guerre contre l'Empereur Frédéric au ſujet de Fribourg dans le Briſgaw & d'autres endroits. Ils s'accommodérent en 1219, & convinrent que chacun garderoit ce dont il étoit actuellement en poſſeſſion. Le Comte d'Urach ſe réſerva outre cela, le droit de pourſuivre par la voye de la Juſtice le reſte de ſes prétentions. Les Markgraves de Bade, qui deſcendent de Berchtolde I, eurent pour leur part de l'héritage de Berchtolde V, la prétention ſur le Duché de Souabe. Tant que la Maiſon de Hohen-Stauffen, qui étoit parvenue à l'Empire & à un pouvoir formidable, ſubſiſta, les Markgraves de Bade n'oſérent pas penſer à pourſuivre leur prétention. Mais Conradin, le dernier de cette Maiſon, étant mort, Rodolphe, Markgrave de Bade, s'empara d'une bonne partie de la Souabe, dont il fut derechef dépouillé par Rodolphe de Habſpourg. * Guiliman, *in Habſpourg.* Vignier, *dans l'Origine des Maiſons d'Alſace*, *de Lorraine*, *d'Autriche*, *de Bade*, *&c.* Piſtorius, *in Genealog. Zæhring. Chron. Conſtant. inſerta.* L'Abbé d'Urſperg. Lamb. d'Aſchaffenburg. Othon de Friſingen, *de Geſt. Friderici I. l.* 1. *c.* 6. *Annales Monaſter. Divi Petri. Freyburger Chronic.* Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne.* Conringius, *de Finib. Imp.* Munſter, *Coſmogr.* Wurſtiſii *Chron. Baſil.* Rolevinck, *in Faſc. Tempor.* Stettler, *Chron. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* ZAENUS, Roi des Maures de Valence en Eſpagne, aſſiégea une place du Roi d'Aragon. Bernard-Guillaume, oncle du Roi, & Gouverneur de cette ville, fit une ſortie ſi à propos qu'il tua une partie des Maures & mit l'autre en fuite. Cette victoire fut ſuivie de la réduction du Royaume de Valence ſous la domination du Roi d'Aragon. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZAFER, Calife. *Cherchez* DHAFER.

ZAFFE-HIBRAHIM, peuples de l'Iſle de Madagaſcar, ſuivent quelques Cérémonies du Judaïſme. Ils ſont ainſi appellez de *Zaffe*, qui ſignifie *race*, *lignée*; & d'*Hibrahim*, *Abraham*, comme qui diroit *lignée d'Abraham.* * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

ZAFFE-RAMINIS, peuples de l'Iſle de Madagaſcar, ſuivent quelques ſuperſtitions du Mahométiſme, & ſont ainſi appellez du mot *Zaffe*, qui ſignifie *race* ou *lignée*; & de *Ramini*, faux *Prophéte*, & gendre de Mahomet. D'autres les nomment *Rabimina* ou *Zaffe-Ràbimina*, c'eſt à dire, *lignée d'Imina*, mére de Mahomet. Nous les appellons ordinairement *les Blancs*, pour les diſtinguer des *Noirs* ou *Négres*, originaires du païs. Les Zaffe-Raminis ſont venus d'ailleurs. Leur Hiſtoire fabuleuſe dit que Ramini fut envoyé de Dieu ſur le rivage de la Mer Rouge, proche de la ville de la Méque, vers l'an 620, & qu'il alla trouver Mahomet, qui lui donna une de ſes filles en mariage; que de ce mariage naquit le Prince *Rabouroud*, qui eut deux fils, l'un

l'un nommé *Rabadz*, & l'autre *Racoube*, lefquels faifant voyage par mer, vinrent aborder à la côte orientale de Madagafcar, & s'établirent dans cette ifle. * Flacourt, *Hiftoire de Madagafcar.*

ZAFI. *Voyez* SAFIE.

ZAFLAN, Lac d'Afrique de la Haute Ethiopie, avec une ville de ce nom, dépendoit autrefois de l'Empereur des Abyffins, & appartient préfentement aux Galas, felon Jérôme Loup.

ZAFRA, petite ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle, eft dans l'Eftrémadure d'Efpagne, à huit ou neuf lieues de Mérida vers le Couchant méridional. On prend Zafra pour la ville nommée anciennement *Segeda* ou *Julia Reftituta*, laquelle pourtant quelques uns mettent à *Cacéres*, petite ville du même païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZAGA CHRIST, Prince d'Ethiopie, comme quelques uns ont cru, étoit fils de *Haffe-Jacob*, Roi des Abyffins ou d'Ethiopie, appellé communément *le Prête-Jean.* Jacob ayant régné fept ans affez paifiblement, fit deffein d'exterminer les Chrétiens Catholiques qui étoient dans fon Empire. Mais Sufnéos, coufin du Roi, qui prétendoit à la Couronne, & qui favorifoit les Catholiques, fe fervit de cette occafion pour lui déclarer la guerre. Jacob fut bleffé dans une bataille qui fe donna l'an 1628, & mourut quelques jours après, laiffant deux fils, *Côme*, âgé de 18 ans, & *Zaga Chrift*, d'environ 16. Le nom de ce dernier, fignifie *Tréfor de Chrift.* Ces deux Princes étoient alors dans l'Ifle de Méroé, dans la ville d'Aïch, où l'on éléve ordinairement les fils du Roi des Abyffins. Nazaréna leur mére, fongeant à la fûreté de fes deux enfans, leur donna promtement avis de fe retirer chez quelque Prince, ami de leur pére, & leur envoya quantité d'or & de pierreries, pour s'entretenir pendant leur retraite. Le Prince Côme qui étoit l'aîné, s'en alla vers la partie méridionale, du côté du Cap de Bonne-Efpérance. Zaga Chrift, accompagné d'environ cinq cens hommes, tira vers le feptentrion pour gagner le Royaume de Sanar, qui étoit fon patrimoine, & paffa par le Royaume de Fundi, où régnoit alors un Roi Payen, nommé *Orbat*, Vaffal & tributaire du Prête-Jean. Ce Roi reçut & traita magnifiquement le Prince Zaga Chrift, & lui voulut même donner fa fille en mariage; mais parce que cette Princeffe étoit Payenne, Zaga Chrift refufa ce parti. Orbat indigné de ce refus, retint ce Prince prifonnier, & dépêcha un Courier vers Sufnéos, qui envoya auffi-tôt une Compagnie de fes Gardes, pour amener Zaga Chrift. Il choifit pour Capitaine de cette Compagnie, un Gentilhomme Vénitien, nommé *Lombarde*, Renégat en apparence, mais Chrétien dans l'ame, lequel retarda deux jours l'exécution de fa commiffion, & fit avertir Zaga Chrift par un Chrétien Cophte. Ce Prince infortuné fe réfolut de paffer les déferts de l'Arabie, où cinquante feulement de fes gens le fuivirent. Il fut volé par un Prince Arabe, qui lui enleva une partie de fon bagage, & plufieurs de ceux qui lui reftoient, périrent en chemin. Lorfqu'il fut arrivé au Caire, les Cophtes lui firent un grand accueil, comme à un Prince de leur Secte, & fils de l'Empereur qui avoit perdu la vie & l'Empire pour maintenir leur Religion. Le Baffa même qui commandoit à cette grande ville, & à toute l'Egypte, fit venir Zaga Chrift en fon château, & l'y traita plufieurs jours. Après avoir pris quelque repos, ce Prince fe remit en chemin, avec quinze de fes plus fidéles ferviteurs, (les autres manquant de forces & de courage pour le fuivre) & accompagné de huit Religieux Recollets, Miffionnaires du Royaume d'Egypte, il arriva à Jérufalem, au commencement du Carême de l'an 1632, fut faluer le Baffa, & fe retira chez les Religieux Abyffins. Dans la femaine-fainte, il fut curieux d'affifter aux cérémonies des Cophtes; mais il apprit d'un Prêtre Ethiopien, que le feu qu'on difoit defcendre du ciel le Samedi-faint, fe faifoit avec un fufil dans le Saint-Sépulchre: ce qui l'excita à quitter les erreurs des Abyffins, & à embraffer la Religion Catholique. Il n'en fit pas d'abord profeffion publique, parce que le Gardien des Cordeliers craignoit que cela n'attirât la colére du Cadi & du Baffa de Jérufalem contre lui & contre tous les Religieux. Ce Pére lui confeilla de fortir fecrettement pour être plus en liberté. Le jour étant pris, il fortit un foir avec trois de fes ferviteurs, & huit Religieux pour aller à Nazareth; où il arriva le fecond Jeudi après Pâques, & y demeura jufqu'au mois de feptembre. Pendant ce tems, il apprit l'Italien, & un peu de François, & fut reçu à la Communion de l'Eglife Catholique. Le Pape averti de l'avanture de ce Prince, commanda au Gardien de Jérufalem d'envoyer Zaga Chrift à Rome. Lorfqu'il y fut arrivé, le Pape lui donna un Palais pour fon logement, & l'entretint près de deux ans. Le Duc de Créqui étoit alors Ambaffadeur à Rome, & perfuada à ce Prince de voir la France, & de venir à Paris; ce qu'il fit l'an 1635. Après y avoir vécu trois ans, il mourut au village de Ruel proche de Paris, dans la maifon de plaifance du Cardinal de Richelieu, n'étant encore âgé que de 28 ans. Son corps fut inhumé en ce lieu, auprès de celui du Prince de Portugal. On publia en même tems une Epitaphe où on parle de lui comme d'un Impofteur. En voici les paroles,

Zaga Chrift publié pour Roi d'Ethiopie
Ayant imbu Paris de fes grands accidens,
Fut cru tant feulement en être la copie
Et non l'original par les hommes de fens.

* Eugéne Roger, *Rélation de la Terre-Sainte.* De Rocoles, *les Impofteurs Infignes.*

ZAGARA, montagne que les Anciens appelloient *Hélicon* dans la Béotie, étoit une province de la grande Achaïe ou Gréce, proche du Mont-Parnaffe, dont felon quelques uns, elle fait partie. C'eft au pié de cette montagne, que les fontaines d'Hippocréne & d'Aganippe prenoient leurs fources; & l'on y voyoit autrefois le tombeau d'Orphée. Les Poëtes en avoient fait le féjour des Mufes, & difoient que ceux qui buvoient de l'eau de ces fontaines, étoient auffi-tôt infpirez d'Apollon, qui leur donnoit un efprit poëtique. * Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Gréce & du Levant, en 1675 & 1676, tome 2. l. 4. p.* 81. édit. de Lyon, 1678. *Voyez* HELICON.

ZAGARI. *Cherchez* SANGAR.

ZAGAROLO, bourg de l'Etat de l'Eglife en Italie, à titre de Duché, & eft fitué dans la Campagne de Rome, à fix ou fept lieues de la ville de Rome vers le Levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ZAGATHAY ou USBECK, grande partie de la Tartarie. On lui donne auffi le nom de MA. *Cherchez* TARTARIE & SOGDIANE.

ZAGORA. *Cherchez* DEVELTO.

ZAGRAB, ZAGRABIA ou AGRAM. *Voyez* AGRAM.

ZAGRUS, aujourd'hui ADILBOGIA, grande montagne de l'Afie, fépare la Médie d'avec l'Affyrie. Niger prétend qu'elle s'appelle auffi *Sémiramis*, & que ce nom lui a été donné, parce que Sémiramis, Reine des Affyriens, la fit percer pour paffer dans la Médie. Ce paffage s'appella pendant quelque tems *Zagri Pylæ*, c'eft à dire, *le détroit* ou *les portes de Zagrus*, comme on nomma Thermopyles, le Détroit du Mont-Oeta. * Strabon. Caftalde.

* ZAHAM ou ZOOM, fils de Roboam, Roi de Juda & d'Abihaïl, fille d'Eliab. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 18.

ZAHARA, ville d'Efpagne dans le Royaume de Grenade, à quatre lieues de Ronda & de Séville, & à douze de Xérès. Elle eft fituée fur un rocher efcarpé de tous côtez, avec un fort château aux frontiéres de l'Andaloufie, prés de la montagne de Pinar, au deffous de la fource de la riviére de Guadaléte, qui coule le long de fes murs. Les Habitans de Zahara font naturellement complaifans, honnêtes & induftrieux. Ils font grand état de leur nobleffe, & s'allient rarement avec ceux d'un autre fang. L'agriculture eft leur occupation, & ils fe contentent de vivre de leur revenu. Ils ne permettent point aux enfans de boire du vin. Les hommes en boivent modérément & les femmes fort peu. * Botéro, *Relatio di Spagna.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ZAHASPA, ville de la grande Tartarie, eft dans le Mawaralnahar, à l'emboûchure du Gihum dans la Mer Cafpienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZAHN (Jean) Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Prevôt de la Celle inférieure du même Ordre, près de Wirtzbourg, l'un des plus grands Philofophes & Mathématiciens du fiécle paffé, imprima à Nuremberg chez Chriftophle Lochner, en deux tomes, *in folio*, en 1696, *Specula Phyfico-Mathematico-Hiftorica notabilium ac mirabilium fciendorum, in qua Mundi mirabilis Oeconomia, nec non mirifice amplius & magnificus ejufdem abdite reconditus, nunc autem ad lucem protractus.... Thefaurus ..... in triplici Mundo Cœlefti, Æreo & Terreftri proponitur.* Rien n'a échappé dans cet Ouvrage à la pénétration de cet habile homme, en ce qui concerne les fecrets & les Phénoménes des trois mondes dont il fait pour ainfi dire l'Anatomie. Un fcrupule affez mal fondé l'a empêché d'adopter le fyftême de Copernic; les grands hommes n'en font pas exemts. En 1702, il imprima au même lieu, *Oculus artificialis Teledioptricus five Telefcopium.* Il enfeigne dans cet Ouvrage la méthode de faire des Télefcopes & d'en ufer utilement. Le Pére Zahn occupoit fon loifir & fes heures de délaffement, à des expériences de Phyfique & de Méchanique. Il étoit confulté de tous païs, & fa politeffe jointe à fon érudition & à fa vertu lui attirérent l'amitié & l'eftime des Savans. Il mourut le 27 juin 1707. * *Cet article à été fourni.*

ZAHRINGEN. *Voyez* ZÆHRINGEN.

* ZAHNA, ZAHNAN ou TZAHAN, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans le Duché Electoral de Saxe. Elle eft vers les confins de l'Electorat de Brandebourg & au nord-eft de Wittenberg, dont elle eft éloignée d'environ quatre lieues. Cette ville fut brûlée dans la guerre de trente ans.

ZAHURIS: c'eft ainfi qu'on nomme en Efpagne certains hommes, qui ont, à ce qu'on prétend, la vue fi fubtile, qu'ils voyent fous la terre les veines d'eau, les métaux, les thréfors & les cadavres. Ils ont les yeux fort rouges. Martin del Rio raconte, que lorfqu'il étoit à Madrid en 1575, on y voyoit un petit garçon de cette efpéce de gens. Il eft remarquable qu'encore que cet Auteur aille fort vîte à imputer au Démon les effets extraordinaires, il ne croit pas que les Zahuris découvrent l'eau & les métaux fous la terre par aucun pacte magique. Il croit que les vapeurs leur font connoître cette eau, & qu'ils connoiffent les mines par le moyen des herbes qui croiffent en ces lieux-là. Quant aux thréfors & aux cadavres, il prétend que le Diable les leur indique, attendu qu'ils peuvent marquer quels thréfors & quels cadavres ils voyent, & qu'ils n'ont cette puiffance que les Mardis & les Vendredis. Mais il ne raifonne pas bien fur ce que l'on conte de ces gens-là; car fi le Diable vient à leur fecours pour la découverte de ces thréfors & des cadavres, pourquoi ne les aideroit-il pas pour découvrir l'eau & les métaux. Ceux qui fe font fervis de cet Auteur pour juftifier que ces découvertes fe faifoient naturellement, fe font par là même trompez; puifqu'il en attribue une partie au Démon. Gutierrius, Médecin Efpagnol, dans fon Opufcule *de Fafcino*, fe mocque de ce que l'on conte des Zahuris. * Martin-Antoine Del Rio, *Difquifitiones Magicæ, tome* 1. *l.* 1. *c.* 3. *Quæftione quarta.*

ZAIMS, gens de guerre Turcs, jouïffent des revenus de certaines Terres ou Fermes que le Grand-Seigneur leur donne à la

la charge de servir dans ses armées. Les terres qu'ils possédent s'appellent *Zaimets*. *Zaim*, en Arabe, signifie un *Commandant qui conduit un certain nombre d'hommes dont il est le Maître*. Leur revenu est réglé par les lettres patentes qu'ils obtiennent du Sultan, & ce revenu est de vint mille aspres, jusqu'à cent mille, moins un aspre; car si le nombre de cent mille étoit complet, ce seroit le revenu d'un *Sangiac*, *Bec* ou *Bacha*, qui est de cent mille aspres, jusqu'à deux cens mille, moins un aspre: lequel y étant ajoûté, fait le revenu d'un *Beglerbeig*. Les Zaims sont obligez de mener un Cavalier avec eux, pour chaque somme de cinq mille aspres du revenu qu'ils ont. Par exemple, un Zaim qui a dix mille aspres de revenu, doit être accompagné de deux Cavaliers; celui qui en en a quinze mille, de trois, & ainsi à proportion. Ces Cavaliers sont nommez *Gébelus*. Les Zaims, aussibien que les Timariots, sont disposez par régimens qui ont chacun leur Colonel, & lorsqu'ils marchent ils ont des drapeaux & des timbales. Ils ne peuvent jamais s'exemter de servir en personne, avec leur suite, si ce n'est sur mer, où on les dispense de venir, moyennant une taxe qui sert à lever d'autres Soldats. La plupart des Zaims ont le revenu de leurs terres pour eux & pour leurs enfans: quelques uns n'en jouïssent que pendant leur vie. *Voyez* T I M A R I O T S. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

Z A I N A B, fille de Haneth, de la ville de Chaibar. Mahomet ayant assiégé & pris cette ville y entra, & alla loger chez Haneth, un de ses principaux Habitans. Sa fille Zainab apprêtant une épaule de mouton pour le souper de Mahomet, y mit du poison. Bacher, un des compagnons de Mahomet, en ayant mangé, tomba mort sur la place, & quoique Mahomet n'en eût porté qu'un morceau à sa bouche, qu'il cracha même, parce que le goût lui déplut, il ne fut jamais bien depuis ce tems-là, & il en mourut au bout de trois ans. Lorsqu'on demanda à Zainab pourquoi elle avoit ainsi traité Mahomet, elle répondit, qu'elle avoit eu envie d'éprouver s'il étoit Prophéte ou non. Car, disoit-elle, s'il est Prophéte, il connoîtra infailliblement que la viande est empoisonnée, & ainsi il n'en mangera point; mais s'il n'est pas Prophéte, on ne sauroit rendre un service plus signalé à l'univers que de le délivrer d'un Imposteur & d'un Tyran. * Prideaux, *Vie de Mahomet*, *p.* 120 & 121.

Z A I R E, Lac d'Afrique a sa source dans la Haute Ethiopie. Il y en a même qui ont cru la même chose à l'égard du Nil; mais Jérôme Lobo, Portugais, qui a demeuré 12 ans dans ce païs-là, & qui s'est attaché à cette recherche, n'est pas de ce sentiment, comme on le voit dans son Ouvrage des sources du Nil & de la Haute Ethiopie, imprimé à Coïmbre l'an 1660. Plusieurs croyent que ce Lac de Zaïre, est celui qu'on nomme à présent le Lac de *Zambése*. *Voyez* N I L. * Baudrand.

Z A I T A, Isle d'Asie, formée par une riviére du même nom dans le Royaume de Ténasserim. Elle a une ville aussi appellée *Zaita*, & abonde en toutes choses nécessaires à la vie. Les moutons n'y ont ni cornes ni laine, & ont la peau semblable à celle d'un veau. Au milieu de l'Isle on voit un lac où il y a de très-bon poisson. Quelques uns appellent ce lac *Adamas* ou *Lac de Zaita*. * *Voyage de* Vincent Le Blanc, *partie* I. *ch.* 22. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

Z A K R O C H I M, qu'on écrit *Zakroczim* ou *Zacrotsin*, ville de Pologne, sur la rive droite du Bug, éloignée d'environ cinq lieues de Varsovie, est élevée sur une platte-forme, & est l'une des plus considérables du Palatinat de Mazovie, par la petite Diéte qu'on y tient. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

Z A L A M E'A ou C A L A M E'A, bourg d'Espagne. On le trouve en plusieurs Cartes dans l'Andalousie, entre la riviére d'Odier, & celle de Tinto à douze lieues de Séville vers le Couchant septentrional. Baudrand le place en ce lieu dans un endroit de son Dictionnaire, & il dit que c'est l'ancienne *Ilipsa*, petite ville des Turdétains; mais dans un autre endroit il la met dans l'Estrémadure d'Espagne, à sept lieues d'Elléréna, vers le nord & au sud de la Guadiane, au lieu où les Cartes-marquent *Villa Nuova della Seréna*. Apparemment ce sont deux bourgs différens, dont le premier porte simplement le nom de *Salaméa*, & l'autre celui de *Salaméa della Seréna* ou de *Villa Nuova della Seréna*. * Maty, *Dict. Géogr.*

Z A L A W A R. *Voyez* S A L A W A R.

Z A L D E'R A N E, grande plaine de la Médie, sur les frontiéres de l'Arménie, au delà de l'Euphrate, assez près de Tauris, fut autrefois le séjour des Rois de Perse. Elle n'est considérable que par une campagne de quelques lieues d'étendue, dans laquelle Sélim, I. du nom, battit l'armée redoutable de Sophi Ismaël, Roi de Perse le 26 août 1514. * Leunclavius, *l.* 8.

Z A L E U Q U E, *Zaleucus*, Législateur des Locriens, peuples d'Italie vers l'an 663 avant Jesus Christ, fit une loi qui ordonnoit que toute personne convaincue d'adultére perdroit les deux yeux. Par malheur son fils vint à tomber dans cette faute. Comme il s'agissoit de le punir, & que d'un autre côté le peuple touché de compassion demandoit instamment sa grace, Zaleuque qui vouloit absolument que la loi fût mise en exécution, partagea la peine, se faisant arracher l'œil droit, & faisant arracher le gauche à son fils, pour faire connoître qu'il n'étoit pas moins bon pére, que juste Législateur. Cet exemple de justice & de rigueur, fit une si forte impression dans les esprits, qu'on n'entendit plus parler de ce desordre, pendant le régne de ce Législateur. On ajoûte qu'il défendit le vin aux malades, sous peine de mort, à moins que le Médecin ne l'ordonnât, & qu'il fut si jaloux des loix qu'il avoit établies, qu'il ordonna que quiconque voudroit y changer, feroit obligé en proposant sa nouvelle loi, d'avoir la corde au col, afin d'être étranglé sur le champ, au cas que la sienne valût beaucoup mieux que l'autre. Diodore de Sicile attribue la même chose à Charondas, Législateur des Sybarites. * Elien, *Var. Histor. l.* 2. *c.* 37: & *l.* 13. *c.* 24. Cicéron, *de Leg.* Stobée, *Serm.* 42. Diodore de Sicile, *l.* 12. Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 5. *Ext.* 3.

NB. S'il est vrai que Zaleuque ait été Disciple de Pythagore, comme l'assûrent Diodore de Sicile, Diogéne Laërce, Sénéque, Jamblique & plusieurs autres Anciens, & que Pythagore ait vécu l'an 534 avant Jesus Christ, il est visible qu'il n'a pas été Législateur des Locriens vers l'an 663 avant Jesus Christ.

* Z A L L A, Goth attaché à l'hérésie Arienne, voulut avoir d'un certain païsan ce qu'il avoit. Celui-ci lui ayant répondu qu'il avoit mis son bien entre les mains de Saint Benoît, Zalla, après lui avoir lié les mains, lui ordonna de le conduire au monastére de ce Saint. Ils rencontrérent le Saint devant sa cellule, & Zalla lui demanda brutalement le bien du païsan. Alors à la vue de ce saint homme les liens du païsan se déliérent miraculeusement. Zalla en fut surpris, & se jettant aux piez de S. Benoît, il se recommanda à ses priéres. Depuis cela il n'osa plus rien exiger du païsan. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

Z A L U S K I (André-Chrysostome) étoit fils d'*Alexandre* Zaluski, Vaivode de Rava, & d'une sœur du célébre André Olezewski, Evêque de Culm & Vice-Chancelier de la Couronne, qui devint dans la suite Archevêque de Gnesne, & Primat du Royaume. Il passa sa premiére jeunesse en Pologne. En 1667, on l'envoya étudier à Vienne. Mais comme cette capitale, ne lui parut pas un endroit commode pour cela, il alla à Gratz, où il s'attacha principalement à la Langue Allemande & à l'étude du Droit. L'année suivante il fut appellé en Pologne, apparemment pour assister à cette Diéte, que l'abdication de Jean-Casimir rendit si mémorable. Il fit ses voyages en 1669. Il alla en France par les Païs-Bas; de France il passa en Italie, & après s'être arrêté quelque tems à Rome, il revint dans sa patrie un peu avant la mort du Roi Michel. Quelque tems après il obtint un Canonicat à Cracovie par le moyen de son oncle, & il eut l'honneur d'être nommé à l'Ambassade d'Espagne & de Portugal. Le principal but de cette Ambassade étoit de solliciter un puissant secours d'argent pour la continuation de la guerre qu'on faisoit aux Turcs. Mais il fut chargé en même tems d'une autre commission, qui étoit de remettre au Roi d'Espagne l'Ordre de la Toison d'Or, qu'il avoit envoyé au Roi Michel. Il passa par l'Allemagne & par la France, & arriva à Madrid dans le tems que le Roi étoit à Aranjuès. N'ayant pas envie d'attendre qu'il fût de retour, il demanda par Marescotti Nonce du Pape, la permission d'aller en Portugal, pour y exécuter sa commission en attendant le retour de la Cour à Madrid. Il ne l'obtint qu'après bien des instances. Arrivé à Lisbonne, il fit demander audience au premier Sécretaire d'Etat, qui ayant remarqué que Zaluski, dans ses lettres de créance, étoit qualifié d'*Envoyé de Pologne*, il s'informa, dit-on, *si la Pologne étoit une ville ou un Royaume*. Il prit aussi Zaluski pour un Député de l'Archevêque de Gnesne, jusqu'à ce qu'on lui eût fait comprendre la vérité de la chose. Notre Envoyé fut ensuite admis à l'audience de Dom Pédro, qui, quoiqu'il n'eût pris que le titre de Régent du Royaume, après la déposition de son frére, ne laissoit pas d'être en effet Roi de Portugal. Il eut aussi l'honneur de saluer la Reine, & après les cérémonies accoutumées, il entama sa négociation, dans laquelle il ne réüssit pas, traversé par le Nonce du Pape. Il fut obligé d'aller tenter fortune à Madrid. A peine fut-il arrivé sur les frontiéres d'Espagne, qu'il reçut une lettre du Nonce Marescotti, dans laquelle il lui conseilloit de ne point venir à Madrid en droiture, la Cour, aussibien que le peuple, étant fort mécontente du refus que les Polonois avoient fait d'accepter pour Roi le Duc de Lorraine. En conséquence de cet avis, Zaluski fit un détour assez considérable, & trouva les esprits un peu appaisez à son arrivée. Charles II, étoit encore sous la tutelle de la Reine sa mére. Ce fut à elle que Zaluski remit l'Ordre de la Toison d'Or. Mais sa principale négociation, qui consistoit à obtenir du secours contre les Turcs, ne réüssit point. Zaluski alla en France selon les ordres qu'il en avoit de sa Cour. Deux jours après son arrivée à Paris, il eut audience du Roi à Versailles, & salua aussi la Reine & Monsieur, Frére du Roi, & il leur notifia l'élection de Jean Sobieski. Il prit congé de la Cour trois semaines après, & s'embarqua à Calais pour Hambourg, d'où il continua sa route par Dantzick. Aussi-tôt qu'il fut en Pologne, il se fit recevoir Diacre & puis Prêtre par son oncle Olezewski, qui étoit devenu Primat du Royaume pendant son absence. Il se rendit ensuite auprès de la Reine Douairiére Eléonor, à laquelle il remit une petite caisse dont on l'avoit chargé en Espagne. Ce fut alors que le Primat, dont il étoit Chancelier dans ce tems-là, lui ordonna d'aller à Javorow, pour s'y faire voir à la Cour. Il fut reçu assez froidement de la Reine, parce qu'elle étoit mécontente de son oncle. Cependant elle fut obligée de dissimuler ayant besoin de son crédit pour une affaire fort importante. Zaluski assoupit une dispute qu'il y avoit entre l'Evêque de Cracovie & l'Archevêque de Gnesne pour le rang. Le premier prétendoit l'avoir à la cérémonie de l'enterrement des Rois Jean Casimir & Michel. Il les remit bien ensemble, & l'Evêque se désista de ses prétentions. La mort de son oncle, qui venoit de finir sa course à Dantzick, lui fit concevoir de grandes espérances. Il fut pourtant obligé de prendre de tout autres mesures pour s'avancer, qu'il n'avoit fait jusques-là: cela veut dire qu'il fallut penser à ouvrir sa bourse. A force de présens il arriva enfin à être Chancelier de la Reine, qui le reçut sous sa protection. Le Roi content de sa conduite lui conféra l'Abbaïe de Wachoc, & en 1683, les Evêchez de Kiow & de Czernichow. La joye de Zaluski fut diminuée, parce qu'il fut disgracié de la Reine, qui poussa sa haine jusques au point qu'il se vit obligé de résigner son Evêché le quatriéme octobre 1687, & de s'éloigner

gner de la Cour. Il ſe réconcilia enſuite avec la Reine, après avoir mis tout en œuvre pour arriver à ce but. Le Roi le fit quelque tems après Evêque de Plocksko. L'Electeur de Baviére ayant demandé une Princeſſe de Sobieski en mariage, le Roi nomma Zaluski premier Commiſſaire pour traiter de ce mariage avec les Députez de l'Electeur. Le contract étant ſigné, Zaluski conduiſit la Princeſſe à Bruxelles en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. A peine fut-il de retour, que le Roi Jean III mourut. Depuis ce tems-là, il ſe montra toûjours fidéle partiſan de la Maiſon de Sobieski, prit en main les intérêts de la Reine, la réconcilia avec le Prince Jaques, ſon fils, & mit tout en œuvre pour faire monter un Prince de cette Maiſon ſur le thrône. Il ne put réüſſir. Il y avoit alors deux partis en Pologne dont chacun proclama un Roi. L'Evêque de Cujavie proclama l'Electeur de Saxe, qui eſt mort le premier février 1733, & le Primat du Royaume & Zaluski ſe déclarérent pour le Prince de Conti. Zaluski ſe rendit à Dantzick où le Prince étoit arrivé; mais le Prince voyant qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir, s'en retourna en France, & l'Evêque de Plocksko ſe ſoumit au Roi Auguſte, dont il obtint quelque tems après l'Evêché de Warmie. Zaluski fit enſuite un voyage à Rome: on a cru qu'il avoit deſſein de ſe retirer dans un Monaſtére. Etant de retour de Rome, il obtint du Roi le poſte de Chancelier. Le Primat deſapprouva fort cette promotion, & le Chancelier ne manqua pas à ſon tour de travailler à perdre le Primat, quoiqu'extérieurement ils paruſſent bons amis. Zaluski, malgré les ſoins qu'il s'étoit donnez pour retenir les Grands du Royaume dans l'obéïſſance du Roi, & pour détacher les Sapiéha du parti ennemi, fut cependant diſgracié du Roi, qui lui défendit de ſortir de chez lui. On l'accuſoit d'agir de concert avec les Suédois; & Zaluski prétendoit que cette accuſation étoit une pure calomnie inventée pour le perdre. Ce procès fut envoyé au Pape, & Zaluski ſe rendit à Rome en 1706, après avoir été arrêté quelque tems priſonnier à Ancone par les ordres du Roi de Pologne. Dans ces entrefaites les choſes changérent de face en Pologne. Zaluski fut relâché & revint en 1707 triomphant dans ſa patrie. Il venoit de ſe faire une grande révolution, nouveau Roi, nouveaux Miniſtres, nouvelles intrigues. La Cour étoit alors en Saxe. Zaluski y alla: on voulut lui perſuader de réſigner les Sceaux, & on lui offrit pour équivalent l'Archevêché de Gneſne, & l'Ambaſſade de Rome; mais il aima mieux ſe voir dépouillé de ſon emploi que d'y renoncer de bon gré. Il ſe retira dans ſon Diocéſe, où il reſta juſques au retour du Roi Auguſte qui le remit dans l'exercice de ſa charge; mais il n'en joüit pas longtems, car il mourut dans ſon Diocéſe le premier mai 1711, avec de grandes marques de piété. Outre les *Epiſtolæ Hiſtorico-Familiares*, on a encore de lui un livre intitulé *Mowy na radacb y Scymacb*, qui contient les Diſcours qu'il a prononcez dans ſa Langue maternelle aux Diétes qui ſe ſont tenues alors, & dans d'autres occaſions. * *Bibliothéque Germanique, tome* 18. *p.* 167. *&c.*

Z A M.

* ZAMA, Gouverneur d'Eſpagne pour les Sarafins, ſongea en 719 à étendre les conquêtes de ſa nation. Il s'avança vers les Pyrénées & entra dans la Septimanie, dont il ſoumit d'abord une partie, & qu'il ſubjugua après la priſe de Narbonne. Enſuite il attaqua les Etats d'Eudes, Duc d'Aquitaine, & aſſiégea Toulouſe en 721. Eudes ayant aſſemblé une nombreuſe armée, attaqua les Sarafins, leur livra bataille devant cette ville, & les chaſſa de ſes Etats. Zama demeura lui même ſur le champ de bataille, & le reſte de ſon armée s'étant diſſipé, la ville de Toulouſe fut délivrée du ſiége formé par ces Infidéles, ce qui arriva vers le mois de mai 1721. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZAMA, ville d'Afrique, étoit anciennement la capitale du Royaume de Juba. C'eſt maintenant *Zamora*, dans le Royaume d'Alger, & fut autrefois épiſcopale. Cette ville eſt fameuſe par la bataille qu'Annibal y perdit, en combattant contre Scipion l'*Africain*, Général des Romains. Dans une vieille Inſcription qu'on voit encore, elle eſt appellée *Colonia*, *Ælia*, *Hadriana*, *Auguſta*, *Zama*, *Regia*. * Tite-Live. Polybe. Pline. Strabon.

ZAMA, fontaine d'Afrique dans le voiſinage de la ville de Zama, rend la voix claire à ceux qui en boivent, ſelon Pline, *l.* 31. * Iſidore & Vitruve.

ZAMARIS, Juif de nation, vint de Babylone en Judée, avec cinq cens Chevaliers armez de carquois & de fléches, & qui étoient preſque tous ſes parens. Il s'établit, par la permiſſion de Saturnin, Gouverneur de Syrie, dans un château nommé *Valatbe* près d'Antioche. Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, en ayant été informé, le fit venir avec tous les ſiens, lui promit de lui donner des Terres dans le territoire de Bathanée, qui eſt ſur les frontiéres de la Trachonite, & de l'exemter de toutes impoſitions, à condition qu'il s'oppoſeroit aux courſes que l'on pourroit faire dans le païs. Zamaris accepta ces offres, & bâtit des châteaux & un bourg, qu'on nomma *Batyra*. Il laiſſa un fils appellé *Jacim*, qui ne fut pas moins vertueux que lui. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *cb.* 2.

ZAMASCHARI, fameux Savant parmi les Arabes, s'eſt fait un grand nom par pluſieurs Ouvrages dont les Savans de l'Europe ſe ſont ſouvent ſervis. Il naquit l'an de l'Hégire 467, ou l'an 1074 de Jeſus Chriſt à Zamaſchar, ville conſidérable de Chowaraſmie. Son nom tout entier étoit *Abulkaſem Machmud Ebn Omar, Ebn Mocbammed Chowaraſmi Samachſcbari*. On l'appelle auſſi *Scbarollabi* ou le *Voiſin de Dieu*, parce que pendant quelque tems il faiſoit ſa demeure à la Méque ou dans le voiſinage de cette ville. Il étoit ſur tout célébre à cauſe de ſon ſavoir dans l'Alcoran, dans le Sonna, dans la Théologie Scholaſtique & dans la Langue Arabe; c'eſt pourquoi on lui donnoit entre autres titres d'honneur celui de *Grand Eman* ou *Antiſtes*. Son grand Commentaire ſur l'Alcoran, intitulé *Aikeſcbaf*, c'eſt à dire, *Découverte*, eſt eſtimé par deſſus tous les autres. Clénard s'eſt donné bien de la peine pour en obtenir une copie des Mahométans de Fez; mais il nous fait comprendre que l'on pourra difficilement en avoir un exemplaire complet. La vénération que les Mahométans ont pour cet Ouvrage, a fait que pluſieurs de leurs Savans ſe ſont donné la peine d'en faire un Abbrégé, comme, Balkinæus, Barkæus, Ebn Monir & d'autres. Il eſt vrai que du vivant de l'Auteur cet Ouvrage ne laiſſa pas d'être critiqué; mais Zamaſchari leur répondit dans un Ouvrage exprès, intitulé *Rabiol Abrar*. Après ſon Commentaire, on parle ſur tout de ſa Théologie Scholaſtique en deux volumes. Il y décide toute ſorte de Controverſes & éclaircit les expreſſions obſcures de Mahomet. Il a auſſi beaucoup contribué à faire fleurir la Langue Arabe, tant par ſon Dictionnaire Arabe, intitulé *Aſaſol Loga*, & enrichi de pluſieurs belles ſentences, que par ſon Dictionnaire Arabe & Turc, intitulé *Aſaal Loga*, & par ſon Explication des Proverbes Arabes. Abulféda fait auſſi dans ſa Géographie mention d'un Poëme, qui a rendu illuſtre le nom de Zamaſchari, mais ſans nous dire quel en étoit le ſujet. La choſe eſt cependant d'autant plus croyable, qu'on a du même Auteur un grand Commentaire ſur les Poëtes Nawabeg, & qu'il étoit fort verſé dans les Humanitez comme cela paroît par ſon Ouvrage *De duodecim generibus Literarum elegantiorum*. Zamaſchari mourut à Corcang, la capitale de ſon païs natal, l'an de l'Hégire 538, ou le 1143 de Jeſus-Chriſt, âgé de 70 ans. * Ebn Chalecan. Abulfedæ *Geogr.* Mohammed Ebn Caſem. Golius. Hottinger. Pocock. *Catalogus Bibliotb. Leidenſ. Dict. Allemand de Bâle.*

ZAMBALLAT ou GIAPALAT, Soudan d'Egypte, ſuccéda à Mahomet. Il voulut maltraiter les Mammelus & les grands Seigneurs de ſa Cour; mais ils firent un parti contre lui, ſous la conduite de Tomombei, qui avoit été cauſe de ſon élévation, & l'aſſiégérent dans ſon Palais. Ils le prirent, & le mirent en priſon, où il fut miſérablement étranglé par Tomombei, qui fut ſon ſucceſſeur. * Pierre Martyr. Paul Jove.

ZAMBANACH. *Voyez* BACU.

ZAMBE'CE ou ZAMBE'RE. *Voyez* ZAMBE'ZE.

ZAMBERT (Barthélemi) Vénitien, voyant combien la Verſion Latine d'Euclide tirée de l'Arabe, étoit défectueuſe, entreprit d'en faire une ſur le texte Grec; mais comme il n'entendoit pas les Mathématiques, il ne put corriger les fautes de ſon exemplaire. Il renverſa même la plupart des termes d'Euclide, comme Voſſius le rapporte après Maurolycus, & d'autres Mathématiciens. Il vivoit vers l'an 1520. * Gérard-Jean Voſſius, *de Scient. Matb.*

ZAMBE'ZE ou ZAMBE'RE, grand fleuve de l'Ethiopie en Afrique, fort du Lac appellé *Zacbaf* ou *Sacbaf*, ſur les frontiéres de l'Empire de Monomotapa, & de l'Abyſſinie: & après avoir reçu pluſieurs riviéres, il va ſe décharger dans la Mer d'Ethiopie, ſur les confins de Zofala & de Mozambique. Vers ſes emboûchures, il ſe diviſe en quatre bras, dont le premier ſe nomme *Quilimane*; le ſecond, *Cuama*; le troiſiéme, *Luabo*; & le quatriéme, *Luabo el viejo*. Entre ces quatre bras, il y a pluſieurs iſles d'une grande étendue, & très-fertiles, où l'on a trouvé des mines d'or, dont les Portugais ont les plus riches. * Baudrand. Davity, *de l'Afrique.*

ZAMBRI ou ZIMRI, Roi d'Iſraël, tua Ela, & ſe mit ſur le thrône, l'an du monde 3106, & le 929 avant Jeſus-Chriſt. Huit jours après, Amri, élu par l'armée, le vint aſſiéger dans Therſa. Zambri, de peur de tomber entre ſes mains, ſe brûla vif avec toute ſa famille. *Voyez* AMRI & ELA.

ZAMDAS, Evêque de Jérufalem dans le troiſiéme ſiécle, ſuccéda à Amnée, & convertit à la Foi Chrétienne, les troupes de la Légion Thébaine, pendant le quartier d'hiver qu'elles paſſérent dans la Paleſtine. Il mourut vers l'an 298. * Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

ZAMEIS. *Voyez* NINIAS.

* ZAMET (Sébaſtien) riche Financier de France ſous le régne de Henri IV, naquit à Lucques en Italie, & avoit ſi bien ménagé ſes affaires, qu'il devint riche de plus de cinq millions. Il fit un bon uſage de ſes richeſſes, & s'attira l'eſtime & l'amitié des plus grands Seigneurs du Royaume. Après avoir été le Confident du Duc de Mayenne, il ſe rangea du parti du Roi Henri IV, qui lui témoigna beaucoup d'amitié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ZAMOLXIS, Eſclave & Diſciple de Pythagore, Géte de nation, accompagna ſon Maître en Egypte. Après avoir appris les coutumes des Egyptiens, il revint en ſon païs, où il civiliſa les Gétes & les Thraces. Pour leur faire croire ce qu'il leur avoit prêché, il ſe bâtit une maiſon ſouterraine, dans laquelle il ſe cacha pendant trois ans. On le croyoit mort: il reparut la quatriéme année. Les Thraces crurent apparemment qu'il étoit reſſuſcité, & ils n'oſérent douter de tout ce qu'il leur avoit dit. Hérodote n'ajoûte pas grande foi à ce conte, & n'eſt pas ſûr que Zamolxis ait été Diſciple de Pythagore. Quoiqu'il en ſoit ces peuples le déïfiérent après ſa mort. Ils croyoient que tous ceux qui mouroient l'alloient trouver; & en tiroient même par ſort quelques-uns qu'ils jettoient en l'air, & recevoient ſur des pointes de hallebardes & autres armes, afin de les envoyer en ambaſſade à ce Dieu. * Hérodote, *l.* 4. *n.* 94 *&* 95.

ZAMORA, ville du Royaume de Léon, avec Evêché ſuffragant de Compoſtelle, érigé par le Pape Calixte II, l'an 1119, à la priére du Roi Alfonſe IV. On dit, que dans un monaſtére de Dominicains de cette ville, il y a une cloche qui ſonne d'elle-même, lorſque quelque Religieux du couvent doit bientôt mourir,

rir. On ajoûte que fouvent elle a fonné, dans un tems qu'il n'y avoit perfonne de malade, & que néanmoins bientôt après il en mouroit quelqu'un. On débite qu'il y a dans le monaftére des Dominicains de Cordoue, une cloche qui donne auffi ce figne fatal. Cette ville eft fituée fur le Douro, qui y coule fous un beau pont. On y conferve le corps de S. Ildefonfe. Son terroir eft très-fertile, & dans les rochers du voifinage on trouve plufieurs miniéres de turquoife; d'où lui eft venu fon nom Arabe. * J. Lopus, Evêque de Monopoli.

ZAMORA, ville de la province de Quito, dans le Pérou, à quatre-vint lieues de la ville de Quito, vers le fud-eft, eft fituée dans un terroir très-riche en mines d'or. On en a tiré des grains d'une groffeur extraordinaire, & on en préfenta au Roi d'Efpagne Philippe II, un qui pefoit huit livres. La ville eft fort belle; les églifes y font magnifiques; & le Thréforier du Roi y fait fa demeure. * De Laët, *Hiftoire du Nouveau Monde.*

ZAMORA, petite ville du Royaume d'Alger, fituée dans la province de Conftantine, à cent lieues de Hamamétha, vers le Couchant. On y met communément l'ancienne *Zama* ou *Azama*, la réfidence du Roi Juba. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZAMORA SALAMANCA (Alexis ou Alexius) Religieux Efpagnol de l'Ordre de faint François, a écrit trois Dialogues, *De Chrifti Republica*, imprimez à Lyon en 1558. * *Biblioth. Hifpan.*

ZAMORA (François) Religieux Efpagnol de l'Ordre de faint François, fut élu Général l'an 1559, gouverna l'Ordre pendant fix années, & mourut l'an 1565, en faifant fa vifite. Il a compofé vint-cinq Homélies fur tous les verfets du Pfeaume 50 felon la Vulgate, qui eft le 51 felon l'Hébreu, & a corrigé & mis au jour les Opufcules de faint Bonaventure, imprimez à Venife l'an 1564. * *Biblioth. Hifpan.*

* ZAMORA (Antoine) de Salamanque, fut Maître-ès-Arts, & prit le degré de Docteur en Médecine dans la même Univerfité. Il y fut Doyen du Collége des Médecins. Il s'eft auffi diftingué dans la connoiffance des Mathématiques. Il a profeffé l'une & l'autre Science, avec un grand éclat, pendant un grand nombre d'années. Il eft mort dans un âge fort avancé. On a de lui *Repetitiones duæ fuper capita primum & tertium Galeni de Differentiis Symptomatum*; un livre des Cométes, en Latin; un Ecrit Efpagnol fur une Eclipfe de Soleil, & fur une autre de la Lune en 1600. Il a laiffé deux fils, habiles Profeffeurs en Droit & verfez en toute forte de Littérature, favoir, JOSEPH de qui on a *Solemnis Repetitio ad Legem quæ fub conditione 8. de condit. inft.*; & FRANÇOIS-NANNE'S. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZAMORA. *Cherchez* ALFONSE DE ZAMORA.

ZAMORIN, nom que les Indiens donnent au Roi de Calicut, dont le Royaume eft fur la côte de Malabar, dans la prefqu'ifle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale. Un même Souverain étoit autrefois Empereur de toute la côte de Malabar, depuis Goa jufqu'au Cap Comorin; mais Sarami Pérymal, ayant embraffé la Religion de Mahomet, & voulant finir fa vie dans la retraite à Médine, partagea fes Etats entre fes amis, en quatre Royaumes, favoir, ceux de Calicut, de Cochin, de Cananor & de Coulan, ordonnant que les trois autres Rois reconnoîtroient pour Souverain celui de Calicut, auquel il donna le nom de Zamorin. Depuis que les Portugais fe font établis en ce païs-là, la puiffance de Zamorin a été tellement affoiblie qu'aujourd'hui le Roi de Cochin eft beaucoup plus puiffant que lui. *Voyez* CALICUT. * Mandeflo, *tome* 2. d'Oléarius.

ZAMOSKI, ville de la Ruffie Rouge en Pologne, dans le Palatinat de Belz ou Belzko, auprès d'un Lac de même nom, porte le titre de Principauté. Ce fut Jean Zamoski, Grand-Chancelier de Pologne, qui la fit bâtir dans une belle plaine à l'oueft du fleuve Wieprz, & qui la rendit affez forte pour réfifter aux Cofaques, comme on l'a vu l'an 1651. * Baudrand.

ZAMOSKI (Jean) Grand-Chancelier de Pologne, & Général des armées de ce Royaume, a été grand Capitaine, grand Miniftre d'Etat, & s'eft acquis par fes qualitez héroïques, les noms de *Défenfeur de la Patrie* & de *Protecteur des Sciences*. Son pére STANISLAS, Caftelan de Chelm, ville de la Ruffie Rouge en Pologne, & homme d'un grand mérite, reconnoiffant que fon fils vouloit fuivre fon exemple, le mit dans les Ecoles de Kranoftaw, à cinq milles de Chelm, pour y apprendre les Lettres Humaines fous Albert Oftrowoski. On l'envoya à Paris, où il eut pour Précepteurs en Rhétorique deux des plus favans hommes de France, Adrien Turnébe & Denys Lambin. Il apprit la Philofophie fous Jacques Carpentier, & les Mathématiques fous Pierre de Penna. De là il paffa en Italie, & alla à Padoue, où il parut avec tant d'éclat, qu'il fut élu Recteur de l'Univerfité. Ce fut dans cette fonction honorable qu'il compofa en Latin fes livres du Sénat Romain, & du Sénateur parfait. Il retourna enfuite en Pologne, & fut bientôt élevé aux plus confidérables emplois de l'Etat. Le Duc d'Anjou avoit été élu Roi de Pologne après la mort de Sigifmond, qui étoit de la famille des Jagellons. On lui envoya des Ambaffadeurs en France au mois d'août de l'an 1573. Zamoski, qui étoit du nombre de ces Ambaffadeurs, eut l'honneur, comme le plus éloquent, de porter la parole à ce Prince, & de lui faire en Latin une Harangue que l'on admira. Après que le Duc d'Anjou eut été trois mois Roi de Pologne, & qu'il fe fut retiré l'an 1574, pour prendre la Couronne de France, Etienne Battori, Prince de Transfylvanie, élu Roi de Pologne, confidéra fi fort Zamoski, qu'il lui donna pour femme fa niéce *Grifélide* Battori, fille de fon frére *Chriftophle*, Prince de Tranffylvanie. Il le fit Grand-Chancelier du Royaume, Chef de huit mille hommes dans la guerre de Mofcovie, & peu après Général des armées de toute la Pologne. Zamoski s'aquita de tous ces grands emplois, avec autant de courage que de bonheur. Il domta l'arrogance de Jean Bafilide, Grand-Duc de Mofcovie, délivra la Poléfie, la Voléfie, & la Livonie du joug de ce redoutable voifin, & lui fit une rude guerre, pendant laquelle il arriva une chofe qui mérite d'être remarquée. Il affiégeoit avec une puiffante armée, au plus fort d'un rude hiver, Pleskow, ville de Mofcovie; & comme la rigueur de la faifon faifoit tirer ce fiége en longueur, quelques Seigneurs Polonois s'ennuyant d'être oififs dans le camp, firent deffein d'en fortir, & d'entrer plus avant dans la Mofcovie pour en remarquer les fingularitez. Ils menérent avec eux Voinuski, homme favant dans les Langues Latine, Gréque & Hébraïque. Après avoir fait quelque chemin dans des lieux écartez & parmi des Habitans barbares, ils trouvérent les livres de Cicéron de la République, addreffez à Atticus, écrits en lettres d'or; & à fix journées de là, ils rencontrérent un vallon très-agréable auprès d'une fontaine où on voyoit un tombeau antique, couvert en partie de terre & de mouffe. Lorsqu'ils l'eurent nettoyé, ils crurent, par quelques caractéres qu'ils virent gravez fur la pierre, que c'étoit le tombeau du fameux Poëte Ovide. L'an 1586, après la mort d'Etienne Battori, Roi de Pologne, quantité de Seigneurs Polonois, qui admiroient depuis longtems les vertus de Zamoski, le jugérent digne de la Couronne; mais comme il étoit fort éloigné de cette ambition, il fe porta avec l'Archevêque de Gnefne pour Sigifmond, Prince de Suéde, qu'il établit fur le thrône de Pologne, malgré tous les efforts de l'Archiduc Maximilien, qui vouloit l'emporter fur Sigifmond. Les Lettres, & ceux qui en faifoient profeffion étoient fous la protection de Zamoski: ce fut par fes confeils que le Roi établit plufieurs Colléges dans fon Royaume, & y attira par des penfions, les plus favans hommes de l'Europe: il fonda lui-même en 1594 une belle Univerfité dans la ville qu'il fit bâtir, & qu'il fit appeller de fon nom *Zamoski*. Il ne voulut aucun Jéfuite dans fon Académie. Enfin, après avoir commandé glorieufement les armées de ce Royaume l'efpace de 24 ans, & avoir foutenu avec éclat l'état de Chancelier autant de tems, il fit paroître dans les derniers momens de fa vie, fa piété & fon zéle pour la Religion Romaine, par l'exhortation qu'il fit à fon fils. Ce grand homme mourut l'an 1605, âgé de 63 ans. Plus de cinq mille Gentilshommes affiftérent à fes funérailles, que l'on célébra avec une pompe extraordinaire. * *Académie des Sciences.*

Zamoski s'étoit donné en Latin le nom de *Joannes Sarius Samofcius*, peut-être à caufe du Duché de Zbaras, appartenant à la Maifon de Zamoski, & qui porte aujourd'hui le titre de Principauté dans la Pologne. L'amour de la retraite & des livres lui avoit fait abandonner la Cour, & on le trouva mort d'apoplexie dans fon fauteuil lorsqu'on le croyoit enfoncé dans quelque méditation. Il étoit également illuftre par fon habileté, par fa prudence, & par fa valeur. Il agiffoit avec un pareil fuccès de la tête & de la main. Il étoit éloquent, actif, brave & intrépide. Il préféroit toûjours les intérêts publics à fes intérêts particuliers. Il n'étoit pas amoureux de fes fentimens, & il fuivoit fans peine les bons avis des autres. Il avoit l'art de s'aquérir des amis. Il étoit magnifique à fa table. Il opinoit dans les Confeils avec un jugement exquis, pefant en même tems le préfent, le paffé & l'avenir. C'étoit un vaillant & expérimenté Capitaine. Il favoit faire des conquêtes & les conferver. Il réüffiffoit dans les fiéges & dans les batailles. Il favoit profiter des fautes de fes ennemis. Il faifoit obferver avec foin la difcipline militaire. Il conferva de la gravité dans toutes fes actions. Son affabilité & fa civilité étoient fi grandes, qu'elles invitoient les gens à lui demander de bons offices. Ses grandes qualitez & fon élévation ne le rendoient ni infolent, ni fier. Il ne méprifoit ni fes égaux, ni fes inférieurs. Il étoit jufte & pieux. Jofeph Scaliger dit qu'il eft l'Auteur de la *Dialectica Chryfippæa*. Il laiffa un fils unique nommé *Thomas*, qui à l'âge de 13 ans favoit parfaitement le Latin, le Grec, le Turc, l'Allemand, l'Efclavon, le Tartare, & qui parloit toutes ces Langues avec une facilité merveilleufe. * Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 349 & *fuiv.* édit. de Hollande 1715.

* ZAMOSKI (Jean) fils de THOMAS, & petit-fils du précédent, fut Palatin de Sandomir ou Sendomir en Pologne, & naquit en 1626. En 1651, il accompagna le Roi Jean-Cafimir, dans fon expédition contre les Tartares & les Cofaques. En 1659 il commanda en chef un Corps d'armée, en Ukraine, contre le Czar de Mofcovie. Il époufa *Cafimire-Louïfe* d'Arqui, de laquelle il eut une fille, morte jeune. Le deuxiéme avril 1665, comme il étoit à la Diéte de Varfovie, il mourut fubitement d'apoplexie; âgé de 39 ans. * *Gr. Dict. Univ.-Holl.*

ZAMPANGO, ville de la Nouvelle Efpagne dans les Indes Occidentales. Elle eft fur la route de Guaxaca, & il y a du moins 800 Habitans Indiens & Efpagnols, qui font pour la plupart fort riches. Les principales denrées qu'on y trouve font du fucre, de la cochenille & du coton. Au delà de cette ville font les montagnes de Myftéque, province de l'Amérique, où il y a quantité de riches bourgs Indiens, qui font un grand trafic de foye, la meilleure de tout le païs. * Thomas Gage, *Nouvelle Rélation des Indes Occidentales*, *partie* 2. *ch.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ZAMPI (Dom Jofeph-Marie) étoit de Mantoue & Préfet des Théatins Miffionnaires en Colchide. Lorsque le Chevalier Chardin paffa dans la Mingrélie, le Pére Zampi lui donna une Rélation manufcrite qu'il avoit faite des Mingréliens & de leur Religion. Il y avoit 23 ans que Zampi étoit au milieu de ces peuples, lorsqu'il commença fon Ouvrage. Chardin a traduit cette Rélation en François, & elle fe trouve dans le *tome* 1. *de fes Voyages*, depuis la page 50.

ZAMPIE'RI (Doménico) célébre Peintre. *Cherchez* DOMINIQUIN.

* ZAMZUMMIM, nom que les Hammonites donnoient à ces hommes vaillans appellez *les Réphaïns*. * *Deuteronome*, *ch.* 2.

2. *v.* 20. Il y en a qui croyent que ce font les mêmes, qui font appellez *Zuzins*, * *Genése*, *ch.* 14. *v.* 5; & la raifon qu'ils en rendent, c'eft que dans ces deux endroits de l'Ecriture, il eft parlé des mêmes peuples. Et, en effet, comme les Emins avoient deux noms, les Zuzins en pouvoient bien auffi avoir deux. Ce mot femble venir de la racine *Zamam*, qui fignifie *machiner quelque mal. Voyez* J. Le Clerc *fur Deuteronome, ch.* 2. *v.* 20.

ZAN. ZAP. ZAR.

ZANARDI (Michel) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit à Urgnano dans le territoire de Bergame le 18 juillet 1570, & mourut à Milan en 1641, à l'âge de 71 ans. Il enfeigna longtems la Philofophie & la Théologie en divers lieux de l'Etat de Venife & du Milanois; & enfuite il s'appliqua à retoucher ce qu'il avoit écrit. Ses Ouvrages philofophiques imprimez en divers endroits, furent recueillis l'an 1622, à Cologne, en un volume. Deux ans auparavant, fon Commentaire fur la premiére partie de faint Thomas avoit paru à Venife, & fon *Directorium Theologorum & Confefforum*, avoit été publié encore plutôt, favoir, la premiére partie en 1612, à Crémone, & les deux autres en 1614, à Venife. On parle encore de quelques autres de fes Ouvrages, dont quelques-uns font moins confidérables, & les autres n'ont pas été imprimez. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

ZANCHIUS ou ZANCHUS (Bafile) l'un des favans hommes du XVI fiécle, étoit de Bergame. Il prit l'habit de Chanoine Régulier, & s'appliqua avec une ardeur extrême, non feulement à l'étude de la Philofophie & de la Théologie, mais auffi à celle des Humanitez. Les Ouvrages qu'on a de lui témoignent fon érudition. Il s'aquit des connoiffances fi étendues, qu'on le crut digne d'être Garde de la bibliothéque du Vatican. Il exerça cet emploi glorieufement & à la fatisfaction des Gens de Lettres. Il mourut à Rome l'an 1560. Paul Manuce nous apprend, dans une lettre à Gambara, intime ami de Zanchius, qu'il fut perfécuté & opprimé d'une cruelle maniére, & qu'il finit fes jours miférablement. Il étoit coufin de Jérôme Zanchius, Théologien de la Religion Réformée, & avoit deux fréres qui étoient Chanoines Réguliers comme lui. * Ghilini, *Théatro, partie* 1.

ZANCHIUS (Jérôme) Proteftant, naquit à Alzane, ville du Bergamafc, dans l'Etat de Venife le deuxiéme février 1516. A l'âge de 15 ans il entra dans l'Ordre des Hermites de faint Auguftin. Il étoit dans le couvent de Luques, lorfque Pierre Martyr, qui en étoit Prieur, lui infpira & à plufieurs autres Moines, les fentimens des Zuingliens. Zanchius en alla faire profeffion publique dans Strasbourg, en la place de Pierre Martyr qu'on avoit appellé en Angleterre. Enfuite il enfeigna à Chiavenne dans les Grifons, puis à Bâle & à Spire, felon le Préfident De Thou, & enfin à Heidelberg, où il mourut l'an 1590, le 19 novembre, âgé de près de 75 ans. De tous les Proteftans il eft le plus modéré, & ne parle de l'Eglife Romaine que comme de fa mére, toûjours prêt à rentrer dans fa Communion, lorsqu'elle aura reformé quelques abus qui fe font gliffez, *dit-il*, dans fa créance & dans fa difcipline. Cette apparente retenue a peut-être donné lieu lieu au Pére Labbe, Jéfuite, de dire qu'il eft le plus fubtil de ceux de fa Communion. „ On remarque, *dit le Préfident De Thou*, une grande modération dans les Ecrits de Zanchius. Il a toûjours fait connoître le fincere défir qu'il avoit de terminer tous les différens que la Religion a caufez. Etant âgé de 70 ans, il adreffa fa confeffion de Foi à Ulyffe Martinengue, Noble Vénitien, Comte de Barco, & il la donna au public tant en fon nom, qu'au nom de fa famille, car c'eft le titre qu'elle porte. Or dans cette confeffion il protefte qu'il n'a pas renoncé fimplement & en toutes chofes à l'Eglife Romaine, & à tous fes dogmes, mais feulement à ceux qui ne font pas conformes aux Ecrits des Apôtres & à la doctrine qu'elle même enfeignoit autrefois, & qui étoit crue par l'ancienne & par la pure Eglife; & que quand il avoit abandonné la Communion Romaine, ç'avoit été dans le deffein d'y retourner, en cas que, corrigeant fes erreurs, elle reprît fa premiére forme; qu'il fouhaitoit de tout fon cœur que cet heureux changement arrivât un jour; car, *dit-il*, qu'eft-ce qu'une bonne ame peut fouhaiter avec plus d'ardeur, que de vivre jufques à la fin de fes jours dans l'Eglife, où l'on a eu l'avantage de renaître par le Batême, pourvu que la Communion que l'on entretient avec elle n'offenfe pas le Seigneur?" Les Ouvrages qu'il a faits font, *Mifcellanea Theologica; De tribus Elohim; De Natura Dei; De Operibus Dei; De primi Hominis Lapfu; De Peccato, & de Lege Dei; Commentarius in Hofeam; Commentarius in Epiftolam Pauli ad Ephefios, ad Philippenfes, ad Coloffenfes, in duas ad Theffalonicenfes, & in primam Joannis; De Sacra Scriptura; De Religione Chriftiana Fides; Compendium præcipuorum capitum Doctrinæ Chriftianæ; Ad Wilhelmum Holderum Refponfio; Epiftolæ; Orationes; Prolegomena ad Phyficam; De Incarnatione Filii Dei; Ad Arriani libellum Refponfio; Speculum Chriftianum; De fpirituali inter Chriftum & Ecclefiam Connubio, &c:* * De Thou, *Hift.* Melchior Adam. Labbe, *de Script. Ecclef.* Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 99 *& fuiv.* édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Crit.*

ZANCHIUS (Jérôme) coufin du précédent a publié des livres de Jurifprudence.

* ZANCHIUS (Jérôme) Anglois, vivoit dans le fiécle paffé. Pendant les troubles d'Angleterre entre Charles I & le Parlement, il commandoit une Compagnie des troupes du dernier. Enfuite il fe mit à prêcher, puis fut fait Chevalier par Cromwel. Il étoit du parti des Anabatiftes, & mourut en Irlande. On a quelques unes de fes Prédications & des Difcours qu'il prononça devant le Parlement. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wood, *Athenæ Oxonienfes.*

* ZANCHUS (Jean-Chryfoftome) né à Bergame, floriffoit dans le XVI fiécle, & étoit Chanoine de l'Ordre de S. Auguftin. On a de lui *Tractatus de feptem Sacramentis; Dictionarium V. Script. Hebr. Gr. & Latin.; De Orobiorum five Cenomanorum Origine libri tres.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ZANCLE, ville de Sicile avoit été bâtie, felon ceux du païs, par le Tyran Zanclus. Nicandre foutient qu'elle doit fon étymologie à la faulx de Saturne, qui y fut autrefois cachée. Cette ville fut depuis nommée *Meffana*, aujourd'hui *Meffine.* * Strabon. Pline. Nicandre, *l.* 10.

* ZANDT (Henri Van) Chanoine de Cambray & Sécretaire du Pape Clément VII, floriffoit vers l'an 1379. On a de lui un volume d'Epîtres. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 342.

ZANFARA, Royaume d'Afrique dans la Nigritie. Quelques-uns lui donnent le nom de *Janfara.* Il eft à l'Occident du Royaume de Zegzeg, & fon terroir eft fécond en blé, en ris, en gros millet & en coton. Les Habitans font de belle taille, mais fort noirs. Leur vifage large & affreux femble tenir plus de la bête que de l'homme. Yfchia, Roi de Tombut, empoifonna le Seigneur de cet Etat pour s'en rendre maître, & fit périr une grande partie du peuple. Le lieu principal de ce Royaume eft à 41 degrez de longitude, & à 16 de hauteur de pole. * De La Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ZANTFLIET (Corneille) *dont on a déja dit quelque chofe fous le mot* SANTFLIET, Moine de S. Jacques de Liége dans le XV fiécle, étoit un homme pieux, inftruit, & qui paffe pour un Hiftorien exact & fidéle. Jean de Chapeauville en parle toujours en ces termes dans fon Hiftoire des Evêques de Liége. Il avoit fait une Chronique fort longue depuis le commencement du monde jufqu'à l'an 1461, dont les Péres Dom Martenne & Dom Durand Bénédictins, ont donné ce que Zantfliet a écrit feulement depuis l'an 1230, où finit la Chronique de Reinier jufqu'à la fin. Cette partie qui contient environ 400 pages *in folio*, fe trouve dans la *Collectio ampliffima*, &c. des deux Bénédictins citez, *tome* 5. Ces Péres en font beaucoup d'eftime. Ils conviennent que l'on y trouve des faits dignes d'être connus, & qu'il feroit difficile de trouver ailleurs.

ZANGUEBAR, grande région de l'Afrique, entre la côte d'Ayan & les Cafres, dans l'Ethiopie Inférieure, comprend plufieurs Royaumes, dont les principaux font ceux de Lamon, de Mélinde, de Mombaze, de Mongalo, de Mozambique & de Quiloa, qui ont des villes capitales de même nom. Les Portugais y poffédent Mozambique & Mombaze, & quelques forteresses. Ce païs eft rempli de forêts & de marécages, qui rendent l'air peftilentieux, & le terroir prefque ftérile. Les Habitans font de couleur noire, & ont les cheveux frifez. Ils font idolâtres, & s'adonnent aux divinations & aux enchantemens. * Magin, *in Géogr.*

ZANHAGA, grand païs du Zaara en Afrique. Il s'étend beaucoup du Levant au Couchant le long de la riviére de Cavalos, depuis le Royaume de Zuenziga jufqu'à l'Océan Atlantique, ayant le Teffet au nord, & les Royaumes de Gualata & de Tombut vers le midi. On y met une capitale de même nom. Les Cartes n'y marquent pourtant que Tégaffa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZANNICHELLI (Jean-Jérôme) né en avril 1662, fit fes premiéres études dans fa patrie, & paffa à Venife, âgé de douze ans, pour s'attacher à la Pharmacie. En 1684, il fut aggrégé au Collége des Apothicaires de Venife. Il donna en 1701 des marques de fa capacité dans fon livre intitulé *Promptuarium Remediorum Chymicorum.* Outre la Botanique & la Médecine, il commença en 1710, à examiner les foffiles, & l'on peut dire qu'il pouffa loin fes recherches en ce genre. En 1713, il fit imprimer une Differtation fort curieufe, fous ce titre, *de Ferro ejufque Nivis Præparatione.* Il y dévoile tout le myftére que M. de Saint-Hilaire, Chirurgien François, avoit caché en propofant énigmatiquement fon reméde chymique fous le nom de *Neige de Mars.* En 1714, il addreffa une favante lettre à M. Chriftino Martinelli, fous ce titre, *de Myriophyllo Pelagico, aliaque Plantula marina anonyma.* En 1721, il donna un Ecrit qui a pour titre, *de Lithographia duorum montium Veronenfium, vulgo Monte di Boricolo & di Zoppica.* En 1725, les Seigneurs de la Chambre de Santé le déclarérent de leur propre mouvement *Medécin-Phyficien* dans tout le païs de la domination de la Séréniffime République. En 1726, il fit un voyage dans la Marche Tréviſane pour la Botanique. En 1727, il publia une belle Lettre *fur un infecte de mer*, qui fut comme l'avant-coureur d'un grand Ouvrage qu'il méditoit depuis longtems fur l'Hiftoire des Plantes, des Zoophytes & des Infectes de la Mer Adriatique. Il mourut avant que d'avoir achevé cet Ouvrage, le onziéme janvier 1729. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ZANOAH, fils de Jékuthiel, qui étoit fils de Jéred & & de Jéhudija, de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 17.

* ZANOAH, ville de la Tribu de Juda, aux confins de celle de Dan. * *Jofué, ch.* 15. *v.* 34.

ZANTE, *Zacynthus*, Ifle de la Mer Ionienne, eft fituée au midi de Céphalonie vers la côte occidentale de la Morée. Quelques-uns veulent qu'elle ait tiré ce nom de la fleur d'Hyacinthe, qui croiffoit en abondance dans cette Ifle. D'autres l'ont appellée *Jérufalem*, fondez fur l'Hiftoire de Robert Guifcart, Duc de la Pouille, lequel ayant réfolu de faire le voyage de la Terre-Sainte, fut, *dit-on*, par révélation qu'il finiroit fes jours à Jérufalem. En arrivant dans cette ville il y tomba malade; & ayant eu la curiofité d'en demander le nom, on lui répondit qu'elle s'appelloit *Jérufalem*: ce qui lui fit croire qu'il y mourroit, ainfi qu'il arriva peu de jours après. Zante a environ cinquante milles de tour, & fe divife en trois parties, la montagne,

tagne, le bas de la montagne, & le plat-païs. Elle a plusieurs ports, dont le plus considérable est celui de Chiéri, qui peut recevoir toutes sortes de vaisseaux. La forteresse est sur une haute montagne, & les Vénitiens y entretiennent une bonne garnison. On y compte jusqu'à cinquante villages, outre la ville qui porte le même nom, laquelle peut contenir vint-cinq mille Habitans. Elle est située dans la partie septentrionale de l'Isle, & est le siége d'un Evêque que le Pape nomme Evêque de Zante dans ses Bulles, & à qui le Sénat de Venise, dans ses expéditions, donne le titre d'Evêque de Céphalonie. Ces deux Isles ne font qu'un diocése, où il y a près de cinquante paroisses Gréques, avec un grand nombre de couvens de Caloyers ou Religieux Grecs, qui ont aussi leur Evêque. Toutes ces églises n'ont chacune qu'un seul autel, dont la tribune est tournée vers l'orient. Ces autels sont ornez de peintures plattes, les Grecs ne souffrant point de figures de relief dans leurs églises. Les monastéres de Religieuses suivent aussi le Rit Grec. Les Dominicains ont un couvent à Zante; les Mineurs conventuels y en ont aussi un, & un autre à Céphalonie. Les Mineurs Observantins ont aussi un couvent à Zante, & l'administration de la paroisse d'Argostoli à Céphalonie. Quoique cette Isle soit fort peuplée, & sous la domination des Vénitiens, il y a néanmoins peu de Chrétiens de l'Eglise Romaine, hormis la garnison. Les Juifs y ont trois Synagogues. Les tremblemens de terre sont fréquens dans cette Isle, & sont souvent accompagnez d'un bruit épouvantable, & d'une puanteur qui infecte l'air. Il n'y a dans toute l'Isle, qu'une seule riviére, appellée *la Camura*; dont les eaux sont salées, à cause de la communication qu'elles ont avec celles de la mer. Mais il y a une source au dessous du château, proche de la mer, laquelle est si abondante, que tous les vaisseaux qui font voile vers Constantinople & Alexandrie, ou autres lieux du Levant, viennent y faire eau pour tout le voyage, soit en allant, soit au retour. L'Isle est extrémement peuplée, & produit quantité de vins, de blez, & d'huile. Le commerce des raisins de Corinthe y est considérable. * Boschini, *Archipelago.* Le Pére Coronelli, *Descr. de la Morée.* Spon, *Voyage en* 1675.

Z A N T E N, dans le Duché de Cléves. *Voyez* S A N T E N.

Z A N T O C K. *Voyez* S A N T O C K.

Z A N Z A L U S (Jacques) *Voyez* l'article de J A C O B I T E S.

Z A N Z I B A R, Isle d'Afrique, située vis à vis des Royaumes de Monbaze & de Mélinde, à 73 degrez 50 minutes du premier méridien, & à six degrez 30 minutes d'élévation de pole du côté du sud. Elle est à huit lieues de la terre-ferme, & produit beaucoup de ris & de millet, & quantité de cannes de sucre. Ses forêts ont des citronniers fort hauts dont les fleurs répandent fort loin une odeur très-agréable. Cette Isle abonde en sources d'eau douce. Elle doit être fort riche, puisque Ravasco, Portugais, dans l'espace de deux mois qu'il passa aux environs, prit vint navires de ces Insulaires chargez de beaucoup de marchandises & de plusieurs piéces de canon. Cette Isle a son Roi particulier, qui, dès le commencement que les Portugais parurent en ces quartiers-là, promit de payer tous les ans à celui de Portugal un certain poids d'or. Sanut réduit ce tribut à cent mitigals d'or, & à trente moutons qu'un Capitaine Portugais y devoit aller prendre. La plupart des Habitans suivent la Religion de Mahomet. * Davity. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* Z A P A T A (Antoine) de Madrid, Archevêque de Burgos, Ministre d'Etat du Roi d'Espagne, Viceroi de Naples, & Président du Collége de l'Inquisition, fut fait Cardinal par le Pape Clément VIII, & mourut le 23 avril 1635, âgé d'environ 84 ans. On a de lui un Traité *De Obligatione Conscientiæ*, & en 1631 il procura un nouvel *Index Librorum probibitorum & expurgandorum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* Z A P A T A (Antoine selon les uns, & Lupian selon les autres) né à Ségorbe dans le Royaume de Valence, en Espagne, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, vivoit dans le siécle passé. Il a écrit en Espagnol plusieurs livres, & après sa mort on a publié avec ses Notes *Chronicon Hauberti Hispalensis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* Z A P A T A (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Augustin, né dans la ville de Mexique en Amérique, mourut en 1630 à Guatimala dont il avoit été Evêque. On a de lui, *De Justitia Distributiva, & acceptione personarum ei opposita; Disceptatio pro novi Indiarum Orbis rerum Moderatoribus, &c.* * Les mêmes.

* Z A P F I U S (Nicolas) célébre Théologien Protestant, né en 1601 à Miewitz dans le Comté de Zwartsbourg ou Schwartsbourg, fit ses études à Iéna & à Wittenberg. Il fut dans cette derniére Académie Professeur en Théologie & en Langues Orientales. Il fut ensuite Prédicateur de la Cour à Weimar, & enfin Surintendant général dans la même ville. Il a travaillé à l'édition de la grande Bible, imprimée à Weimar, & mourut le 29 août 1672. Ses Ouvrages sont, *Dubia Physica; Opusculum Theologicum; Catena aurea Articulorum Fidei; Hodegeticum Philosophiæ Practicæ; Philosophia Universalis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diarium Biographum & Memoriæ Theologorum.*

Z A P O L (Barbe) Reine de Pologne, étoit fille d'ETIENNE Zapol, Comte de Scépus ou Cépusz, Vaivode & Palatin de Transsylvanie, & sœur de *Jean* Zapol, que quelques Seigneurs Hongrois proclamérent Roi le onziéme novembre 1526, après la mort funeste de Louïs II, dit *le Jeune*, à la bataille de Mohatz, donnée le 29 août de la même année. Cette Reine, illustre par sa piété, fut mariée à *Sigismond* I, Roi de Pologne, qui succéda à son frére Alexandre l'an 1506. Quelques Auteurs ont donné à cette Princesse le surnom d'*Esther*, à cause de sa pudicité. Le Roi son époux n'étoit pas le seul qui l'aimât tendrement; ses vertus lui attirérent le cœur de tous les Polonois. Elle ne vécut que trois ans avec ce Monarque, & fut mére d'*Hédwige*, mariée à *Joachim*, Electeur de Brandebourg. Le Roi Sigismond prit une seconde alliance avec *Bonne* Sforce, fille de *Galéas*, Duc de Milan, & en eut *Sigismond-Auguste*, II. du nom, Roi de Pologne, qui épousa en secondes noces *Barbe* Radziwil, veuve de *Stanislas* Gastold, Palatin de Troki. Le même Roi Sigismond avoit une sœur nommée *Barbe*, fille du Roi *Casimir*, qui épousa *George*, dit *le Barbu*, Duc de Saxe. * Martin Cromer, *Hist. Polon.*

Z A P O R O G E S, Cosaques qui sont restez fidéles à la Pologne, pendant que les autres de la même nation se sont revoltez. Les Polonois les nomment *Zaporos.* Ils se sont retirez dans les isles des emboûchures du Borysthéne, qui sont demeurées fidéles à la République de Pologne, sous le commandement d'un Général de leur nation, que le Roi de Pologne choisit. On en retire quelques bonnes troupes d'Infanterie. Les païs où ils habitent, sont comme inaccessibles, en sorte qu'on leur a d'autant plus d'obligation de la fidélité qu'ils ont toûjours conservée à la République de Pologne. Ils sont féroces & sauvages, mais sans barbarie, ni cruauté: gens rudes, sans politesse, mais braves, & de cette bravoure qu'on peut appeller véritable valeur. Ils s'habillent de peaux de mouton, & vivent de lait & d'herbes. Comme le Borysthéne a des cataractes de même que le Nil, c'est à dire, des rochers & des chûtes précipitées, qu'on nomme *Porowis*, les Zaporoges qui vont de ce fleuve dans la Mer Noire, portent leurs bateaux sur leurs épaules, quand ils viennent à ces détroits impraticables, & les remettent à l'eau au delà des cascades. De cette maniére ils alloient pirater autrefois dans tout le Bosphore, & jusques aux fauxbourgs de Constantinople; & c'étoit le sujet des plaintes fréquentes que faisoient les Turcs à la République de Pologne; mais ils ont agi depuis autrement que par ambassades, & ont réduit les Polonois à une semblable néceffité de se plaindre. Ils ont aussi bouché le passage aux Zaporoges, en se rendant maîtres de deux Forts qui sont à l'entrée du Borysthéne, & en y en ajoûtant deux autres dans une isle, qui est au milieu du canal, vis à vis des anciens. * *Mémoire du* Chevalier de Beaujeu.

Z A P O T E'C A S, peuples de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans la province de Guaxaca, le long du Golfe de Mexique, & Saint-Ildefonse est leur bourg principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

* Z A P P U L U S (Michel) célébre Jurisconsulte & Astronome de Naples vivoit au commencement du XVII siécle. On a de lui, *Commentarii super Prag. quinta de administratione rerum ad civilitatem pertinentium; Il Sommario Historico; Historie di quatro principali Citta del Mondo; Discorso delle Tavole Astronomicbe, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Toppi, *Biblioth. Napolitana.*

Z A R A, fils de Juda, l'un des douze Patriarches, & de Thamar. Sa mére étant grosse de deux enfans, & dans le travail de l'enfantement, Zara tira le bras dehors, comme pour venir le premier au monde; on lui lia un fil d'écarlate, après quoi il se retira, & son frére se présentant sortit le premier, & fut nommé *Pharès*, à cause du passage qu'il s'étoit fait. * *Genése, ch.* 38. *v.* 18 *& suiv.*

* Z A R A, fils de Jonathan de la Tribu de Juda. *I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 33.

Z A R A, Roi d'Ethiopie, avoit résolu d'envoyer des Ambassadeurs au Concile de Florence pour y recevoir la Foi Catholique. Eugéne IV en prit occasion de transférer le Concile à Rome, afin que le lieu même où il se célébreroit augmentât son autorité. * *Conciles, tome* 13. *p.* 1509.

* Z A R A (Antoine) né à Aquilée, fut premiérement Prevôt, puis Evêque de Biben, où il mourut vers l'an 1620. On a de lui, *Anatomia Ingeniorum & Scientiarum*, à Venise 1615. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *Ebre des Hertz. Crain.*

* Z A R A - V E C C H I A ou B I O G R A D, ville presque entiérement ruïnée, est dans la Dalmatie à cinq lieues de la ville de Zara, vers le Couchant. On croit que c'est l'ancienne ville de Liburnie, qui portoit les noms d'*Alba Maritima*, d'*Alba Maris* & de *Blandona.* * Maty, *Dict. Géogr.*

Z A R A, en Latin *Jadera*, ville & port de mer des Vénitiens, capitale de la Dalmatie, avec Archevêché, a pour Evêchez suffragans, Arbé, Véglia & Oséro, elt environnée de la mer de tous côtez, n'est jointe à la terre que par un pont-levis, & est défendue de six bastions. Ladislas, Roi de Naples, & qui prenoit aussi la qualité de Roi de Hongrie, la vendit l'an 1409, avec les petites isles qui en dépendent, à la République de Venise, à laquelle elle avoit déja appartenu; car dès l'an 1200, les Vénitiens la reprirent après six revoltes, secondez de Baudouin V, Comte de Flandre, & d'autres Princes qui alloient à la conquête de la Terre-Sainte, après la mort de Saladin. * *Hist. de S. Jean de Jérusalem.*

Z A R A C H A, petite ville du Duché de Clarence, en Morée, est environ à vint lieues de la ville de Vostica, & du Golfe de Lépante vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Pellene*, ville d'Achaïe. * Maty, *Dict. Géogr.*

Z A R A T E (Augustin de) Auteur Espagnol, a écrit l'Histoire de la découverte & de la conquête du Pérou en sa Langue. Elle a été imprimée deux fois, l'une à Anvers en petit *in octavo*, en 1555; & l'autre à Séville, *in folio*, en 1577; mais ces deux éditions ne sont pas conformes en tout, & elles se contredisent même quelquefois. On croit que la premiére doit être préférée à la seconde, parce qu'elle a été faite sous les yeux & par les soins de l'Auteur. Elle a été traduite en François & imprimée en deux volumes *in douze* à Amsterdam, 1700. Augustin de Zarate, sur la fin de 1543, avoit eu ordre de Charles-*Quint* & du Conseil des Indes, d'aller au Pérou, pour exercer dans ces provinces & dans celle de terre-ferme, la charge de Thrésorier général, tant pour le payement des Officiers du Roi, que

pour la recette de ses droits & de ses revenus dans ce païs-là. Il s'embarqua sur la flotte, qui portoit Blasco Nunès Véla, pourvu de la charge de Viceroi du Pérou. Etant arrivé dans ce Nouveau Monde, il y trouva les affaires si brouillées, par les disputes & par les divisions des Espagnols, qui l'avoient découvert, & qui en avoient fait la conquête, qu'il se détermina à écrire ce qui se passoit. Faisant réflexion quelque tems après sur ce qu'il en avoit écrit, il crut que cela ne suffisoit pas, & que pour le bien entendre, il falloit nécessairement remonter plus haut, & expliquer des événemens, desquels ceux dont il étoit témoin, tiroient leur origine. C'est ainsi que de degré en degré il remonta jusques à la découverte du païs. Il ne put achever son Ouvrage, pendant qu'il étoit au Pérou: il faillit à lui couter la vie pour l'y avoir commencé, par la brutalité d'un Mestre-de-camp de Gonzale Pizarre, qui menaçoit de tuer quiconque entreprendroit d'écrire ses actions, parce qu'il savoit qu'on n'en pouvoit rien écrire d'avantageux. Il fut donc contraint de discontinuer, & ne pouvant mieux faire, il se contenta de recueillir tous les Mémoires qu'il put avoir, sur lesquels il composa son Histoire, quand il se vit en lieu de pouvoir le faire sûrement. Il la présenta en manuscrit à Philippe II, Roi d'Espagne, qui la lut pendant son voyage d'Angleterre, l'honora de son approbation, & ordonna à l'Auteur de la faire imprimer. Augustin de Zarate la dédia à ce Prince, qui n'étoit pas encore alors Roi d'Espagne. L'Epître dédicatoire est datée d'Anvers, le 30 de mars 1555. Nous y apprenons que l'Auteur étoit employé aux Païs-Bas dans les affaires de la Monnoye. C'est de cette Epître & de la préface mise au devant de l'édition Françoise, que nous avons tiré une bonne partie de ce que nous venons de dire.

* ZARATE (François Lopès de) Poëte Espagnol, fut Sécretaire de Rodéric ou Rodrigue Caldéron, après la mort duquel il quitta la Cour, & mourut en 1658, âgé de plus de 70 ans. Ses Poësies ont paru sous le titre de *Obras varias de Francesco Lopès de Zarate*. Sa meilleure piéce est sa Tragédie d'Hercule. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ZARATIN CASTELLINI. *Cherchez* CASTELLINI.

ZARBIEN, Roi des Gordiens, peuples d'Arménie, étoit tributaire de Tigrane; & s'étant lassé de sa tyrannie l'an 69 avant Jesus-Christ, il fit un traité secret avec Lucullus, pour s'en délivrer. Tigrane le découvrit avant que les Romains fussent entrez en Arménie, & le fit assassiner avec toute sa famille. Lucullus, vainqueur, lui fit de magnifiques funérailles, & lui dressa un superbe tombeau. * Plutarque, *dans Lucullus*.

ZARIADRE, frére cadet d'Hystaspe, gouvernoit apparemment sous l'autorité de Cyrus, toutes les provinces depuis les portes Caspiennes, jusqu'au Tanaïs, c'est à dire, selon Arrien, *l.* 3. jusqu'à l'Orxantes qui arrose la Sogdiane. Il étoit doué, ainsi que son frére, d'une beauté singuliére; ce qui fit dire d'eux, qu'ils étoient fils de Vénus & d'Adonis. Une jeune beauté qui se présenta à lui en songe, lui donna de l'amour; & Odatis, fille d'Homarte, Roi des Marathes, peuple Scythe, qui étoit celle qu'il avoit vue, le vit de même, & en fut éprise. L'amour qui les rendit ingénieux à découvrir en quel lieu étoit l'objet qui les avoit frappez, fut les réünir malgré tous les obstacles. Homarte après avoir rejetté la demande que Zariadre lui fit de la Princesse, parce qu'il n'avoit point d'enfans mâles, & qu'il aimoit mieux laisser ses Etats à un naturel du païs qu'à un étranger, prit jour pour marier Odatis, qui en avertit son Amant. Tous les Seigneurs s'étant assemblez, elle eut ordre d'examiner celui qui lui plairoit le plus, & de lui présenter une coupe d'or remplie de vin. Pendant qu'elle versoit le vin tristement, & les larmes aux yeux, Zariadre qui s'étoit avancé avec ses troupes sur la frontiére, & qui avoit fait une diligence incroyable pour arriver à tems, survint, & se fit connoître à elle. Elle ne lui eut pas plutôt présenté la coupe, qu'elle fut enlevée sans que ses domestiques se missent en devoir de la tirer des mains du ravisseur, parce qu'elle leur avoit fait confidence de son amour. Cette Histoire, dit Charès, cité par Athénée, *l.* 13, est célébre dans l'Asie. On la répréfente sur les murailles dans les temples & dans les Palais, & le nom d'Odatis devenu illustre est ordinaire aux filles des Grands. On peut faire deux difficultez. En premier lieu Zariadre, dit Charès, étoit maître, ἐκυρίευσε, des provinces dont on a parlé, de même qu'Hystaspe son frére de la Médie, &c. Ils n'etoient donc pas des Gouverneurs, & quand ont-ils régné? En second lieu, on ignore ce que c'est que les Marathes, ce peuple ne fut jamais. Mais on répond que l'expression dont se sert Charès, est impropre: & pour ce qui regarde le nom dn peuple, où Odatis prit naissance, il n'est pas plus surprenant qu'il soit inconnu d'ailleurs, que celui des autres peuples de la Scythie Asiatique.

ZARIZA, ville de Tartarie sous la domination du Grand Duc de Moscovie, est à 49 degrez & 42 minutes d'élévation, située sur la rive droite du Wolga au pié d'une colline, & fortifiée de cinq bastions, & d'autant de tours de bois. Elle n'a pour tous Habitans qu'environ quatre cens Strélits ou Mousquetaires, qui sont employez contre les courses des Tartares & des Cosaques, & que l'on oblige d'escorter les bateaux qui montent & descendent la riviére. Depuis Zariza jusqu'à Astrakan & jusqu'à la Mer Caspienne, on ne voit que des landes & des bruyéres. Ainsi ce terroir étant incapable de porter du blé, tout ce païs est contraint d'en faire venir de Casan, d'où l'on y en apporte en abondance, en sorte qu'il y est à meilleur marché qu'à Moscou. Au dessous de Zariza est l'Isle de Zerpinske, où les Soldats de la garnison de cette ville envoyent paître leur bétail. A une lieue & demie de ce même lieu de Zariza, on voit encore les ruïnes d'une ville qui avoit été bâtie par Tamerlan, sous le nom de *Zaaresfgorod*, c'est à dire, *ville Royale*. Son Palais & ses murailles étoient de brique, qui ont servi depuis au bâtiment des murailles & de plusieurs églises & couvens d'Astracan. * Oléarius, *Voyage de Moscovie & de Perse*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ZARKAD ou ZARCAT, bourg avec un fort château, en Hongrie, est au sud-sud-ouest du Grand Varadin, dont il est éloigné d'environ douze lieues. En 1710, les Mécontens de Hongrie le rendirent aux Impériaux par capitulation. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Carte de Hongrie*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

ZARLIN (Joseph) Italien, natif de Chioggia, dans l'Etat de Venise, s'est rendu célébre par la connoissance qu'il avoit de la Musique. Au jugement du Pére Mersenne, & d'Albert Bannus, il est le plus savant de tous les Auteurs qui ont écrit sur cet Art. Il mourut à Venise l'an 1599, & fut enterré dans l'église de saint Laurent de cette ville, où toutes ses Oeuvres ont été imprimées en quatre volumes, *in folio*. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 358. édit. de Hollande 1715.

ZARMANOCHÉGAS, Indien, vint à Athénes, lorsqu'Auguste y étoit, & fit dresser un bucher dans lequel il se jetta après s'être deshabillé. On mit cette Inscription sur son tombeau. *Ici gît Zarmanochégas Indien, qui selon la coutume de son païs, s'est fait mourir.* Cette coutume étoit extravagante & injuste; mais le faux zéle & des idées de Religion mal entendues engageoient à la suivre. * Strabon, *l.* 15.

ZARMISEGÉTHUSA ou en un mot ZARMIGÉTHUSA, étoit autrefois la ville capitale des Daces, sous leur Roi Décébale. Dans une ancienne Inscription, elle est appellée *Ulpia Trajana*: ce qui a quelque rapport à Trajan, qui conquit autrefois les Daces. Dans une autre Inscription, elle se nomme *Colonia Ulpia*, *Trajana Augusta*, *Dacia*, *Zarmis*. Aujourd'hui c'est *Veczel*, *Venecz* ou *Vatbel*; & en Langue Esclavone, *Gradiscb*, bourg de la Transsylvanie. * Lazius. Ptolomée.

ZARNATA, ville de la Tzaconie, ou *Braccio di Maina*, dans la Morée, est située sur une éminence très-agréable. Sa figure est presque circulaire. C'est un poste où il semble que l'art & la nature n'ayent rien oublié pour le rendre considérable. Les Vénitiens l'attaquérent l'an 1685. Le Capitan Bacha n'en étoit qu'à cinq milles, & à la tête d'une bonne armée; mais il n'osa tenter le secours, & fit retraite. La garnison se rendit au Généralissime Morosini; & suivant la capitulation il en sortit six cens hommes, qui furent conduits jusqu'au lieu dont on étoit convenu. L'Aga qui commandoit dans cette place, craignant pour sa tête, se retira parmi les Chrétiens, & passa à Venise. Morosini y laissa une garnison de deux cens cinquante hommes, sous les ordres du Colonel Prastini. * Le Pére Coronelli, *Description de la Morée*.

ZARNAW ou KARNOW, ville de la Haute Pologne, est dans le Palatinat de Sendomir, entre la ville de Sendomir & celle de Sirad, environ à 35 lieues de la premiére, & à 30 de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZARPANE ou ROTA, que les Espagnols appellent *l'Isle de Sainte-Anne*, est une des Isles Marianes ou des Larrons. Elle a quinze lieues de tour. Elle est à quatorze degrez de latitude septentrionale, à sept lieues de l'Isle de Guahan, & à 13 de l'Isle d'Aguiguan. * Charles de Gobien, *Hist. des Isles Marianes*.

ZAS. ZAT. ZAU. ZAW. ZAY. ZAZ.

ZAS DE GAND. *Voyez* l'article de GAND.

ZASHALON ou HUNDERSBUEL, c'est à dire, les *Cent Collines*, bourg de Transsylvanie, est situé dans les montagnes aux confins de la Valaquie, à treize lieues d'Hermanstadt vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZASIUS. *Voyez* SASIUS.

ZASLAW ou ZASLOW, petite ville de Pologne dans la Russie Rouge, a titre de Duché, & est situé dans la Haute Volhynie sur la riviére de Horin, à six lieues au dessus de la ville d'Ostrog. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZATA ou ZATHA, bourg de la Basse Hongrie, est situé sur le Danube, un peu au dessous de l'emboûchure de la Drave. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZATAS, riviére de Portugal, prend sa source dans l'Alentejo au voisinage d'Elvas, coule d'abord du sud-est au nord-ouest, jusqu'à Fronteira, puis à peu près de l'est à l'ouest, jusqu'à ce qu'elle se rende dans le Tage à Bénavente. * Sanson, *Carte de la partie méridionale de Portugal.*

ZATMAR, petite ville, mais bien fortifiée, est bâtie sur les montagnes de la Haute Hongrie & sur les frontiéres de la Transsylvanie. Elle est capitale d'un païs qui est érigé en Comté, & qui appartient à l'Empereur; mais le Comte de Tékéli s'en empara l'an 1680, dès le commencement de sa revolte, & de celle des autres Seigneurs Protestans de la Haute Hongrie. Depuis, cette ville a éré reprise par les Impériaux. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Du Val.

ZATMARBARNYA, ville capitale d'un Comté de même nom, est dans la Transsylvanie sur la riviére de Zazurd, aux confins de la Haute Hongrie, & à dix-neuf lieues de Clausembourg, vers le nord. On prend communément Zatmarbanya pour l'ancienne *Docirava*, ville de la Dace. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZATOR, ville de la petite Pologne dans le Palatinat de Cracovie sur la Vistule, entre la ville de Cracovie & la province de Siléfie, est bâtie sur le confluent de Skauda ou Skawa avec la Vistule. Le païs qui est aux environs, est appellé *le Duché de Zator*.

* ZATTU ou ZÉTHU, Juif, qui, après le retour de la Captivité de Babylone, signa l'alliance qu'on renouvella avec Dieu. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *cb.* 5. *v.* 14 Ceux de sa famille retournérent de la Captivité de Babylone, au nombre de neuf cens quarante-cinq. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *cb.* 2. *v.* 8,

ZATUS, Duc des Lazes, qui étoient des peuples de la Perse, alla trouver l'Empereur Justin à Constantinople vers l'an 620, & lui demanda le titre & la qualité de Roi avec le batême. L'Empereur le reçut fort honorablement, le fit batiser, & lui donna le manteau & la couronne royale. Etant de retour dans son nouveau Royaume, il y établit la Religion Chrétienne, & fit prêcher l'Evangile à ses peuples qui embrassérent la Foi, à l'exemple de leur Prince. * Zonaras.

ZAUCARIUS ou DE ZARIIS (Albert) Médecin de Bologne *la Grasse*, ville d'Italie, a été en très grande réputation dans le XIV siécle vers l'an 1326. Il composa quelques Traitez qu'on trouve manuscrits dans les bibliothéques des Curieux, comme *Glossæ super Tractatum Avicennæ de Cura Lepræ, &c.* Divers Auteurs le citent avec éloge. * Morandus, *in Orat. de Laudib. Bonon.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Antoine Bumaldi, *Minerv. Bonon.* Labbe, *Biblioth. Nova Manuscr. Supplément* 5.

* ZAWADSKI (Casimir) né en Prusse, étoit fort versé dans la connoissance de l'Histoire de Pologne, & fut Châtelain de Culm. Il mourut le cinquiéme avril 1692. On a de lui, *Diarium Electionis Michaëlis Koributhi; Tractatus super advertentiam defectuum in capitibus Sarmatici Imperii; Historia arcana Regni Poloniæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ZAWICHOST, ville de la Haute Pologne, est le siége d'une Châtellenie, située sur la Vistule dans le Palatinat de Sendomir, à cinq lieues de la ville de Sendomir vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ZAYAS (Jean de) natif de Castille, & Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, a écrit *Supplementum Chronicorum Francisci Gonzagæ in bis quæ ad suam Castellæ Provinciam pertinerent.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ZAYOLHA, nom d'une des Hordes de la Tartarie déserte. *Horde* veut dire, *une bande de Tartares* qui courent dans l'étendue d'un certain païs pour y trouver des pâturages, parce que la Tartarie déserte est presque dépourvue de toutes les commoditez de la vie, & manque de matériaux propres à bâtir des maisons. La Horde de Zayolha est aux environs du fleuve Oby, vers l'Océan Septentrional, ou Mer de Tartarie. * Tavernier *de la Perse.*

ZAZIUS (Hulric ou Udalric) Allemand, fut Notaire de la ville de Constance, où il étoit né l'an 1461, puis ayant renoncé à cet emploi, il commença d'étudier en Droit à l'âge de 30 ans. Il fit en peu de tems de si grands progrès en cette Science, qu'étant encore Ecolier, il fut trouvé capable de remplir la place de son Maître, & de faire des Leçons en public. Ensuite il prit le Bonnet de Docteur, & fut honoré de la charge de Professeur en Droit à Fribourg, où il mourut le 24 novembre de l'an 1535, âgé de 74 ans. Zazius a passé pour le Monarque des Docteurs Allemands. Il soutenoit ses sentimens avec opiniâtreté, & il ne pouvoit souffrir qu'on le reprît. Il vivoit splendidement, & il aimoit à faire bonne chére avec ses amis. Il étoit d'un tempérament robuste; mais ses excès de bouche furent si grands qu'ils lui causérent un embonpoint incommode, & une goutte fort douloureuse. Il étoit humain, libéral, gay, aimant la compagnie. Il avoit beaucoup de candeur; il étoit incapable d'aucun mouvement d'envie. Non seulement il écoutoit avec plaisir les louanges qu'on donnoit aux autres; mais il avoit accoutumé d'exalter le mérite des personnes illustres par leur vertu, en ayant lui même beaucoup. Il étoit si affectionné à ses Ecoliers qu'il eût voulu leur communiquer toute sa Science en un jour. Dans sa vieillesse il avoit l'esprit aussi vif & la mémoire aussi heureuse que lorsqu'il étoit jeune. Il parloit sur le champ avec autant d'éloquence que s'il eût préparé avec soin son discours. Erasme le considéroit beaucoup, & disoit de lui qu'il étoit le plus pieux & le plus sincére des Allemands. Ses Oeuvres imprimées sont de deux sortes, les unes ont été publiées par lui même & sont remplies d'esprit & d'érudition; les autres qui n'ont vu le jour qu'après sa mort, ne répondent point à la haute réputation que leur Auteur s'étoit aquise dans le monde. Entre les premiéres il y a *Intellectus Legum singulares; Tractatus de Judæorum infantibus baptizandis; Epitome in Usus Feudales; Commentaria in L. 2; De Origine Juris; Tractatus Substitutionum; Apologia contra Eccium; Apologia contra Stellam Aurelienfem.* Les autres sont, *Consiliorum libri duo; Summa in Digestum vetus; Lecturæ aliquot in Titulos primæ partis Digesti veteris, & in Titulum,* Si certum petatur; item *super Titulum de Actionibus in Institutis.* De Thou, *Histoire.* Melchior Adam. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 235 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

ZAZIUS (Jean-Ulric) fils de celui dont nous venons de parler, né à Fribourg en Brisgaw l'an 1521, fut reçu Docteur dans l'Université de Bâle, & y enseigna le Droit plusieurs années. De là il passa à la Cour de l'Empereur Ferdinand I, qui le fit un de ses Conseillers d'Etat, & fut honoré de la même charge par Maximilien II. Après avoir donné au public le Catalogue des Loix anciennes, & quelques autres Traitez de Jurisprudence, il mourut l'an 1565. * Melchior Adam.

ZAZUAROS ou BROSS, petite ville de Transsylvanie, est sur le Maros, à quatre lieues au dessous de la ville de Weissembourg. Quelques Géographes prennent Zazuaros pour l'ancienne *Frateriæ* ou *Phrateria*, ville de la Dace, que d'autres mettent à *Jurgano*, petit lieu qui doit être dans la Valaquie à l'emboûchure du Zugl dans le Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZBA. ZBI. ZBO.

ZBARAS: on trouve deux petites villes de ce nom dans les Cartes de Pologne & dans la Podolie. L'une est du Palatinat de Braclaw, & à quinze lieues de la ville de ce nom vers le nord; l'autre est du Palatinat de Kaminiek vers le nord. Les Cartes donnent à cette derniére le titre de Duché, & Baudrand le donne à la premiére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZBARASKY (Janussius) Duc de Zbaras dans la Volhynie, fut Staroste de Crzéménez après son pére, & s'acquit la réputation d'un vaillant Guerrier. Il le fit bien voir en 1572, après la mort du Roi Sigismond-Auguste, dont le successeur Etienne le fit Membre du Conseil d'Etat, & Vaivode de Braklaw. Il rendit de grands services à ce Prince dans la guerre contre la Moscovie. Dans la suite, il fut employé pour faire la paix, & envoyé comme Ambassadeur auprès du Czar Jean Basilowitz pour la conclurre. En 1592, il assista le Roi Sigismond III, d'un corps considérable de troupes contre les Tartares. En 1594, il commanda en chef l'armée qui devoit agir contre les Cosaques rebelles, contre les Tartares de leur parti. Il aquit une grande gloire dans cette expédition, défit les ennemis, leur enleva leur butin, les poursuivit jusques à Zaslaw, & leur fit lever le siége de Kiow, où étoit enfermé Constantin, Duc d'Ostrorog, Palatin du nom de cette place. Il avoit épousé une Princesse issue de la famille d'Oretvertinsky, de laquelle il eut deux fils, nommez *George & Christophle.* Il mourut en 1608. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Starovolscii *Monum. Sarmatar. p.* 141 & 152. Piasecii *Hist. Pol.*

* ZBIGNEUS ou SBIGNEUS, fils naturel d'Uladislas-Herman, Duc de Pologne, fut en 1096 enfermé dans un cloître en Saxe, pour l'empêcher de traverser la succession de Boleslas, fils légitime du Duc. Les Polaques qui étoient en grand nombre dans la Bohéme, furent poussez par le Duc Brétislas, à tirer Zbigneus du cloître & à le reconnoître pour leur Duc. Il marcha contre son pére, & lui livra bataille; mais il eut le malheur d'être battu & fait prisonnier. Ensuite Uladislas, à la priére de plusieurs Grands de Pologne, le remit en liberté, & pour prévenir toute brouillerie avec Boleslas son successeur, il donna à Sbigneus la Poméranie & une partie de la Grande Pologne. Cela ne l'empêcha pas de molester Boleslas, qui en 1107 le dépouilla de tout ce qu'il possédoit, & lui laissa la vie avec la possession de Mazovie. Il ne put cependant se tenir en repos, mais il fut assassiné par ses Soldats, ou, comme d'autres le disent, on lui creva les yeux, & il en mourut peu de tems après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dluglofs, *Hist. Pol. l.* 4.

ZBINSKO, Archevêque de Prague. *Voyez* SBINSKO.

ZBOROW, petite ville de Pologne dans la Russie Rouge. Elle est dans le Palatinat de Lemberg, entre la ville de Lemberg & celle de Zbaras, à 25 lieues de la premiére & à dix de la derniére. Zborow est célébre pour la défaite de Jean Casimir, Roi de Pologne en 1647. Ce Prince y ayant assemblé des troupes pour dégager son armée, assiégée à Zbaras par les Cosaques rebelles & par le Cham des petits Tartares, y fut attaqué par une partie de l'armée de ses ennemis; & ayant perdu une partie de ses gens, & voyant le reste assiégé, il ne put se retirer de cette fâcheuse affaire, qu'en accordant aux Cosaques une paix très-avantageuse, & en rétablissant les pensions que les Polonois avoient autrefois payées au Cham & à ses Tartares. * *Histoire de Pologne.*

ZEA. ZEB. ZEC. ZED. ZEE. ZEG. ZEI.

ZE'A, isle de l'Archipel vers l'Europe, s'appelloit autrement *Ceos* ou *Cia.* Le nord & le sud de sa côte ont de hautes montagnes; mais leur intervalle est un plat païs. A la partie occidentale il y a un port très-assûré & d'une étendue à tenir une flotte sur un fond de bonne tenue. On y trouve quelques ruisseaux & plusieurs fontaines, entre autres une qui cause, *dit-on*, une espéce de folie à ceux qui boivent de son eau, & qui après un leger assoupissement se digére, & laisse l'esprit dans sa premiére situation. Elle renfermoit autrefois quatre villes, d'où vient qu'on l'appelloit *Tetrapolis*, & elle fut le lieu de la naissance du Poëte Simonide & du fameux Médecin Erasistrate. Parce que cette isle étoit assez stérile, on y avoit fait une loi, qui ordonnoit le poison aux vieillards qui avoient atteint 60 ans, & qui par une longue vie sembloient dérober les alimens aux jeunes gens nécessaires à la patrie. La ville de Zéa est au milieu de l'isle, & porte titre d'Evêché dans l'Eglise Orientale; mais l'Evêque n'y réside que la moitié de l'année, & passe l'autre moitié à Thermia. On y fait grand trafic de soye, & le vin y est excellent. * Boschini, *de Archipelago.*

Suivant Pline, Zéa tenoit autrefois à l'Isle d'Eubée. La mer, *dit-il*, en fit deux Isles & emporta la plus grande partie des terres qui regardoient la Béotie. Les quatre villes de Zéa étoient Pœéesse, Coressus, Ioulis ou Julide & Carthée. Le bourg de Zéa est bâti où étoit l'ancienne Carthée sur une hauteur à trois milles du port. Il y a à Zéa environ 2500 maisons; leur couvert est tout plat & assez fort pour servir de rue. Les maisons y sont placées par étages & en terrasses. Après la défaite de Cassius & de Brutus, Marc-Antoine donna aux Athéniens Zéa, Egine, Ténos & quelques autres Isles voisines. Zéa fut soumise aux Romains & ensuite aux Grecs. Elle fut annexée au Duché de Naxie. Pierre Justiniani & Dominique Michiéli s'en emparérent sous l'Empire de Henri II, Empereur Latin de Constantinople. Le Pére Sauger a remarqué que pendant les guerres des Vénitiens & des Génois, Nicolas Carcério, neuviéme Duc de l'Archipel, s'étant déclaré pour les premiers, Zéa, qui étoit de sa dépendance, fut assiégée par Philippe Doria, Gouverneur de Scio. La garnison se rendit à discrétion. Zéa fut ensuite rendue aux Ducs de l'Archipel, qui la conservérent jusques à la décadence de leur Etat. Jean Crispo, le dernier Duc, la donna en dot à sa sœur Thadée, épouse de Jean François de Sommerive, huitiéme & dernier Seigneur d'Andros, dépouillé par Barberousse sous Soliman II. Le commerce de Vélani, qui est une espéce de

de gland, dont on se sert pour teindre les cuirs, est le plus considérable de l'Isle. On trouve aussi dans cette Isle du plomb & de la craye, assez semblable à celle de Briançon. Il n'y a que cinq ou six familles du Rite Latin. L'Evêque Grec est assez riche, & toute l'Isle est pleine de Papas & de chapelles. Les Bourgeois de Zéa s'attroupent ordinairement pour filer la soye & s'asseyent sur les bords de leurs terrasses afin de laisser tomber le fuseau jusques au bas de la rue qu'ils retirent ensuite en roulant le fil. M. de Tournefort vit l'Evêque lui même dans cette posture. Pline a remarqué que de son tems on cultivoit à Zéa les figuiers avec beaucoup de soin: on y est encore aujourd'hui dans le même goût. * Tournefort, *Voyages, &c. tome* I. *p.* 330 *& suiv.*

☞ Valére Maxime rapporte, comme témoin oculaire, avoir vu une Citoyenne de cette isle, issue d'une Maison illustre, laquelle après avoir vécu longtems dans une félicité parfaite, craignant que l'inconstance de la fortune ne troublât par malheur l'arrangement heureux de ses jours, prit la résolution de se donner la mort. Elle informa ses Concitoyens de la résolution qu'elle avoit prise, non par ostentation, mais pour ne pas quitter son poste sans être autorisée. Pompée, qui étoit sur les lieux, accourut à ce spectacle. Il trouva la Dame couchée sur son lit, & proprement ajustée. Il employa toute la vivacité de son éloquence, pour la détourner de son dessein, mais elle n'en fut point ébranlée. La tête appuyée sur le coude, elle entretenoit gayement ceux qui l'étoient venu voir: enfin, après avoir exhorté ses enfans à l'union, & leur avoir partagé ses biens, elle prit d'une main assurée un verre plein d'un poison tempéré qu'elle avala. Elle n'oublia pas d'invoquer Mercure, & de le prier de la conduire en l'une des meilleures places de l'Elizée; & sans perdre un moment de sa tranquillité, elle marquoit les parties de son corps, où le poison faisoit impression; & lorsqu'elle le sentit proche du cœur, elle appella ses filles pour lui fermer les yeux, & expira. * *Voyez* M. Du Puy, *Dialogues sur les plaisirs, sur les passions, sur le merite des femmes, & sur leur sensibilité pour l'honneur, imprimez en* 1717.

Z E'A L, isle. *Voyez* Y E L L.

* Z E B, un des Princes de Madian, fut trouvé dans un pressoir, & mis à mort par les Ephraïmites qui prirent sa tête & la portérent à Gédéon au delà du Jourdain, où ils poursuivoient les ennemis. * *Juges, ch.* 7. *v.* 25.

Z E B, province du désert de Numidie, qui dépend pour la plus grande partie du Royaume de Tunis, en Latin *Zeba Regio.* Procope la place près du Mont-Auraz. Elle a au Couchant le désert de Mazila, où errent des Arabes fort puissans; au septentrion les côtes des montagnes de Bugie; au Levant la province de Biledulgérid, qui répond au Royaume de Tunis; & au midi les déserts par où passe le grand chemin de Técort à Querquelen. La capitale, que l'on appelloit *Mefzeb*, doit sa fondation aussi bien que sa ruïne aux Arabes Schismatiques. C'est un païs de sablons ardens, où se trouvent force scorpions & serpens, dont la morsure est mortelle. La quantité d'eau & de dattes qu'on y trouve fait que la contrée est fort peuplée, mais il y a peu de terres labourables. Il y reste encore cinq villes anciennes, savoir, Befcara, Borgi, Nefta, Télacha & Deusen. Ces déserts sont fréquentez par les Arabes de Sumeit & de Sayd, qui sont riches & considérables. Aussi les Rois de Tunis & de Tréméçen s'en servent-ils dans leurs guerres, parce que leur nombre est de plus de quatre-vints mille combattans, & la plupart gens de pié. * Marmol, *Descr. de l'Afrique, tome* 3. *ch.* 47. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* Z E'B A D J A ou Z A B A D I A, fils de Bertha, de la Tribu de Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 17.

* Z E'B A D J A, fils d'Elpahal, de la Tribu de Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 17.

* Z E'B A D J A, fils de Jéroham de Guédor, se rendit près de David en Tsiklah, & s'attacha à lui contre Saül, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 7.

* Z E'B A D J A, troisiéme fils de Mesçélemja, fils de Coré, de la Tribu de Lévi & du nombre des Portiers du Temple de Jérusalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 2.

* Z E'B A D J A, fils d'Ismaël, fut Conducteur de la Maison de Juda, pour les affaires du Roi, du tems que Josaphat régnoit à Jérusalem. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. *v.* 11.

* Z E'B A D J A, fils de Micaël, fils de Sçephatja, retourna de la captivité de Babylone avec Esdras, & quatre vints hommes avec lui. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 8. *v.* 8.

Z E'B E'A, riviére de la Basse Ethiopie. Elle a sa source aux confins de l'Abyssinie, traverse toute la côte de Zanguébar, & se décharge dans l'Océan Ethiopien à Mélinde. C'est sans doute la même que Sanson dans ses grandes Cartes appelle *Quilimango.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* Z E'B E'D E'E ou Z A B D I, fils d'Asaph & pére de Micha de la Tribu de Lévi. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 11. *v.* 17.

Z E'B E'D E'E, pére des Apôtres saint Jean & saint Jacques. * *S. Matthieu, ch.* 4. *v.* 21.

Z E'B E'E ou Z E'B A H & S A L M A N A ou T S A L M A N A, Rois de Madian, étoient à la tête de six vints mille hommes, lorsqu'ils furent défaits par Gédéon. * *Juges, ch.* 8.

Z E'B E N. *Voyez* H E R M A N S T A D T.

Z E'B E N N E ou Z E'B I N E, Evêque d'Antioche. *Voyez* Z E'B I N.

* Z E'B I N, Evêque d'Antioche succéda à Philéte, l'an 228, & eut pour successeur Saint Babylas en 238.

* Z E'B I N A ou Z A B I N A, de la famille de Nébo. Après le retour de la captivité de Babylone, il fut obligé de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 10. *v.* 43.

* Z E'B I N E (Saint) Solitaire, parvint à une extréme vieillesse sans s'être jamais relâché de l'austérité de sa vie. Son dou particulier étoit la priére, & il étoit occupé le jour & la nuit à ce saint exercice. Il ne recevoit de visites que quand il ne pouvoit pas se dispenser de les recevoir. Théodoret qui parle de ce Saint dans son *Histoire Religieuse, n.* 24, dit qu'il avoit eu longtems avec lui un autre Solitaire, nommé *Polychrone.* Cet Historien ajoûte qu'il n'avoit pas vu le premier, mais seulement le second qui lui avoit fait un récit de la vie de Saint Zébine. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

Z E'B I N E, Evêque d'Antioche. *Voyez* Z E'B I N.

Z E'B U, Z U B U ou Z U B U T, Isle des Indes, éloignée de cent cinquante lieues de celles de Luçon & de Catignan. Elle a trente lieues de longueur du sud au nord, & la ville de Jesus en est sa capitale. Les Habitans se peignent le corps de différentes couleurs, ce qui est cause qu'on lui a donné aussi le nom *de Los Pintados.* Ils vont nuds, & n'ont qu'un morceau de toile qui leur pend depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Les Payens prennent autant de femmes qu'ils veulent, & il y en a toûjours une principale. Lorsque quelcun meurt, on le met dans une caisse au milieu de sa maison. Les femmes les plus considérables du lieu sont assises autour du corps, sous une toile de coton qui leur sert de tente, & couvertes toutes d'une toile blanche de coton; chacune ayant auprès d'elle une jeune fille, qui tient un éventail, fait de palme, pour lui donner du vent. Les autres sont placées autour de la chambre, avec de grands témoignages de tristesse. L'une d'elle coupe peu à peu les cheveux du mort, & sa principale femme se couche sur lui, approchant sa bouche de la sienne & mettant ses bras sur ses bras, & ses jambes sur ses jambes. Elle pleure toutes les fois que l'on coupe des cheveux de son mari, & chante dans l'intervalle que l'on cesse d'en couper. Il y a dans plusieurs endroits de la chambre, des vases de porcelaine avec du feu, sur lequel on met du storax & du benjoin qui rendent une bonne odeur, & le mort demeure dans la maison cinq ou six jours avec cérémonie. Ensuite, on le frotte de camphre, & après l'avoir enfermé dans la caisse avec des cloux, ou des chevilles, on le porte dans un lieu couvert & clos de bois. Ces Insulaires ont pour armes des sarbatanes, avec des carquois remplis de fléches envenimées qu'ils tirent par ces sarbatanes, des poignards dont la poignée est d'or & enrichie de pierreries, & des lances, des boucliers, & des cuirasses, faites de cuir de bufle. Leurs viandes sont toûjours comme à demi cuites & fort salées, & leurs repas durent ordinairement cinq ou six heures. Quand ils les prennent, ils s'asseyent sur des nattes faites de palmes, & le Roi même étoit assis de cette sorte dans le tems que les Espagnols le virent manger l'an 1520. Il avoit au devant de lui en deux plats de porcelaine des œufs cuits, & à ses côtez deux vases aussi de porcelaine pleins de vin de palme & buvoit avec des cannes. Ce Roi, qui étoit idolâtre avant la venue des Espagnols, se fit batiser la même année avec un grand nombre de ses Sujets. L'Isle de Zébu obéït présentement au Gouverneur des Philippines. Ses anciens Rois alloient piez nuds, avec une toile de coton qui les couvroit depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ils avoient le corps peint aussi-bien que leurs Sujets, & portoient quantité d'or & de pierreries, tant aux oreilles qu'aux bras & aux jambes, avec une chaine de grand prix au cou, & sur la tête un voile fait à l'aiguille. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Asie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* C'est dans la ville de Jesus, que Ferdinand Magellan contracta alliance avec le Roi de cette Isle, qu'il reçut sous la protection du Roi de Castille. Il fit même la guerre au Roi de Matan, & y fut tué l'an 1520.

* Z E'B U D D A, fille de Pédaja de Ruma, femme de Josias, Roi de Juda, & mére d'Eliakim ou Jéhojakim, qui succéda à son pére. * II. ou IV. *Rois, ch.* 23. *v.* 36.

Z E'B U L, Gouverneur de Sichem, trahit Gaal & ceux de Sichem, au secours desquels il étoit venu pour se garantir des tyrannies d'Abimélech. * *Juges, ch.* 9. *v.* 28.

Z E C C H I U S L Æ L I U S, Chanoine de Bresse en Italie, savant dans la Théologie & dans le Droit Canon, florissoit sur la fin du XVI siécle.

* Z E'C H E R, Z E'K E R, Z A C H A R ou Z A C H A R I E, fils du pére de Gabaon & de Mahaca. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 31: *& ch.* 9. *v.* 37.

* Z E'C H I O (Jean) né à Bologne, fut fait Citoyen Romain, & se distingua dans la connoissance de la Philosophie & de la Médecine. Quelque dispute assez vive s'étant élevée entre les Médecins de Rome & ceux de Naples, sur la maniére de traiter les fiévres, Clément VIII appella Zéchio pour la décider. Cet habile homme se déclara pour les Médecins de Rome & ses Réponses furent imprimées. Le Pape charmé des lumiéres & de la pénétration de Zéchio le prit pour son Médecin. Il eut le même emploi auprès du Pape Sixte V. On a de Zéchio, *Consultationes Medicinales; de Urinis brevis Methodus; de Aquarum porrectanarum usu & præstantia, in primam Hippocratis Aphorismorum Sectionem Lectiones*, avec quatre Traitez *de Purgatione, de Sanguinis Missione, de Criticis diebus, de Morbo Gallico.* Il mourut à Rome, le deuxiéme décembre 1601, âgé de 68 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* Z E'C H I U S, fut, à que l'on croit, le premier Roi des Bohémiens vers l'an 550, & frére de Léchus, Roi de Pologne, & de Russus Roi de Russie. On prétend que les Ducs & les Rois de Bohéme sont descendus de lui, jusqu'à Venceslas III, qui fut tué à Olmutz. * George Hornius, *Orbis Imperans.*

Z E'C H R I. *Voyez* Z I C R I.

Z E C K E L H E I D. *Voyez* Z E'K E L H E I D.

Z E C K E L S. *Cherchez* C I C U L E S.

Z E'D A M E T donna le commencement à l'Empire des Chérifs, qui se rendirent insensiblement maîtres des Royaumes de Maroc, de Fez, de Tafilet, &c. Il se retira dans le désert, pour y mener une vie solitaire; & voulant persuader qu'il étoit issu

issu du faux Prophéte Mahomet, il joignit à ce titre le prétexte de faire la guerre aux Portugais & aux Chrétiens. Pour cet effet, animant ses deux fils de l'apparence de son zéle, il se servit de leur disposition à la profession des armes, pour travailler avec ces peuples à s'élever sur le thrône. Il vint à bout de son dessein par la force & par la fourberie, soutenue d'une grande apparence de Religion; & s'y maintint si vigoureusement, qu'il en transmit la succession à ses Descendans, sous le titre de *Chérif*, qui signifie *personnage sage*. * Léon *l'Africain*, *l.* 2. *c.* 32: & *l.* 4. *c.* 36.

* ZE'DENICK, petite ville d'Allemagne, dans la Marche Uckerane en Brandebourg, sur la rive droite du Havel, à peu près au nord de Berlin dont elle est éloignée d'environ 13 lieues.

ZE'EB. *Voyez* ZEB.

ZEESTEDT. *Voyez* SCHESTED.

ZE'GABE'NUS (George) Auteur Grec, qui traduisit quelques Ouvrages de Latin en Grec, & entre autres, un qui étoit intitulé *Constantini Cæsarei de Romana Historia liber*. On ne sait pas en quel tems a vécu cet Auteur, non plus qu'un autre de ce même nom, qui a écrit des vers, &c. * *Consultez* Du Verdier-Vauprivas dans le supplément de la Bibliothéque de Gesner. Léo Allatius, *Diatr. Geogr. &c.*

ZE'GE'DIN ou SE'GE'DIN (Etienne de) natif de Zégédin, ville de la Basse Hongrie, se nommoit *Kis*, du nom de sa famille. Après avoir étudié à Wittenberg sous Luther & sous Mélanchthon, il enseigna la Jeunesse & prêcha la Religion Protestante dans le Temple de Thesnyadin en 1544, à cause de quoi, par l'ordre du Thrésorier Royal, on déchira son corps à coups de verges, & on le traita si rudement qu'on le laissa à demi mort. On lui enleva plus de deux cens livres, & tous ses meubles, & on le chassa de la ville. Ayant ensuite exercé son Ministére en plusieurs autres lieux, il fut fait prisonnier, lié & amené au Duc de Campon; mais il fut délivré par un Soldat qui avoit été son Ecolier. En 1554, on lui conféra la charge de Pasteur & de Surintendant des Eglises d'une Baronnie de Hongrie. Dans le tems qu'il étoit Ministre à Calmantzéme, il fut pris en 1558, par les Turcs qui le retinrent longtems prisonnier, & le traitérent avec la derniére inhumanité; mais il ne laissoit pas de prêcher souvent dans les maisons de quelques particuliers, qui ayant du crédit auprès des Turcs, obtenoient la permission de le laisser venir chez eux. Il fit quelques Ouvrages dans sa prison, & entre autres, les Lieux Communs de Théologie. Après sa délivrance il vint à Bude en Hongrie, où il exerça longtems, & à Pest même, la charge de Ministre. Il mourut à Kévin en Hongrie l'an 1571, âgé de 67 ans. On a de lui, *Analysis in Psalmos*, *in Esaïam*, *in Jeremiam*, *in Ezechielem*, *in Threnos*, *in Danielem*, *in Novum Testamentum*; *Tabulæ analyticæ*, *quibus exemplar sanorum sermonum de fide*, *charitate*, & *patientia*, *fideliter declaratur*; *Speculum Romanorum Pontificum*, *cum Quæstionibus quibusdam de traditionibus pontificiis*; *Assertio de Trinitate*; *Loci communes Theologiæ sinceræ*. * De Thou, *Hist.* Melchior Adam. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 440 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

ZE'GE'DIN, ville. *Voyez* SE'GE'DIN.

* ZE'GERS (Tacite-Nicolas) de Bruxelles, vivoit dans le XVI siécle, & entra dans l'Ordre des Fréres Mineurs, où il a rempli quelques emplois. Il possédoit assez bien l'Hébreu, le Grec & le Latin, mais la Critique lui manquoit. Il s'étoit appliqué principalement à l'étude de l'Ecriture Sainte, & c'est sur ce sujet que roulent presque tous ses Ecrits. Le plus considérable est celui qui a pour titre, *Epanorthotes*, *sive Castigationes in Novum Testamentum*, *in quibus depravata restituuntur*, *adjecta resecantur* & *sublata adjiciuntur*, mais l'Ouvrage ne répond point au titre. Loin de fixer la vraye leçon de l'ancienne édition de l'Ecriture, soit par le texte Grec, soit par les anciens Péres Grecs, il a corrompu en beaucoup d'endroits la vraye leçon, sous prétexte de la rétablir sur le texte Grec & sur les anciens Péres. Il y a pourtant de fort bonnes choses dans cet Ouvrage de Zégers, mais il n'avoit pas une connoissance exacte de la Critique. Luc de Bruges qui étoit bien plus savant que lui dans ce genre de Littérature, a démontré évidemment les grands défauts de cet Auteur. On a encore de Zégers des Notes ou Scholies sur le Nouveau Testament, imprimées à Cologne en 1553, & réimprimées dans les Critiques d'Angleterre avec son *Epanorthotes*; (elles manquent d'exactitude en plusieurs endroits) Concordance du Nouveau Testament; une Traduction Latine du *Miroir de la Vie Humaine de* Thomas Hérentals; & du *Chemin de la Vie par* Florent de Harlem. On a aussi de lui un petit livre intitulé *de Miraculis quæ in sacrosancta Eucharistia Bruxellis acciderunt*. Zégers mourut à Louvain le 26 août 1559. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 821 & 822.

ZE'GERS (Daniel) & ZE'GERS (Gérard) *Voyez* SE'GERS.

ZE'GE'SWAR. *Voyez* SE'GE'SWAR.

ZEGZARD (Le Comté de) contrée de la Basse Hongrie. Ce Comté est entre ceux de Pélycz, d'Albe Royale, de Sigeth ou Zygeth & de Tolna, & Dombo en est la ville capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZEGZEG, païs de Nigritie en Afrique, s'étend du Levant au Couchant depuis le Royaume de Zanfara jusqu'à celui de Guber & à la Guinée, ayant au sud le Royaume de Bénin, & au nord le Niger, qui le sépare de celui de Casséna. Sa ville capitale porte aussi le nom de *Zegzeg*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZEIAM, Prince de Méquinézia en Afrique, étant chassé de ses Etats par Mahumet, Roi de Fez, qui étoit son cousin, se retira en la ville d'Azamor dans le Royaume de Maroc, sur la côte d'Afrique, vers la Mer Atlantique, où il croyoit être reçu pour Seigneur; mais n'ayant pu réüssir, il se refugia en Portugal, où il persuada au Roi d'entreprendre la conquête d'Azamor. Le Roi de Portugal y envoya une armée, sous la conduite de Jean Ménésès, laquelle alla se présenter devant cette ville. Mais au lieu que Zeiam devoit donner du secours à Ménésès, comme il l'avoit promis au Roi, il s'alla réconcilier avec les Azamoriens, & sortit avec eux sur les Portugais. Il eut néanmoins la honte de se voir vaincu, & de laisser sur la place quatorze mille Azamoriens. * *Biblioth. Histor.*

ZEIDUN, fameux Poëte Arabe dont le nom tout entier est *Abulwalid Achmed*, *Ebn Abdalla*, *Ebn Zeidun*, étoit originaire de la province Arabe de Hadramor & naquit à Cordoue. De là vient qu'il est appellé tantôt *Hadraméen*, tantôt *l'Andaloussien* & *le Cordouan*. Il étoit Vizir d'un Roi de Séville Motathed Ebn Abad, & mourut l'an de l'Hégire 463, & le 1070 de Jesus Christ. Outre un Ouvrage intitulé *Resalat*, il a publié plusieurs Poëmes dont il y en a un qui s'intitule *Alnunia*, parce que tous les vers en finissent par un N. Il en a aussi fait un dont tous les vers se finissent par un L, comme dans le Poëme de Tograï. Il y a apparence que c'est le même que Hottinger appelle *Abdalla Zeidius*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Hottinger, *Biblioth. Orient. p.* 226. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* ZEIL, bourg à marché dans le Cercle de Souabe en Allemagne, dans le Comté de Wardbourg, sur l'Aytrach ou Eitra, est au nord de la ville de Leutkirch, dont il n'est éloigné que d'une lieue. Il est à 13 lieues d'Ulm, au sud de cette ville.

ZEILA, ville de la côte d'Ajan en Ethiopie. Elle est fortifiée & située sur la côte du Royaume d'Adel, environ à trente lieues du Détroit de Babelmandel, vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Avalites*, ville de la Trogloditique en Ethiopie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZEILAN. *Cherchez* CEILAN.

ZEILLERS (Martin) de Stirie, Inspecteur des Ecoles d'Allemagne, quoique borgne, avoit beaucoup lu & écrit. Il a donné deux volumes d'Historiens, Géographes & Chronologistes qu'il a ramassez de divers recueils, & particuliérement de celui de Vossius, qu'il a presque copié tout entier; mais il n'a point corrigé les fautes de ceux dont il s'est servi. Cet Ouvrage fut imprimé l'an 1652, *in douze*, à Ulm. Zeillers est mort l'an 1661, âgé de 73 ans. Son pére avoit été Disciple de Melanchthon & Ministre à Ulm. * Freher, *Theatr. Vir. Erud.*

ZEIPAN. *Voyez* SAYPAN.

ZEITON, petite ville mal peuplée, mais archiépiscopale, est dans la Thessalie en Gréce sur le Golfe de Zeïton, à 13 lieues de la ville de Larissa, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZEITS ou ZEITZ, ville de Misnie dans la Haute Saxe. Elle est sur l'Elster, entre Naumbourg & Altembourg, à six lieues de l'une & de l'autre. Zeitz a été une ville épiscopale; mais ayant été ruïnée par les Vandales, l'an 982, son Evêché fut transféré à Naumbourg. Elle s'est pourtant rétablie, mais elle est mal peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZE'KELHEID, forteresse de la Haute Hongrie. Elle est dans le Comté de Kalo, sur une petite isle, formée par la riviére de Béréthon, à trois lieues au dessus de S. Job, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZE'KE'LITA, bourg ou petite ville de la Haute Hongrie, est dans le Comté de Kalo sur la riviére de Grasna, entre le grand & le petit Waradin, & à cinq lieues de Saint-Job, vers le nord occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZE'KER. *Voyez* ZE'CHER.

ZEL. ZEM.

ZE'LA ou ZIE'LA, ville du Pont de Polémon, étoit le Siége d'un Evêché dépendant de la métropole d'Amasée. C'est devant cette ville que César remporta sur Pharnace, Roi de Pont, une victoire si promte, qu'il en écrivit au Sénat en ces termes, *veni*, *vidi*, *vici*. * Strabon. Ptolomée. Plutarque.

ZE'LAIA. *Voyez* CE'LAYA.

ZE'LAND, Isle de Danemarck. *Cherchez* SE'LANDE.

ZE'LANDE, l'une des Provinces-Unies avec titre de Comté. Elle est environnée de toutes parts de la mer qui y fait un grand nombre d'Isles si basses, qu'elles semblent flotter sur l'eau, ce qui la fait appeller *Zélande*, comme qui diroit *Terre de mer*. On fait ordinairement deux parties de toutes ces Isles, que l'on réduit en sept principales, divisées par le bras oriental de la riviére de l'Escaut. Il y en a trois, qui regardent l'Orient, savoir, Schouwen, Duyveland & Tolen, & qui pour cela sont nommées orientales. Les quatre autres, savoir, Walcheren, Sud-Béveland, Nord-Béveland & Wolfersdyck sont occidentales & en deçà de l'Escaut. Celles qui sont les plus avancées dans la mer, ont des dunes ou des montagnes de sable, qui les défendent contre l'impétuosité de ses flots. Les autres sont couvertes par des levées de terre si hautes, que la mer ne peut passer par dessus. Ces digues sont fortifiées de terre grasse, entrelassées de charpenterie qu'on remplit de pierres & de sablons, ce qui, par le dehors, est couvert de joncs & de grosses pailles nattées & torses en façon de tapisserie; toute la côte est parée par des bancs de sable, qui en sont éloignez de quelques lieues, & qui sont coupez de plusieurs ouvertures. Il y arrive du changement quand les vents d'ouest, qui chassent vers la côte, soufflent avec impétuosité. La Zélande a la Hollande pour bornes au septentrion; le Brabant à l'Orient; la Flandre au midi; & la Mer Germanique à l'Occident. Il y a de bons pâturages où l'on nourrit du bétail en si grande quantité qu'elle en fournit aux autres Provinces. Le fruit y croît fort abondamment; mais il a bien peu de goût. Le blé, quoique beau & gros, y est assez rare, ainsi que le bois, si on en excepte quelques arbres qui font les allées des maisons de plaisance, & qui bordent les canaux & les grands chemins. Cependant

dant quoique la Zélande tire peu de choses de son fond, on peut dire qu'elle ne manque de rien, par le moyen de son commerce de mer, qu'elle pratique dans toutes les parties du monde. Elle n'a du sud au nord qu'environ sept lieues, & près de dix de l'est à l'ouest. Elle renferme plusieurs villes dont les plus considérables sont Middelbourg, capitale de toute la province, Flessingue & Armuyden dans l'Isle de Walcheren; Ziriczée & Brouwershaven dans l'Isle de Schouwen; Tolen, Goes & Veere; & contient outre cela plus de cent gros villages. La Zélande se gouverne presque de la même maniére que la Hollande. L'assemblée des Etats de la Province est composée des Députez de la Noblesse & des villes; mais comme toutes les familles nobles sont éteintes, le Prince d'Orange, mort Roi d'Angleterre, composoit seul l'Ordre de la Noblesse sous le nom de premier Noble, réprésentant la Noblesse de Zélande. C'est ce qui étoit cause que son Député avoit la premiére place dans cette assemblée, au Conseil d'Etat & à la Chambre des Comptes. On appelloit anciennement *Arboricæ*, les Isles qui composent la Zélande, & ce nom leur fut donné des Arboriques, qui se mêlérent ensuite avec les Toxandriens, lesquels y passérent de la partie septentrionale du Brabant. Il y a des Historiens qui ont cru qu'elles ne faisoient qu'un Continent avec la Gaule Belgique du tems de César. L'opinion de Battus est que sous l'empire d'Auguste, elles n'étoient séparées que par de petits fossez, & Regesberg prétend que vers l'an 958 elles furent détachées du Brabant par une tempête qui fit changer de lit à l'Escaut. Ces Isles reçurent les lumiéres de l'Evangile en 620, ou environ, par Saint Willebrord, qui convertit à la Foi les Hollandois & les Frisons. Les Normands, qui s'en emparérent vers ce tems-là, prirent le soin de les cultiver, & ils s'y arrêtérent jusqu'à ce qu'une partie d'eux se fut jettée en Angleterre, & que l'autre, ayant suivi le fameux Rollo vers l'an 900, alla s'établir en France sous le régne de Charles *le Simple*. Ce ne fut qu'après de grandes révolutions que la Zélande vint au pouvoir des Comtes de Hollande. Ils ne furent point troublez dans cette possession jusqu'en l'année 1007, que l'Empereur Henri III donna l'Isle de Walcheren & celles des environs à Baudouin *le Barbu*, Comte de Flandre, ce qui alluma une sanglante guerre entre les Flamans & les Hollandois. Elle finit par le mariage de Florent V, Comte de Hollande, avec Béatrix, petite-fille de Marguerite, Comtesse de Flandre, & se ralluma avec plus d'animosité qu'auparavant sous Gévi, successeur de Marguerite. Ces différens durérent jusqu'au tems que la Flandre & la Hollande passérent sous la domination de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. * Jouvin de Rochefort, *Voyage des Païs-Bas*. Audiffret, *Géogr. Anc. & Moderne*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr*, Guichardin, *Descript. du Païs-Bas*, *&c.*

ZE'LANDE, nouvelle partie de la Terre Australe, fut découverte par les Hollandois l'an 1654; mais on ne fait pas encore si c'est une isle ou un continent.

ZE'LANDIA (Le Fort) forteresse construite par les Hollandois près de la ville de Taon, dans l'Isle Formosa, qui est entre la côte de la Chine & celle de l'Isle de Luçon. Les Chinois s'en rendirent maîtres l'an 1661. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZE'LATEURS ou ASSASSINS, Secte de Juifs, ou plutôt faction de scélérats, fut formée l'an septiéme de Jesus Christ, par un certain Judas, appellé *le Galiléen*. Ils faisoient profession d'un zéle si ardent pour la liberté, qu'ils souffroient les plus cruels supplices, plutôt que de donner le titre de Seigneur à aucun mortel. Cette faction, qui fut bientôt dissipée, recommença sous Néron, & fut enfin cause de la ruïne entiére des Juifs. Ce fut vers l'an 52, que se mêlant parmi le peuple avec des poignards cachez, ils commencérent à assassiner tous ceux qui leur déplaisoient. Huit ans après, leur nombre s'augmentant considérablement, ils se mirent à piller & brûler les villages, & s'accrurent encore sous le gouvernement d'Achin. En l'an 66, ils se rendirent maîtres du château de Masade près de Jérusalem, & tuérent les Romains qui y étoient en garnison. Enfin, sous l'empire de Vespasien, lorsque Titus son fils vint faire la guerre aux Juifs, ils se jettérent dans Jérusalem, où ils exercérent des impiétez & des cruautez inouïes: ce qui obligea le Grand-Sacrificateur Ananus de faire une Harangue au peuple pour l'exciter à prendre les armes contre ces factieux, qui s'étoient retirez dans le temple, & qui en avoient fait leur citadelle & le siége de leur tyrannie. Ils avoient pris le nom de *Zélateurs*, voulant faire croire que c'étoit le zéle de la gloire de Dieu qui les animoit: néanmoins ils profanoient tout ce qu'il y avoit de plus saint. Ils élurent par sort un Grand-Sacrificateur indigne de cette fonction, pendant que ceux qui possédoient le Sacerdoce, suivant la loi de Dieu, étoient exclus du temple. Le peuple animé par les puissantes raisons d'Ananus, se mit en état de chasser ces impies. Le combat fut rude, mais les Zélateurs furent contraints d'abandonner la premiére enceinte du temple pour se retirer dans l'intérieure, où Ananus les assiégea. Les Iduméens vinrent au secours des Zélateurs, & défirent les corps de garde des Habitans qui assiégeoient le temple. Ainsi ces deux partis joints ensemble, se rendirent maîtres de la ville, où ils exercérent d'horribles cruautez, & tuérent Ananus, Grand Sacrificateur. Lorsque les Iduméens se furent retirez, les Zélateurs ne laissérent pas de continuer leurs violences, jusques-là que pour éviter leur fureur, plusieurs Juifs se rendirent aux Romains. Ces séditieux se divisérent ensuite en deux factions, à la tête de l'une desquelles Jean de Giscala exerça sa tyrannie dans Jérusalem. Ceux qui s'étoient retirez à Alexandrie en Egypte, y furent massacrez au nombre de 600, pour avoir voulu remuer, comme ils faisoient par tout ailleurs. * Josêphe, *Guerre des Juifs*.

ZELDALES. *Voyez* CELDALES.

ZE'LIE, ville de la Troade, dans l'Asie Mineure, proche de la ville de Cyzique. Elle étoit bâtie sur une hauteur, & environnée de montagnes séparées par de grands vallons. * Strabon, *l.* 13.

ZELL, ville du Duché de Lunebourg, dans la Basse Saxe en Allemagne, capitale du Duché, est le séjour des Ducs de même nom, qui sont de Lunebourg & de Brunswick. Elle est défendue par une citadelle fort belle, bien munie, & est située sur le fleuve Aller, à six lieues de Brunswick, & à cinq de Neustadt. *Voyez* BRUNSWICK. * Baudrand.

ZELL (Le Lac de) est sur les confins de la Souabe & de la Suisse, le long du Rhin, au dessous du Lac de Constance: voilà pourquoi on l'appelle quelquefois *le Lac inférieur*. On voit dans ce Lac l'Isle & l'Abbaïe de Reichenaw, & sur ses bords la ville de Ratolfzell, qu'on nomme quelquefois Zell, d'où sans doute est venu le nom du Lac. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZELL ou CELL, petite ville capitale d'un des Bailliages de l'Electorat de Tréves, est sur la Moselle, environ à deux lieues au dessous de Traerbach. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZELL-EN-HAMMERSPACH ou ZELL-AM-HAMMERSPACH, ville Impériale d'Allemagne, en Souabe. Elle est dans l'Ortnaw, au sud-est de Strasbourg, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

ZELL, isle. *Voyez* YELL.

ZELLERVELT. *Voyez* CELLERVELT.

ZELPHA ou ZILPA, servante que Laban donna à sa fille Lia ou Léa, fut obligée par sa Maîtresse de coucher avec le Patriarche Jacob, pour en avoir des enfans; parce que Rachel avoit déja disposé pour cette même fin, de Bala sa servante. Zelpha fut mére de deux fils, qui furent nommez *Gad* & *Aser*, Chefs de deux Tribus d'Israël. * *Genése*, *ch.* 29.

* ZELTNER (Jean-Conrad) né à Nuremberg en 1687, montra dès les premiéres années de sa vie un esprit né pour les Sciences. Il perdit son pére en 1701, & fut conduit dans ses études par son frére qui étoit Ministre de l'église de S. Jacques à Nuremberg. En 1706, il vint dans l'Université d'Altorf, où après avoir achevé ses Humanitez, il s'appliqua à la Philosophie & à la Théologie. En 1711, il vint à Wittenberg, où il passa un an; de là il alla à Berlin & parcourut toute la Saxe. De retour à Altorf, il fut chargé en 1715 du Pastorat d'Althentan & en même tems du Vicariat de l'église d'Altorf. En 1717, il épousa *Anne-Barbe* Ulmer, dont il eut un fils & une fille. Il mourut assez promtement la nuit du sixiéme au septiéme d'avril 1719. Il est Auteur d'un Ouvrage qui lui a fait honneur. C'est une Histoire Latine de cent personnes illustres par leur érudition, qui ont été Correcteurs d'Imprimerie. Il avoit mis la derniére main à une Dissertation *De Fausto Præstigiatore ex Johanne Fausto Typographo a quibusdam ficto*, & avoit presque achevé une Dissertation Latine, sur les Imprimeries particuliéres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZEMBE'RE ou ZEMBE'ZE. *Voyez* ZAMBE'ZE.

ZEMBLE ou NOUVELLE ZEMBLE, terre du septentrion, est séparée de la Moscovie septentrionale par le Détroit de Waigats. On croit que c'est une isle de la Mer Glaciale: d'autres disent qu'elle est jointe à la Grande Tartarie vers l'orient. Les Hollandois prétendent avoir été les premiers peuples de l'Europe qui ayent découvert ce païs l'an 1594. Ils firent cette découverte en cherchant un passage pour aller au Japon & à la partie septentrionale de cette terre, le 29 août 1596; mais ils furent surpris d'un froid si excessif, qu'ils abandonnérent leur vaisseau qui demeura engagé dans les glaces. Ils gagnérent les terres où ils se bâtirent une cabane, & y passérent l'hiver jusqu'au 29 juin de l'an 1597, souffrant un froid presque incroyable, & si grand, que les vins qu'ils avoient y perdirent leur force. Le vin d'Espagne même fut gelé, & de leur haleine il se forma contre les planches de leurs cabanes des glaçons de plus d'un pouce d'épaisseur, bien qu'ils y fissent du feu continuellement. Le quartier où ils furent obligez de demeurer si longtems est entiérement désert, & ne nourrit que des ours & des loups d'une grandeur extraordinaire, dont ils avoient tant de peine à se garantir, que trois de leurs Matelots en furent devorez. Ils y vivoient de la chair des renards blancs qu'ils attrapoient. Il n'y a point de jour en ce païs-là depuis le quatriéme de novembre jusqu'au commencement de février, parce que le Soleil ne paroît point sur l'horison. Les peuples y sont de fort petite taille, ont la tête fort grosse, le visage large, de petits yeux, peu de barbe, les cheveux fort noirs, & le teint bazané tirant sur le noir. Ils ont de petites loges ou cases pour s'y retirer pendant l'hiver, & se font des habits en façon de juste-au-corps, avec des peaux de veau marin, ou avec celles des oiseaux, que l'on nomme *pingoins*, mettant la plume en dehors. Leurs armes sont des fléches, dont la pointe est garnie d'os de poissons. Ils font de petits bateaux de dix à douze piez de longueur, avec des côtes & des peaux de poissons; & cet assemblage est si leger, qu'un Zemblien se voyant poursuivi sur l'eau, charge sur ses épaules son bateau & ses rames, & se sauve sur terre. Ils adorent le Soleil & la Lune, & des troncs d'arbres qu'ils taillent grossiérement en figures d'hommes, devant lesquelles ils font leurs priéres à genoux. On trouve dans les mers qui baignent les côtes que ces peuples habitent, divers monstres marins, entre autres, ceux que les Hollandois appellent *walrussen* ou *morsen*, que d'autres nomment des *chevaux* ou des *éléphans de mer*. Ces poissons sont plus grands & aussi forts que nos bœufs: ils ont la peau semblable à celle d'un chien marin, le poil fort court, & la gueule approchant de celle d'un lion, d'où sortent deux défenses ou dents, qui ont la blancheur de l'ivoire, & qui ont deux piez de long. Ils n'ont point d'oreilles, mais ils ont quatre piez; ils n'engendrent qu'un ou deux petits; ils se plaisent à se rouler sur la glace; & dès qu'ils voyent arriver les Pêcheurs, ils jettent leurs petits dans la mer, & s'attachent aux barques de ceux qui les

les pourſuivent. * *Géogr. de* Blaew. La Martiniére, *Voyage dans les païs ſeptentrionaux.*

ZEMBLIENS, Habitans de la Nouvelle Zemble. *Voyez* l'article précédent.

ZEMBLIN. *Voyez* ZEMLYN,

ZEMBRA ou ZEMBRE, vers le commencement du Nil, eſt auſſi appellé *Zaïre* dans ſa partie ſeptentrionale. *Voyez* ZAIRE.

ZEMBROW, petite ville de Pologne, dans la Mazovie. Elle eſt dans le Palatinat de Czersko, à dix-huit lieues de la ville de Bielsko, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZEMLE. *Voyez* ZEMBLE.

* ZE'MIRA ou ZAMIRA, fils de Bézer, de la Tribu de Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 8.

* ZEMLYN ou ZEMBLIN, ville de la Haute Hongrie, eſt ſituée ſur le Bodrog, à ſept ou huit lieues de Caſſovie vers le Levant, & à neuf de Tokay vers le nord. Elle eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & qui eſt entre ceux de Barſod, d'Abanviwar, d'Unghwar & de Péreczaz. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZE'MONICO, place forte de la Dalmatie, à ſept milles de Zara, fu cédée par les Vénitiens au Grand-Seigneur l'an 1573. Mais l'an 1657, le Provéditeur Foſcolo conſidérant les deſordres que les Turcs de Zémonico, cauſoient aux environs, réſolut de les en chaſſer, & reprit ce Fort, qu'il fit démolir, après en avoir tiré les munitions de guerre & de bouche. L'an 1682, Aſſan-Begh-Durach, ſuivi d'un grand nombre de Turcs, tenta de s'y rétablir; mais il périt dans cette entrepriſe, & fut défait par les Morlaques. * Le Pére Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

ZEN.

* ZE'NAS, Juif, Docteur de la Loi, & Diſciple de S. Paul. Cet Apôtre en parle dans ſon *Epitre à Tite*, *ch.* 3. *v.* 13.

ZENDEROW ou ZENDREW. *Voyez* SE'MENDRIA.

ZENDICISME, ſentiment erronné qui du tems de Mahomet ſe trouvoit parmi les Arabes. Cette erreur approchoit beaucoup du Sadducéïſme, & conſiſtoit à nier la Providence, la réſurrection & la vie à venir. * Prideaux, *Vie de Mahomet*, *p.* 12.

ZE'NETES, peuples d'Afrique, qui forment l'une des cinq Tribus des Bérébéres. Ils conſervent leurs anciennes habitations dans les campagnes de Trémécen, qui eſt la derniére province & la plus occidentale du Royaume de Fez. Les Bérimérinis ayant chaſſé de ces plaines certains Arabes, qui les avoient poſſédées pendant tout le régne des Almohades, ils y mirent les Zénétes & les Haoares, leurs Vaſſaux, pour les récompenſer des ſervices qu'ils en avoient reçus à leur établiſſement. Ces peuples les ont toûjours habitées depuis, ſous le nom de *Chaviens*, errant avec des tentes comme les Arabes, & parlant un Arabe corrompu, quoique ce ſoit une nation Africaine. Ils étoient autrefois très-puiſſans, & mettoient ſur pié cinquante mille chevaux, & trois fois autant d'Infanterie; de ſorte qu'il s'en fallut peu qu'ils ne dépoſſédaſſent les Oatazes qu'ils oférent attaquer. On dit qu'en une bataille, à jour nommé, dont la mémoire eſt fort célébrée dans Fez, ils eurent l'audace de promettre au Roi qui régnoit en ce tems-là, & avec lequel ils étoient en guerre, de ne combattre que ſur des chevaux qui ne paſſeroient point l'âge de trois ans. Le Roi de Fez leur ayant promis la même choſe, fit couper le crin & la queue à ſes chevaux, afin qu'ils ne paruſſent que des poulains, & il les défit par ce moyen, à cauſe qu'ils ne purent être maîtres des leurs. Les guerres continuelles qu'ils ont eues depuis avec les Rois de Fez & de Maroc, & avec les Portugais, les ont ſi fort affoiblis, qu'ils ne ſauroient faire préſentement plus de huit mille chevaux, & de cinquante mille hommes de pié. Leur Cavalerie eſt fort bonne, mais l'Infanterie eſt peu de choſe. Cependant comme leur orgueil les empêche de ſe ſoumettre volontiers au joug, ils ſe revoltent à la moindre occaſion, & paſſent d'un Royaume à l'autre, avec leurs tentes & leurs troupeaux. Leurs femmes ſont blanches, & ſe piquent d'être belles & bien parées. Elles portent force joyaux d'or, d'agent, de perles & de cornalines, aux bras, à la gorge & aux oreilles. Le païs eſt fort bon pour le blé & pour les pâturages, & l'on y recueilleroit quantité de froment & d'orge, ſi l'on cultivoit toutes les terres; mais ces peuples ne labourent que ce qui eſt autour de leurs habitations. Il y a parmi les champs une herbe qui engraiſſe les chevaux & le bétail en moins de douze ou quinze jours; mais quand elle jette un petit épi barbu, on les empêche d'en manger, parce que cet épi les étrangle & les fait mourir. Quoiqu'il ne reſte plus que les murailles des anciennes villes ſans aucun bâtiment, ils ne laiſſent pas d'aller s'y camper pendant l'hiver. * Marmol, *Deſcription de l'Afrique*, *l.* 4. *c.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ZENG. *Voyez* ZE'GNA.

ZENGUI ou ZENGUY, riviére. *Voyez* SANGUICIJA.

ZE'NIAL, fils d'Uſum Caſſan, Roi de Perſe, fut envoyé par ſon pére avec une puiſſante armée l'an 1473, pour attaquer Trébizonde. Ce jeune Prince entrant dans la Cappadoce, défit 40000 Turcs, commandez pat Caſamora Bacha, qu'il fit priſonnier; & mit enſuite en déroute Mahomet Bacha, qu'il rencontra un peu plus avant dans le Royaume, à la tête de 35000 hommes. Ces heureux ſuccès lui ayant enflé le courage, il voulut en venir aux mains avec Mahomet II, qui commandoit ſon armée en perſonne, & qui tailla en piéces toute celle de Zénial, qu'il tua lui-même dans la chaleur du combat. Cette bataille diminua beaucoup les forces de Mahomet, & abattit le courage d'Uſum-Caſſan. * Boiſſat, *Hiſtoire de Saint-Jean de Jéruſalem*, *l.* 6.

ZE'NICETE, Pirate fort renommé, ayant occupé le Mont-Olympe (où il avoit bâti une forterèſſe,) ruïnoit par ſes courſes continuelles la Lycie, la Pamphylie & la Piſidie; mais il fut défait par P. Servilius, ſurnommé *l'Iſaurique*, vers l'an 48 avant Jeſus-Chriſt. Se voyant forcé dans ſa retraite, & ſur le point d'être pris, il ſe brûla avec toute ſa maiſon. * Strabon, *l.* 14.

* ZE'NO (Charles) célébre Vénitien d'une famille ancienne, ayant perdu ſon pére à l'âge de ſept ans, après avoir vu mourir ſa mére dès les premiéres années de ſa vie, fut envoyé à Avignon auprès du Pape Clément VI, avec un Précepteur. Le Pape lui donna un logement chez lui, le fit revêtir d'un habit clérical, & lui donna à Patras une prébende d'un revenu conſidérable. Il retourna enſuite à Veniſe, d'où après qu'il y eut fait ſes Humanitez, on l'envoya à Padoue pour y étudier en Droit, auquel il s'appliqua pendant trois ans. Enſuite il ſe relâcha dans cette étude, & s'engagea au jeu où il perdit tout ce qu'il avoit. Se voyant ſans reſſource, il porta les armes pendant cinq ans. Enſuite, étant de retour à Veniſe, où il demeura peu, il alla prendre poſſeſſion de ſon Bénéfice; mais à peine y fut-il arrivé qu'il fut dangereuſement bleſſé, ce qui l'obligea à retourner à Veniſe. Dès qu'il fut guéri, Pierre, Roi de Chypre l'attira auprès de lui, & s'en ſervit en beaucoup d'occaſions importantes. Après cela il retourna à Patras, où il ſe vit obligé de faire plus le métier d'Officier que celui de Chanoine. Il y devint amoureux d'une jeune perſonne de famille noble, nommée *Clarence*, & l'épouſa. Depuis ce tems-là il ſignala ſa valeur, & après pluſieurs expéditions d'un grand Capitaine, on lui donna le Gouvernement de Milan, & enſuite de tout le Milanois. Il eut auſſi pluſieurs fois le commandement de la flotte des Vénitiens, & remporta ſur les Turcs pluſieurs grands avantages. Cependant ayant été accuſé d'avoir violé les loix du païs, qui défendent à un Vénitien de recevoir aucune paye d'un Prince étranger, ce que la néceſſité l'avoit obligé de faire, il fut mis en priſon; mais ſon innocence reconnue & les cris des Citoyens lui firent rendre la liberté & les honneurs qu'il méritoit. Zéno de ſon côté oubliant l'injure, qu'on lui avoit faite, continua de ſervir ſa patrie, avec le même zéle & la même ardeur qu'auparavant. Réſolu enfin de paſſer le reſte de ſes jours dans un repos honnête & dans le ſein de ſa patrie, il ſe maria de nouveau pour avoir une compagne dans ſa vieilleſſe. Il paſſa la plus grande partie de ſon tems à l'étude & à la méditation, rechercha l'amitié & la converſation des Savans, & mourut l'an 1418, âgé de 84 ans & quelques mois. Léonard Juſtiniani, Orateur de ce tems-là, prononça la même année en Latin l'Oraiſon funébre de Zéno, imprimée en 1731. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ZE'NO (Jacques) petit-fils du précédent, porta d'abord le nom de Raynier, mais après la mort de ſon grand-pére, on ne l'appella plus que Jacques Zéno, pour faire revivre dans ce nom la mémoire de ſon pére & de ſon grand-pére. Il la fit revivre d'une maniére fort honorable pour lui. En 1447, il fut fait Evêque de Feltri & de Belluno; & en 1459 ou 1460, il fut transféré ſur le Siége de Padoue qu'il occupa juſqu'à ſa mort, arrivée l'an 1481. On a de lui *La Vie de Nicolas Albergati Cardinal*; *La Vie de Charles Zéno*, *ſon grand-pére*, laquelle ſe trouve dans le 19 tome de la Collection des Ecrivains de l'Hiſtoire d'Italie faite par M. Muratori, & écrite en Latin par l'Auteur, après avoir paru longtems auparavant traduite en Italien; pluſieurs Manuſcrits qui ſe voyent dans la Bibliothéque Ambroſienne, entre autres *Des Diſcours Latins*, & *les Vies des Papes depuis S. Pierre juſqu'à Clément V.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZE'NO (Jean-Batiſte) Cardinal, Vénitien, étoit iſſu d'une très-ancienne famille, qui avoit rendu de grands ſervices à la République, & dont étoit Rainier Zéno, Doge de Veniſe, qui vers le milieu du XIII ſiécle, remporta deux inſignes avantages ſur l'armée navale des Génois. Le Pére de ce Cardinal, fut Jean Zéno, Procurateur de S. Marc; & ſa mére, *N.* . . Barbo, étoit niéce du Pape Eugéne IV, & ſœur de Paul II. Ce Pontife prit une ſi grande affection pour ſon neveu, parce qu'il lui reſſembloit fort, qu'il l'aima comme ſi c'eût été ſon propre fils. Après l'avoir fait Protonotaire du ſaint Siége, Chanoine & Archiprêtre de Saint-Pierre de Rome, Abbé de Saint-Zénon de Vérone, & Evêque de Vicenze, il le créa Cardinal en 1468, & lui donna toutes les prérogatives de Cardinal Neveu & de Patron. Il lui acheta depuis pluſieurs Terres conſidérables, entre autres un Comté & un Duché. Après le décès de ſon oncle, il fit élire le Cardinal de la Rove're, qui prit le nom de Sixte IV. Ce Pape lui donna par reconnoiſſance l'Evêché de Freſcati & la Légation de Pérouſe, & l'envoya auſſi Légat à Veniſe. Le Cardinal Zéno fut un des plus magnifiques Prélats de ſon tems: à l'exemple de l'Empereur Tite, il regardoit comme un jour perdu pour lui, celui auquel il n'avoit fait aucun bien à perſonne. Il employa à la conſtruction de l'égliſe de San-Santino 12000 écus d'or: celles de S. Zénon à Vérone, du Saint Eſprit en la même ville, & de S. Benoît à Crémone ſe reſſentirent de ſes libéralitez, ainſi que pluſieurs autres égliſes. Le Pape Alexandre VI en uſa mal avec lui; ce qui l'obligea de ſe retirer à Padoue, où il mourut le huitiéme mai 1501, âgé de 63 ans. Son corps fut porté en l'égliſe de S. Marc de Veniſe, où le Sénat lui fit ériger un ſuperbe Mauſolée de bronze, enrichi de ſept ſtatues de même métal: auſſi laiſſa-t'il à la République deux cens mille ducats, à condition qu'on lui feroit tous les ans un ſervice ſolemnel, où le Doge & le Sénat aſſiſteroient, & auquel ils convieroient les Ambaſſadeurs des Princes étrangers. Il légua auſſi par ſon teſtament cinquante mille écus pour des œuvres pieuſes. * Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.*

ZE'NOBE (Saint) *Zenobius*, Evêque de Florence, étoit iſſu

iſſu d'une illuſtre famille de cette ville. A l'âge de 18 ans, il ſe mit au rang des Catéchuménes, du nombre deſquels étoient ſes parens, & fut batiſé à l'âge de 20 ans par l'Evêque ſaint Théodore. Il reçut enſuite les moindres Ordres, & ſe diſtingua tellement par ſa piété & par ſon mérite, que l'Evêque de Florence le fit Archidiacre de ſon Egliſe, à l'âge de 32 ans. Comme il étoit naturellement éloquent, il s'adonna à la Prédication, & y réüſſit parfaitement. L'Egliſe en ce tems-là, étoit fort tourmentée par les Ariens. Saint Hilaire avoit été chaſſé de Poitiers, & banni en Orient. S. Athanaſe étoit perſécuté dans tous les lieux où il ſe réfugioit. Les Prélats aſſemblez l'an 359, au Concile d'Antioche & de Rimini, avoient preſque tous été forcez de ſouſcrire à des profeſſions de Foi, où Hérétiques ou captieuſes; & comme dit ſaint Jérôme, preſque tout le monde Chrétien s'étonnoit de ſe voir devenu Arien. Ce fut dans cette conjonćture que S. Zénobe s'arma d'un zéle intrépide pour la défenſe de la vérité. Il refuta l'Arianiſme, maintint l'autorité du Concile de Nicée; & montant tous les jours en chaire, fortifia les Catholiques dans la Foi. Ce ſaint homme ne montra pas moins de courage, lorſque Julien l'*Apoſtat* étant parvenu à l'Empire l'an 361, voulut détruire le Chriſtianiſme, & rétablir le culte des faux Dieux. Car il déclama hautement contre l'impiété & l'apoſtaſie de ce Tyran, & anima les Catholiques à ſoutenir courageuſement cette perſécution. Il ſe rendit ſi conſidérable, que S. Ambroiſe, Evêque de Milan, voulut lier amitié avec lui; & étant allé à Rome, fit ſon éloge au Pape ſaint Damaſe, qui manda S. Zénobe auprès de ſa perſonne, & le créa Diacre de l'Egliſe Romaine. Peu de tems après il fut envoyé à Conſtantinople comme Légat du ſaint Siége, pour y maintenir la Foi Orthodoxe, contre les efforts des Hérétiques. A ſon retour, il fut élu Evêque de Florence, où le Clergé & le peuple le reçurent avec une joye & une magnificence extraordinaire. Il mourut ſelon quelques-uns le 25 mai de l'an 405, mais il eſt certain qu'il vivoit encore du tems que Paulin écrivoit la Vie de S. Ambroiſe, c'eſt à dire, ſept ans au moins après l'an 405. Son corps fut porté dans la chapelle de S. Laurent, hors de la ville de Florence, que l'on appelloit l'*Ambroſienne*, parce que ſaint Ambroiſe l'avoit dédiée. C'étoit où il ſe retiroit ſouvent pendant ſa vie, où il avoit des communications particuliéres avec Dieu, & où il avoit ordonné qu'on le portât après ſa mort; mais l'année ſuivante, il fut transféré en la cathédrale dédiée ſous le nom de S. Sauveur. Au reſte il faut remarquer que l'Hiſtoire de ce Prélat, telle qu'on vient de la rapporter, eſt fort incertaine. * Paulin, *in Vita Ambroſii.* Baronius, *ad annum* 405. Ughelli, *Italia Sacra*, *tome* 3.

ZE'NOBIE, femme de Rhadamiſte, Roi d'Ibérie. Rhadamiſte, dit le célébre Hiſtorien Tacite, ſe ſaiſit une ſeconde fois de l'Arménie, où il donna un nouveau ſujet de revolte par ſes cruautez extraordinaires. Car encore que les Arméniens fuſſent accoutumez à la ſervitude, fâchez néanmoins de ſe voir traitez comme des Rebelles, ils l'aſſiégérent dans ſon Palais, d'où il ſe ſauva à peine, par la vîteſſe de ſon cheval, emmenant ſa femme avec lui. Mais Zénobie qui étoit enceinte, ne put ſouffrir longtems le travail & l'agitation. Après avoir tardé quelques heures ſans ſe plaindre & ſans s'arrêter, pour la crainte des ennemis & pour l'amour de ſon mari, enfin ſentant une douleur cruelle dans ſes entrailles, elle pria Rhadamiſte de la tuer, pour la dérober à la cruauté des Barbares. Il tâcha de lui ôter cette penſée de l'eſprit; & cependant, tantôt il admiroit ſa vertu, tantôt il craignoit qu'un Etranger ne vînt la lui enlever. A la fin tranſporté de fureur & ſuivant l'habitude qu'il avoit à répandre ſon ſang, il la bleſſa d'un coup d'épée, la traîne ſur le bord de l'Araxe, & la jette dans le fleuve, afin qu'après ſa mort ſon corps même ne vînt point en la puiſſance de ſes ennemis. Il ſe retira enſuite à toute bride chez les Ibéres. Cependant quelques Paſteurs ayant apperçu cette Princeſſe, que l'eau avoit pouſſée ſur le ſable, & jugeant de ſa condition par ſa beauté, continue Tacite, mirent quelque appareil à ſa playe. Zénobie revint à elle; les Paſteurs apprirent ce qu'elle étoit; ſon état les toucha, & ils la remenérent en la ville d'Artaxate, d'où elle fut conduite aux dépens du Public chez le nouveau Prince, qui la traita ſelon ſa condition. Ce fait eſt arrivé, non pas l'an 53 de Jeſus-Chriſt, mais ſelon Tacite, ſous le cinquiéme Conſulat de Claude avec Orſitus, qui, ſelon les Chronologiſtes, tombe dans la 51 année de l'Ere vulgaire. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 51. *Europe Savante*, *mois d'août* 1718, *&c. On a ſuivi à peu près dans cet article* la Traduction de M. d'Ablancourt, *l.* 12. *c.* 12.

ZE'NOBIE (Septimia) *Zenobia*, Impératrice, & femme d'*Odénat*, avoit de la beauté, de l'eſprit, de la douceur, du courage, de la fermeté, & même de l'érudition. Elle s'étoit endurcie aux fatigues de la guerre, & très-ſouvent marchoit à pié à la tête de ſon armée. Par ſon courage elle contribua beaucoup aux victoires que ſon mari remporta ſur les Perſes, & aux progrès rapides, à la faveur deſquels il ſe rendit maître de tout l'Orient. Elle ſe piquoit d'être obligeante pour ceux qui profitoient de ſa clémence, & inflexible pour les Tyrans. Saint Athanaſe dit qu'elle étoit Juive; mais elle même ſe diſoit iſſue des Ptolémées & des Cléopatres. Outre les Lettres Humaines qu'elle avoit appriſes du Sophiſte Longin, elle voulut être informée de la Doctrine des Chrétiens; mais par malheur elle s'adreſſa à Paul de Samoſate, qui lui débita ſes erreurs, comme ſi c'eût été la créance Orthodoxe. On dit qu'elle étoit ſi ſavante dans l'Hiſtoire d'Orient, qu'elle en fit un Abbrégé de ſa main. Après la mort d'Odénat elle conſerva non ſeulement les provinces, qui avoient été ſous l'obéïſſance de ſon époux (à qui l'Empereur Aurélien avoit donné le tître d'Empereur vers l'an 264.) mais encore elle conquit l'Egypte par elle même; car ſes fils Hérennien & Timolaüs, à cauſe de leur bas âge, ne poſſédoient que le nom & les ornemens d'Empereur, & c'étoit elle qui faiſoit tout. L'Empereur Aurélien prit la réſolution de lui faire la guerre: elle perdit deux batailles, & ſe vit contrainte de ſe renfermer dans la ville de Palmyre, où ce Prince l'aſſiégea. Elle s'y défendit courageuſement; mais ne voyant point d'apparence d'empêcher la priſe de cette place, elle en ſortit ſecrettement. Aurélien qui en fut averti, la fit ſuivre avec tant de diligence, qu'on l'atteignit lorſqu'elle étoit déja dans le bac pour traverſer l'Euphrate. Il lui ſauva la vie, & pour orner la pompe de ſon triomphe il l'emmena à Rome, où elle finit ſes jours, comme perſonne privée dans des terres qu'il lui donna. C'eſt elle qui a bâti la ville de Zénobie ſur les bords de l'Euphrate. * Procope, *Ædificior. l.* 2. Trébellius Pollion, *des Trente Tyrans.* Vopiſcus, *in Annal.* Bayle, *Dict. Crit. Hiſtoire de Zénobie par* M. Bourgoing de Villefore, dans le *tome neuviéme*, *partie* 2. *des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire*, recueillis par le Pére Deſmolets.

ZE'NOBIUS (Saint) *Voyez* ZE'NOBE (Saint)

ZE'NODORE, excellent Statuaire, ſe rendit célébre du tems de Néron, par une prodigieuſe ſtatue de Mercure, à laquelle il travailla pendant dix ans en Auvergne. Néron perſuadé que rien ne manquoit à l'habileté de cet Ouvrier, le fit appeller à Rome pour ſignaler ſon Empire par quelque merveilleux ouvrage qui pût effacer ceux des ſiécles paſſez. Il fit à Rome une ſtatue coloſſale de Néron de cent dix piez, ou de cent vint ſelon Suétone, laquelle fut conſacrée au Soleil. Après la mort de cet Empereur, Veſpaſien en fit ôter la tête de Néron, & poſer à la place celle d'Apollon, ornée de ſept rayons, dont chacun avoit vint-deux piez & demi. * Pline, *l.* 34. *c.* 7. S. Jérôme. Martial.

ZE'NODORE, Brigand Arabe, qui ravageoit la Syrie & les païs voiſins, du tems d'Auguſte, ſe retiroit dans des cavernes des montagnes de l'Arabie, dont une pouvoit tenir juſqu'à quatre mille hommes, & où les Romains le firent périr. * Strabon, *l.* 16.

ZE'NODOTE, Grammairien, Poëte, & Diſciple de Philétas, vivoit du tems de Ptolémée *Lagus*, vers l'an 270 avant Jeſus-Chriſt. On prétend que c'eſt celui-ci qui entreprit de corriger Homére. Il y en a eu divers autres de ce nom dont l'un étoit d'Alexandrie; un autre vivoit ſous l'empire d'Adrien, & traduiſit Salluſte de Latin en Grec; & un autre de la ville de Trézéne, avoit écrit l'Hiſtoire d'Ombrie dont parle Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. *&c.* * Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

ZE'NODOTIA, ville de l'Oſrhoëne, contrée de la Méſopotamie auprès de la ville de Nicéphorium. Stéphanus *de Urbibus* ou Etienne de Byſance, la nomme *Zenodotium.* * *Voyez* Plutarque, *Vie de Craſſus.*

ZE'NOIS, femme de l'Empereur Baſiliſque, attachée à l'Héréſie Eutychienne, pouſſa ſon mari contre les Orthodoxes. * Evagre, *Hiſt. l.* 3. *c.* 5.

ZE'NON, Philoſophe d'Elée, Diſciple de Parménide, Inventeur de la Dialectique, étoit en réputation ſous la LXIX Olympiade vers l'an 504 avant Jeſus-Chriſt, & enſeignoit qu'il y a pluſieurs mondes, qu'il n'y a point de vuide, que la nature des choſes eſt compoſée de chaud, de froid, de ſec & d'humide, & que l'ame eſt compoſée de toutes ces choſes. Il entra dans une conſpiration pour rendre la liberté à ſa patrie opprimée par le Tyran Néarque; d'autres diſent par Démyle. L'entrepriſe ayant été découverte, il eut le courage de ſe couper la langue avec les dents, & de la cracher au nez du Tyran, de peur d'être forcé par la violence des tourmens, à révéler ſes complices. Quelques-uns diſent qu'il fut pilé tout vif dans un mortier. Diogéne Laërce parle de lui au *l.* 9. *de Vit. Philoſoph.* & de ſix autres, dont il n'a point donné la Vie. * Plutarque, *in Pericle: & in libello de Garrulitate.*

ZE'NON, Philoſophe Epicurien, natif de Sidon, ſoutint glorieuſement l'honneur de ſa Secte; car il s'aquit beaucoup de réputation. Il eut entre autres Diſciples Cicéron & Pomponius Atticus, d'où l'on peut juger en quel tems il vivoit. On répréſente ce Zénon comme un Philoſophe, qui traitoit ſes adverſaires avec beaucoup de mépris & fort aigrement. Il écrivit contre les Mathématiques; mais nous n'avons ni cet Ouvrage, ni celui que Poſſidonius compoſa pour le refuter. * Cicéron, *de Natura Deorum*, *l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

ZE'NON, fils de Mnaſée, Philoſophe, natif de la ville de Citium en Chypre, a été le Fondateur de la Secte des Stoïciens, qui reçut ſon nom d'un portique où ce Philoſophe ſe plut à diſcourir publiquement dans Athénes. Il fut jetté dans cette ville par un naufrage, qu'il jugea depuis lui avoir été ſi avantageux, qu'on l'entendoit ſouvent ſe louer de la faveur des vents, qui l'avoient ſi heureuſement fait échouer au port de Pyrée. On dit qu'un Oracle lui ayant recommandé la couleur des morts, il s'adonna à l'étude, interprétant ce qu'on lui avoit dit, du teint pâle, que contractent ordinairement les Gens de Lettres. Zénon étoit âgé de trente ans lorſqu'il s'attacha à Cratès; mais comme Zénon avoit beaucoup de pudeur, il ne put s'accommoder des maniéres effrontées des Cyniques, quelque choſe que ſon Maître fit pour l'y accoutumer. Après avoir paſſé dix ans ſous Cratès, il étudia dix ans ſous Stilpon de Mégare, Xénocrate & Polémon; enſuite, il ſe retira & établit une nouvelle Secte. Sa réputation ne tarda guéres à ſe répandre par toute la Gréce. Il devint en peu de tems le plus diſtingué de tous les Philoſophes du païs. Quantité de gens venoient de divers endroits pour s'attacher à lui & pour être ſes Diſciples. Les Athéniens l'honoroient tellement, qu'ils l'avoient fait le Dépoſitaire des clefs de leur ville. Ils lui érigérent une ſtatue, & ils lui firent préſent d'une couronne d'or. Le Roi Antigonus ne pouvoit ſe laſſer d'admirer ce Philoſophe. Il ne venoit jamais à Athénes, qu'il n'allât écouter ſes Leçons; ſouvent même il alloit manger chez Zénon, ou bien il le menoit ſouper avec lui chez Ariſtocle, le Joueur de harpe; mais Zénon évita dans la ſuite de ſe rencontrer dans aucun feſtin, ni dans des aſ-

assemblées, de crainte de se rendre trop familier. Antigonus fit tout ce qu'il put pour l'attirer auprès de lui: Zénon s'excusa de faire ce voyage, & envoya à sa place Persée & Philonide, & lui fit réponse, ,, qu'il avoit une joye très-sensible de la forte ,, inclination qu'il faisoit paroître pour les Sciences; que rien ,, n'étoit plus propre à le détourner des plaisirs sensuels, & à lui ,, faire embrasser la vertu, que l'amour de la Philosophie. En-,, fin, ajoûte-t'il, si la vieillesse & ma mauvaise santé ne m'em-,, pêchoient de sortir, je ne manquerois pas de me rendre au-,, près de vous comme vous le souhaitez; mais puisque cela ne ,, se peut, je vous envoye deux de mes amis qui me valent bien ,, quant à l'esprit & à la doctrine, & qui sont beaucoup plus ,, robustes que moi. Si vous converfez sérieusement avec eux, ,, & que vous vous appliquiez à suivre les préceptes qu'ils vous ,, donneront, vous verrez qu'il ne vous manque rien de ce qui ,, regarde le souverain bonheur. " Zénon évitoit la foule. Il ne se faisoit jamais accompagner que de deux ou trois personnes au plus. Lorsqu'il y en avoit davantage qui le vouloient suivre malgré lui, il leur donnoit de l'argent pour les faire retirer. Zénon étoit grand & menu, & avoit la peau fort noire: c'étoit de là que quelques-uns l'appelloient le *Palmier d'Egypte*. Il avoit la tête penchée sur une des épaules, ses jambes étoient grosses & mal saines; il s'habilloit toûjours d'une étoffe très-légére & du plus bas prix qu'il la pouvoit trouver; il vivoit en tout tems d'un peu de pain, de figues, de miel & de vin doux, sans jamais rien manger de cuit. Il passoit pour être d'une si grande continence, que quand on vouloit louer quelqu'un sur ce sujet, on disoit, il est plus chaste que Zénon. Il eut pourtant quelque commerce avec une servante. Il avoit la démarche grave, l'esprit vif, l'humeur sévére. Il affectoit une très-grande austérité, en sorte que sa maniére de vivre tenoit davantage d'une simplicité barbare, que d'une véritable frugalité, & hors l'effronterie dont il étoit fort éloigné, il avoit retenu beaucoup de la Morale des Cyniques. C'est ce qui a fait dire à Juvénal, que les Stoïciens & les Cyniques ne différoient entre eux que par leurs habits; mais que leur doctrine étoit la même. Il étoit fort concis dans tous ses discours. Quand on lui en demandoit la raison, il disoit que les syllabes dont se servent les Sages devoient toûjours être bréves, si cela se pouvoit. Quand il vouloit faire une reprimande à quelqu'un, il n'y employoit jamais que très-peu de paroles, & toûjours indirectement. Il se rencontra un jour dans un festin avec un homme fort gourmand, qui faisoit mourir de faim tous ceux qui mangeoient avec lui: Zénon prit pour sa part un grand poisson, & sembla ne vouloir le partager avec personne. Le gourmand le regarda aussi-tôt de travers: *comment*, lui dit Zénon, *crois-tu qu'on te laissera faire tous les jours de pareils tours, si tu ne peux pas souffrir que je le fasse une fois?* Zénon vouloit que toutes les femmes fussent communes entre les Sages, & que chacun eût commerce avec la premiére qu'il rencontreroit, sans s'attacher à aucune, disant que c'étoit le moyen d'empêcher la jalousie, & les soupçons de l'adultére, & que chacun regarderoit en particulier tous les jeunes gens comme ses propres enfans. Zénon faisoit consister la souveraine félicité à vivre conformément à la nature, selon l'usage de la droite raison. Cléanthe, Chrysippe & les autres successeurs de Zénon, se sont tellement attachez à cette maxime, qu'ils ont soutenu qu'avec la vertu on pouvoit être heureux, au milieu même des tourmens, & malgré toutes les disgraces de la fortune. Ils ont parlé de Dieu, comme n'en reconnoissant qu'un, & Zénon soutenoit que les noms des autres lui appartenoient, comme des titres dont les Grecs avoient voulu marquer tous les attributs de sa bonté & de sa puissance. Mais, avec ce sentiment, ils sont tombez dans une grande erreur, en soutenant que Dieu n'étoit autre chose que l'ame du monde, qu'ils considéroient comme son corps, & les deux ensemble comme un animal parfait. Ils avoient encore des opinions erronées touchant le Sage, les biens & les Arts Libéraux. Avec tout cela, il faut avouer qu'il y a eu de grands hommes dans cette Secte. On dit que Zénon s'étrangla de ses propres mains après une chûte. Ses Disciples se sont maintenus dans cette liberté de se faire mourir eux-mêmes. Eusébe met cette mort sous la premiére année de la CXXIX Olympiade, & l'an 264 avant Jesus-Christ. Quand Antigonus apprit la nouvelle de la mort de Zénon, il en parut sensiblement touché. *Bons Dieux! dit-il, quel spectacle ai-je perdu!* & quand on lui demanda pourquoi il estimoit tant ce Philosophe, *c'est*, répondit-il, *parce que tous les grands présens que je lui ai faits ne l'ont jamais pu obliger à faire aucune bassesse.* Il députa aussi-tôt vers les Athéniens pour les prier de faire enterrer Zénon dans le bourg de Céramique. Les Athéniens ne sentirent pas moins vivement la perte qu'ils avoient faite par la mort de ce Philosophe. Les principaux Magistrats le louérent publiquement après sa mort, & afin que cela fût plus authentique on en fit un Décret par lequel on lui décerna une couronne d'or, & on ordonna de lui ériger un monument aux frais du Public dans le bourg de Céramique; & cela, dit le Décret, *afin que tout le monde connoisse que les Athéniens ont soin d'honorer les Gens d'un mérite distingué & pendant leur vie & après leur mort.* Zénon disoit que si un Sage ne devoit pas aimer, comme quelques-uns le soutenoient, il n'y auroit rien de plus misérable que les belles, parce qu'elles ne seroient aimées que des sots; qu'une partie de la Science consiste à ignorer les choses qui ne doivent pas être sues; qu'un ami est un autre nous-même. Il comparoit ceux qui parloient bien, & qui n'en vivoient pas mieux, à la monnoye d'Alexandrie, qui étoit belle, & qui étoit composée de faux métal. Il disoit que peu de chose donnoit la perfection à un ouvrage; quoique la perfection ne fût pas peu de chose. Son valet s'écriant lorsqu'il le battoit pour un larcin, *j'étois destiné à dérober: & à être battu*, lui dit Zénon. * Diogéne Laërce, *de Vit. Philosoph. l.* 7. Strabon, *l.* 14. Cicéron. Aulu-Gelle. Saint Augustin. La Mothe-Le-Vayer. Suidas parle de divers autres Zénons. *Abbrégé des Vies des anciens Philosophes, in octavo*, à Amsterdam 1727.

ZENON, Empereur, dit l'*Isaurien*, épousa en 458, *Ariadné*, fille de *Léon*, dit *le Vieil*, & eut un fils, qui né vécut que dix mois, après avoir été déclaré *Auguste*. Le bruit courut que Zénon, afin de régner seul, avoit employé le poison pour s'en délivrer. Dès qu'il commença d'être maître, l'an 474, il se plongea dans toute sorte de voluptez, & contenta ses passions les plus brutales d'une maniére scandaleuse. Il étoit Hérétique, protégea ceux qui l'étoient, & fit de grandes violences aux Orthodoxes. Dieu punit ses sacriléges par l'irruption des Sarasins & des Huns, qui ravagérent ses provinces jusqu'à la Thrace; & par Basilisque, qui se servant du mépris où étoit tombé Zénon, résolut de lui ôter l'Empire. L'épouvante de ce Prince voluptueux fut si grande, qu'il s'enfuït de Constantinople. Quelque tems après, au mois d'août 477, il fut rétabli, après avoir corrompu par des présens Armatus, Général de Basilisque, qu'il relégua en Cappadoce. Depuis, il contrefit le Catholique; mais il ne lui fut pas facile de dissimuler longtems. Il rétablit les Prélats Hérétiques, persécuta les Othodoxes; & se voulant mêler d'unir, *disoit-il*, les uns & les autres, il publia un Edit, appellé *Hénotique*. Cet Edit étoit conçu en termes pieux en apparence, & sembloit partir d'un désir ardent de procurer le repos de l'Eglise, duquel dépendoit la félicité de l'Empire. Mais en effet, sous prétexte de recevoir le Symbole de la Foi, dressé dans les trois premiers Conciles Oecuméniques, l'Hénotique prononçoit anathême contre celui de Chalcédoine, qui étoit la derniére régle de la Foi Orthodoxe. Enfin, Zénon alla rendre compte à Dieu d'un régne de dix-huit ans, ou plutôt d'une violente tyrannie exercée contre l'Empire. Cédréne dit que le bruit courut que la tête lui avoit été coupée la nuit; mais la vérité est qu'étant tombé dans un accès de mal caduc (auquel il étoit sujet) on le crut mort; & qu'Ariadné, qui étoit bien aise de se défaire de lui, le fit porter en diligence dans le tombeau. Il revint de son assoupissement; & comme il crioit & demandoit qu'on lui ouvrît, les Gardes que l'Impératrice avoit mis lui répondirent qu'un autre régnoit à sa place. *Il n'importe*, répondit-il, *tirez-moi d'ici seulement, & menez-moi dans un monastére, où je finirai mes jours.* On se moqua de lui: de sorte qu'il mourut enragé, après avoir mangé ses pantoufles & ses mains mêmes. Zonaras a parlé autrement de cette mort. Il dit que Zénon s'étant enivré, ce qui lui arrivoit assez souvent, tomba comme mort, & fut enterré par ordre d'Ariadné en cet état. Ce fut le neuviéme avril de l'an de Jesus-Christ 491, & en la 65 année de son âge. * Marcellin & Cassiodore, *in Chron.* Cédréne, *in Compend.* Evagre, *l.* 3. Zonare, *Annal. tome* 3. Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hist. Ecclés.*

ZENON, Evêque de Vérone, dans le quatriéme siécle, n'a été mis ni par Eusébe, ni par S. Jérôme, au rang des Ecrivains Ecclésiastiques. Nous avons néanmoins quatre-vints-dix Sermons imprimez sous son nom; mais outre qu'il y en a quelques-uns traduits de ceux de saint Basile, & d'autres tirez des Oeuvres de saint Hilaire, il s'y en trouve plusieurs, qui par la Chronologie doivent être d'un siécle plus bas, puisqu'il y est parlé de certains Hérétiques, qui disoient que le Fils n'étoit pas éternel avec son Pére. Ce Zénon est le même dont parle S. Ambroise, en écrivant à Siagrius, Evêque de Vérone. Il y en a qui croyent qu'il a souffert le martyre sous l'empire de Gallien; & saint Grégoire *le Grand* parle de lui comme d'un Martyr. Mais avant le tems de Lipoman, Evêque de Vérone, le Clergé de cette ville ne faisoit l'Office de saint Zénon que comme d'un Confesseur. Il peut même être arrivé qu'il ait souffert sous Julien l'*Apostat*, avec d'autres Prélats de sa province. Quoi qu'il en soit, l'argument tiré de saint Ambroise est concluant. Il parle à Siagrius en faveur d'une Vierge, nommée *Indicia*, opprimée par la calomnie, & lui dit que saint Zénon avoit approuvé sa conduite, *Ut puellam Zenonis sanctæ memoriæ judicio probatam*, &c. Ainsi il faut que ce Saint, qui devoit être prédécesseur de Siagrius, vécût dans le quatriéme siécle. Le témoignage d'Onuphre, de Molan, & de quelques autres Auteurs, peuvent confirmer ce sentiment. Il n'y a point de preuve qu'il y ait eu aucun Evêque de Vérone sous l'empire de Gallien; & il est certain que les Sermons que nous avons sous le nom de Zénon de Vérone, ne peuvent point être d'un Evêque de ce tems-là, puisqu'il y est parlé de l'Hérésie des Ariens: ils ne sont point non plus tous de Zénon, qui a vécu sous le régne de Julien; car c'est une compilation de Sermons, tirez de divers Auteurs de différens tems & de differens païs. Mais il y en a pourtant quelques-uns de lui, & entre autres, celui de Juda, où l'on trouve ce que Rathérius, Evêque de Vérone dans le dixiéme siécle, a remarqué que S. Zénon avoit dit, *Omnium corrupte viventium pater est Diabolus.* * On pourra consulter saint Ambroise, *Epist.* 64. S. Grégoire, *l.* 3. *c.* 19. Paul Diacre, *in Hist. Long. l.* 3. *c.* 23. Herman, *in Chron.* Onuphre, *l.* 4. *c.* 6. Ughel, *Italia Sacra, tome* 5. Baronius. Molan, *in Martyrol.* Sixte de Sienne. Bellarmin. Possevin. Rathérius, *de Contemptu Canon. Spicil. tome* 1.

ZENON, fut Evêque de Tyr selon les uns, de Gaza selon les autres, mais la vérité est que l'on ignore quel Siége il occupoit. Il assista au premier Concile de Constantinople l'an 381. Quelques-uns prétendent qu'il ordonna S. Jean Chrysostome Lecteur à Antioche en l'absence de Méléce qui en étoit Patriarche; mais Palladius, Auteur contemporain de la Vie de S. Chrysostome assûre que ce fut Méléce qui fit S. Chrysostome Lecteur. Cela n'empêche pas cependant, comme l'a remarqué M. de Valois, qu'on ne puisse dire après Socrate, que cette fonction fut faite par Zénon, en disant que celui-ci ne fit en cela que suppléer à Méléce & agir en son nom. Il mourut vers l'an 384,

384. On reproche à Socrate d'avoir dit que Zénon étoit Evêque de Jérusalem, mais ceux qui lui font ce reproche ont mal pris le sens de Socrate qui dit simplement que Zénon revenant de Jérusalem avoit ordonné S. Chrysostome Lecteur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZE'NON, Moine célébre dans le quatriéme siécle, vivoit avec Pierre Galate, avec Sendre *le Silentiaire*, & avec beaucoup d'autres Hermites, dans une montagne escarpée, qui est dans la Syrie auprès d'Antioche. * Théodoret, *l.* 4. *c.* 26. Baronius, *Annal.* 370.

ZE'NON, natif de Cypre, enseigna la Médecine à Alexandrie dans le quatriéme siécle, & fut Maître d'Oribase & de plusieurs autres savans hommes. Il étoit Chrétien, & fut néanmoins fort considéré de Julien l'*Apostat.* Suidas dit qu'il étoit de Sardes, dans l'Asie Mineure, & lui attribue plusieurs livres. Il y a apparence que c'est le même dont on voit des Ouvrages dans le livre intitulé, *Medicinæ Principes.* * Suidas.

* ZE'NON; Evêque de Gaza ou de Majume, a été un des plus célébres Evêques du quatriéme & du cinquiéme siécle. Il pouvoit, comme les autres, vivre de l'autel; mais il aimoit mieux que ses mains lui donnassent ce qui lui étoit nécessaire que de l'attendre des autres. Sozoméne dit que ce Prélat avoit environ cent ans quand il le connut, & en fait un grand éloge, *Hist. Eccléf. l.* 8. *ch.* 28.

ZE'NON, Myndien, est un ancien Auteur, cité par saint Clément d'Alexandrie dans son *Avertissement aux Gentils*; par Eusébe, dans sa *Préparation Evangélique*, *l.* 2; & par Etienne *le Géographe* au mot ΜΥΝΔΟΣ.

ZE'NOPOLIS, ville qui doit son nom à l'Empereur Zénon, qui l'aggrandit, étoit située dans l'ancienne Pamphylie, aujourd'hui la partie occidentale de la Caramanie, province de la Natolie, dans l'Empire Turc. Zénopolis étoit épiscopale, sous la métropole de Séleucie. Il en est fait mention dans le premier Concile de Constantinople. * Porphyrogénéte.

ZE'NORVA. *Voyez* XE'NOXUA.

ZE'NOTHE'MIS, Auteur Grec, est cité par les Anciens, pour avoir écrit un Ouvrage, où il parloit de ceux qui avoient quelque chose de monstrueux. * Pline, *l.* 37. *c.* 2. Elien, *Hist. Animal. l.* 17. *ch.* 30. Tzetzès, *Chil.* 7. *Hist.* 44.

ZENTA, Comté, est le nom que l'on donne à la partie la plus méridionale de la Dalmatie, que la Zern embrasse presque toute entiére dans son cours sinueux. Le Lac Zenta, que cette riviére forme assez près de la mer, paroît avoir donné le nom à cette province, qui dès le tems d'Héraclius n'appartenoit plus à la Dalmatie, que dans sa partie la plus proche des montagnes où est Podgorize, mais au Théme de Durazzo, dont étoient Drivasto, Scutari, Dolcigno & Antivari. Les premiers Rois de Servie, vers l'an 1000, étoient maîtres de toute la Zenta; mais Dobroslas, qui rétablit ce Royaume, fut contraint de la laisser aux Grecs; & Néeman II, qui régnoit vers l'an 1230, paroit être celui, qui la leur enleva: du moins l'on voit qu'Etienne Urose son fils eut à combattre le Duc de Durazzo pour les conserver: & Milutin successeur d'Etienne prend dans ses tîtres celui de Roi d'Albanie. La Zenta dépendit du Royaume de Servie tant qu'il subsista. Un Gentilhomme Albanois de naissance, mais François d'origine, nommé *Balsa*, à qui Urose, le dernier Roi de Servie en avoit confié le gouvernement, avec le tître de Comte, le transmit à ses trois fils, *Strascimir*, qui mourut en l'année 1368, la même où le Royaume de Servie fut détruit; *George*, qui survécut neuf ans à son frére; & un autre qui fut aussi Seigneur de Durazzo. Etienne Myrcès, premier Roi de Bosnie, obligea bientôt ses fréres de le reconnoître pour leur Souverain. Ils eurent aussi pour successeur *George-Strascimir*, fils de Strascimir I; & celui-ci laissa le Comté à son fils, qui mourut en 1421. La Zenta fut envahie alors par trois Puissances: les Vénitiens s'emparérent de plusieurs places: les Rois de Bosnie en retinrent d'autres: & les Despotes de Servie tâchérent aussi de s'en rendre maîtres. Ceux-ci furent bientôt chassez par Etienne de Maramonte, Seigneur de Montenégro, qui ménagea l'amitié de la République de Venise: les Turcs prirent ensuite une partie de la province, après avoir défait & tué *Jean*, fils d'Etienne, l'an 1530; & peu après, ils détruisirent le Royaume de Bosnie. La Zenta fait encore présentement partie de l'Albanie. * Constantin Porphyrogénéte, *du Gouvernement de l'Empire, & des Thémes de l'Occident.* Le Prêtre de Dioclée, *Histoire de Dalmatie.* Du Cange, *Familles Byzantines.*

ZENTGRAVE (Jean-Joachim) Théologien de la Confession d'Ausbourg, naquit à Strasbourg en 1643. Il étudia la Philosophie & la Théologie à Strasbourg, à Leipsic & à Wittenberg. En 1676, il fut nommé Professeur en Théologie Morale dans sa patrie, prit le degré de Docteur en Théologie; & parvint en 1695 à la Chaire de Théologie dans laquelle il demeura jusques à sa mort, arrivée en 1707. Outre un grand nombre de Dissertations publiées en forme de Théses, on a de lui, *De Republica Hebræorum; Jus Naturæ & Gentium; Summa Juris Divini; Commentarius in Epistolam ad Philippenses & Titum; De Lapsu Tertulliani ad Montanistas; De Electione; Defectio & Confutatio Syncretismi, &c.* * *Nova Literar. German.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Dict. Allemand de Bâle.*

ZE'NU, province de l'Amérique méridionale dans le Gouvernement de Carthagéne, est située sur les limites de celle d'Uraba. C'étoit anciennement comme le cimetiére des nations voisines: on y apportoit même les corps morts des Habitans de quelques païs fort éloignez, & on les y enterroit avec leurs joyaux & autres choses précieuses. Ainsi dans les premiers tems les Espagnols ont tiré beaucoup d'or de ces sépulcres. La riviére de Zénu, qui a donné le nom à cette province, est fort grande & capable de porter de fort gros navires. Le port de cette même province est fort assûré, dans une spacieuse baye ouverte vers la mer. On y fait force sel. * Laet, *Description des Indes Occidentales*, *l.* 8. *c.* 13. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ZEP. ZER. ZET. ZEV. ZEU. ZEZ.

ZE'PHYRE, Dieu du Paganisme, favorisoit, selon les Poëtes, la naissance des fleurs & des fruits de la terre, par un souffle doux & bénin, qui ranimoit la chaleur naturelle des plantes, & donnoit la vie à toutes choses; d'où vient que les Grecs l'appellérent *Zephyre*, c'est à dire, en leur Langue, *qui porte la vie*, de ζωὴ *vie*, & de φέρειν *porter.* On le répréfentoit sous la forme d'un jeune homme, d'un air fort tendre, ayant sur la tête une couronne composée de toutes sortes de fleurs. On disoit qu'il étoit fils de l'Aurore; & qu'il aimoit la Nymphe Chloris, à laquelle il avoit donné l'empire ou la surintendance des fleurs; car il est certain que celle que les Romains appelloient *Flore*, étoit la même que celle que les Grecs avoient appellée avant eux *Chloris.* Ovide, *Fastes*, *l.* 5. *v.* 195,

Chloris eram quæ Flora vocor.

Zéphyre est aujourd'hui le nom d'un vent qui souffle du côté d'occident, & qui est extrémement sain & agréable, qui contribue à la naissance & à l'accroissement de tous les fruits; jusques-là même qu'on dit que le seul souffle de ce vent, engendre de certains œufs, qu'on appelle, à cause de cela, *œufs de Zéphyre, Zephyria ova.* * Pline, *Hist. Natur. l.* 10. *c.* 60. Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 22.

ZE'PHYRIN, Pape, succéda à Victor, le huitiéme août 201. Il se cacha pendant la persécution excitée par Sévére; mais après la mort de Plautien, beau-pére du Prince, & le plus cruel ennemi des Chrétiens, il reprit l'exercice public de ses fonctions, & après avoir saintement gouverné l'Eglise 18 ans & 18 jours, il alla recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux le 26 août de l'an 219. On lui attribue deux Epîtres Décrétales, qui sont supposées. Pearson croit qu'il gouverna depuis l'an 197, jusqu'à l'an 217; & H. Dodwel, depuis l'an 197, jusqu'à l'an 214, *de Rom. Pontif. successione*: mais l'opinion des premiers paroît plus certaine. Saint Calixte I lui succéda. * Anastase. Ciacconius. Platine. Du Chêne, & Papire Masson, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

* ZE'RAH ou ZARA, pére de Jobab, fut un des Rois d'Idumée. Il en est parlé, *Genése*, *ch.* 36. *v.* 33.

* ZE'RAH ou ZARA, de la Tribu de Siméon, fut Chef d'une famille, qui fut appellée de son nom *la famille des Zarhites.* * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 13.

* ZE'RAHJA, fils de Huzi, & pére de Mérajoth, de la Tribu de Lévi. Il en est fait mention, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 6.

* ZE'RAHJA, pére d'Eljéhohénaï: ses enfans retournérent de la Captivité de Babylone avec Esdras, au nombre de deux cens hommes. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 4.

* ZE'RAPH ou ZARA, Roi d'Ethiopie, vint assiéger Asa, Roi de Juda avec une armée d'un million d'hommes, & de trois cens chariots de guerre. Il campa près de la ville de Maresça, ne se promettant rien moins, que d'exterminer toute la nation des Juifs. Asa lui alla au devant, avec trois cens mille hommes de la Tribu de Juda, & deux cens quatre-vints mille de ceux de Benjamin. Ayant joint son ennemi dans la vallée de Tséphath, près de Maresça, il lui livra bataille, & parce qu'il s'appuyoit uniquement sur la puissante protection de Dieu, toute l'armée de Zéraph fut défaite, & ce Prince mis au nombre des morts. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 14. *v.* 8 *& suiv.*

ZERBST, ville de la Principauté d'Anhalt en Haute Saxe. Elle est entre Magdebourg & Wittenberg, environ à six lieues de la premiére, & à neuf de la derniére. Zerbst a une bonne citadelle, où réside le Prince d'Anhalt-Zerbst. *Voyez* ANHALT. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZERBUS (Gabriel) fameux Médecin de Vérone en Italie, pratiqua la Médecine avec beaucoup de succès, & composa plusieurs Ouvrages, dont les plus considérables sont deux Traitez d'Anatomie, des Commentaires sur la Métaphysique d'Aristote, un Traité du soin des vieillards, & un autre des précautions des Médecins. * Onuphre Panvinius, *l.* 6.

* ZE'RED, torrent près duquel campérent les Israëlites, durant leur séjour dans le désert. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 12. *Deuteronome*, *ch.* 2. *v.* 13.

* ZE'RE'S, femme d'Haman, lui avoit conseillé de faire pendre Mardochée. * *Esther*, *ch.* 5. *v.* 10 *&* 14: *ch.* 6. *v.* 13.

ZE'RIGAN, ville de Perse, où il y a environ deux mille maisons. Son terroir est agréable & fertile. L'Histoire de Perse en met la fondation sous le régne d'Ardéchir-Babécon, plusieurs siécles avant Jesus-Christ. Elle remarque qu'elle étoit de vint mille maisons, ce qui paroît assez vraisemblable; car à plus d'un mille aux environs on voit des ruïnes & des masures. Tamerlan la détruisit entiérement la premiére fois qu'il y passa; mais à son retour de Turquie, il en fit rebâtir une partie, ayant appris qu'elle avoit fleuri pendant longtems par les Sciences, & qu'elle avoit produit plusieurs grands hommes. Elle est célébre à cet égard chez les Auteurs Orientaux. Les Tartares & les Turcs, qui ont ravagé la Perse depuis Tamerlan, l'ont saccagée & détruite diverses fois, & ce n'est que depuis le commencement du XVII siécle qu'on a commencé à la rebâtir. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 1. *p.* 194.

ZERMAGNE, anciennement *Tedanius*, *Tedanium*, riviére de Dalmatie. Elle coule sur les confins de la Dalmatie propre, & de la Morlaquie, baigne Obroazo, & se décharge au fond d'un long Golfe, au nord de la ville de Novigrad. * Maty, *Dict. Geogr.*

ZERTUSCHT BEHRAM, favant Perfan & Prêtre chez les Mages. Il s'eft fait un nom par un Ouvrage intitulé *Zertufcht Name*, c'eft à dire, *l'Hiftoire de Zertufcht*. Cet Ecrit eft compofé en vers Perfans, & comprend la Vie & l'Hiftoire de Zertufcht ou de Zoroaftre, ce fameux faux Prophéte Perfan. L'Auteur a tiré cet Ouvrage d'un ancien livre de Zoroaftre écrit en profe en vieux langage Perfan. Tout l'Ouvrage eft divifé en 40 chapitres dont le précis fe trouve dans l'Ouvrage de Hyde, intitulé *Religio Perfarum*. Les feuls argumens des chapitres montrent affez que l'Ouvrage même doit être rempli d'un nombre innombrable de fictions & de fables des plus impertinentes. Hyde avoit promis d'en donner le détail, s'il pouvoit fe promettre de trouver des Lecteurs. * *Dict. Allemand de Bâle.*

ZE'RUJA. *Voyez* TSE'RUJA.

ZE'RYNTHUS, eft un petit lieu, dans l'Ifle de Samothrace, appellée maintenant *Samandrachi*. Lycophron l'appelle *Antrum Canis*. On le furnomme encore l'*Antre* ou *la Caverne d'Hécaté*. * Ovide, *Trift. l.* 3. *Eleg.* 9. *v.* 18. édit. d'Utrecht 1713,

Inde levi vento Zerynthea litora nacta
Threiciam tetigit feffa carina Samon.

ZE'TAPOR ou CENTAPOR, petite ville de la prefqu'ifle de l'Inde deçà le Gange. Cette ville, fituée fur la côte de la province de Décan, eft prife par quelques Géographes pour l'ancienne *Mandagora*, laquelle d'autres placent à *Mangalor*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZE'THAM ou ZATHAN, fils de Jéhiéli, de la Tribu de Lévi, étoit commis fur les thréfors de la maifon de Dieu. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 22.

* ZE'THAM, fecond fils de Lahdan, de la famille de Guerfçon, de la Tribu de Lévi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 8.

* ZE'THAN, fils de Bilhan, de la Tribu de Benjamin. Il en eft fait mention, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 10.

ZE'THAR, un des Eunuques du Roi Affuérus, qui lui commanda d'inviter la Reine Vafthi à venir à fon feftin. * *Efther. ch.* 1. *v.* 10.

ZE'THE'S ou ZE'THUS, fils de Jupiter & d'Antiope, étoit frére d'Amphion, & lui aida à bâtir la ville de Thébes. * Horace, *Epift. l.* 1. *Epift.* 17.

ZE'THE'S & CALAIS, deux des Argonautes, fils de Borée & d'Orithye, étoient ailez, & très-adroits à tirer de l'arc. Après avoir été favorablement reçus par Phinée, en leur voyage de Colchos, ils le délivrérent des Harpyes, qui gâtoient fes viandes, lorsqu'il étoit prêt de prendre fon repas. Mais les ayant pourfuivies jufques aux Ifles Strophades, il leur fut fait défenfe, par Iris, de la part de Junon, d'aller plus avant. Enfuite ayant offenfé Hercule, ils furent tuez par ce Demi-dieu, & changez en ces vents qui précédent la canicule d'environ huit jours: c'eft pourquoi les Grecs les ont nommez *Prodromes*, c'eft à dire, *avant-coureurs*. * Ovide, *Métam. l.* 6. *v.* 76. *Voyez* HARPYES.

ZE'THU. *Voyez* ZATTHU.

* ZEU, Défert de la Nubie au midi de la riviére de Nubia.

* ZE'VECOTIUS (Jacques) de Gand, Jurifconfulte, & Poëte couronné, après avoir fait fes études dans la ville de fa naiffance, alla étudier à Louvain en Philofophie & en Droit, & fe fit enfuite Religieux. Ses Poëfies font *Maria Græca*, Tragédie; *Rofimunda*, Tragédie; *Efther*, Tragicomédie; *Elegiarum libri tres*; *Sylvarum liber fingularis*. En 1625 il embraffa en Hollande la Religion Réformée & s'arrêta d'abord à Leyde, d'où il fut appellé Profeffeur à Harderwyck. En 1626 il donna au Public en vers Flamands une Tragédie intitulée *le Siége de Leyde*. On a encore de lui, *Obfervata Politica ad C. Suetonii Julium Cæfarem*; *Obfervationes Politicæ in L. Florum*. Il mourut en 1642. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 435 & 436.

ZE'VENAAR ou SE'VENTER, petite ville du Duché de Cléves en Weftphalie, eft enclavée entre la Gueldre Hollandoife & le Comté de Zutphen, à deux lieues de la ville de Doesbourg vers le midi, & à trois d'Arnhem, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZE'VENBERGEN. *Voyez* SE'VENBERGEN.

ZE'VENWOLDEN. *Voyez* SE'VENWOLDEN.

ZE'VE'RINAM ou SE'VE'RINO, petite ville de la Haute Hongrie. Elle eft fur le Danube, aux confins de la Valaquie, environ à 18 lieues de Téméfwar, vers l'orient méridional. Quelques Géographes prennent Zévérinam pour l'ancienne *Sornum*, & d'autres pour l'ancienne *Acmonia*, villes de la Dace. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZEUGITANE, païs de l'Afrique, fur la côte de la Mer Méditerranée, eft féparée de la Numidie par le fleuve Tufca. C'eft maintenant une partie du Royaume d'Alger. On dit que les peuples de ce païs s'adonnoient à la Chiromancie, & que ces vagabonds, qu'on appelle *Bohémiens* ou *Egyptiens*, en font venus: les Allemands leur donnent un nom qui y a quelque rapport; car ils les appellent *Zigenui*. Les premiers qui parurent en Allemagne, vers l'an 1417, étoient noirs, défigurez & mal vêtus; ils menoient leurs femmes avec eux, avoient un Capitaine, qu'ils honoroient beaucoup, & qui fe diftinguoit par la beauté de fes habits. Ils fe difoient Egyptiens, chaffez de leur païs, parce que leurs ancêtres avoient refufé de recevoir la fainte Vierge avec fon Fils, lorsque faint Jofeph les y mena; & ils vouloient faire croire qu'ils étoient condamnez, fuivant l'ordre du Ciel, à expier leur crime par fept années de banniffement, pendant lefquelles ils devoient mener une vie vagabonde. Etant enfuite venus en France, ils feignirent que le Pape leur avoit ordonné cette pénitence publique; parce qu'ils avoient renoncé à la Foi Chrétienne, pour embraffer la Religion de Mahomet, & que cette pénitence de fept ans fe devoit continuer par tous leurs Defcendans. Quoi qu'il en foit, il fe peut faire que ces vagabonds étant fortis de la Nubie & de l'Egypte, fe foient infenfiblement répandus dans les païs qui font aux environs du Danube, d'où ils font venus par la Hongrie dans la Bohéme, où ils commencérent à paroître, puis dans l'Allemagne, dans l'Italie, & dans la France; & que paffant par tous ces païs, ils ayent joint à leur troupe, ceux qu'ils jugeoient capables de faire leur profeffion. Quelques-uns affûroient, mais fauffement, qu'ils étoient defcendus des Habitans de la ville de Singare, dans la Méfopotamie, maintenant *Atalib*, dans le Diarbek, qui furent chaffez de leur païs par l'Empereur Julien l'*Apoftat*. Charles-*Quint* les bannit d'Efpagne & du Brabant l'an 1549; Charles IX, de la France l'an 1561; & les Provinces-Unies de leurs Etats, l'an 1651, leurs larcins, leurs vols & leurs fortiléges les rendant odieux à toutes les nations. On voit de pareilles gens dans la Turquie, appellez *Torloques*, qui en furent bannis par Bajazet, de plufieurs endroits. * Aventin, *Annal. l.* 7. Pafquier. Sponde. Leunclavius, *Pand. Turc.* Voëtius. Becmannus.

ZEUGMA, ville de Syrie fur l'Euphrate, avec un pont, dont on voit encore quelques reftes. Elle a été épifcopale, fous la métropole d'Hiérapolis: aujourd'hui c'eft un bourg appellé *Pont de Menbigz*. On gardoit dans cette ville une chaîne qui avoit fervi à retenir le pont qu'Alexandre *le Grand* y avoit fait conftruire, & un cable de farment & de lierre, que Sacchus avoit employé pour le même ufage. * Paufanias, *in Phocicis*. Pline, *l.* 24. Il y avoit auffi dans la Dace une ville de ce nom, laquelle les uns prennent pour *Colofwar*, & les autres pour *Zabès*, ville de Tranffylvanie. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

ZE'VIOTA. *Cherchez* CHE'VIOTA.

ZEUXIDAME, Lacédémonien, étoit fils de Léotychilde, & pére d'Archidame, qui régna avec beaucoup de gloire vers l'an 400 avant Jefus-Chrift, comme Plutarque le dit au commencement de la Vie d'Agéfilaüs. * Paufanias, *in Laconicis*.

ZEUXIPPE, Roi des Sicyoniens. *Voyez* SICYONE.

ZEUXIS, d'Héraclée, Peintre excellent, qui vivoit fous la XCVII Olympiade, 400 ans avant Jefus-Chrift. On conjecture que la ville d'Héraclée, dont les Anciens l'ont dit natif, eft celle qui eft proche de Crotone en Italie. Zeuxis avoit fait de très-beaux tableaux. Ce fut lui au rapport de Quintilien, qui inventa la maniére de ménager les jours & les ombres, & qui excella dans le coloris. Il gagna des richeffes immenfes: ce qui fit que dans la fuite il ne voulut plus vendre fes ouvrages, mais il en faifoit des préfens, difant qu'il ne pouvoit mettre un prix proportionné à ce qu'ils valoient. Avant cela il fe faifoit payer pour les montrer feulement; & l'on n'étoit admis à voir fon Héléne qu'argent comptant: de là vient que les railleurs appellérent ce portrait *Héléne la Courtifane*. On ne fait fi cette Héléne de Xeuxis étoit la même qui étoit à Rome du tems de Pline, ou la même qu'il fit aux Habitans de Crotone pour mettre dans le temple de Junon, & qu'il peignit fur les cinq plus belles filles de la ville prenant de chacune ce qu'elle avoit de plus beau. On rapporte que ce Peintre ayant voulu difputer le prix de la Peinture à Parrhafius, il peignit fi bien des raifins, que les oifeaux fondoient deffus pour les becqueter; mais Parrhafius peignit un rideau fi artiftement, que Zeuxis le prit pour un vrai rideau qui cachoit l'ouvrage de fon Antagonifte: il demanda donc plein de confiance que l'on tirât vîte ce rideau, afin de montrer ce que Parrhafius avoit fait. Ayant connu fa méprife, il fe confeffa vaincu, puisqu'il n'avoit trompé que les oifeaux, & que l'autre avoit trompé les Maîtres même de l'Art. Une autre fois il peignit un garçon chargé de raifins, & les oifeaux volérent encore fur ce tableau: il s'en dépita, & reconnut ingenûment que fon ouvrage n'étoit pas affez fini, puisque s'il eût auffi heureufement répréfenté le garçon que les raifins, les oifeaux auroient eu peur de lui: de dépit il efffaça les raifins, & ne garda que la figure où il avoit le moins réüffi. L'un des meilleurs tableaux de ce Peintre étoit un Hercule étranglant des dragons dans fon berceau, à la vue de fa mére épouvantée; mais il eftimoit principalement fon Athléte, fous lequel il mit un vers, qui devint célébre dans la fuite, pour faire entendre qu'il feroit plus aifé de critiquer cet ouvrage que de l'imiter. Il ne fe piquoit pas d'achever bientôt fes tableaux. Verrius Flaccus dit qu'il mourut de trop rire, en confidérant le portrait d'une vieille qu'il venoit d'achever; mais pas un des Anciens n'a remarqué cette particularité. Archélaüs, Roi de Macédoine, s'étoit fervi du pinceau de Zeuxis pour l'embelliffement de fon Palais. Carlo Dati a compofé en Italien la Vie de ce Peintre, laquelle fut imprimée à Florence en 1667, avec celle de Parrhafius, d'Apelle & de Protogéne. * Bayle dans fon *Dictionnaire Critique* cite exactement tous les Anciens qui ont parlé de Zeuxis.

ZE'ZARO ou ZE'ZE'RO, riviére de Portugal, naît dans la province de Beira près de Valhelhas, au midi de Guarda, traverfe une partie de l'Eftrémadure, & fe décharge dans le Tage, au bourg de Punhéte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZE'ZELAZE, l'un des principaux Capitaines de l'Empereur d'Ethiopie dans les XVI & XVII fiécles, avoit été fimple Soldat. L'Empereur Malac Céged lui fit époufer une de fes coufines germaines & le fit Gouverneur des deux meilleures provinces de l'Empire; mais Zézelaze oubliant tant de bienfaits fe revolta contre fon Souverain en 1607. Ce Prince ayant trouvé le moyen de s'échapper vint à Nanina, où il affembla des troupes pour marcher contre les Rebelles. Zézelaze de fon côté attiroit le peuple fous fes étendarts, en leur infinuant que l'Empereur vouloit quitter fa Foi & fa Religion pour fuivre celle des Portugais & de Rome. Le peuple, que ce difcours rendoit furieux,

fit

fit ferment d'exterminer tous les Portugais qui étoient dans l'Ethiopie, ce qui les obligea de se joindre au parti de l'Empereur qui marcha contre les Rebelles. Il les attaqua & eut d'abord l'avantage du côté où combattoit l'aile commandée par les Portugais; mais il fut défait par les Rebelles & tué dans le combat. Les Portugais à leur tour furent obligez de céder au grand nombre & de chercher leur salut dans la fuite. Ils furent presque tous tuez, blessez ou prisonniers. Peu de tems après, les ennemis se brouillérent, & se divisérent en deux partis, de l'un desquels, étoit Chef Zézelaze qui vouloit placer sur le thrône l'Empereur Jacob que l'on avoit choisi il y avoit sept ans, & que l'on retenoit prisonnier à Naréa; & de l'autre Eras, qui desiroit de faire tomber la couronne sur la tête de Sacinos, cousin de l'Empereur qui venoit d'être tué. Enfin ils se réünirent tous deux & firent choix de Sacinos. Zézelaze ayant alors appris que l'Empereur Jacob s'avançoit avec une puissante armée, quita le parti de Sacinos pour prendre celui de Jacob. Le dixiéme de mars 1607 on en vint aux mains, Sacinos demeura vainqueur, & Jacob perdit la vie dans la bataille. Après cela, Zézelaze périt misérablement. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZE'ZIL, ville. *Cherchez* IZLI.

ZIA. ZIB. ZIC. ZID. ZIE. ZIG. ZII. ZIK. &c.

ZIA, isle. *Cherchez* CE'E & ZE'A.

* ZIAH ou ZIE, fils d'Abihaï, de la Tribu de Gad. Il en est fait mention I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 13.

ZIANI (Sébastien) étoit Doge de Venise, lorsque le Pape Alexandre III s'y retira, après la prise de Rome par l'Empereur Frédéric *Barberousse*, l'an 1167. Cet Empereur ayant envoyé Othon son fils, pour demander le Pape, fut obligé, après avoir eu du desavantage dans un combat naval, où le Prince son fils fut pris par Ziani, de venir à composition. Le Pape, pour remercier le Doge, lui fit présent d'une riche bague, & institua la cérémonie, où le Doge épouse le Golfe de Venise: elle se fait encore tous les ans avec cérémonie, le jour de l'Ascension, pour marquer l'Empire acquis à la République sur cette mer. * Davity. Baronius.

ZIATECZ, ZIATECS, ZIATECK, ZIATEZK & ZIATECSK. *Voyez* SATZ.

ZIB, ville de la Phénicie, située sur une éminence au bord de la mer, & peu éloignée de Ptolémaïde. Quelques-uns prétendent que ce soit la vieille Achzib, dont il est parlé dans *Josué*, *ch.* 19. *v.* 29. Ce qui les fait être de ce sentiment, c'est que S. Jérôme place Achzib à neuf milles de Ptolémaïde vers Tyr, à quoi s'accorde la situation de Zib. Cette ville est un des lieux d'où ceux de la Tribu d'Aser ne purent chasser les Cananéens naturels. * *Voyage d'Alep à Jérusalem en* 1697. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ZIBELLET ou ZIBELLETTA. *Voyez* GIBLET.

* ZIBIT ou ZIBITH, ville de l'Arabie Heureuse, est capitale d'une Principauté qui porte son nom, & située sur la riviére de Zibith, à 60 lieues d'Aden vers le Couchant septentrional. Cette ville est grande & marchande. On la prend pour l'ancienne *Saba* ou *Sabæ*, capitale de la Sabée, laquelle quelques-uns pourtant placent à Sciebam, ville de la même contrée. *Maty, *Dict. Géogr.*

* ZIBIT ou ZIBITH, Principauté de l'Arabie Heureuse, s'étend du nord au sud, depuis la Principauté de la Mecque, jusqu'à celle de la Mocca, ayant au Levant la Principauté de Téhama & au Couchant la Mer Rouge. Les Turcs ont été maîtres de ce païs. Il appartient maintenant à un Prince Arabe. Ses lieux principaux sont Zibith capitale, Dhafar & Siden. *Le même.

* ZIBIT ou ZIBITH, riviére d'Asie dans l'Arabie, traverse la Principauté de Tibith, du nord-est au sud-ouest, arrose la ville de Tibit, & se jette dans le Golfe Arabique, autrement dit *la Mer Rouge.*

ZICKELS. *Voyez* CICULES.

ZICLOS, ville de Hongrie. *Voyez* MOHATS.

* ZICRI ou ZE'CHRI, fils de Jitshar ou Isaar & frére du séditieux Coré. * *Exode, ch.* 6. *v.* 21.

* ZICRI, homme vaillant de la Tribu d'Ephraïm; tua Mahaséja, fils d'Achaz, Roi de Juda; Ezricam, Intendant de la maison; & Elcana, le premier après le Roi. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 7.

ZIDEN, SIDDE ou GIODDA, ville de l'Arabie Heureuse. Elle est dans la Principauté de Zibith, à l'embouchure du Chaibar dans la Mer Rouge, & à 18 ou 20 lieues de la Mecque vers le Couchant méridional. Quelques-uns prennent Ziden pour la petite ville nommée anciennement *Pudin*, *Pudni*; d'autres pour l'ancienne *Ocelis*, *Ocila*, *Acila*, laquelle d'autres placent à Zibith ou à la Mocca. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZIE. *Voyez* ZIAH.

ZIEGENBALG (Barthélemi) naquit à Pulsnitz dans la Haute Lusace le 24 juin 1683. Ses pére & mére, qu'il perdit fort jeune, étoient d'une condition fort médiocre, mais fort appliquez à tous les exercices de la piété Chrétienne. Il commença ses études à Gorlitz, & il se sentit dès lors poussé à se consacrer entiérement à Dieu. Il abandonna Gorlitz & se rendit à Berlin, où il fit quelque séjour. De là il passa à Hall en 1703, pour y faire ses études en Théologie. Quoiqu'il fût fort avancé dans la connoissance des Langues Gréque & Hébraïque, & dans les principes de la Théologie, il délibéra s'il devoit continuer, vu la foiblesse de sa santé. Ses amis lui conseillérent de voyager en instruisant la Jeunesse, & en portant tous ceux qu'il pourroit à l'amour de la Religion. Comme le Danemarck est en possession de la ville de Tranquébar depuis l'an 1621, le Roi résolut en 1705, d'y envoyer finalement des Missionnaires pour la conversion des Idolâtres. On s'adressa à M. Francke de Hall pour choisir des sujets propres aux vues que le Roi se proposoit. Dans ces entrefaites M. Ziegenbalg vint à Berlin. M. Francke, qui le connoissoit, jetta les yeux sur lui, & le détermina à entreprendre la Mission projettée. Résolu à faire le voyage, il se rendit à Coppenhague, d'où, avec son Collégue Henri Plutschau, il partit le 29 novembre 1705, & ils arrivérent à Tranquébar le neuviéme juillet 1706. Le premier obstacle qu'ils eurent à surmonter fut l'ignorance de la Langue Tamule ou Malabare. Ils commencérent par le Portugais, qui est assez connu de ces Indiens. Ils passérent ensuite à la Langue des Malabares; & pour cet effet ils prirent à leur service un Maître d'Ecole Malabare. Ils eurent appris à lire & à écrire en peu de tems; mais comme leur Maître n'entendoit pas le Portugais, il ne pouvoit pas leur donner le sens des termes. Ils trouvérent heureusement un Malabare, qui parloit Portugais, Danois, Hollandois & Allemand. Par ce secours & par quelques autres, M. Ziegenbalg aquit une telle connoissance de la Langue Malabare au bout d'un peu plus d'un an, que les plus habiles d'entre les Payens en étoient étonnez. Cette connoissance le mit en état de prêcher, de catéchiser & de lire les livres, pour connoître au juste les sentimens de ces Infidéles. Les Payens & le Roi du païs maltraitérent fort le Savant dont les deux Missionnaires s'étoient servis, parce qu'il leur avoit révélé tous les Mystéres de la Religion des Malabares. Le sixiéme novembre 1706, M. Ziegenbalg & son Collégue commencérent à instruire leurs Catéchuménes en Portugais, dans une maison qu'ils avoient louée à Tranquébar. Cet exercice a toûjours continué & il se fait aujourd'hui dans une église, bâtie depuis quelques années. Le 22 janvier 1707, ils commencérent à catéchiser les enfans des Payens en Langue Malabare, ce qui a continué depuis ce tems-là. Les deux Missionnaires ayant essuyé diverses contradictions, moins du côté des Payens que des Chrétiens de Tranquébar, se partagérent les fonctions. M. Ziegenbalg se reserva ce qu'il falloit faire en Langue Malabare, & M. Plutschau demeura chargé de la Langue Portugaise. On composa des Cantiques ecclésiastiques dans les deux Langues. Le cinquiéme mai 1707, les Missionnaires batisérent quelques Catéchuménes, qu'ils avoient élevez dans leur église Portugaise. Ils furent examinez publiquement sur tous les articles de la Religion Chrétienne, & l'Acte finit par un Sermon de M. Ziegenbalg sur la conversion des Gentils. Une difficulté considérable que les Missionnaires eurent à combattre dans l'esprit des Infidéles, fut l'indévotion & les mauvaises mœurs des Européens; conduite qui persuadoit aux Indiens que les Chrétiens n'avoient point de Religion. M. Ziegenbalg ayant objecté à un de ceux qui étoient dans cette pensée, que les Chrétiens alloient pourtant le Dimanche à l'église pour entendre la Prédication, cet homme lui répondit, *que jusqu'alors il avoit cru que le Ministre les exhortoit à boire & à faire la débauche, & qu'il se fondoit sur ce qu'au sortir de l'église ils se jettoient dans les cabarets & les lieux de plaisir.* La Mission faisant des progrès, les Missionnaires dressérent un Catéchiste, Malabare de nation, pour les soulager. Ils jettérent le 14 juin 1707, les fondemens d'une église uniquement destinée pour les Néophytes, & ils la nommérent *la Nouvelle Jérusalem.* M. Ziegenbalg fit en 1708 quelques voyages le long de la côte, & par tout où il passa il disputa avec les Bramines, qui s'étonnoient qu'un homme venu d'Europe depuis si peu de tems, parlât & disputât si aisément dans leur Langue. Il commença au mois d'octobre de la même année sa Version du Nouveau Testament. Il est le premier de tous les Missionnaires qui ait fait connoître l'Evangile aux Indes dans la Langue du païs. Il fit imprimer le Nouveau Testament à Tranquébar en 1714, *in quarto.* Au mois de juillet 1709, il arriva trois nouveaux Missionnaires du Danemarck, Jean-Ernest Grundler, Jean-George Beuving & Polycarpe Jordan, qui apportérent quelque argent, dont M. Ziegenbalg & son Collégue avoient fort besoin pour soutenir leurs Ecoles qui s'étoient multipliées. M. Ziegenbalg entreprit un voyage dans le Royaume de Taniaor au commencement de septembre 1709, mais dès qu'il eut fait trois lieues de chemin sur les terres de ce Prince, on lui conseilla fort de n'aller pas plus loin, ce qui le fit revenir à Tranquébar. Le neuviéme juillet 1711, il alla à Madras, & visita tous les établissemens des Européens sur la côte. Il vit le fameux Mont de S. Thomas de Méliapour, & trouva beaucoup d'ignorance dans les églises des Missionnaires Romains. Le 15 septembre M. Plutschau, ne se sentant pas assez robuste pour soutenir plus longtems les travaux d'une Mission si pénible, s'embarqua à Madras pour retourner en Europe. La Société de la Propagande en Angleterre, ayant appris les succès de la Mission de Tranquébar, lui envoya une riche assistance en argent & en livres en 1711. Au mois de décembre 1712, trois bons Imprimeurs arrivérent d'Allemagne à Tranquébar avec des caractéres Malabares, qui servirent à imprimer la premiére partie du Nouveau Testament. M. Ziegenbalg, outre la Version du Nouveau Testament, composa un Dictionnaire Malabare, qui au mois de juin de l'an 1712, contenoit déja vint mille mots. En 1714, après avoir fait imprimer le Nouveau Testament, comme on l'a dit, il s'embarqua pour venir en Europe prendre soin des affaires de la Mission. Sur le vaisseau il continua la Version du Vieux Testament qu'il avoit commencée. Pendant une bonne partie de son voyage il s'occupa à composer une Grammaire Malabare, qui a été imprimée à Hall en 1716, *in quarto.* Le premier de juin 1715, il arriva à Bergue en Norvége, d'où il se rendit par mer à Hambourg. Le Roi de Danemarck étoit alors au siége de Stralsund. M. Ziegenbalg y alla, & le Roi lui donna une audience favorable. Un Néophyte Indien, Disciple de M. Ziegenbalg, eut l'honneur de saluer le Roi & de le remercier par un compliment Allemand qu'il lui fit, au nom de tous les Payens convertis, des dépenses qu'il avoit faites pour

pour leur procurer la connoissance des véritez de l'Evangile. M. Ziegenbalg ayant séjourné quelque tems à Hall, & épousé Marie-Dorothée Saltzman, d'un mérite distingué, passa en Angleterre, où il fut universellement bien reçu, & d'où le quatriéme mars 1716, il partit avec son épouse pour retourner à Tranquébar, où il mourut après de longs travaux & de cruelles douleurs le 23 février 1719. Il fut pleuré, même des Payens, qui l'avoient estimé pendant sa vie. * La Croze, *Christianisme des Indes, &c. p.* 536 *& suiv.*

ZIEGENHAIM, petite ville bien fortifiée & capitale d'un Comté qui porte son nom. Elle est dans la Hesse sur la riviére de Schwalm, à six lieues de la ville de Fritzlar vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

*ZIEGENHALS, petite ville d'Allemagne en Silésie, sur la rive droite du Béla, est dans la Principauté de Neisse, au sud-sud-est de la ville de Neisse, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

*ZIEGENRUCK ou ZIGENRICK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans le Voigtland, est sur la rive droite de la Sala, à l'ouest-nord-ouest de Plawen, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

*ZIEGE'SER, ZIGE'SER ou ZIEZER, petite ville d'Allemagne, dans les Etats de Brandebourg, vers les confins du Duché de Magdebourg, est au sud-ouest de la ville de Brandebourg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. C'est dans ce lieu-là qu'autrefois les Evêques de Brandebourg faisoient leur résidence.

ZIEGLER (Jacques) natif de Landshut en Baviére, enseigna longtems à Vienne en Autriche; & lorsque la terreur des armes des Ottomans se fut répandue dans toute cette province, il se retira auprès de l'Evêque de Passau, qui étoit de la Maison des Comtes de Salms. Dans cette agréable retraite, il composa plusieurs Ouvrages, & particuliérement des Commentaires ou des Notes sur quelques passages choisis de la Sainte-Ecriture, que Jean-Jacques Fugger a fait imprimer, avec les Epîtres de Candidus Arien, & du Rhétoricien Marcus Victorinus, qui traitent de la génération divine. Ziegler excella dans la connoissance de la Philosophie, des Mathématiques & de la Théologie. Son livre de la Description de la Terre-Sainte, est fait avec beaucoup d'exactitude. Les autres Ouvrages qu'il a donnez au Public, sont, *De Rebus Indicis liber; Tractatus de raptu Pauli in tertium Cœlum; Liber de constructione Sphæræ; In C. Plinium de Naturali Historia Commentarius; Organum quo Catholica siderum, ut apud Plinium est, mira Arte docetur; Conceptionum in Genesin & Exodum Commentaria; Super Arbitrio humano Exempla & Scripturæ; De solemni Festo Paschæ; In Historiam Judith Elucubratio; Libellus adversus Jacobi Stunicæ maledicentiam pro Germania; Acta Papalia nondum evulgata; Commentaria in Sapheam; Contra Valdenses libri quinque.* Son livre intitulé, *Christiani II, Regis Danmarchiæ Crudelitas perpetrata in Proceres Sueciæ & populum Holmensem*, a été loué par Paul Jove à cause de son élégance. Il mourut au mois d'août de l'an 1549. * De Thou, *Hist.* Paul Jove, *Elog.* Vossius, *de Mathem.* Bayle, *Dict. Crit.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 44 *&* 45. édit. de Hollande 1715.

ZIEGLER (Gaspard) fameux Jurisconsulte, né à Leipsic le cinquiéme septembre 1621, n'avoit pas atteint sa 16 année, lorsqu'il se trouva en état de pousser par lui même ses études. Il s'attacha d'abord particuliérement aux Mathématiques & passa ensuite à Wittenberg. A son retour à Leipsic en 1643, il prit le degré de Maître-ès-Arts. Il étoit alors fort versé dans les Humanitez, dans l'Histoire profane & ecclésiastique, dans le Grec & dans le Latin, dans la Morale & dans la Philosophie. Il excelloit aussi dans la Poësie & fut le premier qui fit des Madrigaux Allemands. La Musique étoit aussi son fort. Comme son pére l'avoit destiné à la Théologie, il en continua l'étude malgré ses desirs jusques à l'âge de 31 ans. Alors il commença, peu à peu, à se tourner du côté de la Jurisprudence. Etant un jour à rêver profondément sur ce changement d'étude, il arriva que le livre de Lipse *De Constantia* tomba de dessus sa tablette à terre. Ziegler prit cet accident pour un avertissement qu'il devoit persister dans le dessein d'étudier le Droit. Il en fit donc le Cours sous la direction de son pére, & y fit tant de progrès qu'au bout de deux ans il prit le degré de Docteur en Droit à Iéna. Il passa ensuite à la Cour de Saxe, où il fut d'abord nommé Professeur en Droit à Wittenberg, & peu de tems après il obtint la place d'Ordinaire dans la Faculté des Jurisconsultes, & succéda à Augustin Strauchius. Il fut ensuite nommé Conseiller des Appellations & du Consistoire, & se plut tellement à Wittenberg, qu'il refusa toutes les autres vocations qui lui furent adressées. La Cour se servit de lui dans les affaires les plus importantes & il fut pris pour Arbitre dans les différens de divers Princes. Il avoit plus de 40 ans, lorsqu'il se maria la premiére fois. Il perdit en peu de tems sa premiére & sa seconde épouse, & n'eut qu'une fille de la troisiéme. Quelques années avant sa mort il fut attaqué de la gravelle, & mourut le 17 avril 1690. Voici la liste de ses Ouvrages, *Commentarius in Hugonem Grotium de Jure Belli & Pacis; Lancellotti Institutiones Juris Canonici; De Milite Episcopo; De Diaconissis; De Clerico renitente; De Episcopis; De Superintendente; Exercitatio circa Regicidium Anglorum;* un grand nombre de Dissertations en forme de Thêses; 20 Elégies sur la Naissance, la Passion, la Mort & la Résurrection de Jesus-Christ. * Pippingii *Memor. Theol. p.* 1042. *Diction. Allemand de Bâle.*

*ZIEGLER & KLIPHAUSEN (Henri-Anselme de) naquit à Radmeritz dans la Haute Lusace le 16 janvier 1663. Son pére possédoit plusieurs Seigneuries, & son grand-pére avoit aussi en Bohéme de grands biens qu'il fut obligé d'abandonner, à cause qu'il faisoit profession de la Religion Luthérienne. Il fit ses premiéres études dans l'Ecole illustre de Gorlitz, & les continua à Francfort sur l'Oder. La mort de son pére l'obligea en 1684 à quitter cette ville pour aller mettre ordre aux affaires de ce qui lui étoit échu de la succession de son pére. Il ne chercha point à entrer dans les charges, afin de se donner plus fortement à l'étude. On a de lui en Allemand *Epitres Héroïques; La Banise d'Asie; Théatre Historique du tems.* Ce dernier sur tout lui a fait beaucoup d'honneur. Il mourut de phthisie le huitiéme septembre 1696. Il avoit épousé le sixiéme août 1685 *Sabine*, fille de *Wolf* de Lindenau, & il en eut 1. 2. *Gustave-Anselme* & *Ferdinand-Adolphe*, morts avant leur pére; 3. 4. *Wolf-Henri* & *Charles-Gotlieb*, morts peu de tems après lui; & 5. 6. 7. *Henriette-Sabine, Christine-Elizabeth* & *Charlotte-Wilhelmine.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

*ZIEGLER (Jean-Echard ou Reinhard) né a Gedikhoven dans le diocése de Spire, en 1559, entra dans la Société des Jésuites en 1588. Il apprit à Mayence la Théologie & les Mathématiques, fut Recteur du Collége de cette ville, puis de celui d'Aschaffenburg, & l'Electeur de Mayence le choisit pour son Confesseur. Il mourut en 1636. Il avoit publié en cinq volumes *in folio* les Ouvrages de Mathématiques composez par Clavius, & quelques livres de Controverses contre Hoe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.*

ZIERICZE'E. *Voyez* ZIRICZE'E.

*ZIGABE'NUS (Euthymius) On en a déja parlé sous le mot EUTHYMIUS. Il faut ajoûter ici qu'il y a de lui dans la Bibliothéque de l'Empereur une lettre, dans laquelle il refute les Hérésies des Bogomiles ou Massaliens. M. Jacques Tollius, dans ses *Insignia Itinerarii Italici*, a publié une piéce de cet Auteur contre les mêmes Hérétiques. Cette piéce est en Grec & en Latin & enrichie de beaucoup de Notes de l'Editeur. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

ZIGE'A, anciennement *Segestica*, petite isle du Comté de Zagrab en Esclavonie, est formée par la Save entre la ville de Zagrab & celle de Sisseg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZIGE'NUI. *Voyez* l'article de ZEUGITANE.

ZIGETH. *Voyez* SIGETH.

* ZIGIDE, ville de Nubie en Afrique dans la partie le plus méridionale.

* ZIITO, célébre Magicien, qui parut à la Cour de Venceslas de Luxembourg, Empereur d'Allemagne, & Roi de Bohéme, vers l'an 1490. Il eut le bonheur d'épouser Sophie, fille du Prince de Baviére, lequel lui mena un jour à Prague une troupe de Bâteleurs, pour satisfaire la passion que ce Magicien avoit de voir ces sortes de gens, & de leur faire connoître qu'il étoit bien plus habile qu'eux. Ces Charlatans ayant fait beaucoup de choses, qui paroissoient merveilleuses, Ziito se fit voir comme un autre Protée sous des figures différentes, tantôt avec un habit de Prince, tantôt comme un Païsan, quelquefois dans un bateau sur une riviére, quelquefois sur un chariot tiré par des coqs, attirant par ces illusions l'admiration de tous ceux qui le regardoient. Souvent il divertissoit le Roi, pendant qu'il étoit à table, & empêchoit, *dit-on*, que les Seigneurs, qui y étoient, ne mangeassent, changeant leurs mains en piez de cheval, ou leur rendant les machoires immobiles. D'autres fois, ayant prié les Courtisans d'avancer la tête hors de la fenêtre, pour voir quelque nouveau spectacle, il leur faisoit croître des cornes de cerf qui les retenoient là, sans qu'ils pussent revenir dans la chambre. Mais enfin le Démon emporta ce Magicien, & le Roi Venceslas fut excité, par cet exemple de la Justice Divine, à quitter des divertissemens si criminels, & dont la fin étoit si dangereuse. * Dubravius, *Hist. Bohem. l.* 3.

ZIKA, petit bourg de la Basse Hongrie, situé sur la Sarwitze, entre Albe Royale & Sarwar. On le prend pour l'ancienne *Magniana*, laquelle on confond avec *Mogetiana* ou *Mogentiana*, petite ville de la Basse Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZILENTZIG ou CZILENTZIG, ville d'Allemagne en Silésie dans la Principauté de Crossen, est bien bâtie & d'un grand commerce. Elle est au nord de la ville de Crossen, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Johanniter Orde, p.* 117 *& suiv.*

ZILPA. *Voyez* ZELPHA.

* ZIMIENNICK, nom d'une Idole, que plusieurs Habitans de la Samogitie, quoique faisant profession de la Religion Chrétienne, ne laissent pas de vénérer encore aujourd'hui, & à laquelle ils font tous les ans des offrandes vers la fin du mois d'octobre. On dit qu'elle est aussi de nos jours en vénération en plusieurs endroits de Prusse & de Lithuanie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Connor, *State of Poland, partie* 1. *Lettre* 5.

ZIMISQUE ou ZIMISCE'S. *Cherchez* JEAN I, Empereur.

* ZIMMA ou ZAMMA, fils de Guersçon, de la Tribu de Lévi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 20. Il fut pére de Joah. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

* ZIMMERMAN (Matthias) né en 1625, à Eperies en Hongrie, fut chassé de son païs pour la Religion, & se retira en Saxe où on lui donna la charge de Pasteur à Colditz. Il fut ensuite Surintendant de l'église de Meissen où il mourut en 1689. On a de lui *Aménitez de l'Histoire Ecclésiastique; Un court Ecrit sur les Prêtres de la primitive Eglise; Histoire d'Eutychès & de son Hérésie; Analectes ou Mélanges d'Histoire & d'Erudition sacrée & profane, &c.; Dissertation sur ce mot de Tertullien*, Fiunt, non nascuntur Christiani; *Parterre Philologique & Historique, &c.* Tous ces Ouvrages sont en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ZIMRAM ou ZAMRAM, fils du Patriarche Abraham & de Kéthura. Il y a apparence, qu'il s'établit dans cette partie de l'Arabie, qui est près de la Mer Rouge, & du Golfe des Cynædocolpites. Etienne de Bysance dit que la capitale de ces peuples, s'appelle *Zadrume.* Dans Ptolomée ce païs se nomme

me *Zaaram*, & ce mot peut fort bien avoir été fait de celui de *Zimram*, mal prononcé ou mal entendu. * *Genése*, *ch.* 25. *v.* 2. & Jean Le Clerc sur ce passage.

* Z I M R I ou Z A M B R I, fils de Salu, un des Chefs de la Tribu de Siméon. Se moquant des défenses que Dieu avoit faites de n'avoir aucun commerce avec les filles des Madianites, il entra à la vue de tout le monde dans une tente, & en usa très-familiérement avec Cozbi, fille de Tsur, un des Princes de Madian. Phinées, fils du souverain Sacrificateur Eléazar en étant informé, entra dans la tente où étoient ces deux Amans, & les transperça tous deux. * *Nombres*, *ch.* 25. *v.* 7 & *suiv.*

* Z I M R I, est une province de la Perse, dont il est fait mention dans *Jérémie*, *ch.* 25. *v.* 25.

* Z I M R I, fils de Zara & petit-fils de Juda & de Thamar. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 4. 5. 6.

* Z I M R I, fils de Jéhohadda, de la Tribu de Benjamin. Il eut Motsa pour fils. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 36.

Z I M R I, Roi d'Israël. *Cherchez* Z A M B R I.

* Z I N A, second fils de Sçimhi, de la famille de Guersçon, de la Tribu de Lévi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 10.

Z I N A R A, isle de l'Archipel vers l'Asie, entre Amorgo & Lévita, est maintenant déserte, & n'est peuplée que de bêtes sauvages. Elle a été autrefois habitée, ce que l'on reconnoît par plusieurs ruïnes de colomnes de marbre, & de bâtimens. Il y a des fontaines d'eau douce. Vers son occident, on trouve la petite Isle de Charussa ou Charisa. * Boschini, *de Archipelago.*

Z I N C K G R Æ F ou Z I N C K G R A F (Laurent) natif de Simmeren dans le Palatinat, y vit le jour en 1539. En 1556, il fréquenta à Strasbourg les Leçons de Jean Sturmius; & poussa ensuite les Mathématiques à Wittenberg, où il prit le degré de Maître-ès-Arts, & obtint en 1565, la permission d'expliquer publiquement le Nouveau Testament Grec. La libéralité de George, Comte Palatin, lui fournit les frais pour faire un voyage en France. Il donna à Paris des Leçons d'Astronomie. En 1570, il prit à Orléans le degré de Licentié en Droit. A son retour, Frédéric III, Electeur Palatin, le reçut au nombre de ses Conseillers; & en 1574, il fut Conseiller de guerre auprès de Christophle, Comte Palatin, qui menoit des troupes auxiliaires au Prince d'Orange. Il se divertissoit dans ses heures de loisir par la lecture de l'Histoire, & dirigeoit les études d'un grand nombre de jeunes gens, qui commençoient à s'appliquer au Droit. Il mourut en 1610. Il a publié les *Apophthegmes des Allemands.* * Melchioris Adami *Vitæ Jurisconsultorum. Dictionnaire Allemand.*

Z I N D I K I T E S, Hérétiques Mahométans, ne croyent point la Providence, ni la résurrection des morts. Ils disent qu'il n'y a point d'autre Dieu, que les quatre élémens; que l'homme n'est qu'un mêlange de ces élémens simples, & qu'ainsi il retourne à Dieu qui l'a créé. Golius dit que Zindik étoit un Mage, Sectateur de Zoroastre. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

Z I N G A N E S, Indiens, voisins du Sindy, volent la plupart des barques qui viennent au Sindy, ou qui en sortent. L'Empereur du Mogol leur fait tous les ans des présens, quoiqu'ils soient ses Sujets, afin qu'ils cessent d'exercer leur piraterie; mais ils ne laissent pas de voler, & de faire continuellement de nouvelles prises. * Thévenot, *Voyage du Levant*, *tome* 2.

Z I N G A R E S ou S I N G A R E S, nom que quelques-uns ont donné à ces vagabonds, que nous appellons *Egyptiens. Cherchez* l'article de Z E U G I T A N E.

Z I N G I S, premier Roi des Tartares d'Asie, qu'on dit avoir été grand Magicien. Il faisoit accroire qu'il savoit par révélation, que sa mére l'avoit conçu des rayons du Soleil, sans le commerce d'aucun homme. * Hayton, Moine Arménien, *dans son Histoire de Tartarie.*

Z I N H A G I E N S, peuple de la Barbarie en Afrique. *Voyez* B E R E B E R E S.

* Z I N N A, Z E I N A ou C I N N, petite ville d'Allemagne dans les Etats de Brandebourg, est au sud-sud-ouest de Berlin, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

Z I N Z E N D O R F (La famille des Comtes de) en Autriche, est en possession de la charge héréditaire de Grand-Véneur dans les païs au dessous de l'Ens. Elle fut élevée au rang des Comtes en 1662. Selon quelques uns, cette Maison sort de la Suisse; mais Spéner la croit originaire d'Autriche, & dit qu'elle étoit en possession de la Maison de Zinzendorf déja du tems de l'Empereur Rodolphe I. Rittershusius commence la suite Généalogique de cette Maison par *Christophle* de Zinzendorf, dont le petit-fils, aussi nommé *Christophle*, obtint le premier la charge héréditaire de Grand-Véneur, & mourut en 1539. Il fit son testament en 1535, & y donna à *Etienne*, son fils aîné, les châteaux de Hausseck, de Beerwarth, de Carlstetten, &c. & à *Jean*, son fils cadet, les Seigneuries de Pottendorff, de Feiltritz, de Scharffeneck, &c. Il y a apparence que la lignée du premier s'éteignit, *Albert*, *Maximilien-Erasme*, *Jean-Guillaume*, *Ferdinand* & *Sigismond-Ernest* de Zinzendorf, Descendans du cadet, & fréres ou cousins entre eux, furent créez Comtes de l'Empire en 1662. Albert se poussa tellement à la Cour Impériale que le troisiéme mai 1683, il fut nommé premier Ministre de l'Empereur. Il mourut la même année sans laisser des enfans. La postérité de quelques uns de ses fréres fleurit encore aujourd'hui à la Cour Impériale. François-Louïs fut Chambellan de l'Empereur, Ambassadeur en Suéde; & en 1709, Plénipotentiaire à l'exécution de la convention d'Alt-Ranstatt. Louïs, Comte de Zinzendorf, fut Capitaine des Trabants de l'Impératrice Douairiére Guillelmine-Amélie. Othon-Henri, Comte de Zinzendorf, mourut en 1713, & laissa de grands biens à son frére François-Louïs. *Maximilien-Erasme*, neveu d'Albert, mourut en 1672, & fut le Fondateur de la branche Luthérienne de Zinzendorf, qui fleurit en Misnie. Il laissa deux fils, 1. *Othon-Christian*, Comte de Zinzendorf & de Pottendorf, Seigneur de Freydeck, de Schœneck, de Thurnstein, de Gravernitz, de Constappel, de Wildberg & de Schérau, Grand-Véneur héréditaire de la Basse Autriche, Grand-Maître de l'Artillerie du Roi de Pologne & de l'Electeur de Saxe, Conseiller Privé & Commandant suprême de toutes les forteresses de Saxe, mourut le 18 juillet 1718, à l'âge de 57 ans, sans laisser des héritiers; 2. *George-Louïs*, Comte de Zinzendorf, Seigneur de Carlsbach, de Wiesen, d'Oderburg & de Hof, mourut en 1700, âgé de 38 ans, étant Conseiller Privé & Chambellan du Roi de Pologne & de l'Electeur de Saxe, laissant deux fils, *Frédéric-Christian* & *Nicolas-Louïs.* * *Dictionnaire Allemand.*

Z I N Z I C H, bourg du Duché de Juliers en Westphalie, est à l'emboûchure de l'Aher dans le Rhin, à trois lieues au dessus de Bonn. * Maty, *Dict. Géogr.*

Z I N Z I M E, appellé *Sisinnius* dans le *Fasciculus Temporum* de Pistorius, Antipape, se fit mettre sur le Siége Pontifical, après Paschal I, l'an 824, & voulut s'opposer à l'élection légitime d'Eugéne II; mais il fut contraint de se retirer, lorsque l'Empereur Louïs *le Débonnaire* eut envoyé son fils Lothaire à Rome.

Z I O N (Tesfa) savant Ethiopien, vint à Rome, & y étoit vers l'an 1548. Il y donna avec Tenseawald, Tsaslassé, &c. ses compagnons de travail, la premiére édition du Nouveau Testament en Langue Ethiopique. Cette édition, soit à cause des défauts des Exemplaires manuscrits, où il y avoit plusieurs lacunes, soit à cause de l'ignorance des Imprimeurs, réüssit assez mal & fut corrigée dans la Polyglotte d'Angleterre. Le nom de Tesfa Zion signifie en Ethiopien l'*Espérance de Sion*, étant fort ordinaire parmi les Ethiopiens que leurs noms signifient quelque chose. Le nom de *Tenseawald* signifie *le fils est ressuscité*, & celui de *Tsaslassé* désigne un *homme voué à la sainte Trinité.* Louïs de Dieu n'ayant pas pris garde à cela, a mal interprété ce qui est à la fin de l'Evangile de S. Matthieu dans le Nouveau Testament Ethiopien, & par cette fausse interprétation il a anéanti les noms de ces Editeurs. Cette même erreur a fait qu'il a pris les Auteurs de cette Version pour des Maronites, & en a conclu qu'elle étoit fort récente, ce qui ne lui seroit pas arrivé s'il avoit sçu que *Daber Libanos*, ou le Mont-Liban, est le nom du principal Couvent de l'Ethiopie. Joseph Scaliger s'est aussi trompé en traduisant la souscription de cet Evangile, puisqu'il en a conclu que la Version Ethiopique avoit été faite à Rome par les Editeurs, sur le texte de la Vulgate, quoique cet avis ne dise autre chose, sinon que Tesfa Zion & ses associez ayant eu le dessein de publier tout le Nouveau Testament en Langue Ethiopique, & que l'ancien Exemplaire manuscrit, qu'ils avoient apporté, s'étant trouvé défectueux, sur tout dans le livre des Actes, ils avoient rempli ces lacunes en traduisant ces passages sur le Grec & sur la Vulgate, & qu'à cause de cela ils avoient sujet de prier le Lecteur d'avoir quelque indulgence pour les fautes qu'ils pourroient avoir commises, en les attribuant aussi bien que les erreurs qui pourroient s'être glissées ailleurs dans leur Ouvrage, tant à leur manque d'expérience dans l'art d'imprimer, qu'à l'ignorance des Imprimeurs en la Langue Ethiopique. * De Dieu, *Comment. in Matthæum sub finem.* Scaliger, *de Emend. Temporum.* Waltoni, *Proleg. in Polygl.* Ludolf, *Lexic. Hist.* & *Comm. Æthiop. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

Z I O R L O ou C I O R L O, ville. *Voyez* C H I A U R L I C.

Z I P A N G R I, est le nom que Marc-Paul donne à l'Isle de Niphon, la principale du Japon. *Voyez* l'article du J A P O N.

* Z I P H, fils de Jéhallélel, de la Tribu de Juda. Il en est fait mention I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 16.

Z I P H, Désert dans la Tribu de Juda, avec une ville de ce nom, dont les Habitans donnérent avis à Saül, Roi d'Israël, que David étoit dans ce Désert; & peu s'en fallut qu'ils ne le lui livrassent. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 33. *v.* 14: & *ch.* 26. *v.* 2.

* Z I P H A, second fils de Jéhallélel, de la Tribu de Juda. Il en est fait mention I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 16.

* Z I P H R O N ou Z E P H R O N A, lieu qui devoit faire la borne du païs de Canaan, que devoient posséder les Israëlites du côté du septentrion. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 9.

Z I P S. (Le Comté de) On a déja parlé de ce Comté sous le mot C E P U S Z que l'on peut consulter. On en parlera encore ici par rapport à l'Histoire. Les anciens Gépidiens Germains doivent l'avoir peuplé les premiers; & vers l'an 1136, Béla II, Roi de Hongrie, amena un grand nombre de Saxons dans la Transsylvanie. Il y en a qui soutiennent que cela se fit sous Geysa II, son fils & son successeur. Aujourd'hui on peut diviser ce Comté en Polonois & en Hongrois. Car la premiére partie, dont Lublow est la capitale, fut hypothéquée en 1412 par Sigismond, Roi de Hongrie & de Bohéme, à Uladislas, Roi de Pologne, pour une somme considérable d'argent. Cette partie du Comté de Zips fut alors ajoûtée au Palatinat de Cracovie. L'autre partie, qui appartient encore aujourd'hui à la Hongrie, est assez fertile en blez & en herbages. Ses principales villes sont Leutschau, Zehen, &c. Les Habitans parlent Hongrois, Latin & Allemand, & font pour la plupart profession de la Religion Protestante. Anciennement les Huns & dans les derniers siécles les Turcs & les Tartares ont fait bien des ravages dans ce païs. Jean de Zapolia, Prince de Transsylvanie, se nommoit Comte de Zips. Son fils Jean-Sigismond étant mort sans laisser des enfans en 1571, les Comtes Turzons devinrent Seigneurs du Comté de Zips. La race de ceux-ci s'étant aussi éteinte, la Couronne de Hongrie s'appropria ce Comté. * Frœlich, *Viator. l.* 2. *partie* 2. Cromer, *Rer. Polon. l.* 17: *l.* 21. Isthuanf, *Rer. Hung. l.* 10: *l.* 26. Zeiler, *Descr. Hung.* Krechwitz, *Descr. Hung. Dictionnaire Allemand.*

Z I R I C H N I T Z & Z I R I C H N I T Z E R Z E E. *Voyez* C Z I R N I T S & C I R N I T S E R Z E E.

ZIRICZE'E, ville capitale de l'Isle de Schouwen, en Latin *Scaldia*, fut bâtie par l'Empereur Lothaire l'an 834. Ce n'étoit alors qu'une bicoque; & ce n'est que dans la suite qu'elle est parvenue à ce point de grandeur où on l'a vue depuis. L'Auteur des *Délices des Païs-Bas* dit qu'elle fut entourée de murailles en 859 par un nommé *Ziringus* dont elle a tiré son nom. Sa situation est très-avantageuse; aussi a-t'elle été le sujet de bien des guerres que les Comtes de Flandre ont entreprises en différens tems pour la conquérir. Gui de Dampierre sur tout fit autrefois sur cette place une tentative qui lui fut très-funeste; car les Habitans ayant imploré le secours de Philippe *le Bel*, ce Prince leur envoya Jean Pédérofo & Renier Grimaldi, Génois, avec quelques galéres, qui parurent, *dit-on*, pour la premiére fois, dans ces mers; & ceux de Ziriczée remportérent une grande victoire, où le Comte lui-même & tous les Seigneurs de Flandre furent faits prisonniers. Cet événement arriva le 13 d'août 1303. En 1575, le Colonel Mondragon entreprit le siége de Ziriczée, qui fut long. Les Espagnols eurent plusieurs fois du dessous, & les Assiégez les trompérent en feignant de vouloir se rendre; mais enfin les Espagnols eurent l'avantage, & les Assiégez n'espérant plus aucun secours, pensérent à capituler. Il fut convenu qu'Arnold de Dorp qui commandoit dans Ziriczée sortiroit de la place avec huit Enseignes & quatorze cens hommes de la garnison; qu'on ne toucheroit point à leurs équipages; qu'on leur fourniroit des vaisseaux & une escorte pour être conduits en lieu de sûreté; & que pour racheter le pillage de leur ville, les Habitans payeroient deux cens mille florins. Jean Navarréte Contador fut commis pour l'imposition & la levée de cette somme; & Mondragon entra le deuxiéme de juillet en triomphe dans Ziriczée, où il mit garnison. Après la mort du Commandeur Réquésens, les Espagnols l'abandonnérent: ainsi les Etats s'en emparérent de nouveau, & l'ont mise ensuite en très-bon état de défense. * *Voyez* l'Histoire Universelle de Jacques-Auguste De Thou, livre soixante & deuxiéme. *Délices des Païs-Bas, tome 4. p.* 232 *& suiv.*

* ZIRICZE'E (Amand de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Théologien & Lecteur à Louvain, puis Provincial. Il étoit fort versé dans la connoissance des Langues Latine, Gréque, Hébraïque & Chaldaïque. On a de lui une Chronique intitulée *Scrutinium*, & qu'il appelloit *Venatio Veritatis Historicæ; De septuaginta Hebdomadibus Danielis; Commentarius in Genesin, Jobum & Ecclesiasten; Dominicæ Passionis Historia; Spiritualis Militiæ duodecim Horæ; De Quadraginta Mansionibus; De sanctæ Annæ Conjugio; De Sophi Rege Persarum, hoste Turcarum.* Il mourut à Louvain en 1534. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 45.

ZIRIFDIN ou AMANSIRIFDIN, ville de l'Arabie Heureuse, est celle que Moletius prend pour l'ancienne *Carman* ou *Acarman*. Il y a plus d'apparence que cette derniére est la *Chadbar* d'aujourd'hui, sur une riviére de ce nom, & que Amansirifdin est l'*Omanum* de Ptolomée, & d'Etienne de Bysance, la même qui passe pour être *Omanagda*.

* ZIRLE ou CZIERL, bourg d'Allemagne dans le Tirol, grand & bien peuplé, est au pié de la montagne nommée *Zirlberg*, au nord-ouest d'Insfpruck, dont il est éloigné de deux lieues.

ZIRONA, anciennement *Proteras*, petite isle du Golfe de Venise, est près de celle de Bua, & de la ville de Traw du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZIS. ZIT. ZIZ.

ZISCA ou ZISKA (Jean) Général des troupes des Hussites, dans la Bohéme, vers l'an 1419, étoit Gentilhomme, & avoit été élevé à la Cour de Bohéme, du tems de Venceslas. Il prit les armes fort jeune, & signala son courage en plusieurs occasions, principalement dans un combat, où il perdit un œil: ce qui le fit appeller *Zisca*, c'est à dire, *Borgne*. Lorsque la doctrine de Jean Hus se fut répandue dans toute la Bohéme, il se fit Chef des Hussites, & se vit bientôt à la tête de quarante mille hommes, avec lesquels il remporta plusieurs victoires sur les Catholiques. Il fit bâtir une ville dans un lieu avantageux par sa situation, qu'il nomma *Thabor*; d'où depuis les Hussites furent appellez *Thaborites*. Pendant qu'il assiégeoit la ville de Raby, il perdit son autre œil d'un coup de fléche, & ne laissa pas néanmoins de continuer à faire la guerre, de donner des batailles, & de gagner de grandes victoires. Il se donna un grand combat devant Aussig, sur l'Elbe, que Zisca assiégeoit, où neuf mille Catholiques demeurérent sur la place. Abusant de la victoire, il fit mourir quantité de Gentilshommes, qui lui demandoient la vie, fit abattre les églises, & exerça mille cruautez contre les Prêtres. Ensuite il assiégea la ville de Prague, & lui accorda la paix. L'Empereur Sigismond allarmé des progrès de Zisca, lui fit proposer sous main, qu'outre qu'il lui donneroit le Gouvernement du païs, il le feroit Chef des troupes, pourvu que toutes les villes reconnussent leur Prince légitime. Il accepta volontiers ces conditions, & étoit en chemin pour aller trouver Sigismond, lorsque la peste délivra la Bohéme d'un si cruel ennemi. Se voyant à l'extrémité, il ordonna que sa chair fût laissée en proye aux oiseaux & aux bêtes sauvages, & que de sa peau on fît un tambour, assûrant que les ennemis fuiroient aussi-tôt qu'ils en entendroient le son. On exécuta sa volonté, & on vit l'effet de ce qu'il avoit prédit. Car lorsque les Ducs de Saxe, le Markgrave de Brandebourg, & l'Archevêque de Tréves, étant entrez dans la Bohéme avec une puissante armée, furent sur le point de donner la bataille, les Catholiques furent tout à coup saisis d'une telle frayeur, qu'ils tournérent le dos honteusement, abandonnant le bagage & l'artillerie. Bientôt après, les Catholiques firent une autre Croisade, sous la conduite de trois Archevêques Electeurs, & de Frédéric, Duc de Saxe: mais dès que l'ennemi parut, ils prirent la fuite. Il est certain que le tambour fait de la peau de Zisca, n'avoit aucune qualité qui pût jetter cette épouvante dans l'esprit des Catholiques; mais l'imagination des Allemands fut très-foible en ces rencontres, soit qu'ils crussent que ce tambour étoit enchanté pour les effrayer, & les mettre en desordre; ou qu'ils se persuadassent que les Hussites étoient invincibles, avec ce reste de leur Général, qui avoit remporté tant de victoires. D'ailleurs les troupes Catholiques étoient composées de Soldats levez à la hâte, sans adresse & sans expérience, & s'épouvantoient à la vue des Hussites, gens aguerris & redoutables par le nombre des batailles qu'ils avoient gagnées. * Ænéas Sylvius, *Hist. de Bohéme.*

Ziska étoit de Trocznova, ou Trautenava, bourg près d'une ville nommée *Berovanni*, dans le district de Konigsgratz. Avant qu'il perdît un œil on le nommoit *Jean de Trocznou*. Ses parens, qui étoient nobles, mais peu riches, le mirent Page à la Cour de Charles IV. Il servit avec éclat en Pologne & il se signala beaucoup dans la victoire que Ladislas Jagellon emporta en 1410, sur les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Il étoit Chambellan de Wenceslas, lors du supplice de Jean Hus. Regardant ce supplice comme un affront fait à la Bohéme, il résolut de l'en venger, par permission de son Maître, sur tout sur les Prêtres & les Moines, qui en avoient été les instigateurs. Il y en a qui prétendent que Wenceslas lui donna une patente munie de son sceau, pour l'autoriser dans son entreprise. Il ramassa un bon nombre de personnes de toute espéce, & courut la campagne mettant tout à feu & à sang. Il commença par la Province de Pilsen dont il prit la capitale; chassa les Prêtres & les Moines de la province, & s'empara des dépouilles des Eglises. Il y établit la Communion sous les deux espéces par le Ministére du Docteur Coranda. Comme il appréhendoit d'être surpris, il résolut de se faire un azyle assûré; pour cet effet il fit bâtir la ville de Thabor dans la Province de Béchin. Il eut un si grand nombre de partisans, qu'en 1419 quarante mille personnes communiérent avec lui sous les deux espéces dans la ville royale d'Aust, proche de la montagne du Thabor. Il fut déclaré Chef du parti, & se mettant à la tête de 4000 personnes il se rendit à Prague, & s'en saisit de force. On alla droit à la maison de ville où la plupart des Sénateurs furent massacrez. En 1420, Ziska détruisit la ville d'Aust, & emporta d'assaut la forteresse de Raby, dans le district de Prachen, mais il y perdit l'œil qui lui restoit. Depuis qu'il fut aveugle on le menoit dans les approches d'un combat auprès du principal drapeau. De là il se faisoit expliquer l'ordre de la bataille & la disposition des lieux; ensuite il faisoit ranger son monde, donnoit le signal du combat, & remplissoit tous les devoirs d'un Général. Ayant emporté Rziczan & Prachatitz, il fit noyer Herman, Evêque de Nicopoli, & suffragant de l'Archevêque de Prague, avec deux Prêtres, & par tout où il passoit il laissoit des marques de sa cruauté. Il s'acharna à la destruction de la Secte des Picards, faisant brûler tous ceux qui ne vouloient pas changer de sentiment. *Voyez* PICARDS. Enfin, après un grand nombre d'exploits, Ziska mourut de peste le onziéme octobre 1424, pendant l'attaque d'une place aux confins de la Bohéme & de la Moravie. Théobald traite de fable la tradition qui porte que Ziska ordonna que l'on fît un tambour de sa peau. Cependant les autres Historiens rapportent ce fait comme assûré. Ziska fut d'abord enseveli à Graditz, & ensuite transféré, avec sa peau toute entiére, à Czaslaw, ville de Bohéme, où il fut enterré dans la Cathédrale. On mit sa massue de fer auprès de son Epitaphe. L'Empereur Ferdinand I, passant un jour à Czaslaw, demanda de qui étoit cette massue & ce tombeau. Dès qu'on le lui eut appris, *Fi, Fi*, dit l'Empereur, *cette mauvaise bête toute morte qu'elle est depuis cent ans, fait encore peur aux vivans.* Là-dessus l'Empereur sortit de l'Eglise, fit atteler & partit. On voyoit encore cette massue en 1619, lorsque Ferdinand II remporta la victoire sur Frédéric V, Electeur Palatin, que les Bohémiens avoient élu Roi. Mais en s'en retournant les Impériaux enlevérent la massue & effacérent l'Epitaphe. On fit ces vers sur cette massue:

Rasa Papistarum timuit quem turba, Joannes
Conditus hoc celebri marmore, Ziska jacet.
Ille tuæ vindex, Hussi sanctissime, mortis,
Hostes dum calicis persequeretur, erat.
Fit via vi, rumpit aditus, Monachosque trucidat,
Quando virum Christi pro grege zelus agit.
Testis erat pendens, sparsoque infecta cerebro
Clava hæc, quæ Monachis terror & horror erat.
Strenuus in bellis hoc dormit Ziska sepulcro,
Ziska suæ gentis gloria, Martis honos.
Ille Ducem scelerum, Monachos, pestemque nefandam,
Ad stygias justo fulmine trusit aquas.
Surget adhuc rursus, quadratæ cornua cristæ
Supplicii ut pœnas, quas meruere, luant.

Il fut cruel, entreprenant, vindicatif, & porta la barbarie plus loin que les Barbares eux mêmes. Il étoit vaillant, intrépide, prudent & pénétrant dans les affaires les plus délicates. Ce fut lui qui enseigna l'Art militaire aux Bohémiens, & qui inventa les remparts qu'ils se faisoient avec des chariots & dont on se servit ensuite avec fruit. Il étoit affable & libéral envers ses Soldats, qu'il nommoit ses fréres, & qui lui donnoient la même qualité. Il partageoit entre eux tout le butin, ne se reservant que les jambons & les viandes fumées. Ziska étoit d'une moyenne grandeur, d'une taille ramassée, avoit la tête grosse, ronde & rasée, avec une moustache à la Polonnoise. Il étoit aussi habillé à la Polonnoise, & étoit armé d'une lance & d'une massue.

* Len-

* Lenfant, *Hist. du Concile de Constance*, & *Hist. de la Guerre des Hussites*, &c.

ZITRACH, petite ville qui donne son nom à une contrée, qui fait partie de l'ancienne Albanie. Elle est dans la Circassie, aux confins du Zachéti & des Tartares de Daghestan. Sanson dans ses petites cartes met une ville de Zitrach sur la Mer Caspienne, & il la prend pour celle qu'on nommoit anciennement *Gagara*, *Gangara* & *Getara*; & d'autres y mettent l'ancienne *Albana* ville d'Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZITTARD (Matthias) naquit à Aix-la-Chapelle. Il fut Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & se fit estimer à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, dont il fut le Prédicateur. On a de lui, *Assertio Catholicæ Religionis adversus Lutherum*; *Conciones viginti septem in Epistolam primam Divi Johannis*; *Preces Catholicæ accommodatæ ad Evangelia totius anni*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 664.

ZITTAU ou ZITTAW, une des six villes du Markgraviat de la Haute Lusace dans le Cercle de Gorlitz, est située sur la Mandau. Les Géographes & les Cartes de Géographie la placent sur la Neisse, dans l'endroit où, selon Sanson, elle reçoit la Dorale. Elle appartient à l'Electeur de Saxe, & doit sa premiére origine à trois cabarets où logeoient les gens qui venant de Pologne & de la Marche, alloient en Bohéme. La fertilité du païs fit que peu à peu on y établit encore d'autres demeures; & en 1109, il y avoit déja une petite chapelle ou Eglise. En 1255, le Roi Primislas III, ceignit cette place de murs en qualité de Seigneur du païs, car Zittau appartenoit alors aux Seigneurs de la Leippe, desquels Jean, Roi de Bohéme, l'obtint en l'an 1312 en échange, contre quelques autres Terres près de Crummenau en Méranie. Vers l'an 1347, cette ville commença à être regardée comme faisant partie de la Haute Lusace à cause de son alliance avec les cinq autres villes. En 1359 & 1372, cette ville souffrit terriblement par deux grands incendies. L'Empereur Ferdinand II la céda par maniére d'hypothéque en 1622; & en 1636, elle fut cédée par le traité de Prague comme un bien propre & héréditaire à Jean George I; Electeur de Saxe, & à la Maison Electorale. Zittau souffrit encore beaucoup dans la guerre des Hussites. En 1631, elle fut prise & pillée par le Général Impérial Teuffenbach, que Arnheim, Général Feld-Maréchal de Saxe, en fit cependant bientôt après décamper. Les Impériaux s'en emparérent encore dans la suite, & le Colonel Golze la fortifia tellement qu'elle pouvoit servir de rempart sur les frontiéres de Bohéme. L'Electeur de Saxe la reprit d'assaut en 1634; & en l'an 1639, Torstensohn, Général-Feld-Maréchal des Suédois, s'en empara. En 1643, les troupes Impériales & Saxonnes prirent encore cette ville par accord. Depuis ce tems-là elle a toûjours été entre les mains des Electeurs de Saxe. La ville est de figure ronde. Ses murs sont garnis de tours & de bastions. Les fortifications qui y avoient été faites durant la guerre de 30 ans furent rasées en vertu de la paix conclue en 1654. Il y a deux grandes places de marché & des rues ornées de très-belles maisons. On y compte cinq Eglises, dont celle de S. Jean est la principale. Il y a aussi un Collége, une belle bibliothéque publique, qui appartient au Sénat de la ville, une maison où l'on entretient les orphelins, &c. Les Habitans de Zittau se soutiennent par la fabrique de la biére & par le grand commerce des toiles. * Grossers, *Lausitz Merckwvard. partie* 3. Carpzovii, *Analecta Fastor. Zittaviens.* Zeileri *Topographia Saxonicæ Superioris*. Hofmanni *Scriptores Lusatici in appendice diplom.* *Dictionnaire Allemand.*

ZIZ ou ZIZES, montagnes dans la province de Cutz ou Chaus du Royaume de Fez en Afrique vers le midi, sont peuplées d'Habitans tellement endurcis au froid, que parmi les neiges & les glaces ils sont fort peu vétus & ont toûjours la tête nue. Il y a un si grand nombre de couleuvres dans les bois, qu'elles vont jusques dans les maisons & s'approchent lorsqu'on mange, afin qu'on leur jette quelque chose: elles ne font aucun mal, à moins qu'on ne les irrite. On trouve des mines d'argent dans deux de ces montagnes nommées *Aden* & *Arucanes*; mais ces peuples en font peu de profit, parce qu'ils ne travaillent guéres. * Marmol, *de l'Afrique*, l. 4.

* ZIZA, fils de Sçiphéhi, de la Tribu de Siméon, fut nommé pour un des Chefs de sa Tribu. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 37.

* ZIZA, troisiéme fils de Roboam, Roi de Juda & de Mahaca, fille d'Absalom. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 20.

ZIZARGA. *Voyez* SISARGA.

ZIZIM ou ZIZIME, fils de Mahomet II, Empereur des Turcs, & frére de Bajazet II. Pendant le régne de Mahomet, Zizime avoit le Gouvernement de la Lycaonie, dans l'Asie Mineure; & Bajazet gouvernoit la Paphlagonie: de sorte que ces deux fréres se trouvérent éloignez de la Porte à la mort du Sultan. Ils avoient toûjours été séparez l'un de l'autre, & ne s'étoient jamais vus qu'une fois, & cela par une politique de Mahomet, qui craignoit que l'amitié ne les unît contre lui, ou que la jalousie ne mît de la division entre eux. Zizime, dont le nom signifie *Amour*, en Langue Turque, avoit l'esprit vif, l'ame noble, & toutes les inclinations généreuses. Il n'avoit pas moins de passion pour les Lettres que pour les armes, & savoit les Langues, entre autres la Gréque & l'Italienne, qu'on parloit à Rhodes, Ce Prince entreprit même d'écrire l'Histoire de Mahomet son pére; & il y travailloit lorsqu'il apprit la nouvelle de sa mort. Il étoit zélé pour la Religion Mahométane, & ne laissoit pas d'aimer les Chevaliers de Rhodes que son pére haïssoit à mort. Bajazet au contraire, dont le nom signifie *Eclair* ou *Foudre*, démentoit ce titre par les qualitez de son esprit qui étoit pesant, & par son nom même qui ne respiroit rien moins que la guerre. Aussi-tôt que Zizime & Bajazet furent la mort de leur pére, ils ne songérent tous deux qu'à s'emparer de l'Empire. Bajazet soutenoit que la Couronne lui appartenoit parce qu'il étoit l'aîné; Zizime prétendoit monter sur le thrône, parce qu'il étoit né depuis que Mahomet avoit été Empereur, & que Bajazet étoit venu au monde lorsque son pére n'étoit pas encore souverain: de sorte que Bajazet étoit fils de Mahomet homme privé, & Zizime fils de Mahomet Sultan ou Grand-Seigneur. Cependant le parti de Bajazet fut le plus fort, & Zizime, qui n'ayant pas la commodité de la mer, fit son voyage par la Bithynie, y apprit en chemin le couronnement de son frére. Une si fâcheuse nouvelle ne lui abattit pas le courage: il marcha à grandes journées vers Pruse, ancienne demeure des Empereurs Ottomans, & s'empara de la ville. Puis il tâcha par le moyen de ses amis, d'attirer dans son parti les Grands de la Porte, & renforça de jour en jour son armée. Bajazet craignant que son frére ne se rendît maître de l'Asie, envoya contre lui Achomat avec une armée nombreuse. Le Bacha fit une extrême diligence, & se vint camper dans une plaine peu éloignée de Pruse. Zizime sortit en campagne à la tête de sa cavalerie; & ayant découvert les troupes d'Achomat, il résolut de donner bataille; mais il fut mis en déroute. Ainsi il fut obligé de chercher du secours auprès du Soudan d'Egypte, du Roi de Cilicie & du Grand-Maître de Rhodes, tous mortels ennemis des Turcs. Il se mit donc en chemin accompagné seulement de quarante chevaux; & marchant jour & nuit par des païs inconnus, il gagna peu à peu la Syrie, d'où passant par des déserts de l'Arabie, il se rendit enfin au Caire. Cait-Bei, Soudan d'Egypte, reçut Zizime comme un Roi, & fit un pareil accueil à sa femme & à ses enfans, qui vinrent au Caire après lui; mais sa médiation auprès de Bajazet pour accorder les deux fréres, ne servit qu'à faire perdre le tems. Le Grand Caraman que Mahomet avoit dépouillé du Royaume de Cilicie, appellé maintenant *Caramanie*, envoya un Ambassadeur à Zizime, & lui promit du secours. Zizime laissa sa femme & ses enfans au Caire sous la protection du Soudan, & alla joindre le Grand Caraman, auquel le Grand-Maître de Rhodes avoit envoyé cinq galéres. Ces deux Princes campérent avec leurs troupes assez près de Laranda ville de Cappadoce. Aussi-tôt Bajazet vint à la tête de cent mille hommes, pendant qu'Achomat faisoit avancer son armée, qui avoit passé l'hiver dans la Lycaonie. Le Grand Caraman remontra à Zizime qu'il y auroit de la témérité à donner bataille: ce qui porta Zizime à proposer un défi à Bajazet pour terminer leur différent par un combat particulier en présence des deux armées; mais Bajazet lui fit une autre proposition, qui fut de lui donner telle province qu'il lui plairoit sur les frontiéres de la Turquie, avec deux cens mille écus d'or chaque année, & une Cour digne de sa naissance. Zizime voyant qu'on l'amusoit de belles paroles, prit enfin le parti de la retraite. L'avis qu'on le poursuivoit, l'obligea de se sauver avec peu de gens dans les détroits les plus déserts du Mont-Taurus. Caraman l'y suivit bientôt, & y amena ses troupes. De là Zizime écrivit à Rhodes par un de ses plus zélez serviteurs, qui fut surpris par les Turcs & conduit devant Bajazet, lequel ordonna qu'on le fît mourir sur le champ. Dès que Zizime sut cette nouvelle, il quitta le Mont-Taurus, & prit le chemin de la Lycie vers la mer, avec le Grand Caraman. A peine furent-ils sortis des détroits de la montagne, que leurs troupes furent investies & taillées en piéces par Achomat. Ce nouveau malheur fit résoudre le jeune Prince d'envoyer au Grand-Maître de Rhodes deux Ambassadeurs, qui trouvérent par hazard à cette côte une galiote de la Religion où ils s'embarquérent. Comme cette affaire pouvoit être utile à la Chrétienté, si les Chevaliers devenoient maîtres de la destinée d'un Roi, qui étoit l'héritier de Mahomet, il fut résolu dans le Conseil qu'on recevroit Zizime; & le grand navire du thrésor fut commandé, avec une galére & d'autres vaisseaux pour l'aller quérir. On le rencontra le long des côtes de la Lycie, où il avoit été contraint de fuïr pour éviter les gens de son frére qui le poursuivoient, avec ordre de le prendre mort ou vif. Zizime fut reçu magnifiquement à Rhodes le 30 juillet de l'an 1482, & Bajazet n'en eut pas plutôt la nouvelle, qu'il s'empressa de conclurre avec le Grand-Maître, la paix qu'il avoit demandée dès son avénement à la Couronne. Dans cette vue il lui renvoya les vaisseaux de la Religion, qui avoient été pris depuis la tréve par les Corsaires de Lycie. Zizime s'imagina que son frére ne vouloit la paix que pour avoir une occasion favorable de le perdre, & que quand le commerce seroit libre entre les Rhodiens & les Turcs, il auroit tous les jours à craindre ou le fer ou le poison. Cela le fit résoudre à chercher ailleurs un asyle: de sorte qu'il pressa le Grand-Maître de lui donner son congé pour aller trouver le Roi de France. Avant son départ, il fit expédier trois Actes authentiques qu'il mit entre les mains du Grand-Maître. Le premier étoit un pouvoir très-ample de traiter avec le Grand-Seigneur, & de conclurre la paix comme bon lui sembleroit; le second étoit une espéce de Manifeste pour la décharge des Chevaliers, par lequel ce Prince déclaroit qu'il avoit demandé lui même à sortir de Rhodes; & le troisiéme une confédération perpétuelle du Prince & de ses enfans avec la Religion de saint Jean de Jérusalem, au cas qu'il vînt à rentrer dans ses Etats. Par cet Acte il promettoit solemnellement à Dieu, & à son grand Prophéte, que s'il recouvroit jamais, ou entiérement, ou en partie la Couronne impériale de son pére, il entretiendroit une paix constante, & une amitié inviolable avec le Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem: à quoi il s'engageoit, lui & ses enfans, & les enfans de ses enfans. Il promettoit encore avec serment, de rendre à la Religion toutes les isles, toutes les terres, & toutes les forteresses que les Empereurs Ottomans avoient prises sur les Chevaliers. Zizime partit de Rhodes le premier jour de septembre de l'an 1482, dans le grand navire de la Religion, accompagné du Chevalier de Blanchefort, & de plusieurs autres pour lui servir d'escorte. Quelque tems après Baja-

Bajazet promit de vivre en paix avec les Chevaliers de Rhodes, à la charge que le Grand-Maître tiendroit toûjours Zizime sous la garde de ses Chevaliers, & feroit tout ce qu'il pourroit pour empêcher que ce Sultan ne tombât entre les mains d'aucun Prince, ou Chrétien, ou Infidéle. Il s'engagea même à payer 45000 ducats, monnoye de Venise, tous les ans, pour la subsistance & la garde de Zizime. Ce Prince étant arrivé en France, fut reçu du Roi assez froidement: ainsi il demeura fort peu de tems à la Cour, & fut conduit par les Chevaliers dans la Commanderie de Bourgneuf, qui est une place sur les confins du Poitou & de la Marche, agréablement située, & même assez forte, où les Grands-Prieurs d'Auvergne font leur demeure. Le Chevalier de Blanchefort, auquel le Grand-Maître avoit confié particuliérement la personne de Zizime, eut soin que ce Prince ne s'ennuyât pas; mais avec toutes ses honnêtetez, il ne laissoit pas de l'observer, pour empêcher qu'on ne le tirât d'entre ses mains, ou par artifice, ou par force. Les Rois de Hongrie, de Sicile & de Naples, firent tous trois d'instantes priéres au Grand-Maître, pour avoir Zizime en leur disposition. Le Soudan d'Egypte le demandoit en même tems pour le mettre à la tête de son armée contre Bajazet. Mais le Grand-Maître jugea plus à propos de l'envoyer auprès du Pape Innocent VIII, qui l'avoit aussi demandé. Ainsi après avoir obtenu l'agrément du Roi Charles VIII, le Prince Zizime, qui s'ennuyoit de mener une vie privée & obscure en France depuis six ans, fut conduit en Italie par le Chevalier de Blanchefort, qui avoit été élu Maréchal de l'Ordre, & Grand-Prieur d'Auvergne, & arriva à Civita-Vecchia le sixiéme mars de l'an 1489. Léonard Cibo, parent du Pape, y reçut ce Prince, & mit entre les mains du Grand-Prieur de Blanchefort, le château & la ville qu'on avoit destinez au logement de Zizime. Le Cardinal d'Angers vint au devant de Zizime à douze milles de Rome, avec le Prince François Cibo, & on le mena droit à Rome, où il entra avec pompe. Le Pape Innocent qui prétendoit affranchir l'Orient de la tyrannie des Infidéles, se promit des succès heureux à la vue du Sultan Zizime; mais il mourut sans voir l'effet de ses espérances. Son successeur Alexandre VI commença son pontificat par se rendre maître de la personne de Zizime, contre le traité qui avoit été fait entre Innocent VIII, & le Grand-Maître de Rhodes. Il fit enfermer ce Prince dans le château Saint-Ange; & ôtant d'auprès de lui les Chevaliers qui y avoient toûjours été, il le confia à ses neveux, dont l'un étoit Chevalier de Rhodes. Le Pape avoit pris ombrage de l'armée Françoise, qui se préparoit au voyage d'Italie, & vouloit avoir de quoi traverser ou seconder les desseins du Roi de France, selon qu'il le jugeroit à propos, parce que Charles VIII ne méditoit pas seulement la conquête du Royaume de Naples, mais aussi celle de la Gréce. Le Roi étant arrivé à Rome, demanda au Pape le Sultan Zizime, dans le dessein de porter ses armes au Levant. Alexandre VI, qui ne pouvoit le refuser, le rendit par une Acte solemnel, & dans une cérémonie publique. Ce Prince partit de Rome avec le Roi pour aller à Naples, & seconder l'entreprise des François; mais sur le chemin il se sentit frappé d'un mal inconnu qui l'emporta en fort peu de jours. Cette mort surprit tout le monde, & on eut peine à en découvrir la cause, quoiqu'il n'y eût rien de plus naturel que de penser, que l'inquiétude avoit avancé ses jours. Il y en eut qui dirent que les Vénitiens corrompus par l'argent des Turcs, & allarmez de l'expédition des François, lui avoient fait donner du poison secrettement. Plusieurs accuférent le Pape de l'avoir livré tout empoisonné à Charles VIII, afin que la France n'en tirât aucun avantage; & même le bruit courut que le Pape avoit reçu pour cela de Bajazet une grande somme d'argent: mais tous ces soupçons n'avoient aucun fondement. Quelques uns ont cru qu'il mourut Chrétien, & qu'il avoit reçu le batême à Rome pendant le régne d'Innocent VIII. Mais les Auteurs qui ont le plus parlé de ce Prince, ne disent rien de sa conversion. Il laissa un fils nommé *Amurath*, qui se réfugia à Rhodes; mais après la prise de la place, ce Prince infortuné qui s'étoit caché dans l'espérance de se pouvoir sauver dans le vaisseau du Grand-Maître, fut découvert & mené à l'Empereur Soliman, qui le fit aussitôt étrangler en présence de toute son armée, avec ses deux enfans mâles: deux filles qu'il avoit, furent conduites au Serrail de Constantinople. * Le Pére Bouhours, *Hist. du Grand-Maître d'Aubusson.* Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.*

ZNA. ZNO.

ZNAIM ou ZNOIMO, ville d'Allemagne, dans la Moravie, a été très-souvent prise & reprise pendant les guerres d'Allemagne. L'an 1645, elle fut emportée par les Suédois. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

* ZNOIMA (Stanislas) Professeur en Théologie à Prague, fut Maître de Jean Hus, qui le reconnoit au commencement du livre qu'il fit contre lui. Il paroît par ce même Ouvrage que Znoïma avoit été un des admirateurs de Wiclef, & dans de grandes liaisons avec Jean Hus & ses partisans; mais intimidé par le parti que Rome prit contre eux, il changea de sentimens & de liaisons, & se déchaîna avec vivacité contre ceux qu'il avoit auparavant comblez d'éloges très-outrez. Jean Hus fit contre lui un Ouvrage qui se trouve parmi ses Oeuvres, & d'où l'on tira six articles dans le Concile de Constance qui furent condamnez dans cette assemblée en l'année 1415. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZOA. ZOB. ZOC. ZOD. ZOE. ZOF. &c.

ZOAN. *Voyez* TANIS.

ZOARE, ZONARA, ZUNORA, petite ville de Barbarie. Elle est sur le Golfe de Sidra, dans le Royaume de Barca, vers les confins de celui de Tripoli. On la prend pour le lieu de la Cyrénaïque, nommé anciennement *Diarrhœa.* * Maty, *Dict. Geogr.*

ZOARE, en Latin *Pisidon*, grande ville d'Afrique en Barbarie, sur la côte du Royaume de Tripoli, avec un beau port. L'an 1552, quelques uns de ses Habitans qui étoient esclaves à Malte, promirent d'y conduire les Chrétiens fort sûrement si on leur donnoit la liberté: ce qui leur fut accordé. La conduite de cette entreprise fut donnée au Prieur de Capoue, qui partit pour la faire réüssir avec seize vaisseaux, & trois cens & un Chevaliers. On mit pié à terre la veille de l'Assomption; & les mesures ayant été prises pour l'attaque, on donna l'assaut & on prit la place, que les Habitans surpris ne furent point en état de défendre. Le combat fut rude; car on dit que ces Chevaliers ayant rompu leurs armes à force de s'en servir, sautoient sur les Maures pour les étouffer. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem*, *l.* 1.

* ZOBEL (Melchior de) issu d'une ancienne famille noble du Cercle de Franconie, fut élu Evêque de Wirtzbourg, par le Chapitre, en 1554, après la mort de Conrad Bibra. Un Gentilhomme nommé *Guillaume de Brumbach*, auquel pour de bonnes raison ce Prélat avoit refusé un legs, le fit assassiner en pleine rue le 15 avril 1558. L'un des assassins qui s'étrangla en chemin, lorsqu'on le menoit à Wirtzbourg, avoit déja accusé Grumbach qui reçut la punition qu'il avoit méritée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ZOBEL (Melchior de) célébre Jurisconsulte Allemand dans le XVI siécle, étoit fort versé dans la connoissance de l'ancien Droit Saxon. Comme il est écrit en ancien Saxon, que peu de personnes entendent, il le traduisit en Allemand. On l'accuse de n'avoir pas rendu par tout le sens de l'original, & d'avoir dans ses Notes moins éclairci le Droit Allemand, que marqué la différence qu'il y a entre le Droit Saxon & le Droit Romain, le Droit Canon & le Droit de Lombardie. On a encore de lui, *Differentiæ Juris Civilis & Saxonici.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colerus, *de Origine Juris Saxonici.* Maurice, *in Præfatione ad Consil. Kiloniens.* Menius & Romanus, *in Præfatione Operum Zobelii.*

* ZOCOME, Chef des Sarasins, alla un jour par curiosité voir un Moine fameux avec qui il conversa. Il se plaignit fort de n'avoir point d'enfans. Ces peuples regardoient comme un malheur de n'en point avoir. Le Moine se mit en priére, & promit à Zocome qu'il auroit un fils, s'il vouloit embrasser la Religion Chrétienne. Il lui en naquit un effectivement. Zocome se fit Chrétien, & engagea tous ceux à qui il commandoit à suivre son exemple. * Sozoméne, *Hist. Ecclés. l.* 6. *ch.* 38. Nicéphore, *l.* 2. *ch.* 46.

ZOCOTORA ou SOCOTORA, isle de la Mer des Indes, à l'ouest-sud-ouest du Cap de Gardafui, à onze degrez 40 minutes de latitude. Elle a l'Arabie, au nord, & le Détroit de Babelmandel à l'ouest. Elle en est éloignée d'environ 150 lieues. Elle est sous la fin du 68 degré de longitude, sous le 69 & sous le commencement du 70. Elle a été connue des Anciens, sous le nom de *Dioscoride* ou *Dioscurias.* On ne sait qui en a fait la découverte; mais elle fut reconnue par un Portugais nommé *Edouard de Zéme* l'an 1507. Sa côte paroît de loin par la hauteur de ses rochers, qui en rendent l'approche très-dangereuse: aussi les vaisseaux étrangers ne se hazardent point d'y aller mouiller, que sous la conduite d'un Pilote du païs: il n'y a qu'une ville qui a le même nom que l'isle. L'air y est naturellement chaud; mais les vents de mer le tempérent. La terre est montagneuse, séche & stérile; il s'y rencontre néanmoins quelques vallons, où l'on trouve des herbages qui nourrissent beaucoup de bétail. Les fruits, & particuliérement les dattes y sont en abondance; l'encens y est fort commun. L'aloès qui y croît est excellent; c'est pourquoi les Droguistes l'appellent *Soccotorina* ou *Succotrina.* Les peuples sont originaires d'Arabie: ce qui se justifie par la conformité qu'ils ont avec les Arabes en leur langage, en leurs habits, & en leurs coutumes. Le commerce de ces Insulaires roule sur le négoce de leurs dattes. Ils sont belliqueux, & craignent peu la mort. La perfidie leur est naturelle; mais ils la déguisent sous une douceur apparente. Ils traitent avec les Etrangers, font de la Religion Mahométane, ne souffrent l'exercice d'aucune autre, & obéïssent à un Roi, qui est tributaire du Chérif de la Mecque. * Pline, *l.* 6. Davity, *de l'Afrique.* Linschoten, *Voyages*, *c.* 4.

Thomas Roe, Ambassadeur d'Angleterre auprès du Mogol, parlant de l'Isle de Zocotora dans ses Mémoires, dit que c'est l'appanage des fils aînez des Rois de Fartages. Il a fait mention de quatre nations différentes qui habitent dans ce païs-là, savoir des Arabes, qui n'en sont pas originaires, mais qui y passérent dans le tems que la conquête en fut faite par les ancêtres du Sultan qui y régnoit, lorsque cet Ambassadeur dressoit ses Mémoires. Ceux-là baisent la main au Sultan, lorsqu'ils se présentent devant lui. La seconde sorte d'Habitans est un peuple traité en esclave, qui baise les piez au même Sultan, & travaille continuellement à son service & à préparer son aloès. Les Bédouins, qui sont la troisiéme sorte d'Habitans, sont plus anciens dans le païs que les autres. Le Roi de Zocotora a eu avec eux de longues guerres. Ils vivent dans les montagnes en grand nombre, & on les y laisse aujourd'hui en paix à condition qu'ils éléveront leurs enfans dans la Religion de Mahomet, ce que toutefois ils ne font point. On croit que ce sont les anciens Chrétiens Jacobites. La quatriéme sorte de ces Insulaires, est un peuple fort grossier & misérable, qui n'a point de demeure arrêtée, qui couche le plus souvent dans les bois, tout nud, & défiguré, portant de longs cheveux & n'ayant aucune communication

cation avec les autres. Ils ne vivent que de racines, & la moindre chose leur fait peur, de sorte que leur vie est peu différente de celle des bêtes brutes. Il y a grande apparence que ces Sauvages sont les Habitans originaires de l'Isle de Zocotora. La terre y est pleine de montagnes & fort stérile. On y trouve des bœufs, des cabrits & des moutons, mais en petit nombre. Leurs fruits sont des dattes & des oranges. Il y a aussi un peu de ris & l'aloès. Le Roi, qui a du sang de dragon, de l'indigo de Lahor, & de la civette, défend ce commerce à ses Sujets, & se le réserve à lui seul. Il a une petite galiotte, avec quelque Rameurs de Surate, qui le servent à l'année. Ils ont en grande vénération les tombeaux où leurs morts sont enterrez. Il y en a beaucoup dans le païs, mais ils ont une dévotion particuliére pour celui de Serdi Hachim, qui est enterré à Tamara. Il fut tué il y a plus de six-vints ans par les Portugais. Ils disent qu'il leur a apparu depuis & qu'il a soin de les avertir de tous les accidens qui leur doivent arriver. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Mandeslo, *Voyage des Indes*, *&c.*

ZODIAQUE, est un des six grands Cercles de la Sphére, dans lequel le Soleil & les autres Planétes se meuvent. Il est divisé en douze signes ou constellations. Le Soleil parcourt le Zodiaque en 365 jours, & près de six heures: la Lune en 27 jours; Saturne en 30 ans. On donne au Zodiaque six à huit degrez de latitude, à cause de l'obliquité des orbites des autres planétes, à l'égard de celle du Soleil, lequel ne sort point de l'Ecliptique. Ptolomée a partagé la largeur du Cercle du Zodiaque en douze degrez; mais Tycho-Brahé & Landsperg l'ont réglé à seize. Quelques uns disent qu'Anaximander, d'autres Pythagore, ou Oenopide natif de l'Isle de Chio, remarqua le premier l'obliquité de ce Cercle. *Voyez* SIGNES DU ZODIAQUE. * Mallet, *Description de l'Univers.*

ZOÉ, fille de Constantin *le Jeune*, & de l'Impératrice *Théophanie*, fut donnée en mariage à *Argyre*, qui succéda à son beau-pére le 12 novembre 1028. Mais s'en étant dégoûtée, & l'ayant fait étrangler dans le bain, elle épousa au mois d'avril de l'an 1034, Michel Paphlagonien, Orfévre, dont elle étoit devenue amoureuse, & le mit sur le thrône. Ce dernier abandonna le gouvernement à son frére Jean, qui profitant de cet avantage, obligea cet indigne Empereur de se faire Moine; & renferma l'impudique Zoé dans un monastére, d'où elle fut tirée le 21 avril 1042, pour régner avec sa sœur Théodora. Elle se maria alors, quoique fort vieille, dès le onziéme juin suivant, avec Constantin Monomaque, à qui elle fit donner la couronne impériale dès le lendemain. Elle mourut vers l'an 1050, âgée de plus de 70 ans. * Cédréne. Zonare.

ZOECH (Denys) Hongrois de nation, & Archevêque de Strigonie, fut créé Cardinal par le Pape Eugéne IV, l'an 1439. Il fut extraordinaire en son tems par les différens partis qu'il prit pendant les guerres de son païs. Après la mort de l'Empereur Albert, Roi de Hongrie, il se déclara pour Ladislas, fils posthume de ce Prince, & le couronna. Ladislas, Roi de Pologne, Compétiteur de ce jeune Prince, étant entré en Hongrie, l'Archevêque de Strigonie alla le trouver à Bude, & par une belle Harangue il essaya de justifier son procédé. Il sacra même ce Monarque Roi de Hongrie, & lui mit sur la tête la couronne dont saint Etienne, premier Roi du païs avoit été autrefois couronné, ne pouvant alors se servir de celle de saint Ladislas, que l'Impératrice Elisabeth avoit en sa possession. Ce Cardinal ne s'embarrassa pas ensuite d'abandonner ce nouveau Roi, & de se liguer même contre lui avec quelques autres Seigneurs Hongrois; mais cette ligue n'ayant pas eu tout le succès qu'ils espéroient, il fit de nouveau son accord avec ce Prince, lequel étant mort peu après, ce Prélat fut se ranger aussi-tôt auprès du jeune Ladislas, déclarant qu'il l'avoit toûjours cru Roi légitime, & qu'il n'avoit pris les intérêts du Roi de Pologne que pour s'accommoder au tems. Il mourut en Hongrie vers l'an 1464, ayant légué 8000 écus d'or à son église de Strigonie, dans laquelle il fut enterré. * Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

ZOE'E (Sainte) Martyre à Rome dans le troisiéme siécle, étoit femme de *Nicostrate*, premier Greffier de la Préfecture de Rome. Elle fut convertie à la Foi Chrétienne par les exhortations que saint Sébastien fit à deux Chrétiens, commis à la garde de Nicostrate. On dit même qu'elle recouvra la parole à la priére de ce Saint. Elle se retira avec le Pape Caïus & S. Sébastien dans le Palais de l'Empereur, chez un nommé *Castule* qui étoit Chrétien. Un jour comme elle alloit prier Dieu au tombeau de saint Pierre, elle fut arrêtée, & ayant refusé d'offrir de l'encens aux idoles, elle fut jettée dans une prison affreuse, & le sixiéme jour pendue à un arbre, sous lequel on alluma de la paille pourrie. Elle mourut en cet état, & son corps fut jetté dans la riviére. On croit que ceci arriva vers l'an 286; mais toute cette Histoire n'est fondée que sur les Actes de saint Sébastien, qui n'ont aucune autorité. Cependant on fait la Fête de sainte Zoée au cinquiéme juillet. * *Actes du Martyre de saint Sébastien.* Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire Ecclésiastique, tome* 4. Baillet, *Vies des Saints.*

ZOELET ou ZOHELETH, pierre qui étoit près de la fontaine de Rogel ou Roguel, où Adonias ou Adonija fit un festin, lorsqu'il entreprit de se faire Roi d'Israël. * I. ou III. *Rois, ch.* 1. *v.* 9.

* ZOESIUS (Henri) d'Amersfort & de famille patricienne, fit ses premiéres études dans la ville de sa naissance, d'où il alla à Louvain où il fit son Cours de Philosophie dans le Collége du Faucon. Il y enseigna ensuite la Rhétorique & la Langue Gréque, dans le même tems qu'il étudioit le Droit Civil & Canon. Il accompagna en Espagne le Seigneur de Couwerburg, nommé *Christophle d'Etten*, & se fit admirer à Salamanque pour son savoir dans la Jurisprudence. Il revint à Louvain en 1603, & y fut reçu Docteur en 1610. L'Archiduc Albert lui donna la Chaire des Constitutions Impériales. En 1619, la ville de Louvain le fit Professeur ordinaire en Droit. Il mourut en 1627. Il avoit épousé *Barbe* d'Ayala, de laquelle il eut une fille unique, mariée à *Jean* Snyers Jurisconsulte & Magistrat d'Anvers. On a de lui, *Prælectiones sive Commentarii de Jure Feudorum; Commentarii ad Institutiones Imperiales, ad Codicem Justinianeum, ad Pandectas, sive Digesta, ad Decretales Epistolas Gregorii IX, sive Universum Jus Canonicum.* Ces Commentaires n'étoient encore qu'en manuscrit du tems que Valére André parloit de lui, *Biblioth. Belgica, p.* 374 *&* 375.

* ZOESIUS (Gérard) aussi d'Amersfort, Jésuite; naquit en 1579, & mourut à Malines le 21 septembre 1628. On a de lui, *Pugna Spiritualis; de Præsentia Dei; Praxis puræ & rectæ intentionis; Via Vitæ æternæ, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.* Witte, *Diarium Biographum.*

* ZOESIUS (Nicolas) cinquiéme Evêque de Bois-le-Duc, naquit à Amersfort le cinquiéme août 1564, de la même famille que les deux précédens. Après avoir fait ses premiéres études dans la ville de sa naissance, il alla les continuer à Louvain, où il s'appliqua particuliérement à la Jurisprudence. L'Evêque de Tournai, nommé *Jean de Vendeville* le fit son Sécretaire, le prit avec lui à son voyage de Rome, & à son retour lui donna un canonicat, & la charge d'Official de sa cathédrale. En 1592, après la mort de ce Prélat, il fut fait Conseiller ecclésiastique & Maître des Requêtes dans le Haut Conseil de Malines, & 22 ans après, c'est à dire, en 1614, il devint Evêque de Bois-le-Duc, où il remit sur un bon pié le Collége des Ecoles Latines. Il fonda aussi à Louvain un Collége à l'honneur de S. Willebrod & de S. Charles Borromée, & lui donna tous ses biens pour l'entretien d'un certain nombre d'Etudians. Il mourut le 22 août 1625. Il a écrit la Vie de son Patron Jean de Vendeville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 701. Sweertius, *Athenæ Belgicæ.*

* ZOESIUS (Thomas) aussi d'Amersfort, Docteur en Droit Civil & Canon, & Conseiller à la Cour Provinciale d'Utrecht, fut ensuite Professeur en Droit à Leyde, d'où il fut appellé à *Wirtzbourg*, où il mourut en 1598. On a de lui, *Commentarius in Codicem.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ZOEMEREN. *Voyez* ZOMEREN.

ZOEST, ville d'Allemagne très-considérable dans la Westphalie, & l'une des Anséatiques Westphaliques, est située à sept lieues de Munster. Elle est renommée pour la Peinture qu'on y cultive, & pour les grands Peintres qu'elle a produits de tems en tems. * *Script. Germ.*

* ZOEST, beau village de la province d'Utrecht, dans le voisinage d'Amersfort.

* ZOESTDYCK, maison de chasse des Princes d'Orange dans la province d'Utrecht. Par la mort de Guillaume III, Prince d'Orange, puis Roi d'Angleterre, cette maison est tombée dans le partage du Prince d'Orange, Stadholder des provinces de Gueldre, de Frise & de Groningue.

ZOFALA ou SOFALA, Royaume de la Cafrerie en Afrique, s'étend sur la côte de la Mer d'Ethiopie, vers le Zanguébar, entre les bras du fleuve de Zambéze, qui y forme plusieurs isles. C'étoit autrefois une partie de l'Empire de Monomotapa. La ville capitale qui a le même nom, est située dans une isle sur la riviére de Cuama, qui est un des bras du Zambéze. Elle appartient aux Portugais, qui y bâtirent l'an 1560 une forteresse considérable. Ce Fort est très-avantageux aux Portugais pour la retraite des Indes, & pour assûrer le négoce avec les Cafres de ces quartiers qui viennent échanger avec eux de l'ivoire, de l'ambre gris, de l'or & des Esclaves, contre de la quinquaillerie, des soyes & des draps de Cambaye. Il y a d'ordinaire un Facteur Portugais, qui a soin de faire travailler aux mines de Manica, de Buro, &c. qui sont vers le midi, & d'où il tire quantité d'or. Ce Fort dépend du gouvernement de Mozambique, quoique l'on dise qu'il en est éloigné de près de 120 lieues. Le Roi de Zofala est tributaire des Portugais. * J. Dos Barros. Davity, *de l'Afrique.*

ZOFFINGEN, en Latin *Zophinga* ou *Tobinium*, une des quatre villes privilégiées du Canton de Berne dans l'Argaw, située près de la riviére de Wigger, est à une petite lieue de la forteresse d'Arbourg dans une vallée fort agréable. Elle est fort ancienne, & selon quelques uns une des 12 villes que les Helvétiens brûlérent eux mêmes du tems de Jules César, lorsqu'ils résolurent de s'aller établir dans les Gaules. L'on ne sauroit dire positivement si ce furent les Romains qui la rebâtirent, aussi bien que les autres villes, sous Auguste, après que les Helvétiens furent subjuguez. Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que pendant que la ville de Vindonisse subsistoit dans le voisinage, celle de Zoffingen n'étoit pas fort considérable. Mais Vindonisse ayant été ravagée, Zoffingen s'éleva sous les Rois François & sous les Empereurs. Bullinger, Tschudi, Guilliman & d'autres Historiens disent qu'en 883, du tems de l'Empereur Charles *le Gras*, Zoffingen étoit une ville où l'on battoit monnoye, & qu'elle fut ceinte de murs avant la ville de Zurich. Elle parvint depuis entre les mains des anciens Comtes de Spitzenberg dont elle porte encore aujourd'hui les armes. Le Royaume de Bourgogne étant revenu à l'Empereur Conrad II, après la mort de Rodolphe III, le dernier Roi, la ville de Zoffingen devint ville Impériale. Il y a apparence qu'elle fut ensuite hypothéquée aux Comtes de Frobourg & de Hohenberg, & qu'elle étoit entre leurs mains du tems de l'excommunication de l'Empereur Frédéric II. Ce fut alors que les Dominicains, qui venoient d'être reçus dans la ville & qui avoient commencé à bâtir un couvent, furent dans une correspondance secrette avec les ennemis de la ville, & leur promirent de la leur livrer. Mais la trame ayant été heureusement découverte, les Moines furent pendus sur les murailles de la ville & leur couvent changé par les Comtes de Frobourg

bourg en un Chapitre Collégial, dont Rodolphe, Comte de Frobourg, fut le premier Prevôt en 1245. L'interrégne, qui suivit la mort de l'Empereur Frédéric, ayant tout rempli de violences & de rapines, la ville de Zoffingen se mit en 1258, sous la protection de Rodolphe, Comte de Habspourg, en se réservant cependant la jouïssance de ses priviléges. Mais après la mort de l'Empereur Rodolphe I, cette ville ayant prêté hommage à l'Empereur Adolphe de Nassau, cette démarche irrita tellement Albert, Duc d'Autriche, qu'en 1295 il y envoya son Baillif de l'Argaw avec une armée qui la força à renoncer à sa liberté d'Empire, & à se soumettre à la Maison d'Autriche. Frédéric, Duc d'Autriche, ayant été mis au Ban de l'Empire par l'Empereur & par le Concile de Constance, les Bernois s'emparérent de la ville de Zoffingen, & s'en firent prêter hommage, lui laissant cependant ses anciens priviléges. Cette ville se gouverne par elle même, moyennant un grand & un petit Conseil, à la tête desquels est l'Avoyer régnant, qui, tous les deux ans à Pâques, prête à Berne l'hommage au nom de la ville. Il y a toute apparence que l'enceinte de cette ville fut autrefois plus grande qu'elle n'est aujourd'hui, ayant diverses fois presque entiérement été réduite en cendres, comme le 24 février 1423, le 16 octobre 1462, & le 25 novembre 1473. La ville de Berne ayant embrassé la Religion Réformée, Zoffingen suivit son exemple en 1528. En 1695, quelques Citoyens de Zoffingen y établirent une bibliothéque, qui a déja été considérablement augmentée & enrichie de médailles & de diverses curiositez. Celui à qui on confie le drapeau en tems de guerre, est obligé de jurer qu'il le gardera si bien, qu'en cas de besoin il en fera ce qu'en fit leur Avoyer Nicolas Dut, dans la bataille de Sempach en 1386, lequel se voyant serré de près, déchira son drapeau & le mit par piéces dans sa bouche, où on les trouva & d'où on les raporta à Zoffingen. * Waldk. Stumpf Guilliman. Bullinger, *Hist. Tig. manuscrite.* Munster, *Cosmogr.* Wagner, *Merc. Helv.* Stettler. Steiner, *Descr. Helv.* Tschudi, *Hist. manuscrite. Dictionnaire Allemand de Bâle. Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 182. *& suiv.* édit. d'Amsterdam 1730.

ZOGROD & ZAGRAB. *Voyez* AGRAM.

ZOHAN ou TSOHAN: c'étoit anciennement la ville capitale de l'Egypte, celle-là même où Moïse fit tant de miracles devant Pharaon, *Pseaume* 78 selon l'Hébreu & 77 selon la Vulgate, & où l'on assûre que le Prophéte Jérémie fut emmené après la prise de Jérusalem, puis lapidé. C'est la même qu'est l'ancienne *Tanis.* *Voyez* TANIS.

ZOHAR, qui signifie en Hébreu *splendeur*, est le nom d'un livre qui est en grande vénération chez les Juifs, & qu'ils estiment très-ancien. Il contient des explications cabalistiques sur les livres de Moïse, lesquelles ne peuvent être du goût des gens de bon sens: car elles ne consistent assez souvent qu'en jeux de lettres & de nombres, & en des contes faits à plaisir. On y trouve aussi quelque chose qui approche des idées des Pythagoriciens & des Platoniciens. Guillaume Postel a fondé une partie de ses rêveries sur ce livre; & il est étonnant que les Chrétiens se soient donné la peine de traduire cet Ouvrage en Latin. On en voit deux éditions, dont l'une est de Crémone, & l'autre de Mantoue, outre celle d'Allemagne de l'an 1680. Il se trouve de faux Zohars manuscrits; car les Juifs ont donné quelques Ouvrages sous ce nom fameux, pour en imposer à leurs Lecteurs. On a encore imprimé un petit Zohar qui sert comme de supplément au grand Zohar. Buxtorf a cru que les points voyelles étoient fort anciens chez les Juifs, parce qu'il en étoit fait mention dans ce livre, auquel les Juifs donnent une grande antiquité; mais c'est une erreur. * M. Simon.

ZOHELETH. *Voyez* ZOELET.

* ZOHETH, fils de Jischi, de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 20.

ZOILE, Rhéteur & Critique de profession, vivoit du tems de Ptolémée *Philadelphe*, vers l'an 270 avant Jesus Christ. Il étoit, non d'Ephése, mais d'Amphipolis, ville de Thrace, à laquelle les Grecs ont donné le nom de *Christopolis*, & les Turcs celui d'*Amboli.* Pour établir sa réputation, il critiqua les vers d'Homére, & écrivit contre Platon & Isocrate. Il se fit un honneur de se faire appeller *Homeromastix* ou *le fléau d'Homére*; & récita les vers qu'il avoit faits contre Homére à Ptolémée qui en fut si indigné, que quand Zoïle lui demanda quelque chose pour se soulager dans ses besoins, il lui fit réponse, que puisqu'Homére, depuis mille ans qu'il étoit mort, avoit nourri plusieurs milliers de personnes, Zoïle qui se vantoit d'avoir plus d'esprit qu'Homére, devoit bien avoir l'industrie de se nourrir. C'est de lui qu'on nomme *Zoïles*, tous ceux qui se mêlent de critique, & qui exercent une censure injurieuse. Les Auteurs parlent diversement de sa mort. Les uns disent que Ptolémée le fit attacher à une croix; d'autres qu'il fut lapidé; & quelques uns, qu'il fut brûlé vif à Smyrne. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'étoit un homme fort habile, & qui écrivoit bien; & sans doute que ce que Vitruve raconte de lui, n'étoit pas public, puisque Denys d'Halicarnasse ne craignit pas de s'autoriser de l'exemple de Zoïle, qu'il met en la compagnie d'Aristote, pour faire remarquer les vertus & les vices de Platon. *Voyez* CRITIQUES. * Elien, *Var. Hist. l.* 11. *c.* 10. Vitruve, *in Præf. libri* 7. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 16. Ovide, *de Remedio Amoris, l.* 1. *v.* 366.

ZOILE, Patriarche d'Alexandrie dans le sixiéme siécle, après la déposition de Paul, Moine de Tabenne, étoit Orthodoxe. A la sollicitation de Théodore, Evêque de Césarée, Chef des Acéphales, & grand ennemi du Concile de Chalcédoine, l'Empereur Anastase le déposa pour mettre en sa place Apollinaire, grand ami du même Théodore, & aussi fortement attaché que lui à la faction des Acéphales. * Baronius, *an.* 537. *n.* 15.

ZOL. ZOM. ZON. ZOO. ZOP. ZOQ. &c.

ZOLDO, bourg de l'Etat de Venise. Il est dans le Bellunois, à cinq lieues de Bellune vers le nord occidental, au milieu des montagnes. Il a de fort bonnes mines de fer. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZOLKIEW. *Voyez* JOULKIEF.

ZOLKIEWSKI (Stanislas) Seigneur Polonois, étoit ayeul maternel de Jean Sobieski, Roi de Pologne, III. du nom. Il avoit gagné une grande bataille contre les Moscovites l'an 1610 sous le régne de Ladislas IV, n'étant alors que Palatin de Kiovie, & Petit Général. Après être parvenu aux dignitez de Grand Chancelier, & de Grand Général, qu'il possédoit en même tems, il commanda souvent les armées de Pologne. La derniére occasion fut celle où dans la vallée de Lopuczna, il fit cette belle retraite, aussi célébre en Pologne, que celle de Xénophon avec ses dix mille Grecs. Zolkiewski étant retourné sur ses pas pour retirer un régiment que les Généraux avoient oublié dans un poste où on l'avoit placé, fut attaqué si vigoureusement par les Tartares, qu'avant qu'on eût pu le joindre, il fut abattu sur trois ou quatre des plus hardis qu'il avoit tuez de sa main. C'est ce que marque l'Inscription Latine, gravée sur une pierre en forme de Mausolée ou de Trophée, qui a été élevée dans ces campagnes. Il est enterré dans l'église de Zolkief ou Zolkiew, à gauche du grand autel, avec cette Inscription tirée de Virgile,

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

La petite ville de Zolkiew fut brûlée par accident en 1718, à l'exception de l'église & de quelques maisons. * *Anecdot. de Pologne.*

ZOLLERN. *Voyez* HOHENZOLLERN.

ZOLNOCK, ville de la Haute Hongrie. Elle est au confluent de la Zagywa & de la Teisse, à 13 lieues du Grand Waradin vers le Levant. Zolnock est une place forte, défendue par une bonne citadelle, & capitale du Comté de Zolnock, séparé de celui de Thurturn par la Teisse, & borné ailleurs par ceux d'Héwecz, de Pest, de Bath & de Bodrog. * Maty, *Diction. Géogr.*

ZOMEREN (Henri de) *Voyez* SOMERE.

ZOMEREN (Jacques de) *Voyez* SOMERE.

* ZOMEREN (Corneille de) naquit à Dordrecht le 28 septembre 1593. Il apprit la Médecine à Leyde, & alla continuer cette étude à Caen en Normandie, où il reçut le Bonnet de Docteur le 16 octobre 1615. En 1617, le 20 juillet, la Régence de Dordrecht le déclara Médecin ordinaire de cette ville. Le 29 octobre suivant il épousa *Anne* Blokke, de laquelle il eut sept fils & quatre filles. Il exerça dans la suite presque tous les emplois les plus honorables de sa patrie, & mourut l'onziéme décembre 1649, âgé de 57 ans. On a de lui, *Oratio funebris in obitum Viri clarissimi ac eruditissimi D. D. Cornelii filii; Epistola responsoria de Vitæ Termino; de Unitate liber singularis ad S. P. Q. D.; Tractatus de Variolis & Morbillis; Epistola de Renum & Vesicæ Calculo; Epistola responsoria de Curatione iterati Abortus.* Après sa mort on a trouvé parmi ses papiers *Consilia & Observationes Medicinales; Liber singularis Consiliorum de Morbis Mulierum; Observationes Chirurgicæ; Methodus curandarum Febrium; Epistolæ cum doctorum Virorum Responsis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. Balen, *Description de Dordrecht*, en Hollandois.

* ZOMEREN (Jean de) fils du précédent, naquit à Dordrecht le troisiéme juillet 1622. Après y avoir fait ses premiéres études, il alla à Leyde, où il s'appliqua avec beaucoup de succès à la Jurisprudence, & fut reçu Docteur en 1643. Il joignoit à la science du Droit, la connoissance de la Langue Gréque, de la Langue Françoise, de la Poësie & des Antiquitez de son païs. On a de lui en Flamand plusieurs Ouvrages qui regardent le Droit & les Antiquitez, & diverses piéces de Poësies en Latin, en Hollandois & en François, entre autres les Tragédies intitulées *Jules-César*, *Cléopatre* & *Mithridate.* En 1650, il entra dans la Régence de Dordrecht; en 1656, il devint Pensionnaire de Nimégue; & en 1666, il fut fait Greffier de la Chambre mi-partie. Il s'aquita de tous ces emplois à son honneur & avec un applaudissement universel. Il mourut à Dordrecht le 22 décembre 1676. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. Balen, *Description de Dordrecht*, en Hollandois. J. d'Oudenhoven, *Description de la Hollande méridionale.*

ZON (François de) *Voyez* SONNIUS.

ZONARE (Jean) Historien Grec qui vivoit dans le XII siécle vers l'an 1120, & qui avoit exercé des emplois considérables à la Cour des Empereurs de Constantinople, prit l'habit de Moine de saint Basile. Il composa, en trois volumes, des Annales qui ont été traduites de Grec en Latin par Jérôme Wolfius, & imprimées à Bâle l'an 1557, à Paris en 1567 par Guillaume Chaudiére, & au Louvre en 1686, dans le Corps de l'Histoire Byzantine. Le premier volume comprend les affaires des Juifs, depuis le commencement du monde jusqu'à la prise de Jérusalem; le second traite des affaires des Romains, depuis la fondation de cette ville jusqu'au tems de Constantin *le Grand*; & le troisiéme, depuis cet Empereur jusqu'à la mort d'Alexis Comnéne l'an 1118. Zonare a aussi laissé des Commentaires sur les Canons des Apôtres & des Conciles Oecuméniques & Provinciaux, & sept ou huit autres divers Traitez que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. * Bellarmin, *de Script. Ecclés.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 27.

ZONCHIO, petite ville du Belvédére en Morée. Elle est à une lieue & demie de Navarin vers le midi. Cette ville don-

donne son nom au Cap & au Golfe de Zonchio, le premier appellé anciennement *Corypbafium Promontorium*, & l'autre *Cyparisfus Sinus*. Au reste, on prend Zonchio pour la ville de l'Elide, nommée anciennement *Epitalium*, *Tbryum*, *Tbryoëssa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZONDERBURG. *Voyez* SONDERBURG.

ZONE, portion du globe terrestre, quand il est divisé en cinq parties considérées selon qu'il fait froid ou qu'il fait chaud en chacune, savoir, la Zone torride, les deux Zones tempérées, & les deux glaciales. La Zone torride est sous l'Equateur, renfermée entre les deux Tropiques. Les Anciens ont cru que la Zone torride étoit inhabitable à cause du chaud; cependant dans les mois de juin, de juillet & d'août, on sent un grand froid en plusieurs endroits qui sont sous la Ligne. Les deux Zones tempérées sont enfermées entre les Tropiques & les Cercles Polaires. Les deux Zones froides ou glaciales s'étendent depuis les Cercles Polaires jusqu'aux Poles. On n'a pu encore naviger sous l'étendue de ces deux derniéres, que jusqu'au 75 degré, à cause des glaces qui brisent les vaisseaux, & empêchent les Pilotes de tenter d'aller plus loin. Scheffer rapporte dans son Histoire des Lapons, que la chaleur est quelquefois si grande sous ces Zones, qu'on ne sauroit être un moment plez nuds sur une pierre sans se brûler. Il dit aussi que les animaux y deviennent tout blancs en hiver; & que sur la fin du mois de mai, ils reprennent leur couleur ordinaire. * Mallet, *Descript. de l'Univers.*

ZONS, petite ville d'Allemagne. Elle est sur le Rhin dans l'Archevêché de Cologne, à cinq lieues au dessous de la ville de Cologne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZOOLATRIE, culte que les Payens rendoient aux animaux. Ce nom est composé de *ζῶον animal*, & de *λατρεία culte divin*. Cette superstition étoit fort commune autrefois parmi les Egyptiens, & l'est encore à présent dans les Indes. Elle est venue de la créance de la métempsycose, ou transmigration des ames dans d'autres corps. Ainsi les Egyptiens disoient que l'ame d'Osiris étoit passée dans le corps d'un taureau. * Vossius, *de Origine & Progressu Idololatriæ.*

ZOOM. *Voyez* ZAHAM.

ZOONUS (Guillaume) Anglois, Docteur en Droit & Professeur Royal à Cambridge, voyant que l'Angleterre avoit embrassé la Réformation, se retira en Flandre, & enseigna le Droit Civil à Louvain. Ensuite il alla à Cologne & passa longtems après en Italie, où le Pape connut son mérite, & le fit Juge d'une ville dans laquelle il mourut vers l'an 1572. Il a laissé un livre de ses Lettres. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

* ZOPPELLI (Jacques) né à Venise le 15 octobre 1639, fut, après avoir achevé son Cours de Théologie, Archidoyen de la cathédrale de cette ville, & Membre de l'Académie dite *degli Raccolti*, *Dodonei* & *Animosi*. Il excelloit dans la Poësie Italienne, & publia un Recueil de ses vers, avec ce titre, *Trattenimenti Poëtici, serii e geniali.* Il mourut le neuviéme mai 1718. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ZOPPIUS (Jérôme) né à Bologne en Italie, fut Professeur en Humanitez, premiérement à Macérata, où il établit l'Académie des *Catenati*, & ensuite à Bologne, où il mourut le cinquiéme juin 1591. On a de lui, *Ragionamenti in Difesa di Dante e del Petrarca; Sopra l'Eneide di Virgilio; Mida; Egloga Pastorale; Rime, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ghilini, *Teatro d'Huomini Litterati.*

* ZOPPIUS (Melchior) fils du précédent, né à Bologne, y fut Professeur en Philosophie, & y établit l'Académie des *Gelati*, à laquelle il laissa par testament la salle de son logis dans laquelle s'assembloient les Académiciens. Il étoit fort zélé pour la Religion Romaine, & ennemi de toutes les autres. Il mourut en 1634, âgé de plus de 80 ans. On a de lui, *Tractatus tres sacri priorum Affectuum; Introductio ad Syllog. de Sermonibus Analyticis; de Sensu & Sensibili; Lusus Poëtici; La Filosofia intera; Parafrasi di Aristotele;* & quelques Tragédies. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ghilini, *Teatro d'Huomini Letterati.*

* ZOPYRE, Citoyen d'Argos, coupa la tête à Pyrrhus, Roi d'Epire lorsqu'il le vit abattu par terre d'un coup de pierre qu'il avoit reçu au pié des murailles d'Argos. On dit que cet Argien lui ayant ôté son casque, se détourna pour ne pas voir le visage de ce Roi dont la majesté lui donnoit de la terreur, & n'osa le frapper que de côté. * Plutarque, *Vie de Pyrrbus.*

ZOPYRE, *Zopyrus*, fils de *Mégabyze*, & l'un des Courtisans de Darius fils d'Hystaspe, Roi de Perse vers l'an 3515 du monde, & le 520 avant Jesus Christ, se rendit illustre par l'action qu'il fit pour soumettre la ville de Babylone que Darius tenoit assiégée depuis longtems. Voyant l'opiniâtreté des Assiégez, il s'avisa, pour les gagner, d'un stratagême qui lui réüssit. Il se coupa le nez & les oreilles, & se présenta en cet état aux Babyloniens, qui le reçurent, espérant qu'il se vengeroit d'un si cruel traitement qu'il feignoit avoir reçu de Darius. Ensuite Zopyre fit trois sorties, de la maniére qu'il avoit concertée avec Darius, où il eut toûjours l'avantage: ce qui porta les Babyloniens à lui confier entiérement la ville, dont il ouvrit les portes à Darius après un siége de 20 mois. * Hérodote, *l.* 3. Justin, *l.* 1.

ZOPYRE de Byzance, Historien Grec, cité par Plutarque, est peut-être le même qui est allégué dans la vie de Thucydide. Il y a eu aussi un ZOPYRE d'Héraclée, & un Orateur. * Vossius, *de Hist. Græc.*

ZOPYRE, certain Physionomiste de profession, assura en voyant Socrate, qu'il étoit homme débauché. Chacun se moquoit de lui; mais Socrate reconnut la certitude de sa science, & confessa que son inclination l'auroit porté à la débauche, si par l'étude de la Philosophie il n'eût corrigé son naturel. * Diogéne Laërce. Il y a eu un autre ZOPYRE, Précepteur d'Alcibiade, dont parlent Platon & Plutarque.

ZOPYRION, habile Grammairien, fit un Dictionnaire Grec, depuis Alpha jusqu'à Delta inclusivement. C'est celui qu'on voit au commencement du Lexicon de Suidas qui l'a copié. * Joséphe, *contre Apion*, *l.* 1. Vossius, *de Hist. Græc.*

ZOQUES, peuples de l'Amérique, qui habitent une province du païs de Chiappa qu'on appelle *province des Zoques*. Cette province s'étend d'un côté jusqu'à Tabasco, d'où, par la riviére de Grijalva on transporte les marchandises du païs avec assûrance à Saint Jean d'Ulua, ou à Véra Cruz. Les Habitans trafiquent aussi avec ceux de Jucatan par le havre appellé le Port-Royal, entre Grijalva & Jucatan. Les bourgades de cette province ne sont pas fort grandes, mais elles sont riches, parce qu'il y a quantité de soye, & la meilleure cochenille de toute l'Amérique. Il y a peu d'Indiens qui n'ayent leurs vergers plantez de ces arbres, où s'engendrent les vers qui nous fournissent cette riche marchandise. Ce n'est pas qu'ils les estimassent beaucoup d'abord, mais ils commencérent d'en faire cas lorsqu'ils virent que les Espagnols leur en offroient de l'argent, les contraignant même de les cultiver dans les endroits où ils avoient reconnu que ces arbres croissoient mieux qu'ailleurs. Il y a une si grande quantité de soye en ce païs-là, que le principal trafic des Indiens consiste en des tapis de toutes couleurs qu'en font leurs femmes. Elles les vendent aux Espagnols qui les envoyent en Espagne. C'est une chose admirable de voir la beauté & la diversité des ouvrages de ces Indiennes. Le peuple de cette province est spirituel, ingénieux & bien fait de corps. Le climat est chaud vers Tabasco, mais au dedans du païs il fait fort froid en certains endroits. On n'y recueille point de froment, mais quantité de maïs. Aussi n'y a-t'il pas tant de bétail qu'aux environs de Chiappa. Pour du gibier, de la volaille & des coqs d'Inde, il s'y en trouve fort abondamment. * Thomas Gage, *Nouvelle Rélation des Indes Occid. partie* 2. *ch.* 18. Laët dans sa *Description des Indes Occidentales*, *l.* 7. *ch.* 5, dit que la Province des Zoques, ou Zéaques, est peuplée de vint-cinq bourgades, dans la premiére desquelles, nommée *Tecpatlan*, les Dominicains ont un Monastére. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ZORBIG, ZORBICK ou ZIPPELZERBST, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans cette partie de la Misnie, dite le *Cercle de Leipsic*, est au nord de la ville de Leipsic, tirant vers l'ouest, & en est éloignée de huit à neuf lieues.

* ZORG (Henri Martensz) habile Peintre, naquit à Rotterdam en 1621. Quoiqu'après la mort de son pére qui étoit Maître d'un bateau marchand, il lui succédât dans cet emploi, il ne laissa pas de cultiver la Peinture. On estime fort tout ce qui est sorti de sa main. Il mourut en 1682. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Tbéatre des Peintres des Païs-Bas*, *partie* 2. en Flamand.

ZOROANDA, est un lieu dans le Mont-Taurus, sur les confins de l'Arménie & de la Mésopotamie ou du Diarbek. C'est en cet endroit que le Tigre se cache sous terre, & se montre ensuite quelques lieues au delà. * Pline, *Hist. Nat. l.* 6. *c.* 27.

ZOROASTRE, *Zoroastres*, célébre Philosophe, s'acquit, dit-on, par le moyen de ses prédictions l'Empire des Bactriens, du tems de Ninus, Roi des Assyriens. Lorsqu'il fut vaincu, ou par Ninus, ou par Sémiramis, on dit qu'il souhaita d'être consumé par le feu du ciel; & qu'il avertit les Assyriens de garder soigneusement ses cendres, parce que leur conservation feroit la marque de la durée de leur Empire. Ces peuples reçurent cet avis comme un Oracle; & après que Zoroastre eut été foudroyé, ils eurent un très-grand soin de ses cendres qu'ils conservérent jusqu'à la destruction de leur Empire. * Eusébe, *in Præp. Evang.* Pline, *l.* 30. *c.* 1. Samuel Bochart, *Geogr. Sacra.* Suidas. Naudé, *Apologie des Grands Hommes accusez de Magie.* Th. Stanley, *Pbilos. Orient. l.* 1. *f.* 1. *c.* 2 & 3.

☞ Comme il y a eu plusieurs personnes du nom de ZOROASTRE, & que les tems ausquels ils ont vécu, ne sont pas assez connus, on les a confondus les uns avec les autres. On tient que le premier & le plus célébre a été Roi de la Bactriane, & qu'il fut défait par Ninus. On dit des merveilles de sa sagesse, de sa science, & des prodiges qu'il a faits; & on le fait Auteur de la Philosophie des Perses, qui s'appelloit *Magie* parmi eux. Platon parle de Zoroastre comme de l'Inventeur de cette Science parmi les Perses, & remarque qu'il étoit fils d'Oromaze. Eubulus, cité par Porphyre, lui attribue l'institution des Mystéres de la Déesse Mithra. Eudoxus & Hermippe, alléguez par Pline, disent qu'il a vécu six mille ans avant Platon. Mais Ctésias qui avoit rapporté l'Histoire de Zoroastre, assûroit qu'il vivoit du tems de Cyrus; & c'est ce qui a fait distinguer à Arnobe deux Zoroastres. Eusébe fait Zoroastre aussi ancien que Ninus, & saint Epiphane dit qu'il a vécu du tems de Nembrod. Il a été appellé par les Perses *Zarades*, & par les Grecs *Zoroastre*. On donne plusieurs significations à ce nom. Quelques uns disent qu'il signifie en Grec un *astre vivant*; d'autres *le fils d'un astre*; & d'autres *le contemplateur des astres*. Tout ce qu'on dit de l'ancien Zoroastre, a paru fabuleux à quelques uns; parce que Diodore de Sicile témoigne que le Roi de la Bactriane, qui combattit contre Ninus, s'appelloit *Oxiastre*. Il y a beaucoup d'apparence qu'il y a eu autrefois parmi les Perses un homme de ce nom, qui a été l'Auteur de leur Magie. On dit que Zoroastre avoit composé quantité d'Ouvrages. Hermippe assûre qu'il avoit écrit deux millions de vers. Suidas rapporte des titres de quelques uns de ses Ouvrages, savoir, quatre livres de la Nature; un livre des pierres précieuses; & cinq livres de prédictions Astronomiques. Eusébe cite dans le premier livre de sa *Préparation Evangélique* un passage de Zoroastre, tiré d'une Histoire des Perses, où il est parlé des attributs de Dieu; mais il est visible que c'est l'ouvrage d'un Platonicien, même Chrétien.

Synésius cite des Oracles de Zoroastre sur les Songes, qui ont été imprimez l'an 1538 & l'an 1595, avec les Notes de Psellus & de Pléthon. Il est encore visible que ces Oracles sont tirez des Ecrits des nouveaux Platoniciens. * M. Du Pin, *Dissert. Prélimin. sur la Bible*, & *Biblioth. Univers. des Hist. Profanes.*

Zoroastre, que les Perses appellent *Zerdusbt* ou *Zaratusb*, vivoit suivant les Auteurs Orientaux, pendant que Darius, fils d'Hystaspe, étoit sur le thrône des Perses. Ces mêmes Auteurs reconnoissent unanimement qu'il n'y a eu qu'un Zoroastre, qui, bien loin d'avoir été Roi, étoit d'une naissance obscure. Il s'éleva lui même par son adresse à débiter les impostures par lesquelles il abusa le monde. Il avoit toute la ruse & la hardiesse de Mahomet, mais il le surpassoit en connoissance, possédant parfaitement toutes les Sciences des Orientaux. D'ailleurs, il étoit très-versé dans la Religion des Juifs, & dans les livres de l'Ancien Testament. Cette considération & quelques autres font croire au savant M. Prideaux que Zoroastre étoit Juif de naissance, & qu'il en professa la Religion avant qu'il entreprît de devenir le Prophéte de la Secte des Mages. Zoroastre ne fonda pas une nouvelle Religion, il entreprit seulement de réformer celle des Mages, qui pendant plusieurs siécles avoit été la Religion dominante des Médes & des Perses, mais qui avoit perdu de son crédit, après le massacre des Mages qui avoient usurpé la Couronne. Ce fut en Médie, qui est l'Aderbejan d'aujourd'hui, que Zoroastre commença à se produire, ce qui a donné lieu à quelques uns de le croire de ce païs-là. Le principal changement qu'il fit dans la doctrine des Mages, fut d'établir un principe supérieur, un Dieu suprême, au lieu que les Mages reconnoissoient deux principes, la *lumière*, source du bien, & les *ténébres*, origine du mal. Il enseignoit que le feu étoit le symbole de la présence de Dieu, & que Dieu avoit établi son thrône dans le Soleil: c'est pourquoi il fit élever plusieurs Temples pour conserver le feu sacré. Cet Imposteur, pour s'accréditer davantage dans l'esprit du peuple, se renferma longtems dans une caverne, & c'est là qu'il composa le livre de ses prétendues révélations. Dès qu'il se vit bien établi dans la Médie, il passa dans la Bactriane, qui étoit la province la plus orientale de la Perse. Il s'arrêta dans la ville de Balch, sur le fleuve Oxus; & y étant appuyé d'Hystaspe, pére de Darius, il eut dans peu répandu sa doctrine. Zoroastre passa ensuite jusques dans les Indes pour y apprendre les Sciences des Brachmanes; & ayant pénétré ce qu'ils savoient de Métaphysique, de Physique & de Science naturelle, il revint en Perse avec ces connoissances qu'il communiqua aux Mages. Ils devinrent si habiles sous la direction de Zoroastre, qui étoit le plus grand Mathématicien & le meilleur Philosophe de son tems, que les titres de *Savant* & de *Mage*, devinrent synonymes. Dès que Zoroastre eut mis la Bactriane dans ses sentimens, il se rendit à la Cour de Darius à Suze, & il y proposa sa doctrine d'une maniére si insinuante, que Darius & tout ce qu'il y avoit de Courtisans & de Noblesse embrassérent le Magianisme réformé. Cette révolution arriva, malgré tous les efforts des Chefs des Sabéens. Le Magianisme a été depuis ce tems la Religion générale des Perses jusques à ce que la doctrine de l'Imposteur Mahomet gagna le dessus. Zoroastre présenta à Darius le livre qu'il avoit composé, relié en douze volumes, dont chacun contenoit cent peaux réduites en vêlin, sur lesquelles les Perses avoient accoutumé d'écrire. On nomme ce livre *Zendavesta* & par contraction *Zend*, mot qui signifie originairement *l'allume-feu*. La Morale de Zoroastre étoit assez pure à un article près, par lequel il permet l'inceste, même entre un fils & sa mére. Dès qu'il eut fait accepter sa réforme au Roi & aux Grands du Royaume, il retourna à Balch, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa résidence avec la qualité d'Archimage. Il y régna par rapport au spirituel sur tout l'Empire, avec la même autorité que le Roi par rapport au temporel; ce qui peut avoir donné occasion de dire qu'il étoit Roi de la Bactriane. Zoroastre ayant voulu porter Argasp, Roi des Scythes Orientaux, zélé Sabéen, à embrasser le Magianisme, ce Prince Scythe entra en armes dans la Bactriane, battit les troupes de Darius, dont Zoroastre s'appuyoit dans son dessein, tua Zoroastre lui même avec tous les Prêtres de son Eglise Patriarchale, qui étoient au nombre de 80, & démolit tous les Temples de cette province, ce qui arriva l'an 35 du régne de Darius. Platon, Aristote, Plutarque, Porphyre, ont parlé avec éloge de Zoroastre, de même que Ulugh-Beigh, savant Prince Tartare. M. Prideaux ayant examiné la difficulté que l'on tire contre l'hypothése qui établit que Zoroastre vivoit du tems de Darius fils d'Hystaspe, de Xanthus le Lydien, qui florissant sous l'Empire de ce même Roi de Perse, assûre que Zoroastre avoit vécu 600 ans auparavant; & celle qui est puisée dans Pline, qui avance qu'il y a eu deux Zoroastres, conclut de la sorte: „ peut-„ être y a-t'il eu un autre Zoroastre, qui sera celui dont parle le „ livre de Xanthus le Lydien; & si l'on veut que le premier ait „ été le Fondateur de la Secte des Mages, & que le second n'en „ ait été que le Réformateur, à qui on ait donné par cette raison „ le même nom, je ne disputerai avec personne sur cette conje-„ cture; car il se pourroit fort bien qu'elle fût conforme à la vé-„ rité. " Les Disciples de Zoroastre, qui sont encore en Perse, y sont appellez *Gaures* ou Infidéles. *Voyez* G A U R E S. * *Hist. des Juifs, par* M. Prideaux, *tome* 1. *p.* 383 & *suiv.* & *tome* 5. *p.* 323 & *suiv.*

Z O R O B A B E L, de la Maison des Rois de Juda, étoit fils de Salathiel, & fut nommé SARBASAR à la Cour de Cyrus, Roi des Perses. Après la captivité des Juifs, il fut Chef de ceux qui retournérent en Judée sous ce Prince, & commença à rebâtir le temple l'an du monde 3500, & le 535 avant Jesus Christ. Les Samaritains empêchérent cet ouvrage, qui ne s'acheva que sous Darius fils d'Hystaspe. Zorobabel, qui étoit connu de ce Prince, vint à la Cour, & obtint tout ce qu'il vouloit pour le bâtiment du temple, qui fut achevé vint ans après. La dédicace s'en fit solemnellement vers l'an 3520 du monde, & le 515 avant Jesus Christ. On ne sait pas quand Zorobabel mourut. Il est différent d'un autre ZOROBABEL, qui étoit fils de Phadaïa. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 11. Torniel, *A. M.* 3472. *num.* 3. 3530. *num.* 1. 3532. *num.* 4.

Z O R O Y S étoit femme de Mahomet Boabdiles, dernier Roi des Maures de Grenade. Voyant son mari, & les principaux Officiers de sa Cour, qui faisoient éclater leurs gémissemens & leurs plaintes, pendant qu'on leur crevoit les yeux par ordre de Ferdinand d'Aragon, *Pleurez comme des femmes*, leur dit-elle, *puisque vous n'avez pas sçu combattre comme des hommes.* * Pierre Matthieu, *Hist. de Henri IV, Roi de France.*

* Z O R Z I ou G I O R C I, nom d'une des plus anciennes familles nobles de Venise. Dès l'an 1311, on trouve Marin Zorzi, qui fut fait Doge à l'âge de 80 ans. Il fonda l'église de S. Dominique à Venise & mourut dans l'onziéme mois de sa Régence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

Z O S I M E, Pape, Grec de nation, à ce qu'on croit, succéda au Pape Innocent I, le 18 mars de l'an 417. Céléstius, Disciple de Pélage, qui avoit été condamné dans le Synode de Carthage, assemblé l'an 412, & qui avoit appellé de ce jugement au saint Siége, vint à Rome au commencement du pontificat de Zosime, pour prévenir en sa faveur l'esprit de ce nouveau Pape, en le faisant juge de sa cause. Zosime assembla un Synode dans l'église de saint Clément, pour examiner les chefs d'accusations qu'on avoit formez contre Céléstius. Il se fit informer de la qualité des accusateurs, qu'il trouva être deux Evêques mal ordonnez, chassez de leurs Evêchez, & séparez de la communion des autres, & qui disparurent de Rome, lorsqu'ils s'y virent connus, au lieu de poursuivre leur accusation. En même tems Céléstius lui présenta une profession de foi qui n'étoit pas entiérement exemte d'erreur; mais comme il y déclaroit qu'il se soumettoit sans réserve, & qu'il ajoûta encore de vive voix qu'il condamnoit tout ce que les Evêques d'Afrique avoient condamné, Zosime crut devoir user d'indulgence à son égard. Il ne voulut pas néanmoins absoudre Céléstius, sans en écrire aux Evêques d'Afrique. Quelque tems après, il reçut une lettre de Praïle, Evêque de Jérusalem, favorable à Pélage & à Céléstius. Sur ce témoignage, il en écrivit une seconde aux Evêques d'Afrique, par laquelle il déclare Pélage & Céléstius innocens. Les Evêques d'Afrique, touchez de la prévention de Zosime, lui récrivirent pour le détromper. Zosime étant revenu de sa prévention, fit citer Céléstius, pour venir condamner nettement les erreurs qui lui étoient imputées; mais Céléstius n'osa comparoître, & s'enfuit même de Rome. Alors Zosime confirma le jugement rendu par son prédécesseur Innocent, contre Pélage & Céléstius, & écrivit sur ce sujet aux Evêques d'Afrique une lettre, qu'il publia en Italie. Zosime eut un autre différent avec les Evêques des Gaules, sur la contestation qui étoit entre les Eglises d'Arles & de Vienne touchant le droit de métropole sur les provinces Viennoise & Narbonnoise. Il se déclara en faveur de Patrocle, Evêque d'Arles, à qui il ajugea les droits de métropole, avec des priviléges particuliers. Il eut enfin un troisiéme démêlé avec les Evêques d'Afrique, touchant l'appellation du Prêtre Apiarius, qu'il soutenoit valable contre le droit que les Africains prétendoient, de juger les Clercs & même les Evêques en dernier ressort. Il mourut le 26 décembre de l'an 418. On a de ce Pape treize Epîtres écrites avec beaucoup de vigueur & d'autorité. Boniface lui succéda. * *Epistolæ Zosimi.* S. Augustin, *contra duas Epistolas Pelagian. l.* 2. *c.* 3. *De Peccato Originali, c.* 17. *l.* 1. *in Julian. c.* 4. *l.* 6. *c.* 12. *Epistol.* 44 & 209. Marius Mercator, *in Commonitor.* Anastase, *in Zosimo.* Baronius, *in Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 26 *décembre, jour auquel on fait memoire du Pape Zosime.*

Z O S I M E, Sophiste & Rhéteur, natif de la ville d'Alexandrie en Egypte, étoit attaché particuliérement aux opinions de Platon, & commença de se faire connoître par la vie de ce Philosophe qu'il mit en lumiére. Il entreprit ensuite d'autres Ouvrages de Physique, qu'il continua par ordre alphabétique en 21 livres, ou selon Suidas en 28, & qu'il donna au Public, après les avoir adressez à sa fœur Théodosie, qui étoit très-savante: Suidas l'appelle *Théosebie.* On croit qu'il vivoit vers l'an 300 avant Jesus Christ, & 50 ans ou environ après Platon. * Conrad Gesner.

Z O S I M E ou X O S I M E, femme de Tigrane, Roi d'Arménie, fut menée en triomphe devant le grand Pompée. * Plutarque, *Vie de Pompée.*

Z O S I M E, Historien Grec, Comte & Avocat du Fisc, vivoit du tems de Théodose *le Jeune*, vers l'an 410 de Jesus Christ, & écrivit une Histoire des Empereurs en VI livres. Le premier qui comprend la suite de ces Princes, depuis Auguste jusqu'à Probus, & qui alloit autrefois jusques à Dioclétien, est extrêmement abbrégé. Les cinq autres sont plus étendus, sur tout dans ce qui regarde le tems de Théodose *le Grand*, & de ses enfans. Zosime n'a pas vécu au delà du second siége qu'Alaric mit devant la ville de Rome. D'ailleurs nous n'avons que le commencement du VI livre; car la fin ne se trouve plus. Sigonius soutient que Zosime avoit fait un septiéme livre; mais c'est contre le sentiment de tous les Critiques. Photius vante son style, & ajoûte que son Histoire sembloit être un abbrégé de celle d'Eunapius, excepté les endroits qui regardent Stilicon, que ce dernier diffamoit, au lieu que Zosime le défend contre Olympius, qui fut cause de sa ruïne. Quoiqu'il en soit, cet Historien eût acquis plus de louange, s'il eût eu plus de modération. Mais il est animé d'une haine si ouverte contre les Chrétiens, qu'il ne peut s'empêcher de la rendre sensible,

en

en parlant des Princes qui les ont favorisez. Entre autres, il traite fort mal Constantin *le Grand*. Leunclavius a tâché de défendre cet Historien, dans une Apologie qu'il a publiée pour lui, à la tête de la Traduction de son Histoire. * Evagre, *Hist. Ecclés.* Photius, *in Bibliotb.* Vossius, *de Hist. Græcis*, *l.* 2. *c.* 20.

ZOSIME, Evêque de Naples, obtint cette dignité par les brigues d'Ursace & de Valens, tous deux Evêques de la Basse Pannonie, qui avoient fait exclurre Maxime, pour n'avoir pas voulu souscrire au Conciliabule de Rimini, l'an 359. Pour punition, Dieu voulut que toutes les fois qu'il entreprenoit de faire les fonctions épiscopales, sa langue lui sortît de la bouche jusqu'à la racine, & devînt paralytique.. Ce châtiment le fit rentrer en lui même, & lui fit abandonner le Siége qu'il occupoit injustement. * Baronius.

ZOSIME de Gaze ou d'Ascalon, autrement ZOSIME ASCALONITE, vivoit du tems de l'Empereur Anastase, au commencement du sixiéme siécle, & étoit en grande réputation pour tout ce qui regarde les Belles-Lettres. Il fit par ordre alphabétique un livre, qui contenoit tous les termes de Rhétorique qu'on trouve dans le Dictionnaire de Suidas; & il avoit aussi composé des Commentaires sur Démosthéne & sur Lysias, comme nous l'apprenons de Suidas.

ZOSIME, excellent Solitaire, vivoit dans le sixiéme siécle & vers l'an 527, dans un monastére situé au bord de la riviére du Jourdain. La coutume de ce monastére étoit, que tous ceux qui y demeuroient en sortoient tous les ans au commencement du Carême, pour entrer dans le désert, & y passer les jours qui précédent la Pâque, dans les exercices les plus laborieux de la pénitence. Zosime sortit avec les autres; & après avoir fait vint journées de chemin, s'arrêtant en un endroit pour faire sa priére, il crut voir le fantôme d'un homme qui commença à fuïr. Après qu'il eut longtems couru, il connut que c'étoit une femme, qui étoit sainte Marie Egyptienne, grande pécheresse, & une grande pénitente de l'Eglise. Lorsqu'il l'eût jointe, ils se mirent ensemble en priéres, & Zosime vit Marie la pécheresse élevée en l'air. A ce spectacle, il tomba par terre comme mort. Marie le releva, & le pria de venir l'année suivante sur le bord du Jourdain, la nuit du Jeudi au Vendredi saint, pour lui apporter la sainte Eucharistie. Il revint l'année suivante dans ce désert, au jour arrêté entre eux, apportant la sainte Eucharistie dans un petit calice, & s'avança sur les bords du Jourdain, où il arriva le premier. Peu de tems après lui, arriva Marie Egyptienne, marchant sur les eaux de ce fleuve, comme sur la terre ferme. Il la communia, & la pénitente se retira aussi-tôt. Zosime retournant l'année suivante au même endroit où il avoit vu cette illustre pénitente, la trouva morte; & ces paroles écrites sur la terre; *Abbé Zosime, ensevelis le corps de la misérable Marie*; mais comme il n'avoit point d'instrument propre à faire de fosse, & qu'il étoit si foible, qu'il ne pouvoit presque se remuer, un grand lion sortit d'un endroit du désert, & étant venu proche du corps de la Sainte, commença à lécher ses piez. Zosime, inspiré de Dieu, commanda à cet animal de foüir la terre avec ses ongles, à quoi il obéït aussi-tôt, & ce saint Solitaire mit le corps de cette illustre pénitente dans la fosse que le lion lui avoit creusée. * Godeau, *Hist. Eccl. du sixiéme siécle. Vies des Péres du Désert.*

ZOSIME, Evêque de Syracuse dans le septiéme siécle, naquit sous le régne de l'Empereur Justin, vers l'an 570. Il embrassa la vie monastique dans le monastére de Sainte-Luce à Syracuse. L'Abbé Fauste lui confia la garde du tombeau de l'illustre Martyre sainte Luce. Le commerce qu'il eut avec le monde dans cet emploi, lui fit quitter sa profession pour retourner chez ses parens, qui le remenérent au monastére, où il vécut trés-réguliérement pendant 30 ans. Après la mort de Fauste, l'Evêque le fit Abbé de ce monastére, qu'il gouverna pendant près de 40 ans. Le Siége de Syracuse étant venu ensuite à vaquer, il fut élu par une partie du Clergé & du peuple, pendant qu'une autre partie choisit Vénére. L'affaire ayant été portée à Rome, le Pape décida en sa faveur, & l'ordonna Evêque de Syracuse l'an 647. Il mourut âgé de 90 ans, vers l'an 660. Les Grecs font sa Fête au 21 de janvier, & les Latins au 30 de mars. * *Anonymus apud* Henschenium. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 30 *de mars.*

* ZOSIME, Gouverneur de la Nouvelle Epire, en 373, sous l'Empereur Valentinien. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theod.*

* ZOSSEN, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, est au sud-sud-est de Berlin, dont elle est éloignée d'environ sept lieues. En 1641, les Suédois la réduisirent en cendres, après en avoir pris le château. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandt, *Géographie.*

ZOSTER, ville & Promontoire de l'Attique, entre le port de Pyrée, maintenant *il Porto Lione*, & l'Isle de Cée, aujourd'hui l'*Isle de Zéa*. Les Mythologistes prétendent que ce fut là que Latone délia pour la premiére fois sa ceinture: ce qui étoit une cérémonie pratiquée parmi les Anciens avant la consomation du mariage, & que c'est de là qu'on a pris le nom de cette ville. Quoi qu'il en soit, elle étoit fort attachée au culte de cette Déesse, & lui faisoit tous les ans & à Diane des sacrifices de poisson. * Cicéron, *Epist. ad Att. l.* 5. *Epist.* 12. Strabon. Etienne de Byzance.

ZOT. ZOV. ZOU. ZOZ. ZSC.

ZOTIQUE, Evêque de Comane en Pamphylie, & Martyr dans le troisiéme siécle, fut l'un des plus zélez adversaires de la Secte des Montanistes, & confondit leur Prophéte & leur Prophéteſſe. On prétend qu'il vécut jusqu'au tems de l'Empereur Sévére, & qu'il souffrit le martyre pour la Foi de Jesus-Christ, pendant la persécution que ce Prince excita contre l'Eglise. Il y eut dans le même tems un autre ZOTIQUE, Evêque d'Otre en Phrygie, qui fut aussi l'un des adversaires des Montanistes. * Eusébe, *Histor. l.* 5. *c.* 16 & 18. La Fête de saint Zotique Martyr est marquée au 21 de juillet dans le Martyrologe Romain.

ZOTMONDE, Hongrois se signala, lorsque l'Empereur Henri III assiégea la ville de Presbourg pour venger la mort de Pierre Allemand, Roi de Hongrie, auquel André avoit fait crever les yeux l'an 1046. Il sortit de la ville pendant la nuit, & vint à la nage proche des vaisseaux de l'Empereur, qu'il perça adroitement avec un villebrequin: de sorte que dès le matin ils commencérent de couler à fond, ce qui fut cause de la levée du siége. * Bonfin, *Décade* 2. *l.* 2.

ZOTUS, Peintre Italien, vers l'an 1340, a laissé plusieurs de ses ouvrages en Italie, & particuliérement à Florence d'où il étoit natif. C'est lui qui a fait le tableau qui est à Rome à l'entrée de l'église de saint Pierre; où est peinte la barque de cet Apôtre agitée des flots. Le Pape Benoît XII, l'avoit choisi pour peindre les Histoires des Martyrs dans le Palais qu'il avoit fait bâtir. * Volaterran, *l.* 31. Platine.

ZOTYPUS, mot corrompu. *Voyez* ZOPYRE, Citoyen d'Argos.

ZOVAN ou ZOAN, bourg de l'Etat de Venise. Il est dans le Bressan, près de la source de l'Oglio. Son nom semble un reste de celui des anciens *Suanètes*, peuples de la Rhétie. * Maty, *Dict. Geogr.*

ZOUCH (Richard) cadet d'une ancienne & noble famille, naquit dans la paroisse d'Ansley, dans le Comté de Wilt, en Angleterre. Il fut élevé dans l'Ecole de Winchester, d'où il alla étudier au nouveau Collége à Oxford, & après y avoir pris ses degrez en Droit, il s'adonna à la pratique, & devint célébre Avocat dans ce que les Anglois appellent *Doctors Commons.* En 1619, il fut reçu Docteur en Droit Civil, fait Professeur en cette Faculté, & choisi par le moyen de son cousin Edouard Lord Zouch, Gardien des Cinq-ports, pour Député d'Hyeth dans le Comté de Kent. Il fut ensuite fait Chancelier du diocése d'Oxford, Principal de Saint-Albans-Hall, & enfin Juge de la Cour de l'Amirauté. Il perdit cette derniére charge pendant les guerres civiles; mais il fut rétabli après le retour de Charles II. Il étoit savant, & le meilleur Jurisconsulte de son tems. Voici les Ouvrages qu'il a donnez au public, un Poëme Anglois composé dans sa jeunesse, intitulé, *The Dove or Passages of Cosmography*; *Elementa Jurisprudentiæ, definitionibus, regulis & sententiis selectioribus Juris Civilis illustrata*; *Descriptio Juris & Judicii Feudalis secundum Consuetudines Mediolani & Normanniæ pro Introductione ad Jurisprudentiam Anglicanam*; *Descriptio Juris & Judicii Ecclesiastici secundum Canones & Constitutiones Anglicanas*; *Descriptio Juris & Judicii Sacri ad quam Leges quæ ad Religionem & piam causam respiciunt, referuntur*; *Descriptio Juris & Judicii Militaris, ad quam Leges quæ Rem Militarem & ordinem personarum respiciunt, referuntur*; *Descriptio Juris & Judicii Maritimi, ad quam quæ ad navigationem & negociationem maritimam respiciunt, referuntur*; (Ces trois derniers Ouvrages ont été imprimez ensemble) *Juris & Judicii Fecialis sive Juris inter Gentes & Quæstionum de eodem, explicatio*; Cas & Questions résolues dans la Loi Civile, en Anglois; *Solutio Quæstionis de Legati delinquentis Judice competente*; *Eruditionis ingenuæ Specimina, scilicet, Artium Logicæ, Dialecticæ, & Rhetoricæ, necnon Moralis Philosophiæ M. T. Ciceronis Definitionibus, Præceptis, & Sententiis illustrata*; *Quæstionum Juris Civilis Centuria in decem Classes distributa*; *The Jurisdiction of the Admiralty of England asserted against sir* Edward Coke's *Articula Admiralitatis, in the* 22. *Chapter of his Jurisdiction of Courts.* Le Savant Docteur Zouch mourut en 1660. * *Athenæ Oxonienses.*

* ZOUCH (Guillaume) Théologien Anglois, né à Stafford, étoit appellé ordinairement *le Pére des Ecclésiastiques de Londres.* Il étoit estimé de tous les Savans étrangers, & mourut le 12 décembre 1653. On a de lui des *Explications sur l'Epitre aux Hébreux & sur l'Oraison Dominicale*, & plusieurs autres Ouvrages de Théologie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wood, *Athenæ Oxonienses.*

ZOUT-LEEWE. *Voyez* LEEWE.

* ZOUTMAN (Pierre) habile Peintre en portraits, naquit à Harlem en Hollande, & fut l'un des meilleurs Disciples de Rubens. Il ne faut donc pas s'étonner s'il devint un grand Maître. Sa réputation le fit appeller à la Cour du Roi de Pologne, où il laissa de fortes preuves de sa capacité. Après quelques années de séjour dans ce Royaume, il revint dans sa patrie, où il se maria. Il fixa son domicile dans la ville de sa naissance, où il eut tant de portraits à faire qu'il ne pouvoit y suffire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ampzing, *Description de la ville de Harlem*, en Hollandois. Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas, partie* 1, en Flamand.

* ZOVITIUS (Jacques) né à Driefschore dans l'Isle de Schouwen en Zélande, se donna en Latin le nom de *Triturbius.* Il fut Régent de l'Ecole Latine, premiérement à Hoogstraten, puis à Breda. Ses pénibles occupations ne l'empêchérent pas de s'exercer dans la Poësie. On a de lui entre autres piéces, trois Comédies intitulées *Ruth, la Brebis perdue & le Maître d'Ecole*, toutes trois en Latin. Il a aussi publié des Proverbes Latins & Flamands. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweertius, *Athenæ Belgicæ. Antiquitez & Edifices de Zélande, partie* 2. *p.* 87. en Flamand.

ZOZIME. *Voyez* ZOSIME.

* ZSCHOPA, TSCHOPO ou SCHOPA, riviére du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Misnie, prend sa source dans la partie méridionale de l'Ertzgeburge, coule

coule à peu près du fud au nord, & joignant fes eaux à celles du Floe, va fe rendre dans la Mulde à Dobeln. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* Z S C H O P A, T S C H O P A ou S C H O P A, petite ville fituée fur une riviére de même nom, *de laquelle il eft parlé dans l'article précédent*, eft au fud-oueft de Drefde, dont elle eft éloignée d'environ onze lieues.

ZUA. ZUB. ZUC. ZUE. ZUG. &c.

* ZUANTE-WITH, Idole des Rugiens. Quelques Moines de Corbie ayant pris la réfolution de prêcher la Foi dans le Nord, vinrent jufqu'à Rugen, dont ils convertirent les peuples à la Foi Chrétienne. Ils bâtirent une églife confacrée à Jefus Chrift, fous l'invocation de faint With. Les Rugiens revinrent bientôt à leurs erreurs. Ils chafférent leurs Prêtres & les Chrétiens, & honorérent feulement faint With comme un Dieu, à qui ils donnérent le nom de *Zuante-With*. Ils le confultoient comme un Oracle, & lui facrifioient affidûment. Ils ne permettoient à aucun Marchand venu dans leur païs, d'en fortir avec fes marchandifes, qu'il n'eût facrifié à ce prétendu Dieu. * Krantzius, *Vandalia*, *l.* 2 & 3.

Z V A R I N, ville de la contrée de Marat, province du Royaume de Mongibir dans l'Abyffinie. Elle eft affez forte & fituée fur une haute montagne: fes Habitans font d'un naturel doux, mais ils font idolâtres. * *Voyages de* Vincent Le Blanc, *partie* 2. *ch.* 14. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

Z U A T A P L U G U S. *Cherchez* S U A T H E'S.

* Z U A Z O (Alphonfe) Licentié, fut choifi en 1516 pour être Adminiftrateur des Indes, avec charge de faire feul l'Office des Auditeurs Royaux. Il arriva dans ce païs-là le troifiéme avril 1517. Il les obligea tous à comparoître devant lui, & rendit plufieurs fentences aufquelles il fallut fe foumettre, parce qu'il n'y avoit point d'appel. Ses ennemis firent jouer tant de refforts contre lui, qu'enfin il fut revoqué & le Licentié Rodrigue de Figueroa fut nommé pour le relever. Ce dernier voulut faire le procès à Zuazo, mais fes machinations échouérent contre un homme d'une probité reconnue. En 1522, il fut choifi pour être Gouverneur de l'Ifle de Cuba. Sa conduite eut l'approbation de tous les gens de bien, mais fes envieux lui fufcitérent des affaires, dont il fortit avec honneur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

Z U B U. *Voyez* Z E'B U.

Z U C A L A, anciennement *Ifthmus Tauricus*, eft un Ifthme, qui joint la Tartarie Crimée avec celle de Nogais, qui font les deux parties de la petite Tartarie. Cet Ifthme eft entre le Lac de Sefcan & le Golfe de Nigropoli, partie de la Mer Noire. Il n'a que demi-lieue de largeur, & il eft défendu par la ville de Précop, qui y eft fituée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* Z U C A R E L L O ou Z U C C A R E L L O, petite ville d'Italie avec titre de Marquifat, eft dans la partie occidentale de ce qu'on appelle *la riviére de Gênes*, vers les confins du Marquifat de Céve dans le Piémont. Elle eft au nord-nord-oueft d'Albenga, dont elle eft éloignée d'environ trois lieues.

Z U C C A W. *Voyez* S U C K A W.

Z U C C H E'R O (Taddée) Peintre célébre, né dans le Duché d'Urbin en Italie, & fils d'un Peintre, appellé *Octavien*, qui l'éleva jufqu'à l'âge de quatorze ans, & l'envoya à Rome pour s'y perfectionner. Taddée, n'ayant encore que dix-huit ans, s'y aquit de la réputation par fes Ouvrages. Il avoit un frére, nommé *Frédéric*, auquel il donna les Inftructions de la Peinture, & qui acheva depuis ce que Taddée avoit commencé de plus confidérable; car celui-ci étant mort fort jeune, à l'âge de 37 ans, laiffa plufieurs beaux Ouvrages imparfaits. * Félibien, *Entretiens fur les Vies & fur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 2. *Entret.* 4. *p.* 243 & *fuiv.* édit. de Trevoux 1725.

Z U C C H E'R O (Frédéric) natif du Duché d'Urbin en Italie, étoit frére de Taddée, & apprit fous lui les premiers élémens de la Peinture. Il travailla enfuite avec lui; & lui ayant furvécu, il acheva ce qu'il avoit commencé de plus confidérable à Rome. Lorsqu'il eut fini les Ouvrages de fon frére, il alla à Florence où le Grand Duc l'avoit mandé, pour achever de peindre la coupe de l'Eglife de Sainte-Marie del Fiore, que le Vafari avoit laiffée imparfaite. Depuis, le Pape Grégoire XIII le fit venir à Rome, où il eut quelques différents avec les Officiers de fa Sainteté. Pour fe venger d'eux il fit un tableau, où il répréfenta la calomnie, & y peignit au naturel, avec des oreilles d'âne, tous ceux qui l'avoient offenfé; puis il l'expofa publiquement fur la porte de faint Luc, le jour de la Fête de ce Saint, & fortit de Rome pour éviter la colére du Pape. Il paffa en France, où il peignit pendant quelque tems pour le Cardinal de Lorraine; puis il alla en Flandre, & de là en Hollande, & enfuite en Angleterre, où il fit le portrait de la Reine Elifabeth. Enfuite il retourna en Italie, travailla quelque tems à Venife, & enfin fut rappellé à Rome par le Pape Grégoire qui lui pardonna fa faute. Sous le pontificat de Sixte V, Philippe II, Roi d'Efpagne, le manda pour peindre à l'Efcurial; mais on ne fut pas fatisfait de ce qu'il y fit à fraifque, & il eut lui même quelque fujet de mécontentement: de forte qu'il retourna à Rome, où il travailla au parfait établiffement de l'Académie des Peintres. Il fit mettre en exécution le Bref que Grégoire XIII avoit donné pour fon érection, & fut le premier qu'on élut Prince de cette Académie. Peu après, il fit bâtir une très-belle maifon, où fe faifoit l'affemblée des Peintres; & y ayant épuifé la plus grande partie de fon bien, il alla à Venife, pour y faire imprimer les livres qu'il avoit compofez fur la Peinture. De là étant paffé en Savoye, il y peignit pour le Duc, & fit un voyage à Lorette; d'où étant venu à Ancone, il y mourut âgé de 76 ans. Zucchéro travailloit fort bien en Sculpture, & entendoit auffi l'Architecture: ce qui augmentoit encore fa réputation, outre qu'il étoit bien fait, & fort honnête homme. * Le même.

Z U C C H I (Barthélemi) de Monza au Milanois, mort l'an 1631, a fait une Traduction Italienne de l'Hiftoire de Juftin, & des cinq livres du Pére Turfelin, Jéfuite, de l'Hiftoire de Notre-Dame de Lorette, aufquels il en a ajoûté un fixiéme; les livres du Pére Jérôme Platus, Jéfuite, *fur le bon Etat de la Religion*. * Ghilini, *tome* 1. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 572. *n.* 1000. édit. d'Amfterdam 1725.

Z U C C O R A, bourg & château de l'Ifle de Pifcopia, dans l'Archipel, vers l'Afie, eft arrofé d'un ruiffeau d'eau douce qui ne tarit point. Ses Habitans affûrent que l'on y pourroit trouver beaucoup de mines; mais que la crainte d'y attirer les Turcs, les oblige de laiffer ces thréfors dans la terre. * Bofchini, *de Archipelago*.

Z U C K A W. *Voyez* S U C K A W.

Z U E'C A. *Voyez* G I U D E'C A.

Z U E N T I B O L D, Roi des Efclavons, de Moravie, Duc de Bohéme. *Voyez* S U A T O C O P I U S.

Z U E N T I B O L D, neveu de Raftix, Duc des Margiens, dans l'Efclavonie, fe diftingua vers l'an 860, 861 & 869, par fa perfidie. Après que Raftix fe fut revolté contre Louïs *le Germanique*, il le trahit, & le livra à Carloman, fils de Louïs *le Germanique*, qui lui fit crever les yeux, avant que de lui rendre la liberté. Zuentibold, établi par cette trahifon dans les bonnes graces de Louïs, ne demeura pas longtems en repos. Il fe mit à faire un parti pour s'élever plus haut: ce qui le fit accufer de trahifon, & arrêter. Louïs le remit en liberté, enfuite de quoi Zuentibold reprit encore les armes; mais il fut obligé de demander la paix l'an 869, & mourut vers ce tems-là. * *Annal. Fuld.* Dupleix, *dans la Vie de Louïs le Germanique*, *l.* 4 & 5.

Z U E N T I B O L D, Z U I N T I B O L D E ou Z U E N T I P O L D, Roi de Lorraine, étoit fils de l'Empereur Arnoul, qui l'avoit eu d'une fes Maîtreffes. L'an 895, il fut établi par fon pére, Roi de Lorraine, dans une affemblée tenue à Wormes. Depuis, il mit le fiége devant Laon, & fut obligé de le lever, apprenant qu'Eudes revenoit d'Aquitaine avec fon armée. Quelque tems après, il fut tué dans un combat donné fur la Meufe le 13 août de l'an 900, & fut enterré à Sufteren, au Duché de Juliers. Zuentibold avoit époufé *Otte*, fille du Comte *Othon*, laquelle fe remaria depuis au Comte *Gérard*; mais il ne laiffa point de poftérité. * *Les Annales de Fulde*. Réginon. Luitprand, &c.

Dans le *Thefaurus Anecdotorum novus* des Péres Dom Martenne & de Dom Durand de la Congrégation de S. Maur, on trouve deux Actes de ce Prince en Latin; & dans le premier tome de leur *Collectio ampliffima*, on en a quatre, le premier de l'an 895, le fecond de l'an 897, & les deux autres de l'an 898: dans le tome fecond de la même Collection, il y a auffi plufieurs Diplomes du même Zuentibold.

Z U E N Z I G A, province ou défert de la Lybie. Il a au Couchant Tégaza; au Levant Hayr; au feptentrion Ségelmeffe, Tebelbelt & Beni-Horay; & au midi le défert de Guir, vis à vis du Royaume de Guber au païs des Négres. Quoique ce défert foit très-fec & très-ftérile, il ne laiffe pas d'être habité par des peuples appellez *Guenaferis*. C'eft par là que paffent les Marchands de Trémécen qui vont à Tombut & au Royaume d'Yca; ce qu'ils ne font pas fans un grand danger, à caufe que les animaux meurent quelquefois de foif en chemin, principalement au quartier de Gogden, où l'on fait jufqu'à neuf journées fans trouver de l'eau, fi ce n'eft quelque marais quand il a plu, mais qui tarit auffi-tôt. Parmi les Habitans qui font Africains, il y a quelques Arabes qui tirent tribut de ceux de Ségelmeffe pour les terres qu'ils labourent. Ils errent par ces déferts jufques à Yguid, & s'arrêtent aux endroits où ils rencontrent de l'herbe pour leurs troupeaux. Il font riches en bétail & recueillent force dattes fur la frontiére de Biledulgérid, où ils régnent par le grand nombre de leur cavalerie. Il y a d'autres Arabes avec eux qu'on nomme *Garfa* & *Efqué*. Ils font tous nobles, & les Rois de Barbarie ne dédaignent point d'époufer les filles de leurs Commandans. * De La Croix, *Hift. d'Afrique*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

Z U E'R I U S B O X H O R N I U S. *Cherchez* B O X H O R N.

Z U G, le feptiéme en rang parmi les treize Cantons Suiffes. Il étoit autrefois habité par les anciens Tugins dont Strabon fait mention, & qui déja avant la naiffance de Jefus Chrift étoient entrez dans les Gaules avec les Cimbres & furent battus par Marius. La ville de Zug eft au pié d'une montagne & fur le bord d'un lac qui portent tous deux fon nom. La fituation riante de cette ville ne laiffe pas d'être en même tems affez dangereufe, puisque le quatriéme mars 1435, la rue la plus voifine du lac fut tout d'un coup engloutie avec tout ce qu'elle renfermoit. Le nom de cette ville vient de l'ancien peuple appellé en Latin *Tugini* & *Tugeni*. Dans le cinquiéme fiécle, le païs de Zug paffa fous la domination des Bourguignons & enfuite fous celle des François. Dans le dixiéme fiécle, Zug retourna aux Rois de Bourgogne, & en 1032 elle paffa à l'Empire. Elle fut enfuite fous la domination des Comtes de Lentzbourg, dont le dernier, nommé *Ulric*, mourut en 1172. Tout ce païs, & par conféquent la ville de Zug, pafférent alors entre les mains de fa parente Richenza, mariée avec Hartman, Comte de Kybourg. La race des Comtes de Kybourg ayant été éteinte, Zug tomba fous la domination de la Maifon de Habfpourg, & demeura fort attachée à la Maifon d'Autriche. La ville de Zurich ayant été reçue dans la ligue des Suiffes en 1350, l'Archiduc Albrecht l'affiégea en vain & mit enfuite une forte garnifon dans Zug. Cette garnifon incommoda beaucoup les Suiffes par fes courfes & en empêcha même la libre communication, jufques à ce que les

Suif-

Suiſſes marchérent devant Zug le huitiéme juin 1352, en formérent le ſiége & l'attaquérent fortement pendant 15 jours, au bout deſquels la Bourgeoiſie, qui étoit déja laſſe de cette garniſon effrénée, promit de ſe rendre ſi dans trois jours elle ne recevoit aucun ſecours de l'Archiduc, qui avoit des troupes conſidérables aux environs de l'Abbaïe de Kœnigsfelde, où il ſe trouvoit alors. Ceux de Zug envoyérent auſſi-tôt des Députez auprès de l'Archiduc. Ils le rencontrérent dans le Dortoir, lui remontrérent leur état & lui demandérent un promt ſecours. L'Archiduc, au lieu de leur répondre, ayant demandé à quelcun de ſes Officiers de la Vénerie, ſi les faucons avoient mangé, les Députez s'écriérent, *Seigneur, ſi vos oiſeaux vous tiennent plus au cœur que nous, nous ſommes bien à plaindre.* Là-deſſus l'Archiduc leur repartit, *Eh bien! Partez & rendez vous, dans peu je ſaurai bien vous reprendre.* Voyant donc qu'ils n'avoient aucun ſecours à attendre, ils ſe rendirent aux Suiſſes qui les reçurent dans leur alliance éternelle. En 1477, 1511 & 1557, Zug entra dans l'union héréditaire avec l'Autriche; en 1521, 1549, 1564, 1582, 1602, 1663 & en 1715 ce Canton entra dans l'alliance avec la France; en 1552, 1702 & 1706 dans la capitulation de Milan; en 1528, 1533 & 1578 dans l'alliance avec le Valais; & en 1579, 1655, 1671 & 1695 dans l'alliance avec l'Evêque de Bâle. Le territoire de la ville de Zug étoit autrefois fort étendu, mais aujourd'hui il eſt fort reſſerré & borné par les Cantons de Zurich, de Lucerne & de Schwitz. Le terrein y eſt aſſez fertile. Il n'y croît que très-peu de vin, mais force châtaignes. Ce Canton ſe diviſe en deux parties, 1. la ville de Zug, & 2. l'Office extérieur, qui comprend les Communautez d'Egery ſur le Lac de ce nom, de Baar & de Mentzingen. Ces deux parties enſemble compoſent le gouvernement du Canton. La ville de Zug envoye ſeule des Baillifs aux cinq Bailliages ſuivans, Chaam, Ryſch, Wachwyl, Steinhauſe, S. Wolfgang & Hunenberg. Les Baillifs ſe tirent de la Bourgeoiſie de Zug, ſont élus par l'aſſemblée des Bourgeois, & ſe changent de deux en deux ans. Tout le Canton, conjointement avec les huit anciens Cantons, donne des Baillifs à la Thurgovie, à Sargans, au Rheinthal, & aux Bailliages libres au deſſus des limites établis en 1712. Avec les onze Cantons il envoye des Baillifs aux Bailliages d'Italie. Ce qu'il y a de remarquable à voir dans la ville de Zug, ce ſont l'Egliſe de S. Oswalde, la maiſon de ville & l'arſenal. Le gouvernement de ce Canton eſt entiérement Démocratique, & le pouvoir ſuprême réſide dans l'aſſemblée générale de tous ſes Habitans qui ont plus de 16 ans. Elle ſe tient dans une place publique dans la ville de Zug, chaque premier Dimanche de mai. C'eſt dans cette aſſemblée que ſe font les élections aux charges de l'Etat. L'on y propoſe & décide auſſi ce qui regarde la paix & la guerre & les autres articles importans. Le Landamman, qui eſt la premiére charge de ce Canton, ſe choiſit alternativement de la ville de Zug & de l'Office extérieur, avec cette différence que celui de Zug demeure trois ans en charge & l'autre ſeulement deux ans. Ce dernier eſt outre cela obligé de réſider dans la ville de Zug. Après le Landamman vient le Lieutenant du païs qui en garde les Sceaux. Outre l'aſſemblée générale, il y a ce qu'on appelle *le Conſeil de la ville*, qui traite des affaires ordinaires & délibére préallablement ſur les articles qu'on doit propoſer à l'aſſemblée générale. Ce Conſeil eſt compoſé de 40 Membres dont la ville de Zug en fournit 13, & chaque Communauté de l'Office extérieur neuf. Tant la ville que les Communautez choiſiſſent chacune à part les Membres qu'elles donnent à ce Conſeil, qui eſt convoqué à Zug par le Landamman toutes les fois qu'il le trouve néceſſaire. La ville de Zug & chaque Communauté ont encore leur Conſeil particulier, devant lequel on décide les affaires qui regardent la ville ou les Communautez en particulier. Il y a outre cela dans la ville deux Tribunaux de Juſtice, dont la moitié des Aſſeſſeurs ſont fournis par la ville de Zug, & l'autre par les Communautez d'Egery & de Baar. Au premier de ces Tribunaux, qui eſt appellé *la grande Juſtice*, préſide le Landamman. L'on y juge des héritages, des propriétez, des injures & d'autres crimes. Au ſecond Tribunal appellé *la petite Juſtice*, préſide le Grand-Maire; l'on y décide des dettes & d'autres affaires civiles de moindre importance. La Communauté de Mentzingen a ſes Tribunaux particuliers de Juſtice. La Religion Catholique Romaine eſt la ſeule qui ſoit ſoufferte dans le Canton de Zug. Les armes de la ville ſont un écu d'argent tiercé en faſce d'azur. * Stumpf. Steiner. Simler. Tſchudi, *Hiſt. manuſcrite, partie* 1. Bullinger, *Hiſt. manuſcrite, l.* 9. *c.* 3. Guler, *Rhæt. l.* 14. *c.* 214. Rahn. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ZUGERZE'E ou LE LAC DE ZUG. Il eſt dans le Canton de Zug en Suiſſe, entre les lacs de Lucerne & de Zurich, & près du bourg de Zug, dont il prend ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZUICHEM (Viglius de) *Voyez* VIGLIUS de ZUICHEM.

ZUICKAU. *Voyez* ZWICKAU.

ZUIDERZE'E. *Voyez* ZUYDERZE'E.

ZUINGER. *Voyez* ZWINGER.

ZUINGLE (Ulric ou Huldric) né à Wildenhaus, dans le Comté de Toggenbourg en Suiſſe, le premier janvier de l'an 1487, fut envoyé à Bâle à l'âge de dix ans pour y faire ſes études, & de là à Berne, où il apprit le Grec & l'Hébreu ſous Henri Lupulus. Il fit ſa Philoſophie à Vienne en Autriche, & ſa Théologie à Bâle, où il reçut le Bonnet de Docteur l'an 1505. Il commença à prêcher avec aſſez de ſuccès l'an 1506, & fut choiſi pour être Curé de Glarone ou Glaris, principal lieu du Canton de ce nom, où il demeura juſqu'en 1516. La réputation qu'il y acquit par ſes Sermons, le fit appeller à l'Hermitage de la Vierge, fameux pélerinage. On dit qu'il eut en ce tems-là une conférence avec le Cardinal Matthieu, Evêque de Syon, dans le Valais en Suiſſe, ſur les abus qu'il prétendoit être dans l'Egliſe, & ſur les moyens de les réformer. Il fut bientôt après appellé à Zurich, pour y remplir la principale Cure de cette ville, & y annoncer la parole de Dieu. Il y prêcha la doctrine des Réformez, & recommanda la lecture des livres de Luther. En ce tems-là, un Cordelier nommé *Samſon*, Milanois, envoyé de la part du Pape, par le Viſiteur général de ſon Ordre, vint publier les Indulgences à Zurich. Zuingle, imitant la conduite de Luther, déclama fortement contre ce Prédicateur, & même contre les Indulgences. Hugues, Evêque de Conſtance, croyant qu'il n'en vouloit qu'aux abus, l'exhorta à continuer; mais Zuingle paſſant plus avant, continua de prêcher, non ſeulement contre les Indulgences, mais auſſi contre l'Interceſſion & l'Invocation des Saints, contre le Sacrifice de la Meſſe, les loix eccléſiaſtiques, les vœux, le célibat des Prêtres, & l'abſtinence des viandes, ſans toutefois rien changer au culte extérieur. Après avoir prêché cette doctrine dans Zurich pendant quatre ans, & diſpoſé les eſprits à la recevoir, il fit indiquer une aſſemblée par le Sénat de Zurich, au 29 de janvier de l'an 1523, pour conférer avec les Députez de l'Evêque de Conſtance & les autres Eccléſiaſtiques, ſur la Religion. Faber & Zuingle y diſputérent devant des arbitres nommez par le Sénat. Cette conférence fut ſuivie d'un Edit, par lequel on abolit une partie du culte & des cérémonies de l'Egliſe Romaine. On détruiſit enſuite les Images, & enfin on abolit la Meſſe. Quoique Zuingle convînt avec Luther en quelques points, ils étoient bien différens ſur le fond de la doctrine; car Luther donnoit tout à la Grace pour le ſalut; & celui-ci au contraire, ſuivant les Pélagiens, donnoit tout au Libre Arbitre, agiſſant par les ſeules forces de la nature; juſques-là qu'il croyoit que Caton, Socrate, Scipion, Sénéque, Hercule même & Théſée, & les autres Héros & gens vertueux du Paganiſme, avoient gagné le ciel par leurs belles actions. Luther a toûjours reconnu la préſence réelle du corps de Jeſus Chriſt au ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, bien qu'il voulût auſſi que la ſubſtance du pain & du vin y demeurât; mais Zuingle ſoutint qu'en ce Sacrement on ne recevoit que le pain & le vin, qu'il diſoit ſignifier & répréſenter le corps de Jeſus Chriſt, auquel on s'unit ſpirituellement par la foi. Comme les Catholiques, & ſur tout les Religieux de ſaint Dominique, s'oppoſérent à cette doctrine, le Sénat de Zurich entreprit de convoquer une aſſemblée générale l'an 1523, pour y juger de ce différent. L'Evêque de Conſtance, dans le diocéſe duquel étoit Zurich, y envoya Jean Faber, ſon Grand-Vicaire, pour lui défendre de commettre cet attentat contre l'autorité de l'Egliſe; mais les partiſans de Zuingle ayant prévalu par leur nombre, on ordonna (à la pluralité des voix) que ſa doctrine ſeroit reçue dans tout le Canton de Zurich: & peu de tems après on briſa les images, on renverſa les autels, & on abolit toutes les cérémonies de l'Egliſe Romaine. Les Evêques de Bâle, de Conſtance & de Lauſane, firent en ſorte qu'on tînt une aſſemblée générale de tous les Cantons à Bâle, où Jean Oecolampade ſe trouva pour Zuingle, qui n'y voulut pas comparoître. La doctrine de Zuingle y fut condamnée par un Décret ſolemnel, au nom de toute la nation; mais ceux de Berne refuſérent de s'y ſoumettre, & convoquérent une autre aſſemblée l'an 1528. La plupart des Catholiques ne s'y voulurent pas trouver, parce qu'il s'agiſſoit d'une affaire déja jugée; & Zuingle étant le plus fort, y fit recevoir ſa doctrine, que ceux de Bâle embraſſérent bientôt après. Ainſi les Cantons de Zurich, de Schafhouſe, de Berne & de Bâle ſe liguérent enſemble, & firent pluſieurs inſultes à leurs voiſins, pour les obliger à ſuivre leur parti. Mais les cinq Cantons de Lucerne, de Zug, d'Uri, d'Underwald & de Schwits, tous bons Catholiques, entrérent à main armée ſur leurs terres: de ſorte que l'an 1531, on en vint à une bataille, qui fut très-funeſte à ceux de Zurich. Toute leur armée fut taillée en piéces; & Zuingle même fut tué ſur la place, en combattant très-vaillamment à la tête d'un bataillon. Les Catholiques remportérent encore de grands avantages ſur eux en quatre ou cinq combats: après quoi ils firent la paix, à condition que chacun demeureroit libre dans l'exercice de ſa Religion. Depuis, les quatre Cantons Zuingliens s'étant alliez à ceux de Genéve, ſe ſont faits Calviniſtes. Martin Bucer balança aſſez longtems entre Luther & Zuingle, tenant quelque choſe de tous les deux, d'où vient la Secte des *Luthero-Zuingliens.* Zuingle avoit compoſé un livre intitulé, *De vera & falſa Religione*, qu'il fit préſenter à François I, Roi de France. Outre cet Ouvrage, il en a encore compoſé pluſieurs autres que l'on a ramaſſez en quatre volumes *in folio.* * Sandére, *Hær.* 209. Florimond de Raimond, *de Orig. Hær. l.* 2. *c.* 8: & *l.* 3. *c.* 3. Sponde, *in Annal.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. Germ.* Maimbourg, *Hiſt. du Calviniſme. Voyez* le paragraphe qui ſuit.

Ulric Zuingle, naquit à Wildenhaus dans le Haut Tockenbourg, le premier janvier 1484. Son pére ſe nommoit auſſi *Ulric*, & avoit poſſédé la charge d'Amman, qui eſt la plus haute dignité du païs. Zuingle fit ſes études à Berne, à Vienne, & à Bâle, où il prit le degré de Maître-ès-Arts, & après avoir fait ſon Cours de Théologie ſous le Docteur Thomas Wittebach, Profeſſeur à Bâle, il fut établi Curé de Glaris en 1506. Il commença à appercevoir qu'il falloit s'en tenir uniquement à l'Ecriture Sainte en matiére de foi: c'eſt pourquoi il s'appliqua à apprendre le Grec, quoique ſans Maître, afin de lire le Nouveau Teſtament dans la Langue Orientale. Il copia toutes les Epitres de Saint Paul en Grec en 1516, & les apprit par cœur, mot à mot. Ce Manuſcrit eſt encore dans la bibliothéque publique de Zurich. Zuingle fut appellé enſuite à la Cure d'Einſidlen, ou de Nôtre-Dame des Hermites, dans le Canton de Schwitz, & il eut pour Vicaire Léon de Juda, originaire d'Alſace & avec qui il avoit étudié à Bâle. Dès l'an 1516, Zuingle avoit attaqué pluſieurs articles de la doctrine Romaine,

& en 1518, il s'oppofa à Bernardin Samfon, qui vendoit des Indulgences à toutes mains. „ Il fit plus, il s'addreffa à Hugues „ de Landeberg, Evêque de Conftance, pour l'exhorter à per- „ mettre qu'on prêchât purement & fans aucun obftacle la Pa- „ role de Dieu dans fon Diocéfe, & à examiner comment on „ pourroit faire du bien à l'Eglife, en aboliffant tant d'abus, & „ de fuperftitions groffiéres, qui avoient la vogue. " Il fut appellé la même année le onziéme décembre à l'emploi de Prédicateur dans la cathédrale de Zurich. „ Y étant arrivé, il dit au „ Chapitre qu'il avoit deffein, avec l'aide de Dieu, d'expliquer, „ non pas les *Dominicales*, comme ç'avoit été jufques alors la cou- „ tume, mais l'Evangile felon faint Matthieu tout entier; non „ point felon les *Traditions humaines*, mais par la Sainte-Ecritu- „ re; le tout à la gloire de Dieu & de Jefus-Chrift & pour avan- „ cer le falut des ames, & inftruire les hommes dans la véritable „ Foi Chrétienne. " Zuingle prêcha avec fuccès & avec un grand concours d'Auditeurs; il fut même appuyé pendant quelque tems de Jean Faber, Vicaire de l'Evêque de Conftance, qui l'affûroit fouvent, que l'Evêque, fon Maître, ne vouloit plus fouffrir l'orgueil du Pape. Zuingle renonça en 1520, à une penfion que le Pape lui avoit faite. Quatre ans après il fe maria avec *Anne* Reinhart, femme de qualité, âgée d'environ 40 ans, & veuve de *Jean* Meyer de Knonau, Seigneur de Weiningue, dont il eut plufieurs enfans. Deux lui furvécurent, *Ulric*, qui fut Archidiacre & Chanoine de Zurich, & *Régula*, qui époufa *Rodolphe* Gualter. Les Magiftrats de Zurich ne voulurent pas que Zuingle allât à la Difpute de Bade, & il ne jugeoit pas non plus à propos d'y aller, craignant qu'on ne machinât contre fa vie. Ce fut en 1525, qu'il eut ce fameux fonge fur lequel on a fort glofé. Ayant difputé avec Am Grut fur le fens de ces paroles, *Ceci eft mon Corps*, il fongea le lendemain que difputant avec Am Grut fur la même queftion, & que, fe trouvant embarraffé à trouver dans l'Ecriture un exemple qui prouvât que dans la matiére des Sacremens le terme *eft* fe prend pour *fignifie*, quelqu'un fe préfenta à lui tout à propos (*ater fuerit an albus non memini*, dit il dans fa rélation,) qui lui indiqua le paffage du *ch.* 12. *de l'Exode*, *v.* 11. En 1531, Zuingle demanda fon congé, mais on le lui refufa, & il fe réfolut de refter. Il n'omit rien pour empêcher qu'on n'en vînt à une guerre ouverte avec les Cantons Catholiques. Il alla dans cette vue à Bremgarten avec deux Eccléfiaftiques de Zurich, pour tâcher de difpofer les efprits des Réformez à la paix. Mais tout cela n'empêcha point qu'on n'en vînt à une rupture d'éclat, & les cinq petits Cantons commencérent les hoftilitez. Il mourut dans la célébre bataille de Cappel, où il fe trouvoit par le devoir de fa charge & par un ordre exprès de fon Magiftrat. Il fut d'abord bleffé d'un coup de pierre, qui le jetta par terre. Il fe releva, mais preffé par la foule il retomba & fe releva par trois fois. Etant encore tombé fur fes genoux, il s'écria, *Hélas! quel malheur eft ceci. Eh bien! ils peuvent tuer le corps, mais ils ne peuvent tuer l'ame.* Ce furent fes derniéres paroles; un Officier acheva de le tuer d'un coup de pique. On fit plufieurs infultes à fon corps. On tint contre lui un Confeil de guerre; on le condamna à être écartelé par le Bourreau de Lucerne, & à être réduit en cendres. Henri Wœlfftein ou Lupulus, Chanoine de Berne, qui avoit été fon Précepteur, lui fit cette Epitaphe, dont le premier diftique marque le jour & l'année de fa mort, par les lettres numérales,

HeLVetiæ ZIngLI DoCtor PaftorqVe CeLebrIs.
VnDena oCtobrIs pafsVs In æthra VoLat.
Cum grege commiffo pugnans cum fertur in hoftem,
Pro patria, Chrifto, Religione, Fide.
Sic fua fcripturis teftatus confona facris,
Dogmata cum fufo fanguine firma probat.
Dumque viri famam combufto corpore functi
Obfcurare putat, promovet hoftis atrox.
Nam qui clarus erat vivens, jam mortuus amplo
Clarior æternum nomen in orbe tenet.

Zuingle croyoit que le pouvoir d'excommunier, n'appartient ni à un homme, ni à deux, ni à trois; mais à l'Eglife, qui exerce ce pouvoir avec fon Pafteur, après avoir averti charitablement celui qui a péché. * Ruchat, *Hift. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 4. *&c. tome* 3. *p.* 351 *& fuiv.*

ZUINTIBOLD. *Voyez* ZWENTIBOLD.

ZUIRIE, eft un païs que Sanfon, dans fes petites Cartes, place dans la Géorgie en Afie, au Levant du Gurgiftan, le long de la Mer Cafpienne, à l'endroit où étoit l'ancienne Albanie; & il met dans ce païs les villes de Zitrach, de Stranu & de Chipiche. Mais Baudrand affure que la Zuirie eft le même païs que le Guriel, fitué le long de la Mer Noire: auffi dans les grandes Cartes de Sanfon & dans celles de Viffcher, on trouve le Dagheftan au lieu de la Zuirie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZUISKI, Gouverneur de Pleskow, s'eft diftingué par fa valeur & fon efprit, après le milieu du XVI fiécle. L'armée Polonoife attaquant Pleskow en 1582, Zuiski, non content de défendre la place, voulut forcer le camp des Polonois, mais cette entreprife ne lui réüffit pas, parce que fes gens donnérent dans une embufcade, où ils perdirent trois cens des leurs. Les Affiégez voyant les Polonois fe promener le long de leurs murailles, leur tirérent des coups de carabine qui en tuérent & en blefférent plufieurs. Les Polonois pour s'en venger, employérent une rufe indigne de braves gens. Ils firent préparer un coffre de fer, dans lequel ils avoient enfermé douze canons d'arquebufe, fi menus que le moindre effort étoit capables de les rompre, & que l'on ne pouvoit ouvrir fans les faire tirer. Ce coffre fut envoyé à Zuiski par un des Affiégeans qui feignant de vouloir déferter, étoit bien aife, difoit-il, de le mettre en fûreté, difant qu'il étoit plein d'or, de pierreries & de chofes très-précieufes. Zuiski ne fe trouvant pas chez lui à l'arrivée du coffre, André Choroftin, fecond Palatin de la ville & rival de Zuiski, fe hâta de l'ouvrir, & fut tué à l'ouverture, & plufieurs autres furent eftropiez. Là-deffus Zuiski publia un Ecrit fort vif contre Zamoski, Grand Général de l'armée de Pologne, qu'il accufoit d'avoir confeillé ce ftratagême, & le fit même appeller en duel; mais comme de part & d'autre ils n'avoient pas une grande envie de fe battre, cette affaire n'eut point d'autres fuites. Le fixiéme février 1582, l'armée Polonoife fut obligée de fe retirer de devant Pleskow. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ZUISKI ou BASILOWITZ. *Voyez* ZUSKI.

ZUKKAW. *Voyez* SUCKAW.

ZULCH ou ZULPICH, en Latin *Tolbiacum*, ou felon quelques Auteurs du moyen âge, *Caftellum Tulpiacum*, eft une ville du Duché de Juliers à dix lieues de Cologne, & fort connue à caufe de fa grande antiquité. On en a déja parlé fous le mot TOLBIAC, & l'on peut y ajoûter ce qui fuit. Tacite & l'Itinéraire d'Antonin en font mention. Grégoire de Tours & divers autres Ecrivains François difent que Clovis I obtint une victoire complette fur les Allemands, mais fans nommer le lieu où la bataille s'eft donnée. L'ancien Ecrivain de la Vie de S. Vaaft dit que ce fut *circa ripas Rheni*: ce ne peut donc pas être près de Zulpich ou Tolbiac, qui eft éloigné d'une grande journée de ce fleuve. Les mêmes Hiftoriens difent auffi que Théodoric, arriére-petit-fils de Clovis, défit dans ces mêmes quartiers fon frére Théodébert. Dans le partage qui fe fit entre les fils de Charlemagne cette ville fut donnée au Royaume de Lorraine, lequel ayant été éteint, elle demeura aux Ducs de Lorraine. Mais ce Duché ayant été déchiré à l'occafion du Ban dans lequel Giefelbert de Lorraine fut mis, & Henri *l'Oifeleur* ayant pris Zulch par force en 925, cette ville tomba, du tems de l'Empereur Othon I, entre les mains du Comte Palatin Herman, furnommé *le Petit*, qui l'hypothéqua enfuite aux Comtes de Juliers. Cunon de Falckenftein, Archevêque de Tréves & Coadjuteur de Cologne, dégagea cette ville le 25 août 1368, en faveur de ce dernier Archevêché. Cette ville fouffrit beaucoup dans la guerre de 30 ans, & dans les fuivantes, mais elle s'en eft parfaitement relevée. Charlemagne trouvoit la fituation de Zulch fi agréable qu'il y demeuroit de tems en tems. Il y a trois églifes paroiffiales à Zulch, celle de S. Pierre, de S. Martin, &c. Il y a encore quelques autres églifes, chapelles & couvens dans la ville, & les Abbaïes de Hoven & de Fœffenich au dehors, qui ont des Abbeffes nobles. * Tacite. Grégoire de Tours. Frédegaire. Flodoard, Chanoine, de Rheims. Godefroy le Moine. Fréher. Mabillon. Mérian. Tolner, *Hift. Pal. p.* 26. Sagittarius, *de Reg. Thur. c.* 13. *n.* 4. *Dict. Allemand de Bâle. Voyez* auffi TOLBIAC.

ZULCIMIN, autrement nommé SOLYMAN, Capitaine Arabe, fe rendit maître de la Perfe, fous le régne de Marvan, fur lequel il gagna une bataille vers l'an 754. Après cette victoire, il fit trancher la tête à Marvan, & extermina prefque tous ceux de fa famille. Il renouvella dans la Perfe la Secte d'Ali, & prit le titre d'Amir-el-Mofelmin, c'eft à dire, *Empereur des Enfans du falut.* * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

ZULFA, ville de l'Arménie ou Turcomanie, fur le fleuve Aras, eft fituée entre deux montagnes, où paffe cette riviére. Cha-Abas, Roi de Perfe, fit démolir la ville pour n'être pas obligé de la défendre contre les Turcs, & fit auffi abattre un beau pont de pierre qui y étoit. Les Habitans furent menez à Ifpahan, où le Roi leur donna un fauxbourg, qui porte le nom de Zulfa, en mémoire de la ville. Les terres des environs font très-fertiles, & ils y vivent affez doucement. Cogia Nazar, l'un des principaux Arméniens qui fortirent de Zulfa, s'étant rendu puiffant dans le négoce, & ayant acquis un grand crédit auprès de Cha-Abas, & de Cha-Séfi, fon fucceffeur, qui le firent *Kelonter*, c'eft à dire, *Chef & Juge de la nation Arménienne*, fit bâtir en faveur de fa patrie deux grands Carvanféras, qu'on voit en la ville de Zulfa, des deux côtez de la riviére d'Aras. * Tavernier, *Voyages*, *tome* 1. *l.* 4. *ch.* 6. *p.* 468. édit. de Hollande 1692.

ZULIANO. *Voyez* GIULIANO.

ZULKIEW, ville de Pologne. *Cherchez* JOULKIEF.

ZULLICHAW, bourg ou petite ville de Siléfie. Elle eft dans la Principauté de Croffen, vers l'Orient un peu feptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZULPICH. *Voyez* ZULCH & TOLBIAC.

ZUMBO (Gafton-Jean) Gentilhomme Sicilien, homme rare dans fon tems, naquit à Syracufe l'an 1656, peu favorifé des biens de la fortune; mais doué d'un prodigieux génie pour les beaux Arts, particuliérement pour la Sculpture, à laquelle il s'attacha. La vue continuelle des Antiques & des rares Peintures qui font à Rome, & dans toute l'Italie, échauffa cette difpofition qu'il avoit à imiter ce que la nature produit de plus parfait: de forte qu'avec le fecours de l'Anatomie, qu'il apprit avec plus de précifion qu'il n'eft même néceffaire à la Sculpture, il fe rendit, fans avoir d'autre Maître que fon propre génie, l'un des premiers hommes qui ayent jamais paru en cet Art. Il ne fe fervit dans tous fes ouvrages d'autre matiére que d'une cire colorée, qu'il préparoit pourtant d'une maniére particuliére. Ce fecret à la vérité ne lui fut pas particulier. Warin & Le Bel l'avoient eu avant lui; mais les morceaux qu'il fit avec cette matiére excellérent fur tous les autres en ce genre pour leur perfection. Le Grand-Duc de Tofcane, qui avoit fçu les applaudiffemens que Zumbo avoit eus à Bologne, fut ravi de le voir arriver à Florence, & charmé d'un mérite fi rare, il crut fe l'attacher par une penfion confidérable, & par d'autres marques d'une diftinction particuliére. Pendant le tems qu'il fut à ce Prince, il fit pour lui avec fa cire colorée deux Sujets de cinq ou fix figures chacun, & deux pour le Prince Ferdinand. Parmi ces quatre

tre sujets, il y en a un d'une idée particuliére, & qui demande dans le Sculpteur une force surprenante d'imagination: c'est ce qu'il appelle *la Corruzione.* Ce sont des figures colorées au naturel, qui réprésentent un homme mourant, un corps mort, un qui commence à se corrompre, un autre corrompu, & enfin un cadavre plein de pourriture & mangé des vers, que l'on ne sauroit regarder sans être saisi d'une espéce d'horreur, tant l'ingénieux Sculpteur y a sçu mettre de vérité. Ces ouvrages frappérent si fort le Grand-Duc, qu'il les jugea dignes de tenir leur rang, dans son superbe cabinet, parmi les statues antiques & les plus rares tableaux qu'il possédoit. Après quelques années de séjour à Florence, Zumbo crut qu'il n'y avoit que la France qui fût digne d'attacher sa fortune: ainsi il demanda son congé au Grand-Duc, qui n'ayant pu le dissuader de ce voyage, lui dit obligeamment en le congédiant, *Vous pouvez trouver un Maître plus grand que moi, mais jamais personne qui sache mieux que moi ce que vous valez.* Les bienfaits, l'estime de ce Prince, & tous les agrémens que Zumbo avoit à sa Cour, ne purent l'y retenir. Il passa donc à Gênes, où il employa quatre ou cinq années à travailler une *Nativité du Sauveur*, & une *Descente de Croix*, qu'on peut dire ses chefs-d'œuvre. Il s'associa en cette ville avec un Chirurgien François, nommé *Des-Noues*, à dessein de réprésenter avec sa cire colorée des corps anatomiques: le Chirurgien disséquoit, & le savant Sculpteur réprésentoit. Son plus beau morceau dans ce genre, fut un corps de femme avec son enfant, qui parut avec tant de vérité, & des couleurs si naturelles, que les Spectateurs les plus habiles y furent trompez: l'ouvrage étoit sur sa fin, lorsque des raisons d'intérêts brouillérent les deux Associez. Ainsi, Zumbo piqué, abandonna son Chirurgien, à qui le corps resta, & passa en France. Arrivé à Marseille, il y montra ses deux merveilleux ouvrages de la Nativité & de la Descente de croix, dont M. de Montmor, Intendant des galéres, fut si étonné, qu'il en écrivit en Cour. Il reçut ordre d'y envoyer cet Etranger. Pendant que cela se préparoit, Zumbo voulut aussi porter à Paris quelque morceau semblable à ce qu'il avoit fait en Anatomie à Gênes. M. l'Intendant lui donna un jeune Chirurgien, Galérien, pour l'aider; & il lui fit disséquer plusieurs têtes, que l'hopital de Marseille eut ordre de lui fournir. Ce fut sur ces têtes naturelles, qu'il forma une belle tête anatomique, que l'Académie des Sciences approuva, avec les éloges que l'on voit dans *l'Histoire de l'Académie* de l'année 1701. Les plus curieux voulurent la voir; & Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Prince plein de bon goût pour toutes choses, ne dédaigna pas d'aller chez Zumbo examiner à loisir cet ouvrage; mais peu après cet homme merveilleux trouva son tombeau où il croyoit trouver son triomphe, & au milieu des applaudissemens de tout ce qu'il y avoit de grand & d'illustre à Paris, la mort l'enleva à la fortune au mois d'octobre 1701. Cette tête anatomique, dont nous venons de parler, fut achetée par le Roi, qui la remit entre les mains du Sieur Maréchal, premier Chirurgien de sa Majesté. Cependant dix ans après, Des-Noues, ce Chirurgien, dont nous avons parlé, revendiqua cet ouvrage, disant qu'il étoit sorti de ses mains; & que Zumbo, qu'il traitoit d'Imposteur, n'y avoit eu d'autre part que de l'aider de son travail, comme auroit pu faire un autre Ouvrier. Il en fit imprimer un article dans les *Mémoires de Trevoux* du mois de juillet 1707. Mais le mois suivant on inséra dans ces *mêmes Mémoires*, une réponse à cet article injurieux à la mémoire de Zumbo: cet article en est extrait.

ZUMEL (François) Général des Religieux de la Merci, se signala contre le Jésuite Molina qui avoit attaqué sa doctrine. Zumel composa des Ecrits apologétiques que Bannez s'engagea à défendre devant l'Inquisition. Il composa une Censure de la Doctrine de Molina, que l'on envoya à Rome pour la décision de la grande affaire *De Auxiliis*, qui a duré longtems. Zumel vengea l'élection du Pape Clément VIII, dans l'Ecrit qu'il intitula, *De inconcussa Clamentis VIII Papæ Electione, & certitudine infaillibili ipsius Pontificatus.* Clément VIII, satisfait de son zéle, lui addressa pour l'en remercier un Bref, dans lequel il donna de grandes louanges à ses Ouvrages. * *Voyez* le Pére Serry dans son Histoire Latine des Congrégations *De Auxiliis*, *l.* 1. *c.* 22: *l.* 2. *c.* 25 & 31.

* ZUM-STAIN, petite ville du Cercle d'Autriche, en Allemagne dans la Haute Carniole, sur le Weistricz, est au nord-ouest de Laubach, dont elle est éloignée de près de 12 lieues.

ZUN.

ZUNCHIN, Empereur de la Chine, étoit frére de Tienki, & lui succéda vers l'an 1628. Voulant remédier à la division, qui avoit commencé sous le régne de Tienki, entre les Grands de sa Cour, il fit mourir l'Eunuque Gueï, avec plusieurs de sa faction, dont il craignoit la puissance. Par cette mort, il s'attira la haine des principaux d'entre les Eunuques & des Mandarins. Ceux-ci ayant pris la fuite, commencérent à lier des intelligences avec les Rebelles, & firent en sorte que Licungz, leur Chef, devint le Maître de Péking, où étoit Zunchin dans son Palais. Cet Empereur voyant qu'il ne pouvoit se défendre de cette violence, écrivit de son sang une lettre à Licungz, pour le prier d'avoir pitié de son peuple. Puis il coupa la tête à sa fille, qui étoit déja en âge d'être mariée, craignant que Licungz ne lui ôtât l'honneur; & étant descendu dans le jardin de son Palais, il s'y pendit avec ses jarretiéres à un prunier. Ce fut l'an 1644, que cet Empereur, qui fut le dernier de la famille de Thamin, périt si misérablement. Sa femme, & plusieurs Grands de la Cour, qui lui avoient été fidéles, suivirent son exemple. * Martini, Jésuite, *Histoire de la Guerre des Tartares contre la Chine.*

ZUND. *Voyez* SOND.

ZUNIGA, l'une des plus anciennes Maisons de Castille, dite auparavant ESTUNIGA, que l'on tient descendre d'ALFONSE, Infant de Navarre, & de *Sanctie*, Dame & héritiére de Zuniga, dont on ne rapportera ici la postérité que depuis INICO, qui en faisoit le sixiéme degré.

VI. INICO-ORTIZ, septiéme Seigneur de Zuniga, quitta la Navarre en 1274, pour s'établir en Castille, & épousa *Agnès*, fille de *Jean-Alfonse* de Haro, dit *le Vieux*, Seigneur de Los-Cameros, & il en eut 1. ALFONSE-FERNANDE's qui suit; 2. INICO, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné;* & 3. *Fortunio* de Zuniga, qui retourna en Navarre, où il s'établit, & où il laissa postérité.

VII. ALFONSE-FERNANDE's, huitiéme Seigneur de Zuniga, mourut en 1350, au siége de Gibraltar, ayant eu de *Thérése*, fille d'*Alvare-Diaz* de Haro, Seigneur de Los-Cameros, 1. *Diégue*, mort au siége de Gibraltar, avec son pére; & 2. *Alvare*, neuviéme Seigneur de Zuniga, de Bagnarès, &c. mort en 1359, sans postérité.

VII. INICO de Zuniga, second fils d'INICO-ORTIZ, septiéme Seigneur de Zuniga, fut Seigneur de Las-Cuévas, de Mendavia, de Castroviejo, &c. & épousa 1. *N.* . . *Lopès* de Haro: 2. *Mencie* de Haro, sœur de *Thérése*, mariée à son frére aîné. Du premier lit vinrent 1. *Tode*, mariée à *Diégue-Lopès* de Haro, dernier Seigneur de Los-Cameros; & 2. 3. 4. trois autres filles, mortes sans alliance. Du second sortirent, 5. DIE'GUE qui suit; & 6. *Loup-Diaz* de Zuniga, Seigneur de Castroviejo, qui fit une branche qui est finie.

VIII. DIE'GUE-LOPE's de Zuniga, Seigneur de Las-Cuévas, mort en 1343, avoit épousé *Elvire* de Guzman, Dame de Frias, de Villalva de Losa, &c. dont il eut 1. INICO qui suit; 2. *Ferdinand*, Seigneur de Moguer & d'Algave, mort sans enfans de *Marie* Guillen de Casus; 3. *Gonsalve*, mort sans postérité de *Sanctie* de Roxas; & 4. *Thérése* de Zuniga, mariée à *Gonsalve-Alfonse* Carillo, Seigneur de Quintana.

IX. INICO-ORTIZ, Seigneur de Las Cuévas, dixiéme Seigneur de Zuniga après la mort de son cousin de Bagnarès, &c. épousa *Jeanne* d'Orozco, fille & héritiére d'*Inico-Lopès*, dernier Seigneur d'Orozco, & il en eut 1. *Jean*, onziéme Seigneur de Zuniga, tué à l'armée en 1385; 2. DIE'GUE-LOPE's qui suit; 3. *Inico*, Seigneur de Monteagudo, qui épousa *Sanctie* Nunès de Payua, fille d'*Inico* de Zuniga, Seigneur d'Azofra, dont la postérité finit en la troisiéme génération; 4. *Loup*, Seigneur de Canalès, mort en 1410, qui avoit épousé *Sanctie* Ponce de Léon, dont les Zuniga d'Andalousie tirent leur origine; 5. *Ferdinand*, Seigneur d'Escariche, dont descendent les Zuniga établis à Guadalaxara; 6. *Mencie*, alliée à *Pierre-Gonsalès* Davila, Seigneur de Villafranca & de Las-Navas; & 7. *Jeanne* de Zuniga, Abbesse de Las-Huelgas à Burgos.

X. DIE'GUE-LOPE's, douziéme Seigneur de Zuniga, mourut en novembre 1417. Il épousa *Jeanne-Garcie* de Leyva, fille de *Sanche-Martinès*, Seigneur de Leyva, & il en eut 1. PIERRE, I. du nom, qui suit; 2. *Sanche*, Seigneur de Bagnarès, qui épousa *Béatrix* Manrique, fille de *Garcie*, Comte de Castagnéda, de laquelle il n'eut point d'enfans; 3. INICO, *qui fit la branche des Comtes de* NIE'VA, *rapportée cy-après;* 4. DIE'GUE, *qui fit celle des Comtes de* MONTEREY, *aussi mentionnée cy-après;* 5. *Gonsalve*, Evêque de Palencia & de Jaën, mort en 1456; 6. *Mencie*, alliée à *Diégue-Pérès* de Sarmiento, Seigneur de Salinas; 7. *Eléonore*, mariée à *Alfonse-Pérès* de Guzman, Seigneur de Lépe; & 8. *Inico* de Zuniga, Seigneur de Saint-Martin de Valbéni, qui épousa *Marie* de Fonséca, fille de *Jean-Alfonse* d'Ulloa, & de *Béatrix* de Fonséca, & en eut *Jean*, Seigneur de Saint-Martin de Valbéni, qui de *Marie* de Castille, fille de *Diégue* de Roxas, Seigneur de Posa, eut pour enfans *N.* . . Seigneur de Saint-Martin de Valbéni; & *Eléonore* de Zuniga, mariée à *Pierre* d'Acugna, Seigneur de Villaviudas.

XI. PIERRE de Zuniga, I. du nom, Grand de Castille, Seigneur de Béjar, Comte de Lédesma, de Truxillo & de Placentia, Seigneur d'Ayamonte & de Miranda, mourut en 1454, âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Isabelle* de Guzman, fille d'*Alvare-Pérès* de Guzman, Seigneur de Gibraléon, &c. & il en eut 1. ALVARE, I. du nom, qui suit; 2. DIE'GUE, *qui a fait la branche des Comtes de* MIRANDA, *rapportée cy-après;* 3. *Elvire*, mariée 1. à *Jean-Alfonse* Pimentel, Comte de Mayorga: 2. à *Pierre-Alvarès* Osorio, Comte de Trastamare; 4. *Jeanne*, Religieuse; & 5. *Isabelle* de Zuniga, morte sans alliance,

XII. ALVARE de Zuniga, I. du nom, second Comte de Placentia, Grand de Castille, Duc d'Arévalo, puis Duc de Placentia & de Béjar, moutut le dixieme juin 1488. Il épousa 1. en 1429, *Léonore* Manrique, fille de *Pierre*, Seigneur d'Amusco & de Trévigno: 2. en 1447, *Léonore* Pimentel, fille de *Jean-Alfonse*, Comte de Mayorga, morte en 1486. Du premier lit vinrent 1. PIERRE, II. du nom, qui suit; 2. DIE'GUE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VILLORIA, *rapportée cy-après;* 3. ALVARE, *qui a donné l'origine à celle des Comtes de* FUENSALIDA, *aussi mentionnée cy-après;* 4. *Frédéric*, mort, élu Evêque d'Osma; 5. *Léonore*, mariée 1. à *Jean* de Luna, Comte de Sant-Istevan: 2. à *Ferdinand-Alvare* de Tolède, Comte d'Oropésa; 6. *Elvire*, alliée à *Alfonse* de Sotomajor, Comte de Bélalcazar; & 7. *François* de Zuniga, Seigneur de Mirabel, qui épousa *Marie* Manuel de Sotomajor, fille de *Jean*, Seigneur d'Alconchel, & qui en eut pour fils unique *Frédéric* de Zuniga & Sotomajor, Marquis de Mirabel, Seigneur d'Alconchel, &c. qui d'*Anne* de Castro, eut pour fille *Marie* de Zuniga & Sotomajor, Dame de Mirabel, alliée à *Louïs* Davila; & *Agnès* de Zuniga, Dame d'Alconchel, mariée à *Pierre* de Ménésès, Seigneur de Cantagnéde. Les enfans du second lit d'ALVARE de Zuniga, second Comte de Placentia, furent 8. *Jacques*, Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé;* 9. *Isabelle*, mariée à *Frédéric-Alvarès* de To-

Tolède, Duc d'Albe; & 10. *Marie* de Zuniga, alliée à *Alvare* de Zuniga, Duc de Béjar, son neveu.

XIII. PIERRE de Zuniga, II. du nom, fut créé Comte de Bagnarès en 1478, puis Marquis d'Ayamonte, & mourut avant son pére en 1484. Il avoit épousé en 1454, *Thérése* de Guzman, Dame d'Ayamonte, &c. fille de *Jean-Alfonse* de Guzman, Comte de Niébla, & Duc de Médina-Sidonia. Il en eut 1. ALVARE, II. du nom, qui suit; 2. FRANÇOIS, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Antoine*, Grand Prieur de l'Ordre de Saint-Jean & Viceroi de Catalogne; 4. *Bernardin*, mort sans alliance; 5. *Eléonore*, mariée à *Jean-Alfonse* de Guzman, Duc de Médina-Sidonia; 6. *Elvire*, alliée à *Etienne* Davila, Comte de Risco; 7. *Jeanne*, qui épousa *Charles* d'Arellano, Comte d'Aguilar; & 8. *Isabelle* de Zuniga, mariée à *Gonsalve* Marino de Ribéra. *Il eut aussi d'un mariage clandestin avec* Marie *Pimentel*, PIERRE *de Zuniga*, qui a fait la branche des Seigneurs de CISLA & Marquis de FLORES-DAVILA, rapportée cy-après.

XIV. ALVARE de Zuniga, II. du nom, Duc de Béjar, Comte de Bagnarès, Chevalier de la Toison d'Or, mort en 1532, épousa *Marie* de Zuniga sa tante, fille d'*Alvare*, Duc de Béjar, &c. & de *Léonore* Pimentel sa seconde femme. Il n'en eut point d'enfans, *mais il laissa de* Catherine *Dorante son amie*, 1. PIERRE *de Zuniga*, qui a fait la branche des Marquis d'AGUILAFUENTE, mentionnée cy-après; 2. Isabelle, *mariée à* Gonsalve *de Guzman, Seigneur de Toral*; 3. Elvire, *alliée à* Suéro *de Quignonès*; 4. Jeanne, *qui épousa* Antoine *de Guzman, Seigneur de Valloria*; & 5. Diégue *de Zuniga, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, qui fut pére de* Jean *de Zuniga, Conseiller au Conseil des Indes: ce dernier eut pour fils* Diégue *de Zuniga, Religieux de l'Ordre de la Miséricorde*.

XIV. FRANÇOIS de Zuniga & Guzman, second fils de PIERRE, Comte de Bagnarès, & de *Thérése* de Guzman, Dame d'Ayamonte, &c. fut second Marquis d'Ayamonte, & mourut le 26 mars 1525. Il avoit épousé *Eléonore* Manrique, fille de *Pierre*, Duc de Najéra, morte en 1536, dont il eut pour fille unique THE'RE'SE qui suit.

XV. THE'RE'SE de Zuniga & Guzman, troisiéme Marquise d'Ayamonte, Dame de La Lépe & de La Redondéla, succéda au Duché de Béjar après la mort de son oncle, devint aussi Comtesse de Bagnarès & Marquise de Gibraléon, & mourut le 25 novembre 1565. Elle avoit épousé *François* de Sotomajor, cinquiéme Comte de Bélalcazar, Vicomte de la Puébla d'Alcozer, fils d'*Alfonse* de Sotomajor, quatriéme Comte de Bélalcazar, & de *Philippe* de Portugal des Comtes de Tentugal, mort en 1544. Elle en eut 1. *Emmanuel* de Zuniga, troisiéme Marquis de Gibraléon, mort jeune; 2. *Alfonse* de Zuniga & Sotomajor, quatriéme Marquis de Gibraléon, mort le 24 février 1559, sans enfans de *Françoise* de Cordoue, fille de *Louïs*, Duc de Baëna, qu'il avoit épousée en 1542; 3. FRANÇOIS qui suit; 4. ANTOINE, *qui fit la branche des Marquis d'*AYAMONTE, *mentionnée cy-après*; 5. ALVARE, *qui fit celle des Marquis de* VILLAMANRIQUE, *aussi rapportée cy après*; 6. *Pierre*, mort treize jours après son mariage avec *Eléonore* de Récalde; 7. 8. *Manrique* & *Diégue*, morts sans alliance; & 9. *Eléonore* de Zuniga, mariée à *Jean-Clair* de Guzman, neuviéme Comte de Niébla.

XVI. FRANÇOIS de Zuniga & Sotomajor, quatriéme Duc de Béjar, cinquiéme Marquis de Gibraléon, sixiéme Comte de Bélalcazar & de Bagnarès, Chevalier de la Toison d'Or, avoit épousé 1. *Guyomare* de Mendoza, fille d'*Inico-Lopès*, quatriéme Duc de L'Infantado: 2. *Briande* de Sarmiento de La Cerda, fille de *Diégue* Sarmiento de Villamajor. Du premier lit sortirent 1. FRANÇOIS-DIE'GUE-LOPE'S qui suit; & 2. *Thérése*, mariée à *Rodéric* Ponce de Léon, troisiéme Duc d'Arcos: du second vinrent 3. *Anne-Félice*, mariée à *François* de Guzman & Zuniga, cinquiéme Marquis d'Ayamonte son cousin; & 4. *Isabelle*, morte sans alliance.

XVII. FRANÇOIS-DIE'GUE-LOPE'S de Zuniga & Sotomajor, cinquiéme Duc de Béjar, &c. Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Marie-Andrée* de Guzman & Zuniga, fille de *Jean-Clair*, neuviéme Comte de Niébla, dont il eut 1. *François*, qui ayant renoncé à son droit d'aînesse, se rendit Religieux de l'Ordre de saint Dominique; 2. ALFONSE-DIE'GUE-LOPE'S qui suit; 3. *Jean-Emmanuel-Dominique*; 4. *Briande*, mariée à *Antoine* de Guzman & Zuniga, sixiéme Marquis d'Ayamonte; 5. *Guyomare*, morte sans alliance; & 6. 7. 8. trois filles Religieuses.

XVIII. ALFONSE-DIE'GUE-LOPE'S de Zuniga & Sotomajor, sixiéme Duc de Béjar, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mourut en 1620. Il avoit épousé *Jeanne* de Mendoza, fille d'*Inico-Lopès*, cinquiéme Duc de l'Infantado, & il en eut pour fils unique FRANÇOIS-DIE'GUE-LOPE'S qui suit.

XIX. FRANÇOIS-DIE'GUE-LOPE'S de Zuniga & Sotomajor, septiéme Duc de Béjar, huitiéme Marquis de Gibraléon, Comte de Bélalcazar & de Bagnarès, Vicomte de La Puébla, &c. Chevalier de la Toison d'Or, épousa 1. *Anne* de Mendoza, Duchesse de Mandas & de Villanuéva, Marquise de Terranova, fille de *Jean-Hurtado* de Mendoza, sixiéme Duc de L'Infantado: 2. *Françoise* de La Cerda, fille de *Jean* de Pachéco & de Tolédc, second Comte de Montalvan. Du premier lit sortirent 1. *Alfonse*, huitiéme Duc de Béjar, mort sans enfans de *Victoire* Ponce de Léon, fille de *Rodrigue*, quatriéme Duc d'Arcos; & 2. JEAN qui suit: du second lit vinrent 3. *François*, mort dans les guerres de Hollande; 4. DIE'GUE, surnommé *l'Aveugle*, *qui a fait la branche des Marquis de* BAYDES & *de* LORIANA, *rapportée cy-après*; & 5. *Isabelle* de Zuniga, Religieuse.

XX. JEAN de Zuniga, de Sotomajor & de Mendoza, neuviéme Duc de Béjar, Duc de Mandas & de Villanuéva, dixiéme Marquis de Gibraléon, &c. épousa *Thérése* Sarmiento de La Cerda, fille de *Rodrigue* Sarmiento de Sylva, huitiéme Comte de Salinas, Duc de Hixar, & il en eut 1. EMMANUEL-DIE'GUE qui suit; 2. *Balthasar* de Zuniga & de Guzman, Marquis de Valéro, Viceroi de Navarre, puis Conseiller au Conseil de guerre & des Indes; & 3. *Emmanuelle* de Zuniga, seconde femme de *François-Antoine* Pimentel de Quignonès, douziéme Comte de Bénavente, mariée en 1677.

XXI. EMMANUEL-DIE'GUE-LOPE'S de Zuniga, de Sotomajor & Mendoza, dixiéme Duc de Béjar, de Mandas & de Villanuéva, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, &c. fut tué en 1686, au siége de Bude en Hongrie. Il avoit épousé *Marie-Alberte* de Castro & de Portugal, fille de *Pierre-Fernandès*, dixiéme Comte de Lémos, & en eut 1. *Jean-Emmanuel* de Zuniga & de Sotomajor, onziéme Duc de Béjar, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, né en 1680, & mort en 1701, sans enfans de *Marie* Pimentel de Quignonès, fille de *François-Antoine*, douziéme Comte de Bénavente, qu'il avoit épousée l'an 1700, & morte en mai 1701, à l'âge de 15 ans; & 2. *Pierre-Antoine* de Zuniga.

BRANCHE DES MARQUIS *de* LA PUE'BLA, *de* BAYDES & *de* LORIANA.

XX. DIE'GUE de Zuniga, surnommé *l'Aveugle*, second fils de FRANÇOIS-DIE'GUE-LOPE'S de Zuniga & de Sotomajor, septiéme Duc de Béjar, &c. & de *Françoise* de La Cerda sa seconde femme, fut Commandeur de Paracuellos de l'Ordre de Saint-Jacques, & épousa *Eléonore* Davila, seconde Marquise de La Puébla, & cinquiéme de Loriana, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS-MELCHIOR qui suit.

XXI. FRANÇOIS-MELCHIOR Davila & Zuniga, sixiéme Marquis de Loriana, & troisiéme de La Puébla, Majordome de Charles II, Roi d'Espagne, épousa *Marie-Louïse* de Zuniga, sixiéme Marquise de Baydes, Comtesse de Pédrosa, fille unique de *François-Lopès* de Zuniga & de La Cerda, Marquis de Baydes, & il en eut 1. *N.* . . Davila & de Zuniga, septiéme Marquis de Baydes & de Loriana, mort sans postérité, en février 1697; & 2. *Marie-Eléonore* Davila de Zuniga, huitiéme Marquise de Baydes & de Loriana, quatriéme de La Puébla, Comtesse de Pédrosa, mariée en 1701, à *Joseph* de Sarmiento & Sotomajor, Comte de Salvatierra & de Piédeconcha, Marquis de Sobroso.

BRANCHE DES MARQUIS *d'*AYAMONTE.

XVI. ANTOINE de Guzman & Zuniga, quatriéme fils de FRANÇOIS de Sotomajor, Comte de Bélalcazar, &c. & de *Thérése* de Zuniga & Guzman, troisiéme Marquise d'Ayamonte & Duchesse de Béjar, fut quatriéme Marquis d'Ayamonte, & épousa *Anne* de Cordoue, fille de *Louïs-Fernandès*, Marquis de Comares, & en eut 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Louïs-Fernandès* de Cordoue, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Général des galéres des Indes, où il périt.

XVII. FRANÇOIS de Guzman & Zuniga, cinquiéme Marquis d'Ayamonte, épousa *Anne-Félice* de Zuniga, fille de *François* de Zuniga & Sotomajor, quatriéme Duc de Béjar; &c. & de *Briance* Sarmiento de La Cerda, sa seconde femme, & il en eut 1. *Antoine* de Guzman & de Zuniga, sixiéme Marquis d'Ayamonte, mort sans enfans de *Briande* Zuniga, fille de *François-Diégue-Lopès*, cinquiéme Duc de Béjar; & 2. *Briande* de Sarmiento de La Cerda, septiéme Marquise d'Ayamonte, mariée 1. à *Rodrigue* de Guzman, Silva & Mendoza, Comte de Saltes: 2. à *Inico-Lopès* de Mendoza, Comte de Tendilla, morte sans postérité.

BRANCHE DES MARQUIS *de* VILLAMANRIQUE.

XVI. ALVARE Manrique de Zuniga, sixiéme fils de FRANÇOIS de Sotomajor, Comte de Bélalcazar, &c. & de *Thérése* de Zuniga & Guzman, Duchesse de Béjar, &c. fut Marquis de Villamanrique & Viceroi du Pérou. Il épousa *Blanche* de Vélasco, fille de *Diégue-Lopès*, Comte de Niéva, & en eut pour fils unique FRANÇOIS qui suit.

XVII. FRANÇOIS de Zuniga, second Marquis de Villamanrique, épousa 1. *Anne* Portocarréro de Cardénas, fille de *Pierre-Lopès* Portocarréro, Marquis d'Alcala: 2. *Béatrix* de Vélasco, fille d'*Antoine*, Comte de Niéva, & en eut *Louïse-Josephe* Manrique de Zuniga, troisiéme Marquise de Villamanrique, mariée à *Melchior* de Guzman, des Ducs de Médina-Sidonia, morte le quatriéme janvier 1680.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* VILLORIA & *Marquis de* HUE'LAMO.

XIII. DIE'GUE de Zuniga, second fils d'ALVARE de Zuniga, deuxiéme Comte de Placentia, puis Duc de Béjar, fut Seigneur de Transpinédo, & épousa *Jeanne* de La Cerda, fille & héritiére de *Louïs*, troisiéme Seigneur de Villoria, & en eut 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Françoise* de Zuniga, seconde femme de *Diégue-Fernandès* de Cordoue, Comte de Cabra.

XIV. FRANÇOIS de Zuniga & de La Cerda, quatriéme Seigneur de Villoria, épousa *Béatrix* de Fonséca, dont il eut 1. *Louïs*, cinquiéme Seigneur de Villoria, mort sans enfans de *Thérése* de Carillo, fille de *Pierre*, Seigneur d'Albornoz; 2. DIE'GUE qui suit; & 3. ANTOINE, *qui continua la postérité rapportée cy-après*.

XV. DIE'GUE de Zuniga, sixiéme Seigneur de Villoria, Marquis de Huélamo, épousa *Isabelle* de Marquina, dite aussi *de Mercado*, dont il eut 1. *Agnès* de Zuniga, Dame de Villoria & de Huélamo; mariée 1. à *Bernardin* de Cardénas, Seigneur de Colménar: 2. à *Sanche* de La Cerda, Marquis de Laguna; & 2. *Jean-*

Jeanne de Zuniga, alliée à *Diègue-Lopès* de Zuniga, Marquis de Baydes.

XV. ANTOINE de Zuniga, troisiéme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Villoria, épousa *Marie* de Récalde, dont il eut 1. FRANÇOIS qui fuit; 2. *Antoine*, Religieux Bénédictin; 3. 4. 5. trois autres fils morts fans alliance; & 6. *Anne* de Zuniga, mariée à *Jean-Alfonfe* de Mendoza.

XVI. FRANÇOIS de Zuniga eut de fon mariage avec *Magdelaine* de La Mote, 1. *Eugéne*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques; & 2. *Antoine* de Zuniga.

BRANCHE DES COMTES de FUENSALIDA.

XIII. ALVARE de Zuniga, troifiéme fils d'ALVARE, Comte de Placentia, puis Duc de Béjar, fut Prieur de l'Ordre de Saint-Jean en Caftille, & époufa *Catherine* de Ribadeneyra, fille de *Gonfalve-Pérès*, Seigneur de Villacenténos, & en eut 1. ALVARE qui fuit; & 2. FRE'DE'RIC, *qui continua la poftérité rapportée après celle de fon frére aîné.*

XIV. ALVARE de Zuniga n'eut de *Louïfe* Meffia de Guzman fa femme, fille de *Gonfalve* Meffia de Virues, que *Marie* de Zuniga, mariée à *Ferdinand* de Silva, Seigneur de Corral, morte le 26 février 1547.

XIV. FRE'DE'RIC Manrique de Zuniga, fecond fils d'ALVARE, époufa *Marie* d'Ayala, fille d'*Alfonfe* de Silva-Ayala, des Comtes de Fuenfalida, & en eut 1. ALVARE qui fuit; & 2. *Marie* d'Ayala, alliée à *Garcias* Carillo d'Acugna, Seigneur de Pinto.

XV. ALVARE d'Ayala, Commandeur de Palamos en l'Ordre de Saint-Jacques, mourut en 1534. Il avoit époufé *Catherine* Manrique, fille de *Louïs*, Marquis d'Aguilar, & en eut 1. PIERRE-LOPE'S qui fuit; 2. *Garcias-Fernandès* de Manrique & d'Ayala, mort fans enfans de *Marie* Nigno; 3. *Alfonfe* Manririque, Chanoine de Tolède; 4. *Louïs* d'Ayala, Chevalier de Saint-Jean; 5. *Alvare* d'Ayala, Religieux de l'Ordre des Jéronymites; 6. *Catherine* Manrique, alliée à *Alvare* de Loyafa; 7. *Brazaïde* Manrique, mariée à *Ferdinand*, Duc d'Eftrada; 8. 9. 10. *Anne*, *Marie* & *Agnès*, Religieufes.

XVI. PIERRE-LOPE'S d'Ayala, quatriéme Comte de Fuenfalida, mourut le 19 août 1599. Il avoit époufé *Marie* de Cardénas, fille de *Diègue*, Duc de Maquéda, morte en 1564, & en eut 1. PIERRE-LOPE'S qui fuit; 2. *Catherine*, mariée à *François* Oforio, Seigneur de Valdonquillo; 3. 4. *Alvare* & *Diègue*, morts jeunes; 5. *Marie* d'Ayala; 6. 7. *Mencie* de Cardénas-Pachéco & *Magdelaine* de Cardénas, mortes fans alliance.

XVII. PIERRE-LOPE'S d'Ayala, cinquiéme Comte de Fuenfalida, époufa *Marie* de Zuniga, fille de *Gonthier* de Cardénas de Zuniga, & en eut 1. *Pierre-Lopès* d'Ayala, fixiéme Comte de Fuenfalida, Alguazil-Major de Tolède, mort en 1651, fans alliance; 2. *Véla* d'Ayala, mort jeune en 1617; 3. *Alvare* d'Ayala, mort fans alliance; 4. *Gonthier* de Cardénas & Zuniga, mort fans poftérité; 5. *Catherine* Religieufe; 6. HIE'RONYME qui fuit; 7. *Marie* d'Ayala & de Zuniga, mariée à *Alfonfe* de Fonféca, Comte de Villanuéva; 8. *Mencie* d'Ayala, alliée à *Gonfalve* Chacon, deuxiéme Comte de Cafarrubios; & 9. *Jeanne* d'Ayala, qui époufa *Gonfalve* de Carvajal, Marquis de Jodar.

XVIII. HIE'RONYME d'Ayala, époufa 1. *Jean* de Silva, feptiéme Comte de Cifuentes: 2. *Antoine* de Vélafco & Roxas, Seigneur de Villérias: 3. *Antoine* de Tolède, Marquis de Bohoyo. Du fecond mariage fortit *Bernardin* de Vélafco, Roxas & Cardénas, Comte de Colménar, & qui fut feptiéme Comte de Fuenfalida en 1651, après la mort de fon oncle maternel, & qui a continué la poftérité des Comtes de ce nom.

BRANCHE DES COMTES de MIRANDA, Ducs de PEGNE'RANDA, *& Marquis de* BAGNE'SA.

XII. DIE'GUE de Zuniga, fecond fils de PIERRE, Comte de Lédefma & de Placentia, fut créé Comte de Miranda en février 1457, & mourut l'an 1479. Il avoit époufé 1. en 1447, *Aldonce* d'Avellanéda, fille unique & pofthume de *Jean*, Seigneur d'Avellanéda, &c. qu'il répudia en 1470, fous prétexte de parenté: 2. la même année *Marie* de Sandoval, veuve de *Diègue* Manrique, Comte de Trévigno, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut de fa premiére femme 1. PIERRE qui fuit; 2. *Ifabelle*, mariée à *Pierre-Gonfalès* de Mendoza, Comte de Monteagudo; 3. *Conftance*, alliée à *François* Sarmiento de Villamajor, Comte de Sainte-Marie; 4. 5. *Aldonce* & *Marie* de Zuniga, mortes fans alliance.

XIII. PIERRE de Zuniga & Avellanéda, deuxiéme Comte de Miranda, Grand de Caftille, mourut le cinquiéme octobre 1492. Il époufa *Catherine* de Vélafco, fille de *Pierre-Fernandès*, Connétable de Caftille, morte en 1496, & en eut 1. FRANÇOIS qui fuit; 2. *Pierre*, mort fans poftérité; 3. *Inico* de Zuniga & Mendoza, Evêque de Coria, puis de Burgos en 1526, créé Cardinal en 1529, & mort en 1539; 4. *Catherine*, mariée à *Alfonfe* de Carillo-d'Acugna, Seigneur de Pinto; 5. *Aldonce*, alliée à *Pierre-Lopès* d'Ayala, Comte de Salvatierra; 6. 7. *Marie* & *Mencie*, Religieufes; & 8. JEAN de Zuniga, Grand-Commandeur en Caftille, qui époufa *Etiennette*, fille de *Louïs*, Seigneur de Réquéfens, de Martorel, &c. dont il eut Louïs qui fuit dans cet article; *Diègue-Lopès*; *Philippe*; *Charles*; & *Hippolyte*, mariée à *Pierre* de Centelles, Comte d'Oliva; & *Jean* de Zuniga, Viceroi de Naples, mort fans enfans de *Julie* Barréfi, Princeffe de Pétraperfia en Sicile. Louïs de Zuniga & Réquéfens, Gouverneur du Milanois & de Flandre, époufa *Hiéronyme* d'Efterliche & Gralla, dont il eut *Jean* de Zuniga & Réquéfens, Grand Commandeur de Caftille, Seigneur de Martorel, &c. mort fans poftérité de *Guyomare* Pardo, Marquife de Malagon, fille d'*Antoine-Arias* Pardo de Saavédra; & *Mencie* de Zuniga, héritiére de fon frére, mariée 1. à *Pierre* Faxardo, Marquis de Los-Vélès: 2. à *Jean-Alfonfe* Pimentel, Comte de Bénavente.

XIV. FRANÇOIS de Zuniga, troifiéme Comte de Miranda, Seigneur d'Avellanéda, Viceroi de Navarre, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, &c. mourut en 1536. Il avoit époufé *Marie* Henriquès de Cardénas, fœur de *Diègue*, premier Duc de Maquéda, & en eut 1. FRANÇOIS qui fuit; 2. *Catherine*, mariée à *Louïs* de Sandoval & Roxas, Marquis de Dénia; 3. *Théréfe*, alliée à *Pierre* de Zuniga, Marquis d'Aguilafuente; 4. *Anne*, qui époufa *Jean-Arias* de Saavédra, Comte de Caftellar; 5. *Gafpard*, Evêque de Ségovie en 1550, puis de Saint-Jacques & de Séville, créé Cardinal en 1569, mort le deuxiéme janvier 1571; & 6. *Gonthier* de Cardénas & Zuniga, qui époufa 1. *Théréfe* de Cardénas, fille de *Diègue*, Duc de Maquéda: 2. *Hiéronyme* de Pachéco, fille d'*Alfonfe* de Tellès-Giron, Seigneur de Montalvan, dont il n'eut point d'enfans, & eut pour fille unique du premier lit, *Marie* de Zuniga & Cardénas, mariée à *Pierre-Lopès* d'Ayala, Comte de Fuenfalida.

XV. FRANÇOIS de Zuniga, quatriéme Comte de Miranda, &c. époufa *Marie* de Bazan, fille & héritiére de *Pierre*, Vicomte de Valduerna, Seigneur de Bagnéza, &c. & en eut 1. PIERRE qui fuit; 2. JEAN, *qui continua la poftérité rapportée après celle de fon frére aîné*; 3. *Jeanne*, mariée à *Alvare* de Bazan, Marquis de Sainte-Croix; & 4. *Anne-Marie* de Zuniga, alliée à *Jérôme* de Bénavidès, Marquis de La Floresta.

XVI. PIERRE de Zuniga, d'Avellanéda & de Bazan, cinquiéme Comte de Miranda, Marquis de Bagnéza, Vicomte de Valduerna, &c. mourut le cinquiéme octobre 1574. Il avoit époufé *Jeanne* Pachéco de Cabréra, fille de *Diègue-Lopès*, Duc d'Efcalonne, & en eut 1. *Marie* de Zuniga, fixiéme Comteffe de Miranda, &c. qui époufa *Jean* de Zuniga, Avellanéda & Cardénas, Duc de Pégnéranda fon oncle, & mourut en 1630; 2. *Antoinette*, Abbeffe du monaftére de l'Ordre de faint François à Pégnéranda; & 3. *Jeanne* de Zuniga, mariée à *Matthieu* de Capoue, Comte de Paléna, Prince de Conca.

XVI. JEAN de Zuniga, Avellanéda & Cardénas, fecond fils de FRANÇOIS, quatriéme Comte de Miranda, fut Viceroi de Catalogne & de Naples, devint Comte de Miranda, par fon mariage avec *Marie* de Zuniga fa niéce, fille de fon frére *Pierre*, fut créé Duc de Pégnéranda le deuxiéme mai 1608, & mourut le quatriéme feptembre fuivant. Il eut pour enfans 1. *Pierre* de Zuniga, troifiéme Marquis de Bagnéza, mort fans enfans de *Marie* de La Cuéva, fille de *Beltram* & d'*Ifabelle*, Duc & Ducheffe d'Albuquerque; 2. DIE'GUE qui fuit; 3. *Aldonce*, Religieufe au monaftére royal de l'Incarnation; & 4. *Thécle* de Zuniga, morte jeune.

XVII. DIE'GUE de Zuniga, quatriéme Marquis de Bagnéza, fecond Duc de Pégnéranda, Grand de Caftille, mourut en 1626, avant fa mére. Il avoit époufé *Françoife* de Sandoval & Roxas, fille de *François*, Duc de Lerme, morte le onziéme feptembre 1663, & en eut 1. FRANÇOIS qui fuit; 2. *Catherine*, mariée 1. à *Philippe-Jean* Pachéco, Duc d'Efcalonne: 2. à *Jean-André-Hurtado* de Mendoza, Marquis de Cagnéte; 3. *Jean* de Cardénas & Zuniga, Marquis de La Florefta, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort fans alliance; & 4. 5. 6. trois filles Religieufes.

XVIII. FRANÇOIS de Zuniga, cinquiéme Marquis de Bagnéza, troifiéme de Pégnéranda, feptiéme Comte de Miranda, Vicomte de Valduerna, Grand de Caftille, mourut le 13 janvier 1662. Il avoit époufé en 1631, *Anne* Henriquès d'Azévédo-Valdès & Oforio, Marquife de Mirallo & de Valdonquillo, fille de *Rodrigue* Henriquès de Mendoza, Marquis de Valdonquillo, & de *Françoife* de Valdès-Oforio, Marquife de Mirallo, & il en eut 1. *Diègue* de Zuniga & Avellanéda, huitiéme Comte de Miranda, quatriéme Duc de Pégnéranda, &c. mort fans alliance le premier juillet 1666; 2. FERDINAND qui fuit; 3. *François* de Cardénas & Zuniga, Seigneur du Majorat de Cardénas; 4. 5. *Ifidore* & *Jean-Louïs*, morts fans alliance; 6. *Marie*, Religieufe au monaftére de l'Incarnation de Madrid; 7. *Antoinette*, Dame d'honneur de la Reine Marie-Anne d'Autriche; 8. ANNE-MARIE, *dont il fera parlé cy-après*; & 9. *Andrée* de Zuniga, morte fans alliance.

XIX. FERDINAND de Zuniga, neuviéme Comte de Miranda, cinquiéme Duc de Pégnéranda, feptiéme Marquis de Bagnéza, mourut en. . . . Il avoit époufé le huitiéme novembre 1666, *Etiennette* Pignatelli, fille d'*Hector*, Duc de Montéléon, morte le 25 novembre 1667, & en eut *Anne* de Zuniga, huitiéme Marquife de Bagnéza, née en 1667, morte fans alliance.

XIX. ANNE-MARIE de Zuniga-Henriquès-Avellanéda & Bazan, onziéme Comteffe de Miranda, Ducheffe de Pégnéranda, Marquife de Bagnéza, de Mirallo & de Valdonquillo, Vicomteffe de Valduerna, fille de FRANÇOIS, cinquiéme Marquis de Bagnéza, fut mariée à *Jean* de Chaves & Chacon, Comte de La Calzada & de Cafarrubios, dont elle eut entre autres enfans JOACHIM-JOSEPH qui fuit.

XX. JOACHIM-JOSEPH de Zuniga, de Chaves & Chacon, Marquis de Bagnéza, Comte de La Calzada & de Cafarrubios, a époufé en 1695 *Ifabelle-Rofe* d'Ayala, veuve de *Ferdinand-Joachim* de Faxardo, Marquis de Los-Vélès, & fille de *Ferdinand*, Comte d'Ayala, de laquelle eft né *Emmanuel-François* de Zuniga, né en 1696.

BRANCHE DES COMTES de NIÉVA.

XI. INICO de Zuniga, troifiéme fils de DIE'GUE LOPE'S, douziéme Seigneur de Zuniga, fut Maréchal de Caftille, & époufa *Jeanne*, fille *naturelle* de *Charles*, III. du nom, Roi de Navarre, & il en eut 1. DIE'GUE-LOPE'S qui fuit; 2. *Loup* de Zuniga, qui époufa *Mencie* de Guzman, dont il eut *Inico* de Zuniga, qui de

 Thé-

Thérése de Ribéra, eut pour fille unique *Françoise* de Zuniga, mariée à *Tellez* de Guzman, Seigneur de Villaverde; 3. *Jean Lopès* de Zuniga, qui de *Jeanne* d'Avellanéda eut *Inico* de Zuniga, qu'*Anne* de Salazar rendit pére d'*Héléne* de Zuniga, mariée à *Garcias* Lasso-de-La-Véga, dit *le Prince des Poëtes d'Espagne*; & 4. *François* de Zuniga, Commandeur de Malagon, de l'Ordre de Calatrava.

XII. Die'gue-Lope's de Zuniga, qui fut créé Comte de Niéva, épousa *Léonore* Nugno de Portugal, fille de *Pierre* Nugno, Comte de Huelma, dont il eut 1. Pierre qui suit; 2. *Béatrix*, mariée à *Alfonse* de Monroy, Seigneur de Velvis; 3. *Jeanne*, alliée à *Alfonse* de Castille, Seigneur de Villavaquérin; 4. 5. *Marie* & *Agnès* de Zuniga, mortes sans alliance.

XIII. Pierre de Zuniga, second Comte de Niéva, épousa *Blanche* de Herréra, fille de *Ferdinand* de Monroy, Seigneur de Velvis, dont il eut 1. *Diegue Lopès* de Zuniga, troisiéme Comte de Niéva, mort sans enfans de *Françoise*, fille de *Sanche* de Vélasco; 2. *Françoise* de Zuniga, quatriéme Comtesse de Niéva, mariée à *Antoine* de Vélasco; & 3. *Catherine* de Zuniga, alliée à *Alfonse-Ramirès* d'Arellano, Comte d'Aguilar.

BRANCHE DES COMTES de Monterey.

XI. Die'gue-Lope's de Zuniga, quatriéme fils de Die'gue-Lope's, douziéme Seigneur de Zuniga, fut Seigneur de Monterey, de La Casa-Fuerte de Moradilla & de Baydes. Il épousa 1. l'an 1406, *Elvire*, septiéme Dame de Biedma en Gallice, fille de *Jean-Rodrigue*, Seigneur de Biedma, & de *Thérése-Lopès* de Horosco: 2. *Constance* Barba. Du premier lit vinrent 1. Jean qui suit; 2. *Constance*, mariée à *Diégue-Perès* Sarmiento, Comte de Sainte Marthé; 3. *Béatrix* alliée à *Rodrigue* du Villandrado, Comte de Ribadéo; & 4. *Jeanne* de Zuniga, morte jeune. Et du second sortirent 5. Pierre, *qui a fait la branche des Marquis de* Baydes, *rapportée cy-après*; 6. *Diegue-Lopès*, mort sans alliance; 7. *Eléonore*, mariée à *Pierre* de Sandoval; & 8. *Mencie* de Zuniga, alliée à *Jean* de Luna, Seigneur de Cornago.

XIII. Jean de Zuniga & Biedma, Seigneur, puis Vicomte de Monterey, mourut le sixiéme janvier 1474. Il avoit épousé *Marie* de Bazan, fille de *Pierre-Gonsalès*, Vicomte de Valduerna, dont il eut pour fille unique The're'se qui suit.

XIII. The're'se de Zuniga & Biedma, Vicomtesse de Monterey, Dame de Biedma & Ribéra, fut mariée à *Sanche* d'Ulloa & Monterrozo, qui fut créé Comte de Monterey l'an 1474. De ce mariage vint pour fille unique Françoise qui suit.

XIV. Françoise de Zuniga-Ulloa & Biedma, seconde Comtesse de Monterey, Dame d'Ulloa, de Biedma, de Ribéra & de Monterrozo, épousa 1. *Diégue* d'Azévédo, Seigneur de Babylafuente: 2. *Ferdinand* d'Andrado, Comte de Villalva, mort en 1526. Du premier lit vint 1. Alfonse qui suit; & du second sortirent 2. *Thérése* d'Andrado, Comtesse de Villalva, mariée à *Ferdinand-Ruys* de Castro, Comte de Lémos; & 3. *Catherine*, alliée à *Ferdinand* de Silva, Comte de Cifuentes.

XV. Alfonse de Zuniga & Azévédo, troisiéme Comte de Monterey, &c épousa *Marie* Pimentel, fille d'*Alfonse*, cinquiéme Comte de Bénavente, dont il eut 1. Je'rôme qui suit; 2. *Alfonse* de Fonséca; & 3. *Diégue* d'Azévédo & Pimentel, mort en Flandre.

XVI. Je'rôme d'Azévédo & Zuniga, quatriéme Comte de Monterey, &c. épousa *Agnès* de Vélasco & Touar, fille de *Jean*, Marquis de Berlanga, dont il eut 1. Gaspard qui suit; 2. *Melchior* de Fonséca; 3. Balthasar, *qui continua la postérité rapportée après celle de son aîné*; & 4. *Marie* Pimentel, mariée à *Henri* de Guzman, Comte d'Olivarès.

XVII. Gaspard d'Azévédo & Zuniga, cinquiéme Comte de Monterey, Viceroi de Mexique & du Pérou, où il mourut, épousa *Agnès* de Vélasco & Arragon, fille d'*Inico*, Duc de Frias, Connétable de Castille, & il en eut 1. Emmanuel qui suit; 2. *Agnès*, mariée à *Gaspard* de Guzman, Comte d'Olivarès; 3. *Marie*, morte sans alliance; & 4. *Catherine*, Religieuse.

XVIII. Emmanuel de Zuniga & Azévédo, sixiéme Comte de Monterey, &c. & de Fuentes, Viceroi de Naples, depuis 1631, jusqu'en 1637, mourut sans postérité d'*Eléonore-Marie* de Guzman, fille de *Henri*, Comte d'Olivarès.

XVII. Balthasar de Zuniga, fils puîné de Je'rôme, Comte de Monterey, fut Grand Commandeur de Léon, Gouverneur de Philippe IV, Roi d'Espagne, Ambassadeur à Rome & vers l'Empereur, & Président du Conseil d'Italie. Il épousa *Ottilie*, dite aussi *Françoise* de Claerhout, Baronne de Maldeghem en Flandre, dont il eut pour fille unique Isabelle qui suit.

XVIII. Isabelle de Zuniga, Baronne de Maldeghem, &c. devint Comtesse de Monterey & de Fuentes, après la mort de son cousin. Elle épousa 1. *Ferdinand* de Guzman-Osorio & Valdes, Marquis de Mirallo, dont elle n'eut point d'enfans: 2. *Ferdinand* d'Ayala, Toléde & Fonséca, Comte d'Ayala, dont elle eut pour fille unique Agne's-Françoise qui suit.

XXI. Agne's-Françoise de Zuniga-Fonséca, Ulloa & Toléde, septiéme Comtesse de Monterey, cinquiéme de Fuentes, troisiéme d'Ayala, Marquise de Tarazona, Baronne de Maldeghem, Dame de Biedma-Ulloa, de Ribéra, &c. épousa *Jean-Dominique* de Haro & Guzman, Gouverneur de Flandre, fils puîné de *Louïs* de Haro, surnommé *de la Paix*, Marquis de Carpio, Comte-Duc d'Olivarès, premier Ministre d'Espagne, dont elle n'eut point d'enfans: elle mourut le dixiéme mai 1710.

BRANCHE DES COMTES de Pe'drosa, *Marquis de* Baydes.

XII. Pierre de Zuniga, fils de Die'gue-Lope's de Zuniga, Seigneur de Monterey, & de *Constance* Barba, sa seconde femme, fut Seigneur de Baydes, Comte de Pédrosa, & épousa *Jeanne* Henriquès d'Arellano, fille de *Jean-Ramirès* d'Arellano, Seigneur de Los-Caméros, & il en eut 1. François qui suit; & 2. *Françoise* de Zuniga, mariée à *Alvare* Daza.

XIII. François de Zuniga, Seigneur de Baydes, eut de *Marie-Anne* de Tobar sa femme, fille d'*Inico* de Tobar, Seigneur de Cobéte, 1. Die'gue qui suit; & 2. *Marie*, Dame de Montalvo.

XIV. Die'gue-Lope's de Zuniga, Seigneur de Baydes & de Cobéte, épousa *Catherine* d'Arellano & Mendoza, fille de *Charles*, Comte d'Aguilar, & en eut 1. François qui suit; 2. *Charles*; & 3. *Marie* de Zuniga, mariée à *Jean* Vélasquès, Seigneur de Villavaquérin.

XV. François-Lope's de Zuniga, Seigneur de Baydes & de Cobéte, épousa 1. *Anne* Carillo d'Albornoz, fille de *Louïs* Carillo, Seigneur d'Albornoz: 2. *Françoise* de Vélasco, fille de *Bernardin*, Seigneur de Casteltégériégo. Du premier lit vint 1. *Catherine* Carillo de Zuniga, mariée à *Pierre-Gomès* de Mendoza, Seigneur de Pioz; & du second sortit 2. Die'gue qui suit.

XVI. Die'gue-Lope's de Zuniga, Marquis de Baydes, Seigneur de Cobéte de Pédrosa, épousa *Jeanne* de Zuniga, fille de *Diegue*, Marquis de Huélamo, & en eut 1. François qui suit; 2. *Diégue*, Chevalier de saint Jacques; 3. *Catherine*, mariée à *François* d'Avalos & Sotomayor, Seigneur d'Archilla; & 4. *Marie* de Zuniga, alliée à *Gonthier* de Castro, Seigneur de San-Juste & de Pélissa.

XVII. François-Lope's de Zuniga & de la Cerda, second Marquis de Baydes, Seigneur de Cobéte, de Pédroza, de Villoria & de Huelamo, épousa 1. *Marie*, fille de *Côme* de Ménésès: 2. *Eléonore-Marie* Osorio: 3. *Anne* Giron de Menchaca: 4. *Constance* Manrique, fille de *Bernardin*, Seigneur de Las-Amayuélas, & n'eut des enfans que de sa premiére femme, qui furent 1. *Diégue*, troisiéme Marquis de Baydes, mort sans postérité; 2. François qui suit; 3 *Ursule*, Religieuse; & 4. *Emmanuelle* de Zuniga, morte sans alliance.

XVIII. François de Zuniga, quatriéme Marquis de Baydes, &c. épousa *Marie* de Salazar, dont il eut pour fils unique François qui suit.

XIX. François-Lope's de Zuniga-de-La-Cerda, cinquiéme Marquis de Baydes, &c. épousa *Marie* d'Avila & Cordoue, dont il eut pour fille unique *Marie-Louïse* de Zuniga, sixiéme Marquise de Baydes, Comtesse de Pédrosa, &c. mariée à *François-Melchior* d'Avila & Zuniga, quatriéme Marquis de Loriana & de Puébla, dont elle eut des enfans, *rapportez cy-dessus*.

*BRANCHE DES MARQUIS d'*Aguilafuente.

XV. Pierre de Zuniga, *fils naturel d'*Alvare de *Zuniga*, second Duc de Béjar, Chevalier de la Toison d'Or, &c. & de Catherine *Dorantes* son amie, fut Marquis d'Aguilafuente, & épousa *Thérése* de Zuniga & Avellanéda, fille de *François*, Comte de Miranda, & en eut 1. Pierre qui suit; 2. *Thérése*, mariée à *Gabriel* de La Cuéva & Vélasco, Comte de Sirvéla; & 3. *Marie* de Zuniga, alliée en 1557, à *Philippe-Ramirès* d'Arellano, Comte d'Aguilar.

XVI. Pierre de Zuniga, second Marquis d'Aguilafuente, épousa *Anne* Henriquès de Cabréra, fille de *Louïs*, Duc de Médina de Rio-Séco, Amirante de Castille, & en eut 1. *Pierre*, mort en l'expédition d'Angleterre; 2. Jean-Louïs qui suit; 3. *Catherine*, mariée à *Diegue* Zapata de Mendoza, Comte de Barajas; 4. *Anne-Marie*, alliée à *Tellès* de Guzman, Comte de Villaverde; 5. *Thérése* Henriquès, Religieuse à Sainte-Croix de Valladolid; & 6. *Louïse* de Zuniga, Religieuse.

XVII. Jean-Louïs de Zuniga, troisiéme Marquis d'Aguilafuente, épousa *Jeanne* Henriquès Portocarréro, fille de *Pierre-Lopès* Portocarréro, Marquis d'Alcala de La Laméda, dont il eut pour fils unique Pierre-Louïs qui suit.

XVIII. Pierre-Louïs de Zuniga & Henriquès, quatriéme Marquis d'Aguilafuente, Seigneur d'Orce, de Galéra, &c. mourut le 20 octobre 1668. Il avoit épousé 1. l'an 1622, *Jeanne-Antoinette* d'Arellano, fille de *Philippe-Ramirès*, Comte d'Aguilar: 2. *Therese* de Vélasco, fille de *Pierre-Fernandès*, Comte de La Révilla, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiére femme 1. Emmanuel qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Gouverneur de Gibraltar, où il mourut; 3. *Philippe*, Capitaine de Cavalerie, mort à Naples; 4. *Joseph*, Chevalier de Malte: 5. *Thérése*, morte jeune; & 6. *Anne-Marie* de Zuniga, Religieuse.

XIX. Emmanuel de Zuniga & Henriquès, cinquiéme Marquis d'Aguilafuente, &c. épousa *Françoise* d'Ayala & Osorio, Comtesse de Villalva, Dame d'Abarca & de Villa-Ramiro, fille de *Bernardin* d'Ayala, Comte de Villalva, & de *Louïse* Osorio de Mendoza, Dame d'Abarca, & il en eut 1. Joseph qui suit; 2. *Balthasar-Gaspard*, Viceroi de Gallice, qui épousa en 1700, *Marie* d'Aremberg, veuve d'*Isidore-Thomas* de Cardonne, Marquis de Guadaleste, Amiral d'Aragon, fille aînée & héritiére d'*Octave-Ignace* d'Aremberg, Prince de Barbanson; 3. *Valerio-Diégue*; 4. *Louis-Charles*, & *Alvarès* de Zuniga.

XX. Joseph de Zuniga & d'Ayala, quatriéme Comte de Villalva, Seigneur d'Abarca, &c.

BRANCHE DES MARQUIS de CISLA, Flores-Davila & Aldehue'la.

XIV. Pierre de Zuniga, fils de Pierre de Zuniga, Marquis d'Ayamonte, & de *Marie* Pimentel, qu'il avoit épousée clandestinement, fut Seigneur d'Aldehuéla & de Vayos, & épousa *Béa-*

Béatrix Paloméque, Dame de Cifla & de Jantós, dont il eut 1. DIE'GUE qui fuit; 2. cinq autres fils & trois filles, en tous neuf enfans.

XV. DIE'GUE de Zuniga, Seigneur de Cifla-Aldehuéla & Florès-Davila, épousa *Antoinette* Cabéza de Vaca, Dame d'Arenillas; d'où defcendoit *Pierre* de Zuniga, qui fut créé Marquis de Florès-Davila, par Philippe III, Roi d'Efpagne, dont il fut Ecuyer, & qu'il fervit dans fes Confeils d'Etat & de Guerre, n'ayant point laiffé d'enfans de *Jeanne* de Mendoza, fille de *Bernardin*, Comte de Corugna. *Catherine* de Zuniga fa niéce, qui avoit époufé *Bernard-Ramirès* de Vargas & Mendoza, lui fuccéda, & eut pour fille *Majora-Ramira* de Zuniga, Marquife de Florès-Davila, qui époufa *Antoine* de La Cuéva, frére de *François*, Duc d'Albuquerque, dont elle eut des enfans *qui ont continué la branche des Marquis de* FLORE'S - DAVILA. * *Voyez* Imhoff, *en fes vint Familles d'Efpagne.*

ZUNIGA (Jean de) Cardinal, fils d'ALVARE de Zuniga, Comte, puis Duc de Placentia, & de *Léonore* Pimentel fa feconde femme, fut reçu Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & en fut bientôt après élu Grand-Maître. Son courage & fon zéle parurent avec éclat au fiége de Malaga, de Baëça, & de quelques autres places de Grenade, que les Maures occupoient. Il contribua beaucoup à la conquête de ce Royaume fur ces Infidéles, & remit enfuite fa charge de Grand-Maître entre les mains de Ferdinand V, Roi de Caftille, qui la réünit à la Couronne. Zuniga fe retira à Villeneuve *de la Séréna*, où il fit bâtir un couvent pour y vivre folitairement avec quelques autres Chevaliers, fous la régle de faint Benoît, qui étoit celle de cet Ordre de Chevalerie; mais il fut bientôt obligé de quitter cette folitude, pour gouverner l'Archevêché de Séville, que Ferdinand lui donna. Il fut honoré du Chapeau de Cardinal par Jules II, l'an 1503. C'eft aux foins de ce Prélat que l'Efpagne eft redevable d'avoir poffédé Antoine de Lébrixa, qui chaffa la barbarie de ce Royaume, & qui y enfeigna la Langue Latine & les Belles Lettres. Le Cardinal de Zuniga mourut le 25 juillet de l'an 1504, & fut enterré dans le célébre monaftére de Notre-Dame de Guadaloupe. * *Hift. de Los Reyes Godos. Hift. S. Ord. Milit.* Onuphre. Aubéry, *Hiftoire des Cardinaux.*

* ZUNIGA (Diégue de) iffu d'une famille de Comtes en Efpagne, vivoit vers la fin du XVI fiécle. Il entra dans l'Ordre des Hermites, & fut fait Profeffeur en Théologie à Urfao ou Urfon qui porte aujourd'hui le nom d'*Offone* ou *Offuna*. On a de lui, *Philofophiæ pars prima*; *De Vera Religione libri tres*; *Commentarius in librum Jobi*; *Commentarius in Zachariam Prophetam*, &c. La mort l'empêcha de publier la feconde partie du premier Ouvrage, & l'Explication des autres livres de l'Ecriture Sainte. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Hifp.*

ZUNIGA (Diégo Lopès de) *Cherchez* LOPE'S.

ZUR. ZUS. ZUT. ZUY.

ZUREND, ville de la Perfe dans la Province de Kerman, à 73 degrez 40 minutes de longitude, & à 31 degrez 15 minutes de latitude. Il fe fait dans cette ville de très-belle poterie qui furpaffe la fayence. On y trouve quantité de *banne*, qui eft une couleur rouge dont les Perfes fe teignent les ongles, ce qu'ils regardent comme un grand ornement. * Tavernier, *Voyage de Perfe*, *tome* 1. *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ZURI, ifle du Golfe de Venife. *Cherchez* AZURI.

ZURICH, en Latin *Tigurum*, *Thuricum*, & *Thuregum*, ville & Canton Proteftant de la Suiffe, eft le premier en rang parmi les XIII Cantons, & le plus puiffant après celui de Berne. Le Canton de Zurich eft borné vers le Levant par le Toggenbourg, & les Seigneuries d'Utznach & de March, appartenantes aux Cantons de Schwitz & de Glaris; vers le midi par les Cantons de Lucerne & de Zug, & par les Bailliages libres; vers le Couchant par le Comté de Bade & le Klettgow, & vers le nord par le Canton de Schaffhoufe & la Thurgovie. La ville de Zurich, fituée dans une contrée auffi agréable que fertile à l'endroit où le Limmat fort du lac, eft fans contredit une des plus anciénnes & des plus célébres de la Suiffe. Le Limmat la divife en deux parties inégales, qui font jointes par deux beaux ponts, fur lefquels il y a des machines qui pompent l'eau de la riviére pour le fervice de la ville. Ce qu'il y a de plus remarquable dans Zurich, c'eft, 1. la Cathédrale, dédiée aux Saints Félix & Régule, & ornée de deux tours très-belles. Elle fut commencée en 680, par Ruprecht, Duc d'Allemagne, & achevée en 769, par Charlemagne qui la dota & y établit un Chapitre de Chanoines. Les ftatues de pierre des deux Fondateurs fe voyent encore placées aux tours de cette Eglife. 2. L'Eglife Paroiffiale de Notre-Dame qui n'a été parfaitement achevée que depuis peu de tems. Avant la Réformation il y avoit une Abbaïe de Religieufes nobles, fondée par le Roi Louïs *le Germanique*. Hildegarde & Berthe, fes deux filles, en fûrent, à ce qu'on prétend, les premiéres Abbeffes. 3. L'Eglife de S. Pierre. 4. L'Eglife des Dominicains. 5. Une autre Eglife qui a fon nom de l'Eau; la voûte en eft admirable & il y régne tout autour deux grandes galeries pofées l'une fur l'autre. Dans l'inférieure eft placée la bibliothéque publique qui contient quelques mille volumes. La fupérieure renferme un riche cabinet de Médailles, de machines, & de curiofitez des Alpes & de la mer. 6. La Maifon-de-ville achevée en 1699, & fondée fur des arcades, placées dans la riviére. Ce bâtiment eft fuperbe tant par la richeffe de fon Architecture que par la magnificence intérieure qui y régne. 7. Les cinq arfenaux, très-bien pourvus de toute forte de munitions de guerre. Les Zurichois, ou les Tigurins, font déja connus dans l'Hiftoire Romaine par le fecours qu'ils donnérent aux Cimbres. Le Fondateur de la ville de Zurich eft néanmoins fort incertain. Ce que Stumpf, Guilliman & quelques autres avancent, qu'elle fut fondée par Thuricus, Roi du Royaume d'Arles, du tems d'Abraham, & aggrandie 250 ans après par Suénon, Roi de Germanie & de Souabe, n'eft fondé que fur des conjectures deftituées de toute probabilité. On croit communément qu'à la place où eft aujourd'hui la ville de Zurich, il y avoit anciennement une ville dont les anciens Tigurins prirent le nom & que fes Habitans brûlérent du tems de Jules Céfar, 35 ans avant la naiffance de Jefus Chrift, lorfque d'autres peuples Helvétiques réfolurent de s'établir par la force de leurs bras dans les fertiles contrées de la Provence & de Languedoc. Ayant enfuite été battus par Jules Céfar & forcez à retourner dans leur patrie; il y a apparence que Zurich, auffi-bien que les autres villes brûlées, fut rebâtie par fes Habitans avec le fecours des Romains, & que depuis ce tems-là elle s'eft élevée, peu à peu, au degré où elle fe trouve aujourd'hui. L'Empereur Dioclétien l'aggrandit & la fortifia l'an de Jefus Chrift 287. Cette époque n'eft pourtant pas trop bien fondée dans l'Hiftoire. En 498, cette ville fut brûlée & ravagée par les Souabes & les Bavarois, & rétablie enfuite par Clovis I, en 499. Avant que les Tigurins fuffent fubjuguez par Céfar & Cécinna, ils étoient un Etat libre & indépendant. Elle appartint depuis fucceffivement aux Rois d'Allemagne & de France, & à l'Empire. Charlemagne y fit enfuite quelque féjour & l'orna de beaux bâtimens. En 1218, l'Empereur Frédéric la prit fous la protection de l'Empire & lui accorda le privilége que dans la fuite elle ne pourroit être ni hypothéquée, ni aliénée de l'Empire. Il accorda auffi à la Bourgeoifie de fe gouverner par elle même. De cette maniére Zurich devint peu à peu ville Impériale. En 1230, les Bourgeois munirent la ville de remparts & de foffez. Enfin, en 1642, elle fut fortifiée & augmentée fur le plan qu'en donna le Grand-Maître d'Artillerie Werdmuller. Le Clergé de Zurich ayant refufé de contribuer fa part aux fortifications de 1230, fut chaffé de la ville en 1240, & demeura onze ans dans cet exil. L'Empereur Rodolphe I confirma à la ville de Zurich fes priviléges; mais depuis la mort de cet Empereur, cette ville fut fruftrée de la bienveillance de la Maifon d'Autriche pour deux raifons, premiérement parce qu'elle avoit pris le parti de l'Empereur Adolphe de Naffau, contre Albert, fils de Rodolphe I; en fecond lieu, parce qu'elle avoit attaqué en 1292 les troupes Autrichiennes, placées près de Winterthour. En 1298, l'Empereur Albert affiégea Zurich, croyant s'en rendre aifément le maître, vu le petit nombre de Bourgeois qui s'y trouvoient. Mais les Zurichois ayant armé leurs femmes & leurs filles, ils les mêlérent parmi les hommes & les firent ainfi marcher en revue dans un lieu élevé de la ville d'où ils étoient vus de l'Empereur. Ce Prince, ayant apperçu ce grand nombre de prétendus combattans, perdit auffi-tôt courage & leva le fiége. Adolphe de Naffau ayant perdu la vie dans la bataille de Dornberg, les Zurichois reconnurent l'Empereur Albert, & demeurérent depuis ce tems-là attachez à la Maifon d'Autriche. Une partie du Confeil de la ville en ayant été bannie en 1336, les exilez fe retirérent auprès de Jean de Habfpourg, qui forma enfin avec eux le deffein de s'emparer fecrettement de la ville de Zurich. Le jour choifi pour l'exécution étoit le 23 de février 1350; mais la trame ayant été heureufement découverte, on para ce coup funefte. Huit cens hommes des ennemis s'étoient déja gliffez dans la ville; la meilleure partie en fut tuée; Jean de Habfpourg fut pris & le refte chaffé. Là-deffus les Zurichois, avec leurs Alliez, marchérent dans le païs du Comte de Habfpourg, prirent Rapperfchweil en trois jours, raférent divers châteaux & firent en général un terrible ravage. Cette expédition leur ayant attiré à dos Frédéric & Albert, Ducs d'Autriche, & diverfes villes Impériales, ils s'alliérent en 1351 avec les Cantons de Lucerne, d'Ury, de Schwitz & d'Underwald; qui accordérent en même tems le pas à Zurich. Là-deffus, au mois de feptembre de la même année, le Duc Albert affiégea Zurich avec 20000 hommes d'Infanterie, & 2000 chevaux. Le fiége fut levé en conféquence de la paix qui fe fit. La ville de Zurich n'ayant pas voulu fe laiffer détourner de l'alliance des Suiffes par l'Empereur lui même qui s'y étoit rendu en perfonne en 1354, il en forma le fiége dans la même année, conjointement avec le Duc Albert. Une méfintelligence, gliffée parmi les Affiégeans par une rufe des Zurichois, fut caufe que le fiége fut levé. Le même Empereur Charles IV fit avec Zurich en 1362, une alliance particuliére & ratifia l'alliance de cette ville avec les Cantons Suiffes. En 1618, la ville de Zurich entra en alliance avec la République de Venife. Ce traité fut renouvellé en 1706. En 1280, 1313 & 1469, cette ville fouffrit beaucoup par le feu. Elle doit avoir reçu de bonne heure la doctrine de l'Evangile par les foins de Félix & de Régule, deux Martyrs de la Légion Thébaine. Ce Canton fait profeffion de la Religion Réformée qu'il reçut en 1517. Il y a à Zurich un Gymnafe pourvu d'un bon nombre de Profeffeurs qui, de tems en tems, a produit de grands hommes pour la Théologie, les Langues, l'Hiftoire naturelle & les autres Sciences. Les Gefners, les Heydeggers, les Hottingers, les Scheuchzers, les Muralts, & plufieurs autres, en font tout autant de preuves. Le païs eft très-fertile; & dans la ville fleuriffent le négoce & toute forte de manufactures de foye, de laine, & de cotton, ce qui fait que l'ancien proverbe fe trouve encore vrai, *Nobile Thuregum multarum copia rerum.* Tout le Canton eft divifé en Bailliages, qui fe diftinguent en intérieurs & extérieurs. Il y en a 19 de la premiére forte qui font adminiftrez par des Membres du petit Confeil & qui font à vie. Les Bailliages extérieurs font au nombre de 18, & obligent à réfidence. Dans les uns les Baillifs font élus pour fept ans, en d'autres pour neuf & en d'autres pour douze. La ville de Zurich a auffi fous fa domination les villes de Winterthour & de Stein fur le Rhin. Elle poffede auffi en commun avec les Cantons de Berne & de Gla-

ris la ville & le Comté de Bade, les villes de Rapperfchweil, de Bremgarten & de Mellingen, & les Bailliages Libres au deffous des limites établis en 1712. Avec les anciens Cantons elle poffède la Thurgovie, les Bailliages Libres au deffus des limites établis en 1712, le Rheinthal & Sargans, & avec les XII Cantons les quatre Bailliages des Suiffes en Italie. La Bourgeoifie de Zurich eft divifée en 13 Tribus dont la premiére eft celle des Nobles. De ces Tribus font tirez les Membres du Gouvernement de l'Etat qui confifte dans le grand & dans le petit Confeil. Les Chefs de la ville font deux Bourguemeftres qui alternent pour la préfidence tous les fix mois. Après les Bourguemeftres viennent quatre Lieutenants ou Tribuns, & deux Thréforiers qui demeurent 12 ans en charge, & alternent tous les ans pour être régnans. Les Membres du petit Confeil font au nombre de 50. On ne peut y être admis avant l'âge de 36 ans. La moitié de ce Confeil eft régnante pendant fix mois & l'autre moitié pendant le refte de l'année. Le changement de Confeil fe fait les jours de S. Jean Batifte & de S. Jean l'Evangélifte. Le Confeil s'affemble trois fois la femaine, le Lundi, le Mécredi & le Samedi. Le grand Confeil eft de 212 perfonnes, & felon les loix fondamentales de cette ville, il eft en poffeffion du pouvoir fuprême & légiflatif. Il y a outre cela à Zurich divers autres Confeils & Tribunaux fubalternes, comme le Confeil Privé; la Chambre des Comptes; la Chambre de la Réforme des mœurs; le Confiftoire matrimonial; la Juftice pour les affaires civiles, préfidée par un Préteur, &c. * Bullinger. Tfchudi. Haller. Stumpf. Stettler. Rahn. Simler. Hottinger. Bluntfchli. Dyrfteler. *Voyez* auffi *l'Etat & les Délices de la Suiffe, tome* 2. *p.* 1-69. édit d'Amfterdam 1730, & *l'Hift. de la Réformation par* M. Ruchat. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ZURICH (Le Lac de) l'un des plus grands Lacs de la Suiffe, eft prefque tout entier dans le Canton de Zurich, qu'il fépare vers le midi oriental de celui de Schwits. Sa longueur eft d'environ huit lieues; mais il n'en a pas deux de large. La riviére de Limmat le traverfe dans toute fa longueur, & on le paffe à Raperfchweil, fur un pont de 1850 pas de long. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZURICHGOW, étoit anciennement l'une des contrées du païs des Helvétiens, prenoit fon nom des Tiguriens qui l'occupoient, & renfermoit toute la partie de la Suiffe, qui eft entre le Rhin, le Limmat, & cette partie du Mont-Jura, qui s'étend depuis le confluent du Limmat & de l'Aar, jufqu'au Rhin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZURIEL, SURIEL, TSURIEL, fils d'Abihaïl, fut mis à la tête des Mérarites dans le Défert. * *Nombres, ch.* 3. *v.* 35.

* ZURITA, petite ville d'Efpagne dans la Caftille Nouvelle, au nord-eft de Tolède, dont elle eft éloignée d'environ vint lieues.

ZURITA (Jérôme) *Cherchez* SURITA.

ZUROBARA, ville de la Dacie, eft aujourd'hui, felon quelques uns, *Teméfwar*, dans la Haute Hongrie. Zurobara fut autrefois prife par l'Empereur Trajan, fur Décébale, qui en étoit Roi. * Ptolomée. Niger, &c.

ZURZACH, bourg de la Suiffe, fur le Rhin, dans le Bailliage de Baden, & dans le diocéfe de Conftance, eft célébre, à caufe de deux foires qui s'y tiennent tous les ans, & qui y attirent quantité de Marchands, non feulement de la Suiffe & de l'Allemagne, mais auffi de la France. Il y a auffi une riche Abbaïe de Bénédictins, fondée par les Rois de France de la feconde race, que l'on nommoit *Carlovingiens*, & qui fut cédée à l'Evêque de Conftance l'an 1251. * Jofias Simler, *Defcriptio Helvetiæ.*

Les foires de Zurzach fe tiennent le Lundi aprés le Dimanche *Trinitatis*, & le premier feptembre. C'eft un lieu fort ancien. Il y avoit autrefois trois ponts fur le Rhin; il y a longtems qu'il n'y en a plus. Mais il y a toûjours des Bateliers prêts à paffer les Voyageurs. Il y a plufieurs monumens d'antiquité, diverfes Médailles, & les ruïnes d'une vieille fortereffe, qu'on croit avoir été l'une des 40 que Drufus fit conftruire fur le Rhin. Les deux Religions font tolérées à Zurzach. Quoique cette ville appartienne à l'Evêque de Conftance & foit fous la dépendance d'un Baillif, que l'Evêque établit à Klingnau, cependant ni dans l'un ni dans l'autre de ces endroits, le Baillif n'a point le droit de glaive. Mais quand on y a condamné quelque criminel à mort, on le remet entre les mains du Baillif de Baden. Pendant le tems de la foire toute jurifdiction de l'Evêque ceffe, & le Baillif de Baden y a une autorité abfolue. * *Etat & Délices de la Suiffe, tome* 3. *p.* 135. édit. d'Amfterdam 1730.

ZUSKI ou BASILOWITZ, Kneez, c'eft à dire, *Seigneur*, de la Cour de Mofcovie, reconnoiffant la fourbe de l'Impofteur Griska, qui avoit ufurpé le titre de Grand-Duc, parla à quelques autres Seigneurs, qui écoutérent fes avis, & confpirérent avec lui pour faire périr ce faux Démétrius. Mais après que la conjuration eut été découverte, Zuski fut condamné à la mort, qu'il ne fouffrit pas, parce que fur le point de l'exécution, le Grand-Duc lui envoya fa grace. Quelque tems après, ne pouvant fouffrir l'ufurpation de Griska, il affembla chez lui plufieurs Kneez & Bojars, & les engagea à fecouer le joug de cet Impofteur. Pendant la cérémonie des noces de ce Prince, fachant qu'il étoit ivre, & endormi dans fon château, & que ceux de fa compagnie n'étoient pas en état de faire beaucoup de réfiftance; Zuski fit fonner le tocfin fur le minuit, & entra à la tête des Conjurez dans le château, où ils tuérent d'abord les Gardes Polonoifes. Après avoir forcé les portes, ils fe jettérent dans la chambre du Grand-Duc, qui fe fauva en fautant par la fenêtre; mais Zuski l'ayant pris, lui fit donner un coup de piftolet dans la tête. Cette entreprife ayant fi bien réüffi, les Seigneurs & le peuple élurent Zuski Grand-Duc, & le couronnérent le premier de juin 1606. Mais à peine étoit-il monté fur le thrône, qu'un autre Impofteur lui en difputa la poffeffion. Il s'appelloit *Kneez Grégori Schacopski.* Il étoit produit par un Polonois nommé *Grégoire Schacopski*, & prit le nom de *Démétrius*, voulant faire accroire qu'il étoit le Grand-Duc, que l'on croyoit avoir été tué, & qu'on avoit pris un autre pour lui, pendant qu'il fe fauvoit. Un troifiéme faux Démétrius parut dans le même tems, & s'aida de la même impofture. Ce bruit fut caufe de plufieurs defordres, que les Polonois fomentérent, pour fe reffentir de l'affront qu'ils avoient reçu des Mofcovites dans l'entreprife de Zuski. Les événemens de la guerre qui s'éleva alors, furent fi funeftes aux Mofcovites, qu'ils s'imaginérent que ces malheurs leur arrivoient, parce que la domination de Zuski étoit injufte. Dans cette penfée, les Seigneurs, appuyez du peuple, dépouillérent ce Prince de fa dignité, l'enfermérent dans un cloître, & le firent rafer. Les Polonois favorifoient toûjours les armes du fecond Démétrius, & avoient contraint la veuve du premier à le reconnoître pour fon mari. Enfin les Mofcovites, pour calmer ces defordres, élurent Grand-Duc Uladiflas, fils aîné de Sigifmond, Roi de Pologne, qui confentit à cette élection, à la charge qu'on lui mettroit entre les mains Zuski: ce qui fut fait l'an 1610. Zuski fut conduit fur les frontiéres de Pologne, où il mourut l'an 1611, dans la ville de Smolensko. * Oléarius, *Voyage de Mofcovie. Voyez* DÉMÉTRIUS.

* ZUTPHEN (Gérard Zerbold de) célébre dans le XIV fiécle, compofa divers Ouvrages de piété pour ceux que l'on appelloit *les Fréres de la Vie commune.* C'étoit une fociété compofée d'hommes diftinguez par leur favoir & par leur piété. Dans le cinquiéme tome de la Bibliothéque des Péres, on trouve de cet Auteur un Ouvrage myftique, divifé en deux livres, dont le premier traite des vices de l'ame & de la réformation intérieure, & le fecond des élévations fpirituelles. Il mourut en 1398. On lui attribue encore les Ouvrages fuivans, *de Libris Teutonicalibus; de Utilitate Lectionis Sacrarum Literarum; de Precibus Vernaculis; de Veftibus pretiofis; In quendam inordinate gradus ecclefiafticos & prædicationis officium affectantem.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 287.

* ZUTPHEN (Gérard) un des plus habiles Théologiens de fon tems, fut Profeffeur en Théologie à Cologne. Il floriffoit vers l'an 1390. On a de lui, *Quæftiones Sententiarum notabiles; Sermonum variorum liber unus; Quæftiones Quodlibetariæ, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweertius, *Athenæ Belgicæ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 287.

ZUTPHEN, ville du Comté de même nom, à trois lieues de Doesburg, à quatre de Déventer, & à fix d'Arnhem, en Latin *Zutphania*, fituée fur l'Iffel, eft un lieu naturellement fort, ayant du côté de l'Occident cette riviére, & du côté du Levant la petite riviére de Berckel ou Borckel, qui tournoye autour de la ville, & la divife avant qu'elle fe décharge dans l'Iffel, formant de profonds foffez & des marécages, qui affûrent fes murailles. C'eft une affez grande ville, riche, bien peuplée, forte & confidérable, tant pour fes maifons particuliéres que pour fes Eglifes. La principale, dédiée à Sainte-Walburge, eft un temple fomptueux, & d'une ftructure très-ancienne. Il y a auffi une Eglife Collégiale avec Prevôt & Doyen. Elle eft de l'Evêché de Munfter pour ce qui regarde le fpirituel, & fortifiée de neuf baftions, prefque tous revêtus de quatre demilunes, & de deux ouvrages à cornes, avec un avant-foffé large de huit toifes. Celui du corps de la place en a vint-cinq. Ils font remplis d'eau & leur profondeur eft de huit à neuf piez. Sa vieille enceinte, traverfée par un canal, eft environnée d'un autre foffé. Ces fortifications n'empêchérent point Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV, de la prendre en très-peu de jours l'an 1672, quoiqu'elle fe trouvât pourvue abondamment de munitions de guerre & de bouche pour foutenir un long fiége, & défendue par une garnifon de deux mille cinq cens fantaffins, & de quatre compagnies de cavalerie, fans les Habitans. Deux ans après, elle fut abandonnée à fes anciens Maîtres, après qu'on en eut démoli les fortifications. Zutphen, vint fous la puiffance des Comtes de Gueldre par le mariage d'Othon, premier Comte de Gueldre, avec la fille d'un Comte de Zutphen en 1082. Le Comté de Zutphen qui fait aujourd'hui la troifiéme partie des Etats de Gueldre, a été la demeure des Ufipétes. Ses bornes font le Bétau & le Vélau à l'Occident, l'Overiffel au feptentrion, l'Evêché de Munfter à l'Orient, & le Duché de Cléves au midi. Il a pour lieux principaux, outre la ville de Zutphen qui en eft la capitale, Doesbourg, Grolle, Borkeloo, Lochem, Dotekum, Burg & Anholt. * Maty, *Dict. Géogr.* Le Pére Bouffingaut, *Voyage des Païs-Bas.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Guichardin, *Hift. du Païs-Bas.*

ZUYDERZÉE, Golfe de la Mer d'Allemagne, entre le Comté de Hollande, la Seigneurie d'Overiffel, & la Seigneurie de Frife. De ce Golfe il fe détache une anfe, qui va gagner le terrain d'Amfterdam, & y forme un abri très-fûr; mais en y venant du Texel, il y a fi peu de fond pour les grands vaiffeaux, que l'on eft obligé de les décharger des plus péfantes marchandifes avant que d'y entrer. * Blaeuw, *Theat. Belg.*

ZUYD-SCHANS, eft un Fort du Brabant-Hollandois, conftruit à l'embouchure du Zoom dans l'Efcaut, vis à vis du Nord-Schans, qui eft un autre Fort. Ils font tous deux près de la ville de Berg-op-Zoom, & deftinez à fa défenfe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ZUYLICHEM (Conftantin Huygens, Seigneur de) Sécretaire & Confeiller des Princes d'Orange, & l'un des beaux efprits & des bons Poëtes du XVII fiécle, naquit à la Haye le quatriéme de feptembre 1596. Il étoit le fecond fils de Chriftian Huygens, Sécretaire du Confeil d'Etat de la République des

des Provinces-Unies; & celui-ci étoit fils de *Corneille* Huygens, Gentilhomme de Brabant, & de *Gertrude* Back. Il fut le premier de sa famille, qui s'établit en Hollande. Constantin, dont nous parlons, entra sous le Prince Frédéric-Henri dans l'emploi dont nous avons fait mention. Il continua de l'exercer sous ses successeurs, jusques à ce qu'il l'eût résigné à son fils ainé. On l'envoya à la Cour de France l'an 1661, pour solliciter la restitution d'Orange, dont le Roi Louïs XIV s'étoit mis en possession. Ayant obtenu enfin en 1665 ce qu'il demandoit, il fit un voyage à Orange pour faire remettre cette Principauté entre les mains de son Maître légitime. Cela fut fait avec beaucoup de solemnité. *Voyez* l'article de CHAMBRUN. Il parvint à une extrême vieillesse, avec le bonheur de ne point perdre ni la subtilité ni même la vivacité de son esprit, & de voir sa famille bien établie, & l'agrément des services qu'il avoit rendus pendant 62 années à la Maison d'Orange. Il avoit entretenu un grand commerce de lettres avec les Savans les plus illustres, Daniel Heinsius, Nicolas Heinsius, Vossius, Henri Du Puy, Balzac, Corneille, & plus encore avec le Pére Mersenne, & avec Descartes. Comme il aimoit & qu'il entendoit tous les beaux Arts, il s'étoit plu à favoriser ceux qui en faisoient profession. On a quelques Poësies de lui en Latin dans différens recueils, & sur tout dans celui qui est intitulé *Momenta Desultoria.* Il mourut l'an 1687, à l'âge de 90 ans & six mois. Il étoit Président du Conseil du Prince d'Orange. Il eut trois fils, l'ainé, appellé *Constantin*, fut Sécretaire du Prince d'Orange, & est mort sans enfans. Le second est M. Huygens, célébre Mathématicien, dont l'article suit. Le troisiéme est mort à Rotterdam au commencement de juillet 1699. Il avoit la charge de Député à l'Amirauté de la Meuse pour toute sa vie. Il a laissé une fort belle famille. Son fils ainé posséde la Seigneurie de Zeelhem, dont M. Huygens a porté le nom les derniéres années de sa vie. * Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* aussi HUYGENS (Constantin)

ZUYLICHEM (Christian Huygens, Seigneur de) fils du précédent, un des plus habiles Mathématiciens du XVII siécle, étoit né à la Haye. Il étudia en Droit sous le savant Jurisconsulte Vinnius, qui dédia à lui & à son frére en 1645, son Commentaire sur les Institutes. Depuis, il s'appliqua principalement à l'étude de la Géométrie, & dès l'année 1651, il publia son premier Ouvrage, *Theoremata de Quadratura Hyperboles, Ellipsis, & Circuli, &c.* Il continua à y faire de grands progrès, & en 1654, il mit au jour son livre *De Circuli Magnitudine inventa.* En 1657, il fit imprimer avec les Exercitations de Schoten, un Traité en Flamand, du Calcul des chances dans les jeux de hazard. Schoten, qui avoit été son Maître, le traduisit en Latin, pour montrer l'utilité de l'Algébre. En 1658, il dédia aux Etats de Hollande la Description de la structure de la Pendule. Il en avoit déja produit le plan & le dessein; mais des gens envieux de sa gloire lui vouloient ravir l'honneur de l'invention. Il expliqua donc la fabrique & les ressorts de ce nouvel automate, pour montrer qu'elle étoit fort différente de la Pendule des Astronomes, trouvée par Galilée. En 1659, M. Huygens exposa son Systême de Saturne, *Systema Saturninum, &c.* Les Savans savent quelles sont les belles découvertes qu'il décrit dans cet Ouvrage. Il donna ensuite en 1660, *Assertio hujus Systematis adversus Eustachium de divinis.* Son mérite le fit appeller à Paris, où il fut honoré d'une grosse pension, & choisi pour être l'un des Membres de l'Académie Royale des Sciences. Il dédia au Roi Louïs XIV, ses Démonstrations Géométriques du mouvement des Pendules, *Horologium oscillatorium, sive de motu Pendulorum ad Horologia aptato Demonstrationes, in folio.* Il retourna en Hollande après la mort de M. Colbert, qui s'étoit déclaré le Protecteur des Gens de Lettres. Il y a passé le reste de sa vie, occupé uniquement à des recherches curieuses & utiles tout ensemble. Il produisit en 1690 son Traité de la Lumiére. Il travailloit principalement à trouver les longitudes. On a vu autrefois une instruction imprimée, pour mesurer les longitudes par des horloges, dont il indiquoit la construction. On a publié après sa mort son *Cosmotheoros*, qui étoit déja sous la presse, quand il mourut, & ses Oeuvres posthumes. Il avoit construit une machine admirable & fort simple, laquelle répresente d'une maniére juste les mouvemens & la situation des Planétes, selon le Systême de Copernic. Il mourut à la Haye à l'âge de 66 ans le huitiéme de juillet 1695. Il aimoit la vie paisible & méditative. Souvent il se retiroit dans la solitude de la campagne, pour être moins distrait & moins dissipé. Cependant il n'avoit point cette humeur triste & sauvage, que l'on contracte d'ordinaire dans la retraite. Ses maniéres étoient faciles & humaines. Il n'a point été marié. * De Bauval, *Histoire des Ouvrages des Savans*, août 1695. *p.* 542. *Memoires du tems.* *Voyez* aussi HUGUES (Chrétien ou Christian)

ZUZIM, ZUZINS ou SUZITES, certains hommes guerriers qui habitoient en *Ham*, certain lieu de l'Arabie qui est inconnu. Ils furent battus par Chodorlahomor ou Kédor-lahomer, comme on le voit, *Genése, ch.* 14. *v.* 5, qui est le seul endroit de l'Ecriture, où il est parlé de ces *Zuzins*. Peut-être que ce mot vient de la même racine que le mot *Ziz*, qui signifie *une bête farouche*, savoir celui de *Zouz*, qui signifie *se mouvoir.* Il se peut faire qu'on ait ainsi appellé un peuple errant dans les déserts de cette Arabie, qui étoit entre l'Euphrate & le Tigre, au dessus de Babylone, comme y errent les bêtes farouches qui cherchent la proye. Les Septante ont traduit, *des peuples vaillans.* Onkélos rend le même sens dans sa Paraphrase.

ZWA. ZWE. ZWI. ZWO. ZWY.

ZWAANENBURG, ZWAENENBURG, ZWANENBURG. *Voyez* SWANENBURG (Corneille de)

* ZWABEN ou SCHWABEN, bourg avec marché dans le Cercle de Baviére, en Allemagne, sur la riviére de Sempta, est à l'est-nord-est de Munich, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

* ZWABSTADT ou SCHWABSTEDE, petite ville du Duché de Sleeswyck, dans la Jutlande méridionale, sur le Trenn, est au sud-ouest de la ville de Sleeswyck, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

ZWABEN. *Voye* SOUABE.

* ZWAENS (Arnould) appellé en Latin *Arnoldus Olorinus* ou *Cycneus*, né à Goirle, petit village du Brabant Hollandois dans la Mairie de Bois-le-Duc, à une lieue ou environ & au sud de Tilborch, Doyen & Curé de Gertrudenberg, se retira; pendant les troubles des Païs-Bas, à Bois-le-Duc, dans un lieu nommé *le Béguinage.* Il fonda un hopital à Oosterwyck, & fit d'autres fondations dans le Brabant. On a de lui, *Thesaurus salutaris Sapientiæ; Explicatio Missæ & Canonis; de Arte concionandi; Salutares doctrinæ ac phrases; mentem linguamque ornantes; Summa Virtutum & Vitiorum.* Il a aussi publié en Flamand, *Doctrine consolatoire contre les scrupules & la timidité; Démonstration de la véritable Foi Chrétienne; Exposition de la Cene & de la Passion du Seigneur, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, sous le nom d'Arnoldus Olorinus, *p.* 84 & 85.

ZWALBACH. *Voyez* SCHWALBACH.

* ZWALENBERG ou ZWALENBORG, petite ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne, dans l'Evêché de Paderborn, est au nord-est de la ville de Paderborn, dont elle est éloignée d'environ huit lieues. Ce lieu a donné le nom à la famille noble des Comtes de Zwalenberg, qui s'est éteinte en 1356. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Grafensaal*, *p.* 648 & 662. Tromsdorf, *Géogr.*

ZWAMMERDAM. *Voyez* SWAMMERDAM.

* ZWANBERG, ZWANBURG & SCHWANBURG, bourg de Bohéme, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Pilsen, au nord-ouest de la ville de Pilsen, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* ZWANDORF ou SCHWANDORF, jolie petite ville du Cercle de Baviére, en Allemagne dans le Haut Palatinat, est à peu près au nord de Ratisbonne, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

ZWANENBURG. *Voyez* SWANENBURG.

ZWANEVELDT (Herman) *Voyez* SUANEFELD.

ZWARTE-SLUYS. *Voyez* SWARTE-SLUYS.

ZWARTSBURG. *Voyez* SCHWARTZBOURG.

ZWARTSENAU. *Voyez* SCHWARTZENAU.

* ZWARTZACH ou SCHWARTZACH, petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, dans le diocése de Wirtzbourg, & en particulier dans le Comté de Castel, est sur la rive gauche du Mein, à l'est-nord-est de la ville de Wirtzbourg, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

ZWARTZENBERG. *Voyez* SCHWARTZENBERG.

* ZWARTZENVELD, beau bourg à marché dans le Cercle de Baviére en Allemagne, dans le diocése de Ratisbonne, est situé au confluent du Schwartza & du Nab, au nord de la ville de Ratisbonne, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

ZWEERT. *Voyez* SWEERT.

* ZWEERTS (David) premier Capitaine de vaisseau du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, en 1671, donna d'éclatantes preuves de sa valeur dans la bataille navale de Soulsbay au mois de juin 1672, dans celles de 1673 au septiéme & douziéme de juin, & enfin dans celle du 21 août de la même année. Dans cette derniére il fut tué d'un coup de canon. Son corps fut porté à Amsterdam où en l'enterra honorablement dans l'église neuve. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandt, *Vie de Ruyter.* Commelin, *Description d'Amsterdam.*

* ZWEERTS (Isaac) Vice-Amiral de Hollande s'est acquis beaucoup de gloire par ses exploits sur mer. Après avoir servi pendant quelques années la Compagnie des Indes Occidentales, il combattit l'an 1652, en qualité de Capitaine contre le Vice-Amiral Ascue. En 1653, il eut en tête Blaak, & coula à fonds un vaisseau Anglois; mais quatre vaisseaux ennemis, s'étant jettez sur le sien, qui s'enfonçoit, il fut obligé de se sauver sur l'un de ces vaisseaux. Etant venu à Londres, comme il parloit fort bien l'Espagnol, il s'échapa en se faisant passer pour être de cette nation. En 1654, il eut part à la gloire de l'Amiral de Ruyter, dans l'attaque de l'Isle de Funen. En 1665, il fut fait Chef d'escadre, & reçut ordre de croiser sur les vaisseaux attendus des Indes Occidentales. En 1666, l'Amiral Tromp, étant monté sur le vaisseau de M. Zweerts, ils contraignirent l'Amiral Ascue à se rendre. Quelque tems après M. Zweerts fut fait Vice-Amiral à la recommandation de l'Amiral de Ruyter. Dans la même année, secondé du Vice-Amiral Evertzen, il se rendit maître du Royal Charles. En 1668, il convoya & amena à bon port la flotte d'argent. En 1672, après la mort de l'Amiral de Gent, il commanda l'escadre de ce brave Amiral, en qualité de Lieutenant Amiral. En 1673, dans la premiére bataille navale, son vaisseau fut fort maltraité, & cela l'obligea a se retirer à l'écart, pour le réparer. Dans la seconde il fut tué d'un coup de mousquet en combattant vaillamment. Son corps fut enterré dans la vieille église d'Amsterdam, où l'on lui dressa un tombeau de marbre pour honorer sa mémoire. * Les mêmes.

ZWEIDNITZ. *Voyez* SCHWEIDNITZ.

ZWEINITS ou SCHWEINITS, ville du Cercle de la Haute Saxe. *Voyez* SCHWEINITS.

* ZWEINITS (David de) naquit à Seifersdorf en Silésie l'an 1600. Après avoir fait ses études Académiques à Heidelberg, il fit un voyage en Angleterre & dans les Païs-Bas. A son

son retour, Rodolphe Duc de Lignitz le fit Gentilhomme de sa Chambre; mais il se démit de cet Office lorsqu'il se maria en 1623, & fut employé dans les principales affaires. En 1627, il fut envoyé à la Diéte de Bresl.u, en qualité de Plénipotentiaire ordinaire. L'année suivante le Duc le fit Conseiller de Régence, & l'envoya vers l'Empereur Ferdinand II, pour des affaires importantes. En 1631, le Duc lui conféra la charge de Capitaine général de la Principauté de Wolaw. Deux ans après, les troubles de la guerre & la peste qui affligeoient la Silésie, ayant obligé les Ducs de Lignitz & de Brieg de se retirer en Pologne & d'y faire quelque séjour, il eut ordre de les y accompagner. A leur retour, il fut envoyé en ambassade vers Uladislas, Roi de Pologne, & quelques années après vers les Electeurs de Brandebourg. Pendant sa résidence auprès de ces Princes, la ruïne de sa Terre de Seifersdorf & le triste état de la Silésie l'obligérent de se bannir volontairement de sa patrie, & de se retirer en Pologne & en Prusse où il demeura jusques à l'an 1650, que le Duc George-Rodolphe le rappella dans son Conseil. En 1651, il fut fait Juge de la Cour, & après la mort de ce Duc, arrivée en 1653, les trois Princes ses fréres le chargérent de l'administration des Duchez de Lignitz & de Wolaw. En 1654, le Duc Louïs auquel le Duché de Lignitz étoit échu en partage, le fit Conseiller de Régence & Juge de la Cour; & en 1657, il lui conféra la dignité de Capitaine général de ce Duché. Il mourut le 27 mars 1667. Ses occupations ne l'empêchérent pas de trouver du tems pour composer les Ouvrages suivans, *Soliloquia de Examine Conscientiæ*; *Bouclier contre la mélancolie*, en Allemand; *Cantiques Spirituels*, en Allemand; *Priéres tirées des Pseaumes de David*, en Allemand; *Cent Meditations Evangeliques sur la Mort*, en Allemand; *Abbrégé de la Bible*, en Allemand. Il renferme dans cet Ouvrage, en quatre vers seulement ce qu'il y a d'historique dans chaque chapitre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ZWEINSBURG. *Voyez* ZWYNSBURG.

* ZWENCKA, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, en Misnie, est sur la rive droite de l'Elster, au sud de Leipsic, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ trois lieues.

* ZWENDI ou SCHWENDI (Lazare) fameux Général de l'Empereur Charles *Quint*, après avoir fait de bonnes études, prit le parti des armes, & s'avança par degrez jusques aux plus hauts emplois. En 1547, il prit Gotha qu'il rasa, & mit en liberté Albrecht, Markgrave de Brandebourg, qui y étoit prisonnier. En 1552, il servit au siége de Magdebourg, d'où il alla servir en Hongrie en qualité de Général. En 1557, il se trouva à la bataille de Saint-Quentin & l'année suivante à celle de Gravelines, & il y aquit une si haute réputation par sa valeur, que l'Empereur Maximilien II, du consentement de Philippe II. Roi d'Espagne, l'envoya en 1564, à la tête d'une armée de dix mille hommes de pié & de deux mille chevaux, contre Jean-Sigismond de Zapolya, avec un pouvoir illimité. On lui donna pour second André Bathori, parce qu'il connoissoit le païs, mais il ne put vivre en bonne intelligence avec lui. En 1565, il ouvrit la campagne par la conquête de Tockay après un siége de huit jours. Ensuite il se rendit maitre de Serentschin, de Zatmar, d'Erdodi, de Kowar, de Bathori, d'Uhibania & de Senderew, & finit la campagne par la prise de Neustadt, de Iéno & de Sendero. L'année suivante, les Turcs ayant pris sous leur protection le Prince de Transsylvanie, il fut d'avis qu'on n'agît que défensivement. En 1567, il s'empara de quelques places du rebelle George Bébéci, entre autres du fort château de Saduara qui fit une vigoureuse résistance. Peu de tems après, la forteresse de Mongatz se rendit aussi à lui. Ensuite il se retira à Caschaw ou Cassovie. Comme on négligea de lui envoyer les secours dont il avoit besoin, il eut le chagrin de voir que les ennemis se rendirent maitres des environs de cette place. A quelque tems de là, on conclut une tréve de huit ans, & aussi-tôt après Zwendi se démit volontairement de sa charge & se rendit auprès de l'Empereur, qui lui fit un accueil fort gracieux. Après cela il se retira sur ses Térres où il mourut subitement en 1584, & dans la 62 année de son âge.

ZWENKVELDT. *Voyez* SCHWENKFELD.

ZWENTIBOLD. *Voyez* ZUENTIBOLD.

ZWERIN. *Voyez* SWERIN.

ZWET. *Voyez* SCHWET.

* ZWETZ, SCHWETS, SCHWIETZ, petite ville de la Pomerélie, contrée de la Prusse Royale, sur la rive gauche de la Vistule, est au sud de Dantzick, dont elle est éloignée d'environ dix-neuf lieues.

ZWICKAU ou ZWICKAW, ville, château & Bailliage d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, est sur la Mulde vers les frontiéres de Voigtland, appartenant à l'Electeur de Saxe. L'Empereur Charlemagne, ou du moins Henri, I. du nom, fortifia la ville & y mit garnison. Othon, I. du nom, améliora en bien des choses l'état de cette ville, qui dans la suite devint ville Impériale. L'Empereur Frédéric Barberousse y a souvent séjourné & y a tenu diverses assemblées. Zwickau vint enfin entre les mains des Markgraves de Misnie. La ville est environnée de murailles & de fossez d'eau. Il y avoit autrefois six Eglises, mais quelques unes ont été consumées par le feu. Les maisons des Bourgeois sont bien bâties & presque toutes de pierres. On y fait sur tout un commerce de draps, d'ais, de fer, de biére, de charbon, de pierre & de toute sorte de grains. Le Surintendant des Eglises a 48 Paroisses sous son inspection. Cette ville a au reste beaucoup souffert par la guerre, par les incendies, les inondations & la peste. En 1633, il y mourut 5000 ames de la contagion. * *Dictionnaire Allemand*

ZWICKER (Daniel) fameux Unitaire, né à Dantzick le 22 janvier 1612, étudia la Médecine & en prit le degré de Docteur. Quoiqu'il eût quitté le parti des Réformez pour se jetter dans celui des Sociniens, il ne fut pourtant pas généralement dans les sentimens des derniers, mais il approuvoit fort les assemblées des Fréres de Moravie, qui avoient introduit la communauté des biens & qui desapprouvoient toute sorte de guerres. Il alla les joindre & entra dans leur Communauté, en se reservant seulement la liberté dans ses autres sentimens. M. Ruar fit bien des efforts pour le ramener dans le parti des Sociniens. Il est Auteur de l'*Irenicum Irenicorum*, dans lequel il tâche de concilier toutes les Sectes Chrétiennes & de décider toutes les Controverses sans l'autorité des Conciles. Il a donné dans la suite *Nova Confirmatio Irenici contra A. Comenium.* Dans ces deux Ouvrages il a déclaré qu'il n'étoit ni Luthérien, ni Calviniste, ni Remontrant, ni Grec, ni Catholique Romain, ni Socinien, ni Mennonite; que cependant il ne se séparoit d'aucune Eglise ou Secte, parce que chez toutes il avoit trouvé du bon & en avoit appris quelque chose. Il disoit qu'il avoit reçu le commencement de la Réformation & de la liberté Chrétienne, des Fréres de Bohéme & des Luthériens; l'usage de la raison dans la Théologie, des Réformez; la continuation ou les progrès dans la liberté Chrétienne, des Remontrans; les Reliques, de l'ancienne vérité; la Bible & les Péres, des Grecs; la nécessité des bonnes œuvres & quelques Péres Latins, de l'Eglise Romaine; la dextérité dans le jugement, des Sociniens; & la Vie de Jesus-Christ mieux expliquée, des Mennonites. A cause de cette inconstance par rapport à la Religion, il y en a qui l'ont appellé *Monstrum Religiosum, irregulare & mirabile.* Il a outre cela publié, *Henoticum Christianum; Irenico-Mastix; Ecclesia antiqua inermis*, &c. Il mourut à Amsterdam le dixiéme novembre 1678. * Sandii, *Biblioth. Antitr.* Arnold. Bentheim. Ruari *Epist. Cent.* 1. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ZWINBORG ou ZWINEBORG. *Voyez* SCHWINBORG.

ZWINFURT. *Voyez* SCHWEINFURT.

* ZWINGE ou SCHWINGE, riviére du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne dans le Duché de Bréme, prend sa source vers les confins du Duché de Lunebourg, coule du sud-sud-est au nord-nord-ouest, puis du sud-sud-ouest au nord-nord-est, arrose Stade, & se rend dans l'Elbe entre Hambourg & Glukstadt.

ZWINGENBERG, petite ville d'Allemagne, est dans le Landgraviat de Darmstadt, à trois lieues de la ville de Darmstadt vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

ZWINGER (Théodore) savant Médecin, naquit de parens pauvres, le huitiéme août 1533. *Leonard*, son pére, étoit Pelletier de son métier & Bourgeois de Bâle, & *Christine*, sa mére, étoit sœur de Jean Oporin, ce fameux & savant Imprimeur. Son pére l'auroit volontiers destiné à sa profession; mais elle lui déplut, & il alla à Lyon, où il demeura pendant trois ans chez un Imprimeur, donnant ses heures de loisir aux études. Il passa ensuite à Paris & étudia la Philosophie sous Pierre Ramus, après quoi il alla en Italie & étudia la Médecine pendant six ans à Padoue. De retour en Allemagne, il enseigna d'abord le Grec à Bâle après la mort de Sébastien Castalion, & ensuite la Morale & la Politique. Il fut depuis nommé Professeur en Médecine, & ne reçut jamais aucune récompense des malades pauvres qu'il visitoit. Il mourut d'une fiévre au mois de mars 1588, âgé de 54 ans, après deux jours de maladie, & laissa un fils nommé *Jaques*, dont l'article suit. Le plus fameux de ses Ouvrages est le *Theatrum Vitæ Humanæ.* Conrad Lycosthéne, le mari de sa mére, avoit commencé cet Ouvrage & y avoit déja travaillé pendant 15 ans. Etant dans son lit de mort, il pria son beau-fils de le finir: il le fit & le mit dans un tel état que pendant sa vie il eut le plaisir d'en voir la troisiéme édition. Voici la liste de ses autres Ouvrages, *In Artem Medicinalem Galeni Tabulæ & Commentarii; Hippocratis viginti duo Commentarii Tabulis illustrati; Sententiæ insignes per Locos communes Digestæ; Physiologia Medica; Methodus rustica Catonis atque Varronis præceptis Aphoristicis per Locos communes digestis typice delineata; Consilia & Epistolæ Medicæ; Morum Philosophia Poëtica; Eusebii Episcopi Opera Tabulis illustrata; Tabulæ perpetuæ in Aristotelis libros de Moribus ad Nicomachum; Græcus contextus emendatus; Latina Versio Cornari innumeris locis correcta; Similitudinum Methodus Apodemica; In Aristotelis Politica Scholia; Somnium Nautileum; de Historia.* Le fameux de Thou, qui avoit vu Théodore Zwinger à Bâle, se loua beaucoup dans la suite des agrémens de sa conversation. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 447 & *suiv.* édit de Hollande 1715. Melchior Adam, *in Vit. Medicor.* Freher, *Theatrum*, *p.* 1289. *Dictionnaire Allemand.*

ZWINGER (Jaques) savant Médecin & fils du précédent, naquit le 15 août 1569. Pierre Ramus, qui se trouva alors à Bâle, fut son Parrain. Il reçut ses premiéres instructions tant de son pére que de Pierre Rothe de Freystatt en Silésie. En 1585, il alla en Italie, étudia à Padoue la Logique & la Physique sous Jaques Zabarella, la Morale sous François de Piccolomini, & la Médecine sous Hercule Saxonia & Horace Augenius. Saxonia l'aima tellement que si la différence de Religion ne l'eût arrêté, il l'auroit nommé l'héritier universel de ses grands biens. De retour à Bâle en 1593, il fut aggrégé au Collége des Médecins, & reçut le degré de Docteur. Le Professeur en Grec étant mort, il lui succéda, & expliqua Homére dans ses Leçons. Il donnoit dans sa maison des Leçons de Médecine, étant fort versé dans les Ecrits des anciens Médecins & dans la Chymie. Il devoit sa Science Chymique à Guillaume Arragose, personnage fort expérimenté dans la Philosophie Platonicienne & dans la Médecine Spagirique, & qui ayant été Médecin de trois Rois de France, & de l'Empereur

Maximilien, nomma dans son testament *Zwinger* héritier de tous ses biens. Il mourut de la peste le onziéme septembre 1610, âgé de 41 ans, après avoir rendu de fidéles services à plusieurs autres pendant la contagion. Il a augmenté & poli le *Theatrum Vitæ Humanæ* de son pére, & publié les Ouvrages suivans, *Examen Principiorum Chymicorum ad Hippocratis, Galeni, cæterorumque Græcorum & Arabum consensum; Etymologicum Græcum Magnum; Commentarius in librum Galeni de Definitionibus Medicis; Catechismus Religionis Christianæ & Analysis in Epistolas Pauli.* * Freher, *Theatrum. Dictionnaire Allemand.*

ZWINGER (Théodore) fils du précédent, naquit le 21 novembre 1597, & prit le dégré de Maître-ès-Arts en 1613. Les secours qu'il trouva dans la maison & dans la bibliothéque paternelle lui firent naître du penchant pour la Médecine; mais ayant échapé d'une grande maladie, il résolut de se vouer à l'étude de la Théologie. Il s'appliqua d'abord avec soin au Grec & à l'Hébreu. En 1617, il alla à Heidelberg, & y soutint des Théses publiques le cinquiéme juillet de la même année sous Henri Alting sur cette question, *An Electionis nostræ Decretum nitatur fide prævisa.* Passant ensuite par Spire, Worms, Mayence, Cologne & Wésel, il fit un voyage dans les Païs-Bas & en Angleterre. Ayant présenté à Londres sa Thése à Marc-Antoine de Dominis, celui-ci lui promit de l'avancer aussi-tôt qu'il seroit pourvu de l'Evêché que le Roi lui avoit promis. Mais Zwinger voyant que de Dominis étoit lui-même encore fort éloigné de son avancement, il alla à Paris, où il vit Pierre du Moulin, Samuel Durand & Jean Mestrezat. Il passa de Paris par la Bourgogne à Genéve, & revint à Bâle le 29 novembre 1617. Une vocation qu'il eut en 1619, l'empêcha d'aller à Dordrecht durant le Synode. Le dixiéme janvier 1620, il fut nommé *Archidiacre* de la Cathédrale de Bâle. Il se maria la premiére fois en 1621, & la seconde en 1626, avec la fille de *Jean* Buxtorff, le pére. En 1627, il parvint au Pastorat de l'Eglise de S. Théodore; & en 1629, il fit les fonctions & de Médecin & de Pasteur durant la peste. Au mois de novembre de la même année, il fut nommé *Antistès* de l'Eglise de Bâle, & le 30 novembre 1630, il prit le dégré de Docteur en Théologie. Il a eu, la réputation d'être très-assidu dans les fonctions de ses charges, de prêcher avec fruit & de presser sur tout la correction des mœurs. En 1642, il introduisit dans l'Eglise de Bâle l'usage du pain ordinaire dans l'Eucharistie, avec la fraction du pain. En 1654, il parvint à la premiére Chaire de Professeur en Théologie. Ayant peu de tems après fait une chûte, il en mourut le 26 décembre 1654, âgé de 57 ans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Commentarius Analyticus Epistolæ ad Romanos; Commentarius in Psalmos; Theatrum Sapientiæ Cœlestis, vel Orthodoxæ Fidei Systema in Tabulas distributum; Declaratio Sententiæ Orthodoxæ de S. Cœna; Disputatio de Libero Arbitrio; Syntagma Exercitationum Theologicarum.* * Freher, *Theatrum. Dictionnaire Allemand.*

ZWINGER (Jean) fils du précédent, Docteur & Professeur en Théologie à Bâle, y naquit le 26 août 1634. Ayant pris le dégré de Maître-ès-Arts, il s'appliqua à la Théologie, suivant l'exemple de son pére, & fut reçu Ministre en 1654. Après la mort de son pére il accepta la charge de Pasteur de l'Eglise Allemande à Genéve. Il fit ensuite un voyage en Allemagne, en Hollande & en Frise, & lia connoissance avec les Théologiens de ce tems-là, particuliérement avec le fameux Samuel Des Marets, dont il fit toûjours un très-grand cas. De retour dans sa patrie en 1656, il fut élu Professeur en Grec, le jour même de son arrivée à Bâle, qui étoit le troisiéme octobre. Il fut ensuite aussi nommé *Bibliothecaire*, & rangea avec un travail infatigable, toute la bibliothéque publique, dont il fit des catalogues écrits de sa main en plusieurs gros volumes *in folio.* Ayant pris le dégré de Docteur en Théologie en 1665, il fut nommé Professeur en cette Faculté. Il s'aquitta de cette charge avec beaucoup de soin & attira un grand nombre d'Etudians à ses Leçons tant publiques que particuliéres. Il étoit sur tout en rélation avec Fr. Spanheim, J. L. Fabrice, J. Muller, Fr. Turretin, &c. & mourut au mois de février 1696. On a de lui, *Tractatus de Festo Corporis Christi; De Rege Salomone peccante;* Un grand nombre de Dissertations Philosophiques & Théologiques, & des Harangues. * J. R. Wetstenii, *Oratio funebris Joannis Zwingeri.* Melchior Adam. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ZWINGER (Théodore) fils du précédent, Docteur & Professeur en Médecine, naquit à Bâle le 26 août 1658. Ayant fait ses études de Philosophie dans sa patrie, il reçut le dégré de Maître-ès-Arts. Il embrassa ensuite l'étude de la Médecine & s'y poussa tant à Bâle qu'à Schaffhouse. Il reçut le dégré de Docteur en Médecine en 1680. Il fit ensuite un voyage à Genéve, à Lyon, à Orléans, à Paris, & revint par Strasbourg dans sa patrie. En 1684 il fut nommé Professeur en Eloquence, en 1607 en Physique, & en 1703 en Médecine. Il étoit Médecin de divers Princes, comme du Duc de Wirtemberg, du Markgrave de Bade-Dourlach, du Chapitre des Chanoines de Dellemont, de l'Abbé & de l'Abbaïe de Beinweil, & de Notre-Dame de la Pierre. En 1694, il fit un voyage par le Tirol & la Baviére à Vienne en Autriche, où il eut diverses fois l'honneur d'approcher de l'Empereur Léopold I. En 1700, les Curateurs de l'Académie de Leyde l'appellérent à la Chaire de Professeur en Médecine, en lui promettant des gages fort considérables. En 1703, Frédéric I, Roi de Prusse, lui adressa une vocation pour être son Médecin, & la même charge lui fut offerte en 1710, par le feu Landgrave de Hesse-Cassel. Quoiqu'il eût fait un voyage en Prusse, & qu'il eût été honoré d'un gracieux accueil du Roi, il préféra néanmoins le séjour de sa patrie à tout ce qu'on lui offroit chez les Etrangers. Il fut un véritable ornement de sa patrie & de l'Université de Bâle par sa vaste érudition, son assiduité incroyable au travail, & son humeur serviable & accueillante envers tout le monde. Il étoit déja préparé à fournir des augmentations pour le Dictionnaire Historique de Bâle de l'édition Allemande, mais sa mort arrivée au mois d'avril 1724, & la maladie qui la précéda l'empêchérent de continuer ce travail. Voici la liste de ses Ouvrages, *Le sûr & prompt Médecin*, en Allemand; *Scrutinium Magnetis, Medico-Physicum; Fasciculus Dissertationum selectarum Medicarum; Theatrum Botanicum; Lexicon Universale Latino-Germanicum & Germanico-Latinum; Specimen Physicæ Electico-experimentalis; Dissertatio de acquirenda vitæ longævitate; Dissertationes variæ Medicæ & Philosophicæ; Weckeri Secreta aliquot arcanis auctiora reddita & correcta; Epitome Medicinæ Ettmulleri emendata; Pædoiatreia & Materia Medica.* Il a laissé plusieurs enfans. Actuellement en 1733, un de ses fils est Professeur en Médecine après avoir professé la Logique. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ZWINGER (Jean-Rodolphe) frére du précédent & *Antistès* de l'Eglise de Bâle, y naquit le 12 septembre 1660. Ayant pris le degré de Maître-ès-Arts, il s'attacha à la Théologie & fut reçu Ministre en 1680. Après avoir fait quelque séjour à Zurich & à Genéve, il accepta la charge de Ministre au Régiment Suisse de Stuppa en France. De retour dans sa patrie, il fut nommé au Pastorat de la petite ville de Liechtstal, dans le Canton de Bâle, en 1690. En 1700, il obtint le Pastorat de l'Eglise de Ste Elizabeth à Bâle, & après la mort de Pierre Wérenfels, il fut elu *Antistès* des Eglises de ce Canton, & obtint en même tems la Chaire de Professeur en Théologie. Il prit alors le dégré de Docteur en cette Faculté, après avoir disputé *De Potestate Clavium.* Théologien profond & solide, il étoit fort versé dans l'Histoire, & d'un zéle exemplaire dans les fonctions de sa charge. Outre quelques Théses & Sermons, on a de lui un Traité en Allemand, intitulé *l'Espoir d'Israël.* Il mourut au mois de novembre 1708, laissant un fils nommé *André*, qui est actuellement Diacre de l'Eglise de S. Léonard à Bâle. * *Oratio funebris habita ab* Hieronymo Burckardo, *ejus in Antistitio successore. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ZWINGER (Jean-Jacques) Docteur en Philosophie & en Médecine, naquit à Zurich le onziéme du mois d'août 1685, & étoit fils de *Théodore* Zwinger, Docteur & Professeur en Médecine, & de *Marguerite* Burchard, fille de *Jean-Rodolphe* Burchard, aussi Docteur & Professeur en Médecine. Jean-Jacques Zwinger avoit tourné ses études du côté de la Théologie; mais un asthme, dont il étoit attaqué, le détermina à étudier la Médecine. Il y fit de si proms & de si grands progrès, qu'il obtint la dignité de Docteur au bout d'un an. Il prit ensuite la résolution de voyager, pour se perfectionner dans cette Science. Il avoit commencé ses voyages par Genéve, où il mourut le neuviéme octobre 1708. C'étoit un jeune homme d'une grande espérance; & quoiqu'il n'eût alors que 23 ans, il avoit déja composé les Ouvrages suivans, *Specimen Physices Electico-experimentalis, Compendio Physico Joannis Henrici Suiceri aliisque probatis auctoribus conquisitum, inque usus studiosæ Juventutis Methodo perspicua adornatum: præmittitur succinctum Theoreticæ Philosophiæ Theatrum; Dissertatio Medica inauguralis de valetudine plantarum secunda & adversa.*

ZWINGLE. *Voyez* ZUINGLE.

ZWOL ou ZWOLL, ville de la Seigneurie d'Overissel, l'une des sept Provinces-Unies, est située sur l'Aa, entre le Vecht & l'Issel, à six lieues au nord de Déventer & à trois lieues au sud-est de Campen. Cette place est assûrée par un double fossé plein d'eau qui environne ses remparts de tous côtez. Zwol a été ville Anséatique & Impériale, & a fait battre monnoye. Les François en démolirent les fortifications en 1674. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZWORNICK, SWORNICK ou KORNICH, petite ville forte de la Bosnie, sur la rive gauche du Drin, est à l'est de Bosna-Séraio, tirant vers le sud, & en est éloignée de 15 a 16 lieues. * *Carte de Hongrie*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

ZWYNFURTH. *Voyez* SCHWEINFURT.

* ZWYNSBURG, petite ville avec château, en Allemagne dans la Haute Hesse, près de Hombourg-an-der-Hohe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ZYG. ZYL. ZYP. ZYT.

ZYGACTES ou ZYGASTES, fleuve de la Thrace auprès de Philippes, & sur les confins de la Macédoine. Les Poëtes disent que le chariot de Pluton se rompit près de ce fleuve, lorsqu'il emmenoit Proserpine. * Appien, *de Bellis Civilibus*, *l.* 4. *p.* 1041. de l'édition d'Amsterdam 1670: ou *p.* 650. de l'édition de Henri Etienne à Paris. Claudien, *de Raptu Proserpinæ.*

ZYGANTES, anciens peuples d'Afrique, avoient coutume de se peindre le corps avec du vermillon, & se nourrissoient de miel & de singes. * Hérodote, *l.* 4. *ch.* 194.

ZYGETH. *Voyez* SIGETH.

* ZYL (Pierre Valkendael de) d'Utrecht, issu d'une famille distinguée, Prieur des Chanoines Réguliers d'Utrecht, a écrit sur le livre des Sentences, & a rangé par ordre alphabétique les mots du Vieux & du Nouveau Testament. Il a travaillé sur S. Thomas, *in Secundum Secundæ*, & *in Librum Quæstionum de Malo.* On a outre cela de lui divers Sermons *de Tempore & de Sanctis.* Il mourut l'an 1485. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 765.

* ZYL (Othon Van) né à Utrecht en 1588, entra à l'âge de 18 ans dans la Société des Jésuites. Il possédoit les Langues, sur tout la Gréque & l'Hébraïque. Après avoir enseigné la Rhétorique à Ruremonde, il fut Recteur des Colléges de Bois-le-Duc & de Gand. On a de lui, *Historia Miraculorum Beatæ Mariæ Silvaducensis; Ruræmundâ illustrata.* Il a traduit de Grec en Latin les Vies de S. Xénophon & de Ste Marie sa femme, & celles des fils de Jean & d'Arcadius, & celles des Martyrs S. Cyr,

Cyr, & S. Jean, accompagnées de leurs miracles. Dans le tems que Valére André écrivoit, Van Zyl préparoit pour l'impreffion *Mardochæus triplex, feu de triplici Mardochæi Fortuna, media, infima, fumma, libris tribus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 710.

* ZYL (Gérard Van) habile Peintre, naquit à Amfterdam, & paffa une partie de fa vie à Londres. Il s'appliqua à fuivre les maniéres de Van Dyk, & cela le fit furnommer *le Van Dyk* en petit. On regarde comme une de fes meilleures piéces, le tableau où il dépeint d'une maniére fort expreffive l'adieu de l'Enfant prodigue à fon pére & fon départ. On ne fait pas le tems de fa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas, partie* 2.

ZYPE: c'étoit autrefois un grand marais de la Nort-Hollande, fitué au nord de la ville d'Alcmar. Les Hollandois l'ont defféché & y ont fait de très-bons pâturages. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ZYPE (François Van den) en Latin *Zypæus*, naquit à Malines en 1580. Il fit fes premiéres études à Anvers & les continua à Louvain. Il eut le gouvernement du Collége des Bacheliers, appellé le Collége du Fifc. Il fut enfuite Sécretaire de Jean le Mire, Evêque d'Anvers, puis Official d'Anvers, Chanoine de la même églife, Archidiacre & Grand Vicaire des Evêques Couwendgle & Oudermeulen. On a de lui, *Juris Pontificii novi Analytica Enarratio; Judex, Magiftratus, Senator, libris quatuor; Notitia Juris Belgici; Confultationes Canonicæ; Hiatus Jacobi Caffani obftructus, libris quatuor.* On a recueilli toutes fes Oeuvres en deux volumes *in folio* à Anvers en 1675. Il eft mort à Anvers le quatriéme novembre 1650, âgé de 70 ans, & non de 72, comme le dit *le Supplément de Paris* 1736, s'il eft vrai qu'il foit né en 1580 & mort en 1650. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 247 & 248.

* ZYPE (Henri Van den) frére du précédent, naquit à Malines en 1577. Après avoir fait fon Cours de Philofophie & de Théologie, il entra dans l'Ordre de S. Benoît & fut Prieur de l'Abbaïe de S. Jean d'Ipres, puis Recteur du couvent d'Afflighem, & enfin Abbé de S. André prés de Bruges, avec la mitre. Il publia un Ouvrage intitulé *S. Gregorius Magnus, Ecclefiæ Doctor, primus ejus nominis Pontifex Romanus, ex nobiliffima & antiquiffima in Ecclefia Dei familia Benedictina oriundus.* On a de lui, outre cela, *Tractatus de Vita, confecratione & religiofo ftatu Sanctæ Scholafticæ, fororis Sancti Benedicti;* un petit Ouvrage où il examine cette Queftion, *an magis expediat Devotam in mundo quam Religiofam in monafterio vitam agere.* Ce dernier livre ayant été défendu, l'Auteur, pour faire l'Apologie de cet Ecrit, propofa 54 *Confidérations* dans une Requête qu'il préfenta au Confeil privé de fa Majefté. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 375.

* ZYPESTEIN, lieu de Hollande, fut autrefois un fort château, vis à vis de l'églife de Loosdrecht, & a donné fon nom à une famille confidérable. Le premier de cette famille, felon que cela fe trouve dans les regîtres que l'on en a tenus, naquit en 1261 & mourut en 1343. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ZYTOMIERZ, ville de la Ruffie Polonoife, eft dans la Haute-Volhynie, vers les confins de la Baffe, & fur la riviére Ciéciéref, entre la ville de Lufuc & celle de Kiovie, à 65 lieues de la premiére, & à 36 de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*



CORRECTIONS ET ADDITIONS

SUR LA LETTRE *A.*



AA D, riviére de Brabant, *p.* 2. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Durel, *lisez* Duval ou plutôt Du Val.

ABACUC, *p.* 6. *col.* 2. *n.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* lorsqu'il avoit préparé, &c. *lisez*, & à qui il fit porter dans la fosse où Daniel étoit enfermé, le dîner que cet homme avoit préparé pour ses Moissonneurs.

ABAILARD, *p.* 8. *col.* 2. *l.* 38. *au lieu de* On en promet une nouvelle édition très augmentée, *lisez ce qui suit*, On a eu depuis deux éditions des lettres d'Abailard & d'Héloïse, l'une à Londres, *in octavo*, au commencement du présent siécle; & l'autre à Paris, en deux volumes, *in douze*, en 1723, avec la Traduction Françoise, à côté, par le Pére Dom Gervaise.

P. 12. *col.* 2. entre ABBADAL-CURIA & ABBADY, il faut donner place à l'article suivant.

* ABBADIE (Jacques) natif de Béarn, après avoir été Ministre en France, passa à Berlin en 1685. Etant allé en Angleterre peu de tems après, il y fut Ministre de l'église Françoise de la Savoye à Londres. Après l'an 1700, il vint à Dublin en Irlande, où il passa environ dix ou douze ans. Il mourut à Marybone près de Londres, le sixiéme octobre 1727, âgé de plus de 75 ans, ou, suivant quelques uns, de 69 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne; Réflexions sur la présence réelle du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; Traité de la Divinité de Jesus-Christ; L'Art de se connoître soi même*, ou *La Recherche des Sources de la Morale*; *Réponse à un Philosophe de Paris*, qui avoit écrit contre cet Ouvrage; *Defense de la Nation Britannique, au sujet de la Révolution d'Angleterre en* 1689, *contre* l'Avis important aux Réfugiez, *à Londres, en* 1692, *in octavo; La Vérité de la Religion Chrétienne Réformée; Un volume de Sermons; Le Triomphe de la Providence & de la Religion*, ou, *l'Ouverture des sept Sceaux; Une Oraison funébre.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ABBAIE-BLANCHE, *p.* 13. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Marmoutier, *lisez* Nermoutier.

P. 16. *col.* 1. Avant ABBEFORT, *mettez* les deux articles suivans.

* ABBE' (Louïse L') surnommée *la belle Cardiére*, née à Lyon, florissoit dans le XVI siécle. Elle avoit épousé un Marchand Cordier, mais cela ne l'empêchoit pas de cultiver la Poësie. Elle faisoit des vers en François, en Italien & en Espagnol. Elle savoit aussi la Langue Latine. Elle reçut beaucoup de louanges par rapport à son esprit, mais on prétend qu'elle s'est rendue méprisable par ses mauvaises mœurs. Ses Ecrits furent imprimez à Lyon en 1555, sous ce titre *Les Oeuvres de Louïse L'Abbé Lyonnoise*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* ABBE' (Pierre L') Jésuite, né à Clermont en Auvergne, est mort à Lyon dans le Collége de la Trinité, dont il avoit été Recteur, & dans lequel il avoit professé longtems. Il a fait bien des Poësies Latines, dont il y en a peu de bonnes, entre autres un Recueil d'Eloges (*Elogia*) imprimé à Grenoble, *in folio*, en 1664; des Devises; des Dissertations Historiques, &c. Le Pére Colonia, aussi Jésuite, dit, *Hist. Litt. de Lyon, tome* 2. qu'il ne tint pas au Pére L'Abbé que notre siécle n'oubliât cette noble simplicité qui nous charme dans les Ouvrages des Anciens.

ABBON, né en Neustrie, *p.* 16. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Aimond *lisez* Aimoin.

ABBON ou ALBON, Abbé de Fleury, *l.* 16 & 17. *au lieu de* Du Saussai, *lisez* De La Saussaye, *Annal. Eccles. Aurelian.*

ABDALLA III, septiéme Calife, *p.* 19. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Al-Mamon, *lisez* Mamon.

L. pen. au lieu de 833 *lisez* 831: & *l. derniére*, Ajoûtez. *Voyez* aussi MAMON.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met la mort d'Abdalla à l'an 840 de Jesus-Christ: ce qui ne sauroit être, s'il est vrai, comme le dit M. d'Herbelot, qu'il soit mort l'an 218 de l'Hégire.

ABDALLA, Général des Sarrasins, *p.* 19. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* Abdalla mourut peu après, *lisez* Abdalla peu de tems après cette retraite, eut guerre avec Hissem, & y perdit la bataille avec la Couronne & la liberté. Il ne survécut guéres à cette disgrace.

ABE'CI, *p.* 26. *col.* 2. *l.* 2. 3. 4. 5. *au lieu de* ce qui se lit depuis *Il fit* jusqu'au mot *entra* inclusivement, *lisez* Il fit beaucoup de mal & occasionna une guerre considérable où tout ce qu'il y avoit d'illustre en Espagne entra, ce qui fit appeller cette guerre *la Guerre des Grands.*

P. 26. *col.* 2. Avant ABEIN, *mettez* l'article qui suit.

* ABEILLE (Gaspard) de Riez en Provence, sortit de bonne heure de son païs, & vint à Paris, où son mérite le fit connoître. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il eut le Prieuré de Notre-Dame de la Merci. Son talent pour la Poësie Françoise lui mérita une place dans l'Académie Françoise, où il fut reçu le onziéme d'août 1704. Il a été Sécretaire général de la province de Normandie, & fut toujours attaché au Duc de Vendôme, au Maréchal de Luxembourg & au Prince de Conti. Ses Oeuvres sont, *Ode sur la Valeur* pour le Maréchal de Luxembourg; *Epître en vers* à M. de Saci de l'Académie Françoise; *La Constance* ou *Fermeté de courage*, à M. le Duc; *Epître sur l'Espérance*, à M. le Prince de Conti; *Epître sur le bonheur*, à M. Subtil, Auditeur des Comptes; *Les Sciences*, Ode à M. l'Abbé Bignon; *La Prudence*, Ode à M. Sillery; *Ode contre les Stoïciens; Discours* à sa réception à l'Académie Françoise, en 1704; *Agérie*, Tragédie; *Soliman* & *Hercule*, Tragédies; *Crispin bel Esprit*, Comédie; *Coriolan* & *Silanus*, Tragédies; *La Mort de Caton*, Tragédie qui n'a été réprésentée ni imprimée; *Hésione* & *Ariane*, deux Opéra. Il est mort le 22 mai 1718, dans un âge très avancé. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ABELLI (Antoine) *p.* 28. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* Abbé d'Ivry, *lisez* Abbé de Livry: *l.* 10. *au lieu de* différent d'Abelli, *lisez* différent d'Antoine.

ABERFRAW. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit *l.* 3. *Vendotiens* pour *Vénédotiens.*

ABIME'LECH, ce nom, &c. *l.* 60. après ces mots, *le Roi Abimélech*, ajoutez, *ou plutôt son fils.*

ABRANTES, *p.* 49. *col.* 2. N. XIII. Il faut substituer l'article XIII. GEORGE qui suit, à celui qui se trouve dans le Dictionnaire.

XIII. GEORGE, *bâtard* de Portugal, fut élevé par Jeanne, Infante de Portugal, sa tante, Religieuse Dominicaine au monastére de Jésus à Aveiro, après la mort de laquelle il fut amené à la Cour à l'âge de dix ans, le cinquiéme juin 1490, fut nommé Grand Administrateur des Ordres Militaires de Saint-Jacques & d'Avis, le 12 avril 1492, puis Prieur de Crato. Le Roi Jean II, son pére, après avoir perdu son fils unique, mort en 1491, vouloit lui laisser sa Couronne, mais il fut traversé dans ce dessein par la Reine Léonor sa femme, qui fit agir le Roi d'Espagne pour empêcher sa légitimation, de sorte qu'il se contenta de le substituer à son cousin germain Emanuel, au cas que ce Prince son successeur vînt à mourir sans enfans. George, après la mort de son pére, arrivée le 25 octobre 1495, étant venu trouver le nouveau Roi, en fut reçu avec tendresse, & obtint de lui le titre de Duc de Coïmbre avec les Seigneuries des Tours-Neuves, d'Aveiro, & de Monte-Mor, le 25 mai de l'an 1500. Il mourut depuis l'an 1549, & avant l'an 1555. Ce fut en mémoire de la Reine Philippe de Lancastre, sa trisayeule, femme du Roi Jean, I. du nom, que sa postérité prit le surnom de *Lancastre* ou *Alencastro* en Portugal.

P. 49. *col.* 2. N. XV. *l.* 3. *au lieu de* Tollez, *lisez* Tellès.

P. 50. dans la Généalogie de la famille d'Abrantes, *col.* 1. N. XVI. George, &c. *l.* 4. *au lieu de* Tarsis *lisez* Tursis.

Au N. XVII, sous le titre de DUCS D'ABRANTES, *il faut ajoûter ce qui suit*, Augustin, que quelques-uns nomment *Constantin d'Alencastro*, mourut au mois de février 1720, âgé de 83 ans. Jean-Emanuel de Lancastre son second fils, Chapelain Major du monastére royal de l'incarnation à Madrid, fut nommé à l'Evêché de Malaga au mois de novembre 1717, devint Duc d'Abrantes en 1720, par la mort de son pére, étant déja Duc de Linarès, du chef de sa mére, & enfin fut pourvu de l'Evêché de Cuença, Suffragant de Tolède, en mars 1721, & sacré à Madrid le septiéme septembre suivant par l'Archevêque de Tolède, assisté d'Avila & de Sion.

Au N. XIX, sous le titre de COMMANDEURS DE CORUCHI, *il faut ajoûter ce qui suit*, avant la citation. Il mourut à Lisbonne le 26 juin 1723, laissant pour héritiére de sa Maison Dona *Guyomare* de Lancastre-Coutinho, sa fille unique, qui fut mariée au mois de décembre suivant avec Dom *Alfonse* de Noronha, frére du Comte d'Arcos.

Marie-Anne de Lancastre, tante de ce Rodrigue & veuve de *Louïs-César* de Ménézès, autrefois Gouverneur de la Baye & du Royaume d'Angola, mourut à Lisbonne le 12 juin 1731.

Marie de Guadeloupe Portugal Alencastro Cardénas & Manrique, fille de *George* d'Alencastro, XIII. du nom, Duc d'Aveiro, & d'*Anne-Marie* Manrique Cardénas-Lara, devint Duchesse d'Aveiro, & des Tours-Neuves, par la mort de son frére en 1665, & Comtesse de Monte-Mor, Marquise d'Elche, & Duchesse de Maquéda, de l'héritage de sa mére. Ce dernier Duché lui fut ajugé par sentence du 28 septembre 1668. Ayant eu ordre de sortir de Portugal, elle passa en Espagne où elle épousa *Emanuel-Ponce* de Léon, Duc d'Arcos. Elle plaida contre Pierre Régent, & depuis Roi de Portugal, & contre le Duc d'Abrantes, pour les biens de sa Maison qui lui furent ajugez au mois d'octobre 1679, à condition qu'elle iroit demeurer en Portugal. Elle resta veuve le 28 novembre 1693, & mourut à Madrid vers le commencement de février 1715, âgée de 84 ans. Cette Dame étoit une des plus vertueuses & des plus savantes femmes de l'Europe. Elle possédoit parfaitement les Langues Latine, Gréque & Hébraïque, de même que presque toutes les Langues vivantes de l'Europe, & elle savoit à fond l'Histoire sacrée & profane. Un si grand mérite & de si belles qualitez la firent

rent regretter univerfellement. Elle laiffa deux fils, l'un Duc d'Arcos, & l'autre Duc de Bannos, & une fille veuve du Duc d'Albe. Après fa mort il y eut pour la fucceffion au Duché d'Aveiro un grand procès, qui fut jugé à Lisbonne le 13 février 1720, en faveur du Duc de Bannos, contre les prétentions du Marquis de Gouvéa, de la Marquife d'Unham, du Comte de Villanova & de Rodrigue d'Alencaftro, Commandeur de Coruche, & Claveiro de l'Ordre d'Avis. * *Etat préfent de l'Efpagne du feu* Abbé de Vayrac en 1718. *Mémoires du tems.*

A B R I L. NB. Le Supplément de Paris 1735, *l.* 2. met *Alcaral* pour *Alcaraz.*

A C A D E'M I E F R A N Ç O I S E, *p.* 63. *col.* 1. fous l'an 1699, *l.* 3. il eft dit que Jean-Batifte-Henri Du Trouffet de Valincourt mourut en 1729; mais le Supplément de Paris 1735 met fa mort en 1730.

Sous l'an 1701, *l.* 4. *au lieu de* Jean-Albert Campiftron, *lifez* Jean-Albert de Campiftron.

Sous l'an 1710, *l.* 4. *au lieu de* 1721, *lifez* 1727.

L. 7. après ces paroles *du Saint-Efprit*, *ajoûtez*, mort le 28 novembre 1732.

Sous l'an 1723, *l.* 5. *au lieu de* 1731 *lifez* 1732.

Sous l'an 1728, *l.* 1. *au lieu de* Charles-Louïs Secondat *lifez* Charles-Louïs de Secondat.

Sous l'an 1729, *l.* 1. après le mot *Angers, ajoûtez*, mort le deuxiéme août 1730.

Avant l'an 1732, ajoûtez ce qui fuit.

1730. Jean-François Lériget de La Faye, Seigneur de Condé, Sécretaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, & Sécretaire des Commandemens de fon Alteffe Séréniffime, le Duc de Bourbon, mort le onziéme juillet 1731.

Jacques Hardion, Garde des livres du Cabinet du Roi, & Membre de l'Académie Royale des Infcriptions & des Belles Lettres, reçu à la place de feu Michel Poncet de La Riviére, Evêque d'Angers, le 28 feptembre.

1731. Profper Joliot de Crébillon, né au mois de janvier 1674, Avocat au Parlement, & Receveur des amendes de la Cour des Aides de Paris, reçu à la place de feu Jean-François Leriget de La Faye, le 27 feptembre.

Après l'an 1732, doit venir

1733. Jean-Batifte Surian, Evêque de Vence, reçu à la place de feu Henri-Charles Du Cambout, Duc de Coiflin, &c. le 12 mars.

A C C O L T I, fous Benoît Accolti, *p.* 71. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 6 *&* 7. il eft dit qu'Adrien VI lui donna l'Evêché de Crémone & l'Archevêché de Ravenne; mais ce Pape ne lui donna que le premier, & il n'eut le fecond qu'après la mort de ce Pontife.

P. 72. *col.* 1. avant l'article A C C U R S E (François) après celui de A C C O R D S, il faut placer le fuivant.

* A C C U R S E, Martyr, au commencement du XIII fiécle, de l'Ordre des Fréres Mineurs, étant allé à Maroc pour y prêcher la Foi de Jefus-Chrift, le Roi de Maroc lui fit trancher la tête en l'an 1220. Alfonfe II, Roi de Portugal fit rapporter, à Coïmbre, fon corps & ceux de quelques autres qui furent martyrifez avec lui.

A C C U R S E (François) *p.* 72. *col.* 1. *l.* 1. Il faut ôter ce nom de Batême, parce qu'on ignore celui d'Accurfe.

A C C U R S E (Marie-Ange) *l.* 11. Il eft dit qu'il paffa 33 ans, à la Cour de Charles-*Quint*, mais en examinant bien la chofe, il ne paroit pas qu'il fe foit rendu avant l'an 1534 auprès de cet Empereur qui ceffa de régner en 1555. On dit *l.* 24. qu'il a fait un livre touchant l'Invention de l'Imprimerie, mais cela n'eft pas vrai. On ajoûte que l'on auroit vu plufieurs autres Ouvrages de fa façon, fi fon fils Cafimir eut vécu plus longtems, mais on ne fauroit avancer une telle chofe, puifqu'on ignore quand Marie-Ange mourut, & de combien d'années fon fils Cafimir lui a furvécu.

A C E L D A M A, *l.* 11. *au lieu de* aux pauvres, *lifez* aux Etrangers.

A C E P S I M A S, *ligne derniére, au lieu de* la Vie Monaftique, *lifez* la Vie Religieufe.

A C H A B & S E'D E'C I A S. Le Supplément de Paris, en voulant corriger une faute qui fe trouve dans les éditions de 1725 & de 1732, au mot *γέρος*, dit, *γέρω lifez γέρος*. Il devoit dire *γέρος lifez γέρων*.

A C H A Ï E. Les Prêtres d'Achaïe, &c. *p.* 75. *col.* 2. *l. derniére*, au lieu de *Mémoires Eccléf.* lifez *Mémoires pour fervir à l'Hift. Eccl.*

P. 76. *col.* 2. avant A C H A R E, mettez, A C H A R D, Saxon, Religieux, &c. *Voyez* A I C H A R D.

Entre A C H A R O N & A C H A S, mettez A C H A R T, Saxon, Religieux, &c. *Voyez* A I C H A R D.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, on lit A C H A R T ou A I C A D R E. *Voyez* S. A I C A D R E; mais ce mot ne fe trouve pas dans l'endroit indiqué.

A C H E'L O U S, *p.* 78. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* ainfi qu'Euftathius l'a remarqué, *lifez* ainfi que plufieurs Auteurs l'ont remarqué.

A C H E M, *l.* 30. *au lieu de dire* Pédir & Pacem dépendent de lui, *lifez* Pédir dépend de lui.

A C H E'R I (Dom Luc d') *p.* 78. *col.* 2. *& p.* 79. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1647 *lifez* 1648,

L. 21. *& fuiv. au lieu de* Le P. d'Achéri, jufqu'au mot *en* 1648 inclufivement, *lifez* Le Pére d'Achéri a encore donné *la Régle des Solitaires*, imprimée en 1648; & en 1653 un Catalogue des Ouvrages Afcétiques ou Traitez Spirituels des Péres, & de ceux des Auteurs des derniers tems qui méritent d'être lus.

L. 35. *au lieu de* 29 avril *lifez* 16 avril.

Ajoûtez aux citations, Dom Le Cerf, *Biblioth. des Aut. de la Congr. de S. Maur*, *p.* 1. *& fuiv.*

A C H I L L I N I (Jean-Philothée) *p.* 81. *col.* 1. n'eft pas un nom fuppofé, comme on le dit dans cet article, mais le vrai nom du frére cadet d'Alexandre Achillini qui fait le fujet de l'article fuivant. Celui qui y eft nommé *Philippe Mœferius* ou *Macerius*, eft appellé dans le Supplément de Paris 1735 *Philippe de Maifiéres.*

A C H M E T E B N Z I N A L A B E D I N eft nommé *Achmet Ebn Zur Alabedin* dans le Supplément de Paris 1735.

A C I D A L I U S (Valens) *p.* 84. *col.* 2. *l.* 29. après *le* 25, *ajoûtez*, ou felon d'autres le 23.

L. 37. après *Aufone*, *ajoûtez* les Panégyriques anciens.

A C I N D Y N U S (Septimius) *p.* 86. *col.* 1. *l.* 23. après le mot *homme* qui doit être fuivi d'une virgule, *ajoûtez*, dans la penfée, quoique fauffe, qu'il n'y avoit point là d'adultére, parce que fa femme ne s'y portoit point par débauche, mais par l'effet d'un grand amour pour lui, du confentement & par l'ordre de qui elle le faifoit.

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* S. Auguftin n'ofe décider, &c. *lifez* Il eft néceffaire de remarquer que S. Auguftin dans le récit qu'il fait de cette Hiftoire, n'approuve pas l'action de la femme, ni le confentement du mari, car l'un & l'autre étoient criminels; mais feulement qu'il fait regarder cette action comme moins criminelle que fi elle eût été commife par débauche.

A C O S T A (Gabriel) *Col.* 2. *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* différent du précédent, & parmi les Juifs *Uriel*, *lifez fimplement* A C O S T A (Uriel)

P. 89. *col.* 1. *l.* 8. après ces mots *vint-cinq ans*, *ajoûtez* ce qui fuit. Ce fut vers ce même tems que paffant d'une extrémité à l'autre, il chercha à s'affûrer que ce que la Foi nous apprend de la vie future, n'avoit rien de réel, & malheureufement pour lui il réüffit du moins à douter de la vérité, jufqu'à ce qu'enfin il fut parvenu à s'étourdir entiérement fur ce qui devoit le plus l'intéreffer.

P. 93. *col.* 2. Avant A C T E *mettez* l'article qui fuit.

* A C T A R D, autrement A T T A R D & E C T A R D, Evêque de Nantes en Bretagne, fur la fin de l'an 843, fut obligé par les mauvais offices du Comte Lambert qui dominoit à Nantes, de quitter cette ville, l'an 849. Nominoë qui fe rendit maître de Nantes, fit facrer en fa place Giflard, autrement *Gifloard*. En 855, Actard fut rétabli par Erifpoë fils de Nominoë, mais il fit peu de féjour à Nantes, parce que Salomon Roi de Bretagne & fucceffeur d'Erifpoë, le contraignit à s'en retirer. En 871, il fut fait Evêque de Tours. * *Voyez le Suppl. de Paris* 1735.

A C T E D E F O I: *p.* 93. *col.* 2. *ajoûtez à la fin* par Dellon.

P. 100. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Ouvrages*, *ajoûtez*, pratiqua la Médecine à Conftantinople & fut premier Médecin de l'Empereur.

L. 4. après 1100, *ajoûtez*, d'autres dans le XII fiécle. Lambécius le fait defcendre jufqu'au commencement du XIV fiécle; mais les preuves fur lefquelles il fe fonde, font fans folidité. M. Freind les a bien refutées dans fon *Hiftoire de la Médecine*, partie 1. p. 153. Il croit qu'Actuarius a vécu fur la fin du XIII fiécle.

P. 100 *col.* 1. A C U N A, *n.* 2. *l.* 23 *&* 24. *au lieu de* par M. de Gomberville, *lifez* par M. Marin Le Roi de Gomberville, de l'Académie Françoife, en quatre volumes, *in douze.*

P. 102. *col.* 2. Avant A D A L B E R *mettez* l'article qui fuit.

* A D A L A R I C, Duc d'une partie de la Gafcogne, ne fut point enveloppé dans la difgrace de fon pére, qui fut pendu par ordre de Charlemagne qu'il avoit trahi. Ce Prince donna au fils en fief, la partie du Duché de Gafcogne, la plus voifine des Pyrénées, mais Adalaric, loin d'en être reconnoiffant, dès qu'il fut en âge de porter les armes, les prit contre Charlemagne. Louïs, fils de ce Monarque dans le deffein de le punir de fa rebellion, fit convoquer une affemblée dans laquelle il refufa de comparoître à moins qu'on ne lui donnât des ôtages pour fa fûreté, & qui dans la crainte qu'on ne fît mourir ces ôtages, prit le parti de le renvoyer abfous. C'étoit en 788. Charlemagne mécontent de ce jugement, fit examiner de nouveau cette affaire, dans la Diéte de Wormes ou Adalaric qui y comparut fut condamné à un exil perpétuel. Là-deffus les Gafcons fes Sujets prirent les armes en fa faveur, & Guillaume Duc de Touloufe fit avec eux la paix dont l'une des conditions fut le rétabliffement d'Adalaric. Quelques années après, Adalaric fe revolta de nouveau; mais Louïs *le Débonnaire* marcha contre lui, & mit en fuite fes troupes dont il tailla en piéces une partie. Les uns difent qu'Adalaric fut tué dans le combat, & d'autres qu'il fut pris & pendu fur le champ de bataille. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

A D A M (Jean) Jéfuite, *p.* 105. *col.* 2. *l.* 29. après ces mots *en vers François*, *ajoûtez* ce qui fuit, Cette Critique eft de Guillaume Le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, fous le nom *de la Tour:* elle fut imprimée à Paris 1651.

P. 109. *col.* 1. Avant A D D I S O N (Jofeph) *mettez* ce qui fuit.

* A D D I S O N (Lancelot) naquit à Mauldismeaburne dans le Comté de Weftmorland en Angleterre. Après avoir appris la Grammaire à Appleby, il paffa en 1650 à Oxford, où il fut reçu dans le Collége de la Reine, où il prit le degré de Maitre ès Arts, le quatriéme juillet 1657. Son attachement au parti du Roi l'obligea à la retraite jufques au rétabliffement du Roi Charles II en 1660. Depuis ce tems-là il fut fucceffivement Chapelain à Dunkerque & à Tanger en Afrique, Recteur de Milfton, Prébendier de l'églife de Salisbury, Chapelain ordinaire du Roi, Archidiacre de Coventry & Doyen de Lichfield. Il mourut l'an 1703, & laiffa trois fils, Joseph qui fuit; *Gulfton*, mort Gouverneur du Fort-Saint-George dans les Indes Orientales; & *Lancelot*, Membre du Collége de la Madelaine à Oxford. On a de lui les Ouvrages fuivans en Anglois, *La Barbarie Occidentale*, ou *Récit abbrégé des Révolutions des Royaumes de Fez & de Maroc; L'Etat préfent des Juifs, principalement dans la Barbarie; L'Inftruction primitive*, ou *Difcours fur l'antiquité, l'utilité & la néceſ-*

ceffité de catéchiser; Défense modeste du Clergé; Le premier Etat du Mahométisme, ou *particularitez sur son Auteur & sa doctrine*; *Préparation au Sacrement de l'Eucharistie*, ou *manière de recevoir dignement la sainte Céne*; *L'Etat de Tanger sous le Gouvernement du Comte de Tiviot*; Χριςος Ἀυτόθεος, ou *Histoire de l'Hérésie qui nie la divinité de Jesus-Christ*; *Le Sacrifice journalier des Chrétiens dignement offert*, ou *Discours sur la manière de bien prier*. Il a fait encore quelques Ouvrages de moindre conséquence dont quelques uns cependant doutent qu'il soit l'Auteur. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Illustres, tome* 31. *p.* 64.

ADE'LAIDE, ADE'LEIDE ou ALIX, *p.* 109. *col.* 2. *l.* 2. après ces mots *l'an* 931, *ajoûtez* ou, selon d'autres, l'an 925.

P. 110. *col.* 1. *l.* 24. après ces mots, 69 *ans*, *ajoûtez* ou, selon d'autres, de 75 ans.

L. 27. après ces mots *de ses priéres*, *ajoûtez* On a mis cette Princesse au nombre des Saintes.

ADE'LAIDE ou ALIX de France, *l.* 11 & 12. *au lieu de* Oldéric, *lisez* Ordéric.

ADELARD, né l'an 753. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 12. *au lieu de* 815 *lisez* 814.

L. 14. *au lieu de* trois ans après, *lisez* sept ans après.

ADHE'MAR ou ALAMANNO, *p.* 117. *col.* 2. *l.* 9 & 10. *au lieu de* Pierre de La Lune, *lisez* Pierre de Lune.

ADON, Archevêque de Vienne en Dauphiné, *p.* 124. *col.* 2. *l.* 35 & 36. de l'article, *au lieu de* de l'an 874. D'autres disent en 875 *lisez simplement* de l'an 875.

ADRETS (François de Beaumont; Baron Des) *p.* 128. *col*, 2. *l.* 27. après ces mots *jusqu'en Provence*, faites suivre depuis *l.* 37. à commencer par ces mots *Il étoit naturellement cruel*, jusqu'à *l.* 53. à finir par le mot *réprésailles*. Ensuite revenez à *l.* 27, à commencer par ces mots *Mais le Duc de Nemours*, jusqu'à *l.* 37, à finir par le mot *réputation*.

ADRIEN II, Pape, *p.* 130. *col.* 2. *retranchez* les lignes 24 & 25, depuis *Hincmar* jusqu'à 871 inclusivement.

ADRIEN VI, Pape, *p.* 131. *col.* 1. *l.* 49, après ces mots *& dix jours*, *ajoûtez* après un Pontificat d'un an, huit mois & six jours.

ADRIEN (Ælius) Empereur, *p.* 131. *col.* 2. *l.* 76. après ces mots *pour la Religion*, *ajoûtez* Il ne reste plus que quelques fragmens de ces Apologies.

ADRIEN, Auteur Grec. *p.* 132. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Lettres *lisez* Leçons.

ADRIEN, Africain de naissance, *p.* 132. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* Benoît de Biscop, *lisez* Benoît Biscop.

NB. ÆRSENS (François) Seigneur de Sommersdick. C'est ainsi que l'écrit le Supplément de Paris 1735, mais c'est une faute. Il ne faut point écrire ce mot avec la diphthongue *Æ* mais avec un *A* & un *E* séparez ou avec deux AA. Vous trouverez cet article sous AARSEN dans le Dictionnaire.

NB. ÆTES, Roi de Colchide. C'est ainsi que l'écrit le Supplément de Paris 1735, mais c'est une faute. Ce mot doit être écrit ÆETE'S ou ÆETA.

P. 142. *col.* 1. Avant AETLIUS, mettez l'article qui suit.

* AETIUS, Auteur célébre de la fin du cinquiéme siécle & du commencement du sixiéme a beaucoup écrit sur la Chirurgie. Il y a tout lieu de croire qu'il étoit Chrétien. Il est appellé dans quelques Manuscrits *Comes Obsequii*. Il paroit être parmi les Chrétiens le premier Auteur Grec qui nous ait donné quelques échantillons de ces remédes prétendus composez de paroles & de charmes. Il n'a composé ses Ouvrages que vers la fin du cinquiéme siécle, ou même au commencement du suivant. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

AETLIUS *p.* 140. *col.* 2. *lisez* AETHLIUS.

AGENS, *p.* 157. *col.* 1. *l.* 1. ôtez la virgule qui suit ce mot.

P. 61. *col.* 1. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris, on trouve *p.* 159. *col.* 1 & 2. l'article d'AGILE, qui est répété & étendu à l'article AYLE (Saint) Il ne falloit ici qu'un renvoi.

AGILMAR, *p.* 161. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 852 *lisez* 842.

AGNE'S (Sainte) *p.* 164. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 39. *au lieu de* où il est encore, *lisez* où l'on croit qu'il est encore.

AGNOITES ou AGNOE'TES, nom d'une autre Secte, *p.* 166. *col.* 2. *n.* 2. *l.* 8. *au lieu de* dont *lisez* duquel.

AGNUS DEI, *p.* 167. *col.* 1. *l. antep. au lieu de* Walafrid. Strabon, avec un point entre deux, *lisez* Walafrid Strabon, ces deux mots n'étant que le nom d'un Auteur: *l. pénultiéme au lieu d'*Ennobius *lisez* Ennodius.

AGORANOMES, *p.* 168. *col.* 2. *l.* 7. au lieu de

Euge, edictiones ædilitias hic quidem habet
Mirumque adeo est ni hunc fecere sibi Ætoli
Agoranomum . . .

lisez en deux vers

Eugepe, edictiones ædilitias hic habet quidem
Mirumque adeo est, ni hunc fecere sibi Ætoli Agoranomum.

L. 6. après *Captivi*, ajoûtez *Acte* 4. *Scéne* 2. *v.* 43 *& suiv.*

AGRE'DA (Marie d') *p.* 170. *col.* 1. *l.* 37. après le mot *Perpignan*, ajoûtez *à Anvers & à Lyon.*

L. 38. *au lieu de* par le Pére Croiset, *lisez* par le Pére Crofet.

L. 39. *au lieu de* 1696 *lisez* 1695.

L. 42. *au lieu de* & la Version de la premiére partie, *lisez* & la Version du premier livre de la premiére partie, c'est à dire, de ce qui avoit été imprimé à Marseille.

L. 46. *au lieu de* 1675 *lisez* 1665.

L. 47. après *Marie d'Agréda*, ajoûtez. On a une édition de la Traduction du Pére Crofet à Bruxelles 1717, en huit volumes *in douze*, ou en trois volumes *in quarto*. Elle contient les huit livres de l'Ouvrage de Marie d'Agréda.

L. 49. après les citations, ajoûtez *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

AGRICOLA (Rodolphe) *p.* 172. *col.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* Philip. Britan. *lisez* Philippus Bergamensis.

P. 175. *col.* 1. *l.* 59. *au lieu de* ARGIPPA, *lisez* AGRIPPA.

AGRIPPA dit CASTOR, *p.* 175. *col.* 2. *l.* 5. après ce mot *érudition*, &c. ajoûtez. *Il en écrivit un second contre Isidore, fils de Basilide, qui avoit beaucoup enchéri sur les impiétez de son pére. Ces deux Ouvrages d'Agrippa-Castor ne sont pas venus jusques à nous, & nous ne les &c.*

AGRIPPA (Henri-Corneille) *p.* 175. *col.* 2. *l.* 23. *au lieu de* l'appella au Concile de Pise, *lisez* l'appella au second Concile de Pise qui fut tenu contre le Pape Jules II.

P. 176. *col.* 1. *l.* 37. après ces mots *& les Arts*, *ajoûtez.* Cet Ouvrage a été traduit en François par Turquet, puis dans la suite par Gueudeville, & celui *de Præstantia Sexus feminini* par M. d'Arnaudin. Agrippa, outre les Ouvrages rapportez cy-dessus, avoit encore promis un Commentaire sur ses livres de la Philosophie occulte, un Traité de la Pyromachie, & un de la Stéganographie.

L. 57. ajoûtez aux citations, J. G. Scelhorn, *Amœnitates Literariæ.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 17. *p.* 1—32.

AGUIRRE (Joseph Saënz d') *p.* 178. *col.* 2. Le Supplément de Paris 1735, *l.* 13. de cet article, donne le nom de *Charlas* à l'Auteur du livre intitulé de *Libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ;* mais dans l'édition de ce Dictionnaire 1732, & dans celle de celui-ci il est appellé *Charas.*

AGYLÆUS (Henri) *p.* 179. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu des* cinq lignes suivantes dont la derniére finit par le mot *Prolegoménes*, substituez celles-ci, C'est cette Version que M. Christophle Justel a fait réimprimer, lorsqu'il a donné le premier le texte Grec du *Nomo-Canon* avec les Commentaires de Théodore Balzamon, & le texte de plusieurs autres Traitez sur les Conciles Oecuméniques par Photius, Nile de Rhode, &c. *in quarto* à Paris 1615. Henri Justel, fils de Christophle a inséré de nouveau le *Nomo-Canon*, avec la Version d'Agylée dans sa *Bibliothéque du Droit Canon ancien*, donnée en 1661, *in folio.* Il y a joint les Prolégoménes.

AICHARD, *p.* 185. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* 1429 *lisez* le 27 mars 1329.

AILLY (Pierre d') *p.* 191. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* de parens qui n'étoient pas riches, &c. *lisez*, étoit fils d'un Boucher.

L. 9. *au lieu de* Clément VII, *lisez* Urbain VI.

L. 12. après le mot de *Vierge*, ajoûtez, *& sur plusieurs autres matiéres.*

L. 22. *au lieu de* le Pape Benoît XIII, *lisez* Pierre de Lune, nommé Benoît XIII, déposé au Concile de Constance.

L. 34. *au lieu de* l'an 1425, *lisez* l'an 1419 ou 1420, & non en 1425 ni en 1426, comme beaucoup d'Auteurs l'ont dit.

AIMOIN, Religieux de l'Abbaïe de Fleury sur Loire, *p.* 193. *col.* 2. *l.* 24. de l'article, *au lieu de* Histoire *lisez* Historien.

AITZE'MA, *p.* 197. *col.* 1. Le Supplément de Paris 1735 dit dans ses corrections sur le livre d'Aitzéma, en parlant de la premiére édition de cet Ouvrage en 15 volumes *in quarto*, qu'ils furent *imprimez l'un après l'autre depuis* 1621 *jusqu'en* 1625. Il y a visiblement là une faute, puisque ces 15 volumes contiennent l'Histoire de ce qui s'est passé depuis la cessation de la Tréve, c'est à dire, depuis l'an 1621, jusqu'en 1669.

L. 65. *Hic P. & L. exspectat. ajoûtez* Ce *P.* est mis pour *Pacem*, & cette *L* pour *Lucem.*

AIX, *p.* 198. *col.* 2. *l.* 20. *au lieu de* Il y en a deux autres, Sainte-Magdelaine & le Saint-Esprit, *lisez* Il y a trois autres paroisses, Sainte-Magdelaine, le Saint-Esprit & Saint-Jean-Batiste.

ALBANI, famille Romaine, originaire de la ville d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique, doit son élevation au Pape CLE'MENT XI, qui en étoit sorti. *Voyez* son article sous CLE'MENT XI. *l.* 36. *au lieu de* second *lisez* troisiéme.

HORACE Albani, frére du Pape Clément XI, né à Urbin le quatriéme octobre 1663, a continué la postérité de sa famille. Il fut aggrégé avec ses fils à la Noblesse de Venise par le Grand Conseil de cette République, le 12 de décembre 1700, & il mourut à Rome le 23 de janvier 1712, dans la 49 année de son âge. Il avoit été marié avec *Bernardine* Ondedei, fille d'*Octavien* Ondedei, Comte de Vézelay en Nivernois, & de *Nicole-Charlotte* Le Sage de Saint-Honorine. De cette alliance sont sortis 1. *Annibal* Albani, Cardinal; 2. *Jérôme* Albani, mort jeune; 3. CHARLES Albani, Marquis, puis Prince de Soriano, qui suit; 4. *Octavien* Albani, mort jeune; 5. *Alexandre* Albani, aussi Cardinal; 6. *Héléne* Albani, morte jeune; 7. *Olympe* Albani, Religieuse Carmélite sous le nom de Sœur *Marie-Grace de S. Clément*, dans le monastére de l'Incarnation, dit *des Barberines*, à Rome, où elle fit profession le 25 de mars 1704, y ayant reçu le voile des mains du Pape son oncle, le 25 de mars de l'année précédente, morte le premier d'août 1732; & 8. *Thérése* Albani, morte en bas âge.

CHARLES Albani, Marquis, puis Prince de Soriano, né le 24 de février 1687, fut déclaré Camérier d'honneur du Pape son oncle, au mois de novembre 1702, & depuis fait Commandant de la premiére Compagnie des Chevaux-legers de la Garde de sa Sainteté, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Toscane. Le Pape Innocent XIII, successeur de son oncle, le déclara Prince du *Soglio*, ou du thrône Pontifical, le 14 de mai 1721, & érigea en même tems en sa faveur la Terre de Soriano en titre de Principauté. Il mourut à Rome le deuxiéme de juin 1724 de l'opération de la pierre, qui lui avoit été faite le 31 du mois pré-

précédent, dans la 38 année de son âge. Il avoit été marié à la Stellata de Ferrare, le onziéme avril 1714 avec *Thérése* Borromée, dotée de cent mille écus Romains, seconde fille de *Charles* Borromée, Comte d'Arone, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, cy-devant Viceroi de Naples, & de *Camille* Barberin sa seconde femme. De cette alliance sont sortis 1. *Héléne* Albani, née le premier & batisée le second d'août 1716, mariée le 24 juin 1731, avec *Michel-Ange* Gaëtani, Prince de Caserte, & morte en couches à Rome le 29 d'avril 1732 au soir, à l'âge de 15 ans, huit mois & 25 jours; 2. *Horace* Albani, Prince de Soriano, né le 21 & batisé dans l'église de S. Marcel le 22 de septembre 1717, ayant eu pour Parrain le Pape Clément XI, son grand oncle; 3. *Julie-Auguste* Albani, née le cinquiéme de janvier 1719, batisée dans l'église de S. Marcel, le 18 suivant, & tenue sur les fonts de batême au nom du Roi de Pologne, Electeur de Saxe; 4. *Jean-François-Caëtan* Albani, né au mois de février 1720, batisé le troisiéme de mars suivant, & tenu sur les fonts au nom du Duc de Toscane; 5. *Anne-Marie-Joséphine* Albani, née le cinquiéme & batisée le 23 de juillet 1721, ayant eu le Roi de Portugal pour Parrain; 6. *Clément-François-Cajétan-Antoine-Prime-Félicien-Gaspard-Balthazar-Melchior* Albani, né le neuviéme & batisé le 16 de juin 1723, & tenu sur les fonts de batême par Jacques Stuart, III. du nom, & par Clémentine Sobieska sa femme, mort le second de janvier 1724; & 6. *Charles-Pierre-Luc-Bernardin* Albani, né posthume le 18 & batisé en l'église de S. Marcel le 19 d'octobre 1724, ayant eu pour Parrain Alexandre Cardinal Albani, son oncle.

ALBE'RIC, Cardinal, *p.* 216. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Historiques*, *ajoûtez*. Pierre Diacre dans ses *Hommes Illustres* du Mont-Cassin, cite ces autres Ouvrages d'Albéric, *Liber Dictaminum & Salutationum; Hymni in S. Nicolaum; De Musica, Dialogus; De Virginitate S. Mariæ; Contra Henricum Imperatorem de electione Romani Pontificis; Hymni de Pascbate, de Ascensione, de Cruce; De Die Judicii, de Pœnis Inferni, de Gaudio Paradisi, de Assumptione B. Mariæ; De S. Paulo, de S. Apollinare; Passio sancti Modesti, & sancti Cæsarei; Vita sancti Dominici Abbatis; S. Scholasticæ, & Homilia in eandem; De Die Mortis; De Monachis; De Astronomia; De Dialectica;* & quantité de Lettres.

ALBERT autrefois ALBERTI, *p.* 225. *col.* 2. *l. dern.* & *p.* 226. *col.* 1. *l. première.* Remarquez que dans l'édition de Paris 1732 le mari de Catherine s'appelle *Bondilhon*, & que le Supplément de Paris 1735 l'appelle *Boudilhon*. Ajoûtez après ce mot que cette Catherine se remaria avec *Michel* de Solas, Ecuyer.

L. 2. *au lieu de* Blari *lisez* Clari.

N. 2. *l.* 3. après 1450, *ajoûtez*, ou, selon le Laboureur dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, le dixiéme novembre 1451.

L. 4. *au lieu de* Antoinette de Cadix, *lisez* Antoinette de Cadris de Cayres.

N. 3. *l.* 3. *au lieu de* Sarrat *lisez* Sarras.

L. 4. *au lieu de* Fontarache, *lisez* Fontaréche.

N. 4. *l.* 5. *au lieu de* Ribert *lisez* Ribes.

N. 8. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Jeanne-Marie, *lisez* Jeanne-Marie-Thérése. Après le mot *Colbert*, *ajoûtez*, morte le 26 juin 1732, âgée de près de 82 ans.

N. 9. *l.* 13. après 1703, *ajoûtez* ce qui suit. Il fut d'abord Colonel d'un régiment d'Infanterie, dont il donna sa démission au mois de décembre 1721, & se retira en même tems au Séminaire de S. Sulpice à Paris pour embrasser l'état ecclésiastique. Par la suite il devint Vicaire-Général du diocése de Meaux, & fut nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de S. Vigor de Cérisi, diocése de Bayeux, au mois de mars 1727, & Evêque de Bayeux au mois de février 1729. Il voulut remettre alors son Abbaïe, mais il fut obligé de la conserver, le Roi n'ayant pas voulu agréer sa démission. Il fut sacré le 25 de septembre de la même année dans l'église des Dominicains du fauxbourg-S. Germain, par l'Archevêque de Rouen son Métropolitain, assisté des Evêques de Saintes & d'Avranches; & le deuxiéme d'octobre suivant il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi.

N. 10. Au lieu de ce dégré il faut prendre celui qui suit..

X. Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes, & de Montfort, dit *Chevreuse*, Pair de France, Comte de Montfort, de Dunois, de Chaumont, de Tours & de Noyers, Baron de Rochecourbon, de Samblançai & de Lucheux, Seigneur de Coulomiers, de Bonneuil, d'Ayrénes, &c. né le 30 de juillet 1695, porta un des honneurs à la pompe funébre du Roi Louïs XIV, en 1715, & fut fait au mois d'août 1717 Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, à la tête duquel il fit la campagne d'Espagne en 1719. Il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair le 26 de janvier 1723. Il fut marié deux fois, 1. le 24 février 1710, avec *Louïse-Léontine-Jacqueline* de Bourbon, Princesse titulaire de Neufchâtel, & de Vallengin en Suisse, morte à Paris en trois jours de maladie, le onziéme de janvier 1721, dans la 24 année de son âge, fille de *Louïs-Henri*, *légitimé* de Bourbon-Soissons, Prince titulaire de Neufchâtel & de Vallengin, Comte & Pair de Noyers, Baron de Luzarches, & d'*Angélique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg: 2. le 15 janvier 1732, avec *Marie* Brûlart, veuve de *Louïs Joseph* de Béthune, Marquis de Charrost, Colonel d'un régiment d'Infanterie, & Brigadier des armées du Roi, tué à la bataille de Malplaquet le onziéme septembre 1709. Du premier mariage sont venus 1. *Marie-Charles-Louïs* d'Albert, Duc de de Montfort, né le 24 d'avril 1717; 2. *Elizabeth-Angélique* d'Albert, née le 28 juillet 1718, morte le deuxiéme janvier 1722; & 3. *Marie-Charlotte* d'Albert, née le 21 septembre 1719, & mort le onziéme août 1721.

N. 9. Louïs-Auguste, *p.* 226. *col.* 2. *l.* 7. après ces mots *& les armes d'Ailly*, *ajoûtez* ce qui suit. Il commença à servir en 1693, & fut fait au mois d'octobre 1695, Colonel d'un des cinquante nouveaux régimens d'Infanterie qui furent créez alors, & qui furent réformez en 1697, après la paix de Ryswick. Il eut au mois de juillet 1701, le régiment de Dragons, vacant par la mort du Chevalier d'Albert son frére; & au mois de février 1702, il fut fait Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde. Il obtint le 17 de septembre 1704 la charge de Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, vacante par la mort du Duc de Montfort son frére: il avoit été créé Brigadier le dixiéme de février précédent. Il fut fait Maréchal-de camp le 20 de juin 1708, & servit en cette qualité au combat d'Oudenarde au mois de juillet suivant & à la bataille de Malplaquet le onziéme septembre 1709. Le Comté de Chaulnes ayant été érigé de nouveau en sa faveur en Duché & Pairie par lettres du mois d'octobre 1711, il en prit alors le titre, fit le serment accoutumé, & prit séance au Parlement de Paris le premier de décembre suivant. Il fut fait Lieutenant-général des armées du Roi le huitiéme de mars 1718, & Chevalier des Ordres de sa Majesté le troisiéme de juin 1724. La charge de Grand-Baillif & Gouverneur de la ville & citadelle d'Amiens, & de la ville de Corbie, lui fut donnée au mois d'avril 1729.

L. 13. *au lieu de* François, *lisez* Charles-François.

L. 14. après 1707, ajoûtez *dont il sera parlé après son frère aîné.*

N. 10. *l.* 4. après 1717, *ajoûtez*. Il est mort à Chaulnes le 23 de novembre 1724, dans la 20 année de son âge.

Après le N. X. Louïs-Marie, *ajoûtez* le nouvel article qui suit.

X. Charles-François d'Albert-d'Ailly, Comte de Piquigny, prit le titre de Vidame d'Amiens, après la mort de son frére aîné. Il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie au mois de décembre 1721, par la démission du Comte de Montfort. Le Duc de Chaulnes son pére, en le mariant, se démit en sa faveur de son Duché-Pairie au mois de janvier 1729. Il prit alors le titre de Duc de Piquigny. Il fut fait aussi Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers par la démission de son pére, à qui le commandement en fut conservé pour six ans, fut reçu par le Roi à la tête de cette Compagnie, & prêta le serment de fidélité pour cette charge le 14 d'avril de la même année 1729. Il mourut à Paris de la petite vérole le 14 de juillet 1731, dans la 24 année de son âge. Il avoit été marié le 20 de janvier 1729, avec *Marie-Sophie* de Courcillon, née le cinquiéme d'août 1713, fille & unique héritiére de feu *Philippe-Egon*, Marquis de Courcillon, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour sa Majesté en la province de Touraine, & de *Françoise* de Pompadour sa veuve, Dame du Duché de la Valette. De ce mariage est venue *Marie-Thérése* d'Albert-d'Ailly, née le 18 de novembre 1730. Par la mort du Duc de Piquigny il ne restoit plus au Duc de Chaulnes qu'un fils, qui étoit destiné à l'état ecclésiastique, qu'on lui fit quitter pour relever sa Maison. La Duchesse de Piquigny s'est remariée le deuxiéme de septembre 1732, avec *Hercule-Mériadec* de Rohan, Duc de Frontenay, dit *Rohan-Rohan*, Pair de France, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Lieutenant-Général des armées de sa Majesté & Gouverneur de Champagne & Brie, veuf d'*Anne-Geneviéve* de Lévis-Ventadour.

ALBERT, dit *le Grand*, *p.* 229. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Bolstad *lisez* Bolstat.

ALBERT (Léon-Baptiste) *p.* 230. *col.* 2. *au lieu de* cet article *lisez* ALBERT (Léon-Baptiste) *Voyez* ALBERTI.

ALBERTI (Léon-Baptiste) *p.* 231. *col.* 2. Au lieu de cet article substituez celui qui suit.

ALBERTI (Léon-Baptiste) étoit un Gentilhomme Florentin, de la famille des Alberti, qui avoit une grande connoissance de la Géométrie, de la Perspective, de l'Astrologie, de la Musique, de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, & des autres Sciences de ce genre. Ses dix livres *De Re Ædificatoria*, ou, de l'Architecture, ont été imprimez à Florence en 1585, peu après sa mort, par les soins d'Ange Politien, qui a composé l'Epître dédicatoire. On a réimprimé cet Ouvrage plusieurs fois depuis, & il a été traduit en François dans le XVI siécle, par un nommé *Jean Martin*. *Voyez* les autres Ouvrages de Léon-Baptiste Alberti dans la Bibliothéque de Gesner. Son Traité de la Peinture en trois livres a aussi été imprimé en François en 1643, à Amsterdam. * M. Le Clerc, *Bibliothéque du* Richelet, 1728.

ALBERTIN (Arnaud) *l.* 3. au lieu de *Pactensis* lisez *Pacensis.*

ALBERTIS ou ALBERT DE ALBERTIS, *p.* 232. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* Grota *lisez* Grotta.

* ALBI (Henri) naquit en 1590 à Boléne, petite ville de Provence dans le Comtat Vénaissin. Il entra chez les Jésuites en 1606, étant âgé de 16 ans. Après y avoir professé, selon la coutume, les Humanitez, il enseigna la Philosophie pendant cinq ans, la Théologie Scholastique pendant un pareil nombre d'années, & la Théologie Morale pendant deux ans. Il fut depuis élevé aux dignitez de son Ordre, & gouverna successivement, en qualité, de Recteur les Colléges d'Avignon, d'Arles, de Grenoble & de Lyon. Il mourut à Arles le sixiéme octobre 1659, âgé de 69 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Les Vies de S. Gabin, Martyr, de S. Pierre de Luxembourg, de la Mére Marie-Jeanne de Jesus, Fondatrice des Religieuses Augustines, & de Sœur Catherine Vanini, Converse de Sienne; Eloges Historiques des Cardinaux François & étrangers mis en Paralléle; L'Anti-Théophile paroissial*, ou *Réponse au livre*, qui a pour titre, *Le Théophile paroissial de la Messe de Paroisse; Apologie pour l'Anti-Théophile paroissial; L'Art d'aimer Dieu; Du Renouvellement d'esprit; De la Conception Immaculée de la Vierge; Grammaire Françoise avec des Observations.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 33. *p.* 403 *& suiv.*

ALBIGEOIS, *p.* 233. *col.* 2. Le Supplément de Paris 1735 fait ici une faute en mettant *Albicus* pour *Albigeois.*

AL-

ALBIN (Jean de S.) *p.* 236. *col.* 2. au lieu de *S. Albin*, il faut dire *S. Aubin.*

L. 6. après le mot *Ecclésiaste*, ajoûtez *une Histoire Ecclésiastique de la ville de Lyon.*

ALBINOVANUS (Pedo) *l.* 8. après ces mots *de Drusus son fils, ajoûtez*, & une autre sur la mort de Mécénas, mais que quelques Critiques prétendent n'être pas d'Albinovanus, parce qu'elle est plus foible que la premiére.

P. 237. *col.* 1. *l.* 3. au lieu de *Henenæ* lisez *Henetæ.*

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) *p.* 237. *col.* 2. Sous cet article il est parlé de deux autres ALBIZZI, dont les articles viennent ensuite séparément.

ALBIZZI (Barthélemi) se trouve aussi sous le nom de *Barthelemi.*

ALBIZZI (François) *l.* 1. *au lieu de* Clésana *lisez* Céséna ou Céséne.

ALBON (Antoine d') Archevêque de Lyon, *p.* 239. *col.* 1. *l.* 11. après ces mots *pére du Maréchal de ce nom, ajoûtez.* Il en tira le Manuscrit de Rufin sur les Pseaumes, qu'il fit imprimer à ses dépens. On lui doit aussi une édition du Poëte Ausone.

ALBRET (Charlotte d') *p.* 243. *col.* 1. *l.* 1. retranchez ces mots *Dame d'Avesnes.*

L. 3 & 4. *retranchez*, ce qui suit. Elle épousa le neuviéme décembre 1495 Charles de Croy, Prince de Chimay.

L. 7. après ces mots *Cesar Borgia, ajoûtez*, Duc de Valentinois.

N. VII. *l.* 7. *au lieu de* Aurions, *lisez* Arrious.

Col. 2. N. XI. *l.* 15. *au lieu de* 1419 *lisez* 1429.

N. XII. *l.* 14. après ces mots *mort en* 1444, ajoûtez; 7. *Gilles*, Seigneur de Castelmoron.

L. 15. *au lieu de* Seigneur de Castelmoron, lisez, *Vicomte de Maucor & de Meillan, marié par contract du dernier de février* 1472, *avec* Marguerite *de Luxe, fille de* Jean, *Seigneur de Luxe* & de Marie *de Peralte.* Il n'en eut point d'enfans, & sa veuve se remaria avec *Jean* du Lyon, Seigneur de Campet, mort en 1493.

N. XIII. *p.* 243. *col.* 2. *l.* 6. après le mot *preuve, ajoûtez.* On le trouve dans la liste des Cardinaux, sous le Pape Pie II, dans la promotion de 1461, *n.* 10.

N. XIV. *p.* 244. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Dame d'Avranches *lisez* Dame d'Avênes.

SEIGNEURS d'ORVAL.

N. XIV. *l.* derniére, *au lieu de* Auxerre *lisez* Nevers: puis *au lieu de* 1559 *lisez* 1539.

ALBURNUS, *p.* 245. *col.* 2. *ajoûtez* à cet article ce qui suit. On ne sait pas trop au reste ce que c'étoit: à moins qu'on ne dise que Marc-Emile, qui avoit une dévotion singuliére pour les Divinitez étrangéres, comme le dit Tertullien au même endroit, ne voulût faire passer pour une Divinité la séve des arbres, que les Latins appellent *alburnum.* C'est cette humeur visqueuse qui leur tient lieu de sang, qui les nourrit, &c. Remarquez que le Supplément de Paris 1735 place ALBURNUS avant ALBRET.

ALCIAT ou ALCIATO (André) *p.* 250. *col.* 1. *l.* 6. après le mot *autres, ajoûtez.* Il naquit à Milan le premier de mai 1492, & fut savant dès sa premiére jeunesse.

ALCIONIUS (Pierre) *p.* 252. *col.* 1. *l.* 1 & 2. *au lieu de* Italien de nation, Correcteur de l'Imprimerie d'Alde Manuce à Venise, *lisez simplement*, Vénitien, Correcteur d'Imprimerie à Venise.

L. 3. après le mot *Florence, ajoûtez*, & ensuite à Rome.

Après le mot *siécle* dans la même ligne *au lieu de* Il avoit quitté le poste qu'il occupoit à Florence, *lisez* ce qui suit. Après avoir été quelque tems Médecin d'un couvent de Religieuses à Venise, il prétendit à un emploi qu'il ne put obtenir: ce qui l'engagea à venir à Florence où il fut Professeur en Grec. Il quitta ce poste,

L. 11. après le mot *maladie, ajoûtez*, avant l'âge de 40 ans.

ALCMAN, *p.* 252. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 1. *au lieu de* de Lacédémone, ou de Sardes selon d'autres, *lisez* né à Sardes ville de Lydie & élevé à Lacédémone où il demeura.

ALCMAN, *n.* 2. *l.* 6. après le mot *Messéniens, ajoûtez* ce qui suit. On ne sait même si l'on doit admettre deux Alcmans, l'un de Sardes & un autre de Messéne. Plusieurs Critiques prétendent qu'il n'y a eu que le premier, & ils semblent avoir raison. *Voyez* Saumaise sur Solin, où il débrouille toutes les difficultez.

ALCOLE'A, *p.* 253. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Alcoléa, *lisez* Alcolel.

L. 3. *au lieu de* Antoine *lisez* Antonin. L'article d'*Alcolel* doit venir après celui de *Alcoléa.*

P. 254. *col.* 1. *l.* 9. après ces mots *il y mourut, au lieu de* par l'ignorance de son Médecin, *lisez* non par l'ignorance de son Médecin, comme on l'a dit, mais parce qu'il avoit ruïné sa santé pour avoir trop pris de remédes dont il n'avoit pas besoin.

L. 13. *au lieu de* des Poësies, *lisez* une Epigramme de 22 vers Latins.

L. 14. *au lieu de* en Grec, *lisez* en deux vers Grecs.

P. 255. *col.* 2. après la 12 ligne *ajoûtez* les deux vers suivans avant les quatre autres

Vivent per omnem posterorum memoriam
Quos tu sacræ famæ dabas.

ALE'ANDRE (Jérôme) *p.* 259. *col.* 2. *l.* 4. après ces mots *Pietra Pilosa, ajoûtez.* Il le prétendoit lui même, mais on lui a disputé cette origine, & il n'a pu en fournir les preuves.

NB. Le Supplément de Paris 1735 a mis sous le premier ALE'ANDRE (Jérôme) ses Remarques sur le second.

ALE'ANDRE (Jérôme) de la même famille, &c. *p.* 260. *col.* 1. *l.* 24. de l'article après ces mots *du Cavalier Stiliani, ajoûtez.* On a encore de lui, quelques Poësies Latines parmi celles des fréres Amalthées; *Traité du double état de la Religion en Ecosse; Trois livres des Assertions Catholiques.*

L. 55. après 1631, *ajoûtez.* D'autres mettent sa mort au mois de mars 1629.

NB. Le Supplémens de Paris 1735 dit qu'Aléandre a écrit une Réfutation d'un Auteur anonyme sur les *proverbes* suburbicaires, mettant *proverbes* pour *Provinces.*

X. YVES, Marquis d'Alégre, *p.* 261. *col.* 2. & *p.* 262. *col.* 1. Cet article doit être reformé de la maniére suivante.

X. YVES, Marquis d'Alégre, Prince titulaire d'Orange, Baron de Flageac, d'Aubusson, d'Aurouze, Comte de Champoix, Baron de S. Cirgues, Seigneur de Meilhaud, de Tourzel, de Montaigut, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Metz, & des païs Messin & Verdunois, commandant en chef dans les trois Evêchez, sur les frontiéres de Luxembourg & sur les riviéres de la Sarre & de la Moselle, a été marié 1. le 30 d'août 1679, avec *Jeanne-Françoise* de Garaud, fille de *George* de Garaud de Durandi, Chevalier, Seigneur de Donneville, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président à Mortier en sa Cour de Parlement de Toulouse, & de *Marthe* de Caminade, morte à Paris le 28 de mai 1723 dans la 65 année de son âge, & inhumée le 30 à saint Sulpice sa paroisse: 2. le 21 août 1724, avec *Magdeleine* d'Ancézune de Caderousse, fille de *Jacques-Louïs* d'Ancézune, Marquis de Caderousse, du Tort, de Codollet, Seigneur de S. Nazaire, de S. Alexandre, d'Oreille, &c. & de *Magdeleine* d'Oraison, Marquise d'Oraison, de Cadenet, Baronne de Pievert, &c. Il n'a point eu d'enfans de cette derniére. Ceux qu'il a eus de la premiére sont, 1. *Marie-Thérése-Delfine-Eustachie* d'Alégre, mariée à l'âge de 15 ans, le onziéme de janvier 1696, avec *Louïs-François-Marie* Le Tellier, Marquis de Barbézieux, Commandeur, Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, Sécretaire d'Etat & des Commandemens de sa Majesté, restée veuve le cinquiéme janvier 1701, morte à Paris le 30 octobre 1706, âgée d'environ 26 ans, & inhumée le 31 à S. Sulpice; 2. *Emanuel-Yves-Joseph* d'Alégre, né le 26 décembre 1685, appellé *le Comte d'Alegre*, fait Mestre-de-camp-Lieutenant du régiment Royal des Cravates, au mois de février 1703, mort à Paris le neuviéme mai 1705, dans la 20 année de son âge, sans avoir été marié, & inhumé le dixiéme à S. Sulpice; 3. *Elisabeth-Thérése* d'Alégre, née le jour de Pâques le 31 mars 1687, morte le 16 avril suivant, & enterrée le 17 à S. Sulpice; 4. *Marie-Marguerite-Elisabeth* d'Alégre, née le 27 avril 1688, mariée le 26 janvier 1705, avec *Maximilien-Philippe-Joseph* de Boulogne, de Recourt, de Licques, de Lens, Comte de Ruppelmonde, Baron de Licques & de Wissekerke, Colonel d'un régiment d'Infanterie Wallonne au service du Roi d'Espagne, âgé alors de 25 ans, fait Brigadier des armées de sa Majesté Catholique en 1706, mort le onziéme décembre 1710, des blessures qu'il avoit reçues le jour précédent à la prise de Brihuéga en Espagne, ayant été fait Maréchal-de-camp quatre jours avant sa mort, & dont la veuve fut nommée le 27 avril 1725, Dame du Palais de la Reine; 5. *Pierre-Louïs* d'Alégre, né le huitiéme mai 1689, mort le 28 mars 1691, & inhumé le lendemain à S. Sulpice; 6. *Marie-Emanuelle* d'Alégre, née le 31 juillet 1692, mariée le 26 janvier 1713, avec *Jean-Baptiste-François* Desmaretz, Marquis de Maillebois, de Blévi & de Rouvray, Baron, Gouverneur & Grand-Baillif de Châteauneuf en Thimerais, Maître de la Garde-Robe du Roi, Brigadier de ses camps & armées, Colonel du régiment de Touraine, fait Lieutenant-Général au Gouvernement de la province de Languedoc en 1713, Maréchal-de-camp en 1718, Gouverneur des ville & château de S. Omer en 1723, Chevalier des Ordres de sa Majesté en 1724, & Lieutenant-Général de ses armées en 1731; 7. *Marie-Félicité* d'Alégre, née le 21 juillet 1693; & 8. *Marguerite-Thérése* d'Alégre, née le premier février 1700.

P. 262. *col.* 1. Substituez ce qui suit à l'article N. X. Jean d'Alégre.

XI. JEAN d'Alégre, Marquis de Beauvoir, mort à Paris le 31 janvier 1692, âgé de 32 ans, & inhumé le lendemain à saint Eustache, laissa de *Marie-Magdeleine-Françoise* du Frênoy, fille d'*Hélie* du Frênoy, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbesieux, Ministres & Sécretaires d'Etat, laquelle vivoit veuve de lui en 1710, *Claude-Catherine* d'Alégre, qui fut mariée le 23 de décembre 1710, avec *Henri* de Boullainvilliers, Comte de Saint-Sire, Sire de Léon, Seigneur de Beaubecq, de La Ville-Nesle, &c. veuf de *Marie-Anne* Hurault du Marais, & connu par le grand nombre de ses Ouvrages. Elle resta veuve de lui le 23 de janvier 1722, & elle mourut à Paris le premier de septembre 1723, dans la 42 année de son âge.

XI. N. . . second fils de CLAUDE d'Alégre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creste, & de *Marie* Ligondès, qui fut connu sous le nom de *Chevalier d'Alégre*, & qui étant Officier des galéres de France, fut fait Capitaine de frégate le 21 de mai 1705, s'étoit marié à Marseille, & laissa pour enfans 1. *Louïs-Léonard* d'Alégre, nommé le 17 d'octobre 1723, Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Borgueil en Vallée, diocése d'Angers, qui fut préconisée & proposée pour lui à Rome le 20 décembre suivant, & le 12 janvier 1724, fait Vicaire-général de Chartres au mois de mars 1728; 2. *Joseph* d'Alégre, Capitaine réformé de Dragons dans le régiment Mestre-de-camp-général; & 3. *Ursule* d'Alégre, nommée le 12 de janvier 1715, Abbesse de l'Abbaïe de S. George de Rennes, de l'Ordre de S. Benoît.

ALE'THIUS, *p.* 266. *col.* 1. au lieu des deux lignes, dont cet article est composé, *lisez. Voyez* ALCIME (Latinus Alcimus Aléthius)

ALETHIUS MINERVIUS. *Voyez* l'article de MINERVIUS, où par une faute d'impression on a laissé *Ocletbius* pour *Aletbius*, *l.* 8.

ALEXANDRE (Saint) I. de ce nom, Pape, *p.* 269. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* vers le 26 d'octobre sur la fin de la douziéme année de Trajan, *lisez* sous le régne d'Adrien vers l'an 119 de Jesus-Christ.

L. 19. 20 & 21. *au lieu de* Il mourut le troisiéme mai, la troisiéme année de l'Empire d'Adrien, la 119 de l'Ere Chrétienne, *lisez* Il mourut l'an 129 de Jesus-Christ.

ALEXANDRE IV, *p.* 270. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* 21 décembre, *lisez* 12 décembre.

ALEXANDRE VII, *p.* 271. *col.* 1. *l.* 4 & 5. *au lieu de* où il fut Médiateur de la paix de Munster, *lisez.* Il fut envoyé à l'assemblée de Munster pour s'opposer à la paix.

ALEXANDRE de Bourgogne, *p.* 276. *col.* 1. *l. penultiéme* à ces mots *Histoire Généalogique*, ajoûtez *de la Maison.* Faites la même chose à la derniére ligne.

ALEXANDRE de Médicis, *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Urbin*, *ajoûtez*, ou, selon d'autres, de Jules de Médicis qui fut Pape sous le nom de Clément VII, & qui l'eut d'une servante, lorsqu'il n'étoit encore que Chevalier de S. Jean de Jérusalem.

ALEXANDRE d'ALEXANDRE, *p.* 278. *col.* 1. *l.* 15. de l'article après le mot *ordinairement*, *ajoûtez* ce qui suit. Pancirole dit qu'il fut Protonotaire du Royaume de Naples, & qu'on le fit ensuite Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Carbonne, de l'Ordre de S. Basile, dans la Basilicate.

L. 21. *au lieu de* &c. lisez, *id est*, *de Somniis*, *de Umbrarum figuris*, *de Illusionibus Dæmonum.* Ce livre qui est très-rare, & qui montre l'extrême crédulité de son Auteur, fut imprimé à Rome *in quarto*, sans date & sans nom d'Imprimeur.

ALEXANDRE (Noël) *p.* 279. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* & enseigna, *lisez* & y enseigna successivement.

L. 26. *au lieu de* 1713 *lisez* 1715.

L. 41. après *entrepris*, *ajoûtez* en 1703.

L. 42. *au lieu de* Ensuite, *lisez* En 1710.

L. 44. après le mot *séparées*, *ajoûtez.* Dès l'an 1678, il avoit publié trois Dissertations, l'une contre M. Blondel sur la supériorité des Evêques au dessus des Prêtres; la seconde sur le célibat des Ministres de l'Eglise; la troisiéme sur la Vulgate.

L. 45. *au lieu de* sur les Oeuvres & sur la personne de S. Thomas, *lisez* où il fait l'Eloge de S. Thomas, prouve qu'il est l'Auteur de l'Office du saint Sacrement, & ôte à Alexandre de Halès la qualité de Maître ou Précepteur de ce saint Docteur, que l'opinion vulgaire lui donnoit, à Paris 1680, *in douze.*

L. 56. après *&c. ajoûtez.* Cet Ouvrage étoit augmenté, car la première édition est de 1701.

L. 89. après le mot *coutume*, *ajoûtez.* Le Clergé de France, en considération des services qu'il rendoit à l'Eglise, lui avoit accordé une pension.

P. 279. *col.* 2. *l.* 6. *au lieu de* Quicy *lisez* Qu'ici.

* ALEXANDRE (Noël) *p.* 279. *col.* 1. *l.* 82. après le mot *Jésuites ajoûtez*, ce qui suit. Outre les Ouvrages dont il a été parlé cy-dessus, on a encore de lui ceux qui suivent *Dissertationes Historicæ*, *Chronologicæ*, *Dogmaticæ*; (cet Ouvrage a été critiqué) *Dissertationum Ecclesiasticarum Trias*; *Dissertatio Polemica de Confessione Sacramentali*; *Dissertatio Ecclesiastica*, *Apologetica & Anti-critica adversus F. Claudium Frassen*; *Dissertationes Historicæ & Criticæ quibus Officium venerabilis Sacramenti S. Thomæ vindicatur*; *Statuta Facultatis Artium Thomisticæ in Collegio Parisiensi Fratrum Prædicatorum institutæ*; *Theologia Dogmatica & Moralis secundum ordinem Catechismi Concilii Tridentini in quinque libros distributa*; *Paralipomena Theologiæ Moralis*, *seu variæ de Rebus Moralibus Epistolæ*; *Expositio literalis & Moralis sacri Evangelii secundum quatuor Evangelistas*; *Commentarius Literalis & Moralis in omnes Epistolas S. Pauli Apostoli*, *& in septem Epistolas Catholicas*; (il a fait un semblable Commentaire sur les Prophétes Isaïe, Jérémie & Baruch, mais qui n'a pas été imprimé) *Eclaircissement des prétendues difficultez proposées à Monseigneur l'Archevêque de Rouen sur plusieurs points importans de la Morale de Jesus-Christ*; *Lettres d'un Théologien aux Révérends Péres Jésuites pour servir de réponses aux Lettres adressées au Pére Alexandre*; *Lettre à un Docteur de Sorbonne*, *sur la Dispute de la Probabilité*, *&c.*; *Lettre à un Docteur de Sorbonne*, *sur la Thése des Jésuites de Lyon*, *soutenue le 26 août* 1697.

ALEXANDRINI ou *p.* 283. *col.* 2. *l.* 1. *lisez* ALEXANDRIN ou

L. 3. *au lieu de* vers l'an 1565, *lisez* & l'an 1506.

ALEXIS (Saint) *p.* 284. *col.* 2. *l.* 1. après *l'an* 350, *ajoûtez:* voici ce que l'on en raconte, mais peut-être sans aucun fondement.

ALEXIS II, Comnéne. *p.* 285. *col.* 1. *l. derniére* de l'article, *au lieu de* Baudouin, *lisez* Banduri.

ALFONSE XI. *p.* 290. *col.* 2. *l. pen.* après ces mots *sur le thrône*, *ajoûtez.* C'est Henri II, Roi de Castille, de qui Ferdinand *le Catholique* descendoit en droite ligne; quoique d'autres l'ayent fait sortir faussement de Pélage, premier Roi des Asturies.

NB. Le Supplément de Paris 1735 dit ALPHONSE X.

ALFONSE II, Roi de Portugal, *p.* 292. *col.* 1. *l.* 47. après ces mots *en sa* 76 *année*, *ajoûtez:* d'autres lui donnent 91 ans.

ALFONSE III, Roi de Portugal, *l.* 3. après ces mots *les Etats*, *ajoûtez.* Il est vrai qu'il fut appellé au Royaume par les Portugais mêmes, mécontens de la lâcheté de Sanche, & encore plus de la hauteur de la Reine.

NB. Le Supplément de Paris 1735 finit cet article par ces mots *la Reine Alphonse.* Ces mots *la Reine* doivent finir le sens, & celui d'*Alphonse*, doit en commencer un nouveau.

P. 294. *col.* 1. Avant ALGARRIA, mettez l'article qui suit.

* ALGARDI (Alexandre) de Bologne, s'appliqua pendant quelque tems à dessiner & à peindre dans l'Ecole de Louïs Carache, qui dans la suite lui voyant du talent pour la Sculpture, l'exhorta à cultiver un si bel Art. Etant venu à Rome en 1625, & y ayant trouvé le Dominiquain avec qui il lia amitié, celui-ci le fit connoître au Cardinal Ludovisio, neveu du Pape Grégoire XV, qui lui procura de grands ouvrages, dont un des plus considérables est ce beau bas relief que le Pape Innocent X lui fit faire pour l'église de S. Pierre du Vatican. Il mourut à Rome en 1645, âgé de 52 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ALIGRE. N. II. Etienne d'Aligre, II. du nom, *p.* 300. *col.* 2. *l.* 16 & *suiv. au lieu de* 3. *François*, né le 24 décembre 1720, Abbé de S. Jacques de Pr vins en 1643, mort le 21 janvier 1712 en sa 92 année, *lisez* 3. FRANÇOIS *qui aura un article séparé.*

L. 19. *au lieu de* 1643, *lisez* le 28 septembre 1644.

L. 20. au lieu de 6. *Charles*, Abbé de S. Riquier en Ponthieu, Conseiller au Parlement en 1660, puis Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, *lisez* 6. CHARLES *qui aura un article séparé.*

L. 23. après le mot *Abbeville*, *ajoûtez*, né le 31 mai 1632. Là même *au lieu de* le 13 *lisez* le 15.

L. 24. *au lieu de* 72 *lisez* 78.

L. 31. après 1723, *ajoûtez*, morte le deuxiéme février 1724, âgée de 91 ans.

N. III. MICHEL d'Aligre, *l.* 10. *au lieu de* de Boulez, *lisez* Le Boulets.

L. 15. *au lieu de* N. . . Hatte, *lisez Claude-Charles* Hatte.

L. 16. après le mot *Chevilly*, *ajoûtez* Seigneur de Grigny, Capitaine au régiment des Gardes Françoises, créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, fils aîné de *Claude* Hatte de Chevilly, Seigneur de Grigny, Lieutenant Général des armées du Roi, cy-devant Commandant à Ypres, mort en sa Terre de Grigny sur Orge, le 25 septembre 1722, âgé de 79 ans, & de *Jeanne* Bellotte.

Dans la même ligne au lieu de *N.* . . d'Aligre, lisez *Jeanne-Elisabeth* d'Aligre, née le 21 de septembre 1691, & morte le deuxiéme d'avril 1692.

N. IV. ETIENNE d'Aligre. *l.* 2. après le mot *Vieuchâteau*, *ajoûtez* de La Forêt, Du Favril, de Boislandry, de Fretigny, &c.

Dans la même ligne, après le mot *Parlement*, *ajoûtez* de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais; & *au lieu de* en mai, *lisez* le septiéme mai.

L. 3. *au lieu de* en 1688, *lisez* le dixiéme d'avril 1688.

L. 4. après *au Parlement*, *ajoûtez* en 1689.

L. 5. après 1701, *ajoûtez.* Il mourut d'apoplexie le 15 de juin 1725 à Aix-la-Chapelle, où il étoit allé pour prendre les eaux, dans la 65 année de son âge.

N. V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, *p.* 301. *col.* 1. Au lieu de cet article qui ne consiste qu'en deux lignes & demie, il faut lui substituer celui qui suit.

V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, Seigneur de La Riviére, de La Forêt, du Favril, de Boislandry, de Vieux-Château, &c. né le 26 de mai 1694, reçu Conseiller au Parlement de Paris & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 30 de décembre 1716, obtint au mois d'août 1724, la survivance de la charge de Président à Mortier, dont son pére étoit revêtu, & fut reçu en cette qualité au Parlement le 29 de novembre suivant. Il fut installé au lieu & à la place de feu son pére, & prit séance au mois de juin 1725. Il fut marié le 21 de février 1626, avec *Marie-Louïse-Adelaïde* Durey, fille de *Jean-Baptiste* Durey de Vieuxcourt, Seigneur de Mesniéres, de Bourneville, &c. Président au Grand-Conseil, & auparavant Thrésorier général de l'Extraordinaire des Guerres, & Cavalerie legére de France, tant deça que delà les Monts, & de *Louïse* Le Gendre. De ce mariage sont venus 1. *Etienne-François* d'Aligre, né le 27 de juillet 1727; 2. *Etientienne-Jean-Baptiste* d'Aligre, né le 16 d'août 1729; 3. *Marie-Magdeleine* d'Aligre, née le 27 d'août 1731. * Du Chêne, *Hist. des Chanceliers.* Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

P. 301. *col.* 1. il faut ajoûter les deux articles suivans.

* ALIGRE (François) deuxiéme fils d'ETIENNE d'Aligre, II. du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne* Luillier d'Interville, sa premiére femme, né le 24 décembre 1620, fit profession dans l'Ordre des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin de la Congrégation de France, dès sa plus tendre jeunesse, & obtint en 1643, sur la démission de *Michel* d'Aligre son frére, l'Abbaïe de Saint-Jacques de Provins, diocése de Sens, qu'il posséda en Régle. Il fut nommé en 1668 à l'Evêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, son pére ayant été fait Garde des Sceaux, & ensuite Chancelier de France, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, & faire sous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité & de son zéle pour la justice. Après la mort du Chancelier son pére, il retourna dans son Abbaïe, où aprés avoir vécu dans une grande austérité, & s'être occupé de toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 janvier 1712, dans la 92 année de son âge. Il avoit fait plusieurs fondations pour le soulagement des pauvres, & pour la commodité publique de la ville de Provins.

*ALIGRE (Charles d') sixiéme fils d'ETIENNE d'Aligre, II. du nom, & de *Jeanne* Luillier, fut Abbé de S. Riquier en Ponthieu, diocése d'Amiens, & avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 de mai 1660. Il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, & Conseiller d'honneur au Parlement, lorsque son pére fut nommé Garde des Sceaux. Il mourut le 20 de mai 1695, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé à S. Germain l'Auxerrois, dans la sépulture de sa famille. Il abandonnoit les revenus de son Abbaïe de S. Riquier de la valeur de 20000 livres, aux Moines

nes de cette maison, qui en bâtirent une belle église, & il n'exigeoit d'eux seulement que sa nourriture, quand il alloit sur les lieux, ce qui étoit une fois l'an.

ALLARD (Guy) *p.* 303. *col.* 1. *l.* 25. *au lieu de* Beaufrémont, *lisez* Beaumont.

L. 26. *au lieu de* Soffroy, *lisez* Soffrey.

ALLAZZI (Leo) *col.* 2. *l.* 1. après *Leo*, *ajoûtez* ou Léon

L. 16. *au lieu de* d'Heidelberg *lisez* de l'Electeur Palatin, de laquelle l'Electeur de Baviére avoit fait présent à ce Pape, & qui étoit à Heidelberg. Allatius, après avoir demeuré quelque tems chez le Cardinal Biscia,

L. 22. après le mot *Vatican*, *ajoûtez* après la mort de Lucas Holstenius. NB. Dans l'édition de 1732, il y a *Luc Rolstenius.*

L. 49. *au lieu de* Symmiction *lisez* Symmicta.

P. 314. *col.* 1. sous le titre d'Auteurs qui parlent de l'Allemagne, *l.* 10. *au lieu de* D'Avila, *lisez* Davila: *l.* 17. *au lieu de* Brouver, *lisez* Brower ou Brouwer.

ALLIX (Pierre) *p.* 315. *col.* 2. *& p.* 316. *col.* 1. *l.* 1. après 1689, *ajoûtez*, Deux ans auparavant il avoit fait imprimer ses *Réflexions sur les cinq livres de Moïse*, à Londres. On a encore de lui, *Dissertation sur l'année & sur le mois de la naissance de Jesus-Christ*, en Latin, à Londres 1707; *La Clef de l'Epître aux Romains*, ou *Explication du verset* 27 *du chapitre troisiéme de cette Epître*, à Amsterdam, 1683, *in douze*; *Remarques sur les anciennes Eglises du Piémont ou des Vaudois*, en Anglois, à Londres, 1690; *Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique des anciennes Eglises des Albigeois*, en Anglois, à Londres, 1692; *in quarto*; *Jugement de l'ancienne Eglise Judaïque, contre les Unitaires, en faveur de la sainte Trinité & de la Divinité de Jesus-Christ*, à Londres, 1699, *in octavo*, Ouvrage fort estimé; Deux Dissertations Latines sur le double avénement du Messie, à Londres, 1701, *in octavo*; Explication de quelques Prophéties concernant le Messie, en 1707; Dissertation sur le *Trisagion*, &c.; Dissertation sur les Ouvrages & sur la Vie de Tertullien. Dès l'an 1672, il fit imprimer à Rouen le Traité de *Ratramne*, (autrement *Bertram, Prêtre*,) *du Corps & du Sang du Seigneur*, en Latin & en François, & y joignit un Avertissement, où il prétend prouver par l'autorité de plusieurs Papes, Cardinaux & savans Théologiens de l'Eglise Romaine, que les sentimens de Ratramne sont contraires à ceux de cette Eglise, & conformes aux opinions des Protestans. M. Boileau, Chanoine de la Sainte-Chapelle, entreprit de prouver le contraire.

P. 316. *col.* 1. Avant ALLOUETTE *mettez* l'article qui suit.

* ALLORI (Alexandre) de Florence, apprit le Dessein & la Peinture sous Ange Bronzin son oncle. Il avoit à peine 17 ans, lorsqu'il peignit un crucifix avec tant d'amour & de soin, qu'on put juger dès-lors du progrès qu'il devoit faire dans la Peinture. Il étudia beaucoup d'après les ouvrages de Michel-Ange, & l'on estime sur tout les portraits qu'il a peints. On y trouve, comme dans tout ce qui est sorti de son pinceau, une grande fraîcheur de couleur. Il mourut en 1607, dans un âge très-avancé. * Borghini, *il Riposo*, 1584, *in octavo*, & réimprimé en 1730, *in quarto.*

ALMAGESTE, *col.* 2. *l.* 2 *&* 3. *au lieu de* c'est le Systême du Monde, composé par Ptolomée, *lisez:* c'est un Ouvrage célébre où Ptolomée avoit recueilli un grand nombre de Problêmes des Anciens, servant à la Géométrie & à l'Astronomie. Il est intitulé en Grec Σύνταξις Μεγίςη.

L. 4. après le mot *corruption*, *ajoûtez*, ou plutôt par l'addition de leur article *Al*,

L. 5. *au lieu de* par une autre corruption que nous avons formé le nôtre d'Almageste sur celui des Arabes, *lisez* en suivant cette addition que nous avons formé le terme d'*Almageste.*

ALMAMON. *p.* 317. *col.* 1. *Voyez* MAMON.

ALS, ELSE ou ALSITZ, *p.* 324. *col.* 2. après *Baudrand l.* 8. *ajoûtez* ce qui suit en commençant une nouvelle ligne.

Cependant Fréher prétend que l'*Alisontia* d'Ausone est la riviére que l'on nomme aujourd'hui *Eltz*, & que ce n'est ni *Alb*, comme le veut Scaliger, ni *Alsitz* comme on le dit ici. * *Voyez les Notes sur Ausone in usum Delphini.*

P. 325. *col.* 1. entre ALSAT & ALS*EHAUSEN, mettez ALSAHARAVIUS. *Voyez* ALBUCASA ou ALBUCASSIS.

P. 325. *col.* 2. entre ALSE'E & ALSEN, mettez ALSELSE. *Voyez* ALS.

ALVAREZ (Emanuel) *p.* 326. *col.* 2. *l.* 8. après le mot *Grammaire*, *ajoûtez* Latine: *l.* 9. après le mot *Suisse*, *ajoûtez* avec des Commentaires

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris, en 1732. *tome* 1. *p.* 324, il y a au bas de la premiére colomne, un article de ALVAREZ (Emmanuel) & le même revient encore au bas de la seconde colomne.

P. 328. *col.* 1. *au lieu de* ATESSE, *lisez* ALTESSE.

AMALARIUS, *p.* 341. *col.* 1 *&* 2. *l.* 22 *&* 23. *n.* 2. *au lieu de* Honoré, Prêtre d'Autun, *lisez* Honoré d'Autun.

AMALTHE'E, *p.* 342. *col.* 1. *n.* 4. *l.* 8. *au lieu de* sa Sainteté, *lisez* Paul IV ou Pie V

L. 7. *au lieu de* toute sa vie, *lisez* la plus grande partie de sa vie.

L. 14 *&* 15. *au lieu de* On a imprimé, *lisez* M. Grævius a fait imprimer

P. 343. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* On verra leurs Eloges, *lisez* & a mis l'Eloge des trois fréres.

L. 5. après le mot *naïveté*, *ajoûtez.* On trouve encore en divers Recueils plusieurs vers Italiens de Jean-Batiste Amalthée.

P. 344. *col.* 1. AMANCE, mettez ce qui suit.

AMANAS ou ISLES TURQUES, au nord de l'Isle Espagnole dans l'Amérique. Ce sont les isles les plus orientales, & elles ont des salines naturelles, dont les Anglois de la Bermude & de la Jamaïque tirent un grand profit. * Charlevoix, *Histoire de l'Isle de S. Domingue*, *l.* 1.

AMANT (Marc-Antoine-Gérard de S.) *p.* 344. *col.* 2. *au lieu de* Gérard, *lisez* de Gérard; & après le mot *Gérard*, *ajoûtez* Ecuyer, Sieur.

Dans la même ligne, & *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* fils d'un Gentilhomme-Verrier, Poëte François, natif de Rouen de l'Académie Françoise, a vécu dans le XVII siécle, avec quelque réputation que ses Ouvrages lui ont acquise, *lisez* Poëte François, a passé longtems pour le fils d'un Gentilhomme-Verrier: cependant il nous apprend lui-même, dans une de ses Epîtres dédicatoires, que son pére avoit été Chef d'Escadre pendant 22 ans au service d'Elisabeth, Reine d'Angleterre. S. Amant naquit à Rouen, entra dans l'Académie Françoise en 1634, & mourut sur la fin de l'an 1660, âgé de 67 ans, après s'être acquis de la réputation par ses Ouvrages.

L. 32 *&* 35. *au lieu de* S. Amand *lisez* S. Amant.

P. 345. *col.* 1. Avant AMARMOCHDI *mettez* ce qui suit.

* AMARITON (Jean) Avocat au Parlement de Paris, l'un des Descendans de Pierre Amariton qui fut Chancelier de Jean, Duc de Berri & d'Auvergne, frére du Roi Charles V. Après avoir dans l'Université de Paris appris le Latin, la Rhétorique, la Logique & la Morale, il professa ensuite lui-même, un Cours de Philosophie au Collége de Presles en 1650. Depuis il quitta cette profession pour s'appliquer à l'étude du Droit, & après avoir été Disciple de Cujas à Toulouse, il devint son Collégue. A son retour à Paris, il se fit recevoir Avocat au Parlement, & fut un des fidéles Serviteurs du Roi, qui furent emprisonnez par les Ligueurs en 1589, avant le meurtre du Roi Henri III. Il mourut en 1590, & après sa mort ses papiers furent entiérement perdus. On a cependant de lui des Commentaires sur les Epîtres de Cicéron & sur les Epîtres d'Horace, & des Notes sur les XXIX Titres d'Ulpien. Jean Amariton avoit épousé *Marie* Mesmin, fille de *Pierre* Mesmin, Procureur au Parlement de Paris & de *Catherine* Le Royer. Il en eut, 1. JEAN Amariton qui suit; 2. *Susanne*, morte en novembre 1642, étant veuve de *Claude* Voille, Procureur au Parlement de Paris; & 3. *Antoine*, Avocat au Parlement de Paris, qui fut marié avec *Catherine* de Champlais, de laquelle il laissa *Louïs* qui embrassa l'état ecclésiastique, & qui vivoit en 1652, s'employant à prêcher.

NB. Dans le Supplément de Paris 1735. *p.* 33. *col.* 1. *l.* 25. il y a XXXIX pour XXIX.

* JEAN Amariton, Seigneur de Fresneau près de Limours, Avocat au Parlement de Paris, eut de sa premiére femme, dont on ignore le nom, *Claude* Amariton, mariée 1. dès l'an 1621, avec *Adrien* Portail, Conseiller au Parlement de Paris: 2. avant l'an 1639, avec *Jacques-Hector* de Marle, Seigneur de Beaubourg & de Cloromont, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Président au Grand-Conseil, morte en novembre 1643. Sa seconde femme fut *Marie* d'Epinay, veuve de *Philippe* Hardy, Marchand Bourgeois de Paris, morte le 15 juillet 1631. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

AMASEUS, *p.* 345. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 7. après 1552, *ajoûtez:* d'autres reculent sa mort jusqu'à l'an 1558.

* AMATO (Michel d') Docteur en Droit & en Théologie, Protonotaire Apostolique, est Auteur de plusieurs Ouvrages Latins, remplis d'érudition ecclésiastique. En 1707, il fut fait premier Chapelain de l'église royale du Château-Neuf de Naples, & ensuite Pénitencier, Théologien, &c. L'an 1719, il eut charge, en qualité d'Examinateur pour la Cour du Chapelain Majeur du Royaume, de faire la visite de toutes les églises & chapelles royales, & fut fort employé par les Vicerois. Il est mort à Naples, le 15 novembre 1729 âgé seulement de 47 ans. Ses Ouvrages sont, *Dissertation Historique*, *Dogmatique & Morale*, *sur l'espéce de baume qu'on doit employer pour faire le saint Chrême*; *Dissertation Historique*, *Physiologique & Morale*, *sur l'usage où étoient plusieurs Fidéles de manger des oiseaux aussi bien que des poissons*, *pendant le jeûne qui précédoit la Fête de Pâques*; *Quatre Dissertations Historiques & Dogmatiques*. Tous ces Ouvrages sont écrits en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

AMAURI, dit *de Chartres*, *p.* 348. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de* l'an 1209 ou 1210, *lisez simplement* l'an 1209.

NB. Le Supplément de Paris 1735, a mis dans cette correction 1710 pour 1210.

AMAZONES, *p.* 349. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* dans la Cappadoce, *lisez* non dans la Cappadoce, mais dans la Scythie, où il y avoit aussi un fleuve de même nom proche du Tanaïs.

L. 12. après le mot *Etat*, *ajoûtez* sous Henri III.

L. 50 *&* 51. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que *Théophime Picard*, est un nom supposé sous lequel François d'Amboise a publié quelques Ouvrages, & M. Baillet dans la liste des Auteurs déguisez, lui donne celui de *Thierri de Timophile.*

P. 356. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* S. André, *lisez* S. André des Arcs.

AMBOISE (Jacques d') *l. derniére*, après ces mots *contre les Jésuites*, *ajoûtez.* Il est mort le 30 d'août 1606, selon le Journal de Henri IV, par Claude de l'Etoile: d'autres mettent sa mort au cinquiéme du même mois.

L. derniére, après ces mots *Dict. Crit. ajoûtez* Launoy. De Vaux, *Index funereus Chirurgorum Parisiensium.*

AMBOURNAY, *p.* 356. *col.* 1. *l.* 3. après *Dain &*, *ajoûtez* à plus de trois lieues.

AMBROISE *le Camaldule*, *p.* 358. *col.* 1. *l.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit *Porrico* au lieu de *Portico.*

L. 1 *&* 2. *au lieu de* petite ville de Romandiole en Italie, *lisez* bourg de la Romagne au dessus de Forli, près de l'Apennin, de la famille des Traversari de Ravenne.

L. 4. *au lieu de* 14 ans, *lisez* 22 ans & quatorze jours.

L.

L. 31. *au lieu de*, n'étant âgé que d'environ 54 ans, *lisez* âgé de 61 ans & 27 jours.

L. 33 *&* 34. *au lieu de* Augustin de Florence, qui étoit un Moine, *lisez* Ange Florentin, Religieux Camaldule, dans le troisiéme & dernier livre de l'Histoire de son Ordre.

P. 361. *col.* 2. Avant AMELISWEERT *mettez* ce qui suit:

* AMELINE (Claude) naquit vers l'an 1629. Il se tourna d'abord du côté de la Jurisprudence, & se fit recevoir Avocat; mais il se dégoûta de bonne heure du monde, & entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 29 avril 1660. Après son institution, on l'envoya à Saumur pour y étudier en Théologie. Il fut élevé au Sacerdoce en 1663, & vers le même tems il fut fait malgré lui Grand Chantre de l'église de Paris, & il permuta cette dignité avec M. Joly pour celle de Grand Archidiacre. Il mourut en septembre 1706, âgé de 77 ans. On a de lui, *Traité de la Volonté & Traité de l'Amour du souverain Bien.* *Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illust. tome* 36. *p.* 81.

P. 362. *col.* 1. entre AMELONGUS & AMELOT de la Houssaye (Abraham-Nicolas) *mettez* ce qui suit.

AMELOT (Michel) Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Président du Bureau du Conseil de Commerce, s'est rendu célébre par les diverses Ambassades qu'il a remplies, dans lesquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il donna des marques & des preuves de sa grande capacité, de sa probité, de son attachement au service de son Prince, & de son zéle pour le bien public. Il fut d'abord reçu Conseiller au Parlement de Paris le 14 décembre 1674, & ensuite pourvu d'un état & office de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par lettres du 25 août 1677, auquel il fut reçu le 31 du même mois. Depuis il fut choisi au mois de janvier 1682, pour aller à Venise en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de France. Il y fit son entrée le 23 septembre de la même année, & le lendemain il eut sa premiére audience publique du Doge & du Sénat. Il remplissoit encore cette ambassade, lorsqu'il fut nommé au mois d'octobre 1684, pour passer en Portugal avec le même caractére d'Ambassadeur. S'étant rendu à Lisbonne, il y fit son entrée le 19 décembre 1685, & il eut le même jour sa premiére audience publique du Roi de Portugal. A son retour de cette ambassade il passa en 1688, à celle de Suisse, d'où il n'obtint son rappel que sur la fin de l'année 1697. Pendant son séjour en Suisse, le Roi lui accorda des lettres de Maître des Requêtes honoraire, qui furent données à Versailles le 29 mars 1693, & regîtrées au Parlement de Paris le 26 mai suivant. Il avoit été nommé au mois d'août 1695, Conseiller d'Etat, de semestre. Il fut fait encore au mois de septembre 1699, Directeur du Commerce. Il fut nommé au mois de mars 1705, pour aller relever en Espagne le Duc de Gramont, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il resta dans cette Cour jusqu'au mois d'août 1709, ayant été rappellé pour venir prendre sa place au Conseil d'Etat, dont il étoit devenu ordinaire depuis le mois de juin précédent. Son habileté & sa prudence le firent encore choisir par le Roi en 1714 pour l'envoyer à Rome sans aucun caractére, mais cependant chargé de ses ordres secrets, pour une négociation particuliére. Il partit de Paris pour cet effet le dixiéme décembre 1714, & étant arrivé à Rome le neuviéme janvier 1715, au soir, il eut le 12 sa premiére audience du Pape. Pendant le cours de sa négociation, il reçut la nuit du troisiéme septembre 1715, un Courier dépêché de France, avec des ordres exprès de prendre congé du Pape, & de partir incessamment sans s'arrêter sur la route. Le lendemain il rendit compte au Pape dans une audience qu'il obtint de lui, des ordres qu'il avoit reçus, & lui fit part en même tems de l'état périlleux où étoit le Roi, ce qui changeoit toutes les mesures prises touchant la négociation, dont il étoit chargé. Ensuite de quoi il partit le cinquiéme du même mois pour s'en retourner en France, où il fut fait dans le même tems Conseiller au Conseil des Affaires étrangéres, établi nouvellement. Il fut un des Conseillers d'Etat, qui, comme invitez, assistérent au sacre du Roi Louïs XV, à Rheims, le 25 octobre 1722. Ce Magistrat mourut à Paris le 21 juin 1724, âgé de 69 ans & cinq mois, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs, dans la sépulture de sa famille. Cette famille de AMELOT, qui est originaire de la ville d'Orléans, a produit un très-grand nombre de Magistrats, qui ont exercé avec distinction les charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un Archevêque à l'église de Tours, & elle s'est alliée non seulement avec les principales familles de la Robe, mais même avec quelques-unes des grandes Maisons du Royaume: c'est ce qu'on verra dans la Généalogie qui suit.

I. JACQUES Amelot, Seigneur de Carnetin, vint d'Orléans s'habituer à Paris, où il suivit le Barreau en qualité d'Avocat au Parlement, sous le régne de François I. Il se rendit célébre dans sa profession, & fut fort employé. Il est fait mention de lui dans le Dialogue des Avocats de Loysel, *p.* 505 *&* 522. Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épousé *Jeanne* Vialart, sœur d'*Antoine* Vialart, Archevêque de Bourges, mort en 1576, & fille de *Jean* Vialart, Avocat au Parlement de Paris, puis Président au Parlement de Rouen, & de *Jeanne* Poncet, sa seconde femme. Il en laissa 1. JEAN qui suit; 2. *Jacques*, Prieur de S. Martin des Champs à Paris, l'an 1580; & 3. *Charles* Amelot, Avocat au Parlement, qui fut pourvu d'un Office de Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, par lettres du 26 juillet 1579, dont il fit le serment le troisiéme août suivant. Il fut ensuite institué Maître ordinaire en la même Chambre, par autres lettres du 27 avril 1585, & il fut reçu en cette charge le 21 octobre suivant. Il mourut le 28 août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 16 février 1579, avec *Marie* Le Maître, fille de *Jean* Le Maître, alors Avocat, & depuis Président au Parlement de Paris, & de *Nicole* Habert, morte le 16 janvier 1630, âgée de 69 ans, & inhumée avec son mari, qui avoit eu d'elle *Charles* Amelot, Seigneur de Laumoïeau, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Maître d'Hôtel ordinaire de sa Majesté, Grand-Maître Enquêteur, & général Réformateur des Eaux & Forêts de France au département de Champagne, mort sur la paroisse de S. Paul à Paris, le 12 octobre 1653, & inhumé le lendemain au soir à S. Nicolas des Champs. Il ne paroît pas qu'il ait laissé des enfans.

II. JEAN Amelot, Seigneur de Carnetin, Avocat au Parlement de Paris, est mentionné par Loysel dans son Dialogue des Avocats, *p.* 537, & encore plus particuliérement *p.* 549. Après avoir suivi le Bareau pendant plusieurs années, il fut pourvu d'un office de Maître des Requêtes par lettres données à Paris, le 15 juillet 1573, prêta serment pour raison de cet office entre les mains du Chancelier Birague, le 18 du même mois, & fut ensuite reçu au Parlement en cette qualité le deuxiéme août suivant, & au Grand Conseil, le 18 du même mois. Il exerçoit encore cette charge en 1580, & depuis il la quitta pour être Président aux Enquêtes du Parlement de Paris. Il est enterré à Saint-Nicolas des Champs, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, où sa veuve & ses trois fils lui firent dresser en Latin une Epitaphe, qui s'y voit encore. Il avoit épousé *Marie* de S. Germain, fille de *Jean* de S. Germain, Bourgeois de Paris, & d'*Agnès* Hervieu. Elle se remaria par contract du mois de septembre 1601, avec *Michel* de Marillac, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, qui fut depuis Garde des Sceaux de France. JEAN Amelot avoit eu d'elle 1. JACQUES qui suit; 2. JEAN, *qui a formé une branche, qui sera rapportée cy-après*; 3. DENYS, *qui a fait une autre branche rapportée après celles de ses fréres*; & 4. une fille mariée avec *Jacques* Prevôt, Seigneur de S. Cyr, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, dont elle fut la premiére femme.

III. JACQUES Amelot, Seigneur de Carnetin, de Mauregard-Amelot, & de Mênil, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 décembre 1597, & Président en la premiére Chambre des Requêtes du Palais le 19 mars 1608, fut marié avec *Charlotte* Girard, fille de *Nicolas* Girard, Seigneur du Tillay en France, Surintendant général des maisons & affaires du Connétable de Montmorency, & auparavant Conseiller du Roi, Thrésorier des Ligues Suisses, & de *Lucréce* de Merle, & en eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Marie*, batisée le cinquiéme février 1609, mariée le deuxiéme de mars 1628, avec *César* d'Aumont, Marquis de Clairvaux & de Nolay, Vicomte de La Guerche, Gouverneur de Touraine, & Sénéchal de Châtelleraud, restée veuve le 20 d'avril 1661, morte à Paris le 22 d'octobre 1675, dans la 67 année de son âge, & inhumée le 23 à S. Sulpice; 3. *Charlotte*, batisée le 31 d'octobre 1610, morte en bas âge; 4. autre *Charlotte*, batisée le 17 de mai 1612; 5. *Elisabeth*, batisée le 29 de juillet 1613; 6. *Charles*, batisé le 20 août 1614; & 7. *Anne* Amelot, batisée le quatriéme de septembre 1620, mariée le huitiéme mai 1638, avec *Charles* Maignart, Seigneur de Berniéres, de La Riviére-Bourdet, de Bostiéres, de Berquetot, &c. Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite Conseiller d'Etat ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 juillet 1653, dans la 33 année de son âge; & le 15 du même mois, son corps fut transporté à Rouen, pour être inhumé aux Capucins dans la sépulture de la famille de son mari.

IV. JACQUES Amelot, Seigneur, Marquis de Mauregard-Amelot, du Mênil-Madame-Rance, de La Planchette, de Carnetin, de Beaulieu, de Nanteuil-lès-Meaux, &c. batisé le 23 de juin 1602, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le deuxiéme de juillet 1627, ensuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le huitiéme de janvier 1633, aussi Président au Grand Conseil, & enfin Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & premier Président en sa Cour des Aides de Paris le neuviéme de février 1643. Ayant été pourvu de cette charge par lettres du 29 de janvier précédent, il obtint ses lettres d'honneur, & résigna cette derniére charge en faveur de son fils aîné, le 29 de février 1668. Il mourut à Paris le onziéme d'avril de la même année, dans la 66 année de son âge. Son corps fut transporté le lendemain de S. André des Arcs, sa paroisse, à S. Nicolas des Champs, où il fut inhumé dans la cave de la chapelle de sa famille. Il avoit été marié le 29 d'avril 1632, avec *Elisabeth* Du Pré, fille de *Barthélemi* Du Pré, Conseiller-Notaire & Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & Thrésorier général de France à Moulins, & d'*Elisabeth* Martin. Elle mourut dans le couvent des Feuillantines, où elle s'étoit retirée le 22 de novembre 1690, & elle fut enterrée le lendemain auprès de son mari, qui avoit eu d'elle 1. *Jacques-Charles*, Marquis de Mauregard, du Mênil-Amelot, de La Planchette, &c. & batisé le 27 avril 1633, qui fut reçu Conseiller au Grand-Conseil à l'âge de 21 ans, & ensuite pourvu, en survivance de son pére, de l'état & office de premier Président en la Cour des Aides. par lettres données à Compiégne le 26 d'août 1656, en l'exercice de laquelle charge il n'entra que le 29 de février 1668, mort le sixiéme janvier 1671, dans la 37 année de son âge, sans avoir été marié, & fut transporté le huitiéme de saint André des Arcs sa paroisse, à saint Nicolas des Champs, lieu de sa sépulture; 2. *César*, mort jeune, & enterré dans la sépulture de la famille le 12 d'août 1652; & 3. *Charles* Amelot, Marquis de Combronde, & de Mauregard-Amelot, Baron de Salvert, Seigneur de Mênil, de La Planchette, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, batisé le 30 d'octobre 1644. Celui-ci étoit en 1668 Conseiller-Aumonier du Roi, & Abbé Commendataire de l'Abbaïe d'Hermiéres, diocése de Paris. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en la troisiéme Chambre des Enquêtes le 17 de févrièr 1673, & Président en la même Chambre le 17 de mars 1687. Il renonça à ses Bé-

Bénéfices, & se maria par contract du 27 d'octobre 1692, avec *Antoinette* de Brion, fille de *Jean* de Brion, Marquis de Combronde, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne-Marie* de La Barde; mais il mourut sans enfans, dans son château de Salvert en Auvergne, le cinquiéme de novembre 1726, âgé de 82 ans, & en lui finit cette branche. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 25 du même mois de novembre à Saint-Nicolas des Champs.

III. Jean Amelot, Seigneur de Gournay & de Neuvy, second fils de Jean Amelot, Seigneur de Carnetin, Président aux Enquêtes, & de *Marie* de S. Germain, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le huitiéme de mai 1598, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le quatrieme de juin 1605, & étoit aussi en 1610, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Président en son Grand-Conseil. Il obtint des lettres de Maître des Requêtes honoraire le 28 de septembre 1626, & résigna alors sa charge. Il fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs le 19 d'octobre 1644. Il avoit épousé *Catherine* de Creil, inhumée avec lui le 28 de septembre 1647, fille de *Jean* de Creil, Seigneur de Gournay, & de Neuvy-sur-Aironde, Conseiller-Notaire & Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France, & d'*Adrienne* Gamyn. De ce mariage vinrent dix enfans, qui sont 1. *Marie*, batisée le quatriéme de février 1611, mariée par contract du 15 d'octobre 1627, avec *Antoine* Nicolaï, Seigneur de Goussainville & d'Ivor, premier Président en la Chambre des Comptes de Paris, restée veuve le premier de mars 1656, morte à Paris sur la paroisse de S. Paul le 25 de juin 1683, dans la 73 année de son âge, & inhumée le 26 à S. Merri; 2. *Catherine*, batisée le troisiéme de septembre 1612; 3. *Charles*, batisé le onziéme novembre 1613, mort en bas âge; 4. *Anne*, batisée le 16 de janvier 1616; 5. *Jean*, batisé le 20 d'octobre 1617, mort jeune; 6. *Marguerite*, batisée le 23 de janvier 1619, mariée avec *Guillaume* Briçonnet, Seigneur de Milmont, de Léveville, d'Auteuil, d'Autouillet, de Garenciéres & de Quinquempoix, successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, restée veuve le troisiéme février 1674, morte le 23 de février 1684, âgée de 65 ans & un mois, & inhumée le 25 à S. Germain l'Auxerrois; 7. Charles qui suit; 8. *Elisabeth*, batisée le deuxiéme de juin 1623; 9. *Michel*, batisé le 18 août 1624, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 de janvier 1648, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe du Guay-de-Launay, diocése du Mans, en 1656, pourvu aussi de celle de S. Calès, & d'Evron, dans le même diocése du Mans, nommé à l'Evêché de Lavaur le cinquiéme de janvier 1671, ayant donné alors sa démission de l'Abbaïe de S. Calès, transféré à l'Archevêché de Tours le 14 de janvier 1673, à cause duquel il prêta serment de fidélité au Roi, le 14 d'octobre suivant, mort à Tours le 17 de février 1687, dans la 63 année de son âge; & 10. *Thérése* Amelot, batisée le cinquiéme d'octobre 1625.

4. Charles Amelot, Seigneur de Gournay, de Neuvy, & de Brunelles, batisé le huitiéme de juin 1620, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le cinquiéme de février 1638, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 16 mars 1645, depuis aussi Président au Grand Conseil, & il obtint ses lettres d'honneur en qualité de Maître des Requêtes en 1655. Il mourut à Paris, le 12 de février 1671, dans la 51 année de son âge, & fut inhumé le 13 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Marie* Lyonne, morte âgée de 70 ans & six mois, le 24 de juin 1702, & inhumée auprès de lui, fille de *Jacques* Lyonne, Seigneur de Cueilly & de Livry, Conseiller-Sécretaire du Roi, Grand-Audiencier de France, & de *Marie* de Grieu. De ce mariage vinrent 1. Michel qui suit; 2. *Charles*, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé & Baron d'Evron, nommé à cette Abbaïe sur la démission de l'Archevêque de Tours son oncle, au mois d'août 1681, aussi Conseiller & Aumonier ordinaire du Roi, mort à Paris le dixiéme de mars 1694, & inhumé le lendemain à Saint-Nicolas des Champs; 3. *Jean-Jacques*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand Prieuré de France le 24 de septembre 1668, mort jeune; & 4. *Catherine* Amelot de Gournay, mariée le 28 d'octobre 1680, avec *Louïs-Claude* de Haussonville de Nettancourt, Comte de Vaubecourt, Lieutenant-général pour le Roi au Gouvernement du Verdunois & païs Messin, Gouverneur de Châlons en Champagne, Lieutenant Général des armées de sa Majesté, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, &. Gouverneur de Verceil, dont elle resta veuve en 1705 sans enfans. Elle mourut d'une fiévre maligne à Paris le 16 d'avril 1710, âgée de 54 ans, & elle fut enterrée le 17 à Saint-Nicolas des Champs.

V. Michel Amelot, Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller d'Etat ordinaire, &c. mort le 21 de juin 1724, est celui, dont l'Eloge a donné lieu de rapporter cette Généalogie. Il avoit épousé au mois de juin 1679 *Catherine* Le Pelletier de La Houssaye, morte le 16 de mai 1703, dans la 43 année de son âge, & inhumée le lendemain à Saint-Nicolas des Champs, fille de *Nicolas* Le Pelletier, Seigneur de La Houssaye, & du Château-Poissi, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine* Le Picart de Périgny. De ce mariage vinrent 1. Charles-Michel qui suit; 2. *Ours-Victor*, Seigneur de Brunelles, qui fut tué à la chasse le sixiéme de septembre 1707, à l'âge de 16 ans, & qui fut inhumé le dixiéme suivant à Saint-Nicolas des Champs; 3. une fille Religieuse de la Visitation Sainte-Marie au fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle fit profession au mois de mai 1698; & 4. *Marie-Anne-Ursule* Amelot, mariée le troisiéme de mars 1712, avec *Henri-Charles* de Saulx, Comte de Tavannes, son cousin issu de germain, du côté maternel, Lieutenant-général au Gouvernement de Bourgogne, Grand-Baillif de Dijon, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers d'Anjou, puis de celle des Gendarmes Flamands, Mestre-de camp de Cavalerie, & créé Brigadier des armées du Roi le premier de février 1719.

VI. Charles-Michel Amelot, Marquis de Gournay, fut d'abord Conseiller au Châtelet de Paris, puis reçu au Grand-Conseil en 1703, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le huitiéme de mai 1707, & enfin Président à Mortier au Parlement de Paris, le 18 de janvier 1712. Il mourut subitement à Paris le 25 de décembre 1730, sur les deux heures du matin, âgé d'environ 50 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 25 d'octobre 1708, avec *Marguerite-Pélagie* Danycan, fille de *Noël* Danycan de Lespine, Conseiller-Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Seigneur Du Plessis, de Silly, d'Oisery, &c. & de *Marguerite* Chantoiseau. De ce mariage vinrent 1. *Michelle-Catherine*, mariée le 27 de décembre 1725, avec *Joseph-Antoine* Crozat, Marquis de Tugny, Lecteur du Cabinet du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de sa Majesté, puis reçu Président en la quatriéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 13 de mai 1726; 2. *Michel-Marie-Noël*, né le 12 de décembre 1713; & 3. *Charles-Marie-Michel* Amelot, né le 13 de janvier 1715, mort le 19 du même mois, & enterré le 21 à Saint-Nicolas des Champs.

III. Denys Amelot, Seigneur de Chaillou, de Beaulieu, &c. troisiéme fils de Jean Amelot, Seigneur de Carnetin, Président aux Enquêtes, & de *Marie* de S. Germain, fut d'abord Conseilfeiller au Grand-Conseil, puis reçu Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 13 de novembre 1610. Il fut envoyé Intendant à Limoges en 1616, & en Saintonge, Aulnis, Poitou, & à la Rochelle en 1623, & étant Doyen des Maîtres des Requêtes, il résigna sa charge en 1651, & fut retenu alors Conseiller d'Etat ordinaire. Il fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs, dans la sépulture de sa famille, le huitiéme de février 1655. Il avoit été marié 1. le 12 de septembre 1604, avec *Marguerite* Du Drac, vivante en 1646, fille d'*Adrien* Du Drac, Seigneur de Mareuil, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie* le Prevost: 2. avec *Louïse* de l'Hopital, veuve de *Henri* de Vaudetar, Baron de Persan, Seigneur de Pouilly, & fille de *Louïs* de l'Hopital, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes du corps, Lieutenant-général au Gouvernement de Brie, Baillif & Gouverneur de Meaux, Capitaine de Fontainebleau, & de *Françoise* de Brichanteau de Nangis. Il eut de la premiére, 1. *Marie*, mariée avec *Charles* de Béon de Luxembourg, Marquis de Bouteville, Maréchal des camps & armées du Roi, dont elle resta veuve en 1671, morte à Paris, paroisse de S. Gervais, le 15 de janvier 1702, âgée d'environ 97 ans, & inhumée le 18 à Saint-Nicolas des Champs; 2. Jean-Batiste qui suit; & 3. Jacques, *qui sera mentionné avec sa postérité, après celle de son frére.*

IV. Jean-Batiste Amelot, Vicomte de Bisseuil, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 22 de novembre 1635, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 21 de février 1642, obtint ses lettres d'honneur le huitiéme avril 1664. Il mourut à Paris en sa belle maison, vieille rue du Temple, qu'il avoit fait bâtir, le 15 d'avril 1688, âgé de 76 ans, & fut inhumé le 17 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Charlotte* Brûlart, veuve de *Louïs* Frére, premier Président au Parlement de Dauphiné, & fille de *Denys* Brûlart, Marquis de La Borde, Baron de Sombernon, & de Lantenay, Seigneur de Rouvres-sur-Aube, Président au Parlement de Dijon, & de *Marie* Massol. Elle mourut subitement le sixiéme de janvier 1688, & fut inhumée le huitiéme à Saint-Nicolas des Champs. Jean-Batiste Amelot avoit eu d'elle 1. *Marguerite*, née le 15 & batisée le 16 de mai 1646, laquelle vivoit au mois de janvier 1659; 2. *Marie-Jacqueline*, née le deuxiéme & batisée le troisiéme de mars 1649, morte à deux ans & demi, & inhumée aux Blancs-Manteaux, le 12 de septembre 1651; 3. *Jeanne*, batisée le huitiéme d'août 1653, Religieuse en l'Abbaïe de S. Antoine des Champs a Paris; 4. *Denys-Nicolas-Anne*, batisé le 27 d'août 1655, mort à onze mois, & enterré aux Blancs-Manteaux le sixiéme d'août 1656; 5. *Marguerite-Françoise*, mariée au mois de mai 1676, avec *Charles* Le Bourgoing, Seigneur Marquis de Faulin, de Coulanges-sur-Yone, de Charantonet, de Chanleurier, de Luci & de Licheret, dont elle vivoit veuve le 14 de juillet 1699; & 6. *Charlotte-Angélique* Amelot, mariée le 12 de mai 1687, avec *Jean-Batiste* Du Deffend. Marquis de La Lande, Colonel d'un régiment de Dragons, depuis successivement Brigadier, Maréchal de camp en 1696, & Lieutenant Général des armées du Roi, le dixiéme de février 1704, Gouverneur du Neuf-Brisac, le premier de juin suivant, aussi Lieutenant-général au Gouvernement de l'Orléanois, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, mort veuf en 1728, dans la 77 année de son âge.

IV. Jacques Amelot, Seigneur de Chaillou, second fils de Denys Amelot, Seigneur de Chaillou, Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marguerite* Du Drac sa premiére femme, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil au mois de décembre 1642, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par la résignation de son pére, le dixiéme de juillet 1651. Il mourut à Paris, étant Conseiller d'Etat ordinaire, & Doyen des Maîtres des Requêtes le 19 décembre 1699, âgé de 82 ans, & fut inhumé le 21 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 15 juin 1655, avec *Marie-Valence* de Lescuyer, fille unique de *Pierre* Lescuyer, Seigneur de Chaumontel, Conseiller-Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & de *Louïse* Godefroy. Elle mourut fort âgée le 26 de septembre 1714, dans le couvent des Filles de la Visitation-sainte Marie du fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée, & où elle fut inhumée le 28. De ce mariage vint Denys-Jean-Michel qui fuit.

V. Denys-Jean-Michel Amelot, Seigneur de Chaillou, de Châtillon-sur-Indre, & Des Pruneaux, né le 15 de janvier 1666, reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais le onziéme d'avril 1687, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le dixiéme d'avril 1690, fut pourvu au mois de mai 1708, d'une des six charges d'Intendant de Commerce, nouvellement créées, & qui furent supprimées au mois de décembre 1715. Il avoit été marié le 21 d'avril 1688, avec *Philberte* de Barillon d'Amoncourt, née le premier de novembre 1664, fille aînée de *Paul* de Barillon d'Amoncourt, Conseiller d'Etat ordinaire, & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, Marquis de Branges, Seigneur de Manci, & de *Marie-Magdelaine* Mangot. Il en a eu 1. Jean-Jacques qui suit; 2. *Valence*, batisée le 22 de septembre 1690, morte le 14 de mai 1694, & inhumée le 15 à Saint-Nicolas des Champs; 3. *Marie-Philberte*, née la nuit du sixiéme au septiéme de mars 1692, batisée le même jour, & mariée au mois d'octobre 1715, avec *Henri-Hubert* d'Etampes, Marquis de Valençay; 4. *Magdelaine-Bonne*, née & batisée le cinquiéme de juin 1693; & 3. *Michel-Denys* Amelot, né & batisé le 20 de mai 1695.

VI. Jean-Jacques Amelot, Seigneur de Chaillou, né le 30 d'avril 1689, & batisé le lendemain, reçu Avocat général aux Requêtes de l'Hôtel du Roi, au mois de janvier 1709, puis Maître des Requêtes ordinaire du même Hôtel, le 17 de décembre 1712, fut nommé au mois de juillet 1720, Intendant à la Rochelle, & pourvu au mois de juin 1726, d'une charge d'Intendant des Finances, avec rang de Conseiller d'Etat ordinaire. Il fut reçu l'un des Quarante de l'Académie Françoise, le 25 août 1727. Il avoit épousé en premiéres noces au mois de mai 1716, *Anne-Marie-Pauline-Gertrude* Bombarda, fille de feu *Jean-Paul* Bombarda, Romain de nation, Seigneur de Sainte-Gertrude, de Machelin, &c. Conseiller de la Chambre des Finances, & Thrésorier général de l'Electeur, Duc de Baviére, & de *Gertrude* de Clootz. Elle mourut du poumon, le quatriéme de mai 1719, âgée de 22 ans, & fut inhumée le cinquiéme à Saint-Nicolas des Champs. Il en a eu une fille, née peu de tems avant la mort de sa mére. Il s'est remarié le 26 de février 1726, avec *Anne* de Vougny, fille de *Jean-Marie* de Vougny, Conseiller du Roi en ses Conseils, Sécretaire du Conseil d'Etat, Direction & Finances, & d'*Anne* Moufle.

A M E L O T de La Houssaye, *p.* 362. *col.* 1. *l.* 17. après ces mots *Notes Politiques*, *ajoûtez* ce qui suit. On a encore de lui, *Rélation du Conclave de Clément X; Histoire du Gouvernement de Venise, avec un Supplément, contenant l'Histoire & quelques piéces du différent de la République avec Paul V; Le Prince de Nicolas Machiavel*, traduit de l'Italien avec des Remarques; *Traité des Bénéfices*, traduit de l'Italien de Fra Paolo, ou plutôt de Fra Fulgentio, compagnon de Fra Paolo; *La Morale de Tacite, avec un Discours critique des Traducteurs ou Commentateurs modernes de Tacite*; *Mémoires de la Minorité de Louis XIV*; (Ce ne sont presque que les Mémoires de la Rochefoucaud, rajustez avec une nouvelle préface & des Notes) *Recueil des Traitez de paix, faits par les Rois de France, depuis l'an* 1435, *jusqu'à l'an* 1690; *Homélies Théologiques & Morales de feu M. de Palafox, sur la Passion de Jesus-Christ*, traduites de l'Espagnol; *Préliminaires des Traitez de paix*. On lui doit encore la Traduction Françoise du livre attribué à Marc Velserus, célébre Jurisconsulte, & intitulé *Squittinio della Liberta Veneta*, Examen de la Liberté de Venise avec des Remarques.

L. derniére, après le mot *inclusivement*, *ajoûtez*. Bien des gens doutent que ces Mémoires qui péchent en beaucoup d'endroits contre la vérité de l'Histoire, soient de M. Amelot.

A M E L O T E (Denys) *p.* 362. *col.* 1. *l. premiére*, après la parenthése, *ajoûtez* Docteur de Sorbonne.

L. 4 & 12. Remarquez sur le nom du Pére Charles de *Gondren*, que dans l'édition de ce Dictionnaire en 1732, il est appellé *Condren.*

L. 11. *au lieu de* M. Nicole, &c. jusqu'à la fin de l'article, *mettez* ce qui suit. Dans l'Epître dédicatoire du premier, à M. de de Péréfixe, Archevêque de Paris, le Pére Amelotte se laissa aller à bien des vivacitez contre Mrs de Port-Royal, peut-être pour se venger en particulier de M. Nicole, qui en 1661 avoit écrit contre son Traité *in quarto* des souscriptions, en faveur du Formulaire. L'Ouvrage de M. Nicole est intitulé, *Idée générale de l'esprit & du livre du Pére Amelote*. C'est un Ecrit *in quarto*. Cependant cette Epître dédicatoire fut supprimée dans l'édition *in quarto* de 1688, & le Libraire en substitua une autre aussi à M. de Harlay, Archevêque de Paris. M. Simon dans sa *Bibliothéque Critique*, donnée sous le nom de *S. Jore*, *tome* 3. *art.* 17. rapporte les raisons de cette suppression, mais peut-être avec trop de partialité. Elles ont été adoptées par l'Auteur de la Bibliothéque du Richelet. Outre ces Ouvrages du Pére Amelote, on a encore de lui *Une Harmonie* ou *Concorde des quatre Evangélistes*, en François, *in douze*, à Paris, 1669, & en Latin, à Paris, 1670; *La Vie de Sœur Marguerite du S. Sacrement*, Carmélite du monastére de Beaune, entreprise par ordre exprès de la Reine Anne d'Autriche, à qui elle est dédiée. Cette Vie souffrit beaucoup de contradictions, & elle ne put être publiée qu'après que Louis d'Attichy, Evêque d'Autun, eut vérifié lui-même tous les faits sur les lieux & eut approuvé l'Ouvrage. On a encore de ce Pére *Le petit Office du saint Enfant Jesus; Défense des Constitutions d'Innocent X, & d'Alexandre VII, &c. in quarto.* Il avoit divisé cet Ouvrage en trois parties; la premiére parut en 1660: les deux autres sont demeurées manuscrites.

A M E R B A C H (Jean) *p.* 363. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Oeuvres*, *au lieu de* qui parurent en 1492 de S. Ambroise & de S. Augustin qu'il n'acheva d'imprimer qu'en 1506, *lisez* de S. Augustin qui parurent imprimées pour la premiére fois en 1506. Ensuite ayant commencé l'édition de S. Jérôme, & sa mort ne lui ayant pas permis de finir l'Ouvrage, il le recommanda en mourant à ses trois fils Boniface, Bruno ou Brunon & Basile, qui l'exécutérent.

Au lieu de Ce fut lui, &c. jusqu'au mot *Petri*, *lisez*. Ce fut lui & Jean Petri son Associé qui pour perfectionner leur Art, par les secours d'une noble émulation, appellérent à Bâle Jean Froben & Adam Petri.

L. 12, 13 & 14. *effacez* depuis & *avant que de mourir* jusqu'au mot *exécutérent*, & *mettez* à la place, il étoit de Reutlingen en Souabe.

L. 12. NB. Le Supplément de Paris 1735, donne à la femme de Jean Amerbach le nom d'Urtemberg *au lieu* d'Ortemberg que lui donne l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris, en 1732.

A M E R B A C H (Basile) *p.* 363. *col.* 2. *l.* 34. Il est dit là que les héritiers de Basile Amerbach vendirent son cabinet de curiositez *au Magistrat de Bâle*, mais le Supplément de Paris 1735 dit *à un Magistrat de Bâle*: ce qui fait un sens différent.

P. 365. *col.* 2. *l.* 9. au lieu de *Americæ*; lisez *Ind. Occ.*

L. 29. après le mot *l'Amérique*, *ajoûtez* Antonio de Solis, *Conquête du Mexique*, & l'Abbé de Bellegarde, *Hist. Univ. des Voyages*, *tome* 1.

A M M I R A T I (Scipion) *p.* 374. *col.* 2. Substituez à cet article celui qui suit.

A M M I R A T I ou A M M I R A T O (Scipion) naquit à Lecce, ville de la Terre d'Otrante dans le Royaume de Naples, le 27 de septembre 1531, d'une famille noble & illustre. Il commença ses études à Poggiardo, & les continua à Brindes. Il alla ensuite à Naples en 1547, pour y faire son Droit; mais quoiqu'il demeurât quatre ans dans cette ville, son peu de goût pour cette étude & son amour pour les Belles Lettres empêchérent qu'il ne réüssît dans le Droit. Une maladie considérable l'ayant obligé de revenir à Lecce, il trouva son pére fort irrité de son peu de progrès dans l'étude du Droit, & dès qu'il fut convalescent, il le renvoya à Naples. Ammirato n'ayant pas plus de goût que la premiére fois, pour l'étude que l'on vouloit qu'il embrassât, y continua celle des Belles Lettres, s'y fit des admirateurs & des envieux, & revint à Lecce, d'où il fut obligé de sortir encore peu de tems après, à l'occasion d'une Satire contre les Principaux de cette ville, dont on l'accusa d'être Auteur, quoiqu'il en fût innocent. Ammirato se retira à Venise, revint à Lecce quand les soupçons que l'on avoit jettez sur lui eurent été dissipez; & ayant été peu de tems aprés son retour, à Bari, il fut député par cette ville à Naples pour quelques affaires, dont l'heureux succès le fit connoître & estimer. Dominé alors par des desirs d'ambition, il prit pour les faire réüssir, l'état qui devroit en être le moins susceptible; il entra dans le Clergé; prit les Ordres sacrez, & l'Evêque de Lecce lui conféra un Canonicat. Ce Prélat l'envoya ensuite à Rome pour ses intérêts particuliers; mais Ammirato ne fit pas un long séjour dans cette ville. Il retourna à Venise, & y demeura quelque tems chez Alexandre Contarini, d'où après quelques autres courses, il résolut d'aller encore à Rome pour complimenter Marcel Cervin sur son élection au souverain Pontificat. C'est Marcel II, qui fut élu en 1555, mais la mort prompte de ce Pape qui ne siégea que vingt & un jour, retarda ce voyage qu'Ammirato ne fit qu'après l'élection de Paul IV. Ce voyage lui fut fort desavantageux. La niéce du nouveau Pape avec qui il étoit allé Rome, se prévint contre lui & l'obligea de se retirer. Ammirato irrité de ce que tout ce qu'il entreprenoit pour sa fortune, lui réüssissoit si mal, revint au lieu où son devoir l'appelloit, je veux dire, à son Canonicat de Lecce qu'il commença enfin à desservir. Il y passa quatre années pendant lesquelles il travailla à former une Académie, à laquelle il donna le nom d'Académie des *Transformati.* Après ce terme, s'étant attaché au Marquis de Capoue qui étoit auprès de la Reine Christine de Suéde, il conçut de nouveaux projets qui ne réüssirent point, ce qui l'obligea de rentrer dans sa premiére tranquillité. Enfin il se détermina à retourner à Naples, y étudia le Droit pendant six mois, entra ensuite chez différens Seigneurs successivement en qualité de Sécretaire, revint à Lecce qui l'envoya à Rome présenter au Pape Pie IV, quelques Requêtes qui regardoient le bien de la ville, fut à son retour appellé à Naples pour y écrire l'Histoire de ce Royaume, y alla, y reçut bien des mécontentemens, & en sortit très-résolu de n'y jamais retourner. Enfin après avoir été encore à Rome, & parcouru une partie de l'Italie, il alla à Florence & résolut de s'y fixer. En effet, le Grand Duc l'engagea à écrire l'Histoire même de Florence, & quand son Ouvrage fut achevé, on lui conféra un Canonicat de la cathédrale. Ce fut dans cette ville qu'il composa la plupart des Ouvrages que nous avons de lui, & il y mourut le 30 de janvier 1600, dans sa 60 année. Ses Ouvrages sont, *Istorie Fiorentine*, *in folio*, deux volumes, 1600; *Il Dedalione*, *Dialogo*, *del Poëta*, à Naples, *in octavo* 1560; Les Argumens, en vers Italiens, des Chants de *Roland le Furieux* de l'Arioste; *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, *in quarto* à Florence 1598, & réimprimé plusieurs fois depuis; *Delle Famiglie nobili Napoletane*, deux volumes, *in folio*, à Florence; *Discorsi delle Famiglie Paladina*, *in quarto*, 1605; *Alberto*, *Istoria della Famiglia di Conti Guidi coll' aggiunte di Scip. Ammirato il Giovane*, *in folio*, 1640; *Delle Famiglie Fiorentine; Vescovi di Fiesole*, &c.; *Orationi à diversi Principi*; *Opusculi varii*; *Rime varie*; *Poësie spirituali*; *Annotazioni sopra la seconda parte de' Sinetti di Bernardino Rota*; &c.; *Il Rota, o vero dell' imprese*; *Della segretezza*. Ses Opuscules en trois volumes *in quarto*, qui contiennent plusieurs des Ouvrages précédens. * *Sa Vie* par Dominique de Angelis, dans *le Vite de' Letterati Salentini*, *parte* 1.

Après l'article d'A M M I R A T I, *mettez*

A M M I R A T I (Scipion *le Jeune*) *Voyez* B I A N C O (Christophle del)

A M O N T O N S. *p.* 377. *col.* 1 & 2. NB. Le Supplément

ment de Paris 1735 dit AMONTON: c'est une faute.

AMPOULLE, vase. *p.* 384. *col.* 2. *l.* 39. après le mot *Plaute*, ajoûtez *Rudens*, *Acte* 3. *Scéne* 4. *v.* 51.

L. 41. *au lieu de* avec la Note, *lisez* avec les Notes.

AMYOT (Jacques) *p.* 392. *col.* 1 *&* 2. *l.* 7 *&* 59. *au lieu de* Guillaume Bochetel, Sieur de Saffy, *lisez* Guillaume de Sacy-Bochetel.

L. 52. après le mot *Tussan*, *ajoûtez* ou Toussaint.

L. 68. *au lieu de* Tricca aujourd'hui Tricala dans la Thrace, *lisez* Trica ou Tricca dans la Thessalie.

L. 71. après le mot *Vatable*, *ajoûtez*; mais il n'y a pas d'apparence que ce récit soit véritable. Vatable mourut le 16 mars 1547, avant Pâques, & François I tomba dangereusement malade vers le milieu du même mois. Ce Prince n'étoit donc pas en état de recevoir des mains d'Amyot la Traduction de ce Roman, encore moins de donner au Traducteur une Abbaïe à peine vacante. Il est certain d'ailleurs que cette Traduction n'a paru que sous Henri II, & qu'elle n'a été imprimée qu'en 1549.

L. 77. au lieu de *beancoup* lisez *beaucoup*.

P. 393. *col.* 1. *l.* 13. *au lieu de* les Pastorales de Longus, *lisez* les Amours pastorales de Daphnis & de Chloé, écrites en Grec par Longus.

Dans la même ligne *au lieu de* plusieurs livres, *lisez* sept livres.

NB. Le Supplément de Paris 1735, dans ses corrections sur l'article d'Amyot, *l.* 10. met 1647 pour 1547.

ANACHIS. *p.* 396. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit ANACHIL: c'est une faute.

ANACLET, *p.* 397. *col.* 1. *n.* 1. Le Supplément de Paris 1735, dans ses corrections sur l'article d'Anaclet dit *plus bas* au lieu de *plus haut*.

L. 8. *au lieu de* 77, *lisez* 78.

ANASTASE I, Patriarche d'Antioche. *p.* 401. *col.* 2. *l.* 23. *au lieu de* Titelman, *lisez* Tilman.

ANASTASE le Bibliothécaire, *p.* 402. *col.* 2. *l.* 15. après le mot *royale*, *ajoûtez*, & dont Mrs Bianchini & Muratori ont donné une nouvelle édition, le premier à Rome en 1718 & 1723, & le second dans son grand Recueil des Ecrivains d'Italie en 1723.

L. 17 après le mot *Reims*, *ajoûtez*, Il est aussi l'Auteur de *l'Histoire Miscellanée*, attribuée autrefois à Paul Diacre.

ANCILLON (David) *p.* 409. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 17, *lisez* 18.

P. 410. *l.* 6. après 18 & 19, *ajoûtez* On en a encore un autre de lui intitulé *les Larmes de S. Paul.*

L. 31 *&* 32. après ces mots *dans la République des Lettres*, ajoûtez, *Mêlange Critique de Litérature recueilli des Conversations de M. David Ancillon*, accompagné d'un *Discours sur la Vie du même & de ses derniéres Heures; Reflexions politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des Réformez est contre les véritables intérêts de la France; La France intéressée à rétablir l'Edit de Nantes; Dissertation sur l'usage de mettre la premiére pierre au fondement des édifices publics; Le dernier Triomphe de Frédéric-Guillaume Electeur de Brandebourg*, ou, *Dissertation sur la statue équestre érigée sur le pont-neuf de Berlin*; *Histoire de la Vie & de la Mort de M. Lischeid.*

ANCONE, *p.* 410. *col.* 1 *&* 2. avant les citations *ajoûtez*. Le Pape Clément XII a déclaré port franc le port de cette ville maritime. L'Edit en fut publié à Rome par ordre du Cardinal Camerlingue le 16 février 1732.

ANDRE' (Jean-Valentin) *p.* 417. *col.* 2. *l.* 11. au lieu de *Solenialia* lisez *Selenialia*.

ANDRE' (Tobie) *p.* 417. *col.* 2. *l.* 3. après 19 *d'août*, *ajoûtez*, ou, selon le Supplément de Paris 1735, le 19 d'octobre.

ANDRONIC, Grec, né à Thessalonique, *p.* 422. *col.* 2. *& p.* 423. *col.* 1. *l.* 4. après ces mots *qu'à parler en public*, *ajoûtez*, Il mourut en 1478 ou 1479.

P. 429. *col.* 2. Avant ANECDOTES, *mettez* l'article qui suit.

* ANEAU (Barthélemy) né à Bourges, y fit ses études sous Melchior Volmar. La grande réputation qu'il s'aquit bientôt par son habileté dans les Langues Gréque & Latine & dans la Poësie, lui fit avoir à Lyon une Chaire de Professeur de Rhétorique. Il eut une fin fort tragique. En 1565, le 21 juin, jour de la Fête du saint Sacrement. Comme la procession passoit vers le Collége, on lança avec roideur d'une des fenêtres, une grosse pierre sur le saint Sacrement & sur le Prêtre qui le portoit. Soit que ce coup vînt d'Aneau qui étoit soupconné d'avoir du goût pour la Réformation, ou de quelque autre, le peuple irrité entra dans le Collége & massacra Aneau. On a de lui plusieurs petits Ouvrages en François, tant en prose, qu'en vers, mais on ne les lit plus.

ANGE'LI (Sébastien) *p.* 427. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* 1611, *lisez* 1498.

ANGE'LI (Pierre) *p.* 427. *col.* 1 *&* 2. *l.* 40. *au lieu de* 78, *lisez* 79.

ANGENNES, *p.* 428. *col.* 2. *& p.* 429. *col.* 1. Au lieu de ce qui est dit de la Maison d'*Angennes* dans ces deux colomnes, *mettez* ce qui suit.

ANGENNES, Maison. Cette Maison a tiré son nom de la Terre d'Angennes, qui est située dans la paroisse de Brezolles, au païs de Thimerais dans le Perche, & qui reléve de la Terre de Séton. Elle est connue dès le commencement du XIV siécle, mais l'on n'en peut suivre la filiation que depuis Robert d'Angennes, Seigneur de Rambouillet & de Marolles, qui se trouve mentionné dans les regîtres du Parlement. Le nom de sa femme est inconnu; mais il eut trois fils, dont l'aîné Hugues, Seigneur d'Angennes, Ecuyer, Echanson du Duc de Touraine, l'an 1388, ne laissa qu'un fils qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & une fille qui fut mariée deux fois; le second nommé *Jean* d'Angennes, dit *Sapin*, Huissier d'armes, Châtelain du Pont-de Poissy, puis Garde & Capitaine des châtel & ville de Nogent-le-Roi, mourut sans postérité après l'an 1399; & enfin le troisiéme nommé Regnault d'Angennes, *qui continua la postérité*. Celui-ci fut Seigneur de Rambouillet, & de La Loupe par acquisition. Il brilla beaucoup sous le régne du Roi Charles VI, dont il fut d'abord premier Valet tranchant, & ensuite son Chambellan. Ce Prince l'employa en plusieurs affaires importantes, & lui fit faire plusieurs voyages, tant en Flandre qu'en Allemagne, & autres lieux; & pour reconnoître ses services, il lui donna quelques pensions, & lui fit d'autres gratifications. Il étoit dès l'an 1392, Garde & Capitaine du château du Louvre à Paris; & en 1404, premier Chambellan, & Capitaine des Gardes de Louïs, Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, dont il avoit été Gouverneur. En 1413, les Factieux de Paris, après avoir fait son fils prisonnier, l'arrêtérent lui-même avec plusieurs Seigneurs de la Cour, pour s'emparer du château du Louvre. Après avoir recouvré sa liberté, il fut rétabli dans sa charge de Capitaine de ce château, qu'il remit en 1415 au Duc de Guienne, dont il reçut la même année une gratification en considération de ses bons services, *& de ce qu'il l'avoit enseigné au fait de la jouxte, & avoit été le premier contre qui il s'étoit essayé, & avoit jouxté.* Il avoit épousé *Anne* d'Angeliers, du païs Auxerrois. Il en eut 1. Jean, I. du nom, qui suit; & 2. *Louïs* d'Angennes, Ecuyer d'honneur, puis Pannetier du Duc de Guienne, Dauphin de Viennois en 1414 & 1415. Il y a apparence que Louïs mourut sans postérité.

Jean d'Angennes, I. du nom, surnommé *Sapin*, comme son oncle, & Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, étoit Pannetier du Roi dès l'an 1402; depuis il fut Chambellan du Roi & du Duc de Guienne, & fait Gouverneur de Dauphiné, par lettres du 26 de juillet 1410. Il fut envoyé la même année par le Duc de Guienne au Concile de Constance, vers le Pape & l'Empereur. Il défendit en 1417 la ville de Cherbourg en Normandie, contre les Anglois durant dix mois, & la rendit par une composition honorable. Il fut soupçonné d'avoir reçu de l'argent du Roi d'Angleterre, à qui il avoit promis de ne point porter les armes contre lui; les Historiens disent que ce Prince l'ayant trouvé dans Rouen, lorsqu'il prit cette ville, lui fit couper la tête. Il avoit épousé *Jeanne* de Courtremblay, Dame de la Châtellenie de Ponçay. Il en eut Jean, II. du nom, qui suit.

Jean d'Angennes, II. du nom, aussi surnommé *Sapin*, Chevalier, Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, Ecuyer d'honneur du Roi Charles VII, prit d'assaut la ville de Mantes sur les Anglois, & en fut fait Gouverneur vers l'an 1442. Il fut aussi depuis Gouverneur de la ville d'Angoulême & du païs d'Angoumois, conjointement avec Pierre Boisseau, & vivoit encore le 16 d'août 1474. Il laissa de *Philippe* Du Bellay sa femme, tante de *Guillaume* & de *Martin* Du Bellay, célébres dans l'Histoire de France, & de *Jean* Cardinal Du Bellay, 1. *Charles*, Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, mort le dixiéme de février 1514, qui avoit été marié le dixiéme de juillet 1491, avec *Marguerite* de Coësmes de Lucé, de laquelle il eut entre autres enfans deux fils qui laissérent postérité. L'aîné fut Jacques d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, de La Villeneuve, de Maintenon, de Meslay, de La Moutonniére, du tiers d'Angeville, de Poigny, de Montlouet, du Fargis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Favori de François I, Capitaine de ses Gardes du corps, & depuis des Rois Henri II, François II & Charles IX, Lieutenant-Général de leurs armées, & Gouverneur de Metz. Il fut envoyé de la part du Roi vers les Princes d'Allemagne en 1561, & il mourut en 1562. Il avoit été marié en 1526, avec *Isabeau* Cotereau, qui eut en dot les Terres & Seigneuries de Maintenon, de Meslay, de Nogent-le-Roi, & de Montlouet. Elle étoit fille & héritiére de *Jean* Cotereau, Thrésorier & Surintendant des Finances de France, & de *Marie* Turin. De ce mariage sortirent douze enfans, neuf fils, dont cinq furent mariez, & firent autant de branches, & trois filles, dont deux furent aussi mariées, & laissérent pareillement postérité. Ces neuf fils furent, 1. *Jacques* d'Angennes, II. du nom, Seigneur de Rambouillet, Ecuyer tranchant du Roi, puis Chevalier de son Ordre, & Capitaine d'une Compagnie de trente lances fournies de ses ordonnances, mort en 1568, sans alliance; 2. *Charles* d'Angennes, Cardinal de Rambouillet, du titre de sainte Euphémie. Il étoit né le 30 d'octobre 1530. Il fut nommé à l'Evêché du Mans par le Roi Charles IX à la recommandation de la Reine-Mére Catherine de Médicis, en prit possession le 12 d'octobre 1559, & fit son entrée le deuxiéme d'octobre 1560. Il se trouva à la conclusion du Concile de Trente en 1463, fut envoyé par le Roi en ambassade auprès du Pape Pie V, qui le créa Cardinal en 1570, fut le seul des Cardinaux de France, qui assista en 1572 au Conclave, pour l'élection de Grégoire XIII, auprès duquel il resta en qualité d'Ambassadeur de France, assista, & souscrivit en 1583 à un Concile de la province de Tours, & se trouva encore en 1585 au Conclave, pour l'élection de Sixte V, qui lui donna le Gouvernement de Corneto. Il y mourut le 23 mars 1587, âgé de 65 ans, quatre mois, & 24 jours, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, & il y fut inhumé dans l'église des Cordeliers Observantins, où l'on voit son Epitaphe. Ce fut sous son Episcopat que les Religionnaires prirent la ville du Mans, & pillérent l'église cathédrale de S. Julien. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit contribué à ces desordres par sa négligence, & peut-être même par son avarice, mais les soins qu'il prit de réparer ces maux, sont suffisans pour le laver de ces reproches. Le troisiéme fils de Jean d'Angennes, II. du nom, fut *Renaud* d'Angennes, dit *le jeune Rambouillet*, Cornette du Seigneur de Damville, tué à une escarmouche devant Fossan en Piémont, *vaillant jeune homme*, dit Brantome, *qui entra si avant dans la porte, qu'il y fut tué*; 4. *Nicolas* d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, de La Villeneuve, & de La Moutonnié-

niére, fut d'abord Lieutenant d'une Compagnie de trente lances, sous Jacques d'Angennes son frére, & l'un des Gentilshommes servans, & Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi. Le Roi Charles IX l'envoya au commencement de l'année 1566 en Angleterre, avec le caractére de son Ambassadeur extraordinaire, & pour y porter le Collier de son Ordre, pour deux Seigneurs Anglois, au choix de la Reine Elisabeth. Le Duc de Norfolck, & le Comte de Leicester, ayant été nommez, il fit la cérémonie de leur donner le Collier dans le Palais de Westminster, & il reçut lui même ensuite celui de S. George, dans un Chapitre tenu à Windsor. Depuis il fut Gentilhomme de la Chambre, Capitaine des Gardes, & Chambellan ordinaire du Roi Henri III, qui le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 de décembre 1580. Il étoit aussi dans le même tems Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes d'armes, & il eut le 21 de février 1582, le Gouvernement de la ville de Metz & du païs Messin. Il fut encore pourvu au mois de janvier 1587, de la charge de Capitaine de la seconde Compagnie des Gentilshommes de la Maison du Roi, & travailla à Blois en 1589, avec le Seigneur de Rosni, à réconcilier le Roi Henri III avec le Roi de Navarre, depuis Henri IV. Il vivoit encore le cinquiéme de février 1611, âgé de 81 ans. Ce Seigneur, qui eut beaucoup de part à l'estime du Roi Henri III, étoit savant dans les Belles Lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Le Président De Thou, & Davila, parlent avantageusement de lui. Il avoit été marié avec *Julienne*, Dame d'Arquenay, de Champfleury, de Bignon, & de Maisoncelles; fille unique & héritiére de *Claude*, Seigneur d'Arquenay, Vidame du Mans, & de *Magdeleine* de Bourgneuf de Cucé. Il en eut 1. *Magdeleine* d'Angennes, morte sans enfans de *Pierre* du Bellay, Marquis de Thouarcé, Gouverneur d'Anjou, & de *Louïs* de Barbançon, Seigneur de Cany & de Varennes, ses deux maris; & 2. *Charles* d'Angennes, Marquis de Rambouillet & de Pisani, Baron de Talmont, Seigneur d'Arquenay, Vidame & Sénechal du Mans. Celui-ci fut d'abord Capitaine de la seconde Compagnie de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, en survivance de son pére, avec lequel il en donna sa démission au mois de janvier 1611. Il fut depuis Maître de la Garderobe du Roi, fait Chevalier de ses Ordres le 31 de décembre 1619; Conseiller d'Etat, & Colonel général de l'Infanterie Italienne en 1620; Maréchal des camps & armées du Roi & son Ambassadeur extraordinaire en Piémont & en Espagne en 1627, où il moyenna la paix entre sa Majesté Catholique & le Duc de Savoye. Il mourut à Paris le 26 de février 1652, âgé de 75 ans, ayant été marié le 26 de janvier 1600, avec *Catherine* de Vivonne, fille unique de *Jean*, Marquis de Pisani, Seigneur de Saint-Gouard, Chevalier des Ordres du Roi, & son Ambassadeur à Rome, & de *Julie* Savelli, Dame Romaine. Elle mourut le 27 décembre 1665, & fut inhumée le 28 aux Carmélites du fauxbourg-Saint-Jacques à Paris. De ce mariage vinrent *Léon-Pompée* d'Angennes, Marquis de Pisani, tué à la bataille de Nortlingue en Allemagne en 1645, à l'âge de 30 ans; un second fils, appellé *le Vidame du Mans*, mort de peste en 1631, à l'âge de sept ans; *Clarice-Diane* d'Angennes, Abbesse d'Hiéres, morte le neuviéme mars 1670; *Isabelle-Louïse* d'Angennes, Abbesse de Saint-Etienne de Rheims, bénite le neuviéme septembre 1657, & morte en 1707, dans un âge fort avancé; *Charlotte-Catherine* d'Angennes, Abbesse d'Hiéres, après sa sœur, & morte le 21 mai 1691, dans la 69 année de son âge, & la 53 de sa profession; *Julie-Lucie* d'Angennes, Marquise de Rambouillet & de Pisani, Duchesse de Montausier, Gouvernante du Dauphin, fils du Roi Louïs XIV, & Dame d'honneur de la Reine Marie-Thérése d'Autriche. Ce fut une Dame d'un mérite singulier, & de beaucoup d'esprit. Son nom se voit souvent dans les lettres de Voiture, & dans les Ouvrages des plus célébres Auteurs du XVII siécle. Elle avoit été mariée le 13 juillet 1645, avec *Charles* de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Mgr le Dauphin. Elle mourut à Paris le 15 novembre 1671, âgée de 64 ans, & elle fut inhumée aux Carmélites de la rue S. Jacques, auprès de sa mére. Il en eut encore *Angélique-Clarice* d'Angennes, premiére femme de *François-Adhémar* de Monteil, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi & son Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, avec lequel elle avoit été mariée le 27 avril 1658: elle mourut à Paris le 22 décembre 1664, & fut inhumée aussi aux Carmélites, près de sa mére. Le cinquiéme fils de JEAN d'Angennes, II. du nom, fut *Claude* d'Angennes, né au château de Rambouillet, le 26 août 1538, qui fit ses premiéres études, & sa Philosophie à Paris, & alla pour le Droit à Bourges & à Padoue. Après avoir parcouru l'Italie, il revint en France & fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, le huitiéme février 1565. Trois ans après, le Roi l'envoya à Florence, vers Côme de Médicis, Duc de Toscane, & fut si satisfait de sa négociation, qu'il le fit Conseiller d'Etat. Il fut aussi envoyé à Rome auprès du Pape Pie V; & en 1577, il fut nommé Président en la cinquiéme Chambre des Enquêtes, & peu de tems après Evêque & Comte de Noyon, Pair de France. Il prit possession de cet Evêché par Procureur le 24 novembre 1578, fut sacré dans la chapelle de l'Evêché de Paris, par Pierre de Gondi, Evêque, & fit son entrée publique à Noyon le huitiéme février 1579. Il gouverna ce diocése avec tant de sagesse que saint Charles Borromée, Cardinal, fait son Eloge dans une de ses lettres. Il assista en 1583, à un Concile tenu à Rheims, & deux ans après à l'assemblée générale du Clergé tenu à Paris, où il défendit en présence du Roi avec beaucoup d'éloquence, les Libertez de l'Eglise Gallicane. Après la mort du Cardinal de Rambouillet son frére, il fut transféré à l'Evêché du Mans, y fit son entrée le troisiéme avril 1588, fut député par le Clergé aux Etats qui se tenoient à Blois, & envoyé par le Roi Henri III, à Rome, pour donner avis au Pape Sixte V, de la mort du Cardinal & du Duc de Guise. Il fit encore un voyage en Italie en 1593, avec le Duc de Nevers, pour rendre au nom du Roi Henri IV, l'Obédience au saint Siége, & harangua le Roi au nom du Clergé au château de Folembray le 24 janvier 1596. Il établit au Mans un Séminaire de Prêtres, de la Congrégation de l'Oratoire, & mourut dans cette ville le 15 mai 1601. François de la Guesle, Archevêque de Tours, fit ses obséques, Philippe Cospeau, Evêque d'Aire y prononça son Oraison funébre, & il fut enterré dans le chœur de son église cathédrale du Mans, où l'on voit son Epitaphe sur une tombe de cuivre. Le sixiéme fils de JEAN d'Angennes, II. du nom, fut *Louïs* d'Angennes, Marquis de Maintenon, Baron de Meslai, Seigneur de La Moutonniére, &c. Chevalier des Ordres du Roi du 31 décembre 1581, Conseiller d'Etat, Grand Maréchal des Logis, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, vivoit le 15 mai 1601, âgé de 65 ans. Il avoit été marié avec *Françoise* d'O, fille de *Jean*, Marquis d'O & de Maillebois, Capitaine de la Garde Ecossoise du Roi, & d'*Héléne* d'Illiers. Leurs enfans furent 1. CHARLES qui suit; 2. *Jacques*, Evêque de Bayeux, sacré en 1607, & qui prit possession le 20 juillet 1608. Il assista à l'assemblée générale du Clergé tenue à Paris en 1625, bénit l'église des Carmélites de Caen le 18 mars 1626, & mourut en son Prieuré de Monstiers le 14 mai 1647, âgé de 70 ans. Son corps fut transporté & enterré à Maintenon le sixiéme juin suivant; 3. *Louïs*, tué au siége de l'Ecluse en 1604; 4. *Henri*, dit *le Chevalier de Maintenon*, Prieur & Seigneur de Monstiers; 5. *Jean*, Seigneur de Brettoncelles, mort sans enfans en 1624, de *Marie* Brûlart, & de *Françoise* de Pommereuil de Moulin-Chapelle, ses deux femmes; & 6. *Louïse-Isabelle* d'Angennes, morte le 25 novembre 1666, âgée de 79 ans, étant veuve sans enfans d'*Antoine* d'Aumont, Comte de Châteauroux, Marquis de Nolay, Baron de Chappes, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur du Boulonnois.

CHARLES d'Angennes, Marquis de Maintenon, Baron de Meslay, Seigneur du Parc & de La Moutonniére, fut marié en 1607, avec *Françoise-Julie* de Rochefort, Dame de Blainville, de Salvert, & de S. Gervais, morte veuve dans son château de S. Gervais en Auvergne le 27 octobre 1647. Il en eut entre autres enfans *Louïs* d'Angennes de Rochefort, de Salvert, Marquis de Maintenon & de Meslay, Seigneur Du Moutier, du tiers d'Angeville, de La Villeneuve, de La Moutonniére, de Blainville & de S. Gervais, Baillif & Capitaine de la ville de Chartres l'an 1655, qui mourut avant l'an 1657. Il avoit épousé en 1640, *Marie* Le Clerc Du Tremblay, fille de *Charles* Le Clerc, Seigneur Du Tremblay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du château de la Bastille à Paris, & de *Françoise* d'Allenas sa premiére femme. Elle mourut à Paris le cinquiéme janvier 1702, après 44 ans de viduité, & dans la 77 année de son âge, ayant eu pour fils aîné CHARLES-FRANÇOIS d'Angennes, Marquis de Maintenon, qui fit le voyage de l'Amérique, où il avoit une sœur mariée. Il y fut Gouverneur de l'Isle de Marie-Galante depuis 1679, jusqu'au premier janvier 1686. Ce fut lui qui vendit le Marquisat de Maintenon à Françoise d'Aubigné, Dame d'atours de Madame la Dauphine, ayeule du Roi Louïs XV. Il mourut avant le mois d'avril 1691. Il avoit épousé *Catherine* Giraud, fille de *N.* . . Giraud, Seigneur Du Poyet de Poincy, Capitaine de Milice de l'Isle de S. Christophle, qui avoit été annobli pour sa valeur en 1666. Elle vivoit encore à la Martinique avec ses enfans en 1701. Elle passa depuis en France avec eux, & elle mourut à Paris le 17 mai 1718. Les enfans sortis de ce mariage, tous nez à la Martinique, sont *Catherine-Françoise* & *Catherine-Louïse* d'Angennes, toutes deux Religieuses en l'Abbaïe de Saint-Sulpice près de Rennes en Bretagne, de l'Ordre de S. Benoît, l'une desquelles fut nommée Abbesse de S. Laurent de Bourges du même Ordre, au mois de décembre 1725; *Marie-Elisabeth* d'Angennes, mariée avant l'an 1718, avec *Charles-François* de Riencourt, Marquis d'Orival, Mestre-de-camp du régiment de Dragons de la Reine, créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719; & GABRIEL-CHARLES FRANÇOIS d'Angennes, Seigneur de Sifonne, dit *le Marquis d'Angennes*, né en 1686, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie le premier de juin 1701, puis Capitaine d'Infanterie dans le régiment royal de la Marine l'an 1704, & ensuite Colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, réformé après la paix en 1714. Il fut marié le 20 mars 1712, avec *Françoise* de Mailly, fille d'*André* de Mailly, Seigneur du Breuil, Receveur général des Finances à Tours, & de *Françoise* Des Chiens. Il n'en a qu'un fils unique nommé *Hervé* d'Angennes, le seul mâle qui reste avec son pére de la Maison d'Angennes; toutes les autres branches étant entiérement éteintes.

Les autres fils de JEAN d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, & de La Villeneuve, &c. sont 7. FRANÇOIS d'Angennes, Seigneur de Montlouet, Chambellan de François, Duc d'Alençon, & Favori de la Reine Catherine de Médicis, Maréchal des camps & armées du Roi, son Ambassadeur en Suisse, & Gouverneur de Nogent, qui épousa *Magdeleine* de Broullart, Dame de Montjay, & de Lizi-sur-Ourq, *& fit la branche des Seigneurs de* MONTLOUET *& de* LIZI, qui a fini à ses petits-enfans; 8. JEAN d'Angennes, Seigneur de Poigny & de Boisoreau, Guidon de la Compagnie du Vicomte d'Auchi l'an 1569, depuis Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'armes, envoyé vers le Pape Grégoire XIII en 1575, fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 décembre 1585, & Ambassadeur auprès du Roi de Navarre, vers le Duc de Savoye, & en Allemagne. Il mourut en 1593. De son mariage avec *Magdeleine* Thierry, Dame de Boisoreau & de Pont-Rouaut, morte au mois de décembre 1632, fille aînée de *François* Thierry, Seigneur de Boisoreau en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant au Gouvernement de Rennes,

nes, & de *Françoise* du Puy-du-Fou, il laissa plusieurs filles & un fils. Celui-ci nommé JACQUES d'Angennes, Seigneur de Poigny & de Boiforeau, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, fut envoyé Ambassadeur en Angleterre en 1634. Il y mourut près de la ville de Londres le septiéme du mois de janvier 1637, dans la 50 année de son âge. Il avoit été marié le dixiéme octobre 1618, avec *Elisabeth* de Brouilly, veuve de *David* de Poix, Seigneur de Sechelles, & morte le 12 juillet 1630, mére de CHARLES d'Angennes, Marquis de Poigny, né le 27 novembre 1619, & mort le 17 juillet 1666. Celui-ci avoit été marié avec *Françoise* Faucon de Ris, Dame de Blancafort en Berri, morte en 1660, & en laissa JOSEPH d'Angennes, Marquis de Poigny, Comte de Concressault, Seigneur de Blancafort, &c. Guidon, puis Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort à Paris le 19 mars 1687, âgé de 34 ans, qui avoit été marié 1. en 1678, avec *Anne-Marie-Thérése* de Loménie, morte le septiéme mars 1680, à l'âge de 23 ans, fille de *Louis-Henri* de Loménie, Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, & d'*Henriette* Bouthillier de Chavigny: 2. avec *Marie* de Châtillon, remariée le 30 août 1696, avec *Augustin-Louis* Florimond Fraguier, Comte de Dannemarie, Seigneur de Batilly, de Grange-sur-Aube, &c. Elle étoit fille de *François* de Châtillon, Seigneur de Boisrogues, de La Rambaudiére, &c. & de *Magdeleine* Honoré. De ce second mariage étoit sortie *Marguerite* d'Angennes, née le 21 août 1685, mariée le cinquiéme juillet 1703, avec *Joseph*, Marquis de La Hautonniére au Maine, & morte sans enfans le onziéme août 1709. Du premier mariage étoit venu *Charles* d'Angennes, Marquis de Poigny, appellé *le Comte d'Angennes*, né le 27 septembre 1679. Il fut fait Colonel du régiment royal-la Marine au mois de janvier 1700, & Brigadier des armées du Roi le 20 juin 1708, fut blessé au combat d'Oudenarde le onziéme juillet suivant, & fut tué à la bataille de Malplaquet près de Mons le onziéme septembre 1709, sans laisser de postérité: ainsi cette branche finit en sa personne. Il avoit été marié le 20 février 1702, avec *Henriette-Magdeleine* Des Marêts, fille de *Jean-Batiste* Des Marêts, Seigneur de Vaubourg, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie-Magdeleine* Voisin. Enfin le neuviéme fils de JEAN d'Angennes, II. du nom, fut PHILIPPE d'Angennes, Seigneur du Fargis, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III, Chambellan du Duc d'Alençon, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur du Maine & du Perche. Il fut tué pour le service du Roi au siége de Laval en 1590. Il avoit épousé *Jeanne* de Hallewin, Dame d'honneur de la Reine-Mére Catherine de Médicis, & il en eut *Charles* d'Angennes, Seigneur du Fargis, connu sous ce nom dans l'Histoire du Roi Louïs XIII, sous le régne duquel il fut employé aux affaires, ayant été Conseiller d'Etat, Maréchal des camps & armées du Roi, & Ambassadeur en Espagne pendant les années 1620, 1621, 1622 & 1624. Ce fut lui qui fit le traité de Monçon avec l'Espagne en 1626. Il fut desavoué dans cette occasion pour n'avoir pas suivi les instructions du Pére Joseph Capucin; & il fut obligé de faire reformer ce traité sur un autre projet qui lui fut envoyé. Il avoit épousé *Magdeleine* de Silly, Comtesse de La Rochepot, Dame d'atours de la Reine Anne d'Autriche, dont elle eut la confiance, ce qui causa sa disgrace, & l'obligea de sortir de France. Elle mourut à Louvain au commencement du mois de septembre 1639. CHARLES d'Angennes, Seigneur du Fargis son mari, eut d'elle *Charles* d'Angennes, Comte de La Rochepot, tué à l'attaque des lignes d'Arras, le deuxiéme d'août 1640, dans la 27 année de son âge, étant né le neuviéme novembre 1713, sans avoir été marié; *Marie* d'Angennes, morte jeune; & *Henriette* d'Angennes, Religieuse à Port-Royal-des Champs, dont elle fut deux fois Abbesse. Elle mourut le troisiéme juin 1691, âgée de 73 ans.

Il y a encore eu de cette Maison les Seigneurs de LA LOUPE, de VAUX-au Maine, & de FONTAINE-RIANT près de Séez, tous descendus du mariage de DENYS d'Angennes, Seigneur de La-Loupe, second fils de CHARLES d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, & de *Marguerite* de Coësmes, avec *Jacqueline* de Silly, Dame de Gasprée, de Sainte-Colombe, & de Billion; mais les uns & les autres sont entiérement éteints.

NB. Le Supplément de Paris 1735, *p.* 42. *col.* 2. *l.* 57 & 58. a mis *Thouarée* pour *Thouarcé*.

ANGERS, ville. Dans l'article de cette ville, il faut faire les corrections suivantes.

1. Il n'y a point de Cour des Monnoyes à Angers; *on a eu tort de dire le contraire*. 2. Ce reste d'amphithéâtre, & ces autres Antiquitez que l'on apporte pour preuves de son ancienneté, sont chimériques. 3. *On détermine mal ce qu'on y appelle la cité*; ce qu'on nomme ainsi n'est qu'une petite partie de celle de la ville bâtie sur la colline. Le Maître d'Ecole, *lisez* le Maître-Ecole, qui n'est point nommé Chefcier, *comme on l'a dit*. 5. *Au lieu de dire*, l'Abbé de S. Florent de Saumur est Grand-Vicaire né, *dites*, le Prieur Claustral de S. Florent *le Vieux*. 6. On ne compte à Angers que six collégiales, il y en a sept; *on a oublié* celle de S. Jean-Batiste, qui est la quatriéme. 7. *On dit* que dans chacune il y a douze Chanoines, il n'y en a que dix dans les églises de S. Laud, de S. Martin & de S. Pierre. 8. L'Abbé de Toussaints est Chanoine-né de S. Maurice, *lisez* de S. Maurille. 9. Le Chapitre de S. Maimbœuf a été réüni à la Congrégation de S. Sulpice. 10. *Ce qu'on dit ensuite des quatre Chanoines de*, &c. *n'est pas vrai*. 11. Le Collége de la Porte de Fer ne subsiste plus. 12. Les lettres patentes de Louïs XV, pour rétablir la Monnoye à Angers, n'ont point eu d'effet.

ANGERS. Académie d'Angers, *p.* 430. *col.* 2. Il faut ajoûter à la liste des trente premiers Académiciens de l'Académie Royale d'Angers, les noms de ceux qui leur ont succédé.

I. M. Henri Arnaud, Evêque d'Angers. Successeurs, M. Michel Le Pelletier, Evêque d'Angers en 1693: M. Michel Poncet de La Riviére, Evêque d'Angers en 1706: M. Salomon de La Tullaye, Chevalier, Seigneur de Varennes en Anjou, en 1731.

II. M. Béchamel, Marquis de Nointel, Intendant de la Généralité. Successeur, M. Le Gendre, Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant de la Généralité, en 1719.

III. M. de Beaumont d'Autichamp, Lieutenant-de-Roi, & Commandant dans les villes & château d'Angers. Successeurs, M. de Boisléve de Goismard, Conseiller au Présidial en 1692: M. Goureau de la Blanchardiére, fils, Conseiller honoraire au Présidial en 1714: M. l'Abbé d'Autichamp, Docteur de Sorbonne, & Doyen de l'église d'Angers, en 1720.

IV. M. de Bautru, Comte de Serrant, cy-devant Chancelier de Monsieur, frére unique du Roi Louïs XIV. Successeurs, M. Amys du Ponceau, Subdélegué de M. l'Intendant, en 1714: M. Roustille de Valleray, en 1715.

V. M. Arnaud de Pomponne, Abbé de Chaumes. Successeurs, M. de Longueil, Chevalier, Seigneur de La Devançaye, en 1699: M. Le Normant du Hardas, Correcteur de la Chambre des Comptes de Bretagne, en 1726.

VI. M. l'Abbé Ménage. Successeurs, M. Léger, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'église d'Angers, & Abbé de Bellozane, en 1693: M. Guérin de La Piverdiére, ancien Echevin, en 1729.

VII. M. Artaud, Doyen de la Faculté de Théologie, Archidiacre & Chanoine de l'église d'Angers, & Conseiller au Présidial. Successeur, M. Babin, Docteur en Théologie, Maître-Ecole & Chanoine de l'église d'Angers, en 1688.

VIII. M. l'Abbé Le Pelletier, célébre par ses Traductions. Successeur, M. Decourt, Abbé de S. George-sur-Loir, & de S. Serge-lès-Angers, en 1700.

IX. M. Heard de Boissimon, Prêtre, qui a composé plusieurs livres pleins de science & de piété. Successeurs, M. Rayneau, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, en 1694: M. Coquereau de Boisbernier, Avocat du Roi au Présidial, en 1729.

X. M. Gohin, premier Président du Présidial. Successeurs, M. Martineau, Archidiacre & Chanoine de l'église d'Angers, Abbé de Saint-Maur, en 1706: M. Destriché, Chanoine de l'église royale & collégiale de S. Lau-lès-Angers, en 1719.

XI. M. de Gesté de La Brunetiére, cy-devant Colonel d'un régiment. Successeur, M. Le Gouvello, Thrésorier & Chanoine de l'église d'Angers, & Grand-Vicaire de M. l'Evêque, en 1700.

XII. M. Bernier, Docteur en Médecine, & Voyageur. Successeurs, M. Hunauld, Docteur en Médecine, en 1688: M. Pordhic, Marquis de Vézins, en 1689: M. Louet de Longchamps, cy-devant Conseiller au Présidial, en 1726.

XIII. M. Charlot, Echevin perpétuel, & cy-devant Maire de la ville d'Angers. Successeur, M. l'Abbé Louet, en 1708.

XIV. M. de La Bigotiére de Perchambault, Prêtre, Conseiller honoraire au Présidial. Successeurs, M. de La Bigotiére de Perchambault, fils du précédent, Conseiller au Parlement de Bretagne, en 1696: M. Boylesve, Chevalier, Seigneur de La Maurosiére, en 1728.

XV. M. Verdier, Conseiller honoraire au Présidial, Echevin perpétuel & Professeur de Droit François. Successeur, M. de Miribel d'Autichamp, Lieutenant-de-roi, Commandant des ville & château d'Angers, en 1689.

XVI. M. Goureau, Conseiller honoraire au Présidial, & Echevin perpétuel. Successeurs, M. Arthaud, Administrateur de l'Hôtel-Dieu, en 1693: M. Janneaux, Avocat du Roi au Présidial, en 1704.

XVII. M. de Roye, Docteur, & Professeur de Droit dans l'Université d'Angers. Successeur, M. Constantin de La Lorie, Grand-Prevôt d'Anjou, en 1686.

XVIII. M. Guinoiseau de La Sauvagére, Conseiller honoraire au Présidial. Successeur, M. Clavel, Docteur de Sorbonne, Chanoine Théologal de l'église d'Angers, en 1695.

XIX. M. Moreau-Du Plessis, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel. Successeurs, M. François, Marquis du Bellay, en 1694: M. du Tremblier de La Varenne, Chanoine de l'église d'Angers, en 1714: M. Roustille de Valleray, Chanoine de l'église d'Angers, en 1729.

XX. M. Grandet, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel, qui est décédé le dernier de la premiére nomination en 1730.

XXI. M. Pocquet de Livoniére, Conseiller au Présidial, & ensuite Professeur de Droit François. Successeur, M. Doublard, premier Avocat du Roi au Présidial, en 1726.

XXII. M. Martineau, premier Avocat du Roi au Présidial. Successeurs, M. Voisin, Docteur aggrégé à la Faculté de Droit, en 1714: M. Vaultier, Docteur en Théologie, & Chanoine de l'église collégiale de S. Pierre, en 1730.

XXIII. M. Martineau de Princé, Prevôt d'Anjou. Successeurs, M. Cupif de Teildras, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel, en 1686: M. Gilly, Ministre converti, en 1687: M. Pocquet de Livoniére fils, Docteur aggrégé, après son pére Professeur de Droit François, en 1714.

XXIV. M. de Launay, Avocat en Parlement, Professeur royal du Droit François à Paris. Successeurs, M. Lézineau, Professeur en Droit à Angers, en 1693: M. Grézil de La Véronniére, Conseiller au Présidial, en 1714: M. l'Abbé Poncet de La Riviére, Chanoine de l'église d'Angers, cy-devant Recteur de l'Université, & neveu de M. l'Evêque, en 1728.

XXV. M. Pétrineau Des Noulis, premier Echevin, cy-devant Président de la Prevôté d'Angers. Successeur, M. de Vaugirault, Grand-Archidiacre d'Angers, dont en 1730 il est devenu Evêque, en 1714.

XXVI. M. Frain Du Tremblay, cy-devant Conseiller au Présidial. Successeur, M. Gilly fils, Doyen de l'église royale & collégiale de S. Lau-lès-Angers, en 1726.

XXVII. M. Nivard, Avocat en Parlement. Successeurs, M. Courdil, Ministre converti, en 1693: M. de Contades, Major des Gardes-Françoises, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de S. Louïs, en 1714.

XXVIII. M. Blouin de La Piquetiére, très-savant dans l'Histoire. Successeurs, M. Hunauld fils, Docteur en Médecine, en 1700: M. Potier-Du-Bois, Major du château d'Angers, en 1729.

XXIX. M. Daburon, Avocat au Présidial & Docteur aggrégé. Successeurs, M. Basourdi, premier Avocat du Roi au Présidial, en 1694: M. Dupont, Avocat au Présidial & Procureur de l'Hôtel de ville, en 1722: M. Toublanc, Conseiller à la Prevôté & Administrateur de l'Hôtel-Dieu, en 1726.

XXX. M. Breillet de La Villate, Gentilhomme. Successeurs, M. Audouin de La Blanchardiére, Lieutenant-Général de Police & Président de la Prevôté, en 1717: M. Saudubois de La Chaliniére, Pénitencier & Chanoine de l'église d'Angers, Docteur & ancien Professeur de Théologie, en 1714.

P. 440. *col.* 1. N. XII. *l.* 10. après le mot *postérité*, ajoûtez *Voyez* M O N M O U T H (Jacques Scot, Duc de)

L. 11. après le mot *Buckleug*, ajoûtez *laquelle après la mort du Duc son époux, se remaria en* 1688 *avec* Charles *Lord Cornwallis, dont elle eut un fils & deux filles, morte à Londres le* 17 *février* 1732, *dans la* 85 *année de son âge;*

L. 14. après 1678, *ajoûtez*, & qui se remaria avec le Docteur Bisse, Evêque de Héreford, morte le 20 mai 1718;

L. 16. après les mots *Henri Wood*, ajoûtez, *sa première femme, & laissant d'une seconde femme un fils unique nommé* Guillaume *Fitz-Roi;*

L. 21. après ces mots *Comte d'Ewston*, ajoûtez *& qui se remaria avec* Thomas *Hanmer Chevalier Baronnet, morte le* 18 *février* 1723.

L. 24. *au lieu de* Breknatl, *lisez* Breknall,

L. 25. après *Beauclair*, ajoûtez *ou Beauclerc*,

Dans la même ligne, après ces mots, *Duc de S. Albans*, ajoûtez, *qui en* 1694 *épousa* Diane *Vére, devenue en* 1714 *Dame d'honneur de la Princesse de Galles, & dont il eut sept fils, mort à Bath le* 20 *mai* 1726.

L. 27. *au lieu de N.* qui commence la ligne, *lisez* Anne *Brudnell*: & dans la même ligne *au lieu de* N. *lisez* George *Lord Brudnell, morte à Londres le* 20 *décembre* 1722, *& dont il eut un fils & deux filles, mort le huitième juin* 1723.

Col. 2. *l.* 2. après le mot *Derwentwater*, ajoûtez *&* 12. Bénédicte *Fitz-Roi, Religieuse Professe des Bénédictines Angloises de la ville de Pontoise, puis Prieure perpétuelle de l'Hôtel-Dieu de S. Nicolas de la même ville.*

N. XII. Jacques, II. du nom, *l.* 36. au lieu de, *&c. qui a des enfans*, lisez qui épousa 1. *Honorée* de Burck, dont il eut un fils: 2. *Anne* Burkley, ou, selon le Supplément de Paris 1735 Burkeley, dont il eut treize enfans, sept fils & six filles, tué en Allemagne en 1734, où il commandoit les troupes Françoises.

L. 37. après 1702, ajoûtez, *à l'âge de* 30 *ans & sans postérité.*

L. 38. après *Waldegrave*, ajoûtez *morte après son mari d'une attaque d'apoplexie le* 14 *avril* 1730.

L. 39. au lieu de *Religieuse aux Angloises de Pontoise*, lisez *mariée avec* Thomas, *Baron de Rabi*: 2. *en* 1699 *avec* Jacques *Comte d'Anglesey*: 3. *au mois de mars* 1706 *avec* Jean *de Buckingham.*

Le Supplément de Paris 1735, *p.* 48. *col.* 1. *l. pen.* dit *Angresey* pour *Anglesey*, & *Buchingham* pour *Buckingham.*

P. 441. *col.* 1. *l.* 5. *Brusvick* pour *Brunswick.*

L. 16. *octore* pour *octobre.*

L. 20. après *Vénitiens*, *ajoûtez*, mort à Vienne en Autriche d'une attaque d'apoplexie le 27 juillet 1726, dans la soixantiéme année de son âge.

L. 29. après le mot *année*, *ajoûtez*, mort à Osnabruck le 14 août 1728.

N. XXI. *l.* 8. *au lieu de* le. . . . . *lisez* le 22 juin.

L. 11. *au lieu de* Guillaume, *lisez* George-Guillaume.

L. 12. *au lieu de* né le 15 novembre, *lisez* le 13 novembre.

L. 13. après 1721, *ajoûtez*, nommé Chevalier du Bain le septiéme juin 1725, créé Baron d'Alderney, Vicomte de Trématon, Comte de Kinnington & Duc de Cumberland le 26 juillet 1726, & élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére le 29 mai 1730.

L. 13 & 14. *au lieu de* Anne, née le deuxiéme novembre 1709, *lisez*, Anne, Princesse Royale d'Angleterre née en Allemagne le 13 novembre 1709, mariée au Prince d'Orange le 24 mars 1734.

L. 14. *au lieu de* dixiéme, *lisez* douziéme.

L. 15. *au lieu de* le. . . . . novembre, *lisez* le dixiéme juin: dans la même ligne *effacez* &.

L. 16. *au lieu de* le cinquiéme mars, *lisez* le 16 mars: & aprés 1723, *ajoûtez*; & 9. *Louïse*, née le 29 décembre 1724.

N. XXII. *l.* 4. après ces mots *Prince de Galles*, *ajoûtez*. Il a épousé le huitiéme mai 1736, *Auguste*, Duchesse de Saxe-Gotha, de laquelle il a 1. *George*, né le quatriéme juin 1738; 2. *Auguste*, née le 12 août 1737.

P. 453. *col.* 2. N. XIII. *l. derniére*, après ces mots *Jean-Henri d'Anglure*, *ajoûtez* de Bourlemont, Abbé de S. Pierre-au-Mont, diocése de Metz, & de S. Vincent de Metz, mort le 19 juillet 1732, âgé de 69 ans.

A N G U I E N, *p.* 456. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 9, *au lieu de* qui sous le nom de Comte d'Anguien remporta, *lisez* dont le petit-fils, nommé aussi *François de Bourbon*, remporta sous le nom de Comte d'Anguien.

L. 10 & 11. *au lieu de* & qui laissa Charles, pére d'Antoine de Navarre, *lisez*. Ce dernier étoit frére puîné d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & fut tué malheureusement le 23 février 1545, sans avoir été marié.

A N H A L T, *p.* 457. *col.* 2. *l.* 43. après Joachim-Ernest, *ajoûtez* qui suit. Commencez alors un nouvel article de cette maniére

I. Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, &c.

N. IV. *p.* 458. *col.* 1. *l. derniére*, après le mot *Brandebourg*, *ajoûtez*, restée veuve le 19 décembre 1711, & qui le premier de décembre 1728 devint Abbesse de l'Abbaïe impériale & séculiére de Herford en Westphalie.

N. V. *l.* 6 & 7. *au lieu de* Guillaume-Gustave qui suit, *lisez*, Guillaume-Gustave, Prince héréditaire d'Anhalt, né le 20 juin 1699, déclaré par le Roi de Prusse, au mois de juin 1722, Major Général de ses armées, dont il le fit Lieutenant Général au mois de juillet 1732.

L. 8. après 1722, *ajoûtez*, puis Chanoine de Magdebourg au mois de février 1730; 3. *Maurice*, né le 31 octobre 1712, déclaré par le Roi de Prusse, au mois de juin 1731 Lieutenant Colonel du régiment du Prince d'Anhalt-Dessau, son pére: dans la même ligne mettez 4 au lieu de 3.

L. 9. *au lieu de* 4 *lisez* 5.

L. 10. après 1705, *ajoûtez* Colonel-Commandant d'un régiment au service du Roi de Prusse, puis, en 1732, Colonel d'un régiment vacant par la mort du Général Dockum: puis *au lieu de* 5 *lisez* 6.

L. 11. *au lieu de* 6 *lisez* 7.

L. 12. *au lieu de* 7 *lisez* 8: dans la même ligne après 1709, *ajoûtez*, mariée avec *Victor-Frédéric*, Prince régnant d'Anhalt-Bernbourg, morte en couche à Bernbourg le 29 juillet 1732: dans la même ligne & la suivante, *au lieu de* & 8 *lisez* 9.

L. 13. aprés 1715, *ajoûtez*, & 9. *Henriette-Amélie*, née le 20 septembre 1720.

N. V. *col.* 2. *l.* 2. après 1668, *ajoûtez*, mort le 22 avril 1721.

L. 4. après le mot *Charlotte*, *ajoûtez* de Buszlerin, laquelle en considération de cette alliance fut élevée par l'Empereur à la dignité de Comtesse de Ballenstaedt.

L. 6 & 7. au lieu de *Victor-Frédéric*, né le 20 septembre 1700, *lisez* Victor-Fre'de'ric qui suit.

L. 13. après le mot *Koten*, ajoûtez, ou *Cothen*, morte le quatriéme avril 1723, dans la 21 année de son âge. Du second lit vinrent 10. *Frédéric*, né le 13 mars 1713, avant le mariage de sa mére; & 2. *Charles-Léopold*, né le deuxiéme juin 1717, depuis le mariage. Ils obtinrent l'un & l'autre de l'Empereur, au mois de septembre 1723, le titre de Comtes de Barenvels, mais sans pouvoir prétendre aucune part à la succession de feu leur pére.

Avant l'article de Lebrecht, mettez ce qui suit.

VI. Victor-Fre'de'ric; Prince régnant d'Anhalt-Bernbourg, né le 20 septembre 1700, resté fils unique du premier mariage du Prince *Charles-Frédéric* son pére, succéda à ses Etats le 22 avril 1721. Il fut marié 1. avec *Louïse* d'Anhalt, morte la nuit du 29 ou 30 juillet 1732, âgée de 23 ans: 2. le 23 mai 1733, avec *Sophie-Frédérique-Albertine* de Brandebourg. Du premier mariage est venu *Sophie-Louïse* d'Anhalt, née le 29 juin 1732.

N. VI. Victor-Ame'de'e-Adolphe, *l.* 3. après les mots *Comtesse d'Isembourg*, *ajoûtez*, & en eut entre autres enfans un fils, & une fille, nommée *Louïse-Amélie* d'Anhalt, née le premier de septembre 1721. Il y a apparence que *Victoire-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg, qui a été mariée à Schaumbourg le 26 avril 1732, avec *Frédéric-Chrétien*, Markgrave de Brandebourg-Culembach, est fille du Prince *Victor-Amédée-Adolphe.*

N. IV. *p.* 459. *col.* 1. *l.* 6. après ces mots *Auguste-Louïs*, au lieu de ce qui suit jusqu'à *l.* 8. *n.* 4. mettez *dont il sera parlé après son frére aîné.*

N. V. Le'opold, Prince d'Anhalt. *p.* 459. *col.* 1. Au lieu des quatre lignes qui le regardent mettez ce qui suit.

V. Le'opold, Prince d'Anhalt-Koten ou Cothen, Comte d'Ascanie, &c. naquit le 29 novembre 1694, & mourut à Cothen le 19 novembre 1728. Il avoit épousé 1. le dixiéme décembre 1721, *Frédérique-Henriette* d'Anhalt-Bernbourg, fille de *Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg: 2. *Charlotte-Frédérique-Amélie*, née le 30 novembre 1702, fille de *Frédéric-Guillaume-Adolphe*, Prince de Nassau-Siegen-Wilhelmbourg, & d'*Elisabeth-Julienne-Françoise* de Hesse-Hombourg, remariée en secondes noces, au mois d'avril 1730 avec le Comte Régent de Schaumbourg-La-Lippe. Du premier mariage il eut 1. *Giséle-Henriette* d'Anhalt, née le 21 décembre 1722, & morte à Warmsdorff le 16 décembre 1728: du second 2. *Emmanuel-Louïs*, né en décembre 1726, & mort au mois d'août 1728.

V. Auguste-Louïs, comme le disent Heiss, *Hist. de l'Empire*, & Hubner, *Tables Généal.* ou Louïs-Auguste, comme le dit *le Supplément de Paris* 1735, frére puîné du précédent, né le neuviéme juin 1697, est devenu Chef de la branche de Cothen par la mort de son frére Léopold, sans enfans, en 1728. Il a épousé 1. à Dresde le 13 janvier 1722 la fille du Colonel Voutenau, laquelle en considération de ce mariage fut créée Comtesse de l'Empire par l'Empereur aujourd'hui régnant: 2. *Christine-Jeanne-Amélie*, née Comtesse de Promnitz, morte d'une fiévre continue à Cothen le 20 février 1732: 3. le 20 novembre 1732, *Anne-Frédérique*, seconde fille du Comte de Promnitz, à Sorau dans la Basse Lusace. Du second mariage sont venus 1. *Frédéric-Auguste*, né le premier novembre 1727, & mort à Cothen le 26 janvier 1729; 2. *Charles-George-Lebrecht*, né à Cothen le 15 août 1730; & 3. *Frédéric-Armand*, né à Cothen le deuxiéme octobre 1731.

N. IV. Dans la branche d'*A N H A L T dite de Z E R B S T*,

l. 4. après le mot *Magdebourg*, *ajoûtez* morte à Zerbst le 31 mars 1724, dans la 72 année de son âge.

IV. JEAN-LOUIS, *l.* 7. *au lieu de* décembre, *lisez* novembre.

Dans la même ligne, après 1690, *ajoûtez*, Major Général & Colonel d'un régiment d'Infanterie au service du Roi de Prusse, marié à Schelen au mois de décembre 1727 avec *Jeanne-Elisabeth*, née le 24 octobre 1712, fille de *Christian-Auguste*, Duc de Holstein, Evêque & Prince de Lubeck, & d'*Albertine-Frédérique* de Bade-Dourlach.

ANICET, *p.* 460. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 158 *lisez* 150.

ANJOU, *p.* 462. *col.* 1. *l.* 9. *effacez* la Vienne.

ANNAT (François) *p.* 467. *col.* 1. *l.* 18. après ces mots, *il fut choisi*, *ajoûtez* en 1654.

L. 22. après le mot *regret*, *ajoûtez*. Au milieu des occupations que lui donnoit son ministére, il éclata extrémement contre les Disciples de Jansénius, ou ceux qui prétendent que les cinq fameuses propositions n'étoient point dans le livre de ce saint Evêque. Il composa plusieurs Ouvrages contre eux, & il eut grande part à la condamnation qu'en fit le Pape Alexandre VII, & à la signature du Formulaire. Il attaqua aussi vivement la Version du Nouveau Testament imprimé à Mons, & dont M. de Saci est le principal Auteur.

L. 24. après 1670, *ajoûtez* dans sa 80 année.

Col. 2. *l.* 41. après ces mots *dans le Pére Sotwel*, *ajoûtez*. La plupart de ces Ouvrages ont été solidement refutez par Mrs Pascal, Arnaud, Nicole & plusieurs autres. Dans la même ligne, *au lieu de* Je ne sai, *lisez* On ne sait.

ANNAT, *n.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (N.) *lisez* (Pierre)

L. 4. *ajoûtez à la fin de l'article*, dont on a donné une seconde édition, en 1705, à Paris, en deux volumes *in quarto*.

P. 479. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* Fabius Pictor, *lisez* Quinctus Pictor: *&* *au lieu de* Frontin, *lisez* Antonin *le Pieux*, Properce,

L. 19. *au lieu de* en Latin, *lisez* en Italien.

L. 20 *au lieu de* 1583, *lisez* 1585.

ANSELME (Le Pére) *p.* 486. *col.* 2. *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* étoit natif de Paris, *lisez* naquit à Paris en 1625, & s'appelloit dans le monde *Pierre Guibours*. Il fit profession dans le couvent de sa Congrégation à Paris, le 31 mars 1644, à l'âge d'environ 18 ans.

L. 28. *au lieu de* 1711, *lisez* 1712.

L. 29. après *M. ajoûtez* Honoré Caille.

L. 32. *au lieu de* Le Public attend; &c. jusqu'à la fin de l'article, *mettez* ce qui fuit. Feu le Pére Ange, aussi Augustin Déchaussé, en entreprit en 1725, une troisiéme édition; mais étant mort dans le tems que les deux premiers volumes étoient encore sous presse, elle a été continuée, & vient d'être achevée en neuf volumes *in folio*, avec les armes gravées à chaque article, par le Pére Simplicien du même Ordre.

P. 487. *col.* 1. Avant ANSIMOND, *mettez* l'article qui suit.

* ANSIDEI (Marc-Antoine) Cardinal, Prêtre du titre de S. Augustin, Evêque de Pérouse, naquit à Pérouse le premier septembre 1671. Il fut Sécretaire de la Congrégation du Concile, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican en 1717, Assesseur de la Congrégation du saint Office dans la même année, Votant de la Signature de Grace, déclaré en juin 1724 Archevêque de Damiette par le Pape Benoît XIII, & Evêque assistant au Thrône au mois de septembre de la même année, fait Evêque de Pérouse en 1726, & Cardinal en 1728, du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de celui de S. Augustin en 1729. Il mourut à Rome le 14 février 1730, dans la 59 année de son âge. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

NB. Le Supplément de Paris 1735, *l.* 23. a mis 1629 pour 1729.

ANSTRUDE, *p.* 487. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Frédegaire, *lisez* le Continuateur de Frédegaire.

ANTELMI, *p.* 489. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* (Joseph) *lisez* (Joseph d')

L. 6. après le mot *Frejus*, *ajoûtez* avec un état Chronologique de ses Evêques. Cette Dissertation est fort étendue. Il en a donné une autre plus courte de l'Eglise de Riez & du monastére de Lérins. *Effacez* les quatre lignes suivantes, avec la fin de la sixiéme & le commencement de la onziéme.

L. 21 *&* 22. *au lieu de* Tappe, *lisez* Tapse.

L. 28 *& derniére* de la premiére colomne *au lieu de* 40 *lisez* 49: *& au lieu de* Léonce Antelmi, *lisez Charles-Léonce* d'Antelmi: dans la même ligne *effacez* qui étoit encore.

Col. 2. *l.* 1. *effacez* en 1719: *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* Grand-Vicaire de Frejus n'a pu les donner au Public, *lisez* Vicaire général & Official de Fréjus, depuis Evêque de Grasse, a fait imprimer en 1726 un de ses Ouvrages posthumes.

Immédiatement après l'article d'Antelmi (Joseph d') *ajoûtez* celui qui suit.

*ANTELMI (Nicolas d') de la même famille que le précédent, & aussi Chanoine de Frejus avoit déja fait un Catalogue des Evêques de Frejus par ordre de Barthélemi Camelin, Evêque de Frejus, mort le 12 juin 1633.

ANTHORST, *p.* 492. *col.* 2. *l.* 1 *&* 2. *lisez* ANTHOT.

ANTIMOINE, *p.* 497. *col.* 1. *l. derniére*, *ajoûtez*, Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

P. 499. Suite Chronologique, &c. l'an 474, après le mot *Hérétique*, *ajoûtez*: il fut chassé du Siége d'Antioche par un nommé *Jean*, Evêque d'Apamée qui s'en empara.

N. XVII. *p.* 504. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Benoît VIII, *lisez* Benoît IX.

N. XVIII. *l.* 2. *au lieu de* Nicolas XI, *lisez* Nicolas II.

N. XIX. *l.* 3. *au lieu de* Henri, *lisez* Henri IV.

N. XXVI. *l.* 4 *&* 5. *au lieu de* Boniface, *lisez* Boniface IX.

N. XXVII. *l.* 4. *au lieu de* Martin, *lisez* Martin V.

ANTOINE de Godis, *p.* 514. *col.* 2. *l.* 1. après *Vicence*, *ajoûtez*, vivoit dans le XVI siécle.

L. 5. *commencez cette ligne par ces mots.* Il ne faut pas le confondre avec

L. 6. *au lieu de* Il, *lisez* Antoine-Henri de Godis.

ANTOINE de Palerme, *l.* 3. *au lieu de* Beccatilli, *lisez* Beccadelli.

L. 4 *&* 5. *au lieu de* Philippe, *lisez* Philippe-Marie.

L. 21. après *Couronne Poëtique*, *ajoûtez* en 1433 & non en 1449, comme le dit Toppi.

L. 28. *au lieu de* L'on ne fait, &c. jusqu'à *l.* 33. qui finit par ces mots *mort en* 1478, *lisez*. Pour lui il mourut le sixiéme janvier 1471, âgé de 78 ans.

L. 34. après *livres*, *ajoûtez* d'Epîtres.

L. 34 *&* 35. *au lieu de* Il avoit fait aussi des Apophthegmes & recueilli, *lisez*. On a aussi de lui un Recueil d'Apophthegmes & de

L. 38. *au lieu de* depuis, *lisez* plusieurs fois.

L. 40 *&* 41. *au lieu de* à l'âge de 79 ans, *lisez*. Etant fort âgé.

P. 532. *col.* 2. Avant APOLLONE se dit, *mettez* l'article qui suit.

* APOLLONE, Diacre & Martyr, souffrit pour la Foi de Jesus-Christ, sur la fin de l'an 305. Il fut pris & mis en prison dans la ville d'Antinoüs en Egypte. Pendant sa détention, un nommé *Philémon*, fameux Joueur de flûte, vint l'insulter. Apollone lui répondit, *Mon fils*, *Dieu veuille avoir pitié de vous*, *& ne vous impute point ces discours à péché*. La douceur de cette réponse, & plus encore la Grace qui s'empara dans ce moment du cœur de Philémon, fit qu'il s'écria *je suis Chrétien*. Arien ayant sçu que cette conversion étoit un effet des Discours d'Apollone, fit venir ce saint homme & le traita de Séducteur, puis il le condamna à être brûlé avec Philémon. Lorsqu'ils furent au milieu du feu, Apollone s'adressant à Dieu, dit tout haut, *Seigneur*, *ne livrez pas aux bêtes ceux qui vous confessent*, *mais faites éclater votre puissance*. Alors un nuage plein de rosée les environna & éteignit le feu. Arien & le peuple étonnez de ce miracle s'écriérent, *le Dieu des Chrétiens est grand & unique*: *c'est le seul immortel*. Le Préfet d'Alexandrie étant informé de cet événement, envoya prendre Arien & les deux Martyrs. En chemin Apollone fortifia Arien dans la Foi, & convertit leurs Gardes. Le Préfet encore plus irrité les fit tous noyer dans la mer. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

APOLLONIUS Collatius, *p.* 535. *col.* 1. *l.* 11 *&* 12. *au lieu de* Gaigni ou Gannai, *lisez* Ganay.

P. 536. *col.* 1. avant APONUS *mettez* ce qui fuit.

APONO (Pierre d') *Voyez* PIERRE d'APON.

APPENZEL, *p.* 539. *col.* 2. *l.* 59 *&* 60. après le mot *Cantons*, *effacez* en 1467.

APROSIO, *p.* 541. *col.* 2. *l.* 65. après 1664, *ajoûtez*; *Della Patria di A. Persio*; *Le Vigilie del Capricorno*; *Notte tumultuarie di Paolo Genari*; *Athenæ Italicæ*, *sive de Viris clarissimis qui Italiam ingenio & Scriptis illustrarunt*; *La Polyanthea Italiana*; *l'Antichita di Vintimiglia*; *Gli Otii estivi*.

APULE'E, *p.* 543. *col.* 1. *n.* 3. *l.* 30 *&* 31. au lieu de *Oratio de Magia*, lisez *de Mundo*.

L. 33. effacez *liber singularis*.

N. XIII. *p.* 545. *col.* 2. *l.* 14. après le mot TRAJAN, ajoûtez *qui aura un article séparé*.

P. 546. *col.* 2. Avant AQUE, *mettez* l'article qui suit.

* AQUAVIVA (François de) d'Aragon, Cardinal, Evêque de Sabine, Protecteur d'Espagne, Abbé de Haute-Fontaine, Député des Congrégations du Concile, &c. second fils de *Josias* d'Aquaviva d'Aragon, & de *Françoise* Caraccioli, naquit à Naples le 14 octobre 1665. En 1697, le Pape Innocent XII le choisit pour son Maître de Chambre, lui donna le Gouvernement de Viterbe, & proposa pour lui dans la même année l'Archevêché de Larisse, *in partibus Infidelium*. En 1700, il le déclara Nonce à la Cour d'Espagne. En 1706, il fut créé Cardinal par le Pape Clément XI. En 1713, il fut déclaré Protecteur de la Couronne d'Espagne. Le 17 juillet 1714, il reçut à Rome les ordres du Roi Catholique Philippe V, pour aller à Parme faire en son nom la demande solemnelle d'Elisabeth Farnése, Princesse de Parme. Il assista le 16 septembre suivant à la cérémonie de ses épousailles & l'accompagna ensuite jusqu'à Gênes. Au mois de juillet 1716, le Roi d'Espagne le chargea du soin des affaires de sa Couronne, & le nomma à l'Evêché de Cordoue. Il passa dans l'ordre des Cardinaux Evêques, & opta l'Evêché de Sabine, le 26 juin 1724. Il mourut à Rome dans le Palais d'Espagne le 19 janvier 1725. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

EGLISE, *PATRIARCHES*, *&c.* *l.* 15. *au lieu de* Théodoret de Tyr, *lisez* Théodoret de Cyr.

CONCILES d'AQUILE'E, *col.* 2. *l.* 14. après le mot *Alexandrie*, *ajoûtez*. On en écrivit une seconde pour demander aux mêmes Empereurs de reprimer l'insolence d'Ursicin.

L. 28 *&* 34. *au lieu de* Théodore, *lisez* Thierri.

L. antep. au lieu de Bini, *lisez* Binius.

AQUINO (Ladislas d') *p.* 552. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 1581, *lisez* 1571.

P. 554. *col.* 1. *l.* 14. après le mot *Bibliothéque*, *ajoûtez* des Manuscrits.

L. 18. *au lieu de* Jean Bouchet, *lisez* Jean Du Bouchet.

L. 23. *au lieu de* 1644, *lisez* 1544.

ARAGISE, *p.* 558. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* 784, *lisez* 787.

L. 12. *au lieu de* vers l'an 788, *lisez* en 788.

ARATUS Poëte, *p.* 568. *col.* 1. *l.* 5. après *Gonatas*, *ajoûtez*, Roi de Macédoine.

L. 17. après le mot *Commentaire*, *ajoûtez* en 1600 *in quarto*.

L. 22. *au lieu de* les deux Cratès, *lisez simplement* Cratès.

ARBOUZE. *p.* 570. *col.* 2. *l.* 5. après 1626, *au lieu de* Jean Ferrage a écrit sa Vie, *mettez* à la place ce qui suit, âgée de 46 ans dont elle avoit passé 37 en Religion. Jean Ferrage son Con-

feſſeur, Prêtre du diocéſe de Conſerans & Docteur en Théologie, & feu M. l'Abbé de Fleury, Auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ont écrit ſa Vie. La derniére a été imprimée à Paris en 1685, *in octavo.*

ARCADIUS, Evêque en Afrique, *p.* 574. *col.* 2. *l. dern. au lieu de* d'Utique, *liſez* de Vite.

ARCHIDAME, *p.* 579. *col.* 2. *n.* 1. *l. dern.* au lieu de *Meſſeniacis* liſez *Meſſenicis.*

NB. Le Supplément de Paris 1735, dans ſa correction ſur cet article, dit *Meſſiniacis:* cependant le titre de ce livre dans Pauſanias eſt Μεσσηνιακα.

A la fin de l'article d'ARCHIDAME, *p.* 580. *col.* 2. ajoûtez. *Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1735.

ARCHINTO, *p.* 581. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Clareval, *liſez* Clairval.

ARCI, *p.* 585. *col.* 2. *l.* 4. après ces mots, Maty, *Dict. Géogr. ajoûtez.* Ce lieu après avoir ſouffert un incendie en 1720, fut entiérement rétabli, & mieux bâti qu'il n'avoit jamais été, & cela par les ſoins de Pierre Graſſin, Baron & Seigneur de ce lieu; mais il fut preſque entiérement détruit par un nouvel incendie général qui ſurvint le 16 avril 1727.

P. 586. *col.* 1. Avant ARCOS, *mettez* l'article qui ſuit.

* ARCONS (Céſar d') né à Viviers en Gaſcogne, Avocat au Parlement de Bourdeaux, & mort en 1681, a écrit ſur des matiéres de Phyſique & ſur l'Ecriture Sainte. En 1655, il donna un Traité pour expliquer le Flux & le Reflux de la mer, & les Longitudes. En 1668, il publia à Bourdeaux un plus grand nombre de Traitez de Phyſique, où il tient le milieu entre Ariſtote & Deſcartes. Etant venu à Paris dans la même année, il eut avec le Nonce Bargellini pluſieurs conférences au ſujet de l'*Auguſtinus* de Janſénius, & en a laiſſé un Mémoire bien détaillé. On a de lui trois *Diſſertations Françoiſes ſur l'Ecriture.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ARCUDIUS (Pierre) *p.* 586. *col.* 1. *l.* 17. après le mot *Paris, ajoûtez* en 1672.

ARCUDIUS (Antoine) *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Priéres, ajoûtez*, imprimé à Rome, *in quarto*, en 1598.

P. 587. *col.* 2. *l.* 68. après ces mots *l'Académie des Sciences, ajoûtez* ce qui ſuit. Quoique cette Deſcription des Grottes d'Arcy ſoit étendue & détaillée, ceux qui ſont curieux de ces matiéres, feront bien aiſes de voir une Deſcription des Grottes par feu M. de Clugny, Lieutenant-général au Bailliage de Dijon, qui avoit été envoyé par M. Colbert pour faire l'examen de ces Grottes. On trouve dans ſa Deſcription des différences importantes qui ne ſe trouvent point dans celle-ci. La Deſcription de M. de Clugny ſe trouve *dans le ſecond volume des Mémoires de Litérature & d'Hiſtoire, recueillis par le* Pére Deſmolets de l'Oratoire.

ARDEMBOURG (Jean) *p.* 588. *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Jean Nideria extrait, *liſez* Jean Nyder a extrait.

ARDULF. *p.* 590. *col.* 2. & *p.* 591. *col.* 1. au lieu de cet article mettez ſimplement ARDULF. *Voyez* EARDULFE.

ARENA (Antoine) *p.* 592. *col.* 1. *l.* 1. *retranchez* ces mots, dit auſſi *Sablon* ou *de La Sable.*

L. 2. *retranchez* Soliers ou

L. 4. après ces mots *ſous Alciat, ajoûtez* à Avignon en 1519.

Col. 2. *l.* 2. *au lieu de* Folengus, *liſez* Folengi.

L. 11. après ces mots *dans ce qu'il a écrit, ajoûtez.* Ce Poëme qui eſt devenu très-rare, a été imprimé en 1537.

ARETIN (Pierre) *p.* 594. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Sa naiſſance étoit aſſez baſſe, *liſez.* Il étoit fils naturel de Louïs Bacci, Gentilhomme d'Arezzo.

L. 33. après le mot *Pénitence, ajoûtez*, & ſon *Humanità di Chriſto*, & les Sonnets qu'il ajoûta aux ſeize poſtures infames, gravées en 1525 par Marc-Antoine de Bologne, d'après les Deſſeins de Jules Romain ſont de l'an 1537. On a encore de lui

L. 31 & 32. *retranchez* les mots ſuivans, ſous le nom de *Partenio Etiro*, qui eſt l'Anagramme de *Pietro Aretino.*

L. 35. après *Thomas d'Aquin, &c. ajoûtez* ce qui ſuit. Il n'eſt pas vrai, au reſte, qu'il ait publié ces Vies ſous un autre nom que celui de *Pietro Aretino.* Ce ne fut que longtems après ſa mort que les Libraires, craignant qu'un nom ſi diffamé ne rebutât, le changérent en celui de *Partenio Etiro*, qui eſt l'Anagramme du ſien.

P. 595. *col.* 1. On renvoye là mal à propos *Charles Aretin*, à TORTELLIUS (Charles) Il faut placer ici l'article de TORTELLIUS (Charles) ſous le véritable nom d'ARETIN (Charles)

ARGOLI ou ARGOLUS (André) *p.* 598. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Tagliaccozzo, ajoûtez* en 1572.

P. 598. *col.* 2. *l.* 10. *au lieu de* 1650 *liſez* 1653, & *ajoûtez*, âgé de plus de 80 ans.

L. 12. après le mot *Aſtronomica*, ajoûtez *Primi Mobilis Tabulæ*, imprimées à Padoue, en deux volumes *in quarto*, en 1644; Obſervations ſur la Cométe de 1653, en Latin, qu'il fit imprimer la même année.

P. 598. *col.* 2. Avant ARGON, *mettez* l'article qui ſuit.

* ARGOLI (Jean) fils du précédent fut élevé avec ſoin par ſon pére, mais ſon inclination le porta à la Poëſie. N'ayant pas encore 17 ans, il travailla à la compoſition d'un Poëme qu'il nomma *Endymion*, & qu'il dédia au Prince Philippe Colonne. Cette piéce acquit beaucoup de réputation à ſon Auteur. On a encore de lui trois livres d'*Epigrammes*; un livre d'*Elégies*; d'autres petits Poëmes ſur les épouſailles de la ville de Veniſe avec Neptune, & ſur divers autres ſujets. Ces Poëſies ſont Latines. Il a fait pluſieurs piéces en vers Italiens, ſavoir, *la Diſcorde* de Pétrone; des Sonnets; des Madrigaux; une Idylle ſur la Soye; & quelques Métamorphoſes paſtorales. Il floriſſoit ſous le Pape Urbain VIII. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ARGONNE, *p.* 599. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* (Dom Noël d') *liſez* (Dom Bonaventure d')

L. 9. après le mot *emprunté, ajoûtez.* Il eſt en trois volumes, dont le premier fut imprimé en 1699 & le ſecond en 1701: le troiſiéme a paru plus tard. On a fait une quatriéme édition de cet Ouvrage en 1725, & le dernier volume contient bien des Remarques nouvelles qui ne ſont pas de Dom Bonaventure d'Argonne. Il eſt encore Auteur de l'*Education de Moncade, in douze*, en 1691.

P. 600. *col.* 2. Avant ARGUIN, *mettez* l'article qui ſuit.

* ARGUES (Gérard Des) excellent Géométre, naquit à Lyon en 1593. Le célébre Deſcartes l'a toujours compté au rang de ſes plus fidéles amis. Il l'introduiſit auprès du Cardinal de Richelieu, & défendit ſon ami contre les Ecrits de M. de Fermat, Conſeiller à Toulouſe, & contre ceux du Pére Bourdin Jéſuite. M. Des Argues de ſon côté aſſiſta de tout ſon pouvoir M. Deſcartes dans ſa retraite en Hollande. Il mourut à Lyon en 1661 ou 1662. Ses principaux Ouvrages ſont, *Traité de la Perſpective; Traité des Sections Coniques; Traité de la maniére de poſer l'aiſſieu aux cadrans ſolaires; La Pratique du trait, & preuves pour la coupe des pierres dans l'Architecture; De la maniere de graver en taille-douce à l'eau forte.* Tous ces Traitez ſont écrits avec ſolidité & avec un agrément de ſtile que l'on trouve peu dans les Ouvrages des Mathématiciens. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ARGYRE, *p.* 601. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* d'ARGYROPULE *liſez* d'ARGYROPYLE.

ARGYROPULE, *p.* 602. *col.* 1. *liſez* ARGYROPYLE.

ARIENS MODERNES, p. 607. *col.* 2. *l.* 4 & 12. *au lieu de* Blandrata *liſez* Blandrat.

L. 11. *au lieu de* Valentinus *liſez* Valentin.

L. 15 & 16. *au lieu de* Grégoire de Paul, *liſez* Grégoire Pauli.

L. 19. *au lieu de* Lucas, *liſez* Luc.

ARIOSTE (Louïs) *p.* 613. *col.* 1. *l.* 31 & 32. *au lieu de* les plus célébres ſont, *liſez* elles ſont au nombre de cinq: & *au lieu de* La Léma, *liſez* La Léna.

Col. 2. *l.* 11. après 1533. *ajoûtez.* D'autres diſent le ſixiéme juin 1534.

ARISTIDE, Sophiſte, *p.* 616. *col.* 1. *l.* 2. *ôtez* la virgule qui eſt après *Etienne.* Ajoûtez à la fin. *Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1735.

GRECS, *p.* 623. *col.* 2. *l.* 16. *au lieu de* εκκαίδεκα *liſez* ἑξκαίδεκα.

ARMAND (Ignace) *p.* 630. *col.* 1. *l.* 8. depuis le mot *France* juſqu'à la fin de l'article, il faut retrancher les cinq lignes qui ſuivent, & mettre à la place ce qui ſuit. Le Pére Cotton de la même Société, & Confeſſeur du Roi Henri IV, avoit déja demandé ce rétabliſſement à ce Prince. Sa demande avoit été appuyée par les Sieurs de Villeroi, Silleri & La Varenne, de ſorte que Henri IV étoit tout diſpoſé à faire cette grace aux Jéſuites. Le Pére Armand lui en réïtéra la demande, lorſque ce Prince paſſa par Metz, & Henri IV lui promit que ſes deſirs ſeroient bientôt accomplis. En effet il en fit dreſſer l'Edit au mois de ſeptembre 1603. * Sotwel, *Script. Soc. Jeſu.* Le Pére d'Orléans, *Vie du Pére Cotton. Recueil de Litérature, de Philoſophie & d'Hiſtoire*, chez l'Honoré, 1730.

P. 633. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de* 1036, *liſez* 1136 ou 1137.

ARMES (Jean d') *p.* 634. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* vers l'an 1495, *liſez* en 1490.

ARMOGASTE, *p.* 639. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Afrique, ajoûtez*, mais ſelon la vérité, ni l'un ni l'autre.

ARNAULD, ancienne & noble famille, *p.* 641. *col.* 1. *l.* 3. 4. 5. *retranchez* depuis *une fille*, juſqu'à *Charles* VI incluſivement.

L. 5 & 6. *au lieu de* Gouverneur de la ville & château d'Hermant, *liſez* Capitaine Châtelain d'Hermant.

L. 7. *effacez* vers l'an 1480.

L. 22. *au lieu de* Correcteur des Comptes, *liſez* Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris.

L. 24. *au lieu de* en 1591, *liſez* en 1585: puis *retranchez* ces mots, âgé de cent & un ans; & *l.* 25. après le mot *fonda, ajoûtez:* on ignore ſon âge.

L. 28. *au lieu de* Moſnier *liſez* Meuſnier: puis *retranchez* du Bourg, dans la même ligne.

L. 29. *au lieu de* de ce nom, *liſez* Du Bourg: puis *retranchez* ſœur du fameux Anne du Bourg, & de Jean Du Bourg Lieutenant-Criminel de Riom.

L. 31. après *ſoutint, ajoûtez* en 1590.

L. 36 & 37. *retranchez* de Hermant, & *au lieu de* fille du premier Maître d'Hôtel du Connétable de Bourbon, *liſez* fille de *Jean* Forget, Procureur du Roi au ſiége Préſidial d'Auvergne.

L. 37. 38. 39. *retranchez* qu'il contracta étant déja fort âgé, s'il n'y pas d'erreur dans ce qu'on dit de l'âge où il mourut.

L. 39. *au lieu de* douze enfans mâles, *liſez* ſept enfans mâles & quatre filles.

L. 46. *au lieu de* Capitaine, tué au ſiége de Gergeau, *liſez* Contrôlleur-général des Reſtes.

Dans la même ligne & la ſuivante, au lieu de *Benjamin* & *Ponce* Arnauld, auſſi Capitaine & tuez au ſervice du Roi, *liſez* 4. *Benjamin*, tué au ſiége de Gergeau; 5. *Claude*, Thréſorier de France à Paris, mort le 21 mai 1602, âgé de 29 ans moins 9 jours.

L. 48. *retranchez* 6. *Louïs* Arnauld, Général des Finances à Riom; puis *au lieu de* 7. & un autre, *mettez ſimplement* 6. & *au lieu de* 8. *mettez* 7.

ARNAULD (Antoine) *l.* 2. *au lieu de* vers l'an 1550, *liſez* en 1560.

L. 5. 6. 7. 8. 9. 10 & 11. *retranchez* depuis *Henri* IV, juſqu'à *Sécretaire d'Etat* incluſivement.

Col. 2. *l.* 1. *au lieu de* de la peine des Calomniateurs, *mettez ce qui ſuit*, d'un fait important, ſavoir, ſi la nommée Domenchin,

chin, dont le fils avoit été assassiné, & qui avoit accusé de ce meurtre le nommé *Bellanger*, chez qui ce jeune homme demeuroit, étoit calomniatrice. L'innocence de Bellanger étoit devenue certaine par la découverte de l'assassin. Cependant le premier avoit eu la question avant cette découverte, & Robert qui plaidoit pour lui, prétendoit que la Domenchin qui l'avoit accusé faussement, devoit être condamnée à réparation d'honneur, à des dédommagemens & aux dépens. Arnauld soutenoit au contraire, que l'accusation n'avoit point été téméraire, la Cour ayant sur ses griefs condamné l'accusé à la question; & qu'ainsi elle ne pouvoit être jugée calomniatrice. Arnauld gagna sur les conclusions & le plaidoyé de M. Servin, Avocat-général.

L. 4. 5. 6. 7. 8. 9. *retranchez* depuis *Ce fut* jusqu'au mot *séparez* inclusivement.

L. 12. après le mot *apologétique*, *ajoûtez*, Ce Pére fit contre le Plaidoyer de M. Antoine Arnauld un Ecrit intitulé, *la Vérité défendue pour la Religion Catholique en la cause des Jésuites:* il y prit le nom de *François Des Montagnes*.

L. 13. *au lieu de* l'an 1619, âgé de près de 70 ans, *lisez* le 29 décembre 1619, âgé de 59 ans, quatre mois & 22 jours.

L. 20. entre la ligne 20 & la 21, il faut placer les quatre vers suivans qui ont été omis,

Ses Discours aux Héros dispensérent la gloire,
Par lui la vérité triompha puissamment,
Des Princes & des Rois il fut l'étonnement,
Et les eut pour témoins d'une illustre victoire.

L. 60 & 61. *au lieu de*, l'expédient dont on se sert pour corriger cette erreur, ne l'est pas de même, *lisez*, l'Acte de son Batême en date du sixiéme août 1590, & l'Inscription gravée sur son cercueil, suffisent pour détruire cette erreur.

ARNAULD d'ANDILLY (Robert) *l.* 27. *au lieu de* 86 ans, *lisez* 85 ans & cinq mois.

Dans la même ligne *au lieu de* N. *lisez* Catherine Le Févre.

L. 28. *au lieu de* six filles, *lisez* cinq filles.

L. 31. *au lieu de* M. Arnauld, *lisez* Antoine Arnauld.

L. 33. après les mots *le second*, *ajoûtez*, SIMON qui suit; & le troisiéme.

L. 45. *retranchez*, le troisiéme fut SIMON qui suit.

ARNAULD (Simon) *p.* 642. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de* N. *lisez* Charlotte.

ARNAULD (Henri) *l.* 1. après ANTOINE, *ajoûtez* Avocat au Parlement, naquit à Paris en 1597, & fut nommé Evêque d'Angers le 30 janvier 1649.

L. 18. après le mot *montagne*, il faut ajoûter ce qui suit. Après la mort de M. de Gournay, Evêque de Toul, arrivée à Nanci le 14 de septembre 1637, les Chanoines assemblez capitulairement, élurent Henri Arnauld, qui étoit alors Doyen de leur église, & Abbé de S. Nicolas d'Angers. Il avoit pris possession de cette Abbaïe le 20 janvier 1624. L'élection du Chapitre de Toul n'eut point de lieu: le Roi Louïs XIII la désapprouva par cette seule raison que le Chapitre ne lui en avoit pas donné avis. Mais à la recommandation du Pére Joseph Du Tremblay, Capucin, M. Arnauld obtint enfin le Brevet du Roi pour cet Evêché. Il ne put néanmoins en prendre possession; le Pape s'obstina à refuser les Bulles, sans cependant y nommer d'autre personne, pour ne pas déplaire au Roi. Ainsi le Siége vaqua depuis le 14 septembre 1637, jusqu'en avril 1641. Le Roi ayant alors revoqué le Brevet donné à M. Arnauld, nomma Paul de Fiesque, qui eut ses Bulles.

L. 18 & 19. *au lieu de* ces mots *où il est mort en*, *lisez*, où il se rendit le 15 de novembre 1650. Il y mourut en odeur de piété le huitiéme janvier 1692, âgé de 95 ans.

NB. Le Supplément de Paris, après avoir dit *l.* 2. de cet article que Henri Arnauld est né en 1597, & *l.* 22. qu'il est mort en 1692, il ajoûte dans la même ligne, *âgé de cinquante-neuf ans*, au lieu qu'il devoit dire, âgé de quatre-vints-quinze ans.

L. dern. après 1680, *ajoûtez* ce qui suit. Avant qu'il fût Abbé de S. Nicolas, on avoit voulu le marier à la veuve du Président Le Féron, & l'on dit même qu'ils furent fiancez. Il n'a jamais été Coadjuteur d'Angers, comme on le dit dans le *Ménagiana*, *tome* 2. *p.* 41. Le Pére de Bonrecueil, Prêtre de l'Oratoire, a donné un Mémoire sur la Vie & la Mort de ce Prélat, imprimé dans la *seconde partie du troisiéme volume des Mémoires de Litérature & d'Histoire, recueillis par le* Pére Desmolets, Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire de Paris.

ARNAULD (Antoine) *l.* 9. *au lieu de* L'Escot, *lisez* Lescot.

L. 13 & 14. *au lieu de* en 1636, *lisez* le 14 novembre 1635.

Entre la ligne 20 & la suivante, il faut mettre ce qui suit. Comme il ne pouvoit pas y être admis selon les régles, la Société demanda au Cardinal de Richelieu son Proviseur qu'il y fût reçu extraordinairement, à cause de son rare mérite; mais cela lui fut refusé alors, & encore après la mort du Cardinal, arrivée le 24 décembre 1642; mais il l'obtint le dernier octobre de l'année suivante. Il avoit pris le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 19 décembre 1641.

Col. 2. *l.* 12. après le mot *Paroisse*, *ajoûtez*, nommé *Picoté*.

P. 643. *col.* 1. *l.* 40. *au lieu de* L'Evangile nous montre, *lisez* Les Péres nous montrent.

L. 69. après ces mots *Perpétuité de la Foi*, *ajoûtez* sur l'Eucharistie, qui fut entrepris & continué sur ses avis, mais dont M. Nicole est l'Auteur.

L. pen. après le mot *Champs*, *ajoûtez* par M. Guelphe qui avoit été son Sécretaire pendant plus de 20 ans avec M. Arnauld, & qui après la mort de ce Docteur se retira à Paris sous le nom de *M. François*, & y mourut le 27 juillet 1720.

P. 645. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Latin*, *ajoûtez*, parmi lesquels on en a mis plusieurs qui ne sont pas de M. Arnauld, & dont on fera connoître les véritables Auteurs.

Catalogue, &c. *l.* 27. après le mot *Communion*, *ajoûtez*. Cet Ecrit qui est de l'an 1644, est de M. Hermant, Chanoine de Beauvais.

L. 32. après ces mots *Replique à l'Anatomie du même*, *ibid.* ajoûtez *par Mrs Le Maître & de La Barde*.

Col. 2. *l.* 6. après *en* 1646, ajoûtez. *L'Auteur est M. Hermant.*

L. 17. *au lieu de* Défense de la Censure du livre du Pére Brisacier, *ibid.* en 1651, *lisez* Défense de la Censure donnée par M. l'Archevêque de Paris, contre *Le Jansénisme confondu* du Pére Brisacier, Jésuite, en 1652. *L'Auteur de cette Défense est M. Etienne de Lombard, Sieur de Trouillas.*

L. 26. après en 1653, ajoûtez. *Ces lettres sont de M. de La Lane, Abbé de Val-Croissant.*

L. 39. après en 1655, ajoûtez. *Cette Défense est de M. de La Lane.*

L. 63. après *ibid.* ajoûtez. *Cette Défense est de M. Nicole.*

L. 64. après *ibid.* ajoûtez. *Cette Réfutation est encore de M. Nicole.*

L. 65. après *ibid.* ajoûtez. *Cette Réponse est du Pére Toussaint Desmares, de l'Oratoire.*

P. 646. *col.* 1. *l.* 4. après *ibid.* ajoûtez. *Elles sont de M. de La Lane.*

L. 10. aprés le mot *Formulaire*, ajoûtez, *avec M. Nicole qui en est le principal Auteur.*

L. 12. après 1662, ajoûtez. *Ce Factum est de M. de La Lane.*

L. 26. après *ibid.* ajoûtez, *avec M. Nicole.*

L. 27. aprés *ibid.* ajoûtez, *avec M. Nicole.*

L. 29. après le mot *Jésuites*, *ajoûtez*, 1662, imprimée en 1664. Après *ibid.* ajoûtez. *L'Auteur est M. Nicole, qui avoit fait cet Ouvrage en 1662; mais il fut altéré par une main étrangére qui l'avoit eu en manuscrit: ce qui obligea M. Nicole de le desavouer.*

L. 46. après ces mots *avec M. Nicole*, ajoûtez, *qui est Auteur de ce qui est dit de M. de Marca dans cet Ecrit. Le reste est de M. Arnauld.*

L. 47. *au lieu de* sur la signature du fait, *lisez*, touchant le fait de Jansénius.

L. 48. après *en* 1664, ajoûtez. *Cet Eclaircissement est de M. de La Lane.*

L. 50. après 1664, ajoûtez. *L'Auteur est M. de La Lane.*

L. 61. après *Guimenius*, ajoûtez *cette parenthése* (c'est à dire, le Pére de Moya)

L. 62. après 1666, ajoûtez. *Ces Remarques sont de M. Nicole.*

L. 66. après 1663, ajoûtez. *L'Auteur est, dit-on, M. Le Maître: si cela est, ce Factum est donc antérieur à l'an* 1663, *puisque M. Le Maître est mort en* 1658.

L. 79. après 1668, ajoûtez. *La premiére partie est de M. Hermant.*

L. 83. *au lieu de* Il a travaillé, *lisez* Il a eu quelque part.

L. 85. après le mot *composé*, *ajoûtez* seul.

Col. 2. *l.* 2. après 1682, ajoûtez, *en deux volumes in douze.*

L. 25. NB. Celui qui est appellé ici *le Pére Corneille Hasart*, est nommé dans l'édition de 1732, *le Pére Corneille Halart.*

L. 43. *au lieu de* en onze parties, *lisez* en neuf parties.

L. 79. *au lieu de* & la huitiéme sur l'autorité des Décrets de l'Inquisition, *lisez* la huitiéme contre M. Steyaert sur la lecture de l'Ecriture Sainte, & sur une nouvelle Ordonnance de M. l'Evêque de Gand sur le même sujet; enfin la neuviéme sur les prohibitions de livres par l'Inquisition & autres Tribunaux, & sur quelques autres sujets.

L. 52. après ces mots *le premier*, *ajoûtez*, c'est à dire, le troisiéme.

L. 55. après ces mots *le second*, *ajoûtez* ou quatriéme,

L. 55. après ces mots *le troisiéme*, *ajoûtez* ou cinquiéme.

L. 59. après ces mots, *le cinquiéme*, *ajoûtez*, c'est à dire, le sixiéme & le septiéme, en comprenant les deux premiers qui ne sont point de M. Arnauld.

L. 63. après 1695, ajoûtez. *Les deux premiers volumes des huit sont de Mrs Varet, Le Maître & Sébastien-Joseph de Pontchâteau.*

L. 82. après 1660, ajoûtez, *avec M. Nicole.*

L. 86. *au lieu des* trois lignes qui composent cet article, *lisez* ce qui suit.

Dissertation Latine sur la Liberté, qui est à la page 261 du premier tome des Ecrits de M. Arnauld, & autres sur la Grace générale.

L. 91. après le mot *connut*, *ajoûtez* pour la plupart; & après les mots *pour être*, *retranchez* certainement.

L. 94. après les mots *dans leur genre*, *ajoûtez*, On a imprimé en 1727 le Recueil des Lettres de ce Docteur, en huit volumes, *in douze*, en Hollande. On y apprend bien des particularitez qui le regardent & qui éclaircissent les affaires de son tems. On y a aussi inséré plusieurs petits Ecrits du même Docteur.

L. 97. Après 1700, *ajoûtez* ce qui suit.

Avant que de finir l'article de M. Antoine Arnauld, on fera part au Public de plusieurs de ses Ouvrages qui ont été omis dans le Catalogue précédent.

Considérations sur une Censure prétendue de la Faculté de Paris de l'an 1560, touchant la Grace & le libre Arbitre. Elles se trouvent dans un Recueil de plusieurs Ouvrages sur la Grace, qui a été donné, comme on le croit, en 1645 par M. Le Maître de Saci.

Lettre d'un Docteur en Théologie, sur un livre intitulé, *Sentimens sincéres & charitables*, *par* François Irénée.

In Decretum Romanæ Inquisitionis de autoritate Principum Apostolorum Petri & Pauli Notationes. Ce Décret de l'Inquisition

eft du 25 janvier 1647. Les Notes de M. Arnauld font de la même année. Elles ont été traduites en François.

Réflexions fur un Décret de Rome, contre les deux Catéchifmes de la Grace (celui de M. Feydeau, & celui du Pére l'Hèrmite) en 1651, *in quarto*.

Explication véritable de ce même Décret, à Paris.

Apologie pour les Saints Péres de l'Eglife, contre les erreurs qui leur font imputées par le Sieur de La Motte, *in quarto*. M. Arnauld fit cet Ouvrage en 1650, chez M. Hamelin.

Propofitiones Theologicæ duæ, de quibus hodie maxime difputatur, clariffime demonftratæ, avec M. Nicole, *in quarto*, 1656.

Antonii Arnaldi Refponfio ad Holdenum, en 1656 avec M. Nicole. Cette Lettre eft différente d'une autre Lettre Latine de M. Arnauld au même Henri Holden. Celle qui eft intitulée *Refponfio*, répond à une Lettre Latine de ce Docteur, que l'on dit avoir été compofée par M. Bureau, Eccléfiaftique de Louvain. M. Arnauld a eu part à la troifiéme & aux 9. 11. 12. 13. 14 & 15 Lettres provinciales. La Differtation fur l'amour de Dieu, qui fe trouve dans la premiére édition Latine de ces Lettres, avec les Notes de Wendrock, (c'eft à dire, M. Nicole) fut faite en François par M. Arnauld, contre le Pére Sirmond. M. Nicole ne fit que la traduire en Latin.

Cas propofé par un Docteur touchant la fignature de la Conftitution d'Alexandre VII, & du Formulaire du Clergé, du 17 mars 1657.

Réflexions d'un Docteur fur l'avis de M. l'Evêque d'Aleth, fur le cas précédent. *Ces deux Ecrits font dans la lifte, mais ils font mal énoncez dans l'édition de* 1732.

Mémoire, où l'on fait voir que fi la Conftitution d'Alexandre VII étoit enregîtrée au Parlement, cela emporteroit une Inquifition plus rigoureufe, *in quarto*, 1657, *avec M. Nicole*.

Troifiéme Ecrit des Curez de Paris, contre l'Apologie des Cafuiftes, en 1658, *avec Mrs Nicole & Pafcal*.

Cenfure de l'Apologie des Cafuiftes, par M. l'Evêque d'Orléans, du 14 juin 1658. Elle eft de Mrs Arnauld & Nicole.

Cenfure du même Ouvrage par M. Arnauld, Evêque d'Angers du onziéme novembre 1658. Elle eft de Mrs Arnauld le Docteur & de Saci.

Septiéme Ecrit des Curez de Paris, ou, Journal de ce qui s'eft paffé à Paris & dans les provinces au fujet de l'Apologie des Cafuiftes, en 1659, *avec M. Pafcal*.

Cenfure de l'Apologie des Cafuiftes, par M. l'Evêque de Soiffons, le 23 octobre 1659.

Huitiéme Ecrit des Curez de Paris, *avec M. Nicole*.

Neuviéme Ecrit des Curez de Paris: M. Arnauld en a fait la premiére partie.

Dixiéme Ecrit des Curez de Paris, *avec M. Nicole*.

La Traduction du Miffel en Langue vulgaire, autorifée par l'Ecriture Sainte, & par les Saints Péres & Docteurs de l'Eglife, par les Décrets des Conciles & des Papes, & par l'ufage de l'Eglife Gallicane, *in quarto*, 1661, *avec M. de Voifin*.

De la fignature du Formulaire, compofé le fixiéme juin 1661, chez Madame Angrand.

Lettre de la Mére Agnès Arnauld, Abbeffe de Port-Royal, au Roi, en mai 1661, *avec M. Nicole*.

Lettre de la Mére Angélique à la Reine-Mére. *Les mêmes*.

Lettre écrite au Roi par M. l'Evêque d'Angers fur la fignature du Formulaire du fixiéme juillet 1661. *Les mêmes*.

Réponfe de M. d'Angers à la Lettre de M. de Lionne, le 21 d'août 1661. *Les mêmes*.

Premiére Lettre de la Mére Magdeleine de Ligny, Abbeffe de Port-Royal à M. de Contes, Doyen de Notre-Dame de Paris, & Grand-Vicaire, du 16 octobre 1661, *avec Mrs Nicole & de Saci*.

Deuxiéme Lettre de la même du 28 décembre. *Les mêmes*.

Seconde Lettre de M. d'Angers au Roi, fur le Formulaire. *Mrs Arnauld & Nicole*.

Examen de la Lettre circulaire de l'Affemblée du deuxiéme octobre 1663.

Réfolution de cette difficulté, s'il fuffit de n'avoir point lu Janfénius, pour en pouvoir figner la condamnation, du premier juillet 1664, *avec M. de La Lane*.

M. Arnauld a eu quelque part au Traité de la Foi humaine de M. Nicole; mais il n'eft pas Auteur de toute la quatriéme partie.

Réflexions fur une Déclaration de M. l'Archevêque de Paris, aux Religieufes de Port-Royal, *avec M. Nicole*, en 1664.

Apologie pour les Religieufes de Port-Royal. Les préfaces font, *dit-on*, de M. Nicole, qui a eu part auffi au refte, excepté à la quatriéme partie que l'on attribue à M. Arnauld. On convient néanmoins que la difcuffion de la Difpute entre S. Cyrille & Théodoret eft de M. Nicole, outre les piéces qui font partie de cette Apologie, & aufquelles il a eu part, comme on l'a dit. M. de Sainte-Marthe y a auffi travaillé, felon l'opinion commune.

Mandement de M. l'Evêque d'Aleth, du premier juin 1665, *avec M. Nicole*.

Mandement de M. d'Angers fur la fignature du Formulaire, du huitiéme juillet 1665.

Lettre circulaire des quatre Evêques, fur le Bref donné contre leur Mandement du 25 avril 1667.

Lettre des quatre Evêques au Pape, en 1668.

Défenfe de cette Lettre contre la Réponfe du Pére Maimbourg, Jéfuite, fous le nom d'un Théologien domeftique d'un grand Prélat, en 1668, *manufcrite*.

Lettre Paftorale de M. l'Evêque d'Aleth, fur un Bref fubreptice qui condamne le Rituel dreffé pour l'ufage de fon diocéfe, le 20 juillet 1668, *manufcrite*.

Lettres en huit volumes, *in douze*, à Nanci, (c'eft à dire, en Hollande) 1727. Ce Recueil contient auffi plufieurs Ecrits de M. Arnauld qui n'avoient point encore été publiez.

Ecrits fur la Grace générale, recueillis en deux volumes, *in douze*, & imprimez en 1715, avec des préfaces de l'Editeur.

De la Néceffité de la Foi en Jefus-Chrift pour être fauvé. Cet Ouvrage fut fait dès l'an 1641 contre La Mothe-Le-Vayer, qui avoit parlé très-peu correctement des vertus des Payens dans un Ouvrage fur cette matiére. Mais la réfutation de M. Arnauld ne parut qu'en 1701, en deux volumes, *in douze*, à Paris, par les foins de M. Du Pin, qui y fit des additions & des corrections, & qui en a compofé la préface.

Analytica Synopfis Doctrinæ libri S. Auguftini, de Corruptione & Gratia; à Paris 1644, & comme elle étoit devenue fort rare, D. François Gefvres, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, l'a fait réimprimer à la fin de fa *Defenfio Arnaldina*, à Anvers 1700.

L'Innocence opprimée dans les filles de l'Enfance, en Hollande 1688, *in douze*. Seconde édition en 1718 augmentée.

Lettres de M. Arnauld imprimées & produites par M. Jean Gontin, Prêtre Dauphinois, Curé de S. Hilaire de Senlis, pour fervir au procès pendant à la Tournelle pour François Deflyons, Sieur de Theuville, &c. Ces Lettres ont paru *in folio*, & ne fe trouvent point dans le Recueil en huit volumes de celles de M. Arnauld. M. Deflyons, Doyen de Senlis, a voulu y répondre par treize autres Lettres en forme de Factum, imprimées *in folio*.

Ecrit contre le fentiment de M. de Choifeul, Evêque de Tournay, que l'attrition fans amour de Dieu fuffit avec le Sacrement. M. Arnauld ne voulut point faire imprimer cet Ecrit pendant la vie de M. de Choifeul; & aprés la mort de ce Prélat, il fut pris en 1703 avec les papiers du Pére Quefnel, qui en étoit poffeffeur

Lettre d'un Chanoine à un Evêque, pour répondre à une Lettre de quelques Evêques, imprimée en 1680, dreffée par M. l'Archevêque de Paris, & addreffée au Roi. La Réponfe de M. Arnauld parut auffi en 1680.

Réponfe à un Ecrit de M. Le Moine, Doyen du Chapitre de Vitrey en-Bretagne, contre Defcartes. *Cette Réponfe eft demeurée manufcrite*.

En 1681, M. Arnauld prit le foin de faire imprimer le petit Traité de la Régale, fait par ordre de M. de Pamiers; les Ordonnances & autres piéces fur ce fujet; & la Rélation, compofée par M. Du Vaucel, de ce qui s'étoit paffé dans les diocéfes d'Aleth & de Pamiers fur ce fujet. Le tout a été imprimé à Bruxelles, *in douze*.

Confidérations fur les affaires de l'Eglife, au fujet de la Régale. M. Arnauld fit cet Ouvrage à Delft en 1681.

Juftification du livre du renverfement de la Morale des Calviniftes, contre les Miniftres Le Blanc & Merlat en 1682.

La feconde partie de l'Appendix qui eft à la fin du fecond volume de l'*Amor pœnitens*, de M. de Neercaffel, Evêque de Caftorie, dans la feconde édition. M. Arnauld fit cet Appendix en 1683.

Le Prince d'Orange, nouvel Abfalom, nouvel Hérode, nouveau Cromwel. M. Arnauld fit cet Ecrit en 1688, lorfque ce Prince eut envahi la Couronne d'Angleterre. Il l'envoya manufcrit à M. de La Reynie, alors Lieutenant-général de Police, qui en parla au Roi, & le Roi ordonna qu'on l'imprimât. On en envoya enfuite des exemplaires dans toutes les Cours de l'Europe. M. Arnauld fit vers le même tems un fecond Ecrit contre le Prince d'Orange, mais celui-ci ne fut point imprimé.

On croit auffi que M. Arnauld a eu part à l'Apologie de M. de S. Cyran en deux parties, dont le fond eft de M. Le Maître. C'eft un volume, *in quarto*.

A l'égard de la *Morale pratique*, en huit volumes, *in douze*, il n'eft Auteur que des fix derniers. Les deux premiers font l'Ouvrage commun de Mrs de Pontchâteau, de Claude de Sainte-Marthe, & de M. Baudri de S. Gilles d'Affon. La premiére préface eft de M. Varet; la feconde de M. de Pontchâteau feul.

M. Arnauld a travaillé auffi aux Factums contre Madame de Nemours, pour Madame de Longueville, avec M. Nicole, en 1671, pour la fucceffion de Neufchâtel en Suiffe.

Les titres de l'Ouvrage de M. Sinnich, Docteur de Louvain, intitulé, *Trias Sanctorum Patrum de Gratia Chrifti, &c.* font de M. Arnauld.

Dans l'édition du Dictionnaire Hiftorique de l'an 1732, *on a eu foin de marquer dans plufieurs Ouvrages, qui font réellement de* M. Arnauld, *les noms de ceux qui l'avoient aidé dans ce travail; mais on l'a oublié à l'égard des fuivans.*

1. La feconde Apologie de Janfénius a été compofée avec M. Le Maître, & l'on imprimoit cette piéce à mefure que lui & M. Arnauld la compofoient. Elle fut faite dans un lieu d'autant plus incommode, que la chambre où ils étoient enfermez pour cela, n'étoit féparée que par une cloifon, d'une autre chambre où réfidoit une perfonne de qui ils avoient intérêt de fe cacher; ce qui les obligeoit à parler fi bas, que M. Arnauld en eut la voix prefque éteinte pendant longtems.

2. La Logique ou l'Art de penfer, eft auffi de M. Nicole en partie. *Voyez* l'Hiftoire de cet Ouvrage dans l'Hiftoire de la Vie & des Ouvrages de M. Nicole, premiére partie.

3. M. Nicole a eu part à la feconde Lettre de M. Arnauld à un Seigneur de la Cour; au livre intitulé, *Vera S. Thomæ, de Gratia fufficienti & efficaci, Doctrina dilucide explanata*, en 1656; à celui qui a pour titre, *Differtatio Theologica quadripartita fuper illa Propofitione*, Defuit Petro tentato, *&c.*; à la Lettre Latine à Henri Holden, en 1656; à l'Ecrit intitulé, *Nouvelle Héréfie des Jéfuites, foutenue publiquement dans le Collége de Clermont*; au Mémoire pour les Religieufes de Port-Royal, en 1665; à la Défen-

fenfe du Nouveau Teftament de Mons, contre le Pére Maimbourg; au premier volume de la nouvelle Défenfe contre M. Mallet.

4. M. Le Maître a travaillé auffi à la premiére Lettre apologétique à un Evêque, en 1656.

P. 647. *col.* 1. *l.* 1. après ces mots *par leur piété, ajoûtez.* Elle eft morte le 19 février 1671, dans fa 78 année.

L. 20. après 1665, *ajoûtez*, & réimprimé depuis avec des augmentations.

ARNOUL, Archevêque de Rheims, *p.* 651. *col.* 2. *l.* 6. *au lieu de* Léon VI, *lifez* Jean XV.

L. 11. après le mot *place*, *au lieu de* ce qui fuit, jufques au mot s'oppofât, *mettez*. Le Pape condamna l'action de ce Concile, interdit tous les Evêques qui y avoient affifté, excepté Seguin, Archevêque de Sens & quelques autres qui n'avoient pas confenti à la dépofition d'Arnoul, & il envoya pour Légat en France, Léon, Abbé de S. Boniface qui affembla à Rheims un autre Concile par lequel Arnoul fut rétabli l'an 992, fans que le Roi s'y oppofât.

P. 652. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* 1002, *lifez* 1023.

ARONE ou ARONA, *p.* 654. *col.* 1. *l.* 9. *au lieu de* Guiffano, *lifez* Juiffano.

ARONDEL, *l.* 2. après le mot ALAN, *ajoûtez* & ARUNDEL.

ARSENAL, *p.* 661. *col.* 1. *l.* 14. après *Comté de Bourgogne, ajoûtez en France.*

Entre *Dantzick* & *Drefde*, mettez *Delft*, en Hollande.

L. 51. au lieu de *en Alface*, *lifez* dans l'Alface Françoife.

L. 60. *au lieu de* quatre, *lifez* fept.

ART NOTOIRE, *col.* 2. *l.* 22. après le mot *Apôtres*, *retranchez* les 17 lignes fuivantes jufqu'au mot *Apollonius* inclufivement & *mettez* à la place ce qui fuit. Selon la maniére préfcrite dans le Traité intitulé, *Ars notoria*, l'Afpirant après les purifications, les priéres & les autres préparations ordonnées, doit fe fervir d'un Talifman d'or, ou de parchemin vierge, avec des caractéres gravez, & les noms de quelques Anges. On met ce Talifman fous l'oreille étant au lit. L'Ange, dont le Talifman porte le nom, révéle pendant le fommeil, difent ceux qui ont affez de crédulité pour fe fier à de telles fotifes, ce que l'on fouhaite de favoir. Mais c'eft un crime de fe fervir de ce moyen fuperftitieux & d'autant plus ridicule que l'effet en eft purement imaginaire.

ARTAPAN, *p.* 665. *col.* 1 & 2. *l.* 8 & *derniére* de la premiére colomne, depuis le mot *Moïfe*, *retranchez* tout ce qui fuit jufqu'à la fin de l'article & *mettez* à la place ce qui fuit, le fit revenir. Eufébe rapporte fur la Foi d'Eupolémus ce paffage d'Artapan qu'il appelle mal à propos *Artaban*, *Prépar. Evang. l.* 1. Il en cite plufieurs autres encore qui montrent que cet Hiftorien eft rempli de Fables. * *Chronique d'Alexandrie*, *p.* 148. Voffius, *de Hift. Lat.*

ARTE'MON ou ARTE'MAS, *p.* 668. *col.* 2. *l.* 14. *au lieu de*, *c.* 26. *lifez c.* 28.

ARTHONGATE, *l.* 15. *au lieu de* Setrid, *lifez* Setride.

ARTILLERIE, *p.* 669. *col.* 1. *l.* 15. après ces mots *d'Innocent III*, *ajoûtez*. L'Editeur du Supplément de Paris 1735 dit au contraire que Naucler n'en fixe l'ufage qu'en 1354.

L. 32. Après cette ligne *mettez* le paragraphe qui fuit.

On a dit dans l'article précédent qu'avant l'an 1425 l'Artillerie étoit inconnue en France, mais par le témoignage de M. Du Cange, il paroît qu'elle étoit en ufage en France dès l'an 1338, & les Archives de la ville d'Eu rapportent que l'on s'en fervit contre les Anglois qui avoient fait une defcente à Tréport.

ARVIRAGUS, *p.* 673. *col.* 2. *l.* 11. *au lieu de* 177, *lifez* 77.

ASCE'TES, *p.* 678. *col.* 2. *l.* 12. au lieu de *du Manteau court*, lifez fimplement *du Manteau.*

ASCONIUS PE'DIANUS, *p.* 682. *col.* 1. *l.* 1. retranchez *le Jeune.*

L. 2. depuis *Augufte*, jufqu'à *Tite-Live* inclufivement, *l.* 4. *lifez* & fous celui de fes fucceffeurs, & mourut vers le commencement de celui de Néron, âgé, *dit-on*, de 85 ans. Il avoit connu Virgile, n'étant encore que dans fa premiére jeuneffe.

L. 9. jufqu'au commencement de la vintiéme. Il faut retrancher tout cela. Enfuite depuis la 27 ligne, jufqu'au commencement de la trentiéme, lefquelles il faut retrancher, *mettez* à la place ce qui fuit. Il y en a qui appellent cet Afconius, *le Jeune*, parce qu'ils en comptent un autre qu'ils ne favent où placer. L'opinion de ceux qui n'en admettent qu'un paroît la mieux fondée. Les Anciens n'en ont connu qu'un en effet. A l'égard de l'âge de 85 ans qu'on lui donne, on ne fe fonde que fur la Chronique d'Eufébe ou de S. Jérôme; mais cette Chronique en voulant ajufter les faits, telle qu'elle vouloit les donner, a mis la mort de ce Grammairien en la feptiéme année de l'empire de Domitien, au lieu qu'elle arriva en la huitiéme de celui de Néron.

L. 40. après *Quintilien*, au lieu de *l.* 1 & 3. lifez *Inftit. Orator. l.* 1. *c.* 7.

ASMONE'E, *p.* 688. *col.* 2. *l.* 16 & 17. *au lieu de* l'an du monde 4001, avant Jefus-Chrift 34. *lifez* l'an du monde 3970 & le 65 avant Jefus-Chrift.

Col. 2. Entre ASNATH & ASOTH, il faut placer l'article qui fuit.

* ASNOIS, bourg de France, dans le Nivernois, eft fitué à deux lieues de Clamecy, à trois de Vézelay & à quatre de Corbigny. Par une Chartre du Roi Philippe *le Bel*, donnée en 1304, Afnois porte le nom de ville. Ce lieu a été ruïné par les guerres & par divers incendies. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ASPHAR, *p.* 690. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* l'an du monde 3871, avant Jefus-Chrift 164. *lifez* l'an du monde 3840 & le 195 avant Jefus-Chrift.

ASPILCUETA, *p.* 690. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 1491, *lifez* 1493.

ASPHE'NE'S, *l.* 8 & 9. *au lieu de* l'an du monde 3429, avant Jefus-Chrift 606, *lifez* l'an du monde 3398 & le 637 avant Jefus-Chrift.

ASPIDO. *p.* 691. *col.* 1. Cet article doit venir avant celui d'ASPILCUETA.

L. 8. *au lieu de* âgé de 95 ans, *lifez* dans fa 93 année.

NB. Le Supplément de Paris 1735, après avoir pofé pour fondement qu'Afpilcuéta eft né le 13 décembre 1493, & qu'il eft mort au mois de juin 1586, il ne doit pas dire que ce Docteur mourut âgé de 92 ans, mais dans fa 93 année.

ASTALLI, *p.* 699. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1144, *lifez* 1143.

ASTARAC, *p.* 700. *col.* 1. *l.* 15. au lieu de *Jean-Louïs*, lifez *Jean*, dit

ASTE, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 6. *au lieu de* 1709, *lifez* 1707.

ASTYANAX, *n.* 1. *p.* 704. *col.* 2. *l.* 11. après 1184, *ajoûtez*, ou felon d'autres, l'an 2795 du monde, le 3505 de la Période Julienne, & le 1240 avant Jefus-Chrift.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met ASTYMDUS au lieu d'ASTYME'DUSE.

ATELLA, *p.* 708. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 13. *au lieu de* Guifchard, *lifez* Guifcard.

ATHE'NAGORAS, *col.* 2. *l.* 33. *au lieu de* fous le titre *de vrai & parfait Amour*, *lifez* fous le titre *du vrai & parfait Amour.*

L. 35. après les mots *Martin Fumée*, *mettez* Seigneur de Genillé.

L. 36. Cet Auteur donne ce Traité *du vrai & parfait Amour*, fauffement attribué au Philofophe Chrétien Athénagore, comme un Ouvrage traduit réellement du Grec, quoiqu'il foit fûr qu'il n'ait jamais exifté avant ce prétendu Traducteur.

ATHE'NE'E, *p.* 712. *col.* 1. *n.* 4. *l.* 2 & 3. *au lieu de* & fous Commode, *lifez* & au delà même de Sévére.

L. 11. après *Larenfius*, *ajoûtez*. L'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, & le Supplément de 1735, difent *Larunce*; mais M. Jean-Albert Fabrice, *Biblioth. Græca*, *tome* 3. *p.* 631, à la Note *d*, lui donne le nom de *Laurenfis.*

ATHOS (Le Mont-) *p.* 720. *col.* 2. *l.* 32. *au lieu de* Jean Comnéne, *lifez fimplement* Comnéne.

ATTALE III, *p.* 725. *col.* 1. *l.* 41. *retranchez* le mot *Graccho.*

Col. 2. *l.* 11. *au lieu de* d'avoir fait mourir, *lifez* d'avoir fait crever les yeux à

N. IV. *p.* 737. *col.* 1. *l.* 14. après ces mots *du Roi*, *ajoûtez* devenue veuve le cinquiéme mai 1693, morte à Paris le fixiéme octobre 1725, dans la 85 année de fon âge.

L. 18. après 1674, *ajoûtez*, morte à Paris le 16 mars 1729, âgée de 87 ans.

N. VI. *l.* 5. & 6. au lieu de *dont il eft venu des enfans*, *lifez*, & il en a eu 1. *Charles-François*, appellé *le Comte de l'Aubépine*, né le 27 feptembre 1719; & 2. *François-Jofeph*, dit *le Chevalier de l'Aubépine*, né le 22 avril 1722.

N. VI. des Marquis de Verderonne, *l.* 6. après le mot *Pigray*, *ajoûtez*, morte à Paris le cinquiéme novembre 1727, âgée de 63 ans.

P. 738. *col.* 2. Avant AUBERTIN (Edme) *mettez* l'article qui fuit.

* AUBERT (Guillaume) naquit à Poitiers vers l'an 1534. Il exerça à Paris la profeffion d'Avocat pendant plufieurs années avec beaucoup de réputation. En 1580, il fe fit recevoir Avocat général à la Cour des Aides. En 1592, la difette l'obligea à reprendre la profeffion d'Avocat au Parlement. On ne fait pas le tems précis de fa mort, mais il faut qu'elle foit arrivée depuis l'an 1595 & avant l'an 1601. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Oraifon de la Paix & des moyens de l'entretenir*; *Hiftoire des Guerres des Chrétiens contre les Turcs fous la conduite de Godefroy de Bouillon*; *Elégie fur le trépas de feu Joachim Du Bellay*; *Vers funébres fur le trépas du Comte de Briffac*; *Hymne fur la venue du Roi Henri III*; *La Bienféance*; *Les Occafions*, &c. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres*, *tome* 35. *p.* 264.

* AUBERT (Pierre) né à Lyon le neuviéme février 1642, fit dès l'âge de 16 à 17 ans un petit Roman fous le titre de *Retour de l'Ifle d'Amour*; & fon pére le fit imprimer. Il alla à Paris pour y prendre le goût de la belle Litérature. De retour dans fa patrie, il s'appliqua à l'étude du Droit & prit le parti du Barreau; mais fa fanté délicate l'obligea de fe renfermer dans les Confultations. En 1700, la ville de Lyon le choifit pour un de fes Echevins, & quelque tems après il fut nommé Procureur du Roi de la Police de la ville de Lyon. Il mourut le 18 février 1733, à l'âge de 91 ans. Il donna en 1710, un Recueil *de Factums de différens Avocats*, & en 1728 une nouvelle édition du *Dictionnaire de Richelet*, à Lyon, en trois volumes *in folio*. Il étoit de l'Académie Royale des Sciences de la ville de Lyon. On a encore de lui plufieurs Differtations qui fe trouvent dans différens Journaux. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 738. *col.* 2. Avant AUBERTIN, *mettez* AUBERT (Noël) de Verfé. *Voyez* VERSE'.

P. 741. *col.* 1. Avant AUBINAC, *mettez* ce qui fuit.

AUBIN (Jean de Saint-) C'eft ainfi qu'il faut écrire ce nom. *Voyez* fon article fous le nom ALBIN (Jean de Saint-)

P. 739. *col.* 2. *au lieu de* dans l'onziéme fiécle, *lifez* au milieu de l'onziéme fiécle.

L. 60. après ces mots *le Libraire*, *ajoûtez*, qui s'appelloit *Bertier.*

L. 80. *au lieu de* & un François inconnu dans une Differtation, où

où le lieu de l'impreſſion n'eſt pas marqué, *liſez*, un troiſiéme dont on ignore le nom à Nuremberg, & un quatriéme la même année. Tous ces Ouvrages ſont en Latin. Le lieu où le dernier a été imprimé n'eſt point marqué.

L. 83. *au lieu de* La Salette, *liſez* des Salettes.

P. 740. *col.* 1. *l.* 9. après ces mots *Cardinal Mazarin*, *ajoûtez* qui a paru en 1695, & qui eſt

A U B R E Y, *p.* 741. *col.* 2. *l.* 1. *ajoûtez* (Jean)

A U B R I O T, *p.* 742. *col.* 1. *l.* 22. *retranchez* depuis l'an 1342, juſqu'

P. 742. *col.* 1. Avant A U B U R Y, *mettez* l'article qui ſuit.

* A U B R Y (Jean d') communément appellé *l'Abbé d'Aubry*, naquit à Montpellier. Il fut Chanoine de la cathédrale de cette ville, & depuis Prêtre & Docteur en Droit Canon. En 1638, il prêcha un Avent & un Carême. Il paſſa enſuite en Orient, pour travailler à la converſion des Infidéles. Il avoit ſur ce ſujet des idées fort ſinguliéres. On a de lui, *Inſtruction des Prédicateurs*; *Apologie*; *La Merveille du monde*, ou, *la Médecine véritable nouvellement reſuſcitée*; *Le Triomphe de l'Archée*; *La Médecine univerſelle des Ames*; *Abbrégé de l'ordre admirable & des beaux Secrets de Raymond Lulle*; *La Trompette de l'Evangile*, ou, *le Livre des Livres* (après l'Ecriture Sainte.) Il ne faut pas le confondre avec A U B E R Y (Jean) Médecin. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 22. *p.* 22.

N. XVI. *p.* 743. *col.* 2. *l.* 4. après 1670, *ajoûtez*, ou ſelon le Supplément de Paris en 1673.

P. 744. *col.* 1. *au lieu de* N. XV. Jacques d'Aubuſſon, Marquis de Miremont, &c. Capitaine d'Infanterie, *mettez* ce qui ſuit.

XV. Jacques d'Aubuſſon, Baron de Miremont près de Périgueux, autrefois Capitaine d'Infanterie, fils de Jean d'Aubuſſon, Seigneur de Miremont, & de *Louïſe* d'Aubuſſon de Caſtel-Nouvel, devint Chef du nom & armes de ſa Maiſon, & Comte de La Feuillade, Vicomte d'Aubuſſon, Baron de La Borne, & premier Baron de La Marche, Baron de Péruſſe, Seigneur de Felletins, d'Ahun, de Chéneraille, de Jarnage & de Drouilles, par la mort du dernier Maréchal Duc de La Feuillade, arrivée le 29 janvier 1725, la ſubſtitution faite par le premier Maréchal, Duc de La Feuillade, le 29 juin 1687, s'étant trouvée ouverte à ſon profit par la mort de ſon pére, qui y avoit été appellé. Il mourut dans ſes terres en 1727. Depuis le mariage de ſon fils, il avoit été marié par contract du 19 janvier 1697, avec *Françoiſe* de Chapt, fille d'*André-Jacques* de Chapt de Raſtignac, Seigneur de Firbeix, de Goupiac & de La Gloudie en Périgord, & d'*Anne* Du Bary. De cette alliance ſont venus 1. 2. 3. *Godefroy*, *Louïs-Jean* & *Nicolas*, morts en bas âge; 4. Hubert-François qui ſuit; 5. *Catherine*, mariée le premier février 1720, avec *Jean* de Serval de La Vergne, Seigneur de Berzé en Sarladois; 6. *Anne*, mariée le premier février 1720, avec *Pierre* de La Tour, Seigneur Du Roc en Sarladois; 7. *Louïſe*, morte jeune; 8. autre *Anne*, mariée en 1724, avec *N.* . . des Champs, Seigneur de Preſſat; & 9. *Eliſabeth* d'Aubuſſon, Religieuſe Bénédictine dans le monaſtére de Bugnes.

XVI. Hubert-François, Vicomte d'Aubuſſon, Comte de La Feuillade, Baron de La Borne, & de Péruſſe, premier Baron de La Marche, Seigneur de Felletins, d'Ahun, de Chéneraille, de Jarnage & de Drouilles, Seigneur du Duché de Rouannès, Marquis de Boiſy, & de Cerviéres en Forès, &c. né le 22 août 1707, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le huitiéme mai 1723, & Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem, le ſixiéme décembre 1724, fut inſtitué Légataire univerſel par le dernier Maréchal Duc de La Feuillade, mort le 29 janvier 1725, en vertu du teſtament duquel, il hérita du Duché de Rouannès, du Marquiſat de Boiſy, de quatre Châtellenies, & de deux autres Terres, non ſubſtituées à ſon pére, le tout de la valeur de 35200 livres de revenu en 1687. Il ſuccéda en 1727, par la mort de ſon pére, aux biens ſubſtituez de La Marche. Il fut fait au mois d'avril 1725, Meſtre-de-camp du régiment Royal-Piémont-Cavalerie, & il fut accordé le onziéme du même mois avec *Marie-Victoire* de Prie, âgée de ſept à huit ans, étant née le 18 novembre 1717, fille de *Louïs*, Marquis de Prie, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-général pour ſa Majeſté au Gouvernement de Languedoc, Gouverneur de Bourbon-Lanci, & d'*Agnès* Berthelot de Pléneuf, Dame du Palais de la Reine. Depuis, ce futur mariage ayant été rompu, il fut marié le 28 avril 1727, avec *Catherine-Scholaſtique* Bazin de Beſons, née le dixiéme février 1706, fille de *Jacques* Bazin, Seigneur de Beſons, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louïs & Gouverneur de Cambray, & de *Marie-Marguerite* Le Meneſtrel. Il en a eu 1. *Jean-François-Marie*, né le 30 janvier 1728, & mort peu après; 2. *Louïs-Gabriel*, né le troiſiéme août 1729; & 3. *Louïſe-Anne-Gabrielle* d'Aubuſſon, née le 31 janvier 1731.

N. XV. *col.* 2. André-Joseph, *l.* 4. *au lieu de* Maréchal de France, *liſez* Maréchal des camps & armées du Roi: *il aura un article ſéparé.*

N. XIII. Plus bas *l.* 3. après *François*, ajoûtez, *qui aura un article ſéparé*

P. 747. *col.* 2. A la fin du l'article de A U B U S S O N (François, Vicomte d') il faut ajoûter ce qui ſuit.

Par contract du 29 juin 1687, confirmé par lettres patentes du Roi, du mois de juillet ſuivant, regîtrées au Parlement de Paris le quatriéme du même mois, au châtelet le 12 ſuivant, & au Grêffe de l'Hôtel-de-ville le ſeptiéme août de la même année, fit une donation à Louïs d'Aubuſſon, ſon fils, depuis Duc de La Feuillade, & Maréchal de France, du Comté de La Feuillade, du Vicomté d'Aubuſſon, de la Baronie de La Borne, qui eſt la premiére du Comté de La Marche, de la Châtellenie de Felletins dans la même province, & de la Baronnie de Péruſſe en Poitou, toutes Terres de l'ancien domaine de la Maiſon d'Aubuſſon, avec les Châtellenies d'Ahun, de Chéneraille, de Jarnage, & de Drouilles, ſituées auſſi dans La Marche, & échangées avec le Roi pour la Terre & Seigneurie de S. Cyr, près de Verſailles, par contract du 14 juin 1686, le tout alors de la valeur de 22000 livres de rente. Cette donation faite ſous la condition d'une ſubſtitution graduelle & perpétuelle, de mâle en mâle, l'ordre de primogéniture gardé, & à la charge par le poſſeſſeur des terres ſubſtituées, d'entretenir le Monument élevé par le Donateur au Roi Louïs XIV, dans la place ſurnommée *des Victoires* à Paris, avec les ornemens dont il étoit environné, d'en faire les réparations & autres dépenſes néceſſaires, & de faire redorer la ſtatue du Roi de 25 en 25 ans, ſi le Prevôt des Marchands & les Echevins de la ville de Paris le jugeoient à propos. Le Donateur au défaut de ſa poſtérité maſculine, appella à cette ſubſtitution aux mêmes charges & conditions, les Deſcendans en ligne maſculine de Gui d'Aubuſſon, ſéparez de la branche, dont il étoit deſcendu dès l'an 1420, & dont Jean d'Aubuſſon, Marquis de Miremont, & Jacques d'Aubuſſon, ſon fils, étoient les aînez. Au défaut de feu Jacques d'Aubuſſon, Marquis de Miremont, & du nouveau Comte de La Feuillade, ſon fils, la ſubſtitution regardoit George d'Aubuſſon, Seigneur de Péraut, couſin iſſu de Germain du Marquis de Miremont. Il vivoit encore en 1725, lors de l'ouverture de la ſubſtitution, mais il n'avoit point d'enfans; ainſi au défaut du Comte de La Feuillade & de ſes enfans mâles, la ſubſtitution paſſeroit à André-Joseph d'Aubuſſon, Seigneur de Caſtel-Nouvel, Marquis de S. Paul.

A U B U S S O N (Louïs Vicomte d') Duc de Rouannès, Pair & Maréchal de France, Comte de La Feuillade, Marquis de Boiſy & de Cerviéres, Baron de La Borne, & premier Baron de La Marche, &c. fils unique du précédent, & de *Charlotte* Gouffier de Boiſy, ſa femme, naquit le 30 mai 1673, & fut batiſé pour les cérémonies le 18 novembre 1674. Il ſervit en qualité de Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie en 1689, & fut fait Gouverneur de Dauphiné, au lieu & à la place du feu Maréchal ſon pére, le onziéme octobre 1691. Son régiment ayant été réformé en 1697, le Roi lui en donna un autre au mois de mai 1701, vacant par la mort de François-Nicolas de La Tournelle, & le créa Brigadier le 29 janvier 1702. Ayant demandé alors à aller ſervir dans l'armée d'Italie, il fut déclaré Maréchal-de-camp le 18 du mois de février ſuivant, peu de jours après ſon départ pour l'Italie; fut fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs en 1703, & nommé le 29 du mois de novembre de la même année, pour commander les troupes en Savoye, & en Dauphiné; & Lieutenant-général des armées du Roi le 25 janvier 1704. Il commanda la même année un corps d'armée en Savoye & en Piémont, où il prit la ville & le château de Suſe, & s'empara enſuite de tout le Val d'Aouſte, fermant par là le paſſage de la Suiſſe au Duc de Savoye; fut établi le 13 février 1705, Lieutenant-général, commandant pour le Roi dans le Comte de Nice, prit enſuite la place de Villefranche, les Forts de Montalban & de S. Hoſpice, & la ville de Nice, & défit la même année un corps de Cavalerie Allemande & Piémontoiſe, à Setto à deux lieues de Turin, ce qui obligea le Duc de Savoye d'abandonner Chivas, & de ſe retirer à Turin. En 1706, il fut chargé de faire le ſiége de Turin, qu'il entreprit au mois de mai après de grands préparatifs. Le ſuccès n'en fut pas heureux. Ses lignes de circonvallation ayant été attaquées & forcées le ſeptiéme ſeptembre, il fut obligé de lever le ſiége. Au mois de décembre 1715, il fut nommé Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, mais il n'accepta pas cet emploi. Il obtint le deuxiéme ſeptembre 1716, l'enregîtrement au Parlement de Paris des lettres d'érection en Pairie du Duché de Rouannès, obtenues par feu ſon pére au mois d'avril 1667; prêta ferment; prit ſéance au Parlement en qualité de Pair de France le 29 novembre ſuivant; ſe démit du Gouvernement de Dauphiné en faveur du Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, le 27 août 1719; fut déclaré Maréchal de France, le deuxiéme février 1724, & prêta ſerment pour cette dignité le dixiéme du même mois. Il mourut au château de Marly, la nuit du 28 au 29 janvier 1725, en trois ou quatre jours de maladie, d'une fiſtule gangrenée au fondement, dans la 52 année de ſon âge. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 30 dans l'égliſe des Théatins. Par ſa mort ſans enfans, le titre de Duché & Pairie de La Feuillade, qui avoit été tranſmis ſur l'ancien Duché de Rouannès, demeura éteint & ſupprimé, & la ſubſtitution s'eſt trouvée ouverte au profit de Jacques d'Aubuſſon, Marquis de Miremont, Jean d'Aubuſſon ſon pére, appellé à cette ſubſtitution, étant alors décédé.

A U B U S S O N (André-Joſeph d') fils de *Godefroy* d'Aubuſſon & d'*Anne* Chauveron, connu ſous le nom de *Marquis d'Aubuſſon*, fut reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie, le premier janvier 1693, & fut enſuite Capitaine dans le régiment de Cavalerie de La Feuillade, dont il fut fait Meſtre-de-camp au mois de février 1702. Louïs XIV le créa Brigadier le 30 janvier 1709; & Louïs XV le fit Maréchal de ſes camps & armées le premier février 1719. Il a été marié à l'âge d'environ 30 ans, le quatriéme juin 1708, avec *Jeanne-Batiſte-Eliſabeth-Charlotte* de Vernou de Bonneuil, âgée alors de 16 ans, fille unique de feu *Jean-Batiſte-Gaſton* de Vernou, Seigneur Marquis de Melzéard, Seigneur de Mizay, de Ponthieu, de Marconnay, &c. & d'*Eliſabeth* de Sainte-Maure de Jonſac. Il en avoit en 1725, *André-Joſeph* d'Aubuſſon; & un autre fils. Au défaut des mâles de cette branche, il appella celle des Seigneurs de Banson, ſéparée de la tige, commune avant l'an 1350. Quant à cette branche de Banſon, il n'en reſtoit en 1725, qu'un ſeul mâle, qui étoit *François* d'Aubuſſon, appellé auſſi en dernier lieu à la ſubſtitution de 1687, & & qui n'avoit point d'enfans mâles. *Voyez* la Généalogie de cette Mai-

Maison, *rapportée dans le cinquiéme tome des Grands Officiers de la Couronne*, troisiéme édit. *p.* 318. Enfin au défaut de mâles du nom & de la Maison d'AUBUSSON en ligne masculine, (les filles & leur postérité étant exclues, comme aussi les mâles engagez dans les Ordres sacrez, ou dans la Religion de Malte) il faisoit don des Terres substituées à la ville de Paris, sous la charge portée par la substitution.

AUDEBERT, *p.* 748. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Président, *lisez* Elu.

P. 749. *col.* 2. Avant AUDITEUR de Rote, *mettez* l'article qui suit.

* AUDIGUIER (Vital d') né près de Villefranche de Rouergne, est Auteur des Ouvrages suivans, Philosophie Soldade; le vrai & l'ancien Usage des mots; Quantité de piéces de vers François qui se trouvent non seulement dans *les Oeuvres Poëtiques du Sieur* d'Audiguier, mais aussi dans le *nouveau Recueil des plus beaux vers de ce tems*, à Paris, 1609; *Rélations de Marc d'Obrégon, traduites de l'Espagnol; Traduction de six Nouvelles écrites en Espagnol; Traité de la Conversion de la Magdelaine, traduit de l'Espagnol;* Les Amours de Lysandre & de Caliste, Histoire tragique; Les Amours d'Aristandre & de Cléonice; *La Flavie; La Minerve;* Traduction du Traité de la Perfection Chrétienne par Rodriguès Jésuite Espagnol; (il n'est pas sûr que cette Traduction soit de d'Audiguier) Six Lettres & une autre piéce qui se trouvent dans le Recueil intitulé *Le Bouquet des plus belles fleurs de l'Eloquence, &c.* Cet Auteur étoit noble. Il fut assassiné, mais on ne sait ni à quelle occasion ni en quelle année: on croit que ce fut vers l'an 1530. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* AUDIGUIER (P. . . D. . . d') neveu du précédent & nommé en son tems Audiguier *le Jeune.* L'Abbé de Marolles, dans ses *Mémoires*, *p.* 41, nous apprend qu'en 1619 lui & quelques uns de ses amis, du nombre desquels étoit d'Audiguier, composérent une espéce d'Académie, où chacun apportoit ses productions. On a de lui *l'Eroméne; La Vie de Lazarille de Tormes, traduite de l'Espagnol; Stratonice, traduite de l'Italien.* M. Pellisson dit que l'on croit que cette Traduction étoit de Claude de Malleville, de l'Académie Françoise, mais que cet Académicien la donna à d'Audiguier. * Le même.

* AUDIGUIER (Henri d') Sieur du Maret, Avocat au Parlement & au Conseil. On lui donne les Ouvrages suivans, *Le Censeur censuré*, addressé au Sieur de Sandricourt, Auteur d'un libelle intitulé *Le Censeur du tems touchant les Régences des Reines méres de nos Rois; Lettres de Requête Civile, piéces & Mémoires touchant la cause de la Baronne d'Andres, pour la Reine Anne d'Autriche, contre Charles-Hippolyte de Spinola, Comte de Brouay; Recueil de Plaidoyers.* Son nom étoit proprement Daudiguier, & il n'étoit point parent des deux précédens. * Le même.

AUDRAND. *p.* 750. *col.* 1. Cet article doit venir dans la colomne suivante après AUDOUIN (Saint) & avant AUDRETZKY.

AVENES, *p.* 751. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu d'*AVENES-COMTE, *lisez* AVENES-LE-COMTE.

AVENTIN, *p.* 752. *col.* 2. *n.* 5. *l.* 1. *au lieu de* Thurmair, *lisez* Thurmaire.

L. 7. *au lieu de* 1533, *lisez* 1508.

AUER (Lambert) *p.* 753. *col.* 1. *au lieu de*, ou comme dit Sachin Historien de la Société de Rotembourg, *lisez* ou de Rotembourg, comme dit Sachin, Historien de la Société.

P. 764. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *repose*, *ajoûtez* ce qui suit. La question de la découverte du corps de ce Pére de l'Eglise, au sujet du dépôt trouvé le premier octobre 1695, dans l'église de S. Pierre *in Cœlo aureo* de Pavie, sur lequel étoient gravez ces seuls mots *Corpus Augustini*, fut décidée le 16 juillet 1728 par François Pertusati, Evêque de Pavie, en vertu d'une commission du Pape Benoît XIII. Ce Prélat, après avoir célébré une Messe du S. Esprit, prononça solemnellement une sentence portant, que „ le dépot en question étoit le corps de S. Augustin, Evêque d'Hippone & Docteur de l'Eglise, & qu'il devoit être exposé à la vénération publique;" ce qui fut fait en présence du Pére Fulgence Bellelli, Général de tout l'Ordre de S. Augustin, auquel la commission du Pape étoit addressée. Le 19 du même mois de juillet 1728, cette sentence de reconnoissance fut lue publiquement par l'Archidiacre à haute voix dans l'église du Dôme de Pavie, en présence de l'Evêque, du Magistrat de la ville en corps, & d'un nombre infini de peuple; après quoi on célébra solemnellement la Messe, & on chanta le *Te Deum* au son de toutes les cloches, & au bruit de plusieurs décharges de l'artillerie. Cette cérémonie fut terminée le soir par des illuminations par toute la ville, & par diverses machines d'artifices qui furent tirées autour de l'église. Cette décision fut soutenue depuis par plusieurs Ecrits; mais il en parut en même tems d'autres qui l'attaquoient, & la combattoient fortement.

Col. 2. *l.* 6. *au lieu de* 1544, *lisez* 1554.

L. 32. *au lieu de* Le Pére Paul, *lisez* Fra Paolo.

P. 766. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu d'*Etampes-Valençay, *lisez* d'Etampes de la branche d'Autry.

L. 9. *au lieu de* 1642, *lisez* 1645.

L. 13. *Ajoûtez* avec un nouveau paragraphe ce qui suit. AUGUSTINS DE PARIS. Ces Religieux ont trois maisons dans cette ville, celle des GRANDS-AUGUSTINS, près du Pont-Neuf; celle des PETITS-AUGUSTINS, près de l'Abbaïe de S. Germain-des-Prez, dans la rue de leur nom; & celle des AUGUSTINS-DE'CHAUSSEZ, dits *Petits-Péres*, près de la place des Victoires.

P. 767. *col.* 2. *l.* 48. *au lieu de* Pierre de La Lune, *lisez* Pierre de Lune.

L. 68. *au lieu de* Jacques d'Offat, *lisez* Jacques de Offa, ou plutôt de Eufa.

L. 76 & 77. *au lieu de* Grimoaldi, *lisez* Grimoard.

P. 771. *col.* 1. *l.* 6. *mettez* un point entre *Dionis* & *Cocceil.*

Col. 2. *l.* 10 & 11. après le mot *volonté*, *ajoûtez*. Le Pére Sirmond nous a donné ses Oeuvres *in octavo*, à Paris, 1643.

N. XIII. *p.* 775. *col.* 1. *l.* 15 & 16. après le mot *Magdelaine*, *ajoûtez* ou, selon le Supplément de Paris 1735, *Marie.*

L. 16. au lieu de *Jacques*, lisez *Jacques-Louïs.*

L. 18. après le mot *Ordres*, *ajoûtez*, dont elle resta veuve le premier de mai 1723, morte subitement à Paris la nuit du 17 au 18 octobre 1728, âgée de 66 ans.

N. XIV. *l.* 11. *au lieu de* né en décembre 1692, *lisez*, né le neuviéme décembre 1692, & mort le cinquiéme octobre 1702, sans avoir été nommé.

Col. 2. *l.* 1. *au lieu du* petit article de N. XVI. *mettez* celui qui suit.

XVI. LOUÏS-MARIE-AUGUSTIN d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, d'Isles & de Nollay, Comte de Berzé, Baron de Chappes, de Rochetaille, de Joney, d'Estrabonne, de Convez, de Molinot, du Lis, de La Mothe-sous-Sigi, &c. né le 28 août 1709, le seul & unique mâle restant de sa Maison, ayant été pourvu de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, vacante par la mort de son pére, en prêta le serment de fidélité le 13 novembre 1723, & fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démission du Sieur de Bougard, au mois d'août 1728. Il a été marié le 23 avril 1727, avec *Victoire-Felicite* de Durfort de Duras, âgée alors de 21 ans & trois mois, veuve de *Jacques* Fitz-James, Duc de Fitz-James, Pair de France, Gouverneur du Haut & Bas Limosin, mort sans enfans le 13 octobre 1721, & fille de *Jean* de Durfort, Duc de Duras, Lieutenant Général des armées du Roi, & d'*Angélique-Victoire* de Bournonville. Il en a eu 1. *Louïs* d'Aumont, Marquis de Villequier, né & batisé le troisiéme avril 1729, & mort le premier janvier 1731; 2. une fille, née le 13 février 1731; & 3. un fils, né la nuit du cinquiéme au sixiéme août 1732.

AUNOY (Marie-Catherine, Comtesse d') *p.* 776. *col.* 2. *l.* 14. après ces mots *Cour d'Angleterre*, ajoûtez, *Mémoires Historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe, depuis 1672 jusqu'en 1679, tant aux guerres contre les Hollandois qu'à la paix de Nimégue.*

AURAT, *p.* 777. *col.* 2. *col.* 1. *au lieu de* & DORAT, *lisez* ou plutôt DORAT qui est son véritable nom. NB. Lisez par tout dans cet article *Dorat* au lieu de *d'Aurat.*

L. 6. *au lieu de* le nom d'*Aurat*, *lisez* le nom de *Dorat*, capitale de la Basse Marche au Limosin. C'est une remarque de M. Baluze.

P. 778. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* hors de raison, *lisez* hors de saison.

P. 780. *col.* 1. *l.* 7. après ces mots *Anne le Fevre*, *ajoûtez* qui fut depuis la célébre Madame Dacier.

P. 781. *col.* 3. *l.* 4. *au lieu de* 367. *lisez* 267.

AVRILLOT (Barbe) *p.* 782. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Elle fut mariée au Sieur Acarie, *lisez* Elle fut mariée le 24 août 1582, avec *Pierre* Acarie aussi Maître des Comptes.

AUSTREGESILE, *p.* 788. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* par les Religieux, *lisez* par des Clercs & des Prêtres, non Moines, comme elle l'a toujours été.

AUTELS (Guillaume des) *p.* 790. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Montcevis, *lisez* Montcenis.

AUTON (Jean d') *p.* 791. *col.* 1. *l. pen. au lieu de* mais il y a, *lisez* quelques-uns disent qu'il y a.

L. dern. après le mot *Histoire*, *ajoûtez* mais ils se trompent, car il mourut en 1523.

N. XIII. *p.* 794. *col.* 2. *l.* 17. *au lieu de* N. *lisez* Jean.

L. 27. après *Tyrol*, *ajoûtez*, déclarée le onziéme décembre 1724 Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens, laquelle partit de Vienne le quatriéme septembre 1725, pour aller prendre possession de ce Gouvernement, & fit son entrée publique à Bruxelles le 19 octobre suivant, avec les mêmes cérémonies qui furent observées en 1634, à celle du Cardinal Infant d'Espagne.

L. 7 & 8. après 1717, *ajoûtez*, mariée le 12 février 1736 avec *François-Etienne*, Duc de Lorraine, puis devenu Grand-Duc de Toscane par la cession qu'il a faite du Duché de Lorraine à la France.

L. 9 & 10. *au lieu de* & 4. *N.* née le cinquiéme avril 1724, *lisez*, *Marie-Amélie-Caroline-Louïse-Ludomille-Anne*, née le cinquiéme avril 1724, morte le 19 avril 1730.

AVY (Saint) *p.* 801. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris 1735 a fait deux fautes dans sa correction, l'une de mettre AVI pour AVY, l'autre de mettre *Mena* pour *Menat.*

P. 803. *col.* 1. Avant AYMALLOUX, *mettez* l'article qui suit.

* AYLON (Luc Vasquès d') Espagnol, Conseiller du Tribunal supérieur, établi en 1509 à San-Domingo, s'est rendu célébre dans le XVI siécle par ses expéditions dans le Nouveau Monde. Lorsque le Roi Charles d'Autriche, connu sous le nom de *l'Empereur Charles-Quint* eut pris possession de ses Royaumes d'Espagne, il fut député au nouveau Roi pour le féliciter sur son avénement à la Couronne; mais le Licentié Alfonse Zuazo, Administrateur retint d'Aylon & lui enleva tous ses papiers. Il en fut blâmé & fut rappellé. D'Aylon fut depuis employé dans d'autres négociations qui lui firent honneur. Vélasquès Gouverneur de Cuba ayant fait un grand armement contre Fernand Cortès, ce dernier lui envoya d'Aylon, pour traiter d'un accommodement, mais n'ayant rien gagné sur l'esprit de Vélasquès, il passa au Mexique avec Narvaès, & voyant qu'il rejettoit toute voye d'accord, il lui fit intimer sous peine de la vie une défense, de passer outre sans en avoir reçu les ordres de l'Audience Royale. Pour prévenir les suites de ce coup d'autorité, Narvaès fit embarquer d'Aylon sur une caravelle qu'il envoyoit à Cu-

à Cuba, mais d'Aylon engagea le Patron de le mener droit à San-Domingo. En 1520, il fit une expédition dans la Floride, d'où il enleva par trahison un assez grand nombre de Sauvages qui périrent presque tous. Il fit sonner si haut cette expédition qu'il obtint des provisions de Gouverneur de la province de Chicora, où les dépenses qu'il y fit le ruïnérent. Quelques-uns ont écrit qu'il périt dans un second voyage de la Floride. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* A Y M A (Jean d') Jurisconsulte célébre, né à Bayonne, professa longtems le Droit Canon à Poitiers, à Bourges & à Toulouse. Il fut Collégue de Rébuffe dans cette derniére ville. D'Ayma a fait un Commentaire Latin sur le Concordat, imprimé à Lyon en 1535, *in octavo*. Il mourut la même année. Dans son Ouvrage sur le Concordat imprimé pour la premiére fois avant 1536, il soutient vivement le Concordat. * Le Clerc, *Biblioth. du Richelet* 1728.

B.

BAA. BAB. BAC.


AALIS, *p.* 2. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Baalis*, *ajoûtez* ou B A H A L I S.

L. 2. après le mot *Néthanias*, *ajoûtez* ou Néthanja.

L. 5. au lieu de *ch.* 48. lisez *ch.* 40.

P. 3. *col.* 2. Avant B A A R S D O R P, *mettez* ce qui suit.

B A A R S ou B A E R S (Henri) *Voyez* B R A E R S I U S.

P. 5. *col.* 2. Avant B A B O L C A *mettez* l'article qui suit.

* B A B O L C A ou B A B O L C H A & B A B O L I T Z A, ville de la Basse Hongrie, dans le Comté de Sygeth, est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Sygeth, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * Nicolas Visscher, *Carte de Hongrie.*

B A Ç A I M, *p.* 8. *col.* 2. *ajoûtez* à la fin de l'article. *Voyez* aussi B A Z A I M.

P. 9. *col.* 1. Avant B A C A Y, *mettez* ce qui suit.

B A C A U D E S. *Voyez* L U C I U S (Ælianus)

P. 9. *col.* 1. Avant B A C C A R A T *mettez* ce qui suit.

B A C C A R A C H. *Voyez* B A C C H A R A C H.

P. 10. *col.* 1. Avant B A C C H U S, *mettez* l'article qui suit.

* B A C C H I U S (Martin) de Flandre, Licentié en Théologie, Curé d'Alost, puis Thrésorier de l'église d'Ipres, publia en Flamand les Prédications ordinaires de l'année, & a travaillé à la correction du premier tome des Oeuvres de S. Augustin avec les Théologiens de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 655.

P. 11. *col.* 1. *l.* 36. *au lieu de* Minoe, *lisez* Mignault.

Avant B A C C I U S (André) *mettez* l'article qui suit.

* B A C C I U S ou D E B A C K (Jacques) étoit Médecin à Rotterdam sa patrie. On ne fait rien de sa vie : Manget cite de lui les deux Ouvrages suivans : Une Lettre Latine, où il traite plusieurs Questions touchant la pierre & la gravelle : cette Lettre se trouve dans le Traité Latin de la pierre de Jean Bévérovicius ou de Béverwyck, à Leyde 1638, *in douze*; *Dissertatio de Corde*, *&c.* à Rotterdam 1648 *in douze*, à Leyde 1664 *in douze*, à Rotterdam 1671, & avec les *Exercitationes Anatomicæ* de Guillaume Harvée, à Rotterdam 1660. * *Voyez* Manget, *Biblioth. Scriptor. Medic. tome* 1. *p.* 194.

B A C C I O ou B A C C I U S (André) *p.* 11. *col.* 2. *l.* 5. après le mot *réputation*, *ajoûtez*. Il fut premier Médecin de Sixte V.

L. 10. après ces mots *en Latin*, *ajoûtez*. On a encore de lui, *De Balneis oppidi Bergomatis Transcheri seorsim cum similis argumenti libris*; *De Monocerote seu Unicornu, ejusque admirandis viribus & usu*, en Italien & traduit en Latin; *De magna Bestia ab Antiquis Alce vocata, ejusque ungulæ pro epilepsia & consimilibus morbis abigendis usu & viribus*, en Italien & traduit en Latin; *Tabula simplicium Medicamentorum*; *Epistola ad Marcum Oddum de dignitate Theriacæ*; *Epistola ad Antonium Portum quænam ratio sit viperinæ carnis in Theriaca*; *De componendis Medicamentis.*

A la fin de l'article *ajoûtez* Mangeti *Biblioth. Script. Medic. tome* 1. *p.* 193.

P. 12. *col.* 1. Avant B A C H E R I U S, *mettez* l'article qui suit.

* B A C H E L I E R (Nicolas) de Toulouse, ou, selon d'autres, originaire de Lucques, sortit fort jeune de sa patrie, & passa à Rome, où ayant travaillé longtems sous Michel-Ange, il fit un progrès surprenant dans la Sculpture & l'Architecture. Etant à Toulouse sous le régne de François I, il établit dans cette ville le bon goût, & en bannit la maniére Gothique qui y avoit été en usage jusqu'alors. Ses Ouvrages de Sculpture qui subsistent encore dans plusieurs églises de cette ville, se font toujours admirer, quoiqu'on les ait présentement dorez pour la plupart : ce qui leur a ôté cette grace & cette délicatesse, que cet habile homme leur avoit données. Il travailloit encore en 1553. * Abécédario Pittorico, *p.* 329. Catel, *Hist. de Toulouse.*

B A C O N (François) *p.* 14. *col.* 1. *l.* 21. après le mot *Politiques*, ajoûtez *Oeuvres Posthumes Philosophiques, Politiques & Théologiques*; *Une Lettre au Pere Fulgence*; *Les Portraits de Jules-César & d'Auguste*; *Une Confession de Foi*; *Dissertation sur les avantages de l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre*; *Pensées sur l'utilité d'envoyer des Colonies en Irlande*; *Projet pour réduire les Loix d'Angleterre en un corps & les corriger*; *Remarques sur les Disputes de l'Eglise Anglicane.*

B A C O U E (Léon) *p.* 14. *col.* 2. *l.* 4. après *Glandéve*, *ajoûtez* en 1672.

L. 6. après ces mots *Louïs* XIV, *ajoûtez*. En 1685, il fut transféré à l'Evêché de Pamiers.

L. 9. *au lieu de.* Il le fit réimprimer à Paris en 1685, *lisez.* Il le fit imprimer à Toulouse en 1671.

L. 10. *au lieu de* février, *lisez* janvier.

B A C. B A D.

Avant l'article B A C Q U E T, *mettez* celui qui suit.

* B A C Q U E R R E. (Benoît de) On a de ce Medecin, dont on ne fait rien d'ailleurs, un Ouvrage très-estimé, intitulé, *Senum Medicus*, c'est à dire, *le Médecin des Vieillards*, imprimé à Cologne en 1673, *in octavo.* * Manget, *Biblioth. Script. Medic. in folio*, *tome* 1. *p.* 196.

B A C Q U E T (Jean) *p.* 14. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* Il étoit mort avant l'an 1608, *lisez.* Pierre de l'Etoile, dans son *Journal de Henri* IV, *tome* 1. met sa mort au mois d'avril 1597. En 1608

L. 12. après le mot *Parlement*, *ajoûtez* La derniére édition est de 1688.

P. 15. *col.* 1. Avant l'article B A C K E R (Jaques) *mettez* ce qui suit.

B A C K (Jacques de) *Voyez* B A C C I U S ou de B A C K.

B A D E, *p.* 15. *col.* 2. N. II. Rodolphe I, *l.* 6. après ces mots, 1. Herman VI, qui suit; *ajoûtez* 2. *Rodolphe* II, mort en 1295 sans enfans d'*Adelheide*, Comtesse d'Ochsenstein; 3. *Hesso*, pére de *Herman* & de *Rodolphe* IV, qui moururent sans postérité; & 4. *Rodolphe* III, mort en 1332, sans enfans de *Jutbe*, Comtesse de Strasbourg.

N. III. Herman VI, *l.* 1. *au lieu de*, &c. épousa *Berthe*, Comtesse de Tubingue, *lisez* mort en 1291, avoit épousé *Agnès*, Comtesse de Vaihingen.

N. IV. *p.* 16. *col.* 1. *au lieu de* cet article & du suivant *mettez* les deux qui suivent.

IV. Rodolphe V, Marquis de Bade, mort le 26 mai 1348, avoit été marié 1. avec *Luitgarde*, Baronne de Reinsberg, veuve d'*Albert*, Comte de Lowenstein : 2. avec *Anne*, fille de *Louïs*, Comte d'Oetingen. Ses enfans furent, 1. Fréderic III, qui suit; & 2. *Rodolphe*, surnommé *Wecber*, mort le 28 août 1361, sans postérité d'*Adelheide*, Comtesse de Helffenstein ou d'Ochsenstein.

V. Fréderic III, surnommé *le Pacifique*, Marquis de Bade, mourut le deuxiéme septembre 1353. Il avoit épousé 1. *Marguerite*, Comtesse de Pfirt, morte en 1348 : 2. *Ursule*, fille de *Conrad*, IV. du nom, Duc de Teck, De la premiére vint Rodolphe VII, qui suit.

VII. *au lieu de* VII. Rodolphe IV, *mettez.* VI. Rodolphe, VII. du nom.

A la fin de l'article, *mettez* Bernard qui suit.

N. VIII. *lisez* VII. A la fin de l'article, *mettez* Jacques qui suit.

N. IX. *lisez* VIII. *l.* 4. *au lieu de* 1493, *lisez* 1439.

L. 12. *au lieu de* 1507, *lisez* 1457.

N. X. *lisez* IX. *l.* 11. après le mot *Jean*, *ajoûtez* Comte. NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris en 1732. *p.* 857. *col.* 1. *l.* 9. il y a *Liectbentbalt* pour *Lichtbenthal.*

L. 33 au lieu de *Jacqueline*, lisez *Marie-Jacqueline.*

N. XII. *lisez* XI. *l.* 8. *au lieu de* en 1537, *lisez* le 29 juin 1537.

N. XIII. *lisez* XII.

N. XIV. *lisez* XIII.

N. XIII. *lisez* XII. *l.* 3. *au lieu de* Rodomach, *lisez* Rodemacheren.

N. XIV. *lisez* X. NB. L'édition de Paris 1732 a la même faute.

L. 6. *au lieu de* Aicke, *lisez* Eicken,

L. 15. *au lieu de* Rodomach, *lisez* Rodemacheren.

L. 16. après le mot *Créange*, *ajoûtez* ou Crichingen.

N. XV. *lisez* XIV. L'édition de 1732 a la même faute.

L. 5. après le nombre 2. *ajoûtez* en 1650.

L. 9. après le mot *Christophle*, *ajoûtez*, né en 1628.

L. 10. *au lieu de* 1615, *lisez* 1652.

L. 11. après 1628, *ajoûtez*, jumeau du précédent.

L. 13. *au lieu de* Maréchal de camp, Général, *lisez* Maréchal de camp-général.

L. dern. au lieu de en 1703, *lisez* le 22 août 1702.

N. XVI. *lisez* XV. L'édition de 1732 a la même faute. A la fin *ajoûtez*, Louïs-Guillaume qui suit.

N. XVII. *lisez* XVI.

L. 3. *au lieu de* l'enleva à sa mére, *lisez* l'emmena avec lui.

L. 15. *au lieu de* Fridling, *lisez* Fridlingen.

L. 19. *au lieu de* Maréchal de camp Général, *lisez* Maréchal de camp-général.

P. 17. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* ces mots *dont il a eu Guil-* & les trois lignes suivantes *mettez* ce qui suit, morte le 19 de juillet 1733, 1. *Léopold-Guillaume-Auguste*, né le 21 novembre 1694, & mort le 15 mai 1695; 2. une fille née le 29 aout 1696, & morte le huitiéme mars 1697; 3. *Charles-Joseph*, né le 30 septembre 1697, & mort au mois de mars 1701; 4. un autre fils, né au mois de juin 1702, & mort en bas âge; 5. Guillaume-George-Bernard-Sibert-Philippe de Néri qui suit; 5. *Au-gu-*

guste - Marie - Jeanne, née à Rastadt le dixiéme novembre 1704, mariée par Procureur le 18 juin 1724, & en personne le 13 juillet suivant avec *Louïs*, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois & de Montpensier, premier Prince du sang, Pair, & Colonel général de l'Infanterie de France, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur du Dauphiné, Grand-Maître de l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, &c. morte à Paris le huitiéme août 1726, à six heures trois quarts du matin, âgée de 21 ans, huit mois & 28 jours, & inhumée le 16 suivant au soir dans l'église de l'Abbaïe Royale du Val-de-Grace; & 7. *Auguste - Guillaume - George - Sibert* de Bade, né le 14 janvier 1706, élu Doyen de l'église d'Ausbourg au mois de décembre 1721.

N. XVIII. *lisez* XVII. Au lieu de cet article *prenez* celui qui suit.

XVII. Guillaume - George - Bernard - Sibert - Philippe de Ne'ri, Prince, Markgrave de Bade-Baden, né à Aschaffenbourg, le sixiéme septembre 1703, fut nommé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or par l'Empereur le 29 novembre 1731, & en reçut le Collier à Crumau en Bohéme par les mains du Prince de Schwartzenberg son beau-pére, au mois d'avril 1732. Il a été marié au mois de novembre 1721, avec *Marie-Anne*, Princesse de Schwartzenberg, née le 25 décembre 1706, fille d'*Adam - François - Charles*, Prince de Schwartzenberg, Duc de Crumau, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller intime actuel d'Etat de l'Empereur, Grand-Maréchal de sa Cour, & depuis son Grand-Ecuyer, tué malheureusement à la chasse le neuviéme juin 1732, dans la 52 année de son âge, & d'*Eléonore - Amélie - Magdeleine* de Lobkowitz. De cette alliance sortent 1. *Elisabeth - Auguste - Françoise*, née à Rastadt entre trois & quatre heures après midi le 18 mars 1726; & 2. *Charles - Louïs - Damien - Adam - George - François - Jean - Ignace - Xavier - Bernard*, Markgrave héréditaire de Bade-Baden, né à Rastadt le 25 août 1728.

RAMEAU DE BADE-BADEN. N. XVI. *lisez* XV.

N. XVII. *lisez* XVI. *l.* 2 *&* 3. *au lieu de* Loboschiz, *lisez* Lobaschutz.

BRANCHE DE BADE-DOURLAC.

N. XII. *lisez* XI. *l.* 4. *au lieu de* Susemberg, *lisez* Sausenberg.

L. 6. *au lieu de* 1610, *lisez* 1510.

L. 8. après ces mots 31 *mai*, *ajoûtez*, ou selon M. Hubner, *Tables Généal. Table* 232, le deuxiéme août. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans la Table 179, il met la mort d'*Elizabeth* au 31 mai.

Dans les trois derniéres lignes, au lieu de Charles, *Albert* & *Bernard*, lisez *Bernard*, puis Charles & enfin *Albert*.

N. XIII. *lisez* XII. *l.* 11 *&* 12. au lieu d'*Ezart*, lisez *Edzard*. L'édition de 1732 fait la même faute.

N. XIV. *lisez* XIII. L'édition de Paris de 1732, fait la même faute; outre cela, *l.* 3. met *Vinfen* pour *Wimpfen*, & *l.* 10. *Stotzin* pour *Strotzin*.

N. XV. *lisez* XIV. *l.* 11. Il est dit là conformément à la 232 *Table Généalogique* de M. Hubner, que *Elizabeth - Eusébie* est fille de *Christophle*, Comte de Furstemberg, mais dans l'édition de Paris 1732, on lui donne *Uratislas* pour pére.

L. 15. *au lieu de* Fridling, *lisez* Fridlingen.

L. 18. *au lieu de* 1677, *lisez* 1676.

N. XVI. *lisez* XV. *l. dern.* au lieu de *est mort*, lisez *étoit mort en* 1699.

N. XVII. *lisez* XVI. Au lieu de cet article & des deux suivans, *mettez* ceux qui suivent.

XVI. Fre'de'ric-Magne, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 24 septembre 1647, mort le 25 juin 1709, âgé de 62 ans, avoit épousé *Auguste-Marie*, née Duchesse de Holstein-Gottorp, sa femme, fille de *Frédéric*, Duc de Holstein-Gottorp, & sœur de la Reine de Suéde. Il en eut onze enfans, dont six moururent en bas âge. Les autres sont 7. *Catherine*, née le dixiéme octobre 1677, mariée le 19 juin 1701, avec *Jean-Frédéric*, Comte de Leiningen-Hartembourg; 8. Charles-Guillaume qui suit; 9. *Jeanne - Elisabeth*, née le troisiéme octobre 1680, mariée le 16 mai 1697, avec *Eberhard-Louïs*, Duc de Wirtemberg-Stutgard; 10. *Albertine - Frédérique*, née le troisiéme juillet 1682, mariée le deuxiéme septembre 1704, avec *Christian-Auguste*, Duc de Holstein-Schleeswik, Administrateur de l'Evêché de Lubeck; & 11. *Christophle*, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 28 septembre 1684, qui servit les Hollandois, & qui se maria le premier décembre 1711, avec *Marie-Christine-Félicité* de Leininghen-Heydesheim, née le 29 décembre 1692, fille de *Jean - Charles - Auguste*, Comte de Leininghen-Heydesheim, & de *Jeanne - Magdeleine*, Comtesse de Hanaw. Il est mort, & sa veuve s'est remariée au mois de mars 1727, avec *Jean-Guillaume*, Duc de Saxe-Eysenach, veuf de trois femmes, ayant eu de son premier mari *Charles - Auguste - Jean - Reinhard*, né le 14 novembre 1712; *Charles - Guillaume - Eugéne*, né le 13 novembre 1713; & *Christophle*, Markgrave de Bade-Dourlac, né le septiéme juin 1717.

XVII. Charles-Guillaume, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 17 juin 1679, Général de l'Artillerie, & Maréchal de camp-général des armées de l'Empereur, succéda aux Etats de son pére en 1709. Il avoit été marié le 27 juin 1797, avec *Magdeleine-Guillelmine*, née le cinquiéme novembre 1677, fille de *Guillaume-Louïs*, Duc de Wirtemberg-Stutgard. Il en a eu 1. *Charles-Magne*, né le 22 janvier 1701, mort à Lausanne le 12 janvier 1712; 2. Fre'de'ric qui suit; & 3. *Auguste - Magdeleine* de Bade-Dourlac, née le quatriéme novembre 1706, & morte le 25 août 1709.

XVIII. Fre'de'ric, Markgrave héréditaire de Bade-Dourlac, né le septiéme octobre 1703, créé par l'Electeur Palatin Chevalier de l'Ordre de S. Hubert le deuxiéme février 1724, & depuis fait Sergent général, & Colonel du Cercle de Franconie, mourut à Dourlac le 26 mars 1732, dans la 29 année de son âge. Il avoit été marié le troisiéme juillet 1727, avec *Anne - Charlotte - Amélie*, née Princesse de Nassau-Orange le 13 octobre 1710, fille de feu *Jean - Guillaume - Frison*, Prince de Nassau-Dietz & d'Orange, Stadhouder des Provinces de Frise, de Groningue & des Ommelandes, Felt-Maréchal des troupes des Etats-Généraux des Provinces-Unies, noyé malheureusement le quatriéme juillet 1711, & de *Marie - Louïse*, Landgravinne de Hesse. Il en a laissé 1. *Charles - Frédéric*, Markgrave héréditaire de Bade-Dourlac, né le 22 novembre 1728; & 2. un autre fils, né le 14 janvier 1732.

B A D I U S (Josse) *l.* 2. après 1462, *ajoûtez* & mort l'an 1535, âgé de 73 ans.

L. 10. *effacez* & qu'il mourut en 1535, & *mettez* à la place ce qui suit. Avant que d'établir lui-même son Imprimerie, il avoit été six ou sept ans Correcteur de celle de Treschel à Lyon.

L. 25. *au lieu de* jusqu'alors, *lisez* presque jusqu'alors.

P. 21. *col.* 1. Avant B A G E'L A R D, *mettez* l'article qui suit.

* B A G E'L A, Royaume de l'Abissinie en Afrique. Il doit être, au rapport de Jérôme Lobo, dans la partie septentrionale de cet Empire, le long de la riviére de Mareb, entre le Royaume de Barnagas & celui de Mazaga.

P. 23. *col.* 1. B A G N A L U C. *Voyez* B A N I A L U C. Il faut effacer cette ligne: *mettez* ensuite l'article qui suit.

B A G N I. NB. Quand ce mot est suivi d'un autre, c'est ce dernier qu'il faut chercher. Par exemple, B A G N I d'A-B A N O. *Voyez* A B A N O.

P. 24. *col.* 1. Avant B A H I A D E T O D O S L O S S A N T O S, *mettez* l'article qui suit.

* B A H A S E'J A ou B A S A J A S, fils de Maltija & pére de Micaël, de la race des Lévites. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 40.

B A H I R, *p.* 24. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* c'est dire, *lisez* c'est à dire.

B A I E, *p.* 25. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* B A I E L, *lisez* B A I E S.

B A I F (Lazare de) *p.* 25. *col.* 2. *l.* 2 *&* 3. *au lieu de* Maître des Requêtes de l'Hotel du Roi & Conseiller au Parlement de Paris, *lisez* Conseiller au Parlement de Paris, & dans la suite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hotel du Roi.

P. 26. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1531, *lisez* 1530.

P. 26. *col.* 1. *l.* 2. au haut de la page *au lieu de* 25, *lisez* 26.

L. 45. *au lieu de* Ce Monarque, pour le recompenser de ses services, lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris & une de Maître des Requêtes, *lisez* Ce Monarque lui avoit donné dès le 17 novembre 1531, une charge de Conseiller au Parlement de Paris, à laquelle il ne fut reçu que le 27 mars 1533, à son retour de Venise: depuis il en eut une de Maître des Requêtes.

B A I F (Jean-Antoine de) *l.* 22. après ces mots *de sa présence*, *ajoûtez*. Il obtint pour son assemblée le titre d'*Académie Françoise*. Il eut pour cela des lettres patentes de Charles IX, données au fauxbourg-S. Germain, au mois de novembre 1570.

L. 31. après ces mots, *& de Térence*; ajoûtez *Etrennes de Poësie Françoise* en vers mesurez.

A la fin *ajoûtez* Du Boulay, *Hist. Universit. Paris. tome* 5. *p.* 714 *& suiv.*

B A I G N E U X - L E S - J U I F S. *l.* 4 *&* 5. *au lieu de* Boutheillier, *lisez* Bouthillier.

B A I L (Louïs) *l.* 2. après ces mots *à Paris*, *ajoûtez* en 1645 une Somme des Conciles en Latin, réimprimée en 1650, & enfin en 1672, en deux volumes *in folio*, avec un Traité à la tête de l'Ouvrage *De triplici Verbo Dei*, & à la fin les Statuts du diocése de Tulle en 1658, & ceux de Besançon en 1648; *Théologie affective*; *De Beneficio Crucis*;

L. 6. après le mot *siécle*, *ajoûtez*. En 1661, il fut choisi pour Supérieur des Religieuses de Port-Royal-des-Champs.

Dans la même ligne, après le mot *Nová*, ajoûtez. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

B A I L L E T (Jean) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* puis, *lisez* & Commissaire.

P. 27. *col.* 1. *l.* 5. après ces mots *des Saints*, *ajoûtez*. On a encore de lui, *La Vie de Richer*, *Docteur de Sorbonne*, imprimée après la mort de l'Auteur en 1714; *La Vie de S. Etienne de Grandmont*; *Maximes de S. Etienne de Grandmont*, en Latin & en François; *La Vie de Godefroy de Hermant*, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne*, *Chanoine de l'église de Beauvais*; *Histoire des Démêlez du Pape Boniface VIII*, *avec Philippe le Bel*, *Roi de France*; *La Conduite des Ames*, sous le nom de Duret de La Villeneuve.

B A I L L E U L (Nicolas) *l.* 31. *au lieu de* ses provinces, *lisez* la province.

L. 36. *ôtez* la virgule qui est entre Château-Gontier & Soisi.

L. 37. *au lieu de* Président, *lisez* & Président.

L. 41. *au lieu de* Bretonvilliéres, *lisez* Bretonvilliers.

L. 45. *au lieu de* N. Roualle, *lisez* *Aimée* Roualle.

Col. 2. Avant B A I L L E U L (Jean) *mettez* l'article qui suit.

* B A I L L E U L (Gilles) naquit dans le territoire d'Arras, & fut Docteur de Louvain en Théologie qu'il enseigna pendant 25 ans. On a de lui *Epistola de Signo Crucis*, *lapidibus subjectis impresso*, *tollendo*; *Commentarii in Epistolas Paulinas*, *& in Catholicas Jacobi*, *Petri ac Judæ*, en manuscrit dans le couvent de Bethléem; *Quæstiones super Sententias*, en manuscrit dans la Chartreuse de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 22.

B A I L L I ou B A I L L I F (Roch Le) *col.* 2. *l.* 2. après 1580, *ajoûtez*, & qui mourut le cinquiéme novembre 1605.

L. 11.

L. 11. aprés le mot *Armorique*, ajoûtez *Responsiones ad Quæstiones propositas a Medicis Parisiensibus*, à Paris, 1579.

BAIUS ou BAY (Michel) *p.* 30. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Docteur, *lisez* Docteurs.

L. 16. après le mot *Ravestein*, *ajoûtez* accoutumez au jargon Scholastique.

L. 19. *au lieu de* Pie, *lisez* Pie V.

L. 20. après ces mots *en gros*, *ajoûtez* &

L. 26. après le mot *ainsi*, *ajoûtez* du moins.

L. 34. *au lieu de* fut contraint de, *lisez* crut devoir.

L. 35. *au lieu de* & à se retrancher, *lisez* & se retrancher.

BAKERE (Pierre de) *p.* 31. *col.* 1. NB. Dans l'édition de Paris 1732, *p.* 872. *col.* 1. *l.* 12. il y a 1362, pour 1552.

L. pen. au lieu de Jorognes, *lisez* Ivrognes.

P. 32. *col.* 2. Avant BALAMIR, *mettez* l'article qui suit.

* BALAMIO (Ferdinand) Sicilien, fut Médecin du Pape Léon X, de qui il reçut de grandes marques d'estime. Il n'étoit pas moins instruit dans les Belles Lettres que dans la Médecine, & il cultivoit la Poësie & l'érudition Gréque avec beaucoup de succès. Il florissoit à Rome vers l'an 1555. Il a traduit du Grec en Latin, plusieurs Opuscules de Galien, qui ont été imprimez séparément, & que l'on a réünis dans l'édition des Oeuvres de Galien, faite à Venise en 1586, *in folio*. *Voyez* pour ses autres Ouvrages le *tome* 1. *de la Biblioth. Sicilienne d'Ant.* Mongitor, & Manget, *Biblioth. Script. Medicor. tome* 1. *p.* 223.

BALATRONS, *p.* 33. *col.* 1. *l.* 4. au lieu de *Ambabujarum*, lisez *Ambubajarum*.

BALBI (Jean) *p.* 34. *col.* 1. *l.* 8. après ces mots *de l'Imprimerie*, *ajoûtez*, en tables gravées sur bois, & non en caractéres mobiles & séparez.

P. 35. *col.* 1. Avant BALCKHAUSEN, *mettez* ce qui suit.

BALCK (Everard) *Voyez* BALK.

P. 35. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Bartole, *lisez* Accurse.

L. 9. *au lieu de* Bartole, *lisez* Accurse.

BALDE (Ange) *l.* 4. après ces mots *en* 1423, *ajoûtez*: d'autres la placent en 1400.

Après l'article de BALDE (Ange) *mettez* celui qui suit.

* BALDE (Ange) II. du nom, petit-fils du précédent, a enseigné à Padoue, a été Avocat au Consistoire du Pape, & a écrit sur le Digeste, sur le Code, & sur les Instituts, &c.

P. 36. *col.* 2. Avant BALDINI, *mettez* ce qui suit.

BALDI ou BALDIUS. *Voyez* BALDO.

Avant BALDIVIA, *mettez* l'article qui suit.

* BALDINUCCI (Philippe) étoit de Florence. Ayant acquis une grande connoissance dans les Arts de Peinture & de Sculpture, & fait beaucoup de découvertes en étudiant les Ouvrages des meilleurs Maîtres, il se trouva en état de satisfaire le Cardinal Léopold de Toscane, qui souhaita d'avoir une Histoire complette des Peintres. Baldinucci la fit remonter jusqu'à Cimabuè le restaurateur de la Peinture, & il avoit dessein de la poursuivre jusqu'aux Peintres qui vivoient à la fin du dernier siécle. Son projet ne fut exécuté qu'en partie. Il donna trois volumes de son vivant, & le reste qui n'étoit presque qu'ébauché, & où il se trouve de grands vuides, n'a été publié qu'après sa mort en 1702 & en 1728. Ce qu'il a écrit est d'un stile très-pur, & exact pour les faits qui regardent les Peintres de son païs. Il étoit de l'Académie de la Crusca, & est mort en 1696, âgé de 72 ans. * *Mémoires du tems.*

Avant BALDO, Monte Baldo, *mettez* l'article qui suit.

* BALDO, BALDI ou BALDIUS, de Florence, habile Médecin, après avoir été Lecteur dans l'Université de Rome, où il eut un Canonicat, obtint la place de Médecin du Pape Innocent X, mais ce poste dérangea tellement sa santé qu'il mourut quelques mois après. Les Ouvrages qu'il a publiez sont entre autres *Prælectio de Contagione pestifera*; *Disquisitio Iatro-Physica ad textum 23 Hippocratis de Aëre, &c*; *De Loco affecto in Pleuritide Disceptationes, ac Renati Moreau de eadem Epistola exegetica*; Rélation d'un miracle opéré à Rome par l'intercession de S. Philippe de Néri, au mois de janvier 1644, en Italien; *Del vero Opobalsamo Orientale*. Il a laissé en manuscrit, *Historia Morbi & Anatomica Observatio circa corpus & cadaver Cardinalis Bevilaquæ, cum multis dubiis inde enatis.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 37. *col.* 1. Avant BALDUIN (François) *mettez* l'article qui suit.

* BALDUIN (Paschase) de Falempin dans la Flandre Wallonne, Chanoine de l'Ordre de S. Augustin, a laissé en manuscrit, *Epistola de Hebraïcis Gemmatum nominibus ac viribus*; *De Ponderibus & Mensuris*; *De Calendarii Reformatione*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 711.

BALESDENS (Jean) *p.* 39. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* l'an 1648, *lisez* vers l'an 1647.

L. 3. après le mot *Malleville*, *ajoûtez* Il entra dans l'état ecclésiastique, & dès l'an 1637, il étoit Protonotaire Apostolique, & Aumonier ordinaire du Roi.

L. 5 & 6. *au lieu de* & plusieurs autres Ouvrages, *mettez* ce qui suit; *Les Vies des très-illustres & très-saintes Dames Vierges & Martyres de l'Eglise, suivant l'ordre des jours où les Chrétiens solennisent leurs Fêtes*; *Les Fables d'Esope Phrygien*, traduites en François, & accompagnées *de Maximes morales & politiques pour la conduite de la vie*; *Exercice Spirituel où le Chrétien apprend à bien employer le tems*; *Epîtres de sainte Catherine de Sienne, avec sa Vie*. Il a publié plusieurs Ouvrages de différens Auteurs, & l'on a de lui quelques lettres écrites à diverses personnes.

BALSAC, petite ville. *p.* 40. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *depuis*, *ajoûtez* JEAN qui suit.

L. 3. au lieu de *Robert*, Comte de Charlus, lisez *Jacques* de Chabannes.

L. 4. *retranchez* ces mots *Robert qui suit*; &

Dans la même ligne après le mot *postérité*; *ajoûtez* ROBERT, *dont il sera parlé après son frére aîné.*

Au lieu de l'article N. II. ROBERT de Balsac, & de II. ROFFEC de Balsac, *mettez* ceux qui suivent.

II. ROFFEC de Balsac, Seigneur de Glisenoves, de Bensac, de S. Amand, &c. Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller & Chambellan du Roi, mort le 25 octobre 1473, avoit été marié par contract du 16 février 1453, avec *Jeanne* d'Albon, fille d'*Antoine*, Seigneur de Baigneul. Il en eut 1. *Roffec* de Balsac, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, & Capitaine de trente Lances en 1489, mort sans postérité; 2. *Géoffroy* de Balsac, Seigneur de Montmorillon, Conseiller & Chambellan du Roi, aussi mort sans postérité en 1509, de *Claude* Le Viste, son épouse, fille de *Jean* Le Viste, Président à la Cour des Aides, & de *Geneviéve* de Nanterre; 3. *Anne* de Balsac, femme en 1472 de *Guillaume*, Vicomte de Joyeuse: 4. *Marie* de Balsac, mariée avec *Louïs* Malet, Seigneur de Graville, Amiral de France; 5. *Philippe* de Balsac, que quelques uns disent fille de ROBERT, & qui fut mariée avec *Louïs*, Seigneur de Montlaur & de Maubec; 6. *Marguerite* de Balsac, femme de *Philippe* L'Espinasse, Seigneur de Maulevrier; & 7. *Antoinette* de Balsac, Religieuse de l'Ordre de Fontevrault à Varinville.

II. ROBERT de Balsac, fils puîné de JEAN, & frére du précédent, Seigneur d'Entragues, Sénéchal d'Agénois & Gouverneur de Pise pour le Roi Charles VIII, épousa *Antoinette* de Castelnau, fille d'*Antoine*, Seigneur de Castelnau & de Bretenoux & de *Catherine* de Chauvigny: il en eut PIERRE qui suit.

P. 41. *col.* 1. N. IV. GUILLAUME de Balsac, *l.* 11. *au lieu de* Cournancy, *lisez* de Tournansuye.

BRANCHE DES BARONS de DUNES. N. VI. *l. dern. au lieu de* Landalles, *lisez* Landelle.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTAGU. N. IV. *l.* 3. au lieu de *Anne* de Gaillard, lisez *Anne* Gaillard.

Col. 2. *l.* 8. *au lieu de* Monteaurel, *lisez* Montcaurel.

N. V. *l.* 3. au lieu de *Anne* Balsac, lisez *Anne* de Balsac.

L. 4. *au lieu de* Vrigny, *lisez* Treigny.

BALUE (Jean) *p.* 42. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Juvénal, *lisez* Jouvenel.

L. 5 & 12. *au lieu de* Beauveau, *lisez* Beauvau.

L. 6. *au lieu de* Jean de Melun, *lisez* Charles de Melun, Seigneur de Nantouillet.

L. 13. *au lieu de* Jean de Melun, *lisez* Charles de Melun.

L. 15. *au lieu de* à Loches, *lisez* à Andeli.

N. II. *p.* 43. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* des Cervolles, *lisez* de Cervolles.

L. 7. au lieu de *Jean* Bureau, lisez *Jean* Balue.

BANCOCK, *p.* 48. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Chaumont, *lisez* Saint-Chaumont.

BANDEL, *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* celles de Plutarque, *lisez pour plus grande clarté* les Vies écrites par Plutarque.

L. 6. *au lieu de* en Italien, *lisez* en Latin.

L. 31. *au lieu de* Boaisteau, *lisez* Boistuau.

P. 48. *col.* 2. Avant BANDER-ABASSI, *mettez* l'article qui suit.

* BANDER, forteresse du Mogolistan en Asie. Elle est dans le Royaume de Cambaye, sur la côte, près de la ville de Baçaïm, & appartient aux Portugais.

P. 50. *col.* 1. Avant BANI, *mettez* l'article qui suit.

* BANGOR, bourg d'Irlande dans l'Ultonie. Il est situé dans le Comté de Downe, sur le bord méridional de la Baye de Carickfergus, & vis à vis de la ville de ce nom. Il a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume. * Maty, *Dict. Géogr*, Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1458.

P. 50. *col.* 2. Avant BANNER, *mettez* l'article qui suit.

* BANNE, BANNOW ou BANNOGH, bourg de la Lagénie en Irlande. Il est situé sur une petite baye qui porte son nom, dans le Comté de Wexford, au sud-sud-ouest de la ville de Wexford, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il a séance & voix au Parlement d'Irlande.

P. 50. *col.* 1. Avant BANIALUCH, *mettez* ce qui suit.

BANIA. *Voyez* NAGIBANIA.

P. 51. *col.* 2. BANNA, *mettez* à la fin. *Voyez* BANNE ou BANNOW.

BANNOCHBURN. On dit dans cet article que M. Maty appelle ce lieu BANNOCHORN, mais on se trompe: ce sont deux lieux qui différent de nom & de situation. Il est vrai que M. Maty dit que ce fut là que Robert Brus remporta la victoire sur Edouard II, Roi d'Anglererre, mais il se trompe, puisque l'action se passa près de Sterling. M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl. p.* 105. l'appelle BANNOKS-BROWN.

P. 51. *col.* 2. Avant BANNOCH, *mettez* l'article qui suit.

* BANNOCHORN, lieu de la province de Merche dans l'Ecosse méridionale, près de l'embouchure de la Twede. Ce lieu ne se trouve ni dans les Cartes, ni dans les *Délices d'Ecosse* de Beeverell.

P. 52. *col.* 1. Avant BANTRY, *mettez* l'article qui suit.

* BANTRE, & non BAUTRE, comme le dit Sanson dans sa *Carte de l'Irlande méridionale*, petite riviére du Comté de Desmond, se rend dans la Baye de Bantry ou Bantrey.

Avant BANUS, *mettez* l'article qui suit.

* BANTZ, ville de la Basse Hongrie, est située sur la rive gauche de la Save. Elle est à peu près à l'ouest-sud-ouest de Belgrade, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

Avant BANZA, *mettez* ce qui suit.

BANYA. *Voyez* NAGIBANIA.

BANZA, *ajoûtez* à la fin de l'article. *Voyez* SAN-SALVADOR.

Avant BANZEUS, *mettez* l'article qui suit.

BAN-

B A N Z E R U S (Marc) né à Ausbourg l'an 1592, de George Banzerus, Orféyre & Lapidaire, étudia en Médecine, dont il prit le Bonnet de Docteur à Bâle en 1606. Il fut reçu en 1619 dans le Collége de Médecine à Ausbourg, & il y exerça son Art pendant plusieurs années. Son attachement à la Religion Luthérienne, l'obligea d'abandonner sa patrie, & de fuir de ville en ville. Il mourut dans celle de Wittemberg où il eut une Chaire de Professeur en Médecine, l'an 1664, âgé de 74 ans. On a de lui un Traité des Remédes qui est estimé: il est intitulé, *Fabrica Receptarum*, &c. & a été imprimé à Ausbourg en 1622, *in octavo*. * Manget, *Biblioth. Scriptor. Medicor. tome* 1. *p.* 229.

P. 53. *col.* 2. Henri IV, *l.* 9. *au lieu de* 1366, *lisez* 1396.

B A R (Louïs de) *l.* 5. après *Alexandre* V, *ajoûtez* le mit au rang des Cardinaux-Prêtres, &

L. 6. après ces mots *son titre*, *ajoûtez* de Sainte-Agathe.

L. 10. *au lieu de* Port, *lisez* Porto.

Col. 2. *l.* 11. *au lieu de* Centons, *lisez* Canons.

P. 54. *col.* 1. Avant B A R - L E - D U C, *mettez* les articles qui suivent.

* B A R, petite riviére de France en Champagne, prend sa source vers un village du même nom dans le Rételois, coule d'abord du sud-est au nord-ouest, puis du sud au nord, ensuite de l'ouest à l'est, après du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, enfin du sud au nord, & se rend dans la Meuse au dessous de Donchery.

* B A R, bourgade d'Afrique dans la Nigritie. Elle est à l'embouchure de la riviére de Gambie. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

B A R A N Z A N O, *p.* 56. *col.* 1. *l.* 3. après ces mots *naquit à*, *ajoûtez* Serravalle, bourg du diocése de.

L. 12. *au lieu de* l'an 1623, *lisez* le 23 décembre 1622.

L. 14. au lieu de *De novis Opinionibus Physicis seu Corpus Philosoph.* lisez *Novæ Opiniones Physicæ, seu tomus primus secundæ partis Philosophiæ Annecienfis.*

P. 56. *col.* 2. Avant B A R A T I E R, *mettez* l'article qui suit.

* B A R A T H U S (Jean) de Hainaut, Carme du couvent de Valenciennes, & Docteur en Théologie à Paris, a laissé en manuscrit, les Traitez suivans, *De Revelatione Divinorum; Determinationes sanctæ Theologiæ; De Temporis sui Malis; In Sententiarum libros quatuor; Quæstiones Ordinariæ; Collationes Synodales*, &c. Il florissoit en 1426. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 455.

B A R A T O N, *col.* 2. *l.* 3. après *depuis*, *ajoûtez* JEAN qui suit.

N. III. OLIVIER Baraton, *l. dern. au lieu de* Sovigné, *lisez* Sévigné.

N. III. FRANÇOIS Baraton, *l.* 5. *au lieu de* S. Maure, *lisez* Sainte-Maure.

L. dern. au lieu de Lonry, *lisez* Loury.

NB. Dans le Supplément de Paris 1735, *Baraton* est mis avant *Baratbier*.

P. 57. *col.* 2. Avant B A R B A N Ç O N, *mettez* l'article qui suit.

* B A R B A I R A, grande contrée de l'Isle de Sardaigne, dans la partie orientale de l'Isle, divisée en trois parties, savoir, *Barbaira Iolay*, vers la ville de Lode, *Barbaira Sévoli*, vers la ville de Sargano ou Sorgano, & *Barbaira Bérici*, vers le bourg de Nori. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A R B A R I G O (Grégoire) Il faut ajoûter à la fin de cet article, *p.* 60. *col.* 1. *l.* 10. ce qui est dit à la fin de l'article de B A R B A R I G O (Marc-Antoine) commençant par ces mots *On prétend*, & finissant par ceux-ci *sa béatification*. Après cela il faut ajoûter ce qui suit. Son corps, en vertu d'un Décret de la Congrégation des Rites, dans laquelle on traitoit de sa béatification, fut exhumé le 27 mai 1725, & transféré dans un nouveau tombeau, qui lui avoit été préparé par les ordres de la même Congrégation, dans l'église cathédrale de Padoue. Son cercueil ayant été ouvert auparavant, on publia que son corps avoit été trouvé sain & entier, quoiqu'il y eût 28 ans qu'il fût enterré: de quoi on dressa un procès verbal de reconnoissance, en présence du Cardinal *Jean-François* Barbarigo, Evêque de Padoue, neveu du défunt, du Chapitre de son église, & de plusieurs Médecins & Chirurgiens appellez à cet effet.

B A R B A R I G O (Jean-François) *p.* 60. *col.* 1. *substituez* à cet article celui qui suit.

B A R B A R I G O (Jean-François) Vénitien, Cardinal Prêtre, Evêque de Padoue, né le 29 avril 1658, fut d'abord Primicier de l'Eglise Ducale de S. Marc à Venise, puis en 1698 Evêque de Vérone, d'où il fut transféré à l'Evêché de Brescia, qui fut proposé pour lui à Rome le neuviéme juillet 1714. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le neuviéme novembre 1719; mais il le réserva *in Petto*, & ne le déclara que le 30 septembre 1720. Il reçut la barette à Brescia, le cinquiéme novembre suivant, & s'étant rendu à Rome, le Pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un Consistoire public, le deuxiéme janvier 1721, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche dans un même Consistoire, le 16 du même mois; ensuite de quoi il lui assigna le titre presbytéral de S. Marcellin & de S. Pierre, dont il prit possession le neuviéme février suivant. Il fut fait aussi des Congrégations des Evêques & Réguliers, des Rites, des Indulgences, & saintes Reliques, de la Visite & de l'Indice, & Protecteur de l'église de sainte Anne de la nation Bresciane. Il fut transféré de l'Evêché de Brescia à celui de Padoue, qui fut proposé pour lui à Rome par le Pape, le 20 janvier 1723. Il y fit son entrée, & en prit possession le 18 juin suivant. Il mourut à Padoue le 26 janvier 1730, sur les dix heures du soir, âgé de 71 ans, huit mois & 29 jours, & de Cardinalat dix ans, un mois & 29 jours.

B A R B A R O (François) *l.* 23. après ces mots *dans sa vieillesse*, *ajoûtez*. Il a aussi traduit du Grec de Plutarque *les Vies d'Aristide & de Caton.* Il mourut Procurateur de S. Marc en 1454.

Après B A R B A R O (Hermolaüs) *mettez* l'article qui suit.

* B A R B A R O (Hermolaüs) différent du précédent, fut aussi fils d'un Zacharie. Il fut Evêque de Trévise & ensuite de Vérone, après avoir été Protonotaire Apostolique. Cet Hermolaüs mourut le 12 mars 1471, & laissa quelques Ouvrages qui n'ont point été imprimez, comme la Vie de S. Athanase en Latin, avec l'Histoire de la Translation de son corps à Venise, & des Sermons.

B A R B A Z A N, *col.* 2. *l.* 17. NB. Dans l'édition de Paris 1732, *l.* 19. il y a le Chevalier de Scales, au lieu de *le Chevalier de l'Escale.*

P. 61. *col.* 1. *l.* 13. *au lieu de* Barbazan ne laissa point d'enfans mâles de *Sibylle* de Montaut sa femme, mais seulement une fille; *lisez* Barbazan, quoiqu'il eût une fille de *Sibylle* de Montaut sa femme, appella à sa succession *Béraud* de Faudoas son neveu, fils aîné de sa sœur.

P. 62. *col.* 1. Avant B A R B E A U X, *mettez* ce qui suit.

B A R B E (L'Isle) *Voyez* I S L E - B A R B E.

B A R B E N T A N E, *p.* 62. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* cinq lieues au dessous, *lisez* à cinq quarts de lieue.

L. 14. après ces mots *à ce sujet*, *ajoûtez*; mais depuis il se désista de ses prétentions, & fut obligé de se contenter de quelques pensions.

N. VII. URBAIN Barberin, *col.* 2. *l.* 11. au lieu de *Cornélie*, lisez *Cornélie-Constance.*

L. 12. après 1716, *ajoûtez*, mariée le 19 mai 1728 (par dispense du Pape n'ayant pas encore douze ans accomplis) avec *Jules-César* Colonne, Duc de Basanello, alors Exempt des Gardes du Corps du Roi d'Espagne, & second fils de *François-Marie* Colonne, Prince de Carbognano. Ce fut le Cardinal Barberin son oncle, qui fit ce mariage, malgré les oppositions réïterées de la mére, qui la vouloit marier à Dom Paulin, fils du Prince Borghése.

P. 63. *col.* 1. Avant B A R B E R O U S S E I, *mettez* l'article qui suit.

* B A R B E R I N S ou F U N G E S, peuples de la Haute Ethiopie en Afrique. On les place dans la Nubie. * Maty, *Dict. Géogr.*

P. 65. *col.* 2. Avant B A R B U (Le) *mettez* l'article qui suit.

* B A R B O W I N A ou G A B O W I N A, village de la Basse Hongrie, sur la Drave, à trois lieues de Cinq-Eglises, du côté du midi. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Berbis* ou *Berebis*, ville de la Basse Pannonie; d'autres la placent à Berzéche, village situé sur la Drave, au midi du Lac Balaton. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A R C E L O N E, *p.* 66. *col.* 2. NB. L'Edition de Paris 1732, *l.* 8. a saint Paul *Barcimus* pour saint Paulin *Barcinus*: *l.* 23. *le Veleu* pour *le Velu.*

L. derniére de la colomne, *au lieu de* Il épousa 1. *Guinilde*, *lisez* Il épousa *Guinilde.* puis *changez* les nombres suivans 2. 3. 4. 5. en 1. 2. 3. 4.

P. 67. *col.* 1. *l.* 3. au lieu de *Garsene*, lisez *Garsende.*

N. II. MIRON, *l.* 4. *au lieu de* vers l'an 954, *lisez* 957.

Dans la même ligne au lieu de *Cabrit*, lisez *Cubrit.*

L. 5. *au lieu de* d'Urgel, *lisez*, de Girone, mort en 984.

N. II. SUNIER, *l.* 4. *au lieu de* Borrel, *lisez* Borel. Faites la même chose dans la suite de cette Généalogie.

N. III. BOREL, *l.* 4. au lieu de *Emerach*, lisez *Emerugh.*

N. V. BE'RENGER-RAYMOND, *l.* 6. *au lieu de* Marense, *lisez* Mentesse.

N. VI. RAYMOND-BE'RENGER, *l.* 1. après le mot *nom*, *ajoûtez* surnommé *le Vieux.*

N. VII. RAYMOND-BE'RENGER, *l.* 3. *au lieu de* Bérenger, *lisez* Bérenger-Raymond.

Dans la même ligne, après le mot *Machaud*, *ajoûtez* ou *Mathilde.*

NB. L'édition de Paris 1732, *l.* 19. a Alfonse VII, pour Alfonse VIII.

N. IX. BE'RENGER-RAYMOND, *l.* 2. après 1144, *ajoûtez* ayant été tué par des Pirates.

Dans la même ligne, *au lieu de* Mergueil, *lisez* Melgueil.

X. RAYMOND-BE'RENGER, *ajoûtez* V. du nom. NB. L'édition de Paris 1732 a Alfonse VII, pour Alfonse VIII.

ANCIENS COMTES d'URGEL, N. V. *l.* 2. *au lieu de* mort l'an 1038 à Jérusalem, *lisez* pour avoir fait le voyage de Jérusalem où il mourut en 1038.

N. IX. ERMENGAUD, VI. du nom, *col.* 2. *l.* 2. *effacez* sans postérité.

L. 3. depuis le mot *Arsinde* & jusqu'aux mots *cy-devant*, *l.* 8. *au lieu de* ces six lignes, *mettez* ce qui suit, dont il eut ERMENGAUD VII. qui suit.

X. ERMENGAUD, VII. du nom, Comte d'Urgel, tué à Valence en 1184, avoit épousé *Eléonore*, fille de *Raymond-Bérenger*, Comte de Barcelone & Prince d'Aragon. Il en eut 1. ERMENGAUD, VIII. du nom, Comte d'Urgel, mort sans postérité en 1208; & 2. *Aremburge* d'Urgel, qui fut héritiére de son frére. Elle épousa 1. *Ponce* de Cabréra: 2. *Pierre* de Portugal, qui, à cause d'elle, fut Comte d'Urgel, & qui étant resté veuf d'elle en 1231, échangea ce Comté que sa femme lui avoit donné, pour la Principauté de Majorque, avec Jacques *le Conquérant*, Roi d'Aragon, par acte du 29 septembre de la même année 1231.

COMTES DE BE'SALU, N. III. *au lieu de* d'Ausone, *lisez* de Solsone. NB. L'édition de 1732 a la même faute.

COMTES DE CERDAGNE, N. IV. *l.* 9. au lieu de *Fidez*, lisez *Fides*.

N. VII. Bernard-Guillaume, *l.* 1. après le mot *Comte*, *ajoûtez* de Bergit, puis de

L. 7. NB. L'édition de Paris 1732, a *l.* 8. se séparent *pour* se séparérent.

NB. L'édition de Paris 1732, *p.* 910. *col.* 1. *l.* 19. *dit* pendant les guerres *pour* pendant les derniéres guerres.

P. 68. *col.* 1. *l.* 33. *au lieu de* Bénéfices, *lisez* Bénéficiers.

BARCLAY (Guillaume) *p.* 69. *col.* 1. *l.* 26. *au lieu de* vers l'an 605, *lisez* vers la fin de l'an 605.

Col. 2. *l.* 36. après le mot *Argenis*, *ajoûtez* ce qui suit. Ce Roman allégorique, a été traduit en François en 1623; en Anglois en 1625, par Hengelmill; en Italien par Francisco Pona, en 1625; en Espagnol, par Joseph Pellicier de Salas, en 1626; la même année en Allemand, par Martin Opitius. En 1732, M. l'Abbé Josse, Chanoine de Chartres, a donné du même Ouvrage une Traduction très-estimée en François. Il a traduit en vers ce qu'il y a de Poësie dans cet Ouvrage, & sa Traduction l'emporte de beaucoup sur l'original. Elle est en trois volumes *in douze*, & a été imprimée à Chartres.

BARCOS (Martin de) *p.* 70. *col.* 1. *l. pen.* de l'article & de la colomne, après ces mots *charge d'Abbé*, *ajoûtez* ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, Censure du *Prædestinatus* du Pére Sirmond, Jésuite, sous le nom du Sieur Auvray; Réponse à un *Extrait de quelques Propositions de Jansénius & de ses Sectateurs, &c. condamnées par le Concile;* Traité de l'autorité de S. Pierre & de S. Paul qui réside dans le Pape, Successeur de ces deux Apôtres; La grandeur de l'Eglise Romaine établie sur l'autorité de S. Pierre & de S. Paul, & justifiée par la Doctrine des Papes; *Epistola ad Innocentium X*, sur le même sujet; Eclaircissemens de quelques objections que l'on a formées contre le livre de la grandeur de l'Eglise Romaine; *Quæ sit auctoritas sancti Augustini in Ecclesia;* Lettre à l'Abbesse & aux Religieuses de Port-Royal, pour les consoler, en 1661; Réponse au Pére Ferrier, Jésuite, sur son idée du Jansénisme; Seconde Réponse au même; La simple vérité opposée à la fausse idée du Jansénisme; Explication de la Question de Fait touchant les cinq Propositions; Sentimens de l'Abbé Philerème sur l'Oraison Dominicale; De la Foi, de l'Espérance & de la Charité, ou Explication du Symbole, de l'Oraison Dominicale & du Décalogue; Exposition de la Foi de l'Eglise Romaine touchant la Grace & la Prédestination.

BARDE (Jean de La) *p.* 71. *col.* 1. *l.* 41 & 42. *au lieu de* en août 1714 *N.* . . de Pommeren, *lisez* le 22 août 1714 *Marie-Agnès* de Pommeren.

L. 41. au lieu de *Louïs*, lisez *Jean-Batiste*.

L. 42. au lieu de *N.* Bernard, lisez *Marie-Michelle* Bernard.

BARDET (Pierre) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1581, *lisez* 1591.

BARGE'NY, *p.* 73. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* BANGY, *lisez* BANGE'NY.

BARLEMONT, *l.* 1. *au lieu de* village, *lisez* ville.

BARNE'S (Jean) *p.* 71. *col.* 2. *l.* 32. après le mot *Eglise*, *mettez* ce qui suit. Il fut conduit d'abord de Paris à Cambray, où il fut mis en prison. De Cambray on le mena à Grivolde, demeure ordinaire des anciens Comtes de Flandre, à deux lieues de Bruxelles, sur le canal qui conduit à Malines. Barnès fut encore enfermé dans ce lieu, mais il s'en sauva avec le tems par le moyen d'un cordon qu'il avoit fait avec des cordes de basse de viole; car il touchoit de cet instrument, & comme le lieu où il étoit, étoit humide, il feignoit que ses cordes se rompoient souvent, & en faisoit amas pour son dessein. Il étoit déja sur le port à Anvers prêt à s'embarquer sur un vaisseau Hollandois lorsqu'il fut reconnu. On se saisit de lui, on le reconduisit dans la prison de Grivolde, où il fut très-resserré: enfin on le transféra à Rome par ordre du Pape. Il y fut mis dans les prisons de l'Inquisition, où il mourut après plus de trente ans de prison. M. le Garde des Sceaux de Marillac fit chercher par tout ses Ouvrages, jusques dans la maison des Bénédictins Anglois au fauxbourg-S. Jacques à Paris, mais ses recherches furent inutiles, & le Pape qui les desiroit ne put les avoir. * *Mémoires du tems.*

BARO (Balthasar) *p* 79. *col.* 2. *l.* 6. *au lieu de* 1639, *lisez* 1650 & *ajoûtez*. On a de lui neuf piéces de théatre, qui ont été imprimées; une Ode sur la mort du Maréchal de Schomberg; une Ode pour le Cardinal de Richelieu.

P. 80. *col.* 1. Avant BARON, *mettez* ce qui suit.

BAROIS. *Voyez* BAR (Le Duché de)

BARON (Eguinard) *p.* 80. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Droit*, *ajoûtez* à Angers, puis

P. 80. *col.* 2. Avant BARON, fameux Acteur, *mettez* l'article qui suit.

* BARON (François) Consul de France en Syrie, puis Directeur général du Commerce aux Indes Orientales, naquit à Marseille le quatriéme novembre 1620, d'une ancienne famille de la même ville. Après avoir fait de bonnes études, il entreprit de voyager. Il vit une partie de l'Italie, séjourna à la Cour de Turin, & passa ensuite en Egypte dans le tems du siége de Candie. En 1659, il fut député à la Cour de France, de la part de la Compagnie Françoise, établie en Egypte. Ensuite il revint à Marseille où il fut un peu enveloppé dans la disgrace de M. de Glandevez: ce qui, quoiqu'il fût innocent, l'obligea à se retirer pour quelque tems; mais sa retraite ne dura pas. En 1661, le Roi le nomma Consul d'Alep, dans un tems que le Commerce étoit presque ruïné en ce païs-là. Cependant, en moins d'une année, il remit presque toutes les affaires dans un si bon ordre qu'à la fin de 1662, M. Colbert qui étoit parvenu au Ministére après la mort du Cardinal Mazarin, le consulta sur le commerce. Ce Ministre eut lieu d'en être satisfait, & après que M. Baron eut exercé le Consulat d'Alep pendant neuf ans, M. Colbert qui vouloit procurer les mêmes avantages au Commerce de la Compagnie des Indes Orientales, le présenta au Roi qui lui donna ordre de se rendre à Surate, ville maritime des Etats du Grand Mogol: il y arriva vers la fin de l'année 1671. Son administration dura douze ou treize ans. En 1674, il se mit en devoir de secourir la ville de S. Thomé, assiégée par les Hollandois, mais il fut obligé de rendre la place, & le fit à des conditions honorables. En 1675, il eut une attaque de paralysie, qui altéra extrémement sa santé. Depuis cela il ne fit que languir & mourut à Surate le 30 décembre de l'an 1683. Il fournit à M. Nicole des témoignages de la Doctrine de toutes les Eglises Syriennes sur le Dogme de la Transsubstantiation. Il secourut autant qu'il put les Chrétiens du Levant & en particulier les Missionnaires. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BARON. *Au lieu de* fameux Acteur pour le Tragique; *Voyez* l'article de Comédie, *mettez* ce qui suit.

* BARON (Michel) célébre Comédien, étoit fils d'un Marchand Mercier, d'Issoudun en Berry, dont le vrai nom étoit *Boyron*, & qui fut lui même Comédien par une rencontre assez imprévue. Etant à la Foire de Bourges, où son pére l'avoit envoyé pour y vendre quelques marchandises, il fut si charmé de quelques piéces qu'il vit représenter dans cette ville, qu'il demanda aux Comédiens de le recevoir parmi eux, & qu'il les suivit à Paris, où l'on dit qu'il se fit admirer de ceux qui fréquentoient les spectacles. Il fut la victime de sa profession; car en jouant dans la Tragédie du *Cid* le rôle du Comte de Gormas, & voulant pousser avec son pié l'épée de Dom Diégue qu'il avoit jettée à bas, cette épée lui entra dans la jambe, le blessa, & il en mourut quelques jours après. Michel Baron son fils, qui n'avoit alors que huit ans, & qui étoit né à Paris, sur la paroisse saint Sauveur, après avoir été quelque tems en pension à Ville-Juif chez un de ses oncles, entra dans la troupe des Comédiens de Monseigneur le Dauphin, assemblée par la Demoiselle Raisin, & s'y fit estimer. Moliére qui le connut, l'attira ensuite à lui; mais Baron le quitta quelque tems après, pour voyager avec des Comédiens qui couroient la France. Las de ces courses, il revint trouver Moliére, & depuis ce tems-là il continua pendant plusieurs années à jouer sur le théatre, où il plut beaucoup à ceux qui y assistoient, tant à Paris qu'à la Cour. Il réüssissoit également dans le Comique & dans le Tragique. En 1691, soit desir de mener une vie moins éloignée de la sainteté du Christianisme qu'il professoit, soit par quelque autre motif, il quitta le théatre; & content d'une pension de 3000 livres dont le feu Louïs XIV l'avoit gratifié peu de tems auparavant, il vécut pendant près de trente ans en homme privé. Mais dans le tems que l'on s'y attendoit le moins, & qu'il devoit le plus être occupé de l'éternité, on le vit en 1720 reparoître sur le théatre, & s'y nourrir encore des applaudissemens des spectateurs. Un asthme violent & les autres infirmitez de la vieillesse l'obligérent au mois de septembre 1729, de quitter de nouveau une profession, qu'il avoit abandonnée autrefois volontairement. Il ne vécut que jusqu'au 22 décembre suivant, qu'il mourut à Paris, âgé de 77 ans. Il avoit reçu la veille les Sacremens de l'Eglise, & il fut inhumé dans l'église de S. Benoît. On a représenté & imprimé sous son nom quelques piéces de théatre, dont il n'étoit que le pére adoptif, savoir, *l'Homme à bonne fortune*, en prose & en vers, représentée en 1686; *La Coquette & la Fausse Prude*, en prose, 1687; *l'Andrienne*, en vers, imitée de Térence, en 1704; *Les Enlévemens*, en prose; *Le rendez-vous des Thuilleries; Les Adelphes* de Térence; *Le Jaloux;* & *l'Ecole des Péres*. Quelques-unes n'ont point été imprimées. Il a fait de plus quelques morceaux de Poësie, où l'on dit qu'il y a beaucoup de délicatesse, mais qui n'ont point été imprimez. * Grimarest, *dans la Vie de Moliére, & sur tout* M. Titon Du Tillet, *dans son Parnasse François, in folio*, parlent amplement de ce Comédien. Maupoint, *Biblioth. des Théatres, p.* 107.

NB. Le Supplément de Paris 1735. *p.* 93. *col.* 1. *l.* 11. dit *Comte de Gormes:* cependant parmi les Acteurs du Cid de Corneille, il est appellé *Comte de Gormas*.

P. 82. *col.* 2. Avant BARRE. *Cherchez* BARRIE'RE (Pierre) *mettez* l'article qui suit.

BARRE (François Poullain de La) naquit à Paris en juillet 1647, d'une famille Catholique & honnête, assez aisée pour le pousser aux études commodément & avec honneur, jusqu'à la Prêtrise & jusqu'au Doctorat, à quoi il fut destiné dès son enfance. Les progrès qu'il fit dans la Philosophie & dans la Théologie de l'Ecole, joints à la faveur de ses amis, lui donnérent de hautes espérances, lorsque la Philosophie de Descartes, qui commençoit à s'établir par les conférences publiques & particuliéres de plusieurs savans Cartésiens, lui donna l'idée & le goût des connoissances vrayes & solides. Ainsi dégoûté des Sciences scholastiques, il les quitta sur le point d'entrer en Licence pour le Doctorat de Sorbonne. Résolu de chercher la vraye & saine Théologie dans les Saintes Ecritures, il borna ses espérances à quelque honnête Bénéfice, où, loin de Paris, il pût satisfaire sans obstacle son inclination & suivre son dessein, qui étoit d'enseigner au simple peuple les véritez salutaires, telles que son étude & ses méditations les lui pourroient faire trouver dans l'Evangile. Depuis ce tems-là, c'est à dire, depuis environ 1670, jusqu'en 1698, il a donné au Public les trois Ouvrages *dont on parlera cy-après*, & dont la réputation ne le détourna point de se charger en 1680 de la Cure de la Flamangrie, diocése de Laon, sur les frontiéres de la Picardie; Bénéfice qu'il obtint en qualité de Gradué de l'Université de Paris. Sa Doctrine, quoiqu'accompagnée de modération & de prudence, sur *la lecture de l'Ecriture Sainte*, sur *le droit & la liberté de l'Examen*, sur *l'invocation des Saints*, sur *le Culte des Images*, sur *le Sacrement de l'Eucharistie*, &c. l'ayant rendu assez suspect aux Ecclésiastiques & aux Moines de son voisinage, & sur tout à son Evêque, pour avoir tout sujet de craindre une de ces lettres de cachet, dont les Evê-

Evêques étoient alors pourvus, & dont on le menaçoit, il quitta son Ministére & sa paroisse en 1688, pour se retirer à Paris. Comme il ne s'y crut point en sûreté, ni pour sa conscience, ni pour sa personne, il sortit du Royaume en 1688, & vint à Genéve, où il fut reçu comme une bonne acquisition, ayant produit entre autres bons témoignages, non suspects, un certificat authentique de son Evêque, lequel certificat portoit en propres termes que ledit Curé de la Flamingrie a toûjours eu une conduite sage & irréprochable, à la Doctrine près sur les points dont on a parlé cy-dessus. En 1690, il épousa une Demoiselle de Genéve issue d'une ancienne famille Du Chablais, établie à Genéve dès le tems de la Réformation. Depuis ce tems-là jusqu'en 1708, ayant subsisté honorablement en partie de son bien, en partie de son travail, enseignant entre autres choses la Langue Françoise, avec réputation, à la Noblesse étrangére, il fut invité en 1708, par le Sénat Académique à prendre une des premiéres classes du Collége, à laquelle il fut admis par les Supérieurs, avec toute la distinction qu'il auroit pu souhaiter. En 1716, les Seigneurs du Petit Conseil lui donnérent une nouvelle marque de leur estime & de leur bienveillance, lorsque de leur propre mouvement ils lui firent présent de la Bourgeoisie, laquelle s'achette ordinairement. Les Ouvrages publiez par le Sieur de La Barre sont, *L'Egalité des deux Sexes, Ouvrage Physique & Moral*, où l'on voit l'importance de se défaire des préjugez, en 1673; *L'Education des Dames, pour la conduite de l'esprit dans les Sciences & dans les Mœurs.* Cet Ouvrage a pour but, 1. de découvrir l'origine, la nature, les inconvéniens & les remédes de la préoccupation & des préjugez; 2. de montrer que la connoissance Physique & Morale de soi-même, est la source & le fondement de toutes les Sciences, principalement de celles de pratique, sans excepter celle de la Religion; *L'Excellence des hommes contre l'Egalité des deux Sexes*, avec une Dissertation qui sert de réponse aux objections tirées de l'Ecriture Sainte contre le sentiment de l'égalité. En 1720, il mit au jour *La Doctrine des Protestans, sur la liberté & le droit de lire l'Ecriture Sainte, sur le service Divin en Langue entendue, sur l'Invocation des Saints, sur le Sacrement de l'Eucharistie, justifiée par le Missel Romain, & par des Réflexions sur chaque point, avec un Commentaire Philosophique sur ces paroles de Jesus-Christ* Ceci est mon Corps, Ceci est mon Sang, *Matth. ch.* 26. *v.* 26. On peut consulter le jugement de M. Le Clerc, sur cet Ouvrage, *Biblioth. Anc. & Mod. tome* 15. Ses amis voudroient bien qu'on fît imprimer d'autres de ses Ouvrages, qu'ils ont vus en manuscrit. Le Sieur de La Barre a eu de son mariage deux enfans, le fils, nommé *Jean-Jacques*, né en septembre 1696, & reçu au saint Ministére en 1720, a commencé de se distinguer, 1. en 1714, par les Théses qu'il soutint sous le titre de *Pensées Philosophiques*, estimées d'un tour nouveau, & d'un goût assez exquis, pour avoir été engagé peu après à les mettre & publier en François, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin; 2. en 1717 par d'autres Théses, sous le titre de *Pensées Théologiques* du même goût & du même caractére que les premiéres, les unes & les autres imprimées *in octavo*, à Genéve chez Fabri & Barillot. Ledit Sieur de La Barre est mort en mai 1723. * *Cet article est tel qu'il a été envoyé.*

B A R R E A U X (Jacques de Vallée, Seigneur des) *p.* 82. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Délu, *lisez* Dolu.

P. 83. *col.* 1. *l.* 42. *au lieu de* Guermande, *lisez* Guermante.

B A R R E S (Jean Des) *l.* 5. *au lieu de* Dongy, *lisez* Donzy.

L. 8. *au lieu de* Galeret, *lisez* Galart.

P. 83. *col.* 2. Avant B A R R I A N O, *mettez* ce qui suit.

B A R R I. *Voyez* B A R R Y.

B A R R O S (Jean) *p.* 84. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Jean, *lisez* Jean de

B A R R Y (Paul) *p.* 85. *col.* 1. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux suivans.

* B A R R Y (Paul de) Jésuite, né à Leucate, au diocése de Narbonne en 1587, mourut le 28 juillet 1661. Il a fait imprimer un assez grand nombre d'Ouvrages de piété, qui ne sont guéres connus aujourd'hui, que par les Censures que plusieurs ont essuyées. Le plus fameux est celui qui a pour titre, *Le Paradis ouvert à Philagie, par cent Dévotions à la Mére de Dieu, in douze*, imprimée à Lyon en 1636, & plusieurs autres fois depuis. *Voyez* ce qu'en dit M. Pascal, dans ses lettres au Provincial. Les autres Ouvrages de ce Jésuite, sont rapportez dans la *Bibliothéque des Ecrivains de la Société* par Sotwel.

* B A R R Y (René) étoit Parisien, & prenoit le titre de Conseiller & Historiographe du Roi. Cependant il a peu travaillé sur l'Histoire de France, & l'on ne connoît de lui qu'un Abbrégé de la Vie de Louïs XIII, qui se trouve dans l'Ouvrage intitulé *Les Triomphes de Louïs le Juste, in folio*, 1649. Les Ouvrages de René Barry roulent sur l'Art Oratoire, la Logique & la Morale. On faisoit autrefois quelque usage de sa *Rhétorique Françoise*; mais on ne s'en sert plus depuis longtems. *La Rhétorique Françoise, Les Secrets de la Langue Françoise, Sa Logique, Sa Morale, Sa Physique*, en trois volumes, *in douze*, publiée en 1671, avec sa *Métaphysique*, ne sont guéres plus recherchées. Cependant on y trouve de très bonnes choses, & plusieurs de ceux qui ont écrit sur ces matiéres, en ont su profiter. On a encore de lui *Conversations*, & Méthode pour bien prononcer un Discours, & le bien animer. * *Mémoires du tems.* Le Long, *Biblioth. de la France.* Gibert, *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique, tome* 3. *p.* 120 *& suiv.*

B A R T A S (Guillaume-Sallufte Du) *col.* 2. *l.* 32. avant le mot *Ronsard*, *mettez* On dit que

L. 34. après ces mots *sa vie*; *ajoûtez*, mais ce fait ne peut-être vrai, car Ronsard n'estimoit point Du Bartas.

P. 86. *col.* 1. Avant B A R T H (Pierre) *mettez* l'article qui suit.

* B A R T H (Jean) Tout le monde a entendu parler de ce fameux personnage, dont le nom a été si longtems redoutable sur la mer, pendant le régne de Louïs XIV. Jean Barth étoit de Dunkerque. De simple Pêcheur s'étant fait connoître par ses actions, aussi hardies que singuliéres, sans protecteur & sans autre appui que lui-même, après avoir passé par tous les degrez de la Marine, il devint Chef d'escadre. Il étoit de haute taille, robuste, bien fait de corps, quoique d'un air grossier. Il parloit peu & mal du reste, il étoit très-propre pour une action hardie, mais incapable d'un projet un peu étendu. En 1691, Barth après une expédition heureuse, dans laquelle il eut part, obtint du Roi une gratification de mille écus, & fut reçu à la Cour avec beaucoup d'honneur. Tout le monde souhaitoit de le voir à cause de sa réputation, & c'étoit le Chevalier de Forbin, connu depuis sous le nom de *Comte de Forbin*, qui l'introduisoit par tout. Les Plaisans disoient à cette occasion, *Allons voir le Chevalier de Forbin, qui mene l'ours.* Jean Barth s'étoit trouvé dans plusieurs expéditions considérables, avec M. de Forbin, & en 1689, étant l'un & l'autre Capitaine d'une fregate, ils furent pris & envoyez prisonniers à Plymouth, d'où ils se sauvérent au bout de peu de jours. Barth avoit une vigueur si infatigable, que quoiqu'ils n'eussent que deux avirons, un long & un petit, ils arrivérent sur les côtes de Bretagne, après avoir fait 64 lieues, dans moins de 48 heures. En 1694, les Hollandois ayant pris une flotte marchande, destinée pour la France, & composée de 500 vaisseaux, tant Suédois, que Danois & Dantzicquois, Jean Barth leur donna la chasse entre le Texel & la Meuse, & s'attachant à l'Amiral Hollandois, quoique de 58 piéces de canon, il l'aborda, en prit quelques autres avec le reste de son escadre, & délivra la flotte marchande, qu'il escorta jusqu'aux lieux où elle devoit arriver. Deux ans après, c'est à dire, en 1696, Jean Barth causa encore une perte considérable aux Hollandois en se rendant maître d'une partie de leur flotte qu'il rencontra à six lieues de Flie. Son escadre étoit composée de huit vaisseaux de guerre, & de quelques Armateurs, & la flotte Hollandoise de 200 vaisseaux marchands, escortée de quelques frégates. Barth l'attaqua avec vigueur, aborda lui-même le Commandant, prit 13 vaisseaux marchands, & quatre du convoi, sans avoir souffert que très-peu de perte. Il n'en profita pas néanmoins: ayant rencontré presque aussi-tôt douze autres vaisseaux de guerre Hollandois, convoyant une flotte qui alloit au Nord sous les ordres du Capitaine Ménard, il fut contraint de mettre le feu à sa prise pour l'empêcher de retomber entre les mains des ennemis. Il ne se sauva lui-même qu'à force de voiles de la poursuite de quelques autres vaisseaux qui arrivoient sur lui. * *Mémoires du Comte de* Forbin, *tome* 1. *Suite de l'Histoire de France de* Mézeray, *in quarto*, *p.* 487 *&* 493. *Mémoires du tems.*

P. 87. *col.* 2. après la premiére ligne, *mettez* ce qui suit.

B A R T H E'L E M I (Le massacre de la Saint-) *Voyez* M A T I N E S.

B A R T H I U S (Gaspard) *l.* 5 *&* 6. *au lieu de* Louïs *le Débonnaire*, *lisez* Charles II.

B A R T O L I (Daniel) *p.* 90. *col.* 2. *l.* 2. après 1623, *ajoûtez* & mourut en 1685, âgé de 77 ans.

B A R Z I Z I U S (Christophle) *p.* 92. *col.* 1. A la place de cet article, *mettez* celui qui suit.

*B A R Z I Z I U S ou D E B A R Z I Z I I S (Christophle) fils de *Gasparin* de Barziziis, célébre Orateur de Venise, fut premier Professeur de Médecine dans l'Université de Padoue, & fleurit vers l'an 1532. On a de lui, *Janua ad omne Opus practicum Medicinæ*, 1518, *in quarto*; *Introductorium cum practica Commentariorum ad Nonum Rhasis*, 1494, *in folio*; *De Febrium cognitione & cura*, 1517, *in quarto*; *De Balneis, &c.* * Manget, *Biblioth. Script. Medic. in folio, tome* 1. *p.* 245.

P. 92. *col.* 1. Avant B A S A, *mettez* ce qui suit.

B A S, isle d'Ecosse. *Voyez* B A S S.

P. 92. *col.* 2. Avant B A S C A T, *mettez* ce qui suit.

B A S C H A M A. *Voyez* B A S Ç A M A N.

B A S I N E, fille de Chilpéric, *p.* 98. *col.* 1. *l.* 7 *&* 8. *au lieu de* Clotaire II, *lisez* Childebert.

A la fin de l'article, ajoûtez. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 108. *col.* 1. *au lieu de* X. GEORGE-AFRICAIN, *lisez* XI. GEORGE-AFRICAIN.

L. 10. au lieu de *Gaston-Jean-Batiste* non marié, lisez GASTON-JEAN-BATISTE *mentionné cy-après.*

Col. 2. *au lieu des* articles XI. CHARLES, & XII. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, *mettez* les trois qui suivent.

XII. CHARLES de Bassompierre, Baron de Dompmartin, Colonel d'un régiment dans les troupes de Lorraine, mort avant l'an 1665, laissa d'*Henriette* de Haraucourt-Chambley, outre trois filles Religieuses dans le monastére de la Visitation de Notre-Dame à Nanci, dont une vivoit encore en 1730, deux fils, savoir 1. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH qui suit; & 2. *Charles-Louïs*, Marquis de Bassompierre, Général des armées de l'Empereur, qui fut fait Maréchal de Lorraine, & Grand-Baillif de Vosges par le Duc Léopold en 1698, & qui avoit épousé *Marie-Louïse* de Beauvau, vivante veuve en 1733, fille de *Louïs*, Marquis de Beauvau, Seigneur de Fleville, de Faims, &c. Conseiller d'Etat, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc de Lorraine, & de *Charlotte* de Florainville sa premiére femme. De ce mariage vint *François-Louïs*, Marquis de Bassompierre, mort jeune à Paris le 14 octobre 1714, & inhumé le lendemain à S. Sulpice.

XIII. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, I. du nom, Marquis de Bassompierre, Seigneur du Chastelet, Terre dont il fit hommage au Duc de Lorraine le 16 janvier 1665. Il présenta une Requête au Parlement de Metz le huitiéme juillet 1681, sur l'opposition formée à son aveu touchant son droit de buffet. Il fut Colonel d'un régiment au service de l'Empereur, servit dans les guerres de Hongrie, & se signala en 1694, dans le camp de Varadin, pen-

pendant que l'armée Impériale étoit affiégée par les Turcs. Il Il ne vivoit plus en 1713. Il avoit époufé *Catherine-Diane* de Beauvau, fille de *Louïs*, Marquis de Beauvau, Seigneur de Fleville, de Faims, &c. Confeiller d'Etat, & Capitaine des Gardes-du-corps du Duc de Lorraine, & d'*Anne* de Ligny fa feconde femme. Elle fe remaria en fecondes noces avec *Charles-François* de Stainville, Comte de Couvonges, Confeiller d'Etat, & Grand-Maître de l'Hôtel du Duc de Lorraine, & en troifiémes avec *Eugéne*, Comte de Rouercke, & vivoit encore en 1733, ayant eu de fon premier mari 1. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, II. du nom, qui fuit; 2. une fille mariée avec *François-Jofeph* de Choifeul, Marquis de Stainville, Envoyé extraordinaire du Duc de Lorraine à la Cour de France; & 3. *Louïfe-Lucie* de Baffompierre, mariée le 12 mars 1713, avec *François-Emanuel* de Ligny-Du-Pleffis, Enfeigne de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

XIV. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, II. du nom, Marquis de Baffompierre, cy-devant Capitaine dans le régiment du Roi Infanterie, fut marié à Paris à l'âge de 40 ans, le troifiéme juin 1733, avec *Marie-Eléonor* d'Oglethorp, âgée de 38 ans, fille de feu *Théophile* d'Oglethorp, Chevalier Banneret, Seigneur de Weftbrouck, & Deanhold, en Godalming, dans le Comté de Surry, Grand-Ecuyer des Rois d'Angleterre Charles II & Jacques II, & Major Général de leurs armées, & de feue *Eléonor* Wal de Rathkenny.

XII. GASTON-JEAN-BATISTE, Marquis de Baffompierre, Seigneur de Rémoville, de Sauvigny, de Baudricourt, &c. Grand-Baillif de Vofges, & Sergent de bataille des armées du Roi, troifiéme fils de GEORGE-AFRICAIN de Baffompierre, & d'*Henriette* de Tornielle, fut marié avec *Anne* Raulin, qui vivoit veuve de lui en 1712. Il avoit eu d'elle 1. FRANÇOIS qui fuit; 2. *Henri-Dominique*, Marquis de Removille, Chambellan du Duc de Lorraine, & Enfeigne de la Compagnie des Chevaux-legers de fa Garde, mort fans avoir été marié; 3. JEAN-CLAUDE, *qui a continué la poftérité*; 4. *Léopold-Charles*, Chambellan du Duc de Lorraine, Enfeigne de vaiffeaux au fervice de France, mort à Toulon fans alliance; 5. 6. deux filles, mortes jeunes; 7. *Catherine*; & 8. *Françoife-Thérèfe* de Baffompierre de Removille, mariée à Paris à l'âge de 28 ans, le 15 juin 1712, avec *Jean Batifte-Louïs* Picon, Chevalier, Vicomte d'Andrezel, Seigneur de La Motte-S. Merry, Confeiller du Roi en fes Confeils, cy devant Intendant des armées de fa Majefté, Sécretaire du cabinet & Maître d'Hôtel du Roi, & Sécretaire des Commandemens du Dauphin mort en 1711, depuis Intendant de Juftice, Police & Finances & des troupes en Rouffillon en 1716; & enfuite Ambaffadeur ordinaire du Roi à la Porte-Ottomanne en 1724, mort à Conftantinople le 26 mars 1727, âgé de 64 ans, la laiffant veuve avec deux fils & une fille.

XIII. FRANÇOIS, Marquis de Baffompierre, Seigneur de Sauvigny, Chambellan du Duc de Lorraine, étant ancien Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Rothembourg au fervice de France, fut fait Meftre-de-camp par Brevet du premier mars 1705, & mourut de la petite-vérole à Paris en 1714. Il avoit époufé *Marie-Magdeleine-Bonne*, Comteffe Du Hamal, cy-devant Chanoineffe de Maubeuge, de laquelle il laiffa *Anne-Marie* de Baffompierre, fille unique, mariée au château de Sauvigny en Lorraine le 25 février 1728, avec *Charles-Marie* de Choifeul-Beaupré, appellé *le Comte de Choifeul*, Baron d'Is & de Meury, Seigneur de Daillecourt, Lieutenant-général au Gouvernement de Champagne, Meftre-de-camp de Cavalerie, & Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, dont il fut fait depuis Enfeigne, & enfuite Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoffois au mois d'août 1733.

XIII. JEAN-CLAUDE, Marquis de Baffompierre & de Rémoville, Commandant des Chevaux-legers de la Garde du Duc de Lorraine, & l'un de fes Chambellans, troifiéme fils de GASTON-JEAN-BATISTE de Baffompierre, & d'*Anne* Raulin, fut marié en 1711, avec *Jeanne* de Nettancourt, fille d'honneur de la Ducheffe de Lorraine, & fille d'*Edmond* de Nettancourt-Bettancourt, Seigneur de Condé, & de *Marie* Joly. Il en a eu 1. *Léopold-Clément*, âgé de 15 ans en 1730, & Enfeigne-Colonel du régiment des Gardes du Duc de Lorraine; 2. *Anne-Marie-Louïfe-Urfule*; & 3. *Henriette* de Baffompierre.

P. 112. *col.* 1. Avant BATHALIER, *mettez* ce qui fuit.

BATHA, ville & Comté de Hongrie. *Voyez* BATHE.

P. 115. *col.* 1. *l.* 12. *au lieu de* toujours, *lifez* ordinairement.

Avant BATTA, *mettez* ce qui fuit.

* BATSLUTH ou BESLUTH, Ifraëlite, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * I. *Efdras* ou I. *Efdras*, *ch.* 2. *v.* 52.

Avant BATTEFORT, *mettez* l'article qui fuit.

* BATTAGLINI (Marc) né le 25 mars 1645, fut envoyé de bonne heure à Céféne pour y faire fes études. Après y avoir fait fa Rhétorique, il s'appliqua à l'étude du Droit Canon & Civil, & s'y fit recevoir Docteur à l'âge de 16 ans. Il alla enfuite à Rome, où il fe donna aux affaires du Tribunal des Auditeurs de Rote. L'air de Rome lui étant contraire, Gafpard de Carpégna fon Protecteur, lui procura la charge de Lieutenant Civil de la ville d'Ancone. Après avoir rempli ce pofte pendant cinq ans, il fut fucceffivement Gouverneur de Cento, de Comachio, de San Giovanni dans la Marche d'Ancone, d'Affife, de Terni, de Narni & de Fabriano. En 1690, le Pape Alexandre VIII lui donna l'Evêché de Nocéra. En 1703, le Pape Clément XI le choifit pour faire la vifite des Evêchez d'Oftie, de Velletri, de Porto & de Sabine. Pour le récompenfer de fes peines, le Pontife lui donna l'Abbaïe de S. Benoît *di Gualdo*, & le fit Evêque Affiftant. En 1716, il le transféra à l'Evêché de Céféne. Il mourut le 19 feptembre 1717. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Il Legifta Filofofo*; *Iftoria Univerfale di tutti i Concilii generali è particolari di Santa Chiefa*; *Annali del Sacerdozio è dell' Imperio intorno all' intero fecolo decimo fettimo di noftra Salute*; *Inftruzione a Parrochi per i fpiegare a Populi lore la parola di Dio*; *Efercizi Spirituali per la Novena di San Rinaldo*, *Vefcovo è Protettore di Nocera*.

BATTUS (Barthélemi) *n.* 2. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* en 1550, *lifez* dans le XVI fiécle.

L. 8. après LEVINUS BATTUS, né en 1545, *au lieu de* qui fut, *mettez* ce qui fuit, qui enfeigna publiquement les Mathématiques dans l'Univerfité de Roftock, jufqu'à ce que la guerre & la pefte l'ayant obligé d'abandonner fa patrie en 1565, il fe retira en Italie, & prit le degré de Docteur en Médecine à Venife. Revenu dans fon païs il fut pendant 25 ans

P. 117. *col.* 1. *l.* 58 & 59 après le mot *Pontchartrain*; ajoûtez, *Defcription des bas reliefs anciens, trouvez depuis peu dans l'eglife cathédrale de Paris*;

BAUDELOT, *p.* 116. *col.* 2: *p.* 117. *col.* 1. *l.* 60. après ces mots *pierres gravées*, &c. *ajoûtez* ce qui fuit. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, les piéces fuivantes de M. Baudelot, Explication d'un endroit du dixiéme livre de l'Odyffée, où Homére décrit la demeure des Leftrygons, *tome* 1; Epoque de la nudité des Athlétes dans les Jeux de la Gréce, *tome* 1; Remarques fur un Sceau antique de l'Empereur Gordien III, *tome* 1; Des Chars répréfentez fur les médailles confulaires, *tome* 1; Remarques fur une cornaline du cabinet du Roi, qu'on appelle le *Cachet de Michel-Ange*, *tome* 1; Explication d'un paffage de Trébellius Pollio, fur les baudriers conftellez, *tome* 2; De la guerre des Athéniens, contre les peuples de l'Ifle Atlantique, *tome* 5.

BAUDOIN (Jean) *p.* 118. *col.* 1. *l.* 23. *au lieu de* Corneille, *lifez* Corneille Tacite.

L. 42. après le mot *Finelli*; *ajoûtez* (Cette Hiftoire de 1631 eft pleine de fautes, mais on en a donné une meilleure en 1731.)

BAUDOUIN (Benoit) *p.* 119. *col.* 1. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui fuit.

BAUDOUIN (Benoît) né à Amiens, étoit Bachelier en Théologie & habile dans les Belles Lettres. Son Traité de la chauffure des Anciens qu'il fit imprimer à Paris en 1615, *in octavo*, fous ce titre, *Benedicti Balduini Ambiani Calceus antiquus & myfticus*, lui aquit beaucoup de réputation. La ville de Troyes le demanda pour être Principal de fon Collége, & pendant tout le tems qu'il y demeura, il y fut confidéré. De retour à Amiens, il acheta la charge de Maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, où il eft mort. Il n'eft pas fûr, comme quelques-uns le prétendent, qu'il fût fils d'un Cordonnier, encore moins qu'il ait été Cordonnier lui-même, & qu'il ait fait fon Traité de la Chauffure des Anciens pour faire honneur à fon premier métier. Les preuves que l'on prétend tirer de cet Ouvrage pour appuyer cette opinion, ne la prouvent nullement.

BAUDOUIN (François) *l.* 13. *au lieu de* 1555, *lifez* 1545.

L. 53. après ces mots *âgé de* 53 *ans*: *ajoûtez* d'autres mettent fa mort au 19 octobre 1573.

BAUDRAND (Michel-Antoine) *p.* 121. *col.* 2. *l.* 6. après ces mots *Gafton de France*, *ajoûtez* & de *Françoife* Caule.

L. 51. *au lieu de* Pére Gelin, *lifez* Pére Gelé.

L. 52. après le mot *Bénédictin*, *ajoûtez*, mais il n'a pas eu l'eftime des Savans.

BAUDRAND (Henri) *l.* 2. *effacez* Ecuyer.

L. 3. *effacez* noble.

L. 11. *au lieu de* Saint-Martin-lès-Tours, *lifez* Saint-Côme-lès-Tours.

P. 122. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* Beaune, *lifez* aux environs de Beaune.

L. 7 & 8. *au lieu de* au mois de novembre, *lifez* le 18 octobre.

BAUDRICOURT (Jean) *p.* 122. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Seigneur*, *effacez* de Baudricourt.

L. 21. *au lieu de* Guyneuvich, *lifez* Guynewich.

L. 33. *au lieu de* dont font iffus N. de Saint Belin qui n'eut point d'enfans, &, *lifez*, dont font venues deux filles, l'une qui n'eut point d'enfans, & l'autre

RAINAUD III, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Vigner, Severt & d'autres font, *lifez* Vignier fait

ULRIC III, *l.* 3 & 5. *au lieu de* Châlons, *lifez* Challon.

L. 4. *au lieu de* Briançon, *lifez* Brancion.

RAINAUD IV, *l.* 3. *au lieu de* 18 juin, *lifez* 18 août.

BAUGE' (Etienne de) Evêque de Mâcon, *p.* 123. *col.* 1. *l.* 3. après ces mots *Evêque d'Autun*, *ajoûtez*, & enfuite Archevêque de Lyon.

N. XII. FRE'DE'RIC, V. du nom, *p.* 126. *col.* 2. *l.* 28. après ces mots *Duc d'Hanover*, *ajoûtez*, lui mort le 27 décembre 1679, & elle morte fubitement le 12 août 1730, âgée de 78 ans & 20 jours.

DERNIERS ELECTEURS PALATINS, *p.* 127. *col.* 2. *ajoûtez* à ce titre *fortis des Ducs de* NEUBOURG.

N. XII. PHILIPPE-GUILLAUME, *l.* 45. au lieu d'*Alexandre-Sigifmond*, &c. jufqu'au nombre 1719, *l.* 47. *lifez* ALEXANDRE-SIGISMOND, *qui aura un article féparé*.

L. 47. au lieu de 6. *François-Louïs*, né le 24 juillet 1664, &c. jufqu'au mot *Tréves*, *l.* 49. *lifez* LOUÏS-FRANÇOIS, *qui aura un article féparé*.

N. XIII. THE'ODORE, Duc de Baviére, *p.* 128. *col.* 1. *l.* 2. après 1659, *ajoûtez* & mort le onziéme juillet 1732, dans la 74 année de fon âge, avoit été nommé Chevalier de la Toifon d'Or le 29 novembre 1731. Il

L. 5. après EMMANUEL, ajoûtez-AUGUSTE.

L. 7. au lieu de 3. *Jean-Chriftian*, &c. jufques à & d'Arfchot, *l.* 10 & 11, ajoûtez *dont il fera fait mention après fon frére*;

L. 12. après 1693, *ajoûtez* Religieuse aux Carmélites Déchaussées à Cologne l'an 1725.

L. 13. après 1696, *au lieu de* Abbesse de Thoren, *lisez* Princesse & Abbesse de Thorn, laquelle fut encore élue le 15 octobre 1726 Princesse & Abbesse du noble Chapitre d'Essen, dont elle étoit Chanoinesse capitulaire, &c.

Col. 2. *au lieu de* l'article JOSEPH - CHARLES - EMMANUEL, *mettez* les deux qui suivent.

XIV. JOSEPH CHARLES - EMMANUEL - AUGUSTE, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, héréditaire de Sultzbach, né le deuxiéme novembre 1694, Colonel d'un régiment de Cuirassiers au service de l'Empereur, & du régiment de Grenadiers de la Garde de l'Electeur, Comte Palatin du Rhin son beau-pére, mourut d'une fiévre chaude en son château d'Oggersheim, à une lieue de Manheim, entre cinq & six heures du matin, le 18 juillet 1729, dans la 35 année de son âge, & fut inhumé avec feue sa femme dans l'église des Carmes à Heidelberg, lieu de la sépulture de la Maison Palatine. Il avoit été marié le deuxiéme mai 1717, avec *Sophie - Elisabeth - Auguste*, fille unique de *Charles-Philippe* Electeur, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére, de Neubourg, de Juliers & de Bergh, & de feue *Louïse - Charlotte*, née Princesse de Radzivil, sa premiére femme. Elle mourut en couches à Manheim sur les quatre heures du soir, le 30 janvier 1728, dans la 35 année de son âge, ayant eu pour enfans, 1. *Charles - François - Philippe - Théodore - Joseph - Antoine* de Baviére-Sultzbach, né le 17 mars 1718, mort de la petite-vérole à Manheim le 31 mars 1724; 2. un fils né à six mois de terme à Heidelberg, le septiéme mai 1719, & mort le même jour après avoir été batisé; 3. un autre fils, né aussi à six mois à Heidelberg à cinq heures du matin, le huitiéme novembre 1719, mort incontinent après, ayant été batisé; 4. *Marie - Elisabeth - Auguste - Louïse - Innocente - Caroline - Eulalie*, née à Manheim le 17 janvier 1721, & morte en bas âge; 5. *Amélie - Marie - Anne*, née à Schwetzinghen le 22 janvier 1722; 6. *Anne - Louïse*, née le 12 juin 1723; 7. *Françoise - Dorothée - Christine*, née à Schwetzinghen le 15 juin 1724; 8. *Charles - Philippe - Auguste*, né à Manheim entre trois & quatre heures du matin, le 24 novembre 1725, & mort de convulsions au même lieu le sixiéme mai 1727; & 9. un autre enfant mâle venu mort au monde le 29 janvier 1728.

XIV. JEAN - CHRISTIAN, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach, second fils de THE'ODORE, Prince de Sultzbach, étoit né le 23 janvier 1700, devint Prince héréditaire de Sultzbach par la mort de son frére aîné sans enfans mâles, le 18 juillet 1729, & succéda à son pére en 1732. Il mourut à Sultzbach le 20 juillet 1733, à trois heures du matin, dans la 34 année de son âge. Il avoit été marié 1. le 15 février 1722, avec *Henriette* de La Tour, Marquise de Berg-op-Zoom, morte de la petite-vérole à Hippolstein, à cinq heures après midi, le 28 juillet 1728, dans la 20 année de son âge, étant née le onziéme octobre 1708, & fille unique de *François - Egon* de La Tour, dit *le Prince d'Auvergne*, Marquis de Berg-op-Zoom, mort le 26 juillet 1710, & de *Marie Anne* de Ligne, née Duchesse d'Aremberg, morte à Utrecht le 24 avril 1736: & 2. par Procureur à Turin le 20 décembre 1730, avec *Eléonore - Philippine* de Hesse - Rheinfels - Rotenbourg, née le 18 octobre 1712, sœur de la Reine de Sardaigne & de la Duchesse de Bourbon, & fille d'*Ernest - Léopold*, Landgrave de Hesse - Rheinfels - Rotenbourg, & d'*Eléonore - Marie - Anne*, née Comtesse de Lowenstein. Elle fit son entrée à Manheim le onziéme janvier 1731. Du premier mariage est venu *Charles - Philippe*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & de Sultzbach, Marquis de Berg-op Zoom, fils unique, né le onziéme décembre 1724, qui est élevé à Bruxelles, auprès de *Marie - Henriette* de Caretto de Grana sa bisayeule maternelle, veuve de *Philippe - Charles - François* de Ligne, Duc d'Aremberg & d'Arschot, Prince du Saint-Empire, Chevalier de la Toison d'Or. L'Electeur Comte Palatin du Rhin le créa Chevalier de son Ordre de Saint-Hubert le deuxiéme février 1731, & il succéda à son pére en 1733.

X. GUSTAVE - SAMUEL - LE'OPOLD, *p.* 129. *col.* 2. *l. dern. effacez* Il mourut le 16 septembre 1731. Il faut ajoûter à la fin ce qui suit.

Cette branche est finie en la personne de GUSTAVE - SAMUEL-LE'OPOLD, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, à Deux-Ponts, qui est mort subitement à sa résidence de Deux-Ponts le 17 septembre 1731, sans laisser de postérité. Après sa mort ses Etats furent mis en séquestre par l'Empereur, qui nomma des Commissaires pour examiner les droits de Charles - Philippe, Electeur, Comte Palatin du Rhin, & de Christian, Prince de Birkenfeld, Lieutenant Général au service de France, qui tous deux prétendent à la succession de cet Etat. Les François occupérent les biens dépendans du Comté de Pilth, & mirent garnison dans la petite ville de Bergzabern, qui fait partie de ce Comté, ainsi qu'à Langenkandel, pour les garder jusqu'à la décision de cette affaire, qui n'étoit point encore jugée en 1733.

N. XII. CHRISTIAN, II. du nom, *l.* 6 *&* 7. *effacez*, dans les armées duquel il avoit servi en qualité de Lieutenant Général.

L. 10. après ces mots *âgé de* 80 *ans*, *ajoûtez* ce qui suit. Etant entré au service de France, il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie sous le nom d'Alsace; servit en Flandre en 1676, en qualité de Brigadier; fut fait Maréchal - de - camp le 25 février 1677, servit la même année aux siéges de Valenciennes & de Cambrai; & en 1678, à la bataille de S. Denys, où il fut blessé d'un coup de mousquet à l'oreille. Le Roi le fit Lieutenant Général de ses armées le 24 août 1688.

N XIII. CHRISTIAN, III. du nom, *p.* 130. *col.* 1. Au lieu de cet article, *mettez* celui qui suit.

XIII. CHRISTIAN, III. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Prince de Birckenfeld, fils unique du précédent, & né le septiéme novembre 1674, s'attacha au service de la France comme son pére, fut fait par sa démission, Colonel du régiment d'Infanterie d'Alsace, servit en 1697 au siége de Barcelone, où il blessa & prit un Officier ennemi dans une sortie, fut fait la même année Brigadier, & Maréchal - de - camp le 23 décembre 1702, nommé au mois de février 1703, pour servir en cette qualité dans l'armée de Flandre; fait Lieutenant Général des armées du Roi le 26 octobre 1704, servit en Flandre en 1705, & se trouva à la retraite de l'armée, lorsque les lignes furent forcées. Il continua de servir les campagnes suivantes dans le même païs. Ce Prince étant venu en France après une absence de près de dix ans, fut présenté au Roi à Versailles par le Duc de Bourbon le huitiéme avril 1726. C'est lui qui reclame la succession du Duché des Deux-- Ponts. Il a épousé le 21 septembre 1719, *Caroline* de Nassau - Sarbruck, née le 12 août 1704, fille unique de *Louïs - Craton*, Comte de Nassau - Sarbruck, Lieutenant Général des armées du Roi de France, & Colonel du régiment royal Allemand, & de *Philippine - Henriette*, née Comtesse de Hohenloë. Ayant accompagné son mari en France, elle fut présentée à la Reine par la Duchesse de Ventadour le neuviéme avril 1726. Ils ont eu pour enfans 1. *Christine - Caroline* de Baviére, née le neuviéme mars 1721; 2. *Christian*, IV. du nom, Prince héréditaire de Birckenfeld, né le sixiéme septembre 1722; & 3. *Frédéric*, Prince de Birckenfeld, né le 27 février 1724.

XIII. JEAN - CHARLES, *l.* 10. après ces mots *Seigneur de Bromsée*, *ajoûtez* en avril 1725.

L. 14 *&* 15. au lieu de 2. *Jean*, né le 24 mai 1698; 3. *Guillaume*, né le quatriéme janvier 1701, *mettez* ce qui suit. 3. *Jean*, Prince de Birckenfeld, né le 24 mai 1698, Lieutenant-Colonel d'un régiment de Cavalerie au service de l'Empereur, & créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert le deuxiéme février 1731; 4. *Guillaume*, Prince de Birckenfeld, né le quatriéme janvier 1701, qui ayant obtenu une Compagnie dans le régiment Palatin du Prince son frére aîné, monta sa premiére garde à Dusseldorp en qualité de Capitaine le 24 janvier 1725, entra ensuite en 1729 au service de l'Empereur, qui lui donna une Compagnie de Cuirassiers, avec le rang de Major, & fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert le deuxiéme février 1731, par l'Electeur Palatin.

XIII. FRE'DE'RIC - BERNARD, *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* Comte Palatin du Rhin, *lisez* Prince de Birkenfeld - Gelnhausen.

L. 2. après 1697, *ajoûtez* Colonel d'un régiment d'Infanterie, au service de l'Electeur Palatin, créé Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, le deuxiéme février 1729.

N. XI. FERDINAND - MARIE - FRANÇOIS - IGNACE - WOLFGANG, *p.* 131. *col.* 2. *l.* 10. au lieu de 4. *Joseph - Clement*, &c. jusqu'à *&c.* de la ligne suivante, mettez 4. JOSEPH - CLE'MENT, *qui aura un article separé.*

A la fin de l'article *ajoûtez*, dont elle est restée veuve le 31 octobre 1713, depuis Gouvernante de la ville & Etat de Sienne, morte à Florence le 30 mai 1731, âgée de 58 ans, quatre mois & sept jours, ayant institué par son testament Ferdinand, Duc de Baviére, son neveu, son héritier universel.

P. 132. *col.* 1. *l.* 19. après le mot *Utrecht*, *au lieu de* Il mourut le 26 février 1726, *mettez* ce qui suit. Après avoir été rétabli dans ses Etats, il reçut à Vienne de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires, l'investiture de son Electorat & de la dignité de Grand - Echanson de l'Empire qui y est attachée, du Duché de la Haute & Basse Baviére, du Haut Palatinat & du Landgraviat de Leuchtenberg le 19 mai 1717, & du même Empereur, en qualité de Roi de Bohéme, celle des fiefs & domaines qu'il possédoit dans le Royaume de Bohéme, le deuxiéme août suivant. Ce Prince étant tombé griévement malade le onziéme janvier 1716, languit jusqu'au 26 février suivant, qu'il mourut à Munich à sept heures du soir, dans la 64 année de son âge, ayant joui de la paix & résidé dans ses Etats pendant seulement les dix derniéres années de sa vie. Son corps fut porté le deuxiéme mars suivant dans l'église des Théatins, où il fut déposé dans le caveau de la Maison Electorale, auprès de celui du feu Electeur son pere.

L. 23. après le mot *Pologne*, *ajoûtez*, qui après la mort de son mari se retira à Venise en 1727 & qui y mourut le onziéme mars 1730, âgée de 54 ans.

L. 34. *au lieu de* le cinquiéme, *lisez* la nuit du troisiéme au quatriéme.

L. 39. *effacez* &

L. 40. après 1722, ajoûtez & *Marie - Thérése* de Baviére, née le 22 juillet 1723.

L. 40 *&* 41. au lieu de *Clément - Auguste*, jusqu'à ces mots *le neuvieme mai* 1722, *l.* 44. mettez CLE'MENT - AUGUSTE, *mentionné cy - après dans un article separé;*

L. 47 *&* 48. *au lieu de* 31 juillet, *lisez* 29 juillet.

L. 48 après ces mots *son frére*, *ajoûtez* ce qui suit, & Coadjuteur de l'Evêché de Freisingue le 19 novembre 1723, dont il devint titulaire le 21 février 1727, par la mort de Jean - François Ecker de Kupting. Il célébra sa premiére Messe à Munich le jour de Pâques, neuviéme avril 1730, fut sacré le premier octobre suivant dans l'église cathédrale de Munster, par l'Electeur, Archevêque de Cologne son frére, assisté des Evêques suffragans de Hildesheim, de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck, & le 15 du même mois prit possession solemnelle de son Evêché de Freisingue.

L. 49. après 1709, *ajoûtez* ce qui suit, *ayant eu d'*Agnès-Françoise Le Louchier, *native de Tournay*, *veuve de* Ferdinand d'Arco, *Comte du Saint - Empire*, *morte à Paris le quatriéme février* 1717, *un fils* naturel *nommé* Emanuel - François - Joseph, *qui a d'abord été Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem*, *&* *connu sous le nom du* Chevalier de Baviére. *Il a pris depuis celui de* Comte de Baviére, *&* *est entré au service de France*, *où il a été fait Co-*

lonel d'un régiment d'Infanterie, appellé Royal-Baviére, *& créé au mois de janvier* 1709. *Il a été fait Brigadier des armées du Roi le premier février* 1719. *Ayant accompagné en Espagne la Princesse* de Beaujolois, *il fut créé Grand-d'Espagne par* le Roi Catholique, *& prit possession de cette dignité à Madrid le* 14 *mars* 1723.

L. penultiéme & derniére, au lieu de à Sainte-Claire d'Angers le 29 octobre 1720, *mettez* ce qui suit, dans le monastére des Recollectines pénitentes de S. Jacques à Munich, de l'Ordre de sainte Claire, où elle prit l'habit le 29 octobre 1719, sous le nom de Sœur *Thérese-Emanuelle du Cœur de Jesus.*

XIII. CHARLES-ALBERT-&c. *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XIII. CHARLES-ALBERT-CAJE'TAN-JEAN-JOSEPH-GEORGE, Duc de la Haute & Basse Baviére & du Haut Palatinat, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Grand-Echanson du Saint-Empire Romain, Landgrave de Leuchtenberg, &c. naquit à Bruxelles le sixiéme août 1697. N'étant encore que Prince Electoral, il arriva à Rome sous le nom de *Comte de Haltz*, avec le Duc *Ferdinand* son frére, le 23 décembre 1724, assista le lendemain à la cérémonie de l'ouverture du Jubilé de l'année sainte, & le 28 suivant il eut une audience particuliére du Pape. Il vint en France avec ses trois fréres en 1725, & se trouva avec eux à Fontainebleau à la cérémonie du mariage du Roi le cinquiéme septembre. Il partit de Paris le 22 octobre, après y avoir séjourné environ six semaines. Il passa à la Cour de Bruxelles, & de là en Hollande, d'où il se rendit en Baviére. Il succéda à la dignité Electorale, & aux Etats de sa Maison, par la mort de son pére en 1726, reçut en cérémonie à Munich le serment de fidélité & l'hommage des Etats de la Haute & Basse Baviére le 13 mai 1727, & ayant érigé un nouvel Ordre de Chevalerie sous la protection de S. George Martyr, sous la tutelle & pour la défense de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, confirmé par une Bulle du Pape, il en célébra l'institution avec beaucoup de magnificence dans l'église de Notre-Dame à Munich le 25 avril 1729, jour de la Fête de S. George. De son mariage avec *Marie-Amélie-Joseph-Anne-Therése-Cordule*, Archiduchesse d'Autriche, née le 22 octobre 1701, qu'il a épousée le cinquiéme octobre 1722, sont venus 1. *Marie-Antoinette-Walburge*, née au château de Nymphenberg à trois heures du matin, le 19 juillet 1724; 2. *Therése-Benoîte-Marie-Barbe-Antoinette-Walburge-Nicole-Félicité*, née à Munich le sixiéme décembre 1725, à huit heures du matin; 3. *Maximilien-Joseph-Léopold-Ferdinand-Marie-Antoine-Philippe de Néri-François Xavier-François de Paule-Jean Népomucéne-Alexandre-Ignace-Henri-Adam*, Prince Electoral de Baviére, né à Munich, sur les deux heures après midi, le 28 mars 1727; & 4. *Joseph-Louis-François de Paule-George-Benoît-Marie*, Duc de Baviére, né dans le Palais de Nymphenberg, entre quatre & cinq heures du matin, le 25 août 1728.

BRANCHE de LOWENSTEIN-ROCHEFORT & WERTHEIM, p. 133. col. 1.

VI pour V. FERDINAND-CHARLES, *l.* 7 & 8. *effacez* depuis le mot *Doyen* jusqu'à 1657.

L. 13 & 14. au lieu de 5. *Jean-Ernest*, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, né en 1667, *mettez* ce qui suit. JEAN-ERNEST, Comte de Lowenstein-Wertheim, né en 1667 qui étant Chanoine Capitulaire & Ecolâtre de Strasbourg, & Chanoine domicellaire de Cologne, fut nommé par le Roi très-Chrétien Abbé Commendataire des Abbaïes de S. Jean des Prez, Ordre de S. Augustin. diocése de S. Malo, & de S. Vincent de Laon, Ordre de S. Benoît, sur la résignation du Cardinal de Furstemberg son oncle, les 15 avril & 15 août 1702, depuis étant Grand-Doyen de Strasbourg, & Chanoine capitulaire de Cologne, nommé par l'Empereur en 1713, à l'Evêché de Tournai, dont il prit possession par Procureur le cinquiéme septembre de la même année, & en personne le 27 mars 1714, aussi élu Abbé & Prince de Stavelo & de Malmédi en Ardennes, dans les diocéses de Liége & de Cologne en 1715, mort à Aix-la-Chapelle, le 28 juillet 1731, à l'âge de 64 ans.

VII pour VI. MAXIMILIEN-CHARLES

P. 133. *col.* 1. Avant BAVIE'RE (Jean-Guillaume) excellent Peintre, *mettez* les quatre articles suivans

BAVIE'RE-NEUBOURG (Alexandre-Sigismond-Duc de) Evêque d'Ausbourg, actuellement vivant en 1733, est né le 16 avril 1663. Il fut élu Coadjuteur d'Ausbourg en 1681, & succéda à cet Evêché en 1690, par la mort du titulaire. Depuis il fut frustré de l'administration du spirituel & du temporel de cet Evêché à cause de ses indispositions; mais il fut remis en possession de l'un & de l'autre par un Décret du 14 févrièr 1718, rendu par une Congrégation particuliére tenue à Rome. L'Evêque de Consiance, qui avoit été élu son Coadjuteur, & qui jouïssoit du revenu de cet Evêché, n'oublia rien pour se maintenir en possession; mais les témoignages que l'on rendit du rétablissement de la santé du Prince de Neubourg, & le crédit de l'Empereur, son neveu, lui firent gagner son procès. Il reçut ensuite de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires à Vienne, l'investiture du temporel de cet Evêché le 28 juillet 1719.

BAVIE'RE-NEUBOURG (François-Louïs) Archevêque de Mayence, Electeur & Archichancelier du Saint-Empire Romain dans la Germanie, Administrateur de la Grande-Maîtrise Militaire en Prusse, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en Germanie & en Italie, Evêque & Prince de Worms & de Breslau, Prevôt & Seigneur d'Elwangen, Administrateur de Prum, &c. né le 24 juillet 1664, fut élu Evêque de Breslau le 30 janvier 1683, Prevôt d'Elwangen en 1694, Evêque de Worms le 12 juillet de la même année, & Grand-Maître de l'Ordre Teutonique le 13 du même mois de juillet 1694, Coadjuteur de Mayence le cinquiéme novembre 1710, & Archevêque, Electeur de Tréves le 20 fevrier 1716, fit son entrée publique à Mayence le 25 novembre 1727, & prit le lendemain possession de la Coadjutorerie. Il succéda à cet Electorat par la mort du titulaire le 30 janvier 1729, fit son entrée à Mayence le sixiéme avril suivant, & prit le lendemain possession actuelle de cette dignité. Il fut inauguré en qualité de Seigneur éventuel de l'Electorat du Rhin le onziéme juin 1730 à Dusseldorp avec beaucoup de solemnité par les Etats du païs, les Corps de Magistrature & autres Officiers Civils; mais il mourut à Breslau, dans sa résidence épiscopale le 18 avril 1732, après dix jours d'une violente maladie, causée par une attaque d'apoplexie, dans la 68 année de son âge. Il fut inhumé dans l'église collégiale de S. Jean à Breslau, en une chapelle qu'il y avoit fait bâtir, ayant ordonné que l'on ne mît point d'autre Inscription sur sa sépulture que ces seuls mots, *Cy gît* FRANÇOIS-LOUÏS *le Pecheur, priez pour lui.*

BAVIE'RE (Joseph-Clément-Cajétan-François-Antoine-Gaspard-Melchior-Jean-Batiste-Nicolas) naquit le cinquiéme décembre 1671. Ses tîtres étoient Archevêque de Cologne, Electeur & Archichancelier du Saint Empire Romain en Italie, Légat né du saint Siége Romain, Evêque & Prince de Hildesheim, de Ratisbonne & de Liége, Administrateur de la Prevôté de Berchtolsgaden, Duc des deux Baviéres, du Haut Palatinat, de Westphalie, d'Engheren & de Bouillon, Comte Palatin du Rhin, Landgrave de Leuchtenberg, Marquis de Franchimont, Comte de Looz & de Horn, &c. Il fut élu Evêque de Ratisbonne en 1685, & Archevêque de Cologne & Electeur le dixiéme juillet 1688, sept jours après la mort de Maximilien-Henri de Baviére son cousin, auquel il succéda en cet Electorat, ainsi qu'en la Prevôté & Principauté de Berchtolsgaden. Il fut encore élu le 28 janvier 1694, Coadjuteur de l'Evêché de Hildesheim, dont il devint titulaire le 13 août 1702, par la mort de Joseph Edmond, Baron de Brabeck; & le 20 avril de la même année 1694, Evêque & Prince de Liége à la place de Jean-Louïs d'Elderen, mort le premier février précédent. S'étant déclaré contre l'Empereur ainsi que l'Electeur Duc de Baviére son frére, dans la guerre pour la succession d'Espagne, il fut mis au Ban de l'Empire le 29 avril 1706, & après la perte de ses Etats il se retira dans les Païs-Bas & ensuite en France; prit les Ordres sacrez, célébra sa premiére Messe à Lille dans l'Oratoire des Jésuites avec une grande pompe le premier janvier 1707, fut sacré le premier mai suivant aussi à Lille dans l'église collégiale de S. Pierre par l'Archevêque Duc de Cambrai, assisté des Evêques d'Arras, d'Ipres, de S. Omer & de Namur, en présence de l'Electeur Duc de Baviére son frére, & reçut le onziéme juillet de la même année dans l'église des Dominicaines de l'Abbiette le *Pallium* des mains du même Archevêque de Cambraî. Il fut rétabli dans tous ses Etats par le traité de paix fait à Bade en 1714, résigna son Evêché de Ratisbonne le 26 mars 1716, à Clément Auguste de Baviére son neveu, & reçut de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires, l'investiture du temporel de l'Archevêché de Cologne, des Evêchez d'Hildesheim & de Liége, & de la Prevôté de Berchtolsgaden, le 20 avril 1717. Il mourut à Bonn vers les huit heures du soir, le 12 novembre 1723, après une maladie de langueur de plusieurs mois, dans la 52 année de son âge. Ses entrailles furent apportées le huitiéme décembre à Lille en Flandre, où elles furent inhumées en l'église des Religieuses Dominicaines de l'Abbiette, dans une chapelle qu'il avoit soit bâtir sur le modéle de celle de Lorette, & son corps fut transporté le troisiéme janvier 1724 à Cologne, où il fut enterré le lendemain dans l'église métropolitaine.

BAVIE'RE (Clément Auguste, Duc de) Archevêque de Cologne, Electeur & Archichancelier du Saint Empire Romain en Italie, Evêque & Prince de Munster, de Paderborn, d'Hildesheim & d'Osnabrug, &c. né à Bruxelles le 16 août 1700, fut élu Coadjuteur de l'Evêché de Ratisbonne le 19 décembre 1715, en vertu d'un Bref d'éligibilité du quatriéme précédent, & en devint titulaire par la résignation faite en sa faveur par Joseph-Clément de Baviére, Archevêque, Electeur de Cologne son oncle, le 26 mars 1716. Il s'en démit lui-même en faveur du Duc Jean-Théodore son frére, le 29 juillet 1719, après avoir été élu Evêque de Paderborn le 24, & de Munster le 26 mars précédent. Il étoit alors à Rome, où ayant reçu la nouvelle de son élection à ces deux Evêchez, il en partit le 26 avril pour retourner en Baviére. Il fit son entrée publique à Munster le 14 décembre de la même année 1719. Il fut aussi élu Coadjuteur de l'Archevêché de Cologne le neuviéme mai 1722, & fit son entrée à Cologne en cette qualité le 15 décembre suivant. Il succéda à cet Archevêché, & à la dignité Electorale par la mort de son oncle, le 12 novembre 1723, & fut encore élu & proclamé Evêque & Prince de Hildesheim, au lieu de lui, le huitiéme février 1724. Ayant été ordonné Prêtre dans le château de Suabe en Baviére par l'Evêque de Freisingue le quatriéme mars 1725, il célébra sa premiére Messe le troisiéme avril suivant dans l'église des Jésuites de Munich, en présence de toute la famille Electorale de Baviére, & d'un grand nombre de Seigneurs & de peuple; fit son entrée publique à Bonn avec beaucoup de magnificence le 15 mai; reçut de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires, l'investiture de son Electorat de Cologne, & de l'Evêché de Hildesheim le 31 août, & fut élu Prevôt de l'église collégiale de S. Paul de Liége le 20 septembre de la même année 1725. S'étant rendu à Viterbe en Italie, il y fut sacré le neuviéme novembre 1727, en grande cérémonie dans l'église de Notre-Dame de la Quiercia, par le Pape Benoit XIII, assisté de quatre Prélats Romains, en présence d'Yolande-Béatrix de Baviére, Princesse Douairiére de Toscane, sa tante. Il fut encore élu Evêque & Prince d'Osnabrug le quatriéme novembre 1728, & s'étant rendu à Mergentheim, il y fit le 16 juillet 1732. sa profession dans l'Ordre Teutonique, dont il fut créé Chevalier, & le lendemain il fut élu & proclamé avec les cérémonies ordinai-

naires Grand-Maître de cet Ordre au lieu & à la place de feu François-Louïs de Baviére-Neubourg, Electeur de Mayence.

BAUTRU, famille, *p.* 138. *col.* 2. *l.* 3 & 6. *au lieu de* de Matras, *lisez* Des-Matras.

BAYARD (Pierre du Terrail) *p.* 140. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Terrail*, *ajoûtez* de

P. 140. *col.* 2. Avant BAYE, *mettez* ce qui suit.

BAYCAL. *Voyez* BAYKAL.

P. 142. *col.* 2. *l.* 33. *au lieu de* des Lettres, &c. *lisez* ce qui suit. trois volumes de Lettres publiées d'abord en 1714, à Rotterdam, par les soins du Sieur Marchand, Libraire de Paris, réfugié en Hollande; & depuis dans un état infiniment meilleur en 1729, par M. Des Maizeaux, Membre de la Société Royale de Londres, avec des Remarques utiles de ce judicieux Editeur. En 1727, & depuis, on a réimprimé en quatre volumes *in folio*, les Oeuvres diverses de Bayle. En 1730, on a donné une nouvelle édition de son Dictionnaire Critique. Le Sieur Le C.... Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, & actuellement à Lyon, a donné en 1732 à L.... (sous le titre de la Haye) sur ce Dictionnaire une Lettre critique de 456 pages, qu'il a promis de faire suivre de plusieurs autres. En la même année 1732, on a donné une nouvelle édition en deux volumes, *in douze*, de la Vie de Bayle, composée par M. Des Maizeaux, & qui est fort curieuse. On y a joint l'Ordonnance de M. de La Reynie, Lieutenant de Police de Paris, qui condamne la Critique générale de l'Histoire du Calvinisme du Pére Maimbourg, à être lacérée & jettée au feu par l'Exécuteur de la Haute Justice; & les Actes du Consistoire de l'Eglise Wallonne de Rotterdam, de l'an 1697, concernant le Dictionnaire Historique & Critique du même M. Bayle. Ces Actes n'avoient point encore été imprimez.

BAYLE (François) *p.* 143. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Il donna en 1700, jusqu'au mot *publics*, *l.* 12. *mettez* ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, une Physique en trois volumes; *Dissertationes Medicæ tres; Systema generale Philosophiæ; Tractatus de Apoplexia; Dissertationes Physicæ; Dissertatio de experientia & ratione conjungenda in Physica, Medicina & Chirurgia; Problemata Physica & Medica; Dissertatio Quæstiones nonnullas Physicas & Medicas explanans; Opuscula.* Ce savant & habile Médecin étoit de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. * Manget, *Biblioth. Medic. tome* 1. *p.* 253 & *suiv.*

P. 144. *col.* 1. Avant BAYS, *mettez* l'article qui suit.

BAYRO (Pierre de) Médecin de grande réputation, né à Turin en 1468, fut l'ami des pauvres & leur bienfaiteur. Son habileté dans son Art le fit rechercher des Grands & des Princes mêmes, qui lui accordérent leur confiance & leur estime. Il professa la Médecine pendant plusieurs années dans sa patrie, & eut des Disciples illustres. Charles II, Duc de Savoye, lui accorda aussi le titre de son premier Médecin. Il mourut en 1558, âgé de 90 ans. Il a fait les Ouvrages suivans, *De Pestilentia ejusque curatione, &c.* 1507 & 1513, à Paris; *Lexipyretæ perpetuæ Quæstionis & annexorum solutio*, à Turin, 1512, *in folio*; *De medendis humani corporis malis Enchiridion*, à Bâle 1563, & réimprimé plusieurs fois depuis. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 1. *p.* 254.

BAZIN (Claude) *p.* 144. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* mort, *lisez* morte.

P. 145. *col.* 1. *l.* 49. après ces mots *Louïs XIV*, *au lieu des* huit lignes suivantes, *mettez* ce qui suit. Le Maréchal de Bezons assista au sacre du Roi à Rheims le 25 octobre 1722, ayant été un des deux Maréchaux de France qui y furent invitez. Il fut nommé le deuxiéme février 1724, Chevalier des Ordres du Roi, dont il reçut la Croix & le Collier le troisiéme juin suivant. Il est mort à Paris le 22 mai 1733, dans la 88 année de son âge, & a été inhumé dans l'église de S. Côme, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il épousa en 1694 *Marie-Marguerite* Le Menestrel de Hauguel, fille d'*Antoine* Le Menestrel de Hauguel, Grand-Audiencier de France, & de *Marguerite* Berbier Du Metz, & il eut d'elle, 1. *Marie-Susanne*, née le 23 février 1695, mariée au mois de janvier 1716, avec *Jean-Hector* de Fay, Marquis de La Tour-Maubourg, Seigneur de Fay, de Sainte-Sigolaine, de Labatie, de Cleffy, de Chaffy, &c. Brigadier des armées du Roi, Inspecteur général d'Infanterie, veuf de *Marie-Anne-Lucie-Thérése* de La Vieuville. Elle est morte le 19 juin 1726, dans la 31 année de son âge; 2. *Marie-Marguerite*, née le deuxiéme novembre 1696, mariée avec *Jean Claude* de Lastic, Marquis de Saint-Jal, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Chambouline, de Gabriac, &c. Mestre-de-camp de Cavalerie, morte le 22 mars 1722, dans la 26 année de son âge; 3. *Jeanne-Louïse*, née le troisiéme septembre 1698, morte Religieuse du monastére de Bon-Secours, Ordre de S. Benoît à Paris, au mois de décembre 1723, dans la 26 année de son âge; 4. Louïs-Gabriel qui suit; 5. *Armand*, né le 30 mars 1701, qui fut nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe royale de S. Jouin-lès-Marnes, Ordre de S. Benoît, diocése de Poitiers, le sixiéme novembre 1717, & de celle de Notre-Dame de la Grace, du même Ordre, diocése de Carcassonne, au mois d'octobre 1721. Il est aussi Prieur Commendataire des Prieurez de S. Dye & de S. Gautier, & titulaire de la chapelle de S. Louïs dans l'église cathédrale d'Avranches, & il fut Député de la province de Rouen à l'assemblée générale du Clergé, tenue à Paris en 1725. Le Roi l'a nommé au mois de mars 1730, à l'Evêché de Carcassonne, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome les 18 juillet & 18 décembre suivans. Il a été sacré le 14 janvier 1731, dans l'église des Théatins de Paris, par l'Evêque de Châlons sur Marne, assisté des Evêques de Tarbes & de Beauvais; & le 21 du même mois, il a prêté serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Marli. Il s'est démis de l'Abbaïe de S. Jouin, lorsqu'il a été élevé à l'Episcopat; 6. *Catherine-Scholastique*, née le dixiéme février 1706, & mariée le 28 avril 1727, avec *Hubert-François*, Vicomte d'Aubusson, Comte de La Feuillade, Seigneur du Duché de Rouanès, Marquis de Boisfy, & de Cerviéres, &c. Mestre-de-camp du régiment royal Piémont Cavalerie; & 7. *Jacques-Etienne* Bazin de Bezons, né le 13 décembre 1709, Capitaine au régiment Dauphin étranger Cavalerie.

Louïs-Gabriel, *au lieu des* trois lignes qui composent cet article *mettez* ce qui suit.

Louïs-Gabriel Bazin, Marquis de Bezons, né le premier janvier 1700, fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démission du Marquis de Livry, au mois de mars 1718, & du régiment Dauphin étranger aussi Cavalerie le 29 mai 1719, & pourvu, en survivance du Maréchal son pére, du Gouvernement de la ville & citadelle de Cambray au mois de janvier 1721. Il a été marié le troisiéme novembre 1723, avec *Marie-Anne* Besnard des Maisons, fille de *Jacques* Besnard, Seigneur de Maisons, cy-devant Maître-d'Hôtel du Roi; & de *Marie-Magdeleine* de Sabine de La Quiéze, & en a eu 1. *Jacques-Gabriel*, né le 21 octobre 1725; 2. *Marie-Magdeleine*, née le 28 novembre 1726; 3. *Françoise-Gabrielle-Jacqueline*, née le septiéme septembre 1728; & 4. *Louïse-Josephe* Bazin de Bezons, née le 25 janvier 1732.

BEAUCAIRE de PE'GUILLON (François) *p.* 147. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Jean Beauclerc, *lisez* Jean de Beauclerc.

L. 6. après le mot *Harangue*, *ajoûtez* au sujet de la bataille d'Evreux en 1562. Il composa cette Harangue en une nuit.

L. 8. *au lieu de* en faveur du Cardinal Louïs de Lorraine, *lisez* de Louïs, Cardinal de Guise, frére du Cardinal Charles de Lorraine.

L. 11. *au lieu de* 1462, *lisez* 1461; & *au lieu de* 1567, *lisez* 1580.

L. 11, 12 & 13, *effacez* depuis le mot *Son*, jusques au mot *pas* inclusivement, puis *au lieu de* & il *lisez.* Il

L. 26. après ces mots *Ce Prélat*, *ajoûtez*, a aussi laissé quelques Poësies. Il

A la fin de l'article, *ajoûtez.* Dom Calmet, *Hist. de Lorraine.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 6. *partie* 2. *p.* 172 & 173. édit. d'Amsterdam 1725 §. III. Le Pére Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que selon quelques-uns il faut dire *La Chresse* & non *La Chrête*, mais M. de La Monnoye, sur Baillet, dans l'endroit cité dit qu'il faut écrire & lire *La Chrête.*

BEAUCLERC (Charles de) *p.* 148. *col.* 1. *l. pen. ôtez* le point qui est entre *Fauvelet* & *Du Toc.*

BEAUFORT, village. *p.* 149. *col.* 1. *effacez* cet article.

BEAUGENDRE, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Antoine) *lisez* (Dom Antoine)

P. 152. *col.* 2. Avant BEAUMONT-LE-ROGER, *mettez* ce qui suit.

* BEAUMONT, ville de France en Auvergne, dans l'Election de Clermont, au sud de cette ville dont elle est éloignée d'une lieue. Elle est sur une petite hauteur. * *Dict. Univ. de la France.*

* BEAUMONT DE LOMAGNE ville de France dans le Bas Armagnac, est située sur la rive gauche de la Gimone, au nord-nord-ouest de la ville de Toulouse, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, *p.* 153. *col.* 2. *l.* 24. *au lieu de* deuxiéme septembre 1246, *lisez* 31 août 1640.

P. 156. *col.* 1. Avant BEAUREVOIR, *mettez* ce qui suit.

BEAUREGARD (Claude) *Voyez* BE'RIGARDUS.

N. XVI. Louïs de Beauvau, *p.* 161. *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Evêque de Nantes en 1636, mort en 1678, lisez, *qui aura un article séparé.*

N. XVI. *l.* 8. *au lieu de* 1678, *lisez* 1667.

N. XVIII. François, Marquis de Beauvau, *l.* 6. au lieu de *Gilles*, nommé Evêque de Nantes en 1677, mort le sixiéme septembre 1717, *lisez* Gilles-Jean-François, *qui aura un article séparé.*

BEAUVAU (Jean) *l.* 1. *au lieu de* (Jean) *lisez* (Jean de)

L. 4. après le mot *Tourlandry*, *au lieu de* il, *lisez* On dit qu'il

L. 6. après les mots *Jean-Michel*, *ajoûtez*, mais on le dit sans preuves. Il étoit Protonotaire Apostolique, Abbé Commendataire de Montmajour, de la Fontaine Daniel en Anjou, & Chanoine de Notre-Dame en Anjou.

L. 8. *au lieu de* pour avoir fait arrêter un de ses Chapelains, *lisez* pour avoir fait arrêter un des Chapelains de la cathédrale, contre les privilèges du Chapitre.

L. 10 & 11. *au lieu de* La Balue, *lisez* Jean Balue.

L. 15. 16. 17 & 18. au lieu de *qui le déposa*, &c. jusqu'au mot *constance*, *lisez*, Ce Pontife l'ayant déposé le cinquiéme juin 1465, il se retira en Bretagne.

L. 18 & 19. *au lieu de*, & il y mourut en 1479, *lisez* & il mourut au château d'Eventard près d'Angers le 23 avril 1479.

Avant BEAUVILLIER, *mettez* les deux articles qui suivent.

* BEAUVAU (Gabriel de) Evêque de Nantes, étoit de l'illustre famille de Beauvau. *Voyez* en la *Généalogie dans le Dictionnaire, p.* 161. *col.* 1. N. XVI. Louïs. Il prit possession de l'Evêché de Nantes le onziéme juin 1636, & mourut à Grammont-lès-Tours. On a sous le nom de ce Prélat les Statuts synodaux de différentes années. En 1642, il établit les Conférences & le Séminaire de Nantes, auquel il donna un bon Réglement qui fut imprimé l'an 1658.

* BEAUVAU (Gilles-Jean-François de) neveu du précédent. *Voyez la Généalogie, p.* 161. *col.* 1. N. XVIII. François. Il fut nommé Evê-

Evêque de Nantes en 1677, mais il ne prit possession de cet Evêché que le deuxiéme septembre 1679. Il mourut à Nantes le septiéme septembre 1717. Il tint son Synode pour la seconde fois en 1700, & c'est le dernier qu'on a tenu à Nantes. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BEAUVILLIER (Marie de) *p.* 162. *col.* 1. *l. dern. au lieu de* Jacquet, *lisez* Jacqueline.

Avant BEAUVOIR, nom d'une Maison illustre, *mettez* l'article qui suit.

* BEAUVOIR-SUR-MER, ville maritime de France dans le Poitou, près de la petite Isle de Bouin. Elle est au sud-ouest de Nantes, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

BEAUXAMIS (Thomas) *l.* 1 & 2. *au lieu de* Théologien de Paris, *lisez* Docteur de Sorbonne.

Avant BEAWDLEY, *mettez* ce qui suit.

BEAUZARD. *Voyez* BEAUSARD.

P. 169. *col.* 2. Avant BECKET, *mettez* l'article qui suit.

BECKER (Daniel) né à Konigsberg dans la Prusse Ducale en 1627, étoit fils de *Daniel* Becker, Docteur & Professeur en Médecine, premier Médecin de l'Electeur de Brandebourg. Il s'appliqua, comme son pére, à la Médecine, & prit le degré de Docteur à Strasbourg en 1652. L'année suivante il fut fait Professeur public & ordinaire à Konigsberg; & en 1663, l'Electeur de Brandebourg le fit Conseiller & son premier Médecin. Il mourut à Konigsberg en 1670, âgé de 43 ans. Il a composé les Ouvrages suivans, *Microcosmi Spagyria*, à Rostock 1622, à Leyde 1633 avec des augmentations considérables, à Londres 1660; *De cultrivoro Prussiaco*, à Konigsberg 1636, à Leyde 1638; *Historia morbi Academici Regiomontani*, à Leyde 1649; *De Unguento armario*, dans le *Theatrum Sympatheticum*, à Nuremberg 1662; *Commentariis de Theriaca*, à Konigsberg 1649. * Manget, *Bibliotb. Script. Medic. tome* 1. *in folio*, *p.* 257. 258.

BECKER (Balthasar) *Voyez* BEKKER.

BE'DE, dit *le Vénérable*, *l.* 3. *au lieu de* Trine, *lisez* Tine ou Tyne.

L. 4. *au lieu de* Benoît de Biscope, *lisez* Benoît, dit *Biscope*.

L. 8. *au lieu de* Géolfride, *lisez* Céolfride.

BE'GAT (Jean) *p.* 175. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* 1524, le Supplément de Paris dit 1523.

L. 50. NB. Le Supplément de Paris met *de Retractatu* pour *de Retractu*.

NB. Le même Supplément met à la fin des citations *Tuisan* pour *Taisan* ou *Taisand*.

P. 176. *col.* 1. *au lieu de* BE'GGH, *lisez* BEGGHE. NB. L'article BEGGHARDS doit venir avant celui de BEGGHE.

BEIERLINCK (Laurent) *p.* 178. *col.* 2. *l.* 14. après ces mots *en sept volumes*, ajoûtez *in folio*.

L. pen. au lieu de *en deux volumes*, le Supplément de Paris dit *en trois volumes*.

BELLEAU (Remy) *p.* 187. *col.* 2. *l.* 25. après ces mots *sur ce sujet*, *mettez* ce qui suit. Ronsard a mis cette pensée en œuvre dans l'Epitaphe suivante qu'il fit à l'honneur de Remy Belleau,

> *Ne taillez, mains industrieuses,*
> *Des pierres pour couvrir Belleau;*
> *Lui même a bâti son tombeau*
> *Dedans ses pierres précieuses.*

P. 188. *col.* 1. *l.* 3. après le mot *Amsterdam*, *ajoûtez*. M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*, *p.* 137 & 138.

Avant BELLE-ESTOILE, *mettez* l'article qui suit.

* BELLE'E (Théodore) de Raguse, Docteur en Médecine, né d'une famille illustre, eut un esprit très-subtil, & brilla au milieu des Savans de son tems. Il enseigna la Médecine dans l'Université de Padoue avec beaucoup de succès, & y demeura pendant bien des années. Cette longue absence & le bruit de sa mort donnérent occasion à sa femme de passer à de secondes noces, ce qui causa beaucoup de chagrin à Bellée. Car étant retourné dans sa patrie, & s'étant enquis expressément, avant que d'entrer dans la ville, dans quelle situation étoient sa femme & ses enfans, & ayant appris que la premiére s'étoit remariée, il n'entra point dans la ville, & en détestant sa maison paternelle, s'en retourna dans la ville de Padoue, où il mourut vers l'an 1600. Il a donné sur les Aphorismes d'Hippocrate un Commentaire, qui a été imprimé en Latin en 1571, *in quarto*, & qui devoit être suivi d'un ou de plusieurs autres qui n'ont point paru. * Manget, *Bibliotb. Script. Medic. tome* 1. *p* 274.

BELLEGARDE (Octave de) *p.* 190. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* le premier approbateur, *mettez* un des premiers approbateurs.

L. 19. *au lieu de* M. Fay, *lisez* M. l'Abbé Faydit

Dans la même ligne après le mot *attribue*, *ajoûtez* avec raison.

Avant BELLENCOMBRE, *mettez* l'article qui suit.

* BELLEME'RE (Gilles de) étoit un grand Jurisconsulte, qui avoit commencé par professer le Droit à Angers où il fut aussi Archidiacre. C'est ce qu'il dit lui-même dans le Recueil de ses Décisions, *Conseil* 3. Il fut ensuite Auditeur de Rote; & il y a lieu de croire que ses Décisions ont été composées par l'avis des Maîtres du Sacré Palais, en 1374, 1375 & 1377. On en a le Recueil imprimé en Gothique à Lyon en 1508. On y donne à l'Auteur les titres d'Auditeur du Palais Apostolique, & d'Evêque d'Avignon. Il a eu le Siége du Puy, & a été honoré de la pourpre. * *Mémoires Manuscrits.*

P. 191. *col.* 1. Avant BELLERIVE, *mettez* ce qui suit.

BELLE'RE Du Tronchay. *Voyez* TRONCHAY (Louïse-Agnès de Bellére Du)

BELLEVUE, *p.* 191. *col.* 2. Il y a là deux articles dont il faut effacer le premier.

BELLEVUE (Armand de) *n.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Maître du Sacré Palais, *lisez* Lecteur du Sacré Palais: *p.* 192. *col.* 1. *Effacez* la réflexion qui commence par ces mots *On pouvoit.*

BELOT (N.) *p.* 196. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* (N.) *lisez* (Jean) de Blois.

P. 199. *col.* 1. Avant BELVER ou BELVES, *mettez* l'article qui suit.

* BELVER, BELVERT ou BELLEVERT, lieu d'Espagne, dans la Catalogne, est sur la rive gauche de la Ségre, à l'ouest de Puicerda, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

P. 200. *col.* 2. Avant BEMMEL (Gabriel) *mettez* ce qui suit.

BEMISTER. *Voyez* BEMYSTER.

BE'NADAD, II. du nom, *p.* 201. *col.* 1. *l.* 5. *effacez* depuis.

Avant BE'NAJA. *Voyez* BANAJAS, *mettez* l'article qui suit.

* BE'NAJA ou BANAJAS, fils de Nébo, Juif, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de se séparer d'avec sa femme, parce qu'elle étoit étrangére. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 43.

Col. 2. Avant BE'NARE'S, *mettez* l'article qui suit.

* BE'NARD (Dom Laurent) né à Nevers en 1573, Docteur de Sorbonne & Prieur du Collége de Clugny à Paris, est un de ceux qui a le plus travaillé à la Réforme des Abbaïes de France. Il l'embrassa lui-même le jour même de sa mort, arrivée le 21 avril 1620. En 1616, il avoit fait imprimer 28 *Parænéses Chrétiennes* ou *Instructions Monastiques*, *sur la Régle de S. Benoît*; *L'Esprit de la Régle de S. Benoît*; *Traduction des Dialogues de S. Grégoire*. En 1618, il fit imprimer *l'Eloge Bénédictin*; & le *Mémorial de la Vie Religieuse*, qui fait un troisiéme volume des *Parænéses Chrétiennes*. En 1619, il publia *La Police Réguliére tirée de la Régle de S. Benoît*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BENCE (François ou Plaute) *p.* 202. *col.* 1. *l.* 6. après &c. *ajoûtez*, imprimé à Lyon, *in octavo* en 1590, & à Ingolstadt en 1599, avec ses Discours & ses autres Poësies.

BENHAIL, *p.* 205. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* BENHAIL, *lisez* BENHAJIL; & dans la même ligne, au lieu de *Hail*, lisez *Hajil*.

BE'NI (Paul) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* natif de Gubio ou Ugubio, *lisez* natif de Candie & élevé dès sa jeunesse à Gubio.

L 10. *au lieu de* l'obscurité, *lisez* l'obscénité.

BENOIT ou BE'NE'DICT (Jean) *p.* 209. *col.* 1. *Ajoûtez* à la fin de cet article ce qui suit. Matthias Konig dans sa *Bibliotheca Vetus & Nova*, dit que ce Médecin a écrit sur la maladie Vénérienne, & Bartholin rapporte que le même Auteur traduisit Horace en Grec, en gardant le même nombre & la même mesure de vers. Cette Version obligea Isaac Casaubon de le recommander à M. Du Plessis-Mornay, Gouverneur de Saumur.

Col. 2. *l.* 12. *au lieu de* 1584, *lisez* 1591.

BENOIT XII, *p.* 210. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* le refus qu'il fit, *lisez* le refus que l'on dit qu'il fit.

L. 18. après le mot *crime*, *ajoûtez*. Pour ce qui regarde ce dernier point, il faut remarquer qu'il ne refusa point de voir ses proches, mais qu'il refusa de leur donner au delà de ce qu'ils avoient dépensé pour le venir voir, & de ce qu'il pouvoit leur en coûter pour s'en retourner.

BENOIT XIII, Antipape, *l.* 1. au lieu de *de la Lune*, lisez *de Lune*.

P. 211. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* Théodore de Niem, *lisez* Thierri de Niem.

P. 212. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Vignacourt, *lisez* Vignancourt.

Dans la même ligne après ces mots *selon d'autres*, *ajoûtez*. Il y en a qui prétendent qu'il étoit fils d'un Procureur de Gisors.

L. 6 & 7. *au lieu de* qui lui donna pension & le fit élever avec beaucoup de soin, *lisez* qui lui donna une pension de six cens livres, & c'est tout ce qu'il fit pour lui.

L. 65. *au lieu de* une Paraphrase sur le livre de Job, *lisez* une Paraphrase en vers sur les neuf leçons qu'on lit dans l'Office des Morts.

A la fin, *ajoûtez*. M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*, *article* 150.

BENTIVOGLIO (Guy) *p.* 215. *col.* 2. *l.* 26. *au lieu de* Urbain VII, *lisez* Urbain VIII.

BENTIUS (Hugues) *au lieu de* cet article de trois lignes, *mettez* celui qui suit.

BENTIUS (Hugues) de Sienne en Italie, fut Professeur en Médecine, premiérement à Ferrare & ensuite à Parme. Il passoit pour un des plus habiles de son tems dans sa profession, & pour un excellent Philosophe. Il n'étoit pas moins bon Théologien, comme on assure qu'il le fit connoître en plusieurs occasions. Il est mort à Rome en 1448. Il a écrit sur les Aphorismes d'Hippocrate & sur les Commentaires de Galien. Cet Ouvrage a été imprimé à Venise en 1498, *in folio*, & plusieurs autres fois depuis. On a encore de lui, *Consilia saluberrima ad omnes ægritudines*, &c. en 1518, *in folio*; *In tres libros Microtechni Galeni Expositio*, en 1523, *in folio*; *In primi Canonis Avicennæ Fen. primam Expositio*, en 1523; *Super quarta Fen. primi Avicennæ*, &c. en 1517; *In quarti Canonis Avicennæ Fen. primam Expositio*, en 1523; *Excerpta de Balneis*. Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Venise. * Manget, *Bibliotb. Script. Medic. in folio*, *tome* 1. *p.* 284.

P. 216. *col.* 1. Avant BENZON (Rutilius) *mettez* le petit article qui suit.

* BEN-ZOHETH, Israëlite de la Tribu de Juda, fut fils de Jisçbi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 20.

BENZON (Rutilius) *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

BEN-

BENZONI (Rutilio) Romain, Evêque de Lorette & de Récanati, a fait en Latin des Dissertations & des Commentaires sur le Cantique *Magnificat*, la Salutation Angélique, & le Pseaume 36, selon la Vulgate *in folio*, à Venise en 1606, & à Douai en 1626; le Miroir des Evêques de Venise en 1596, & six livres sur le Jubilé en 1599. Le Pére Le Long dit que ce Prélat est mort en 1603: c'est une faute, il n'est mort qu'en 1613, le 31 janvier. * Prosper Mendozi, *Bibliotb. Roman.* Le Long, *Bibliotb. Sacra*, édit. *in folio*, *p.* 634.

BE'RAULT (Nicolas) *p.* 217. *col.* I. *l.* 2. *au lieu de* étoit natif de Languedoc, *lisez* étoit né à Orléans ou auprès,

L. 3. *au lieu de* l'ayent cru natif d'Orléans, à cause, *lisez* ne l'ayent cru natif d'Orléans qu'à cause.

L. 4. *au lieu de* en Droit, *lisez* des Belles Lettres.

L. 16. *effacez* & sur le *Nutricia*: dans la même ligne, après le mot *Politien*, ajoûtez *Enarrationes Psalmorum* 71 & 130, à Paris, 1529, *in quarto.*

L. dern. après le mot *Lettres*, *ajoûtez*, Il vivoit encore en 1539.

BERCHTOLDE IV, *p.* 218. *col.* I. *l.* 6. après le mot *Cantons*, *ajoûtez* ce qui suit. L'an 1155, il investit le Dauphin Guigues VIII, Comte d'Albon, de la moitié de la ville de Vienne, s'y réservant sa retraite: *Tu vero mihi hominium faciens, vice versa promisisti quod quotiescunque mihi necessitas incubuerit in eadem me civitate recipias.* * Messire de Salvaing Du Boissieu, *ib.* 8.

BE'RENGER (Raymond) *p.* 219. *col.* I. *l.* 27. *au lieu de* Du Guast, *lisez* Du Gua.

BERENGER (N.) *au lieu de* cet article *mettez* celui qui suit.

BE'RENGER (Jacques) Marquis Du Gua, Maréchal des camps & armées du Roi, mourut en Dauphiné, vers le commencement de mars 1727, âgé de plus de 80 ans. Son fils, *Charles*, Comte de Bérenger, Colonel du régiment de Bugey, épousa en 1708 *Magdeleine-Anne* de Surbeck, fille de *Jean-Jacques* de Surbeck, Colonel d'un régiment Suisse, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui fut tué au siége de Saint-Venant en 1710, le 24 septembre.

BE'RENGER, Archidiacre d'Angers, *l.* 11. *au lieu de* Eusébe Brunon, *lisez* Hubert de Vendôme.

L. 17. *au lieu de* le condamna, *lisez* la condamna.

L. 24. après le mot *Henri*, *ajoûtez* I,

P. 220. *col.* I. *l.* I. NB. *au lieu de* 1079 qui est la véritable année du Concile dont il est parlé dans cet endroit, l'édition de Paris 1732 *met* 1078.

L. 23. *au lieu de* dans S. Martin de Tours, *lisez* dans le cloître de S. Martin de Tours, où il est enterré.

BERETTI-LANDI, *p.* 221. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Cereto*, *ajoûtez*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Gentilhomme de la Clef d'Or, du Roi d'Espagne Philippe V, son Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, & nommé en dernier lieu son Ambassadeur ordinaire à Venise.

L. 58. *au lieu de* Plénipotentiaire, *lisez* second Plénipotentiaire.

L. 59. *au lieu de* sa Majesté Catholique, &c. jusqu'aux mots *Provinces-Unies* inclusivement, *l.* 63. *mettez* ce qui suit. Il s'y rendit, & se trouva le 26 janvier 1724, à l'ouverture du Congrès, qui y avoit été convoqué pour la pacification de l'Europe. Après la séparation infructueuse de cette assemblée, avant que de se rendre à Venise, où il avoit été nommé & désigné pour Ambassadeur dès le mois de juin 1722, il vint de Cambray à Bruxelles pour y attendre ses instructions; mais le Roi Catholique jugea à propos que ce Ministre, avant son départ, terminât ce qui concernoit au Païs-Bas, le 14 article du traité de Vienne. Pendant qu'il travailloit à cette négociation, il fut chargé de complimenter de la part du Roi d'Espagne, en qualité de son Ambassadeur, l'Archiduchesse Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens, sur son heureuse arrivée à Bruxelles. Il s'aquitta de cette fonction le dixiéme octobre 1725, s'étant rendu pour cet effet à l'audience de cette Princesse sur les six heures & demie du soir dans son carosse de parade, suivi de trois autres dans lesquels étoient ses Gentilshommes tous en habit de fête, & précédé de 24 valets de pié avec une riche & magnifique livrée, ayant chacun un flambeau de cire blanche à la main. Deux jours après cette audience il tomba malade, & malgré les remontrances des Médecins qui lui firent entendre qu'il ne lui falloit qu'un peu de tranquillité & de repos pour se tirer d'affaire, il voulut continuer à voir ses lettres & à expédier ses dépêches. Un de ses Sécretaires ayant pris la liberté de lui répréfenter le tort qu'il se faisoit: „ Je ne veux point négliger les affaires de mon maî„ tre, *lui répondit-il*, & je veux mourir en Ambassadeur, afin „ de témoigner au Roi, à la Reine, & à tout le monde, le zéle „ & l'attachement inviolable avec lequel je soutiendrai les in„ térêts de leurs Majestez jusqu'au dernier soupir de ma vie." En effet, il mourut dans ces sentimens le 27 du même mois d'octobre 1725, sur les cinq heures du soir, après environ quinze jours de maladie, à l'âge de 74 ans, & sans avoir été marié. Le 29 suivant au soir il fut inhumé avec une grande pompe funébre dans l'église des Religieux Recollets de la ville de Bruxelles, où le lendemain dans la matinée, on lui fit des funérailles magnifiques, ausquelles toute la Noblesse assista. Ce Ministre qui aimoit beaucoup l'étude des Belles Lettres, les cultiva toujours autant que ses grandes occupations le lui purent permettre; c'est ce qui avoit engagé l'Académie de la Crusca de Florence, de l'aggréger à son Corps en 1722, avec de grandes démonstrations d'estime pour sa personne.

L. 71, 72, 73 & 74. *effacez* ces quatre lignes.

BERGIER (Nicolas) *p.* 223 *col.* 2. *l. pen.* après le mot *envoya*, *ajoûtez* ce qui suit. Son *Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain*, fut imprimée en 1622, *in quarto*, & elle a été réimprimée avec quelques Notes à Bruxelles en deux volumes *in quarto* en 1729. On a attribué cette édition à M. Bourguignon, appellé autrement d'*Anville*, dans *le dixiéme volume*, *partie* I. *des Memoires du* Pére Niceron; mais on s'est trompé. Cette Histoire a été traduite en Latin par Henri-Chrétien Henninius, Professeur en Médecine, & imprimée *dans le dixiéme volume des Antiquitez Romaines de* M. Græviús. Le Pére Bacchini, Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, l'a aussi traduite & fait imprimer en Italien.

JACQUES-LOUÏS, *p.* 225. *col.* I, *n.* I. *l.* 3. après le mot *Marseille*, *ajoûtez*, naquit à Paris, le 20 octobre 1651, &,

L. 4. *au lieu de* mourut le premier mai 1723, il faut mettre ce qui suit. Le goût exquis qu'il avoit de la Sculpture, de la Peinture & de la Gravure, le firent admettre dans l'Académie des Belles Lettres au rang des Honoraires. Il s'est toujours montré le Protecteur & l'ami même des Gens de Lettres. Il avoit d'ailleurs un grand amour pour les pauvres, & ses charitez à cet égard, n'avoient d'autres bornes que son pouvoir. Sa constance & sa piété se sont particuliérement signalées dans les douleurs aigues de sa derniére maladie, qui a duré près d'un an, & dont il est mort le premier mai 1723 au milieu de sa 72 année.

L. 11, 12, 14, 15 & 18. *au lieu de* 5. 6. 7. 8. 9 & 10, *lisez* 4, 5. 6. 7. 8 & 9.

L. 18. au lieu de *N.* lisez *Lydie*: & *l.* 18 & 19. *au lieu de* en 1722, *lisez* le 22 novembre 1722.

L. 19. au lieu de *N.* lisez *Hubert*.

P. 226. *col.* 2. Avant BERLAND, *mettez* l'article qui suit.

* BERLAIMONT (Philippe) de Huy, né en 1576, entra dans la Société des Jésuites en 1590. On a de lui *Paradisus Puerorum*, où il propose les exemples d'enfans vertueux & bien instruits; *Bibliotheca Moralis*, par demandes & par réponses. Il mourut le onziéme septembre 1636. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 768 & 769.

Avant BERLEBOURG, *mettez* ce qui suit.

BERLAYMONT. *Voyez* BERLAIMONT.

P. 227. *col.* I. Avant BERLICOM (André) *mettez* l'article qui suit.

* BERLICOM (Baudouin) de Boisleduc, Sécretaire du Conseil de Brabant à la Haye a publié en 1598, *Hierostichôn, sive Carminum ex libris sacris Metaphrasi Poëtica concinnatorum libri novem.* Il y a dans cet Ouvrage plusieurs endroits dans le goût des Protestans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 97.

P. 229. *col.* 2. *l.* 58. après les mots *in folio*, au lieu de *Depuis*, jusques aux mots *par les soins de*, *mettez* Depuis, *tout seul.*

L. 61. après le mot *Maur*, *ajoûtez* nous a donné une nouvelle édition des Oeuvres de ce Saint, en 1667, en neuf volumes *in octavo*, & en deux volumes *in folio*, réimprimez en 1690, *in folio* seulement, & enfin en 1719, aussi *in folio*, à Paris, avec des corrections, des Notes, une Table Chronologique pour la Vie de ce Saint, des Dissertations, & les éclaircissemens sur les matiéres obscures. La derniére de ces trois éditions des Bénédictins est la plus exacte & la plus ample.

P. 231. *col.* 2. *l. pen.* de la colomne *au lieu de* DIVI, *lisez* DIVIO.

P. 232. *col.* 2. Avant BERNARD-CASTLE, *mettez* ce qui suit.

* BERNARD (Catherine) née à Rouen, de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, vint s'établir à Paris où elle fut en liaison avec les beaux Esprits de son tems. Elle y mourut en 1712. Cette Demoiselle a composé deux Tragédies pour le Théatre François, *Brutus*, qui a été imprimé en 1691, & *Léodamie* qui a eu moins de succès que la premiére, & qui fut imprimée en 1690. On croit que M. de Fontenelle qui estimoit beaucoup Mademoiselle Bernard, a eu part à ces deux piéces. Madame la Chanceliére de Pontchartrain, qui n'avoit pas moins d'affection pour elle & qui lui faisoit une pension, la détourna de travailler pour le théatre, & Mademoiselle Bernard se rendit à ses avis. Elle sacrifia même dans les derniéres années de sa vie, quantité de piéces différentes en vers qu'elle avoit composées dans un âge plus jeune; & quoiqu'on lui en offrît une somme considérable, elle ne voulut jamais les accorder à ceux qui les demandoient, parce qu'elle avoit laissé dans la plupart des expressions & des sentimens peu conformes à la sainteté de la Religion Catholique, & à la pureté de la Morale Chrétienne. On voit dans différens Recueils de Poësie, de très-jolis vers de sa façon, entre autres ceux qui sont addressez à Madame la Chanceliére; d'autres à Madame la Princesse de Conti, premiére Douairiére; une Fable très-ingénieuse à la fin de la Grammaire Françoise du Pére Buffier, Jésuite, qui l'avoit connue particuliérement, & qui en fait un bel Eloge en cet endroit; une Lettre en vers, où elle fait le portrait de Madame de Maintenon; l'Epitaphe de Madame d'Heudicour, une imitation du Pseaume *Laudate Dominum de Cœlis*, &c. Le Pére Bouhours a fait imprimer dans son Recueil de vers choisis, le *Placet au Roi*, par lequel cette Demoiselle demande à ce Monarque de lui faire toucher les 200 écus de pension qu'il lui faisoit. Mademoiselle Bernard a remporté plusieurs fois le prix de Poësie que l'Académie Françoise distribue pour l'ordinaire tous les deux ans, & l'on trouve ses piéces dans les Recueils de cette Académie, de 1691, de 1693, & de 1697. Elle a aussi remporté trois fois les prix de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. Mademoiselle Bernard est enterrée à S. Paul. * *Grammaire Françoise du* Pére Buffier, *sur la fin. Parnasse François*, *par* M. Titon, *p.* 127, & dans l'édition *in folio*, *p.* 542. *Mémoires du tems.*

P. 233. *col.* I. Avant BERNE, *mettez* ce qui suit.

BERN-CASTEL. *Voyez* BERNE-CASTEL.

BERNIA ou BERNI, *p.* 235. *col.* 2. *l.* I. après le mot *natif*, *ajoûtez* de Bibiéna dans la Toscane, ou selon d'autres,

P. 236. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de*, vers l'an 1530 ou 1537, *lisez* vers l'an 1538.

L. 10. *au lieu de* Baiardo, *lisez* Boiardo.

B E R N I E R (François) *l.* 1. après le mot (*François*) *ajoûtez* d'Angers.

L. 2 & 3. après ces mots *par ses Voyages*, *ajoûtez* dans la Terre-Sainte, en Egypte & dans les Indes Orientales.

L. 3. *au lieu de* il a, *lisez* Il y a: *l.* 3 & 4. *effacez* dans les Indes Orientales.

L. 8. après le mot *estimez*, *ajoûtez*. Il revint en France en 1670 & passa en Angleterre en 1685.

L. 9. après le mot *Gassendi*, ajoûtez; *Doutes sur quelques uns des chapitres de cet Abbrégé; Mémoires sur le Quiétisme des Indes; Diverses piéces envoyées pour étrennes à Madame de La Sablière; Favilla Ridiculi Muris*, contre Jean-Batiste Morin l'Astronome qui avoit attaqué Gassendi; *Traité du Libre & du Volontaire*; Arrêt donné en la Grande Chambre du Parnasse en faveur des Maîtres ès-Arts, Médecins & Professeurs de l'Université de Stagyre, au païs des Chiméres, pour le maintien de la Doctrine d'Aristote. M. Bernier a eu beaucoup de part à ce dernier Ouvrage.

B E R N I E R (Jean) *l.* 7. *au lieu de* Popinocourt, *lisez* Pépinocourt.

L. 8. après le mot *Rabelais*, ajoûtez; *Essais de Médecine.*

B E R N O N, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Gignac, *lisez* Gigny.

P. 237. *col.* 1. *l.* 46. après le mot *cachez*, *ajoûtez* ce qui suit. On estime beaucoup son *Ars conjectandi*, qui n'a paru qu'après sa mort. On l'a imprimé en 1713; *in quarto* à Bâle, avec le Traité de l'Arithmétique des Infinis. M. Bernoulli détermine dans son Ouvrage & réduit au calcul les différens degrez de certitude ou de vraisemblance des conjectures qu'on peut former sur les choses qui semblent dépendre de ce qu'on nomme improprement le *hazard*.

B E'R O A L D E (Philippe) *col.* 2. *n.* 1. *l.* 3. après 1505, *ajoûtez*, âgé de 51 ans, huit mois & neuf jours.

B E'R O A L D E (Philippe) *n.* 2. *l.* 3. après ces mots *vint-huit ans*, *ajoûtez* en 1518.

L. 12. *au lieu de* du pére, *lisez* de l'ancien.

Dans la même ligne, après le mot *rampans*, *ajoûtez*. Ils ne consistent qu'en deux piéces dont Marot a traduit la seconde, c'est à dire, la Lamentation sur le Vendredi saint.

B E'R O A L D E (Matthieu) *p.* 238. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* de tems, *lisez* des tems.

B E'R O S E, *col.* 2. *l.* 7. après le mot *surnommé*, ajoûtez, *Soter*, c'est à dire,

L. 15. *au lieu de* a composé, *lisez* a fait imprimer.

P. 242. *col.* 2. Avant B E R T H I E R, *mettez* ce qui suit.

B E R T H E L I E R (Philibert) *Voyez* B E R T E L I E R.

B E R T I E R (Pierre) *p.* 243. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Murvieil, *lisez* Murviel. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit dans cette correction *Jacques de Murviel* pour *Anne de Murviel.*

Col. 2. *l.* 32. *au lieu de* Lézal, *lisez* Léfat.

L. 47. *effacez* 2. François qui suit: & dans la même ligne *au lieu de* & 3. *mettez* & 2.

L. 51. *au lieu de* Montauban, *lisez* Rieux: dans la même ligne *effacez* après son oncle.

L. 66. *au lieu de* 1605, *lisez* 1705.

B E R T I U S (Pierre) *p.* 244. *col.* 1. *l. pen.* après le mot *Batavæ*; *ajoûtez* un Traité en forme de lettre, de l'ordre & de l'usage d'une Bibliothéque.

N. VII. Robert Bertrand, VI. du nom, *p.* 245. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* en mai 1559, *lisez* le 19 mai 1356.

P. 246. *col.* 1. *l.* 17 & 18. *au lieu de* Guillaume Bertrand, Evêque de Noyon, étoit frére de ce Cardinal, *lisez* Messieurs de Sainte-Marthe qui ont écrit que Guillaume Bertrand, Evêque de Noyon, étoit frére de ce Cardinal, se sont trompez.

B E R T R U D E, *p.* 247. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *effacez* de la Reine Gomatrude, &

L. 4. *au lieu de* qui épousa sa tante Gomatrude, *lisez* qui épousa Gomatrude, sœur de Sichilde, belle-mére de Dagobert.

B E'R U L L E (Pierre) *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Conseiller d'Etat, *lisez* Conseiller au Parlement de Paris, & de *Louïse* Séguier, & frére de *Jean* de Bérulle, Conseiller d'Etat.

L. 34. après ces mots *en Latin*, *ajoûtez*. M. de Bérulle a laissé aussi en manuscrit un grand nombre de Lettres, de Mémoires d'Actes, d'Instructions & de Contracts faits au traité de mariage, d'entre Henriette-Marie, sœur du Roi Louïs XIII, & Charles I, Roi de la Grande Bretagne, ès années 1624 & 1625, *in folio*, en plusieurs volumes *in folio.*

L. derniére, après le mot *Habert*, *ajoûtez* de Cérisy de l'Académie Françoise, *in quarto*; & après *Gall. Christ. ajoûtez.* Le Pére Le Long, *Biblioth. Hist. de la France.*

B E'R Y T E (Taurus) *p.* 247. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Taurus, *lisez* Taurus de.

P. 249. *col.* 2. *l.* 4 & 5. après ces mots *autres piéces*, ajoûtez *in folio*, à Paris, 1647, dans son Histoire des Evêques de Poitiers, *in quarto*, &c.

L. 7. après le mot *Eloges*, *ajoûtez*, comme à un Auteur exact, profond & judicieux: dans la même ligne après 1644, *ajoûtez.* Le Pére Le Long avance sa mort d'environ trois ans, en la mettant en 1641. Blanchet dit que Besly avoit épousé Catherine Brisson.

L. 8. après le mot *Romuald*, *ajoûtez. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 250. *col.* 1. Avant B E'T H I S Y, *mettez* l'article qui suit.

B E'T H I S A C (Jean) Domestique, & l'un des principaux Conseillers de Jean de France, Duc de Berri, fut accusé avec deux autres Domestiques de ce Prince, de l'avoir porté à faire de grandes levées & exactions sur les peuples de la province de Languedoc, dont il étoit Gouverneur; & d'avoir sous l'autorité & le nom de leur Maître, commis de grandes violences, fait d'horribles pilleries, & mis l'argent du Roi dans leurs coffres, ce qui donna lieu à la Pasquinade qui courut alors, & dont la Mémoire s'est conservée jusqu'à présent, *Tietac*, *de Bar & Béthisac, ont mis l'argent du Roi au sac.* Béthisac porta la peine de ces excès, car le Roi Charles VI ayant nommé, pendant son séjour à Béziers, des Commissaires pour informer contre les Domestiques du Duc de Berri son oncle, & s'étant trouvé plusieurs plaintes & charges contre lui, il fut arrêté prisonnier & ses papiers saisis; mais ayant fait voir que toutes les sommes, dont on le rendoit responsable, avoient été remises entre les mains du Duc de Berri, ou de ses Thrésoriers, & que ce Prince les avoit dissipées en somptueux édifices, en réparations, en achats de joyaux, dont il étoit fort curieux, en l'acquisition des Comtez d'Etampes & de Boulogne, & à enrichir ses domestiques, principalement Thibaut Portier, son Sénéchal de Berri, Morinot de Tourzel, Sire d'Alégre, un de ses Chambellans, & plusieurs autres de ses Officiers qui étoient tous riches, le Conseil du Roi se trouva empêché de lui faire son procès pour raison du divertissement des Finances, joint à ce que le Duc de Berri envoya devers le Roi le Sire de Nantouillet, & Pierre Mespin, pour le reclamer comme son Thrésorier & Domestique, & avouer tout ce qu'il avoit fait; mais ceux qui avoient résolu sa perte, lui persuadérent d'avouer qu'il avoit erré dans plusieurs articles de la Foi, sous prétexte qu'étant renvoyé à l'Evêque, le Duc son Maître trouveroit mieux le moyen de le sauver; & ayant été assez simple pour donner dans ce piége, il fut renvoyé à l'Evêque de Béziers, qui lui fit son procès comme à un Hérétique & à un Sodomite, & l'ayant abandonné au bras séculier, il fut brûlé tout vif, *ce qui fut*, dit Mézeray, *un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez.* L'Histoire ne dit point quel étoit ce Jean Béthisac, mais il est aisé de juger qu'il n'étoit pas homme de naissance, non plus que les deux autres notez par la Pasquinade cy-dessus rapportée. Le premier désigné sous le nom de *Tietac*, étoit un Orfévre, qui étoit Garde des joyaux du Duc de Berri; & le *de Bar* étoit Physicien du Duc, c'est à dire, son Médecin: l'un & l'autre ont laissé une nombreuse & illustre postérité. * *Histoire de Berri*, *par* La Thaumassiére, *l.* 1. *p.* 32. *Histoire de France par* Mézeray, *Régne de Charles VI.*

B E T H - A N A T H, *p.* 251. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 36, *lisez* 38.

B E T H - B A R O. *Lisez* B E T H - B A R A.

Avant B E'T H E L, *mettez* l'article qui suit.

* B E T H D A G O N, ville de la Tribu d'Aser. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 27.

P. 252. *col.* 1. Avant B E T H L E'E M, titre d'Evêché, *mettez* l'article qui suit.

* B E T H L E'E M, ville de la Tribu de Zabulon. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 15.

B E T H L E P H T O N, *p.* 253. *col.* 2. *ajoûtez* ou B E T H L E P H T H E P H A,

P. 256. *col.* 1. N. XIV. Maximilien-François de Béthune, III. du nom, *l. pen.* après &c. *ajoûtez*, morte à Paris le 25 janvier 1726, âgée de 83 ans, son corps ayant été porté aux Carmelites de Pontoise & son cœur aux Filles de Sainte-Marie de S. Denys en France.

Col. 2. N. XVI. Maximilien-Henri de Béthune. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XVI. Maximilien-Henri de Béthune, Duc de Sulli, Pair de France, Prince souverain d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Conti, Comte de Gien, Vicomte de Meaux, de Breteuil, &c. Gouverneur des villes & des châteaux de Gien & de Mantes, Lieutenant-de-Roi au Vexin-François, & Chevalier des Ordres du Roi, le dernier de sa branche, avoit été batisé en la paroisse de S. Paul à Paris le 19 juillet 1669, & avoit été reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il entra en 1684 dans les Mousquetaires, où il servit deux ans, & fut ensuite Lieutenant dans le régiment du Roi, puis Capitaine dans le régiment royal en 1689, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie en 1693, qui fut reformé après la paix de Riswyck, avant laquelle il s'étoit trouvé en Allemagne aux siéges de Philisbourg, de Manheim & de Franckemberg; & en Flandre aux siéges de Dixmude & d'Ath, & au bombardement de Bruxelles. Il fut fait au mois d'octobre 1701, Mestre de camp d'un régiment de Cavalerie, vacant par la mort du Marquis de Roquépine, & nommé Brigadier des armées du Roi le 23 décembre 1702. Il s'étoit trouvé la même année en Italie au combat de la Vittoria, & à la bataille de Luzara. Il combattit encore à celle de Cassano en 1705, où il commanda la Cavalerie. Il quitta le service l'année suivante, & étant devenu Duc de Sulli, Pair de France par la mort de son frére aîné le 24 décembre 1712, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris le 14 février 1713. Il fut aussi reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisiéme juin 1724. Il mourut à Paris à cinq heures du matin, le deuxiéme février 1729, dans la 61 année de son âge, sans laisser d'enfans. Son corps fut transporté à Sulli, & son cœur aux Filles de Sainte-Marie de S. Denys en France. Il avoit été marié par contract du 14 février 1719, avec *Jeanne-Marie* Guyon, veuve depuis le premier juin 1705 de *Louïs-Nicolas* Fouquet, Comte de Vaux, Vicomte de Mélun, Marquis de Belle-Isle, & fille de *Jacques* Guyon, Ecuyer, Seigneur de Chesnoy, de Champoulet, & en partie du Canal de Briare, & de *Jeanne* Bouvier de La Motte. *Voyez* son mariage & ses enfans dans le Dictionnaire sous le titre de *B R A N C H E d'O R V A L.* N. XVI.

Armand de Béthune d'Orval, grand-oncle du nouveau Duc de Sulli, étoit Abbé Commendataire des Abbaïes de Sénenque, Ordre de Cîteaux, diocése de Cavaillon, depuis le mois de novembre 1680; de S. Pierre de Poultiéres, Ordre de S. Benoît, diocése de Langres, du premier novembre 1699; & de Blanche-

Couronne, Ordre de S. Benoît, diocése de Nantes depuis 1716. Il se trouva le plus proche héritier du sang du Duc de Sulli, mort le deuxiéme février 1729, & comme tel son seul héritier quant aux propres paternels. Il disputa au Marquis de Béthune son petit-neveu, le titre de Duc & Pair, mais il ne réüssit pas, comme on vient de le voir, dans ses prétentions à cet égard. Il remit ses Abbaïes entre les mains du Roi purement & simplement le huitiéme mai de l'année 1729, & se maria à l'âge d'environ 73 ans, le 24 du même mois, avec *Françoise* Aubéry de Vatan, fille de feu *Jean* Aubéry, Seigneur Marquis de Vatan, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de l'Orléanois & Blaisois, & auparavant Conseiller au Grand Conseil, & de *Magdeleine-Louïse* de Bailleul sa veuve. Il en a eu *Maximilien-Antoine-Armand* de Béthune, né à l'Hôtel de Sulli à Paris le 18 août 1730. Armand de Béthune d'Orval est frére de *Nicole* de Béthune d'Orval, Abbesse de l'Abbaïe de Notre-Dame Du Val de Gif, Ordre de S. Benoît, diocése de Paris, à laquelle elle fut nommée le 15 août 1686.

P. 257. *col.* 1. *l.* 27. après le mot *Coupigny*, *ajoûtez*, mort à Paris le 19 octobre 1732, âgé de 89 ou 90 ans.

L. 28. *au lieu de* 7. Louïs Marquis de Béthune, jusqu'aux mots *mort jeune*, *l.* 36. *lisez* Louïs, Marquis de Béthune, *dont il sera fait mention après* N. XV. avant la *BRANCHE de CHAROST.*

L. 36. *au lieu de* S. Corintin, *lisez* S. Corentin.

L. 38 & 39. *au lieu de* mariée à *N.* Marquis de Rouville, *lisez* Dame Chanoinesse & Comtesse de Remiremont, mariée en 1664, avec *Joseph-François* de Tertulle, Marquis de La Roque, Gouverneur des Fort & château de S. André, & de Villeneuve-lès-Avignon, & auparavant Conseiller au Parlement de Provence, & morte à Paris le sixiéme novembre 1725, âgée de 85 ans, ayant passé toute sa viduité dans la retraite, & dans les exercices de piété; & 11. *Marie* de Béthune, mariée au mois d'octobre 1667, avec *François* de Rouville, Marquis de Meus, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, puis Gouverneur d'Ardres, & du Comté de Guines, dont elle resta veuve le 28 novembre 1677.

N. XIV. Henri de Béthune. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XIV. Henri de Béthune, Comte de Selles, a laissé de *Marie-Anne* Dauvet Des Marêts sa femme, 1. Louïs qui suit; 2. *Anne-Marie*, Prieur de Grammont l'an 1708, & nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de S. Aubin-les-Bois, diocése de S. Brieu, le sixiéme novembre 1717; 3. *Marie-Henri*, dit *le Chevalier de Béthune*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fait Lieutenant de vaisseau le 27 novembre 1695, Capitaine de fregate le 21 avril 1705, & Capitaine de vaisseau au mois de décembre 1707, & fait un des Gentilshommes de la Chambre de Louïs Duc d'Orléans, premier Prince du sang en 1724; & 4. *Marie-Paule* de Béthune, née le 24 mai 1677, & reçue au nombre des Demoiselles de l'Abbaïe de S. Cyr, au mois de juin 1689.

N. XV. Louïs de Béthune. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XV. Louïs, Comte de Béthune, batisé le 15 juin 1663, fut fait Capitaine de vaisseau en 1689, créé Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs en 1705, gratifié au mois de septembre de la même année, d'une pension de mille livres sur la Marine; mis au nombre des Capitaines de vaisseau à la haute-paye au mois de novembre 1706, & nommé Chef d'escadre des armées navales du Roi le 28 octobre 1720. Il obtint le 27 mars 1728, l'expectative d'une place de Commandeur de l'Ordre de Saint-Louïs. Il a été marié à Paris le 31 mars 1708, avec *Marie-Thérése* Pollet de La Combe, veuve de *Pierre* Le Moine, Chevalier, Seigneur d'Iberville, Capitaine de vaisseau, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, & en a eu *Marie-Armande* de Béthune, née à Paris le 24 juillet 1709, & batisée à S. Sulpice.

N. XIV. François-Gaston, Marquis de Béthune, *l.* 31. *au lieu de Marie-Louïse*, &c. jusqu'à la fin, *mettez* ce qui suit. *Louïse-Marie* de La Grange d'Arquien, fille de *Henri* de La Grange, Marquis d'Arquien, depuis Chevalier des Ordres du Roi & Cardinal, sœur de feue *Marie-Casimire* de La Grange d'Arquien, Reine de Pologne, & Dame-d'atour de la Reine de France Marie-Thérése d'Autriche, en survivance Comtesse de Selles, de La Prevostiére, & de Grange de Rére en Berri, Gouvernante des ville & château de Romorentin, Comtesse des Bordes, de S. Sulpice, d'Ouroüer, de Montigny, de S. Firmin, &c. morte à Paris le onziéme novembre 1728, âgée de 94 ans, inhumée le lendemain dans l'église des Capucines, où elle avoit ordonné par son testament que le corps de feu son mari seroit transporté de Selles où il étoit en dépôt, pour y être réüni avec le sien dans un même caveau. François-Gaston eut d'elle 1. *Louïs*, Marquis de Béthune, Gouverneur des ville & château de Romorentin, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Momperous, puis Mestre-de-camp à la suite du régiment du Roi Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Hochstet le 13 août 1704, sans avoir été marié; 2. Louïs-Marie-Victoire qui suit; 3. *Marie-Catherine*, née en Pologne au mois d'août 1677, mariée 1. à Varsovie, dans l'église de saint Jean le 21 mai 1690, par l'Evêque de Posnanie, en présence du Roi & de la Reine de Pologne sa tante, avec *Stanislas-Casimir*, Prince de Radzivil-Kleski, Grand-Maréchal de Lithuanie, neveu, à cause de sa mére, du Roi de Pologne: 2. en 1692, avec le Comte de Sapiéha, Petit-Maréchal de Lithuanie, dont elle a eu des enfans, ausquels la Marquise de Béthune leur ayeule, a fait plusieurs legs par son testament; & 4. *Jeanne-Marie* de Béthune, mariée à Grodno le sixiéme février 1693, avec *Jean*, Comte de Jablonowiski, Grand-Enseigne de la Couronne de Pologne, Palatin de Volhinie en 1694, & depuis de Russie, dont est venue une fille, à laquelle la Marquise de Béthune son ayeule, a légué une somme de 60000 livres, & qui a été mariée à la Cour de Chambord le 29 octobre 1730, avec *Anne-Charles-Frédéric* de La Tremouille, Comte de Taillebourg, qui en considération de cette alliance a été fait Duc de Châtelleraut.

N. XV. Louïs-Marie-Victoire. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XV. Louïs-Marie-Victoire, Comte de Béthune, Mestre-de-camp de Cavalerie à Brevet, fut créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & fait au mois de septembre suivant Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, vacant par la mort du Marquis de Courcillon. Il a été marié 1. le 18 mars 1708, avec *Henriette* de Harcourt de La Meilleraye, morte à Paris le sixiéme août 1714, âgée de 27 ans, & inhumée à Saint-Sulpice, fille de *François* de Harcourt, Marquis de Beuvron, Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées & au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, & d'*Angélique* de Fabert sa seconde femme, Marquise de La Meilleraye & Comtesse de L'Isle-Bonne: 2. par contract du 17 septembre 1719, avec *Marie-Françoise* Potier, fille de *François-Bernard* Potier, Duc de Tresmes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, Grand-Baillif de Valois, &c. & de *Magdeleine-Louïse-Geneviéve* de Seigliéres, de Boisfranc. De sa premiére femme il a eu 1. *Marie-Casimire-Thérése-Emanuelle* de Béthune, née & ondoyée à Paris le 14 février 1709, & à qui on a suppléé les cérémonies du batême à saint Sulpice le 25 mai suivant, mariée 1. le cinquiéme mai 1727, avec *François* Rouxel de Médavy, Marquis de Grancey, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de la ville & citadelle de Dunkerque, dont elle resta veuve sans enfans le 30 juillet 1728: & 2. le 15 octobre 1729, avec *Charles-Louïs-Auguste* Fouquet, dit *le Comte de Belle-Isle*, Comte de Gisors, d'Andely, de Vernon, de Lyons, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Mestre-de-camp-général des Dragons de France, Gouverneur des ville & château de Huningue, & commandant pour le Roi dans le païs des trois Evêchez; 2. *Louïse-Marie-Françoise-Armande*, née le 15 janvier 1710, morte le septiéme juin 1711, & enterrée à S. Sulpice; 3. *Françoise-Angélique*, née le 28 mai 1711, morte le 12 mars 1714, & inhumée à S. Sulpice; 4. *François-Marie-Césaire*, né à Paris le 21 & batisé à S. Sulpice le 22 juillet 1712; & 5. un autre fils, né le 17 & ondoyé le 18 septembre 1713.

P. 257. *col.* 2. Avant le titre *BRANCHE de CHAROST*, mettez l'article suivant.

XIV. Louïs de Béthune, Marquis de Chabris & de Monismes, Sire de Châtillon, filleul du Roi Louïs XIV, fut dans sa jeunesse Abbé Commendataire d'une Abbaïe du nom de Beaulieu; ayant renoncé à l'état ecclésiastique, il devint Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, & obtint en 1677, le gouvernement d'Ardres, & du Comté de Guines, qu'il vendit en 1704. Il mourut à Paris le 28 février 1728, âgé de 84 ans, & fut inhumé le premier mars à S. Sulpice. Il avoit été marié 1. en 1677, avec *Elisabeth* Le Marchand Du Grippon, Dame Du Grippon & de La Lande-Dairou, morte à Paris le septiéme décembre 1704, âgée de 58 ans, & inhumée à S. Sulpice. Elle étoit veuve d'*Edme-Léonard* de Razes, Marquis de Monismes en Limosin, Colonel du régiment de Champagne, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur de Vire & du Mont-S. Michel, mort de ses blessures à Utrecht en 1672, & fille & héritiére de *Jacques* Le Marchand, Seigneur Du Grippon & de Subligny, Président en la Cour des Aides de Rouen, & de *Susanne* de Vassi de Bressey, veuve de *Jacques* de Grimouville, Seigneur de La Lande-Dairou, d'Hionville, &c.: 2. Il avoit épousé le 29 juin 1707, *Marie-Thérése* Martin, fille de *Jean-Louïs* Martin, Ecuyer, Seigneur d'Auzielle, ancien Capitoul de Toulouse, Fermier général des Fermes unies du Roi, & de *Marie-Magdeleine* de Mas. Il en eut 1. *Maximilien-Louïs* de Béthune, né à Paris le premier septembre 1710, & batisé le sixiéme suivant à saint Sulpice; & 2. *Maximilien-Henri-Gabriel* de Béthune, né le 27 novembre 1713, & batisé le 19 suivant à S. Sulpice. De sa premiére femme il avoit eu 3. *Hippolyte* de Béthune, Marquis de Chabris & de Monismes, Seigneur de La Lande-Dairou, Du Grippon, &c. né à Paris le 25 & ondoyé en la paroisse de S. Roch le 27 juillet 1682, & à qui on suppléa les cérémonies du batême à S. Sulpice le 28 janvier 1705. Il a été Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Forsat, & s'est trouvé en cette qualité le 26 août 1709, au combat de Rhumersheim dans la Haute Alsace, où il se distingua. Il a été fait depuis Mestre-de-camp de Cavalerie, & reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem le quatriéme avril 1716.

N. XV. Armand de Béthune, II. du nom. *Au lieu de* cet article, *mettez* ce qui suit, jusques à ces mots, *rendant encore les derniers soupirs.* Puis vous reprendrez celui du Dictionnaire, depuis *l.* 6. à ces mots *Il épousa* jusques à la fin: après quoi vous ajoûterez ce qui reste de cet article dans le Supplément.

NB. L'édition de Paris 1732, place le premier mariage de Armand de Béthune, II. du nom au 28 octobre.

XV. Armand de Béthune, II. du nom, Duc de Charost, Pair de France, Baron d'Ancenis, ancien Baron, Pair & Président de la Noblesse aux Etats de la province de Bretagne, Chevalier des Ordres du Roi, cy-devant Gouverneur de sa personne pendant les derniers six mois de sa minorité, Lieutenant Général de ses armées, Capitaine de ses Gardes du Corps, Lieutenant-général au Gouvernement de Picardie, du Boulonois, & des anciennes conquêtes de Hainault & païs reconquis, &c. est né le 25 mars 1663. Il fut d'abord Capitaine dans le régiment du Roi Infanterie, puis nommé Colonel du régiment de

Brie le cinquiéme feptembre 1684, & obtint en 1687, des lettres de provifions de la charge de Lieutenant-général des provinces de Picardie, Boulonois, &c. Le Roi lui donna au mois de juillet 1690, le régiment de Vermandois, vacant par la mort du Marquis de Soyecourt, & le créa Brigadier le 30 mars 1693, & Maréchal de camp le troifiéme janvier 1696. Son pére s'étant démis en fa faveur de fon Duché & Pairie dès le 25 novembre 1695, il prêta ferment & prit féance au Parlement de Paris le 16 janvier 1698. Il fut fait Lieutenant-général des armées du Roi le 23 décembre 1702, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, en 1704. La charge de Capitaine des Gardes du Corps, que le Duc de Béthune fon ayeul avoit poffédée autrefois, étant venue à vaquer par la mort du Maréchal Duc de Boufflers, lui fut donnée au mois de feptembre 1711. Il fut déclaré Gouverneur du Roi Louïs XV le 13 août 1722, prêta ferment pour cette charge le lendemain, & affifta en cette qualité à la cérémonie de fon facre le 25 octobre de la même année. S'étant démis de fon Duché & Pairie en faveur de fon fils, il obtint le 22 mars 1724, un Brevet du Roi pour jouïr pour lui & pour fa femme, des honneurs de cette dignité leur vie durant. Il fut auffi reçu Chevalier des Ordres du Roi le troifiéme juin de la même année 1724. Son fils aîné *Louïs-Jofeph* de Béthune, Marquis de Charoft, né le 15 juillet 1681, avoit été fait Colonel d'un régiment d'Infanterie fur la démiffion du Duc d'Humiéres en février 1702. Il fut fait prifonnier la même année avec fon régiment à la prife d'affaut de la citadelle de Liége. Le Roi le créa Brigadier de fes armées le 20 juin 1708. Il fe trouva à la bataille de Malplaquet en Flandre le onziéme feptembre 1709, dans laquelle ayant été bleffé, & eu un cheval tué fous lui, il fut trouvé deux jours après parmi les morts, rendant encore les derniers foupirs. *Marie* Brûlart fa veuve, fe remaria le 15 janvier 1732, avec *Charles-Philippe* d'Albert, Duc de Luynes & de Montfort, Pair de France. Elle avoit eu de fon premier mari *Marie-Thérèfe* de Béthune-Charoft, née le feptiéme feptembre 1709, morte avant fa huitiéme année.

N. XVI. Paul-François de Béthune. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui fuit jufques aux mots le 16 mai fuivant.

XVI. Paul-François de Béthune, fecond fils d'Armand de Béthune, II. du nom, & né le neuviéme août 1682, porta d'abord le titre de Marquis d'Ancenis, & fut fait Meftre-de-camp du régiment de Bourgogne, appellé depuis *Bretagne*, par la démiffion du Marquis de Puiguion au mois de février 1704. Il fervit en Flandre en 1708, & refta prifonnier au combat d'Oudenarde le onziéme juillet de la même année. Il fut créé Brigadier le 30 mars 1710, & fait Capitaine des Gardes du Corps du Roi en furvivance de fon pére, au mois de novembre 1715. Il obtint le 27 feptembre 1718 auffi en furvivance de fon pére, la Lieutenance générale des provinces de Picardie, Boulonois, anciennes conquêtes du Hainault, Gravelines & païs reconquis, & les Gouvernemens de Calais & de Dourlens, pour lefquelles charges il prêta ferment entre les mains du Roi le 16 octobre fuivant. Il fut fait Maréchal de camp des armées de fa Majefté le premier février 1719, & fon pére s'étant démis en fa faveur de fon Duché & Pairie au mois de mars 1724 il prêta ferment au Parlement & y prit féance le 19 mars 1725. Il fut propofé le deuxiéme février 1728, pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi, dont il reçut le Collier le 16 mai fuivant.

Après quoi *mettez* ce qui fuit. Il a époufé le troifiéme avril 1709 *Julie-Chriftine-Régine*,

Après le mot *Charoft*, *ajoûtez*. Elle fut nommée le 27 avril 1725, Dame du Palais de la Reine.

P. 258. *col.* 2. Avant B E'V A G N A, *mettez* l'article qui fuit.

* B E'U, bourg & Comté de France dans la Beauce, à deux lieues de Dreux & à autant de Houdan. Le *Dictionnaire Univerfel de la France* lui donne plus de mille Habitans,

Dans la même page & dans la même colomne avant B E U C E R, *mettez* l'article qui fuit.

* B E V A I S, grand village de Suiffe, dans la Principauté de Neufchâtel. Il eft à l'oueft du Lac & au fud-oueft de la ville de Neufchâtel, dont il eft éloigné d'environ deux lieues.

P. 259. *col.* 1. NB. L'édition de 1732 & le Supplément de Paris 1735 font deux articles différens de B E'V E'R E G I U S & de B E'V E R I D G E, quoique ces deux perfonnages ne foient qu'une même perfonne. Outre cette faute, l'édition de 1732 met B E'V E R I D E pour B E'V E R I D G E.

B E'V E R I D G E, *l.* 2. *au lieu de* dans les XVII & XVIII fiécles, *lifez* dans le XVII fiécle, & au commencement du XVIII.

P. 261. *col.* 1. *au lieu de* 1683, *lifez* 1681: & *l.* 2. *au lieu de* 1650, *lifez* 1651.

L. 6. *au lieu de* la derniére édition, *lifez* l'édition.

L. 8. aprés ces mots *les précédentes*, *ajoûtez:* celle de Spire en 1688 *in quarto*, eft encore meilleure;

L. 11. après ces mots *Vander Linden*, *ajoûtez*. Beughem s'eft fait encore connoître par plufieurs Journaux Littéraires qui ne répondent point pour l'ordinaire aux titres qu'il leur a donnez. On a auffi de lui un livre intitulé *Incunabula Typographiæ*.

B E U I L, *l.* 1. au lieu de *Cherchez* B E U I L, lifez *Cherchez* B U E I L.

B E U S T (Joachim) *p.* 261. *col.* 2. *l.* 1. *ôtez* l'étoile.

L. pen. après *&c. ajoûtez*. On trouve quelques Poëfies de fa compofition dans les *Deliciæ Poëtarum Germanorum*, *tome* 1. *p.* 640.

B E'Z A N S, *p.* 262. *col.* 2. *ajoûtez* à la fin. *Voyez* auffi *le Supplément de Paris.*

B E'Z E (Théodore de) *l.* 5. *au lieu de* Duché de Bourgogne, *lifez* Nivernois.

L. 11. *au lieu de* jufqu'à l'âge de douze ans, *lifez* depuis l'âge de neuf ans & cinq mois jufques dans fa 17 année.

P. 263. *col.* 1. *l.* 24. *au lieu de* fa feconde femme, *lifez* fa premiére femme.

L. 44. après ces mots *ou qu'il s'en foit plaint*, *ajoûtez*. Cette accufation n'eft pas bien fondée, puifqu'il eft certain que depuis qu'il eut embraffé la Réformation, il avoit lui-même fupprimé dans les éditions de fes vers, les endroits licentieux qui fe trouvoient dans la premiére.

Col. 2. *l.* 12. après ces mots *matiéres importantes*, *ajoûtez*. On a encore de Béze deux petits Traitez finguliers fur la Pefte, dans l'un il examine *Sit ne Peftis contagiofa*; dans l'autre, *An & quatenus Chriftianis fit per fecefſionem vitanda.*

B I A N C H I N I (François). *Au lieu de* cet article, *mettez* l'article qui fuit.

B I A N C H I N I (François) naquit à Véronne le 13 décembre 1662, de *Gafpar* Bianchini & de *Cornelie* Valletti. Il fe voua à l'état eccléfiaftique, & reçut les degrez de Docteur en Théologie. Mais il ne fe borna pas aux connoiffances effentielles à fon état; il étudia avec foin les Belles Lettres; l'Hiftoire & les Antiquitez. Il forma le deffein d'une Hiftoire Univerfelle depuis la création du monde jufques à nos jours, tant profane qu'eccléfiaftique; mais l'une de ces parties devoit être tellement féparée de l'autre, qu'elles ne fe prêtaffent aucun fecours. Il en publia la premiére partie en 1697, avec ce titre, *La Iſtoria univerfale*, *provata con monumenti & figurata con fimboli.* M. Bianchini n'a pas trouvé affez de loifir pour donner la fuite de ce grand Ouvrage. Suivant M. Bianchini, dans fon Hiftoire, ce n'eft point le raviffement d'Héléne, qui animoit les Grecs contre les Troyens, mais la liberté de la navigation dans la Mer Egée, & dans le Pont Euxin; & fuivant le même Auteur la guerre ne fe termina point par la prife de Troye; mais par un traité de commerce. En conféquence de cette hypothéfe, il va jufques à foutenir que l'Iliade n'eft qu'une pure Hiftoire allégorifée dans le goût oriental. M. Bianchini s'eft auffi fort diftingué dans les Mathématiques. Lorfqu'au commencement de ce fiécle, il fut queftion à Rome de l'affaire du Calendrier, & que le Pape Clément XI eut formé une Congrégation fur ce fujet, M. Bianchini en fut le Sécretaire. Il publia à ce fujet deux Ouvrages en 1703, fous ces titres, *De Calendario & Cyclo Cæfaris; ac de Canone Pafchali fancti Hippolyti, Martyris, Differtationes duæ.* Il défend le Canon Pafchal de S. Hippolyte, Ouvrage que Scaliger avoit traité de *Puérile*. M. Bianchini fit conftruire le Gnomon qui eft dans l'églife des Chartreux de Rome, pareil à celui que M. Caffini avoit fait dans S. Pétrone de Bologne. Clément XI fit frapper une médaille du Gnomon des Chartreux, & M. Bianchini publia une ample Differtation, *de Nummo & Gnomone Clementino.* On découvrit en 1726, hors de Rome, fur la voye Appienne, un bâtiment fouterrain, où l'on trouva un grand nombre d'urnes avec leurs Infcriptions, qui marquoient que c'étoient les cendres d'efclaves, ou d'affranchis de la Maifon d'Augufte, & principalement de celle de Livie. A cette occafion il donna un Ouvrage en 1727, avec ce titre, *Camera ed inftruzioni fepolcrali de' Liberti, Servi, ed Ufficiali della cafa di Augufto, &c.* M. Bianchini trouve dans ce grand tombeau, & dans un autre, découvert précédemment, & qui n'étoit non plus que pour la Maifon d'Augufte, fix mille morts, fans tous ceux qui devoient être difperfez en une infinité d'autres lieux plus éloignez de Rome. Ce grand nombre n'étonne plus lorfque l'on voit par plufieurs charges rapportées dans les Infcriptions, combien le fervice étoit divifé en petites parties. Telle efclave n'étoit employée qu'à pefer la laine que filoit l'Impératrice, une autre à garder fes boucles d'oreilles, une autre fon petit chien, &c. M. Bianchini publia en 1728 un Ouvrage Aftronomique fur la Planéte de Vénus, *Hefperi & Phofphori nova Phenomena, five Obfervationes circa Planetam Veneris.* En 1712, M. Bianchini s'étoit rendu à Paris pour montrer à Mrs de l'Académie Royale des Sciences, qui dès l'an 1705 l'avoient mis au nombre des Affociez étrangers, la machine qu'il avoit imaginée pour fe fervir aifément des plus longs télefcopes. Il mourut d'une hydropifie le deuxiéme mars 1729. Il poffédа deux Canonicats dans deux des principales églifes de Rome. Il a été Camerier d'honneur de Clément XI, & Prélat domeftique de Benoît XIII. Outre le Sécrétariat de la Congrégation du Calendrier, Clément XI lui donna, par une Bulle, une Intendance générale fur toutes les Antiquitez de Rome, aufquelles il étoit défendu de toucher fans fa permiffion. Outre les Ouvrages dont on a parlé, on en a plufieurs autres, & fur tout les *Vies des Papes par Anaftafe le Bibliothécaire*, dont il a donné une nouvelle édition en trois volumes *in folio*, avec de favantes Notes. Il avoit beaucoup de candeur, & étoit prompt à faire plaifir. * *Hiftoire de l'Académie Royale des Sciences de l'an* 1731.

B I D E R M A N (Jacques) *p.* 273. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Heching, *lifez* Ehingen.

B I D I M A, *p.* 274. *col.* 1. A la fin de l'article *ajoûtez*. M. Delifle ne fait aucune mention de cette ifle dans fes Cartes.

B I E Z (Oudard de) *p.* 276. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* de, *lifez* du. NB. Il faut faire ce changement *p.* 277. *col.* 1. *l.* 3. 6. 11. 18. 26. 32. 78.

P. 277. *col.* 2. *l.* 5 & 6. *au lieu de* en 1572 ou 1573, *lifez fimplement* en 1573.

L. 8. après *libri duo*, *ajoûtez* (Le Supplément de Paris 1735 dit *fix livres*)

B I G N O N, ancienne famille, *l.* 5. après le mot *fiécle*, *ajoûtez*. On en parlera dans un article féparé.

L. 5. *effacez* depuis *Il porta* jufques à ces mots *dans les charges*, inclufivement. *l.* 10: dans la même ligne, au lieu de *Marie* Ogier, lifez *Catherine* d'Ogier.

L. 11. *au lieu de* Ogier, *lifez* d'Ogier.

B I G N O N, *l.* 38. au lieu de *N.* lifez *Françoife-Marthe.*

L. 35.

L. 35. après 1658, *ajoûtez*, mort sans postérité le cinquiéme décembre 1725, âgé de 68 ans.

L. 41. *au lieu de* Major Général des armées du Roi, *lisez* Inspecteur général d'Infanterie, mort le onziéme septembre 1730, dans la 72 année de son âge, ayant eu de sa femme qui étoit une Demoiselle de la Maison de Grolée, un fils mort peu après son pére sans avoir été marié.

P. 278. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* en Isle, *lisez* en l'Isle: dans la même ligne *au lieu de* Doyen, *lisez* ancien Doyen.

L. 12. après ces mots *Maître des Requêtes*, *ajoûtez*, mort le 20 février 1724, âgé de 58 ans.

L. 13. au lieu de *N.* lisez *Agnès-Françoise*: *l.* 18. au lieu de *N.* lisez *Louise.*

L. 20. *au lieu de* Rouen; 9. JE'RÔME, *lisez* Rouen. JE'RÔME.

L. 23. après le mot *Bibliothécaire*, *ajoûtez* ce qui suit. Il a été nommé au mois de juin 1726, à l'Intendance de la Rochelle qu'il remplit depuis ce têms. Il a été marié le 27 août 1724, avec *Hélène-Elisabeth* Moreau, fille de *Jean* Moreau, Seigneur de Plancy, Baron de S. Just, Controleur général de la Grande Chancellerie de France, & d'*Anne* Gouault sa seconde femme: il n'en a point encore d'enfans. Il a un frére puîné nommé *Armand-Jérôme* Bignon, Chevalier de Malte, né le 27 octobre 1711, pourvu de la charge d'Avocat général au Grand Conseil le 19 août 1729, & reçu le deuxiéme septembre suivant.

L. 30. après le mot *mariée, ajoûtez* le septiéme novembre 1678.

L. 31 *&* 32. *effacez* aujourd'hui,

L. 32 *&* 33. *au lieu de* dont il est venu des enfans, *lisez*, dont il eut deux fils & une fille morts de son vivant, mort le 26 décembre 1730.

L. 37. après ces mots, *âgé de 65 ans*, *ajoûtez*. Sa fille avoit de la Littérature, possédoit la Langue Latine & assez bien la Langue Gréque.

Avant l'article de BIGNON (Jérôme) I. du nom, *mettez* celui qui suit.

BIGNON (Rolland) pére du célébre Jérôme Bignon qui a été Avocat général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, étoit lui même un homme très-savant, & qui voulut être le seul Précepteur de ce fils, qui s'acquit un si grand nom dès sa plus tendre jeunesse par son érudition. Content du seul rang d'Avocat au Parlement de Paris, il n'ambitionna jamais d'autre titre pendant toute sa vie; mais il devint par sa vertu, le Censeur tacite de l'ambition de ceux qui tâchoient de s'élever aux premieres Magistratures avec moins de mérite que lui. Son fils n'eut pas besoin d'aller ailleurs pour chercher un modéle d'une rare probité, ni d'une autre Ecole pour apprendre les Langues, les Humanitez, l'Eloquence, la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire, la Jurisprudence & la Théologie même. Rolland Bignon avoit étudié le Droit à Angers & à Toulouse, & dans cette derniére ville il avoit pris avec soin les leçons de Roaldet & de Maran, fameux Jurisconsultes. Lorsque le premier se fut retiré dans l'Université de Cahors, il ne dédaigna pas de remplir sa place en qualité de Docteur Régent; & pendant une année qu'il enseigna à Toulouse, il dicta d'excellens Paratitles sur les cinq livres *des Décrétales*, qui sont encore entre les mains de sa famille. Il parut depuis dans le Barreau & ensuite dans les consultations, où il continua à faire connoître sa probité, la justesse de son esprit, & la profondeur de ses connoissances. Il y joignit, ce qui est infiniment plus estimable, les vertus qui font le Chrétien. Ce grand homme étoit né à S. Denys d'Anjou le premier mars 1559, & il mourut après le commencement du XVII siécle.

Col. 2. à la fin de l'article de BIGNON (Jérôme) I. du nom, *ajoûtez* les citations suivantes. *Mémoires manuscrits.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 5. *partie* 1. *p.* 248. *n.* 75. édit. d'Amsterdam 1725. Gouthiére, *de Orbitate toleranda ad Ann. Robertum, p.* 9 *& suiv.*

L. 53. après 1656, *ajoûtez* dans la 66 année de son âge.

BIGNY. N. II. JEAN, Seigneur de Bigny, *l. dern. au lieu de* Clerc, *lisez* Clére.

P. 279. *col.* 1. sous le titre de *BARONS de BOUEIX.* N. VII. PHILIBERT de Bigny, *l.* 3. au lieu de Brême, *lisez* Brenne.

Sous le titre de *SEIGNEURS de BRE'VERANGES.* N. VII. GILBERT de Bigny, *l.* 4. *au lieu de* Aigranont *lisez* Aigremont.

Sous le titre de *SEIGNEURS de CHANDIEU.* N. VII. CLAUDE de Bigny, *l.* 6. *au lieu de* Bossue, *lisez* Bossuet.

P. 280. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *supprimer*, *ajoûtez*. Cependant cette lettre a été publiée depuis comme très-favorable à ce dogme par le feu Pére Hardouïn Jésuite en 1689, & par Etienne Le Moine Protestant, dans ses *Varia Sacra.* Un Théologien de l'Eglise Anglicane, a publié à Londres en 1686 l'édition même que M. Bigot avoit voulu procurer. M. Jacques Basnage a fait la même chose en 1687, & M. Maffei à Florence en 1721. On la trouve aussi dans les Nouvelles Litteraires de Leipsic, en janvier 1722.

Avant les citations *ajoûtez.* Il est mort à Rouen le 18 décembre 1669, dans sa 64 année.

BILLA. bourg, *p.* 282. *col.* 2. A la fin ajoûtez ces mots. *Billa* est apparemment le même lieu que *Billigratz. Voyez* BILLIGRATZ.

BILLAINE (Louïs) *l.* 6. *au lieu de* vers l'an 1681, *lisez* le 25 août de l'an 1681.

BILLY (Jean de) *p.* 282. *col.* 1. *l.* 1. après ces mots *en l'Erm*, *ajoûtez* & de Notre-Dame des Chatelliers

L. 5. après ces mots *les Chartreux*, *ajoûtez.* Il avoit jusques-là vécu d'une maniére peu conforme à la sainteté de son état; mais s'étant un jour trouvé dans un incendie, causé par le feu du ciel, & s'en voyant délivré comme par miracle, il se démit de ses Bénéfices entre les mains de Jacques son frére, & se retira dans la Chartreuse de Bourg-Fontaine.

L. 10. *au lieu de* environ l'an 1600, *lisez* l'an 1585.

L. 17. après ces mots *soi même*, ajoûtez *une Homélie de S. Chrysostome, Comparaison du Roi & du Moine;* deux Sermons de S. Augustin, au jour de la décollation de S. Jean; petite Table spirituelle traduite du Latin de Blosius.

L. 20. après ces mots *de Barlaam*, *ajoûtez* & de Josaphat Roi des Indes.

BILLY (George de) *l.* 1. *au lieu de* George, *lisez* Géoffroy *l.* 6. *au lieu de* en l'année 1612, *lisez* le 28 mars 1612

Dans la même ligne, après 1612, *ajoûtez* ce qui suit. Il a composé les Traductions suivantes, *Priéres & Meditations tant journales que générales, avec les Exercitations de l'esprit à Dieu, &c.* traduites du Latin de Louïs Vivès, en 1570; *Le Mémorial de la Vie Chrétienne*, tradult de l'Espagnol de Louïs de Grenade, en 1571; *Manuel d'Oraison, & spirituels Exercices, &c.* traduits du même, en 1579; *Propos de Jesus-Christ à l'ame fidéle*, du Latin de Lanspergius, en 1584.

BILLY (Jacques de) *l.* 2. après ces mots *à Guise*, *ajoûtez* en 1535.

L. 18 & 19. *effacez* au nombre de 139.

L. 23 & 24. effacez *Sonnets spirituels au nombre de cent avec des Commentaires.*

L. 27. au lieu de *Serronii*, lisez *Seronii.*

L. 28. après *in* ajoûtez *sedecim.*

Col. 2. *l.* 2. après le mot *Observationes*, ajoûtez *Interpretatio Latina* 18 *priorum capitum libri primi S. Irenæi adversus Hæreses cum Scholiis; S. Joannis Damasceni Opera*

BILLY, riviére. *Voyez* BILLA.

P. 282. *col.* 2. Avant BIMMEN, *mettez* l'article qui suit.

* BIMINI, l'une des Isles Lucayes, est au sud de l'Isle de Bahama sous le 25 degré de latitude septentrionale. * M. Delisle, *Carte du Mexique & de la Floride.*

P. 283. *col.* 1. Avant BINCHE, *mettez* ce qui suit.

BINCESTRRE. *Voyez* BINCHESTRE.

BINET (Etienne) *l.* 8. au lieu de *François-René*, lisez *René-François.*

P. 284. *col.* 2. Avant BIONDO (Louïs) *mettez* l'article qui suit.

* BIONDI (Jean-François) né l'an 1572 à Lésina en Dalmatie, après avoir fait ses études d'Humanitez & de Jurisprudence, passa à Venise, où il fut recherché par le Sénateur Soranzo, qui alloit en ambassade en France & qui le fit son Secretaire. De retour en Italie, il fut employé par le Sénat de Venise en des affaires importantes; mais non content de ne point voir ses services recompensez, il accepta les offres que Henri Wotton, Ambassadeur d'Angleterre lui fit pour l'attirer dans ce Royaume. Le Roi Jacques I l'estima beaucoup & lui donna une pension de 200 livres sterling. Il l'envoya avec des commissions secrettes vers le Duc de Savoye, & Biondi réüssit si bien dans sa négociation, que ce Prince le fit Gentilhomme de sa Chambre & Chevalier. Il épousa la sœur de Théodore Mayerne-Turquet, premier Médecin de Jacques I & de Charles I. En 1615 il fut député à l'assemblée des Réformez qui se tenoit à Grenoble. Il entreprit d'écrire l'Histoire d'Angleterre, mais après en avoir fait quelques volumes, il fut obligé par les troubles des Guerres Civiles de se retirer en France. Ensuite il se retira à Aubonne en Suisse, chez Théodore Mayerne son beau-frére, qui avoit acheté cette Baronnie. Il y mourut en 1644, âgé de 72 ans. Il étoit de l'Académie des *Incogniti* de Venise. On a de lui *L'Eromena; La Donzella Desterrada; Il Coralbo; L'Istoria delle Guerre Civili d'Inghilterra.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 37. *p.* 391 *& suiv.*

BIRAGUE (René) *p.* 285. *col.* 1. *l.* 21 *&* 22. *au lieu de* un autre de ses parens, *lisez* son frére.

P. 285. *col.* 2. Avant BIRCKERODE, *mettez* ce qui suit.

BIRCKENFELD. *Voyez* BIRKENFELD.

* BIRE, petite riviére de Suisse dans le Canton de Bâle, passe par cette ville & se jette dans le Rhin. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 33. édit. d'Amsterdam 1730.

* BIRGI, riviére de Sicile, dans la Vallée de Mazara, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la mer, entre Trapani au nord & Marsalla au sud.

P. 286. *col.* 2. N. V. JEAN de Gontault, *l.* 18. *au lieu de* Boussart, *lisez* Poussart.

P. 287. *col.* 1. N. VII. *l.* 3. *au lieu de* Badafol, *lisez* Badefol.

N. VIII. FRANÇOIS de Gontault, *l.* 7 *&* 8. au lieu de *Louise* mariée en septembre 1684 à *Joseph*, Marquis d'Urfé, *mettez* ce qui suit; 3. *Louise*, élevée fille d'honneur auprès de la Dauphine ayeule du Roi Louïs XV, ensuite mariée à l'âge d'environ 22 ans le 19 septembre 1684 avec *Joseph-Marie* de Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommerive, restée veuve sans enfans le 13 octobre 1724, enfin Dame d'honneur de Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France Princesse Douairiére de Conti.

L. 9. 10. 11. 12. au lieu de *Marie-Magdeleine-Agnès*, &c. jusqu'à la fin de cet article, *mettez* ce qui suit. *Marie-Magdeleine-Agnès*, aussi fille d'honneur de la même Dauphine, mariée le cinquiéme juillet 1688 avec *Louïs* de Louvet de Nogaret, Marquis de Cauvisson, appellé *le Marquis de Nogaret*, Lieutenant-général au Haut Languedoc, Colonel d'un régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, sans postérité, devenue, au mois de septembre 1696, Dame du Palais de la Duchesse de Bourgogne, depuis Dauphine, morte le 14 août 1724,

1724, dans la 71 année de son âge, dans le monastére des Filles de Sainte-Marie du fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée quelques années auparavant.

N. IX. Armand-Charles de Gontault. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

IX. Armand-Charles de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, frére de ces deux Dames, est né le cinquiéme août 1664. Il fut d'abord Capitaine dans le régiment du Roi, puis nommé Colonel du régiment de la Marche, le cinquiéme septembre 1684, & créé Brigadier d'Infanterie le troisiéme janvier 1696, servit en Flandre la même année en cette qualité; fut fait Maréchal de camp le 29 janvier 1702; fit cette année-là la campagne en Allemagne, où il contribua à la prise de Neubourg sur le Rhin le 12 octobre, & se trouva deux jours après à la bataille de Fridlingue; servit en Flandre en 1703; fut créé Chevalier de Saint-Louïs en 1704, & Lieutenant Général des armées du Roi le 26 octobre de la même année; fut blessé & fait prisonnier au combat d'Oudenarde le onziéme juillet 1708; servit en 1713 au siége de Landau, où commandant la tranchée il eut le deuxiéme juillet le bras gauche cassé d'un coup de fauconneau dans une sortie des assiégez, & qu'il fallut lui couper le 20 août suivant, & après la prise de cette place le Gouvernement lui en fut donné. Après la mort du Roi Louïs XIV il fut fait Conseiller au nouveau Conseil de Guerre au mois de septembre 1715, & après la suppression de ce Conseil faite le 25 septembre 1718, il demeura chargé en chef du détail de l'Infanterie. Le Duc d'Orléans Régent, lui donna la charge de son premier Ecuyer le neuviéme juin 1719. Il étoit aussi alors Inspecteur général de l'Infanterie avec 16000 livres d'appointemens. Le détail de l'Infanterie, dont il étoit chargé depuis le commencement de la Régence, ayant été réüni à la charge du Sécretaire d'Etat au département de la guerre, il fut fait Conseiller au Conseil de Régence au mois d'octobre 1721, & ayant obtenu l'érection de sa Baronnie de Biron en titre de Duché & Pairie, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris le 22 février 1723, au Lit de Justice tenu pour la déclaration de la majorité du Roi. De son mariage avec *Marie-Antonine* de Bautru de Nogent, fille d'*Armand*, Comte de Nogent, & de *Diane Charlotte* de Caumont-Lauzun, il a eu 26 enfans, dont plusieurs sont morts en bas âge. Les autres sont, 1. François-Armand qui suit; 2. *Anne-Jules*, Marquis de Brisembourg, mort à Paris le 28 novembre 1699, & enterré le 29 à saint Paul; 3. *Jean-Louïs*, Diacre, Chanoine de l'église métropolitaine de Paris, du 12 décembre 1712, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Moissac, Ordre de S. Benoît, diocése de Cahors, le 20 janvier 1716, & de celle de Cadouin, Ordre de Cîteaux, diocése de Sarlat, le 17 octobre 1723, laquelle fut préconisée & proposée pour lui à Rome le 30 juillet & premier octobre 1727; 4. *Louïs-Antoine*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de minorité au Grand-Prieuré de France le 26 avril 1702, depuis appellé *le Comte de Biron*, premier Ecuyer du Duc d'Orléans en survivance de son pére, & fait Colonel du régiment royal Roussillon Infanterie au mois de juin 1729; 5. *Charles-Armand*, né le 19 octobre 1703, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Chaumont-La-Piscine en Réthelois, Ordre de Prémontré, diocése de Rheims, le 17 octobre 1723, mort à Paris le cinquiéme avril 1732, dans la 29 année de son âge; 6. *Charles-Antonin*, né le 30 août 1705, mort en bas âge; 7. *Charles-Antoine*, Marquis de Montferrand, né le huitiéme octobre 1708; 8. *Marguerite-Bathilde*, Religieuse Professe de l'Abbaïe de Chelles, Ordre de S. Benoît, diocése de Paris, nommée en 1716 Coadjutrice de l'Abbaïe de Notre-Dame de Saintes du même Ordre, & morte au mois de janvier 1724; 9. *Magdeleine-Françoise*, mariée à l'âge de 17 ans le 23 décembre 1715, avec *Jean-Louïs* Dusson, Marquis de Bonac, Lieutenant général pour le Roi de la province & Comté de Foix, Ambassadeur à Constantinople, & depuis auprès des Cantons Suisses en 1727, & Conseiller d'Etat-d'épée; 10. *Judith-Charlotte*, mariée le septiéme mai 1717, avec *Claude-Alexandre*, Comte de Bonneval, Colonel d'un régiment Impérial d'Infanterie, & Lieutenant Général des armées de l'Empereur; 11. *Geneviéve*, mariée le onziéme mars 1720, avec *Louïs*, Comte de Gramont & de Lesparre, Seigneur de la Motte-Vouzon, Colonel du régiment de Piémont, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur de Ham, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1728; 12. *Marie-Antoinette-Victoire*, mariée le 16 juillet 1721, avec *Louïs-Claude* de Grimoard de Beauvoir de Montlaur, Marquis du Roure, Cornette de la premiére Compagnie des Mousquetaires du Roi; 13. *Marie*, née le 18 mars 1702, morte en bas âge; 14. *Marie-Charlotte-Armande*, née le 20 septembre 1707, & morte le huitiéme octobre suivant; 15. *Marie-Renée*, mariée le 12 décembre 1726, avec *Charles-Eléonor* Colbert, Comte de Seignelay, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Berri; & 16. *Charlotte-Antoinette* de Gontault de Biron, mariée le septiéme février 1730, avec *Louïs* de Bouschet, Comte de Montsoreau, Marquis de Sourches, Prevôt de l'Hôtel du Roi, & Grand-Prevôt de France, Cornette des Chevaux-legers de la Garde du Roi.

N. X. Louïs-Antoine de Gontault, au lieu de cet article *mettez* à la place celui qui suit.

X. François-Armand de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, par la démission de son pére, a pris le titre de *Duc de Gontault.* Il fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de nouvelle levée le 22 novembre 1705, & en obtint au mois d'avril 1712, un autre sur la démission du Marquis de Harcourt: ce dernier fut réformé après la paix en 1714. Le Duc de Gontault fut créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & fait Mestre-de-camp du régiment d'Anjou de Cavalerie au mois de septembre suivant. Il s'en démit au mois de juillet 1732. Il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France, le 19 mars 1733. Il a été marié le 30 décembre 1715 avec *Marie-Adelaïde* de Gramont, nommée Dame du Palais de la Reine le 27 avril 1725, fille d'*Antoine* de Gramont, Duc de Guiche, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, Colonel du régiment de ses Gardes Françoises, Gouverneur de Béarn, ville & château de Bayonne, Vice-Président du Conseil de Guerre, depuis Duc de Gramont, Marechal de France, & de *Marie-Christine* de Noailles. Il en a eu *Louïse-Antonine* de Gontault de Biron, mariée le 25 février 1732, avec *François-Michel-César* Le Tellier, Marquis de Montmirel, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde du Roi.

BIRON (Charles de Gontault, Duc de) *p.* 287. *col.* 1. Avant les citations *mettez* ce qui suit. On trouve un détail très-circonstancié du procès fait à ce Maréchal & de ses suites, dans le Journal de Henri IV, par Pierre de l'Etoille aux mois de juin & de juillet 1602.

P. 290. *col.* 2. Avant BITCHU, *mettez* ce qui suit.

BITCHE. *Voyez* BEITSCH.

BIZACENE, *l.* 10 & 11. au lieu de *dans l'édition d'Optade.* M. Du Pin, *lisez*, M. Du Pin, *dans l'édition d'Optade.*

P. 291. *col.* 2. Avant BIZTA, *mettez* l'article qui suit.

BIZOT (Pierre) étoit Ecclésiastique & Chanoine de S. Sauveur d'Erisson ou Hérisson, en Bourbonnois, & dans le diocése de Bourges. Il a donné l'*Histoire Métallique de la Republique de Hollande*, imprimée *in folio* à Paris en 1687, réimprimée en 1689 & 1690, à Amsterdam en trois volumes *in octavo.* Cette Histoire est curieuse. Feu M. Baluze possédoit un Manuscrit de M. Bizot, qui contenoit des *Mémoires touchant l'Histoire des Rois de France par les Médailles.* Cet Auteur mourut en 1696, âgé de 66 ans. * *Mémoires du tems. Mercure Galant*, *juillet* 1696. Baluze, *Catal. Biblioth. partie* 2. *p.* 111.

P. 292. *col.* 1. Avant BLADEL, *mettez* l'article qui suit.

* BLACVOD (Adam) né en 1539, à Dumferling en Ecosse, n'avoit pas encore dix ans, lorsqu'il perdit son pére & sa mére, & se vit par là sous la tutelle de Robert Reid, son grand oncle, qui l'envoya de bonne heure à Paris, où il eut pour Maîtres Turnébe & Dorat. La mort de cet oncle l'obligea de retourner en Ecosse, mais il y trouva toutes choses dans une telle confusion, qu'il se hâta de regagner Paris, où il s'appliqua à l'étude de la Philosophie, des Mathématiques & des Langues Orientales. Il alla ensuite étudier en Droit à Toulouse, d'où, après deux ans de séjour, il retourna à Paris où il enseigna quelque tems la Philosophie. A la récommandation de Jacques Béton, Archevêque de Glascow, pour lors Ambassadeur en France, la Reine d'Ecosse, à qui la ville de Poitiers avoit été engagée pour son Douaire, lui donna une charge de Conseiller au Présidial de cette ville, & le fit aussi son Conseiller. S'étant alors établi à Poitiers, il y épousa *Catherine* Courtinier, fille du Procureur du Roi de cette ville, & il en eut onze enfans, quatre garçons & sept filles. Il mourut l'an 1613, âgé de 74 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Caroli IX Pompa funebris versibus expressa*; *De Vinculo Religionis & Imperii*; *Adversus Georgii Buchanani Dialogum*; *De Jure regni apud Scotos*, *&c. libri duo*; *Martyre de Marie Stuart Reine d'Ecosse & Douairiére de France*; *Sanctarum Precationum proœmia*, *sive Ejaculationes Animæ ad orandum se præparantis*; *Inauguratio Jacobi Magnæ Britanniæ Regis*, *In Psalmum Davidis quinquagesimum* (c'est le 51 selon l'Hébreu) *cujus initium est*, Miserere mei Deus, *Meditatio*; *Varii generis Poëmata.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres.*

BLAEU, *p.* 292. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* 18, *lisez* 21.

L. 8 & 9. *au lieu de* ont achevé ce qu'il avoit heureusement commencé, *lisez* ont continué ce qu'il avoit commencé; & *Jean* étant demeuré seul après la mort de Corneille, acheva ce qui restoit à faire.

P. 292. *col.* 2. Avant BLAIR, *mettez* les deux articles qui suivent.

* BLAINVILLE, bourg de France en Normandie dans le païs de Caux. Il est à l'est de Rouen, tirant vers le nord, & en est éloigné de deux à trois lieues.

* BLAINVILLE, bourg de France en Normandie, au nord-nord-est de la ville de Caen, dont il est éloigné de près de deux lieues. Les Cartes de Normandie de Jaillot & de Frédéric de Wit appellent ce lieu *Bléville.*

BLAMPIN (Thomas) *p.* 292. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Reims*, *ajoûtez*, & y fit profession, après son noviciat, le 19 décembre 1685.

L. 10. *au lieu de* XVI, *lisez* XVII.

P. 293. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *nommé*, *ajoûtez*, en 1708.

L. 11. *au lieu de* 73, *lisez* 70. *Ajoûtez* encore aux citations, Le Pére Le Long, *Biblioth. Hist. de la France.*

BLANC (N. Le) *p.* 293. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (N. Le) *lisez* (François Le)

L. 7. après le mot *publié*, *ajoûtez* en 1689, à Paris, *in quarto.*

L. 10. après le mot *ville*, *ajoûtez.* Cette Dissertation a été réimprimée à la fin du *Traité Historique des Monnoyes*, de l'édition d'Amsterdam *in quarto* 1692.

Avant BLANCANUS, *mettez* ce qui suit.

BLANCA. *Voyez* BLANKA.

BLANCHE de BOURBON, *p.* 294. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* n'étant âgée que de 23 ans, *lisez*, parce qu'il étoit irrité du parti que les Grands du Royaume avoient formé contre lui pour le punir lui-même de ses cruautez.

BLANCHEFORT, *p.* 295. *col.* 1. N. 1. Guy de Blanchefort, *ajoûtez*, III. du nom.

L. 2. après *Nozerolles*, *ajoûtez* Chevalier.

L. 4. après *Pierre-Encise*, *ajoûtez*, mort en 1460.

L. dern. de la premiére colomne, & *l. premiére* de la seconde, *ef-*

effacez depuis 1. *Jeanne*, &c. jusques aux mots qui suivent inclusivement.

L. 2. au lieu de *Jeanne* lisez *Gabrielle*: dans cette ligne il faut *effacer* le chiffre du premier 2. & *mettre* le chiffre 1. à la place du second.

L. 3. *au lieu de* en décembre 1495, *lisez* par contract du 24 octobre 1497.

L. 4 & 5. *au lieu de* 3. JEAN, *dont la postérité sera rapportée cy-après*, *lisez* 2. JEAN qui suit. Dans les lignes suivantes *au lieu de* 4. 5. *mettez* 3. 4: *l.* 7. après 1505, *mettez* 5.

L. 8. *au lieu de* S. Euvert, *lisez* S. Euverte.

L. 9. après le mot *Beauregard*, mettez *tige des Seigneurs & Barons d'*ASNOIS *en Nivernois*, *rapportez cy-après*. Tous les articles qui suivent, savoir II. GUY: III. PIERRE: IV. ADRIEN: V. FRANÇOIS: VI. ROGER: VII. JOSEPH-FRANÇOIS: & VIII. FRANÇOIS-PHILOGÉNE, doivent venir après le titre de *BRANCHE DES SEIGNEURS d'ASNOIS.*

N. II. GUY, dit *Guyot*, &c. *Effacez* cet article & *mettez* à la place les articles II. JEAN de Blanchefort: III. FRANÇOIS de Blanchefort: IV. GILBERT de Blanchefort, qui font dans la même colomne, & V. qui se trouve dans la colomne suivante, immédiatement après GILBERT.

N. II. JEAN de Blanchefort, *l.* 2. *au lieu de* Saint-Sever, *lisez* Sainte-Sevére, & *ajoûtez*, de la Chreste,

L. 5. avant 1494, *mettez* le 25 février: après le mot *épousé*, *ajoûtez* en 1475: puis *effacez* ces mots, Dame de Targé.

L. 7. *au lieu de* en 1518, *lisez* le cinquiéme avril 1518.

L. 8. *au lieu de* en février, *lisez* le 20 février.

L. 9. *au lieu de* en avril, *lisez* le 23 avril.

L. 10. *au lieu de* en septembre, *lisez* le 24 septembre.

L. 11. *au lieu de* en février, *lisez* le huitiéme février.

L. 13. *au lieu de* en février, *lisez* le 20 février.

L. 14. *au lieu de* en janvier, *lisez* le 30 janvier.

N. III. FRANÇOIS de Blanchefort, *au lieu de* Saint-Sévére, *lisez* Sainte-Sévére.

L. 2. *au lieu de* &c. *lisez* & de La Chreste.

L. 3. *au lieu de* du Roi, *lisez* des Rois Louïs XII & François I.

L. 4. *au lieu de* en février, *lisez* le 15 février: après *Aymar*, lisez ou *Aimard*.

N. IV. GILBERT de Blanchefort, *l.* 2. *au lieu de* Saint-Sévére, *lisez* Sainte-Sévére.

L. 3. *au lieu de* & Chevalier, *lisez* & créé Chevalier: & *au lieu de* en janvier, *lisez* le 14 janvier.

L. 12. *au lieu de* Châtelet, *lisez* Catelet.

P. 296. *col.* 1. après l'article de N. V. ANTOINE de Blanchefort, *mettez* ce qui suit.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ASNOIS.

II. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de Beauregard en Rouergue, sixiéme fils de *Guy* de Blanchefort, III. du nom, Seigneur de S. Clément, &c. & de *Souveraine* d'Aubusson, épousa *Jeanne* de Cologne-Lignerac, de la province de Rouergue, dont il eut GUY qui suit.

III. GUY, dit *Guinot* de Blanchefort, IV. du nom, vint s'établir en Nivernois, s'y étant marié vers la fin de l'an 1512, avec *Perrette* Du Pont, Dame de Château-du-Bois, de Villenau & de Fondelin en cette province, de laquelle il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Dieu-donné*, vivant en 1568; & 3. *Philippe* de Blanchefort, qui prouva sa filiation par enquête du 24 janvier 1541, pour être reçu dans l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, mais qui ayant embrassé l'état ecclésiastique en 1544, fut Protonotaire Apostolique du saint Siége, puis se maria, mais il n'eut point d'enfans.

IV. PIERRE de Blanchefort, Seigneur de Château-du-Bois, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Enseigne de 50 Hommes d'armes des ordonnances en 1568, fut député de la Noblesse du Nivernois & Donziois aux Etats Généraux tenus à Blois au mois de septembre 1576, & mourut le 15 juin 1591. Il avoit été marié par contract du premier décembre 1556, avec *Léonarde* de Cléves, Dame d'Asnois en partie, fille de *Herman*, bâtard de Cléves, Seigneur de S. Germain-des-Bois, (fils naturel de *Jean*, Duc de Cléves & Comte de Nevers) & de *Léonarde* Perreau, Dame en partie d'Asnois. De ce mariage sortirent 1. ADRIEN qui suit; 2. *Pierre*, qui fit la branche des Seigneurs de Sainte-Colombe, qui s'est éteinte dans ses petits-enfans; 3. *Jean*, Seigneur de Fondelin, mort à l'entreprise d'Anvers en 1582, commandant deux Compagnies de gens de pié; 4. *Gabriel*, Chevalier de Malte tué en duel à Avalon; 5. *Edmée*, mariée avec *Jean* d'Angelier, Seigneur de Béze; 6. *Charlotte*, femme de *Philibert* de Loron, Seigneur de Crain & d'Argoulois; 7 & 8. *Léonarde* & *Magdelaine* de Blanchefort, Religieuses à S. Julien d'Auxerre.

V. ADRIEN de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de S. Germain des-Bois, fut donné par son pére à François, fils de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, Comte de Flandre, qui le chargea de plusieurs commissions importantes & qui le fit son Chambellan. Depuis, le Roi Henri IV lui donna le Gouvernement de S. Jean de Losne, & le fit Mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie au mois de juillet 1594. Il assista, en qualité de Député de la Noblesse de Nivernois, aux Etats généraux tenus à Paris en 1614, & il eut ordre du Roi Louïs XIII, le 14 septembre 1616, de maintenir la province dans son devoir. Il avoit été marié le 12 septembre 1583 avec *Henriette* de Salazar, fille unique d'*Annibal* de Salazar, Seigneur en partie d'Asnois, Colonel général des Grisons, & d'*Anne* de Charry. De cette alliance vinrent 1. FRANÇOIS qui suit; 2. 3. deux autres fils morts jeunes, & plusieurs filles.

VI. FRANÇOIS de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de S. Germain-des-Bois, Capitaine de Gendarmes & de traits Bourguignons, Maréchal des camps & armées du Roi, mort au mois de juillet 1661, âgé de 71 ans, avant été marié le 25 février 1611 avec *Etiennette* Olivier, fille unique d'*Antoine*, Seigneur d'Arreaux, de Chitry, de Surpaliz, de Sergines, &c. & de *Marie* Odoart, d'où vinrent 1. ROGER qui suit; 2. *François*, Baron de Sergines, mort en Allemagne; 3. *Octave*, Abbé de S. Jean-des-Prez, mort en 1679; 4. *François*, Gouverneur du païs de Gex, mort le 30 mars 1710, âgé de 85 ans; 5. *Barbe*, mariée en 1656 avec *Jean-Auguste* de Chaugy, Baron de Musigny & de Soulonge; & 6. *Anne-Jeanne* de Blanchefort, mariée avec *Claude* Marchant, Seigneur de Mouceau & de la Fouchardiére, Commandeur de l'Ordre de S. Louïs.

VII. ROGER de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Lieutenant Colonel du régiment de Navarre, & Maréchal des camps & armées du Roi, testa le 14 mars 1634. Il avoit été marié le premier d'avril 1639 avec *Françoise* de Béze, fille de *Claude*, Seigneur de Lis, & de *Marie* de La Porte. De ce mariage vinrent 1. FRANÇOIS-JOSEPH qui suit; 2. *Anne-Jeanne-Françoise*, mariée avec *Auguste* Chevalier, Seigneur Du Coudray & de Ribourdin; 3. *Marie*, alliée avec *Louïs* de Boulainvilliers, Seigneur de Fouronne; & 4. *Rogeon* de Blanchefort, Abbesse du monastére de la Joye en Bretagne.

VIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Blanchefort, Seigneur d'Asnois, de Turigny, de S. Germain-des Bois, de Saligny, Gouverneur de la ville & du païs de Gex en 1710, après la mort de son oncle, mourut le 17 mai 1714, âgé de 70 ans. Il avoit été marié le 27 février 1702, avec *Gabrielle-Charlotte-Elisabeth* Brûlart de Sillery, fille de *Roger*, Marquis de Puisieux & de Sillery, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées, Gouverneur de Huningue, Conseiller d'Etat d'épée & de *Claude* Godet, Dame de Renneville. De ce mariage est sorti pour fils unique FRANÇOIS-PHILOGÉNE qui suit.

IX. FRANÇOIS-PHILOGÉNE, Marquis de Blanchefort, Seigneur Baron d'Asnois, de Saligny, de S. Germain-des Bois, &c. né le troisiéme juillet 1704, pourvu du Gouvernement de la ville & païs de Gex, par lettres du mois de mars 1727, prêta serment pour cette charge le quatorziéme avril suivant.

BLANCHEFORT (Guy de) *p.* 296. *col.* 1. *l.* 18. *au lieu de* Xante, *lisez* Zante.

BLANGIS, *p.* 299. *col.* 1. *l.* 1. après BLANGIS, *mettez* ou BLANGY.

BLAYE, *p.* 301. *col.* 2. *l.* 11. *au lieu de* douziéme, *lisez* dixiéme

P. 303. *col.* 1. *l.* 14. après le mot *justice*, *ajoûtez* ce qui suit. Il fut nommé le 23 septembre 1726, Ministre d'Etat, & prit séance en cette qualité dans le Conseil d'Etat le 25 du même mois. Il assista toujours depuis dans les Conseils du Roi jusqu'au mois de décembre 1729, qu'il quitta les affaires & prit le parti de la retraite. Il mourut à Paris le dixiéme avril 1730, dans la 79 année de son âge, étant né le 24 janvier 1652, ayant fait son Légataire universel Henri-Camille de Béringhen, premier Ecuyer du Roi, son neveu à la mode de Bretagne.

BLETTERENS (Aynard de) *p.* 303. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Charles VIII, *lisez* Charles VII.

BLOIS, *p.* 304. *col.* 2. *l.* 2. *effacez* ou Bailliage

L. 17. aprés 1697, *ajoûtez*. Il a eu pour successeur Jean-François de Caumartin, qui a gouverné ce Diocése depuis 1719, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 mars 1733.

P. 305. *col.* 2. Avant BLOND (Michel Le) *mettez* l'article qui suit.

L'illustre Maison de Blonay tire son origine du château & Seigneurie du même nom, *dont il est parlé cy-dessus*. En 1301, la Seigneurie de S. Leger, qui compose le quart du Mandement de Blonay, en fut démembrée & titrée de Baronnie par Amé, Comte de Savoye. En 1090, Lambert de Grandson, Evêque de Lausanne, donna à son neveu Valcherius, Seigneur de Blonay, les Seigneuries de Vevey & de Corsier. En 1134, Amé, Seigneur de Blonay, fut Confondateur, avec les Seigneurs d'Oron & de Pallesieux, de l'Abbaïe d'Aucrest, de l'Ordre de Cîteaux. En 1162, Valcherius, Seigneur de Blonay, & Vulliemе, son frére, confirmérent à l'Abbaïe dudit Aucrest, la donation faite par Amé, leur pére. En 1230, Valcherius fut obligé de relâcher à l'Eglise de Lausanne les Seigneuries que Lambert de Grandson, avoit cédées au premier Valcherius, Seigneur de Blonay. En 1290, Jean étoit Sénéchal de Savoye. Un autre Jean étoit Baillif de Vienne, & Châtelain de la côte-S. André en 1335. Vers l'an 1390, Jean III étoit Baillif du Chablais & du Genevois; Nicoud, Gouverneur d'Ivrée en 1360; un autre Jean fut Gouverneur du Comté de Romont & Baillif de Vaux en 1375; Jean, son fils, Baillif de Vaux, & Avocat de Payerne au nom de l'Empire, en 1427; Jean, fils de ce dernier, Chevalier de l'Ordre Draconique de l'Empereur Sigismond, en 1434, Baillif de Vaux & Chambellan de Savoye. En 1478, George affranchit ses Sujets de Blonay de la main-morte & de la taillabilité. Jean fut Chambellan de Savoye, en 1499. A la prise du Païs de Vaud, en 1536, la branche aînée de cette maison suivit le parti & la Religion du Vainqueur, n'ayant encore, à l'heure qu'il est, d'autre demeure ni d'autre nom que celui de sa Terre. La branche de Savoye, qui aujourd'hui se trouve dans les plus éminentes dignitez de la Cour, compte parmi les siens quantité de Chevaliers de Malte. C'est dommage que les Archives de cette Maison ayent souffert plusieurs incendies. Comme c'est sans contredit la plus ancienne du païs, c'est aussi celle qui a le mieux conservé sa noblesse par ses alliances avec les Maisons de Gruyére, de Neufchâtel, de Challant, de Menthon, de Lustry, de Palléfieux, de Chastel-S. Denis, de Pontverre, de Grandson, de Vienne, d'Oron, de Châtillon, de

de Billens, de Grammont, d'Estavayer, de Chastonnaye, de Compois, de La Sarra, de Montfalcon, de Lucinge, d'Araucourt, de Genéve, de Duin, & même de Savoye, dont ils montrent quelques vestiges. Cette maison a possédé & posséde encore en partie les Terres & Seigneuries de Blonay, de S. Leger, de Corsier, d'Attallens, de Vaulruz, de Romanens, de Sales, de Sévery, de La Roche, de Pierre-à Bet, de Vulliens, de Carrouge, de Mexiéres, de Bex, de Burjoud, de Pally, de Lugrin, de S. Paul, de Berné, de Maresche, de Massilly; le Conseigneuriage de Vevay; la Vidamie de Monstreux, & pendant près de cent ans la Baronnie du Chastellar. Les anciennes armes de Blonay sont, de sable au lion d'or rampant; & le 27 janvier 1474, l'Empereur Sigismond y ajoûta les croisettes de l'Ordre Draconique. * *Chronique Allemaude de* Stumpfius, *imprimée à Zurich. Cartulaire de l'Abbaïe d'Aucrest. Cartulaire de l'Evêché de Lausanne. Cet article a été envoyé.*

P. 306. *col.* 1. *l.* 13. & 14. après ces mots *peu de succès*, *ajoûtez*. Mais on assure que ces Notes qui sont très-peu de chose, ne sont point de Blondel.

B L O S I U S ou de B L O I S (Louïs) *p.* 306. *col.* 2. *l.* 8. *ajoûtez*, n'ayant encore que 24 ans.

L. 17. *au lieu de* Un Traité, &c. jusqu'au mot *année* inclusivement, *l.* 22. *lisez* ce qui suit. Un des plus célébres de ses Ouvrages est le *Speculum Religiosorum*, que l'on fit imprimer après sa mort, sous le titre de *Dacrymnus*, parce que Blosius y gémit beaucoup sur le relâchement introduit dans les maisons religieuses. On lui a substitué depuis le titre de *Speculum Religiosorum* (Miroir des Religieux) qui lui est plus convenable. On a une excellente Traduction Françoise de cet *Opuscule*, par M. de La Nauze, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, & de la Societé Royale de Londres, imprimée *in douze*, à Paris en 1726. On met la mort de Blosius en 1566: d'autres la placent en 1563.

P. 307. *col.* 1. *l.* 1. & 2. Avant Charles Blount, il faut mettre les deux articles qui suivent.

Henri Pope-Blount, né à Tittenhartgher, dans le Comté de Héreford le 15 décembre 1602, étoit fils de Thomas Pope-Blount, Ecuyer. Il étudia les Humanitez dans l'Ecole de S. Alban, fut reçu à l'âge de quatorze ans dans le Collége de la Trinité à Oxford, étudia ensuite le Droit; après quoi il alla en Italie; & le 17 mai 1634, il s'embarqua à Venise pour Constantinople. Il visita presque tout le Levant, & il a fait imprimer en Anglois en 1636, le récit de son voyage, qui dura deux ans. De retour en Angleterre, il devint Gentilhomme-Pensionnaire du Roi Charles I, & Chevalier en 1639. Il abandonna ensuite le parti de son Prince, pour se jetter dans la rebellion, & suivit le parti des Parlementaires qui le mirent du Comité de 21 personnes, établi au mois de janvier 1651, pour examiner ce qu'il y avoit à réformer dans les Loix & dans l'administration de la Justice. En 1655, il devint Chef d'un autre Comité établi pour les affaires du Commerce & de la Navigation. Il ne mourut qu'en 1682, le neuviéme octobre. Outre la Rélation de son voyage au Levant, on a de lui, *La promenade de la Bourse*, Critique, en 1647; & une *Lettre à la louange du Tabac & du Caffé*, l'une & l'autre en Anglois. Il fit aussi réimprimer en 1632, six Comédies Angloises de Jean Lylle, *in octavo*, à Londres. Il a laissé deux fils, Thomas Pope-Blount, & Charles.

Thomas Pope Blount, Baronnet, est fort connu par son Ouvrage intitulé, *Censura celebriorum Auctorum*, dont on a plusieurs éditions. La plus estimée est celle qui a été faite à Genéve en 1710, *in quarto*. Il a aussi donné (en Anglois) des Remarques sur la Poësie, avec les Caracteres & la Critique des Poëtes les plus célébres anciens & modernes, à Londres en 1695; Une Histoire naturelle, à Genéve en 1692; & des Essais sur divers sujets.

L. 3. *au lieu de* la Vie, *mettez* les deux premiers livres de la Vie

L. 12. *au lieu de Doutes*, lisez *Oracles*.

L. 13. après le mot *Nature*, *ajoûtez* ce qui suit. On a encore de lui les Ouvrages suivans écrits en Anglois, *Récit Historique des opinions des Anciens touchant l'état des ames après la mort*; *La Diane des Ephésiens est grande*, ou *l'Origine de l'Idolatrie*; *De la liberté d'imprimer*; *Le Roi Guillaume & la Reine Marie, Conquerans*; *Introduction abbrégée à la Géographie, la Chronologie, La Politique, l'Histoire.* *Ajoûtez* à la fin, *Athenæ Oxonienses*, *tome* 2. *p.* 711. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 23. *p.* 400.

l. 2. Charles Pope-Blount, frére de *Thomas* & fils de *Henri* Poppe-Blount, *effacez* qui vivoit dans le XVII siécle, étoit de cette famille. Il

B O B B A, *p.* 308. *col.* 1. *l. antep. au lieu de* 1618, *lisez* 1638.

P. 309. *col.* 1. *l.* 13. *au lieu de* l'an 1376, *lisez* le 21 décembre 1375.

B O C H, *p.* 310. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de*, aussi lui donnent-ils la qualité, *lisez*: ce qui a fait dire à Valére André qu'on pourroit lui donner le titre

N. II. Jean Bochart, I. du nom, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de Conseiller*, &c. jusqu'au mot *Hennequin*, *l.* 4. inclusivement, *lisez* du nombre des Conseillers-Laïcs au Parlement de Paris, confirmez par lettres du Roi Charles VIII, à son avénement à la Couronne, du 12 septembre 1483. Il épousa *Jacqueline* de Hacqueville, fille de *Jacques* de Hacqueville, Echevin de la ville de Paris, & de *Gillette* Hennequin.

L. 6. après ces mots de Sully, *ajoûtez* ce qui suit. *Antoine*, Seigneur de Farinvilliers & d'Ons-en-Bray, qui de *Françoise* Gayant sa premiére femme eut *Claude* Bochart, mariée par contract du 26 mars 1548, avec *François* de La Porte, Avocat au Parlement de Paris, qui d'elle eut *Susanne* de La Porte, mére du Cardinal de Richelieu.

Dans la même ligne, *au lieu de* & 3. *lisez* & 4.

N. III. Jean Bochart, II. du nom, *l.* 9. *effacez* depuis *Antoine* jusqu'au mot *Richelieu* inclusivement, *l.* 11. & 12. & changez dans le reste de l'article les chiffres 4. 5. 6 & 7. en 3. 4. 5 & 6.

L. 13. *au lieu de* Maynard, *lisez* Minard.

Dans la même ligne après le mot *Parlement*, *ajoûtez*, qui fut assassiné en revenant de l'audience de relevée au palais, le 12 décembre 1559.

N. IV. Jean Bochart, III. du nom, *l.* 6. *au lieu de* Bouville, *lisez* Rouville: & *au lieu de* Muz, *lisez* Muez.

L. 8. *au lieu de* Chalandre, *lisez* Chalandas.

L. 10. *au lieu de* du Sieur de l'Hospitau, *lisez* de Jean de Brion, Seigneur de l'Hospitau.

N. V. Jean Bochart, IV. du nom, *l.* 2. *au lieu de* au Grand Conseil, *lisez* d'Etat ordinaire en 1596.

L. 7. *effacez* ou selon d'autres Mourmoulin.

L. 8 & 9. au lieu de *Marie*, femme du Sieur de Lugniéres puis du Sieur de Prouville, lisez *Marie*, femme en premiéres noces de *Guillaume* Gomer, Seigneur de Cuigniéres, & en secondes de *Pierre* de Prouville, Sergent Major de la citadelle d'Amiens.

P. 311. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de*; & 6. *N.* Bochart, Religieuse, *lisez*; & 6. *Marie* Bochart, Religieuse à Variville en Beauvaisis.

L. 11. après ces mots *de la même ville*, *ajoûtez* mort à Lille le onziéme février 1731 dans la 81 année de son âge;

L. 17. après le mot *Bournel*, *ajoûtez*, Marquis de Namps & de Mouchy, morte à Paris le 19 octobre 1724, âgée de 85 ans.

N. IX. Jean Bochart, VIII. du nom: & X. Jacques Charles. Au lieu de ces deux articles *mettez* les deux qui suivent.

IX. Jean Bochart, VIII. du nom, Seigneur de Champigny & de Noroy, nommé en 1686 Intendant de Justice, de Police, des Finances & de la Marine en Canada, Accadie, isles & terre-ferme de l'Amérique, en fut rappellé, & nommé au mois de mai 1701, Intendant de la Marine au Havre de Grace: il y mourut au mois de décembre 1720, ayant été marié avec *Marie-Magdeleine* Chaspoux, Dame de Verneuil & du Plessis-Savari, morte en 1718, fille de *Jacques* Chaspoux, Seigneur de Verneuil, Thrésorier de France à Tours, & d'*Esther* d'Archambault. De ce mariage vinrent 1. *Jean-Alfonse* Bochart de Champigny, Prêtre, Chanoine & Chantre de la Sainte Chapelle du Palais à Paris, mort le 15 novembre 1723, âgé de 47 ans; 2. 3. *Magdelaine* & *Françoise* Bochart; 4. Charles-Jacques Bochart, Seigneur de Champigny, qui suit; 5. *Guillaume* Bochart; 6. *Marie* Bochart; & 7. *Jean-Paul* Bochart de Champigny, qui entra dans le régiment des Gardes Françoises en 1709, où il fut successivement Enseigne, Sous-Lieutenant, Lieutenant en 1712, & enfin Capitaine en 1720, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs. Il a été marié le 27 juin 1729, avec *Anne-Genevieve* de Meuves, veuve de *Pierre* de Turménies, Maître de la Chambre aux deniers du Roi, mort le 18 Septembre 1726, & en a eu 1. *Frédéric* Bochart de Champigny, né le 13 juillet 1730; & 2. une fille, née le 17 juillet 1732.

X. Jacques-Charles Bochart, Seigneur de Champigny, de Noroy & de Poincy, Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau au mois de décembre 1702, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, fait Capitaine de fregate le 25 novembre 1712, puis Gouverneur de la Martinique, & créé Capitaine de vaisseau au mois de mars 1727, avoit été marié le 27 mai 1706, avec *Marie-Magdeleine* de Boisseret, fille de *Louïs* de Boisseret, Marquis de Sainte-Marie, & de *Catherine* de Longvilliers. Elle mourut à Paris le 26 mai 1716, à l'âge de 34 ans, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux, ayant laissé cinq enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SARON.

N. VII. François Bochart, *l.* 11. au lieu de 4. *N.* lisez 4. *Honoré*.

L. 12. après 1664, *ajoûtez* & mangé des Maures

N. VIII. Jean Bochart, *l.* 2. après 1709 *ajoûtez* dans sa 81 année.

L. 3. après le mot *Vautourte*, *ajoûtez*, morte le huitiéme septembre 1723, âgée de 25 ans.

L. 3. *au lieu de* Vautourte, *lisez* Vautorte

N. IX. Etienne Bochart. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui suivent.

IX. Etienne Bochart, Seigneur de Saron, fils aîné du précédent, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le onziéme décembre 1692, & Président en la premiére Chambre des Enquêtes le 12 août 1704, avoit été marié le 13 août 1697, avec *Jeanne-Philibert* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas* Camus, Seigneur de Pontcarré, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & de *Marguerite-Heléne* Durand. Elle mourut le premier mai 1711, dans la 41 année de son âge, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux, ayant laissé 1. Jean-Baptiste Bochart, Seigneur de Saron, qui suit; & 2. *Elie* Bochart de Saron, reçu Conseiller au Parlement de Paris à la premiére Chambre des Enquêtes le 18 août 1724.

X. Jean-Baptiste Bochart, Seigneur de Saron, reçu Conseiller au Parlement de Paris, à la premiére Chambre des Enquêtes, le seiziéme avril 1723, & Président en la même Chambre le 20 janvier 1731, mort le 22 mai suivant dans la 29 année de son âge, & inhumé aux Blancs-Manteaux, avoit été marié le 15 mai 1729, avec *Marie-Anne* Brayer, fille aînée de *Gaspard* Brayer, mort Doyen du Parlement de Paris, & d'*Elisabeth* de Chenneviéres. Il en a laissé un fils.

P. 312. *col.* 1. Avant B O C H I R, *mettez* ce qui suit.

B O C H I. *Voyez* B O C H N I A.

B O C H I R, *l.* 1. aprés B I C C H I E R I, *ajoûtez* ou B O C H E I R A.

B O C Q U I L L O T (Lazare-André) *p.* 312. *col.* 2. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

* B O C Q U I L L O T (Lazare-André) né au commencement d'avril 1649, à Avalon, ville du diocése d'Autun, fit ses études

tudes avec fuccès, & alla enfuite étudier en Droit à Bourges. Il fréquenta d'abord le Barreau; mais ayant connu le néant du monde, il le quita, & prit le parti de l'Eglife. Il avoit deffein en 1672, de s'engager dans les Miffions étrangéres, mais cela n'ayant pas réüffi, il s'enferma dans une Chartreufe pour y travailler à fon propre falut. De là, après quelque féjour, il vint à Paris, où il s'appliqua férieufement aux études qui pouvoient le plus l'inftruire & l'édifier. En 1674, il fut pourvu de la Cure de Chaftelux, au diocéfe d'Autun, mais il fut obligé de la quiter en 1683, à caufe d'une furdité qui lui furvint. On lui ordonna là-deffus un régime qu'il alla obferver à Port-Royal-des-Champs. En 1686, fon Evêque l'en retira pour lui conférer la Théologale de l'églife collégiale d'Avalon, puis, à la place de ce Bénéfice, un canonicat dans l'églife collégiale de Montréal, outre une penfion de 150 livres. Enfin en 1693, il lui donna un canonicat à Avalon, où il paffa le refte de fes jours, & où il mourut le 22 feptembre 1728, dans fa 80 année. C'étoit un homme doué de toutes les vertus chrétiennes. Les Ouvrages que nous avons de lui ne refpirent que la piété. Ce font entre autres des *Homélies ou Inftructions familiéres fur les Commandemens de Dieu & de l'Eglife; Homélies ou Inftructions familiéres fur les Sacremens, fur l'Oraifon Dominicale & la Salutation Angélique, fur les Fêtes de quelques Saints, pour les Vêtures & profeffions Religieufes, fur les Jeux innocens & fur les Jeux défendus; Courtes Inftructions pour l'Adminiftration & le bon ufage des Sacremens; Lettre du huitiéme mai, fur la maniére dont on enterroit autrefois les Prêtres; Régles touchant la Liturgie; Traité Hiftorique de la Liturgie facrée*, ou, *de la Meffe; Nouvelle Hiftoire du Chevalier Bayart & de plufieurs chofes mémorablés arrivées en France, en Italie, en Efpagne, &c. fous les Rois Charles* VIII, *Louïs* XII *& François* I, *depuis l'an* 1489 *jufqu'en* 1524; (il s'eft caché dans cette Hiftoire fous le nom de *Prieur de Lonval*) *Differtation fur les tombeaux de Quarrée*, village de Bourgogne dans le diocéfe d'Autun. Il eut une difpute avec feu M. Paris, Auteur des *Pfeaumes paraphrafez en priéres*, fur cette Queftion, favoir *fi des Auteurs devoient retirer quelque profit des Ouvrages qu'ils compofoient fur la Théologie & fur la Morale.* Il foutenoit la négative & M. Paris l'affirmative. Il avoit encore compofé un Bréviaire à l'ufage des Laïcs, & un Rituel pour le diocéfe d'Autun; mais ces deux Ouvrages font encore manufcrits. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BODIN (Jean) *p.* 313. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, dans les corrections & additions de cet article, met *Vofcofan* pour Vafcofan.

L. 15. après le mot *Oppien*, *ajoûtez*, cependant cette accufation paroît peu fondée, puisqu'il n'en a pris tout au plus que quelques corrections.

L. 25. au lieu de *Heptaplomeron*, lifez *Colloquium* ἑπταπλόμερες

L. 26. *au lieu de* Là il, *lifez*, C'eft un livre trés-dangereux. Il y

L. 45. *au lieu de* Jean de Serre, *lifez* Michel de Serre.

Col. 2. *l.* 13. *au lieu de* qu'il avoit époufée en 1576, retiré à Laon. Il perfuada, *lifez* qu'il avoit époufée en 1576. Retiré à Laon, il perfuada

L. 24. *au lieu de* il mourut, *lifez* il étoit.

BODLEY (Thomas) *p.* 314. *col.* 2. *l.* 7. après le mot *Bodley*, *ajoûtez*. M. Hyde en a fait imprimer le catalogue augmenté, à Londres, 1674, *in folio*.

BODROG. *p.* 14. *col.* 1. *n.* 2. *Ajoûtez* à la fin. La Carte de Hongrie publiée à Amfterdam fous le nom de M. Delifle, n'a point cette ville.

BOECE, *l.* 17. après le mot *prifon*, *ajoûtez*, & de plufieurs genres de fupplices qu'il avoit foufferts avec une grande patience.

L. 35. après le mot *édition*, *ajoûtez*. On en a une bonne Traduction Françoife, en vers & en profe, par le Pére Régnier, Chanoine régulier de la Congrégation de Sainte Geneviéve, *in douze*, 1676, à Paris

L. 43. après le mot *Vatican*, *ajoûtez*. L'Abbé Gervaife, frére de l'ancien Abbé de la Trappe, a donné une Hiftoire de Boëce en François, avec une analyfe de fes Ouvrages en 1715, *in douze*, à Paris. Il y a joint quelques Differtations, entre autres fur Faufte de Riès, qui font d'un Jéfuite.

BOENNE, *p.* 315. *col.* 2. à la fin de l'article *ajoûtez*. Sanfon dans fa *Carte de l'Orléanois* ne marque ce lieu que comme un village.

Avant BOERIUS, *mettez* l'article qui fuit.

BOERHAVEN (Herman) naquit le dernier jour de décembre 1668, dans le village de Voorhout proche de Leyde, de *Jacques* Boerhaven, Miniftre de ce lieu & d'*Agar* Daelder. Ce fut *Marc* Boerhaven, oncle de ce Miniftre, qui, le premier de fa famille, s'adonna à l'étude des Belles Lettres. Il fut Miniftre de Medenblick. La famille des BOERHAVEN eft originaire de Flandre & s'appelloit alors *de Riviére*. Le pére du Profeffeur *qui fait le fujet de cet article*, fe diftingua par la connoiffance qu'il avoit des Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & par celle de l'Hiftoire univerfelle. De fa femme qu'il époufa le dixiéme juillet 1663, & qui mourut en 1673, il eut fix filles & le fils *dont nous allons parler.* Au mois de juillet de l'année fuivante il fe remaria avec *Eve* Du Bois, fille de *Jacques* Du Bois, Miniftre de Leyde & d'*Elandine* de Geldorp dont le pére & le frére ont été Miniftres d'Amfterdam. Elle fe comporta envers les enfans de fon mari, avec autant de tendreffe & de foin que s'ils euffent été les fiens propres, & le fils du Miniftre eut pour elle un amour auffi tendre que fi elle eût été fa propre mére. De ce fecond mariage vinrent quatre filles & deux fils. Notre M. Boerhaven fut deftiné par fon pére à l'étude de la Théologie & au Miniftére. A l'âge d'onze ans, il avoit déja fait de tels progrès qu'il pouvoit également bien traduire le Flamand en Latin & le Latin en Flamand. En 1683 il perdit fon pére, mais cela ne l'empêcha pas de pourfuivre fa carriére avec la même ardeur. Il commença fes études Académiques la même année, n'ayant pas encore quinze ans. Il étudia la Logique, la Métaphyfique, la Phyfique, la Politique & l'ufage des Globes, fous M. le Profeffeur Senguerd, & apprit tout cela avec une rapidité furprenante. Il eut pour guide le célébre M. Jacques Gronovius dans l'étude des Langues Latine & Gréque; M. Ryckius dans celle de la Rhétorique, de la Chronologie & de la Géographie; & Mrs Trigland & Schaaf dans celle de l'Hébreu & du Chaldaïque. En 1687 il prit du goût pour les Mathématiques, & s'y donna enfuite tout entier. Cela ne l'empêcha pas de travailler à fe rendre habile dans la Théologie qu'il étudia fous Mrs Trigland, Spanheim & Marc. Il apprit du premier les Antiquitez Hébraïques & du fecond l'Hiftoire Eccléfiaftique. Ses amis & fes Patrons lui confeillérent enfuite de joindre l'étude de la Médecine à celle de la Philofophie & de la Théologie, & il le fit avec un fuccès qui a porté la gloire de fon nom dans toutes les parties de l'Europe. La profeffion de cette Science n'éteignit pas en lui le deffein de fe donner au Miniftére dans la vue de répondre aux defirs de fon pére, fe faifant un indifpenfable devoir d'être tout à la fois le Médecin du corps & de l'ame. Le 15 juillet 1693, il fe fit recevoir Docteur en Médecine à Harderwyck. Lorsqu'il fut de retour à Leyde, un incident lui fit abandonner le Miniftére. Voici le fait. Un jour qu'il voyageoit dans la barque, on vint à parler de Spinofa, & au lieu de le refuter par de bonnes raifons, on fe répandit en injures & en invectives contre ce Philofophe. M. Boerhaven choqué de cette maniére d'agir, ne put s'empêcher de faire cette queftion au plus emporté, *Avez-vous lu les livres de Spinofa?* Cette demande le déconcerta tellement qu'il ceffa de parler. Mais animé contre celui qui la lui avoit faite, il s'informa de fon nom & le mit fur fes tablettes. Dès que ce Déclamateur fut arrivé à Leyde, il fit par tout courir le bruit que M. Boerhaven étoit un fectateur de Spinofa. Cette calomnie étoit fuffifamment refutée par la Difpute inaugurale qu'il foutint pour être reçu Docteur en Philofophie, & qui traitoit *de Diftinctione Mentis a Corpore*. Il y bat en ruïne & Spinofa & l'Athéïfme. Malgré tout cela le Public prévenu par fon ennemi, fit de notre Docteur un jugement defavantageux. Cela lui fit prendre la réfolution de renoncer au Miniftére, pour fe donner tout entier à la Médecine. Environ ce tems-là, Guillaume III, Roi d'Angleterre lui fit faire les offres les plus preffantes & les plus flateufes pour l'attirer à la Haye, mais l'agrément qu'il trouvoit à cultiver librement fes études, ne lui permit pas de les accepter. En 1701, par le crédit de M. Vanden Berg, la place que la mort de M. Drelincourt avoit laiffé vacante, lui fut donnée. Etant dans ce pofte, la premiére chofe qu'il fit, fut de faire révivre Hippocrate. En 1703, les Curateurs de l'Académie de Groningue, lui adrefférent une vocation pour remplir une Chaire de Profeffeur en Médecine; mais il ne l'accepta pas, & fe contenta de les remercier de l'honneur qu'ils lui faifoient. Cette démarche étant venue à la connoiffance des Curateurs de l'Académie de Leyde, pour l'y attacher de plus en plus, ils lui augmentérent fa penfion, & lui promirent la premiére Chaire de Profeffeur en Médecine qui viendroit à vaquer, & qui lui fut conférée le 18 février 1709, après la mort de M. Hotton. On lui confia auffi les foins du jardin des plantes médicinales, & il s'en aquita fi bien qu'on fut obligé de doubler l'étendue de fon terrein. En 1714, il fut élu Recteur Magnifique, & fuccéda à M. Bidloo en qualité de Profeffeur du Collége Pratique. En 1715, en remettant à fon fucceffeur les Faifceanx Académiques, il prononça une Oraifon publique qui lui attira des Cenfeurs dont il triompha. La même année, l'Académie Royale des Sciences en France lui donna place dans fon Corps. En 1730, la Société de Londres lui fit le même honneur. En 1718, après le décès de M. Le Mort, Profeffeur en Médecine & en Chymie, M. Boerhaven lui fuccéda dans l'emploi de la derniére. En 1722, il fut attaqué d'une dangereufe maladie qui lui fit garder le lit pendant cinq mois de fuite avec des fouffrances incroyables, & en 1727, il lui en furvint une nouvelle, dont il craignit une rechûte en 1729. Cela l'obligea, pour diminuer fes travaux, de renoncer à ceux de la Chymie & de la Botanique. En 1730, il fut pour la feconde fois Recteur magnifique. Sa maifon fut toujours comme un Temple d'Efculape, & l'on y venoit le confulter en foule de tous les païs du monde. Pierre le Grand, Empereur de Mofcovie, étant en Hollande, l'honora lui même en 1715 d'une vifite de quelques heures pour avoir le plaifir de s'entretenir avec lui. Il y a fept ou huit ans que le Grand Duc de Tofcane, alors Duc de Lorraine, lui fit le même honneur. Il feroit trop long de rapporter ici les noms de tous ceux qui lui ont donné des marques de l'admiration & de l'eftime que lui attiroient fon favoir univerfel & toutes les belles qualitez qu'il poffédoit, & qui étoient foutenues de la piété la plus exemplaire. Il fuffira de dire que peut-être n'y a-t'il jamais eu de particulier qui ait eu une réputation auffi générale, & fi folidement fondée. Le 16 feptembre de l'an 1710, il époufa *Marie* Drolenveaux, fille d'Abraham Drolenveaux, Confeiller & Juge de la ville de Leyde. Il en eut, quatre enfans, un fils mort en naiffant, & trois filles dont l'aînée feule, nommée *Jeanne-Marie*, lui a furvécu. Il a compofé d'excellens Ouvrages fur toutes les différentes parties de la Médecine, fur la Chymie, fur les Mathématiques, &c. fans compter les belles Oraifons qu'il a prononcées en diverfes occafions. Il eft mort le 23 feptembre 1738. * *L'Oraifon funébre de M. Boerhaven par M.* Schultens.

BOETIE (Etienne de La) *p.* 315. *col.* 2. *l.* 15. après le mot autre, *ajoûtez*. Cette édition fut faite à Paris, *in octavo*, en 1571.

BOG-AFIORD, *p.* 318. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* BOG-AFIORD, *lisez* BOGAR-FIORD ou BORGER-FIORD.

P. 318. *col.* 2. Avant BOHAIM *mettez* ce qui suit.

* BOGUSLAW, petite ville d'Ukraine dans le Palatinat de Kiovie, est située sur la rive gauche du Rofs, au sud de la ville de Kiow ou Kiovie, dont elle est éloignée de 21 à 22 lieues.

P. 319. *l.* 12. Avant *les Sectateurs de Hus*, *mettez* Les Wiclésites.

Avant BOHE'ME, *mettez* l'article qui suit.

* BOHAIN, bourg de France, en Picardie, dans le Vermandois, est vers les confins du Cambresis au nord-nord-est de S. Quentin, dont il est éloigné de près de trois lieues.

P. 321. *col* 2. Avant BOHUN, *mettez* l'article qui suit.

* BOHRUS, riviére d'Asie dans le Curdistan, coule du nord au sud, & se rend dans le Tigre, environ six lieues au dessous de Mosul. Elle est fort rapide, & fort poissonneuse. Le passage en est difficile. * Tavernier, *Voyages de Perse*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 5. *p.* 196. édit. de Hollande 1692. M. Delisle, *Carte des païs voisins de la Mer Caspienne.*

Col. 2. *l.* 2. au lieu de *Dialogue des Morts*, lisez *Dialogue sur les Héros de Roman.*

P. 320. *col.* 1. *l.* 5. après 916. S. Wenceslas II. Martyr, *au lieu de* 16, *mettez* 22.

L. 6. *au lieu de* 932, ... 35. *lisez* 938 29

Col. 2. *l.* 3. *au lieu de* quelques, *lisez* plusieurs: car dans le Royaume de Bohéme on compte plus de cent villes, entre lesquelles il y en a près de 40 appellées *villes royales.*

P. 321. *col.* 1. *l.* 3. *ajoûtez* à la fin de l'article. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris* 1735.

BOJADOR, *p.* 322. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* vis à vis, *lisez* au sud-est.

BOILEAU (Gilles) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Avocat au Parlement, *lisez* Payeur des rentes de l'Hôtel-de-ville, puis Contrôlleur de l'argenterie du Roi

L. 3. après le mot *Philosophe*, *ajoûtez.* Ces deux Ouvrages ont été imprimez à Paris, en 1655, *in octavo.* Il a écrit aussi un *Avis à M. Ménage*, *sur son Eglogue intitulée*, Christine; *avec un remerciement à M. Costar*, *in quarto*, 1656; une Réponse au même M. Costar, en 1659; Traduction Françoise des Vies des Philosophes, écrites en Grec par Diogéne Laërce, en 1668. Son premier Ouvrage est le Tableau de Cébès, avec une petite piéce en prose, intitulée, *La belle Mélancholie.*

L. pen. & *dern. effacez ces mots* Intendant des menus plaisirs du Roi.

BOILEAU (Jacques) *l.* 16. après le mot *précédent*, *ajoûtez*; mais il faut remarquer qu'il n'y a dans ce recueil que des Considérations respectueuses sur le Bref d'Alexandre VII.

L. 28. après le mot *pénitence*, *ajoûtez.* En 1686, il donna sur la même matiére une Dissertation Latine

P. 323. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *particuliére*, *ajoûtez.* En 1703, M. Thiers en fit une Critique beaucoup plus considérable. En 1701, cette Histoire fut mise en François par un Anonyme & imprimée en Hollande. En 1702, M. Boileau publia quelques Remarques, où il reléve plusieurs bévues du Traducteur, & quelques endroits qu'il avoit traduits d'une maniére fort indécente. On a donné à Paris 1732, une nouvelle édition de cette Traduction, avec quelques corrections & une préface historique qui est de M. l'Abbé G... Provençal, connu par d'autres Ecrits

L. 24. après 1710, *ajoûtez.* Ce Traité a été refuté du vivant de l'Auteur par M. Vivant.

L. 42. après 1716, *ajoûtez*, âgé de 82 ans,

Col. 2. *l.* 44. après le mot *reçue*, *ajoûtez.* Il a aussi publié *Réflexions Critiques sur quelques passages de Longin.*

P. 325. *col.* 1. Avant BOJORIX, *n.* 1. *mettez* l'article qui suit.

* BOINITZ, selon M. Delisle dans sa *Carte de Hongrie*, BOINICZ selon M. Visscher dans sa *Carte du cours du Danube*, & BONICZA ou BOMOCHZ selon M. Sanson dans sa *Carte de la Hongrie septentrionale*, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Soll, est au nord-nord-est de Presbourg, dont elle est éloignée d'environ 30 lieues. * *Carte de Hongrie*, *&c.* publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle

Avant BOIS d'ANNEMETS *mettez* l'article qui suit.

* BOIS (Jean du) né au Mans, étudioit à Angers, vers le milieu du XIII siécle, & devint Maître de l'Ecole de cette ville. Il étoit en même tems Chanoine de la cathédrale de la même ville. En 1311, il fut élu Evêque de Dol en Bretagne. Il mourut le 24 janvier 1323. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BOIS d'ANNEMETS, *l.* 1. *au lieu de* (N....) *lisez* & non BOIS d'ALMAY, comme quelques uns l'ont nommé (Daniel, Sieur Du)

L. 14. après le mot *avantageusement*, *mettez* ce qui suit. Ils contiennent l'Histoire de Gaston d'Orléans, depuis sa naissance en 1608, jusqu'en 1636. Ce que l'Auteur y dit de M. Arnaud d'Andilly, a été refuté par le Pére Bougerel de l'Oratoire, dans une lettre écrite à ce sujet à M. Desmaizeaux, qui dans ses Notes sur les Lettres de Bayle, avoit adopté ce que dit le Sieur du Bois d'Annemets. Cette lettre a été imprimée dans la *Bibliothéque raisonnée des Savans de l'Europe*, *tome* 5 & 6, avec une lettre de M. Desmaizeaux, où ce Savant se retracte. Le Pére Le Long dit que ces Mémoires d'un Favori ont été publiez par le Sieur Algay de Martignac, mort en 1696.

BOIS ou SILVIUS (Simeon du) *l.* 2. *au lieu de* Jean d'Aurat *lisez* Jean Dorat

L. 8. *au lieu de* fort jeune, *lisez*, âgé de 45 ans,

BOIS (Philippe Goibaud, Sieur Du) *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de.* Il avoit été Gouverneur, &c. jusqu'au mot *Poitiers* inclusivement, *l.* 5. *mettez* ce qui suit. Il étoit de Poitiers, & avoit commencé par être Maître à danser. Il fut produit en cette qualité auprès de Louïs-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, qui le goûta si bien qu'il ne voulut point avoir d'autre Gouverneur. Ce Prince mourut en 1671. M. du Bois qui ne s'étoit mis à apprendre le Latin qu'à 30 ans, y fit de si grands progrès sous la direction de Mrs de Port-Royal, qu'il devint un des plus habiles de son tems, & sur tout un excellent Traducteur.

L. 8 *&* 9. après le mot *Testament*, *ajoûtez* ce qui suit; les Traductions des deux livres de S. Augustin, de la Prédestination des Saints, & du Don de la Persévérance, du Traité *de catechisandis rudibus*, & de ceux de la continence, de la tempérance, de la patience, & contre le mensonge;

L. 10. On lui donne encore une Réponse à la Lettre de M. Racine contre M. Nicole; le Discours sur les Pensées de M. Pascal, & celui sur les Preuves des livres de Moïse, que d'autres donnent à M. de la Chaise.

L. dern. après 1694, *ajoûtez*, âgé de 68 ans. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise le 12 novembre 1693.

BOIS (Gérard Du) *l.* 8. après le mot *Cointe*, *ajoûtez*, qu'il fit imprimer l'an 1683, au Louvre, avec une préface qui contient la Vie du Pére Le Cointe;

L. 9 *&* 10. *au lieu de* Il en fit un volume qui finit au onziéme siécle, &c. jusqu'à la fin de l'article, *mettez.* Il en donna le premier volume en 1690, *in folio.* Ce volume va jusqu'au l'an 1108. Le second ne parut que 14 ans après, parce que le Pére Du Bois l'avoit laissé très-imparfait. On le doit aux soins du Pére de La Ripe & du Pére Desmolets, Bibliothécaires de l'Oratoire. Ce dernier est Auteur de l'Epître dédicatoire & de la préface. Ce second volume qui fut publié en 1710, finit à l'an 1364. Le Pére Du Bois mourut à Paris le 15 juillet 1696, dans sa 66 année.

P. 325. *col.* 2. Avant BOIS (Du) nom de deux Peintres, *mettez* l'article qui suit.

* BOIS (Philippe Du) né à Chouain dans le diocése de Caën, vers l'an 1636, Docteur de Sorbonne, fut Clerc de la Chapelle du Roi, & jouït pendant quelque tems de la *Principalité* du Collége de Maître-Gervais, que le Grand Aumonier de France le força d'abandonner. Il fut aussi pendant plusieurs années chargé du soin de la Bibliothéque de M. Le Tellier, Archevêque de Rheims, & c'est lui qui en a dressé le catalogue. Ayant été nommé à un Canonicat de S. Etienne des Grecs, il s'y retira pour le reste de ses jours & y mourut d'une fiévre aiguë le 17 février 1703, âgé de 67 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Catullus*, *Tibullus & Propertius in usum Delphini*; *Bibliotheca Telleriana.* Il a eu aussi beaucoup de part à l'édition des Oeuvres de Maldonat, & c'est lui qui en a fait l'Epître dédicatoire & la Préface. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 16. *p.* 154.

P. 326. *col.* 1. Avant BOIS (Du) *Voyez* Haye (Jean de La) *mettez* l'article qui suit.

*BOIS DE LA PIERRE (Louïse-Marie de) fut élevée dans la Religion Protestante, mais à l'exemple de sa famille, elle en fit ensuite abjuration. Elle avoit épousé *François* de l'Omosne, Seigneur de Bois-de La Pierre, Exempt des Gardes du Corps, Chevalier de S. Louïs, & elle le perdit en 1709 à la bataille de Malplaquet. Touchée de cette perte, & ne voulant point passer à de secondes noces, elle partagea son tems entre la priére, l'étude & un commerce agréable avec des personnes choisies. A un esprit solide elle joignoit beaucoup de talent pour la Poësie. On la consultoit sur toute sorte d'Ouvrages, & elle en a composé elle-même plusieurs, savoir *L'Histoire du monastére de la Chaise-Dieu*; *L'Histoire de l'ancienne Maison de Laigle*, dans laquelle elle a renfermé sa Généalogie. Elle a rassemblé plusieurs Mémoires pour servir à l'Histoire de Normandie. Elle a été en commerce de lettres avec plusieurs Savans dont on a trouvé les lettres dans son cabinet. Elle est morte le 14 septembre 1730. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant BOISOT (Louïs) *mettez* l'article qui suit.

* BOIS-LE-DUC (La Mairie de) l'un des quatre Quartiers du Duché de Brabant, l'une des Provinces des Païs-Bas, appartient aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Il est borné au Couchant par la Baronnie de Bréda & par le Quartier d'Anvers; au midi par le païs de Liége; à l'orient & au nord par la Gueldre. On divise la Mairie de Bois-le-Duc en quatre Quartiers qui sont Oosterwyk, Kempenland, Peeland & Maasland. Quelques-uns y ajoûtent le païs de Cuyck qui est proprement de la Gueldre. Elle contient trois villes, savoir Bois-le-Duc capitale, Eyndhoven & Helmont, & plus de cent villages.

BOISOT (Jean-Batiste) *l.* 2. *au lieu de* 1636, *lisez* 1638.

Col. 2. *l.* 50. *au lieu de* l'Evêque de Nîmes, *lisez* M. Fléchier, Evêque de Nîmes.

P. 327. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Savans*, *ajoûtez*, savoir une lettre sur un monstre né à deux lieues de Bezançon, dans le *Journal des Savans* du deuxiéme mars 1688; Une autre à l'Abbé Nicaise sur la glaciére de Bezançon, *Journal des Savans* du 22 juillet & du neuviéme septembre 1686; Une autre sur un fait singulier de Chirurgie; *Journal des Savans* du 15 mars, & du sixiéme septembre 1688; *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1688; Lettre à M. de Scudéry, contenant un extrait du Traité de l'Eucharistie, de M. Pelisson; *Journal des Savans*, du 14 & du 21 juin 1694. Son projet de l'Histoire du Cardinal de Granvelle, a été donné en partie dans l'*Histoire Litéraire* de l'Europe, janvier, février & mars 1726, & en entier dans la continuation des *Mémoires de Litérature & d'Histoire*, recueillis par le Pére Desmolets de l'Oratoire, *premiére partie*, où l'on trouve aussi une lettre sur la mort de M. Boisot.

BOISROBERT, *l.* 33. *au lieu de* de Béroalde & du *Moyen* de parvenir, qu'il favoit par cœur, *lifez* du Moyen de parvenir, qui eft un Ouvrage plein d'indécences, compofé par Béroalde, Sieur de Verville. *Voyez* BE'ROALD ou BE'ROALDE (Matthieu)

A la fin *ajoûtez.* M. Titon du Tillet, *Parnaffe François.*

BOISSAT (Pierre de) *n.* 1. *p.* 327. *col.* 2. *l.* 10. *au lieu de* 1616, *lifez* 1613.

BOISSAT (Pierre de) *n.* 2. Au lieu de cet article, *mettez* celui qui fuit.

BOISSAT (Pierre de) fils du précédent, naquit l'an 1603 à Vienne en Dauphiné. Il étoit Seigneur de Licieu & d'Avernay, & mourut le 28 mars 1662, âgé de 59 ans. Il a été un des plus favans hommes de fon tems en toute forte de Litérature. Il eut dès l'enfance un prodigieux talent pour les vers. En 1622, il alla fervir en qualité de Volontaire dans l'armée du Connétable de Lefdiguiéres, qui marchoit contre les Huguenots du Vivarais. Peu de tems après il fit le voyage de Malte. En 1625, il accompagna le même Général qui alloit au fecours du Duc de Savoye, contre les Génois. En 1627, il fe trouva à la défenfe de l'Isle de Ré, & l'année fuivante au fiége de la Rochelle. Enfuite il s'attacha à Gafton Duc d'Orléans. En 1634, l'une des quarante places de l'Académie Françoife lui fut donnée par le Cardinal de Richelieu. En 1636, il réfolut de fe montrer dans fa patrie. Etant à Grenoble, il fe trouva mafqué en femme à un bal que donnoit le Comte de Sault, Lieutenant-de-roi en Dauphiné, & s'étant fervi du privilége des mafques pour tenir des propos libres à Madame la Comteffe de Sault, elle s'en offenfa fi fort que dès le lendemain elle fe porta à une cruelle vengeance qui 16 mois après fut fuivie d'un accommodement. Depuis cela il n'ofa plus paroître à la Cour, & fe confina pour toujours à Vienne, où il fe maria avec *Clémence* Geffans, de laquelle il eut deux enfans, un fils, nommé *André-Ignace-Jofeph*, qui fut tué à fa premiére campagne, & une fille, nommée *Marie-Françoife-Gertrude*, mariée en Savoye au Comte de Saint-Maurice. Dans fa retraite, il fe donna tout entier à la dévotion qu'il pouffa jufques à des fignes extérieurs que les bienféances du monde ont peine à fouffrir. Il négligeoit fes cheveux, fe laiffoit croître la barbe, affectoit de porter des habits groffiers, attroupoit & catéchifoit les pauvres & les enfans dans les carrefours, & faifoit de fréquens pélerinages à pié. On raconte que la Reine Chriftine de Suéde paffant par Vienne en 1656, les principaux de la ville priérent M. de Boiffat, qui étoit connu de cette Princeffe par fes Poëfies, de marcher à leur tête pour la complimenter; & que s'étant préfenté devant elle avec cet extérieur que nous venons de décrire, il lui fit un Sermon pathétique fur les Jugemens de Dieu, & fur le mépris du monde. Chriftine, rentrée depuis peu dans le fein de l'Eglife Romaine, mais toujours femme & Princeffe, fouffrit impatiemment qu'au lieu des louanges qu'elle attendoit, l'Orateur fe fût jetté fur une matiére fi férieufe. Quand de Boiffat fe fut retiré, *Ce n'eft point-là*, dit-elle, *ce Boiffat que je connois; c'eft un Prêcheur qui emprunte fon nom*; & elle ne voulut plus le voir. Quelque tems après, l'Académie d'Avignon le mit au nombre de fes Membres; & Gafpard Lafcaris Vice-légat de cette ville, le fit Comte Palatin. On a de lui les Ouvrages fuivans, 1. en Latin & en profe, *Pufinenfis Obfidio; Navigatio Melitenfis; Liguftica Expeditio; Anglorum ad Rheam Excenfio & Rupella obfeffa; Rupella capta; Silva-ducenfis Expugnatio*; 2. en Latin & en vers, *Martellus*, Poëme Epique fur la défaite des Sarazins par Charles Martel, Poëme que M. Baillet a confondu avec le *Charles Martel* en vers François de M. de Saint-Garde, Aumonier du Roi; *Hermonomi, five Inftitutionum Imperialium libri quatuor; Silvarum libri duo; Elegiarum libri tres; Hebræarum Heroïdum Epiftolæ; Sacræ Metamorphofes; Nobilium Plantarum Metamorphofes; Epigrammatum liber fingularis; Tumulorum fingularis; Sacri Argumenti Difticha.* Les Ouvrages François de M. de Boiffat font, *Hiftoire Négrepontique, contenant la Vie & les Amours d'Alexandre Caftriot*, arriére-neveu de Scanderbeg; *Les Fables d'Efope, illuftrées de Difcours Moraux, Philofophiques & Politiques*; (ces deux Ouvrages ont paru fous le nom de *Jean Baudoin*, mais ils font certainement de M. Boiffat, qui ne les trouvant pas affez graves pour lui, les fit adopter par Baudouin fon ami & fon compatriote) *Rélation des Miracles de Notre-Dame de l'Ozier, avec des vers à la louange de la fainte Vierge*, en Grec, en Latin, en Efpagnol, en Italien & en François; *Morale Chrétienne.* * Pelliffon, *Hiftoire de l'Académie Françoife, continuée par* l'Abbé d'Olivet. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 13. *p.* 382—400. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *n.* 1497. édit. d'Amfterdam 1725. Chorier, *Vita Petri Boëffarii.* Guy Allard, *Biblioth. du Dauphiné.*

BOISY, Seigneurie, *ajoûtez* à la fin de l'article ce qui fuit.

☞ Voilà ce qu'on trouve dans plufieurs Hiftoriens, mais prefque tout cela eft faux. Les Budé, Seigneurs de Vérace, ne font point d'affez grande Maifon pour avoir des titres affectez à leurs aînez. Ils defcendent d'un fils du célébre Guillaume Budé, mort en 1540, lequel après la mort de fon pére, paffa à Genéve à caufe de la Religion. Il n'y a point eu de Chevalier de l'Ordre du Roi de cette famille: il n'y en avoit point au moins en 1536, tems auquel fe paffa l'action qui eft ici rapportée. Le Boify, dont parle Mézeray, n'étoit nullement un Budé.

Au bas de la colomne, *mettez* ce qui fuit.

BOIVIN. *Voyez* BOYVIN.

P. 328. *col.* 1. BOKHAH & BOKHARA doivent venir avant BOKKENBERG.

Avant BOKKENBERG, *mettez* les articles qui fuivent.

* BOKKEME'ALE, païs d'Afrique en deçà & au delà de l'Equateur, eft habité par les Jagas qui tirent des dents d'éléphant des Bakkebakke leurs voifins. * M. Delifle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

* BOKKEME'ALE ou BOUKEMEIALE, ville du païs dont on vient de parler, eft au fud de l'Equateur, dont elle eft éloignée d'environ un degré de latitude. Elle eft vers les confins du Païs des Amboes. * Le même.

Col. 2. Avant BOLDO, *mettez* l'article qui fuit.

* BOLDERAU ou BOLDORA, riviére de Courlande. Elle fe rend à Mittau dans celle de Mafza que Sanfon appelle *Mufza* dans fa *Carte de Courlande.*

Col. 2. Avant BOLDUC, *mettez* ce qui qui fuit.

BOLDORA. *Voyez* BOLDERAU.

BOLLANDUS, *p.* 331. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de* en feptembre 1680, *lifez* au commencement de l'an 1683.

L. 43. après le mot *volume*, *ajoûtez.* Le Pére Papebroch mourut peu d'années après, le 29 juin 1714. Depuis le dernier volume de juin, on a donné quatre volumes du mois de juillet. Le quatriéme, publié, en 1728 par les Péres Du Sollier, Piney, Cuper & Bofch, finit au 19 de juillet inclufivement.

Col. 2. Avant BOLOGNE dite LA GRASSE, *mettez* l'article qui fuit.

* BOLOGNE (Jean de) de Douay, après avoir appris dans cette ville les premiers élémens de la Sculpture, alla à Rome dans le deffein de s'y perfectionner, & parvint, par fon application, à être un des premiers Sculpteurs de l'Italie. Il choifit Florence, pour fa demeure & y paffa le refte de fa vie. Entre les excellentes piéces dont il l'enrichit, on remarque ce fameux groupe de marbre qui répréfente l'enlévement d'une Sabine, que l'on y voit dans la place publique. Le cheval fur lequel on a mis depuis la ftatue de Henri IV, placée au milieu du Pont-neuf à Paris, eft de Jean de Bologne. Il mourut à Florence vers le commencement du XVII fiécle. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BOLOGNINO (Guillaume) *p.* 332. *col.* 2. *l.* 6. après le mot *Cœnæ*, *ajoûtez.* Ces trois Ouvrages font écrits en Flamand.

P. 333. *col.* 2. Avant BOMBE, *mettez* ce qui fuit.

BOMBAY. *Voyez* BOMBAIN.

BOMBE, *l.* 24. *au lieu de* Malfus, *lifez* Malthus.

P. 334. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Savans*, *ajoûtez.* Il mourut vers le milieu du XVI fiécle. *Ajoûtez* auffi à la fin. Poftel, dans fon *Alphabet des douze Langues* dit qu'il avoit connu Bomberg à Venife, & il l'appelle *Vir ad Rem Chriftianam natus.*

BOMMEL (Jean de) *l.* 3. *ôtez* la virgule qui eft entre *ce* & *nom*: dans la même ligne *retranchez* vivoit en 1471.

L. 4. après le mot *Foi*, *ajoûtez.* Il mourut en décembre 1477.

BONA, *col.* 2. *l.* 30. *au lieu de* C'eft à ce fujet qu'on, *lifez.* Cet événement donna lieu à cette efpéce de Pafquinade) *Papa Bona farebbe folecifmo*, fur laquelle le Pére Daugiéres, Jéfuite

NB. Le Supplément de Paris dit dans cet endroit *fa rebbe* en deux mots au lieu de *farebbe.*

L. 43. *au lieu de* 63, *lifez* 65.

L. 46. au lieu de *de Difcretione Vitæ Chriftianæ*, lifez *Principia & Documenta Vitæ Chriftianæ; Tractatus Afceticus de Sacrificio Miffæ*,

L. 51. ou *pen.* après le mot *Chrétienne*, *ajoûtez* ce qui fuit. Prefque tous les Ouvrages du Cardinal Bona ont été traduits en François: celui qui eft intitulé, *Le Chemin du Ciel*, l'a été en dernier lieu par M. Gyot, Confeiller à Rouen, frére de M. l'Abbé Desfontaines. Celui des *Principes de la Vie Chrétienne*, un des plus folides Ouvrages de Morale, qui ait paru dans le dernier fiécle, a été traduit par M. Coufin de l'Académie Françoife, & en 1728 par M. Goujet, Chanoine de S. Jacques l'Hopital à Paris, *in douze*, chez Mariette. La *Voye abbrégée pour aller au Ciel* a été mife en François, vers le même tems. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 3. *p.* 37 *& fuiv.* & *tome* 10. *partie* 1. *p.* 114.

BONADE (François) *p.* 335. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Xaintes, *lifez* de Xaintonge.

BONARELLI (Guy Ubaldo) *col.* 2. *l.* 1. après le mot *né*, *ajoûtez* à Urbin.

BONAVENTURE, *n.* 3. *p.* 336. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* FIDANZE, *lifez* FIDAUZE

P. 337. *col.* 1. Avant BONCONVENTO, *mettez* l'article qui fuit.

* BONCOMPAGNON (Jacques) né le cinquiéme mai 1652, mort fubitement le 24 mars 1731, fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 12 décembre 1695. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BONDE'LI, famille Patricienne de la République de Berne en Suiffe. Depuis que la puiffance eccléfiaftique prédomine en Italie, on peut remarquer trois époques qui ont jetté grand nombre de familles d'Italie en Allemagne, & en Suiffe à Zurich, à Berne, à Genéve, favoir, la longue diffenfion entre les Guelphes & les Gibellins; la guerre civile entre les Pazzi & les Médicis; l'amour & l'efprit de la Réformation. Honoré (en Allemand *Erhard*) fe tranfplanta à Berne en 1505, dans le tems de l'union, qui fubfiftoit entre la République de Florence & le Canton de Berne. Honoré, fon fils, fut du Confeil Souverain en 1542; Jean-Honoré, fils d'Honoré, du Confeil Souverain, en 1568, mort de la pefte en 1577; Honoré, fon fils, du Confeil Souverain, en 1599; Jacques-fils de ce dernier, étoit Enfeigne dans la Compagnie de Binder à l'expédition de la Valteline en 1620, où les Bernois furent furpris à Tirano par les Efpagnols. D'une Compagnie de 200 hommes il revint lui feptiéme avec fon Capitaine, & mourut de la pefte âgé de 26 ans, en 1628. Samuel, fils de Jacques, étoit du Confeil Souverain, en 1651, Baillif de Wanguen en 1661, Sénateur en 1672, Baillif de Laufanne en 1680. Il eut cinq fils. Gabriel, mort Baillif de Biberftein, a laiffé un fils Capitaine en Piémont, & trois filles, dont l'une a époufé feu M. Abraham Stanian, Envoyé en Suif-

Suisse de sa Majesté Britannique & son Ambassadeur à Constantinople, où elle est décédée. Les autres fils sont Siméon, Gentilhomme de la Chambre de Frédéric-Guillaume *le Grand*, Electeur de Brandebourg en 1684; Envoyé auprès des Cantons Evangéliques, en 1688; Conseiller Privé & Envoyé extraordinaire de Frédéric I, Roi de Prusse, auprès des Etats Généraux & du Roi de la Grande Bretagne, en 1699, 1700 & 1701; Gouverneur du Stift de saint Vincent à Berne en 1717. Il a épousé Jeanne-Barbe de Watteville. Emmanuel, Baron du Chastellar & Seigneur de Sales, fut dès l'âge de vint ans Professeur, dans les Académies de Lausanne & de Berne; du Conseil Souverain en 1691; Gentilhomme de la Chambre de Frédéric I, Roi de Prusse, en 1697; Baillif d'Aubonne, en 1701; Baillif d'Orbe & d'Eschallens, en 1720. *Voyez* l'article de H O R Y *dans les Additions*. Béat-Jacob, Capitaine d'Ingénieurs au service de Brandebourg, Major du régiment de Courlande, fut tué au dernier assaut de Namur en 1695. Jean-Honoré perdit un bras à la bataille de Landen, fut ensuite Colonel-Commandant du régiment de Dohna, du Conseil Souverain en 1710, mort à Kœnigsberg en 1715. Il avoit épousé Dorothée-Tugendreich de Flanzen, Dame de Linkau, de Cauteren & de Schœnewald, dont il a eu un fils & deux filles qui sont la branche de Prusse. Jonas-Emmanuel, fils d'Emmanuel, fut Commissaire de la République à Londres, en 1728, & Commandant de la forteresse & Bailliage d'Aarbourg en 1731. Frédéric I, se faisant couronner Roi de Prusse en 1701, & voulant reconnoître les services rendus & à rendre par ceux de cette famille à la Maison électorale & royale, entre autres à cause de la succession de Challon-Orange & de ses droits sur la Principauté de Neufchâtel, leur conféra l'Indigénat de Prusse & de Brandebourg, avec la qualité de Barons. Ce Roi voulut encore joindre à leurs armes l'aigle royal avec ses ornemens. * Stettler, *l.* 5. Simler. Waldkirch, *p.* 477. Rahnii *Chronica*, *p.* 1151. *Diplomata & Manuscripta plurima. Cet article a été envoyé.*

B O N D E'L I A. Ptolomée, Mathématicien & Géographe du second siécle sous l'Empire de Marc-Auréle-Antonin, parle d'une ville d'Etrurie de ce nom, située entre Lucques & les Fosses Papyriennes. Selon M. Baudrand c'est Bagnone d'aujourd'hui, château situé au pié du Mont-Apennin, dans la Vallée de Magra & proche de la riviére du même nom, sous la jurisdiction du Grand Duc de Toscane, entre les Terres de la République de Gênes & les Duchez de Parme & de Modéne. * Ptolomée. Baudrand. Hoffman, *Lex. Univ. Cet article a été envoyé. Voyez* B A G N O N E.

P. 338. *col.* 1. Avant B O N E'S I D A, *mettez* l'article qui suit.

* B O N E R (Jean) de Gueldre, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs a écrit en Latin & en Flamand un *Abbrégé de l'Histoire des Martyrs de Gorkum*, & de quelques autres des Païs-Bas. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 464.

B O N G A R S (Jacques) *p.* 339. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* En 1587, *lisez*, & l'on assure qu'il eut la hardiesse de la faire afficher dans Rome. Cette réponse, sous le titre de *Opposition du Roi de Navarre*, *&c.* fut imprimée en 1587. La même année

L. 8. après le mot *lettres*, *ajoûtez* Françoises, au nombre de 34, imprimées dans un petit Recueil qui a pour titre *Le Sécretaire sans fard*, ou *Recueil de diverses lettres de J. Bongars avec une Instruction à lui donnée par feu M. le Maréchal de Bouillon*, *en* 1680, *à Paris*. Mais Bongars est encore plus connu par ses lettres.

P. 340. *col.* 1. Avant B O N J E N C I, *mettez* l'article qui suit.

* B O N I, petite riviére de France, dans le Gâtinois, coule à peu près de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Boni, se jette dans la Loire environ trois lieues au dessus de Briare.

L. 11. après 1668, *ajoûtez* avec le Latin en deux volumes *in douze*, chez Petit.

L. 13. après 1695, *ajoûtez* On a aussi de ce Savant, le Recueil des Historiens des Croisades sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, *in folio* à Hanovre 1711.

P. 342. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* Depuis, *lisez* De plus

L. 18. *au lieu de* Seisset, *lisez* Saisset

B O N-L I E'U. *p.* 343. *col.* 1. *l.* 3. *Ajoûtez* à cet article ce qui suit. Il y a en France plusieurs autres Abbaïes de ce nom. Elles sont en Guienne, dans le Forès, dans le Dauphiné, dans le Maine & dans la Touraine. * *Dict. Univ. de la France.*

B O N N E C O U R C Y (Jean de) *p.* 344. *col.* 2. & *p.* 345. *col.* 1. Après l'article, *mettez* ce qui suit.

☞ On dit dans cet article que Bonnecourcy fut condamné, &c. pour avoir soutenu dans ses Théses de tentative que *le Pape est au dessus du Roi pour le temporel*; mais on prétend que son crime & celui de quelques autres, étoit d'avoir soutenu & publié en France des Bulles pour l'Obédience de Pierre de Lune, Antipape sous le nom de Benoît XIII.

B O N N E F O I (Ennemond) *l.* 5 & 6. *effacez* avec Joseph Scaliger

B O N N E F O N S (Jean) *l.* 1. *au lieu de* natif de Clermont, *lisez* né l'an 1554 à Clermont

L. 2. après le mot *fut*, *ajoûtez* en 1584

L. 3. au lieu de *Panchari*e, lisez *Pancharis*.

L. 6. *au lieu de*, que Jean Pinon lui fit, *lisez* que lui fit Jean Pinon Conseiller au Parlement de Paris, & qui est

L. 7. *effacez* François &

L. 18. *au lieu des* lignes 18, 19, 20 & 21, & le commencement de la ligne 22, *mettez* ce qui suit. Bonnefons n'a jamais donné de Poësies Françoises, au moins n'en connoît-on point. Ce qui a pu tromper, c'est que Gilles Durant a traduit la *Pancharis* de Bonnefons en vers François, & que cette Traduction a été imprimée avec l'original Latin. Bonnefons laissa cinq enfans. Un d'entre eux, nommé *Jean*, fut aussi Poëte Latin, & publia, du vivant même de son pére, des espéces de Sylves Héroïques. On a aussi de lui des vers Iambiques Latins, paraphrasez par lui-même en vers François, sur la mort du Maréchal d'Ancre, sous le titre de l'*Evanouïssement de Conchini*. M. Titon Du Tillet a donné place à Jean Bonnefons le pére, *dans son Parnasse François*, *in folio*.

B O N N E T ou B O N E T de L A R C S, *l. dern.* Le Supplément de Paris dans la citation dit *Wolfiis*. Il faut dire ici ou *Wolfius* ou *Wolfii*.

P. 345. *col.* 2. Avant B O N N E V I L L E, *mettez* l'article qui suit.

B O N N E V A L, nom d'une ancienne Maison de Limosin, que l'on a toujours regardée comme une des meilleures Noblesses de la province, où l'on disoit anciennement *Richesse d'Escars*, *Noblesse de Bonneval*. Elle posséde de tems immémorial la Terre de BONNEVAL, qui est située à sept lieues de Limoges, & dont elle tire son nom. Cette Terre est fort considérable, tant en revenus qu'en droits seigneuriaux. Elle est composée d'un gros château, d'un grand & beau parc, d'un bourg fermé & de soixante villages. La Maison de BONNEVAL posséde encore dans la même province, depuis le XIV siécle, la Terre de Blanchefort, qui lui a été apportée par une fille de la Maison de Comborn. Elle a toûjours contracté des alliances avec les meilleures Maisons de Limosin & des provinces voisines, & par une alliance directe avec la Maison de Poix, elle se trouve alliée à la plupart des Maisons souveraines de l'Europe. Ses armes sont *d'azur à un lion d'or, armé & lampassé de gueulles, supports deux grifons d'or.*

B O N O N I A (Jean de) *p.* 346. *col.* 1. *l.* 1. après la parenthése *ajoûtez* ou plutôt J E A N de B O L O G N E.

L. 13. après le mot *Gery*, *ajoûtez*, c'est à dire, le Pére Quesnel de l'Oratoire qui s'est caché sous ce nom,

L. 14. *au lieu de* de l'an 1588, contre Lessius, *lisez* des années 1587 & 1588, sur les matiéres de la Grace, *p.* 50 *& suiv.*

Col. 2. Avant B O N O S E, Martyr, *mettez* l'article qui suit.

* B O N O S E, fut Général de la Cavalerie sous l'Empereur Constance en 347. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

Avant B O N-P O R T, *mettez* l'article qui suit.

* B O N O U, païs d'Afrique en Guinée, dans cette partie qui porte le nom de *Côte d'Or*. Il est au nord du Cap des trois pointes, dont il est éloigné d'environ 45 lieues. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

Avant B O N S T E T, *mettez* ce qui suit.

B O N S-P O R T S. *Voyez* B O N-P O R T.

B O N Z E S. *p.* 347. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Pierre Matthieu, *lisez* Pierrre Maffeus.

P. 348. *col.* 1. *l.* 89. après le mot *Languedoc*, ajoûtez. * *Mémoires du tems.*

B O O T (Anselme) *col.* 2. *l.* 2. après ces mots *Médecin de l'Empereur*, *ajoûtez* Rodolphe II.

B O O T (Richard) après la parenthése, *ajoûtez* que d'autres appellent GE'RARD BOATE

L. 3. *effacez* depuis quelques années

L. 4. après le mot *François*, *ajoûtez*: cette Traduction a été publiée en 1666.

P. 349. *col.* 2. Avant B O R B O, *mettez* l'article qui suit.

* B O R B A, petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, est au nord-est d'Evora, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

Avant B O R D E A U X, *mettez* ce qui suit.

B O R D, ville. *Voyez* B O R T.

B O R E L (Pierre) *Voyez* B O R E L L U S.

B O R E L L I (Jean-Alfonse) *p.* 351. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Naples*, *ajoûtez* ou en Sicile selon le Pére Poisson de l'Oratoire,

L. 13. après 1679, *ajoûtez* dans sa 72 année

L. 15. au lieu de *Medicorum*, lisez *Mediceorum*. NB. Cette faute se trouve dans le Pére Niceron.

L. 17. après *Ætnæa*, ajoûtez, *sive Historia & Meteorologia Incendii Ætnæi, anni* 1669.

B O R E L L U S (Pierre) *l.* 1 & 2. *au lieu de* & François de naissance, *mettez*, naquit à Castres vers l'an 1620, &

L. 5. après le mot *Descartes*, *ajoûtez* ce qui suit; *Catalogue de Raretez; Antiquitez, raretez, plantes, minéraux & autres choses considérables de la ville & Comté de Castres, d'Albigeois & des lieux qui sont aux environs*, *&c.*; *Historiarum & Observationum Medico-Physicarum Centuria prima & secunda*; *Bibliotheca Chymica*; *Auctuarium ad Vitam Peirescii*; *De vero Telescopii Inventore, cum brevi omnium conspiciliorum Historia*, *&c.*; *Thrésor des Recherches & Antiquitez Gauloises, réduites en ordre alphabétique*, *&c.*; *Poëme à la louange de l'Imprimerie*; *Carmina in laudem Regis, Reginæ, & Cardinalis Mazarini*; *Commentum in antiquum Philosophum Syrum*; *Hortus, seu Armamentarium simplicium plantarum & animalium ad Artem Medicam spectantium*, *&c.*; *De Curationibus Sympatheticis*. Il mourut en 1689, âgé d'environ 69 ans. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 36. *p.* 218 *& suiv.* sous le nom de *Pierre Borel*.

VI. MARC-ANTOINE Borghése, *p.* 352. *col.* 1. *l.* 6. après 1721, *ajoûtez*. Etant allé prendre l'air de la campagne à Pratica, l'une de ses Terres, il y mourut le 22 mai 1729, âgé de 69 ans & deux jours.

L. 7. au lieu de *Flaminie*, lisez *Flaminie-Marie*

L. 8. après le mot *S. Angelo*, *ajoûtez*, morte à Rome le 27 août 1731, âgée d'environ 60 ans

Dans la même ligne, *au lieu de* dont il a, *lisez* dont il a eu. *Au lieu des* onze lignes suivantes, *mettez* ce qui suit. 1. *Flaminie-Marie-Françoise*, née le 18 avril 1692, mariée le septiéme janvier 1717, avec *Balthazar-Erba* Odescalchi, Duc de Bracciano, & morte le sixiéme novembre 1718, au soir, après être accouchée de deux enfans, dans la 27 année de son âge; 2. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHASAR qui suit; 3. *Ma-*

Marie-Victoire-Thérése, née le 23 mars 1695, mariée le 12 juin 1719, avec *N*. . . Caraffa, Duc de Trojano; 4. *Léonore-Françoise-Marie*, née le 26 mars 1696; 5. *François*, né le 20 juin 1697, reçu Docteur le quatriéme avril 1721, fait Protonotaire Apostolique au mois de janvier 1724, Prélat domestique du Palais Apostolique le septiéme septembre de la même année, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII le 26 janvier 1728, proposé par ce Pape dans un Consistoire pour être Archevêque de Trajanople *in partibus Infidelium* le huitiéme mars suivant, mis en 1728 au nombre des Examinateurs des Evêques, Majordome du sacré Palais le 23 mars 1729 sous Benoît XIII, qui le créa Cardinal le sixiéme juillet suivant; 6. *Jacques*, né le deuxiéme juin 1698; 7. *Marie-Magdeleine*, mariée par Procureur à Naples le dixiéme décembre 1721, avec le Duc de Bracciano, veuf de sa sœur aînée, & morte à Côme dans le Milanois, de la petite vérole, & en couches à quatre mois de terme, le dixiéme octobre 1731, à l'âge de 32 ans; 8. *Paul*; & 9. *Olimpie* Borghése, mariée à Rome le 24 août 1727, avec *Benoît* Pamfile, Duc de Carpinetto.

N. VII. *Au lieu de* ces trois lignes, *mettez* ce qui suit.

VII. Camille-Antoine-François-Joseph-Balthasar Borghése, né le septiéme avril 1693, Prince de Sulmone, & de Rossano, fut marié le quatriéme novembre 1723, avec *Agnès* Colonne, fille de feu *Philippe-Alexandre* Colonne, Duc de Tagliacoti, Prince de Palliano, Grand d'Espagne, Grand Connétable héréditaire du Royaume de Naples, & d'*Olimpie* Pamfile. Il en a eu 1. *Eléonore-Anne-Marie-Thérése*, née à Rome le 24 août 1724, batisée le 16 octobre, & tenue sur les fonts par le Duc de Gravina au nom de l'Empereur; 2. *Flaminie-Anne-Thérése-Gertrude-Marie-Angélique-Jeanne*, née à Rome le 14 mars 1726, morte le 14 mars 1732, & inhumée le lendemain au soir dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure dans la sépulture de sa Maison; 3. *Marie-Victoire-Gertrude*, née à Rome le 19 juin 1729; 4. *Marc-Antoine-François-Nicolas-Gaëtan-Antoine-Corneille-Cyprien-Joseph-Vincent-Gaspard-Balthazar-Melchior*, né à Rome à six heures du matin le 16 septembre 1730, & batisé le 18 du même mois; 5. *Livie-Marie-Anne-Therése-Gertrude-Lutgarde-Elisabeth-Héléne*, née à Rome le 22 septembre 1731; & 6. *Jean-Batiste-François-Louïs-Léopold-Ferdinand-Janvier-Nicolas-Antoine-Gaspard-Balthazar-Melchior-Michel Archange* Borghése, né à Rome le 17 janvier 1733, au matin, & batisé le même jour dans l'église paroissiale de S. Laurent *in Lucina*.

BORGHE'SE (Paul Guidotto) *p.* 352. *col.* 1. *l.* 2. *effacez* vivoit dans le XVI siécle.

L. 3. après le mot *métiers*, *ajoûtez*, vers le milieu du XVII siécle.

L. 7 & 8. après le mot *ruïnée*, *ajoûtez*. On ne croit pas que cet Ouvrage soit imprimé

L. 14. après le mot *ruïnée*, *ajoûtez*. Il s'étoit aussi d'un bout à l'autre assujetti aux mêmes rimes: ce qui faisoit un Bout-rimé de belle longueur

BORGIA, Maison. *Mettez* par tout *de* avant Borgia lorsqu'il est précédé du nom de batême

BORGIA (Jean de) *p.* 353. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Valence, *lisez* de Montréal en Italie

BORKULO. *Au lieu de* BORCULOO, *lisez* BORCULO.

Col. 2. Avant BORGO-FORTE, *mettez* ce qui suit.

BORGO d'OSMA. *Voyez* OSMA.

BORGO-LAVIZARO. *Voyez* LAVIZARO.

P. 355. *col.* 1. Avant BORNERUS, *mettez* ce qui suit.

BORNE'O, ville. *Voyez* l'article précédent.

BORRICHIUS (Olaüs) *p.* 357. *col.* 1. *l.* 54. après le mot *année*, *ajoûtez*. M. de La Monnoye, dans ses Notes sur les Jugemens des Savans par M. Baillet, la recule jusqu'en 1691.

Dans la même ligne *au lieu de* écus, *lisez* livres, & *ôtez* la virgule qui suit le chiffre.

BORROME'E, *col.* 2. N. IV. *l.* 12. *au lieu de* Raconie, *lisez* Raconi.

N. XI. Charles Borromée, *p.* 358. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* 1619, *lisez* 1679.

BORROME'E (Frédéric) *col.* 2. *l.* 15. *au lieu de* 1631, *lisez* 1632.

L. pen. au lieu de Giusano, *lisez* Giussano.

L. derniere, après le mot *Caroli*, *ajoûtez* (Cette Vie a été traduite en François par le Pére Choiseault de l'Oratoire)

BORSELE. N. II. Henri de Borsele, *p.* 359. *col.* 1. *l. dern. au lieu de* Gruthude, *lisez* Gruthuse.

Col. 2. Avant BORSTEL, *mettez* ce qui suit.

BORSIVOGE. *Voyez* BORZIVOGE.

Col. 2. Avant BORTAN, *mettez* l'article qui suit.

*BORT, petite ville de France, dans le Limosin, sur la rive droite de la Dordogne, vers les confins de l'Auvergne, est au sud-est de Limoges, dont elle est éloignée de 17 à 18 lieues.

Avant BORYSTHE'NE, *mettez* ce qui suit.

BORUA, ville. *Voyez* BORBA.

BOSC (Nicolas du) *p.* 360. *col.* 2. *l.* 2. *effacez* & d'une famille noble, puis les trois lignes suivantes & le mot *Bosc* de *l.* 7. au lieu duquel il faut *mettre* Il

BOSC (Jean du) *l.* 17. *au lieu de* Du Tour, *lisez* Du Four.

BOSC (Jacques du) *p.* 361. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *siécle*, *ajoûtez* étoit Normand

L. 6. après le mot *couvent*, *ajoûtez*, qu'il quitta vers l'an 1630, étant déja Prêtre & Bachelier de Sorbonne, &

L. 7. après le mot *enfin*, *ajoûtez* vers l'an 1640.

Avant BOSCA, *mettez* ce qui suit.

BOSC, riviére. *Voyez* BOSQ.

BOSCAN (Jean) *p.* 362. *col.* 1. *l.* 15. *au lieu de* Mauger, *lisez* Navagero.

L. 32. *au lieu de* de 73, *lisez* au moins de 76

Avant BOSCHI, *mettez* ce qui suit.

BOSCHETTO (Il) *Voyez* BOSQUET (Le)

Col. 2. Avant BOSCO, *mettez* l'article qui suit.

* BOSCLEHARD, bourg de France, en Normandie, dans le païs de Caux, est au nord de Rouen, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BOSOCH, *p.* 364. *l.* 1. *col.* 1. *au lieu de* BOZOGH, *lisez* BOZOCH.

P. 365. *col.* 1. Avant BOSQUET, *mettez* l'article qui suit.

* BOSQ, petite riviére de France en Normandie, dans le Coutantin, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la mer au port de Granville.

Avant BOSQUIER, *mettez* l'article qui suit.

* BOSQUET (Le) en Italien *Il Boschetto*, maison de plaisance du Grand-Maître de Malte, est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Malte dont il est éloigné de deux à trois lieues.
* Nic. Visscher, *Carte des Isles de Malte & de Goze.*

BOSQUET (François) *l.* 4. après le mot *Il*, *ajoûtez* naquit en 1600,

BOSSIO ou BOSSUS, *l.* 19 & 20. *effacez* les principaux sont.

L. 22. *au lieu de* & autres, mettez *Recuperationes Fesulanæ*; *Epistolæ Familiares*; *Opera varia*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 28. *p.* 228 & *suiv.*

BOSSU, *Bossua*, petite ville. *col.* 2. NB. Dans tout cet article au lieu de *Bossu*, lisez *Bossut*.

BOSSU (René Le) *p.* 366. *col.* 1. *Col.* 2. *l.* 12. après le mot *réputation*, *ajoûtez*. Il fut imprimé pour la premiére fois en 1675: & *au lieu de* L'édition, *lisez*. La sixiéme & la derniére édition qui est

L. 13. après le mot *Courrayer*, *ajoûtez*, qui l'a enrichie d'un Discours & d'un Mémoire Historique touchant la Vie & les Ouvrages du Pére Le Bossu.

BOSSUET (Jacques-Bénigne) *p.* 366. *col.* 2. *p.* 367. *col.* 2. *l.* 71, après le mot *Chrétienne*, ajoûtez *Méditations sur l'Evangile*, en quatre volumes *in douze*; *Traitez du Libre Arbitre & de la Concupiscence*; *Defensio Declarationis celeberrimæ quam de potestate ecclesiastica sanxit Clerus Gallicanus* 19 *martii* 1682, en deux volumes *in quarto*.

BOSSULUS (Matthieu) *p.* 368. *col.* 1. *l.* 3. avant le mot *Paris*, *mettez* à S. Denys, petite ville près de

BOSWORTH, *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 1584, *lisez* 1485.

BOTERUS (Jean) *p.* 369. *col.* 1. après BOTERUS, *ajoûtez* ou BOTERO.

L. 17. après 1608, *ajoûtez* ce qui suit. Outre ses *Rélationi Universali* on a encore de lui les Ouvrages suivans, *De Regia Sapientia libri tres*; *Sylva*, cui titulus *Otium honoratum*; *Prediche sopra i Vangeli Dominicali dell' Avvento*; *De Prædicatore Verbi Dei*, *libri quinque*; *Epistolarum Caroli Cardinalis nomine scriptarum*, *libri duo*; *Epistolarum Theologicarum liber*; *Della Ragione di stato dieci libri*, *con tre libri della Grandezza delle Citta*, *Aggiunte alla Ragione di Stato*; *Dell' Uffitio del Cardinale undeci libri*; *I Principe*; *Le Vite de' Principi Christiani*; *Relatione della Republica Veneta*, *con un Discorso intorno allo stato della Chieza*; *Detti memorabili di Personnagi Illustri*, *appartenenti al Governo di Stato*; *Commentarius Paracellos*. Ce dernier Ouvrage contient quantité de particularitez touchant Philippe II, Roi d'Espagne, & Mahomet III, Empereur des Turcs. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 24. *p.* 305 & *suiv.*

P. 374. *col.* 1. Avant BOUCLIERS consacrez, *mettez* l'article qui suit.

BOUCHEL (Laurent) *p.* 372. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* vers l'an 1629 ou 1630, *lisez* le 29 avril 1629.

BOUCHER (Nicolas) *l.* 39 & 45. *au lieu de* Rembervilliers, *lisez* Remberviller.

L. 41. *au lieu de* le sixiéme mai, *lisez* le 15 mars

L. 55. *au lieu de* 64 ans, cinq mois, huit jours, *lisez* 63 ans, cinq mois & cinq jours.

BOUCHER (Jean) *Col.* 1: *Col.* 2. *l.* 10. après le mot *Abdicatione*, *ajoûtez*, imprimé à Paris en 1589, & à Lyon en 1590. Cette seconde édition est augmentée de douze chapitres, dans le premier desquels l'Auteur se vante d'avoir composé son livre, du vivant même de Henri III

BOUCHERAT (Louïs) *l.* 28. après le mot *Intendant*, *ajoûtez* à Limoges: 2. à *Antoine* de Barillon, Seigneur de Morangis, Maître des Requêtes & Intendant, lui mort le 19 mai 1686, & elle morte le 15 mars 1733, âgée de plus de 80 ans.

L. 30. *au lieu de* mariée à *Nicolas*, *lisez* mariée le 20 décembre 1670 à *Nicolas-Auguste*, dont elle resta veuve le premier avril 1704, morte à Paris le 23 novembre 1736, dans la 74 année de son âge.

BOUCHET (Jean) *p.* 373. *col.* 1. *l. pen.* après le mot *monastére*, *ajoûtez*. On a de ses *Annales d'Aquitaines* une bonne édition, faite à Poitiers en 1640. Il mourut en 1550.

* BOUCLIER, arme défensive dont les Anciens se servoient, & qu'ils portoient au bras pour se couvrir contre les coups des ennemis. La figure en étoit ronde, ou ovale, ou à six angles. Il y avoit au milieu une bossette de fer, ou d'autre métal qui avoit une pointe.

BOVERIUS (Zacharie) *p.* 375. *col.* 1. *l.* 7. au lieu de &c, *mettez* ce qui suit, *Parænesis Catholica ad Marcum Antonium de Dominis*; *Censura in Tractatum de legitima Cardinalium creatione*; *Orthodoxa Consultatio de ratione veræ Fidei & Religionis amplectendæ*; *Directorium Fori Judicialis pro Regularibus*; *De sacris Ritibus juxta Romanam Regulam usui Fratrum Minorum Capucinorum accommodatis libri tres*; *Demonstrationes undecim de vera habitus forma a S. Francisco instituta*; *Annales Ordinis Minorum S. Francisci*, *qui Capuccini vocantur*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 25. *p.* 317 & *suiv.*

P. 376. *col*. 1. N. IX. Aleaume, II. du nom, *l. antep. au lieu de* de Biez, *lisez* Du Biez.

N. XI. Jacques, I. du nom, *l*. 30 & 31. *au lieu de* d'Ostoue, Seigneur de Chanleu, *lisez* d'Ostove, Seigneur de Clanleu.

Col. 2. N. XVII. *n*. 2. Louïs-François, *l*. 1. après le mot *Boufflers*, *n*. 1. *ajoûtez* (*qui aura un article séparé*)

P. 377. *col*. 1. *l*. 11. après le mot *Castelnau*, *ajoûtez*, nommée Dame d'honneur de la Reine le 27 avril 1725.

L. 15. *au lieu de* 1702, *lisez* 1700.

L. 22. après le mot *Coadjutrice*, *ajoûtez*, puis en décembre 1710 Abbesse

L. 23. après le mot *mariée*, *ajoûtez* le 22 avril 1717.

L. dern. après le mot *Beaujolois*, *ajoûtez* nommée le 27 juin 1726 l'une des Dames du Palais de la Reine, & devenue veuve le 26 décembre 1732.

N. XVIII. Joseph-Marie. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui fuit.

XVIII. Joseph-Marie, Duc de Boufflers, Pair de France, Comte de Ponches & d'Estanges, Gouverneur & Lieutenant-général au Gouvernement de Flandre & du Hainault, Gouverneur & Souverain Baillif des ville, citadelle & Châtellenie de Lille, Gouverneur & Grand Baillif de Beauvais, & Lieutenant-de-roi du Beauvaisis, né le 22 mai 1706, obtint au mois de mars 1711, à l'âge de cinq ans le Gouvernement de Flandre & de Lille, avec un régiment d'Infanterie, au lieu & à la place de feu son frére aîné. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 25 ans accomplis, il fit serment & prit séance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France, le 22 mai 1731. Il a de *Magdeleine-Angélique* de Neufville de Villeroi sa femme, 1. *Joséphe-Eulalie*, née à Paris le quatriéme septembre 1727; & 2. *Charles-Joseph* de Boufflers, né à Paris le 16 août 1731.

L. 10. *au lieu de* Duché-Pairie, *lisez simplement* Duché.

Col. 2. Ayant B O U G, *mettez* l'article qui fuit.

B O U F F L E R S (Louïs-François, Duc de) Pair & Maréchal de France, &c. (*Voyez* cy-dessus, *p*. 376. *col*. 2. & *p*. 377. *col*. 1.) étoit né le dixiéme janvier 1644. Il prit d'abord le tître de *Chevalier de Boufflers*, & ensuite celui de *Marquis* après la mort de son frére aîné en 1672. Depuis il a été connu & s'est rendu célébre sous le nom de *Maréchal* & *Duc de Boufflers*. Les marques qu'il donnoit de ses talens pour la guerre & pour la conduite des troupes, sa vigilance & son application à ne rien omettre de tout ce qui étoit nécessaire au bien du service, le firent choisir en 1669, pour être Colonel du régiment royal de Dragons. Il servit en 1670 à la tête de ce régiment sous le Maréchal de Créqui à la conquête de la Lorraine. Il fut fait au mois de février 1672 Lieutenant-général au Gouvernement de l'Isle de France, & Grand Baillif de Beauvais & de Beauvaisis, au lieu de feu son frére aîné. Il se trouva à tous les siéges & à toutes les entreprises que le Maréchal de Turenne forma pendant la campagne. Il demeura à Utrecht pendant l'hiver sous les ordres du Maréchal de Luxembourg, & se signala au combat donné pour le secours de Woerden, où il reçut une grande blessure. Il passa en Allemagne en 1673, eut en 1674, de l'aveu du Maréchal de Turenne, la meilleure part au gain de la bataille d'Ensisheim, où il fut encore blessé. Il fut fait Brigadier de Dragons au mois de mai 1676, & commanda la même année l'arriére-garde de l'armée Françoise, lorsqu'elle se retira après la mort du Maréchal de Turenne, en présence de l'armée ennemie. Il se signala ensuite au combat d'Altenheim, & fut encore chargé de l'arriére-garde de l'armée par le Prince de Condé, qui en étoit venu prendre le commandement lorsqu'elle se retira des environs de Strasbourg. Il servit encore en Allemagne en 1676 sous le Maréchal de Luxembourg, & en 1677 sous les ordres du Maréchal de Créqui. Il avoit été fait Maréchal de camp dès le 26 février de la même année. En 1678, il se trouva à la défaite des ennemis à Rheinfelden, à Seckingen & à Offembourg; & le Marquis de Ranes ayant été tué au combat de Seckingen, il obtint la charge de Colonel général des Dragons vacante par sa mort. Ce fut lui qui, la même année 1678, commanda les troupes à l'attaque du Fort de Kell, qui fut emporté d'assaut en plein jour. La paix ayant été conclue à Nimégue en 1678, il fut envoyé l'année suivante avec un corps d'armée en Dauphiné pour l'affaire de Cazal, dont on négocioit l'acquisition, qui n'ayant été terminée qu'en 1681, il alla prendre possession de cette place au mois de septembre. Il fut fait ensuite Lieutenant Général des armées du Roi, & fut envoyé en 1682 avec un corps d'armée sur les frontiéres d'Espagne, où il obligea les Habitans de Fontarabie de faire les satisfactions que le Roi exigeoit d'eux, pour quelques insultes qu'ils avoient faites aux François. En 1683, il passa en Flandre, où il eut le commandement d'un corps d'armée, avec ordre d'investir Courtray, au siége duquel il servit utilement, ainsi qu'au bombardement d'Oudenarde. Pendant le siége de Luxembourg en 1684, il commanda un Corps d'armée entre Sambre & Meuse, pour observer & arrêter les troupes qui s'assembloient sous Namur. Le Roi lui donna au mois d'août 1686 le Gouvernement de la ville & province de Luxembourg, & du Comté de Chiny. Au mois de juillet 1687, après la mort du Maréchal de Créquy, il fut pourvu du Gouvernement de Lorraine, de la province de la Sarre, & du commandement en chef dans les trois Evêchez. En 1688, il commanda un camp sur la Sarre. Au mois d'août le Roi lui donna à lever un régiment de Cavalerie, & au mois d'octobre un d'Infanterie. Au mois de septembre il eut le commandement d'un Corps d'armée avec lequel il prit la ville de Worms, celles de Keyserslauter, de Creutznach, de Bacharach, d'Oppenheim & autres du Palatinat du Rhin, & mit garnison dans la ville & citadelle de Mayence. Il prit encore les villes de Bingen, d'Oberkerke & plusieurs autres, & bombarda la ville de Coblents. Le Roi le nomma le deuxiéme décembre de la même année pour être Chevalier de ses Ordres. Au mois de février 1689, il servit de Lieutenant Général sous le Maréchal de Duras dans l'armée d'Allemagne; ensuite il commanda un Corps de troupes séparé, avec lequel il prit plusieurs postes & châteaux dans le païs de Liége, & emporta d'assaut la ville & château de Cockheim dans le païs de Tréves. Au mois de septembre il servit sous le Maréchal de Lorges, dont l'armée fut composée des troupes qui étoient sous son commandement. Au mois d'avril 1690, il fut fait Général de l'armée de la Moselle, dont il envoya fort à propos, un détachement au Maréchal de Luxembourg, par où il contribua beaucoup au gain de la bataille de Fleurus. Au mois de mars 1693, il servit de Lieutenant Général sous le Roi, investit la ville de Mons, servit à ce siége, & fut blessé à l'attaque de l'ouvrage à corne après y être entré. Au mois d'avril il fut fait Général de l'armée de la Moselle, alla bombarder Liége à la vue des ennemis. Etant venu faire un tour à la Cour, le Roi fit le deuxiéme février 1692, dans la chapelle du château de Versailles, la cérémonie de lui donner la Croix & le Collier de ses Ordres, qu'il n'avoit pu recevoir jusqu'alors à cause de son absence continuelle pour le service de sa Majesté, qui le mit aussi le quatriéme du même mois de février, en possession de la charge de Colonel du régiment des Gardes Françoises, qu'il lui avoit donnée à la mort du Maréchal Duc de La Feuillade. Au mois de mars suivant il fut déclaré Général de l'armée de la Moselle, avec laquelle il investit Namur de la Meuse à la Meuse, & eut le commandement de ce quartier pendant le siége. Après la prise de cette place il commanda une armée séparée, dont il amena au Maréchal Duc de Luxembourg une partie, qui se trouva à la bataille de Steinkerque. Ensuite il s'opposa aux desseins des Alliez sur les places maritimes de France, & après plusieurs marches & contremarches vint enfin bombarder Charleroi, par où il finit cette longue campagne. Pendant l'hiver, qui fut très-rude, il reprit la ville de Furnes, que les Alliez avoient fortifiée, après l'avoir occupée pendant la campagne. Le 27 mars 1693, & au mois d'avril 1694 le Roi voulant reconnoître ses signalez & continuels services, l'éleva à la dignité de Maréchal de France, & au mois d'avril suivant le fit Chevalier de son nouvel Ordre de S. Louïs, & le nomma Général de l'armée de la Moselle. Il eut au mois de septembre le Gouvernement de la Flandre-Françoise & de la ville de Lille, vacant par la mort du Maréchal, Duc de Humiéres. En 1695, il se jetta dans Namur avec une partie des troupes de l'armée de la Moselle qu'il commandoit, & en soutint le siége pendant 63 jours, contre les forces rassemblées d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne & d'Allemagne, commandées en personne par le Roi d'Angleterre Guillaume III, l'Electeur de Baviére, & le Landgrave de Hesse. Il ne rendit cette place qu'à l'extrémité, & après avoir soutenu quatre assauts généraux, tant au corps de la ville qu'à celui du château. Il fut arrêté prisonnier en sortant de la place à cause des infractions qui avoient été faites aux capitulations de Dixmude & de Deinse, & fut conduit à Mastricht; mais il fut renvoyé 15 jours après. Il fut pourvu au mois de novembre 1696 du nouveau Gouvernement héréditaire de la ville de Beauvais. En 1697, il eut le commandement de l'armée de la Meuse. Dans le commencement de la campagne, son armée & celle du Maréchal Duc de Villeroi, empêchérent les Alliez d'inquiéter le Maréchal de Catinat, qui faisoit le siége d'Ath; & après la prise de cette place, s'étant avancé avec son armée près de Bruxelles, il eut par ordre du Roi plusieurs conférences particuliéres avec le Comte de Portland, Confident du Roi Guillaume, qui furent suivies peu de tems après du traité de Ryswick. Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, il eut ordre de se rendre à Lille, capitale de son Gouvernement, & de s'assurer des places des Païs-Bas Espagnols qui étoient occupées par les Hollandois, ce qu'il exécuta heureusement de concert avec l'Electeur de Baviére, ayant introduit en une même nuit, qui fut celle du sixiéme février 1701, des troupes Françoises dans les villes de Luxembourg, de Namur, de Charleroi, de Mons, d'Ath, d'Oudenarde, de Nieuport & d'Ostende. Il se rendit ensuite à Bruxelles pour commander dans tous les Païs-Bas Espagnols, conjointement avec le Marquis de Bedmar, Général pour le Roi d'Espagne; fut déclaré le neuviéme mars 1702, Général de l'armée de Flandre, & des troupes qui devoient servir dans la Gueldre-Espagnole & dans l'Electorat de Cologne, sous les ordres du Duc de Bourgogne; tint longtems en respect l'armée des Hollandois, & la poussa jusques sous les murailles de Nimégue. En 1703, il eut le commandement d'une des deux armées qui furent formées en Flandre, & ayant joint près d'Anvers le Marquis de Bedmar, ils sortirent ensemble des lignes, & attaquérent le 30 juin à Eckeren l'armée Hollandoise, qui ne put être forcée. Le Roi d'Espagne lui envoya au mois de septembre le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or, qu'il reçut par les mains du Duc de Berri à Versailles le 15 janvier 1704. Le Roi lui donna au mois d'octobre de la même année, la charge de Capitaine d'une compagnie de ses Gardes du Corps, vacante par la mort du Maréchal Duc de Duras. En l'année 1708, la ville de Lille en Flandre étant menacée d'un siége, il y fit toutes les dispositions nécessaires pour une vigoureuse défense. Cette place fut investie le 12 août & attaquée avec des forces & une artillerie formidables. Il y soutint une infinité d'assauts particuliers à chaque ouvrage, & entre autres sept au chemin couvert; mais la place n'étant plus soutenable à cause de la grandeur des bréches, & les Assiégeans étant sur le point de donner un assaut général, il rendit la ville par une capitulation honorable le 15 octobre. Ensuite il se renferma dans la citadelle, la défendit jusqu'au onziéme décembre. Il obtint une capitulation des plus honorables. Le Roi pour le récompenser, lui accorda les grandes entrées de premier Gentilhomme de la Chambre, & lui donna la survivance du Gouvernement de Flandre pour son fils aîné. Il se trouva sous le Maré-

réchal de Villars à la sanglante bataille de Malplaquet, qui fut donnée le onziéme septembre. Il y commanda l'aile droite, où il eut toûjours l'avantage, ayant repoussé à diverses reprises avec un grand carnage les troupes qui l'attaquérent, lesquelles ne purent jamais pénétrer dans ses retranchémens. Le Maréchal de Villars qui commandoit l'aile gauche, ayant été obligé de se retirer à cause d'une blessure au dessous du genouil qu'il avoit reçue, le Maréchal de Boufflers fit encore charger six fois les ennemis; mais les voyant maîtres d'un bois, par où ils pénétroient dans le centre de l'armée Françoise, il leur abandonna le champ de bataille, & fit sa retraite en si bon ordre, que les ennemis ne jugérent pas à propos de le poursuivre. Il revint ensuite à la Cour, & ayant perdu son fils aîné le 22 mars 1711, il obtint pour son puîné, âgé de cinq ans, & le seul qui lui restât, le Gouvernement de la Flandre-Françoise & de la ville de Lille, avec le régiment d'Infanterie dont le défunt étoit Colonel. Il mourut à Fontainebleau le 22 août de la même année 1711, âgé de 67 ans, sept mois & douze jours. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 26 du même mois sur les dix heures du soir dans l'église paroissiale de S. Paul. Son cœur fut porté à Boufflers. Son Oraison funébre fut prononcée par le Pére de La Rue, Jésuite, en présence d'une illustre & nombreuse assemblée. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

NB. Le Supplément de Paris 1735. *p.* 168. *col.* 2. *l.* 31. *met* Ensheim *pour* Ensisheim.

NB. Le même *p.* 169. *col.* 1. *l.* 30. *a mis* Creustnach *pour* Creutznach.

L. 40. NB. Le même *a mis* Cocum *pour* Cocheim ou Cockheim.

P. 378. *col.* . Avant B O V I L L I U S, *mettez* l'article qui suit.

* B O U I L L E', bourg de France, en Anjou, dans le diocése d'Angers. Le *Dictionnaire Universel de la France* lui donne plus de 700 Habitans.

B O U L A Y (César-Egasse du) *p.* 380. *col.* 1. *l.* 1. après les mots *Saint-Ellier*, *ajoûtez* ou Saint-Hélier (car c'est une corruption du mot *Hilaire*)

L. 16. après le mot *passion*, *ajoûtez.* Du Boulay répondit à la Censure que la Faculté de Théologie de Paris fit de son Histoire. Sa réponse est intitulée *Notæ ad Censuram*, & parut la même année que la Censure, c'est à dire, en 1667.

B O U L E N G E R (Jules-César) *p.* 381. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* étant assez jeune vers 1585, *lisez*, âgé d'environ 30 ans en 1586.

L. 5. *au lieu de* & y enseigna dix ans, *lisez* & y professa pendant huit ans.

L. 9. *au lieu de* vint ans, *lisez* 22 à 23 ans,

L. 10. *au lieu de* à Tournon l'an 1626, *lisez* à Cahors au mois d'août 1628.

L. 16. après le mot, *Aubignac*, *ajoûtez.* Cet Ouvrage a été imprimé en 1603.

P. 382. *col.* 1. *l.* 29. après le mot *Public*, *ajoûtez.* On a aussi de M. Boulliaud deux lettres à Albert Portner sur la mort du célébre Philosophe Gassendi dans le Recueil intitulé *Lessus mortualis.*

L. 62. après 1694, *ajoûtez* dans sa 89 année

B O U L O G N E sur la mer, *l. pen.* de la colomne, *au lieu de* de nos Rois, *lisez* des Rois de France.

P. 383. *col.* 1. *l.* 14. après le mot *Couronne*, *ajoûtez*, & y établit des Sénéchaux ou Gouverneurs: ensuite *effacez* & e

Avant B O U L O G N E dite L A G R A S S E, *mettez* c qui suit.

S E'N E'C H A U X D U B O U L O N N O I S depuis le Roi Louïs XI, jusqu'à présent.

I. PHILIPPE des Querdes ou des Cordes, Seigneur de Crévecœur en Beauvaisis. Il fut fait depuis Maréchal de France, accompagna le Roi Charles VIII dans son voyage d'Italie, se distingua par sa valeur, & mourut à Bresle auprès de Lyon l'an 1494, âgé de 76 ans.

II. FRANÇOIS de Créqui, Seigneur de Dourier, dont les lettres patentes furent expédiées le 16 janvier 1493 ou 1494. Sous son Gouvernement, *les Coutumes, Usages & Stiles de la Sénéchaussée & Comté de Boulogne, furent rédigez par écrit, interprétez & accordez par les Praticiens, Coutumiers & Gens de bien*; & signées par le Gouverneur, par les Abbez de Notre-Dame & de S. Wilmer, pour les Gens d'Eglise; par quatre Nobles pour le Corps de la Noblesse, & par trois autres personnes pour les villes.

III. Le Bâtard de *Cardonne*, qui avoit été Capitaine du château d'Arras, & avoit aidé Philippe de Crévecœur à défendre la ville de Boulogne contre Henri VII, Roi d'Angleterre, qui l'avoit assiégée en 1488.

IV. Le Sieur de ROULLET.

V. ANTOINE de La Fayette, Auvergnac, Seigneur de Pontgiboust & autres lieux, & Maître d'Artillerie. Il succéda à Roullet en 1515, fut disgracié pour une émotion populaire, arrivée à Montreuil, que l'on mit sur son compte, & mourut en 1531.

VI. Louïs de La Fayette succéda à *Antoine* en septembre 1522, & fut aussi disgracié pour avoir donné occasion à quelque division entre les garnisons de Boulogne & de Montreuil.

VII. OUDARD Du Biez, Chambellan du Roi, nommé au mois de juin 1523, fut depuis Maréchal de France. De son tems, Henri VIII, Roi d'Angleterre, ayant assiégé en 1544, Boulogne & Montreuil en même tems, Du Biez s'enferma dans Montreuil pour la défendre, & mit dans Boulogne Jacques de Coucy, Seigneur de Vervins, son gendre, qui lassé d'une résistance de près de deux mois, livra la ville aux Anglois, qui ne la restituérent qu'en 1550 à Henri II. Pendant ces six ans les Sieurs de FOUSQUESOL & DU-CHESNE exercérent la charge de Sénéchal, par la commission du Marechal Du Biez.

Les Gouverneurs de Boulogne sous les Anglois, furent

I. EDOUARD Seimur, Duc de Sommerset en septembre 1544; le Vicomte de Lisle, & Milord Dudley, gouvernérent sous lui; II. Le Comte de *Bedford*, en mai 1545; III. Le Comte de *Surrey*, fils du Duc de Nortfolk; IV. Milord *Grey*, en septembre 1546; V. Le Comte *Huntington*, en 1548; VI. Milord *Clinton*, en 1549.

Dès que Henri II eut recouvré la ville de Boulogne, il nomma pour Sénéchal & Gouverneur,

VIII. JEAN de Monchy, Chevalier, Seigneur de Senerpont: sous ce Gouverneur en 1552, Henri II ordonna un Présidial pour Boulogne, avec sept Conseillers & un Grêffe des Appellations pour la Sénéchaussée, mais cet ordre ne put être exécuté, faute de fonds pour fournir aux appointemens des Officiers.

IX. ANTOINE de Monchy, fils de *Jean.*

X. Louïs de Lannoy, Seigneur de Morvilliers, Chevalier des Ordres du Roi, qui reçut sa commission en 1567; mais il fut obligé de se retirer sept mois après, à cause des desordres qu'il avoit faits dans la ville pour y introduire la Religion Protestante.

Le Roi Charles IX mit en sa place.

XI. FRANÇOIS de Chaumeil, Seigneur de Caillac, qui mourut à Boulogne en 1576.

XII. JEAN d'Etrées, Baron de Doudeanville en Boulonnois.

XIII. ANTOINE d'Etrées son fils, qui étoit aussi Gouverneur de La Fére, & qui le fut de Paris & de l'Isle de France, Grand-Maître de l'Artillerie, &c.

XIV. JEAN-Louïs de Nogaret, Duc d'Epernon, qui mit pour gouverner sous lui, Roger-Raymond Du Bernet, qui fut tué à Naples en 1591, & enterré à Boulogne.

XV. JACQUES de Goth, Seigneur & Marquis de Rouillac, Capitaine des Gendarmes, Grand Sénéchal de Guienne, fut aussi Gouverneur de Boulogne, sous le Duc d'Epernon en 1591.

XVI. Sous le même Duc en 1596, MICHEL de Patras de Compagne, Sénéchal du Boulonnois, fut aussi pourvu du Gouvernement. Il fut tué la même année dans une expédition qu'il fit dans le voisinage de S. Omer.

XVII. Son frére GEORGE-BERTRAND de Patras, Gouverneur de Bourg-en-Bresse, fut après lui Gouverneur & Sénéchal du Boulonnois. Il obtint du Roi que la charge de Sénéchal passât à son neveu.

XVIII. Son frére ANTOINE de Compagne, Sénéchal, qui en eut les provisions le 28 décembre 1617, en fit sa démission en faveur de

XIX. FRANÇOIS de Patras son fils, en 1649.

XX. EMMANUEL de Patras, surnommé *Desmarets*, fils de François, fut pourvu de la charge de Sénéchal Héréditaire du Boulonnois, le 23 décembre 1694. C'étoit en 1735 le Sieur ME'LICE-FRANÇOIS de Patras.

Le successeur de BERTRAND-GEORGE de Patras, au Gouvernement de Boulogne, fut le Sieur de Mesme, qui gouvernoit en 1619, sous le Duc d'Epernon. Après le Sieur de Mesme, le Duc d'Epernon y mit le Sieur de La Touche, qui commandoit en 1620. En 1622, CE'SAR-GEORGE de Mouchy, Chevalier, Marquis d'Hocquincourt, fut fait Gouverneur en chef de Boulogne & du Boulonnois. Il eut pour successeur ANTOINE d'Aumont, Marquis de Nolay, Baron de Châtres, &c. qui mourut à Paris le 13 avril 1613. Son neveu ANTOINE d'Aumont, Sieur de Villequiers, qui fut depuis Duc & Pair, Maréchal de France, & Gouverneur de Paris, lui succéda. Louïs-MARIE-VICTOR d'Aumont, Duc & Pair de France, son fils, eut la survivance du Gouvernement de Boulogne, & mourut en 1669, le onziéme janvier. Son fils Louïs, Duc d'Aumont, mort à Paris le sixiéme avril 1723, a eu la même charge, qu'il laissa à son fils, Louïs-MARIE, Duc d'Aumont, qui ne lui a survécu que six mois, étant mort la même année le cinquiéme novembre, âgé de 32 ans. Louïs-FRANÇOIS d'Aumont, Marquis de Châtres, Duc d'Humiéres, &c. est aujourdhui Gouverneur de Boulogne, depuis la mort de *Louïs-Marie* son neveu. * *Abbrégé de l'Histoire de la ville de Boulogne-sur-mer, & de ses Comtes, par le Pére* Le Quien, *Bibliothécaire des Dominicains, rue-saint Honoré*, à Paris. *Mémoires de Litérature & d'Histoire, tome* 10. *première partie.* Ce Pére a donné aussi dans le même Recueil, *tome* 8. *partie* 2. une bonne Dissertation sur le *Portus Iccius.*

P. 383. *col.* 1. Avant B O U Q U E N O N, *mettez* l'article qui suit.

* B O U L O U L I E', village de Syrie, situé dans un fonds, n'est remarquable que par la conduite extraordinaire de ses Habitans. Ce sont des Arabes qui vivent dans une indifférence entiére sur le chapitre de la Religion qu'ils semblent ne connoître point du tout. Ils sont divisez en Tribus & en familles qui multiplient à la maniére des bêtes, sans faire aucune distinction de degrez de parenté. Ils ignorent les moindres devoirs de la vie & ne connoissent point l'hospitalité.

B O U Q U E R. *p.* 383. *col.* 2. *l.* 1 & 2. *au lieu de* B O C H E R, *lisez* B O C H I R.

B O U Q U I N (Pierre) *l.* 1. après *Carme*, *ajoûtez*, naquit à Bourges: *au lieu de* prit à Bourges, *lisez* & prit dans cette ville

MAISON DE BOURBON.

P. 387. *col.* 2. N. XIV. Louïs, Duc de Bourbon. *l.* 6. au lieu de 2. *Charles* & des deux lignes ſuivantes, *mettez* 2. Charles *dont il ſera parlé après ſon frére aîné.*

L. 8. au lieu de 3. *Louïs* & des deux lignes ſuivantes, *mettez* 3. Louïs, *mentionné après ſes deux aînez.*

L. 16. après 1697, *ajoûtez*, déſignée Surintendante de la Maiſon de la Reine le 16 avril 1725, dont elle prêta ferment entre les mains du Roi le 31 mai ſuivant

Dans la même ligne, au lieu de 8. *N*.... née le 15 janvier 1703, liſez, 8. *Henriette-Louïſe-Marie-Françoiſe-Gabrielle* de Bourbon, Damoiſelle de Vermandois, née le 15 janvier 1703, qui reçut le 14 janvier 1727, dans l'Abbaïe de Beaumont-lès-Tours les cérémonies du Batême par les mains de l'Archevêque de Tours, qui la tint auſſi fur les fonts, au nom & comme Procureur du Duc de Bourbon ſon frére, avec l'Abbeſſe de cette Abbaïe, & qui enſuite reçut le Sacrement de Confirmation & la Communion des mains du même Prélat, après quoi elle prit l'habit de religion dans ce monaſtére, où elle fit profeſſion l'année ſuivante.

L. derniére après 1705, *ajoûtez* ce qui ſuit. Louïs, Duc de Bourbon, mort le quatriéme mars 1710, *a auſſi laiſſé une fille* naturelle, *nommée* Louïſe-Charlotte *de Bourbon*, *& appellée* la Damoiſelle de Dampierre, *batiſée en la paroiſſe de S. Sévérin le* 17 *août* 1700, *laquelle a été legitimée*, *& depuis mariée le* 29 *août* 1726, *avec* Nicolas *de Chaugy*, *Baron de Rouſſillon*, *Marquis d'Aigreveaux*, *Comte de Muſigny*, *de Soulange & de Longecour*, *Seigneur de Cuſſy*, *de Hanneau*, *&c. & Meſtre de camp de cavalerie.*

N. XV. Louïs-Henri. *Au lieu de* cet article *mettez* celui qui ſuit.

XV. Louïs-Henri, aujourd'hui Duc de Bourbon, Pair & Grand-Maître de France, & des mines & miniéres du Royaume, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées du huitiéme mars 1718, Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, &c. naquit le 18 août 1692. (*Voyez* LOUIS, *parmi les Princes de la Maiſon de* Bourbon *qui ont porté ce nom.*) Il épouſa 1. le quatriéme juillet 1713 *Marie-Anne* de Bourbon, fille de *François-Louïs* de Bourbon, Prince de Conti, morte ſans poſtérité le 21 mars 1720; 2. *Charlotte* de Heſſe-Rheinfels, née le 18 août 1714, troiſiéme fille d'*Erneſt-Léopold*, Landgrave de Heſſe-Rheinfels-Rothembourg, & d'*Eléonore-Marie-Anne*, née Comteſſe de Lowenſtein, qu'il épouſa par Procureur à Rothembourg ſur la Fulde, le 27 juin 1728. Cette Princeſſe étant partie de Rothembourg le deuxiéme juillet ſuivant, arriva le 22 à Notre-Dame de l'Epine, village à deux lieues au delà de Châlons-ſur-Marne, où elle fut reçue par M. le Duc, & s'étant rendus enſemble au château de Sarri, maiſon de campagne de l'Evêque de Châlons, ce Prélat leur donna la bénédiction nuptiale.

XV. Charles de Bourbon, Comte de Charolois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Touraine, né à Verſailles le 19 juin 1700, prit ſéance au Parlement, en qualité de Prince du ſang, le deuxiéme ſeptembre 1715, & partit de ſon propre mouvement ſecrettement de Chantilly le 29 avril 1717, pour aller faire la campagne en Hongrie, en qualité de Volontaire, dans l'armée Impériale contre les Turcs. Il y donna des marques de valeur au paſſage du Danube, au ſiége de Belgrade, où le 12 juillet il ſe trouva expoſé au plus grand feu d'un des Forts des Aſſiégez, & à leur défaite le 16 août, ayant accompagné par tout le Prince Eugéne de Savoye, Généraliſſime de l'armée Impériale. Après cette campagne il alla voyager en Italie, d'où il ſe rendit en Baviére; & après avoir fait un long ſéjour à la Cour Electorale de Munich, il arriva à Chantilly le quatriéme mai 1720, d'où il ſe rendit le lendemain à Paris, & parut le même jour chez le Roi, & chez le Duc d'Orléans Régent. Il fut admis le 16 juin ſuivant dans le Conſeil de Régence. Il avoit été pourvu au mois de ſeptembre 1720, pendant ſon ſéjour à Munich, du Gouvernement de la province de Touraine, en ſurvivance du Marquis de Dangeau, auquel il ſuccéda, par ſa mort arrivée le neuviéme ſeptembre 1720. Il en prêta le ferment de fidélité entre les mains du Roi, en préſence du Duc d'Orléans Régent, le 29 juin 1721. Il répréſenta le Comte de Toulouſe à la cérémonie du Sacre du Roi Louïs XV le 25 octobre 1722, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi dans l'égliſe de Rheims, le 27 du même mois d'octobre 1722.

XV. Louïs de Bourbon, Comte de Clermont, né à Verſailles à quatre heures du matin le 15 juin 1709, & à qui on ſuppléa les cérémonies du Batême à Paris, dans la chapelle du Palais des Thuilleries, le 15 novembre 1717, ſur les ſept heures du ſoir, ayant eu pour Parrain & Marraine le Roi & la Ducheſſe de Berry, reçut par les mains du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, le Sacrement de Confirmation le 16 & la tonſure cléricale le 18 du même mois de novembre. Il obtint le 29 janvier 1718, l'Abbaïe du Bec-Hellouin, Ordre de S. Benoît, diocéſe de Rouen; & le quatriéme mars ſuivant celle de S. Claude en Franche-Comté, du même Ordre, diocéſe de Lyon; & le 23 décembre 1720, la Coadjutorerie de celles de Marmoutier, auſſi Ordre de S. Benoît, diocéſe de Tours, & de Chalis, Ordre de Cîteaux, diocéſe de Senlis, deſquelles il devint titulaire par la mort de Jules de Lionne le cinquiéme juin 1721: celle de Cercamp, Ordre de Cîteaux, diocéſe d'Amiens, lui fut encore donnée le 17 octobre 1723. Il aſſiſta au ſacre du Roi, répréſenta le Comte de Flandre le 25 octobre 1722, & ayant été propoſé le deuxiéme février 1724, pour être Chevalier des Ordres du Roi, il en reçut la Croix & le Collier le troiſiéme juin ſuivant.

BRANCHE de BOURBON-CONTI.

P. 387. *col.* 2. N. XIII. François-Louïs de Bourbon, *l.* 5. après 1709, *ajoûtez.* Sa veuve eſt morte le 22 février 1732, âgée de 66 ans & 21 jours, après avoir perdu la vue quelques années auparavant

N. XIV. Louïs-Armand de Bourbon. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui ſuivent

XIV. Louïs-Armand de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur, Pair de France, Comte de La Marche, d'Alais, de Beaumont-ſur-Oiſe & de Pézenas, Châtelain de L'Iſle-Adam, Marquis de Graville, de Portes & de Mardogne, Vicomte de Teyrargues, Seigneur de La Fére en Tartenois, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, & Gouverneur du Haut & Bas Poitou, étoit né à Paris à ſept heures du matin le dixiéme novembre 1695. Il fut batiſé pour les cérémonies dans la chapelle du château de Verſailles, par le Cardinal de Coiſlin, Grand-Aumonier de France, & le troiſiéme juin 1704 il fut tenu ſur les fonts par le Roi Louïs XIV, & par Marie-Eléonore d'Eſt-Modéne, Reine Douairiére de la Grande-Bretagne. Il porta le titre de *Comte de La Marche*, juſqu'à la mort de ſon pére, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le premier janvier 1711, & prit ſéance au Parlement de Paris en qualité de Prince du ſang le huitiéme du même mois. Il fit ſa premiére campagne dans l'armée du Rhin ſous le Maréchal Duc de Villars en 1713, ſervit au ſiége de Landau, & ſe trouva à l'attaque du camp retranché des Impériaux près de Fribourg où ils furent forcez, & enſuite à la priſe de Fribourg le premier novembre de la même année. Il fut admis dans le Conſeil de Régence, y prit place le quatriéme avril 1717, & fut pourvu de la charge de Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, du Haut & Bas Poitou, païs Châtelleraudois & Loudunois, ſur la démiſſion du Marquis de La Vieuville, par lettres du 29 du même mois d'avril 1717. Ayant été fait Lieutenant Général des armées du Roi le premier janvier 1719, il partit de Paris le dixiéme mai ſuivant pour aller faire la campagne en Rouſſillon contre l'Eſpagne. Il eut le commandement de la cavalerie, & ſervit en qualité de Lieutenant Général au ſiége de Fontarabie pendant le mois de juin, & à celui de la ville & du château de S. Sébaſtien, pendant les mois de juillet & d'août. Il aſſiſta au Sacre du Roi, & y répréſenta le Comte de Champagne, le 25 octobre 1722. Ce Prince mourut en ſon Hôtel à Paris, d'une fluxion de poitrine en huit jours de maladie, le quatriéme mai 1727, à cinq heures du matin, âgé de trente-un ans, cinq mois & 23 jours, après avoir fait ſon teſtament deux jours avant ſa mort. Son corps fut porté le 16 du même mois ſur les dix heures du ſoir en pompe & en cérémonie à S. André-des-Arcs ſa paroiſſe, où il fut inhumé dans le caveau de ſa Maiſon. Il avoit été marié dans la chapelle du château de Verſailles le neuviéme juillet 1713, avec *Louïſe-Eliſabeth* de Bourbon, fille de *Louïs* de Bourbon, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, mort le quatriéme mars 1710, & de *Louïſe* de Bourbon, *légitimée de France.* Il en eut 1. le Comte de La Marche, né à Paris un peu après minuit, le 28 mars 1715, & ondoyé le même jour, mort le premier août 1717, & inhumé le deuxiéme aux Carmelites du fauxbourg-Saint-Jacques à Paris; 2. Louïs-François de Bourbon, Prince de Conti, qui ſuit; 3. *Louïs-Armand* de Bourbon, Duc de Mercœur, né & ondoyé le 19 août 1720, & à qui on ſuppléa les cérémonies du batême le 12 mai 1722, mort le même jour à l'Hôtel de Conti à Paris, & enterré le lendemain aux Carmélites du fauxbourg-S. Jacques; 4. le Comte d'Alais, né le cinquiéme février 1722, auſſi mort dans l'Hôtel de Conti le ſeptiéme août 1730, au matin, âgé de huit ans, ſix mois & deux jours, & inhumé le huitiéme au ſoir à S. André des Arcs; & 5. une fille, née à Paris le 20 juin 1726.

XV. Louïs-François de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur, Pair de France, Comte de La Marche, d'Alais, de Beaumont-ſur-Oiſe & de Pézenas, Châtelain de L'Iſle-Adam, Marquis de Graville, de Portes & de Mardogne, Vicomte de Teyrargues, Seigneur de La Fére en Tartenois, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, du Haut & Bas Poitou, païs Châtelleraudois & Loudunois, né à Paris le 13 août 1717, & ondoyé le même jour, reçut le ſupplément des cérémonies du Batême dans la chapelle du château des Thuilleries, par les mains de l'Evêque de Metz, Duc de Coiſlin, Pair de France, premier Aumonier du Roi, le 23 avril 1721, & eut pour Parrain le Roi Louïs XV, & pour Marraine la Ducheſſe Douairiére d'Orléans. Ayant été pourvu, après la mort de ſon pére, du Gouvernement du Haut & Bas Poitou, il en prêta le ferment de fidélité entre les mains du Roi à Verſailles le 30 juin 1727. Le Roi lui donna au mois de janvier 1733, un régiment de cavalerie vacant par la mort du Duc d'Alincourt. Il a été marié le 22 janvier 1732, avec *Louïſe-Diane* d'Orléans, Damoiſelle de Chartres, derniére fille de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpenſier, Chevalier des Ordres du Roi, & de l'Ordre de la Toiſon d'Or, principal Miniſtre, & auparavant Régent en France, mort le deuxiéme décembre 1723, & de *Françoiſe-Marie* de Bourbon, *légitimée de France.*

P. 389. *col.* 1. N. XII. Louïs de Bourbon, *l.* 8 & 9. après le mot *Religion*, *ajoûtez* & qui y eſt mort le 23 février 1732

L. 12. après le mot *Angleterre*, *ajoûtez*, morte à Londres le 25 octobre 1732 dans la 74 année de ſon âge.

N. XIII. Gui-Henri de Bourbon. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui ſuivent.

XIII. Gui-Henri de Bourbon, III. du nom, Marquis de Malauſe, Comte de La Caſe, Vicomte de Lavedan, Baron de Chau-

Chaudes-Aigues, né le troifiéme juin 1654, frére aîné *de celui dont on vient de parler*, fit à Paris abjuration de la Religion Proteftante le 12 août 1678. Il fervit d'abord fous le Vicomte de Turenne, fon grand-oncle maternel, & enfuite fous plufieurs autres Généraux; fut Colonel du régiment de Rouergue infanterie, & fut fait Brigadier des armées du Roi le 24 août 1688. Ses infirmitez l'obligeant de quitter le fervice, il vendit fon régiment au Marquis de Canillac au mois de février 1692. Il mourut dans fon château de La Cafe en Albigeois, diocéfe de Caftres, d'une hydropifie de poumon après 35 jours de maladie, à l'âge de 52 ans, le 18 août 1706. Il avoit été marié 1. avec *Marie-Hyacinthe* Mitte de Chevriéres de S. Chaumont, morte en couches à la Bruyére, diocéfe de Lavaur, au mois de mars 1691, fille d'*Armand-Jean* Mitte, Seigneur de Chevriéres, Marquis de S. Chaumont, Comte de Miolans, & de *Gafparde* de La Porte-d'Offion: 2. en 1692, avec *Marie-Louife-Françoife* Bérenger de Montmouton, fille de *Charles* Bérenger, Marquis de Montmouton, & de *Louife* de Caftelnau de Clermont-Lodéve. Il a eu de la premiére, 1. *Marie-Geneviéve-Henriette-Gertrude* de Bourbon de Malaufe, Marquife de Montpézat, Dame de Bruguiéres, née à la Bruyére, dans le diocéfe de Lavaur, au mois de mai 1691, & mariée à Paris dans la chapelle de l'hôtel de Laufun, en la paroiffe de S. Sulpice, le 31 janvier 1715, avec *Ferdinand-Jofeph* de Poitiers de Rye & d'Anglure, Comte de Poitiers & de Neufchâtel, Marquis de Coublans, Baron & Seigneur de Vadans, de La Ferté, de Balançon, d'Ougney, de Montrambert, de Montrond, de Lods, de Cicon, de Scey, de Châteauvieux, de Châteauneuf en Vennes, de l'Ifle Loos, &c. mort de la petite-vérole à Paris le 29 octobre de la même année, âgé de dix-neuf ans & demi, la laiffant groffe d'une fille, née le 25 décembre fuivant. Elle eft Dame d'accompagnement de la Ducheffe Douairiére d'Orléans. Du fecond mariage font venus 2. Louïs-Auguste de Bourbon, Marquis de Malaufe, qui fuit; 3. *Armand* de Bourbon, Chevalier de Malaufe, qui affifta au mariage de la Comteffe de Poitiers fa fœur, en 1715; & 4. un troifiéme fils.

XIV. Louïs-Auguste de Bourbon, Marquis de Malaufe, Comte de La Cafe, Vicomte de Lavedan, Baron de Chaudes-Aigues en Languedoc, Seigneur de Favars en Limofin, né en 1694, fut fait Colonel du régiment d'infanterie d'Agénois le premier février 1719, & a été marié à Paris le 15 mars 1729, avec *Marie-Chriftine* de Maniban, fille aînée de *Gafpard-Jofeph* de Maniban, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cafaubon & de Bufca, premier Préfident au Parlement de Touloufe, & de *Jeanne-Chriftine* de Lamoignon de Baville. Ce Seigneur ayant été obligé de quitter le fervice à caufe de fes infirmitez, il céda avec l'agrément du Roi, fon régiment au Comte de Malaufe fon frére.

Les Barons de Basian, au diocéfe d'Auch, du nom de Bourbon, qui fubfiftent encore, font cadets des Marquis de Malaufe, & defcendent de *Gafton* de Bourbon, Seigneur de Bafian, quatriéme fils de Charles, bâtard de Bourbon, Baron de Chaudes-Aigues, & de *Louïfe* du Lion, héritiére de Malaufe. *Voyez* cette branche dans la nouvelle *Hiftoire de la Maifon de France & des Grands Officiers de la Couronne, tome* 1. *p.* 373.

P. 389. *col.* 2. N. XIII. Louïs de Bourbon. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui fuivent.

XIII. Louïs de Bourbon, Comte de Buffet, &c. fut tué au fiége de Fribourg la nuit du dixiéme au onziéme novembre 1677. *Ajoûtez* que fa veuve *Magdelaine* de Bermondet, s'eft mariée en fecondes nôces en la paroiffe de S. Sulpice à Paris à l'âge de 35 ans, le 20 juin 1689, avec *Louïs-Jofeph*, Comte de Rochechouart, Chef de la branche des Seigneurs de Baftiment, âgé de 40 ans, & veuf de *Marie* d'Efcars. Ce mariage fut déclaré nul par fentence de l'Official de Paris du 25 janvier 1696, fondée fur la compaternité qui étoit entre les parties, à caufe que la Dame de Buffet avoit tenu fur les fonts de Batême un fils du Comte de Rochechouart le huitiéme avril 1680, ayant de plus déclaré que lors de la célébration de leur mariage, ils étoient convenus entre eux de ne le point confommer, quauparavant les affaires qu'ils avoient réciproquement, ne fuffent termi nées. Cette Dame mourut dans fon château de Chaflus en Lifin le 30 juillet 1724, âgée de 70 ans, ayant eu pour enfans 1. Louïs, Comte de Buffet, qui fuit; 2. *Antoine-François*, Comte de Chaflus; 3. *Magdelaine* de Bourbon-Buffet, mariée le premier octobre 1703, avec *Nicolas* de Queleu d'Eftuer de Cauffade, Prince de Carency, Comte de Vauguyon & de Broutay, Marquis de S. Mégrin, Baron de Thoneins en Agénois, dont elle refta veuve le huitiéme janvier 1725; & 4. *Marie* de Bourbon, morte en bas âge.

XIV. Louïs de Bourbon, II. du nom, Comte de Buffet, Baron de Chaflus & de Vézigneul, mourut en fon château de Buffet le 14 avril 1724. Il avoit été marié le cinquiéme février 1720, avec *Marie-Anne* de Gouffier, fille de *Jean-Timoléon* de Gouffier, Marquis de Thois, & de *Henriette-Mauricette* de Penancoët de Quéroualle. Il en a laiffé une fille, née au mois de décembre 1720; & un fils, né le 26 août 1722.

B O U R B O N (Nicolas) *l.* 2. *au lieu de* vivoit fous le régne de François I, en 1530, *lifez* né en 1503, vivoit encore en 1550

P. 390. *col.* 1. après le *Diftique*, *mettez* ce qui fuit

L'Epigramme d'Owen fur le même fujet a plus de fineffe & de tour. La voici,

Quas tu dixifti Nugas non effe putafti:
Non dico Nugas effe, fed effe puto.

L. 9. après 1620, ajoûtez *Pædologia, five de Puerorum Moribus libellus; Tumulus Francifci I, Regis Galliæ & duorum ejus liberorum; Tabellæ Elementariæ Pueris ingenuis perneceffariæ.*

L. 24. après 1725, *ajoûtez.* Le Pére Niceron, *Memoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 26. *p.* 48 *& fuiv.*

Col. 1. après le Diftique de Du Bellay, *mettez* ce qui fuit

La premiére édition de cet Ouvrage eft de l'an 1533. Les autres font des années 1540, 1577, 1604, 1608, 1685, & 1723. Celle de 1685 eft *in ufum Delphini* avec l'interprétation Latine & les Notes de Philippe du Bois, ou Silvius, qui pour l'ufage du même Prince, publia en la même année, Catulle, Tibulle & Properce. On a auffi de Nicolas Bourbon un Dialogue en vers Latins, *in Francifci Valefii Regis obitum, inque Henrici ejus filii adventum*, un Epithalame à l'honneur d'Antoine Duc de Bourbon & de Jeanne, Princeffe de Navarre fa femme.

B O U R B O N (Nicolas) *l.* 2. après le mot *Aube*, *ajoûtez* ou plutôt de Vandeuvre, comme le précédent fon grand oncle

L. 6. après le mot *nomma*, *ajoûtez* en 1611

L. 8. après le mot *Langres*, *ajoûtez* en 1623, & l'on ne peut douter qu'il ne fût dès lors Prêtre de l'Oratoire, puifqu'à la tête d'un livre de M. de Bérulle fur *les Grandeurs de Jefus*, imprimé en 1623, on voit de lui des vers Latins où il figne, *Nic. Borbon. Congreg. Orat. Presbyter.*

L. 10. *au lieu de* fixiéme, *lifez* feptiéme

L. 18 & 19. *au lieu de* une lettre Latine, *lifez*, trois lettres Latines raffemblées fous ce titre, *Apologeticæ Commentationes ad Phyllarchum* & dont la feconde eft

L. 20. après le mot *Bourdeaux*, *ajoûtez:* elle eft de l'an 1630

L. 23. après le mot *Virgile*, ajoûtez *Enéïde*,

L. 50. après le mot *vers*, *ajoûtez.* Au devant & à la fuite des Voyages de Charles Ogier, écrits en Latin, & imprimez chez Le Petit, en 1656, *in octavo*, on trouve auffi quelques lettres & quelques vers de Bourbon. On a encore de lui quelques préfaces & une Traduction Latine, avec le Grec à côté, du premier livre de S. Cyrille d'Alexandrie contre Julien.

B O U R D E I L L E. *p.* 392. *col.* 2. *l. derniére* de tout l'article après le mot *poftérité*, *ajoûtez.* Il eft parlé de ce dernier fort au long dans le *Supplément de Paris* 1735. Enfuite vous *ajoûterez* le nouvel article qui fuit.

B O U R D E I L L E, nom d'une des plus illuftres Maifons de Guienne & de la province du Périgord. Elle étoit déja connue dès le onziéme fiécle; *mais l'on ne rapportera ici que la branche des Comtes de* Mastas, *qui eft la feule de cette maifon qui foit aujourd'hui connue.*

I. Claude de Bourdeille, Baron de Maftas, d'Aumaigne & de Beaulieu, Seigneur de S. Amant en Puifaye, de Tachainville, & de Laideville au Païs Chartrain, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances du Roi, fe trouva dans toutes les guerres de fon temps, & étant Meftre-de-camp d'un régiment de pié François, il fervit au fiége de Royan en Saintonge, où il fut bleffé d'un coup de pique au bras, & enfuite d'un coup de canon dont il mourut fur le champ, le neuviéme mai 1622, à l'âge de 48 ans. Il avoit été marié par contract du 22 avril 1602, avec *Marguerite* Du Breuil, Dame en partie de S. Amant en Puyfaye, fille de *Gilles* Du Breuil, Seigneur de Théon, & de *Charlotte* de Rochechouart, Dame de S. Amant. Elle fe remaria avec *Aloph* Rouault, Baron de Thiembrune en Picardie, Seigneur de Neufville & de Gambais; ayant eu de fon premier mari les huit enfans fuivans, 1. *Claude*, Comte de Maftas, mort jeune fans alliance; 2. *Henri-Sicaire*, Comte de Maftas, batifé le 24 juillet 1610, fait Capitaine d'une nouvelle Compagnie au régiment des Gardes en 1635, tué la même année au paffage du pont de Brai-fur-Seine à l'âge de 25 ans, marié par contract du neuviéme janvier 1625, avec *Claude* Rouault, qui fe remaria le 29 août 1638, avec *Henri* le Véneur, Comte de Tilliéres & de Carouges, fille d'*Aloph* Rouault, Seigneur de Thiembrune, de Neufville & de Gambais, & de *Claude* Chabot de Jarnac fa premiére femme, laiffant de fa femme un fils mort jeune; & *Renée* de Bourdeille, Chanoineffe & Dame de Remiremont, puis mariée avec *Charles* de Bouillonné, Seigneur de la Boutonniére, de Mireville, de Malnoyer, de Gauliére, &c. & morte en 1689, laiffant un fils, mort fans poftérité en 1719; 3. *François*, Seigneur de S. Amant, Comte de Maftas, qui fut fait Capitaine au régiment des Gardes au lieu & à la place de feu fon frére aîné en 1635, & qui menant les Enfans perdus au combat & déroute de Quiers en Piémont en 1639, fut bleffé au vifage d'un coup de moufquet, dont il mourut un mois après à Briançon, âgé de 26 à 27 ans, fans avoir été marié; 4. Barthe'lemi, Seigneur de Tachainville, qui fuit; 5. *Charles*, Marquis dudit lieu & d'Archiac, Baron de la Tour-Blanche & de la Feuillade, & fait Capitaine au régiment des Gardes, à la place de Barthélemi de Bourdeille fon frére, tué devant Turin en 1640, mort à Paris le 14 juillet 1674, & inhumé le 16 aux Carmes-Déchauffez après avoir été marié au mois d'avril 1641, avec *Catherine* de Nouveau, morte le 14 juillet 1689, âgée d'environ 60 ans, & enterrée le lendemain auprès de fon mari, fille d'*Arnoul* de Nouveau, Seigneur de Frémont, Thréforier des Parties Cafuelles & Maître des Couriers, Surintendant & Contrôleur Général des poftes de France, & de *Charlotte* Barthélemy fa premiére femme, & après avoir eu d'elle une fille unique *Louïfe* de Bourdeille, batifée le deuxiéme octobre 1642, & morte fans alliance; 6. *Marguerite*, l'une des filles d'honneur de la Reine-Mére Marie de Médicis, & mariée par contract du premier juillet 1624, avec *Jacques* de Broc, Chevalier, Baron de S. Mars, de Lizardiére, de Chémiré, &c. frére de *Pierre* de Broc de S. Mars, Evêque d'Auxerre; 7. *Louïfe*, batifée le fixiéme janvier 1615, morte fille; & 8. *Marie* de Bourdeille, auffi morte fille en 1687.

II. Barthe'lemi de Bourdeille, Chevalier, Comte de Maftas, Seigneur Baron de Tachainville, batifé le 18 avril 1613, étoit premier Capitaine, & Major d'un régiment de cavalerie pour le fervice du Roi, lorfqu'il fut fait Capitaine au régiment des

des Gardes, à la place du feu Seigneur de Saint-Amant son frére en 1639. Il fut tué au siége de Turin au mois de juin 1640. Il avoit été marié par contract du septiéme mars 1639, avec *Anne* de Coutance, fille de *Hardouin* de Coutance, Seigneur de Baillou, & de La Selle-Guenant en Vendômois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant ès ville & château de Nantes pour sa Majesté, sous la charge du Duc de Montbason, & de *Marie* du Bois, de laquelle vint CLAUDE qui suit.

III. CLAUDE de Bourdeille, Chevalier, Marquis dudit lieu & d'Archiac, Comte de Mastas, Baron de la Tour-Blanche, &c. né posthume le 16 juillet 1640, alla servir en 1664, en qualité de Volontaire sur les vaisseaux destinez pour l'expédition de Gigeri en Afrique. En 1672, le Roi le fit Aide de ses camps & armées. Il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Blois, en allant de Paris à sa Terre de Mastas, le 14 novembre 1704, dans la 65 année de son âge. Il avoit été marié 1. par contract du 18 novembre 1670, avec *Europe-Céline* Colbert, morte sans postérité à Paris le 18 mai 1675, & inhumée le lendemain à S. Nicolas-des-Champs, fille de *Charles* Colbert, Seigneur Du Terron, &c. & de *Magdelaine* Hennequin: 2. le 16 mai 1681, avec *Marie* Boutet, veuve de *Pierre* Olivier, Ecuyer, Seigneur de Prélabbé, Conseiller du Roi en ses Conseils, Thrésorier général de son argenterie, mort le 14 octobre 1680, & fille de *Claude* Boutet, Conseiller Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de *Gabrielle* Doujat. Elle mourut au Pasti en Anjou au mois de novembre 1709. De ce dernier mariage sont venus 1. HENRI, Marquis de Bourdeille, qui suit; & 2. *Françoise* de Bourdeille, mariée par contract du sixiéme mars 1712, avec *Gabriel* de La Cropte de Beauvais, Chevalier, Comte de Chanterac en Périgord.

IV. HENRI, Marquis de Bourdeille, Chevalier, Comte de Mastas, Seigneur du Pasti en Anjou, né à Paris le septiéme octobre 1682, après avoir servi avec distinction pendant cinq années en qualité de Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, obtint du Commandant de cette Compagnie, son congé absolu le cinquiéme novembre 1703. Le Roi lui ayant donné une Enseigne dans son régiment des Gardes Françoises, dont depuis il fut fait Sous-Lieutenant, il quitta le service, & fut marié par contract du 26 février 1713, avec *Marie-Susanne* Prevôt de Sanzac, Dame de Savelles, & de Touchimbert en Angoumois, fille de *François* Prevôt, Seigneur de Saveilles, & de *Susanne* Chiton. Il en a eu 1. *Henri-Joseph*, né le deuxiéme mars 1715, Lieutenant de cavalerie à la suite du régiment de Cayeu, en 1723; 2. *Marie-Susanne*, née le 28 août 1717; 3. *Henri-Joseph*, né le septiéme décembre 1720, Clerc tonsuré du 26 juin 1730; & 4. *Marie-Susanne* de Bourdeille de Mastas, née le 27 avril 1733.

BOURDEILLE (Pierre de) *p.* 393. *col.* 1. *l.* 3 & 4. *au lieu* de frére, *lisez* cousin germain

L. 5. après le mot *Ardellay*, *ajoûtez* ce qui suit. Il fut Seigneur & Baron de Richemont, Chevalier de l'Ordre & Gentilhomme de la Chambre des Rois Charles IX & Henri III, & Chambellan du Duc d'Alençon, qu'il suivit dans ses expéditions de Flandre

L. 37. *Au lieu de*. Il mourut, jusqu'au mot *autres*, *l.* 39, *mettez* ce qui suit. Il mourut sous Louïs XIII, le cinquiéme juillet 1614, âgé de 87 ans.

BOURDELOT (Jean) *p.* 394. *col.* 1. *l.* 12. au lieu de & *laissa* jusqu'au mot *beaucoup*, *l.* 14. *mettez*. Il donna en 1615 des Notes sur Lucien, en 1619 sur Héliodore. En mourant il laissa des Notes sur Pétrone & des Commentaires sur le même Auteur qui ont été imprimez en 1663.

BOURDIN (Gilles) *p.* 395. *col.* 1. *l.* 22. après le mot *François*, *ajoûtez*. Ses Commentaires sur Aristophane se trouvent dans l'édition de M. Kuster, *in folio*, 1710, à Amsterdam. Il avoit aussi recueilli des explications de plusieurs Pseaumes, citées par le Pére Le Long, *Biblioth. sacrée*, *in folio*, *p.* 648.

BOURG (Antoine Du) *p.* 396. *col.* 1: *Col.* 2. *l.* 1. après le mot *Marcousse*, *ajoûtez*, & suivit d'abord le Barreau au Parlement de Paris

L. 3. *au lieu de* une charge de Conseiller au Grand Conseil, *lisez* la charge de Lieutenant-Civil au Chatelet de Paris

N. I. ANNE Du Bourg. *l.* 4. *au lieu de* Druc, *lisez* Drac.

N. IV. Louïs Du Bourg. *l.* 3. *au lieu de* en 1597, *lisez* le 21 juillet 1616.

SEIGNEURS DE SEILLOUX & de Malauzat.

N. II. ETIENNE Du Bourg, *l.* 4. au lieu de *N.* lisez *Jeanne* Thominas

L. 10. *au lieu de* Serrier, *lisez* Seriet.

N. III. ANTOINE Du Bourg. *l.* 2. au lieu de *Jeanne* Thominas, lisez *Isabelle* Seriet, fille d'*Amable*, Seigneur de Palerne & de S. Ignat, & de *Jeanne* Robertet.

N. IV. ANTOINE Du Bourg, *effacez* cet article

N. V. ANTOINE Du Bourg, III. du nom; *au lieu de* cela *lisez* IV. ANTOINE Du Bourg, II. du nom.

L. 1. après le mot *Malauzat*, *ajoûtez* Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée d'Auvergne à Riom

L. 2. après le mot *épousa*, *ajoûtez*, par contract du 29 janvier 1570

Aux deux articles suivant changez VI & VII en V & VI.

N. VI. *l. dern. au lieu de* Sompuit, *lisez* Sompuis.

N. VII. *l.* 2 & 3. *au lieu de* Argilliéres, *lisez* Argilliers

BOURGANEUF. *p.* 397. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *mettent*, *ajoûtez* mal à propos.

BOURGEOIS (Jean) *col.* 2. *l.* 1. après la parenthése *mettez* du diocése d'Amiens,

L. 12. après le mot *retraite*, *ajoûtez*, & exerça gratuitement l'office de Confesseur des Religieuses & des Domestiques.

Dans la même ligne *au lieu de*. Peu d'années après, *lisez*. En 1679,

L. 14. après le nombre 29, *ajoûtez* ou, selon le Nécrologe de Port-Royal, le 23. A la fin *ajoûtez* ce qui suit.

La Rélation du voyage que M. Bourgeois fit à Rome en 1645 & 1646, pour l'affaire du livre *de la Frequente Communion* de M. Arnauld, ne fut imprimée qu'en 1645. En 1649, ce Docteur avoit eu part avec M. de La Lane, Abbé de Val-Croissant, à l'Ecrit intitulé, *Conditiones propositæ ad examen doctrinæ de Gratia*; qui a été traduit en François. On croit que la Traduction est toute de M. Bourgeois.

BOURGES (Clémence de) *p.* 398. *col.* 2. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

BOURGES (Clémence de) née à Lyon dans le XVI siécle, avoit beaucoup de génie pour la Poësie, & de talent pour la Musique, & se distinguoit par sa vertu. Elle eut l'honneur d'entretenir quelques Rois de France, & de jouer des instrumens en leur présence dans les diverses Fêtes qu'on leur donna à Lyon. Du Verdier la nomme dans sa *Bibliothéque*, *p.* 218. *la Perle des Demoiselles Lyonnoises* de son tems; de Rubys l'appelle dans son Histoire, *une Perle vraiment orientale*. Elle fut promise en mariage & fiancée à *Jean* Du Peyrat, fils d'un Lieutenant-général à Lyon, & depuis Lieutenant-de-Roi dans la province. Mais ce jeune homme qui étoit Capitaine de Chévaux-legers, ayant été tué en combattant contre les Protestans de Beaurepaire en Dauphiné, Clémence en mourut de douleur à la fleur de son âge. On la porta en terre le visage découvert, & la tête couronnée de fleurs pour marque de sa virginité. Les meilleurs Poëtes de son tems, ceux sur tout qui vivoient dans le Lyonnois, consacrérent à l'envi des piéces de Poësie à sa mémoire. Le jeune Du Peyrat en avoit fait aussi plusieurs à sa louange avant la campagne où il fut tué. Clémence mourut vers le milieu du XVI siécle. * *Voyez* les Auteurs citez dans cet article. Le Pére Colonia, Jésuite, *Histoire Litteraire de Lyon*, *tome* 2.

P. 399. *col.* 2. *l.* 52. *au lieu de* Bantange *lisez* Bautange.

P. 407. *col.* 1. Avant BOURGOING (Edmond) *mettez* l'article qui suit.

* BOURGOGNE (Herman) Comte de Falaix, s'est distingué par l'étendue de son savoir & par la connoissance qu'il avoit de diverses Langues. On a de lui, *Davidis Monomachi libri duo*; *Davidis adulteri liber singularis*; *Absalonis Fratricidæ liber singularis*, le tout en vers héroïques; *Miscellanea*, Poësies Latines en différentes espéces de vers. Il mourut en 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 379.

BOURGOING (François) *au lieu de* septembre, *lisez* octobre: dans la même ligne, après 1662, *ajoûtez*, âgé de 78 ans. Le célébre Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux prononça son Oraison funébre.

P. 410. *col.* 2. *l.* 49 & 50. *au lieu de* un volume de Sermons qui devoit être suivi de quatre autres, *lisez* deux volumes de Sermons qui devoient être suivis de plusieurs autres.

L. 51 & 52. *au lieu de* M. Olivier de Bessat, son neveu, Maître des Comptes, *lisez*, M. de La Fautriére, Conseiller au Parlement de Paris.

Avant BOUSSAC, *mettez* ce qui suit.

BOUSQUET (Le) *Voyez* BOSQUET (Le)

BOUTEROUE (Michel) *p.* 411. *col.* 1. *l.* 4 & 5. *au lieu de* ces deux lignes, *mettez* l'article qui suit.

BOUTEROUE (Claude) étoit Parisien, & Conseiller de la Cour des Monnoyes. Il a fait un Ouvrage très-estimé, & qui est devenu rare, intitulé, *Recherches curieuses des Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie*, à Paris, *in folio*, 1666, avec figures. L'Auteur est mort après l'an 1674.

Col. 2. *l.* 29 & 30. *au lieu de*, où il mourut le 21 mai, *lisez*. Il mourut à Paris le 13 mars.

L. 48 & 49. au lieu de 3. *Henri*, jusqu'au chiffre 4. *effacez* ces deux lignes & *mettez* HENRI, *dont il sera parlé cy-dessous*

L. 50. *au lieu de* Faudouas, *lisez* Faudoas.

L. 92 & 93. au lieu de *Armand-Victor*, jusqu'au mot Louïs *mettez*, ARMAND-VICTOR, *mentionné cy-dessous*.

L. dern. au lieu de *Louïs* jusqu'au mot *Quercy*, mettez, Louïs *dont il sera fait mention cy-dessous*.

P. 412. *col.* 1. *l.* 1. au lieu de *Denys-François*, jusqu'au nombre 1716, mettez, DENYS-FRANÇOIS, *mentionné cy-dessous après son frére* Louïs.

L. 3. au lieu de *Elisabeth*, jusqu'au mot *Clairets*, *mettez* ELISABETH-MARGUERITE, *dont il sera parlé après son frére* Denys-François.

L. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12 & 13. au lieu de 3. *Jacques-Léon*, &c. jusqu'au mot *enfans*, *mettez*. JACQUES-LÉON, *mentionné cy-dessous*

L. 13. 14. 15. 16 & 17. au lieu de 4. *François*, jusqu'au mot *Régence*, mettez 4. FRANÇOIS, *qui trouvera place cy-dessous après son frére* Jacques Léon

L. 34. *au lieu de* dont elle est veuve, *mettez*, morte à Paris le onziéme juin 1728, âgée de 82 ans.

Avant BOUTHILLIER ou BOUTEILLER, Maison, *mettez* l'article qui suit.

BOUTHILLIER (Henri Le) de Rancé, frére du célébre Abbé de la Trappe, étoit né le septiéme octobre 1634, & fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France le 18 mai 1681. Il avoit servi dès sa jeunesse sur les galéres de France, & fut fait Chef d'escadre en 1701, & enfin Lieutenant Général des galéres au mois de septembre 1718, charge qui fut créée en sa faveur, pour récompense de ses longs services, & dont il se démit en 1720. Il mourut le 14 mars 1726, dans la 92 année de son âge.

BOU-

B O U T H I L L I E R (Armand-Victor de) Comte de Chavigny, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, de la promotion du sixiéme février 1694, & Capitaine de vaisseaux du Roi, fils aîné d'Armand-Léon Le Bouthillier, Comte de Chavigny, & d'*Elisabeth* Bossuet, morte le septiéme mai 1727, mourut à Paris le sixiéme août 1729, âgé d'environ 70 ans. Il avoit été marié le 20 novembre 1703, avec *Lucie* de Godde de Varennes, fille de *François* de Godde de Varennes, Seigneur de La Perriére, Gouverneur des ville & païs de Landrecies, & de *Lucie* Le Clerc de Sautray. Il en laissa un fils, âgé alors de dix ans; & deux filles, dont l'aînée étoit alors âgée de 18 ans.

B O U T H I L L I E R (Louïs Le) Marquis de Pont-sur-Seine, autrefois Colonel du régiment de Quercy, Infanterie, frére du précédent. Il avoit été marié le neuviéme juillet 1709, avec *Antoinette* Le Gouz, fille de *Benoit* Le Gouz-Maillard, Seigneur de S. Seine, de Villeferi, d'Arnay, &c. second Président au Parlement de Dijon, & d'*Anne* Berthier. Il n'en avoit en 1729 qu'un fils unique, âgé alors d'environ 14 ans, & appellé le *Marquis de Pont*. Il a été fait au mois de mai 1732 Colonel du régiment de Cambresis.

B O U T H I L L I E R (Denys-François Le) de Chavigny, frére des deux précédens, fut d'abord Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Tours, & connu sous le nom d'*Abbé de Pont*. Il obtint l'Abbaïe de Bassefontaine, de l'Ordre de Prémontré, diocése de Troyes, au mois de novembre 1687. Il fut nommé à l'Evêché de Troyes, & à l'Abbaïe d'Oigny, Ordre de saint Augustin, diocése d'Autun, au mois d'avril 1697, & il fut sacré le 20 avril 1698, par l'Archevêque de Sens, assisté des Evêques de Challon-sur-Saone, & de Frejus. Il mourut à Sens, après quelques mois de maladie, le neuviéme novembre de la même année 1730, âgé d'environ 65 ans, & dans la 33 année de son épiscopat, ayant gouverné successivement ses deux diocéses avec beaucoup de sagesse, de douceur & de modération.

B O U T H I L L I E R (Elizabeth-Marguerite Le) de Chavigny, sœur des précédens, & Religieuse de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Abbaïe des Clairets, diocése de Chartres, fut nommée Abbesse de ce monastére le 26 mai 1708, & elle y mourut le premier septembre 1729, dans la 62 année de son âge.

B O U T H I L L I E R (Jacques-Léon Le) de Chavigny, Marquis de Beaujeu, Seigneur de Sens, de Neuilly, de la Chapellotte, de Gissy-les-Nobles, d'Argy, de Michery, &c. troisiéme fils de Léon Le Bouthillier, Comte de Chavigny, Ministre & Sécretaire d'Etat, & d'*Anne* Phélypeaux de Villefavin, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 23 juillet 1661; & s'étant démis de sa charge au mois de décembre 1684, il fut reçu Conseiller honoraire le 19 janvier 1685. Il mourut à Paris le deuxiéme novembre 1712, âgé d'environ 72 ans, & fut inhumé le lendemain à S. Paul. Il avoit été marié 1. le 26 juillet 1668, avec *Catherine-Charlotte* Terrat, morte le 14 février 1671, dans la 24 année de son âge, fille de *Jean* Terrat, Seigneur de Chantosme, Thrésorier général des Maison & Finances de Gaston Jean-Batiste, fils de France, Duc d'Orléans, & de *Françoise* Huart: 2. avec *Françoise-Louise* de Mégrigny, morte le 15 janvier 1729, dans la 69 année de son âge, fille de *Jean-François* de Mégrigny, Marquis de Vendœuvre, Grand-Ecuyer tranchant, & Porte-cornette blanche de France, & de *Françoise-Henriette* du Mênil-Simon, Dame de Beaujeu, & de Neuilly. De la premiére vinrent 1. *Jean-Batiste-Léon* Le Bouthillier de Chavigny, né le dixiéme mai 1669, Capitaine dans le régiment Dauphin, & tué au siége de Mayence en 1689; & 2. *Anne* Le Bouthillier de Chavigny, née le 26 juin 1670, & morte le quatriéme juillet suivant. De la seconde sortirent 3. *François-Léon* Le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Beaujeu, fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, sur la démission du Marquis de Gassion, & qui étant allé à Versailles pour remercier le Roi de l'agrément que sa Majesté lui avoit accordé, pour traiter de ce régiment, y tomba malade, & y mourut en 36 heures de tems, au mois d'avril 1709, dans la vintiéme année de son âge; 4. *Charles-Léon* Le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Beaujeu, qui après la mort de son aîné, embrassa le parti des armes, obtint le régiment du défunt, à condition de servir deux années dans les Mousquetaires, se défit de son régiment, & passa à la Martinique, où il mourut le septiéme décembre 1714, âgé de 23 ans, dix mois & 14 jours; 5. *Claude-Léon* Le Bouthillier de Chavigny, Mineur, & sous la tutelle de sa mére, en 1717; 6. *Louïs-Léon* Le Bouthillier de Chavigny, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, de minorité, à l'âge de trois mois & demi, en vertu d'un Bref de dispense du 24 août 1698, aussi sous la tutelle de sa mére en 1717, & en l'année 1732 Marquis de Beaujeu, & Capitaine dans le régiment du Roi; & 7. *Gabrielle* Le Bouthillier de Chavigny.

B O U T H I L L I E R (François Le) de Chavigny, frére puîné du précédent, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris de la Maison & Société de Sorbonne, du septiéme juin 1666, Conseiller & Aumônier du Roi, Abbé Commendataire des Abbaïes d'Oigny, & de Selliers, fut nommé le deuxiéme février 1676, à l'Evêché de Rennes. Depuis il fut nommé à l'Evêché de Troyes le 17 octobre 1678, & sacré en 1679. Il se démit de cet Evêché, & de son Abbaïe d'Oigny, en faveur de *Denys-François* Le Bouthillier de Chavigny son neveu, au mois d'avril 1697. Il fut appellé par le Duc d'Orléans au mois de septembre 1715, après la mort du Roi Louïs XIV, pour être du Conseil de Régence. Il mourut à Paris le 15 septembre 1731, dans la 90 année de son âge.

B O U T H R A Y S (Raoul) *p.* 412. *col.* 1. A la place de cet article, *mettez* celui qui suit.

B O U T H R A Y S (Raoul) naquit vers l'an 1550, à Chateaudun dans le Blaisois. Baillet l'appelle *Bonterœue*; le Pére Liron lui donne les noms de *Boterey* ou *Beautrays*; d'autres le nomment *Boutraye*. C'est par ses Ouvrages seuls qu'il nous est connu. Il mourut vers l'an 1630, âgé d'environ 80 ans. NB. Le Pére Niceron met la naissance de Bouthrays en 1552, & quoi qu'il mette la mort de cet Auteur en 1630, il ne lui donne cependant que 75 ans de vie. On a de lui plusieurs Ouvrages. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 37. *p.* 8 *& suiv.*

P. 414. *col.* 1. Avant B O U T O N E, *mettez* l'article qui suit.

* B O U T O N, Isle d'Asie, l'une des Molucques, à l'est de la partie orientale & méridionale de l'Isle de Célébès. Elle est partagée en deux par le cinquiéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

P. 415. *col.* 1. Avant B O X B E R G, *mettez* l'article qui suit.

* B O W E S, village d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, vers les confins de la province de Durham & celle de Westmorland. On assure que ce lieu est l'ancienne *Lavatris*, ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Géogr.*.

B O Y E R (Claude) *col.* 2. *n.* 1. *l.* 5. après le mot *ans*, *ajoûtez.* Il étoit Ecclésiastique.

Dans la même ligne, après le mot *lui*, *ajoûtez* 21 piéces de théatre, entre autres

B O Y E R, *n.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (N.) *lisez* (Abel)

B R A C E L L I (Jacques) *p.* 419. *col.* 1. *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* dans l'Etat de Gênes, *lisez* ville de Toscane soumise à la République de Gênes.

L. 11. après le mot *Dominicain*, *ajoûtez.* On a encore de lui des Lettres Latines imprimées à Paris en 1520, *in quarto*; Un Traité fort court, *de præcipuis Genuensis urbis Familiis.* Il mourut l'an 1460.

P. 421. *col.* 1. *C O N C I L E S D E B R A G U E*, *l.* 1. après le mot *premier*, *ajoûtez*, selon quelques Auteurs

L. 5. *au lieu de* pas bien connu, *lisez* pas connu, & en effet nous le croyons supposé.

L. 10. après ces mots *du Pape Jean* III, *ajoûtez.* Nous regardons ce Concile comme le premier de Braga.

L. 12. *au lieu de* troisiéme, *lisez* quatriéme

L. 12 *&* 13. *au lieu de* les Prélats y firent de saints réglemens pour la Discipline Ecclésiastique, *lisez*; mais les meilleurs Critiques regardent encore ce Concile comme supposé.

L. 14. *ôtez* le point qui est entre *Bernard* & *de Brito.*

N. I. Busile de Brancas, *p.* 427. *col.* 1. *l.* 19 *&* 20. effacez 4. *Alisette*, mariée à *Louïs* Passei, & changez les chiffres 5. 6. 7. en 4. 5. 6.

A la fin de l'article, *ajoûtez.* Busile de Brancas *eut aussi une fille naturelle, nommée* Alisette, *mariée avec* Louïs *de Passis, Citoyen d'Avignon, & fils d'*Agulse *de Passis.*

N. IX. *au lieu de* cet article de deux lignes, *mettez* les articles qui suivent.

IX. Henri de Brancas & de Forcalquier, Marquis de Céreste, Baron du Castelet, &c. Grand Sénéchal de Forcalquier, obtint l'érection de sa Baronnie de Céreste en titre de Marquisat, & de sa Seigneurie de Castelet en titre de Baronnie, par lettres du mois de janvier 1674, & mourut à Pernes dans le Comtat, le 25 janvier 1700. Il avoit été marié le 28 avril 1671, avec *Dorothée* de Cheilus de S. Jean, fille de *Spirit* de Cheilus, Seigneur de S. Jean, Coseigneur de Vénasque & de S. Didier, & de *Jeanne* du Chastellier. Elle fut Marraine de son petit-fils le 29 septembre 1710, & elle vivoit encore en 1733. De ce mariage vinrent 1. Louïs, Marquis de Céreste, qui suit; 2. *François-Elzéar*, mort Capitaine de Cavalerie en Italie; 3. *Esprit-Joseph*, Colonel d'un régiment d'Infanterie portant son nom, mort à Paris le 30 novembre 1709, âgé de 27 ans, & inhumé le même jour au soir à S. Sulpice; 4. *Henri-Ignace*, du diocése de Carpentras, qui a été pourvu de l'Abbaïe de Saint-Gildas-aux-Bois, Ordre de S. Benoit, diocése de Nantes, le troisiéme avril 1706, & qui a été depuis fait Aumonier du Roi. Il fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 16 mai 1710, a encore obtenu l'Abbaïe de Chambre-Fontaine, Ordre de Prémontré, diocése de Meaux, le 14 mai 1712, & a été nommé le 15 août 1714, à l'Evêché de Lisieux, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome le premier octobre & le 19 novembre suivans, ensuite de quoi il a été sacré le 13 janvier 1715, dans l'église du Noviciat des Jésuites à Paris, par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques d'Autun & de Seez, & il a prêté serment de fidélité entre les mains du Roi le 18 du même mois; 5. *Paul-Esprit*, Cornette de cavalerie dans le régiment de Berry, tué en 1707, à la bataille d'Almanza en Espagne; 6. *Jean-Batiste-Antoine*, du diocése de Carpentras, nommé Aumonier du Roi au mois de septembre 1717, & Abbé Commendataire de l'Abbaïe de S. Pére de Melun, dans le fauxbourg de S. Liéne, Ordre de S. Benoît, diocése de Sens, le sixiéme novembre suivant. Il fut reçu Agent général du Clergé dans une assemblée des Evêques tenue à Paris le premier août 1720, ayant été élu par la province de Rheims pour remplir cette place. Il fut aussi Doyen de l'église cathédrale de Lisieux, & le Roi le nomma au mois d'avril 1725 à l'Evêché de la Rochelle, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 23 juillet & le cinquiéme septembre suivant. Il fut sacré le 18 octobre de la même année dans l'église du Noviciat des Jésuites à Paris, par l'Evêque de Strasbourg, Cardinal de Rohan, assisté des Evêques de Lisieux & de Châlons, & il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Fontainebleau le 28 du même mois. Il a été transféré au mois de juin 1729, à l'Archevêché d'Aix en Provence, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome le troisiéme & le 17 août suivant, & a prêté un nouveau serment de fidélité entre les mains

mains du Roi à Verfailles le quatriéme feptembre. L'Abbaïe de Montmorel, Ordre de S. Auguftin, diocéfe d'Avranches, lui fut auffi donnée au mois d'octobre de la même année. Il a affifté en qualité de Député de fa province, à l'affemblée générale du Clergé de France tenue à Paris en 1730; 7. *Bufile-Hyacinthe-Touffaints*, Comte de Céreste, reçu Chevalier des Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérufalem, le 19 juin 1717, Capitaine de Cavalerie, puis Meftre-de-camp à la fuite du régiment royal Allemand, qui ayant été nommé Miniftre Plénipotentiaire à la Cour de Suéde au mois d'avril 1725, partit de Paris pour s'y rendre le 20 juillet fuivant, étant arrivé à Stockholm le 18 feptembre. Après avoir remis le 22 fes lettres de créance, il eut fa premiére audience du Roi & de la Reine de Suéde le 24 du même mois. Il quitta cette Cour & arriva à Paris fur la fin de novembre 1727, ayant été nommé le 31 août précédent l'un des Ambaffadeurs extraordinaires & Miniftres Plénipotentiaires au Congrès de Cambrai. Ce Congrès ayant été transféré à Soiffons, il s'y rendit & fe trouva à l'ouverture qui en fut faite le 14 juin 1728. Il fut fait au mois de feptembre 1729, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers d'Anjou, qu'il acheta du Marquis de Menou; 8. *Jeanne-Marie*, Religieufe en l'Abbaïe de Sainte-Croix à Apt, morte; 9. *Anne-Thérèfe*, mariée avec *Pierre-Balthafar* de Fogaffe, Marquis de La Baftie, qui fut nommé, dès 1716, Envoyé extraordinaire du Roi à Florence, où il ne s'eft rendu qu'en 1725; 10. *Marie-Thérèfe*, mariée avec *François* de Cantelme des Rolands, Marquis de Reillanette; 11. *Renée-Elifabeth*, morte Religieufe du monaftére de Sainte-Elifabeth, à l'Ifle au Comtat; 12. *Henriette-Dorothée*, mariée en 1717, avec un Seigneur de la Maifon d'Agoult, Marquis de Chanoufe; & 13. *Henriette-Marie* de Brancas, Religieufe au monaftére de Sainte-Elifabeth à l'Ifle au Comtat.

X. Louïs, dit *le Marquis de Brancas*, des Comtes de Forcalquier, Marquis de Céreste, Comte de Roubiou, Baron du Cafteilet-de-Villars, Seigneur de Saint-Dizier, de Vénafque, de Vitrolles, de Montjuftin, de Juvify, &c. premier Chrétien par la grace de Dieu, & de S. Pierre, Prince fouverain titulaire de Nifaro dans l'Archipel, Grand-d'Efpagne de la premiére Claffe, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toifon d'Or, Commandeur de l'Ordre de faint Louïs, Confeiller d'Etat ordinaire d'épée, Lieutenant Général des armées du Roi & au Gouvernement de Provence, & Gouverneur du Neuf-Brifac, ondoyé le 19 & batifé le 20 janvier 1672, commença à fervir dans les Moufquetaires en 1689, fit la campagne de 1690 auprès du Dauphin en Allemagne, fuivit le Roi au fiége de Mons en 1691, puis entra dans la marine en 1692, y fervit pendant fept ans fur les vaiffeaux ou fur les galéres, tant en qualité d'Enfeigne que de Lieutenant, defcendit à terre avec les troupes de débarquement aux fiéges de Rofes, de Palamos & de Barcelone en 1694, 1695 & 1697. Il quitta le fervice maritime pour entrer dans celui de terre, & fut fait Colonel du régiment d'Orléans-Infanterie le 15 juillet 1699; entra en 1702 dans Keifersweert avant le fiége, pendant lequel il fut bleffé; y commanda une fortie avec tant de fuccès, qu'il fut fait Brigadier le quatriéme juin dans une promotion particuliére, & en reçut le Brevet avant la reddition de la place où il en fit les fonction; acheva cette campagne en Flandre fous le Duc de Bourgogne; fit celle de 1703 fous le Maréchal de Villeroi; fut envoyé avec un détachement de l'armée, commandée par le Marquis de Pracontal, pour joindre le Maréchal de Tallard devant Landau; paffa enfuite en Efpagne & fuivit le Roi Catholique à la campagne de Portugal; fut fait Maréchal de camp le 26 octobre 1704, & fut détaché en 1705, avec un corps de troupes pour le fiége de Gibraltar, dont le fuccès ne fut pas heureux; en 1706, pour le fiége de Barcelone, dont l'événement ne fut pas non plus favorable; & en 1707, pour joindre l'armée Efpagnole fur les frontiéres de Portugal, où il fut chargé par le Marquis de Bay, de la conduite du fiége de Ciudad-Rodrigo, qui fut emporté d'affaut. Il fut nommé à la fin de la même année Envoyé extraordinaire du Roi à Madrid, & fait Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louïs, avec une penfion de 3000 livres, le huitiéme mai 1709, & Lieutenant Général des armées du Roi le 29 mars 1710. Il fervit en cette qualité pendant la même année dans l'armée de Rouffillon, qu'il commanda pendant le voyage que le Duc de Noailles, qui en étoit Général, fit en Efpagne. Il fut fait le 12 février 1711 Gouverneur de Gironne, dont il foutint le blocus en 1712, durant huit mois & cinq jours. Le Roi d'Efpagne, pour récompenfer fes fervices, le nomma au mois de février 1713 Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, dont il reçut le Collier à Madrid le 26 novembre fuivant. Il fut nommé en 1714 Ambaffadeur extraordinaire en Efpagne; Confeiller au Confeil du dedans du Royaume au mois de feptembre 1715; & chargé alors de la direction générale des haras du Royaume, qui lui fut confervée après la fuppreffion des Confeils; obtint le troifiéme mai 1718, la Lieutenance-générale de Provence, avec un Brevet de retenue de 200000 livres fur cette charge; & le troifiéme avril 1719, l'expectative d'une place de Confeiller d'Etat ordinaire d'épée; tint les Etats de Provence en 1720, & fut envoyé en 1721 en cette province pour appaifer les troubles que la contagion y avoit caufez. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troifiéme juin 1724, & ayant été nommé Ambaffadeur extraordinaire & Plénipotentiaire en Efpagne le deuxiéme novembre 1727, après la réconciliation des deux Cours, il prit congé du Roi à Verfailles le cinquiéme avril 1728, arriva à Madrid accompagné de fon fils aîné le premier juin fuivant, & eut le troifiéme du même mois fa premiére audience du Roi, de la Reine, du Prince des Afturies & des Infants. Pendant fon féjour en Efpagne, le Gouvernement du Neuf-Brifac en Alface lui fut donné au mois de janvier 1729, & le Roi d'Efpagne lui ayant accordé la Grandeffe de la premiére Claffe le 15 février 1730, il en prit poffeffion en fe couvrant devant le Roi pour la premiére fois le 14 mai fuivant à Soto de Roma, près de Grenade, ayant eu pour Parrain dans cette fonction, fuivant l'ufage d'Efpagne, le Duc del Arco. Il effuya quelques mois après une grande maladie, dont étant réchappé, & ayant obtenu fon rappel, il eut à Séville fon audience de congé du Roi & de la Reine le dixiéme feptembre de la même année 1730, partit de Madrid le 17 octobre pour retourner en France, & étant arrivé à Paris le 24 novembre, eut l'honneur de faluer le Roi à Verfailles le troifiéme décembre fuivant. Ce Seigneur a été marié à Paris le 31 janvier 1696, avec *Elifabeth-Charlotte-Candide*, fille de *Louïs-François*, Duc de Villars, Pair de France, & de *Louïfe-Catherine* de Fautereau de Meiniéres, fa troifiéme femme. Il en a eu 1. *Céfar-Antoine*, né le 24 & batifé le 28 octobre 1697, mort le feptiéme juin 1691; 2. *Louïs-Henri*, né le 12 & batifé le 16 feptembre 1698, mort en bas âge; 3. *Marguerite-Candide*, née le 20 & batifée le 21 feptembre 1699, vivante en 1715; 4. *Sufanne-Dorothée*, née le fixiéme & batifée le feptiéme feptembre 1700, morte le 15 juillet 1701; 5. *Françoife-Gabrielle*, née le deuxiéme & batifée le troifiéme feptembre 1703, mariée le 30 mai 1723, avec *François-Louïs* Le Tellier, Marquis de Louvois, Seigneur de Merville, d'Arcy, de Villacoubley, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en furvivance, des provinces de Béarn & de Navarre, Capitaine dans le régiment royal des Cravates Cavalerie, morte en couches le 26 octobre 1724, dans la 21 année de fon âge, & inhumée le 28 dans l'églife des Capucines de la place de Vendôme; 6. *Louïs-Bufile*, Comte de Forcalquier, né le 28 & batifé le 29 feptembre 1710, Lieutenant-Général pour le Roi en furvivance au Gouvernement de Provence, & fait Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans le régiment de Noailles au mois de feptembre 1727; 7. *Charles-François*, né & batifé le 24 février 1715, appellé *le Marquis de Céreste*; & 8. *Louïs-Paul* de Brancas, né le 25 & batifé le 26 mai 1718, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem.

MARQUIS DE COURBONS, Comtes de Rochefort.

IX. André-Joseph de Brancas, fils d'Honoré de Brancas de Forcalquier, Baron de Céreste, & de *Françoife* de Cambis fa feconde femme, fut Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, Seigneur de S. Roman, premier Procureur du païs de Provence en 1690, & mourut le fixiéme du mois de juin 1709, à Beaucaire, dont il étoit Gouverneur depuis 1697. Il avoit été marié 1: le cinquiéme août 1683, avec *Urfule* de Porcelets, morte au mois de décembre 1706, fille de *Henri* de Porcelets, Marquis d'Urbaye, & de *Louïfe* d'Efcadier, veuve de noble *Pierre* de Larche, de Beaucaire en Languedoc, de laquelle il n'a point eu d'enfans. De la premiére font venus 1. *André-Louïs*, Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, Seigneur de S. Roman, Gouverneur de Beaucaire après fon pére en 1709, & marié en 1707 avec *Jeanne* de Tache, fille de noble *Marc-Antoine* de Tache, Seigneur du Dever, & de *Magdeleine* de Roux; & 2. *Henri-Antoine-Thomas* de Brancas, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Berri, puis Colonel d'un régiment d'Infanterie de fon nom, à la tête duquel il fe diftingua à la défenfe de la ville d'Aire fous le Marquis de Goëzbriant, Lieutenant Général, en récompenfe de quoi le Roi lui donna au mois de novembre 1710, après fa fortie de cette place, le régiment d'Aunis auffi d'Infanterie. Il fut créé Brigadier des armées du Roi le troifiéme avril 1721.

BARONS de VILLENEUVE.

VIII. François de Brancas, Baron de Vitrolles & de Villeneuve en Provence, troifiéme fils de Henri de Brancas de Forcalquier, Baron de Céreste, & de *Renée* d'Oraifon, mourut le troifiéme feptembre 1666, à Avignon, d'où fon corps fut porté à Villeneuve, & inhumé dans une chapelle que fa veuve y fit bâtir fous le titre de *Notre-Dame des fept Douleurs*, fuivant qu'il l'avoit ordonné par fon teftament. Il avoit époufé par contract du 30 octobre 1647, *Héléne* Aymon, fille de *Gafpard* Aymon, & de *Marguerite* Bonneau. Elle mourut le 13 octobre 1684. De ce mariage vinrent, outre deux fils morts fans alliance, 3. Henri, Baron de Villeneuve, qui fuit; 4. *Marie-Marguerite*, mariée le 17 avril 1668, avec *Alexandre* de Villeneuve, Baron de Vence, & morte à Avignon en 1713; 5. 6. deux autres filles mortes en bas âge; & 7. *Anne-Gabrielle* de Brancas, née le 18 janvier 1666, & mariée le 19 décembre 1687, avec *François* Quentin de Suarès, Seigneur d'Aulain & de Poët.

IX. Henri de Brancas, Baron de Villeneuve, né le neuviéme juillet 1659, Viguier en 1692, & premier Conful d'Avignon en 1701, Conful de la ville d'Aix en 1705, mourut le dixiéme février 1716, & fut inhumé dans la chapelle des Brancas, aux Dominicains d'Avignon. Il avoit été marié le 18 novembre 1681, avec *Louïfe* de Porcelets, Dame de Laudun, fille de *Henri* de Porcelets, Marquis d'Urbaye, & de *Louïfe* d'Albenas. De cette alliance font venus dix-fept enfans, huit garçons & neuf filles, quatre des garçons font morts jeunes, ceux qui reftent font 5. *Louïs-Touffaints*, Baron de Villeneuve, cy-devant Capitaine des Gardes de la Reine, feconde Douairiére d'Efpagne; 6. *Henri-Céfar-Raimond-Hyacinthe*, Baron de Lafcours, né le 31 mai 1698; 7. *Jofeph-Laurent-Vincent*, né le cinquiéme avril 1700, Chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, & fait Aumonier du Roi au mois de mai 1731; & 8. *André-François* de Brancas de Boisdaffon, né le 12 juin 1702. Des

neuf filles, quatre sont religieuses, deux sont mortes jeunes, & deux ont été mariées. L'une, *Hélène-Thérése*, née le 14 octobre 1682, a épousé au mois de mars 1710, *Justin* d'Altier, Baron de Montfaucon; & l'autre a épousé *Pierre* de Bunaud de Lubiéres, Seigneur de Roquemartine, d'Aureille & du Breuil, Conseiller au Parlement de Provence.

DUCS de VILLARS-BRANCAS, Pairs de France.

VIII. Louïs de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, Marquis de Maubec, Baron d'Oise, &c. né le 14, ondoyé le 18 février 1663, & batisé pour les cérémonies le premier mars suivant, ayant eu pour Parrain le Roi, & pour Marraine la Damoiselle de Montpensier, fut fait Colonel du régiment de Luxembourg Infanterie, par commission du 26 septembre 1684, & servit pendant quelques années. Il se démit de son Duché & Pairie en faveur de son fils aîné le 14 décembre 1709, & se retira à l'Abbaïe du Bec en Normandie le 29 septembre 1721. Il y resta jusqu'au mois d'octobre 1731, qu'il quitta cette retraite pour venir faire sa résidence dans la maison de l'Institution de l'Oratoire à Paris. *Marie*, sa femme, qui avoit été Dame d'honneur de Charlotte-Elisabeth de Baviére, Duchesse Douairiére d'Orléans, mourut à Paris en son appartement du Palais royal, le 27 août 1731, âgée d'environ 70 ans. Il a eu d'elle 1. Louïs-Antoine, Duc de Villars, qui suit; & 2. *Marie-Joseph* de Brancas, Marquis d'Oise, né le 18 octobre 1687, qui fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de Brancas par la démission de son frére au mois de juillet 1709. Il fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714, & fut fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans au mois de juillet 1715, & Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & Inspecteur général de Cavalerie au mois de janvier 1725.

IX. Louïs-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France par la démission de son pére en 1709, Marquis de Maubec & d'Apilly, Comte de Lauraguais, Baron d'Oise, Seigneur de l'Isle-Champtercier, Chevalier des Ordres du Roi, né le 12 août 1682, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de nouvelle levée en 1701, servit en Flandre en 1708 & 1709, en qualité d'Aide de camp auprès du Duc de Bourgogne, eut au mois de juillet de la même année 1709, le régiment d'Orléanois, qui fut réformé en 1714; & ayant obtenu le deuxiéme septembre 1716, des lettres patentes de suranuation pour la Pairie de son Duché de Villars, lesquelles furent vérifiées & regitrées au Parlement de Paris le cinquiéme du même mois, il y prêta le serment & y prit séance le septiéme suivant. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisiéme juin 1724, & il se démit au mois de juillet 1731 de son Duché-Pairie en faveur de son fils. Il fut marié dans la chapelle du château de Sceaux le 17 décembre 1709, avec *Marie-Angélique* Frémin de Moras, fille majeure de feu *Guillaume* Frémin, Comte de Moras, Président à mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Angélique* Cadeau. Il en a eu 1. *Adelaïde-Louïse-Candide*, née en 1710, & mariée le sixiéme février 1730, avec *Claude-Gustave-Chrétien* des Salles, Marquis de Bullegneville, Capitaine de Cavalerie, & Gouverneur de la ville & du château de Vaucouleurs; 2. une autre fille née & ondoyée le 14 avril 1713, morte sans être nommée le 22 avril 1715, âgée de deux ans, & inhumée le lendemain à S. Sulpice; & 3. *Louïs* de Brancas, Duc de Lauraguais, Pair de France, né le cinquiéme & batisé le septiéme mars 1714, en faveur duquel son pére s'est démis de son Duché & Pairie au mois de juillet 1731. Il a été marié le 27 août de la même année 1731, avec *Adelaïde-Geneviéve-Félicité* d'O, fille mineure de *Gabriel-Simon*, Marquis d'O, Colonel du régiment de Toulouse Infanterie; & de feue *Anne-Louïse* de Madaillan de Lesparre de Lassay, dont il a *Louïs-Léon-Félicité* de Brancas, né le troisiéme juillet 1733.

P. 431. *col.* 1. N. X. Fre'de'ric-Guillaume I, *l.* 24 & 25, au lieu de *Henriette-Marie*, née le deuxiéme mars 1702, morte le troisiéme juin 1708, *mettez* ce qui suit; *Henriette-Marie*, née le deuxiéme mars 1702, mariée le huitiéme décembre 1716 avec *Frédéric Louïs*, Prince héréditaire de Wirtemberg-Stutgard, dont elle est restée veuve le 23 novembre 1731.

L. 25. après 1708, *mettez* ce qui suit, & qui le premier décembre 1728, devint Abbesse de l'Abbaïe impériale & seculiére de Herford en Westphalie, qui lui donne le rang de Princesse de l'Empire.

L. 25, & *col.* 2. les neuf premiéres lignes & le commencement de la dixiéme. *Au lieu de tout cela*, *mettez*, Albert-Fre'de'ric, *dont il sera fait mention cy-dessous*;

N. XII. Fre'de'ric-Guillaume II, *l.* 11. au lieu de 6. *N*... né au mois de, lisez 6. *Frédéric Henri-Louïs*, né le 18 & batise le 20

Dans la même ligne, au lieu de 7. *N*.... né au mois de, lisez *Auguste-Ferdinand*, né à Berlin le 23

L. 12. entre *Frédérique* & *Sophie*, mettez *Auguste-*

L. 13. *au lieu de* le .... *mettez* le 20 novembre 1731.

L. 13 & 14. au lieu de, à *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, lisez, à *Frédéric-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg, Prince héréditaire de Bareith, né le dixiéme mai 1711;

L. 17. après le mot *Anspach*, *ajoûtez*, né le 12 mai 1712.

L. 18. après 1716, *ajoûtez*, fiancée le 19 mai 1730 &

L. 20. après le mot *Bévern*, *ajoûtez*, né le premier août 1713 A la fin de la même ligne, *ôtez* &

L. 21. après 1720, *ajoûtez* & 14. *Anne-Amélie*, née le onziéme novembre 1723.

N. XIII. Charles-Fre'de'ric. *Au lieu de* cet article *mettez* celui qui suit.

XIII. Charles-Fre'de'ric, Prince Royal de Prusse & Electoral de Brandebourg, né le 24 janvier 1712, encourut la disgrace du Roi son pére, vers le commencement de septembre 1730, pour avoir pris la résolution, à l'instigation de certaines personnes, de quitter les Etats de son pére, & de se retirer dans une Cour étrangére, à cause de quoi il fut envoyé sous bonne garde, à Custrin sur l'Oder. Mais le Roi son pére par un motif d'amour paternel, & ayant égard à une lettre d'intercession de l'Empereur des plus pressantes, comme aussi aux instances de plusieurs autres Puissances, voulut bien lui pardonner sa faute & le recevoir en grace, ce qui fut exécuté le 19 novembre de la même année 1730, après que le Prince eut souscrit aux conditions qui lui furent imposées. Ce Prince, après une absence de la Cour de près de quinze mois, y parut pour la premiére fois le 22 novembre 1731 pendant les noces de la Princesse de Bareith sa sœur, où il n'étoit point attendu, le Roi son pére l'ayant fait venir de Custrin (où il faisoit sa résidence depuis sa disgrace) sans en rien communiquer à personne. Le 28 du même mois de novembre, à la priére de tous les Généraux & Colonels de l'armée qui étoient à la Cour, ayant à leur tête le Prince d'Anhalt, il fut réintégré par le Roi dans le service militaire, l'uniforme & le porte-épée lui ayant été rendus. Le Roi lui donna même un régiment, & le déclara Général-Major de ses armées. Il fut fiancé à Berlin le dixiéme mars 1732, avec *Elisabeth-Christine* de Brunswick, née le huitiéme novembre 1715, fille aînée de *Ferdinand-Albert*, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern, & d'*Antoinette-Amélie* de Brunswick Lunebourg-Wolfembuttel, Blankenberg, sœur de l'Impératrice régnante. Il l'épousa en personne au château de Saltzdahl, le 12 juin 1733, en présence de la Cour Prussienne, & de celles de Wolfembuttel & de Bévern.

XI. Albert-Fre'de'ric Markgrave de Brandebourg-Schwed, oncle du Roi de Prusse actuellement régnant, & Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & en Vandalie, Stadhouder du Duché de Poméranie, Colonel d'un régiment d'Infanterie, & d'un autre de Cavalerie au service de l'Electeur de Brandebourg, Roi de Prusse, aussi Colonel d'un régiment d'Infanterie au service des Etats Généraux des Provinces-Unies, mourut à Frédérichsfelde, d'une attaque d'apoplexie sur les deux heures après midi, le 21 juin 1731, dans la 60 année de son âge, étant né le 14 janvier 1672. Il laissa de *Marie-Dorothée*, fille de *Frédéric-Casimir*, Duc de Courlande, qu'il avoit épousée le troisiéme octobre 1703, 1. *Charles*, né le dixiéme juillet 1705, qui fut fait Colonel du régiment Infanterie Prussienne, vacant par la mort de son pére, & qui fut élu à Sonnenbourg, aussi à sa place, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & en Vandalie, le 15 août 1731; 2. *Frédéric*, né le 13 août 1710, qui prêta serment le onziéme janvier 1730, dans l'assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies à la Haye, en qualité de Capitaine dans le régiment d'Infanterie de son pére, dans lequel les Etats lui avoient accordé une Compagnie; & après la mort du Markgrave son pére, les Etats de Hollande & de Westfrise disposérent en sa faveur de ce régiment au mois de septembre 1731; 3. *Frédéric-Guillaume*, né la nuit du 28 au 29 mars 1714, qui fut nommé immédiatement après la mort de son pére, Capitaine de la premiére Compagnie du régiment d'Infanterie qui fut donné à son frére aîné; 4. *Anne-Sophie-Charlotte*, femme de *Guillaume-Henri*, Duc de Saxe-Eysenach, née le 22 décembre 1706, & mariée le troisiéme juin 1723; & 5. *Frédérique-Sophie* de Brandebourg, née le 21 avril 1712, & mariée à Postdam le 23 mai 1733, avec *Victor Frédéric*, Prince Régent d'Anhalt-Bernbourg, veuf de *Louïse* d'Anhalt-Dessau: une autre de leurs filles, nommée *Sophie-Louïse*, & née le onziéme mai 1709, mourut sans alliance le 22 février 1726, dans la 17 année de son âge; & fut inhumée le 25 dans la principale église de Berlin.

BRANCHE de BAREITH.

N. X. George-Guillaume, *p.* 432. *col.* 1. *l.* 11. après 1709, *ajoûtez* ce qui suit. Il mourut le 18 décembre 1726. Il ne laissa de ses cinq enfans, que *Christine-Sophie-Willelmine* de Brandebourg: ainsi sa succession passa dans la branche de Culembach. Ce Prince étoit frére de *Christine-Everbardine* de Brandebourg-Bareith, née le 29 décembre 1671, & mariée le dixiéme janvier 1693, avec *Frédéric-Auguste*, Electeur du S. Empire Romain, Duc de Saxe, Roi de Pologne, & Grand Duc de Lithuanie. Elle mourut subitement d'une atteinte d'apoplexie, en son château de Pretsch en Saxe, sur les dix heures du matin, le cinquiéme septembre 1727, dans la 56 année de son âge.

L. 26 & 27. au lieu de *RAMEAU de CULEMBACH*, sorti de la branche de Bareith, *mettez*

BRANCHE de CULEMBACH à présent de Bareith depuis 1726.

N. VIII. George-Albert, *l.* 6. après le mot *Auguste*, *ajoûtez* surnommé *le Vieux*

L. 7. après 1663, *ajoûtez* déclaré par le Roi de Danemark Stadhouder ou Gouverneur des Duchez de Sleeswick & de Holstein le 30 novembre 1730.

N. IX. Christian-Henri, *l.* 9. au lieu de 6. *Frédéric-Ernest*, né le 15 décembre 1703, *mettez* 6. Fre'de'ric-Ernest, *mentionné après son frére aîné.*

L. 9 & 10. au lieu de 7. *Frédéric-Christian*, né posthume le 17 juillet 1708, *mettez* Fre'de'ric-Christian, *dont il sera parlé après ses deux aînez.*

N. X. George-Fre'de'ric-Charles. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

X. George-Fre'de'ric-Charles, Markgrave de Brandebourg-

bourg-Culembach, né le 19 juin 1688, succéda dans les Etats de Bareith, par la mort du Markgrave George-Guillaume, arrivée le 18 décembre 1726, sans postérité masculine, & s'étant rendu de Rothembourg à Bareith, sur l'invitation, qui lui avoit été faite par une députation, il y fut proclamé le 22 du même mois de décembre 1726, & prit la Régence du païs. Il a eu de *Dorothée* de Holstein-Sonderbourg, née le 24 novembre 1685, qu'il a épousée le 17 avril 1709, 1. *Sophie-Christine-Louise*, née le quatriéme janvier 1710, & mariée à Francfort le onziéme avril 1731, avec *Alexandre-Ferdinand*, Prince héréditaire de La Tour & Tassis; 2. Fre'de'ric-Guillaume, Prince héréditaire de Bareith, qui suit; 3. *Guillaume-Ernest*, né le 25 juillet 1712, qui voyageant en France, eut audience du Roi & de toute la famille royale le onziéme août 1732, & qui étant de retour en Allemagne, fut fait en 1733 Colonel d'un régiment impérial, par la démission du Markgrave son pére; 4. *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le 27 juillet 1713; 5. *Sophie-Guillaume*, née le huitiéme juillet 1714; & 6. *Jean* de Brandebourg-Bareith, né le troisiéme décembre 1716.

XI. Fre'de'ric-Guillaume, Markgrave de Brandebourg, Prince héréditaire de Bareith, né le dixiéme mai 1711, ayant achevé ses études à Genéve, en partit le 21 novembre 1730, après y avoir reçu le nouvel ordre de Chevalerie, que le Markgrave de Bareith son pére, avoit créé depuis peu sous le nom de l'*Ordre de la Sincérité*. Il se rendit en France en sortant de Genéve, & après avoir fait un séjour de plusieurs mois à Paris, étant sur le point de retourner dans les Etats de son pére, il prit congé de la Cour de France le sixiéme mars 1731, ayant été introduit chez le Roi par un Introducteur des Ambassadeurs, & présenté par le Cardinal de Fleuri. Le Roi de Prusse lui donna le sixiéme août de la même année un régiment de Dragons à son service. Il fut marié le 20 novembre suivant à Berlin, avec *Frédérique-Auguste-Sophie-Guillelmine*, Princesse Royale de Prusse fille aînée de *Frédéric-Guillaume*, Roi de Prusse, Markgrave de Brandebourg, Electeur du saint Empire Romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hannover. De cette alliance est venue *Elisabeth-Sophie-Frédérique* de Brandebourg-Bareith, née le premier septembre 1732.

X. Fre'de'ric-Ernest, Markgrave de Brandebourg-Culembach, né le 15 décembre 1703, s'étant rendu à Coppenhague, fut fait Lieutenant-Colonel d'un régiment au service du Roi de Danemarck, au mois de février 1725, & Colonel du nouveau régiment de Jutlande au mois de septembre 1728. Il fut fait encore depuis Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, & Gouverneur de Gottorp, pour sa Majesté Danoise. Il a été marié à Brunswick le 26 décembre 1731 avec *Christine-Sophie*, fille d'*Ernest-Ferdinand*, Duc de Brunswick-Bévern, & d'*Eléonore-Charlotte* de Courlande.

X. Fre'de'ric-Chre'tien, Markgrave de Brandebourg-Culembach, né posthume le 17 juillet 1708, s'étant aussi rendu à la Cour de Danemarck, avec son frére aîné, fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au service de cette Couronne, au mois de février 1725, Lieutenant-Colonel d'un régiment à la place de son frére, au mois de septembre 1728, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant le sixiéme juin 1731. Il s'est marié le 26 avril 1732, avec *Victoire-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg. Ces Princes ont été attirez à la Cour de Danemarck par *Sophie-Magdeleine*, leur sœur, née le 28 novembre 1700, qui fut mariée au château de Pretsch en Saxe, résidence de la Reine de Pologne sa cousine, le septiéme août 1721 avec *Christian-Frédéric*, alors Prince royal, puis en 1730, VI. du nom, Roi de Danemarck, & de Norvége. *Sophie-Caroline*, leur autre sœur, née le 31 mars 1707, fut mariée au mois de décembre 1723, avec le Prince d'Oostfrise.

P. 432. *col.* 2. X. Guillaume-Fre'de'ric. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux suivans.

X. Guillaume-Fre'de'ric, Markgrave de Brandebourg-Anspach, mourut d'une attaque d'apoplexie, en son château de Lecheimbach, le septiéme janvier 1727, âgé de 37 ans accomplis, étant né le septiéme janvier 1686. Il avoit été marié le 28 août 1709, avec *Christine-Charlotte* de Wittenberg, sa cousine, morte le 27 décembre 1729, dans la 36 année de son âge, étant née le 20 août 1694, fille de *Frédéric-Charles*, Duc de Wirtemberg-Stuttgard, & d'*Eléonore* de Brandebourg-Anspach. Il en laissa 1. Charles-Fre'de'ric-Guillaume, qui suit; & 2. *Eléonore-Willelmine-Charlotte* de Brandebourg-Anspach, née le 27 août 1713.

XI. Charles-Fre'de'ric-Guillaume, Markgrave de Brandebourg-Anspach, né le 12 mai 1712, succéda au mois de janvier 1723, aux Etats de son pére, qui avoit nommé pour son Tuteur le Landgrave de Hesse-Darmstadt, son exécuteur testamentaire; mais le Roi de Prusse, comme Chef de la Maison de Brandebourg, se fit déclarer Tuteur de ce Prince, pour avoir la garde & la régie de ses Etats, malgré les prétentions des Etats de Franconie, des Evêques de Bamberg, de Wirtzbourg, & d'Aichstet, & du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Le Roi de Prusse lui conféra son Ordre de l'Aigle noire, au mois de juin 1727, & il fut marié à Berlin, le 30 mai 1729, avec *Frédérique-Louise*, seconde fille de Fre'de'ric-Guillaume, Roi de Prusse, Markgrave de Brandebourg, Electeur du S. Empire Romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hanovre. Il en a un fils, né le septiéme avril 1733, vers les six heures du soir. Ce Prince est neveu de *Guillelmine-Charlotte*, femme de *George-Auguste*, II. du nom, Roi de la Grande Bretagne, Duc de Brunswick-Lunebourg-Hanovre, Electeur du S. Empire Romain. Il avoit encore pour tante *Dorothée-Frédérique*, qui avoit été mariée le 30 août 1699, avec *Jean* Reinhart, Comte de Hanau-Lichtemberg, & qui est morte à Hanau en quatre jours de tems, d'un mal de poitrine, le 13 mars 1731 au matin, dans la 55 année de son âge, étant née le 12 août 1676.

P. 436. *col.* 2. Avant BRAS DE S. GEORGE, *mettez* ce qui suit.

BRAS-DE-MAINA. *Voyez* MAINA.

BRASSER (Philippe) *p.* 427. *col.* 1. *l.* 1 & 2. *au lieu de* Hainaut en Flandre, *lisez* de Mons en Hainaut

BRASSICANUS (Alexandre) *p.* 437. *col.* 1. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

BRASSICANUS (Jean-Alexandre) naquit à Wirtemberg en Souabe, l'an 1500. Son pére s'appelloit en Allemand *Koblburger*, mot qui répond à celui de *Brassicanus*. Il fit ses études avec tant de rapidité qu'à l'âge de 18 ans il portoit déja les titres de *Poëte* & d'*Orateur couronné*. Après avoir enseigné quelque tems à Tubingue, il fut appellé à Vienne en Autriche pour un emploi semblable qu'il y remplit pendant quelques années. Il a toujours pris la qualité de Jurisconsulte, mais on ignore en quel tems il l'a reçue, de même que la plupart des particularitez de sa vie. Il mourut à Vienne le 27 novembre 1539, âgé de 39 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Idyllion*, *Elegia*, *Dialogi*, *Epigrammata*, *Xenia in D. Carolum electum Regem Romanorum*; Πᾶν, *Omnis*, *Carmen*; *Notæ in Petronium*; *In Gratias seu Charites Commentariolus*; *Epistola de Bibliothecis*; *Notæ in Salviani Massiliensis Episcopi de vero Judicio & Providentia Dei libros octo.* Il a traduit de Grec en Latin *Incerti cujusdam Auctoris Hymnus in Apollinem*, la Vie de Démonax, le Parasite, le Scythe, Harmonide de Lucien, avec des Notes; le Dialogue de Gennadius Scholarius, Patriarche de Constantinople avec des Notes. Il a donné au Public les Eclogues de Novesianus Poëte de Carthage, avec une préface; *Haymundi vel Haymaris Episcopi Halberstadiensis Enchiridion de Christianarum Rerum memoria*, *sive Epitome Historiæ Ecclesiasticæ per Eusebium descriptæ*, aussi avec une préface; *Eucherii*, *Lugdunensis Episcopi Lucubrationes*; *Saloni Viennensis Dialogi duo & Bessarionis Disceptatio*; *Proverbiorum Symmicta cum appendice Symbolorum Pythagoræ*; *Geoponica seu de Re Rustica libri viginti Constantino Imperatori adscripti.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 32. *p.* 234 & *suiv.*

BRAYCHIPULT, *p.* 438. *col.* 2. A ce mot *ajoûtez* celui de POINT.

P. 441. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* Mahudet, *lisez* Mahudel.

BREDERODE (Pierre-Corneille de) *p.* 442. *col.* 1. *l.* 7. au lieu de &c. lisez *p.* 731.

P. 447. *col.* 2. *l.* 11. *au lieu de* Montrevel, *lisez* Montluel.

L. 70. après le mot *Bailliage*, *ajoûtez* & Siége Présidial.

P. 448. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Bantange, *lisez* Bautange.

BRET (Cardin Le) *p.* 449. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *effacez* Sa Maison est ancienne & originaire de Dauphiné.

L. 38. au lieu de 2. *N.* . . . lisez 2. *Marie.*

L. 47. *au lieu de* 2. en mai 1708, *lisez* le 12 mai 1708 *Marguerite-Charlotte-Geneviéve.*

L. 53. au lieu de *N.* . . . lisez *Marguerite-Henriette.*

L. 54. au lieu de *N.* . . . lisez *Bonne.*

BREUL (Jacques du) *p.* 457. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Parisien, *lisez* né à Paris le 17 septembre 1528.

L. 5. après ces mots *S. Isidore*, *ajoûtez* faite à Séville.

P. 458. *col.* 1. Avant BREYSACH, *mettez* ce qui suit.

BREYN. *Voyez* BREIN.

N. II. Ge'offroy de Brezé. *l. dern. au lieu de* d'Escherbaye, *lisez* d'Escherbage.

N. IV. Pierre de Brezé, *l. pen. au lieu de* Percigni, *lisez* Précigni.

BRIARD (Lambert) *p.* 459. *col.* 1. *au lieu de* 1547, *lisez* 1557.

P. 461. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 1691, *lisez* 1698.

François-Bernard, *l.* 5. après le mot François, *ajoûtez* Bernard; & à la fin *ajoûtez*, mort le 19 octobre 1711, & elle le 31 janvier 1726, âgée d'environ 56 ans.

N. IX. François Briçonnet. *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

IX. François-Bernard Briçonnet, Marquis d'Oysonville, Seigneur de Congerville & de Gaudreville en Beauce, & du Bouchet en Anjou, après avoir été Capitaine de Cavalerie dans le régiment-colonel général, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, & mourut en sa Terre du Bouchet, après une maladie de plusieurs années, le deuxiéme juillet 1716, âgé de 39 ans, laissant de *Marie-Magdeleine* de Séve, Dame de Gomerville, vivante en 1732, 1. *Paul-Gui*, Seigneur Marquis d'Oysonville, de Congerville & de Gaudreville, né à Paris le cinquiéme septembre 1701, Lieutenant, puis en 1729, Capitaine au régiment du Roi Infanterie; 2. *Charles-Bernard*, appellé *le Chevalier d'Oysonville*, né au château du Bouchet en Anjou, au mois de juillet 1711, reçu Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie en 1728; 3. *Geneviéve-Claudine*, née à Paris au mois de juillet 1712; & 4. *Claude-Henri*, dit *le Chevalier Briçonnet*, né au Bouchet au mois de juin 1713.

Col. 2. N. X. Guillaume Briçonnet, *l.* 7. après le mot *enfans*, *ajoûtez* 1.

L. dern. après ces mots *qui suit*; *ajoûtez* ce qui suit. & 2. *Alexandre-Jacques* Briçonnet, né le 18 juillet 1705, qui a été reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la quatriéme Chambre des Enquêtes, le septiéme décembre 1725, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 12 janvier 1731.

N. XI. François-Guillaume Briçonnet: *au lieu de* cet article *mettez* celui qui suit.

XI. François-Guillaume Briçonnet, Comte d'Auteuil, qui avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, en la seconde Chambre, le 16 décembre 1718, a été reçu Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes, le septiéme janvier 1727. *Marie-Cécile* Mousle de Champigny, sa femme, étant morte sans enfans, le 15 mai 1728, dans la 22 année de son âge, il s'est remarié le 13 septembre de la mê-

même année 1728, avec *Elizabeth* Lambert d'Herbigny, fille de *Pierre-Charles* Lambert d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller d'Etat, & de *Louïse-Françoise-Armande* d'Estrades.

SEIGNEURS de LESSAY. N. VIII. GUILLAUME Briçonnet: *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

VIII. GUILLAUME Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Launay, &c. est mort le 30 juin 1702. *Anne* Du Poncel, sa femme, morte le 15 mars 1696, & inhumée le 17 en l'église des Jacobins, rue-S. Honoré, lui laissa en mourant trois fils & une fille, qui sont 1. *Pierre-Gabriel*, Seigneur de Feucherolles; 2. *Charles*, Prêtre de la paroisse de S. Paul; 3. *Henri*, Chanoine Régulier de S. Victor à Paris; & 4. *Marie-Anne* Briçonnet, mariée depuis le décès de sa mére, avec *Charles* de Biencourt, Seigneur de Poutrincourt, morte veuve de lui à Paris le 13 juillet 1725, âgée de 75 ans, & inhumée le 14 aux Jacobins de la rue-S. Honoré.

P. 463. *col.* . *l.* 1. Avant BRICOURT (Claude) *mettez* l'article qui suit.

BRIÇONNET (Guillaume) Evêque de Meaux, étoit d'une famille illustre dans l'épée & dans la robbe. On l'appella d'abord *le Comte de Montbrun*, & c'étoit le nom qu'il portoit lorsqu'il fit ses études à Paris au Collége de Navarre. Briçonnet ayant embrassé dans la suite l'état ecclésiastique, il fut fait Evêque de Lodéve, & par amour pour l'étude fit venir auprès de lui le célébre Josse Clichtoue ou Clichtovée. Il fut aimé du Roi Louïs XII, qui crut pouvoir le dispenser de la résidence, pour l'attirer auprès de sa personne: & dans le différent qui s'éleva entre ce Prince & le Pape Jules II, Briçonnet fut envoyé à Rome en 1507, & il y servit utilement son Prince. Il ne fut pas moins cher à François I, qui l'employa dans quelques négociations auprès du Pape Léon X, en 1516, quelques jours après qu'il eut pris possession de l'Evêché de Meaux. De retour en France en 1618, il tint successivement plusieurs Synodes, où il fit d'excellens réglemens. Il mourut plusieurs années après dans son château d'Aimans, près de Montereau-Faut-Yonne, le 24 janvier 1634, & fut enterré dans l'église du même lieu. * *Mémoires du tems. Histoire de l'Eglise de Meaux, par* D. Toussaints Du Plessis, *tome* 1. *l.* 4. On peut ajoûter à cet article ce que M. Jurieu dit de Guillaume Briçonnet dans la *premiére partie de l'Histoire du Calvinisme & de celle du Papisme mises en paralléle, p.* 64 *& suiv.* édit. de Rotterdam 1683.

BRIE, en Latin *Brixius*, *p.* 464. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Chrysostome*, *ajoûtez* les huit premiéres Homélies de ce Pére sur l'Epître de S. Paul aux Romains.

BRIET (Philippe) *p.* 465. *col.* 2. *l.* 1. après 1600, *ajoûtez* ou selon le Pére Niceron 1601.

L. 5. après le mot *Latin*, *ajoûtez*, comme, *Xenia Collegii Rothomagensis oblata Delphino*; *Elogium P. Jacobi Sirmondi Societatis Jesu*; *Acute dicta omnium veterum Poëtarum Latinorum.* On a encore de lui *Theatrum Géographicum Europæ veteris*; *Annales Mundi sive Chronicon Universale*, depuis la création jusques en 1664. Le Pére Labbe a fait un Ouvrage intitulé *Concordia Chronologica*, & qui s'étend jusques à l'an 1200, en quatre volumes *in folio*. Le Pére Briet y en a ajoûté un cinquiéme qui sert de continuation aux quatre premiers, & qui va jusqu'à l'an 1600.

P. 466. *col.* 1. Avant BRIEUX (Jacques Mosant de) *mettez* l'article qui suit.

* BRIEULLE, bourg de France, en Champagne. Il est sur la rive gauche de la Meuse, entre Mouzon au nord-nord-ouest, & Verdun au sud-sud-est.

BRIEUX (Jacques Mosant de) *l.* 1. *au lieu de* Mosant, *lisez* Moisant: dans la même ligne après le mot *siécle*, *ajoûtez*, étoit de Caen, & mourut vers le milieu de l'an 1674, âgé d'environ 60 ans.

L. 7. après le mot *belles*, *ajoûtez* ce qui suit. Outre ses Poësies, on a encore de lui un Traité intitulé *Origines de quelques Coutumes anciennes*, *& de plusieurs façons de parler triviales*, à Caen en 1672, *in douze*. Il avoit été Conseiller à Metz, & étant revenu à Caen, il y tint chez lui une Académie de Gens de Lettres. Il eut l'honneur d'y recevoir M. le Duc de Montausier. Il a laissé un fils qui a été Ministre. * Huet, *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus.*

BRILLON (Pierre-Jacques) *p.* 467. *col.* 2. *l.* 1. après la parenthése, *ajoûtez*, Ecuyer, ancien: dans la même ligne après le mot *Parlement*, *ajoûtez* de Paris, & Conseiller au Conseil souverain de Dombes.

L. 21. après le mot *infatigable*, *ajoûtez*. En 1727, il a donné une nouvelle édition de ce Dictionnaire en six gros volumes *in folio*, en sorte qu'il est augmenté des deux tiers.

P. 470. *col.* 2. Avant BRISEMBOURG, *mettez* l'article qui suit.

* BRISELOT (Jean) de Hainaut, Carme, Docteur en Théologie, Confesseur de l'Empereur Charles-Quint & Membre de son Conseil, devint enfin Archevêque d'Oristagni. On a de lui *Lectura Sententiarum libris quatuor*; *De Eucharistia libri duo*; *In Psalmos pœnitentiales*; *De Oratione assidua*; *Orationes undecim ad Clerum*; & quelques autres. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 468; dit que de son tems on n'avoit encore rien vu d'imprimé de cet Auteur. Il mourut en 1519.

BRISSE' (Nicolas) après la parenthése, *ajoûtez*, que d'autres appellent *de Bris*.

BRISSON (Pierre) *l.* 2. *au lieu de* 1534, *lisez* 1584.

P. 471. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *verbis*, *ajoûtez*, en huit livres, à Paris, *in folio* en 1535.

L. 17. après les mots Henri *le Grand*, *au lieu de* Le Président improuvoit, *jusqu'à* la fin de l'article, *lisez* ce qui suit. La Ligue le choisit pour occuper la place du premier Président Achille de Harlay, qui étoit prisonnier à la Bastille. Mais avant que de se rendre aux desirs des Ligueurs, il protesta qu'il n'acceptoit cette place que pour sauver sa vie, & qu'il desavouoit tout ce qu'il pouvoit faire de préjudiciable au service du Roi: ce qui ne l'excusoit pas. Mais en 1591 le Parlement ayant envoyé absous un nommé *Brigard*, que les Seize de Paris accusoient de favoriser le parti du Roi, les plus emportez de cette faction, résolurent de s'en venger sur Brisson, & sur plusieurs autres. Ce Magistrat fut arrêté le 15 novembre, & conduit au petit Châtelet, où il fut pendu le même jour à une poutre de la chambre du Conseil. En 1594 on punit de mort plusieurs auteurs de ce supplice, & la Cour résolut de faire faire un enterrement solemnel au défunt: mais cette résolution n'eut point lieu. Le corps du Président Brisson, repose dans l'église de sainte Croix de la Bretonnerie.

Col. 2. Avant BRITHRICK, *mettez* l'article qui suit.

* BRITANNUS (Robert) d'Arras, enseigna pendant plusieurs années les Belles Lettres & la Rhétorique en France; à Toulouse, à Bourdeaux & à Paris. On a de lui *Ratio conscribendarum Epistolarum*; *Epistolarum ad sæculi sui Doctos libri duo*; *Oratio de Pace*; *Oratio de Philosophia*; *Encomium Agriculturæ*; *De Parsimonia*; *Dialogus de Puerorum Institutione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 794 *&* 795.

BRITO (Diégo de) *p.* 472. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Carvatho ou de Carvalo, *lisez* Carvalho.

BRIVE-LA-GAILLARDE, *l.* 2 *&* 3. *au lieu de* à deux ou trois, *lisez* à quatre; & *l.* 3. *au lieu de* à cinq ou six, *lisez* à sept.

P. 473. *col.* 1. Avant BROCHARD, *mettez* l'article qui suit.

* BROCHÆUS (Guillaume) de Limbourg, Jésuite & Théologien d'une grande piété, entra dans la Société à Rome, l'an 1551. On a de lui, *De Disputationis vi ac necessitate*; *De Sacramentis novæ Legis*; *De tribus bonorum Operum generibus*; *De Oeconomia Verbi*; *De Lege & Libertate Christiana*; *De Veritate Corporis Christi in Eucharistia.* Il mourut à Tréves en 1583. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 308.

BRODEAU (Victor) *col.* 2. *n.* 1. *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* a donné commencement à la noblesse de sa Maison selon quelques-uns, car *lisez* a donné, selon quelques-uns, commencement à la noblesse de sa Maison; mais cela n'est fondé que sur des Mémoires apocryphes. Ayant

L. 18. *au lieu de* 1635, *lisez* 1653.

L. 42. après le mot *Roussillon*, *ajoûtez* ce qui suit. Il est Auteur de la Traduction de l'Italien en François, *Du Divorce Céleste*, composé par Ferrante Pallavicini. Cette Traduction a été imprimée à Amsterdam, *in douze* en 1696.

BRODEAU (Victor) *p.* 474. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* 38 ans, *lisez* plusieurs années

P. 475. *col.* 2. Avant BRONCHORST, *mettez* ce qui suit.

BROMSBERG. *Voyez* BYDGOSKI.

P. 476. *col.* 1. BRONDOLA, *lisez* BRONDOLO.

Col. 2. BROUGTON, *lisez* BROUGHTON.

P. 477. *col.* 1. N. XII. *l.* 2. *au lieu de* Bridiert, *lisez* Bridiers.

N. XIII. *l.* 13. *au lieu de* Compeyet, *lisez* Compeys.

Col. 2. Avant BROSSES, *mettez* l'article qui suit.

* BROSSE (Joseph La) naquit à Toulouse l'an 1636 d'une bonne famille. Après avoir fait ses études d'Humanitez, il entra dans l'Ordre des Carmes Déchaux & y prit le nom d'*Ange de S. Joseph*. Il fit ensuite sa Philosophie & sa Théologie, après quoi il se consacra aux Missions. Ayant été destiné par le Pape Alexandre VII aux Missions du Levant avec trois autres Carmes, ils partirent de Rome le 12 novembre 1663, & arrivérent à Smyrne le cinquiéme mai 1664, & ensuite à Ispahan le quatriéme novembre suivant. Il demeura pendant 14 ans tant en Perse qu'en Arabie & fut Prieur, d'abord à Ispahan, puis à Bassora. Les Turcs ayant enlevé cette derniére ville à Hassen, Princes des Arabes, les Missionnaires députérent à Constantinople, le Pére La Brosse qui par l'entremise de M. de Nointel, Ambassadeur de France, obtint pour eux la protection de leur nouveau Maître. Ensuite il fut rappellé à Rome de la part du Pape Innocent XI, & il y arriva le 18 novembre 1679. Le Pape lui fit un accueil obligeant. De Rome il alla à Paris où il arriva le dixiéme août 1680. Il songea alors à y publier son *Thrésor de la Langue Persane*, dont il obtint le privilége; mais l'édition en fut retardée, parce que le Général des Carmes le fit Visiteur général des Missions de Hollande. Dans la suite il fit les fonctions de Missionnaire en Angleterre sous le régne de Jacques II, mais étant obligé d'en sortir, il se retira en Irlande, où il demeura quelques années. Etant de retour en sa patrie, après avoir exercé plusieurs emplois dans son Ordre, il devint Provincial en 1697. Il mourut dans le couvent de Perpignan le 29 décembre de la même année. On a de lui *Pharmacopæa Persica*, *ex Idiomate Persico in Latinum conversa*; *Gazophylacium Linguæ Persarum, triplici Linguarum clavi, Italicæ, Latinæ & Gallicæ.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 29. *p.* 26 *& suiv.*

BROUKHUSIUS (Janus) *p.* 479. *col.* 1. *l.* 39. *au lieu de* 1705, *lisez* 1702.

NB. Le Supplément de Paris & l'édition de 1732 à Paris mettent sa mort à l'an 1708; mais le Grand Dictionnaire universel Hollandois & le Pére Niceron la mettent à l'an 1707

Avant BROUNISTES, *mettez* ce qui suit.

BROUMAT. *Voyez* BRUMAT.

BROWN, *p.* 481. *col.* 2. *ajoûtez* ou BROWNE.

Avant BROWNISTES, *mettez* l'article qui suit.

* BROWN ou BROWNE (Thomas) différent du précédent, naquit dans le Comté de Middlesex en Angleterre vers l'an 1604. A l'âge de 16 ans il entra dans le Collége du Corps de Christ à Oxford, & y prit le degré de Maître-ès-Arts en 1627. En 1636, il fut fait Procureur de l'Université l'année sui-

suivante il se fit recevoir Bachelier en Theologie, & Guillaume Laud, Archevêque de Cantorbéry le prit pour son Chapelain ordinaire. Ensuite il devint Recteur de Sainte-Marie-la Grande à Londres, Chanoine de Windsor en 1639, & enfin Recteur d'Oddington dans le Comté d'Oxford. En 1642, il prit le degré de Docteur en Théologie. Il perdit sa Rectorerie d'Oddington par son attachement à son Roi, Charles I. Cela l'obligea à passer en Hollande, où la Princesse d'Orange le prit à son service en qualité de Chapelain. Au rétablissement de Charles II, il rentra en possession de tous ses Bénéfices, dont il ne retint que le Canonicat de Windsor, où il mourut le sixiéme décembre 1673. On a de lui en Anglois les Ouvrages suivans, *Sermon sur le verset quatriéme du Pseaume* 134; *La Clef du Cabinet du Roi, ou Remarques sur trois différens Discours, &c.* En Latin *Justi Pacii Revisio Judicii Salmasiani, seu Responsoria ad Epistolam Simplicii Verini de libro posthumo Hugonis Grotii; Dissertatio de Therapeutis Philonis adversus Henricum Valesium.* Il a traduit du Latin en Anglois le second volume des *Annales de la Reine Elizabeth* par Camden. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 23. *p.* 360 *& suiv.*

B R U C Æ U S (Henri) *p.* 482. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *réputation*, ajoûtez; *De Scorbuto Propositiones*, à Rostock, en 1589, & en dernier lieu à Amsterdam 1720, *in octavo*; *Epistola de variis rebus & argumentis Medicis*, dans les *Miscellanées* de Smetius, à Francfort en 1611, *in octavo*.

Col. 2. Avant B R U E L (Barthélemi) *mettez* l'article qui suit.

B R U E Y S (David-Augustin) naquit l'an 1640 à Aix, ou selon d'autres à Narbonne. Il fut élevé dans la Religion Protestante, que ses parens professoient, & destiné au Barreau, mais son goût pour l'étude de la Théologie l'emporta sur celle du Droit. Il composa contre l'Eglise Romaine deux Ouvrages, intitulez *Réponse* au livre qui a pour titre *Exposition de la Doctrine de l'Eglise* par M. Bossuet, Evêque de Meaux; & *Entretiens sur l'Eucharistie*, où il attaque la présence réelle; mais en 1682 il changea de parti, & abjura la Religion qu'il avoit professée jusques-là, & se fit Catholique. Depuis ce tems-là il se livra entiérement à la Controverse. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique. Le Clergé de France, lui accorda une pension, & le Roi y en joignit une autre de 500 livres. Outre les livres qu'il composa avant son abjuration, on a encore de lui les Ouvrages suivans, *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans; Défense du Culte extérieur de l'Eglise Catholique; Réfutation de deux Réponses faites à l'Examen, &c.; Réponse aux plaintes des Protestans contre les moyens que l'on employe en France pour les réünir à l'Eglise; Traité du légitime usage de la Raison, principalement sur les objets de la Foi; Paraphrase de l'Art Poëtique d'Horace*, avec le Latin à côté; & plusieurs Tragédies & Comédies. M. Brueys mourut à Montpellier le 29 novembre 1723. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 23. *p.* 45 *& suiv.*

P. 483. *col.* 2. Avant B R U H L, *mettez* l'article qui suit.

* B R U G U E'R E ou B R U G U I E'R E (La) petite ville de France, dans le diocése de Lavaur, est sur la rive gauche de l'Agout, au sud-est de la ville de Lavaur, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

P. 484. *col.* 1. N. IV. Pierre Brûlart, *l.* 20. *au lieu de* vivant en 1701, *lisez* mort à Paris le septiéme mars 1714, âgé de 69 ans.

L. 21. après le mot *galére*, *ajoûtez*, mort en 1658.

Col. 2. *l.* 9. N. VII. Louïs Brûlart, après le mot *Montferrand*, *ajoûtez* morte au mois de novembre 1717.

L. 10. après le mot *Bois-février*, *ajoûtez*, morte veuve à Paris le 21 octobre 1710, âgée de 63 ans.

L. 12. après le mot *Maine*, *ajoûtez*, morte veuve à Paris le 27 juin 1732, dans la 83 année de son âge.

N. VIII. Roger Brûlart, *l.* 7. après le mot *Roi*, *ajoûtez*, morte à Huningue, d'hydropisie, le 24 mai 1681, âgée de 32 à 33 ans.

L. 15 & 16. *au lieu de* le. . . . décembre 1703, *lisez* au mois de juillet 1705.

N. VIII. Carloman-Philoge'ne, *l.* 6. après le mot *dernier*, *ajoûtez* ce qui suit. Il obtint le 31 mars 1719, le Gouvernement d'Epernay de 2000 livres de rente, vacant par la mort du Marquis de Puisieux son frére, avec une pension de 5000 livres sur le revenu du Gouvernement d'Huningue. Il est mort d'une fluxion de poitrine à Paris le 27 novembre 1727, âgé de 71 ans. Il avoit épousé au mois d'août 1697, *Louïse* Bigot, fille d'*Antoine* Bigot, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Louïse* Renard, dont il a eu 1. Louïs-Philoge'ne qui suit; 2. *Marie*, née le 30 octobre 1707.

Effacez ce qui suit après le mot *dernier*.

N. IX. Louïs-Philoge'ne, *l.* 3. après 1722, mettez *Charlotte-Félicité*; *l.* 6. après le mot *Rebenac*, *ajoûtez*, dont il a eu une fille née le cinquiéme novembre 1725, morte.

P. 485. *col.* 2. *l.* 31. *au lieu de* en août, *lisez* à Montpellier le 30 avril

N. VII. Pierre Brûlart: *au lieu de* cet article, *mettez* les deux suivans.

VII. Pierre Brûlart, Marquis de Genlis, y faisant sa résidence, diocése de Noyon, étant resté seul de neuf fréres qu'ils étoient, renonça à l'état ecclésiastique, & se démit en 1702 de l'Abbaïe de Sainte-Elisabeth de Genlis, de l'Ordre de Premontré, qu'il possédoit depuis 1669. Il mourut dans son château de Genlis, diocése de Noyon, le 18 janvier 1733, dans la 85 année de son âge, ayant eu d'*Anne-Claude* Brûlart de Puisieux, sa femme, deux fils, dont l'un est mort; celui qui reste est Pierre qui suit.

VIII. Pierre Brûlart, Marquis de Genlis, âgé d'environ 27 ans en 1733 qui a été marié au mois de novembre 1726, avec une fille d'*Emanuel-Joseph* de Hallencourt, Marquis de Dromesnil, cy-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers Dauphins, & de *Louïse* de Proisy de Morfontaine, de laquelle il n'a eu jusqu'à présent que deux filles, qui n'ont pas vécu.

B R U N F E L D T (Othon) *p.* 488. *col.* 2. *l.* 17. après le mot *Medicinæ*, ajoûtez *Herbarum vivæ Icones ad naturæ imitationem effigiatæ, cum appendice de usu & admiratione Simplicium*, en trois volumes *in folio*, à Strasbourg; *Opuscules sur la Botanique* dans ce même volume, *in folio*, 1536.

A la fin de l'article *ajoûtez* Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 1. *in folio*, *p.* 518 *&* 519.

P. 489. *col.* 1. *l.* 38. *au lieu de* Toppin, *lisez* Toppi.

B R U N O (Saint) *p.* 490. *col.* 2. *l.* 21. *au lieu de* 1086, *lisez* 1089.

L. 27. *au lieu de* Petreius, *lisez* de Camp.

B R U N S F E L S (Cotton) C'est ainsi que le nomme le Supplément de Paris 1735: c'est une faute. Il faut dire (Othon)

P. 494. *col.* 1. N. XIX. *n.* 2. Antoine-Ulric, *l.* 18. après *Meiningen*, *ajoûtez*, morte à Meiningen le 15 mars 1729, dans la 71 année de son âge.

N. XX. Auguste-Guillaume. A la fin de cet article *ajoûtez* ce qui suit. Il mourut d'une apostume à Wolffembuttel, lieu de sa résidence, le 23 mars 1731, âgé de 69 ans & 15 jours, & fut inhumé le 25 mai suivant, avec une grande pompe, dans la chapelle du château de Brunswick. Comme il ne laissa point d'enfans, sa succession & ses Etats passérent à son frére Louïs-Rodolphe qui suit.

N. XX. Louïs-Rodolphe, *l.* 4. *au lieu de* Ottingen, *lisez* Oetingen.

Col. 2. Avant *B R A N C H E de Z E L L*, *mettez* ce qui suit.

XX. Ferdinand-Albert, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern, né le 19 mai 1680, étant Major Général des armées de l'Empereur, & Colonel d'un régiment d'Infanterie à son service, fut pourvu en 1715 du Gouvernement de Comore en Hongrie, dont il fut mis en possession le 16 janvier 1716. Le Roi de Danemarck le nomma Chevalier de son Ordre de l'Eléphant le 16 avril 1727. Il est héritier présomptif des Etats de Brunswick & de Wolfembuttel. Les enfans sortis du mariage de ce Prince avec *Antoinette-Amélie* de Brunswick-Wolfembuttel, fille de *Louïs-Rodolphe*, Duc de Brunswick-Blankenbourg, & de *Louïse-Christine* d'Oetingen, & sœur de l'Impératrice régnante, qu'il a épousée le 15 octobre 1712, sont 1. Charles qui suit; 2. *Antoine-Ulric*, né le 28 août 1714, qui s'est rendu à Pétersbourg à la Cour de la Souveraine de Russie, où il arriva le onziémé février 1733, & où il fut reçu avec de très-grands honneurs & beaucoup de distinction; 3. *Elisabeth-Christine*, Princesse de Bévern, née le huitiéme novembre 1715, fiancée à Berlin le dixiéme mars 1732, & mariée le 12 juin 1733, avec *Charles-Frédéric*, Prince Royal de Prusse & Electoral de Brandebourg; 4. *Auguste*, né le 23 novembre 1719, & mort le 26 mars 1720; 5. un autre fils, né le 12 janvier 1721; 6. *Christine-Amélie*, née le 12 février 1722; 7. *Frédéric-Guillaume*, né à Wolfembuttel le 17 janvier 1731; & 8. *Frédéric-François* de Brunswick-Bévern, né à Brunswick le huitiéme juin 1732.

XXI. Charles de Brunswick-Lunebourg, Prince héréditaire de Bévern, né le premier août 1713, fut élevé par l'Empereur au grade de Colonel actuel Impérial au mois de novembre 1730, & épousa à Berlin le deuxiéme juillet 1733, *Philippine-Charlotte*, troisiéme fille de *Frédéric-Guillaume*, Roi de Prusse, Electeur du Saint-Empire Romain, Markgrave de Brandebourg, & de *Sophie-Dorotbée* de Brunswick-Lunebourg-Hanovre, qui lui avoit été fiancée dès le 19 mai 1730.

NOUVELLE BRANCHE DE BRUNSWICK-Bévern.

XX. Ernest-Ferdinand, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern, frére puîné de *Ferdinand-Albert*, Duc régnant de Bévern, commence cette branche. Il est né le quatriéme mars 1682, a été élu Prevôt de l'église de S. Blaise & de S. Cyriaque de Brunswick, au lieu du feu Duc *Ferdinand-Christian*, son frére jumeau, en 1706, & a été fait Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire, à la place du feu Markgrave de Brandebourg-Bareith, au mois de juin 1727. Il a épousé *Eléonore-Charlotte* de Courlande, née le onziéme juin 1686, fille de *Frédéric-Casimir*, Duc de Courlande, & de *Sophie-Amélie* de Nassau-Siegen sa premiére femme, & en a eu 1. *Auguste-Guillaume*, né le dixiéme octobre 1715; 2. *Christine-Sophie*, mariée à Brunswick le 26 décembre 1731, avec *Frédéric-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Culembach, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, & Gouverneur de Gottorp pour le Roi de Danemarck; 3. un fils, né la nuit du premier au deuxiéme janvier 1721; 4. une fille, née la nuit du second au troisiéme juin 1724; 5. *Frédéric-Auguste*, né le troisiéme août 1726, & mort à une heure du matin le 30 mars 1729; 5. *Frédéric-Charles-Ferdinand*, né le cinquiéme avril 1729; & 7. *Jean-Antoine* de Brunswick-Bévern, né à Brunswick le 16 février 1731, au soir.

N. XVIII. George, Duc de Brunswick-Zell, *l.* 23. après 1711, *ajoûtez* ce qui suit. Cette Princesse mourut subitement en sa maison de campagne au village d'Aniéres, près de Paris le 12 août 1730, sur le midi, âgée de 78 ans & 20 jours, étant née le 23 juillet 1652. Après avoir fait pendant plusieurs années son séjour en Italie à la Cour du Duc de Modéne son gendre, elle s'étoit retirée en dernier lieu en France, & faisoit sa résidence ordinaire au Palais du Luxembourg à Paris depuis le quatriéme novembre 1720.

P. 499.

P. 499. *col.* 1. Avant B R Z E S T Y E, *mettez* ce qui fuit.

B R Z E S C I E. *Voyez* B R E S S I C I.

P. 502. *col.* 2. Avant B U C H A N - N E S S, *mettez* ce qui fuit.

B U C H A N, province d'Ecoffe. *Voyez* B U Q U H A N.

P. 504. *col.* 1. Avant B U C K E N H A M, *mettez* l'article qui fuit.

* B U C K E N F I O R D, Golfe de Norvége dans la province de Stavanger, au nord de la ville de Stavanger. * *Carte des Couronnes du Nord*, publiée à Amfterdam fous le nom de M. Delifle.

Col. 2. Avant B U D E, *mettez* l'article qui qui fuit.

B U D D E U S (Jean-François) naquit le 25 de juin 1667, à Anclam, ville de Poméranie, où fon pére étoit Miniftre. Comme on remarqua de bonne heure en lui des talens pour l'étude, on l'y deftina fans balancer; & il fit dès fon enfance des progrès confidérables. Avant que d'aller à l'Univerfité il avoit par devers lui de fort bonnes Humanitez, la connoiffance des Langues Hébraïque, Chaldaïque & Syriaque, & la lecture du texte original de l'Ecriture fainte réitérée plufieurs fois. En 1685, il alla à Wittenberg, où fes études Académiques fe firent avec une diligence & une exactitude proportionnées à la rapidité de fes progrès précédens. Il fut Difciple des plus habiles Profeffeurs de Philofophie, de Belles Lettres, de Droit & de Théologie. Schurtzfleifch pour l'Hiftoire, Daffovius pour les Langues Orientales, Ziegler pour le Droit Canon, furent entre autres du nombre de fes Maîtres. Il foutint fous le premier des Théfes publiques fur la Hongrie & la Tranffylvanie; & d'autres fous M. Neuman, fur ceux qui ont paraphrafé le Nouveau Teftament en vers Grecs. M. Buddeus n'avoit pas encore 20 ans accomplis qu'il fut jugé capable d'enfeigner les autres, & déclaré Maître-ès-Arts. Il publia à cette occafion une Differtation fur les Symboles de l'Euchariftie, & depuis, plufieurs autres fur divers fujets. Son érudition le fit recevoir en 1689, Ajoint de la Faculté de Philofophie, qualité qui lui donnoit une vocation plus marquée à faire part de fes lumiéres à d'autres, & qui mit auffi fon mérite dans un plus grand jour. Peu de tems après ceci, il fe tranfporta à Iéna, où il donna des leçons aux Etudians avec beaucoup de fuccès, & où il fe fit aimer & eftimer des Profeffeurs. En 1692, il fut appellé à Cobourg, où il y a un Collége Académique, en qualité de Profeffeur des Langues Gréque & Latine. En 1693, lorfque l'Electeur de Brandebourg Frédéric, depuis Roi de Pruffe, fonda l'Univerfité de Halle, on jugea que M. Buddeus méritoit de remplir la place de Profeffeur de Morale & de Politique, & on lui en adreffa la vocation, qu'il accepta. Après qu'il en eut exercé les fonctions près de douze ans avec un applaudiffement général, il fut appellé à Iéna en 1705, en qualité de Profeffeur en Théologie. Le Roi de Pruffe vit avec peine M. Buddeus fortir de fes Etats, & ordonna à l'Univerfité de Halle de tâcher de le conferver; mais ce favant homme crut que la Chaire de Théologie de Iéna étoit ce qui lui convenoit le mieux. Il y a en effet paffé le refte de fes jours, c'eft à dire, plus de 24 ans, fans que les importans emplois qu'on lui a offerts ayent pu l'engager à quitter cet établiffement. Les Ducs de Saxe de la branche Erneftine, aufquels appartient l'Univerfité de Iéna, convaincus que M. Buddeus en étoit un des principaux ornemens, lui ont procuré tout l'agrément qu'il pouvoit fouhaiter, en lui donnant diverfes charges honorables & de confiance. En 1714, il fut fait Confeiller eccléfiaftique du Duc de Hildbourgshaufen: depuis on lui conféra l'infpection des Etudians des païs de Gotha & d'Altenbourg; & il devint enfin Affeffeur de l'affemblée nommée *Concilium arctius*, deftinée au foin & au Gouvernement de l'Univerfité. Il fut auffi trois fois Prorecteur de l'Univerfité (les Ducs de Saxe s'en étant refervé le Rectorat) & il l'auroit même été une quatriéme fois, s'il n'avoit pas refufé cette charge. On peut dire fans le flatter, qu'il a extrémement contribué au grand concours d'Etudians qui peuplent, pour ainfi dire, cette ville. Son auditoire étoit toujours rempli, fouvent même jufqu'à la foule; & l'empreffement, avec lequel on le fuivoit, étoit un jufte hommage dû à fon érudition, à fa capacité, à fa piété & à fa vertu. Il étoit clair & méthodique: c'eft ce que prouve ce grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez. Ennemi du fatras fcholaftique, il n'en parloit qu'autant qu'il le falloit pour faire entendre à fes Difciples certains termes qu'on ne doit pas ignorer. Etablir le dogme, répondre fans aigreur, & avec précifion aux objections, narrer l'hiftoire des fentimens qu'il y a eu dans l'Eglife Chrétienne jufqu'à préfent fur chaque point de Doctrine, tirer enfin des Dogmes de la Théologie des ufages de piété, c'étoit l'ordre qu'il fuivoit dans fes leçons. Il avoit fur tout une attention finguliére à ce dernier article. Il étoit dans fon élément quand il en venoit aux conféquences de Morale & de pratique; & il fourniffoit à fes Difciples dans fa propre conduite, d'excellens modéles de dévotion, de charité pour les pauvres, de régularité, & particuliérement de douceur & de patience. Il a témoigné qu'il favoit pratiquer ces vertus par la maniére dont il a foutenu les attaques de certains Antagoniftes, que fa réputation & fes Ouvrages lui ont fufcitez; & dont quelques uns l'ont attaqué d'une maniére peu chrétienne. M. Buddeus malgré les occupations perpétuelles de fa charge, dont il rempliffoit ponctuellement les fonctions, favoit fe ménager affez de tems pour prêcher tous les 15 jours, pour entretenir une correfpondance fort étendue, pour recevoir les Etrangers qui fouhaitoient de le voir, ou les Etudians qui avoient à le confulter, & pour compofer des livres que le Public a toujours reçus avec un empreffement plus grand que ne l'eft d'ordinaire celui qu'il témoigne pour les Ouvrages Théologiques. Un tempérament heureux & robufte le mettoit en état de fuffire à tout cela. Quelques rhumes & quelques fluxions furent prefque tous les maux aufquels il fut fujet: encore s'en délivroit-il affez promtement. Il faut pourtant y ajoûter une affez forte dureté d'ouïe dont il fut incommodé durant les derniéres années de fa vie. Un de ces petits rhumes, dont on vient de parler, le prit le neuviéme novembre 1729. Comme il fe difpofoit à faire un voyage à Gotha, il ne jugea pas qu'une femblable indifpofition dût empêcher, ni même retarder fon voyage. Il l'entreprit donc, & il fembloit que la fluxion allât fe diffiper, comme elle avoit fait tant d'autres fois, lorsque tout d'un coup la fiévre s'y étant jointe, elle attaqua la poitrine avec tant de violence qu'elle emporta M. Buddeus le 19 de novembre. Sa maladie & fa mort furent tranquilles, & accompagnées de beaucoup de marques de piété. Il fut enterré à Gotha fans aucune cérémonie, comme il l'avoit expreffément ordonné. M. Buddeus avoit été marié deux fois. En 1693, il époufa *Catherine-Sufanne* Pofner, fille de M. *Gafpard* Pofner, Profeffeur de Phyfique à Iéna, laquelle lui donna trois fils & une fille. Deux des fils font morts avant le pére: le troifiéme s'appelle *Guillaume-François*. Il eft Confeiller de Juftice à la Cour du Prince de Schwartzbourg-Rudelftadt. La fille a été mariée en 1718 à M. Valch, qui étoit Docteur & Profeffeur en Théologie. Deux ans auparavant, M. Buddeus avoit contracté un fecond mariage avec *Magdelaine-Eléonor* Zopff, fille de M. *Jean-Gafpard* Zopff, Chapelain du Comte de Reuffen à Géra, de laquelle il a eu deux fils, dont l'un feulement, nommé *Jean-Frédéric* lui a furvécu. M. Buddeus avoit une bibliothéque très-bien choifie, fur tout pour les Péres & l'Hiftoire Eccléfiaftique. Elle eft échue en partage à M. Valch, fon gendre, fon Difciple, & fon intime ami. Il a auffi entre les mains un grand nombre de lettres écrites par divers Savans à fon illuftre beau-pére, dans lefquelles il fe trouve fans doute bien des chofes qui méritent d'être fues. Il faut efpérer que le Public en profitera de maniére ou d'autre. On a de lui les Ouvrages fuivans, *De Origine Cardinalitiæ dignitatis; Prudentiæ Civilis Rabbinicæ Specimen*, *five R. Ifaaci Abarbanelis Differtatio de Principatu Abimelechi*, *Obfervationibus illuftrata; De Moribus Philofophorum Dialogus; Elementa Philofophiæ Practicæ; Sapientia Veterum; Introductio ad Hiftoriam Philofophiæ Hebræorum, unà cum Differtatione de Hærefi Valentiniana; Parerga Hiftorico-Theologica*, ou Differtations, *de Symbolis Euchariftiæ, de Theodotione, de Allegoriis Origenis, de Ludovico Bavaro Imperatore, de ruina murorum Hierichuntinorum, de Artibus tyrannicis Hieronymi Savonarolæ, Animadverfiones in Petri Chauvini librum de Religione naturali, Retractatio de Hieronymo Savonarola; Elementa Philofophiæ Inftrumentalis; Elementa Philofophiæ Theoreticæ; Selecta Juris Naturæ & Gentium* ou Recueil de Differtations, *de Expeditionibus cruciatis, de Succeffionibus primogenitorum, de Pietate philofophica feu Religione naturali, de Jure Belli circa res facras, de Cultura ingenii, de Officio imperantium circa confcribendum Militem, de Teftamentis fummorum imperantium fpeciatim Caroli II Hifpaniæ Regis, item de Jure Gentis Auftriacæ in regnum Hifpaniæ i Hiftoria Juris Naturalis*, *Jurifprudentiæ fpecimen*; *Primitiæ Ienenfes; Analecta Hiftoriæ Philofophicæ*, ou Recueil de Differtations, *de Peregrinationibus Pythagoræ, Philofophus Fabularum Amator, De Erroribus Stoïcorum in Philofophia Morali;* Quatre Differtations, *de Scepticifmo Morali, de fuperftitiofo Mortuorum apud Chinenfes Cultu, de Spinozifmo ante Spinozam, de Καθάρσει Pythagoræo-Platonica & de Ασκήσει Philofophica; Difquifitio Theologica de Moderamine inculpatæ tutelæ in Certaminibus Theologorum cum Obfervationibus Apologeticis; Inftitutiones Theologiæ Moralis; Commentatio Academica de Concordia Religionis Chriftianæ*, *Statufque Civilis*, avec d'autres Differtations, *de Ratione Status circa fœdera, de eo quod decet circa Solemnia Principum, de Metu Comparationis ad Taciti Annales, l. 1. c. 76, An Alchemiftæ fint in Republica tolerandi; Differtationum Theologicarum Syntagma*, contenant les piéces fuivantes, *Differtatio qua evincitur Clementem Romanum & Irenæum non favere Miffæ Pontificiæ, de Prærogativis Fidelium Novi Teftamenti, de Origine & Poteftate Epifcoporum, de Peccatis typicis, de Origine, Dignitate & Ufu Hominis Chriftiani, de Veritate Religionis Chriftianæ Philofophorum Gentilium obtrectationibus confirmata; Hiftoria Ecclefiaftica Veteris Teftamenti; Thefes Theologicæ de Atheifmo & Superftitione variis Obfervationibus illuftratæ; Avis fur l'Union des Proteftans; Inftitutiones Theologicæ, Dogmaticæ, variis Obfervationibus illuftratæ; Epiftola de nonnullis ad quorumdam Ecclefiæ Evangelicæ in Silefia Miniftrorum innocentiam vindicandam fpectantibus; Penfées édifiantes fur les Sermons; Introduction Hiftorique & Théologique aux principales Controverfes de Religion; Hiftoria Critica Theologiæ Dogmaticæ & Moralis;* (le fonds eft de lui, mais il en a defavoué la publication) *Jugement fur la Philofophie de M. Wolff;* (Cet Ecrit en produifit plufieurs autres entre M. Wolff & fes Partifans, & les Partifans de M. Buddeus) *Meditationes Sacræ, antea figillatim, nunc vero conjunctim editæ; Confpectus Thefauri Antiquitatum Ecclefiafticarum ab Auctore & G. Walchio edendi; Ifagoge Hiftorico-Theologica ad Theologiam univerfam fingulafque ejus partes; Mifcellanea Sacra five Differtationum aliarumque Commentationum ad Theologiam, Hiftoriam Ecclefiafticam, & recentiores Controverfias fpectantium Collectio in tres partes diftincta:* la premiére partie ne contient autre chofe que le *Syntagma Differtationum Theologicarum* dont il eft parlé plus haut: la feconde comprend les piéces fuivantes, *De Pelagianifmo in Ecclefia Romana per Bullam Anti-Quefnellianam triumphante; Recentiffimarum de Sacra Cœna Controverfiarum Sylloge; Judicium B. M. Lutheri de Ecclefia Romana expenfum & vindicatum; De Ecclefia Romana cum Ruthenica irreconciliabili; De Statu Ecclefiarum Apoftolicarum, earum præcipue ad quas Paulus Epiftolas fuas fcripfit; De bonarum Literarum Decremento noftra ætate non temere metuendo; De Apoftafia; De eo quod in Theologia pulchrum eft; De Libertate cogitandi; de Criteriis veræ falfæque Infpirationis; De fallibili Pontificis Romani Infallibilitate contra Matthæum Petitdidierium; De Conciliis Lateranenfibus Rei Chriftianæ noxiis; De Origine Socinianifmi ab Ecclefiæ Emendatione non repetenda:* la troifiéme partie renferme des Ouvrages Académiques publiez fous

fous les aufpices de M. Buddeus, mais dont il n'eft pas l'Auteur; *Differtatio Epiftolica ad virum Max. Rev. A. G. Graffium, fententiam Auctoris de Pythoniffa Endorea a J. A. Turretini Objectionibus vindicans*; *Confidérations édifiantes fur l'Epître aux Romains*; *Ecclefia Apoftolica, five de Statu Ecclefiæ Chriftianæ fub Apoftolis Commentatio Hiftorico-Dogmatica*; *Commentatio de Veritate Religionis Evangelicæ, prout Lutherana eam profitetur Ecclefia*; *Epiftola Apologetica pro Ecclefia Lutherana adverfus Javarskium*; *Compendium Hiftoriæ Philofophicæ cum Obfervationibus*; *De Ritibus Ecclefiæ Latinæ Judaïcis*; *De Inftrumento Morali*; *De Paradoxo Platonicorum, Deum nec intelligere, nec intelligi*; *Θεῖον Ῥήτορικὸν, feu illud quod in Oratione divinum eft ad illuftrandam Sectionem 31 Dionyfii Longini*; *De eo quod abominabile Deo eft, feu charactere Legis Moralis*; *De Jure Zelotarum in Gente Hebræa*; *Obfervationes Politicæ in C. Corn. Taciti Annales*; *De Capitibus quibufdam Fidei, de quibus Petrus Chauvinus Vrigniufque inter fe contendunt*; *De Principe Legibus humanis, fed non Divinis foluto*; *De Habitu Animæ ejusque facultatum ad Actiones Morales*; *An naturali homines polleant vaticinandi facultate*; *De Comparatione Obligationum quæ ex diverfis hominum Statibus oriuntur*; *De Notionum Moralium, ad alias Difciplinas tranflatione caute inftituenda*; *Περὶ τῆς ἀκριβείας in Vita Chriftiana*; *De Fragrantia Chrifti ad II. Cor. c. 2. v. 15, 16*; *de omnibus concedenda Scripturæ Sacræ Lectione*, fans compter les Harangues, les Sermons, les Programmes, & les Préfaces de plufieurs Ouvrages. M. Buddeus a travaillé affez longtems aux *Acta Eruditorum* Latins. Il y a auffi un bon nombre d'articles de fa façon dans les *Obfervationes felectæ ad Rem Literariam fpectantes*, connues vulgairement fous le nom de *Obfervationes Hallenfes*. Il a fait auffi une Préface au Moréri Allemand, imprimé à Leipfic. * *Bibliothéque Germanique, tome 22. p. 120. Préface du Moréri François de Bâle.* NB. Les Ouvrages dont en rapporte les titres François, ont été écrits en Allemand.

BUDE' Brachmane. *p.* 504. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* BUDE', *lifez* BUDDES.

L. 2. *au lieu de* fecond, *mettez* troifiéme.

BUDE' (Guillaume) *p.* 505. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Grand, *lifez* Sécretaire du Roi &

P. 506. *col.* 1. *l.* 31. *au lieu de* 23, *lifez* 24.

Col. 2. *l.* 13. *au lieu de* Vorace, *lifez* Vérace.

L. 23. A la fin de l'article ajoûtez *Mémoires fur la Vie de Guillaume Budé* dans le tome 5. des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, *p.* 350.

BUEIL, Maifon. *p.* 507. *col.* 1. N. II. après le mot *fuit*, ajoûtez. *Il fera fait mention de lui dans un article féparé.*

N. III. *l.* 14 & 15. *au lieu de* mort en 1418, *lifez* mort le 19 janvier de l'an 1438, *qui aura un article féparé.*

P. 508. *col.* 1. Avant BUEIL (Jean V) *mettez* l'article qui fuit.

* BUEIL (Hardouin de) Evêque d'Angers, gouverna cette églife pendant 66 ans, & affifta à plufieurs affemblées tenues de fon tems pour différens fujets, dans les années 1394, 1407 & 1408. En 1412, il reçut le Roi Charles VI à Angers. En 1417, il y fit les funérailles de Louïs II, Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, dont il fut un des exécuteurs teftamentaires. Ce Prélat a fondé à Angers un Collége qui porte encore aujourd'hui fon nom. Il mourut le 19 janvier 1438, âgé de plus de 90 ans. * *Mémoire manufcrit.*

P. 512. *col.* 2. *l.* 80. *au lieu de* fous 22 Rois, *lifez* fous 24 Rois en comptant *Afparuch.*

P. 513. *col.* 1. Avant BURGLENFELDT, *mettez* l'article qui fuit.

P. 514. *col.* 1. *l.* 51. *au lieu de* au mois de février, *lifez* le 17 février.

A la fin ajoûtez, *partie* 1. *p.* 250.

BULTEAU (Louïs) *p.* 517. *col.* 2. *l.* 28. *au lieu de* un, *lifez* Servatius Gallæus,

L. 29. après le mot *Proteftant*, *ajoûtez* en Zélande;

L. 32. *au lieu de* 1686, *lifez* 1668

L. 33 *au lieu de* traduit, *lifez* traduite

L. 44. après le mot *vertu*, *ajoûtez.* Ce fut auffi lui qui traduifit du Latin en François, l'*Epître dédicatoire*, qui eft à la tête du premier volume de S. Auguftin, telle qu'elle fut préfentée à Louïs XIV.

P. 518. *col.* 1. BUNCZEL doit être mis avant BUNDER.

P. 519. *col.* 1. Avant BUONAROTI, *mettez* l'article qui fuit.

* BUONANNI (Philippe) naquit à Rome le feptiéme janvier 1638. Après avoir fait fes études pendant lefquelles il s'appliqua avec fuccès au Deffein, il entra dans la Compagnie de Jefus le quatriéme octobre 1654. Son noviciat fini, il paffa au Collége Romain, où il fit fa Philofophie fous le Pére François Efchinardi, dont il apprit auffi les Mathématiques & l'Optique. Enfuite on l'envoya à Orviéte pour y profeffer les Humanitez pour un certain tems, après quoi il retourna au Collége Romain pour y étudier en Théologie. Ayant été ordonné Prêtre, il alla enfeigner la Philofophie à Ancone. Il fut rappellé à Rome en 1676, pour y être Archivifte de la Maifon Profeffe. Il en fut tiré pour être Recteur du Collége des Maronites à Rome lequel il gouverna avec fuccès pendant trois ans. En 1698, il en fortit pour retourner dans le Collége Romain, où il fut chargé de mettre en ordre le cabinet de curiofitez, légué par Alphonfe Donnini en 1651, & que le Pére Athanafe Kircher avoit enrichi confidérablement. Il mourut d'apoplexie le 30 mars 1725, dans fa 88 année. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Catalogus Provinciarum Societatis Jefu, &c. Ricreazioni dell'occhio e della mente nell'Offervazione delle Chiocciole, &c.* traduit en Latin par l'Auteur fous ce titre, *Recreatio mentis & oculi in obfervatione animalium teftaceorum*, avec 450 figures; *Rifleffioni fopra la Relazione del ritrovamento dell' uova delle Chiocciole*; *Obfervationes circa viventia quæ in rebus non viventibus reperiuntur*, *cum Micrographia curiofa*; *Numifmata fummorum Pontificum Templi Vaticani fabricam indicantia*; *Numifmata Pontificum Romanorum quæ a tempore Martini V, ufque ad annum 1669 vel autoritate publica vel privato genio in lucem prodiere*; *Lemmata Numifmatum Romanorum Pontificum a Martino V, ad Innocentium XII*; *Mufæum Kircherianum, five Mufæum a P. Athanafio Kirchero in Collegio Romano Societatis Jefu jam pridem inceptum, nuper reftitutum, auctum, defcriptum & iconibus illuftratum*; *Ordinum Religioforum in Ecclefia militanti Catalogus, eorumque indumenta in iconibus expreffa*; *Ordinum Equeftrium & Militarium Catalogus, imaginibus expofitus*; *La Gerarchia Ecclefiaftica*; *Trattato della Vernice Sinefe, in forma di Lettera*; (cet Ouvrage a été traduit en François fous le titre de *Traité des Vernis* &c.) *Gabinetto Armonico, pieno di Stromenti fonori.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 30. *p.* 22 & *fuiv.*

BURAGRAD. *col.* 2. *lifez* BURAGRAG.

L. 4. *au lieu de* Sola, *lifez* Salé

BURANA (Jean-François) *p.* 519. *col.* 2. *l.* 10. 11. 12 & 13. *au lieu de* Il travailla, &c. jufqu'au mot *Commentaires*, *lifez.* Il traduifit la Logique d'Ariftote, accompagnée d'un Commentaire, & cette Traduction fut imprimée Paris en 1533. Il a auffi traduit de l'Hébreu d'Averroës un Abbrégé ou *Compendium* fur les livres d'Ariftote qu'on appelle *Priora Refolutoria*, imprimé à Venife en 1539, avec une Traduction Latine de l'Hébreu d'Abulides Rofades, qui eft une Expofition de cet Auteur fur les *Pofteriora Refolutoria* d'Ariftote. On a encore de Burana une Traduction Latine d'un *Traité de la Mufique*, du Grec d'Ariftide Quintilien.

A la fin *ajoûtez.* Le Marquis Scipion Maffei, *Verona illuftrata, l.* 3. *p.* 126. *in vol. de gli Scrittori Veronenfi.*

BURCHARD, Archevêque de Lyon, *p.* 520. *col.* 1. *l.* 7. après le mot *neveu*, *ajoûtez.* Ces derniers ont raifon, puifque le premier étoit frére de Conrad, & eut pour fucceffeur Amblard, & que le fecond étoit fils de ce Prince & fuccéda à Amblard.

A la fin *ajoûtez.* * Le Pére Colonia, *Hift. Litter. de Lyon.*

BUREAU (Jean) *p.* 521. *col.* 1. *l.* 21 *effacez* Ecuyer.

BURGI (Alexandre) *p.* 523. *col* 1. *l.* 3 & 4. *au lieu de* au commencement du XVII fiécle, *lifez* floriffoit dans le XVI fiécle.

L. 28. au lieu de *Nicolas* de la Balue, lifez *Nicolas* Balue.

Avant BURGLEN, *mettez* l'article qui fuit.

* BURGKMAIR (N....) fameux Graveur en bois, contemporain d'Albert Durer, a gravé en bois de camayeu ou de clair-obfcur, plufieurs années avant Ugo de Carpo, que les Italiens font Inventeur de cette forte de Gravure. * *Traité manufcrit de la Gravure en bois, par* M. Papillon.

* BURGLEN, village de Suiffe, différent du bourg précédent, eft dans le Canton d'Uri, à peu près au fud-eft de la ville d'Altorff, dont il eft éloigné d'environ une lieue.

Col 2. Avant BURI, *mettez* l'article qui fuit.

* BURHILL (Robert) ou BURGHILL, naquit le deuxiéme février 1572 à Dymock dans le Comté de Glocefter. En 1587, il fut admis dans le Collége du Corps de Chrift, & en 1603 reçu Bachelier en Théologie. Ayant enfuite été pourvu de la Rectorerie de Northwold, près de Thetford dans le Comté de Norfolck, & d'un Bénéfice dans l'églife de Héreford, il fe fit recevoir Docteur en Théologie. Pendant les guerres civiles, il fe retira à Northwold, où il mourut vers le mois d'octobre 1641. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Invitatorius Panegyricus ad Regem optimum de Elizabethæ nuper Reginæ pofteriore ad Oxonium adventu*; *In Controverfiam inter Johannem Howfonum & Thomam Pyum Sanctæ Theologiæ Doctores de novis poft divortium ob adulterium nuptiis Tractatus, in fex Commentationes & Elenchum monitorium diftinctus*; *Refponfio pro Tortura Torti contra Martinum Becanum Jefuitam*; *De Poteftate Regia & Ufurpatione Papali pro Tortura Torti, contra Parallelum Andreæ Eudæmon-Johannis Jefuitæ*; *Affertio pro Jure Regio contra Martini Becani Jefuitæ Controverfiam Anglicanam*; *Defenfio Refponfionis Joannis Buckridgii ad Apologiam Roberti Cardinalis Romani.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 22. *p.* 254 & *fuiv.*

BURLEY (Gautier) *p.* 524. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *Lettres*, *ajoûtez.* Cet Ouvrage a paru en 1603, fous le nom d'*Antoine a Sala*, à Cafal, *in quarto.*

P. 526. *col.* 2. Avant BURSELLI, *mettez* ce qui fuit;

BURSE ou BURCE. *Voyez* BURCZA.

Avant BURTON (Guillaume) *mettez* l'article qui fuit.

* BURTON (Henri) de la Secte des Indépendans de qui nous avons les deux Ouvrages fuivans imprimez à Londres, *Jejunium Ifraëliticum, feu Meditatio in cap. 7. Ifaïæ, in quarto*, en 1628; *Septem Phialæ, feu expofitio 15 & 16 cap. Apocalypfeos, in quarto*, en 1628. * *Voyez* le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, in folio, p.* 658.

P. 528. *col.* 1. Avant ces mots BUSCHIUS (Jean) *Voyez* BUSCH, *mettez* l'article qui fuit.

* BUSCHIUS (Herman) naquit vers l'an 1468 à Saffembourg, château du diocéfe de Munfter. Son pére l'envoya de bonne heure à l'Ecole de Warendorp, d'où Rodolphe Langius, qui étoit le Mécéne des Gens de Lettres, le fit paffer à Déventer, ou Alexandre Hégius enfeignoit alors avec beaucoup de réputation. Il alla enfuite à Heidelberg pour profiter des Leçons de Henri Agricola. En 1485, il alla faire un tour à Tubingue, d'où après quelque féjour il fit un voyage en Italie. A fon retour, il commença à publier quelques unes de fes Poëfies qui lui firent beaucoup d'honneur. Sa réputation le fit appeller à la Cour de Henri de Schwartzbourg, Evêque de Munfter, mais il n'y demeura pas longtems. Il aimoit à voyager, & l'on peut dire que fa vie a été un voyage prefque continuel. Il vint en France, & alla enfuite vifiter la Saxe, le Brandebourg &

& la Poméranie. En 1498, il étoit à Cologne d'où il paffa fucceffivement à Hamon, à Munfter, à Ofnabrug, à Bréme, à Hambourg, à Lubeck & à Weimar, & dans chacune de ces villes expliqua les Ecrits de Virgile, d'Horace, de Perfe & des autres Auteurs. Il alla enfuite à Roftock, où il fit la même chofe avec tant d'éclat, que Tilman Héveling qui enfeignoit les Humanitez dans cette ville, fe voyant abandonné de tous fes Ecoliers, fouleva contre Bufchius tous les Profeffeurs, & l'obligea de fortir de Roftock au bout de fix mois de féjour. Bufchius fe retira à Grypswalde, où il enfeigna les Belles Lettres pendant un an, au bout duquel il fe tranfporta à Leipfic vers l'an 1503. De là il alla à Wittenberg où la forte brigue qu'on fit contre lui ne lui permit pas de faire un long féjour. On le vit fucceffivement à Magdebourg, à Brunfwick, à Hildesheim, à Minden, à Ofnabrug, à Munfter, à Déventer, à Amfterdam, à Alkmar, à Utrecht, & enfin à Louvain, faire tous fes efforts pour infpirer du goût pour les Belles Lettres, & pour y expliquer les anciens Auteurs Latins. Il fe rendit enfuite en Angleterre, & retourna en Allemagne l'an 1517. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut rappellé à Cologne, d'où il fut contraint de fortir en 1518. Il fe retira à Wéfel où il fut chargé de la conduite de l'Ecole. De là il retourna à Wittenberg en 1522. Vers l'an 1526, il fut appellé à Marpourg où il profeffa quelques années. Il s'y maria en 1527 à l'âge de 59 ans, & eut un fils qui mourut avant lui. Enfin il fe retira à Dulmen, où il mourut l'an 1534. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Carminum libri duo; Epigrammation fententiis utilibus & lepore gratiffimo editum; Lipfica, five de laude cultuque urbis Lipfenfis Silva; Oeftrum, five Novorum Epigrammatum libellus; Spicilegium triginta quinque illuftrium Philofophorum autoritates utilefque Sententias continens; In Laudem D. Virginis Epigrammata quædam; Carmen Scholafticum in laudem Urbis Embricæ; In Johannis Murmellii obitum Epicedium; In laudem Urbis Ruremundæ; Hendecaffyllabi in obitum Novaquilæ Comitis Guilhelmi; De contemnendo Mundo & amanda Virtute Carmen Sapphicum; Carmen in laudem Coloniæ Agrippinæ; Sermo Coloniæ in celebri Synodo ad Clerum dictus; Simulacbrum Mortis; Commentarius in Artem Donati de octo-Partibus Orationis; Diomedis Grammaticæ Opus tripartitum; Decimationum Plautinarum Pemptades, five Quinariæ, feu Collecti Sententiarum Flofculi ex Plauti Poëtæ Latiniffimi Comœdiis; Commentarius in Claudiani Raptum Proferpinæ; Argumenta & Scholia in Silium Italicum; Adnotationes in Petronium Arbitrum; Commentarius in primum librum Martialis; Brevia Scholia in Virgilii Æneida; Vindiciæ contra Humaniorum Literarum Obtrectatores; De fingulari Autoritate Veteris & Novi Inftrumenti; De Pædobaptifmo contra Anabaptiftas; De Pfalterio D. Virginis triplex Hecatofticbon; Sertum Rofarium Virginis Mariæ, & de Imagine Servatoris; Carmen de Mediatore; Senecæ Vita ex electis Autoribus digefta, &c.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 25. *p.* 93-109.

BUSSIÉRES (Jean de) *col.* 2. *n.* 2. *l.* 1. après le mot *Beaujolois, ajoûtez* ou de Lyon felon M. Chorier, ou felon d'autres de la ville de Beaujeu,

BUZANVAL (Nicolas Choart de) *l.* 5. Chicheray. N. B. l'édition de Paris de 1732 dit *Cbicberas*.

L. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. au lieu de *étant mort, &c.* jufqu'au mot *Evêché, mettez* ce qui fuit, ayant peu de tems avant fa mort fait une démiffion pure & fimple de fon Evêché entre les mains du Roi, Nicolas Choart y fut nommé à la confidération de Nicolas Potier de Novion Préfident à mortier, fon coufin germain, à la charge d'une penfion de 12000 livres, en faveur de l'un des fils de ce préfident.

A la fin *ajoûtez* M. Mélangui ou felon le Supplément de Paris Mézangui, *Idée de la Vie & de l'Efprit de Meffire Nicolas Choart de Buzanval, Eveque & Comte de Beauvais, &c.*

C.

CAB. CÆ. CAG. &c.

CABASILAS, *p.* 2. *col.* 2. *l.* 26. après 1604, *ajoûtez*. On a encore de lui une Expofition fur la vifion d'Ezéchiel, des quatre animaux; une autre fur celle du même Prophéte d'un champ plein d'offemens fecs; & une autre fur les Evangiles.

L. 30. *& dern.* après le mot *fiécle, ajoûtez*. Le Pére Le Long, *Biblioth. facrée, p.* 660.

CABASSUT (Jean) *l.* 1 & 2. *au lieu de* né en Provence, eft mort en 1685, *lifez* né à Aix en Provence, entra dès l'âge de 16 ans, dans la Congrégation de l'Oratoire, fut Profeffeur en Droit à Avignon, & mourut à Aix le 25 feptembre 1685,

P. 3. *col.* 1. *l.* 5. après 1675, *ajoûtez*, & pour la derniére à Rouen 1703; mais les éditions de 1696 & de 1698 font les meilleures. Il a donné encore

L. 7. *au lieu de* en 1681, *lifez* à Lyon, en 1685.

P. 4. *col.* 1. *l.* 7. après le mot *Hiftoire, ajoûtez* de la Religion des anciens Perfes

P. 11. *col.* 1. Avant CÆSAR, *mettez* ce qui fuit.

CÆSALPINI. *Voyez* CESALPIN.

CAGNATI (Marcilio) *p.* 13. *col.* 2. *l.* 1. *ajoûtez* ou Marfile.

L. 2 *au lieu de* a vécu au commencement du fiécle paffé, *lifez* fut premier Lecteur en Médecine à Rome dans le XVI fiécle

L. 11. au lieu de *Opufcula Varia*, &c. *mettez* ce qui fuit; fur les inondations du Tibre; fur les maladies épidémiques; fur le 24 Aphorifme d'Hippocrate; de la maniére dont on procéde à Rome dans la guérifon des fiévres; Obfervations diverfes, Ouvrage plein d'une profonde érudition; l'Oraifon funèbre de Jean-Batifte Ferrari, Jéfuite, Profeffeur de l'Ecriture Sainte dans le Collége Romain; *De Scriptoribus Medicis; De Ligno Sancto; de Morte caufa partus; Enarrationum liber; Nuove efemeride de' Pianeti e altri Corpi celefti.*

Ajoûtez aux citations, Maffei, *Verona Illuftrata*. Manget, *Biblioth. Script. Med. tome* 2. *p.* 3. *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1735.

CAGNOLI (Belmonte) *l.* 6. après ces mots le Grand, &c. *ajoûtez*. Il eft mort vers le milieu du XVII fiécle

CAHORS, *p.* 14. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Evêché, ajoûtez* autrefois

L. 3. après le mot *Aquitaine, ajoûtez*, & à préfent d'Albi depuis l'érection de cette églife en Métropole

CAJADO (Henri) *col.* 2. *l.* 15. *au lieu de*. On ne fait en quel tems il eft mort, *lifez*. Il mourut à Rome en 1508, comme on le croit, & l'on dit que ce fut à force de boire

CAILLY (De) *p.* 19. *col.* 1. *l.* 11 & 12. *au lieu de* On a réimprimé fes Poëfies avec celles de La Chapelle en Hollande, en 1710, *lifez*. On a réimprimé fes Poëfies avec celles de plufieurs autres, principalement le Voyage de Bachaumont & de la Chapelle, *in octavo*, à Amfterdam 1708, & depuis dans un Recueil de Poëfies en deux volumes *in douze*, donné par M. de La Monnoye en 1714, à Paris, quoique le titre porte *Amfterdam*.

Ajoûtez aux citations, M. Titon Du Tillet, *Parnaffe François*.

CAIUS AGRIPPA, *p.* 21. *col.* 2. *l.* 16. après le mot *Cardinal, effacez* de

L. 17. *au lieu de* Pife, *lifez* Venife

CAI. CAL.

P. 21. *col.* 2. *l.* 17 & 18. *au lieu de* dont la feconde contient, *lifez* entre lefquelles il y en a une fur

CAIUS (Jean) NB. Le Supplément de Paris, dit *l.* 1. qu'au lieu de *Norfolc* il faut dire *Nordwick*: c'eft une faute: dites *Norwich*.

P. 22. *col.* 2. Après l'article de CAIUS (Jean) *mettez* celui qui fuit.

* CAIUS (Bernardin) dont Manget parle *Biblioth. Script. Med. l.* 3. *tome* 2. *p.* 3 & 4. Celui-ci étoit de Venife, & poftérieur à Jean Caïus, quoiqu'à peu près du même tems. Il a donné des Traitez *De Alimentis*, en 1608, *in quarto; De Sanguinis effufione*, en 1607, *in quarto; De veficantium ufu*, en 1606; *Bernardini Paterni Explanationes in primam Fenn primi Canonis Avicennæ*, en 1596, *in quarto*. Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Venife.

P. 23. *col.* 1. Avant CALABROIS (Giachino-Gréco) *mettez* ce qui fuit.

CALABROIS (Le Chevalier) *Voyez* PRETI (Matthias)

P. 24. *col.* 1. Avant CALAMITA, *mettez* l'article qui fuit.

* CALAMIS, Graveur & Statuaire célébre dans l'Antiquité. Il étoit Athénien. Ses Ouvrages ont été fort eftimez: mais Cicéron le mettoit beaucoup au deffous de Praxitéle & même de Myron. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CALANO (Profper) *p.* 24. *col.* 2. *l.* 2. après 1524, *ajoûtez*. On a de lui, une Paraphrafe Latine fur le livre de Galien, *de inæquali temperie*. On y a joint plufieurs autres Traitez de Médecine, comme un Commentaire *de tuenda valetudine*, &c. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 2. *l.* 3.

Col. 2. Avant CALANUS, *mettez* l'article qui fuit.

* CALANO (Maurice) de Ferrare, Philofophe & Médecin très-célébre a beaucoup écrit, mais il n'a fait imprimer qu'un Traité Latin, des Propriétez individuelles. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 26. *col.* 1. CALCAGNINI, *l.* 1. *au lieu de* (Célio) *lifez* (Louis-Célio)

* CALCEOLARI (François) célébre Botanifte dans le XVI fiécle, eft un des premiers qui fe foient appliquez à rechercher & à recueillir une grande variété de plantes, de minéraux, &c. En 1554, il entreprit avec Aldrovande un voyage au Mont-Baldo, qui étoit alors l'école la plus célébre des Botaniftes. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Col. 2. Avant CALDAS, *mettez* l'article qui fuit.

* CALDARON (Jacques) de Palerme, né en 1651, étoit Philofophe, Médecin, Apothicaire, Chymifte très-habile, vivoit encore en 1730, mais fort avancé en âge. On a de lui, *Della Natura, qualita e virtu della Terra di Baida; Del modo come e fatta la China-china; Epiftola Botanica; Pretia fimplicium ac compofitorum Medicaminum; Examen & Oedipus Aromatariorum*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CALDERINUS (Domitius) *col.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* Caldera (ou Caldiero) petit bourg près de Vérone d'où il prit le furnom de Calderinus, *lifez* à Torri fur le lac, dans le diocéfe de Vérone

L. 13. *au lieu de* dans fon païs, *lifez* à Rome

P. 26. *col.* 2. *l.* 13 & 14. *effacez* Il n'avoit alors que trente ans.

P. 27. *col.* 1. après l'Epitaphe, *ajoûtez* ce qui fuit. Calderinus a donné un ample Commentaire fur Martial, un autre fur Juvénal; Défenfe contre le Grammairien Brothée, c'eft à dire, *Angelo Sabini*. On a auffi de fes Notes fur Virgile. Il a de même travaillé fur les Métamorphofes d'Ovide, fur Perfe & fur Catulle. Il a commenté l'*Ibis*, & les Sylves de Stace; il a donné, Differtation fur les Héroïdes d'Ovide; Differtation fur les endroits les plus difficiles de Properce. Il avoit prefque achevé avant fa mort, des Commentaires fur les Lettres de Cicéron à Atticus, fur Suétone & fur Silius Italicus. Il a laiffé de plus un Recueil d'Obfervations en trois livres, & plufieurs autres Ouvrages, & cependant l'Auteur n'avoit que trente ans lorsqu'il mourut.

Après les citations *ajoûtez*. Scipion Maffei, *Verona illuftrata*.

Avant C A L D E'R O N, *ajoûtez* l'article qui fuit.

* C A L D E R I N U S (Domitius) Jurifconfulte habile, vivoit au commencement du XVI fiécle. Il étoit de Vérone: les uns l'appellent *Calderino Mirani*, & les autres *Mofcardo Cefare Mirani Calderini*. Il a fait plufieurs Ouvrages, entre autres un Dictionnaire Latin à l'ufage des claffes. M. Maffei en parle auffi dans fon cinquiéme livre *De gli Scrittori Veronefi*, *p.* 224. de l'édit. *in folio*, de la *Verona illuftrata*.

C A L D E'R O N (Pierre) *l.* 5. après 1664, *ajoûtez*. On les a toutes recueillies & imprimées à Madrid en 1689, *in quarto*, en neuf volumes,

C A L I G N O N (Sofroy) *p.* 31. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Sofroy*, *ajoûtez* de, ou felon d'autres (Soffrey de)

P. 32. *col.* 1. *l.* 34. après le mot *donné*, *ajoûtez*, l'an 36,

L. 35. *au lieu de* âgé tout au plus de 18 ans, *lifez* âgé feulement de 16 à 17 ans.

Col. 2. *l.* 39. *au lieu de* 37, *lifez* 38 & 39

P. 34. *col.* 2. Avant C A L L I C R A T E, *mettez* l'article qui fuit.

* C A L L I C L E'S, célébre Statuaire, étoit de Mégare, & fils de Thiocofme qui avoit fait cette belle ftatue de Jupiter, que l'on admiroit à Mégare. Calliclès fit celle de Diagoras, qui avoit remporté la palme au combat du Cefte, & cet ouvravrage attiroit l'admiration de tous ceux qui le voyoient. Paufanias en parle avec beaucoup d'eftime dans fa *Defcription de la Gréce*, *l.* 6, au commencement de la *feconde partie*, *ch.* 6.

P. 35. *col.* 2. *l.* 9. après le mot *C'eft*, *ajoûtez*, comme quelques uns le prétendent

L. 10. *au lieu de* qui fut, *lifez* dont on dit fans preuve & fans autorité qu'il fut

L. 13. après le mot *livres*, *ajoûtez*; mais cela eft avancé fans preuves & fans autoritez.

C A L L I M A Q U E (Philippe) *l.* 2. *au lieu de* San-Gimignano, *lifez* San-Gemignano ou Geminiano.

L. 3. *au lieu de* Florence, *lifez* Tofcane

C A L L I S T I N S, *p.* 38. *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* Requefane, *lifez* Rocquefane.

P. 39. *col.* 1. Avant C A L M A N A, *mettez* l'article qui fuit.

* C A L L Y (Pierre) Profeffeur Royal d'Eloquence & de Philofophie à Caen, fut chargé par M. le Duc de Montaufier de donner à l'ufage de Mgr le Dauphin, une édition de l'Ouvrage de Boëce *de Confolatione Philofophiæ*, qui parut avec d'amples Notes en 1680, *in quarto*. Longtems auparavant & des 1644, il avoit publié un Ecrit intitulé, *Doctrine hérétique & fchifmatique touchant la primauté du Pape, enfeignée par les Jéfuites dans leur Collége de Caen*. On a encore de lui, *Durand commenté ou l'accord de la Philofophie avec la Théologie touchant la Tranffubftantiation*. Il avança dans cet Ouvrage des principes que l'on a trouvez trop hardis. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 40. *col.* 2. C A L O V I U S. *l.* 2. *au lieu de* le 16 août 1612 à Morungen, *le Supplément de Paris* 1735 dit le 16 avril 1612 à Manengen.

C A L P R E N E'D E, *p.* 31. *col.* 1. *l.* 1. Changez ainfi la parenthéfe (Gautier de Coftes Seigneur de La)

A la fin *ajoûtez*. *Voyez* l'article de C O S T E S (Gautier de)

C A L P U R N I U S, Sicilien. *col.* 2. *l.* 11. au lieu de *Sev.* lifez *five*

C A L V I S I U S (Sethus) *p.* 50. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Allemand*, *ajoûtez* Luthérien

L. 9. après 1620, *ajoûtez*. Il y en a une édition de 1650, & une de 1685, l'une & l'autre à Francfort, & plufieurs autres

Col. 2. *l.* 6. *au lieu de* & quelques autres, *lifez*, un Pfeautier en vers Allemans; une Lettre Latine à Jean Keppler, fur l'an de la naiffance de Jefus-Chrift; Explication de deux difficultez propofées par Elie Reufnerus, fur l'an de la naiffance de Jefus-Chrift, & fur le tems de fon miniftére.

Aux citations *ajoûtez*. Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacrée*, *p.* 663.

C A M A L D O L I, *p.* 51. *col.* 1. *l.* 23. *au lieu de* dans le voifinage, *lifez* à environ quatre lieues

P. 53. *col.* 1. N. 10. PIERRE-CE'SAR Du Cambout, *l.* 5. au lieu de *Marie* lifez *Magdeleine*.

L. 13. après le mot *Malthe*, *ajoûtez*, non Profès

N. 11. ARMAND Du Cambout, *l.* 14. *au lieu de* Evêque & Prince de Metz, *lifez* Evêque de Metz, Prince du Saint Empire

L. 14 & 15. *au lieu de* Commandeur de l'Ordre du Saint Efprit, *lifez* Commandeur des Ordres du Roi

L. 15. *au lieu de* & premier, *lifez* premier

Dans la même ligne, après le mot *Roi*, *ajoûtez*, l'un des Quarante de l'Académie Françoife, mort à la fin de novembre 1732, *dont il fera encore parlé cy-deffous*.

Col. 2. N. 12. JACQUES Du Cambout, à la fin *ajoûtez*, mort en 1728.

Avant C A M B R A, *mettez* l'article qui fuit, & un renvoi.

* C A M B O U T (Henri-Charles) fils d'ARMAND Du Cambout, (*Voyez* cy-deffus) fut un Prélat doué de très-grandes qualitez qui l'ont rendu très-cher à fon peuple, & qui l'ont fait regretter de toute la France. Rigide obfervateur de l'ordre public & de la difcipline eccléfiaftique, il a reformé dans fon diocéfe, & par tout où fon pouvoir s'eft étendu, des abus fans nombre; & par fon exemple mieux encore que par fes réglemens, il renouvella dans la piété & fon Clergé & fon peuple. Les œuvres de fa charité ont été immenfes. Il joignoit à ces vertus un goût fûr, un jugement très-fain & beaucoup d'amour pour les Lettres qu'il a cultivées autant que fes occupations ont pu le lui permettre. Il avoit fuccédé, en 1710, à l'Académie Françoife, à Pierre Du Cambout, Duc de Coiflin, Pair de France; & il a eu pour fucceffeur dans cette Académie Jean-Batifte Surian, Evêque de Vence, auparavant Prêtre de l'Oratoire.

C A M B O U T D E P O N T-C H A T E A U. (Sébaftien-Jofeph Du) *Voyez* P O N T-C H A T E A U.

P. 54. *col.* 1. *l.* 39. *au lieu de* Refs, *lifez* Raiffe

P. 55. *col.* 2. *l.* 11. après le mot *Francfort*, *ajoûtez* en 1603

P. 56. *col.* 2. *l.* 66. *au lieu de* Il a traduit, &c. jufqu'au mot *Phyfiognomia*, *l.* 70. *mettez* ce qui fuit. Il a traduit quelque partie de Démofthéne, de Xénophon, d'Homére, de Lucien, de Galien, de Dion Chryfoftome, & d'Ariftide.

P. 57. *col.* 2. *l.* 27. après le mot *Allemand*, *ajoûtez* ce qui fuit. La meilleure édition en Latin, eft celle de Francfort, 1624, en trois volumes *in quarto*.

C A M E R A R I U S (Barthélemi) *l.* 3. *au lieu de* prédeftination, *lifez* prédication.

L. 5. après le mot *Mariage*, *ajoûtez*. Il a donné féparément les Traitez *du Jeûne, de la Priére & de l'Aumone*.

C A M E R A R I U S (Guillaume) *p.* 58. *col.* 1. après le mot C A M E R A R I U S, *ajoûtez* ou plutôt C H A L M E R S.

L. 2. *au lieu de* Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, *lifez* Docteur en Théologie & en Droit Canon.

L. 20. après 1648, *ajoûtez*. On a encore de Guillaume Camerarius plufieurs Ouvrages Théologiques.

Dans la même ligne *au lieu de* 1648, *lifez* 1638.

L. 21. aux citations ajoûtez *Mémoire manufcrit. Le Supplément de Paris* 1735.

Avant C A M E R E T, *mettez* l'article qui fuit.

* C A M E R A R I U S (Elie-Rodolphe) Médecin célébre, l'ornement de l'Univerfité de Tubingue, fut premier Profeffeur en Médecine à Wittemberg, & premier Médecin & Confeiller du Prince de Wirtemberg. Il mourut le feptiéme juin 1695, dans fa 44 année. On a de lui, *Obfervatio de Ifchuria ad* 22 *dies non lethali*. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. l.* 3.

C A M O E N S (Louïs) *p.* 62. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de*, il réfolut de paffer dans les Indes. Il le fit & fon, *lifez*. Il fuivit Vérafco de Gama, qu'Emmanuel II, Roi de Portugal, envoya l'an 1497 dans les Indes Occidentales, avec une flotte, pour ouvrir par l'Océan, une nouvelle route vers les Indes Orientales. Camoëns choifit ce voyage pour fujet de fon Poëme des *Lufiades*, ou de la conquête des Indes par les Portugais. Il a écrit ce Poëme en partie fur la Mer Atlantique, & en partie fur la Mer Adriatique. *Voyez* ce que M. Arouet de Voltaire dit de ce Poëte dans fon *Effai fur la Poëfie Epique*. Le talent de Camoëns

P. 63. *col.* 1. *l.* 91. *au lieu de* 21, *lifez* 13

C A M P A N U S (Jean-Antoine) *l.* 2. après *Abruzze*, *ajoûtez* Ultérieure: dans la même ligne *au lieu de* Cavello, *lifez* Cavelli

P. 64. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* Fernus, *lifez* Ferno.

L. 24. *au lieu de* Charlier, *lifez* Chevillier.

C A M P I A N (Edmond) *p.* 65. *col.* 1. *l.* 12. après le mot *Romaine*, *ajoûtez* ce qui fuit. Ce Traité a été traduit en François. Les Opufcules de ce Jéfuite ont été imprimez enfemble à Pont-à-Mouffon en 1622, à Pife en 1618, à Milan en 1625, & à Anvers en 1631. Le Pére Paul Bombino, de la même Société, a donné l'Hiftoire de la Vie de fon Confrére, laquelle eft fort rare. Elle eft intitulée, *Vita & Martyrium Edmundi Campiani, Martyris Angli e Societate Jefu*. Nous ne connoiffons pas la premiére édition, mais feulement celle qui parut à Mantoue en 1620, *in octavo*, & que l'Auteur regarde comme préférable. On y trouve à la fin en paralléle Dieu, la fainte Vierge & le Pére Campian, par ces paroles, *Deo laus, B. Q. V. M. & Beatiffimo noftrorum Martyrum Anglorum Principi Edmundo Campiano*. M. Tiers fe fouleva contre une expreffion à peu près femblable, qu'on lifoit fur la porte des Cordeliers de Rheims, *Jefu Chrifto Sanctoque Francifco, utrique crucifixo*.

P. 65. *col.* 1. Avant C A M P I X I A N U S (Frédéric) *mettez* l'article qui fuit.

* C A M P I S T R O N (Jean-Galbert) a fçu allier les armes avec les Mufes. Il étoit né à Touloufe en 1656, avec un efprit aifé & naturel, qu'il eut foin d'orner par l'étude des Belles Lettres, & par une lecture affez profonde des anciens Auteurs profanes. Il s'eft appliqué particuliérement au Genre Tragique, & c'eft la diction feule qui l'abbaiffe en ce genre au deffous de M. Racine, à qui fes piéces ne cédent point d'ailleurs pour la régularité de conduite. Ses Tragédies font, *Virginie*, *Arminius*, *Andronic*, *Alcibiade*, *Phocion*, & *Tiridate*: il a fait auffi *le Jaloux défabufé*, Comédie. Il a fait encore trois piéces pour le théatre de l'Opéra, *Acis & Galatée*, Paftorale Héroïque en 1687; *Achille*, Tragédie mife en mufique en 1688; *Alcide*, ou le *Triomphe d'Hercule*, Tragédie en mufique en 1693. Il fe retira à Touloufe après la mort de M. de Vendôme arrivée à Vinaroz en Efpagne le onziéme juin 1712. Il avoit été confirmé *Mainteneur*, lorsqu'en 1694 les Jeux Floraux furent convertis en Académie. Il y fut auffi Capitoul en 1701, & il y époufa en 1710 Ma-

Mademoiselle de Casaubon de Maniban, sœur de M. de Maniban, Evêque de Mirepoix. Il est mort d'apoplexie dans la même ville le onziéme mai 1723. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise au mois de juin 1701, à la place de M. de Segrais & non en 1711, comme il est dit dans le *Parnasse François* de M. Titon. * Titon, *Description du Parnasse François*, *p.* 133. & *p.* 584. de l'édit. *in folio*. *Eloge de* M. Campistron, *par* M. Ranchin Lavergne, *dans le Recueil des Jeux-Floraux de* 1733. *Biblioth. Françoise*, *tome* 3. *p.* 46. *Nouvelliste du Parnasse*, *lettres* 18 & 26. *Préface de la huitiéme édition du Théatre de* Campistron. NB. M. Campistron est appellé *Capistron* dans l'édition de ses Oeuvres, faite à Amsterdam, chez Jean Garrel en 1698.

CAMPOLONGO (Æmilius) *col.* 2. *ajoûtez* ou Emilio.

L. 1. *au lieu de* de Padoue, *lisez* né à Padoue en 1550

L. 9. effacez *Methodus consultandi.*

CAMUS (Jean-Pierre) *p.* 66. *col.* 1 & 2. N. I. *l.* 2. *au lieu de* Gouverneur, *lisez* Maire

N. II. *l.* 2. *au lieu de* Gouverneur, *lisez* Maire

N. III. *l.* 4. *au lieu de* Rivery, *lisez* Riviére

N. IV. *l.* 19. *au lieu de* de la Margrie, *lisez* de Marguerie

CAMUS (Antoine Le) *p.* 67. *col.* 1. *l.* 4 & 5. *au lieu de* Conseiller au Sénat de Milan, *lisez* Docteur en Médecine

Avant CAMUSAT (Jean) *mettez* l'article qui suit.

* CAMUS (N... Le) de Melsons, de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, femme d'un Conseiller d'Etat, morte au commencement du XVIII siécle, a brillé par son esprit, & par son talent pour la Poësie Françoise. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* CAMUSAT (Jean) *p.* 67. *col.* 2. *l.* 6. après le mot *Libraire*, *ajoûtez*. Il est mort en 1639.

Après le dernier article de Camusat, *mettez* celui qui suit.

CAMUSAT (Denys-François) petit-neveu du précédent, naquit à Besançon, où son pére exerce encore avec honneur la profession d'Avocat. Il n'avoit que 23 ou 24 ans, lorsqu'en 1721, il fit imprimer à Besançon, *in octavo* un *Essai de l'Histoire des Journaux* imprimez en France. Etant venu à Paris peu de tems après qu'il l'eut fait imprimer, il travailla avec plusieurs personnes aux *Mémoires Historiques & Critiques*, imprimez en 1722, à Amsterdam chez Bernard, en trois volumes *in douze*. Ce fut vers le même tems que M. Camusat fit les quatre premiers volumes de la *Bibliothéque Françoise*, ou *Histoire Litéraire de la France*, dont plusieurs piéces déplurent à quelques personnes. De retour à Paris, il se maria sans trouver presque aucun avantage du côté de la fortune. Alors il cherchoit à se soutenir par la composition de quelques Ouvrages. Il donna en 1726, à Paris, des *Mélanges de Litérature & d'Histoire*, tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain, *in douze*; *Critique de la Charlatanerie*, divisée en plusieurs Discours en forme de Panégyrique, *in douze*. Il entreprit aussi un nouveau Journal, dont on n'a eu que deux mois. Depuis sa seconde retraite en Hollande, il a donné *Critique desinteressée des Journaux Litéraires & des Ouvrages des Savans*, en 1730, trois petits volumes qui n'ont pas eu de suite. M. Camusat est mort à Amsterdam le 22 octobre 1732, n'ayant pas encore 40 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CANDACE, *p.* 72. *col.* 1. *l.* 40. *au lieu de* S. Dorothée, *lisez* Le faux Dorothée.

P. 74. *col.* 2. *l.* 6. après le mot *Milan*, *ajoûtez* en 1477

CANEVARI (Demetrio) *l.* 6 & 7. après *Commentarium*, ajoûtez *Morborum omnium arte curandorum plenissima Methodus; De primis Naturæ factorum Principiis Commentarius*

Après les citations, *ajoûtez*. Manget, *Biblioth. Script. Medic. l.* 3.

CANINI (Jean-Ange & Marc-Antoine) *Ajoûtez* à la fin. Cet Ouvrage a été traduit en François par M. de Chevriéres.

P. 77. *col.* 2. *l.* 15. Après les mots *Hist. Orient. ajoûtez*. Ces *Lectiones Antiquæ* ont été réimprimées en 1725, par Mrs Wetstein & par les soins de M. Jacques Basnage qui a augmenté ce Recueil, & l'a enrichi de savantes Préfaces & de Notes utiles. Il y a aussi quelques Notes & Variantes de M. Capperonier, Professeur en Langue Gréque au Collége Royal.

P. 79. *col.* 2. *l.* 10 & 11. *au lieu de* le Cardinal Humbert les a rejettez: Gélase les a mis au nombre des Apocryphes, *renversez* cet ordre & *lisez* Gélase les a mis au nombre des Apocryhes; le Cardinal Humbert les a rejettez;

L. 18. *au lieu de* premiére, *lisez* seconde

A la fin *ajoûtez* Salmon, *Methode pour l'étude des Conciles*. Brunel, *Histoire du Droit Canonique & du Gouvernement de l'Eglise*.

P. 80. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Evêque*, *au lieu de* ce qui fuit jusques au mot *Dauphiné l.* 7. *mettez* ce qui suit. On a cru que cette ville étoit la patrie du Poëte Claudien: c'est l'opinion la plus commune, & qui paroît la mieux autorisée; mais d'autres croyent qu'il étoit de Vienne en Dauphiné, parce qu'ils le confondent sans doute avec Claudien Mamert.

L. 6. après *v.* 287, *ajoûtez*. Fabricius, *Biblioth. Latina*, *tome* 3.

CANTIQUES, *p.* 83. *col.* 1. *l.* 27. *au lieu de* S. Clément d'Alexandrie, *lisez* S. Basile.

CAPELLA, *n.* 3. *l.* 1 & 2. *au lieu de*. On ne sait pas précisement en quel tems il vivoit, jusqu'au mot *Boëce*, *l.* 5. *lisez*. Cet Auteur vivoit vers l'an 1490, & il est cité par Boëce. On ignore s'il étoit Carthaginois ou Romain: *l.* 6. *au lieu de*. On croit aussi, *lisez*. Cependant on croit

CAPELLA ou de CAPILLA, *p.* 88. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Espagne*, *ajoûtez*. Il naquit à Este dans le Padouan, vers le milieu du XVI siécle, & mourut à Rome en 1625.

CAPELLE (Marc-Antoine) après CAPELLE, *ajoûtez* ou CAPELLI.

CAPILUPI (Lélio) *p.* 90. *col.* 1. *l.* 13 & 14. *au lieu de*. Il mourut à Mantoue le troisiéme janvier 1560 à l'age de 62 ans, *lisez*. Cet Hippolyte mourut en 1580, âgé de 68 ans, & Lélio à Mantoue le troisiéme janvier 1560, à l'âge de 62 ans.

Col. 2. Avant CAPISUCCHI, *mettez* ce qui suit.

CAPISTRON. *Voyez* CAMPISTRON.

CAPORALI (César) *p.* 92. *col.* 2. *l.* 9. après 1601, *ajoûtez* dans sa 71 année, 22 ans avant le Pontificat d'Urbain VIII, & non sur la fin de ce Pontificat, comme l'a dit Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 116. *n.* 1452. édit. d'Amsterdam 1725.

CAPPEL, famille, *p.* 93. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 1536, *lisez* 1534.

Dans la même ligne, *au lieu de* d'Aimery, *lisez* Aimery.

CAPPEL (Jacques) *l.* 2. *au lieu de* en 1540, *lisez* reçu en cet Office le quatriéme février 1534

L. 3. après le mot *probité*, *ajoûtez* mort en 1541,

P. 94. *col.* 1. *l.* 28. au lieu de *Biblioth. Orientalis*, lisez *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis.*

P. 100. *col.* 2. *l.* 28. *au lieu de* Godemen, *lisez* Godena.

L. 38 & 39. *au lieu de* Bucchionico, *lisez* Bucchianico.

L. 39. 40 & 49. *au lieu de* Cesenza, *lisez* Celenza.

L. 48. *au lieu de* 1686, *lisez* 1696.

L. 64. 68. 69. *au lieu de* Sant-Ermo, *lisez* Sant-Eramo

L. 81 & 85. *au lieu de* Volturata, & Servirana, *lisez* Volturara & Cervirana.

P. 101. *l.* 21. après 1569, *ajoûtez* ce qui suit. Outre le livre dont il a été parlé cy-dessus, on a encore de lui une Lettre à l'Evêque de Bitonte pour la justification du Comte de Montgomery qui ayant malgré lui été obligé de joûter avec le Roi Henri II, avoit eu le malheur de blesser ce Prince à mort; autre lettre qui commence par ces mots, *Antoine*, *Evêque & Ministre du saint Evangile*, *à l'Eglise de Dieu qui est à Troyes*, & *aux Fidéles en Jesus-Christ.*

P. 102. *col.* 1. entre la quatriéme & la cinquiéme ligne, *mettez* les deux articles qui suivent.

* CARACCIOLI (Innico) des Ducs de Martina, né le neuviéme juillet 1642, après avoir été Inquisiteur général à Malte, fut fait en 1690, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, & en 1697 Evêque d'Aversa. Le Pape Clément XI le créa Cardinal en 1715. Il mourut le sixiéme septembre 1730 dans sa 89 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* CARACCIOLI (Nicolas) de la même Maison que le précédent, mais d'une autre branche, naquit le huitiéme novembre 1656. Il fut successivement Gouverneur de la ville & Marche d'Ancone, nommé Nonce à Florence le 14 avril 1700 & Archevêque de Thessalonique, mis dans la Congrégation du Bon Gouvernement en décembre 1701, fait Archevêque de Capoue, le 20 avril 1703, Vicerégent de Rome le 27 septembre 1712, & nommé le septiéme avril 1714, pour exercer par *interim* la charge de Vicaire de Rome. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le 16 décembre 1715. Il mourut à Capoue le septiéme février 1728, dans sa 70 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CARAZOLE (Joannin) *p.* 109. *col.* 2. *l.* 1. après *Joannin*, *mettez* ou, selon Pogge, Octinus Carazzolus.

* CARBONNEL (Jean) Sécretaire du Roi, qui se fit connoître avantageusement par les piéces de Poësie qu'il donna au Public, entra dans l'Académie de Caën, où il étoit né le 15 décembre 1622. Lorsque la Religion Protestante fut proscrite en France, il obtint la permission de se retirer en Hollande, où il est mort le 24 février 1702, âgé de près de 80 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CARDAN (Jérôme) *p.* 111. *col.* 2. *l.* 5 & 6. *au lieu de* Avocat & Médecin, *lisez* Docteur en Médecine & en Droit Civil & Canonique, & Professeur des Instituts

L. 28. après 1663, *ajoûtez* par les soins de Charles Spon

P. 112. *col.* 2. *l.* 62. *au lieu de* sous Alexandre III en 1160, *lisez* sous Alexandre II en 1060.

P. 118. *col.* 2. GRE'GOIRE IX. *seconde promotion* en 1228, *n.* 6. Jacques de Vitry, *l.* 3. *au lieu de* Oignier, *lisez* Oignies.

P. 119. *col.* 2. GRE'GOIRE X. *l.* 3. *au lieu de* 1274, *lisez* 1272.

P. 122. *col.* 2. CLE'MENT VI. *premiére promotion*, *n.* 9. *l.* 1. *effacez* d'Auvergne.

P. 123. *col.* 2. GRE'GOIRE XI. *premiére promotion*, *n.* 10. *l.* 1. *effacez* d'Auvergne.

P. 125. *col.* 1. CLE'MENT VII Antipape, *cinquiéme promotion*, *n.* 23. Pierre de Thuvey, *lisez* Pierre de Thurey.

P. 127. *col.* 1. MARTIN III dit V, *seconde promotion*, *n.* 8. *l.* 1. *au lieu de* Florentin, *lisez* Siennois.

Col. 2. EUGE'NE IV, *troisiéme promotion*, *n.* 13. *l.* 2. *au lieu de* sainte Aquilée, *lisez* saint Aquilée.

P. 128. *col.* 1. FE'LIX IV, dit V, *seconde promotion*, *n.* 11. *l.* 1. ôtez la virgule qui est entre *Jean* & *Gruvenvalder*

Quatriéme promotion, *n.* 23. au lieu de *Guillaume de l'Estang*, lisez *Guillaume Huln*, *natif d'Estaing*, *ou de l'Estang*, *diocése de Verdun.*

Col. 2. NICOLAS V, *seconde promotion*, *n.* 4. *au lieu de* Alain Coëtivy, *lisez* Alain de Coëtivy.

CALLISTE III, *seconde promotion*, *n.* 8. *l.* 1. *au lieu de* Richard Olivier de Longueil, *lisez* Richard Olivier, natif du lieu de Longueil.

P. 129. *col.* 1. PAUL II, *premiére promotion*, *n.* 5. *au lieu de* Jean de La Balue, *lisez* Jean Balue.

P. 130. *col.* 1. *huitiéme promotion*, *n.* 34. Ascagne, *l.* 2. *au lieu de* S. Vital, *lisez* S. Vite

INNOCENT VII, *lisez* INNOCENT VIII.

Huitieme promotion, *n.* 27. Pierre Isuaglie, *l.* 1. *au lieu de* Isuaglie, *lisez* d'Isuaglies ou di Suaglie

Dans la même ligne, après le mot *Reggio*, *ajoûtez* & ensuite de Messine

P. 131. *col.* 2. LE'ON X. *p.* 132. *col.* 1. *n.* 16. Jean-Batiste Pallavicini, *l.* 2. *au lieu de* sainte, *lisez* saint

P. 137. *col.* 1. *n.* 19. *au lieu de* Rusticucci, *lisez* Rusticuccio

P. 139. *col.* 2. PAUL V, *seconde promotion*, *n.* 8. *au lieu de* Marcellanti *en un mot*, *lisez* Marcel Lanti *en deux mots.*

P. 142. *col.* 2. INNOCENT X. *quatriéme promotion*, *n.* 13. *au lieu de* Fabrica, *lisez* Fabrice.

P. 143. *col.* 1. *sixiéme promotion*, *n.* 21. Jean-François-Paul de Gondy, *ajoûtez* de Retz

P. 145. *col.* 1. INNOCENT XI, *premiére promotion*, *n.* 14. Jean-François Ginetti, *l.* 2. *au lieu de* Thrésorier général du Pape, *lisez* Thrésorier général de la Chambre Apostolique.

Col. 2. ALEXANDRE VIII, *seconde promotion*, *n.* 9. Joseph-René Impériali, *l.* 3. après le mot *Velabro*, *ajoûtez*, puis de S. Laurent *in Lucina*

N. 12. François del Giudice. *Effacez* del

P. 146. *col.* 1. INNNCENT XII, *premiére promotion*, *n.* 2. Jean Boncompagnon, *l.* 1. *au lieu de* Jean, *lisez* Jacques

L. 2. après le mot *lata*, *ajoûtez*, puis Evêque d'Albano.

P. 147. *col.* 1. *septiéme promotion*, *n.* 29. *au lieu de* Nuno d'Acunha, *lisez* Nunno da Cunha d'Attayde.

Col. 2. *onziéme promotion*, *n.* 53. *au lieu de* Patricii, *lisez* Patrizi.

Treiziéme promotion, *n.* 58 Emeric Czacki. *Ajoûtez* 1732, à la marge sous la petite colomne des années de la mort des Cardinaux défunts

Quatorziéme promotion, *n.* 60. Cornelio Bentivoglio, *ajoûtez* 1732, à la marge sous la petite colomne des années de la mort des Cardinaux défunts.

Quinziéme promotion, *n.* 69. Charles Borgia, *ajoûtez* 1733, à la marge sous la petite colomne des années de la mort des Cardinaux défunts.

P. 148. *col.* 1. *l.* 6. *Retranchez* les 25 lignes suivantes & *mettez* à leur place ce qui suit.

BE'NOIT XIII, élu le 29 mai 1724. *Année de leur mort.*

Premiére Promotion, le onziéme septembre 1724.

1. Jean Batiste Altiéri, Romain, Doyen de la Chambre Apostolique, Président des chemins, Archevêque de Tyr, né le sixiéme août 1637, Cardinal Prêtre du tître de S. Matthieu *in Merulana.*

2. Alexandre Falconiéri, Romain, Gouverneur de Rome & Auditeur de la Rote, né le huitiéme février 1657, Cardinal Diacre du tître de sainte Marie de l'Echelle.

Seconde Promotion le 20 *novembre* 1724.

3. Vincent Pétra, Napolitain, Archevêque de Damas, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, Votant de la Signature de Grace, Consulteur du saint Office & Dataire de la Pénitencerie, né le 23 novembre 1662, Cardinal Prêtre du tître de S. Onufre, puis Préfet de la Congrégation *de propaganda Fide*, & Grand-Pénitencier de l'Eglise Romaine.

Troisiéme Promotion le 20 *décembre* 1724.

4. Prosper Marefoschi, de Macérata, Archevêque de Césarée, Chanoine de S. Pierre du Vatican, Auditeur du Pape, né le 29 septembre 1653, Cardinal Prêtre du tître de S. Chrysogon, puis de S. Calixte, & enfin de S. Silvestre *in Capite*, Vicaire général de Rome 1732.

5. Augustin Pipia, d'Oristagni en Sardaigne, Général de l'Ordre de S. Dominique, né le premier octobre 1660, Cardinal, Prêtre du tître de S. Sixte le Vieux, puis de sainte Marie sur la Minerve, Evêque d'Osimo 1730.

Quatriéme Promomotion le onziéme juin 1725.

6 Nicolas Coscia, Bénéventin, né le 15 janvier 1682, Archevêque de Trajanople, & Sécretaire des Mémoriaux, Cardinal Prêtre du tître de sainte Marie *in Dominica*, Confident intime du Pape Benoît XIII, son Coadjuteur en l'Archevêché de Bénévent, &c.

7. Nicolas Giudice, Napolitain, né le 16 juin 1660, Protonotaire Apostolique participant, & Major dome du Sacré Palais, Cardinal Diacre du tître de sainte Marie aux Martyrs, dite *la Rotonde*, Protecteur de la Couronne de Sicile, & de tout l'Ordre des Carmes.

Cinquiéme Promotion le onziéme septembre 1726.

8. André-Hercule de Fleury, François, né à Lodéve le 23 juin 1653, ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi Louïs XV, Abbé des Abbaïes de Tournus, diocése de Challon sur Saone, & de Saint-Etienne de Caen, diocése de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire de celles des Sciences & des Inscriptions & Belles Lettres, Ministre d'Etat, Grand Aumonier de la Reine, Cardinal de la sainte Eglise Romaine, Surintendant général des postes, Couriers & relais de France, Proviseur de la Maison & Société de Sorbonne, & Supérieur de celle de Navarre.

Sixiéme Promotion le neuviéme novembre 1726.

9. Nicolas-Marie Lercari, Génois, né le neuviéme décembre 1675, Gouverneur de Bénévent, Maître de la Chambre du Pape Benoît XIII, puis son premier Ministre & Sécretaire d'Etat, Archevêque de Nazianze, Cardinal Prêtre du tître de saint Jean & de saint Paul.

10. Laurent Cozza, natif de S. Laurent de la Grotte dans le diocése de Montefiascone, Religieux Mineur de l'étroite Observance de S. François, successivement Professeur en Théologie, Gardien de la Terre-Sainte, & Ministre général de son Ordre, Cardinal Prêtre du tître de S. Laurent *in Pane & Perna*, puis de sainte Marie *in Ara Cœli* 1729.

Les sept suivans furent réservez in petto, & *déclarez à diverses reprises.*

11. Ange-Marie Quirini, noble Vénitien, né le 20 mars 1680, Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, puis Archevêque de Corfou, & ensuite Evêque de Brescia, Cardinal (déclaré le 26 novembre 1727) Prêtre du tître de S. Augustin, & ensuite de S. Marc, Bibliothécaire du Vatican.

12. François-Antoine Fini, de Minervino, né le sixiéme mai 1669, Archi-Prêtre de Bénévent, puis successivement Evêque d'Avellino & de Frigenti unis, Evêque assistant au thrône, Archevêque de Damas *in partibus*, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII, dont il étoit ancien Domestique, Cardinal (déclaré le 26 janvier 1728) Prêtre du tître de sainte Marie *in Via*, puis de S. Sixte le Vieux.

13. Marc-Antoine Ansidei, Pérousin, Sécretaire de la Congrégation du Concile, puis Assesseur de celle du saint Office, Votant de la Signature de Grace, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, Archevêque de Damiette, Evêque assistant au thrône, & enfin Evêque de Pérouse, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du tître de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Augustin 1730.

14. Prosper Lambertini, Bolonois, né le 31 mars 1675, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, Sécretaire de la Congrégation du Concile, Votant de la Signature de Grace, Consulteur du saint Office, Promoteur de la Foi, Avocat Consistorial & Canoniste de la Pénitencerie, Archevêque de Théodosie, Evêque assistant au thrône, & enfin Evêque d'Ancone, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du tître de Sainte-Croix de Jérusalem, & Archevêque de Bologne.

15. Grégoire Selléri, de Muggione dans le Territoire de Pérouse, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Professeur en Théologie, Sécretaire de la Congrégation de l'Indice, puis Maître du Sacré Palais, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du tître de S. Augustin 1729.

16. Antoine Banchiéri, de Pistoye, né le 19 mai 1667, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Protonotaire Apostolique participant, Consulteur du saint Office, puis successivement Vice-Légat d'Avignon, & du Comtat Vénaissin, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, Assesseur du saint Office, Sécretaire de la Congrégation de la Consulte, & Gouverneur de Rome & de son district, Vice-Camerlingue, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Diacre du tître de saint Nicolas *in carcere Tulliano*, Sécretaire d'Etat du Pape Clément XII 1733.

17. Charles Collicola, de Spolette, Président des vivres à Rome, Clerc de la Chambre Apolique, Maître de Chambre du Pape Clément XI, puis Thrésorier général de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du tître de sainte Marie *in Porticu Campitelli*, (déclaré le 30 janvier 1728.)

Septiéme Promotion le 26 *novembre* 1727.

18. Diégue d'Astorga & Cespédès, Espagnol, né en 1666, d'abord Inquisiteur de Murcie, puis nommé Evêque de Barcelone au mois de décembre 1715, Inquisiteur général d'Espagne au mois de mars 1720, & Archevêque de Toléde, Primat d'Espagne le 16 juin suivant, Cardinal à la nomination du Roi Catholique.

19. Sigismond, des Comtes de Kollonitsch, Allemand, né le 28 mai 1677, Evêque de Vaccia en Hongrie, puis Evêque & ensuite premier Archevêque de Vienne en Autriche, Prince du S. Empire Romain, Cardinal à la nomination de l'Empereur, Prêtre du tître de S. Marcellin & de S. Pierre.

20. Philippe Joseph-Louïs-Bonaventure de Sinzendorff, Allemand, né à Paris le 14 juillet 1669, Chanoine de Cologne, de Saltzbourg & d'Olmuts, Abbé de Petschwar, Evêque de Javarin, Cardinal (à la nomination du Roi de Pologne) Prêtre du tître de sainte Marie sur la Minerve, Evêque & Prince de Breslau.

21. Jean de Motta & de Silva, Portugais, né le 14 août 1685, Chanoine théologal de l'église patriarchale de Lisbonne, Cardinal, à la nomination du Roi de Portugal, dont il est Favori.

Huitiéme Promotion le 30 *avril* 1728.

22. Vincent-Louïs Gotti, Milanois, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né le septiéme septembre 1664, Patriarche de Jérusalem, Cardinal Prêtre du tître de S. Pancrace.

23. Léandre Porzia, de la province de Frioul, né le 22 décembre 1673, Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, Consulteur du saint Office, Abbé Régulier de S. Paul hors les murs à Rome, puis Evêque de Bergame, Cardinal Prêtre du tître de saint Jérôme des Esclavons, puis de celui de S. Calixte.

Neu-

Neuviéme Promotion le 20 septembre 1728. *Année de leur mort.*

24. Pierre-Louïs Caraffa, Napolitain, né le quatriéme juillet 1677, successivement Gouverneur d'Ancone, Clerc de la Chambre Apostolique, Consulteur du saint Office, Nonce Apostolique à Florence, Archevêque de Larisse *in partibus Infidelium*, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, puis de celle des Evêques & des Réguliers, Cardinal Prêtre du titre de S. Laurent *in Pane & Perna.*

25. Joseph Accoramboni, né dans le diocése de Spolette le 24 septembre 1674, Avocat consistorial, Sécretaire de la Congrégation d'Avignon & de Lorette, Sous-Dataire des Papes Innocent XIII & Benoit XIII, Auditeur de ce dernier, Archevêque de Philippi en Macédoine, Administrateur de l'Evêché d'Osimo, & enfin Evêque d'Imola, Cardinal Prêtre de sainte Marie Transpontine.

Dixiéme Promotion le 23 mars 1729.

26. Camille Cibo, né à Massa de Carrara, le 25 avril 1681, successivement Clerc de la Chambre Apostolique, Président des vivres, Auditeur général de la même Chambre Apostolique, Patriarche de Constantinople, Majordome du Palais Apostolique sous le Pontificat de Benoît XIII, & Cardinal Prêtre du titre de saint Etiénne *in Monte Cœlio*, puis de sainte Marie du peuple, &c.

Onziéme Promotion le sixiéme juillet 1729.

27. François Borghése, Romain, né le 20 juin 1697, successivement Protonotaire Apostolique, Prélat domestique du Palais, Maître de Chambre, & ensuite Majordome du Pape Benoît XIII, Archevêque de Trajanople, & enfin Cardinal Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Sylvestre *in Capite.*

28. Vincent Ferrério, né à Nice le 13 avril 1682, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Evêque d'Alexandrie de la Paille, dans l'Etat de Milan, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie *in Via*, & Evêque de Verceil.

Douziéme & derniére Promotion de Benoît XIII, *du huitiéme février* 1730.

29. Alaman Salviati, Florentin, né en 1668, Protonotaire Apostolique, Nonce extraordinaire en France pour porter les langes bénis au Duc de Bretagne en 1708, Vice-Légat d'Avignon, & Président de la Légation d'Urbin, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie d'*Ara Cœli*, Préfet de la Signature de Justice, Protecteur de la Congrégation de Valombreuse, &c. 1733.

CLE'MENT XII, élu le 12 juillet 1730.

Premiére Promotion le 14 août 1730.

1. Nérée-Marie Corsini, Florentin, né le 19 mai 1685, neveu du Pape Clément XII, Sécretaire des Mémoriaux, & Protonotaire Apostolique participant surnuméraire, créé Cardinal, & réservé *in Petto*, déclaré le onziéme décembre 1730.

Seconde Promotion le deuxiéme octobre 1730.

2. Alexandre Aldobrandini, Florentin, né le premier mai 1667, Archevêque de Rhodes, Nonce ordinaire en Espagne, puis Cardinal Prêtre, du titre des quatre Saints couronnez, Légat de Ferrare.

3. Jérôme Grimaldi, Génois, né le 15 novembre 1674, successivement Internonce à Bruxelles, Nonce en Pologne & à Vienne, Archevêque d'Esse, Cardinal Prêtre, du titre de sainte Balbine, Légat de Bologne.

4. Barthélemi Massei, né à Monte-Pulciano en Toscane, le deuxiéme janvier 1663, successivement Chanoine de sainte Marie-Majeure, & de saint Pierre du Vatican, Echanson du Pape Clément XI, Prélat domestique, & son Maître de Chambre, Archevêque d'Athénes, Nonce extraordinaire & ordinaire en France, Cardinal Prêtre du titre de saint Augustin, Légat de la Romagne, & Evêque d'Ancone.

5. Barthélemi Ruspoli, Romain, né le 25 août 1697, successivement Sécretaire des Mémoriaux, & de la Congrégation *de propaganda Fide*, Cardinal Diacre, du titre de S. Côme & de S. Damien, Grand-Prieur de Rome de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.

Troisiéme Promotion du 24 septembre 1731.

6. Vincent Bichi, Siennois, né le deuxiéme février 1668, successivement Nonce en Suisse, & en Portugal, Archevêque de Laodicée, Cardinal Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio.*

7. Sinibalde Doria, Génois, né le 21 octobre 1664, successivement Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Vice-Légat d'Avignon, Archevêque de Patras, Dataire de la Pénitencerie, Maître de Chambre des Papes Innocent XIII & Clément XII, Archevêque de Bénévent, & Cardinal Prêtre du titre de S. Jérôme des Esclavons.

8. Joseph Firrao, Napolitain, des Princes de Sainte-Agathe, né dans le diocése de Bisignano, fief de sa famille, le 12 juillet 1677, successivement Nonce à Lucerne, & à Lisbonne, Archevêque de Nicée, Evêque d'Aversa, Cardinal Prêtre du titre de S. Thomas *in Parione.* Il a été fait Sécretaire d'Etat le quatriéme octobre 1733.

9. Antoine-Xavier Gentili, Romain, né le neuviéme janvier 1681, successivement Lieutenant de l'Auditeur de la Chambre Apostolique, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Consulteur du saint Office, Votant de la Signature de Grace, Chanoine de sainte Marie-Majeure, Archevêque de Pétra, *in partibus*, Sécretaire des Congrégations du Concile, & des Evêques & Réguliers, Cardinal Prêtre du titre de saint Etienne *in Monte Celio.*

10. Jean-Antoine Guadagni, Florentin, neveu du Pape Clément XII, né le 14 septembre 1674, Religieux des Carmes Déchaussez, Provincial de sa province, puis Evêque d'Arezzo en Toscane, Cardinal Prêtre du titre de S. Martin aux Monts, Vicaire général de Rome & de son district.

Quatriéme Promotion du premier octobre 1732.

11. Trojan d'Aquaviva, des Ducs d'Atri, Napolitain, successivement Gouverneur d'Ancone, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII, Evêque de Philippopoli en Macédoine, Majordome du Palais Apostolique, Archevêque de Larisse, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirique, & de sainte Julitte, puis de sainte Cécile *in Trastevere.*

12. Agabite Mosca, natif de Pézaro, dans le Duché d'Urbin, parent de la famille des Albani, successivement Chanoine de S. Pierre du Vatican, Vice-Légat de la Romagne, Gouverneur de Lorette, Président, puis Clerc de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du titre de S. George *in Velabro.*

Cinquiéme Promotion du deuxiéme mars 1733.

13. Dominique Riviéra, d'Urbin, successivement Sécretaire des Chiffres, de la Congrégation consistoriale, de celle des eaux, du Collége des Cardinaux, & de la Consulte, Chanoine de S. Pierre du Vatican, & Archiviste du château S. Ange, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirique & de sainte Julitte.

Sixiéme Promotion du 28 septembre 1733.

14. Marcel Passéri, d'Ariano, dans le Royaume de Naples. Le Pape Clément XII, dont il étoit Auditeur pendant qu'il n'étoit que Cardinal, le choisit pour remplir la même charge auprès de lui, lorsqu'il fut élevé à la Papauté, & le fit Dataire de la Pénitencerie. Il fut nommé Archevêque de Nazianze en Cappadoce, *in partibus Infidelium*, le cinquiéme mars 1731, & sacré le onziéme suivant dans l'église des Théatins à Rome, par le Cardinal Cienfuegos, assisté des Archevêques de Patras & d'Athénes. Il fut déclaré le 31 du même mois, Evêque assistant au thrône. Clément XII, ayant égard aux longs services qu'il lui avoit rendus pendant 30 années avec beaucoup de fidélité, le créa Cardinal, de l'Ordre des Prêtres, & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le premier octobre 1733.

15. Jean-Batiste Spinola, Génois, Protonotaire Apostolique, Consulteur du saint Office, Clerc de la Chambre Apostolique, & Président des prisons, ensuite fait Sécretaire de la Congrégation de la Consulte le 18 septembre 1724, puis déclaré par le Pape Benoît XIII, Gouverneur de Rome, & de son district, & en cette qualité Vice-Camerlingue de l'Eglise Romaine, le 15 février 1738, continué dans cette charge par Clément XII, & enfin créé Cardinal de l'Ordre des Diacres. Il reçut le chapeau le premier octobre 1733.

CARDONE (Jean-Batiste) *p.* 148. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* dans le Roussillon, *lisez* ville du Roussillon, dont le Siége a été transféré à Perpignan en 1604 par le Pape Clément VIII.

CARDONNE (Jean-François de) *l.* 8. *au lieu de* le Chevalier, *lisez* Jean-Batiste de

CARILLO (Alfonse) *p.* 151. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* se retira au Concile de Constance, *lisez* entra dans le parti & dans les vues du Concile de Constance

P. 152. *col.* 2. Avant CARLATH, *mettez* ce qui suit.

CARLAT (Le) *Voyez* CARLA (Le)

P. 153. *col.* 2. Avant CARLEVITZ, *mettez* l'article qui suit.

* CARLEVAL (Thomas) célébre Jurisconsulte Espagnol, dans le XVI siécle & au commencement du XVII, d'une famille noble, originaire du Milanois, mais qui s'étoit établie à Baëça dans l'Andalousie. Thomas Carleval y enseigna les Belles Lettres en 1594, n'étant alors âgé que de 20 ans. Il quitta Baëça pour aller à Salamanque étudier en Droit, & il y prit les degrez. Il fut honoré d'une place de Conseiller au Conseil souverain de Justice du Royaume de Naples. Un de ses Ouvrages les plus célébres est son gros Traité des Jugemens, intitulé, *D. Thomæ Carlevallii, Hispani, Patricii Baëcensis, Disputationes Juris variæ de Judiciis.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CARMAIN, château, *p.* 155. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Pierre*, *mettez*, Moine; & *l.* 6 retranchez le mot *Moine*

CARMEL, ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, *p.* 156. *col.* 1. *l.* 16 & 17. *au lieu de* le Duc de Chartres est aujourd'hui Grand-Maître de cet Ordre, *lisez* M. le Duc d'Orléans, n'étant encore que Duc de Chartres, fut fait Grand-Maître de cet Ordre en 1721.

CARMES DE'CHAUSSEZ, *l.* 6. *au lieu de* vers l'an 1540, *lisez* en 1562.

CARNEAU (Etienne) *p.* 157. *col.* 2. *l.* 10. après le mot *Assistant*, *mettez* ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, *L'Oeconomie du petit Monde, ou les merveilles de Dieu dans le corps humain; La Naissance du Fils de Dieu en nôtre chair, Cantique spirituel; Le Sage indifférent*, Stances; *Stances Chrétiennes* sur l'Anagramme de Christine, Reine de Suéde; *La Stiminimachie*, ou Poëme composé à l'occasion des disputes sur l'usage de l'Antimoine; *Les Véritez divines contenues dans la Messe qui se chante à la Fête du très-saint Sacrement; Vers François* sur les quatre fins de l'homme. Ce Pére a fait outre cela quantité de Sonnets, d'Epitaphes, de Paraphrases de Pseaumes, d'Hymnes & de Cantiques, & un Poëme de trois mille vers François sur la correction & la Grace, dans le sentiment de S. Augustin. En 1663, il donna en prose la Vie de la femme du célébre Voyageur Pietro della Valle. *Le Pseautier du Courtisan converti* est encore du Pére Carneau, aussi bien qu'une longue Ode Latine à l'honneur du Bienheureux Pierre de Luxembourg.

Dans la même ligne, *au lieu de* l'an 1671, *lisez* le 17 septembre 1671.

CAROLINS, *p.* 160. *col.* 1. *l.* 14. *au lieu de* par Engilbert, Abbé de Saint-Riquier, *lisez* par Angilbert, Abbé de Centule.

P. 161. *col.* 2. Avant CARPENTIER (Jacques) *mettez* l'article qui suit.

* CARPENTIER DE CRE'CY, famille noble, originaire du Cambresis, subsiste dès l'an 1036. Il y en a encore, (en 1733) trois branches, qui sont celle des Seigneurs de CHANGI; celle des Seigneurs des THUILLERIES, & celle de GILBERT Carpentier, Chevalier, Seigneur de Crecy & autres lieux, seul restant de sa branche. Il a été marié, le 23 février 1724, avec *Louïse* Thoynard, fille de feu *Barthélemi* Thoynard, Ecuyer, Seigneur d'Ambron, de Trovigny, &c. & de *Magdeleine-Nicole* Guymont, de laquelle il a 1. *Gilbert* Carpentier de Crécy, né le 18 mars 1726; 2. *Claude* Carpentier de Crecy, né le septiéme novembre 1727; 3. *Charles-François* Carpentier de Crecy, né le 22 janvier 1732, & mort le mois suivant; 4. *Marguerite* Carpentier de Crecy, née le troisiéme janvier 1725; & 5. *Marie* Carpentier de Crecy, née le 15 novembre 1729. * *Hist. de Cambray & du Cambresis*, *partie* 3. *vol.* 2. *p.* 369 & *suiv. Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *tome* 9. *p.* 470. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 162. *col.* 2. Avant CARPZOVE (Jean-Benoît) *mettez* l'article qui suit.

* CARPZOVE (David-Benoît) frére ainé des deux suivans, & Luthérien comme eux, vivoit encore en 1655, & a donné une Dissertation Latine sur le vêtement Sacré des Grands-Prêtres des Hébreux, *in quarto*, à Iéna en 1655. * *Voyez* le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra*, *in folio*, p. 668.

P. 162. *col.* 2. *l.* 5. après 22 *mettez* ou, selon d'autres le 27.

CARRARE ou CARRARA, *p.* 164. *col.* 1. *l.* 1. *ajoûtez* ou CARRARIA

CARRIE'RE (François) *p.* 166. *col.* 2. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui suivent.

CARRIE'RE (François) Religieux des Péres conventuels de saint François, étoit d'Apt, & Docteur en Théologie. Il mourut en 1665. Ce Francifcain a fait un Commentaire littéral sur toute l'Ecriture, lequel a été imprimé en Latin à Lyon en 1663. * Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra*, *in folio*, *p.* 669.

* CARRIE'RE (Louïs de) Prêtre de l'Oratoire de la Congrégation de France, étoit d'Angers, & est mort à Paris en 1717. Il a fait en François sur toute l'Ecriture-Sainte, une espéce de *Commentaire Litteral*, qui a été imprimé en 24 volumes, *in douze*, à Paris, depuis 1701, jusqu'en 1716. Ce Commentaire ne consiste presque que dans plusieurs mots inférez dans le texte, pour le rendre plus clair & plus intelligible. * Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra*, *in folio*, *p.* 669.

CASAUBON (Isaac) *p.* 175. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* 18, *lisez* huitiéme

CASAUBON (Méric) *l.* 5. après &c. *ajoûtez*. Il mourut le 14 juillet 1671

CASE (Jean de La) *p.* 176. *col.* 2. *l.* 5. après 1503, *ajoûtez* à Florence

L. 29. après le mot *Venise*, *ajoûtez*. Il fut aussi Doyen des Cameriers d'honneur du Pape & Sécretaire des Brefs

P. 177. *col.* 1. *l.* 42. après & *suiv.* ajoûtez *Biblioth. Italique*, *tomes* 1 & 2.

CASIMIR IV. *p.* 178. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* 1144, *lisez* 1444.

P. 179. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* à 17 ou 18, *lisez* à 22.

CASSAGNE (Jacques) *l.* 18. après le mot *Ouvrage*, *ajoûtez* ce qui suit. Outre les Ecrits dont nous avons parlé cy-dessus, nous avons encore de lui, *Ode sur la naissance de Mgr le Dauphin; Ode sur les conquêtes du Roi en Flandre; Ode sur la Paix des Pyrénées; Pensées Chrétiennes*, en vers François; *Poëme sur la Conquête de la Franche-Comté; Ode sur la Guerre de Hollande; Oraison funébre de M. de Péréfixe, Archevêque de Paris; Traité de Morale sur la Valeur.* Il a aussi traduit l'*Histoire des guerres des Romains* par Sallufte.

Après les citations, ajoûtez. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

CASSERIUS (Julius) *p.* 182. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1708, *lisez* &. mourut en 1616, âgé de 60 ans, à Padoue

L. 7. *effacez ces mots*, où il mourut âgé de 60 ans.

L. 8. *changez* en virgule, le point & la virgule qui viennent après le mot *organis*

L. 8 & 9. au lieu de *Pentæstefeôn*, lisez *Pentæsthefeion*

L. 9. après le mot *Liber*, au lieu de &c. *mettez* ce qui suit, *Tabulæ Anatomicæ* 78; *Tabulæ de formato fœtu.*

Après les citations, *ajoûtez*. Manget, *Biblioth. Script. Med. l.* 3.

CASSIEN (Saint) Martyr, *l.* 7 & 8. *au lieu de* en 365, *lisez* vers l'an 360.

P. 183. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* soit que, &c. jusqu'au mot *fond*, *l.* 8. *lisez*. Quoique les sentimens de Cassien sur la Grace soient les mêmes que ceux des Sémi-Pélagiens, sa mémoire a toujours été en vénération dans l'Eglise, à cause de sa grande piété, & de la saine doctrine jointe à la haute spiritualité qui sont dans ses Ouvrages, excepté dans la treiziéme Conférence, qui est celle que l'on reprend justement.

L. 49. après *Gazei*, *ajoûtez*, ou Gaze selon le Supplément de Paris.

L. 55. après 1642, *ajoûtez* & une quatriéme à Francfort, 1722.

Aux citations *ajoûtez* Fleuri, *Hist. Ecclés. l.* 26. *p.* 190 & 191, de l'édit. *in quarto*, *tome* 6.

P. 184. *col.* 2. *l.* 16. *au lieu de* 90, *lisez* 93

CASTIGLIONE (Lupus de) *p.* 192. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Lupus; *lisez* Lapus.

CASTIGLIONE (Christophle) *p.* 193. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* de Milan, où il a été Conseiller du Duc, *lisez* Jurisconsulte du XV siécle, étoit de Milan de l'illustre Maison des Castiglione. Le Duc le nomma son Conseiller

CASTIGLIONI (Balthasar) *l.* 12. après le mot *après*, *ajoûtez*, de la fiévre, à Tolède, en 1529

Col. 2. *l.* 4. après le mot *Galanterie*, *ajoûtez* ce qui suit. Il brilla aussi dans les emplois militaires & dans les négociations. Il fut employé en plusieurs ambassades importantes auprès des Rois & des Papes. Le Roi d'Angleterre lui donna l'Ordre de la Jarretiére, & en 1513 le Duc d'Urbin lui fit donation du château appellé *Nubilariæ Castrum.* Le Marquis de Mantoue le fit aussi Capitaine de cavalerie.

L. 6. après 797, *ajoûtez.* * *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 199. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 23 *lisez* 22.

P. 200. *col.* 1. *l.* 9. après le mot *femme*, *ajoûtez*; mais cela ne peut convenir à Castor le Chronographe, puisque Déjotarus vivoit près d'un siécle avant lui.

CASTRES, *l.* 2. *au lieu de* Boussil de Juges, *lisez* Bonfile de Juge

L. 13. après le mot *Albret*, *ajoûtez*, & qui devint Comte de Castres par la donation que lui fit son beaufrére Bonfile de Juge en 1494

L. 19 & 20. *au lieu de* Americ Na.talis, *lisez* Aimeric Natalis

L. 21. *au lieu de* Antoine de Véfe, *lisez* Antoine de Vefc.

CASTRUCCIO CASTRACANI, *p.* 201. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Antelminelli; & dès, *lisez* des Antelminelli ou des Intelminelli, & naquit au mois de mars 1281. Dès

L. 5. après le mot *Guelphes*, *au lieu de.* Sa retraite fut en France, *mettez* ce qui suit. Il se retira d'abord en Angleterre, d'où, après avoir tué un Seigneur de la Cour, duquel il avoit reçu un soufflet, il alla se refugier en Flandre

Dans la même ligne, *effacez* en 1317.

L. 6. *au lieu de* Philippe *Le Long*, *lisez* Philippe *le Bel*

L. 7. *au lieu de* peu de tems après, *lisez* en 1313

Col. 2. *l.* 1. après *Faggivola*, *lisez*, ou, selon le Supplément de Paris, Huguccione de Faggiola.

L. 10. *au lieu de* du Tyran de Lucques, *lisez* de Castruccio.

Dans la même ligne, *au lieu de* 1333, *lisez* 1328.

L. 11. *au lieu de* laissant deux fils qui ne furent pas aussi heureux que lui, *lisez* laissant de sa femme quatre fils & cinq filles.

L. 12. après le mot *Vie*, *ajoûtez*, qui est remplie de fables, &

L. 14. On a une troisiéme Vie de Castruccio en Latin par Nicolao Tégrimo, Auteur contemporain

CATON (M. Valerius) *p.* 213. *col.* 1. *l.* 1. *effacez* M.

L. 2. après le mot *Christ*, *ajoûtez* & mourut dans une extréme vieillesse

CAVAGNE (Arnaud) *p.* 215. *col.* 2. *lisez* CAVAGNES (Arnaud de)

L. 5. après le mot *Paris*, *ajoûtez* où il fut pendu le 27 octobre 1572.

P. 217. *col.* 1. Avant CAVALIERI (Gaspard) *mettez* l'article qui suit.

* CAVALIERI (Bonaventure) de l'Ordre des Jésuites, natif de Milan s'est acquis la réputation d'avoir été un des plus habiles Mathématiciens du XVII siécle. Il fut pendant quelques années premier Professeur en Mathématiques dans l'Université de Bologne. Il a composé divers Ouvrages très-ingénieux, comme le *Directorium generale Uranometricum*, qu'il publia en 1632; *Geometria indivisibilium continuorum nova quadam ratione promota*, qu'il donna en 1635; *Lo Specchio Ustorio.* Il mourut le troisiéme décembre de l'an 1647. * Vossius, *de Scient. Mathem. c.* 58. §. 13. Riccioli, *Chron. Reform.* M. de Fontenelle, *Elémens de la Géométrie de l'Infini. Biblioth. Italique*, *tome* 9.

CAVALIERI (Jean-Michel) *l.* 2. après le mot *Dominique*, *ajoûtez* s'étant trouvé compagnon d'études de

L. 3. après le mot *Cardinal*, *ajoûtez* & ensuite Pape,

CAUCHON (Pierre) *p.* 218. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *soutiennent*, *ajoûtez*, mais mal à propos

CAULET (François-Etienne de) *p.* 219. *col.* 1. *Effacez* l'étoile qui est à la tête de l'article.

L. 10. après le mot *Olior*, *ajoûtez* qui fut depuis
L. 20. après le mot *fut*, *ajoûtez*, dit-on,
L. 21. après le mot *Sulpice*, *ajoûtez*, mais cela eſt faux.
CAULIAC (Gui de) *p.* 220. *col.* 1. *l.* 4 *&* 5. *au lieu de* Médecin du Pape Urbain V & du Pape Clément VI, *liſez* du Pape Clément VI, & du Pape Urbain V.
CAVOYE (Louïs Doger, Marquis de) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Doger *liſez* d'Oger.
P. 221. *col.* 1. *l.* 19 *&* 20. *au lieu de*, vivoit encore en l'année 1723 & ſa piété la, *liſez* que ſa piété
L. 21. après le mot *naiſſance*, *ajoûtez*, mourut le 31 mars 1729, âgée d'environ 88 ans.
CAUVIGNY (François de) *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui ſuit.
CAUVIGNY (François de) Sieur de Colomby, ou Coulomby, comme on le lit dans une piéce de l'Auteur intitulée, *Plainte de la belle Calliſton*, ou Collombi, comme on le voit à la tête de ſa Traduction de Juſtin. Ce Savant étoit de Caen en Normandie, parent de Malherbe, dont il fut Diſciple & Sectateur, & l'un des premiers Membres de l'Académie Françoiſe. Il avoit auſſi à la Cour une charge qui n'avoit point été avant ni depuis; car il ſe qualifioit *Orateur du Roi pour les Diſcours d'Etat*; & c'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans. Il recevoit encore d'autres bienfaits de la Cour. Sur la fin de ſes jours il prit l'habit eccléſiaſtique, mais il n'entra point dans le ſacerdoce. Il mourut à l'âge de 60 ans vers le milieu du XVII ſiécle; mais on ne ſait en quelle année. On croit que ce fut en 1648. On l'a accuſé d'avoir beaucoup d'ambition & de vanité. Malherbe diſoit de lui qu'*il avoit bon eſprit*, *mais qu'il n'avoit pas le génie à la Poëſie*. Ses Ouvrages ſont, Traduction d'une partie du premier livre des Annales de Tacite, avec des Obſervations Politiques, Topographiques & Hiſtoriques, à Paris, *in octavo*, en 1613; Réfutation de l'Aſtrologie Judiciaire, à Paris en 1614; L'Hiſtoire de Juſtin, traduite en François par le commandement du Roi, à Tours, *in octavo*, en 1616; (Tannegui Le Févre eſtimoit cette Traduction, & il en a donné une édition retouchée par lui avec des Notes, à Saumur en 1672) Plainte de la belle Calliſton au grand Ariſtarque, durant ſa captivité; (c'eſt un Poëme d'environ trois cens vers, qui a été publié à Paris en 1616) Lettre à M. le Chancelier, en 1624; Trois autres lettres dans le Recueil de Faret, la premiére, Diſcours de conſolation au Préſident Jeannin, la ſeconde, lettre d'Etat ſur le ſujet de la main-levée du temporel des Eccléſiaſtiques de Béarn, la troiſiéme au Roi, ſur l'utilité de lire l'Hiſtoire, en 1627; De l'autorité des Rois, premier Diſcours & le ſeul qui ait paru, *in quarto*, en 1631; Poëſies diverſes dans les recueils de ſon tems. * *Hiſtoire de l'Acad. Françoiſe*, *par* Pelliſſon, *édition de M. l'Abbé d'*Olivet, *tome* 1. *in douze*, *p.* 266, 289 *&* 396. Huet, *Origines de Caen*, ſeconde édition, *p.* 369.
CECCI ou CECCUS (François) *l.* 4. *au lieu de* 1327, *liſez* 1527.
CELLOT (Louïs) *p.* 232. *col.* 2. *l.* 7. après le mot *Ouvrage*, *ajoûtez*. *Voyez* là-deſſus *le Supplément de Paris* 1735.
CELSUS (Aurelius) *p.* 233. *col.* 1. *ajoûtez* ou, *ſelon M. Mabudel*, Aulus.
A la fin de cet article, *ajoûtez*. *Conſultez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735, ſur cet article, où en citant Sixte Popma, il l'appelle *l.* 28. *Sixtus a Popma Phryſius*, prenant *Phryſius* pour un des Sixte Popma, au lieu qu'il devoit dire *de Friſe*, qui eſt la patrie de cet Auteur.
CELTES PROTUCIUS (Conrad) *col.* 2. *l.* 1. après le mot PROTUCIUS, *ajoûtez* ou PROTUTIUS.
L. 12. après le mot *édition*, *ajoûtez* d'une partie
Dans la même ligne après 1502, *ajoûtez*, & un autre Recueil en 1513, à Strasbourg. Ce deuxiéme Recueil ne contient aucune des piéces du premier
CENTURIES de MAGDEBOURG, *p.* 240. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* 1559 & 1560, *liſez* 1552 & 1574
L. 5. *au lieu de* le Judin, *liſez* Le Juge
Dans la même ligne, *effacez*, auſquels quelques uns ajoûtent
L. 6. *effacez* & d'autres
Dans la même ligne, *au lieu de* André Corvin, *liſez* André Cervin & Thomas Holtther.
CERATINUS (Jacques) *p.* 242. *col.* 2. *l.* 22. après le mot *âge*, *ajoûtez* & non en 1539, comme l'a dit M. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *p.* 26. *n.* 341. édit. d'Amſterdam 1725.
CEREALIS, oncle de l'Empereur Gratien, *p.* 244. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* fit proclamer Auguſte Valentinien, *liſez* le fit proclamer *Auguſte*, dans le tems qu'on faiſoit la même choſe pour
CERISANTE (Marc-Duncan) *p.* 247. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Marquis de Vigean, *liſez* Marquis Du Vigean
Col. 2. *l.* 2. après 1648, *ajoûtez* le 28 ou le 29 février
L. 15. *au lieu de* & quelques unes de ſes Odes, *liſez* Les deux Odes qui nous reſtent de lui
P. 256. *col.* 2. N. VI. JOACHIM de Chabannes, *l.* 1. *au lieu de* Chavannes, *liſez* Chabannes
L. 6. *au lieu de* fille de *Géofroy*, Seigneur de Pompadour, & d'*Eliſabeth*, Vicomteſſe de Comborn, *liſez* fille d'*Antoine*, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, Baron de Treignac, Conſeiller & Chambellan, & de *Catherine* de La Tour d'Oliergues, par contract du 28 janvier 1726:
N. IX. CHRISTOPHLE de Chabannes: & N. X. HENRI de Chabannes. *Au lieu de* ces deux articles, *mettez* les trois qui ſuivent
IX. CHRISTOPHLE de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, eut de *Gabrielle-Françoiſe* de Rivoire du Palais, ſa femme, 1. HENRI, Marquis de Curton, qui ſuit; 2. *Gilbert*, dit *le Comte de Curton*, Capitaine de Carabiniers, mort ſans poſtérité depuis 1712; 3. *Pierre*, Seigneur de Paulagnac, Prêtre du diocéſe de Clermont, nommé Abbé de l'Abbaïe de Saint-Pierre de Vienne, Ordre de ſaint Benoît le 22 avril 1713; 4. *Jean*, dit *le Chevalier de Chabannes*, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le premier janvier 1681, puis Capitaine au régiment du Roi Infanterie, & tué au combat de Steinkerque en 1692; 5. *Françoiſe*, Prieure, puis Abbeſſe du monaſtére de La Vaſſin, (*Vallis ſanæ*) Ordre de Cîteaux, diocéſe de Clermont, morte le 20 janvier 1690, après avoir gouverné ſagement cette maiſon pendant trente ans; 6. *Eliſabeth*, qui fut miſe à l'âge de ſix ans dans le monaſtére de La Vaſſin, où elle prit l'habit à l'âge de dix ans, & dont après la mort de ſa ſœur, elle fut inſtituée Abbeſſe, ſur la nomination du Roi, par Bulles du Pape Innocent XII, du onziéme janvier 1691. Elle mourut le huitiéme février 1730; & 7. une troiſiéme fille Religieuſe dans le même monaſtére de La Vaſſin.
X. HENRI de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Baron de Riom, d'Auriére & de Madic, Seigneur de S. Angeau, ſe diſtingua à la bataille de Senef en 1674, & en pluſieurs autres occaſions. Il mourut à Paris le 16 mai 1714, âgé de 60 ans, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié 1. le 25 avril 1680, avec *Gabrielle* de Monlezun, morte au château de Rochefort en Auvergne, fille de *François* de Monlezun, Seigneur de Beſmaux & du Boſc, Gouverneur du château de la Baſtille à Paris, & du Fort de Notre-Dame de La Garde à Marſeille, & de *Marguerite* de Peyrolles de Veillonnay: 2. en 1709, avec *Catherine-Gaſparde* de Scorailles de Rouſſille, veuve de *Sébaſtien* de Roſmadec, Marquis de Molac & de Sacé, Comte des Chapelles, & de Guébriant, &c. & fille de *Jean-Rigaud* de Scorailles, Comte de Rouſſille, Marquis de Cropiére & de S. Jovery, & d'*Aimée-Léonore* de Plas. Du premier mariage ſont venus 1. JACQUES, Marquis de Curton, qui ſuit; 2. *Antoine*, dit *le Comte de Chabannes*, autrefois Colonel du régiment de Coſtentin, qui fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714; 3. *Jean*, dit *le Chevalier de Chabannes*, Major du régiment Royal des Cravates, qui a épouſé au mois de novembre 1731, *Marie* de Roquefeüil; 4. *Françoiſe-Gabriellé*, mariée le deuxiéme juillet 1696, avec *Jean-Paul* de Rochechouart de Barbaſan-d'Aſtarac, Marquis de Faudoas, & de Fontrailles, duquel étant reſtée veuve le 29 ſeptembre ſuivant, elle ſe retira au couvent des Religieuſes Bénédictines de Montargis, où elle prit l'habit de Religion le onziéme octobre 1701, & fit profeſſion le 29 octobre 1702; & 5. 6. deux autres filles, l'une Abbeſſe de La Vaſſin, morte, & l'autre Prieure du monaſtére de Sainte-Colombe à Vienne, vivante en 1732.
XI. JACQUES de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. fut fait Meſtre-de-camp du régiment d'Anjou Cavalerie, par commiſſion du onziéme mai 1704, puis du régiment Royal des Cravates en 1707, & Brigadier des armées du Roi, le premier février 1719. Il commanda la même année, la Cavalerie dans l'armée du Roi en Rouſſillon. Il avoit été marié en 1705, avec *Marie-Charlotte* Glucq, veuve depuis le 26 mars 1691, de *Jacques* de Vaſſan, Seigneur de La Tournelle, Avocat Général en la Chambre des Comptes de Paris, & fille de *Jean-Batiſte* Glucq, Seigneur de S. Port, de Boſſiſe-La-Bertrand, &c. & de *Charlotte* Julienne. Elle mourut à Paris ſans poſtérité le 15 janvier 1724, dans la 46 année de ſon âge, n'ayant eu qu'un fils nommé *Henri* de Chabannes, mort à 20 mois le 20 juillet 1708.
P. 257. *col.* 1. Avant CHABANNES (Jacques II. de) *mettez* les articles qui ſuivent.

BRANCHE DES COMTES de SAIGNES.

VII. FRANÇOIS de Chabannes, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, &c. fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, & de *Charlotte* de Vienne, ſa quatriéme femme, étoit ſous la tutelle de ſa mére en 1562. Il fut marié le 18 ſeptembre 1570, par contract du ſixiéme précédent, avec *Valentine* d'Armes, fille unique & ſeule héritiére de *François* d'Armes, Seigneur Du Verger, & de Truſſy-l'Orgueilleux, & de *Diane-Jeanne* de Berno. Il en eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui ſuit; 2. JACQUES, Seigneur Du Verger, *qui a fait une branche rapportée cy-après*; 3. JOACHIM, Seigneur de Truſſy, *qui ſera auſſi mentionné cy-après*, *avec ſes enfans*; 4. *Edme*, Seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin; & 5. *Gilberte* de Chabannes, mariée par contract du 12 mai 1612, avec *Claude* de la Riviére en Nivernois, & morte le 27 août 1614, âgée de 19 ans.
VIII. FRANÇOIS de Chabannes, II. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, fut marié 1. par contract du ſeptiéme février 1595, avec *Seréne* de Crevant, fille de *François*, Seigneur de Bauché, & de *Claude* de La Marthonie: & 2. par contract du deuxiéme octobre 1602, avec *Héléne* de Daillon, fille de *Gui*, Comte Du Lude, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jacqueline* de La Fayette, Dame de Pontgibault. Il eut de cette derniére 1. FRANÇOIS, III. du nom, qui ſuit; & 2. ANSELME de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére*.
IX. FRANÇOIS de Chabannes, III. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, de Nozerolles, &c. épouſa 1. le 19 juillet 1630, *Anne* Dauvet, fille de *Jean*, Seigneur de Rieux, & de *Jeanne* Du Puy-Vatan: 2. *Marie* de Cluys, ſœur de *Joſeph* de Cluys, Chevalier, Seigneur de La Douge, laquelle ſe remaria à l'âge de 30 ans, le 21 ſeptembre 1678, avec *Guillaume* de Bouillyé Des Portes, Comte de Treby, ayant eu de ſon premier mari 1. *Joſeph*, mort en 1688, à l'âge de 20 ans,

ans, étant Mousquetaire; & 2. *Magdeleine* de Chabannes, Religieuse à Blessac.

IX. Anselme de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, fils puîné de François de Chabannes, II. du nom, Comte de Saignes, & d'*Heléne* de Daillon Du Lude, sa seconde femme, mourut au mois d'août 1683. Il avoit été marié par contract du septiéme février 1644, avec *Gabrielle* de Lestrange, fille de *René*, Baron de Maignac en la Marche, & d'*Anne* de Bonneval. Il en eut entre autres 1. François, IV. du nom, qui suit; 2. Anne Marie, *qui sera mentionné après son frére*; & 3. *Pierre* de Chabannes, Lieutenant dans le régiment de Normandie en 1689.

X. François de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, & de Bois-l'Amy, fut marié le neuviéme février 1683, avec *Marguerite* de La Marche, fille de *Silvain*, Seigneur de Péguillon, & de *Marguerite* d'Arnac, & ne vivoit plus en 1698, ayant laissé d'elle 1. Louïs qui suit; 2. *François*; & 3. *Gabriel* de Chabannes, mort sans postérité.

XI. Louïs de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, fut marié le huitiéme septembre 1717, avec *Léonarde-Françoise* Galand, Dame de La Vareine, & en eut 1. *Léonard*, tonsuré en 1732; 2. autre *Léonard*, mort jeune; & 3. *Marie-Françoise* de Chabannes, née le troisiéme septembre 1727.

X. Anne-Marie de Chabannes, Seigneur de Mariol en Bourbonnois, second fils d'Anselme, & de *Gabrielle* de Lestrange, fut marié par contract du 18 février 1681, avec *Henriette* Coëffier, fille de *Jean* Coëffier, Seigneur de La Mothe-Mazurier & de Morette, Procureur du Roi en la Généralité de Moulins, & de *Marie* Maréchal. Il en a eu 1. *Gilbert-Honoré*, né le 30 décembre 1682, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie au mois d'avril 1700, fait Capitaine de Dragons en 1705, & depuis Mestre-de-camp de Cavalerie, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, 2. *Claude-Marie*, Enseigne de vaisseau, tué au siége de Béthune en 1709; 3. *Joseph*, batisé le 19 mars 1690, fait Enseigne de vaisseau le 25 novembre 1712, & Lieutenant le 30 septembre 1731; 4. 5. *Annet-Marie* & *François*, morts jeunes; 6. *Henriette*, née le 19 novembre 1671, reçue au nombre des Damoiselles de Saint-Cir, au mois de septembre 1689, & depuis mariée avec *Pierre* Feydeau; & 7. *Marguerite* de Chabannes, morte fille.

SEIGNEURS DU VERGER, & de Sainte-Colombe.

VIII. Jacques de Chabannes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Du Verger & de Sainte-Colombe, second fils de François, I. du nom, & de *Valentine* d'Armes, épousa par contract du 23 août 1610, *Gabrielle* Babute, fille de *Léonard* Babute, Seigneur de La Bruyére, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & d'*Anne* de La Porte, & en eut seize enfans, entre autres 1. François qui suit; 2. *Claude*, Religieux Bénédictin, Prieur de Melun; 3. *Joachim*, Seigneur de Sainte-Colombe, qui vivoit en 1669; 4. *Louïs*, Seigneur de Vaux; 5. *Pierre*, Seigneur de Chaillou, vivant en 1645; 6. *Marie*, vivante en 1645; 7. *Gabrielle*, Religieuse au Réconfort; & 8. *Antoinette* de Chabannes.

IX. François de Chabannes, Seigneur Du Verger, de Sainte-Colombe, &c. fut marié par contract du 12 février 1645, avec *Antoinette* Monnot, fille d'*André* Monnot, Seigneur des Fontaines en Brie, & d'*Elizabeth*, de laquelle vinrent 1. Hubert qui suit; 2. *Henri-Gaston*, Chevalier de l'Ordre de Malte, qui se maria & mourut sans postérité; 3. *René*; 4. *Gabrielle*; 5. 6. *Antoinette* & *Marie* de Chabannes, Religieuses Bénédictines à S. Fargeau.

X. Hubert de Chabannes, Seigneur Du Verger, fut tué par un accident, & avoit été marié par contract du 29 août 1678, avec *Marie* de Charry, fille de *Samuel* de Charry, Seigneur de Vrée, & de *Jeanne* Du Puy. Il en eut 1. Paul qui suit; 2. *Gabriel* de Chabannes, mort jeune au service du Roi, & autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

XI. Paul de Chabannes, Seigneur Du Puy & de Vrée, a été marié par contract du premier juillet 1715, avec *Marie-Magdeleine* Sallonier, Dame d'Epiry, fille unique de *Guillaume*, Sallonier, Seigneur de Rozimont, & de *Charlotte-Françoise* Dollet, & en a eu 1. *Gabriel-Jacques*, mort en bas âge; 2. *Charlotte-Césarde*, née le 25 octobre 1718; 3. *Louïs-Jacques*, né le 29 novembre 1719; 4. *Claude-François*, né le 16 janvier 1721; 5 *Guillaume-Hubert*, né le 29 août 1723; 6. *Pierre-Paul*, né le 28 octobre 1726; & 7. *Louïs-Antoine* de Chabannes, né le 27 juillet 1730.

SEIGNEURS de TRUSSY L'ORGUEILLEUX.

VIII. Joachim de Chabannes, Seigneur de Trussy-l'Orgueilleux, & Chevalier de l'Ordre du Roi, l'an 1610, troisiéme fils de François, I. du nom, Comte de Saignes & de *Valentine* d'Armes, épousa *Gilberte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon-Busset, Seigneur de La Mothe-Feuilly en Berry, & du Montet, & d'*Eucbariste* de La Brosse-Morlet, & en eut 1. *Joachim*; 2. *François*, Seigneur de La Mothe-Feuilly, tué au siége de Dole, pére d'un fils, Seigneur de La Mothe-Feuilly en 1650; 3. *Gabriel*, Seigneur de Sarragosse, & de Faye, élevé Page du Duc d'Hallewyn en 1632, & marié en 1646 avec *Julienne*, fille de *Jacques* de S. Aubin, Seigneur de Sarragosse, qui le rendit pére de trois fils & d'une fille, qui vivoient en 1657; 4. *Louïs*, Seigneur de Seauve, qui se maria à Moulins, & mourut sans enfans; 5. *Jeanne*, mariée en 1620, avec *Isaac* de Saconnin, premier Baron de Bourbonnois, Baron de Brezolles, qui ne vivoit plus en 1655; & 6. 7. 8. trois autres filles Religieuses.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Comtes de Pionzac.

VII. Gabriel de Chabannes, Vicomte de Savigny, Seigneur de Nozerolles, & de Verniéres, &c. dernier fils de Joachim, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort, & de *Charlotte* de Vienne sa quatriéme femme. Il eut pour femme *Gabrielle* d'Apchon, fille de *Gabriel*, Seigneur d'Apchon, & de *Françoise* de La Jaille, & laissa d'elle 1. Jacques qui suit; & 2. *Charlotte* de Chabannes, mariée par contract du 28 mars 1598, avec *Pierre* de Cordebeuf de Beauverger, Seigneur de Montgon en Auvergne.

VIII. Jacques de Chabannes, Comte de Pionzac, Vicomte de Savigny, Lieutenant pour le Roi en Bourbonnois, pourvu de cette charge par lettres du 23 août 1650, ne vivoit plus le 17 août 1652. Il avoit épousé par contract du neuviéme mars 1604, *Charlotte* de Chazeron, Dame de Pionzac, fille de *Gilbert*, Seigneur de Chazeron, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle* de S. Nectaire. Il eut d'elle 1. Gilbert, I. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur Du Mont, qui épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Guise, Seigneur Du Tanquert, laquelle le rendit pére de *Gabriel* de Chabannes, Chanoine à Verjesan près de Billom, en Auvergne; 3. *Gabriel*, Seigneur de Preaux, mort sans avoir été marié; & 4. *Gabrielle* de Chabannes, mariée par contract du neuviéme novembre 1632, avec *Annet*, Seigneur de La Rochebriant.

IX. Gilbert de Chabannes, I. du nom, Comte de Pionzac, Vicomte de Savigny. Il avoit épousé par contract du 24 mai 1637, *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert* de Champfeu, Seigneur d'Uriage, Thrésorier de France en la Généralité de Bourbonnois, & de *Marie* d'Aubigny de Gensac. Elle se remaria avec *Edouard* de Montmorin, Seigneur dudit lieu, de La Chassagne, &c. ayant eu de son premier mari 1. Gilbert, II. du nom, qui suit; 2. Thomas, Seigneur de Belarbre, *qui sera mentionné après son frére aîné*; 3. *Gilberte*, Religieuse à L'Esclache, morte; & 5. *Marie* de Chabannes, Religieuse au Prieuré de Marsat.

X. Gilbert de Chabannes, II. du nom, Comte de Pionzac, Seigneur de Preaux, Vicomte de Savigny, né le 16 juillet 1646, mourut à Paris le 20 janvier 1720, dans la 74 année de son âge, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié par contract du 30 juin 1681, avec *Anne-Françoise* de Lutzelbourg, dite *de Luxembourg*, fille d'*Antoine* de Lutzelbourg, dit *de Luxembourg*, Seigneur d'Imling en Alsace, & de *Marie-Magdeleine* de Schellemberg. De ce mariage sont sortis 1. Gaspard-Gilbert qui suit; 2. *François-Antoine*, dit *le Comte de Chabannes*, Seigneur de La Palice, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 17 décembre 1701, & depuis de l'Ordre Militaire de saint Louïs, marié avec *Marie-Claude* Cahouet de Beauvais, veuve d'*Olivier* Le Févre d'Ormesson, Seigneur Du Cheré, & fille de *Claude* Cahouet de Beauvais, Seigneur Des Ormes, premier Président des Thrésoriers de France à Orléans, & de *Marie* Fontaine des Montées; 3. *Thomas*, batisé le sixiéme décembre 1688, qui commanda en Hongrie un régiment de Cuirassiers pour l'Electeur, Duc de Baviére, & qui revenu en France, fut fait Brigadier des armées du Roi le 30 juin 1720, & reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 27 août 1722; 4. *Charles-Antoine*, Capitaine dans le régiment Royal des Cravates, puis dans le régiment Colonel-Général de la Cavalerie, & reçu Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare le 24 avril 1725; 5. *Marguerite*, Religieuse, morte au monastére de la Magdeleine de Trénel à Paris, au mois d'octobre 1730; & 6. *Anne-Joseph* de Chabannes, née le 16 octobre 1690, reçue au nombre des Damoiselles de S. Cyr au mois de janvier 1699, & mariée en 1707, avec *Anne* de La Queilhe, Seigneur de Pramenoux.

X. Gaspard-Gilbert de Chabannes, Comte de Pionzac, Seigneur de Vaumiers, de Trizac & d'Apchon, &c. né & batisé le septiéme septembre 1685, épousa au mois d'avril 1709, *Philiberte* d'Apchon, fille de *Claude-Eléonor*, Marquis d'Apchon, & de *Philiberte* de S. André, & en a eu 1. *Gilbert-Gaspard*, né le troisiéme février 1714, fait Enseigne au régiment des Gardes en 1730; 2. *Jean-Batiste*, fait Gentilhomme à drapeau au même régiment en 1730, & Enseigne en 1731; 3. *Joseph*, tonsuré en 1731, nommé Prieur de Nantua, de l'Ordre de Cluni, en 1732; & 4. un quatriéme fils mort jeune.

X. Thomas, dit *le Comte de Chabannes*, Seigneur de Belarbre, second fils de Gilbert, I. du nom, & de *Marie* de Champfeu, Capitaine dans le régiment de Normandie, commanda le Ban & l'Arriére-Ban en Auvergne en 1696. Il fut marié en 1695, avec *Amable* Boyer, fille de *Jacques* Boyer, Seigneur de Saunat, Baron de Chamiane & Du Cerf, Seigneur de Saint-Genest, & de *Marie* de Blot, & en a eu 1. *Jacques-Louïs*, Seigneur Du Cerf, Baron de Chamiane, né en 1697, Capitaine au régiment de Bourbonnois en 1729; 2. *Joseph-Gaspard*, né en 1701, nommé Abbé de Valricher, Ordre de Cîteaux, diocése de Bayeux, le 17 octobre 1723, Prieur de Sorbonne en 1724, Docteur en 1726, Vicaire Général d'Aire la même année, puis Archidiacre de l'église d'Aire, Vicaire général de Tours en 1730, & nommé Agent général du Clergé de France le deuxiéme août 1732; 3. *Marie-Jacqueline*, nommée Abbesse de Bonlieu en Forès, Ordre de Cîteaux, diocése de Lyon, au mois de juin 1725; & 4. *Gilberte* de Chabannes, Abbesse de S. Pierre de Beaumont, Ordre de S. Benoît, diocése de Clermont, en 1732.

P. 265. *col.* 2. *l.* 91. *au lieu de* Ballévre, *lisez* Balleure

P. 266. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* S. Pacien, *lisez* Saint Patient

CHALVET (Hyacinthe) *p.* 267. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *parler*, *ajoûtez*, naquit le 14 septembre 1605.

L. 6. au lieu de Allant en Italie, *mettez* ce qui fuit. En 1647, il fe chargea de la direction de la confcience du Comte de Remorantin & de celle de quatre mille hommes que ce Comte menoit au fecours de Candie affiégée par les Turcs. Au bout d'un an, il alla vifiter les lieux faints & à fon retour

L. 11. au lieu de deux, *lifez* fix.

L. 13. après le mot Défenfeur, *ajoûtez.* On a encore de lui un Ouvrage fur les Grandeurs de Jofeph, & un autre fur les avantages de l'Ordre de S. Dominique.

Dans la même ligne *au lieu de.* Il mourut à Touloufe l'an 1683, âgé de 80 ans, *lifez* ce qui fuit. En 1659, il choifit pour fa retraite la ville de Caen, où en 1662 il obtint la chaire royale de Théologie qu'il remplit pendant 14 ans. En 1681, fe fentant affoibli, il retourna à Touloufe où il mourut l'an 1683, âgé de 78 ans, d'autres lui donnent 80 ans; mais cela ne peut être, s'il eft vrai qu'il foit né en 1605.

Après la citation, *ajoûtez. Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 268. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, *p.* 248. *col.* 1 & 2. donne l'article de CHAMACE' (Hercule-Gérard de) *Au lieu de* CHAMACE', il faut dire CHARNACE', & placer cet article *p.* 255. *col.* 1. avant CHARON

P. 269. *col.* 1. N. XI. *l.* 3. après le mot *pére*, ajoûtez. Il mourut en 1730.

N. XII. *au lieu de* GE'OFROY-MAURICE de La Tour, Prince de Bouillon, *lifez* FRE'DE'RIC-MAURICE-CASIMIR, Prince de Turenne

L. 3. après 1717, *ajoûtez.* Il mourut le premier octobre 1723. Après cela doit venir le nouvel article qui fuit.

XIII. CHARLES-GODEFROY de La Tour, Duc de Bouillon fut pourvu de la charge de Grand Chambellan de France, par la démiffion de fon pére, & en prêta le ferment le 26 août 1728.

CHAMBRE (Pierre Cureau de La) *p.* 271. *col.* 1. NB. L'édition 1732, dans l'article de CHAMBRE (Marin Cureau de La) *p.* 700. *col.* 2. *l.* 24 & 25. dit *l'Empereur des Mufes*, au lieu de *l'Empefeur des Mufes.*

L. derniére de l'article, au lieu de *tome* 3, lifez *tome* 1.

Col. 2. *l.* 19. *au lieu de* Controlleurs, *lifez* Correcteurs

CHAMBRE APOSTOLIQUE, *p.* 273. *col.* 1. *l.* 10. au lieu de *della Craffia*, lifez *della Graffia*

CHAMP DE MARS, *p.* 276. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Gal. Maximin, *lifez* Maximin, fils de la fœur de Galérius.

P. 277. *col.* 1. N. VIII. HENRI, II. du nom, *l.* 8. *au lieu de* Lufignan, *lifez* Léfignem.

N. IX. THIBAUD, VI. du nom, *col.* 2. *l.* 11 & 12. Comteffe de Dafchbourg, de Mona. NB. 1. Le Supplément de Paris & l'édition de 1732, difent qu'il faut lire d'Asbourg: la même édition de 1732, fous le mot THIBAUD, V. du nom, met Hasbourg: le Dictionnaire Univerfel de la France parle d'un village de Lorraine, du nom de Haffembourg. 2. au lieu de *Mona*, l'édition de 1732 a *Moba*; ailleurs on lit *Mofa.* 3. Dans cette Généalogie on dit que ce THIBAUD eft VI. du nom, & fous le mot THIBAUD il eft dit V. du nom. Pour favoir à quoi s'en tenir, il faut confulter les livres citez à la fin de cet article.

L. 24. *au lieu de* en novembre, *lifez* le quatriéme décembre

N. X. HENRI, III. du nom, *l.* 6. *au lieu de* 1384, *lifez* 1284.

P. 278. *col.* 1. N. VIII. Louïs, Comte, &c. *l.* 2. *au lieu de* avril, *lifez* août

Col. 2. *l.* 2. *au lieu de* Depuis, *mettez.* En 1648,

CHAMPIER (Symphorien) *l.* 3. *au lieu de* 1535, *lifez* 1533.

L. 7. après le mot *Vauprivas*, *ajoûtez* ce qui fuit. Il époufa *Marguerite* Du Terrail, de la Maifon du Chevalier Bayard, de laquelle

L. 10. après le mot *Lyon*, *ajoûtez* ce qui fuit. Le neuviéme octobre 1515, il fut aggrégé à l'Univerfité de Pavie. Ce fut lui qui jetta les premiers fondemens du Collége des Médecins à Lyon, & celui de la fainte Trinité dans la même ville. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant CHAMPIGNY, *mettez* l'article qui fuit.

* CHAMPIER (Jean Bruyerin) neveu de Symphorien Champier, étoit Médecin & du Collége des Médecins de Lyon. On a de lui un livre *De Re Cibaria*; & des Traductions de plufieurs livres d'Avicenne. * Le Pére Colonia, Jéfuite, *Hift. Littéraire de Lyon*, *tome* 2.

CHAMPS (Etienne des) *p.* 279. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Etienne*, *ajoûtez* Agard.

L. 20. *au lieu de* Froidmont, *lifez* Fromont

P. 282. *col.* 1. N. XIX. Algrin, *l.* 1. après Algrin, *ajoûtez* Chanoine d'Etampes &

Col. 2. N. XXVIII. *l.* 1. Pierre Barbette, *lifez* Barbet.

P. 283. *col.* 2. N. LXXII. Guillaume-Juvénal, *lifez* Jouvenel,

N. LXXV. *l.* 1 & 2. *au lieu de* Pleuvant, *lifez* Pleuvaut

N. LXXVIII. *au lieu de* Gannay, *lifez* Ganay

N. 10. Etienne Ponchet, *lifez* Poncher.

P. 284. *col.* 1. *n.* 27. Jofeph-Jean-Batifte Fleuriau d'Armenonville, *l.* 2. après 1722, *lifez* & les remit au Roi le 15 août 1727

Avant les citations de l'article CHANCELIER, *mettez* l'article qui fuit.

N. 28. Germain-Louïs Chauvelin, Préfident au Parlement de Paris, fut nommé Garde des Sceaux de France le 17 août 1727, & en prêta ferment le lendemain. La charge de Sécretaire d'Etat, avec le département des affaires étrangéres lui fut donnée le 19 du même mois.

CHANTECLERC (Charles) *p.* 287. *col.* 1. *l.* 1. *lifez* (Charles de)

L. 8. *au lieu de* de la province de Touraine, *lifez* & Juge ordinaire du Bailliage de Tours.

L. 10. *au lieu de* vers l'an 1541, *lifez* auquel il fut reçu le deuxiéme juillet 1541.

L. 13. *au lieu de* 1598, *lifez* 1578.

CHANTELOUP, *lifez* CHANTELOU; & *au lieu de* (Claude), *lifez* (Dom Claude)

L. 3. après le mot *d'où*, *ajoûtez* le feptiéme février 1639, ou, felon le Pére Dom le Cerf, en 1640

Après les citations, ajoûtez. *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1735.

CHANTEREAU LE FE'VRE (Louïs) *l.* 29. *au lieu de* Ausbert, *lifez* Ansbert

Dans la même ligne après le mot *Blitbilde*, *ajoûtez*, intitulé *Difcours* hiftorique concernant le mariage d'Ansbert & de Blithilde, prétendue fille de Clotaire I. ou II.

CHANUT (Martial) *col.* 2. *l.* 7. après le mot *Sainte*, *ajoûtez* la Traduction Françoife de la grande Apologie de Juftin Martyr,

P. 288. *col.* 2. l. 13. *au lieu de* Fauftus de Rhegio, *lifez* Fauftus de Riès.

CHAPELAIN (Jean) *p.* 289. *col.* 1. après le mot *Parifien*, *ajoûtez*, né le quatriéme décembre 1595.

L. 28. après le mot *public*, *ajoûtez.* Outre l'Ode au Cardinal de Richelieu, & le Poëme de la Pucelle d'Orléans, on a encore de M. Chapelain les Ouvrages fuivans, *Lettre ou Difcours fur le Poëme d'Adonis du Chevalier Marino; Paraphrafe fur le* Miferere; *Ode pour la naiffance de M. le Comte de Dunois*, en 1646; *Ode pour M. le Duc d'Anguien*, en 1646; *Ode pour M. le Cardinal Mazarin*, en 1647; *La Couronne Impériale pour la guirlande de Julie*; *Dialogues fur la lecture des vieux Romans.*

Col. 2. *l.* 31. *au lieu de* âgé de 79 ans moins 14 jours, *lifez* âgé de 78 ans, deux mois & 16 ou 17 jours.

CHAPELLE (Claude-Emanuel Louillier) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Louillier, *lifez* Luillier)

P. 290. *col.* 1. *l.* 10. après le mot *Moliére*, *ajoûtez.* M. Titon Du Tillet, *Parnaffe François.*

CHAPUIS (Claude) *l.* 4. après le mot *affûre*, *ajoûtez* avec raifon

L. 8. après le mot *Landrecy*, *ajoûtez.* Il eut l'honneur de haranguer le Roi Henri II, lorsque ce Prince fit fon entrée folemnelle à Rouen en 1550. On ne fait pas précifément le tems de fa mort, mais on fait qu'il vivoit encore en 1555.

CHARIBERT, *n.* 2. *p.* 294. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* 629, *lifez* 630.

CHARITE' (Filles de la) *l.* 17. *au lieu de* Clément IX, *lifez* Alexandre VII.

CHARLES VI, *p.* 298. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Palatin, *lifez* Palatine de Neubourg

L. 6. après 1712, *ajoûtez* & Roi de Bohéme, le cinquiéme feptembre 1723

L. 8. après le mot *Wolfembutel*, *ajoûtez* Blankenberg

L. 9. *au lieu de* eft iffu, *lifez* font iffus

L. 11. *au lieu de* 13 *lifez* 23

L. 12. après le mot *Théréfe*, ajoûtez *Walburge*,

L. 13. après 1717, *ajoûtez* mariée le 12 février 1736, à *François*, II. du nom, Grand Duc de Tofcane, cy-devant Duc de Lorraine. Enfuite *effacez* &

Dans la même ligne, après le mot *Anne*, ajoûtez *Eléonor-Wilhelmine*

L. 14. après 1718, *ajoûtez*, & 4. *Marie-Amélie-Caroline-Louïfe-Ludomille-Anne*, Archiducheffe d'Autriche, née le cinquiéme avril 1724, & morte le 19 avril 1730.

CHARLES II. *p.* 299. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Volfe, *lifez* Welfe

L 32. *au lieu de* 1328, *lifez* 1327.

CHARLES V. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* démiffion, *lifez* donation

P. 300. *l.* 12. *au lieu de* Triftemare, *lifez* Traftamare

CHARLES VIII. *l.* 54. *au lieu de* 1497, *lifez* 1498

CHARLES MARTEL, *p.* 301. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* d'une feconde femme, *lifez* d'une Concubine

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, *p.* 302. *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* Jean Favre Verfois, *lifez* Jordain Faure, dit *Verfois.*

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, *p.* 303. *col.* 2. *l.* 17. *au lieu de* 1537, *lifez* 1536.

CHARLES DE VALOIS, II. du nom, *p.* 305. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* 1528, *lifez* 1328.

Col. 2. CHARLES IV, Duc d'Alençon, *l.* 10. *au lieu de* février, *lifez* avril

CHARLES DE FRANCE, I. de ce nom, *l.* 12. *au lieu de* Raoul, Cardinal de Chevriéres, *lifez* Raoul de Grofparmi, Cardinal, Evêque d'Albane, ancien Evêque d'Evreux

L. 26. *au lieu de* Lufignan, *lifez* Léfignem

L. 52. *au lieu de* juillet, *lifez* janvier

CHARLES II, dit *le Boiteux*, *l.* 14. *au lieu de* Réalte, *lifez* Riéti

CHARLES, III. de ce nom, Roi de Naples, *p.* 306. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* ou *le Petit*, *lifez* & *le Petit*

L. 3. *au lieu de* d'un Jean, *lifez* de Jean

Dans la même ligne, *au lieu de* venu de, *lifez* fils de

L. 13. *au lieu de* 1586, *lifez* 1386.

CHARLES D'ANJOU, Prince de Tarente, *l.* 8. *au lieu de* neuviéme mars, *lifez* 19 mai.

CHARLES D'ANJOU, Comte du Maine, *l.* 7. *au lieu de* 16, *lifez* 10.

CHARLES IV, *l.* 4. *au lieu de.* Il mourut, &c. jufqu'au mot *univerfel*, *l.* 6, *mettez* ce qui fuit. Il inftitua le Roi Louïs XI fon héritier univerfel par fon teftament du dixiéme décembre 1481, & mourut le lendemain.

L. 8 & 9. *au lieu de* de avant fon mari en 1481, *lifez* le 25 janvier 1480

Dans la même ligne, *au lieu de.* Son tombeau, *lifez.* Le tombeau de Charles.

Col. 2. CHARLES II, dit *le Mauvais*, *l.* 6. *au lieu de* environ l'an 1349, *lifez* au mois de juin 1350.

P. 311. *col.* 1. *l.* 32. *au lieu de* deux mille, *lisez* quinze cens.

L. 77. & *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Dunamunde, *lisez* Dunemunde.

Col. 2. *l.* 3. *ôtez* la virgule qui est après le mot *Moscovites.*

P. 319. *au lieu de* 219. *col.* 1. *l.* 12. *au lieu de* Jabloniowski, *lisez* Jablonowski.

P. 321. *col.* 1. *l.* 12 & 13. après le mot *septembre*, *ajoûtez* 1706.

L. 26. depuis le mot *conquêtes*, jusques au mot *combats*, *l.* 28. *au lieu de* cette ligne & demie, *mettez* ce qui suit. Charles resta en Saxe jusqu'au mois de septembre 1707, qu'il retourna en Pologne, dans le dessein d'en chasser entiérement les Moscovites. Après plusieurs combats, il les obligea en 1708 d'abandonner la Pologne. Il les poursuivit même jusqu'en Moscovie; mais s'étant engagé trop avant, il

C H A R L E S D E F R A N C E, *p.* 322. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 957, *lisez* 977.

C H A R L E S I, Cardinal de Lorraine, *p.* 324. *col.* 1. *l.* 2. *effacez* de Lyon; & *l.* 3. *effacez* d'Alby

C H A R L E S D E F L A V I G N Y, *p.* 328. *col.* 1. *l.* 1 & 2. *au lieu de*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, *mettez* Seigneur de Juilly.

Dans les citations *effacez* Paradin & Chassencu.

C H A R L E V A L, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Jean-Louïs, *lisez* Charles.

L. 4. 5. 6. *effacez* ces trois lignes.

L. 24. après le mot *prose*, *ajoûtez.* Il est mort en 1688.

C H A R L I E R (Jean) *l.* 5. *au lieu de* près de Rheims, *lisez* près de Rhétel,

L. 6 & 7. au lieu de *Elizabeth* de La Chardeniére, lisez *Elizabeth* La Chardeniére-d'Ailly

L. 9 & 13 *au lieu de* Dailly, *lisez* d'Ailly

P. 329. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* en Allemagne, *lisez* à Rathemberg en Baviére

L. 14 & 15 *au lieu de* dans l'église de S. Laurent près de S. Paul, où l'on dit qu'il faisoit le Catéchisme, *lisez* dans l'église de S. Paul de Lyon, où l'on mit sur son tombeau ces paroles qu'il répétoit souvent, *Faites pénitence & croyez à l'Evangile*

L. 23. *au lieu de* depuis peu, *lisez* une depuis

L. 23 & 24. après les mots *imprimée à*, *ajoûtez* Amsterdam sous le titre d'

L. 47. *au lieu de* Jean Du Bouchet, *lisez* Jean Bouchet

C H A R O N (Louïs) *l.* 2. après le mot *siécle*, *ajoûtez*, & au commencement du XVII, étant mort en 1617

L. 9. *effacez* Fischard

P. 332. *col.* 1. *l.* 39. *au lieu de* 1658, *lisez* 1659, & *ajoûtez* ce qui suit, dont on a donné une belle édition en 1661, à Amsterdam, & à laquelle on a joint à la fin l'*Eloge d'Agésilaüs* qui est aussi de M. Charpentier.

L. 51. au lieu de *des Odes*, *des Sonnets*, des Paraphrases sur les Pseaumes & plusieurs autres, *mettez* ce qui suit. *Louïs*, Eclogue royale, en 1663; Ode au Roi en 1667; Version en vers du Pseaume XIX & du L, selon la Vulgate, & le XX & le LI selon l'Hébreu. On a encore de lui, un Panégyrique du feu Roi Louïs XIV, sur la paix en 1679; *Le Voyage du Vallon tranquille*, Nouvelle Historique, en 1673; *Un Discours de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Académiques*, en 1695. M. Charpentier a procuré aussi l'édition de plusieurs Ouvrages ausquels il a eu part. *Voyez* sur cela le *Carpenteriana ou Remarques sur différents sujets, attribuées à M. Charpentier, in douze*, à Paris en 1724.

C H A R T I E R (Alain) *p.* 333. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *vivoit*, *ajoûtez.* Cependant Du Chêne s'est encore trompé: cette Histoire n'est pas de Berri, mais de Gilles de Bouvier

C H A R T R E U X, *p.* 334. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1086, *lisez* 1084

P. 335. *col.* 2. après la cinquiéme ligne, *ajoûtez* ce qui suit.

1731. Ambroise Crollet. sept mois.

1732. Dom . . . Richard.

C H A T E I G N E R de La Rochepoſay, *p.* 341. *col.* 2. *l.* 25. *au lieu de* à Rome, *lisez* à Tivoli

P. 342. *col.* 1. *l.* 5. au lieu de *Nomenclatura Cardinalium*; lisez *Nomenclator Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium*

Dans la même ligne, au lieu de *&c. mettez* ce qui suit; *Meuble des Axiomes de Philosophie & de Théologie*; *Exercitationes in Genesim, in Exodum, in libros Numerorum, Josue & Judicum, in quatuor libros Regum, in librum Job, in Prophetas majores & minores, in quatuor Evangelia, in Acta Apostolorum*; *Remarques Françoises sur l'Evangile* selon S. Matthieu

Ajoûtez aux citations. Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra*, *p.* 670.

C H A T E L (Pierre Du) *p.* 343. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Gentilhomme Wallon, *lisez* fils de Quentin Du Châtel, de la ville de Langres & d'une naissance obscure

Dans la même ligne *effacez* établi à Archy en Bourgogne,

L. 17. après 1544, *au lieu de* Grand-Aumonier de France en 1547, & enfin par Henri II, en 1550, *mettez* ce qui suit. Après la mort de François I, le Roi Henri II le nomma Grand-Aumonier de France le 25 novembre 1548, & enfin en 1551

Col. 2. *l.* 2. après 1552, *ajoûtez* (Nouveau Stile)

P. 344. *col.* 2. *l.* 29. après le mot *Richelieu*, *ajoûtez* l'Histoire de Bertrand Du Guesclin, Connétable de France, &c. à Paris, *in folio*, en 1666; Les *Avis aux absens de la Cour*, qui étoient alors à Bruxelles avec la Reine-Mére Marie de Médicis, & avec Monsieur, frére unique du Roi; (cette piéce est d'environ cent cinquante vers François) *Factum pour Messire François de Montmorenci, Comte de Luz & de Boutteville, & Messire François de Rosmadec, Comte des Chapelles*, Ce Factum fut trouvé également éloquent & hardi. M. le Cardinal de Richelieu en ayant fait des reproches à M. Du Châtelet, & lui ayant dit que cette piéce étoit faite pour condamner la justice du Roi, *Pardonnez-moi*, repliqua M. Du Châtelet, *c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son Royaume.* Il y a encore de lui une autre Satire contre un Magistrat, sous le nom de ***. Sa *Préface du Recueil de diverses piéces pour servir à l'Histoire*, parut *in folio*, à Paris, en 1635. Les *Observations sur la vie & la condamnation du Maréchal de Marillac*, sont de 1633, *in quarto*, à Paris. M. du Châtelet est mort le sixiéme avril 1636, âgé seulement de 43 ans & cinq mois.

C H A U S S E, *p.* 355. *col.* 1. *l. pen. au lieu de* Mennerius, *lisez* Ménérius.

C H E F F O N T A I N E S (Christophle) *p.* 358. *col.* 2. *l.* 3 & 4. *au lieu de* vers l'an 1586, *lisez* en 1579.

L. 6. Il est mort à Rome dans le couvent de S. Pierre, *in Montorio*, le 26 mai de l'an 1595, âgé de 63 ans.

L. 12. après le mot *Eucharistie*, *ajoûtez* ce qui suit, *Défense de la Foi de nos ancêtres*; Traduction Latine de cet Ouvrage, sous ce titre, *Fidei Majorum nostrorum Defensio*; *Second livre de la Défense de la Foi que nos ancêtres ont eue de la présence réelle du Corps de Notre Seigneur Jesus-Christ au Sacrement de l'autel*; *Chrétienne Confutation du Point d'honneur sur lequel la Noblesse fonde ses monomachies & querelles*, & *deux Dialogues du Point d'honneur*; le même Ouvrage en Latin, sous ce titre *Confutatio puncti quem dicunt honoris*; *Reponse familiére à une Epitre, contre le Liberal Arbitre & le mérite des bonnes œuvres*; *Perpetua Virginis Mariæ ac Josephi Sponsi ejusdem Virginis Catholica Defensio*; Dialogue intitulé *Hyperaspistes* (& non *Hyperapistes*, comme dans le Supplément de Paris 1735) *sive Propugnator libri Perpetuæ Virginis*, *&c.*; Un Supplément Latin contenant les priviléges concédez de nouveau & qui ont été omis dans le recueil des Monumens de l'Ordre de S. François; *Nova Illustratio Fidei adversus impios Atheos & omne genus Infidelium conscripta*, avec deux Discours du même sur la Vierge; *Nova Illustratio Fidei adversus improbos*, en quatre Dialogues; *Varii Tractatus*; les troisiéme, quatriéme & cinquiéme livre de la Défense de la Foi de nos Ancêtres; *de Sanctorum Invocatione*; *de Indulgentia & Jubilæo*; *de veteri celebrandi Missam ritu*; *de certis Capitibus Decreti a Concilio Tridentino facti*; *de la Philosophie Chrétienne*; Traité sur ces paroles du Symbole, *Credo Ecclesiam.* A la fin ajoûtez. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

C H E V A L I E R (Robert) *p.* 370. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* en François, *lisez* en vers François.

C H E V A U X - L E' G E R S, *l.* 2. *au lieu de* de 240, *lisez* pour l'ordinaire de 240.

C H E V R E A U (Urbain) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 12 mai, *lisez* 25 avril

L. 21. *au lieu de* quelques mois, *lisez* neuf mois & 25 jours

L. 50. après le mot *avis*, *ajoûtez.* On a encore de lui, *Considérations fortuites*, traduites de l'Anglois de Joseph Hall sous le titre de *Méditations occasionnelles*; L'Ecole du Sage; *Hermogéne*, Roman; Remarques sur les Poësies de Malherbe.

C H I L D E B E R T, fils de Grimoald, *p.* 378. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 656, *lisez* 650

P. 397. *col.* 1. JEAN III, *l.* 10. *au lieu de* Marquis de Langres, *lisez* Barons de Clermont & de Lanques.

L. 11. au lieu de *Barons de Préfigny*, lisez *Seigneurs de Précigny.*

P. 402. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de.* Ce que nous avons de meilleur de Chrétien, est, *lisez.* On a attribué à Florent Chrétien

L. 4. après le mot *folio*, *ajoûtez*, mais elle n'est ni de lui ni de son fils Claude

C H R I S T I A N D E T R O Y E S, *p.* 405. *col.* 2. *au lieu de* Fauchér, *lisez* Fauchet

C H R I S T O P H O R S O N, *p.* 411. *col.* 2. *l.* 34. *au lieu de* Curferius, *lisez* Curterius.

P. 416. *col.* 1. *l.* 44. *au lieu de* morte en mars 1715, *lisez* morte au palais de Whitehall le 15 mars 1730, âgée de plus de 90 ans, étant alors veuve du Colonel Godfrei.

P. 417. *l.* 24. & 68. *au lieu de* Lusignan, *lisez* Lésignem

C I L O, *n.* 2. *l.* 3. après le mot *Consul*, *ajoûtez* en 192 &

C I N Q - A R B R E S, *p.* 428. *col.* 2. *l.* 7. après 1588, *ajoûtez*, ou selon Colomiez en 1587.

P. 436. *col.* 1. entre la cinquiéme & la sixiéme ligne, *mettez* ce qui suit.

4. Wido, *qui gouverna deux ans, suivant* Robert Du Mont, *selon d'autres six mois*, ou *suivant* Chifflet *un mois.*

NB. par cette addition tous les chiffres sont reculez d'un, ainsi *au lieu de* 4, *lisez* 5, & ainsi du reste jusques à la fin de la Liste.

N. 4. *au lieu de* Raynard, *lisez* Raynald.

N. 6. avant 1163, *mettez* le 12 juillet.

N. 9. avant 1175, *mettez* le 29 juillet.

N. 14. *au lieu de* 27 mai, *lisez* 27 mars.

N. 15. *au lieu de* 1199, *lisez* le 30 juillet 1206.

N. 25. *au lieu de* Jacques III, *lisez* Jean I.

N. 29. aprés les mots *Jean* II, *ajoûtez* de Pontoise

N. 32. au lieu de *Rougemont*, lisez *Chaudemaye*

N. 33. *au lieu de* 1371, *lisez* 1375

N. 42. *au lieu de* Teuley, *lisez* de Theuley

N. 47. *au lieu de* Bassey; *lisez* Baissey

N. 48. après le mot *Cardinal*, au lieu de 10 novembre 1571, *mettez* élu le onziéme décembre 1571, abdiqua en 1584

N. 54. après le mot *Loppin*, *ajoûtez* élu le 29 mars, mort le

N. 55. après le mot *Petit*, *ajoûtez* élu le 20 juin, 1670, mort le

N. 56. après le mot *Larcher*, *ajoûtez*, élu le 27 mai 1692,

N. 57. après le mot *Perrot*, *ajoûtez*, élu le 20 mai 1712, mort le 30 janvier 1727.

Ajoûtez à cette liste ce qui suit.

59. An-

59. Andoche *Pernot*, élu le 21 avril 1727
CLAMECY, *p.* 439. *col.* 2. *l.* 4. Après la citation, *ajoûtez.* *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.
CLAUDE (Saint) *p.* 444. *col.* 2. Dans cet article *l.* 9. & dans le suivant, *l.* 3 & 7. *au lieu de* S. Oyant, *lisez* S. Oyan
L. 7 & 8. *au lieu de* troisiéme, *lisez* quatriéme
CLAUDE (Jean) *p.* 445. *col.* 2. NB. L'édition de Paris 1732 *l.* 2. de cet article, met le XVI siécle pour le XVII
P. 450. *col.* 2. *l.* 13. après le mot *Seigneur*, *ajoûtez* de Bourron, Gouverneur
N. III. HENRI Clausse, *l.* 14 & 15. *au lieu de* Nantes, *lisez* Mante
L. 17. *au lieu de* Rans, *lisez* Ranes.
CLE'MENT (Saint) *p.* 452. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris dans sa correction met 202 pour 102.
CLE'MENT IV, *p.* 453. *col.* 1. *l.* 2 & 3. au lieu de *Guy le Gros*, *lisez* ou plutôt *Guy Foucault*
L. 30. *au lieu de* confirma, *lisez* donna
L 30. & 31. *au lieu de* en faveur de Charles, *lisez* à Charles.
L. 31. *au lieu de* le couronna, *lisez* le fit couronner
CLE'MENT V. *col.* 2. *l.* 19. *au lieu de* quatre choses, *lisez* six choses
L. 20. *au lieu de* trois *lisez* cinq; & *au lieu de* quatriéme, *lisez* sixiéme
CLE'MENT VI. *l.* 3. *au lieu de* Rosez, *lisez* Roziers
L. 10. *au lieu de* 1338, *lisez* 1337
L. pen. & *dern.* ôtez le point qui est entre Arnoul & Wion
CLE'MENT X, *p.* 454. *col.* 2. *l.* 4. après le mot *Cardinal*, *ajoûtez* le 29 novembre 1669, & Pape
CLE'MENT XI, *l.* 1. *au lieu de* dans la ville, *lisez* à Pésaro dans le Duché
CLE'MENT (Claude) *p.* 456. *col.* 1. *l.* 11. après le mot *Ouvrage*, *ajoûtez.* Il est mort en 1642.
CLE'MENT (Robert) *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* Garmont *lisez* Guarmand
CLE'NARD, *l.* 33. *au lieu de* Goulu, *lisez* Guillon; *au lieu de* Bert *lisez* Bertrand; & *au lieu de* Mérignon, *lisez* Mérigon
CLERC (Nicolas Le) *n.* 1. *p.* 460. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Arts *lisez* Arcs
CLERC (Nicolas Le) *n.* 2. *l.* 1. *au lieu de* dit, *lisez* Seigneur
P. 461. *col.* 1. *l.* 29. au lieu de *Dissertation*, lisez *Discours*
CLERC (Etienne Le) *l.* 6. *au lieu de* Morus étant mort, *lisez* Morus ayant quité sa Chaire de Professeur en Grec,
CLERCS THE'ATINS, *col.* 2. *l.* 15. *effacez* qui avoit conservé l'Evêché de Théate
P. 465. *col.* 1. N. VII. RAOUL de Clermont, *l.* 19. après le mot *Hainaut*, *effacez* &
L. 21. *au lieu de* dit, *lisez* dite.
L. 26 & 27. *au lieu de* de Valence, I. du nom, Comte de Pembrok, *lisez* de Lézignem, dit *de Valence*, Comte de Pembrock, Sire de Valence, Viceroi d'Ecosse.
P. 466. *col.* 1. Avant CLERMONT-LODE'VE, Maison, *mettez* l'article qui suit.
CLERMONT DE LODE'VE, petite ville de France dans le Languedoc, est située près & à l'est de la riviére de Lergue, au sud-sud-est de la ville de Lodéve, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Il y a un fort château, une collégiale & trois monastéres. * *Carte de la partie orientale du Gouvernement général de Languedoc*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.
CLISSON (Oliver de) *p.* 474. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* sous les Rois Charles V & Charles VI, *lisez* sous le Roi Charles VI.
CLITOR, Roi d'Arcadie, *p.* 475. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* son frére Aleus, *lisez* Aleus son cousin germain, fils d'Alphidas, frére d'Azan.
P. 484. *col.* 2. *l.* 26. après le mot *surprit*, *ajoûtez* dans un âge fort avancé, à Lyon, au mois de novembre 1544.
CLUVIER (Philippe) *p.* 484. après le mot *Antiqua*, *ajoûtez*, qui ne parut qu'en 1625, par les soins de Daniel Heinsius.
COCHET, *p.* 490. *col.* 2. *l.* 1. *Ajoûtez* (Melchior)
P. 494. *col.* 2. N. IX. ALAIN, III. du nom, *l.* 3. *au lieu de* du, *lisez* de
N. X. OLIVIER de Coëtivy, *l.* 13. *au lieu de* Rosar, *lisez* Ronay
COETIVY (Alain de) *p.* 495. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* en 1411, *lisez* le huitiéme novembre 1407
L. 7. *au lieu de* 1444, *lisez* 1445
L. 11. *au lieu de* en 1448, *lisez* le 20 décembre 1449.
NB. Le Supplément de Paris 1735, dans ses corrections, a mis qu'Alain Coëtivy est mort âgé de 68 ans: *il devoit dire*, âgé de 66 ans.
Col. 2. *l.* 23. Avant la ligne suivante, ajoûtez *Marie* Cœur, Dame de Gironville, de Boulancourt & d'Angerville, mariée avec Eustache Luillier, Seigneur de S. Mesmin, Maître des Comptes à Paris, & de
Après les citations, *au lieu de* &c. *mettez.* Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau.* La Thaumassiére, *Histoire de Berry*, *p.* 84.
COGITOSUS, *l.* 3. *au lieu de* 321, *lisez* à la fin du cinquiéme siécle.
P. 496. *col.* 2. N. III. ANTOINE Coiffier, *l.* 3. *au lieu de* dixiéme *lisez* trentiéme.
L. 8. *au lieu de* S. Servin, *lisez* S. Sernin
N. IV. MARTIN Ruzé. *l.* 2. *au lieu de* 21, *lisez* 27
N. V. ANTOINE Ruzé, *l. dern. au lieu de* 21, *lisez* 23.
COIGNET (Matthieu) *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

COIGNET (Matthieu) Avocat au Parlement de Paris l'an 1549, fut aussi Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Médicis, & Procureur Général au Parlement de Savoye en 1559. Le Roi François I l'envoya en qualité de son Ambassadeur auprès des Suisses & des Grisons. Son ambassade dura cinq ans. Il y en a néanmoins qui la renvoyent au commencement du régne de Charles IX, & qui veulent que Coignet ne partit qu'en 1561. Dans l'état de la Noblesse, au procès verbal de la Coutume de Paris du 22 février 1580, Coignet est qualifié Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes de son Hôtel, naguéres Ambassadeur aux Suisses & Grisons, Seigneur de la Thuillerie-lès-Dampmartin, & de Bregi en Mulcian en partie. Cependant son nom ne se trouve point dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes. Il mourut en 1586, à l'âge de 72 ans. La Croix-du-Maine, dans sa *Bibliothéque Françoise*, dit qu'en 1583, il avoit publié deux Ouvrages, l'un intitulé, *Instruction aux Princes de garder la foi promise*; & l'autre: *La Philosophie Chrétienne.*
COINTE (Charles Le) *p.* 497. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* en, *lisez* le quatriéme novembre.
L. 13. après le mot *Oratoire*, *ajoûtez* pour être Chapelain & Confesseur de Madame Servien
P. 508. *col.* 2. COLLE'GE. Après le mot PARIS, faites un nouvel article en ces termes
*COLLE'GES de la ville de Paris. Il sont au nombre de 37, & vous les trouverez ici par ordre alphabétique.
COLLE'GE DES ALLEMANDS, fondé en 1353.
COLLE'GE D'ARRAS, fondé en 1332 par Nicolas Le Caudrelier, Abbé de S. Vaast d'Arras.
COLLE'GE D'AUTUN, fondé en 1337 par Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, puis Cardinal.
COLLE'GE DE BAYEUX, fondé en 1308 ou 1309 par Guillaume Bonnet, Evêque de Bayeux.
COLLE'GE DE BEAUVAIS, fondé en 1370 par Jean de Dormans, Evêque de Beauvais.
COLLE'GE DE BOISSY, fondé vers l'an 1356, par Godefroy de Boissy-le-Sec, & Etienne Vide son Neveu.
COLLE'GE DE BONCOUR, fondé en 1353, par Pierre de Bécoud, Chevalier.
COLLE'GE DES BONS-ENFANS, fondé vers l'an 1209.
COLLE'GE DE BOURGOGNE, fondé en 1332, par Pierre, Evêque d'Autun, & alors Cardinal.
COLLE'GE DE CAMBRAY, OU DES TROIS EVEQUES, bati en 1348, & fondé par Hugues de Pomarc, Evêque de Langres, puis d'Autun; par Hugues d'Arci, Evêque de Laon, ensuite d'Auxerre, puis Archevêque de Rheims, & par Guy d'Aussonne, Evêque de Cambray & ensuite d'Autun.
COLLE'GE DU CARDINAL LE MOINE, fondé en 1302 par ce Cardinal.
COLLE'GE DE CLERMONT, aujourd'hui COLLE'GE DE LOUIS LE GRAND, bâti par les Jésuites des deniers d'un legs d'un Evêque de cette ville, en 1563.
COLLE'GE DE CORNOUAILLE, fondé en 1317 par Nicolas Galeran.
COLLE'GE DE DAIMVILLE, fondé en 1380 par Michel Daimville & ses fréres Gérard & Jean de Daimville.
COLLE'GE DES ECOSSOIS, fondé en 1326, par David, Evêque de Murray.
COLLE'GE DE FORTET, fondé en 1389, par Pierre Fortet, Chanoine de l'Eglise de Paris.
COLLE'GE DES GRASSINS, fondé en 1569, par Pierre Grassin, Conseiller au Parlement de Paris.
COLLE'GE DE JUSTICE, fondé en 1353 par Jean de Justice, Chantre de Bayeux, &c.
COLLE'GE DE LAON, fondé en 1354, par Guy de Laon, Chanoine, & par Raoul de Presles, Clerc du Roi.
COLLE'GE DES LOMBARDS, fondé en 1334, par André Ghini de Florence, Evêque d'Arras & puis de Tournay.
COLLE'GE DE MAITRE Gervais ou de Notre-Dame de Bayeux, fondé en 1370, par Gervais Chrétien, Chanoine de Paris & de Bayeux, & Médecin du Roi Charles V.
COLLE'GE DU MANS, fondé en 1526, par le Cardinal Philippe de Luxembourg, Evêque du Mans & de Térouane.
COLLE'GE DE LA MARCHE, fondé en 1362 par Jean & Guillaume de La Marche.
COLLE'GE MAZARIN OU DES QUATRE NATIONS, fondé en 1665, selon le plan du Cardinal Mazarin qui a laissé des fonds pour l'exécuter.
COLLE'GE MIGNON, aujourd'hui COLLE'GE DE GRANDMONT, fondé vers l'an 1343, par Jean Mignon, Archidiacre de Blois, & Maître des Comptes à Paris.
COLLE'GE DE MONTAIGU, fondé en 1314, selon les dispositions marquées dans le testament de Gilles Arcelin, Archevêque de Rouen, & exécutées par Pierre de Montaigu, Cardinal de Laon.
COLLE'GE DE NARBONNE, fondé en 1317 par Bernard de Farges, Archevêque de Narbonne.
COLLE'GE DE NAVARRE, fondé en 1304, par Jeanne Reine de Navarre & par Philippe le Bel son mari.
COLLE'GE DU PLESSIS, fondé en 1323, par Géofroy Du Plessis-Balisson.
COLLE'GE DE PRESLES, fondé en 1354 par Raoul de Presles.
COLLE'GE DE RHEIMS, fondé en 1412 par Guy de Roge, Archevêque de Rheims.
COLLE'GE DE RETHEL. Il est uni au précédent.
COLLE'GE ROYAL, fondé en 1530 par François I.
COLLE'GE DE SAINTE-BARBE, fondé en 1430 par Jean Hébert, Docteur & Professeur en Droit Canon.
COLLE'GE DE S. MICHEL, autrefois DE CHANAC & de POM-

PADOUR, fondé en 1402 par deux Guillaumes de Chanac & par le Cardinal Bertrand.

COLLE'GE DE SE'ES, fondé en 1427 par Grégoire Langlois, Evêque de Sées.

COLLE'GE DE SORBONNE, fondé en 1250, par Robert de Sorbonne ou Sorbon.

COLLE'GE DE TRE'GUIER & DE LE'ON, fondé en 1325 par Guillaume de Coatmohan.

COLLETET (Guillaume) *p.* 509. *col.* 2. *l.* 22. après &c. *au lieu de* ce qui ſuit juſqu'au mot *faits*, *mettez*. Il a laiſſé un Manuſcrit de ſa compoſition contenant les Vies de 130 Poëtes François depuis Hélinand juſqu'à lui-même. On travaille à le mettre en état d'être donné au Public.

L. 25. *au lieu de* le 19, *liſez* le onziéme.

COLLIN (Jacques) *p.* 510. *col.* 1. *Ajoûtez* à la fin. Il mourut en 1541.

COLOGNE, *p.* 513. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris dans ſa correction a mis 246 pour 346

COLOMBAN (Saint) *p.* 515. *col.* 2. *l.* 16. *au lieu de* Congale, *liſez* Commogel; *effacez* le reſte de la ligne, & dans la ligne ſuivante, *au lieu de* dans lequel il, *liſez*. On dit qu'il

P. 517. *col.* 1. N. VIII, *au lieu de* de la Valette dit *Nogaret*, *liſez* de Nogaret dit *la Valette*.

N. IX. *l.* 1. après *Bernard*, *ajoûtez* de Nogaret

N. X. *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui ſuit.

X. Philippe, Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, qui en prêta ſerment entre les mains du Roi le 15 mai 1721, & qui depuis, de ſon propre mouvement, en remit ſa démiſſion entre les mêmes mains au mois de décembre 1730: par là elle eſt demeurée ſupprimée.

COLONNE (Jean) *p.* 520. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Dominique*, *mettez* un point au lieu d'une virgule, puis *au lieu de* en 1227, *liſez*. En 1257,

Col. 2. *l.* 21 & 22. *au lieu de* étoit déja mort vers l'an 1318 ou 1320, *liſez* mourut le 14 août 1318.

COLONNE (Proſper) *l.* 1 & 2. *au lieu de* Seigneur de Palliano, *liſez* Duc de Trajecto & Comte de Fondi.

COLONNE (Etienne) *p.* 521. *col.* 2. *l.* 1 & 2. *effacez* pére de Jules-Céſar, Prince de Paleſtrine.

L. 3. *au lieu de* ſon oncle, *liſez* ſon parent

COLONNE (Marc-Antoine) *n.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Marſi, *liſez* Tagliacotti

L. 15. *au lieu de* mai ſuivant, *liſez* mars 1597

COLONNE (Frédéric) *l.* 1. *au lieu de* Tagliacozzo, *liſez* Tagliacotti

L. 2. *au lieu de* Botero, *liſez* Butero.

COLUTHUS, *p.* 524. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Grec*, *ajoûtez* & vivoit ſous l'Empereur Anaſtaſe.

L. 3. après le mot *Héléne*, *ajoûtez* en vers Héroïques.

L. 3 & 4. *au lieu de* Suidas, &c. juſqu'au mot *Poëte*, *mettez* ce qui ſuit, & c'eſt à cauſe de cette ſorte de vers que Suidas l'a appellé Ἐποποιὸς, ce qui ne ſignifie pas un *Verſificateur*, comme pluſieurs l'ont cru, mais un Poëte Héroïque.

COMBEFIS (François) *l.* 4. après le mot *né*, *ajoûtez* en novembre 1605,

L. 6. *au lieu de* il ſe fit, &c. juſques à *en* 1623, *mettez* il entra chez les Dominicains Réformez de cette ville, le 14 juillet 1625.

L. 7. après le mot *Philoſophie*, *ajoûtez* à Bourdeaux

L. 13. après le mot *gratifiérent*, *ajoûtez* en 1656

Col. 2. *l.* 8. *au lieu de* Théodore, *liſez* Théodote

P. 526. *col.* 1. Avant COMBOURG, *mettez* l'article qui ſuit.

*COMBORN, la plus ancienne Vicomté de Limoſin, a donné ſon nom à une famille de Vicomtes qui ont été dans leur tems très-puiſſans & en grande conſidération dans la Guienne.

COMES (Natalis) *p.* 528. *col.* 2. *l.* 4. *effacez* Car

L. 5. après le mot *Latin*, *ajoûtez*, mais ſa Traduction n'eſt pas eſtimée

A la fin *ajoûtez*. On croit qu'il eſt mort en 1582.

COMES (Jean) *l.* 4. *au lieu de* Chaſſan, *liſez* Chazan

P. 530. *col.* 2. & *p.* 531. *col.* 1. *Supprimez* l'article des Comtes de Cominges & *mettez* à la place celui qui ſuit.

COMINGES (Comtes de) Le païs de Cominges a eu autrefois ſes Comtes particuliers, dont le plus ancien qui ſoit connu par les tîtres, fut un ANE'VIUS, qui vivoit vers l'an 900. Il fut pére d'ARNAUD, I. du nom, Comte de Cominges, qui eut pour ſucceſſeur en ce Comté ſon fils RAIMOND, I. du nom. Il eut deux fils, l'un nommé BERNARD, que l'on trouve qualifié Comte de Cominges du vivant de ſon pére, & qui mourut avant lui ſans poſtérité; & l'autre ROGER, I. du nom, Comte de Cominges, qui eſt nommé dans des Actes de l'Abbaïe de Lézat des années 1010 & 1026. On trouve enſuite ARNAUD, II. du nom, mais on ne peut dire au juſte s'il étoit fils de *Roger* I. On lui donne pour enfans, par conjecture ſeulement, ROGER, II. du nom; *Bernard-Arnaud*; & *Raimond-Arnaud*, qui tous trois prirent la qualité de Comtes de Cominges. Ils vivoient vers l'an 1114. A ceux-ci ſuccéda BERNARD, II. du nom, qui fut tué en 1150, auprès de la ville de S. Gaudens. Il avoit épouſé *Diaz*, fille de *Géoffroy*, Seigneur de Muret & de Samathan, & en avoit eu pluſieurs enfans, l'un deſquels nommé *Dodon*, & ſurnommé *Bernard* III, fut Comte de Cominges. Il ſe fit Moine dans l'Abbaïe de Feuillens en 1181, ſuivant les Archives de ce monaſtére. Il avoit été marié avec *Laurence*, fille de *Raimond* & de *Conſtance*, Comte & Comteſſe de Toulouſe, & en avoit eu BERNARD, IV. du nom, Comte de Cominges, qui ſoutint le Siége de Toulouſe, où il s'étoit renfermé avec le vieux Comte Raimond, contre Simon, Comte de Montfort. Il ſe retira ſur la fin de ſes jours dans l'Abbaïe de Bolbone, où il prit l'habit monachal, & où il mourut vers l'an 1224. Il avoit été marié trois ou quatre fois. Sa premiére femme fut *Stephanie*, fille de *Centule* III, Comte de Bigorre, & de *Matelle*, parente d'Alfonſe II, Roi d'Aragon: elle étoit veuve de *Pierre*, Vicomte d'Acqs, & vivoit en 1190. La ſeconde s'appelloit *Conteurs*, fille d'*Arnaud-Guillaume* de La Barthe. Il la répudia au mois de novembre 1197. La troiſiéme fut *Marie*, Dame de Montpellier, fille de *Guillaume*, Seigneur de la même ville, & d'*Eudoxe*, ſœur de *Théodoſe* Comnéne, Empereur de Conſtantinople. Le Comte Bernard l'épouſa par force, & ayant été ſéparée de lui, elle ſe remaria par traité du 15 juin 1204, avec Pierre II, Roi d'Aragon. Elle mourut à Rome en 1219. Enfin quelques Auteurs donnent à BERNARD IV, Comte de Cominges, une quatriéme femme, qu'ils nomment *Béatrix*. Il eut de ſa premiére 1. *Pérenelle*, Comteſſe de Bigorre, qui fut mariée 1. vers l'an 1193, avec *Gaſton*, ſurnommé *le Bon*, Vicomte de Béarn: 2. avec *Nunès* Sanche, Comte de Cerdaigne: 3. du vivant de ſon ſecond mari, le quatriéme novembre 1218, avec *Gui* de Montfort: 4. avec *Aimeri* de Bançon: & 5. vers l'an 1228, avec *Boſon* de Maſtas. Elle mourut vers la fin de l'année 1259. BERNARD IV eut de ſa ſeconde femme 2. BERNARD, V. du nom, qui ſuit; 3. *Dauphine*, Abbeſſe de l'Eſclache. De ſa troiſiéme femme vinrent 4. *Mathilde*, femme de *Sanche* de La Barthe, Seigneur d'Aure; & 5. *Péronne* de Cominges, mariée avec *Centule* II, Comte d'Aſtarac, & morte ſans poſtérité. On donne encore pour fils à BERNARD IV, Comte de Cominges, *Arnaud-Roger*, Moine de Bonnefons, puis Evêque de Cominges, depuis l'an 1242, juſques vers l'an 1260; mais il n'eſt pas certain de quelle femme il étoit né.

BERNARD, V. du nom, Comte de Cominges, mourut ſubitement à Lantar, en dînant, le jour de S. André 1241. Il avoit épouſé 1. *Cécile*, fille de *Raimond-Roger*, Comte de Foix: & 2. *Théréſe*, qui fut mére d'une fille. De la premiére il eut 1. BERNARD, VI. du nom, qui ſuit; 2. *Arnaud-Roger*, Chanoine, puis Prevôt, & enfin élu Evêque de Toulouſe, & mourut l'an 1297 en revenant de Rome; & 3. *Maſcaroſe* de Cominges, que quelques-uns font fille de la ſeconde femme. Elle fut elle-même ſeconde femme de *Henri*, II. du nom, Comte de Rhodès, & Vicomte de Carlat, dont elle eut trois filles, deux deſquelles furent mariées dans la Maiſon d'Armagnac, & l'autre dans celle de La Tour en Auvergne.

BERNARD, VI. du nom, Comte de Cominges, qui ſe qualifioit par la grace de Dieu, ainſi que ſes prédéceſſeurs, mourut fort âgé le cinquiéme janvier 1304. Il avoit été marié avec *Laure*, fille aînée de *Philippe* de Montfort, Comte de Caſtres & de La Ferté-Aleps, & de *Jeanne* de Lévis; & en avoit eu 1. BERNARD, VII. du nom, qui ſuit; 2. PIERRE-RAIMOND, auſſi Comte de Cominges, *dont il ſera parlé après ſon frére aîné*; 3. *Gui*, Chevalier, Seigneur de Figeac & de Biverre, qui ſervoit en 1346, & qui fut marié deux fois, ſans qu'il paroiſſe qu'il ait eu d'enfans; 4. *Arnaud-Roger*, qui fut d'abord Abbé, puis Evêque de Lombès en 1317, d'où il fut transféré à l'Evêché de Clermont le 18 février 1320, dont il tint le Siége juſqu'en 1336; 5. *Jean-Raimond*, qui étant Evêque de Maguelonne, fut transféré ſur le Siége de Toulouſe, dont il fut ordonné le premier Archevêque par Bulles du Pape Jean XXII, du 25 juin 1317, & qui fut créé Cardinal du tître de ſainte Rufine par le même Pape, le 18 décembre 1327, mort à Avignon le 20 novembre 1348 ou 1349; 6. *Simon*, nommé à l'Evêché de Maguelonne, lorſque ſon frére fut transféré à Toulouſe, mort avant que d'être ſacré; 7. *Cécile*, femme d'*Amanieu*, Comte d'Aſtarac; 8. *Eléonore*, mariée avec *Gaſton*, II. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn; & 9. *Bérengére* de Cominges, femme de *Géraud* d'Aure, Vicomte de Larbouſt.

BERNARD, VII. du nom, Comte de Cominges, fut fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte 1313, & mourut en 1335, ayant été marié 1. avec *Capſuelle*, ſœur de *Bernard* VI, Comte d'Armagnac: 2. avec *Marguerite*, Vicomteſſe de Turenne, fille du Vicomte *Raimond*, VII. du nom: & 3. avec *Mathe*, fille de *Bernard*, IV. du nom, Seigneur de l'Iſle-Jourdain, & de *Marguerite* de Foix. Il n'eut des enfans que de cette derniére, ſavoir, 1. *Cécile*, femme de *Jacques*, Comte d'Urgel, fils d'*Alfonſe* IV, Roi d'Aragon; 2. *Marguerite*, promiſe à *Renaud*, Sire de Pons, & morte avant la célébration des noces; 3. *Jeanne*, mariée en 1350, avec *Pierre-Raimond*, II. du nom, Comte de Cominges, ſon couſin; 4. *Aliénor*, mariée avec *Guillaume* de Beaufort, Vicomte de Turenne; 5. 6. *Mathe* & *Béatrix*, deſtinées pour le cloître par leur pére; & 7. *Jean*, Comte de Cominges, né poſthume, qui ſuccéda à ſon pére, ſous la tutelle de ſa mére, & qui mourut en 1339 à l'âge de quatre ans.

PIERRE-RAIMOND, I. du nom, Comte de Cominges, Vicomte de Sédiére, ſecond fils du Comte BERNARD VI, & de *Laure* de Montfort ſa femme, fut fait Chevalier avec ſon frére aîné à Paris le jour de la Pentecôte en 1313, & après la mort de ſon neveu en 1339, s'empara du Comté de Cominges au préjudice de ſes niéces; mais ſe voyant dangereuſement malade, & ne laiſſant qu'un fils encore jeune, pour terminer cette conteſtation, il ordonna par teſtament du lundi après la Quaſimodo 1339, que ſon fils fût marié avec *Jeanne* de Cominges ſa niéce. Il mourut vers l'an 1342, laiſſant de *Françoiſe* de Fézenſac ſa femme, 1. PIERRE-RAIMOND, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Eléonor* de Cominges, qui fut mariée 1. par contract du premier décembre 1352, avec le Vicomte de Paillas: 2. avec *Galbard* de La Mothe, Chevalier, fils aîné de *Bertrand* de La Mothe, Chevalier, Seigneur de Clermont en Condomois.

PIERRE-RAIMOND, II. du nom, Comte de Cominges, Seigneur de Serriére, épouſa en 1350, *Jeanne* de Cominges ſa couſi-

fine germaine, & l'une des filles de la Comteſſe Mathe, & par ce moyen le Comté de Cominges demeura dans cette Maiſon. Il avoit eu d'elle trois filles, qui furent 1. *Eléonore*, mariée 1. avec *Bertrand*, II. du nom, Comte de L'Iſle-Jourdain: 2. avec *Jean* II, Comte de Boulogne & d'Auvergne, duquel elle eut 1. *Jeanne*, Comteſſe de Boulogne & d'Auvergne, qui épouſa 1. *Jean* de France, Duc de Berri: 2. *George*, Seigneur de La Tremouille, Grand-Chambellan de France; 2. MARGUERITE qui ſuit; & 3. *Agnès* de Cominges, morte fille avant l'an 1392.

MARGUERITE, Comteſſe de Cominges, Dame de Serriére, fut inſtituée par ſon pére, au défaut d'enfans mâles, ſon héritiére en ſon Comté & en toutes ſes Terres par ſon teſtament du 19 octobre 1375. Elle fut mariée trois fois. En premier lieu elle fut accordée par traité de l'an 1378, avec *Jean*, III. du nom, Comte d'Armagnac, de Fézenſac & de Rhodès, Vicomte de Laumagne & d'Auvillars, auquel elle fit donation de ſon Comté & de toutes ſes dépendances par Acte du quatriéme juin 1385, en récompenſe de 146000 francs d'or qu'elle lui devoit. Etant reſtée veuve de lui avec deux filles, le 25 juin 1391, elle ſe remaria avec *Jean* d'Armagnac, II. du nom, Comte de Pardiac, fils de *Géraud* d'Armagnac, III. du nom, Vicomte de Fézenſaguet, qui s'en voyant mépriſé à cauſe de ſa grande jeuneſſe, n'ayant que 18 ou 19 ans, ſe retira vers ſon pére & y demeura quelque tems; puis ayant appris que ſa femme avoit établi le Seigneur de Fontenelles ſon Lieutenant en ſon Comté de Cominges, fit tous ſes efforts pour l'en chaſſer, mais il ſuccomba dans ſon entrepriſe. Il mourut de miſére vers l'an 1403, dans le château de Bruſſon, après qu'on lui eut fait perdre la vue avec un baſſin ardent qu'on lui mit devant les yeux. La Comteſſe de Cominges ſa veuve, épouſa en troiſiémes noces *Matthieu* de Grailly, dit *de Foix*, frére de *Jean*, Comte de Foix. Elle lui fit de grands avantages, & lui donna le Comté de Cominges par ſon contract de mariage en date du jour précédent de ſes épouſailles, mais il n'en eut pas plus d'égard pour elle. Il ne fut pas longtems ſans la mépriſer & ſans la maltraiter. Elle en porta ſes plaintes au Roi Charles VIII, qui par un traité obligea *Matthieu* de Foix de délivrer ſa femme & de la mettre entre les mains de ſa Majeſté à laquelle il céda toutes ſes prétentions au Comté de Cominges, & aux autres Terres qui lui appartenoient à cauſe de ſa femme, renonçant au tranſport qu'elle lui en avoit fait par ſon contract de mariage. *Marguerite* de Cominges mourut à Poitiers en 1443, âgée de 80 ans. Après ſa mort *Matthieu* de Foix voulut faire revivre ſes droits ſur le Comté de Cominges, & en fit pluſieurs inſtances au Roi, qui lui en laiſſa la jouïſſance ſa vie durant, à condition que par ſa mort il demeureroit pleinement au Roi. Ce Seigneur étant mort vers le commencement de l'année 1454, le Roi dès ce moment entra en jouïſſance de ce Comté.

Le Roi Louïs XI étant parvenu à la Couronne, fit don du Comté de Cominges à Jean, *bâtard* d'Armagnac, ſurnommé *de Leſcun*, Maréchal de France, Gouverneur de Dauphiné, Lieutenant général au Duché de Guienne, &c. pour lui & ſes hoirs mâles, au défaut deſquels le Roi Louïs XII le réünit à la Couronne par ſes lettres données à Paris le 25 août 1498, & vérifiées en la Chambre des Comptes. Il fut réüni à la Couronne pour une ſeconde fois en 1532.

COMMELIN (Jérôme) *p.* 531. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* en 1597, *liſez* au commencement de l'an 1598.

COMMODIANUS, *p.* 534. *col.* 1. *l.* 22. après 1650, *ajoûtez.* M. Davies en a donné une belle édition à Cambridge, en 1711, à la fin de ſon édition de *Minutius Felix.*

CONAN II. *p.* 537. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* en 1067, *liſez* le onziéme décembre 1066.

CONANTIUS, *l.* 2. *au lieu de* Gennade, *liſez* S. Iſidore

P. 538. *col.* 2. Avant CONCEPTION (Baye de La) *mettez* l'article qui ſuit.

*CONCEPTION, dite de *La Véga*, ville épiſcopale ruïnée dans l'Iſle de S. Domingue. M. Deliſle l'appelle *La Béga*. De ſes ruïnes on a bâti le village qui porte le même nom, & qui eſt à peu près au nord de la ville de S. Domingue, dont il eſt éloigné d'environ 25 lieues.

P. 542. *col.* 1. SIXIE'ME SIE'CLE, Concile de Rome, *l.* 2. *au lieu de* 501, *liſez* 500.

Col. 2. *l.* 4. *au lieu de* 502, *liſez* 501.

L. 7. *au lieu de* 503, *liſez* 502.

L. 9. *au lieu de* 504, *liſez* 503. Après quoi *ajoûtez* ce qui ſuit.

Concile de Rome ſous Symmaque l'an 504, contre les raviſſeurs des biens eccléſiaſtiques. *Voyez* ROME.

P. 543. *col.* 2. *l.* 19. *effacez* ou 630.

P. 544. *col.* 2. *l.* 94. *au lieu de* 824, *liſez* 825

P. 545. *col.* 2. Après la ligne 69, *ajoûtez* ce qui ſuit.

Concile de *Rome* ſous le Pape Adrien II, en 868, contre Photius Patriarche de Conſtantinople.

P. 553. *col.* 2. *l.* 71. *au lieu de* 1419, *liſez* 1418.

P. 555. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* 1585, *liſez* 1586.

L. antep. de la *col. au lieu de* de Bethléem ou de Jéruſalem, *liſez* de *Jéruſalem*, mal nommé par quelques uns Concile de *Bethléem.*

P. 556. *col.* 1. *l.* 5. après ces mots *dans le* XVIII *ſiécle*, *ajoûtez.* Le Pape Benoît XIII, en 1725, la premiére année de ſon pontificat, tint un Concile à Rome, dans la Baſilique de Latran, ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, & les réglemens en ont été imprimez.

Faites enſuite un nouvel article du Concile d'Ambrun

RECUEIL DES CONCILES, *l.* 18. après le mot *Paris*, *ajoûtez* partie l'an 1523, partie

L. 21 & 22 *au lieu de* derniére, *liſez* ſeconde

L. 22. *au lieu de* neuf *liſez* quatre

L. 23. *au lieu de* 1638, *liſez* 1636

L. 27. *au lieu de* 1670, *liſez* 1672

L. 33. après le mot *Louvre*, *ajoûtez* & publiée en 1715

L. 37. *ôtez* &; & après le mot *Gallicane*, *ajoûtez* ce qui ſuit, & à la vérité des faits. D'ailleurs, il y a dans cette collection pluſieurs omiſſions eſſentielles. Le débit en a été permis par Arrêt du Conſeil

L. dern. après le mot *tems*, *ajoûtez.* Salmon, *Traité de l'étude des Conciles.*

P. 558. *col.* 2. *l.* 89. au lieu de *Beneficiis*, liſez *Miniſteriis*

P. 565. *col.* 1. N. XVI. MICHEL de Conflans, *l. dern.* après 1713, *ajoûtez*, mariée le 13 décembre 1728, avec *François-Charles* de Rochechouart-Clermont, Marquis de Faudoas.

N. XVII. Louïs de Conflans, *l. dern.* après le mot *Prince*, *ajoûtez.* Il a épouſé le 27 avril 1733 *N.*... Bouteroue-d'Aubigny, fille unique & héritiére de *Jean* Bouteroue-d'Aubigni, Seigneur de Chanteloup & de *Marie-Françoiſe* de Rennemoulin.

N. XVI. ALEXANDRE-PHILIPPE de Conflans, *l. pen.* après le mot *minorité*, *ajoûtez*, mort au mois de novembre 1725.

L. dern. après 1715, *ajoûtez*, morte de la rougeole au mois d'octobre 1729.

N. XV. JEAN-FRANÇOIS de Conflans, *l.* 11. après 1721, *ajoûtez*, mort le 14 mars 1725, dans la 49 année de ſon âge

Col. 2. *l.* 13. *au lieu de* HENRI-JACOB, &c. juſqu'à la fin de l'article, *liſez* dont il eut 1. HENRI-JACOB, Seigneur de Fay-Le-Secq, qui ſuit; 2. *Robert-Anne*, dit *le Comte de Conflans*, Seigneur de Beſtein, de Henriville, &c. Capitaine de cavalerie dans le régiment de Furſtemberg, tué au combat de Fleurus en 1690, qui avoit épouſé *Anne-Charlotte* Du Bouchel, de laquelle il eut pluſieurs enfans; 3. *Louïs*; 4. *Anne*, fille d'honneur de Marguerite-Louïſe d'Orléans, Grand-Ducheſſe, de Toſcane; & 5. *Henriette-Magdeleine* de Conflans, mariée avec *Denys* de La Motte-d'Iſaut & de Guienne, premier Capitaine commandant un bataillon du régiment de Picardie.

XIV. HENRI-JACOB de Conflans, Seigneur de Fay-Le-Secq, appellé *le Marquis de Conflans*, après avoir été élevé Cadet dans les Gardes du Corps du Roi, fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Legers du Baron d'Ennancourt ſon couſin, & mourut en 1724. Il avoit épouſé *Marie* Du Bouchet, qui vivoit en 1729, & de laquelle il laiſſa 1. *Louïs*, Meſtre-de-camp de cavalerie réformé à la ſuite du régiment de Bretagne, vivant en 1729; 2. *Robert*; 3. *Jacob*, vivant en 1729, ayant épouſé 1. *Eliſabeth* de Chalin, morte ſans enfans: & 2. *Angélique* de Monceaux, dont il a eu quatre filles; 4. *Hubert*, appellé *le Chevalier de Brienne*, fait Enſeigne en 1712, & au mois de mars 1727 Lieutenant de vaiſſeaux du Roi; & 5. une fille Religieuſe.

N. XIV. CHRISTOPHLE de Conflans, *l.* 18. au lieu de *N.*.. liſez *Emmanuel*

L. 18 & 19. *au lieu de* dont elle eſt veuve, mére de, *liſez* morte le 19 juin 1733, dans la 86 année de ſon âge, laiſſant

CONI, *p.* 569. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que le ſiége de Coni fut levé le 29 juin 1691. D'autres mettent la levée de ce ſiége au mois de juillet.

CONNAN (François de) *p.* 570. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* Maître des Comptes, *liſez* Sieur de Rabeſtan.

CONNETABLE, *l. dern.* de la *col.* après 1654, *ajoûtez* Louïs Hector, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, fit la fonction de Connétable, au ſacre du Roi Louïs XV, le 28 octobre 1722.

Col. 2. *SUITE CHRONOLOGIQUE DES CONNETABLES.*

N. IV. *au lieu de* Adeline, *liſez* Adel, Adelelme

N. IX. Matthieu I. *l.* 2. *au lieu de* 1166, *liſez* 1160

N. X. Simon, Seigneur de Neaufle, *ajoûtez*-Le Châtel

N. XI. Raoul, &c. après le mot *Clermont*, *ajoûtez* en 1174 & 1179

N. XII. Dreux, &c. *au lieu de* 1204, *liſez* 1191

N. XIII. Matthieu, &c. *l.* 3. après le mot *Connétable*, *ajoûtez* en 1218

N. XIV. Amauri II, &c. après le mot Montfort, *ajoûtez* depuis 1231

N. XVII. Humbert, &c. *ajoûtez* à la fin, mort en 1285.

N. XXI, Raoul, &c. *l.* 1 & 2. *au lieu de* convaincu, *liſez* accuſé.

L. 3. *au lieu de* l'an 1351, *liſez* le 19 novembre 1350.

N. XXIII. Jacques, &c. *l.* 2. après 1354, *ajoûtez* ſe démit en 1336 en faveur de Gautier qui ſuit; & *au lieu de* mort, *liſez* & mourut

N. XXIV. Gautier, &c. après le mot *Brienne*, *mettez* Duc d'Athénes

L. 2. *au lieu de* l'an 1365, *liſez* le 19 ſeptembre 1356.

N. XXV. Robert, &c. *l.* 2. *au lieu de* 1368, *liſez* 1360.

N. XXXI. Valeran, &c. *ajoûtez* à la fin, mourut le 19 août 1413.

N. XXXIII. Charles, &c. *l.* 3. *effacez* pour lors Dauphin

Dans la même ligne, après le mot *nomma*, *ajoûtez* à la place

N. XXXIV. Artus, &c. après le mot *Richemont*, *ajoûtez* depuis 1425.

N. XXXV. Louïs, &c. *l.* 2. *au lieu de* juſqu'environ, *liſez* juſqu'en

N. XXXVI. Jean II. après le mot *Bourbon*, *ajoûtez* fut Connétable

N. XXXVII. François I, &c. *l.* 2. après *Bourbon*, *ajoûtez* qui ſortit du Royaume & qui fut tué au ſiége de Rome le ſixiéme mai 1527.

N. XXXVIII. Anne, &c. après le mot *Montmorency*, *ajoûtez*, fut pourvu de la charge de Connétable le dixiéme février 1538, &

P. 571. *col.* 1. Avant CONNIE, *mettez* l'article qui ſuit.

*CONNE'TABLIE (La) eſt la juriſdiction dont le Conné-

nétable & les Maréchaux de France font les Chefs. Cette Jurifdiction eft appellée *Le fiége général de la Connétablie & Maréchauffée de France à la Table de Marbre du Palais à Paris.* Elle fe nomme *Connétablie & Maréchauffée de France*, parce que le Connétable & les Maréchaux de France en font les Chefs, qu'ils y préfident, & que les fentences y font intitulées. On dit *le Siége général*, parce qu'il n'y a que ce feul fiége dans tout le Royaume, ce qui fait que fa Jurifdiction eft générale & univerfelle dans toute la France. Enfin, on dit *à la Table de Marbre du Palais à Paris*, parce qu'elle eft la premiére des trois Jurifdictions qui fe tenoient anciennement fur la grande table de marbre qui étoit autrefois dans la grande falle du Palais à Paris, vis à vis de la Grand'Chambre du Parlement.

CONON ou CUNON *p.* 571. *l.* 4. *au lieu de* Archiprêtre, *lifez* Archidiacre

CONRAD II. *p.* 572. *col.* 1. *l.* 14. *au lieu de* XX, *lifez* XIX

CONRART (Valentin) *p.* 575. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* étoit de Paris, *lifez* naquit à Paris en 1603.

P. 576. *col.* 1. *l.* 13 & 14. *au lieu de*, âgé de 74 ans, *lifez* dans fa 72 année

P. 578. *col.* 1. *l.* 31. *au lieu de* vint & un, *lifez* dit-huit

P. 580. *col.* 2. *CONCILE DE CONSTANCE*, *l.* 19. *au lieu de* 16, *lifez* cinquiéme

CONSTANCE, Seigneur de la Cour du Roi de Siam, *p.* 582. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Céphalonie, *lifez* dans un village appellé *la Cuftode* dans l'Ifle de Céphalonie

L. 5. après le mot *païs*, *ajoûtez* ce qui fuit. M. le Comte de Forbin, qui l'avoit connu particuliérement à Siam, le dit fils d'un Cabaretier, & le répréfente dans fes *Mémoires* fous des couleurs bien différentes de celles dont le peint le Pére d'Orléans, Jéfuite, Hiftorien de fa Vie.

CONSTANTIN, Pape, *p.* 584. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 20, *lifez* 23

CONSTANTIN, Antipape, *l.* 10. *au lieu de* III, *lifez* IV.

CONSTANTIN II, *p.* 586. *col.* 1. *l.* 1. au lieu de *Claudius*, lifez *Julius.*

CONSTANTIN IX, *p.* 587. *col.* 1. *l.* 47. *au lieu de* Murcius, *lifez* Meurfius

P. 588. *col.* 2. *l.* 19. après ces mots, *M. de Thou*, *ajoûtez*, plus croyable en ce cas que le *Scaligerana Secunda*, qui ne donne à Conftantin qu'environ 75 ans de vie.

Dans la même ligne, *effacez* fans que, & commencez la période *par ces mots* Une vieilleffe

Dans la même ligne & la fuivante, *au lieu de* eût diminué, *lifez* ne diminua point

L. 22. après le mot *s'affoiblir*, *effacez depuis*, Mais en ce cas, &c. jufques aux mots *d'environ* 75 *ans*, *l.* 26.

P. 594. *col.* 2. *l.* 21. *n.* 447, *effacez* I.

L. 25. *n.* 489, *au lieu de* Flavien II, *lifez* Flavite ou Fravite

CONTARDI (Céfar) *p.* 610. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Ubio, *lifez* Huberto.

L 5. *au lieu de* 27, *lifez* 26.

L 6. *au lieu de* 33, *lifez* 34.

CORBICHON (Jean) *p.* 621. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* 1364, *lifez* 1372

CORBIGNY, *p.* 622. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Vaudevore au Maine, *lifez* Vandœuvre.

L. 4 & 5. *au lieu de* fur la fin du régne, *lifez* trois ans après la mort

CORBUEIL (François) *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Oife*, *ajoûtez*, ou plutôt à Paris, comme cela paroît par fes Oeuvres. Il

CORDES (Jean Des) *p.* 624. *col.* 1. *l.* 1. 5 & 13. *au lieu de* Des Cordes, *lifez* de Cordes.

CORENTIN (Saint) *p.* 633. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* Morlain, *lifez*. Le Pére Albert le Grand de Morlaix.

CORNARA-PISCOPIA, *p.* 636. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Lucréce-Héléne) *lifez* (Héléne-Lucréce)

A la fin, *ajoûtez*. *Voyez* auffi le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 19. *p.* 21. & *tome* 20. *p.* 170.

CORNEILLE (Pierre) *p.* 638. *col.* 2. *l.* 6 & 7. *au lieu de* longtems, *lifez* quelque tems.

CORSINI (Laurent) *p.* 647. *col.* 1. A la fin *ajoûtez*, & élu Pape le 12 juillet 1730. *Voyez* CLE'MENT XII.

P. 654. *col.* 2. N. II. RENE' de Coffé, *l.* 11. au lieu de *Girard*, lifez *René* Girard.

P. 655. *col.* 1. *BRANCHE DES COMTES*, *ajoûtez de COSSE'*

N. VII. ARTUS-TIMOLE'ON-LOUÏS, *l.* 10. après le mot *Henri*, ajoûtez-*Timoléon.*

Dans la même ligne, au lieu de *Jean-Paul*, Chevalier de Malte, né jumeau le 12 octobre 1692, *lifez* JEAN-PAUL-TIMOLE'ON, *dont il fera parlé après fon frére aîné.*

N. VIII. CHARLES-TIMOLE'ON-LOUÏS. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui fuit.

VIII. CHARLES-TIMOLE'ON-LOUÏS de Coffé, Duc de Briffac, Pair & Grand-Pannetier de France, mourut à Paris, après une longue maladie, le 18 avril 1732, âgé de 39 ans, deux mois & 18 jours, & fut inhumé le 21 fuivant avec fes ancêtres, dans l'églife des Céleftins. Il avoit été marié le 22 octobre 1720, avec *Catherine-Magdeleine* Pécoil, née le cinquiéme mars 1707, fille unique & feule héritiére de *Claude* Pécoil, Seigneur de Ville-Dieu, Marquis de Septeme, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 14 mai 1719, & de *Catherine-Marie* Le Gendre. De ce mariage il n'eft venu que deux filles, 1. *Catherine-Françoife-Charlotte*, accordée par contract du mois de mars 1733, avec *Armand-Louïs* de Béthune, Marquis de Charroft; & 2. *Anne-Françoife-Judith* de Coffé, née le 14 juin 1726, & morte au mois de mars 1729.

VIII. JEAN-PAUL-TIMOLE'ON de Coffé, Duc de Briffac, Pair & Grand-Pannetier de France, né à Paris le 12 octobre 1698, fut déclaré Grand-Pannetier au lieu du feu Duc de Briffac fon frére le 20 avril 1732, & lui fuccéda au titre de Duc & Pair. Il a été marié le dixiéme juillet 1732, avec *Marie-Joféphe* Durci de Sauroi, fille de *Jofeph* Durci de Sauroi, Seigneur de Mattigni-Le-Comte, de Damville, de Montigny, &c. & de *Marie-Claire-Joféphe* d'Eftaing Du Terrail, & en a eu un fils, né le 18 avril 1733, nommé *Louïs-Jofeph-Timoléon* de Coffé, Comte de Briffac.

A la fin *ajoûtez* reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Malte

COSSE' (Philippe de) *col.* 2. *l.* 10 & 14. *au lieu de* Salomon, *lifez* Salmon.

L. 15. *au lieu de* Louïs Bourbon, *lifez* Nicolas Bourbon

P. 661. *col.* 2. COTIN doit venir avant COTIS

COURTE-CUISSE (Jean) *p.* 674. *col.* 2. *l.* 13. après le mot *Chancelier*, *ajoûtez* de l'Univerfité de Paris.

P. 676. *col.* 2. *l.* 2. du titre, *SEIGNEURS de CHEVILLON*, effacez *feule branche de cette Maifon qui fubfifte.*

N. XII. LOUÏS, *l.* 12. après 1647, *ajoûtez* mort le cinquiéme mai 1733.

P. 677. N. XIV. CHARLES-ROGER. A la fin, *ajoûtez*, mort le feptiéme 1730, fans poftérité.

P. 678. *col.* 2. *l.* 14. après le mot *Hebdomadaire*, *ajoûtez*, fous le titre de *Mercure Hiftorique & Politique.*

L. 18. *au lieu de* 1682, *lifez* 1677.

L. 29. au lieu de *Bavin*, lifez *Bauyn fur la fucceffion d'Efpagne.*

L. 31. *effacez*, & ce fut à Paris, &c. jufqu'au mot *affaires*, *l.* 33. dans laquelle après le mot *arrêté*, *ajoûtez* à Paris

L. 38 & 39. *au lieu de* il fit imprimer la même année à Rouen, *lifez*, il a laiffé en manufcrit

L. 42. Après la lettre *R. ajoûtez* ce qui fuit. On lui donne à tort les *Mémoires de Vordac*: cet Ouvrage eft de deux Auteurs différents: le premier volume eft d'un Prêtre de Languedoc, nommé *Cavard*; & le fecond de M. Olivier, Chanoine de Milly dans le Gâtinois.

COUSTANT *p.* 681. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Pierre) *lifez* (Dom Pierre) né à Compiégne en 1654

L. 8. après le mot *Anonymo*, *mettez* (l'Abbé Faydit)

L. 11. après le mot *Corruptoribus*, *ajoûtez*. On a encore de lui le premier tome des Lettres des Papes, *in folio.*

P. 685. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* donner, *lifez* continuer

CRASSO (Laurent) *p.* 631. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* & il eft, &c. jufqu'au mot *parle*, *l.* 5. *lifez* & bien loin d'être eftimé, comme quelques uns le prétendent, il eft plein de fautes confidérables, & les Savans en font peu de cas.

CRASSOT (Jean) *l.* 1. *au lieu de* Troyes, *lifez* Langres.

CRITIQUES Dauphins, *p.* 706. *col.* 1. *l.* 7. après 1675, *ajoûtez*, revu corrigé & augmenté par le Pére Fabre, Prêtre de l'Oratoire en 1726;

L. 10. *au lieu de* Crépin, *lifez* Crifpin

L. 14. *au lieu de* GODIN, *lifez* GODUIN

L. 26. NB. L'édition de 1732, & le Supplément de Paris 1735, difent que Pierre Danet a donné au Public les Comédies de Plaute *in ufum Delphini*. Cependant l'édition de Paris de 1679 dans le titre, attribue cet Ouvrage à *Jacobus Operarius*, c'eft à dire, *Jacques de L'Oeuvre*, & l'Epitre dédicatoire au Dauphin eft fignée auffi *Jacobus Operarius*. M. Baillet reconnoît ce dernier pour l'Editeur de Plaute *in ufum Delphini*, & M. de La Monnoye par fon filence fur cet article, femble le confirmer.

L. 27. après le mot *Huet*, *ajoûtez* en 1679

L. 29. après le mot *Horace*, *ajoûtez* en 1691

L. 31. NB. L'édition de Paris 1732, appelle *Béroald* celui que le Supplément de Paris 1735 nommé *Bérault.*

L. 35. après le mot *donné*, *ajoûtez* en 1679

L. 38. *au lieu de* 1676, *lifez* 1671.

L. 47. *au lieu de* 1700, *lifez* 1681, dont les Huguetans ont donné une nouvelle édition à Amfterdam en 1700.

L. 48. *au lieu de* Docteur de Sorbonne, *lifez*, de l'Académie Françoife

L. derniére de la colomne, après 1688, *ajoûtez*. Il a auffi fait fur Aufone un Commentaire qui n'a été imprimé qu'après fa mort.

Col. 2. *l.* 3. *au lieu de* CALLYE, *lifez* CALLY

L. 4. *au lieu de* en 1682, *lifez* le premier tome en 1682, le fecond en 1684, le troifiéme en 1686, & le quatriéme en 1687

L. 6. après le mot *volumes*, *ajoûtez*, & en 1723, en trois volumes *in folio.*

Après la neuviéme ligne *mettez* ce qui fuit.

François L'HONORE', Jéfuite, a publié les *Oeuvres Philofophiques de Cicéron* en 1689

CRITON (Jacques-George ou Guillaume) *p.* 707. *col.* 1. *l.* 1. *lifez* fimplement (George)

L. 3. *au lieu de* Blacuodæus, *lifez* Blacudæus.

CROIX (Filles de La) *p.* 718. *l.* 3. *au lieu de* 1265, *lifez* 1625

P. 719. *col.* 1. *l.* 16. 17. 18. 19. 20 & 21. au lieu de *Armand-Pierre*, jufques au mot *aîné*, *mettez* ce qui fuit; 2. ARMAND-PIERRE, *qui fuivra après la poftérité de fon frére aîné.*

N. XIV. *l.* 6. après le mot *fuivant*, *mettez* l'article qui fuit.

XIII. ARMAND-PIERRE de La Croix de Caftries, fecond fils de *René-Gafpard* de La Croix, & d'*Elizabeth* Bonzi fa feconde femme, fut fucceffivement Grand-Archidiacre de l'églife de Narbonne, reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 19 mai 1695, nommé Aumonier ordinaire de Marie-Adelaïde de Savoye, Ducheffe de Bourgogne, depuis Dauphine, au mois de décembre 1697, & Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Valmagne, diocéfe d'Agde au mois de feptembre 1697, & de celle de S. Pierre du Moneftier-S. Chaffre, diocéfe du Puy, le 31 octobre 1702, fait premier Aumonier de Marie-Louïfe-Elifabeth d'Orléans, Ducheffe de Berri en 1711, refufa au mois de

de janvier 1716, l'Evêché de Troyes, qui lui fut offert, & fut nommé le 29 janvier 1717, à l'Archevêché de Tours, & peu de jours après Conseiller au Conseil de Conscience. Après que cet Archevêché eut été proposé pour lui à Rome le 18 septembre 1719, il fut sacré le 29 octobre suivant dans la grande chapelle de l'Archevêché de Paris par le Cardinal de Noailles, assisté de l'Evêque d'Alais, & de l'Evêque de Vannes, nommé à l'Evêché de Blois. Il ne prêta point serment de fidélité pour cette église, ni n'en prit pas possession, ayant été transféré peu de jours après son sacre à l'Archevêché d'Albi, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 14 janvier & 23 septembre 1722. Le *Pallium* lui fut accordé le septiéme octobre suivant, & il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, dans l'église de l'Abbaïe de S. Pierre de Rheims, en présence du Duc d'Orléans Régent, le 24 du même mois. Il assista le lendemain au sacre de sa Majesté, ayant été du nombre des Prélats qui y furent invitez. Il fut proposé le deuxiéme février 1733, pour être Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, dont il reçut la Croix & le Cordon le 24 mai suivant.

P. 719. *col.* 1. N. XII. *l.* 21. après le mot *camp*, *ajoûtez*. Le troisiéme juin 1724, il fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & mourut à Paris le 24 juin 1728.

L. 25. *effacez* étant âgé de 70 ans.

L. 28. après le mot *Méziéres*, *ajoûtez*, morte le deuxiéme décembre 1728, âgée de 30 ans.

A la fin *ajoûtez* ce qui suit. Du second sont venus 2. *Armand-François* de La Croix, Marquis de Castries, né le 18 octobre 1725, qui après le decès de son pére a été pourvu du Gouvernement de la ville, citadelle & diocése de Montpellier en 1728; 3. *Charles-Eugéne-Gabriel*, né le 27 février 1727; & 4. *Louïs-Augustin* de La Croix, posthume, né le cinquiéme octobre 1728.

Col. 2. N. V. Félix de La Croix, *l.* 8. *au lieu de* Verbico, *lisez* Vervins.

P. 720. N. VIII. *l.* 18. *au lieu de* de Conseigneur de Cassey, *lisez* Conseigneur de Cossey

L. 26. *au lieu de* vivant au commencement de 1723, *lisez* mort en cette ville le 26 décembre 1727

Dans la même ligne, au lieu de *Barbe*, lisez *Marie-Barbe*

L. 27. *au lieu de* Buoulx, *lisez* Buons.

L. 28. après le mot *Provence*, *ajoûtez*, morte le 26 avril 1711.

Dans la même ligne, au lieu de *N*.... lisez *Gabriel.*

N. IX. Pierre-Félix, *l.* 8. au lieu de *N*.... lisez *Jeanne;* & *au lieu de* Rouvray, *lisez* Rouvroy

L. 9. après le mot *Reine*, *ajoûtez* morte en 1732, & au lieu des huit lignes suivantes, *mettez* ce qui suit. 1. *Jean-Batiste* de La Croix de Chevriéres, mort à Paris, sans avoir été marié, le quatriéme mars 1696, dans la vintiéme année de son âge; 2. Henri-Bernard qui suit; 3. *Jeanne-Thérése*, née le 19 février 1680, mariée (ou une de ses sœurs) en 1702, avec *François* Prunier, Seigneur de Lemps, d'Agniéres, de La Cluse & de Maubourg, dont sont venus des enfans; 4. *Anne-Pierre Félix*, né le 25 octobre 1681; 5. *Marie-Antoinette*, née le 26 novembre 1682, & morte le quatriéme septembre 1634; 6. *Paul-François-Xavier*, dit *le Chevalier de S. Vallier*, né le 18 avril 1689, & 7. une fille mariée en 1712, avec le Seigneur de Montgontier, du nom de Bocsozel.

X. Henri-Bernard de La Croix de Chevriéres, Marquis de S. Vallier, né le cinquiéme mai 1678, a été Colonel d'un régiment d'Infanterie, qui fut réformé en 1714, après la paix d'Utrecht. Il est Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, & a été marié le 20 juillet 1712, avec *Denyse-Renée* de Louviers, fille de *François* de Louviers, Seigneur de Vauchamp, &c. Ecuyer ordinaire du Roi, & de *Marie-Elisabeth* de Louviers. De ce mariage sont venus plusieurs enfans.

CROIX-DU-MAINE, *p.* 720. *l.* 27. *au lieu de* de Monin, *lisez* Du Monin

L. 30. après ces mots *de lui*, *ajoûtez*. Il fut assassiné à Tours vers l'an 1532.

CROMWEL (Olivier) *p.* 721. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1599, *lisez* 1603.

P. 722. *col.* 2. *l.* 27. *au lieu de* le 15 septembre, *lisez* le 13 septembre. NB. Ceux qui mettent sa mort au troisiéme septembre, comptent apparemment par le vieux stile.

P. 729. *col.* 2. N. V. Louïs de Crussol *l.* 7 & 8, *effacez* ou 1483

N. VI. Jacques, Sire de Crussol, *l.* 1. & 2. *effacez* en 1575

N. VII. Charles de Crussol, *l.* 3. *au lieu de* vers l'an, *lisez* le onziéme mars

N. IX. Emanuel de Crussol, *l.* 5. effacez *Jacques*, dit

L. 6. au lieu de *Françoise-Louïse*, lisez *Marguerite*

L. 7. au lieu de *Marguerite* de Chaferon, fille de *Pierre*, Marquis de Flageac, lisez *Marguerite* de Flageac, veuve de *Christophle*, Comte d'Apchier, & fille de *Pierre*, Baron de Flageac.

L. 11. *au lieu de* 1704, *lisez* 1674, & *effacez* le mot *postérité.*

L. 12. *au lieu de* Vernon, *lisez* Vernou

L. 13. après le mot *ans*, *ajoûtez*, *Charles-Emanuel*, tué dans une occasion en Allemagne le 30 octobre 1674, à l'âge de 22 ans.

Dans la même ligne, au lieu de *Alexandre-Galliot*, Marquis de Montsalez, &c. jusqu'au mot *cousin*, *mettez* Alexandre-Galliot, *qui a fait la branche des Marquis de* Montsalez, *rapportée cy-après.*

L. 22. *au lieu de* mort, *lisez* morte

A la fin *ajoûtez:* l'une mourut en 1655, seulement ondoyée, & l'autre en 1670, âgée d'environ 13 ans. Le fils *François* de Crussol, connu sous le titre de *Comte d'Usès*, épousa en 1685 *Anne-Ragonde* de Mauroy, veuve de *Jean-Armand* de Voyer, & fille de *Séraphin* de Mauroy & d'*Anne* Frémin, morte en 1719, dans un âge fort avancé

N. X. François de Crussol, *l.* 9 & 10. *effacez* 4. *Marguerite-Anne*, mariée à *N*... Marquis de Murviel, & *changez* dans la suite les chiffres 5. 6. 7. 8. en 4. 5. 6. 7.

L. 11. au lieu de 7. *Rose*, épouse de *N*.... de Loudun, lisez 6. *Marie-Rose* mariée 1. en 1668 avec *François-Joseph* de Porcellet, Comte de Laudun: 2. avec *Charles*, Marquis de Murviel, lui mort au mois d'octobre 1713, & elle morte au te les mois d'août 1723.

P. 730. *col.* 1. *l.* 15. après le mot *épousa*, *ajoûtez* 1.

L. 17. après le mot *morte*, *ajoûtez* en couches

L. 18. après 1713, *ajoûtez*, âgée de 38 ans.

Dans la même ligne, après 1706, ajoûtez; *N*.... de Crussol, Comte de Salles, & *Charles-Hyacinthe*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem: 2. *Marie-Anne Françoise* Commeau, veuve de *Pierre* de Bailleul, & fille de *François* de Commeau & de *Marie-Felix* Hourlier

N. XII. Jean-Charles de Crussol, *l.* 4. *au lieu de* 1. une fille, *lisez* 1. *Marguerite;* & *au lieu de* morte au commencement de 1706, *lisez* morte en bas âge.

L. 5. après 1706, ajoûtez 2. *Anne-Charlotte*, morte le 15 mars 1706; & 3. un fils mort en naissant le 23 juillet 1700.

L. 6. effacez *Marie*: *l.* 9. *au lieu de* Nouillé, *lisez* Rouillé, & *au lieu de* 2, *lisez* 4.

L. 10 & 11. *effacez* ces deux lignes & *mettez* à la place ce qui suit. 5. *Anne-Marie-Louïse* de Crussol, née le cinquiéme août 1708, & morte peu après; 6. 7. *Anne-Louïse-Hortense* & *Anne-Marie-Antoinette*, jumelles, nées le 25 juillet 1709, & mortes six semaines après; 8. *Louïs-Emanuel*, appellé d'abord *le Comte d'Apchier*, puis *le Marquis de Florensac*, né à Usès le 14 mars 1711; 9. *François-Alexandre*, appellé *le Marquis d'Acier*, né à Usès, le 21 septembre 1712, & mort le 21 décembre 1714; 10. *Anne-Julie-Françoise*, née à Paris le onziéme décembre 1713, & mariée le 19 février 1732, avec *Louïs-César* de la Baume-Le-Blanc de La Valliére, Duc de Vaujours; & 11. *Anne-Charlotte-Emilie* de Crussol, née le 13 mai 1717, & morte à quinze mois.

N. XIII. Charles-Emanuel, *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XIII. Charles-Emanuel de Crussol de S. Sulpice, Duc d'Usès, premier Pair de France, Baron de Florensac, né le onziéme janvier 1707, porta d'abord le titre de *Comte*, puis de *Duc de Crussol*, a été marié le quatriéme janvier 1725, avec *Emilie* de La Rochefoucaud, fille de *François*, Duc de La Rochefoucaud, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Maître de sa garde-robe, & de *Magdeleine-Charlotte* Le Tellier de Louvois, & en a eu 1. *François-Emanuel*, né le premier janvier 1728; 2. *Charles-Emmanuel*, né le 29 décembre 1730, admis Chanoine de Strasbourg au mois de septembre 1732; & 3. *Emilie* de Crussol, née le 16 octobre 1732.

BRANCHE DES MARQUIS de S. SULPICE.

Substituez aux articles N. X. Jacques-Christophle; N. XI. N.... de Crussol; & N. XII. Philippe-Emanuel de Crussol, tous les articles qui suivent.

X. Jacques-Christophle de Crussol, Marquis de S. Sulpice, mort au mois de juillet 1680, second fils d'Emanuel de Crussol, Duc d'Usès, Pair de France, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice sa premiére femme, avoit épousé en 1637, *Louïse* d'Amboise, fille de *François* d'Amboise, Comte d'Aubijoux, Baron de Casaubon, Colonel des Légionaires de Languedoc, & de *Louïse de* Lévis. De ce mariage vinrent 1. Emanuel-Charles qui suit; 2. *François-Jacques*, mort en 1673, qui avoit épousé la veuve de *René* de La Tour-Gouvernet, Comte de Marennes, fille de *Jacques* de Baudan, Thrésorier de France à Montpellier, & de *Violande* de Vignolles, elle morte est en 1717; 3. *François*, Ecclésiastique, mort vers l'an 1712; 4. Alexandre-Galliot, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné;* 5. un autre fils, Sénéchal de Toulouse, mort sans postérité; 6. *George*, mort au mois de juillet 1691; 7. *Anne-Henriette*, mariée avec *Jean-François* de Bossucjouls, Marquis de Roquelaure en Rouergue, & morte en 1683; & 8. 9. 10. trois autres filles Religieuses, ou mortes jeunes.

XI. Emanuel-Charles de Crussol, Marquis de S. Sulpice, mort à Albi au mois de mai 1694, avoit épousé *Charlotte* Ciron, morte en 1726, fille de *Jean-Batiste* Ciron, Président au Parlement de Toulouse, & en avoit eu 1. 2. deux enfans morts au berceau; 3. *Joseph*, dit *le Marquis de Crussol*, né en 1679, mort à Paris en 1692; 4. *Etienne*, Comte de Montfort, puis Marquis de S. Sulpice, &c. né en 1685, Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort le neuviéme juin 1702, des blessures qu'il avoit reçues le 22 mai précédent, dans une sortie au siége de Keifersweert, sans avoir été marié; 5. Philippe-Emanuel, qui suit; 6. *Diane-Marie*, mariée le septiéme février 1692, avec *Jean-Gaspard* de Couet, Marquis de Marignane en Provence, &c. morte à Montpellier au mois de juillet 1707; 7. *Louïse-Marie;* 8 *Marguerite;* & 9. *Charlotte* de Crussol, cette derniére née en 1682: deux d'elles ont été Religieuses, l'une à Albi, & l'autre à Toulouse.

XII. Philippe-Emanuel de Crussol, Marquis de S. Sulpice par la mort de son frére, fut marié le cinquiéme mai 1715, avec *Louïse-Antoinette* d'Estaing, fille de *François*, Comte d'Estaing, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. de Nettancourt-de-Haussonville-de-Vaubecourt. De ce mariage sont venus deux fils & deux filles.

XI. Alexandre-Galliot de Crussol, Comte d'Amboise, Seigneur de Montmaur, de Valmaison, &c. mourut le septiéme avril 1703. Il avoit épousé 1. une fille de la Maison de Montal de Coteuse, Dame de Velan en Auvergne, morte sans enfans en

en 1694: 2. par contract du premier juin 1694, *Charlotte-Gabrielle* de Timbrune de Valence, fille de *Jean-Emanuel* de Timbrune, Marquis de Valence, & de *Charlotte-Renée* de La Rochefontenilles. De cette derniére, outre deux fils & une fille morts en bas âge, font iffus 3. JEAN-EMANUEL, Comte d'Amboife-d'Aubijoux, qui fuit; & 4. *François* de Cruffol de faint Sulpice, né le 24 janvier 1702, qui s'étant engagé dans les Ordres Sacrez en 1724, fut pourvu de l'Abbaïe de Charroux, Ordre de faint Benoît, diocéfe de Poitiers, au mois d'août 1727.

XII. JEAN-EMANUEL de Cruffol-d'Ufès, Comte d'Amboife-d'Aubijoux, né le 25 janvier 1699, Capitaine dans le régiment du Maine Infanterie, fut marié le 24 juin 1725, avec *Anne-Marthe-Louïfe* Maboul-de-Fors, fille de feu *Louïs* Maboul, Marquis de Fors, &c. & d'*Anne-Marthe* de Catheu de Fors, & en a eu *Anne-Emanuel-François-George* de Cruffol-d'Ufès-d'Amboife-d'Aubijoux, né le 30 mai 1726.

BRANCHE DES MARQUIS de MONTSALEZ.

X. ALEXANDRE-GALLIOT de Cruffol de Balaguier, Marquis de Montfalez, quatriéme fils d'EMANUEL de Cruffol, Duc d'Ufès, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice fa premiére femme, fut dans fa jeuneffe Chevalier de S. Jean de Jérufalem, & mourut vers le commencement du mois de juillet 1680. Il avoit été marié le fixiéme avril 1647, avec *Rofe* d'Efcars, Dame de Caubon, &c. fille de *Jacques* d'Efcars, Marquis de Merville, Baron de Roquebrou, & de *Magdeleine* de Bourbon-Malaufe, morte à Paris le 22 février 1696, âgée d'environ 70 ans, & il en eut 1. EMANUEL, Marquis de Montfalez, qui fuit; 2. *Louïs*, dit *le Comte d'Ufès*, né le 18 juin 1653, mort le 28 octobre 1712, fans poftérité, de *Judith* d'Aumale, veuve de *Jean* de Maubert, Seigneur de Boisgibaut, & fille de *Louïs* d'Aumale, Seigneur de Perthe & de Gondreville, & de *Jeanne* de Pas-Feuquiéres; 3. une fille morte à fept mois & demi, à Paris, en août 1655; & 4. *Marie-Félicie*, née à Paris le 27 août 1656, mariée 1. avec *François-Augufte* de Pontac, Seigneur de Salles en Guienne, mort au mois de janvier 1694, fans enfans: & 2. en 1700, avec *Louïs* de Pardaillan, dit *le Comte de Gondrin*, veuf de *Jeanne-Marie-Jofeph* de Baylens de Poyanne.

XI. EMANUEL de Cruffol de Balaguier, Marquis de Montfalez, mourut vers l'an 1713, & laiffa de *Marie-Magdeleine* Fouquet, morte le feptiéme feptembre 1720, fille de *Nicolas* Fouquet, Vicomte de Vaux, &c. & de *Marie-Magdeleine* de Caftille fa feconde femme, 1. LOUÏS-ALEXANDRE, Marquis de Montfalez, qui fuit; & 2. *Marie-Magdeleine*, mariée par contract du 28 juin 1707, avec *Thomas*, Marquis d'Efcars, Seigneur de La Motte, &c.

XII. LOUÏS-ALEXANDRE de Cruffol, Marquis de Montfalez, fut marié au mois de mai 1715, avec une fille de *Charles-Barthélemi* de La Tour, dit *du Pin de Bourlon*, Marquis de Gouvernet en Dauphiné, &c. mort au mois de décembre 1702, & de *Louïfe-Emilie* de Gouffé de La Roche-Allart, & en a eu 1. *Louïs*, mort de la petite-vérole au Collége des Jéfuites à Paris le fixiéme feptembre 1728, à l'âge de 12 ans; & 2. un autre fils.

N. XII. FRANÇOIS-EMANUEL, *l.* 3. après le mot *Béarn*, *ajoûtez* né le feptiéme octobre 1694; & *au lieu de* en, *lifez* le 27

L. 5. *au lieu de* dont font venus des enfans, *lifez* dont il a eu 1. *Pierre-Emanuel*, né le 16 avril 1717; & 2. *Marie-Anne*, née le 14 mars 1719.

C T E'S I A S, *p.* 731. *col.* 2. A la fin *ajoûtez* ce qui fuit. *Mémoires de Littérature & d'Hiftoire*, *recueillis par* le Pére Defmolets *de l'Oratoire*, *titre premier*, *premiére & feconde partie*, où l'on trouve 1. une *Differtation* de M. Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hopital, en faveur d'Hérodote contre Ctéfias: 2. une *Réponfe* à cette Differtation par M. Fréret de l'Académie des Infcriptions & une Réplique de M. Goujet: 3. une *Differtation* fur l'Empire des Affyriens, favorable à Ctéfias, par M. l'Abbé Séguin.

C U J A S (Jacques) *p.* 735. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* pour, &c. jufqu'au mot *Forcadel*, *l.* 15. *mettez* ce qui fuit, pour en honorer Etienne Forcadel, qui au refte n'étoit point un compétiteur à méprifer.

P. 738. *col.* 1. *l.* 4. au lieu de 1. *Gilbert*, Seigneur de Culant, mort après l'an 1381, *mettez* 1. GILBERT qui fuit.

N. VIII. GUICHARD de Culant. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit que ce *Louïs*, eft fils d'Edon ou Eudes, mais dans l'édition de Paris 1732, il eft dit fils de Guichard.

IX. GILBERT, Seigneur de Culant eut de fa femme 1. *Charles* de Culant, Confeiller & Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. qui laiffa deux fils, *Louïs*, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi & Juge de Berry; & *Charles* qui eut pour fils Bertrand, pére de *François*; & 2. PHILIPPE qui fuit.

X. PHILIPPE de Culant, Maréchal de France, fut élevé à cette dignité en 1441, pendant le fiége de Pontoife. Il commandoit à la bataille que le Dauphin livra aux Suiffes à S. Jacques près de Bâle, & de retour en France il donna de nouvelles preuves de fa valeur à la reprife de la ville de Châtillon en 1443. Il mourut peu de tems après

P. 747. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de.* Il y fonda une bibliothéque, avec, *lifez.* Il augmenta la bibliothéque, qui y étoit, & y fonda

C U S A, *col.* 2. après le mot N I C O L A S, *ajoûtez.* *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1735 au mot C U S A (Nicolas)

D.


6. *col.* 1. N. 5. *l.* 8. *au lieu de* 1561, *lifez* 1601

D A M P I E R R E (Jean) *p.* 15. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Religieux de l'Ordre de Fontevrauld, *lifez* Cordelier

L. 11. après le mot *Dampierre*, *ajoûtez.* Elles fe trouvent, *Délices des Poëtes Latins de la France*, *tome* 1.

D A N D I N I (Jérôme) *p.* 16. *col.* 1. *l.* 12. après le mot *Voyage*, *ajoûtez* qu'il a écrite en Italien &

L. dern. après le mot *Simon*, *ajoûtez* imprimé à Paris en 1675 & à la Haye en 1684.

D A N D O L O (André) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1342, *lifez* 1343.

L. 8. *au lieu de* douze, *lifez* onze

P. 17. *col.* 2. après la *lifte Chronologique des Rois de Danemarck*, *ajoûtez* les deux articles qui fuivent.

FRE'DE'RIC, IV. du nom, mort le 12 octobre 1730, âgé de 58 ans & un jour, fuccéda à fon pére CHRISTIERNE V, le cinquiéme août 1699. Il avoit époufé *Louïfe*, fille de *Guftave-Adolphe*, Duc de Meckelbourg-Guftraw, mort le 15 mars 1721, dont il a eu 1. un Prince né en 1697, mort en 1698; 2. CHRISTIERNE, VI. du nom, qui fuit; 3. *Frédéric-Charles*, né en 1701, mort en 1702; 4. *George*, né en 1703, mort en 1704; & 5. *Charlotte-Amélie*, née le fixiéme octobre 1706. Il avoit époufé en fecondes noces le quatriéme avril 1721, *Anne-Sophie* de Réventlaw, Ducheffe de Sleefwick, dont il a eu 6. *Chriftine-Amélie*, née le 23 octobre 1723, morte le huitiéme janvier 1724; & 7. *Frédéric-Chrétien*, né le premier juin 1726, mort le 15 mai 1727.

CHRISTIERNE, VI. du nom, né le dixiéme décembre 1699, a époufé le feptiéme août 1721, *Sophie-Magdeleine*, fille de *Chrétien-Henri*, Markgrave de Brandebourg-Culmbach-Bareith, dont il a eu 1. *Frédéric*, né le 31 mars 1723; & 2. *Louïfe*, née le 19 octobre 1727. * *Mémoires du tems.*

D A N E'S (Pierre) *p.* 18. *col.* 1. *l.* 26. *au lieu de* Paulme, *lifez* Pfeaume

D A N E T (Pierre) *l.* 14. On lui attribue auffi le Plaute *in ufum Delphini*, quoique le titre & l'Epître dédicatoire portent le nom de *Jacobus Operarius*, c'eft à dire, *Jacques de L'Oeuvre.*

Col. 2. Avant D A N G I L L O N, *mettez* l'article qui fuit.

* D A N G I C O U R T (Pierre) naquit à Rouen d'une très-bonne famille vers l'an 1666. Dès fa jeuneffe il s'attacha à l'étude des Belles Lettres, & eut le bonheur de tomber entre les mains d'un Précepteur habile, qui lui fit fentir l'utilité des Mathématiques, & qui l'y engagea tellement qu'elles ont été pendant toute fa vie, fon étude favorite. Au commencement du refuge, fon pére l'amena à Berlin, où il arriva le 30 feptembre 1686. Depuis qu'il y fut établi, il continua fes études, attaché fur tout à la Phyfique & aux Mathématiques. Son application au travail, la vivacité de fon efprit, & le jugement profond qu'il faifoit paroître, lui procurérent l'avantage d'être nommé Membre de l'Académie des Sciences de Berlin, le onziéme juillet 1701. Dans la fuite fes talens lui furent d'un grand fecours, pour faire de nouvelles découvertes & pour réfoudre les problêmes les plus difficiles de la Géométrie. Par le moyen de fon Algébre, il déchifra des lettres interceptées. Avec tous ces avantages, il étoit modefte, fans préfomption & fans vanité, fimple dans fes maniéres, mais toûjours contraire aux Savans décififs. Le grand Leibnits l'honora pendant fa vie d'une amitié & d'une confiance particuliére. Il ne ceffa jamais de faire connoître, tant en public, qu'en particulier, le mérite de M. Dangicourt, jufques-là qu'il le crut capable de faire des fyftêmes de Mathématique. Nous avons de lui un problême fur les Sections Coniques qui doit avoir été propofé dans quelque Journal Litéraire, mais dont nous n'avons pas ouï dire, que perfonne aït donné la folution, & l'on peut voir dans le premier volume des *Mifcellanea Berolinenfia*, *p.* 336, le tour fingulier qu'il donna à l'*Arithmétique Binaire*, dont M. Leibnits étoit originairement l'inventeur. Il fut fouvent employé dans les affaires civiles, & s'aquita avec la derniére exactitude de quelques commiffions dont il fut chargé. Les Miniftres d'Etat, Chefs des affaires Françoifes, l'ayant fait connoître au Roi, fa Majefté lui fit la grace de le nommer fon Confeiller au Tribunal François de Révifion, par fa patente du quatriéme novembre 1722, charge qu'il a dignement exercée à la fatisfaction du Roi & à celle de fes Miniftres. Un des Directeurs de l'Académie des Sciences, ayant perdu la vue par un accident, fa Majefté, vers la fin de l'année 1724, fit la grace à M. Dangicourt de le nommer Directeur ajoint à la Claffe des Mathématiques. Il n'en fut pourtant ni plus vain, ni moins modefte, s'étudiant toûjours de rendre à chaque Membre de la Société la juftice qui lui étoit due. Son principal foin fut de faire valoir les travaux du département dont il étoit Chef. Sa maniére de faire ou d'écouter les propofitions, de recueillir les fentimens & d'augmenter les intérêts de la Société, lui attirérent l'affection des Membres, qui avoient le même but que lui. Tant d'emplois, dont il s'aquittoit avec ardeur, & la grande application qu'il avoit pour chaque affaire, dont il étoit chargé, lui attirérent diverfes fluxions de poitrine, & dans la fuite fon eftomac fut tellement affoibli que pendant les derniéres femaines de fa vie il ne put rien retenir, de forte qu'il en mourut le Lundi 12 mai 1727, regretté de tous les Membres de la Société des Sciences & en particulier de la Claffe des Mathématiques, qui huit jours après fa mort, élut unaniment M. *Des Vignoles*, dont la Société avoit déja publié dans le premier volume des *Mifcellanea*, *p.* 251, une Differtation touchant la Révolution

tion de la Cométe de 1668, & connu du Public par plusieurs piéces inférées, ou dans l'*Histoire Critique de la République des Lettres*, ou dans la *Bibliothéque Germanique*, outre la Chronologie sainte que nous espérons de voir bientôt paroître. * *Biblioth. Germ. tome* 19. *p.* 70.

DANIEL (Gabriel) *p.* 20. *col.* 1. *l.* 16 & 17. après le mot *Provinciales*, *ajoûtez* la parenthése qui suit (ces deux lettres ne sont pas de l'Abbé Dangeau, mais du Pére Du Cerceau)

L. 33. après le mot *donné*, *mettez* en 1713.

L. 36. après XIV, *ajoûtez* ce qui suit. En 1729, on l'a donnée de nouveau en dix volumes *in quarto*.

L. 39. après 1724, *ajoûtez*. On a réimprimé cet Abbrégé, en six volumes *in quarto*, en 1727 ; & en neuf volumes *in douze* en 1731.

A la fin *ajoûtez*, où il est mort le 23 juin 1728.

DARDANE, *p.* 23. *col.* 2. *l.* 5 & 6. *au lieu de* Stephanus *de Urbibus*, *lisez* Etienne de Byzance

P. 26. *col.* 2. NB. DASCHOW & DASIPODIUS doivent venir dans la page suivante, *col.* 1. avant DASQUILLO ou DIASCHILO ou DIASCOLI.

DASSOUCI, *col.* 2. *l.* 4. après les mots *dit-il*, *ajoûtez* en 1604

L. 41. Il traduisit aussi de la même maniére le *Ravissement de Proserpine* de Claudien

P. 28. *col.* 1. *l.* 55. après le mot *Loret*, *ajoûtez* & mourut vers l'an 1679.

DASYPODIUS (Pierre) *col.* 2. *l.* 28. *au lieu de* 1159, *lisez* 1559

P. 30. *col.* 1. Avant DAUDLEBSKI, *mettez* ce qui suit.

DAUDIGUIER. *Voyez* AUDIGUIER (Henri d') dans les additions.

P. 31. *col.* 1. Avant DAUFERS ou TAUFERS, *mettez* l'article qui suit.

*DAVEZAN (Jean) Doyen des Professeurs en Droit des Universitez d'Orléans & de Paris, Conseiller d'Etat, né à Orléans, & mort en 1666, à Paris, où il a été enterré dans l'église de saint Etienne du Mont, est Auteur de quelques Ouvrages de Jurisprudence, qui sont, *Contractuum liber cum duplici Indice*, à Orléans, chez Hotot, *in quarto*, en 1644; *Liber de Censuris Ecclesiasticis, cum Dissertatione de Pontificia & Regia Potestate, cum triplici Indice*, à Orléans en 1654. Il avoit épousé en 1628, *Marie* Segoing, d'Orléans, dont il eut *Marguerite* Davezan, qui en 1651 fut mariée à *Jacques* de La Lande, Doyen des Docteurs Régens de l'Université d'Orléans. La famille de Davezan, d'une bonne noblesse, est ancienne dans le Royaume. *Mémoire manuscrit.

*DAVY D'ARGENTRE'(François) Professeur en Droit à Angers, eut pour pére *Antoine* Davy d'Argentré, célébre Avocat au Présidial d'Anjou, né à Doué dans la même province, & Auteur d'un Recueil manuscrit des choses mémorables arrivées en Anjou depuis 1559, & d'un Commentaire Latin sur la Coutume d'Anjou, qui est entre les mains de M. Pocquet, Professeur de Droit à Angers. François Davy son fils, professa aussi le Droit à Angers avec réputation, & il étoit Doyen des Professeurs, lorsqu'en 1604 Guillaume Barclay, Ecossois, y vint aussi enseigner le Droit. On a de lui des Notes de Droit, *Notarum Juris selectarum liber*, *in octavo*, à Angers en 1614, à la fin duquel, l'Auteur a mis un Discours qu'il avoit prononcé à l'ouverture des Ecoles en 1605. Ce Discours roule sur ce sujet, *Quæ mens*, & *mentis intentio & vis esse debet ad Civilem Sapientiam.* Cet Auteur est mort en 1643, le 17 mars, après avoir été près de 60 ans Professeur. Il étoit oncle maternel de M. de Roye, qui fut aussi Professeur en Droit. * *Mémoire manuscrit.*

DELPHIDIUS (Atticus Tyro) *p.* 50. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Atticus, *lisez* Attius.

DE'MÉTRIUS CHALCONDYLE, *p.* 54. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* Chrysoloras, *lisez* Argyropule ; & *effacez* Précepteur de Pierre de Médicis & de Laurent son fils

L. 10 & 11. *au lieu de* Il écrivit, &c. jusqu'à 1546, *lisez*. Son livre des *Rudimens de la Langue Gréque*, qui est très-utile, fut imprimé à Milan en 1499, & ses *Erotêmes* ou Questions, à Paris, 1525.

L. dern. au lieu de vers l'an, *lisez* l'an

P. 59. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *païs*, *ajoûtez*, & qui a été imprimée *in quarto*, à Bologne en 1627.

DENYS, dit *le Jeune*, *p.* 64. *col.* 2. *l. dern.* après le mot *espéce*, *ajoûtez*. M. Hewmann, Docteur Allemand, a donné depuis quelque tems un Ouvrage, où il prétend prouver le contraire.

P. 65. *col.* 1. Avant DENYS (Jacques) d'Anvers, *mettez* l'article qui suit.

*DENYS (Jean) Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, a enseigné la Physique & les Mathématiques à Paris, avec beaucoup de réputation, après le milieu du XVII siécle. Il s'est rendu recommandable par un grand nombre d'expériences, dont la plupart ont été fort applaudies, & par ses Ouvrages. Il tint chez lui pendant plusieurs années des conférences publiques, où l'on traitoit principalement de la Physique, des Mathématiques & de la Médecine. Des personnes habiles dans ces Sciences s'y trouvoient réguliérement, mais on n'en excluoit pas les Savans qui n'étoient d'aucune de ces professions. Ces conférences commencérent vers l'an 1664, & continuoient encore en 1672. Cette même année 1672 M. Denys commença a donner des *Mémoires concernant les Arts & les Sciences*, & les présenta à Monseigneur le Dauphin, qui les reçut avec plaisir. Ces Mémoires s'imprimoient *in quarto* à Paris chez Léonard, & l'Auteur y a souvent donné aussi des extraits d'Ouvrages purement historiques. On trouve dans ces Mémoires & dans ces Résultats beaucoup de choses curieuses & utiles. D'Houri imprima du même Auteur, en 1687, *in quarto*, une *Rélation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle a les propriétez de s'enflammer comme l'esprit-de-vin, de prolonger la vie jusqu'à* 150 *ans*, &c. Le Sieur Camusat attribue à Jean Denys une *Description Géographique & Historique des côtes de l'Amérique septentrionale.*

DESCARTES (René) *p.* 69. *col.* 1. *l. antep. au lieu de* deux, *lisez* plusieurs

Dans la même col. Avant DESCHAMPS, Jésuite, *mettez* l'article qui suit.

*DESCARTES (Catherine) fille de *René* Descartes, Seigneur de La Bretailliére, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Dame *Marguerite* Choyan de Cockander, étoit aussi niéce du célébre Philosophe *René* Descartes, dont elle soutint dignement la mémoire par son esprit & son savoir. C'est à sa gloire que quelques-uns ont publié que l'*esprit du grand René étoit tombé en quenouille.* Elle écrivoit bien en vers & en prose, & l'on trouve plusieurs de ses Poësies dans le *Recueil de vers choisis*, donné par le Pére Bouhours, Jésuite, savoir l'*Ombre de Descartes*, à Mademoiselle de La Vigne ; la *Rélation de la mort de M. Descartes*, le Philosophe, en prose & en vers. Cette seconde piéce est la plus considérable que Mademoiselle Descartes ait faite, ou du moins qui soit dans le Recueil du Pére Bouhours. On y voit beaucoup d'esprit, de naturel & de délicatesse. M. Titon Du Tillet n'a fait qu'une piéce de ces deux, quoique très-distinctes : c'est dans sa *Description du Parnasse François*, & il n'a pas corrigé cette faute dans l'édition *in folio* de son Ouvrage, donnée en 1732; *Madrigal* sur une fauvette qui revenoit tous les printems auprès des fenêtres de Mademoiselle de Scudéri, avec qui Mademoiselle Descartes étoit très-liée d'amitié. Mademoiselle Descartes est morte vers l'an 1706, car M. Fléchier en parle en janvier 1705, comme d'une personne encore vivante. * *Mémoires du tems*: M. Du Tillet, *Parnasse François*, édition *in folio p.* 505. M. Fléchier, *Lettre à Madame* de Marbœuf, Présidente à Rennes, en date du 15 janvier 1705, dans le *Recueil des Lettres de ce Prélat, tome* 2. *p.* 9 & 10. Baillet, *Vie de Descartes*, *in quarto*, *l.* 1. *p.* 5 & 6.

DESPAUTRE (Jean) *p.* 70. *col.* 2. *l.* 6 & 7. *effacez* ou selon d'autres en l'an 1534.

DEUSINGIUS (Antoine) *p.* 77. *col.* 2. *l.* 1. après 1612, *ajoûtez* & mourut en 1666.

DIANE, légitimée de France, *p.* 84. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* du Roi Henri II, *lisez* fille de Henri, alors Dauphin, puis Roi de France sous le nom de Henri II.

DICASTILLO (Jean) *p.* 85. *col.* 2. *l.* 4 & 5. *au lieu de* & vivoit encore en 1650, *lisez* & mourut à Ingolstadt le sixiéme mars 1653.

DIDIER (Saint) *p.* 87. *col.* 2. *n.* 2. *l.* 14. au lieu de *Prisciamus*, lisez *Prisciniacum* ou *Pistriniacum*.

DIDIER dit LOMBARD, *p.* 88. *col.* 1. *l.* 7 & 8. *au lieu de* du Castro, *lisez* Alphonsus a Castro.

DIE'TE DE WORMES, *p.* 92. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Alexandre, *lisez* Aléandre .

DINUS DE GARBO, *p.* 101. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* au commencement du suivant, *lisez* après le milieu du XIV.

L. 3. au lieu de *Brun*, lisez Brunon de Garbe

DIODATI (Jean) *p.* 103. *col.* 1. *l.* 21. après ces mots *Fra Paolo*, *ajoûtez*. On a encore de lui la Traduction du livre Anglois du Chevalier Edwin Sandis, intitulé, *Rélation de l'Etat de la Religion en Occident.*

DIOGE'NE Babylonien, *p.* 104. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Babylone*, *ajoûtez*. On dit qu'

L. 5. après le mot *Syrie*, *ajoûtez*; mais on se trompe. Celui que cite Athénée est un autre Diogéne qui étoit Epicurien.

L. 8 & 9. *effacez* du tems de la seconde guerre Punique.

P. 105. *col.* 2. Avant DIONYSIA, nom qui fut, &c. *mettez* l'article qui suit.

*DIONIS (Pierre) le pére, né à Paris, a été Chirurgien ordinaire de Marie-Thérése d'Autriche, Reine de France, & a servi ensuite successivement Mesdames Marie-Anne-Victoire de Baviére, & Marie-Adélaïde de Savoye, Dauphines de France, aussi-bien que Messeigneurs les enfans de France, en qualité de leur Conseiller & premier Chirurgien. Son habileté dans son Art, & sa profonde érudition l'ont distingué entre les plus recommandables de ceux de sa profession. Il fut le premier démonstrateur des dissections Anatomiques, & des opérations Chirurgicales que Louïs XIV venoit d'établir dans son jardin-royal des Plantes, & il a continué ces exercices pendant plusieurs années avec beaucoup d'applaudissement. On en trouve le fruit dans le *Cours d'Opérations de Chirurgie*, qui a été imprimé en 1707, & réimprimé depuis. Outre cet Ouvrage, on a encore de cet habile homme l'*Histoire Anatomique d'une matrice extraordinaire*, en 1683; Une *Dissertation Historique & Physique sur la génération de l'Homme*, en 1698; Une autre *sur la mort subite & sur la Catalepsie, avec l'Histoire d'une femme cataleptique*, en 1709; L'*Anatomie de l'Homme*, dont on a plusieurs éditions; (la derniére augmentée par feu M. Devaux, ancien Prevôt de saint Côme, est de 1728) Un Traité *de la Maniére de secourir les femmes dans leurs accouchemens*, en 1708. Tous ces Ouvrages ont été bien reçus en France & dans les païs étrangers, & quelques-uns ont été traduits en plusieurs Langues. On y trouve en effet beaucoup de solidité, de méthode & de justesse, jointes à la pureté du stile. M. Dionis est mort le onziéme décembre 1718, & a été enterré dans une chapelle qu'il s'étoit acquise & à sa famille, dans l'église paroissiale de S. Roch à Paris. * *Mémoires du tems.* Manget, dans sa *Biblioth. des Auteurs Médecins*, *l.* 4. On y trouve le portrait gravé de M. Dionis; & ce que les Actes de Leipsic ont dit de ses Ouvrages.

DODART (Denys) *p.* 114. *col.* 2. *l. antep. au lieu de* marche, *lisez* a marché; & dans la ligne suivante, après 1718, *ajoûtez*. Il est mort à la fin de novembre 1730.

D O L E T (Etienne) *p.* 117. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Orléans*, *ajoûtez* en 1508.

L. 2 & 3. *au lieu de* Il favoit les Langues, *lifez*. Il favoit bien le Latin & fa Langue maternelle, pour le tems où il vivoit

D O N A T O (Jérôme) *p.* 126. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Epîtres*, *ajoûtez* qui ne font au refte qu'au nombre de fix;

L. 12. *au lieu de* deux ans après, *lifez* trois ans après

D O N A T O (Alexandre) *l.* 1. après le mot *Sienne*, *ajoûtez* & mort à Rome en 1640, le 23 avril.

D O N D U S (Jacques) *col.* 2. *l. pen.* après le mot *falées*, *ajoûtez*. Dondus eft mort vers l'an 1350.

D O S A (George) *p.* 136. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit que Dofa étoit Sicilien de nation.

D R A U D I U S (George) *p.* 144. *col.* 2. *l. dern. au lieu de* Anonymi, *lifez* Samuel Schotte.

P. 147. *col.* 2. N. XIV. Robert de Dreux, III. du nom, *l.* 3. *au lieu de* veuve de *N*... Seigneur de Courlandon, *lifez*, fille du Seigneur de Courlandon

N. XIV. Jean de Dreux, I. du nom, *l.* 7. *au lieu de* Buchet, *lifez* Béhuchet.

N. XVI. Gauvain de Dreux, *l.* 5. *au lieu de* de *N*. . . lifez d'*Ifabelle*.

N. XVII. Robert de Dreux, *l.* 4. au lieu de *N*... lifez *Louïs*.

P. 148. *col.* 1. avant la neuviéme ligne, *mettez* ce qui fuit. 4. *François*, Seigneur de Croifet & de Saint-Auftier, mort fans alliance; 5. *Louïs* le jeune, Seigneur d'Aufonville, marié avec *Anne* de Frenai, Dame de Gorreville-fur-Aunay, & de Granville, dont il n'eut point d'enfans;

Puis changez les chifres 4. 5. 6. 7. 8. 9. en 6. 7. 8. 9. 10. 11.

D U G L O S S E, *p.* 162. *col.* 2. *l.* 11. *au lieu de* eft manufcrit, &c. jufqu'au mot *Rome*, *l.* 12, *lifez* a été imprimé à Leipfic en 1711 & 1712.

D U L C I N, *p.* 164. *col.* 2. *l.* 12. après *Clément V*, *ajoûtez*, le premier juin de l'an 1307.

P. 165. *col.* 1. Avant le titre D U M. D U N. *mettez* l'article qui fuit.

*D U L Y O N, en Latin *De Leone*, & en Gafcon *deu Leu*, & *deu Leon*, famille ancienne originaire du païs de Béarn, & établie depuis 300 ans dans la province de Guienne, en la Sénéchauffée des Lannes. Cette famille peut avoir donné ou pris fon nom de la Terre *Deu Leu* en Béarn, qu'elle poffédoit autrefois, & qui appartient à préfent au Marquis de Lons, Lieutetenant-de-Roi de Navarre & de Béarn. Elle eft fort ancienne, & compte pour fa fouche Arnaud-Ramond ou Raymond Dulyon qui vivoit en 1150. Un Mémoire, que l'on conferve dans cette famille, & qui fut dreffé en l'année 1531, par un nommé *Jean de Lucmaret*, Notaire, homme d'affaires de David Dulyon, remonte la filiation de cette famille jufqu'à cet Arnaud-Ramond.

P. 167. *l.* 16. Tout ce qui fe trouve ici à commencer par ces mots, *Ce Théologien*, jufqu'au mot *Eccléfiaftique*, doit être retranché & transféré dans l'article de D U R A N D D E S. P O U R Ç A I N cy-deffous.

P. 168. *col.* 2. Avant D U P U Y, *mettez* l'article qui fuit.

* D U P P A (Brian) né à Lewsham dans le Kent, fut reçu Membre du Collége de toutes les Ames à Oxford en 1612. En 1625, il prit le degré de Docteur en Théologie, & fut depuis Chapelain de Charles I, & Doyen de la Maifon de Chrift. Sa politeffe & fon mérite le firent généralement eftimer, & fur tout du Roi, qui lui confia l'inftruction de Charles II, fon fils. Lorsque celui-ci fut monté fur le thrône, il nomma Duppa à l'Evêché de Winchefter. Ce n'étoit pas le premier Evêché de Duppa: il avoit déja poffédé celui de Chefter, & il avoit celui de Salisburi lorsqu'il fut nommé à Winchefter. Ce Prélat avoit beaucoup de talens, & il étoit fort éloquent. Il confola beaucoup par fes difcours le Roi Charles I, dans fa derniére prifon en l'Ifle de Wicht. Duppa mourut à Richemond près de Londres le 25 mars 1662. Il y a fondé une maifon d'orphelins. Ses Ouvrages font en Anglois: ce font *des Soliloques*; *La Vie de l'Archevêque Spotwood*, à la tête de l'Hiftoire Eccléfiaftique d'Ecoffe; *Le Guide des Pénitens*; *Traité de la Priére*, &c. Plufieurs de fes Ouvrages ont été traduits en François, & quelques-uns en Allemand. * Wood, *Antiquit. Oxonienfes*.

D U R A N D, ancien Poëte François, *p.* 169. *col.* 2., *Au lieu de* fubftituer l'article du Supplément de Paris, à celui qui fe trouve dans les éditions précédentes & dans celle-ci, & qui renferme quelques circonftances des plus finguliéres, on fe contentera de l'y ajoûter de la maniére qui fuit.

Pierre Durand, Poëte, François de nation, étoit Baillif de Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Il s'étoit fait une affez grande réputation en fon tems par fes Poëfies, & on le regardoit de plus comme un homme d'érudition. La Croix Du Maine en parle avec avantage dans fa *Bibliothéque*, & il loue beaucoup fes Poëfies Latines & Françoifes. Cependant on ne voit pas qu'il y en ait eu d'imprimées du vivant de l'Auteur, qui n'eft mort qu'après l'an 1558. Gilles Bry, Hiftorien du Perche, a fait imprimer une Epigramme en vers Latins, que ce Poëte fit à l'occafion des Coutumes du Perche qui furent rédigées & mifes en ordre, & publiées l'an 1558. Pierre Durand a laiffé un fils, qui fut Préfident au Parlement de Paris. * *Mémoires du tems*. D. Liron, *Biblioth. Chartr. p.* 154.

D U R A N D (Guillaume) *n.* 1. *l.* 8. *au lieu de* Boniface VIII, *lifez* Nicolas IV.

D U R A N D D E S. P O U R Ç A I N, *l.* 7 & 8. après le mot *Jurifdictionum*, *ajoûtez* ce qui fuit. Ce Théologien fut le premier qui, fans s'affujettir à fuivre les principes d'aucun autre, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos, & avança quantité de fentimens nouveaux, ce qui lui a fait donner la qualité de *Docteur très-réfolutif*. Il avoit compofé un Traité que nous n'avons plus, contre l'opinion de Jean XXII, qui prétendoit que la béatitude des ames juftes étoit différée jufqu'au jour du Jugement. Dans fon livre de la Jurifdiction Eccléfiaftique, il traite de la Queftion agitée fur ce fujet en France l'an 1329, entre les Prélats & Pierre de Cugniéres fur les bornes de la Jurifdiction Eccléfiaftique.

P. 170. *col.* 2. *l.* 19. au lieu de *N* . . . Garaud, lifez *Simon* de Garaud.

E.

EAR EAU. EBI. ECH. ECH. ECK.

EARDULF, *p.* 1. *col.* 2. *Voyez* A R D U L F E. *Au lieu de* cela, *mettez* à la place l'article qui fuit.

E A R D U L F E, Roi des Northumbriens dans la Grande Bretagne, régnoit à la fin du huitiéme fiécle & au commencement du neuviéme. Ayant été chaffé par fes propres Sujets qui s'étoient revoltez contre lui, il vint à Nimégue, implorer le fecours de l'Empereur Charlemagne qui y étoit depuis quelque tems. C'étoit en 808. Charlemagne le reçut avec bonté, & le laiffa aller à Rome où il vouloit fe tranfporter, pour faire part au Pape de fa fituation. Son voyage ne fut pas long. Il revint à Nimégue avec des Légats, & Charlemagne envoya avec eux des Ambaffadeurs pour le faire rétablir. Les Anglois voyant les deux Puiffances les plus refpectables par leur caractére & par leur dignité, le Pape & l'Empereur, s'intéreffer pour le Roi qu'ils avoient chaffé, s'adoucirent & le reçurent même avec quelque démonftration de joye. Ce n'étoit pas le premier Roi d'Angleterre qui fe fût réfugié en France, & qui fût remonté fur fon thrône par l'entremife des Rois de France, & ce ne fut pas le dernier. * *Voyez* les Hiftoriens d'Angleterre, & l'*Hiftoire de l'Eglife Gallicane*, *par* le Pére Longueval, Jéfuite, *tome* 5. *l.* 13.

E A U S E, *p.* 2. *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* Thetradus, *lifez* Tetradius.

L. 21. *au lieu de* vers l'an 630, *lifez* l'an 625.

E B I O N, *p.* 5. *col.* 2. *Ajoûtez* aux citations ce qui fuit. Laurent Mosheim, dans fes *Obfervationes facræ Hiftorico-Criticæ*. Il y a, *l.* 1. *c.* 5. de ces *Obfervations*, une *Differtation fur l'exiftence d'Ebion*.

P. 7. *col.* 1. *l.* 18. *au lieu de* Grégoire de Tours, *Append. ch.* 94 & *fuiv. lifez*. Le Continuateur de Frédegaire dans l'*Appendix* des Ouvrages de S. Grégoire de Tours.

E C H E L L E N S I S (Abraham) *col.* 2. *l.* 27. après le mot *Orientale*, *ajoûtez* ce qui fuit. Le petit livre intitulé *Semita Sapientiæ*, qui fut imprimé à Paris, eft un thréfor de Morale en fon genre. C'eft une Traduction Latine d'un Ecrit Arabe.

N. XLIV. *p.* 9. *col.* 1. *l.* 1 & 2. après le mot *Lanmary*, *ajoûtez* ou Laumary felon le Supplément de Paris 1735.

Après le N. XLIV. *ajoûtez* ce qui fuit.

XLV. André de Gironde, Comte de Buron, Vicomte d'Embrief, Seigneur de Néronde, d'Efcury, de Mefmin, de Fay, de Longregard, de la Mairie-d'Ardré, de Soiffons, de Roziére, &c. né le 25 mars 1694, fut pourvu de la charge de Grand-Echanfon fur la démiffion du Marquis de Laumary, le 28 mai 1731. Il fut auffi pourvu de celle de Lieutenant-général au Gouvernement de l'Ifle de France fur la démiffion du Marquis de Houdetot, le 27 juin fuivant.

E C H A R D (Jacques) *l.* 1 & 2. *retranchez* qui vivoit encore en 1722.

L. 2. après 1644, *ajoûtez* & mort à Paris le 15 de mars 1724.

L. 6 & 7. *au lieu de* qu'il a publié en 1719, *lifez* dont il a donné le premier volume en 1719, & le fecond en 1721,

E C H I U S, *col.* 2. *n.* 2. *l.* 21. *au lieu de* 1545, *lifez* 1543.

E C K A R D, *n.* 1. *l.* 12. *au lieu de* couronna, *lifez* couronne.

E C K A R D (Henri) *n.* 4. *l.* 1. après les mots *étoit né*, *ajoûtez* à Wetter.

L. 2. après 1624, *ajoûtez*. C'étoit un Docteur Luthérien.

L. 2 & 3. après le mot *Altembourg*, *ajoûtez* & mourut en 1624, âgé de 41 ans & trois mois.

L. 5. après le mot *Enfers*; ajoûtez l'*Anti-Pelargus*, qui eft un Recueil de Difputes en deux tomes, touchant les conteftations, entre les Luthériens & les Calviniftes.

E C K I U S doit être mis avant E C L A R O N.

N. X. *p.* 16. *col.* 1. *au lieu de* Odart des Roules, *lifez* Oudart des Taules

N. XVIII. *au lieu de* Gireme, *lifez* Geresme

N. XX. *au lieu de* Bureau de Dicy, *lifez* Jean de Dicy, dit *Bureau*

N. XXIV.

N. XXIV. après 1421, *ajoûtez* &

N. XXVIII & XXIX. Il faut effacer ces deux nombres, & diminuer de deux tous les nombres fuivans. Ainfi *au lieu de* XXX, *mettez* XXVIII. & ainfi des autres

NB. Dans l'édition faite à Paris en 1732, il y a au N. XXXIV *Gouffier* pour *Gouffier*

N. XXXIX. après ces mots *fous les Rois*, *ajoûtez* Henri III,

N. XLIII. *l.* 2. après ces mots *Louïs XIV*, *ajoûtez* mort le 13 juin 1718.

N. XLIV. *l.* 3. après 1677, *ajoûtez* & mourut le troifiéme avril 1712.

N. XLV. *l.* 1 & 2. *au lieu de*, à la place du Comte de Brionne fon frére, *lifez* reçu en furvivance de fon pére en mars 1712, lui fuccéda le 13 juin 1718.

EDIMBOURG, *p.* 17. *col.* 2. *l.* 20, après ces mots *Confidérations modeftes*, *ajoûtez*. Le dernier Evêque d'Edimbourg & le dernier Prélat d'Ecoffe, depuis l'abolition de l'épifcopat en ce Royaume, étoit Jean Roffi, qui mourut à Edimbourg même le 30 mars 1720 en fa 74 année.

EDMER, *p.* 19. *col.* 1. *l.* 2. après ces mots *de S. Benoît*, *ajoûtez* de la Congrégation de Cluny

L. 22. *au lieu de* ceux d'Edmer & les Notes de Selden, *lifez* ceux d'Edmer qu'il a pu recouvrer, & il en auroit donné un plus grand nombre, s'il eût pu voir ceux qui font confervez dans les bibliothéques d'Angleterre. Il y a joint les Notes de Selden

EDWIN, *p.* 24. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Roi, *lifez* premier Roi Chrétien.

EGBERT ou ECHEBERT, *p.* 26. *col.* 1. *l.* 10. après ces mots *des Révélations*, *ajoûtez* de fa fœur.

L. 11. après ces mots *la même Sainte*, *ajoûtez*. Egbert eft mort l'an 1165, qui eft celui de la mort de fa fœur.

EGICA, *p.* 27. *col.* 2. *l.* 2. au lieu de *Cixilone*, lifez *Cixiléne*

L. 4. *au lieu de* Bamba, *lifez* Vamba

L. 5. *au lieu de* & fit nourrir, *lifez* & fit mourir

L. 7 & 8. *au lieu de* Le XV, le XVI & le XVII Concile de Toléde, *lifez* Le XV Concile de Toléde qui fe tint la premiére année de fon régne, le XVI qui fut affemblé la fixiéme année, & le XVII qui fut tenu la feptiéme

L. 8. *retranchez* le mot *environ* qui finit la ligne.

EGIL, *p.* 28. *col.* 1. *l.* 2. après 818, *ajoûtez* à la place de Ratgaire que cet Empereur avoit fait dépofer & exiler, parce qu'il agiffoit dans Fulde en Tyran & non en pére. Egil fut allier la douceur & l'autorité d'un pére avec la vigilance & la fermeté d'un Supérieur. Il follicita même & obtint le rappel de Ratgaire.

L. 6. après ces mots *Rabanus Maurus*, *ajoûtez* aux études duquel il fut d'un grand fecours.

NB. Le Supplément de Paris 1735 a mis EGIL après EGINARD.

EGINARD, *l.* 4. *au lieu de* piété, *lifez* capacité

L. 12. après le mot *Selgenftat*, *ajoûtez* Séligenftat.

L. 24. après ces mots *qu'on lui écrivoit*, *ajoûtez*. Toutes ces lettres font au nombre de 62. La foixante-deuxiéme, n'eft point d'Eginard, mais d'un Seigneur François attaché fecrettement au jeune Empereur Lothaire. Elle ne regarde nullement l'Hiftoire de l'Ordre de S. Benoît, & elle eft d'une grande importance pour l'Hiftoire de la Guerre Civile qui défola la France fous les enfans de Louïs *le Débonnaire*.

EGLISE GALLICANE, *p.* 31. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 367, *lifez* 467.

PYRAMIDES d'EGYPTE, *p.* 35. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de*. La grandeur de ces édifices les a fait mettre au nombre des fept merveilles du monde, jufqu'à ces mots *cinq piez de longueur*, *l.* 14. *mettez* ce qui fuit. L'une d'elles a mérité d'être mife au nombre des fept Merveilles du monde. Cent mille Ouvriers travailloient à cet ouvrage, & de trois mois en trois mois un pareil nombre leur fuccédoit. On employa dix années à couper les pierres & à les voiturer, & vint autres à conftruire ce vafte édifice. Le côté de la bafe qui eft quarrée, eft de cent dix toifes, & la hauteur perpendiculaire de fept cens foixante dix toifes trois quarts. Les faces font des triangles équilateraux; ainfi la fuperficie eft de douze mille cent toifes quarrées. On dit que cette premiére Pyramide fut conftruite par l'ordre de Chemmis, Roi d'Egypte. On attribue la feconde au Roi Chéops, & la troifiéme à Mycerine, ou à une Courtifane nommée *Rhodope*.

P. 36. *col.* 1. *l.* 11. après ces mots *beaucoup de fuccès*, *ajoûtez* ce qui fuit. Ces peuples étoient fort attachez à la Cabale. Ils étoient du moins dans les mêmes fentimens que les Juifs Cabaliftes fur la prétendue vertu de certains noms, qu'ils regardoient comme myftérieux & d'une efficacité fi merveilleufe, qu'en les prononçant ils prétendoient faire des chofes capables d'étonner les plus intelligens.

L. 2. fous le titre de *LEUR GOUVERNEMENT* après le mot *Mifraïm*, *ajoûtez* ou Mefraïm : & après le mot *Cham*, *ajoûtez* c'eft le même que Ménès qui paffe pour le premier Roi d'Egypte

L. 3. *au lieu de* on Ménès, *lifez*, ou Ménès; mais il faut retrancher *ou Ménès fut le premier. C'eft lui*, & mettre à la place *ce qui fuit*, fut celui fous qui les Ifraëlites fortirent d'Egypte, & qui fut fubmergé au paffage de la Mer Rouge. Mais on prétend que ce célébre événement n'arriva que fous le fucceffeur de Séfoftris, fils & fucceffeur lui-même d'Aménophis. C'eft ce dernier

P. 39. *col.* 1. fous le titre *AUTEURS QUI PARLENT DE L'EGYPTE*, *ajoûtez* à la fin de l'article. Rollin, *Hift. Ancienne*, *tome* 1. L'Abbé Guion, *Hift. des Empires & des Républiques depuis le Déluge jufqu'à Jefus-Chrift*, *tome* 1.

P. 43. *col.* 2. *l.* 47. *au lieu de* Anvilliers, *lifez* Auvilliers

L. 51. *Brieux.* Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1632, il y a *Berieux.*

Sous l'article PIERRE, *l.* 5. *au lieu de* vers l'an 1665, *lifez* le 20 mai 1665, après avoir, en 1664, fait publier le Recueil des Statuts Synodaux du diocéfe d'Orléans.

L. 8. *au lieu de* vers l'an 1661, *lifez* le quatriéme mars 1663.

Sous le titre de GUY, *l.* 2. *au lieu de* frére, *lifez* oncle

P. 44. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Arbouvive, *lifez* Arbouville

ELE'GIE, *p.* 47. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Poëme*, *ajoûtez* trifte & plaintif.

L. 3. après le mot *paffionnée*, *ajoûtez*. Catulle eft plus épigrammatique qu'élégiaque.

L. 6. *ajoûtez* à cet article ce qui fuit, mais elle faifoit mal des vers. * Fraguier, *Differt. fur l'Elégie Gréque & Latine*, *tome* 6. *des Mémoires de l'Academie des Belles Lettres.* Le Blanc, *Difcours fur l'Elégie*, à la tête de fes Elégies & autres Poëfies. *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1735.

ELE'ONOR d'Autriche, *p.* 48. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Capfieux, *lifez* Capsjoux

L. 7. *au lieu de* au mois de juin, *lifez* au mois de juillet.

ELINAND, *p.* 55. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Beauvais*, *ajoûtez*, & natif de Pron-le-Roi en Beauvaifis.

L. 12. *au lieu de* S. Gerçon, *lifez* S. Géréon

L. 14. *au lieu de* fur fa mort, *lifez* fur la Mort

L. 21. *au lieu de* Ces autres Ouvrages, *lifez* Ses autres Ouvrages.

L. 22. après le mot *conféquence*, *ajoûtez*. La Croix-du-Maine ne dit point qu'Elinand ait été Poëte Latin, comme plufieurs l'ont écrit.

L. 28. après 1227, *ajoûtez*, d'autres difent en 1223

L. 33. après le mot *Bibliotb.* ajoûtez *des Auteurs*

ELIZABETH, *p.* 61. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 1320, *lifez* 1323

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris, en 1732, il y a *l.* 3. *Guigues* XII, pour *Guigues* XIII.

La même faute fe trouve dans le Supplément de Paris 1735.

ELSEIMER, *p.* 64. *col.* 1. Le Supplément met ELSHEIMER.

L. 3. *au lieu de* Uffembach, *lifez* Uffembach.

L. 9. après le mot *ingénieufe*, *ajoûtez*. Il fe plaifoit fur tout à repréfenter des fujets nocturnes, où les objets étoient éclairez de la lumiére de la Lune ou de flambeaux allumez; & ce qu'il a fait en ce genre n'a prefque pas trouvé jufqu'à préfent d'imitateurs.

L. 10. *au lieu de* après lui, *lifez* d'après lui. L'édition de 1732 a la même faute.

L. 24. après ces mots *de douleur*, *ajoûtez*, fous le Pontificat de Paul V, dans un âge encore peu avancé, & fut

A la fin de l'article *ajoûtez*, *p.* 396. Félibien, *Entretiens fur la Vie & fur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 6. *p.* 307. édit. de Trevoux 1725, où il eft nommé ELSHYEME au lieu d'ELSEIMER. *Abecedario Pittorico*, *p.* 52. Sandrart, *Vies des Peintres*, &c.

P. 65. *col.* 2. *l.* 20. après ces mots *de la famille*, *ajoûtez*. Il y a eu un Elzévier plus ancien que Bonaventure & Abraham, favoir, Louïs qui dès l'an 1595 fe diftingua à Leyde par la beauté & la correction de fes éditions.

EMANUEL ou MANUEL CALECAS, *p.* 66. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* XIV fiécle, felon Bellarmin; mais plutôt dans le XIII, comme l'affûre Pierre Galéfini Protonotaire du faint Siége, dans la Vie de S. Bonaventure, *lifez*, non du XIV fiécle, comme le prétend Bellarmin, encore moins dans le XIII, comme l'affûre Pierre Galéfini; mais au commencement du XV fiécle, comme le prouve le Pére Echard, favant Dominicain, dans l'excellente *Bibliothéque des Ecrivains de fon Ordre.*

EMMAUS, *p.* 71. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 13. après ces mots *lavé les piez*; *ajoûtez*; mais ce dernier fait eft avancé bien gratuitement

EMMIUS (Ubbo) *col.* 2. & *p.* 72. *col.* 1. *l.* 3. aprés le mot *tomes*, ajoûtez, *in octavo.*

L. 3. après 1626, *ajoûtez*, par les foins de Weffelius Emmius fon fils.

L. 5. après le mot *précifion*, *ajoûtez*, entre autres, *Opus Chronologicon novum*, en 1619, *in folio*; *Chronologia Rerum Romanarum cum ferie Confulum*, en 1619, *in folio.*; *Appendix Chronologica*, *illuftrando Operi Chronologico adjecta*, en 1620, *in folio.*

ENFANCE DE N. S. JESUS-CHRIST (Les Filles de l') *p.* 77. *col.* 2. *ajoûtez* à la fin de cet article avec un nouveau paragraphe, ce qui fuit. Monfieur Arnauld en a fait une Rélation fort différente de celle du Pére Hélyot, & qu'il a intitulée, l'*Innocence opprimée par la calomnie*, & *fuite de l'innocence opprimée*, &c. Plufieurs Ecrivains ont fait Auteur de cet Ouvrage Monfieur l'Abbé de Tourreil, frére de M. de Tourreil de l'Académie Françoife; mais Monfieur Arnauld s'en déclare ouvertement l'Auteur dans un grand nombre de fes Lettres, dont le Recueil a été imprimé en huit volumes *in douze.* Un Anonyme a oppofé à cet Ouvrage une *Hiftoire fecrette de la Congrégation des Filles de l'Enfance*, &c. que l'on n'a vue que manufcrite, & où l'Auteur convient lui-même dans un court Avertiffement, que l'Hiftoire qu'il donne tient du Roman.

ENNIUS, *p.* 80. *col.* 2. Dans le quatriéme vers de l'Epitaphe au lieu de *vivu*, lifez *vivu'*

NB. A la fin de l'article dans les citations, après avoir dit que l'Epitaphe d'Ennius eft rapportée par Cicéron, on la cite *de Senectute* & *in Bruto.* Sur quoi il faut remarquer, premiérement que Cicéron dans le Traité *de Senectute* ne rapporte de l'Epitaphe d'Ennius que ces mots

Nemo me lacrymis decoret, nec funera fletu
Faxit.

En second lieu, qu'il n'est pas rapporté un seul mot de cette Epitaphe *in Bruto*; en troisiéme lieu qu'on trouve l'Epitaphe entiére, rapportée par Cicéron, dans ses *Questions Tusculanes*, *l.* 1. *ch.* 15. *n.* 34.

Le Supplément de Paris 1735, en rapportant cette Epitaphe, dit qu'elle se trouve dans Aulu-Gelle, où cependant on n'en voit pas un mot.

P. 84. *col.* 1 *&* 2. *Ajoûtez* à la fin de l'article. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

EPERNAY, *p.* 86. *col.* 2. *l. pen.* après ces mots *lui avoit donnée*, *ajoûtez*. Ce fut dans cette ville que se retira Hincmar, Archevêque de Rheims, en septembre 882, par la crainte des Normans qui faisoient des courses jusqu'aux portes de Rheims. Elle est aussi le lieu de la naissance du célébre Flodoard.

EPHREM, *p.* 90. *col.* 1. *l.* 38. *au lieu de* dant *lisez* dans

L. 39. *au lieu de* piéte, *lisez* piété

EPIGRAMME, *p.* 91. *col.* 1. *l. derniére*, *au lieu de* Chevalier d'Acilly ou de Cailly, *lisez* Chevalier d'Aceilly, c'est à dire, de Cailly.

EPINAC (Pierre d') *p.* 91. *col.* 2. *l.* 20. *au lieu de* Saint-Melin, *lisez* Edmond de Malain de Lux.

P. 92. *col.* 1. *n.* 11. ROBERT d'Epinay, *l.* 4. *au lieu de* Chantonceau, *lisez* Chantoceaux.

N. 14. *l.* 8 *&* 9, retranchez les mots suivans 4. *Guillaume*, Evêque de Laon, & *au lieu des* chiffres 5. 6. 7. 8 & 9, dans le reste de l'article, *mettez* 4. 5. 6. 7 & 8.

N. 16. *l. pen. au lieu de* Ligny, *lisez* Tigny

N. 17. *l. pen. au lieu de* Villefranche, *lisez* Villeblanche

EPINAY SAINT-LUC, *p.* 93. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Arques *lisez* Argues

Dans la même ligne, *au lieu de* Coucy *lisez* Courcy

GUILLAUME d'Epinay, *substituez* à cet article celui qui suit.

GUILLAUME d'Epinay, Seigneur de Boisgueroult, &c. épousa 1. en 1451 *Marie* d'Augerville qui le fit pére de Gui d'Epinay, *tige des Seigneurs de* BOISGUEROULT, *rapportée cy-après*: 2. en 1470 *Alix* de Courcy, laquelle étant veuve acquit en 1499 les Terres de Saint-Luc & de La Charnoye, pour *Robert* d'Epinay son fils, *tige des Seigneurs de* SAINT-LUC, *rapportée après celle de son frére aîné.*

Ensuite il faut faire suivre en titre *BRANCHE de BOISGUEROULT*, avec les articles *6.* 7. 8. 9. 10. 11. 12 & 13.

Dans le titre, *au lieu de* Bosguerout, *lisez* Boisguéroult; faites la même chose dans tous les articles suivans qui dépendent de cette branche

N. 6. *l.* 1. *au lieu de* fils du second lit, *lisez* fils du premier lit

N. 7. *l.* 2. *au lieu de* Pontcher, *lisez* Ponches

N. 8. *l.* 2. *au lieu de* Disque, *lisez* d'Isques,

L. 3. 4 *&* 6. *au lieu de* Reimerswale, *lisez* Rymerswale

L. 4. *au lieu de* Marchinville, *lisez* Marchainville

Dans la même ligne, après le mot *Rosendale*, *ajoûtez*, veuve de *Henri* Perreau, Seigneur de Castillon

L. 8. après ces mots *fils unique*, *ajoûtez* de cette seconde femme

N. 9. *l.* 4. *au lieu de* Seigneur de Croisette, *lisez* Seigneur de La Croisette

N. 12. *l.* 4. au lieu de *N.*... lisez *Nicolas-Hercule*

N. 13. *l.* 2 *&* 3. au lieu de *Françoise-Gabrielle* d'O, fille aînée de *René-Claude* d'O, lisez *Marie-Anne* d'O, fille aînée de *Gabriel-Claude* d'O.

L. 5 *&* 6. au lieu de *Elisabeth-Magdeleine*, lisez *Marie-Anne.*

Après cette Branche doit venir en titre *BRANCHE de SAINT-LUC.*

N. 6. *l.* 3. *au lieu de* Meziers *lisez* Méziéres

L. 3 *&* 4. *au lieu de* Ecuyer du Roi, *lisez* Ecclésiastique.

L. 3. 4. 5. 6. *au lieu de* ces quatre lignes, depuis *Il epousa* jusqu'au mot *Gariancourt*, *mettez* ce qui suit. Il épousa 1. *Renée* Du Mont, Dame de Surville: 2. le septiéme mai 1553, *Marguerete* de Grouches, fille de *Charles*, Seigneur de Gribouval. Du premier lit il eut 1. *Antoinette* d'Epinay, Dame de Surville, mariée à *Michel* d'Estournel, Gouverneur de Péronne, de Mondidier & de Roye, &c. 2. *Susanne* d'Epinay, mariée à *Antoine* d'Estournel, &c. Seigneur de Plainville, frére de *Michel* d'Estournel, &c. Du second lit il eut 3. FRANÇOIS qui suit.

N. 8. *l.* 35. *au lieu de* Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, mort en 1618, *lisez* mis au nombre des Commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit, de la promotion du 31 décembre 1619, quoique selon le *Gallia Christiana* il soit mort en 1618.

P. 93. *col.* 2. *l.* 11 *&* 12. *au lieu de* morte à Paris le 19 janvier 1632, après une maladie de sept ans, *lisez* morte à Paris en novembre 1629.

L. 12. après ces mots *de La Guiche*, *ajoûtez*, veuve de *Gabriel*, Seigneur de Chazeron

L. 13 *&* 14. après ces mots *Maréchal de France*, *ajoûtez*, morte à Paris le 19 janvier 1632, après une maladie de sept ans.

L. 18 *&* 19. *au lieu de* ayant quité par humilité cette Abbaïe, *lisez* laquelle ayant quité par humilité l'Abbaïe d'Estival: & après le mot *pourvue*, *ajoûtez* se fit Feuillantine à Paris

N. 10. *l.* 5. *au lieu de* 1670, *lisez* 1678.

N. 11. *l.* 1. *au lieu de* II. du nom, *lisez* III. du nom

L. pen. au lieu de *N.*... lisez *François.*

L. dern. au lieu de Vicomte, *lisez* Marquis

EPISCOPIUS (Nicolas) *p.* 97. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* natif des environs de Lyon *lisez* natif de Montdidier dans la Bresse

L. 13. au lieu de 1564, lisez 1563.

L. 10. après ces mots *peu de tems*, *au lieu de* parce qu'il irrita contre lui Sibrandus Lubertus Gomariste, ce qui l'engagea à retourner à Leyde, où il fut fait Ministre en 1610, *lisez* au bout duquel il alla en France: son séjour n'y fut pas long, car il revint en Hollande en 1610

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, il y a *p.* 413. *col.* 1. *l.* 17. Arméniens *au lieu de* Arminiens.

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* Wadingue, *lisez* Wadding, Irlandois

L. 28. après ces mots *in folio*, *au lieu de* dont le premier a été imprimé une seconde fois en 1678, Il, *lisez* en 1650, par les soins d'Etienne de Courcelles, & réimprimez à la Haye en 1678. Episcopius

L. 30. *au lieu de* & s'exprime avec netteté, *lisez*, mais il ne laisse pas de s'exprimer avec netteté.

L. 38. après ces mots *en Flamand*, *ajoûtez*, & elle a été traduite en Latin, & imprimée avec quelques additions, à Amsterdam, en 1701, *in octavo*

EPITAPHE, *p.* 98. *col.* 1. *Ajoûtez.* Ce mot vient de ces deux mots Grecs ἐπὶ τάφος, c'est à dire, *super sepulchrum*

A la fin de l'article *ajoûtez. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

EPOQUE des Chrétiens, *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* des Olympiades le 776, *lisez* la quatriéme année de la CXCIV Olympiade.

P. 99. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* vers le commencement du cinquiéme siécle, *lisez* mort en 540.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met EPOQUE avant EPONINE

Col. 2. *l.* 23. après ces mots Tacite, *Hist. l.* 4. *Ajoûtez. Voyez* aussi l'article de SABINUS, natif de Langres, où ce trait d'histoire est plus étendu

EPREUVES. A la fin de l'article *ajoûtez. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

ERASME, *p.* 101. *col.* 1. *l.* 3. *effacez* ou 1467.

L. 8. après les mots dans cette ville, *ajoûtez.* Il y a des gens qui revoquent en doute cette naissance illégitime.

L. 30. après ces mots *en Angleterre*, *ajoûtez*, en 1487. En 1499 il se retira à Orléans à cause de la peste, y étudia en Droit, & fit un second voyage en Angleterre,

L. 40. après ces mots *à Venise*, *au lieu de* où il fut quelque tems Correcteur de la belle Imprimerie d'Alde Manuce qui imprima dès lors quelques Ouvrages d'Erasme, *lisez*, où il démeura chez Alde Manuce, non pour être Correcteur de sa belle Imprimerie, comme on l'a avancé; mais parce que cette demeure lui étoit plus commode pour corriger ses propres Ouvrages que Manuce imprimoit alors.

Col. 2. au paragraphe ☞ *l.* 12, *au lieu de* les éditions des Péres, *lisez* les premiéres éditions de plusieurs Péres de l'Eglise

P. 102. *col.* 1. *l.* 36. *au lieu de* depuis peu, *lisez* en 1703

Col. 2. *l.* 14. *au lieu de* 1617, *lisez* 1672.

L. 17. *au lieu de* leur Correspondans, *lisez* leurs Correspondans

A la fin de l'article *ajoûtez* Marsolier, *Apologie d'Erasme.* Richard, Curé de Triel, *sentimens d'Erasme*, *conformes à ceux de l'Eglise.* Le Pére Courayer, *Mémoire pour Erasme*, dans le Journal Litteraire de la Haye.

ERATOSTHENE, *p.* 103. *col.* 1. *l.* 1. aprés ces mots de Cyréne, *ajoûtez* fils d'Aglaüs ou Agacleus.

Col. 2. *l.* 2. Le Supplément de Paris 1735 met *Lysanias* au lieu d'*Ariston*

L. 11. après ces mots *de Strabon*, *ajoûtez*, qui le ménageant peu sur la Géographie, ne laisse pas d'assûrer en termes formels qu'il fut tout à la fois un grand Mathématicien & un excellent Poëte. Plusieurs Modernes prétendent que le surnom de *Béta* lui fut donné, non pour la raison alléguée cy-dessus, mais parce qu'il fut le second Bibliothécaire de la Bibliothéque d'Alexandrie.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris en 1732, on trouve de suite les articles d'ERATOSTRATE, ERATO & ERATOSTHE'NE: le premier doit se trouver le dernier

ERE de Dioclétien, *p.* 103. *col.* 2. *ajoûtez* appellée auparavant ERE ACTIAQUE

ERFORT, *p.* 105. *col.* 2. *l.* 17. *au lieu de* Othon, *lisez* Othon I.

L. 19. *au lieu de* aux Archevêques de Mayence, jusqu'au mot *maintinrent* inclusivement, *l.* 23, *lisez* à Guillaume son fils, Archevêque de Mayence & à ses successeurs dans le même siége, qui se maintinrent dans cette possession

P. 106. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Othon, *lisez* Othon I.

L. 26. après 1664, *ajoûtez* ce qui suit. L'Académie d'Erfort a été autrefois très-florissante. Mais les desordres que les Ecoliers commirent dans cette ville, furent la cause de la ruïne de cette Académie. Ce fut dans cette Université que Luther prit ses premiers dégrez.

ERRAULT, *p.* 121. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 7 *&* 8. *au lieu de* Grenouilliére, *lisez* Grenouilléré

ESCALIN (Antoine) *p.* 123. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Paulin *lisez* Poulin ou Polin, & dans la suite de cet article

L. 4. après ces mots *des Anglois*, *au lieu de* & seroit, jusques à ces mots *âgé de* 80 *ans*, inclusivement, *l.* 7. *mettez* ce qui suit. Depuis, s'étant laissé engager au sac de Cabriéres & de Mérindol de la même année 1545, il fut arrêté prisonnier, & destitué en 1547 de sa charge de Général des galéres. Après trois ans de prison, ayant été déclaré innocent, par Arrêt du Conseil Privé du Roi du 13 février 1551, il fut rétabli dans la charge qu'on lui avoit ôtée, & servit dans les guerres de Toscane & de Corse. Il fut encore déstitué en 1557, & ne fut rétabli pour la seconde fois qu'en 1566. Il mourut d'hydropisie le 30 mai 1578, âgé de 80 ans.

ESCARS, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 2. *au lieu de* l'article I. GAUTIER de la Pérusse, *substituez* celui qui suit.

I. GAUTIER de La Pérusse, dit D'ESCARS, Seigneur de La Vauguyon, & Sénéchal de Périgord & de la Marche, qui vivoit en 1480, eut de *Marie* de Montberon, Dame de Vareignes,

gnes, qu'il avoit épousée en octobre 1498, fille de *Louïs* de Montberon, Seigneur de Fontaines-Chalendray, & de *Radegonde* de Rochechouart-Mortemart, sa premiére femme, FRANÇOIS qui suit.

P. 124. *col.* 1. *l.* 22. *au lieu de* le 25 février, *lisez* le 15 février

L. 24. *au lieu de* Anne de La Queille, *lisez* Gilbert de La Queille

L. 27. *au lieu de* Galéans, *lisez* Galien

N. 5. JACQUES d'Estuert, *l.* 7. *au lieu de Anne* d'Escars, *lisez* en 1558 à *Annet* d'Escars.

FRANÇOIS, Comte d'Escars, *l.* 1. *de la col.* 2. au lieu de *Claire* Laurens, lisez *Claire* de Laurens.

L. 8. après le mot *Sauvebeuf*, *substituez* ce qui suit à ce qui reste de cet article. Du second lit vinrent 5. *Anne* d'Escars. Baron d'Exideuil, mort sans alliance en 1600; & 6. *Susanne* d'Escars, mariée en 1598, avec *Charles*, Seigneur de Cazillac, Baron de Cessac.

L. 18. au lieu de *Magdelaine* lisez *Marie*

E S C A R S (Anne d') *l.* 3. *au lieu de* Longuy, *lisez* Longvic: & dans la même ligne *au lieu de* Dame de Givry, *lisez* Comtesse de Busency & de Givry.

L. 6 & 7. *au lieu de* Pontiéres, *lisez* Poultiéres.

L. 15. *au lieu de* 1586, *lisez* 1585.

E S C A R S (Charles d') *l.* 2. *au lieu de* Fontaine de Béfe, *lisez* Fontaine-Béfe.

P. 126. *col.* 1. *l.* 38 & 39. au lieu de *Prométhée à l'attache*, lisez simplement *Prométhée*

L. 39. au lieu de *Les sept Preux devant Thébes*, lisez *les Sept devant Thébes*

L. 46 & 47. au lieu de *de modo legendi Poet. inter Opuscul. Moral. & in Symposiac.* lisez *in Symposiacis, de modo legendi Poëtas inter Opuscula Moralia.*

Aprés les citations *ajoûtez* ce qui suit. M. l'Abbé Sallier de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions & Belles Lettres, a donné des éclaircissemens solides sur la Tragédie d'Agamemnon par Eschyle. Cette piéce se trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, tome* 8.

P. 127. *col.* 1. *l.* 49. au lieu de *Saluti-Geruli*, lisez en un mot *Salutigeruli*

E S C O U B L E A U, *p.* 128. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Escoubleau*, *ajoûtez* Sieur de Sourdis

L. 7. *au lieu de* Coutery, *lisez* Courtery.

L. 13. *au lieu de*, mére du même Pierre, *lisez* mére d'un autre Pierre

E S C O U B L E A U - S O U R D I S (Magdeleine d') *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* 1585 *lisez* 1581.

L. 18 & 19. *au lieu de* âgée de 82 ans, en 1665, *lisez* âgée de 84 ans le dixiéme avril 1665.

E S O P E Phrygien, *p.* 131. *col.* 1. *l.* 8. après ces mots *Avec ces défauts*, *ajoûtez* vrais ou supposez (car de savans Auteurs, comme Méziriac, ont prouvé qu'ils n'étoient que feints, au moins celui de la laideur) avec ces défauts, dis-je, Esope tomba dans l'esclavage

Retranchez ensuite ce qui se trouve depuis le mot *défauts* jusques au mot *tragique* inclusivement, *l.* 11.

E S P A G N E, Maison, *p.* 143. *col.* 1. *l.* 4. Coserans, *lisez* Conférans. Faites la même chose *col.* 2. *l.* 3. 5. 12.

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* Bourniquel, *lisez* Burniquel

L. 8. *au lieu de* Cieura, *lisez* Siévras

L. 8. 9 & 10. *au lieu de* Péguillan, *lisez* Puiguillem

L. 10. *au lieu de* Palliez, *lisez* Pallas.

L. 20. *au lieu de* 1570, *lisez* 1578.

L. 21. *au lieu de* Comte d'Agen, *lisez* Comte d'Ayen

P. 144. *col.* 1. *S E I G N E U R S de F E U Q U A*, *n.* 5. FRANÇOIS d'Esparbez, *l.* 14. *au lieu de* Lunport, *lisez* Limport

Col. 2. *l.* 1. après le mot *Lussan*, *ajoûtez* Marquis d'Aubeterre

N. 8. PIERRE-BOUCHARD, *l.* 3. au lieu de *Julie-Lucine*, lisez *Julie-Michelle*

L. 5. *au lieu de* N. . . . qui suit, *lisez* PIERRE-LOUÏS-JOSEPH qui suit.

N. 9. *au lieu de* N. d'Esparbez de Lussan, *mettez* l'article qui suit.

9. PIERRE-LOUÏS-JOSEPH d'Esparbez de Lussan, Comte de Jonzac, &c. a épousé le 27 mars 1713, *Marie-Françoise* Hénault, fille de *Jean-Remi* Hénault, Sécretaire du Roi, Grêffier du Conseil & Fermier général de sa Majesté, & de *Françoise* Ponton.

P. 146. *col.* 2. *l.* 26. *au lieu de* Baron de Fiolles, *lisez* Baron de Frollois

L. 30. après le mot *Bernard*, *ajoûtez* de Nogaret.

L. 77. *au lieu de* Grillon, *lisez* Crillon.

L. pen. de la colomne *au lieu de* Fançois, *lisez* François

P. 147. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* Menou, *lisez* Manou

P. 148. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* d'Eschaux, *lisez* de Chaux

L. 33. *au lieu de* d'Albret, *lisez* d'Albert

L. 37. *au lieu de* Berangreville, *lisez* Bellengreville

L. 88. *au lieu de* Saint-Caumont, *lisez* Saint-Chaumont

P. 149. *col.* 1. *l.* 35. *au lieu de* Mouchy, *lisez* Monchy

Col. 2. *l.* 36. après le mot *Clerembaud*, *ajoûtez* Comte.

P. 150. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Dauphin de France, *lisez* Dauphin de Viennois

Col. 2. *l.* 31. *au lieu de* Martin, *lisez* Martel

L. 59 & 60. *au lieu de* Dauphin de France, *lisez* Dauphin de Viennois

P. 152. *col.* 1. après la ligne 17, *mettez* ce qui suit.

C H E V A L I E R S.

Le premier janvier 1725.

Marie-Thomas-Auguste-Guyon, dit *le Marquis de Matignon*, Baron de Briquebec, Comte de Bombon, de Montjay & d'Ormoy, Brigadier des armées du Roi. Il avoit été proposé dans le Chapitre tenu le troisiéme juin 1724, à la place de Charles-Auguste de Matignon, Maréchal de France, son pére, qui avoit demandé pour lui cette grace au Roi; de sorte qu'il faut ôter ce Maréchal du nombre des Chevaliers reçus en 1724.

Le 22. juillet 1725.

Stanislas Nicolas Lefszczynski, né Comte de Lefno, cy-devant Palatin de Posnanie, & Général de la Grande-Pologne, élu Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie en 1704, *& couronné en* 1705, *fut proposé dans un Chapitre tenu à Chantilly, pour être Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, dont le Cordon & la Croix lui furent envoyez en même tems, pour les porter en attendant qu'il pût recevoir le Collier. Il se revêtit de ces marques d'honneur pour la premiére fois le deuxiéme août suivant. Il n'étoit pas encore reçu en* 1734.

Le premier janvier 1726.

Michel Tarlo de Teczin & Ozekarzowitz, Comte de Melsztyn & de Zakliczyn, Polonois, créé Lieutenant Général des armées du Roi le 20 décembre 1725, avoit signé le contract de mariage du Roi, au nom de la Reine & du Roi son pére, le huitiéme août précédent, & avoit été ensuite proposé pour l'Ordre du Saint-Esprit le 12 du même mois. Il mourut à Blois le 24 novembre 1727, âgé d'environ 50 ans.

Proposez le premier janvier, & reçus le deuxiéme février 1728.

Louïs-Auguste de Bourbon, Prince de Dombes, né le quatriéme mars 1700, Colonel Général des Suisses & Grisons en survivance du 16 mai 1710, & Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi de la province de Languedoc, aussi en survivance, du onziéme mai 1720, déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Louïs-Charles de Bourbon, Comte d'Eu, né le 15 octobre 1701, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi de la province de Guienne, & Grand-Maître de l'Artillerie de France en survivance, du 16 mai 1710, aussi déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Louïs de S. Simon, Duc & Pair de France, Grand-d'Espagne de la premiére classe, Gouverneur des ville & citadelle de Blaye, Grand-Baillif & Gouverneur de Senlis, Capitaine des ville & château de Pont-Saint-Mexance & du Mesnil-les-Ponts, Capitaine & Concierge du château de Fécamp, né le 22 juillet 1678, cy-devant Conseiller au Conseil de Régence, & Ambassadeur extraordinaire en Espagne.

Antoine-Gaston-Jean-Batiste, Duc de Roquelaure, Marquis de Biran, &c. Maréchal de France, & Commandant en Chef pour le Roi dans la province de Languedoc.

Yves-Marquis d'Alégre & de Tourzel, Comte de Meillaud, Seigneur d'Oisry, de Montaigu, de S. Flour-le-Châtel, d'Aurouze, d'Aubusson, &c. Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi, des villes, païs & Evêchez de Metz & de Verdun, & Gouverneur particulier de la ville & citadelle de Metz & de Moyenvic, mort à Paris le neuviéme mars 1733, âgé d'environ 80 ans.

Louïs, Comte de Gramont, né le 29 mai 1689, Brigadier des armées du Roi du premier février 1719, & Gouverneur de Ham en Picardie du mois de mai 1721, cy-devant Colonel du régiment de Bourbonnois, puis Colonel de celui de Vermandois au mois d'août 1733, & fait Maréchal de camp à la promotion du 20 février 1734.

Proposez le deuxiéme février, & reçus le 16 *mai* 1728.

Jacques-Henri de Lorraine, Prince de Lixen, né le 24 mars 1698, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie au service du Roi, par commission du dixiéme mars 1714, & Grand-Maître de la Maison du Duc de Lorraine depuis 1721, fait Brigadier des armées du Roi le 20 février 1734, & tué le deuxiéme juin suivant au camp devant Philisbourg.

Alexandre, Duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguyon, Pair de France, né le 29 septembre 1690, Grand-Maître de la Garde-robe du Roi, Brigadier de ses armées, du premier février 1719, & cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie.

Louïs-Antoine-Armand-Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache, Sire de Lesparre, Seigneur de Guiche, de Louvigny, &c. né le 20 mars 1688, Colonel du régiment des Gardes Françoises, Gouverneur & Lieutenant-général du Royaume de Navarre & païs de Béarn, Gouverneur de Bayonne, de S. Jean-Pié-de-Port, du château de la Tour de Pau, &c. fait Maréchal de camp le 27 avril 1727.

François-Joachim-Bernard Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, né le 29 septembre 1692, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance, Grand-Baillif de Valois, Gouverneur & Capitaine des Chasses du château de Monceaux aussi en survivance, Brigadier des armées du Roi du premier février 1719, & Gouverneur de la ville de Paris pareillement en survivance en 1722, cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie.

Paul-François de Béthune, Duc de Charost, Pair de France, né le neuviéme août 1682, Capitaine des Gardes-du-corps du Roi en survivance, Lieutenant-général des provinces de Picardie, Boulonnois, anciennes Conquêtes du Hainault, Gravelines & païs reconquis, & Gouverneur de Calaïs & Dourlens aussi

aussi en survivance, Maréchal de camp des armées du Roi, du premier février 1719.

François de Harcourt, Duc & Pair de France, né le quatriéme novembre 1690, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps du Roi, & Lieutenant-général au Gouvernement de la Franche-Comté, fait Maréchal de camp le 27 avril 1727, & Lieutenant-général des armées du Roi le premier août 1734.

René-Mans de Froulay, Comte de Tessé, Vicomte de Beaumont & de Fresnay, Grand-d'Espagne, Lieutenant-général au Gouvernement des provinces du Perche, du Maine & de Laval, Lieutenant-général des armées du Roi, du huitiéme mars 1718, & premier Ecuyer de la Reine.

Louïs-Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis, né le 27 septembre 1682, cy-devant Colonel du régiment du Roi Infanterie, Lieutenant-général des armées de sa Majesté du huitiéme mars 1718, Gouverneur de Salces en Roussillon en 1719, & Chevalier d'honneur de la Reine en 1725.

Le premier janvier 1729.

Louïs-François-Armand de Vignerot du Plessis, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, né le 13 mars 1696, Colonel d'un régiment d'Infanterie, l'un des petits-vieux corps depuis 1718, & Brigadier des armées du Roi, de la promotion du 20 février 1734, cy-devant Ambassadeur extraordinaire à la Cour Impériale, fut proposé le premier janvier, & admis le quatriéme avril 1728. Il fut reçu à son retour de Vienne.

Le 25. *avril* 1729

Ferdinand, Prince des Asturies, né le 23 septembre 1713.

Charles, Infant d'Espagne, présentement Roi des deux Siciles, né le 20 janvier 1716.

Ces deux Princes avoient été proposez dans un Chapitre tenu à Versailles le 14 *décembre* 1727.

Joseph-Marie de Bénavidès Carillo-Tellès-Giron, septiéme Duc d'Ossone, Grand-d'Espagne de la premiére classe, cy-devant Ambassadeur extraordinaire en France, né le 25 mai 1685. Il avoit été proposé dans un Chapitre tenu au Louvre à Paris le 22 janvier 1722, & admis dans un autre Chapitre le 20 mai 1725. Il est mort à Madrid le 18 mars 1733.

Emanuel-Dominique de Bénavidès, d'Aragon, de La Cuéva, de Biedma, d'Avila, de Corella, dixiéme Comte de Saint-Istevan ou de S. Etienne del Porto, Grand-d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de sa Majesté Catholique, son premier Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, né à Palerme le 31 décembre 1682.

Alfonse-Manrique de Solis & de Vivéro, Duc del Arco, Grand-d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Grand & premier Ecuyer du Roi d'Espagne, premier Gentilhomme de sa Chambre: lui & le précédent furent proposez le troisiéme juin 1724, & admis le 20 mai 1725.

Antoine Giudice, Duc de Giovénazzo, Prince de Cellamare, Seigneur Napolitain, Grand-d'Espagne, né en 1657, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Jacques, Commandeur de Guadalerza & d'Avellino, & en dernier lieu de Caravaca dans l'Ordre de S. Jacques, Gentilhomme de la Chambre du Roi, du Conseil de son Cabinet, & premier Ecuyer de la Reine d'Espagne, Gouverneur & Capitaine général de la Vieille Castille, cy-devant Ambassadeur extraordinaire en France sous le nom de Prince de Cellamare. Il avoit été proposé le premier janvier 1728. Il mourut à Séville le 16 mai 1733, à l'âge de 77 ans.

Ces six derniers furent reçus dans l'église métropolitaine de Séville par le Roi d'Espagne, en vertu des pouvoirs qui lui avoient été envoyez de France.

Proposez le premier janvier, & reçus le deuxiéme février 1731.

Charles-Eugéne de Lévis, Duc & Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Lieutenant-général des armées du Roi du 18 février 1708, aussi Lieutenant Général au Gouvernement de Bourbonnois, Gouverneur des ville & citadelle de Méziéres, & en dernier lieu de Bergue, & Commandant-général pour le Roi dans le Comté de Bourgogne. Il mourut à Paris le neuviéme mai 1734, dans la 65 année de son âge.

Christian-Louïs de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Comte souverain de Luxe, Comte de Beaumont en Gâtinois, Seigneur de Dollot, né le neuviéme février 1675, Lieutenant-général au Gouvernement de la Flandre-Françoise, Lieutenant-général des armées du Roi, du 30 septembre 1708, & Gouverneur de Valenciennes.

Alexis-Magdeleine-Rosalie de Châtillon, Baron d'Argenton, dit *le Comte de Châtillon*, né le 24 septembre 1690, Grand-Baillif de la Préfecture Royale de Haguenau, Mestre-de-camp Général de la Cavalerie-legére de France, Lieutenant Général des armées du Roi du premier août 1734.

Henri-Camille, Marquis de Béringhen, de Châteauneuf & d'Uxelles, premier Ecuyer du Roi, cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie Lieutenant-général pour sa Majesté au Gouvernement de Bourgogne, & Gouverneur de Challon-sur-Saone, né le premier août 1693.

Proposez le premier janvier, & reçus le 13 *mai* 1731.

Jean-Batiste de Durfort, Duc de Duras, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, né le 28 janvier 1684, Lieutenant Général des armées du Roi, du 31 mars 1720, & Commandant-général dans la Haute & Basse Guienne, nommé Gouverneur du Château-Trompette à Bourdeaux au mois d'Août 1734.

François-Marie de Broglio, Comte de Revel, Baron de Ferriéres, né le onziéme janvier 1671, appellé *le Comte de Broglio*, Lieutenant-général des armées du Roi du 30 mars 1710, Directeur Général de la Cavalerie, Gouverneur de Montdauphin, & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre; déclaré Maréchal de France le 29 juin 1734.

Philippe-Charles de La Fare, Comte de Laugére, appellé *le Marquis de La Fare*, né en 1685, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Maréchal de camp des armées du Roi, du dixiéme avril 1720, Lieutenant-général au Gouvernement de Languedoc, Commandant en cette province, Gouverneur d'Agde & d'Alais, autrefois Capitaine des Gardes du feu Duc d'Orléans Régent en France.

Le premier janvier 1733.

Melchior de Polignac, Cardinal Prêtre du tître de sainte Marie des Anges aux Thermes de Dioclétien, Archevêque d'Auch, Abbé des Abbaïes de Bonport, diocése d'Evreux; de Bégard, diocése de Tréguier; de Mouzon, diocése de Rheims; de saint Pierre de Corbie, diocése d'Amiens; & d'Anchin, diocése d'Arras; l'un des Quarante de l'Académie Françoise, &c. cy-devant chargé des affaires de France à Rome, né le onziéme octobre 1671, avoit été proposé le 16 mai 1728, & admis le premier janvier 1729.

Louïs de Bourbon, Prince de Conti, Gouverneur & Lieutenant général pour le Roi du Haut & Bas Poitou, né le 13 août 1717, proposé dans un Chapitre tenu à Versailles le premier juin 1732. Il a été déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Commandeurs proposez le deuxiéme février & reçus le 24 *mai* 1733.

Armand-Pierre de La Croix de Castries, Archevêque d'Albi, sacré le 29 octobre 1719, Abbé des Abbaïes de Vallemagne, diocése d'Agde & de S. Pierre du Monestier-S. Chaffre, diocése du Puy, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller du Conseil de Conscience, autrefois Aumonier ordinaire de feue la Dauphine mére du Roi, & premier Aumonier de feue la Duchesse de Berri.

Henri-Oswald de La Tour en Auvergne, des Ducs de Bouillon, né le cinquiéme novembre 1671, Archevêque de Vienne, sacré le dixiéme mai 1722, Abbé & Général de l'Ordre de Clugni, Abbé Commendataire des Abbaïes de S. Sauveur de Rhédon, diocése de Vannes; de Couches, diocése d'Evreux; & de Notre-Dame de la Valasse, diocése de Rouen; Prieur de Souvigny, Chanoine & Grand-Prevôt de l'église cathédrale de Strasbourg, Chanoine de celle de Liége, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, premier Aumonier du Roi, charge pour laquelle il a prêté serment de fidélité le 18 décembre 1732.

Chevaliers proposez, admis & non encore reçus.

Alvare-Bazan de Navia-Osorio, Marquis de Santa-Crux, de Marcénado, Vicomte de Puerto, Lieutenant Général des armées du Roi d'Espagne, son Ministre à la Cour de Turin, puis son second Plénipotentiaire au Congrès de Soissons, & ensuite son Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de France, & établi Gouverneur d'Oran en Afrique après la conquête de cette place, devant laquelle il a été tué dans une sortie le 21 novembre 1732. Il avoit été proposé pour l'Ordre du S. Esprit le troisiéme juin 1724, & admis le 20 mai 1725.

Conrad-Alexandre, Comte de Rotembourg en Brandebourg, né le 26 février 1684, Brigadier des armées du Roi du 20 octobre 1716, cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie Allemande au service de sa Majesté, reçu Chevalier d'honneur-d'épée au Conseil souverain d'Alsace le 27 août 1717, & Chevalier des Ordres Militaires & Hospitaliers de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 25 février 1721, Envoyé extraordinaire du Roi à la Cour de Berlin, puis second Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Soissons, & enfin nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne au mois d'octobre 1730, fut proposé le premier janvier 1731, & admis le 13 mai suivant. Il a été nommé Maréchal de camp le 20 février 1734, & a obtenu son rappel d'Espagne la même année.

Chevaliers proposez le 13. *juin* 1734.

Charles-Louïs-Auguste Fouquet de Belle-Isle, Comte de Gisors, d'Andely, de Vernon, de Lihons, &c. né le 22 septembre 1684, Mestre-de-camp Général des Dragons, du cinquiéme juillet 1709, Lieutenant général des armées du Roi, du 23 décembre 1731, & Gouverneur de la ville & citadelle de Metz & du païs Messin, du mois de mars 1733.

Jean-Hercule de Rosset-de-Rocozel-de-Ceilles, Marquis de Pérignan, né à Ceilles au diocése de Béziers le sixiéme juillet 1683, nommé Gouverneur d'Aiguesmortes au mois de septembre 1729, neveu par sa mére & filleul d'André-Hercule de Fleury, Cardinal, ancien Evêque de Frejus, Grand-Aumonier de la Reine & Ministre d'Etat.

NB. Outre le Duc del Arco, le Marquis de Sancta-Crux, & le Comte de Sant-Istevan, il y eut encore deux autres Seigneurs Espagnols, qui furent proposez dans le Chapitre du huitiéme juin 1724. Ces deux Seigneurs, qui sont morts avant que d'être reçus, étoient

An-

Antoine Oforio - Mofcofo - Phélipes de Gufman - Mefia, d'Avila - Mendoza - Roxas - Manriquez, de Zuniga Vélafco, & Aragon, Marquis d'Aftorga, Comte d'Altamira, Duc de San-Lucar la Grande, Marquis de Léganès, de Vélada, d'Almazan, de Poza, d'Ayamonte, de Villemanrique, de Mairéna & de Morata, Comte de Triftemara, de Lodofa, de Sainte-Marie de Niéva & d'Aziarcolar, Seigneur de Billatoro, Sergent Major de la Grande Garde du Roi Catholique, Chanoine de la fainte églife de Léon, Régidor perpétuel de toutes les villes & bourgs qui peuvent voter dans l'affemblée des Etats, Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de Caftille, Alcade de la Maifon royale & du parc du Buenretiro, & Sommelier du corps de fa Majefté Catholique. Il mourut à Madrid le troifiéme janvier 1725, dans la 35 année de fon âge, avant d'avoir été admis.

Et François-Marie Spinola, Duc de S. Pierre, Prince de Molfetta, Grand-d'Efpagne, Capitaine général des armées du Roi Catholique, cy-devant Majordome-major de la Reine, premiére Douairiére d'Efpagne, Gouverneur & Capitaine général du Royaume de Valence, & en dernier lieu Gouverneur de l'Infant Dom Charles. Ses preuves furent admifes le deuxiéme février 1725, & la permiffion de porter la Croix & le Cordon, jufqu'à ce qu'il eût prêté le ferment & reçu le Collier, lui fut accordée en même tems. Ce Seigneur mourut à Aranjuès à la fuite de la Cour, le 15 mai 1727, dans la 68 année de fon âge.

Il n'y a point eu de changement dans les Officiers de l'Ordre du Saint-Efprit depuis l'année 1724, *à l'exception de* Jean Hallé, Héraut-Roi-d'armes, qui a vendu cette charge à *Chriftophle-Etienne* Gueffier, qui en a été pourvu par lettres du premier juin 1732.

Le 28 mai 1730, il fut tenu à Fontainebleau un Chapitre de l'Ordre du S. Efprit, dans lequel il fut fait un nouveau réglement, fuivant lequel il fut arrêté qu'aucun Officier de l'Ordre, en vendant fa charge, ne pourroit en conferver les honneurs qu'après l'avoir exercée pendant vint années; que le Cordon ne fe transféreroit plus à un autre, comme il s'étoit cy-devant pratiqué: les quatre principales charges de l'Ordre furent fixées à deux cens mille livres; & pour dédommager ceux qui étoient titulaires, il fut ordonné qu'on payeroit à chacun d'eux une fomme de cent mille livres.

NB. Le Supplément de Paris 1735. *p.* 409. *l.* 9. met *Salées* pour *Salces*

E S S A R S (Nicolas, &c.) *p.* 154. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Herberay, *lifez* de Herberay

L. 11. *au lieu de* Un Auteur François dans Du Verdier dit, *lifez* Un Auteur François nommé *Abel Matthieu* & Du Verdier-Vauprivas difent

A la fin de cet article *ajoûtez*. Abel-Matthieu, *Devis de la Langue Françoife*

P. 155. *col.* 2. avant E S S E U, *mettez* E S S E R I S A-S C H A L L I. *Voyez* E D R I S I.

P. 157. *col.* 1. *n.* 19. François d'Eft, II. du nom, *l.* 6. *au lieu de* 1691, *lifez* 1692.

N. 18. Renaud d'Eft, *l.* 18. après 1723, *ajoûtez* & Prieur du Prieuré de la Mirandole, mort à Vienne en Autriche, la nuit du 13 au 14 avril 1727, dans la 27 année de fon âge

L. 19. *au lieu de* &, *mettez*; 4.

L. 20. & *derniére*, après 1699; *ajoûtez*; 5. *Henriette* d'Eft, née le 27 mai 1702, mariée à Modéne le cinquiéme février 1728 avec *Antoine* Farnéfe, mort le 20 janvier 1731, fans enfans.

P. 158. *col.* 1. *au lieu de* l'article 19 qui commence la colomne, *mettez* celui qui fuit.

19. François-Marie d'Eft, Prince héréditaire de Modéne, né le deuxiéme juillet 1698, & nommé Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or par l'Empereur le 29 novembre 1731, a eu de fon mariage avec *Charlotte-Aglaé* d'Orléans, 1. un Prince né le 18 novembre 1723, mort à Reggio, après trois jours de maladie, le 16 juin 1725, & tranfporté à Modéne pour y être inhumé dans le tombeau de fa Maifon; 2. *Marie-Thérèfe-Félicité*, née à Reggio à cinq heures du foir le fixiéme octobre 1726; 3. un Prince, né à Modéne le 22 novembre 1727; 4. une Princeffe, née à Gênes le feptiéme février 1729; & 5. un Prince né à Modéne le 14 juillet 1730, & mort à Reggio le 12 juillet 1731.

N. 19. Sigismond-François d'Eft, après 1647, *ajoûtez* & mort le 28 août 1732, âgé de 84 ans.

E S T (Louïs d') *col.* 2. *au lieu de* Paul IV, *lifez* Pie IV.

P. 159. *col.* 1. avant E S T A M P O N, *mettez* ce qui fuit.

E S T A M P E S, ville & Maifon. *Voyez* E T A M P E S.

Col. 2. *n.* 2. Dieu-donné: *ajoûtez* à la fin de l'article ce qui fuit. L'Hiftoire remarque que notre Dieu-donné, ayant fecouru à la bataille de Bovines en 1214, Philippe *Augufte* qui avoit été renverfé de fon cheval, & fauvé fon écu où étoient peintes fes armes, ce Prince pour le récompenfer, lui permit de porter les armes de France avec un chef d'or pour brifure.

N. 4. *lifez* 3.

L. 5. Guillaume d'Efteing, II. du nom, *au lieu de* la Roche-Régnier, *lifez* la Roche-en-Régnier.

Dans la même ligne, au lieu de *Marguerite*, lifez *Jordane*.

N. 4. Raimond, *l.* 2. *au lieu de* Bourniquet, *lifez* Bourniquel

N. 5. *l.* 2. Guillaume d'Efteing, III. du nom, au lieu de *Ermengarde* ou *Eminarde* de la Peire, lifez *Efmengars* de Peyre.

N. 6. Raimond d'Efteing, *l.* 2. au lieu de *Eminarde*, lifez *Ermenjarde*

L. 3. *au lieu de* Cardillac, *lifez* Cardaillac

N. 8. Bec ou Be'gon d'Efteing, *l.* 2. au lieu de *Jeanne*, lifez *Marguerite*

N. 10. Guillaume dit *Guillot*, *l.* 6. *au lieu de* Efparrou *lifez* Efparon

L. 9. au lieu de *Arnoul* de Landorre lifez *Arnaud* de Landore.

L. 11. *au lieu de* Solarges, *lifez* Solages

N. 10. Louïs d'Efteing, *l.* 5. *au lieu de* Magnelais *lifez* Magnelers, & *retranchez* de la Maifon d'Haluin.

N. 13. Jean d'Efteing, III. du nom, *l.* 14. *au lieu de* 30, *lifez* 13.

L. 26. *au lieu de* Paliez, *lifez* Pailhez

N. 14. Jean-Louïs, *l.* 4. au lieu de *Gilbert* de Lanjac, Comte d'Alet, lifez *Gilbert* de Langeac, Comte de Dalet.

N. 14. François d'Efteing, II. du nom, *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 1626, *lifez* 1616.

L. 6. *au lieu de* Spoie, *lifez* Spoid

L. 7. *au lieu de* d'Inteville, *lifez* de Dinteville

N. 15. Joachim, Comte d'Efteing, *l.* 6. après le mot *Dauphiné*, *ajoûtez* morte le 13 avril 1657.

Dans la même ligne, *au lieu de* 1673, *lifez* le neuviéme novembre 1672.

L. 9. après le mot *Denys*, *ajoûtez* d'Efteing, Cadet dans les Gardes du Corps; 3. *Joachim*,

L. 11. *changez* 3 en 4, & *l.* 13. *changez* 4 en 5.

N. 17. Charles-François-Marie, *l.* 3. après 1693, *ajoûtez*, & mourut avant l'âge de 40 ans, vers l'an 1728.

Dans la même ligne, au lieu de *N.* . . . Martel, &c. lifez *Henriette-Magdelaine-Julie* Martel-Fontaine, fille de *Henri* Martel, Comte de Fontaine, premier Ecuyer de Madame la Ducheffe d'Orléans, morte le 19 mai 1733.

P. 161. *col.* 1. *l.* 26. *au lieu de* Religieufe aux Filles de Sainte-Marie de Thierne jufqu'au mot *Canillac* inclufivement, *l.* 28. ou *au lieu de* 11, il faut *mettre* 12. *lifez* mariée avec *Jean-Gafpard* de Montboiffier, de Beaufort-Canillac, Vicomte de Dienne; 10. *Catherine*, Religieufe aux Filles de Sainte-Marie à Thierne; 11. *Anne-Marie*;

N. 16. Gaspard d'Efteing, *l.* 7. au lieu de *N.* . . . lifez *Eléonor*: *au lieu de* 15, *lifez* 16: au lieu de *N.* . . . Le Gendre, lifez *Charles* Le Gendre: *l.* 10. au lieu de *N.* . . . lifez *Charlotte*.

N. 17. Charles-François d'Efteing, *l.* 4. au lieu de *Charlotte-Catherine*, jufqu'au nombre 1722 inclufivement, *l.* 6, lifez *Charlotte-Marguerite-Catherine* Du Bellay, fille de *Charles*, Comte Du Bellay, Seigneur de La Pallu, de Beneft & du Buart, & de *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoult, Dame de la Baronnie de La Forêt, morte le troifiéme avril 1722.

E S T E I N G (Pierre d') *l.* 4. 16. au lieu de *Eminarde* de la Peire, lifez *Efmengars* de Peyre.

E S T I U S (Guillaume) *p.* 163. *col.* 1. *l.* 15. après le mot *Gorcomienfium*, *ajoûtez*, un excellent Difcours Latin, intitulé *Contra avaritiam Scientiæ*, c'eft à dire, contre ceux qui renferment leurs lumiéres dans leur cabinet, & qui refufent de les communiquer au dehors.

P. 164. *col.* 2. *n.* 11. Robert d'Eftouteville, *l.* 1. *au lieu de* Lumerville *lifez* Lamerville

L. 16. *au lieu de* le Vernier, *lifez* Le Vénier

P. 165. *col.* 1. *n.* 10. Nicolas, dit *Colart*, *l.* 7. *au lieu de* Broye, *lifez* Braye

P. 166. *col.* 1. *n.* 11. Blanchet d'Eftouteville, *l.* 1 & 2. *au lieu de* La Gaftine, *lifez* La Gaine.

L. 8. *au lieu de* Vicomteffe, *lifez* Vidameffe.

P. 167. *col.* 2. *n.* 1. Robert d'Etampes, *l.* 3. *au lieu de* qu'il honora, *lifez* qui l'honora

L. 11. après le mot *Seigneur*, *ajoûtez*, de Saint-Ciergues, Des Roches & de La Ferté-Nabert

Dans la même ligne, *effacez*, tige de la branche des Seigneurs de La Ferté-Nabert

P. 168. *col.* 1. *n.* 9. Charles d'Etampes, *l.* 16. au lieu de *N.* . . . , lifez *Jeanne-Marie*.

L. 17. *au lieu de* Nonant, *lifez* Nonans.

N. 6. Jean d'Etampes, *l.* 5 & 6. *au lieu de* Haplincourt, *lifez* Happlaincourt

Col. 2. *n.* 7. Jacques d'Etampes, II. du nom, *l.* 2. *au lieu de* Haplincourt, *lifez* Happlaincourt

N. 8. *l.* 5. *au lieu de* Henri, *lifez* François-Henri

L. 10. après le mot *Salini*, au lieu de 4. *Henri-Hubert*, &c. jufqu'au mot Barillon *l.* 6 & 7. *mettez* ce qui fuit, de laquelle il eut pour fils *Henri-Hubert* d'Etampes, Marquis de Valençay, Seigneur de Guépeau, mort à Paris le onziéme de mai 1734, âgé de 49 ans fix mois & onze jours, qui époufa le 30 feptembre 1715 *Marie-Philibert* Amelot, fœur de *Jean-Jacques* Amelot, Seigneur de Chaillou, Confeiller d'Etat ordinaire, Intendant des Finances, & l'un des Quarante de l'Académie Françoife, & fille de *Denys-Jean* Amelot, Seigneur de Chaillou & de Châtillon-fur-Indre, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du feu Roi, &c.

N. 9. Henri d'Etampes, *l.* 1. *lifez* François-Henri d'Etampes.

E T A M P E S-V A L E N Ç A Y (Henri d') *p.* 169. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de* Duc, *lifez* Cardinal

L. 12. *au lieu de* 1652, *lifez* 1632.

E T I E N N E, I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, *p.* 174. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Euftache, *lifez* Euftathe

E T I E N N E, I. de ce nom, Patriarche de Conftantinople, *l.* 5. *au lieu de* Etienne V, *lifez* Etienne VI.

P. 176. *col.* 2. *l.* 18. *au lieu de* depuis 1217 jufqu'en 1225, *lifez* depuis 1216 jufqu'en 1227.

E T I E N N E (Henri) *p.* 177. *col.* 2. après ces mots *quelques livres*, ajoûtez. Il mourut à Lyon, fur la fin de l'an 1520.

Dans la même ligne, après le mot *époufa*, *ajoûtez* peu après

L. 6. *retranchez* vers l'an 1520

E T I E N N E (Robert) *l.* 21. après les mots, *mille écus*, *ajoû-*

ajoûtez. M. Maittaire, dans ſon Hiſtoire Latine des Etiennes, a juſtifié ſa mémoire ſur ce fait.

E T I E N N E (Charles) *p.* 178. *col.* 1. *l.* 5. au lieu de *Dictionnarium*, liſez *Dictionarium*

L. 10. après 1564, *ajoûtez*, à Paris, âgé d'environ 60 ans.

E T I E N N E (François) *l.* 1. *au lieu de* frére, *liſez* frére aîné

L. 4. après ces mots *ſous ſon nom*, *ajoûtez.* Il mourut à Paris vers l'an 1550

E T I E N N E (Robert II.) *l.* 6. après ces mots *de ſon pére*, *ajoûtez.* Il mourut à Paris en 1588.

E T I E N N E (Nicole) *col.* 2. *l.* 6. *au lieu de* 1548, *liſez* 1584: *ajoûtez:* on ignore la date de ſa mort

E T I E N N E (Paul) *ajoûtez* à la fin de l'article, où il mourut l'an 1627, âgé d'environ 60 ans. On a de lui un volume *in octavo*, de Traductions en vers Latins de diverſes Epigrammes tirées de l'Anthologie, & quelques Poëſies Latines de ſon invention, données ſous le titre de *Juvenilia.*

Avant l'article d'E T I E N N E (Nicole) il faut *mettre* celui qui ſuit.

*E T I E N N E (Robert, III. du nom) étoit fils de *Robert* II, & petit-fils de *Robert* I. Il tint l'Imprimerie depuis l'an 1598, juſqu'en 1628; mais il n'eut point celle de ſon pére qui étoit échue à Patiſſon. Cependant ſes impreſſions ne laiſſent pas d'être belles. Joſeph Scaliger les loue beaucoup dans ſa lettre à Charles Labbé du 26 février 1607, dans laquelle il lui parle de l'édition que ce Robert avoit faite des Epigrammes que lui, Scaliger, avoit traduites de Martial. Robert n'étoit pas ſeulement habile dans ce qui regardoit ſa profeſſion, il avoit auſſi une grande connoiſſance du Grec & du Latin, & il a compoſé quelques Ouvrages. On connoît de lui la Traduction imprimée chez lui-même l'an 1629, de la Rhétorique d'Ariſtote, dont néanmoins il n'avoit traduit que les deux premiers livres, le reſte ayant été achevé par un de ſes neveux nommé auſſi *Robert.* M. Fabricius, *Biblioth. Græca*, *l.* 3., met cette Traduction à l'an 1529: ce qui a été cauſe que M. Maittaire l'a donnée à Robert Etienne, I. du nom, dans le catalogue des impreſſions de cet Imprimeur. Il faut encore remarquer que Robert III, pour ſe diſtinguer d'avec ſon pére, avoit coutume de mettre ces lettres *R. F. R. N.* au devant de ſes éditions Latines, ce qui ſignifie *Roberti filius*, *Roberti nepos.* * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 29 *&* 30. *n.* 13. édit. d'Amſterdam 1725.

E T I E N N E (Antoine) *l.* 8. après le mot *mourut*, *ajoûtez* aveugle: après le mot *Paris*, *ajoûtez* l'an 1674, âgé de 80 ans.

E T R E'E S, *p.* 180. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* ou E T R E'E S *liſez* ou E S T R E'E S.

Col. 2. *au lieu de* V. Antoine, &c. *liſez* 5. Antoine, &c.

N. 8. François-Annibal *l.* 8. *au lieu de* en ſeptembre, *liſez* le 18 ſeptembre

P. 181. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* en octobre, *liſez* le onziéme novembre

N. 8. Victor-Marie, *l.* 15. *au lieu de* 1705, *liſez* 1704.

L. 16. après le mot *Malaga*, *ajoûtez* qui ſe donna le 24 août de la même année

E U, ville de France, *p.* 183. *col.* 1. *l.* 3. *&* 4. *au lieu de* petit village, *liſez* gros bourg avec un port, & une Abbaïe de Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.

E V A R I S T E, *p.* 185. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* à la fin du ſecond ſiécle, *liſez* la premiére année du ſecond ſiécle

E U D E S, Comte de Paris, *l.* 9. après ces mots *Jean-Batiſte*, *ajoûtez.* Les Hiſtoriens les plus exacts en comptent dixneuf mille.

Col. 2. à la fin de l'article d'E U D O X I E ou plutôt E U D O C I E, *ajoûtez.* M. de Vilfore, *Vie d'Athenaïs dans les Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire*, *tome* 8. *partie* 1.

E V E N U S, Poëte Elégiaqne, *p.* 189. *col.* 1. *Ajoûtez* à la fin de l'article, Eratoſthéne & Suidas font mention d'un autre Evenus auſſi de Paros, & Poëte Elégiaque, mais plus ancien; & l'on croit que c'eſt celui qui deſeſpérant d'atteindre le raviſſeur de ſa fille, qu'il avoit pourſuivi juſques ſur les bords du Lycormas, ſe précipita dans ce fleuve & lui donna ſon nom.

E U G E'N E, *p.* 191. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* juſqu'au deuxiéme juin 658, *liſez* juſqu'au mois de juin 655.

E U H E'M E'R E, *p.* 193. *col.* 1. Le Supplément de Paris l'appelle E V H E'M E'R E.

L. 5. après le mot *Meſſine*, *au lieu de* ces mots *le dernier ajoûte*, juſqu'à ces mots *de ſa perte* incluſivement, *l.* 17. *mettez* ce qui ſuit. Evhémére étant entré fort avant dans l'amitié de Caſſander, Roi de Macédoine, ce Prince le chargea d'affaires importantes, & à ſa ſollicitation le premier entreprit de longs & pénibles voyages. S'étant embarqué par ſes ordres dans un des ports de l'Arabie Heureuſe, après pluſieurs jours de navigation ſur l'Océan, il découvrit une iſle qui ſe nommoit *Panchée*, ſi l'on s'en rapporte à ſon récit que l'on croit fabuleux, au moins à cet égard. „ A ſoixante ſtades de la capitale ſe voyoit, *dit-* „ *il*, un temple où il trouva une colomne d'or, ſur laquelle on „ voyoit écrites les Vies de Cœlus, de Saturne, de Jupiter, „ de Diane & d'Apollon. " Toutes ces Vies, *dit-on*, avoient été écrites par Mercure: Evhémére du moins le voulut perſuader lorſqu'il recueillit ces Vies, qui n'étoient peut-être qu'un Ouvrage de ſon invention ſeule. Il l'intitula *Hiſtoire ſacrée*, & le deſſein qu'il s'y propoſoit étoit de faire voir que Cœlus, Saturne, & le reſte de ceux auſquels on avoit érigé des autels, ne différoient pas des autres mortels. Cette Hiſtoire lui ſuſcita bien des ennemis, & les Grecs travaillérent à l'envie à la décréditer. Malgré ce ſoulévement général, Ennius en fit quelque tems après une Traduction Latine; mais ni la Traduction, ni l'original ne ſubſiſtent plus aujourd'hui. L'épithéte de Philoſophe dont Evhémére eſt honoré dans Plutarque, ne prouve point qu'il ait compoſé des Traitez de Philoſophie: ſon ſyſtême ſur la Philoſophie Payenne ſuffiſoit pour lui avoir mérité ce titre. Ceux qui le rangent au nombre des Poëtes, ne le font que ſur quelques endroits corrompus du texte de Columelle, & d'un Anonyme imprimé à la fin de Cenſorin, où il eſt moins queſtion d'Evhémére que du Poëte Evénus. * *Voyez* une ſavante & curieuſe Diſſertation ſur Evhémére & ſes Ecrits, par M. l'Abbé Sevin, dans les *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres*, *tome* 8.

E U P H E M I U S Patriarche de Conſtantinople, *p.* 196. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *ſuccéda*, *ajoûtez* à Flavire ou Fravite qui ne ſiégea que trois mois, & qui avoit ſuccédé

E U P H O R I O N, *p.* 197. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Chalcide, *liſez* Chalcis en Eubée

Dans la même ligne après le mot *Hiſtorien*, *ajoûtez* étoit fils de Polyméte & prit le goût de la Poëſie ſous Archébule.

L. 6. après le mot *Anciens*, *ajoûtez* & dont Meurſius nous a donné une liſte exacte, excepté qu'il lui attribue l'Ἀποδιδόση qui eſt d'Euphorien *le Tragique*, fils d'Eſchyle. Quintilien recommandoit la lecture d'Euphorion

L. 12. après le mot *Poëtes*, *ajoûtez.* Mais ſi Euphorion a eu ſes partiſans, il a eu auſſi ſes Cenſeurs & des Cenſeurs illuſtres, entre autres Pauſanias, Cicéron, Helladius, &c.

A la fin de l'article *ajoûtez.* Pauſanias, *in Phocicis.* Cicéron, *de Divinat. l.* 2. Meurſius, *in Notis ad Helladium.* Clément d'Alexandrie, *Stromat. l.* 5. M. l'Abbé de Souchay, *Diſſertation ſur les Poëtes Elégiaques.*

E V R E U X, *p.* 198. *col.* 1. *l.* 30. *au lieu de* Toëne, *liſez* Toëny

P. 199. *col.* 1. *n.* 17. Louïs de Beaumont, III. du nom, *l.* 3. *au lieu de* Aldonce, *liſez* Briande.

L. 4. au lieu de *Ferdinand* Folch, Duc de Cardonne & de *Françoiſe* Manrique de Lara, ſa premiére femme, liſez *Pierre* Manrique de Lara, Duc de Najéra & de *Guiomare* de Caſtro

N. 18. Louïs de Beaumont, IV du nom, au lieu de *N.* . . . liſez *Ferdinand* Folch

Dans la même ligne après le mot *Cardonne*, *ajoûtez* & de *Françoiſe* Manrique de Lara

E U R I P I D E, *p.* 200. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Attique*, *ajoûtez.* Cependant Barnès, Jean-Albert-Fabricius & pluſieurs autres le font naître à Phluie, bourg de l'Attique, Harpocration & Suidas à Phlye, qui eſt encore un autre bourg; mais ceux qui le font naître à Salamine ont raiſon.

Dans la même ligne, *au lieu de* de leur condition, *liſez* de la condition de ſon pére & de ſa mére

L. 21. après le mot *Varron*, *ajoûtez* ou de quatre-vints-douze ſelon d'autres

Col. 2. *l.* 29. *au lieu de* qu'une vintaine, *liſez* que dix-neuf

P. 204. *col.* 1. *l.* 88 *&* 89. après le mot *Ouvrages*, *ajoûtez.* En 1725, Jean-Albert Fabricius a donné en Grec & en Latin dans ſa Bibliothéque des Auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la Religion Chrétienne, la préface du livre *De la Démonſtration Evangélique*, compoſée par cet Ancien, les premiers chapitres du premier livre, & la concluſion du dernier, qui manquent dans toutes les éditions.

E U T R O P E, Sophiſte Italien, *p.* 208. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Suidas*, *ajoûtez*, quoique ſans fondement. Il n'étoit ſelon toutes les apparences ni *Sophiſte* ni *Italien.* Le premier titre ne peut convenir à un homme qui a rempli les emplois les plus conſidérables, & qui s'eſt diſtingué dans les armées, & le ſecond eſt détruit par le témoignage de Symmaque, ſon contemporain & ſon ami, qui dans quelques unes des lettres qu'il lui a écrites fait entendre qu'Europe étoit Gaulois. Il

L. 28. après le mot *Scaliger*, *ajoûtez.* Cependant bien des Savans prétendent que cette Traduction n'a jamais exiſté.

Dans la même ligne & la ſuivante *au lieu de.* On doit encore ſe ſouvenir, *liſez.* Quelques uns prétendent

L. 34. après le mot *Chrétien*, *ajoûtez.* Mais cela n'eſt pas exactement vrai, & voici à quoi il faut s'en tenir. Paul Winfroy, Diacre d'Aquilée, ne s'eſt pas contenté d'ajoûter quelque choſe: ſes additions ſont conſidérables, & d'ailleurs il retrancha beaucoup de choſes d'Eutrope & en tranſpoſa quantité d'autres. Il le continua auſſi en huit livres, qui conduiſent juſqu'à l'Empereur Léon l'*Iſaurien*, & la dépoſition de ſaint Germain, Patriarche de Conſtantinople, après les premiéres années du huitiéme ſiécle. A l'exemple de Winfroy, Landulphe Sagax, ou un autre Auteur inconnu, entreprit auſſi de continuer cette Hiſtoire, & y fit des additions qui vont juſqu'à l'an de Jeſus-Chriſt 806. L'Ouvrage ainſi refondu & augmenté contient vint-quatre livres, & porte le titre d'*Hiſtoire mêlée.*

Dans la même ligne après ces mots *Mlle Le Févre*, *ajoûtez* depuis Madame Dacier,

L. 36. Nous avons de cet Auteur une belle Traduction Françoiſe, avec des Notes, par M. l'Abbé Lézeau, imprimée depuis quelques années.

E U T Y C H I E N, *p.* 209. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris 1735, en parlant de cet Affranchi dit qu'on le ſurnommoit *Comacon* au lieu de dire *Comazon*

E U X, *p.* 210. *col.* 1. NB. ſous le mot D E U X il eſt appellé *Bertrand* Deux; mais le Supplément de Paris lui donne le nom de *Bertaud* d'Eux

E X P I L L I (Claude d') *p.* 214. *col.* 1. *l.* 24. après ces mots *& en vers*, *ajoûtez*, entre autres un *Traité de l'Orthographe Françoiſe*, *in folio*, en 1618. On a imprimé ſes Plaidoyers à Paris, en 1612, *in quarto*, & dans ce recueil on lui donne la qualité d'Avocat général au Parlement de Grenoble.

F.

F.

F A B.


FABER (Basilius Faber Soranus) *p.* 2. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris dans l'article de FABER (Basile) dit qu'il naquit en Siléfie l'an 1620, *au lieu de* 1520.

FABERT (Abraham) *p.* 3. *col.* 1. *l.* 38 & 39. *au lieu de* en janvier 1680, âgé de 44 ans, *lisez* le 28 décembre 1679, âgé de 42 ans.

Deux lignes plus haut, *au lieu de* Pefteles, *lisez* Peftels.

P. 5. *col.* 2. Avant FABRATERIA, *mettez* l'article qui fuit.

* FABRA (Aloyfio della) né à Ferrare en 1655, fut un très-habile Médecin, qui occupa la première Chaire de Ferrare. Il eft mort en 1723. On a de lui les Ouvrages fuivans, *de Arthritide Differtatio ac de faccbari ufu Obfervatio; de Nuceriana terra minerali Differtatio; Dioptra Phyfico-medica pro nutritione, &c. Differtatio de animi affectionum Phyfica caufa ac loco, & de Tabaci ufu; Differtatio Phyfico-medica de Meteoris ac morbis ab iifdem derivatis; Differtatio Phyfico-medica de vitæ naturali termino, de ingeniorum varietate, de Chocolata, Caphé, herba Thé, & de Spiritu vini, &c. Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 6. *col.* 1. *l.* 42. *retranchez* un Cardinal &

L. 42. 43 & 44. retranchez *Jean* Fabri & ce qui fuit jufques à 1372 inclufivement

L. 45. après 1361, *retranchez* JEAN Fabri, Evêque de Tulle en 1739, & JEAN Fabri, Evêque de Chartres qui doit fuivre immédiatement après.

FABRI (Jean) Evêque de Tulle, étoit fils de *Pierre* Fabri, qui avoit du bien dans le Limoufin, & il naquit à Maumont dans la même province. Il fut fait Doyen de l'Eglife d'Orléans en 1364; & en 1369 ou 1370, le Pape Urbain V lui donna l'Evêché de Tulle en Limoufin. Grégoire XI, fon compatriote & fon parent, ayant fuccédé dans l'Evêché de Rome à Urbain V, le fit en 1371 Cardinal Prêtre du titre de faint Marcel. Jean Fabri mourut à Avignon en 1372, le fixiéme mars. * Baluze, *Hiftor. Tutell. p.* 206, 306 & 722. Le même, *Vitæ Pap. Avenion. p.* 1092.

Col. 2. Avant l'article FABRI (Sixte) *mettez* celui qui fuit.

FABRI (Jean) Evêque de Chartres, étoit né à Paris, où il fit fes études, & y prit le bonnet de Docteur en Droit Canon. Il prit l'habit de Religieux Bénédictin dans l'Abbaïe de Saint-Vaaft d'Arras. Il en étoit Prevôt lorsqu'il fut élu Abbé de Tournus vers l'an 1367. Trois ans après il fut fait Abbé de Saint-Vaaft, & il gouverna ce monaftére environ dix ans. Il étoit habile Canonifte & Prédicateur, & avoit beaucoup de capacité pour les affaires. Il joignit à ces qualitez une grande pureté de mœurs. Etant Abbé de Saint-Vaaft, il compofa un Traité intitulé, *Du Gémiffement des gens de bien*, à l'occafion du Schifme dont l'Eglife étoit affligée. Il l'écrivit contre un Docteur nommé Jean *de Lignano*, qui avoit publié un livre *du Gémiffement de l'Eglife*. Celui de Fabri eft en forme de Dialogue entre un Docteur de Bologne & un Docteur de Paris. Il n'eft point encore imprimé. Mais du Boulai en a publié un autre du même Auteur, dans l'Hiftoire de l'Univerfité de Paris: c'eft un Ecrit Latin en forme de plainte de ce qui s'étoit paffé en France. Fabri l'adreffa au Comte de Flandre. Il harangua auffi le Pape Grégoire XI, au nom de Charles V, Roi de France, & fon Difcours fe trouve manufcrit dans les bibliothéques. Fabri fut élevé fur le fiége de Chartres en 1379, & il fut en même tems Chancelier de Louïs, Roi de Sicile. Ce fut pendant qu'il occupoit le fiége de Chartres, qu'il écrivit en François un Journal ou Récit Hiftorique de toutes les affaires aufquelles il avoit part. Ce Journal, qui n'eft point imprimé, commence à l'an 1381, & finit en 1388. Fabri mourut l'annêe fuivante 1389, à Avignon le onziéme janvier. Il fut enterré dans l'églife de faint Martial, où l'on voit fon Epitaphe en vers Latins. * D. Liron, *Biblioth. Chartr. p.* 127.

FABRI (Honorat) *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui fuit.

FABRI (Honoré) Jéfuite, naquit en 1626, dans le diocéfe de Bellay, & entra jeune dans la Société. Il profeffa longtems à Lyon la Philofophie, dont il pouffa les connoiffances jufques à la Médecine. On prétend qu'il a enfeigné la circulation du fang avant Harvei. Ce Pére voulut auffi entrer dans les profondeurs de la Théologie & de la Morale, & il a laiffé des Ecrits fur toutes ces matiéres. Il eft mort à Rome, où il fut longtems Pénitencier. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Phyfica, feu rerum corporearum Scientia*; Traitez curieux fur l'Optique, fur l'Aimant, fur le mouvement de la terre, fur le flux & reflux de la mer, fur le Quinquinna, fous le nom fuppofé d'*Antimus Farbius*, fur l'Aftronomie, fur la Géométrie, fur la Théologie fous le nom de *Hermannus Conringius*, fur la Médecine fous celui de *Pierre Moufner*; Remarques fur les Notes de M. Nicole, ajoutées aux Lettres d'un Provincial fous le nom de *Wendrock*; (Le Pére Fabri fe cacha dans fes Remarques fous le nom de *Bernard Stubrock*) Lettre au fujet de la paix de Clément IX; (elle fut brûlée à Paris le 26 mars 1669) *Vindiciæ*, &c fous le nom de *Bruno Neufler*; *Summula Theologiæ; Corolla virginea de immaculata Conceptione beatæ Virginis Mariæ*; Traité contre la tolérance en matiére de Religion. Il a laiffé onze volumes *in quarto*, manufcrits. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FAB. FAE. FAG. &c.

FABRICIUS (George) *p.* 7. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* fans parler de fa, *lifez:* il a fait en profe une Defcription de

FABRICIUS (Jacques) Médecin, *p.* 8. *col.* 1. On dit dans cet article qu'il naquit le 28 août 1577; mais le Supplément de Paris dit que ce fut en 1576. *Ajoûtez.* Il mourut le 14 août 1652.

FABRICIUS (Jean-Louïs) *col.* 2. NB. On dit dans cet article qu'il naquit en 1632; mais le Supplément de Paris dit que ce fut en 1639.

FABROT (Charles-Annibal) *p.* 9. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1580, *lifez* 1581.

L. 14. après le mot *procura*, *ajoûtez* à Aix

Col. 2. *l.* 11. *au lieu de* & de Glycas, *lifez* de Théophylacte Simocatte & de Chalcondyle

L. 23 & 24. après le mot *janvier*, *ajoûtez*, ou felon d'autres le 16 février

L. 32. *au lieu de* 1639, *lifez* 1629

L. 34. après 1652, *ajoûtez*. En 1633, il donna au Public, Antiquitez de la ville de Marfeille; Douze Exercitations Latines, qui roulent fur le Droit, en 1639

FAERNO (Gabriel) *p.* 11. *col.* 1. *l.* 28. après 1699, *ajoûtez*, & en 1708; & à Amfterdam en 1718.

Col. 2. Avant FAGNAUX, *mettez* l'article qui fuit.

* FAGNANI (Profper) célébre Canonifte du XVII fiécle, fut honoré de l'eftime finguliére de plufieurs Papes. Il devint aveugle à l'âge de 44 ans, & ce fut depuis ce tems-là qu'il compofa fon grand Commentaire fur les Décrétales en trois volumes *in folio*. Il a confervé jufqu'à fa mort arrivée en 1678, un jugement très-fain, & une mémoire des plus heureufes. Il étoit âgé de plus de 80 ans quand il mourut. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FAILL (Noël Du) *p.* 12. *col.* 2. à la fin ajoûtez. *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FALCKEMBERG (Jean de) *p.* 14. *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Jean le Petit, *lifez* Jean Petit.

P. 15. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Dlugoffe, *lifez* Dlugofs

FALETTI (Jérôme) *p.* 16. *col.* 1. *l.* 20. après &c. *Ajoûtez.* On a encore de lui une Traduction Italienne du Traité d'Athénagore, Philofophe Chrétien, fur la Réfurrection, à Venife, 1556, *in quarto.* Il eft auffi le premier Auteur du fameux *Polyanthea*

P. 17. *col.* 1. Avant l'article FALLOPIO (Gabriel) *mettez* celui qui fuit.

* FALLET. C'eft le nom d'une Maifon illuftre & des plus anciennes du Piémont. Thomas Auricola, Raimond Turco, Pagan Incifa, le Comte Malabaila, & plufieurs autres Hiftoriens de la ville d'Aft, en font mention depuis l'an 393. C'eft pouffer bien loin l'ancienneté d'une famille. Quelques-uns de ces Auteurs font l'éloge entre autres d'un BALTHASAR Fallet, lequel étant Général de l'armée de Théodoric, Roi des Oftrogoths, fut envoyé contre les Francs au fecours du Roi des Gaules. Il y en a même qui font defcendre cette race des Rois Oftrogoths, qui ont régné en Italie, & parmi ceux-là quelques-uns prétendent avoir trouvé dans l'Hiftoire de Naples de François de Pétris, que ces Rois avoient les mêmes armes que la Maifon de Fallet; mais ils ne font pas attention que les armoiries n'étoient point alors en ufage, & qu'elles ne font point connues avant le dixiéme fiécle. Quoi qu'il en foit, Louïs Della Chiéfa, dans fon *Hiftoire du Piemont*, imprimée *in quarto*, à Turin en 1608, *folio* 93, met la Maifon de FALLET au nombre des plus illuftres & des plus anciennes de Piémont, & parle de plufieurs conceffions de l'Empereur Othon I, en faveur de ceux de cette Maifon, qui ont fait autrefois la guerre & des traitez de paix & d'alliance avec les Ducs de Milan, les Princes d'Achaïe de la Maifon de Savoye, & les Marquis de Saluces. L'on remarque que dans plufieurs diplômes des Empereurs, ils font appellez *Potentes de Fallettis*. François Ranchin, dans fa *Defcription générale de l'Europe*, qui eft une continuation du Monde de Davity, dit à l'article du Piémont, en parlant du Montferrat, fur le Taner eft Albe, *Alba Pompeia*, Colonie des Romains, ancien Evêché & affez grande ville, de laquelle font originaires les Fallets, une des plus anciennes & puiffantes familles de Piémont. La maifon de Fallet fubfifte aujourd'hui en plufieurs branches, qui font celle de JE'RÔME Fallet, des Seigneurs de La Mourre & de Poquepaille; celle du Comte de Poquepaille; celle des Comtes de Rodel; celle des Comtes de Ville-Fallet; celle des Comtes de Ruffia; mais celle des Seigneurs de Caftiglion-Fallet eft éteinte.

FARET (Nicolas) *p.* 22. *col.* 1. *l.* 11. après le mot *pas*, *ajoûtez* autant qu'on vouloit le faire croire.

L. 13. après ces mots *l'Honnête Homme*, *ajoûtez*, qui fut imprimé l'an 1633, &

L. 14. au lieu de &, lifez: *il*

L. 15. *au lieu de*, Outre un recueil de Lettres, *lifez.* Outre dix de fes lettres qui fe trouvent dans un Recueil de Lettres nouvelles, imprimé en 1627,

L. 16. après ces mots, *il a laiffé*, ajoûtez, *l'Hiftoire Chronologique des Ottomans; Traité des vertus néceffaires à un Prince pour* bien

bien gouverner ses Sujets; *la préface* qui est au devant des Oeuvres de S. Amant; plusieurs Poësies qui se trouvent dans les recueils de son tems;

P. 24. *col.* 2. *l.* 12. au lieu de 4. *François*, Duc, jusqu'à 1727 inclusivement, *l.* 20, *lisez* FRANÇOIS, *dont il sera parlé après son frére aîné*

L. 20. au lieu de 5. *Antoine*, jusqu'aux mots *mourut en* . . . . . inclusivement, *l.* 21. *lisez* 5. ANTOINE, *dont il sera parlé après ses deux aînez.*

Avant F A R N E'S E (Alexandre) *mettez* les deux articles suivans

XIV. FRANÇOIS Farnése, Duc de Parme & de Plaisance, qui avoit succédé en cet Etat au Duc *Ranuce* II, son pére au mois de décembre 1694, après la mort d'Odoard Farnése, II. du nom, son aîné, mourut à Plaisance le 26 février 1727, entre trois & quatre heures du matin, presque subitement, d'une colique causée par les douleurs de la pierre, dont il étoit fort travaillé, dans la 49 année de son âge, étant né le 19 mai 1678. Son corps fut transporté le premier Mars à Parme, où il fut inhumé dans l'église des Capucins, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Ce Prince avoit épousé en vertu d'une dispense du Pape Innocent XII, *Dorothée-Sophie* de Baviére, Palatine de Neubourg, née le onziéme juillet 1670, veuve d'*Odoard* Farnése, Prince héréditaire de Parme, son frére aîné, mais il n'en eut jamais d'enfans: ainsi son héritier & successeur fut ANTOINE Farnése qui suit.

XIV. ANTOINE Farnése, Duc de Parme & de Plaisance, frére du précédent, lui succéda le 26 février 1727, & se remaria le cinquiéme février 1728, avec *Henriette* d'Est, née le 27 mai 1702, troisiéme fille de *Renaud* d'Est, Duc de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi, de Correggio & de la Mirandole, & de feue *Charlotte-Félicité*, née Duchesse de Brunswick-Hanovre; mais après une régence de quatre ans, il mourut d'une pleurésie, à Parme, le sixiéme jour de sa maladie, le 20 janvier 1731, dans la 52 année de son âge, étant né le 29 novembre 1679, & fut inhumé dans le tombeau de sa Maison, dont il étoit le dernier mâle. Il fit avant sa mort un testament, par lequel il disposa de tous ses Etats en faveur de l'enfant, dont il croyoit sa femme enceinte, la déclarant Régente, avec l'Evêque de Parme & quatre autres personnes assistantes, & au défaut de cet enfant, en faveur de CHARLES, Infant d'Espagne son petit-neveu. Il légua à sa femme tous ses joyaux, qui étoient fort considérables; à la Reine d'Espagne sa niéce, six tableaux à son choix; & quatre autres tableaux à la Duchesse *Dorothée* sa belle-sœur, &c. Les Duchez de Parme & de Plaisance, qui étoient possédez & gouvernez par la Maison de Farnése depuis 186 ans, en sortirent par la mort du Duc Antoine; car la prétendue grossesse de sa veuve s'étant évanouïe, & ayant été reconnue nulle le 13 septembre 1731, ces Etats furent dévolus en vertu du traité de la quadruple alliance, & de plusieurs autres dont il avoit été suivi, à CHARLES, Infant d'Espagne, fils aîné du Roi Philippe V, & d'*Elisabeth* Farnése sa seconde femme.

F A U C O N famille, *p.* 28. *col.* 2. *l.* 18. *au lieu de* 1644, *lisez* 1645.

Dans la même ligne, *au lieu de* Messier de Branquefort, *lisez* Messy & de Blanquefort

F A U C O N N I E R S de F R A N C E, *p.* 29. *col.* 1. aux N. 33. 34. 35. *au lieu de* Dauvert, *lisez* Dauvet

Après le N. XXXV. *ajoûtez* celui qui suit.

XXXVI. François-Louïs Dauvet, Marquis Des Marêts, Baron de Rupereux, de Berneuil, de Francourt, & Lieutenant-général pour le Roi en Beauvaisis. Il fut nommé Grand-Fauconnier de France en survivance de François Dauvet, Comte Des Marêts son pére, au mois de janvier 1717, n'ayant pas encore six ans accomplis, & prêta serment pour cette charge le 13 novembre suivant. Il en devint titulaire par la mort de son pére le 24 février 1718.

Col. 2. *l.* 62. *au lieu de* Montagur, *lisez* Montagut

L. 74. au lieu de *N.* . . . lisez *Antoine*

L. 78. après, *Sérillac*, *ajoûtez*, Seigneur

L. 91 & 92. *retranchez* Emanuel

L. 92 & 93. après ces mots *qui épousa*, *mettez* ce qui suit, *Catherine* Thomassin, dite *de Saint-Barthélemi*, dont vint *Emanuel* de Faudoas d'Averton, Comte de Belin, qui de *Henriette* Potier, fille de *René* Potier, Duc de Trêmes, eut *Emanuel-René* de Faudoas d'Averton, Comte de Belin, mort sans postérité en 1667.

F A V I N (André) *p.* 30. *col.* 1. *ajoûtez* à la fin de l'article ce qui suit. On cite de lui dans le *Colomesiana* une Histoire de Naples qui n'a jamais existé. Au lieu d'*Histoire de Naples*, on a voulu dire *Histoire de Navarre.* NB. L'Edition de ce Dictionnaire de 1732, n'a pas l'article de F A V I N.

P. 33. *col.* 1. *l.* 66. après ces mots *& en Latin*, ajoûtez; *Discours de l'Ame & des Sciences*; son *Apologie* addressée à la Reine de Navarre.

F A U R (Pierre Du) *col.* 2. *l.* 10. après le mot *Dodecameron*, ajoûtez *sive de Dei Nomine & Attributis*; *Commentarius de Regulis Juris Antiqui*

F A V R E (Antoine) *l.* 5. *au lieu de* Antoine, *lisez* Jean-Antoine

L. 15. après ces mots *le Code Fabrien*, ajoûtez; la *Tragédie des Gordiens & des Maximins*, ou *l'Ambition*

L. 15 & 16. *au lieu de* en 1624, *lisez* le 28 février 1624

F A V R E (Claude) *l.* 3. *au lieu de* Chambéry en Savoye, *lisez* Bourg en Bresse

L. 7. *au lieu de* Henri IV, *lisez* Louïs XIII.

P. 34. *col.* 1. *l.* 3. après les mots 78 *ans*, *ajoûtez.* On a de lui une *Ordonnance contre le Nouveau Testament de Mons* & plusieurs Oraisons funébres

Col. 2. *l. dern.* après 1711, *ajoûtez.* * Le Pére Chartonnet,

F A U S T E, Evêque de Riès, *p.* 35. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de* Evêque de Fréjus. Celui-ci, *lisez.* Un autre Théodore, Evêque de Fréjus; & *l.* 12. *effacez* aussi

L. 21. après le mot *fit*, *ajoûtez* premiérement par une lettre qu'il écrivit à Lucidus

L. pen. de la *col. au lieu de* Bertel, *lisez* Bartel: faites la même chose *col.* 2. *l.* 1.

P. 37. *col.* 1. *l.* 23. après le mot *premiéres*, *ajoûtez*: il est aussi l'Auteur de la *Télemacomanie*, mauvaise Critique du Télémaque de M. de Fénelon, Archevêque de Cambray.

N. 9. JEAN de La Fayette, II. du nom, *p.* 38. *col.* 1. *l.* 8. Au lieu de *Louise*, lisez *Louïse-Angélique*

L. 11. après le mot *établi*, *ajoûtez* cette parenthése (*Voyez* sur ce qui la regarde, l'*Histoire du Cardinal de Richelieu* par M. Le Clerc, *tome* 2. *p.* 290 & 291. édit. d'Amsterdam 1714.)

Col. 2. Avant F A Y T A, *mettez* l'article qui suit.

* F A Y E T T E (Marie-Magdeleine Pioche de La Vergne, Comtesse de La) fut mariée en 1655, à *François*, Comte de La Fayette, & se distingua encore plus par son esprit & par ses Ecrits que par sa noblesse & par l'estime que l'on avoit pour elle à la Cour de France. Elle eut des liaisons avec tous les Savans de son tems, & particuliérement avec M. Huet, Evêque d'Avranches. Les beaux Esprits d'alors chantoient ses louanges, mais sa modestie les refusoit. Elle laissa même passer sous le nom de M. Segrais, le Roman intitulé *Zaïde* qui a été imprimé tant de fois. Elle a encore composé d'autres Romans aussi ingénieusement écrits, savoir, *la Princesse de Montpensier*, & *la Princesse de Cléves.* Ce dernier Ouvrage fut critiqué par M. de Valincourt. Madame de La Fayette mourut en 1693. En 1731, on a imprimé de cette Dame des *Mémoires de la Cour de France*, pour les années 1688 & 1689. Elle avoit encore écrit beaucoup d'autres Mémoires sur l'Histoire de son tems, mais ils sont égarez. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 41. *col.* 1. *l.* 33. après le mot *Philomathe*, *ajoûtez* ou *Dialogue entre la Poësie & la Peinture qui se disputent la gloire de célébrer les actions de Louïs XIV.*

P. 56. *col.* 1. *l.* 2. *effacez* & Gouverneur.

L. 6. *au lieu de* vers l'année 1646, *lisez* au mois de février 1641.

L. 8 & 9. *au lieu de* au mois de septembre 1668, *lisez* le huitiéme septembre 1669

L. 11. *au lieu de* à *Jacques* Estuert, *lisez* à *Jacques* de Stuer, dit *Stuart de Caussade*

L. 17. *au lieu de* le sixiéme mars, *lisez* le cinquiéme janvier.

L. 22. *au lieu de* 1686, *lisez* 1687

L. 24 & 25 *au lieu de* de la province de l'Isle de France, *lisez* dans les provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & Procureur du Roi dans toutes les Jurisdictions de Compiégne

L. 26. après ces mots *laissa de*, ajoûtez *Charlotte* Tristan, *Jean-Batiste* Le Féron, Maître des Comptes à Paris & Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort le 27 juin 1705, laissant de

Dans la même ligne après ces mots *Geneviéve Titon*, *au lieu de* outre un fils, lisez *Jean-Batiste-Maximilien* Le Féron, Maître des Requêtes depuis 1719

Dans la même ligne encore, au lieu de *N.* lisez *Marguerite-Charlotte-Geneviéve*

L. 27. *effacez* PIERRE, *puis* II. du nom.

L. 28. *au lieu de*, puis Président de Provence, *lisez* depuis premier Président au Parlement de Provence

L. 29. au lieu de *N.* lisez *Marie-Louïse-Héléne*

Dans la même ligne, *au lieu de* en novembre, *lisez* le onziéme décembre

L. 30. au lieu de *Hilaire*, lisez *Hilaire-Armand* Rouillé, Seigneur du

Dans la même ligne, *au lieu de* Conseiller au Parlement, *lisez* Maître des Requêtes qui vendit sa charge en 1719.

L. 32. *au lieu de* 1685, *lisez* 1687; & *l.* 35. au lieu de *Pierre*, lisez *Pierre-François*

F E'R O N (Jean Le) *l. pen.* après *&c.* *ajoûtez.* Il a laissé en manuscrit, plusieurs autres Ouvrages sur les Armoiries & le Blason, & une Histoire Généalogique de la Maison de Harcourt

F E R R A N D (Louïs) *col.* 2. *l.* 4. après le mot *Orientales*, *ajoûtez* ce qui suit. En 1664, il donna une Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence.

L. 15. *au lieu de* en Hébreu, *lisez* en Latin

F E R R A R I (Bernardin) *p.* 58. *col.* 1. *l.* 9. après 1665, *ajoûtez* & encore plus celle d'Utrecht de 1692, due aux soins de M. Jean-George Grævius.

Col. 2. *l.* 28 & 29. Le Pére Niceron & le Supplément de Paris ont *de Disciplina Encyclio*, mais M. Teissier a *Encyclica*

P. 61. *col.* 1. *l.* 3. après le mot *Escale*, *ajoûtez*, & parle de l'orine des Scaligers

L. 4. *au lieu de* cinq, *lisez* sept

L. 5. *au lieu de* 1317, *lisez* 1318; & ajoûtez, *de Morte Benevenuti Campesani Poëtæ Vicentini Carmen; Ad Mussatum Patavinum de morte ejusdem, Versus.*

F E R R I (Paul) *l. pen.* après le mot *Ecrivain*, *ajoûtez.* On a encore de M. Ferri, *Specimen Catholici Orthodoxi*; une longue lettre Françoise, en date du 30 mars 1632, addressée aux Ministres de Genéve, au sujet de l'impie Nicolas Antoine

P. 62. *col.* 2. *l.* 22. après le mot *Bastille*, *ajoûtez*, le 20 avril 1683.

L. 23. après le mot *prison*, *ajoûtez.* Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* fort amples & très-curieux, sur tout pour l'Histoire Ecclésiastique du XVII siécle.

F E R R I N I, *n.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Pocciani, *lisez* Poccianccio

F E R R O N (Arnaud Du) *l.* 1. 4. 10. 15 & 16. NB. Le Supplément de Paris dit dans tous ces endroits, qu'au lieu de dire

Ar-

Arnaud il faut dire *Arnaul*; mais il me semble que puisque dans le titre de son Histoire, il est appellé en Latin *Arnaldus*, ce doit être *Arnaud* en François.

F E U I L L A N S, *p.* 75. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 22. *au lieu de* deux à Rome & un Hospice, une à Florence, & une à Pignerol; *lisez* un Hospice à Rome, à Florence & à Pignerol.

F E U R B O R N (Juste) *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris a commis une faute en l'appellant F E U B O R N.

F E'V R E ou F A B R I (Jacques) *p.* 76. *col.* 1. *l.* 8 & 9. *effacez* & fut reçu Docteur de la Faculté de Théologie de Paris.

L. 25. aprés le mot *douteuse*, *ajoûtez* ce qui suit. Pour que cela fût, il faudroit que Le Févre fût venu au monde en 1436. L'édition de 1732 met sa naissance en l'an 1445, & le Supplément de Paris 1455. Selon la premiére date il ne pouvoit avoir vécu que 92 ans, & selon la seconde dix ans moins.

L. 28. aprés le mot *Pseaumes*, *ajoûtez*, sur l'Ecclésiaste,

L. 33. aprés le mot *Erasme*, *ajoûtez.* Il est encore Auteur d'une Traduction Françoise du Nouveau Testament.

L. 36 & 37. La Reine de Navarre dînant un jour chez Le Févre, &c. Cette circonstance n'est nullement vraisemblable, & il vaut mieux dire, comme dans M. Bayle, *Dict. Crit.* que Le Févre & quelques autres Savans dînoient un jour avec elle, ou comme dans M. Jurieu, *Hist. du Calv. & celle du Papisme mises en paralléle*, *partie* 1. *p.* 70, un certain jour la Reine l'envoya quérir & lui fit dire qu'elle vouloit dîner avec lui, & avec quelques autres Savans qu'elle avoit fait inviter, &c.

F E'V R E (Jean Le) Chanoine de Langres, *col.* 2. *l.* 1 & 2. *au lieu de* vivoit en 1585, *lisez* mourut en 1565, âgé de 73 ans

L. 6. aprés le mot *Alciat*, *ajoûtez* en vers François; *Bigarrures du* Sieur des Accords, édit. de Rouen 1648.

F E'V R E (Le) de Caumartin. *Voyez p.* 77. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Maison-Rolland, *lisez* Maison-en-Roland.

N. V. Louïs Le Févre, *l.* 19. aprés le mot *Paul*, *ajoûtez*, né le 16 décembre 1668

L. 23. aprés 1719, *ajoûtez* mort le 30 août 1733.

P. 81. *col.* 1. Avant F E'V R E. *Cherchez* F A B R I C E, *mettez* l'article qui suit.

* F E'V R E (Jacques Le) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, l'un des Vicaires généraux de M. de Gêvres, Archevêque de Bourges, a passé une partie de sa vie à écrire, & l'autre aux exercices de son état. Il est mort à Paris le premier juillet 1716. On a de lui *Entretiens d'Eudoxe & d'Eucbariste sur l'Arianisme*, *& sur l'Histoire des Iconoclastes du Pére Maimbourg*, *Jésuite*; *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la Religion-Prétendue Réformée*; *Replique à M. Arnauld*, *pour la Défense des Motifs invincibles*; *Accord des Contradictions apparentes de l'Ecriture-Sainte*, en Latin; *Nouvelle Conférence avec un Ministre touchant les causes de la séparation des Protestans*; *Recueil de tout ce qui s'est fait pour & contre les Protestans de France*; *Instructions pour confirmer les nouveaux Convertis dans la Foi de l'Eglise*; *Histoire Critique contre les Dissertations sur l'Histoire Ecclésiastique du Pére Alexandre*; *L'Anti-Journal des Assemblées de Sorbonne*; *Factum en faveur des Docteurs Ubiquistes*, *& de ceux des Maisons de Sorbonne & de Navarre & autres*, *contre les Professeurs de Sorbonne qui dans la Requisition des Bénéfices*, *en vertu de leurs grades*, *prétendoient l'emporter sur les autres Docteurs plus anciens*; *Quelques Traitez sur les Libertez de l'Eglise Gallicane*, *& sur les Prérogatives de la Nation.*

F E'V R I E R, *col.* 2. *l. dern.* de la colonne, *au lieu de* Il a toujours eu, *lisez* Il n'a pas toujours eu

P. 82. *col.* 1. *l.* 1 & 2. *Au lieu de.* Depuis la reforme du Calendrier par Jules-César, *lisez.* Ce n'est que depuis Auguste qu'

A la fin *ajoûtez* ce qui suit. NB. Le Supplément de Paris reprend comme une faute d'avoir dit que le mot de *Februarius* vient de *Februus*, & dit qu'il faloit dire, peut venir de *Februa*. Cependant Macrobe dit expressément, *Saturn. l.* 1. *c.* 13, en parlant de l'ordre des mois, *Secundum* (c'est à dire, le mois de février) *dicavit Februo Deo qui lustrationum potens creditur.* Servius, sur le *vers* 43 du *premier livre des Géorgiques*, dit en parlant des mois, *Duo vero* (c'est à dire janvier & février) *propter rationem signorum anni*, *intercalabantur qui postea a Jano & a Februo nominati sunt.*

ANNE Fieubet, *p.* 87. *col.* 2. *l.* 9 & 5. depuis *Louïs-Gaspard*, &c. jusqu'à 1719, *l.* 12, tout cela doit être *effacé.*

PAUL Fieubet, *l.* 3 & 4. au lieu de *Angelique-Marguerite*, lisez *Angélique-Magdelaine*

L. 6. aprés ces mots *dont il eut* 1. *ajoûtez* Louïs-GASPARD qui suit; 2. ARMAND-PAUL de Fieubet, *dont on parlera aprés son aîné*; 3.

L. 9. *au lieu de* & 2, *lisez* & 4.

Avant le mot F I E'V R E, *mettez* l'article qui suit.

Louïs-GASPARD de Fieubet, né le 15 août 1690, reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la seconde Chambre des Enquêtes le premier février 1713, épousa le 24 mai suivant *Marie-Anne* Du Moulin, fille unique de *Pierre* Du Moulin, Conseiller Sécretaire du Roi, Maison Couronne de France & ses Finances, & de *Marie-Anne* Santilly, morte de la petite vérole le 23 août 1719, à l'âge de 25 ans, & il en eut un fils unique, nommé *Gaspard-Pierre-Louïs* de Fieubet, Seigneur de Vigneul, mort aussi de la petite vérole à Paris le cinquiéme août 1731, âgé de 17 ans & trois mois.

ARMAND-PAUL de Fieubet, Seigneur de Sivry, frére puîné du précédent, ayant embrassé le parti des armes, fut d'abord Officier dans le régiment du Roi & obtint ensuite au mois de mars 1726 un Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, dont depuis il fut fait Enseigne, & Mestre-de-camp de Cavalerie. Il fut marié le 14 août 1731, avec *Henriette* Feydeau, fille posthume de feu *Henri-Charles* Feydeau, Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le sixiéme septembre 1715, âgé de 36 ans, & de *Marie-Louïse* Croiset sa veuve. Il en a eu 1. *Gaspard-Louïs*, ne le 16 mai 1732; & 2. *Catherine-Henriette* de Fieubet, née le 20 août 1733.

F I L L A S T R E (Guillaume) *p.* 89. *col.* 2. *n.* 1. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

F I L L A S T R E (Guillaume) naquit en 1344 dans le Maine, ou, selon d'autres, en Anjou prés de Duretal. Son mérite l'éleva à la dignité de Doyen du Chapitre de Rheims, où il enseigna la Théologie; & même les Mathématiques. En 1406; à Paris, dans l'assemblée générale du Clergé, il plaida pour le Pape Benoît XIII, de l'obédience duquel on s'étoit soustrait en ce Royaume. Son Discours fut une entiére Apologie de ce Pape, & une aigre condamnation de la conduite de la France. Il fut obligé d'en demander pardon au Roi Charles V dans la même assemblée. Quelque tems aprés il fut fait Archevêque d'Aix en Provence, & ensuite Cardinal par Jean XXIII en 1411. Sa réputation fit qu'on le choisit dans la cinquiéme Session, pour un des Commissaires avec pleine autorité dans les matiéres de Foi, & contre Jean XXIII. Il mourut en 1428, le sixiéme novembre, âgé de 84 ans. * Lenfant, *Hist. du Concile de Pise*, édition de Paris, *tome* 1. *p.* 168 & *suiv. p.* 180. 181 & *suiv. tome* 2. *p.* 70. Le même, *Hist. du Concile de Constance*, seconde édition de Hollande, *tome* 1. *p.* 104. 105. *tome* 2. *p.* 73, 92, 367, &c. *Mémoires du tems.*

P. 91. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 51, *lisez* 61.

P. 94. *col.* 1. Avant F I S C H I O, *mettez* l'article qui suit.

* F I S C H E R (Marie) fille célébre dans le dernier siécle parmi les *Trembleurs* ou *Quakers* d'Angleterre, ayant conçu le dessein de prêcher les dogmes de sa Secte jusques dans la Cour du Grand Seigneur à Andrinople, elle traverse seule l'Italie, la Macédoine & la Gréce, entre dans la Romanie, & arrive jusqu'à la Cour de Mahomet IV, l'un des plus barbares Empereurs qu'ayent eu les Ottomans. Achmet-Pacha, fils du célébre Cuproli, lui ouvre l'accès jusqu'aux piez du thrône. Mahomet l'écouta, ne la regarda que comme une extravagante, & l'envoya à Constantinople avec ordre de la reconduire en Angleterre sur le premier vaisseau, ce qui fut exécuté. A son retour son zéle fut vanté comme un prodige, & pour récompense elle fut mariée à un des Prophétes de sa Secte. C'étoit Guillaume Balée, homme savant, & qui vint, *dit on*, en France prêcher le Fanatisme aux Protestans du Languedoc. * *Voyez* ce qu'en dit le Pére Catrou, Jésuite, dans son *Histoire des Trembleurs*, *l.* 3.

F L A M M A (Gauvin) *p.* 99. *col.* 1. *l.* 6. au lieu de *Flos*, lisez *Manipulus*

F L E'C H I E R (Esprit) *p.* 104. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* 10, *lisez* premier

Col. 2. *l.* 19. aprés le mot *Jarry*, *ajoûtez* & qui n'a jamais été prononcée: dans la même ligne *au lieu de* Oeuvres, *lisez* Sermons.

L. 6 & 7. aprés le mot *Virginis*, *ajoûtez* cette parenthése (Folengo n'a point fait ce dernier Ouvrage, non plus que plusieurs autres qu'on lui attribue.)

P. 107. *col.* 2. Avant F L E U R Y, Comte de Hollande, *mettez* l'article qui suit.

F L E U R Y (Julien) Chanoine de Chartres, fut un de ceux que l'on chargea de procurer l'édition de quelques anciens Auteurs à l'usage de Mgr le Dauphin. Il fut chargé de l'*Apulée*, qu'il publia avec ses Notes en 1688, en deux volumes *in quarto*, sous le nom de *Julianus Floridus*. Engagé ensuite à donner de même les Ouvrages du Poëte Ausone, il commença à le faire imprimer, mais l'impression fut arrêtée à la 160 page; & l'on croit assez vraisemblablement qu'il la discontinua à cause des obscénitez qui se trouvent dans cet Auteur. C'est encore aux soins de Julien Fleuri que l'on doit l'édition de la Concorde Evangélique Gréque & Latine de Nicolas Thoynard d'Orléans. M. Fleury a eu part aux Notes & aux Prolégoménes de cette Harmonie Evangélique dont M. Caton de Court avoit fourni les Variantes. M. Fleury étoit Licentié en Droit, & il avoit été autrefois Professeur d'Eloquence au Collége de Navarre à Paris. Il faisoit bien des vers Latins. Il est mort à Paris le 13 septembre 1725. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Col. 1. Avant F L E U R M O N T, *mettez* ce qui suit.

F L E U R I. *Voyez* F L E U R Y.

P. 121. *col.* 2. *l.* 4. au lieu de *Il Giano*, lisez *le Janus*

L. 8. *effacez* Giano.

P. 123. *col.* 2. Avant F O N T A I N E (Godefroy de) *mettez* l'article qui suit.

* F O N T (N... de La) Parisien, avoit beaucoup de talent pour la Poësie Françoise. Il donna cinq Comédies, savoir, *Danaé* ou *Crispin Jupiter*; le *Naufrage*; l'*Amour vengé*; l'*Epreuve réciproque*; & les *trois Fréres rivaux.* M. de La Font a donné aussi plusieurs piéces au théatre de l'Opéra, *Les Fêtes de Thalie avec la Critique*; l'*Entrée de la Provence*; *Hypermnestre*; les *Amours de Prothée*; & l'*Opéra d'Orion*, qu'il a laissé imparfait. Ce Poëte est mort le 20 mars 1725, âgé de 39 ans, aprés une longue maladie. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

F O N T A I N E (Pierre) *p.* 123. *col.* 1. *l. pen.* aprés le mot *Police*, *ajoûtez.* Ce livre est toujours nommé par Loisel *le Livre de la Reine Blanche*

F O N T A N O N (Antoine) *p.* 126. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* 1584, *lisez* 1594

P. 128. *col.* 1. Avant le titre F O O, *mettez* l'article qui suit.

* F O N T V I E I L L E. Cette Maison est trés-ancienne parmi la Noblesse dans le païs d'Albigeois, sous le nom de *Fons Vetus.* Les guerres & les troubles dont elle a été agitée longtems, ont privé cette Maison, plusieurs fois pillée, de titres trés-honorables. Il leur reste la preuve écrite d'une filiation depuis noble ANTOINE de Fontvieille, que dans les regîtres du Capitole de la ville de Toulouse, & dans les

Annales de M. de La Faille, on trouve avoir été Capitoul en 1470.

P. 129. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Barben, *lisez* de La Barbent

Col. 2. *l.* 91. *au lieu de* La Barden, *lisez* de La Barbent

L. 96. au lieu de *N.* . . lisez *Vincent-Anne*

L. 97. au lieu de *N.* . . lisez *François.*

L. 98. au lieu de *N.* . . lisez *Lucréce.*

L. 98 & 99. *au lieu de* Tous deux, &c. jusqu'au mot *siécle*, *mettez* ce qui suit. Le premier fut fait premier Président au Parlement de Provence en 1622. Le second fut Conseiller en la Cour des Aides & des Finances de Provence.

P. 130. *col.* 1. *l.* 42. *au lieu de* 3000 livres, *lisez* 4000 livres, outre une de 3000 dont il joüissoit depuis peu

L. 43. après le mot *infirmitez*, *ajoûtez*, & plus encore le mécontentement qu'il avoit des Ministres.

Dans la même ligne après le mot *service*, *ajoûtez* ce qui suit. Il se retira en 1710, auprès de Marseille en Provence, ayant alors 56 ans d'âge & 44 de service. En 1730, on imprima en deux volumes *in douze*, ses *Mémoires*, qui sont écrits avec beaucoup de naturel, & fort curieux, sur tout pour tout ce qui regarde son séjour à Siam & ses expéditions sur mer. Il est mort dans le lieu de sa retraite, le quatriéme mars 1733, âgé de 77 ans.

FOREST (Pierre de La) *p.* 133. *col.* 1. *l.* 1. *ajoûtez*, ou selon le premier livre de la Chambre des Comptes de Paris, commencé en 1349 (Jean de La)

FORESTI (Jacques-Philippe) *p.* 134. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* où il naquit, *lisez* dans le voisinage de laquelle il naquit à Soldio, en 1434

L. 3. après le mot *Augustin*, *ajoûtez* en 1451

L. 5. *au lieu de* 1503, *lisez* 1501

L. 15. *au lieu de* en 1518, âgé de 84 ans, &c. jusqu'au mot *ans*, *l.* 17. *lisez* le 15 juin 1520, âgé de 86 ans

FOREZ, *l.* 10. *effacez* Roannez

L. 14 & 15. *effacez* lieu de la naissance du fameux Jurisconsulte Jean Papon.

L. 21 & 22. *effacez* Honoré, Marquis d'Urfé, renommé par son Astrée.

FOSSE' (Pierre-Thomas Du) *p.* 140. *col.* 2. *au lieu de* cet article, *mettez* ce qui suit.

FOSSE' (Pierre-Thomas Du) *Voyez* THOMAS (Pierre)

FOSSE (Charles de La) *l.* 49. après ces mots *Professeur & Recteur de l'Académie*, *ajoûtez* de Peinture en 1674, Directeur en 1699, & Recteur en 1702.

L. 50. *effacez* & en fut élu Directeur.

P. 141. *col.* 1. Avant FOSSE, bourg, *mettez* l'article qui suit.

* FOSSE (Antoine de La) neveu du précédent, s'est fait connoître par ses Poësies. On a de lui quatre Tragédies, savoir, *Polyxéne*, *Manlius Capitolinus*, *Corésus* & *Callirhoé*, *Théfée*; une Traduction des Odes d'Anacréon en vers François; des Odes; des Idylles; des Elégies; des Madrigaux; des Epigrammes; le Tombeau du Marquis de Créqui; Une Cantate intitulée, *Ariadne abandonnée par Théfée.* Il mourut à Paris le deuxiéme novembre 1708, âgé d'environ 50 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 142. *col.* 2. *l.* 14. après le mot *Oratoire*, *ajoûtez*, mort le 18 septembre 1734, âgé de près de 78 ans.

Louïs Foucquet, *l.* 10. après le mot *Dragons*, *ajoûtez*, fait Brigadier des armées du Roi le 20 février 1734.

Avant FOUDRE, *mettez* l'article qui suit.

Louïs-Charles Auguste Foucquet, appellé *le Comte de Belle-Isle*, Comte de Gisors, &c. né à Villefranche en Rouergue le 22 septembre 1684, fait Lieutenant Général des armées du Roi le 23 décembre 1731, & Gouverneur de la ville & citadelle de Metz & du païs Messin, pour laquelle charge il prêta serment de fidélité le 17 mars 1733, proposé pour être Chevalier de l'Ordre du S. Esprit le 13 juin 1734, & reçu le premier janvier 1735. Il a été marié 1. le 21 mai 1711, avec *Henriette-Françoise* de Durfort-Civrac, fille de feu *Charles* de Durfort, Marquis de Civrac, Comte de Blagnac, Baron de La Lande & de Cerf, Captal de Buch, & d'*Angélique-Acarie* Du Bourdet: 2. le 15 octobre 1729, avec *Marie-Casimire-Théréfe-Geneviéve-Emanuelle* de Béthune, née le 14 février 1709, veuve de *François* Rouxel de Médavy, Marquis de Grancey, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de la province, ville & citadelle de Dunkerque, mort le 30 juillet 1728, & fille aînée de *Louïs-Marie-Victoire* de Béthune, appellé *le Comte de Béthune*, Brigadier des armées du Roi, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, puis Maréchal de camp le 20 février 1734, & de feue *Henriette* de Harcourt sa premiére femme. De ce mariage sont venus 1. *Louïs-Marie* Foucquet de Belle-Isle, né le 27 mars 1732; & 2. un second fils, né au mois de juin 1734.

FOULQUES, *p.* 144. *col.* 1. *n.* 3. *l.* 10, après le mot *Winomach*, *ajoûtez* ou plutôt Vincmar,

A la fin de cet article, *ajoûtez* ce qui suit.

NB. Les Annales de Metz disent que Vincmar tua Foulques, parce que Baudouin l'ayant envoyé vers ce Prélat pour le prier de lui rendre l'Abbaïe de Saint-Vaast, & l'y engager par présens, (car le Roi Charles *le Simple* l'avoit ôtée à Baudouin pour la donner à Foulques) ce Prélat le refusa & parla même très-vivement à Vincmar, ce qui irrita celui-ci.

P. 145. *col.* 1. Avant FOURBIN, *mettez* l'article qui suit.

* FOUR (Charles Du) Curé de S. Maclou à Rouen, &c. s'est fait connoître par ses liaisons avec Mrs Pascal, Arnaud, Nicole, par ses disputes avec le Pére Brisacier, Jésuite, & par ses Ouvrages contre la Morale relâchée. On a de lui, *Requête des Curez de Rouen à M. l'Archevêque de Rouen; Lettre des Curez de Rouen au même Prélat; Mémoire pour faire connoître l'esprit & la conduite de la Compagnie établie dans la ville de Caen, appellée* l'Hermitage; *La condamnation d'un Prêtre de l'Hermitage, pour avoir soutenu que le Pape a pouvoir sur le temporel des Rois; Lettre d'un Ecclésiastique de Rouen à un de ses amis sur ce qui s'est passé au Jugement du procès entre l'Abbé d'Aulnay & le Pére Brisacier; Lettre à un Docteur de Sorbonne sur le sujet de plusieurs Ecrits composez au sujet de la Vie & de l'état de Marie Des Vallées.* Il est mort le 17 juin 1679. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FOURRIER (Pierre) *col.* 2. *l.* 14. *au lieu de.* On travaille à Rome à sa béatification, *lisez.* Il a été béatifié à Rome le 29 de janvier 1730.

P. 146. *col.* 2. *l.* 28. *au lieu de* à Padoue, *lisez* dans une maison de campagne à 14 milles de Vérone

P. 161. *col.* 2. N. XII. S. Louïs, IX. du nom, *l.* 21. *au lieu de* 1282, *lisez* 1283.

L. 25. *au lieu de* 19, *lisez* 29

N. XXIV. Louïs, XIV. du nom, *p.* 164. *col.* 2. *l.* 26. au lieu de *Louïs-Alexandre*, &c. jusqu'à 1678, *l.* 28. lisez Louïs-Alexandre, Comte de Toulouse, *dont il sera parlé cy-après.*

P. 165. *col.* 1. *l.* 12. après le mot *lieu*, *ajoûtez* ce qui suit, au lieu des quatre lignes qui finissent cet article.

Les articles du mariage du Roi avec cette Princesse furent signez à Paris le 19 juillet, & la demande de la Princesse ayant été faite dans les formes à Strasbourg au Roi Stanislas son pére, par les Ambassadeurs extraordinaires du Roi le quatriéme août, le contract de mariage fut signé le neuviéme suivant dans le cabinet du Roi à Versailles; ensuite dequoi les épousailles furent célébrées le 15 du même mois d'août dans l'église cathédrale de Strasbourg. La cérémonie fut faite par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumonier de France & Evêque de Strasbourg, & la Princesse fut épousée au nom du Roi par le Duc d'Orléans, premier Prince du sang. La nouvelle Reine étant arrivée à Fontainebleau, le Roi & elle reçurent la bénédiction nuptiale des mains du même Cardinal de Rohan, le cinquiéme septembre 1725. De ce mariage sont venus 1. *Louïse-Elizabeth*, Dame premiére de France, née au château de Versailles, à onze heures & un quart, le 14 août 1727, ondoyée immédiatement après dans la chambre de la Reine, par Henri-Hubert de Courtarvel de Pezé, Aumonier du Roi & accordée l'an 1739 en mariage à Dom *Philippe*, Infant d'Espagne né le 15 mars 1720; 2. Anonyme Dame seconde de France, jumelle de la précédente, née environ dix minutes après elle, & pareillement ondoyée; 3. Anonyme Dame troisiéme de France, née à Versailles, à huit heures & un quart du matin, le 28 juillet 1728, & ondoyée aussitôt après, morte à Versailles vers les trois heures du matin, le 19 février 1733, âgée de quatre ans, six mois & vint & un jours, & transportée le 28 suivant au soir à Saint-Denys en France; 4. Anonyme de France, Dauphin de Viennois, né au château de Versailles le quatriéme septembre 1729, à trois heures 40 minutes du matin, & ondoyé aussi-tôt après par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumonier de France; 5. Anonyme de France, Duc d'Anjou, né au château de Versailles le 30 août 1730, vers les neuf heures du matin, ondoyé immédiatement après par Claude-Antoine de Choiseul, Aumonier du Roi, & mort au château de Versailles, sur les neuf heures du matin, le septiéme avril 1733, âgé de deux ans, sept mois & huit jours, & son corps ayant été apporté le même jour au soir au Palais des Thuilleries à Paris, fut transporté le neuviéme au soir à Saint-Denys en France, où il fut enterré dans le caveau de la Maison royale; 6. Anonyme Dame quatriéme de France, née à Versailles le 23 mars 1732, à cinq heures après midi, & ondoyée immédiatement après par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumonier de France; 7. Anonyme Dame cinquiéme de France, née à Versaillles à sept heures & un quart du soir, le onziéme mai 1733, & ondoyée immédiatement après; 8. Anonyme Dame sixiéme de France, née à Versailles le 27 juillet 1734, à onze heures & demie du soir, & ondoyée par l'Archevêque de Vienne, premier Aumonier du Roi; 9. Anonyme Dame septiéme de France, née le 16 mai 1736; 10. Anonyme Dame huitiéme de France, née le 15 juillet 1737.

N. XXVI. Philippe de France, *l.* 29. au lieu de *Ferdinand*, Infant d'Espagne, né le 23 septembre 1713, nommé Grand-Prieur de Castille en juin 1716, *lisez* Ferdinand, Infant d'Espagne, *dont il sera parlé après son frére aîné.*

L. 32. après le mot *Espagne*, *ajoûtez*, à présent Roi des deux Siciles.

L. 37. après 1723, *ajoûtez*, mais qui fut renvoyée en France le 20 mars 1725, dans le même tems que l'Infante-Reine fut renvoyée en Espagne, marié en 1738 avec *Marie-Marguerite*, fille du Roi de Pologne aujourd'hui régnant & de *Marie-Joséphe*, Archiduchesse d'Autriche.

L. 39. après 1720, *ajoûtez*, dont en 1739 le mariage a été conclu avec la fille aînée du Roi Louïs XV.

L. 45. après le mot *suivant.* Comme on la trouva trop jeune, on la renvoya en Espagne au mois d'avril 1725. Elle fut mariée en 1729 avec *Joseph-Pierre-Jean-Louïs*, Prince du Bresil. Du second mariage du Roi Philippe V, sont encore sortis 9. *Marie-Théréfe-Antoinette-Raphaël*, née à Madrid, le onziéme juin 1726; 10. *Louïs-Antoine-Jacques*, né le 25 juillet 1727; & 11. *Marie-Antoine-Ferdinande*, née le 17 novembre 1729.

Avant le titre de *DUCS DU MAINE*, *mettez* l'article qui suit.

XXVII. Ferdinand, Infant d'Espagne, puis Prince des Asturies, né à Madrid le 23 septembre 1713, fut déclaré Grand-Prieur de Castille & de Léon en juin 1716. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & en reçut le Collier le 29 mai 1723. Les Cortès ou Etats assemblez à Madrid, le reconnurent pour héritier présomptif de la Couronne, le 25 novembre 1724, & il fut proclamé en même tems en cette qualité Prince des Asturies. Le 25 avril 1729 le Roi Louïs XV le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Ce jeune Prince épousa en janvier

1729

1729 *Marie-Magdelaine-Joséphe-Thérése-Barbe*, Infante de Portugal, née le quatriéme décembre 1711, fille de *Jean*, V. du nom, Roi de Portugal, & de *Marie-Anne-Joséphe-Antoinette-Reine*, Archiducheffe d'Autriche.

N. XXV. Louïs-Auguste de Bourbon, *l.* 5. après le mot *Grisons*, *ajoûtez*, Général des Galéres.

L. 7. après 1673, *ajoûtez*. Il fit fa premiére campagne en 1688; fervit en 1689 dans l'armée de Flandre, en qualité de Général de la Cavalerie; fe trouva à la bataille de Fleurus en 1690, & au fiége de Mons en 1691. Ayant été fait Lieutenant Général le troifiéme mai 1692, il alla fervir en Flandre, & fe trouva au fiége de Namur, & enfuite au combat de Steinkerke. Il fit encore les deux campagnes fuivantes dans le même païs. En 1702, il fut nommé pour fervir en qualité de Lieutenant Général, fous le Duc de Bourgogne dans l'armée de Flandre. Le Roi Louïs XIV lui accorda auffi bien qu'au Comte de Touloufe fon frére, par deux Brevets des 20 & 21 mai 1711, la jouïffance des mêmes honneurs rangs & diftinctions dont les Princes du fang font en poffeffion, & par un Edit du mois de juillet 1714, il les déclara capables de fuccéder à la Couronne à l'exclufion de tous autres, au cas que la race mafculine & légitime des Princes du fang vînt à manquer totalement; mais fous le régne du Roi Louïs XV, cet Edit fut revoqué & annullé par un autre Edit du mois de juillet 1717. La furintendance de l'éducation du jeune Roi, laquelle lui avoit été conférée par fon bifayeul, lui fut ôtée le 26 août 1718, & il fut enfuite arrêté le 29 décembre de la même année & conduit à la citadelle de Dourlens en Picardie; mais en 1721 il fut rétabli dans toutes les fonctions de fes charges

Dans la même ligne, au lieu de *Louïfe*, lifez *Anne-Louïfe*

Col. 2. *l.* 2 après le mot *pere*, *ajoûtez*, nommé, pour le Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de la Guienne le 28 décembre 1712, fait Chevalier des Ordres du Roi le deuxiéme février 1728, & Maréchal de camp en 1733, en laquelle qualité il fervit au fiége de Philisbourg

N. XXVI. Louïs-Auguste, *l.* 5. après le mot *Languedoc*, *ajoûtez* ce qui fuit, le onziéme mai 1712. Il fit fa premiére campagne en Hongrie l'an 1717. Le dixiéme février 1728 il fut fait Chevalier des Ordres du Roi. Il fe trouva au fiége de Kell en en 1733, fut fait Maréchal de camp en 1734, & fervit en cette qualité au fiége de Philisbourg

N. XXIV. Louïs, Duc de Vendôme, *p.* 165. *col.* 2. *l.* 15. après le mot *Roi*, *ajoûtez* mort à Paris le 24 janvier 1727, âgé de 71 ans, cinq mois & un jour.

Avant le titre *DERNIERS DUCS DE VENDOME*, *mettez* l'article qui fuit.

XXV. Louïs-Alexandre *de Bourbon, Comte de Touloufe, Duc de Damville, de Pentbiévre, de Châteauvillain & de Rambouillet, Pair, Amiral & Grand-Véneur de France, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de la Toifon d'Or, Lieutenant Général des armées de fa Majefté & Gouverneur de Bretagne, né le fixiéme juin* 1678, *& légitimé par lettres du mois de novembre* 1681, *regîtrées au Parlement de Paris le* 22 *du même mois, fit fa premiére campagne au fiége de Mons en* 1691, *& fervit en* 1692 *à celui de Namur où il fut bleffé. Il commanda en* 1702 *dans la Méditerranée une efcadre de vaiffeaux, avec laquelle il vifita les côtes de Sicile; & après avoir croifé quelque tems dans le canal de Malte, il revint à Toulon au mois d'octobre. En* 1703 *il fit la campagne fur la Meufe, où il eut le commandement général de la Cavalerie. Il commanda en* 1704 *la flotte de France, & foutint le* 24 *août dans la Méditerranée, près de Malaga fur les côtes d'Efpagne, un rude & fanglant combat contre la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande, dans laquelle occafion il fut bleffé, mais légérement. Il eut encore le commandement de la flotte Françoife en* 1706 *devant Barcelone, mais la fuperiorité des flottes Angloife & Hollandoife qui vinrent au fecours de cette place, lui fit prendre le parti de fe retirer. Après la mort du Roi Louïs XIV, il fut fait du Confeil de Régence, & établi Chef du Confeil de la Marine au mois de feptembre* 1715. *Les prérogatives accordées par le Roi Louïs XIV à fes enfans* légitimez de France *ayant été révoquées, & eux réduits au rang de leurs Duchez-Pairies feulement par une déclaration regîtrée, le Roi féant en fon Lit de Juftice au Palais des Thuilleries, le* 26 *août* 1718, *le Comte de Touloufe, par une autre déclaration regîtrée dans le même Lit de Juftice, fut rétabli dans tous les honneurs, rang, féance & prérogatives dont il jouïffoit avant l'Edit de révocation, pour fa vie feulement & fans tirer à conféquence pour l'avenir. Il fut marié le* 22 *février* 1723, *avec* Marie-Victoire-Sophie *de Noailles, née le fixiéme mai* 1688, *veuve depuis le cinquiéme février* 1713, *de* Louïs *de Pardaillan-d'Antin, Marquis de Gondrin, & fille de feu* Anne-Jules, *Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de* Marie-Françoife *de Bournonville. Le Comte de Touloufe ne déclara fon mariage que le cinquiéme décembre fuivant, après en avoir obtenu l'agrément du Roi. Il en a eu* Louïs-Jean-Marie *de Bourbon, Duc de Penthiévre, né au château de Rambouillet le* 16 *novembre* 1725. *La furvivance de la charge d'Amiral de France lui ayant été accordée le premier janvier* 1734, *il prêta ferment de fidélité entre les mains du Roi le quatriéme du même mois. Le Comte de Touloufe eft mort le premier de décembre* 1737.

FRASSEN (Claude) p. 184. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* de Vire dans la Baffe Normandie, *lifez* de Péronne ou des environs

L. 3. *au lieu de* 1612, *lifez* 1635

L. 57 & 58. *effacez* 1. *in* 4, 1. vol. 2. A Paris en 1688. *in* 4, 2. vol.

L. 63. après le mot *douze*; *ajoûtez* cette parenthéfe (cette Traduction eft de Claude de Santeul, mais le privilége avoit été obtenu au nom du Pére Fraffen)

FREDERIC I. *p.* 187. *col.* 1. *l.* 61 *au lieu de* 1115, *lifez* 1175.

P. 193. *col.* 1. Avant FREINSHEMIUS, *mettez* l'article qui fuit.

FREIND (Jean) célébre Médecin Anglois, né en 1675 Croton dans le Comte de Northampton, après avoir étudié les Belles Lettres & les Mathématiques, fe donna tout entier à la Médecine, & avec un tel fuccès qu'il devint un des plus habiles Médecins de fon tems. Il a été Membre de la Société Royale de Londres en 1712, & du Parlement en 1722. Le Roi George II, étant monté fur le thrône d'Angleterre, la Reine fon époufe choifit M. Freind pour fon premier Médecin, mais il mourut l'année fuivante au mois de juillet. Il a compofé quantité de beaux Ouvrages qui ont été recueillis, & donnez au Public en un volume *in folio* par M. Jean Wigand, Docteur en Médecine, en 1733, & dont on a donné une édition plus correcte à Paris en 1735. * *Voyez* le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 35. *p.* 253 & *fuiv.*

FREMIOT, famille, *p.* 194. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* 1163, *lifez* 1603

L. 8 & 9. après le mot *autre*, *ajoûtez* nommé *Bénigne*.

Dans la même ligne, *au lieu de* Tottes, *lifez* Rottes.

L. antep. après le mot *Maupas*, *ajoûtez* & M. Marfollier

Après les citations, *ajoûtez* Carlo-Antonio Saccarelli vient de publier en Italien une nouvelle Vie de Madame de Chantal, à Rome, en 1734.

FRENOY (Charles-Alfonfe du) *p.* 195. *col.* 2. *l.* 48. après le mot *Poëme*, *ajoûtez*, intitulé *de Arte Graphica*,

Dans la même ligne, après le mot *réflexions*, *ajoûtez*, & qui ne parut qu'après fa mort, par les foins de M. Mignard

P. 196. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *ans*, *ajoûtez*. On a encore une Traduction Angloife de ce Poëme par M. Dryden, fameux Poëte Anglois, & une Françoife par le Sieur Gacon ou le Poëte fans fard, laquelle n'a point paru. A la fin, *ajoûtez* M. Titon Du Tillet, *Parnaffe François*.

Col. 2. Avant FRESNO, *mettez* l'article qui fuit.

* FRESNY (Charles Riviére Du) Valet de chambre du Roi Louïs XIV, né en 1648, eut beaucoup de talent pour tous les beaux Arts. Celui de conftruire des jardins étoit fon Art favori, & lui attira de la part du Roi la charge de Contrôlleur de fes jardins. Peu de tems après il obtint le privilége d'une manufacture de grandes glaces. Dans la fuite il travailla pour le Théatre François quand l'Italien fut fupprimé. Il a donné à ce dernier 17 piéces. On a encore de lui *Les Amufemens ferieux & Comiques; Le Puits de la Vérité; Paralléle d'Homére & de Rabelais; Reflexions fur la Tragédie de Rhadamifte & de Zénobie; Paralléle du Bouclier d'Achille dans Homére & dans M. de La Motte; Réponfe apologétique aux Auteurs des Mémoires de Trevoux*; 21 *Nouvelles Hiftoriques; Poëfies diverfes; Chanfons*. En 1710, M. Danneau de Vizé étant mort, il obtint du Roi le privilége du *Mercure Galant*, & l'abandonna en 1713 au Sieur Le Févre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FRISON (Léonard) *p.* 204. *col.* 2. *l.* 10 & 11. après le mot *Inftitutions*, *ajoûtez*. On a encore de lui quatre volumes *in octavo* de Poëfies Latines, imprimées en 1676. Il eft mort au Collége de Bourdeaux le 22 février 1700.

FROULLAY, *p.* 207. *col.* 2. & *p.* 208. *col.* 1. *lifez par tout* FROULAY *au lieu de* FROULLAY

N. XIII. René, Sire de Froulay, *col.* 2. *l.* 9. au lieu de *N...* lifez *Françoife*

Dans la même ligne, au lieu de *Cafimire*, lifez *Marie-Françoife-Cafimire*

L 10. après 1714, *ajoûtez* & mariée le quatriéme mars 1734 avec *Charles-Michel-Gafpard* de Saulx, Comte de Tavanes

L. 12. après le mot *Fléche*, *ajoûtez*, mort le 28 février 1734.

N. XIV. René-Mans, *l.* 4. au lieu de *Elizabeth-Marie*, &c. lifez *Marie-Elizabeth*, &c.

L. 6. après le mot *Meflay*, *ajoûtez*, morte à Paris le neuviéme décembre 1733, âgée de 48 ans & 25 jours

L. 7 & 8. au lieu de *René-Anne*, &c. jufqu'à 1716, *mettez* ce qui fuit, 2. *Henriette-Jeanne-Elifabeth*, née le 26 janvier 1709, morte fille dans le couvent de fainte Elifabeth à Paris vers le commencement du mois d'août 1727, dans la 19 année de fon âge; 3. *Anne-René*, né le 26 juin 1710, & mort le troifiéme juin 1716; âgé de fix ans moins 23 jours; 4. *Elifabeth-René*, né à Paris le 17 août 1711, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, &c. mort au château de Vernie dans le Maine le 23 mai 1734, dans la 23 année de fon âge; & 4. *Anne Angélique-Renée* de Froulay de Teffé, née le 19 juillet 1712, & mariée le fixiéme avril 1728, avec le Marquis de Chavagnac, Enfeigne de vaiffeaux du Roi, du mois de mars 1727.

N. XII. Charles de Froulay, *l.* 18. après le mot *galére*, *ajoûtez*, mort à Paris le quatriéme juillet 1730, dans la 65 année de fon âge

L. 19. *au lieu de* le 12 juillet, *lifez* le deuxiéme

N. XIII. Philippe-Charles, *l. dern.* au lieu de *Emanuel-Charles*, lifez *Charles-Emanuel-Thérése* de Froulay, Prêtre, Chanoine, Chapelain, Député à l'affemblée générale du Clergé, tenue à Paris en 1725, Aumonier du Roi, Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Nôtre-Dame de Vallemont, mort à Paris au mois de mai 1730, âgée de 33 ans;

Dans la même ligne *effacez* &, & *après* le mot *Froulay*, *ajoûtez* & 7. *Renée-Angélique* de Froullay, nommée Abbeffe de Cordillon au mois de novembre 1716

P. 212. *col.* 2. Avant le titre FUL, *mettez* l'article qui fuit.

FUIREN (Henri) Docteur & Profeffeur royal à Coppenhague dans le Danemarck, vint au monde le 28 mai 1614. Après avoir étudié les Langues Gréque & Latine, la Philofophie & les Mathématiques, il fe donna tout entier à la Médecine. Dans cette vue, il vifita les Académies de Sora, de Leyde, d'Utrecht, de Paris, de Montpellier, de Gênes, de Pife, de Florence, de Bologne, de Padoue & de Bâle. Il s'arrêta dans cette derniére ou à la priére des Magiftrats il donna quelque tems des Leçons publiques. On en fut fi fatisfait qu'en 1645 on lui conféra les hon-

honneurs du Doctorat, & que l'on fit tout ce qu'on put pour le retenir, mais ses courses n'étoient pas finies. Sorti de Bâle, il vit Soleurre, Berne, Lausanne, Genéve, entra en France, fit quelque séjour à Lyon & à Orléans, & revint à Paris, d'où il retourna en Hollande, rentra dans les païs du nord, & enfin après 13 ans de courses, il se rendit à sa patrie, & se fixa à Coppenhague. Il mourut vers le milieu de l'an 1659, n'ayant pas encore 45 ans, pendant le siége de Coppenhague. Thomas Bartolin, Docteur en Médecine, prononça son Eloge funébre. On a de Henri Fuiren *Prælectiones Basileenses*, imprimées à Bâle en 1645, *in octavo*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FULBERT, Evêque de Chartres, *col.* 2. *l.* 26. après le mot *pauvres*, *ajoûtez* Lettre contre les Evêques qui alloient à la guerre en ce tems-là. Il étoit aussi habile en Médecine.

L. 29. *effacez* ou 1029

L. 30. après le mot *an*, *ajoûtez* & six mois

G.

GAB. GAC. GAF. &c.



GABELLE (Sainte) *p.* 2. *col.* 1. *Cherchez* CINTEGABELLE.

P. 3. *col.* 1. Avant GABRIEL, *mettez* ce qui suit.

GABRIAU de RIPARFONT. *Voyez* RIPARFONT.

P. 4. *col.* 2. Avant GACON, *mettez* l'article qui suit.

* GACHES (Raimond) a été Ministre de Charenton vers le milieu du XVII siécle. On a de lui quelques Ouvrages de piété, entre autres un *Recueil de Sermons sur divers textes de l'Ecriture* & une *Préparation à la sainte Céne.*

GAFFAREL, *p.* 6. *col.* 2. & *p.* 7. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *possint*, *ajoûtez* ce qui suit; Un *Index* ou Catalogue Latin de tous les Ouvrages de Cabale manuscrits; *Catena Hebraïca in omnes Veteris Testamenti libros*; *In Voces derelictas Veteris Testamenti Centuriæ duæ.*

P. 7. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Epigrammata*, ajoûtez *Dialogus in desides & ignavos*; *Orationes & Epistolæ*;

GAIGNY, *p.* 8. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* les Pseaumes, *lisez* 75 Pseaumes.

Col. 2. Avant GAILLARD, contrée, *mettez* l'article qui suit.

* GAILLARD (Honoré) Jésuite, Prédicateur célébre, né à Aix en Provence en 1641, mort le onziéme juin 1727, entra jeune dans la Société des Jésuites. Comme il avoit d'heureuses dispositions & de grands talens pour la prédication, il fut choisi pour prêcher devant le Roi l'Avent de la même année dans laquelle on lui avoit donné la Chaire de la Maison Professe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 9. *col.* 1. Avant GAITZA, *mettez* l'article qui suit.

* GAITTE (Jacques) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de Luçon a composé un Ouvrage *de Usura & Fœnore*; & depuis, un autre *de Usuraria trium Contractuum pravitate*, pour défendre le premier qui avoit été attaqué. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

GAL (Saint) *l.* 13. *au lieu de* vers l'an 555, âgé de 65 ans, *lisez* vers l'an 553, âgé de 63 ans.

L. 14. *au lieu de* 27, *lisez* 25.

P. 10. *col.* 1. Avant GALARZA, *mettez* ce qui suit.

GALARD de BRASSAC. *Voyez* GALLARD de BRASSAC.

GALATIN (Pierre) *col.* 2. *l.* 1 & 2. *au lieu de* au commencement du XVI siécle, vers l'an 1520, *lisez* dans le XVI siécle vers l'an 1532.

L. 11. *au lieu de* du Voisin, *lisez* de Voisin

Dans la même ligne après le mot *Leipsic*, *ajoûtez* en 1687 par les soins de Benoît Carpzovius.

L. 12. *effacez* en, & après le mot *Lecteurs*, *ajoûtez* qu'il a profité de cet Ouvrage

GALAUP, famille, *p.* 11. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de.* Elle passa, &c. jusqu'au mot *troupes*, *l.* 6. *mettez* ce qui suit, selon quelques uns; mais il est plus vraisemblable, & peut-être même très-constant qu'elle est originaire de Languedoc, d'où Galaup, I. de ce nom, vint s'établir

L. 54. *au lieu de* l'année suivante dans la 40 de son âge, *lisez* en 1598 dans la 48 année de son âge.

P. 16. *col.* 1. Avant GALILE'E, savant Mathématicien, *mettez* l'article qui suit.

*GALILE'E (Vincent) pére du suivant, étoit un Gentilhomme Florentin, savant dans les Mathématiques, & particuliérement dans la Musique. On a de lui un Ouvrage écrit en Italien, & divisé en cinq Dialogues, touchant la Musique ancienne & nouvelle. L'Ouvrage est estimé, & Joseph Blancanus, Jésuite Italien, le juge nécessaire pour rétablir la Musique des Anciens, & corriger celle des Modernes. Vincent fit instruire son fils, quoiqu'illégitime, comme s'il eût été son enfant propre; mais il ne put jamais lui donner le goût qu'il avoit lui-même pour la Musique. M. Descartes a confondu plusieurs fois le pére avec le fils.

GALLA, *p.* 17. *col.* 2. *n.* 3. *l.* 1. *au lieu de* fille de Symmacure, *lisez* fille du Patrice Symmaque *le Jeune*

L. 4. après le mot *mariage*, *ajoûtez.* Elle mourut vers le milieu du sixiéme siécle.

N. II. PIERRE de Brassac, *p.* 19. *col.* 1. *l.* 1. *effacez* depuis le mot *fut* jusqu'au mot *Infanterie.*

N. VII. *l.* 8. après le mot *ville*, *ajoûtez* par une partie du Chapitre; & après le mot *Foix*, *ajoûtez*, mais son élection n'eut point d'effet.

GAL. GAP. GAR.

N. X. RENE' de Gallard, *l.* 7 & 8. *au lieu de* sont à présent, *lisez* étoient en 1706

N. XII. JEAN de Gallard, *l.* 12. après le mot *mourut*, *ajoûtez* le 14 mars 1645, âgé de 66 ans.

N. XIII. FRANÇOIS-ALEXANDRE de Gallard, *l.* 2 & 3. *au lieu de* de La Vaure, de La Salle, *lisez* de La Vaure des Salles.

P. 24. *col.* 2. Avant GALLUS (Vibius Trebonianus) *mettez* l'article qui suit.

*GALLUS (Vibius) Orateur célébre, né au siécle de Cicéron & qui a fleuri sous l'empire d'Auguste, dans les Gaules, alla à Rome, fréquenta le Barreau, & y parut avec un tel éclat, qu'on le regarde comme l'un de ceux qui firent le plus d'honneur à l'Eloquence depuis Cicéron. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GALLUS (Cornelius) *l.* 1. *au lieu de* qu'on a cru natif de Frejuls, *lisez*, né à Frejuls en Provence

L. 9. après le mot Ερωτικὰ, *ajoûtez.* On a sous son nom six Elégies qui ne sont pas de lui.

N. V. GUICHARD de Ganay, *p.* 28. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Conseiller*, *ajoûtez* de la Chambre

N. VI. GUILLAUME de Ganay, *l.* 3. *au lieu de* Louïs XII, *lisez* Louïs XI.

N. XII. *p.* 30. *col.* 1. *l.* 6. *n.* 12. *au lieu de* Chanlite, *lisez* Champlite.

N. XX. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* 1227, *lisez* 1219

N. XXVIII. JEAN-ALPHONSE de Gand, *p.* 32. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* juillet, *lisez* mai

N. XXIX. Louïs de Gand, *l.* 9. après 1. *ajoûtez* le onziéme octobre 1700.

L. 11. *au lieu de* Bar, *lisez* Bor.

L. 13. *au lieu de* en mars, *lisez* le 20 février.

GAP, *p.* 35. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* dix, *lisez* douze.

L. 14. *effacez* Constantin & Constance

L. 13. après le mot *Eglise*, & avant le mot *Tigris*, *mettez* Constance,

L. 15. *au lieu de* Le dernier, *lisez* Constance

L. 16. *au lieu de* en 507, *lisez* en 517

L. 27. *au lieu de* Gautier, *lisez* Gaucher

P. 36. *col.* 1. Avant GARBO, *mettez* l'article qui suit.

* GARBITIUS (Matthias) Sclavon, fleurissoit dans le XVI siécle & fut Professeur en Langue Gréque à Tubingue. Il a donné en 1559 une édition d'Hésiode avec des Notes, & depuis il a fait le même travail sur le Prométhée d'Eschyle. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GARD (Le Pont du) *p.* 37 *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* douze, *lisez* onze.

P. 38. *col.* 1. Avant GARDE DES SCEAUX, *mettez* ce qui suit.

GARDE DU FRAXINET ou DU FREINET. *Voyez* FRAXINET.

P. 39. *col.* 2. Avant GARDIA, *mettez* l'article qui suit.

GARDES DE LA MARINE, DE L'E'TENDART & DU PAVILLON. Le feu Roi Louïs XIV ayant créé, en 1682, six Compagnies de Cadets, pour 600 Gentilshommes afin d'y être élevez & instruits dans les exercices militaires, & dans les arts convenables à leur naissance, & aux vues qu'on avoit sur eux, M. de Seignelay proposa à sa Majesté d'établir sur ce modéle des Compagnies de Gardes de la Marine pour la jeune Noblesse qui voudroit servir sur mer. Cette proposition fut goûtée & suivie, & pour affermir ce nouveau Corps on suivit les mêmes loix, qu'observoient les Cajacs qui avoient été supprimez. On fit en même tems pour les galéres une Compagnie particuliére de GARDES DE L'E'TENDART. Tous ensemble, ceux de la Marine & de l'Etendart, étoient au nombre de 800. On doit regarder ces Compagnies des Gardes de la Marine comme un Séminaire d'Officiers. Le Roi entretient, pour instruire les Gardes de la Marine, des Maîtres à écrire & à dessiner: on leur enseigne les Mathématiques, les Fortifications, & l'Hydrographie. Ils ont des Maîtres d'escrime & à danser: on leur apprend l'exercice du mousquet, & toutes les révolutions militaires: ils étudient la construction des vaisseaux & la proportion de toutes les piéces qui les composent: on les dresse à connoître les bonnes & les mauvaises qualitez des munitions destinées pour les embarquemens. Louïs XV aujourd'hui régnant, par son Ordonnance du 18 novembre 1716, voulant illustrer davantage la charge de grand Amiral de France, a mis sur pié une Compagnie de 80 GARDES DU PAVILLON-AMIRAL, tirez des trois Compagnies des Gar-

Gardes de la Marine, départis dans les trois ports dont on a parlé. Les nouveaux Gardes font deſtinez pour s'embarquer avec l'Amiral qui en fixe le nombre à ſon gré. En mer ils font la garde à la porte de ſa chambre, & fur terre dans ſes appartemens. Ils ont des Officiers comme les Gardes de la Marine. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

P. 41. *col.* 1. Avant G A R I S, *mettez* l'article qui ſuit.

*G A R I N L E L O H E'R A N S ou L E L O R R A I N. C'eſt le nom du plus ancien Roman que nous ayons en Langue Romande, ou vulgaire Françoiſe. L'Auteur vivoit en 1150, ſous le régne de Louïs *le Jeune*, biſayeul de ſaint Louïs. Le Poëte y chante en vers les beaux faits de Heruis, Duc de Metz, fils du Duc Pierre, & pére de Garin ou Guérin le Lohérans, auſſi Duc de Metz & de Brabant, & de Bégue Comte de Château-Bélin. L'Auteur ſuppoſe que ces Princes vivoient ſous les régnes de Pepin & de Charles *Martel*, & en raconte beaucoup d'avantures fabuleuſes. La plupart des Hiſtoriens de Lorraine le citent cependant comme une Hiſtoire véritable, au moins quant au fonds; car il eſt impoſſible de ſoutenir toutes les Hiſtoires qu'il annonce. L'Auteur n'a aucune teinture de la vérité de l'Hiſtoire, ni des vrayes Généalogies. Il péche à tout moment contre la Chronologie & la Géographie, il eſt étonnant que tant d'Hiſtoriens en parlent avec éloge.

G A R L A N D E, famille, *p.* 41. *col.* 2. N. IV. Guillaume de Garlande, *l. dern. au lieu de* mariée à *N.* . . *liſez* mére de *Hugues*

N. II. Gilbert de Garlande, *l.* 3 *&* 4. *au lieu de* Baudemont, *liſez* Baudement

N. IV. Anseau de Garlande, *l.* 2. après le mot *Rance*, *ajoûtez* Dame du Mênil

L. dern. effacez Adam.

N. VIII. Jean de Garlande, *p.* 42. *col.* 1. *l.* 9 *&* 10. au lieu de 1. *Philippe*, &c. juſqu'au mot *Ongeſt*, liſez 1. *Albert* de Narcey: 2. *Dreux* de Roye, Seigneur de Germigny: 3. *Roques*, Seigneur de Hangeſt & d'Aveſnecourt

G A R L A N D E (Jean de) *l.* 2. après 1041, *ajoûtez*, étoit Grammairien, Chymiſte, Mathématicien & Théologien. Il

L. 3. au lieu de *Eccleſiæ*, liſez *quæ ſunt in Eccleſia*; le même Ouvrage en vers hexamétres Latins; *Scholarium Morale; De Accentu.*

G A R N I E R, *col.* 2. *n.* 2. *l.* 7. après le mot *Clairvaux*, *ajoûtez* & compila un vieux Gloſſaire Latin.

G A R N I E R (Robert) *l.* 23. après le mot *Cordeliers*, *ajoûtez*. Mais ſa mort ne peut être arrivée qu'après l'an 1595, puiſque La Frênaye-Vauquelin lui dédia cette même année une de ſes Satires.

L. 29. au lieu de *Bradamant*, liſez *Bradamante.*

Dans la même ligne au lieu de *la Sédechie ou les Juives*, liſez Sédécias ou les Juifs; & une neuviéme Tragédie imprimée ſéparement; *L'Hymne de la Monarchie*; *Recueil de Poëſies*

P. 43. *col.* 1. Avant G A R O N, *mettez* l'article qui ſuit.

* G A R N I E R (Nicolas) Sieur de Montfuron, Abbé de Valſainte ou Vauſainte Ordre de Cîteaux au diocéſe d'Apt, étoit de la ville d'Aix en Provence, & fit imprimer un Recueil de ſes vers en 1633, *in octavo.* Supplément de Paris, dans l'article G A R N I E R (Robert)

P. 44. *col.* 1. Avant G A R Z O N I (Thomas) *mettez* l'article qui ſuit.

*G A R Z O N I (Fabritio) Docteur en Philoſophie & en Médecine, ſuccéda à Cardan dans la premiére Chaire en Médecine à Bologne, & la remplit avec beaucoup de diſtinction. Il a fait un Ouvrage *de Rebus Ripanis*, qui eſt eſtimé: ſes Leçons de Médecine que l'on étudioit avec ſoin, ſont encore manuſcrites. Il eſt mort le 18 d'avril 1574. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

G A S C O I N (Jean) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Jean, *liſez* Thomas

L. 4. après le mot *Jérôme*, *ajoûtez*, un Dictionnaire Théologique en Latin; Un Traité des Indulgences; & quelques Notes ſur les Pſeaumes.

Avant G A S P E'S I E, *mettez* l'article qui ſuit.

* G A S P A R O, Grammairien de Vérone, enſeigna à Rome dans le XV ſiécle. Alde Manuce apprit de lui la Langue Latine, & par reconnoiſſance il lui dédia ſon Théocrite. Gaſparo a écrit l'Hiſtoire du Pape Paul II, & de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable ſous ſon Pontificat. A la Minerve de Rome l'on conſerve auſſi une Explication manuſcrite des Satires de Juvénal. M. Maffei en fait beaucoup de cas. * *Voyez* ce que ce Savant dit de Gaſparo, dans ſa *Verona Illuſtrata*, *degli Scritori Veroneſi*, *l.* 3.

P. 45. *col.* 1. *l.* 13 *&* 14. *au lieu de* 1656, *liſez* 1655; & *au lieu de* de 65 ans, *liſez* d'environ 64 ans.

G A U L M I N (Gilbert) *p.* 53. *col.* 2. *l.* 14. après le mot *Calliſthéne*, *ajoûtez*. On a encore de lui en Latin des Epigrammes, des Odes, des Hymnes, & une Tragédie intitulée *Iphigénie*, & qui n'a pas été imprimée.

P. 54. *col.* 1. *l.* 45. après le mot *Dieu*, *ajoûtez*. M. Marchetti, *Vie de Jean-Batiſte Gault.*

G A U T H I E R D E C O N S T A N T I I S, *p.* 56. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* Lierbert, *liſez* Letbert.

G A U T I E R D E T E'R O U A N N E. *Ajoûtez* à la fin. C'eſt peut-être le même que celui qui cy-deſſous eſt appellé Gautier le Chancelier

P. 57. *col.* 1. Avant G A U V E R, *mettez* l'article qui ſuit.

*G A U T R U C H E (Pierre) né à Orléans l'an 1602, ſe fit Jéſuite en 1624, & pendant 57 ans qu'il en porta l'habit, c'eſt à dire, juſqu'à ſa mort, il ſe montra toûjours très-attaché à ſa Congrégation, & fort zéle pour ſes ſentimens & ſa conduite. Il a enrichi la République des Lettres de différens Ouvrages, principalement ſur les Humanitez. Il a enſeigné à Caen la Philoſophie, la Théologie & les Mathématiques. Son meilleur Ouvrage eſt ſon *Hiſtoire Poëtique*, qui n'eſt néanmoins qu'un petit volume, & qui n'eſt bon que pour des Commençans. Son *Hiſtoire ſainte*, *avec l'Explication des Points controverſez de la Religion*, étoit ſon Ouvrage favori. Le Pére Gautruche eſt mort à Caen, le 30 mai 1681, dans la 79 année de ſon âge.

G A Z A (Théodore de) *col.* 2. *l.* 1. *effacez* de

L. 9. *au lieu de* &c. *mettez* & mit en Grec le Traité de Cicéron *de Senectute*; & le Songe de Scipion du même.

L. 10. *au lieu de* un Traité des mois, *liſez* un Traité Latin des mois Grecs.

G E'B E R, Philoſophe, *p.* 59. *col.* 1. *l.* 18. après 1523, *ajoûtez*. Golius a traduit pluſieurs de ſes Ouvrages d'Arabe en Latin.

G E'L A S E D E C Y Z I Q U E, *p.* 62. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* Balphor, *liſez* Belforêt

G E L L I (Jean-Batiſte) *p.* 63. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *couture*, *ajoûtez* cette parenthéſe (il étoit Chauſſetier ou Tailleur)

L. 5 *&* 6. M. De Thou dit là que Gelli fut ſecond Fondateur de l'Académie *de gli Umidi* de Florence, formée en 1540; mais il ſe trompe, car Gelli y fut ſimplement aggrégé quelque tems après cette année.

L. 11 *&* 12. après le mot *étudié*, *ajoûtez*, & en ce qu'il dit que ce Florentin fut le ſecond Fondateur de l'Académie de Florence, à laquelle il fut ſeulement aggrégé quelque tems après l'an 1540.

L. 15. *au lieu de* Cordonnier, *liſez* Chauſſetier ou Tailleur.

Dans la même ligne, *effacez* qui étoit de la même profeſſion

P. 64. *col.* 2. Avant G E'M I N U S, famille Romaine, *mettez* l'article qui ſuit.

*G E'M I N I U S, ſavant Gaulois, que l'on croit né à Lyon ou dans le Lyonnois, & qui faiſoit ſa réſidence ordinaire à Lyon, floriſſoit à la fin du premier ſiécle de l'Egliſe, & au commencement du ſecond; mais il étoit Payen, & grand ami de Pline *le Jeune*, parmi les lettres duquel on en trouve pluſieurs qui lui ſont addreſſées.

G E M M A (Reinier) *p.* 65. *col.* 1. *l.* 17. après le mot *ſuivant*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Melchior Adam & Manget diſent que Gemma mourut de la peſte, & le dernier ajoûte que ce fut en 1558.

L. 26. après le mot *liber*, ajoûtez *Conſilia quædam de Artitbride*

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* dureté, *liſez* durée.

G E'N E'B R A R D (Gilbert) *l.* 11. *au lieu de* 1578, *liſez* 1576

L. 17. *au lieu de* 1391, *liſez* 1591.

P. 66. *col.* 1. Avant G E'N E'B A U D, *mettez* l'article qui ſuit.

* G E N D R E (Louïs Le) ayant été connu de bonne heure de M. de Harlay, Archevêque de Rouen, puis de Paris, fut comblé de bienfaits par ce Prélat, qui le nomma en 1690 à un Canonicat de l'égliſe métropolitaine de Paris: il lui en témoigna ſa reconnoiſſance par deux Eloges. En 1718, il publia une Hiſtoire de France complette, finiſſant à la mort de Louïs XIII, en trois volumes *in folio*, & en ſept volumes, *in douze* à Paris. Il avoit donné en 1712 un livre intitulé *Mœurs & Coutumes des François dans les différens tems de la Monarchie.* On a auſſi de lui *la Vie du Cardinal d'Amboiſe.* En 1723, il fut nommé Sous-Chantre de l'égliſe métropolitaine de Paris; & en 1724, Abbé de Notre-Dame de Claire-Fontaine. Il eſt mort à Paris le premier de février 1733, âgé de 78 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 67. *col.* 1. N. XVII. François de Wignerod, *liſez* de Vignerod

N. XVIII. *l.* 1. Armand-Jean de Wignerod, *liſez* de Vignerot

P. 69. *col.* 1. Avant G E N E S T E, *mettez* l'article qui ſuit.

* G E N E S T (Charles-Claude) Pariſien, Abbé de Saint-Vilmer, Aumonier de Madame la Ducheſſe d'Orléans, Sécretaire des Commandemens de M. le Duc du Maine, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, fut bon Poëte & bon Philoſophe. Comme Poëte, il a donné au Public trois Tragédies, ſavoir *Zénolide*, Princeſſe de Sparte, *Pénélope* & *Joſeph*; *des Odes*; *des Epîtres.* Ajoûtez à cela une *Diſſertation* en proſe *ſur la Paſtorale.* Comme Philoſophe, il eſt Auteur de deux Ouvrages dont l'un eſt intitulé *Principes de Philoſophie ou Preuves naturelles de l'Exiſtence de Dieu & de l'immortalité de l'ame*, en vers François; & l'autre eſt une lettre dans laquelle il parle de la même matiére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

G E N E T (François) *p.* 69. *col.* 1. *l.* 27. *au lieu de* Vérone, *liſez* Vergne.

P. 71. *col.* 1. *l.* 32. au lieu de *Giſéle*, liſez *Berthe.*

L. 33. *au lieu de* dans un titre de l'Egliſe de Genéve, *liſez* dans une lettre de Renaud, Comte de Porcéan.

Guillaume II. *l.* 1. après le mot *Ebal*, *ajoûtez* ou Ebles.

L. 3. après le mot *Tour*, *ajoûtez* Du Pin.

Rodolphe. *l.* 1. *au lieu de* vécut juſques en 1285, *liſez* étoit mort avant 1275.

Aimoin II. *l.* 3. au lieu de *Conteſon*, liſez *Conteſſon*

Guillaume III. *l.* 3. *effacez* 1.

L. 4. *effacez* 2. *Emeraude*, &c. juſqu'au mot *lit* de la ligne ſuivante, & *mettez enſuite* dont

L. 5. *effacez* & 2. &c. juſqu'au mot *fait* de la ligne ſuivante, & *mettez* à la place ce qui ſuit. Il eut un fils *naturel* nommé Pierre.

Col. 2. *l.* 3. *au lieu de* VIII, *liſez* VII.

L. 4. *au lieu de* III, *liſez* IV.

L. 6. *au lieu de* avant lequel il mourut ſans poſtérité, vers l'an 1366, *liſez*, auquel il ſuccéda dans le Comté de Genéve, & mourut ſans alliance depuis le 30 août 1367.

L. 10. après le mot *mort*, *ajoûtez* peu après le 23 mars 1393.

L. 11. après le mot *Challon*, *ajoûtez* II. du nom
L. 12. après le mot *Humbert*, *ajoûtez* VII. du nom
L. 13. après le mot *Baux*, *ajoûtez* IV. du nom
L. 13 & 14. *au lieu de* point de postérité, *lisez* qu'une fille
L. 16. au lieu de *Aimeri*, lisez *Aimeric*, VII. du nom
Robert, *p.* 71. *col.* 2. *ajoûtez* de Genéve
Quant à la branche &c. *l.* 1. après le mot *Pierre*, *ajoûtez* bâtard
L. 2. *au lieu de* l'un des fils, *lisez*, fils naturel
Dans la même ligne après le mot *nom*, *ajoûtez* & d'Emeraude de La Fraffe, Dame de Montjoye, fa Maîtreffe
L. 3. après les mots *fils de*, *ajoûtez* ce
L. 4. *au lieu de* Montforchet, *lisez* Montforché
L. 5. *au lieu de* de Laix, *lisez* d'Aix; & *au lieu de* Matigny, *lisez* Marigny
L. 5 & 6. *au lieu de* d'Efpagny, *lisez* d'Efpagnes
L. 10. *au lieu de* &c. fut Grand-Maître d'Hôtel de, *lisez* fut Chambellan du Duc de
L. 11. *effacez*. Après l'an 1440.
L. 12. *au lieu de* Savoye, *lisez* Genéve
L. 13. après le mot *Ordre*, *ajoûtez*. Il tefta en 1496 & 1501
L. 14. *effacez*. Après l'an 1465.
L. 26. *au lieu de* & d'Ivrée, *lisez* & du Comté d'Ivrée
L. 36. *au lieu de* & vivoit en 1654, *lisez* & mourut fans poftérité en 1663.
P. 72. *col.* 2. Avant GENGA, *mettez* l'article qui fuit.
* GENEVOIX, eft le nom d'une Maifon ancienne& très-qualifiée de Bar-fur-Aube, en Champagne, dont les Seigneurs font qualifiez Chevaliers, Seigneurs, Vicomtes de Rochefort. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.
GENS D'ARMES, *p.* 74. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* font, *lisez* étoient autrefois; & dans la même ligne *au lieu de* peuvent, *lisez* pouvoient
L. 12. *au lieu de* peuvent, *lisez* pouvoient.
GE'OFROY, I. de ce nom, Comte de Bretagne, *p.* 77. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Livré, *lisez* Liwé
Dans la même ligne, *au lieu de* allant à Rome, *lisez* à fon retour de Rome
L. 6. *au lieu de* II, *lisez* III; & au lieu de *de*, lisez *Le*.
GE'OFROY ou JOFRIDI (Jean) *l.* 3. *au lieu de* S. Denys en France, *lisez* S. Pierre de Luxeuil.
GE'OFROY ou GODEFROY de VITERBE, *p.* 79. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Henri IV, *lisez* Henri VI.
L. 7. *effacez* de voyages
Col. 2. Avant GE'OLE, *mettez* ce qui fuit.
En 1726, au précédent a fuccédé Philippe *Buache*, reçu en 1730 à l'Académie des Sciences de Paris.
Avant GEORGE, Proconful, *mettez* l'article qui fuit.
* GE'OMETRIE, Science qui enfeigne à mefurer la fuperficie ou la matiére en toutes fes dimenfions, longueur, largeur & hauteur. Elle eft maintenant le fondement de toutes les Mathématiques. Les Auteurs anciens qui en ont fait des Traitez excellens, font Archiméde, Euclide, Diophante, Pappus, Apollonius & plufieurs autres. Le fiécle dernier & celui-ci ont été féconds en excellens Géométres, tels que Galilée, Stévin, Snellius, Torricelli, Viviani, Roberval, Pafchal, Bouillaud, Huygens, Midorge, Fermat, Wallis, Bachet, Grégoire de S. Vincent, le Marquis de l'Hopital, Defcartes, Du Laurens, le Pére de Challes Jéfuite, Picard, Mariotte, La Hire, le Pére Preftet de l'Oratoire, &c.. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.
GEORGE de TRE'BISONDE, *p.* 85. *col.* 1. *l.* 11. après les mots *On dit*, *ajoûtez*, mais fans fondement,
GE'RAR & GE'RARE. *Voyez* GUE'RAR, *p.* 87. *col.* 2. *au lieu de* cela, *lisez* GE'RAR & GUE'RAR. *Voyez* GE'RARE.
GE'RARD, premier Abbé de Brogne, *p.* 89. *col.* 1. *n.* 5. *l.* 2. *au lieu de* 917, *lisez* 928.
L. 7. *au lieu de* en 1118, *lisez* depuis l'an 1121
GE'RARD, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 1. au lieu de, dit *de Blois*, lisez, dit *de Blaye*, *de Blavia*; & après *natif*, *ajoûtez* du diocéfe
L. 6. *au lieu de* IV, *lisez* V
GE'RARD (Jean) *p.* 90. *col.* 1. *l.* 10, après le mot *Apocalypfe*, *ajoûtez*; le *Patrologue*, où il eft traité de la Vie & des Ouvrages des Auteurs qui ont vécu dans le tems de l'Eglife Primitive
GERBAIS (Jean) *col.* 2. *l.* 8. après le mot *Lombès*, *ajoûtez*, mort
L. 14. après le mot *province*, *ajoûtez*; mais cet Ecrit déplut à la Cour de Rome qui en condamna la doctrine par un Bref, de forte qu'il fut obligé d'en donner une feconde édition avec des corrections
L. 19. *au lieu de* quelques Traitez François, *lisez* trois Lettres Françoifes.
L. 20, après le mot *Evêques*, *ajoûtez* une Lettre; & après le mot *femmes*, *ajoûtez*; une autre Lettre
GERBEL (Nicolas) *p.* 91. *col.* 1. *l.* 3. après le mot *Hiftoire*, *ajoûtez* ou, felon M. Colomiez, en Droit
GERBERON (Gabriel) *l.* 26. *au lieu de* du Roi d'Efpagne, *lisez* de l'Archevêque de Malines
GERMAIN, Abbé de Grandfel, *p.* 94. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de* &, *lisez* & en s'en retournant il: dans la même ligne après 666, *mettez* ou plus probablement en 650 ou même en 645
P. 98. *col.* 2. GE'SALRIC ou GISALRIC, *ajoûtez* & mieux GE'SALIC.
GESNER (Conrad) *p.* 99. *col.* 2. *l.* 31. au lieu de *tome* 7, lisez *tome* 17.
L. 56. *au lieu de* le troifiéme de décembre, *lisez* le 13 décembre felon les uns & le 22 felon les autres.
P. 100. *col.* 2. Avant GE'TA, *mettez* l'article qui fuit.
* GESURES (Dom François) né en 1657, après avoir fait fes études entra dans la Congrégation de S. Maur, où il régenta pendant plufieurs années la Théologie avec applaudiffement. En 1700, il donna le livre intitulé *Defenfio Arnaldina*, pour démontrer que l'analyfe du livre de S. Auguftin de la correction & de la Grace, laquelle eft de M. Arnaud, ne contenoit rien que de très-catholique. Il eft mort le 13 mai 1705. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.
GIANCOLET, *p.* 104. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* de Monpicé, *lisez* de Brie
GIBELIN, *col.* 2. *n.* 2. *l.* 2. *au lieu de* vers l'an 1000 après Richard, *lisez* vers l'an 1080 après Aicard.
L. 4. *effacez* ou plutôt de Lyon
GIGAULT, *p.* 106. *col.* 2. *l.* 2. &c. *au lieu de* Bellefond, *lisez* par tout Bellefonds.
N. III. Jean Gigault, *l.* 7. *au lieu de* Barandin, *lisez* Baraudin
L. 2. après le mot *ans*, ajoûtez 5. *Laurence* Gigault de Bellefonds, Abbeffe des Bénédictins, dites *de Bellefonds* à Rouen, morte le 31 octobre 1682, âgée de 72 ans; 6. *Eléonor* Gigault de Bellefonds de Sainte-Marie, Abbeffe de Montivilliers en 1662; & 7.
N. VII. Bernardin Gigault, *p.* 107. *col.* 1. *l.* 15. *au lieu de* Fays, *lisez* Fay
N. VIII. Louïs-Charles-Bernardin Gigault, *l.* 5. au lieu de *N.* . . lisez *Anne-Magdeleine*
L. 6. *au lieu de* d'Ervilly, *lisez* d'Ecquevilly.
GILBERT, dit de HOLLANDIA, *p.* 108. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de* & par, *lisez* & celle de
Col. 2. NB. Le Supplément de Paris 1735, *p.* 41. *col.* 1. dans l'article de GILBERT (Gabriel) *l.* 2. dit *Catherine* de Suéde, au lieu de *Chriftine*.
GILLES (Pierre) *p.* 110. *col.* 2. *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui fuit.
GILLES (Pierre) naquit à Albi vers la fin du XVI fiécle, & fe rendit très-habile dans la connoiffance des Langues Gréque & Latine, & dans celle de la Philofophie & de l'Hiftoire naturelle. Cependant s'arrachant tout d'un coup à la tranquillité du cabinet, il fe livra affez longtems à la paffion de voyager. Mais il rendit fes voyages utiles par fes recherches, & par fon application à tout examiner. Il vifita d'abord les côtes de la Provence, & enfuite celles de l'Italie. A Venife, il fe lia d'amitié avec Lazare Baïf, Abbé de Charroux, alors Ambaffadeur de France auprès de la République. Pierre Gilles alla enfuite à Naples où il demeura un mois. De retour en France, il paffa quelque tems en Rouergue auprès de George d'Armagnac, Evêque de Rhodès fon protecteur, depuis Cardinal, qui l'engagea à compofer fes feize livres de la Nature des Animaux. François I l'envoya dans le Levant; mais ce Prince ne lui fit pas toucher un fou pendant tout le tems qu'il demeura dans le Levant. Pierre Gilles ne partit pour l'Orient qu'après l'an 1533, & il en revint en 1550. Mais M. de Thou ajoûte qu'il vit la plus grande partie de l'Afrique: cela peut être, mais Pierre Gilles n'en dit rien dans fes Ouvrages. Quoiqu'il en foit, le défaut d'argent rendit fes voyages fort peu commodes. Il dit même dans une de fes lettres, datée d'Alep le deuxiéme d'avril 1549, qu'après la mort de François I, arrivée en 1547, il s'étoit trouvé dans la néceffité de s'enrôler dans les troupes de Soliman II, Empereur des Turcs, pour fubfifter. Pierre Gilles ne revint pas par mer, mais à la fuite de M. d'Aramont, Ambaffadeur du Roi de France à Conftantinople, qui fit le voyage par terre, & paffa par la Romanie, la Macédoine, la Bulgarie, la Moravie, la Servie, &c. Ce retour eft de l'an 1550. Pierre Gilles fe retira à Rome auprès du Cardinal d'Armagnac qui y étoit alors chargé des affaires de France, & il y mourut en 1555, au commencement, âgé de 65 ans. Ses Ouvrages imprimez font, *Demetrii Conftantinopolitani de Re Accipitraria liber*, *Græce & Latine*, dans les *Accipitrariæ Rei Scriptores*, donnez par Nicolas Rigault à Paris en 1612 *in quarto*, & avec *l'Hiftoire des Animaux d'Elien* en 1562, *in octavo*, à Lyon; *Theodoreti Cyrenfis Epifcopi Commentarii in duodecim Prophetas minores*, en Latin 1533, *in octavo*, & dans l'édition des Oeuvres de Théodoret par le Pére Sirmond Jéfuite; *Laurentii Vallenfis Hiftoriarum Ferdinandi Regis Arragoniæ libri tres* 1521, *in quarto*; deux Difcours Latins où il tâche de perfuader à l'Empereur Charles-*Quint* que le Roi de France pris à la guerre devoit être renvoyé *gratis*; Traité *de Vi & Natura Animalium*; *Elephanti Defcriptio*, avec quelques lettres, &c. à Lyon 1562; *De Bofphoro Thracio*, *libri tres*, en 1561, & plufieurs fois depuis; *De Topographia Conftantinopoleos*, *& de illius Antiquitatibus libri quatuor*, à Lyon, 1562, & plufieurs fois depuis. Ce fut Antoine Gilles, fon neveu, qui procura les éditions de ces deux derniers Ouvrages. Pierre Belon, du Mans, Sécretaire de Pierre Gilles, a été accufé d'avoir pillé fes Manufcrits & d'en avoir beaucoup profité dans fes propres Ouvrages fans en faire honneur à celui dont il n'étoit, dit-on, que le Plagiaire. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.
Avant GILLIS, *mettez* les deux articles qui fuivent.
* GILLET (Héléne) fille de Pierre Gillet, Châtelain royal de Bourg en Breffe, au commencement du XVII fiécle. Cette fille ayant été convaincue de groffeffe, & d'avoir fait mourir fon fruit, fut condamnée à perdre la tête par Arrêt du Parlement de Dijon. Le Bourreau mal-habile, la frappa à l'épaule gauche, & au fecond coup ne lui fit qu'une legére bleffure. Cette feconde faute excitant les murmures du peuple, il fut obligé de fuir, mais fa femme qui étoit auffi fur l'échafaut voulant réparer la faute de fon mari, fit fes efforts pour étrangler Héléne Gillet, & ne pût y réüffir. Autres plaintes du peuple, qui fe révolte: chacun s'arme de pierres, les jette fur la femme du Bourreau, & fur fon mari, & l'un & l'autre en font accablez. Héléne, qui étoit encore pleine de vie, fut menée chez un Chirur-

turgien, à qui le Magistrat permit de la panser, & le Roi lui accorda sa grace en faveur du mariage de la Princesse Henriette. Le célébre Charles Fevret, Avocat au Parlement de Dijon, présenta à ce Parlement les lettres de grace, & prononça à cette occasion un fort beau Discours que l'on peut voir dans le tome dixiéme du *Mercure François* de 1625, *p.* 535. * *Voyez Vie de Fevret par* l'Abbé Papillon dans les *Mémoires de Litterature* du Pére Desmolets, *tome* 2. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 2. dans l'article de Charles Fevret, *p.* 292 & 293.

* GILLET (François-Pierre) Avocat au Parlement de Paris, né à Lyon le huitiéme de juillet 1648. & mort à Paris, le 23 octobre 1720, a fait honneur au Barreau par ses Plaidoyers, & à la République des Lettres par ses Traductions. Celles qu'il a données des quatre Catilinaires de Cicéron, des Oraisons pour Célius & pour Milon, & de la seconde Philippique, ont été fort goûtées. L'on trouve dans les 24 Plaidoyers, Factums ou Mémoires que nous avons de lui, de l'Eloquence jointe à une noble simplicité. On a recueilli ces morceaux en deux volumes *in quarto* à Paris en 1718, chez J. Martin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GILOT (Jacques) *p.* 111. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *Masson*, ajoûtez *Instructions & Lettres missives sur le Concile de Trente*; en 1607, *in octavo*

GIRALDI (Lilio Grégorio) *p.* 114. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Bâle, *lisez* Leyde en 1696. Les Remarques de M. Colomiez sur le Traité des Poëtes de cet Auteur, n'ont paru que dans cette édition.

L. 13. L'Auteur est mort le 15 janvier 1709.

Col. 2. Avant GIRAUD, *n.* 1. *mettez* l'article qui suit.

* GIRARDON (François) célébre Sculpteur & Architecte, né à Troyes en Champagne en 1627, fut élevé par Laurent Maniére. Après s'être perfectionné auprès de François Anguier, il se fit une grande réputation par les beaux ouvrages de sculpture, ausquels il travailla à Versailles pour le Roi Louïs XIV. Sa Majesté l'envoya à Rome avec une pension de mille écus, & depuis son retour il a toûjours travaillé par son ordre pour les maisons royales & pour les jardins de Versailles & de Trianon. Il fut reçu à l'Académie de Peinture & de Sculpture en 1657; il y fut Professeur en 1659; Adjoint du Recteur en 1672; Recteur en 1674, & Chancelier en 1695. Quand M. Le Brun fut mort, Louïs XIV donna à M. Girardon la charge d'Inspecteur général de tous les Ouvrages de Sculpture. Le Mausolée du Cardinal de Richelieu dans l'église de Sorbonne est son ouvrage. La statue équestre de Louïs le Grand qui est à la place de Vendôme, où la statue & le cheval sont d'un seul jet, passe pour son chef-d'œuvre. Il est mort le premier septembre 1715, âgé de 88 ans. Il avoit épousé Catherine Du Chemin qui s'est rendue célébre dans l'art de peindre des fleurs lequel elle avoit appris de l'illustre Botson. Elle fut honorée d'une place à l'Académie de Peinture, & mourut en 1698. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GIRON, *p.* 115. *col.* 1. N. I. MARTIN Vasquès, *l.* 6. au lieu de *Béatrix* lisez *Genévre.*

N. III. JEAN Pachéco, *l.* 4. *au lieu de* 1472, *lisez* 1471

N. V. JEAN Pachéco, *l.* 2. au lieu de *Anne*, lisez *Marie*

N. VIII. ALFONSE Tellès-Giron, *l.* 4. *au lieu de* Alvarédo, *lisez* Alvarado

N. XI. JEAN-FRANÇOIS Pacheco, *l.* 2. *au lieu de* 1649, *lisez* 1648.

Col. 2. N. XII. EMMANUEL-GASPARD Giron, *l.* 3. au lieu de *N.*... Comte d'Oropésa, lisez *Emmanuel-Joachim-Alvarès* de Portugal-Tolède, Comte d'Oropésa, & d'*Isabelle* Pachéco d'Aragon-Vélasco.

N. IV. ALPHONSE Tellès-Giron, *l.* 4 & 5. *au lieu de* Pédrana, *lisez* Pédraza.

N. VII. JEAN Tellès-Giron, *l.* 2. *au lieu de* IV, *lisez* VI.

P. 116. *col.* 1. Avant GIRONNE, *mettez* l'article qui suit.

* GIRONDE, nom de deux familles nobles, connues l'une en Auvergne & l'autre en Guienne. Elles portent les mêmes armes. Ceux qui sont appellez de ce nom dans ces deux familles, se reconnoissent pour parens & comme sortis d'une même souche; mais on n'a pu jusqu'à présent recouvrer des titres suffisans pour les joindre ensemble.

P. 118. *col.* 1. Avant GISE'LE, épouse de l'Empereur Conrad II, *mettez* l'article qui suit.

GISE'LE, sœur de Charlemagne, fut Abbesse de Chelles, & mourut l'an 810. Cet Empereur eut aussi une fille de ce nom. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GISELIN (Victor) *p.* 118. *col.* 1. *l.* 1. après 1543, *ajoûtez* selon Valére André, ou en 1549 selon d'autres.

L. 14. NB. Il est dit *l.* 4. que Giselin mourut en 1591. Cela étant, il ne pouvoit avoir que 42 ans, selon ceux qui placent sa naissance en l'an 1549, ou que 48 selon ceux qui la mettent en 1543. Cependant M. de Thou, au rapport de M. Teissier, lui donne 60 ans de vie

P. 118. *col.* 2. Avant GIUDICE (Batiste del) *mettez* l'article qui suit.

* GIUDICE, famille ancienne & illustre, originaire de Gênes, s'est établie à Naples dans le milieu du XV siécle, & y a été inscrite au nombre des familles nobles du Siége de Capoue. Cette famille étoit déja en considération à Gênes dans le XII siécle

GLABER (Radulphe) *p.* 119. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Radulphe*, *ajoûtez* ou Rodolphe.

GLAUCUS, Roi des Messéniens, *p.* 123. *col.* 2. *au lieu de* Egyptus, *lisez* Epytus. NB. *Le Supplément de Paris dit à la fin de cet article.* C'est tout ce qu'il étoit capable de faire sous la connoissance de Jesus-Christ, *au lieu de dire* sans la connoissance de Jesus Christ.

GLICAS (Michel) *p.* 124. *col.* 1. *l.* 2. après 1250, *ajoûtez* ou selon Léon Allatius, dans le XV siécle vers l'an 1450.

GLORIE'RI (César) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* parent, *lisez* fils naturel. A la fin *ajoûtez* ce qui suit. *Glorièri* est l'anagramme de *Grollier*. *Voyez* GROLLIER (Jean)

GODEAU (Antoine) NB. Le Supplément de Paris, *l.* 4. cite le tome huitiéme du Pére Niceron au lieu du 18.

P. 129. *col.* 1. *l.* 69. après le mot *Martyrs*, *ajoûtez* la parenthése qui suit (Cet Ouvrage n'est pas de M. Godeau Evêque, mais de M. Godeau, ancien Recteur de l'Université de Paris)

L. 71. après le mot *Formulaire*, ajoûtez *Alcinoi Alviensis Alcaïca in impiam Casuistarum Apologiam*; *Morale Chrétienne pour l'instruction des Curez & des Prêtres du diocése de Vence.*

P. 132. *col.* 1. *l.* 53. *au lieu de* Maugin, *lisez* Mauguin

GODESCALQUE, Diacre, *l.* 5. au lieu de *Antiquitez*, lisez *Antiquæ Lectiones*

GODIS. *col.* 2. *Ajoûtez* au renvoi ce qui suit. Dans l'article de ANTOINE de GODIS, on a dit qu'il mourut vers l'an 1313. Il est mort environ deux cens après.

P. 138. *col.* 1. *l.* 22. après le mot *publique*, *ajoûtez.* Trois ans après la mort de M. de Gombaud, on imprima à Amsterdam *Traitez & Lettres de M. de Gombaud touchant la Religion.*

GOMBERVILLE (Marin Le Roi de) *l.* 1. *au lieu de* à Paris, *lisez* dans le diocése de Paris

GOMEZ DE CIUDAD RE'AL. *p.* 139. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* 80 ans, *lisez* 50 ans.

L. 23. *au lieu de* Pic de La Mirandole, *lisez* Jean-François Pic de La Mirandole, neveu du célébre Pic de La Mirandole

GONDRIN, *p.* 141. *col.* 1. N. II. ODET, Seigneur de Pardaillan, *l.* 1. après le mot *trouva*, *ajoûtez* en 1276.

L. 8. *au lieu de* Pujos, *lisez* Pujols.

N. VI. ODET de Pardaillan, *l.* 8. *au lieu de* Laurumieu, *lisez* Larramieu

N. VI. ODET de Pardaillan, V. du nom, *l.* 3 & 4. *au lieu de* d'Euse, *lisez* d'Eause.

L. 5 & 6. *au lieu de* Goalard, *lisez* Goualard.

N. VII. BERTRAND de Pardaillan, *l.* 4. *au lieu de* Montesquiou, *lisez* Montesquieu

L. 17. *au lieu de* du Fort, *lisez* de Dufort

L. 18. *au lieu de* Villeré, *lisez* Vilhéres

L. 20. *au lieu de* d'Arblade Comtal, *lisez* d'Arblade & de Contal

N. VIII. PONS, dit *Poncet*, *l.* 2. après le mot *tué*, *ajoûtez* l'an 1451.

L. 5. après le mot *Géraud*, *ajoûtez*, Seigneur de Fiemarcon; & *au lieu de* Pévilhs, *lisez* Peurilles.

L. 6. *effacez* Cette maison, &c. jusqu'au mot *Castille*, *l.* 8.

N. IX. JEAN de Pardaillan, *l.* 9. *au lieu de* 1483, *lisez* 1477

L. 12. après le mot *Aspremont*, *ajoûtez*, fille du Vicomte d'Orthez.

Col. 2. N. XI. ANTOINE de Pardaillan, *l.* 12. *au lieu de* d'Espagne-Montespan, *lisez* d'Espagne, Seigneur de Montespan.

L. 55. au lieu de *Carbon*, lisez *Corbon.*

P. 142. *col.* 1. *l.* 35. *au lieu de* de *Louïse* Potdevin, morte en avril 1685, *lisez* d'*Anne* de Béon sa seconde femme

L. 42. au lieu de *Anne-Chrysante*, lisez *Anne-Corisande.*

N. XIV. ROGER-HECTOR, *l.* 3. au lieu de *Christine*, lisez *Marie-Christine.*

N. XVI. LOUÏS-ANTOINE de Pardaillan, *l.* 12. au lieu de *Balthazar*, lisez *Gabriel-François-Balthazar.*

L. 13. après le mot *Roi*, *ajoûtez* de l'article N. XVIII. *l.* 7. *depuis* mort le, &c., jusques à 1719. *col.* 2. *l.* 2.

L. 16. *au lieu de* 1724, *lisez* 1725, & *ajoûtez*, reçu l'un des Quarante de l'Académie Françoise le 30 juin de la même année, mort le deuxiéme novembre 1733, âgé d'environ 41 ans.

N. XVII. LOUÏS de Pardaillan, *l. dern. au lieu de* & deux autres fils, *mettez* ce qui suit; 2. *Antoine-François* de Pardaillan, Marquis d'Antin né le dixiéme novembre 1709, déclaré Vice-Amiral du Ponant le 29 avril 1731; & 3. *Charles-Hippolyte* de Pardaillan, Seigneur de Montcontour, mort en bas âge.

N. XVIII. LOUÏS de Pardaillan, *l.* 7. *au lieu de* mort le &c. jusqu'à 1719. *col.* 2. *l.* 2, *mettez* ce qui suit, nommée Dame du Palais de la Reine le 27 avril 1725, 1. une fille née au mois d'avril 1725; 2. *Louïs* de Pardaillan, Marquis de Gondrin né le 15 février 1727; 3. une seconde fille, née à Versailles le troisiéme octobre 1729.

GONDRIN (Louïs-Henri de) *col.* 2. *l.* 14. *au lieu de* 19, *lisez* 20

GONDY. *col.* 2. *au lieu de* GONDY, *lisez* GONDI.

NB. dans les N. V. VI. VII. VIII. IX. X. XI. XII. XIII. XIV, & XV *au lieu de* de Gondy, *lisez* simplement Gondi.

N. VIII. SIMON Gondi, *p.* 143. *col.* 1. *l.* 25, *au lieu de* a cinq enfans vivans, *lisez* avoit cinq enfans vivans en 1705.

N. XI. ANTOINE Gondi, *l.* 7. *au lieu de* FRANÇOIS, *lisez* JE'RÔME. Puis *ajoûtez* ce qui suit.

XII. JE'RÔME Gondi, né en 1471 & mort à Florence le 20 janvier 1557, laissa de *Françoise* Tornaboni, entre autres enfans, FRANÇOIS qui suit.

N. XII. FRANÇOIS: *au lieu de* XII *lisez* XIII: & *au lieu des* N. XIII & XIV, *lisez* XIV & XV.

N. XV. (qui doit être XVI) *l.* 5. qui est la derniére de la colomne, *effacez* Il eut aussi pour fille naturelle, &c. jusqu'à 1694, *col.* 2. *l.* 4.

N. XII. ANTOINE de Gondi, *col.* 2. *l.* 37 & 38. au lieu de *Nicolas* de Grillet, Seigneur de Saint-Trivier, lisez *Nicolas* Grillet, Seigneur de Pomiers & de Bessey.

L. 42. *au lieu de* en 1637 *François* de Rousselet, *lisez* en 1533 *François* Rousselet

L. 43. *au lieu de* de Rousselet, *lisez simplement* Rousselet

NB. Il faut changer l'ordre des deux derniéres filles, & dire 6. *Méraude*, &c. & 7. *Marie*, &c.

P. 144. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Boſſu, *liſez* Boſſut

L. 13 & 14. au lieu de 10. *Jeanne*, Religieuſe au même monaſtére, qui ſuccéda à ſa ſœur au Prieuré, liſez 10. *Magdelaine*, Religieuſe au même monaſtére, qui après la mort de ſa ſœur refuſa d'en être élue Prieure

P. 145. *col.* 1. Avant G O N N E S S E, *mettez* l'article qui ſuit.

* G O N N E L L I (Jean) ſurnommé *l'aveugle de Cambaſſi*, du nom de ſa patrie, lieu proche de Volterre dans la Toſcane, entra chez Pierre Tacca, Diſciple de Jean de Bologne, ſous lequel il fit de grands progrès dans la Sculpture. Ayant perdu la vue à l'âge de 20 ans, il ſembloit qu'il ne pût plus faire uſage de ſes talens; cependant, ce qui paroîtra preſque incroyable, il hazarda de faire des figures de terre cuite qu'il conduiſit à leur perfection par le ſeul ſentiment du tact ou du toucher. Il fit plus: il entreprit de faire de la même maniére des portraits, & en fit un très-grand nombre qui furent trouvez très-reſſemblans. On a vu en France celui de M. Heſſelin, Contrôleur de la Chambre aux deniers, & il eſt fâcheux qu'un morceau auſſi ſingulier ne s'y trouve plus, ſans qu'on ſache ce qu'il eſt devenu. Il ſerviroit de preuve à ce qu'on vient d'avancer. Gonnelli mourut à Rome ſous le pontificat d'Urbain VIII. * *Voyez* Baldinucci, *Notizie de' Profeſſ. del Diſegno*, à Florence 1728, *in quarto.* De Piles, *Dialogue ſur le Coloris.*

P. 147. *col.* 1. *Au lieu de* G O N T I E R ou G U N T H E R U S, Evêque de Bamberg, *mettez* l'article qui ſuit.

G O N T H I E R ou G U N T H E R U S, Evêque de Bamberg, vivoit dans le onziéme ſiécle. En 1064, il partit d'Allemagne pour aller à Jéruſalem avec Sigefroy, Archevêque de Mayence, Othon de Ratisbonne, Guillaume d'Utrecht, & pluſieurs autres perſonnages conſidérables, avec beaucoup de peuple. Toute la troupe étoit d'environ ſept mille hommes. Ayant paſſé la Lycie, & étant entrez fur les terres des Muſulmans, ils furent attaquez le 25 de mars 1065, par des Voleurs Arabes, qui les dépouillérent après en avoir bleſſé beaucoup. Mais une troupe de Turcs vint les arracher des mains des Arabes & forcer ceux-ci à prendre la fuite. Ils continuérent leur chemin plus heureuſement, & après avoir viſité les lieux ſaints, ils s'embarquérent ſur une flote de vaiſſeaux Génois, abordérent à Brindes, s'arrêtérent à Rome; puis retournérent chacun chez eux. Quelques uns paſſérent par la Hongrie, entre autres Gontier qui y mourut la même année 1065. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

G O N Z A G U E, Maiſon, *p.* 146. *col.* 1. N. I. N. II. N. III. N. IV. *l.* 1. *au lieu de* premier Seigneur, & Seigneur, *liſez* Capitaine.

N. VII. Fre'de'ric de Gonzague, *l.* 11. *au lieu de* Baldo, *liſez* Ubalde.

N. VIII. François de Gonzague *l.* 36. après le mot *mariée*, *ajoûtez* 1. à *Antoine*, Seigneur de Montalte: 2.

L. 37. *au lieu de* mort, *liſez* morte.

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* 1621, *liſez* 1601.

N. XI. Charles de Gonzague-Cléves, *l.* 21. *au lieu de* le réaſſiégea, *liſez* réaſſiégea Caſal

L. 35. au lieu de *Marie*, liſez *Marie-Louïſe.*

N. IX. Feddinand de Gonzague, *l. dern.* au lieu de *N.* . . . Caraffe, liſez *Antoine* Caraffe, Prince de Stigliano, Duc de Mondragone

P. 148. *col.* 1. N. XII. Ce'sar de Gonzague, *l.* 4. au lieu de *Vincent*, liſez *Veſpaſien*

N. XII. Andre' de Gonzague, *l.* 1. *ajoûtez* Comte de S. Paul

L. 3. *au lieu de* Cavanaglia, *liſez* Cavaniglia

N. XIII. Vincent de Gonzague, *l.* 10. après le mot *Ferdinand*, *ajoûtez* Duc de Guaſtalla, &c. né le huitiéme décembre 1687, & mort le 19 avril 1729, dans ſa 43 année, ſans laiſſer d'enfans de *Théodore* de Heſſe-Darmſtadt, fille de *Philippe*, Prince de Heſſe-Darmſtadt, & de *Marie*; *Erneſtine-Joſéphe* de Croy, née Ducheſſe de Havré, qu'il avoit épouſée le 23 février 1727.

Dans la même ligne, au lieu de *Joſeph-Marie*, né le 30 avril 1690, *liſez* Joseph-Marie qui ſuit.

L. 11. après 1680, *ajoûtez*, morte le 16 décembre 1726, dans la 47 année de ſon âge ſans avoir été mariée

L. 12. *au lieu de* 1686, *liſez* 1675.

L. 14. après le mot *Toſcane*, *ajoûtez*, reſtée veuve de lui ſans enfans le troiſiéme février 1711, ſans s'être remariée depuis.

XIV. Joseph-Marie de Gonzague, Duc de Guaſtalla, &c. né le 20 avril 1690, épouſa *Marie-Eléonore-Charlotte* de Holſtein-Wieſembourg, née le 18 février 1715, ſeconde fille de *Léopold*, Duc de Holſtein-Sunderbourg-Wieſembourg & de *Marie-Elizabeth*, née Princeſſe de Lichtenſtein.

N. VII. Jean François de Gonzague, *l.* 8. *au lieu de* Berbenberg, *liſez* Werdenberg

N. X. Vespasien de Gonzague, *l.* 2. *au lieu de* 1521, *liſez* 1591.

P. 149. *col.* 1. N. X. Alfonse de Gonzague, *l.* 5. *au lieu de* Baſſans, *liſez* Baſſano.

N. XI. Camille de Gonzague, *l.* 2. *au lieu de* 1693, *liſez* 1695.

L. 4. au lieu de 1. *Richarde*, &c. juſqu'à 1702, *l.* 5. *mettez* ce qui ſuit; 1. une fille mariée en 1715 avec *Alderan* Cibo, dernier Duc Régent de Maſſa & Carrara, dont elle eſt reſtée veuve le 18 août 1731; 2. *Philippe* Gonzague, Prince de Novellare, qui étant accordé avec la fille de *Nicolas*, Marquis de Tanara mourut le 12 décembre 1728, âgé de 25 à 26 ans.

G O N Z A G U E (Louïs de) *col.* 2. *l. pén.* après le mot *mois*, *ajoûtez.* Il a été canoniſé par le Pape Benoît XIII, le 31 décembre 1726.

P. 154. *col.* 2. *l.* 54 & 55. *au lieu de* de George Gordon &, *liſez* de George de Gordon & de *Henriette* Stuart, fille

L. 56. *effacez* Germain.

G O R R E V O D (Louïs de) *p.* 157. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Breſſe*, *ajoûtez* & de *Jeanne* de Lariol

Col. 2. *l.* 9. au lieu de *N.* . . . liſez *Jacques* de Suſanne

L. 14. *au lieu de* Duc, *liſez* Comte.

L. 18. après le mot *Valromey*, *ajoûtez*, ſe noya au ſiége de Genéve en paſſant un torrent. NB. ce qui ſuit depuis *Ce fut*, &c. juſqu'à 1632, qui eſt une faute *au lieu de* 1623, *l.* 21. doit être transféré après la ligne 34, après le mot *pourſuivoit*

L. 21. *au lieu de* le 15 décembre 1632, *liſez* le 17 décembre 1627, deux ans après ſon décès.

G O R R I S (Jean de) *col.* 2. *l.* 17 *effacez* 62 ou

P. 158. *col.* 2. Avant G O S S A U, *mettez* ce qui ſuit.

G O S L I N. *Voyez* G A U Z L I N.

* G O S L I N G A (Sicco de) fils de Jean Goſlinga & de *Fédine-Sophie* de Caminga, tous deux de la premiére nobleſſe de Friſe, naquit à Herbaium, près de Franequer en 1664. Après quelques études domeſtiques où il réüſſit peu par la faute d'un Précepteur malhabile qu'on lui avoit donné, il fut mis à l'Académie de Franequer où il étudia avec ſuccès ſous le célébre M. Périzonius. Il embraſſa tout avec ardeur, la Littérature, la Théologie, la Juriſprudence, la Philoſophie, mais ſur tout l'Hiſtoire dont il fit ſon étude principale. De Franequer il alla à Utrecht où il acheva de ſe former le goût ſous le ſavant M. Grævius; enſuite réſolu de voyager, il vint en France, où il ſe fit d'illuſtres amis, fréquenta les Savans & les bibliothéques, étudia les mœurs de la nation, les forces & les revenus du Royaume, la Politique & la conduite de la Cour. Il paſſa en Angleterre où il fit peu de ſéjour. Son deſſein étoit de voir l'Italie & l'Eſpagne, mais les ordres de ſon pére le rappellérent dans ſa patrie. Son mérite qui y étoit connu lui acquit une grande eſtime. En 1687, il entra dans la Chambre des Comptes de Friſe, & s'étant dés ce moment appliqué à étudier à fond tout ce qui appartient à l'adminiſtration des Finances, de même que la conſtitution de la République, ſes intérêts, ſes alliances, ſes forces, ſes droits, il monta ſucceſſivement aux plus grands emplois. Dès 1687, il fut Grietman, ou Grand Baillif de Franequer, après ſon pére, qu'il perdit cette année. Il ſe maria peu après avec *Jeanne-Iſabelle*, Dame d'Amelande, de l'illuſtre Maiſon des Barons de Zwartzemberg. Preſque auſſi-tôt il entra dans le Conſeil d'Etat de ſa province, & depuis on le vit perpétuellement ou Député aux Etats Généraux, ou revêtu d'autres charges auſſi importantes. Il n'y en eut point où il ne ſe fît diſtinguer par ſon amour pour la patrie, ſa prudence dans les conſeils, & ſa fermeté dans l'exécution. Juſqu'en 1706, ſa capacité ſupérieure ne parut que dans l'intérieur de la République; mais en 1706, & dans les années ſuivantes 1707, 1708, 1709, 1711, il parut à la tête des armées en qualité de l'un des Députez des Etats Généraux pour régler les opérations des campagnes conjointement avec le Prince Eugéne, & le Duc de Marlboroug. Ces deux célébres Capitaines conçurent la plus haute eſtime de ſa perſonne, & ſe firent honneur de ſon amitié. A la bataille d'Oudenarde il ſe mit à la tête des Suiſſes pour charger le parti contraire qu'il mit en fuite, & la guerre eût pu être finie, ſi l'on eût ſuivi ſes conſeils en cette occaſion, comme on les avoit ſuivis en tant d'autres. Depuis la fin de cette guerre, il fut ſucceſſivement Plénipotentiaire à Utrecht pour la paix générale, Ambaſſadeur auprès de Louïs XIV, & Plénipotentiaire au Congrès de Soiſſons. Retiré dans ſa patrie, il mourut à Franequer le 18 de ſeptembre 1731. Au milieu de ces vaſtes & diverſes occupations il avoit toujours cultivé les Belles Lettres, pour leſquelles il a toûjours montré beaucoup de goût. Il aimoit les Savans, il étoit doux, affable, acceſſible à tout le monde, généreux, bienfaiſant & déſintéreſſé. Il a laiſſé cinq filles, *Fédine Sophie*, *Héléne-Marie*, *Anne-Julienne*, *Dodonée-Lucie*, & *Agathe-Rixtime*. Les deux premiéres ont épouſé deux Mrs de Burmania, & la quatriéme a épouſé M. Unico Guillaume, Comte de Waſſenaar d'Obdam, Seigneur de Twickel. * *Voyez* Pierre Weſſeling, *Orat. Funeb. in memoriam Siconis de Goſlinga.* Cette Oraiſon funébre a été prononcée, le quatriéme de décembre 1731, & imprimée la même année à Franequer. *Biblioth. Raiſon. des Ouvrages des Savans de l'Europe*, *tome* 8. *partie* 2. *p.* 432 & *ſuiv.*

G O S S E L I N (Jean) *l.* 7. *au lieu de* fort âgé, *liſez* âgé de près de cent ans.

L. 8. après le mot *ſiécle*, *ajoûtez* vers la fin de novembre 1604

P. 160. *col.* 1. Avant G O T T I N G E N, *mettez* l'article qui ſuit.

* G O T T I G N I E S (N. . .) Jéſuite, Profeſſeur de Mathématiques au Collége Romain, a été fort eſtimé en Italie dans le XVII ſiécle. On eſtime beaucoup ſes *Elementa Geometriæ planæ*, parce qu'il y applanit la plus grande partie des difficultez qui rebutent ordinairement ceux qui veulent s'appliquer aux Mathématiques, & ſur tout les jeunes gens. C'eſt dans le même deſſein qu'il a donné une *Introduction Arithmétique* dont il ſe ſert comme d'une clef, qui, jointe à celle de Géométrie, peut mettre toute ſorte de perſonnes en état de pénétrer ce qu'il y a de plus ſubtil dans les Mathématiques. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

G O U F F I E R, famille, *p.* 162. *col.* 1. N. I. Jean Gouffier, *l.* 5. après le mot *étoit*, *ajoûtez* en 1381 &

NB. Le Supplément de Paris dans ſa correction met 1338 pour 1381

Col. 2. *l.* 23. *au lieu de* mort, *liſez* tué à Marignan en 1515,

N. VI. Claude Gouffier, *l.* 17. après le mot *Chateignier*, *ajoûtez*, morte le 15 mars 1565

L. 18. après le mot *Reine*, *ajoûtez*, veuve de *Louïs* Burgenſis, premier Médecin du Roi

P. 163. *col.* 1. *l.* 14. *au lieu de* Carnezet, *liſez* Carnazet

Col. 2. *l.* 3. *au lieu de* 1563, *liſez* 1562.

N. VII. Henri Gouffier, *l.* 16. *au lieu de* Creuwembars, *lisez* Grewembars

L. 24. *au lieu de* Baron de Reckheim, *lisez* Libre Baron & Comte Impérial de Reckheim.

N. VIII. Henri-Marc-Antoine-Vincent Gouffier, *l.* 14. au lieu de *Magdelaine* de S. Simon & de Vaux, lisez *Anne* de S. Simon, fille d'*Isaac*, Seigneur de Vaux

N. VIII. François Gouffier, *l.* 2. *au lieu de* 1606 Jeanne de Hauffé, *lisez* 1605, Jeanne d'Auffe

L. 7. après le mot *eut*, ajoûtez *Claude-François* Gouffier, Seigneur de Morvilliers;

L. 8. au lieu de *N*. . . . lisez *Catherine-Françoise*

L. 9. au lieu de *N*. . . . lisez *Adrien*

L. 10. *au lieu de* Fretot, *lisez* Frérot.

P. 164. *col.* 1. N. X. Antoine Gouffier, *l.* 4. au lieu de *N*... lisez *Léon*

L. 5. *au lieu de* Quintzen, *lisez* Sintzheim.

L. 6. au lieu de *N*. . . . lisez *Magdeleine*

N. XI. Timoleon Gouffier, *l.* 5. au lieu de *N*. . . . lisez *Guillaume*

L. 6. au lieu de *N*. . . . de Plouec-Tremeur, lisez *Marie-Anne* de Ploeuc Du Trimeur

L. 6 *&* 7. *au lieu de* 4 garçons & 2 filles, *lisez* plusieurs garçons & filles.

N. VIII. Charles-Antoine Gouffier, *l.* 6. au lieu de *N*. . lisez *Léonard*, Comte de

L. 8. au lieu de *N*. . . . lisez *Léonor*; & *au lieu de* Courteville, *lisez* Conteville

N. IX. Honoré Louïs Gouffier, *l.* 4. *au lieu de* Honoré-Louïs, *lisez* Charles-Antoine

L. 5. au lieu de *Charles-Antoine*, lisez *Jean-Alexandre*

L. 6. au lieu de *N*. . . . lisez *Marie-Marguerite* de Brieft d'Aillies, Dame

N. X. *l.* 1. *au lieu de* Honoré-Louïs, *lisez* Charles-Antoine

L. 4. *au lieu de* 23 juin, *lisez* le 25 janvier

GOULART (Simon) *p.* 165. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 29. *au lieu de* 28, *lisez* 30

GOULU (Nicolas) *col.* 2. *l.* 7. après 1595, *ajoûtez.* M. Du Pin met la mort de Nicolas Goulu en 1598, & un autre Nicolas Goulu de la même famille, la place en 1601.

GOURDON, *p.* 166. *col.* 1. N. III. Pierre-Ricard, *l.* 17. *au lieu de* pour fille unique *lisez* deux filles, *Anne*, mariée avec *Foucaud* de Salignac, Seigneur de Magnac.

L. 20. au lieu de *Antoine* de Salagnac, & jusqu'au mot *nommée*, *l.* 23. lisez *Antoine* de Salignac, Seigneur de Vertillac, frére puîné du mari de sa sœur.

N. IV. Jean Ricard, *l.* 8. *au lieu de* Verneuil, *lisez* Vernol

N. V. Jean Ricard, III. du nom, *l. dern. au lieu de* Miziéres *lisez* Maiziéres

Col. 2. N. VII. Louïs de Gourdon, *l.* 22. *au lieu de* Luzetz, *lisez* Lazech.

N. VIII. Louïs de Gourdon, III. du nom, *l.* 9. *au lieu de* Aubert, *lisez* Jaubert

N. IX. Jean-Paul de Gourdon, *l.* 9. *au lieu de* Montenan, *lisez* Montenar

L. 14. après le mot *alliance; ajoûtez* 2.

L. 24. au lieu de *N*. . . . lisez *François* de Leftang

L. 27. après le mot *Parlement*, *ajoûtez* de Paris.

P. 167. *col.* 1. N. V. Jacques de Genouillac, *l.* 17. *au lieu de* Archac, *lisez* Archiac

L. 19. après le mot *Lévis*, *ajoûtez* de laquelle il n'eut point d'enfans

L. 21. *au lieu de* premier, *lisez* second.

L. 25. *effacez* du second vint, & *ajoûtez* &

GOURGUES (Dominique de) *au lieu des* 14 derniéres lignes de la premiére colomne & des neuf premiéres de la seconde, *mettez* ce qui suit.

Dominique de Gourgues, étoit fils de Jean de Gourgues, Seigneur de Gaube, & de Montlezun, qui comparut parmi les Nobles du Ban, & Arriére-ban du Mont-de-Marsan, le quatriéme mars 1537, & qui avoit été marié le 14 juillet 1527, avec *Isabeau* Du Lau, fille de *Carbonneau* Du Lau, & de *Galienne* de Lavenat, de laquelle outre Dominique, *qui a donné lieu a cet article*, il eut encore *Jean* de Gourgues, Général des Finances du Roi de Navarre, qui ne laissa que des filles; & *Ogier* de Gourgues, Seigneur de Montlezun, Vicomte de Juillac, Baron de Vayres, qui fut Thrésorier de France, & Général des Finances à Bourdeaux, Maître d'Hôtel Ordinaire du Roi, & Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé. Il mourut le 20 octobre 1594, après avoir servi dans les Finances sous cinq Rois. Il avoit été marié le 16 août 1574, avec *Finette* d'Aspremont, Dame de Rococor, laquelle testa le cinquiéme janvier 1611, & étoit fille de *Jean* d'Aspremont, Chevalier, Seigneur & Baron de Rococor en Agénois, & de *Marguerite* de Mondenard. Il en laissa Marc-Antoine qui suit.

P. 168. *col.* 2. Avant GOUTHOEVE, *mettez* ce qui suit.

GOUTHIER. *Voyez* GUTHIER.

GOUX (Le) famille, *p.* 171. *col.* 1. Il faut retrancher ce qui est dit de son origine, parce qu'elle est fabuleuse, & passer au paragraphe qui commence par Jean Le Goux, en effaçant III. du nom.

Jean Le Goux, *l.* 5. après &c. *effacez* le reste du paragraphe.

Philippe Le Goux, *l.* 3. *effacez* IV. du nom.

Jean Le Goux, *l.* 1. *effacez* IV. du nom.

L. 1 *&* 2. *au lieu de* premier Président, *lisez* Conseiller

P. 172. *col.* 2. Avant GOZZADINI, *mettez* l'article qui suit.

* GOZZADINA (Bitisia) Dame savante, originaire de Bologne, fleurissoit dans le XIII siécle. Elle reçut à Bologne le Bonnet de Docteur en Droit qu'elle professa ensuite publiquement avec un applaudissement universel. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GRACIAN (Balthazar) *p.* 174. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *Gervaise*, *ajoûtez* & en François depuis peu par le Pére Courbeville Jésuite.

L. 11. après le mot *fait*, *ajoûtez* & a été traduit par M. Silhouet

L. 12. après le mot *Discreto*, *ajoûtez*, traduit depuis peu en François par le Pére Courbeville.

P. 175. *col.* 1. Avant GRÆCUS, *mettez* ce qui suit.

GRÆCINUS. *Voyez* GRECINUS.

GRAMMONT, *p.* 177. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* le régne, *lisez* la mort

L. 6. *au lieu de* 1639, *lisez* 1629

P. 180. *col.* 1. *l.* 41. après le mot *Jérusalem*, *ajoûtez*; Une *Critique des Auteurs Ecclésiastiques*, en deux volumes, *in douze*; Un *Commentaire Historique sur le Bréviaire Romain*, en deux volumes. Il avoit fait une Histoire abbrégée de l'Eglise de Paris, & des Vies de ses Evêques & Archevêques, dont l'impression a été arrêtée, à cause des traits injurieux qui y étoient répandus contre M. le Cardinal de Noailles. M. Grancolas est mort à Paris le premier d'août 1732.

GRAND-AUMONIER DE FRANCE, *p.* 181. *col.* 1. N. VI. *l.* 1. *au lieu de* Beaulieu, *lisez* Réaulieu de l'Ordre du Val des Ecoliers.

N. XI. *l.* 1. *au lieu de* Bruine's, *lisez* Brume's

P. 182. *col.* 1. N. XLII. *l.* 1. *au lieu de* Pierre du Castel, natif de Langres, *lisez* Pierre du Chastel, natif d'Archy.

L. 4. après 1551, *ajoûtez*, c'est à dire, 1552, avant Pâques.

Col. 2. N. XIV. après le mot Guichard, *ajoûtez* Dauphin, Seigneur de Jaligny

N. XVIII. *l.* 1. *au lieu de* de Davenescourt, *lisez* d'Avenescourt

P. 183. *col.* 2. N. XXXI. *l.* 5. *au lieu de* mourut à Paris, *lisez* fut massacré à Blois.

GRANDIER (Urbain) *p.* 184. *col.* 1. *l. dern.* de la colomne, aprés le mot *volantes*, *ajoûtez*. M. Duncan, Ecossois, célébre Médecin de Saumur, & M. Jacques Boutreux, Sieur d'Erlau, Savant de la ville d'Angers, ont écrit contre cette prétendue possession

P. 186. *col.* 2. Avant GRANIOLS, *mettez* l'article qui suit.

* GRANGIER (Jean) de Châlons en Champagne, succéda a Théodore Marsile, dans la Chaire d'Eloquence au Collége Royal à Paris. Il a passé pour le meilleur Orateur de son tems, & celui qui s'exprimoit le mieux en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant GRANNUS, *mettez* l'article qui suit.

* GRANMONT, si célébre dans l'Histoire des Flibustiers, étoit Gentilhomme, & né à Paris dans le siécle dernier. Il perdit son pére étant fort jeune: sa mére se remaria, & un Officier devint amoureux de sa sœur. Granmont trouva à redire aux assiduitez de cet Officier, & le lui dit à lui même: il fut traité en petit garçon, & quoiqu'il ne fût en effet qu'un Ecolier, il mit l'épée à la main contre cet Officier, le blessa de trois coups mortels, & obtînt sa grace, à la sollicitation de cet Officier même qui mourut peu de tems après de ses blessures. Granmont entra ensuite au service, se distingua fort dans le régiment royal des vaisseaux, & fit plusieurs campagnes sur mer où il acquit une grande réputation. Enfin ayant eu le commandement d'une frégate armée en course avec un cinquiéme de profit, il prit auprès de la Martinique une flûte Hollandoise qui valoit bien 400000 livres, la mena à Saint-Domingue, où il perdit au jeu, ou consuma en débauches, non seulement sa part, mais encore celle de ses Associez, & n'osant retourner en France, il se fit Flibustier. Sa bonne grace, ses maniéres honnêtes, beaucoup de desintéressement, tout cela joint à toutes les parties d'un grand Capitaine, le distinguérent bientôt des autres Chefs de ce Corps qui étoit alors dans sa plus grande réputation. Mais avec des qualitez qui l'auroient pu élever aux premiers honneurs de la guerre, il avoit tous les vices d'un Corsaire. Il porta la débauche des femmes & du vin aux plus grands excès, & l'irréligion jusqu'où elle peut aller. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GRANVILLE (Richard) *p.* 187. *col.* 1. *l.* 1. *effacez* Corbeil ou

L. 2. après le mot *étoit*, *ajoûtez*, dit un Auteur Anglois.

L. 6 *&* 8 *au lieu de* Corbeil, *lisez* Corboile

L. 45. *au lieu de* Salop, *lisez* Shrewsbury. NB. Le Supplément de Paris dans sa correction dit *Shrewsbury*.

L. 50. *au lieu de* Mahaud & de Mathilde, *lisez* Mahaud ou Mathilde

P. 189. *col.* 1. Avant GRASSIS, *mettez* l'article qui suit.

* GRASSIN, famille originaire de la ville de Sens en Bourgogne porte pour armes *de gueulles à trois lis de jardin d'argent, posez deux en chef & un en pointe.* Cette famille de Grassin est l'une des plus anciennes & des plus considérables de la ville de Sens, où elle a possédé les premiéres charges. Ceux de cette famille ont laissé à la postérité des marques de leur piété dans l'établissement du couvent des Cordeliers de la ville de Sens duquel ils furent les principaux bienfaiteurs, & dans la fondation du Collége des Grassins en l'Université de Paris. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GRATIEN, natif de Clusi, *p.* 190. *col.* 2. à la fin de l'article au lieu de *de Emend. Grat. &*: lisez *in præf. Anton. August. de emendat. Gratiani.*

GRAVELINES, *n.* 1. *l.* 10. *au lieu de* 1568, *lisez* 1658

GRAVELINES, *n.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Le Marquis de) *lisez* (Jean-Pierre de La Roque, Marquis de)

P. 191. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* fort vieux, *lisez* âgé de 75 ans.

GRAVINA (Pierre) *l.* 1 & 2. *au lieu de* de Capoue & natif de Catane ou de Palerme en Sicile, *lisez* de Gravina, ville du Royaume de Naples dans la Terre de Bari, d'où sa famille avoit pris le nom de *Gravina*

GRAVINA (Dominique) *l.* 4. *au lieu de* 16, *lisez* 26.

GRAVINA (Jean-Vincent) *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

GRAVINA (Janus ou Jean-Vincent) Poëte, Orateur & Jurisconsulte, célébre en Italie; étoit du diocése de Cosenza en Calabre. Né avec un génie satyrique, il se fit bien des ennemis qui l'accusérent entre autres d'avoir pillé Paul Manuce, dans ses *Origines Juris Civilis*, sans l'avoir jamais cité. Feu M. Mencken l'appelle le Cicéron de notre tems, *nostri temporis Tullius.* L'Ouvrage intitulé, *De Romano Imperio liber singularis*, qu'il dédia au Peuple Romain en est une preuve, aussi bien que de son profond savoir dans l'Antiquité Gréque & Romaine, quoiqu'il y ait commis diverses fautes. Il étoit Professeur public en Droit au Collége de la Sapience à Rome, & il eût passé en cette même qualité à Turin, si la mort ne l'eût enlevé prématurément à Rome le sixiéme de janvier 1718, lorsqu'il n'étoit âgé que de 58 ans. En 1708, on imprima à Rome, & en 1716 on réimprima à Naples son Ouvrage intitulé *Ragione Poëtica* en deux livres, où l'on trouve une Critique fine & une érudition très-rare, quoiqu'avec un peu d'obscurité. On a encore de lui un Traité *della Tragedia* où il parle avec éloge de la Musique des Anciens, & assez mal de la Musique Italienne moderne. Il a donné aussi cinq Tragédies, savoir *Palaméde*, *Andromède*, *Appius Claudius*, *Papinien*, & *Servius Tullius.* Elles sont composées en Italien, & leur Auteur les traduisit en Latin; mais cette Traduction n'a point paru. Toutes ses Oeuvres sont imprimées à Leipsic en 1717. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 194. *col.* 1. Avant GREAVES, *mettez* l'article qui suit.

GRE'ATE'RICK, ou GRE'ATRAK (Valentin) Imposteur Irlandois, qui fit beaucoup de bruit en Angleterre dans le XVII siécle, & principalement en 1664 & 1665. C'étoit un homme d'assez bonne Maison, qui avoit été Lieutenant d'une Compagnie pendant la guerre d'Irlande, & qui avoit exercé après cela quelques charges dans le Comté de Cork. Il y avoit une grande apparence de simplicité dans ses mœurs, & il sembloit avoir beaucoup de piété & de religion. Dès l'an 1662, il s'imagina avoir le don de guérir les écrouëlles, & dans cette persuasion il toucha plusieurs malades qu'il prétendoit ensuite avoir guéris. Trois ans après il crut, ou voulut faire croire qu'il guériroit facilement une fiévre épidémique qui enlevoit beaucoup de monde en Irlande. Tout le peuple courut à lui, & il en imposa à la multitude. A mesure que sa réputation augmentoit, il se vantoit que son pouvoir croissoit aussi, en sorte qu'il en vint jusqu'à prétendre qu'il n'y avoit aucune maladie dont il ne pût guérir par son seul attouchement. A proportion qu'il s'avançoit dans les provinces de la Grande Bretagne, les Magistrats des villes & des bourgs voisins le prioient de passer chez eux. Le Roi lui fit ordonner aussi de se rendre à Whitehall où la Cour ne fut pas trop persuadée de son pouvoir prétendu miraculeux, mais elle ne lui défendit pas de se produire. Il alloit tous les jours dans un certain quartier de Londres, où l'on voyoit s'assembler de tous côtez un nombre incroyable de personnes de toute condition & de tout sexe pour lui demander le rétablissement de leur santé. On assure qu'il réüssissoit pour l'ordinaire par le seul attouchement, ce qui lui fit donner le nom de *Toucheur.* Cependant il ne put pas persuader les plus sensez de son prétendu don miraculeux. On écrivit contre lui avec force; mais il eut aussi ses Défenseurs, même parmi les Médecins. Il publia lui-même une lettre adressée au célébre Boyle, où il lui donne une Histoire abbrégée de sa vie. Il joignit à cet écrit un très-grand nombre de certificats signez par des Philosophes & des Théologiens qui attestoient la réalité des cures qu'il avoit faites. Avec tout cela sa réputation ne se soutint guéres plus longtems que celle de Jacques Aymar. Il se trouva enfin qu'il n'étoit redevable de tant de guérisons prétendues miraculeuses, qu'à la crédulité du public. On remarqua même qu'il touchoit les femmes avec plus d'attention que les hommes, & il fut obligé de disparoître. * *Voyez* la Vie de M. de Saint Evremont par M. Des-Maizeaux; *le tome* 2. des Oeuvres mêmes de Saint-Evremont dans la piéce intitulée, *Le Prophète Irlandois.* Dissertation sur les Ecrits de M. Woolston, *in octavo*, *p.* 11.

GRE'GOIRE, I. du nom, *l.* 9 & 10. *au lieu de* Pélage II l'ordonna Diacre en 581, &, *lisez* Benoît I l'ordonna Diacre, tout au plus tard en 578, & Pélage II

P. 198. *col.* 1. *l.* 90. après le mot *lui*, *ajoûtez.* Les Bénédictins, dans leur édition des Oeuvres de Grégoire, ont prouvé que ce Commentaire est plus vraisemblablement de Grégoire *le Grand.*

GRE'GOIRE IX, *col.* 2. *l.* 21. *au lieu de* 30 septembre *lisez* 21 août.

GREVIN (Jacques) *p.* 206. *col.* 2. *l.* 36. *au lieu de* ce vers

Et toi, Grevin, après toi mon Grevin encor

mettez celui qui suit.

Et toi Grevin, toi mon Grevin, encor.

l. 4. *au lieu de* ce vers

Et nous as surmontez nous qui sommes grisons

mettez les deux qui suivent

Et nous as surmontez qui sommes ja grisons
Et qui pensions avoir Phebus en nos maisons

GRIBAULD (Matthieu) *p.* 207. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* vers, *lisez* dans

GRIGNAN, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 4. *au lieu de* & a pris celui de Comté vers l'an 1550, *lisez*, & fut érigée en Comté, par lettres du Roi Henri II, du mois de juin 1558, vérifiées le 12 octobre suivant.

GRIMOARD (Anglic) *p.* 215. *col.* 1. *l.* 3 & 4. au lieu de *Amphélise* d'Arrian, lisez *Félice* de Montferrand

L. 20. *au lieu de* le 17 mars 1387, *lisez* le 18 avril 1388.

P. 220. *col.* 2. Avant GROSSOTTO, *mettez* l'article qui suit.

*GROSSOLLES, nom d'une Maison dont les Seigneurs de Flamarens font une branche. Elle est une des plus considérables, & des plus distinguées de la province de Guienne, où elle a possédé des charges & des dignitez honorables, tant ecclésiastiques que militaires, & pris des alliances avec les Maisons les plus illustres du Royaume. Davity la met au nombre des premiéres Maisons de Guienne. Elle étoit très-considérable dans le Périgord dès le XIII siécle. Ses armes sont *d'or au Lion de Gueulles, naissant d'une rivière d'argent, & au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant GROTE (Othon) *mettez* ce qui suit.

GROSTETE (Claude de) *Voyez* MOTHE (Claude de La)

GROTIUS (Hugues) *p.* 221. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* 1583, *lisez* 1582.

L. 8. *au lieu de* quatorziéme, *lisez* quinziéme.

Col. 2. *l.* 5 & 6. *effacez* ou le huitiéme septembre

L. 17. après le mot *tres*, *ajoûtez* cette parenthése (Cet Ouvrage a été traduit en François par M. Barbeyrac, Professeur à Groningue)

P. 222. *col.* 1. *l.* 19. *au lieu de* Bret, *lisez* Barton

GRUTER (Jean ou Janus) *p.* 224. *col.* 1. *l.* 62. *au lieu de* neuf, *lisez* huit

L. 68. *au lieu de* Fluderus, *lisez* Flayderus

GRYPHIUS (Sébastien) *p.* 225. *col.* 2. *l.* 17. *au lieu de* Colinet, *lisez* de Colines

GUALTE'RIO (Philippe-Antoine) *p.* 228. *col.* 2. *l.* 1 & 2. *au lieu de* à Orviéte, *lisez* à S. Quirice de Fermo dans la Marche d'Ancone

L. 2. *au lieu de* 20, *lisez* 24.

L. 9 après 1724, *ajoûtez.* Il mourut à Rome le 21 avril 1728, au commencement de sa 69 année & dans la 22 de son cardinalat

GUALTIER DE SLUSE (Jean) *p.* 229. *col.* 1. *l. antep. au lieu de* Amay, *lisez* Amaz

Avant GUALTIE'RO, *mettez* ce qui suit.

GUALTIER DE SLUSE (René-François) *Voyez* SLUZE.

GUARIN, *p.* 230. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 1. *ajoûtez* ou selon d'autres GUE'RIN

L. 5. *au lieu de* les Oeuvres, *lisez* la Géographie

Col. 2. Avant GUARINI (Jean-Batiste) *mettez* les deux articles qui suivent.

*GUARIN D'APCHIER, Poëte Provençal, se distingua beaucoup dans le XII siécle. Un Manuscrit de la bibliothéque du Roi où l'on trouve les Vies de plusieurs Poëtes Provençaux & quelques unes de leurs Poësies, dit de celui-ci: „ Guarin d'Apchier fut gentil Châtelain de Gévaudan dans l'Evêché „ de Mende, vaillant & bon Guerrier, libéral, & *bon Trouveur*, (c'est à dire, *Poëte*) beau Chevalier & savant en galanterie. " Le même Manuscrit rapporte deux de ses Poësies ou *Syrventez.* Guarin y est réprésenté à cheval dans la vignette, le casque en tête, l'épée d'une main, & tenant de l'autre un bouclier chargé d'un écu d'or d'azur, à la bordure, & à trois barres d'or, celle du milieu endossée. Nostradamus dans ses Vies des Poëtes Provençaux imprimées à Lyon en 1575, *in douze*, ne parle point de celui-ci.

* GUARIN (Dom Pierre) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né en 1678, a fait profession le 21 octobre 1696, âgé de 18 ans, & est mort le 29 décembre 1729. Il savoit le Grec & l'Hébreu & a enseigné l'un & l'autre dans sa Congrégation. Il avoit entrepris une nouvelle Grammaire Hébraïque & un Dictionnaire de la même Langue. Dans le premier projet qu'il en publia il attaqua M. Masclef, savant Chanoine d'Amiens, & redoubla ses coups dans le premier premier volume qu'il en donna. Cela obligea M. Masclef à lui répondre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GUARINONE (Christophle) *p.* 231. *col.* 1. *l.* 6. avant *&c.* mettez; *Consilia Medicinalia*; *de Generatione viventium, etiam nascentium ex putredine*; *de Causa Morborum*; Commentaires Latins sur le premier livre d'Aristote, touchant l'Histoire des animaux. NB. Le Supplément de Paris a mis *noscentium* pour *nascentium.*

GUE'BRIANT, *p.* 233. *col.* 1. *l.* 1. 5. 6. 37 & 38 *au lieu de* de Budes, *lisez simplement* Budes: faites la même chose, *col.* 2. *l.* 9.

GUE'NEGAUD, *p.* 234. *col.* 1. *l.* 25. au lieu de *N.* . . lisez *Claude-François*

Dans la même ligne, au lieu de *Isabelle*, lisez *Alfonsine*

P. 235. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Casillac, *lisez* Gasillac

L. 24.

L. 24. *au lieu de* le. . . . . 1723, *lisez* le 22 mai 1722, âgé de 81 ans.

L. 25. au lieu de *Marie-Françoise*, lisez *Anne-Marie-Françoise*

Dans la même ligne, au lieu de *N.* . . lisez *Claude-François*,

GUE'RARD (Dom Robert) *l.* 2. après les mots *Saint-Maur*, *ajoûtez*, naquit en 1641, & fit profession le 25 de septembre 1652

L. 6. *au lieu de* dans le Dauphiné, *lisez* à Ambournay dans la Bresse.

L. 13. après le mot *Paris*, *ajoûtez*. D'Ambournay, il fut envoyé successivement à Fécamp & à Rouen, où il est mort le deuxiéme de janvier 1715. En 1707, il avoit donné *Abbrégé de la Bible*, *en forme de Questions & de Réponses*.

GUE'RET (Gabriel) *col.* 2. *l.* 25 & 26. après le mot *manuscrite*, *ajoûtez*. On a encore de lui *la Carte de la Cour*, Ecrit ingénieux, allégorique & critique, qu'il dédia à M. Colbert.

GUERSENS, *p.* 238. *col.* 1. *ôtez* l'étoile qui est au devant de cet article

L. 16. après 38, *ajoûtez* ou 40.

GUESCLIN (Bertrand Du) *l.* 4. *au lieu de* Guillaume, *lisez* Robert

Col. 2. *l.* 9. au lieu de *Morel*, lisez *Moreau.*

GUESLE (Jean de La) *l.* 2. *effacez* depuis *Guesle est*, &c. jusqu'au mot *lui*, *l.* 6: & *l.* 7. *effacez* qui eut le Gouvernement d'Auvergne

L. 30 & 31. *au lieu de* vers l'an 1589, *lisez* sur la fin de l'an 1588.

L. 43. au lieu de *Bourgogne*, lisez *Paris.*

GUET, *p.* 239. *col.* 1. *l.* 1. *effacez* & à cheval.

A la fin *ajoûtez* ce qui suit. Il y a aussi une Compagnie d'ordonnance du Guet à cheval qui fut établie le premier décembre 1666, sous les ordres du Sécretaire d'Etat qui a le département de la Maison du Roi. Cette Compagnie a un Commandant particulier.

GUETTE (Charles) *effacez* cet article, & *voyez* à sa place GAITTE (Jacques) *dans les additions.*

GUI de HAINAUT, *p.* 241. *col.* 1. NB. Le Supplément dans sa correction fait une faute, & met 1711 pour 1311

GUI-PAPE, *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Lyon*, *ajoûtez*, ou plutôt à S. Symphorien d'Ozon dans le diocése de Lyon,

L. 11. *au lieu de* 1487, *lisez* 1475; & *au lieu de* 85, *lisez* 73

GUIBE' (Robert de) *p.* 242. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Tréguier, Nantes & Rennes, *lisez* de Tréguier l'an 1483; transféré à Rennes l'an 1502; & de Rennes à Nantes l'an 1506, d'où il prit le titre de Cardinal de Nantes.

L. 15. après 1513, *ajoûtez*. On a sous le nom du Neveu du Cardinal de Nantes, son successeur, un Bréviaire de l'an 1518, un Rituel qui est à peu près du même tems, & un Missel.

GUICHARD (Claude de) *p.* 243. *col.* 1. *effacez* de

L. 1 & 2. *au lieu de* d'Argit & de Tonney, *lisez* d'Argit & de Teney

L. 11. après le mot *mourut*, *ajoûtez* à Turin, le cinquiéme mai

GUICHARDIN (François) *col.* 2. *l.* 22. *au lieu de* 1494, *lisez* 1490

GUICHE. N. VIII. CLAUDE, Seigneur de La Guiche, *l.* 6. *au lieu de* la Ville-Arnoul, *lisez simplement* Ville-Arnoul

N. IX. PIERRE, Seigneur de La Guiche, *p.* 244. *col.* 1. *l.* 16 & 17. *au lieu de* de Bicoque, *lisez* de la Bicoque

GUICHENON (Samuel) *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* du Belley, *lisez* de Belley

L. 6. *effacez* de Gex & de Valromey

P. 245. *col.* 1. *l.* 9. *au lieu de* Médecin de Dijon, *lisez* Avocat au Parlement de Bourgogne

GUIDI, *col* 2. *au lieu de* (Alexandre) *lisez* (Charles-Alexandre)

GUIDICCIONI, *n.* 2. *ajoûtez* ou GUIDOCCIONI

P. 246. *col.* 1. Avant GUIDO ARETINUS, *mettez* l'article qui suit.

* GUIDICCIONI ou GUIDOCCIONI (Lélio) eut beaucoup de part en l'estime du Cardinal Borghése, & en celle du Cardinal Antoine Barberin qui lui donna un Canonicat à Sainte-Marie-Majeure. Il a écrit la Vie du Pape Paul V, & divers autres Ouvrages en prose & en vers, dont plusieurs ont été recueillis en un volume, imprimé à Rouen en 1637. Il mourut le septiéme juillet 1643.

GUIENNE, *l.* 26. après *Agalsius*, *mettez* (l'édition de 1732 dit *Agalsius*)

Col. 2. *l.* 4. après le mot *Auvergne*, *ajoûtez* ce qui suit, pére de GUE'RIN, Comte d'Auvergne, & de GUILLAUME, surnommé *le Débonnaire*, aussi Comte d'Auvergne, Marquis de Nevers, & Duc d'Aquitaine, qui fonda l'Abbaïe de Clugni en 910, bâtit l'église du Prieuré du Saucillanges en 916, & mourut sans postérité en 917. GUILLAUME *le Débonnaire* avoit une sœur nommée *Adelinde*, mére de *Guillaume*, surnommé *le Jeune*, & d'*Acfred*, qui furent après la mort de leur oncle, successivement Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne;

L. 15. au lieu de *Biserte*, lisez *Brifert.*

L. 16. *au lieu de* 887, *lisez* 867; & *au lieu de* RAINULFE, *lisez* RANULFE

L. 19. *au lieu de* 893, *lisez* 892.

L. 23. *au lieu de* 893, *lisez* 892.

L. 26. *au lieu de* Comte de S, Géraud, *lisez* Comte Saint-Géraud.

Depuis *l.* 34. jusqu'à *l.* 46 inclusivement, il faut retrancher les deux articles de GUILLAUME I, & de GUILLAUME II.

L. 48. *au lieu de* fut Duc de Guienne, *lisez* Comte de Poitou & Duc de Guienne, fut aussi Comte d'Auvergne.

L. 56. après *Rollon*, *ajoûtez*, premier Duc de Normandie, & au lieu de *Popée*, lisez *Pope*

L. 63. après le mot *pére*, au lieu de; *mettez*,

L. 65. *effacez* dite *de Champagne*

L. 76. *au lieu de* Duc, *lisez* Comte.

L. 79. *au lieu de* 17, *lisez* 10,

L. 81. au lieu de *Gui*, lisez *Othe.*

L. 86. *au lieu de* 1037, *lisez* 1038.

L. dern. de la col. au lieu de *Marthe*, lisez *Mathe.*

P. 247. *col.* 1. *l.* 2 & 3, au lieu de *Robert* de France, lisez *Henri.*

L. 19. au lieu de à *N.* . . lisez *à Aimeri*, Vicomte

L. 63. après le mot *Quienne*, *ajoûtez* ou *Guyaine*

L. 74 & 75, *au lieu de* Ausone, *lisez* Andoque.

NB. Le Supplément de Paris a mis *Crevers* pour *Nevers*

GUILLARD (Charles) *p.* 248. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Gentilhomme de Poitou, *lisez* Notaire & Sécretaire du Roi, Conseiller Thrésorier, & Receveur général de toutes les Finances du Comté du Mans, qui fut annobli par lettres données au mois de février 1464.

L. 13. *au lieu de* peu de tems après, *lisez* le 13 novembre 1537, âgé de plus de 80 ans

L. 16. *au lieu de* vers l'an 1565, *lisez* le 19 novembre 1565.

L. 19. au lieu de *Louïs*, lisez *Charles.*

L. 21. *au lieu de.* Il mourut vers l'an 1572, *lisez.* Il testa le 18 février 1573

GUILLAUME, I. de ce nom, *col.* 2. *l.* 36. *au lieu de* 19, *lisez* 10.

P. 249. *col.* 2. *l.* 23. *au lieu de* trente mille, *lisez* trois mille; & *au lieu de* vint mille, *lisez* deux mille

L. 58. *au lieu de* de Villeroi, *lisez* de Catinat

GUILLAUME *le Débonnaire. Au lieu des* 14 premiéres lignes de cet article, *substituez* ce qui suit.

GUILLAUME, I. du nom, surnommé *le Débonnaire*, Comte d'Auvergne, Marquis de Nevers, & Duc d'Aquitaine, Fondateur de l'Abbaïe de Clugny, au commencement du dixiéme siécle, prit sous sa protection, & éleva Ebles, Comte de Poitou, son parent, après la mort de Ranulfe II, Comte de Poitiers, son pére. *Ebles* étant mort vers l'an 935, eut pour successeur, GUILLAUME, III. du nom, son fils, surnommé *Tête d'Estoupes*, qui joignit au titre de Comte de Poitou, celui de Duc de Guienne. Il mourut sur la fin de l'an 963. GUILLAUME IV, son fils, dit *Fier-à-Bras*, mourut le troisiéme février 993. GUILLAUME V, surnommé *le Grand*, fils de celui-ci, mourut en 1030, & laissa quatre fils qui furent successivement Ducs de Guienne, & Comtes de Poitou. Le premier, GUILLAUME VI, surnommé *le Gros*, mourut en 1038, sans postérité; le second *Eudes* ou *Odon*, fut tué le dixiéme mars 1039; le troisiéme nommé *Pierre*, qui prit le nom de *Guillaume* VII, mourut aussi sans enfans en 1058; & enfin le quatriéme GUI-GE'OFROY, dit *Guillaume* VIII, mourut le 24 septembre 1086, laissant pour successeur GUILLAUME IX, son fils, mort le dixiéme février 1126. Celui-ci fut pére de GUILLAUME X, dernier de sa race, Duc de Guienne, & Comte de Poitou.

L. 15 & 16. *au lieu de.* Celui-ci, *lisez* Guillaume X.

P. 254. *col.* 1. Avant GUILLAUME, Moine de S. Denys, *mettez* l'article qui suit.

GUILLAUME de Neubridge, ou *le Petit*, ainsi surnommé à cause de sa petite taille, vivoit dans le XII siécle, & a écrit une *Histoire d'Angleterre.* Il étoit Anglois lui-même, né en 1136, à Bridlington, port de mer dans la province d'Yorck. Après y avoir fait ses premiéres études, il fut envoyé par ses parens à un couvent de l'Ordre des Augustins, situé dans le même diocése, & dans lequel il prit l'habit religieux. Ce couvent s'appelloit en Latin *Novum Burgum*, & ce fut de ce lieu qu'il porta le surnom de *Neubrigensis* ou *Novoburgensis.* Son meilleur Ouvrage, sans comparaison, est son Histoire d'Angleterre qu'il composa à la priére d'un Abbé de ses amis. La meilleure édition est celle que M. Héarne Anglois nous en a donnée à Oxford en 1719, en trois volumes *in octavo.* * *Voyez* la préface de l'Histoire d'Angleterre de Guillaume de l'édition de M. Héarne; & la *Bibliothéque Angloise*, *tome* 7. *partie* 1. *p.* 178. On n'en a dit qu'un mot sous NEUBRIDGE

GUILLAUME, dit LE BRETON, *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

GUILLAUME, dit LE BRETON, Historien de France, natif de Bretagne d'où lui vint le surnom de *le Breton*, naquit vers l'an 1170. Il embrassa l'état ecclésiastique, & ayant été ordonné Prêtre, il fut Chapelain du Roi Philippe-Auguste. Il accompagna ce Prince dans la plupart de ses expéditions. Les différentes occasions que Guillaume avoit eues de suivre Philippe-Auguste, lui méritérent l'estime de ce Prince qui lui en donna plusieurs marques. La plus singuliére fut de lui confier l'éducation de son fils *naturel* Pierre Carlotte qui fut depuis Thrésorier de Tours & qui mourut, en 1249, Evêque de Noyon. On ignore le tems de la mort de Guillaume. Il est Auteur d'une Histoire en prose de Philippe-Auguste & d'un Poëme à la louange de ce même Prince, lesquels nous ont été conservez & que l'on trouve dans la collection des Historiens de France de Du Chêne. Il avoit composé un autre Poëme qu'il avoit intitulé *Carlotis*, à la gloire de Pierre Carlotte son Eleve, & que nous n'avons plus. Son Histoire est la continuation de celle de Philippe-Auguste par Rigord qui n'avoit été que jusqu'à la 13 année du régne de ce Prince. Guillaume a même commencé sa continuation par une récapitulation de celle de Rigord, dans laquelle il a inséré quelques faits que celui-ci avoit oubliez. A l'égard de son Poëme, il l'a intitulé *Philippide*, du nom de Philippe-Auguste à la gloire de qui il l'a composé, & c'est une Histoire suivie & complette du régne de ce Prince, jusqu'à sa mort.

mort. Ces deux Ouvrages font fort utiles pour l'Hiftoire de ce tems-là. * *Voyez le Mémoire fur la Vie & les Ouvrages de Guillaume le Breton*, par M. de La Curne, dans les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, tome* 8.

G U I L L A U M E (Saint) *p.* 255. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* l'an 1200, *lifez* le 24 novembre 1199.

G U I M A R A N E S, petite ville, *p.* 257. *col.* 1. *lifez* G U I-M A R A E N S.

G U T H I E R, *p.* 267. *col.* 2. *l.* 3 & 4. *au lieu de* quatre livres des anciens Romains, *lifez* un Traité de l'ancien Droit de Rome ancienne, par rapport à la Religion.

G U Y E T (François) *col.* 2. *l.* 19. après le mot *Térence, ajoûtez* & fur Phédre

L. 20. après le mot *ans, ajoûtez.* M. Huet dit que Guyet étoit un Poëte excellent.

P. 270. *col.* 1. Avant G Y F H O R N, *mettez* l'article qui fuit.

* G Y A R E'E, en Latin *Gyareus*, fe diftingua au commencement de la guerre entre Pompée & Céfar. Comme il étoit prêt de fauter dans le vaiffeau de fon frére Télon, qui venoit d'être bleffé, pour le fecourir, il fut atteint d'une fléche qui le perça d'outre en outre & l'attacha au vaiffeau. * Lucain, *l.* 3. *v.* 600 & *fuiv.*

H.

HAB. HAF. HAG. HAL. &c. HAR. HEB. HEC. HED. &c.



H A B E R T (François) *p.* 2. *col.* 1. Comme ce *Habert* n'eft pas de la famille de Mrs Habert, pour ne le pas confondre avec eux, il faut mettre fon article avant celui de H A B E R T, famille

L. 2. après le mot *régne, ajoûtez* de François I &

H A B E R T (Sufanne) *l. pen.* après 1663, *ajoûtez* âgée d'environ 72 ans.

H A B E R T (Philippe) après le mot *précédent, ajoûtez* l'un des premiers Membres

H A B E R T (Henri-Louïs) *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* février, *lifez* janvier

P. 6. *col.* 2. Avant H A F I Z I, *mettez* ce qui fuit.

H A F F. *Voyez* F R I S C H - H A F F & C U R I S C H-H A F F.

H A G U E N A U, *p.* 8. *col.* 1. *l.* 9. *au lieu de* 1704, *lifez* 1705

H A L B E R S T A D T, *p.* 12. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* avec Evêché, &c. jufqu'au mot *Brandebourg, lifez.* Il y avoit autrefois un Evêché fuffragant de Mayence, mais par la paix de Weftphalie, il a été fécularifé en 1648, & converti en Principauté qui appartient aujourd'hui au Roi de Pruffe

L. 4 & 5. Hotheim. NB. Le Supplément dit qu'au lieu de *Hotheim*, il faut dire *Holthemme.* La Carte de la Baffe Saxe par de Wit, l'appelle *Holtheim*, & M. Du Bois, *Géogr. Mod. p.* 286 le nomme *Holtzemme.* Les deux derniers font les véritables noms de cette riviére.

P. 13. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* 770, *lifez* 781; & *l.* 2. *effacez* l'an 819.

L. 2 & 3. *effacez* & Gafpard Néopharite, Luthériens.

L. 65. après le mot *Hariftallenfe, ajoûtez;* mais on fe trompe, car ce n'eft point à Halberftadt que Charlemagne fit ce Recueil, mais à Hériftall fur la Meufe, où cet Empereur convoqua un Concile en 779.

N. IX. Josse de Hallewin, *p.* 17. *col.* 1. *l.* 20. *au lieu de* Bournelle, *lifez* Bournels

N. XIV. Charles-Maximilien, *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Baffe, *lifez* Raffé

H A L L I E R (François) *p.* 18. *col.* 1. *l.* 12, après le mot *ans, ajoûtez*, à ce qu'on prétend.

H A L L O I X (Pierre) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* étoit de Liége, *lifez* naquit à Liége en 1572, & entra dans la Société à l'âge de 20 ans en 1592.

H A M E L (Jean-Batifte) *p.* 20. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1613, *lifez* 1624

L. 5. après le mot *compofa, ajoûtez* en Latin

L. 11. après le mot *demonftrantur, ajoûtez.* Il avoit alors 20 ans.

Dans la même ligne, *au lieu de* 19, *lifez* 21; & *effacez*, ou felon d'autres 21.

L. 12 *au lieu de* dix, *lifez* huit.

P. 21. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 1656, *lifez* 1657

N. XIII. Jean-Rainhard, *p.* 25. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Anfpach, ajoûtez*, morte le 13 mars 1731, âgée de 54 ans.

Dans la même ligne après le mot *unique, ajoûtez* nommée *Charlotte-Chriftine*

L. 7. après le mot *Darmftad, ajoûtez*, morte le premier juillet 1726.

H A N N I B A L D I (Pierre) *p.* 28. *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Théodore, *lifez* Thierri

H A R D E R W Y C K, ville, *p.* 35. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *peuplée, ajoûtez* ce qui fuit. Il y a eu une Ecole Illuftre, floriffante depuis plufieurs fiécles; mais en 1648, les Etats de Gueldre érigérent cette Ecole en Académie, & firent frapper une médaille pour rendre cette érection plus célébre. On y voit les armes de la province de Gueldre avec cette devife, *Victoriæ præmium libertas*, c'eft à dire, *la liberté eft le prix de la victoire;* & ces mots au revers, *pace domi forifque fancita: Academia Harderwici fundata, Illuftres Ordines Ducatus Gueldriæ & Comitatus Zutphaniæ in rei memoriam, hunc nummum cudi fecerunt*, 1648, c'eft à dire, *la paix ayant été faite au dehors & au dedans, & l'Académie de Harderwyck ayant été fondée, les Etats du Duché de Gueldre, & du Comté de Zutphen, ont fait battre cette médaille*, 1648.

Avant H A R D I - C A N U T, *mettez* ce qui fuit.

H A R D I (Alexandre & Claude) *Voyez* H A R D Y.

P. 35. *col.* 2. Avant H A R E D, *mettez* les deux articles qui fuivent.

* H A R D Y (Alexandre) Poëte François, vivoit fous les régnes de Henri IV & de Louïs XIII. Avant le célébre Corneille on le regardoit comme le premier Poëte Tragique de France. Il nous refte de fes piéces cinq gros volumes *in octavo*, & l'on en auroit bien une vintaine, fi elles euffent toutes été imprimées. Ses vers font rudes & fes compofitions ont quelque chofe de pefant. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* H A R D Y (Claude) prit le parti du Barreau, & joignit à l'étude de la Philofophie & des Mathématiques celle des Langues Orientales & autres. On dit qu'il en favoit 36. En 1525, il fit imprimer *in quarto* les queftions d'Euclide, avec les Commentaires du Philofophe Marin. La Traduction Latine de M. Hardy eft de beaucoup fupérieure à celle de Barthélemi Zambert, & fes Notes font fort eftimées. Il mourut le cinquiéme d'avril 1578. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735. NB. Il a mis dans cet article, *l.* 15. 1678 pour 1578

H A R L E M, *p.* 38. *col.* 2. A la fin de l'article, *ajoûtez. Voyez* C O S T E R (Laurent)

L. 18. après le mot *Paris, ajoûtez* par M. de Martignac.

H A R P E S F I E L D, *p.* 40. *col.* 2. *ajoûtez* & mieux H A R P S F E L D,

L. 6. après le mot *Hiftoire, ajoûtez* Eccléfiaftique.

P. 51. *col.* 2. *l.* 3 & 4. *au lieu de* ayant répondu, *lifez* répondit, & *mettez* ce qui fuit. Par occafion dans fes Notes fur le Traité de faint Bernard de la Grace & du Libre Arbitre, où il faifoit voir la conformité de la Doctrine de ce Saint, avec celle de faint Auguftin, le Pére Hauzeur repliqua avec vivacité dans un Ecrit Latin, qu'il intitula, *Correctio Fraterna*, auquel on ne croit pas que le Pére Huart ait répondu de nouveau.

NB. L'édition de 1732 dans l'article du Pére H A U Z E U R, *l.* 6. dit *Aculeus* pour *Eculeus* ou *Equuleus.*

H E B E D - J E S U, *p.* 54. *col.* 2. *Au lieu des* huit premiéres lignes, *mettez* ce qui fuit.

H E B E D - J E S U, Patriarche des Neftoriens, autrement nommé *Abdiffi*, après avoir été Métropolitain de Saba, & compofé plufieurs livres en faveur de la Doctrine des Neftoriens, vint à Rome fous le Pape Jules III, & fit abjuration du Neftorianifme entre l'an 1550 & 1555. Il fut déclaré Patriarche des Neftoriens après la mort de Simon Julacha, & le Pape Pie IV le confirma dans cette dignité dans un fecond voyage que Hebed-Jefu fit à Rome.

L. 19. après ces mots *de Mony*, ajoûtez, *c'eft à dire*, Richard Simon.

H E C T O R - B O E T I U S, *p.* 57. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* 1516, *lifez* 1526.

L. 3 & 4. *au lieu de* qu'il publia du tems de Charles-*Quint*, *lifez* qui a été imprimée *in folio*, en 1574, à Paris.

H E'D E (Guillaume) *l.* 7. après &, *ajoûtez* une Hiftoire

H E'D E L I N (François) *col.* 2. *l.* 43. après le mot *profe*, ajoûtez *Sainte Catherine*, Tragédie; *Les deux Pucelles*, Comédie en profe; *Lettre d'Arifte à Cléante*; *Amelonde*, Hiftoriette; *Compliment fait à M. le Cardinal de Retz*, de la part de la Congrégation de la Propagation de la Foi, le 18 mars 1652.

H E'G E'S I P P E, *p.* 60. *col.* 1. *n.* 5. *l.* 5. *au lieu de* fous le Pontificat, &c. jufqu'au mot *environ*, *l.* 7. *lifez* vers l'an 157, & y demeura jufqu'au Pontificat d'Eleuthére, qui fuccéda à Soter l'an 177.

Col. 2. *l.* 44. après le mot *Commode, ajoûtez.* La Chronique d'Alexandrie met fa mort à l'an 180.

L. 45. *au lieu de* de Barre, *lifez* de La Barre

L. 46. *au lieu de* Marguerin, *lifez* Marguarin

H E I N S I U S (Daniel) *p.* 64. *col.* 1. *l.* 89. après le mot *mourut, ajoûtez* le 25 février.

Col. 2. *l.* 3. après 147, *ajoûtez.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *n.* 227. *p.* 232. 233. & 236: *partie* 2. *p.* 281. *n.* 517: *partie* 3. *p.* 280. *n.* 922: *tome* 3. *partie* 1. *p.* 165. *n.* 1069: *tome* 4. *partie* 2. *p.* 200. *n.* 1492: *tome* 5. *partie* 1. *p.* 243. *n.* 74. édit. d'Amfterdam 1725.

H E I S S, *col.* 2. A la fin, après 1711, *ajoûtez* ce qui fuit. Cette Hiftoire fut réimprimée en 1715 à la Haye fur la derniére édition de Paris, à laquelle on ajoûta la Capitulation de Charles VI, & le Traité fait à Raftad entre l'Empereur & Louïs XIV. En 1731, on en donna à Paris une nouvelle édition en trois volumes *in quarto*, & en dix volumes *in douze.* Enfin en 1733, on en a publié à Amfterdam une nouvelle, plus ample que toutes les précédentes, en huit volumes,

P. 73. *col.* 2. *l.* 40 *&* 41. *au lieu de* (c'eſt une addition à celui de Grotius) *liſez* (C'eſt une extenſion des preuves & des raiſonnemens que le ſavant Grotius a employez dans ſon Traité ſur la même matiére.

A la fin *ajoûtez.* M. Goujet, *Traduction du Traité de* Grotius *de la Vérité de la Religion Chrétienne.*

N. VI. Pierre Hennequin, *p.* 74. *col.* 1. *l.* 14. *au lieu de* de Saint-Servin, *liſez* de Saint-Serrin; & *au lieu de* Gédoine, *liſez* Gédoin

Col. 2. *l.* 48. Avant Jean Hennequin *mettez* VI.

L. 5. *au lieu de* l'Eguiſe, *liſez* l'Eguiſé.

N. VII. Nicolas Hennequin, *l.* 14. *au lieu de* Danées, *liſez* Danès

N. IX. Nicolas Hennequin, III. du nom, *p.* 75. *col.* 1. *l.* 12. après *Louïs*, *ajoûtez* Duc; & *au lieu de* Rouanez, *liſez* Roanès

N. VII. Christophle Hennequin, *l.* 7. *au lieu de* Juſauvigny, *liſez* Juſanvigny.

N. VI. François Hennequin, *l.* 4. *au lieu de* l'Eguiſe, *liſez* l'Eguiſé

N. VI. Simon Hennequin, *l.* 4. au lieu de *N.* . . liſez *Oudart*

N. VII. Oudart Hennequin, *col.* 2. *l.* 21. *au lieu de* Noiſſy, *liſez* Roiſſy

P. 77. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Paris*, *ajoûtez*, lequel en 1731 a donné au Public une nouvelle édition de la Bible Vulgate, avec des Notes & des Tables Chronologiques, Hiſtoriques & Géographiques, en deux volumes *in folio.*

HENNUYER (Jean) *col.* 2. A la fin de cet article *ajoûtez* ce qui ſuit.

Malgré les raiſons que l'on a données cy-deſſus, pour faire croire que Jean Hennuyer a été de l'Ordre de S. Dominique, on peut donner des preuves plus fortes du contraire. Il n'a point été Religieux. Cela ſe prouve par Du Peyrat dans ſon *Hiſtoire de la Chapelle du Roi.* En parlant du Pére de Guyencourt, Confeſſeur du Roi avant Hennuyer, il le nomme toujours *Frére Jean de Guyencourt;* & quand il parle de Hennuyer il ne lui donne jamais que la qualité de Meſſire ou de Maître. On a dit dans l'article qu'il s'écoula quinze ans entre le tems où il fut reçu Docteur, & celui où il fut appellé à la Cour; mais on a eu tort, puiſqu'il y étoit déja dès l'an 1539, comme cela paroit par un paſſage de l'*Hiſtoire de l'Univerſité de Paris*, où Du Boulay remarque que Hennuyer fut chargé par François I, de porter à la Faculté de Théologie une lettre de ſa Majeſté en date du 26 mars 1538, ſuivant le calcul ancien.

HENRI de S. IGNACE, *p.* 94. *col.* 2. Vers la fin de cet article, *p.* 95. *col.* 1. *l.* 10. après le mot *Auteur*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Ce Religieux a donné en 1717, en deux volumes *in octavo* un Ouvrage intitulé, *Molinifmus profligatus* qu'il voulut dédier à feu M. le Cardinal de Noailles, mais dont cette Eminence refuſa avec beaucoup de politeſſe d'accepter la dédicace à cauſe des circonſtances des tems. Il fit cet Ouvrage pour en défendre un qu'il avoit publié auparavant en Latin en faveur de la Grace efficace par elle-même. Ces Ouvrages ne ſont guéres connus que des Théologiens, qui les eſtiment beaucoup. On lui attribue encore les deux Ouvrages ſuivans, *Tuba magna mirum clangens ſonum ad SS. D. N. Papam Clementem XI, Imperatorem, Reges, Principes, Magiſtratus omnes, orbemque univerſum de neceſſitate reformandi Societatem Jeſu, per Liberium Candidum; Artes Jeſuiticæ in ſuſtinendis novitatibus laxitatibuſque ſociorum, &c.* Cet Ouvrage qui eſt encore du Pére Henri, eſt auſſi addreſſé au Pape Clément XI. Le Pére Henri de Saint-Ignace eſt mort à la Cavée, maiſon de ſon Ordre, au diocéſe de Liége vers l'an 1720, dans un âge très-avancé.

HERENNIUS DEXIPPUS, *p.* 105. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* Hiſtoire d'Auguſte, *liſez* Hiſtoire Auguſte

Quatrie'me Sie'cle, *p.* 107. *col.* 1. *l.* 55 *&* 56, *au lieu de* Evêque Eſpagnol, *liſez* homme de qualité de Saragoſſe en Eſpagne

Sixie'me Sie'cle, *col.* 2. *l.* 2. après le mot *damnation*, *ajoûtez.* NB. Ces prétendus Hérétiques n'ont jamais exiſté.

Neuvie'me Sie'cle, *n.* 126. *l.* 1. Godeſcalque, *liſez* Gotheſcalk: & *au lieu de* du diocéſe de Reims, *liſez* d'Orbay au diocéſe de Soiſſons.

A la fin *ajoûtez.* NB. Il a été fauſſement accuſé d'Héréſie, & pluſieurs Auteurs très-connus l'ont juſtifié dans des Ouvrages publics

Quatorzie'me Sie'cle, *p.* 108. *col.* 2. *l. dern. au lieu de* Grégoire IX, *liſez* Grégoire XI; & après 1372, *ajoûtez.* On le met ſans fondement au nombre des Hérétiques, quoique ſes livres ayent été brûlez

HE'RICOURT (Louïs de) *p.* 113. *col.* 1. *l.* 12. après 1721; *ajoûtez.* On en a une troiſiéme édition de 1729, avec des corrections & des augmentations. Il eſt encore Auteur d'un *Abbrégé de la Diſcipline de l'Egliſe* du Pére Thomaſſin, avec quelques informations; *Traité de la vente des immeubles par Décret*, en 1727, &c.

P. 115. *col.* 2. Avant HERMAN de Ryſwyck, *mettez* l'article qui ſuit.

* HERMAN, Comte de Nuénare, Prevôt de Cologne, Comte du Saint-Empire, floriſſoit dans le XV & dans le XVI ſiécle. Il eſt regardé par les Hiſtoriens de ſon tems comme un homme qui égaloit alors les plus illuſtres en érudition, & d'ailleurs rempli de piété. Il étoit ami du ſavant Reuchlin, & il prit ſa défenſe contre les Religieux de Cologne qui par ignorance ou par préjugez, s'acharnérent contre lui. Hutten, Peutinger, Camérarius & pluſieurs autres étoient liez avec ce Comte qui les honoroit de ſon amitié & de ſa protection. On ne fait pas bien le tems de ſa naiſſance, ni celui de ſa mort. Ceux qui ont diſcuté ce fait avec le plus d'exactitude, mettent la premiére entre l'an 1480 & 1490, & ſa mort en 1530. Elle arriva à Ausbourg, lorſqu'il n'avoit encore que 50 ans. Camérarius lui a dreſſé l'Epitaphe ſuivante,

Hermanno a Neuenar, Comiti ex Ubiis,
Cui gens Novaquila nomen Hermanno *fuit*
Rerum peritus plurimarum, & Artium
Doctus bonarum, a patria hic procul jacet
Fato peremptus ante tempus flebili,
Auguſta in urbe Vindelicia, quo ſuum
Secutus, haud reverſus domum eſt, Principem.
Morte auferuntur undique extincti boni
Quid fiet igitur? quid! ſubibunt mali.

Le Comte Herman avoit fait pluſieurs Ouvrages dont on en a publié quelques-uns. Le plus connu eſt un petit Traité où il examine l'origine des premiers François & leurs premiéres demeures. Il eſt en Latin & on le trouve imprimé avec l'Hiſtoire de Wittekinde, *in folio*, à Bâle en 1532, avec celle de Charlemagne, par Eginhart, *in ſeize*, à Cologne, en 1561; dans l'édition de Francfort en 1617; dans celle d'Utrecht en 1711; dans Du Chêne, *tome* 1. de ſon *Recueil des Hiſtoriens de France*, *p.* 142. Il mourut ſans poſtérité & ſa famille a fini dans Adolphe, Comte de Nuénare qui fut tué d'un coup de canon à Arnheim le 30 octobre 1589, ſelon Elie Reuſnerus. Le Pére Le Long, dans ſa *Bibliothéque des Hiſtoriens de France. Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735.

HERMANT (Godefroy) *p.* 116. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* que 12 ans, *liſez* que 13 ans & demi.

L. 16. *au lieu de* en 1640, *liſez* au mois de ſeptembre 1639

L. 21. *au lieu de* Bachelier, *liſez* Docteur; & *au lieu de* en 1641, *liſez* en 1640. Il fut fait de la Maiſon & Société de Sorbonne le dernier d'octobre 1642, & eut

L. 22. *au lieu de* 1642, *liſez* le 15 d'avril 1643.

P. 120. *col.* 1. Avant HERMOLAUS, *mettez* l'article qui ſuit.

HERMOGE'NIEN, célébre Juriſconſulte, qui floriſſoit ſous les enfans du grand Conſtantin, a écrit en Latin un Abbrégé du Droit en ſix livres, où il dit qu'il a ſuivi l'Ordre de l'Edit perpétuel. Ceux qui lui ont attribué des Epitomes des Digeſtes ſe ſont trompez. Il s'eſt appliqué dans ſon Epitome du Droit à mettre à couvert la Juriſprudence qui tomboit en décadence, & à la rédiger. Il y en a auſſi qui lui donnent un Traité ſur une Loi des *Fideicommis*, mais on a pris Ulpien pour lui. Antonius Auguſtinus fait de grands éloges du Recueil des Conſtitutions d'Hermogénien. Jacques Godefroy & Gilles Ménage ne le louent pas moins, quoique Cujas en ait parlé autrement. Cette collection commence à l'Empereur Hadrien. Le Prêtre Cœlius Sédulius loue cet Ouvrage & ſon Auteur dans la préface de ſon Ouvrage Paſcal en proſe à Macédonius. On l'appelle Hermoge'ne dans Lampridius, mais Claude Saumaiſe a prouvé que ce nom d'Hermogéne s'étoit gliſſé mal à propos dans le texte de Lampridius. Bertrand croit qu'Hermogénien a été Chrétien, mais il n'appuye ſon opinion que ſur des conjectures très-foibles. Grégoire Mayans, célébre Juriſconſulte de Valence en Eſpagne, dont on a un gros volume de Lettres Latines qu'il a publiées, à Valence même en 1733, croit qu'Hermogénien a pu être Payen, & recueillir les Conſtitutions ou Loix de l'Empire ſous les Empereurs Honorius & Théodoſe. Joſeph Fineſtréſio, autre Juriſconſulte Eſpagnol, a fait ſur Hermogénien un Commentaire que le même Mayans loue beaucoup dans ſes lettres, mais qui n'étoit pas encore imprimé en 1731. Baronius ſous l'an 301, *n.* 18. parle d'un Eugéne Hermogénien qui vivoit ſous Dioclétien & ſous Maximien, & qui étoit par conſéquent différent de l'Hermogénien dont nous parlons, s'il eſt certain que celui-ci a vécu ſous les fils de l'Empereur Conſtantin, comme il y a lieu de le croire. * *Voyez* Grégorii Mayanſii *Epiſtolæ*, 189. 191. 206. 209. 220. 222. 237.

HE'RODIEN, *p.* 123. *col.* 1. *l.* 11. après le mot *François*, *mettez* de la Traduction de M. l'Abbé Mongault

HE'ROLT, *p.* 124. *col.* 1. *l. dern.* après le mot *date*, *ajoûtez* ce qui ſuit. On croit que c'eſt lui qui eſt Auteur des Sermons qui ſont intitulez *Sermones Diſcipuli*, les Sermons du Diſciple. Il paroît par le Sermon 85, qui traite *de Luxuria*, qu'il écrivoit encore en 1418.

HERVET (Gentien) *p.* 127. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1499, *liſez* 1509,

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* 1584, *liſez* 1594,

N. XIII. Charles, Landgrave de Heſſe-Caſſel, *p.* 131. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* juin, *liſez* juillet

L. 20. au lieu de *N.* . . liſez *Frédérique-Charlotte*

L. 21. après 1722, *ajoûtez* & trois.

L. 22. après 1691, *ajoûtez*, fait en 1723, par le Roi de Pruſſe, Lieutenant Général de ſes armées, & créé dans la même année, par le Roi de Pologne,

N. XII. Philippe de Heſſe-Caſſel, *l.* 16. après le mot *Unies*, *ajoûtez* & Commandant d'Ypres en 1732.

L. 19. après 1695, *ajoûtez* mariée avec un Duc de Holſtein-Beck, morte à Marpurg au mois de mai 1728

N. XII. Guillaume, Landgrave de Heſſe-Rheinfels, *l.* 2. *au lieu de* 1711, *liſez* 1725.

N. XIII. Ernest-Le'opold, *p.* 132. *col.* 1. *l.* 3. au lieu de *Marie-Anne*, liſez *Eléonore-Marie-Anne.*

L. 3 *&* 4. *au lieu de* Louvenſtein, *liſez* Loewenſtein

L. 4. au lieu de *Joſeph* né le 22 ſeptembre 1705, *liſez* Joseph qui fuit

L. 6 *&* 7. au lieu de *Polixéne*, liſez *Polixéne-Chriſtine-Jeanne.*

L. 8. *au lieu de* Prince de Piémont, *liſez* alors Prince de Piémont,

mont, depuis, III. du nom, Duc de Savoye & Roi de Sardaigne

L. 10. après 1712, *ajoûtez* qui ayant suivi sa sœur en Piémont a été mariée en 1730 avec *Jean-Christian*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Prince Régent de Sultzbach:

L. 11. après 1714, *ajoûtez* mariée le 27 juin 1728, avec *Louïs-Henri*, Duc de Bourbon, Prince du sang, Pair & Grand-Maître de France;

XIV. Joseph, Prince héréditaire de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, né le 22 septembre 1705, fut marié le huitiéme mars 1726, avec *Christine-Anne-Louïse-Oswaldine*, Princesse de Salm, née le 29 avril 1707, troisiéme fille de *Louïs-Othon*, Prince de Salm, & du Saint-Empire, Rhingrave, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine* de Nassau-Hadamar. Il en a eu 1. *Anne-Victoire*, Princesse de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, née le 25 février 1728; & 2. *Eléonore-Louïse*, Princesse de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, née le 17 avril 1729.

N. XII. Charles, Landgrave de Hesse, second fils d'Ernest, *l.* 29. *au lieu de* Louvenstein, *lisez* Loewenstein; & dans la même ligne après le mot *Wertheim*, *ajoûtez*, morte en couches le 15 juillet 1728, dans la 41 année de son âge.

L. 31. après le mot *Styrum*, *ajoûtez*, morte le premier août 1724, dans la 34 année de son âge;

P. 133. *col.* 1. *l.* 5. *effacez* 1.

L. 7. *effacez* depuis 2. en 1719, &c. jusques au mot *Cardinal*, *l.* 10.

L. 11. après 1699, *ajoûtez*, Prêtre, Chanoine des églises cathédrales de Cologne, de Liége & d'Ausbourg, en 1729.

Dans la même ligne *au lieu de* Léopold, lisez *Léopold*

L. 13. après 1706, *ajoûtez*, mariée le 23 février 1727 avec *Antoine-Ferdinand* de Gonzague, Duc de Guastalla, &c. mort le 19 avril 1729.

N. XIII. Ernest-Louïs, *l.* 9. *au lieu de* 1703, *lisez* 1723.

N. XIV. Louïs, Prince héréditaire, *l.* 2. après 1691, *ajoûtez* déclaré par l'Empereur au mois de juin 1722 Lieutenant Veltmaréchal de ses armées

L. 3. après le mot *Hanaw*, *ajoûtez* Lichtenberg.

L. 4. après le mot *Anspach*, *ajoûtez*, morte le premier juillet 1726, dans la 27 année de son âge.

L. 5. au lieu de *N.* . ., lisez *George-Guillaume*,

L. 6. au lieu de 3. *N.* . . lisez 3. *Louïse-Caroline*,

L. 7. après 1723, ajoûtez 4. *Louïse-Auguste-Magdeleine*, née le 16 mars 1725; & 5. *George-Frederic-Charles*, né le septiéme mai 1726.

Col. 2. *l.* 4. après 1690, *ajoûtez*, marié le 31 octobre 1722, avec *Christine-Charlotte*, Comtesse de Solms-Brawnfeld, mort sans enfans le neuviéme octobre 1726.

N. XII. Fre'de'ric-Jacques, *l.* 6. au lieu de *Louïs-Jean* né le 15 janvier 1705, *lisez* Louïs-Jean qui suit;

L. 6 & 7. au lieu de *Jean-Charles*, né le 25 août 1706, *lisez* Jean-Charles, *dont il sera parlé après son frére aîné.*

L. 12. après le mot *année*, *ajoûtez* ce qui suit, en 1728. *Frédéric-Jacques* a épousé en secondes noces *Christine* de Nassau-Sarbruck, veuve depuis le cinquiéme novembre 1723 de *Charles-Louïs*, Comte de Nassau-Sarbruck son cousin, & fille de *Frédéric-Louïs*, Comte de Nassau-Sarbruck.

Après l'article de *Frédéric-Charles*, *mettez* les deux qui suivent.

XIII. Louïs-Jean, Prince de Hesse-Hombourg, né le 15 janvier 1705, se rendit à la Cour de Pierre, I. du nom, Czar de Moscovie, & se mit au service de ce Prince, qui lui donna au mois de septembre 1723, le régiment d'Astracan, & le fit le mois suivant Lieutenant-Général de ses armées, avec une pension considérable. Il a continué depuis à servir cette Couronne. Il fut déclaré au mois de janvier 1726, Général en Chef de l'Infanterie Russienne, puis au mois de juillet 1728, Général en Chef des troupes Russiennes dans les provinces conquises sur la Suéde. Il fut encore nommé le deuxiéme décembre 1730, Major du régiment des Gardes, appellez *Préobasinski*, & en même tems Conseiller Privé du Conseil de Guerre, où il prit séance le 27 du même mois. Il a été fait en 1732, Stadthouder, ou Gouverneur général des provinces conquises sur la Perse, où s'étant rendu, il a fait son entrée publique à Derbent, avec beaucoup de magnificence au mois de novembre de la même année.

XIII. Jean-Charles, Prince de Hesse-Hombourg, né le 25 août 1706, accompagna son frére aîné en Moscovie, & entra comme lui au service de cette couronne en 1723. Il fut d'abord Capitaine d'une Compagnie des Gardes de *Préobasinski*, puis Lieutenant-Colonel d'un régiment d'Infanterie Russienne, & enfin Colonel. Il mourut de la petite vérole, à Moscou, le dixiéme mai 1728, dans la 22 année de son âge.

HESSELS (Jean) *p.* 133. *col.* 2: & *p.* 134. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* la même année, *lisez* le septiéme novembre 1566, dans sa 44 année.

L. 9 & 10. *au lieu de.* Cet Ouvrage a été imprimé à Louvain en 1571, *lisez.* Hessels fit paroître de son vivant les deux premiers livres de cet Ouvrage, qui furent réimprimez avec le troisiéme & le quatriéme, à Louvain en 1571. Dans le XVII siécle l'on a encore imprimé cet Ouvrage en deux volumes *in quarto*, avec des augmentations considérables.

HESYCHIUS, *p.* 135. *col.* 2. *n.* 6. *l.* 9. après le mot *commentez*, *ajoûtez.* La meilleure édition de ce *Lexicon*, est celle de Schrevelius *in quarto*, 1668, avec des Notes.

P. 139. *col.* 2. *l.* 20. *au lieu de* huitiéme, *lisez* troisiéme

HILAIRE (Saint) *p.* 143. *col.* 2: & *p.* 144. *col.* 1. *l.* 43 & 44. *au lieu de* par les soins des Bénédictins, *lisez* par le Pére Constant, savant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.

L. 44. après le mot *autres*, *ajoûtez.* En 1730, on en a donné une nouvelle édition à Vérone, par les soins du Marquis Scipion Maffei avec des augmentations & des Variantes.

HILL (Joseph) *p.* 146. *col.* 2. *l.* 1. *effacez* Robertson

L. 5. *au lieu de* quatre, *lisez* huit

HIPPOLYTE (Saint) après le mot *Hippolyte*, *ajoûtez.* Jean-Albert Fabricius a recueilli tous les Ouvrages de ce Saint, & ceux qu'on lui attribue, & les a fait imprimer en deux volumes *in folio*, à Hambourg

P. 156. *col.* 1. Avant HOBOURG, *mettez* l'article qui suit.

* HOBIER (N...) s'est fait connoître dans le siécle dernier par des Traductions Françoises qui sont estimées. Il donna en 1639, à Paris, *in douze*, chez Camusat, celle de la Vie d'Agricola, écrite en Latin par Tacite. Voici ce que Balzac dit de cette Traduction & de son Auteur, écrivant à M. Chapelain le 30 d'août 1639. „ Qu'il y a, dit-il, de sagesse & de bon „ sens en M. Hobier! Que sa diction est chaste & réglée! Il me „ semble que la définition de *vir bonus dicendi peritus*, est faite „ pour lui, & que tous ses mots sont marquez du caractére de „ la vertu.... " Sa Préface mérite d'être considérée avec soin. M. Hobier a aussi traduit en François un Traité de Tertullien *de la Patience*, & celui *de l'Oraison*, imprimez ensemble à Paris en 1640; chez Camusat, *in douze.*

HOCHBERG, château, *col.* 2. *l.* 37. *au lieu de* Rhetel, *lisez* Rothelin.

L. 37 & 38. au lieu de *la chose*, &c. jusqu'au mot *elles*, *lisez* ses prétentions eurent été sérieusement examinées par les Jurisconsultes, ces Seigneuries

L. 41: *au lieu de* de Rhétel, *lisez* & de Seigneur de Rothelin.

HOELTZLIN (Jérémie) *p.* 158. *col.* 2. *l.* 28 & 29. après le mot *traduire*, *ajoûtez* de Grec en Latin, & de commenter les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes.

HOESCHELIUS (David) *p.* 159. *col.* 1. *l.* 3 & 4. *au lieu de*, entre autres celle de, *lisez* des Notes sur les

L. 6. après le mot *Remarques*, ajoûtez; *Synopsis septem Conciliorum Oecumenicorum, Græce*; des Notes sur la *Bibliothéque* de Photius, sur l'*Epitome* ou *Abbrégé des Dictions Attiques* de Phrynichus, sur les *Hiéroglyphes* d'Orus Apollo, sur *la Vie de S. Antoine Hermite*; *Appiani Illyrica.*

HOFMAN (Gaspard) *p.* 161. *col.* 2. *l.* 2. après 1648, *ajoûtez*, âgé de 78 ans moins cinq jours

L. 5. après le mot *partium*, ajoûtez *Apologiæ pro Galeno libri tres*; son Commentaire *de Thorace & ejus partibus*

HOFMAN (Jean-Jacques) *l.* 4. après le mot *augmenté*, *ajoûtez* d'un tiers dans l'édition faite à Leyde, en 1698, en quatre volumes *in folio.*

P. 164. *col.* 1. N. V. Louïs-Casimir, *l.* 9. *au lieu de* 4. *Philippe*, &c. jusqu'au mot *férocité*, *l.* 14. *lisez* 4. Philippe, *dont il sera fait mention après son frére aîné & sa postérité.*

P. 165. *col.* 1. N. IX. Louïs-Godefroy. *Ajoûtez* à la fin ce qui suit. Il est mort le 18 septembre 1728, & comme il n'a point laissé d'héritier mâle, ses Etats ont passé aux Comtes de Hohenloe-Bartenstein & -Schillingsfurt, ses cousins.

Col. 2. N. IX. Philippe-Charles-Gaspard, *l.* 2. après le mot *partage*, *ajoûtez*, fut nommé par l'Empereur Léopold, son Chambellan, le dixiéme juin 1688, Conseiller Aulique de l'Empire le 22 novembre 1699, & Conseiller intime actuel de sa Majesté Impériale le 14 novembre 1703.

L. 2 & 3. *effacez* a été nommé.

L. 4. après le mot *Wetzlar*, *ajoûtez*, où il mourut le 15 janvier 1729; & *au lieu de* 16.. *lisez* 1693

A la fin, après 1724, *ajoûtez*, dont il a eu *Léopoldine*, Comtesse de Hohenloe, mariée le troisiéme juin 1731 avec *François-Hugues*, Prince de Nassau-Siegen de la Ligne Catholique; *Marie-Anne*, Comtesse de Hohenloe, Chanoinesse de Thorn, mariée le 26 juillet 1731, avec le Marquis de Laverne, Seigneur Flamand.

N. VIII. Louïs-Gustave, *l.* 6. *au lieu de* 1667, *lisez* 1697

VI. Philippe, Comte de Hohenloe, fils de Louïs-Casimir, Comte de Hohenloe, Chef de la branche de Neuenstein, & d'*Anne*, fille d'*Othon*, Comte de Solms-Laubach, né le 17 de février 1550, fut un des plus braves Généraux de son tems. Il servit les Hollandois pendant 34 ans, durant lesquels il fit paroître beaucoup de valeur & de prudence, mais un peu trop de férocité. Il étoit dès l'âge de 28 ans (en 1578) Commandant de l'armée des Etats. La même année ayant été commandé pour remener les troupes étrangéres sur la frontiére, il se rendit maître, dans sa marche, de la ville & du château de Weert qui fut repris aussi-tôt après par les ennemis. En 1580, le Prince d'Orange lui ayant ordonné de marcher contre le parti du Comte de Rennebourg, à qui les villes d'Oldenzeel, de Steenwyck & de Hassel venoient de se rendre, il reprit la premiére le dixiéme d'avril, & de là il marcha contre Linghen; mais les Etats mécontens de Bertel Enteus qui faisoit le siége de Coeverden, y envoyérent en sa place le Comte de Hohenloe avec sept Compagnies du régiment de Christophle d'Isselstein, & neuf de celui du Comte Louïs de Nassau, fils de Jean. Avec ces troupes il s'éloigna d'Ulsen le sixiéme de juin pour s'approcher de Coeverden, où après avoir fait rafraîchir ses troupes, il résolut de combattre les ennemis, & marcha de Coeverden à Herdemberg pendant la chaleur du jour par des plaines arides, au travers des bruyéres. Le combat commença sur le midi; mais Schenck, Seigneur de Tautenbourg qui commandoit l'armée, eut tout l'avantage, & défit toute l'armée du Comte. Les Etats perdirent près de quinze cens hommes à cette action qui n'en couta pas cinquante aux Espagnols. Après cette retraite, la citadelle de Coeverden fit son traité avec le Comte qui alla du côté de Linghen, & avant qu'Oldenzeel lui eût ouvert ses portes, Rennebourg lui enleva Opslach, & la fit raser. Une autre action où le Comte se fit beaucoup d'honneur, fut ce qui se passa à la digue

gue de Couwenftein en 1585. Le Comte y aborda le feptiéme de mai, fuivi du Colonel Ifelftein: fon deffein étoit de voler au fecours d'Anvers. Il fe rendit maître du Fort; mais n'étant pas fecouru, il l'abandonna, & eut même bien de la peine à fe fauver. Peu de tems après, le Comte de Mansfeldt partant de Raveftein à la tête de vieilles troupes Efpagnoles, alla prendre fes logemens entre Bois-le-Duc & Bommel. Auffi-tôt le Comte de Hohenloe fe prépara à les harceler. Il fit rompre toutes les digues, les eaux fe répandirent en un inftant, & fe raffemblant dans ce terrain bas où les Efpagnols étoient logez, les inondérent de toutes parts. Enfuite il fit équiper à la hâte à Dordrecht une flote compofée de bateaux de charge, de barques legéres, & d'autres vaiffeaux de différentes efpéces; ferma avec cela tous les paffages par où il pouvoit leur venir des vivres, & les réduifit à la derniére extrémité. Mais la gelée qui l'obligea lui même de décamper, arrêta les fuites de cette action, qui n'eût pu fe terminer qu'à la ruïne entiére des Efpagnols qu'il preffoit fi vivement. Il mourut à Iffelftein le cinquiéme de mars 1606. Il avoit époufé *Anne*, fille de *Guillaume* de Naffau, & d'*Anne* de Buren, fille du Comte de ce nom, dont il n'eut point d'enfans. Après le meurtre de fon beau-pére, il tint en quelque forte lieu de pére à Maurice de Naffau qui étoit encore enfant, & lui rendit toute forte de fervices dans fa jeuneffe. * *Voyez* l'Hiftoire de M. de Thou, fous les années citées dans cet article, & la famille H O H E N L O E.

H O L D E N (Henri) *p.* 168. *col.* 2. *l. antep. au lieu de* feconde, *lifez* première; & *au lieu de* & réimprimé fur la fin du fiécle paffé, *lifez* & pour la feconde en 1685.

P. 173. *col.* 2. N. IV. CHRISTIERNE II. *l.* 12. *au lieu de* 1632, *lifez* 1532

N. VI. CHRISTIERNE IV, *Ajoûtez* à la fin; & 10. Elifabeth *qui époufa* Nicolas *de Ahlefeldt*

P. 174. *col.* 1. N. VIII. CHRISTIERNE V. *l.* 8. après 1699, *ajoûtez*, mort le huitiéme juillet 1729.

N. IX. FRE'DE'RIC IV. *l.* 7. après le mot *Danemark*, *ajoûtez*, qui avoit été fa Maîtreffe du tems de fa premiére femme, & qu'il avoit déclarée Ducheffe de Sleeswick en 1712. Etant devenu veuf, il l'époufa le quatriéme avril 1721, & la déclara Reine de Danemark & de Norvége le 30 mai fuivant

L. 14. après 1724; ajoûtez *Frédéric-Chriftian*, né le premier juin 1726, mort le 15 mai 1727; & *Charles*, né le 16 février 1728, mort le dixiéme décembre 1729.

N. X. CHRISTIAN VI. *l.* 3. après 1721, au lieu de *Chriftine-Sophie-Wilhelmine*, &c. jufqu'au mot *Brandebourg*, *l.* 5. lifez *Sophie-Magdeleine* de Brandebourg-Culembach, & de *Sophie-Chriftine*, née Comteffe de Worftein.

L. 6. après 1723, *ajoûtez* 2. *Louïfe-Amélie*, née le 19 juin 1724, morte le 20 décembre fuivant; & 3. *Louïfe*, née le 19 octobre 1726.

Col. 2. N. VII. JEAN-CHRISTIAN, *l.* 9. *au lieu de* 1656, *lifez* 1638; & après le mot *mariée*, *ajoûtez* le 14 août 1656.

N. IX. LE'OPOLD-CHRISTIAN, *l.* 5. *au lieu de* 1705, *lifez* 1704, & ajoûtez *Léopold-Charles*, né en 1705;

P. 175. *col.* 1. *l.* 8. après 1660, *ajoûtez* mort le 12 mars 1731,

N. IX. CHRISTIAN-AUGUSTE, *l.* 2. après 1696, *ajoûtez* eft à préfent Chef de cette branche.

N. VII. AUGUSTE-PHILIPPE, *l.* 16. après le mot *Ypres*, *ajoûtez*, Général de l'Infanterie des Etats Généraux des Provinces-Unies, le quatriéme août 1727.

N. VIII. FRE'DE'RIC-LOUÏS, *l.* 6 & 7. *au lieu de* il fut tué, *lifez* il combattit

L. 7. après 1704, *ajoûtez*. Il mourut à Conisberg en Pruffe au mois de juin 1727 dans fa 73 année.

N. IX. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, *l.* 2. après 1687, *ajoûtez*, a embraffé la Religion Catholique à Vienne en Autriche, & a été marié à Drefde le dixiéme août 1730, avec *Anne*, Comteffe d'Orzelska, fille naturelle de *Frédéric-Augufte*, Roi de Pologne, de laquelle il a eu *Charles-Augufte-Frédéric-Louïs*, Prince de Holftein-Beek, né le cinquiéme janvier 1732.

Col. 2. N. VII. PHILIPPE-LOUÏS, *l.* 11. après le mot *Empereur*, *ajoûtez*, morte à Vienne le huitiéme janvier 1725, âgée de 80 ans.

L. 32. après le mot *Stolberg*, *ajoûtez*, morte le troifiéme août 1732, dans la 65 année de fon âge

N. IX. LE'OPOLD, *l.* 6. après 1715, *ajoûtez*, mariée le 29 avril 1731, avec *Jofeph-Marie* de Gonzague, Duc de Guaftalla & de Sabionette, Prince de Bozolo.

B R A N C H E de H O L S T E I N-N O R B O U R G, après le mot *S U N D E R B O U R G*, ajoûtez, *éteinte*.

N. VI. FRE'DE'RIC, *l.* 10. *au lieu de* 1680, *lifez* 1681; & *au lieu de* 20, *lifez* 30.

N. VII. RODOLPHE-FRE'DE'RIC, *l.* 2. *au lieu de* 25, *lifez* 27.

N. VIII. ERNEST-LE'OPOLD, *l.* 2. *au lieu de* Gouverneur d'Ypres, *lifez* Colonel d'un régiment de Dragons au fervice de l'Empereur dans les Païs-Bas Autrichiens.

P. 176. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* 1693, lifez 1663.

Dans les cinq derniéres lignes, il faut changer l'ordre des filles, ainfi. 11. *Magdelaine-Sibylle*; 12. *Hédwige*; 13. *Anne-Sabine*; 14. *Anne*.

N. IX. FRE'DE'RIC, *l.* 4. après le mot *Danemarck*, *ajoûtez*, & en a eu un fils né au mois d'août 1724.

Col. 2. N. VII. AUGUSTE, *l. dern.* après le mot *Dillenbourg*, *ajoûtez*, morte le 28 novembre 1727, âgée de 51 ans.

N. VIII. JOACHIM-FRE'DE'RIC, *l.* 5. au lieu de *N.* . . . . lifez *Julienne-Louïfe*.

L. pen. au lieu de 28 *lifez* 25

N. VIII. CHRISTIAN-CHARLES, *l.* 4. au lieu de *N.* . . . . lifez *Dorothée-Catherine*

L. 6. après 1723, *ajoûtez*, qui recueillit la fucceffion de Ploen par la mort de *Jean-Erneft-Ferdinand*, Duc de Holftein Redwifch, arrivée le 21 mai 1729, & qui fut marié à Coppenhague le 18 juillet 1730 avec une fille du Comte de Réventlau.

L. 7. après 1704, *ajoûtez*, mariée à Altena le 28 feptembre 1731 avec l'aîné des Comtes de Réventlau.

N. VIII. JEAN-ERNEST-FERDINAND, *l.* 3. après 1704, *ajoûtez* & mourut le 21 mai 1729 d'une inflammation au col, dans la 45 année de fon âge.

L. 4. *au lieu de* a époufé, *lifez* avoit époufé; & au lieu de *Célefte*, lifez *Céleftine*

N. V. JEAN-ADOLPHE *l.* 3. *au lieu de* l'an 1587, *lifez* la même année

L. 5. *au lieu de* 30, *lifez* 31.

P. 177. *col.* 1. N. VI. FRE'DE'RIC, I. du nom, *l.* 28. *au lieu de* décembre *lifez* octobre; & *au lieu de* 13, *lifez* 24.

L. 30. après 1715, *ajoûtez*, vieux ftile

N. IX. CHARLES-FRE'DE'RIC, *l.* 3. après le mot *Royale*, *ajoûtez*. Il époufa le premier juin 1725 *Anne-Pétrowna*, Princeffe impériale de Ruffie, fille aînée de Pierre *le Grand*, Empereur de Mofcovie, & de *Catherine-Alexiowna*, fa feconde femme. Le même jour, il fut déclaré par la Czarine fa belle-mére Généraliffime des armées de la grande Ruffie. Après la mort de l'Impératrice, il retourna dans fes Etats d'Allemagne. Sa femme mourut le 15 mai 1728, âgée de 19 ans, deux mois & 18 jours, laiffant *Charles-Pierre-Ulric*, né le 21 février 1728.

N. VIII. CHRISTIAN-AUGUSTE, *l.* 8. après 1707, *ajoûtez*, mort fubitement à Eutin, le 22 avril 1726, dans la 54 année de fon âge.

L. 11. après 1706, *ajoûtez*, élu en 1726 Evêque & Prince de Lubeck, mort de la petite vérole, la nuit du 31 mai au premier juin 1727, dans la 21 année de fon âge.

L. 12. après 1710, *ajoûtez*, élu Evêque & Prince de Lubeck le 16 feptembre 1727

L. 16. après 1708, *ajoûtez*, morte de la petite vérole le 19 février 1532, âgée de 24 ans

L. 17. après 1712, *ajoûtez*, mariée en décembre 1727, avec *Chrétien-Augufte*, Prince d'Anhalt-Dornburg, Major Général, & Colonel d'un régiment d'Infanterie au fervice du Roi de Pruffe.

P. 181. *col.* 1. *l.* 50. après le mot *quarto*, *ajoûtez*. Cette derniére eft préférable à toutes les précédentes.

H O N O R I U S III, *p.* 187. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* IV, *lifez* IX.

H O N O R I U S, Empereur, *l.* 26. *au lieu de* en Angleterre, *lifez* dans la Grande Bretagne, nommée depuis *Angleterre*, qui n'appartenoit pas à Honorius. NB. Le Supplément de Paris dans fa correction dit *Jovin* pour *Jovien*.

H O N T E R (Jean) *col.* 2. *l.* 2. après le mot *écrivit*, *ajoûtez* en vers Latins,

H O R M I S D A S, III. du nom; *p.* 192. *col.* 2. *Au lieu de* cet article *mettez* le fuivant.

H O R M I S D A S, III. du nom, Roi de Perfe. Il fe nommoit auffi *Khofroès Hormudz*, & étoit fils de *Khofroès Noufchirvan*. Hormifdas lui fuccéda l'an 578, & oubliant, trois ans après, les bons avis que fon pére lui avoit donnez en mourant, il fe livra fans mefure aux plaifirs qu'il avoit toujours aimez, & laiffa le foin du gouvernement aux jeunes gens que fon pére avoit éloignez de la Cour. Cette Jeuneffe ignorante & infenfée éloigna à fon tour les Gouverneurs les plus expérimentez, les Juges les plus intégres, les Officiers les plus habiles, & força ceux qu'elle n'ofa chaffer, à s'éloigner d'une Cour qu'ils ne voyoient plus remplie que de gens fans fcience, fans expérience & fans mœurs. Ce défordre de la Cour fe communiqua aux provinces, & bientôt l'innocence fut par tout opprimée, & l'injuftice triompha en tout lieu. On préfenta contre ces défordres des Mémoires qui ne furent point écoutez, & ceux qui les préfentérent, comme ceux qu'on foupçonna d'en être auteurs, furent ou bannis, ou condamnez à la mort. Les peuples du Khufiftan, du Kerman, & de l'Irak, l'ayant appris fe révoltérent, & le Roi n'en devenant que plus furieux, fit mourir jufqu'à treize mille Juges qui reftoient encore de ceux que fon pére avoit placez. Cet excès de cruauté mit le comble aux maux de l'Etat. La revolte augmenta: les nations étrangéres en profitérent: Tiberius Conftantin, Empereur des Romains, envoya des troupes contre les Perfes fous la conduite de Maurice qui remporta fur eux de grandes victoires; & dans une feule campagne en emmena plus de 70 mille captifs qu'il envoya dans l'Ifle de Chypre. Schaweh-Schah, Empereur des Tartares, oncle & beau-pére d'Hormifdas, lui refufa auffi le tribut; les Arabes & les Indiens fecouérent pareillement le joug, & fe firent des Rois de leur nation. Hormifdas perdit en quatre ans ce que fon pére n'avoit acquis qu'avec peine pendant quarante, & il eût perdu dès lors la Couronne, fi Waranes, Gouverneur de la Médie, n'eût avec dix mille hommes feulement, défait Schaweh-Schah qui s'étoit déja avancé jufqu'au milieu du Khorafan avec quatre cens mille hommes. Le Prince Tartare & fon fils périrent dans cette action. Waranes après ce fuccès retourna dans fon Gouvernement, où il livra plufieurs autres combats qu'il perdit, & Hormifdas oubliant ce qu'il lui devoit, & n'écoutant que le Confeil de fes flateurs, lui envoya une robbe & une coëffure de femme, avec une quenouille, & l'en fit revêtir à la tête de fon armée. Waranes irrité de cet affront, tourna fes armes contre Hormifdas, gagna d'abord deux batailles, invita les peuples à ne plus le fouffrir fur le thrône, & à y placer Parwiz fon fils qui prit le nom de *Chofroès* II. Hormifdas refugié dans Madaïn, y fut pris & emprifonné, & Parwiz encore fort jeune fut mis fur le thrône. On tint enfuite une affemblée où Hormifdas fut amené, traité en criminel, & condamné à une prifon perpétuelle, & à perdre la vue. Waranes fut nommé Chef du Confeil du jeune Roi; mais ce jeune Prince en profita peu. Ayant même appris que Hormifdas fon pé-

ré, irrité de ce qu'il n'avoit pu gagner ſes Gardes, pour ſe procurer la mort, ne vouloit plus prendre d'alimens, il ordonna qu'on le fit mourir, & cet ordre barbare le rendit ſi odieux aux Grands, qu'ils offrirent la couronne à Waranes, qui l'accepta. Parwiz ſe retira à Conſtantinople où l'Empereur Maurice l'adopta, & lui donna en mariage la Princeſſe Marie, autrement *Serine.* Waranes régna quatre ans en Perſe. Après ce terme, Parwiz ſurvint avec une armée formidable de Grecs, & vainquit Waranes qui fut obligé de ſe réfugier chez les Tartares où il fut empoiſonné. * *Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, tome 7. p.* 325 *& ſuiv.*

P. 193. *col.* 2. Avant HORNE ou HOORNE, *mettez* l'article qui ſuit.

* HORNE (Jean Van) d'Amſterdam, Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie dans l'Univerſité de Leyde, a été Diſciple du célébre Henri Regius, Profeſſeur à Utrecht. Il publia vers l'an 1650 ou 1652, qu'il avoit trouvé le conduit du Chyle, dont on donne communément l'invention à M. Pecquet, & que d'autres attribuent à George Hornius, différent de Jean Van Horne. Il publia ſur ce ſujet un Traité qui a été imprimé à Leyde en 1651, *in octavo*, ſous ce titre, *Novus ductus Chyliferus, nunc primum delineatus, deſcriptus, & Eruditorum examini expoſitus.* Dès 1644, il avoit publié une lettre où il traite *de Aneuriſmate.* Les autres Ouvrages de Jean Van Horne ſont, ΜΙΚΡΟΚΟΣΜΟΣ, c'eſt à dire, *le petit Monde*, qui eſt une courte Introduction Latine à l'Hiſtoire du corps humain, & qu'il fit pour ſes Diſciples; ΜΙΚΡΟΤΕΧΝΗ, ou Méthode abbrégée de Chirurgie; les Oeuvres de Médecine & de Chirurgie de Léonard Botallus avec des paragraphes, des Notes, des Corrections, &c.; une édition Gréque & Latine du Traité de Galien ſur les os, avec les Notes & Diſſertations de pluſieurs Médecins & Phyſiciens célébres ſur ce Traité; *Prodromus Obſervationum circa partes genitales in utroque ſexu.* Ce Traité a fait du bruit, & pluſieurs Médecins ont attaqué les ſentimens que l'Auteur y avance ſur cette matiére. Il repliqua, & tâcha de faire valoir ce qu'il avoit avancé: il ſurvécut peu à cette diſpute. Son dernier Ouvrage contient des Obſervations Anatomiques & de Médecine ſur pluſieurs ſujets. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 197. *col.* 1. Avant HORNIUS (George) *mettez* l'article qui ſuit.

HORNIUS (Gaſpard) né à Freyberg ou Fridberg, ville de Miſnie, en 1583, étudia en Médecine à Wittenberg, & fut fait Docteur en Médecine à Bâle en 1616. Après quoi étant revenu dans ſa patrie, il exerça la Médecine à Dreſde pendant environ ſept ans, c'eſt à dire, juſqu'en 1623, qu'il fut fait Phyſicien ordinaire à Plawen, ville d'Allemagne. Il exerça la Médecine dans cette ville pendant dix ans avec un grand ſuccès, & il n'en ſortit que pour retourner à Fridberg où on l'avoit appellé pour le faire Médecin ordinaire. Il en exerça les fonctions pendant vint ans, & y mourut en 1653, âgé de 70 ans. Il a publié la Chymie de l'Arabe Géber avec un grand nombre de corrections, & un abbrégé de l'Alchymie-Gébrique, à Leyde en 1668, *in douze.*

NB. Le Supplément de Paris, dit *l.* 8. de cet article *Pawen* pour *Plawen.*

P. 200. *l.* 3. après le mot *mort*, *ajoûtez.* On en avoit déja imprimé quelques piéces dès l'an 1560.

L. 33. après le mot *Ariſtote*, *ajoûtez.* En 1672, on donna au Public, les Mémoires du Chancelier de l'Hopital, contenant pluſieurs traitez de paix, appanages, mariages, reconnoiſſances, foi & hommage, &c. depuis l'an 1228, juſqu'en 1557.

Michel Hurault, *l.* 5. *au lieu de* neveux, *liſez* petit-fils.

L. 9. après le mot *Orateur*, *ajoûtez.* On lui attribue *Le franc & véritable Diſcours* qui parut en 1588.

P. 204. *col.* 2. Avant HOSTERIA DE LOSA, *mettez* les deux articles qui ſuivent.

* HOSTE (Nicolas L') fameux dans l'Hiſtoire de France par ſes trahiſons, étoit fils d'un domeſtique de Nicolas de Neufville de Villeroi, & avoit été élevé dans la maiſon de ce Seigneur qui l'aimoit beaucoup, & qui l'avoit même tenu ſur les fonts de batême, & lui avoit donné ſon nom. L'Hoſte parut d'abord correſpondre à ces faveurs, & il entra fort avant dans la confiance de ſon Maître, Mais il en abuſa, & le trahit lui & la France. Lorſqu'Antoine de Silly de Rochepot partit pour l'ambaſſade d'Eſpagne, M. de Villeroi l'envoya avec lui pour apprendre la Langue du païs. Mais au lieu d'y demeurer fidéle à ſa patrie, il ſe vendit aux Eſpagnols pour une penſion de 1200 écus. De retour en France, comme ſon Maître l'employoit ſouvent à écrire des lettres en chifres, le traître abuſant de cette confiance, ne manquoit point de communiquer à l'Ambaſſadeur de Philippe, Roi d'Eſpagne, tout ce qu'il y avoit de ſecret. Sa trahiſon fut enfin découverte par un nommé Raffis, exilé d'Eſpagne qui étoit dans la confidence, & qui ayant deſſein de mériter ſa grace, dévoila tout le myſtére. C'étoit en 1604. L'Hoſte ayant été averti que l'on devoit ſe ſaiſir de lui, diſparut tout à coup, prit la route de Champagne, avec un Flamand, & fut atteint à Faye dans l'endroit où l'on paſſe la Marne, par ceux que l'on envoya après lui. Comme la nuit étoit fort obſcure, & qu'il cherchoit un gué pour gagner l'autre bord, il tomba dans une foſſe & s'y noya: c'étoit le 24 d'avril. On prétend que ce fut ſon compagnon qui le noya par ordre de ſes complices, de peur qu'étant appliqué à la queſtion, il ne les découvrît. Le corps fut tiré de l'eau & apporté à Paris, & après lui avoir fait ſon procès, il fut tiré à quatre chevaux. Cet homme étoit Orléanois. Entre les Hiſtoriens de France qui parlent de ce traître, M. de Thou eſt un de ceux qui eſt entré dans un plus grand détail. * *Voyez* le livre 132 de ſon excellente Hiſtoire. Pierre de l'Eſtoile, Grand Audiencier en la Chancellerie de Paris, en parle auſſi au long dans ſon *Journal du régne de Henri IV.* L'Hoſte n'avoit que 23 ans, lorſque ſon corps fut ſupplicié le ſamedi 15 de mai 1604, ſelon que le dit Pierre de l'Etoile dans l'Ouvrage cité, ſous l'année 1604, *tome* 2.

* HOSTE (Paul) né à Pont-de-Vêle dans la Breſſe, au diocéſe de Lyon, le 19 mai 1652, entra chez les Jéſuites en 1669, au mois de ſeptembre, & environ 20 ans après, fut Profeſſeur Royal pour les Mathématiques à Toulon, où il eſt mort le 23 février 1700, dans la 49 année de ſon âge. On a de lui pluſieurs Traitez de Mathématiques en trois volumes, *in douze*, imprimez à Lyon; & un grand Ouvrage où il traite *des Evolutions navales*, & donne des régles utiles aux Officiers Généraux & particuliers des armées navales, qu'il confirme par des exemples. Cet Ouvrage, qui eſt *in folio* imprimé à Lyon en 1697, contient de plus *la Théorie de la conſtruction des vaiſſeaux.* Il le préſenta au feu Roi qui s'en fit expliquer pluſieurs endroits, & donna à l'Auteur une penſion de ſix cens livres, & cent piſtoles pour ſon voyage. * Le Clerc, *Bibliothéque du* Richelet.

P. 208. *col.* 2. *l. dern. Effacez*, HOVE (Pierre Vander) *Voyez* HOWEN.

P. 209. *col.* 1. Avant HOUGHTON, *mettez* l'article qui ſuit.

* HOVEN (Jean-Guillaume Van) Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, Chanoine de l'égliſe Collégiale de ſaint Pierre dans la même ville, Profeſſeur Royal de l'Ecriture-Sainte & de la Langue Hébraïque, né en 1678, à Mechles, entre Maſtricht & Aix-la-Chapelle, fit ſes études au Collége du Lys où il eut le ſeptiéme rang en 1696. Il paſſa enſuite pluſieurs années dans le Collége du Saint-Eſprit où il fit ſa Théologie, & ſe lia avec M. Steyaërt. Les Mathématiques ayant beaucoup d'attraits pour lui, il s'y livra avec ardeur, & les enſeigna en qualité de Profeſſeur Royal à Louvain pendant 12 ans. Ferdinand-Erneſt, Comte du ſaint Empire, un des plus célébres Mathématiciens de ſon tems, l'honora de ſon eſtime & de ſon amitié, parce que M. Van Hoven avoit ſu réſoudre pluſieurs problêmes que ce Comte avoit propoſez, & qu'aucun Profeſſeur n'avoit pu expliquer. Enſuite il profeſſa ſucceſſivement les Langues, l'Ecriture Sainte & la Théologie avec applaudiſſement. Il exerça les mêmes fonctions, & avec le même ſuccès dans le Collége du Pape Adrien VI, & tout cela avant même d'être arrivé au doctorat. Il n'eut la dignité doctorale qu'en 1721, & par une plus grande application à l'étude, & un plus grand zéle pour l'inſtruction des autres, il s'efforça de montrer qu'il la méritoit. Il mourut à Louvain le 24 d'avril de l'an 1723. * *Mémoires du tems. Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735.

HOULIE'RES, *col.* 2. *l.* 17. après le mot *Louvois*, *ajoûtez.* Elle fut reçue à l'Académie d'Arles en 1689.

Avant HOULME, *mettez* ce qui ſuit.

HOULLIER. *Voyez* HOULIER.

HUARTE (Jean) *p.* 214. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Latin*, *ajoûtez*, & cette Traduction a paru à Hall, en 1662, *in octavo*, ſous le titre de *Scrutinium Ingeniorum*

L. 4 & 5. après le mot *François*, *ajoûtez*, par Ch. Vion de Dalibray, ſous ce titre *Examen des eſprits pour les Sciences.*

P. 219. *col.* 1. *l.* 54. après le mot *quarto*, *ajoûtez*, Francfort, 1732, *in quarto*, ſixiéme édition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur, dont on voit le portrait à la tête.

L. 57. après le mot *quarto*; *ajoûtez* (il en a paru depuis un quatriéme livre)

L. 67. après le mot *douze*, *ajoûtez*, & 1729; (On y a joint dans cette derniére édition, les Poëſies de M. l'Abbé Fraguier, à celles de M. Huet)

L. 75. après le mot *folio*, *ajoûtez*, à la Haye, 1730, avec la lettre du Pére Commire, & la Réponſe de M. Huet à ce Jéſuite ſur le même ſujet

HUGUES DE FLEURY, *p.* 222. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* Henri, *liſez* Henri I.

P. 223. *col.* 1. *l.* 26. après le mot *Nogent*, *ajoûtez.* On a encore de ce Prélat ſept livres de Dialogues ou de Queſtions Théologiques; un Eloge de la Mémoire en trois livres; une Explication du Symbole & de l'Oraiſon Dominicale.

HUGUES DE S. VICTOR, *l.* 40. *au lieu de* Du Mont *liſez* du Mont-Saint-Michel.

L. 57. après le mot *termes*, *ajoûtez*, de l'Ecole

HULDRICH, *p.* 225. *col.* 1. *au lieu de* (N....) *liſez* (Jean-Jacques)

HUMBERT, cinquiéme Général, *l.* 8. *au lieu de* 1276, *liſez* 1277.

HUMBERT, Cardinal, *p.* 226. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Toul*, *ajoûtez*, & de Moyen-Moutier dans le même diocéſe

HUNNIUS, *p.* 129. *col.* 1. (Ægidius, *ajoûtez* ou Gilles)

HURAULT (Philippe) *p.* 230. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Gentilhomme Breton, *liſez* Seigneur de Cheverny en Sologne, Sécretaire du Roi & Général des Finances

HUTTERUS (Léonard) *l.* 2. *au lieu de* 1562, *liſez* en janvier 1563

P. 234. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* l'an, *liſez* le 23 ſeptembre

P. 138. *col.* 1. Avant HYDE (Henri) *mettez* l'article qui ſuit.

HYDE (Edouard) naquit l'an 1608, à Dunkton, dans le Comté de Wilt en Angleterre. Sa profonde capacité dans les matiéres de Juriſprudence lui ayant procuré l'avantage d'être connu particuliérement de Charles I, Roi d'Angleterre, ce Prince le fit Chancelier de l'Echiquier, & l'un de ſes Conſeillers Privez. Charles II, qu'il avoit ſuivi dans ſon exil, l'envoya en Eſpagne avec le titre d'Envoyé, & à ſon retour il lui donna les charges de Sécretaire d'Etat & de Grand Chancelier. Lorſque ce Prince fut remonté ſur le thrône d'Angleterre, il le fit conſécutivement Baron de Hinton, Vicomte de Cornbury, & Comte de

Clarendon; mais en 1667, il fut non seulement dépouillé de la charge de Grand Chancelier, mais encore banni du Royaume par le Parlement. Il se retira en France, où il passa le reste de ses jours, & mourut de la goutte à Rouen le 19 décembre 1674. Ses écrits sont, *L'Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre* depuis 1641, jusqu'en 1660, en Anglois, à Oxford, 1704, trois volumes *in folio*, & en François à la Haye, six volumes *in douze*; des *Remarques sur le Léviathan* du fameux Hobbes, *in quarto*; une *Lettre au Duc & à la Duchesse d'Yorck, sur le bruit courant de son penchant pour la Religion Catholique; Divers Discours au Parlement.* Ces trois derniers n'ont été imprimez qu'en Anglois. * *Projet du Diction. des Savans de* Mencken.

I. & J.

JAB. JAC. JAN. &c. JEA. JEN. JES. &c.

JABOLENUS, *p.* 2. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Pieux*, *ajoûtez*, qui l'avoit presque toujours auprès de lui pour le consulter sur les questions épineuses de Droit.

JACQUES DE VORAGINE, *p.* 12. *col.* 1. *l.* 31. *au lieu de* qui n'a pas été imprimée, *lisez* qui a été imprimée en 1726, à Milan, par M. Muratori qui en a retranché les fables & les inutilitez, & qui l'a enrichie de bonnes Notes.

L. 67. *au lieu de* Porchet, *lisez* Porchette.

JANOEZ (Barthélemi) *p.* 21. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Urbain V, *lisez* Innocent VI.

Avant JANSENIUS (Corneille) *mettez* l'article qui suit.

JANSENIUS (Jacques) Docteur en Théologie, & Doyen de saint Pierre à Louvain, né à Amsterdam en 1547, de parens de la Religion Catholique, fut envoyé par sa mére, après la mort de son pére, à Louvain en 1564, pour y étudier la Philosophie & la Théologie. Il fut Licentié en Théologie en 1575, & ensuite premier Président du Collége nouveau des Augustins, & Président de celui du Pape Adrien VI en 1579, Professeur en Théologie en 1580, & succéda à Stapleton en 1595. En 1614, il fut fait Doyen de l'église Collégiale de saint Pierre, & mourut le 30 de juillet 1625. On a de lui, *Institutio Catholici Ecclesiastæ; In sacrum Missæ Canonem; Liturgica; Commentarius in Canticum Canticorum; Commentarius & Expositio in Psalmos Davidicos; Expositio in Prophetam Job; Expositio in Evangelium Joannis; Enarratio Passionis, &c.* Jean Masius a écrit sa Vie. * *Voyez aussi* Le Mire, *de Scriptor. sæc. XVII.*

P. 22 *col.* 1. *l.* 5. après le mot *professïon*, *ajoûtez* traduit en François par M. Arnaud d'Andilly.

L. 10. aprés le mot *Magistrats*, *ajoûtez;* le Paralléle des erdes Sémipélagiens de Marseille, avec celles des nouveaux Sémipélagiens.

P. 33. *col.* 2. entre la 23 & la 24 ligne, *mettez* ce qui suit.

Frédéric-Louïs de Brunswick, né Prince de Hanovre, à présent Prince de Galles.

Ernest-Auguste, Duc de Brunswick-Lunebourg, Evêque & Prince d'Osnabrug

Après la ligne 31. Avant George-Auguste, *mettez* ce qui suit.

Charles Pawlet, Duc de Boston.

J. Manners, Duc de Rutland.

Charles Townshend, Vicomte de Townshend.

Robert Walpole, Chevalier, Membre du Conseil Privé.

JARRIGE (Pierre) *Ajoûtez* ce qui suit, à la fin de cet article.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, on dit que le Pére Jarrige, étant de retour en France eut le choix de rentrer dans la Société, ou de vivre en Prêtre Séculier, qu'il choisit ce dernier parti, qu'il se retira à Tulles où il vécut depuis, & qu'il y mourut le 26 septembre 1676.

JARRY (Magdelon) *p.* 34. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Wrigny, *lisez* Vrigny.

L. 5. après 1573, *ajoûtez*, âgé de 40 ans.

JAY (Le) *p.* 37. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* nom d'une famille de Paris, ancienne & feconde, *lisez*, nom de plusieurs familles de Paris, anciennes & fécondes.

L. 13. après le mot *Jay*, *ajoûtez*, d'une autre famille.

L. 22. *au lieu de* Marchéfieux, *lisez* Cherbourg, & depuis marié.

Charles Le Jay, *l.* 6. *au lieu de* 1679, *lisez* 1680.

L. 9. au lieu de *N.* . . . lisez *Claude-Joseph*

L. 12. au lieu de *N.* . . . Pajot, *lisez* le huitiéme août 1703, *Anne-Marie* Pajot; & au lieu de *N.* . . . lisez *Léon.*

JAY (Nicolas Le) *l.* 10. après 1730, *ajoûtez*, d'abord Président à mortier, & sept mois après

L. 7 & 8. *au lieu de* Président au Parlement, *lisez* Président aux Enquêtes du Parlement

P. 40. *col.* 1. Avant ICENIENS, *mettez* ce qui suit.

ICCIUS PORTUS. *Voyez* ICIUS PORTUS.

IDACIUS, *p.* 46. *col.* 1. *l.* 9. *au lieu de* huitiéme, *lisez* onziéme

L. 10. *au lieu de* 464, *lisez* 467.

JEAN DE DIEU, *p.* 55. *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* un Berger de ce païs-là, qui pour, *lisez* un homme de probité de ce païs-là, nommé *Mayoral*, qui l'envoya à une maison qu'il avoit aux champs, pour y prendre soin de ses troupeaux. Au bout de quelque tems, Mayoral content de son exactitude, & souhaitant de

JEAN X, *p.* 57. *col.* 1. *l.* 24. *au lieu de* Léon VII, *lisez* Léon VI.

JEAN XII, *l. dern. au lieu de* Léon VIII porta la tiare après lui, *lisez.* Léon VIII fut élu après sa déposition, mais comme Jean se rétablit, on compte pour son successeur Benoît V. Il y en a qui regardent Léon comme Antipape

JEAN XI. *col.* 2. *l.* 20. Après le mot *Pierre*, *ajoûtez* ce qui suit. Il y a des Auteurs qui lui font succéder un Romain, fils de Robert qu'ils nomment Jean XVI. C'est le sentiment du Continuateur de Ciaconius, de Du Chêne & de quelques autres, quoique le Cardinal Baronius & plusieurs autres Historiens ne le mettent point au nombre des Pontifes. L'Auteur de la Chronique Martinienne dit qu'il étoit savant, & qu'il avoit composé divers Ouvrages. Crescentius qui exerçoit sa tyrannie à Rome, l'obligea d'en sortir, pour demander le secours de l'Empereur. Il fut bientôt rappellé, & mourut incontinent après son retour, le premier juin 996: ainsi il n'auroit pas gouverné un mois entier.

JEAN XXII, *p.* 58. *col.* 1. *l.* 16. après le mot *Papa*, *ajoûtez*, cette parenthése (Les meilleurs Historiens regardent cette particularité comme fabuleuse.)

L. 26 & 27. *au lieu de.* Il s'attacha, *lisez.* On dit, mais sans preuves, qu'il s'attacha.

L. 30. après le mot *Chancelier*, *ajoutez.* Ce qu'il y a de certain, c'est que dès son jeune âge il s'attacha à la Cour de Charles II, Roi de Naples; qu'il fut Précepteur de Louïs, fils de ce Prince, vers l'an 1282, Evêque de Frejus en 1299, & Chancelier de Sicile en 1308.

P. 67. *col.* 1. *l.* 12. *au lieu de* Tunis, *lisez* Tunonis

P. 75. *col.* 1. Avant le titre *COMTES DE HAINAUT & de FLANDRE*, *mettez* ce qui suit.

COMTE DE MACON.

JEAN DE DREUX ou de BRAINE, Comte de Mâcon. *Voyez* l'article de MASCONNOIS.

JEAN DE RAGUSE, *p.* 78. *col.* 1. *l.* 11. après le mot *mention*, *ajoûtez.* NB. Il se trouve dans la liste des Cardinaux rapportée cy-dessus au mot CARDINAL, & fut créé Cardinal par Félix V. dans la promotion de 1444 *n.* 16.

JEANNE, I. de ce nom, Reine de Jerusalem, *p.* 82. *col.* 2. *l.* 34. *au lieu de* 1380, *lisez* 1381.

L. 41. *au lieu de* Château-Neuf, *lisez* Château de l'Oeuf

JEANNE II, *p.* 83. *col.* 1. *l. pen. au lieu de* Sommoneta, *lisez* Summonte

P. 87. *col.* 1. Avant JENEKOPING, *mettez* l'article qui fuit.

* JENEBELLI ou JENIBELLI (Frédéric) Mantouan, célébre Ingénieur dans le XVI siécle, fit paroître sa capacité dans l'attaque du pont que le Duc de Parme avoit fait bâtir sur l'Escaut, lorsqu'il entreprit le siége d'Anvers. *Voyez* en la rélation, dans Mrs de Thou & de Méteren.

P. 95. *col.* 1. *l.* 84. *au lieu de.* On ne donne, &c. jusqu'au mot *connus*, *lisez.* On ne donne que ces neuf Patriarches, parce qu'il n'y a que ceux-là, qui soient bien connus.

JESUITESSES, *p.* 98. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* 21 mai, *lisez* 13 janvier.

P. 104. *col.* 1. Avant le titre JEZ, *mettez* l'article qui suit.

JESUS ET MARIE, Ordre de Chevalerie connu à Rome sous le nom de l'Ordre de *Jesus & Marie*, du tems du Pape Paul V. On croit que ce fut ce Pape qui en forma le projet. Par les loix de cet Ordre que l'on a encore, il est ordonné que chacun des Chevaliers porteroit un habit blanc dans les solemnitez, & qu'il entretiendroit un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat Ecclésiastique. Les Chevaliers portoient une croix de bleu céleste, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jesus* & de *Marie*. Le Grand-Maître étoit pris entre trois Chevaliers que le Pape proposoit au Chapitre, comme capables d'en remplir les fonctions, & dignes d'être revêtus de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'Ordre, sans faire preuve de leur noblesse, étoient obligez de fonder une Commanderie de deux cens écus de rente pour le moins, dont ils jouïssoient eux mêmes pendant leur vie, & qui après leur mort demeuroit à l'Ordre. * Bonanni, *Catalog. Ordin. Equestr. Histoire des Ordres Monastiques Religieux & Militaires*, par le Pére Hélyot, Pénitent de Nazareth.

P. 108. *col.* 1. *l.* 22 & 23. après le mot *Païs-Bas*, *ajoûtez.* Les *Exercices* qui passent sous le nom de S. Ignace, sont, à ce que l'on prétend, d'un Bénédictin. Le Pére Constantin Cajétan, Bénédictin, a prouvé aussi dans son *Vindex Benedictinorum*, que S. Ignace avoit pris sa Régle sur celle de S. Benoît.

INDRE, riviére, *p.* 122. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* au dessus de, *lisez* à

P. 123. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* XXII, *lisez* XXIII.

INGENUUS, *p.* 124. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 1. *effacez* (Decimus)

L. 3. *effacez* de Valerien &

L. 4. *au lieu de* l'an 258, *lisez* vers la fin de l'an 260.

INNOCENT I, *p.* 126. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* par les épîtres, &c. jusqu'au mot *Miléve*, *l.* 8, *lisez* par les lettres du Concile de Carthage, par celles du Concile de Miléve que quel-

ques-uns attribuent à S. Auguſtin & engagé de plus par d'autres lettres que divers Prélats, comme, Aurelius, Alype, Auguſtin, Evode & Poſſidius envoyérent en leur nom, & que l'on croit encore être de S. Auguſtin

NB. Le Supplément de Paris dans les corrections de cet article, *l.* 12. met 1417 pour 417.

INNOCENT III, *col.* 2. *l.* 4. *effacez* par le Pape Céleſtin III.

L. 5. *effacez* d'autres diſent que ce fut

L. 40. après le mot *Hominis*, *ajoûtez*. Il avoit fait cè dernieř avant que d'être élevé au Pontificat.

L. 44. *au lieu de* Docteurs, *liſez* Bourſiers

L. 51. *au lieu de* Ouvrages, *liſez* Lettres

L. 52. après 1682, *ajoûtez* en deux volumes *in folio*

INNOCENT V, *p.* 127. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Archevêque, *liſez* Adminiſtrateur

L. 21. *au lieu de* JEAN XXI, *liſez* ADRIEN V; puis après le mot *Pontificat*, *ajoûtez*, & mourut un mois après; avant que d'être couronné: ce qui fait que quelques Auteurs donnent pour ſucceſſeur à Innocent V, Jean XX ou XXI:

INNOCENT VIII, *col.* 2. *l.* 37. après le mot *équitables*, *ajoûtez*. Au reſte il faut remarquer que Philippe de Bergame, qui pouvoit être bien inſtruit du nombre des enfans naturels de ce Pape, prétend qu'il n'en eut que deux, un fils & une fille

P. 131. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* 1300, *liſez* 1307.

L. 17. après 1323; *ajoûtez*. Ce livre eſt imprimé à la fin de l'Hiſtoire Latine de l'Inquiſition, par Limborch, *in folio.*

P. 132. *col.* 2. Avant INSOMNES, *mettez* l'article qui ſuit.

INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. (Académie Royale des) Le feu Roi Louïs XIV, à qui la France eſt redevable de tant d'établiſſemens utiles aux Lettres, étant perſuadé que c'en ſeroit un fort avantageux à la nation, qu'une Académie qui travailleroit aux Inſcriptions, aux Deviſes, & aux Médailles, ne tarda pas à y donner les mains, après qu'il en eut eu la penſée. Il forma d'abord cette Compagnie d'un petit nombre d'hommes, choiſis dans l'Académie Françoiſe, qui commencérent à s'aſſembler en 1663, dans la bibliothéque de M. Colbert, par qui ils recevoient les ordres de ſa Majeſté. Un des premiers travaux de cette Académie naiſſante fut le ſujet des deſſeins des tapiſſeries du Roi, tels qu'on les voit dans le Recueil d'Eſtampes & de Deſcriptions qui en a été publié. M. Perrault fut enſuite chargé en particulier de la Deſcription du Carrouſel, qui fut imprimé avec les figures, après qu'elle eut été examinée & approuvée par la Compagnie. On commença auſſi à faire des Deviſes, pour les jettons du Thréſor royal, des parties Caſuelles, des Bâtimens & de la Marine, & tous les ans on en donna de nouvelles. Enfin, on entreprit de faire par Médailles, une Hiſtoire ſuivie des principaux événemens du régne du Roi. M. Quinault occupa auſſi une partie du tems de l'Académie, quand il eut été chargé de travailler pour le Roi aux Tragédies en muſique, de même que M. Félibien le pére, quand il eut fait ſon Dictionnaire des Arts, & ſes Entretiens ſur la Peinture. Les premiers Académiciens n'étoient qu'au nombre de quatre, tous de l'Académie Françoiſe, ſavoir, Mrs Chapelain, de Bourzeis, Charpentier & Caſſagnes. Après la mort de M. Colbert, M. de Louvois qui lui ſuccéda dans la charge de Surintendant des Bâtimens, ne donna pas de moindres marques de ſon affection pour l'Académie, & après en avoir aſſemblé pluſieurs fois les Membres chez lui, à Paris & à Meudon, il fixa enfin leurs aſſemblées au Louvre, dans le lieu où ſe tiennent celles de l'Académie Françoiſe, & voulut qu'elles ſe tinſſent le Lundi & le Samedi depuis cinq heures du ſoir juſqu'à ſept. M. de La Chapelle, devenu Contrôleur des Bâtimens, eut ordre de s'y trouver pour en écrire les délibérations, & devint ainſi le cinquiéme Académicien. Peu aprés on y ajoûta Mrs Racine & Deſpreaux, pour ſixiéme & ſeptiéme; & enfin pour huitiéme M. Rainſſant, Directeur du cabinet des Antiques de ſa Majeſté. Sous ce nouveau miniſtére, l'Académie reprit ſon Hiſtoire du Roi par les Médailles, & commença à faire des Deviſes pour les jettons de l'Extraordinaire des guerres. M. de Villacerf ayant été fait Surintendant des Bâtimens après M. le Marquis de Louvois, n'eut pas le ſoin des Académies, & ſa Majeſté en chargea M. de Pontchartrain, alors Contrôleur général & Sécretaire d'Etat, & depuis Chancelier de France. Ce fut ſous lui que l'Académie que l'on n'avoit preſque connue juſques-là, que ſous le titre de *petite Académie*, le devint davantage ſous celui d'*Académie Royale des Inſcriptions & Médailles*; & afin que M. le Comte de Pontchartrain, ſon fils, pût ſe trouver ſouvent à ces aſſemblées, il les fixa au Mardi & au Samedi. On revit avec ſoin toutes les Médailles, dont on avoit arrêté les deſſeins du tems de M. de Louvois. On en réforma pluſieurs, on en ajoûta un grand nombre, & on les réduiſit toutes à une même grandeur. L'Hiſtoire du Roi par les Médailles, commença enfin à être préſentée à ſa Majeſté, quelque tems après que M. de Pontchartrain eut été élevé à la dignité de Chancelier, dont il fut revêtu au mois de ſeptembre 1699. M. l'Abbé Bignon, craignant que cet Ouvrage étant fini, l'Académie, dont la ſituation n'étoit point encore fixe, ne ſe relâchât, ou ne vînt même à ſe diſſiper, penſa à en aſſûrer l'état, le fit propoſer à ſa Majeſté; & le Roi ayant goûté cette propoſition, il fut fait par ordre du Roi un réglement qui fut envoyé peu après à la Compagnie. Ce réglement porte entre autres, „ Que l'Académie ſera ſous la protection du Roi, „ comme celle des Sciences: Qu'elle ſera compoſée de quaran- „ te Académiciens, dix Honoraires, dont l'un ſera Préſident, & „ dont deux pourront être Etrangers; dix Aſſociez, dont quatre „ pourront être Etrangers; & dix Eleves: Que l'un des Penſion- „ naires ſera Sécretaire; & un autre, Thréſorier: Que les aſſem- „ blées ſe tiendront au Louvre les Mardis & les Vendredis de „ chaque ſemaine, depuis trois heures après midi juſqu'à cinq, „ &c. " Cet établiſſement fut confirmé en 1713, par des lettres patentes données à Marli au mois de février, & qui furent regîtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes. L'Académie prit pour ſceau les armes de France avec une médaille d'or au milieu, où eſt gravée la tête de ſa Majeſté. Le jetton de la même Compagnie repréſente une Muſe, tenant à la main une couronne de laurier, & ayant derriére elle des cippes & des obéliſques, & pour ame, ce mot d'Horace, *Vetat mori.* En 1716, le quatriéme de janvier il fut rendu un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, par lequel ce titre fut changé en celui d'*Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres*, & par l'uſage on nomme plus communément cette Compagnie, *Académie des Belles Lettres*, titre plus ſimple, & qui exprime tout ce que le premier renferme. On a déja huit gros volumes *in quarto*, de l'Hiſtoire & des Mémoires de cette Académie, & la ſuite s'imprime à l'Imprimerie royale, d'où ce qui a paru eſt ſorti. En 1733, M. le Préſident Durey de Noinville, a fondé un prix annuel qui doit être diſtribué à celui, qui au jugement de l'Académie, aura le mieux réüſſi dans le ſujet qu'elle propoſera. La premiére diſtribution de ce prix s'eſt faite dans la ſéance publique d'après Pâques de l'année 1734.

LISTE DES ACADEMICIENS, qui ont compoſé l'Académie depuis l'année 1663, juſqu'au changement fait en 1701, avec la date de leur réception & celle de leur mort.

1663. Chapelain (Jean) Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, de l'Académie Françoiſe, mort le 22 février 1674.

Bourzeis (Amable de) Abbé de S. Martin de Cores, de l'Académie Françoiſe, mort le deuxiéme août 1672.

Charpentier (François) de l'Académie Françoiſe, mort le 22 avril 1702.

Caſſagnes (Jacques) Docteur en Théologie, Garde de la bibliothéque du Roi, Membre de l'Académie Françoiſe, mort le 19 mai 1673.

1671. Perrault (Charles) de l'Académie Françoiſe, Contrôleur des Bâtimens, mort le 17 mai 1703.

1672. Tallemand *le Jeune* (Paul) Prieur de Saint-Albin, de l'Académie Françoiſe, mort le 30 juillet 1712.

1674. Quinault (Philippe) Auditeur des Comptes, de l'Académie Françoiſe, mort le 26 novembre 1688.

1682. Gallois (Jean) Abbé & Prêtre, de l'Académie Françoiſe & de celle des Sciences, mort le 19 avril 1707.

1683. Félibien (André) Hiſtoriographe du Roi, mort le onziéme juin 1695.

1685 ou 1686. De La Chapelle (*N.* . .) Contrôleur des Bâtimens, mort au commencement de 1694.

1686. Racine (Jean) Thréſorier de France dans la Généralité de Moulins, de l'Académie Françoiſe, mort le 22 avril 1699.

Boileau Deſpreaux (Nicolas) de l'Académie Françoiſe, mort le 13 mars 1711.

Rainſſant (*N.* . .) Médecin, Garde du Cabinet des Antiques du Roi de France, mort le ſeptiéme juin 1689.

1688. De Toureil (Jacques) de l'Académie Françoiſe, mort le onziéme octobre 1714.

1689. Renaudot (Euſébe) Abbé, de l'Académie Françoiſe, mort le premier ſeptembre 1720.

1694. De La Loubére (Simon) envoyé à Siam, de l'Académie Françoiſe, mort le 26 mars 1729.

1695. Dacier (André) Garde des livres du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoiſe, mort le 18 ſeptembre 1722.

1699. Pavillon (Etienne) de l'Académie Françoiſe, mort le 19 janvier 1705.

Après le réglement fait en 1701, qui donna une forme toute nouvelle à l'Académie, & qui fixa cet établiſſement, le Roi voulut que M. l'Abbé Bignon, qui a été Bibliothécaire de ſa Majeſté, & qui avoit depuis quelque tems entrée & inſpection dans cette Compagnie, comme Membre honoraire, & comme Préſident des aſſemblées, y demeurât en la même qualité d'honoraire, & nomma M. l'Abbé de Caumartin, mort Evêque de Blois, pour Vice-préſident. Il conſerva auſſi dans ce Corps, Mrs Charpentier, Tallemand, Deſpreaux, de Toureil, Renaudot, de La Loubére, Dacier & Pavillon; & leur ajoûta Mrs Boutard & Félibien. M. Boutard n'a cependant été cenſé de l'Académie, que parce qu'il avoit une penſion qui devoit être appliquée à ce Corps à perpétuité après la mort de cet Abbé, comme cela eſt arrivé.

Académiciens Honoraires nommez par le feu Roi.

1701. Bignon (Jean-Paul) Conſeiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, Abbé de Saint-Quentin, &c. Il fut plutôt confirmé que nommé en 1701.

Le Févre de Caumartin (Jean-François-Paul) de l'Académie Françoiſe, mort Evêque de Blois, en 1733.

Armand-Gaſton de Rohan, aujourd'hui Evêque de Strasbourg & Cardinal.

Brûlart de Sillery (Fabio) Evêque de Soiſſons, mort le 20 novembre 1714.

Le Marquis de Béringhen (Jacques) Chevalier des Ordres du Roi; premier Ecuyer de ſa Majeſté, Comte de Châteauneuf, Gouverneur de la citadelle de Marſeille, mort le premier mai 1723.

De La Chaiſe (François) Jéſuite, Confeſſeur du Roi, mort le 20 janvier 1709.

Mabillon (Dom Jean) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, mort le 27 décembre 1707.

D'Au-

D'Aumont (Louïs-Marie, Duc) Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de la ville & de la citadelle de Boulogne, mort le cinquiéme novembre 1723.

Le Pelletier de Souzy (Michel) Confeiller d'Etat ordinaire, & au Confeil Royal, mort le dixiéme décembre 1725.

Foucaut (Nicolas-Jofeph) Intendant de la Généralité de Caen, & depuis Confeiller d'Etat ordinaire, mort le feptiéme février 1721.

Les dix Affociez nommez en même tems par fa Majefté, font Mrs

1701. Oudinet (Antoine) Directeur du Cabinet des Antiques de fa Majefté, mort le 12 janvier 1712.

De Fontenelle (Bernard) de l'Académie Françoife, Sécretaire de celle des Sciences.

Rollin (Charles) ancien Recteur de l'Univerfité de Paris, Profeffeur Royal en Eloquence.

Quiqueran de Beaujeu (Honoré) aujourd'hui Evêque de Caftres.

Couture (Jean-Batifte) ancien Recteur de l'Univerfité de Paris, Profeffeur Royal en Eloquence, mort le 16 août 1728.

Vaillant (Jean-Foy) Docteur en Médecine, Antiquaire de M. le Duc du Maine, mort le 23 octobre 1706.

De La Marque Tilladet (Jean-Marie) Abbé, mort le 15 juillet 1715.

Pouchard (Julien) Profeffeur Royal en Langue Gréque, mort fur la fin de l'an 1705.

D'Auber de Vertot (René) Docteur en Droit-Canon. Il eft Affocié & Penfionnaire, quoique Régulier.

Corneille (Thomas) de l'Académie Françoife, mort le neuviéme décembre 1709.

Les dix Eleves qui furent choifis alors font,

Galland (Antoine) Profeffeur Royal en Langue Arabe, fut déclaré Affocié en 1706, mort le 17 février 1715.

Bourdelin (François) Confeiller au Châtelet, fut déclaré Véteran en 1705, mort le 24 mai 1717.

Rouffeau (Jean-Batifte) fut déclaré Vétéran en 1705.

Simon (Jean-François) Docteur en Droit, & depuis Directeur du Cabinet des Antiques de fa Majefté, fut Affocié en 1705, mort le dixiéme décembre 1719.

Prevôt (Jean) Chanoine de Gerberoy, fut Affocié en 1706, & fa place fut déclarée vacante en 1712.

Allaneau de La Bonnodiére (Jean-René) dont la place fut déclarée vacante en 1705.

Duché de Vancy (Jofeph-François) mort le quatriéme décembre 1704.

Boivin (Louïs) Avocat au Parlement, fut déclaré Affocié en 1702, mort le 22 avril 1724.

Henrion (Nicolas) Avocat au Parlement, & depuis Docteur aggrégé de la Faculté de Droit, fut fait Affocié en 1710, mort le 24 juin 1720.

Moreau de Mautour (Philibert-Bernard) Auditeur des Comptes, fut Affocié en 1705, & depuis Penfionnaire.

L I S T E D E S A C A D E' M C I E N S, qui ont fuccédé à ceux qui font entrez dans l'Académie ou qui y étoient déja en 1701.

1702. Vaillant (Jean-François-Foy) mourut Eléve le 17 novembre 1708.

Coypel (Antoine) depuis premier Peintre du Roi, Penfionnaire de l'Académie, mort en 1722.

1704. De Lamoignon (Chrétien-François) d'abord Avocat général au Parlement de Paris, puis Préfident à Mortier, mort le feptiéme août 1709.

1705. Fraguier (Claude-François) Prêtre, depuis l'un des Quarante de l'Académie Françoife, Penfionnaire en 1716, mort le troifiéme mai 1728.

Baudelot de Dairval (Charles-Céfar) mort le 27 juin 1722.

Danchet (Antoine) Eléve en 1705, fut Affocié en 1706, & Vétéran en 1713. Il eft auffi de l'Académie Françoife.

Gros de Boze (Claude) Intendant des Devifes & Infcriptions, &c. Eléve en 1705, Affocié en 1706, Penfionnaire & Sécretaire de l'Académie la même année. Il eft auffi de l'Académie Françoife.

Maffieu (Guillaume) Prêtre, Profeffeur Royal en Langue Gréque, Eléve en 1705, Affocié en 1706, Penfionnaire en 1710. Il a été auffi de l'Académie Françoife, mort le 27 feptembre 1722.

De Valois de La Mare (Charles) fils d'Adrien, Antiquaire du Roi; Eléve en 1705, Affocié en 1711.

Burette (Pierre-Jean) Docteur Régent en la Faculté de Paris, Profeffeur Royal en Médecine; Eléve en 1705, Affocié en 1711, Penfionnaire en 1715.

Boivin de Villeneuve (Jean) Eléve en 1705, Affocié en 1706, Penfionnaire en 1724, a été Garde de la bibliothéque du Roi, Profeffeur Royal en Langue Gréque, l'un des Quarante de l'Académie Françoife, mort le 29 octobre 1726.

1706. Le Quien de La Neuville (Jacques) Affocié en 1706, fut déclaré Vétéran en 1714, mort le 20 mai 1728.

Bourgoing de Villefore (*N.* . .) Eléve en 1706, fe retira en 1708, à caufe de fon peu de fanté, encore vivant en 1734.

Nadal (*N.* . .) Abbé, &c. Eléve en 1706, Affocié en 1712, Vétéran en 1714.

Boindin (Nicolas) Confeiller Procureur du Roi au Bureau des Finances en la Généralité de Paris, Eléve en 1706, Affocié en 1712, Vétéran en 1714.

Barat (Nicolas) Sous-maître du Collége-Mazarin, Eléve en 1706, mort en 1706.

Morin (Henri) Eléve en 1706, Affocié en 1713, Penfionnaire en 1724, fe retira en 1725.

Pinart (Michel) depuis Théologal de Sens en 1712, Eléve en 1706, Affocié en 1713, Vétéran la même année, mort le troifiéme juillet 1717.

1708. Le Roy (Louïs) Abbé, &c. Eléve en 1706.

Le Tellier de Louvois (Camille) Abbé de Bourgueil & de Vauluifant, de l'Académie Françoife & de celle des Sciences, Bibliothécaire du Roi, Honoraire en 1708, Préfident en 1717, nommé à l'Evêché de Clermont, mort le cinquiéme novembre 1718.

Le Roy (Charles) ancien Confeiller au Châtelet, &c. Eléve en 1708, retiré en 1712.

1708. Montgault (Nicolas-Hubert) Abbé de Chartreuve & de Villeneuve, Sécretaire des Commandemens de M. le Duc d'Orléans; Eléve en 1708, Affocié en 1711, Vétéran la même année, de l'Académie Françoife.

1709. Bignon (Jérôme) Confeiller d'Etat, & Prevôt des Marchands, Honoraire en 1709, mort le cinquiéme décembre 1725.

Tellier (Michel) Jéfuite, Confeffeur du Roi Louïs XIV, Honoraire en 1709, mort le deuxiéme feptembre 1719.

1710. Thiaudiére de Boiffi (Jean-Batifte) Abbé, &c. Eléve en 1710, mort le 27 juin 1729.

Anfelme (Antoine) Abbé de Saint-Séver, Cap de Gafcogne, Prédicateur du Roi, Affocié en 1710, Penfionnaire en 1716, Vétéran en 1724.

1711. Sévin (François) Abbé, &c. Eléve en 1711, Affocié en 1714, Penfionnaire en 1726.

Blanchard (Elie) Eléve en 1711, Affocié en 1714, Penfionnaire en 1727.

Hardion (Jacques) Eléve en 1711, Affocié en 1715, Penfionnaire en 1728. Il eft actuellement de l'Académie Françoife.

1712. Billet de Faniéres (Martin) Eléve en 1712.

Godeau (Michel) ancien Recteur de l'Univerfité de Paris, puis Curé de Saint-Côme, fans exercice, Eléve en 1712, s'eft retiré en 1714.

De Mandajors (*N.* . .) Eléve en 1712, Affocié en 1715, Vétéran la même année.

1713. Bannier (Antoine) Licentié en Droit; Eléve en 1713, Affocié en 1717, Penfionnaire en 1729.

Fourmont l'aîné (Etienne) Eléve en 1713, Affocié en 1715, Profeffeur Royal en Langue Arabique.

1714. Kufter (Ludolphe) Affocié, mort le 12 octobre 1716.

Malon de Bercy (Charles-Henri) ancien Intendant des Finances, Honoraire en 1714.

Fréret (Nicolas) Eléve en 1714, Affocié en 1717.

De Fontenu (Louïs-François) Docteur en Théologie, Eléve en 1714, Affocié en 1717.

Goulley de Bois-Robert (Alexandre) Bibliothécaire de M. le Maréchal d'Etrées, Eléve en 1714, Affocié en 1717, s'eft retiré en 1727.

1715. Sallier (Claude) Abbé, &c. l'un des Gardes de la bibliothéque du Roi, Profeffeur Royal en Langue Hébraïque, un des Quarante de l'Académie Françoife, entra Eléve en 1715, fut Affocié en 1716.

Gualtério (Philippe-Antoine) Cardinal, Honoraire Etranger, mort le 21 avril 1728.

Bandury (Dom Anfelme) Bénédictin, Bibliothécaire du Grand Duc de Tofcane, & Honoraire Etranger.

1715. Cuper (Gisbert) Bourguemaître de Déventer, Honoraire étranger, mort le 22 novembre 1716.

1716. De Pardaillan de Gondrin d'Antin (Pierre) alors Chanoine de Strasbourg, depuis Evêque de Langres, Académicien honoraire, & de l'Académie Françoife, mort en 1733.

1717. De Polignac (Melchior) Cardinal, aujourd'hui Archevêque d'Auch, Académicien honoraire, Surnuméraire en 1717, & Honoraire en place en 1718, l'un des Quarante de l'Académie Françoife, &c.

Lormande (Pierre-Paul) Prêtre, Docteur en Théologie, Prieur de Puy-Chévrier, Affocié, fe retira en 1719.

Du Trouffet de Valincour (Jean-Baptifte-Henri) Sécretaire général de la Marine, de l'Académie Francoife, &c. Affocié en 1717, fe retira en 1719, mort le cinquiéme janvier 1730.

Mahudel (Nicolas) Docteur en Médecine.

Gédoin (Nicolas) Chanoine de la Sainte-Chapelle; Affocié en 1717, eft auffi de l'Académie Françoife.

Falconnet (Camille) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

De Riencourt (Charles) Avocat au Parlement, s'eft retiré en 1727.

1718. Iffelin (Jacques-Chriftophle) Recteur de l'Univerfité de Bâle, Académicien honoraire étranger.

1719. De Montfaucon (Dom Bernard) Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Académicien honoraire.

Lancelot (Antoine) Affocié, ancien Sécretaire du Roi, aujourd'hui Infpecteur du Collége Royal, &c.

Racine (Michel-Arnauld) fils de Jean Racine, &c.

1721. De Chambort (Guillaume de La Boiffiére) ancien Capitaine de Cavalerie.

1722. De Pouilly (*N.* . .) s'eft retiré en 1727.

De Foncemagne (Etienne-Leaureaut)

Secouffe (Denys-François) Avocat au Parlement, &c.

De Boullongne (Louïs) Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Confeiller, Sécretaire du Roi, premier Peintre de fa Majefté, Directeur & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Deffinateur de l'Académie, mort en 1733.

1733. Il n'étoit pas du nombre des Académiciens; mais son mérite personnel, joint au titre de premier Peintre du Roi lui avoit fait accorder le droit d'entrée & de séance dans la Compagnie, comme l'avoit feu M. Coypel le pére, son prédécesseur, ce qui n'a pas été continué au Sieur Chauffourrier son successeur au titre de Dessinateur.

1723. Du Bois (Guillaume) Cardinal, Archevêque de Cambrai, Prince du saint Empire, premier Ministre de France, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, fut reçu Honoraire surnuméraire, & mourut quelques mois après, en 1723.

De Fleury (André-Hercule) ancien Evêque de Fréjus, depuis Cardinal & premier Ministre, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire.

1724. Fourmont le jeune (Michel) Abbé, &c. Professeur Royal en Langue Syriaque.

1726. De La Curne de Sainte-Palaye. (Jean-Batiste)

D'Etrées (Victor-Marie) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi; Vice-Amiral de France, Grand d'Espagne, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire.

Du Cambout de Coislin (Henri-Charles) Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire, mort à la fin de novembre 1732.

Souchay (Jean-Batiste) aujourd'hui Professeur au Collége Royal.

1727. Bonamy (N....) Historiographe de la Ville.

De la Barre (Louïs-Joseph-François)

Vatry (René) Chanoine de Saint-Etienne des Grès, Professeur Royal en Grec.

1728. De Canaye (Etienne) Abbé, &c.

Moret de Bouchenu, Marquis de Valbonnays (Jean-Pierre) premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, Académicien Honoraire correspondant, mort le deuxiéme mars 1730. Sa place, qui étoit une place extraordinaire, n'a point été remplie.

1729. De la Nauze (Louïs)

De Paris (François) Abbé, &c. sa place a été déclarée vacante en 1733.

Schepflin (Jean-Daniel) Professeur en Histoire & Belles Lettres, & Recteur de l'Université de Strasbourg, Académicien associé correspondant

Le Marquis Capponi (Alexandre-Grégoire) Grand Fourrier du palais Apostolique, Académicien Honoraire étranger.

1733. De Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan (Paul-Hippolyte) Pair de France, Ambassadeur extraordinaire à Rome, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire.

D'Orléans de Rothelin (Charles) Abbé de Cormeille, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire.

1733. De Voyer de Paulmi d'Argenson, (René-Louïs) d'abord Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, ensuite Conseiller d'Etat, &c. Académicien Honoraire.

Du Resnel (Jean-François) Sieur du Bellay, Chanoine de Saint-Jacques de l'Hopital, Abbé de Sept-Fontaines au diocése de Rheims, Censeur des livres, & l'un des Auteurs du Journal des Savans.

1734. Maffei (Scipion) de Vérone, Marquis, &c. Honoraire étranger.

P. 134. *col.* 1. Avant INTERIM, *mettez* l'article qui suit.

*INTERIAN DE AYALA (Jean) en Latin, *Joannes Interianus* ou *Interramnensis de Ayala*, Auteur Espagnol, Religieux de l'Ordre Royal & Militaire de la sainte Vierge de la Rédemption des Captifs, mort de paralysie à Madrid le 20 d'octobre 1730, âgé de 74 ans, s'est fait connoître par un grand nombre d'Ouvrages, dont la plupart sont estimez. Il étoit Poëte, Historien, Critique, Théologien, Traducteur, & il n'a cessé d'écrire qu'avec sa vie. Le plus grand nombre de ses Ouvrages est en Langue Espagnole, dans laquelle il écrivoit avec pureté & élégance. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 146. *col.* 1. Avant JOLLYVET, *mettez* ce qui suit.

JOLI. *Voyez* JOLY.

Col. 2. Avant JOLY (Claude) naquit à Paris, &c. *mettez* l'article qui suit.

* JOLY (Claude) né en 1610, à Buri-sur-l'Orne, dans le diocése de Verdun en Lorraine, après avoir été Curé de S. Nicolas-des-champs à Paris, fut nommé à l'Evêché de Saint-Paul de Léon en Basse-Bretagne, après Henri de Laval, & ensuite Evêque d'Agen. Il mourut en 1678. Ce Prélat avoit beaucoup de zéle & de science ecclésiastique, & tout le monde connoît ses Prônes, qui sont généralement estimez. Ils furent donnez au public en huit volumes, *in douze*, par Jean Richard, Avocat au Parlement, à qui l'on est redevable de beaucoup d'autres Ouvrages de cette nature, même de sa composition. *Voyez* RICHARD. On a fait depuis plusieurs autres éditions des Prônes de M. Joly.

P. 147. *col.* 1. *l.* 54. *au lieu de* 1676, *lisez* 1675

L. 78. après le mot *douze*, *ajoûtez*, réimprimé en 1680, avec des augmentations

Col. 2. Avant JOLY (George) *mettez* l'article qui suit.

* JOLY (Guy) n'étoit point parent, comme plusieurs l'ont dit, de Claude Joly, dont on a parlé dans l'article précédent. Il a été Conseiller du Roi au Châtelet de Paris; & en 1652, il étoit Syndic des rentes de l'Hôtel-de-ville de Paris. Il s'est attaché au Cardinal de Retz qu'il a suivi longtems dans ses disgraces & dans ses avantures. Il a fait des *Mémoires* depuis 1648, jusqu'en 1665, pour servir d'éclaircissement & de suite à ceux de ce Cardinal, après lesquels ils ont été imprimez en 1718, en deux volumes *in douze*, & avec lesquels on les a réunis dans les nouvelles éditions. La Cour connoissant la capacité de M. Joly, l'engagea à travailler aux Traitez qui furent faits pour la défense des droits de la Reine. Guy Joly est encore Auteur des Ouvrages suivans, Les Intrigues de la paix, & les Négociations faites à la Cour, par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guienne jusqu'à présent, *in folio*, en 1652; Suite des Intrigues de la paix, &c. *in quarto*, en 1652. En 1649, M. Joly, passant dans la rue des Bernardins, on tira sur lui un coup de pistolet, dont il porta sa plainte au Parlement, par un écrit intitulé, *Moyens de Requête présentez à la Cour par M. Guy Joly, Conseiller du Roi au Châtelet de Paris*, pour raison de l'assassinat commis en sa personne le onziéme de décembre. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

JONAS, Abbé de Bobio, *p.* 148. *col.* 2. *l.* 8 & 9. au lieu de *Clotaire* lisez *Clovis*.

P. 150. *col.* 2. Avant JONICHUS, *mettez* l'article qui suit.

* JONGLEURS. L'Histoire du Théâtre François nous apprend que l'on nommoit ainsi des espéces de Bâteleurs qui parurent du tems des Troubadours, ou Trouverres, Poëtes Provençaux, fameux dès le onziéme siécle. Le terme de *Jongleur* est sans doute une corruption du mot Latin *Joculator*, en François, *Joueur*. Il est fait mention des Jongleurs dès le tems de l'Empereur Henri III, qui mourut en 1056. Tous les jeux de ceux-ci consistoient en gesticulations, *Tours de passe-passe*, &c. ou par eux mêmes, ou par des singes qu'ils portoient, ou en quelques mauvais récits du plus bas burlesque. Mais leurs excès ridicules & extravagans les firent tellement mépriser, que pour signifier alors une chose mauvaise, folle, vaine, ou fausse, on l'appelloit *Jonglerie*. Philippe-Auguste dès la premiére année de son régne, les chassa de sa Cour, & les bannit de ses Etats. Quelques uns néanmoins qui se réformérent, s'y établirent, & y furent soufferts dans la suite du régne de ce Prince & des Rois ses successeurs. C'est de là que vient cet ancien proverbe, *Payer en monnoye de singe, en gambades.*

JONSIUS (Jean) *p.* 151. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* l'an 1680, *lisez* en 1659.

P. 152. *col.* 2. Avant JORDANE, riviére, *mettez* l'article qui suit.

* JORDANE (Luc) de Naples, Peintre célébre, Disciple de Joseph Ribéra, surnommé l'*Espagnol*, imita parfaitement la maniére de ce Peintre dans ses premiers Ouvrages; mais ayant vu les ouvrages des Peintres de Rome & de Venise, il prit une maniére plus vague, & qui convenoit davantage à son génie si impétueux, que jamais Peintre n'a produit des ouvrages avec autant de célérité. Charles II, Roi d'Espagne, le fit venir à sa Cour, lui donna à peindre le grand escalier de l'Escurial, & l'occupa à quantité d'autres travaux. Jordane comblé d'honneurs & de biens retourna à Naples sa patrie, qu'il avoit enrichie de quantité de ses productions, & il y mourut en 1704. * *Mémoires du tems.*

JOSCIMON (Constantin) *p.* 154. *col.* 1. *l. dern.* au lieu de *tome* 2 & 3, lisez *tome* 1 & 2.

JOSEPH, Rabbin, *p.* 156. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* Abénezra, *lisez* Aben-Ezra.

JOSEPH de Palestine, *l. pen.* après le mot *Apôtre*, *ajoûtez.* On croit que le Comte Joseph, mourut vers l'an 355, âgé de plus de 70 ans.

JOURDAIN (Guillaume) *p.* 163. *col.* 1. *l.* 4 & 9. *au lieu de* Léland, *lisez* Balée

Avant JOURS, *mettez* l'article qui suit.

* JOURNAUX LITTERAIRES. La maniére de faire savoir au Public, par une espéce de Journal, ce qui se passe dans la République des Lettres, est une des plus belles inventions du XVII siécle. La gloire en est due à M. de Sallo, Conseiller au Parlement de Paris, qui fit paroître le *Journal des Savans*, l'an 1665, sous le nom de *Hédouville*, & nous avons joui paisiblement de l'honneur de cette invention jusqu'en 1687, que M. Wolfius, savant Allemand, s'avisa de nous la contester pour en revêtir Photius. Ce sentiment n'a pas fait fortune; & à l'exception de M. l'Abbé de La Bizardiére qui l'a adopté dans ses *Caractéres des Auteurs Anciens & Modernes*, *p.* 62, on ne voit personne qui l'ait embrassé. Monsieur Struve & les Jésuites, l'ont même expressément refuté, le premier dans son Introduction Latine à l'Histoire Littéraire; les autres dans leurs *Mémoires pour servir à l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts*, imprimez si longtems à Trévoux, mois de février 1712. Ils ont montré les uns & les autres en peu de mots, l'extréme différence qui se trouve entre la Bibliothéque du savant Patriarche de Constantinople & les Journaux. Ces deux Ouvrages, comme ils l'ont remarqué, sont dans un goût tout différent. Photius n'a eu d'autre intention que de nous laisser des analyses de tout ce qu'il avoit lu dans son Ambassade de Perse: les Journalistes nous parlent des livres à mesure qu'ils paroissent: ils nous les annoncent: ils nous indiquent en quel païs & en quelle forme ils sont imprimez: ils en dévelóppent légérement le sujet: ils rassemblent tout ce qui peut intéresser le Savant. Nouvelles découvertes, recherches curieuses, phénoménes extraordinaires, tout cela est de leur ressort: Projet bien au dessus de celui qu'avoit conçu Photius, dont les vues étoient certainement bien plus bornées. On ne sauroit donc refuser, avec justice à la France, & à M. de Sallo en particulier, la gloire de l'invention des Journaux. Ce Magistrat joignoit à beaucoup de pénétration & de jugement, une critique vive & fine, mais dont les traits par cela même, n'étoient que plus perçans. Il vit bientôt des séditieux se soulever contre lui. A les entendre, la République des Lettres alloit perdre sa liberté: ils vouloient avoir le droit d'écrire impunément: ils ne vouloient point de Tribunal qui prononçât sur leurs Ouvrages. Le Journal fut arrêté au bout

bout de trois mois, & M. de Sallo l'abandonna sans retour, après avoir essuyé plusieurs chagrins & des querelles assez vives avec quelques Savans offensez de sa liberté; entre autres avec M. Le Févre de Saumur, M. l'Abbé Ménage, & M. Charles Patin. Cet Ouvrage naissant alloit donc périr peu après avoir vu le jour, si M. l'Abbé Gallois, connu par d'autres Ouvrages dans la République des Lettres, n'eût trouvé des tempéramens pour le rétablir. Il le reprit en 1666, lui assura la protection de M. Colbert, sincére Protecteur des Sciences; & pour n'être plus traversé par les Auteurs toûjours jaloux de leur réputation, il s'appliqua uniquement à donner des extraits des livres, sans en faire la censure. Monsieur l'Abbé de La Roque lui succéda sur la fin de l'an 1674, & eut lui même pour successeur M. Cousin, Président de la Cour des Monnoyes, qui fut aidé par quelques uns de ses amis, comme M. de Sallo avoit reçu lui même plus d'une fois des Mémoires de Messieurs de Bourzeis, de Gomberville, Chapelain, & autres. Vers le commencement de ce siécle, M. le Chancelier de Pontchartrain, dont les vues ne s'étendoient pas moins à l'avancement des Sciences, qu'au réglement de l'Etat, faisant attention que le Journal des Savans est une entreprise trop forte pour un seul homme, & que d'ailleurs les matiéres qui sont de son ressort, roulent sur des sujets trop différens pour être tous également à la portée d'une seule personne, forma une Compagnie de Gens de Lettres pour travailler à ces Ouvrages : & afin qu'ils se produisissent sous les yeux de l'Abbé Bignon, son neveu, Bibliothécaire du Roi, les assemblées se tinrent chez lui une fois la semaine. Les plus connus de ceux qui ont formé cette assemblée jusqu'au changement arrivé en 1724, sont Mrs Andri & Burette, Médecins, qui travaillent encore au Journal; M. de Héricourt, Avocat, qui y travaille aussi encore aujourd'hui; M. Rassicod, Avocat si connu par ses Notes sur le Concile de Trente; Messieurs les Abbez Bigres, Du Pin, Fraguier, Terrasson, Raguet, & de Vertot; & Messieurs Havard, Miron, Pouchard & Saurin. Le premier Journal de cette nouvelle Compagnie parut le lundi deuxiéme janvier 1702, & il a toûjours continué à paroître tous les lundis, à quelques petites interruptions près, jusqu'au mois de juin 1723, où il fut discontinué. Après une interruption de sept mois, dont il ne seroit pas aisé d'expliquer les raisons, il reparut au commencement de 1724, sous une nouvelle forme: au lieu de le donner par feuilles tous les lundis, comme on faisoit auparavant, on ne le publia plus que tous les mois, & l'on en donne douze parties par an. Messieurs Andri, Burette & Héricourt ont toûjours continué d'y travailler, & on leur a associé dès le commencement de 1724, une quatriéme personne, qui a été changée plusieurs fois. Ce fut d'abord M. l'Abbé Desfontaines, & c'est à lui que l'on doit la préface du mois de janvier 1724. On lui a substitué dans la suite M. l'Abbé Mangenot, qui s'est retiré chez les Réguliers du Temple, où il a fait profession, & en sa place on a mis M. l'Abbé du Resnel, aujourd'hui de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, & Censeur des livres.

Le Journal des Savans parut si utile, dès qu'il fut connu, que presque toute l'Europe voulut y prendre part; en sorte que depuis 1665, on en a vu paroître & disparoître plus de cinquante, écrits en diverses Langues. L'Angleterre commença dès l'an 1665 même, ses *Transactions Philosophiques* en Anglois; mais cet Ouvrage ne regarde guéres que la Physique & les Mathématiques. M. l'Abbé Nazari se chargea du même travail pour la ville de Rome en 1668, sous les auspices du Cardinal Massimi. Le Journal de Leipsic, intitulé, *Acta Eruditorum*, commença en 1682, par les soins de feu M. Mencken, un des plus savans hommes de son tems, & cet Ouvrage a toûjours été continué depuis avec beaucoup de réputation, sur tout par une infinité de morceaux de Mathématiques, qu'on auroit peine à trouver ailleurs. M. Bayle, surpris de voir qu'en Hollande, où il y avoit tant d'habiles gens & tant de Libraires, & une si grande liberté d'imprimer, on ne se fût pas encore avisé de donner un Journal de Littérature, tenta plusieurs fois de le faire: mais considérant qu'un Ouvrage de cette nature demandoit beaucoup de tems & d'application, il renonça plusieurs fois à cette entreprise. Cependant on vit paroître vers la fin du mois de février 1684, un Journal imprimé à Amsterdam, sous le titre de *Mercure savant*, du mois de janvier 1684, & qui disparut après le mois de février. Le principal Auteur étoit le Sieur de Blégny. C'étoit un Chirurgien de Paris, homme fertile en projets. Dès 1679, il avoit entrepris une espéce de Journal, intitulé, *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la Médecine.* Il le publioit tous les mois; mais la maniére outrageante dont il traitoit plusieurs personnes de mérite, donna lieu à un Arrêt du Conseil, qui le fit cesser en 1682. Le Sieur de Blégny n'osant donc plus faire imprimer ce Journal en France, jetta les yeux sur la Hollande, & s'associa avec M. Gautier, Médecin de Niort qui demeuroit à Amsterdam, & à qui il envoyoit des Mémoires. Ce nouveau Journal ne contenoit point d'extraits de livres, mais plusieurs petites piéces qui rouloient presque toutes sur la Médecine. On y trouvoit aussi des Chansons avec la Musique, des Poësies & des Nouvelles Politiques. La médisance y régnoit encore plus que dans le Journal de Médecine. Un Ouvrage si mal conçu & si mal exécuté piqua M. Bayle, & lui fit reprendre la pensée qu'il avoit eue de donner un Journal. M. Jurieu l'y exhorta fortement. Il étoit bien aise d'avoir une plume assurée, qui fît le panégyrique des livres qu'il publieroit. M. Bayle se rendit à ses follicitations, & commença de travailler à son Journal le 21 de mars 1684, & il le donna sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres.* Les Nouvelles de chaque mois paroissoient les premiers jours du mois suivant. Presque tout étoit vif & animé dans ses extraits: il avoit l'art d'égayer toutes ses matiéres, & de renfermer en peu de mots l'idée d'un livre. Il étoit ordinairement sage & retenu dans ses jugemens. Il s'étoit flatté que son Ouvrage ne seroit pas défendu en France; cependant il le fut, parce que l'on prétendoit qu'il renfermoit des semences d'erreur. Mais cette défense n'empêcha pas qu'il n'y en passât tous les mois un grand nombre d'exemplaires. Les occupations multipliées de l'Auteur & quelques maladies l'ayant obligé de discontinuer ses Nouvelles du mois de février 1687, M. Basnage de Beauval les reprit à sa sollicitation au mois de septembre de la même année, & les publia sous le titre d'*Histoire des Ouvrages des Savans.* D'un autre côté le Sieur Desbordes qui avoit imprimé ce que M. Bayle avoit publié jusques-là de ses *Nouvelles*, les fit continuer sous le premier titre par M. de Larroque & quelques autres personnes, jusqu'au mois d'août de la même année, & M. J. Barrin, Ministre François, y travailla seul depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril 1689. Cet Ouvrage fut interrompu alors jusqu'au mois de janvier 1699, que M. Jacques Bernard le reprit & le donna jusqu'à la fin de 1710, qu'il l'interrompit lui même pour ne le reprendre qu'en janvier 1716; & il le laissa absolument au mois de juin 1718. L'Ouvrage complet de M. Bayle & de ses Continuateurs forme 56 volumes. M. Basnage ne laissoit pas de continuer son Histoire des Ouvrages des Savans, & il l'a poussée jusqu'au mois de juin 1709 inclusivement; mais il ne donna rien du tout pour l'année 1707. Le fameux M. Jean Le Clerc, Ministre Arminien à Amsterdam, émule de Mrs Bayle & Bernard, entreprit aussi un Journal dès 1686, & le publia sous le titre de *Bibliothéque Universelle & Historique.* M. Cornant de La Croze y travailloit avec lui. Feu M. Locke y a fourni plusieurs extraits: M. Bernard y a aussi travaillé. Mais après le 25 volume, cet Ouvrage changea de titre, & fut continué par M. Le Clerc seul, sous celui de *Bibliothéque Choisie, pour servir de suite à la Bibliotheque Universelle.* Cette Bibliothéque Choisie commença en 1703, & finit en 1713, après le 27 volume. En 1715, M. Le Clerc qui enfantoit en même tems quantité d'autres Ouvrages, & sur toute sorte de matiéres, fit encore paroître la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, qu'il a continuée jusqu'à ces derniers tems. Mais l'Auteur avancé en âge, & épuisé par ses travaux, n'a plus rien produit jusqu'à sa mort. En 1712, M. Masson, Ministre de l'Eglise Angloise de Dordrecht, fit imprimer à Utrecht le premier tome de l'*Histoire Critique de la République des Lettres, tant Ancienne que Moderne.* Ce titre piqua la curiosité du public. On se flattoit d'autant plus de le voir rempli, que l'Auteur étoit inconnu. Mais l'examen du livre, & le nom de l'Auteur qui ne put se cacher longtems, firent perdre toute espérance. Après le second volume, le Libraire d'Utrecht ne voulut plus l'imprimer: un autre d'Amsterdam plus hardi, l'entreprit & l'a continué. M. Johnson, Libraire de la Haye, publia en 1713, le commencement du *Journal Littérajre*, Mai-Juin. Le livre s'aquit en peu de tems beaucoup de réputation. Il étoit l'Ouvrage d'une Société composée de Mrs Alexandre, Van Effen, 'S Gravesande, Marchand, De Sallengre, & Themiseul de Saint-Hyacinthe. Cette Société s'étant dispersée au mois de décembre 1715, M. Van Effen se chargea seul de la continuation de ce Journal; mais le Libraire incertain s'il pourroit le faire paroître tous les deux mois, comme il faisoit auparavant, ne mit plus le nom des mois au titre de chaque partie de ce livre. M. Van Effen mit ensuite son travail en d'autres mains, où l'y laissa aller; & ces nouveaux Auteurs, après avoir donné quelques volumes, laissérent imparfaits l'onziéme & le douziéme, dont les seules premiéres parties ont paru. En 1729, une nouvelle Société de Gens de Lettres a continué cet Ouvrage sous le même titre de Journal Littéraire, & a donné au premier volume le titre de *treiziéme volume.* L'Ouvrage est bien fait & d'un stile poli. On assure que M. de Joncourt, Ministre Protestant à Bois-le-Duc, y fournissoit les extraits qui ont rapport à la Théologie; M. 'S Gravesande, ceux qui regardent la Philosophie & les Mathématiques; M. Sacrelaire, ceux de Médecine; M. Marchand, ce qui regarde la Littérature. Ce Journal ainsi repris en janvier 1729, a continué jusques en juin 1732 inclusivement. Alors il a encore passé en d'autres mains qui continuent de le publier sous le titre de *Journal Historique de la République des Lettres.* Les Jésuites ont été plus constans dans le Journal qu'ils entreprirent dès 1701, & qu'ils publiérent à Trévoux, sous les auspices de M. le Duc du Maine, sous le titre de *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts.* Si l'on en excepte six ou sept mois de l'année 1720, ils en ont donné presque toûjours fort réguliérement douze volumes, & quelquefois treize par an. Les Auteurs ont souvent changé. Les Péres Buffier, Germon, & Tellier, Confesseur du Roi, y ont eu part autrefois. Les Péres de Tournemine & Marquaire, y ont travaillé longtems. Le Pére Catrou, qui y avoit aussi donné ses soins autrefois, reprit cet Ouvrage en 1715. Les Péres Hoignan & Castel y ont mis la main dans ces derniers tems. Depuis le mois de janvier 1734, que cet Ouvrage s'imprime à Paris, & qu'il a été remis en d'autres mains, le public trouve ce Journal écrit avec plus de legereté de stile, & que le choix que l'on y fait des matiéres, est plus utile à la République des Lettres.

Pendant que plusieurs des Journaux, dont on vient de parler, ont continué, l'on en a vu paroître & disparoître beaucoup d'autres, dont plusieurs sont recherchez. Les plus dignes d'attention sont, 1. *Bibliotheca Librorum Novorum*, que le savant M. Ludolphe Kuster commença seul en 1697, & qu'il fit imprimer à Utrecht, sous le nom de *Neocorus*, terme tiré du Grec, qui signifie ce que veut dire *Kuster* en Allemand, *un Sacristain.* Cet Auteur, qui de Luthérien s'est fait Catholique, commença cet Ouvrage au mois d'avril 1697, le continua jusqu'à la fin de la même année, & s'associa en 1698, & jusqu'à la fin d'avril 1699, où ce Journal finit, M. Henri Sik, savant Anglois, qui

qui fe pendit à Cambridge en 1707 ou 1708. 2. *L'Europe favante*, qui commença en janvier 1718, & qui a difparu en 1720, après avoir même fouffert quelques interruptions dans ce court efpace. C'eft un des Journaux le mieux écrit, & le plus judicieux que l'on ait vu. Il s'imprimoit à la Haye, & l'on affûre que les principaux de ceux qui y travailloient, étoient Mrs Van Effen; de Pouilly, qui a été depuis de l'Académie des Belles Lettres, & qui s'eft retiré à Rheims en 1727; Mrs de Burigni & Champeau fes deux fréres, & M. de Thémifeul de Saint-Hyacinthe, fi connu par le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, qu'il a publié fous le nom de *Mathanafius*, & par plufieurs autres Ouvrages. Le Pére Le Courayer, Chanoine Régulier de fainte Geneviéve, y a fourni auffi plufieurs extraits, comme ceux des Traitez de la Pénitence & de l'Ordre, de M. Witaffe; de la Bibliothéque des Auteurs Hérétiques, par M. Du Pin; la Réponfe à la Critique que ce Docteur avoit prétendu faire de cet Extrait, &c. 3. *La Bibliothéque Angloife*, ou *Hiftoire Littéraire de la Grande-Bretagne*, par M. de La Roche, imprimée à Amfterdam en 1717, & continuée jufqu'au cinquiéme volume inclufivement. Comme cet Ouvrage avoit été goûté, le Libraire engagea le Sieur Armand de la Chapelle de le reprendre, & il a donné depuis le fixiéme volume jufqu'au quinziéme inclufivement, finiffant à l'année 1728. M. Michel de La Roche reprit lui même fon propre Ouvrage en 1720; mais il changea le titre, & le publia à la Haye fous celui de *Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne*. Il a donné de cette continuation feize petits volumes, dont le dernier parut en 1724. Avant que de publier fa Bibliothéque Angloife, il étoit déja connu en ce genre de Littérature, ayant donné auparavant, pendant quelques années, un Journal Anglois, fous le titre de *Mémoires de Littérature*, dont il y a quatre volumes: le premier qui contient près de cent feuilles, eft *in folio*, & les trois autres font *in quarto*. Il avoit commencé ce Journal au mois de mars 1710, *in quarto*, & il le difcontinua au mois de feptembre 1714. 4. *Nouvelles Littéraires, contenant ce qui fe paffe de plus confidérable dans la République des Lettres*, à la Haye chez du Sauzet. Ce projet commença à s'exécuter en 1715. On donna ordinairement les Nouvelles par femaine, & l'on changea dans la fuite d'ordre & même de méthode. Le recueil complet comprend onze volumes *in douze*, dont le dernier termine l'année 1720. Cet Ouvrage eft d'autant plus curieux qu'on y trouve un grand nombre de piéces fugitives en profe & en vers fur toute forte de matiéres, même fur les difputes qui agitent l'Eglife de France depuis 1713, les éloges de quantité de Savans, & beaucoup d'Anecdotes Littéraires qui font plaifir à un Lecteur qui a du goût pour ces fortes d'Ouvrages. 5. *Hiftoire Littéraire de l'Europe, contenant l'extrait des meilleurs livres, un Catalogue choifi des Ouvrages nouveaux, les nouvelles les plus intéreffantes de la République des Lettres, & les piéces fugitives les plus curieufes.* C'eft le titre entier de ce nouveau Journal; & les Auteurs l'ont affez bien rempli; mais leur Ouvrage éclos à la Haye au commencement de 1726, a difparu en décembre 1727, après le fixiéme volume. 7. *Nouvelles Littéraires*, *in octavo*, à Paris, d'abord chez la veuve le Febvre, & enfuite chez Alexis-Xavier-René Mefnier. Elles parurent dès le premier décembre 1723. Le Pére Defmolets, Prêtre de l'Oratoire & Bibliothécaire de la Maifon de S. Honoré à Paris, qui recueilloit ces Nouvelles avec plufieurs de fes amis, les donna d'abord affez réguliérement tous les quinze jours: elles languirent un peu dans la fuite, & fe terminérent enfin à celles du premier de mars 1724 inclufivement. On ne laiffe pas d'y trouver quelques piéces & des Anecdotes qu'on ne voit point ailleurs. On en attribue principalement la difcontinuation à l'Abbé Gervaife, qui a été enfuite Evêque *in partibus infidelium*. La maniére dont on avoit parlé de fon Hiftoire de Boëce dans les Nouvelles du 15 de février 1724, & ce que l'on y avoit dit fur tout, que cet Ouvrage étoit plus de fon frére, l'ancien Abbé de la Trappe, que de lui, lui firent de la peine: il s'en plaignit. Voilà ceux des Journaux Littéraires qui méritent ce nom, qui nous font le plus connus, & qui méritent le plus d'attention, que l'on a vu paroître & difparoître depuis que le Journal des Savans a commencé de donner l'idée de ces fortes d'Ouvrages. A l'égard de ceux qui fe continuent encore, les plus confidérables de ceux dont nous n'avons rien dit, font 1. *la Bibliothéque Françoife, ou Hiftoire Littéraire de la France*, qui s'imprime *in octavo*, à Amfterdam depuis 1724, & dont on a environ vint volumes. Feu M. Camufat, fi connu par fes projets de Littérature eft le principal Auteur des premiers volumes qui avoient été précédez de trois autres, fous le titre de *Mémoires Hiftoriques & Critiques* commencez en 1722, aufquels il avoit auffi beaucoup de part. Quand il eut abandonné fa Bibliothéque Francoife, M. l'Abbé G..... entreprit de la continuer, & il y a lieu de croire qu'il y a encore auffi quelque part. L'idée des Mémoires Hiftoriques & Critiques, avoit fait naître celle d'un nouveau Journal où l'on devoit prefque fe borner aux Ouvrages de Morale, de Théologie & d'Hiftoire Eccléfiaftique; encore n'y devoit on faire entrer que des extraits des Ouvrages d'un certain caractére fur ces matiéres, & des Nouvelles du même genre. Plufieurs perfonnes connues, devoient concourir à cet Ouvrage; mais un feul devoit tenir la plume. Feu M. le Cardinal Du Bois, alors premier Miniftre du Royaume de France informé de ce projet, l'avoit approuvé. On commença à l'exécuter, mais le Public n'en a rien vu. 2. *La Bibliothéque Germanique, ou Hiftoire Littéraire de l'Allemagne & des païs du Nord.* Quoi qu'en dife l'Auteur de la *Critique prétendue défintéreffée des Journaux Littéraires*, ce Journal commencé au mois de juillet 1720, & imprimé à Amfterdam, eft un des mieux faits, des plus folides, & des plus utiles, (au ftile près, qui d'ailleurs n'a rien de choquant) que l'on ait entrepris dans ces derniers tems, & qui fe continuent encore. La plupart de ceux qui le compofent font des François refugiez, tous Gens de Lettres & verfez dans toutes fortes de Sciences. 3. La *Bibliothéque Italique, ou Hiftoire Littéraire de l'Italie*, quoique plus fuperficielle que la Bibliothéque Germanique, eft auffi l'Ouvrage d'une Société de Gens de Lettres, dont plufieurs fe font fait connoître par d'autres Ouvrages fort eftimables en leur genre. Le premier volume qu'ils donnérent de leur Journal, eft pour les mois de janvier, février, mars & avril 1728. Cet Ouvrage a toûjours paru à Genéve. Il eft dédié à feu M. le Marquis de Santa-Crux, Vicomte de Puerto, &c. fi connu par fes ambaffades, fes exploits militaires, & fes réflexions militaires, imprimées à Turin en plufieurs volumes *in quarto*. 4. La *Bibliothéque Raifonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe*. M. Defmaizeaux, également connu & eftimé dans le monde littéraire, a, dit-on, beaucoup de part à cette Bibliothéque, que l'on a commencé de donner à Amfterdam en 1728. On dit dans la préface qu'il n'a été entrepris que pour fervir de continuation à ceux de la même efpéce qui ont paru en François depuis 1684, & pour confoler le Public de la perte qu'il a faite du Journal de M. Le Clerc. Le ftile de cette Bibliothéque n'a rien d'agréable, & les extraits font quelquefois trop diffus & languiffans; mais ces défauts font réparez par quantité d'autres avantages dont on s'apperçoit en lifant ce Journal avec difcernement. 5. En 1731, on a commencé à publier à Leyde une *Bibliothéque Belgique*, dont on a déja quelques volumes qui n'ont pas fait encore beaucoup de bruit dans la République des Lettres, & qui ne paroiffent guéres mériter une attention particuliére. Ce font des volumes *in octavo*. Voilà ce que les bornes où nous fommes obligez de nous arrêter, nous permettent de dire des Journaux Littéraires. Parler de tout, ce feroit la matiére d'un Ouvrage particulier, qui auroit beaucoup d'utilité s'il étoit exact & judicieux. Feu M. Camufat avoit entrepris une telle Hiftoire, & il en a donné un effai en publiant fon *Hiftoire des Journaux imprimez en France*, en un volume *in octavo*, imprimé à Befançon fa patrie, en 1721. Depuis fa retraite en Hollande, où il eft mort, il revit cet effai, le corrigea & le continua, & l'on affure qu'il avoit quatre volumes prêts à publier, quand il mourut. On en a deux qui ne font pas encore fort communs en France. On lui donne auffi la Critique defintéreffée des Journaux Littéraires, & des Ouvrages des Savans, dont on a trois volumes, aufquels il a eu au moins une grande part. Ce projet étoit bon; mais il eft rempli avec une partialité qui dément entiérement le titre, & fi fuperficiel d'ailleurs, qu'on n'eft guéres plus inftruit quand on l'a lu. Dans le Chapitre XVI du livre premier du Polyhiftor de M. Morhof, on trouve un article affez curieux fur les Journaux Littéraires. *Voyez* la page 177, & les fuivantes, dans l'édition de Lubeck, en 1732, *in quarto*. Dom Bonaventure d'Argonne en avoit donné un auffi dans le premier volume de fes Mélanges d'Hiftoire & de Littérature, publiez fous le nom de *Vigneul-Marville*; & celui qui a donné la quatriéme édition de cet Ouvrage en 1725, en a publié un autre dans le troifiéme volume, plus exact & plus détaillé; M. Baillet dans fes *Jugemens des Savans*, *tome* 2. *partie* 1. *n.* 28. *p.* 52—62. édit. d'Amfterdam, 1725; les Auteurs de l'Europe Savante dans la préface du mois de janvier 1718; Le Pére Honoré de Sainte-Marie, Carme Déchauffé, fort mauvais Critique, dans fes réflexions fur l'ufage de la Critique; & M. Struve dans fon Introduction Latine à l'Hiftoire Littéraire, ont parlé auffi des Journaux Littéraires, & l'on trouve dans chacun de ces Auteurs des particularitez utiles. M. Juncker s'eft beaucoup plus étendu qu'eux fur ce fujet dans un Traité particulier qu'il en a donné exprès en 1692, à Leipfic, fous le titre de *Schediafma Hiftoricum de Ephemeridibus, feu Diariis Eruditorum.* Mais cet Ouvrage eft fort défectueux.

JOUVENET (Jean) *p.* 163. *col.* 1. *l.* 3. après le mot *Rouen*, *ajoûtez* le 12 avril

L. 5. après le mot *Paris*, *ajoûtez* à l'âge de 17 ans

L. 9. après le mot *reçu*, *ajoûtez*, l'an 1675.

Col. 2. *l.* 2. après le mot *élu*, *ajoûtez* en 1707

L. 19. après le mot *vie*, *ajoûtez* en 1713

L. 30. *au lieu de* fixiéme, *lifez* cinquiéme

JOYEUSE, famille, *l.* 8. *au lieu de* Barjat, *lifez* Barjac.

P. 164. *col.* 1. N. VII. Louïs, I. du nom, *l.* 4. *au lieu de* du Maftre, *lifez* de La Maftre

N. VIII. Randon, II. du nom, *l.* 4. 6. *au lieu de* Gelas, *lifez* Gelar; & *l.* 4 & 7. *au lieu de* Charles, *lifez* Chaflus.

N. XII. Charles, *l.* 2 & 3. *au lieu de* Mevuillon, *lifez* Meuillon

Col. 2. N. XI. Louïs de Joyeufe, *l.* 3. *au lieu de* Bozac, *lifez* Bonzac

N. XII. François de Joyeufe, *l.* 2 & 3. *au lieu de* du Gafte, *lifez* de Gafte.

N. XIV. Claude, *l.* 4. *au lieu de* Tourps, *lifez* Torpes.

P. 165. *col.* 1. N. XV. *l.* 6. *au lieu de* Rohan, *lifez* Bohan

N. XVI. Jules-César, *l.* 3. au lieu de *N.*... lifez *Anne*

N. XVI. Charles-François, *l.* 6. après le mot *Louïs*, *ajoûtez* de Mailly

Col. 2. N. XV. Robert, *l.* 5. *au lieu de* Runipont, *lifez* Ranipont

P. 175. *col.* 2. ISELIN (Ulric) NB. Le Supplément de Paris 1735, a mis dans cet article, *l.* 3. 1542 pour 1524

ISIDORE, Philofophe Payen, *p.* 176. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* &c, *lifez* Auteur Payen qui

SLANDE, *p.* 178. *col.* 2. *l.* 1. *lifez* ISLANDE

P. 181. *col.* 1. N. IX. Adam de l'Ifle, *l.* 6. au lieu de *Imbaut*, lifez *Thibaut*

P. 182. *col.* 1. N. XV. François de l'Ifle, *l.* 6. après le mot *ans*, *ajoûtez* ; 2. *Auguftin* de L'Ifle, Marquis de Marivaux, auffi Meftre-de-camp de cavalerie, tué au combat de Senef en 1674, âgé de 28 ans.

L. 6. 7. 8. 9. 11. *au lieu de* 2. 3. 4. 5 & 6, *lifez* 3. 4. 5. 6 & 7.

P. 205. *col.* 1. Avant JULES Duc de Brunswick-Lunebourg, *mettez* l'article qui suit.

* JULES CONSTANCE, pére de l'Empereur Julien l'*Apostat*, étoit un des enfans de l'Empereur Constance Chlore, pére du grand Constantin. C'étoit un Prince doux & moderé, qui vit sans jalousie le Diadême sur la tête de son frére, & l'aima toujours sincérement. Il épousa d'abord *Galla*, dont il eut une fille & deux fils. On ignore le nom du premier: le second est le César Gallus. Après la mort de Galla, Jules-Constance se remaria avec *Basiline*, fille du Préfet *Julien*, que l'on croit être cet *Anicius Julianus*, qui fut Consul en 322, dont la Maison étoit la plus illustre de Rome dans le quatriéme, cinquiéme, & sixiéme siécle, & dont la Noblesse remontoit jusqu'au tems de la République. Julien fut le particulier de son siécle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses & par son crédit, & peut-être le premier Sénateur de Rome qui ait fait profession publique du Christianisme. Il avoit été engagé dans le parti du Tyran Maxence: mais Constantin, victorieux, respecta dans ce grand homme des talens supérieurs, & une vertu encore plus supérieure aux talens. Il le fit Consul, Préfet, & enfin son beau-frére. Du mariage de Basiline avec Jules-Constance, naquit à Constantinople le sixiéme de novembre 331, sous le Consulat de Bassus & d'Ablave, Flavius Claudius Julianus, qui fut depuis Empereur. Jules Constance fut dans la suite la victime de la politique, ou du moins de la foiblesse de l'Empereur Constance, qui avoit épousé sa fille. * Libanius, *Orat. p.* 262. Du Cange, *Byzantin. Famil.* Zonare, *l.* 14.

K.

KÆ. KAU. KEB. KEI. KEN. KET.



P. 2. *col.* 1. Avant KAFA, *mettez* ce qui suit.

KÆMPFER. *Voyez* KOEMPFER.

P. 16. *col.* 1. Avant KAUWENBURG, *mettez* l'article qui suit.

* KAUT, qui signifie en Alemand un *Hibou*, étoit le nom d'un fameux Hérétique Anabatiste, qui s'éleva à Wormes vers l'an 1530, & qui pensa plonger le Palatinat en de nouvelles guerres domestiques. Il prêcha avec le même esprit que le Fanatique Muncer. Il annonça qu'il falloit exterminer les Princes; qu'il avoit reçu pour cela l'inspiration infaillible du Très-haut, & autres impiétez semblables. L'Electeur le fit avertir de contenir son zéle. Kaut n'en devint que plus fier. Il osa même déclarer au Prince qu'il opposeroit à ses armes le glaive de la parole. Il ajoûta que les conseils de Dieu étoient supérieurs aux menaces des Souverains; qu'il s'armeroit d'imprécations contre sa sévérité; que les Etats de l'Electeur, & bien d'autres Royaumes encore, périroient avant qu'on pût le chasser, ou faire tarir la parole dans sa bouche. En effet la ville de Wormes étoit tellement attachée à ce faux Prophéte, que le Prince crut plus prudent de ne le pas traiter à la rigueur. On le fit observer, & l'on garda les avenues de la ville pour empêcher les Anabatistes étrangers de s'y introduire. Enfin pour derniére précaution, on opposa au Fanatique deux Prédicateurs Luthériens. Cochlée, ce savant Défenseur de la Religion Catholique, joignit, contre l'Anabatiste, son zéle à celui des Luthériens. Ainsi la faction naissante devenue la plus foible à Wormes, ne fut plus en état de défendre son Pasteur: mais elle le suivit dans son exil. On vit une troupe de personnes des deux sexes courir à la campagne après le faux Prophéte. La prison seule & les supplices délivrérent le Palatinat d'une peste qui recommençoit à l'infecter. * *Voyez* le Pére Catrou, Jésuite, dans son *Histoire des Anabatistes*, *l.* 4. *sous les années* 1529, 1530, *p.* 329 *& suiv.*

Col. 2. Avant KEBBERS, *mettez* l'article qui suit.

* KE'BA-CHRISTOS, Vice-Roi de Tigré, le plus considérable Royaume de l'Abyssinie, étoit bon Catholique, & fut établi Vice-Roi dans le XVII siécle, à la place de Técla Géorgis, le persécuteur des Chrétiens Catholiques. Mais comme celui que l'on ôtoit avoit un parti considérable, le nouveau Vice-Roi fut obligé de venir prendre possession de sa Viceroyauté à la tête d'une nombreuse armée qu'il anima par sa valeur & par sa grande confiance en Dieu. Comme les deux armées se cherchoient, on ne fut pas longtems sans en venir aux mains. Técla Géorgis mettoit toute sa confiance dans les Galles qui étoient venus à son secours. Kéba-Christos qui avoit fait une diligence incroyable, afin d'ôter à ce Rebelle le tems de se fortifier, le prévint, s'avança nue tête & sans armes, déclarant tout haut, que quand il seroit seul dans l'état où on le voyoit, il se confioit tellement dans la bonté & la justice de sa cause, & dans la miséricorde de Dieu, qu'il attaqueroit l'armée des Rebelles. Cela dit, il fit commencer la bataille. Les Galles firent quelque résistance, mais Técla Géorgis abandonné de toutes ses autres troupes, tira peu de secours de la valeur des autres: trois cens Galles, & douze Moines furent tuez sur la place. Técla Géorgis prit la fuite, & se cacha dans une grotte, où on le trouva trois jours aprés avec son Favori Zoalda Maria, & le Moine Zébo-Amlac. On trancha sur le champ la tête à ces deux derniers. Técla Géorgis fut conduit à l'Empereur, son procès fut bientôt fait, & il fut condamné à être brûlé vif. Il crut que s'il embrassoit la Religion Catholique, on lui feroit grace. Dans ce dessein il demanda un Jésuite, se confessa, abjura ses erreurs, & n'obtint qu'un changement de supplice: il fut pendu. Se voyant condamné sans ressource, il fit bien voir que la crainte n'a jamais fait de conversion véritable: il revoqua près du supplice l'abjuration qu'il venoit de faire, & mourut criminel devant Dieu & devant les hommes. Kéba-Christos gouverna tranquillement, & favorisa la vraye Religion qu'il avoit embrassée, & pour laquelle il eut beaucoup de zéle. * *Voyez* le Pére Lobo, Jésuite, dans sa *Rélation Historique de l'Abyssinie*, *p.* 103 & 104, de la Traduction Françoise de M. l'Abbé Le Grand.

P. 17. *col.* 2. Avant KEITH, petite Isle, *mettez* l'article qui suit.

* KEITH (George) célebre Théologien parmi les Quakers ou Trembleurs d'Angleterre, étoit Ecossois. Il se fit connoître dans les Universitez par la subtilité de son esprit. Il prit goût d'abord pour le Presbytérianisme, qui est opposé au parti des Episcopaux: il fut zélé pour ce premier parti, & il y exerça un Ministére. Ses propres réflexions l'entraînérent dans la suite dans le sentiment de l'esprit particulier, expliqué à la maniére des Trembleurs. Peu de tems après il fut chargé de dresser une Formule de Foi, qui fût commune à tous ceux qui professoient le Quakérisme; mais on refusa de la signer, sous prétexte que c'étoit détruire la liberté que les Quakers croyoient avoir de ne s'assujettir qu'à la seule parole intérieure. Il y a apparence que Keith lui-même ne s'y seroit pas soumis longtems; car il ne tarda pas à enfanter des opinions particuliéres. Il prétendit que tous les hommes en général avoient reçu en naissant une lumiére intérieure distincte de la raison, & il l'appelloit le Christ résidant en eux; qu'elle étoit communiquée à tous sans exception, excepté qu'elle étoit plus developée dans les uns que dans les autres. Il poussa l'absurdité jusqu'à enseigner l'opinion ridicule & insensée de la métempsycose, ou transmigration des ames, le régne de mille ans après la résurrection, & d'autres rêveries semblables. Il nia l'éternité des peines, & donna dans toutes les extravagances du Baron Van Helmont. Dans le tems que Keith s'applaudissoit le plus de ses impiétez, il fut emprisonné à cause d'elles, à Aberdeen en Ecosse. Lorsque le fameux Espagnol Michel Molinos eut fait paroître en 1675 son livre intitulé, *La Guide spirituelle*, Keith, libre alors, lut cet Ouvrage, & en conçut que selon les principes du Quiétisme, qui en faisoient le fonds, les Quiétistes pouvoient ne composer qu'une même Secte avec les Quakers; & il faut avouer qu'il y avoit quelque ressemblance entre ces deux Sectes. En 1677, Keith s'éloigna d'Angleterre, & alla dans l'Allemagne & la Hollande pour y affermir les Disciples que Fox, Instituteur de la Secte Quakérienne, y avoit formez, ou par lui-même ou par ses premiers Disciples. De là, il s'embarqua pour Philadelphie, ville capitale de la Pensylvanie dans l'Amérique, & on le plaça à la tête de l'Ecole des Trembleurs qui habitoient cette contrée, où l'on devoit élever la Jeunesse. Keith prêcha aussi, & il prêchoit avec éloquence; mais il ne tarda pas à insinuer ses nouvelles opinions. Guillaume Stockad, ancien chef du Ministére, fut un de ceux qui l'attaquérent le plus vivement. Keith étant revenu en Europe pour y soutenir ses sentimens au Synode général de la Secte des Trembleurs qui se tint à Londres en 1694, il y fut condamné; mais il persista dans ses rêveries, & entretint toûjours le schisme dans sa Secte. * *Histoire des Trembleurs, par le* Pére Catrou, Jésuite.

KENTMAN (Jean) *p.* 21. *col.* 2. *au lieu de* cet article *mettez* celui qui suit.

KENTMANN (Jean) Médecin illustre, étoit né à Dresde, ville de Misnie, siége des Ducs de Saxe, en 1528. Il commença ses études dans sa patrie, & alla ensuite à Padoue, où il écouta les Leçons des plus habiles Médecins & Physiciens, & s'y distingua par la rapidité de ses progrès. De retour dans sa patrie, la République de Torgaw le choisit pour son Médecin. Il mourut vers l'an 1568. On a de lui *Nomenclaturæ Rerum fossilium quæ in Misnia præcipue, & in aliis Regionibus inveniuntur*; (il y parle en particulier de plusieurs espéces singuliéres de pierres qui croissent dans le corps de l'homme) *Traité de la Peste*, en Allemand. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 23. *col.* 2. Avant KE'TEL (André) *mettez* l'article qui suit.

* KE'TEL (George) fameux Sectateur & confident du Fanatique David-George dans le XVI siécle, étoit un homme de condition qui avoit suivi le parti des armes dans sa jeunesse. L'abnégation entiére du vieil homme que David-George annonçoit alors à ses Disciples, lui parut plus conforme au besoin qu'il avoit de punir sa chair, & de faire pénitence des debauches où il s'étoit auparavant plongé. Il devint le confident de ses projets, & ne ménagea plus son zéle lorsqu'il fallut travailler pour les intérêts de son Directeur. David-George ayant écrit en 1539 une lettre insensée à Philippe, Landgrave de Hesse, avec une autre pour l'Empereur Charles-*Quint* qui devoit être remise au Landgrave, Kétel se chargea de les porter, & fut bien reçu de Philippe, qui répondit à Kétel que son Maître trouveroit dans ses Etats du repos & de la sûreté, pourvu qu'il s'y conformât en tout aux opinions de Luther. En 1550, pendant qu'on travailloit à Ratisbonne au moyen ou projet d'accommodement pour pacifier les disputes de Religion, David George dé-

députa Kétel à Ratisbonne avec plusieurs autres pour y proposer ses idées. Kétel étant arrivé dans cette ville, tâcha d'engager Bucer dans le parti de David George, mais sans le lui nommer d'abord. Il lui présenta deux Ouvrages de ce Fanatique, dont l'un traitoit *de la Mortification parfaite*, l'autre *de la parfaite Charité*. Bucer les ayant lus, les méprisa. Kétel à son retour se retira à Leiden, où son zéle fut fatal à sa Secte persécutée. Accusé d'Anabatisme, il fut mis en prison par ordre de la Cour de Brabant, & ensuite appliqué à la question; mais au milieu de la torture il eut assez de discrétion pour ne pas accuser ses Fréres de Hollande: cependant il n'eut pas assez de courage pour soutenir le supplice sans déclarer les Anabatistes de Frise. Il mourut après cet aveu. C'étoit en 1542. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 33. *col.* 2. L'article K I R C H M A N doit être placé avant celui de K I R C H M A Y E R

K I R C H M A Y E R. NB. Les uns lui donnent le nom de *Jean*, d'autres celui de *Jean-Gaspard*, d'autres enfin de *George-Gaspard*; mais ce dernier nom est le véritable.

L. 14. après le mot *succinctis*, ajoûtez *Noctiluca constans & per vices fulgurans, diutissime quæsita, nunc reperta, Dissertatione brevi prævia de Luce, Igne ac perennibus Lucernis; De Phosphoris & natura Lucis, nec non de Igne Commentatio Epistolica; Pathologia Vetus & Nova; Observatio de volante Lampade nocturna; Halurgia Academica curiosa, in compendio delineata*

P. 35. *col.* 1. Avant K I R T O N, *mettez* l'article qui suit.

* K I R S T E N I U S (George) né à Stettin, ville de Poméranie, le 20 janvier 1613, après avoir fait ses Humanitez, alla à Iéna. Il visita peu après les principales villes d'Allemagne, & s'arrêta quatre ans à Strasbourg, où il s'avança beaucoup dans l'étude de la Philosophie, de la Physique, & de la Médecine. Cette derniére fur tout fit son occupation principale. Après plusieurs courses, il revint à Leide, d'où la peste l'avoit obligé de sortir, & il s'y perfectionna dans la Botanique. Après avoir demeuré cinq ans à Leide, sa mére l'engagea à profiter de la bonne volonté d'Alexis Oxenstiern, Chancelier du Royaume de Suéde qui lui accorda sa protection & le fit Médecin royal. Christine, Reine de Suéde, lui témoigna aussi beaucoup d'estime & lui accorda son crédit. George Kirstenius employa tout son tems pour l'utilité publique, & il a fait pendant longtems des exercices publics sur la Physique, la Médecine, la Botanique, l'Anatomie & sur toutes les dépendances de ces Sciences qui l'ont fait regarder comme un des plus grands Maîtres en ces matiéres. Il ne laissoit pas de vaquer beaucoup à la visite & aux soins des malades, & il ne négligea aucun de ceux pour lesquels il fut appellé. Il mourut le quatriéme de mars 1660, dans sa 48 année. On a de lui, des Théses; un Poëme à l'honneur du Chancelier Oxenstiern; un Discours Latin de la dignité & de l'excellence de la Médecine contre Platon & Pline, en 1647, *in quarto; Disquisitiones Philologicæ, in quarto; Adversaria & Animadversiones in Joannis Agricolæ Commentaria in Pappium & Chirurgiam parvam*, en 1648, *in quarto*; des Disputes publiques sur la Lactation, la Génération du lait, les blessures de tête, les Symptomes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat & du tact, sur la Génération, &c. en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

K I V E T, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Arnoul) *lisez* (Albert-Arnhémius)

L. 4. *au lieu de* où il rapporte, &c. jusqu'au mot *tems*, *lisez*, qui est en manuscrit, & divisé en sept Sections. La premiére traite du Sacrement de l'Eucharistie; la seconde de la sainte Croix; la troisiéme de la sainte Vierge; la quatriéme de la naissance du Seigneur; la cinquiéme des Vertus; la sixiéme des Vices; & la septiéme des Défunts.

P. 36. *col.* 1. Avant K L I T S C H D O R F F, *mettez* l'article qui suit.

* K L I N G S T E T (N. . .) excellent Peintre en miniature, étoit né à Riga en Livonie, & de bonne famille. Après avoir servi dès l'âge de quinze ans dans les troupes de Suéde pendant cinq années, & dans celles de France pendant douze, il céda à l'âge de 33 ans à l'inclination qu'il avoit eu pour la Peinture dès sa premiére jeunesse. Il a excellé dans la miniature. Il mourut subitement à Paris le 26 février 1734. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

K N O T, *p.* 37. *col.* 2. *l.* 1. après le mot K N O T, *ajoûtez*, dont le vrai nom est *Matthias Wilson*

L. 4. *au lieu de* Provincial, *lisez* Vice-Provincial

L. 7. *au lieu de* Nicolas, *lisez* Richard.

L. 12. après le mot *France*, *ajoûtez*. Cette censure fut renouvellée en 1643, par l'Assemblée du Clergé.

L. 13 & 14. *au lieu de* Sotwel, *lisez* Alegambe.

K O R N M A N N U S, *p.* 45. *col.* 1. *l. dern.* après *&c.* ajoûtez; *de Annulo triplici, usitato, sponsalitio, signatorio*

K R A G ou K R A G I U S (André) *p.* 46. *col.* 2. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

K R A G ou K R A G I U S (André) né à Ripen, ville du Royaume de Danemarck en Jutlande, l'an 1558, de Pierre Krag, Citoyen de la ville, fut d'abord Pédagogue, ou Maître dans une Ecole à Coppenhague, ensuite Maître de Philosophie à Wittenberg & Docteur en Médecine. En 1589 il revint à Coppenhague, où il fut Professeur de Mathématiques, & en 1590 Professeur de Physique. Il étoit aussi habile Chymiste. Il mourut en 1600, âgé de 42 ans. On a de lui *Laurea Apollinea Monspeliensis*, à Bâle en 1587, *in quarto*. C'est un Recueil de Questions, de Discours, de Leçons, &c. sur des matiéres de Médecine, & de Physique, &c. *Epistolæ Medicæ*: on les trouve avec le Traité de Jean Hornung, intitulé *Cista Medica*, & imprimé à Nuremberg en 1625, *in quarto*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant K R A I B U R G, *mettez* ce qui suit.

K R A G I U S (Nicolas) *Voyez* C R A G I U S.

K U S T E R (Ludolphe) *p.* 49. *col.* 2. *l.* 55. après le mot *Royale*, *ajoûtez* des Inscriptions & des Belles Lettres.

P. 50. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* 1713, *lisez* 1712.

L.

LAB. LAG. LAM. — L A M.



L A B B E' (Louïse) *p.* 4. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* de l'Honneur & de la Folie, *lisez* de l'Amour aveuglé par la Folie

L A B O U R E U R (Jean Le) *p.* 6. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *Gonzague*, *ajoûtez* Duchesse de Nevers.

L A G I E R (Bertrand) *p.* 17. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Urbain V, *lisez* Clément VI.

L A M B I N (Denys) *p.* 26. *col.* 2. *l.* 16. après le mot *posthumes*, *ajoûtez*. Ce fils fut Précepteur de M. Arnauld d'Andilly, qui dit dans ses Mémoires que le fils ne cédoit point au pére dans la connoissance des Belles Lettres.

L A M I (François) *p.* 28. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* cinq, *lisez* six

L. 34. après le mot *publique*, *ajoûtez*; *Lettre à M. de Malesieux Chancelier de Dombes*, où il se plaint des Journalistes de Trevoux; *trois Lettres à M. Arnauld*, Docteur de Sorbonne.

N. X. CHARLES de Lamoignon, *p.* 32. *col.* 1. *l.* 74. *au lieu de* l'un Grec, &c. jusqu'au mot, *deploratio*, *l.* 77, *lisez* dont l'un a pour titre *Martigius, seu Deploratio calamitatum Galliæ*, en Latin, qu'il traduisit ensuite en vers Grecs; & dont l'autre est intitulé *Cliniades Nivernius, seu altera Deploratio Calamitatum Galliæ*, & qu'il traduisit aussi en vers Grecs.

P. 33. *col.* 1. *l.* 51. après le mot *France*, *ajoûtez*, lui mort le quatriéme août 1727, & elle le 12 février 1733, dans la 88 année de son âge.

N. XIII. CHRE'TIEN-FRANÇOIS, *l.* 23. après le mot *Talon*, *ajoûtez*, morte le premier de septembre 1727, âgée de 73 ans.

L. 34. après le mot *enfans*, *ajoûtez*, morte le 27 avril 1733, dans la 55 année de son âge

N. XIV. CHRE'TIEN de Lamoignon, *col.* 2. *l.* 8. après 1698, *ajoûtez*. Il mourut à Paris le 28 octobre 1729, dans la 54 année de son âge

L. 18. après le mot *Auterive*, *ajoûtez*, morte de la petite vérole le troisiéme janvier 1728, dans la 36 année de son âge

Dans la même ligne, depuis 1. *Guillaume-Chrétien*, jusqu'à la fin, *mettez* ce qui suit, 1. CHRE'TIEN-GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de Baville qui suit; & 2. *Catherine-Louïse* de Lamoignon, née le 16 novembre 1715, mariée le 23 février 1734, avec *François-Louïs* Dauvet, Comte des Marêts, Grand Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie

XV. CHRE'TIEN-GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de Baville, & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, de Cannes, &c. né le premier d'octobre 1712, fut reçu Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, le septiéme juillet 1730, en vertu de lettres de dispense d'âge regîtrées le 23 de juin précédent. Il fut aussi reçu le 19 du même mois de juillet 1730, en la charge de Président vacante par le décès de son pére, & il fut marié le 27 de septembre 1732, avec *Louïse-Henriette-Magdeleine* Bernard, née le septiéme de juilet 1719, fille aînée de *Samuel-Jacques* Bernard, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Surintendant de la Maison de la Reine, Grand-Croix, Prevôt, & Maître des Cérémonies de l'Ordre royal & Militaire de Saint-Louïs, & d'*Elisabeth-Olive-Louïse* Frotier de La Coste-Messeliére.

N. XIV. GUILLAUME de Lamoignon, *l.* 17. après le mot *Maynon*, *ajoûtez*, morte le deuxiéme de novembre 1734, dans la 43 année de son âge.

L. 23. après 1716, *ajoûtez*, mariée le troisiéme d'août 1733, avec *César-Antoine* de La Luzerne, Comte de Beusseville, &c. Mestre-de-camp, Lieutenant des Cuirassiers du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, fait Brigadier le 20 février 1734, & Maréchal des Camps & armées du Roi le 18 d'octobre suivant, veuf de *Germaine-Françoise* de La Vieuville, morte le 19 décembre 1729.

N. XIII. NICOLAS de Lamoignon, *l.* 36. après le mot *Brezé*, *ajoûtez*. Elle mourut le quatriéme janvier 1732, âgée d'environ 87 ans.

N. XIV. URBAIN-GUILLAUME, *p.* 34. *col.* 1. *l.* 20. après 1721, *ajoûtez*, mort le 25 août 1730, dans la 33 année de son âge, sans avoir été marié

N. XV. GUILLAUME de Lamoignon. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XV. GUILLAUME de Lamoignon, Seigneur de Montrevaux, &c.

&c. *Ajoûtez* qu'il fut marié le 29 d'août 1726, avec *Marie-Renée* de Catinat, veuve de *Jacques-Antoine* de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, Comte de Montreuil, Colonel du régiment de Soiffonnois, mort le 19 de juin 1724, au bout d'environ quatre mois de mariage; & fille de *Pierre* de Catinat, Seigneur de Saint-Mars, & de Saint-Gratian, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Françoife* Fraguier.

LAMPRIDE (Benoît) *p.* 36. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *Poëte*, *ajoûtez*. Il eft mort l'an 1540

LANDINI, *p.* 40. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* vivoit vers l'an 1510, *lifez* mourut vers l'an 1493 ou 1494.

L. 3. au lieu de *de*, lifez *de'*; & après le mot *anima*, *ajoûtez*; la Traduction de la Vie de François Sforce, écrite par Simonette

L. 4. *au lieu de* en Latin, *lifez* en Italien

LANFRANC, *p.* 42. *col.* 1 & 2. *l.* 4. de la feconde colomne, *au lieu de* il alla à Rome, &c. jufqu'au mot *Pallium*, *l.* 8. *mettez* ce qui fuit. Il alla à Rome avec l'Archevêque d'York pour demander le *Pallium*, fous le Pape Alexandre II, qu'il fit Juge de quelques accufations, formées contre le même Archevêque d'York, & contre l'Evêque de Lincoln; & à la priére de Lanfranc le Pape n'eut point d'égard à ces accufations, & laiffa ces Prélats gouverner leurs diocéfes.

Col. 2. Avant LANG. *Voyez* LANGUE (Jean) *mettez* l'article qui fuit.

* LANG (Jean-Michel) du Duché de Sultzbach, naquit le neuviéme de mars 1664, à Ezelwangen ou Illfchwang. Après avoir fait fes Humanitez, il alla en 1682 à Altorff, où il apprit en particulier le Grec vulgaire, & la Médecine, principalement la Botanique & l'Anatomie. Comme fon pere l'avoit deftiné à la Théologie, il étudia auffi les Langues Orientales fous le célébre Wagenfeil, & en 1687, il fut reçu Maître-ès-Arts. Etant venu à Iéna, il y étudia l'Arabe, & il y enfeigna publiquement la Morale & la Théologie naturelle. Il y fut adjoint à la Faculté de Philofophie en 1690, & publia une Théfe fur cette Queftion, *Cur Mathefis Controverfiis careat?* En 1692 Chrétien-Augufte, Prince Palatin, le retira d'une petite églife pour le faire Pafteur de l'églife de Vohenftrus, où il demeura trois ans. Dégoûté d'un lieu étranger aux Mufes, il fit un voyage à Halle, & y obtint au mois de feptembre fes Licences par une Théfe publique, *De Efficacia Verbi & Sacramentorum per homines malos adminiftratorum.* Il fut créé Docteur & reçu dans le Sénat Académique d'Altorff en 1697. Il y fut Profeffeur en Théologie, & peu après Pafteur fans quitter le premier emploi. En 1705, Péterfen, un de fes amis, ayant excité des troubles par fes opinions nouvelles, Lang en reçut du chagrin. Il fit imprimer alors fa fameufe Differtation fur l'herbe *Borith*, dont il eft parlé dans Malachie, *ch.* 3. *v.* 2. Il parut y favorifer Péterfen, ce qui lui attira une foule d'ennemis avec qui il fallut difputer. L'affaire fut portée à Roftock & à Tubingue, & ces deux Académies le condamnérent. Comme il ne crut pas devoir acquiefcer à leur jugement, il demanda fon congé, l'obtint, & accepta la place d'Infpecteur à Prentzlow, où il fe tranfporta avec fa famille en 1710. Il a toujours vécu depuis dans ce lieu, & il y eft mort le 20 de juin 1731. Sa *Philologia Barbaro-Græca*, fon Traité *de Fabulis Mohammedicis*, publié en 1697, *in quarto*, & tout ce qu'il a donné fur l'Alcoran eft eftimé. On peut voir la lifte de fes Ouvrages dans les Vies des Profeffeurs d'Altorff données par Zeltner. Il a laiffé en manufcrit fur la Cabale, un Ouvrage, que l'on dit très-propre à expliquer cette myftérieufe Science. * *Voyez* outre Zeltner, la *Bibliothéque Germanique*, *tome* 23. *p.* 234 & *fuiv.*

P. 51. *col.* 1. *l.* 66. *au lieu de* le 27 mai, *lifez* le 26 mai.

LANUZA, *p.* 54. *col.* 2. *l* 5. *au lieu de* 1558, *lifez* 1553.

LARCHER, famille, *p.* 61. *col.* 1. *effacez* N. I. N. II. & N. III; & *au lieu de* ces trois articles, *mettez* celui qui fuit.

I. GERVAIS Larcher, vivoit en 1471, & étoit mort en 1492. Il avoit époufé *Denyfe* Bonnet, laquelle fe remaria avec *Jean* Bourgeois. Il en eut 1. *Simon* Larcher, vivant en 1485; 2. BENOÎT Larcher qui fuit; 3. *Nicolas* Larcher, vivant en 1505; & 4. *Marie* Larcher, femme de *Guillaume* Du Moulinet, Procureur du Roi en la Chambre des Comptes.

N. IV. BENOÎT Larcher, *l.* 1. *au lieu de* IV, *lifez* II.

L. 5. 6 & 7. effacez *Marie*, &c. jufqu'à 1551; puis *au lieu de* 4, *lifez* 3.

N. V. MICHEL Larcher, *l.* 1. *au lieu de* V, *lifez* III.

L. 4. après 1570, *ajoûtez*. Il mourut le 15 décembre 1581.

N. VI. PIERRE Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VI, *lifez* IV.

L. 3. après le mot *Lyon*, *ajoûtez* morte le premier décembre 1654.

N. VII. MICHEL Larcher, II. du nom, *l.* 1. *au lieu de* VII, *lifez* V.

L. 7. au lieu de *Anne* de Flexelles, lifez *Anne* Flexelles; & *au lieu de* dont il n'eut point d'enfans, *lifez* dont le mariage fut déclaré nul

L. 8. *au lieu de* de la Foffée, *lifez* de La Foffe

L. 19. après le mot *puis*, *ajoûtez* premier

N. VIII. PIERRE Larcher, III. du nom, *au lieu de* VIII, *lifez* VI.

L. 11. *au lieu de* en janvier 1688, *lifez* le 14 janvier 1689

N. IX. MICHEL Larcher, III. du nom, *l.* 1. *au lieu de* IX, *lifez* VII

L. 11. après le mot *Eftouy*, *ajoûtez*, Sécretaire du Roi & Fermier général; & après 2. *ajoûtez* en février 1707

N. X. PIERRE Larcher, IV. du nom, *l.* 1. *au lieu de* X, *lifez* VIII.

NB. Il faut mettre le titre *BRANCHE DES SEIGNEURS de BAJACOURT & de POCANCY*, avec les articles qui en dépendent, avant le titre *BRANCHE de CLAUDE LARCHER.*

N. V. CLAUDE Larcher, *l.* 1. *au lieu de* V, *lifez* III.

L. 13. au lieu de *Guillaume*, lifez *Jean.*

L. 17. *au lieu de* 1569, *lifez* 1596; & au lieu de *Marie*, lifez *Marthe*, puis après le mot *epoufa*, *ajoûtez* en 1584.

L. 18. *effacez* en 1583.

N. VI. CLAUDE Larcher, II. du nom, *l.* 1. *au lieu de* VI, *lifez* IV.

L. 3. après le mot *Picard*, *ajoûtez* auffi Confeiller au Parlement.

N. VII. JEAN Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VII, *lifez* V; & *au lieu de* Goyot, *lifez* Goyet.

L. 3. au lieu de *Jean*, lifez *Jacques*

N. VI. FRANÇOIS Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VI, *lifez* IV

L. 2. *effacez* & Préfident des Enquêtes.

L. 7. au lieu de *N.* . . lifez *Claude.*

N. VII. EDOUARD Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VII, *lifez* V.

N. VIII. JEAN-Batifte Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VIII, *lifez* VI.

N. IX. PIERRE Larcher, *p.* 62. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* IX, *lifez* VII.

L. 10. ôtez la virgule qui eft entre les mots *Chancelier* & *Garde*

L. 13. après le mot *France*, *ajoûtez*. Sauval, *Recherches des Antiquitez de Paris*

P. 64. *col.* 1. *l.* 71 & 72. *au lieu de* qui eft aujourd'hui fur le thrône, *lifez* la Reine d'Anglerrerre

P. 65. *col.* 1. *l.* 55. *au lieu de* Rencé, *lifez* Rancé.

LAVAL, Maifon, *p.* 72. *col.* 2. N. 1. GUY de Montmorency, *l.* 10. *au lieu de* Nanteuil, *lifez* Mareuil.

L. 14. après 1265, *ajoûtez* & 1272.

L. dern. de la colomne, *au lieu de* Chemille, *lifez* Chemillé.

P. 73. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *poftérité*, ajoûtez; 7. *Matthieu*, Seigneur de Brée & de Troncallou, mort auffi fans poftérité; *puis changez* les nombres 7. 8 & 9, en 8. 9 & 10.

N. V. GUY, XI. du nom, *l.* 8. après le mot *Laval*, *ajoûtez*, XII. du nom.

N. VI. *l.* 8. *au lieu de* GUY XII, *lifez* GUY XIII.

L. 10 & 11. *au lieu de* GUY XIII, *lifez* GUY XIV.

L. 18. *au lieu de* 1419, *lifez* 1489

N. VII. GUY, XIII. du nom, *l.* 1. *au lieu de* XIII, *lifez* XIV.

L. 20. *au lieu de* GUI XIII, *lifez* GUI XIV.

L. 23 *au lieu de* 1554, *lifez* 1454.

N. VIII. JEAN de Laval, *l.* 1 & 2. *au lieu de* Belliffe, *lifez* Bellifle

Col. 2. *l.* 1. *au lieu de* GUI XV, *lifez* GUI XVI.

N. IX. GUI, XV. du nom, *l.* 1. *au lieu de* XV, *lifez* XVI.

L. 3. au lieu de *Gui* XIV, lifez *Gui* XV

L. 15. au lieu de *Gui* XVI, lifez *Gui* XVII; & *au lieu de* Guionne XVII, *lifez* Guionne XVIII.

L. 19. *au lieu de* GUI XV, *lifez* GUI XVI.

L. 20. *au lieu de* GUI, XVI. du nom, *lifez* GUI, XVII. du nom.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châteaubriant.

N. VIII. FRANÇOIS de Laval, *l.* 1. *au lieu de* GUI, VIII. du nom, *lifez* GUI, XIV. du nom.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Pacy.

N. IV. JEAN de Laval, *l.* 7. *au lieu de* JEAN, *lifez* GUI

N. V. JEAN de Laval, *l.* 1. *au lieu de* JEAN, *lifez* GUI

L. 3. après le mot *femme*, ajoûtez 1. *Louife* de Laval, mariée avant l'an 1407 à *Jean* de Villers, Seigneur du Hommet, Connétable héréditaire de Normandie; puis *au lieu de* 1, *lifez* 2.

L. 3. 4 & 5. effacez *Jeanne* de Laval, &c. jufqu'à la fin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Chaloyau & de Retz.

N. IV. FOULQUES de Laval, *l.* 6. après le mot *Retz*, *ajoûtez* veuve de *Jean* de La Muce, Ecuyer, Seigneur de La Muce-Pont-Hus

N. VII. GILLES de Laval, *p.* 74. *col.* 1. *l.* 10. après le mot *Lobéac*, *ajoûtez* Amiral &

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châtillon en Vendelais.

N. III. ANDRÉ de Laval, *l.* 4. *au lieu de* Montfcur, *lifez* Montfeur

L. 7. après le mot *Grand*, *ajoûtez*, & veuve de *Guillaume* d'Ufages, Chevalier,

N. IV. *l.* 5. *au lieu de* Montfcur, *lifez* Montfeur

BRANCHE DES SEIGNEURS de Loué & de Brée.

N. IV. GUI de Laval, *l.* 12. *au lieu de* Boucan, *lifez* Bourjau.

N. V. THIBAULT de Laval, *l.* 7. *au lieu de* de Baffèque, *lifez* de La Baféque

L. 10. *au lieu de* de Coulaines, *lifez* Des Coulaines

L. 14. *au lieu de* Hériçon, *lifez* de Hériffon, Seigneur du Pleffis-Huret & Du Pleffis-Bernard

N. VII. PIERRE de Laval, *col.* 2. *l.* 9. au lieu de *René*, Seigneur de Bellay & de Touarcé, lifez *René* Du Bellay, Seigneur de La Lande, & de La Forêt-fur-Seure ou fur-Sévre

N. VIII. Gilles de Laval, *l.* 8. après le mot *Barjot*, *ajoûtez* ou Barlot

N. IX. Gilles de Laval, II. du nom, *l.* 8. *au lieu de* 1548, *lisez* 1546.

L. 12. *au lieu de* Picy, *lisez* Pizy.

N. X. Jean de Laval, *l.* 9. *au lieu de* 1576, *lisez* 1578

L. 12. après *Françoise de Birague*, *ajoûtez*, veuve de *Jean* de la Platiére, Seigneur de Bourdillon, Maréchal de France, &

N. XI. Gui de Laval, III. du nom, *l.* 5. après le mot *mourut*, *ajoûtez* à Esclimont, le 12 avril 1590.

L. 6. *au lieu de* le douziéme avril 1590, *lisez* 13 jours auparavant

L. 13. après le mot *Beaupuy*, *ajoûtez* & à cause d'elle Comte de Maillé

N. XII. Pierre de Laval, *p.* 75. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris dans les corrections de cet article, *p.* 232. *col.* 2. *l.* 5. a mis 1594 pour 1694.

N. XIII. Gui-André de Laval, *l.* 17. *au lieu de* Tourmenyes, *lisez* Turmenyes.

P. 76. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* née, *lisez* né; & *au lieu de* morte, *lisez* mort

N. XIV. Claude-Charles de Laval, *l.* 8. *au lieu de* 1692, *lisez* 1699.

L. 12 & 13. *au lieu de* Estournel, *lisez* Estourmel

L. 13. *au lieu de* Elle fut, *lisez* Elle fut faite

L. 18. *au lieu de* 29, *lisez* 19

N. XIV. Claude-Rolland, *l.* 7. *au lieu de* 19, *lisez* 29

P. 133. *col.* 1. *l.* 35. après le mot *fut*, *ajoûtez* en 1623

L. 37. *au lieu de* De ce mariage, *lisez*. Du mariage du Maréchal de Créqui avec *Magdeleine* de Bonne, sa premiére femme,

L. 42. au lieu de *N.* . . lisez *Louïse-Bernardine*

N. XIII. *p.* 143. *col.* 2. *l.* 10 & 11. *au lieu de* Veillanet, *lisez* Vellanet

BRANCHE DES MARQUIS de Gaudiès.

N. XV. Henri de Lévis, *p.* 144. *col.* 2. *l.* 18. au lieu de *Catherine-Pauline*, lisez *Christine-Pauline*.

P. 183. *col.* 1. *l.* 33. après le mot *fils*, *ajoûtez*, nommé *Charles-Hugues*, qui fut; & après le mot *Colonel*, *au lieu de* qui, *lisez* &

L. 34. *effacez* &

L. 35. après 1710, *ajoûtez*, mort en 1731, sans enfans, de sorte que la famille de Lionne est éteinte avec lui.

LIONNE (Artus de) *l. dern.* après le mot *inhumé*, *ajoûtez* ce qui fuit. Ce Prélat avoit été Chevalier de Malte avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Quelque intrigue qui lui réüssit mal le dégoûta du monde si subitement, qu'il entra dans une église, y versa beaucoup de larmes, y demeura longtems, & en sortit pour aller se cacher dans une retraite dont il fit un mystére à sa propre famille pendant quelque tems. Quand il eut été formé à la piété, il entra dans l'état ecclésiastique.

N. XVI. *p.* 222. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Serre, *lisez* Sévre

L. 14. après le mot *Chaise*, *ajoûtez* ce qui fuit: 2. *Marie-Louïse* Bauyn d'Angervilliers, fille unique de *Nicolas-Prosper* de Bauyn, Seigneur d'Angervilliers, Ministre & Sécretaire d'Etat, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Maupeou. Elle se remaria le 21 de janvier 1733, avec *Armand-Jean* de Saint-Simon, Marquis de Ruffec, Grand d'Espagne, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie. Elle avoit eu du Président de Maisons pour fils unique *René-Prosper* de Longueil, né le 27 de mars 1731, & batisé pour les cérémonies, le sixiéme d'avril suivant, Marquis de Maisons & de Poissy, &c. mort d'une chûte le 21 d'octobre 1732. Par le décès de cet enfant, le dernier de sa branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maisons ont passé à *Marie-Renée* de Bellefouriére, Marquise de Soyecourt, veuve de *Timoléon-Gilbert* de Seigliére de Boisfranc, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Chancelier de M. le Duc d'Orléans, frére du Roi Louïs XIV, comme fille de *Marie-Renée* de Longueil, morte le premier d'octobre 1712, laquelle étoit grand'-tante du Président de Maisons dernier mort.

LOUVIÉRES (Charles de) *p.* 272. *col.* 2. *l.* 3. au lieu de *Verger*, lisez *Vergier*.

